

SCHOOL OF THEOLOGY AT CLAREMONT



10017025845

LE
ROBERT



DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE
FRANÇAISE



**The Library
of
Claremont
School of
Theology**

**1325 North College Avenue
Claremont, CA 91711-3199
(909) 447-2589**

Dictionnaire de la langue

Le dictionnaire de la langue française est un ouvrage de référence qui recense les mots de la langue française, leur sens, leur origine, leur prononciation, leur orthographe, leur conjugaison, leur dérivés, etc. Il est indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la langue française.

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

LE GRAND ROBERT
DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le dictionnaire de la langue française est un ouvrage de référence qui recense les mots de la langue française, leur sens, leur origine, leur prononciation, leur orthographe, leur conjugaison, leur dérivés, etc. Il est indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à la langue française.

Digitized by the Internet Archive
in 2021 with funding from
Kahle/Austin Foundation

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

Dictionnaire bilingue :

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

— *Le Robert*, 1993, 1100 pages, 120 francs

Ouvrages édités par les DICTIONNAIRES LE ROBERT
107, avenue Parmentier, 75011 PARIS (France).

Dictionnaires de langue :

- *Grand Robert de la langue française* (deuxième édition).
Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (9 vol.).
Une étude en profondeur de la langue française.
Une anthologie littéraire de Villon à Queneau et à nos contemporains.
- *Petit Robert 1 [P. R. 1]*.
Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française
(1 vol., 2 208 pages, 59 000 articles).
Le classique pour la langue française : 8 dictionnaires en 1.
- *Robert méthodique [R. M.]*.
Dictionnaire méthodique du français actuel
(1 vol., 1 648 pages, 34 300 mots et 1 730 éléments).
Le seul dictionnaire alphabétique de la langue française qui groupe les mots par familles.
- *Micro-Robert*.
Dictionnaire du français primordial
(1 vol., 1 232 pages, 30 000 articles).
Un dictionnaire d'apprentissage du français.
- *Dictionnaire universel d'Antoine Furetière*
(édition de 1690, préfacée par Bayle).
Réédition anastatique (3 vol.), avec illustrations du XVII^e siècle et index thématiques.
Précédé d'une étude par Alain Rey :
« Antoine Furetière, imagier de la culture classique ».
Le premier grand dictionnaire français.
- *Le Robert des sports*.
Dictionnaire de la langue des sports
(1 vol., 586 pages, 2 780 articles, 78 illustrations et plans cotés),
par Georges PETIOT.

Dictionnaires de noms propres :

(Histoire, Géographie, Arts, Littératures, Sciences...)

- *Grand Robert des noms propres*.
Dictionnaire universel des noms propres
(5 vol., 3 504 pages, 42 000 articles, 4 500 illustrations couleurs et noir, 210 cartes).
Le complément culturel indispensable du *Grand Robert de la langue française*.
- *Petit Robert 2 [P. R. 2]*.
Dictionnaire des noms propres
(1 vol., 2 106 pages, 36 000 articles, 2 200 illustrations couleurs et noir, 200 cartes).
Le complément, pour les noms propres, du *Petit Robert 1*.
- *Dictionnaire universel de la peinture*.
(6 vol., 3 022 pages, 3 500 articles, 2 700 illustrations couleurs).

Dictionnaires bilingues :

- *Le Robert et Collins*.
Dictionnaire français-anglais/english-french
(1 vol., 1 536 pages, 225 000 «unités de traduction»).
- *Le « Junior » Robert et Collins*.
Dictionnaire français-anglais/english-french
(1 vol., 960 pages, 105 000 «unités de traduction»).
- *Le « Cadet » Robert et Collins*.
Dictionnaire français-anglais/english-french
(1 vol., 624 pages, 60 000 «unités de traduction»).
- *Le Robert et Signorelli*.
Dictionnaire français-italien/italiano-francese
(1 vol., 3 008 pages, 339 000 «unités de traduction»).

21
2625
155
1985
54

LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE

ALPHABÉTIQUE ET ÉTYMOLOGIQUE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

JEAN ROBERT

DEUXIÈME ÉDITION
Entièrement revue et enrichie
par
ANDRÉ REY

Tome IV
Cntr-Gnl



LE ROBERT
117, avenue Parmentier, Paris XI^e

ref.
PC
2625
R55
1985
W.4

LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE

DICTIONNAIRE ALPHABÉTIQUE ET ANALOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

de Paul ROBERT

DEUXIÈME ÉDITION
entièrement revue et enrichie
par
Alain REY

Tome IV
Entr - Gril



LE ROBERT

107, avenue Parmentier, Paris-XI^e

Theology Library
CLAREMONT
SCHOOL OF THEOLOGY
Claremont, CA

DICIONNAIRE
ALPHABÉTIQUE ET ANALOGIQUE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

de Paul ROBERT

DEUXIÈME ÉDITION
entièrement revue et enrichie
par
Alain REY

Tome IV
Entr-Çil

Deuxième édition entièrement revue et enrichie.

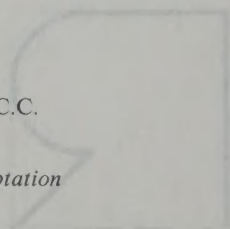
Tous droits réservés pour le Canada.

© 1985, Les Dictionnaires ROBERT - CANADA S.C.C.
Montréal, Canada.

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.*

© 1985, DICTIONNAIRES LE ROBERT
107, avenue Parmentier, 75011 PARIS.

ISBN 2-85036-099-6 (édition complète).
ISBN 2-85036-092-2 (tome IV).



LE ROBERT

107, avenue Parmentier, Paris XI

On trouvera en tête du premier volume
les préfaces de Paul ROBERT et d'Alain REY,
l'explication des signes conventionnels, abréviations et conventions,
les principes de la transcription phonétique,
les correspondances des principales datations lexicales
ainsi que la liste des collaborateurs de l'ouvrage ;
et en fin d'ouvrage (tome IX) les annexes suivantes :
dérivés de noms propres de personnes et de lieux (noms d'habitants),
tableaux des conjugaisons des verbes français,
bibliographie et liste des suffixes.

Entr

ENTRACCORDER (S') [ãtrãkãrdẽ] v. pron. — V. 1460; « se réconcilier », v. 1155; de *entre-*, et *accorder*.

♦ Rare. S'accorder bien l'un avec l'autre, s'entendre.

ENTRACCUSER (S') [ãtrãkyzẽ] v. pron. — 1130; de *entre-*, et *accuser*.

♦ Rare. S'accuser réciproquement.

ENTRACTE [ãtrãkt] n. m. — 1622; de *entre-*, et *acte*.

♦ 1. Espace de temps qui sépare un acte du suivant (dans la représentation d'une pièce de théâtre). *Aller saluer un ami pendant l'entracte. Après le second entracte.*

1 Le cardinal de Richelieu fit bâtir la salle du Palais-Royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poètes. Deux évêques faisaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et présentaient des rafraichissements aux dames dans les entr'actes. VOLTAIRE, Correspondance, 2773, À M^{lle} Clairon, 1765.

2 (...) dans toute la salle, pendant les intervalles des entr'actes, les conversations italiennes et la musique d'une langue étrangère parlée par des femmes ajoutaient encore à l'enchantement de cette soirée (...)

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Mangeur d'opium, III.

3 *Entracte. Toujours trop long.* FLAUBERT, Diction. des idées reçues.

Par ext. Intervalle qui sépare les diverses parties d'un concert, d'un spectacle quelconque. *Films publicitaires projetés pendant l'entracte d'une séance de cinéma. Réclamez une contremarque en quittant la salle pendant l'entracte.*

♦ 2. Didact. Petite pièce musicale qui s'exécute le rideau baissé, entre les actes d'un spectacle. ⇒ **Divertissement, intermède, intermezzo**. *Entractes composés par Beethoven pour la représentation de l'Egmont de Goethe. Entractes (ballets, danses) dans certaines pièces de Molière.*

♦ 3. (Fin xviii^e). Fig. Temps d'arrêt, de repos, au cours d'une action quelconque. ⇒ **Interruption**. *Les entractes d'une carrière politique.*

4 La petite personne est rieuse; et, pour favoriser sa gaieté, je m'avisai, dans nos entr'actes, de lui raconter toutes les aventures scandaleuses qui me passaient par la tête (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CX.

ENTRADMIRER (S') [ãtrãdmirẽ] v. pron. — 1808; de *entre-*, et *admirer*.

♦ Littér. S'admirer, se louer réciproquement.

ENTRAIDE [ãtrãd] n. f. — 1907; de *entraider*, d'après *aide*.

♦ Action de s'entraider; résultat de cette action. *L'entraide sociale. ⇒ Secours (mutuel). Comité d'entraide (⇒ Solidarité). Pratiquer l'entraide. L'entraide réciproque entre deux personnes.*

1 Et Jacques évoquait la vie précaire de ses amis suisses qui, privés du superflu, s'entre-partageaient le nécessaire, et pour qui l'entraide était toujours un risque de manquer du minimum.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 173.

2 (...) elle était serviable, comme sont les pauvres gens qui savent la nécessité de l'entraide.

M. YOURCENAR, Alexis..., p. 72.

ENTRAIDER (S') [ãtrãdẽ] v. pron. récipro. — V. 1175, *entre-aider*; de *entre-*, et *aider*.

♦ S'aider* mutuellement. ⇒ **Épauler (s')**, **soutenir (sc)**. → Camaraderie, cit. 3. *Ils ne s'entraident pas assez.*

(Sujet n. de chose). « Ces deux métiers d'une personne s'entraident » (Stendhal).

Il faut s'entraider; c'est la loi de nature.

LA FONTAINE, Fables, VIII, 17.

CONTR. Combattre (sc).

DÉR. Entraide.

ENTRAILLES [ãtrãj] n. f. pl. — V. 1120, sens 3; du bas lat. *intraalia* « ce qui est à l'intérieur »; lat. class. *interanea*; cf. anc. franç. *entraigne*; de l'adj. *interaneus*, de *inter*. → **Entre**.

Didactique, littéraire ou style soutenu.

A. ♦ 1. (V. 1155). Ensemble des organes enfermés dans l'abdomen de l'homme ou des animaux. ⇒ **Boyau, intestin, tripe, viscère** (→ **Curée**, cit. 3). *Entrailles de poisson, de volaille*. ⇒ **Abats, brouilles**. — *Vider les entrailles avant l'embaumement**. *Consulter, examiner, interroger les entrailles des victimes* (→ **Aruspice**, cit.; **astrologie**, cit. 2).

Il entendit un cri sec auprès de lui; c'étaient deux hussards qui tombaient atteints par des boulets (...) ce qui lui sembla horrible, ce fut un cheval tout sanglant qui se débattait sur la terre labourée, en engageant ses pieds dans ses propres entrailles; il voulait suivre les autres : le sang coulait dans la boue.

STENDHAL, la Chartreuse de Parme, I, III.

Je reconnus avec horreur l'affreux amas de viscères et des entrailles de tout le troupeau de Neptune que les pêcheurs avaient rejeté à la mer.

VALÉRY, Variété III, p. 237.

Au sing. (rare et littér.) :

Bien plus tard et sans que rien n'ait pu choquer la mélodie continue du plaisir, le roi saisit aux reins un impala et l'égorgea de son poignard, l'éventra, déploya avec agitation chaque corolle fruitée de la chair et noya son visage ouvert dans l'entraille vermeille et fumante.

P. GRAINVILLE, les Flamboyants, p. 167.

Loc. fig. Vx. *Déchirer ses entrailles*, en parlant d'un peuple : être en proie aux discordes civiles. *C'est lui arracher les entrailles!*

Qu'elle-même (Rome) sur soi renverse ses murailles, Et de ses propres mains déchire ses entrailles!

CORNEILLE, Horace, IV, 5.

♦ 2. Vx. Spécialt. Intestins. *Avoir mal aux entrailles. Des douleurs d'entrailles* (→ **Amollir**, cit. 1; **déterger**, cit. 2). ⇒ **Colique**.

(...) je suis souffrant des entrailles et obligé en même temps par un travail de journal qui me presse.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, I, p. 313.

Estomac. *Entendre crier ses entrailles* : avoir faim.

♦ 3. (1672). Vx ou littér. Organes de la gestation, chez la femme (et rare), les femelles de mammifères. ⇒ **Sein** (→ **Déchirement**, cit. 2). *Les entrailles qui vous ont portés.*

Dès qu'Élisabeth entendit la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et Élisabeth fut remplie du Saint-Esprit; Et s'écriant à haute voix, elle dit : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.

BIBLE (SACY), Luc, 41-42.

Elle détesta l'enfant, fruit des violences qu'elle avait subies, depuis l'heure où elle le sentit se débattre dans ses entrailles (...)

J. GREEN, Léviathan, p. 180.

(1635). Vx. Par ext. *Les enfants (d'une femme)*.

Madame, épargnez-les, épargnez vos entrailles.

CORNEILLE, Médée, III, 4.

B. Fig. ♦ 1. (1677). Fig., littér. Partie la plus profonde, intime, essentielle (de qqch.). *Les entrailles de la terre* (→ **Aride**, cit. 2; **cyclopéen**, cit. 2). *Les entrailles du navire* (→ **Coup**, cit. 33). *Les entrailles de la ville* (→ **Boulet**, cit. 1).

Le bois leur manquait : ils ont creusé jusque dans les entrailles du sol, et les houillères de la Belgique sont aussi riches que celles de l'Angleterre.

TAINE, Philosophie de l'art, t. I, p. 256.

Du fond du souterrain inférieur remontent tout à coup des prêtres d'Abyssinie, qui ont l'air d'être les anciens rois mages, sortant des entrailles de la terre (...)

LOTI, Jérusalem, VII, p. 78.

Fig. *Creuser une idée jusqu'aux entrailles* (→ **Absolu**, cit. 19).

L'un (V. Hugo) commence par le détail, l'autre (Delacroix) par l'intelligence intime du sujet; d'où il arrive que celui-ci n'en prend que la peau, et que l'autre en arrache les entrailles.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1846, IV.

♦ 2. Fig., littér. Partie la plus profonde de l'être sensible, siège des émotions*. ⇒ **Âme, cœur, sensibilité**. *Être remué jusqu'au fond des entrailles* (→ **Craintif**, cit. 3). *Émouvoir quelqu'un jusqu'aux entrailles* (→ **Déchiqueter**, cit. 2). *Du fond des entrailles* (→ **Désespérer**, cit. 24). *Histoire qui vous prend aux entrailles*. ⇒ **Pathétique**. *Un homme sans entrailles*. ⇒ **Impitoyable, insensible**. *Avoir pour quelqu'un des entrailles de mère, des entrailles de père*.

- 11 Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles (...) MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 6.
- 12 (...) à l'aspect d'un accident tragique, l'objet, la sensation et l'effet se touchent; en un instant, les entrailles s'émeuvent, on pousse un cri, la tête se perd, les larmes coulent (...) Vous faites un récit en société: vos entrailles s'émeuvent, votre voix s'entrecoûpe, vous pleurez. Vous avez, dites-vous, senti et très vivement senti. DIDEROT, Paradoxe sur le comédien.
- 13 À Dieu ne plaise que je croie avoir besoin de prouver ici ce qu'un peu de bon sens et d'entrailles suffisent pour faire sentir à tout le monde! ROUSSEAU, le Gouvernement de Pologne, VI.
- 14 J.-J. Rousseau donna, si je puis ainsi m'exprimer, des entrailles à tous les mots, et y répandit un tel charme, de si pénétrantes douceurs, de si puissantes énergies, que ses écrits font éprouver aux âmes quelque chose d'assez semblable à ces voluptés défendues qui nous ôtent le goût et enivrent notre raison. Joseph JOUBERT, Pensées, XXIV, XLII.
- 15 La pitié est dans les entrailles comme la tendresse est sur la peau. FRANCE, le Lys rouge, III, p. 45.
- 16 Aujourd'hui, j'incline à penser qu'elle me montrerait tout l'attachement dont elle était capable et que j'intéressais en elle ce peu d'entrailles qui subsiste dans les femmes les plus insensibles. F. MAURIAC, la Pharissienne, X, p. 155.

ENTR'AIMER (S') [ãtrãem] v. pron. — V. 1160, *s'entr'amer*; de *entre-*, et *aimer*.

♦ Littér. S'aimer l'un l'autre, les uns les autres.

ENTRAIN [ãtrãẽ] n. m. — 1817; de la loc. *être en train*.

- ♦ 1. Vivacité et bonne humeur communicatives. ⇒ **Activité, allant, ardeur, chaleur, enthousiasme, feu, fougue, vie, vivacité, zèle**. *Avoir de l'entrain; être plein d'entrain* (⇒ **Boute-en-train**). *Faire quelque chose avec entrain*. ⇒ **Brio; rondement** (⇒ **Drolatique**, cit. 2). *Entrain au travail, au boulot* (cit. 3) ⇒ **Cœur**. *Son entrain aida à rompre la glace* (⇒ **Contrainte**, cit. 7). *Manquer d'entrain. Retrouver son entrain*.
- 1 (...) moi qui ai sur la conscience quelques menues gaudrioles un peu trop fortement épiées, comme un jeune homme qui a du feu et de l'entrain peut en avoir à se reprocher. Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique MATORÉ, p. 15.
- 2 (...) En vérité, il était infatigable. Son entrain, même parmi tant d'autres hurluberlus, devenait de jour en jour plus remarquable. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 36.
- 3 Si seulement ce pouvait être fini, se dit-il, en gravissant sans entrain, pour la troisième fois de la journée, l'escalier des Héquet. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 203.
- Loc. *Être, se sentir d'entrain*, en train*.
- ♦ 2. (1864). Actes, paroles. Caractère animé et gai. ⇒ **Animation, mouvement, vivacité**. *La conversation manque d'entrain. Mettre plus d'entrain dans une discussion*. ⇒ **Echauffer**. *Musique pleine d'entrain. La fête fut pleine d'entrain*. ⇒ **Gaieté**.
- 4 Et les sarcasmes, les saillies, les quolibets, cette chose française qu'on appelle l'entrain, cette chose anglaise qu'on appelle l'humour, le bon et le mauvais goût, les bonnes et les mauvaises raisons, toutes les folles fusées du dialogue, montant à la fois et se croisant de tous les points de la salle, faisaient au-dessus des têtes une sorte de bombardement joyeux. HUGO, les Misérables, III, IV, IV.
- CONTR. Abattement, accablement, affaissement, anéantissement, apathie, avachissement, dépression, indolence, inertie, lassitude, mollesse, nonchalance. — Calme, froideur, tristesse. — Monotonie.

ENTRAÎNABLE [ãtrãenabl] adj. — 1794, « qui peut être détourné de son devoir »; de *entraîner*.

♦ Qui peut être entraîné (propre et fig.). *Foule facilement entraînable*. ⇒ **Influenable**.

L'homme est faible et bête, entraînable pour un rien, et lâche toutes les fois que ses sens sont excités ou domptés. MAUPASSANT, les Sœurs Rondoli, II, p. 51.

ENTRAÎNANT, ANTE [ãtrãenã, ãt] adj. — 1769, Chamfort, *Éloge de Molière*, p. 9; p. prés. de *entraîner*, I., 3.

- ♦ 1. Qui entraîne, qui pousse à agir ou à penser d'une certaine manière. *Un style entraînant. Orateur véhément, à l'éloquence entraînante*. ⇒ **Convaincant, éloquent** (⇒ **Endiablé**, cit. 4).
- ♦ 2. (D'une musique). D'un rythme vif et marqué. *Une marche militaire entraînante. Air, refrain entraînant*.

ENTRAÎNEMENT [ãtrãenmã] n. m. — Av. 1714, sens 2; de *entraîner*.

★ I. ♦ 1. Action d'entraîner. [ã] Vx. Mouvement qui entraîne; cause d'un mouvement. « Les stoïciens croyaient que tout arrive par un entraînement nécessaire, que les événements se succèdent les uns aux autres, sans que rien puisse changer l'étroite chaîne qu'ils forment entre eux » (Dict. de Trévoux).

[ã] (xx^e). Mod. Communication d'un mouvement au moyen d'organes solidaires. ⇒ **Transmission**. *Entraînement par courroies, engrenages. Arbre, manivelle d'entraînement*. — *Entraînement d'eau* (dans une machine à vapeur) : dispositif qui entraîne l'eau.

♦ 2. Mouvement* par lequel l'homme se trouve déterminé à agir,

indépendamment de sa volonté consciente et réfléchie. *L'entraînement des passions, des habitudes...* ⇒ **Chaîne, courant, enchaînement, engrenage, force, pente**. *Entraînement passionné* (⇒ **Désir**, cit. 1). *Céder à ses entraînements*. ⇒ **Élan, emballement, faiblesse, impulsion**. *Dans l'entraînement de la discussion*. ⇒ **Chaleur, feu**. *Moment d'entraînement. Un entraînement général auquel il est difficile de résister*. ⇒ **Enthousiasme, exaltation**. *Il l'a fait par entraînement*.

La grandeur de l'entreprise, l'agitation de l'Europe (...) l'appareil imposant d'une armée (...) tant de bruits de guerre (...) exaltaient jusqu'aux vétérans; les plus froids ne pouvaient échapper à ce mouvement général, à cet entraînement universel (...). Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, III, 3.

(...) elle avait subi des commencements d'entraînement connus d'elle seule, arrêtés au moment où ils auraient pu devenir dangereux. MAUPASSANT, Notre cœur, p. 40.

(...) il était capable de soumettre à la raison les entraînements les plus passionnés de sa nature véhémence. JAURÈS, Hist. socialiste..., VI.

(...) il y a, dans la gloire des armes, un principe d'entraînement et de vertige qui ne trouve accomplissement que par la catastrophe. G. DUHAMEL, Le Temps de la recherche, VII, p. 91.

Jacques aussi, depuis quatre ans, avait plus ou moins cédé à ses entraînements; mais jamais sans remords. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 88.

Relisez avec un peu d'attention critique les *Châtiments*; (...) lutez un peu, si vous le pouvez, contre l'entraînement formidable de l'image et du rythme. A. THIBAUDET, Gustave Flaubert, p. 88.

♦ 3. (1895). Spécial. Action d'entraîner (I., 1., c) des coureurs (par la présence devant eux d'un entraîneur*), de régulariser ou d'augmenter leur allure. *Engin d'entraînement* (moto, etc.).

★ II. Correspond à *entraîner*, II. ♦ 1. (1828, *turf*). Action d'entraîner*, de s'entraîner en vue d'une compétition sportive; état d'une personne, d'un animal qui est ainsi entraîné(e). ⇒ **Training** (anglic.). *Entraînement d'un cheval, d'un lévrier*. — *Entraînement d'un boxeur, d'un coureur, d'un athlète, d'une équipe*. *Entraînement gymnastique. Match, partie, course d'entraînement; footing* d'entraînement*.

Terrain d'entraînement. À l'entraînement, pendant les séances d'entraînement. *Entraîneur* qui soumet une équipe à un entraînement intensif, sévère, scientifique. Athlète surmené par un excès d'entraînement, un entraînement trop poussé* (⇒ **Surentraînement**). *Entraînement fractionné*.

Méthodes d'entraînement. Changer d'entraînement. Maintenir une équipe dans un bon état d'entraînement. ⇒ **Haleine** (en). *Manquer d'entraînement*. ⇒ aussi **Forme, résistance**.

(...) leur entraînement (*des athlètes grecs*) dure des années entières et jusque dans l'âge mur; ils suivent un régime; ils mangent beaucoup et à certaines heures; ils endurent leurs muscles (...) ils s'abstiennent de plaisirs et d'excitations; ils se condamnent à la continence. TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 191.

Entraînement des soldats. ⇒ **Exercice**.

Psychol., méd. *Entraînement autogène*. ⇒ (anglic.) **Training** (I., 2 : *training autogène*).

♦ 2. (1896). Préparation* méthodique (à certaines tâches). *Entraînement nécessaire à l'exécution correcte d'un travail. Vous y parviendrez avec un peu d'entraînement*.

C'est aussi pour cela que je me suis réattelé à ce journal; sans grand plaisir, mais comme moyen d'entraînement au travail. GIDE, Journal, 2 janv. 1907.

♦ 3. (Sous l'influence de l'angl. *training*). Perfectionnement professionnel, maintien en condition de personnes déjà formées.

COMP. **Surentraînement**.

ENTRAÎNER [ãtrãene] v. tr. — XII^e; de *en-*, et *traîner*.

★ I. ♦ 1. [ã] (Sujet n. de chose). Emmener (qqch.) de force avec soi. *Torrent qui entraîne des arbres sur son passage*. ⇒ **Charrier, emporter*** (⇒ **Déjection**, cit. 3). *Avalanche qui entraîne tout dans sa chute. Canal d'écoulement qui entraîne les eaux. Le courant entraîne le navire vers la côte*. ⇒ **Drosser**. *Le poids l'a entraîné au fond de l'eau. L'aimant entraîne la limaille de fer*. ⇒ **Attirer** (⇒ **Attraction**, cit. 4). — **Mécan.** *Moteur qui entraîne une machine. Piston qui entraîne une bielle. Mécanisme qui entraîne un mouvement*. — Compl. n. de personne. *Ils ont été entraînés par l'avalanche*.

Une machine peut marcher à faible pression, mais une pression sans machine n'entraîne rien. VALÉRY, Autres rhumbs, p. 152.

Alors seulement il cessa de lutter et se laissa charrier, avec les autres, par le courant qui les entraînait vers la sortie. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 59.

Poët. *Le temps entraîne tout* (⇒ **Arrêter**, cit. 15).

Car le Temps, tu le sais, entraîne sur ses pas Les illusions dissipées. NERVAL, Poésies diverses, « Mélodie » (imit. Th. Moore).

La fuite du temps entraîne tout ce qui s'attachait à lui. GIDE, Prétextes, p. 254.

[ã] (Sujet et compl. n. de personne). Conduire, mener (qqn) avec soi. ⇒ **Diriger, emmener, pousser, tirer**. *Danseur qui entraîne sa cavalière. Il l'entraîna vers le buffet* (⇒ **Boustifailleur**, cit.). *Il la prit par le bras et l'entraîna hors de la chambre. On l'entraîna de force, malgré ses protestations. Il s'est laissé entraîner sans rien dire*.

Est-ce Phèdre qui fuit, ou plutôt qu'on entraîne? RACINE, Phèdre, II, 6.

- 6 J'avais entraîné Jacques dans le fond du jardin; c'est là que je lui demandai d'abord (...) GIDE, la Symphonie pastorale, p. 81.
- 7 Un Suédois se présenta pour une valse et entraîna Pauline dans une danse presque aérienne (...) il évitait qu'on l'effleurât, la dirigeait (...) la soulevait (...) puis (...) il la déposa à sa place (...) J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 26.

Conduire (qqn) en exerçant une violence, une pression morale. Il a entraîné un camarade dans sa fugue (→ Décamper, cit. 5). Il cherchait à m'entraîner avec lui. Il s'est laissé entraîner dans plusieurs cafés. Se laisser entraîner à l'autel : se laisser épouser contre son gré.

- 8 Vous laisserez-vous entraîner à l'autel sans vous plaindre? A.-R. LESAGE, le Diable boiteux, 5.

☐ (1885, in Petiot). Spécialt. Sports. Précéder avec un engin d'entraînement (un coureur), de manière à régulariser ou augmenter son allure.

♦ 2. Fig. Pousser (quelqu'un à quelque chose, vers quelque chose) par un entraînement psychologique ou matériel. Force, élan, impulsion qui entraîne invinciblement, irrésistiblement qqn. ⇒ **Emporter, pousser**. Il a entraîné ses associés dans sa ruine. Entraîner quelqu'un derrière soi, avec soi, après soi, dans son orbite, dans son sillage. Son enthousiasme l'entraîne trop loin. Ses instincts l'entraînent vers le bien, vers le mal. ⇒ **Diriger** (→ Avoir une propension* à...; conformiste, cit. 2; défendeur, cit. 24). Il est entraîné sur une mauvaise pente. Entraîner un mineur à la débauche (cit. 1 et 7). ⇒ **Débaucher, inciter**. Entraîner quelqu'un dans un complot. — Sans compl. second. La passion l'entraîne. → Désordonné, cit. 4. Le mauvais exemple nous entraîne.

Entraîner à (et inf.). Cette erreur vous entraîne à commettre (cit. 3) un crime. C'est ce qui l'a entraîné à agir ainsi. ⇒ **Amener, conduire, décider, déterminer, engager, persuader, porter**.

(Sujet n. de chose). Pousser à penser ou à agir par la conviction. Des idées capables d'entraîner les cœurs, les esprits. — Absolt. Arguments qui entraînent. ⇒ **Convaincre** (→ Dialectique, cit. 4). Éloquence qui entraîne. ⇒ **Charmer, électriser, emballer, enlever** (cit. 4), **transporter**. Charmes qui entraînent. ⇒ **Captiver, conquérir, séduire**. — Passif et p. p. → cit. 9.

- 9 (...) entraîné par ses appas, je l'ai suivie jusques en cette ville. MOLIÈRE, Dom Juan, I, 2.
- 10 (...) Madame sait appuyer le sien (son avis) par des raisons si convaincantes, qu'elle m'a entraîné de son côté. MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 5.
- 11 Les preuves ne convainquent que l'esprit; la coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues; elle incline l'automate, qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense. PASCAL, Pensées, IV, 252.
- 12 Les Égyptiens étaient infectés et d'idolâtrie et de magie; le peuple de Dieu même était entraîné par leurs exemples (...) PASCAL, Pensées, IX, 613.
- 13 L'âme est donc tout esclave; une loi souveraine Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne (...) CORNEILLE, Œdipe, XIII, v.
- 14 Puisqu'après tant d'efforts ma résistance est vaine, Je me livre en aveugle au destin qui m'entraîne. RACINE, Andromaque, I, 1.
- 15 Et l'on craint, s'il paraît dans ce nouvel orage, Qu'il n'entraîne après lui tout un peuple volage. RACINE, Phèdre, I, 4.
- 16 (...) cette femme prudente, engagée, sans s'en être aperçue, dans un sentier qui ne permet plus de retour, et dont la pente rapide et dangereuse l'entraîne malgré elle, et la force à me suivre. Là, effrayée du péril qu'elle court, elle voudrait s'arrêter, et ne peut se retenir. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XCVI.
- 17 Le vulgaire est entraîné, les grands caractères sont ceux qui luttent. A. DE VIGNY, Journal d'un poète, p. 25.
- 18 Il fut le prisonnier d'un succès qui l'entraîna au delà de ses intentions. LOUIS BARTHOU, Danton, p. 231.
- 19 (...) sans nullement chercher à calculer la dépense où mon élan risquait de m'entraîner (...) GIDE, la Symphonie pastorale, p. 28.
- 20 Et si, par impossible, nous étions jamais entraînés dans une bagarre européenne, une chose en tout cas ne fait aucun doute : c'est que personne ne pourrait accuser la France d'avoir rien fait pour ça. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 184.
- 21 (...) autant que ses spéculations chimériques et que ses dangereuses entreprises d'édition, en collaboration avec des libraires qui l'entraînent dans leur propre ruine, ce qui a perdu Balzac, c'est sa vanité. Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 338.

(Souvent au passif et au p. p.). Il est, il se sent entraîné dans le tourbillon des affaires. Se sentir entraîner vers... : attiré* (→ Attraction, cit. 7; but, cit. 5; désespérer, cit. 19). Entraîner à... (qqch., faire qqch.). Il n'est pas responsable : il a été entraîné.

SE LAISSER ENTRAÎNER (spécialt par un plaisir, un sentiment). ⇒ **Détourner, distraire, égarer**. Il s'est laissé entraîner dans une aventure. ⇒ **Embarquer, engager**. Se laisser entraîner dans des digressions hors de son propos, loin de son sujet. Se laisser entraîner par le plaisir d'écrire (→ Défigurer, cit. 8).

- 22 Je reviens en arrière; car hier je m'étais laissé entraîner. GIDE, la Symphonie pastorale, p. 49.
- 23 Il lui arrivait aussi (à Pasteur), dans ces visites, de se laisser entraîner par son zèle et de redresser sans ménagement quelques erreurs de gester, quelques négligences (...) Henri MONDOR, Pasteur, p. 171.

♦ 3. (Sujet n. de chose). Avoir pour conséquence* nécessaire, inévitable. ⇒ **Amener, apporter, causer, impliquer, occasionner, produire, provoquer**. Cause* qui entraîne des effets. Les maux que la guerre entraîne avec elle, derrière elle, après elle, à sa suite. Le chômage entraîne la misère. Cette imprudence risque d'entraîner de graves conséquences. ⇒ **Déclencher**. Discussion qui entraîne des retards,

des dépenses supplémentaires. Cette condamnation entraîne des déchéances. ⇒ **Comporter, emporter** (vieilli). Cette décision doit logiquement entraîner d'autres. ⇒ **Appeler, commander**.

- Elle a cru que ma perte entraînerait sa ruine. RACINE, Britannicus, v. I, 24
- Faire des vers français passait pour un exercice des plus dangereux et eût entraîné l'exclusion. RENAN, Souvenirs d'enfance, I, II, 25
- J'ai dit, à maintes reprises, que le développement de la technique, dans le monde entier, avait entraîné, entraînait, risquait d'entraîner une certaine décadence des valeurs morales. G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, IV, p. 114, 26

★ II. (1828; d'après l'angl. *to train*). ♦ 1. V. tr. Préparer (un animal, une personne, une équipe) à des performances, au moyen d'exercices appropriés. ⇒ **Exercer**. Entraîner un cheval, un athlète en vue d'une course, d'une compétition. Entraîner une équipe de football (⇒ **Entraînement, entraîneur**). — Pron. Boxeur qui s'entraîne sur un punching-ball. Ils s'entraînent pour le championnat de tennis. — Au p. p. adj. Boxeur, nageur bien, mal entraîné. Athlète entraîné. — REM. Le mot ne s'est diffusé, d'abord dans les milieux du turf, que vers la fin du XIX^e s.

(...) un grand garçon de vingt-deux ans, haut de six pieds, carré d'épaules, jarret montagnard, plein d'ardeur, grand chasseur de plantes, entraîné depuis quatre mois aux exercices du corps (équitation, marche, natation), et à ceux de l'esprit (...) Ed. ANDRÉ, Amérique équinoxiale, in Le Tour du monde, 1877, t. I, p. 2, 26.1

Par ext. Entraîner des soldats. ⇒ **Aguerrir, dresser, endurcir, former**. — Pron. S'entraîner au maniement des armes. ⇒ **Familiariser** (se), **main** (se faire la main). — P. p. adj. Une troupe parfaitement entraînée (→ Constituer, cit. 5). Entraîné à la fatigue (→ Chercher, cit. 44), au danger.

Une fois que l'enfant commence à marcher, non seulement on l'endurcit et on l'entraîne, mais encore on l'assouplit et on le fortifie avec méthode (...) TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 188, 27

Fig. Entraîner qqn à qqch., à faire quelque chose (dans d'autres domaines). — Pron. Chanteur qui s'entraîne en faisant des vocalises. — Iron. S'entraîner au dévergondage. ⇒ **Apprentissage** (faire l'apprentissage de). — Au p. p. Orateur entraîné.

♦ 2. Absolt (ou intrans.). Servir d'entraîneur* à un coureur cycliste, à un athlète, à une équipe sportive.

► S'ENTRAÎNER v. pron.; ENTRAÎNÉ, ÊE p. p. adj. Voir à l'article.

CONTR. Arrêter, freiner, retenir.
DÉR. Entraînable, entraînant, entraînement, entraîneur.
COMP. Surentraînement.

ENTRAÎNEUR, EUSE [ɑ̃tʁɛnœʁ, øz] n. — 1828; de *entraîner*.

★ I. N. m. Personne qui entraîne* (II.) les chevaux pour la course. — Personne qui entraîne un coureur, un athlète, une équipe sportive. ⇒ **Instructeur, manager** (anglic.), **moniteur**. L'entraîneur d'un boxeur, d'une équipe de football. Club qui engage des entraîneurs. — REM. Comme au sens II, le fém. ne peut guère s'employer à cause du sens III.

★ II. ♦ 1. (1872). Personne qui entraîne (I.) les autres à sa suite. Peut-être aussi Robert craignait-il que, seul, je ne vinsse pas et, pensant que j'étais plus lié avec Bloch que je ne le disais, me mettait-il ainsi en mesure d'avoir un compagnon de route, un entraîneur. PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Folio, p. 529, 1

(Plus cour.). Entraîneur de... Un entraîneur d'hommes, de peuples. ⇒ **Chef, conducteur, meneur**. Bonaparte fut un entraîneur d'hommes (⇒ **Animateur**, cit. 3).

(Lassalle) Éloquent, lyrique, emporté, doué d'une façon de génie, fort tombeur de cœurs féminins et très remarquable entraîneur d'hommes, poète et tribun, érudit doublé de ténor, et de très grand effet sur les masses (...) Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 421, 2

♦ 2. (1884). Celui qui précède avec un engin d'entraînement (moto, etc.) un cycliste pour lui couper le vent, régulariser ou augmenter son allure. Course avec entraîneurs à motocyclette (course dernière motos). Coureur qui se place dans le sillage de son entraîneur (→ Prendre la roue*).

♦ 3. N. m. Chim. Élément ajouté en grande quantité à un mélange pour entraîner un constituant à l'état de traces.

★ III. N. f. (1932). Entraîneuse : jeune femme employée dans les bars, les dancings pour engager les clients à danser (→ Taxi-girl), à consommer. Elle est entraîneuse, elle travaille comme entraîneuse à Pigalle. Elle est entraîneuse, mais ce n'est pas une prostituée. Le milieu des call-girls et des entraîneuses.

REM. Le masculin, virtuel, notamment dans le contexte homosexuel, est difficilement utilisable à cause des sens I et II; l'équivalent traditionnel de l'entraîneuse était le danseur mondain.

Regarder des femmes nues en compagnie de cette grande fille (...) on ne pouvait rien imaginer de plus incongru; mais enfin Henri s'était chargé de la distraire (...) Ils s'assirent «chez Astarté» devant un seau à champagne, la salle était encore vide; autour du bar les entraîneuses bavardaient. Nadine les examina longuement. S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 53, 3

ENTRAIT [ɑ̃trɛ] n. m. — 1416, *antrait*; *artref*, 1344, de *tref* «poutre», lat. *trabs, et p.-ê. *entre*, avec influence de l'anc. franç. *entrait* «emplâtre». → *Entraver*, *travée*.

♦ Techn. Poutre horizontale qui, dans une ferme de comble, relie la base des arbalétriers dont elle maintient l'écartement.

ENTRANCE [ɑ̃trɑ̃s] n. f. — Déb. xiv^e; de *entrer*.

Vieux ou régional.

♦ 1. Le fait de commencer; entrée en matière (Proust, *in* T. L. F.).

♦ 2. (1853, Sand). Lieu par où l'on entre. ⇒ *Entrée*.

ENTRANT, ANTE [ɑ̃trɑ̃, ɑ̃] adj. — xi^e; p. prés. de *entrer*.

♦ 1. Qui entre. *Le nombre des élèves entrants cessera d'augmenter dans les prochaines années scolaires.* — Spécialt. Qui prend son tour dans l'exercice temporaire d'une fonction. *Conseiller entrant; fonctionnaires entrants.*

N. (Surtout au plur.). Personne qui entre. *Les entrants et les sortants.*

1 Il sort tous les ans de l'école de Paris trois élèves qui font place à trois nouveaux entrants. DIDEROT, *Salon de 1767*, *in* LITTRÉ.

1.1 Une double porte, installée en arrière de la première dans le compartiment qui formait antichambre, permettait aux entrants comme aux sortants de passer par une température moyenne entre la température intérieure et la température extérieure. J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. I, p. 171.

1.2 Sybilla ouvre la porte de la maison et pénètre dans une vaste cuisine (...) une vieille (...) tourne les yeux vers les entrants, et les regarde par-dessus ses lunettes de fer, d'un air paisible. J.-R. BLOCH, *L'Aigle et Ganymède*, v.

♦ 2. Fig., vx. Qui s'insinue. *Des manières entrantes*, engageantes.

2 Sois entrant, effronté, et sans cesse importune; En ce temps l'impudence élève la fortune. MATHURIN RÉGNIER, *Satires*, III.

CONTR. *Sortant*.

ENTRAPERCEVOIR ou **ENTR'APERCEVOIR** [ɑ̃trɑpɛrsɔvwaʁ] v. tr. — Conjug. *recevoir*. — 1876; attestation isolée, xvi^e; de *entre-*, et *apercevoir*.

♦ Littér. Apercevoir à peine, d'une manière fugitive. *Je l'ai juste entrapercu. Je ne l'avais qu'entre-aperçue.* → *Entre-*, cit. 14.

Au pronominal :

Par intervalles, ils essayaient d'escalader la paroi mitoyenne pour s'entr'apercevoir dans le clair-obscur ménagé par le trou. A. BLONDIN, *Monsieur Jadis*, p. 142.

ENTR'APPARAÎTRE [ɑ̃trɑpɑʁɑ̃tʁ] v. intr. — Attesté xx^e; de *entre-*, et *apparaître*. → *Entrevoir*.

♦ Littér. Apparaître à peine, furtivement.

Enfin, au milieu de ces femmes voilées, Marie-Ange en blanc entr'apparaissait de loin en loin, telle une pâquerette entre des termitières. M. DRUON, *les Grandes Familles*, II, IX, p. 87.

ENTRAVE [ɑ̃trav] n. f. — 1530, *Palsgrave*; attestation isolée, v. 1260; déverbal de *entraver*.

♦ 1. Ce qu'on met aux jambes d'un animal pour gêner sa marche. ⇒ *Abot*, *attache*, *lien*; ⇒ aussi *billot*, 4., *entraver*. *Les entraves sont le plus souvent des liens de cuir. Mettre des entraves à un cheval. Entraves qui servent à empêcher une bête de ruer, de sortir du pâturage, de bouger au cours des soins qu'on lui donne. Animal qui brise ses entraves, qui se dégage, se dépêtre, se libère d'une entrave.*

Par ext. Chaîne, lien servant à attacher qq. *Les entraves d'un esclave, d'un prisonnier.* ⇒ *Cep*, *fer*.

Par métaphore :

1 Tous les hommes vivants sont ici-bas esclaves; Mais suivant ce qu'ils sont, ils diffèrent d'entraves; Les uns les portent d'or et les autres de fer; MATHURIN RÉGNIER, *Satires*, III.

♦ 2. (1598). Fig. Ce qui retient, gêne, assujettit. *Cette loi est une entrave à la liberté de la presse. Délit d'entrave (à une liberté). Le manque de capitaux est une entrave, met une entrave à l'essor de notre affaire. Leurs perpétuelles objections* sont des entraves à notre action.* ⇒ *Empêchement*, *gêne*, *obstacle*. *Se libérer, se dégaier, se détacher d'une entrave.* ⇒ *Assujettissement*, *attache*, *boulet*, *chaîne*, *embarras*, *empêchement*, *joug*. *Rompre, briser des entraves. Sans entraves. Ne plus connaître d'entraves. Les entraves morales qu'impose la société.* ⇒ *Contrainte*, *frein* (→ *Braver*, cit. 11; *combativité*, cit. 1). *Se donner des entraves. Les règles, les nécessités formelles sont souvent une entrave aux initiatives personnelles.*

2 (...) ils se sont dégagés des entraves de la symétrie mécanique; TAINE, *Philosophie de l'art*, t. II, p. 132.

3 (...) nous éprouvons soudain le besoin de briser de chétives entraves pour nous épanouir à plus de lumière. M. BARRÈS, *la Colline inspirée*, p. 2.

4 Il ne pensait plus qu'à la responsabilité qu'il avait acceptée; il ne pensait plus qu'à l'entrave qui dorénavant, quoi qu'il fit, paralyserait sa marche. Il ne comprenait

plus par quelle aberration il avait pu prendre ce sauvetage à sa charge... C'était lui qui s'était attaché à cette pierre au cou! Et plus moyen de reculer!

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. I, p. 264.

CONTR. *Émancipation*, *libération*. — *Facilité*, *liberté*, *licence*.

DÉR. *Entravon*.

1. ENTRAVÉ [ɑ̃trave] v. tr. — V. 1480; attestation isolée, xii^e, fig.; de *en-*, anc. franç. *tref* «poutre», du lat. *trabs*, *trabis* (→ *Travée*), et suff. verbal.

♦ 1. Retenir, attacher (un animal) au moyen d'une entrave. ⇒ *Attacher*; *empêtrer* (vx). *Entraver un cheval pour le ferrer. Entraver les bœufs.* — Par ext. *Entraver un prisonnier, les membres d'un prisonnier.*

♦ 2. (1580). Fig. Empêcher de se faire, de se développer. ⇒ *Arrêter*, *embarrasser*, *empêcher*, *enrayer*, *freiner*, *gêner* (→ *Mettre une entrave, des entraves à*). *Entraver la circulation.* ⇒ *Obstruer*. *Des rivaux ont entravé sa carrière* (→ *Bâton*, cit. 16 : *mettre des bâtons dans les roues*). *Entraver les décisions, les initiatives, les projets de quelqu'un.* ⇒ *Contrarier*, *contraindre*, *opposer* (s'); → *Faire obstacle à, faire de l'obstruction à*.

Tantôt elle (*la peur*) nous donne des ailes aux talons... tantôt elle nous cloue les pieds et les entrave (...). MONTAIGNE, *Essais*, I, XVIII.

2 Quand rien n'entrave l'action l'âme a bien moins de raisons pour agir. R. ROLLAND, *Jean-Christophe*, II, p. 56.

L'âge, l'œuvre, la renommée elle-même, tout cela empoisonne la vie, tout cela entrave la vie féconde. G. DUHAMEL, *le Voyage de Patrice Périot*, III, p. 67.

3 Et il supportait mal l'idée que des perturbations politiques pussent venir entraver sa vie, menacer ses projets de travail.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 124.

4

► **S'ENTRAVER** v. pron.

Réfl. Se prendre les pieds dans quelque chose qui gêne la progression. — Se donner des entraves, s'embarrasser, s'empêtrer dans des entraves.

Comme en la précipitation (...) la hâveté se donne elle-même la jambe, s'entrave et s'arrête. MONTAIGNE, *Essais*, III, X.

Récipr. Rare. Se gêner mutuellement. *Ils s'entravent en sollicitant le même poste* (Litté).

► **ENTRAVÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Retenu par des entraves. *Cheval entravé.* — Fig. *Gêné*.

♦ 2. (1911, *in* D.D.L.). *Jupe entravée*, très resserrée dans le bas (de telle sorte que la marche en est parfois gênée). *Robe entravée.*

6 Obliger cette jeune fille par des anneaux forgés à cette démarche qu'on n'obtient autrement que tous les deux cents ans avec les jupes entravées... GIRAUDOUX, *Juliette au pays des hommes*, p. 152.

♦ 3. (1887). Phonét. *Voyelle entravée* (par oppos. à *voyelle libre**) : voyelle d'une syllabe* fermée. *Le o est libre dans poser, et entravé dans poster.*

CONTR. *Désentraver*. — *Émanciper*. — *Faciliter*, *favoriser*, *seconder*. — *Dépêtrer* (sc).

DÉR. *Entrave*.

COMP. *Désentraver*.

HOM. 2. *Entraver*.

2. ENTRAVÉ [ɑ̃trave] v. tr. — V. 1170; v. 1165, *enterver* «interroger»; du lat. *interrogare*. → *Interroger*.

♦ Fam. Comprendre. *Entraver une langue, un mot.* ⇒ *Piger*. — Loc. *On (n') y entrave que couic, que dalle* : on n'y comprend rien.

1 Industrieux fils de Dédale Qui ressuscitez dans Paris

2 Pour quoi, j'y entrave que dalle. P.-J. TOULET, *Conterimes*, «Dixains», VII. — Sieste... mouchoir... péniche... qu'est-ce que c'est que tous ces mots-là? Je ne les entrave point. R. QUÉNEAU, *les Fleurs bleues*, p. 42.

En emploi absolu. *Alors, t'entraves pas?*

3 Nous chuchotons, chaises rapprochées, comme deux avocats dans un couloir ou deux détenus entre deux couloirs : nous étions fraternellement furtifs. Pas de danger qu'ils entravent! J'avais manœuvré ma chaise de manière à leur tourner le dos (...). A. SARRAZIN, *la Cavale*, p. 464.

HOM. 1. *Entraver*.

ENTRAVON [ɑ̃travɔ̃] n. m. — 1836; «partie de l'entrave d'un cheval», 1678; de *entrave*.

♦ Techn. Appareil composé de bracclets de cuir qui, passés autour des paturons d'un cheval, permettent de le maintenir en vue d'une opération.

ENTRAXE [ɑ̃traks] n. m. ou f. — 1904; *entre-axe*, archit.; de *entre-*, et *axe*.

◆ Techn. (Ch. de fer). Distance qui sépare les axes de deux voies voisines, de deux essieux.

HOM. Anthrax.

ENTRE [ɑ̃tr] prép. — XII^e; du lat. *inter*. → Inter et composés.

★ I. ♦ 1. Dans l'espace qui sépare* (deux ou plusieurs choses, deux ou plusieurs personnes). *Les Pyrénées s'étendent entre la France et l'Espagne. La rivière coule entre deux rangées d'arbres. L'herbe pousse entre les pierres. Village encaissé entre deux montagnes. Distance, écart compris entre deux points.* ⇒ **Intervalle**. *Passer, se faufiler entre des obstacles.* ⇒ **Travers** (à). — Loc. *Être suspendu entre ciel* et terre. Nager entre deux eaux**. Prendre l'ennemi entre deux feux*. Lire entre les lignes*. Enfermer quelqu'un entre quatre murs*. Mettre entre quatre planches*. — (Avec les noms de parties du corps humain). *Passer entre les jambes de qqn* (→ **Asseoir**, cit. 23). *Tenir, pincer qqch. entre ses doigts* (→ **Décider**, cit. 34). *Tenir un couteau entre ses dents. L'homme au couteau entre les dents**. — Loc. *Parler entre ses dents** (cit. 22 et 23). *Entre cuir* et chair. Serrer qqn entre ses bras**. ⇒ **Dans** (→ **Assurance**, cit. 2; **blottir**, cit. 5). *Arracher* (cit. 56) *qqn, d'entre les bras d'un autre. Prendre sa tête, son front entre ses mains* (→ **Assaillir**, cit. 11). — Fig. *Ne le laissez pas entre ses mains**. ⇒ **En, pouvoir** (en son pouvoir). *Le sort du pays est entre les mains de...* (→ **Dépendre**). — Dans une série, une suite : *C est entre B et D, 8 entre 7 et 9...* *Mettre une chose entre deux autres.* ⇒ **Insérer, intercaler** (→ comp. de *entre-* et de *inter-*). *Mettre une phrase entre parenthèses**, *entre guillemets**, *entre tirets**, *entre crochets**.

- 1 (...) l'araignée, entre deux chênes verts
Jette un fil argenté... LA FONTAINE, Fables (→ Argenté, cit. 4).
- 2 (...) le pays d'entre Sambre et Meuse (...) RACINE, le Siège de Namur.
- 3 Il tombe entre les mains des Gardes. RACINE, la Thébaïde, V, 6 (mise en scène).
- 4 Devant moi s'allongeait, pressée entre de tristes murs, une sorte de ruelle (...)
LOTI (→ Douloureux, cit. 13).
- 5 Levant la tête, on voyait là-haut, entre les plus hautes branches des arbres, couler une rivière de ciel.
J. RENARD, Journal, 29 mai 1894.

♦ 2. Dans le temps qui sépare (deux dates, deux époques, deux faits). *Entre ces deux événements.* ⇒ **Entre-temps**. *Nous passerons chez vous entre 10 et 11 heures. Entre le coucher et le lever du soleil. Entre chien* et loup. Entre les deux dernières guerres.* → **Entre-deux-guerres**. *Personnes entre deux âges** (cit. 38). *Entre la poire et le fromage**.

- 6 (Je ne sais) Ce qui s'est pu passer entre ces courts moments.
MOLIÈRE, le Dépit amoureux, II, 4.
- 7 D'abord ce ne furent que des souffles passagers (de sirocco)... Peu à peu il y eut moins d'intervalle entre les bouffées (...)
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, I, p. 85 (→ Bouffée, cit. 2).
- 8 (...) une femme de cette espèce dite entre deux âges, parce qu'elle refuse obstinément de dire adieu à l'un pour entrer dans l'autre.
G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, t. II, XVIII, p. 69.
- 9 La portion de durée comprise entre deux dates données se marque de diverses manières : entre cinq et sept, de cinq à sept.
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 444.

♦ 3. (Abstrait). À égale distance, dans l'espace qui sépare. *Être pris entre deux feux, deux nécessités. Être entre la vie et la mort**. — En participant de deux choses. *Couleur entre le gris et le bleu. Tenir le milieu entre deux attitudes extrêmes.* — *Entre les deux**. ⇒ **Demi** (à), **intermédiaire**, **moitié** (à), **moyennement** (→ aussi Ni bien ni mal). *Fait-il beau? Entre les deux.* — *Ce sera entre 20 et 30 francs.*

- 10 (...) vous avez les cheveux
Entre bruns et châtain, frisés de mille nœuds (...)
RONSARD, Amours de Marie, II.
- 11 (...) partagées entre pâmer de rire et mourir de peur.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 822, 21 juin 1680.
- 12 Il a été quarante jours entre la mort et la vie, et nous sommes au cinquante-cinquième jour de sa maladie, et sa convalescence n'avance pas.
RENAN, Souvenirs d'enfance, III, 1.

★ II. Au milieu de. ♦ 1. En tirant, en extrayant d'un ensemble. *Préférer quelqu'un entre tous* (→ **Appartenir**, cit. 11). *Choisir entre plusieurs solutions. Hésiter entre deux choix, entre plusieurs solutions. Il est brave entre les braves, extrêmement brave. Le cinéma est, entre les distractions qu'il peut se payer, celle qui lui plaît le mieux.* ⇒ **De, parmi**. *Un exemple entre dix. Lequel d'entre vous accepte; quel est celui d'entre vous qui accepte? La plupart d'entre vous. L'un d'entre eux, l'un d'eux. Deux, quelques-uns, plusieurs d'entre nous ont répondu* (→ **Articuler**, cit. 7; **colleter**, cit. 1; **dramatique**, cit. 1). *Vous êtes le meilleur d'entre nous. « Vous êtes bénie entre toutes les femmes »* (formule du « Je vous salue Marie »).

- 13 (...) Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la première pierre.
BIBLE (SACY), Évangile selon saint Jean, VIII, 5.
- 14 Il peut frapper au but une fois entre mille.
LA FONTAINE, Fables, VIII, 16.
- 15 Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne.
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 17.
- 16 Le complément du superlatif relatif est introduit par *de, entre* : le système le plus perfectionné de tous; — le meilleur d'entre vous. Ce sont là, en somme, des compléments partitifs.
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 742.

ENTRE AUTRES. ⇒ **Autre** (cit. 82, 83). *Je n'accepte pas cela, entre*

autres choses. Il y avait entre autres toiles, à cette exposition, une œuvre de Fragonard. — (Sans nom). *J'ai eu, entre autres, un joli meuble. Il y avait entre autres, à cette exposition, une toile de Fragonard. M. X, entre autres, était là.*

- Dans son tronc caverneux (...)
Logeait, entre autres habitants,
Force souris (...)
LA FONTAINE, Fables, XI, 9. (→ Caverneux, cit. 1).
- On cause; on discute : enfin l'on comprend que l'on est un auditif et que l'on parle à un visuel. Et l'on croyait se comprendre! Comme cela différencie! (Cela entre autres).
GIDE, Journal, 20 janv. 1892.

♦ 2. Au milieu de, parmi. *Il a grandi entre des parents désunis.*

- Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge!
DU BELLAY, Regrets, XXXI.
- Vieux :
Si d'entre les mortels on bannissait l'amour?
MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, II, 1.

♦ 3. En considérant un ensemble, en mettant dans un ensemble. ⇒ **Nombre** (au nombre de). *Il fut trouvé entre les morts* (→ **Après**, cit. 17).

- Cet homme-là n'est point écrit sur mes tablettes entre les grands médecins.
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 10.
- Vous, que l'Orient compte entre ses plus grands rois?
RACINE, Bérénice, I, 1.
- Le missionnaire va jusqu'au bout de la terre pour trouver son compte entre les brebis de Dieu...
CLAUDEL, Feuilles de saints, Sainte Geneviève.
- (...) parmi ne convient plus entre deux personnes; (...) Inversement, *entre*, au gré de l'Académie, ne convient pas dans le *Quinte-Curce* (de *Vaugelas*) : « la liberté avait entre eux égalé les plus petits aux plus grands » (VII, 6); *parmi eux* aurait été mieux.
BRUNOT, Hist. de la langue franç. t. VI, II, II, p. 1889.

♦ 4. (Suivi d'un pron. pers. ou d'un nom de pers. au plur. sans article). En ne sortant pas d'un groupe (de personnes); en formant un cercle fermé. *Ils veulent rester entre eux et ne désirent faire la connaissance de personne. Personnes qui parlent entre elles.* — Littér. *Parler entre soi. Les enfants s'amuseant entre eux. Cousins qui se marient entre eux* (→ **Affaiblir**, cit. 6; **ascendant**, cit. 10). *Diner entre amis, entre intimes* (→ **Arrêter**, cit. 68). *S'expliquer entre quatre* yeux, en tête à tête.* — (Déb. XVII^e, in D. D. L.). *Cette affaire doit rester entre nous, ne doit pas être répétée. Soit dit entre nous, et, ellipt. Entre nous* : de vous à moi seulement, dans le secret. *Entre nous, il a bien mérité ce qui lui arrive.* — (1750, in D. D. L.). *Soit dit entre nous, il n'est guère consciencieux dans son travail.*

- Oui. Mais, à vous parler franchement entre nous.
MOLIÈRE, l'École des femmes, V, 4.
- (...) de certaines humeurs, qu'entre nous autres savants nous appelons humeurs peccantes (...)
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, II, 4.
- Les véritables sages vivent entre eux retirés et tranquilles (...)
VOLTAIRE, Babou, 27.
- (...) Vos gens ne se mêleront pas de cette affaire, trouvez bon qu'elle se passe entre nous.
ROUSSEAU, les Confessions, VII, p. 119. (→ Calmer, cit. 15.2).
- Plusieurs Maures font une danse entre eux (...)
MOLIÈRE, le Sicilien, 20.
- Mettez-vous donc d'accord, et d'un jugement sûr
Voyez à convenir entre vous du futur.
MOLIÈRE, les Femmes savantes, V, 3.

♦ 5. En distribuant aux différents éléments d'un ensemble. *Il partage ses loisirs entre la chasse aux papillons et le badmington. Repartir une somme entre plusieurs personnes.*

★ III. Pour exprimer le rapport que des personnes, des choses ont l'une avec l'autre. ♦ 1. Réciprocité (l'un l'autre, l'un à l'autre, avec l'autre). *Les loups se dévorent entre eux* (→ **Agneau**, cit. 6). *Les vices s'attirent entre eux.* ⇒ **Réciproquement**. *Dialogue entre deux personnes également passionnées. Match entre deux équipes. L'amitié entre frère et sœur* (→ **Agir**, cit. 27). *Accord* (cit. 1) *qui règne entre deux choses, deux personnes* (→ **Alliance**, cit. 10). *Antipathie* (cit. 1), *conflit entre deux nations. Il y a entre eux une vieille rivalité. Effectuer une médiation entre des parties adverses. Un abîme** (cit. 11) *s'est creusé entre eux* (→ **Combler**, cit. 12). *Secret entre personnes. Pas de mensonges, pas de politesse entre nous.* — *Attraction* (cit. 3) *entre le soleil et les planètes.*

- Le dialogue du second chapitre, entre le chrétien et l'artiste, pourrait être beau (...)
GIDE, Journal, Pl., p. 761. (→ Authentique, cit. 15).
- Entre les deux oiseaux il arriva querelle (...)
LA FONTAINE, Fables, XII, 2.
- L'entente qui régnait entre mes parents (...)
GIDE, Si le grain ne meurt, IV. (→ Confessionnel, cit.).
- (...) les rapports des hommes entre eux sont bouleversés...
André SIEGFRIED, L'Âme des peuples, I, 6. (→ Bouleverser, cit. 5).
- Ils ont entre eux des disputes effroyables (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XX. (→ Dispute, cit. 5).
- De la politesse, pourquoi? Des cérémonies, pourquoi? Entre nous!
SARTRE, Huis-clos, V.

Spécial. (En sous-entendant une liaison sentimentale). *Qu'y a-t-il exactement entre eux? Je vous assure qu'il n'y a rien entre nous.*

- Ce n'est pas la première fois que je remarque qu'il pourrait y avoir quelque chose entre vous.
MAETERLINCK, Pelléas et Mélisande, III, 3.

♦ 2. Comparaison. *Différence* (cit. 8, 11), *semblance entre les objets, des personnes. Rapports, harmonie de choses entre elles. Disproportion entre deux éléments* (→ **Abrupt**, cit. 2). *Faire un parallèle, un rapprochement, une comparaison entre deux textes. Il n'y a rien de commun entre vous et moi.*

- Il n'y a pas si grande disproportion entre notre justice et celle de Dieu, qu'entre l'unité et l'infini.
PASCAL, Pensées, III, 233.

- 39 (...) le contraste entre la sérénité apparente de ce paysage, de cette maison, et les drames secrets que l'on y devine (...) A. MAUROIS, *le Cercle de famille*, p. 277.
- 40 Il n'y a rien de commun en effet entre un maître et un esclave, on ne peut parler et communiquer avec un être asservi. CAMUS, *L'Homme révolté*, p. 350.
- CONTR. Hors (de).
COMP. V. *Entre-*.
HOM. *Antre*. — Formes du v. *Entrer*.

ENTRE- Élément, du lat. *inter*.

★ I. Servant à former des noms. ♦ 1. Pour désigner l'intervalle, l'espace compris, la partie située entre deux choses (⇒ *préf. sav. Inter-*). — Ex. : *entracte, entrecolonne, entrecôte, entrecuisse, entredeux, entre-fenêtre, entrefilet, entrejambe, entre-nœud, entre-pilastre, entre-rail, entre-sourcils, entretoile, entre-voie*... — Outre les formes ci-dessus, on peut rencontrer des composés plus occasionnels.

- 1 (...) les entrecolonements étaient occupés par des cadres ovales (...) Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, t. II, XII. → *Entrecolonement*, cit.
- 2 (le) rayonnement (...) qui occupait l'entre-fenêtre. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 146. → *Entre-fenêtre*.
- 3 Cette petite herbe lui suce l'entre-doigts avec ses langues froides. GIONO, *le Grand Troupeau*, p. 149, in T. L. F.
- 4 **Entre deux lignes.** — Dans la formation des mots, on se sert de *entre, inter : entre-filet, entre-voie, entrelarder, entrecroiser, intersyndical, interparlementaire*. La préposition essentielle est *entre : entre Loire et Seine ; — entre ciel et terre ; — entre quatre murs*. On dit aussi dans l'*intervalle de*. Mais cette locution s'applique surtout au temps. L'idée précise de *au milieu* s'exprimait autrefois par *enmi* : (...) *Enmi* a disparu ; *parmi* est resté (...). F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 429.
- 5 Depuis le XVII^e s., ces composés ont beaucoup diminué de nombre ; mais la particule *entre* est toujours vivante et féconde, et il est fâcheux qu'on lui substitue *inter*, pris tout cru à des composés latins : *les commissions interministérielles, les entrevues interparlementaires*. F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 332.

♦ 2. Pour désigner une action mutuelle : *entraide, entremèlement, entrevue*...

REM. Ces substantifs sont tous dérivés de verbes.

★ II. Servant à former des verbes. ♦ 1. Pour indiquer que l'action est réciproque. ⇒ **Un** (l'un, l'autre) ; **mutuellement**. — REM. Ce type de formation étant très productif, on ne saurait énumérer tous les verbes composés avec l'élément *entre*. La liste en serait interminable ou incomplète. On peut citer parmi les plus usuels : *S'entraccorder, s'entracresser, s'entradmirer, s'entraider, s'entr'aimer, s'entre-baiser* (ci-dessous, cit. 7), *s'entrebattre, s'entre-caresser, entrechoquer, entrecroiser, s'entrecommuniquer, s'entre-déchirer, s'entre-détruire, s'entre-dévoiler, s'entre-donner* (quelque chose), *s'entre-frapper, s'entr'égorger, s'entre-hair, s'entre-heurter, s'entrelacer, s'entr'embrasser* (→ ci-dessous, cit. 11), *s'entre-manger, s'entre-nuire, s'entre-percer, s'entre-pousser, s'entre-quereller, s'entre-regarder, s'entre-tisser, s'entre-tuer*.

- 6 Par écrit l'un l'autre se louent, Et semblent, tant ils s'entrefflètent, Deux vieux ânes qui s'entregraffent. Clément MAROT, *Épîtres*, « Fripelipes ».
- 7 Vois sous ce chêne S'entre-baiser ces oiseaux amoureux. MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, *Ballet des nations*.
- 8 Les deux partis, déchaînés l'un contre l'autre avec la dernière fureur, ressemblaient plutôt à des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer, qu'à des chrétiens et des philosophes qui veulent réciproquement s'éclairer, se convaincre, et se ramener dans la voie de la vérité. ROUSSEAU, *les Confessions*, IX.
- 9 Comme je les voyais souvent ensemble, je leur donnais les noms qu'elles s'entre-donnaient ; j'appelais la nièce, *ma nièce*, et la tante, *ma tante*. ROUSSEAU, *les Confessions*, VII.
- 10 (...) elle (*la société humaine*) porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr (...) ROUSSEAU, *De l'inégalité parmi les hommes*, Note 1.
- 11 Ces créatures féroces, qui ne sont tendues qu'à s'entre-dévoiler ou à s'entr'embrasser, vivent ensemble, soumises à des lois qui les gênent dans la satisfaction de cette double et fondamentale concupiscence. FRANCE, *la Rôtisserie de la Reine Pédauque*, Œ., t. VIII, p. 239.
- 12 Ils s'entre-regardèrent un instant. Jacques eut un faible haussement d'épaules. Ce soir, demain, qu'importait maintenant ? MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IV, p. 52.

Formation anormale (avec un v. intr.) :

- 13 — Allons, je te pardonne. Viens dans mes bras. Le père et le fils s'entre-sanglotent sur l'épaule ; les plus nobles sentiments vagissent dans le fond de leur poitrine ; c'est ému tout d'même, pensent-ils, chacun pour leur compte. R. QUENEAU, *le Chiendent*, p. 371.

♦ 2. Pour indiquer qu'une action ne se fait qu'à demi (*entr'apercevoir, entrebâiller, entrefermer, entrelire, entrevoir, entrouvrir*) ou par intervalles (*entrecouper, entrelarder*).

- 14 Était-ce parce que je ne l'avais qu'entr'aperçue que je l'avais trouvée si belle ? PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. IV, p. 140.

★ III. Servant à former des adjectifs. — Pour désigner un état partiellement réalisé.

- 15 (...) croisant ses bras sur sa poitrine, comme pour serrer quelqu'un, elle murmurait : « Oh ! oui, c'est bon ! c'est si bon ! » les paupières entre-closées et à demi pâmées d'ivresse. FLAUBERT, *l'Éducation sentimentale*, II, 1, p. 180. → *Entreclos*, cit.

ENTREBAIL n. m. ou **ENTREBÂILLE** n. f. [ɑ̃trɛbaj] ⇒ **Entre-bâillement**.

ENTREBÂILLEMENT [ɑ̃trɛbajmɑ̃] n. m. — 1561 ; de *entrebâiller*.

♦ Intervalle formé par ce qui est entrebâillé. ⇒ **Entrebaïl, entrebâilure, ouverture**. *L'entrebâillement d'un volet*.

- (...) le haremlike s'entrouvre doucement et des yeux de femmes vous observent, par l'entrebâillement d'une porte incrustée de nacre. LOTI, *Aziyadé*, III, LIV, p. 157.

Ferdinand venait d'apparaître dans l'entrebâillement de la porte. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, VII, XII, p. 103.

REM. On trouve chez Giono la forme *entrebaïl*, n. m., ou *entrebâille*, n. f. « *L'entrebâille d'une porte* » (Giono, *le Hussard sur le toit*, p. 115).

- Les reflets frappaient en bas la ville vide, faisant apparaître la pointe d'un clocher, l'entrebaïl d'une rue (...) J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, p. 189.

ENTREBÂILLER [ɑ̃trɛbajɛ] v. tr. — xv^e ; de *entre-*, et *bâiller*.

♦ Ouvrir très peu (une porte, une fenêtre). ⇒ **Entrouvrir**.

Le marquis (*de Villena*) s'y étant présenté (à la porte du roi d'Espagne), un des valets l'entrebâilla et lui dit qu'il lui était défendu de le laisser entrer. SAINT-SIMON, 475, 125, in LITTRÉ.

Thénardier entrebâilla la porte, livra tout juste passage à Jean Valjean (...) HUGO, *les Misérables*, V, III, VIII.

Ainsi la guêpe qui longuement, pour sortir d'une chambre, bat et bourdonne contre la vitre, tandis que la fenêtre est entrebâillée à quelques centimètres de là. MONTERLANT, *les Jeunes Filles*, p. 27.

► **S'ENTREBÂILLER** v. pron.

S'entr'ouvrir (en parlant d'une ouverture : porte, fenêtre).

Si la porte s'ouvre pour laisser passer un visiteur, elle s'entrebâille seulement ; quel-qu'un est derrière, qui la referme aussitôt. LOTI, *Aziyadé*, IV, XIX, p. 203.

Par métaphore :

Or, la porte du ciel s'étant entrebâillée Au-dessus de sa tête, un songe en descendit. HUGO, *la Légende des siècles*, I, « Booz endormi ».

► **ENTREBÂILLÉ, ÉE** p. p. adj.

À peine ouvert(e).

(...) un petit animal (...) assis à l'ouverture de cette coquille qu'il tient continuellement entrebâillée et ouverte. MONTAIGNE, *Essais*, II, XII.

(...) une porte entrebâillée dans l'angle droit de la galerie laissait filtrer un peu de lumière. E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, I, p. 62.

DÉR. *Entrebaïllement, entrebâilleur, entrebâillure*.

ENTREBÂILLEUR [ɑ̃trɛbajœʁ] n. m. — 1961, in G. L. E. ; de *entrebâiller*.

♦ Dispositif (chaîne, tige métallique) permettant d'entrebâiller une porte sans qu'on puisse l'ouvrir complètement. *L'entrebâilleur est un dispositif de sécurité*.

ENTREBÂILLURE [ɑ̃trɛbajyʁ] n. f. — 1877 ; de *entrebâiller*.

♦ Littér. *Entrebaïllement*. *Dans l'entrebâillure de la porte*.

ENTRE-BANDE [ɑ̃trɛbɑ̃d] n. f. — 1723 ; *entrebende* « pièce de bois », 1405 ; de *entre-*, et *bande*.

♦ Techn. Extrémité d'une pièce d'étoffe. *Des entre-bandes*.

ENTREBATTRE (S') [ɑ̃trɛbatʁ] v. pron. — Conjug. *battre*. — 1160 ; de *entre-*, et *battre*.

♦ Rare. Se battre l'un l'autre. ⇒ **Battre** (se) ; **entrefrapper** (s').

ENTRECHAT [ɑ̃trɛʃa] n. m. — 1609, Régnier ; de l'ital. *intrecciata* (*capriola intrecciata* « saut entrelacé »), d'après *chasser*. → *Chassé-croisé*.

♦ 1. Danse. Saut pendant lequel les pieds battent rapidement l'un contre l'autre. *Entrechat à six battements. Faire, battre un entrechat*.

(//) Fit comme un entrechat avec un escabeau, Trébuchant par le cul (...) Mathurin RÉGNIER, *Satires*, X.

(...) Celui qui fera le mieux un entrechat sera le financier le plus intègre (...) VOLTAIRE, *Zadig*, XIV.

Dans ce mouvement rapide (*les entrechats*), le corps quitte le sol et s'élève verticalement, les jambes s'écartent, se resserrent, s'écartent de nouveau et poursuivent rapidement cette manœuvre dans l'espace, avant de retomber au sol avec élasticité. Marcelle BOURGAT, *Technique de la danse*, p. 67.

♦ 2. Cour. Saut léger. ⇒ **Cabriole, gambade**. *Faire des entrechats : gambader*.

Par métaphore ou figuré :

Joubert, en métaphysique, fait des entrechats sur la pointe d'une aiguille. CHÉNÉDOLLÉ, in *SAINTE-BEUVE*, *Chateaubriand*, II, p. 223.

5 Par instants les solistes perdent pied ; on n'entend, quelques mesures durant, qu'un beuglement scandé d'ophicléide qui marque encore le premier temps, puis un brusque entrechat de clarinette. GIDE, Journal, juil. 1905.

ENTRECHOC [ãtrãfãk] n. m. — Fin XVI^e ; déverbal de *entrechoquer*.

◆ Littér. Action de s'entrechoquer. ⇒ **Entrechoquement, heurt**. *Des entrechocs de casseroles*.

1 L'élan de ces souvenirs si tendres, venant se briser contre l'idée qu'Albertine était morte, m'oppressait par l'entrechoc de flux si contrariés que je ne pouvais rester immobile (...). PROUST, Albertine disparue, Pl., t. III, p. 83.

2 Tout est conflit, accorda-t-il paresseusement, ce n'est pas nouveau, et ce qui se passe en moi, c'est le phénomène universel, l'entrechoc de tout ce qui vit. MARTIN DU GARD, les Thibault, IV, p. 192.

ENTRECHOQUEMENT [ãtrãfãkmã] n. m. — 1587 ; de *entrechoquer*.

◆ Choc réciproque de plusieurs choses ou personnes. ⇒ **Collision, entrechoc**. *L'entrechoquement de plusieurs voitures. L'entrechoquement des idées*.

Fauché, happé, il se sentit filer au-dessus de l'entrechoquement du lit pierreux. CLAUDE COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 182.

ENTRECHOQUER [ãtrãfãke] v. tr. et pron. — 1540, pron. ; de *entre-*, et *choquer*.

◆ 1. **S'ENTRECHOQUER** v. pron. Se choquer* l'un contre l'autre. *Cliquetis des épées, des verres qui s'entrechoquent. Le clapotis des vagues qui s'entrechoquent. Wagons qui s'entrechoquent*.

1 On vit les cohortes s'entrechoquer (...). BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, II, IX.

2 (...) ballottés, entraînés, ils titubaient et s'entrechoquaient comme dans une mêlée de football. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 180.

3 Le train grinça de tous ses essieux et les wagons s'entrechoquèrent. P. MAC ORLAN, la Bandera, VI, p. 72.

Fig. ⇒ **Heurter** (sc). *Idées, volontés qui s'entrechoquent*.

4 Leurs caractères orgueilleux (*Michel-Ange et Jules II*) s'entrechoquaient comme des nuées d'orage. R. ROLLAND, Michel-Ange, p. 63.

5 Déjà, des mots, sans lien, s'entrechoquent dans sa tête. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 93.

◆ 2. **V. tr.** (Av. 1780, Gilbert). Choquer l'un contre l'autre ; faire se heurter. *Entrechoquer des casseroles*. — (Sujet n. de ce qui s'entrechoque). → ci-dessous, cit. 6.

6 Le vin brille, le verre entrechoque le verre (...). GILBERT, Printemps, in LITTRÉ.

7 (*Les passions*) Soufflant de l'enfer sur ce million d'âmes, Entrechoquent entre eux ces hommes et ces femmes. LAMARTINE, Jocelyn, VIII, 254.

8 (...) il entrechoquait si puissamment dans sa main toutes les idées sonores du moment (...). HUGO, Littérature et philosophie mêlées, Mirabeau, II.

► **ENTRECHOQUÉ, ÊE** p. p. adj.

Fruits entrechoqués pendant leur transport (→ **Ballotté**, cit. 8).

9 (...) un trémolo de claquébois qui fait songer à des os entrechoqués. LOTI, M^{me} Chrysanthe, XXXIV, p. 171.

10 Pierres brisées par le cœur du torrent, entrechoquées, roulées parmi les daphnées du ravin (...) vous êtes froides et belles, mais surtout vous êtes pures. FRANCIS JAMMES, le Roman du lièvre, Des choses, p. 187.

DÉR. *Entrechoc, entrechoquement*.

ENTRE-CLOS, OSE [ãtrãklo, oz] adj. — V. 1270 ; p. p. d'un anc. v. *entreclore*, de *entre-*, et *clorre*

◆ Littér. À demi fermé (→ **Entre-**, cit. 15). → **Entrouvert**. — REM. On écrit aussi *entreclos, ose*.

On apercevait un peu ses yeux, sous ses paupières entre-closes. FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 814.

ENTRECOLONNE [ãtrãkõlon] ou **ENTRECOLONNEMENT** [ãtrãkõlonmã] n. m. — V. 1530, *entrecolonne* ; *entrecolonnement*, 1567 ; *entrecolumne*, 1464 ; de *entre-*, et *colonne* ; cf. lat. *intercolumnium*.

◆ 1. Archit. Intervalle entre deux colonnes* consécutives. *Divers types d'entrecolonnements selon leur grandeur* : pycnostyle, systyle, eustyle, diastyle, aréostyle, aréosystyle.

(...) une boiserie à colonnes cannelées d'ordre ionique, dont les entrecolonnements étaient occupés par des cadres ovales d'un goût luxuriant et touffu.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. II, XIII, p. 110.

◆ 2. Typogr. Espace qui sépare deux colonnes dans un texte imprimé.

ENTRECÔTE [ãtrãkot] n. f. — 1746 ; de *entre-*, et *côte*.

◆ 1. Morceau de viande de bœuf coupée entre les côtes. *Entrecôte grillée et persillée. Entrecôte braisée. Une entrecôte pour deux. Préférer l'entrecôte à la bavette. Servir une entrecôte avec des fri-*

tes. — REM. *Entrecôte* fut masculin jusqu'au début du XX^e s. L'Académie (8^e éd., 1932) a sanctionné l'usage moderne, en adoptant le féminin.

Tiens, disait-il au patron, voilà une entrecôte persillée, tu te mettras ça sous la dent et tu m'en diras deux mots. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, p. 106.

Lorsqu'on lui présenta le plat de viande, il piqua sa fourchette dans un (*sic*) entrecôte avec une férocité dont on profita pour sourire (...).

J. GREEN, Léviathan, p. 89.

◆ 2. Fam. Côte (humaine).

(...) il se couchait sur le ventre, au fond de la tranchée, et tu pouvais toujours lui masser les entrecôtes à coups de talon (...) lui faire des piqûres fortifiantes avec ta baïonnette dans le gras des fesses (...) Il bougeait pas, le frère!

Roger VERCEL, Capitaine Conan, p. 169.

ENTRECOUPE [ãtrãkøpe] n. f. — 1694 ; fin XIII^e, « le fait de couper » ; déverbal de *entrecouper*.

Technique.

◆ 1. Vx. Espace formé de deux pans coupés opposés, dans un croisement.

◆ 2. (1864). Mod. Archit. Intervalle entre deux coupes superposées.

◆ 3. Cout. Coupe utilisant les morceaux intermédiaires.

ENTRECOUPEMENT [ãtrãkøpømã] n. m. — 1864 ; v. 1560, « arrangement de choses entrecoupées » ; de *entrecouper*.

◆ Littér. Fait de s'entrecouper, de se croiser ; aspect de ce qui s'entrecoupe. *Des entrecouplements de poutrelles métalliques*. ⇒ **Entrecroisement**. *L'entrecouplement de deux lignes*. ⇒ **Intersection**.

ENTRECOURPER [ãtrãkøpe] v. tr. — V. 1175, pron. ; de *entre-*, et *couper*.

◆ 1. Rare. Couper, diviser par intervalles. — Spécialt. Techn. Découper les dents de (un peigne).

◆ 2. (XIII^e). Cour. Interrompre par intervalles. *Entrecouper un récit de vives, de commentaires, par des commentaires*. ⇒ **Entremêler**. *Sa voix était entrecoupée par les sanglots*.

De profonds soupirs entrecoupaient toutes mes paroles. FÉNELON, Télémaque, II.

Nous lisions haut et tour à tour, tantôt admirant, tantôt pleurant, tantôt rêvant. Nous entrecoupons ces lectures de longs silences et de quelques exclamations échangées, qui étaient pour nous le commentaire irréféchi de nos impressions, et que le vent emportait avec nos rêves. LAMARTINE, Graziella, II, III.

(...) son souffle était devenu intermittent ; un peu de râle l'entrecoupait. HUGO, les Misérables, V, IX, v (→ **Décliner**, cit. 8).

► **S'ENTRECOURPER** v. pron.

◆ 1. Rare. Se croiser, se couper l'un l'autre. *Droites, chemins qui s'entrecouperent*. ⇒ **Couper, croiser**.

En tirant à ces lignes des parallèles qui s'entrecouperent (...). MALEBRANCHE, De la recherche de la vérité, VI, I, 4.

◆ 2. Rare. Se couper (quelque chose) l'un à l'autre (peu usité).

À quoi bon s'entrecouper la gorge (...). VAUGELAS, Quinte-Curce, X, 5.

► **ENTRECOURPÉ, ÊE** p. p. adj.

Interrompu à plusieurs reprises. ⇒ **Intermittent**. *Voix, paroles entrecourpées*. ⇒ **Saccadé** (→ **Balbutier**, cit. 8, chevrottement, cit. 1 ; **dire**, cit. 31 ; **disculper**, cit. 4). — *Sommeil entrecourpé de cauchemars*.

Donc entre les soupirs, les sanglots et la rage, La voix entrecourpée a trouvé le passage!

RONSARD, Épitaphes, « Le tombeau ».

Je ne répondais que par des paroles entrecourpées à ses interrogations ; plusieurs fois, je lui dis Madame au lieu de Mademoiselle, dans mon trouble!

RIMBAUD, Un cœur sous une soutane, 15 mai.

La petite Marocaine se leva et, les yeux baissés, d'une voix monotone, sourde et entrecourpée, elle chanta une chanson qui était aussi une danse du pays des sables et des méharas. P. MAC ORLAN, la Bandera, XI, p. 128.

CONTR. Continu, continuuel, égal.

DÉR. Entrecoupe, entrecouplement.

ENTRECROISEMENT [ãtrãkøkwazmã] n. m. — V. 1600 ; de *entrecroiser*.

◆ 1. Fait de s'entrecroiser. *L'entrecroisement de deux fils, d'une chose et d'une autre, de plusieurs lignes*. ⇒ **Entrecouplement, intersection**.

◆ 2. État, forme de ce qui est entrecroisé. ⇒ **Entrecouplement, entrelacs**. *Un entrecroisement de lattes, de poutres*.

(...) de vieilles maisons pyrénéennes, si hautes d'étage, avec leurs balcons de bois et, sur leurs murailles, leurs entrecroisements de poutres à la mode du temps passé. LOTI, Ramuntcho, I, IV, p. 37.

ENTRECROISER [ãtrãkøkwazø] v. tr. — V. 1320 ; de *entre-*, et *croiser*.

♦ Croiser ensemble à plusieurs reprises. ⇒ **Entrelacer**. *Entrecroiser des fils, des rubans, des lignes.* — (Sujet n. de chose) :

- 1 (...) des faisceaux lumineux balayaient la voûte nocturne, allongeant et entrecroisant leur traînées laiteuses, scrutant comme un regard les étoiles (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 133.

► **S'ENTRECROISER** v. pron.

Se croiser l'un l'autre soit à plusieurs reprises, soit en parlant d'éléments nombreux (→ Branche, cit. 2).

- 2 Ce qui fait que les rayons s'entrecroisent (...) DESCARTES, la Dioptrique, 7. Figuré :

3 Rien n'est parfait : mais tout se tient, s'étaye, s'entrecroise.

FRANCE, le Mannequin d'osier, x, Œ., t. XI, p. 344.

- 4 (...) c'est bien l'histoire de la société tout entière que Balzac se trouve avoir peinte, grâce à sa géniale invention du retour de ses personnages revenant et reparaisant d'un livre à un autre, comme s'entrecroisent dans la vie même les destins.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 358.

► **ENTRECROISÉ, ÉE** p. p. adj. *Lignes entrecroisées.* — Versif. *Rimes entrecroisées*, croisées deux à deux (ABAB CDCD...).

DÉR. Entrecroisement.

ENTRECUEILLETTE [ɑ̃trækœjɛt] n. f. — xx^e; de *entre-*, et *cueillette*.

♦ Agric. Cueillette des fruits au fur et à mesure que certains mûrissent.

L'entrecueillette consiste à échelonner la récolte au fur et à mesure de l'arrivée des fruits à leur maturité de cueillette (poires Williams, pêches et abricots).

Henri BOULAY, Arboriculture et Production fruitière, p. 105.

REM. On emploie aussi le verbe *entrecueillir* (1875; au xvii^e, « cueillir çà et là »).

ENTRECUISSE [ɑ̃trækɥis] n. m. — V. 1600; 1561, « testicules (d'un sanglier) »; de *entre-*, et *cuisse*.

♦ Rare. Partie interne du haut des cuisses. ⇒ **Aine**.

Par euphém. Organes sexuels. « (Messaline), l'entrecuisse encore enflammé de désir... » (Ciné-Revue, 2 nov. 1972, p. 22).

Il est plein d'une grande pitié pour les pauvres honnêtes, pour les femmes qui savent résister aux besoins de l'entre-cuisse.

J. RENARD, Journal, 5 janv. 1891.

ENTREDÉCHIREMENT [ɑ̃trədəʃirmɑ̃] n. m. — xx^e, in G. L. L. F.; de *entre-déchirer* (s').

♦ Littér. Action de se déchirer mutuellement.

ENTRE-DÉCHIRER (S') [ɑ̃trədəʃiʁe] v. pron. — 1270; de *entre-*, et *déchirer*.

♦ Littér. Se déchirer, se détruire mutuellement. ⇒ **Entredétruire** (s'), **entredévorer** (s'). « Des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer » (Rousseau; → *Entre-*, cit. 8).

Comme les États européens en 1914 et en 1939, les États hellènes s'étaient (durant la guerre du Péloponnèse) furieusement entre(-)déchirés; leurs pertes humaines s'élevèrent, probablement, à 40 % de leur population.

Gaston BOUTHOU, Sociologie de la politique, p. 12.

DÉR. Entredéchirement.

ENTRE-DENT [ɑ̃trədə̃] n. m. — xx^e; de *entre-*, et *dent*.

♦ 1. Rare. Interstice entre deux dents conjointes.

Se curant un entre-dent avec l'ongle de l'index (...)

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 137.

♦ 2. Techn. Espace séparant deux dents (d'une roue d'engrenage).

ENTRE-DÉTRUIRE (S') [ɑ̃trədətʁɥiʁ] v. pron. — Conjug. *conduire*. — 1559; de *entre-*, et *détruire*.

♦ Littér. Se détruire mutuellement. ⇒ **Entredéchirer** (s'), **entredévorer** (s'). *Nations qui s'entre-détruisent.*

ENTRE-DEUX [ɑ̃trədə̃] n. m. invar. — 1314; v. 1160, « coup d'épée »; de *entre-*, et *deux*.

A. (Concret). ♦ 1. Vx. Espace, partie qui est entre deux choses. *L'entre-deux des épaules* (Académie). *Entre-deux de portes.*

- 1 Dans les entre-deux de vos doigts. DESCARTES, les Météores, 2, in LITTRÉ.

1.1 Il eut soin de massonner lui-même, avec les pierres les plus larges le bas du merger (c'est le nom qu'on donne à ces tas de pierres) et de mêler dans les entredeux, un peu de terre, avec des touffes, de laume et d'autres herbes du genre des graminées, jusqu'à la hauteur d'un Homme.

RESTIF DE LA BRÉTONNE, la Vie de mon père, p. 135.

- 1.2 Du fin fond de sa bouche entr'ouverte, de l'entre-deux de ses cils se dégagent comme des fumées miroitantes.

A. ARTAUD, Scenarii, in Œ. compl., t. III, p. 28.

♦ 2. Mod. Cout. Bande de tulle, de dentelle, de broderie, de jours...

qui coupe un tissu. *La garniture de ce chemisier est faite d'entre-deux de valenciennes.*

Mar. Distance entre le mât de misaine et le grand mât. — Distance qui sépare les crêtes de deux lames.

Cuis. Partie (d'un poisson) coupée entre la tête et la queue. *Entre-deux de morue.*

Ameublement. Console* qui se met entre deux fenêtres, deux portes.

♦ 3. Sports (1931, in Petiot). Au basket-ball, Remise en jeu du ballon par l'arbitre, entre deux joueurs.

B. (Abstrait). Espace, état, capacité entre deux extrêmes.

Notre voler, qui haut ni bas ne tend

De l'entre-deux serait toujours content.

Clément MAROT, Épîtres, LXXI, « À un sien ami ».

Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée (...) On ne montre pas sa grandeur pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois, et remplissant tout l'entre-deux.

PASCAL, Pensées, vi, 353.

C'est cet *entre-deux* si visiblement rendu dans le mot de Pascal, que je tiens à retrouver et à démontrer à quelque degré en saint François de Sales. Car ceux même qui ont un trait singulier dominant, presque excessif, et qu'on désigne d'abord par là, s'ils sont vraiment grands, y unissent, y subordonnent et groupent à l'entour toutes les qualités diverses qu'ils ont à des degrés moindres, mais pourtant éminents encore.

SAINT-EUVE, Port-Royal, I, X.

Et tout d'un coup, je me dis que la vraie Gilberte, la vraie Albertine, c'étaient peut-être celles qui s'étaient au premier instant livrées dans leur regard, l'une devant la haie d'épines roses, l'autre sur la plage. Et c'était moi qui, n'ayant pas su le comprendre, ne l'ayant repris que plus tard dans ma mémoire, après un intervalle où par mes conversations tout un *entre-deux* de sentiment leur avait fait craindre d'être aussi franches que dans la première minute, avais tout gâté par ma maladresse.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 694.

Une seule erreur, à la Comédie-Française : ce bout de petite fille, chargée du rôle d'Éliacin, poupée mécanique qui débite des réponses venues du ciel, sans doute, mais trop subtiles et quelquefois trop perfides pour qu'Éliacin n'ait pas douze ou treize ans. Dieu l'inspire, il est vrai, — mais aussi le prince des Prêtres qui l'a dressé à braver et à mépriser le pouvoir civil incarné dans une femme (...) Ici, c'est moi qui déforme. Il reste que la vérité est dans l'entre-deux.

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 173.

ENTRE-DEUX-GUERRES [ɑ̃trədə̃gœʁ] n. m. invar. — 1915; de *entre, deux, et guerre*.

♦ Période s'étendant entre deux guerres dans un même pays. — Spécial (en France). La période 1918-1939.

Il regardait ces vingt années qu'il avait vécues (...) une période cataloguée, avec un début et une fin, qui figurerait dans les manuels d'histoire sous le nom d'Entre-deux-guerres.

SARTRE, le Sursis, p. 71.

Cette génération de l'entre-deux-guerres à laquelle j'appartiens, et à qui il a fallu vingt ans pour comprendre que l'art (je dirais plutôt aujourd'hui la poésie) et l'amour sont d'un niveau infiniment plus élevé que la foi et la politique et ne sont vraiment libérés en l'homme qu'après la défaite de celles-ci.

Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. II, p. 28.

ENTRE-DÉVOREMENT [ɑ̃trədəvɔʁmɑ̃] n. m. — 1943; de *entre-dévorer*.

♦ Rare. Fait de s'entre-dévorer.

(...) la férocité de la forêt équatoriale, cet entredévorement qui n'a d'égal en virulence que la procréation, se retrouve sous les eaux.

Paul MORAND, Rien que la terre, p. 100.

J'achoppe au péché d'Adam, au mystère du mal, à cette création dont la loi semble être « l'entre-dévorement » (le mot n'est pas dans le dictionnaire, mais ce qu'il exprime se confond avec ce qui est).

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 44.

Var. : *entre-dévoration*, littér. et rare.

Chez eux les végétaux, pas de soucis alimentaires ou domiciliaires, pas d'entre-dévoration, pas de terreurs, de courses folles, de cruautés, de plaintes, de cris, de paroles.

Francis PONGE, le Parti pris des choses, p. 80.

ENTRE-DÉVORER (S') ou **ENTREDÉVORER (S')** [ɑ̃trədəvɔʁe] v. pron. — V. 1460; de *entre-*, et *dévorer*.

♦ Littér. Se dévorer mutuellement.

Fig. Se détruire; se dresser les uns contre les autres avec férocité, sans pitié. ⇒ **Entre-déchirer** (s'), **entre-détruire** (s').

La nature nous enseigne à nous entre-dévorer et elle nous donne l'exemple de tous les crimes et de tous les vices que l'état social corrige ou dissimule.

FRANCE, Les dieux ont soif, p. 65 (→ aussi *Entre-*, cit. 11).

Car les théories et les écoles, comme les microbes et les globules, s'entre-dévorent et assurent, par leur lutte, la continuité de la vie.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 275.

Les hommes ont à lutter contre une infinité d'autres êtres vivants. Eh bien! cela ne suffit pas, il faut qu'ils se lancent les uns contre les autres et qu'ils s'entre-dévorent.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VI, xx, p. 483.

CONTR. Soutenir (sc).

DÉR. Entre-dévorement (ou *entre-dévoration*).

ENTRE-DONNER (S') [ɑ̃trədə̃nɔ̃] v. pron. — Attesté 1823; de *entre-*, et *donner*.

♦ Vieilli. Se donner réciproquement (qqch.). *Ils se sont entre-donné l'argent.* « Les noms qu'elles s'entre-donnaient » (Rousseau; → *Entre-*, cit. 9).

ENTRÉE [ɑ̃tʁe] n. f. — 1119, « lieu par où l'on entre »; de *entrer*.

★ **I. Spatial. A.** Action d'entrer (I., A.). ♦ **1.** (1130-1140). Passage de l'extérieur à l'intérieur. — (Personnes). *L'entrée d'un visiteur dans le salon. À son entrée, le silence se fit.* ⇒ **Apparition, arrivée.** *Une entrée soudaine* (→ Déborder, cit. 1), *en coup de vent, en trombe.* ⇒ **Irruption.** *Faire son entrée dans une assemblée, dans un salon. Faire une entrée remarquée.*

1 Mon entrée en ces lieux ne te surprendra plus. RACINE, Bajazet, I, 1.
2 Il serait là des heures, à regarder et à rêver. Il aurait joué à ouvrir les portes, à les refermer, à imaginer l'entrée d'un client.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, vi, p. 65.
L'entrée d'un général, d'une armée dans une ville. Entrée d'un vainqueur sous des arcs de triomphe (→ Arc, cit. 15 et 16). — *Entrée des Croisés à Constantinople*, tableau de Delacroix. *Faire son entrée, faire une entrée solennelle, triomphale* (→ Arroi, cit. 1; capituler, cit. 2). — *Entrée du Christ à Jérusalem.* — (Choses). *L'entrée d'un navire dans le port, au port. Entrée d'un train en gare. Entrée d'une planète dans un signe du zodiaque, une constellation...* (→ Décider, cit. 17).

3 (...) un grand navire fait entre les jetées une entrée tranquille et silencieuse. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, vi, p. 47.

Spécialt. ENTRÉE EN SCÈNE (d'un acteur). *Faire son entrée en scène**, sur la scène (au propre et au fig.). → Applaudir, cit. 12; dénouer, cit. 9. — **Absolt. Acteur** (cit. 8) *qui fait son entrée. Des applaudissements accueillirent (cit. 8) son entrée. Il a manqué son entrée.*

4 (...) une de ces énormités à crever les yeux, comme on dit, et que les acteurs recherchent pour assurer le succès de leurs entrées. BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 526.

Entrée des danseurs, dans un ballet.

♦ **2.** (1660). *Entrée de ballet* : partie du ballet de cour, de la comédie-ballet ou de l'opéra-ballet, correspondant à un acte* d'une pièce de théâtre. *La chorégraphie du ballet de cour distinguait les entrées et le « grand ballet ».* *Entrées de ballet intercalées par Molière dans la comédie « les Fâcheux »* (1661). *Les quatre entrées des Indes Galantes, opéra-ballet de Rameau. Les entrées d'un divertissement*.*

5 Dernière entrée de ballet : Les troupes différentes de la suite d'Apollon, de Bacchus (...) après avoir achevé leurs entrées particulières, s'unissent ensemble et forment la dernière entrée, qui renferme toutes les autres. MOLIÈRE, Psyché, v, 6 (jeu de scène).

♦ **3.** Mus. Début (d'un passage); commencement de la partie (d'une voix, d'un instrument). *Les entrées d'un motif de fugue. Les entrées successives d'un canon* (→ 2. Canon, cit. 7). *L'entrée du violoncelle dans un quatuor.*

♦ **4.** Fig. *L'entrée de qqn dans la vie, dans le monde*, sa naissance. *Depuis son entrée dans cette société, dans cette affaire...* *Entrée d'un enfant au collège. L'entrée de qqn dans un parti.* ⇒ **Adhésion, affiliation.** *Entrée d'un écrivain à l'Académie française* (⇒ **Réception**). — *Entrée d'un pays dans le concert européen, dans la communauté européenne. Discuter de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.* — Loc. *Faire son entrée dans...* — Vx. *Entrée à...* (→ cit. 6).

6 Elle (*la nature*) n'a ordonné qu'une entrée à la vie et cent mille issues. MONTAIGNE, Essais, II, III.
7 Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde et dans la guerre (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1093, 26 nov. 1688.

8 (...) tout Paris s'étonnait que trois femmes, toutes trois jolies (...) et pouvant avoir les mêmes prétentions, restassent intimement liées entre elles depuis le moment de leur entrée dans le monde (...). LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXIX.

ENTRÉE EN (⇒ **Entrer**, I., A., 3.). *Entrée en fonctions, entrée en charge d'un magistrat* (→ Archonte, cit.). *Entrée en campagne. Entrée en action, en jeu, en exercice, en vigueur* (⇒ **Entrer**). *Entrée en possession.* — *Entrée en matière.* ⇒ **Exorde**.

♦ **5.** Comm. *Entrée de marchandises, de valeurs dans une entreprise.* Par ext. N. f. pl. **ENTRÉES** : ensemble des marchandises reçues par une entreprise dans une période donnée; ensemble des espèces, des effets entrés dans le portefeuille de l'entreprise.

Comptab. ⇒ **Débit.** *Balance* d'entrée, de sortie. Les entrées et les sorties.*

♦ **6.** Techn. Passage (d'un signal, d'une information) de l'extérieur à l'intérieur d'un appareil, d'un ordinateur (⇒ **Input**, angl.). *Organe d'entrée. Opérations d'entrée et de sortie.* ⇒ **Entrée-sortie.** — *Voie par laquelle passe le signal, l'information.*

8.1 D'ailleurs, même en se conformant au schéma du plus strict positivisme, on est bien obligé de reconnaître que l'expérimentation destinée à décrire simplement les *inputs* et les *outputs* (par des relations répétées ou lois mais sans explication causale) est le produit d'un découpage en partie arbitraire. Nous avons déjà vu que le choix des *inputs* ou entrées suppose un découpage de l'univers par l'observateur. J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 148.

B. ♦ 1. (1538). Possibilité, droit d'entrer, de pénétrer (dans un lieu). ⇒ **Accès.** — Vieilli. *Porte qui donne entrée dans une pièce, dans une maison. Donner entrée à qqn (quelque part), le faire entrer.* — Mod. *Interdire, refuser l'entrée à qqn. Entrée interdite. Entrée libre,*

dans un magasin, une exposition... *Porte d'entrée. Portique d'entrée* (→ Demeure, cit. 11).

C'est quelque visiteur qui sollicite l'entrée à la porte de ma chambre (...). BAUDELAIRE, Trad. POE, Histoires grotesques et sérieuses, Gen. d'un poème.

Par ext. ⇒ **Admission.** *Solliciter l'entrée, obtenir l'entrée d'une société, d'un club, dans un club, (rare) à un club. On lui a refusé l'entrée. Examen d'entrée en sixième.*

(...) exclurent tous les catholiques (...) de l'entrée aux charges. RACINE, Notes historiques, XXVII.

(...) je me propose d'envoyer mon fils au collège l'an prochain. Croyez-vous qu'il soit en état de subir l'examen d'entrée en sixième? J. GREEN, Léviathan, p. 41.

Fig., vx. *Donner entrée à...* ⇒ **Introduire.** *Donner entrée à un abus* (Littré). — *Ouvrir, fermer l'entrée à un sentiment.*

Et pour fermer chez vous l'entrée à la douleur, De vingt verres de vin entourez votre cœur. MOLIÈRE, Sganarelle, 8.

12 Que lui sert de courir de contrée en contrée S'il faut que de ce cœur vous lui fermiez l'entrée? RACINE, Alexandre, II, 1.

13 ♦ **2.** (XVIII^e). Spécialt. Accès à un spectacle, une manifestation, une réunion. *Carte, billet, bon d'entrée. Entrée : 100 fr. Entrée gratuite, payante.* — Par ext. Le titre (⇒ **Billet, carte**) qui permet d'entrer. *Je vous ai obtenu deux entrées.* ⇒ **Place.** *Entrée de faveur.*

Avoir son entrée, ses entrées dans un théâtre, avoir le privilège d'entrer sans payer. — Fig. *Avoir ses entrées chez qqn, dans la maison de qqn*, y être reçu.

Je cessai d'aller à la Comédie-Italienne, où j'avais mes entrées, mais qu'il (*Grimm*) n'aimait pas, pour aller avec lui, en payant, à la Comédie-Française, dont il était passionné. ROUSSEAU, les Confessions, VIII.

14 (...) il a ses entrées dans un grand nombre de maisons qui seraient fermées pour tout autre; privilège précieux pour moi, car il m'en fait obligamment profiter. E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, II, p. 164.

(1679). Anciennet. (Sous l'Ancien Régime). *Entrées* : privilège d'entrer à certaines heures dans la chambre du roi. *Les grandes entrées*, qu'avaient les gentilshommes de la chambre. *Les petites entrées.*

15 Elle a prétendu avoir les entrées de dame d'honneur (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, 767, 3 janv. 1680.

(Déb. xviii^e, Saint-Simon). Par métonymie. Personne ayant les entrées dans la chambre du roi.

Turf. *Entrées* : droit d'inscription payé par le propriétaire d'un cheval pour participer à une course.

♦ **3.** (« Droit d'entrée », 1462). Faculté de faire entrer des marchandises dans un pays, une ville. *Payer les droits d'entrée* (⇒ **Douane, octroi**). — Action de faire entrer des marchandises; moment où elles entrent dans un pays. *Taxe à l'entrée.*

C. ♦ 1. Ce qui donne accès dans un lieu; endroit par où l'on entre. *Entrée d'une maison, d'une cour, d'un jardin.* ⇒ **Grille, porte, seuil.** *Entrée de service. Entrée des artistes* : entrée réservée aux artistes, dans un théâtre, une salle de concert. *Défendre l'entrée d'une place forte.* ⇒ **Accès; abord, approche** (→ Batterie, cit. 1). *L'entrée d'une place, d'un pont* (→ Chemin de fer, cit. 8), *d'un défilé* (cit. 2). *L'entrée d'une caverne, d'une grotte, d'un tunnel. Entrée d'un bois.* ⇒ **Orée.** *Entrée d'un port, d'un chenal.* ⇒ **Boucau, goulet.**

Au détour du chemin creux, une porte de bois, dans un châssis de pierres, qu'une croix de fer surmonte : c'est l'entrée de l'abbaye. ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, « Pascal », I, p. 17.

17 *Entrée d'un bocal, d'une bouteille, d'un vase, d'un récipient.* ⇒ **Bouche** (3.), **embouchure, orifice, ouverture.** *Entrée d'un sac, d'une manche.*

(...) deux sombres signaux à l'entrée d'un tunnel. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VIII, p. 90.

Entrée d'air : → ci-dessous, 3.

Techn. *Entrée de serrure* : plaque posée sur une porte autour du trou de la serrure.

Pointure (d'un chapeau). *Un chapeau de 52 cm d'entrée.*

Prise d'un appareil électronique permettant un branchement avec d'autres appareils dont il reçoit les signaux. *Entrées et sorties d'un magnétophone, d'un amplificateur.*

♦ **2.** (Dans un ensemble graphique). Didact. [a] *Table, tableau à double entrée*, dont chaque terme est situé au croisement d'une colonne verticale et d'une colonne horizontale (ou ligne), et est concerné par la signification de chacune d'entre elles.

[b] (V. 1960; anglais *entry* [1553], au sens de « action d'enregistrer dans une liste; ce qui est enregistré »). Angl. Chacune des formes répertoriées dans un dictionnaire, un lexique, qui font l'objet d'une mise en vedette graphique (impression en gras, énoncé séparé), et qui introduisent un texte les décrivant (⇒ **Article**). ⇒ **I. Adresse** (5., a), **vedette** (mot-vedette). *Entrée double*, comportant plusieurs formes. *Entrée secondaire; sous-entrée. Ouvrage, encyclopédie comportant 50 000 entrées, 60 000 entrées* (⇒ **Nomenclature**).

♦ **3.** Techn. **ENTRÉE DE** : ce qui donne accès à. *Entrée d'air* : cheminée, puits d'aération. — *Entrée d'air d'un réacteur d'avion.*

Radio. *Entrée de poste* : portion de mur par où passe le câble de descente d'antenne.

♦ **4.** Cour. Pièce située à l'entrée d'un édifice, d'un appartement et servant de passage pour aller aux autres pièces. ⇒ **Hall, vestibule.**

Une petite, une grande entrée. Il n'y a pas d'entrée dans cet appartement. Déposer son chapeau, son parapluie dans l'entrée. Veuillez attendre dans l'entrée.

19 La jolie lucarne de l'entrée.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, vi, p. 65.

★ II. Temporel. ♦ 1. (V. 1176). Vx ou littér. (⇒ Entrer, I., B.). Première partie, commencement d'une chose. ⇒ Début. A l'entrée de la vie. A l'entrée de l'hiver.

20 (...) ces poètes qui font de grandes promesses à l'entrée de leur ouvrage (...)
RACINE, Remarques sur l'Odyssée.

21 Ce n'est point par le sentiment de son néant que l'homme a élevé un tel sépulcre (la pyramide de Chéops), c'est par l'instinct de son immortalité : ce sépulcre n'est point la borne qui annonce la fin d'une carrière d'un jour, c'est la borne qui marque l'entrée d'une vie sans terme (...)
CHATEAUBRIAND, Itinéraire..., vi, p. 405.

♦ 2. (XV^e). Loc. adv. (vieilli). D'ENTRÉE : tout d'abord*, dès le début. ⇒ Emblée (d'). On disait de même : dès l'entrée.

22 Quand dès l'entrée on lui fait tête.
CORNEILLE, Imitation de J.-C., I, 911.

23 Et vraiment il serait étrange qu'on se proposât, d'entrée, de rembourser ce qu'on ne doit pas, au risque de ne pouvoir pas alors rembourser ce qu'on doit (...)
MIRABEAU, Collections, t. IV, p. 56, in LITTRÉ.

Mod. D'ENTRÉE DE JEU : dès le commencement du jeu ; fig., dès le début, dès l'abord.

23.1 Voulant, d'entrée de jeu, chasser de mon esprit tout ce qui pouvait m'incliner à parler du merveilleux avec des airs bêtement profonds et des trémolos dans la voix, j'ai daubé sur Wagner.
Michel LEIRIS, Frêle bruit, p. 375.

★ III. (1632 ; entrée de table, 1552). Du sens temporel. Mets qui se sert au début du repas, après le potage ou après les hors-d'œuvre. L'entrée précède le rôti. Entrées de boucherie (bœuf, veau, mouton), entrées de porc, de volailles et de gibier, de poisson. Entrées froides : pâtés froids, viandes froides... Entrées chaudes de four : vol-au-vent, bouchées, timbales, soufflés... Repas d'apparat à deux, trois entrées.

24 (...) il dit les entrées qui ont été servies au dernier repas où il s'est trouvé (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 122.

CONTR. Issue, sortie ; départ, disparition. — Intérieur. — Débouché, exutoire. — Fin.
COMP. Entrée-sortie.
HOM. Entrer.

ENTRE-ÉGORGER (S') ou ENTR'ÉGORGER (S') [ɑ̃trɛgɔʁʒɛ] v. pron. — Conjug. égorger (→ Bouger). — V. 1600 ; de entre-, et égorger.

♦ Littér. S'égorger mutuellement ; s'entretuer sauvagement.
(...) il n'est pas difficile d'imaginer le moment où les hommes s'entr'égorgeront par dégoût d'eux-mêmes (...)
E.-M. CIORAN, Précis de décomposition, p. 149.

ENTRÉE-SORTIE [ɑ̃trɛsɔʁti] n. f. — xx^e ; de entrée, A., 6., et sortie.

♦ Inform. Opération d'échange d'informations entre deux unités d'un système informatique. Des entrées-sorties. « Lorsqu'on introduisit les calculateurs électroniques, le fossé se creusa. Leur lieu affectait les performances globales du système, donnant lieu en partie à ce que l'on appelle le goulot d'étranglement des entrées/sorties. On imagina alors des procédés visant à augmenter la vitesse des imprimantes » (la Recherche, juin 1980, p. 699).

ENTREFAITE [ɑ̃trɛfɛt] n. f. — Déb. XIII^e, aussi « entreprise » ; p. p. substantivé de l'anc. franç. *entrefaire* « faire dans l'intervalle », de entre-, et faire.

♦ 1. Vx. Intervalle de temps où survient qqch. Dans cette entrefaite, dans ces entrefaites il arriva que... Sur l'entrefaite.

1 L'ennemi vient sur l'entrefaite.
LA FONTAINE, Fables, VI, 8.

2 Dans ces entrefaites, la plus ancienne des deux femmes de chambre qu'elle avait (...), tomba malade (...)
MARIVAUX, la Vie de Marianne, X, p. 464.

♦ 2. Loc. (Mil. XVI^e). Mod. SUR CES ENTREFAITES : à ce moment. ⇒ Alors.

3 Le prince de Condé, parti d'Agen incognito et déguisé, arriva heureusement sur ces entrefaites à l'armée qui était près d'Orléans.

4 Sur ces entrefaites, s'était tenue, au Champ de Mars et sur les pentes de la colline de Chaillot, l'Exposition Universelle de 1878.
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 24 mars 1851, t. III, p. 512.

Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 31.

ENTRE-FENÊTRE [ɑ̃trɛf(ə)nɛtr] n. m. — 1681 ; de entre-, et fenêtre.

♦ 1. Partie d'un mur qui sépare deux fenêtres. Des entre-fenêtres. Il s'était approché du rayonnement, chargé de livres et de brochures, qui occupait l'entre-fenêtre.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 146.

♦ 2. Décoration supportée par cette partie de mur.

ENTREFER [ɑ̃trɛfɛʁ] n. m. — 1888 ; 1755, attestation isolée, autre sens ; de entre-, et fer.

♦ Techn. Partie d'un circuit magnétique où le flux d'induction ne circule pas dans le fer. L'entrefeer d'un électro-aimant est l'espace compris entre les pièces polaires.

ENTREFERMER [ɑ̃trɛfɛʁmɛ] v. tr. — 1853 ; de entre-, et fermer.

♦ Littér. Fermer à moitié. « Elle entreferma les paupières pour la (l'odeur) mieux respirer » (Flaubert, in G. L. L. F.). — Au p. p. Yeux entrefermés. ⇒ Entreclos.

ENTREFEUILLE [ɑ̃trɛfœj] n. f. — 1846 ; de entre-, et feuille.

♦ Bot. Feuille secondaire qui pousse à l'aisselle des feuilles primordiales. Des entrefeuilles.

ENTREFILET [ɑ̃trɛfɛlɛ] n. m. — 1831 ; de entre-, et filet.

♦ 1. Typogr. Paragraphe entre deux filets.

♦ 2. Cour. Court article inséré dans un journal de manière à attirer l'attention. Entrefilet annonçant l'arrivée d'un homme d'État étranger, une réception à l'ambassade. Faire mettre un entrefilet publicitaire dans un journal (→ Compte, cit. 30). Rédiger un entrefilet.

D'autre part un petit entrefilet de la colonne suivante m'apprend que, depuis une quinzaine, Béraud fulmine contre l'Action française. GIDE, Journal, 2 mai 1923.
Marchenoir, ayant oublié jusqu'aux noms de la plupart de ses concitoyens d'autrefois, s'était borné à faire insérer dans l'Echo de Vésone un entrefilet de convocation générale aux obsèques du défunt. LÉON BLOY, le Désespéré, p. 55.

ENTRE-FRAPPER (S') [ɑ̃trɛfrɛpɛ] v. pron. — 1514 ; de entre-, et frapper.

♦ Vx. Se frapper mutuellement. Ils s'entrefrapaient sauvagement. ⇒ Entrebattre.

ENTREAGENT [ɑ̃trɛʒɑ̃] n. m. — 1427 ; de entre-, et gent. → Gens.

♦ 1. Vx. Art de se conduire au milieu des gens. ⇒ Civilité.
C'est (...) une très utile science que la science de l'entregent.

1 MONTAIGNE, Essais, I, XIV.

Vous êtes honnête homme, et savez l'entregent.

2 Mathurin RÉGNIER, Satires, XI.

♦ 2. Mod. Habilité à lier d'utiles relations, à obtenir ce qu'on désire. ⇒ Doigté, habileté, savoir-faire. Avoir de l'entregent. Manquer d'entregent. C'est un homme bourru, tout à fait dépourvu d'entregent.

3 Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avais pas laissé, malgré mon peu d'entregent, d'y faire quelques connaissances.

4 ROUSSEAU, les Confessions, VIII.

En tout cas, ce qu'ils ne savaient peut-être qu'à peu près, ce dont ils ne s'entretenaient pas, même entre membres du corps diplomatique, deux invités qu'aucun uniforme, aucune décoration ne signalait à cette réception du Palais-Neuf, en causaient à voix basse et paraissaient avoir reçu des informations assez précises.

Comment, par quelle voie, grâce à quel entregent, ces deux simples mortels savaient-ils ce que tant d'autres personnages, et des plus considérables, soupçonnaient à peine ? on n'eût pu le dire.
J. VERNE, Michel Strogoff, p. 7.

CONTR. Gaucherie, maladresse, rudesse.

ENTR'ÉGORGEMENT [ɑ̃trɛgɔʁʒəmɑ̃] n. m. — 1876 ; de entr'égorgier (s').

♦ Littér. et rare. Le fait de s'entr'égorgier.

ENTR'ÉGORGER (S') [ɑ̃trɛgɔʁʒɛ] v. pron. — Conjug. égorger (→ Bouger). — 1628, T. Hardy ; de entre-, et égorger.

♦ S'égorger réciproquement. ⇒ Entretuer (s').

On devrait établir un cordon sanitaire autour des peuples balkaniques, et les laisser s'entr'égorgier, une bonne fois, jusqu'à disparition totale.

MARTIN DU GARD, les Thibault, VII, p. 165.

DÉR. Entr'égorgement.

ENTREGREFFER (S') [ɑ̃trɛgrɛfɛ] v. pron. — 1864, Littré ; de entre-, et greffer.

♦ Techn. (arbor.). Se greffer l'un sur l'autre par contact.

► ENTREGREFFÉ, ÉE p. p. adj.

(1845). Spécialt. Fruits entregreffés, soudés par contact.

ENTRE-HAÏR (S') [ɑ̃trɛaj] v. pron. — V. 1130 ; de entre-, et haïr.

♦ Littér. Se haïr mutuellement (→ Entre-, cit. 10).

ENTRE-HEURTER (S') [ãtrœœrte] v. pron. — xv^e; *entrehurter*, v. 1155; de *entre-*, et *heurter*.

♦ Rare. Se heurter mutuellement. ⇒ **Entrechoquer** (s').

ENTREILLAGE [ãtrœjaʒ] n. m. — 1915, *Larousse mensuel*; de *en-*, et *treillage*.

♦ Techn. Opération consistant à disposer les bouteilles de champagne en rangs horizontaux, sur des lattes (pour faciliter la deuxième fermentation).

DÉR. **Entreiller**.

ENTREILLER [ãtrœje] v. tr. — Déb. xx^e; de *entreillage*.

♦ Techn. Disposer (les bouteilles de champagne) sur des lattes.

ENTRE-JAMBE ou **ENTRE-JAMBES** [ãtrœʒãb] n. m. — 1610; cf. *Entre-jamber* « croiser les jambes », 1606, in D. D. L.; de *entre-*, et *jambe*.

♦ 1. Fam. (euphémisme). *Entre-cuisses**; sexe.

(...) vous qui, entre les galans, savez mieux votre cour. J'ai pensé dire comme nos Docteurs, votre *entregent*; mais il me sembleroit dire *entre-jambes*, tant cela est fat.

BÉROALDE DE VERVILLE, *le Moyen de parvenir* (1610), Dessein, 1, 15 (in D. D. L.).

♦ 2. (1751). Techn. Espace compris entre les pieds d'une table ou d'un fauteuil. — Élément (traverse, croisillon) qui relie les pieds d'un meuble. ⇒ **Entretoise**.

♦ 3. Cour. (1917, Sachs-Villatte). Partie d'un pantalon, d'une culotte située entre les cuisses. *Slip à entre-jambe renforcé*. *Couture d'entre-jambe*. — REM. On écrit aussi *entrejambe*, *entrejambes*.

ENTREJEU [ãtrœʒø] n. m. — 1965, in Petiot; de *entre-*, et *jeu*.

♦ Sports (football). Partie du jeu qui se fait au milieu du terrain. Ensemble des joueurs qui opèrent au milieu du terrain (cf. Ligne des demis*, milieu de terrain). *Des entrejeux*.

ENTRELACEMENT [ãtrœlasmã] n. m. — xii^e; de *entrelacer*.

♦ 1. Action d'entrelacer; résultat de cette action. *Un entrelacement de fils, de lignes...* ⇒ **Entrecroisement**, **entrelacs**, **lacis**, **réseau**. *Entrelacement de branches, de fleurs en guirlandes*. *Entrelacement de lettres en un chiffre**. *Entrelacement de nerfs*. ⇒ **Plexus**. *Entrelacement de chemins*. ⇒ **Labyrinthe**.

(...) les rubans, les pampres et les fleurs peuvent être, par leurs entrelacements folâtres, une richesse précieuse pour les yeux.

BAUDELAIRE, *les Paradis artificiels*, Mangeur d'opium, IX.

1.1 (...) je suis partout chez moi avec vous, où que ce soit, dans l'entrelacement de tous les fleuves, de toutes les rivières et de tous les ruisseaux du monde (...)

J. GIONO, *les Vraies Richesses*, p. 125.

♦ 2. Abstrait. Chaîne, réseau, tissu.

2 (...) entre la satisfaction de mes besoins de tendresse et les particularités de son corps un entrelacement de souvenirs s'était fait tellement inextricable que je ne pouvais plus arracher à un désir de tendresse toute cette broderie des souvenirs du corps d'Albertine.

PROUST, *A la recherche du temps perdu*, t. XIII, p. 171.

ENTRELACER [ãtrœlase] v. tr. — xii^e; de *entre-*, et *lacer*.

♦ Enlacer* l'un dans l'autre, croiser l'un avec l'autre. *Entrelacer des fils, des rubans*. ⇒ **Entrecroiser**, **entremêler**, **mélanger**, **natter**, **tisser**, **tresser**. *Ils entrelaçaient leurs doigts*. — *Plantes qui entrelacent leurs branches*.

► **S'ENTRELACER** v. pron. *Branches, plantes grimpantes qui s'entrelacent*. ⇒ **Enchevêtrer** (s'), **entremêler** (s'), **confondre** (se), **mêler** (se). — *S'entrelacer à qqch.*, avec *qqch*.

1 (...) des plantes faibles s'entrelacent ensemble pour résister aux ouragans.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, p. 51.

2 Les vignes sauvages, les bignoniads, les coloquintes, s'entrelacent au pied de ces arbres, escaladent leurs rameaux, grimpent à l'extrémité des branches, s'élancent de l'étable au tulipier, du tulipier à l'alcée, en formant mille grottes, mille voûtes, mille portiques.

CHATEAUBRIAND, *Atala*, Prologue.

3 Chaque nef est formée de deux rangs d'arceaux superposés, dont quelques-uns se croisent et s'entrelacent comme des rubans, et produisent l'effet le plus bizarre.

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 238.

S'enlacer. *Les corps s'entrelacent*.

► **ENTRELACÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Branches entrelacées*. — Sc. nat. ⇒ **Symplectique**. — *Lettres entrelacées d'un monogramme*. — Archit. *Arcatures entrelacées*. ⇒ **Intersecté**. *Meneaux entrelacés et contournés* (⇒ **Entrelacs**; ⇒ **Dentelle**, cit. 5).

4 (...) plusieurs gros chênes, dont les branches entrelacées formaient une voûte que la chaleur du jour ne pouvait percer.

A. R. LESAGE, *Gil Blas*, IV, XI.

5 Toutes ces enseignes sont écrites en caractères abrégés, avec des lettres entrelacées les unes dans les autres, qui en rendent d'abord l'intelligence difficile aux étrangers (...)

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 75.

Corps entrelacés. ⇒ **Embrassé**, **enlacé**. *Mains entrelacées*. ⇒ **Joint**.

Une fois sortis de cette vie passagère, je veux que nous soyons entrelacés pendant l'éternité; ne former qu'un seul être, ma bouche collée à ta bouche.

LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, I, p. 18.

CONTR. **Délacer**, **déliier**, **démêler**, **dénouer**, **désentrelacer**, **séparer**.

DÉR. **Entrelacement**, **entrelacs**.

COMP. **Désentrelacer**.

ENTRELACS [ãtrœla] n. m. — V. 1174, *antrelacs*, au plur.; le sing. apparaît au xx^e; déverbal de *entrelacer*.

♦ 1. Ornement composé de motifs entrelacés, dont les lignes s'entrecroisent et s'enchevêtrent. *Entrelacs en moulures, entrelacs peints...* *Les entrelacs de l'art arabe*.

Le palais du doge offre des entrelacs reproduits dans quelques autres palais, particulièrement au palais Foscarini (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 168.

Entrelacs, rinceaux, nids d'abeilles, panneaux couverts d'une écriture dont les lettres se nouent et se dénouent, s'emmêlent et se poursuivent (...)

Jérôme et Jean THARAUD, *Marrakech*, VI, p. 118.

(...) le monde de feuillages et d'animaux que l'art roman mêle à ses durs entrelacs.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 207.

Figuré :

L'absence d'horaire et de cadre fixe laisse toute licence à la poésie de lier ses entrelacs à son gré et de s'abandonner à ses délicieux bavardages.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 176.

♦ 2. Ensemble d'objets entremêlés, entrelacés. ⇒ **Entrelacement**.

De grands papillons inconnus (...) se perdent dans l'entrelacs des lianes où ne peut les atteindre mon filet.

GIDE, *Voyage au Congo*, in *Souvenirs*, Pl., p. 706.

ENTRELARDEMENT [ãtrœlardemã] n. m. — 1611; « action de faire pénétrer une chose dans une autre », 1532; de *entrelarder*.

♦ Cuis. Action d'entrelarder une viande; état d'une viande entrelardée.

ENTRELARDER [ãtrœlarde] v. tr. — xii^e; de *entre-*, et *larder*.

♦ 1. Piquer (une viande) de lardons*. ⇒ **Larder**. *Entrelarder une volaille avec une lardoire**.

♦ 2. Fig. Entremêler. *Entrelarder son discours de citations*. ⇒ **Farcir**.

► **ENTRELARDÉ**, **ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (Fin xii^e). Piqué de lardons. *Volaille entrelardée*.

♦ 2. (1690). Mêlé de gras et de maigre. *Viande entrelardée*. ⇒ **Per-sillé**.

DÉR. **Entrelardement**.

ENTRE-LIGNE [ãtrœlign] n. m. — 1611; « parenthèse », fin xvi^e; de *entre-*, et *ligne*; cf. *entreligner*, 1318.

♦ Rare. Intervalle entre deux lignes d'écriture. ⇒ **Interligne**. *N'écrivez pas dans les entre-lignes*. — Par ext. Ce qui est écrit entre deux lignes.

ENTRELIRE [ãtrœliã] v. tr. — xvi^e; Ronsard; de *entre-*, et *lire*. → **Entrevoir**.

♦ Littér. Lire rapidement, parcourir.

Je l'avais entrelu (*Gil Blas*) vers seize ans mais l'avais complètement oublié.

Cecil SAINT-LAURENT, *la Mutante*, p. 17.

ENTRE-LOUER (S') [ãtrœlwe] v. pron. — 1572; de *entre-*, et *louer*.

♦ Rare. Se louer l'un l'autre, se donner réciproquement des louanges.

ENTRE-LUIRE [ãtrœluã] v. intr. — xvi^e; Du Bellay; de *entre-*, et *luire*.

♦ Rare. Luire très faiblement.

ENTREMANGEMENT [ãtrœmãʒmã] n. m. — 1866, in Littré, *Suppl.*; de *entre-manger* (s').

♦ Rare. Le fait de s'entremanger.

ENTRE-MANGER (S') ou **ENTREMANGER (S')** [ãtrœmãʒã] v. pron. — Conjug. *manger* (→ **Bouger**). — 1213; de *entre-*, et *manger*.

♦ Littér. Se manger, se dévorer l'un l'autre. ⇒ **Entredévorer** (s').

Épique disait des lois que les pires nous étaient si nécessaires que, sans elles, les hommes s'entremangeraient les uns les autres. MONTAIGNE, Essais, II, XII.

DÉR. Entremangement.

ENTREMARIER (S') [ɑ̃trəmarjɛ] v. pron. — 1918, cit. ; de *entre-*, et *marier*.

♦ Rare. Se marier entre groupes ethniques différents.

Les colons sont surtout des Italiens et des Japonais qui vivent en bonne intelligence et même s'entremarient. CLAUDEL, Journal, 25 juil. 1918.

ENTREMÊLEMENT [ɑ̃trəmɛlmɑ̃] n. m. — XVII^e ; *entremeslement*, 1213 ; de *entremêler*.

♦ Vx. Action d'entremêler ; son résultat. *Un entremêlement inextricable*. ⇒ **Emmêlement**, **enchevêtrement**.

ENTREMÊLER [ɑ̃trəmɛlə] v. tr. — XI^e ; de *entre-*, et *mêler*.

Mêler (des choses différentes) les unes aux autres.

♦ 1. **1.** Vieilli. **ENTREMÊLER A, PARI.** « *Entremêler des fleurs rouges à des fleurs blanches* » (Littré), « *parmi des fleurs blanches* » (Académie).

2. Mod. **ENTREMÊLER (qqch.) ET (qqch.)**. *Entremêler des fleurs rouges et des fleurs blanches*. ⇒ **Mélanger**, **mêler**. *Entremêler des fleurs et des feuillages pour en faire une couronne*. ⇒ **Entrelacer**. — Fig. *Entremêler des banalités et des traits d'esprit*.

1 Le comte de la Ferronnays, mon compatriote à double titre, puisqu'il est Breton et Malouin, a entremêlé ses destinées politiques aux miennes (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 234.

2 (Il) flânait dans la chambre, entremêlant les soins de toilette à la lecture de deux ou trois journaux.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 244.

(Avec un seul compl. au plur.) *Entremêler des objets hétéroclites*.

♦ 2. Mod. **ENTREMÊLER (qqch.) DE** : insérer (des éléments hétérogènes) dans qqch. ⇒ **Entrecouper**. *Il entremêle ses discours de citations latines*.

3 (Ne) Sais-tu pas bien qu'amour a de coutume d'entremêler ses plaisirs d'amertume ?

Clément MAROT, I, 340, in LITTRÉ.

4 (Le père Dutertre) entremêle son récit de sentences de Sénèque (...)

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, IV, VII.

Passif et p. p. *Être entremêlé de...* *Récit entremêlé de réflexions personnelles*. ⇒ **Entrelarder**, **larder**, **parsemer**. *Paroles entremêlées de sanglots*. ⇒ **Entrecouper**.

5 (...) sur les murailles couraient de longues inscriptions à la louange de Ferdinand et d'Isabelle, en caractères gothiques entremêlés de fleurs, de ramages et d'arabesques (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 117.

6 Aziyadé sourit, et cherche dans sa tête quelque histoire nouvelle, entremêlée de réflexions fraîches et de parenthèses bizarres.

LOTI, Aziyadé, III, LX, p. 167.

► **S'ENTREMÊLER** v. pron.

Fig. *S'entremêler dans* : venir mal à propos dans (un ensemble).

7 Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours

Qu'il faut chômer : on nous ruine en fêtes.

LA FONTAINE, Fables, VIII, 2.

Sujet au pluriel :

8 (...) une collection de chroniques parallèles qui s'entremêlaient par endroits.

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, Avant-propos, p. 14 (→ Chronique, cit. 1).

9 (...) cette antique terre, imprégnée d'histoires, où, du fleuve d'Adonis à la Galilée, tous les dieux ont laissé leur trace et tous les cultes s'entremêlent.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 410.

DÉR. Entremèlement.

ENTREMÉTIER [ɑ̃trəmɛtjɛ] n. m. — 1870, in P. Larousse ; de *entremets*.

♦ Cuis. Rare. Cuisinier, pâtissier spécialiste des entremets.

ENTREMETS [ɑ̃trəmɛ] n. m. — 1668 ; « plat d'accompagnement », XIII^e ; « divertissement », XII^e ; de *entre-*, et *met*.

♦ 1. Vx. Plat que l'on sert entre le rôti et le dessert. *Entremets salés, de poisson, de légumes. Entremets sucrés*.

1 (...) il place ensuite le rôti et les entremets (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 122.

♦ 2. Mod. *Entremets sucré*. **Principaux entremets** : bavarois, bavaroise, beignet, charlotte, compote, crème, gâteau de riz, gâteau de semoule, crème de marrons, mousse (au chocolat, aux fruits...), omelette sucrée, pain perdu, pudding, sorbet, soufflé.

2 Gurau mangeait lentement son entremets (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XX, p. 234.

Par ext. Entremets sucré servi comme dessert, après le fromage. ⇒ **Dessert**. *Servir un entremets. Entremets industriel, en poudre*.

DÉR. Entremétier.

ENTREMETTEUR, EUSE [ɑ̃trəmɛtœr, øz] n. — V. 1330, « homme d'affaire » ; « métayer », 1387 ; de *entremettre* (s').

♦ 1. Vx. Personne qui s'entremet*. *Il servit d'entremetteur entre les deux partis*. ⇒ **Intermédiaire**, **médiateur**. *Entremetteur d'affaires*. ⇒ **Courtier**, **maquignon**. *Mercurie, l'entremetteur des dieux*.

Il vise également à se faire des patrons et des créatures : il est médiateur, confident, entremetteur : il veut gouverner.

LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 62.

Il est juste que celui qui en est l'interprète ou l'entremetteur (*des marques de la charité de Jésus-Christ*) la ressent avec abondance.

FLÉCHIER, Panegyrique, II, p. 395.

♦ 2. Mod. Péj. (surtout au fém.). Personne qui sert d'intermédiaire dans les intrigues galantes. ⇒ **Apparieur** (vx). *La Célestine de Rojas, la Macette de Régnier, la Frosine de Molière sont des entremetteuses célèbres dans la littérature*. ⇒ **Appareilleuse** (vx), **bohémienne** (bohémien, 3. ; vx), **maquerelle**, **matrone**, **procuressse**, **proxénète**. *Un entremetteur*. ⇒ **Maquereau**, **placeur** (vx), **pourvoyeur** (vx), **souteneur**.

3 (...) je conclus de là (...) que le bossu faisait le personnage d'un entremetteur (...) c'était un fripon qui subsistait aux dépens des personnes trop crédules ; et l'on disait qu'il avait sous contribution plusieurs femmes de qualité.

A. R. LESAGE, Gil Blas, IV, VIII.

4 (...) les hommes détestent les entremetteuses, car elles facilitent la fuite, font briller la tentation ; mais s'ils aiment au contraire une femme cloîtrée, ils recherchent volontiers les entremetteuses pour les faire sortir de leur prison et nous les amener.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XI, p. 114.

Figuré :

5 Nous n'insisterons pas sur les détails de cette liaison, chacun peut aisément les supposer. Le hasard, ce grand entremetteur, fournit à nos deux amants une occasion très naturelle de se parler.

Th. GAUTIER, la Toison d'or, IV, p. 214.

Adj., rare :

6 Car les champs qui s'ouvrent à son regard où tout l'attarde et tout l'égaré N'en ont pas plus que l'entremetteuse idée à qui la fin n'est que le vin versé l'homme et la femme dans le lit les draps froissés (...)

ARAGON, le Fou d'Elsa, p. 349.

ENTREMETTRE (S') [ɑ̃trəmɛtrɛ] v. pron. — Conjug. *mettre*. — 1160, *soi antremetre de* ; de *entre-*, et *mettre*.

♦ Intervenir (entre deux ou plusieurs personnes) pour les rapprocher, pour faciliter la conclusion des affaires qui les intéressent. *S'entremettre entre deux personnes* (→ **Agir**, cit. 4). *Il s'est entremis pour les réconcilier* (⇒ **Médiateur**). *S'entremettre dans une querelle*. ⇒ **Interposer** (s'). *Elle adore s'entremettre pour faciliter les mariages* (→ **Marieur**, **marieuse**). *S'entremettre auprès d'une personne pour, en faveur d'une autre*. ⇒ **Employer** (s') ; → **Se faire l'avocat*** de qq. *Il veut toujours s'entremettre dans des affaires qui ne le regardent pas*. ⇒ **Ingérer** (s'), **mêler** (se). — Vx. *S'entremettre d'une affaire, d'affaires*.

1 Ah ! ah ! c'est toi, Frosine. Que viens-tu faire ici ? — Ce que je fais partout ailleurs : m'entremettre d'affaires, me rendre serviable aux gens (...)

MOLIÈRE, l'Avare, II, 3.

2 Elles (...) le prièrent de s'entremettre pour elles auprès du Pape.

RACINE, Port-Royal.

3 La princesse (*Anne de Gonzague*) était sa cousine ; elle fit tout pour le délivrer (*Condé*), mais si prudemment qu'au milieu de toutes les intrigues, s'entremettant, louvoyant et accommodant, elle resta l'amie des princes, l'amie de la reine (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 93.

REM. Le verbe ne s'emploie guère au sens spécial et péj. pris par *entremetteur**, *euse*.

DÉR. Entremetteur, entremise.

ENTREMISE [ɑ̃trəmiz] n. f. — 1570 ; « entreprise », mil. XV^e ; « intervalle », v. 1160 ; de *entremettre* (s').

♦ 1. Action de celui qui s'entremet ; le fait de s'entremettre. *L'entremise de qq. auprès de qq. Merci de votre entremise auprès du président. Offrir son entremise dans une affaire*. ⇒ **Arbitrage**, **intercession**, **interposition**, **intervention**, **médiation** ; → **Offrir**, prêter son ministère*. *Entremise de courtiers* (cit. 4). *Se servir de l'entremise d'une personne influente pour parvenir à ses fins*. — Plus cour. *Par grâce à l'entremise de...* ⇒ **Intermédiaire** ; **canal**, **ministère**, **moyen**, **organe**, **truchement**, **voie**. *Il m'a prié, par l'entremise de son frère, de lui accorder une audience. Je vous fais tenir cette lettre par l'entremise d'un ami*.

1 Le siège fut levé, la ville rendue, et la paix faite par l'entremise de Mazarin.

SCARRON, le Roman comique, III, XIII, p. 388 (→ Cardinalat, cit.).

2 Qui croirait en effet qu'une telle entreprise

Du fils d'Agamemnon méritât l'entremise (...)

RACINE, Andromaque, I, 2.

3 C'était le comte de Lemos qui conduisait cette intrigue par l'entremise du seigneur de Santillane.

A. R. LESAGE, Gil Blas, X, VIII.

Fig. *L'entremise de qqch.* son action utile d'intermédiaire. — *Par l'entremise de...* : grâce à...

- 4 (...) le cœur ne s'attache que par l'entremise des sens ou de l'imagination qui les représente (...)
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, V, Lettre v.
- 5 (...) nous avons, des années, considéré le Nouveau Monde et l'Espagne comme d'autres Terres Saintes où Dieu, par l'entremise d'une race de héros, avait déployé ses prodiges.
Valéry LARBAUD, Fermina Marquez, I, p. 13.
- 6 (...) une Muse qui s'exprime par l'entremise de fantômes (...)
COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 74 (→ Cinématographe, cit. 1).
- 7 (...) ce fut par l'entremise de mon corps que me parvinrent les premières joies (...)
M. YOURCENAR, Alexis, p. 84.

♦ 2. Techn. Vx. Pièce de bois placée longitudinalement entre deux charpentes pour en maintenir l'écartement. ⇒ **Entrait, entretoise, panne.**

CONTR. Abstention.

ENTRE-NERF ou **ENTRE-NERFS** [ɑ̃trɛnɛʁ] n. m. — 1755; de *entre-*, et *nerf*.

♦ Reliure. Intervalle entre deux nerfs au dos d'un livre.

ENTRE-NŒUD [ɑ̃trɛnœd] n. m. — 1797; anat., 1487; de *entre-*, et *nœud*.

♦ Bot. Espace de tige compris entre deux nœuds (syn. plus didact. : *mérithalle*).

- 1 (...) en sciant les entre-nœuds de bambous et en conservant pour le fond une portion de la cloison transversale qui forme le nœud, on obtient ainsi des vases solides et commodes qui sont fort en usage chez les Chinois.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. 1, p. 349.
- 2 La pousse se présente en effet comme une succession d'entre-nœuds ou *mérithalles* séparés par des renflements ou *nœuds* où viennent s'insérer les yeux, les feuilles, les vrilles et les grappes.
Louis LEVADOUX, la Vigne et sa culture, p. 12.

ENTRE-NUIRE (S') [ɑ̃trɛnuʁ] v. pron. — Conjug. *nuire*. — XIII^e; de *entre-*, et *nuire*.

♦ Littér. Se nuire réciproquement. *Ils se sont entre-nui* (Académie). C'est un grand spectacle de considérer les hommes méditant en secret de s'entre-nuire, et forcés néanmoins de s'entraider (...)
VAUVENARGUES, Maximes et Réflexions, 312, in LITTRÉ.

ENTRE-PARDONNER (S') [ɑ̃trɛpɑrdɔnɛ] v. pron. — V. 1220; de *entre-*, et *pardoner*.

♦ Rare. Se pardonner mutuellement.

ENTREPAS [ɑ̃trɛpa] n. m. — XV^e; de *entre-*, et *pas*.

♦ T. de manège. Vieilli. Amble défectueux d'un cheval (→ Cheval, cit. 24).

ENTRE-PÉNÉTRER (S') [ɑ̃trɛpɛnetʁɛ] v. pron. — 1652, Scarron; de *entre-*, et *pénétrer*.

♦ Rare. Se pénétrer mutuellement. ⇒ **Interpénétrer**.

ENTRE-PERCER (S') [ɑ̃trɛpɛʁɛ] v. pron. — Conjug. *percer*. — XIII^e; de *entre-*, et *percer*.

♦ Rare. Se percer mutuellement.

ENTRE-PILASTRE ou **ENTREPILASTRE** [ɑ̃trɛpɪlastʁ] n. m. — 1755; *interpilastre*, 1642; de *entre-*, et *pilastre*.

♦ Archit. Intervalle entre deux pilastres. ⇒ **Entrecolonnement**.

ENTREPOINTILLÉ, ÉE [ɑ̃trɛpwɛtɪjɛ] adj. — 1755; de *entre-*, et *pointillé*.

♦ Gravure. *Tailles entrecpointillées*, entremêlées de pointillées.

ENTREPONT [ɑ̃trɛpɔ̃] n. m. — V. 1688; «entre-deux ponts», 1671; de *entre-*, et *pont*.

♦ Mar. Espace, étage compris entre deux ponts. — Spécialt, cour. Espace compris entre le faux pont et le premier pont (→ Amarrer, cit. 3). *Émigrant qui voyage dans l'entrepont. Passagers d'entrepont*.

ENTREPOSAGE [ɑ̃trɛpozɑʒ] n. m. — 1875; de *entreposer*.

♦ Action d'entreposer, de mettre en entrepôt. *Un hangar pour l'entreposage des marchandises. Frais d'entreposage. « La technique d'évacuation qui a reçu le plus d'attention jusqu'à présent est l'entreposage dans une cavité creusée profondément dans le sous-sol »* (la Recherche, mai 1981, p. 602).

ENTREPOSER [ɑ̃trɛpozɛ] v. tr. — 1542, au sens 2; de *entrepôt*, d'après *poser*; en anc. franç., «placer entre», déb. XII^e; de *entre-*, et *poser*.

♦ 1. (1723). Déposer dans un entrepôt*. *Entreposer des marchandises, des caisses en attendant la vente, le paiement des droits de douane.* — Au p. p. *Denrées périssables entreposées dans un magasin frigorifique.*

La fonderie avait depuis longtemps déménagé, mais elle avait conservé la maison pour y entreposer ses produits.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 49.

♦ 2. Poser, mettre pour un certain temps. *Entreposer des confitures sur une étagère. Entreposer des meubles chez un ami.*

DÉR. **Entreposage, entreposeur, entrepositaire, entrepôt.**

ENTREPOSEUR [ɑ̃trɛpozœʁ] n. m. — 1721; de *entreposer*.

Droit.

♦ 1. Personne chargée de la vente de produits dont l'État a le monopole. *Entreposeur des tabacs* : grossiste revendant aux détaillants du tabac.

♦ 2. (1730). Personne qui garde un entrepôt, des marchandises entreposées.

REM. Le fém. *entreposeuse* est virtuel.

ENTREPOSITAIRE [ɑ̃trɛpozitɛʁ] n. — 1814; de *entreposer*, d'après *dépositaire*.

Droit.

♦ 1. Personne, commerçant qui a des marchandises en entrepôt. — Appos. ou adj. *La société entrepositaire.*

♦ 2. Agent qui entrepose des produits dont l'État a le monopole.

ENTREPÔT [ɑ̃trɛpɔ] n. m. — 1690, *entrepôt* «port, magasin», d'après *dépôt*; *entrepôt* «action d'entreposer», v. 1600; *interpost*, 1497; de *entreposer*.

♦ 1. Bâtiment, emplacement servant d'abri*, de lieu de dépôt pour des marchandises. ⇒ **Dock, étape (vx), magasin.** *Gardien d'un entrepôt.* ⇒ **Entreposeur.** *Conservation* et stockage dans un entrepôt.* ⇒ **Entreposage.** *Cet exportateur a des marchandises en entrepôt, dans les entrepôts.* ⇒ **Entrepositaire.** *Marchandises placées en entrepôt, entreposées.* — *Un grand, un vieil entrepôt désaffecté.* ⇒ **Hangar.** *Aller, errer du côté des entrepôts et des docks.* — Spécialt, dr. Lieu où sont déposées provisoirement les marchandises pour lesquelles les droits de douane ne sont pas acquittés, en attendant leur réexportation ou le paiement des droits d'entrée. *Les entrepôts d'un port. Les magasins généraux sont presque tous assimilés à des entrepôts. Entrepôt réel*, appartenant à l'administration des Douanes (on l'appelle aussi *entrepôt public*). — *Entrepôt spécial* : entrepôt réel spécialement affecté à certaines marchandises (produits dangereux : *entrepôt des huiles, des essences*; produits périssables : *entrepôt frigorifique*...). — *Entrepôt fictif*, constitué dans les magasins de certains commerçants, sous la garantie d'une commission cautionnée. *Entrepôt des vins*...

(...) un petit pentagone de terre où les sépultures sont serrées comme des caisses dans un entrepôt.
G. DUHAMEL, le Voyage de P. Périot, t. p. 7.

(...) les usines et les entrepôts dégorgeaient, en effet, des centaines de cadavres de rats.
CAMUS, la Peste, p. 25.

Par extension :

(...) Granite-House devint aussi un entrepôt général renfermant les approvisionnements, les munitions, les outils et ustensiles de rechange, en un mot tout le matériel de la colonie.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 661.

Par métaphore ou fig. « *L'entrepôt de toutes les infamies et de toutes les misères* » (J. Janin, in T. L. F.).

♦ 2. Par ext. Port, ville, pays où sont déposées des marchandises pour être réexportées.

Selon son dessin (*du tsar Pierre le Grand*), tout doit aboutir à Pétersbourg, qui par sa situation serait un entrepôt du monde (...)

FONTENELLE, le Czar Pierre, in LITTRÉ.

(...) Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique.
VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, XVI.

Milan (...) ce n'est pas sans raison, j'imagine, qu'elle est l'entrepôt des cocons et le marché de la soie.
André SUARÈS, Voyage du condottiere, v. p. 38.

♦ 3. Dr. Régime d'application des droits de douane en vertu duquel les marchandises étrangères destinées à être réexportées sont réputées n'avoir pas pénétré sur le territoire du pays considéré et sont exonérées des droits. ⇒ **Douane** (régimes suspensifs du paiement des droits de douane).

♦ 4. (Dans l'expr. : *d'entrepôt*). Rare ou vx. Action d'entreposer. *Commerce, lieu d'entrepôt.*

ENTRE-POUSSER (S') [ɑ̃trɛpuzɛ] v. pron. — XVI^e; de *entre-*, et *pousser*.

♦ Rare. Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT, ANTE [ɑ̃trɛprɑ̃nɑ̃, ɑ̃t] adj. — V. 1360; p. prés. de *entreprendre*.

♦ **1.** Qui est porté à entreprendre, qui entreprend avec audace, hardiesse. ⇒ **Actif, audacieux, hardi.** *Un homme actif et entreprenant. Un brasseur* d'affaires trop entreprenant. L'ambition, le désir rendent l'individu ingénieux, actif, entreprenant* (→ **Asthénique**, cit.). *Il est trop entreprenant et se lance à la légère.* ⇒ **Téméraire.** *C'est une fille courageuse et entreprenante.* — **Caractère, esprit entreprenant.**

- 1 Les esprits originaux ont un sentiment naturel de leurs forces qui les rend entreprenants même sans qu'ils s'en aperçoivent. FONTENELLE, Renau, in LITTRÉ.
- 2 Guillaume Pitt avait la passion des grandes choses, une éloquence sûre d'entraîner les esprits, le caractère entreprenant et ferme : il avait l'ambition d'élever sa patrie et de s'élever avec elle. G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, x, 15, in LITTRÉ.
- 3 (...) les hommes entreprenants sont un peu étourdis. L'action exige de la jeunesse, de l'espoir, de l'aveuglement. J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 200.

♦ **2.** (Av. 1678). Spécialt (au masc.). Hardi auprès des femmes. ⇒ **Galant**; → **Coureur**, cit. 6. **Vieillard entreprenant** (⇒ **Vertgalant**).

- 4 La plupart des femmes se rendent plutôt par faiblesse que par passion; de là vient que, pour l'ordinaire, les hommes entreprenants réussissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas plus aimables. LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 635.
- 5 C'était un jeune homme entreprenant et digne de l'attention d'une jolie femme mal mariée. A. R. LESAGE, le Diable boîteux, ix.
- 6 (...) cette folie, jointe à ma timidité naturelle, m'a toujours rendu très peu entreprenant près des femmes (...). ROUSSEAU, les Confessions, I.

CONTR. Hésitant, inactif, indolent, inerte, mou, pusillanime, scrupuleux, timide, timoré. — Chaste, puritain.

ENTREPRENDRE [ɑ̃trɛprɑ̃dʁ] v. tr. — Conjug. *prendre*. — XII^e; aussi « saisir, attaquer, surprendre »; de *entre-*, et *prendre*.

★ **1.** (Idée de commencement). ♦ **1.** **ENTREPRENDRE (qqch.)** : se mettre à faire (qqch.). ⇒ **Commencer, démarrer, mettre** (se mettre à); → **Se mettre en train***. *Entreprendre une affaire.* ⇒ **Emmancher, enclencher, engrener.** *Entreprendre une besogne, un ouvrage, une tâche, un travail.* ⇒ **Métier** (mettre sur le). *Entreprendre une étude, un ouvrage, un livre, un tableau, une œuvre, un travail.* *Entreprendre la construction d'un immeuble, une fourniture* (⇒ **Entrepreneur**). — *Entreprendre un voyage* (→ **Assez**, cit. 40), *une conversation* (⇒ **Engager, entamer**), *une démarche* (⇒ **Hasarder, risquer**). *Entreprendre un procès contre qqn.* ⇒ **Intenter.** *Entreprendre une guerre contre ses voisins.* ⇒ **Déclencher, faire.** *Entreprendre une chose délicate, difficile* (→ **Attacher*** le grelot). *Entreprendre spontanément une chose.* ⇒ **Initiative** (avoir, prendre l'). *Vouloir entreprendre plus qu'on ne peut faire* (→ **Vouloir voler*** avant d'avoir des ailes; **péter*** plus haut que le cul; qui trop embrasse* mal étreint... *C'est lui qui a tout entrepris, les autres n'ont eu qu'à le suivre.* → **Montrer, ouvrir, tracer le chemin***, la voie*. *N'entreprenez rien sans me consulter.* ⇒ **Faire.** *Avoir de la chance dans tout ce que l'on entreprend* (→ **Bonheur**, cit. 3). *Achever, terminer, parfaire ce que l'on a entrepris.* *Rien ne l'arrête, il ose tout entreprendre* (⇒ **Entreprenant**). *Il a entrepris trop de choses, il ne finira rien.*

- 1 L'amour, qui fait tout entreprendre aux jeunes et tout oublier aux vieux (...). SCARRON, le Roman comique, I, XIX.
- 2 (...) je hais ces cœurs pusillanimes qui, pour trop prévoir les suites des choses, n'osent rien entreprendre. MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, III, 1.
- 3 (*Cromwell*) hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher (...). BOSSUET, Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.
- 4 On m'envoie à Pyrrhus : j'entreprends ce voyage. RACINE, Andromaque, I, 1.
- 5 Ce n'est rien d'entreprendre une chose dangereuse, mais d'échapper au péril en la menant à bien (...). BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, I, 1.
- 6 La force du corps dans l'homme se mesure par ce qu'il exécute; celle de l'âme par ce qu'elle entreprend. P.-L. COURIER, Éloge de Buffon, Pl., p. 561.

♦ **2.** **ENTREPRENDRE DE (faire qqch.)**. ⇒ **Disposer** (se disposer à), **essayer, tenter.** *Entreprendre d'écrire un roman. Entreprendre d'atteindre un but, de réaliser un projet... Dans ce livre l'auteur a entrepris de montrer que...*

- 7 J'admire avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu. PASCAL, Pensées, IV, 242.
- 8 (...) avant d'oser entreprendre de former un homme, il faut s'être fait homme soi-même; il faut trouver en soi l'exemple qu'il se doit proposer. ROUSSEAU, Émile, II, → aussi **Abîme**, cit. 24, R. Rolland; **adepte**, cit. 3, Martin du Gard; **amorce**, cit. 7, Louÿs; **apprivoiser**, cit. 11, Duhamel; **arrêter**, cit. 71, Molière; **athée**, cit. 2; **casuiste**, cit. 1, Pascal; **citadelle**, cit. 1, Voltaire; **connaître**, cit. 14, Racine; **coulpe**, cit. 3, Duhamel; **décerner**, cit. 1, Voltaire; **désespérer**, cit. 25, Abbé Prévost.

♦ **3.** **Absoit.** *Ce n'est pas tout d'entreprendre, il faut exécuter. Il entreprend beaucoup, trop.*

- 9 On entreprend assez, mais aucun n'exécute (...). CORNEILLE, Cinna, II, 1.
- 10 Dans les choses grandes et belles, Il suffit d'avoir entrepris. MOLIÈRE, le Malade imaginaire, 1^{er} prologue.
- 11 Monseigneur, la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre. BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, 6.

Allus. hist. *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni*

de réussir pour persévérer, phrase attribuée à Guillaume d'Orange, dit le Taciturne (1533-1584).

- 12 Il ne juge point, comme le Taciturne, « qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer », il pense et au besoin il déclare qu'il est fou d'entreprendre et de persévérer, du moins dans ce cas curieux qui est le sien. G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, II, p. 75.
- 13 Chacun sait l'histoire de Pyrrhus et de Cinéas (...) « Commençons par soumettre la Grèce », disait Pyrrhus. « Et après ? » demanda Cinéas. « Nous gagnerons l'Afrique (...) Nous passerons en Asie (...) Nous irons jusqu'aux Indes (...) » — « Pourquoi donc entreprendre, dit Cinéas, ce que vous n'achèverez jamais ? » C'est à quoi les Pyrrhus répondent : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. » J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 121.

★ **II.** (Idée d'action sur ou contre). ♦ **1.** Vx. **Entreprendre (qqn)** : diriger une attaque (en paroles ou en action) contre (qqn). ⇒ **Attaquer.**

- 14 Ils (*Darius et Alexandre*) se regardaient d'un œil jaloux, et semblaient nés pour se disputer l'empire du monde. Mais Alexandre voulut s'affermir avant que d'entreprendre son rival. BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, I, VIII.
- 15 Vous ne pûtes plus les accuser d'aucune erreur contre la foi, et vous fûtes réduits à les entreprendre sur des questions de fait (...). PASCAL, les Provinciales, XVII.

Mod. [a] **S'attaquer à (qqn)** pour malmenier, railler, plaisanter. *Vous courez grand risque d'être malmené, s'il vous entreprend* (Académie).

[b] **Tâcher de convaincre (qqn).**

Spécialt. **Tenter de séduire.** ⇒ **Entreprise**, II., 2. *Il entreprend toutes ses secrétaires.* ⇒ **Baratiner**; cf. **Faire du plat.**

- 16 Ah ! si tu m'entreprends deux jours de cette sorte Mon cœur est déconfit, et je me tiens pour morte; Si tu me veux en vie, affaiblis ces attraits Et retiens pour le moins la moitié de tes traits. CORNEILLE, Suite du Menteur, I, 2.

[c] **Entreprendre qqn sur qqch.**, tenter de le persuader, de l'influencer en l'entretenant sur un sujet; commencer à entretenir. *Entreprendre qqn sur un sujet. C'est un intarissable bavard; quand il vous entreprend sur ses sujets favoris, il n'en finit plus.*

- 16.1 Il entreprit le petit colonel Max (...) sur un séjour qu'ils avaient fait ensemble. GUY DE POURTALÈS, la Pêche miraculeuse, p. 307.

♦ **2.** Vx. **Se charger de (qqn)**, prendre en charge. *Entreprendre un élève, pour le former, l'instruire. Entreprendre un malade, commencer à le soigner.*

- 17 Le médecin (...) l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, *erisimum*, le tira d'affaire en trois semaines (...). RACINE, Lettre à Boileau, 25 juil. 1687.

♦ **3.** **Spécialt, vx** (le sujet désigne une maladie). **S'attaquer à, gagner** (une partie du corps). → **Apoplexie**, cit. 1. — (Le sujet désigne une partie du corps). *S'entreprendre* : devenir malade. — Au p. p. :

- 18 (...) un rhumatisme le tenait entrepris de tous ses membres. A. R. LESAGE, Gil Blas, I, x.
- 19 On avait espéré merveille du changement d'air pour me rendre les forces nécessaires à la vie d'un soldat; mais ma santé, au lieu de se rétablir, déclina. Ma poitrine s'entreprit; j'étais maigre et pâle, je toussais fréquemment, je respirais avec peine; j'avais des sueurs et des crachements de sang. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 77.

♦ **4.** **ENTREPRENDRE SUR (le compl. est une chose abstraite)** : empiéter sur, porter atteinte ou tenter de porter atteinte à (un droit). *Entreprendre sur la liberté, les droits, la vie de qqn.* ⇒ **Attenter** (à).

- 20 Mère affligée, elle (*l'Église*) a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment; on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés (...). BOSSUET, Oraison funèbre de Michel Le Tellier.
- 21 C'est entreprendre sur la clémence de Dieu, de punir sans nécessité. VAUVENARGUES, Maximes, CLXV.

- 22 La tunique ne me paraît pas très convenable aux lycéens, parce que ce n'est point un vêtement civil, et qu'en la leur imposant on entreprend sans raison sur leur indépendance. Je l'ai portée, et j'en garde un mauvais souvenir. FRANCE, Pierre Nozière, VI, p. 67 (→ aussi **Attarder**, cit. 4).
- 23 Elle m'accusait aussitôt de limiter son libre-arbitre, d'entreprendre sur les droits imprescriptibles de l'individu. G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, III, p. 59.

♦ **5.** **ENTREPRENDRE CONTRE** : engager une action hostile contre. — Fig. :

- 24 Le miracle n'entreprend rien, par exemple, contre la mécanique céleste. Il ne s'exerce point sur le cours des astres et jamais il n'avance ni ne retarde une éclipse calculée. FRANCE, le Jardin d'Épiciure, p. 162.

► **ENTREPRIS, ISE** p. p. adj. *Les choses entreprises ne sont pas toujours menées à bien.* — *Personne entreprise sur un sujet.*

CONTR. Accomplir, achever, conduire, couronner, mener (à bien), terminer. **DÉR.** **Entreprenant, entrepreneur, entreprise.**

ENTREPRENEUR, EUSE [ɑ̃trɛprɑ̃œʁ, øz] n. — 1422; *entrepreneur*, attestation isolée, XIII^e; de *entreprendre*.

♦ **1.** Vx. **Personne qui entreprend (qqch.)**. *L'entrepreneur d'une tâche, d'une œuvre.*

- 1 Ce cousin entreprend de changer une femme! (...) Et quel est donc ce sot entrepreneur? LA FONTAINE, le Florentin, 3.
- 2 Cette entreprise fera beaucoup d'honneur à l'entrepreneur, à l'Académie et à la nation (...). D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, 9 juil. 1761.

3 (...) Jaurès, entrepreneur du recommencement, éditeur et peut-être auteur du recommencement, s'adressait à tout le monde, excepté à nous.
Ch. PÉGU, la République..., p. 75.

♦ 2. (1611). Mod. Personne qui se charge de l'exécution d'un travail (spécial, en matière de construction), par un contrat d'entreprise. *Entrepreneur de charpente, de couverture, de menuiserie, de peinture, de plomberie, de serrurerie. — Entrepreneur de déménagements, de transports, de roulage, de manutention. Entrepreneur de pompes funèbres.*

4 Il y a trois espèces (...) de louage d'ouvrage et d'industrie : 1^o Le louage des gens de travail (...) 2^o Celui des voituriers (...) 3^o Celui des entrepreneurs d'ouvrages par suite de devis ou de marchés.
Code civil, art. 1779.

5 Les entrepreneurs de voitures publiques par terre et par eau, et ceux des roulages publics, doivent tenir registre de l'argent, des effets et des paquets dont ils se chargent.
Code civil, art. 1785.

Entrepreneur de, en bâtiments, de construction (⇒ Constructeur), de maçonnerie, de travaux publics, ou, absolu, entrepreneur. Responsabilité du promoteur, de l'entrepreneur et de l'architecte. ⇒ Architecte (cit. 4, 5, 6, Code civil). *Entrepreneur principal, entrepreneur sous-traitant. ⇒ Sous-entrepreneur. Ingénieurs, conducteurs* de travaux employés par un entrepreneur.*

6 (...) un entrepreneur de maçonnerie, établi à Picpus, était venu confier à l'agence son projet de placer dans un immeuble la petite fortune qu'il avait faite.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVIII, p. 129.

Au fém. (on dit aussi : elle est entrepreneur de...) :

6.1 Entrepreneurse de broderie pour la haute confection, elle avait eu l'imagination de ces nouveautés bizarres qui charmèrent le goût de la Restauration et des premières années du règne de Louis-Philippe (...)
Ed. et J. DE GONCOURT, Manette Salomon, p. 16.

6.2 Elle est aussi entrepreneuse de spectacles et le soir où nous l'avons rencontrée elle était un peu affolée parce qu'elle attendait, la semaine suivante, soixante-dix chanteurs de l'Armée rouge.
S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 296.

Spécialt, vx. Personne qui s'engage à faire certaines fournitures.
⇒ Fournisseur.

7 La mélancolie de Julien, aidée par la médiocre nourriture que fournissait au séminaire l'entrepreneur des diners à 83 centimes, commençait à influencer sur sa santé (...)
STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XXVI, p. 178.

Loc. fam. *Entrepreneur des travaux finis. ⇒ Feignant, paresseux ;*
→ Inspecteur* des travaux finis.

♦ 3. N. m. Dr., écon. et cour. Personne qui dirige une entreprise pour son propre compte et qui met en œuvre les divers facteurs de la production (agents naturels, travail, capital) en vue de vendre des produits ou des services. ⇒ 1. Patron (cit. 11) ; agriculteur, commerçant (cit. 4), industriel. *Grand entrepreneur employant un nombreux personnel. Cette femme d'affaires est un important entrepreneur. Petit entrepreneur. ⇒ Artisan, boutiquier, fermier. L'entrepreneur assume les risques de l'entreprise. Rémunération, revenu de l'entrepreneur. ⇒ Profit.*

8 (...) c'est l'agriculteur, le manufacturier, le commerçant, ou, pour les désigner par une dénomination commune à tous les trois, c'est l'entrepreneur d'industrie, celui qui entend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque (...)
J.-B. SAY, Traité d'économie politique (1841), p. 79.

9 L'entrepreneur est donc le pivot de tout le mécanisme économique. C'est sur lui que tout tourne. C'est vers lui que convergent tous les facteurs de la production : c'est de lui aussi (...) que divergent tous les revenus, puisque ce qu'on appelle les revenus sous les noms divers d'intérêts, dividendes, rentes, fermages, loyers, salaires, traitements, ne sont que le prix touché par la location du capital de la terre, de la main-d'œuvre, ou des services producteurs quelconques. L'entrepreneur est donc tout à la fois le grand metteur en œuvre et le grand répartiteur.
Charles GIDE, Cours d'économie politique, t. I, p. 201.

10 Les entrepreneurs, ceux du moins qui jouent dans leur affaire un rôle actif, contribuent par leur travail au succès de leur entreprise. Les plus modestes participent aux travaux manuels ; les autres dirigent eux-mêmes leur usine, leur maison de commerce, leur exploitation agricole ; tous s'efforcent de produire le plus économiquement possible des marchandises ou des services destinés à être vendus.
Paul REBOUD, Précis d'économie politique, t. II, p. 382.

CONTR. Employé, salarié.

COMP. Sous-entrepreneur.

ENTREPRISE [ɑ̃tʁɛpʁiz] n. f. — 1530 ; *entreprinse*, 1393 ; « différence entre deux personnes », v. 1220 ; du p. p. de *entreprendre*.

★ 1. ♦ 1. Ce qu'on se propose de faire en entreprenant qqch. ; mise à exécution d'un dessein. ⇒ Action, affaire, œuvre, opération, ouvrage, travail ; et aussi dessein, plan, projet. — Vx ou rare. *L'entreprise de qqch., de faire qqch.* (→ ci-dessous, cit. 2 et 8). — *L'entreprise de qqn, son entreprise.* — *Former une entreprise.* la concevoir et travailler à l'exécuter. *Concerteur, organiser, préparer une entreprise. Tenter* une entreprise. ⇒ Essai, tentative. Une longue entreprise. Une entreprise de longue haleine. Grande, vaste entreprise. Entreprise colossale, considérable. Entreprise douteuse, hasardeuse, périlleuse, téméraire. ⇒ Aventure, échauffourée (vx), équipée. Folle, vaine entreprise. Entreprise dangereuse (→ Coutume, cit. 3), délicate, difficile (→ Difficulté, cit. 1 et 8). Entreprise sûre. Réalisation, exécution d'une entreprise. S'engager dans une entreprise. Lancer, conduire (cit. 18), diriger*, mener, poursuivre une entreprise. Poursuivre deux entreprises à la fois (cf. Courir deux lièvres à la fois). Exécuter, mener à bien son entreprise. Venir à bout d'une entreprise. La passion qu'il apporte (cit. 28) à toutes ses entreprises. Succès. réussite d'une entreprise ; échec, faillite, insuccès d'une entreprise. Son entreprise a avorté. Échouer, faire fiasco ; réussir*

dans une entreprise. Entreprise heureuse, malheureuse. Entreprise qui tourne mal (→ Défaite, cit. 7), qui tourne bien. Le succès a couronné l'entreprise. — Esprit d'entreprise : tendance à entreprendre.

Il fut en sa jeunesse un Prince aventureux,
Tantôt heureux en guerre et tantôt malheureux,
Comme il plaît au Destin et à celle qui mène
Tantôt bas, tantôt haut, toute entreprise humaine.

RONSDARD, Épitaphe, « Le tombeau de Marguerite de France ».
(...) c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens.

MOLIÈRE, Critique de l'école des femmes, 6.
Allons songer à l'exécution de notre entreprise amoureuse.
MOLIÈRE, Dom Juan, t. 3.

Je me plais à tenter des entreprises hasardeuses.
MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, III, 1.

L'entreprise, sans doute, est grande et périlleuse.
J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse (...)

RACINE, Athalie, IV, 3.
Quelques affreux périls qu'il commence à prévoir dans la suite de son entreprise, il faut qu'il l'entame (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 115.
Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur.

ROUSSEAU, les Confessions, I.
Dans l'entreprise que j'ai faite de me montrer tout entier au public (...)

ROUSSEAU, les Confessions, II.
La longueur de l'entreprise, qui, je le prévoyais, me mènerait jusqu'à la vieillesse, et la nécessité de la combiner, durant beaucoup d'années, avec les travaux qui me faisaient vivre, se jetaient en travers de ma résolution.

É. LITTRÉ, Comment j'ai fait mon dictionnaire, p. 5.
Un amour, une carrière, une révolution : autant d'entreprises que l'on commence en ignorant leur issue.

SARTRE, Situations II, p. 52.
Spécialt. Fait de fonder une organisation à caractère commercial.

Libre entreprise : liberté de créer et de gérer des entreprises (3.) privées, en régime capitaliste.

♦ 2. (1699, « opération de commerce »). Dr. Le fait, pour un entrepreneur*, de s'engager à fournir son travail et parfois la matière pour un ouvrage donné dans des conditions données. ⇒ Louage (d'industrie). « Le contrat d'entreprise diffère du contrat de travail en ce qu'il n'établit pas de lien de subordination entre l'entrepreneur et le maître de l'ouvrage » (Capitant). — Loc. *Mettre, donner, prendre à l'entreprise, en adjudication**. ⇒ Soumission.

Par ext. Ouvrage, travail dont est chargé l'entrepreneur. *Sous-traitant qui reçoit une entreprise en seconde main. Faire des entreprises.*

♦ 3. (Une, des entreprises). Cour. Organisation de production de biens ou de services à caractère commercial. ⇒ *Affaire, commerce* (cit. 1), établissement, exploitation, firme, industrie, négoce. *Entreprise familiale, agricole, industrielle, commerciale, financière, spéculatrice. Monter une entreprise. Gestion, organisation d'une entreprise. Capital*, matériel d'une entreprise. Bénéfices, profit réalisés par une entreprise. Avoir des capitaux engagés dans une entreprise. ⇒ Capitaliste. Entreprise privée capitaliste. Entreprise nationalisée. Entreprise publique, dans laquelle l'Etat est majoritaire. L'E. D. F., les banques nationalisées sont des entreprises publiques. Régime d'entreprise. Entreprise individuelle ; entreprise sous forme de société*. ⇒ Société. Spécialisation*, concentration* des entreprises. ⇒ Intégration. Association d'entreprises. ⇒ Cartel, combinat, entente, holding, Konzern, trust. Gérant d'une entreprise. Être à la tête d'une entreprise. Entreprise à succursales. Entreprise pilote. Grandes entreprises. — Petites et moyennes entreprises (abrév. : P. M. E.). Confédération générale des petites et moyennes entreprises.*

La loi répute actes de commerce (...) Toute entreprise de manufactures, de commission, de transport par terre ou par eau ; toute entreprise de fournitures, d'agence, bureaux d'affaires, établissements de ventes à l'encan, de spectacles publics (...)
Code de commerce, art. 632.

Nous avons défini les entreprises en disant que ce mot désigne toute organisation qui met en œuvre des agents naturels, du travail et des capitaux pour produire des richesses ou des services destinés à être vendus (...) Que l'entreprise ait pour objet de fournir au public des biens matériels, blé ou pain, fils ou vêtements, charbon ou machines, en gros ou en détail, qu'elle vende des services tels que le transport par chemin de fer, qu'elle mette simplement en rapport les acheteurs ou les vendeurs (...) qu'elle procure des capitaux, comme une banque, ou des travailleurs, comme un bureau de placement, elle a toujours le même caractère essentiel, qui est de produire des richesses ou des services qu'elle offre sur le marché, et ce caractère est essentiellement commercial.
COLSON, Cours d'économie politique, IV, p. 5.

Nous savons maintenant, par les études publiées qui complètent l'expérience pratique, que la grande entreprise « moderne » ne se contente pas d'être une unité économique (ou une concentration d'unités) ni de faire pression sur la politique, mais qu'elle tend à envahir la pratique sociale. Elle propose à la société entière sa rationalité comme modèle d'organisation et de gestion. Elle supplante la ville et veut en accaparer le rôle ; la « société », entreprise ou compagnie, s'empare de fonctions qui appartenaient à la ville et devraient demain appartenir à la société urbaine : logement, éducation, promotion, loisirs, etc.
Henri LEFEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 129.

D'entreprise. — CHEF D'ENTREPRISE : entrepreneur à la tête d'une entreprise. ⇒ Directeur, dirigeant, patron. Femme chef d'entreprise. Elle est chef d'entreprise. — COMITÉ D'ENTREPRISE. ⇒ Comité ;*
→ Ouvrier, cit. 15.

★ II. (1373, « opération militaire »). ♦ 1. Littér. Action par laquelle on attaque qqn, on tente de porter atteinte à ses droits, à sa liberté (⇒ *Entreprendre*, II.). *C'est une entreprise sur les pouvoirs du chef de l'Etat, contre le droit des gens* (Académie). ⇒ *Attaque, attentat, manœuvre, tentative ; atteinte, coup, empiètement, violence. Une*

entreprise contre la liberté, l'indépendance... Une entreprise contre l'ordre universel (→ Carnage, cit. 5).

- 13 (Les) entreprises de Rome sur la puissance temporelle de nos rois. PASCAL, les Provinciales, 19.
- 14 La vigueur de cette harangue parut avoir dégoûté Bohémond de toute entreprise nouvelle sur un adversaire intraitable (...). LÉON BLOY, la Femme pauvre, XXXIII, p. 171.

Absolt. ⇒ **Attaque; assaut.**

- 15 (...) malgré les entreprises de tant de puissants rois qui ont cent fois essayé de les faire périr (ces peuples). PASCAL, Pensées, IX, 620.
- 16 (...) il affirme que les hommes sont exposés aux entreprises du diable en raison de leur sainteté : *Victoria ei est magis, exacta de sanctis* : « sa victoire est plus grande remportée sur des saints ». CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 261.

♦ **2.** (1721). Cour. (au plur.). Tentatives de séduction.

- 17 (...) défendre le cœur d'une jeune femme contre les entreprises de son galant (...). LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 193 (→ Ajustement, cit. 4).
- 18 (...) vous exposant à des regards; que dis-je, à des regards? peut-être aux entreprises d'un perfide qui vous aura souillée par ses crimes (...). MONTESQUIEU, Lettres persanes, XX.

COMP. Contre-entreprise.

ENTRE-QUERELLER (S') [ɑ̃trəkɛrɛlə] v. pron. — XVI^e; de *entre-*, et *quereller*.

♦ Vx. Se quereller mutuellement.

ENTRER [ɑ̃tre] v. — X^e, *intrer*; lat. *intrare*, de *inter* « parmi, au milieu de ». → **Entre**.

★ **I. V. intr.** Aller à l'intérieur de; passer (dans un lieu), se mettre (dans une situation, un état).

A. (Spatial). ♦ **1.** Pénétrer, en passant du dehors au dedans.

[a] (Le compl. désigne un lieu fermé). *Entrer dans un lieu.* ⇒ **Aller, pénétrer.** *Entrer subrepticement dans un endroit.* ⇒ **Fauffer** (se), **glisser** (se), **introduire** (s'). *On ne peut pas entrer dans cette maison, entrer ici.* ⇒ **Accéder; accès** (cit. 12), **inaccessible.** *Entrer dans une maison, une pièce, une salle...* (→ Couler, cit. 27; dîner, cit.). *Entrer dans un café, un restaurant. Entrer chez un commerçant, chez un traiteur* (→ Arrière-boutique, cit. 2). *Entrer au club, au cercle* (→ Causer, cit. 5). — **REM.** Par rapport au complément purement spatial construit avec *dans*, le complément avec *à* suppose une activité sociale, des contacts humains dans le lieu considéré; comparer : *entrer dans un théâtre* et *entrer au théâtre*. — *Entrer dans une salle de spectacle, dans un théâtre. Il faut montrer son billet, sa carte pour entrer dans la salle. Entrer dans une église* (→ Apaisement, cit. 1), *une mosquée* (→ Apporter, cit. 12). — *Entrer dans une armoire* (cit. 1). *Entrer dans une voiture, dans un avion.* ⇒ **Monter.** *Entrer dans l'eau, dans le bain, dans la baignoire. Entrer dans une cour* (→ Distraction, cit. 4), *dans un jardin, dans un enclos. Entrer dans un champ, dans une forêt. Entrer dans une caverne, dans une grotte.* — *Lapin qui entre dans son terrier.*

- 1 (...) dans cet antre
Je vois fort bien comme l'on entre,
Et ne vois pas comme on en sort. LA FONTAINE, Fables, VI, 14.
- 2 Voyez un chat entrer pour la première fois dans une chambre; il visite, il regarde, il flaire, il ne reste pas un moment en repos, il ne se fie à rien qu'après avoir tout examiné, tout connu. ROUSSEAU, Émile, II.
- 3 Une grande fillette entra en coup de vent dans le parloir (...). FRANCE, le Mannequin d'osier, XIV, (E), t. XI, p. 398.
- 4 Demain j'entrerais à la cuisine, sous un prétexte quelconque. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 195.

Loc. (Avec *en*). *Entrer en prison** : être incarcéré. — *Entrer en chaire.* ⇒ **Monter.** — *Entrer en loge**. — *Entrer en scène** (en parlant d'un acteur ou du personnage qu'il joue). — **Absolt.** « *Alcmène et Éclissé, la nourrice, entrent par les côtés opposés* » (Giraudoux, *Amphitryon 38*, II, 4). — **Fig.** *Entrer en scène.* ⇒ **Apparaître, intervenir, manifester** (se); → ci-dessous *Entrer en jeu, en action...* — **Fig.** *Entrer en lice** : participer au combat, à la lutte...

[b] (Le compl. désigne un lieu ouvert). Commencer à être (dans un lieu, à un endroit). *Entrer dans un chemin** (→ Aboutir, cit. 1), *dans une rue, une voie**. ⇒ **Enfiler, engager** (s'), **prendre**. **Fig.** *Entrer dans la voie du succès.* — *Entrer dans un village, dans une région. Entrer dans un pays, passer la frontière. On ne peut entrer dans ce pays sans visa.* — *Armée, conquérant qui entre dans un pays, une ville.* ⇒ **Envahir, prendre.** *L'ennemi est entré à Paris, dans Paris* (→ Assujettir, cit. 1). *Entrer dans une place sans combat* (cit. 8). — **Absolt.** *Les barbares entraient périodiquement et ravageaient le pays* (→ Crever, cit. 30; dévaster, cit. 1). — **Fig.** *Entrer dans le royaume de Dieu* (→ Aiguille, cit. 13). — *Entrer dans une ville, un pays... en chemin de fer, en automobile. Nous sommes entrés dans le village à 80 km/h. Après avoir franchi les Alpes, il est entré en Italie.*

Fam. (D'un véhicule ou de ses occupants). *Entrer dans un virage.* l'aborder. — **Spécialt.** *Entrer dans un obstacle.* ⇒ **Percuter, tamponner; collision.** *Entrer dans un arbre, dans le décor.*

Fam. **ENTRER DEDANS.** *Une voiture lui est entrée dedans.* ⇒ **Rentrer.**

— **Fig.** *Il lui est entré dedans, à grands coups de poing.* ⇒ **Jeter** (se), **ruer** (se). On dit de même (fam.) *entrer dans le chou, dans le lard...* *Les ennemis nous sont entrés dedans.* ⇒ **Attaquer.** — **REM.** Dans ces locutions familières, on emploie plutôt *rentrer**.

- (...) huit cent mille Allemands nous étaient entrés dedans (...). Ch. PÉGUY, la République..., p. 301.

[c] (Sans compl.). Passer à l'intérieur, dedans. *Entrer par la porte, par la fenêtre. Je suis entré par l'entrée de service, par le jardin. Je n'ai pas pu entrer, tout était fermé.* ⇒ **Porte** (être à la). *Essayer d'entrer* (→ Carillonner, cit. 2). *Le chien aboie, gratte à la porte, le chat* (cit. 10) *miaule pour entrer.* — **Entrez!** *Entrez donc!* *Entrer sans frapper, sans se faire annoncer. Entrer comme dans un moulin**, comme (cit. 13) *dans une auberge. Frappez, sonnez avant d'entrer. Défense d'entrer; on n'entre pas. Que personne, qu'aucun* (cit. 41) *n'entre. Empêchez-le d'entrer; laissez-le entrer. Faites entrer.* ⇒ **Introduire.** *Entrer sans payer* (au spectacle, etc.). *Il est entré sans autorisation, sans invitation* (⇒ **Intrus**). *Je ne fais qu'entrer et sortir.* ⇒ **Passer.** *J'entrerai un moment après.* ⇒ **Venir.** *Saluer en entrant. Entrer comme une bourrasque* (cit. 7), *en coup de vent, en trombe.* ⇒ **Jeter** (se), **lancer** (se), **précipiter** (se). *Entrer en courant. Entrer de force.* ⇒ **Forcer**; ⇒ **Assaillir**, cit. 2.

- C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant. BOILEAU, l'Art poétique, III.
- En se levant, elle a fait venir son Suisse, et lui a donné ordre de ne laisser entrer personne. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CVII.
- (...) Samuel était hardi comme les papillons, les hannetons et les poètes; il se jetait dans toutes les flammes et entraît par toutes les fenêtres. BAUDELAIRE, la Fanfarlo.
- Que l'examen commence... Entrez, les élèves... GIRAUDOUX, Intermezzo, I, 6.
- Oh! je suis entré bien par hasard. Ou plus exactement, par une assez curieuse coïncidence. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XI, p. 110.
- Toutes les nuits elle venait au vieux cabaret (...). Elle entraît en coup de vent (...). P. MAC ORLAN, Quai des brumes, p. 71.

Allus. littér. « *Vous qui entrez, abandonnez toute espérance** » (Dante, *l'Enfer*, III, vers 9). — **Allus. bibl.** « *Entrer par la porte* étroite* » (cf. Évangile selon saint Matthieu, VII, 13).

♦ **2.** (Sujet n. de chose). [a] Concret. Aller à l'intérieur. ⇒ **Pénétrer.** *L'eau entre de toutes parts, entre à flots dans la barque.* ⇒ **Envahir.** *Couteau qui entre dans une motte de beurre. Cela entre comme dans du beurre, facilement. Le bistouri entre dans la chair* (cit. 9). *Une épine lui est entrée dans le pied.* — **Factitif.** *Faire entrer qqch. dans un récipient.* ⇒ **Enfoncer, introduire, mettre.** *Faire entrer une lettre dans une enveloppe* (⇒ **Insérer**), *une clef dans la serrure* (⇒ **Engager**), *un clou dans le mur* (⇒ **Enfoncer, fichier, planter**). *Faire entrer des aliments dans la bouche* (⇒ **Absorber, ingérer**), *l'air dans les poumons* (⇒ **Inhaler**).

- (...) l'air de la forêt de Rambouillet leur entrera dans le système respiratoire. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 288 (→ Enfiler, cit. 12).

(Véhicules, navires). *Navire qui entre au port, dans le port. Voiture qui entre au garage. Le train entre en gare.*

Être introduit. *Marchandises qui entrent dans un pays. Le tabac entré en fraude, en contrebande.*

- Et ce bien, par la fraude entré dans ma maison (...). MOLIÈRE, le Dépit amoureux, II, 3.

Fig. *Le malheur est entré chez lui; la misère est entrée dans sa maison.*

Naturellement, à mesure que la paresse et la misère entraient, la malpropreté entraît aussi. ZOLA, l'Assommoir, t. II, p. 67.

Spécialt. *Argent qui entre dans le coffre-fort, dans la caisse.* **Fig.** *Argent qui entre dans la caisse* (cit. 4), *dans la poche de qq. Il a réinvesti dans son entreprise tout l'argent qui est entré dans sa caisse.*

- L'utilité matérielle (d'un roman), ce sont d'abord les quelques mille francs qui entrent dans la poche de l'auteur (...). Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique MATORÉ, p. 28.

Par ext. *Le vent entre par la fenêtre.* ⇒ **Engouffrer** (s'). *La lumière entre dans la pièce* (→ Doux, cit. 8). *Laisser entrer le jour* (→ Bouche, cit. 5), *le soleil. La lumière n'entre pas dans cette pièce, ici.* ⇒ **Arriver, parvenir.**

- (...) Une aurore embaumée
Entra, chassant la nuit, les rêves, la fumée. P.-J. TOULET, Contrerimes, « Coples », LXXXIII.

Le jour crépusculaire qui entraît encore par la croisée venait se fondre au halo de la lampe, et la pièce était noyée dans une pénombre où tout semblait irréel. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 136.

[b] **Par ext.** Pouvoir être contenu (dans qqch.). ⇒ **Tenir.** *Cette valise n'entre pas dans le coffre. Ce livre n'entrera pas dans la poche de mon manteau.*

[c] (1080). **Abstrait.** *Sentiments, passions qui entrent dans le cœur, dans l'âme.* ⇒ **Insinuer** (s'), **pénétrer.** *Le soupçon, le doute est entré dans son esprit. Idées qui entrent dans la tête. Une telle idée ne lui serait jamais entrée dans la tête.* ⇒ **Venir.** — *On ne peut pas lui faire entrer cela dans la tête.* ⇒ **Comprendre.** — **Fam.** *Cela lui entre par une oreille* et lui sort par l'autre.*

- Cette fantaisie lui est entrée fortement dans la tête. M^{me} DE SEVIGNÉ, 84, 28 août 1668.
- Je n'ose penser à vous voir : quand cette espérance entre trop avant dans mon cœur, et qu'elle est trop éloignée, elle me fait trop de mal. M^{me} DE SEVIGNÉ, 456, 13 oct. 1675.

- 20 De faire entrer chez vous le désir des sciences, De vous insinuer les belles connaissances (...)
MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 4.
- 21 (...) l'opinion la plus extravagante et la plus barbare qui jamais entra dans l'esprit humain (...)
ROUSSEAU, Lettre à d'Alembert, p. 181.
- 22 Une fois entrées en une âme, elles (les idées fixes) la dévotent, ne lui laissent plus la volonté de songer à rien, de s'intéresser à rien, de prendre goût à la moindre chose.
MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 277.
- 23 La tristesse de la nuit lui entra dans le cœur.
FRANCE, le Lys rouge, VII, p. 83.

♦ 3. (Sujet n. de personne). Se mettre (dans une situation, une position sociale). — (Construit avec *dans*, *en*, *à*). *Entrer dans une profession, un emploi*. ⇒ **Embrasser**. *Entrer dans les ordres, entrer en religion* : se faire religieux. ⇒ **Habit** (prendre l'). *Entrer au couvent*. — *Entrer dans l'armée, dans la robe...* *Entrer dans le commerce, l'industrie, la politique* (→ *Affaire*, cit. 15). *Entrer indûment dans un emploi...* ⇒ **Ingérer** (s'), **immiscer** (s'). *Entrer dans une carrière, et, fig., entrer dans la carrière* (cit. 11 et 12). → ci-dessus *Entrer en lice**.

- 24 Ma mère comptait que j'entrerais au couvent, ou reviendrais vivre avec elle. Je refusai l'un et l'autre parti (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXI.
- 25 (...) il comptait sur cette cérémonie (...) pour me pousser à entrer dans la carrière que lui-même avait choisie.
CAMUS, la Peste, p. 268.

Vieilli. « *Entrer apprenti* » (Hugo, in T. L. F.). « *Entrer professeur* » (Malègue, in T. L. F.).

Entrer en ménage (vieilli). ⇒ **Marier** (se); → **Amasser**, cit. 2. *Entrer au service de qqn, (vx) entrer en condition, en place* : devenir domestique. ⇒ **Placer** (se).

- 26 Pour ce qui est d'entrer au service de M^{me} de Tourvel (...) j'espère que Monsieur ne l'exigera pas de moi (...) je n'irai pas porter la livrée (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CVIII.
- 27 Il faut bien qu'elle entre en condition et qu'elle gagne quelque chose.
G. SAND, la Mare au diable, v, p. 42.
- 28 (...) ils entraient en ménage avec la somme de sept sous toute ronde (...)
ZOLA, l'Assommoir, t. 1, p. 118.

Entrer dans la vie, dans le monde. ⇒ **Naître**; → **Antérieur**, cit. 4; cuisine, cit. 6. *Entrer dans le monde* (se dit aussi pour *paraître dans le monde*), y faire ses débuts. *Entrer dans l'histoire, dans la légende*. — *Coutume qui entre dans les mœurs; mot qui entre dans l'usage*. — REM. Dans ce sens, *entrer* acquiert une valeur temporelle, mais la valeur métaphorique spatiale domine.

- 29 Vous entrez dans la vie, j'en sors.
HUGO, les Misérables, IV, VIII, VII.
- 30 Tous ces changements, même les plus souhaités, ont leur mélancolie, car ce que nous quittons, c'est une partie de nous-mêmes; il faut mourir à une vie pour entrer dans une autre.
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, t. II, p. 504.
- 31 Tu es entré dans l'histoire, toi. Et nous, nous sommes dans la merde.
SARTRE, Morts sans sépulture, IV, 1.

Spécialt. Commencer à faire partie (d'un groupe, d'un ensemble). *Entrer dans une famille*. ⇒ **Allier** (s'); → **Céder**, cit. 19. *Faire entrer qqn dans une communauté, un corps*. ⇒ **Incorporer**. *Entrer au collège, à l'école, au lycée. Entrer à Polytechnique, à l'école Centrale, à Normale supérieure, y être admis. On entre dans cet institut par examen, par concours. Entrer dans un parti politique*. ⇒ **Adhérer, inscrire** (s'). *Il est entré au parti. Entrer dans une société* (→ **Décider**, cit. 28), *une association* (cit. 10). *Entrer dans le catholicisme* (cit. 2), *dans une secte. Entrer à l'Académie* (cit. 3) *française, y être reçu*.

- 32 Quand on n'est ni prince, ni duc, ni évêque, ni moine, ni ministre, ni juriconsulte, ni homme politique, ni même homme du monde, mais tout simplement un lettré, il est aussi difficile d'entrer à l'Académie qu'à un chameau ou à un câble de passer par le trou d'une aiguille.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 202.

♦ 4. (Avec un contenu temporel). Commencer à prendre part. ⇒ **Participer**. *Entrer dans une affaire, dans un complot. Il a refusé d'entrer dans une combinaison louche*.

- 33 (...) il discourt avec eux des avantages de ce commerce, des gains immenses qu'il y a à espérer pour ceux qui y entrent (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, « De l'ostentation ».
- 34 Ces deux auteurs venaient d'entreprendre le Dictionnaire Encyclopédique (...) Celui-ci (Diderot) voulut me faire entrer pour quelque chose dans cette entreprise, et me proposa la partie de la musique, que j'acceptai (...)
ROUSSEAU, les Confessions, VII.

Entrer dans une danse, une ronde. — Fig. *Entrer dans la danse*, en danse* (→ **Comique**, cit. 2). — *Entrer dans le jeu*, en jeu*.

- 35 (...) il ne relâche sa tension vers une perfection toujours mieux éclairée, que pour entrer plus avant dans le jeu et participer à la ronde d'un univers harmonieusement ordonné.
GIDE, Attendu que..., p. 106.
- 36 Dans le fond, il sait aussi bien que moi que les jeux sont faits! que tout est perdu! que demain la Russie et l'Allemagne vont entrer dans la danse!
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 146.

*Entrer dans la plaisanterie**. — *Faire entrer qqn dans le secret*. ⇒ **Initier**.

B. (La métaphore spatiale entraînant une valeur temporelle plus nette).
♦ 1. **Aborder** (une période), commencer à être (dans une période). *Entrer dans une période, dans sa dixième année, dans ses dix-sept ans* (→ **Diablement**, cit. 3). *Entrer dans la mauvaise saison. Entrer dans l'âge mûr* (cit. 5), *dans la meilleure époque de la vie*.

- 37 (...) on entrainait dans l'automne (...)
LA FONTAINE, Fables, VI, 3.
- 38 Ce long travail, bien long surtout pour un homme qui est entré dans la vieillesse, ne s'est pas fait sans secours et sans aide. Plusieurs personnes ont dépouillé pour moi les auteurs, recueilli les exemples soit dans les textes classiques, soit dans les textes antéclassiques, compulsés des dictionnaires, préparés des matériaux.
LITTRÉ, Dict., Préface, p. 38.

Entrer dans un processus, dans des difficultés interminables. ⇒ **Engager** (s'). — **ENTRER EN, DANS** : commencer à être dans (un état). *Entrer en agonie** (cit. 4). *Entrer en convalescence. Entrer en chaleur, en rut. Entrer dans le sommeil, dans l'assoupissement* (cit. 4). *Entrer en contemplation, en extase, en méditation; en transes. Entrer en tentation* (→ **Chair**, cit. 44). — *Eau qui entre en ébullition. Entrer en fermentation, en putréfaction*.

Loc. verb. formées avec **ENTRER EN, Entrer en action** : se mettre* à agir. *Entrer en campagne, en chasse. Pays qui entre en guerre*. ⇒ **Déclarer** (la guerre). *Entrer en exercice. La loi est entrée en vigueur. Entrer en fonctions, en charges. Poste qui entre en vacance, qui devient* vacant. Entrer en possession, en jouissance d'une chose. Entrer en lutte, en rivalité, pour qqch*. ⇒ **Disputer**. *Entrer en concurrence avec* (cit. 7) *qqn. Entrer en comparaison, en balance avec qqch. Entrer en rapport, en relation avec qqn*. ⇒ **Aboucher** (s'). *Entrer en accommodement, en arrangement, en communication, en compétition, en composition, en correspondance, en négociation, en pourparlers, en conférence, en conversation*.

- Le loup donc l'aborde humblement,
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son embonpoint, qu'il admire.
LA FONTAINE, Fables, I, 5.

- (...) et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres choses, ne sauraient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien.
ROUSSEAU, les Confessions, XI.
- J'avais hâte d'entrer en fonctions.
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, v.
- Elle te répétait ces paroles merveilleuses. Toute la famille entra en transe.
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, I, IX, p. 117.

♦ 2. Spécialt. Commencer à éprouver* (un sentiment). *Entrer en des sentiments* (→ **Croyable**, cit. 2), *dans des sentiments...* *Entrer en colère, en fureur, en rage*. ⇒ **Livrer** (se), **plonger** (se). — Vx. *Entrer en confusion* (Pascal), *en désespoir* (Molière), *en jalousie* (Bossuet), *en indignation* (Massillon), *en scrupule* (Massillon).

- J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.
- (...) en regardant (...) l'homme (...) abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, incapable de toute connaissance, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable (...)
PASCAL, Pensées, XI, 693 (→ **Effroi**, cit. 1).

Mod. *Entrer dans une rage folle, un état de léthargie*.

- (...) concevez-vous que quatre personnes puissent à peine la contenir (...) et que (...) elle entre dans des fureurs inexpugnables?
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXLVII.

♦ 3. *Entrer en religion* : devenir religieux. Par anal. « *Entrer en politique* » (le *Nouvel Obs.*, 1969), « *entrer en démocratie* » (*Réalités*, 1968). — REM. Ici, la valeur temporelle s'efface souvent au profit de la métaphore spatiale.

- (...) Léautaud cherche à serrer du plus près possible ce qui subsiste de l'homme en lui et qui n'est guère, la littérature écartée. Car en ce temps-là on entrainait en littérature comme on entre en religion, par une suppression de tout le reste.
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 139.

C. (La métaphore spatiale n'entraînant pas une valeur temporelle).

♦ 1. S'engager (dans un sujet); se mettre à étudier, à traiter, en pénétrant (dans...). *Entrer dans le vif du sujet*. ⇒ **Attaquer**. *Entrer en matière*. ⇒ **Aborder**. *Entrer dans les détails. Entrer dans des calculs interminables*.

- (...) mes pères, puisque vous m'obligez d'entrer en ce discours (...)
PASCAL, les Provinciales, 11.

Par ext. *Entrer dans les affaires des autres*. ⇒ **Immiscer** (s'), **mêler** (se). *Il n'aime pas qu'on entre dans ses affaires personnelles*.

- Nous n'entrons point dans vos affaires.
MOLIÈRE, l'Avare, I, 4.

♦ 2. Comprendre, saisir. *Entrer dans la pensée, dans l'esprit de qqn* (→ **Contredire**, cit. 1). *Comédien qui entre dans son personnage, dans l'esprit de son personnage*. ⇒ **Adapter** (s'); → par métaphore du sens concret *Entrer dans la peau du personnage. Entrer dans les sentiments de qqn*, le comprendre, se mettre à sa place. *Entrer dans les soucis, les peines de qqn*, y prendre intérêt, y prendre part. ⇒ **Compatir, partager**.

- (...) je sens si vivement et si tendrement tout ce qui vous touche, que ce n'est point, pour y prendre part; c'est y entrer et le ressentir entièrement.
M^{me} DE SEVIGNÉ, 768, 5 janv. 1680.

- (...) les gens déjà chargés de leur propre misère sont ceux qui entrent davantage par la compassion dans celle d'autrui.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 79.
- (...) la première opération en histoire consiste à se mettre à la place des hommes que l'on veut juger, à entrer dans leurs instincts et dans leurs habitudes (...)
TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 236.

- Il entre dans la peau du bonhomme avec une telle violence qu'elle crève, se déchire, éclate de tous côtés. Entrez-y, mais doucement.
J. RENARD, Journal, 23 janv. 1907.

♦ 3. Donner son adhésion à. *Entrer dans les idées, les sentiments, les vues de qqn*, les partager, les faire siens. *Entrer dans les intérêts de qqn*. ⇒ **Épouser** (fig.).

- (...) feindre d'entrer dans les sentiments de votre père (...)
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, VIII.
- (...) soyez persuadé que j'entrerais vivement dans vos intérêts, si un galant homme peut les épouser.
A.-R. LESAGE, Gil Blas, VIII, VII.
- (...) il vous écoute, il ne se fâche point contre vos idées, il a l'air d'y entrer et n'y entre point du tout.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 88.

★ II. V. intr. (1605). (Valeur passive). **ENTRER DANS** : faire partie de.

♦ **1.** Être compris* dans. *Cela n'entre pas dans le domaine, dans le sujet qui l'intéresse. Cela n'entre pas dans mon propos. Entrer dans une catégorie, dans un total, dans un tout. Le tourisme doit entrer dans les statistiques d'importations. La musique entre dans les beaux-arts.*

54 Les jeux et les combats faisaient partie de la religion, et entraient dans presque toutes les fêtes des anciens. ROLLIN, Hist. ancienne, in POUGENS.

Faire entrer en compte, en ligne de compte : tenir compte de, prendre en considération.

Cela entre, n'entre pas dans ses intentions, dans ses vues*. Il n'entre pas dans mes projets de faire cela. Il n'entre pas dans la pensée de l'auteur de...* (→ Amoindrir, cit. 2).

♦ **2.** Être pour qqch., être un élément de. *De la colère entre dans sa décision. Il entre beaucoup de froideur dans la débauche* (cit. 5).

55 L'amour même entre-t-il dans ses raisonnements? RACINE, Bajazet, II, 1.

56 Il entraînait dans son antipathie pour eux beaucoup de l'orgueil du grand seigneur et de l'officier vis-à-vis de bourgeois écrivassiers et libéraux. R. ROLLAND, Vie de Tolstoï, p. 43.

57 (...) il gardait en lui un goût de protection, où il entraînait assurément de l'orgueil, mais aussi des générosités de père et de chef de clan. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 281.

♦ **3.** (Sujet n. de chose). Être employé dans la composition ou dans la fabrication de. *Entrer dans un mélange* (→ Coupage, cit.). *Ingrédients qui entrent dans la composition* (cit. 1) *d'un médicament. Matériau qui entre dans la construction d'un édifice. Éléments qui entrent dans...* (→ Architecture, cit. 3). *Entrer comme partie constitutive* (cit.).

58 (...) un fromage préparé, où il entre de l'or, du corail (*corail*) et des perles (...) MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, III, 2.

59 Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du suffisant, font l'important. LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 54.

★ III. V. tr. ♦ **1.** (1615; attestation isolée, XIII^e). Faire entrer. ⇒ **Introduire, rentrer** (III.). *Entrer un meuble par la fenêtre. Entrer une voiture au garage. Entrer des marchandises dans un pays* (Académie). *Entrer du tabac, du gibier en fraude* (Académie). ⇒ **Importer**.

60 Il vaut mieux défendre de les porter (*dentelles et bijoux*) que de les entrer. ROUSSEAU, le Gouvernement de Pologne, II.

♦ **2.** Enfoncer. *Il lui entraînait les ongles dans la main.*

♦ **3.** Sports. *Entrer un but.* ⇒ **Marquer**.

CONTR. **Sortir**; **aller** (s'en aller), **fuir**, **exclure** (être exclu), **renvoyer** (être renvoyé). — **Finir**, **terminer**. — **Évacuer**; **emporter**.

DÉR. **Entrance**, **entrant**, **entrée**, **entrisme**, **entrure**.

COMP. **Rentrer**.

HOM. (De formes de l'imparfait) **Entrait**. — (De l'inf.) **Entrée**.

ENTRE-RAIL ou **ENTRERAIL** [ɑ̃trɛʁaj] n. m. — 1874; de *entre-*, et *rail*.

♦ Techn. Espace entre les rails d'une voie ferrée. ⇒ **Écartement**. *Des entreraills.*

ENTRE-REGARDER (S') ou **ENTREREGARDER (S')** [ɑ̃trɛʁ(ə)gɑʁdɛ] v. pron. — V. 1393; de *entre-*, et *regarder*.

♦ Rare. Se regarder mutuellement (→ **Entre-**, cit. 12).

On ne trouve décidément plus, au *Café de Flore*, que des gens venus dans l'espérance d'apercevoir des fauves dont les empreintes elles-mêmes ont depuis longtemps disparu de cette tanière repérée. Il est amusant d'observer ces curieux s'entre-regarder avec une avidité déçue.

Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 420.

ENTRE-SERRER (S') [ɑ̃trɛsɛʁɛ] v. pron. — XVI^e; de *entre-*, et *serrer*.

♦ Vx. Se serrer mutuellement.

ENTRESOL [ɑ̃trɛsɔl] n. m. — 1603; esp. *entresuelo*, de *suelo* « sol, plancher », d'après *entre-*, et *sol*.

♦ **1.** Vx. Appartement pris sur la hauteur d'un étage, et entre deux autres. — Spécialt. Appartement qui se trouve entre le rez-de-chaussée et le premier étage. ⇒ **Mezzanine**.

♦ **2.** Mod. Étage compris entre le rez-de-chaussée et le premier étage (dans certains immeubles). *Habiter un entresol, dans un entresol* (→ Clair-obscur, cit. 5). *Bureaux à l'entresol. Troisième étage après l'entresol, au-dessus de l'entresol.* — *Le club de l'Entresol*, société politique de la première moitié du XVIII^e siècle.

1 Celui qui logé chez soi dans un palais (...) vient coucher au Louvre dans un entresol n'en use pas ainsi par modestie (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, II, 41.

Les deux pièces sont à l'entresol, et donnent sur la rue, d'ailleurs silencieuse. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, p. 124.

DÉR. **Entresolé**.

ENTRESOLÉ, ÊE [ɑ̃trɛsɔlə] adj. — 1877, *entresoler* « aménager des entresols »; de *entresol*.

♦ Rare. Situé à l'entresol.

Deux réduits entresolés (...) trouaient le mur du fond. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, VII, p. 89.

ENTRE-SORT [ɑ̃trɛsɔʁ] n. m. invar. — 1864, Vallès, *in* D. D. L.; de *entrer*, et *sortir*.

♦ Vx ou techn. (terme employé par les forains). Baraque de forains dans laquelle le public entre pour voir un spectacle (notamment des curiosités vraies ou fictives, « monstres », etc.) et ressort rapidement. *Les entre-sort de la foire.*

ENTRE-SOURCILS [ɑ̃trɛsɔʁsil] n. m. — 1839; de *entre-*, et *sourcil*.

♦ Rare. Espace compris entre les deux sourcils. ⇒ **Glabelle**.

ENTRE-SUIVRE (S') ou **ENTRESUIVRE (S')** [ɑ̃trɛsɥivʁ] v. pron. — Déb. XIII^e, *s'entresivre*; de *entre-*, et *suire*.

♦ Littér. Se suivre l'un l'autre chronologiquement. *Les saisons s'entresuivent.*

Se suivre l'un l'autre par voie de conséquence, découler l'un de l'autre.

ENTRETAILLE [ɑ̃trɛtaj] n. f. — 1755; « découpeure », v. 1310; de *entre-*, et *taille*.

♦ Techn. En gravure, Taille légère faite entre des tailles plus profondes.

ENTRETAILLER (S') [ɑ̃trɛtajɛ] v. pron. — Fin XI^e, *entretaillier*; de *entre-*, et *tailler*.

♦ Techn. (hippol.). Se heurter et se blesser les jambes en marchant. *Cheval qui s'entretaille.*

DÉR. **Entretailure**.

ENTRETAILLURE [ɑ̃trɛtajyʁ] n. f. — 1549; « sculpture », fin XIV^e; de *entretailier (s')*.

♦ Techn. (hippol.). Blessure que se fait un cheval en s'entretailant.

ENTRE-TEMPS [ɑ̃trɛtɑ̃] adv. et n. m. — XV^e; altér. de l'anc. franç. *entretant* (1155), de *tant*, par attr. de *temps*.

♦ **1.** Adv. Dans cet intervalle de temps, pendant ce temps. *Vous vous êtes absenté quelques minutes; il est arrivé entre-temps.*

Boire et manger largement du souper de ceux qui, entre-temps, au lit se devaient, à son grand préjudice. Cent nouvelles nouvelles, in LITTRÉ.

Entre-temps il m'était arrivé plus d'une fois d'asseoir Gertrude devant le petit harmonium de notre chapelle (...) GIDE, la Symphonie pastorale, p. 71.

♦ **2.** N. m. (Aussi *entretemps*). Vx. Intervalle de temps entre deux actions, deux faits. *Il profita de l'entre-temps* (Académie).

(...) tout est à craindre dans cet entre-temps (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 421, 31 juil. 1675.

Dans l'entretemps, les religieuses avaient muré leur porte de clôture. RACINE, Port-Royal.

(...) un indigène plus jeune, armé d'une baguette, brise le rythme implacable par un système régulier de syncopes dans l'entre-temps. GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 706.

ENTRETÈNEMENT [ɑ̃trɛtɛnmɑ̃] n. m. — XV^e; de *entretenir*.

♦ Vx (langue class.). Action d'entretenir, de maintenir en bon état. « *L'amitié de cet oncle ne va pas toute seule: il y faut de l'entretènement* » (M^{me} de Sévigné).

ENTRETENEUR, EUSE [ɑ̃trɛtɛ(ə)nœʁ, øz] n. — Av. 1525; « ce qui entretient », XV^e; de *entretenir*.

♦ **1.** Vx. Personne qui entretient, conserve (qqch.).

♦ **2.** N. m. (1781, *in* D. D. L.). Homme qui entretient une femme.

Elle avait fait l'année passée un nouveau voyage à Paris, avec un riche entre-tenneur qu'elle appelait « l'amateur éclairé » à cause du goût qu'il affichait pour les beaux-arts. S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 74.

- 2 Sans doute ce qui avait fait écrire Marion à Victor Hugo le rendait plus sensible à la vie de Juliette Drouot, que ne l'eût été un entreteneur d'actrices.
MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 20 (1972).
- Au fém. Une entreteneuse de gigolos.**
- 3 La cabotine, en effet, n'est qu'une prêtresse de Sapho d'occasion. Elle n'est vicieuse que par intérêt et n'aspire qu'au moment où elle sera assez riche pour mettre à la porte sa puissante entreteneuse.
GORON, l'Amour à Paris, t. II, p. 686 (v. 1900).

ENTRETENIR [ɑ̃tʁɛt(ə)niʁ] v. tr. — 1155, *soi entretenir* « se soutenir »; de *entre-*, et *tenir*.

★ I. Vx. Tenir ensemble, assujettir (les parties d'un ensemble). *La clef de voûte entretient les pierres de la voûte. Une pièce de bois maîtresse peut entretenir toute une charpente* (→ Entretroise).

★ II. (Fin XIV^e). Mod. ♦ 1. Tenir dans le même état, faire durer, faire persévérer. ⇒ **Maintenir, prolonger**. *Entretenir un feu*. ⇒ **Alimenter**. *L'été, les ombrages entretiennent la fraîcheur. Entretenir l'humidité, la pression, la température constante dans une couveuse*. — (Suivi d'un adj. attribut). « *Les plats qu'elle avait entretenus chauds* » (Balzac, *le Médecin de campagne*, 1833, p. 63).

- 1 Louis et le guide arrachèrent des broussailles, des racines et des genévriers pour entretenir notre feu, car (...) il faisait sur ces hauteurs un frais que le coucher du soleil devait nécessairement changer en froid piquant.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 191.

Sc. *Entretenir une culture microbienne dans un laboratoire. Entretenir un processus, une réaction.*

- 2 On entretenait, au laboratoire de la rue d'Ulm, le microbe du choléra des poules (...)
Henri MONDOR, Pasteur, p. 139.
- Entretenir une agitation politique*. ⇒ **Fomentier**; → Commune, cit. 3. *Entretenir la fièvre du public, la misère* (→ Cherté, cit. 2), *une légende autour d'un personnage célèbre, une atmosphère autour de qqn*. — *Entretenir une correspondance, une liaison avec qqn*. — Vx. *Entretenir commerce avec l'ennemi*. — *Entretenir de bons rapports, des relations suivies*. ⇒ **Cultiver**. — Loc. prov. *Les petits cadeaux entretiennent l'amitié*.
- 3 (...) il entretenait commerce avec des huguenots de France.
RACINE, Fragments et notes historiques, XL.
- 4 (...) avec laquelle il n'avait cessé d'entretenir des intelligences secrètes, étant toujours bon de maintenir un espion dans la place (...)
Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. II, p. 110.
- 5 Les éditions spéciales des journaux paraissent à toute heure du jour, entretiennent la fièvre du public.
GIDE, Journal, 23 août 1914.
- 6 (...) il continuait à entretenir une autre liaison.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 203.
- 7 (...) l'étonnante atmosphère entretenue autour de l'auteur des *Martyrs* (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 278.

♦ 2. **ENTRETENIR (qqn) DANS** : maintenir (qqn) dans (un état affectif ou psychologique). *Entretenir qqn dans une idée, dans l'illusion, dans l'erreur* (→ Dans, cit. 10). *Entretenir qqn dans une humour jalouse. Entretenir l'esprit dans la rêverie, dans l'inquiétude, dans l'égarement*.

- 8 Je veux (...) quelque chose qui m'entretienne dans une douce rêverie.
MOLIÈRE, le Sicilien, 2.
- 9 (...) si vous voulez (...) l'entretenir dans cette erreur (...)
MOLIÈRE, l'Amour médecin, III, 6.
- 10 Je vous prévins aussi que si vous faites à l'avenir la moindre tentative pour entretenir ma fille dans l'égarement où vous l'avez plongée (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXII.
- 11 (...) les visites de Balzac l'entretenaient (*Madame Carraud*) dans l'agréable illusion qu'elle n'avait pas été « créée pour végéter passivement ».
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 337.

♦ 3. **Faire durer** (un état moral) en soi-même, chez un autre. *Entretenir des sentiments que l'on a su inspirer, une émotion, une blessure, un amour. Entretenir une passion, entretenir les passions. Entretenir des ressentiments, de la rancune*. ⇒ **Couver, nourrir**. *Entretenir des préjugés, des illusions, un désir, des espoirs. Il entretient ce projet depuis longtemps*. ⇒ **Caresser**. *Une ambiance, une atmosphère qui entretiennent l'extase où l'on est plongé. Entretenir des inquiétudes, des idées fixes, des opinions, des pensées. Entretenir l'oisiveté de son entourage*. ⇒ **Favoriser**. — *Entretenir qqch. de (vx), par...*

- 12 Il est ridicule et injuste que l'oisiveté de nos femmes soit entretenue de notre sueur et travail.
MONTAIGNE, Essais, III, IX.
- 13 Car il est certain que ce plaisir (*celui que l'on prend à lire Montaigne*) naît principalement de la concupiscence, et qu'il ne fait qu'entretenir et que fortifier les passions (...)
MALEBRANCHE, De la recherche de la vérité, II, III, v.
- 14 (...) le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne laisser naître aucun vide dans l'esprit en (l') obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement.
PASCAL, Discours sur les passions de l'amour.
- 15 Dans la cour le jet d'eau qui jase
Et ne se tait ni nuit ni jour,
Entretient doucement l'extase
Où ce soir m'a plongé l'amour.
BAUDELAIRE, les Épaves, « Le jet d'eau ».
- 16 Celui qui veut entretenir en soi le désir de continuer à vivre et la croyance en quelque chose de plus délicieuse que les choses habituelles doit se promener, car les rues, les avenues, sont pleines de déesses.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XI, p. 210.
- 17 Je me faisais « du mauvais sang » : je devenais aussi habile qu'Isa pour entretenir, pour nourrir des idées fixes.
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, II, XIX, p. 228.

- L'incapacité des subordonnés est souvent entretenue par le chef (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, IV, p. 23.
- L'enthousiasme ne s'entretient que par le changement; c'est ce qui rend le métier de meneur difficile.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XVIII, p. 115.
- Dix-sept ans, il (*Balzac*) avait attendu (...) entretenant, au milieu d'un labeur immense, d'une lutte sans fin, les sentiments de sa lointaine bien-aimée (*M^{me} Hanska*).
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 346.

♦ 4. **Maintenir en bon état** (en prenant toutes les mesures appropriées). ⇒ **Conservier; entretien**. *Entretenir des locaux, une route, sa maison, ses vêtements, ses outils de travail* (→ Amortissement, cit. 9). *Entretenir des plantations* (→ Canal, cit. 2), *un jardin*. ⇒ **Cultiver**. *Entretenir un court de tennis, en le roulant, en l'arrosant. Bien entretenir une piscine, un stade*. — *Entretenir sa beauté par des soins. Entretenir sa santé par une nourriture saine. Entretenir sa vigueur physique, sa forme. Entretenir sa connaissance d'une langue, d'un sport, sa mémoire*. ⇒ **Exercer**.

- Il a la main douce et il l'entretient avec une pâte de senteur (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XIII, 14.
- Même l'eau finira par se perdre dans la terre si on n'entretient pas les conduites.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, X, p. 79.
- Quelle bêtise! Certaines femmes n'arrivent pas à comprendre qu'elles doivent entretenir leur beauté, comme les hommes intelligents doivent entretenir leur esprit.
Edmond JALOUX, les Visiteurs, IV, p. 40.
- Dès qu'une route n'est pas entretenue, la végétation qui l'envahit la rend à peu près impraticable.
GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 25.

♦ 5. (V. 1450). Fournir ce qui est nécessaire à la dépense, à la subsistance de (qqn). ⇒ **Charger** (se charger de), **équiper, fournir** (la nourriture), **nourrir**; cf. Assumer la dépense de, avoir à sa charge, pourvoir* aux besoins de, faire vivre, faire subsister. *Entretenir une famille, un enfant*. ⇒ **Élever**; → Contracter, cit. 2. *Entretenir une nombreuse domesticité, un grand train de maison. Autrefois, on entretenait des équipages. Entretenir un chenil, une écurie. Entretenir une maîtresse. Ce commerçant entretient des agents dans d'autres villes. La nation entretient une armée, des troues*.

- Or, lorsque les hommes vivaient si longtemps, les enfants vivaient longtemps avec leurs pères; ils les entretenaient longtemps.
PASCAL, Pensées, IX, 626.
- Au p. p. (voir également ci-après, *infra* cit. 38) :
- En six semaines, Esther devint la femme la plus spirituelle, la plus amusante, la plus belle et la plus élégante des Pariah's femelles qui composent la classe des femmes entretenues.
BALZAC, À combien l'amour revient aux vieillards, Pl., t. V, p. 863.
- (...) une femme que nous entretenons ne nous semble pas une femme entretenue tant que nous ne savons pas qu'elle l'est par d'autres.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 62.
- Spécial. *Entretenir qqn, une femme* (→ ci-dessous Entretenu, p. p. adj.). Absolt. « *Je ne veux ni entretenir, ni être entretenue* » (→ 3. Marner, cit. 2).

Vielli (avec un compl. désignant la nature de l'aide). *Entretenir qqn d'argent, de vêtements*.
(1538). Fig. Vx. *Entretenir qqn de promesse*.

★ III. (V. 1460). ♦ 1. Vx. **ENTRETENIR (qqn)** : parler avec (qqn). *Je l'ai longuement entretenu en votre faveur. Il sollicite l'honneur de vous entretenir*.

Je vous laisse. Ma sœur, entretenez Julie.
CORNEILLE, Horace, I, 1.

Adieu. Il est temps de se retirer (...) Nous nous sommes assez entretenus. — Ah! Madame, puis-je assez vous entretenir, et trouver en si peu de temps toutes les paroles dont j'ai besoin?
MOLIÈRE, George Dandin, III, 5.

♦ 2. Mod. **ENTRETENIR (qqn) DE (qqch.)** : parler à (qqn) de (qqch.). ⇒ **Entretien**, II. *Entretenir qqn de ses intentions. Ce n'est pas le moment de vous entretenir de cette affaire. Il m'a entretenu à mots couverts de votre départ*.

Il souhaite un moment pour vous entretenir
D'une affaire importante (...)
MOLIÈRE, le Dépit amoureux, III, 2.

Votre obstination à vouloir m'entretenir, sans cesse, d'un sentiment que je ne veux ni ne dois écouter (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XLI.

(II) pourrait sembler mesquin, et à peine correct, de venir ici vous entretenir de sujets pareils. Mais vous êtes ma grande amie, et je n'ai personne d'autre à qui le dire (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XX, p. 152.

► **S'ENTRETENIR** v. pron.

A. ♦ 1. (1155). Vx. Récipr. Se soutenir réciproquement. *Ces deux pièces de bois s'entretiennent. Les chaînons d'une chaîne s'entretiennent*.

Toutes les choses (...) s'entretiennent par un lien naturel et insensible.
PASCAL, in LITTRÉ.

Sans doute en va-t-il du concret et de l'abstrait comme du bien et du mal, qui s'entretiennent, et se justifient l'un l'autre.
J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 71.

♦ 2. (Mil. XVI^e). Réfl. Prendre soin de soi afin de pourvoir à sa subsistance, à ses besoins. ⇒ **Alimenter** (s'), **vêtir** (se). *Il a de quoi s'entretenir honnêtement. Elle s'entretient par son seul travail*. → Sulfure* à ses besoins. — (1580). Se maintenir en bon état. *Il fait un peu de marche tous les matins pour s'entretenir. Rare. Cette femme s'entretient toujours jeune*.

♦ 3. Passif. Se conserver, se maintenir. *Les objets s'entretiennent si on en prend soin. Une émotion s'entretient si on s'y abandonne*.

33.1 La vigueur du corps s'entretient par l'occupation physique; le labeur cessant, la force disparaît (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 319.

B. (Mil. xvi^e; → *Entrettenir*, III.). Réfl. Avoir une conversation.
⇒ **Causer, conférer, converser, deviser, parlementer, parler.**
— Récipr. *Les deux amis s'entretenaient dans un coin de la salle. Ils s'entretenirent longtemps de ce problème.* — Réfl. *Il faut que tu t'entretiennes avec lui de cette question. En s'entretenant avec cet homme, on est étonné de l'étendue de ses connaissances. S'entretenir avec qqn de vive voix, par écrit, par téléphone, par gestes.*

34 (...) je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle, où j'avais tout loisir de m'entretenir de mes pensées.
DESCARTES, Disc. de la méthode, II.

35 Il faut se tenir en silence autant qu'on peut, et ne s'entretenir que de Dieu, qu'on sait être la vérité; et ainsi on se la persuade à soi-même.
PASCAL, Pensées, VII, 536.

36 Mais d'un jaloux odieux
La vigilance éternelle
Fait qu'il ne peut que des yeux
S'entretenir avec elle (...)
MOLIÈRE, le Sicilien, 8.

37 (...) ils restèrent ainsi un long moment à s'entretenir à voix basse (...)
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, II, XV.

38 On nous racontera (...) qu'il (Hugo) s'entretenait communément avec Shakespeare, Eschyle et Dieu au moyen des tables tournantes.
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 76.

► **ENTRETENU**, UE p. p. adj. (xvi^e).

♦ **1.** Maintenu dans le même état. *Oscillations, ondes entretenues.*

♦ **2.** (1690). Personnes. Qui reçoit de l'argent pour ses besoins (→ Bail, cit. 7). — *Femme entretenue*, qui vit de la générosité d'un amant. ⇒ **Demi-mondaine**; → *Travesti*, cit. 2. — Rare. *Homme entretenu* (⇒ **Gigolo**).

N. (1890, in D.D.L.). Personne entretenue (par un amant ou une maîtresse).

39 Eh! bien, s'écria Vernou, l'ancien entretenu de Coralie est-il donc si bégueule?
BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, 19, in D. D. L., II, 15.

♦ **3.** (xix^e). Tenu en bon état. *Une voiture, une maison bien entretenue. Chaussée mal entretenue.*

CONTR. Briser, détruire. — Interrompre, rompre. — Abandonner, laisser (laisser à l'abandon), saccager.

DÉR. Entretienement, entreteneur; entretien.

ENTRETIEN [ɑ̃tʁɛtjɛ̃] n. m. — V. 1450, sens II; de *entretenir*.

★ **I. ♦ 1.** Vx. Moyen d'entretenir; ce qui entretient (un sentiment).

1 Ô vous, à ma douleur objet terrible et tendre,
Éternel entretien de haine et de pitié (...)
CORNEILLE, Pompée, V, 1.

♦ **2.** (1578). Soins, réparations, dépenses qu'exige le maintien de certaines choses en bon état. *Il ne suffit pas d'acheter une machine, il faut prévoir son entretien. Entretien des routes, des ponts, des bâtiments. Entretien du linge, d'une voiture, d'une machine agricole. Entretien courant. Notice d'entretien. Service d'entretien et de réparation assuré après la vente d'un appareil.* ⇒ **Après-vente** (service). *Assurer l'entretien d'une tombe. Je n'achèterai pas cette propriété, elle demande trop d'entretien. Frais d'entretien. Travaux d'entretien. Produits d'entretien*: produits ménagers utilisés dans l'entretien des meubles, de l'intérieur d'un logement.

2 Les de Saint-Papoul avaient pris l'habitude de considérer que les revenus de leurs domaines devaient tout au plus couvrir les dépenses qu'ils étaient amenés à y faire pour leur séjour de vacances, l'entretien du château et des bâtiments, le salaire des jardiniers et gardes-chasse, les soins donnés au petit vignoble, les impôts.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XI, p. 145.

♦ **3.** (1611). Ce qui est nécessaire à l'existence matérielle d'un individu, d'une collectivité; fait de pourvoir à ces besoins. *Les parents doivent assurer l'entretien de leurs enfants* (→ *Contribuer*, cit. 4 et 5). *Sa femme touche une partie des revenus pour son entretien personnel.* ⇒ **Besoin** (cit. 16).

L'entretien de l'armée, de la police, des fonctionnaires est à la charge des contribuables (→ *Contribution*, cit. 1). — *Ration d'entretien*, juste suffisante pour conserver à l'individu son poids.

3 De toutes les dépenses de la République, l'entretien de l'armée de la couronne est la plus considérable, et certainement les services que rend cette armée ne sont pas proportionnés à ce qu'elle coûte.
ROUSSEAU, le Gouvernement de Pologne, XII.

4 Lamartine, dès ce jour, a pris en main l'éducation, la formation spirituelle, le soin de l'établissement de son fils, dont il paie l'entretien et les études.
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 127.

♦ **4.** Fait de maintenir qqch. dans un certain état. *L'entretien de ses connaissances, de sa santé. Gymnastique d'entretien.*

★ **II.** (1481; « personne avec qui on converse », v. 1450; correspond à *entretenir* III., 2. et à *s'entretenir*, B.). Action d'échanger des paroles avec une ou plusieurs personnes; sujet dont on s'entretient. ⇒ **Causerie, conversation, discussion.** *Avoir un entretien avec qqn. Entretien entre deux* (⇒ **Dialogue**), *plusieurs interlocuteurs.* ⇒ **Colloque, conférence. Entretien secret.** ⇒ **Conciliabule.** *Demander, accorder un entretien, un moment d'entretien.* ⇒ **Audience, entrevue, interview. Entretien familial. Entretien particulier.** ⇒ **Aperté, tête-à-tête**; → *Babil*, cit. 5. *Doux* (cit. 17) *entretiens. Entretien furtif.*

⇒ **Chuchotement.** *Provoquer, ménager, rechercher, fuir, amorcer, engager, prolonger un entretien. Briser, interrompre, rompre, clore, terminer, renouer un entretien. Couper court, mettre fin à un entretien. Surprendre un entretien confidentiel. Troubler un entretien. Sujet de l'entretien. Sur quoi a porté votre entretien? Cette question a fait l'objet de notre entretien. Faire tomber l'entretien sur qqn, sur qqch. Entretien à bâtons rompus. Entretien aimable, cordial, à cœur ouvert, cœur à cœur. Entretien sérieux. Doctes entretiens* (→ *Affaire*, cit. 13). *Entretien animé, passionné, languissant.*

(*Je soutiens*) Qu'il faut de tout aux entretiens (...)
LA FONTAINE, Fables, X, 1 (→ *Abeille*, cit. 10).

— Brisons, Madame, un pareil entretien (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, III, 4.

(...) tout ce qui se dit de froid, de vain et de puéril dans les entretiens ordinaires (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, V, 5 (→ *Attention*, cit. 10).

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres: celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement. Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire; ils cherchent moins à être instruits, et même rieurs, qu'à être étonnés et applaudis; et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui.
LA BRUYÈRE, les Caractères, V, 16.

Quand deux interlocuteurs en sont sur des sujets pareils, c'est-à-dire que chacun d'eux s'explique, se dresse, se hausse, se monte, et à chaque parole, donne un tour de cric qui le dirige vers le ciel, l'entretien passionné et n'est pas près de finir.
J.-A. DE GOBINEAU, les Pléiades, II, IX.

10 Elle collait son oreille à la porte de communication, et ne perdait pas un mot de l'entretien.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 245.

Entretiens littéraires, politiques, diplomatiques, philosophiques, religieux. — Titre de certains ouvrages en forme de dialogues. *Entretiens spirituels. Les Entretiens*, d'Érasme. *Entretiens sur la pluralité des mondes habités*, de Fontenelle.

Spécialt. Colloque, réunion de spécialistes. *Les entretiens de (l'hôpital) Bichat.*

Vx. Sujet de la conversation. — Au plur. **Propos** (d'un interlocuteur).

(...) tous ses entretiens

Ne sont que de chevaux, d'équipage et de chiens (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 4.

Vx. *Faire, devenir, être... l'entretien de* (personnes, groupe), le sujet de l'entretien. *Cette personne, cet événement fit l'entretien de la réunion* (→ *Faire les frais** de...).

(...) vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner.

RACINE, Correspondance, 66, Boileau, 25 juil. 1687.

(...) une matière qui, depuis quatre jours, fait presque l'entretien de toutes les maisons de Paris (...)
MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 5.

Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir
L'éternel entretien des siècles à venir (...)
RACINE, Iphigénie, I, 5.

ENTRETISSER [ɑ̃tʁɛtɪsɛ] v. tr. — 1660; *entreteissir*, fin xii^e; de *entre-*, et *tisser*.

Rare.

♦ **1.** Tisser ensemble.

♦ **2.** Littér. Mêler l'un avec l'autre. ⇒ **Entremêler, entrecroiser.** « *La neige tombe, fantasque, entretisse des flocons dans l'espace* » (Genevoix).

ENTRETOILE [ɑ̃tʁɛtwal] n. f. — 1660; de *entre-*, et *toile*.

♦ Couture. Dentelle cousue entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE [ɑ̃tʁɛtwaz] n. f. — xiii^e; de *entre-*, et *toise* « pièce de bois ».

♦ Pièce de bois, de métal qui sert à relier dans un écartement fixe les éléments d'un dispositif, d'un assemblage (poutres, pièces d'une machine, etc.). ⇒ **Entraît, entremise, épart, panne.** *Les entretoises d'un plancher, d'un fuselage, d'une charrue. Entretoises d'un chassis de voiture.*

Spécialt, techn. Pièce formée de deux traverses formant une croix de saint André, qui réunit les pieds d'un siège ou d'une table. ⇒ **Entrejambe.**

DÉR. Entretoiser.

ENTRETOISEMENT [ɑ̃tʁɛtwazmɑ̃] n. m. — 1873, in D. D. L.; de *entretoiser*.

♦ Techn. Action d'entretoiser.

Dispositif comportant des entretoises; ensemble des entretoises (d'un assemblage).

ENTRETOISER [ãtrãtãwãz] v. tr. — 1399; de *entretoise*.

◆ Maintenir l'écartement de (deux pièces) avec des entretoises.

Au p. p. *Pièces entretoisées*.

DÉR. *Entretoisement*.

ENTRE-TUER (S') [ãtrãtũe] v. pron. — V. 1210; de *entre-*, et *tuer*.

◆ Se tuer mutuellement. *Les complices se sont entretués au moment du partage du butin. Gangs ennemis qui s'entretuent.*

- 1 Nous employons notre vaillance
Ailleurs qu'à nous entre-tuer (...) MALHERBE, Odes, XVI, À la Reine...
- 2 Un peuple qui repaissait ses yeux homicides du cruel plaisir de voir les hommes
s'entre-tuer de sang-froid (...) ROLLIN, Hist. ancienne, in LITTRÉ.
- 3 Les Madianites furent saisis d'épouvante et, tournant leurs épées contre eux-
mêmes, s'entre-tuèrent. E. DELACROIX, Journal, 5 oct. 1822.

DÉR. *Entretuerie*.

ENTRETUERIE [ãtrãtũrĩ] n. f. — 1914; de (s') *entre-tuer*, d'après *tuerie*.

◆ Rare. Fait de s'entretuer, de se tuer les uns les autres.

(...) les nations semblent par définition comme tous les vouloir-vivre, vouées à l'entretuerie (...)

Julien BENDA, Un régulier dans le siècle, p. 181, in D. D. L., II, 1.

ENTREVISION [ãtrãvizĩõ] n. f. — Av. 1895, in D. D. L.; de *entre-*, d'après *vision*.

◆ Littér., rare. Action d'entrevoir.

Je crois bien que cette trop brusque et trop courte entrevision d'un monde, qu'il eût mieux valu que je ne connusse point, ne pouvant le connaître mieux, m'a été très funeste (...)

O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 173 (1900).

ENTRE-VOIE [ãtrãvãwã] n. f. — 1837, in D. D. L.; de *entre-*, et *voie*.

◆ Espace entre deux voies de chemin de fer. ⇒ **Entr'axe**. *Des entre-voies*.

ENTREVOIR [ãtrãvãwãr] v. tr. — Conjug. *voir*. — 1555; *entreveoir* « voir mutuellement », 1080; de *entre-*, et *voir*.

◆ 1. (1270, *entreveoir*). Voir à demi, indistinctement ou trop rapidement. ⇒ **Apercevoir**, **entrapercevoir**. *Le fait d'entrevoir. ⇒ Entrevison. Entrevoir une maison à travers les arbres, un bateau dans le brouillard. Entrevoir qqn dans l'obscurité* (→ *Chaufferie*, cit. 1; *cigare*, cit. 2). ⇒ **Distinguer**. *Décolleté qui laisse entrevoir la poitrine. Il passait en voiture, je ne l'ai qu'entrevu. Nous l'avons entrevu dans l'escalier.* — Vx. *Je les entrevois s'avancer.*

- 1 (...) ne me l'ombrage point (« ce que dire je n'ose »),
Si ce n'estoit (est) d'un voile fait de soie
Clair et subtil, afin qu'on l'entrevoie.

RONCARD, Amours de Cassandre, « Éloge à Janet ».

- 2 Mais que me veulent ces deux ombres
Qu'à travers le faux jour de ces demeures sombres
J'entrevois s'avancer vers moi?

MOLIÈRE, Psyché, v, 1.

- 3 Je n'ai fait qu'entrevoir tout cela à l'arrivée, le vent et le sable m'empêchant à la
lettre, d'ouvrir les yeux. E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 100.

- 4 (...) on entrevoit dans l'ombre de gros oiseaux de nuit qui traversent la scène d'un
vol silencieux. Alphonse DAUDET, le Petit Chose, II, VIII.

- 5 Un ruban d'épaule de la chemise a glissé. Les seins se laissent entrevoir.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XII, p. 136.

◆ 2. (1670). Avoir une idée imprécise, une lueur soudaine de (qqch. d'actuel ou de futur). ⇒ **Deviner**, **souçonner**, **subodorer**. *Entrevoir la vérité* (→ *Astronomie*, cit. 3). *Entrevoir la réalité dans un éclair.* ⇒ **Comprendre**, **connaître**, **découvrir**. *Entrevoir les difficultés, l'issue d'une entreprise.* ⇒ **Présager**, **pressentir**, **prévoir**. *Il entrevit sa disgrâce* (cit. 6). *Entrevoir la possibilité de faire qqch.* (→ *Chez-soi*, cit. 9). *Entrevoir une solution.* ⇒ **Apercevoir**. — *Laisser entrevoir à qqn les avantages d'une situation. Il lui fit entrevoir que son salaire pourrait être augmenté.* ⇒ **Espérer**.

- 6 Tu m'as fait entrevoir que je pouvais l'aimer. RACINE, Phèdre, III, 1.

- 7 J'ai cru dans son désordre entrevoir sa tendresse. RACINE, Bajazet, III, 5.

- 8 Il avait entrevu la délivrance, la liberté, une vie nouvelle. Ce n'était qu'une lueur
dans les ténèbres, mais vive et fixe devant lui.

FRANCE, le Mannequin d'osier, VI, in CE., t. XI, p. 311.

- 9 Le jeune garçon commence à entrevoir certaines choses de la vie et de l'avenir.
Il ne les comprend pas encore, mais il les pressent, à certaines minutes.

G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, VIII, p. 118.

- 10 (...) cette idée obscure d'Ordre, de Loi, que, par éclairs, vous entrevoyez, il faut,
en dépit de tout, vous tourner vers ça, mon cher enfant, et prier!

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 317.

► **S'ENTREVOIR** v. pron. *Ils n'ont fait que s'entrevoir.* — Vx. Avoir une entrevue.

CONTR. *Ignorer*.

DÉR. *Entrevue*; *entrevison*.

ENTREVOUS [ãtrãvũ] n. m. — 1588; de *entre-*, et anc. franç. *vous* « voûté ». → *Voûte*, *voussure*.

◆ Techn. Intervalle entre deux solives, deux poteaux d'une cloison. — Espace garni de plâtre ou de maçonnerie entre ces poteaux.

DÉR. *Entrevoûter*.

ENTREVOÛTER [ãtrãvũtã] v. tr. — 1823, in D. D. L.; de *entre-*, d'après *voûter*.

◆ Techn. Garnir de plâtre (les entrevous).

ENTREVUE [ãtrãvũ] n. f. — 1498; de *s'entrevoir*.

◆ Rencontre* concertée entre personnes qui ont à parler, à traiter une affaire ensemble. *Brève, longue entrevue. Ressentir de la sympathie pour qqn dès la, à la première entrevue. Entrevue secrète.* — *L'entrevue d'une personne avec une autre, et d'une autre. L'entrevue de deux hommes d'État. L'entrevue des deux hommes a été orageuse. Avoir une entrevue avec qqn.* ⇒ **Entretien**, **tête** (à tête), **visite** (rendre visite). *Entrevue de Tilsit, de Montoire* (lieux où l'entrevue s'est produite). *Entrevue d'un personnage célèbre et d'un journaliste* (⇒ **Interview**). *Ménager une entrevue entre deux personnes. Demander, accorder une entrevue. Fixer une entrevue à qqn.* ⇒ **Rendez-vous**.

C'est m'honorer beaucoup de vouloir que je sois témoin d'une entrevue si agréable.

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, II, 4.

Polynice, Seigneur, demande une entrevue. RACINE, la Thébaïde, III, 5.

(La scène) où Cinna rend compte de son entrevue avec les conjurés (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Langues.

Des encensements de culs-de-sac déserts abritaient ces entrevues (...) durant des heures entières, à la faveur des ombres de la nuit, ils s'entretenaient à voix basse de questions ayant trait à l'Administration (...)

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, III.

ENTREXAMINER (S') [ãtrãgzãminã] v. pron. — 1941; de *entre-*, et *examiner*.

◆ Rare. S'examiner l'un l'autre.

Les gosses s'entrexaminent et se lancent des boulettes de papier ou des bouts de sucette gluants.

R. QUENEAU, Loïn de Rueil, p. 38.

ENTRIPAILLÉ, ÉE [ãtrãpãjã] adj. — 1663; de *en-*, *tripaille*, et suff. *-é*.

◆ Littér. De forte corpulence, qui a un très gros ventre. ⇒ **Gros**.

Les Halles géantes, les nourritures débordantes et fortes, avaient hâté la crise. Elles lui semblaient la bête satisfaite et digérant, Paris entripaillé cuvant sa graisse, appuyant sourdement l'empire. Elles mettaient autour de lui des gorges énormes, des reins monstrueux, des faces rondes, comme de continuel arguments contre sa maigreur de martyr, son visage jaune de mécontent.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 203 (1875).

Delteil : je m'attendais à voir un gaillard entripaillé et truculent, je vois un jeune homme mince et frêle comme un cure-dent ou comme ces employés dans les mairies qui sont préposés aux décès.

CLAUDEL, Journal, t. I, p. 702.

ENTRISME [ãtrãismã] n. m. — V. 1968; de *entrer*.

◆ Polit. Fait de chercher à influencer un groupe, une organisation en utilisant des éléments qui y entrent. ⇒ **Noyautage**. « Une vieille tactique des groupuscules : l'entrisme ». (*L'Express*, 12 août 1968). *Faire de l'entrisme*.

(...) à force de vendre ses copains, il (*Vidocq*) monte en grade. C'est, avant la direction de la Sûreté, la « brigade spéciale » : des truands qui opèrent en milieu truand. Le noyautage. L'entrisme.

le Nouvel Observateur, n° 469, 5-11 nov. 1973, p. 40.

ENTROBLIGER (S') [ãtrãoblĩzã] v. pron. — Conjug. *obliger* (→ *Bouger*). — 1836; de *entre-*, et *obliger*.

◆ Rare. Se rendre mutuellement service.

ENTROPERCULE [ãtrããpãrkũl] n. m. — 1868, Littré, écrit *entr'opercule*; de *entre-*, et *opercule*.

◆ Zool. Partie osseuse de la tête d'un poisson, située derrière le maxillaire inférieur.

ENTROPIE [ãtrãpĩ] n. f. — 1877, in Littré, Suppl.; all. *Entropie* (1850), Clausius, du grec *entropia* « retour en arrière ».

◆ Phys. En thermodynamique, Fonction définissant l'état de désordre d'un système, croissante lorsque celui-ci évolue vers un autre état de désordre accru. *L'entropie augmente lors d'une transformation irréversible. Entropie négative.* ⇒ **Négentropie**. *Variation d'entropie d'un système.* — Dégradation de l'énergie liée à une augmentation de cette entropie. — *Extension de la notion d'entropie à l'informatique.*

(...) la civilisation, prise dans son ensemble, peut être décrite comme un mécanisme

prodigieusement complexe où nous serions tentés de voir la chance qu'a notre univers de survivre, si sa fonction n'était de fabriquer ce que les physiciens appellent entropie, c'est-à-dire de l'inertie.

Claude LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, p. 374.

- 2 Le meilleur exemple en est donné par la cristallisation d'une solution saturée. La thermodynamique d'un tel système est bien comprise. L'accroissement local d'ordre que représente l'assemblage de molécules initialement désordonnées en un réseau cristallin parfaitement défini est « payé » par un transfert d'énergie thermique de la phase cristalline à la solution : l'entropie (*le désordre*) du système dans son ensemble augmente de la quantité prescrite par le deuxième principe.

Jacques MONOD, *le Hasard et la Nécessité*, p. 35.

- 3 Ni la montée des besoins, ni l'entropie résultant de la complexité ne font partie des vérités acceptées.

A. SAUVY, *Croissance zéro?*, p. 313.

DÉR. Entropique.

ENTROPION [ãtrɔpijɔ̃] n. m. — 1792; du grec *en* « dans », et *trópê* « tour ».

♦ Méd. Renversement des paupières en dedans (⇒ **Ectropion**).

ENTROPIQUE [ãtrɔpik] adj. — xx^e; de *entropie*.

♦ Phys. Relatif à l'entropie. *Diagramme entropique*.

HOM. Anthropique.

ENTROQUE [ãtrɔk] n. m. — 1755; lat. *entochus*, du grec *en* « dans », et *trókhos* « disque ».

♦ Didact. (paléont.). Formation fossile discoïdale, striée, provenant des tiges des encrines*. *Calcaire à entroques* : calcaire à aspect cristallin formé de ces corps fossiles.

ENTROUVERTURE [ãtruvɛrtɥr] n. f. — V. 1175; de *entrouvrir*, d'après *ouverture*.

♦ Rare. État, aspect de ce qui est entrouvert. ⇒ **Entrebâillement**. *L'entrouverture d'une porte*. — REM. On a écrit *entr'ouverture*.

ENTROUVRIER ou (vx) **ENTR'OUVRIR** [ãtruvriãr] v. tr. — V. 1140; de *entre-*, et *ouvrir*.

♦ 1. Vx. Ouvrir en disjoignant*, en écartant*. ⇒ **Ouvrir, séparer**.

- 1 Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux (...) RACINE, *Athalie*, I, 4.

♦ 2. Mod. Ouvrir à demi, très peu (ce qui est fait pour s'ouvrir). *Entrouvrir une porte, une fenêtre*. ⇒ **Entrebâiller**. *Entrouvrir les yeux, la bouche* (⇒ Caillot, cit. 1).

- 2 Antoine, interrompu, s'était levé. La mine hargneuse, il entr'ouvrit le battant (...) MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 166.

Par métaphore :

- 3 Vers midi, le soleil maussade essaie de percer la brume et entr'ouvre un œil pâle tout de suite refermé. J. RENARD, *Histoires naturelles*, p. 227.

- 4 Je parle du jour de ma libération comme si ce jour entrouvrait déjà les portes de ma prison (...) P. MAC ORLAN, *la Bandera*, xv, p. 180.

Figuré :

- 5 L'ermite peut donc écouter ses voix intérieures, car il en entend comme Socrate qui lui entr'ouvrent les perspectives de son destin.

STROWSKI, *Montaigne*, p. 125.

► **S'ENTROUVRIER** v. pron.

♦ 1. Vx. S'ouvrir en se disjoignant. ⇒ **Fendre (se)**. *La terre s'est entrouverte pendant le séisme. Nuage qui s'entrouvre*. ⇒ **Déchirer (se)**.

- 6 Le ciel brille d'éclairs, s'entrouvre (...) RACINE, *Iphigénie*, V, 6.

♦ 2. Mod. S'ouvrir à peine. *La porte s'entrouvrit tout doucement. Fleur qui s'entrouvre*.

- 7 Ses lèvres s'entrouvraient, et c'était un sourire. Et c'était une voix (...) A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Souvenir ».

► **ENTROUVERT, ERTE** p. p. adj.

♦ 1. Qui est ouvert, déchiré par endroits (→ **Antique**, cit. 2; **boa**, cit. 1).

- 8 Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas (...) RACINE, *Athalie*, III, 5.

♦ 2. Qui est à peine ouvert. *Laisser une porte entrouverte* (→ **Brûlant**, cit. 6; **dire**, cit. 4). *Fenêtre entrouverte* (→ **Cassis**, cit. 1). *Rester la bouche entrouverte* (→ **Couler**, cit. 7). *Il ne dort pas; ses yeux sont entrouverts. Rose à peine entrouverte*.

- 9 (...) ces yeux fermés et éteints, ce visage pâle et défiguré, cette bouche entrouverte qui semblait vouloir encore achever des paroles commencées (...)

FÉNELON, *Télémaque*, II.

(...) je vis M. de Séipe pousser la porte, sans doute laissée entr'ouverte (...)

André SUARÈS, *Trois hommes*, « Pascal », p. 17.

DÉR. Entrouverture.

ENTRURE [ãtrɥr] n. f. — 1785; de *entrer*, et suff. *-ure*.

♦ Agric. Profondeur à laquelle s'enfonce le soc d'une charrue au labourage.

ENTUBER [ãtybɛ] v. tr. — V. 1900; de *en-*, *tube*, et suff. verbal; par métaphore de la possession sexuelle.

Familier.

♦ 1. Mystifier, duper, escroquer. ⇒ fam. **Avoir** (I., 2.), **baiser, posséder** (5.), **rouler** (I., 7.). *Il s'est fait entuber. Elle s'est fait entuber de 20 francs*.

Depuis le départ de Babinet, c'était Marjolin... — Qui en profitait pour vous entuber, gouailla le watchmaker (*horloger*), heureux de prendre sa revanche.

R. DORGÈLES, *Tout est à vendre*, p. 440.

♦ 2. Supporter. *Je ne peux pas l'entuber*.

ENTURBANNÉ, ÉE [ãtyrbane] adj. — 1648, Vulson de la Colomnière; de *en-*, et *turban*.

♦ Coiffé(e) d'un turban.

(...) la princesse (...) apparut enturbannée de blanc et de bleu comme quelque merveilleuse tragédienne costumée en Zaïre (...)

PROUST, *le Côté de Guermantes*, Pl., t. II, p. 44.

DÉR. Enturbanner.

ENTURBANNER [ãtyrbane] v. tr. — 1925; de *enturbanné*.

♦ Coiffer d'un turban; entourer la tête de (qqn) de manière à lui faire un turban.

(...) attends que je l'arrange, s'écria Lilian ravie. Elle sortit d'un coffre oriental deux larges écharpes aubergine, ceintura Vincent de la plus sombre, l'enturbanna de l'autre.

GIDE, *les Faux-monnayeurs*, I, VII, *in Romans*, Pl., p. 979.

ENTURE [ãtyr] n. f. — xiv^e, « action de greffer »; de *enter*.

Technique.

♦ 1. (1703). Arbor. Fente où l'on place une ente, une greffe.

♦ 2. Techn. Cheville qui traverse une pièce de bois et forme une sorte d'échelon.

(1723). Assemblage* bout à bout de deux pièces de bois par entaille. *Enture à queue d'aronde, à tenon en about. Enture de paume*.

♦ 3. (1878). Techn. Opération frauduleuse qui consiste à souder la partie poinçonnée d'un bijou sur un autre bijou de titre inférieur.

ÉNUCLÉATION [enykleasjɔ̃] n. f. — V. 1453, « éclaircissement »; dér. sav. du supin du lat. *enucleare* « enlever le noyau » (*nucleus*), et fig. « élucider ». ⇒ **Énucléer**.

♦ 1. (1611). Bot. Extraction du noyau (d'un fruit).

♦ 2. (1824). Chir. Extirpation (d'une tumeur). — Ablation totale de l'œil extirpé de sa capsule fibreuse.

(...) sa main s'enfonce dans la tombe, saisit délicatement l'un des fragments du collier. Dans sa paume, c'est un caillou d'une espèce inconnue de moi, couleur d'eau profonde, et marqué de petites taches circulaires, qui suggèrent assez bien des pupilles. Cela pourrait expliquer un rite d'énucléation, et de substitution par une pierre, qui donnerait ainsi à la morte des dizaines d'yeux.

Jean JOUBERT, *L'Homme de sable*, p. 49.

ÉNUCLÉER [enyklee] v. tr. — 1835, au sens 2; lat. *enucleare*, de *ex-*, et *nucleus* « noix, pépin », de *nux, nucis* (→ **Noix**). → **Énucléation**.

♦ 1. (1870). Priver de son noyau. *Énucléer les fruits avant de les sécher*.

♦ 2. Chir. Extirper (une tumeur, un organe) par énucléation*. *Énucléer un kyste*.

Je revois aussi une image violente : ce malheureux Sénégalais, l'œil crevé, énucléé d'un coup de bâton par ses camarades au cours d'une rixe parce qu'il n'était pas de leur race (...)

Raymond ABELLIO, *Ma dernière mémoire*, t. II, p. 72.

ÉNUMÉRABLE [enymɛrabl] adj. — 1908, *Larousse mensuel*, oct., p. 53; de *énumérer*.

♦ Qui peut être énuméré, dénombré.

ÉNUMÉRATEUR, TRICE [enymɛratœʁ, tris] n. et adj. — 1688; de *énumérer*.

Rare.

♦ 1. N. Personne qui énumère.

♦ 2. Adj. (1938). Qui énumère. ⇒ **Énumératif**.

ÉNUMÉRATIF, IVE [enymɛratif, iv] adj. — 1651; de *énumération*.

♦ Qui énumère. ⇒ **Énumérateur**. *Bordereau énumératif*. *Appendice énumératif*. *Liste énumérative*.

Il n'a trouvé moyen de l'y nommer que d'une manière énumérative en évoquant en bloc les nouvelles muses romantiques (...)

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 290.

ÉNUMÉRATION [enymɛrasjɔ̃] n. f. — 1488; lat. *enumeratio*, du supin de *enumerare*. ⇒ **Énumérer**.

♦ 1. Action d'énumérer. ⇒ **Compte, dénombrement, recensement**. *L'énumération des éléments de la liste par le comptable fut longue. Faire une énumération. Rabelais a consacré tout un chapitre à l'énumération des jeux de Gargantua. La locution à savoir introduit une énumération. Ce fut une suite*, une kyrielle de griefs qui défient l'énumération. Énumération interminable, ennuyeuse. ⇒ **Litanie**.*

1 (...) sans m'engager dans une énumération de vos perfections et charmes (...)
MOLIÈRE, *la Comtesse d'Escarbagnas*, 4.

2 Il n'y a qu'un cas général d'omission de l'article auprès d'un nom jouant dans la phrase un rôle syntaxique, c'est le cas d'une énumération.

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 165.

(1521). Rhét. Figure consistant à énoncer successivement les diverses parties d'un tout. *L'énumération est un procédé de développement et de description. Bossuet a fait, au début de l'Oraison funèbre d'Henriette de France, l'énumération des vicissitudes que connut cette princesse.*

3 (...) ils suivent sans peine l'orateur dans toutes les énumérations où il se promène (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, xv, 10.

4 Une idée générale se développe ainsi par ses détails : c'est ce qui s'appelait en rhétorique *l'énumération des parties*. Elle est très commune.

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 83.

Philos., log. *Définition par énumération* : définition qui « consiste à définir un concept par son extension*, en énumérant les individus ou les espèces qui font partie de celle-ci » (Lalande). ⇒ **Extension**. — *Induction par énumération*.

♦ 2. Par métonymie. Liste (d'objets, de choses énumérées). *Énumération des objets d'une collection. ⇒ Catalogue, détail, inventaire, répertoire, table, tableau. L'énumération des biens meubles et immeubles d'un patrimoine. ⇒ Déclaration* (→ *Bilan*, cit. 2).

ÉNUMÉRER [enymɛʁe] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1505, attestation isolée; repris 1748, → ci-dessous, cit. 1; lat. *enumerare*, de *ex-* intensif et *numerare*, de *numerus* « nombre ».

♦ Énoncer un à un les éléments d'une classe, d'un ensemble. ⇒ **Analyser, citer, compter, détailler**. *Énumérer les articles d'un compte, les circonstances, les diverses manières d'être* (→ *Attitude*, cit. 9). *J'en ai dénombré toutes les causes, je peux même les énumérer. Énumérer les possibilités, les avantages qu'offre une entreprise. Énumérer ses raisons. ⇒ Déduire, dire*.

1 On exempté ces terres de toutes les charges qu'exigeaient sur elles les comtes et autres officiers du roi; et, comme on énumère en particulier toutes ces charges, et qu'il n'y est point question de tributs, il est visible qu'on n'en levait pas.

MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, xxx, 13.

2 (...) si nous osions tout d'abord pénétrer dans cette âme jusqu'à prétendre en compter les mobiles essentiels, les éléments, je les énumérerais ainsi, en ne donnant la prédominance à aucun, et en les mettant tous sur la même ligne (...)

SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand*, t. I, p. 81.

DÉR. *Énumérable, énumérateur, énumératif.*

ÉNURÉSIE [enyʁezi] n. f. — 1803; du grec *en* « dans », *ourein* « uriner », et suff. *-ie*.

♦ Méd. Émission involontaire et inconsciente d'urine. *Énurésie nocturne des enfants. ⇒ Incontinence*.

DÉR. *Énurétique.*

ÉNURÉTIQUE [enyʁetik] adj. et n. — D.i. (xx^e: attesté 1965); de *énurésie*.

♦ Méd. Affecté d'énurésie. *Enfant énurétique*. → fam. Un enfant qui fait pipi* au lit. — N. *Un, une énurétique*.

REM. On rencontre souvent la forme fautive *énurésique*.

ENVAHIR [āvahir] v. tr. — V. 1080, *envahir* « marcher sur, attaquer »; du lat. pop. *invadire*, du lat. class. *invadere*, propr. « pénétrer dans », de *in-*, et *vadere* « aller, s'avancer ». → *Invasion*.

★ I. V. tr. dir. ♦ 1. (1570). Occuper (un territoire) brusquement et de vive force. ⇒ **Conquérir, descendre** (intrans.), **emparer** (s'emparer de), **entrer** (dans), **maître** (se rendre maître), **occuper, prendre, subjugué**. *Se jeter* sur un pays, y faire irruption* pour l'envahir. Envahir une province, un État. Envahir une terre lointaine en vue de la coloniser. La France a souvent été envahie* (→ *Barrière*, cit. 9). — Absolt. → ci-dessous, cit. 1.

Et lorsque César menace d'envahir, le sénat cria à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.

MONTESQUIEU, *Grandeur et Décadence des Romains*, xi.

2 *Envahir* ajoute quelquefois à l'idée de la surprise et de la rapidité de l'action celle de l'étendue de l'action. *L'envahisseur vient tout à coup, et tout d'un coup il s'empare d'un grand nombre de choses.*

LAFAYE, *Dict. des synonymes*, S'emparer, envahir, usurper.

3 Mais la vie des peuples a comme des lois fixes. Pour l'Europe, c'est de ne pas supporter une grande domination : cela s'est vu depuis la chute de l'Empire carolingien. Pour l'Allemagne, c'est d'envahir ses voisins dès qu'elle est forte : cela s'est vu toujours.

J. BAINVILLE, *Hist. de France*, VIII, p. 139.

♦ 2. (1835). Occuper, s'étendre dans, d'une manière abusive. *L'État envahit de plus en plus le domaine privé. ⇒ Déborder* (sur), **empiéter, étendre** (s'étendre à, sur...). → *Chroniqueur*, cit. 1; *drame*, cit. 1. *Techniques, pratiques qui envahissent une industrie, une profession. La politique envahit tout, s'imisce partout. Il a envahi toute la cave avec son matériel.*

4 Le moyen âge envahit tout (...) *drame, mélodrame, romances, nouvelles, poésie*; il y eut jusqu'à des vaudevilles moyen âge, et Momus répéta des flonflons féodaux.

Th. GAUTIER, *Préface de M^{lle} de Maupin*, éd. critique MATORE, p. 20.

5 Comme une espèce favorisée par le sol et le climat, elle (*la philosophie du xviii^e s.*) envahit tous les terrains, elle accapare l'air et le jour pour elle seule, et souffre à peine sous son ombre quelques avortons d'une espèce ennemie, un survivant d'une flore ancienne comme Rollin, un spécimen d'une flore excentrique comme Saint-Martin.

TAINE, *les Origines de la France contemporaine*, t. II, II, p. 78.

6 L'équipement mécanique collectif, basé sur la machine, la série et la masse, a tout pénétré, tout envahi, tout transformé.

André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, VII, III, p. 176.

♦ 3. (Le sujet désigne un animal, une plante, des choses). Se répandre en grand nombre dans (un lieu), de manière excessive ou gênante. ⇒ **Infester**; et aussi **proliférer, pulluler, Sauterelles** qui envahissent une plaine fertile. *Les rats ont envahi le bateau. — (Choses). Le fleuve en crue envahissait la campagne. ⇒ Inonder, submerger. Le feu avait envahi tout l'immeuble. ⇒ Communiquer* (se), **gagner**. *Mauvaises herbes, ronces qui envahissent une tombe* (→ *Cimetière*, cit. 8), *une allée* (→ *Abandonner*, cit. 17), *un champ* (→ *Déchaumage*, cit.). *Les produits étrangers envahissent le marché. ⇒ Inonder*. — Passif et p. p. *Le terrain est envahi par les mauvaises herbes. Terrain envahi par...*

7 (...) ils voyaient la porte du moulin fermée, les murs et la plate-forme envahis par les herbes (...)

Alphonse DAUBET, *Lettres de mon moulin*, « Installation ».

8 On dut laisser la gangrène l'envahir comme le lierre une statue.

COCTEAU, *Thomas l'Imposteur*, p. 62.

♦ 4. Occuper en entier. ⇒ **Couvrir, remplir; répandre** (se). *La foule envahit la place publique* (→ *Dominer*, cit. 8). — Au p. p. *Salles de spectacles envahies le dimanche par un public jeune. ⇒ Assaut* (prendre d'assaut).

9 Dès l'aube, une légion de petits ouvriers japonais nous envahissent, apportant leur dîner dans des paniers et des gourdes, comme les ouvriers de nos arsenaux français.

LOTI, *M^{me} Chrysanthème*, xxxi, p. 146.

10 (...) la rue, envahie par une jeunesse bruyante.

CAMUS, *la Peste*, p. 71.

11 *Les nuages envahissent le ciel. Une vive lumière envahit la pièce. L'obscurité avait déjà envahi le parc. — Au p. p. Continents envahis par les glaces. Visage envahi par une pâleur soudaine* (→ *Décomposer*, cit. 7).

12 (...) voilà déjà la deux-centième partie du globe envahie par le refroidissement (...) mais, pour ne considérer ici que notre hémisphère boréal, dont nous présumons que la glace a déjà envahi la centième partie (...)

BUFFON, *Époques de la nature*, VI, C^e, t. IX.

13 Deux fois, cependant, le sommeil m'envahit, malgré moi, pendant quelques secondes.

MAUPASSANT, *les Soeurs Rondoli*, Lui?, p. 116.

14 Le silence envahit les quais.

Pierre LOUÏS, *Aphrodite*, I, II.

15 Le malaise grandissait à la chute du jour. Alors elle entra dans cette chambre que les ténèbres envahissaient.

COCTEAU, *les Enfants terribles*, p. 109.

(Choses morales). ⇒ **Gagner**. *Une vague de tendresse l'envahit* (→ *Chair*, cit. 13). *La joie l'envahit*.

16 Sans arriver à ce degré d'exaltation, n'avez-vous pas vous-même été envahi par un sentiment de mélancolie inexplicable dans une galerie d'anciens maîtres, en songeant aux beautés disparues représentées par leurs tableaux?

Th. GAUTIER, *la Toison d'or*, II.

La douce influence de la nuit l'envahissait peu à peu.

Pierre LOUÏS, *Aphrodite*, I, III.

(Choses intellectuelles). *Théories qui envahissent la science*.

★ II. V. tr. ind. **ENVAHIR SUR** (qqn, qqch.). Rare. « *Le psychologue*

envahit sur le philosophe » (Amiel, *Journal*, in T. L. F.). ⇒ **Empié-ter**.

- 17 (...) mon roman s'est remis à avancer à bonne allure. Mes bonshommes vivent avec une intensité qui envahit sur ma propre vie.

J.-R. BLOCH, *Deux hommes se rencontrent*, p. 105.

► **ENVAHI, IE** p. p. adj.

Au p. p. Voir à l'article. — Adj. *Peuples envahis*. — N. *Les envahis et leurs envahisseurs*.

- 18 C'est que cet Indien résumait en lui toutes les haines farouches du vaincu contre le vainqueur. L'envahisseur n'avait pu trouver grâce chez l'envahi.

J. VERNE, *L'Île mystérieuse*, t. II, p. 803.

Salle envahie, remplie complètement et rapidement.

CONTR. Libérer. — **Fuir, partir, quitter, retirer** (se).

DÉR. Envahissant, envahissement, envahisseur.

REM. Proust met dans la bouche de sa Française un dérivé populaire spontané, *envahition*, n. f., « invasion ».

- 19 (...) elle (Françoise) voyait que la guerre, qu'elle avait cru devoir finir en quinze jours malgré « l'envahition de la pauvre Belgique » durait toujours (...)

PROUST, *Le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 844 (1927).

ENVAHISSANT, ANTE [āvāisā, ôt] adj. — V. 1760; p. prés. de *envahir*.

♦ **1.** Vx. Qui envahit. *Armée envahissante*.

Il comprenait aussi que la réunion des troupes d'Ivan Ogareff à celles de Féofar porterait au complet l'effectif de l'armée envahissante (...)

J. VERNE, *Michel Strogoff*, p. 269.

♦ **2.** Mod. Qui a tendance à envahir. *Une ambition envahissante*. ⇒ **Débordant**. *Un état d'esprit envahissant*. *Un besoin envahissant*. ⇒ **Impérieux, pressant**. *Monopoles envahissants*. *Foules envahissantes*. *Herbes folles envahissantes*. *Ténèbres envahissantes*. *Ce travail est envahissant, il prend tout mon temps*. ⇒ **Accaparant**.

♦ **3.** (1864; personnes). Qui s'introduit sans y être invité dans l'intimité d'autrui. ⇒ **Importun, indiscret**. *Nous avons des voisins envahissants*.

ENVAHISSEMENT [āvāismā] n. m. — V. 1180, *envaissement*, repris au xviii^e; de *envahir*.

♦ **1.** Action d'envahir; résultat de cette action. *L'envahissement d'une province par une armée* (⇒ **Descente, invasion**). *L'envahissement du pays a été suivi par son occupation**. *Napoléon avait des projets d'envahissement de l'Angleterre*. *Préparatifs d'envahissement*.

- 1 La politique d'envahissement en effet suppose la cupidité aussi bien que l'ambition.

FUSTEL DE COULANGES, *Questions contemporaines*, p. 64.

♦ **2.** (1560). Fait d'envahir (I., 2. et 3.). ⇒ **Débordement, irruption**. *L'envahissement du cinéma, de la salle de théâtre, du stade par la foule*. *L'envahissement d'un verger par les mauvaises herbes*.

- 2 (...) s'il était possible de déterminer le temps où ces glaces ont commencé de s'établir sur le point du pôle, et ensuite le temps de la progression successive de leur envahissement jusqu'à deux cents lieues (...)

BUFFON, *Époques de la nature*, t. IX, in Œ., vi.

- 3 Le chemin qui menait de la route à l'habitation s'était réduit, par l'envahissement de la mousse et des végétations parasites, à un étroit sentier blanc semblable à un galon terni sur un manteau râpé.

Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, t. I, p. 2.

- 4 L'envahissement des vaisseaux lymphatiques peut également être réalisé par des maladies internes de nature différente : tuberculeuse, syphilitique, cancéreuse, etc.

P. VALLERY-RADOT, *Notre corps...*, p. 59.

♦ **3.** Fig. Intrusion excessive, totale, constituant une atteinte. ⇒ **Invasion**. *Lutter contre l'envahissement de l'ennui*. — *Les envahissements du pouvoir*. ⇒ **Empiètement**.

- 5 Il sentait un envahissement de lui-même encore inconnu, et il s'y abandonnait avec son irréflexion d'enfant.

LOTI, *Matelot*, xxxiv, p. 134.

- 6 (...) son caractère aussi le garde (...) contre les envahissements de la fatuité (...)

Ch. PÉGUY, *la République...*, p. 115.

CONTR. Libération. — **Départ, fuite, retrait**.

ENVAHISSEUR, EUSE [āvāisœr, øz] n. et adj. — 1389, *envahisseur* «attaquant»; repris 1787; de *envahir*.

★ **I.** N. m. Personne qui envahit; (au plur.) ceux qui envahissent. *Repousser, chasser les envahisseurs* (⇒ **Debout**, cit. 13). *Envahisseurs qui vivent sur le pays*. ⇒ **Occupant**. *L'envahisseur*, les armées du peuple qui envahit; l'auteur de l'invasion.

Après avoir été des envahisseurs, les Gaulois furent à leur tour envahis.

J. BAINVILLE, *Hist. de France*, t. 1, p. 15.

Spécialt (dans les récits d'anticipation). *Les envahisseurs venus de l'espace*.

REM. En parlant d'êtres animés, d'humains, le fém. est virtuel.

N. m. Par ext. Organisme, substance chimique qui envahit. *Organisme qui détruit les envahisseurs* (⇒ **Antitoxine**, cit. 1).

★ **II.** Adj. Qui envahit. ⇒ **Envahissant** (archaïque dans ce sens). *Les armées envahisseuses*.

Par ext. *Les virus envahisseurs*. *Cellules envahisseuses*.

ENVAISEMENT [āvazmā] n. m. — 1792; de *envaser*.

♦ Action d'envaser; état de ce qui est envasé. *L'envasement d'un canal*.

En dessous, stationnaient les barques rangées le long de la berge, car, par l'envasement de la rivière, les chalands à fond plat pouvaient seuls remonter plus haut.

A. DE CHATEAUBRIANT, *la Brière*, p. 14.

ENVASER [āvaze] v. tr. — 1616, pron.; av. 1614, *envazzé* « qui est dans une mauvaise situation »; de *en-, vase*, et suff. verbal.

♦ **1.** Enfoncer dans la vase. ⇒ **Embourber, enliser**. *Il a envasé volontairement son bateau*. ⇒ **Échouer**. — Pron. *Nous nous sommes envasés*.

(...) beaucoup se sont perdus là, surtout par les grandes eaux de l'hiver; et l'embarcation, sous la pression fluviale, risquait pour le moins d'aller s'ensaver dans les hautes berges de l'affluent.

A. DE CHATEAUBRIANT, *la Brière*, p. 12.

♦ **2.** (1838). Remplir de vase. — Passif. *Le port a été envasé par les alluvions*. — Pron. *Le port s'est envasé*.

► **ENVASÉ, ÉE** p. p. adj. (plus cour.). *Barque envasée*.

Par métaphore :

La lampe bleue s'était éteinte dans le globe du plafond, les lampes jaunâtres dans le corridor; une à une toutes les portes s'ouvraient et des voyageurs en sortaient, écarquillant leurs yeux encore tout envasés de sommeil.

Michel BUTOR, *la Modification*, p. 96.

Port envasé. *Puits envasé*.

CONTR. et **COMP.** Désenvaser.

DÉR. Envasement.

ENVELOPPAGE [āvlopɑʒ] n. m. — xx^e; de *envelopper*.

♦ **1.** Rare. Action d'envelopper. ⇒ **Enveloppement**.

♦ **2.** Techn. Élément qui enveloppe. — Spécialt. Dans un pneumatique, *Bandelette qui enveloppe une tringle*.

ENVELOPPANT, ANTE [āvlopā, āt] adj. — 1771; p. prés. de *envelopper*.

♦ **1.** Qui enveloppe*. *La cornée, membrane enveloppante de l'œil* (opposé à *enveloppée*).

Cette partie enveloppante et colorée, qui est blanche dans le lis, s'appelle la corolle.

ROUSSEAU, *Lettre à M^{me} Delessert*, 22 août 1771, in HATZFELD.

Qui entoure, est destiné à entourer (chose, mouvement...). *Les armées ont commencé un mouvement enveloppant pour cerner l'ennemi* (⇒ **Concentrique**). *Gestes enveloppants*.

(1864). Géom. *Ligne enveloppante*, et, n. f., *une enveloppante* : ligne qui en enveloppe une autre.

Toute la philosophie chrétienne est (...) dans la notion d'une enveloppante et indestructible solidarité.

Léon BLOY, *le Désespéré*, p. 82.

♦ **2.** Fig. Qui séduit d'une manière habile, complexe (souvent péj.). ⇒ **Captivant, charmant, enjôleur, séduisant**. *Des manières enveloppantes*. *Séduction discrète, enveloppante* (⇒ **Créole**, cit. 1).

La conversation prend aussitôt un tour extraordinairement enveloppant et pénétrant : c'est une oaristys de pensées.

GIDE, *Journal*, 2 janv. 1922.

Et voilà que l'homme étrange, avec sa voix insaisissable, en même temps fuyante et enveloppante, m'apportait, ainsi, par bribes, les mots et les arguments qui me faisaient parfois défaut.

G. DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, vi, p. 112.

CONTR. *Emmuyeux, repoussant*.

ENVELOPPE [āvlop] n. f. — 1292; déverbal de *envelopper*.

★ **I. A.** (Au sens large; rare ou techn.). ♦ **1.** Chose (souple ou adaptée à la forme de l'objet) qui sert à envelopper*. ⇒ **Chape, contenant, écran, étui, fourreau, gaine, revêtement, vêtement**. *Enveloppe protectrice, isolante, calorifuge*. *Enveloppe en papier, en toile d'un colis, d'un paquet*. ⇒ **Emballage, sac**. *Cornet* qui sert d'enveloppe*. *Enveloppe qui recouvre un meuble* (⇒ **Housse**), *un oreiller* (⇒ **Taie**). *L'enveloppe d'un câble* (⇒ **Gaine**). *Enveloppe qui enferme les cheveux* (⇒ **Résille**). *Enveloppe d'un cigare* (⇒ **Robe**). *Enveloppe de bouteilles* (⇒ **Clisse, paillon**). *Enveloppe d'un projectile*. ⇒ **Chemise**.

Elle reprit la boîte et défit les rouleaux. — Comptons cet argent, fit-elle. Adrienne regarda sans rien dire ces doigts courts et pointus qui démailloient prestement les pièces de vingt francs de leur enveloppe de papier, du bout de l'ongle.

J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 265.

L'enveloppe d'un aérostat. — Absolt. *L'enveloppe s'est déchirée*. *Enveloppe de cuir d'un ballon de football*.

(1892, in D.D.L.). Spécialt. Partie résistante d'un pneumatique. *L'enveloppe et la chambre à air*. ⇒ **Bandage**. *Enveloppe radiale*.

♦ **2.** Techn. (en parlant d'emballages rigides) *Enveloppe de confine-*

ment, pour le transport de matières radioactives. Enveloppe géométrique (conteneur).

B. Emplois spéciaux. ♦ 1. (1632, in D. D. L.). Cour. Pochette de papier plié et collé, destinée à contenir du courrier (⇒ Pli; et aussi couvert). L'usage des enveloppes de correspondance ne s'est généralisé en France que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Acheter des enveloppes et du papier à lettres. Enveloppe opaque, transparente; enveloppe bulle; enveloppe bordée de noir, doublée, à fenêtre; enveloppe gommée. Enveloppe autocollante. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse. Enveloppe réponse. Mettre une lettre* sous enveloppe (⇒ Bande), sous double enveloppe. Adresse écrite sur l'enveloppe (⇒ Devoir, cit. 30). Coller l'enveloppe; timbrer une enveloppe. Cachet qui scelle l'enveloppe. Cacheter, décacheter, déchirer, ouvrir... une enveloppe. Enveloppe au porteur. — Conserver des papiers dans une enveloppe.

1.1 Il enfonce ses mains dedans, dans toute cette prose qui parlait d'eux, dans ce bain de leur longue liaison. Il regardait cet étroit cercueil de planches où gisait cette masse d'enveloppes entassées, sur qui son nom, son nom seul, était toujours écrit. Il songeait qu'un amour, que le tendre attachement de deux êtres l'un pour l'autre, que l'histoire de deux cœurs, étaient racontés là dedans, dans ce flot jauni de papiers que tachaient des cachets rouges, et il aspirait, en se penchant dessus, un souffle vieux, l'odeur mélancolique des lettres enfermées.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, éd. 1889, p. 280.

2 Sur l'enveloppe, ni timbre, ni cachet de la poste. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, v. p. 88.

♦ 2. Somme d'argent remise dans une enveloppe, de façon non officielle, à une personne dont on espère ainsi obtenir un avantage. — Par ext. Commission illicite. Donner, recevoir une enveloppe. ⇒ Dessous-de-table, pot-de-vin.

2.1 Et vous patron (...) avez-vous eu souvent à flanquer dehors des gens qui venaient vous offrir la grosse enveloppe? (...) Je me rappelle au plus un ou deux incidents... de pauvres types... des margouliers de bas étage... J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. XXIV, p. 278.

Montant total ou limité des crédits inscrits à un budget*. L'enveloppe budgétaire. L'enveloppe de la Recherche, son budget. Une enveloppe de 100 milliards. « Tout dépendra de la part qui sera réservée à la Lorraine dans l'enveloppe nationale des 6,5 milliards de francs de subventions envisagés » (L'Express, 11-17 nov. 1983, p. 77).

♦ 3. (1703). Sc. Partie constitutive qui entoure (un organe, un organisme). ⇒ aussi Membrane, sac, tunique. Enveloppes florales (calice, corolle, involucre, périanthe). — Enveloppe des graines (noyau, endocarpe, péricarpe; cosse, gousse, des grains (balle). Enveloppe des fruits (⇒ Brou, coque, écaille, épicarpe, peau). L'enveloppe de la châtaigne (⇒ Bogue), du grain de raisin (⇒ Pellicule). Enveloppe d'un bulbe. ⇒ Tunique. Enveloppe des champignons (⇒ Volve), des mousses (⇒ Coiffe). — Cour. Séparer un fruit, une graine de son enveloppe. ⇒ Décortiquer (⇒ Avoine, cit. 1; bérubéri, cit.).

Zool. Enveloppe osseuse ou écailleuse de certains animaux. ⇒ Carapace, coquille, cuirasse, écaille, tégument, test. Enveloppe calcaire des œufs d'oiseaux. ⇒ Coque. Enveloppe des chrysalides. ⇒ Cocon, coque (⇒ Dépouiller, cit. 12).

Anat. Les enveloppes du corps humain. ⇒ Épiderme, peau. Enveloppes fœtales. ⇒ Coiffe. Enveloppe d'un organe. ⇒ Capsule, membrane, muqueuse, sac, tunique. Enveloppe d'un os (⇒ Périoste), du cœur (⇒ Endocardie, péricarde), des poumons (⇒ Plèvre), de l'abdomen (⇒ Péritoine). La peau*, l'épiderme constitue l'enveloppe de l'organisme.

L'atmosphère constitue l'enveloppe gazeuse de la Terre. Enveloppe d'un minerai. ⇒ Gangue.

♦ 4. (1807, Monge). Géom. Courbe (ou surface) fixe à laquelle une courbe (ou une surface) mobile reste toujours tangente.

C. Rare (dans : d'enveloppe). Action, fait d'envelopper; enveloppement.

3 (...) la tunique séreuse péritonéale, véritable membrane d'enveloppe pour les organes de l'abdomen qu'elle protège et dont elle facilite le glissement. P. VALLÉRY-RADOT, Notre corps..., p. 82.

★ II. Ce qui constitue l'apparence extérieure (d'une chose), tout en en faisant partie.

♦ 1. Littér. Le corps humain (considéré comme l'enveloppe de l'âme). L'âme se dépouille de son enveloppe terrestre. Esprit emprisonné dans une enveloppe matérielle (⇒ Conserver, cit. 9; contenir, cit. 6).

4 Son âme avait presque abandonné son enveloppe mortelle, qui se promenait à pas lents dans l'aile du nord confiée à sa surveillance.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, xxviii.

5 (...) si l'enveloppe gardait en elle quelque chose de la première jeunesse, l'âme était mûre, elle était faite et aguerrie désormais. Au fond même, l'organisation si forte et si saine avait reçu des atteintes. SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 3 nov. 1851, t. V, p. 86.

6 Jusqu'à l'instant suprême où, les portes ouvertes sur la nuit ou sur la lumière, l'âme rend compte de son destin terrestre, c'est à travers cette enveloppe de chair, ce limon, qu'on exige d'elle qu'elle s'affirme. DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 123.

♦ 2. (Fin xvii^e). Littér. ou style soutenu dans quelques expressions, notamment sous une (!) enveloppe. Air, apparence extérieure. ⇒ Aspect, dehors. Avoir beaucoup de délicatesse sous une enveloppe rude, épaisse. Il cache un mauvais caractère sous une enveloppe aimable.

Homme d'esprit et homme sage, qui, sous une épaisse enveloppe, ne laissait pas de réunir une littérature exquise, beaucoup de politesse et d'amabilité.

MARMONTEL, Mémoires, VI, in LITTRÉ.

Peut-être que cette fille n'était pas ce qu'elle se montrait. Sous une enveloppe naïve, elle cachait peut-être une immense ruse, le poids de dix-huit années, et le charme du vice. LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, II, p. 65.

La manière dont il m'en parla me fit comprendre quelle abnégation, quelle bonté pouvait habiter la plus rude enveloppe, aussi bien chez mon grand-père que chez ce paysan lui-même (...). GIDE, Si le grain ne meurt, I, II, p. 43.

♦ 3. (1663, Molière, cit. infra). Vieilli ou littér. Ce qui recouvre ou cache. Le style ne doit pas être considéré comme l'enveloppe de certaines vérités. ⇒ Manteau, voile.

Car enfin toutes ces ordures, Dieu merci, y sont à visage découvert. Elles n'ont point la moindre enveloppe qui les couvre, et les yeux les plus hardis sont effrayés de leur nudité. MOLIÈRE, la Critique de l'École des femmes, 3.

(...) Ces puérités servent d'enveloppe à des vérités importantes. LA FONTAINE, Fables, À Mgr le Dauphin.

À toute idée il faut une enveloppe visible, à tout principe il faut une habitation; une église, c'est Dieu entre quatre murs; à tout dogme, il faut un temple.

HUGO, Quatre-vingt-treize, II, III, t. II.

Le vent d'ouest, soufflant en pleine liberté, faisait plus épaisses encore sur cette demeure toutes ces enveloppes de brouillard que novembre met entre la vie terrestre et le soleil. HUGO, William Shakespeare, I, t. 1.

HOM. Formes du v. envelopper.

ENVELOPPÉ [ävlope] n. m. — xx^e; de envelopper.

♦ Danse. Mouvement tournant du corps autour d'une jambe qui reste en contact avec le sol.

HOM. Enveloppée, envelopper.

ENVELOPPÉE [ävlope] n. f. — 1864; 1755, fortif.; de envelopper.

♦ Géom. Courbe enveloppée par une autre courbe dite enveloppante.

HOM. Enveloppé, envelopper.

ENVELOPPEMENT [ävlopmã] n. m. — V. 1214; rare jusqu'au xviii^e; de envelopper.

A. ♦ 1. Action d'envelopper; état de ce qui est enveloppé.

(1864). Méd. Action d'envelopper le corps d'un malade (enveloppement généralisé) ou une partie du corps (enveloppement partiel), avec un linge trempé dans l'eau froide. L'enveloppement a fait tomber la température. Enveloppement avec emplâtre sinapisé. ⇒ Cataplasme, fomentation. — Il faut lui faire des enveloppements.

♦ 2. Milit. Mouvement stratégique destiné à encercler* l'ennemi. Manœuvre d'enveloppement. Enveloppement d'une armée.

(...) cette énorme opération d'enveloppement au cours de laquelle (...) certains corps avaient littéralement couru, dix jours durant, fermer l'une après l'autre toutes les routes à l'ennemi, bientôt emprisonné.

LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, L'avènement de l'Empire, xxii, p. 280.

♦ 3. Le fait d'envelopper, de charmer, de circonvenir (qqn); manœuvre pour circonvenir qqn (⇒ Compromettre, cit. 12).

B. Le fait d'environner complètement.

Près du pont, elle (la rivière) fait un coude, forme un bassin profond, limpide (...) puis cache ses abondantes eaux sous l'enveloppement penché des grands arbres.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 813.

Fig. L'enveloppement d'une douce chaleur.

ENVELOPPER [ävlope] v. tr. — V. 1175, anveloper; envolopet, 3^e pers. sing. parf., au x^e; de en- et anc. franç. voloper « envelopper », probabl. du lat. faluppa; cf. anc. franç. filope « frange », franç. mod. fripe, flapi, etc.

♦ 1. ENVELOPPER (qqch., qqn) DANS (qqch.), (littér.) DE (qqch.). (Sujet n. de personne). Entourer de qqch. qui couvre de tous côtés. ⇒ Couvrir, entourer, recouvrir. Envelopper un objet dans du papier, du carton ondulé, une étoffe. ⇒ Emballer, emballer, entortiller, fourrer. Envelopper un livre dans une enveloppe protectrice. ⇒ Emboîter, enchemiser. Envelopper un meuble dans une housse. Envelopper de l'argent dans un mouchoir. ⇒ Nouer. Envelopper un enfant dans un linge; un malade, un blessé dans une couverture. ⇒ Emmatlotter, emmitonner, emmitoufler, rouler. — Envelopper un doigt blessé. ⇒ Bander. — Faux pron. S'envelopper la tête d'un linge (⇒ Ceindre). — Pron. S'envelopper dans un manteau.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe, Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope. BOILEAU, l'Art poétique, III.

— Tenez! voilà qui est fait, Germain! Donnez-moi votre manteau, que j'enveloppe ses petits pieds, et ma cape par-dessus son corps. Voyez s'il n'est pas couché là aussi bien que dans son lit! et tâtez-le comme il a chaud!

G. SAND, la Marc au diable, VIII, p. 66.

Et Montès (le torero) saute par-dessus le taureau en lui appuyant le pied sur la

- tête, ou bien il lui secoue sa cape devant le mufle, et par un mouvement brusque, s'en enveloppe de façon à former une draperie élégante, aux plis irréprochables (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 212.
- 4 Malgré le triple voile de crêpe dont elle enveloppe sa tête, si haut qu'elle la porte, on peut voir d'en bas la lumière sauvage qui s'échappe de ses yeux (...)
BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Mangeur d'opium, VIII.
- 5 Et, s'enveloppant plus étroitement dans son châle, elle disparaît sans avoir relevé les yeux.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 171.
Loc. fig. (pop.; de l'usage des commerçants). *Je vous l'enveloppe?* (en conclusion d'un boniment pour vendre une marchandise) : c'est entendu? c'est d'accord? *Il a une manière de vous l'envelopper!*, de faire passer, de faire avaler la chose.
- 5.1 Il avait ces gestes que je déteste de nos Juifs algériens, de nos marchands de cacahuètes, de tous ces commerçants qui racolent le client sur le trottoir, les ronds de bras, les ronds de jambe, les sourires gras, les courbettes, les « alors, je vous l'enveloppe? ». Qu'est-ce que ça veut dire ça?
Roger IKOR, les Fils d'Avrom, Prologue, p. 34.
- (Sujet n. de la chose qui enveloppe). **ENVELOPPER (qqn, qqch.)** : entourer, recouvrir de tous côtés; constituer l'enveloppe de. *Emballages qui enveloppent les marchandises. Vêtements qui enveloppent le corps. Bandolettes, linceul, suaire qui enveloppent un cadavre* (→ Ensevelir). *Le périlanthe enveloppe les organes reproducteurs de la fleur* (→ Enveloppe, I., B., 3.). *Organe qui enveloppe un autre* (→ Amplectif). — Au p. p. *Viande enveloppée de papier* (→ Charcutier, cit. 1)
- 6 (...) nous découvrimes enfin le corps, et nous l'envêlâmes. Nous nous attendions à le trouver enveloppé comme d'habitude de nombreux rubans, ou bandolettes de lin; mais (...) nous trouvâmes une espèce de gaine (...) revêtue d'une couche de plâtre (...)
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « Petite discussion avec une momie ».
- ♦ **2.** (XVII^e). Avec ou sans compl. second en de. Sujet n. de personne. Entourer (de qqch. qui semble recouvrir, former enveloppe). *Envelopper qqn d'un regard rapide. Envelopper un petit fait de commentaires superflus.*
(Sujet n. de chose). *Les ténèbres enveloppent la terre. Une chaude lumière enveloppe le paysage.* → **Baigner**. *Le ciel enveloppe les hautes façades.* → **Encadrer** (→ Dôme, cit. 1). *Brouillard, brume qui enveloppe le village* (→ Automne, cit. 8; blémir, cit. 4). *Une ambiance joyeuse enveloppait la manifestation.* — Au p. p. *Ruines enveloppées de silence.* — *Paysage enveloppé dans l'obscurité, par l'obscurité.*
- 7 Le roi d'un noir chagrin paraît enveloppé.
RACINE, Esther, II, 1.
- 8 Tu réclamais le Soir; il descend; le voici :
Une atmosphère obscure enveloppe la ville (...)
BAUDELAIRE, les Nouvelles Fleurs du mal, « Recueillement ».
- 9 Elle les enveloppa tous deux de son regard velouté de barbare et partit.
COLETTE, la Fin de Chéri, p. 87.
- 10 L'affection du frère aîné l'enveloppait encore.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 207.
- 10.1 Des femmes le sein pointé (...)
Elles ont dénoué leur ceinture le ciel couvre la terre la nuit les enveloppe le jour le plus brillant
Le soleil et la lune vont de compagnie
R. QUENEAU, Chêne et Chien, « la Fête au village ».
- Pron. *S'envelopper dans sa dignité.* → **Draper** (se). *S'envelopper dans une certaine réserve, une atmosphère d'étrangeté.* → **Confiner** (se), **retrancher** (se).
- 11 Corneille eût mieux fait de s'envelopper dans sa gloire et dans sa modestie que de répondre à l'abbé d'Aubignac.
VOLTAIRE, in Pierre LAROUSSE.
- 12 De Vigny exhale tous les matins une petite atmosphère à son usage; il s'en enveloppe et s'en revêt; il y vit, il y habite tout le jour, il s'y glorifie comme dans son nimbe; il s'y conserve merveilleusement et la porte partout avec lui.
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, t. XI, Notes et pensées, p. 523.
- ♦ **3.** (1680). Littér. **ENVELOPPER (qqch.) DE (qqch.); (vx) DANS (qqch.)** : entourer (de qqch. qui cache). → **Cacher, déguiser, dissimuler, farder, voiler**. *Envelopper la réalité d'un voile, de fictions. Envelopper la vérité sous une forme agréable* (→ Apologue, cit. 4; débile, cit. 7). *Envelopper à dessein sa pensée.*
Pron. *Une autorité qui s'enveloppe de douceur.* — Au p. p. *Reproches enveloppés de compliments.* → **Adoucir, édulcorer, mitiger**.
- 13 M. de Mejusseume a dit à mon fils mille civilités pour moi (...) enfin, toutes sortes de duretés enveloppées dans toutes les honnêtetés du monde.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1232, 6 nov. 1689.
- 14 (...) elle enveloppait tout cela d'un voile de pudeur infiniment aimable.
VOLTAIRE, l'Ingénu, 5.
- 15 L'amour véritable s'enveloppe toujours des mystères de la pudeur (...)
BALZAC, les Petits Bourgeois, Pl., t. VII, p. 164.
- 16 On croyait vivre, on croyait avoir quelque expérience de la vie; on voit qu'on ne savait rien, on voit qu'on ne voyait rien, qu'on vivait enveloppé d'un voile d'illusions, que l'esprit avait tissé et qui cachait aux yeux le visage terrible de la réalité.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, II, p. 34.
Envelopper qqn de son influence, l'entourer et ainsi l'influencer, le circonvenir (→ ci-dessous, REM., cit. 23).
- ♦ **4.** (1636). Milit. (Rare). Sujet n. de personne, de groupe. Environner* de toutes parts de manière à ne pas laisser d'issue. *Attaquer l'ennemi après l'avoir enveloppé.* → **Assiéger, cerner, encercler, investir**; **enveloppement** (→ Dissiper, cit. 3). — Par ext. *Filet qui enveloppe le gibier* (→ Attraper, cit. 1).
- 17 Pendant qu'à la plumer l'autour est occupé,
Lui-même sous les rets demeure enveloppé.
LA FONTAINE, Fables, VI, 15

- Mais les prêtres bientôt nous ont enveloppés.
On nous a fait sortir (...)
RACINE, Athalie, II, 2.
- Des sortes de lichens longs et fins, comme des toiles d'araignées, enveloppaient de leurs résilles les branches de sapins rouges, les ligotaient des pieds à la tête, passaient d'un arbre à l'autre, étouffaient la forêt.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Buisson ardent, II, p. 1418.
- ♦ **5.** (V. 1235). Fig., vx. Prendre comme dans un filet, dans un réseau de ruses, de mensonges. *Se laisser envelopper par un adversaire habile. Il veut l'envelopper à force d'astuce, de discours captieux.* → **Circonvenir**.
Vous connaissiez bientôt que la fraude d'un homme,
Banni de son pays, l'esprit vous a pipé,
Et des liens d'erreur partout enveloppé.
RONSARD, Remontrances au peuple de France.
(...) admirables sans doute pour envelopper une dupe (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 26.
- Le maraud ah! embarrassait! en disputant, il prend son avantage; il vous serre, vous enveloppe... Ah! friponne et fripon, vous vous entendez pour me jouer!
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 8.
- REM. Certains emplois figurés (sens 3) connotent cette valeur :
Il a préféré l'envelopper de son influence, l'habituer peu à peu à une soumission générale.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, II, p. 16.
- ♦ **6.** Littér. Sujet et compl. n. de chose. Entourer de façon menaçante, ou gênante. *Un tourbillon de poussière, de sable, l'enveloppait.* — Au p. p. *Immeuble enveloppé par les flammes.*
Le vent impétueux qui soufflait dans les voiles
L'enveloppe. Étonnée et loin des matelots.
Elle crie, elle tombe, elle est au sein des flots.
André CHÉNIER, la Jeune Tarentine.
- Fig. Compl. n. de personne. Entourer de façon insistante ou même dangereuse. *Un sombre pressentiment peu à peu l'enveloppait.* → **Gagner**. *Son esprit se sentait enveloppé de ténèbres. L'audace, l'ardeur de son complice l'enveloppa.* → **Entraîner**.
- Dans beaucoup de familles, la vie intérieure, qu'on pourrait imaginer intime, unie, cohérente, se passe ainsi : (...) les sœurs sont enveloppées dans un tourbillon d'intérêts de familles étrangères à la leur.
BALZAC, Une fille d'Ève, Pl., t. V, p. 69.
(...) nous enfonçant de plus en plus dans les quartiers de désétude et de mort où le silence nous fait l'effet de courir après nous pour nous envelopper.
LOTI, Suprêmes visions d'Orient, p. 109.
- Cette impression du nouveau enveloppait les deux jeunes gens, les gagnait, amollissait leurs nerfs trop vibrants.
Paul BOURGET, Un divorce, v, p. 182.
- ♦ **7.** (1549). Sujet n. de personne ou de chose. **ENVELOPPER (qqn) DANS**, comprendre avec d'autres. → **Entraîner**. *Envelopper plusieurs personnes dans sa ruine, dans un désastre. Envelopper qqn dans une accusation.* → **Englober, impliquer, inclure**. *La guerre enveloppe dans les mêmes dangers civils et combattants.*
Il croyait qu'il ne pouvait être enveloppé dans sa ruine.
FÉNELON, Télémaque, 14.
(...) il voulut l'entraîner dans sa rébellion, pour ensuite l'envelopper dans sa perte.
BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, II, 1.
- Les mêmes mouvements intérieurs, qui se combinent, s'enlacent, se nouent et se dénouent, la même volonté du cœur, ici et là, enveloppent un sentiment unique.
André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », p. 251.
- **ENVELOPPÉ, ÉE** p. p. adj.
- ♦ **1.** *Paquet (bien, mal) enveloppé.* — Par ext. → aussi **Enveloppé**. Fig., par euphém. Qui est un peu gras, qui a un peu d'embonpoint, en parlant d'une personne. *Je ne suis pas gros! Juste un peu enveloppé!*
- ♦ **2.** Fig. Difficile à pénétrer, à comprendre; caché, peu clair. *Dieu, selon les théologiens, a voulu que certaines vérités fussent enveloppées. Mythes qui donnent à la philosophie platonicienne quelque chose d'enveloppé.*
- ♦ **3.** Embrouillé et embarrassé à dessein, plein de sous-entendus. *Insinuations répandues dans un long discours enveloppé.*
(...) Voilà une chose fine, l'entendez-vous bien? Il me semble, ma bonne, que je vous fais grand tort de douter de votre intelligence sur ce qui est un peu enveloppé (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 182, 8 juil. 1671.
(...) parler ambigument, d'une manière enveloppée, user de tours et de mots équivoques (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, X, 11.
- CONTR. **Débatter, découvrir, développer.** — **Dégager.** — **Étaler, manifester...** — **Désenvelopper.**
- DÉR. **Enveloppement, enveloppant, enveloppe, enveloppé, enveloppée, enveloppement, enveloppeur.**
- HOM. **Enveloppé, enveloppée.**
- ENVELOPPEUR, EUSE** [ɑ̃vɔlpœʁ, øz] adj. et n. m. — 1838, n. m.; v. 1330, *enveloppeuse* « trompeuse »; de *envelopper*.
- ♦ Rare. Qui enveloppe, au sens concret.
(...) comme Hercule dut prendre le grand Antée, fils de la Terre, avec des bras enveloppeurs que l'éroulement des cieux n'aurait pu désenlacer.
Léon BLOY, le Désespéré, p. 49.
- ENVENIMATION** [ɑ̃vniˈmasjɔ̃] n. f. — 1897, Rochard, *Encycl. d'hygiène*; de *envenimer*.
- ♦ Méd. Empoisonnement dû à la morsure ou à la piqûre d'une bête venimeuse. → **Envenimement**.

ENVENIMEMENT [ävnmä] n. m. — V. 1155; de *evenimer*.

♦ 1. Action d'evenimer; son résultat. *L'eveniment d'une plaie.* — Empoisonnement général dû à la morsure ou à la piqûre d'une bête venimeuse. ⇒ **Envenimation**.

♦ 2. Fig. Rare. *L'eveniment de la discussion.*

ENVENIMER [ävnmie] v. tr. — V. 1119; de *en-*, et *venin*.

♦ 1. Vx. Imprégner de venin. ⇒ **Empoisonner**. *Evenimer une pointe de flèche.*

♦ 2. (V. 1190, *envelimé*). Fig. (vx). Marquer de haine, d'un caractère odieux. *Evenimer l'esprit de qqn*, y développer le poison de la méfiance, de la haine, de l'amertume. ⇒ **Aigrir, exaspérer, irriter**. *Evenimer un fait, un récit*, le présenter, le rapporter de façon à le rendre odieux. ⇒ **Enfieller**.

1 Ne vous est-il jamais arrivé qu'on ait evenimé vos discours les plus innocents?

MASSILLON, Pardon, 1.

2 (...) c'est là-dessus que Zosime fonde le récit si propre à evenimer les motifs de la conversion de Constantin (...)

MONTESSQUIEU, l'Esprit des lois, XXIV, XIII.

♦ 3. (1400, pron.; trans., 1660). Mod. Infecter (une blessure), la rendre plus difficilement curable. ⇒ **Aggraver, enflammer, infecter, irriter**. *Il a evenimé cette écorchure en la grattant.* — Pron. *Faute de soins, la blessure s'est evenimée.*

♦ 4. (1662). Mod. Rendre plus virulent. *Evenimer une discussion, une querelle, les passions. Evenimer la colère de qqn.* ⇒ **Aggraver, attiser, aviver, enfieller, enflammer, exaspérer, fomentier**; cf. *Jeter de l'huile sur le feu.* — Pron. *La discussion s'evenima et dégénéra en dispute.*

3 (...) N'evenime point le cuisant souvenir
Que le commandement devait m'appartenir.

CORNEILLE, Sertorius, I, 1.

4 Des deux princes, d'ailleurs, la haine est trop puissante (...)

Moi-même je saurai si bien l'evenimer,

Qu'ils périront tous deux plutôt que de s'aimer.

RACINE, la Thébaïde, III, 6.

5 L'amour-propre, — il evenime tout, il fait qu'on ne cède pas à autrui, il engendre la rancune, la haine, — les blessures d'amour-propre sont les plus grands obstacles à l'amour du prochain (...)

Max JACOB, Conseils à un jeune poète, p. 105.

► **ENVENIMÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (Concret). Vx. *Flèche evenimée.*

♦ 2. Fig. Plein de malveillance. *Langue evenimée.* ⇒ **Affilé, venimeux. Propos evenimés.** ⇒ **Fielleux, hargneux, perfide, virulent. Dispute evenimée** (→ 1. *Discord*, cit. 2). *Blessure evenimée.* ⇒ **Cuisant**.

6 Amour, tu perdis Troie; et c'est de toi que vint
Cette querelle evenimée

Où du sang des dieux même on vit le Xanthe teint!

LA FONTAINE, Fables, VII, 13.

7 Et que reproche aux Juifs sa haine evenimée?

RACINE, Esther, III, 4.

8 (...) ces belles filles, avec leurs langues evenimées et irritées, serpentaient, glissaient et se tordaient autour de la danseuse des rues (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris, VII, I.

Blessure, plaie evenimée. — Par métaphore :

9 Ce peu de lignes semblait distiller un baume salulaire sur sa blessure evenimée : j'ai vu ses regards s'adoucir et ses yeux s'humecter (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, I, Lettre LXV.

CONTR. Désenvenimer; désinfecter, guérir, soigner. — **Amortir, apaiser, calmer.**
DÉR. *Envenimation, eveniment.*

ENVERGER [äv3e] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1721; de *en-*, *verge*, et suff. verbal.

Technique.

♦ 1. Vx. Garnir de branches d'osier (en vannerie).

♦ 2. (1755). Croiser (les fils de chaîne) pour former des nappes.

♦ 3. (1803). Étendre (la pâte à papier) sur la forme.

ENVERGUER [äv3e] v. tr. — 1678; *enverger*, 1643; de *en-*, *vergue*, et suff. verbal.

♦ Mar. Attacher (une voile) à une vergue, par la ralingue supérieure. *Enverguer la brigantine.*

DÉR. *Envergure.*

ENVERGURE [äv3e] n. f. — 1678; de *enverguer*.

♦ 1. Mar. État d'une voile enverguée. Longueur du côté par lequel une voile est fixée à sa vergue. — (1687). Largeur d'une voile déployée.

♦ 2. (1714). Cour. *Envergure d'un oiseau* : étendue des ailes déployées. *Le condor a jusqu'à cinq ou six mètres d'envergure* (Académie).

1 Frézier, dans son voyage de la mer du Sud, parle de cet oiseau dans les termes suivants : « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie appelé *condor*, qui avait neuf

pieds de vol (...) Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avaient seize pieds d'envergure » (...) Desmarchais dit que ces oiseaux ont plus de dix-sept pieds de vol ou d'envergure (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le condor.

Un oiseau blanc volait entre le ciel et l'eau, dessinant sa grêle envergure sur le ciel immuablement bleu et la reproduisant dans la mer calme.

E. FROMENTIN, Dominique, p. 208.

(1930). Aviat. Plus grande largeur (d'un avion).

(1864). Par anal. Largeur de ce qui est déployé. ⇒ **Ampleur**.

Des bras d'une belle envergure, qu'elle aimait écarter, dans une sorte de bâillement de son âme.

GIRAUDOUX, Bella, II, p. 40.

♦ 3. (xx^e). Fig. Ampleur, ouverture. (Surtout dans : *d'envergure, de grande envergure*). *Esprit de grande, de large envergure*, apte à comprendre beaucoup de choses, à établir des rapports entre des objets lointains. *Son prédécesseur était d'une autre envergure.* ⇒ **Calibre, carrure, classe**. *C'est un filou d'envergure* (→ *De haut vol**).

J'ai les plantes trop tendres pour cheminer sur les tessons de verre de la réalité : l'envergure trop étroite pour planer au-dessus des choses, et m'élever de cercle en cercle, dans l'azur profond du mysticisme, jusqu'aux sommets inaccessibles de l'éternel amour (...)

Th. GAUTIER, M^l de Maupin, VI, p. 108.

La force religieuse d'un esprit marque son envergure.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », V, p. 140.

(Choses). ⇒ **Ampleur, étendue, rayon**. *Une manœuvre de grande envergure. Entreprise de vaste envergure* (→ *Affaire*, cit. 55). *Entreprise, affaire qui prend une certaine envergure.* ⇒ **Développement, extension**.

(...) on peut tenter des opérations d'envergure, et avoir presque autant de liberté de manœuvre que si on faisait marcher ses propres capitaux.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 61.

La social-démocratie organisait, à Berlin, pour le mardi 28, un meeting de grande envergure.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 171.

1. ENVERS [äv3e] prép. — x^e; de *en*, et *vers*.

♦ 1. Vx. En face de..., vis-à-vis de... — Mod. Loc. **ENVERS ET CONTRE TOUS** (mots qui terminaient les formules des anciens serments de foi et hommage) : contre tout le monde, en dépit de l'opposition générale (cf. *Contre vents et marées*, malgré tout, coûte que coûte). *Soutenir une opinion envers et contre tous. Aider, défendre, protéger qqn envers et contre tous* (→ *Assurance*, cit. 3). — (xx^e). *Envers et contre tout* (→ *Contre*, cit. 15).

(...) je serai défendu par elle envers et contre tous.

MOLIÈRE, Dom Juan, V, 2.

On peut (...) vouloir la défendre (*Marie-Antoinette*) sur tous les points, se constituer son avocat, son chevalier envers et contre tous, s'indigner à la seule idée des taches et des faiblesses que d'autres croient découvrir dans sa vie (...)

SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 14 juil. 1851, t. IV, p. 331.

(1642, *Corneille*, cit. 3). Vx. Auprès de. *Faire des avances envers qqn* (→ *Avance*, cit. 29).

Je perdrai mon crédit envers sa Majesté.

CORNEILLE, Polyucte, V, 6.

Je vois qu'envers mon frère on tâche à me noircir (...)

MOLIÈRE, Tartuffe, III, 7.

♦ 2. (Déb. XII^e). Mod. À l'égard de... (qqn). *Il est bien disposé envers vous, dévoué, poli, dur, méchant envers tous. Nos devoirs* (cit. 20) *envers nous-mêmes, envers la loi* (→ *Dignité*, cit. 10). *Les devoirs du maître envers les élèves* (→ *Cahier*, cit. 3). *Contracter une dette envers qqn. S'engager envers qqn. Prendre des engagements envers qqn. Contrat où une partie s'engage envers l'autre* (→ *Approuvé*, cit.). *Ses torts envers les autres* (→ *Attifage*, cit. 1). *Complaisance envers soi-même* (→ *Autrui*, cit. 22). *Être plein d'indulgence envers les enfants.* ⇒ **Pour**. — À l'égard de (une chose morale). *Traître envers la patrie.*

REM. *Envers* a des emplois moins étendus que à l'égard de ou que pour. En premier lieu, il s'emploie après un mot marquant un sentiment ou une action. On dira indifféremment *sa gentillesse envers moi* ou à *mon égard*, mais on dira *son opinion à mon égard*, et non *envers moi*. En second lieu, *envers* a pour complément une personne ou une chose d'ordre moral : *une infirmière est pleine de sollicitude envers ou pour son malade, mais un banlieusard est plein de sollicitude pour* (et non *envers*) *son jardinet*.

Mais je ne prétends pas qu'un impuissant courroux

Dégage ma parole et m'acquitte envers vous.

RACINE, Britannicus, I, 3.

Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous,

Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.

LA FONTAINE, Fables, I, 8.

Allons, dit-elle à la jeune fille, vous n'avez qu'à rester ici, beaucoup d'égards pour mes conseils, un grand fonds de complaisance et de soumission pour mes pratiques, de la propreté, de l'économie, de la candeur vis-à-vis de moi, de la politique envers vos compagnes, et de la fourberie avec les hommes (...)

SADE, Justine... t. I, p. 13 (1791).

Il s'était montré d'une pingrerie révoltante envers les femmes.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XIII, p. 149.

2. ENVERS [äv3e] n. m. — V. 1170; adj. 980, « à la renverse »; du lat. *inversum*, de *invertere* « retourner ».

★ 1. **ENVERS**. ♦ 1. Le côté d'une chose opposé à celui qui est normalement vu. ⇒ **Derrière**. *L'envers et l'endroit. L'envers d'une étoffe*. Cf. Le mauvais côté. *Duite d'envers. Chaîne de l'envers. Etoffe sans envers*, qui n'a pas d'envers (⇒ **Reversible**). — Loc. vieill.

lie. *Étoffe à deux envers*, dans laquelle l'envers ne se distingue pas de l'endroit. — Loc. fig. *Gens à deux envers*, dont l'opinion, l'attitude est ambiguë (⇒ **Double, trompeur**). *C'est un homme à deux envers*, un fourbe (Huysmans, in T. L. F.).

L'envers d'une tapisserie, le canevas. *L'envers d'un tableau. L'envers d'un décor de théâtre*. Fig. *L'envers du décor*, (vieilli) *l'envers des tapisseries* : ce qu'on ne voit pas, normalement, d'une chose, d'un événement (→ ci-dessous, le sens 2). — Vieilli. *L'envers d'un feuillet*. ⇒ **Dos, verso**. — *L'envers d'une médaille* (⇒ **Revers**), *d'une pièce de monnaie* (⇒ **Pile**). — Loc. fig. *L'envers de la médaille*. ⇒ **Revers**.

Par ext. (en parlant de choses naturelles). Le côté opposé à celui qui est ordinairement visible, exposé à la lumière. *L'envers d'une feuille d'arbre. L'envers d'une peau de lapin*.

♦ 2. (xvi^e). Fig. L'aspect (d'une chose) opposé à celui qui se voit généralement ; aspect caché. *Découvrir l'envers des choses. L'envers d'une situation, de la vie* (→ Déprécier, cit. 6). *L'envers du Grand Siècle, de la Belle Époque*, ce que n'en montre pas l'histoire officielle. *L'envers de la gloire*. ⇒ **Rançon, contrepartie**.

1 Je vous fais voir l'envers des événements que l'histoire ne montre pas ; l'histoire n'étaie que l'endroit. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. IV, p. 1.

2 (...) le droit Est l'envers du pouvoir dont la force est l'endroit. HUGO, la Légende des siècles, X, « Jour des rois », IV.

Loc. *L'envers vaut l'endroit* : les aspects cachés valent ceux que l'on connaît.

L'aspect (d'une chose) opposé à celui qui devrait être vu ; aspect superficiel ou peu significatif.

3 (...) nous ne voyons jamais que l'envers des destinées. MAETERLINCK, Pelléas et Mélisande, I, 2.

4 Toute mon œuvre jusqu'à présent n'a été que négative ; je n'ai montré de mon cœur et de mon esprit que l'envers. GIDE, Journal, 6 juin. 1914.

Vieilli. Contraire, inverse (de qqch.).

5 (...) vous serez toujours (...) Un envers du bon sens, un jugement à gauche (...) MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 11.

6 (...) voilà l'envers tout juste de ce que nous pensions de lui ; ce sont des points de vue fort différents. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1121, 10 janv. 1689.

♦ 3. Mod. La face opposée, mais inséparable. ⇒ **Contrepartie**. « *Le difforme (cit. 6) est l'envers du sublime* » (Hugo). *L'envers d'une qualité*. ⇒ **Rançon**.

7 En considérant la psychologie du Français, on est amené à se dire que les défauts sont l'envers inévitable des qualités, cependant que telles qualités exceptionnelles ne sont en somme que l'utilisation et l'adaptation de certains défauts. André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, III, VI, p. 77.

★ II. Loc. adv. À L'ENVERS. ♦ 1. (V. 1380). Du mauvais côté, du côté qui n'est pas fait pour être vu. *Mettre un manteau, des bas (cit. 2) à l'envers*. « *Le bon roi Dagobert Avait mis sa culotte à l'envers* » (Chanson). Cf. Sens devant-derrrière. *Retourner une manche qui est à l'envers*.

8 Je crois bien, disait la petite Solange, qu'il aura mis un de ses bas à l'envers hier matin. Ça attire les sorciers (...) G. SAND, la Petite Fadette, XX, p. 145.

♦ 2. Vx. À la renverse. *Tomber à l'envers*, sur le dos. *Mettre à l'envers*. ⇒ **Renverser**.

9 (...) ou couché sur les bords Sans y penser à l'envers je m'endors. RONSARD, Gaietés, III.

10 (...) ils l'avertissent qu'il déloge, Et que cette maison va tomber à l'envers. LA FONTAINE, Fables, I, 14.

11 En vain contre le roi vous imposez vos armes : Sa Majesté brillante avec de si doux charmes Peut mettre en un moment vos desseins à l'envers. CORNEILLE, Poésies diverses, XXI.

Mod. Renversé, sens dessus dessous. *Mes locataires ont laissé ma maison à l'envers !* ⇒ **Désordre** (en), **pagaie** (en). — *Avoir la tête, la cervelle (cit. 5) à l'envers* : avoir l'esprit agité, troublé, inquiet (⇒ **Chaviré, tournéboulé**). — *Avoir le cœur à l'envers* : avoir mal au cœur. Fam. *Avoir les yeux à l'envers*, révoltés.

12 (...) quand il eut pris conseil et renseignement des hommes de loi, il vit bien que les derniers billets que Blanchet avait souscrits à la Sèvre pouvaient être matière à un bon procès ; car il les avait signés ayant la tête à l'envers, de fièvre, de vin et de bêtise. G. SAND, François le Champi, XX, p. 146.

13 Il va sans dire, pas de leçon aujourd'hui, veille de mariage, jour où les cervelles étaient à l'envers. LOTI, les Désenchantées, I, II, p. 27.

♦ 3. (Av. 1526). Mod. Dans un sens inhabituel, dans le mauvais sens. *Voir un paysage à l'envers dans l'eau d'un étang. Lire un texte à l'envers*. ⇒ **Rebours** (à). *Sa voiture est rangée à l'envers dans une file en stationnement*. — *Le monde, tout va à l'envers*, mal, en dépit du bon sens. *C'est le monde à l'envers !* : c'est une chose aberrante. *Vous avez pris mes paroles tout à l'envers, complètement à l'envers*, vous les avez mal interprétées. ⇒ **Contresens** (à), **travers** (de). — Vieilli. *Avoir l'esprit à l'envers* : comprendre, raisonner de travers ; avoir l'esprit faussé. — *Il est maladroît, il prend les gens à l'envers*. ⇒ **Contre-poil** (à), **rebrousse-poil** (à). — *Faire des progrès à l'envers*. ⇒ **Reculons** (à).

Tout cela ne vaut pas le poison qui découle De tes yeux, de tes yeux verts, Lacs où mon âme tremble et se voit à l'envers (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, « Le poison ».

À L'ENVERS DE. *Il fait tout à l'envers des autres*.

CONTR. Endroit ; avers, recto ; devant, face.

ENVI (À L') [alévi] loc. adv. et prép. — 1543 ; *a tous enviz*, 1534 ; de *envi* « défi » (xiii^e), « rivalité » (xv^e), de l'anc. franç. *envier* « inviter, provoquer » (xi^e), du lat. *invitare*. → **Inviter**.

♦ 1. Loc. adv. Littér. À qui mieux mieux ; en rivalisant, en cherchant à l'emporter sur l'autre ; avec émulation. *Travailler à l'envi. Ils le flattent à l'envi* (→ **Agir**, cit. 25). *Boire à l'envi* (spécialt, jusqu'à ce qu'un des buveurs tombe ivre). → **Jusqu'à plus soif**.*

Des renommés vieux poètes galloques, Qui, en accords plus divins qu'angéliques (...) Allaient chantant à l'envi maints beaux vers.

Clément MAROT, Complainte de G. Preud'homme.

Deux princes rivaux, qui (...) régalez à l'envi une jeune princesse (...) de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser.

MOLIÈRE, les Amants magnifiques, Avant-propos. (...) depuis ma sortie du royaume, depuis que le gouvernement, les magistrats, les auteurs, s'y sont à l'envi déchainés contre moi (...)

ROUSSEAU, les Confessions, v.

Quelques-uns ont osé davantage, et, unissant l'intelligence la plus lourde de son génie à la férocité de l'hypocrisie bourgeoise, l'ont insulté (E. Poe) à l'envi (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Sa vie et ses œuvres, I.

(Choses). *Boudoirs moelleux et discrets à l'envi*, autant l'un que l'autre (→ **Appartement**, cit. 5).

Cent autres passions, des sages condamnées, Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.

LA FONTAINE, Disc. à M^{me} de La Sablière.

♦ 2. Loc. prép. (1549). Vx. À L'ENVI DE... : en lutte, en rivalité avec... *Ils travaillent à l'envi les uns des autres, à l'envi l'un de l'autre*.

(...) Philippus, roi de Macédoine, ayant ouï ce grand Alexandre, son fils, chanter en un festin à l'envi des meilleurs musiciens : « N'as-tu pas honte, lui dit-il, de chanter si bien ? »

MONTAIGNE, Essais, I, XL.

Je le remarque assez, et toutefois mon cœur À l'envi de Chimène adore ce vainqueur.

CORNEILLE, le Cid, v, 3.

Ils me fouettaient dans mon enfance comme à l'envi l'un de l'autre ; j'en recevais tous les jours mille coups.

A. R. LESAGE, Gil Blas, I, v.

(...) vous ne devez pas douter qu'ils ne le mettent à un haut prix à l'envi l'un de l'autre.

A. GALLAND, les Mille et une Nuits, t. II, p. 449.

Ô bords siciliens d'un calme marécage Qu'à l'envi de soleils ma vanité saccage (...)

MALLARMÉ, Poésies, « L'après-midi d'un faune ».

ENVIABLE [āvjabl] adj. — xiv^e ; rare jusqu'au xix^e ; de *envier*.

♦ Qui est digne d'envie* ; que l'on peut envier. ⇒ **Désirable, souhaitable, tentant**. *Une situation, une position enviable. Un sort peu enviable*.

Comme tous les artistes, Byron et Shelley ne créaient que pour se consoler de ne pouvoir vivre. Et l'homme d'action apparaissait à ces deux hommes de fiction comme un phénomène étrange et enviable.

A. MAUROIS, Ariel ou la vie de Shelley, p. 308.

(Personnes). *Il, elle est enviable. Vous êtes bien enviable d'avoir un tel métier*.

CONTR. **Détestable**.

ENVIANDÉ, ÉE [āvjāde] adj. et n. — D. i. (xx^e) ; de *enviander* (1865), de *en-*, *viande*, et suff. verbal.

♦ Argot. Homosexuel passif. — (Utilisé comme injure). ⇒ **Enculé**.

Dis donc, toi, ta gueule, hein, tu n'as pas fini de charrier, espèce d'enviandé !

B. CENDRARS, la Main coupée, in CE. compl., t. X, p. 165.

ENVIDAGE [āvidaʒ] n. m. — 1838 ; de *envider*.

♦ Techn. Opération par laquelle on envide ou enroule le fil, spécialt, dans le banc à broche, après l'étirage.

ENVIDER [āvide] v. tr. — 1763 ; de *en-*, et du rad. de *dévider*.

♦ Techn. Tourner (le fil de la trame) autour d'un fuseau, d'une bobine. ⇒ **Enrouler, renvider ; caneter**. *Machine à envider (envideur [āvidœr] n. m., ou canetière)*.

Par métaphore :

Le fil de la conversation s'était noué : maintenant sur quelle bobine allait-il s'envider ?

Alloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, p. 28.

CONTR. **Dévider ; dérouler**.

DÉR. **Envidage**.

ENVIE [āvi] n. f. — 1155 ; *enveia*, x^e ; *enveie*, 980 ; lat. *invidia* « jalou-sie, désir ».

★ I. ♦ 1. (*L'envie*). Sentiment de tristesse, d'irritation et de haine

contre qui possède un bien que l'on n'a pas. ⇒ **Jalousie**. Réaliser son dessein en dépit (cit. 6) de l'envie. Son mérite est au-dessus de l'envie. Être dévoré, rongé d'envie. Crever, sécher d'envie. — L'envie est un des péchés capitaux. — Par ext. L'envie : tendance à éprouver ce sentiment.

1 L'envie est le plus méchant et le plus vilain vice de tous, comme celui qui n'a pas pour sujet les étrangers, mais frères, parents, voisins, compagnons, pareils amis. C'est une douleur et tristesse procédant d'un lâche courage et d'une abjecte et vilaine pusillanimité de l'âme qui se tourmente, ronge et lime soi-même de la prospérité, faveur, crédit, honneur, beauté, force, agilité, pudeur et savoir, et bref, de toute bonne fortune et prospérité qui arrive à son pareil : passion qui rend l'envieux extrêmement tourmenté car, se défiant de ses forces et ses facultés, il entre en désespérance de pouvoir égaler, passer ou atteindre aux bons succès et heureuse prospérité de son compagnon, et s'oppose tant qu'il peut à son avancement.
RONSARD, De l'envie.

2 Au reste, il n'y a aucun vice qui nuise tant à la félicité des hommes que celui de l'envie. Car, outre que ceux qui en sont entachés s'affligent eux-mêmes, ils troublent aussi de tout leur pouvoir le plaisir des autres, et ils ont ordinairement le teint plombé, c'est-à-dire mêlé de jaune et de noir et comme de sang meurtri (...)
DESCARTES, les Passions de l'âme, III.

3 Toute jalousie n'est point exempte de quelque sorte d'envie (...) L'envie au contraire est quelquefois séparée de la jalousie (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 85.

4 L'envie ne saurait se cacher. Elle accuse et juge sans preuves; elle grossit les défauts; elle a des qualifications énormes pour les moindres fautes. Son langage est rempli de fiel, d'exagération et d'injure.
VAUVENARGUES, Réflexions et Maximes, 284.

5 Partout où je trouve l'envie, je me fais un plaisir de la désespérer; je loue toujours devant un envieux ceux qui le font pâlir (...) Quelle lâcheté de se sentir découragé du bonheur des autres et d'être accablé de leur fortune.
MONTESQUIEU, Pensées diverses, Variétés.

6 L'égalité, notre passion naturelle, est magnifique dans les grands cœurs, mais, pour les âmes étroites, c'est tout simplement de l'envie (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, Appendice, p. 444.

7 Devant la richesse le sentiment le plus ordinaire n'est pas le respect, c'est l'envie.
FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, IV, X, p. 384.

Figuration allégorique de l'envie, dans l'art. Le démon, le monstre de l'envie. Le serpent, les serpents de l'envie. Les venins, les traits envenimés de l'envie. « L'envie aux doigts crochus » (cit. 3).

8 Là gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche,
Versant sur des lauriers les poisons de sa bouche;
Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelants;
Triste amante des morts, elle hait les vivants. — VOLTAIRE, la Henriade, Chant IV.

9 (Il) n'avait jamais senti les dents venimeuses de l'envie mordre son honnête cœur et y infiltrer ce poison vert qui bientôt s'insinue dans les veines, et (...) finit par corrompre les meilleurs caractères du monde.
Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, I, V, p. 123.

Une, des envies : manifestation particulière de ce sentiment. *Une envie secrète. Avoir une mortelle envie contre qqn.*

♦ 2. (1155). Désir de jouir d'un avantage, d'un plaisir égal à celui d'autrui. — L'envie de qqch. Ses succès lui attirent l'envie de bien des gens. Le sort le plus beau (cit. 54), le plus digne d'envie (⇒ Enviable). — (Dans des loc. verbales). Porter envie à qqn (⇒ Envier, jalouser). Faire envie (vieilli dans ce sens; ⇒ infra, 3.). — Faire envie à ses voisins (⇒ Bon, cit. 116). — Prov. Il vaut mieux faire envie que pitié.

10 Je porte envie à ceux que je vois dans la foi vivre avec tant de négligence, et qui usent si mal d'un don duquel il me semble que je ferais un usage si différent.
PASCAL, Pensées, III, 229.

11 Madame, ce m'est trop d'honneur,
Et mon destin doit faire envie. — MOLIÈRE, Amphitryon, I, 1.

12 (...) un méchant heureux ne fait envie à personne.
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, II, Lettre XI.

13 Le premier jeune garçon venu, si pauvre qu'il soit, avec sa santé, sa force, sa marche vive, ses yeux brillants, son sang qui circule chaudement, ses cheveux noirs (...) son souffle pur, fera toujours envie à un vieil empereur.
HUGO, les Misérables, III, v, III.

Regarder d'un œil d'envie le bien d'autrui. ⇒ **Convoitise**. *Considérer qqn avec des yeux d'envie. Elle jetait un œil d'envie, des regards d'envie, sur les bijoux de sa voisine.* Cf. Caresser des yeux.

14 J'ai pitié de moi-même, et jette un œil d'envie
Sur ceux dont notre guerre a consumé la vie (...) — CORNEILLE, Horace, II, 3.

15 Il (Beethoven) devait considérer avec des yeux d'envie cet homme qui avait atteint l'état de maîtrise sur les choses et sur soi (...)
R. ROLLAND, Voyage musical au pays du passé, p. 65.

♦ 3. (1155). *Une, des envies* : désir (d'avoir, de posséder, de faire qqch.). ⇒ **Appétence, besoin, convoitise, désir, inclination**. *Une brûlante, une extrême, une furieuse envie. Une envie démesurée, irrésistible.* ⇒ **Démangeaison, fureur**. *Une envie perverse, cachée* (⇒ Amour, cit. 11). *Faire naître, exciter, donner une envie. Cette envie le tient encore. N'éprouver aucune envie.*

Avoir l'envie de qqch. Une envie de viande, de distractions. → ci-dessous Avoir envie de...

Spécialt. Psychan. *Envie du pénis* : dans la conception freudienne, Élément fondamental de la sexualité féminine qui résulte de l'absence du pénis (⇒ **Castration**) compensée par le « désir de l'enfant selon l'équivalence symbolique pénis-enfant » et le « désir de l'homme en tant qu'« appendice du pénis » » (Laplanche et Pontalis).

ENVIE DE (et inf.). ⇒ **Brûler**, cit. 13; **clouer**, cit. 3; **confier**, cit. 13; **créance**, cit. 2. *L'envie d'apprendre, de savoir.* ⇒ **Goût**. *Une envie*

immodérée, folle d'acquérir. ⇒ **Cupidité** (cit. 1). *L'envie de paraître* (cit. 43).

Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie
De finir par tes mains ma déplorable vie (...) — CORNEILLE, le Cid, III, 4.

Je sentais bien que je n'aurais pas dit à cette femme que je l'aimais, ni qu'elle me plaisait, ni même qu'elle était belle; il n'y avait rien sur mes lèvres que l'envie de baiser les siennes (...)
A. DE MUSSET, la Confession d'un enfant du siècle, II, 4.

AVOIR ENVIE DE (faire qqch.). ⇒ **Convoiter, désirer, souhaiter**. *Avoir envie d'aller au spectacle, de partir, de voyager, de demander, de dire* (⇒ Découvert, cit. 29; discourir, cit. 4)... *Il a follement envie de parler* (⇒ La langue lui démange*). *Il n'a nulle envie de mourir. Il n'a guère envie de...* (⇒ Il ne se soucie* pas de...) *J'ai bien envie d'y aller. Il n'en a pas vraiment envie.*

Je n'avais jamais tel désir d'embrasser Marthe que lorsqu'un travail la distrairait de moi; jamais tant envie de toucher à ses cheveux, de la décoiffer, que quand elle se coiffait. — R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 114.

Brûler, mourir d'envie de...
(...) je mourais d'envie d'entendre ce qui s'était dit (...)
RACINE, Traductions, Le banquet de Platon.

Elles causèrent cependant, car elles en mouraient d'envie (...)
LOTI, les Désenchantées, V, XXXII.

Avoir envie que... (et subj.). ⇒ **Souhaiter, vouloir**; ⇒ **Aheurter**, cit. 2. *Il a envie que vous restiez ici. Il a envie que vous acceptiez sa proposition.*

(...) avez-vous envie qu'on se raille partout de vous?
MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 3.

AVOIR ENVIE DE (qqch.). *J'ai bien envie de ce tableau, mais il est un peu cher! N'insistez pas, je n'en ai pas envie. Envie immodérée de l'argent* (⇒ Cupidité, cit. 1). *Il avait envie de tarte aux poires.*

Avoir envie de qqn, le désirer sexuellement.

(...) cette envie qu'on a du mariage. — MOLIÈRE, l'Amour médecin, III, 6.

(...) fût-il gratifié de tous les honneurs que peuvent conférer les républiques et les princes, je crois que le crépuscule allumerait encore en lui la brûlante envie de distinctions imaginaires. — BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXII.

(...) l'on achète un peu plus loin l'objet dont on a envie depuis longtemps (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VIII, p. 89.

L'envie lui est venue, lui a pris d'aller à Paris (⇒ Assiéger, cit. 9; dénier, cit. 2). *Si l'envie lui en prend* (⇒ Aventurier, cit. 5). *Quelle envie t'a pris?* ⇒ **Lubie**. — **Impers.** *Il me prend envie de la battre* (cit. 70), *de voyager* (⇒ Aller, cit. 18; chevalier, cit. 5).

J'ai tant de mal, qu'il me prendrait envie
Cent fois le jour de me trancher la vie (...)
RONSARD, Amours de Cassandre, CCX.

Il lui venait une envie de se lever tout d'un coup, de courir à la gare (...) de s'enfuir.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 151.

(1625). **FAIRE ENVIE** : exciter le désir. ⇒ **Tenter**. *Ce voyage me fait envie.* — (Sujet n. de personne). *Donner à qqn l'envie de...* *Pourquoi me faire envie de choses que vous ne pouvez me donner?* — *Donner envie* (même sens). *Cela me donne envie de fuir!*

(...) il n'y a pas un peigne en imitation d'écaïlle, pas une carte de boutons-pression dont on ne s'avise tout à coup qu'elle est là pour faire envie, pour faire plaisir.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVII, p. 191.

Passer (cit. 105) *son envie* : se satisfaire. *Contenter son envie* (⇒ **Badiner**, cit. 1). *Satisfaire l'envie de qqn* (⇒ **Bras**, cit. 46). — *Réfréner son envie, ses envies.*

Enfin de tous les Grecs satisfaites l'envie,
Assurez leur vengeance, assurez votre vie (...) — RACINE, Andromaque, I, 2.

Par instants j'ai envie de me plaindre. J'arrive, par orgueil, à réfréner cette envie. Mais mon silence n'est pas naturel.
GIDE, Journal, 17 nov. 1927.

L'envie lui en est passée, lui en a passé. Faire passer l'envie d'une chose à qqn, lui en ôter le désir. ⇒ **Dégouter, rassasier**. *Je saurais bien vous en faire passer l'envie. Je vais lui en ôter l'envie* (⇒ Approcher, cit. 12; arracher, cit. 12).

(...) vous ne m'ôtez pas l'envie de voir cette affreuse grotte (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 269, 27 avr. 1672.

Venez, je vous en veux faire passer l'envie. — RACINE, les Plaideurs, III, 4.

Quand je t'aimais, pour toi j'aurais donné ma vie.
Mais c'est toi, de t'aimer, toi, qui m'ôtas l'envie.
A. DE MUSSET, Premières poésies, « À M^{me} B... ».

(Fin xv^e). **ENVIE DE (et un verbe à l'infinitif désignant un besoin organique)**. ⇒ **Besoin**. *Avoir envie, grande envie de dormir* (⇒ Tomber de sommeil*; disposer, cit. 28). *L'envie de manger* (⇒ **Faim**), *de boire* (⇒ **Soif**). *Avoir envie de vomir* ⇒ **Nausée**; ⇒ *Avoir mal au cœur**. *L'envie de pleurer, de rire* (⇒ Accumuler, cit. 15; bêtise, cit. 12).

Qu'il me jette la pierre, celui qui n'a pas connu, par un grand jour chaud de Provence, l'envie de dormir!
COLETTE, la Naissance du jour, p. 145.

La bêtise consterne et ne donne guère l'envie de rire. Plutôt elle attriste et nous rend bêtes par contagion.
COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 184.

D'où lui venait cette envie de vomir qui la tourmentait? Elle n'avait rien mangé à quatre heures, par dégoût, et son malheureux cœur, déjà tant travaillé par le désespoir, chavirait.
J. GREEN, Léviathan, p. 166.

Fam. *Ça l'a pris comme une envie de pisser, brusquement. Absolt. Avoir envie* : avoir envie d'uriner, d'aller à la selle. *J'avais une de ces envies!*

Tout d'abord la fraîcheur, la solitude et la bonne odeur du petit coin le calmèrent. Il s'était accroupi par acquit de conscience mais il n'avait pas envie.
SARTRE, le Mur, L'enfance d'un chef, p. 149.

(1606). Fam. Une envie de femme grosse, de femme enceinte : un désir vif, subit et bizarre éprouvé, selon une tradition, par les femmes enceintes (→ ci-dessous, II., 1.). — Fam. Cela l'a pris comme une envie de femme grosse!

36 (...) j'ai de vagues inquiétudes auxquelles se mêlent les dégoûts, les troubles, les singuliers appétits de la grossesse (...) Je ne conçois pas la fantaisie que j'ai prise pour certaines oranges, goût bizarre et que je trouve naturel (...) je cours à Marseille, quelquefois à pied, y dévorer de méchantes oranges à un liard, quasi pourries, dans une petite rue qui descend au port (...) Ces dépravations ont un sens, puisqu'elles sont un effet naturel et que la moitié des femmes éprouvent ces envies, monstrueuses quelquefois.

BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, Pl., t. I, p. 240.

★ II. ♦ 1. (1611). Tache cutanée (nævus, angiome) présente à la naissance et que l'on croyait être la marque d'une envie de la mère. ⇒ Nævus, tache (de vin); → ci-dessus, infra cit. 35.1.

37 (...) c'est un fait que ces signes nommés « envies » se réduisent à un petit nombre de types qu'on peut classer, d'après leur couleur et leur forme, en fraises, groseilles et framboises, taches de vin et de café (...) Or, à qui fera-t-on croire que les femmes enceintes n'ont envie que de boire du vin, du café au lait, ou de manger des fruits rouges?

FRANCE, l'Orme du mail, XII, in OE., t. XI, p. 137.

38 L'enfant, d'ailleurs saine et bien constituée, portait sur le front une envie rouge de forme spéciale, étoilée de longs traits jaunes rappelant par leur disposition les fameuses épingles d'or.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 247.

♦ 2. N. f. pl. (1640). Fam. ENVIES : petites peaux qui se forment sur le pourtour des ongles.

CONTR. Amour, charité, compassion; désintéressement, détachement, mépris. — Aversion, dégoût, répugnance, répulsion, satiété.

DÉR. Enviable, envier.

ENVIEILLIR [ävjejin] v. tr. — V. 1225; v. intr., v. 1120; de *en-* et *vieillir*.

♦ Vx ou littér. Rendre vieux. — V. pron. Devenir vieux. ⇒ Vieillir.

Je me suis envieilli dans cette discipline, ces travaux domestiques, cette probité dont j'ai pris l'apparence. A. ARNOUX, Suite variée, p. 55.

ENVIER [ävje] v. tr. — Av. 1150; de *envie*.

♦ 1. Compl. n. de personne. Éprouver envers (qqn) un sentiment d'envie (I., 1. et 2.) soit qu'on désire ses biens, soit qu'on souhaite être à sa place. ⇒ Haïr, jalouser; envie (porter envie à). *Envier les autres. Envier les gens heureux* (→ Avide, cit. 7). *Tout le monde l'envie. Les gens qui réussissent sont souvent enviés* (→ Ancien, cit. 7). — Pron. *S'envier mutuellement*.

ENVIER (qqn) DE (qqch.). *Je vous envie d'être si peu frileux! Je l'envie de savoir garder son sang-froid* (→ Déchiffrer, cit. 8).

1 (...) les gens de bien sont enviés toujours. MOLIÈRE, Tartuffe, v. 3.

2 (...) il me semble que non seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. M^{ME} DE SÉVIGNÉ, 1028, 28 juil. 1687.

3 C'est un des rares points où j'envie les nobles. Ils connaissent leur généalogie. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, IV, p. 53.

Absolt. *Les méchants envient* (→ Admirer, cit. 6).

Vx. *Envier une femme*, la désirer (Huysmans, in T. L. F.).

♦ 2. Compl. n. de chose. ENVIER (qqch.) À (qqn) : éprouver un sentiment d'envie envers (qqch.) que possède, dont jouit (qqn). ⇒ Convoiter, désirer. Rare en emploi concret. *Je lui envie sa voiture. — Abstrait. Il envie aux enfants leur naïveté* (→ Coûter, cit. 6). *Je ne lui envie pas son pouvoir, sa situation* (peut être compris au sens 3).

4 Il envie à ses propres valets (...) la plus petite pièce de monnaie qu'ils auront ramassée dans les rues (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, « L'impudent ».

5 L'idée seule d'établir de nouveaux rapports avec la malade ne pouvait, en effet, que déplaire à Adrienne (...) Ce n'était pas qu'elle lui enviât sa portion de l'héritage paternel (...)

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 157.

♦ 3. (V. 1200). ENVIER (qqch.) : souhaiter, désirer pour soi-même (qqch.). ⇒ Désirer. *J'envie votre bonheur* (cit. 32). *Envier le calme, le repos de qqn. J'envie votre appétit. Vos amis envient votre esprit, votre intelligence* (→ Application, cit. 10). *Envier une situation. J'envie votre sort. Envier la richesse, la fortune de qqn*.

6 Mourir des mains d'Annette est un sort que j'envie.

LA FONTAINE, Fables, x, 10.

7 Les hommes (...) envient les places qui demeurent vacantes, ou ils s'informent si elles sont remplies et par qui.

LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 18.

8 C'est par le peu qu'il sait, par le peu qu'il envie, Que l'homme est sage. Aimons, le printemps est divin (...)

HUGO, la Légende des siècles, XXXVI, IV.

9 Me voilà devenu assez vieux pour envier la gaieté des autres.

FLAUBERT, Correspondance, t. II, p. 382.

ENVIER DE (faire qqch.) :

10 Plus d'un, en apercevant ces coquettes résidences, si tranquilles, enviait d'en être le propriétaire, pour vivre là jusqu'à la fin de ses jours, avec un bon billard, une chaloupe, une femme ou quelque autre rêve.

FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, 1.

Loc. *N'avoir rien à envier à personne* : n'avoir rien à désirer, être comblé. — (En parlant d'une chose). *N'avoir rien à envier à* : être au moins égal à, être de même qualité que (ou d'une qualité supérieure).

(...) un ensemble d'une richesse, d'une élégance féerique, dont l'équivalent ne se rencontre que dans les *Mille et une Nuits*, et qui n'a rien à envier à aucun art.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 240.

♦ 4. (Mil. xv^e). Vx. *Envier qqch à qqn* : ne pas accorder, refuser (qqch.). — REM. S'est employé surtout en négation ou en interrogation.

Puisque Cid en leur langue est autant que seigneur,

Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur (...)

CORNEILLE, le Cid, IV, 3.

Pourquoi m'enviez-vous l'air que vous respirez?

RACINE, Bérénice, IV, 5.

► ENVIE, ÉE p. p. adj. *Des gens enviés*. — N. *Les envieux et les enviés*.

Un poste très envié. Une situation enviable et enviée.

CONTR. Aimer, vanter. — Mépriser, rejeter. — Donner, laisser.

DÉR. Enviable.

ENVIEUSEMENT [ävjøzmã] adv. — xv^e; de *envieux*.

♦ Rare. De façon envieuse. *Il le regardait envieusement*.

ENVIEUX, EUSE [ävjø, øz] adj. et n. — Fin XII^e; *envios*, av. 1150; du lat. *invidiosus*, de *invidia*. → Envie.

♦ 1. Adj. Qui éprouve de l'envie*, qui est sujet à l'envie. ⇒ Jaloux. *Être né envieux* (→ Capon, cit. 1). *Esprit, caractère envieux. Gens jaloux et envieux. Un critique envieux et méchant* (⇒ Zoïle).

ENVIEUX DE (qqch.). *Être envieux du bien d'autrui, de ce que les autres possèdent*. ⇒ Avide, cupide.

Envieux l'un de l'autre, ils mènent tout par brigues (...)

CORNEILLE, Cinna, II, 1.

Envieuse (*la grenouille*) s'étend, et s'enfle, et se travaille

Pour égaler l'animal (*le bœuf*) en grosseur.

LA FONTAINE, Fables, I, 3.

On est jaloux de ce qu'on possède, et envieux de ce que possèdent les autres (...)

quand ces deux mots sont relatifs à ce que possèdent les autres, *envieux* dit plus que jaloux : le premier marque une disposition habituelle et de caractère (...)

Encyclopédie (D'ALEMBERT), art. *Envieux*.

Tous les hommes étant, quoique fort envieux,

Lâches et vils devant quiconque a la richesse,

Ton or taché de sang éblouira leurs yeux!

LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, « Le lévrier de Magnus », III.

Orgueilleux, gourmand, coléreux, Duperrier restait pétri de charité chrétienne et gardait un sentiment élevé de ses devoirs d'homme et d'époux. Voyant le ciel sans réaction en face de ses accès de colère, il prit la résolution d'être envieux.

M. AYMÉ, le Vin de Paris, « La grâce », p. 92.

♦ 2. N. Un envieux, une envieuse. *Les envieux* (→ Compte, cit. 19; creux, cit. 12). *En dépit des envieux. Faire des envieux*.

Et foy que devant mon Prince

Désormais plus ne me pince

Le caquet des envieux.

RONSARD, Odes, v, 5.

Jamais un envieux ne pardonne au mérite.

CORNEILLE, Suréna, v, 3.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

MOLIÈRE, Tartuffe, v, 3.

Il était rongé de fiel et bouffi d'orgueil (...) N'ayant jamais pu réussir dans le monde, il se vengeait par en médire (...)

Cet homme, qu'on appelait l'Envieux dans Babylone, voulut perdre Zadig, parce qu'on l'appelait l'Heureux.

VOLTAIRE, Zadig, IV.

Ces pauvres envieux, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 142.

On a bien attaqué cet homme (*Hugo*) parce qu'il est grand et qu'il a fait des envieux.

FLAUBERT, Correspondance, 22, 13 sept. 1838.

Il y a des envieux qui paraissent tellement accablés de votre bonheur qu'ils vous inspirent presque la velléité de les plaindre.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, p. 215.

♦ 3. Qui a le caractère de l'envie. *Des regards envieux*.

CONTR. Bienveillant, désintéressé, indifférent.

DÉR. Envieusement.

ENVINÉ, ÉE [ävine] adj. — 1701; « où il y a du vin », v. 1508; de *en-*, *vin*, et suff. *-é*.

♦ Techn. Qui a pris l'odeur du vin (se dit d'un récipient). *Fût enviné*.

ENVIRON [äviriõ] prép., adv. et n. m. — XI^e; *envirum*, 980; de *en-*, et anc. franç. *viron*, de *virer*. → Entour.

★ I. Prép. et adv. ♦ 1. Prép. Vx. Dans le voisinage de, aux alentours de. ⇒ Vers.

Une petite glande située environ le milieu de la substance (...)

DESCARTES, l'Homme, in LITTRÉ.

Mod. Littér. (En parlant du temps). *Environ ce temps. Environ cette époque. Environ l'année 1930. Environ l'an 4000 du monde* (→ Auparavant, cit. 5).

Les alouettes font leur nid

Dans les blés quand ils sont en herbe,

C'est-à-dire environ le temps

Que tout aime et que tout pullule dans le monde (...)

LA FONTAINE, Fables, IV, 22.

Environ ce temps-là fis-tu quelque voyage?

CORNEILLE, Œdipe, IV, 4.

Environ cette époque, à la tombée d'un beau jour d'été (...)

FRANCE, le Petit Pierre, XXX, p. 209.

5 C'est pourtant ainsi que m'apparut ma ville natale, jadis, quand je revins l'habiter environ ma quatrième année.

G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, IV, p. 49.

♦ 2. Adv. Cour. (Devant un nom de nombre). À peu près; un peu plus, un peu moins. ⇒ **Approximativement**; → Approximatif, cit. 4.

(Temps). *Il y a environ deux ans; il y a deux ans environ. Il s'est passé environ un an avant qu'il l'apprenne* (→ Découvrir, cit. 36). *Depuis environ cent ans...* (→ Appauvrir, cit. 2). *Un homme d'environ cinquante ans.* ⇒ **Quelque**; → Combat, cit. 16; dos, cit. 1. — *Il était environ midi.*

(Espace). *Il fit environ deux cents pas* (→ Coude, cit. 10). *Pays large d'environ mille kilomètres* (→ Cent, cit. 2). *Domaine clos* (cit. 7) *de murs sur environ un kilomètre.*

(Quantité, prix). *Environ deux cents* (→ Approximation, cit. 2; 1. centaine, cit. 1). *Sa propriété vaut environ dix millions.* ⇒ **Dans** (4. : dans les...) *Il possède environ cent hectares de terre. Cela coûte environ mille francs. Couper environ à la moitié.*

6 Pour exprimer l'idée de quantité d'une façon approximative (...) on a recours à un adjectif spécial : *environ*. Étymologiquement il signifie : en tournant autour.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 115.

★ II. n. ♦ 1. N. m. pl. (V. 1460). *Les environs* : les alentours (d'un lieu). ⇒ **Abord, entour** (vx). *La ville est sans intérêt, mais les environs sont très pittoresques. Guides des environs de Paris. Les bois des environs* (→ Courir, cit. 59). *La société des environs. Habiter dans les environs d'une grande ville.* ⇒ **Banlieue. Aux environs; aux environs de...** ⇒ **Côté** (du côté de), **proximité** (à), **voisinage** (dans le). *Aux environs d'un lieu, d'une rivière, d'une ville...* ⇒ **De** (dans des expressions comme : la bataille de la Marne).

7 (...) la joie fut si grande dans le palais, qu'elle se répandit dans tous les environs.

MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, v, Argument.

8 Il courut tous les environs de Montpellier à plus de dix lieues (...)

FONTENELLE, Tournefort.

9 Le printemps, en Bretagne, est plus doux qu'aux environs de Paris (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, I, 2.

10 (...) toutes les fleurs de notre jardin et celles du parc de M. Swann, et les nymphéas de la Vivonne, et les bonnes gens du village et leurs petits logis et l'église et tout Combray et ses environs, tout cela qui prend forme et solidité, est sorti, ville et jardins, de ma tasse de thé.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. I, p. 69.

11 (*Mes rames*) M'arrachent à regret aux riants environs (...)

VALÉRY, Poésies, Charmes, « Le rameur ».

Temporel (emploi critiqué). *Aux environs de* (une époque, une date) : à peu près à. *Aux environs de Noël. Aux environs de 1900. Aux environs de la cinquantaine.*

12 Sur cette plage, encore assez rustique aux environs de 1900 (...)

A. MAUROIS, le Cercle de famille, p. 15.

♦ 2. N. m. Vx ou littér. *L'environ* (→ Alarme, cit. 5, La Fontaine). « *Des meutes (...) qui emplissaient l'environ d'abois sonores* » (Pescquidoux, in T. L. F.).

CONTR. Loin (de). — Exactement, précisément. — Écart (à l'écart), loin.

DÉR. Environner.

ENVIRONNANT, ANTE [ãvĩronã, ãt] adj. — 1787, Féraud; p. prés. de *environner*.

♦ 1. Qui environne, qui est dans les environs. ⇒ **Circonvoisin, proche, voisin. Les bois environnants. La campagne environnante** (→ Bastidon, cit.). *Les lieux environnants, les régions, les zones environnantes.*

1 Ce ne fut qu'à onze heures du soir que les Russes (...) à demi gelés (...) en allèrent chercher un autre (*refuge*) dans les villages environnants.

Ph.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, XI, 12, in LITTRÉ.

♦ 2. Qui entoure, dans lequel on vit; qui forme un milieu*.

2 L'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes (...)

TAINÉ, Philosophie de l'art, I, 1, p. 49.

3 La perception du monde environnant se fait par deux voies, l'une dynamique qui consiste à parcourir l'espace en prenant conscience, l'autre statique qui permet, immobile, de reconstituer autour de soi les cercles successifs qui s'amortissent jusqu'aux limites de l'inconnu.

A. LEROI-GOURHAN, le Geste et la Parole, t. I, p. 155.

CONTR. Éloigné, lointain.

ENVIRONNEMENT [ãvĩronmã] n. m. — 1300, « contour »; de *environner*.

♦ 1. Rare. Action d'environner; son résultat. Vx *L'environnement d'une place forte par des remparts, par des troupes.* — *L'environnement des terres par les océans.* — Mod. *L'environnement par les dangers.*

♦ 2. Didact. Environs (d'un lieu, de qqch.) ⇒ **Cadre, milieu. Environnement naturel. Environnement social, familial** (de qqn).

1 Un environnement musical continu sert de liaison entre les pages, l'ensemble est lyrique, sincère, un peu sophistiqué (...)

D. HEYMANN, in l'Express n° 1095, 3-9 juil. 1972, p. 4.

Dans un environnement de béton où les seuls animaux dont il (*l'homme*) accepte la présence seraient les animaux domestiques (...)

Emmanuel BERL, le Virage, p. 162.

Spécialt. Ling. Contexte immédiat.

♦ 3. (1921, techn.; répandu v. 1960; d'après l'angl. *environment*). Absolt. Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines. ⇒ **Ambiance, atmosphère, entourage, milieu**; → Cadre* de vic. *Protection, politique, qualité de l'environnement.* ⇒ **Écologie. Environnement rural, urbain.** — *L'environnement spatial, acoustique, thermique. Environnement et qualité de la vie, et défense contre la pollution*, les nuisances*.* « *Le milieu de vie terrestre ou "biosphère", ce que l'homme nomme son "environnement", mince couche limitée à la zone de fonction entre la lithosphère et l'atmosphère, bien que très résistant à l'état naturel grâce à l'autorégulation des équilibres écologiques, devient étonnamment fragile dès que cessent d'y jouer librement les processus compensateurs inhérents à la vie* » (*Science et Vie*, Spécialt. environnement, n° 106 hors-série, 1974, p. 42).

Figurez-vous qu'il y a quelque temps, je reçois un coup de téléphone du ministère de l'Environnement : — Allô Devos? Ici, le ministre de la Qualité de la vie. Alors, sur le plan de la pollution, où en êtes-vous?

Raymond DEVOS, Sens dessus dessous, « l'État de poussière », p. 155.

Par ext. Conditions extérieures susceptibles d'agir sur le fonctionnement d'un système, d'un dispositif.

DÉR. Environnemental, environnementalisme.

ENVIRONNEMENTAL, ALE, AUX [ãvĩronmãtal, o] adj. — 1972; angl. *environmental*, ou de *environnement*, 3.

♦ Didact. Relatif à l'environnement. ⇒ aussi **Écologique**.

ENVIRONNEMENTALISTE [ãvĩronmãtalist] n. — 1972; de *environnement*, 3., ou de l'anglais.

♦ Didact. Spécialiste de l'étude de l'environnement*. ⇒ **Écologiste**. « *Préparé pendant deux ans par soixante-dix-sept spécialistes, médecins, généticiens, physiciens, environnementalistes, il (ce rapport) expose les dangers des radiations atomiques* » (*le Nouvel Obs.*, 30 déc. 1972, p. 41).

ENVIRONNER [ãvĩrone] v. tr. — V. 1265, « entourer, enclore », sens 1, b; p. p., v. 1165; de *environ*.

♦ 1. [ã] (xiv^e). Faire le tour de; mettre autour de. ⇒ **Entourer, encadrer, enclore, enfermer**. Vx. *Environner une ville de remparts.* — *Des remparts environnent la ville.*

Mod. (Passif). *Arène* (cit. 7) *environnée de grillage.*

La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,

Se présente au dehors de murs environnée.

BOILEAU, Épîtres, VI.

☐ Vx. *Environner qqn de qqch.* ⇒ **Entourer**.

♦ 2. (Sujet n. de chose). Être autour de (qqch., qqn), être dans les environs de (un lieu). *Les coteaux, les montagnes qui environnent la ville.* ⇒ **Couronner. Océans qui environnent la terre. Les monuments anciens dont on est environné (→ Attractif, cit. 5).**

(...) un grand chêne dans une forêt élève ses branches épaisses au-dessus de tous les arbres qui l'environnent.

FÉNELON, Télémaque, I.

Fluide qui environne un corps (→ Atmosphère, cit. 21). *L'ambiance*, l'atmosphère* dont il est environné.*

♦ 3. (xvi^e). Vieilli. (Sujet n. de personne). Vivre habituellement auprès de (qqn). ⇒ **Entourer**. *Il est estimé de ceux qui l'environnent* (→ Artificieux, cit. 4).

Mod. (Pron. ou passif). *S'environner d'amis fidèles.* — *Être environné de gens méprisables* (→ Défiant, cit. 1).

Abraham était environné d'idolâtres, quand Dieu lui a fait connaître le mystère du Messie, qu'il a salué de loin.

PASCAL, Pensées, IX, 613.

Souvent on ne peut voir la vérité par ses propres yeux : on est environné de gens qui l'empêchent d'arriver jusqu'à celui qui commande (...)

FÉNELON, Télémaque, II.

♦ 4. (xiv^e). Vx. Se mettre, se porter autour de (qqn, qqch.). *Les soldats environnèrent la ville.* ⇒ **Cerner, encercler, envelopper**; → Développer, cit. 2. *Les gardes l'environnèrent.* ⇒ **Encadrer**; Assurer, cit. 46. — (Passif et p. p.). *Il marchait, environné de soldats en armes.*

Raphaël marchait environné de ses élèves, escorté des cardinaux et des princes, comme un sénateur de l'ancienne Rome suivi et devancé de ses clients.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 20.

♦ 5. Fig. Littér. *Les dangers l'environnent de toutes parts.* ⇒ **Assaillir**. *Ceux qu'environne un vain luxe* (→ Donner, cit. 3). *L'éclat, la gloire qui l'environne* (→ Art, cit. 71; brillant, cit. 30). — Pron. *Chercher à s'environner d'illusions* (→ Complaisamment, cit.).

Ni la douceur qui avec elle est née,

Ni les vertus qui l'ont environnée (...)

Clément MAROT, Chants divers, XXII, « À la reine de Navarre ».

- 7 (...) le passé est environné d'une vapeur à travers laquelle les objets prennent une teinte agréable et souvent trompeuse.
 CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 284.
- 8 (...) car c'est par le rêve que l'homme communique avec le monde ténébreux dont il est environné.
 BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Mangeur d'opium », VI.
- 9 (...) son dos me guette, sa nuque m'écoute, son souci m'environne.
 COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 157.
- CONTR.** Dégager. — Abandonner, délaissier. — Écarter.
DÉR. Environnant, environnement.

ENVIRONS [ɑ̃vʁɔ̃] n. m. pl. ⇒ **Environ**, II., 1.

ENVISAGEABLE [ɑ̃vizaʒabl] adj. — xx^e (attesté 1952, Vialar, in T. L. F.; probablt antérieur → Inenvisageable); dans Richard de Radonvilliers, 1845; de *envisager*.

◆ Susceptible d'être envisagé, imaginé. « L'hypothèse, il y a deux ans, n'était même pas envisageable » (le Figaro, 29 nov. 1966). ⇒ **Concevable**, possible, prévisible. Cette solution est tout-à-fait, à peine envisageable. ⇒ **Concevable**. Un accord entre eux est toujours envisageable.

Il faut attendre. Pourquoi serait-ce un homme cette forme? C'est envisageable une fois dans une existence entière que ce soit lui, un homme. Mais c'est envisageable. Pourquoi se refuser, ce soir, à cette supposition?

M. DURAS, Dix heures et demie du soir en été, p. 70.

CONTR. Inenvisageable.

ENVISAGEMENT [ɑ̃vizaʒɑ̃] n. m. — Av. 1689; « examen de l'esprit », 1653; de *envisager*.

◆ Littér. Rare. Action d'envisager; son résultat.

(...) je pense que l'envisagement même de l'être ne pourrait être possible si Dieu ne lui avait donné au préalable son état. Dieu est la création.

J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, 1965, p. 148.

ENVISAGER [ɑ̃vizaʒe] v. tr. — 1560; de *en-*, *visage*, et suff. verbal.

◆ 1. Vx. Regarder (une personne) au visage. ⇒ **Dévisager**; **examiner**. *Envisager avec attention*. ⇒ **Fixer**. — Pron. *S'envisager* (soi-même ou réciproquement).

- 1 (...) plus je vous envisage,
 Et moins je me remets, Monsieur, votre visage.
 RACINE, les Plaideurs, II, 4.
- 2 En prononçant ces paroles, j'envisageai mon maître, comme Alexandre regarda son médecin, et j'employai toute ma pénétration à démêler l'effet que mon rapport produisait en lui.
 A. R. LESAGE, Gil Blas, III, 1.
- 3 (...) le Champi l'envisagea entre les deux yeux et il n'eut besoin de lui demander son nom (...)
 G. SAND, François le Champi, XVI, p. 118.
- 4 Bohémond (...) l'envisageait de bas en haut, de la même façon qu'un tigre, à moitié vaincu mais plein de courage, envisageait un mammoth ressuscité du Déluge.
 LÉON BLOY, la Femme pauvre, p. 168.

◆ 2. (1653). S'attacher par la pensée à (une chose à venir). ⇒ **Considérer**, **contempler**. *Envisager la mort sans effroi* (→ Appréhension, cit. 9). *Je ne peux envisager sans frémir une chose pareille. Envisager l'avenir avec optimisme. Envisager froidement, calmement les faits.* — Examiner globalement par la pensée (une chose, passée ou présente). *Envisager avec sérénité la misère des autres* (→ Apaisement, cit. 2).

- 5 (...) c'est la mort qu'elle envisage à loisir, avec beaucoup de vertu et de fermeté.
 M^{me} DE SÉVIGNÉ, 262, 6 avr. 1672.
- 6 On n'est homme que par le ferme regard dont on envisage la vie et la mort.
 MICHELET, la Femme, p. 54.
- 7 Depuis deux jours, elle avait eu le temps d'envisager en face tous les aspects de son malheur.
 LOTI, Mon frère Yves, LXXXI, p. 188.

Envisager qqch. sous un certain aspect. ⇒ **Regarder**, **voir**. *L'aspect, l'angle* (cit. 9) *sous lequel il faut envisager la question. Comment envisagez-vous ce problème? À l'envisager ainsi, le problème est bien différent. Chacun a sa manière d'envisager les choses. C'est une manière originale d'envisager les choses.* ⇒ **Point** (point de vue). *N'envisager son bonheur qu'à travers son devoir.*

- 8 Quand on veut (...) montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose, car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse.
 PASCAL, Pensées, I, 9.
- 9 (...) la *Divine comédie* et *Faust* sont l'abrégé des deux grandes époques de l'histoire européenne. L'une montre la façon dont le moyen âge a envisagé la vie, l'autre montre la façon dont nous l'envisageons.
 TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 265.

Envisager (qqn. qqch.) comme (qqn. qqch.): considérer, regarder comme. ⇒ **Estimer**, **juger**, **tenir**. *Il envisage les philosophes comme des bavards* (→ Disputeur, cit. 2).

- 10 Que d'hommes amoureux de la gloire céleste
 Envisagent la croix comme un fardéau funeste!

CORNEILLE, L'Imitation de J.-C., II, 11.

Penser que (qqn. qqch.) peut-être dans l'avenir (qqn. qqch.). *Il l'envisage comme son successeur probable* (→ Désoler, cit. 5).

◆ 3. (1672). Prendre en considération, avoir en vue. *C'est un problème, une question, une hypothèse à envisager. N'envisager que*

son intérêt personnel. Envisager la situation, la difficulté. ⇒ **Penser** (à), **réfléchir** (à); → Détermination, cit. 9. — *Prévoir, imaginer comme possible. Ce cas n'a pas été envisagé par la loi. Il faut envisager toutes les éventualités, toutes les hypothèses* (→ Couverture, cit. 4). *Envisager les conséquences, les suites d'un événement* (→ Crise, cit. 13). *Envisager une issue fatale. Envisager le pire* (→ Détente, cit. 4). *Envisager des remèdes, des mesures* (→ Déployer, cit. 10; dresser, cit. 16). *Dans ces conditions il devient difficile d'envisager cette construction* (→ Débit, cit. 6). — *Envisager que... On peut envisager qu'il viendra.*

Les suites de ce mot, quand je les envisage,
 Me font voir un mari, des enfants, un ménage (...)

MOLIERE, les Femmes savantes, I, 1.

(...) attendez du moins que vous ayez confronté les dépenses pour envisager votre départ (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 868, 6 nov. 1680.

(Il) prétend tenir de bonne source, que, personnellement, le Kaiser se refuse à envisager l'éventualité d'une guerre.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 63.

Pas une fois, il n'avait envisagé ces trois heures d'attente : tout le prévu cessait pour lui avec le départ de Rachel.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 103.

(...) le mécontentement ne cessait de grandir (...) nos autorités avaient craint le pire et envisagé sérieusement les mesures à prendre dans le cas où cette population (...) se serait portée à la révolte.

CAMUS, la Peste, p. 128.

◆ 4. **ENVISAGER DE** (suivi de l'inf.). ⇒ **Penser**, **projeter**. *Il envisage de mettre ses enfants en pension.*

(...) puisque j'envisage bien de partir dans l'état où est ma tante, il faut croire que rien ne peut m'en empêcher.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 282, 2 juin 1672.

(...) s'ils étaient contents de l'affaire, (les clients) envisageraient d'en risquer d'autres avec vous.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, p. 29.

Masson, Raymond et moi, nous avons envisagé de passer ensemble le mois d'août à la plage, à frais communs.

CAMUS, l'Étranger, VI, p. 78.

DÉR. Envisageable, envisagement.

ENVISONNÉ, ÉE [ɑ̃vizonɛ] adj. — 1966; de *en-*, *vison*, et *-é*.

◆ Par plais. Vêtu d'une fourrure en vison. *Des richardes environnées et pleines de bijoux.*

Nom :

Il y en avait de grosses et mal foutues (...) des variqueuses et des environnées.
 Geneviève DORMANN, Je t'apporterai des oranges, p. 25.

ENVOI [ɑ̃vwa] n. m. — V. 1165, *envei*; déverbal de *envoyer*.

◆ 1. Action d'envoyer. *L'envoi de troupes, de renforts, de matériel par l'État-major sur le front.* — *L'envoi des couleurs**. — Plus cour. *Expédition* (de qqch.). *L'envoi d'une lettre, d'un message par la poste. L'envoi de qqch. dans un lieu, quelque part* (par qqn). *L'envoi d'une lettre, d'une réponse par un correspondant. J'ai retardé cet envoi de quelques jours. L'envoi d'un colis par chemin de fer, par bateau, par avion. Envoi mensuel de marchandises. Envoi fait par une personne* (⇒ **Expéditeur**), *à destination d'une autre* (⇒ **Destinataire**). *Envoi franco de port; envoi contre remboursement. Frais d'envoi. Lettre d'envoi*: lettre d'avis contenant la facture des marchandises envoyées. — *Envoi de fleurs.* — *Envoi d'office*: livraison d'un ouvrage dès parution, d'office. ⇒ **Office**.

J'ai fait à Madame la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avais été herboriser au mont Pila (...)

ROUSSEAU, Lettre à Moulou, 28 mars 1770, in LITTRÉ.

(1908, in Petiot). Sports. *Coup d'envoi*: au football, Envoi du ballon par l'avant qui ouvre le jeu. *Cercle* d'envoi*.

Arrivent les adversaires, et chacun se dispose à sa place sur le tapis vert pour jouer ce billard compliqué. Le coup d'envoi est donné (...)

Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 140.

(1803). Par métonymie. Ce qui a été envoyé. *J'ai reçu votre envoi du 18 courant* ⇒ **Colis**, **courrier**, **paquet** (→ Anxiété, cit. 3).

◆ 2. Dr. *Envoi en possession*. ⇒ **Possession**.

◆ 3. (V. 1350, *envoy*). Dans la ballade*, Dernière strophe de quatre vers qui dédie le poème à qqn.

La ballade, donc, se compose de trois Couplets de huit vers... Et d'un envoi de quatre (...)

ENVOI

Prince, demande à Dieu pardon!
 Je quartre du pied, j'escarmouche,
 Je coupe, je feinte... Hé! là donc!
 A la fin de l'envoi, je touche.

Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, I, 4.

C'est toujours à un prince (président d'un *pui*) qu'était primitivement adressé l'*envoi* de la ballade. Et même dans les ballades adressées à un autre personnage on garda longtemps l'habitude de laisser le mot « prince » au premier vers de l'*envoi*. Peu à peu cependant cet usage se perdit.

M. BRAUNSCHVIG, Notre littérature..., t. I, p. 62, note 2.

Hommage manuscrit de l'auteur d'un livre. *Dédicace et envoi. Exemple d'une édition originale, enrichi d'un envoi autographe de l'auteur.* ⇒ **Dédicace**.

1. ENVOILER [ɑ̃vwaile] v. tr. — 1554; repris 1888; de *en-*, *voile*, et suff. verbal.

◆ Littér. Couvrir comme d'un léger voile.

2. ENVOILER (S') [āvvalə] v. pron. — 1676; de *en-*, *voile*, et suff. verbal.

◆ Techn. (En parlant du fer et de l'acier). Se courber, se gauchir au moment de la trempe. ⇒ **Voiler** (se).

DÉR. Envoilure.

ENVOILURE [āvvaljyr] n. f. — 1864; de 2. *envoiler* (s').

◆ Techn. Action de s'envoiler; résultat de cette action. ⇒ **Voilage, voile**. — Spécialt. Légère courbure donnée aux lames de ciseaux.

ENVOISINER [āvvalzine] v. tr. — Av. 1778; au p. p., 1690; xv^e, «s'approcher de»; de *en-*, *voisin*, et suff. verbal.

◆ Vx. Entourer de voisins*. Être bien, mal envoisiné.

ENVOL [āvval] n. m. — 1873; déverbal de (s') *envoler*.

A. ◆ **1.** Action de s'envoler; résultat de cette action. *L'envol d'un oiseau. Le brusque envol d'une nuée d'insectes.*

1 Il n'entendait rien que le bruissement des insectes dans l'herbe et l'envol brusque des passereaux qui, un à un, désertaient l'arbre au-dessus de lui.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 182.

Par métaphore. Fig. ⇒ **Départ, essor. L'envol de la pensée.**

2 (...) ce que cherchent les danseurs, c'est la fatigue qui grise, c'est l'ivresse élégante, éthérée, c'est le vertige favorable à l'envol dans les régions où réside le dieu inaccessible (...)

LOTI, Suprêmes visions d'Orient, p. 245.

3 À tout instant, par une référence exaltante, il (*Sainte-Beuve*) remonte, il provoque le bond et l'envol vers les régions majeures, les hautes et larges étendues.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 273.

Spécialt. Le fait de s'élever (en parlant des sons, de la musique). *Un envol de notes, d'arpèges.*

◆ **2.** (1908, in Petiot). En parlant d'un avion. Action de décoller, de quitter le sol. ⇒ **Décollage. L'envol des gros porteurs nécessite une piste longue. Piste d'envol.** — Par ext. *L'envol des passagers, du courrier* ⇒ **Départ.**

◆ **3.** Fig. Le fait de sembler s'élever. *L'envol des voûtes. L'envol gothique.*

◆ **4.** Abstrait. *L'envol des prix.*

B. N. m. pl. Par métonymie. Techn. « Particules solides entraînées par les gaz de combustion » (AFNOR). ⇒ **Poussière, cendre.**

ENVOLÉE [āvvalə] n. f. — 1856; p. p. de (s') *envoler*, substantivé au féminin.

◆ **1.** Action de s'envoler*, de prendre son vol. *Une brusque envolée de moineaux.* ⇒ **Envol, vol. Prendre son envolée** : s'envoler. — Par métonymie. Ensemble d'êtres (oiseaux, insectes), de choses qui volent (⇒ **S'envoler**, 3).

1 (...) des envolées de feuilles mortes dansant la farandole sur le quai de marbre.

LOTI, les Désenchantées, VI, XLV, p. 228.

Par métaphore :

2 Une prose où des vers entiers prennent leur envolée tout à coup.

Alphonse DAUDET, in Journal officiel, 14 juin 1875.

(1903, in Petiot). Par anal. *L'envolée d'un coureur cycliste.*

◆ **2.** Élan de l'inspiration, en poésie ou dans le discours. *Une envolée lyrique.*

3 Alors, il (*Michelet*) s'élève aux grandes vues générales, aux prosopopées, aux rêveries, tâche de se tirer de la poussière des notes et des petits faits par de belles envolées lyriques.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 404.

4 (...) mes plaidoiries (...) mes grandes envolées professionnelles sur l'innocence et la justice.

CAMUS, la Chute, p. 77.

◆ **3.** Régional (Canada). Vol (d'un avion); durée d'un vol. ⇒ **Vol. Pendant l'envolée, un repas vous sera servi.**

ENVOLEMENT [āvvalmā] n. m. — 1862; de (s') *envoler*.

Rare.

◆ **1.** Action, fait de s'envoler. ⇒ **Envol, envolée.** « *Des envolements de ballons rouges en grappe* » (Daudet, in G. L. L. F.).

1 (...) tous les matins, tu entendas le renard qui s'éloigne dans le retrait de la nuit, le souple envolement du faucon, le cri de l'aloüette (...)

J. GIONO, les Vraies Richesses, p. 75.

◆ **2.** Élan de l'esprit. « *Des envolements de poète* » (Goncourt).

2 Ce qui l'exaltait dans la tendresse, c'était cet envolement de deux cœurs vers un idéal inaccessible, cet enlacement de deux âmes qui sont immatérielles.

MAUPASSANT, Mont-Oriol, p. 241.

ENVOLER (S') [āvvalə] v. pron. — V. 1260, «s'échapper» (en parlant d'étincelles); de *en-*, et *voler*.

◆ **1.** Prendre son vol, sa volée; partir en volant*. *Les oiseaux se sont envolés. S'envoler à tire-d'aile* (⇒ **Abandonner**, cit. 7; bruit,

cit. 13; corbeau, cit. 4; course, cit. 4). *S'envoler bruyamment. La mouche s'est envolée.* — Loc. fig. *L'oiseau s'est envolé* : la personne (recherchée) est partie, la chose a disparu.

Danseuse légère, qui paraît prête à s'envoler (⇒ **Danser**, cit. 4).

Par métaphore :

L'idée prête à s'envoler comme un moineau au bord d'un toit, et qu'on retient. 1
J. RENARD, Journal, 25 févr. 1905.

(Avec ellipse du pron. pers.). *Laisser envoler un oiseau. Le moindre bruit fera envoler cet oiseau.*

(1912, in Petiot). Par anal. *L'avion s'envola, malgré le brouillard.* ⇒ **Décoller, partir.** — Par ext. *Le ministre s'est envolé pour les États-Unis, est parti par avion.*

Par métaphore. *Les cloches s'envolent pour Rome le jeudi saint.*

Poét. et vx. *Son âme s'est envolée* : il est mort* (⇒ **Âme**, cit. 33).

Sa lumière s'éteint, et son âme s'envole (...)

CORNEILLE, Rodogune, v. 4. 1.1

◆ **2.** Sujet n. de personne ou de chose. Fig. Fam. Disparaître subitement. ⇒ **Disparaître, éclipser** (s'), **enfuir** (s'), **partir**. *Personne, ils se sont envolés. Je ne trouve pas ma montre, elle ne s'est pourtant pas envolée.*

◆ **3.** (1553). Être emporté par le vent, par un souffle. *La poussière s'envolait de son outil* (⇒ **Aigrette**, cit. 5). *La fumée s'envole* (⇒ **Cheminée**, cit. 4). *Tous ses papiers s'envolèrent.* ⇒ **Disperser** (se), **voler**. *Son chapeau s'est envolé quand il a ouvert la fenêtre.*

(...) ce vieux renard brûle dans la cheminée, devant elle, un document compromettant qui ne doit pas laisser de trace, et pose pelle et pincette sur le papier flamboyant pour empêcher la cendre de s'en envoler (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 218. 2

◆ **4.** (En parlant d'un bruit, d'une odeur). S'élever, monter.

Des cris variés, agréables comme des chants, s'envolent par les fenêtres, tourbillonnent dans la spirale de l'escalier comme des fleurs éclatantes.

COLETTE, la Paix chez les bêtes, Poucette, p. 30. 3

Voix, prière qui s'envole vers Dieu. ⇒ **Élancer** (s'), **monter**. Rare. *S'envoler à Dieu* (⇒ cit. 5).

Dis-moi, ton cœur, parfois, s'envole-t-il, Agathe,

Loin du noir océan de l'immonde cité,

Vers un autre océan où la splendeur éclate,

Bleu, clair, profond, ainsi que la virginité?

Dis-moi, ton cœur, parfois, s'envole-t-il, Agathe?

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Mœsta et errabunda ». 4

Quand ma pensée à Dieu s'envole librement.

Marceline DESBORDES-VALMORE, Fragments, p. 247, in T. L. F. 5

◆ **5.** (Temps, choses de nature psychologique...). Passer rapidement, disparaître. ⇒ **Aller** (s'en), **écouler** (s'), **effacer** (s'), **enfuir** (s'), **évanouir** (s'), **partir**. *Sa jeunesse s'est envolée* (⇒ **Adieu**, cit. 13). *Les années envolées. Le temps s'envole. Il voit s'envoler tous ses espoirs, toutes ses illusions.* ⇒ **Anéantir** (s'). *L'amour, les plaisirs se sont envolés.*

Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole (...)

LA FONTAINE, Fables, VI, 21. 6

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,

Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,

S'envolent loin de nous de la même vitesse

Que les jours de malheur?

LAMARTINE, Premières méditations, « Le lac ». 7

Toutes les querelles furent oubliées, tous les torts réciproques pardonnés (...)

les rancunes s'envolèrent comme des fumées.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, « Déjà ! » 8

Passion folle

Et qui s'envole

Qui n'est qu'un désir (...)

Après le plaisir!

NERVAL, Lyrisme et vers d'Opéra, « Chœur d'amour ». 9

Les pages qu'écrivait le journaliste s'envolent; les paroles que distribue durant des années le professeur courrait risque de se perdre.

SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 1^{er} oct. 1849, t. I, p. 7. 10

Depuis le Congrès de Paris, Napoléon III voyait s'envoler l'espoir de réviser les traités de 1815.

J. BAINVILLE, Hist. de France, XX, p. 495. 11

Prov. *Les paroles s'envolent, les écrits* restent.*

► **ENVOLÉ, ÉE** p. p. (voir à l'article) et adj. *Oiseau envolé.* — Fig. Absent, disparu. — *Cheveux envolés au vent*, qui volent au vent.

CONTR. Poser (se). — Demeurer, rester.

DÉR. Envol, envolée, envolement.

ENVOÛTANT, ANTE [āvutā, āt] adj. — D. i. (xx^e; n'est attesté qu'en 1948 par le T. L. F.; p. prés. de *envoûter*.

◆ Qui envoûte, séduit irrésistiblement. ⇒ **Captivant, ensorcelant. Un charme envoûtant.**

(Personnes). *Elle est envoûtante. Il a une personnalité envoûtante.*

ENVOÛTEMENT [āvutmā] n. m. — xiii^e, *anvoutemanz*; de *envoûter*.

◆ **1.** Action d'envoûter; résultat de cette action. ⇒ **Ensorcellement. Pratiquer l'envoûtement. Formules d'envoûtement.** ⇒ **Maléfice, sortilège**; ⇒ **Envoûter**, cit. 1. *Magicien, sorcier qui pratique l'envoûtement*; ⇒ **Envoûteur**. *Exorcisme* répondant à un envoûtement.*

Il apprit donc que Mélek, depuis quelques jours, avait entrepris des prières et un envoûtement pour obtenir sa mort (...)

LOTI, les Désenchantées, IV, xxiii. 1

♦ **2.** (Fin XIX^e). Fig. Action d'envoûter (2.), de séduire et de fasciner; état d'une personne envoûtée. ⇒ **Charme, domination, enchantement, fascination, séduction, suggestion.**

- 2 Il émanait de sa personne (*Rimbaud*), autant que de son esprit, un magnétisme dont son œuvre conserve, pour ceux à qui elle est familière, une prodigieuse puissance d'envoûtement. Francis CARCO, *Verlaine*, p. 166.
- 3 (...) leurs livres prodigieux (*des sœurs Brontë*), sans ressemblance à aucuns autres, dont l'esprit ne peut se défaire, une fois qu'il y est entré et en a subi l'irrésistible envoûtement. Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 416.

ENVOÛTER [ävute] v. tr. — V. 1200; de *en-*, anc. franç. *volt*, *vout*, du lat. *vultus* «visage», et suff. verbal.

♦ **1.** Représenter (une personne) par une figurine de cire, de terre glaise, etc. (autrefois appelée *volt*, *vout*) dans le dessin de faire subir à la personne représentée l'effet magique des invocations que l'on prononce devant la figurine ou des atteintes qu'on lui porte. ⇒ **Ensorceler**; → **Jeter un sort***; cire, cit. 2.

- 1 Il courut un bruit qu'il (*Enguerrand de Marigny*) avait dessein de faire mourir le roi, et que sa femme s'aidait d'un nommé Paviot et d'une vieille boiteuse réputés grands sorciers à faire des images de cire à la ressemblance du roi et des princes pour les envoûter. MEZERAY, *Louis X*.
- 2 Ah çà! je suppose (...) qu'on n'envoûte plus les personnes avec des images de cire et des épingles, avec la «Manie» ou la «Dagydé», comme cela s'appelait, au bon vieux temps? HUYSMANS, *Là-bas*, XIV, p. 200.

♦ **2.** (Fin XIX^e). Fig. Exercer sur (qqn) un attrait, une domination irrésistible. ⇒ **Assujettir, captiver, charmer, dominer, ensorceler, fasciner, séduire, subjugué, suggestionner. Envoûter son auditoire. Il n'est plus lui-même, cette femme l'a envoûté. Un charme étrange les envoûtait.**

- 3 Aix les avait pris, envoûtés, d'une sorte de sorcellerie à laquelle ils ne pouvaient échapper. Edmond JALOUX, *Fumées dans la campagne*, XI, p. 94.
- 4 Mais qu'importaient les vers! Nous étions envoûtés par les gestes, les voix, le décor, tout ce prestige du théâtre qui n'a rien de commun avec l'écriture. Jérôme et Jean THARAUD, *Notre cher Péguy*, p. 37.
- 5 (...) les créatures de Faulkner sont envoûtées, une étouffante atmosphère de sorcellerie les entoure. SARTRE, *Situations I*, p. 12.

CONTR. **Conjurer, exorciser.**
DÉR. **Envoûtant, envoûtement, envoûteur.**

ENVOÛTEUR, EUSE [ävutœr, øz] n. — 1847; de *envoûter*. Littéraire ou didactique.

♦ **1.** Personne qui envoûte, pratique l'envoûtement. ⇒ **Sorcier.**

(...) elle pouvait indiquer un envoûteur qui, par image de cire bien travaillée, aiguilles plantées et conjurations prononcées, ferait œuvre nocive sur Mahaut. M. DRUON, *le Lis et le Lion*, p. 150.

♦ **2.** Charmeur, ensorceleur. *On ne résiste pas à cet homme, c'est un envoûteur.* ⇒ **Charmeur, séducteur. C'est une envoûteuse.**

CONTR. **Exorciseur.**

ENVOYÉ, ÉE [ävwaʒe] adj. et n. ⇒ **Envoyer** (p. p. adj.).

ENVOYER [ävwaʒe] v. tr. — *J'envoie, nous envoyons; j'envoyais, nous envoyions; j'envoyai, nous envoyâmes; j'envverrai, nous envverrons; j'envverrais, nous envverrions; que j'envoyasse; envoie, envoyons, envoyez.* — XI^e; *envaier*, 980; du lat. *inviare* «parcourir, faire parcourir», de *in-*, et *via* «voie».

★ **I.** Faire aller. ♦ **1.** **ENVOYER (qqn) À, EN, DANS, VERS** (vers un lieu, pour faire qqch.). *Envoyer un enfant à l'école, en vacances, à la montagne. Envoyer un soldat dans une garnison; des troupes au front, dans un secteur; des prisonniers dans un camp...* (→ **Captif**, cit. 1; **choix**, cit. 6; **compagnie**, cit. 13; **disparate**, cit. 6). *Envoyer un fonctionnaire en province.* ⇒ **Déplacer. Envoyer un criminel en prison.** — *Envoyer qqn en course, en corvée. Envoyer qqn en mission.* ⇒ **Déléguer, dépêcher, détacher**; → **Ambassade**, cit. 1; **amnistie**, cit. 2. *Envoyer un courrier, une délégation auprès, au-devant, à la rencontre de qqn* (→ ci-dessous **Envoyé**, n.). — *Envoyer qqn à qqn* (pour le rencontrer). *Médecin qui envoie un malade à un confrère. Envoyez-moi les gens que cela intéresse.*

- 1 On m'envoie à Pyrrhus; j'entreprends ce voyage. RACINE, *Andromaque*, I, 1.
- 2 Prince que j'ai peine à quitter À quelques honneurs qu'on m'envoie (...) CORNEILLE, *Œdipe*, III, 1.
- 3 Hier, vers dix heures du matin, étonnée de ne pas avoir encore vu ma fille, j'envoyai ma femme de chambre pour savoir ce qui pouvait occasionner ce retard. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre CLXX.
- 4 (...) ils ont envoyé sur place un vague sous-ordre, dont ils n'ont pas critiqué les dires. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, IV, p. 27.
- 5 Ils (*les ministres*) ont à leur solde des commis dévoués qu'ils envoient de-ci de-là et sur le rapport desquels ils commandent et gouvernent. Henri MICHAUX, *Voyage en Grande Garabagne*, p. 32.

Spécialt. *Les députés que le département a envoyés à l'Assemblée.* ⇒ **Élire, nommer.**

(En parlant d'une puissance surnaturelle). *Dieu nous envoie un fils. C'est le Ciel qui vous envoie! Un ange* (cit. 2, 3) *fut envoyé.*

- 6 (...) il leur devait enfin envoyer le Messie pour les rendre maîtres de tout le monde, et il a prédit le temps de sa venue. PASCAL, *Pensées*, X, 670.

Fam. *Il l'envoya d'un coup de pied au bas de l'escalier* (Littré). ⇒ **Expédier** (fam.), **renverser.** — *Envoyer qqn sur les roses*, s'en débarrasser. *Envoyer qqn à dache**, *aux pelotes.* → 2. **Pelote**, cit. Syn. : → ci-dessous **Envoyer promener**, etc., *supra* cit. 11.

Mais, par la suite, le copain envoyé sur les roses, le chant abandonné (...) il avait cessé de rire. CHRISTINE DE RIVOYRE, *les Sultans*, p. 163.

Il a envoyé son adversaire au tapis pour le compte (boxe).

Envoyer qqn dans l'autre monde, le faire mourir. Son médecin l'a envoyé ad patres. Envoyer qqn à la mort, à l'échafaud, à la guillotiner. Envoyer qqn à la mort* : exposer qqn à un péril mortel.

♦ **2.** Absolt, vx. (Sans compl. dir.). *Envoyer à qqn, chez qqn.* «*Elle envoie vers son père*» (La Bruyère in Littré). — *Envoyer aux nouvelles*, chercher des nouvelles.

Armande, prenez soin d'envoyer au notaire (...) MOLIERE, *les Femmes savantes*, IV, 4.

On envoie aux nouvelles (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ (Correspondance), 401, in LITTRÉ.

À dix heures et demie, j'étais débarqué à Venise. Mon premier soin fut d'envoyer au bureau de la poste : il ne s'y trouva rien ni à mon adresse directe ni à l'adresse indirecte de Paolo (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 162.

Je n'osais pas envoyer chez Albertine, il était trop tard (...)

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. IX, p. 168.

♦ **3.** (En auxiliaire). *Envoyer* (et inf.). [a] (Sans compl. dir.). *On a envoyé chercher le médecin.* — Loc. fig. *Il ne l'a pas envoyé dire.*

On craignait qu'Amurat par un ordre sévère N'envoyât demander la tête de son frère. RACINE, *Bajazet*, I, 1.

[b] Mod. (Avec un compl. dir.). *Envoyer qqn faire qqch., chercher qqn* (→ **Bon**, cit. 29). *Envoyer qqn faire une course, prendre des nouvelles.*

Spécialt (dans des loc. fam.). *Envoyer (qqn) balader, baller* (vx), *bouler, coucher, dinguer* (cit. 0. 1), *paître* (cit. 9, 10), *promener* (cit. 15, 16), le renvoyer brutalement sans l'écouter ni le satisfaire, s'en débarrasser. ⇒ **Chasser, congédier, éconduire, refuser, rembarquer, renvoyer**; → ci-dessus **Envoyer sur les roses**, etc. Vulg. *Envoyer faire foutre, envoyer chier.*

Mais le concierge l'envoya coucher, ou à peu près. COURTELINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 5^e tableau, III.

J'ai beaucoup plus confiance en vous (...) pour mettre au pas, ou même pour envoyer promener un entrepreneur qui ne marcherait pas droit. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXVII, p. 273.

★ **II.** (XII^e). **ENVOYER (qqch.)**. ♦ **1.** Faire partir, faire parvenir (qqch. à qqn) par l'intermédiaire d'une personne ou des postes. ⇒ **Adresser, expédier.** *Envoyer un message, un télégramme, une lettre, un colis, un cadeau à qqn. Envoyer du courrier par la poste, par avion. Je vous enverrai ce paquet par une voie sûre. Envoyer de l'argent par mandat. Envoyer des excuses, des félicitations, des condoléances à qqn. Envoyer sa démission. Il m'a envoyé son livre dédié. Je vous enverrai tous les renseignements.* ⇒ **Procurer, transmettre. Envoyer des vivres, des offrandes, des secours.**

(...) les viandes que l'on envoie sur l'autel de Diane (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères de Théophraste*, «L'épargne sordide».

(...) je la lui envoyai (*la lettre*) par mon chasseur, avec ordre de lui dire que c'était le papier qu'elle m'avait demandé. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XXXIV.

Génez-vous un peu s'il le faut, mais envoyez-moi, dans les vingt-quatre heures, les dix ou quinze louis strictement indispensables (...) LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 11.

Véronique avait accompli (...) l'acte légendaire d'envoyer son mobilier à la salle des ventes, retenant à peine quelques indispensables hardes (...)

LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 171.

En même temps que les secours envoyés par air et par route, tous les soirs, sur les ondes ou dans la presse, des commentaires apitoyés ou admiratifs s'abattaient sur la cité (...)

Par ext. Donner par un envoi; adresser. *On m'a envoyé un gros travail à faire d'urgence* (→ **Assistant**, cit. 4). — *Envoyer des prières vers Dieu* (→ **Cantique**, cit. 4).

Ah! qu'un seul des soupirs que mon cœur vous envoie, S'il s'échappait vers elle, y porterait de joie! RACINE, *Andromaque*, I, 4.

(Le sujet désigne la volonté divine, du ciel, du destin). *Dieu nous a envoyé de grandes tribulations. Signes que les dieux envoient* (→ 2. **Auspice**, cit. 1). *Les songes que Morphée nous envoie. Que le ciel nous envoie la prospérité!*

Le ciel sait qu'au milieu des honneurs qu'il m'envoie Je n'attendais que vous pour témoin de ma joie. RACINE, *Bérénice*, I, 4.

(...) ces infidèles qui voulaient combattre le mal envoyé par Dieu. CAMUS, *la Peste*, p. 246.

♦ **2.** Faire parvenir (qqch.) à, jusqu'à (qqn ou qqch.), par une impulsion matérielle. *Envoyer une balle à un joueur.* ⇒ **Jeter, lancer.** *Envoyer le ballon qu'on vous envoie. Envoyer une balle avec la main, le pied; avec une raquette, une crose. Envoyer des pierres, des objets à la figure de qqn. Envoyer des confettis, des serpents* (→ **Clown**, cit. 2). *Il m'envoie sa fumée dans le nez* (→ **Bouffée**, cit. 1).

Donner avec force. *Envoyer une gifle, un coup.* ⇒ **Allonger, appliquer, coller, décocher, détacher, donner, flanquer**; → **Coude**, cit. 5.

— *Envoyer un coup de fusil.* ⇒ **Tirer**; → **Curiosité**, cit. 16. *Envoyer*

un baiser : embrasser sa main et la diriger vers celui à qui le baiser est destiné.

21 Alors commença une longue promenade de deux heures, pendant laquelle la belle dame m'envoya par la portière ouverte la collection de ses plus délicieux sourires. LOTI, *Aziyadé*, III, XLII.

22 (...) le chant d'un homme qui rentre au douar et signale ainsi son approche, pour éviter que le veilleur lui envoie un coup de fusil. Jérôme et Jean THARAUD, *Marrakech*, p. 36.

23 Le dernier coup de pied que je lui ai envoyé l'a fait tomber jusqu'à la loge de la concierge. Henri MICHAUX, *La nuit remue*, p. 9.

Fam. *Envoyer, envoyez!* : donne, donnez-moi ce qui est là. — **Mar.** *Envoyez!*, commandement pour hisser les couleurs ou exécuter la manœuvre de virement de bord. *Pare à virer! Envoyez!* (→ vx. *A-dieu-vat*).

*Envoyer qqch. au diable**, à tous les diables, s'en débarrasser.

24 À la fin, le malheureux garçon, impatienté, envoya son poème au diable et congédia la Muse (...). Alphonse DAUDET, *le Petit Chose*, I, IV.

(En auxiliaire; suivi de l'inf.). *Envoyer dinguer, valser qqch.*, pousser, lancer, renverser violemment, et, fig., abandonner complètement, laisser tomber. Cf. *Ficher, foutre en l'air. Il a tout envoyé promener.*

♦ **3.** (Sujet n. de chose). Littér. Faire aller jusqu'à. *Le jardin en fleurs nous envoie une brise parfumée. L'arbre envoie ses branches dans toutes les directions. Le soleil nous envoie sa lumière.* ⇒ **Projeter.**

25 (...) la grande artère qui, sortant du cœur, envoie ses branches par tout le corps. DESCARTES, *Discours de la méthode*, v.

► **S'ENVOYER** v. pron.

♦ **1.** (Passif). *Le vin s'envoie dans des bonbonnes.*

♦ **2.** (Récipr.). *Ils s'envoient régulièrement de longues lettres. S'envoyer des coups* : se battre. — **Figuré** :

26 (...) les lourds canons s'envoyaient des réponses (...). HUGO, *les Années funestes*, VII.

♦ **3.** (Réfl.). *S'envoyer des gifles, des coups* (à soi-même).

27 Merci pour mes galons, dit-il, en s'envoyant une pichenette sur la manche. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, VI, p. 69.

Fam. (Faux pron.). Prendre pour soi. ⇒ **Enfiler** (s'), **faire** (se), **farcir** (se), **taper** (se). *S'envoyer tout le travail, tout le chemin à pied*, le faire péniblement, de mauvais gré. *S'envoyer un verre de vin, un bon repas, le boire**, le manger*. *Qu'est-ce qu'il s'est envoyé!*

28 (...) il y aura toujours quelqu'un pour boire le Romanée-Conti, toujours quelqu'un pour manger la langouste, toujours quelqu'un pour s'envoyer de belles tartines de caviar. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, III, IX, p. 120.

28.1 Elle s'envoie une petite lampée de bière (...). R. QUENEAU, *Zazie dans le métro*, Folio, p. 52 (1959).

Fam. *S'envoyer qqn*, le posséder charnellement (→ *Se faire, se taper, se farcir...*).

29 On pouvait s'envoyer aussi les infirmières. C'était permis et bien entendu tacitement. CELINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 374.

30 Il y avait là une blonde, Germaine, qui se plaisait à s'envoyer le jeune étudiant (...). ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 112.

♦ **4.** Loc. (Réfl.). *S'envoyer en l'air* : éprouver un plaisir intense (notamment, le plaisir sexuel). ⇒ **Pied** (prendre son).

30.1 Les filles de tous nos amis peuvent s'envoyer en l'air dix fois par jour si ça leur chante, les pauvres chères. Mais Yvette... Non, que veux-tu, je ne peux pas y penser, c'est vicébral!

30.2 Ce n'est pas par les armes (...) que se joue le sort des pays tempérés à mémoire... C'est au lit... Sous les lits... Dans l'impalpable débordement de cent mille façons de s'envoyer en l'air à toute heure du jour, de la nuit... Ph. SOLLERS, *Femmes*, p. 43.

► **ENVOYÉ, ÉE** adj. et n.

♦ **1.** Adj. (Choses). Qui a été envoyé. *Une balle bien, mal envoyée.* — (1867). Fig. *Une réponse, une réplique bien envoyée*, qui porte par sa justesse, sa hardiesse, son opportunité (→ *fam. Tapé*).

♦ **2.** N. (Fin xv^e). Personne qu'on a envoyée quelque part pour accomplir une mission. *Un envoyé, une envoyée (de qqn). Envoyé du ciel.* ⇒ **Ange**. *Envoyé porteur d'un message.* ⇒ **Courrier, estafette, exprès, messenger. Envoyé chargé de représenter un parti, un pays. ⇒ **Agent, ambassadeur, attaché, délégué, député, émissaire, missionnaire, parlementaire, plénipotentiaire, représentant**; → **Atermoyer**, cit. 2. *C'est l'envoyée du gouvernement.***

Fam. *Vous êtes l'envoyé du ciel!* : vous arrivez opportunément.

ENVOYÉ SPÉCIAL, ENVOYÉE SPÉCIALE : journaliste envoyé(e) spécialement dans un endroit à l'occasion d'un événement précis. ⇒ **Correspondant**. *De notre envoyé spécial à Kaboul.*

31 Avant que l'envoyé fût entré, il y avait eu beaucoup de contestations tumultueuses dans la compagnie (...). RETZ, *in LITTRÉ*.

32 Le capitulaire de Compiègne établit que l'envoyé du roi pourrait faire la visite de tous les monastères avec l'évêque (...). MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*, XXXI, 11.

CONTR. *Rapporter, recevoir, venir* (faire venir).

DÉR. *Envoi, envoyeur.*

COMP. *Renvoyer.*

ENVOYEUR, EUSE [ãvwajœr, øz] n. — XIII^e, *envoyeur*; repris XIX^e; de *envoyer*.

♦ **Personne qui envoie.** Rare, sauf dans : *Retour à l'envoyeur. L'envoyeur et le destinataire.* ⇒ **Expéditeur.**

ENZOOTIE [ãzooti] n. f. — 1845; *maladie enzootique*, 1839, Boiste; du grec *en* « dans », et (*épi*)*zootie*.

♦ **Méd.** *Maladie épidémique qui frappe une ou plusieurs espèces animales dans une même région.* ⇒ **Épizootie.**

ENZYMATIQUE [ãzimatik] adj. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 11, p. 630; de *enzyme*.

♦ **Didact.** Qui concerne les enzymes. — **Syn. anc.** : *diastatique. L'équipement enzymatique de l'organisme. Système enzymatique. Réaction enzymatique. L'activité enzymatique est une action catalytique, spécifique d'un substrat. Inhibiteur enzymatique.* ⇒ **Antienzyme.**

(...) on est amené à fabriquer des jus de fruits concentrés, donc à évaporer l'eau par chauffage. Mais (...) une température trop basse laisserait se développer une infection microbienne et des actions enzymatiques.

L.-V. VASSEUR, J.-J. BIMBENET et M. HILLAIRET, *les Industries de l'alimentation*, p. 29.

ENZYME [ãzim] n. f. (Acad.) ou m. — 1878; all. *Enzym*, 1876; du grec *en* « dans », et *zumê* « levain ».

♦ **Biochim.** Substance protéinique qui facilite ou accroît une réaction biochimique. — **Syn. anc.** : *diastase, ferment, zymase.* ⇒ les éléments -ase, *zym.* *Activité, pouvoir catalytique des enzymes* (⇒ **Catalyseur; biocatalyseur**). *Il existe un grand nombre d'enzymes, spécifiques pour un substrat donné, catalysant une réaction donnée, et qui jouent un rôle important dans les processus physiologiques de tous les organismes vivants* (⇒ **Fermentation**). *Enzymes qui catalysent les réactions d'oxydoréduction, d'hydrolyse. Enzyme tissulaire, enzyme respiratoire. Enzymes digestives* (entérokinase, ptyaline; pepsine, trypsine). *L'activité des enzymes est influencée par la présence de certains produits, activateurs ou inhibiteurs.* ⇒ **Efficteur** (cit. 2). *Propriétés allostériques* (cit.) de certaines enzymes. ⇒ **Allostérie. Précurseurs des enzymes, qui sont naturellement activés. ⇒ **Proenzyme, zymogène. L'activité de certaines enzymes** (⇒ **Apoenzyme**) *nécessite la présence d'une substance non protéique* (⇒ **Coenzyme**), *avec laquelle se fait la réaction enzymatique.* ⇒ **Holoenzyme. Substance qui s'oppose à l'activité d'une enzyme. ⇒ **Antienzyme. Utilisations industrielles, ménagères, thérapeutiques des enzymes.******

Au masc. Cour. (emploi critiqué). « *Les enzymes gloutons* » (Publicité pour une lessive).

DÉR. et **COMP.** *Enzymatique, enzymologie.* — **Antienzyme, apoenzyme, coenzyme, holoenzyme, proenzyme.**

ENZYMOLOGIE [ãzimolozi] n. f. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *enzyme*, et -logie.

♦ **Sc.** Étude des enzymes, des ferments solubles.

Depuis le début du siècle les travaux sur les diastases ont connu un essor formidable qui justifie la création d'une branche spéciale de la science : l'*Enzymologie*. Joseph STOLKOWSKI, *les Diastases*, p. 11.

DÉR. *Enzymologique, enzymologiste.*

ENZYMOLOGIQUE [ãzimolozik] adj. — xx^e; de *enzymologie*.

♦ **Didact.** Sc. De l'enzymologie.

ENZYMOLOGISTE [ãzimolojist] n. — xx^e; de *enzymologie*.

♦ **Didact.** Sc. Biologiste spécialiste de l'enzymologie.

ÉOCAMBRIEN, IENNE [eokãbrije, ijen] adj. et n. m. — xx^e; du grec *êos* « aurore », et *cambrien*.

♦ **Didact.** (géol.). Se dit de l'étage inférieur du système cambrien, situé sous les couches fossilifères du géorgien. *L'étage éocambrien. La glaciation éocambrienne.* — N. m. *L'éocambrien* (→ *Algonkien, infracambrien*).

ÉOCÈNE [eosen] adj. et n. m. — 1843; angl. *eocene*, du grec *êos* « aurore ».

♦ **Géol.** Relatif à la plus ancienne période de l'ère tertiaire*. *Les terrains éocènes succèdent aux formations crétacées de la fin de l'ère secondaire.* — N. m. (1901). *Le début, la fin de l'éocène. La faune de l'éocène* (nummulites, cérites, mammifères). *L'éocène succède au paléocène et précède l'oligocène. Étages de l'éocène, dans les bassins nordiques* : bartonien, lutétien, yprésien.

ÉOHIPIUS [eoipys] n. m. — xx^e; du lat. mod., de *éo(cène)*, et grec *hippos* « cheval », latinisé.

♦ Paléont. Mammifère équidé fossile de l'éocène (ancêtre du cheval).

1. ÉOLIEN, IENNE [eoijē, jē] adj. — 1794, sens II, 1; attestation isolée, 1615; lat. *Æolus*, grec *Aiolos*, dieu des vents.

★ I. Didact. Qui est relatif à Éole, dieu de la mythologie grecque qui présidait aux vents.

★ II. ♦ 1. *Harpe éolienne* : table ou boîte sonore sur laquelle sont tendues des cordes que le vent fait vibrer, et qui produisent des sons mélancoliques et harmonieux. (Syn. : *éoli-harpe*).

1 Je suis comme une harpe éolienne, qui rend quelques beaux sons, mais qui n'exécute aucun air. Aucun vent constant n'a soufflé sur moi.

Joseph JOUBERT, Pensées, L'auteur peint par lui-même.

2 Sous la véranda, deux petites harpes éoliennes, suspendues, font au moindre souffle leur tintement de lames de verre, semblable au murmure harmonieux d'un ruisseau (...)

LOTI, M^{me} Chrysanthème, XXVI, p. 124.

Par ext. (Poét. et vx). *Sons éoliens* : sons doux et harmonieux.

♦ 2. (1878). Géol. Qui est dû à l'action du vent. *Dépôts éoliens, érosion éolienne*.

♦ 3. a) (1907) Qui est actionné par le vent. *Moteur éolien* (⇒ *Aéromoteur*); *machine éolienne* (⇒ *Éolienne*, n. f.).

b) (xx^e). Du vent. *Force, énergie éolienne. Conversion et stockage de l'énergie éolienne*.

DÉR. *Éolienne*.

2. ÉOLIEN, IENNE [eoijē, jē] adj. — 1621, en mus.; de *Aiolis* « Éolie », région du Nord-Est de la Grèce. → *Éolique*.

♦ Didact. *Dialecte éolien* : dialecte grec d'Éolie. — *Groupe éolien* : groupe de dialectes parlés dans l'Antiquité au Nord-Est de la Grèce (thessalien, béotien, lesbien).

Mode éolien : principal mode de la musique des Grecs.

ÉOLIENNE [eoijē] n. f. — D. i. (xx^e); *machine éolienne*, 1907; de 1. *éolien*.

♦ Machine à ailes ou à pales tournantes qui utilise la force motrice du vent pour produire de l'énergie. *Les éoliennes permettent de transformer l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Éolienne utilisée pour le pompage de l'eau. Stockage dans une batterie d'accumulateurs de l'énergie fournie par une éolienne*.

Il décida d'abandonner la cote 145 et de s'enfoncer dans les blés. Il se mit à ramper. L'éolienne apparaissait à quinze cents mètres environ, insecte géant.

A. LANOUX, le Commandant Watrin, p. 222.

ÉOLIPILE [eoilpil] n. m. — 1548; de *Éole* « dieu des vents », et lat. *pila* « boule »; l'orthographe *éolipyle* vient d'une fausse étymologie, du grec *pulê* « porte ».

♦ 1. Phys. Boule de métal creuse, dans laquelle on peut porter à ébullition un liquide quelconque, de façon que la vapeur produite s'échappe en jet continu par un ou deux becs recourbés. *Éolipile à réaction, à rotation*.

♦ 2. Techn. Ventilateur dont se servent les fumistes pour chasser la fumée. — Lampe à alcool, à pétrole, à essence servant aux plombiers, aux peintres.

REM. On écrit aussi (à tort) *æolipyle, éolipyle*.

ÉOLIQUE [eoilik] adj. — 1864, Littré; de *Éolie*. → 2. *Éolien*.

♦ Didact. Relatif aux dialectes éoliens, au mode éolien.

ÉOLITHE [eoilit] n. m. — 1905, in *Rev. gén. des sc.*, n° 14, p. 657; du grec *êôs* « aurore », et *-lithē*.

♦ Minér., anthrop. Silex antérieur au quaternaire, qui a l'apparence d'un objet taillé par l'homme.

ÉON [eō] n. m. — 1732; lat. chrét. *aeon*, du grec *aiōn* « temps, éternité ».

Didactique.

★ I. Hist. de la philos. Chez les gnostiques, Puissance éternelle émanée de l'Être suprême et par laquelle s'exerce son action sur le monde* (d'après Lalande).

1 Les éons sont les substances divines qui en (de Dieu) émanent plus immédiatement; ils sont les uns actifs, les autres passifs; ils sont de différent sexe; il n'y en a qu'un certain nombre (...)

CONDILLAC, Hist. ancienne, xv, 5.

2 Le plus parfait des êtres, des Éons, l'Abîme, reposait au sein de la Profondeur avec la Pensée.

FLAUBERT, la Tentation de saint Antoine, Pl., t. I, p. 98.

★ II. (Angl. *aeon*, du grec *aiōn*). Durée immense (à l'échelle humaine).

ÉONISME [eōnism] n. m. — xx^e; du nom du chevalier d'Éon, personnage de sexe ambigu.

♦ Didact. Syn. de *travestissement**.

ÉOSINE [eozin] n. f. — 1877; all. *Eosin*, du grec *êôs* « rougeur de l'aube », et suff. *-ine*.

♦ Chim. Matière colorante rouge, obtenue en traitant la fluorescéine par le brome en présence de l'alcool. *L'éosine est utilisée dans la fabrication des encres rouges, des fards*.

DÉR. *Éosinophile*.

ÉOSINOPÉNIE [eozinopeni] n. f. — 1961; du rad. de *éosino(phile)*, et grec *penia* « pauvreté, indigence ».

♦ Physiol., méd. Diminution dans le sang du nombre des leucocytes éosinophiles.

L'*éosinopénie* est fréquente; chez l'adulte, on compte en moyenne 315 éosinophiles par millimètre cube, alors que chez les sujets âgés on enregistre souvent un chiffre inférieur à 70; les chiffres de 10 et même de 0 ne sont pas rares. Cette éosinopénie est en rapport avec la sénilité; elle va de pair avec la diminution fonctionnelle.

LÉON BINET, Gérontologie et Gériatrie, p. 47-48.

CONTR. *Éosinophilie*.

ÉOSINOPHILE [eozinofil] adj. et n. — 1897, *l'Année biol.*; all. *eosinophil*. → *Éosine*; *-phile*.

♦ Physiol., méd. (En parlant d'une cellule). Qui a une affinité pour l'éosine (syn. : *acidophile**). *Leucocytes éosinophiles*.

N. m. *Les éosinophiles*.

COMP. V. *Éosinopénie*.

ÉOSINOPHILIE [eozinofilie] n. f. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 1, p. 52; de *éosine*, et *-philie*.

Physiologie, médecine.

♦ 1. Affinité des leucocytes polynucléaires pour les colorants à base d'éosine.

♦ 2. Excès de cellules éosinophiles dans le sang.

CONTR. (Du sens 2) *Éosinopénie*.

ÉPACRIDACÉES [epakridase] n. f. pl. — Déb. xx^e; *épacidées*, 1846; lat. sc. *epacridaceæ*, xix^e; de *épacid(è)*, et *-acées*.

♦ Bot. Famille d'arbrisseaux australiens, ressemblant aux bruyères, appartenant au groupe des *Ericacées**. — Au sing. *Une épacidacée*.

ÉPACRIDE [epakrid] ou **ÉPACRIS** [epakris] n. f. — 1805; lat. sc. *epacris*, Forster, 1776; du grec *epi* « sur », et *akris* « sommet », cette plante poussant sur les cimes.

♦ Bot. Arbrisseau ornemental, type de la famille des *épacidacées**, dont le port est analogue à celui de la bruyère, à fleurs blanches ou rouges.

DÉR. *Épacidacées*.

ÉPACTAL, ALE, AUX [epaktal, o] adj. — 1775; de *épacte*.

♦ Didact. De l'épacte.

ÉPACTE [epakt] n. f. — 1119; bas lat. *epactæ*, grec *epaktai* (*héméraires*) « (jours) intercalaires ».

♦ Didact. Nombre qui exprime l'âge* de la lune au 31 décembre de chaque année du calendrier grégorien et qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour qu'elle soit égale à l'année solaire. *L'épacte sert à déterminer les époques des nouvelles lunes et le calendrier** (calcul de la date de Pâques). *Cycle des épactes* : période de trente années après laquelle des épactes reviennent approximativement dans le même ordre.

DÉR. *Épactal*.

ÉPAGNEUL, EULE [epañoel] n. — 1375, *espagnol*; esp. *español*, du lat. pop. *hispaniolus*, de *Hispania* « Espagne ».

♦ Chien de chasse, à longs poils soyeux et à oreilles pendantes. *L'épagneul est originaire d'Espagne. Le barbet, le cocker, le king-Charles, le setter sont des variétés d'épagneul. Épagneul breton*.

Métis de l'épagneul et du barbet. ⇒ **Bichon**. *L'attachement, la docilité de l'épagneul. Une épagneule et ses chiots.*

1 Les épagneuls et les barbetts sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays.

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le chien, Œ., t. II, p. 485.

2 Sur la pelouse, trois lourdes vaches, rassasiées d'herbe, accablées de chaleur, se reposaient couchées sur le flanc, le ventre saillant, repoussé par la pression du sol. Allant de l'une à l'autre avec des aboiements, des gambades folles, une colère gaie, furieuse et feinte, un épagneul de chasse, svelte, blanc et roux, dont les oreilles frisées s'envelopaient à chaque bond, s'acharnait à faire lever les trois grosses bêtes qui ne voulaient pas.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 175.

Loc. *Suivre qqn comme un épagneul*, docilement.

ÉPAGOMÈNE [epagomen] adj. — 1752; bas lat. *epagomenus*, grec *epagomenai* (hémérai) «(jour) complémentaire».

♦ Hist. anc. *Jours épagomènes* : jours ajoutés à l'année civile pour la faire coïncider avec l'année solaire, chez les Grecs et les Égyptiens.

ÉPAILLAGE [epajaʒ] n. m. — 1829, en parlant de l'or; de *épailer*.

Technique.

♦ 1. (1875). Action d'épailer. ⇒ **Carbonisage**. *Épailage mécanique de la laine; épailage par voie humide, par voie sèche.*

(...) la laine brute est imprégnée de suint et de graisses, souillée d'impuretés, accompagnée de débris végétaux que la toison du mouton accroche dans les pâtures. Elle doit être épurée par battage, lavage et épailage.

Charles MARTIN, la Laine, p. 29.

♦ 2. (1864). Action d'effeuiller (les cannes à sucre).

ÉPAILLER [epaje] v. tr. — 1755, «débarrasser l'or des scories ou pailles»; *espailier* «séparer la paille du grain», XIII^e; de *é-*, et *paille*.

Technique.

♦ 1. (1877). Débarrasser (la laine) des impuretés végétales qu'elle contient : brins de paille, épines, chardons, etc. *Laine à épailer*. — Au p. p. *Laine épailée*.

♦ 2. (1870). Enlever les feuilles inférieures de (une canne à sucre).

DÉR. *Épailage*.

ÉPAIR [epɛʁ] n. m. — 1864, cit.; orig. incert.

♦ Techn. Qualité du papier qu'on apprécie par transparence.

Le métier de trieuse dans une papeterie consiste à regarder le papier à l'épair pour voir s'il a des défauts (...)

Jules SIMON, l'Ouvrière, p. 218, 5^e éd. (1864).

HOM. *Épeire*.

ÉPAIS, AISSE [epɛ, ɛs] adj. — 1080, *espes*, au sens 6; var. *espois*; du lat. pop. *spissia*, de *spissus* «épais».

A. ♦ 1. (V. 1160). Qui est gros, considéré dans son épaisseur (2.), opposé à *mince*. *Un mur épais. Une épaisse tranche de pain. Verre épais et opaque. Un papier, un volume épais.* ⇒ **Fort**. *Une étoffe, une couverture épaisse et solide. Drap épais.* ⇒ **Corsé, grossier**. *Voile épais. Épaisse armure* (→ *Battre*, cit. 54). *Une épaisse liasse de billets de banque* : un matelas*. *Une épaisse couche de peinture, d'or* (→ *Dorure*, cit. 1), *de fard. Veine épaisse dans une mine* (→ *Charbon*, cit. 2). *Un flot épais.* ⇒ **Abondant**. *Une épaisse masse d'eau* (→ *Balayer*, cit. 6). — (Dans une seule dimension). *Trait épais, large. Écriture épaisse.* ⇒ **Gras, empâté**.

1 À la première tartine épaisse devait succéder une seconde tartine mince (...)

COLETTE, la Chatte, p. 30.

2 Une mauvaise écriture, irrégulière, épaisse, avec des parties tracées à la hâte, et d'autres inutilement appuyées.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 68.

3 Très myope, il portait un nez busqué, olivâtre, des lunettes dont les verres étaient épais comme des lentilles de télescope.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 53.

3.1 Dans l'embrasure des fenêtres, la neige s'est accumulée en une couche inégale, très mince sur le bord de l'appui, plus épaisse vers le fond, formant du côté droit une masse déjà importante qui comble l'encoignure et monte jusqu'au carreau.

A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 32.

Épais de (suivi d'un nombre) : qui mesure en épaisseur. *Une couche épaisse d'un centimètre.*

♦ 2. (Av. 1564). Êtres vivants et animés; parties du corps. Dont l'abondance de matière nuit aux formes (opposé à *fin*, *svelte*). *Formes épaisses.* ⇒ **Massif, mastoc, râblé, ramassé, trapu**. *Carrière, corpulence épaisse, courte et épaisse.* ⇒ **Courtaud**. *Silhouette, taille épaisse. Chevilles épaisses. C'est un homme râblé et épais. Une femme épaisse* (→ *Doux*, cit. 35). *Cheval épais. Visage aux traits épais.* — *Lèvres épaisses.* ⇒ **Charnu**. *Aux lèvres épaisses.* ⇒ **Lippu** (→ *Bouche*, cit. 3). *Doigts épais, mains épaisses.* ⇒ **Court, gros**.

4 Il nous distribuait des coups de férule avec une agilité qu'on n'eût point attendue de son épaisse corpulence.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, t. II, I, p. 340.

5 (...) il est bon, même s'il est injuste : ses lèvres le disent, excellentes, épaisses, obtinées et généreuses.

André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoievski», p. 210.

Il a de grandes oreilles, hautes et épaisses, plus longues que le nez.

André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoievski», p. 210.

Fam. *Il n'est pas épais* : il est mince, maigriot.

♦ 3. (xiv^e). D'un liquide. Qui a de la consistance, qui ne coule pas facilement (opposé à *clair, fluide*). ⇒ **Butyreux, concret (vx), consistant, gluant, pâteux, visqueux**. *Masse épaisse.* ⇒ **Magma**. *Dépôt épais. Une lie épaisse. Bouillie, crème, huile épaisse. Liqueur, encre épaisse. Vin épais. Son sang est trop épais. Boisson épaisse et imbuvable* (→ fam. *Il y a à boire** et à manger là-dedans). *Rendre plus épais.* ⇒ **Épaissir**.

(...) le bassin de marbre, plein d'une eau de laque, rare, épaisse et dormante (...)

Edmond JALOUX, le Jeune Homme au masque, XIII, p. 204.

Cette liqueur épaisse l'écoeura.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 198.

Par métonymie. *Langue épaisse*, chargée de sécrétions épaisses. ⇒ **Pâteux**.

(D'un gaz, d'une vapeur). Dense, qui ne laisse pas passer la lumière (opposé à *léger, transparent*). *Air, nuage épais* (→ *Cacher*, cit. 3). *Ciel épais.* ⇒ **Bas, couvert, obscur** (→ *Déchirure*, cit. 5). *Vapeur, brume, fumée épaisse.* ⇒ **Dense**. *Un brouillard épais, compact, à couper au couteau. Nuit, ombre épaisse.* ⇒ **Profond** (→ *Brunir*, cit. 2). — Fig. Qui donne une impression de densité pénible. *La pièce est plongée dans un épais silence. Il est tombé dans un sommeil épais.* ⇒ **Lourd**. — Vieilli (d'un sentiment pénible). *Elle est écrasée sous un épais chagrin.*

(...) le soleil de Provence dissipe au moins à midi les plus épais chagrins (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 351, 27 nov. 1673.

Mais quelle épaisse nuit tout à coup m'environne?

RACINE, Andromaque, v. 5.

La nuit était épaisse et sourde, l'eau était profonde.

HUGO, l'Homme qui rit, II, Conclusion, IV.

Il y a là un air humide et lourd comme une rosée de plomb, et des ténèbres épaisses comme une pâte empoisonnée (...)

MAETERLINCK, Pelléas et Mélisande, III, 3.

Le silence de Calèse, à cette heure avancée, ce silence épais, presque solide (...)

F. MAURICAC, le Nœud de vipères, p. 243.

(...) une vapeur épaisse et nauséabonde planait (...)

CAMUS, la Peste, p. 197.

♦ 4. (xvi^e). Abstrait; psychologique. Qui manque de finesse, de vivacité. ⇒ **Grossier, lent, lourd, pesant**. *Esprit épais.* ⇒ **Obtus**. *Pensée épaisse et vulgaire* (→ *Amusement*, cit. 2). *Sensibilité épaisse. Cœur épais.* ⇒ **Dur** (→ *Croyance*, cit. 16). *Ignorance épaisse.* ⇒ **Crasse**. *Plaisanterie épaisse. Le mensonge est un peu épais.* ⇒ **Gros**. — (Personnes). *Il est un peu épais, mais intelligent. Un garçon épais et obtus.*

(...) que son intelligence est épaisse, et qu'il fait sombre dans son âme!

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 5.

(...) pour son esprit, je vous avertis par avance qu'il est des plus épais qui se fassent (...)

MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, I, 2.

Les Bébtiens, les plus épais de tous les Grecs (...)

MONTESQUIEU, Grandeur et décadence des Romains, 5.

(...) il n'était pas de gens qui lui fussent si odieux que les personnes simples, d'entendement épais et d'esprit peu compliqué.

NÉVAL, Contes et facéties, «La main enchantée».

(...) cette sorte de joie, pleine de sagesse un peu triviale, d'art un peu fruste, d'esprit un peu épais (que j'aime tant en lui).

GIDE, Feuilles, in Journal, Pl., p. 664.

♦ 5. (V. 1150). Dont les constituants sont nombreux et serrés (opposé à *clairsemé*). ⇒ **Fourni, serré, touffu**. *Forêt épaisse. Dôme, feuillage, ombrage épais. D'épais fourrés.* ⇒ **Impénétrable**. *Haiës très épaisses* (→ *Clos*, cit. 7). *Herbe épaisse, gazon épais. Cheveux, poils, sourcils épais.* ⇒ **Dru** (→ *Abriter*, cit. 2; *aviver*, cit. 2). *Barbe, crinière, toison épaisse.*

Il est sur ma montagne une épaisse bruyère

Où les pas du chasseur ont peine à se plonger.

Qui plus haut que nos fronts lève sa tête altière,

Et garde dans la nuit le pâtre et l'étranger.

A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, «La maison du berger».

(...) un homme (...) au visage massif et creusé, barré d'épais sourcils.

CAMUS, la Peste, p. 23.

Une terre épaisse, un sol épais. ⇒ **Compact**. *L'épais humus*

(→ *Forêt*, cit. 3, *Chateaubriand*).

Foule épaisse. Rangs épais. ⇒ **Serré**.

♦ 6. N. m. *Le plus épais de* : la partie la plus dense, la plus serrée de (une chose). *S'enfoncer au plus épais de la forêt. Au plus épais de la mêlée.* — Vx. *Dans le plus épais de...*

Nous nous enfonçâmes dans le plus épais du bois (...)

A. R. LESAGE, Gil Blas, IV, XI.

(...) Maurice était à son aise, au plus épais de la foule.

SARTRE, le Sursis, p. 162.

B. Adv. *Semer épais. Couler épais.* — Fig. et fam. *Beaucoup. Il n'en a pas fait épais.* ⇒ **Lourd**. *Il n'y en a pas épais.*

CONTR. *Fin, mince; délié, effilé, filiforme, fluet, maigre, menu.* — *Élancé; clair, clairnet, fluide.* — *Diaphane, léger, subtil, transparent; clairsemé.*

DÉR. *Épaissement, épaisseur, épaissir*.

ÉPAISSEMENT [epɛsmɑ̃] adv. — 1135, *espessément*; de *épais*.

♦ D'une manière épaisse, serrée. — *Un visage épaissement inexpressif, épaissement vulgaire.*

- 1 De chaque côté de la grille on apercevait, s'enfonçant vers la maison, une allée d'ormes épaississement verdis pour tout l'été par le printemps (...)
PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 327.
- 2 Un étrange enchevêtrement de branches s'enfonce épaississement dans l'eau noire.
GIDE, *Voyage au Congo, in Souvenirs*, Pl., p. 700.
- 3 On longe des ravins épaississement boisés. Arbres de plus en plus hauts.
GIDE, *Le Retour du Tchad*, VIII, *in Souvenirs*, Pl., p. 991.

ÉPAISSEUR [epɛsœʁ] n. f. — 1377, *espesseur*, au sens 5; fin XIV^e (1399) aux sens 1 et 2; de *épais*.

♦ **1.** Caractère de ce qui est épais (1.), de ce qui est gros (en épaisseur, 2.). *L'épaisseur de leur armure les protège. L'épaisseur de la peau de l'éléphant.*

- 1 Aux monuments de Paris, s'était substitué, pur, linéaire, sans épaisseur, le dessin des monuments de Paris, comme on eût fait pour une ville détruite dont on eût voulu relever l'image. PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XII, p. 257.
- 1.1 Cependant, on pratiqua des sondages sur plusieurs points, afin de connaître ceux qui présentaient le plus de résistance à la dissolution, par suite de leur épaisseur. On reconnut que cette épaisseur était plus considérable précisément aux environs du cap Bathurst (...)
J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. II, p. 283.

♦ **2.** [a] Troisième dimension (d'un solide, les deux autres étant la longueur et la largeur, ou la hauteur et la largeur); dimension (d'un corps) formant l'écart entre deux surfaces parallèles. *L'épaisseur d'une armoire. ⇒ Profondeur. Mesurer l'épaisseur d'une poutre, d'un mur* (→ Abordage, cit. 3). *Pratiquer une cachette dans l'épaisseur, la profondeur d'un mur* (→ Caveau, cit. 2). — *L'épaisseur d'une ligne, d'un tracé, de caractères.*

Techn. *Compas d'épaisseur* : instrument pour mesurer l'épaisseur (→ Pied* à coulisse).

Fam. *Il s'en est fallu de l'épaisseur d'un fil, d'un cheveu, d'une épingle* : il s'en est fallu de peu.

[b] (*L'épaisseur de*; *une, des épaisseurs*). Mesure de cette dimension. *L'épaisseur d'un livre, d'un tissu, d'un papier. ⇒ Gros-seur. L'épaisseur de la croûte terrestre. L'épaisseur des parois d'un verre*; par ext., *d'un verre. Épaisseur d'une couche de neige, de peinture*; par ext., *épaisseur de neige, de peinture. Diminuer l'épaisseur. Une épaisseur de deux centimètres. Une bonne épaisseur de terreau. ⇒ Couche. Quatre épaisseurs de tissu* : quatre couches de tissu (épais, ou constituant un ensemble épais).

[c] Spécialt. Couche (d'une chose repliée). *En simple, en double épaisseur.*

♦ **3.** (1672). Qualité physique de ce qui est épais. *Épaisseur corporelle, des muscles, des traits, de la physionomie. ⇒ Empâtement, méplat* (→ Bœuf, cit. 9).

♦ **4.** [a] Caractère de ce qui est consistant, ne coule pas facilement. *L'épaisseur d'un liquide, d'une sauce, d'une crème.*

[b] Caractère de ce qui est dense. ⇒ **Densité**. *L'épaisseur du brouillard, de la fumée, nous cachait le paysage.* — Par ext. *L'épaisseur des ténèbres.*

[c] (1713). Abstrait. *L'épaisseur de son esprit. ⇒ Lenteur, lourdeur. L'épaisseur de son ignorance* (⇒ **Étendue**). — (Des ouvrages de l'esprit). Consistance, profondeur, richesse. *Ce roman a beaucoup d'épaisseur. Ce personnage manque d'épaisseur.*

- 2 (...) je n'étais pas honteux des bêtises que je disais, pourvu qu'elles fussent plaisantes; car, à travers l'épaisseur de mon ignorance, je voyais qu'elles ne nuisaient jamais à un homme qui n'était pas obligé d'en savoir davantage (...)
MARIVAUX, *le Paysan parvenu*, I, p. 8.
- 3 (...) que la sensibilité pour les malheurs qui ne sont pas personnels est d'une mince épaisseur!
B. CONSTANT, *Journal intime*, p. 172.
- 4 Le fumeur stupide écoute à sa manière cette chanson sans paroles qui le pénètre tant bien que mal à travers l'épaisseur de ses rêves.
E. FROMENTIN, *Une année dans le Sahel*, p. 95.

♦ **5.** (Fin XIV^e). Qualité de ce qui est serré, dru. *L'épaisseur d'un plant, d'un taillis. L'épaisseur d'un pelage, d'une chevelure.* — Partie la plus profonde. *L'épaisseur d'un bois. ⇒ Épais, profond.*

- 5 (...) une physionomie (...) confuse, embarrassée dans une épaisseur de cheveux étrangers (...)
LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VIII, 74.
- 6 (...) cette énorme chevelure,
Souple et frisée, et qui l'égale en épaisseur (...)
BAUDELAIRE, *les Épaves*, « Galanteries », XI.
- 7 Dans les champs, le long des chemins, s'épaississent hâtivement les herbage; tous les rebords des sentiers sont comme feutrés par l'épaisseur magnifique des graminées (...)
LOTI, *Ramuncho*, I, XVIII, p. 156.

CONTR. *Finesse, minceur, sveltesse.* — *Fluidité, transparence.* — *Subtilité.*

COMP. *Surépaisseur.*

ÉPAISSIR [epesisjɛ] v. — Déb. XVI^e; *espeissir*, 1155; *spessir*, XIV^e; de *épais*.

★ I. V. tr. ♦ **1.** Rendre plus épais. *Épaissir un mur, des fortifications. ⇒ Renforcer. L'âge a épaissi sa taille. ⇒ Grossir* (faire); *alourdir, arrondir.*

Rendre plus dense. *La fumée des cigarettes épaissit l'air de la pièce.* Augmenter la consistance de. *Nourriture qui épaissit le sang. ⇒ Conglutiner* (cit. 2). *Épaissir un sirop, une mayonnaise. ⇒ Prendre* (faire). *Épaissir une sauce par évaporation* (⇒ **Réduire**),

en ajoutant de la farine (⇒ **Lier**). *Le froid épaissit l'huile. ⇒ Concréter, figer, solidifier.*

(...) pour épaissir votre sang, qui est trop subtil, il faut manger de bon gros bœuf (...)
MOLIÈRE, *le Malade imaginaire*, III, 10.

♦ **2.** Sujet n. de chose. Donner une apparence épaisse à. *Ce manteau l'épaissit, épaissit sa taille.*

♦ **3.** Abstrait. Rendre plus important, plus nourri, plus solide, plus compact. *Épaissir un dossier. Épaissir un mensonge. ⇒ Grossir.*

(...) on renouela ce mot échappé à M^{me} de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée (...)
SAINT-SIMON, *Mémoires*, I, XXVII.

(...) s'efforcer au langage clair pour ne pas épaissir le mensonge universel (...)
CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 352.

★ II. V. intr. ♦ **1.** Devenir plus consistant. *Dès que la crème épaissit, retirez-la du feu.*

♦ **2.** Devenir plus gros, plus large. ⇒ **Grossir**. *Sa taille a épaissi. Cet homme épaissit beaucoup depuis quelque temps* (Académie). ⇒ **Engraisser**.

(...) non seulement elle n'avait pas encore « épaissi », mais à la suite d'excès d'exercice elle avait trop fondu (...)
PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XIII, p. 34.

► **S'ÉPAISSIR** v. pron.

Devenir plus épais, plus large, plus lourd. — REM. *S'épaissir* a les mêmes emplois que *épaissir*, intr., mais est plus courant. — *Sa taille commence à s'épaissir. ⇒ Alourdir* (s'), **grossir**.

Par ext. Perdre de sa finesse, de sa mobilité, de sa sensibilité. *L'huile s'épaissit. Sa langue s'épaissit. ⇒ Embarrasser* (s'). — Perdre de sa fluidité. *La bile s'épaissit dans certaines maladies. ⇒ Concrétionner. La bouillie s'est épaissie en refroidissant.*

Par anal. Devenir plus compact, plus dense, plus obscur. *La nuit, l'ombre, l'obscurité, le brouillard s'épaissit. Les ténèbres s'épaississent.*

(...) le brouillard s'épaissit encore plus, la lune fut tout à fait voilée, les chemins étaient affreux, les fondrières profondes.
G. SAND, *la Mare au diable*, VII, p. 61.

La nuit s'épaississait ainsi qu'une cloison,
Et mes yeux dans le noir devinaient tes prunelles.
BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, Spleen et idéal, « Le balcon ».

Fig. *Le mystère s'épaissit autour de cette affaire.*

Devenir plus lourd intellectuellement. *Son esprit s'épaissit tous les jours.*

Devenir plus dru. *L'herbe s'épaissit pendant la saison pluvieuse.* — Par anal. *La foule s'épaississait d'heure en heure* (→ **Dépasser**, cit. 4).

► **ÉPAISSI, IE** p. p. adj. *Taille épaissie. Air épaissi. Sauce épaissie.*

CONTR. *Affilier, affiner, amaigrir, amenuiser, amincir; clarifier, délayer, éclaircir, filtrer, fluidifier, liquéfier.*

DÉR. *Épaississant, épaississement, épaississeur.*

ÉPAISSISSANT [epesismɑ̃] adj. et n. m. — 1890; adj. (un ex. de Pergaud in T. L. F.), 1660; p. prés. de *épaissir*.

♦ **1.** Rare. Qui épaissit, a pour effet d'épaissir.

♦ **2.** N. m. Substance capable de rendre plus épais un mélange liquide ou pâteux.

Ces solutions de tensio-actifs anioniques sont améliorées par des épaississants qui leur donnent de l'onctuosité.
Ch. BOURGEOIS, *Chimie de la beauté*, p. 100.

Spécialt. Support de la matière colorante, dans l'impression des tissus.

ÉPAISSISSEMENT [epesismɑ̃] n. m. — 1538, *espeississement*; de *épaissir*.

A. ♦ **1.** Fait de devenir plus épais en consistance, en densité. *L'épaississement du brouillard, des nuages. Épaississement de la sève* (→ **Coaguler**, cit. 1), *du sang.*

Avec l'idée d'obscurité :

Je suis le spectateur de la diminution du jour conjointe à l'épaississement graduel de la nue.
CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, p. 81.

♦ **2.** Fait de devenir plus épais en dimension. *L'épaississement de la peau exposée au soleil.* — Perte de la minceur. *Épaississement de la taille.*

♦ **3.** Fait d'épaissir, de devenir plus compact. *L'épaississement de la foule.*

♦ **4.** Abstrait. Fait de rendre plus pesant. « *Le prodigieux épaississement des esprits depuis trois siècles de culture barbare amène une sorte de nuit* » (Maurras, in T. L. F.).

B. Par métonymie. (*Un, des épaississements*). Chose épaissie. *Un épaississement du derme, du sol.*

ÉPAISSISSEUR [epesiscœr] n. m. — 1923; de *épaissir*.

♦ Techn. Appareil servant à concentrer un corps solide en solution dans un liquide.

ÉPALEMENT [epalmā] n. m. — 1842; *espallement*, 1669; de *épalier*.

Technique.

♦ 1. Vx. Étalonnage des mesures de liquide.

♦ 2. Admin. Vérification de la contenance des récipients pour le transport des liquides.

ÉPALER [epale] v. tr. — xv^e; *espaeler*, 1262; de *é-*, anc. franç. *paiele* «parcelle de terre», lat. *pagella* «feuille de papier» et aussi «mesure», et suff. verbal.

♦ Techn. Jauger (un récipient) en mesurant la quantité de liquide qu'il peut contenir.

DÉR. *Épalement*.

ÉPAMPAGE [epāpʁaʒ] ou (vx) **ÉPAMPREMENT** [epāpʁemā] n. m. — 1845, *épampage*; *épamprement*, 1611; de *épamprer*.

♦ Vitic. Action d'épamprer. ⇒ *Effeuilles* (régional); *ébourgeonnage*.

ÉPAMPRE [epāpʁe] v. tr. — V. 1550; de *é-*, et *pamprer*.

♦ Vitic. Débarrasser (la vigne) des pampres, des feuilles inutiles, pour favoriser la production du fruit (⇒ *ébourgeonner*, *tailler*).

DÉR. *Épampage*.

ÉPANALEPSE [epanaleps] n. f. — 1546; bas lat. *epanalepsis*, mot grec, «reprise», de *epanalambanein* «recommencer».

Didactique.

♦ 1. Rhét. Répétition d'un mot ou d'un groupe de mots dans des unités syntaxiques successives.

♦ 2. (1933). Ling. Reprise d'un mot ou d'un syntagme déjà énoncé par un pronom, à l'intérieur de la même proposition.

ÉPANCHEMENT [epāfēmā] n. m. — 1605; de *épancher*.

♦ 1. Vx ou poét. Action d'épancher (un liquide); fait de s'épancher, de couler. ⇒ *Déversement*, *écoulement*, *effusion* (1.). *L'épanchement du vin dans les libations. L'épanchement d'une source* (→ *Cataracte*, cit. 4).

1 Féconds épanchements de pluie et de rosée,
Bénissez le seigneur. CORNEILLE, l'Office de la Vierge, XVII.

2 Mais où sont ces vives ardeurs?
Où cette amoureuse tendresse?
Où cet épanchement de pleurs? CORNEILLE, l'Imitation de J.-C., IV.

Par ext. Action de répandre, de se répandre largement.

3 Tel est l'épanchement de tes nouveaux bienfaits. CORNEILLE, Poésies diverses, XI.
4 (...) le prodigieux épanchement de ses rayons (*du soleil*).
BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu, IV, 9.

♦ 2. Mod. Déversement (d'un liquide organique) ou accumulation (de liquide pathologique) dans les tissus ou dans une cavité. ⇒ *Ascite*, *empyème*, *hématome*, *infiltration*, *œdème*; suff. -*rragie*. *Épanchement de sang*. ⇒ *Hémorragie*. *Épanchement synovial* (cour. : *de synovie*). ⇒ *Hydarthrose*. — Méd. *Épanchement pleural*. ⇒ *Pleurésie*. *Épanchement chyleux*, *lactescent*, *tuberculeux*.

♦ 3. (1606). Fig. et cour. Action de s'épancher; communication libre et confiante de sentiments, de pensées intimes. ⇒ *Abandon*, *confiance*, *effusion*, *expansion*. *Doux*, *tendres épanchements*. ⇒ *Aveu*. *Épanchements de l'amitié. Avoir besoin d'épanchement*. → *Avoir le cœur** (cit. 135) sur les lèvres. *Arrêter ses épanchements* (→ *Compassé*, cit. 3). *La solitude l'a déshabitué* (cit. 2) *des épanchements*. — *Épanchements de cœur, du cœur*.

5 Quand on sent vraiment que le cœur parle, le nôtre s'ouvre pour recevoir ses épanchements; et jamais toute la morale d'un pédagogue ne vaudra le bavardage affectueux et tendre d'une femme sensée pour qui l'on a de l'attachement.
ROUSSEAU, les Confessions, v.

6 Nous nous tenions un peu à l'écart pour ne pas gêner l'épanchement de cœur de nos hôtes.
LAMARTINE, Graziella, I, XIII.

7 (...) vous ne vous refusez ni à l'aveu de vos souffrances, ni à l'épanchement, ni aux conseils bons ou inutiles qu'on tâche de vous donner comme remèdes.
SAINTE-BEUVE, Correspondance, t. I, p. 361.

8 (...) une de ces heures d'épanchement total, où deux âmes de jeunes hommes, préparées par l'amitié, s'étreignent spontanément et se pénètrent.
MARTIN DU GARD, Jean Barois, I.

CONTR. *Réserve*, *repli* (sur soi-même), *silence*.

ÉPANCHER [epāfē] v. tr. — V. 1200, *espancier* «répandre»; du lat. pop. **expandicare*, rare av. xvii^e; du lat. class. *expandere* «étendre, ouvrir». → *Épandre*.

♦ 1. (1669). Vx ou poét. Faire couler (un liquide). ⇒ *Verser*. *Épancher du vin, de l'huile*.

Là nulle humaine créature

Ne touche aux animaux pour leur sang épancher. LA FONTAINE, Fables, XII, 12.

Ma main de cette coupe épanche les prémices. RACINE, Britannicus, v, 5.

Dans un carrefour de Naples, une fontaine épanche son eau pure, un brocanteur de tableaux expose ses croûtes. Th. GAUTIER, in Pierre LAROUSSE.

Fig. et littér. Répandre avec prodigalité; produire généreusement. ⇒ *Déverser*, *épanche*. *Bois, forêt qui épanche son ombre* (→ *Bois*, cit. 7). *Épancher ses bienfaits, ses dons...* ⇒ *Prodiguer*.

Il (*le Ciel*) a sur votre face épanché des beautés

Dont les yeux sont surpris et les cœurs transportés (...) MOLIÈRE, Tartuffe, III, 3.

(...) des fruits que la terre épanchait de son sein (...) FÉNELON, Télémaque, II.

(...) les prêtres ne demandaient pour elle (*la religion*) aux maîtres du monde que de la laisser épancher dans le sein de l'homme ses bienfaits inestimables.
MIRABEAU, Collection, t. IV, p. 333, in LITTRÉ.

♦ 2. Fig. et cour. Communiquer* librement, avec confiance et sincérité. ⇒ *Confier*, *livrer*. — *Épancher sa douleur* (→ *Amour*, cit. 41), *sa peine*. *Épancher sa joie* (→ *Chant*, cit. 7). *Épancher son secret, ce qu'on a sur le cœur*. ⇒ *Exprimer*, *révéler*.

Par ext. *Épancher son cœur, son âme*. ⇒ *Déborder*, *décharger*, *découvrir*, *dégonfler*, *libérer*, *ouvrir*, *soulager*. *Épancher son cœur sans réserve* (→ *Controuver*, cit. 1), *épancher le trop-plein de son cœur*.

Il épanche son cœur dans celui de son ami. ROUSSEAU, Émile, v.

(...) elle (*la foule*) semblait avoir besoin d'épancher enfin un sentiment contenu. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., p. 173.

(...) le soupir le plus doux, le plus abandonné où une âme de femme puisse épancher son secret (...) Paul BOURGET, Un divorce, IV, p. 161.

Tout ce que j'avais, enfant, rêvé de plus doux dans l'amour et qui me semblait de son essence même, c'était, devant celle que j'aimais, d'épancher librement ma tendresse, ma reconnaissance pour sa bonté, mon désir d'une perpétuelle vie commune. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 180.

Déverser sans retenue (une humeur, la bile). *Épancher sa bile, son fiel*. ⇒ *Déverser*, *distiller*, *exhaler*. — *Exprimer* (un sentiment amer). *Épancher sa rancœur, son ressentiment*.

(...) il dut se borner à épancher son fiel en un soliloque navré et imprécis.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, 1.

► **S'ÉPANCHER** v. pron.

♦ 1. Vx ou poét. Couler, se déverser. ⇒ *Déborder*, *regorger* (vieux).

Lorsqu'il est plein, ses eaux s'épanchent en cascades; mais, dans les temps de sécheresse, ces épanchoirs n'en versent plus, et alors c'est du fond du réservoir qu'on les tire. MARMONTEL, Mémoires, VII.

Plus loin, sur la rive où s'épanche

Un fleuve épris de ses coteaux. LAMARTINE, Nouvelles méditations, «Le passé».

Par métaphore :

(...) priant les deux bras étendus je sentais comme une fontaine de miséricorde qui s'épanchait du haut du ciel dans mon cœur. Elle est tarie, maintenant. Pourquoi? (...) FLAUBERT, la Tentation de saint Antoine, I.

Et partout où l'on frappe ce tendre rocher, l'ondée s'épanche; et elle n'est jamais tarie, cette eau amoureuse. André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoïevski», p. 269.

Les flots de son cœur et de son esprit ne s'épanchaient plus en cascades tourmentées, en cataractes turbulentes, ils coulaient largement et doucement sur une pente unie. GOBINEAU, les Pléiades, III, IV.

(1832). Mod. Méd. Former un épanchement. ⇒ *Extravaser* (s'). *Le sang s'est épanché dans la poitrine*.

Fig. Se répandre abondamment, généreusement. ⇒ *Déverser* (se).

L'amour est infatigable, il ne se lasse jamais. L'amour est inépuisable; il vit et renaît de lui-même, et plus il s'épanche, plus il surabonde. F. DE LAMENNAIS, Paroles d'un croyant, xv.

(...) il n'y a pas un comédien, dans les prisons (...) leur métier est un exutoire par où s'épanche leur déraison, ce besoin d'extravagance que nous avons tous, plus ou moins. FLAUBERT, Correspondance, t. IV, p. 250.

♦ 2. (1668, in D. D. L.). Fig. et cour. Exprimer, communiquer librement ses sentiments, ses opinions, ce que l'on cachait. ⇒ *Abandonner* (s'), *confier* (se), *livrer* (se), *ouvrir* (s'). *Chercher à s'épancher* (→ *Cacher*, cit. 27). *Il a besoin de s'épancher*. ⇒ *Expansif*. *S'épancher en disant ce que l'on a sur le cœur. Il ne veut pas s'épancher*. ⇒ *Parler*. *S'épancher dans ses lettres, dans un journal intime. S'épancher avec des amis* (→ *Confiant*, cit. 3), *auprès de ses amis*, (littér.), *dans le sein de qq. Enfant qui s'épanche* (→ *Attention*, cit. 12).

Il s'épanchait en fils, qui vient en liberté

Dans le sein de sa mère oublier sa fierté. RACINE, Britannicus, v, 3.

Je reçois votre aimable lettre et suis dans un état de souffrance et d'irritation qui vous vaudra une réponse bien prompte, car j'ai besoin de m'épancher vers les amis. D'abord je suis furieux contre M. Vinet ou pour mieux dire blessé. SAINTE-BEUVE, Correspondance, t. IV, p. 322.

Je crois que ce malheureux a souffert, qu'il a durement expié ses fautes, quelles qu'elles soient, et que le besoin de s'épancher l'étouffe. Ne le provoquons pas à nous raconter son histoire! Il nous la dira sans doute. J. VERNE, l'Île mystérieuse, p. 528.

Puis elle parla de nouveau. Elle semblait, à s'épancher, trouver un amer allégement. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, xxviii, p. 254.

(...) contente seulement de s'épancher librement dans ces lettres exquises qui vont lui valoir désormais les regrets de plus d'un amoureux posthume. ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 242.

21

22

20

20

20

20

20

20

20

20

20

20

20

20

20

20

Cœur, âme qui s'épanche. ⇒ **Déborder.** *Sentiments qui s'épanchent sans contrainte.*

- 23 Un cœur plein d'un sentiment qui déborde aime à s'épancher : du besoin d'une maîtresse naît bientôt celui d'un ami. ROUSSEAU, *Émile*, IV.
 24 (...) la confiance solitaire de l'âme trop pleine qui ne parle que pour se décharger et s'épancher. TAINE, *les Origines de la France contemporaine*, I, t. I, p. 305.
 25 Et l'on sait de reste qu'il arrive aux cœurs les plus naïfs et sincères, et les moins soucieux de mots, de s'épancher spontanément en proverbes, locutions banales, et lieux communs. J. PAULHAN, *les Fleurs de Tarbes*, p. 98.

► **ÉPANCHÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Sang épanché.* — (Littér.). *Lyrisme épanché.*

CONTR. Accumuler. — Étancher. — Fermer (se), renfermer (se), replier (se replier sur soi-même).

DÉR. Épanchement, épanchoir.

ÉPANCHOIR [epãʃwaʁ] n. m. — 1716; de *épancher*.

◆ Techn. Canal par lequel se déverse le trop-plein d'un étang, d'un canal (→ *Épancher*, cit. 12). ⇒ **Déversoir**.

ÉPANDAGE [epãdɑʒ] n. m. — 1765; de *épande*.

◆ 1. Vx. Action d'épande. — Agric. Action de répandre (l'engrais, le fumier) sur un sol pour le fertiliser. ⇒ **Amendement.** *L'épandage du fumier avant le labour.* — *Épandage de bouillies cupriques sur les vignes.*

- 1 Des champs pleins de ferrailles; des plaines noires d'épandages où chaque petit légume est sous une cloche de verre (...). J. GIONO, *les Vraies Richesses*, p. 195.
 2 Mon langage politique est un sous-produit de notre agriculture. Il a poussé sur une terre fatiguée, soumise à ces cycles d'attente, à ces rythmes et à ces rites de l'attente humaine qui s'appellent labourage, épandage, semailles, sarclage, moissons. Régis DEBRAY, *l'Indésirable*, p. 137-138.

Loc. *Champ d'épandage*, où s'épurent par filtrage les eaux d'égout; (cour.) où l'on verse les ordures; (géogr.) zone plate où l'eau se répand, s'étale.

◆ 2. Géogr. Étalement sur une large surface des alluvions entraînées par un cours d'eau. *Plaine d'épandage.*

ÉPANDEUR [epãdœʁ] n. m., ou **ÉPANDEUSE** [epãdøz] n. f. — 1930, n. m.; de *épande*.

◆ Techn. Machine pour l'épandage (des engrais, du fumier, de l'asphalte).

ÉPANDRE [epãdʁ] v. tr. — Conjug. *rendre*. — 1080; du lat. *expandere*, de *ex-*, et *pandere* « étendre, déployer ». → *Expansion*.

◆ 1. Vx ou littér. Verser en abondance, généralement sur une certaine étendue. ⇒ **Épancher**, **répandre**. *Fleuve qui épande ses eaux dans la campagne. Épande le sang innocent.* — REM. *Épande* paraît déjà archaïque dans la seconde moitié du XVII^e s. : fréquemment employé par Corneille, il ne l'est jamais par Racine (sauf dans un petit poème datant de ses études à Port-Royal), et Racine le souligne par deux fois, ainsi que d'autres mots qui le surprennent, dans le *Quinte-Curce* de Vaugelas annoté par lui (cf. Racine, *Traductions de Vaugelas et de d'Ablancourt*, in *Œuvres*, VI, 361). Le mot reste d'un emploi restreint, encore que les symbolistes aient essayé de lui redonner vie.

- 1 J'abandonne mon sang à qui voudra l'épande. CORNEILLE, *Cinna*, IV, 3.
 2 Un soupir, une larme à regret épande. CORNEILLE, *Polyeucte*, II, 2.
 3 Océan qui sur tes rives Épand tes vagues plaintives. LAMARTINE, *Harmonies...*, II, XIII.
 3.1 Une lucarne y recueillait comme de l'eau la clarté toute pure de la nuit, et l'épandait sur un coffre de tulipes peintes. Claude MAURIAC, *Le Temps immobile*, p. 49.

Fig. Répandre sur une large surface, une vaste étendue.

- 4 L'usage de notre langue est à présent si épandu par toute l'Europe, principalement vers le nord, qu'on y voit peu d'États où elle ne soit connue. CORNEILLE, *Au lecteur*.

- 5 Midi, roi des étés, épandu sur la plaine. LÉCONTE DE LISLE, *Poèmes antiques*, « Midi ».

Fig. Prodiguer, verser en abondance. ⇒ **Émettre**, **jeter**, **semer**, **verser**. *Épandre des cris, des plaintes* (→ *Débat*, cit. 5). *Projecteur qui épande sa lumière* (→ *Ciment*, cit. 2). *Épandre des bienfaits*.

- 6 Daigne du juste ciel la bonté souveraine (...)
 (...) n'épandre sur vous que des prospérités. CORNEILLE, *Rodogune*, II, 3.
 7 Qu'il faut de tout aux entretiens :
 C'est un parler où Flore épande ses biens (...)
 LA FONTAINE, *Fables*, Disc. à M^{me} de la Sablière.
 8 (...) cette bonté immense qu'il devait à son amour de la vie, qu'il épanchait sur les choses et sur les êtres, dans le continuel souci du bonheur de tous. ZOLA, *le Docteur Pascal*, t. II, p. 36.
 8.1 (...) dans maintes scènes le plus beau est l'impassibilité du masque un, épanchant les paroles hilarantes ou graves. A. JARRY, *Textes relatifs à Ubu roi*, Pl., t. I, p. 409.

◆ 2. Techn. Mod. Étendre en dispersant. ⇒ **Étaler**, **répandre**. *Épandre de l'engrais, du fumier dans un champ* (⇒ **Épandage**, **épancheur**).

► **S'ÉPANDRE** v. pron.

Vx ou littér. Couler en abondance, se répandre. *Le fleuve s'épandit dans la campagne. L'eau s'épand sur le fourneau* (→ *Bouillotte*, cit. 1).

Un long fleuve de sang de dessous ses sandales
 Sortait, et s'épandait sur la terre, inondant
 L'Orient, et fumant dans l'ombre à l'Occident (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, XVI, « Sultan Mourad ».
 S'étendre, s'étaler, se répandre. *Les rameaux s'épandent au-dessus des gazons* (→ *Dorer*, cit. 5). *Un souffle parfumé s'épandait. La lumière s'épandait de l'abat-jour* (→ *Crûment*, cit. 2).

La nuit couvre la terre et s'épand sur les eaux.
 LA FONTAINE, *Vers latins traduits en vers français*, *Les épîtres de Sénèque*, CXXII.
 Elle la prit à son cou, comme une enfant malade, et la belle chevelure rousse, dénouée, s'épandit sur son horrible épaule.

LOTI, *les Désenchantées*, VI, XLVIII.
 Une rougeur s'épandit sur sa joue comme du vin dans un verre d'eau.
 J. RENARD, *Journal*, 4 nov. 1892.

(...) des réverbères répartissent par sursauts la lumière, sur les murs où naguère l'égalité clarté des nuits s'épandait (...)
 GIDE, *Feuilles de route*, *Syracuse*, 1896, in *Journal 1889-1939*, Pl., p. 69.

(...) une jupe (...) qui lui serrait les hanches et luisait sur ses cuisses pour s'épandre ensuite en une sorte de flot bruyant tout autour de ses jambes.
 J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 116.

Abstrait :

Toutes les idées que je laisse volontiers s'épandre et vaguer en moi (...)
 SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 21.

► **ÉPANDU**, **UE** p. p. adj.

Littér. Éparpillé, dispersé; étalé.

Tout s'agitait dans une rougeur épandue, car le Dieu, comme se déchirant, versait à pleins rayons sur Carthage la pluie d'or de ses veines.
 FLAUBERT, *Salammô*, Pl., t. I, p. 74.

Épandu sur, dans... ⇒ **Répandu**.

Dans cet amour épandu sur tout le cours de la fatalité la plus chargée de sens, il est le christianisme même.
 MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 259.

DÉR. Épandage, épandeur.

ÉPANNELAGE [epãnlaʒ] n. m. — 1864; *épannellement*, *Besche-relle*, 1845; de *épanneler*.

◆ Techn. Action d'épanneler; résultat de cette action.

Bien qu'il ne fût pas son jumeau, il était une vivante réplique de son frère; mais, à la façon dont une sculpture achevée ressemble à son premier épannelage.
 MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 222.

ÉPANNELER [epãnel] v. tr. — 1755, *Encyclopédie*; de *é-*, *pannel*, *panneau* et suff. verbal.

◆ Techn. Dégrossir (un bloc de pierre ou de marbre) par une taille en plans qui dégage la forme du sujet. ⇒ **Tailler**. *Le sculpteur est en train d'épanneler le bloc.*

► **ÉPANNELÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Pierre épannelée. Bloc épannelé.*

DÉR. Épannelage, épannelleur.

ÉPANNÉLEUR [epãnelœʁ] n. m. — 1887; de *épanneler*.

◆ Techn. Ouvrier, sculpteur qui procède à l'épannelage. ⇒ **Tailler** (de pierre). — REM. Le fém. *épanneleuse* est virtuel.

ÉPANNER [epãne] v. tr. — 1870, Larousse; de *é-*, *pan*, et suff. verbal.

◆ Techn. Aplanir l'un des côtés de (un carreau de pierre meulière).

DÉR. Épanneur.

ÉPANNEUR [epãnœʁ] n. m. — 1870; de *épanner*.

◆ Techn. Ouvrier qui épanne. — REM. Le fém. *épanneuse* est virtuel.

ÉPANORTHOSE [epãnoʁtoz] n. f. — 1690, Furetière; lat. *epanorthosis*, grec *epanorthōsis*, propr. « redressement », de *epanorthōin* « corriger, redresser », rac. *orthōs* « droit ».

◆ Rhét. Figure par laquelle on feint de rétracter ce qu'on vient de dire pour l'exprimer ensuite d'une manière plus vigoureuse. ⇒ **Correctif**, **correction**. *Les épanorthoses de Cicéron dans les Catilinaires.*

ÉPANOUIR [epãwir] v. tr. — 1539; finale d'après *évanouir*; de *espanir*, intrans., 1150; du francique **spannjan* « étendre ». → *Empan*.

◆ 1. Ouvrir, faire ouvrir (une fleur) en déployant les pétales. *Rosier qui épanouit ses fleurs. Le printemps épanouit les fleurs dans les champs. Champignon* (cit. 1) *qui épanouit sa corolle.*

(La plante) épanouit ses fleurs odoriférantes avec mille couleurs nouvelles (...)
 FÉNELON, *Télémaque*, VIII.

Une humble marguerite, éclosa au bord d'un champ,
 Sur un mur gris, croulant parmi l'avoine folle,
 Blanche, épanouissait sa candide auréole (...)
 HUGO, *les Contemplations*, I, xxv.

Par anal. ⇒ Déployer, étaler, étendre. Paon qui épanouit sa queue. → Faire la roue*.

3 (...) cette queue, que l'oiseau (*le troglodyte*) a coutume, non seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paraître à deux pointes.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Troglodyte, note.

4 (...) d'autres (*barques*) épanouissaient à l'horizon leurs voiles latines sur la ligne sombre que traçait la mer au delà du cap Spati.

NERVAL, in Pierre LAROUSSE.

Fam., vieill. Épanouir la rate : faire rire. ⇒ Dilater.

♦ 2. (1671). Fig. Détendre en rendant heureux. La joie, un bon mot épanouit leurs visages. ⇒ Dérider, réjouir. Espérance qui épanouit le cœur. Un large sourire lui épanouissait le visage.

5 Après nous être égayés tous deux et bien épanoui la rate, je dis au brave : Que ferons-nous de ce riche habillement ?

A. R. LESAGE, Gil Blas, X, x.

♦ 3. Sujet n. de chose. Permettre ou provoquer l'épanouissement de (qqn). Ce nouveau genre de vie l'a épanoui.

► S'ÉPANOUIR v. pron.

♦ 1. (Fleurs). S'ouvrir pleinement. Les fleurs écloient, s'épanouissent, puis se fanent. Les roses commencent à fleurir, elles vont bientôt s'épanouir. Boutons qui s'épanouissent au soleil (→ Crosse, cit. 4).

6 Croissez ainsi qu'un lis dans un pré fleurissant. Alors qu'au point du jour tout blanc s'épanou(ou)issant, Hors de son beau bouton ses beaux plis développe.

RONSARD, À Henry de France, « Sonnet ».

7 Rien n'est plus ravissant à suivre que ce chemin, qui a l'air d'être tracé à travers une forêt vierge d'Amérique, tant il est obstrué de feuillages et de fleurs (...) Tout fleurit, tout s'épanouit dans un désordre touffu et plein de charmants hasards.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 175.

8 Un grand grenadier dont les belles fleurs rouges s'épanouissaient au soleil.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, 1.

Par anal. Prendre ou affecter la forme d'une fleur épanouie ; s'élargir dans sa partie supérieure. Ce verre s'épanouit en forme de tulipe. ⇒ Évaser (s'). Jet d'eau qui s'épanouit à son sommet. Passif et p. p. (du pron.). Épanoui, ie : qui s'est épanoui. → ci-dessous, cit. 10 et 11.

9 (...) le grand bouquet de plantes d'hiver qui s'épanouissait sur la table d'hôte (...)

J. GREEN, Léviathan, p. 17.

10 Parmi tant d'huîtres toutes closes, Une s'était ouverte, et, baillant au soleil (...) Humait l'air, respirait, était épanouie.

LA FONTAINE, Fables, VIII, 9.

11 La gerbe épanouie (...) Tombe comme une pluie En mille fleurs (...) De larges pluies.

BAUDELAIRE, les Épaves, « Le jet d'eau ».

12 (...) pareilles à des fleurs étranges, à des fleurs qui nageraient, les ombrelles de soie rouge, verte, bleue ou jaune des barbeuses s'épanouissaient à l'arrière des canots.

MAUPASSANT, la Femme de Paul, p. 9.

♦ 2. Sc. nat. S'étendre en se ramifiant. Le nerf optique s'épanouit au fond du globe de l'œil.

♦ 3. (1675). Fig. Se détendre sous l'effet de la joie. Visage qui s'épanouit de joie. — Devenir joyeux, radieux. À cette nouvelle, il s'est épanoui.

♦ 4. Par métaphore ou fig. Se développer librement dans toutes ses possibilités. — (Qualités concrètes). Sa beauté, ses charmes, commencent à s'épanouir.

13 Dans cet âge où les charmes commencent à s'épanouir. Antoine HAMILTON, Mém. du comte de Grammont, VII, in LITTRÉ.

Avec ellipse du pronom :

14 (...) Caroline offrait tous les développements d'une beauté qu'un bonheur sans nuages et des plaisirs constants avaient fait épanouir.

BALZAC, Une double famille, Pl., t. I, p. 947.

(Créations ; personnes ; qualités abstraites). Œuvre d'art qui s'épanouit dans un milieu favorable (→ Connivence, cit. 2 ; développer, cit. 23). Les enfants s'épanouissent dans la confiance. Élever un enfant et l'aider à s'épanouir.

15 On connaît ses origines (...) on le suit (*Chateaubriand*) dans les divers groupes littéraires qu'il a traversés (...) et plus tard dans son cercle intime de 1802, où il s'est épanoui avec toute sa fleur.

SAINTE-BEUVE, les Nouveaux Lundis, 21 juil. 1862, t. III, p. 33.

16 (...) les portions de son caractère qui ne peuvent se développer s'étiolent, et les autres s'épanouissent d'autant plus.

TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 43.

17 (...) quand ces qualités-là se trouvent chez un pur Français, qu'il soit de l'aristocratie ou du peuple, elles fleurissent — s'épanouissent serait trop dire car la mesure y persiste et la restriction — avec une grâce que l'étranger, si estimable soit-il, ne nous offre pas.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VIII, p. 38.

18 Certaines femmes timides et tristes s'épanouissent à la chaleur de l'admiration, comme des fleurs au soleil.

A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 70.

19 (...) l'habitant de la brumeuse Angleterre ou de la froide Allemagne, de passage dans les contrées riantes, s'épanouit ; il raffole des heures brûlantes, s'étale au soleil et brave, d'un crâne radieux, les rayons meurtriers.

J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 191.

19.1 Jamais M^{me} Bovary ne fut aussi belle qu'à cette époque ; elle avait cette indéfinissable beauté qui résulte de la joie, de l'enthousiasme, du succès, et qui n'est que l'harmonie du tempérament avec les circonstances. Ses convulsions, ses chagrins, l'expérience du plaisir et ses illusions toujours jeunes, comme font aux fleurs le fumier, la pluie, les vents et le soleil, l'avaient par gradation développée, et elle s'épanouissait enfin dans la plénitude de sa nature.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, Folio, p. 258.

Se développer et se manifester (sentiments positifs). La joie s'épanouit sur son front. → Amer, cit. 8.

(Visage humain). Se détendre sous l'effet d'un sentiment positif. Ses

traits s'épanouissent. ⇒ Éclairer (s'). Son visage s'épanouissait dans un large sourire. Visage qui s'épanouit de joie.

Chez Dostoïevski il y a, concentré et grognon, beaucoup de ce qui s'épanouira chez Tolstoï. Il y a, chez Dostoïevski, cette maussaderie anticipée des primitifs que les disciples éclairciront.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 223.

(Personnes). Devenir joyeux, radieux. À cette nouvelle, il s'est épanoui. — S'épanouir de qqch. (vx) : se réjouir. — Mod. et littér. S'épanouir de faire quelque chose.

On s'épanouissait déjà des succès de Vendôme comme d'une communication sûre et établie.

SAINT-SIMON, 120, 65, in LITTRÉ.

11 ne lui en voulait plus, mais plus du tout, en vérité, tant il s'épanouissait de la tenir après avoir désespéré d'elle.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, II.

► ÉPANOUI, IE p. p. adj. (XII^e).

♦ 1. Éclos, ouvert. Fleur épanouie (opposé à fermé, en bouton).

La rose épanouie et toute grande ouverte, Sortant du frais bouton comme d'une urne verte.

HUGO, la Légende des siècles, XXVI, « La rose de l'infante ».

12 (...) cette femme de vingt-neuf ans avait tout pour séduire, même cette première maturité qui revêt l'éclat des fleurs largement épanouies (...)

LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, L'ascension de Bonaparte, II, p. 25.

♦ 2. Détendu par la joie. Il a toujours un visage épanoui. ⇒ Gai, joyeux, radieux, réjoui. Sourire épanoui (opposé à contraint, contrarié). — Personnes. Il n'est pas très épanoui.

♦ 3. Développé dans toutes ses possibilités, ses qualités. Un corps épanoui. Formes épanouies (→ Ample, cit. 3 ; chair, cit. 23). Les beautés de Rubens, aux chairs épanouies.

CONTR. Fermer, recroqueviller, refermer, resserrer ; faner, flétrir. — Étouffer, oppresser ; assombrir, rembrunir. — Dépérir, étiole (s').

DÉR. Épanouissant, épanouissement.

ÉPANOUISSANT, ANTE [epanwisá, át] adj. — D. i. (attesté en 1920 in T. L. F.) ; p. prés. de épanouir.

♦ Qui provoque l'épanouissement (2., 3.). Cette vie n'est pas très épanouissante.

ÉPANOUISSEMENT [epanwismā] n. m. — 1611 ; *espanissement*, xv^e ; de épanouir.

♦ 1. Déploiement de la corolle (d'une fleur). L'épanouissement des roses. ⇒ Écllosion, efflorescence, floraison ; aussi anthèse. — L'épanouissement des bourgeons. ⇒ Débourrement.

Par analogie :

1 (...) un trait lumineux qui s'élevait juste derrière le toit de la villa Louise et se termina soudain en un épanouissement d'étincelles, semblable à une fleur monstrueuse.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 281.

Anat. Subdivision en branches. ⇒ Ramification. Épanouissement d'un nerf, d'un vaisseau.

2 Chacune (*des villosités intestinales*) contient un vaisseau chylifère et un réseau capillaire formé par l'épanouissement d'une artériole et d'une veinule.

P. VALLÉRY-RADOT, Notre corps..., p. 80.

3 L'excitation de cette fine membrane (*la rétine*) est transmise par le nerf optique, dont elle est l'épanouissement, jusqu'au cerveau où elle est perçue dans le centre visuel.

P. VALLÉRY-RADOT, Notre corps..., p. 132.

♦ 2. Par métaphore ou fig. Action de s'épanouir (4.) ; entier développement. L'épanouissement d'une plante, d'un arbre. L'épanouissement du corps. Ses formes ont atteint leur plein épanouissement. ⇒ Ampleur, plénitude. Être dans tout l'épanouissement de sa beauté. ⇒ Éclat (→ Beauté, cit. 31).

4 Après la nubilité, c'est-à-dire après le plein épanouissement des caractères sexuels primaires et secondaires, la vie génitale de la femme va s'orienter activement vers la fonction de reproduction.

A. BINET, Vie sexuelle de la femme, p. 81.

4.1 Près de l'autel, vers la droite, verdissait un palmier gigantesque, dont l'admirable épanouissement attestait le grand âge.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 7.

Abstrait. Épanouissement moral d'un individu (→ Christianisme, cit. 12). L'épanouissement d'une espèce (→ Cœur, cit. 169). Épanouissement de l'âme. L'épanouissement rapide, progressif d'un talent. Atteindre son plein épanouissement.

5 Le beau est l'épanouissement du vrai (la splendeur, a dit Platon).

HUGO, Post-scriptum de ma vie, Esprit, Le goût.

6 Mais bientôt la doctrine de la Réforme, c'est-à-dire la négation se substituant à l'affirmation, arrêta cette admirable efflorescence, ce merveilleux épanouissement du genre humain.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 201.

7 (...) le petit garçon du tailleur s'élevait (...) dans (...) la gloire scientifique. Je dis s'élevait et non s'épanouissait : il y a, dans le mot et dans l'idée d'épanouissement, quelque chose de souple, de libre, enfin quelque chose d'heureux qui me semble incompatible avec la personne de Schleier.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, IV, p. 43.

♦ 3. Fig. Fait de s'épanouir (3.) ; manifestation d'un sentiment de joie, de bonne humeur. L'épanouissement du visage, des traits. Un épanouissement du cœur. ⇒ Dilatation, expansion. — Loc. Vx. Épanouissement de rate. → ci-dessous, cit. 9.

8 La joie n'est qu'un épanouissement du cœur.

CORNEILLE, Disc. à l'Acad.

9 Vous m'en eussiez rendu (*de la jeunesse*) plus que personne par la joie que j'aurais eue de vous voir, et par les épanouissements de rate à quoi nous sommes forts sujets quand nous sommes ensemble.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 299, 22 juil. 1672.

10 L'épanouissement de l'extrême joie, qui d'un mouvement uniforme semble étendre et raréfier tout notre être, se conçoit, s'imagine aisément.

ROUSSEAU, Émile, v.

CONTR. Dépérissement. — Dépression.

ÉPAR ou ÉPART [epaʁ] n. m. — 1690; *éparre, esparre*, n. f., xvii^e; *esparre*, v. 1175; du germanique *sparro* « poutre ». → *Espar*.

Technique.

♦ 1. Pièce de bois servant à maintenir l'écartement entre deux pièces. ⇒ *Entrait, entremise, entretoise, traverse. Épar maintenant l'écartement des brancards d'une charrette, d'une civière. Des épars, des éparts.*

♦ 2. (1890). Barre servant à fermer une porte.

HOM. 1. Épars, 2. épars, épart.

ÉPARCHIE [epaʁʃi] n. f. — 1853; du grec *eparkhia* « province », de *eparkhos*. → *Éparque*.

♦ 1. Hist. de l'antiq. Dignité d'éparque*. — Circonscription territoriale civile et ecclésiastique de l'ancien Empire byzantin.

♦ 2. (1854). Mod. Circonscription administrative de la Grèce.

ÉPARGNANT, ANTE [epaʁnɑ̃, ɑ̃t] adj. et n. — V. 1361; p. prés. de *épargner*.

♦ 1. Adj. Vieilli. Qui épargne, qui a l'habitude de l'épargne. ⇒ *Économier, ménager*.

1 (...) je ne prétends pas être avaré; je crois même, en bonne foi, que je ne suis pas assez épargnant.

FÉNELON, Dialogue des morts, Lucullus et Crassus.

♦ 2. N. (1876). Mod. Personne qui épargne, met de l'argent de côté. *Les épargnants et les consommateurs. Les économies* des épargnants. L'inflation ruine les petits épargnants. En période d'instabilité politique, les épargnants préfèrent thésauriser plutôt que de placer leur argent.*

2 Nous aurons vu, en quelques années, s'étioler les fortunes sagement formées de valeurs de pères de famille, ce qui s'entendait jadis de nos fonds d'État et des obligations garanties par l'État. Ces capitalistes, ces épargnants ont suivi le sort de notre monnaie. Ils reçoivent toujours la même somme, mais qui vaut cinq fois moins et leurs moyens d'existence sont réduits d'autant.

J. BAINVILLE, la Fortune de la France, p. 181.

CONTR. Dépensier, dissipateur, gaspilleur, prodigue.

ÉPARGNE [epaʁn] n. f. — xvii^e; *espergne*, v. 1265; *esparne* « action de faire quartier », v. 1155; déverbal de *épargner, épargner*.

♦ 1. Gestion où les dépenses sont maintenues à un niveau inférieur aux recettes en vue de constituer des réserves. ⇒ *Économie, ménage (vx), parcimonie. Vivre dans l'épargne. Épargne rigoureuse, sévère. ⇒ Frugalité. Épargne excessive, sordide. ⇒ Avarice, lésine. Amasser un capital*; amortir, rembourser une dette par l'épargne (→ Amortir, cit. 8). Esprit d'épargne, amour de l'épargne. Aisance acquise par une soigneuse épargne. — Vx. Épargne de bouche : diminution des dépenses sur la nourriture.*

1 (...) elle est nourrie et élevée dans une grande épargne de bouche (...)

MOLIÈRE, l'Avare, II, 5.

2 (...) cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous (...)

MOLIÈRE, l'Avare, I, 2.

3 De l'épargne sordide : cette espèce d'avarice est dans les hommes une passion de vouloir ménager les plus petites choses sans aucune fin honnête.

LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste.

4 Usez d'épargne, mais non pas aux dépens de toute libéralité. Ayez l'âme d'un roi et les mains d'un sage économiste.

Joseph JOUBERT, Pensées, V, LXXXIV.

5 (...) ils [les grands bourgeois] reconnaissent chez le paysan toutes les vertus bourgeoises, et particulièrement, le goût de la propriété et de l'épargne.

J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 168.

6 La vertu du bourgeois consistait (au xv^e siècle) à régler ses dépenses d'après ses ressources, et même à obtenir un excédent de recettes. Cet idéal explique le sens pris en français par les mots qui désignent la tenue d'une maison : *ménager* (tenir un ménage) a signifié *épargner*; *économie* (règle de la maison) est devenu synonyme d'*épargne*.

Ch. SEIGNOBOS, Hist. sincère de la nation franç., p. 190.

Écon. polit. Le fait de s'abstenir de consommer, dans le but de mettre en réserve de l'argent, etc. ou de créer des sources nouvelles de revenu.

Écon. *Épargne-réserve* ou *épargne-prévoyance*, pour les besoins futurs. ⇒ *Épargnant. Épargne-économie*, créatrice de capitaux. — (En France). *Épargne-logement*, investie dans la construction. *Plan d'épargne-logement* : système de prêt et de dépôt bancaire assorti d'intérêts, en principe lié à l'acquisition d'un logement.

7 Le mot *épargne* sert à désigner (...) deux catégories d'actes très différents (...) Il faudrait avoir deux mots différents pour la désigner (...)

L'épargne-économie. C'est l'art de satisfaire à ses besoins en consommant le moins de richesses possibles, c'est-à-dire à tirer le meilleur parti des denrées ou de l'argent qu'on a à sa disposition, à les économiser (...)

Épargne-prévoyance (...) Ce n'est plus (...) la consommation économisée, c'est la consommation différée. L'homme (...) songe à ses besoins futurs (...) Comme le dit très bien la locution populaire, il « met quelque chose de côté (...) une poire pour la soif, comme on dit. »

Charles GIDE, Cours d'économie politique, t. II, p. 531.

8 Qu'est-ce que l'épargne? Une abstention. L'homme qui ne dépense pas l'intégralité de son revenu épargne; il transforme en capital la portion de son revenu non

dépensé. C'est le plus souvent en monnaie que se fait l'épargne (...) Mais il y a d'autres formes d'épargne. L'épargne (...) est un sacrifice du présent à l'avenir (... la) fonction économique de l'épargne est d'une importance capitale (...) elle est la condition de la création des biens de production.

Henri TRUCHY, Cours d'économie politique, t. II, p. 185.

L'épargne est l'origine du capital comme elle est la justification morale du capitalisme, puisqu'elle représente une privation, un effort et même un sacrifice. Car celui qui ne consomme pas tout ce qu'il a gagné pense aux autres au lieu de penser à lui-même. Il pense à ses enfants, à ses successeurs. Il pense, sans le savoir, à tout le monde.

J. BAINVILLE, la Fortune de la France, p. 98.

L'utilitarisme était la philosophie de l'épargne : il perd tout sens quand l'épargne est compromise par l'inflation et les menaces de banqueroute.

SARTRE, Situations II, p. 274.

Caisse d'épargne : établissement ayant pour objet de recevoir en dépôt les économies de faible montant et de leur servir un intérêt capitalisé annuellement. *Caisse nationale d'épargne*, établissement public d'État (loi du 9 avril 1881). *La caisse nationale d'épargne* ou *caisse postale*, reçoit les dépôts par l'intermédiaire des bureaux de poste. *Caisses d'épargne privées*, établissements d'utilité publique. *Livret de caisse d'épargne, compte d'épargne* (⇒ *Belgique, Carnet*). *L'épargne, symbole des Caisses d'épargne, en France. Déposer, retirer de l'argent à la caisse d'épargne.*

Le ménage a déteint sur elle. L'ombre de la caisse d'épargne est sur son front.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, p. 62.

♦ 2. Par ext., vieilli. Ensemble des sommes épargnées, économisées. ⇒ *Économie*, II, 2., *réserve*; 2. *bas* (de laine), *magot, tirelire. Vivre de ses épargnes, placer ses épargnes. Faire une épargne considérable* (→ *Dot*, cit. 3).

Qui se pourrait dîner de la fumée du rôt, ferait-il pas une belle épargne?

MONTAIGNE, Essais, III, v.

Mod. Écon. Ensemble des sommes mises en réserve ou employées à créer du capital. *Une partie de l'épargne est formée de sommes thésaurisées*, le reste alimentant le marché monétaire* (dépôts en banque), *et le marché financier* (achats d'actions, d'obligations). *Emploi de l'épargne; rémunération de l'épargne* (⇒ *Intérêt*). *Emprunt faisant appel à l'épargne du pays. Montant total de l'épargne dans un pays. Accumulation* de l'épargne, des épargnes* (→ *Capitalisme*, cit. 3). — *La petite épargne* : l'ensemble des économies de petits épargnants. « *Ce désastre financier a surtout atteint la petite épargne* » (Académie).

C'est l'accumulation des épargnes qui forme les capitaux.

J.-B. SAY, Épitomé, in LITTRÉ.

(1470). Hist. Trésor* central du royaume, établi par François I^{er} (1523). *Trésorerie de l'épargne*. — Par ext. Trésor d'un souverain.

Mon épargne depuis en sa faveur ouverte.

CORNEILLE, Cinna, II, 1.

Quelques officiers qui sont au trésor royal ont été à même temps et officiers de l'épargne et officiers du trésor royal, parce que, lors de leur premier établissement, on disait l'épargne, et aujourd'hui l'on dit le trésor royal.

VAUGELAS, Nouvelles remarques. Observations de M***, p. 215, in POUGENS.

♦ 3. (V. 1534). Fig. Action de ménager, d'utiliser une chose avec modération*; résultat de cette action. ⇒ *Économie. L'épargne du temps, des forces. Aliment* d'épargne.*

(...) dans ces réserves obscures de l'hérédité que certaines émotions, agissant en cela comme, sur l'épargne de nos forces emmagasinées, les médicaments analogues à l'alcool et au café, nous rendent disponibles.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 190.

♦ 4. (1543). Gravure. *Taille en épargne* (vx), *taille d'épargne* : manière de tailler le bois en faisant apparaître en relief les parties qui seront reproduites après encrage. — (Dans la gravure sur métal). Partie de la planche qui, recouverte d'un enduit protecteur, n'est pas attaquée par l'acide.

♦ 5. (xx^e). Techn. *Bassin d'épargne* : bassin qui, dans une écluse, permet de récupérer l'eau éclusée.

♦ 6. (Déb. xvii^e). *Poire d'épargne*, ou *Épargne* : poire que l'on récolte à la fin de juillet (et que l'on peut conserver).

CONTR. Dilapidation, gaspillage, prodigalité. — Consommation, débours, dépense, frais.

ÉPARGNER [epaʁnɛ] v. tr. — xi^e; *esparner*; *esparigner* « ne pas tuer », 1080; du germanique *sparanjan*, de *sparôn* « épargner ».

★ 1. A. ÉPARGNER (qqch.) ♦ 1. (xii^e). Vieilli. Consommer, dépenser avec mesure, de façon à garder une réserve. ⇒ *Économiser, ménager. Épargner le sucre*. « *Un avaré se couche de bonne heure pour épargner sa chandelle* » (Trévoux). « *Nous n'avons guère de provisions, il faut les épargner* » (Littré). *Épargner son bien, son avoir.*

(C'est parler mal à propos) que de s'étendre sur un repas magnifique (...) devant des gens qui sont réduits à épargner leur pain (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, v. 23.

Les huit ou les dix mille hommes sont au souverain comme une monnaie dont il achète une place ou une victoire : s'il fait qu'il lui en coûte moins, s'il épargne les hommes, il ressemble à celui qui marchandait et qui connaît mieux qu'un autre le prix de l'argent.

LA BRUYÈRE, les Caractères, x, 25.

Mod. (emploi négatif). *Ne pas épargner une chose*, en user sans compter. *On n'a pas épargné le beurre, les épices dans ce plat. N'épargnez pas ma bourse, elle est à votre disposition.*

♦ 2. (Y. 1200). Cour. Conserver, accumuler par l'épargne. — Spécial. *Épargner une somme d'argent*. ⇒ *Accumuler, thésauriser*; côté

(supra cit. 46 : mettre de côté). Il a épargné près d'un million. Placer l'argent qu'on a épargné (⇒ Économie).

Absolt. Vieilli ou régional. Économiser. ⇒ **Lésiner, liarder**. *Épargner pour ses vieux jours, pour les mauvais jours* (→ Garder une poire* pour la soif).

3 Jeune, on conserve pour sa vieillesse ; vieux, on épargne pour la mort.
LA BRUYÈRE, les Caractères, vi, 64.

Intrans. *Épargner sur qqch.* : économiser sur... *Épargner sur tout, sur sa nourriture*.

♦ 3. (1580). Fig. Employer avec mesure. ⇒ **Compter, ménager**. *Épargner ses pas, sa peine, ses forces*. — (Surtout négatif). *Il n'a épargné ni son temps, ni son travail. N'épargner ni les promesses, ni les menaces* (→ Calmer, cit. 3). *Ne pas épargner les grimaces, les gestes, les protestations* (→ Commande, cit. 6). — *Ne rien épargner pour arriver à ses fins, employer tous les moyens. Je n'épargnerai rien pour vous donner satisfaction*. ⇒ **Négliger**.

4 Il nous a dit (...) qu'il n'épargnerait rien pour vous contenter.
MOLIÈRE, l'Amour médecin, I, 3.

5 (...) sans compter les soins, les pas, et les chagrins que vous épargnez.
MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, II, 5.

6 Les Romains n'épargnaient rien pour la grandeur de leur ville.
BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, III, 6.

7 (...) il avait ordre de ne rien épargner pour faire mourir le jeune Télémaque (...)
FÉNELON, Télémaque, xv.

8 (...) la discipline facilite le travail, épargne le temps de celui qui commande et de celui qui obéit.
BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 67.

V. pron (V. 1167). Vx. *S'épargner* : se ménager. — (Surtout négatif). *Il ne s'est pas épargné*. ⇒ **Donner** (se). → Chevet, cit. 4.

9 Je sais ce que je fais, et ne perds point mes pas ;
Mais de votre côté ne vous épargnez pas ;
Mettez tout votre esprit à bien mener la ruse.
CORNEILLE, la Galerie du palais, II, 5.

♦ 4. (1595). **ÉPARGNER** QQCH. à QQN : ne pas imposer, faire en sorte que (qqn) ne subisse pas (qqch.). ⇒ **Éviter ; dispenser** (qqn de), **exempter** (qqn de), **garantir** (qqn de), **préservé** (qqn de). *Épargner un travail, une peine, un effort** (cit. 7), *un dérangement** (cit. 5) à qqn. *Je voudrais vous épargner cela. Il faut épargner un malade toute fatigue, toute contrariété. Il lui a épargné l'envie de venir. Épargnez-lui cet affront* (→ Cas, cit. 18), *cette honte, cette humiliation. Il a eu la charité de lui épargner ses railleries, ses moqueries, ses reproches. Épargnez-moi vos explications, vos récriminations, vos larmes. Épargnez-moi ce bruit, ces cris** (cit. 3). *Que le ciel nous épargne cette calamité*. ⇒ **Eloigner**. *Espérons que la guerre nous sera épargnée*.

10 Cesse, cesse, et m'épargne un importun discours (...)
RACINE, Phèdre, IV, 2.

11 J'aurais dû, voyant l'intimité plus qu'équivoque dans laquelle vous vivez avec votre gouvernante, épargner votre contact à une innocente enfant.
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 460.

12 (...) en dépit des froissements, des blessures, qui ne sont point épargnés à ceux qui s'aiment, et surtout quand ils sont des êtres trop sensibles.
R. ROLLAND, le Voyage intérieur, p. 133.

13 (...) trois servantes l'aident avec un grand dévouement et lui épargnent toute fatigue.
GIDE, la Symphonie pastorale, p. 127.

14 (...) qu'au sein du bonheur, il ne t'arrive point de songer aux douleurs qui te sont épargnées ; c'est qu'il t'est naturel d'être heureux.
GIDE, les Nouvelles Nourritures, p. 30.

15 La guerre nous a effleurés de bien près. Nous sera-t-elle épargnée ?
A. MAUROIS, Terre promise, p. 321.

16 Si j'avais été plus près de Paris, volontiers j'y aurais fait un petit saut pour vous épargner cette déception.
MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 39.

Sans compl. en à. *Cela épargnerait bien des démarches. Ce procédé épargnerait bien des opérations inutiles*. ⇒ **Supprimer**.

17 Ces deux maximes bien entendues épargneraient bien des préceptes de morale (...)
ROUSSEAU, in LITTRÉ.

18 L'Appareil-Bottom (*la « machine à gloire »*) réduit (...) la besogne de la Critique : il épargne ainsi bien des sueurs, bien des fautes de grammaire élémentaire, bien des coq-à-l'âne et bien des phrases vides (...)
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, p. 72.

S'épargner qqch., s'en dispenser, s'en exempter. *S'épargner des soins, des efforts. Épargnez-vous cette peine*.

19 Oh ! que vous vous seriez épargné de mouvements et d'agitations (...)
BOURDALOUE, Pensées, I.

20 C'était moins pour s'épargner à elles-mêmes un regret sur des biens dont elles avaient fait le sacrifice à Dieu, que par délicatesse, de peur que leur présence ne parût un reproche à ces parvenus.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., I, II, p. 36.

B. (1690). Techn. Laisser intact (le blanc du papier) dans une aquarelle, une gouache ; laisser intactes (certaines parties d'une planche gravée). ⇒ **Épargne**. *Épargner le fond, dans une aquarelle, pour réserver* les lumières*.

★ II. (XII^e). **ÉPARGNER** (qqn). Traiter avec ménagement, indulgence, clémence... ; ne pas traiter aussi mal qu'on pourrait le faire, ou qu'on serait en droit de le faire. *Épargner son adversaire, son ennemi vaincu*. ⇒ **Grâce** (faire). *Il les a épargnés par charité malgré les mauvais procédés dont ils ont usé à son égard. Je pouvais lui faire beaucoup de mal, mais je l'ai épargné* (Académie). — *Épargner la faiblesse, la vieillesse. Épargner l'amour-propre, la pudeur de qqn*. ⇒ **Ménager, respecter**. *Épargner la modestie de qqn, ne pas lui faire de louanges exagérées*. — *On ne l'a pas épargné*.

Car, quand le roi est en courroux,
Il n'épargne blanc, noir ni roux.
Clément MAROT, Quatrième épître du coq-à-l'âne.

L'amour est un tyran qui n'épargne personne.
CORNEILLE, le Cid, I, 2.

Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné !
CORNEILLE, Cinna, IV, 2.

Les injustices des pervers
Servent souvent d'excuse aux nôtres.
Telle est la loi de l'univers
Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres.
LA FONTAINE, Fables, vi, 15.

On peut frapper le roi qui vit de vos malheurs (...)
Ainsi furent punis certains hommes infâmes,
Car on n'épargne point qui n'a rien épargné (...)
HUGO, la Légende des siècles, xx, II.

(1690 ; sujet n. de chose). *La guerre, l'invasion a épargné cette partie du pays. La maladie, l'épidémie ne l'a pas épargné. Cet immeuble a été épargné par l'incendie*.

Spécial. Laisser vivre. *Épargner un condamné, des captifs*. ⇒ **Gracier**. *Pas un otage n'a été épargné*. ⇒ **Sauver**. *Il a été épargné par la fusillade, par le combat* (→ Il en est sorti*). *La mort n'épargne personne*.

Ce sentiment est celui que la mort n'atteint pas uniformément tous les hommes, mais qu'une lame plus avancée de sa montée tragique emporte une existence située au niveau d'autres que longtemps encore les lames suivantes épargneront.
PROUST, A la recherche du temps perdu, t. X, p. 8.

Alain se sentait lâche et un peu tremblant, et respirait comme un homme épargné par des meurtriers.
COLETTE, la Chatte, p. 110.

Fig. Laisser subsister.
Ses vingt-cinq ans, à vrai dire, avaient épargné sa gaminerie naturelle.
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, II.

Ménager en paroles ou dans un écrit. — REM. Dans ce sens, *épargner* s'emploie surtout sous la forme négative. *Il ne l'a pas épargné dans son dernier article. L'avocat général n'a pas épargné l'accusé dans son réquisitoire, il l'a accablé*. — Pron. *Ne pas s'épargner* : parler sévèrement, sans indulgence de soi-même.

Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens.
LA FONTAINE, Fables, I, 10.

Allons, ferme, poussez (*continuez*), mes bons amis de cour ;
Vous n'en épargnez point, et chacun a son tour (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 4.

(...) une société de gens qui (...) ne s'épargnaient guère les uns les autres sur leurs défauts (...)
RACINE, Lettres, 183, 24 juil. 1698.

Les hommes toujours hardis à juger les autres sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans les jugements.
BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

Ensuite elle me fit conter mon histoire, qui ne fut pas longue, et que je lui fis très fidèlement, en supprimant cependant quelques articles, mais au reste sans m'épargner ni m'excuser.
ROUSSEAU, les Confessions, III.

CONTR. **Consommer, dépenser, dilapider, donner, épuiser, jeter, prodiguer**. — **Imposer, obliger** (à), **occasionner**. — **Blessé, châtier** (cit. 5), **corriger, éprouver, frapper, punir ; désoler, ravager...** ; **débarrasser** (se ; cit. 3), **éliminer, supprimer, tuer ; accabler, médire** (de). — **Empâter** (peint).

DÉR. **Épargnant, épargne, épargneur**.

★ I. Rare. Qui épargne, conserve et économise (*épargnant* ne se dit guère qu'en parlant de l'argent).

Belles piles de linge, symboles des paysanneries épargneuses et des bourgeoisies traditionnelles (...)
G. BAUËR, les Billets de Guermantes, janv. 1937, p. 125.

★ II. N. m. (1870). Techn. Orfèvre, graveur qui applique l'épargne (4).

CONTR. (Du sens I) **Dépensier, dilapidateur**.

ÉPARGNEUR, EUSE [epaʁnœʁ, øz] adj. et n. — Av. 1640, *épargneur*, Brantôme ; « qui donne avec parcimonie », 1556 ; repris XIX^e ; de *épargner*.

★ I. Rare. Qui épargne, conserve et économise (*épargnant* ne se dit guère qu'en parlant de l'argent).

Belles piles de linge, symboles des paysanneries épargneuses et des bourgeoisies traditionnelles (...)
G. BAUËR, les Billets de Guermantes, janv. 1937, p. 125.

★ II. N. m. (1870). Techn. Orfèvre, graveur qui applique l'épargne (4).

CONTR. (Du sens I) **Dépensier, dilapidateur**.

ÉPARPILLEMENT [epaʁpijɑ̃] n. m. — 1636 ; *esperpillement*, v. 1290 ; de *éparpiller*.

♦ 1. (Concret). Action d'éparpiller ; état de ce qui est éparpillé. *Un éparpillement de plumes, de papiers*. ⇒ **Désordre, dispersion, dissémination**.

(...) voici que de ses yeux, machinalement proménés, il aperçut les chaussures du vieil, posées côte à côte sur la table et y baïllant à l'air libre, dans un éparpillement confus de paperasses administratives.
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, I.

♦ 2. (1907). Fig. *L'éparpillement des idées, des efforts, de la pensée*. ⇒ **Dissipation, émiettement** (fig.).

Il me faut, par tous les moyens, lutter contre la dislocation et l'éparpillement de la pensée.
GIDE, Journal, 2 janv. 1907.

CONTR. **Accumulation, agglomération, amas, amoncellement, assemblage, concentration, condensation, conglomérat, rassemblement, réunion, tas...** — **Conjugaison, cristallisation ; cohésion**.

ÉPARPILLER [epaʁpije] v. tr. — V. 1120, *esparpiller* ; probablt du lat. pop. *disparpaliare*, croisement du lat. class. *palea* « paille », et de la loc. du lat. impérial *dispare palare* « répandre çà et là », de *dispare* « inégalement », et *palare* « répartir ».

♦ 1. Jeter, laisser tomber çà et là (plusieurs choses légères ou plu-

sieurs parties d'une chose légère). ⇒ **Disperser, disséminer, épandre, répandre, semer**. Il tira tous ces petits objets de sa poche et les éparpilla sur la table. ⇒ **Étaler**. Éparpiller des papiers, des feuilles, des graines. Éparpiller de la paille, du foin sur le sol. ⇒ **Étendre**. Le vent a éparpillé ces graines sur une vaste étendue. ⇒ **Emporter; entraîner**. Un courant d'air (cit. 16) éparpilla les débris. La brise éparpille ses cheveux sur mon épaule.

Pron. (XIII^e). Fils, bribes, bouts d'étoffe qui s'éparpillent autour d'une couturière. Poussière, cendre qui s'éparpille sur une surface.

- 1 Éparpillez de toutes parts, Belle, ces beaux cheveux épars. DU BELLAY, IV, 75, in LITTRÉ.
 2 (...) la tresse blonde DU GRAND SOLEIL s'éparpilla sur l'onde (...) RONSARD, Élégie, XX.
 3 (Vos cheveux) Dont la brise lascive éparpille une tresse (...) BAUDELAIRE, Premiers poèmes, XXI, « Sonnet cavalier ».
 4 En quelques minutes la fosse fut comblée. Le Tyran éparpilla de la neige dessus pour dissimuler l'endroit (...). TH. GAUTIER, Le Capitaine Fracasse, t. I, VI, p. 210.
 5 (...) un tas de fleurs de toute race et de toute nuance jetaient leurs odeurs dans la brise, tandis qu'un faux-ébénier, vêtu de grappes jaunes, éparpillait au vent sa fine poussière, une fumée d'or qui sentait le miel et qui portait, pareille aux poudres caressantes des parfumeurs, sa semence embaumée à travers l'espace. MAUPASSANT, Un fils, p. 94.
 6 Graines ailées, aigrettes, duvetées, enveloppées de gourmandise et en appelant à l'oiseau ! de quelle ingéniosité fait preuve chaque plante pour éparpiller le plus loin possible d'elle sa descendance ! GIDE, Journal, 17 juin 1910.
 7 (...) un coup de vent avait éparpillé des lettres sur le petit bureau, renversé un vase, effeuillé des fleurs. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 78.
 Par ext. Bruits, sons qui s'éparpillent dans l'air.
 8 Le vent éparpille le bruit des clochettes comme des gouttes d'eau. J. GIONO, Regain, p. 21.

(1694, Sévigné). Fig. et vx. Éparpiller son argent, le dépenser de-ci de-là. ⇒ **Distribuer, gaspiller**. Éparpiller son argent en mille babioles.

- 9 (...) Scudéry, qui avait la tête assez légère, éparpillait le peu qu'il possédait en badineries de cette espèce, et gouvernait son bien assez mal, malgré les efforts de sa sœur pour lui donner l'esprit de ménage et d'économie. TH. GAUTIER, les Grottesques, p. 302.

♦ **2.** (XIII^e). Répartir, disposer, distribuer irrégulièrement, en plusieurs endroits considérés comme éloignés. Éparpiller des troupes le long de la frontière. Des amis que les hasards de l'existence ont éparpillés aux quatre coins du monde. ⇒ **Disperser, séparer**. — Pron. (V. 1170). La foule s'éparpilla en petits groupes. ⇒ **Egail-ler (s'), morceler (se)**. Les arrivants s'éparpillaient dans l'avenue (→ Arrivant, cit. 2).

- 10 (...) il vit des hussards qui voltigeaient : le voilà à les vouloir courre (...) il s'échappa sans être suivi de deux officiers. Ces coquins caracolèrent, s'enfuyèrent, s'éparpillèrent, se rapprochèrent, et, l'ardeur poussant le duc de Montfort sur eux, il s'en trouva tout à coup enveloppé (...). SAINT-SIMON, Mémoires, t. II, XXII.
 11 Les maisons enfin sautent par-dessus le mur de Philippe-Auguste, et s'éparpillent joyeusement dans la plaine, sans ordre et tout de travers, comme des échappés. HUGO, Notre-Dame de Paris, III, II.

(Sans idée de mouvement). S'éparpiller : être dispersé, disposé dans le désordre. Les maisons, les fermes s'éparpillaient dans la plaine.

Peint. Éparpiller les lumières, les disperser, éviter de les masser.

♦ **3.** (Av. 1719; pron.). Disperser inefficacement, ne pas concentrer.

▢ Par métaphore du sens 1 :

- 12 (...) ma fureur sans ordre se suivant Éparpille ses vers comme feuilles au vent. RONSARD, Réponse aux injures et aux calomnies.

▢ Fig. Éparpiller ses forces, ses efforts, son attention. ⇒ **Dissiper, émettre (fig.)**. Éparpiller ses initiatives. Éparpiller son esprit ; éparpiller son talent en œuvres de circonstance.

- 13 (...) il laisse ses idées tomber pêle-mêle sur le papier et s'éparpiller et courir en désordre, comme un arbre ses feuilles dans un grand vent. HUGO, Littérature et philosophie mêlées, Y. Galloix.
 14 (...) une raillerie ou une image dont il eût pu se servir pour de nombreux volumes, mais qu'il préférait éparpiller en quelques courts articles, en quelques pages exquises que trop souvent il égarait ou brûlait. TH. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 165.

Pron. S'éparpiller : passer d'une idée à l'autre, d'une occupation à l'autre. ⇒ **Papillonner (fam.)**. « Il faut s'appliquer bien à une chose et ne pas s'éparpiller sur plusieurs » (Littré). Un artiste ne doit pas s'éparpiller (→ Canaliser, cit. 2). Il s'éparpille en mille projets.

- 15 Deux dames vinrent à entrer (...) Ça et là, elles choisirent, picotèrent petits fous et tartes pour emporter. Au moment de payer, elles s'éparpillaient encore en politesses (...). CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 347.

► **ÉPARPILLÉ, ÉE** p. p. adj. Papiers, grains éparpillés. Cheveux éparpillés. ⇒ **Épars**.

- 16 (...) de tous côtés filtraient de petits ruisseaux éparpillés comme des chevelures de naïades en désordre, et plus clairs que le diamant. TH. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 47.
 17 (...) un grand feu éparpillé par le vent en langues de flamme et en spirales de fumée (...). TH. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 250.
 18 Vous savez que les perdreaux vont par bandes et nichent ensemble aux creux des sillons, pour s'enlever à la moindre alerte, éparpillés dans la volée comme une poignée de grains qu'on sème. ALPHONSE DAUDET, Contes du lundi, « Émotion perdreau rouge ».

Troupes éparpillées. Maisons éparpillées dans la plaine. Colons

(cit. 6) éparpillés sur un vaste territoire. ⇒ **Disséminé, isolé**. Plantes éparpillées dans un jardin. ⇒ **Clair-semé, espacé**. Faubourgs, quartiers éparpillés. Ville éparpillée.

C'est (Valence) une grande ville, plate, éparpillée, confuse dans son plan, et sans avoir les avantages que donne aux vieilles villes bâties sur des terrains accidentés le désordre de leur construction. TH. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 285.

Fig. Idées éparpillées ; travaux, efforts éparpillés. Œuvre éparpillée en de nombreux petits ouvrages. Attention éparpillée sur de trop nombreux objets. Vie éparpillée en occupations frivoles. ⇒ **Dispersé, dissipé**.

Nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1207, 17 août 1689.

(...) je reste chaste et vierge comme la froide Diane elle-même, au sein de la dissipation la plus éparpillée et entourée des plus grands débâchés du siècle. TH. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, x, p. 234.

Ce préambule, qui peut paraître un peu long, était nécessaire pour bien faire comprendre toute l'originalité de Gavarni et la valeur de cet œuvre éparpillé en livres, en albums, en séries et en planches détachées (...). TH. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 330.

Depuis cinq semaines, plus de liberté d'esprit, plus de goût à rien. Ma vie à la fois éparpillée et bouchée. MONTHÉRIANT, le Démon du bien, p. 101.

CONTR. Accumuler, agglomérer, amasser, amonceler, assembler, condenser (fig.), conglomérer, cueillir, rapprocher, rassembler, recueillir, relier, serrer. — Grouper, masser, réunir. — Concentrer, conjuguer, cristalliser. — Compact, massif, serré ; cohérent.

DÉR. Éparpillement.

ÉPARQUE [epark] n. m. — XVI^e ; du grec *eparkhos* « commandant », de *eparkhein* « commander, avoir de l'autorité sur (qqn) ».

♦ Antiq. Gouverneur d'une province, dans le Bas-Empire romain. — Sous l'Empire grec, Préfet de Constantinople. Dignité d'éparque. ⇒ **Éparchie**.

1. ÉPARS, ARSE [epar, ars] adj. — V. 1165, *espars* ; p. p. de l'anc. v. *esparde*, du lat. *spargere* « répandre ».

♦ **1.** (Sujet au plur.). ▢ (Concret). Placés dans des lieux, dans des positions séparées et au hasard (en parlant de nombreux éléments). ⇒ **Dispersé, disséminé** (au plur.), **éparpillé**. Éléments épars provenant d'un ensemble. ⇒ **Dissocié, divisé, séparé**. Assembler (cit. 3), réunir ce qui était épars. Hommes épars. ⇒ **Isolé** (→ Association, cit. 5). Espèces animales éparses en diverses régions du globe. ⇒ **Sporadique**. Maisons éparses autour d'un village. ⇒ **Écarté, éloigné**. Arbres épars dans une clairière. ⇒ **Clairsemé**. Quelques arbustes épars dans une région désertique. Lumières éparses dans la nuit (→ Déboucher, cit. 5). Feuilles éparses sur le gazon (→ Bois, cit. 9). Débris épars (→ Confusément, cit. 1). Plumes éparses (→ Aigle, cit. 7). Grains de mica épars sur une pierre ; pierreries éparses sur une robe (→ Consteller, pailleter).

REM. 1. En parlant des personnes, et au sens fort de « répartis et dispersés », l'adj. *épars* est archaïque (langue class.). → ci-dessous cit. 1.

2. L'emploi avec un substantif singulier est possible, lorsque le sens est pluriel (collectivité, ensemble). → cit. 3.

(...) que depuis les Juifs sont épars, partout en malédiction et subsistant néanmoins. PASCAL, Pensées, IX, 618.

(...) il n'entendait que la cloche des vaches éparses dans les taillis et le cri sauvage des porcs qui se disputaient la glandée. G. SAND, la Mare au diable, XIV, p. 118.

(...) une armée éparse est une armée paralysée ; c'est un bloc dont on fait de la poussière. HUGO, Quatre-vingt-treize, II, II, 3.

Le cri de bête d'un berger ralliait des brebis éparses, et confondues dans un carré de brouillard (...). F. MAURIAC, Génitrix, p. 182.

Cheveux épars, en désordre (cit. 1) ou décoiffés. Chevelure (cit. 4) éparse. Femme aux cheveux épars. ⇒ **Échevelé**.

(...) À l'abandon du vent ses beaux cheveux épars (...) RONSARD, Églogues, I.

Ces cheveux, qui du fer n'ont pas subi l'affront, Et qui pleurent épars autour de ton beau front, Comme les feuilles sur le saule ? HUGO, les Orientales, L'enfant, XVIII.

Fragments épars d'une œuvre. Ce livre contient tous les renseignements restés jusque-là épars dans divers ouvrages (Académie). Cf. la loc. latine *disjecta membra*.

En relisant avec attention la *Comédie humaine* lorsqu'on a connu familièrement Balzac, on y retrouve épars une foule de détails curieux sur son caractère et sur sa vie, surtout dans ses premiers ouvrages, où il n'est pas encore tout à fait dégagé de sa personnalité, et à défaut de sujets s'observe et se dissèque lui-même. TH. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 61.

La destinée singulière qui a voulu qu'elle ne nous parvint que dans des fragments épars l'a obligé de prendre un rôle plus actif, pour lequel il ne suffisait plus d'être un savant, pour lequel il fallait être un poète. GASTON PARIS, in J. BÉDIER, Tristan et Yseut, Préface, p. 11.

(...) certaines notes sommaires que l'on trouve éparses dans les colonnes (du journal), souvent exilées dans quelque coin perdu, mais dont la lecture se montre de grand enseignement. G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, II, p. 63.

▢ (Abstrait). Souvenirs épars ; notions éparses. Donner de la cohésion (cit. 6) à des idées éparses.

Quels charmes si puissants en elle sont épars (...)? MOLIÈRE, Psyché, I, 1.

♦ **2.** (Sujet au sing.). Littér. ▢ (Sensations). Dispersé dans l'atmosphère, dans l'espace. Une odeur, une senteur éparse. ⇒ **Diffus**.

« Cette douleur éparse en tous ses membres » (Daniel-Rops, *Mort, où est ta victoire?*, p. 177).

- 11 Une éparse joie baigne la terre, et que la terre exsude à l'appel du soleil.
GIDE, *les Nouvelles Nourritures*, p. 12.

▢ (Personnes; concret). Rare. Qui va en divers endroits, s'éparpille (Hugo, Jules Renard, in T. L. F.).

▣ (Personnes ou traits humains; abstrait). Qui se disperse. *Un écrivain « si abondant et si épars »* (Sainte-Beuve, in T. L. F.). — *Un esprit épars*.

▤ Dont les éléments sont répandus.

- 12 J'avais soudain tenu à garder Albertine parce que je la sentais éparse en d'autres êtres auxquels je ne pouvais l'empêcher de se joindre.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 189.

REM. En dehors de ces emplois, d'ailleurs littéraires et assez rares, on rencontre quelques exemples de *épars* au singulier, qui ne sont pas toujours clairs : « *Un crâne épars sur le chemin* » (Pétrus Borel, in T. L. F.) est à peine acceptable, à moins qu'il ne s'agisse des éléments *épars* d'un crâne.

CONTR. Groupé, rassemblé, réuni; compact, massif.

DÉR. Éparsement.

HOM. Épar, 2. épars, épart.

2. ÉPARS [epars] n. m. ⇒ 2. Épart.

ÉPARSEMENT [eparsəmã] adv. — V. 1190; de *épars*.

♦ Rare, littér. De façon éparse; les éléments étant épars.

1. ÉPART [epar] n. m. ⇒ Épar.

2. ÉPART ou ÉPARS [epar] n. m. — XII^e, *espart*; déverbal de *épartir*, au fig., « s'ouvrir », en parlant du ciel.

♦ Vx ou régional. Éclair de chaleur. ⇒ *Fulguration*.

HOM. Épar, épars.

ÉPARTIR [epartin] v. tr. — XVII^e; *espartir* « partager », v. 1155; de *é-*, et *partir* « partager ».

♦ Vx. Répandre, étaler. — REM. Le p. p. *éparti*, qui ne semble pas usité, serait synonyme de l'adj. *épars*.

- 1 Il épart la bruine aussi menu que la cendre.
CORNEILLE, l'Office de la Vierge, 5.
- 2 Lorsque l'aube, en suivant la nuit qu'elle a chassée
Épart ses tresses d'or (...)
THÉOPHILE DE VIAU, Pour M^{lle} de M...

ÉPARVIN [eparvɛ̃] ou ÉPERVIN [epɛrvɛ̃] n. m. — XVII^e; *esparvains*, XIII^e; p.-é. du francique **sparwun*, accus. de **sparo* « passereau ».

♦ Vétér. Tumeur osseuse du jarret du cheval. ⇒ *Exostose*. *L'éparvin (calleux) s'observe aussi chez le bœuf. Dans l'éparvin sec, sans tumeur visible, le cheval fléchit brusquement et exagérément l'articulation du jarret.*

(...) des éparvins gonflaient ses jambes hérissées de longs poils.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, p. 191.

ÉPASTROUILLANT, ANTE [epastrojã, ãt] adj. — 1894, *Almanach du Père Peinard*, in Sainéan, *Langage parisien*; comme le v. *épastrouiller* (v. 1900, cf. Forton, *les Pieds Nickelés*, in Cellard et Rey) dont il est le p. prés., fut à la mode autour de 1900; de *épater*, avec infixation en *-ouille* et infl. de *trouille*; le s peut provenir d'une forme régionale.

♦ Fam. et vx. Très intéressant, excitant. ⇒ *Épatant, époilant*.

(...) Tonnerre de Dieu, ce que j'entends là c'est exaspérant, c'est mal écrit, mais c'est épastrouillant, ce n'est pas l'œuvre de tout le monde.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 892.

ÉPATAMMENT [epatãmã] adv. — 1866; de *épatant*.

♦ Fam. D'une manière épatante, très bien. ⇒ *Admirablement, merveilleusement*. → Au poil. *Ce costume vous va épatamment. Ça marche épatamment*. — *Elle est restée épatamment jeune*.

Quoi de neuf? Vous vous accoutumez à la vie civile? — Épatamment.
Léo MALET, 120, rue de la Gare (Presses-pocket), p. 194.

REM. Comme *épatant* et *épater*, cet emploi est légèrement vieilli.

ÉPATANT, ANTE [epatã, ãt] adj. — 1860; p. prés. de *épater*.

Familier.

♦ 1. Vieilli. Qui provoque un étonnement admiratif. *Une histoire épatante*. ⇒ *Étonnant, mirifique, mirobolant, stupéfiant, surprenant*.

- 1 C'est épatant comme ça a du chien, les notaires, les vitriers, les percepteurs, les menuisiers et tous les ventres, qui, chassépot au cœur, font du patrouillotisme aux portes de Mézières (...)
RIMBAUD, Correspondance, 25 août 1870.

À Paris c'est épatant, disait un autre; on ne dirait pas qu'il y a la guerre.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 811.

♦ 2. (1885). Qui provoque l'admiration, donne un grand plaisir. ⇒ *Bath* (fam.), *chouette* (fam.), *excellent, formidable, merveilleux, sensationnel, super, terrible*. *Il fait un temps épatant. Il n'est pas épatant, votre fromage, il n'est pas très bon, il est quelconque. Une soirée épatante. Un type épatant. Une occasion épatante*.

Il va se faire quelque chose d'épatant, au point de vue architecture moderne, dans la grande banlieue Sud.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxvii, p. 283.

Je vous assure, dit-il, que ce sont des types épatants.

G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, IV, xxiii, p. 85.

Elle est épatante, et je dirai plus, charmante.

CAMUS, l'Étranger, vi, p. 76.

La sauce aux câpres est épatante mais le canapé de la perdrix était un peu dur.

F. CARCO, Ombres vivantes, p. 246.

REM. Même dans cet emploi, le mot, après 1950-60, n'appartient pas au langage des jeunes générations; il est marqué comme désuet, et peut être utilisé stylistiquement.

DÉR. Épatamment.

ÉPATE [epat] n. f. — 1846; déverbal de *épater*.

♦ Fam. Action d'épater. ⇒ *Bluff, chiqué, esbroufe, frime, ostentation*. — (Surtout dans des loc. verbales). *Faire de l'épate, des épates, ses épates* (⇒ *Culbutant*, cit.). *Le faire à l'épate*: agir en visant à l'effet. ⇒ *Esbroufe* (à l').

Quelque peu pris au dépourvu, le bon Croquebol balançait, partagé entre la cri insurgée de sa conscience irréprochablement pure, et ce besoin de forfanterie, de habélerie, de vantardise ingénue, propre à tout soldat qui se respecte. Ce fut le sentiment de l'épate qui l'emporta.

COURTELINE, le Train de 8 h 47, p. 61.

Il fait un peu d'épate, il en met plein la vue (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 72.

ÉPATÉ, ÉE [epate] adj. ⇒ *Épater*.

ÉPATEMENT [epatãmã] n. m. — 1564, *espattement*; de *épater*.

♦ 1. État de ce qui est épaté. *L'épatement du nez*.

Spécialt. (mar.). *Épatement des haubans*: angle d'ouverture des haubans avec la tête du mât auquel ils sont capelés.

♦ 2. (1859). Fig. et fam. État d'une personne épâtée, étonnée. ⇒ *Étonnement, stupéfaction, surprise*. *Il a osé parler, à l'épatement général*.

J'ai pourtant pu lire, avec un épatement considérable bien voisin de l'admiration, la *Moisson rouge* de Dashiell Hammett.

GIDE, Journal, 12 juin 1942.

ÉPATER [epate] v. tr. — V. 1400, *espatéir*; *spater* « écraser », 1397 (en Belgique); de *é-*, *patte* « pied », et suff. verbal.

★ I. ♦ 1. (1529, au p. p.). Vieilli. Aplatis en élargissant la base, élargir la base en écartant les pieds. — Spécialt. Mar. *Épater les haubans d'un navire*.

Lambda est en pyramide, c'est-à-dire épaté dessous et aigu en (des)sus.

G. TORY, in HUGUET, Dict. de la langue du XVI^e siècle.

Épater sur son banc les rondeurs de ses reins,

Un bourgeois à boutons clairs, bedaine flamande (...)

RIMBAUD, Poésies, « À la musique ».

♦ 2. (1690). Vx. Rompre le pied de. *Épater un verre*. — « *Épater un chien* » (Académie, 1932), lui casser une patte.

♦ 3. V. pron. (1808). S'ÉPATER. Vieilli. ▢ S'affaisser, s'étaler lourdement.

Je ramassais un plat de je ne sais quel mets

Belge, et je m'épatais dans mon immense chaise.

RIMBAUD, Poésies, xx, « La maline », Pl., p. 67.

▣ S'étendre ou tomber de tout son long.

Je viens au beau milieu m'épater lourdement!

HUGO, Ruy Blas, iv, 7.

En six coups de pied, il fit rouler au milieu de la route les six grotesques fantoches, qui s'épâtèrent sur la poudre avec ces gestes irrésistiblement comiques de marionnettes dont on a abandonné les fils. Ainsi disloqués et aplatis (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, p. 111.

★ II. (1848; intrans., 1835). Fig. et fam. Renverser d'étonnement. ⇒ *Ébahir, étonner, stupéfier, surprendre*. *Il veut épater la galerie*. → En mettre plein la vue* à. ⇒ *Épate*. *Ce résultat nous a épâtés. Ça t'épate, hein? Ça alors, ça m'épate! Il ne se laisse pas épater facilement. Rien ne l'épate*. Loc. *Épater le bourgeois**, les bourgeois (cit. 12.1, 12.2). — Pron. *Il ne s'épate de rien*. — Absolt. → ci-dessous, cit. 6. — REM. Sans être abandonné, le mot n'est plus à la mode.

On eût tiré dans le parloir la vieille couleuvrine du château, qui n'avait pas fonctionné depuis 1385, que les habitants de la maison Van Tricasse n'auraient pas été plus épâtés. Qu'on nous passe ce mot, qu'on excuse sa trivialité en faveur de sa justesse.

J. VERNE, le Docteur Ox, p. 18-19.

La douche froide, ensuite, glaçant sa chair haletante, lui rappela les bains de la vingtième année, quand il piquait des têtes dans la Seine, du haut des ponts de la banlieue, en plein automne, pour épater les bourgeois.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 101.

- 6 On ne l'admirait pas précisément : mais tout de même il épatait.
GIDE, Journal, Feuillet, p. 352.
- 7 Le nouveau ne répliqua rien, pensant sans doute que les anciens cherchaient à l'épater.
R. DORGÈLES, les Croix de bois, I, p. 12.
- 7.1 (...) chaque fois qu'on s'excite un peu autour de lui — ce haussement d'épaules impatient... « Eh bien, qu'est-ce qui vous épate ? En voilà une découverte (...) »
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 28.

► **ÉPATÉ, ÉE** p. p. adj. (1529).

◆ **1.** Vx ou techn. Élargi. ⇒ **Aplati, écrasé. Sertissure épâtée**, plus large en bas qu'en haut. — *Mar. Haubans épâtés.*

- 8 J'aime beaucoup les statues ainsi posées (*sur une colonne*) : elles produisent plus d'effet, se voient de plus loin et à leur avantage. Les socles ordinaires ont quelque chose de massif et d'épaté qui ôte de la légèreté aux figures qu'ils supportent.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 229.

Cour. *Nez épaté*, court et large. ⇒ **Camus.**

- 9 (...) un nez fort épaté lui tombait sur une moustache rousse qui s'élevait en croc jusqu'à la tempe.
A. R. LESAGE, Gil Blas, II, 5.
- 10 Leurs yeux ronds (*ceux des Nègres*), leur nez épaté, leurs lèvres toujours grosses (...) la laine de leur tête (...)
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, Introd.

◆ **2.** Fig. et fam. (Personnes). Très étonné. ⇒ **Épater; abruti, ébahi, interloqué, stupéfait, surpris.** — *Un air épaté.*

N. (rare). *Des épâtés, des ahuris.*

DÉR. Épatant, épate, épatement, épateur.

ÉPATEUR, EUSE [epatœr, øz] adj. — 1835, n. m. ; de *épater*.

◆ Rare. Qui cherche à épater. — N. ⇒ **Frimeur** (moderne).

- (...) nous sommes à une époque d'art universellement épateur.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXII, p. 234.

ÉPAUFREUR [epofœr] v. tr. — xviii^e ; p.-ê. altér. de l'anc. franç. *espautrer* « briser », du francique **spalturōian*.

◆ Techn. (trav. publ.). Érafler, écorner (une pierre de taille) par un coup mal appliqué.

DÉR. Épaufrure.

ÉPAUFRURE [epofœr] n. f. — 1694 ; de *épaufrer*.

◆ Techn. (trav. publ.). Éclat de pierre enlevé d'un bloc par accident.

ÉPAULARD [epolɑr] n. m. — 1566 ; de *épaule*, et suff. *-ard*.

◆ Mammifère cétacé (*Odontocètes*) également appelé *Orque**, à peau noire tachée de blanc, à nageoire dorsale haute et pointue. ⇒ **Dauphin**. *Les épaulards atteignent jusqu'à six, huit mètres de long, se nourrissent de poissons et s'attaquent même à des cétacés plus grands qu'eux ; on les rencontre surtout dans les mers du Nord.*

ÉPAULE [epol] n. f. — 1080, *espalie* ; du lat. *spathula* « spatule » d'où « omoplate », dimin. de *spatha* « épée ».

★ **1.** Partie supérieure du bras à l'endroit où il s'attache au thorax (articulation de l'humérus avec la ceinture scapulaire). Os (⇒ **Clavicule, omoplate**), muscles de l'épaule (⇒ **Deltoïde; scapulaire**). *Creux sous l'épaule. ⇒ Aisselle. Le creux de l'épaule, au-dessus du sein. Saillie de l'épaule.*

- 1 Le membre supérieur rattaché au tronc par son premier segment, l'épaule ou ceinture scapulaire, nous présente, en allant de la ceinture à l'extrémité libre (...)
1^o Les articulations des os de l'épaule entre eux et avec le thorax ;
2^o L'articulation du bras avec l'épaule, ou articulation capsulo-humérale (...)
L. TESTUT, Traité d'anatomie..., t. I, p. 566.

Avoir de belles épaules (⇒ Arrondir, cit. 6 ; beau, cit. 19 ; blancher, cit. 2). *Largeur d'épaules*, d'une épaule à l'autre. ⇒ **Carrure**. *Être carré des épaules* (⇒ Découpler, cit. 3). *Il est grand et large d'épaules* (⇒ C'est une armoire* à glace). *Vénus grecque aux larges épaules. Avoir les épaules carrées, épaisses, fortes, larges* (⇒ Compter, cit. 7), *musclées, puissantes, robustes, hautes, rondes. Des épaules avalées* (cit. 36 ; vx), *effacées, fuyantes, rentrées, tombantes. Épaule charnue, grasse* (⇒ 1. Placer, cit. 17). *La courbe* (cit. 4), *l'arrondi des épaules. Porter les épaules en arrière* (⇒ Attitude, cit. 10). *Sanglots qui soulèvent, qui secouent les épaules. Épaule démise, disloquée, rompue* (⇒ Aventure, cit. 11). *Luxation de l'épaule. Épaule ballante ou flottante*, par suite d'une paralysie des muscles scapulaires. *Avoir une épaule plus haute que l'autre, une bosse entre les deux épaules* (⇒ Difformité, cit. 1). — Loc. *Avoir la tête enfoncée, engoncée dans les épaules* : avoir le cou très court (⇒ Cou, cit. 7 ; difforme, cit. 3).

- 2 (...) il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, VI, 83.

- 3 (...) un petit homme haut de trois pieds et demi, extraordinairement gros, avec une tête enfoncée entre les deux épaules : voilà mon oncle.
A. R. LESAGE, Gil Blas, I, 1.

- 4 Les habillements (...) coupés sans doute pour la taille maigre et pour les bras et les épaules grêles d'un enfant cloîtré (...) s'étaient rencontrés trop étroits pour la

stature décollée et pour les épaules arrondies et fortement nouées au corps de cette belle fille du soleil et de la mer.
LAMARTINE, Graziella, IV, XXX.

Mes yeux furent tout à coup frappés par de blanches épaules rebondies sur lesquelles j'aurais voulu pouvoir me rouler, des épaules légèrement rosées qui semblaient rougir comme si elles se trouvaient nues pour la première fois, de pudiques épaules qui avaient une âme, et dont la peau satinée éclatait à la lumière comme un tissu de soie.
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 785.

Les épaules fermes, rebondies, mates et blanches comme le marbre dépoli des statues antiques, ne se dessinent qu'assez tard ; c'est un fruit d'automne, juste compensation de la perte de quelques fleurs de printemps.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 393.

Sur ton cou large et rond, sur tes épaules grasses,
Ta tête se pavane avec d'étranges grâces (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Le beau navire ».

Le passant chagrin que tu frôles
Est ébloui par la santé
Qui jaillit comme une clarté
De tes bras et de tes épaules.
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « À celle qui est trop gaie ».

(...) son regard revenait, malgré elle, au corps de cette belle fille tombée en travers du divan, à cette épaule nue, secouée par les hoquets, et dont la chair gonflait la dentelle.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 50.

Loc. fig. *Avoir la tête sur les épaules* : être sensé, bien équilibré.
On désire le bonheur du couple : lui a fait son devoir, elle est plutôt jolite, et tous deux ont la tête sur les épaules.
Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 70.

Cheveux qui tombent, qui flottent sur les épaules (⇒ Abondant, cit. 1, boucle, cit. 3 ; coiffer, cit. 1). *Pièce de l'armure qui recouvrait l'épaule. ⇒ Épaulière. Jeter un châle* (cit. 2), *une écharpe sur ses épaules. Bandoulière, baudrier, bretelle, bricole qui passe sur l'épaule. Ornement qui se porte sur l'épaule. ⇒ Chausse, épitoge, étole ; épaulette, galon, patte. Habit qui dégage* (cit. 8) *les épaules. Robe qui laisse les épaules nues. ⇒ Décolleter* (cit. 1).

Elle (...) avait jeté sur ses épaules frileuses une courte pèlerine de laine grise.
J. GREEN, Léviathan, p. 60.

D'épaule : qui se porte sur l'épaule. *Ruban d'épaule* (⇒ Dénover, cit. 12). *Patte d'épaule*.

À L'ÉPAULE, AUX ÉPAULES : à la hauteur des épaules. *Elle lui va à peine à l'épaule, aux épaules.*

(Emplois entraînant l'idée de charge). **SUR, DESSUS... L'ÉPAULE, LES ÉPAULES.** *Charger, porter un fardeau sur les épaules. Le géant Atlas fut condamné à porter le monde sur ses épaules. Palanche reposant sur l'épaule. Mettre l'arme sur l'épaule* (⇒ Arbalète, cit. 3). *L'arme sur l'épaule droite*, commandement militaire. *Appliquer la crosse du fusil contre l'épaule pour tirer. ⇒ Épauler.* — Fig. ⇒ **Dos.** *Tout est retombé sur ses épaules*, sur lui. *Avoir une lourde charge sur les épaules. Épreuve, péril, responsabilité qui pèse, qui repose sur les épaules. Porter sur ses épaules le poids des affaires publiques. Il n'a pas les épaules assez larges, assez fortes pour porter seul le poids de cette entreprise. ⇒ Avoir les reins* solides. Avoir, porter (qqn ou qqch.) sur ses épaules, l'avoir à charge.* Que sa présence me pèse sur les épaules !

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 6.
(...) je veux m'ôter sa charge (*de Ch. de Sévigné*) de dessus les épaules, qui ne me pesait rien quand il l'aimait, et qui me pèse présentement plus de quarante mille écus.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 788, 6 mars 1680.

Tenez, Saint-Père, à Toulon, je n'avais pas de quoi acheter une paire d'épaulettes, et au lieu d'elles j'avais une mère et je ne sais combien de frères sur les épaules.
A. DE VIGNY, Servitude et grandeur militaires, III, v.

À sentir reposer sur ses jeunes épaules le poids de cette machine immense dont vivaient des hommes si nombreux, il éprouvait une joie absurde et envivante.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXIX, p. 197.

Loc. fig. *Changer son fusil d'épaule. ⇒ Fusil.*

(Positions, attitudes, gestes...). *Pencher sa tête sur l'épaule, sur son épaule. Appuyer sa tête contre l'épaule ; coucher sa tête sur l'épaule de qqn. Prêter son épaule à qqn pour qu'il s'y repose. Il posa la main sur mon épaule. Donner des coups* (⇒ Appliquer, cit. 32), *une tape amicale sur l'épaule. Être serré épaule contre épaule dans la cohue. Prendre, chasser qqn par les épaules*, en le poussant par les épaules. *Donner un coup d'épaule pour enfoncer une porte. Footballeur qui écarte son adversaire d'un coup d'épaule.*

(...) vous le deviez mettre dehors par les épaules.
MOLIÈRE, Dom Juan, IV, 5.

On dit que M. de Grignan a ordre d'aller pousser par les épaules le vice-légat hors d'Avignon (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 530, 1^{er} mai 1676.

Nous étions épaule contre épaule, pied contre pied, tous les nerfs tendus, et les bras entrelacés comme des serpents, chacun s'efforçant d'enlever de terre son ennemi.
FÉNELON, Télémaque, V.

Le roi les créait chevaliers, en leur frappant sur l'épaule du plat de son épée.
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, v, 1.

Sa prétendue ivresse ne se montrait d'ailleurs qu'à un léger roissement du visage, un attendrissement des yeux bleus, et une plus grande facilité à coucher sa tête sur l'épaule de Jerphanion.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXI, p. 230.

(...) l'épaule contre la fente des volets, il essayait de vaincre cette dernière résistance et de faire ployer le petit loquet de fer.
J. GREEN, Léviathan, p. 105.

Loc. fig. **Vx. Prêter l'épaule à qqn. ⇒ Épauler.** — Mod. *Donner un coup d'épaule à qqn.*, l'aider. — Syn. plus cour. : *donner un coup de main**.

Vx. Pousser le temps avec l'épaule : faire passer le temps.
Rouler les épaules ou (vx) *marcher des épaules*, les faire tourner à chaque mouvement de bras correspondant à un pas, en marchant. Fig. *Se donner un air important* (⇒ fam. *Rouler les mécaniques**).

- 21 (...) des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules, et qui se rengorgent comme une femme (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 17.

Baisser, plier les épaules : accepter avec soumission (→ Courber l'échine*).

- 22 Aucun mot de reproche ne lui venait aux lèvres, et ce n'était ni le chagrin, ni la jalousie qui, à cette minute, lui faisait plier les épaules, mais le sentiment de son impuissance, de leur irresponsabilité, et le poids même de la vie.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 93.

Loc. Hausser, lever les épaules : témoigner son indifférence, son mécontentement ou son mépris par un mouvement d'épaules vers le haut. → Furieux, cit. 13; garce, cit. 3; garer, cit. 5. **Un haussement d'épaules** (→ Armistice, cit. 2; cabaretier, cit. 1; chétif, cit. 6).

- 23 Et vous avez un ridicule orgueil, une impertinente présomption qui fait hausser les épaules à tout le monde.

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, II, 6.

- 24 À tous les éclats de rire, il haussait les épaules (...)

MOLIÈRE, la Critique de l'École des femmes, 5.

- 25 Quant à toi, la meilleure réponse que tu puisses faire c'est de hausser les épaules et de dire comme autrefois : tra la la.

G. SAND, Lettres à Musset, p. 69.

- 26 Après tout, combien négligeable le haussement d'épaules de ceux qui ne comprennent pas, auprès de ces affections ardentes que l'on éveille çà et là (...)

LOTI, les Désenchantées, III, XIV.

- 26.1 (...) un général français en civil, délivré par nous, m'a dit dédaigneusement : « Bien entendu, on ne nous avait pas mis avec les rayés (...) » Beaucoup de gifles se perdent, et un seul homme ne peut hausser que deux épaules.

MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 618.

(À la lutte). **Faire toucher les épaules** (à son adversaire) : terrasser son adversaire de telle sorte que ses deux épaules touchent le sol (→ Antée, cit. 1). — Fig. **Faire toucher les épaules à qqn**, le vaincre, le battre.

Regarder, lire par-dessus l'épaule de qqn, en étant derrière lui (→ Dessus, cit. 4). **Se pencher sur l'épaule de qqn** (→ Dictée, cit. 5).

- 27 Et vous croyez bien que je me rends maîtresse de la lettre pour qu'on ne lise pas sur mon épaule ce que je ne veux pas qui soit vu.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 278, in LITTRÉ.

Figuré :

- 28 Il faut regarder les livres par-dessus l'épaule de l'auteur.

VALÉRY, Rhumbs, p. 164.

Faire qqch. par dessus l'épaule, avec négligence. → Par-dessus la jambe*. **En avoir par-dessus les épaules** : en être excédé. → En avoir plein le dos*. **Regarder qqn par-dessus l'épaule**, le regarder de haut*, avec dédain, mépris.

♦ 2. (Chez les quadrupèdes). **a** Partie de la jambe de devant qui se rattache au corps. **Blesser un sanglier à l'épaule. Les banderilles** (cit. 1) **lacèrent les épaules du taureau. Les épaules du cheval** (cit. 6).

Manège (d'un cheval). Trotter des épaules : soulever pesamment les épaules.

b Cette partie de l'animal, découpée pour la consommation (chez le bœuf, l'épaule comprend le collier). **Une épaule de mouton** (→ Éclanche), de veau. **Épaule désossée, roulée. Morceau de porc ou de bœuf en arrière de l'épaule. → Paleron.**

c Omoplate (de certains animaux). **Épaule de mouton**. — Fig. → **Épaule-de-mouton.**

♦ 3. Par ext. Partie du vêtement qui recouvre l'épaule. **Monter, garnir, rembourrer les épaules d'une veste** (→ **Épaulette**).

★ II. Emplois figurés (technique ou poétique). ♦ 1. **Fortif. Épaule d'un bastion**, partie où le flanc rejoint la face.

Alpin. Plate-forme, replat sur une arête, au pied d'un bloc. → **Replat.**

♦ 2. Mar. « Renflement au-dessus des façons de l'avant » (Gruss). → **Joue. L'épaule d'un bâtiment lui permet de résister à la lame.**

♦ 3. Renflement de la bouteille après le col.

♦ 4. Poét. **L'épaule des collines** (cit. 4). → **Croupe.**

- 29 On ne voit qu'une épaule de colline toute velue et le vent en rebrousse les poils.

J. GIONO, Regain, p. 35.

DÉR. Épaulard, épaulée, épauler, épaulette, épaulière.

COMP. Épaule-de-mouton.

ÉPAULÉ [epole] n. m. — Déb. xx^e, in G. Petiot; du p. p. de **épauler**.

♦ Sport. Aux haltères, Mouvement consistant à amener la barre au niveau des épaules, en un seul temps.

COMP. Épaulé-jeté.

HOM. Épaulée, épauler.

ÉPAULE-DE-MOUTON [epoldemut5] n. f. — 1676; de **épaule** « omoplate », de, et **mouton**.

♦ Techn. Hache dont le fer a une forme comparable à celle d'une omoplate de mouton. « Qui, de nos jours, sait encore qu'une épaule-de-mouton est une forme de hache? » (Le Nouvel Obs., 20 nov. 78).

ÉPAULÉE [epole] n. f. — V. 1382, **espaulee**; de **épaule**.

Vieux ou technique.

♦ 1. Charge qu'on porte sur l'épaule.

♦ 2. (1578). Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser. **Enfoncer une porte d'une vigoureuse épaulée.**

Loc. (vx). Faire une chose par épaulées, en s'y prenant à plusieurs fois, négligemment.

Techn. Maçonnerie par épaulées, qui n'est pas élevée d'une seule fois, mais à diverses reprises et par redans.

♦ 3. Bouch. Quartier de devant du mouton, dont on a enlevé l'épaule.

HOM. Épaulé, épauler.

ÉPAULÉ-JETÉ [epole3(ə)te] n. m. — 1939; **épaulé et jeté**, 1924; de **épaulé**, et **jeté**.

♦ Sport. Aux poids et haltères, Mouvement en deux temps consistant à amener la barre au niveau des épaules (**épaulé***) puis à la soulever rapidement à bout de bras (**jeté***), en s'aidant de la détente des jambes et des reins. **Arraché, développé ou épaulé-jeté**, mouvements de compétition. **Des épaulés-jetés.**

ÉPAULEMENT [epolmá] n. m. — 1501; de **épauler**.

★ I. (Ce qui épaulé). ♦ 1. Mur de soutènement.

♦ 2. Rempart de terre et de fascines pour se défendre du feu de l'ennemi. **L'épaulement d'une tranchée, d'une banquette de tir. Canons en batterie derrière un épaulement. Embrasures de l'épaulement.**

Les soldats dépavaient la chaussée et y construisaient avec les pavés une petite muraille basse, une façon d'épaulement qui n'avait guère plus de dix-huit pouces de hauteur et qui faisait front à la barricade.

HUGO, les Misérables, V, 1. VIII.

♦ 3. (1837). Escarpement naturel qui s'appuie à une montagne (→ **Contrefort**) ou qui soutient une voûte, une grotte.

En effet, dans la paroi granitique du lac, et maintenant au-dessus du niveau des eaux, apparaissait l'orifice tant cherché. Un étroit épaulement, laissé à nu par le retrait des eaux, permettait d'y arriver.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. 1, p. 232.

Ce chemin âpre, tordu, noir, grimpa rapidement et tournait parmi les rocs et les racines noueuses. Où menait-il? Il escaladait un énorme épaulement où noircissaient les arbres, puis disparaissait. De toute évidence, c'était là une des voies d'accès à la montagne.

H. BOSCO, l'Âne Culotte, p. 28.

♦ 4. Techn. Côté le plus large (d'un tenon) qui augmente la prise de la mortaise (→ **Renfort**). Partie pleine entre deux mortaises. — Saillie sur une pièce qui sert d'appui ou de butée.

Partie de l'enveloppe (d'un pneumatique) comprise entre le bord du roulement et le haut du flanc. **Épaulement de sécurité.**

★ II. Rare. Action d'épauler. — (1903, G. Petiot). Spécialt. → **Épaulé.**

ÉPAULER [epole] v. tr. — V. 1200, **espauler**; de **épaule**.

A. V. tr. ♦ 1. Vx. Rompre, démettre l'épaule de; blesser à l'épaule (un animal). **Épauler un sanglier**. — Pron. *Ce cheval s'est épaulé.*

♦ 2. (1822). Appuyer (qqch.) contre l'épaule. **Épauler un fusil, une carabine**, pour viser et tirer. → **Joue** (coucher, mettre en joue). → Découvert, cit. 1. — Absolt. Mettre en joue* (avec un fusil). **Épauler le poids**, avant de le lancer.

Il se retourna, épaula son fusil et appuya sur la gâchette. La crosse lui heurta la mâchoire. « J'épaule comme un pied », pensa Rabe. Il ajusta de nouveau le capitaine et tira sans le toucher.

P. MAC ORLAN, Quai des Brumes, p. 180.

♦ 3. (1599). Aider (qqn) dans sa réussite. → **Assister, soutenir. Épauler qqn de tout son crédit. Je vous épaulerai auprès du ministre.** → **Appuyer, recommander. Il est fortement épaulé par son entourage.** — Pron. *Ils sont toujours prêts à s'épauler les uns les autres* (→ Besoin, cit. 74; communauté, cit. 2).

C'est bien la moindre chose que nous devons faire, ce d'épauler de nos louanges le vengeur de nos intérêts.

MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, 5.

Il me semble que, sans renoncer ni les uns ni les autres à notre indépendance, nous pourrions nous épauler, à un moment décisif.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XXII, p. 295.

Par analogie :

(...) les livres de Balzac peuvent sans doute se lire séparément, mais ils s'épaulent, s'opposent et se complètent l'un l'autre pour constituer finalement un ensemble unique, dont l'achèvement et les correspondances font une création d'une extraordinaire originalité.

Emile HENRIOT, les Romantiques, p. 327.

(1671). Spécialt (milit.). Soutenir l'action de (une troupe) par des renforts ou des protections.

♦ 4. (1690). Garantir par un épaulement*. **Épauler des troupes**, les mettre à l'abri du feu de l'ennemi. **Épauler une tranchée**, en élevant un parapet.

♦ 5. (1838). Techn. Diminuer la largeur de (un tenon) pour qu'elle soit égale à la largeur de mortaise. — Amortir la poussée de (qqch.) par une maçonnerie pleine. **Mur de soutènement qui épaulé un remblai.**

Par analogie (sujet n. chose) :

5 Les talus qui épaulaient ces rochers et d'où ils sortaient presque nus étaient recouverts de forêts (...) J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, p. 14.

♦ 6. Cout. Mettre des épaulettes de rembourrage à. *Épauler une veste, une robe.*

♦ 7. (1948). Mar. *Épauler la lame*, l'aborder obliquement par l'avant.

6 Il avait pris la cape, dérivait obliquement, en crabe, puis, arrivé au bout de son parcours, il remontait sa dérive à petite allure, épaulait la lame à trois quarts du vent et son avant robuste lui frayait une route (...)

Roger VERCEL, *Remorques*, p. 87.

B. Intrans. ♦ 1. (1903). Sport. Exécuter le mouvement de l'épaulé*, aux haltères.

♦ 2. Danse. Avancer une épaulette dans la direction du public, en effaçant l'autre.

▶ ÉPAULÉ, ÉE p. p. adj.

♦ 1. Vx. Dont l'épaulette a été démise (animal); blessé à l'épaulette. — Loc. fig. (vx). *Bête épaulée* : fille qui n'est plus vierge; personne naïve.

♦ 2. Arme épaulée, bien, mal épaulée. → Mise en joue*.

♦ 3. Gens bien épaulés, aidés, soutenus.

♦ 4. Techn. *Maçonnerie épaulée*. — Qui s'appuie de l'épaulette. *Épaulé au mur.*

♦ 5. Cout. *Veste bien, trop épaulée.*

♦ 6. N. m. *Un épaulé*. ⇒ *Épaulé*, n. m.

DÉR. *Épaulé, épaulé-jeté, épaulement.*

HOM. *Épaulé, épaulée.*

ÉPAULETTE [epolet] n. f. — 1534, « partie de l'armure qui protège l'épaulette »; *espaulette* « petite épaulette », XIII^e; dimin. d'*épaulette*.

♦ 1. (1611). Vx. Pièce d'un vêtement qui couvre l'épaulette (⇒ *Empiècement*).

(1948). Mod. Rembourrage en demi-cercle cousu à l'épaulette d'un vêtement. ⇒ *Padding* (anglic.). *Épaulette d'un veston, d'une robe. Mettre des épaulettes à un vêtement.* ⇒ *Épauler*, 6.

♦ 2. (1930). Mod. Ruban étroit qui passe sur l'épaulette et qui soutient un vêtement féminin (⇒ *Bretelle*). *Épaulette de combinaison, de robe.*

1 Elle fit glisser les épaulettes de la chemise et regarda ses épaulettes et ses seins.

A. MAUROIS, *Terre promise*, p. 237.

♦ 3. (1773). Ornement militaire fait d'une patte* boutonnée sur l'épaulette, d'une tournante*, et garnie de franges. *Épaulette à grosse torsade ou à graine d'épinard. Épaulette sans frange ou contre-épaulette. Attentes* d'épaulette brodées. Épaulettes doublées d'un drap de couleur qui permettait d'identifier l'arme du militaire. Les épaulettes ne sont plus portées aujourd'hui que par les Saint-Cyriens, à la Légion étrangère, et dans la Garde républicaine.*

Spécialt. *Épaulettes d'officier*. — Vx. *Gagner ses épaulettes sur le champ de bataille* : devenir officier. ⇒ *Galon*.

2 (...) tous les gardes d'honneur avaient à eux ou d'emprunt quelqu'un de ces beaux habits bleu de ciel avec deux épaulettes de colonel en argent, qui avaient brillé sept ans auparavant.

STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, I, XVIII.

3 C'était un cuirassier, un officier, un officier même d'un certain rang; une grosse épaulette d'or sortait de dessous la cuirasse (...)

HUGO, *les Misérables*, II, I, XIX.

♦ 4. Techn. [a] Mar. Renfort* adapté sur un mât et qui sert de support aux barres et au capelage. *Épaulette de mât.*

[b] Entaille faite sur une pièce de bois et destinée à recevoir l'adent d'une autre pièce.

ÉPAULIÈRE [epoljɛr] n. f. — 1228; de *épaulette*.

♦ 1. Hist., archéol. Dans l'armure, pièce ronde qui couvrait l'épaulette. Mitho avait perdu ses épaulières, son casque, sa cuirasse; il était complètement nu (...) et son épée tournait si rapidement, qu'elle faisait une auréole autour de lui.

FLAUBERT, *Salammbô*, Pl., t. I, p. 1017.

♦ 2. Vx. Bretelle (d'un pantalon).

♦ 3. Méd. Accessoire utilisé en chirurgie pour maintenir l'épaulette d'un patient.

ÉPAVE [epav] adj. et n. f. — 1283, *espave* « épouvanté »; du lat. *expavidus* « épouvanté », appliqué aux animaux effrayés, égarés, de *ex-*, et *pavidus* « effrayé », de *pavere* « être troublé ». → *Peur*.

★ I. Adj. (vx). Qui est égaré; dont le propriétaire est inconnu. *Un cheval épave. Bêtes épaves. Biens épaves.* → aussi, ci-dessous II., 3., spécialt. : *voiture épave*.

★ II. N. f. (mod.). ♦ 1. Dr. Objet mobilier égaré par son proprié-

taire. *Découvrir une épave. Épaves attribuées à l'inventeur. Attribution des épaves maritimes ou fluviales est réglée par des lois particulières.* — *Droit d'épaves*, de s'approprier les épaves.

L'épave n'est pas une chose sans maître, susceptible d'être acquise par occupation; son propriétaire n'a pas renoncé à sa propriété; souvent même il ignore qu'il a perdu sa chose (...) Cependant, dans la plupart des cas, le propriétaire de l'épave est dans l'impossibilité de la réclamer parce qu'il ignore ce qu'elle est devenue. L'épave reste définitivement à l'inventeur (qui invente), de telle sorte que l'invention des épaves apparaît comme un *mode d'acquérir voisin de l'occupation*. La chose est *comme si elle était sans maître*, puisque son maître ne peut pas la retrouver.

M. PLANIOL, *Traité élémentaire de droit civil*, t. I, p. 889.

Colis qui n'est réclamé ni par l'expéditeur ni par le destinataire.

♦ 2. (1581, *épave de mer; épave*, 1690). Cour. Coque d'un navire naufragé ou objet abandonné en mer ou rejeté sur le rivage. *Navire couvert d'épaves.* ⇒ *Herpe* (herpes marines). *Naufragé qui s'accroche* (cit. 12) à une épave. *Ramasser des épaves. Naufrageurs et pilleurs d'épaves. Flotter comme une épave.*

(...) si, sur le radeau, il ne reste plus de tout l'équipage qu'un seul homme, rompu par les fatigues et les privations de toute espèce; si la lame le ballotte, comme une épave, pendant des heures plus prolongées que la vie d'homme (...)

LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, IV, p. 172.

Et cela finissait par cette vision obsédante, toujours la même : une épave éventrée et vide, bercée sur une mer silencieuse d'un gris rose (...)

LOTI, *Pêcheur d'Islande*, v. IX.

On doit considérer comme épaves maritimes les objets mobiliers dont leur propriétaire a perdu la possession et qui sont trouvés flottant en mer, ou tirés du fond de la mer, ou échoués sur la partie du rivage qui dépend du domaine public.

LACOUR, *Droit maritime*, n° 422 (éd. Dalloz, 1928).

Par ext. (à propos d'une île de glace) :

De longues ondulations soulevaient doucement ce dernier morceau de terre et de glace qui restait de l'île Victoria. Il montait et descendait sans se déplacer, comme une épave, et ce n'était plus qu'une épave, en effet!

J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. II, p. 311.

Par métaphore :

Restait la toute petite (...) la dernière épave de ce long naufrage qui lui avait emporté, l'un après l'autre, tous les autres.

LOTI, *Mon frère Yves*, LXIV, p. 150.

♦ 3. Fig. Ce qui reste après une destruction, après la ruine de qqch. ⇒ *Débris*. *Il eut bien de la peine à recueillir quelques épaves de sa fortune* (Académie). *Les maigres épaves d'une entreprise autrefois florissante* (⇒ *Comptoir*, cit. 2). — Par ext. Ce qui demeure, survit parmi des choses abandonnées, rejetées, oubliées, perdues. *Les Épaves*, recueil de poèmes de Baudelaire (1866).

Le plus beau souvenir ne m'apparaît que comme une épave du bonheur.

GIDE, *les Nourritures terrestres*, VIII, p. 171.

L'onvie le prit de tenir entre ses doigts cette épave du passé, de palper ces grains qui devenaient si vite ténues comme une chair, et dont l'odeur évocatrice était comme une présence (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 137.

Spécialt. Véhicule accidenté considéré comme irrécupérable. *Fer-raillier qui fait le commerce des épaves.* ⇒ *Épaviste*. — (1967). Spécialt. *Voiture épave* : voiture hors d'usage abandonnée sur la voie publique.

♦ 4. Personne désespérée qui ne trouve plus sa place dans la société. ⇒ *Déchet*, *loque*. *Cet homme n'est plus qu'une épave, qu'une triste épave* (⇒ *Amorphe*, cit. 4; *dévaster*, cit. 5). *Drogué, alcoolique devenu une épave. Des clochardes, de vraies épaves.*

Il y a aussi toute une clientèle flottante d'épaves, de pauvres hères charriés là par on ne sait quelles vagues de misère, de crime ou de déveine, et qui, heureux d'être assis, sans trop oser lever les yeux, courbant le dos sous un passé qui semble lourd, tassent longuement leur pain dans leur soupe avant d'y enfoncer la cuillère.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VIII, p. 125.

Ton Avoyer est une épave. Un individu louche. S'il a l'audace de se présenter à moi, je lui mettrai mon pied au derrière.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XI, p. 113.

DÉR. *Épaviste*.

ÉPAVISTE [epavist] n. — V. 1970; de *épave*, II., 3., spécialt.

♦ Comm. Personne qui fait commerce des épaves* d'automobiles.

ÉPEAUTRE [epotr] n. m. — Mil. XVI^e; *espiaute, espiautre*, 1209; *espeute*, fin XI^e; lat. impérial *spelta*, mot germanique.

♦ Variété de blé* dur (*Triticum spelta*) où la balle adhère fortement au grain. ⇒ *Froment*. *Épeautre blanc, épeautre noir. Grand épeautre* (syn. : *blé rouge*). *Petit épeautre* : blé locular. — Appos. *Blé épeautre*.

Il faut pour l'empereur le puissant palefroi

Bardé de fer, nourri d'orge blanche et d'épeautre.

HUGO, *la Légende des siècles*, XVIII, « Conseillers probes ».

ÉPÉE [epe] n. f. — 1636; *espee*, 1080; *spede*, v. 880; du lat. *spatha* « large épée à deux tranchants ».

♦ 1. Arme blanche formée d'une lame* aiguë et droite, en acier, emmanchée dans une poignée*, généralement munie d'une garde*. *L'épée se porte au côté gauche, dans un fourreau* suspendu à un baudrier*, à un ceinturon*. Bouterolle décorant le fourreau d'une épée. La poignée et la garde d'une épée.* ⇒ *Chapeau, coquille, filigrane, fusée; dragonne, pas-d'âne, pommeau* (cit. 1), *quillon. Lame d'une épée.* ⇒ *Alumelle*. *Le fort de l'épée* : partie de la lame voisine

de la garde. *Le faible de l'épée* : l'extrémité de la lame. *Le talon, la soie, la gouttière, les deux faces* (⇒ **Carre, plat**), *le dos, le fil* (⇒ **Taille, tranchant**), *la pointe* (⇒ **Estoc**) *d'une lame d'épée*. *Lame d'épée qui s'effile en carreau*. ⇒ **Coliche-marde**. — *Qui a la forme d'une épée*. ⇒ **Ensisforme**. — *Épée bien trempée*. *Épée brillante, flamboyante, fulgurante, étincelante*. *Fourbir son épée*. *Épée courte, épée longue, épée trop longue, qui bat les talons*. *Épée à un seul tranchant* (⇒ **Latte, sabre**), *à deux tranchants* (⇒ **Glaive**). *Épée de salle d'armes, sans tranchant et mouchetée*. ⇒ **Fleuret**. *Épée écossaise*. ⇒ **Claymore**. *Armes analogues à l'épée, mais à lame courbe*. ⇒ **Bancal, cimenterre, sabre, yatagan**. — *Épées anciennes*. ⇒ **Badelaire, 2. bran, braquemart, brette, 2. briquet, coutelas, espadon, estocade, estremaçon, flambe, flamberge, plommée, rapière, rondelle, spathe**. — *Le maniement de l'épée*. *L'épée dans la main droite*. → **Plate-forme**, cit. 1. *Ceindre, déceindre, dégainer* (→ **Coutelas**, cit. 1), *rengainer l'épée*. *Mettre la main à l'épée, à la garde de son épée* (→ **Attitude**, cit. 5). *Mettre l'épée à la main*. *Brandir l'épée, faire des moulinets avec son épée*. *S'élaner l'épée au poing, l'épée nue, l'épée haute, l'épée levée*. *Abattre, abaisser son épée*. *Faire voler l'épée de l'adversaire*. *Assener un coup d'épée*. *Porter un coup avec la pointe de l'épée*. ⇒ **Pointer**. *Frapper d'estoc et de taille, avec son épée*. *Passer l'épée au travers du corps*. *Il lui plongea l'épée dans le corps jusqu'à la garde, il le transperça de son épée* (⇒ **Poufendre**). *Avoir toujours l'épée à la main*. ⇒ **Bré-tailleur, bretteur, ferrailleur, spadassin**. *Se battre à l'épée, croiser l'épée*. ⇒ **Duel**. *Coups d'épée*. ⇒ **Botte, fendant; escrime**. — *L'éclair, le heurt, le choc, le cliquetis des épées*. ⇒ **Escrime**. *assaut, poule à l'épée*. *Être de première force à l'épée*. — *Caractère sacré, mystique de l'épée au moyen âge*. *Le jugement de Dieu par l'épée*. ⇒ **Duel** (judiciaire). *Jurer sur la croix de son épée, se confesser à la croix de son épée* (→ **Croix**, cit. 20). *L'épée dans les chansons de geste et les romans de chevalerie*. *Durandal, l'épée de Roland; Joyeuse, épée de Charlemagne; Flamberge, épée de Renaud de Montauban* (⇒ **Flamberge**); *Escalibor, épée du roi Arthur*. — *Adouber le nouveau chevalier en le frappant sur l'épaule du plat de l'épée*. *Saluer de l'épée*. *Faire passer un preux sous une voûte d'épées*. — *L'épée, symbole d'honneur, signe de distinction*. *Un gentilhomme, l'épée au côté...* (cit. 4). — *Épée de membre de l'Institut, d'académicien*. *Offrir à un maréchal, à un académicien une épée d'honneur*. *Épée de bois* (jouet, au XIX^e siècle, comme le sabre de bois).

1 Alors un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à son épée, la tira, en frappa un des gens du grand prêtre, et lui coupa l'oreille. Mais Jésus lui dit : Remettez l'épée au fourreau, car tous ceux qui se serviront de l'épée périront par l'épée.
BIBLE (SACY), Évangile selon saint Matthieu, XXVI, 51-52.

2 Va de notre combat l'entretenir (Chimène) pour moi,
De la part du vainqueur lui porter ton épée.
CORNEILLE, le Cid, v. 6.

3 Si je savais qui ce peut être, je lui donnerais en votre présence de l'épée dans le ventre.
MOLIÈRE, George Dandin, I, 5.

4 Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur (...)
M^{ME} DE SÉVIGNÉ, 161, 26 avr. 1671.

5 (...) Va donc chercher une autre épée,
Et tâche, cette fois, qu'elle soit bien trempée.
HUGO, la Légende des siècles, X, « Mariage de Roland ».

6 Leurs déclamations sont comme des épées;
Elles traquent dans l'air un cercle éblouissant;
Mais il y pend toujours quelque goutte de sang.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Nuit de mai ».

7 Car alors un homme, si grand qu'il soit, est tenu d'être un homme d'armes, de savoir manier l'épée et le poignard pour sa défense (...)
TAINÉ, Philosophie de l'art, t. I, p. 197.

8 Il tire son épée hors de la gaine, et redit en son cœur qu'il veut mourir s'il ne les tue (...). Il pénètre, seul, sous la hutte, l'épée nue, et la brandit (...). Ah! quel deuil s'il assène ce coup! Mais il remarqua que leurs bouches ne se touchaient pas et qu'une épée nue séparait leurs corps (...)
J. BÉDIER, Trad. Tristan et Iseut, IX.

9 Alors il tire son épée. C'était une des bonnes lames du monde (...) et elle avait nom Marmadoise. Dès qu'elle jaillit hors du fourreau, si grande fut la clarté qu'elle répandait que le pays en fut illuminé, et qu'Artus fit un pas en arrière pour mieux la voir flamboyer.
J. BOULENGER, Trad. Romans de la Table ronde, p. 46.

Blason. *Épée haute*, qui a la pointe en l'air. *Épée versée*, qui a la pointe en bas. *Épée en barre*, posée obliquement.

Loc. *Le fil* de l'épée*, son tranchant; au fig., l'arme blanche. *Passer qq. des prisonniers au fil de l'épée*, les tuer à l'arme blanche.

Loc. fig. (vx). *La pointe de l'épée*. *Emporter une affaire à la pointe de l'épée*, brillamment et vivement.

Vx. *L'épée*, symbole du métier des armes. *Il a pris, il a quitté l'épée*, le métier des armes (→ la robe, etc.)... *D'épée* : qui porte une épée, qui fait la guerre (sous l'Ancien Régime). *Noblesse d'épée et noblesse de robe*. *Homme d'épée* : homme de guerre, militaire.

Loc. métaphorique. *Briser son épée* : donner sa démission de l'état de militaire. — *Gagner ses galons, etc.*, à la pointe de l'épée, de son épée, par son courage au combat.

Par compar. (vx). *Il est brave, vaillant comme une épée*. → ci-dessous, 2.

L'épée de (qqn, un pays, etc.), ses capacités militaires (dans des loc. vieillies). *Mettre son épée au service d'un prince, d'un pays*. *Les condottieri mettaient leur épée au service d'un prince, d'une république*. *Rendre son épée* : se rendre au vainqueur, et au fig., s'avouer vaincu. — *En parlant d'un État*. *Jeter son épée dans la balance* : intervenir militairement dans un conflit (→ **Balance**, cit. 16). *Tirer*

l'épée : faire la guerre. *Remettre l'épée au fourreau* : cesser les hostilités.

L'épée, symbole de la guerre, des combats. *Le droit* (cit. 47) *de l'épée* : le droit du plus fort. *Par l'épée et par le feu* : par la force armée. ⇒ **Fer, glaive**. *Par l'épée et par la charrue*. ⇒ **Ense et aratro**.

Loc. mod. *Mettre à qq. l'épée dans les reins*, le harceler, le presser sans répit. ⇒ **Éperonner, poursuivre**. *Avoir l'épée sur la gorge*. ⇒ **Couteau**.

Un coup d'épée dans l'eau : une action vaine, un effort inutile.

Et ces coups d'épée dans l'eau, ces accès de rage solitaire, ces interminables discussions, ces réunions qui ne débouchent sur rien, où l'on n'a pas pu dire ce qu'il y avait à dire, qui vous reviennent en tête le soir, vous empêchant de dormir et vous recommencent tout depuis le début.

Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 88-89.

Viell. *Épée de chevet*. ⇒ **Chevet**. — *Épée* (ou arme*) *à deux tranchants*.

Allus. bibl. (vx). *Épée de feu*, brandie par les anges, les Chérubins gardant le Paradis terrestre après la faute. *C'est l'ange à l'épée de feu*, la personne qui interdit avec force. → **Chérubin**, cit. 1.

Mod. *Épée de Damoclès* : danger qui peut s'abattre sur qq. d'un moment à l'autre (par allus. à l'épée suspendue au-dessus de la tête de Damoclès, attachée à un crin de cheval).

Prov. (vieilli). *L'épée* (ou : *la lame*) *use le fourreau**. ⇒ **Fourreau**.

Allus. évang. (Matthieu, 26. 52). *Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée*.

♦ **2.** Personne qui manie (plus ou moins bien) l'épée. *C'est une bonne, une fine, une rude épée*. ⇒ **Lame**.

Argot. Homme courageux, redoutable et loyal. *C'est une épée*.

♦ **3.** Par anal. Techn. Outil, engin long et pointu. *Épée de cordier* : coutelas en bois. *Épée de bourrelier* : longue alène. *Épée de pêcheur* : épieu avec lequel on prend le poisson en le piquant.

♦ **4.** Zool. *Épée de mer*. ⇒ **Espadon**.

DÉR. Épéisme, épéiste.

COMP. Canne-épée, épée-baïonnette, porte-épée.

ÉPÉE-BAÏONNETTE [epɛbajɔnɛt] n. f. — 1888; de *épée*, et *baïonnette*.

♦ **Milit.** Baïonnette à lame quadrangulaire. *Des épées-baïonnettes*.

ÉPEICHE [ɛpɛʃ] n. f. — 1555; *espeç*, XII^e; all. *Specht* « pic »; cf. anc. franç. *espoit*, emprunt antérieur au germanique.

♦ Oiseau grimpeur ou pivert bigarré (⇒ **Pic**), au plumage jaune et noir, rouge à la queue, vivant dans les régions montagneuses. **Syn. cour.** : *cul-rouge* (→ **Cul-rouge**, cit. 15). — **Appos.** *Pic épeiche*.

DÉR. Épeichette.

ÉPEICHETTE [ɛpɛʃɛt] n. f. — 1864; de *épeiche*.

♦ **Régional.** Petit pic à plumage noir et blanc.

ÉPEIRE [ɛpɛʁ] n. f. — 1846, *épeire*; lat. sav. *epeira*.

♦ Araignée (dite *Araignée des jardins*) commune dans les climats tempérés, qui tisse une toile à réseau concentrique pour prendre les moucheron. *Épeire diadème**.

Pour (...) revenir aux épeires, le cavalier se trouvait donc là comme une abeille enflée, que guetteraient, non point une araignée, mais deux.

J.-R. BLOCH, la Nuit kurde, p. 272.

HOM. Épair.

ÉPEIROGÉNÉNIQUE [ɛpɛʁɔʒɛnik] ou **ÉPIROGÉNÉNIQUE** [ɛpɛʁɔʒɛnik] adj. — 1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 22, p. 998; du grec *epiropoi* « continent », et *-généniq.*

♦ Géol. Mouvement épirogénique : abaissement ou soulèvement d'une partie considérable de l'écorce terrestre (ex. : le soulèvement de la Scandinavie depuis la fonte des glaciers).

ÉPÉISME [ɛpɛism] n. m. — Fin XIX^e; de *épée*.

♦ **Sport.** Escrime à l'épée. *L'épéisme et l'escrime au fleuret*.

ÉPÉISTE [ɛpɛist] n. — 1904, in Petiot; de *épée*.

♦ **Sport.** Personne qui pratique l'épéisme. ⇒ **Escrimeur, euse**.

ÉPELER [ɛplɛ] v. tr. — Conjug. *appeler*. — V. 1145, *espeler*; *espelt* « signifier », XI^e; du francique **spellôn* « raconter ».

♦ **1.** Nommer successivement chacune des lettres qui composent

(un mot, une suite de mots). *Épeler un mot, une expression. Épeler les mots d'une dictée*, et, par ext., *épeler une dictée. Voulez-vous épeler votre nom?*

- 0.1 (...) le professeur, parvenu à saisir le nom de Charles Bovary, se l'étant fait dicter, épeler et relire, commanda tout de suite au pauvre diable d'aller s'asseoir (...)
FLAUBERT, M^{me} Bovary, Folio, p. 23.

♦ 2. (1784). Absolt. Apprendre, commencer à lire. *Cet enfant commence à épeler. Il épelle bien* (→ Croyable, cit. 5).

- 1 Le soir, elle prenait ma bible
Pour y faire épeler sa sœur,
Et comme une lampe paisible,
Elle éclairait ce jeune cœur.
HUGO, les Contemplations, IV, VII.

♦ 3. (xvii^e). Lire lentement, avec difficulté. ⇒ **Anonner** (→ cit. 1). *Épeler un texte, quelques lignes.*

- 2 Depuis longtemps, ce Français cultivé que j'appelle l'homme d'Occident a renoncé à épeler laborieusement le texte grec.
G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, p. 24.

Fig. ⇒ **Déchiffrer**.

- 3 Le monde est à peu près indéchiffrable, mais ceux-là seuls risquent d'en épeler quelques caractères, qui cherchent son âme secrète et se dégagent de ses apparences.
Edmond JALOUX, le Dernier Jour de la création, XVII, p. 228.

DÉR. Épellation.

ÉPELLATION [epelasjō; epelasjō] n. f. — 1732; de *épeler*.

♦ Didact. Action d'épeler. *L'épellation des lettres, de l'alphabet.*

ÉPENDYMAIRE [epādimer] adj. — 1869, in D.D.L.; de *ependyme*.

♦ Méd. Relatif à l'épendyme. *Cavité ou canal épendymaire. Célule épendymaire.*

Cette tumeur, à la coupe, se montre formée d'une membrane isolable, distincte de la paroi épendymaire formant une cavité close, indépendante du ventricule qu'elle remplit, et cloisonnée.

B. CENDRARS, Moravagine, in Œ. compl., t. IV, p. 259.

ÉPENDYME [epādīm] n. m. — 1855, grec *epi* «sur», et *enduma* «vêtement».

♦ Anat. Épithélium qui tapisse les ventricules cérébraux et le canal central de la moelle épinière. *Le canal de l'épendyme ou canal central occupe toute la hauteur de la moelle.*

DÉR. Épendymaire, épendymite.

ÉPENDYMITE [epādimit] n. f. — 1856; de *ependyme*.

♦ Méd. Inflammation du canal de l'épendyme.

ÉPENTHÈSE [epātēs] n. f. — 1607; n. m., 1624; lat. gramm. *epenthesis*, mot grec, «action de surajouter», de *epentithenai* «intercaler».

♦ Ling. Apparition à l'intérieur d'un mot d'un phonème non étymologique. *L'épenthèse se produit pour adoucir des articulations que la langue n'a pas l'habitude de prononcer. L'épenthèse de l'r dans chanvre qui vient du latin cannabis.*

DÉR. Épenthétique.

ÉPENTHÉTIQUE [epätetik] adj. — 1782; de *épenthèse*.

♦ Ling. Qui est ajouté par épenthèse. *Letres, phonèmes épenthétiques.*

ÉPÉPINAGE [epepinaʒ] n. m. — 1923; de *épépiner*.

♦ Cuis. Action d'épépiner. *L'épépinage du raisin, des poivrons.*

ÉPÉPINER [epepine] v. tr. — 1845; de *é-*, et *pépin*.

♦ Cuis. Enlever les pépins de. *Épépiner des tomates pour faire une salade de tomates.* — Au p. p. adj. *Pommes au four épépinées. Conserve, confitures de fruits épépinés.* → Sans pépins.

DÉR. Épépinage.

ÉPERDRE [epɛrdʁ] v. tr. — Conjug. *perdre*. — xii^e, *s'esperdre* «se déconcerter», employé jusqu'au xvi^e; repris fin xix^e par Huysmans comme verbe actif, d'après *éperdu* et au sens de «disparaître».

♦ Archaïsme littér. Égarer (qqn). — Pron. Se perdre complètement, s'évanouir. *S'éperdre en, dans, parmi...*

- 1 Mœlibée, reprenant ses pipeaux, recommençait sa primitive mélodie. À ces sons, Angèle exaltée se souleva, se leva, s'approcha, et comme Mœlibée arrondissait son bras, elle le prit, et tous deux continuant ainsi le boulevard s'éloignèrent, s'éperdirent, disparurent dans le définitif crépuscule.
GIDE, le Prométhée mal enchaîné, in Romans, Pl., p. 339.

(...) si elle n'était pas là pour me préciser, ma propre personnalité s'éperdrerait en contours trop vagues (...)

GIDE, les Faux-monnayeurs, I, VIII, Journal d'Édouard, in Romans, Pl., p. 986.

ÉPERDU, UE [epɛrdy] adj. — xii^e, *esperdu*; p. p. de l'anc. franç. *esperdre* «perdre complètement», et au fig. «se troubler». → **Éperdre**.

♦ 1. Qui a l'esprit profondément troublé par une émotion violente. ⇒ **Affolé, agité, égaré, ému**. *Ils prirent la fuite tout éperdus. Erreur éperdue, dans la foule* (→ Ahuri, cit. 3). — *Éperdu de...* (le compl. désigne la cause de l'état). *Éperdu de bonheur, de joie*. ⇒ **Exalté, fou**. *Éperdu de désir* (→ **Affoler**, cit. 2).

Quand d'un baiser d'amour votre bouche me baise,
Je suis tout éperdu, tant le cœur me bat d'aise.

RONSDARD, les Amours de Marie, XLIII.

Ah! Comte, est-ce vous qui m'avez écrit la lettre que je viens de recevoir? J'étais si étonnée en la lisant que j'en paraissais éperdue; je ne pouvais croire ce que je voyais.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 97, 9 juin 1669.

Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue (...)
RACINE, Phèdre, I, 3.

(...) je courais éperdu par toutes les chambres, me cognant aux meubles et aux instruments.
LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, VI, p. 251.

(...) je tombai dans ses bras en sanglotant et (...) nous pleurâmes longuement, éperdus, dans les bras l'un de l'autre.
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, III.

Spécialt (vieilli). Transporté d'amour. *L'amante éperdue* (→ **Démètre**, cit. 3).

♦ 2. (D'un sentiment). Très violent. ⇒ **Extrême, passionné, vif**. *Un amour, un désir éperdu.*

En son éperdu besoin d'être heureuse, tendre, sensible et gémissante et sans fin courant après sa chimère (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 180.

Par ext. (en parlant du comportement, d'un geste). *Des regards, des yeux éperdus*. ⇒ **Affolé, désespéré**.

(...) et là, la tête droite, il pleure avec des yeux éperdus.

J. GIONO, Regain, p. 158.

♦ 3. Spécialt. Extrêmement rapide (avec l'idée de trouble, d'émotion). *Un rythme éperdu*. ⇒ **Éndiablé, fou** (→ **Chanceler**, cit. 4). *Une fuite éperdue*. «Une galopade éperdue dans l'escalier et le couloir» (Duhamel, in T. L. F.).

CONTR. Calme, froid, impassible, imperturbable, indifférent, paisible, stoïque.

DÉR. 1. et 2. **Éperdument**.

1. ÉPERDUMENT [epɛrdymá] n. m. — 1851; de *éperdu*.

♦ Littér. et rare. Élan de passion violente. ⇒ **Ivresse, trouble**.

(...) elle enviait les existences tumultueuses, les nuits masquées, les insolents plaisirs avec tous les éperduments qu'elle ne connaissait pas et qu'ils devaient donner.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, IX.

2. ÉPERDUMENT [epɛrdymã] adv. — V. 1520, *éperduement*; de *éperdu*, et *ment*.

♦ D'une manière éperdue*, avec intensité (notamment dans le domaine affectif). ⇒ **Follement**. *Être éperduement amoureux* (cit. 6). *S'aimer éperduement*. *Aimer, chérir éperduement qqn* (→ **Charme**, cit. 10; **chéri**, cit. 1). — *Crier éperduement*. *Son cœur battait éperduement*.

(...) il en devint (...) si éperduement amoureux, qu'il fut près d'en perdre la vie (...)
MOLIÈRE, le Sicilien, 11.

Toute la nuit, pressés éperduement l'un contre l'autre, l'amant sanguinaire et la voluptueuse fille se donnaient en silence des baisers furieux.

FRANCE, Les dieux ont soif, p. 149.

(...) il s'était mis, pour ne plus sentir la misère de son existence, à travailler éperduement.
Valéry LARBAUD, Fermina Marquez, VIII, p. 54.

Littér. (avec un v. désignant une action concrète). «*L'enfant-roi bondit en selle éperduement*» (Hugo, *la Légende des siècles*).

Par exagér. *Je m'en moque, je m'en fiche éperduement*, complètement, parfaitement.

ÉPERLAN [epɛrlã] n. m. — V. 1380, *esperlan*; *espellens*, xiii^e; du moyen néerl. *spierlinc*, all. *Spierling*.

♦ Poisson marin, de couleur nacrée (*Salmonidés*), de petite taille, qui remonte le cours inférieur des fleuves pour y frayer. *Brochette d'éperlans, friture d'éperlans*. *L'éperlan est utilisé pour la fabrication de fourrage et d'huile*. — *L'éperlan vit aussi en milieu lacustre, en Amérique du Nord* (appellation normalisée, au Québec : *éperlan de lac*). → **Capelan**.

Il y avait encore des rougets de roche (...) des paniers d'éperlans, de petits paniers propres, jolis comme des paniers de fraises, qui laissaient échapper une odeur puissante de violette.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 150.

Faux éperlan : petit poisson voisin de l'éperlan. — Syn. : *prêtre* (6).

ÉPERLUÈTE [epɛrljet] ou **PERLUÈTE** [pɛrljet] n. f. — 1878, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*, mais antérieur («nom donné autrefois dans les écoles élémentaires...»); la finale représente et en latin, l'ini-

tiale *perl-* ou *éperl-* est obscure; le mot, dans la récitation scolaire de l'alphabet, servait de rime finale au *et* latin.

♦ Caractère d'imprimerie représentant le mot « et » (&).

ÉPERON [epəʁɔ̃] n. m. — 1080, *esperon*; francique **sparo*.

A. ♦ **1.** Pièce de métal, composée de deux branches, fixée par une courroie (⇒ **Porte-éperon**, **suspied**) au talon du cavalier et terminée par une roue à pointes (⇒ **Molette**), qui sert à aiguillonner le cheval en lui piquant les flancs. *Éperons d'acier, d'argent. Faire sonner ses éperons; le bruit, le cliquetis des éperons* (→ **Accompagner**, cit. 10). *Appuyer, enfoncer l'éperon, presser son cheval de l'éperon. Faire sentir l'éperon à un cheval* (⇒ **Attaque**, A., 1., 4.). — **Loc. Donner des éperons. Piquer des éperons.** ⇒ **Deux** (piquer des deux).

- 1 Ne donner jamais l'éperon
À cheval qui volontiers trotte. Clément MAROT, Épîtres, XLIX, « Du coq à l'âne ».
- 2 (...) un long éperon de fer, aigu comme un poignard, arme le talon du cavalier (*le picador dans la corrida*); pour diriger les chevaux, souvent à moitié morts, un éperon ordinaire ne suffirait pas. Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 54.
- 3 Une fois en selle et la bride haute, l'homme n'a pas besoin de lui faire sentir l'éperon. E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 80.
- 4 Il monte le cheval qu'il appelle Marmoire, lequel est plus rapide que nul oiseau qui vole. Il lâche la rêne, pique des éperons et va frapper Gerin de toute sa force. J. BÉDIER, la Chanson de Roland (Trad.), CXXII.
- 5 Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Sonner les vérités, comme des éperons.
Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, I, 4.
- 6 — Mécéant! cria-t-il en brochant des éperons si rudement que le sang jaillit des flancs de son destrier (...)
J. BOULENGER, Trad. Romans de la Table ronde, p. 40.

Anciennt. Chaussier (cit. 2) *les éperons au nouveau chevalier. Chevalier qui gagne ses éperons*, qui se distingue dans une première affaire. *Couper les éperons à un chevalier félon*, en signe d'exclusion, de dégradation.

- 7 Elle-même sortit de son aumônière deux petits éperons d'or, enveloppés dans une pièce de soie. Keu le sénéchal les prit et feignit de vouloir en chausser le nain, déclarant qu'il le ferait chevalier de sa main. — S'il plaît à Dieu, nul ne le touchera sinon le roi Artus, dit la demoiselle (...) Artus chausa donc un des éperons au pied droit du nain, tandis que la demoiselle lui bouclait l'autre (...)
J. BOULENGER, Trad. Romans de la Table ronde, p. 104.

Par métonymie. *Piqûre d'éperon*: stimulation donnée au cheval par l'éperon. *Cheval docile, indocile à l'éperon; sensible, dur à l'éperon.*

Loc. Il a plus besoin de bride (cit. 6), (ou *de frein*) *que d'éperon.*

8 (...) l'un avait besoin d'éperon pour être excité, et (...) il fallait à l'autre un frein pour le retenir. LA BRUYÈRE, Discours sur Théophraste.

Par métonymie. Réaction à l'éperon. *Cheval qui n'a ni bouche ni éperon.*

♦ **2.** Fig. *L'éperon de la crainte, de la faim, de la jalousie...* ⇒ **Aiguillon, stimulant** (→ **Cerf**, cit. 5). *Agir sous l'éperon de la nécessité.*

- 9 L'Espoir, dont l'éperon attisait ton ardeur (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, LXXX.

♦ **3.** (Mil. xx^e). *Éperon de bronze, d'argent, de vermeil*: brevets qu'obtiennent les cavaliers qui ont satisfait aux différents examens de la Fédération française des sports équestres, et qui alternent avec les divers « Étriers ». ⇒ **Étrier**, 5.

B. Par anal. ♦ **1.** (Pointes). **a** Pointe d'acier dont on arme les ergots d'un coq* de combat.

b Ergot du coq, du chien.

c (1428). Mar. Pointe de la proue d'un navire placée en-dessous de la ligne de flottaison. *Taille-mer** de l'éperon. *Éperon des trirèmes antiques.* ⇒ **Rostre**.

♦ **2.** (Saillies naturelles). Partie saillante et relativement fine. — Anat. Partie saillante qui tend à diviser une cavité naturelle. — Bot. Prolongement en cornet effilé du calice, de la corolle (d'une fleur). *L'éperon de l'ancolie, de la capucine, du pied-d'alouette, de la violette.*

♦ **3.** Partie proéminente, saillante (d'une forme de relief ou d'une construction). **a** (1556). Techn. Ouvrage en saillie, en pointe, servant à protéger ou à soutenir (un support, une pile de pont). ⇒ **Arrière- bec, avant-bec, brise-glace.** *Les « becs saillants et (les) éperons qui renforcent ces tours »* (Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*).

b (1807). Géogr. Avancée (d'un relief montagneux, d'un contre-fort). *Un éperon rocheux. Citadelle bâtie sur un éperon calcaire. L'éperon nord d'une montagne.*

- 10 La forêt de mélèzes jurassienne. Superbe coucher de soleil. Les plans des différents éperons de montagnes indiqués par des bleus différents sur le fond d'orange.

depuis le bleu profond de velours moelleux et presque noir jusqu'à un azur à demi évaporé. CLAUDEL, Journal, 18-19 sept. 1928.

DÉR. *Éperonner, éperonnerie, éperonnier.*

ÉPERONNEMENT [epəʁɔ̃nɑ̃] n. m. — 1538; de *éperonner*.

♦ Rare. Action d'éperonner (un cheval, un navire).

ÉPERONNER [epəʁɔ̃ne] v. tr. — V. 1080, *esperoner*; de *éperon*.

♦ **1.** Piquer de l'éperon, des éperons (⇒ vx **Brocher**). *Éperonner son cheval* (→ **Dégager**, cit. 26).

(...) les trente chevaux s'élançèrent derrière elle et disparurent dans des tourbillons d'écume; mais elle avait touché l'autre rive, éperonnait son cheval, et reprenait sa course (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 35.

Fig. ⇒ **Aiguillonner, animer, exciter, stimuler.** *La rivalité qui l'éperonne.* — Au passif. *Être éperonné par l'ambition* (cit. 12), *par l'émulation.*

Que la peur tout ensemble éperonne et retarde (...)

Mathurin RÉGNIER, Satires, XI.

Il (*Quasimodo*) allait et venait, il frappait des mains, il courait d'une corde à l'autre, il animait les six chanteurs de la voix et du geste, comme un chef d'orchestre qui éperonne des virtuoses intelligents.

HUGO, Notre-Dame de Paris, II, VII, III.

C'est que le Premier consul avait littéralement éperonné les ingénieurs (...)

MADELIN, Histoire du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, VIII, p. 99.

Elle ne parut pas entendre, et partit comme une flèche. La terreur l'éperonnait.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 147.

♦ **2.** (1890). Mar. Anciennt. *Éperonner un navire*, l'attaquer avec l'éperon.

♦ **3.** Vx. Munir d'éperon(s). « *Éperonner un coq* » (Académie, 1932).

► **ÉPERONNÉ, ÊE** p. p. adj. (V. 1155).

♦ **1.** Chaussé, muni d'éperons. *Être botté et éperonné* (→ **Armer**, cit. 18; cheval, cit. 18).

(...) Balzac (...) célébrera cette « magnifique préface d'un livre magnifique », par laquelle Gautier est entré, dit-il, « fouet en main, éperonné, botté comme Louis XIV, en plein cœur du journalisme ».

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 208 (→ **Fouet**, cit. 1).

♦ **2.** Bot., zool. Muni d'un éperon (B., 2.). *Calice, pétale éperonné, corolle, fleur éperonnée.*

DÉR. *Éperonnement.*

ÉPERONNERIE [epəʁɔ̃nɛʁi] n. f. — xvii^e; de *éperon*.

♦ Techn. Fabrication, commerce des éperons.

ÉPERONNIER [epəʁɔ̃njɛʁ] n. m. — 1292; de *éperon*.

★ **I.** Techn. Fabricant, marchand d'éperons. ⇒ **Éperonnerie**.

★ **II.** (1803). Faisan à plumage gris et brun, dont le mâle porte deux éperons.

ÉPERVIER [epəʁvjɛʁ] n. m. — V. 1080, *esprever*; du francique **sparwâri*, en bas lat. *sparvarius*.

★ **1.** Oiseau rapace diurne (*Falconidés*) de petite taille, au vol rapide, et que l'on peut dresser pour la chasse (⇒ **Fauconnerie**). *De la taille d'un pigeon, l'épervier s'attaque aux petits oiseaux. Autres noms de l'épervier*: émouchet, mouchet, tiercelet, léprevie, râle, bitard. *L'autour, le faucon sont voisins de l'épervier. Lâcher l'épervier dressé pour la chasse au vol. L'épervier, oiseau sacré des anciens Égyptiens. Horus, le dieu à tête d'épervier.*

Mais tout ainsi qu'on voit deux colombelles

Frémir de peur et trembloter des ailes

Sous l'épervier aux ongles bien tranchants (...)

RONSARD, la Franciade, II.

Et, traçant des cercles dans l'air,

L'épervier affamé piaule,

Noire virgule du ciel clair.

Th. GAUTIER, Émaux et Camées, « Obélisque de Luxor ».

Le grand vol anguleux des éperviers rapaces

Raye à l'ouest le ciel mat et rouge qui brunit,

Et leur cri rauque grince à travers les espaces.

VERLAINE, Poèmes saturniens, « La mort de Philippe II ».

Un épervier, les ailes immobiles, nage en plein ciel au-dessus de nous. Dans la lumière extraordinairement limpide on voit bouger et s'incliner sa tête, guettant les couvées égaillées. Il vire soudain et ses ailes deviennent translucides, traversées de soleil blond.

M. GENEVOIX, Forêt voisine, IV, p. 35.

(1966). Fig. ⇒ **Faucon** (poit.). *Les colombes et les éperviers.*

★ **II.** (1328; de l'idée de « prise soudaine »). Filet conique qu'on lance pour prendre le poisson. *Épervier à goujons.* ⇒ **Goujonier**. *Jeter, lancer l'épervier.*

5 Un pêcheur jetait l'épervier près du petit barrage.
MAUPASSANT, Notre cœur, III, 1.
DÉR. 1. et 2. Épervière.

1. **ÉPERVIÈRE** [epɛrvjɛr] n. f. — 1778; de *épervier* (cf. *herbe d'espervier*, 1587); les anciens supposaient que cette plante fortifiait la vue de l'oiseau.

♦ Bot. Plante herbacée (*Composacées*), du genre *hieracium*, très commune, à fleurs jaunes. ⇒ **Piloselle**.

2. **ÉPERVIÈRE** [epɛrvjɛr] adj. f. — Attesté xx^e; de *épervier*.

♦ *Chouette épervière* : chouette* à longue queue (sa silhouette rappelle celle de l'épervier).

ÉPERVIN [epɛrvɛ̃] n. m. ⇒ **Éparvin**.

ÉPEURANT, ANTE [epœʁɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1884, Péladan; p. prés. de *épeurer*.

♦ Littér. et rare. Qui épeure.

ÉPEUREMENT [epœʁmɑ̃] n. m. — 1888, Goncourt; de *épeurer*.

♦ Littér. et rare. Le fait d'être épeuré.

ÉPEURER [epœʁe] v. tr. — XII^e, *espaõrir*, repris 1844; de *é-*, et *peur*.

♦ Vx ou littér. Faire peur à ⇒ **Effrayer**; **apeurer**, **effaroucher**.

REM. Fréquemment employé au XVI^e s., *épeurer* disparaît aux siècles classiques, et il reste absent des dictionnaires du XIX^e s., quoique les écrivains l'aient alors remis en usage.

1 (...) je n'aurais jamais cru qu'un grand gars comme toi, qui est dans ses dix-sept ans, et qui ne tardera pas à avoir de la barbe au menton, fût si aisé à épeurer, et je suis contente de te voir comme cela. G. SAND, *La Petite Fadette*, XIII, p. 96.

2 Celle-là, ce n'est pas un baiser qui l'épeure!
RIMBAUD, *Poésies*, « Au cabaret-vert ».

Au participe passé :

3 La passivité épeurée du bonhomme l'excitant, il en était venu à ne plus voir en lui qu'une loque bureaucratique...
COURTELIN, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 2^e tableau, 1.

Au pronominal :

4 L'heure où l'amour s'épeure au fond du nid, où s'élabore en secret l'aconit (...)
Germain NOUVEAU, *Premiers Poèmes*, « En forêt », 1873, Pl., p. 365.

DÉR. **Épeurant**, **épeurement**.

ÉPHÈBE [efeb] n. m. — 1544; lat. *ephebus*, du grec *ephēbos*, comp. de *hēbē* « jeunesse », propr. « qui est dans la jeunesse ».

Didactique ou ironique.

♦ 1. Antiq. grecque. Jeune garçon arrivé à l'âge de la puberté. ⇒ **Adolescent**. *Procession des éphèbes aux Panathénées*. *Types d'éphèbes représentés par la statuaire grecque classique*. *Éphèbes s'exerçant*. → **Palestre**, cit.

1 (...) je le trouvai dans la dix-huitième année; c'est à cet âge que les Athéniens passent dans la classe des éphèbes et sont enrôlés dans la milice (...)
Abbé BARTHÉLEMY, *Anacharsis*, XXVI, in LITTRÉ.

2 Me voilà, je suis un éphèbe,
Mes seize ans sont d'azur baignés (...)
HUGO, *La Légende des siècles*, la Chanson de Sophocle à Salamine.

3 Et l'œil de la vierge candide
Allait au bel éphèbe nu.
Th. GAUTIER, *Émaux et camées*, « Bûchers et tombeaux ».

♦ 2. (Fin XIX^e). Mod. Iron. ou péj. Très beau jeune homme. ⇒ **Damoiseau**, **jouvenceau**; fam. **adonis**, **apollon**.

4 Cependant, l'éphèbe rose s'était planté devant son portrait, dans la pose classique du joueur de golf, et, tout en frappant de ses bras balancés une balle imaginaire, jugeait cette œuvre d'art avec sincérité (...)
A. MAUROIS, *les Discours du Dr O'Grady*, XVI, p. 172.

REM. 1. On trouve chez Chateaubriand un emploi de *éphèbe* au fém. « très jeune fille ».
2. Au masc., le mot implique parfois l'homosexualité.

CONTR. **Vieux**; **vieillard**.

DÉR. **Éphébie**.

COMP. **Éphéologie**.

ÉPHÉBIE [efebj] n. f. — 1875; cf. *euphébies*, n. f. pl. (1838) « fête familiale célébrée lorsqu'un garçon arrive à la puberté »; de *éphèbe*.

♦ Didact. Antiq. grecque. Collège où, de dix-huit à vingt ans, les jeunes Athéniens faisaient, sous la direction de l'État, leur éducation civique et militaire.

ÉPHÉBOLOGIE [efeboloʒi] n. f. — Mil. xx^e; de *éphèbe*, et *-logie*.

♦ Méd. Étude de ce qui a trait à l'adolescence, et spécialement des phénomènes de puberté.

ÉPHÉDRA [efedʁa] ou **ÉPHÈDRE** [efedʁ] n. m. — xx^e, *éphédra*; *éphédre*, 1752; mot lat. « prêle », grec *ephedra*, de *epi*, et *hedra* « siège ».

♦ Bot. Arbrisseau à fleurs jaunes et à baies rouges (*Gnétacées*), appelé aussi *uvette*, dont on tire l'éphédrine.

DÉR. **Éphédrine**.

ÉPHÉDRINE [efedʁin] n. f. — 1892, cit. ci-dessous; de *éphédra*.

♦ Biochim. Alcaloïde extrait des rameaux d'arbustes du genre *Ephedra*, employé comme décongestionnant nasal, pour dilater la pupille et dans les crises d'asthme.

L'alcaloïde ainsi obtenu, que M. Sphér a appelé éphédrine, n'est ni le premier qui ait été retiré des *Ephedra* ni le seul qui ait été désigné sous ce nom.

L. FIGUIER, *L'Année scientifique et industrielle* 1893, p. 254 (1892).

ÉPHÉLIDES [efelid] n. f. pl. — 1752; « pustules rouges », 1579; du grec *epi* « à cause de », et *hēlios* « soleil ».

♦ Didact. Petites taches cutanées, jaunâtres ou brunâtres, disséminées surtout sur le visage, les mains, les avant-bras, les épaules. *Les éphélides apparaissent pendant l'enfance ou l'adolescence, en général chez les blonds ou les roux, et sont plus accentuées après l'exposition au soleil* (n. cour. : *taches* de rousseur, de son*).

Il avait un visage gris et brun, ravagé de petite vérole, et tavelé d'éphélides plus foncées que de la balle d'avoine. M. GENEVOIX, *Forêt voisine*, XI, p. 135.

REM. L'emploi au sing. est virtuel : *une éphélide*.

ÉPHÉMÈRE [efemɛr] adj. et n. — 1560, méd.; *effimère*, 1256; grec méd. *ephēmeros* « qui dure un jour », de *epi* « pendant », et *hēmera* « jour ».

A. (Sens étymol.) ♦ 1. Adj. Qui ne dure ou ne vit qu'un jour. *Insectes éphémères*. ⇒ **Diurne**.

Parmi ces êtres éphémères se doivent voir des jeunesses d'un matin et des décrépitudes d'un jour (...)
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, 1^{re} étude, in HATZFELD

Une mouche éphémère naît à neuf heures du matin dans les grands jours d'été, pour mourir à cinq heures du soir; comment comprendrait-elle le mot *nuit*?

STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, II, XLIV.

♦ 2. N. m. (1690). Insecte ressemblant à une petite libellule abondant au bord de l'eau, dont les larves aquatiques vivent deux ou trois ans, et les adultes, de quelques heures à quelques jours. *Un éphémère*. *Éphémères qui se jouent dans un rayon de soleil* (→ **Création**, cit. 11).

Mes baisers sont légers comme ces éphémères
Qui caressent le soir les grands lacs transparents (...)

BAUDELAIRE, *les Épaves*, « Femmes damnées ».

Tandis que dans le couchant roux

Passent les éphémères (...)
P.-J. TOULET, *les Contrerimes*, LXVIII.

L'homme est donc une sorte d'éphémère qui ne revit jamais ce jour unique, qui est toute sa vie.

VALÉRY, *Mon Faust*, p. 77

Autour du phare qui s'alimente de la lumière des trophées les devins guettent le vol des éphémères dont les ailes battent et se replient.

Michel LEIRIS, *Haut mal*, p. 145.

Zool. *Les Éphémères* (ou *Éphéméroptères**) : ordre formé par ces insectes (Ptérygotes).

♦ 3. Bot. *Éphémère de Virginie* : plante herbacée, exotique (*Comelynacées*) que l'on cultive en appartement et dont les fleurs ne durent qu'un jour mais se succèdent pendant toute la belle saison.

B. Adj. (1544). Cour. Qui est de courte durée, qui n'a qu'un temps. ⇒ **Court**, **momentané**, **passager**, **provisoire**, **temporaire**. *Existence éphémère*. *Gloire, popularité, succès éphémère*. → Sans lendemain*. *C'est une œuvre éphémère, un château de cartes*. ⇒ **Périssable**. *Amour, penchant éphémère* (→ **Attachement**, cit. 22). *Idylle, passage éphémère*. *Bonheur éphémère*. ⇒ **Fragile**, **fugace**, **précaire**. *Apparition* (cit. 3) *éphémère*. ⇒ **Fugitif**, **rapide**; **ombre** (passer comme une ombre). *Pouvoir éphémère*. *Vie éphémère*. ⇒ **Passage**. — N. m. → ci-dessous, cit. 9, 12. *L'éphémère des attachements* (cit. 21) *humains*. *Préférer le durable à l'éphémère*.

Que fait à l'immortel votre éphémère empire? HUGO, *Odes et Ballades*, IV, 1. II.

Ô toi qui, comme une ombre à la trace éphémère,

Foules d'un pied léger et d'un regard serein

Les stupides mortels qui t'ont jugée amère (...)

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, *Spleen et Idéal*, XXXIX.

Puisqu'il n'est, par delà nos moments révolus,

Que l'immuable oubli de nos mille chimères,

À quoi bon se troubler des choses éphémères?

À quoi bon le souci d'être ou de n'être plus?

LECONTE DE LISLE, *Poèmes tragiques*, « Si l'Aurore ».

(...) de tout l'éphémère dont la vie de Jean devait être composée.

LOTI, *Matelot*, xi, p. 45.

- 10 Une foule de publications éphémères, de libelles singuliers, d'opuscules où l'œil, l'oreille, l'esprit trouvaient des surprises extrêmes, paraissaient et disparaissaient.
VALÉRY, Variété IV, p. 14.
- 11 Mais qu'est-ce que signifie «éphémère»? répéta le petit prince (...) Ça signifie «qui est menacé de disparition prochaine».
SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, p. 56.
- 12 L'éphémère, non subi, désiré, voulu, qualitatif, avec ses agréments, n'est que le monopole d'une classe sociale, celle qui fait la mode et le goût, celle qui a pour espace le monde.
Henri LEFEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 159.

(En parlant de personnes : fonction, activité). *Un ministre, un directeur éphémère.*

CONTR. Définitif, durable (cit. 3), éternel, immortel, interminable, permanent, perpétuel, stable.

DÉR. Éphémèrement, éphémérité.

COMP. Éphéméridés, éphéméroptères.

ÉPHÉMÈREMENT [efemɛrɛmɑ̃] adv. — xx^e; de éphémère.

♦ Littér. et rare. De façon éphémère.

Vivants, vivants — et je mesurais une fois de plus, éphémèrement, ce miracle, devant en pensée le jour où, puisque nous serions morts, rien ne subsisterait plus de ce qui fut notre complicité et notre entente.

Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 298.

ÉPHÉMÉRIDE [efemɛrid] n. f. — 1537, sens 3; lat. *ephemeris*, -idis «récit d'événements quotidiens»; du grec *ephēmeris*, de *epi*, et *hēmera* «jour».

♦ 1. Antiq. Relation quotidienne des événements de la vie d'un personnage. *Les éphémérides d'Alexandre.*

Par ext. Journal.

- 1 Maxime t'envoie les éphémérides de notre année passée. Il est probable que tu n'y comprendras pas grand-chose.
FLAUBERT, Correspondance, À sa mère, 26 déc. 1850.

♦ 2. (1761). Liste groupant les divers événements qui se sont produits le même jour de l'année à différentes époques. *A la troisième page de ce journal, vous trouverez l'éphéméride d'aujourd'hui.*

- 2 Je n'ai qu'à jeter un coup d'œil sur les faits divers de la chronique taurine dont je garde les tragiques éphémérides pour me rendre compte de la justesse du sentiment qui pesait sur moi.
Joseph PEYRÉ, Sang et Lumières, p. 265.

♦ 3. N. f. pl. Tables astronomiques donnant pour chaque jour de l'année la position des astres. — *Les éphémérides d'une comète*, indications de ses positions successives à des intervalles assez rapprochés.

♦ 4. Sc. Rare au sing. Ouvrage indiquant pour l'année à venir les faits astronomiques ou météorologiques sujets à calculs et à prévisions. ⇒ **Connaissance** (des temps). *Éphémérides nautiques.*

- 3 Quelques personnes demandèrent que le *Nautical Almanac* devint une éphéméride astronomique complète (...)
ARAGO, Éloge d'Young, in LITTRÉ.

- 3.1 Le disque de la lune mordit sur le disque du soleil. Mais le premier ne devait couvrir complètement le second qu'entre onze heures quarante-trois minutes quinze secondes, et onze heures quarante-sept minutes cinquante-sept secondes. C'était le temps assigné par les éphémérides à l'éclipse totale (...)
J. VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 323.

♦ 5. (1928). Cour. Calendrier dont on détache chaque jour une feuille.

- 4 Tout à coup, le regard circulaire que je promenais sur cette triste pièce poussièreuse, s'arrêta sur un calendrier. L'éphéméride disait : 21 juin. Il m'a été donné plusieurs fois de constater que le premier geste de quiconque se trouve en présence d'un calendrier «en retard» est de le mettre machinalement à jour.
Léo MALET, 120, rue de la Gare, p. 152-153.

ÉPHÉMÉRIDÉS [efemɛride] n. m. pl. — xx^e; de éphémère, A, 2., et suff. -idés.

♦ Zool. (vx). Famille d'insectes archiptères dont l'éphémère est le seul représentant. — Au sing. *Un éphéméridé.*

ÉPHÉMÉRITÉ [efemɛrite] n. f. — 1946; *éphémérité*, 1870; de éphémère, B.

♦ Rare. Caractère de ce qui est éphémère.

Je croyais que Molière était universellement, éternellement valable, puisqu'il plaît encore.

— Vous blasphémez!

— Il n'y a que l'éphémérité qui dure.

— ... Comme le provisoire... bien sûr, oui, oui...

IONESCO, l'Impromptu de l'Alma.

ÉPHÉMÉROPTÈRES [efemɛroptɛr] n. f. pl. — xx^e; de éphémère, et suff. -ptère caractérisant les ordres d'insectes ptérygotes.

♦ Zool. Ordre d'insectes ptérygotes de petite taille à corps allongé terminé par trois filaments, à grandes ailes relevées verticalement lorsque l'insecte est au repos. Syn. : *éphémères**. Au sing. *Une éphéméroptère.*

ÉPHIALTE [ɛfjal̃] n. m. — Fin xv^e, G. Bouchet; bas lat. *ephialtēs* «cauchemar», mot grec, de *epi* «sur», et *hallesthai* «sauter» : «qui se jette sur (le dormeur)».

♦ Vx. et didact. Cauchemar. — Démon qui hante un dormeur.

ÉPHOD [ɛfɔd] n. m. — 1674; v. 1170, *ephot*; hébreu *efod*, par le lat. de la Bible «vêtement hébreu».

♦ Didact. (antiq.). Écharpe de toile, que portaient les lévites, les prêtres hébreux.

Voici les vêtements qu'ils feront : le rational, l'éphod, la robe de dessous l'éphod, la tunique de lin (...) Ce seront là les vêtements saints qu'ils feront (...) afin qu'ils exercent devant moi les fonctions du sacerdoce. BIBLE (SACY), Exode, XXVIII, 4. L'Éphod, vêtement en forme de scapulaire qui recouvrait et cachait le Grand Prêtre par devant et par derrière, retenu par 2 onyx sur les épaules qui portaient les noms des 12 tribus d'Israël.

CLAUDEL, Journal, févr.-mars 1932, Pl., t. I, p. 990.

ÉPHORAT [ɛfɔra] n. m. — 1864; *efforie*, xiv^e; de éphore.

♦ Antiq. grecque. Charge, dignité d'éphore.

ÉPHORE [ɛfɔʀ] n. m. — 1495; *effore*, xiv^e; grec *ephoros*, de *ephorân*, de *epi*, et *horân* «surveiller».

♦ Antiq. grecque. Chacun des cinq magistrats de Sparte, dont le pouvoir devait équilibrer celui du roi et du sénat.

(...) à maintenir l'équilibre de part et d'autre, comme faisaient les éphores à Sparte. ROUSSEAU, Du contrat social, IV, 5.

DÉR. Éphorat.

HOM. Effort.

ÉPHYRA [ɛfina] ou **ÉPHYRULE** [ɛfiryll] n. f. — 1839, *éphyre*; lat. mod., de *Ephyra*, nom d'une nymphe.

♦ Didact. (zool.). Petite larve des méduses acalèphes se détachant du strobile* par segmentation transversale.

Après que les Éphyrules se sont séparées du strobile, les bras apparaissent et l'on a une petite méduse de 4 mm ayant déjà l'aspect d'un adulte.

O. TUZET, les Cœlentérés, in Encycl. Pl. (Zoologie), t. I, p. 491.

ÉPI [epi] n. m. — 1160, sens 1, b; *espi*, du lat. *spicum*, *spica* «pointe».

♦ 1. [a] (Définition et concept botaniques attestés en 1701; mais l'objet désigné est le même depuis le xii^e siècle). Bot. Inflorescence en grappe dans laquelle les fleurs sont disposées le long d'un axe plus ou moins allongé. ⇒ **Panicule**; préf. **spici-**. *Épi serré, compact, imbriqué; lâche; simple; composé, ramifié* (⇒ **Épillet**); *capitulé, digité, paniculé, verticillé. Épi en forme de chaton**. ⇒ **Amentiforme**. *Axe central de l'épi*. ⇒ **Rachis**. *Bractées** à la base de l'épi. *Fleur isolée d'un épi*. ⇒ **Florule**. — *Épilobe** à épi.

[b] Cour. Partie terminale de la tige (de certaines graminées), formée par la réunion des graines autour d'un axe lorsqu'elles sont serrées. *Épi long; lourd, bien garni; maigre. Épi barbu. Disposition des grains d'un épi sur une seule ligne*. ⇒ **Maille**. *Les barbes de l'épi*. ⇒ **Arête**. *Un épi de blé, de seigle, d'orge, d'avoine. Les balles de l'épi*. ⇒ **Glume**. *Les blés sont en épis, montent en épi, commencent à épier** (→ **Bœuf**, cit. 4). *Épis malades, atteints de carie. Les blonds épis. Épis dorés* (cit. 3) *par le soleil. Épis mûrs couchés* (cit. 2) *sur la terre. Glaner des épis de blé. Égrener des épis*. ⇒ **Battre, dépiquer**.

L'épi naissant mûrit, de la faux respecté. André CHÉNIER, la Jeune Captive.

Gouffre où les régiments, comme des pans de murs,

Tombaient, où se couchaient comme des épis mûrs (...)

HUGO, les Châtiments, V, XIII, II.

Le vent couchait la pluie presque horizontalement, comme des épis de blé.

J. RENARD, Journal, 27 oct. 1887.

Le blé mûr est un microcosme parce qu'il ■ fallu, pour qu'il lève, le concours du soleil, des pluies et du vent; un épi, c'est à la fois la chose la plus naturelle et la chance la plus improbable.

SARTRE, Situations III, p. 266.

♦ 2. (1835). Par ext. Mèche de cheveux dont la direction est contraire à celle des autres. *Avoir un épi. Épi de cheveux. Un épi rebelle à tous les peignes.*

Les Tartares n'ont que peu de barbe, et elle est par petits épis comme celle des Chinois (...)

BUFFON, Hist. nat. de l'homme, Variétés, in LITTRÉ.

Le même épi dans les cheveux (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, IX, p. 31.

♦ 3. (1461). Techn. Ornement décorant la crête d'un toit. *Épi de faitage.*

♦ 4. **EN ÉPI**: selon une disposition oblique. *Appareil* en épi*: disposition des éléments (briques, etc.) affectant la forme de bâtons rompus. — *Stationnement en épi*, dans lequel les véhicules, parallèles entre eux, sont garés obliquement par rapport à la voie (→ **En bataille***). *Voitures garées en épi.*

Il ne se passait pas de jour qu'un service d'ordre spécial (...) ne canalisât la circulation et ne fit ranger les voitures en épi.

M. DRUON, Rendez-vous aux enfers, I, I, p. 7.

Par ext. *Épi* : emplacement de stationnement à lignes obliques tracées au sol.

Rayonnage disposé en épi. → ci-dessous 6.

♦ 5. Fig. [a] (1631). Ouvrage perpendiculaire au bord d'une rivière destiné à diriger le cours de l'eau.

[b] (1930). *Épi d'une voie ferrée, d'une jetée*, courtes ramifications latérales.

[c] *Épi de diamants* : ensemble de diamants montés en forme d'épi.

[d] Chir. Bandage à tours entrecroisés. ⇒ **Spica**.

[e] Espace de rangement, rayonnage en épi. *Ranger un produit sur les épis*.

♦ 6. Mar. *L'épi du vent*. ⇒ **Lit** (direction).

DÉR. *Épiaire*, 1. *épiér*, *épillé*.

ÉPI- Élément tiré du grec *epi* « sur ».

[a] Sens spatial, « au dessus de... » (mots de sciences naturelles : anatomie, biologie, zoologie, médecine..., de géographie et d'océanographie, etc.).

[b] Sens temporel, « en surplus, après ».

ÉPIAGE [epjaʒ] n. m. ou **ÉPIATION** [epjasjɔ] n. f. (rare). — 1864, *épiage*; var. *épiasion*, 1845; de 1. *épiér*.

♦ Agric. Développement de l'épi dans la tige des céréales. (1870). Époque de ce développement.

ÉPIAIRE [epjɛr] n. m. — 1778, Lamarck, in D. D. L.; de *épi*.

♦ Plante dicotylédone (*Labiacées*) des bois et des marais. *L'épiaire droite* ou *crapaudine*. *Le crosne est un épiaire*. *Épiaire des bois*, ou *grande épiaire*. *Épiaire des marais* ou *ortie morte*.

ÉPIBLASTE [epiblast] n. m. — Fin XIX^e; angl. *epiblast*, Huxley, 1877; de *epiderm* (→ *Épiderme*), et *blaste*.

♦ Biol. Portion de l'ectoderme* qui donne naissance à l'épiderme et à ses dérivés, une fois effectuée la séparation du neuroblaste*.

ÉPIBOLIE [epiboli] n. f. — 1877; grec *epibolê* « action de mettre sur », de *epiballein* « jeter dans », de *epi* « dans », et *ballein* « jeter ».

♦ Didact. (embryol.). Processus de recouvrement des macromères par les micromères qui entraîne la formation de l'ébauche du tube digestif; l'un des types de gastrulation. ⇒ aussi **Embolie**.

Les micromères constitueront l'*ectoderme* de la gastrula; les macromères en formeront l'*endoderme*. La gastrula résultera ici de l'enveloppement des macromères par les micromères et sera dite s'être formée par *épiholie*.

Maurice CAULLERY, l'Embryologie, p. 37.

DÉR. *Épiholique*.

ÉPIBOLIQUE [epibolik] adj. — 1893; de *épiholie*.

♦ Didact. (embryol.). De l'épiholie. *Gastrulation épiholique*.

ÉPICANTHUS [epikãtys] n. m. — 1855, Nysten, Littré et Robin, in D. D. L.; mot lat. mod., du grec *epi* « sur », et *kãnthos* « coin de l'œil ».

♦ Didact. Pli cutané qui recouvre symétriquement les coins internes des yeux. *Épicanthus dû à une malformation*. *Épicanthus racial*, chez les Chinois, les Mongols (yeux bridés*).

ÉPICARDE [epikãrd] n. m. — 1920; de *épi-*, et *-carde*.

♦ Anat. Feuillet interne du péricarde, en contact direct avec le cœur. « *L'épicarde (externe) reçoit en effet physiologiquement autant d'oxygène que l'endocarde (interne) qui travaille beaucoup plus* » (*Sciences et Avenir*, n° spécial 22, p. 80).

ÉPICARPE [epikãrp] n. m. — 1808; du grec *epi* « sur » (→ *Épi-*), et *karpos* « fruit ».

♦ Bot. Enveloppe extérieure du fruit*. ⇒ **Peau**, et le suff. *-carpe*.

DÉR. *Épicarpique*.

ÉPICARPIQUE [epikãprik] adj. — 1864; de *épicarpe*.

♦ Bot. Qui est relatif à l'épicarpe.

ÉPICE [epis] n. f. — XII^e, *espice*, au sens 2; du lat. *species* « espèce, substance », et, par ext., « denrée », appliqué spécialement aux aromates.

♦ 1. (1245). Anciennet, plur. Confitures* obtenues en faisant confire des fruits avec des aromates, et que l'on servait au dessert.

(Av. 1454). Anc. dr. *Épices des juges* : dragées, confitures puis présents en nature que les plaideurs offraient aux juges pendant un procès. Par ext. Taxe obligatoire, payable par les plaideurs pour chaque pièce de procédure.

(...) pour plaider, il vous faudra de l'argent (...) pour les conclusions et plaidoiries des avocats (...) pour le rapport des substituts, pour les épices de conclusion (*dues au juge*).

MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, II, 5.

Il me redemandait sans cesse ses épices :

Et j'ai tout bonnement couru dans les offices

Chercher la boîte au poivre (...)

RACINE, les Plaideurs, II, 7.

(...) l'usage s'introduisit que la partie qui avait gagné son procès, en venant remercier ses juges, leur présentait quelques boîtes de confitures sèches ou de dragées, que l'on appelait alors épices. Ce qui était d'abord purement volontaire passa en coutume, fut regardé comme un droit, et devint de nécessité. Ces épices furent ensuite converties en argent.

Encycl. (DIDEROT), art. *Épices*.

Les plaideurs qui venaient, dans les usages du temps, « solliciter » leurs juges, leur remettaient de menus cadeaux en nature appelés épices. Ces cadeaux furent convertis en taxes obligatoires, payables pour chaque pièce de procédure (...) Les épices constituaient une prime à l'assiduité dans l'accomplissement de la besogne professionnelle. Certains magistrats, « grands épiciers », « couveurs de sacs », s'en montraient trop friands, sans doute : mais on a beaucoup exagéré les abus du système.

FR. OLIVIER-MARTIN, Précis d'hist. du droit franç., n° 884 (édit. Dalloz).

♦ 2. (V. 1140). Mod. Substance d'origine végétale, aromatique ou piquante, servant à l'assaisonnement des mets. ⇒ **Aromate**, **assaisonnement**, **condiment**. *Principales épices* : anome, anis, bétel, cannelle, curry (ou carri), cubèbe, cumine, gingembre, girofle (clou, griffes de girofle), moutarde, muscade (noix muscade), paprika, piment, poivre, safran, sauge, vanille. *Épice blanche* ou *petite épice*. ⇒ **Gingembre**. *Poudre d'épices*. *Épices éventées*. *De bonnes, de fines épices*. *Ne pas ménager les épices*. *Les quatre épices* : mélange de cannelle (ou de gingembre), de girofle, de muscade et de poivre noir. Hist. *La route des épices* : route des navires vers les Indes. — *Vertu aphrodisiaque des épices*.

On donne ce nom (*d'épices*) en général à toutes les drogues orientales et aromatiques, telles que le girofle, le poivre, le gingembre, etc. dont nos épiciers font le commerce.

Encycl. (DIDEROT), 1755, art. *Épices*.

(...) les épices dont la favorite chargeait son régime, pour se tenir plus propre à remplir (...) son emploi auprès d'un monarque exigeant (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 172.

Prov. (vx). *Dans les petits sacs sont les bonnes épices, les fines épices*, compliment que l'on fait aux personnes de petite taille.

Loc. *Pain** (cit. 15) *d'épice*.

♦ 3. Fig. et littér. Ce qui épice (fig.) ajoute du piquant. *L'épice du danger*.

DÉR. *Épicer*, *épicier*.

ÉPICÉA [episea] n. m. — 1765, Encyclopédie; altér. de *picéa* « arbre de picea », 1553; lat. *picea*, « sapin, arbre à résine », dér. de *pix*, « poix ».

♦ Cour. Conifère à gros tronc conique, appelé aussi sapin de Norvège, à écorce crevassée, à aiguilles uniformément vertes, et qui croît en altitude. *Des épiceas*.

Bois de cet arbre. *L'épicéa est utilisé en lutherie*.

ÉPICÈNE [episen] adj. — 1762; *epichene*, 1464; lat. *epicaenus*, grec *epikoinos* « possédé en commun », de *epi*, et *koinos* « commun ».

Didactique.

♦ 1. Se dit d'un nom (masculin ou féminin) qui désigne aussi bien le mâle que la femelle d'une espèce (ex. : *la souris, le rat*).

REM. L'indication du sexe de l'être animé désigné doit alors être donnée par le contexte. Ex. : *une gazelle mâle* (Apollinaire).

♦ 2. Dont la forme ne varie pas selon le genre*. *Adjectif, pronom épïcène*. *Les pronoms Je, tu, nous, les substantifs enfant, secrétaire sont épïcènes*. (On dit aussi qu'ils ont double genre, ou un genre commun).

ÉPICENTRAL, ALE, AUX [episãtral, o] adj. — 1930; de *épïcètre*, d'après *central*.

♦ Didact. Relatif à l'épicètre. *Zone épïcentrale* (→ *Épicètre*, cit.). REM. La forme *épïcétrique*, vieillie, est attestée en 1892 : *région épïcétrique* (*Année sc. et industr.*, 1893, p. 275).

ÉPICENTRE [episãtr] n. m. — 1885, *Grande encyclopédie*; de *épi-*, et *centre*.

♦ Point ou zone de la surface terrestre qui constitue le foyer apparent des ébranlements au cours d'un tremblement* de terre (par opposition à l'hypocentre*, foyer réel ou souterrain). *Épicètre sismique* ou *sismique*. ⇒ **Séisme**.

On a attribué pendant longtemps à la plupart des tremblements de terre étudiés un épïcètre réduit à un point, autour duquel les isosistes et les homosistes décrivait des cercles ou des ellipses concentriques (...) toutes les observations récentes

démontrent qu'il ne peut plus être envisagé comme un point, mais que les ébranlements partent en réalité de toute une ligne ou d'une surface assez étendue, véritable zone épicerale ou *pliotostiste*.

Émile HAUG, *Traité de géologie*, t. I, p. 337.

DÉR. Épicerale.

ÉPICER [epise] v. tr. — Conjug. *placer*. — XIV^e, « emmagasiner des épices »; sens mod., XV^e, au p. p.; de *épice*.

♦ 1. (1549). Assaisonner avec des épices*. — Absolt. *Ce cuisinier épice beaucoup trop*. — Par métaphore :

1 (...) j'en suis venu à penser que tout ce qui me plaît est bon à faire et qu'il faut toujours épicer de son mieux le repas si fade de la vie. LOTI, *Aziyadé*, I, X.

♦ 2. (1870). Fig. ⇒ **Pimenter, relever**.

2 Vous qui raffolez des squelettes
Et des emblèmes détestés,
Pour épicer les voluptés (...)
BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, *Épaves*, « Cabaret folâtre ».

► **ÉPICÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Assaisonné d'épices. *Ragoût trop épice. Cuisine épicee*. ⇒ **Échauffant** (vx); **pimenté, poivré, relevé**. *Boisson, mets très épices*. ⇒ **Brûlot**.

3 Quelques sous de pâté, rosâtre et gras, cerné de saindoux, bien épice au girofle et à la muscade, étalé sur une miché de pain trop frais, c'était tout son passé de midinette qui lui revenait à la bouche (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 158.

Par anal. *Parfum épice*.

♦ 2. (1835). Fig. Qui contient des traits égrillards, des saillies piquantes. ⇒ **Gaillard, gaulois, grivois, leste, licencieux, osé, piquant, risqué, salé**. *Littérature épicee. Récit un peu épice*.

4 (...) moi qui ai sur la conscience quelques menues gaudrioles un peu trop fortement épicees (...)

TH. GAUTIER, *Préface de M^{lle} de Maupin*, éd. critique MATORÉ, p. 15.

5 (Il) voudrait que, dans le premier numéro, paraisse quelque chose de très libre et d'épice, parce qu'il estime que le plus mortel reproche que puisse encourir une jeune revue, c'est d'être pudibonde; je suis assez de son avis.

GIDE, *les Faux-monnayeurs*, II, VI, p. 271.

Qui est vif, intense (en parlant d'une sensation, d'un plaisir).

6 Les nerfs sont à plat et on cherche à se détendre par l'accroissement des stimulations et par des plaisirs très épices, ce qui ne fait que fatiguer davantage.

Françoise GIROUD, *Si je mens*, p. 49.

CONTR. **Fade**.
HOM. **Épisser**.

ÉPICERIE [episʁi] n. f. — 1248, au sens 1; de *épicer*.

♦ 1. Plur. Vx. Les épices. *Le commerce des épiceries. Les épiceries de l'Inde*.

1 Aussitôt que les Hollandais se virent solidement établis aux Moluques, ils cherchèrent à s'approprier le commerce exclusif des épiceries.

G. T. RAYNAL, *Hist. philosophique*, II, 8.

♦ 2. (1690). Ancienn. Commerce des épices; magasin du marchand d'épices, de drogues, d'aromates (sorte de droguerie-pharmacie). *L'épicerie, au XVIII^e siècle, comprenait les apothicaires et les épiciers** (1.). *Faire fortune dans l'épicerie*.

♦ 3. [a] (1803). Mod. Commerce de l'épicerie: vente de nombreux produits de consommation courante (alimentation générale). *Travailler dans l'épicerie*.

[b] Cour. Magasin où se fait cette vente. *Entrer dans une épicerie* (⇒ Commission, cit. 6). *Une petite épicerie-mercerie de village. Une grande épicerie. Une épicerie de luxe. Épiceries menacées par l'ouverture d'une grande surface. Tenir une épicerie*. ⇒ **Épicer**.

2 Il était à la hauteur d'une petite épicerie. « Il faut que j'y entre. J'achèterai n'importe quoi (...) Une boîte d'allumettes. »

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. I, XII, p. 129.

3 Ils tenaient, dans un bourg assez important, une épicerie flanquée, comme c'est souvent le cas à la campagne, d'une salle de café.

G. SIMENON, *les Mémoires de Maigret*, p. 60.

♦ 4. (1870). Produits d'alimentation qui se conservent. *Mettre l'épicerie dans un placard*.

4 Mes deux frères, Mussolini les a fait tuer; moi j'ai passé la frontière pour vendre des légumes, des fruits et de l'épicerie (...)

R. QUENEAU, *les Enfants du limon*, I, 1, p. 8.

ÉPICHÉRÈME [epikɛʁem] n. m. — 1701, *Furetière*; lat. *epiche-rema*, grec *epikheiréma* « attaque », de *epikheirân* « entreprendre », et, au fig., « argumenter ».

♦ Log. Syllogisme dans lequel chaque prémisses est accompagnée de sa preuve. Chez Aristote, Syllogisme portant sur le vraisemblable.

ÉPICIER, IÈRE [episje, jɛʁ] n. — 1311; *espissiere*, fém., 1234; de *épice*.

♦ 1. Ancienn. Personne qui faisait le commerce des épices, des drogues (sans être apothicaire); puis (XVII^e, XVIII^e), le commerce des cierges, bougies, et de divers produits de ménage.

♦ 2. Personne qui tient une épicerie, un commerce d'épicerie. *Épicer en gros, au détail* (⇒ *Détaillant*, cit. 2). *Épicer-droguiste. L'épicer, l'épicière du coin. L'épicière est absente, c'est l'épicer. c'est le garçon qui sert. La boutique, le magasin de l'épicer*. ⇒ **Épicerie**.

Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier, N'a fait, de chez Sercy, qu'un saut chez l'épicer. BOILEAU, *l'Art poétique*, II.

Cottard racontait qu'un gros épicer de son quartier avait stocké des produits alimentaires pour les vendre au prix fort (...)

CAMUS, *la Peste*, p. 95.

Depuis plusieurs années elle avait donné sa clientèle à un épicer fruitier de la rue des Poilus; on la servait avec empressement et on lui mettait bon poids.

R. QUENEAU, *les Enfants du limon*, II, XXXVII, p. 87.

REM. Lorsqu'on ignore la personnalité du commerçant, on emploie le masc. *épicer*, même si le magasin est tenu par une femme. Les syntagmes: *chez l'épicer*, etc., équivalent à: *à l'épicerie*. On ne dira *chez l'épicière* que lorsque le contexte est connu.

Par apposition. *Marchand, garçon épicer*. — Adj. (péj.) :

(...) loin d'afficher le mépris puéril que certains artistes prodiguaient à ce qu'ils appelaient dans ce temps là la gent épicière. G. SAND, *Elle et Lui*, IV, p. 97.

♦ 3. Fig. et péj. Homme à l'esprit étroit, dont les idées ne se haussent pas au-dessus de son commerce (⇒ *Boutiquier*; B. O. F.). *Littérature, idées d'épicer*.

Adj. Relatif à, digne de l'épicer (au sens fig.). Vx. *C'est épicer*, bourgeois, trivial.

Les écrivains d'origine épicière tenaient d'autant plus à ses suffrages qu'il semblait faire un long chemin pour venir jusqu'à eux. M. AYMÉ, *Travelingue*, p. 11.

♦ 4. Personne qui ne cherche qu'à gagner de l'argent. → *Marchand de soupe**.

DÉR. **Épicerie**.

ÉPICONDYLE [epikōdil] n. m. — 1805; de *épi-*, et *condyle*.

♦ Anat. Apophyse de l'extrémité inférieure de l'humérus.

ÉPICONTINENTAL, ALE, AUX [epikōtinatal, o] adj. — Mil. XX^e, de *épi-*, et *continental*.

♦ Océanographie. *Mer épicontinentale*, qui recouvre la plate-forme continentale, en bordure d'un continent. « *À l'oligocène, l'Europe était une mosaïque de mers épicontinentales et de terres émergées établissant ainsi une continuité marine de la mer du Nord à la Méditerranée* » (*la Recherche*, n° 123, juin 1981, p. 750).

ÉPICRÂNE [epikran] n. m. — 1755; du grec *epi* (⇒ *Épi-*), et *crâne*, du grec *kranion*.

♦ Anat., vx. Ensemble des parties qui recouvrent le crâne, et, spécialement, Couche musculo-connexive comprise entre la boîte osseuse et la peau. — Adj. *Muscle épicroâne* ou *épicroânien*.

DÉR. **Épicroânien**.

ÉPICRÂNIEN, IENNE [epikranjɛ, jɛn] adj. — 1813; de *épicroâne*.

♦ Anat. *Aponévrose épicroânienne* ou *calotte aponévrotique*: aponévrose qui recouvre la convexité du crâne.

ÉPICRISE [epikriz] n. f. — 1864, *Litté*; grec *epikrisis*, de *epikrizein* « choisir entre... »; de *épi-*, et *krinein* « choisir ».

♦ 1. Méd. (vx). Jugement porté sur une maladie.

♦ 2. Phénomènes consécutifs à la crise* et qui en précisent la sémiologie.

ÉPICRITIQUE [epikritik] adj. — 1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 14, p. 663; de *épi-*, et *critique*. → **Épicroise**.

♦ Psychol. Se dit d'une sensibilité qui n'apparaît qu'après la sensibilité purement affective, et comporte des données cognitives.

ÉPICURIEN, IENNE [epikyriɛ, jɛn] adj. et n. — 1295; bas lat. *epicuriarius* « d'Épicroise ».

♦ 1. Philos. Qui est partisan de la doctrine d'Épicroise. *Philosophe épicroisien*. Relatif à cette doctrine. *Doctrine, secte épicroisienne. Morale épicroisienne*.

L'homme n'a pas une grande capacité de jouissance: il est content de peu et goûte mieux son plaisir quand il est rare. C'est dans la pauvreté que je suis devenu épicroisien.

J. CHARDONNE, *Éva*, p. 123.

N. (1495). *Les épicroisiens*: les disciples, les partisans de la doctrine d'Épicroise.

- 2 Le Dieu des Chrétiens ne consiste pas en un Dieu simplement auteur des vérités géométriques et de l'ordre des éléments : c'est la part des païens et des épicuriens.
PASCAL, Pensées, VIII, 556.

♦ 2. (1512). Cour. (par une interprétation abusive de la doctrine d'Épicure). Qui ne songe qu'au plaisir et sait en jouir. ⇒ **Sensuel, voluptueux. Un joyeux épicurien.** ⇒ **Jouisseur, pourceau** (pourceau d'Épicure).

- 3 (...) et n'y a-t-il que les épicuriens brutaux et les sensuels qui aient connu les devoirs de l'homme?

BOSSUET, Sermon sur la condition nécessaire pour être heureux, 3^e pt.

- 4 Ce n'est pas la volupté de l'épicurien, c'est plutôt la sensualité claustrale, échauffée, du cuisire (...)

BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXII, X.

- 5 La confusion de cette tournure de caractère avec la sobre et sévère doctrine d'Épicure et des vrais épicuriens, tels que Lucrèce, s'est produite dès l'antiquité romaine (...)

A. LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Épicurien*.

Adj. **Morale épicurienne. Mœurs épicuriennes.** ⇒ **Libre.**

CONTR. Janséniste, puritan.

DÉR. Épicuriennement.

ÉPICURIENNEMENT [epikyɾjɛnmɑ] adv. — Av. 1815, Sade; de *épicurien*.

♦ Rare. En épicurien (2).

ÉPICURISME [epikyɾizm] n. m. — 1585; *épicuréisme*, 1782; du lat. *epicurius* « d'Épicure ».

REM. La forme *épicuréisme*, employée au XVIII^e et au XIX^e (→ cit. 1 et 2) est archaïque.

♦ 1. Philos. Doctrine d'Épicure, des épicuriens.

- 1 Ainsi s'aiguise la volupté du sage; s'abstenir pour jouir, c'est ta philosophie; c'est l'épicuréisme de la raison (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, VI, lettre V.

♦ 2. (1861, Sainte-Beuve, ci-dessous). Cour. (abusivt). Caractère de l'épicurien; morale qui se propose la recherche du plaisir. ⇒ **Hédonisme. Un épicurisme délicat. Un déchainement d'épicurisme.** ⇒ **Licence.**

- 2 (...) ce déchainement d'épicuréisme qui suit un lendemain de terreur (...)

SAINT-BEUVE, Chateaubriand, t. I, p. 62.

- 3 On voit par la biographie des seigneurs de cette époque, par les amusements cyniques ou raffinés des ducs de Ferrare et de Milan, par l'épicurisme délicat ou la franche licence des Médicis de Florence, jusqu'ou était poussée la recherche de tous les plaisirs.

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. I, p. 158.

ÉPICYCLE [episikl] n. m. — 1580; *epiciele*, 1377; du grec *epi*, et *kuklos* « cercle ». → **Cycle**.

♦ Astron. Petit cercle décrit par un astre, quand le centre de ce cercle décrit lui-même un autre cercle.

- 1 (...) non par quelques épicycles imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables.

MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

- 2 Chaque inégalité nouvelle que l'art d'observer, en se perfectionnant, faisait découvrir, surchargeait le système de Ptolémée d'un nouvel épicycle.

LAPLACE, Exposition du système du monde, v, 2.

DÉR. Épicyclique, épicycloïde.

ÉPICYCLIQUE [episiklik] adj. — 1898, *infra*; de *épicycle*.

♦ Didact. Relatif à un épicycle; qui constitue un épicycle. « *Un déplacement épicyclique du pôle* » (*Année sc. et industr.*, 1899, p. 19; 1898).

ÉPICYCLOÏDAL, ALE, AUX [episikloidal, o] adj. — V. 1850; de *épicycloïde*.

♦ Sc. (astron., géom.). D'une épicycloïde; de la nature de l'épicycloïde. **Courbe épicycloïdale.**

Techn. (autom.). Qui constitue une épicycloïde. **Engrenage épicycloïdal (simple)**, dans lequel la roue centrale (autour de laquelle tourne le pivot) n'a pas de rotation propre (opposé à **engrenage épicycloïdal différentiel**). **Train épicycloïdal d'une boîte de vitesses.**

ÉPICYCLOÏDE [episikloid] n. f. — 1687; de *épicycle*, et *cycloïde*.

♦ Géom., techn. Courbe engendrée par un point d'un cercle (dit **générateur**) qui roule sans glisser à l'extérieur d'un autre cercle (dit **directeur**), opposé à **hypocycloïde**. ⇒ **Cycloïdal, cycloïde. Épicycloïde plane, sphérique.**

La lune décrit un orbé presque circulaire autour de la terre; mais vue du soleil, elle paraît décrire une suite d'épicycloïdes dont les centres sont sur la circonférence de l'orbé terrestre; pareillement la terre décrit une suite d'épicycloïdes dont les centres sont sur la courbe que le soleil décrit autour du centre de gravité du groupe d'étoiles dont il fait partie; enfin le soleil décrit lui-même une suite d'épi-

cycloïdes dont les centres sont sur la courbe décrite par le centre de gravité de ce groupe autour de celui de l'univers (...)

LAPLACE, Exposition du système du monde, v, 6.

DÉR. Épicycloïdal.

ÉPIDÉICTIQUE [epideiktik] adj. ⇒ **Épidictique**.

ÉPIDÉMICITÉ [epidemisite] n. f. — 1788, in D. D. L.; de *épidémique*.

♦ Didact. Caractère épidémique (d'une maladie). **L'épidémicité du typhus.**

ÉPIDÉMIE [epidemi] n. f. — Fin XIV^e; *espidymie*, fin XII^e, et aussi *ypidime*, v. 1256; lat. médiéval *epidemia*, grec *epidémia*, de *epidémios* « qui circule dans le pays », de *epi*, et *demôs* « pays, peuple ».

♦ 1. Apparition d'un grand nombre de cas (d'une maladie infectieuse transmissible), ou accroissement considérable du nombre des cas, dans une région donnée ou au sein d'une collectivité. **Épidémie de choléra, de peste, de fièvre jaune, de typhus, de variole** (→ **Pandémie**, cit.), **de scarlatine, de croup, de rougeole, de grippe. L'épidémie, due à la contagion*, se distingue de l'endémie* par la fréquence anormale des cas et par sa cause accidentelle. La peste qui était à l'état endémique dans l'Inde ne frappait l'Europe que par épidémies. L'épidémie se propage par contagion directe, ou indirecte** (insectes, rats...). **Évolution, progrès, extension, stabilisation, recul d'une épidémie. Épidémie régnante. Les services sanitaires ont pris des mesures pour enrayer l'épidémie.** ⇒ **Cordon** (cordon sanitaire), **désinfection, quarantaine, vaccination.** — **Épidémie qui frappe des animaux.** ⇒ **Enzootie, épizootie. Épidémie de charbon.**

Ceux qui connaissent l'histoire de la peste de Marseille, n'ignorent pas jusqu'ou les épidémies peuvent démoraiser.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., II, p. 893.

Ce qui cause l'épidémie (...) c'est la médecine et son personnel qui transportent le microbe, d'une femme malade à une femme saine.

PASTEUR, in Henri MONDOR, Pasteur, p. 116.

En quelques jours à peine, les cas mortels se multiplièrent et il devint évident pour ceux qui se préoccupaient de ce mal curieux qu'il s'agissait d'une véritable épidémie.

CAMUS, la Peste, p. 47.

La déclaration obligatoire et l'isolement furent maintenus. Les maisons des malades devaient être fermées et désinfectées, les proches soumis à une quarantaine de sécurité, les enterrements organisés par la ville (...) Un jour après, les sérums arrivaient par avion. Ils pouvaient suffire aux cas en traitement. Ils étaient insuffisants si l'épidémie devait s'étendre (...) l'épidémie sembla reculer, et pendant quelques jours, on compta une dizaine de morts seulement. Puis, tout d'un coup, elle remonta en flèche.

CAMUS, la Peste, p. 76.

Par compar. **La pollution s'est développée comme une épidémie.**

Par ext. Accroissement du nombre de cas (d'une maladie, d'un mal). **Une épidémie d'intoxications.** Accroissement du nombre de cas d'un phénomène anormal, comparé à une maladie. **Une épidémie de suicides.**

♦ 2. (1770). Fig. Ce qui touche un grand nombre de personnes en se propageant comme une épidémie. ⇒ **Contagion, engouement, mode.** **Une épidémie de conversions religieuses. Une épidémie de violence, de xénophobie, de racisme.**

Il est pour ainsi dire des épidémies d'esprit qui gagnent les hommes de proche en proche comme une espèce de contagion.

ROUSSEAU, 2^e dialogue.

(...) l'horrible épidémie, contagieuse entre toutes, cet affreux vent de la mort, qui a nom : le fanatisme (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., II, p. 318.

(...) il y a (...) de certains moments où des maladies de même nature éclatent à la fois dans divers pays : cela est vrai des maladies physiques et aussi des épidémies morales.

SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 20 oct. 1851, t. V, p. 51.

DÉR. Épidémique.

COMP. Épidémiologie.

ÉPIDÉMIOLOGIE [epidemjolozi] n. f. — 1855, Nysten; de *épidémie*, et *-logie*.

Didactique.

♦ 1. Étude des épidémies.

♦ 2. Mod. Étude des rapports existant entre les maladies et divers facteurs (mode de vie, milieu ambiant ou social, particularités individuelles) susceptibles d'exercer une influence sur leur fréquence, leur distribution, leur évolution.

DÉR. Épidémiologique, épidémiologiste.

ÉPIDÉMIOLOGIQUE [epidemjolozik] adj. — 1878, P. Larousse, *Premier Suppl.*; de *épidémiologie*.

♦ Méd. Qui concerne l'épidémiologie. **Études épidémiologiques. Enquête épidémiologique.** « *Seule une étude épidémiologique approfondie peut nous apporter de très nombreux renseignements* » (*la Recherche*, n° 100, p. 441).

ÉPIDÉMIOLOGISTE [epidemjolozist] n. — 1896, L. Delams, in *Revue des deux mondes*; de *épidémiologie*.

◆ Didact. Spécialiste de l'étude des épidémies, de la lutte contre les épidémies. « *Le Dr Francine Tanner, épidémiologiste à l'hôpital cantonal (...) de Lausanne* » (*L'Express*, 9 juin 1979, p. 123).

ÉPIDÉMIQUE [epidémik] adj. — 1549; de *épidémie*.

◆ 1. Qui a les caractères d'une épidémie. *Maladie épidémique*. ⇒ **Endémique**.

- 1 L'amour est comme les maladies épidémiques : plus on les craint, plus on y est exposé. CHAMFORT, *Maximes sur l'amour et la galanterie*, III.
1.1 Les animaux domestiques, chiens ou chats, bœufs ou chevaux, ânes ou chèvres, subissaient cette influence épidémique, comme si leur milieu habituel eût été changé. J. VERNE, *le Docteur Ox*, p. 70.

◆ 2. (Av. 1778). Fig. et rare. Qui touche en même temps un grand nombre d'individus par contagion, entraînement. ⇒ **Communicatif, contagieux**. *Une peur épidémique. Vous aussi, vous voulez quitter le pays? C'est épidémique.*

- 2 Ces horreurs épidémiques (*guerres, révolutions, etc.*) sont comme ces grandes pestes qui ravagent quelquefois la terre (...) VOLTAIRE, *Dialogues*, XXIV, III.
3 La trahison n'est pas contagieuse, mais le martyr est épidémique. A. MAUROIS, *les Discours du Dr O'Grady*, IV, p. 42.

CONTR. Sporadique.

DÉR. **Épidémicité, épidémiement.**

COMP. **Antiépidémique.**

ÉPIDÉMIQUEMENT [epidémikmā] adv. — 1800, in T.L.F.; de *épidémique*.

◆ Didact. ou rare. De façon épidémique. *Cette maladie sévit épidémiement.*

EPIDENDRUM [epidéndrom] n. m. — 1820, Virey, in *Journal de pharmacie*; francisé en *épidendre*, 1864, Littré; mot du lat. sc., du grec *epi* « sur », et *dendron* « arbre ».

◆ Bot. Orchidacée épiphyte dont la tige forme un rhizome. *L'épidendrum vanilla est la vanille.*

ÉPIDERM-, ÉPIDERMO- Premier élément de mots didactiques, tiré de *épiderme*.

ÉPIDERMAGE [epidérmaʒ] n. m. — D. i. (mil. xx^e); de *épiderme*, et suff. *-age*.

◆ Techn. Usure de la couche picturale, laissant apparaître le grain de la toile (d'un tableau); son résultat. Syn. : *épidermure*.

ÉPIDERME [epidér̃m] n. m. — 1560; *epidermis*, 1552; bas lat. *epidermis*, mot grec, de *epi*, et *derma*. ⇒ **Derme**.

◆ 1. Anat. Couche superficielle de la peau, qui recouvre le derme. *L'épiderme se compose de cinq couches superposées* (en allant vers la surface) : couche basale, couche de Malpighi, couche granuleuse, couche claire, couche cornée. ⇒ **Épithélium**. *Les ongles, les poils, les plumes sont des productions de l'épiderme*. ⇒ **Phanère** (→ Dent, cit. 1). — Cour. *Tonifier, soigner l'épiderme* (→ Asperger, cit. 4; cold-cream, cit.). *Épaississement et durcissement anormal de l'épiderme*. ⇒ **Callosité, kératose**. *Irritation, lésion, soulèvement de l'épiderme*. ⇒ **Ampoule, bulle, cloque**. *Brûlure du premier degré, écorchure* (⇒ **Excoriation**) *qui n'atteint que l'épiderme*. *Petite lame qui se détache de l'épiderme*. ⇒ **Squame**. — REM. Le genre d'*épiderme* est resté longtemps incertain. On le trouve au féminin au xvii^e siècle.

- 1 (*La beauté du visage est*) un éclat d'un moment, Et qui n'est attaché qu'à la simple épiderme. MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, III, 4.

Par ext. (cour.). ⇒ **Peau**. Loc. Littér. *À fleur d'épiderme* à fleur de peau.

- 2 Ce pétard fit hérisser l'épiderme de Gringoire. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, II, 1. Allus. littér. « *Le contact de deux épidermes* » (→ Amour, cit. 13, La Rochefoucauld).
3 Pour moi, le drame Claire-Albert est un drame d'épiderme (...) Je vois qu'elle n'est pas une amoureuse; elle est déçue, et c'est peut-être parce qu'il n'a pas été assez attentif, assez tendre (...) A. MAUROIS, *Terre promise*, p. 176.

Loc. fig. (1864). *Avoir l'épiderme chatouilleux, sensible* : être susceptible. ⇒ **Sensibilité**. *Ces compliments lui chatouillaient agréablement l'épiderme*. ⇒ **Flatter**. — Loc. plais. *Avoir qqn dans l'épiderme*, l'avoir dans la peau*, l'aimer.

◆ 2. (1752). Bot. Couche superficielle des parties aériennes d'une plante. *L'épiderme du fruit*. ⇒ **Épicarpe**.

◆ 3. (1770). Couche superficielle qui enveloppe (qqch.). — Techn. Revêtement très mince.

◆ 4. Fig. ⇒ **Apparence** (cit. 22), **enveloppe**.

DÉR. **Épidermage, épidermique, épidermite, épidermomycose, épidermophyte, épidermure.**

ÉPIDERMIQUE [epidér̃mik] adj. — 1811; de *épiderme*.

◆ 1. Qui a rapport ou qui appartient à l'épiderme. ⇒ **Cutané**. *Grefte épidermique. Tissu épidermique.*

◆ 2. Fig. Superficiel (sentiment, réaction). → À fleur de peau* (L., 1.). Surtout : *réaction épidermique. C'est une attitude épidermique, qui changera vite* (peut s'opposer à *viscéral**, *profond*).

COMP. (Sens 1) **Sous-épidermique**.

ÉPIDERMITE [epidér̃mit] n. f. — 1926, A. Lartinet, *Thérapeutique chimique*; de *épiderme*, et *-ite*.

◆ Méd. Inflammation de l'épiderme. *Épidermite due à un champignon*. ⇒ **Épidermophytie**.

ÉPIDERMO- ⇒ **Épiderm-**.

ÉPIDERMOMYCOSE [epidér̃momikoz] n. f. — 1965; de *épidermo-*, et *mycose*.

◆ Méd. Mycose atteignant l'épiderme. ⇒ **Épidermophytie** (→ **Épidermophyte**).

ÉPIDERMOPHYTE [epidér̃mofit] n. m. — xx^e; de *épidermo-*, et *-phyte*.

◆ Méd. Champignon parasite de la couche cornée épidermique (→ **Épidermomycose**). *L'épidermophyte est un dermatophyte**.

DÉR. **Épidermophytie**.

ÉPIDERMOPHYTIE [epidér̃mofiti] n. f. — 1925, in D.D.L.; de *épidermophyte*.

◆ Méd. *Épidermite due à un champignon*. ⇒ **Épidermomycose**. Ex. : *favus, trichophyties*. — *Épidermophytie interdigitale ou plantaire*. ⇒ **Pied** (pied d'athlète).

ÉPIDERMURE [epidér̃myr] n. f. — D. i. (attesté mil. xx^e); de *épiderme*, et suff. *-ure*.

◆ Techn. (arts, bibliophilie). Partie usée de la couche superficielle de peinture (d'un tableau; syn. : *épidermages*), du cuir (d'une reliure). *Belle reliure aux armes du XVII^e siècle; quelques épidermures.*

ÉPIDIASCOPE [epidjaskop] n. m. — V. 1930; du grec *epi* « sur », *dia* « à travers », et *-scope*.

◆ Techn. Appareil de projection permettant de reproduire l'image d'un document opaque par réflexion (⇒ **Épiscopie**) ou celle d'un document par transparence (*épidiascope stricto sensu*).

Une salle de conférences devra être équipée pour des projections fixes ou des films sonores, avec un épidiascope pour vues opaques ou gravures.

Luc BENOIST, *Musées et Muséologie*, p. 107.

ÉPIDICTIQUE [epidiktik] adj. — 1838; var. *épidictique*, 1870; grec *epideiktikos* « d'apparat, démonstratif », de *epideiknunai* « démontrer », de *epi-*, et *deiknunai* « montrer ».

Didactique.

◆ 1. Réth. *Discours, genre épidictique*, démonstratif*.

◆ 2. (Mil. xx^e). Ling. Rare. *Déictique**.

ÉPIDIDYMAIRE [epididimær] adj. — 1892, Guérin; de *épididyme*.

◆ Anat. Relatif à l'épididyme.

ÉPIDIDYME [epididim] n. m. — 1690, *épididime*; lat. médical *epididymus*, grec *epididymos*, de *epi-*, et *didymos* « testicule ».

◆ Anat. Petit corps allongé d'avant en arrière sur le bord postérieur du testicule*.

DÉR. **Épididymaire, épididymite**.

ÉPIDIDYMITE [epididimit] n. f. — 1834, *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*; de *épididyme*.

◆ Méd. Inflammation de l'épididyme. *Épididymite blennorragique, siphilitique*.

ÉPIDOTE [epidot] n. m. — 1801, Hauy; d'un grec supposé **epidotos*, de *epididnai* « s'accroître ».

◆ Techn. Pierre verte composée de silicate d'aluminium, de calcium et de fer, utilisée en joaillerie.

ÉPIDURAL, ALE, AUX [epidyraal, o] adj. — 1912; angl. *epidural*, 1893; de *épi-*, et *dural*.

♦ Angl. Méd. Qui se trouve, ou a lieu à l'extérieur de la dure-mère. ⇒ **Extradural**. *Espace épidural* : espace situé entre le canal osseux rachidien et la dure-mère. — Chir., obstétrique. *Anesthésie épidurale* : anesthésie régionale extradurale obtenue par introduction des anesthésiques au niveau des dernières vertèbres sacrées. ⇒ **Péridural**.

1. ÉPIER [epje] v. intr. — 1680; *espier*, XIII^e; *espié* « en épi », fin XII^e; de *épi*.

♦ Techn. Rare. Monter en épi. *Les blés vont épier*.

DÉR. Épiage ou épiation.

HOM. 2. Éprier; formes du v. épier.

2. ÉPIER [epje] v. tr. — XII^e; attestation isolée, *espier* « trahir », 1080; du francique **spēhōn*; cf. all. *spāhen*.

♦ 1. (XII^e, *espier*). Observer attentivement et secrètement (qqn, un animal). ⇒ **Espionner** (→ *Cœur*, cit. 127). *Épier qqn pour confirmer des soupçons. Se cacher pour épier qqn* (→ *Craquer*, cit. 2). *Suivre qqn pour l'épier*. ⇒ **Filer, pister**. *Il rôde sans cesse autour de nous pour nous épier. Chasseur, animal qui épie sa proie*. ⇒ **Guetter** (→ *Doux*, cit. 31). *Chat qui épie une souris*.

1 Je l'ai fait épier par des regards fidèles. VOLTAIRE, *Sémiramis*, V, 2.
2 (...) le chien du paysan (...) qui vous épie, caché dans les broussailles, et prend la fuite au bruit de la pomme tombée.

G. SAND, *la Mare au diable*, Appendice, I, p. 149.

3 (...) sitôt qu'elles les eurent épiés et vus une ou deux fois ensemble, elles en firent grand bruit dans tout le pays (...)

G. SAND, *la Petite Fadette*, XXVIII, p. 185.

4 C'est du balcon de cette fenêtre que Rodrigue, caché derrière un rideau, épiait les jeunes filles au bain, et aperçut la belle Florinde mesurant sa jambe et celle de ses compagnes, pour savoir qui l'avait la plus ronde et la mieux faite.

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 123.

5 Hubert, maintenant silencieux, m'épiait à travers ses lunettes : Que pouvais-je bien manigancer ?

F. MAURIAC, *le Nœud de vipères*, II, XVII, p. 208.

Par ext. *Épier les démarches, les faits et gestes de qqn, les mouvements de l'ennemi*. ⇒ **Observer, scruter, surveiller**.

6 Si vous faisiez épier ses démarches, je suis sûre que vous découvririez qu'il n'a fait que prendre un asile plus commode, pour quelque noirceur qu'il médite dans les environs.

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre, IX.

Absolt. Être à l'affût, aux aguets. ⇒ **Guet** (faire le guet), **sentinelle** (faire sentinelle).

7 Éponine alla rue Plumet, reconnut la grille et le jardin, observa la maison, épia, guetta (...)

HUGO, *les Misérables*, IV, II, II.

♦ 2. Observer attentivement, essayer de découvrir (qqch.). *Épier les bruits, les sons. Épier les réactions de qqn sur son visage*.

8 (...) j'ambitionnais votre suffrage pour l'avenir. Je le cherchais dans vos discours, je l'épiais dans vos regards (...)

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XXXVI.

9 (Elle) épia, en retenant ses pas sur le gravier de M^{me} Peloux, les bruits qui venaient de la maison.

COLETTE, *Chéri*, p. 19.

Attendre avec angoisse ou espoir. *Épier le moment où va se passer une action*. ⇒ **Guetter**. *Épier les signes de la fièvre* (→ *Approche*, cit. 26). *Épier l'instant, l'occasion favorable, l'attendre pour en profiter. Épier le retour de qqn*.

10 Il faut (...) qu'avec beaucoup de soin on ait épié l'heure (...) et l'on a choisi justement le temps que je parlais à mon traître de fils.

MOLIÈRE, *l'Avare*, IV, 7.

11 Je viens pour épier le moment favorable.

RACINE, *Esther*, II, 1.

12 Et alors commencent les puérils et lamentables désespoirs, parce que les cheveux blanchissent et que les yeux s'éteignent (...) on épie, dans la terreur désolée, le moment où les femmes détourneront vers d'autres leur regard (...)

LOTI, *les Désenchantées*, V, XXXIX.

► **S'ÉPIER** v. pron.

(Récipr.). Se surveiller mutuellement en secret. *Ils n'ont guère confiance l'un en l'autre; ils s'épient constamment. Animaux qui s'épient*.

13 Les êtres et les choses, à l'affût, s'épiaient. J'épiais aussi, animalelement, sans dessein, et prêt à bondir dans les ténébres.

H. BOSCO, *Un rameau de la nuit*, p. 233.

(Réfl.). *S'épier soi-même*.

DÉR. Épieur.

HOM. 1. Éprier; formes du v. épier.

ÉPIERRAGE [epjɛraʒ] ou **ÉPIERREMENT** [epjɛrmɑ̃] n. m. — 1779, *épierrage*; *épierrément*, v. 1600; de *épier*.

♦ Action d'épier un champ. — Agric. Opération qui consiste à ôter les petites pierres restées dans les grains après le vannage, à débarrasser les racines comestibles des pierres qui y adhèrent.

Il n'y a pas de meilleur engrais que l'épierrage. La récolte de ce champ a plus du double de celle des années ordinaires.

RESTIF DE LA BRETONNE, *la Vie de mon père*, p. 136.

ÉPIERRER [epjɛrɛ] v. tr. — 1546, *espier*; *espedrer*, XI^e; de *é-*, *pierr*, et suff. verbal.

♦ 1. Agric. Débarrasser (un terrain) des pierres qui gênent la culture. *Épier un champ avant de semer*.

(...) avec l'attention de faire bien exécuter l'ouvrage, sous la direction de l'un des Syndic de la Paroisse à épier.

RESTIF DE LA BRETONNE, *la Vie de mon père*, p. 136.

Par métaphore. « *Épier son chemin des calomnies* » (Balzac).

♦ 2. Techn. Adoucir (une peau) avec une pierre à aiguiser. *Épier la fleur d'une peau*.

CONTR. Empier.

DÉR. Épierrage ou épierrément, épierré.

ÉPIERREUR, EUSE [epjɛrœr, øz] n. — 1611, *espierreur*; de *épier*.

♦ 1. Rare. Personne qui épier.

Aussi ai-je entendu souvent mon Père désirer qu'on employât les Malfaiteurs des Prisons, avant leur jugement, en qualité d'Épierreurs, sous la garde de quelques Soldats, qu'on ôterait des garnisons où ils sont inutilement casernés.

RESTIF DE LA BRETONNE, *la Vie de mon père*, p. 136.

♦ 2. N. m. ou f. (Agric.). Machine pour séparer les pierres des grains, des racines.

ÉPIEU [epjø] n. m. — XIII^e, *espieu*; altér. de *inspieth* (x^e), *espiet* (1080), d'après *pieu*; francique **speot*; cf. all. *Spieß*.

♦ Gros et long bâton terminé par un fer plat, large et pointu. *L'épieu servait au moyen âge d'arme de guerre. Épieux pour la chasse au sanglier, au cerf, à l'ours* (→ *Ajuster*, cit. 4). *Un coup d'épieu*.

Le cerf est reconnu (...) chacun prend un épieu,

Chacun donne un coup à la bête.

LA FONTAINE, *Fables*, IV, 21.

Innocent, dépourvu de ses crimes, offrant aux épieux de l'inconnu la graisse de son ventre et les cartilages de son visage, il traînait ses deux pieds sur le sol inégal.

J.-M. G. LE CLÉZIO, *le Déluge*, p. 226.

Archéol. Arme formée d'une hampe et d'un fer en forme de feuille de sauge.

ÉPIEUR, EUSE [epjœr, øz] n. — XIII^e, attestation isolée; de 2. *épier*.

♦ 1. Vx. Espion, guetteur. ⇒ **Sentinelle, veilleur**.

♦ 2. (1840). Mod. et rare. Personne qui épie. ⇒ 2. **Éprier**.

Combien de vagabonds, houliers, ribauds, fort larrons, épieurs de chemins, meurtriers, ont vu leur sombre vie s'achever là !

Francis CARCO, *Nostalgie de Paris*, p. 145.

ÉPIGASTRALGIE [epigastʁalʒi] n. f. — 1835, A. Bayle, in D. D. L.; de *épigastre*, et *-algie*.

♦ Méd. Douleur de l'épigastre.

ÉPIGASTRE [epigastʁ] n. m. — 1538; grec *epigastriōn*, de *épi-*, et *gastriōn* « ventre ».

♦ Région médiane et supérieure de l'abdomen, entre les côtes et l'estomac (creux de l'estomac). *L'épigastrie, douleur siégeant à l'épigastre. Région située à droite et à gauche de l'épigastre*. ⇒ **Hypocondre**.

Une épouvante indicible l'envahit; et il ne sent plus rien qu'une contraction brûlante à l'épigastre.

FLAUBERT, *la Tentation de saint Antoine*, I.

DÉR. et COMP. Épigastrie, épigastrique.

ÉPIGASTRIQUE [epigastʁik] adj. — V. 1560; de *épigastre*.

♦ Didact. De l'épigastre. *Douleurs épigastriques. Artère, veine épigastrique. Région épigastrique*.

ÉPIGÉ, ÉE [epizɛ] adj. — 1786; lat. savant, du grec *epigaios*, de *épi* « sur », et *gaia* « terre ».

♦ Bot. Qui se développe au-dessus du sol. *Cotylédons épigés du haricot. Germination épigée*.

ÉPIGÉNÈSE [epizɛnez] n. f. — 1625; *épigénésie*, Boiste, 1808; de *épi-*, et *-génése*.

♦ 1. Hist. des sc. Théorie selon laquelle un embryon se développe par formation successive de parties nouvelles. *La doctrine de l'épigénèse est opposée à celle de la préformation*.

(...) observations faites par Harvey (...) qui l'avaient amené à croire que l'embryon se constitue graduellement dans l'œuf par formation successive de parties nouvelles (épigénèse).

Jean ROSTAND, *Esquisse d'une histoire de la biologie*, p. 24.

♦ 2. Biol. Notion qui englobe tous les aspects de l'ontogénèse* qui

dépendent de l'action des cellules les unes sur les autres. ⇒ **Régulation** (4.).

DÉR. **Épigénésique, épigénésiste, épigénétique.**

ÉPIGÉNÉSISQUE [epizenezik] adj. — 1845, Bescherelle; de *épigénèse*.

♦ Hist. des sc. Relatif à l'épigénèse (1.). *Formation épigénésique.*

ÉPIGÉNÉSISTE [epizenezist], **ÉPIGÉNÉTISTE** [epizenetist] ou **ÉPIGÉNISTE** [epizenist] adj. et n. — 1845, *épigénésiste*; 1897, *épigénétiste*; de *épigénèse*.

♦ Hist. des sc. Partisan de l'épigénèse (1.). *Des biologistes épigénétistes, épigénistes.* — N. Un, une *épigénétiste*.

1 Certes, les épigénésistes étaient dans le vrai quand ils niaient la préformation germinale, mais ils se trompaient lourdement quand ils affirmaient que l'embryon tire naissance d'une substance dénuée d'organisation.

Jean ROSTAND, Esquisse d'une histoire de la biologie, p. 75.

2 Cette analyse, on le voit, réduit à une dispute verbale, dénuée de tout intérêt, l'ancienne querelle des préformationnistes et des épigénétistes. La structure achevée n'était nulle part, en tant que telle, préformée. Mais le plan de la structure était présent dans ses constituants eux-mêmes.

Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 117.

ÉPIGÉNÉTIQUE [epizenetik] adj. — 1906, in *Revue gén. des sc.*, n° 2, p. 88; de *épigénèse*.

♦ Didact. Qui concerne l'épigénèse (2.); qui en résulte. « Dans la cellule, l'expression des gènes est régulée (sic) de façon rigoureuse. Cette régulation se fait, d'une part, génétiquement grâce à l'action de gènes particuliers et, d'autre part, épigénétiquement grâce à des substances venant de l'extérieur (...) Par conséquent le cancer pourrait être dû à un défaut des composants génétiques ou épigénétiques du mécanisme contrôlant l'expression des gènes » (*la Recherche*, n° 100, mai 79, p. 439).

ÉPIGÉNÉTISTE [epizenetist] adj. et n. ⇒ **Épigénésiste.**

ÉPIGÉNIE [epizeni] n. f. — 1801; de *épi-*, et *-génie*.

♦ 1. Minér. Phénomène par lequel un minéral change de nature chimique en gardant sa forme cristalline extérieure. *La calcite et le gypse se transforment en silice par épigénie.*

♦ 2. (Fin XIX^e, de l'all.). Géol. Mode de creusement des vallées indépendant de la nature des reliefs. ⇒ **Surimposition.**

Un grand nombre de ces rivières antécédentes ont un tracé tout à fait indépendant des conditions tectoniques des régions qu'elles traversent. Elles entament les obstacles qu'elles rencontrent sur leur route sans se préoccuper de la résistance des roches (...) Richthofen a donné le nom d'*épigénie* à ce mode de creusement des vallées transversales; les auteurs américains parlent de cours d'eau surimposés.

Émile HAUG, Traité de géologie, I, p. 430.

DÉR. **Épigénique.**

ÉPIGÉNIQUE [epizenik] adj. — 1878; de *épigénie*.

♦ 1. Minér. Relatif à l'épigénie.

♦ 2. (1905, in *Revue gén. des sc.*, n° 8, p. 321). Géol. Qui résulte d'une épigénie. — Syn.: *surimposé*. — *Gorge épigénique.*

ÉPIGÉNISTE [epizenist] adj. et n. ⇒ **Épigénésiste.**

ÉPIGLOTTE [epiglɔt] n. f. — 1314; lat. médical d'orig. grecque *epiglottis*, de *épi-*, et *glōtta* « langue ».

♦ Anat. Lame cartilagineuse, en forme de triangle, qui fait saillie dans la glotte et ferme le larynx (au moment de la déglutition).

DÉR. **Épiglottique, épiglottite.**

ÉPIGLOTTIQUE [epiglɔtik] adj. — 1864; de *épiglotte*.

♦ Anat. Relatif à l'épiglotte.

ÉPIGLOTTITE [epiglɔtit] n. f. — 1849, Bescherelle; de *épiglotte*.

♦ Méd. Inflammation de l'épiglotte.

ÉPIGONE [epigon; epigon] n. m. — 1752, nom des héros grecs de la seconde expédition contre Thèbes, qui s'emparèrent de la ville, vengèrent ainsi leurs pères morts au cours du premier siège; grec *epigonos* « descendant, né après », de *épi*, et *genos* « naissance ». → *-gène*.

♦ 1. (1876). Littér. Successeur, imitateur. *Les épigones du naturalisme. Ce n'est qu'un pâle épigone* (de tel écrivain).

1 Nous n'admirons pas une belle œuvre de haute époque comme réussite, nous

l'admirons comme création; pour qu'un épigone nous semble un grand artiste, il suffit qu'il nous apporte seul une signification usurpée.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 365.

Aussi bien Maurras, s'il a beaucoup d'épigones et garde quelques thuriferaires, n'a-t-il pas de successeur. Emmanuel BÉRL, le Virage, p. 128.

♦ 2. Biol. Descendant d'un type animal qui présente des variations par rapport à son espèce (⇒ **Épigonisme**).

DÉR. **Épigonisme.**

ÉPIGONISME [epigonism] n. m. — xx^e; de *épigone*.

♦ Biol. Manifestation, sous forme d'ébauche, au cours de l'évolution d'une espèce d'un nouveau caractère qui ne deviendra définitif et bien individualisé que chez les descendants de cette espèce.

ÉPIGRAMMATIQUE [epigra(m)matik] adj. — 1455, repris XVIII^e; lat. *epigrammaticus*, de *epigramma* (→ **Épigramme**), d'après *grammaticus*.

Littéraire ou didactique.

♦ 1. Vx (personnes). Qui compose des épigrammes. *Poète épigrammatique.*

♦ 2. Qui tient de l'épigramme. ⇒ **Satirique. Style épigrammatique.**

J'ai regretté le retrait du nom de M. de La Mennais, mais je conçois votre scrupule délicat et la crainte d'une allusion épigrammatique.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, 390, 15 août 1834.

ÉPIGRAMMATISTE [epigra(m)matist] n. — XVI^e; de 1. *épigramme*.

♦ Littér. ou didact. Personne, poète qui compose des épigrammes.

1. ÉPIGRAMME [epigram] n. f. — V. 1378, rare jusqu'au XVI^e; lat. *epigramma*, propr. « inscription » (→ *Épi-*), et *gramma* (→ *-gramme*).

REM. Le genre d'*épigramme* est resté incertain jusqu'au XVIII^e s.; en français moderne, un *épigramme* est considéré comme une faute.

♦ 1. Anciennt. Petite pièce de vers; inscription sur un monument.

Ce livre mien d'épigrammes te donne,

Prince Breton, et le te présentant,

Présent te fais meilleur que la personne

De l'ouvrier même, et fût-il mieux chantant.

Clément MAROT, Épigrammes, II.

2 L'épigramme, pour les anciens, était une petite pièce qui ne passait guère huit ou dix vers (...) C'était une inscription tumulaire, soit triomphale, soit votive ou descriptive; une peinture pastorale trop courte pour faire une idylle, une déclaration ou une plainte amoureuse trop peu développée pour faire une élégie; la raillerie y a aussi sa part, mais une part restreinte, tandis que dans les épigrammes modernes, elle est presque tout, et que c'est toujours le trait et la pointe finale à quoi l'on vise (...)

SAINTE-BEUVE, Constitutionnel, 4 janv. 1864, in LITTRÉ.

♦ 2. (1540). Mod. Petit poème satirique* terminé par un trait piquant, un mot d'esprit. *Les épigrammes de Catulle, de Martial, de Marot, de Boileau, de Voltaire. Faire une épigramme contre qqn. La pointe d'une épigramme. Une épigramme bien tournée, mordante, féroce, malicieuse (⇒ **Pasquin**). Épigramme monostique* (d'un seul vers).

L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme;

L'autre d'un trait plaisant aiguise l'épigramme (...)

BOILEAU, l'Art poétique, I (→ *Aiguiser*, cit. 16).

L'épigramme, plus libre en son tour plus borné,

N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

BOILEAU, l'Art poétique, II.

5 (...) on a une épigramme de Boileau, fort leste, sur les « six amants contents et non jaloux » (*de la Champmeslé*)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 66.

♦ 3. (Fin XVII^e). Trait satirique, mot spirituel et mordant. ⇒ **Coup** (de langue), **mot, raillerie, satire, trait. Envoyer, décocher, lancer des épigrammes. Larder* qqn d'épigrammes.**

6 Les épigrammes, qui sont de petites flèches déliées qui font une plaie profonde (...)

MONTESQUIEU, Lettres persanes, CXXXVII.

7 (...) il entendait raillerie et il aimait à railler. Il y brillait même, et il avait le talent de l'épigramme. Quand on l'animait, il était bruyant et tapageur en paroles, sa voix s'entendait de loin.

ROUSSEAU, les Confessions, VII.

8 Le reste de la conversation se passa en un feu roulant d'épigrammes lancées avec une verve intarissable sur d'autres renommées politiques et littéraires. Jamais Rivarol ne justifia mieux son surnom de *Saint Georges de l'épigramme*. Pas un n'échappait à l'habileté désespérante de sa pointe. Là passèrent tour à tour, transparents coup sur coup, et l'abbé Delille, « qui n'est qu'un rossignol qui a reçu son cerveau en gosier » (...) et Roucher, « qui est, en poésie, le plus beau naufrage du siècle »; et Chabanon, « qui a traduit Théocrite et Pindare de toute sa haine contre le grec » (...) Chaque mot était une épigramme condensée qui portait coup et perçait son homme.

SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, t. II, p. 135.

9 Il (*Voltaire*) enrôla tous les amours-propres dans cette ligue insensée; la Religion fut attaquée avec toutes les armes, depuis le pamphlet jusqu'à l'in-folio, depuis l'épigramme jusqu'au sophisme (...)

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, 1, 1.

10 Il fut un temps où on savait se venger d'un bon mot par un autre bon mot, rendre épigramme pour épigramme, et c'eût été passer pour sot que de se taire en s'enfermant dans une bouderie chagrine.

Paul LÉAULTAUD, le Théâtre de Maurice Boissard, XVII, p. 81.

CONTR. **Apologie, compliment, louange.**

DÉR. **Épigrammatique, épigrammatiste, 2. épigramme.**

2. ÉPIGRAMME [epiɡram] n. m. — 1608, G. Bouchet; d'après Guillaume Bouchet, de 1. *épigraphe*, selon l'anecdote, par confusion d'un gastronome amateur de poésie, mais peu lettré.

♦ Cuis. *Épigrammes d'agneau* : côtelettes ou poitrine braisée, panée et cuite sur le gril.

ÉPIGRAPHE [epiɡraf] n. f. — 1694; grec *epigraphê* « inscription », de *epi* (→ *Épi-*), et *graphein* « écrire ».

♦ **1.** Inscription placée sur un édifice pour en indiquer la date, la destination, etc. *Monument sans épigraphe*. ⇒ **Anépigraphe**. (1859). Par ext. Inscription.

♦ **2.** (1752). Courte citation qu'un auteur met en tête d'un livre, des chapitres de ce livre, pour en indiquer l'esprit (→ *Exergue*). « *Le Rouge et le Noir* » de *Stendhal porte en épigraphe cette parole de Danton* : « *La vérité, l'âpre vérité* » (→ aussi *Apophtegme*, cit. 4). Par ext. *Cette maxime sert d'épigraphe à toute son aventure*.

1 J'avais trouvé dans Montaigne une fort belle phrase sur les lois, dont je comptais faire une épigraphe à mon Code (...)

FLAUBERT, Correspondance, à É. Chevalier, 6 sept. 1842.

2 (...) cette belle jeune femme (*M^{me} de Noailles*) passionnée et mélodieuse, qui a deux fois justement pu mettre en épigraphe d'un de ses recueils la parole du penseur hellène : « *Le cœur me bat comme aux corybantes* ».

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 448.

DÉR. *Épigraphe, épigraphique, épigraphiste*.

COMP. *Anépigraphe*.

ÉPIGRAPHIE [epiɡrafi] n. f. — 1638; de *épigraphe*.

♦ Didact. Science qui a pour objet l'étude et la connaissance des inscriptions. *Épigraphie grecque, latine, phénicienne*. ⇒ **Paléographie** (→ *Causser*, cit. 8). *Étudier l'épigraphie*. ⇒ **Épigraphe**.

ÉPIGRAPHIQUE [epiɡrafik] adj. — 1845; de *épigraphe*.

♦ Didact. Qui se rapporte aux inscriptions. *Études épigraphiques*.

Le Père Paneloux s'était déjà distingué par des collaborations fréquentes au bulletin de la Société géographique d'Oran, où ses reconstitutions épigraphiques faisaient autorité.

CAMUS, la Peste, p. 107.

ÉPIGRAPHISTE [epiɡrafist] n. — 1870; de *épigraphe*.

♦ Didact. Spécialiste de l'épigraphe. *Ce chartiste est paléographe et épigraphiste. Une savante épigraphiste*.

ÉPIGYNE [epiʒin] adj. — 1802; lat. sav., du grec *epi* « sur », et *gunê* « femelle ». → *-gyne*.

♦ Bot. Se dit d'un organe floral qui paraît inséré sur l'ovaire. *Étamines épigynes*. — *Fleur épigyne*, dont le périanthe et l'androcée sont insérés au-dessus de l'ovaire (*ovaire infère**). ⇒ **Inférovairé**.

ÉPILAGE [epilaʒ] n. m. — 1863; de *épiler*.

♦ **1.** Rare. Action d'épiler. ⇒ **Épilation**.

♦ **2.** Techn. Action d'enlever le poil (de la peau d'un animal). *L'épilage d'une peau*.

ÉPILAMAGE [epilamaʒ] n. m. — xx^e; de *épilamer*.

♦ Techn. Action d'épilamer (une pièce d'horlogerie); son résultat.

ÉPILAME [epilam] n. m. — xx^e; orig. incert., p.-ê. du grec *epi*, et *lame*.

♦ Techn. Produit déposé sur certaines pièces d'horlogerie pour éviter l'étalement du lubrifiant.

DÉR. *Épilamer*.

ÉPILAMER [epilame] v. tr. — xx^e; de *épilame*.

♦ Techn. Recouvrir d'épilame (une pièce d'horlogerie).

DÉR. *Épilamage*.

ÉPILATION [epilasjɔ̃] n. f. — 1858, méd.; de *épiler*.

♦ Action d'épiler. *Épilation avec une crème. Épilation électrique. Épilation à la cire. Une épilation douloureuse, indolore*.

ÉPILATOIRE [epilatwaʁ] adj. et n. m. — 1751, in D. D. L.; de *épiler*.

♦ Qui sert à épiler. ⇒ **Dépilatoire**. *Crème, pâte épilatoire*. — N. m. (1845). *Un des épilatoires*, cosmétique servant à l'épilation.

ÉPILEPSIE [epilepsi] n. f. — 1503; lat. *epilepsia*, du grec méd. *epilêpsia* « attaque, arrêt brusque », de *epileptôs* « pris, arrêté », et *epilambalein* « saisir, s'emparer ».

♦ Méd. Maladie nerveuse caractérisée par de brusques attaques convulsives avec perte de connaissance (→ *Paroxystique*, cit. 1). *Épilepsie essentielle*. ⇒ (vx) **3. Mal** (I, 3. : mal caduc, mal comitial, mal divin, haut mal, mal sacré, petit mal). *Aura* qui précède une crise, une attaque d'épilepsie* (→ *Attaque*, cit. 12). *Qui combat l'épilepsie*. ⇒ **Anticomitial**. — *Fausse épilepsie*, ou *épilepsie symptomatique. Épilepsie infantile*. ⇒ **Convulsion**.

(...) un homme frappé d'épilepsie (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, De la superstition.

Bérénice est atteinte d'une maladie mystérieuse et horrible désignée quelque part sous le nom assez bizarre de *distorsion de personnalité*. On dirait qu'il est question d'hystérie. Elle subit quelques attaques d'épilepsie, fréquemment suivies de léthargie, tout à fait semblables à la mort, et dont le réveil est généralement brusque et soudain.

BAUDELAIRE, E. Poe, sa vie et ses ouvrages, III.

Était-ce la véritable épilepsie, ou quelqu'une des formes nerveuses qui l'imitent ?

André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », IV, p. 226.

COMP. *Épileptiforme*.

ÉPILEPTIFORME [epileptiform] adj. — 1833, *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, t. IV, p. 83; de *épilepsie*, ou de *épileptique*, et *-forme*.

♦ Méd. Qui présente des symptômes semblables à ceux de l'épilepsie. ⇒ **Épileptoïde**. *Spasmes épileptiformes de l'éclampsie** (→ *Convulsion*, cit. 2). *Accidents épileptiformes*.

(...) celui qui a rencontré un vieillard sujet à de fréquentes crises épileptiformes et qui voit par l'incohérence de la démarche l'imminence probable d'un accès, se demande si sa compagnie est plutôt désirée comme celle d'un soutien, ou redoutée comme celle d'un témoin à qui on voudrait cacher la crise et dont la présence seule peut-être, quand le calme absolu réussirait peut-être à l'écartier, suffirait à la hâter.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., p. 799.

Au bout d'un an, une attaque épileptiforme, la première et la dernière, emporta le malade.

CLAUDEL, Journal, déc. 1913.

ÉPILEPTIQUE [epileptik] adj. et n. — xii^e, *epilentic*, n.; lat. *epilepticus*, grec méd. *epileptikos*, de *epilepsiâ*. → *Épilepsie*.

♦ **1.** (1545). Relatif à l'épilepsie. *Convulsions épileptiques. Tremblement épileptique*. — (1870). Par ext. *Des gestes épileptiques, désordonnés et violents*.

♦ **2.** Atteint d'épilepsie. *Un enfant épileptique*.

Il était épileptique pourtant, ce pauvre père Bontemps! Qui s'en serait douté? Il était frais, fort et gai comme un jeune homme.

G. SAND, la Mare au diable, Appendice, IV.

Par ext. ⇒ **Furieux**.

(Il) avait eu souvent de ces pensées qui le roulaient par terre, rugissant, épileptique, écumant d'horreur.

LÉON BLOY, le Désespéré, p. 57.

N. (1545). *Un, une épileptique*. Personne atteinte d'épilepsie. *Convulsions d'un épileptique. Épileptique qui git à terre, les yeux révulsés, l'écume à la bouche. L'adhésivité* (2., cit.), *un des traits caractéristiques des épileptiques*.

(Un cheval) Qui bave des naseaux comme un épileptique.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Spleen et idéal », LXXI.

(...) je vis dans la terreur incessante de cet homme comme vit un épileptique dans la terreur incessante d'une attaque (...)

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 3^e tableau, III.

REM. On trouve au xx^e s. l'abréviation familière *épilo* (nom).

Quant à votre souillon, c'est une épilo.

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 247.

DÉR. *Épileptiforme, épileptogène, épileptoïde*.

ÉPILEPTOGÈNE [epileptoʒen] adj. — 1878, in Larousse, *Premier Suppl.*; de *épileptique*, et *-gène*.

♦ Méd. Qui engendre la crise d'épilepsie. *Foyer épileptogène. Zone épileptogène* : partie des centres nerveux (face, cou) où naissent les excitations provoquant les crises d'épilepsie. *Médicament épileptogène* : médicament propre à provoquer, à haute dose, une crise d'épilepsie (insuline, par ex.). *Tumeur épileptogène du cerveau*.

ÉPILEPTOÏDE [epileptoid] adj. — 1878; de *épileptique*, et *-oïde*.

♦ Méd. Qui a les caractères de l'épilepsie, rappelle l'épilepsie par ses effets. *Crise épileptoïde*. ⇒ **Épileptiforme**. — Psychol. *Constitution épileptoïde* : constitution mentale congénitale caractéristique de l'épilepsie.

N. (méd.). Individu proche de l'épileptique; (psychol.) individu qui trahit des caractères mentaux épileptoïdes (instabilité de caractère, irascibilité, inadaptation sociale...). *Un, une épileptoïde*.

ÉPILER [epile] v. tr. — 1762; de *é-*, lat. *pilus* « poil », et suff. verbal.

♦ **1.** Arracher ou faire tomber les poils, les cheveux de (qqn). (⇒ **Dépiler**). → **Raser** (sens différent). *Épiler la tête d'un malade pour en soigner le cuir chevelu. Se faire épiler les jambes dans un*

institut de beauté. Pince à épiler. ⇒ **Épiloir**. Crème à épiler. ⇒ **Épilatoire**.

Elle avait épilé ses sourcils; son visage s'était épaissi et légèrement couperosé.
S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, VIII, p. 397.

♦ 2. Techn. Enlever les jets (des pièces d'étain fondues).

► **S'ÉPILER** v. pron. (Réfl.).

S'enlever les poils superflus. *S'épiler les sourcils avec une pince. S'épiler les jambes, les aisselles avec une crème épilatoire.*

DÉR. Épilage, épilation, épilatoire, épilleur, épiloir.

ÉPILEUR, EUSE [epilœr, øz] n. — 1838; de *épiler*.

♦ 1. Rare. Personne qui épile.

Par métaphore :

La poésie est pourrie d'épileurs de chenilles, de rétameurs d'échos, de laitiers caressants, de minaudières fourbus, de visages qui trafiquent du sacré, d'acteurs de fêtes métaphores.
René CHAR, le Marteau sans maître, p. 137.

♦ 2. N. f. (xx^e). Techn. Machine qui permet de couper certains poils des peaux d'animaux.

ÉPILLET [epije] n. m. — 1786; diminutif de *épi*.

♦ Bot. Chacun des petits épis secondaires régulièrement groupés sur l'axe central d'un épi composé. ⇒ **Épi**. *Graminée à épillets. Epillets de blé, d'avoine.*

ÉPILOBE [epiløb] n. m. — 1786; lat. *epilobium*, du grec *epi*, et *lobos* «lobe».

♦ Bot. (cour. régionalement). Plante vivace (*Onagrariacées*) dont une espèce très commune (*Épilobe à épi*) porte des fleurs roses ou mauves, et pousse surtout en montagne (régions tempérées) et dans les régions froides (Scandinavie, etc.).

Quelques fleurs enfin : des balsamines mauves et d'autres fleurs qui rappellent les épilobes de Normandie.
GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 740.

ÉPILOGUE [epilog] n. m. — xii^e; lat. *epilogus*, grec *epilogos* «péroraison d'un discours», de *epi*, et *logos*.

♦ 1. Résumé à la fin d'un discours, d'un poème (opposé à *prologue*). ⇒ **Conclusion**, **péroraison**. *L'épilogue d'un récit, d'un roman, d'une pièce de théâtre, d'un film* : chapitre, scène exposant des faits postérieurs à l'action et destiné à en compléter le sens, la portée. *L'épilogue de « Jocelyn », de Lamartine.*

♦ 2. Antiq. Petite allocution en vers faite par un acteur à la fin de la représentation, pour en vanter les mérites et demander l'approbation du public. — REM. *Épilogue* était encore du féminin au xviii^e s. On devrait ramener l'ancien usage, et chanter une épilogue après la représentation finie.
SAINT-EVREMOND, in Dict. de Trévoux.

♦ 3. Fig. et cour. Dénouement (d'une affaire longue, embrouillée). *Le procès trouva enfin son épilogue.*

CONTR. Prologue.

DÉR. Épiloguer.

ÉPILOGUER [epiloge] v. tr. — Av. 1493; de *épilogue*.

♦ 1. V. tr. dir. (Vx). Récapituler comme le fait un épilogue.

1 J'avais des Philis à la tête;
J'épiais les occasions;
J'épiloguais mes passions.
CORNEILLE, Poésies diverses, 42.
Critiquer (qqn ou qqch.). *Épiloguer la conduite d'autrui; épiloguer quelqu'un*. ⇒ **Blâmer**, **censurer**, **condamner**, **critiquer**, **désapprouver**.

2 J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1083, 5 nov. 1688.

3 Sans qu'on vous épilogue et sans qu'on vous méprise (...)
BOSSUET, Lettre à Cornuau, 127.

♦ 2. V. tr. ind. (1678). Mod. **ÉPILOGUER SUR** : faire de longs commentaires, parfois malveillants, sur (qqch.). *Il ne sert à rien d'épiloguer sur ce qui vient de vous arriver*. ⇒ **Discourir**. *On n'en finirait pas d'épiloguer sur ce qui aurait pu se produire. Épiloguer sur la qualité d'une œuvre*. ⇒ **Chicaner**, **ergoter**, **redire** (trouver à redire). *Il épilogue sur tout*. — Absolt. *Il peut épiloguer à son aise, je ne changerai pas mon point de vue.*

4 (...) défaites-vous d'épiloguer sur les bienséances de votre voyage (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 590, 21 oct. 1676.

5 (...) un savant, qui sans cesse épilogue.
MOLIÈRE, les Femmes savantes, V, 3.

6 Cinq aunes pour un habit à l'espagnole! Juste ciel! (...) Mais n'épiloguons pas là-dessus; les tailleurs qui sont en réputation en prennent toujours plus que les autres.
A. R. LESAGE, Gil Blas, VIII, 7.

7 J'aurais été bien moins libre à Genève même, où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le magistrat avait droit d'épiloguer sur leur contenu.
ROUSSEAU, les Confessions, IX.

On épiloguerait sans fin sur cet artiste mal doué qui, pour peindre la douleur, a besoin de la provoquer.
G. DUHAMEL, Défense des lettres, p. 128.

DÉR. Épiloguer.

ÉPILOGUEUR, EUSE [epilogœr, øz] adj. et n. — 1561; de *épiloguer*.

♦ Rare. Qui aime à épiloguer. — N. *Un épilogueur, une épilogueuse.*

J'avais encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Émile*, où, sous le nom d'Adraste, roi des Daumiens, on voyait assez qui j'avais eu en vue, et la remarque n'avait pas échappé aux épilogueurs, puisque M^{me} de Boufflers m'avait mis plusieurs fois sur cet article.
ROUSSEAU, les Confessions, XII.

ÉPILOIR [epilwar] n. m. — 1870; de *épiler*.

♦ Rare. Pince à épiler.

ÉPIMORPHOSE [epimɔrfɔz] n. f. — Mil. xx^e; de *épi*, et (*ana*)*morphose*.

♦ Zool. Développement particulier à certains myriapodes (par ex. les scolopendres), dans lequel la larve naît avec le nombre définitif de segments et de pattes (opposé à *anamorphose*, 2.).

ÉPINAIE [epine] n. f. — 1636; *espinoie*, v. 1170; *espinaie*, v. 1260; de *épine*, d'après *chênaie*, etc. Cf. le toponyme *Épinay*.

♦ Rare. Lieu où croissent les arbustes épineux.

HOM. Formes du v. *épiner*.

ÉPINARD [epinar] n. m. — 1636, *epinart*; *espinarde*, *espinaces*, 1256; var. *espinach*, *espinoch*; du lat. médiéval *spinachium*, *spinarium*; arabe d'Andalousie *'isbīnāh*, arabe oriental *'asfanāh*; persan *aspanāh*.

♦ 1. Plante herbacée, potagère, aux feuilles épaisses et molles d'un vert soutenu (*Chénopodiacées*). *Un plant d'épinards. L'épinard, originaire de l'Orient, introduit en Europe vers le xv^e siècle, se mange cuit; c'est un légume rafraichissant, qui contient des sels de fer et qu'on a surnommé « le balai de l'estomac »* (→ ci-dessous 2. : *des épinards*). *Épinard de Viroflay, de Hollande. Graines d'épinard* (→ ci-dessous 3., figuré).

Par ext. Nom donné à différentes plantes (de la même famille ou de familles voisines). *Épinard de Chine, épinard des Indes*. ⇒ **Baselle**. *Épinard sauvage ou chénopode. Épinard de la Nouvelle-Zélande ou épinard d'été*. ⇒ **Tétragone** (courant en Afrique). — *Épinard fraise*. ⇒ **Blette**. *Épinard des murailles*. ⇒ **Pariétaire**.

♦ 2. (Plur.). Feuilles d'épinard comestibles. *Des épinards en branches, hachés. Veau aux épinards. Égoutter des épinards dans une couloire. Un plat d'épinards au beurre, au jus, aux croûtons, au jambon. Œufs aux épinards*. — *Vert d'épinards* : jus des épinards hachés et cuits.

(...) des viandes insipides, encore affadies par les cataplasmes des chicorées et des épinards.
HUYSMANS, À vau-l'eau, II.

(Franç. d'Afrique). Feuilles vertes de divers végétaux (tétragone, etc.) consommées bouillies ou dans les sauces.

Péj. *Paysage aux épinards* : peinture envahie par le vert. *Tu crois faire de la peinture, tu ne fais que des épinards* (→ *Nourrisseur*, cit.). *Plat d'épinards* (péj.) : paysage verdoyant; mauvais tableau où l'on a abusé du vert.

Loc. (1866). *Mettre du beurre* dans les épinards*. — Vx. *Accommoder, beurrer les épinards* : réconcilier des personnes. *Raccommoder les épinards* (Balzac, même sens).

— (...) vu que les parents sont ruinés ou peu s'en faut, et que ça ne ferait pas de mal.
— Oui, ça r'mettrait du beurre dans les épinards.

Henri MONNIER, les Bourgeois campagnards, in Scènes populaires, t. I, p. 332.

Argot. *Aller aux épinards* : prendre l'argent d'une prostituée (laquelle va aux asperges).

♦ 3. Loc. fig. (1721). *Épaulette, frange, gland à graines d'épinards*, dont les fils ressemblent à un assemblage de ces graines. *Épaulette d'officier supérieur*, et, par métonymie, le grade d'officier supérieur.

♦ 4. En appos. *Vert épinard* : vert sombre et soutenu. *Des robes vert épinard*.

ÉPINCELER [epêslɛ] v. tr. — Conjug. *appeler*. — 1723; de *é-*, *pince*, et suff. *-eler*.

♦ Techn. Débarrasser (le drap) de ses impuretés. — Syn. : *épincer, épinceter*.

ÉPINCER [epêse] v. tr. — Conjug. *placer*. — 1356; *espincier, espincier*, 1262; de *é-*, *pincer*, et suff. verbal.

Technique.

- ♦ 1. Tailler (la pierre) avec un marteau court ou épinçoir*.
- ♦ 2. (1723). Débarrasser (le drap) des nœuds, des impuretés (→ **Épouti**) avec de petites pincées ou épincettes. ⇒ **Énouer, époutier**. — Syn. : *épinçeler, épinçeter*.
- ♦ 3. (1838). Arbor. Supprimer, entre deux sèves, les bourgeons qui ont poussé sur le tronc. — Syn. : *épinçeter*.

DÉR. *Épinçage, épinçeur, épinçoir*.

ÉPINCETAGE [epêstaʒ] ou **ÉPINÇAGE** [epêsaʒ] n. m. — 1416; de *épinçeter*, et de *pincer*.

- ♦ Techn. Action d'épinçeter (le drap). ⇒ **Époutiage**.

ÉPINCETER [epêste] v. tr. — 1829; *espinceter* « aiguiser les serres d'un oiseau », 1509; de *é-*, *pincette*, et suff. verbal.

Technique.

- ♦ 1. Débarrasser (le drap) de ses impuretés. — Syn. : *épinçer, épinçeler*.
- ♦ 2. (xx^e). Tailler (la pierre) à l'aide d'un épinçoir. — Syn. : *épinçer*.
- ♦ 3. Arbor. Supprimer les bourgeons qui ont poussé sur le tronc entre deux sèves. *Épinceter un arbre*. — Syn. : *épinçer*.

DÉR. *Épincetage, épinçeteur*.

ÉPINCETEUR, EUSE [epêstœr, øz] ou **ÉPINCEUR, EUSE** [epêsoœr, øz] n. — 1839, *épinçeteur; épinçeur*, 1723; *espincheur*, xiv^e; de *épinçeter* et de la var. *épinçer*.

Technique.

- ♦ 1. Personne qui fait l'épincetage du drap.
Traversant la filature où les grands métiers manœuvraient doucement leurs larges nappes de fils blancs, ils arrivèrent dans la salle des épinceteuses, où une centaine de femmes, assises devant de longues tables, arrachaient avec des pincées les pailles et les bouchons de la laine. A. MAUROIS, Bernard Quesnay, III, p. 21.
- ♦ 2. N. m. Ouvrier qui taille des pavés (avec l'épinçoir).

ÉPINÇOIR [epêswar] n. m. — 1694; *espincoir*, 1676; de *épinçer*.

- ♦ Techn. Marteau court utilisé pour tailler des pavés.

ÉPINE [epin] n. f. — 980; du lat. *spina*.

A. ♦ 1. Vieilli ou dans des loc. Arbre ou arbrisseau aux branches armées de piquants. *Épine blanche* (⇒ **Aubépine**), *noire* (⇒ **Pru-nellier**). *Épine du Christ* (⇒ **Jujubier, paliure**). *Épine d'Espagne* (⇒ **Azerolier**). *Épine de cerf* (⇒ **Nerprun**). *Épine de rat* (⇒ **Fragon**). *Oiseau qui chante sur l'épine fleurie* (⇒ **Complainte**, cit. 1). — REM. Sans déterminant, le mot désigne en général l'aubépine, et selon les contextes l'une des plantes ci-dessus. — *Une haie d'épines. Terre en friche couverte d'épines*. ⇒ **Mortbois. Tomber dans les épines. Se rouler sur un lit d'épines (→ Aiguillon, cit. 6). *La couronne* (cit. 9) *d'épines du Christ* (→ Croix, cit. 4). *La Sainte Épine* (Miracle de la Sainte Épine, par lequel la nièce de Pascal fut guérie d'une tumeur lacrymale). — REM. Ces emplois sont aujourd'hui compris au sens B.**

- 1 Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre. Et Pilate leur dit : Voici l'homme. BIBLE (SEGOND), Évangile selon saint Jean, XIX, 5.
 - 2 Voici une relique sacrée (...) voici une épine de la couronne du Sauveur du monde (...) qui fait des miracles par la propre puissance de ce sang répandu pour nous. PASCAL, Pensées, XIII, 839.
 - 3 Ses yeux étaient noyés de pleurs; Comme les anges de douleurs. Il était couronné d'épine (...). A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Nuit de décembre».
 - 4 (...) le moine bénédictin bâtit sa cabane de branchages parmi les épines et les ronces; autour de lui de grands espaces jadis cultivés ne sont plus que des halliers déserts. TAINE, les Origines de la France contemporaine, t. I, I, p. 7.
 - 5 Il commande qu'on creuse une fosse en terre et qu'on y amasse des sarments noueux et tranchants et des épines blanches et noires, arrachées avec leurs racines (...) «Seigneurs *leur dit-il*), j'ai fait dresser ce bûcher d'épines pour Tristan et pour la reine (...).» J. BÉDIER, Tristan et Iseult, VIII, p. 83.
 - 6 un jour que j'étais avec ma mie par la forêt, je m'endormis au pied d'un buisson d'épines (...) BOULENGER, Traduction des romans de la Table ronde, p. 112.
 - 6.1 Jean avait, entre toutes les fleurs qu'il avait devant lui sans les voir et sans les aimer, élu l'épine rose, pour laquelle il avait un amour spécial, dont il se faisait une idée définie (...) Était-ce que cet arbre est plus beau que d'autres, que les fleurs si composées et si colorées ont l'air de fleurs de fête, et qu'en effet souvent à l'église pendant le mois de Marie il en avait vu les branches coupées tout entières dans les vases de l'autel? Était-ce qu'ayant vu auparavant de l'épine blanche, la vue d'une épine rose et dont les fleurs ne sont plus simples mais composées, le frappa à la fois de ces deux prestiges de l'analogie et de la différence qui ont tant de pouvoir sur notre esprit? PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 331.
- (Vieilli). Bâton épineux.

Ses souliers étaient cloutés. Il avait une grosse épine à la main.

B. CENDRARS, l'Or, p. 14.

- ♦ 2. (Fin xvii^e). Loc. fig. *Fagot d'épines* : personne au caractère désagréable, revêche (→ Hérisson). — (1690). *Marcher sur des épines* : être dans une situation difficile. — (1660). *Être sur des épines* : être dans une grande anxiété, dans une grande impatience. ⇒ **Charbon** (être sur des charbons ardents); ⇒ aussi **Épineux**, B.

Ah! que je me trouvais sur d'étranges épines!

CORNEILLE, l'Illusion comique, IV, 7.

C'était (*Pussort*) un grand homme sec, d'aucune société, de dur et difficile accès, un fagot d'épines (...). Saint-SIMON, Mémoires, t. I, XXVI. (...) tandis qu'il débitait ses mensonges je rougissais, je baissais les yeux, j'étais sur les épines (...). ROUSSEAU, les Confessions, VIII.

Par anal. Cout. *Point d'épine*, qui évoque une guirlande d'épines.

★ **B.** ♦ 1. (V. 1175). Mod. et cour. Piquant qui vient sur certaines plantes, notamment sur celles qu'on appelle *épines* (1.). ⇒ **Aiguille**. *Plante à épines*. ⇒ **Spinescent**. *Plante sans épines*. ⇒ **Inermé**. *Le robinier, la ronce, l'ajonc, le cactus sont hérissés d'épines. Les feuilles du chardon, du houx piquent comme des épines. La pointe d'une épine. S'égratigner avec une épine. S'enfoncer une épine dans le doigt, entre cuir et chair. Cette écharde que j'ai sous l'ongle doit être une petite épine*. ⇒ **Spinule**. *Poil dur comme une épine* (anat.). ⇒ **Spinelle**.

La couronne d'épines, la Sainte Épine. → ci-dessus A., 1.

Bot. Production dure et pointue provenant de l'avortement d'une branche, d'une feuille, etc., et qui fait corps avec le bois. *Les épines du prunier sauvage. Les piquants du rosier ne sont pas des épines mais des productions de l'épiderme* (→ aussi Rien, cit. 78). — Loc. prov. *Il n'y a pas de roses sans épines* : toute joie comporte une peine. ⇒ **Revers** (toute médaille a son revers).

Le parfum de mille roses ne plaît qu'un instant; mais la douleur que cause une seule de leurs épines dure longtemps après sa piquûre.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 112.

Au lieu de me plaindre de ce que la rose a des épines, je me félicite de ce que l'épine est surmontée de roses et de ce que le buisson porte des fleurs.

Joseph JOUBERT, Pensées, Titre préliminaire.

Les épines, ça ne sert à rien, c'est de la pure mécanique de la part des fleurs. SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, p. 28.

Fig. Littér. *Pas de vie sans épines*. ⇒ **Contrariété, difficulté, douleur, souci, tracas**. *Le métier d'auteur a ses épines*. ⇒ **Inconvénient** (→ douceur, cit. 15). *Avoir une épine dans le cœur, un chagrin. Une épine irritative* : un sujet d'irritation.

Avoir une épine au pied; hors du pied : avoir un sujet de contrariété; en être débarrassé. — (xvii^e). *Tirer, enlever, ôter à quelqu'un une épine du pied, le tirer d'embaras*. — Vieilli ou littér. *C'est une épine (au pied)* : cela constitue un embarras. — *Être ou marcher sur des épines* : être dans une situation difficile. *S'enfoncer dans les épines* : sombrer dans de gros ennuis.

Nous nous ôtons du pied une fâcheuse épine. MOLIÈRE, l'Étourdi, III, 2.

Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses épines (...)

PASCAL, Disc. sur les passions de l'amour (→ Entretien, cit. 14).

Où les plaisirs mêmes portent avec eux leurs épines (...)

MASSILLON, Avent, Bonheur, in LITTRÉ.

Assez de cette épine continue dans le cœur (...)

CLAUDEL, Feuilles de saints, Ballade, p. 23.

- ♦ 2. Cour. Piquant (de certains fruits). *Les épines des châtaignes*.

C. (V. 1560). Anat. Partie saillante, allongée d'un os. ⇒ **Crête**. *L'épine de l'omoplate. L'épine du tibia*.

(1314). **ÉPINE DORSALE** : saillie longitudinale que détermine au milieu du dos l'ensemble des apophyses épineuses des vertèbres. Par ext. Colonne vertébrale. ⇒ **Échine** (fam.); **rachis**. *La moelle épinière ou moelle de l'épine dorsale. Qui se rapporte à l'épine dorsale*. ⇒ **Rachidien, spinal**.

Sous le nom d'épine dorsale, bien visible chez les personnes maigres, on désigne cette sorte de chapelet osseux constitué par les apophyses épineuses des vertèbres.

P. VALLERY-RADOT, Notre corps, p. 23.

Par anal. (Géogr.). Chaîne directrice d'un système montagneux.

D. (V. 1175). Par anal. ♦ 1. Piquant (de certains animaux, spécialement de poissons). *Les épines du diodon, du hérisson. Coquillage à épines* (→ Coquille, cit. 4).

♦ 2. (1280). Par ext. Nom donné à certains poissons à épines. *Épine vierge*. ⇒ **Épineche**. — (1845). *Épine de Judas* (⇒ 1. **Vive**). *Longue épine* : espèce de poisson à la mâchoire en forme de bec. *Épine double* : espèce de poisson syngnathe.

E. (1571). Nom donné à certaines espèces de poires. *Épine rose, épine d'été, d'hiver*.

DÉR. *Épinal, épinier, 1. épinette, épinier, épinière, épineche*.

COMP. *Épine-vinette*.

HOM. Formes du v. *épinier*.

ÉPINER [epine] v. tr. — 1870; *espiné* « garni de buissons épineux », fin xii^e; de *épine*.

♦ Agric. Entourer (un tronc d'arbre) de branches épineuses, comme protection contre les animaux.

1. **ÉPINETTE** [epinet] n. f. — 1380, attestation isolée, « petite épine », XII^e; de *épine*.

★ I. (1732; « cage », v. 1360). Agric. Cage en osier, à compartiments, où l'on met de la volaille à engraisser. ⇒ **Mue**.

★ II. (1864). Se dit de certaines espèces de sapin ou de résineux. — (1664, au Canada). *Épicéa**. « *Menaud, lui, s'était assis au pied d'une épinette, et personne ne l'eût distingué d'entre les racines* » (Savard). *Épinette blanche, noire. Épinette rouge* : mélèze d'Amérique. *Gomme d'épinette. Bière d'épinette*, boisson dite en anglais « spruce beer » (équivalent normalisé, au Québec : *soda à l'épinette* ou *soda épinette*). « *Des hommes (...) sirotent un pepsicola (...) une bière d'épinette, un seven up* » (Godbout).

HOM. 2. *Épinette*.

2. **ÉPINETTE** [epinet] n. f. — 1514; *espinete*, 1496, in D. D. L.; de l'ital. *spinetta*, de *spina*, du lat. *spina* « épine ».

♦ Instrument de musique à clavier et à cordes pincées (par un bec de plume comparé à une petite épine), plus petit qu'un clavecin, et en usage jusqu'au XVIII^e siècle. *Jouer de l'épinette*.

HOM. 1. *Épinette*.

ÉPINEUX, EUSE [epinø, øz] adj. et n. — XII^e, *espineux*; lat. *spinus*, de *spina*. ⇒ *Épine*.

A. (Concret). ♦ 1. Qui est hérissé d'épines (B.) ou de piquants; ou dont les productions (feuilles, branches, etc.) piquent. *Arbuste épineux. Herbe épineuse* (⇒ *Agreste*, cit. 3). *Les lianes épineuses de la ronce, la tige épineuse du rosier. Buisson épineux de houx* (⇒ *Bosquet*, cit. 2), *de cactus, de nopâl* (⇒ *Arène*, cit. 5).

1 Une herbe rude et courte, sorte de végétation métallique (...) forme avec des lichens grisâtres et des lambeaux de je ne sais quelle mousse épineuse, l'indigente et morne couverture du rocher. E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 294.

Par ext. *Pomme épineuse*. ⇒ **Datura**.

♦ 2. N. (XX^e). Un, des *épineux*. Plante couverte d'épines.

1.1 J'avais atteint la limite des épineux. Il n'y avait qu'à sortir de leur couvert, aborder le sol humide et brillant pour connaître, sur leur terrain consacré, l'amitié des bêtes sauvages. J. KESSEL, le Lion, p. 16.

♦ 3. (Av. 1885). Par anal. Couvert de pointes (⇒ *Épine*, D.). *Coquil-lage épineux. Poisson épineux*. ⇒ **Épine** (⇒ *Avaler*, cit. 7). *Le corps du hérisson est une boule épineuse*.

B. (XVI^e). Abstrait. Qui est plein de difficultés. ⇒ **Délicat, difficile, embarrassant. Affaire épineuse. Question épineuse**, dans la discussion de laquelle on risque de heurter des intérêts cachés ou des susceptibilités. — (1580). Personnes. Qui soulève des difficultés à propos de tout. *C'est un esprit épineux, tatillon, qui cherche la petite bête*. — *Caractère épineux*. ⇒ **Hargneux, irritable, pénible. Bâton* épineux**.

2 Cette Puisieux était bien épineuse. Dieu veuille avoir son âme!

M^{me} DE SEVIGNÉ, 662, 13 oct. 1677.

3 J'admire même la gaieté de votre style au milieu de tant d'affaires étrangement, accablantes, épineuses. M^{me} DE SEVIGNÉ, 1243, 14 déc. 1689.

4 Ô vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,

BOILEAU, l'Art poétique, I.

5 À la profession épineuse de journaliste, le président Cousin en joignit une autre, qu'il exerça avec la même probité, celle de censeur royal.

D'ALEMBERT, Éloges, L. Cousin, in LITTRÉ.

5.1 La carrière fut épineuse, on n'en doute assurément pas : c'est par l'apprentissage le plus honteux et le plus dur, que ces demoiselles-là font leur chemin (...)

SADE, Justine..., t. I, p. 12.

6 (...) une telle discussion serait ici, d'ailleurs, trop délicate et trop épineuse pour que je l'aborde de près ou de loin.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, t. III, p. 294.

C. Anat. Qui ressemble à une épine (⇒ *Épine*, C.). *Apophyse épineuse* (⇒ **Vertèbre**).

7 Placée sur la ligne médiane comme le corps (*vertébral*), l'apophyse épineuse se dirige directement en arrière, sous la forme d'une longue épine, d'où le nom qui lui a été donné. L. TESTUT, Traité d'Anatomie, t. I, p. 54.

CONTR. Inerme. — **Facile**.

COMP. Sous-épineux.

ÉPINE-VINETTE [epinvinet] n. f. — 1545; *espinette-vinette*, xv^e; de *épine* (arbrisseau) et *vin*, à cause de la couleur des baies, suff. dimin. -ette.

♦ Plante (n. sc. : *berberis*) appelée aussi *vinettier*; arbrisseau à feuilles simples, denticulées, caduques ou persistantes, à fleurs jaunes en grappes pendantes et dont les fruits sont des baies rouges et comestibles. *Haies d'épine-vinette. Confiture, sirop d'épine-vinette. Propriétés fébrifuges de l'épine-vinette. L'épine-vinette est l'hôte de choix du champignon puccinie, qui provoque la rouille du blé. Des épinettes-vinettes.*

(...) j'ai cru me ressouvenir qu'on faisait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon. et j'en ai fait venir une petite boîte à votre voisin (...)

VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 4443, 4 août 1777.

(...) il nous reste encore un certain nombre de coteaux ceints d'épaisses haies vertes, que l'épine-vinette décorait à tour de ses fleurs violettes et de ses baies pourpres.

NERVAL, Promenades et souvenirs, p. 142.

Une morte assise sur un banc
Près d'un buisson d'épine-vinette
Laissait un étudiant
Agenouillé à ses pieds

Lui parler de fiançailles

APOLLINAIRE, Alcools, p. 46.

ÉPINÈVRE [epinevr] n. m. — XX^e; de *épi-*, et *-nèvre* (⇒ *Névro-*), du grec *neuron* « nerf ».

♦ Anat. Gaine de tissu conjonctif, qui forme l'enveloppe d'un nerf. Syn. vieilli : *névritème*.

ÉPINGLAGE [epéglaz] n. m. — 1876; de *épingler*.

♦ Techn. Action d'épingler (1.). *Épinglage d'un vêtement à l'essayage. Bâtir après l'épinglage*.

ÉPINGLE [epégl] n. f. — V. 1268, *espingle*; du lat. *spinula* petite épine, de *spina* (⇒ *Épine*) et, déjà dans Tacite, « épine servant à attacher ».

♦ 1. Petite tige de métal, pointue d'un bout (⇒ **Pointe**), garnie d'une boule (⇒ **Tête**) de l'autre, dont on se sert pour attacher ensemble, pour fixer des objets souples (en étoffe, en papier). ⇒ **Attache**, 2. **camion, drapière. Fabrication des épingles** (⇒ **Épinglerie, épingler**) : étirage, dévidage, dressage du fil de métal (laiton ou acier) dans des filières, découpage du fil en tronçons, empointage (⇒ **Pressure**), martelage; étamage, polissage, boutage (ou piquage sur papier). *Carte d'épingles. Boîte d'épingles. Pelote à épingles, d'épingles. Un quarteron, un cent d'épingles. Enfoncer, piquer des épingles. S'enfoncer une épingle dans le doigt. Piqûre d'épingle* (⇒ *Cire*, cit. 2). *Trou d'épingle*.

Voilà ton demi-cent d'épingles de Paris (...) MOLIÈRE, le Dépit amoureux, IV, 4. Chez M. le duc d'Orléans, la foule était au point qu'exactement parlant une épingle n'y serait pas tombée à terre.

SAINT-SIMON, Mémoires, XI, 452, in HATZFELD.

Je me rhabillais de mon mieux, à grand renfort d'épingles (...)

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, II, 19.

(...) il compta (...) une dizaine de billets de mille francs (...) les réunit par une épingle, les remit dans son portefeuille (...)

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, p. 98.

Loc. fig. (1690). *Être tiré à quatre épingles* : être vêtu avec un soin méticuleux.

On soigne et on vernit sa surface (...) on est tiré à quatre épingles, lavé, savonné, ratissé, rasé, peigné, ciré, lissé, frotté, brossé, nettoyé au dehors, irréprochable, poli comme un caillou (...)

HUGO, les Misérables, V, v, VI.

(Fin XVI^e). *Tirer son épingle du jeu* : se dégager adroitement d'une situation délicate, se retirer à temps d'une affaire qui devient mauvaise, sauver sa mise (⇒ *Adroitement*, cit. 2; *coûter*, cit. 18).

REM. Cette locution vient d'un jeu d'enfants dit *jeu des épingles*.

Mille et mille fois, Joseph avait livré des batailles de cette espèce. Il en était toujours sorti victorieux et, quand il n'avait pas obtenu la victoire totale, il avait du moins tiré son épingle du jeu avec audace, avec adresse.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, X, IX, p. 440.

(1797). Vieilli. *Coup, piqûre d'épingle* : petite offense que l'on inflige à quelqu'un dans une intention blessante, malveillante. *Elle passe son temps à le cribler de coups d'épingle*. ⇒ **Piquer**.

Il est de mauvaise humeur, il est comme une pelote d'épingles. ⇒ **Irrascible**.

(1870). *Chercher une épingle dans une botte de foin, une chose introuvable*. — *Disputer sur la pointe d'une épingle*. ⇒ **Aiguille**. *Une épingle ne tomberait pas par terre* : il y a beaucoup de monde. *Pointe d'épingle* : chose extrêmement fine, fragile.

D'une façon générale, on oublie trop que les produits de l'industrie capitaliste qui parfois semblent énormes, reposent sur des pointes d'épingles.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 211.

Loc. Vieilli. *Ne pas valoir une épingle* : n'avoir aucune valeur. Syn. mod. : *pas un clou**.

♦ 2. (XVI^e, « bijou »). Objet servant à attacher, à fixer. *Épingles de parure : épingles à chapeau, épingles de cravate. Épingles d'un bijou, d'une broche**. *Tête d'épingle de parure ornée d'une perle, d'un bijou. Faire monter un camée en épingle*.

(XX^e). Fig. *Monter quelque chose en épingle*, le mettre en évidence, en relief.

Qui a jamais songé à monter en épingle l'intelligence de Poincaré ou de Clemenceau, celle de Caillaux ou de Briand? Même Maurras, qui les traitait de tout, se fut bien gardé de les traiter d'imbéciles (...)

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 201.

(1864). *Épingles à cheveux*, formées de deux branches. — (1906, in Petiot). Par métaphore. *Virage en épingle à cheveux*, en forme d'épingle à cheveux, très serré.

(1907). *Épingles de sûreté* ou *épingles de nourrice ; épingles anglaises*.

épingles doubles. — (1864). *Épingles à linge en bois, en matière plastique* (⇒ **Fichoïr, pince**).

8 Voici un petit bijou d'or qui est une épingle double. Cette épingle porte gravé sur le cache-pointe l'A majuscule avec la couronne de bluets, c'est-à-dire le chiffre de la Princesse Aline. J'observe en outre que l'épingle est ouverte : donc elle est tombée directement du vêtement qu'elle attachait (...)

Pierre LOUÏS, le Roi Pausole, t. 6, p. 93 (où Pausole et ses compagnons causent à bâtons rompus et s'arrêtent sur une pointe d'épingle).

9 (...) cravate curieusement ornée de cercles concentriques, et piquée au centre de tous ces cercles, d'une épingle sur laquelle était montée une pièce d'or à l'effigie du pape clément XIII.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, xi, p. 147.

♦ **3.** Pop. et vx. Cadeau fait à qqn pour un service rendu. « *Pour épingles du marché, j'ai voulu avoir l'honneur de votre connaissance* » (E. Augier, in T. L. F.).

DÉR. Épingler, épinglerie, épinglette, épinglier.

ÉPINGLER [epɛ̃glɛ] v. tr. — 1654, *espangler*; de *épingle*.

♦ **1.** Attacher, fixer avec des épingles. *Épingler un patron sur un tissu. Épingler un ourlet. Épingler une décoration. Épingler une fleur à son corsage, une cocarde. Épingler un foulard, un fichu, une écharpe. Épingler un papillon sur une plaque de liège.*

1 Avec ses jambes rougies par le froid (...) son ignoble châle de laine noire épinglé sur sa poitrine, comme cette enfant avait l'air innocente!

J. GREEN, Léviathan, p. 236.

♦ **2.** (1889). Fig. et fam. *Épingler qqn*, l'arrêter, le faire prisonnier. *Se faire épingler* : se faire prendre. ⇒ (fam.) **Agrafer, alpaguer**.

2 Ils (*les Boches*) nous l'ont dit quand ils nous ont épinglés, ils nous ont dit : l'armée française est une armée sans chef!

SARTRE, la Mort dans l'âme, II, p. 209.

(Abstrait). *Épingler qqch.* : attirer l'attention sur qqch., le faire ressortir.

► **ÉPINGLÉ, ÊE** p. p. adj.

♦ **1.** *Foulard, fichu épinglé.* — Fig. et vx. *Style épinglé*, guindé. → Tiré à quatre épingles*.

♦ **2.** (1811). Se dit de certaines étoffes au tissage légèrement côtelé. *Velours épinglé. Taffetas épinglé.* — N. (1907). *De l'épinglé.*

♦ **3.** Fam. Pris, attrapé. *Le Caporal épinglé*, roman de J. Perret.

DÉR. Épinglage.

ÉPINGLERIE [epɛ̃glɛri] n. f. — 1813, *Nouveau dictionnaire de géographie; espinguerie*, 1260; de *e(s)ingple*.

♦ Techn. Fabrique d'épingles; industrie des épingles.

ÉPINGLETTE [epɛ̃glɛt] n. f. — 1611; « petite aiguille », v. 1380; de *épingle*.

Technique.

♦ **1.** Ancienn. Longue aiguille pour percer les gargousses et déboucher les armes à feu.

♦ **2.** Insigne qui se fixe au moyen d'une épingle.

♦ **3.** Mod. Pièce du graisseur d'une machine, assurant l'écoulement régulier de l'huile.

ÉPINGLIER, IÈRE [epɛ̃glije, ijɛr] n. — 1260, *espangler*; de *espingle, épingle*.

Technique.

♦ **1.** Personne qui fabrique des épingles. — N. m. (1376, *espinguir*). Étui à épingles.

♦ **2.** Mus. Endroit où des clés retiennent les cordes (d'un instrument). *L'épinglier d'un violon*.

HOM. (Du masc.) Formes du v. **épingler**.

ÉPINIER [epinjɛ] n. m. — 1870; *espiniers*, au plur., 1690; de *épine*.

♦ Vén. Fourré d'épines. *Épinier où se retire un animal*.

HOM. Formes du v. **épinier**.

ÉPINIÈRE [epinjɛr] adj. f. — 1667; *espinière*, 1660; « qui porte des épines », xvi^e; de *épine*.

♦ Anat. *Moelle épinière*. ⇒ **Moelle**.

ÉPINOCHÉ [epinoʃ] n. f. — 1564; attestation isolée, xiii^e; de *épine*, et suff. *-oche*.

♦ Poisson (*Acanthoptérygiens*) qui porte de deux à quatre épines

dorsales indépendantes, et dont le ventre est muni de plaques osseuses. N. sc. : *gasteroseus aculateus*. Syn. : *arselet, cordonnier*.

Elle ferme les yeux quand les poissons s'embrassent ou que je mange une épinoche. Jean CAYROL, Histoire de la mer, p. 71.

Épinoche de mer : poisson marin d'une espèce voisine (*Spinachia spinachia*).

DÉR. **Épinochette**.

ÉPINOCHETTE [epinoʃɛt] n. f. — 1801, in D. D. L.; de *épinoche*.

♦ Poisson de très petite taille, semblable à l'Épinoche*, mais dont les épines dorsales sont plus nombreuses.

ÉPINOSIE [epinozi] n. f. — D. i. (xx^e); de *épi-*, et grec *nosos* « maladie ».

♦ Psychiatrie. État névrotique qui se développe comme complication d'une maladie.

ÉPIORNIS ou **ÆPYORNIS** [epjɔrnis] n. m. invar. — 1856, Lachâtre; lat. sc., du grec *aipus* « très élevé », et *ornis* « oiseau ».

♦ Oiseau fossile de très grande taille, que l'on trouve dans les terrains quaternaires de Madagascar.

L'oiseau Ruc (*Roc*) de Marco Polo (...) s'appelle Épiornis maximus. Des reproductions en plâtre de l'œuf d'épiornis se voient maintenant dans toutes les collections de l'Europe. L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle, 1866, p. 192 (1865).

ÉPIPHANE [epifan] adj. m. — 1732, *epiphânês*; grec *epiphânês* « illustre, éclatant », de *épi-* « sur » et *phainein* « briller ».

♦ Didact. (hist.). Surnom donné à plusieurs souverains d'Orient. *Antiochus Epiphane, roi de Syrie de 174 à 164 avant J.-C.*

ÉPIPHANIE [epifani] n. f. — 1190, *epifaine, epifanie* aux sens 1 spécial et 3; lat. ecclés. *epiphania*, grec *epiphaneia* « apparition », neutre substantivé de l'adj. *epiphânios*, de *epiphânês*. → **Épiphane**.

Didactique, littéraire ou religieux.

♦ **1.** Manifestation de Dieu, de la divinité.

Le monde est une épiphanie, une splendide manifestation de la divinité; cependant, pour obtenir le salut, il faut se détacher du monde sensible.

IONESCO, Journal en miettes, p. 117.

Spécialt. (Cathol.). Manifestation de Jésus enfant aux rois mages* venus l'adorer. → ci-dessous, 3.

♦ **2.** Didact. ou littér. Manifestation de qqch. qui était caché.

Un tracteur, dans un garage, n'est qu'un objet technique (...) quand il est au labour, et s'incline dans le sillon pendant que la terre se verse, il peut être perçu comme beau. Tout objet technique, mobile ou fixe, peut avoir son épiphanie esthétique, dans la mesure où il prolonge le monde et s'insère en lui.

Gilbert SIMONDON, Du mode d'existence des objets techniques, p. 185.

♦ **3.** Cour. (Relig. cathol.). Fête de l'Église qui commémore l'épiphanie (1.) de Jésus, son adoration et qu'on appelle aussi *Jour des Rois*. *La fête de l'Épiphanie est célébrée le six janvier. Manger le gâteau*, la galette des rois, tirer les rois le jour de l'Épiphanie. Le carnaval* commence à l'Épiphanie.*

ÉPIPHÉNOMÈNE [epifenomen] n. m. — 1755, *Encyclopédie*; t. de méd. dû à Quesnay; grec *epi*, et *phainomenon* « phénomène ».

♦ **1.** Méd. Symptôme accessoire qui se surajoute aux symptômes essentiels.

♦ **2.** (Fin xix^e; empr. de l'angl.). Philos. Phénomène accessoire qui accompagne le phénomène essentiel sans être pour rien dans son apparition ou son développement. *Selon certains matérialistes, la conscience ne serait qu'un épiphénomène par rapport aux processus nerveux.*

Remarquons que le mécanisme le plus radical est celui qui fait de la conscience un épiphénomène, capable de venir s'ajouter, dans des circonstances données, à certains mouvements moléculaires.

H. BERGSON, Essai sur les données immédiates de la conscience, p. 115.

(Dans un contexte non philosophique). *Considérer une crise politique comme un épiphénomène par rapport à la situation économique. C'est une affaire spectaculaire, mais un simple épiphénomène.*

DÉR. **Épiphénoménisme**.

ÉPIPHÉNOMÉNISME [epifenomenism] n. m. — 1907; de *épiphénomène*.

◆ Philos. Théorie selon laquelle la conscience est un épiphénomène (une simple prise de conscience des phénomènes cérébraux).

DÉR. **Épiphénoméniste.**

ÉPIPHÉNOMÉNISTE [epifənɔmənist] adj. et n. — 1930, in T. L. F. ; de *épiphénoménisme*.

◆ Philos. De l'épiphénoménisme ; partisan de cette théorie.

ÉPIPHONÈME [epifonɛm] n. m. — 1557, in Huguette ; lat. *epiphonema*, grec *epiphōnēma*, de *epi* « sur », et *phōnein* « parler ».

◆ Rhét. Exclamation sentencieuse qui termine un développement.

L'avocat avait tiré de là quelques épiphonèmes malheureusement peu neufs, sur les erreurs judiciaires, etc., etc. HUGO, les Misérables, I, VIII, III.

ÉPIPHORA [epifɔra] n. m. — V. 1560 ; lat. *epiphora*, grec *epiphora* « affluence », du v. *epipherein*, de *epi*, et *pherein* « porter ». → -phore.

◆ Méd. Larmolement anormal (irritation des yeux, obstruction des canaux lacrymaux, sécrétion exagérée par les glandes lacrymales).

ÉPIPHYLLAXIE [epifilaksi] n. f. — 1953, Quillet ; de *épi-*, et grec *phulaxis* « protection ».

◆ Méd. Accroissement des défenses de l'organisme envers les infections, obtenu par divers moyens (dont les vaccinations). ⇒ **Anaphylaxie**.

ÉPIPHYLLE [epifil] adj. et n. m. — 1819 ; lat. sav. *epiphyllum*, du grec *epi* (→ **Épi-**), et *phullon* « feuille ». → -phyllé.

Botanique.

◆ 1. Adj. Qui croît sur les feuilles des plantes.

◆ 2. N. m. Cactée (groupe des *Échinocactées*) à tige rameuse, charnue, articulée, à fleurs nombreuses, originaire du Brésil et cultivée comme ornementale. *Chacun des articles de la tige de l'épiphyllé a l'apparence d'une feuille.*

ÉPIPHYSAIRE [epifizɛr] adj. — 1832 ; de *épiphyse*.

Anatomie.

◆ 1. Relatif à une épiphyse, à l'extrémité d'un os. *Cartilage épiphysaire. Décollement épiphysaire* ; rupture de continuité à hauteur du cartilage épiphysaire dans certaines fractures d'enfant ou d'adolescent.

◆ 2. Relatif à l'épiphyse (2.) ou glande pinéale. *Syndrome épiphysaire ou pinéal* : « ensemble des symptômes provoqués par les tumeurs de l'épiphyse (glande pinéale) » (Garnier et Delamare).

ÉPIPHYSE [epifiz] n. f. — 1541 ; grec *epiphysis*, de *epi* « sur », et *physis* « croissance ». → **Épi-**, et -physe.

Anatomie.

◆ 1. Extrémité renflée (d'un os long), constituée de tissu spongieux (→ **Diaphyse**, cit.).

Les extrémités ou épiphyses, généralement plus volumineuses que le corps nous présentent une ou plusieurs surfaces lisses pour s'articuler avec les os voisins et, autour de ces surfaces articulaires, des éminences ou des cavités rugueuses pour l'insertion des ligaments ou des muscles. L. TESTUT, Traité d'Anatomie, t. I, p. 7.

◆ 2. (1893, *Grande Encyclopédie*). Petite glande située au-dessous du bourrelet du corps calleux*, entre les tubercules quadrijumeaux antérieurs du cerveau. — Syn. (vx) : *glande pinéale*.

DÉR. et COMP. **Épiphysaire, épiphysectomie.**

ÉPIPHYSECTOMIE [epifizektomi] n. f. — Mil. xx^e ; de *épiphyse*, et -*ectomie*.

◆ Méd. Ablation de l'épiphyse (2.) dans une intention thérapeutique.

ÉPIPHYTE [epifit] adj. — 1817, n. m. pl. ; grec *epi* « sur », et *phuton* « plante ».

◆ Bot. Qui croît sur d'autres plantes sans en tirer sa nourriture, (par oppos. à *parasite*). *Le lierre, les lianes, la tillandsia, la vanda sont des plantes épiphytes. Les plantes épiphytes se développent sans aucun contact avec le sol* (⇒ **Aéricole**). — N. *Un épiphyte* : une plante épiphyte. — Syn. vieilli : *faux parasite*.

(...) leurs premières branches horizontales, dépourvues de feuilles mais surchargées de plantes épiphytes — orchidées et broméliacées (...)

Claude LÉVI-STRAUSS, Tristes Tropiques, p. 306.

Var. : *épiphytique*.

L'air semblait fait d'aiguilles. Des jets fumants et sifflants jaillissaient des couches rocheuses comme des orchidées épiphytiques.

Jean CAYROL, Histoire d'un désert, p. 208.

ÉPIPHYTIE [epifiti] n. f. — 1845 ; du grec *epi* « sur », et *phuton* « plante », d'après *épizootie**.

◆ Bot. Maladie qui atteint en même temps dans la même région une grande quantité de plantes de la même espèce. *L'oidium, le phylloxéra, le mildiou, la carie sont des épiphyties.*

ÉPIPLANCTON [epiplāktɔ̃] n. m. — xx^e ; de *épi-* « au-dessus », et *plancton*.

◆ Sc. Plancton des couches superficielles de l'eau.

ÉPIPLOÏQUE [epiploik] adj. — 1611 ; de *épiploon*.

◆ Méd. Qui se rapporte à l'épiploon. *Le tablier épiploïque*. → **Épiploon**, cit. I.

ÉPIPLOÏTE [epiploite] n. f. — 1824, Nysten, in D. D. L. ; *épiploitis*, 1793 ; de *épiploon*, et suff. -*ite*.

◆ Méd. Inflammation de l'épiploon.

ÉPIPLOON [epiploɔ̃] n. m. — 1370 ; grec méd. *epiploon*, propr. « flottant », de *épiploos* « qui navigue ».

◆ Anat. Repli du péritoine s'étendant entre deux organes intra-abdominaux. *Épiploon gastro-splénique. Épiploon pancréatico-splénique. Épiploon gastro-duodéno-hépatique ou petit-épiploon. Épiploon gastrocolique ou grand-épiploon*, qui part de la grande courbure de l'estomac et descend dans la cavité abdominale en s'accrochant sur le côlon transverse.

Le grand épiploon a l'aspect d'une large nappe qui descend derrière la paroi abdominale antérieure et retombe au-devant du paquet intestinal à la manière d'un tablier (*tablier épiploïque*). L. TESTUT, Traité d'anatomie, t. V, p. 551.

De par ma chandelle verte, il faut qu'une trappe soit ouverte ou fermée (...) Celle-ci nous étrangle, nous écorche le côlon transverse et le grand épiploon.

A. JARRY, Ubu cocu, Pl., p. 503.

Épiploon des animaux (abats). ⇒ **Crépine**.

DÉR. **Épiploïque, épiploïte.**

ÉPIQUE [epik] adj. — Fin xv^e, d'Aubigné ; ■ peu à peu supplanté le mot *héroïque* au xvii^e ; lat. *epicus*, grec *epikos*, de *epos* « épopée ».

◆ 1. Didact. Qui raconte en vers une action héroïque. ⇒ **Épopée**. L'Iliade, la Chanson de Roland, le Paradis Perdu sont des *poèmes épiques*. *Les grands genres poétiques : poésie lyrique, épique, dramatique* (cit. 3). « *La légende des siècles* » révéla un grand *poète épique*, ou, n. m., un grand *épique*.

D'un air plus grand encor la poésie épique,

Dans le vaste récit d'une longue action, Se soutient par la fable, et vit de fiction. BOILEAU, l'Art poétique, III.

Le poème épique, regardé en lui-même, est un récit en vers d'aventures héroïques.

VOLTAIRE, Essai sur la poésie épique, I.

Je me souviens que, lorsque je consultai, il y a plus de douze ans, sur ma *Henriade* feu M. de Malézieu, homme qui joignait une grande imagination à une littérature immense, il me dit : « Vous entreprenez un ouvrage qui n'est pas fait pour notre nation : les Français n'ont pas la tête épique ». Ce furent ses propres paroles, et il ajouta : « Quand vous écrierez aussi bien que MM. Racine et Despréaux, ce sera beaucoup si on vous lit ».

VOLTAIRE, Essai sur la poésie épique, Conclusion.

Relatif ou propre à l'épopée. *Forme, genre, style épique*, et, n. m., *l'épique* : le genre épique. *Vers épiques*, employés par l'épopée. *Prendre le ton épique. Sujet épique* (→ **Caricaturer**, cit.). *Le génie épique de Corneille* (→ **Comparer**, cit. 7). *Vision épique et épopée* (cit. 4) *visionnaire*.

Ne demandons pas à ses personnages une réalité romanesque alors qu'ils ont une réalité épique.

A. THIBAUDET, Gustave Flaubert, p. 133.

(Dans l'expression artistique non littéraire). *Le caractère épique d'un film. d'une fresque. d'un poème symphonique. Le souffle épique. la puissance épique de Eisenstein, de Griffith* (cinéastes).

◆ 2. (1835). Cour. Digne de figurer dans une épopée ; qui a les proportions des sujets ou des héros de l'épopée. *Le sauvetage des naufragés fut épique*.

Les dragons chevelus, les grenadiers épiques,

Et les rouges lanciers fourmillant dans les piques (...)

HUGO, les Chants du crépuscule, Napoléon, II, III.

Samuel (...) m'est toujours apparu comme le dieu de l'impuissance (...)

impudence si colossale et si énorme qu'elle en est épique ! BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

(...) ces batailles épiques qu'il a livrées dans le Roussillon contre la réaction ! Et là-bas elle est mauvaise, la réaction. Oh là là !

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 210.

(1847). Iron. *Il y eut des scènes, des discussions épiques. Mon*

voyage a été une suite d'aventures épiques. ⇒ **Homérique**. Ce fut épique. ⇒ **Extraordinaire, fabuleux, inimaginable**.

CONTR. **Prosaïque** (propre et figuré).

ÉPIROGÉNIQUE [epiroʒenik] adj. ⇒ **Épeirogénique**.

ÉPIROTE [epirot] adj. et n. — 1870, in P. Larousse; grec *Epeiros* « d'Épire (région de la Grèce du Nord) ».

◆ Didact. Relatif à l'Épire ou à ses habitants.

Des pasteurs épirotes coururent à l'escadron gauche des clinabares (...)

FLAUBERT, *Salammô*, Pl., t. I, p. 882.

N. Personne qui habite ou est originaire de cette région.

N. m. Dialecte grec ancien parlé en Épire.

ÉPISCÉNIUM [episenjom] n. m. — 1870; mot lat., grec *episkēnion*, de *epi*, et *skēnē* « scène ».

◆ Didact. Partie d'un théâtre antique qui surmonte le mur de scène, composée par une colonnade ou une galerie.

ÉPISCLÉRAL, ALE, AUX [episklɛnal, o] adj. — V. 1970; de *épi-*, et rad. de *sclérotique*.

◆ Méd. Qui se rapporte à la sclérotique (de l'œil). *Abcès épisccléral*.

ÉPISCOPAL, ALE, AUX [episkopal, o] adj. — V. 1200, rare av. le xviii^e; lat. ecclés. *episcopalis*, de *episcopus*, grec *episkopos* « qui surveille » (de *epi* et *skopein*; → *-scope*, *-scopie*), puis « évêque ».

◆ 1. Qui appartient à l'évêque. *Palais épiscopal* (→ *Descendre*, cit. 30). *Ornements épiscopaux*. *Fonctions épiscopales*. *Dignité, juridiction épiscopale* (→ *Crime*, cit. 16). — *Corps épiscopal*. ⇒ **Épiscopat** (3).

1 Voilà, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas répondu, et auquel je doute qu'on puisse répondre. Votre franchise épiscopale se tire d'affaire en truant le passage de l'auteur de mauvais foi.

ROUSSEAU, *Lettre à Mgr de Beaumont*, p. 502.

2 Le lendemain, quand on vint chercher le malheureux, l'évêque était là. Il le suivit. Il se montra aux yeux de la foule en camaïu violet et avec sa croix épiscopale au cou, côte à côte avec ce misérable lié de cordes. HUGO, *les Misérables*, I, t. IV.

◆ 2. (1661, in D.D.L.; par l'angl.). *L'Église épiscopale* : l'Église anglicane, qui a conservé la hiérarchie (par oppos. à *l'Église presbytérienne*). ⇒ **Épiscopalien** (Église épiscopaliennne).

N. (1864). *Les épiscopaux* : les membres de l'Église épiscopale, par oppos. aux *presbytériens*. Syn. : *épiscopaliens*.

DÉR. **Épiscopalien**.

ÉPISCOPALIEN, IENNE [episkopaljɛ̃, jɛn] adj. — 1858; de *épiscopal*, d'après *épiscopalien*.

◆ Relig. *Église épiscopaliennne* : église anglicane implantée dans les pays anglophones ou sous influence britannique.

N. (*Un épiscopalien, une épiscopaliennne*). Adeptes de cette Église.

ÉPISCOPAT [episkopa] n. m. — 1610; lat. ecclés. *episcopatus*, de *episcopus* « évêque ». → **Épiscopal**.

Didactique.

◆ 1. Dignité, fonction d'évêque. *Il s'est élevé jusqu'à l'épiscopat*.

1 (...) il n'y a qu'un seul évêque dans un diocèse et dans une église (...) Lorsque les factieux entreprenaient de diviser l'épiscopat, une voix commune de toute l'Église et de tout le peuple fidèle s'élevait contre cet attentat sacrilège par ces paroles remarquables : Un Dieu, un Christ, un évêque.

BOSSUET, *Oraison funèbre du R. P. Bourgoing*.

2 C'est que l'épiscopat n'était, bien entendu, à aucun degré, pour lui (*Talleyrand*), une fin, mais une étape, et qu'il n'aspirait à la prélature que pour se hisser plus haut, non point tant dans la carrière ecclésiastique que dans celle des grandes affaires. LOUIS MADELIN, *Talleyrand*, II, p. 28.

◆ 2. (1698). Temps pendant lequel un évêque occupe un siège.

3 Quoi qu'il en fût, après neuf ans d'épiscopat et de résidence à D... HUGO, *les Misérables*, I, t. I.

◆ 3. (1669). Corps des évêques. *L'épiscopat français*.

4 La correspondance est telle dans tout le corps de l'Église que ce que fait chaque évêque, selon la règle et dans l'esprit de l'unité catholique, toute l'Église, tout l'épiscopat et le chef de l'épiscopat le fait avec lui.

BOSSUET, *Sermon sur l'unité de l'Église*.

ÉPISCOPE [episkop] n. m. — 1950; du grec *epi* « sur », et *-scope*. Technique.

◆ 1. Appareil d'optique à miroirs utilisé à l'intérieur des chars de combat pour observer le terrain. ⇒ **Périscope**.

Léonard et Bonneau, aveugles contre leur blindage, le savaient comme Pradé collé à son épiscopo, comme moi à mes fentes de visée (...)

MALRAUX, *Antimémoires*, Folio, p. 315.

◆ 2. **Épidiascope*** (au sens large) fonctionnant par réflexion. *Projeter un document à l'aide d'un épiscopo*.

ÉPISIOTOMIE [epizjotomi] n. f. — 1953, Quillet; du grec *epision* « pubis », et *-tomie*.

◆ Chir. Incision du périnée en partant de la vulve, pratiquée lors de l'accouchement afin d'éviter les déchirures du périnée et de faciliter le passage de l'enfant. « On évite aujourd'hui les déchirures et autres délabrements du périnée grâce à une technique largement utilisée : l'épisiotomie. Cette incision franche évite, au moment de l'expulsion, les déchirures de la peau ou celles plus graves des muscles du périnée » (*Marie-Claire*, n° 370, juin 1983, p. 93).

ÉPISODE [epizod] n. m. — 1637, in Georges de Scudéry, cit. 1; *épisode*, xv^e; grec *episodion*, employé par Aristote au sens de « partie du drame entre deux entrées (*eisodoi*) », et au sens de « incident accessoire ».

◆ 1. (1660). Didact. Au théâtre, Action accessoire rattachée plus ou moins naturellement à l'action principale. *L'épisode de l'Infante, dans « le Cid » fut sévèrement blâmé par les théoriciens et les doctes*.

Ce n'est pas que j'ignore que les épisodes font une partie de la beauté d'un poème; mais il faut, pour être bons, qu'ils soient plus attachés au sujet (...) Ces amplifications, qui ne sont pas tout à fait nécessaires, mais qui ne sont pas aussi hors de la chose, s'appellent épisodes chez Aristote; et l'on donne ce nom à tout ce que l'on peut insérer dans l'argument, sans qu'il soit de l'argument même. Ces épisodes, qui sont aujourd'hui fort en usage, sont trouvés bons lorsqu'ils aident à faire quelque effet dans le poème; comme anciennement le discours d'Agamemnon, de Teucer, de Ménélaüs et d'Ulysse, dans l'*Ajax* de Sophocle, servait pour empêcher qu'on ne privât ce héros de sépulture; ou bien lorsqu'ils sont nécessaires, ou vraisemblablement rattachés au poème, qu'Aristote appelle épisodique quand il pêche contre cette dernière règle. Notre auteur (*Cornelle*) sans doute, ne savait pas cette doctrine, puisqu'il se fut bien empêché de mettre tant d'épisodes dans son poème (...) ou (...) il y en devait mettre qui ne fussent pas irréguliers.

Georges de SCUDÉRY, *Observations sur le Cid* (1637).

Aristote blâme fort les épisodes détachés, et dit que les mauvais poètes en font par ignorance et les bons en faveur des comédiens pour leur donner de l'emploi. L'Infante du *Cid* est de ce nombre, et on la pourra condamner ou lui faire grâce par ce texte d'Aristote, suivant le rang qu'on voudra me donner parmi nos modernes.

CORNELLE, *Discours du poème dramatique*.

◆ 2. Cour. Action incidente liée à l'action principale dans un poème, un roman, un tableau, etc. *Épisode comique, dramatique, imprévu, palpitant, tragique*.

Un autre reproche qu'on peut faire à Marivaux, dans ses romans, c'est de s'y être permis de trop longs épisodes; celui de la religieuse, dans *Marianne*, occupe lui seul plus d'un volume, et il distrairait trop le lecteur de l'objet principal (...) il me semble que les épisodes dans les romans sont faits pour impatienter le lecteur, au moins si j'en juge par le sentiment qu'ils me font éprouver.

D'ALEMBERT, *Éloge de Marivaux*, note 17.

Élément isolable (d'un récit, d'une suite d'événements). *Les divers épisodes de son histoire*. ⇒ **Moment, phase, époque**. — Division d'un roman ou d'un film. *Roman, film à épisodes*. *Premier épisode d'un feuilleton d'une série télévisée*.

(...) cette grande banlieue équivoque autour de Paris, cadre des scènes les plus troublantes des romans-feuilletons et des films à épisodes français, où tout un dramatique se révèle. ARAGON, *le Paysan de Paris*, p. 167.

◆ 3. (Av. 1696). Par ext. Fait accessoire qui se rattache plus ou moins à un ensemble. ⇒ **Circonstance, événement**. *Un épisode de la Révolution*. *Épisode marquant*. *Épisode insignifiant*. *Ce n'est qu'un épisode dans sa vie*. ⇒ **Aventure, incident, péripétie**.

(...) il tombe ensuite en des parenthèses qui peuvent passer pour épisodes, mais qui font oublier le gros de l'histoire, et à lui qui vous parle, et à vous qui le supportez.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, v. 11.

La gloire d'Horace Vernet est d'avoir osé peindre le premier « la bataille moderne », non pas un épisode de combat, c'est-à-dire une douzaine de guerriers se sabrant, au premier plan, sur des chevaux cabrés qui foulent aux pieds le blessé classique, mais bien le choc réel de deux armées avec leurs lignes qui se déploient ou se concentrent (...)

Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 314.

Ainsi, la visite à Sophie Parent se subdivisait, sous le regard attentif de Quinette, en un nombre croissant de circonstances et d'épisodes, qu'il saisissait un à un, pour les examiner et leur donner une cote.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XII, p. 120.

(...) et, de cet épisode d'une existence secouée, elle devait plus tard tracer dans un roman, *Trimardeur*, un poignant tableau (...)

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 434.

Chose qui se produit par épisodes, de façon épisodique.

Méd. (suivi d'un adj.). Trouble passager survenant au cours de l'évolution normale d'une affection. ⇒ **Phase**. *Épisode circulatoire, vasculaire*. — *Psychiatrie*. *Épisode schizophrénique*.

ÉPISODIQUE [epizodik] adj. — 1633; de *épisode*.

◆ 1. Littér. Qui appartient à un épisode, qui a les caractères de l'épisode. *Dans les Misérables, Gavroche est un personnage épisodique, mais important*. *Action, scène, rencontre, épisodique*. *Les Fâcheux de Molière, comédie épisodique où plusieurs intrigues se partagent l'intérêt* (→ *Pièce à tiroirs*).

Ces épisodes (*dans la tragédie*) peuvent être composés des actions particulières des principaux acteurs, dont toutefois l'action principale pourrait se passer, ou des intérêts des seconds amants qu'on introduit, et qu'on appelle communément des personnages épisodiques.

CORNELLE, *Disc. du poème dramatique*.

2 (...) une action épisodique, qui ne doit pas amuser le théâtre quand la principale est finie. CORNEILLE, Examen de Méliete.

3 (...) Balzac avait entrevu et appliqué le principe fécond du retour de ses personnages (...) qui par leurs réapparitions épisodiques commençaient (...) à former ce vaste réseau d'intrigues (...) et d'aventures dans lequel (...) le romancier allait envelopper la société entière de son temps. Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 326. Qui a un caractère secondaire (⇒ **Anecdotique**). C'est un événement épisodique.

♦ 2. Cour. Qui se produit de temps en temps, irrégulièrement. *Il fait des apparitions épisodiques*, par épisodes (3.). *Crises, relations épisodiques*. ⇒ **Sporadique**.

(Personnes). Qui agit, est présent irrégulièrement. « *La question du correspondant sur place, ou de l'envoyé épisodique* » (Léon Daudet, in T. L. F.).

DÉR. **Épisodiquement**.

ÉPISODIQUEMENT [epizodikmā] adv. — 1826; de *épisodique*.

♦ 1. D'une manière épisodique. *Ce personnage apparaît épisodiquement dans la pièce, le roman*.

♦ 2. De temps en temps. *Il travaille épisodiquement*.

ÉPISPADIAS [epispadjas] n. m. — 1846; mot grec, de *epi*, et *span* « déchirer ».

♦ Pathol. Ouverture anormale de l'urètre sur le dos de la verge (→ **Hypospade**).

ÉPISPASTIQUE [epispastik] adj. et n. — 1549; grec *epispastikos*, de *epispân* « attirer ».

♦ Pharm. Qui provoque la vésication* de la peau. ⇒ **Révuif, vésicant, vésicatoire**. *Remède épispastique*. *Papier épispastique*, sorte de sparadrap enduit d'une pâte épispastique. — N. m. (*Un, des épispastiques*). *L'écorce de garou, la moutarde, les cantharides sont des épispastiques*.

ÉPISPERME [episperm] n. m. — 1839, Boiste; du grec *epi* « sur », et *sperma* « graine ».

♦ Bot. Membrane qui enveloppe la graine.

ÉPISSE [epise] v. tr. — 1631, *episser*; altér. du néerl. *splissen* ou de l'all. *splissen*.

♦ Mar. Entrelacer les torons de (deux cordages) pour les assembler; entrelacer les torons de (un cordage) pour faire une boucle ou l'arrêter. *Épisser une aussière*.

Techn. *Épisser deux câbles, deux fils électriques*.

DÉR. **Épissière, épissoir, épissure**.

HOM. **Épicier**.

ÉPISSIÈRE [episjɛr] n. f. — 1839, Boiste; de *épisser*.

♦ Techn. Vx. Filet de cordes (épisées) servant à protéger un cheval des insectes. ⇒ **Émouchette**.

HOM. **Épicrière**.

ÉPISSE [episwar] n. m. — 1677; *épissoire*, n. f., 1907; de *épisser*.

♦ Mar. Poinçon qui sert à écarter les torons d'un cordage à épisser. *Épisse de calfat*. ⇒ **Burin** (4.).

ÉPISURE [episyɾ] n. f. — 1677; de *épisser*.

♦ Mar. Jonction de deux cordages épissés; les cordages ainsi joints. *Épissure carrée, épissure longue*.

Techn. *Épissure de câbles, de fils électriques*.

ÉPISTASIS [epistazis] n. f. — 1970; grec *epistasis* « action de se tenir au-dessus », de *epi* et *stasis*.

♦ Biol. Dominance d'un gène sur d'autres gènes non alléomorphes*. ⇒ **Épistatique**.

ÉPISTATE [epistat] n. m. — 1755, *Encyclopédie*; grec *epistates*, de *epi* « sur », et *stanaï* « se tenir ».

♦ Didact. (Antiq. grecque). Magistrat athénien chargé de la présidence de certaines assemblées ou de l'inspection de certains travaux. *Épistate des prytanes*, des proèdres**. *Épistate des jeux publics, des constructions*, etc.

ÉPISTATIQUE [epistatik] adj. — V. 1970; grec *epistatikos* « propre à gouverner ». → **Épistasis**.

♦ Biol. Dominant par épistasie*. *Le gène épistatique masque les caractères portés par l'autre gène*.

ÉPISTAXIS [epistaksis] n. f. — 1795, in Cullen, *Éléments de médecine pratique*; grec *epi* « sur », et *staxis* « écoulement », de *stazein* « couler goutte à goutte ».

♦ Didact. (méd.). Saignement de nez. ⇒ **Hémorragie**.

ÉPISTÈME [episteme] n. f. — V. 1965; mot grec *epistēmē* « science, connaissance ».

♦ Didact. Ensemble des connaissances réglées (conception du monde, sciences, philosophies...) propres à un groupe social, à une époque. → **Déconstruction**, cit. Derrida.

Dans une *épistème* où signes et similitudes s'enroulaient réciproquement selon une volute qui n'avait pas de terme, il fallait bien qu'on pensât dans le rapport du microcosme au macrocosme la garantie de ce savoir (...)

Michel FOUCAULT, les Mots et les Choses, p. 47.

REM. On trouve la variante francisée *épistémie*, n. f. → **Empirie**, cit.

ÉPISTÉMIQUE [epistemik] adj. — 1970; dér. sav. du gr. *épistēmē*.

♦ Didact. Relatif à la connaissance en général; relatif à une épistème. ⇒ **Épistémologique**.

(...) le sujet décentré qui coordonne ses actions entre elles et avec celles d'autrui, qui mesure, calcule et déduit de façon vérifiable par chacun et dont les activités épistémiques sont donc communes à tous les sujets, même si l'on remplace ces sujets par des machines électroniques ou cybernétiques pourvus au préalable d'une logique et d'une mathématique isomorphes à celles qu'élaborent les cerveaux humains. J. PIAGET, *Épistémologie des sciences de l'homme*, p. 46.

ÉPISTÉMOLOGIE [epistemolozj] n. f. — Av. 1906, in *Larousse illustré, Suppl.*; grec *epistēmē* « science », et *-logie*, de *logos* « étude ».

♦ 1. (Sens étroit). Philos. Étude critique des sciences, destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée. *Épistémologie philosophique* ou *philosophie des sciences*. — Spécialt. Étude des théories scientifiques, indépendamment de la méthodologie.

♦ 2. (Sens large, incluant le précédent). Théorie de la connaissance et de sa validité; « étude de la constitution des connaissances valables » (Piaget). ⇒ **Gnoséologie, Épistémologie métascientifique** (philosophique) *des sciences. Épistémologie interne des sciences. Épistémologie historique, qui pense l'unité de l'épistémologie et de l'histoire des sciences* (⇒ aussi **Archéologie**, 2.). *Épistémologie générale. Épistémologie génétique*, mettant l'accent sur le dynamisme organisateur (⇒ **Structure**) des connaissances (avec des aspects psycho- et sociologiques). *Épistémologie et sémiotique**. REM. Ce sens élargi, probablement dû à l'infl. de l'anglais *epistemology*, a été critiqué (cf. Meyerson, in *Lalande*).

De tradition et de vocation, l'épistémologie est le lieu où se débat de la manière la plus particulière et précise le problème philosophique de la vérité; le lieu où ce problème est projeté, circonscrit, déterminé, effectué. C'est le support où toute théorie de la connaissance, quelle qu'elle soit, est obligée d'aller prendre ses valeurs. Michel SERRÉS, *Hermès I, la Communication*, p. 62.

D'une manière générale toute épistémologie scientifique se réfère implicitement ou explicitement à des interprétations psychologiques, qu'il s'agisse de perception de langage (en ses relations avec la pensée) ou de structures opératoires. Mais au lieu d'une psychologie sommaire et parfois spéculative, on peut concevoir un ensemble de recherches qui se donneraient pour tâche de contrôler expérimentalement les diverses hypothèses psychologiques en jeu dans les multiples épistémologies du nombre, de l'espace, du temps, etc. C'est le travail qu'a entrepris systématiquement sous le nom d'« épistémologie génétique » un groupe de chercheurs travaillant de façon interdisciplinaire et faisant collaborer sur chaque question épistémologique des psychologues du développement, des logiciens et des spécialistes de la discipline considérée.

J. PIAGET, *Épistémologie des sciences de l'homme*, p. 103.

C'est ce que signifie la thèse de Kant : le monde de notre expérience physique n'existe pas « en soi », c'est-à-dire qu'il ne se suffit pas à lui-même. Cela est vérifié par toute l'épistémologie contemporaine : tout ce que je dis du monde, de l'histoire ou de Dieu, c'est un homme qui le dit. C'est le fondement de la pensée critique (de Kant à Karl Barth, à Husserl et à Bachelard).

Roger GARAUDY, *Parole d'homme*, p. 231.

DÉR. **Épistémologique, épistémologiste ou épistémologue**.

ÉPISTÉMOLOGIQUE [epistemolozjik] adj. — Av. 1908, *Larousse mensuel*; de *épistémologie*.

♦ 1. Philos. Relatif à l'épistémologie. *Choix, attitude épistémologique*.

♦ 2. De la connaissance valable et de sa constitution. *Données épistémologiques dans le développement de l'enfant. Aspects épistémologiques d'une philosophie. Question épistémologique*. → **Épistémologie**, cit. 2. — *La notion d'obstacle épistémologique utilisée par Bachelard*.

ÉPISTÉMOLOGISTE [epistemoloʒist] ou **ÉPISTÉMOLOGUE** [epistemoloʒ] n. — xx^e; de *épistémologie*.

♦ **Didact.** Spécialiste de l'épistémologie, de la philosophie des sciences ou de la théorie de la connaissance. *Une épistémologue française.*

- 1 L'historien des sciences doit prendre les idées comme des faits. L'épistémologue doit prendre les faits comme des idées, en les insérant dans un système de pensées. G. BACHELARD, *La Formation de l'esprit scientifique*, p. 17.
- 2 (...) puisque l'épistémologue auquel on a confié la direction de cet ouvrage est en même temps psychologue (...)
J. PIAGET, *in* *Logique et connaissance scientifique*, Encycl. Pl., p. 10.
- 3 Bachelard était parti de disciplines scientifiques (...) et il semblait destiné à prendre place dans la lignée des grands épistémologues français, les Boutroux, Meyerson, Brunschvicg, etc. M. TOURNIER, *le Vent Paraclet*, p. 149.

ÉPISTOLAIRE [epistolær] adj. — 1542; « Livre d'épîtres », 1482; lat. *epistolaris*, de *epistola*. → *Épître*.

♦ **1.** Qui a rapport à la correspondance par lettres, aux lettres. *Commerce, échange épistolaire. Être en relations épistolaires avec quelqu'un.*

♦ **2.** Relatif aux lettres écrites à des correspondants (en tant que genre littéraire). *Littérature, style, genre épistolaire. Recueil* (cit. 1) *épistolaire. Le genre épistolaire* (⇒ **Lettre**). — (1839, *in* D. D. L.). *Roman épistolaire.*

- 1 Le vrai caractère du style épistolaire est l'enjouement et l'urbanité.
Joseph JOUBERT, *Pensées*, XXII, xcvi.
- 2 On peut se passer d'enseigner aux femmes le style épistolaire. Elles le savent d'instinct. Ce sont elles qui pourraient nous l'apprendre.
Antoine ALBALAT, *l'Art d'écrire*, p. 314.
- (1622, Sorel). Vx. Auteur de lettres. — N. *Madame de Sévigné, Voltaire, grands épistolaires français.* ⇒ **Épistolier**.

DÉR. *Épistolairément.*

ÉPISTOLAIREMENT [epistolærmã] adv. — 1845, Balzac; de *épistolaire*.

♦ **Rare.** Par lettres. *S'exprimer oralement et épistolairément. Il préférait répondre épistolairément que par téléphone.* → Par écrit*.

ÉPISTOLE [epistol] n. f. — XIII^e; lat. *epistola* « lettre ». → *Épître*.

♦ **Vx** ou archaïsme plaisant. *Lettre.*

— C'était une carte pour lui?

— Oui, ça vient de banlieue. Dessus y a écrit : « Alberte ne lit pas tes épistoles, si ça ne t'ennuie pas, envoie-les-moi directement, ça m'évitera de recoller les morceaux. Bien amicalement. Théo. »
C'est timbré d'Obonne, 15 h 45, hier. R. QUENEAU, *le Chiendent*, p. 62.

DÉR. V. *Épistolier*.

ÉPISTOLIER, IÈRE [epistolje, jær] n. — 1539; « livre d'épîtres », mil. XIII^e; du lat. *epistola* « lettre » ou du franç. *épistole*.

♦ **1.** **Vx** ou littér. Écrivain qui pratique le genre épistolaire. *Madame de Sévigné est la plus grande épistolière française.*

♦ **2.** **Par plais.** Mod., littér. Personne qui écrit beaucoup de lettres.

- 1 Vous ne serez pas fâché de savoir particulièrement que le grand épistolier de France (*Balzac lui-même*) a jugé en votre faveur que vous écriviez mieux des lettres qu'un homme du monde (...) GUEZ DE BALZAC, *Lettre à Conrart*, 16 août 1649.
- 2 La nature avait comblé M^{me} de Sévigné (...) l'art, se joignant en elle au génie, en a fait l'incomparable épistolière qui a laissé à mille lieues derrière elle Balzac et Voltaire, et que Voltaire lui-même n'a point surpassée (...)
Victor COUSIN, *in* LITTRÉ.
- 3 Il avait affaire à une infatigable épistolière qui ne lui laissait même pas le temps de se retourner, depuis qu'elle avait commencé ses travaux d'approche.
HUYSMANS, *Là-bas*, p. 90.

Adjectif :

- 4 Sans nouvelles régulières de Charlotte, Cam se rongait. Elle l'avait prévenu qu'elle n'était pas épistolière, qu'elle n'avait jamais pu prendre l'habitude d'écrire de vraies lettres. A. BILLY, *Sur les bords de la Veule*, p. 144.

ÉPISTYLE [epistil] n. m. — 1546; *épistile*, 1545; lat. *epistylum*, grec *epistulion*, de *epi* « sur », et *stulos* « colonne ». → *Style*.

♦ **Didact.** (archit.). Architrave qui repose sur le chapiteau de la colonne antique.

ÉPITAPHE [epitaf] n. f. — V. 1130, *epitafe*; lat. *epitaphium*, grec *epitaphion*, de *epi* « sur », et *taphos* « tombe ».

♦ **1.** Inscription funéraire. *L'épitaphe commence souvent par les mots « ci-gît ». Graver une épitaphe. Faire sa propre épitaphe. Épitaphe en vers. L'épitaphe Villon, dite « ballade des pendus ».* — Hist. littér. Genre littéraire, poème élogieux à la gloire d'un défunt (du moyen âge au XVIII^e siècle). *Marot. Voltaire ont composé des épitaphes qui sont de véritables épigrammes.*

- 1 Le dernier honneur qu'on doit à l'homme mort, c'est l'épitaphe écrit tout à l'entour du bord Du tombeau pour mémoire. On dit que Simonide En fut premier auteur (...)
RONSARD, *Épitaphes de divers sujets*.

Je n'ai plus qu'à mourir, mon épitaphe est fait(e).

CORNILLE, *la Suite du Menteur*, I, 6.

Tu voudrais cependant que sur un cénotaphe
La gloire t'inscrivit ta ligne d'épitaphe,
Et promit à ton nom de temps en temps cité
Ses heures de mémoire et d'immortalité.

LAMARTINE, *Harmonies*..., II, 12.

Les épitaphes racontent, en un français laconique, toutes sortes de misères, d'épreuves, d'épidémies, toutes les souffrances endurées pour la conquête de cette amère patrie. G. DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, XI, p. 169.

Loc. (1633, *in* D. D. L.). Vx. *Menteur comme une épitaphe* : trop élogieux pour être vrai. — *Il (elle) fera l'épitaphe du genre humain* : il (elle) vivra très longtemps.

♦ **2.** (1530). Archéol. Tablette fixée sur un mur et qui porte une inscription funéraire.

ÉPITASE [epitaz] n. f. — 1611; grec *epitasis* « tension », de *epiteinein*, de *epi* « sur », et *teinein* « tendre ».

♦ **1.** **Didact.** et vx. Le nœud de l'intrigue, au théâtre. ⇒ **Nœud** (→ *Dénouement*, cit. 1).

♦ **2.** (1864, *in* Littré). Hist. de la mus. Passage du grave à l'aigu, dans la musique ancienne.

ÉPITAXIE [epitaksi] n. f. — 1961, *in* G. L. E.; de *épi-*, et *-taxie*.

♦ **Phys.** Phénomène d'enchevêtrement dirigé des molécules de deux corps présentant des analogies étroites de structure. « *La fusion en surface du silicium est suivie d'une recristallisation très rapide par épitaxie en phase liquide* » (*la Recherche*, n° 100, mai 1979, p. 571).

ÉPITE [epit] n. f. — 1694; du néerl. *spit*.

♦ **Mar.** Petite cheville de bois destinée à boucher un trou, épaissir ou caler une pièce. *Épites enfoncées dans les gournables à l'aide d'un poinçon en fer* (dit *épitoir*, n. m.).

ÉPITHALAME [epitalam] n. m. — 1536; lat. *epithalamium*, grec *epithalamion* « chant nuptial », de *epi* « sur », et *thalamos* « lit nuptial ».

♦ **1.** **Littér.** Poème composé à l'occasion d'un mariage, en l'honneur des nouveaux mariés. *L'épithalame de Thétis et de Pélée, par Catulle.*

(...) les deux bergers chantent ce premier couplet de l'épithalame (...)

LA FONTAINE, *Daphné*, II, 5 (jeu de scène).

Alors le poète (*Milton*) entonne, à la face du firmament et du pôle chargé d'étoiles, un cantique à l'Hymen. Il commence ce magnifique épithalame, sans préparation et par un mouvement inspiré, à la manière antique (...)

CHATEAUBRIAND, *le Génie du christianisme*, II, II, 3.

(...) le naïf épithalame qui accompagnait les mariés rentrant après la danse.

NERVAL, *les Filles du feu*, « Sylvie », Pl., p. 276.

♦ **2.** **Arts** (rare). Gravure allégorique exécutée à l'occasion d'un mariage.

ÉPITHÉLIAL, ALE, AUX [epiteljal, o] adj. — 1846; de *épithélium*.

♦ **Biol.** Relatif à l'épithélium. *Cellule épithéliale. Tissu épithélial ou épithélium. Tumeur épithéliale.* ⇒ **Adénome, carcinome, épithélioma**.

Un examen histologique pratiqué par M^{lle} Soyex (Germaine) nous a renseignés sur la nature de cette tumeur. Il s'agit d'une tumeur épithéliale kystique développée aux dépens du revêtement du 3^e ventricule.

B. CENDRARS, *Moravagine*, *in* Œ. compl., t. IV, p. 259.

COMP. *Sous-épithélial*.

ÉPITHÉLIOMA [epiteljoma] ou **ÉPITHÉLIOME** [epiteljom] n. m. — 1845; lat. sav., de *épithélium*.

♦ **Méd.** Tumeur formée par la prolifération désordonnée d'un épithélium. ⇒ **Cancer, carcinome** (et comp.). *Épithélioma de la peau.* « (*les dysplasies*) sont caractérisées par un nombre croissant de cellules atypiques et par une désorganisation architecturale de plus en plus prononcée de l'épithélium. A ces observations histologiques, correspondent des anomalies perceptibles au niveau cellulaire (frottis sur lames). Les dysplasies évoluent ultérieurement vers le carcinome in situ, encore appelé épithélioma in situ » (*la Recherche*, n° 126, oct. 1981, p. 1166).

DÉR. *Épithéliomateux*.

ÉPITHÉLIOMATEUX, EUSE [epiteljomatø, øz] adj. — xx^e; de *épithélioma*.

♦ **Méd.** De l'épithélioma (→ *Épithélium*, cit. 2).

ÉPITHÉLISATION [epitelizasi] n. f. — 1971, in Manuila; *épipithélisation*, 1961, in G. L. E.; de *épipithélium*.

♦ Méd. Formation d'un épithélium au cours de la cicatrisation.

ÉPITHÉLIUM [epiteljom] n. m. — 1832; « fine membrane », 1836; lat. sav. (déb. xviii^e), du grec *epi* « sur », et *théié* « mamelon ».

♦ (1855). Anat. Tissu constitué de cellules juxtaposées, disposées de façon continue en une ou plusieurs couches (*épipithélium simple*, *épipithélium stratifié*). → Mésenchyme, cit. *Épipithélium de revêtement*, formant une membrane protectrice à la surface des muqueuses. *Épipithélium glandulaire*, constitué de cellules sécrétantes (⇒ **Glande**). *Épipithélium pavimenteux*, constitué de couches de cellules aplaties (ex. : l'épiderme). *Hypertrophie de l'épipithélium*. ⇒ **Cancer**, **épithélioma**. *Inflammation de l'épipithélium du rein*. ⇒ **Endonéphrite**.

1° Les *épipithéliums simples* sont ainsi appelés parce qu'ils ne sont formés que d'une assise de cellules (...) Les plus minces de tous sont constitués par une assise de cellules larges et aplaties comme des pavés de carrelage, ce qui les fait qualifier d'*épipithéliums simples pavimenteux*.

2° Les *épipithéliums stratifiés* sont formés de plusieurs assises ou *strates* (...) Si les cellules les plus superficielles sont aplaties, on a un *épipithélium stratifié pavimenteux*; si, au contraire, elles sont élevées, on a un *épipithélium stratifié cylindrique*.

A. PIZON, Anatomie et physiologie humaines, p. 26.

2 Les bourgeons qui font saillie dans la cavité sont formés de tissus conjonctif ou névroglique lâche se continuant avec le tissu sous-épendymaire pariétal revêtu d'un épithélium en voie de prolifération épithéliomateuse.

B. CENDRARS, Moravagine, in *CE*, compl., t. IV, p. 259.

DÉR. **Épipithéal**, **épithélioma** ou **épithéliome**, **épipithélisation**.

ÉPITHÈME [epitem] n. m. — 1314, *epitime*; lat. méd. *epithema*, grec *epithema* « ce qui se place sur », de *epi* « sur », et *thema*. → **Thème**.

♦ 1. Pharm. anc. Médicament topique autre que l'onguent et l'emplâtre. *Épithèmes secs, mous, liquides. Les cataplasmes, les poudres sont des épithèmes*.

♦ 2. (1932). Zool. Appendice au bec de certains oiseaux.

ÉPITHÈTE [epitete] n. f. — 1517, masc. jusqu'au xvii^e; lat. gramm. *epitheton*, d'orig. grecque, « chose ajoutée », substantivation de l'adj. *epithetos*, de *epi* « sur », et *tithenai* « poser, placer ».

♦ 1. Forme linguistique qu'on adjoint à un nom, un pronom pour le qualifier. ⇒ **Qualificateur**. *L'épithète est généralement un adjectif qualificatif, mais elle peut être un nom, une expression en apposition (ex. : vous, un si brave homme). Épithète de nature, qui convient nécessairement à l'objet (ex. : l'univers spatio-temporel). Épithète de caractère : qui convient accidentellement à l'objet (ex. : le beau Serge)*.

N. f. et adj. Gramm. Se dit d'un adjectif qualificatif qui n'est pas relié au nom par un verbe (opposé à *attribut*). Dans « une grande maison », « une maison trop grande, plus grande que la nôtre »... « grande » est épithète de « maison ». *Épithète antéposée, postposée, placée avant, placée après le nom. La place de l'épithète peut être stylistique, euphonique; sémantique, (une femme brave, une brave femme). — (Vieilli). Épithète de nature, qui exprime une qualité permanente (le « dur » caillou). Épithète de circonstance, qui exprime une qualité spéciale (le caillou « blanc »). — Un amas, une suite d'épithètes; style chargé d'épithètes. Épithète bien choisie, expressive, originale; épithète fade, banale*.

1 Je te veux avertir de fuir les épithètes naturels, qu'ils ne servent de rien à la sentence de ce que tu veux dire, comme la rivière coulant, la verte ramée, et enfin autres. Tes épithètes seront recherchées pour signifier, et non pour remplir ton carme (*vers*), ou pour être oiseux en ton vers (...)

RONCARD, l'Art poétique, « De la poésie en général ».

2 (...) un immense, un prodigieux, un phénoménal, un hyperbolique et titanique chapeau, dont aucune épithète, pour boursouflée et gigantesque qu'elle soit, ne peut donner même une légère idée approximative.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 13.

3 Vous vous souvenez, Monsieur, des *âres* baisers de Julie, dans la *Nouvelle Héloïse*; ils ont produit de l'effet dans leur temps; mais il nous semble que dans celui-ci ils n'en produiraient guère, car il faut une grande sobriété dans un ouvrage pour qu'une épithète se remarque. Il n'y a guère de romans valant tant qu'on n'ait rencontré autant d'épithètes au bout de trois pages, et plus violentes, qu'il n'y en a dans tout Montesquieu. Pour en finir, nous croyons que le romantisme consiste à employer tous ces adjectifs, et non en autre chose.

A. DE MUSSET, Lettres de Dupuis et Cotonet, I.

4 Je nommai le cochon par son nom, pourquoi pas (...)
J'ôtai du cou du chien stupéfait son collier
D'épithètes (...)

HUGO, les Contemplations, Réponse à un acte d'accusation.

4.1 Vers cinq heures commença de tomber une petite averse; je rentrai; j'écrivis les définitions de vingt vocables de l'école et trouvai pour le mot *blastoderme* jusqu'à huit épithètes nouvelles.

GIDE, Paludes, Rom., Pl., p. 104.

5 Je cherche en vain une épithète pour peindre l'extraordinaire luminosité du ciel.

GIDE, Journal, 4 oct. 1921.

♦ 2. Qualification louangeuse ou injurieuse donnée à qq. *Il s'est fait traiter de pauvre type; c'est bien l'épithète qui lui convient. L'épithète de chien (cit. 4) est une injure. Épithètes malsonnantes*.

6 (*Ils*) les outragèrent grandement (*les bergers*), les appelant (...) faitnéants (...) rus-

tres (...) malotrus (...) boyers (*bouviers*) d'étrons, bergers de merde et autres (*telles*) épithètes diffamatoires (...)

RABELAIS, Gargantua, XXV

— (...) c'est la plus sottise bête qui se soit jamais mêlée de raisonner.

— L'épithète est un peu forte.

MOLIÈRE, la Critique de l'École des femmes, 2.

Amas d'épithètes, mauvaise louange (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 13 (→ Amas, cit. 11).

(*Elle*) murmura plusieurs fois, avec un accent de colère : « L'idiot! l'idiot! » sans indiquer plus clairement auquel des deux hommes il fallait appliquer cette épithète.

J. GREEN, Léviathan, p. 24.

DÉR. **Épithétique**.

ÉPITHÉTIQUE [epitetik] adj. — 1864; de *épithète*.

Rare.

♦ 1. Littér. Plein d'épithètes. *Un discours épithétique*.

♦ 2. (Av. 1896). Didact. Relatif à l'épithète.

ÉPITOGE [epitoz] n. f. — 1484; lat. *epitogium*, du grec *epi* « sur », et lat. *toga*. → **Toge**.

Didactique.

♦ 1. Ancienn. Chaperon que les présidents à mortier et le greffier en chef du Parlement portaient par-dessus la robe dans les grandes cérémonies.

(1864). Mod. Ornement fait d'une bande d'étoffe fixée à l'épaule gauche de la robe et garnie de une, deux ou trois bandes d'hermine (selon le grade pour les professeurs). ⇒ **Chaperon**, **chausse**. *Épitoge de magistrat, d'avocat. Épitoge des professeurs. La couleur de l'épitoge varie suivant les Facultés (soit jaune pour les Lettres, rouge pour les Sciences, laine écarlate pour le Droit, satin cramoi pour la Médecine). Épitoge violette des recteurs et inspecteurs*.

Sur la grande estrade du fond voici, autour de leur recteur, M. Charléty, si digne et si simple, les professeurs de l'Université strabourgeoise, les scientifiques avec leurs toques, leurs épitoges et leurs ceintures rouges, les littéraires en jaune.

Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 486.

♦ 2. (1690). Antiq. Casaque portée sur la toge, à Rome.

ÉPITOMÉ [epitome] n. m. — 1522, *épitome*; lat. *epitome*, grec *epitomé* « abrégé ».

♦ Didact. (dans des titres). Abrégé d'un ouvrage historique antique. *Épitomé de l'histoire de la Grèce*.

Photius cite un abrégé que Denis d'Halicarnasse avait fait de son histoire, en cinq livres (...) Il ne fait point de difficulté de dire que cet historien, dans son *Épitome*, s'était surpassé lui-même.

ROLLIN, in LAFAYE, Dict. des synonymes.

On écrit aussi *épitome*.

ÉPÎTRE [epita] n. f. — V. 1190, *épitre*; du lat. *epistola* « lettre ». → **Épistolaire**, **épistole**.

♦ 1. Didact. ou littér. Chez les anciens, Lettre missive. *Les épîtres familières de Cicéron. Épîtres de saint Paul aux Corinthiens*.

Dans toutes leurs épîtres, les apôtres ne nous prêchent que la fuite du monde (...)

BOURDALOUE, Pensées, t. I, p. 91.

⇒ **Lettre**, **épistole**. *Il m'a envoyé une longue épître*.

(...) un poulet ni chair ni poisson, marmiteux et emphatique comme était ma première épître (...)

HUYSMANS, Là-bas, p. 91.

♦ 2. Hist. littér. Lettre en vers. *Les Héroïdes, épîtres d'Ovide. Épîtres d'Horace. L'épître devint un genre littéraire au xvi^e siècle avec Marot. Les Épîtres de Boileau, de Voltaire. Épître dédicatoire (cit. 1, 2), liminaire, mise en tête d'un livre. ⇒ Dédicace, envoi*.

Quant aux épîtres, ce n'est un poème qui puisse grandement enrichir notre vulgaire, pour ce qu'elles sont volontiers de choses familières et domestiques, si tu ne les voulais (à moins que tu ne veuilles) faire à l'imitation d'épigrammes, comme Ovide, ou sentencieuses et graves, comme Horace.

DU BELLAY, Défense et Illustration de la langue franç., II, IV.

De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires, Stances, odes, sonnets, épîtres liminaires (...)

BOILEAU, Épîtres, IX.

Un auteur qui avait trois épîtres toutes prêtes pour un même livre, pour trois personnes fort différentes en condition et en mérite, ayant résolu d'employer celle dont il pourrait tirer le plus d'utilité (...)

M^{lle} DE SCUDÉRY, les Conversations, Dial., in LITTRÉ.

♦ 3. (1690). Liturgie cathol. Leçon, généralement tirée des épîtres (1.) des Apôtres, qui se dit immédiatement après la collecte. *La messe en est à l'épître. — Le côté de l'épître : le côté droit de l'autel, en entrant dans le chœur*.

ÉPITROCHLÉE [epitrokle] n. f. — 1829, Académie, *Suppl.*; de *épi-*, et *trochlée*.

♦ Anat. Saillie osseuse située au-dessus et en dedans de la trochlée de l'humérus.

DÉR. Építőchléen.

ÉPITROCHLÉEN, ENNE [epitroklee, en] adj. — 1869, *infra*; de *építőchlée*.

♦ Anat. Relatif à l'építőchlée.

(...) l'humérus, par sa perforation de la fosse építőchlée, présente un caractère particulier aux vieilles races.

L. FIGUIER, *L'Année scientifique et industrielle* 1870, p. 370 (1869).

ÉPITROPE [epitrop] n. f. — 1701; du grec *epitropé* « concession », de *epi-*, et *tropé*. → *Trope*.

♦ Didact. Figure de rhétorique, par laquelle on accorde ce qu'on pourrait nier, pour faire plus facilement accepter ce qu'on va dire ensuite (ex. : *qu'il ait été de bonne foi, je veux bien l'admettre; il n'en reste pas moins que sa maladresse suffit à le discréditer*).

ÉPIZOOTIE [epizooti] n. f. — 1775; du grec *zootés* « nature animale », d'après *épidémie*.

♦ Didact. Épidémie qui frappe les animaux. ⇒ **Épidémie**; → *Enzootie*. *L'épizootie est toujours une maladie infectieuse, souvent contagieuse. Épizootie de charbon, de fièvre aphteuse, de gale. Réglementations administratives pour enrayer les épizooties.*

Mais si vous pouvez disserter avec assez de justesse sur les épizooties, ou tout au moins semer dans un discours général et vague quelques termes techniques bien employés, voyez quel prestige vous prenez tout à coup aux yeux des électeurs campagnards, tout étonnés de votre savoir, et quelle influence vous gagnez sur leurs esprits.

A. RÓBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 153-154.

DÉR. Épizootique.

ÉPIZOOTIQUE [epizootik] adj. — 1772; de *épizootie*.

♦ Didact. Qui a les caractères de l'épizootie. ⇒ **Épidémique**. *Mala-die épizootique.*

ÉPLOIEMENT [epiwamā] n. m. — 1877; de *éployer*.

♦ Littér. (rare). Action d'éployer; résultat de cette action.

Quand on parlait de jeunes filles qui avaient mauvais genre, elle avait eu souvent des rires, des éploiements de corps, des imitations de leur genre (...)

PROUST, *in G. L. L. F.*

ÉPLORÉ, ÉE [eplore] adj. — XII^e, *esploré*; de *es-*, *pleur*, var. anc. *plor*, et *-é*.

♦ Littér. ou style soutenu. Qui est tout en pleurs, par ext., triste, affligé. *Une veuve éplorée. Elle s'est enfuie tout éplorée. Air, visage éploré. ⇒ Désolé, larmoyant, triste. Mine, voix éplorée* (→ *Arriver*, cit. 45). *Son départ a laissé une famille affligée, éplorée.*

1 Au bruit de votre mort justement éplorée. RACINE, *Esther*, I, 1. N. (1835). Littér. *Une belle éplorée.*

2 Et moi, je contemplais celle qui priaît Dieu Dans l'enceinte sacrée, La trouvant grave et douce et digne du saint lieu, Cette belle éplorée. HUGO, *les Chants du crépuscule*, XXXIII, 5.

Fig. (Choses). Qui évoque une personne éplorée.

3 Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez un saule au cimetière J'aime son feuillage éploré (...)

A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Lucie ».

4 (...) ruisselants d'eau, les cheveux éplorés en barbe de dieu marin (...)

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 267.

Qui exprime le désespoir. *Un chant éploré.*

5 Vous venez d'essayer pour la première fois Ce beau luth éploré qui vibre sous vos doigts (...)

A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Lettre à Lamartine ».

DÉR. Éplorement.

ÉPLOREMENT [eploemā] n. m. — 1847, Flaubert; de *éploré*.

♦ Littér. État d'une personne éplorée. ⇒ **Affliction**.

(Choses). Caractère de ce qui exprime l'affliction. ⇒ (fig.) **Éploré**.

(...) je vis (...) sous l'éplorement d'une vieille chevelure qui n'avait pas la force de supporter le contact du peigne, une tête qui (...) s'écroulait (...)

PROUST, *le Côté de Guermantes*, Pl., t. II, p. 334.

ÉPLOYER [eplwaje] v. tr. — 1854; *employé*, blason, XV^e; *s'éployer*, v. pron., fin XIX^e; de *é-* (*es-*), et *ployer*.

♦ Littér. Étendre (les, ses ailes).

0.1 On y sent un auteur qui sait de son sujet beaucoup plus qu'il n'en dit, présente comme une richesse virtuelle (...) qu'il saurait éployer comme indéfiniment si on le lui demandait.

Julien BENDA, *Un régulier dans le siècle*, Gallimard, p. 158, *in D. D. L.*, II, 1.

Pron. (plus cour.). *S'éployer comme des ailes* (→ *Dandinier*, cit. 1). *Queue qui s'éploie en éventail* (→ *Croupion*, cit. 2). ⇒ **Déployer**, **étendre**. — Fig. *Saison qui s'éploie*.

Au milieu de la table, la corbeille renfermait un massif de fleurs dans son large cercle de bronze doré, où les aigles s'éployaient parmi des étoiles et des abeilles, sous les anses lourdes formées de cornes d'abondance.

FRANCE, *le Lys rouge*, III, p. 32.

(...) ce n'est pas immédiatement de terre que les ailes s'éploient pour la volée.

L. PERGAUD, *De Goupil à Margot*, p. 157.

► **ÉPLOYÉ, ÉE** adj. (XVI^e).

♦ 1. Blason. Qui a les ailes étendues. *D'argent à l'aigle éployée de sable* (emblème de Frédéric II).

(...) cette aigle éployée (*l'aigle de l'Empire*) nous fera voir de quel côté elle prend son vol.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1253, 8 janv. 1690.

♦ 2. Littér. Déplié, déployé.

Et c'est ainsi que chaque soir, là-haut, autour d'une table de cuisine, des villageois se penchent sur un journal éployé pour y chercher, avec une fièvre joyeuse, les signes avant-coureurs du cataclysme ou s'allait engouffrer ce monde d'iniquité.

M. BARRÈS, *la Colline inspirée*, p. 117.

Par l'imagination, on revoyait leurs jeunes visages et leurs chevelures éployées (...)

Georges LECOMTE, *Ma traversée*, p. 602.

DÉR. Éploiment.

ÉPLUCHAGE [eplyfaʒ] n. m. — 1755; de *éplucher*.

♦ 1. Techn. Action d'éplucher (une étoffe). *L'épluchage des laines. Atelier d'épluchage* : épluchoir.

♦ 2. (1864). Cour. Action d'éplucher (un fruit, un légume). *L'épluchage des pommes de terre*. ⇒ **Épluchement**, **pluches**. *L'épluchage des pommes.*

♦ 3. (1864). Fig. Examen minutieux. *L'épluchage d'un compte.*

ÉPLUCHE-LÉGUME [eplyflegym] n. m. — XX^e; de *éplucher*, et *légume*.

♦ Couteau dont la lame comporte deux fentes, sur lesquelles sont situées les parties coupantes, étudié pour enlever les épluchures les plus fines possibles. *Des épluche-légumes*

REM. On trouve des composés analogues avec un complément spécifié :

Et il lui tend l'épluche-pommes-de-terre; il hésite un instant s'il ne va pas offrir le coupe-œufs-durs-en-tranches-minces à M^{me} Cloche (...) non, sa générosité s'arrête au premier engin.

R. QUENEAU, *le Chien-dent*, (1932) p. 90.

ÉPLUCHEMENT [eplyfmā] n. m. — V. 1460; de *éplucher*.

♦ 1. Vx. Épluchage.

♦ 2. Techn. (arbor.). Suppression d'une partie des fruits sur les arbres trop chargés.

ÉPLUCHER [eplyfe] v. tr. — 1549; *espelucher*, XVI^e; *soi espeluchier* « s'épucer » (animaux), fin XII^e; de *es-*, et anc. v. *peluchier* « éplucher », du lat. **piluccare*, de *pilus* « poil ».

♦ 1. Nettoyer (un végétal comestible) en enlevant les parties inutilisées ou mauvaises, en coupant, grattant. *Éplucher de la salade, des radis, des noix, des marrons* (⇒ **Décortiquer**), *des oranges, du riz, des grains, des pommes de terre, des asperges* (⇒ **Peler**; 1. **plumer**, 3. régional). — Par anal. *Éplucher des crevettes, des crevettes*. ⇒ **Décortiquer**.

J'aime bien mieux, pour moi, qu'en épluchant ses herbes,

Elle accommode mal les noms avec les verbes (...)

MOLIERE, *les Femmes savantes*, II, 7.

Elle épluchait ses crevettes et mastiquait bruyamment ses tartines de pain beurrées.

P. MAC ORLAN, *la Bandera*, IX, p. 106.

(1508). Techn. Enlever les bourres, les pailles de (une étoffe). *Éplucher une étoffe neuve, un drap. Machine à éplucher la laine* (⇒ **Trieuse**), *le coton* (⇒ **Batteur**).

♦ 2. (1613; *espeluchier*, XIII^e). Abstrait. Examiner avec un soin minutieux afin de découvrir ce qu'il peut y avoir à critiquer, à reprendre. ⇒ **Critiquer**, **détailler**, **dépecer**, **disséquer**, **passer** (au crible). *Il épluchera votre article et y cherchera la petite bête. Éplucher un devis* (cit. 4), *un compte. Éplucher la conduite de qqn*. — Vieilli. *Éplucher qqn*, s'enquérir de lui, de sa conduite, etc.

(...) vous avez fait le censeur moral, pour m'imputer de mauvais exemples; vous avez épluché les vers de ma pièce, jusqu'à en accuser un de manque de césure (...)

CORNEILLE, *Lettre apologétique* (en réponse à Scudéry).

Femmes aussi trompent assez souvent (...)

Jà ne les faut éplucher trop avant.

LA FONTAINE, *Contes*, « Les troqueurs ».

Mais vous verrez que l'académie mettra beaucoup plus de temps à éplucher mes remarques que je n'en ai mis à les faire.

VOLTAIRE, *Correspondance*, 1994, 28 août 1761.

(...) le shériff le tient. Il doit être en ce moment-ci épluché par quelque sergent de la coiffe. Comme ça vous plume les crimes, ces habiles gens-là!

HUGO, *l'Homme qui rit*, II, VI, 1.

Il se vantait de savoir sa langue et épluchait les phrases les plus belles avec cette

sévérité hargneuse, ce goût académique qui distinguent les personnes d'humeur folâtre quand elles abordent l'art sérieux.

FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, IV.

DÉR. Épluchage, épluchement, épluchette, éplucheur, épluchoir, épluchure.
COMP. Épluche-légumes.

ÉPLUCHETTE [eplyʃɛt] n. f. — 1862; mot canadien, de *éplucher*, d'après l'amér. *husking* (bee).

♦ Régional (Canada). Réunion, et, par ext., Fête, au cours de laquelle on épluche (des épis de maïs). Une *épluchette de blé d'Inde*.

ÉPLUCHEUR, EUSE [eplyʃœʁ, øz] n. — 1611; au fig., 1555; de *éplucher*.

♦ 1. Personne qui épluche. — Spécialt. Ouvrier qui épluche les étoffes. — En appos. *Couteau-éplucheur*, pour éplucher les légumes. ⇒ *Épluche-légume*. *Batteur*-éplucheur*.

N. m. *Éplucheur électrique* : instrument pour éplucher les légumes. (Fin xviii^e). Loc. fig. Vx. *Éplucheur de mets*, *éplucheur d'écrevisse* : personne qui aime à chicaner sur des détails.

♦ 2. Fig. Rare. Personne qui examine à fond en vue d'une critique minutieuse. *L'éplucheur d'un texte*.

(Av. 1553). Vx. *Éplucheur de sacs* : homme de loi zélé.

Adjectivement :

Viaur gardait une conscience aussi lucide, aussi exigeante, aussi éplucheuse du détail, que lorsqu'il travaillait au microscope par un de ses meilleurs jours.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. XII, VI, p. 71.

ÉPLUCHOIR [eplyʃwar] n. m. — 1680; de *éplucher*.

Technique.

♦ 1. Couteau de vannier, utilisé pour couper les brins qui dépassent d'un ouvrage de vannerie.

♦ 2. Atelier d'épluchage d'étoffes.

ÉPLUCHURE [eplyʃyʁ] n. f. — 1680; *espluchures*, 1611; de *éplucher*.

♦ 1. Ce qu'on enlève à une chose en l'épluchant. *Épluchures de pommes de terre*. *Épluchures de melon* (→ Broder, cit. 12). *Épluchures d'oranges*. ⇒ *Peau*, *pelure*. *Balayer les épluchures*.

Paris est ainsi fait qu'il rachète ce qu'il jette au lieu de le garder, et qu'il prend son plaisir à chérir aujourd'hui ce qu'il dédaignait hier, avec la conviction de n'être jamais dupe. Sans ce manque de discernement, comment subsisteraient les chiffonniers? (...) « Chaque jour amène son épluchure », disent les anciens de la hotte.

Francis CARCO, Nostalgie de Paris, p. 65.

♦ 2. Par ext. (au plur.). Restes (d'un repas, d'aliments vendus). *Rémonencq et sa sœur se nourrissaient d'épluchures, de restes de légumes...* (Balzac, *le Cousin Pons*, in T. L. F.).

Par métaphore. Littér., péj. « Des épluchures d'articles » (J. Renard, in T. L. F.). ⇒ *Bribe*, *rognure*.

ÉPODE [epɔd] n. f. — 1546; lat. *epodos*, grec *epōdos*, de *epi* « sur », et *ōdē* « chant ». → Ode.

Histoire littéraire.

♦ 1. Troisième partie (d'une ode). *L'ode était divisée en strophe, antistrophe et épode. L'épode figure dans les odes pindariques de Ronsard*.

Il (Ronsard) a changé les ballades, les chants royaux, les rondeaux et toutes les formes nationales de notre poésie contre les strophes, les antistrophes, les épodes et les formes grecques et latines (...) Th. GAUTIER, les Grotesques, p. 102.

♦ 2. Couplet lyrique composé de deux vers inégaux. — Par ext. Petit poème satirique écrit en distiques de ce genre. *Les Épodes d'Horace*.

ÉPOI [epwa] n. m. — 1390, *espois*; anc. franç. *espeit*, *espoit* (xii^e), « broche, épieu », du germanique **spit* « pointe ». → Épieu.

♦ Vén. Cor qui termine l'empaumure (des vieux cerfs). ⇒ *Andouiller*.

ÉPOILANT, ANTE [epwalā, āt] adj. — 1898, G. de Térymond, *la Petite Zaza*, in D. D. L.; orig. incert.; de *eboeler* « éventrer, écraser », puis « embrouiller » (rad. de *boyau*, d'après Esnault, mais l'infl. de *poil* est probable). → Poilant.

♦ Argot anc. Étonnant, surprenant; extraordinaire. ⇒ *Épatant*; *épas-trouillant*.

ÉPOILER (S') [epwale] v. pron. — Fin xix^e; de *é-*, *poil*, et suff. verbal.

♦ Littér. Perdre ses poils. ⇒ *Peler*.

DÉR. *Poiler*.

ÉPOINÇONNER [epwəʃɔnɛ] v. tr. — 1539; de *é-*, *poinçon*, et suff. verbal.

♦ Vx (langue class.). Se dit de la faim qui excite (quelqu'un).

Littér. Rare. Piquer vivement. ⇒ *Aiguillonner*, *exciter*.

Ce complot (...) je le vois (...) ourdi par des hommes travaillés de dépit et épointonnés de haine. Aimé CÉSaire, Une saison au Congo, XI.

Voilà; ma vie est tellement mêlée à la sienne que, quoi que j'en aie, tout ce qui lui arrive m'épointonne. M. JOUHANDEAU, Chroniques maritales, p. 66.

ÉPOINDRE [epwēdr] v. tr. — Conjug. *pointre*. — 1626; *espoindre*, v. 1190; de *é-*, et *pointre*.

♦ Vx (déjà vx au xvii^e). Affecter d'un désir, exciter, aiguillonner. ⇒ *Épointonner*, *éprendre*.

ÉPOINTAGE [epwētaʒ] n. m. — 1836; de *épointer*.

♦ Techn. Action d'épointer; son résultat.

ÉPOINTEMENT [epwētām] n. m. — 1611, *espoitement*; de *épointer*.

♦ Techn. État de ce qui est ou a été épointé. *L'épointement d'un outil*.

ÉPOINTER [epwēte] v. tr. — Fin xi^e, *espointier*; de *é-*, *pointe*, et suff. verbal.

♦ 1. Techn. Émousser en enlevant, en cassant ou en usant la pointe de... *Épointer une aiguille*. — Pron. *Ce crayon s'épointe*, la mine s'use.

Elle l'écrivit partout sur les murs, avec autant de sérieux que s'il s'agissait d'une opération d'importance, et épointe tous mes crayons à ce travail.

LOTI, Aziyadé, III, III, p. 78.

♦ 2. (1890). Effiler en taillant ou en aiguissant la pointe de. ⇒ *Appointer*, *appointir*. *Taille-crayon pour épointer les mines*. (1755). Reliure. *Épointer les nerfs du dos d'un livre*.

► **ÉPOINTÉ, ÉE** p. p. adj. *Aiguille épointée*.

Par anal. *Cheval épointé*, dont une hanche, démise ou brisée, est moins saillante que l'autre. — *Chien épointé*, qui s'est cassé la cuisse.

DÉR. *Épointage*, *épointement*.

1. ÉPONGE [epɔʒ] n. f. — 1636; *espoigne*, v. 1220; *esponge*, xii^e; du lat. pop. **sponga*, lat. class. *spongia*, d'orig. grecque. → Spongieux.

★ 1. ♦ 1. Substance légère et poreuse provenant d'un zoophyte marin (→ ci-dessous, II.) et que l'on emploie à divers usages à cause de la propriété qu'elle possède d'absorber les liquides et de les rejeter à la pression (*l'éponge*); objet fait de cette substance (*une, des éponges*). *Eponge de toilette*. *Les trous d'une éponge*. *Éponge imbibée, ruisselante*. *Laver avec une éponge*. *Passer une éponge mouillée sur le tableau, pour effacer*. *Matière qui a l'apparence d'une éponge* (⇒ *Spongieux*). — REM. Les éponges d'origine animale se faisant rare, on précise en franç. contemporain : *éponge animale, éponge naturelle*. — (xx^e). Objet analogue en quelque matière que ce soit. *Éponge en caoutchouc, en matière plastique, en papier traité*.

Après cela (*Jésus*) dit : J'ai soif. Et comme il y avait là un vase plein de vinaigre, les soldats en remplirent une éponge; et la mettant au bout d'un bâton d'hysope, ils la lui présentèrent à la bouche.

BIBLE (SACY), Évangile selon saint Jean, XIX, 28-29.

Voilà mon âne à l'eau : jusqu'au col il se plonge.

Lui, le conducteur et l'éponge.

Tous trois burent d'autant; l'ânier et le grison

Firent à l'éponge raison.

Celle-ci devint si pesante

Et de tant d'eau s'emplit d'abord

Que l'âne succombant ne put gagner le bord. LA FONTAINE, Fables, II, 10.

(...) c'était vous qui l'assistiez dans les opérations graves (...) C'était vous qui lui tendiez les instruments, les fils et les éponges.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, « M^{lle} Bistouri », XLVII.

Ce bougre-là est semblable à une éponge qui s'imbibe de toutes les liqueurs dans lesquelles elle trempe avec cette différence que l'éponge pressée rend ce qu'on lui confie et qu'ici tout sera de bonne prise pour notre ami.

Marie-Joseph CHÉNIER, in MADELIN, Talleyrand, I, VI, p. 73.

Mais qui utilise les grosses éponges dites Venise et connaît encore la différence entre les éponges plongées (*sic*) et les éponges harponnées?

Jean CAYROL, Histoire de la mer, p. 180.

Par métaphore :

- 5 La tête de Mirabeau, disait-il (*Rivarol*), n'était qu'une grosse éponge gonflée des idées d'autrui. SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, t. II, p. 136.
- 6 Le cœur humain (...) ne peut contenir qu'une certaine quantité de désespoir. Quand l'éponge est imbibée, la mer peut passer dessus sans y faire entrer une larme de plus. HUGO, Notre-Dame de Paris, II, IX, v.

REM. La métaphore de l'éponge a beaucoup servi en physique, notamment au XVIII^e s., comme principe d'explication pseudo-scientifique (cf. G. Bachelard, *la Formation de l'esprit scientifique*, v).

Loc. fig. (1684). *Avoir une éponge dans le gosier*; (1651) *boire* (cit. 15) *comme une éponge* : boire plus que de raison; boire comme un trou. — (1690). *Vouloir sécher la mer avec une éponge* : vouloir l'impossible. — (1690). *Presser l'éponge* : soutirer de qqn tout ce que l'on peut (→ *Presser le citron**). — (1607) *Passer l'éponge sur qqch.*, le pardonner, n'en plus parler. *Allons, je passe l'éponge, mais n'y revenez pas.*

- 7 Sur les noires couleurs d'un si triste tableau
Il faut passer l'éponge ou tirer le rideau (...)
CORNEILLE, Rodogune, II, 3.
- 8 Si c'est notre pique avec son père qui trouble tant ta femme, moi, je veux bien serrer la main de M. Pascal et passer l'éponge sur toute cette histoire.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXXII, p. 218.

(1901, in Petiot). *Boxe. Jeter l'éponge* : abandonner le combat (en jetant l'éponge de soins, puis la serviette du manager). — (1931). *Le jet de l'éponge* : l'abandon. — Par ext. *Jeter l'éponge* : abandonner un combat, une lutte. → *Baisser les bras**.

♦ 2. *Éponge végétale* : matière spongieuse provenant de fibres végétales (lianes, pétioles du rônier, luffa, etc.). — (1864). *Éponge* (ou *mousse*) *de platine* : chlorure de platine ammoniacal décomposé par le feu, d'aspect mousseux ou spongieux.

(1877). Par appos. *Tissu éponge*, dont les fils dressés absorbent l'eau. Absolt. *Une robe en éponge. Serviette éponge*, en un tel tissu.

(xx^e). Techn. *Éponge thermique* : épaisseur d'une paroi destinée à recevoir une grande quantité de chaleur, qui permet à la face extérieure de cette paroi de ne pas dépasser une certaine température. (1701). Bot. *Éponge d'églantier* : galle spongieuse de l'églantier et du rosier. ⇒ *Bédegar*.

♦ 3. Argot. *Les éponges* : les poumons. *Avoir les éponges mitées*, (Boudard, *l'Hôpital*, p. 16), *aux mites* (Boudard, *l'Hôpital*, p. 48), *trouées* : être tuberculeux.

- 9 Le professeur Tellier tout spécial est venu me voir au pied de mon lit, se faire présenter tout mon dossier. Les éponges c'était pas sa spécialité, mais tout de même il savait interpréter, lire les images radiologiques... « Très belle tuberculose ça... très intéressant! » Ma géode qui le fascinait. Il s'étonnait que j'aie juste craché un petit peu de sang la semaine dernière (...)
A. BOUDARD, l'Hôpital, p. 33.

★ II. (1502). ♦ 1. Cour. Animal marin (d'abord considéré comme zoophyte* ou plante) fixé, de forme irrégulière et dont le squelette léger et poreux fournit la matière appelée éponge (I.). *Pêcheur d'éponges. Culture de l'éponge en parcs*. ⇒ *Spongiculture. Une éponge vivante*.

♦ 2. Zool. Animal de l'embranchement des spongiaires*. *Les éponges* : les spongiaires.

DÉR. *Éponger*.

HOM. 2. *Éponge*. — Formes du v. *éponger*.

2. **ÉPONGE** [epɔ̃ʒ] n. f. — 1528; altér., par attr., de 1. *éponge*, de l'anc. franç. *esponde* (XI^e); lat. *sponda* « bord, rive ». → *Éponte*.

♦ 1. Techn. Châssis formant le bord d'une table à couler le plomb.

♦ 2. Vén. Vétér. Rebord de chaque branche d'un fer à cheval ou du dessous du pied d'un cerf. — Par ext. Talon du cerf.

Par métonymie. Tumeur au coude du cheval, due à la pression de l'éponge lorsque la bête est couchée.

HOM. 1. *Éponge*. — Formes du v. *éponger*.

ÉPONGEAGE [epɔ̃ʒaʒ] n. m. — 1877; de *éponger*.

♦ Rare. Action d'éponger; son résultat.

ÉPONGER [epɔ̃ʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1755; soi *espon-gier*, fig., v. 1220; de 1. *éponge*.

♦ 1. Étancher (un liquide) avec une éponge, un chiffon, etc. *Épongez vite cette encre*. Absolt. *Épongez vite*.

♦ 2. Essuyer, sécher avec un éponge ou un tissu spongieux. *Éponger un cheval. Éponger le pont d'un navire* (→ *Essarder*).

- 1 Il épongea son visage en sueur. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 247.

V. pron. (1859). *S'éponger au sortir du bain*. ⇒ *Essuyer* (s'). *S'éponger le front* (→ *Dimanche*, cit. 4).

- 2 Puis il s'épongea le front avec un mouchoir à carreaux rouges.

Saint-EXUPÉRY, le Petit Prince, p. 50.
Vers les 2 heures, dans le restaurant désert, encore empuanté (*sic*), quelques serveuses grasses s'épongeaient les aisselles. R. QUENEAU, le Chiendent, p. 14.

♦ 3. (xx^e). Fig. *Résorber** (un excédent financier); absorber (ce qui est en trop). *Éponger une dette*.

Les barèmes de la surtaxe progressive seraient aménagés de manière à éponger entièrement les revenus au-delà d'un plafond mensuel (...)

Jean-Paul COURTHÉOUX, la Politique des revenus, p. 32.

En une heure le retard de Gustin fut épongé et un nouvel uniforme le revêtit orné aux manches de deux galons de laine. Jacques LAURENT, les Bêtises, p. 38.

Argot. Soustraire (de l'argent). *Il a épongé tout le bénéfice. Soustraire de l'argent à (qqn)*. — (En parlant d'une prostituée). *Éponger un homme, un client*, faire une passe avec lui.

CONTR. *Répandre, verser*. — *Mouiller, tremper*.

DÉR. *Épongeage*.

ÉPONTE [epɔ̃t] n. f. — 1774; anc. franç. *esponde*. → 2. *Éponge*.

♦ Techn. Chacune des parois (supérieure ou inférieure) d'un filon de minerai.

ÉPONTILLAGE [epɔ̃tijaz] n. m. — 1787; de *épointiller*.

♦ Mar. Action d'épointiller. — Ensemble des épointilles. — Fabrication des épointilles.

ÉPONTILLE [epɔ̃tij] n. f. — 1672, *espointille*; forme altérée de *pointille* (1642), de l'ital. *pointile* « ponton » et, par ext., « étai ».

♦ Mar. Colonne verticale (en bois, en fer, en acier...) soutenant un pont, ou une partie à consolider.

De là je voyais la coursive, et, derrière de grandes glaces, le hall central, avec deux fortes épointilles qui soutenaient l'escalier noble du navire, dont la balustrade de bois s'enfonçait dans l'ombre. H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 67.

DÉR. *Épointiller*.

ÉPONTILLER [epɔ̃tije] v. tr. — 1773; de *épointille*.

♦ Mar. Consolider par des épointilles.

Le pied du mât devait épointiller la cloison qui séparait les deux chambres, dans lesquelles on parvenait par deux écoutilles, ouvertes sur le pont et munies de capots. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 476.

DÉR. *Épointillage*.

ÉPONYME [epɔ̃nim] adj. — 1751, *Encyclopédie*; grec *epōnumos*, de *epi* « sur », et *onoma* « nom ».

♦ Didact. (antiq. grecque). Qui donne son nom à. *L'archonte, l'éphore éponyme* : le magistrat qui donnait son nom à l'année. *Ancêtre* éponyme. Le dieu, le héros éponyme d'une cité. Athéna, déesse éponyme d'Athènes*. — N. m. *L'éponyme*.

DÉR. *Éponymie*.

ÉPONYMIE [epɔ̃nimij] n. f. — 1870; de *éponyme*.

♦ Didact. (antiq. grecque). Fonction d'un magistrat éponyme, durée de cette fonction; liste des magistrats éponymes.

ÉPOPÉE [epope] n. f. — 1675. Le Bossu, *Traité du poème épique*; grec *epopoiia, epopoios* « qui fait des récits en vers », de *epos* « poésie » (→ *Épique, épos*), et *poiēin* « faire ».

♦ 1. Long poème (et plus tard, parfois, récit en prose de style élevé) où le merveilleux se mêle au vrai, la légende à l'histoire, et dont le but est de célébrer un héros ou un grand fait. *Épopée ou poème épique. L'Iliade, l'Odyssee, l'Énéide, épopées antiques*. La Chanson de Roland, *la plus belle de nos épopées du moyen âge*. ⇒ *Chanson* (de geste). La Jérusalem délivrée, le Paradis Perdu, *épopées chrétiennes*. Les Martyrs, *épopée en prose*. La Légende des Siècles *est une suite de « petites épopées »*.

L'Europe a cru les Français incapables de l'épopée (...) mais aucun de nos grands hommes n'a travaillé dans ce genre (...)

VOLTAIRE, Essai sur la poésie épique, Conclusion.

Dans toute épopée les hommes et leurs passions sont faits pour occuper la première et la plus grande place. Ainsi, tout poème où une religion est employée comme sujet et non comme accessoire, où le merveilleux est le fond et non l'accident du tableau, pêche essentiellement par la base.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, II, II.

Quelque chose de pareil à cette vision apparaissait sans doute dans les vieilles épopées orphiques racontant les hommes-chevaux, les antiques hippanthropes, ces titans à face humaine et à poitrail équestre dont le galop escaladait l'Olympe (...)

HUGO, les Misérables, II, t. IX.

Hugo n'a pas créé la vision épique, mais il a créé l'épopée visionnaire.

A. THIBAUDET, Hist. de la littérature franç..., p. 174.

♦ 2. (1835). Par ext. Suite d'événements historiques qui, par leur caractère héroïque et sublime, s'apparentent aux récits des épopées. *De l'épopée* (⇒ *Épique*). *L'épopée napoléonienne. Souffle d'épopée, de grandeur, d'héroïsme*.

Ce n'était pas toujours, sire, cette épopée

Que vous aviez naguère écrite avec l'épée (...)

Arcole, Austerlitz, Montmirail (...)

HUGO, les Chants du crépuscule, Napoléon, II, IV.

- 6 Ô soldats de l'an deux ! ô guerres ! épouées ! HUGO, les Châtiments, II, VII.
Fig. *L'épopée de l'esprit, de la science, de la médecine.* ⇒ **Aventure.**

ÉPOQUE [epøk] n. f. — 1619, sens II ; grec *epokhê* « point d'arrêt », de *epokhein* « se tenir sur », de *epi* « sur », et *ekhein* « porter ».

★ I. Didact. Point d'arrêt. ♦ 1. Log. Vx. Suspension du jugement.

- 1 (*L'époque*) c'est l'état de l'esprit par lequel nous n'établissons rien, n'affirmant et ne niant quoi que ce soit. D'ALEMBERT, Encyclopédie, art. *Époque*.

♦ 2. (1808). Astron. Lieu moyen (d'une planète) fixé pour un instant déterminé.

- 2 On entend en astronomie par les éléments d'une planète les quantités qui déterminent son orbite autour du soleil, supposée elliptique ainsi que le lieu de la planète dans un instant donné qu'on appelle l'époque (...).
LAGRANGE, Instit. mém. des sciences, 1808, p. 149.

♦ 3. (1679). Vx. Point fixe et déterminé dans le temps, événement marquant qui sert de point de départ à une chronologie particulière. ⇒ **Ère** (1.). *L'époque des peuples chrétiens est la naissance de Jésus-Christ.*

- 3 Les principales époques de l'histoire sacrée, par exemple, sont la création du monde, le déluge, la vocation d'Abraham (...) la naissance de J.-C. (...) la principale époque des chrétiens est celle de la naissance ou incarnation de J.-C., celle des Mahométans est l'hégire (...).
Encyclopédie (DIDEROT), 1755, art. *Époque*.

Moment où se passe un fait remarquable, où apparaît un grand changement. *Les grandes époques de l'histoire. Les Époques de la nature, œuvre de Buffon* (→ aussi Bail, cit. 9).

- 4 Il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tout le reste; c'est ce qui s'appelle *époque*, d'un mot grec qui signifie *s'arrêter*, parce qu'on s'arrête là pour considérer comme d'un lieu de repos, tout ce qui est arrivé devant ou après.
BOSSUET, Hist. universelle, Dessein général.

- 5 Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain.

VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, XXXII.

(1762). Loc. mod. **FAIRE ÉPOQUE**, se dit d'un événement qui, par son importance ou son succès, prend place dans la chronologie et laisse un souvenir durable. ⇒ **Date** (faire date), **mémorable**. *La bataille d'Hernani a fait époque dans la littérature. L'exposition de 1887 a fait époque.* — Par ext. *Ces choses-là font époque dans la vie* (Académie).

- 6 Il sera toujours grand de l'avoir tenté; ce projet fera époque (...).
DIDEROT, Sur la princesse d'Aschkow, in LITTRÉ.

★ II. Espace de temps. ♦ 1. Période historique déterminée par des événements importants, caractérisée par un état de choses particulier. *Les grandes époques de l'histoire.* ⇒ **Division, période**; ⇒ **Chimie**, cit. 5. *L'archéologie* (cit. 2), *science des époques reculées. Les époques héroïques, fabuleuses. L'époque des grandes invasions. Le moyen âge, époque de la chevalerie et des croisades. L'époque de Henri IV* (⇒ **Règne**), *de la Régence. L'époque révolutionnaire* : la Révolution. *À toutes les époques* (→ Correspondre, cit. 4), *à chaque époque. L'époque actuelle, notre époque; il n'en était pas à cette époque comme aujourd'hui; à notre époque il n'est pas permis d'ignorer cela...* ⇒ **Aujourd'hui**. *Ces superstitions ne sont plus de notre époque.* ⇒ **Temps**. *Il faut être de son époque, vivre avec son époque.* ⇒ **Siècle**; → **Moderne**; à la page. *Lutter contre son époque* (→ **Contre-courant**, cit. 2). — *Ah! quelle époque! Nous vivons une drôle d'époque! Nous vivons une époque formidable. Les traits signalétiques d'une époque. Les mœurs, les préoccupations, les styles, les modes... d'une époque* (→ **Allant**, cit. 4); attentif, cit. 17; commis, cit. 4). *Cette figure, cette œuvre reflète, résume bien son époque.*

- 7 Dans l'histoire de ces sociétés antiques, les époques sont plus facilement marquées par la succession des idées et des institutions que par celle des années.

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, p. 131.

- 8 Le cœur humain n'est pas exactement le même à toutes les époques.

FUSTEL DE COULANGES, Leçons à l'impératrice..., p. 167.

- 9 Une époque intéressante est toujours une époque énigmatique, qui ne promet guère de repos, de prospérité, de continuité, de sécurité.
VALÉRY, Variété IV, p. 140.

- 10 Chaque époque découvre un aspect de la condition humaine, à chaque époque l'homme se choisit en face d'autrui, de l'amour, de la mort, du monde (...).

SARTRE, Situations II, p. 15.

Spécialt. *La belle époque*, symbolisée par l'année 1900 : les premières années du xx^e siècle, célèbres pour l'état d'euphorie et de légèreté qui les caractérisent. ⇒ aussi **Année** (2.); → **Amusette**, cit. 2.

- 10.1 Il l'a emmenée dans un élégant cabaret « belle époque » : lumières tamisées, miroirs, plantes vertes, des recoins discrets avec des sofas.

S. DE BEAUVOIR, les Belles Images, p. 150.

Par ext. L'ensemble des personnes vivant à la même époque, les contemporains.

- 11 L'amateur sera souvent considéré par son époque comme un écrivain mineur.

A. MAUROIS, Études littéraires, t. II, J. de Lacretelle, p. 207 (→ **Amateur**, cit. 5).

(1829). Période caractérisée par un style artistique. *La littérature de l'époque classique. L'architecture de l'époque romane. Cette église a des chapelles* (cit. 3) *d'époques différentes. L'époque d'un meuble, d'un véhicule* (→ **Carrosse**, cit. 4). *Fauteuil de l'époque Henri IV, d'époque Henri IV* (sans préposition) *ou fauteuil Henri IV. Meuble d'époque* : meuble authentiquement ancien, par opposition à *copie, imitation. Costume d'époque*, se dit aussi pour

désigner un costume exécuté dans le style des costumes d'une époque.

(...) une coiffeuse Louis XVI, deux fauteuils de la même époque, et des bibelots.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, II, XI, p. 108 (→ **Coiffeuse**, cit. 4).

Un grand lit blanc, qu'on prétendait d'époque, à cause, aux rubans Louis XVI, de la laque partout éraflée.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 307.

Je comprends encore si vous aviez un bel appartement, il pourrait s'amuser à le meubler avec des bergères d'époque... Mais chez vous (...).
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 63.

♦ 2. Période plus ou moins longue, marquée par un fait ou déterminée par certains caractères. *L'époque d'une rencontre.* ⇒ **Date, moment**. *À l'époque où je vous ai écrit. À l'époque où j'étais jeune. Absolt. À l'époque, ça ne se passait pas comme ça. Cela se passait à l'époque de notre mariage. L'an dernier à pareille époque, à la même époque* : à l'époque correspondante de l'année. *Les époques de l'année; l'époque des semailles, des vendanges.* ⇒ **Saison**; → **Convenable**, cit. 7. *L'époque des vacances. Événement qui revient à certaines époques.* ⇒ **Périodique**.

(...) sur l'époque de mon retour, comme sur les visites de Danceny, je ne vous dirai rien.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CLII.

C'était l'époque douce où, aux dimanches soirs, La grand'ville éclatait de légères fanfares.
Francis JAMMES, Élégie seconde, II.

Ce tome II, qui porte sur les années 1836-1838, donne les précisions les plus intéressantes sur une époque décisive de sa double vie spirituelle et sentimentale (*de Sainte-Beuve*).
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 240.

Biol. *Les époques de la vie.* ⇒ **Âge, étape**; → **Développement**, cit. 2. *Époque de la dentition chez les enfants. Époque de la formation. Époque climatérique ou critique de la femme.* ⇒ **Ménopause**.

(1835). Spécialt. *Les époques de la femme.* ⇒ **Menstrues**. *L'époque de la mue chez les animaux* (→ **Cuir**, cit. 5), *de la déhiscence**, *de la floraison chez les plantes*.

♦ 3. (xix^e). Géol. Division d'une période* géologique, elle-même subdivisée en âges. ⇒ **Géologie**. *L'époque carbonifère*.

Les périodes peuvent être divisées en époques, les systèmes en groupes (...) Les subdivisions des époques sont appelées âges, celles des groupes, étages.
Émile HAUG, Traité de géologie, II, p. 560-561.

♦ 4. Division chronologique (d'un récit : livre, film). *La première époque des Thibault, d'une adaptation des Thibault*.

ÉPOS [epos] n. m. — D. i. (mil. xx^e); mot grec, d'une ancienne forme *wepos* qui serait apparentée au lat. *vox* « parole, voix; mot ».

♦ Didact. Discours poétique de nature narrative et historique (plus tard mis en forme littéraire; ⇒ **Épopée**).

L'épopée est (...) la mise en forme d'une parole primordiale, essentielle — l'épos — proférée par les poètes primitifs qui disent la genèse et la vérité du monde.
D. MADALÉNAT, in Dict. des littératures de langue française, t. 1, art. *Épopée*.

ÉPOUFFER [epufɛ] v. tr. — 1628; de *é-*, et *pouffer*.

♦ Vx ou littér. Suffoquer, couper le souffle à.

Je lui ai appris que les Druses adoraient le grim gentleman below (*le diable*), ce qui l'a un peu épouffé.
MÉRIMÉE, Correspondance, t. X, p. 4, in D. D. L., II, 2.

► **S'ÉPOUFFER** v. pron.

Suffoquer, ne plus pouvoir respirer. — Loc. *S'épouffer de rire.* ⇒ **Pouffer**.

ÉPOUILLAGE [epujaʒ] n. m. — 1910; de *épouiller*.

♦ Action d'épouiller. *L'épouillage d'un jeune singe par sa mère.*

(...) l'épouillage (*chez les Nambikwara*) semble charmer le patient autant qu'il amuse l'auteur; on le tient aussi pour une marque d'intérêt et d'affection.
Claude LÉVI-STRAUSS, Tristes Tropiques, p. 248.

Ellipt. Lieu où se pratique l'épouillage.

Cette baraque, c'est l'épouillage.
G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, v, p. 280.

ÉPOUILLER [epuje] v. tr. — Fin XII^e, *espouler*; *espouiller*, XIV^e; de *é-*, *pouil*, anc. forme de *pou**, et suff. verbal.

♦ 1. Débarrasser (un être vivant) de ses poux. *Épouiller un animal domestique, un enfant.* — Pron. *Un mendiant qui s'épouille*.

Quand il veut se faire épouiller, l'enfant — ou le mari — pose sa tête sur les genoux de la femme, en présentant successivement les deux côtés de la tête. L'opératrice procède en divisant la chevelure par raies ou en regardant les mèches par transparence. Le pou attrapé est aussitôt croqué.
Claude LÉVI-STRAUSS, Tristes Tropiques, p. 248.

♦ 2. Fig. Analyser, examiner méticuleusement. ⇒ **Éplucher**; cf. *Chercher la petite bête. Épouiller un texte, un livre.* — Pron. (rare) :

2 Je découvre par Camus que ce n'est pas toujours nous, les chrétiens, qui cédon
le plus à la rage de nous examiner, de nous épouiller.

F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 251.

DÉR. Épouillage.

ÉPOUMONER (S') [epumone] v. pron. — 1725, Grandval, *Cartouche*, p. 95; de *é-*, *poumon*, et suff. verbal.

◆ Parler, crier très fort jusqu'à s'essouffler. *Ce n'est pas la peine de l'époumoner.* ⇒ **Crier, hurler.**

1 Je n'osais entrer dans le château ni heurter, car j'étais fort timide, mais je chan-
tais sous la fenêtre qui avait le plus d'apparence, fort surpris, après m'être long-
temps époumoné, de ne voir paraître ni dames ni demoiselles qu'attirait la beauté
de ma voix (...)

ROUSSEAU, *les Confessions*, II.

S'époumoner à (et inf. désignant un acte de parole) : se fatiguer à
(exprimer en criant). *Je me suis époumoné à le lui expliquer; peine perdue.*

Par métaphore. « *L'aiglon* (cit. 4) *s'époumone* », souffle très fort.

2 Pourquoi m'époumonerais-je à dissiper un doute que vous n'avez pas ?

DIDEROT, *Opinions des anciens philosophes (Pyrrhon)*, in LITTRÉ.

► **ÉPOUMONÉ, ÊE** p. p. adj.

Essoufflé (pour avoir parlé, crié).

3 Il ne faut pas trop demander aux hommes ! Quand ils ont combattu pour la jus-
tice, une fois dans leur vie, ils sont époumonés.

R. ROLLAND, *l'Âme enchantée*, I, Annette et Sylvie, p. 175.

4 Des Cigales époumoné regarde le plafond avec exaltation (...)

R. QUENEAU, *Loin de Rueil*, p. 24.

ÉPOUSABLE [epuzabl] adj. — 1845, Richard de Radonvilliers ;
de *épouser*.

◆ Qu'on peut épouser. *Une fille épousable par les meilleurs par-
tis. Elle n'est pas épousable.* ⇒ **Mariable.**

C'est une fille qui ne dit que ce qu'elle veut dire (...)

— Et qui a une idée de derrière la tête en ce qui me concerne. Oui, je suis épou-
sable après tout.

F. MAURIAC, *Un adolescent d'autrefois*, p. 126.

ÉPOUSAILLES [epuzaj] n. f. pl. — V. 1155, *espousailles* ;
lat. *sponsalia* « fiançailles », de *sponsus*. → Époux.

◆ Vx ou par plais. Célébration d'un mariage. ⇒ **Mariage, noce. Pré-
sent d'épousailles. Avant, après les épousailles de François et de
Marie, leurs épousailles.**

1 Et va, va, fiançailles
Assez souvent ne sont pas épousailles.

VOLTAIRE, *le Droit du Seigneur*, II, 4.

2 (...) elle fut flattée d'inspirer de l'amour à un poète. Si bien qu'elle finit par en
être émue, et qu'au jour des épousailles elle l'aimait véritablement.

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 428.

3 C'est dans un char à bœufs, s'il faut parler bien franc,

Tiré par les amis, poussé par les parents,

Que les vieux amoureux firent leurs épousailles

Après long temps d'amour, long temps de fiançailles.

Georges BRASSENS, *la Marche nuptiale*.

ÉPOUSE [epuz] n. f. ⇒ **Époux.**

ÉPOUSÉE [epuze] n. f. ⇒ **Épouser.**

ÉPOUSER [epuze] v. tr. — V. 1050; du lat. pop. **sposare*, du lat.
class. *sponsare*, de *sponsus*. → Époux.

◆ 1. Prendre pour époux, pour épouse (⇒ **Mariage**). *Épouser une
jeune fille.* ⇒ **Autel** (conduire, mener à l') ; → **Demoiselle**, cit. 7.
*Épouser celui, celle qu'on aime. Épouser qqn par amour, par inté-
rêt* (→ **Douaire**, cit.), *par nécessité. Il l'a épousée pour sa beauté,
sa fortune. Promettre à qqn de l'épouser. Il a divorcé pour épou-
ser une étudiante. Épouser qqn en premières, en secondes noces*.*
*Louis XIV épousa secrètement Madame de Maintenon. Elle essaie
de se faire épouser par son amant. On lui a fait épouser cet homme.
Au temps où les rois épousaient les bergères*...* — *Épouser qqn à
la mairie, civilement à l'église, religieusement.*

1 Tu me dis qu'il a épousé ta maîtresse : crois qu'il aurait plus fait pour sa pas-
sion, et qu'avec elle il aurait encore épousé toi, son chien et son chat (...) et si je
te disais le nom de toutes celles qu'il a épousées en divers lieux, ce serait un cha-
pitre à durer jusques au soir.

MOLIÈRE, *Don Juan*, I, 1.

2 Vous m'aviez juré (...) — J'étais fou. Si pareils souvenirs engageaient, on serait
tenu d'épouser tout le monde.

BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, III, 16.

3 (...) les Allemandes, même les filles riches, croient qu'on ne peut épouser qu'un
homme qu'on adore.

STENDHAL, *Mina de Vanghel*.

4 C'est mon intention formelle, aussi bien que mon désir le plus vif, d'épouser made-
moiselle votre nièce le plus tôt possible. Je crois savoir qu'elle partage mes senti-
ments et j'ai l'honneur de vous demander officiellement sa main.

Léon BLOY, *la Femme pauvre*, p. 201.

5 (...) pour un homme, dans notre société, épouser une femme, c'est déclarer à tous
qu'il a foi en elle, qu'il ne permet pas qu'on doute d'elle.

Paul BOURGET, *Un divorce*, v, p. 187.

6 Qu'on compare seulement : *épouser une jeune fille et la marier*. Dans le premier
cas, on la prend pour femme, dans le second on lui donne un mari.

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 302.

(...) les films où le milliardaire épouse la cousette ne dominent pas plus le cinéma
que les contes où le prince épouse la bergère ne dominent la légende (...)

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 512.

On lui avait refusé une femme, il avait épousé l'humanité.
→ **Refoulement**, cit. 1.

Euphémisme littér. Avoir des rapports sexuels avec (quelqu'un).

Souvent nous nous couchions sous les larges ramures, parmi des fleurs où les
essaims murmuraient se frôlaient. Asia m'épousait, pleine de rires; puis doucement
les bruissements d'essaims, de feuillages où celui des ruisseaux nombreux se fon-
dait, nous invitaient au plus doux des sommeils.

GIDE, *le Prométhée mal enchaîné*, in Rom., Pl., p. 323.

(V. 1460). Absolt. Se marier. *Il veut bien s'amuser, mais quant
à épouser...*

L'hymen détruit la tendresse;

Il rend l'amour sans attrait;

Voulez-vous aimer sans cesse,

Amants, n'épousez jamais (...)

QUINAULT, *Alceste*, V, 3, in LITTRÉ.

Il va (...) faire espérer aux mères qu'il épousera.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VII, 14.

Vous sentez bien que nous n'épousons pas, nous autres.

SADE, *Justine*, t. I, p. 44.

Loc. Argot anc. *Épouser la prison* : être emprisonné. *Épouser la
veuve** : être pendu, guillotiné.

(xvi^e). Recevoir (qqch.) en épousant quelqu'un. *Qui épouse la femme
épouse les dettes. Épouser la fortune d'un laidéron. Épouser une
grosse dot, un beau, un gros parti.*

(...) c'est notre bien seul qu'ils épousent (...)

MOLIÈRE, *George Dandin*, I, 1.

◆ 2. (xvi^e). Fig. S'attacher* de propos délibéré et avec ardeur à
(qqch.). *Épouser les idées, les opinions d'un ami, la volonté de
Dieu.* ⇒ **Partager**. *Épouser les intérêts de qqn en le défendant, en
l'aidant.* ⇒ **Embrasser, entrer** (cit. 52) : entrer dans les intérêts de),
parti (prendre parti pour), **soutenir**. *Épouser le parti* (⇒ **Partisan**),
la querelle de qqn. Épouser une grande cause (cit. 59). — *Épou-
ser son temps, son époque, s'y adapter.*

(*Mon maître*) me fait ici épouser ses inquiétudes (...)

MOLIÈRE, *le Sicilien*, I, 1

(...) il épouse la passion et les haines de ceux pour qui il parle (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XIV, 49.

Il revêtait ses idées de mille nuances fines et n'épousait jamais une opinion qu'avec
toutes sortes de réserves.

FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, Œ., t. II, p. 394.

Naturellement les tribus épousent leurs querelles, en sorte que, sous cette appa-
rence d'organisation féodale, réapparaît partout et toujours l'éternelle anarchie
berbère.

Jérôme et Jean THARAUD, *Marrakech*, p. 165.

Figuré :

La sonnette de l'entracte avait l'air d'épouser la rage du docteur.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 226.

(1965, in P. Gilbert). Adopter (une invention, une technique).

◆ 3. (1887). S'adapter exactement à (une forme, un mouvement).
Cette robe épouse les formes du corps. ⇒ **Mouler**. *Dossier qui
épouse la cambrure des reins. La route épouse les découpures de
la côte.* ⇒ **Suivre**. — (Abstrait). *Le récit épouse les méandres de
cette affaire.*

Épouser les formes de la falaise, tour à tour elle (*la route*) montait, puis, res-
serée entre des bouquets d'arbres épais, elle s'enfonçait en gorges sauvages.

PROUST, *A la recherche du temps perdu*, t. X, p. 210.

(...) comme il se tenait tout près d'elle, son pas, tout son corps pour ainsi dire,
épousait le rythme de la jeune femme (...)

P.-J. TOULET, *la Jeune Fille verte*, p. 137.

J'aime les vieux villages provençaux qui épousent la pointe de leurs collines.

COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 223.

(Elle) épousait les moindres ondulations de son cavalier, semblait n'avoir jamais
dansé qu'avec lui.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 119.

La beauté de la langue (*celle de Benjamin Constant dans Lettre sur Julie*) épouse
étroitement celle même de la pensée et l'on ne saurait mieux écrire.

GIDE, *Journal*, août 1923.

► **S'ÉPOUSER** v. pron. *Ils se sont épousés peu de temps après
leurs fiançailles.* ⇒ **Mariage** (se).

On s'épouse de tout temps, on s'épousera toujours; on n'a que cette honnête res-
source quand on aime.

MARIVAUX, *les Legs*, 2.

Fig. S'unir. → **Dévoitement**, cit. 1.

► **ÉPOUSÉ, ÊE** p. p. et nom.

Vx. Personne qu'on prend, qu'on vient de prendre pour époux,
épouse. — Loc. vieillie (au fém.). *Mener l'épousée à l'église.* ⇒ **Marié**.
Être parée comme une épousée de village, avec excès et mau-
vais goût. *Marcher comme une épousée*, lentement et avec gra-
vité, réserve.

Sur mes deux bras ils ont la main posée,

Et m'ont mené ainsi qu'une épousée,

Non pas ainsi, mais plus roide un petit (*un peu plus rudement*).

Clément MAROT, *Épître au Roi*, XIII.

Son épousé la faisait dame (...)

LA FONTAINE, *Contes*, « Nicaise ».

Le duc de Gramont et sa vilaine épousée encoffrèrent leur belle et magnifique
vaiselle (...)

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. III, XI.

CONTR. **Divorcer, répudier.**

DÉR. **Épousable, épouseur.**

ÉPOUSEUR [epuzœr] n. m. — 1665; *espouseor*, attestation iso-
lée, xiv^e; de *épouser*.

♦ Celui qui cherche à se marier et fait savoir ses intentions. ⇒ **Pré-tendant**. *Jeune fille qui repousse les épouseurs. Attirer les épouseurs* (→ Attirer, cit. 13). — Loc. prov. *C'est un épouseur à toutes mains* (Molière, *Dom Juan*, I, 1), *c'est l'épouseur du genre humain* (Molière, *Dom Juan*, II, 4), s'est dit d'un homme qui promet à toutes les femmes de les épouser, pour mieux abuser d'elles.

Puis, un jour, un riche épouseur s'était présenté pour Gracieuse et celle-ci, au su de tout le village, l'avait obstinément refusé malgré la volonté de Dolorès.

LOTI, *Ramuncho*, II, 1, p. 206.

REM. 1. Le fém. *épouseuse* est virtuel.

2. On trouve aussi la variante (régionale) *épouseux*.

ÉPOUSSETAGE [epustaʒ] n. m. — 1838; de *épousseter*.

♦ 1. Action d'épousseter. *Époussetage des meubles*.

♦ 2. Techn. Séparation des graines trop petites et du poussier dans la fabrication de la poudre.

♦ 3. Fam. et vieilli. Action de (se) battre; bataille.

ÉPOUSSETER [epuste] v. tr. — Conjug. *jeter*. — 1480, *espousseter*; de *é-*, rad. de *poussière*, et suff. *-eter*.

♦ 1. Nettoyer (qqch.) en enlevant la poussière (avec un chiffon, une brosse, un plumeau...). ⇒ **Brosser**, **essuyer**, **nettoyer**. *Épousseter des meubles, des bibelots. Épousseter des coussins, des tapis, des torchons en les battant, en les secouant. ⇒ Vergeter (vx). Épousseter ses habits, ses chaussures.*

1 (...) il frotte les avirons, éclaircit les cuivres et les glaces du petit château noir; il époussette les coussins, les tapis (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 184.

2 Puis il épousseta d'une chiquenaude un grain de poussière sur la manche de son habit.

HUGO, *les Misérables*, V, IX, IV.

Par ext. Enlever (ce qui salit comme la poussière). *Le professeur s'éloigne du tableau noir en époussetant la craie sur son veston.*

Pron. *Il s'époussetait négligemment d'une pichenette* (cit. 2).

3 Ayant essayé leurs larmes, arrangé leurs cheveux, épousseté le salpêtre et la poussière des dalles sur leur jupon à l'endroit des genoux, elles s'en allèrent sans plus rien se dire (...)

LOTI, *Pêcheur d'Islande*, V, VII.

Figuré :

4 Épousseter ce tas de systèmes moisis
Qui tuaient le scrupule et mettaient au service
De Borgia le crime et de Néron le vice (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, *Les grandes lois*.

Techn. Procéder à l'époussetage* de la poudre. — (1600). *Épousseter un cheval*, le brosser avec l'époussette* après l'avoir étrillé.

♦ 2. (1616). Fig. Vx et fam. *Épousseter qqn. ⇒ Battre, étriller, frapper*; → *Chiquenaude*, cit. 2.

(1767). Par ext. Critiquer sévèrement.

5 L'impératrice de Russie époussette le vicairé de Mahomet.

VOLTAIRE, *Lettre au Roi de Prusse*, 172, in LITTRÉ.

► **ÉPOUSSETÉ, ÉE** p. p. adj. *Pièce mal époussetée. Habits époussetés.*

DÉR. *Époussetage, époussetoir, époussette.*

ÉPOUSSETOIR [epustwar] n. m. — 1765; de *épousseter*.

♦ Techn. Petite brosse à épousseter les pièces précieuses.

ÉPOUSSETTE [epuset] n. f. — V. 1320; déverbal de *épousseter*.

♦ 1. Vx ou régional. Petit balai de bruyère, de crin, qui sert à épousseter.

♦ 2. Techn. Mod. Morceau d'étoffe avec lequel on nettoie un cheval après l'avoir étrillé. — Ornement du harnachement d'un cheval, constitué par une queue de cheval naturalisée, suspendue à la sous-gorge.

♦ 3. Par plais. Brosse à habits. *Un coup d'époussette* : un coup de brosse.

Au dring-dring, nous enfilons nos vestes, nous nous filons un dernier coup d'époussette (...)

A. SARRAZIN, *la Cavale*, p. 298.

ÉPOUSTOULANT, ANTE [epustulfã, ôt] adj. — 1944; p. prés. de *époustoufler*.

♦ Fam. Qui époustoufle. ⇒ **Étonnant**; **épatant**, **épastrouillant** (vx), **extraordinaire**, **prodigieux**, **stupéfiant**. *Je n'en reviens pas, c'est époustoufflant. Un chapeau époustoufflant. « Époustoufflant temple d'Abou Simbel »* (Gide, *Journal*, 1946).

Le fripier de la rue Saint-André-des-Arts était un aimable magicien : grâce à lui, je portais une redingote époustoufflante.

G. DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, XII, p. 233.

ÉPOUSTOULER [epustufle] v. tr. — 1867; mot dial., de l'anc. franç. *s'essposer* « s'essouffler », lat. *pulsare*, avec une finale *-tiffer, -tuffer*. → *Emmitoufler*.

♦ Fam. (Rare à l'actif; le sujet est généralement un n. de chose). Jeter (qqn) dans l'étonnement, la surprise. ⇒ **Épater**, **étonner**. *Le récit de cette aventure l'a complètement époustoufflé.* — Au p. p. *Il était tellement époustoufflé qu'il n'a rien pu répondre.*

Utrillo les époustoufflait (*les peintres*) par ses sorties.

CARCO, *De Montmartre au quartier latin*, p. 93, in T. L. F.

DÉR. *Époustoufflant.*

ÉPOUTI [eputi] n. m. — 1723; de *époutier*.

Technique.

♦ 1. Corps étranger resté dans une étoffe. — Par ext. Petite saleté.

♦ 2. Brin d'une étoffe teinte qui n'a pas pris la teinture.

ÉPOUTIAGE [eputjaʒ] ou **ÉPOUTISSAGE** [eputisaʒ] n. m. — 1765, *époutillage*; *époutissage*, 1785; de *époutier* (*époutiage*) ou de *époutir* (*époutissage*). → *Époutir*.

♦ Techn. Action d'époutir. ⇒ **Épincetage**.

ÉPOUTIR [eputir] ou (vx) **ÉPOUTIER** [eputje] v. tr. — XIV^e, *époutir*; *époutier*, 1679; de *é-*, anc. franç. *poutie* « ordure », de *pou* « bouillie », lat. *puls, pultis*, et suff. verbal.

♦ Techn. Débarrasser (une étoffe) de ses impuretés, des corps étrangers qu'elle contient. ⇒ **Énouer**, **épinceter**, **éplucher**. *Époutir un drap après sa fabrication.*

DÉR. *Épouti, époutiage, époutissage.*

ÉPOUTISSAGE [eputisaʒ] n. m. ⇒ **Époutiage**.

ÉPOUVANTABLE [epuvãtab] adj. — V. 1120, *espoentable*; de *épouvanter*.

♦ 1. Qui cause ou est de nature à causer de l'épouvante, qui effraie fortement. *Une vision, un cauchemar épouvantable; des cris épouvantables.* ⇒ **Effrayant**, **effroyable**, **horrible**, **horrifiant**, **terrible**, **terifiant** (→ *Bouleverser*, cit. 8). *Action, forfait, crime épouvantable.* ⇒ **Monstrueux**. *Ce fut un supplice, une mort épouvantable.* ⇒ **Affreux**, **atroce** (cit. 5), **cruel** (→ *Choc* cit. 3). *Une épidémie, une guerre épouvantable décima la population.* ⇒ **Apocalyptique**, **catastrophique**. « *Pantagruel, roi des Dipsodes, restitué à son naturel, avec ses faits et prouesses épouvantables...* », titre original du premier ouvrage de Rabelais. — (Avant le nom). *Un épouvantable massacre.*

Cette misérable peste (*l'envie*) lui envoie en dormant des songes entrecoupés d'horribles fantômes et d'épouvantables visions (...)

RONSARD, *De l'envie*, in Œ. en prose, Pl., p. 1043.

Poussent jusques aux cieus des cris épouvantables (...)

CORNEILLE, *le Cid*, IV, 3.

(...) En achevant ces mots épouvantables,

Son ombre vers mon lit a paru se baisser (...)

RACINE, *Athalie*, II, 5.

Maintenant qu'il n'y avait plus cet épouvantable silence de minuit et cette obscurité profonde qui remplissait d'horreur la maison entière (...)

J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 142.

♦ 2. (1633). Postposé, en épithète. Inquiétant, très mauvais. *Il a une mine épouvantable, il devrait se reposer un peu. N'est-ce pas épouvantable?* ⇒ **Scandaleux** (→ *Concurrence*, cit. 1). — Très désagréable*. ⇒ **Atroce**. *Une odeur épouvantable* (→ *Carcasse*, cit. 2). *Il fait un temps épouvantable.* ⇒ **Affreux**, **détestable**, **ignoble**, **mauvais**. — Fam. *Ces enfants sont épouvantables.* ⇒ **Infernal**, **insupportable**.

Et que direz-vous de la marquise Araminte, qui la publie partout pour épouvantable (*la comédie*)...?

MOLIÈRE, *la Critique de l'École des femmes*, 5.

(...) l'absurde s'installant dans l'intelligence et la gouvernant avec une épouvantable logique (...)

BAUDELAIRE, *E. Poe, sa vie et ses œuvres*.

♦ 3. (Généralement postposé). Excessif (en bonne ou en mauvaise part; mais plus généralement péj.). ⇒ **Extraordinaire**, **terrible**. *Un bruit, un fracas épouvantable.* ⇒ **Violent**. *Pluie épouvantable* (→ *Cataracte*, cit. 3). *Il, elle est d'une laideur épouvantable. Il y a un gâchis, une confusion épouvantable.* ⇒ **Extrême** (→ *Agoniser*, cit. 3). *Un appétit, une force épouvantable.* ⇒ **Énorme**, **formidable**. *Il entra dans une colère** (cit. 4) *épouvantable. Une épouvantable colère, fureur.*

(...) pour moi, je vous avoue que je suis dans une colère épouvantable, de voir que cet auteur impertinent nous appelle des *animaux*.

MOLIÈRE, *la Critique de l'École des femmes*, 6.

(...) mon Dieu, qu'il est heureux, et que j'envierais quelquefois son épouvantable tranquillité sur tous les devoirs de la vie!

M^{me} DE SÉVIGNE, 480, 22 déc. 1675.

Je vous écris tout ceci avec une rapidité épouvantable.

RACINE, *Lettres*.

CONTR. *Rassurant*; *agréable*.

DÉR. *Épouvantablement.*

ÉPOUVANTABLEMENT [epuvátblemã] adv. — V. 1120, *espoventablement*; de *épouvantable*.

♦ 1. D'une manière épouvantable. *Il a été épouvantablement torturé.* «(L'ouragan) dépassait en désastres ceux qui ravagèrent si épouvantablement la Havane et la Guadeloupe» (Jules Verne, *l'Île mystérieuse*, p. 2).

♦ 2. (1690). *Il est épouvantablement laid.* ⇒ **Abominablement, horriblement, terriblement.** *On s'ennuie épouvantablement, ici!*

ÉPOUVANTAIL [epuvãtaj] n. m. — Fin XII^e, *espoëntaus*; *espoentail* (XIII^e); de *épouvanter*.

♦ 1. Objet placé dans les champs, les jardins, les arbres pour effrayer les oiseaux et les empêcher de manger les grains, les fruits. ⇒ vx **Babouin.** *Épouvantail en forme de mannequin, fait d'une perche ou de deux perches en croix, recouvertes de haillons. Épouvantails en chiffons flottants, en papier métallique (rubans, têtes de chat, etc.) qu'on accroche aux branches des arbres, aux rames des petits pois.* — *Épouvantail à oiseaux, à moineaux.*

1 Pensez-vous que je sois un mannequin, et que je me promène sur la terre pour servir d'épouvantail aux oiseaux? A. DE MUSSET, les Caprices de Marianne, II, 9.

2 (Il) s'avancait, de son pas sautillant, dans une jaquette d'alpaga trop large, pendue à ses épaules maigres comme des hardes à un épouvantail.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 189.

Loc. (vx). *C'est un épouvantail à chènevière*, une personne moins redoutable qu'elle ne le paraît.

3 (...) Ils (*les enfants*) ont la jeunesse et les forces en la main (...) et reçoivent avec moquerie ces mines fières et tyranniques d'un homme qui n'a plus de sang ni au cœur ni aux veines, vrais épouvantails de chènevière. MONTAIGNE, Essais, II, VIII.

♦ 2. (1954, in D. D. L.). Personne laide, habillée ridiculement. ⇒ **Horreur.** *Quel épouvantail (à moineaux)!*

4 Un vrai monstre amphibie, un triste épouvantail.

FAVART, Soliman, II, 1, 10, in LITTRÉ.

♦ 3. (XVI^e). Abstrait. Objet qui inspire de vaines ou d'excessives terreurs. ⇒ **Croquemitaine, fantôme, spectre.** *Un épouvantail pour les bourgeois, à bourgeois, l'épouvantail des bourgeois, des familles.*

5 (*Théramène*) n'est pas seulement la terreur des maris, c'est l'épouvantail de tous ceux qui ont envie de l'être (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 14.

6 Il nous convient d'extirper ces chimères

Épouvantail d'enfants et de grand-mères. J.-B. ROUSSEAU, in Pierre LAROUSSE.

6.1 (...) quelqu'un avait envoyé à sa mère une longue lettre anonyme, pour la prévenir qu'il se perdait avec une femme mariée; et aussitôt la bonne dame, entrevoyant l'éternel épouvantail des familles, c'est-à-dire la vague créature pernicieuse, la sirène, le monstre, qui habite fantastiquement les profondeurs de l'amour, écrivit à maître Dubocage, son patron (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, Folio, p. 375.

Ce qu'on met en avant, ce qu'on utilise pour effrayer. ⇒ **Croquemitaine.** *Prédicateur qui agit l'épouvantail de l'enfer.*

7 Que tout ce qu'on leur prêche d'un avenir n'est qu'un épouvantail pour alarmer les enfants et le peuple (...)

MASSILLON, Carême, Doutes sur la religion, 2, in LITTRÉ.

CONTR. Apprivoiseur. — Appât.

ÉPOUVANTANT, ANTE [epuvãtã, ãt] adj. — 1874, *infra*; p. prés. de *épouvanter*.

♦ Rare. Qui cause de l'épouvante. ⇒ **Effrayant, terrifiant; épouvantable.**

Mesnilgrand, fils d'un simple hobereau bas-normand (...) se recontra — et pour quoi en faire? — l'épouvante puissance de furie continue, d'enveniment et d'ulcération enragée, qu'avait ce Téméraire, que l'histoire appelle aussi le Terrible.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, «A un dîner d'athées».

ÉPOUVANTE [epuvãt] n. f. — V. 1570, *espavente*; déverbal de *épouvanter*.

♦ 1. Peur violente, profonde et soudaine causée par quelque chose de menaçant et d'effrayant (souvent de caractère extraordinaire, inhumain...). ⇒ **Effroi, épouvantement, frayeur, horreur, terreur.** *Ressentir un sentiment d'épouvante. Reculer d'épouvante devant une apparition, un spectacle horrible, un danger menaçant.* — (1639). Vx. *Prendre l'épouvante.* — *Rester cloué, glacé, pétrifié... d'épouvante. Cris, hurlements d'épouvante* (→ Céder, cit. 12). *Des yeux agrandis par l'épouvante. Remplir qqd d'épouvante, jeter qqd dans l'épouvante* (→ Aimer, cit. 50; angoisse, cit. 14; et la loc.: faire dresser les cheveux* sur la tête). *La vue de ce massacre l'a frappé, l'a saisi d'épouvante. Les bombardiers jetaient, semaient l'épouvante partout où ils passaient.* ⇒ **Affolement, panique. Vision d'épouvante.**

1 Me voilà saisi derechef

D'étonnement et d'épouvante. LA FONTAINE, Fables, I, 12.

2 Ô sujet d'épouvante à troubler le plus brave!

Question sans réponse où vos Saints se sont tus!

A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, «Destinées».

3 Cris, désespoirs, sacs et fusils jetés dans les seigles, passages frayés à coups

d'épée, plus de camarades, plus d'officiers, plus de généraux, une inexprimable

épouvante. HUGO, les Misérables, II, I, XIII.

4 Enfin, au milieu de mes rêves, éclata un grand cri d'horreur et d'épouvante, auquel

succéda, après une pause, un bruit de voix désolées, entrecoupées par de sourds gémissements de douleur ou de deuil.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, «Bérénice».

J'étais paralysé par la terreur, j'étais ivre d'épouvante, prêt à hurler, prêt à mourir.

MAUPASSANT, la Morte, p. 189.

Une épouvante sans nom la guettait, attendait le moment où tout d'un coup elle se rendrait, où elle crierait dans le noir, vaincue par l'horreur des ténèbres. Au bout du couloir, elle se mit à courir, ne comprenant pas comment elle avait pu pénétrer à cette heure lugubre dans la maison. Déjà elle était dans la cuisine, butant dans les chaises dont elle ne reconnaissait plus la place, lorsqu'elle sentit que son angoisse grandissait, que la terreur allait avoir raison d'elle (...)

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 246.

Roman d'épouvante. ⇒ **Noir** (roman noir). *Film, spectacle d'épouvante* (syn.: *d'horreur*). → **Grand-guignol**.

Un roman d'épouvante peut se donner comme une simple transposition de la réalité, parce qu'on rencontre, au fil des jours, des situations épouvantables.

SARTRE, Situations I, p. 135.

L'épouvante de qqd, son épouvante. Des épouvantes. Les épouvantes nocturnes du cauchemar. ⇒ **Terreur**.

♦ 2. Par ext. Vive inquiétude. ⇒ **Appréhension, crainte, inquiétude.** *Il voyait avec épouvante l'heure avancer.*

Ma mère, qui avait perdu deux enfants en bas âge et que nos maladies de petits citoyens tenaient en perpétuelles angoisses, ma mère voyait toujours avec épouvante venir la saison des vacances.

G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, VI, p. 75.

♦ 3. Vx. (*Une, des épouvantes*). Ce qui provoque l'épouvante. *Les épouvantes de la famine, de la guerre.* ⇒ **Épouvantement**.

ÉPOUVANTEMMENT [epuvãtmã] n. m. — V. 1120, *espoentement*; de *épouvanter*.

Vieux.

♦ 1. Action d'épouvanter. Ce qui épouvante.

(...) l'Écriture appelle la mort, le roi des épouvantements (...)

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, II, v, 4.

Ils regardent comme le comble des maux, comme le roi des épouvantements, ce duel à issue malheureuse, dont je ne m'occuperai sérieusement que le jour même.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XI, p. 474.

Ils s'ennuyaient de ne pas voir Sicca. Ils avaient peur de se perdre et d'atteindre le désert, la contrée des sables et des épouvantements. Beaucoup même ne voulaient plus avancer.

FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 766.

♦ 2. (*Un, des épouvantements*). *Les épouvantements de la famine, de la guerre.* ⇒ **Horreur; atrocité**.

ÉPOUVANTER [epuvãte] v. tr. — 1080, *Chanson de Roland*; *espoenter*, XII^e; *espoventer* v. 1170; du lat. pop. **expaventare*, du lat. class. *expavere*, de *ex-*, et *pavere* «avoir peur».

♦ 1. Remplir (qqd, un groupe) d'épouvante. ⇒ **Effrayer, horrifier, terrifier.** *La pensée de la mort, du néant nous épouvante* (→ Approcher, cit. 39). *Les armes atomiques épouvantent les peuples. Épouvanter un enfant par des menaces.* ⇒ **Terroriser.** *L'histoire de Barbe-Bleue l'épouvantait.*

Et chaque jour encore on lui voit tout tenter

Pour fléchir sa captive, ou pour l'épouvanter. RACINE, Andromaque, I, 1.

Je comprends que le rugissement d'un lion épouvante les animaux, et qu'ils tremblent en voyant sa terrible hure (...)

ROUSSEAU, Émile, II.

Les nuits, souvent, ivre, il se poste dans des rues ou dans des maisons, pour m'épouvanter mortellement.

RIMBAUD, Une saison en enfer, «Délires I».

(...) l'univers était si grand que l'idée de son propre néant l'épouvantait.

Valéry LARBAUD, Fernina Marquez, XVII, p. 201.

(...) une fois pris dans l'événement, les hommes ne s'en effraient plus. Seul l'inconnu épouvante les hommes.

SAINT-EXUPÉRY, Terre des hommes, p. 54.

♦ 2. (Av. 1613). Causer de vives appréhensions, faire peur à. ⇒ **Angoisser, effrayer, inquiéter.** *Ce long voyage, cette perspective, l'épouvante. La vie l'épouvante* (→ Désarmer, cit. 16). *La seule idée du mariage l'épouvante* (→ Apostasie, cit. 3). ⇒ **Effaroucher, fuir** (faire fuir).

Ce sont les dettes qui lui arrachent les aveux pitoyables dont ses lettres sont pleines. Elles le pressent; elles l'épouvantent (...)

André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoievski», I, p. 205.

♦ 3. Étonner vivement en inquiétant. ⇒ **Ahurir, affoler, effarer, stupéfier.** *Le cynisme de cet homme l'épouvante.*

Je suis épouvanté du Jugement dernier de Michel-Ange. C'est du Goethe, du Dante et du Shakespeare fondus dans un art unique, ça n'a pas de nom et le mot sublime même me paraît mesquin, car il me semble qu'il comporte en soi quelque chose d'aigre et de trop simple.

FLAUBERT, Correspondance, II, p. 64.

► **S'ÉPOUVANTER** v. pron.

♦ 1. (1080, *sej espaenter*). Être saisi d'épouvante, prendre peur*. ⇒ **Alarmer** (s'), **effrayer** (s'). *La foule s'épouvante* (→ Avec, cit. 79). *Colère dont s'épouvante un enfant* (→ Amuser, cit. 19). Rare. *S'épouvanter à* (et inf.). *S'épouvanter à regarder un film d'horreur, se faire peur**.

Crois-tu que je m'épouvante de tes paroles?

MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 1, 1.

Pourquoi donc, ô Maître suprême!

As-tu créé le mal si grand,

Que la raison, la vertu même,

S'épouvantent en le voyant? A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Espoir en Dieu».

♦ 2. (1666). S'inquiéter, s'affoler. *Il ne s'épouvante de rien* (→ Confiance, cit. 2).

▶ **ÉPOUVANTÉ, ÉE** p. p. adj.

Rempli d'épouvante (→ Crier, cit. 1). *Il recula épouvanté. — Un cri, un regard épouvanté.*

- 10 Ah! combien frémira son ombre épouvantée, Lorsqu'il verra sa fille à ses yeux présentée, Contrainte d'avouer tant de forfaits divers (...)
- 11 Le flot, qui l'apporta, recule épouvanté.
- 12 Ici, devant mes yeux erraient des lueurs sombres (...)
- 13 (*La domestique*) laisse tomber le plateau qui se brise avec toutes les tasses et les verres, et s'enfuit épouvantée à toutes jambes.
- 14 Ses joues étaient rouges, et le désordre de sa coiffure ajoutait à son air épouvanté.

RACINE, Phèdre, IV, 6.

RACINE, Phèdre, V, 6.

HUGO, Ballades, I, III 3.

BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, IV.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 188.

CONTR. Enhardir, rassurer.

DÉR. Épouvantable, épouvantail, épouvantant, épouvante, épouvantement.

ÉPOUX, ÉPOUSE [epu, epuz] n. — V. 1050, au sens 2, *spus, espus; espoux, 1487; espouse, XII^e*; du lat. *sponsus, sponsa*, de *spondere* « promettre ».

♦ 1. (XVII^e). Dr. ou littér. Personne unie à une autre par le mariage. *Prendre qqn pour époux, pour épouse.* ⇒ **Femme, mari, compagne, compagnon.** *Choisir* (cit. 5) *une épouse. Accepter de prendre qqn pour époux. Époux, épouse légitime. Époux, épouse infidèle* (⇒ **Adultère**), *bigame* (⇒ **Bigamie**, cit. 1). *Personne dont l'épouse, l'époux est mort* (⇒ **Veuf**). — Cour. (pop.), pour *mari, femme*; → ci-dessous, cit. 1 et 4.2. *Comment va votre épouse? Le bonjour à votre épouse* (⇒ **Femme**, II.; fam. **bourgeoise, légitime, moitié...**). — Par plais. *J'ai vu ton auguste époux* (→ **Homme**, II., 3.).

- 1 C'est une faute contre le bon usage que de dire, dans le langage familier, *époux pour mari et épouse pour femme*. Dites : ma femme est malade, et non mon épouse est malade. Cette nuance est signalée dans Molière quand Don Juan dit à M. Dimanche : Comment se porte M^{me} Dimanche, votre épouse? (...) c'est une brave femme (*Festin de pierre*, IV, 3); et, dans Lesage, quand M^{me} Jacob dit : Il fait bien pis, le dénaté qu'il est! il m'a défendu l'entrée de sa maison, et il n'a pas le cœur d'employer mon époux (*Turcaret*, IV, 12).

LITTRÉ, Dict., art. *Époux*.

- 2 La perte d'un époux ne va point sans soupirs (...)
- Mais, après certain temps, souffrez qu'on vous propose
- Un époux beau, bien fait, jeune, et tout autre chose
- Que le défunt.

LA FONTAINE, Fables, VI, 21.

- 3 Deux époux!
- C'est trop pour la coutume.

MOLIÈRE, les Femmes savantes, V, 3.

- 4 Elle n'a que vous seul. Vous êtes en ces lieux
- Son père, son époux, son asile, ses dieux.

RACINE, Iphigénie, III, 5.

- 4.1 (...) il y avait quatre ans qu'il vivait avec elle absolument comme avec une épouse légitime (...)

SADE, Justine..., t. I, p. 17-18.

- 4.2 Ah, madame, permettez, je sais que votre époux, comme disent les concierges, ne s'appelle pas Justin (...)

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 468.

- 5 L'amour d'une épouse ressemble au devoir. Le devoir à la contrainte. La contrainte tue le désir.

GIRAUDOUX, Amphitryon 38, I, 6.

- 6 Qui a pris une épouse, ils ne sont plus qu'une âme en une seule chair et rien ne les séparera plus.

CLAUDEL, l'Annonce faite à Marie, II, 3.

- 7 (*Elle engagée*) avec son époux les premières négociations d'un divorce, qui allait s'accomplir l'année suivante.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 247.

REM. *Épouse* (quand *femme* serait ambigu) peut être d'emploi courant et non populaire.

- 8 (...) si elle devait choisir entre son fils et son mari, ce serait affreux, mais elle préférerait que son mari meure parce qu'elle est plus mère qu'épouse.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 58.

Plur. **LES (DES) ÉPOUX** : le mari et la femme. ⇒ **Conjoint**. *Les époux se doivent fidélité, secours et assistance** (cit. 11). *Les futurs époux.* ⇒ **Fiancé**. *Les jeunes époux sont partis en voyage de noces.* ⇒ **Couple, marié**. *De vieux époux.* — *Des époux clandestins. Des époux illégitimes* : des concubins*. *Cohabitation, vie commune des époux. Vivre comme des époux.* ⇒ **Maritalement**. *Époux qui s'accordent, qui s'entendent bien. Époux bien assortis. Heureux époux. Époux désunis; époux qui se séparent* (⇒ **Divorce, séparation**); → **Disjoint**, cit. 3; **dissoudre**, cit. 9). *Apport* (cit. 3) *des époux à la communauté* (→ **Apporter**, cit. 12). — Dr. *Communauté entre époux; époux communs*, mariés sous le régime de la communauté (→ **Acquêt**, cit. 1 et 2). *Contrats entre époux.* ⇒ **Contrat** (de mariage).

- 9 C'est aux époux à s'assortir. Le penchant mutuel doit être leur premier lien (...)

ROUSSEAU, Émile, V.

- 10 Ô qui de vous n'a jamais vu deux jeunes époux, unis sous d'heureux auspices, sortant du lit nuptial, et portant à la fois dans leurs regards languissants et chastes l'ivresse des doux plaisirs qu'ils viennent de goûter, l'aimable sécurité de l'innocence, et la certitude alors si charmante de couler ensemble le reste de leurs jours?

ROUSSEAU, Émile, V.

- 11 (...) entre deux époux que je suppose honnêtes (...) l'habitude qui fortifie tous les penchants qu'elle ne détruit pas, amène peu à peu cette douce amitié, cette tendre confiance, qui, joints à l'estime, forment, ce me semble, le véritable, le solide bonheur des mariages.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CIV.

REM. Dans ce sens, le mot, sauf dans la langue juridique, est marqué, même au plur. (*les époux*) où il n'a pas de synonyme. Il est, soit littéraire, soit régional, souvent plaisant (dans la langue familière).

♦ 2. Relig. *Le céleste Époux, l'Époux de l'Église* : Jésus-Christ. → **L'amant*** mystique. *L'Épouse de Jésus-Christ* : l'Église.

L'Époux et l'Épouse : personnages mystiques du *Cantique des cantiques* figurant Jésus-Christ et l'Église. *Les épouses de Jésus-Christ, du Seigneur.* ⇒ **Religieuse**.

Ainsi abandonnez-vous à vos désirs; car cela est en même temps s'abandonner à tous les désirs de l'Époux céleste.

Toutefois la dernière marque de la réalité de ce chaste mariage, de cette jouissance, de cette union, ce sera le changement de la vie; mais vous ne devez pas croire que cette marque puisse, ou doive vous être sensible. Votre Époux vous changera insensiblement (...)

BOSSUET, Lettres, CXXVI, Œ., t. XXVII, p. 612.

Hist. *Vénise, épouse de l'Adriatique*.

ÉPOXY [epöksi] adj. invar. ou n. f. — Mil. xx^e (1961, in G.L.E.); de *époxy(de)*.

♦ 1. Adj. invar. (Techn.). Formé à partir de molécules contenant des groupes époxydes. *Adhésifs époxy. Résine époxy.*

Les résines époxyliques ou époxy ont de meilleures caractéristiques chimiques et électriques que les polyesters (...)

J.-C. DESJEUUX et J. DUFLOS, les Plastiques renforcés, p. 20.

♦ 2. N. f. (Techn.). Résine époxy. *Pièces collées à l'époxy.* « Dans ce procédé, la résine va fluier. Elle se mélangera à l'adhésif ou jouera le rôle d'adhésif. Ce sera donc obligatoirement une époxy » (*la Recherche*, n° 107, janv. 1980).

ÉPOXY- Élément signifiant « époxyde* » dans les termes de chimie.

ÉPOXYDE [epöksid] n. m. — Mil. xx^e (1961, in G.L.E.); du préf. chim. *épi-*, exprimant une position ou une combinaison dans une chaîne, et *oxyde*.

♦ Chim. Composé à chaîne fermée, dans lequel la fermeture du cycle est assurée par un atome d'oxygène reliant deux atomes de carbone. *Les époxydes s'obtiennent par l'addition d'un atome d'oxygène* (oxydation) *sur une double liaison carbone.* — En appos. *Groupe époxyde, groupement époxyde* : groupement fonctionnel formé par l'atome d'oxygène et les deux atomes de carbone, caractéristique des époxydes; *fonction époxyde*, fonction chimique correspondante.

ÉPREINDRE [eprẽdʁ] v. tr. — Conjug. *peindre*. — XII^e, *espreindre*; du lat. *exprimere*. → **Exprimer**.

Vieux.

♦ 1. Presser (qqch.) pour en exprimer le suc, le jus. ⇒ **Comprimer, serrer**. *Épreindre des herbes, un citron.* — Par ext. Faire sortir (un liquide) en pressant. ⇒ **Exprimer**.

(...) une des Grâces lui épreignait (*à Vénus*) les cheveux encore tout mouillés.

LA FONTAINE, Psyché, II

Ils épreignaient du jus de sésame et s'en frottaient le corps comme de l'huile.

VAUGELAS, Trad. QUINTE-CURCE, VII, 4, in LITTRÉ.

♦ 2. Fig. ⇒ **Presser**.

(...) n'est-ce pas affreux de se laisser ainsi épreindre et harceler sans répit par l'Esprit de Malice, de n'avoir aucun indice du ciel qui n'intervient pas, de ne rien savoir?

HUYSMANS, En route, p. 255.

▶ **ÉPREINT, EINTE** p. p. adj. *Citron épreint*.

CONTR. Gonfler, imbiber.

DÉR. Épreintes.

ÉPREINTES [eprẽt] n. f. pl. — V. 1354, *esprainte*; de *épreindre*.

♦ 1. Vén. Fiente (de certains animaux, spécial de la loutre).

♦ 2. (V. 1560). Méd. [a] Contraction douloureuse donnant envie d'aller à la selle, dans les inflammations du gros intestin. ⇒ **Colique, ténésme**.

[b] Contractions, douleurs de l'accouchement.

Il éprouvait des épreintes comme une mère et il ne savait ce que c'était.

HUGO, les Misérables, II, IV, III.

ÉPRENDRE [eprẽdʁ] v. tr. — Conjug. *prendre*. — 1080, *Chanson de Roland*; de *é-*, et *prendre*.

★ I. Vx. ♦ 1. (Le sujet désigne le feu). Se mettre à, commencer à brûler (qqch.). ⇒ **Allumer, embraser**. *Le feu éprit la maison* (Hatzfeld). — Pron. :

Si quelquefois le feu s'éprend en ces corps (...)

DESCARTES, les Météores, 2, in LITTRÉ

♦ 2. Fig. (XII^e, au p. p.). Saisir, s'emparer de (le sujet désigne un sentiment, une passion). *Passion qui éprend le cœur, l'âme*.

(...) l'amour qui pour lui m'éprit si follement

M'avait fait bonne part de son aveuglement.

CORNEILLE, Méliite, III, 5

★ II. Mod. ♦ 1. (V. 1120). Littér. **S'ÉPRENDRE DE (un sentiment) POUR (qqn, qqch.)** : être saisi, entraîné par (un sentiment, une pas-

sion...) pour... *Il s'est épris d'une belle passion pour cette femme* (Littre). *S'éprendre d'amour, de tendresse pour qq. S'éprendre d'une grande passion pour la science.*

- 3 Ah! lorsqu'elle m'a vu, si son âme surprise
D'une ombre de pitié au moins s'était éprise (...)
VOLTAIRE, les Scythes, III, 1.

- 4 Je m'épris pour elle de l'inclination la plus tendre.
MARIVAUX, la Vie de Marianne, VII.

- 5 Il (*Chalier*) s'était épris d'un grand amour pour la liberté, d'une grande pitié pour les pauvres (...)
JAURÈS, Hist. socialiste..., VII, p. 71.

♦ 2. (1640). Plus cour. **S'ÉPRENDRE DE (qqn)** : devenir, tomber amoureux de (qqn). ⇒ **Amouracher (s'), attacher (s'), coiffer (se), embéguiner (s'), énamourer (s'), enticher (s'), toquer (se).** *S'éprendre d'une femme* (⇒ **Affectivité**, cit. 2). *Ils se sont épris l'un de l'autre.* — Absolt. *Il s'est épris.* — *Son cœur s'est épris, son âme s'est éprise.*

- 6 Je m'épris en Anjou d'une belle Marie
Que j'aimai plus que moi, que mon cœur, que ma vie!
RONARD, les Élégies, « Discours 1 », Pl., p. 17.

- 7 On a touché son âme, et son cœur s'est épris (...)
CORNEILLE, Cinna, I, 2.

- 8 Ce qui suffirait pour donner la plus haute idée de la qualité du talent de M. de Chateaubriand, c'est en général la nature distinguée des femmes qui s'y sont prises, qui se sont éprises de lui pour son talent.

- 9 Quand on est Jeanne de Saint-Papoul, on ne risque pas de s'éprendre d'un pianiste, d'un valet de chambre, d'un docteur, d'un prêtre.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, VIII, p. 127.

♦ 3. **S'ÉPRENDRE DE (qqch.)** : commencer à aimer (qqch.). ⇒ **Emballer (s'), passionner (se).** *S'éprendre d'un pays, d'un paysage* (⇒ **Diaprer**, cit. 5). *S'éprendre de son travail.* *S'éprendre d'une idée, d'une théorie.* ⇒ **Entêter (s'), enticher (s'), enthousiasmer (s').**

- 10 Qu'il étudie les plus grands maîtres, qu'il s'éprenne davantage de la simplicité.
DIDEROT, Salon de 1767, in LITTRÉ.

► ÉPRIS, ISE p. p. adj.

♦ 1. (V. 1188). Vx ou littér. **ÉPRIS DE (un sentiment)** : animé, possédé par (un sentiment, une passion). *Amants* (cit. 9) *épris d'une grande passion, d'un amour, d'un désir mutuel.*

- 11 Tu sais de quel courroux mon cœur alors épris
Voulut en l'oubliant punir tous ses mépris.
RACINE, Andromaque, I, 1.

♦ 2. (1690). **ÉPRIS DE (qqch.)** : pris de passion pour (qqch.). ⇒ **Amoureux, avide, entiché, féru, passionné.** *Être épris de justice, de perfection. Il est épris de son métier, de son travail. Aime éprise de gloire, de beauté, de jolies formes* (⇒ **Allègre**, cit. 4; **âme**, cit. 72). *Être épris de musique, de peinture* (⇒ **Raffoler**).

- 12 Cent fois plus épris de la fortune que les premiers (*les libertins*), ils (*les hypocrites*) en sont jaloux jusqu'à l'excès (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 26.

- 13 Celui qui est épris de perfection n'a qu'une volonté — qui est de la joindre (...)
ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, « Pascal », II, p. 33.

- 14 Épris de belle laine, comme d'autres de sa race aiment le beau bois, le beau cuir, il palpe avec amour une ratine souple.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, xxviii, p. 191.

♦ 3. (Fin XII^e). **ÉPRIS DE (qqn)** : amoureux de (qqn). *Il est très épris de cette femme* (⇒ **Conte**, cit. 11). *Ils sont follement épris l'un de l'autre.* — Absolt. ⇒ **Fou, pris, séduit; assoté** (fam. et vx), **chipé** (familier).

Cœur épris (⇒ **Ardre**, cit. 2), *âme éprise* (⇒ **Ailleurs**, cit. 5). *Le livre du cuer (cœur) d'amour espris* (épris d'amour), roman du roi René (1457).

- 15 Voilà ce que peut dire un cœur vraiment épris.
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.

- 16 (...) le seigneur Marcelli (...) était passionnément épris de vous; il allait jusqu'à promettre de vous offrir son nom si vous vouliez quitter le théâtre (...)
NEURAL, les Filles du feu, « Corilla ».

- 17 Son mari et elle se croyaient d'abord fort épris l'un de l'autre, mais l'illusion dura peu : elle seule l'aimait, et encore d'un premier amour de pensionnaire.
SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 10 juin 1850, t. II, p. 190.

CONTR. **Déprendre** (se), **détacher** (se); **détester**, **haïr**.

ÉPREUVE [epœv] n. f. — V. 1160, *esprove*, sens 3.; de *éprouver*.

★ 1. Action d'éprouver (quelque chose ou quelqu'un).

- 1 Nous confondons tous les jours ces trois mots, *épreuve, essai, expérience*, et dans tous les dictionnaires on les définit l'un par l'autre quoiqu'ils (...) expriment trois manières différentes dont nous acquérons la connaissance des objets. *L'épreuve* est proprement la manière de s'assurer si une chose a les qualités qu'on lui attribue (...) *L'épreuve* (...) a plus de rapport à la qualité des choses, elle instruit de ce qui est bon ou mauvais (...) Elle est le remède contre l'erreur et contre la fourberie. *L'expérience* regarde proprement la vérité des choses, et l'*essai* leur usage.
Dict. de Trévoux, art. *Épreuve*.

♦ 1. Opération par laquelle on juge les qualités, la valeur d'une chose. ⇒ **Essai, expérience, expérimentation, test.** *Épreuve et contre-épreuve*.*

Méd., biol. Moyen ou procédé permettant d'évaluer ou de mettre en évidence un phénomène physiologique ou pathologique. — Chim. Mise en œuvre d'une réaction chimique permettant d'identifier ou de doser une substance. ⇒ **Analyse**. — Vx. *Faire l'épreuve d'une machine, d'un pont.* — *Épreuve des chaudières. Épreuve à l'eau, à la vapeur. Épreuve d'outrance, à outrance*, dans laquelle on impose

à la chose éprouvée un effort plus considérable que celui qu'elle devra fournir. *Épreuves de résistance* imposées aux grands ouvrages intéressants la sécurité publique* (ponts, viaducs...). *Plan d'épreuve* : appareil permettant d'étudier la distribution de l'électricité sur un conducteur.

Vx. Ce qui sert à éprouver.

- La flamme est l'épreuve du fer,
La tentation l'est des hommes.
CORNEILLE, l'Imitation de J.-C., I, 13.

Loc. (vx). *À l'épreuve* : l'expérience une fois faite. *Acheter un cheval à l'épreuve*, après l'avoir essayé.

♦ 2. (V. 1265). Ce qui permet de juger la valeur (d'une idée, d'une qualité intellectuelle ou morale, d'une œuvre, d'une personne). ⇒ **Critérium, pierre** (de touche), **test.** *Soumettre une hypothèse à l'épreuve de l'expérience, des faits.* ⇒ **Crible, étamine** (passer au crible, à l'étamine); **crucial** (expérience cruciale). *Le danger, épreuve du courage* (⇒ **Danger**, cit. 2). *Cet exercice* est une épreuve d'intelligence, de mémoire, de promptitude d'esprit. Sa foi, sa vertu, sa piété ont résisté aux épreuves* (⇒ **Assaut, tentation**). *Cette œuvre a subi l'épreuve des comparaisons* (cit. 5), *de la critique. Tenter une épreuve sur quelqu'un pour savoir si l'on peut compter sur lui. Infliger, subir une épreuve* (⇒ **Cobaye**, cit. 1). *Épreuve pour juger de la capacité de qq. ⇒ Schibboleth.* — *L'Épreuve*, comédie de Marivaux (1740).

La grande épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement de la cour.

- MOLIÈRE, la Critique de l'École des femmes, 6.
J'ai fait de mon courage une épreuve dernière (...)
RACINE, Bérénice, V, 7.

L'expérience ne suffit-elle point pour montrer que des tentations sont des épreuves pour la vertu, et que le malheur d'y succomber est trop souvent la peine de la présomption qui s'y expose volontairement?

- MIRABEAU, in Louis BARTHOU, Mirabeau, p. 93.
(...) peut-être la grande œuvre d'art a moins d'importance en elle-même que dans l'épreuve qu'elle exige d'un homme (...)
CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 156.

À **L'ÉPREUVE**. *Mettre à l'épreuve.* ⇒ **Éprouver, essayer.** *Mettre à l'épreuve la fidélité, le dévouement d'un ami. Mettre la patience de quelqu'un à rude épreuve, abuser de sa patience. Mettre sa propre perspicacité, son intelligence à l'épreuve.* ⇒ **Exercer.** — *Mettre qq. à l'épreuve, l'éprouver.*

Je ne veux point mettre ma vertu à l'épreuve. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 277, in LITTRÉ.

- L'autorité met les talents à une rude épreuve. FÉNELON, Télémaque, XII.
Dieu a laissé son peuple au milieu de populations idolâtres « pour le mettre à l'épreuve », pour savoir s'il demeurerait fidèle à ses commandements.

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, II, III, p. 144.

(Vieilli). *Faire l'épreuve de qqch.*, l'essayer ou aussi en recevoir une marque, en éprouver les effets. *Il a longtemps douté de ce qu'on lui annonçait, mais finalement il en a fait l'épreuve.*

Assurer par là (*par des dévotions à Marie*) son salut avec tant de certitude que ceux qui en ont fait l'épreuve n'y ont jamais été trompés (...)

- PASCAL, les Provinciales, 9.

La princesse palatine avait les vertus que le monde admire (...) la reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étaient dénués.

BOSSUET, Oraison funèbre de Anne de Gonzague.

À *l'épreuve de* : qui peut résister à... *Abri, blindage à l'épreuve des obus, objet à l'épreuve du feu. Vêtement à l'épreuve des balles* (⇒ **Pare-balles**). *Beauté, charme* (cit. 11) *à l'épreuve du temps.*

Nous n'avons pas les yeux à l'épreuve des belles,

- Ni les mains à celle de l'or (...)
LA FONTAINE, Fables, VIII, 7.

Mon discernement est à l'épreuve de toute dissimulation.

- BOSSUET, Lettre aux religieuses de Jouarre, 231, in LITTRÉ.

Ce Samson était à l'épreuve des Dalila. SAINT-BEUVE, Proudhon, p. 103.

Vx. *Être à l'épreuve* : opposer à tout une force de résistance invincible. *La fidélité du chien* (cit. 2) *est à l'épreuve.*

Si ma santé n'était pas à l'épreuve, elle serait fort ébranlée.

- M^{me} DE SÉVIGNÉ, 576, in LITTRÉ.

Mais si de vils fripons abusèrent de son éducation mal dirigée pour obscurcir les lumières de sa raison, son excellent cœur fut à l'épreuve et demeura toujours le même (...)

- ROUSSEAU, les Confessions, II.

Mod. *À toute épreuve* : capable de tout subir, de tout supporter. ⇒ **Inébranlable, résistant, solide.** *Courage à toute épreuve* (⇒ **Attribuer**, cit. 6). *Avoir une santé, des nerfs à toute épreuve* (⇒ **Cœur**, cit. 11). *Zèle à toute épreuve.*

La soumission doit être à toute épreuve (...)

- BOSSUET, Avertissements aux protestants sur les lettres du ministre Juvieu, V.
Quoique prompt à m'ennuyer de tout, j'étais capable des plus petits détails; étant doué d'une patience à toute épreuve, quoique fatigué de l'objet qui m'occupait, mon obstination était plus forte que mon dégoût.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 98.

La peur de sembler un pharisien, l'idée (...) que l'immaculé a le droit d'être indulgent, la crainte de tromper (...) ont donné à ma morale un air chancelant. En réalité, c'est qu'elle est à toute épreuve.

- RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, I.

Vx. *À toutes épreuves.*

Avec (...) une probité à toutes épreuves (...) n'appréhend pas, ô Aristide, de tomber à la cour ou de perdre la faveur des grands (...)

- LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 93.

♦ 3. (*Une, des épreuves*). Souffrance, malheur, danger qui éprouve le courage, la résistance. ⇒ **Affliction, danger, malheur, peine, souffrance.** *Vie pleine d'épreuves, remplie d'épreuves.* ⇒ **Aventure, péril, travers, tribulation.** *Les épreuves de l'adversité.* ⇒ **Assaut, attaque, atteinte, coup, persécution.** *Les premières épreuves que la vie*

réserve. ⇒ **Apprentissage, initiation. Temps d'épreuves.** ⇒ **Calvaire, purgatoire** (fig.). *Essuyer, subir, passer par des dures épreuves.* → *Boire la coupe** jusqu'à la lie, porter sa croix*, et, fam., en voir de dures, en voir de toutes les couleurs*, passer au laminoir, manger, bouffer de la vache* enragée. *Supporter une grande, une longue, une pénible, une rude épreuve* (→ *Douter*, cit. 34). *Épreuve désagréable.* ⇒ **Quart** (mauvais quart d'heure). *Être accablé, brisé par de continuelles épreuves. S'avancer* (cit. 53) *d'épreuve en épreuve. Surmonter une épreuve. Partager les épreuves. S'associer* (cit. 20), *s'unir aux épreuves de quelqu'un.*

- 21 À quelle épreuve, ô ciel, réduis-tu Mithridate? RACINE, Mithridate, IV, 4.
 22 On n'essuya jamais des épreuves plus dures. VOLTAIRE, Tancrède, v, 3.
 23 Pauvre humanité, que tu as souffert! que d'épreuves t'attendent encore! Puisse l'esprit de sagesse te guider pour te préserver des innombrables dangers dont ta route est semée! RENAN, Qu'est-ce qu'une nation?, in *Œ. compl.*, t. I, p. 905.
 24 Mais sache bien et n'oublie jamais qu'avec du courage et de la probité, on surmonte toutes les épreuves. FRANCE, le Petit Pierre, XXII, p. 154.
 25 (...) c'est pour cela que je viens à vous, afin que, dans cette épreuve, vous sentiez auprès de vous quelqu'un qui vous aime. Jules LEMAITRE, les Rois, p. 169.
 26 (...) cette épreuve pourra servir à son rachat (...)

- GIDE, les Faux-monnayeurs, I, II, p. 32.
 27 Ce dont j'aurais besoin, moi qui suis passé par tant d'épreuves dans l'ordre de l'esprit, c'est d'une cure de cynisme. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XX, p. 219.
 28 (...) il fléchissait sous la pire épreuve qui pût accabler un prêtre : cette certitude que la masse des hommes n'ont pas besoin de lui (...). F. MAURIAC, la Pharissienne, XIII, p. 198.

Littér. *L'épreuve* : l'adversité, le malheur. *Le creuset de l'épreuve. Rester ferme, constant dans l'épreuve. Être affermi, fortifié par l'épreuve* (→ *Aptitude*, cit. 7).

- 29 La vie de ceux dont nous essayons de faire ici l'histoire, presque toujours fut un long martyre. Soit qu'un tragique destin ait forgé leur âme sur l'enclume de la douleur physique et morale, de la misère et de la maladie; soit que leur vie ait été ravagée, et leur cœur déchiré par la vue des souffrances et des hontes sans nom dont leurs frères étaient torturés, ils ont mangé le pain quotidien de l'épreuve; et s'ils furent grands par l'énergie, c'est qu'ils le furent aussi par le malheur. Qu'ils ne se plaignent donc pas trop, ceux qui sont malheureux. Les meilleurs de l'humanité sont avec eux. R. ROLLAND, Vie de Beethoven, p. 7.
 30 Certaines natures, et l'on reconnaît à cela leur noblesse, acceptent plus volontiers l'épreuve que la félicité. GIDE, Journal, 4 janv. 1942.

♦ 4. (1835). Ce qui permet de juger qqn, de lui conférer une qualité, une dignité..., de le classer suivant sa valeur. *Imposer une épreuve à qqn, l'éprouver. Les épreuves subies par le héros, dans les contes populaires, les contes de fées.*

- 30.1 En n'importe quel amour, donc, se retrouve l'épreuve, que les chevaliers avaient si bien comprise d'après l'expérience de l'amour charnel. ALAIN, les Idées et les Âges, La fidélité, in les Passions et la Sagesse, Pl., p. 185.
Emplois spéciaux.

Ⓐ **Dr. féod.** *Épreuve judiciaire* : épreuve à laquelle on soumettait des accusés ou même des adversaires, en faisant appel à l'intervention de Dieu pour désigner le coupable ou trancher une contestation. ⇒ **Preuve, Épreuves judiciaires des Francs.** ⇒ **Orda-lie***; **duel** (judiciaire). *Épreuve par le feu, par l'eau bouillante.*

- 31 (...) je reviens à la barbare folie des épreuves (...) Cette manière de juger les hommes est si ancienne qu'on la trouve établie chez les Juifs dans tous les temps (...) c'est sur cette loi que tout l'Occident chrétien établit les épreuves dans les accusations juridiques (...) le duel fut une de ces épreuves, et elle a duré jusqu'au seizième siècle. Celui qui tuait son adversaire avait toujours raison. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Épreuve.

Ⓑ **Loc. Mod.** *Épreuve de force** (III).

- 31.1 le syndicat allait s'arranger pour (...) casser (*la grève*). Il ne souhaitait pas l'épreuve de force. COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 50.

Ⓒ *Subir des épreuves pour être admis dans une société secrète, un ordre, une confrérie. Épreuves vexatoires que l'on inflige aux nouveaux venus, dans certaines collectivités.* ⇒ 1. **Berne, brimade, canular; bizutage.** *Épreuve subie par les compagnons* (cit. 10) *pour devenir maîtres, dans les corporations.* ⇒ **Chef-d'œuvre. Temps d'épreuve avant le noviciat.** ⇒ **Probation.**

Ⓓ *Épreuves d'un examen, d'un concours*, les diverses parties qui le composent. *Épreuves écrites* (⇒ **Composition, devoir, écrit**), *épreuves orales* (⇒ **Interrogation, oral; colle**). *Coefficient* d'une épreuve. Épreuves éliminatoires. Épreuves obligatoires, facultatives. Épreuve de repêchage. Épreuves de mathématiques, de littérature française.* — Par ext. *Correction des épreuves, des copies**. — *Épreuves d'admission au conservatoire.* ⇒ **Audition.**

- 32 Quand le candidat a franchi les redoutables épreuves de l'examen, il lui reste à en affronter d'autres, celles que ses camarades plus anciens lui préparent pour le former à la société nouvelle où il pénètre et, comme ils disent, pour lui assouplir le caractère. H. BERGSON, le Rire, p. 103.

Ⓔ (1864). Dans les assemblées délibérantes. *Épreuve par assis et levé* : mode de voter dans lequel ceux qui adoptent, puis ceux qui rejettent se lèvent tour à tour. ⇒ **Vote.**

Ⓕ (1831). Compétition sportive. ⇒ **Challenge, critérium** (2.), **match, rencontre.** *Les épreuves d'un championnat, des Jeux olympiques. Épreuves d'athlétisme. Épreuves de vitesse, de fond.* ⇒ **Course.** *Épreuves où certains concurrents sont avantagés.* ⇒ **Handicap.** *Épreuve contre la montre. Gagner une épreuve. Le vainqueur d'une épreuve.* ⇒ **Champion, gagnant. Épreuves éliminatoires***; *épreuve*

finale (⇒ **Finale**). — Sports. *Épreuve spéciale* : portion chronométrée d'un rallye automobile.

Par compar. ou métaphore :

- Tel est l'amour, Silvio, — l'amour est une épreuve; 33
 Il faut aller au but, — la femme est le clocher.
 A. DE MUSSET, Premières poésies, « À quoi rêvent les jeunes filles », I, IV. (→ I. Clocher, cit. 4).

♦ 5. Statist. Expérience impliquant un résultat aléatoire. ⇒ **Événement** (3.), **éventualité, test** (2.).

★ II. Résultat d'un essai. ♦ 1. (xvi^e). Typogr. Texte imprimé d'un manuscrit tel qu'il sort de la composition. *Faire une épreuve à la brosse, au taquoir, au rouleau* (→ *Composer*, cit. 11). *Épreuve nette; bavoche. Bavocheurs, bavures, taches sur une épreuve. Corriger* (cit. 9) *les fautes, les coquilles sur une épreuve, sur les épreuves, sur épreuves; corriger, revoir les épreuves.* ⇒ **Correcteur, correction** (cit. 4). *Collationner une épreuve avec le manuscrit. Première, seconde, tierce épreuve* (absol., les premières, les secondes, les tierces). *Épreuve de mise en page. Épreuve d'une page de journal.* ⇒ **Morasse. Épreuve en colonnes séparées.** ⇒ **Placard.** *Donner le bon à tirer sur une épreuve. Renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimerie. Lire un livre en épreuves, sur épreuves. Les épreuves* (→ *Copie*, cit. 6.2) *et les ozalids.*

- Je lui ai envoyé la fin d'André; aie la bonté d'en corriger les épreuves (...) Enfin corrige les mots bêtes, les redites, les fautes de français. Tu sais que c'est un grand service à rendre à un auteur absent que de le sauver de la bêtise des protes et de sa propre inadvertance. G. SAND, Lettres à Musset, p. 41.

Six, sept, et parfois dix épreuves revenaient raturées, remaniées, sans satisfaire le désir de perfection de l'auteur. Nous avons vu aux Jardies, sur les rayons d'une bibliothèque composée de ses œuvres seules, chaque épreuve différente du même ouvrage reliée en un volume séparé depuis le premier jet jusqu'au livre définitif; la comparaison de la pensée de Balzac à ses divers états offrirait une étude bien curieuse, et contiendrait de profitables leçons littéraires. Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 82.

- Le jour où le jeune écrivain corrige sa première épreuve, il est fier comme un écolier qui vient de gagner sa première vérole. BAUDELAIRE, Journaux intimes, « Mon cœur mis à nu », Pl., p. 694.

(1680). Gravure. Feuille d'essai imprimée sur une planche gravée en cours d'exécution. *Les épreuves permettent au graveur de juger de l'état de son travail. Épreuves d'états, des planches en couleurs.* Par ext. Exemple d'une estampe. *Épreuve avant la lettre, tirée avant que les noms de l'auteur et de l'éditeur ainsi que la légende y soient gravés. Épreuve avec la lettre. Première épreuve tirée au noir de fumée.* ⇒ **Fumée.** *Épreuve d'artiste avec remarques**. *Tirage de nombreuses épreuves à l'aide d'un cliché**. ⇒ **Copie, reproduction.** *Épreuve numérotée. Épreuve que l'on tire sur une estampe fraîchement imprimée.* ⇒ **Contre-épreuve.**

Moulage* en plâtre.

♦ 2. (1857. Année sc. et industr., 1858, p. 120). Photogr. Image obtenue par l'action de la lumière sur la surface sensible. ⇒ **Photographie.** *Épreuve négative.* ⇒ **Négatif; cliché** (2.), **phototype.** *L'épreuve négative sert à tirer les épreuves positives. Épreuve par contact. Épreuve par agrandissement.*

- Substances nécessaires à la reproduction photographique (...) chlorure d'ammonium pour baigner le papier destiné à donner l'épreuve positive, acétate de soude et chlorure d'or pour imprégner cette dernière, rien ne manquait. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 565-566.

(...) la photographie primitive vient de la peinture; les premières épreuves ne furent nullement des « réalités enregistrées », mais de fausses natures mortes, de faux paysages, de faux portraits, de fausses scènes de genre. MALRAUX, les Voix du silence, p. 300.

♦ 3. (Cin., télév.). *Épreuve de tournage* : film brut après développement et avant montage, synchronisé avec la bande-son. → l'anglicisme **Rush(es)**.

CONTR. Application, emploi, utilisation. — Joie, plaisir, satisfaction, succès.
 COMP. Contre-épreuve.

ÉPRIS, ÉPRISE adj. ⇒ **Éprendre.**

ÉPROUVANT, ANTE [epɾuvɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1831; p. prés. de *éprouver*.

♦ Qui éprouve (qqn), qui est difficile à supporter. *Un travail très éprouvant. Une journée éprouvante.* ⇒ **Épuisant, exténuant, harassant. Une expérience éprouvante.**

- Dans un pareil climat, qui n'est pas pénible mais qui cependant est éprouvant, il faut, simplement pour survivre, un effort constant. André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, IV, I, p. 85.

Il avait dû s'arrêter deux fois en cours de route pris de vomissements. La chaleur était très éprouvante. GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 786.

ÉPROUVER [epɾuve] v. tr. — 1080, *esprover* « mettre (qqn) à l'épreuve »; de *é-*, et *prouver*.

♦ 1. (xii^e). Essayer (qqch.) pour vérifier quelle est la valeur, la qualité. ⇒ **Expérimenter.** *Éprouver la résistance de matériaux en les soumettant à des expériences.* ⇒ **Essayer.** *Éprouver une arme à feu, une plaque de blindage. Éprouver un métal au feu. Éprouver l'or.*

*l'argent au creuset, à la pierre de touche**. Éprouver un pont, un viaduc. *L'expert a éprouvé la qualité du vin. C'est un remède que j'ai éprouvé* (Littré). *Éprouver diverses manières de vivre* (→ Assister, cit. 1), *différentes façons de procéder*. ⇒ **Essayer, tâter** (de); **pratique** (mettre en).

- 1 J'ai cent fois éprouvé les remèdes d'Ovide,
Cent fois je les éprouve encore tous les jours (...)
RONSARD, Pièces retranchées, « Les amours ».
- 2 Je ferai passer ces derniers par le feu, où je les épurerai comme on épure l'argent,
et je les éprouverai comme on éprouve l'or.
BIBLE (SACY), Zacharie, XIII, 9.
- 3 (...) on les analyse actuellement (*les crimes*) (...) on les éprouve au creuset, afin de
voir ce qu'on peut en tirer d'utile, comme la chimie trouve des ingrédients dans
les voiries.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 321.
- Éprouver les qualités, la valeur de qq. de qqch. ⇒ **Éprouve** (mettre à l'épreuve). *Éprouver l'honnêteté, le courage, la fidélité, le zèle de qq. L'absence* (cit. 10) *éprouve les liens de l'amitié. Éprouver la mémoire, les connaissances, la science d'un candidat en l'interrogeant. Éprouver la valeur d'une hypothèse, la vérité d'une assertion. Éprouver qqch. par l'analyse. ⇒ Soumettre (à).*
- 4 Si je pouvais, je vous donnerais la foi (...) je ne puis le faire, ni partant éprouver
la vérité de ce que vous dites. Mais vous pouvez bien quitter les plaisirs et éprouver
si ce que je dis est vrai.
PASCAL, Pensées, III, 240.
- 5 Sans doute qu'il voulait éprouver votre zèle.
RACINE, Esther, I, 3.
- Éprouver son adresse* (cit. 2), *sa force. Éprouver son courage contre qq. (→ Arrogant, cit. 6). ⇒ Hasarder, risquer.*
- 6 Et qu'en me réduisant à la nécessité
D'éprouver contre lui ma faible autorité (...)
RACINE, Britannicus, I, 2.
- Vieilli. **ÉPROUVER QQN** (syn. mod. : *mettre à l'épreuve**).
- 7 (Théophraste) avait coutume de dire qu'il ne faut pas aimer ses amis pour les
éprouver, mais les éprouver pour les aimer (...)
LA BRUYÈRE, Discours sur Théophraste.
- 8 Je crois que vous voulez m'éprouver et vous jouer de moi qui suis un homme
simple et rude.
CLAUDEL, l'Annonce faite à Marie, II, 3.
- S'éprouver : se mettre à l'épreuve, être éprouvé.
- 9 (...) l'or et l'argent s'épurent par le feu, et les hommes que Dieu veut recevoir au
nombre des siens s'éprouvent dans le fourneau de l'humiliation (...)
BIBLE (SACY), Écclésiastique de Jésus, II, 5.
- 10 Saint Paul ordonnait aux fidèles de s'éprouver avant que de venir manger le pain
de vie.
MASSILLON, Carême, Parole.
(XII^e). Relig. Soumettre à la tentation (⇒ **Tenter**). *Dieu a voulu éprouver la foi, la vertu de cette personne. Dieu l'a éprouvé. En style biblique : Dieu sonde les cœurs** (cit. 118) *et éprouve les reins.*
- 11 Dieu veut éprouver ses élus et leur donner occasion de lui marquer par leur constance leur fidélité.
BOURDALOUE, Affliction des justes, I.

♦ **2.** (1718). Sujet n. de chose. Faire subir des épreuves, des souffrances, des peines, des malheurs à (qqn). *La perte de son père l'a bien éprouvé. ⇒ Frapper. La guerre a durement éprouvé ce pays. Passif et p. p. Il a été cruellement éprouvé dans sa vie.*

♦ **3.** (V. 1175). Apprécier, connaître par une expérience personnelle ; se rendre compte* de. ⇒ **Constater, réaliser, reconnaître. Éprouver qqch. Éprouver ce que peut signifier un mot. → Dépouille, cit. 3. Éprouver que... Il éprouva, à ses dépens, qu'on ne pouvait se fier à eux. J'ai déjà éprouvé qu'il est plein de dévouement (→ Absolu, cit. 12). *J'avais éprouvé combien il nous est supérieur* (→ Céder, cit. 7). — *Éprouver la douceur d'un climat, l'agrément d'un pays. ⇒ Ressentir.***

- 12 — Rodrigue, as-tu du cœur? — Tout autre que mon père
L'éprouverait sur l'heure (...)
CORNEILLE, le Cid, I, 5.
- 13 (...) j'éprouve que pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que
de (...)
MOLIÈRE, l'Avare, I, 1.
- 14 J'éprouvai à l'âge de huit ans que bienheureux est celui qui, cessant de penser et
de comprendre, s'abîme dans la contemplation de la beauté.
FRANCE, le Petit Pierre, XXIX, p. 206.
- 15 C'est alors que j'éprouvai la singulière disposition de mon esprit à se laisser griser
par le sublime.
GIDE, Si le grain ne meurt, II, II, p. 368.
- 16 Vous n'êtes pas certainement sans avoir éprouvé ce que peut être le souci financier
pour un journal de doctrine?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XXII, p. 289.

Littér. **ÉPROUVER SI...** ⇒ **Vérifier, voir** (si). *Éprouver si un objet est résistant, si un ami est dévoué.*

- 17 Vous pourriez éprouver, sans beaucoup de longueur,
Si mon bras sait encore montrer quel vigueur.
MOLIÈRE, Sganarelle, I, 1.
- 18 (...) je veux éprouver avec mon épée si c'est un corps ou un esprit.
MOLIÈRE, Dom Juan, v, 5.

♦ **4.** (1273). Ressentir, sentir (une sensation, un sentiment). *Éprouver un besoin, éprouver le besoin de... Éprouver un désir, du désir* (⇒ **Convoiter**), *une impression, un sentiment. Les sentiments que le cœur* éprouve. Éprouver de la tendresse, de l'affection, de l'amour, de l'attrait** (cit. 24) *pour qq. pour qqch. ⇒ Concevoir, prendre* (se prendre). *Éprouver de l'attendrissement** (cit. 1), *de la compassion, de la pitié. Éprouver un apaisement** (cit. 1 et 7), *un assouvissement** (cit. 6), *un soulagement. Éprouver de la curiosité, de l'étonnement, des inquiétudes, une déception. une déconvenue, de la crainte, de la peur. Éprouver de l'agacement** (cit. 2), *du dégoût** (cit. 22), *de la répugnance, de la contrariété, un désespoir, une désillusion, de la douleur* (→ Déchirant, cit. 2), *de la mélancolie, de la peine. ⇒ Endurer, souffrir, subir, supporter. Éprouver un affront, une humiliation. Éprouver de la honte, de la*

*gêne, un regret, un remords. Éprouver de la joie, du plaisir. ⇒ Gôuter. Éprouver du bien-être** (cit. 3). ⇒ **Trouver** (se trouver bien). — *Éprouver les joies, les peines de qq. ⇒ Partager, participer* (à). *Cacher ce que l'on éprouve. Blâmer, condamner ce que l'on n'éprouve pas* (→ **Blâmer**, cit. 4). *Blasé** (cit. 7) *qui n'éprouve rien. Analyser* (cit. 1) *tout ce qu'on éprouve.*

- Pensez-vous avoir seul éprouvé des alarmes? RACINE, Andromaque, II, 2. 19
- J'éprouvais ses plaisirs, ses peines, ses goûts, ses aversions (...)
DIDEROT, Règles de Claude et de Néron, II, 1. 20
- (...) les sentiments que nous feignons, nous finissons par les éprouver.
B. CONSTANT, Adolphe, VI, p. 55 (→ Créateur, cit. 9). 21
- Sans me piquer d'une dévotion bien fervente, je ne suis jamais entré dans une
cathédrale gothique sans éprouver un sentiment mystérieux et profond, une émotion
extraordinaire (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 93. 22
- (...) elle disait, en effet, qu'on ne joue bien qu'en jouant avec son cœur (...) elle
professait que pour exprimer fortement une passion, il faut l'éprouver, et qu'il est
nécessaire de sentir les impressions qu'on doit rendre.
FRANCE, Histoire comique, 31, in F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 435. 23
- L'analyse psychologique a perdu pour moi tout intérêt du jour où je me suis avisé
que l'homme éprouve ce qu'il s'imagine éprouver.
GIDE, les Faux-monnayeurs, I, VIII, p. 94. 24
- L'amour que j'éprouvais se confondait avec celui que j'inspirais, que je croyais
inspirer.
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, III, p. 38. 25
- Éprouver un besoin. → **Acidulé**, cit. 2 (**Colette**), **affirmer**, cit. 7
(**Loti**), **allègement**, cit. 3 (**Duhamel**), **altération**, cit. 4 (**Proust**), **assu-**
rer, cit. 57 (**Duhamel**), **certitude**, cit. 9 (**Romains**), **cinéma**, cit. 2
(**Romains**), **confiance**, cit. 6 (**France**), **dramatiser**, cit. 1 (**Sand**). —
Éprouver un sentiment. → **Affection**, cit. 9 (**Joubert**), **âme**, cit. 57
(**Bergson**), **analogue**, cit. 5 (**Taine**), **arborer**, cit. 6 (**Duhamel**),
arrière, cit. 14 (**Renan**), **cœur**, cit. 26 (**Cl. Bernard**), **disparaître**,
cit. 18 (**Baudelaire**).
- Éprouver une sensation physique. ⇒ **Percevoir, ressentir. Éprouver**
un spasme, un vertige. Dites au médecin ce que vous éprouvez.
Éprouver tous les symptômes d'une maladie.
- Il éprouve un léger serrement de tête, une pression derrière les globes oculaires,
une nervosité générale (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVII, p. 229. 26
- Absolt** (littér.). **Faculté d'éprouver. ⇒ Sens, sensibilité. Personne**
capable, susceptible d'éprouver. ⇒ Sensible.
- Ta véritable passion est celle de connaître et d'éprouver. Elle n'a jamais été satisfaite.
STENDHAL, Journal, p. 303. 27
- (...) pour les garçons de ton milieu (...) la notion de certaines choses, de certains
sentiments, devance l'expérience. Ils connaissent, en esprit, par l'imagination, une
foule de sensations dont ils n'ont aucune pratique personnelle, directe. Ils ne s'en
avisent pas : ils confondent savoir et éprouver. Ils croient éprouver des sentiments,
des besoins, qu'ils savent seulement qu'on éprouve (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 198. 28
- (Fin XIX^e). Fam. (argot). ⇒ **Jouir** (R. Dorgelès, in Cellard et Rey).
- Vx. **ÉPROUVER QQN, QQCH.** (suivi d'un adj.). ⇒ **Trouver.**
- Quoi qu'il en soit, depuis que je vous vois chez elle,
Toujours de plus en plus je l'éprouve cruelle (...)
CORNEILLE, l'Illusion comique, II, 7. 29
- ♦ **5.** (Sujet n. de personne ou de chose). Subir (une action nuisible
ou violente). ⇒ **Subir. Éprouver des difficultés, le contrecoup de la**
guerre, des pertes, des revers. L'entreprise éprouva de nombreuses
vicissitudes. Éprouver les cruautés du sort (→ **Augmenter**, cit. 1).
— *La forme du gouvernement éprouva de grandes altérations* (Lit-
tré). *Mots qui éprouvent des altérations dans le cours du temps.*
La pression barométrique éprouve des hauts et des bas, des varia-
tions continuelles.
- Son amour éprouvait quelque destin contraire (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, IV, 1. 30
- Zadig marchait inquiet, agité, l'esprit tout occupé (...) de tous les contretemps
et de toutes les infortunes qu'il avait éprouvés.
VOLTAIRE, Zadig, XVI. 31
- **ÉPROUVÉ, ÉE** p. p. adj.
- ♦ **1.** Dont on a vérifié la qualité. *Métal, matériau éprouvé.*
(...) c'est comme un argent éprouvé au feu, purifié dans la terre, et raffiné jusqu'à
sept fois.
BIBLE (SACY), Psaumes, XI, 7. 32
- ♦ **2.** (XII^e). Qui est confirmé, certain. ⇒ **Sûr. Un courage éprouvé**
(→ Alarmer, cit. 5). Des qualités, des vertus éprouvées. — Ami
éprouvé. ⇒ Fidèle, sûr. Soldat éprouvé. ⇒ Expérimenté. Un dégu-
tateur éprouvé. ⇒ Expert.
- (...) un vieux gentilhomme, éprouvé en divers hasards, et vrai routier de guerre (...)
RABELAIS, Gargantua, XXXIII. 33
- Quelques gens éprouvés dont le zèle est habile.
M.-J. DE CHÉNIER, Tibère, v, 1. 34
- Avec de la santé, de la raison et des amis éprouvés, ce que vous avez sauvé des
griffes de la chicanne vous doit suffire pour être heureux.
P.-L. COURIER, Lettres de France et d'Italie, LXI, 25 mai 1807, Pl., p. 745. 35
- (...) on aimait mieux donner pour soutien, à une jeunesse, un homme raisonnable
et d'un courage bien éprouvé qu'un jeune gars qui peut se déranger, et, de bon
sujet qu'on le croyait, devenir un mauvais garnement.
G. SAND, la Mare au diable, XI, p. 93. 36
- ♦ **3.** (1787). Frappé, touché par des épreuves, des malheurs. ⇒ **Mal-**
heureux. C'est un homme très éprouvé, qui a beaucoup souffert.
— **Santé éprouvée. ⇒ Affaibli, ébranlé.**
- Mes études médicales allaient un train normal et c'est un sujet sur lequel je revien-

drai bientôt. Ma santé se trouvait éprouvée par des efforts non certes discordants, mais divers. G. DUHAMEL, *Le Temps de la recherche*, VII, p. 86.

♦ 4. Ressenti, subi. *Sentiment sincèrement éprouvé.*

38 (...) c'est (*la justice*) le respect, spontanément éprouvé et réciproquement garanti, de la dignité humaine (...)

PROUDHON, *De la justice...*, in THAMIN et LAPIE, *Lectures morales*, p. 417.

Fin. (vx). *Déficit éprouvé, perte éprouvée par un organisme financier.*

CONTR. Appliquer, employer, utiliser. — Consoler, rasséréner, réjouir. — Causer, infliger. — Inspirer (un sentiment). — (Du p. p.) Inépuvé.

DÉR. Épreuve, éprouvant, éprouvante. — REM. On trouve chez le poète P.-J. Jouve le dér. rare *éprouvement*, n. m. — V. Épreuve.

ÉPROUVETTE [epruvɛt] n. f. — 1503, *esprouvette* «sonde utilisée en chirurgie»; de *éprouver*.

♦ 1. (1688). Techn. Instrument qui permet d'apprécier, d'éprouver la qualité, la nature d'une matière. *Éprouvette d'artificier* (⇒ *Char-gette*), de *savonnier*.

(1803). Spécialt et cour. Récipient en forme de tube employé dans les expériences et les analyses de laboratoire (physique, chimie, microbiologie) pour recueillir ou manipuler les gaz et les liquides. ⇒ *Tube* (à essai). *Éprouvette graduée. Éprouvette à pied, à cuvette. Éprouvette à mercure.* — Fam. (appos.). *Bébé* éprouvante* (conçu dans une éprouvette). *Plante éprouvante*, obtenue par clonage*.

♦ 2. (1839). Techn. Échantillon (d'un matériau fabriqué) dont on éprouve l'élasticité et la résistance. *Éprouvette d'un métal. Éprouvette de papier, de carton.*

Prenons comme type d'expérience l'essai d'un acier à la traction : on fait une éprouvette cylindrique bien calibrée; on la place entre les mâchoires d'une machine de traction sur laquelle des enregistreurs permettent de lire à tout instant l'effort exercé et la grandeur des allongements.

F. VITALE, in Larousse de l'industrie, p. 1076.

EPSILON [ɛpsilɔ̃] n. m. — 1839, transcription attestée; mot grec de *e*, et *psilon* «petit».

♦ Nom de l'E bref des Grecs (ε); cinquième lettre et deuxième voyelle de leur alphabet. *L'épsilon était utilisée comme symbole numérique chez les anciens Grecs.* — Math. Symbole d'une quantité infinitésimale que l'on fait tendre vers zéro.

EPSOMITE [ɛpsomit] n. f. — 1870, P. Larousse; de *Epsom*, ville d'Angleterre.

♦ Chim. Sulfate de magnésium hydraté. *L'epsomite, ou sel amer, sel d'Epsom, est employé comme purgatif.*

ÉPUCER [ɛpyse] v. tr. — Conjug. *placer*. — 1564, *espulcer*; de *é-puce*, et suff. verbal.

♦ 1. Débarrasser (un être vivant) des puces. ⇒ *Épouiller* (→ Pouiller, cit. 1). *Épucer un chien. Insecticide qui épucé radicalement.* Pron. *Les singes s'épucent.*

À quatre heures, en hiver, la concierge allumait le gaz et se retirait dans sa loge afin d'y épucer un affreux matou jaune qu'elle installait sur ses genoux.

Francis CARCO, *Nostalgie de Paris*, p. 38.

♦ 2. Fig. et rare. Examiner très attentivement. ⇒ *Éplucher, épouiller.*

ÉPUISSABLE [ɛpuizabl] adj. — 1352; de *épuiser*.

♦ Rare. Qui peut être épuisé, qui peut s'épuiser.

CONTR. *Inépuisable* (courant).

ÉPUISSANT, ANTE [ɛpuizā, āt] adj. — 1776; p. prés. de *épuiser*.

♦ 1. Cour. Qui fatigue beaucoup. *Régime, climat épouissant.* ⇒ *Éreintant, fatigant. Un effort, un travail, un métier épouissant.*

(...) des pierrailles et des pierrailles; des marches épouissantes dans les neiges, les boues de l'hiver, sous l'effrayant soleil d'été (...)

Jérôme et Jean THARAUD, *Marrakech*, p. 37.

♦ 2. (V. 1830). Rare. Qui est propre à épuiser. *Cultures épouissantes, qui épouissent le sol.*

CONTR. (Du sens 2) *Améliorant*.

ÉPUISEMENT [ɛpuizɛmā] n. m. — 1585, *espusement*; *ezpuchement*, XIII^e; de *épuiser*.

♦ 1. Action d'épuiser* (1.). ⇒ *Assèchement, exhaustion. L'épuisement d'une galerie de mine, d'une fouille, le fait d'en enlever toute l'eau.* ⇒ *Exhaure, Pompe d'épuisement.* — Mar. *L'épuisement d'un compartiment envahi par la mer.*

♦ 2. (1690). État de ce qui est épuisé. *L'épuisement du sol.* ⇒ *Appauvrissement. L'épuisement d'un filon. Exploiter un filon jusqu'à épuisement. L'épuisement des provisions.* ⇒ *Pénurie, rare-*

faction. Épuisement des finances, des ressources, du Trésor. ⇒ *Assèchement, tarissement.*

♦ 3. (1679). Absence, diminution de force, grande faiblesse (physique ou morale). ⇒ *Abattement, accablement, affaiblissement, anéantissement, anémie, consommation, débilitation, débilité, délabrement, déperdition, déperissement, étiolement, exténuation, fatigue, langueur, prostration. Épuisement qui suit l'effort. Poursuivre sa course jusqu'à complet épuisement. Tomber dans l'épuisement. Il est dans un état d'épuisement extrême. Épuisement physique, nerveux, cérébral. L'épuisement de la vieillesse, de la maladie.* → *Cachexie. Mourir d'épuisement.*

(...) elle est dans un épuisement qui fait pitié (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 752, 10 nov. 1679.

L'épuisement des forces n'épuise pas la volonté.

HUGO, *les Travailleurs de la mer*, II, II, IV.

Les petites vaches, attelées par le poitrail et tirant des épaules (...) soufflaient d'épuisement. E. FROMENTIN, *Une année dans le Sahel*, p. 103.

Mais le plus dangereux effet de l'épuisement qui gagnait, peu à peu, tous ceux qui continuaient cette lutte contre le fléau, n'était pas dans cette indifférence aux événements extérieurs et aux émotions des autres, mais dans la négligence où ils se laissaient aller. CAMUS, *la Peste*, p. 211.

Par ext. *L'épuisement d'un pays.*

Je sais, Sire, l'épuisement de vos peuples et de vos provinces; je n'ignore pas le dépeuplement de la campagne et le besoin général où est votre royaume de se trouver soulagé des impôts dont il est surchargé depuis longtemps.

C^{ss}e de NOAILLES, *Correspond. Louis XV*, in LITTRÉ, *Dict.*, art. *Impôt*.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espèce, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un État, quelconque.

ROUSSEAU, *Extrait d'un projet de paix perpétuelle*, in LITTRÉ.

♦ 4. Chim. État d'une substance dont on a extrait tout ce qu'on se proposait d'extraire.

De la *pommade* ainsi obtenue, on extrait l'essence par épuisement à l'alcool (...)

Par *épuisement au moyen de solvants volatils* (...)

Charles BOURGEOIS, *Chimie de la beauté*, p. 12.

CONTR. *Remplissage.* — *Enrichissement, fertilisation.* — *Abondance, richesse.* — *Prosperité; épanouissement.*

1. ÉPUISER [ɛpuize] v. tr. — V. 1120, *espuser*; de *é, puits*, et suff. verbal. → *Puier*.

A. Compl. n. de chose. ♦ 1. Vieilli. Mettre à sec à force de puiser; enlever tout le liquide de. ⇒ *Assécher, dessécher, sécher, tarir, vider. Épuiser un étang; une citerne, un bassin. Torrent que l'été a épuisé jusqu'à la dernière goutte* (→ *Encaisser*, cit. 5). *Épuiser une galerie de mine, la cale d'un navire après une voie d'eau.*

Il n'y avait rocher qui ne me fût ouvert,

Ni antre qui ne fût à mon œil découvert,

Ni source que des mains boivant (*buvant*) je n'épuisasse (...)

RONSSARD, *Second livre des poèmes*, «Disc. contre Fortune».

(1765). *Épuiser une mine, un filon*, en extraire* tout le minerai. *Épuiser une carrière longtemps exploitée.* — (1671). *Épuiser un sol*, le rendre stérile, infécond en voulant le faire trop produire. ⇒ *Amalgir, appauvrir, effriter* (vx), *stériliser. La succession des récoltes épuiserait le sol si on ne lui restituait les éléments nutritifs qu'elles lui enlèvent chaque année* (→ *Assolement, jachère; engrais*). *Certaines cultures épouissent un sol.* ⇒ *Épuissant, 2.*

Le blé, riche présent de la blonde Cérés,

Trop touffu, bien souvent épouisse les guérets (...)

LA FONTAINE, *Fables*, IX, 11.

(...) nous épuiserions la nature, si elle n'était inépuisable, si par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savait se réparer elle-même et se renouveler.

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, in Œ., t. II, p. 552.

(V. 1355). Par ext. *Épuiser un pays, un État.* ⇒ *Appauvrir, ruiner. Épuiser le trésor public.* — Compl. n. de personne (collectif). *Épuiser le contribuable à force de le pressurer.*

Ce sont les grandes villes qui épouissent un État et font sa faiblesse; la richesse qu'elles produisent est une richesse apparente et illusoire: c'est beaucoup d'argent et peu d'effet. ROUSSEAU, *Émile*, V.

♦ 2. (V. 1175). Utiliser (qqch.) jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. ⇒ *Absorber, anéantir, consommer, dépenser, détruire, dévorer, user; bout* (venir à). *Épuiser les vivres, les provisions, les réserves, les munitions* (→ *Dévorant*, cit. 4). *Chose qu'on ne peut épuiser.* ⇒ *Inépuisable. Épuiser ses flèches, ses traits, son carquois** (cit. 3). ⇒ *Vider. Épuiser son bien, son patrimoine, ses ressources. Épuiser les richesses d'un pays.*

De Claude en même temps épouissent les richesses (...)

RACINE, *Britannicus*, IV, 2.

Nous arrivâmes à Manzanarès au milieu de la nuit, mourant de faim. Le courrier qui nous précédait, usant de son droit de premier occupant et de ses intelligences dans l'hôtellerie, avait épuisé toutes les provisions (...)

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 138.

Spécialt. *Épuiser un stock de marchandises, une édition*, en vendre la totalité. ⇒ *Écouler. Le stock est épuisé* (→ ci-dessous *Épuisé*, p. p.).

♦ 3. (XVI^e). Abstrait. User jusqu'au bout. *Épuiser la patience de qqn.* ⇒ *Lasser. Épuiser le crédit** (cit. 9) *qu'on a auprès de qqn. Épuiser sa curiosité. Épuiser la science de quelqu'un.*

J'ai épuisé tout mon esprit à écrire à la Maison et à Boucart; vous n'aurez que le reste. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 688, 28 avr. 1678.

- 8 Bientôt il eut épuisé tout le savoir de son maître, et il fallut qu'il allât herboriser lui-même (...) et chercher des plantes nouvelles. FONTENELLE, Morin, in LITTRÉ.
- 9 Les forces mises en œuvre, les masses soulevées seront d'un tel ordre de grandeur qu'il faudra peut-être des années pour que la tempête se résorbe, pour que la catastrophe épuise son énergie (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXIII, p. 256.

Épuiser un sujet, le traiter à fond, sans rien omettre. Étude exhaustive qui épuise la question, la matière.

- 10 Ne crois-tu pas que ton Molière est épuisé maintenant, et qu'il ne trouvera plus de matière pour ? — Après, qu'il ait épuisé dans ses comédies tout le ridicule des hommes ? MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, IV.

- 11 Les longs ouvrages me font peur
Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur. LA FONTAINE, Fables, VI, Épilogue.

- 12 Tout est mystère dans l'amour (...)
Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour
Que d'épuiser cette science. LA FONTAINE, Fables, XII, 14.

- 13 Un prédicateur devrait faire choix dans chaque discours d'une vérité unique (...) la manier à fond et l'épuiser (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XV, 28.

- 14 (...) pendant ces jours d'attente, ils avaient épuisé le sujet, dans leurs causeries inquiètes, examiné toutes les faces et prévu toutes les conséquences de cet irrémédiable malheur. LOTI, Matelot, IV, p. 16.

Épuiser tous les moyens, les essayer tous jusqu'au dernier. Il a vainement épuisé tous les moyens de conciliation. Épuiser toutes les ressources de son art (→ Après, cit. 56), toutes les combinaisons possibles. C'est un blasé qui s'imagine avoir épuisé la vie, les plaisirs de la vie.

- 15 Il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy; et, pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts (...)

BOSSUET, Oraison funèbre du prince de Condé.

- 16 Comment l'homme est-il assez insensé pour quitter cette vie tant qu'il n'a pas épuisé toutes ses chances de bonheur ? A. DE MUSSET, la Nuit vénitienne, I, 1.
- 17 Du premier coup, l'admiration avait donné à Lamartine tout ce qu'elle peut accorder à un homme; elle avait épuisé pour lui ses fleurs et ses encensoirs.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 175.

- 18 Il (*Mirabeau*) aimait passionnément la vie, dont il avait épuisé toutes les jouissances (...)

Louis BARTHOU, *Mirabeau*, p. 315.

B. Compl. n. de personne. ♦ 1. (xvi^e). Réduire à un affaiblissement complet (les forces, la santé de qq; qqn). ⇒ **Abattre, accabler, affaiblir, anémier, consumer, crever (fam.), démolir, diminuer, exténuier, fatiguer, harasser, user, vider (fam.)**. *Épuiser les forces, l'énergie, la santé. Cette maladie l'épuise.*

- 19 Une passion qui épuise votre santé. MASSILLON, Carême, Temps.
- 20 (...) quand le vieillard cherche à dissiper les froides terreurs qui l'assiègent, quand la maladie a épuisé la force généreuse qui fait penser hardiment, alors il n'est pas de si ferme rationaliste qui ne se tourne vers le Dieu des femmes et des enfants et ne demande au prêtre de le rassurer (...)

RENAN, l'Avenir de la science, in Œ. compl., t. III, p. 1116.

- 21 Il veut d'abord une maîtresse sensuelle, infatigable, savante, qui l'assouvisse, et même au delà, qui le surmène, l'épuise (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XV, p. 163.

Littér. *Épuiser l'âme.*

- 22 Les maux du corps épuisent l'âme : à force de souffrir, elle perd son ressort.

ROUSSEAU, Lettre à d'Alembert, Préface.

♦ 2. Fam. ⇒ **Excéder, fatiguer, lasser, obséder; bout** (mettre à bout). *Son bavardage, sa volubilité m'épuise. Elle m'épuise avec ses récriminations continuelles.*

► **S'ÉPUISER** v. pron.

♦ 1. (V. 1587). *Cette source est en train de s'épuiser.* Par anal. *Terre qui s'épuise. On n'imagine pas qu'une terre si féconde puisse jamais s'épuiser (→ Cultiver, cit. 2).*

- 23 (...) le champ de la nature ne peut s'épuiser, et l'on y trouve toujours des moissons nouvelles.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, V, 4.

Les ressources, les crédits s'épuisent.

- 24 (...) l'or et l'argent s'épuisent; mais la vertu, la constance, la force et la pauvreté ne s'épuisent jamais.

MONTESQUIEU, Grandeur et décadence des Romains, IV.

⇒ **Écouler (s'), enlever (s'), vendre (se)**. *Articles très demandés qui s'épuisent aussitôt fabriqués. Édition qui s'épuise rapidement.*

Abstrait. *Trouver une fin. Ma patience commence à s'épuiser. → Ma patience a des limites*.*

♦ 2. (1640). *S'affaiblir peu à peu (choses). Ses forces s'épuisent lentement. → La lampe* s'éteint (littéraire).*

♦ 3. (Personnes). *Perdre ses forces (suivi d'un compl. en à ou en en). S'épuiser à des travaux, à des tâches pénibles. S'épuiser au travail, à force de travail. → S'épuiser à (et inf.). S'épuiser à faire qqch. ⇒ Échiner (s'), éreinter (s'), fatiguer (se); → Antéc, cit. 2; blaser, cit. 10; chrétien, cit. 11. S'épuiser à force de crier, à crier. → S'épuiser en efforts inutiles, à des besognes stériles (→ Arrière-neveu, cit. 4).*

- 25 Il se hâte et s'épuise en efforts superflus (...)

CORNEILLE, Horace, IV, 2.

- 26 Il sortait brisé comme une jeune fille qui s'est épuisée à suivre la course d'un géant.

BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 486.

S'épuiser sur un travail, sur la tâche.

Par exagér. *Je m'épuise à vous le répéter. ⇒ Évertuer (s'). → S'épuiser en conjectures* (→ Deviner, cit. 3).*

Par analogie :

- L'imagination des hommes oisifs, qui s'épuise en fictions romanesques (...)

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, LX.

Le sujet désigne un groupe, une collectivité :

- (...) silencieux, attendant son heure, il (*Robespierre*) laissait la Gironde s'épuiser et s'abaisser par ses fureurs.

JAURES, Hist. socialiste..., VI, p. 206.

► **ÉPUISÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. *Source épuisée. Filon épuisé. Sol épuisé.* — Par anal. *Qui ne peut plus produire. Arbre (cit. 20) épuisé. Souche épuisée.*

Par ext. *Race épuisée. Imagination épuisée. Esprit épuisé.*

- Après six mille ans d'observations, l'esprit humain n'est pas épuisé (...) il cherche, et il trouve encore, afin qu'il connaisse qu'il peut trouver jusqu'à l'infini.

BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu, v, 8.

- Pourquoi faut-il qu'ayant trouvé tant de bonnes gens dans ma jeunesse, j'en trouve si peu dans un âge avancé? Leur race est-elle épuisée?

ROUSSEAU, Confessions, IV.

Livre épuisé, édition épuisée, dont le stock est entièrement écoulé.

- Cette dernière partie de l'ouvrage, tirée seulement à cent cinquante ou deux cents exemplaires, a été très recherchée et est dès longtemps épuisée, à ce point que les deux derniers exemplaires qui ont passé en vente publique ont été adjugés, l'un à 48 francs et l'autre à 52.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 1^{er} juil. 1850, t. II, p. 247.

♦ 2. Personnes, êtres animés. À bout de forces. ⇒ **Brisé** (de fatigue), **échiné, éreinté, exténué, harassé, rendu**. *Épuisé par un long effort, par la maladie, par les privations, le jeûne (→ Aiguillon, cit. 6). Nageur épuisé (→ Bouée, cit. 2). Troupes épuisées. Chanceler, tomber épuisé (→ Couler, cit. 13).*

- Si Jean Valjean eût remonté la galerie, il fût arrivé, après mille efforts, épuisé de fatigue, expirant, dans les ténèbres, à une muraille.

HUGO, les Misérables, V, III, IV.

CONTR. Emplir, remplir. — Approvisionner. — Enrichir, fertiliser. — Fortifier, revigorer. — (Du p. p.) Inépuisé.

DÉR. Épuisable, épuisant, épuisement, épuisette.

HOM. 2. Épuiser.

2. **ÉPUISEUR** [epuize] v. tr. — xx^e; dér. régressif de *épuisette*.

♦ Pêche. Tirer (un poisson) de l'eau avec une épuisette.

HOM. 1. Épuiser.

ÉPUISETTE [epuzet] n. f. — 1709, « filet à oiseaux »; de 1. *épuiser*.

♦ 1. (1838). Petit filet de pêche en forme de poche monté sur un cerceau et fixé à un long manche (⇒ **Filoché, haveneau**; régional **aveiniau**). *Prendre l'épuisette pour sortir un poisson de l'eau. Pêcher des crevettes avec une épuisette.*

♦ 2. (1864). Techn. Pelle creuse pour vider l'eau d'une barque. ⇒ **Écope**.

DÉR. 2. Épuiser.

ÉPULIDE [epylid], **ÉPULIE** [epyli] ou **EPULIS** [epylis] n. f. — 1560, *épulide*; *épulie*, 1762; *epulis*, 1850 (in *Journal de méd. et de chirurgie pratique*); grec *epoulis, idos*, de *epi-*, et *oulôn* « gencive »; suff. *-ide, -ie* ou finale du mot grec.

♦ Méd. Petite tumeur charnue sur les gencives (⇒ **Parulie**).

ÉPULON [epylō] n. m. — 1560, Viret, in Huguot; mot lat., du lat. *epulæ* « repas ».

♦ Antiq. rom. Prêtre qui présidait aux festins donnés en l'honneur des dieux.

ÉPULOTIQUE [epylotik] adj. — 1538, in D. D. L.; grec *epoulōtikos*, de *epoulein* « cicatriser » (les deux mots sont chez Galien).

♦ Pharm. Qui favorise la cicatrisation. ⇒ **Cicatrisant**. *Remède épulotique.* — N. m. *Un épulotique.*

ÉPULPEUR [epylpœr] n. m. — 1890, in P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *é, pulpe*, et suff. *-eur*.

♦ Techn. Appareil qui sert dans la distillation des betteraves à séparer le jus des pulpes.

ÉPURAGE [epuraʒ] n. m. — 1870; de *épurer*.

♦ Rare. Action d'épurer. ⇒ **Épuration**.

ÉPURANIEN, IENNE [epuranjē, jen] adj. — 1870; grec *epouranios*, de *epi*, et *ouranos* « ciel ».

♦ Didact. (Myth. grecque). *Divinité épuranienne, céleste (opposé à terrestre, infernal).*

ÉPURATEUR, TRICE [epyratœr, tris] adj. et n. — 1792; de *épurér*.

♦ **1.** Personne chargée d'éliminer les gens jugés indésirables dans un groupe, une société (⇒ **Épuration**).

Le restaurateur protestant eut une fin plus embrouillée; en 43, il plaqua ses amis pour la milice, ce qui ne l'empêcha pas de devenir épurateur en août 44, puis d'être liquidé à la fin par ses camarades épurateurs de la région de Nîmes, qui l'attachèrent à une voiture jusqu'à ce qu'il se rompit tous les os pour l'édification des enfants des écoles rassemblés sur le bord de la route en habit du dimanche.

Jacques LAURENT, les Bêtises, p. 125.

Adj. Action politique *épuratrice*. Mesures *épuratrices*, d'épuration.

Vx. Personne qui corrige les mauvais passages d'un texte. ⇒ **Correcteur**, **réviseur**.

♦ **2.** N. m. (1870). Techn. Appareil qui sert à épurer un liquide, un gaz. Un *épurateur d'eau*. — Adj. *Tube épurateur*.

♦ **3.** Adj. (Méd.). Qui purifie en éliminant les déchets de l'organisme. *Procédé épurateur, méthode épuratrice*.

ÉPURATIF, IVE [epyratif, iv] ou **ÉPURATOIRE** [epyratwar] adj. — 1792; de *épurér*.

♦ Rare. Qui sert à épurer.

ÉPURATION [epyrasjõ] n. f. — 1606; de *épurér*.

Action d'épurér.

♦ **1.** Action d'épurér (1.). ⇒ **Purification**; **dépuration**. *L'épuration des eaux naturelles, des eaux d'égout, des eaux usées* (⇒ **Clarification, filtration**). *Station d'épuration. Bassin d'épuration*. — *Épuration des huiles, des pétroles* (⇒ **Raffinage**). *Épuration des métaux* (⇒ **Affinage**). *Épuration des gaz*.

Méd. *Épuration extrarénale*: méthode permettant de débarrasser l'organisme de produits toxiques accumulés à cause d'une défaillance de la fonction rénale. ⇒ **Dialyse, rein** (artificiel).

♦ **2.** (Av. 1780). Abstrait. Assainissement, purification. *L'épuration des mœurs*. — *L'épuration de la langue*. ⇒ **Affinement**. *Épuration d'un texte fautif*. ⇒ **Correction**.

♦ **3.** (1791, in Aulard, *la Société des Jacobins*). Élimination des membres qu'on juge indésirables dans une association, un parti, une société. ⇒ **Exclusion, expulsion, purge**. *L'épuration du personnel d'un parti. Épuration d'un corps politique, des cadres d'une administration*. — Spécial. Élimination des collaborateurs en 1944, à la Libération*. *Les excès, les bavures de l'épuration. Ordonnances de 1944 et de 1945 sur l'épuration administrative et sur l'épuration des entreprises*.

1 Si les amis de la liberté voient leur nombre décroître, c'est qu'ils l'ont voulu eux-mêmes. Plusieurs se sont fait un système d'épuration progressive, de minutieuse orthodoxie, qui vise à faire d'un parti une secte, une petite église. On rejette ceci, puis cela; on abonde en restrictions, distinctions, exclusions. On découvre chaque jour quelque nouvelle hérésie.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., Préface de 1847, t. I, p. XXXVI.

2 On sait que l'épuration, quand elle frappe en haut, correspond à un changement de la classe dirigeante; quand elle frappe en bas, elle se manifeste par des règlements de comptes de l'ordre individuel.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, IV, p. 125.

CONTR. **Corruption**. — **Dépravation, pollution**. — **Recrutement**.

COMP. (Du sens I) **Auto-épuration**.

ÉPURE [epyra] n. f. — 1676; déverbal de *épurér*.

♦ **1.** Dessin à grande échelle ou en grandeur nature tracé pour aider à la construction d'un édifice, au montage d'une machine.

1 Il dirigeait un personnel chargé des épures de moteurs pour l'atelier d'Études qui en exécutait les prototypes. Pierre HAMP, la Peine des hommes (Moteurs), p. 7.

♦ **2.** Dessin au trait qui donne l'élévation, le plan et le profil d'une figure, projetée avec les cotes précisant ses dimensions. ⇒ **Croquis, plan**. *Épure d'une voûte, d'une charpente, d'un comble* (⇒ **Herse**), *d'un châssis*.

2 Je disais, un jour, à un architecte, qui me voulait convaincre de la beauté supérieure d'édifices tout modernes (...) que j'admirais ces constructions surhumaines (...) ce n'était point là les aimer. Une épure, lui dis-je encore, une épure en épuse la connaissance, mais je ne vois personne qui les considère avec une tendresse croissante, qui s'attarde en un point, et tire un carnet de sa poche pour croquer tel détail (...)

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 185.

♦ **3.** Fig. Grands traits (d'une œuvre). *L'épure de son roman*. ⇒ **Ébauche**. *Son plan est très synthétique, presque une épure*.

ÉPUREMENT [epymã] n. m. — V. 1220, *espurement*, sens 2; de *épurér*.

♦ **1.** (1606). Vx. Action d'épurér (1.). ⇒ **Épuration**.

♦ **2.** Littér. Le fait d'épurér (2.). *L'épurement d'un sentiment* (⇒ **Croix**, cit. 8). *Épurement d'un texte. Travailler à l'épurement de son style*.

ÉPURER [epyra] v. tr. — V. 1220, *espurer*, sens 2; de *é-*, *pur*, et suff. verbal.

♦ **1.** Rendre pur, plus pur, en éliminant les éléments étrangers, dégager, débarrasser (qqch.) des impuretés. ⇒ **Apurer** (vx), **purger**, **purifier**. *Épurer de l'eau, un liquide*. ⇒ **Clarifier, décanter, distiller, filtrer, raffiner, rectifier**. *Épurer un gaz. Épurer un lieu malsain*. ⇒ **Assainir**. *Épurer un minéral, du sable*. ⇒ **Cribler**. *Épurer un métal dans un creuset* (cit. 7). *Épurer les fibres des matières étrangères*. → Peignage, cit. 1. — Pron. *L'or s'épure par le feu* (⇒ **Consumer**, cit. 1).

♦ **2.** Abstrait. Rendre meilleur. ⇒ **Améliorer, châtier, purger**. *Les censeurs voulaient épurer les mœurs des Romains. Épurer le cœur, l'âme, les sentiments de qqn*. — Pron. Devenir meilleur, plus pur. *L'âme s'épure dans l'épreuve*. ⇒ **Creuset** (cit. 5 et supra). *Sentiment qui s'épure*. ⇒ **Dépouiller**, cit. 25. — (Passif). *Son amour a été épuré par le temps*. — Au p. p. *Épuré de, par...* (cit. 1 ci-dessous).

(...) une flamme épurée de tout le commerce des sens, une tendresse toute sainte, un amour détaché de tout, qui n'agit point pour soi, et ne se met en peine que de votre intérêt.

MOLIÈRE, Dom Juan, IV, 6.

Redressez les opinions des hommes, et leurs mœurs s'épuront d'elles-mêmes.

ROUSSEAU, Du contrat social, IV, 7.

(*L'amour chez les animaux*) peut-il entrer en comparaison avec ce sentiment tendre et fidèle qui ne voit qu'un homme entre tous les hommes, qu'une femme entre toutes les femmes? C'est cette préférence, ce côté moral et profond qui épure, consacre et divinise l'amour.

RIVAROL, Disc. préliminaire.

Il n'avait pas précisément de vices; mais il était rongé d'une vermine de petits défauts dont on ne pouvait l'épurer (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 79.

Elle (*M^{me} de Condorcet*) était toute lumière; tout semblait s'éclairer, s'épurér sous son regard.

MICHELET, Hist. de la révolution franç., I, p. 655.

Épurer un auteur, retrancher de son œuvre ce qu'il y a de trop libre, de choquant (⇒ **Censurer, expurger**). *Épurer le théâtre. Épurer un texte de ses obscénités*. ⇒ **Châtrer**.

(...) la première source de tout le comique: je dis de celui qui est épuré des pointes, des obscénités, des équivoques (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, Disc. de Théophraste.

Au p. p. *Ouvrage épuré. Littérature épurée*.

A gauche, c'est la bibliothèque: 30 000 volumes divisés en trois classes, non épurés, demi-épurés et épurés. Quand des pensionnaires nous arrivent, pour ne pas brusquer leurs idées et leur jeter tout d'abord une pâture intellectuelle trop douceâtre, nous leur donnons les volumes de la troisième classe, la littérature non épurée. Après quelque temps de séjour, quand leur tête s'est calmée et que la vertu commence à jeter quelques racines dans leur cœur, nous passons à la seconde classe: littérature demi-épurée, qui donne des sensations douces et tièdes!

Enfin, lorsque je les trouve suffisamment régénérés, nous arrivons à la troisième classe: littérature épurée!

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 136.

Rendre plus correct, plus délicat. ⇒ **Affiner, châtier, perfectionner, polir; épurement**. *Épurer la langue. Épurer le goût d'une époque, les formes d'un art. Cet auteur a épuré son style*. — Pron. *Selon le goût classique, c'est avec Malherbe, que le français commença à s'épurér*.

Vx. Rendre plus fin (le jugement, le goût). *Épurer le goût, le sentiment du beau, l'oreille*. — Au p. p. (→ ci-dessous, cit. 7, 11):

Par ce sage écrivain (*Malherbe*) la langue réparée N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

BOILEAU, l'Art poétique, I.

On a voulu épurer notre langue depuis François I^{er}; peut-être a-t-on fait comme ces médecins qui, à force de saigner et de purger, précipitent leur malade dans un état de faiblesse d'où il a bien de la peine à revenir (...)

D'OLIVET, Remarques sur Racine, 13, in LITTRÉ.

Épurer son goût, en écumant son esprit, est un des avantages de la bonne compagnie et de la société des lettres. À Paris. Les idées médiocres s'y dépensent en conversation; on garde les exquis pour les écrire.

Joseph JOUBERT, Pensées, VIII, XXXIV.

A la seconde séance, le 20 mars 1634, Chapelain (...) soutint qu'il fallait d'abord (...) s'occuper d'épurer la langue et travailler à la rendre capable de la haute éloquence; que, pour cet effet, il était bon d'en régler premièrement les termes et les phrases dans un ample dictionnaire et une grammaire fort exacte, qui lui donneraient une partie des ornements qui lui manquaient, et qu'ensuite elle pourrait acquérir le reste par une rhétorique et une poétique que l'on composerait pour servir de règle à ceux qui voudraient écrire en prose ou en vers.

Th. GAUTIER, les Grottesques, p. 259.

La phrase du XVIII^e siècle si claire, si mesurée, si épurée (...) est incapable d'exprimer les passions crues (...)

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 323.

Cette langue, je la voulais plus pauvre encore, plus stricte, plus épurée, estimant que l'ornement n'a raison d'être que pour cacher quelque défaut et que seule la pensée non suffisamment belle doit craindre la parfaite nudité (...)

GIDE, Feuilles, in Journal 1889-1949, Pl., p. 347.

♦ **3.** (1772). Éliminer certains éléments de (un groupe, une société). *Épurer une assemblée*. — Par ext., fam. ⇒ **Éliminer, exclure, expulser**. *Épurer un indésirable*. «Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure», aphorisme attribué à E. Picard.

Au p. p. (Vieilli).

D'autres invités y sont venus et s'en sont allés parce qu'ils n'ont pas trouvé le bal assez épuré.

P.-L. COURIER, Lettres, II, 109.

En emploi factitif:

Au Tribunal, plus de discours enflammés: on a trop peur de se faire encore «épurer» et pour qui, d'ailleurs, discourrait-on?

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, XVI, p. 258.

Spécial (en parlant des collaborateurs, à la Libération).

C'est un film qu'on a commencé de tourner sous l'occupation et qu'on est en train

de terminer. C'est d'ailleurs pourquoi je joue car je dois vous dire que j'ai été épuré et qu'on m'a interdit pour deux ans.

M. AYMÉ, le Vin de Paris, « Le faux policier », p. 162.

► **ÉPURÉ, ÉE** p. p. adj. (→ ci-dessus à l'article, notamment cit. 1, 6.1, 7, 11, 12, 13).

CONTR. Polluer, salir, souiller, troubler. — Mélanger. — Corrompre, dépraver, pervertir.

DÉR. Épurage, épurateur, épuratif ou épuration, épuration, épure, épurement.

ÉPURGE [epyrɜʒ] n. f. — XIII^e, *espurge*; déverbal de l'anc. v. *espurger*. → Expurger.

♦ Variété d'euphorbe* dont les semences donnent une huile purgative. — *Grande épurge* : le ricin commun.

Un ange a exterminé pendant que je dormais
Les agneaux les pasteurs des tristes bergeries
De faux centurions emportaient le vinaigre
Et les gueux mal blessés par l'épurga dansaient

APOLLINAIRE, Alcools, p. 139.

ÉPYORNIS [epjornis] n. m. ⇒ *Æpyornis*.

ÉQUANIME [ekwanim] adj. — Fin XVI^e, *æquanime*; bas lat. *æquanimus*, du lat. *æquus* (→ Équi-), et *animus* « âme ».

♦ Vx. D'humeur égale, constante.

ÉQUANIMITÉ [ekwanimite] n. f. — 1572, inus. en franç. class., repris 1819, Boiste, « impartialité »; lat. *æquanimitas*, de *æquus* « égal », et *animus* ou *anima* « esprit, âme ».

♦ Littér. Égalité d'âme, égalité d'humeur. ⇒ **Flegme, impassibilité, indifférence, philosophie, sérénité; équanime**. *Subir des reproches injustes avec équanimité* (cf. d'un cœur tranquille, le front serein; → conserver un calme olympien*). *L'équanimité est une des vertus prêchées par les stoiciens*.

- 1 Cela donc est une des choses qui trouble l'équanimité et tranquillité d'esprit.
J. AMYOT, De la tranquillité d'âme, xv.
- 2 Hors le nœud du débat, je me suis maintenu en équanimité et pure indifférence.
MONTAIGNE, Essais, III, 10.
- 3 Créatures dépendantes de l'instant, jouet du bon et du mauvais sort! Ne sauriez-vous donc jamais, avec équanimité, tourner à profit l'un et l'autre?
GIDE, Traduction d'un passage de GOETHE, in Attendu que..., p. 112.
- 4 Les arbres cuivrés de l'automne annoncent l'hiver sans le maudire, et George accueilli avec équanimité la vieillesse qui vient à grands pas.
A. MAUROIS, Lélia..., VIII, I, p. 422.

ÉQUANT [ekwā] n. m. — 1864; lat. *æquans*, de *æquare* « rendre égal », de *æquus* (→ Équi-).

♦ Astron. anc. Cercle représentant les trajectoires des planètes autour de la Terre.

ÉQUARRIR [ekarir] v. tr. — 1640; *esquarrir*, XIII^e, var. de *équarrer* (*escarrer*, 1288); du lat. pop. **exquadrare* « rendre carré ».

★ I. ♦ 1. Rendre carré, tailler à angles droits. — Techn. *Équarrir un bloc de marbre, Équarrir une glace*, la tailler avec le diamant et les pinces. — *Équarrir une main de papier*. — (En serrurerie). Rendre carré (un trou, un orifice).

Cour. *Équarrir une poutre*. ⇒ **Charpenter**. *Équarrir une pièce de bois à la hache. Équarrir un tronc d'arbre pour en tirer des planches, du bois de construction* (→ Arbre, cit. 27). — *Équarrir un massif, un arbre*, à l'aide d'un sécateur. ⇒ **Tailler**.

- 1 Il ne vit que ses fils aînés, espèce de géants qui, armés de lourdes haches, équarri-ssaient les troncs de sapin, qu'ils allaient porter à la scie.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, IV.
- 2 Au participe passé :
(...) deux colonnes de marbre, dont l'une encore debout est posée la tête en bas, et dont l'autre géante dans l'herbe est remplacée par une béquille de bois grossièrement équarrie.
Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 116.
- 3 Au confluent des deux rivières on élève des terrassements et le ranch s'édifie. Des arbres à peine équarris, des planches de six pouces d'épaisseur entrent dans sa construction. Tout est solide, grand, vaste, conçu pour l'avenir.
B. CENDRARS, l'Or, in Œ. compl., t. II, p. 171.

♦ 2. (1870). Fig. et Vx. ⇒ **Dégrossir**.

♦ 3. Techn. Percer (un métal) avec l'équarri-soir, de façon à y faire un trou carré ou à agrandir ce trou. — Menuis. Travailler (un ouvrage de menuiserie) de manière à en rendre les lignes plus pures, plus nettes.

★ II. (1780, *écarir*, in *Recueil général des anciennes lois françaises*). Couper en quartiers, dépecer (un animal mort). *Équarrir un bœuf après l'avoir écorché, dépouillé*. ⇒ **Découper**. *Équarrir des animaux impropres à la consommation*. ⇒ **Équarrissage**, 2.

► **ÉQUARRI, IE** p. p. adj. *Pièce de bois équarri. Arbres équarris*. → ci-dessus, cit. 2, 3. — *Mal équarri* : grossier, à l'état d'ébauche.

Une silhouette mal équarrie. Une œuvre mal équarrie (→ Barbare, cit. 19).

DÉR. Équarrissage ou équarrissement, équarri-seur, équarri-soir.

ÉQUARRISSAGE [ekarisaʒ] ou (rare) **ÉQUARRISSEMENT** [ekarismɑ̃] n. m. — 1364, *équarrissage*; *équarrissement*, 1328; de *équarri*.

★ I. Action d'équarri; état de ce qui est équarri. *L'équarrissage d'une poutre. Poutre de vingt centimètres d'équarrissage. Bois d'équarrissage*, assez gros pour être équarri. *Équarrissage à la scie, à la hache*.

★ II. (1801). Abattage et dépeçage (d'animaux impropres à la consommation alimentaire, chevaux, etc.), en vue d'en retirer tout ce qui peut être utilisé dans diverses industries (peau, os, corne, graisse). *L'équarrissage pour tous*, pièce de B. Vian.

Par plais. ou argot. Assassinat, meurtre.

— Vous voulez dire?..

— Oui, San-Antonio...

— Liquider le prof!

— Il n'y a pas d'autres solutions!

Il en ■ de bonnes! Et nature, c'est Bibi qu'il charge de l'équarrissage.

SAN-ANTONIO, le Secret de Polichinelle, p. 114.

ÉQUARRISSEUR [ekariseœr] n. m. — 1801; « tailleur de pierres* », 1552; de *équarri*, II.

♦ Celui dont le métier est d'équarri (II.) les animaux. — REM. Le fém. est virtuel.

(...) le coup d'assommer de l'équarri-seur.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, VI, p. 192.

Après tout ce n'était qu'un cheval mort, une charogne juste bonne pour l'équarri-seur.
Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 309.

ÉQUARRISSOIR [ekarisswar] n. m. — 1671; de *équarri*.

★ I. Techn. Instrument qui sert à équarri (I.). *Équarri-soir du cirier, du vannier, de l'orfèvre*.

★ II. Couteau de l'équarri-seur. — (1870). Lieu où l'on équarri (II.). ⇒ **Abattoir**.

ÉQUATEUR [ekwatœr] n. m. — V. 1378; lat. médiéval *æquator*, du verbe *æquare* « rendre égal », de *æquus* « égal »; d'abord appliqué au cercle de la sphère céleste; en lat. l'équateur se nomme *circulus æquinoctialis* (→ Équinoxe), du grec *isēmerinos kuklos* « cercle des jours (hemera) égaux (isos) ».

♦ 1. Astron. *Équateur* ou (plus cour.) *Équateur céleste* : grand cercle de la sphère céleste, perpendiculaire à l'axe de rotation de la terre. *Le soleil traverse l'équateur au moment de l'équinoxe. Régions situées sous l'équateur*.

♦ 2. Cour. Grand cercle de la sphère terrestre, perpendiculaire à son axe de rotation. *L'équateur terrestre, dit aussi ligne équinoxiale, se trouve compris dans le même plan que l'équateur céleste. L'équateur est situé à égale distance des pôles. Arc d'équateur, pris sur l'équateur. Cercles parallèles à l'équateur. ⇒ Parallèle. Demi-cercles perpendiculaires à l'équateur. ⇒ Méridien. Distance angulaire d'un lieu à l'équateur. ⇒ Latitude. Passage de l'équateur par un navire. ⇒ Passage (de la ligne). Pays traversés par l'équateur (par ext. l'Équateur en Amérique centrale). — Par anal. L'équateur de Mars, de Jupiter*.

Nous appelons *équateur* le grand cercle perpendiculaire à la ligne des pôles, qui divise la Terre en deux *hémisphères* (...) Ces notions (...) nous sont venues des anciens, qui les avaient inventées pour repérer les astres supposés se mouvoir à la surface de la sphère céleste (...) En marchant constamment vers l'Est ou vers l'Ouest, nous ferions le tour de la Terre en suivant un *parallèle*, c'est-à-dire un cercle parallèle à l'équateur.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. I, p. 35.

Le plan de l'équateur terrestre est incliné de 23° 27' sur le plan de l'écliptique : il en résulte que l'axe de la Terre n'est pas perpendiculaire au plan de l'écliptique; il fait avec lui un angle de 66° 33'. *Le plan de l'équateur reste parallèle à une direction fixe pendant toute la durée de la révolution de la Terre* : il en résulte que l'inclinaison de l'axe de la Terre sur la direction des rayons solaires varie constamment au cours de l'année.

PERPILLOU, in Cours DEMANGEON, Géographie générale, p. 9.

♦ 3. Par ext. *L'équateur* : l'ensemble des régions comprises dans la zone équatoriale (⇒ **Équatorial**). *Les produits de l'équateur*.

Il y avait quelques jours que nous avions quitté ces tranquillités de l'équateur, et nous filions doucement vers le sud, poussés par l'alizé austral.

LOTI, Mon frère Yves, XII, p. 53.

♦ 4. (1864). Phys. *Équateur magnétique* : ligne irrégulière formée autour de la Terre par la suite des points où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est nulle.

♦ 5. (1870). Math. Plus grand parallèle (d'une surface de révolution).

♦ 6. (1897, in *L'Année biol.*, p. 69, 1899). Biol. Plan de symétrie transversal à l'axe antéropostérieur d'un organisme à symétrie axiale.

Embryol. *L'équateur de l'œuf, de la morula. Chromosomes situés à l'équateur de la cellule.* → Équatorial, 3. (plaque).

DÉR. (Du lat.) V. Équatorial, équatorien.

ÉQUATION [ekwasjɔ̃] n. f. — 1613; attestation isolée, XIII^e, «égalité»; lat. *æquatio*, du supin de *æquare* «rendre égal».

♦ 1. (1637). Math. Relation conditionnelle existant entre deux quantités et dépendant d'une ou plusieurs variables (ou inconnues). Une équation s'écrit en général sous la forme $f(x) = g(x)$, où f et g sont des applications* d'un ensemble E dans un ensemble F . Écrire, poser une équation. Équation à une, à deux, à plusieurs inconnues. Résoudre une équation : trouver les valeurs des inconnues (racines ou solutions de l'équation) qui vérifient l'équation. Transformation, réduction d'une équation en vue de sa résolution. Forme réduite d'une équation. Équation vérifiée quelles que soient les valeurs des variables. ⇒ Identité. Équations équivalentes, ayant les mêmes solutions. Membres d'une équation : les quantités séparées par le signe =. Équation transcendante, irrationnelle, rationnelle : équation dont les membres sont des fonctions transcendantes, irrationnelles, etc., des inconnues. Équation linéaire, de la forme $f(x) = b$, où f est une application linéaire d'un ensemble E dans un ensemble F , b appartenant à F . Équation algébrique, de la forme $P(x) = 0$ (P étant un polynôme à coefficients dans le corps des nombres complexes). Termes d'une équation algébrique : les termes du polynôme. Coefficient d'une équation algébrique : les coefficients du polynôme. Résolution des équations algébriques; discriminant* d'une équation algébrique. Degré d'une équation algébrique. Équation du premier, du second degré; équation du troisième degré ou cubique; équation du quatrième degré ou biquadratique; équation bicarrée*. Équation binôme : équation algébrique dont le polynôme est un binôme*. Équation paramétrique : équation algébrique dans laquelle les coefficients du polynôme dépendent d'un paramètre. Équation générale du n -ième degré. Équation trigonométrique, comportant des termes qui sont des fonctions trigonométriques. Équation différentielle, équation aux dérivées partielles, équation intégrale... Solutions communes à plusieurs équations (→ ci-dessous, Système d'équations).

Système d'équations : ensemble d'équations à vérifier simultanément. Système de p équations linéaires à n inconnues. Déterminant* d'un système d'équations linéaires.

Équation d'une courbe, d'une surface : condition caractéristique vérifiée par les coordonnées d'un point quelconque appartenant à la courbe, à la surface.

1 (...) il faut que je die (*dise*) quelque chose en général de la nature des équations, c'est-à-dire des sommes composées de plusieurs termes partie connus et partie inconnus dont les uns sont égaux aux autres, ou plutôt qui, considérés tous ensemble, sont égaux à rien : car ce sera souvent le meilleur de les considérer en cette sorte. DESCARTES, Géométrie, III (1637).

2 (...) la résolution des équations, c'est-à-dire la découverte du mode de formation des quantités inconnues par les quantités connues, d'après les équations qui existent entre elles. La classification des équations d'après leurs degrés est universellement admise. Cette classification est naturelle; car on peut dire que cette distinction détermine la difficulté plus ou moins grande de la résolution des équations (...) En effet, l'équation la plus générale de chaque degré comprend toutes celles des degrés inférieurs (...) la résolution complète des équations des quatre premiers degrés, des équations binômes quelconques, de certaines équations spéciales des degrés supérieurs et d'un très petit nombre d'équations exponentielles, logarithmiques ou circulaires, constitue les méthodes du calcul des fonctions directes pour la solution des problèmes mathématiques.

A. COMTE, Philosophie positive, I, v, p. 72.

Par métaphore :

3 L'ouverture, dis-je, résume donc la pensée du drame par deux chants, le chant religieux et le chant voluptueux, qui, pour me servir de l'expression de Liszt, «sont ici posés comme deux termes, et qui, dans le finale, trouvent leur équation».

BAUDELAIRE, l'Art romantique, Wagner et Tannhäuser à Paris, III.

♦ 2. Par anal. Formule d'égalité ou formule rendant deux quantités égales. [a] Chim. Formule symbolisant une réaction* chimique sous la forme de deux termes, le premier contenant les formules des divers corps réagissant, et le second les formules des produits de la réaction. Chacun des termes d'une équation chimique s'écrit en additionnant les formules des différents corps, multipliées par la proportion dans laquelle ils interviennent; ces termes sont séparés par une flèche (→), ou une flèche double (⇔) si la réaction est une réaction d'équilibre*. Équation ionique, dans laquelle on fait figurer en exposant de la formule de chacun des ions le nombre de charges élémentaires, positives ou négatives, qu'il porte. Écrire l'équation d'une réaction chimique (ou équation de réaction). Équation-bilan d'une réaction chimique. Calculs portant sur les équations chimiques, sur les proportions des corps intervenant dans les réactions. ⇒ Stœchiométrie.

[b] Métrol. Équation de dimensions : formule symbolisant une grandeur physique par une relation entre les trois grandeurs de base (longueur, masse et temps). Les équations de dimensions, qui établissent les correspondances entre les grandeurs physiques, permettent de construire les différents systèmes* d'unités.

[c] (1907, in *Rev. gén. des sc.*, n° 20, p. 813). Astron. Équation du temps : différence entre le temps vrai et le temps moyen.

♦ 3. Psychol. Équation personnelle : temps, variable selon les indi-

vidus, qui sépare l'observation et l'enregistrement d'un phénomène; par ext. Déformation que la tournure d'esprit, les préjugés font subir à ce que perçoit un individu.

DÉR. Équationnel.

COMP. V. Coéquation, inéquation, péréquation.

ÉQUATIONNEL, ELLE, ELS [ekwasjɔnel] adj. — 1897, *l'Année biol.* p. 75; de *équation*.

♦ Biol. Se dit d'un mode de division cellulaire, qui distribue également aux deux cellules-filles les chromosomes de la cellule-mère. Division équationnelle; mitose équationnelle.

ÉQUATORIAL, ALE, AUX [ekwatorjal, o] adj. et n. — 1778, Buffon; dér. sav. du lat. *æquator*. → Équateur.

★ 1. Adj. ♦ 1. Relatif à l'équateur terrestre. *Le cercle équatorial. La zone équatoriale* : zone comprise entre les deux tropiques et traversée en son milieu par l'équateur. — Relatif à la zone de l'équateur. *Les climats équatoriaux ou intertropicaux. Les calmes équatoriaux. Les pluies équatoriales. La forêt équatoriale. Les grands lacs équatoriaux d'Afrique.*

Partout, à l'infini, sur cette mer équatoriale, ce n'était qu'humidité chaude, que lourdeur irrespirable. LOTI, Pêcheur d'Islande, III, II, p. 145.

Didact. *Renflement équatorial*, du globe terrestre à l'équateur.

♦ 2. Astron. (correspond à *équateur*, 1.). *Coordonnées équatoriales d'un astre*, ascension droite, angle horaire et déclinaison.

Lunette équatoriale. → ci-dessous, II., n. m.

♦ 3. Biol. (Embryol.). *Plaque équatoriale* : ensemble des chromosomes situés à l'équateur* de la cellule pendant la seconde phase de la mitose.

♦ 4. Chim. *Liaisons équatoriales*, dans un composé cyclique, liaisons relativement parallèles au plan général du cycle (opposé à *axial*).

★ II. N. m. (1858, *Année sc. et industr.*, t. 1, p. 9). Astron. Appareil analogue au théodolite, qui sert à mesurer la position d'une étoile par son ascension droite et sa déclinaison (⇒ *Lunette*).

DÉR. Équatorialement.

ÉQUATORIALEMENT [ekwatorjalɛm] adj. — 1869, in *Année sc.*, 1870, p. 33; de *équatorial*.

♦ Didact. Relativement à l'équateur (céleste ou terrestre). *Télescope monté équatorialement*.

ÉQUATORIEN, IENNE [ekwatorjɛ̃, jɛn] adj. et n. — 1864; du lat. *Aequator*, *Équateur* en français, *Ecuador* en espagnol, nom d'une République d'Amérique latine traversée par l'équateur.

♦ De la république de l'Équateur. *L'économie équatorienne*. — N. *Un équatorien, une équatorienne*.

L'Équatorien des plateaux a de son pays un sentiment monténégrin, comme s'il n'y avait que sa petite bande de terrain (...)

Quantité d'Équatoriens n'ont jamais été en Orient (*el oriente*, l'est du pays). C'est assurément la partie la plus riche de leur pays. Mais vous savez comme sont les laboureurs de tous pays. Or l'Équateur est une terre d'agriculture.

H. MICHAUX, Ecuador, p. 92.

ÉQUERRAGE [ekɛraʒ] n. m. — 1786; de *équerre* ou de *équerrer*. Technique.

♦ 1. Ouverture de l'angle fait par deux faces planes adjacentes. *Équerrage gras*, ou *en gras*, de plus de 90 degrés. *Équerrage maigre*, ou *en maigre*, de moins de 90 degrés.

♦ 2. (xx^e). Action de vérifier si les diverses parties d'un châssis sont perpendiculaires entre elles.

ÉQUERRE [ekɛr] n. f. — V. 1170, *esquire* «carré»; du lat. pop. **exquadra*, de *exquadrate*. → Equarrir.

♦ 1. (xiv^e). Instrument destiné à tracer des angles droits ou à élever des perpendiculaires. *Équerre en bois. Équerre métallique. Équerre à dessiner* : sorte de triangle rectangle plein et percé d'un petit œil, ou évidé, qu'on fait glisser sur le papier. *Double équerre* ou *équerre en T*, formée de deux règles fixées perpendiculairement de manière à présenter deux angles droits. ⇒ *Té. Équerre à onglet*, munie d'un rebord saillant et épais. *Équerre à coulisse*, servant à mesurer le diamètre des cylindres. ⇒ *Pied* (à coulisse). *Équerre à niveau. L'équerre, signe symbolique de la franc-maçonnerie*.

(Michel) ne fut pas un an sans devenir maître maçon. Il avait à nourrir, avec son équerre et son marteau, sa pauvre mère et deux petits frères qui venaient le regarder travailler avec nous. VIGNY, Servitude et grandeur militaires, p. 89, in T. L. F.

♦ 2. (1870). Instruments à fonction analogue. *Équerre d'arpenteur* : prisme octogonal creux percé de fentes longitudinales (⇒ *Pin-*

nule) servant à tracer des perpendiculaires sur un terrain. ⇒ **Graphomètre**.

(1640). *Fausse équerre*, à branches mobiles, qui permet de prendre la mesure d'un angle quelconque. ⇒ **Biveau**, **sauterelle**. *Fausse équerre de menuisier*, de *tailleur de pierre*.

♦ **3.** Loc. (À l'équerre, 1538). À L'ÉQUERRE : à angle droit. — EN ÉQUERRE (1835) : disposé de manière à former une équerre, un angle droit. *Athlète qui monte à la corde lisse, les jambes en équerre* (faisant un angle droit avec le tronc) ou, ellipt (emploi adverbial), *qui monte en équerre*. *Encoignure à fausse équerre*, dont l'angle n'est pas droit.

Loc. adv. D'ÉQUERRE : à angle droit. *Mur qui n'est pas d'équerre*. *Pièce de bois mise d'équerre*. ⇒ **Carré** (bois carré).

(...) cet appartement bizarre où nulle pièce n'est d'équerre, où le plus modeste buffet ■ bien du mal à loger son ventre et son fronton.

G. DUHAMEL, *Inventaire de l'abîme*, XIV, p. 205.

♦ **4.** (1690). Techn. Pièce en forme d'angle droit, de T, destinée à consolider les assemblages. ⇒ **Cornière**.

DÉR. Équerrage, équerrer.

ÉQUERRER [ekɛʁe] v. tr. — 1786; de *équerre*.

♦ Techn. Donner à (une pièce de bois) l'équerrage voulu.

DÉR. V. Équerrage.

ÉQUESTRE [ekɛstʁa] adj. — V. 1355, *batailles équestres*; lat. *equestris*, de *equus* «cheval».

★ **1.** ♦ **1.** (1690). Qui représente une personne à cheval. *Figure, statue équestre*.

♦ **2.** (1870). Relatif à l'équitation. *Exercices équestres*. *Centre équestre*. ⇒ **Hippique**. *Sports équestres*. ⇒ **Équitation**, **hippisme**.

★ **II.** (1864). Didact. Relatif aux chevaliers de l'ancienne Rome. *Ordre équestre* (→ *Chevalier*, cit. 1).

Par anal. *Ordre équestre* : ordre de noblesse dans certains pays.

ÉQUEUTAGE [ekɛtaz] n. m. — xx^e; de *équeuter*.

♦ Techn. Action d'équeuter. *Équeutage à la main*. *Équeutage mécanique*. *L'équeutage des fraises*.

ÉQUEUTER [ekɛte] v. tr. — Fin xix^e; de *é-*, et *queue*.

♦ Techn. Dépouiller (un fruit) de sa queue. — P. p. adj. *Cerises équeutées*.

DÉR. Équeutage.

ÉQUI- Élément signifiant «égal, également», du lat. *æqui-*, de *æquus* «égal», d'abord «uni, plan», d'où «ne se penchant d'aucun côté, égal; juste, impartial; avantageux, favorable» (opposé à *iniquus*, → *Inique*). Voir ci-dessous à l'ordre alphabétique.

ÉQUIANGLE [ekwi(j)ɑ̃g] adj. — 1556; lat. *æquiangulus*, de *æquus* (→ *Équi-*), et *angulus* «angle».

♦ Géom. Dont les angles sont égaux. *Un triangle équiangle est aussi équilatéral*. *Polygone équiangle*. *Figures équiangles entre elles*.

(...) une figure équiangle (tout court, est une figure dont les angles sont égaux entre eux; une figure équiangle à une autre ou deux figures équiangles entre elles, sont deux figures dont les angles sont égaux chacun à chacun.

D'ALEMBERT, in *Encyclopédie* (DIDEROT), art. *Équiangle*.

ÉQUIATOMIQUE [ekwiatomik] adj. — 1973; de *équi-*, et *atomique*.

♦ Sc. Dont la molécule comporte un même nombre d'atomes différents. *Corps équiatomiques*.

ÉQUIDÉS [ekvide] ou [ekide] n. m. pl. — 1834; lat. *equus* «cheval».

♦ Zool. Famille de mammifères ongulés, périssodactyles, comprenant un grand nombre de formes fossiles à cinq, quatre ou trois doigts, mais seulement représentée aujourd'hui par le genre *equus*, que caractérisent des pattes terminées par un seul doigt chaussé d'une gaine cornée. *Les équidés sont herbivores*. *Types actuels d'équidés*. ⇒ **Cheval**; **âne**, **hémione**, **onagre**, **zèbre**. — Au sing. *Un équidé* : un individu, un genre de cette espèce.

ÉQUIDIFFÉRENCE [ekwidifɛʁɑ̃s] n. f. — 1864, Littré; de *équi-*, et *différence*.

♦ Didact. Égalité de deux différences.

ÉQUIDIFFÉRENT, ENTE [ekwidifɛʁɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1808, Boiste; xviii^e; de *équi-*, et *différent*.

♦ Didact. Qui présente des différences égales.

DÉR. Équidifférence.

ÉQUIDISTANCE [ekwidistɑ̃s] n. f. — V. 1361; de *équidistant*, d'après *distance*.

♦ **1.** Didact. Caractère, ensemble des propriétés de ce qui est équidistant.

Luneburg, qui en étudiant le parallélisme du double point de vue des fuyantes et de l'équidistance, a cru pouvoir établir que l'espace perceptif comportait des courbes non euclidiennes (...)

J. PIAGET, in *Logique et Connaissance scientifique*, *Encycl. Pl.*, p. 78.

♦ **2.** (1890). Techn. (Topographie). Distance verticale séparant deux niveaux de terrain.

ÉQUIDISTANT, ANTE [ekwidistɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1361; lat. *æquidistans* «parallèle», de *æqui* (→ *Équi-*), et *distans* «distant».

♦ Didact. (Géom.; plus cour. que *équidistance*). Qui est à distance égale ou constante de points (de droites, de plans) déterminés. *Tous les points d'une circonférence sont équidistants du centre*. *Les points correspondants de deux lignes parallèles* sont équidistants*. *Villes équidistantes de Bruxelles, de Genève*. — *Arbres équidistants*, plantés à distance égale les uns des autres, à intervalles égaux.

(...) il y a cette différence entre *équidistant* et *parallèle*, que le dernier s'applique à une étendue continue (...) et le premier à des parties de cette étendue isolées et comparées; ainsi on peut dire que dans deux lignes *parallèles*, deux points quelconques correspondants (...) sont toujours *équidistants* (...) *Équidistant* s'emploie encore lorsque dans une *même* portion d'étendue on compare des particules situées à égales distances les unes des autres; ainsi dans une seule rangée d'arbres plantés à égale distance l'un de l'autre, on peut dire que les arbres sont *équidistants* (...)

D'ALEMBERT, in *Encyclopédie* (DIDEROT), art. *Équidistant*.

Il y a des lits alignés, de chaque côté, contre les deux murs latéraux : une paroi nue à gauche, et à droite une succession de fenêtres équidistantes, dont les six carreaux sont garnis de papier collé.

A. ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 104.

Cartographie. *Projection équidistante*, qui conserve les proportions des distances autour d'un point.

ÉQUILATÉRAL, ALE, AUX [ekwilatɛʁal, o] adj. — 1520; lat. *æquilateralis*, de *æquus* (→ *Équi-*), et *latéral*, de *latus*, *lateris* «côté».

♦ **1.** Géom. Dont les côtés sont égaux entre eux. *Triangle équilatéral* (⇒ **Équiangle**). *Polygone équilatéral*.

♦ **2.** Zool. *Valve équilatérale* (d'un bivalve), qui présente un sommet médian, et dont les deux parties antérieure et postérieure sont identiques.

♦ **3.** (1872). Fam. *Ça m'est équilatéral* : ça m'est égal.

ÉQUILATÈRE [ekwilatɛʁ] adj. — 1755; «qui a tous ses côtés égaux», xiii^e (→ *Équilatéral*); de *équi-*, et *-latère*.

♦ Géom. *Hyperbole équilatère*, à asymptotes perpendiculaires.

ÉQUILIBRAGE [ekilibʁaʒ] n. m. — 1861; de *équilibrer*.

♦ **1.** Action d'équilibrer. *L'équilibrage des roues d'une voiture*. — Techn. *Équilibrage du vilebrequin d'un moteur à explosion*. *Équilibrage des gouvernes d'un avion*. — Absolt. *Réglage de l'assiette* (d'un avion).

Manière dont un système est équilibré. *Bon, mauvais équilibrage*. Spécialt. *Équilibrage des roues*. *Vérifier l'équilibrage*.

♦ **2.** Par métonymie. Techn. Panneau servant à contrebalancer, à revêtir la face intérieure d'un support (panneaux stratifiés). Syn. : *contrebalancement*.

ÉQUILIBRANT, ANTE [ekilibʁɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1878; p. prés. de *équilibrer*.

♦ Qui fait équilibre. *Poids équilibrant*. ⇒ **Contrepoids**.

CONTR. Déséquilibrant.

ÉQUILIBRATEUR, TRICE [ekilibʁatœʁ, tris] adj. — 1968; de *équilibrer*.

♦ Didact. ⇒ **Équilibreur** (1).

ÉQUILIBRATION [ekilibʁasjɔ̃] n. f. — 1845, in D. D. L.; de *équilibrer*.

Didactique.

♦ **1.** Mise en équilibre.

♦ 2. Méd. Mise en œuvre des différents moyens déployés par l'organisme pour maintenir l'équilibre. *L'astisie est un trouble de l'équilibration.*

ÉQUILIBRE [ekilibra] n. m. — V. 1540, *équalibre*; lat. *æquilibrium*, de *æquus* «égal», et *libra* «balance».

Égalité de force entre deux ou plusieurs choses qui s'opposent; état de repos de ce qui est soumis à de telles forces.

♦ 1. Sc. Le fait, pour plusieurs forces agissant simultanément sur un système matériel, de ne modifier en rien son état de repos ou de mouvement; état d'un système matériel soumis à l'action de forces quelconques, lorsque toutes ses parties demeurent au repos. *Équilibre des forces.* ⇒ **Statique**. *Forces en équilibre*. **FAIRE ÉQUILIBRE** à : équilibrer. *Poids qui se font équilibre, sur les plateaux d'une balance.* ⇒ **Égalité**. *Poids qui fait équilibre à un autre.* ⇒ **Contrepoids**. *Équilibre d'un point matériel libre* (la résultante des forces appliquées à ce point étant nulle), *d'un point mobile sur une surface* (la résultante des forces étant nulle ou normale à la surface). *Équilibre d'un corps solide*. *Équilibre stable*, tel que le système matériel légèrement écarté de sa position, tende à y revenir par de petites oscillations* (⇒ **Stabilité**). *Équilibre instable*, dans lequel le corps, écarté de sa position, se met en équilibre dans une position différente. *Équilibre indifférent*, dans lequel le corps, écarté de sa position, reste en équilibre dans sa nouvelle position. — *En équilibre* (→ ci-dessous, 2.). *Une sphère homogène placée sur un plan horizontal est en équilibre indifférent.* ⇒ **Astatique**. — *Équilibre d'un appareil d'aviation.* ⇒ **Équilibrage, sustentation**. *Équilibre des liquides.* ⇒ **Hydrostatique**. *Traité de l'Équilibre des liqueurs*, de Pascal (1663).

1 Si l'on a bien compris, dans le *Traité de l'Équilibre des liqueurs*, de quelle manière elles font impression par leur poids contre tous les corps qui y sont, on n'aura point de peine à comprendre comment le poids de la masse de l'air, agissant sur tous les corps, y produit tous les effets qu'on avait attribués à l'horreur du vide (...) PASCAL, *Traité de la pesanteur*... II, 2.

2 Deux corps étant en équilibre en l'air, ne le sont point dans l'eau (...) deux corps, l'un de cuivre, l'autre de plomb, étant également pesants, et par conséquent de différent volume (...) on les trouvera en équilibre, en les mettant chacun dans un bassin (plateau) de balance : mais si on met cette balance dans l'eau, ils ne sont plus en équilibre (...) PASCAL, *Traité de l'équilibre des liqueurs*, V.

3 Tous les géomètres conviennent que deux corps dont les directions sont opposées, se font équilibre quand leurs masses sont en raison inverse des vitesses avec lesquelles ils tendent à se mouvoir (...) il n'y a qu'un seul cas où l'équilibre se manifeste d'une manière claire et distincte; c'est celui où les masses de deux corps sont égales, et leurs vitesses égales et opposées. Le seul parti qu'on puisse prendre (...) pour démontrer l'équilibre dans les autres cas, est de les réduire (...) à ce premier cas simple et évident... D'ALEMBERT, *Traité de dynamique*, Introd.

Équilibre électrique. ⇒ **Électricité** (statique), **électrostatique**.

(1877). Chim. *Équilibre (chimique), équilibre dynamique ou mobile* : état qui existe lorsque les substances primitives réagissent à la même vitesse que les substances nouvelles réagissant entre elles pour reformer les premières. *Réaction d'équilibre*, où la réaction directe est limitée par une réaction inverse qui atteint la même vitesse. *La réaction d'équilibre est une réaction réversible* (notation ⇌). *La dissociation est une réaction d'équilibre*. *Équilibre réel; faux équilibre ou équilibre métastable** : état apparent d'équilibre pouvant cesser sous l'action d'un catalyseur*, etc. (→ **Contrainte*** chimique). — *Équilibre d'un mélange*.

Phys. *Équilibre radioactif* : équilibre d'une substance dont la désintégration donne un nouveau produit radioactif (lorsqu'il y a autant d'atomes formés que d'atomes détruits).

(1690). Biol. *Équilibre des constituants d'un liquide organique, du sang* (⇒ **Crase**). — Vx. *Équilibre des humeurs*.

Météor. *Équilibre adiabatique**.

♦ 2. Cour. Attitude ou position stable. *Équilibre du corps.* ⇒ **Aplomb** (cit. 3), **assiette**, **attitude** (→ **Danse**, cit. 16). *Garder l'équilibre. L'équilibre de qq. Perdre l'équilibre, son équilibre* : chanceler, choir (cit. 4), pencher, tomber, trébucher, vaciller. *Retrouver son équilibre. Troubler, rompre l'équilibre de quelque chose.*

4 (...) pour tirer un coup de pistolet à la figure de ce géant, il a bien fallu me pencher en avant et m'élever sur l'étrier; aussi ai-je un peu perdu l'équilibre; mais je crois qu'il est par terre aussi. A. DE VIGNY, *Cinq-Mars*, IX.

5 Respellière (...) fonça tout à coup sur le soldat. François l'évita mal, et le coup de tête dans l'estomac lui fit perdre l'équilibre. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, I, XXVII, p. 186.

6 Cependant que l'acrobate est en proie à l'équilibre le plus instable, nous faisons un vœu. Et ce vœu est étrangement double et nul. Nous souhaitons qu'il tombe, et nous souhaitons qu'il tienne. VALÉRY, *Autres rhumbs*, p. 242.

6.1 Derrière l'enfant, l'homme à la béquille a cessé à son tour tout mouvement; il est penché en avant, le dos courbé, dans un équilibre qui paraît précaire, rendu possible par la béquille tenue oblique pour étayer le corps et serrée fermement dans la main (...). A. ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 92.

Loc. adv. **EN ÉQUILIBRE**. *Être, mettre en équilibre.* ⇒ **Équilibrer**. *Marcher en équilibre sur une poutre, sur un fil de fer.* — *Pile de livres, château de cartes en équilibre, en équilibre instable.*

(1762). Spécialt. *Tour, exercice d'équilibre* (⇒ **Acrobatie; équilibriste**). — *Danse*. Position du corps reposant sur un seul pied. *Équilibre sur pointe, sur demi-pointe* (→ **Chorégraphique**, cit.).

Physiol. *Sens de l'équilibre*, ensemble d'impressions et sensations fournies par la vision, l'appareil vestibulaire de l'oreille interne et la sensibilité interne, qui permettent à l'individu de se maintenir et de se mouvoir normalement (⇒ aussi **Équilibration**).

♦ 3. (Déb. xviii^e). Rapport considéré comme bon, proportion considérée comme exacte entre des choses opposées; état de stabilité ou d'harmonie qui en résulte. ⇒ **Accord, balancé, balancement, harmonie, pondération**. *L'équilibre des forces en présence* (→ **Balancer**, cit. 13; **cohésion**, cit. 4). *Faire l'équilibre, rétablir l'équilibre* : rendre les choses égales. *Cela fait équilibre.* ⇒ **Compenser, contre-balancer**. *Leur amour avait trouvé un équilibre* (→ **Palier**, cit. 3). *Équilibre entre deux personnes, deux êtres* (→ **Bout**, cit. 36).

Arriver à un certain état d'équilibre entre le crime et la vertu (...)

MASSILLON, *Carême*, Sur la tiédeur..., II, in LITTRÉ.

(...) l'un jouit du bonheur d'aimer, l'autre de celui de plaire, un peu moins vif à la vérité, mais auquel se joint le plaisir de tromper, ce qui fait équilibre.

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre CXXXI.

(...) une action et une réaction perpétuelles, une foule de vices et de vertus, un parfait équilibre en un mot résultant de l'égalité du bien et du mal sur la terre; équilibre essentiel au maintien des astres, à la végétation, et sans lequel tout serait à l'instant détruit. SADE, *Justine*..., t. I, p. 199.

(...) l'ingratitude vient peut-être de l'impossibilité où l'on est de s'acquitter. La femme qui aime plus qu'elle n'est aimée sera nécessairement tyrannisée. L'amour durable est celui qui tient toujours les forces de deux êtres en équilibre.

BALZAC, *Physiologie du mariage*, Pl., p. 672.

L'équilibre est la loi suprême et mystérieuse du grand Tout.

HUGO, *Post-Scriptum de ma vie*, VI.

Si ton ami boite du pied droit, boite du gauche, pour que votre amitié reste dans un équilibre harmonieux. J. RENARD, *Journal*, 10 mai 1906.

Qu'est donc l'équilibre d'un organisme en mouvement, sinon une lutte perpétuelle pour rétablir le jeu des forces contraires et pour créer un accord d'autant plus beau qu'il est instable et menacé.

G. DUHAMEL, *Défense des lettres*, IV, IV, p. 295.

Équilibre des facultés. ⇒ **Eurythmie** (fig.), **stabilité**. ⇒ **Annuler, cit. 2**. *Équilibre intellectuel* (→ **Diminuer**, cit. 19). *Équilibre des passions et de la volonté, des impulsions et de la raison.* — *Avoir des facultés en équilibre* (cit. 14), *en état d'équilibre.* — (Avec un adj.). *Un équilibre heureux, stable (des facultés, des affects)*.

Le propre de la plus haute intelligence est dans un équilibre supérieur.

SAINTE-BEUVE, *Proudhon*..., p. 37.

(...) si l'on possède des facultés en équilibre parfait, ou mieux, si la balance de l'idiotisme ne l'emporte pas de beaucoup sur le plateau dans lequel reposent les nobles et magnifiques attributs de la raison (...)

LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, IV, p. 161.

(...) ses œuvres les plus parfaites, celles qui réalisent le mieux l'équilibre de ses passions et de sa volonté (...)

R. ROLLAND, *Michel-Ange*, p. 70.

(...) si tranquille qu'on se croie quand on aime, on a toujours l'amour dans son cœur en état d'équilibre instable.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XII, p. 28.

Je me réveille tout hébété (...) Ah! je brame après cette santé, cet équilibre heureux que je goûte auprès de M. (...) je parviens néanmoins à me maintenir en état de joie (...)

GIDE, *Journal*, 4 mars 1918.

(Av. 1778). *Équilibre mental, ou, absolt, équilibre* : harmonie entre les tendances psychiques qui se traduit par une activité, une adaptation normales (⇒ **Équilibré**). *C'est un homme très intelligent, mais il manque d'équilibre. On craint pour son équilibre mental. Conserver, reprendre, retrouver son équilibre.*

(...) ce n'est pas par résignation ou fatigue que je supporte mieux mes maux, mais par équilibre. COCTEAU, *la Difficulté d'être*, p. 120.

Équilibre politique, économique, social, dans une société humaine (→ **Condition**, cit. 26; **convulsion**, cit. 9). *Équilibre entre le gouvernement et ses gouvernés.* → **Ordre**, cit. 25. *Équilibre d'une civilisation* (→ **Contrepoids**, cit. 6). *L'équilibre du monde* (→ **Bouleverser**, cit. 5).

D'immenses poussées d'ensemble régissent les faits humains et les amènent tous dans un temps donné à l'état logique, c'est-à-dire à l'équilibre, c'est-à-dire à l'équité.

HUGO, *les Misérables*, IV, VII, IV.

Si le monde moderne (...) doit atteindre un certain équilibre politique, culturel et économique, il faut regarder comme probable que les diverses régions du globe, au lieu de s'opposer par leurs différences de tous ordres, se compléteront par elles.

VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 107.

Spécialt. *L'équilibre des pouvoirs* dans la constitution. L'équilibre de l'exécutif et du législatif.*

Comme il n'y a point ici d'autre volonté de corps qui, résistant à celle du prince, fasse équilibre avec elle, il doit arriver tôt ou tard que le prince opprime enfin le souverain et rompe le traité social.

ROUSSEAU, *Du contrat social*, III, 10.

Montesquieu avait (...) montré, dans le célèbre chapitre VI du livre XI de *l'Esprit des lois*, que tout l'art politique consiste à organiser l'équilibre des différentes forces gouvernantes (...)

L. DUGUIT, *Traité de droit constitutionnel*, t. II, III, p. 542.

Équilibre entre les États, les nations d'un continent, du monde. L'équilibre européen, l'équilibre de l'Europe. ⇒ **Balance** (cit. 30). *L'équilibre des forces* (entre puissances opposées). — (1955). *Équilibre de la terreur* : paix maintenue entre deux ou plusieurs nations par la crainte réciproque des armes nucléaires (→ **Dissuasion***).

Écon. *Équilibre entre la production et la consommation. Niveau d'équilibre. Équilibre des échanges. Équilibre de la balance* commerciale. Équilibre de la balance des comptes.* — *Commerce extérieur en équilibre.* — Démogr. *Équilibre de population*, entre le nombre d'habitants et les ressources d'un pays.

La balance économique d'un pays est en équilibre lorsque le montant des dettes

7

8

8.1

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

extérieures qu'il a payées est égal à celui des créances dont il a reçu le paiement de l'étranger.

REBOUD et GUITON, Précis d'économie politique, t. II, p. 212.

- 24 Les hommes du XIX^e siècle, en certains pays du moins, ont dû croire qu'ils avaient trouvé le secret de l'équilibre : il y avait, d'un côté, les nations industrielles qui produisaient et vendaient les articles par elles fabriqués. Les autres nations, de préférence consacrées à l'agriculture, avaient pour fonction essentielle d'acheter les produits des nations industrielles.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, IV, p. 108.

Fin. *Équilibre entre les dépenses et les recettes, entre le débit et le crédit.* ⇒ **Balance** (II.) ; ⇒ **Déficit**, cit. 2. *Équilibre budgétaire. Comptes en équilibre.*

♦ 4. (1674). Répartition des lignes, des masses, des pleins et des vides ; agencement harmonieux de la composition* d'une œuvre d'art. ⇒ **Eurythmie**, **harmonie**, **proportion**, **symétrie** ; **balancé**, **balancement**. *Équilibre des volumes, dans un groupe sculpté. Équilibre d'un tableau, d'une statue.* — Par ext. *L'équilibre des traits d'un visage.* — *Équilibre d'une orchestration. Équilibre d'un ensemble architectural. L'équilibre d'un texte, d'un récit. Ce film manque d'équilibre.*

- 25 Son front, son nez et son menton offraient cet équilibre de ligne, très distinct de l'équilibre de proportion, et d'où résulte l'harmonie du visage (...)

HUGO, les Misérables, I, III, III.

CONTR. Déséquilibre ; crise, instabilité. — **Aliénation** (mentale), **folie**.

DÉR. Équilibrer, équilibriste.

ÉQUILIBRER [ekilibʁe] v. tr. — 1525, *équalibrer* ; repris 1744, répandu XIX^e ; de *équilibrer*.

♦ 1. Opposer une force à (une autre) de manière qu'elle lui fasse équilibre. ⇒ **Compenser**, **contrebalancer**, **contrepeser** (vx). *Équilibrer un poids par un contrepois. Équilibrer une poussée par un arc-boutant, un étai.* ⇒ **Neutraliser**.

(Abstrait). ⇒ **Compenser**, **égaliser**, **équivaloir**. *Une stricte discipline équilibre chez cet auteur la fantaisie.* ⇒ **Corriger**, **neutraliser**.

- 1 (...) ce bien-être n'équilibrerait pas, en Équité réelle, le dol que je subirais.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 13.

- 2 La révolution (...) ne peut se passer d'une règle, morale ou métaphysique, qui équilibre le délire historique.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 309.

♦ 2. Mettre en équilibre ; rendre stable. ⇒ **Stabiliser**. *Équilibrer une balance, une balançoire. Équilibrer les gouvernes d'un avion (⇒ Équilibrage).* — *Équilibrer les masses, les volumes, dans une composition, un tableau. Équilibrer les masses sonores, dans une orchestration.* ⇒ **Harmoniser**, **pondérer**. — (Av. 1865). *Équilibrer un marché (⇒ Assainir). Équilibrer un budget, les finances d'un État. Équilibrer son budget.* ⇒ **Boucler** (→ Joindre les deux bouts*).

- 3 Et c'est pour équilibrer le budget bourgeois de l'État bourgeois que Jaurès veut introduire en substitution ce qu'il croit être un commencement de réalisation socialiste.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 60.

► **S'ÉQUILIBRER** v. pron. (1864). *Forces, puissances qui s'équilibrent. Ses qualités et ses défauts s'équilibrent.*

- 4 (...) une conscience où tout s'équilibre, se compense et se neutralise (...)

H. BERGSON, Matière et Mémoire, p. 245.

- 5 Chez l'homme, voyez-vous, le bon et le mauvais s'équilibrent, égoïsme d'une part, altruisme de l'autre (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 89.

► **ÉQUILIBRÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (1529). En équilibre. ⇒ **Stable**. *Balance équilibrée. Pirogue, barque bien équilibrée. Organisme équilibré, harmonieux (→ Brèche, cit. 5).*

- 5.1 Assis sur une chaise mal équilibrée, le père Taupe tirait la langue et pleurnichait de l'œil gauche.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 165.

♦ 2. (1870). *Esprit, caractère (bien) équilibré, dont les qualités sont dans un rapport harmonieux.* ⇒ **Mesuré**, **raisonnable**, **pondéré**, **sage**, **sain**, **solide**. *Un cerveau bien équilibré.* — *Personnes. Qui jouit d'un bon équilibre mental. Il n'est pas très équilibré (⇒ Déséquilibré). C'est un enfant très équilibré.*

- 6 Le génie girondin, celui de Fénelon, Montaigne, Montesquieu, celui du grand parti, qui, en 93, périt pour ne pas tuer, est vif mais modéré, équilibré, ce semble.

MICHELET, Hist. de France, t. XVII, xxv.

- 7 (...) il (*Garat*) était assez équilibré et mesuré, mais jusqu'au médiocre, il cherchait les voies moyennes, par timidité plus encore que par sagesse.

JAURÈS, Hist. socialiste de la Révolution franç., VI, p. 243.

- 8 La cervelle la mieux équilibrée est soumise, chaque jour, à tous les vertiges. Il faut beaucoup de sang-froid à l'homme sain pour résister victorieusement, c'est-à-dire pour ne pas douter de soi dans l'épreuve et pour ne pas succomber à l'ivresse dans le bonheur.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, II, p. 75.

CONTR. Déséquilibrer. — **Boiteux**, **disproportionné**, **instable**.

DÉR. Équilibrage, équilibrant, équilibrateur, équilibration, équilibreur.

ÉQUILIBREUR, EUSE [ekilibʁœʁ, øz] adj. et n. m. — 1902, n. m., *Année sc. et industr.* (1903), p. 96 ; de *équilibrer*.

♦ 1. Adj. Qui établit ou maintient l'équilibre. *Organe, mécanisme équilibreur.* (On trouve aussi *équilibrateur*).

♦ 2. N. m. Appareil qui, en agissant sur les gouvernails, maintient l'avion en vol rectiligne. ⇒ **Stabilisateur**. — **Artill.** Appareil facilitant

le pointage en contrebalançant l'excès de poids de la volée ou de la culasse. — **Moto.** Dispositif équilibrant les deux côtés de la suspension, sur certaines fourches de motos.

ÉQUILIBRISTE [ekilibʁist] n. — 1780 ; de *équilibrer*.

♦ 1. Personne dont le métier est de faire des tours d'adresse, d'équilibre. ⇒ **Acrobate**, **bateleur**. *Troupe d'équilibristes. Les équilibristes d'un cirque*, d'un music-hall. Une grande équilibriste. Équilibristes qui marchent sur un fil de fer, sur un câble, à l'aide d'un balancier*.* ⇒ **Danseur** (de corde), **funambule**. *Équilibristes qui marchent sur les mains, qui forment une pyramide humaine. Équilibriste qui jongle avec des assiettes.* ⇒ **Jongleur**.

Cette représentation fut ce que sont toutes ces exhibitions d'acrobates. Mais il faut bien avouer que les Japonais sont les premiers équilibristes du monde. L'un, armé de son éventail et de petits morceaux de papier, exécutait l'exercice si gracieux des papillons et des fleurs.

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 200.

- 2 Ah ! voici l'équilibriste en habit noir. Il grimpe, à la force des poignets, jusqu'au sommet de la coupole, jusqu'au trapèze vertigineux. Il pose un des pieds d'une chaise sur un verre à boire qui craque, et il s'assied au-dessus du vide.

G. DUHAMEL, les Plaisirs et les Jeux, III.

♦ 2. Fig. Personne qui étonne ou cherche à étonner par son adresse. *Un équilibriste de la finance (⇒ Acrobate, jongleur).*

ÉQUILLE [ekij] n. f. — XVI^e ; cf. *qule*, fin XIV^e ; p.-é. var. d'*esquille*.

♦ Variété d'ammodyte ; poisson long et mince qui s'enfouit dans le sable. *L'équille est souvent utilisée comme appât.*

Et de toutes parts, les soles, par paires, grises ou blondes, pullulaient ; les équilles minces, raidies, ressemblaient à des rognons d'étain (...)

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 149.

ÉQUIMOLÉCULAIRE [ekujmɔləkyləʁ] adj. — 1895, cit. 1 ; de *équi-*, et *moléculaire*.

♦ Chim. Qui contient plusieurs corps en égales proportions moléculaires. *Mélange équimoléculaire.*

M. Winter a reconnu que « tous ces liquides sont équimoléculaires (...) »

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle 1896, p. 53 (1895).

Nous avons donné au chapitre premier un fragment de la chaîne la plus simple obtenue par copolymérisation équimoléculaire du chlorure et de l'acétate de vinyle.

Jean VÈNE, les Plastiques, p. 54.

ÉQUIMULTIPLE [ekujmyltipl] adj. — 1667 ; de *équi-*, et *multiple*.

♦ Math. Se dit de plusieurs nombres égaux chacun à chacun aux nombres d'une autre série multipliés par un même nombre entier. *Les nombres 4, 10 et 16 sont équimultiples de 2, 5, et 8 (multiplicateur : 2).* N. m. *Les équimultiples de deux nombres.*

ÉQUIN, ÉQUINE [ekē, ekīn] adj. — Av. 1502 ; lat. *equinus*, de *equus* « cheval ».

Didactique.

♦ 1. Relatif au cheval. *Variole équine. Sérums équin.*

♦ 2. (1857, cit. *infra*). Méd. *Pied (bot) équin* : pied difforme, qui ne peut s'appuyer que sur la pointe, du fait de sa position fixée en extension maximale par rapport à la jambe (paralyse acquise ou malformation congénitale). ⇒ aussi **Varus** (cit.). — N. m. *Un équin.*

(...) il fallait connaître d'abord quelle espèce de pied bot il avait (→ Bot, cit.) ... avec cet équin, large en effet comme un pied de cheval, à peau rugueuse, à tendons secs, à gros orteils (...) le stréphopode galopait comme un cerf (...) or, puis-que c'était un équin, il fallait couper le tendon d'Achille (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, 11.

DÉR. Équinisme.

ÉQUINISME [ekinism] n. m. — D. i. (av. 1953) ; de *équin*.

♦ Méd. Difformité qui caractérise le pied bot équin*. *Équinisme congénital.*

ÉQUINOXE [ekinoks] n. m. — 1210, *équinoc(t)je* ; *equinoctium*, v. 1119 ; lat. *æquinoctium*, de *æquus* « égal », et *nox*, *noctis* « nuit ». → **Équateur**, **étym**.

♦ Période de l'année où, le soleil passant par l'équateur, le jour a une durée égale à celle de la nuit, d'un cercle polaire à l'autre. *De l'équinoxe.* ⇒ **Équinoxial**. *À l'équinoxe vernal (ou équinoxe de printemps, 21 mars), on voit apparaître au pôle Nord le soleil, qui disparaît au pôle Sud ; à l'équinoxe d'automne ou automnal (23 septembre), c'est l'inverse. Équinoxes et solstices. Colure* des équinoxes. Précession* des équinoxes (→ Aplatissement, cit.). Ciel d'équinoxe (→ Anxiété, cit. 4). Tempêtes, vent d'équinoxe*

ou de l'équinoxe, de cette période et très violents. *Marées d'équinoxe*, les plus hautes de l'année.

- 1 Pendant l'équinoxe, on sait que les marées sont ordinairement très fortes, car, lorsque le soleil et la lune se trouvent en conjonction, leur double influence s'ajoute et accroît ainsi l'intensité du phénomène.

J. VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 221.

- 2 L'axe de rotation a toujours la même inclinaison, tandis que la Terre prend, au cours de l'année, toutes les positions par rapport au Soleil (...) le cercle d'éclairement (*du globe*), c'est-à-dire le grand cercle séparant l'hémisphère éclairé de l'hémisphère plongé dans l'ombre, passe par les pôles aux équinoxes (21 mars et 23 septembre). A ces dates, tous les points de la surface du globe sont donc amenés à la lumière par le mouvement de rotation, et ils y restent autant de temps que dans l'obscurité. Le jour est égal à la nuit sur toute la Terre. De là vient le nom d'équinoxe.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. I, p. 39.

Astron. *Ligne des équinoxes* : intersection des deux plans de l'écliptique et de l'équateur céleste.

ÉQUINOXIAL, IALE, IAUX [ekinoksjal, jo] adj. — 1210; subst., 1290; lat. *æquinoctialis*, de *æquinoctium*. → *Équinoxe*.

♦ 1. Qui a rapport à l'équinoxe. *Points équinoxiaux*, où l'écliptique coupe l'équateur. *Point équinoxial d'automne*. → **Automnal** (point). *Point équinoxial de printemps*. → **Vernal** (point). *Ligne équinoxiale*. → **Équateur**. *Pays équinoxiaux*, voisins de l'équateur. *Cadran équinoxial*, dont le plan est parallèle à l'équateur.

De l'ancien monde accordé elle ne conservait qu'une unique main vibratile, au médus de toute beauté, dispensateur de lumière inconnue, de jouissance équinoxiale définitive.

René CHAR, le Marteau sans maître, p. 131.

♦ 2. Bot. *Fleurs équinoxiales*, qui demeurent chaque jour ouvertes puis fermées pendant un même nombre d'heures.

ÉQUIPAGE [ekipaʒ] n. m. — xv^e; v. 1455, *écupage*; de *équiper*.

★ I. ♦ 1. Vx, mar. Ce qui sert à équiper un navire.

♦ 2. (1537). Mod. Personnel navigant, ensemble des personnes qui assurent la manœuvre et le service sur un navire. → **Marin**. *Les hommes d'équipage*. *Le commandant et son équipage*. *Équipage réparti sur les différentes parties du navire*. → **Bordée** (→ **Bâbord**, cit. 3). *Logement de l'équipage sur le rouf*. *Le médecin de l'équipage*. → **Du bord**. *Cuisinier d'un équipage*. → **Coq**. *L'équipage d'une embarcation, d'un vaisseau de guerre*. *Équipage de ligne*. *Pouvoir d'un équipage un bateau saisi*. → **Amariner**. *Consigner l'équipage*.

...D'ÉQUIPAGE. *Homme d'équipage*. → **Marin** (→ **Albatros**, cit. 1). *Rôle* d'équipage*. *Maître* d'équipage*.

Milit. *Corps des équipages de la flotte* : ensemble des personnels non officiers de la marine de guerre. *Musique des équipages (de la flotte)*.

- 1 Ces oies fournirent aux équipages du capitaine Cook un rafraîchissement aussi agréable qu'il le fut aux îles Malouines à nos Français.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Œuvres, t. VIII, p. 444.

- 2 C'est sûrement un grand bien pour les équipages de faire le tour du monde sans relâcher à O-Taïti.

LA PÉROUSE, Voyages autour du monde..., t. IV, p. 224.

- 3 On peut vivre, un peu à l'étroit, équipage et passagers, à six ou sept personnes dans cette petite demeure flottante (...)

MAUPASSANT, la Vie errante, II, p. 13.

♦ 3. (V. 1930). Ensemble des personnes qui assurent la manœuvre d'un avion et du personnel attaché au service dans les avions. *L'équipage d'un chasseur, d'un bombardier* (→ **Drosser**, cit. 2). *Chef d'équipage* : officier commandant un avion militaire. — *L'Équipage*, roman de J. Kessel.

- 4 Cet équipage, dont la position est inconnue, se manifeste déjà aux vivants, hors de l'espace, hors du temps, et sur les feuilles blanches des postes de radio ce sont déjà des fantômes qui écrivent.

SAINT-EXUPÉRY, Vol de nuit, p. 153.

Par ext. *L'équipage d'un vaisseau spatial, d'une navette spatiale*.

♦ 4. (xvi^e). Milit. Ensemble des personnels militaires se trouvant à bord d'un engin de transport pour en assurer la manœuvre. *L'équipage d'un blindé, d'un char, d'un engin*.

★ II. ♦ 1. (1549). Vx. Ensemble de tout le matériel (armes, munitions, bagages, chevaux, camions, vivres) qui accompagne une armée en campagne. → **Attirail**, **bagage**. *Équipages d'artillerie*. *Équipage de soldats*.

- 5 On ne voit ici que des adieux, des équipages qui nous empêchent de passer dans les rues. Je reviens demain pour faire partir celui de mon fils (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 267, 22 avr. 1672.

- 6 On ne concevait pas comment la tête de cette colonne pourrait traîner et soutenir dans une si longue route une aussi lourde masse d'équipages.

Ph.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, IX, 1.

Mod. *Train des équipages* ou, par abrégé, *les équipages* : corps de troupe chargé de l'entretien et de l'acheminement du matériel militaire. → (fam.) **Cambouis** (Royal Cambouis).

- 6.1 Pour que vous soyez plus à l'abri des intempéries, plus libre et près de moi, je vous ai affecté aux équipages. Vous êtes caporal d'échelon. Les écuries sont derrière l'église, le soir nous pourrions bavarder.

Jacques LAURENT, les Bêtises, p. 38.

♦ 2. (1580; t. de chasse, 1549). Vx. « Provision de tout ce qui est nécessaire pour voyager ou s'entretenir honorablement, soit de valets, chevaux, carrosses, habits, armes, etc. » (Furetière). → **Train**

et (vx) **arroi**. *Le meuble* et l'équipage d'un particulier*. *L'équipage marquant le luxe et la condition*. *Équipage en voyage*. *Équipage de chasse*.

EN ÉQUIPAGE. *Ils sont arrivés en grand équipage* (→ aussi cit. 10).

Les voyages ne me blessent que par la dépense, qui est grande et outre mes forces; ayant accoutumé d'y être avec équipage non nécessaire seulement, mais encore honnête (...)

MONTAIGNE, Essais, III, 9.

(...) que n'avez-vous fait un équipage proportionné à celui des autres, à la misère du temps, au (...) retranchement (...) dont le Roi donne l'exemple?

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1270, mars 1690.

Ôtez-moi ce luxe d'habits, cette superfluité du train, et cette vanité d'équipage.

BOURDALOUE, in LAFAYE, Dict. des synonymes, Train, Équipage.

S'il fallait qu'elle me vint visiter en équipage de grand-Dame (...)

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 12.

Le meuble et l'équipage aidaient fort à la chose :

Quatre sièges boiteux, un manché de balai; Tout sentait son sabbat et sa métamorphose.

LA FONTAINE, Fables, VII, 15.

(1690). Anciennt. Ensemble des voitures, chevaux, harnais... et du personnel qui en a charge; la voiture elle-même. → **Attelage** (→ **Cheval**, cit. 3; **contraster**, cit. 2; **dépasser**, cit. 2). *Avoir un bel équipage*. *Un fringant équipage*.

Connaisseur en chevaux, il en trafique si bien que mon écurie coûte fort peu de chose, et j'ai les plus beaux chevaux, les plus charmants équipages de Paris (...) il n'y a pas d'équipage mieux tenu que le nôtre.

BALZAC, la Fausse Maîtresse, Pl., t. II, p. 25-33.

♦ 3. (1611; n. f., 1594). Vx. Habit, toilette. → **Accoutrement**, **costume**, **tenue**. *Être en bon ou en mauvais équipage* : être bien ou mal vêtu. *Être en équipage de...* : être en tenue de...

Elle paraît ordinairement avec une coiffure plate et négligée, en simple déshabillé, sans corps (*corset*) ... : elle est belle en cet équipage (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, III, 73.

Imaginez Diane en galant équipage,

Parcourant les forêts ou battant les halliers, Cheveux et gorge au vent, s'enivrant de tapage, Superbe et défiant les meilleurs cavaliers!

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, LIX.

(1868). Littér. Ensemble des personnes avec qui l'on effectue une promenade, une sortie.

Fig. (1636). → **État**, **situation**. *Être en mauvais, triste, pauvre, piteux équipage* (→ **Carreau**, cit. 6).

Son ami, le voyant en mauvais équipage,

Lui dit : « D'où vient cela? — De la fortune, hélas! »

LA FONTAINE, Fables, VII, 14.

★ III. (1690). Techn. Ensemble des objets nécessaires à certains travaux ou entreprises. → **Équipement**, **matériel**. *Équipages de pont*, permettant la construction d'un pont de bateaux réglementaire. *Équipage de construction dans le bâtiment**. *Équipage de machines, de métiers, de pompe*. — Spéciait. *Équipage de lunette*. → **Oculaire**. *Équipage mobile d'un appareil de mesure*.

ÉQUIPARTITION [ekvipartisjõ] n. f. — 1905, in *Rev. gén. des sc.*, n° 20, p. 915; de *équi-*, et *-partition*.

♦ Phys. Répartition de l'énergie totale d'un système. — Didact. *Partage égal*, répartition égale.

Le nombre le plus probable d'apparitions de la boule rouge (par exemple) est ce que tout le monde appelle : la « compensation », l'« équipartition », l'« équilibre », l'« égalité ».

Marcel BOLL, les Certitudes du hasard, p. 79.

ÉQUIPE [ekip] n. f. — 1456, *équippe* « équipage (I.) »; déverbal de *équiper*.

♦ 1. (1688). Vx. Petite flottille appartenant à un même batelier; chargement de ces bateaux.

♦ 2. (1864). Mod. Groupe de personnes unies dans une tâche commune. *Former une équipe*. *Faire partie d'une équipe*. *Équipe d'ouvriers* (→ **Commandite**, cit. 2). *Équipe de jour*. *Équipe de nuit dans une usine*. *Équipes volantes*, travaillant alternativement en se relayant. *Travail en équipes successives* (⇒ 2. **Trois-huit**), *fixes ou alternantes*. *Équipe mobile de réparation*. *Équipe de balayeurs, de cantonniers*. → **Brigade**, **escouade**. *Équipe de dactylos, de journaliers*. → **Pool**. — *Équipe de saut* (parachutisme). → 2. **Stick** (anglic.). *Équipe de spécialistes*. *Équipes de secours*. *Équipe médicale autour d'un « Patron »*. *Équipe de chercheurs dans un laboratoire*. *Savant entouré de son équipe*. *Il a une très bonne équipe*. *Chef d'État assisté par une équipe d'experts* (⇒ anglic. **Brain-trust**). *Une équipe de collaborateurs*. — *Équipe littéraire*. *L'équipe romantique* (→ **Cénacle**, école). — *Équipe improvisée, équipe provisoirement constituée en vue d'une tâche imprévue*. *Équipe bénévole* (→ **Dessous**, cit. 4). — *L'équipe gouvernementale* : l'ensemble des hommes politiques assumant des responsabilités ministérielles (Premier ministre, ministres, secrétaires d'État).

Une équipe de démolisseurs, attendue huit jours plus tôt, avait fait faux bond. Elle devait jeter bas le vieil établissement hydrominéral.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxvii, p. 272.

Toute la soirée, toute la nuit, toute la matinée du lendemain, les deux équipes constituées par Antoine se relayèrent sans relâche, de trois heures en trois heures, au chevet de M. Thibault.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 157.

3 (...) pour le travail de recherche scientifique, une équipe exemplaire suppose un chef, un esprit inventeur et directeur.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, IV, p. 135.

4 Uni à d'autres hommes dans une escadrille, dans une armée, dans une usine ou dans une équipe, l'homme se trouve lui-même en s'oubliant (...) Parce que des camarades ont confiance en lui et qu'il veut être digne de cette confiance, l'homme, dans l'équipe, passe infiniment l'homme. Et même loin de l'équipe, il emportera dans son cœur ce besoin d'accord et d'approbation.

A. MAUROIS, Études littéraires, Saint-Exupéry, t. II, p. 261.

...D'ÉQUIPE. Homme d'équipe (spécialement, ouvrier d'une équipe, aux chemins de fer). Chef* (cit. 20) d'équipe. ⇒ Contremaître.

Esprit d'équipe, animant une équipe dont les membres collaborent en parfait accord. Il n'a pas l'esprit d'équipe (⇒ Individualiste). Travail d'équipe.

5 (...) si tu veux rester avec nous, il faudra prendre l'esprit d'équipe et t'habituer à tout mettre en commun. Donne tes cigarettes.

SARTRE, la Mort dans l'âme, II, p. 229.

EN ÉQUIPE. Travailler en équipe, collectivement.

FAIRE ÉQUIPE AVEC (qqn), travailler avec lui en formant une équipe.

◆ 3. (1901, Bruant). Groupe de personnes qui agissent, se distraient ensemble. Une joyeuse équipe, une équipe de bons copains. ⇒ Bande (cit. 6). — Fam. Drôle d'équipe! C'est la fine équipe. En voilà une équipe! La Belle Équipe, film de J. Duvivier (1936).

◆ 4. (1890, in Petiot; déjà 1469, au jeu de quintaine). Groupe de joueurs pratiquant un même sport et associés en nombre déterminé pour disputer des compétitions, des matches, des championnats. Jeu d'équipe. (1938, in D. D. L.). Sport d'équipe. Courir par équipe. Classement par équipes. Recruter, former une équipe. Remanier une équipe. Entraîner une équipe. Cohésion d'une équipe. Faire gagner, faire perdre son équipe. — Spécialt., aux jeux de ballon (football, rugby, etc.). Spectateurs qui encouragent leur équipe. ⇒ Supporter. Partenaires et adversaires (cit. 6) d'une équipe. Couleurs, maillots d'une équipe. Rencontre, choc de deux équipes. Équipe invincible. Équipes de professionnels, d'amateurs, de juniors, de minimes, de cadets. Équipe nationale. L'équipe de France, de Belgique. Consignes du capitaine de l'équipe à ses joueurs. L'entraîneur, le soigneur de l'équipe. Équipe de football (⇒ Onze), de rugby (⇒ Quinze, treize), de hockey... ⇒ Team (anglic.). — Équipe de coureurs cyclistes. ⇒ Écurie.

6 Il y a dix mois, Peyrony s'inscrivait à notre club et devenait équipier dans la troisième équipe « junior » de football (...) MONTHERLANT, les Olympiques, p. 46.

7 Le regard connaît le regard dans la course d'équipe. MONTHERLANT, les Olympiques, p. 56.

8 Et l'équipe était comme un orchestre plein de tumulte et de sécurité. Ô bel ordre en mouvement! ligne d'avants bien tempérée! MONTHERLANT, les Olympiques, p. 257.

8.1 L'équipe enfin se forme une gloire, inexistante peut-être aux yeux d'autrui, raillée peut-être par chacun des équipiers quand il est seul, mais réelle et réchauffante quand ils sont assemblés. Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 122.

9 On parla donc du championnat de France, de la valeur des équipes professionnelles anglaises et de la tactique en W. CAMUS, la Peste, p. 165.

Esprit d'équipe (→ ci-dessus).

En équipe. Jouer en équipe. Faire équipe. — Par équipes. Championnat par équipes.

DÉR. Équipier.

ÉQUIPÉE [ekipe] n. f. — V. 1500, esquipée; de équiper.

◆ 1. Vx. Fait de partir (tout équipé) pour une aventure (sur mer, à la guerre). ⇒ Sortie.

1 Les coureurs de Montaigu ne laissaient pas pour le siège de faire des équipées assez loin. D'AUBIGNÉ, Hist., II, 382 (in LITTRE).

2 Il y a eu, en d'autres endroits, de petites échauffées : Chamilly a été un peu battu, et Gandelus blessé assez considérablement; mais Toiras a fait une petite équipée toute brillante, où il a battu et tué trois à quatre cents hommes. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1150, 1^{er} avr. 1689.

Par ext. et plais. Sortie, promenade en toute liberté (→ Échappée).

3 Je fus avant-hier toute seule à Livry, me promener délicieusement avec la lune; j'y fus depuis six heures du soir jusqu'à minuit, il n'y avait aucun serain (...) Je me suis fort bien trouvée de cette petite équipée (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, 441, 6 sept. 1675.

◆ 2. Fig. Action entreprise à la légère par une personne étourdie et indépendante. ⇒ Aventure, escapade, frasque, fredaine, fugue. Son équipée a eu des suites fâcheuses. S'engager dans une folle équipée. On a fait beaucoup de bruit autour de cette équipée (→ Capot, cit. 3). Équipée galante, équipée d'amour (→ Attarder, cit. 2). Équipée de jeunesse. Se permettre de temps en temps une innocente équipée, une joyeuse équipée. Vous avez fait là une belle équipée!

4 Sans rendre l'enfant timide et craintif en le frappant d'un trop grand effroi, il lui fit sentir si bien l'imprudence de son équipée, qu'au bout d'une demi-heure il me le ramena souple, confus, et n'osant lever les yeux. ROUSSEAU, Émile, II.

5 Monsieur, dit le prince, vos équipées dépassent les bornes, et vos déportements sont tels, que je serai forcé d'implorer du roi, pour vous, la faveur d'un cachot ou d'un exil perpétuels. Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. II, XVII, p. 237.

6 Il se rappelait l'amitié de Daniel, la suspicion des maîtres, la folle équipée de Marseille (...). MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 69.

ÉQUIPEMENT [ekipmā] n. m. — 1671; de équiper.

Action d'équiper*; ce qui sert à équiper.

◆ 1. Mar. Action de pourvoir (un navire) des objets nécessaires pour le mettre en état de naviger et assurer la subsistance de l'équipage. ⇒ Armement. Agrès, apparaux et avitaillements constituant l'équipement d'un navire. Travailler à l'équipement d'une flotte.

Quoique bien armé, ce n'est pas, je crois, un vaisseau de guerre. Son grément, sa structure, tout son équipement, repoussent une supposition de cette nature.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, « Manus. tr. d. bout. ».

◆ 2. (1812). Cour. Objets nécessaires à l'armement, à l'entretien d'un armée, d'un soldat. Doter une troupe de son équipement. ⇒ Arme, armement, attirail, équipement (vx), matériel. Équipement aéromobile*. Spécialt. Les effets distribués au soldat. ⇒ Fourniture; bagage, et (fam.) barda, bataclan, fourbi. Équipement complet du fantassin (armes, buffleterie, cartouchière, ceinturon, effet, sac).

Le commandant félicita les volontaires et leur donna jusqu'à midi pour parachever leur équipement (...). J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 341.

En soupirant, il commença à préparer son équipement et à monter son sac. P. MAC ORLAN, la Bandera, VIII, p. 98.

Nous autres soldats de métier, continua l'homme de l'infanterie de marine, nous ne sommes que des fantômes vêtus d'un équipement et de deux ou trois détails de laine et de couleur qui constituent notre esprit de corps.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, p. 57.

◆ 3. (1804). Action d'équiper. L'équipement d'une voiture en pneus neufs. — (Un, des équipements, l'équipement de...). Tout ce qui sert à équiper une personne, un animal, une chose en vue d'une activité déterminée (objets, vêtements, appareils, accessoires...). Équipement de chasse, de pêche, de ski, de chasseur sous-marin. Équipement de voyage. ⇒ Bagage. Équipement d'un cheval. ⇒ Harnachement. L'équipement d'une machine. ⇒ Appareillage. Équipement électrique. Équipement d'un local. ⇒ Aménagement, installation, matériel, outillage. Équipement ménager d'une maison. Équipement sanitaire d'un hôpital. Équipement électrique, mécanique d'un atelier. Équipement de circulation, d'éclairage. Équipement d'une usine. Équipement destiné à un service (⇒ Dotation). Équipement d'un terrain d'aviation*. Équipement de contrôle. Équipement d'un port*. ⇒ Portuaire (installations portuaires). → Déchargement, cit. 2. — L'équipement d'une région, d'un pays. Équipement agricole. Équipement industriel. ⇒ Industrialisation. Équipement hôtelier, touristique. Travaux d'équipement. Plan* d'équipement national.

Il est aisé de copier un outillage industriel, d'élever des usines (...) mais on s'aperçoit (...) quand il s'agit de fabrications difficiles et plus encore de « services compliqués » qu'il faut plusieurs générations pour constituer un personnel (...) On construit une usine en quelques mois, mais un équipement industriel, dans le sens complet et complexe du terme, comporte des facteurs humains qui ne s'improvisent pas. André SIEGFRIED, la Crise de l'Europe, p. 24.

Un autre trait de la grande industrie, c'est l'énorme quantité de produits qu'elle peut jeter sur le marché. L'équipement mécanique permet de produire à l'infini.

DEMANGEON, Géographie économique et humaine de la France, t. II, p. 653.

(Au plur.). Équipements collectifs : ensemble des locaux et installations nécessaires à la vie d'une collectivité.

Techn. (Aviat.). Ensemble des appareils qui composent un avion (hors le fuselage, les ailes, les moteurs). (Astron.). Équipement de survie : dispositif de secours utilisé par les astronautes lorsque la mission ne se déroule pas comme prévu.

Méd. Syn. de appareillage, prothèse.

DÉR. Équipementier.

COMP. Sous-équipement, suréquipement.

ÉQUIPEMENTIER [ekipmāte] n. m. — 1978; de équipement.

◆ Techn. Fabricant, distributeur d'équipements. Constructeurs et équipementiers d'automobiles. « La compétition pour conquérir une part de l'énorme marché de l'électronique auto est engagée entre constructeurs, équipementiers traditionnels et électroniciens » (L'Express, 2 oct. 1978, p. 118).

ÉQUIPER [ekipe] v. — 1120, eschiper; esquiper, 1160, sens 2; de l'anc. normand skipa, de skip « navire ».

◆ 1. Vx. V. intr. Embarquer, prendre la mer.

◆ 2. Mod. V. tr. Pourvoir (un navire) de ce qui est nécessaire à la navigation (⇒ Équipement). Équiper un navire (cit. 10), en personnel (équipage*) et en matériel (armement, fret, provisions). Équiper un baleinier, une flotte. ⇒ Armer, fréter, gréer. Équiper une frégate (→ Détruit, cit. 1). — Au p. p. Navire tout équipé (→ Convenir, cit. 10).

(...) une galère turque assez bien équipée. MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, II, 7.

Le premier parti voulait s'emparer du premier navire passable dont on ferait rencontre et l'équiper dans quelque une des Antilles pour faire une croisière de pirates.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, v.

Au p. p. Blason. Navire équipé, dont les cordages, les voiles sont d'un émail différent de celui de la coque.

◆ 3. (1535). Pourvoir des choses nécessaires à une activité; faire

partie d'un équipement. *Équiper une armée, des troupes, un régiment. Équiper un cavalier* (⇒ **Équipement**). *Équiper une division en véhicules et engins automobiles.* ⇒ **Motoriser**. *Équiper qqn.* en vue d'une activité. *Équiper un enfant pour le ski, contre le froid.* — Au p. p. *Être bien équipé pour la chasse. Équipé des pieds à la tête. Être mal équipé.* — Fam. *Être équipé de bric et de broc,* avec des moyens de fortune. (Vx). *Être plaisamment équipé* (⇒ **Bas**, cit. 48). ⇒ **Accoutter, habiller**.

3 Ainsi je tiens que, comme les plantes, arbres, animaux et tout ce qui vit, se trouve naturellement équipé de suffisante couverture, pour se défendre de l'injure du temps (...)
MONTAIGNE, Essais, I, XXXVI.

4 Vous me verrez équipé comme il faut, depuis les pieds jusqu'à la tête.
MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, I, 2.

Équiper un cheval pour la monte, pour la course, pour le trait. ⇒ **Harnacher**.

5 Il montait un cheval de haute taille, lourdement équipé, aux larges sabots, à vaste encolure, qui galopait avec emphase, comme les chevaux de Rubens.
E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 283.

(1606). *Équiper un objet*, en vue d'une destination particulière. *Équiper un fusil* (⇒ **Équipeur**). *Équiper électriquement une machine à coudre; une ligne de chemin de fer.* ⇒ **Électrifier**. *Équiper une automobile d'une batterie, d'une boîte de vitesse automatique.* ⇒ **Munir**. *Équiper une bicyclette, une moto d'accessoires.* — Passif et p. p. *Cette voiture est équipée de nombreux dispositifs électroniques.*

6 (...) le réchaud à repasser, équipé en grill à braise, encombrant un coin de la terrasse (...)
COLETTE, la Naissance du jour, p. 60.

Équiper un local, pour une destination. *Équiper une cuisine, un atelier.* ⇒ **Appareiller, outiller**. *Équiper un magasin, une école, une salle d'opération.* ⇒ **Aménager, installer**. *Équiper une usine à neuf*, en la dotant d'un outillage moderne. ⇒ **Moderniser**. *Équiper un atelier de machines automatiques* (automatiser), *de robots* (robotiser)... *Équiper pour une industrie de paix une usine affectée naguère à des fabrications de guerre.* ⇒ **Reconvertir**. *Équiper et financer une entreprise.*

7 Ces salles étaient d'ailleurs équipées pour soigner les malades dans le minimum de temps et avec le maximum de chances de guérison.
CAMUS, la Peste, p. 66.

Équiper une région d'un réseau routier, d'un réseau électrique. Équiper économiquement, industriellement un pays. ⇒ **Développer, industrialiser**.

► **S'ÉQUIPER** v. pron. (1671).

Se munir d'un équipement. *S'équiper à peu de frais pour des vacances à la mer. Il n'a pas de quoi s'équiper pour tel voyage. S'équiper soigneusement avant une expédition, une exploration.* — Se vêtir d'un équipement. *Soldat qui s'équipe pour la revue.* ⇒ **Tenu** (se mettre en). *Tartarin s'était équipé en chasseur de fauves.*

8 — Mettez-vous en tenue, Gilieth, équipez-vous, avec vos armes et vous prendrez le commandement d'une patrouille.
P. MAC ORLAN, la Bandera, XI, p. 131.

Être pourvu d'un équipement. Ce pays longtemps attardé est en voie de s'équiper. Notre monde s'équipe rapidement (⇒ **Connexion**, cit. 1).

► **ÉQUIPÉ, ÊE** p. p. adj. Voir à l'article.

CONTR. Déséquiper. — Désarmer, déshabiller. — Démunir, désorganiser, vider.

DÉR. Équipage, équipe, équipée, équipeur, équipé.

COMP. Déséquiper, rééquiper, suréquiper. — (Du p. p.) Sous-équipé.

ÉQUIPET [ekipe] n. m. — 1829, Académie, Suppl.; de *équiper*.

♦ Mar. Rangement sans porte (planchette, étagère, etc.), muni de rebords empêchant les objets de tomber, à bord d'un navire.

1 Il est donc souhaitable que la cuisine soit garnie d'un nombre suffisant d'équipets (placés au bon endroit et conçus de telle façon que rien ne puisse en tomber) de placards et de tiroirs (...)
Nouveau cours de navigation des Glénans, p. 459.

2 Combien de bateaux sont munis de ridicules équipets arrondis à proximité de la table à carte (...)
Bateaux, janv. 1980, p. 232.

ÉQUIPEUR [ekipeœr] n. m. — 1839, Boiste; de *équiper*.

♦ Techn. Homme qui équipe un fusil. ⇒ **Monteur**. — REM. Le fém. *équipeuse* est virtuel.

ÉQUIPIER, IÈRE [ekipje, jɛr] n. — 1870; de *équipe*.

♦ 1. N. m. Vx. Homme d'équipe, ouvrier qui fait partie d'une équipe. — Mod. (Par métaphore du sens 2). Membre d'une équipe de travail intellectuel ou artistique.

♦ 2. (1892, in Petiot). Membre d'une équipe sportive. *Le capitaine donne ses instructions aux différents équipiers.* ⇒ **Joueur**. (1918). *Les équipières d'une équipe féminine. Équipiers disposés à diverses places sur le terrain. Équipier en titre* (opposé à remplaçant). *Équipier sélectionné dans l'équipe nationale.* ⇒ **International**. *Équipier désigné par un numéro.*

1 Des équipiers reviennent vers le stade, un peu voutés, à pas lourds, avec ce ton de voix particulier aux joueurs de foot fatigués, boueux et battus.
MONTHERLANT, les Olympiques, p. 104.

Nous serons accordés ensemble comme deux équipiers qui font une course de quatre mille mètres : l'un et l'autre marchent complices.

MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 169.

Spécialt. Membre de l'équipage (d'un bateau de plaisance). *Le chef de bord et ses équipiers. Un excellent équipier. Barreur et équipier d'un dériveur.*

♦ 3. Milit. Élément des formations de combat dans l'aviation.

COMP. Coéquipier.

ÉQUIPOLLÉ ou **ÉQUIPOLÉ** [ekvipole] adj. m. — 1690; de *équiper*; de *æquus*, et *pollere* « avoir telle valeur ».

♦ Didact. (Blason). *Points équipollés* : carrés égaux formés par la réunion du tiercé en pal et du tiercé en fasce.

ÉQUIPOLLENCE [ekvipolãs] n. f. — V. 1265, *equipollence*; lat. *æquipollentia* « équivalence », de *æquipollens*. → **Équipollent**.

♦ 1. Vx. Égalité de valeur, de force. ⇒ **Équivalence**. — Spécialt. Log. *Équipollence de deux propositions.*

Il y a trois choses à considérer dans la proposition : l'opposition, l'équipollence et la conversion.
DIDEROT, Opinions des anciens philosophes, in LITTRÉ.

♦ 2. (xx^e). Mod. Math. Caractère de deux bipoints équipollents*. *L'équipollence est une relation d'équivalence, définie sur l'ensemble des bipoints d'un espace affine; elle permet de construire un espace vectoriel à partir d'un espace affine, les vecteurs y étant définis comme des classes d'équivalence de la relation d'équipollence.*

ÉQUIPOLLENT, ENTE [ekvipolã, ãt] adj. — V. 1223; lat. *æquipollens*, de *æqui* et *pollens*, p. prés. de *pollere* « avoir du pouvoir, de la force, être actif ».

♦ 1. Vx. Équivalent. — Mod. Log. *Propositions équipollentes. Systèmes déductifs équipollents.*

Didact. Qui présente ou produit des parties équivalentes.

La matière se trouve répartie de part et d'autre d'un ou de plusieurs axes qui sont toujours en nombre impair, car il faut à la vie une droite et une gauche, mais aussi un avant et un arrière, un haut et un bas. *La vie n'est pas équipollente.* Elle conjugue symétrie et orientation.

ROGER CAILLOIS, Esthétique généralisée, I, p. 12.

♦ 2. (1877). Mod. Math. Se dit de deux bipoints d'un espace affine tels que les segments tracés de l'origine de l'un à l'extrémité de l'autre aient le même milieu. *Bipoints équipollents* (⇒ **Équipollence**).

DÉR. Équipoller.

ÉQUIPOLLER [ekvipole] v. tr. — 1310; de *équipollent*.

Vieux ou littéraire.

★ I. V. tr. ind. **ÉQUIPOLLER À** : équivaloir à. *Son attitude équipolle à un refus. « Son rang équipollait à celui de reine »* (Gautier, in T. L. F.).

★ II. V. tr. (1690; ex. de Chateaubriand, in T. L. F.). Être équivalent-à, égalier. *Sa fortune équipollait la vôtre.*

DÉR. Équipollé ou équipé.

ÉQUIPOSSIBILITÉ [ekviposibilitè] n. f. — 1941, M. Boll (→ **Équipossible**, cit.); de *équi-*, et *possibilité*.

♦ Didact. Caractère de deux éventualités équipossibles (→ **Équipossible**, cit.).

ÉQUIPOSSIBLE [ekviposibl] adj. — 1941, M. Boll; de *équi-*, et *possible*.

♦ Didact. Qui possède au même degré la possibilité de se produire (⇒ **Équipossibilité**). *Éventualités équipossibles.*

(...) la méconnaissance de l'équipossibilité est une source intarissable d'erreurs et même de sottises. Dans la plupart des dilemmes (« de deux choses l'une »), les deux éventualités ne sont pas équipossibles. Vous avez le droit de vous dire : Demain, je serai mort ou je serai en vie. Mais il ne faudrait pas conclure : J'ai « donc » une chance sur deux de mourir dans la nuit. Car les deux éventualités contraires ne sont pas équipossibles.
Marcel BOLL, les Certitudes du hasard, p. 11.

ÉQUIPOTENCE [ekvipotãs] n. f. — 1960; de *équipotent*.

♦ Math. Caractère de deux ensembles équipotents. *Équipotence de deux ensembles, de deux intervalles.*

ÉQUIPOTENT [ekvipotã] adj. m. — 1960; de *équi-*, et lat. *potens*, *entis* « qui a du pouvoir, de l'effet; puissant ».

♦ Math. Se dit de deux ensembles entre lesquels on peut construire une bijection*. *L'ensemble des entiers naturels et l'ensemble des*

entiers naturels pairs sont équipotents. Deux ensembles équipotents ont même cardinal (ou même puissance). ⇒ 1. **Cardinal** (2.), **puissance** (11., 5.).

ÉQUIPOTENTIEL, ELLE [ekijpotãsjel] adj. — 1883, Jacquez, *Dict. d'électricité et de magnétisme*; de *équi-*, et *potentiel*.

♦ Techn., phys. Qui a le même potentiel électrique. *Surface équipotentielle* : surface qui a le même potentiel en chacun de ses points (surfaces de niveau).

ÉQUIPROBABLE [ekijpɔɔbabl] adj. — V. 1950; de *équi-*, et *probable*.

♦ Math. Se dit d'événements qui ont les mêmes probabilités.

ÉQUISÉTALES [ekijsetal] ou **ÉQUISÉTINÉES** [ekijsetine] n. f. pl. — 1816, *équisétacées*, Candolle, *Essai sur les propriétés méd. des plantes*; lat. *equisetum* «prêle», de *equus* «cheval», *seta* «soie», et *-ales*.

♦ Bot. Classe de cryptogames vasculaires comprenant les Prêles et des formes fossiles (Calamites). — Au sing. *Une équisétale, une équisétinée*.

ÉQUISETUM [ekijsetɔm] n. m. — 1694, nom lat. → *Équisétinées*, étym.

♦ Bot. Prêle, plante des lieux humides.

(...) plusieurs prés en pente (...) où l'herbe cédait aux carex, aux équisetums et aux joncs (...) GIDE, *Feuillets d'automne*, in *Journal* 1939-1949, Pl., p. 1092.

ÉQUITABILITÉ [ekitabilite] n. f. — 1951; de *équitable*.

♦ Didact. Caractère équitable d'un jeu.

(...) l'espérance mathématique totale de chacun des joueurs est nulle. Cette circonstance est réalisée, toutes les fois que les sommes engagées (enjeux ou mises) S et S' sont proportionnelles aux probabilités (...) c'est-à-dire $S(1-p) - S'p = 0$, ce qui exprime l'équabilité du jeu (nullité de l'espérance mathématique totale à chaque coup). Marcel BOLL, *les Certitudes du hasard*, p. 63.

ÉQUITABLE [ekitabl] adj. — V. 1512; de *équité*.

♦ 1. Littér. ou style soutenu. (Personnes). Qui a de l'équité. *Un homme équitable*, impartial, intègre. « On est juste en traitant un homme comme il le mérite et équitable en le traitant comme les autres » (Lafaye). *Juge, arbitre équitable. Un connaisseur, un censeur* (cit. 1) *équitable*.

- 1 Ah! fasse le Ciel équitable
Que (...) MOLIÈRE, *Amphitryon*, III, 1.
2 Je me flatte, en mourant, qu'un Dieu plus équitable
Réserve un avenir pour les cœurs innocents. VOLTAIRE, *Mahomet*, V, 4.
3 Ô justice suprême! (...)
(...) Tu lis seule en mon cœur, toi seule es équitable (...)
VOLTAIRE, *Tancrède*, III, 6.

♦ 2. (1580). Choses. Conforme à l'équité, qui ne lèse personne. ⇒ **Juste**. *Partage, répartition équitable* (→ **Distribution**, cit. 2). *Jugement, sentence, arrêt, solution équitable. Une paix, un traité équitable*. ⇒ **Égal**.

- 4 (... les polices (sociétés) où il se souffre moins de disparité entre les valets et les maîtres, me semblent les plus équitables. MONTAIGNE, *Essais*, III, III.
5 Je veux bien que Madame en soit juge équitable.
MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, IV, 2.
6 Notre propre intérêt est encore un merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement. Il n'est pas permis au plus équitable homme du monde d'être juge en sa cause (...)
PASCAL, *Pensées*, II, 82.
7 (...) Jean qui écoutait (...) avec une extrême attention pour reconnaître si ce juge (...) bienveillant (...) était vraiment équitable et perspicace.
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 63.
8 Il me disait (...) que le succès au théâtre dépend entièrement d'un acteur ou d'une actrice; mais qu'à la lecture il ne dépend que de l'arrêt équitable et sévère d'un juge et d'un écrivain tel que vous. VOLTAIRE, *Don Pèdre, Épître dédicatoire*.
9 C'est vous dire que je crois être rentré à votre égard dans les termes d'une indépendance respectueuse, équitable, non plus amicale.
SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, I, p. 98.

♦ 3. Math. (probabilités). *Jeu équitable* : jeu où les sommes engagées sont proportionnelles aux probabilités.

CONTR. *Arbitraire, inéquitable, inique, injuste, léonin, partial*.
DÉR. *Équitabilité, équitablement*.

ÉQUITABLEMENT [ekitablãmã] adv. — Déb. xv^e; de *équitable*.

♦ Littér. ou style soutenu. D'une manière équitable. *Juger équitablement des torts de chacun. Répartir équitablement ses faveurs*. ⇒ **Impartialement**.

La on rendit un arrêt en faveur des catégories d'Aristote, et on statua savamment et équitablement la peine des galères contre quiconque serait assez osé (...)

VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Autorité*.

CONTR. *Inéquitablement*.

ÉQUITANT, ANTE [ekitã, ãt] adj. — 1846; lat. *equitans* «chevauchant», de *equitare*. → **Équitation**.

♦ Bot. *Cotylédons équitants*, pliés en deux et emboîtés.

ÉQUITATION [ekitasjõ] n. f. — 1503; lat. impérial *equitatio*, du supin de *equitare* «aller à cheval», de *equus*, *equitis* «cavalier», de *equus* «cheval».

♦ Art de monter à cheval, technique du cavalier; sport qui consiste à monter les chevaux.

L'équitation est un sport dans toute l'acception du mot, car à la fois elle demande un effort physique et beaucoup de réflexion intellectuelle tout en présentant un certain danger. Raymond AMIOT, *le Cheval*, p. 71.

Pratique de l'équitation. *Il a fait beaucoup d'équitation dans sa jeunesse, de cheval**. *Le médecin lui a recommandé l'équitation. L'équitation nécessite un apprentissage pour l'acquisition des notions essentielles*. ⇒ **Cheval** (*supra* cit. 12).

Il décida aussi, tout en continuant à évoquer les ifs de Provence, qu'il allait se remettre à l'équitation, et s'acheter une grosse Mercédès (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, IV, p. 29.

Art (cit. 1) *de l'équitation, équitation savante. École d'équitation. ⇒ Manège. Leçon d'équitation. Professeur d'équitation. ⇒ Écuyer. Formation de cavaliers d'élite rompus à tous les exercices d'équitation. ⇒ École* (haute école, basse école). — *Équitation de cirque. ⇒ Voltige. Écuyère faisant son numéro d'équitation. — Équitation de compétition. ⇒ Hippisme; hippique* (concours), **polo**. — *Équitation militaire enseignée à l'École de Saumur. Démonstration d'équitation donnée par le Cadre noir*.

En quoi consiste donc l'équitation? À apprendre d'abord à un jeune cavalier à se servir d'un cheval dressé; puis, cela acquis, à continuer le dressage d'un cheval déjà apte à être monté; ensuite à dresser totalement un cheval qui n'a jamais été monté; enfin, et ceci demande alors des années, à parfaire une éducation équestre dans les exercices les plus compliqués de l'équitation savante. Bien peu de cavaliers arrivent dans ce sens à la perfection qui n'est pas d'ailleurs nécessaire à qui veut faire couramment du cheval, mais qui donne à celui qui en approche les jouissances les plus fines et aussi les plus saines. Raymond AMIOT, *le Cheval*, p. 72.

ÉQUITÉ [ekite] n. f. — 1262, in D. D. L.; lat. *æquitas* «égalité», de *æquus* «égal».

♦ 1. Littér. ou style soutenu. Notion de la justice* naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun; vertu qui consiste à régler sa conduite sur le sentiment naturel du juste et de l'injuste. *Avoir le sens, le sentiment de l'équité. ⇒ Droiture, justice. La raison, la sagesse et l'équité. Homme plein d'équité. L'équité fait à chacun part égale* (→ **Distribution**, cit. 2), *met chacun des adversaires sur un pied d'égalité. ⇒ Égalité, impartialité. Les principes, les règles, les lois de l'équité. Respecter l'équité. Juger selon l'équité. Violer l'équité, agir contre toute équité. C'est un défi à l'équité. Traiter un ennemi avec équité. Je m'en remets à votre équité*.

- La force tenait lieu de droit et d'équité;
Le meurtre s'exerçait avec impunité. BOILEAU, *l'Art poétique*, IV.
2 Dans le monde il n'est rien de beau que l'équité :
Sans elle, la valeur, la force, la bonté,
Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillants et que morceaux de verre. BOILEAU, *Satires*, XI.
3 Et il est aisé de juger de sa perfection (*de la loi juive*) par la simple lecture, où l'on voit qu'on a pourvu à toutes choses avec tant de sagesse, tant d'équité, tant de jugement, que les plus anciens législateurs grecs et romains, en ayant eu quelque lumière, en ont emprunté leurs principales lois (...)
PASCAL, *Pensées*, IX, 620. (*Les Romains*) gouvernaient avec équité les nations subjuguées.

BOSSUET, *Hist.*, III, 6, in LITTRÉ.
D'un voile d'équité couvrir mon injustice (...)
RACINE, *Andromaque*, IV, 5.
6 De votre cœur, Abner, je connais l'équité.
RACINE, *Athalie*, V, 2.
7 Quand il (*Zadig*) jugeait une affaire, ce n'était pas lui qui jugeait, c'était la loi; mais quand elle était trop sévère, il la tempérait; et quand on manquait de lois, son équité en faisait qu'on aurait prises pour celles de Zoroastre.

- VOLTAIRE, *Zadig*, VI.
8 L'intérêt est ton dieu, le mien est l'équité.
VOLTAIRE, *Mahomet*, II, 5.
9 J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon âme, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement que dans ce sage et touchant mémoire, où je prenaux sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur et moi.
ROUSSEAU, *les Confessions*, XII.
10 Le monde matériel repose sur l'équilibre, le monde moral sur l'équité.
HUGO, *Post-Scriptum de ma vie*, *Tas de pierres*, VI.

Il s'efforce d'être impartial et de dire, parfois sévèrement, le pour et le contre, pour finir ensuite par juger, généralement avec équité (...)
Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 353.

(En parlant de Dieu). *Équité divine, suprême*.

- (...) par un juste trait de l'équité suprême (...)
MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, 7. 12
Sur l'équité des Dieux osons nous confier? (...)
RACINE, *Phèdre*, V, 1. 13
Dieu me punit, ajouta-t-elle à voix basse, il est juste; j'adore son équité (...)
14
STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, I, XIX.

♦ **2.** « Conception d'une justice qui n'est pas inspirée par les règles du droit en vigueur et qui même peut être contraire à ces règles » (Capitant) — Opposé à *droit positif*, à *loi*. — Didact. (Dr.). *L'équité opposée à la règle légale. L'équité et la lettre de la loi. Juger en équité, selon l'équité. Le préteur romain avait le droit de paralyser la loi au nom de l'équité. Le juge prononce selon le droit, l'arbitre peut juger en équité* (⇒ **Arbitre**; **arbitrage**). *Les cours d'équité, la procédure de l'appel à l'équité en Grande-Bretagne.*

15 La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue; c'est le fondement mystique de son autorité. PASCAL, Pensées, v, 294.

16 (...) ils (*les hommes*) les ont faites (*les lois*) trop subtiles, et ont suivi les idées logiciennes plutôt que l'équité naturelle. Dans la suite elles ont été trouvées trop dures, et, par un esprit d'équité, on a cru devoir s'en écarter (...)

MONTESQUIEU, Lettres persanes, LXXIX.

17 Si l'on entend par le mot *droit* la loi prise dans sa plus grande rigueur, l'équité lui est opposée (...) La justice décerne des peines ou des récompenses conformément aux lois établies; l'équité prononce conformément aux circonstances variables d'une action. Elle est puisée dans la loi naturelle. Elle est la règle et le fondement des devoirs des hommes les uns envers les autres.

Dict. de Trévoux, art. *Équité*.

18 — Qu'y a-t-il donc au-dessus de la justice?
— L'équité.

HUGO, Quatre-vingt-treize, III, VII, v.

19 Il (*le droit naturel*) se compose d'un petit nombre de maximes, fondées sur l'équité et le bon sens, qui s'imposent au législateur lui-même (...)

M. PLANIOL, Traité élémentaire de droit civil, t. I, p. 3.

20 Une règle légale peut ne pas être conforme à l'équité (...)

L. DUGUIT, Traité de droit constitutionnel, t. I, p. 183.

♦ **3.** (1921, Valéry). Caractère de ce qui est conforme à l'équité. *Équité d'une loi, d'un partage, d'un jugement, d'un arbitrage.*

21 (...) les demeures de la justice doivent parler aux yeux de la rigueur et de l'équité de nos lois. VALÉRY, Euphémies, p. 36 (1921).

CONTR. Iniquité, injustice, partialité.

DÉR. Équitable.

ÉQUIVALEMENT [ekivalamā] adv. — 1377, *equivalentem*; de 1. *équivalent*.

♦ Rare, littér. De façon équivalente. *Cela a été dit équivalentement par d'autres.*

ÉQUIVALENCE [ekivalōs] n. f. — V. 1330; bas lat. *equivalentia*, *æquivalentia*, de *æquivalere*. ⇒ **Équivaloir**.

♦ Qualité de ce qui est équivalent. ⇒ **Égalité**, **homologie**, **identité**; **adéquation**. *L'équivalence des fortunes* (⇒ **Approximatif**, cit. 5). *Équivalence de dons. Équivalence de droits.* — Phys. *Principe de l'équivalence mécanique de la chaleur.* ⇒ **Équivalent**.

1 L'idée d'échange ne comporte pas nécessairement l'idée de l'équivalence entre les choses échangées. Quand celle-ci apparaît, on se sert de : en dédommagement, en compensation, en représentation de, en récompense de (...)

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 716.

2 Les émeutes serviles, les jacqueries (...) mettent en avant un principe d'équivalence, vie contre vie, que (...) on retrouvera toujours dans les formes les plus pures de l'esprit révolutionnaire, le terrorisme russe de 1905, par exemple.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 139.

(1864). Assimilation d'un titre, d'un diplôme (à un autre). *Accorder une équivalence à qq. Bureau des équivalences. — Titre admis en équivalence d'un autre.*

Math. *Relation d'équivalence* : relation binaire, définie sur un ensemble, qui est à la fois réflexive, symétrique et transitive. *Le parallélisme sur l'ensemble des droites du plan est une relation d'équivalence, une équivalence. Classe d'équivalence* : ensemble d'éléments liés par une relation d'équivalence. ⇒ **Classe** (II., A., 2.). — *Une équivalence* : une relation d'équivalence.

Log. Opérateur (connectif binaire) d'une proposition complexe (symb. ⇒), par lequel la proposition complexe est vraie si les propositions élémentaires sont toutes deux vraies, ou toutes deux fausses.

CONTR. Différence.

1. ÉQUIVALENT, ENTE [ekivalō, āt] adj. — 1370; lat. *æquivalens* (XII^e), p. prés. de *æquivalere* « avoir une valeur égale ».

♦ **1.** Dont la quantité a même valeur. ⇒ **Égal**; (vx) **équipollent**. *Leurs parts d'héritage sont équivalentes. Monnaies équivalentes.* — (Au sing.) *Une diminution équivalente (à une autre). Puntition équivalente* (⇒ **Arrêt**, cit. 7). *Rester pendant un temps équivalent. Longueur équivalente à celle de qqch.* (⇒ **Corps**, cit. 15). *Indemnité équivalente au dommage.*

Spécialt. Géom. *Surfaces, volumes équivalents, mais de formes différentes. Toutes les surfaces planes, sauf le cercle et les aires qui en dérivent, peuvent être ramenées à un triangle équivalent. Problème du carré équivalent à un cercle.* ⇒ **Quadrature**. — Alg. *Équations* équivalentes*, qui ont le même ensemble de solutions. — *Éléments équivalents* (dans un ensemble) : éléments liés par une relation d'équivalence* (⇒ aussi **Modulo**).

Cartographie. *Projection équivalente*, qui respecte les surfaces relatives (et déforme les contours).

♦ **2. ÉQUIVALENT À...** (ou au plur.). Qui a la même valeur ou fonction. *Une sommation ou un acte équivalent* (⇒ **Demeure**, cit. 2). *Diplôme équivalent. Faits équivalents*, dont la portée est semblable ou identique. ⇒ **Comparable**. *Concepts équivalents* (⇒ **Définition**, cit. 4). ⇒ **Similaire**, **identique**. *Deux variétés équivalentes* (⇒ 1. **Cor**, cit. 7). — *Expression équivalente à une autre.* ⇒ **Synonyme**. *Ne pas voter serait équivalent à voter oui.* → Serait l'équivalent de... (2. **Équivalent**).

Toutes les phrases de son livre (*l'Étranger de Camus*) sont équivalentes, comme sont équivalentes toutes les expériences de l'homme absurde; chacune se pose pour elle-même et rejette les autres dans le néant (...)

SARTRE, Situations I, p. 120.

CONTR. Inégal. — Différent. — Inéquivalent.

DÉR. Équivalamment, équivalence.

HOM. 2. **Équivalent**.

2. ÉQUIVALENT [ekivalō] n. m. — 1538; « impôt », 1382; substantivation de 1. *Équivalent*.

♦ **1.** Ce qui équivalait, chose qui a la même valeur ou la même fonction qu'une autre, qui peut la remplacer. *L'équivalent de qqch. Donner l'équivalent de ce qu'on reçoit. On lui a offert l'équivalent. Je n'ai pas pu trouver l'équivalent, c'est une chose irremplaçable. C'est une société qui n'a pas son équivalent.* ⇒ **Pareil**, **semblable** (⇒ **Armature**, cit. 4). *Ces hésitations sont l'équivalent d'une lâcheté* (⇒ **Demi-mesure**, cit. 1). *Accepter serait l'équivalent de céder.*

Le talent qu'il avait d'attirer la confiance le mit dès le jour même dans les secrets de la dame; elle lui confia son goût pour le jeune mage, l'assura que dans toutes les maisons de Persépolis il trouverait l'équivalent de ce qu'il avait vu dans la sienne.

VOLTAIRE, Le monde comme il va.

(...) un chef-d'œuvre dont vous ne pourrez trouver l'équivalent que dans l'école florentine ou l'école romaine.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 30.

La loi du 14 juin, édictée par la bourgeoisie révolutionnaire française, lui apparaît comme l'équivalent de ces statuts anglais qui adjugeaient comme esclave l'ouvrier réfractaire au travail et qui imposaient un maximum de salaire.

JAURÈS, Hist. socialiste..., II, p. 262.

Le regard traça autour du cou l'équivalent d'un de ces traits au crayon qui servent à guider la scie.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XVII, p. 195.

Un équivalent, des équivalents lui furent proposés. Reconnaître un équivalent dans un autre ordre, un autre domaine. Un équivalent de la monnaie (⇒ **Absolument**, cit. 1). *Sans équivalent.* ⇒ **Exemple** (sans). ⇒ **Destruction**, cit. 6.

La seule forme de constance du moi, c'est la mémoire. La recreation par la mémoire d'impressions qu'il faut ensuite approfondir, éclairer, transformer en équivalents d'intelligence est l'essence même de l'œuvre d'art.

A. MAUROIS, À la recherche de Marcel Proust, VI, I, p. 171.

♦ **2.** (1864). Spécialt. Mot ou expression que l'on peut substituer à un autre mot ou une autre expression sans changer l'effet produit par l'énoncé. ⇒ **Synonyme**. « *Nulle langue n'a dans son propre fonds des équivalents suffisants pour exprimer parfaitement ce qu'il y a d'heureusement dit dans une autre langue* » (Dictionnaire de Trévoux). *Traducteur qui désespère de trouver un équivalent exact.* ⇒ **Traduction**. *Mot anglais qui n'a pas d'équivalent en français. Sans équivalent en français.*

Le mot *infini*, comme les mots *Dieu, esprit* et quelques autres expressions, dont les équivalents existent dans toutes les langues (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Eureka, III.

Quant aux *équivalents*, on peut dire qu'ils constituent précisément la variété de l'art d'écrire.

Antoine ALBALAT, l'Art d'écrire, p. 117.

♦ **3.** (1858, *Année sc. et industr.*, t. I, p. 180). Chim. Vx. Quantité d'un corps simple pouvant remplacer un autre corps simple dans une combinaison chimique. *Théorie des équivalents chimiques, aujourd'hui abandonnée pour la notation atomique.* ⇒ **Valence**. *Équivalent électrochimique d'un métal.*

♦ **4.** (1890). Phys. *Équivalent mécanique de la chaleur* (mesuré par Joule) : rapport constant entre le travail et la quantité de chaleur échangés par transformation de l'énergie*.

ÉQUIVALENT [ekivalwan] v. tr. ind. — Conjug. *valoir*; rare à l'inf. — 1461; du bas lat. *æquivalere* « valoir autant », de *æqui* (⇒ **Équi-**), et *valere* « valoir », d'après *valoir*.

ÉQUIVALENT À : valoir autant, être de même valeur que. ⇒ **Égaler**, **équipoller**.

♦ **1.** Avoir la même valeur en quantité que... « *Une once d'or équivalent à quinze onces d'argent* » (Littré). *En valeur nutritive deux cents grammes de poisson équivalent à cent grammes de viande. Le mètre équivalent environ à la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre.*

(...) une seule de ces fourmières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmières d'Europe.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, (E. compl., t. VIII).

♦ **2.** Avoir la même valeur ou fonction que. ⇒ **Signifier**. *Des probabilités qui équivalent à une certitude* (⇒ **Athée**, cit. 6). « *Cette réponse équivalait à un refus* » (Littré). *Louange si bien entortillée qu'elle équivalait à une critique.* ⇒ **Revenir** (à). *L'instinct équivalait parfois à l'expérience. Changer de costume équivalait souvent*

à changer de caractère. → Être équivalent* à..., être l'équivalent* de...

2 La passion fait arriver les forces nerveuses de la femme à cet état extatique où le pressentiment équivalait à la vision des Voyants.

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 340.

3 Pour Gilieth la vie d'un homme équivalait à celle d'un lapin.

P. MAC ORLAN, la Bandera, III, p. 31.

4 Sans attendre qu'elle eût répondu, il répéta, plusieurs fois, tout bas : « Jenny... » Et l'inflexion était si douce, si compatissante, si timide, qu'elle équivalait au plus tendre aveu.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 150.

5 (...) une peine de prison équivalait à une peine de mort par suite de l'excessive mortalité qu'on relevait dans la géologie municipale.

CAMUS, la Peste, p. 187.

► **S'ÉQUIVALOIR** v. pron.

Fam. Être équivalent. *Cela s'équivalait*. ⇒ **Même** (revenir au même). *Les deux candidats s'équivalent*.

ÉQUIVALVE [ekivalv] adj. — 1811 ; de *équi-*, et *valve*.

♦ Zool. *Mollusque équivalve* : lamellibranche dont les deux valves sont identiques (ex. : la moule).

ÉQUIVOQUE [ekivok] adj. et n. f. — V. 1220 ; lat. *æquivocus* « à double sens », de *æquus* « égal », et *vox, vocis* « parole ».

★ 1. Adj. ♦ 1. Vx (didact.). Qui offre un même son à l'oreille mais un sens différent à l'esprit. *Rime équivoque* : jeu de mots reposant sur l'homophonie. Ex. : « *Je viens de faire un alexandrin ; qu'en penses-tu, mon cher Alexandre, hein ?* » (Littré).

♦ 2. (Du discours). Mod. Qui peut s'interpréter en différents sens, qui par conséquent n'est pas clair. ⇒ **Amphibologique, incertain, obscur** ; → **À double* sens, à double entente. Termes, mots équivoques. Phrases équivoques. Discours équivoque. ⇒ Amphigourique. Langage volontairement équivoque. Réponse équivoque. Déclaration non équivoque, claire.**

1 (...) on n'est *équivoque* que pour faire prendre le change, ou tromper en mettant en avant un sens très clair qui n'est pas celui qu'on a dans l'esprit.

LAFAYE, Dict. des synonymes, p. 336.

2 Ce terme est *équivoque*, il le faut éclaircir.

BOILEAU, l'Art poétique, I.

3 Ce sens est couvert d'un autre en une infinité d'endroits, et découvre en quelques-uns rarement, mais en telle sorte néanmoins que les lieux où il est caché sont *équivoques* et peuvent convenir aux deux (...)

PASCAL, Pensées, VIII, 571.

4 (...) cela est plaisant ! Je donnerais à ces paroles-là, moi, toute une autre interprétation, tant je les trouve *équivoques*.

MARIVAUX, la Surprise de l'amour, III, 2.

5 Les discours des prophètes juifs pouvaient être *équivoques* aux yeux des hommes grossiers qui n'en pénétraient pas le sens ; mais ils ne le furent pas pour les esprits éclairés des lumières de la foi.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Équivoque.

6 (...) il parlait rarement d'une façon tout à fait nette, ses réponses étaient *équivoques* (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, p. 167.

Didact. et vx (hist. de la ling.). *Sens équivoque* (ou *oblique*). ⇒ **Ambigu**.

♦ 3. Dont la signification n'est pas certaine, qui peut s'expliquer de diverses façons. *Traces, faits équivoques. ⇒ Mystérieux. Mine équivoque. Expérience équivoque dont on ne peut tirer qu'une conclusion problématique. ⇒ Douteux, indécis. Position, situation équivoque. ⇒ Faux* (→ Carrefour, cit. 6).

7 S'il n'avait jamais rien paru de Dieu, cette privation éternelle serait *équivoque*, et pourrait aussi bien se rapporter à l'absence de toute divinité, qu'à l'indignité où seraient les hommes de la connaître (...)

PASCAL, Pensées, VIII, 559.

8 Nous jugeons trop du bonheur sur les apparences : nous le supposons où il est le moins ; nous le cherchons où il ne saurait être : la gaieté n'en est qu'un signe très *équivoque*.

ROUSSEAU, Émile, IV.

9 La solution *équivoque* adoptée par l'Assemblée n'en était pas moins un nouvel indice de son impuissance à fonder d'emblée un ordre logique et simple.

JAURÈS, Hist. socialiste..., II, p. 6.

Méd. *Signes équivoques*, qui peuvent convenir à plusieurs maladies. *Signes non équivoques d'aliénation mentale*.

10 Il appréhendait seulement les signes non *équivoques* du mal de mer.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XIX, p. 232.

♦ 4. Pj. et cour. Qui n'inspire pas confiance. ⇒ **Douteux, louche, suspect. Personne équivoque. Fréquentation, mœurs équivoques. Passé, réputation, vertu équivoque. Conduite équivoque** (→ Casuiste, cit. 2). — Spécialement. Qui semble impliquer un désir sexuel, et, en particulier, homosexuel. *Regards, allures équivoques. Mots équivoques* (→ Décence, cit. 1). *Intimité équivoque* (→ Épargner, cit. 11). *Une amitié qui n'a rien d'équivoque. — Littérature équivoque. ⇒ Licencieux*.

11 Et, malgré la vertu dont il faisait parade,

Très *équivoque* ami du jeune Alcibiade ?

BOILEAU, Satires, XII.

12 (Ils) s'engagent dans des professions *équivoques* (...) dont ils se cachent longtemps à eux-mêmes le péril et les conséquences (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VI, 46.

13 Un homme, mû par un dessin caché, vient s'asseoir à côté de lui, sur le même banc, avec des allures *équivoques*.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, II, p. 67.

14 En matière de littérature *équivoque*, c'est l'intention qui fait tout.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 34.

Littér. D'une propreté douteuse. *Des draps équivoques* (→ Couche, cit. 1).

★ II. N. f. (Mil. XIII^e ; d'abord masc., genre encore hésitant au XVI^e).

♦ 1. Vieilli. Mauvais jeu de mots. ⇒ **Calembour. Une plaisante équivoque**.

La belle chose de faire entrer aux conversations du Louvre de vieilles *équivoques* ramassées parmi les boues des halles et de la place Maubert !

MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, I.

Chez elle on fume, on s'assoit sur la tête, on appuie ses talons de botte à la tablette de la cheminée, on dit tout ce qui passe par la tête, même la plaisanterie crue et l'*équivoque* grossière (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 332.

♦ 2. Caractère de ce qui prête à des interprétations diverses dans le langage. ⇒ **Ambiguïté** (→ Ambigu, cit. 2), **amphibologie** (cit.). *Prêter à l'équivoque. Sans équivoque. Posture* (cit. 3) *sans équivoque. User d'équivoques. Lever une équivoque. Une équivoque qui entretient la confusion. ⇒ Malentendu. Discours plein d'équivoques. ⇒ Entortillage. Déclaration sans équivoque. ⇒ Ambages* (sans). *Raisonneur subtil qui manie l'équivoque. ⇒ Chicane, escobarderie, jésuitisme, restriction* (restriction mentale), *subtilité*.

(...) si on vous laisse la licence de corrompre les expressions les plus canoniques (...)

(...) par les malicieuses subtilités de vos nouvelles *équivoques* ?

PASCAL, les Provinciales, XVI.

(...) je m'aperçus qu'il y avait dans ces vers une *équivoque* de langue ; et m'étant sur-le-champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout.

BOILEAU, Satires, XII, Disc. de l'aut.

Les choses les plus respectables, les plus sacrées, les plus divines, n'ont-elles pas été obscurcies par les *équivoques* des langues ?

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Équivoque.

Quelquefois des souverains ont employé l'*équivoque* (...) Je ne sais quel tyran, ayant juré à un captif de ne pas le tuer, ordonna qu'on ne lui donnât point à manger, disant qu'il lui avait promis de ne le pas faire mourir, mais non de contribuer à la faire vivre.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Esclave.

Chaque *équivoque*, chaque malentendu suscite la mort ; le langage clair, le mot simple, peut seul sauver de cette mort.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 350.

Relu ma lettre, une dernière fois. Ton satisfaisant, sans *équivoque* possible ; et les arguments, convaincants au maximum. Elle ne peut pas ne pas comprendre, ne pas accepter.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 180.

♦ 3. Incertitude, manque de clarté qui laisse le jugement hésitant. *Fâcheuse équivoque. Équivoque dans les sentiments, les rapports, la conduite. Laisser subsister l'équivoque. Dissiper l'équivoque. Une situation sans équivoque*.

(...) il ne faut qu'ôter le voile de l'*équivoque* (...)

MOLIÈRE, Tartuffe, Préface.

(...) écrivains exposés à ce cruel oubli qui les gagne de leur vivant, ou à ces *équivoques* plus outrageantes encore, qui font qu'on les prend sans cesse l'un pour l'autre.

RIVAROL, Littérature, p. 49.

Par une *équivoque* singulière, par une espèce de transposition, ou de quiproquo intellectuel, vous vous sentirez vous évaporer, et vous attribuerez à votre pipe (dans laquelle vous vous sentez accroupi et ramassé comme le tabac) l'étrange faculté de *vous fumer*.

BUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Poème du haschisch », III.

(...) je ne veux plus de toi à moi la plus petite *équivoque*, la moindre arrière-pensée.

COURTELINE, Boubouroche, Comédie, II, 4.

Son courageux discours ne laissa pas subsister la moindre *équivoque* sur la sincérité de la collaboration des social-démocrates (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 55.

(...) il flotte sur leur tendresse une sorte d'*équivoque* qui ne laisse point d'être gênante.

Maurice RAT, Notice sur BEAUMARCHAIS, la Mère coupable.

CONTR. **Catégorique, clair, franc, net, précis. — Positif. — Sincère. — Inéquivoque.**

DÉR. **Équivoquement, équivoquer.**

ÉQUIVOQUEMENT [ekivokmā] adv. — 1897, Bloy ; de *équivoque*.

♦ Rare. De façon *équivoque*. *Parler, répondre équivoquement. Il agita les bras équivoquement. Sourire équivoquement*.

Dire qu'une œuvre est obscure, c'est dire *équivoquement* que l'auteur ne s'est pas conformé aux conventions ordinaires.

VALÉRY, Cahiers, t. 9, p. 359 (éd. du C. N. R. S.).

ÉQUIVOQUER [ekivokve] v. intr. — Mil. XVI^e ; « employer (un terme) pour un autre », v. tr., 1520 ; de *équivoque*.

♦ Littér. User d'*équivoques*, ne pas s'exprimer clairement.

Frédéric-Guillaume reçoit le 6 octobre l'envoyé d'Alexandre : il hésite, atermoie, *équivoque*.

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire,

Avènement de l'Empire, xx, p. 254.

Vx. Faire des *équivoques*, des calembours.

Au p. p. *Rime équivoquée. ⇒ Équivoque* (I., 1.).

Er [ɛr] Symbole chimique de l'erbium*.

ÉRABLE [erabl] n. m. — V. 1240 ; du bas lat. *acerabulus*, du lat. *acer* « érable », et p.-é. du gaulois **abulus* « sorbier ».

♦ Grand arbre à feuilles lobées et pétioles, dont le fruit est muni d'une longue aile membraneuse (famille des *Acérinacées*). *L'érable dont on connaît plus de quatre-vingts espèces, pousse dans les régions tempérées de l'hémisphère nord. Érable champêtre. Érable platane* (⇒ **Plane**). *Érable faux platane* (⇒ **Sycomore**). *Érable oriental d'Amérique. ⇒ Négondo*.

Spécialement. *Érable du Canada, érable à sucre* : érable dont la sève,

recueillie par incision puis chauffée et brassée, donne un sucre comestible.

(1765, in D. D. L.). *Sucre* d'érable. Miellée* de l'érable. Sirop d'érable.* ⇒ *Tire. Le feuillage rouge des érables en automne. Forêt d'érables.*

(...) les érables saignent à plaies ouvertes, c'était le son de mille gouttes jointes une à une qui tombaient. Rose-Anna (...) voyait la sève blonde dans les bassins (...), le goût du sirop était sur ses lèvres, la sève sucrée dans ses narines et toute la rumeur de la forêt dans son souvenir.

Gabrielle ROY, Bonheur d'occasion, p. 209, in T. L. F.

Bois veiné, dur, solide et léger de cet arbre. *Une commode en érable.* — REM. Au Canada, ce mot est masc. ou fém. *Érable bâtarde. Érable blanche.*

DÉR. Érablière.

ÉRABLIÈRE [erablijeʁ] n. f. — 1727; de *érable*.

♦ Plantation d'érables.

Spécialt. Au Québec, plantation d'érables à sucre, dans la partie limitrophe boisée d'une propriété agricole, exploitée pour l'industrie des produits de l'érable. *Exploiter l'érablière de sa ferme. Sucre-rie d'érablière* (au Canada, on dit aussi *cabane** à sucre).

ÉRADICATION [eradikasjõ] n. f. — V. 1370; « extermination », XIII^e; lat. *eradicatio* « action de déraciner », du supin de *eradicare* « déraciner », de *ex-*, et *radix*, *icis* « racine ».

♦ 1. Méd. Action d'arracher, d'extirper. ⇒ **Arrachement**. *Éradication des amygdales; des polypes de l'utérus.*

♦ 2. Fig., cour. Suppression totale de (une maladie endémique; une espèce animale responsable de la transmission d'une maladie). *L'éradication du paludisme. « L'éradication de la maladie (le typhus exanthématique) aurait pu être immédiate »* (V. Vic-Dupont, *la Maladie infectieuse*, p. 28).

C'est le cas du D. D. T. que l'O. M. S. a préservé en 1972, au bénéfice du doute (p. 200) parce que sa mise à l'index entraînerait de nombreux décès de malaria, maladie dont l'éradication est poursuivie depuis plus de vingt-cinq ans.

A. SAUVY, Croissance zéro?, p. 235.

ÉRADIQUER [eradike] v. tr. — Mil. xx^e; de *éradication*, sur le modèle des verbes en *-iquer*. Cf. lat. *eradicare*.

♦ Didact. Supprimer, extirper complètement par l'éradication. *Éradiquer une maladie épidémique.*

En rattachant le bien suprême à la « pureté de la race », le nazisme mettait la morale dans la dépendance de son idéologie. En ordonnant la « solution finale », Hitler pensait agir moralement, puisque, en anéantissant le peuple juif, il éradiquait le principe du mal conformément à la doctrine nazie.

Alain BESANÇON, in L'Express, n° 1691, 2-8 déc. 1983, p. 56.

REM. La forme suivante (probabl. tirée de *éradication*) est aberrante, surtout phonétiquement : « *Tant que l'on pensera que l'enfantement est l'horrible prix dont il faut payer la vie (...) ni l'idée de l'infériorité de la femme ni la réalité de son exploitation ne seront éradicées* » (Annie Leclerc, *Parole de femme*).

ÉRAFLAGE [eraflaʒ] n. m. — xx^e; de *é-*, *rafle*, et suff. *-age*.

♦ Techn. Action d'enlever les rafles du raisin lors de la fabrication d'un vin.

ÉRAFLEMENT [erafləmã] n. m. — 1811; de *érafler*.

♦ Rare. Action d'érafler. ⇒ **Éraillage**.

ÉRAFLER [erafle] v. tr. — 1447; *arrafler*, fin XIV^e; de *é-*, et *rafler*.

♦ 1. Entamer légèrement la peau de. *La balle n'a fait que l'érafler.* Pron. *Il s'est éraflé la main avec un clou; s'érafler les genoux en tombant.* ⇒ **Blesser, écorcher, égratigner, érailler. Genou éraflé.**

Par métaphore :

(...) je suis doué d'une sensibilité absurde, ce qui érafle les autres me déchire. FLAUBERT, Correspondance, IV, p. 210.

♦ 2. (Av. 1880). Par anal. *Érafler le plâtre d'un mur, le bois d'un meuble.* ⇒ **Rayer** (⇒ Époque, cit. 13).

► **ÉRAFLÉ, ÉE** p. p. adj. *Peau éraflée. Mains éraflées.* — *Cuir, mur éraflé.*

DÉR. Érafflement, éraffure.

ÉRAFLURE [eraflyʁ] n. f. — 1671, *eraffleure*; de *érafler*.

♦ 1. Entaille superficielle, écorchure légère. *Les ronces, les barbelés lui ont fait de longues éraflures aux jambes.* ⇒ **Écorchure, égratigner, éraillage, éraillure; excoriation** (didact.); **blesserie**.

1 De longues éraflures zèbrent les épaules du dompteur (...)

Th. GAUTIER in P. LAROUSSE (⇒ Dompteur, cit.).

2 Sur sa peau blanche, d'une blancheur de fille anémique, les éraflures, les entail-

les du charbon, laissaient des tatouages, des « greffes », comme disent les mineurs (...)

ZOLA, *Germinal*, t. I, p. 129.

♦ 2. Légère entaille longiligne. *Éraflure faite par une épingle, un clou, sur le bois, le cuir. Mur couvert d'éraflures.*

ÉRAILLANT, ANTE [eraʝã, ãt] adj. — 1951, *infra*; p. prés. de *érailler*.

♦ Rare. Qui éraille la voix.

Et puis la chanson éraillante, le cantique à boire, qu'est la fière coutume, avec reprises des ivrognes tassés au piano. CÉLINE, *Guignol's band*, p. 33.

ÉRAILLÉ, ÉE [eraʝe] adj. ⇒ **Érailler**.

ÉRAILLEMENT [eraʝmã] n. m. — 1561; de *éraillé*. → **Érailler**.

♦ 1. Méd. Déchirure allongée, irrégulière, de l'épiderme. ⇒ **Écorchure, éraflure**.

♦ 2. (1864; de *érailler*, 2.). Le fait de s'érailler, d'être rayé, éraflé (tissus, surfaces). *Éraillage de la soie par usure.*

♦ 3. (Fin XIX^e; de *érailler*, 4.). *Éraillage de la voix.*

ÉRAILLER [eraʝe] v. tr. — V. 1190, de l'anc. v. *esraailler* « rouler les yeux », jusqu'au XVII^e, avec infl. de *rayer*; de l'anc. franç. *roellier*, du lat. pop. **roticulaire*, de *rota* « roue ».

♦ 1. Vx. Rouler (les yeux).

♦ 2. (1690). Relâcher, écarter, défaire les fils d'un tissu. ⇒ **Effiler**. *Érailler de la soie.* — Pron. *Le satin commence à s'érailler.*

Il (le croissant) éraillerait la serge de ma robe (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Nouvelles histoires extraordinaires*, « Le puits et le pendule ».

♦ 3. (1690; infl. de *rayer*). Déchirer superficiellement. ⇒ **Écorcher, érafler. Érailler du bois, du cuir.** — Pronominal :

Je veux dire que le glaçon s'use rapidement au frottement des eaux accru par sa vitesse. Il s'éraille, il se casse, et, depuis que nous avons mis à la voile, il a diminué d'un tiers. J. VERNÉ, *le Pays des fourrures*, t. II, p. 319.

♦ 4. (1856). Rendre rauque (la voix). *Le tabac lui éraille la voix.* — Pron. *S'érailler la voix à crier.*

Sa voix à des chansons de carrefour s'éraille. HUGO, *les Contemplations*, V, III, II.

► **ÉRAILLÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (1493). Vx. *Des yeux éraillés*, dont la paupière est renversée.

Ectropion : œil éraillé, quand la paupière inférieure par cicatrice, ou autre occasion, se reverse et ne peut couvrir son blanc (...)

Ambroise PARÉ, xv, 5, in LITTRÉ.

Mod. Injecté de sang (ce sens marque l'infl. du sens 2 ci-dessous; sens 3 du verbe).

(...) ce chien noir, il est tout aussi beau que l'enfant; il est vivant; il a les yeux éraillés de la vieillesse (...)

DIDEROT, *Salon de 1769*, *La petite fille en camisole*.

♦ 2. (XIX^e). Qui présente des rayures, des déchirures superficielles. *Tissu éraillé par usure. Mar. Cordage éraillé*, qui commence à s'user par frottement. *Meuble, mur éraillé.*

(...) au delà s'enfonçait la rue sombre, muette, déserte, avec ses façades noires éraillées de projectiles, et montrant les cicatrices toutes fraîches du combat.

Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*, p. 235.

Couvert d'éraflures. *Un ongle éraillé.*

♦ 3. (1877). *Voix éraillée.* ⇒ **Rauque** (contr. : *crystallin, pur*).

(...) une voix éraillée, nasillard, qui, par instants, grimpaît au fausset pour lancer un trait de satire, un mot à l'emporte-pièce.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 130.

DÉR. Éraillant, éraillage, éraillure.

ÉRAILLURE [eraʝyʁ] n. f. — 1690; de *érailler*.

♦ 1. Rayure sur une étoffe éraillée (Érailler, 2.).

♦ 2. (1835, in D. D. L.). Éraflure, éraillage.

ÉRASMIEN, IENNE [erasmjē, jen] adj. — Av. 1870, P. Larousse; de *Érasme*.

♦ Didact. D'Érasme, célèbre philosophe et humaniste hollandais du XVI^e siècle. — Spécialt. *Prononciation érasmienn* : prononciation du grec ancien fixée par Érasme.

ÉRASMISME [erasmism] n. m. — 1931, L. Daudet; de *Érasme*.

♦ Didact. Philosophie, humanisme d'Érasme.

ERBINE [erbin] n. f. — V. 1850; du lat. mod. *erbia* (1843); de *Ytterby*, ville de Suède, où cette substance fut découverte.

♦ Chim. Oxyde terreux de l'erbium (Er₂O₃) que l'on trouve à l'état naturel.

ERBIUM [ɛrbjom] n. m. — 1864; du lat. mod. *erbia*; → le précédent.

♦ Chim. Métal du groupe des terres rares (symb. : Er) dont on ne connaît qu'un oxyde terreux, l'erbine. *Les sels d'erbium ont une teinte rougeâtre.*

ERBUE [ɛrby] n. f. ⇒ **Herbue**.

ÈRE [ɛr] n. f. — 1537, *here*; lat. *æra* « nombre, chiffre ».

♦ 1. Vx, didact. Point de départ (d'une chronologie particulière). ⇒ **Époque** (1., 3.). *Ère des Séleucides* (312 av. J.-C.). *L'ère des Musulmans est l'hégire**.

- 1 L'ère des Mahométans est l'hégire, ou la fuite de Mahomet.
Dict. de Trévoux, art. Ère.
- 2 Son entrée (*de Séleucus*) à Babylone après une victoire devint une ère commune à presque toutes les nations de l'Asie; c'est ce qu'on nomme l'ère des Séleucides (...)
CONDILLAC, Hist. ancienne, II, 11.

♦ 2. (1680). Mod. Cour. Espace de temps, généralement de longue durée, qui commence à un point fixe et déterminé. *L'ère est une division* du temps* selon des événements humains déterminants, choisis comme points de départ. L'ère des Séleucides commence en 312 av. J.-C. L'ère chrétienne, appelée aussi ère vulgaire (vx), ère de l'incarnation (relig.), débute avec la naissance du Christ. Le cinquième siècle avant notre ère, le quinzième siècle de l'ère chrétienne* (→ Architecture, cit. 2; aryen, cit. 2). *L'hégire* marque le début de l'ère musulmane et correspond à l'année 622 de l'ère chrétienne.*

- 3 Il est bon d'avertir ici que le mot *ère* signifie dénombrement d'années commencé à un certain point que quelque grand événement fait remarquer.
BOSSUET, Hist., I, 7, in LITTRÉ.
- 4 Son histoire (*de la Chine*) remonte, par la chronologie la plus sûre, jusqu'à une éclipse observée deux mille cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire (...)
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, I.

♦ 3. (Av. 1834). Époque qui commence avec un nouvel ordre de choses. ⇒ **Âge, époque, période**. *L'ère des croisades. L'ère de la liberté, de l'affranchissement des peuples. Une ère de prospérité. Avec l'invention de la machine à vapeur s'ouvrit une ère nouvelle. L'ère industrielle. L'ère républicaine commencée en 1792 (an I) n'a duré que 12 ans.*

- 5 Depuis que j'ai cette grande tranquillité matérielle, je suis bien malheureux au moral, je ne me crois plus libre, j'attends je ne sais quelle ère de délivrance qui ne viendra pas.
SAINTE-BEUVE, Correspondance, IV, p. 109.
- 6 Abd-ul-Hamid, à ce qu'il semble, est pressé de s'entourer du prestige des Khalfes; il se pourrait que son avènement ouvrirait à l'Islam une ère nouvelle, et qu'il apportât à la Turquie un peu de gloire encore et un dernier éclat.
LOTI, Aziyadé, II, XIII.
- 7 (*Selon Auguste Comte*) l'ère positiviste qui succéderait nécessairement à l'ère métaphysique et à l'ère théologique devait marquer l'avènement d'une religion de l'humanité.
CAMUS, l'Homme révolté, p. 242.
- 7.1 Voilà bien la part de l'Église dans l'ère atomique : tout ce que nie le matérialisme triomphant et dont il se moque mais qui demeure à nos yeux plus réel que la matière (...)
F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 150.

(Suivi d'un adj. formé sur un nom de personne). *L'ère mussolinienne. L'ère stalinienne.*

♦ 4. Didact. (Géol.). Division la plus grande des temps géologiques. *Ère archéenne ou azoïque; ère primaire ou paléozoïque; ère secondaire ou mésozoïque; ère tertiaire; ère quaternaire ou ère néozoïque. Subdivision de chaque ère géologique en périodes, époques et âges.*

- 8 Les divisions de premier ordre des temps géologiques, introduites depuis longtemps dans la science sont les *ères* (Primaire, secondaire, etc. ... ou Paléozoïque, Mésozoïque, etc.). Leur valeur est universelle. Sauf pour l'opportunité d'introduire dans la chronologie une ère Quaternaire et une ère antérieure à l'ère Primaire, sous le nom d'ère Azoïque ou Agnotozoïque, tout le monde est d'accord sur leur nombre.
Émile HAUG, Traité de géologie, t. II, p. 560.
- 9 (*Les ères*) ont été établies tout d'abord (...) en partant de données purement lithologiques et stratigraphiques, mais les études paléontologiques n'ont pas tardé à fournir une quantité d'éléments (...) Émile HAUG, Traité de géologie, t. II, p. 544.

HOM. Air, aire, erre, ers, hère.

ÉRECTEUR, TRICE [ɛrɛktœr, tris] adj. — 1701; « celui qui érige », n. m., 1544; lat. *erector* « qui érige », du supin de *erigere*. → **Ériger**.

♦ **Physiol.** Qui produit l'érection. *Muscles érecteurs.*

ÉRECTILE [ɛrɛktil] adj. — 1813; dér. sav. du lat. *erectus*, supin de *erigere*. → **Ériger**.

♦ Susceptible d'érection (2.); capable de se dresser. *Poils érectiles. — Tissu érectile. Turgescence des organes érectiles.* ⇒ **Érection**.

ÉRECTILITÉ [ɛrɛktilité] n. f. — 1839; de *érectile*.

♦ Didact. Caractère de ce qui est érectile.

ÉRECTION [ɛrɛksjɔ̃] n. f. — 1485, *ereccion*; lat. *erectio* « action de dresser », du supin de *erigere*. → **Ériger**.

♦ 1. Littér. Action d'élever (un monument). ⇒ **Construction, dressage, élévation**. *L'érection d'une chapelle, d'une statue.*

Vieilli. Action d'établir. ⇒ **Établissement, fondation, institution**. *L'érection d'une charge, d'un titre.* — (Avec un compl. en *en*). *L'érection d'une terre en duché.*

Par là ils lui procurèrent des lettres, en décembre 1648, d'érection nouvelle du duché-pairie de Rohan (...) Cette érection ne put être enregistrée à cause des troubles de la cour et de l'État.
SAINT-SIMON, Mémoires, t. II, XLII.

Depuis l'érection des grands fiefs, les rois n'eurent plus, comme j'ai dit, des envoyés dans les provinces pour faire observer des lois émanées d'eux (...)
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXVIII, 9.

♦ 2. (V. 1560). Cour. Le fait, pour certains tissus ou organes (verge, clitoris, mamelon du sein), de se redresser en devenant raides, durs et gonflés. ⇒ **Dilatation** (vaso-dilatation), **tumescence, turgescence**. Absolt. *L'érection, celle de la verge. Avoir une érection.* ⇒ **Bander** (fam.). *Entrer, être en érection. Le bras* d'honneur, geste injurieux figurant le membre viril en érection. Durée de l'érection; fin de l'érection* (⇒ **Débander**, fam.).

(...) Le sang artériel, avec sa haute pression, se projette alors librement dans les aréoles (*des corps caverneux*) et les distend; de là, la turgescence progressive de l'organe tout entier, et, finalement, cette rigidité qui caractérise l'érection.

L. TESTUT, Traité d'anatomie, t. IV, p. 241.

Une érection : temps pendant lequel la verge est érigée.

(...) il émit douillement : « J'ai tellement mal aux couilles » (...) Puis il sourit et se laissa aller en arrière comme dans un bon bain : il avait l'habitude de ces longs désirs abstraits, de ces vaines et furtives érections.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 143.

CONTR. Démolition, suppression. — **Dégonflement, détumescence.**

ÉREINTAGE [ɛrɛ̃taʒ] n. m. — 1846, « critique journalistique »; de *éreinter*.

♦ Le fait d'éreinter (3.); critique impitoyable. ⇒ **Éreintement**. *Un éreintage en règle.* → **Descente*** en flammes.

Il y a deux méthodes d'éreintage : par la ligne courbe, et par la ligne droite, qui est le plus court chemin (...) La ligne courbe amuse la galerie, mais ne l'instruit pas. La ligne droite est maintenant pratiquée avec succès par quelques journalistes anglais (...) Elle consiste à dire : « M. X... est un malhonnête homme, et de plus un imbécile; c'est ce que je vais prouver », — et de le prouver! primo, secundo, tertio, etc. — Je recommande cette méthode à tous ceux qui ont la foi de la raison et le poing solide. Un éreintage manqué est un accident déplorable, c'est une flèche qui se retourne, ou au moins vous dépouille la main en partant, une balle dont le ricochet peut vous tuer.
BAUDELAIRE, l'Art romantique, IV, IV.

ÉREINTANT, ANTE [ɛrɛ̃tã, ãt] adj. — 1870; p. prés. de *éreinter*.

♦ 1. Qui brise de fatigue. ⇒ **Claquant, crevant, épuisant, exténuant, fatigant, harassant, pénible, tuant**. *Un travail éreintant. Un voyage éreintant.*

Première sortie après douze jours de limbes. Laryngite; toux éreintante; abrutissement.
GIDE, Journal, 26 janv. 1930.

♦ 2. Rare. Qui attaque violemment, éreinte (3.). *Une critique éreintante.*

CONTR. Délassant, reposant.

ÉREINTEMENT [ɛrɛ̃tmã] n. m. — 1842, d'abord argot des journalistes, au sens 2; de *éreinter*.

Action d'éreinter; résultat de cette action.

♦ 1. (1864). Grande fatigue. ⇒ **Épuisement, fatigue, lassitude**.

Les dernières pages qu'il a reçues de moi se ressentaient terriblement de ma fatigue; j'ai lu sa dernière lettre dans un tel état d'éreintement que j'en ai, je le vois maintenant, assez mal compris certains passages.

S. DE BEAUVOIR, Mémoires d'une jeune fille rangée, p. 352.

♦ 2. Critique* extrêmement sévère et malveillante. ⇒ **Démolissage, descente** (en flammes), **éreintage**. *L'éreintement d'un homme politique, d'un écrivain dans un journal.* — Par ext. *L'éreintement d'un roman nouveau par les critiques littéraires.*

À quelques jours de là (*de la visite à Sainte-Beuve*), la princesse nous félicitant d'avoir un article de Sainte-Beuve, l'un de nous lui répondit : « Princesse, il n'y a pas tant à nous complimenter. M. Sainte-Beuve ne nous a pas laissé ignorer que ce serait un éreintement. »

Un étranger qui se trouvait là, allait aussitôt rapporter notre réponse à Sainte-Beuve. Le mot éreintement, dans la langue familière du journalisme, est synonyme de critique et ne veut rien dire de plus. Mais Sainte-Beuve, je l'ai toujours vu avoir peur du mot, du mot qui n'était pas un mot pondéré. « Éreintement, répéta-t-il tout à fait blessé; je fais de la critique, je ne fais pas d'éreintement. »

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. III, p. 219, Note.

Si les professeurs gouvernementaux avaient pour qualité le sérieux et la solidité, les professeurs d'opposition étaient brillants et verveux. Le plus éminent de tous, un pamphlétaire célèbre, faisait le cour d'éreintement; il n'avait pas son pareil pour retourner un adversaire, pour l'injurier, le houspiller, et finalement l'écrabouiller dans une prose ricanante, sous un amoncellement d'accusations monstrueuses et d'épithètes féroceusement comiques.
A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 168.

- 2 On peut faire avec injustice un grand éreintement d'Hugo, ce sera tout de même parler de lui, s'occuper de lui, et, forcément, même pour en dire du mal en parler bien, car il faudra au moins le citer. Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 94.

ÉREINTER [eræite] v. tr. — 1690; en remplacement de l'anc. franç. *esrener, érener*, v. 1130, de *é-, rein*, et suff. verbal.

- ♦ 1. Vx. Blesser, déformer en battant ou en foulant les lombes. ⇒ **Échiner**. — Par ext. Rouer* de coups. ⇒ **Blesser, rosser**.
- ♦ 2. (1698). Cour. Excéder de fatigue. ⇒ **Accabler, briser, claquer, crever, épuiser, esquinter, exténué, fatiguer, harasser, tuer, vanner, vider. Éreinter un cheval.** « Il éreinte tous ses employés » (Académie). *Cette longue promenade m'a éreinté.*
- 0.1 Françoise, elle aussi, est éreintée par son travail à l'hôpital auquel s'étaient ajoutées de multiples courses fatigantes (...)
Bernard MOITESSIER, *Cap Horn à la voile*, p. 51.

♦ 3. (1837; « décrier », fin xvii^e). Fig. et fam. Critiquer* de manière à détruire le crédit, la réputation de (qqn, qqch.). ⇒ **Aplatir, démolir, descendre, échiner, maltraiter; éreintage, éreintement. Éreinter un adversaire politique, un contradicteur dans un meeting; éreinter un écrivain dans un journal. Il s'est fait éreinter par la critique. Cette pièce a été éreintée dans plusieurs revues littéraires.**

- 1 M^{me} de Maintenon s'était enfin vengée d'avoir vu son crédit obscurci et le duc de Vendôme triompher (...) peu à peu elle avait repris le dessus (...) elle avait éreinté Vendôme (...)
SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. III, v.
- 2 (...) le chancelier demeura essentiellement mal avec M^{me} de Maintenon, qui peu à peu avec les Jésuites l'éreintèrent auprès du roi (...)
SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. II, VIII.
- 3 Dès lors la Fanfarlo fut hebdomadairement éreintée au bas d'une feuille importante (...). Elle fut accusée d'être brutale, commune, dénuée de goût (...) — sans compter qu'elle buvait comme un grenadier, qu'elle aimait trop les petits chiens et la fille de sa portière, — et autres linges sales de la vie privée, qui sont la pâture et la friandise journalière de certains petits journaux.
BAUDELAIRE, *la Fanfarlo*.
- 4 Les journaux, parlons-en! (...) Les revues! (...) On m'éreinte de toutes parts.
GIDE, *les Caves du Vatican*, I, II.

► **S'ÉREINTER** v. pron.

- ♦ 1. Vx. Se casser ou se fouler les reins.
- ♦ 2. Fam. Se fatiguer excessivement, se donner beaucoup de mal. *Cessez ce travail pénible, vous allez vous éreinter.* ⇒ **Surmener. S'éreinter à, sur un travail. Elle s'éreinte à faire le ménage dans cette grande maison.**
- 5 (...) nous nous éreintions à faire des librairies, des éditions, des brochures, des livres, des cahiers, occupations misérables et viles, vaines occupations de petits boutiquiers (...)
Ch. PÉGUY, *la République...*, p. 94.
- ♦ 3. (Récipr.). Se critiquer réciproquement. *Ils ont commencé une polémique et s'éreintent quotidiennement dans la presse.*

► **ÉREINTÉ, ÉE** p. p. adj. (1350, *esrené*).

Très fatigué. ⇒ **Aplati, flapi, fourbu, las, moulu, rompu. Nous l'avons trouvé complètement éreinté, affalé dans un fauteuil.**

- 6 Oui, ces gens harcelés de chagrins de ménage, Moulus par le travail et tourmentés par l'âge, Éreintés et pliant sous un tas de débris (...)
BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, « Le vin des chiffonniers ».
- 7 Tous semblaient accablés, éreintés, incapables d'une pensée ou d'une résolution, marchant seulement par habitude, et tombant de fatigue sitôt qu'ils s'arrêtaient.
MAUPASSANT, *Boule de suif*, p. 7.

CONTR. Délasser, reposer. — Louer, vanter.

DÉR. Éreintage, éreintant, éreintement, éreinteur.

ÉREINTEUR, EUSE [eræitœr, øz] n. — 1859, n. m.; de *éreinter*.

♦ Rare. Personne qui critique violemment qqn pour le discréditer. Adj. (1907). *Un critique éreinteur.*

ÉRÉMITIQUE [eremitik] adj. — Av. 1525; bas lat. *eremiticus* « d'ermite », de *eremita*. → *Ermite*.

♦ Didact. Propre à un ermite (opposé à *cénobitique*). *Abstinence érémitique. Vie érémitique* : vie que mènent les solitaires dans le désert. *La vie érémitique de l'anachorète* (⇒ **Anachorétisme**). Par ext. *Mener une vie érémitique*. ⇒ **Ascétique**.

(...) cette fratrie à la Gargantua si en dehors des sobriétés érémitiques de la maison (...)
Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, t. I, II, p. 33.

DÉR. Érémitisme.

ÉRÉMITISME [eremitism] n. m. — xx^e; de *érémitique*.

♦ Didact. (relig.). État d'ermite (opposé à *cénobitisme*). ⇒ **Anachorétisme**.

ÉREPSINE [erepsin] n. f. — 1901, Cohnheim; du grec *ereipein* « démolir », d'après *pepsine*.

♦ Chim. Enzyme de l'intestin grêle qui transforme les peptones. La désintégration finale des protides a lieu dans l'intestin sous l'action d'une érepsine qui donne les acides aminés assimilables. Jean GUIBÉ, *les Batraciens*, p. 43.

-**ÉRÈSE** Élément, du grec *eirein* « enlever » (ex. : *aphérèse, diérèse, exérèse, synérèse*).

ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE [erézipelatø, øz] adj. ⇒ **Érysipélateux**.

ÉRÉSIPÈLE [erézipel] n. m. ⇒ **Érysipèle**.

ÉRÉTHISME [eréthism] n. m. — 1741, Col de Villars, *Dict. franç. lat. des termes de méd. et de chir.*; grec *erethismos* « irritation », de *erethizein*, de *erethin* « exciter, irriter ».

♦ 1. Méd. État d'excitabilité accrue (d'un organe). *Éréthisme cardiaque*.

(...) ce changement d'habitudes réveillant l'éréthisme nerveux que le café et les émotions du procès portaient à son comble, il sortait de là tellement amoureux de tout ce qui s'y était passé que, le soir, rentré chez lui, il voulait se replonger dans le beau songe et courait retrouver dans un restaurant fréquenté par les deux partis des camarades avec qui il reparlait sans fin de ce qui s'était passé (...)
PROUST, *le Côté de Guermantes*, Folio, p. 281.

Il se bornait à retenir sa respiration avant le passage du major qui n'avait plus qu'à constater l'éréthisme cardiaque, la tachycardie et à compter les extra-systoles.
Jacques LAURENT, *les Bêtises*, p. 21.

♦ 2. (Av. 1801). Exaltation violente d'une passion, tension d'esprit excessive. ⇒ **Enervement, exaltation, fièvre, passion, tension. Éréthisme de la pensée**.

La *volonté* est une esclave robuste qui est tantôt au service des passions et tantôt au service de la raison; c'est un éréthisme de toutes nos facultés (...) Un faible éréthisme s'appelle velléité.
RIVAROL, *Notes, pensées et maximes*, I, p. 13.

Cet homme (*Rivarol*) exerçait un empire absolu sur mon imagination. Il avait subjugué, enchaîné toutes mes facultés (...) Il a porté mon imagination et ma pensée jusqu'au dernier degré d'éréthisme.
CHÉNEDOLLÉ, *in Sainte-Beuve, Chateaubriand...*, t. II, p. 406.

(...) la surexcitation, nulle dans les maisons particulières, se révélait promptement dans les édifices publics, et il se demandait, non sans une certaine anxiété, ce qu'il adviendrait si jamais cet éréthisme venait à se propager jusque dans les maisons bourgeoises (...)
J. VERNE, *le Docteur Ox*, p. 64.

ÉRÉUTHOPHOBIE [erøtøfob] n. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 17, p. 908; du grec *eruthō* « je rougis », et *-phobe*.

♦ Didact. Personne qui souffre d'éreuthophobie*. ⇒ **Érythrophobe**.

ÉRÉUTHOPHOBIE [erøtøfobi] n. f. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 17, p. 904; grec *eruthō* « je rougis », et *-phobie*.

♦ Didact. Crainte pathologique de rougir en public (en général accompagnée d'une tendance à rougir). ⇒ **Érythrophobie**, et aussi **érythromanie**.

1. **ERG** [erg] n. m. — 1890; plur. *areg*, 1849; 'irq, plur. *a'arāq* « mamelon de sable ».

♦ Région du Sahara couverte de dunes (opposé à *hamada*). *Les dunes du Grand Erg* (⇒ aussi **Reg**).

(...) de longues marches sans eau, sans route, sans bois, sans abri; puis les dunes chaudes, les *areg*, où l'oiseau dépose ses œufs (...)
E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 172.

Les dunes ne sont point inconnues dans les pays humides, mais elle n'y occupent que des étendues très limitées (...) Dans les pays arides, elles couvrent au contraire d'immenses surfaces, appelées *Erg* dans le Sahara, *Koum* dans l'Asie centrale (...) L'étendue et les dimensions des dunes augmentent avec l'aridité du climat. Les *Ergs* sahariens s'étalent sur des centaines de kilomètres en tous sens, et on y a mesuré des pitons de 300 mètres de hauteur relative.
E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. II, p. 951 et 956.

Les hommes-végétaux s'étiolaient. Le vent allait les disperser. Comme un grand tourbillon aux palmes, aux roseaux, aux épis broyés. Tout serait balayé sur l'erg et sur la hamada. Qui rêve de pluie meurt de soif.
Jean CAYROL, *Histoire d'un désert*, p. 170.

Plur. *Des ergs*. — REM. Certains spécialistes emploient le plur. arabe *areg* (⇒ **Touareg**).

HOM. 2. **Erg**.

2. **ERG** [erg] n. m. — 1881; grec *ergon* « travail ».

♦ Techn. Unité de mesure du système C.G.S. qui correspond au travail produit par une force de une dyne* dont le point d'application se déplace de 1 centimètre dans la direction de la force. *L'erg vaut 10⁻⁷ joules**.

HOM. 1. **Erg**.

ERGASTOPLASME [ergastoplasm] n. m. — 1897, Ch. Garnier, in *l'Année biol.*; du grec *ergastēs* « celui qui travaille », et *-plasme*.

♦ Biol. Tissu cytoplasmique fortement basophile. Syn. : *réticulum endoplasmique granulaire*.

Dans les cytoplasmes riches en acide ribonucléique comme ceux du pancréas, par exemple, le réticulum endoplasmique fait place à l'*ergastoplasme* où deux mem-

branes parallèles se font face, délimitant une fente mince remplie de substance homogène.
Henri FIRKET, la Cellule vivante, p. 44.

ERGASTULAIRE [ɛrgastylɛʁ] adj. et n. m. — 1886; lat. *ergastularius*, de *ergastulum*. → Ergastule.

◆ Hist. de l'Antiq. Adj. Relatif aux ergastules.
N. m. Geôlier d'un ergastule.

ERGASTULE [ɛrgastyl] n. m. — 1495; lat. *ergastulum*, du grec *ergastērion* « atelier », de *ergazesthai* « travailler », de *ergon* « travail ».

◆ Didact. (Antiq. rom.). Prison souterraine, cachot où les Romains enfermaient les esclaves condamnés à des travaux pénibles. *Des ergastules*. ⇒ Ergastulaire.

- 1 Une plainte continue monte du fond des ergastules.
FLAUBERT, la Tentation de Saint Antoine, II, p. 30.
2 (Le christianisme avait) ouvert les seules issues par lesquelles l'homme étouffé dans l'ergastule romain pouvait encore respirer et apercevoir le jour (...)
TAINE, les Origines de la France contemporaine, I, t. I, p. 4.

ERGATIF [ɛrgatif] n. m. — 1928; du grec *ergatēs* « celui qui travaille ».

◆ Ling. Cas qui exprime l'agent du procès. *Mettre un substantif à l'ergatif*.

Adj. Un suffixe « indiquant le cas ergatif (qui, dans une phrase transitive) indique le sujet agent de l'action (en hourrite) » (la Recherche, nov. 1974, p. 995).

-ERGIE, ERGO- Éléments, du grec *ergon* « travail, force ».

ERGO [ɛrgo] conj. — V. 1530; *argo*, v. 1220; mot lat. → Cogito* ergo sum.

◆ Vx. Didact., littér. ou plais. En conclusion (d'un raisonnement). ⇒ **Conséquemment, donc**.

(...) il n'en coûte pas plus, quand on est damné, de l'être pour beaucoup que pour peu (...) *Ergo*, il est indifférent d'en tuer mille ou d'en tuer un.

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, t. II, XIX, p. 194.

N. m. Littér. Vx. Conclusion d'un raisonnement. *Des ergo* (invar.) ou *des ergos*. — REM. On trouve, par plaisanterie : *dressé sur ses ergo*. « *Toujours dressés sur nos ergots et nos ergo* » (M. Clavel, le *Nouvel Obs.*, 19 juin 1978, p. 39).

HOM. Ergot.

ERGODIQUE [ɛrgodik] adj. — 1933; angl. *ergodic* (1928); de l'all. *Ergoden* (hypothèse); du grec *ergon* « travail ».

◆ Sc. Qui permet d'extrapoler d'une réalisation unique à la totalité d'un processus aléatoire. *Hypothèse, théorème ergodique. Principe ergodique*.

ERGODYNAMOGRAPHE [ɛrgodinamograf] n. m. — xx^e; de *ergo-*, et *dynamographe*.

◆ Physiol. Instrument permettant d'évaluer l'activité musculaire.

ERGOGÈNE [ɛrgozɛn] adj. — 1953, Quillet; de *ergo-*, et *-gène*.

◆ Didact. Qui engendre, est susceptible d'améliorer le travail musculaire.

ERGOGRAMME [ɛrgogram] n. m. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 8, p. 461; de *ergo-*, et *-gramme*.

◆ Sc. Tracé obtenu au moyen de l'ergographe*.

ERGOGRAPHE [ɛrgograf] n. m. — Attesté 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 14, p. 791; inventé par Mosso en 1890; de *ergo-*, et *-graphe*.

◆ Sc. Appareil pour l'étude et la mesure du travail musculaire (⇒ Ergogramme).

DÉR. Ergographique.

ERGOGRAPHIQUE [ɛrgografik] adj. — 1897, in *l'Année biol.* (xix^e), p. 749; de *ergographe*.

◆ Sc. Qui se rapporte à la représentation graphique d'un travail musculaire. *Travail ergographique. Courbe ergographique*.

ERGOL [ɛrgol] n. m. — 1973; du grec *ergon* « énergie », d'après *propergol**.

◆ Sc., techn. Substance employée, seule ou comme composant d'un mélange (propergol), pour fournir de l'énergie. ⇒ **Diergol, proper-**

gol. *La fusée classique à « étages inférieurs à ergols stockables et étage supérieur cryogénique »* (la Recherche, nov. 1979, p. 1143). *Un ergol est soit comburant, soit combustible*.

ERGOLOGIE [ɛrgoloʒi] n. f. — 1953; de *ergo-*, et *-logie*.

◆ Didact. Partie de la physiologie qui étudie l'activité musculaire.

ERGOMÈTRE [ɛrgometrɛ] n. m. — 1898, cit.; de *ergo-*, et *-mètre*.

◆ Sc. Appareil servant à mesurer le travail fourni par les muscles.

À l'aide d'un appareil de mesure, un ergomètre, construit sur leurs indications, ils ont d'abord recherché comment, en régime régulier de travail, se comportait un muscle astreint à accomplir un effort modéré.

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle 1899, p. 163 (1898).

ERGOMÉTRIE [ɛrgometri] n. f. — Attesté v. 1960; de *ergo-*, et *-métrie*.

◆ Didact. Mesure du travail fourni par certains muscles ou par l'organisme en général. *L'ergométrie en médecine du travail, en médecine sportive*.

DÉR. Ergométrique.

ERGOMÉTRIQUE [ɛrgometrik] adj. — V. 1960 (in *la Clé des Mots*, 1973); de *ergométrie*.

◆ Sc. Relatif à l'ergométrie. *Bicyclette ergométrique* : bicyclette d'exercice, sans roue, munie d'un pédalier dont on peut régler le couple résistant.

ERGONOME [ɛrgonom] ou **ERGONOMISTE** [ɛrgonomist] n. — 1972, *ergonome*; *ergonomiste*, 1970; de *ergonomie*.

◆ Didact. Spécialiste de l'ergonomie*.

ERGONOMIE [ɛrgonomi] n. f. — V. 1965, angl. *ergonomics* (1949), du grec *ergon* « travail », d'après *economics*, etc.

◆ Didact. (psychol., sociol.). Étude scientifique des conditions (psychophysiologiques et socio-économiques) de travail et des relations entre l'homme et la machine. ⇒ aussi **Analyse** (du travail).

L'ergonomie se propose de concevoir le travail humain de manière qu'il se situe à l'intérieur de la marge d'adaptabilité de l'homme. Cette marge étant définie en fonction de critères physiologiques, psychologiques et socio-économiques, l'ergonomie est tributaire de diverses disciplines scientifiques. À la suite de l'évolution des techniques industrielles, le domaine de l'ergonomie s'est considérablement élargi. Limitée, à l'origine, à l'étude des problèmes énergétiques de l'homme au travail, l'ergonomie a considéré, par la suite, l'influence des contraintes psychiques, le rôle de l'environnement et le jeu des systèmes relationnels.

J. MARCELIN, in la Recherche, n° 4, sept. 1970, p. 368.

DÉR. Ergonome ou ergonomiste, ergonomique.

ERGONOMIQUE [ɛrgonomik] adj. — Av. 1970; de *ergonomie*.

◆ Didact. Relatif à l'ergonomie. « *Comprendre les situations de travail, pour proposer et appliquer les solutions ergonomiques adéquates* » (la Recherche, sept. 1970).

ERGOSTÉRINE [ɛrgostɛrin] n. f. — 1889, ci-dessous, mot créé par Tanret; de *ergot*, et (*chole*)stérine.

◆ Sc. Substance cristallisée contenue dans l'ergot du seigle. « *L'ergostérine. L'ergot de seigle contient une substance cristallisée, que sa grande ressemblance avec la cholestérine a pu faire prendre pour cette dernière* » (Année sc. et industr. 1890, p. 179, 1889).

ERGOSTÉROL [ɛrgostɛrɔl] n. m. — 1933; de *ergot* (de seigle), et *stérol*, d'après *ergostérine*, fin xix^e.

◆ Sc. Stérol des tissus vivants, qui se transforme en vitamine D₂ ou calciférol sous l'effet des rayons ultraviolets.

ERGOT [ɛrgo] n. m. — V. 1440, *ergos* (plur.); plur. *argoz*, v. 1175; orig. inconnue, p.-ê. d'un rad. préroman **arg-* « chose pointue ».

★ I. Production cornée derrière la patte de certains animaux. ⇒ **Eperon**.

◆ 1. Chez les Gallinacés mâles, Pointe recourbée du tarse, doigt abortif servant d'arme offensive. *Les ergots du coq. Coq qui se lève, qui se dresse sur ses ergots*.

Les coqs bataillent du bec et des ergots (*ergots*)... Ambroise PARÉ, Animaux, 16.
Le coq jaloux monte sur ses ergots pour un combat suprême; sa queue a l'air d'un pan de manteau que relève une épée. J. RENARD, Histoires naturelles, p. 22.

Loc. fig. *Monter, se dresser sur ses ergots* : prendre une attitude hautaine, agressive, menaçante.

3 Junon donc revenait d'Argos,
Dame toujours sur ses ergots (...)
SCARRON, Virgile travesti, VII.
4 — Et si je veux y aller, moi, aux lieux ? riposta après un instant de silence Soupe
dressé sur ses ergots. COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, II.

♦ 2. (1690). Chez les mammifères qui n'ont que deux ou trois doigts, Apophyse cornée en arrière du boulet. *Ergots du cheval*. — Ongle supplémentaire d'un chien vers la partie postérieure de la patte.

★ II. ♦ 1. (1676). Petit corps oblong et vénéneux formé par un champignon parasite qui se développe au détriment du grain de certaines céréales. *Ergot du blé*; *ergot du seigle*. ⇒ **Claviceps**. *L'ergot des céréales est dangereux à absorber* (⇒ **Ergotisme**); *les substances tirées de l'ergot de seigle sont utilisées en thérapeutique comme vaso-constricteur* (⇒ **Ergostérine**, **ergostérol**, **ergotine**, **ergotinine**). *Hallucinogène tiré de l'ergot de seigle*. ⇒ **L.S.D.** — Par ext. La maladie causant l'ergot. *Céréales sujettes à l'ergot*.

♦ 2. Arbor. Petite pointe de branche morte restant à un arbre fruitier.

♦ 3. (1870). Techn. Saillie laissée à une pièce de bois, de fer.

♦ 4. Anat. *Ergot de Morand* (appelé aussi *petit hippocampe**) : saillie médullaire de chaque ventricule latéral du cerveau.

DÉR. Ergoté, ergoter, ergotine, ergotinine, ergotisme.
COMP. (Du sens II, 1) Ergostérine, ergostérol, ergotamine.
HOM. Ergo.

ERGOTAGE [ɛrgotɑʒ] n. m. — Fin xvi^e; de *ergoter*.

♦ Action, fait d'ergoter; critique pointilleuse. Syn. rare : *ergotement*. *L'ergotage d'un sophiste*. *Un ergotage sur des détails insignifiants*. *Des ergotages sans fin*. ⇒ **Ergoterie**.

(...) ce ton criard, ces discussions oiseuses, cet ergotage aigre et puéril.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, p. 342.

ERGOTAMINE [ɛrgotamin] n. f. — V. 1970; de *ergot* (de seigle).

♦ Chim. Alcaloïde de l'ergot de seigle, employé en médecine. ⇒ **L.S.D.**

Un alcaloïde pur, l'ergotamine (gynergène), est employé comme hémostatique utérin et dans les migraines.
A. GALLI et R. LELUC, les Thérapeutiques modernes, p. 19.

ERGOTÉ, ÉE [ɛrgote] adj. — 1549; de *ergot*.

Didactique.

♦ 1. Pourvu d'ergots. *Un oiseau ergoté*.

Par analogie :

Avec ses bottes ergotées d'un éperon d'or (...) Féofar offrait au regard l'aspect plutôt étrange qu'imposant d'un Sardanapale tartare (...)
J. VERNE, Michel Strogoff, p. 282.

♦ 2. (1755). Atteint d'ergot. *Blé, seigle ergoté*. ⇒ **Cornu**.

ERGOTEMENT [ɛrgotmɑ̃] n. m. — 1907; de *ergoter*.

♦ Rare. Syn. de *ergotage*.

1. ERGOTER [ɛrgote] v. intr. — 1534; *hargoter*, v. 1220; de *ergo*, par croisement avec 2. *argot*.

♦ Trouver à redire sur des vétilles; contester* avec des arguments, des raisonnements captieux. ⇒ **Argumenter** (péj.), **chicaner**, **chinoiser**, **discutiller**, **discuter** (⇒ **Buter**, cit. 7), **disputailler**, **épiloguer**, **pinaiter** (fam.), **rationner**; → couper les cheveux* en quatre, disputer sur la pointe d'une aiguille*. *Ergoter sur tout, à propos de tout*. *Personne qui a la manie d'ergoter*. ⇒ **Ergoteur**, **pointilleux**. *Tu as fini d'ergoter?*

1 Que tous les philosophes viennent ergoter contre, ils perdront leur temps et leur peine (...)
ROUSSEAU, Réveries..., 3^e promenade.

2 Mais il avait coutume de dire que rien n'est plus stérile, lorsqu'on étudie l'œuvre d'un grand homme, que d'ergoter, de discuter et de nier.
A. MAUROIS, Études littéraires, Bergson, t. I, p. 150.

3 Michels répondit qu'il serait facile d'ergoter sur les mots; mais que personnellement il n'avait pas peur des mots.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVI, p. 183.

CONTR. Admettre, consentir.
DÉR. Ergotage, ergotement, ergoteur, ergoterie.
HOM. 2. Ergoter.

2. ERGOTER [ɛrgote] v. tr. — 1803, Boiste; de *ergot*, II., 2.

♦ Arbor. Débarrasser (un arbre) de ses ergots.

HOM. 1. Ergoter.

ERGOTERIE [ɛrgotɛʀi] n. f. — 1567; de *ergoter*.

♦ Vieilli. Action d'ergoter.

*Une, des ergoterie*s. Propos servant à ergoter.

Tandis que duraient ces petites ergoterie, et que les jours se passaient à disputer (...)
ROUSSEAU, les Confessions, II.

ERGOTEUR, EUSE [ɛrgotœʀ, øz] n. et adj. — V. 1585; *hargoteur*, 1410; de *ergoter*.

♦ Personne qui aime à ergoter. ⇒ **Argumentateur**, **chicanier**, **pinailleur**; → Coupeur de cheveux* en quatre. *Un ergoteur insupportable*. *Quelle ergoteuse!*

Adj. *Il est ergoteur*.

— Ici le vice national achève de manifester le talent national. La Grèce est la mère des ergoteurs, des rhéteurs et des sophistes.

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 102.

ERGOTHÉRAPEUTE [ɛrgotɛʀapøt] n. — Mil. xx^e; de *ergo-* (→ -ergie), et *thérapeute*.

♦ Didact. Spécialiste qui pratique l'ergothérapie.

ERGOTHÉRAPIE [ɛrgotɛʀapi] n. f. — 1913; de *ergo-*, et -*thérapie*.

♦ Didact. Traitement de rééducation des infirmes, des invalides, des malades mentaux, par un travail physique, manuel, adapté à leurs possibilités et leur permettant de se réinsérer dans la vie sociale. ⇒ aussi **Occupationnel** (thérapeutiques occupationnelles).

ERGOTINE [ɛrgotin] n. f. — 1838; de *ergot*, II., 1.

♦ Sc. Extrait de l'ergot de seigle employé autrefois comme remède contre les hémorragies.

DÉR. Ergotinine.

ERGOTININE [ɛrgotinin] n. f. — 1890, Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *ergotine*.

♦ Sc. Alcaloïde, principe actif de l'ergotine.

ERGOTISME [ɛrgotism] n. m. — 1818, in *Nouveau journal de méd., chir., pharm.*; de *ergot*, II., 1.

♦ Méd. Ensemble des accidents provoqués par la consommation du seigle ergoté (→ Feu* céleste, feu sacré, feu Saint-Antoine, mal des ardents*).

ÉRICACÉES [ɛʀikase] n. f. pl. — 1819, in D.D.L.; du lat. sc. *erica*, lat. class. *erice* « bruyère ».

♦ Bot. Famille de plantes dicotylédones gamopétales superovariées, comprenant des arbrisseaux à feuilles le plus souvent persistantes, à fleurs régulières en forme de cloches, répandus sur tout le globe et abondants en Afrique du Sud. *Types principaux d'Éricacées* : andromédie, arbousier, azalée, bruyère, épacride, gaulthérie, ledon, rhododendron, rhodora, uva-ursi. — Au sing. *Une éricacée*.

ÉRIGER [ɛʀiʒe] v. tr. — 1466, sens 2; lat. *erigere* « dresser », de *ex-*, et *regere* « diriger, mener ». → Régir.

♦ 1. (1530). Placer (un monument) en station verticale. ⇒ **Dresser**. *Action d'ériger une colonne*. ⇒ **Erection**. *Ériger une statue sur son socle*. *On érigea l'obélisque place de la Concorde*. — (1679). Construire avec solennité. ⇒ **Bâtir**, **élever**. *Ériger un autel**, *un temple*, *un arc de triomphe*. *Ériger une statue en l'honneur de qq.*

Un beau temple serait celui que l'on érigerait à l'opiniâtreté.
MONTESQUIEU, Cahiers, p. 54.

Sur leurs corps tout sanglants érigez vos trophées (...)
VOLTAIRE, Tancrède, v. 1.

Le brave général Joubert est né à Pont-de-Vaux qui lui a érigé tout récemment une statue sur une de ses places.
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 10.

Littér. ⇒ **Lever**, **dresser**. *L'arbre érigeait ses branches*.

♦ 2. Littér. ou admin. ⇒ **Créer**, **établir**, **instituer**, **fonder**. *Ériger un tribunal*, *une commission*, *une société*.

♦ 3. (1555). **ÉRIGER (qqn, qqch.) EN** : donner à (qqn, qqch.) le caractère de; faire passer (qqn, qqch.) à (une condition plus élevée, plus importante). ⇒ **Changer**, **transformer**. *Ériger une église en cathédrale*, *une baronnie en duché*. *Ériger un philosophe en prophète*, *un criminel en héros*. *Ériger des hypothèses en axiomes*. *Éri-*

ger ses caprices en règle morale (→ aussi Agacement, cit. 2; déité, cit. 3).

- 4 (...) le bienfait et l'honneur
Que sa vertu reçut, quand il fut de Grand-maître
Érigé connestable (...) RONSARD, Pièces retranchées, Temple Messeign. Châtillon.
- 5 Nous devons, tous tant que nous sommes,
Ériger en divinité
Le sage par qui fut ce bel art inventé (*l'apologue*).
LA FONTAINE, Fables, VII, À M^{me} de Montespan.
- 6 (...) bientôt en oracle on érigea ma voix.
RACINE, Athalie, III, 3.
- 7 L'argent en honnête homme érige un scélérat.
BOILEAU, Épîtres, V (→ Argent, cit. 26).
- 8 (...) M. de Penthievre, qu'il avait servi en qualité de second écuyer, et dont il érigeait en culte la sainte mémoire.
SAINT-EUVE, Volupté, III, p. 16.
- 8.1 Sentant sa fin prochaine, Haendel avait légué à la ville de Londres sa maison tout entière, destinée à être érigée en musée.
RAYMOND ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 335.

► **S'ÉRIGER** v. pron.

◆ **1.** Se dresser, se construire. « Des palais s'érigeaient dans la ville » (Littré).

- 9 Dressé sur l'oreiller, grandi soudain, en pleine lumière, M. Thibault, avec sa mentionnière dont les deux coques ridicules s'érigeaient en cornes sur sa tête, avait pris l'aspect d'un personnage de légende (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 189.

◆ **2.** Rare. Se lever.

- 9.1 Il se redresse avec une extrême lenteur, le cou d'abord, puis la poitrine, puis s'appuyant de ses mains lacérées il se soulève, s'érige titubant sur ses genoux ; le voici debout tremblant (...)
BUTOR, la Modification, p. 186.

◆ **3.** (1643). **S'ÉRIGER EN** : s'attribuer la personnalité, le rôle de. ⇒ **Agir** (agir comme), **poser** (se poser en), **présenter** (se présenter comme). *S'ériger en moraliste, en réformateur, en censeur, en maître* (→ Architréclin, cit.). *S'ériger en homme infaillible, en épouse modèle...*

- 10 (...) vous voulez (...) vous ériger en homme de bien? — Je m'érigerai en censeur des actions d'autrui (...)
MOLIÈRE, Dom Juan, V, 2.
- 11 Capys, qui s'érige en juge du beau style (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 32.

► **ÉRIGÉ, ÉE** p. p. adj. *Colonnes érigées ou abattues.*

- 12 Parfois un tronc d'arbre était couché par terre, ses branches érigées, comme un buffle mort aux hautes cornes.
MONTHERLANT, in G. L. L. F.

*Sexe, pénis érigé, en érection**.

CONTR. Coucher, détruire.

DÉR. V. Érection.

ÉRIGÉRON [erizɛʁɔ̃] n. m. — 1808, *Encyclopédie méthodique*; lat. *erigeron*, grec *erigérôn* « sénéçon ».

◆ Bot. Plante (*Composacées*), herbacée, annuelle ou vivace, appelée communément *vergerette*.

ÉRIGNE [erɛ̃] ou (vx) **ÉRINE** [erɛ̃n] n. f. — 1721; *iraigne*, 1536; anc. franç. *iraigne* « araignée »; du lat. *aranea* « araignée », en médecine.

◆ Chir. Crochet pointu monté sur un manche, qui sert à soulever certaines parties et à les maintenir écartées.

ÉRISTALE [erɛ̃stal] n. m. — 1831; lat. zool. *eristalis*, du grec *eri* « beaucoup », et *stalan* « couler goutte à goutte ».

◆ Zool. Insecte diptère qui ressemble à l'abeille. *Éristale gluant*, espèce la plus commune.

ÉRISTIQUÉ [erɛ̃stik] adj. et n. — 1765; grec *eristikos*.

Histoire de la philosophie.

◆ **1.** Adj. Relatif à la controverse. *Écrit éristique. École éristique.*

Euclide de Mégare fut le fondateur de cette secte (*mégarique*), qui s'appela aussi l'*éristique*; *mégarique*, de la part de celui qui présidait dans l'école; *éristique* de la manière contentieuse et sophistique dont on s'y disputait.

Encycl. (DIDEROT), art. *Mégarique*.

N. (1870). *Un éristique* : un philosophe de l'école de Mégare.

◆ **2.** N. f. (1864). **L'ÉRISTIQUE** : l'art de la controverse*.

ERLANG [erlɑ̃] n. m. — 1973, *Science et Vie*, in la *Clé des mots*; nom d'un savant danois.

◆ Techn. Unité servant à mesurer l'intensité moyenne du trafic téléphonique.

ERMINETTE [erminɛt] n. f. ⇒ **Herminette**.

ERMITAGE [ermitaʒ] n. m. — V. 1138; écrit *hermitage*, jusqu'au xix^e; de *ermite*.

◆ **1.** Didact. Habitation d'ermite*. *Une grotte lui servait d'ermitage.*

(1835). Monastère, couvent abritant des religieux d'un ordre d'ermites.

◆ **2.** (xiii^e). Littér. Lieu écarté, solitaire. *Vivre dans un ermitage.*

« Vous ne savez pas? disait-on un jour, M. de Chateaubriand veut décidément se retirer du monde; il va vivre en solitaire dans un ermitage. » « Oui, répondit quelqu'un... M. de Chateaubriand veut une cellule, mais c'est une cellule sur un théâtre ». SAINT-EUVE, Chateaubriand..., t. II, p. 177.

Par ext. Maison de campagne retirée. *L'ermitage* (ou *hermitage*) de J.-J. Rousseau.

L'impatience d'habiter l'Hermitage ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison; et, sitôt que mon logement fut prêt, je me hâtai de m'y rendre (...)
Je me sentais fait pour la retraite et la campagne (...)
ROUSSEAU, les Confessions, IX.

ERMITE [ɛʁmit] n. m. — xiii^e; *hermite*, v. 1120; lat. ecclés. *eremita*, grec *erēmítēs* « qui vit dans la solitude », de *erēmos* « désert ».

◆ **1.** Religieux retiré dans un lieu désert pour s'y livrer à des exercices de piété (opposé à *cénobite*). ⇒ **Anachorète**, **ascète**, **solitaire**. *Les ermites de la Thébàide. Vie d'ermite*. ⇒ **Érémétique**.

C'est dans la Thébàide, au haut d'une montagne (...) La cabane de l'ermite occupe le fond. Elle est faite de boue et de roseaux, à toit plat, sans porte. On distingue dans l'intérieur une cruche avec un pain noir (...)

FLAUBERT, la Tentation de Saint Antoine, I, p. 1.

C'était un vieillard en froc de bure, avec un chapelet au côté, une besace sur l'épaule, toute l'apparence d'un ermite.

FLAUBERT, Trois contes, « Légende de saint Julien l'Hospitalier », 1.

Quiconque aspirait à une grande action sur le peuple devait imiter Élie, et, comme la vie solitaire avait été le trait essentiel de ce prophète, on s'habitua à envisager « l'homme de Dieu » comme un ermite.

RENAN, Vie de Jésus, V, p. 50.

C'était (*Jean-Baptiste*) une sorte d'ermite sauvage, vêtu de poil de chèvre, accoutumé aux plus dures ascèses.

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, III, 3, p. 233.

(1690). Religieux faisant partie d'un ordre d'ermites. *Communautés d'ermites vivant chacun isolé dans sa cellule. Ermite de Saint-Augustin* (⇒ **Augustin**), *de Saint-Jérôme* (⇒ **Hiéronymite**).

Loc. *Vivre en ermite, comme un ermite*, seul, isolé de la société. ⇒ aussi **Cénobite** (→ *Courbette*, cit. 4).

Je viens de passer une bonne semaine seul comme un ermite et tranquille comme un dieu.

FLAUBERT, Correspondance, III, p. 5.

Prov. *Quand le diable* (cit. 11 et *supra*) *devient vieux, il se fait ermite.*

◆ **2.** Rare. *Ermite* ou *hermite*. ⇒ **Bernard-l'hermite, pagure**.

DÉR. Ermitage.

ÉRODER [erɔde] v. tr. — V. 1560, rare jusqu'au xix^e; lat. *erodere*, de *ex-*, et *rodere* « ronger ». → *Corroder*.

◆ **1.** Didact. Détruire par une action lente. ⇒ **Ronger**. *Acide qui érode un métal. L'eau érode le lit des rivières. ⇒ Affouiller, dégrader, miner; érosion.*

D'ailleurs les pierres ont aussi la maladie. Les fresques sont rongées par la teigne (...)
La lépre rongearde ■ mutilé les statues : l'une a perdu son bras, l'autre ses mains ; celle-ci a le genou érodé ; la voisine souffre d'un ulcère au sein (...)

André SUARÈS, Voyage du Condottiere, p. 85.

◆ **2.** (V. 1968). Fig. Amoindrir la force, la puissance, la valeur de; réduire à rien. *Éroder un argument. ⇒ User, affaiblir.*

► **ÉRODÉ, ÉE** p. p. adj. *Montagne à demi érodée. Pénéplaine complètement érodée* (⇒ **Araser**, p. p.).

ÉROGÈNE [erɔʒɛn] adj. — 1881; var. *érotogène*, 1896; de *eros*, et *-gène*.

◆ Psychol., psychan. Susceptible de provoquer une excitation sexuelle. *Zones érogènes*. → *Érotique*, cit. 4; oral, cit. 2. « *Stimulation auto-érotique d'une zone érogène* » (G. Palmade).

Cette idée d'une chronologie et d'un enchaînement des stades instinctuels est une idée ancienne dans la théorie psychanalytique (...) Le concept clé en est l'idée de *zones érogènes*, c'est-à-dire de régions du corps dont la stimulation conditionne la satisfaction libidinale; la zone érogène dominante change avec l'âge et la croissance de l'organisme (stades pulsionnels)...

Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 29.

DÉR. Érogénéité.

ÉROGÉNÉITÉ [erɔʒɛnɛite] n. f. — xx^e; de *érogène*.

◆ Psychan. Aptitude d'une région du corps à se comporter comme une zone propre à l'excitation sexuelle. « *Dès qu'une zone quelconque du corps est investie d'une valence d'érogénéité, l'enfant va automatiquement — et bien logiquement — tenter de retrouver les émois déclenchés, et à les redéclencher lui-même : c'est l'autoérotisme, dont le modèle (ou l'aboutissement) est la masturbation* » (*Science et Vie*, n° hors série, déc. 1983, p. 72).

ÉROS [eros] n. m. — 1924; all. *Eros*, nom du dieu grec de l'amour.

◆ **1.** Psychan. Principe d'action, symbole du désir, dont l'énergie est la *libido* (opposé chez Freud à l'instinct de mort, *Thanatos*).

♦ **2.** Didact. Principe de l'amour, sous toutes ses formes. *L'éros platonicien*. « *L'éros supérieur* » (conduisant à l'amour divin).

CONTR. Thanatos.

ÉROSIF, IVE [erozif, iv] adj. — 1861; de *érosion*.

Géologie.

♦ **1.** Qui produit l'érosion (2.). *Agents, facteurs érosifs*. Dû à l'érosion. *Usure érosive*.

♦ **2.** (xx^e). Qui s'érode facilement. *Roche érosive*.

ÉROSION [erोजzj] n. f. — 1541; lat. impérial *erosio*, de *erosum*, supin de *erodere*. → *Eroder*.

♦ **1.** Méd. Lésion de la peau ou d'une muqueuse avec perte de substance très superficielle. *Érosion par frottement, par inflammation*. ⇒ *Attrition, écorchure, excoriation, ulcération*. *Érosion des chairs dans la lèpre*. *Érosion chancreuse*. *Érosion buccale*.

(1846, Boyer, *Traité des maladies chirurgicales*). Chir. dent. Anomalie structurale de la dent que peuvent accompagner des anomalies de forme. ⇒ *Dysplasie, dystrophie*. *Dans l'érosion, la dent semble usée de façon asymétrique*.

♦ **2.** (1870). Mod. Action d'usure et de transformation que les eaux et les agents atmosphériques font subir à l'écorce terrestre. ⇒ *Ablation, corrosion, dégradation, désagrégation*. *Érosion glaciaire, fluviale, marine* (ou littorale), *éolienne*. *Érosion et sédimentation*. *Cycle d'érosion* (→ *Cycle*, cit. 5). *Érosion anthropique**, liée à la présence, à l'action de l'homme. Géol. *Érosion par cavitation*. *Érosion en boule**. *Érosion abrasive*, due à un mouvement des particules érosives parallèle à la surface érodée. *Érosion aréolaire, érosion linéaire*. *Érosion par impact*, due à un mouvement perpendiculaire à la surface érodée. *Érosion différentielle*, attaquant plus rapidement les roches tendres que les roches dures. *Surface d'érosion*: surface d'aplanissement*.

1 Dans le domaine des formes d'érosion normale, dans celui des formes glaciaires, comme dans celui des formes désertiques, il y a des régions où domine l'érosion proprement dite, et d'autres où domine l'accumulation. Partout s'exerce la décomposition des roches (...) mais avec prédominance plus ou moins marquée de la décomposition chimique proprement dite ou de la désagrégation mécanique. Les matériaux meubles sont transportés plus ou moins loin suivant l'agent d'érosion qui prévaut, dans certains cas, ils s'accumulent sur place.

E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. II, IV, p. 539.

Spécialt. Usure du lit et des berges des cours d'eau par les matériaux entraînés. *Cañon, criques, vallées creusées par l'érosion*. *Clayonnage** qui protège les rives d'une rivière contre l'érosion. ⇒ *Affouillement*.

2 Le travail de l'érosion n'est réellement effectif que dans les parties du cours où le courant est assez fort pour entraîner les matériaux qui, dans une eau tranquille, tomberaient au fond. Émile HAUG, *Traité de géologie*, t. I, p. 406.

Action d'une substance qui érode, qui ronge. ⇒ *Corrosion*.

2.1 (...) la voûte arrière, par exemple, présente une croûte de peinture d'environ six millimètres accumulée au cours des années car elle reste à l'abri de l'érosion. Sous cette épaisse protection, la tôle est restée neuve (...)

Bernard MOTTESSIER, *Cap Horn à la voile*, p. 27.

♦ **3.** Fig. Usure graduelle, détérioration. *L'érosion du pouvoir d'achat*.

3 Je doute qu'il arrive jamais à cette simplification, cette « puissante érosion des contours » dont parle Nietzsche, et sans laquelle il n'y a pas de parfaite œuvre d'art.

GIDE, *Journal*, 9 janv. 1908.

Érosion monétaire: détérioration progressive du pouvoir d'achat de l'unité monétaire (⇒ *Inflation*).

4 Les chiffres publiés ne tiennent jamais compte de l'érosion monétaire (...) réduisant le taux d'intérêt et de remboursement à long terme.

A. SAUVY, *Croissance zéro?*, p. 293.

ÉROTIQUE [erotik] adj. — 1566; lat. *eroticus*, grec *erōtikos*, de *erōs* « amour; désir sexuel ».

♦ **1.** Didact. Qui traite de l'amour, chante l'amour. *Poésie érotique*. *Les odes érotiques d'Anacréon, anacréontiques*.

N. Poète qui écrit des textes érotiques. *Les érotiques grecs*. — Par ext. Artiste qui traite des sujets ayant trait à l'amour physique. « *Les érotiques japonais* » (Goncourt).

♦ **2.** Vieilli. Qui a rapport à l'amour, au désir sexuel. ⇒ *Amoureux, sensuel*.

1 Le retour du printemps avait redoublé mon tendre délire, et dans mes érotiques transports, j'avais composé pour les dernières parties de la *Julie* plusieurs lettres qui se sentent du ravissement dans lequel je les écrivis.

ROUSSEAU, *les Confessions*, IX.

Mod. Psychiatrie. *Délire, manie érotique*. ⇒ *Érotomanie, nymphomanie*.

♦ **3.** Mod. Qui a rapport à l'amour physique, au plaisir et au désir sexuel. *Désirs, impulsions, pensées, souvenirs, images, rêves, scènes érotiques*.

2 L'instinct sexuel existe en puissance dans les deux sexes; mais, pour se manifester,

il nécessite l'intervention de stimuli psychiques (pensées ou désirs érotiques), ou de stimuli sensoriels.

A. BINET, *Vie sexuelle de la femme*, p. 243.

Qui a pour sujet l'amour physique, le plaisir sexuel. — REM. Cette valeur est très généralisée par rapport au sens 1. — *Littérature érotique*. *Ce récit est très érotique mais sans aucune vulgarité, il n'est ni licencieux*, ni grivois**. *C'est un film érotique mais non pas pornographique**. *Spectacle érotique*.

Termes érotiques. Syn. (loc. lat.): *erotica verba* (→ *Appas*, cit. 13).

Le moyen français (XV^e-XVI^e s.) est d'une fécondité inépuisable en termes érotiques (...) L'emploi des termes libres est extrêmement fréquent dans *Gargantua* et dans *Pantagruel* (...) Chez Rabelais tout particulièrement, ces *erotica verba* constituent une partie intégrante de son lexique et on ne saurait concevoir son roman sans ces éléments réalistes.

SAINÉAN, *La Langue de Rabelais*, t. II, p. 294.

♦ **4.** Vx. Qui provoque le désir sexuel. *Stimulant érotique*. ⇒ *Aphrodisiaque*. « *De la vertu érotique des truffes* » (Brillat-Savarin, *Physiologie du goût*, VI, 44).

Mod. Qui provoque le désir amoureux, le plaisir sexuel. *Un comportement très érotique*.

L'endroit le plus érotique d'un corps n'est-il pas là où le vêtement bâille? Dans la perversion (qui est le régime du plaisir textuel) il n'y a pas de « zones érogènes » (expression au reste assez casse-pieds); c'est l'intermittence, comme l'a bien dit la psychanalyse, qui est érotique: celle de la peau qui scintille entre deux pièces (le pantalon et le tricot), entre deux bords (la chemise entrouverte, le gant et la manche); c'est ce scintillement même qui séduit, ou encore: la mise en scène d'une apparition-disparition.

R. BARTHES, *Le Plaisir du texte*, p. 19.

(D'une personne). *Il, elle est très érotique*. ⇒ *Sexy*; aussi *sex-appeal*.

♦ **5.** N. f. (1827). Conception, pratique de l'érotisme. « *L'érotique chinoise* » (Étiemble). *L'Érotique des troubadours*, ouvrage de R. Nelli.

♦ **6.** N. m. (aux sens 3. ou 4.). *L'érotique*: l'ensemble des valeurs, des sentiments érotiques. → *Érotisation*, cit. 1.

REM. De *érotique* dérive l'élément *érotico-*, employé dans de nombreux composés: *érotico-onirique, érotico-patriotique* (R. Rolland), *érotico-religieux, érotico-social*. Cf. la *Banque des mots*, n° 11, p. 98, citant 52 composés.

DÉR. *Érotiser, érotisme*.

ÉROTIQUEMENT [erotikmā] adv. — 1796; de *érotique*.

♦ D'une manière érotique. *Une robe érotiquement suggestive*. « *Son corps érotiquement avachi* » (Goncourt, in T. L. F.).

ÉROTISATION [erotizasjō] n. f. — 1932, Malraux; de *érotiser*.

♦ **1.** Didact. Transformation (d'un acte, d'un état psychique sans signification sexuelle explicite) en motif de plaisir érotique. ⇒ *Libidinisation*. *Érotisation d'une sensation*. *Érotisation de l'angoisse* (Lagache, in *Voc. de la psychologie*). — *Physiol. L'érotisation des centres nerveux par les hormones génitales*.

De même, et plus spécialement, ce n'est pas l'*érotique*, c'est l'*érotisation* qui est une bonne valeur. L'érotisation est une production d'érotique: légère, diffuse, mercurielle; cela circule sans se figer: un flirt multiple et mobile lie le sujet à ce qui passe, feint de retenir, puis se lâche pour autre chose (et puis, parfois, ce paysage très changeant est coupé, tranché d'une immobilité brusque: l'amour).

R. BARTHES, *Roland Barthes*, p. 66-67.

♦ **2.** Cour. Le fait de devenir (plus) érotique.

(...) triomphe de la séduction *molle*, féminisation et érotisation blanche et diffuse de tous les rapports dans un univers social énévéré.

J. BAUDRILLARD, *De la séduction*, p. 11.

ÉROTISER [erotize] v. tr. — 1889; de *érotique*.

♦ **1.** Méd. Stimuler les centres nerveux dont dépend l'impulsion sexuelle. « *Les hormones érotisent le système nerveux* » (Binet).

♦ **2.** Donner un caractère érotique à. *Publicité qui érotise le produit à vendre*.

► **ÉROTISÉ, ÉE** p. p. adj. *Récit légèrement érotisé*.

DÉR. *Érotisation*.

ÉROTISME [erotism] n. m. — 1794, Restif de la Bretonne; de *érotique*.

♦ **1.** Ce qui a trait à l'amour physique, au désir et au plaisir sexuels. ⇒ *Sexualité; génitalité*. *Érotisme anal, urétral, buccal*.

De l'érotisme, il est possible de dire qu'il est l'approbation de la vie jusque dans la mort. À proprement parler, ce n'est pas une définition, mais je pense que cette formule donne le sens de l'érotisme mieux qu'une autre. S'il s'agissait de définition précise, il faudrait certainement partir de l'activité sexuelle de reproduction dont l'érotisme est une forme particulière. L'activité sexuelle de reproduction est commune aux animaux sexués et aux hommes, mais apparemment les hommes seuls ont fait de leur activité sexuelle une activité érotique, ce qui différencie l'érotisme et l'activité sexuelle simple (...)

Georges BATAILLE, *l'Érotisme*, p. 15.

Le strip-tease — du moins le strip-tease parisien — est fondé sur une contradiction: déssexualiser la femme dans le moment même où on la dénude. On peut donc dire qu'il s'agit en un sens d'un spectacle de la peur, ou plutôt du « Fais-moi peur », comme si l'érotisme restait ici une sorte de terreur délicate, dont il suffit d'annoncer les signes rituels pour provoquer à la fois l'idée de sexe et sa conjuration.

R. BARTHES, *Mythologies*, p. 147.

♦ 2. Caractère érotique, tendance érotique. *L'érotisme d'une situation. Crise, vague d'érotisme.* — *L'érotisme d'une personne.* ⇒ **Sensualité.** *Un érotisme discret, agressif.*

♦ 3. Fait d'avoir l'amour physique pour thème, pour inspiration. — Caractère de qui a l'amour physique pour thème. *L'érotisme dans l'œuvre de Baudelaire, de Verlaine. L'érotisme de Fragonard. L'érotisme d'un film, d'une revue. Érotisme et pornographie**. *Les démanagements polémistes (cit. 2) chez le vieillard me paraissent une des formes de l'érotisme.*

3 (...) on aurait voulu aussi que, sans renoncer à aucune hardiesse, à aucun droit de l'artiste sincère, il (*l'auteur de Madame Bovary*) purgeât son œuvre prochaine de tout soupçon d'érotisme (...)

SAINT-BEUVE, Nouveaux lundis, 8 déc. 1862, t. IV, p. 32.

♦ 4. Vx. Psychiatrie. Goût excessif ou pathologique pour les choses sexuelles.

COMP. Auto-érotisme.

ÉROTOLOGIE [erɔtɔlɔʒi] n. f. — 1882; du grec *erōs*, *erōtos* «amour», et *-logie*.

♦ Didact. Étude de l'amour physique, des ouvrages érotiques. ⇒ aussi **Sexologie**.

Par contre il ne voyait rien d'approximatif dans le terme accouplement. Désirant en approfondir le sens il se tourna vers l'érotologie et tandis qu'il revisait avec Martine ses connaissances acquises il complétait ce travail pratique par des lectures appropriées et l'étude notamment des ouvrages consacrés à cette science par différents techniciens tant de l'Antiquité que modernes.

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 171.

DÉR. Érotologique.

ÉROTOLOGIQUE [erɔtɔlɔʒik] adj. — xx^e; de *érotologie*.

♦ Didact. De l'érotologie.

Du moins, se dit-il, celle-là se jetait dans le mariage sans autre garantie de bonheur que l'élévation de mes vues sociologiques, érotologiques et climatologiques.

Maurice BEDEL, Jérôme 60° latitude Nord, XXII, p. 254.

ÉROTOLOGUE [erɔtɔlog] adj. et n. — 1969; du grec *erōs*, *erōtos* «amour», et *-logue*.

♦ Didact. Qui se spécialise dans l'érotisme. *Un romancier érotologue.*

ÉROTOMANE [erɔtoman] n. et adj. — 1836; de *érotomanie*.

♦ Didact. Qui est affecté d'érotomanie, d'obsessions sexuelles. Syn. : *obsédé sexuel*.

1 Étiranglé par le spasme de l'hystérie, agité de frissons et claquant des dents, il se leva, mit sa tête hors de la fenêtre, exhala, dans l'air du matin, le hennissement affreux des érotomanes et, — silencieusement — avec la circonspection miraculeuse d'un aliéné, il ouvrit sa porte sans le plus léger grincement (...)

LÉON BLOY, le Désespéré, p. 231.

2 Le regard du «satyre» insiste, lubriquement, puis tous les traits du visage, bouche, narine, sourcils concourent à exprimer la joie spéciale d'un érotomane (...)

COLETTE, la Vagabonde, p. 232.

REM. La variante *érotomaniaque* (1849) est archaïque.

ÉROTOMANIE [erɔtomanj] n. f. — 1741, *Dict. français latin des termes de médecine et de chirurgie*; grec *erōtomania*, de *erōs*, *erōtos*, et *mainesthai* «être fou».

♦ 1. Obsession caractérisée par des préoccupations d'ordre sexuel. ⇒ **Aphrodisie**. *Érotomanie féminine.* ⇒ **Nymphomanie**. *Érotomanie masculine.* ⇒ **Satyriasis**.

(...) on emploie particulièrement (*l'épithète érotique*) pour caractériser le délire, qui est causé par le dérèglement, l'excès de l'appétit corporel à cet égard, qui fait regarder l'objet de cette passion comme le souverain bien, et fait souhaiter ardemment de s'unir à lui; c'est une espèce d'affection mélancolique, une véritable maladie; c'est celle que Willis appela *eroto-mania*, et Sennert, *amor insanus* (...). On trouve dans Tulpus un exemple d'*érotomanie*, qui avait jeté le malade dans la catalepsie; Manget fait mention d'un amoureux phrénétique (*Jrénétique*) avec fièvre violente.

Encycl. (DIDEROT), art. *Érotique*.

♦ 2. (1870). Psychol. «Illusion délirante d'être aimé. Le sujet croit que l'objet (habituellement un personnage de situation sociale élevée) l'aime et le met à l'épreuve par ses attitudes paradoxales. Après l'avoir accablé de lettres et de démarches importunes, il lui arrive parfois, dans une phase de dépit, de devenir menaçant et même dangereux à son égard.» (Sivadon, in *Voc. de la psychologie*).

DÉR. Érotomane.

ERPÉTOLOGIE [erpɛtɔlɔʒi] n. f. — 1789; du grec *herpeton* «serpent», et *-logie*.

♦ Zool. Partie de la zoologie qui traite des reptiles. *Cours d'erpétologie.* — Var. vieillie : *herpétologie*.

DÉR. Erpétologique, erpétologiste.

ERPÉTOLOGIQUE [erpɛtɔlɔʒik] adj. — 1870; de *erpétologie*.

♦ Didact. Qui concerne l'étude des reptiles, l'erpétologie. — Var. vieillie : *herpétologique*.

ERPÉTOLOGISTE [erpɛtɔlɔʒist] n. — 1870; de *erpétologie*.

♦ Didact. Spécialiste de l'erpétologie. — Var. vieillie : *herpétologiste*.

ERRANCE [erãs] n. f. — 1856; attestation isolée, v. 1180, «chemin, voyage»; de *errer*, II.

Littéraire.

♦ 1. Action d'errer çà et là. ⇒ **Course, déplacement, randonnée, voyage; flânerie, promenade, vagabondage.**

Les caravanes se mettaient en marche, lentement, et notre âme s'empressait d'exaltation et d'angoisse, à ne connaître pas le but de leur interminable errance.

GIDE, Journal, 9 avr. 1896.

Ne cherche plus de but désormais à tes interminables errances (...)

GIDE, les Nourritures terrestres, VIII, p. 176.

J'étais plus souvent dans la rue, à rêver le long des trottoirs et c'est pendant ces errances que j'ai lentement conçu presque tous les ouvrages qu'il m'a été donné de composer par la suite.

G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, XI, p. 217.

Si j'ai, par la suite, vivement désiré de m'enraciner quelque part, après toutes les errances de mes jeunes saisons, c'est pour donner à mes enfants le profond sentiment d'un terroir et d'une aire.

G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, VI, p. 93.

♦ 2. Fig. (avec infl. de *errer*, I.). Le plus souvent au plur. *Les errances de l'esprit, de l'âme.* ⇒ **Hésitation, rêverie, vagabondage**; et aussi **erreur**.

1. ERRANT, ANTE [erã, ãt] adj. — V. 1170; «qui voyage», v. 1155; p. près. de l'anc. v. *errer* «marcher, aller», du bas lat. *iterare* «voyager» (→ **Itinéraire**), verbe disparu à cause de l'homonymie avec le verbe issu de *errare*. → **Errer**.

♦ *Chevalier errant* (→ *Chevalier*, cit. 5; don Quichotte), qui voyage sans cesse, ne s'arrête jamais. — (1648). *Le Juif* errant*. Vx. *La race errante*.

(...) ferons-nous d'Émile un chevalier errant, un redresseur de torts, un paladin?

ROUSSEAU, Émile, IV.

N. (Rare). *Un errant, une errante*.

Touché par tant de bonté, Nô lui donna ce précieux renseignement : une fois l'an, au jour anniversaire et à l'heure précise de l'incantation, les quatre ensorcelés devaient se retrouver au point de la berge occupé par l'ânesse, qui seule resterait sédentaire pendant les courses vagabondes des trois errants; cette rencontre ne durerait qu'une seconde, aucun temps d'arrêt n'étant permis aux infortunés fuyards (...)

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 329.

DÉR. (De l'anc. verbe *errer*, du lat. *iterare*) V. **Erre, errement**.

HOM. 2. **Errant**.

2. ERRANT, ANTE [erã, ãt] adj. — XVI^e; p. près. de *errer*, de *errare*. → **Errer**.

★ I. Vx. Qui se trompe, qui est dans l'erreur. ⇒ **Errer**, I. — N. «*Redresser les errants*» (Académie). ⇒ **Égaré** (fig.).

Cette multitude effroyable d'infidèles, d'errants, de pêcheurs.

MASSILLON, Profession religieuse, Sermons, I.

★ II. ♦ 1. Vieilli ou littér. Qui va de côté et d'autre, n'est pas fixé, installé. ⇒ **Vagabond**. *Peuples errants.* ⇒ **Nomade**. *Peuplades, tribus errantes. Chien errant.* ⇒ **Égaré, perdu**. — *Barque errante* (→ *Barque*, cit. 4), *navire errant. Nuages errants, vapeur, fumée errante* (→ *Assembler*, cit. 31; âtre, cit. 5). — Astron. (Vx). *Étoiles errantes* : les planètes (opposé à *étoiles fixes*).

(...) il pleurait de dépit, et il alla trouver Calypso errante dans les sombres forêts.

FÉNELON, Télémaque, VI.

Être errant et sembler libre, c'est être perdu.

HUGO, les Misérables, V, I, XVI.

La vie errante des nomades. Mener une vie errante : se déplacer sans cesse et, au fig., vivre sans but, au hasard. ⇒ **Instable**. *La vie errante*, récit de voyages de Maupassant.

La vie errante que je mène depuis quarante ans et plus, m'ayant donné occasion de voir et de visiter (...) la plus grande partie des provinces de ce royaume (...)

VAUBAN, Projet d'une dime royale, III.

Lorsqu'on voit les peuplades qui erraient commencer à se fixer, ce changement doit être moins regardé comme les premiers temps des sociétés civiles que comme les derniers de la vie errante (...)

CONDILLAC, Hist. ancienne, I, 14.

♦ 2. Fig. et littér. *Âme errante* (→ *Conducteur*, cit. 2). *Fantômes, spectres errants. Image errante*.

(...) rappelant ma force défaillante,

Et mon âme déjà sur mes lèvres errante (...)

RACINE, Phèdre, III, I.

Je n'étais qu'une âme errante qui divaguait çà et là dans la campagne pour user les jours. Tout me manquait. Je me manquais à moi-même.

LAMARTINE, Graziella, IV, XI, p. 120.

- 8 Loin des peuples vivants, errantes, condamnées,
A travers les déserts courez comme les loups;
Faites votre destin, âmes désordonnées,
Et fuyez l'infini que vous portez en vous!
BAUDELAIRE, les Épaves, « Femmes damnées ».
- Yeux, regards errants. Sourire errant sur les lèvres.* ⇒ **Flottant, fugitif, furtif.**
- 9 (...) ses yeux errants allaient sans cesse de Mentor à Télémaque
à Mentor. FÉNELON, Télémaque, VI.
- 10 Un demi-sourire errant passa sur le beau visage fermé (...) COLETTE, Chéri, p. 97.
Pensées errantes. Désirs errants (→ Arrêter, cit. 16). *Imagination errante.* ⇒ **Aventurier, instable, mobile, vagabond.**
- 11 (...) je cherchais à ramener à un centre de repos mes pensées errantes hors de moi.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 280.

CONTR. Fixe, fixé, sédentaire, stable; dirigé, orienté.
HOM. I. Errant.

ERRARE HUMANUM EST [εραρεμανομest] Loc. lat. signifiant « il est de la nature de l'homme de se tromper », et qui s'emploie pour excuser, justifier une erreur*, une faute, une maladresse, un écart de conduite. → Erreur, cit. 6.1.

ERRATA [ερατα] n. m. invar. et **ERRATUM** [ερατομ] n. m. sing. — 1560, *errata*; *erratum*, 1798; lat. *erratum*, plur. *errata* « chose où l'on a erré »; de *errare*. → Erreur.

♦ **1. ERRATA** : liste des fautes qui se sont glissées dans l'impression d'un ouvrage. ⇒ **Correction. Dresser, faire un errata, des errata. On trouvera l'errata à la fin du volume.**

Il s'est glissé quelques fautes dans l'impression; j'en ai fait faire un *Errata*; mais ce sont de légers remèdes pour un défaut considérable.

LA FONTAINE, Fables, VII, Avertissement.

♦ **2. ERRATUM** : faute signalée.

ERRATIQUE [εραतिक] adj. — V. 1265, astron.; rare av. XIX^e; lat. *erraticus* « errant » (encore au XIV^e), du supin de *errare*. → Erreur.

Didactique.

♦ **1. Qui n'est pas fixe.** (V. 1560). Méd. *Fièvre erratique.* ⇒ **Ambulant, intermittent, irrégulier.** — (1835). *Douleur erratique*, qui change souvent de place. — Par ext. Situé en un endroit inhabituel. *Goitre erratique.*

Zool. *Oiseaux erratiques*, qui se déplacent fréquemment (en dehors des migrations régulières).

♦ **2. Géol.** Qui a été transporté par les anciens glaciers à une grande distance de son point d'origine (d'une roche). *Roche, bloc erratique.*

♦ **3. (XV^e).** Littér. (Personnes). *Errant**, instable.

(...) il (*cet Américain*) vous parlera de la vie débraillée de M. Poe (...) de ses habitudes errantes; il vous dira que c'était un être *erratique*, une planète *désorbitée*, qu'il roulait sans cesse de New-York à Philadelphie, de Boston à Baltimore (...)

BAUDELAIRE, E. A. Poe, sa vie et ses œuvres.

CONTR. Continu; fixe, régulier.

ERRATUM [ερατομ] n. m. ⇒ **Errata.**

1. ERRE [εR] n. f. — Déb. XII^e, « voyage, route »; de l'anc. v. *errer*, de *iterare*. → 1. Errant.

★ I. ♦ **1.** (V. 1155). Vx. Manière d'avancer, de marcher. ⇒ **Allure, train, vitesse.** — Loc. *Aller grand-erre, grand'erre, belle erre* : aller vite, à bonne allure (→ Arabesque, cit. 1).

- 1 Ils détaient grand'erre et comme s'ils eussent eu les chiens aux trousses; ce qui divertissait les comédiens. TH. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. II, XV, p. 152.

♦ **2. Mar.** Vitesse acquise d'un bâtiment sur lequel n'agit plus le propulseur. *Prendre de l'erre* : aller plus vite. *Diminuer l'erre. Caser l'erre* : arrêter le bâtiment. — Loc. *Se laisser glisser, continuer sur son erre.* ⇒ **Lancée.** — Par ext., en parlant d'un nageur :

- 2 Il avançait. Au bout de son effort il entra dans l'eau plate à l'abri de la rive. Il se laissa glisser sur son erre. J. GIONO, le Chant du monde, p. 30.

Par analogie :

- 3 Mais comme nous arrivions au début d'une descente, elle ralentit ou plutôt laissa la voiture glisser sans bruit sur son erre, tandis qu'elle me demandait d'une voix pauvre, mais nette : « Dis, je ne suis pas de trop ? »

Maurice CLAVEL, le Tiers des étoiles, p. 150.

Par métaphore. *Vivre sur son erre*, sur son acquis (→ Se reposer sur ses lauriers*).

★ II. **ERRES**, n. f. pl. (1354). Vén. Traces (d'un animal). *Les erres d'un cerf. Les erres sont rompues* : on a perdu les traces. *Aller de hautes erres* : être passé depuis longtemps en un lieu (de la bête chassée).

Loc. fig. Vx. *Aller, marcher sur les erres, suivre les erres de qqn.* suivre ses traces (⇒ *Imiter*). *Revenir sur ses erres*, sur ses pas.

HOM. V. I. Air.

2. ERRE [εR] n. m. ⇒ **Ers.**

ERREMENTS [εRmā] n. m. pl. — V. 1167; de l'anc. v. *errer* « voyager » (→ 1. Errant), et aussi « agir, se comporter de telle ou telle façon ».

♦ **1. Vx ou littér.** Manière d'agir habituelle. ⇒ **Comportement, conduite, habitude, méthode, procédé.** *Suivre les vieux errements* : faire une chose comme on la faisait autrefois (Littér.). — REM. Même dans cet emploi, les connotations sont en général péjoratives : « en continuant à suivre les errements du siècle de Louis XIV, nous n'eussions été (...) que de pâles imitateurs » (Stendhal, Racine et Shakespeare, in T. L. F.).

♦ **2. (Fin XVII^e).** Littér. Habitude invétérée, néfaste; manière d'agir blâmable, insensée. *Persévérer, retomber dans ses anciens errements.* ⇒ **Abus, faute, erreur; ornière, routine.** *Les errements du pêcheur.* ⇒ **Impétinence, péché.** *Les errements de l'administration.* — REM. Comme *agissement*, le mot, influencé en outre par *erreur*, ne s'emploie plus que péjorativement, et ceci dès le déb. du XVIII^e siècle.

On a vu (...) combien le crédit de Godet, évêque de Chartres, avait perdu l'épiscopat en France en le remplissant de cuistres de séminaires et de leurs élèves (...) Bissy, dans les mêmes errements, le soutenait de toutes ses forces naissantes (...) Tels ont été les funestes ressorts qui ont perdu l'Église de France (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, t. IV, LVIII.

N. B. *Errements* ne signifie pas ici « intentions » comme l'indique à tort LITTRÉ, mais « pratiques blâmables, agissements ».

Il suit encore en cela les mêmes errements des autres.

ROUSSEAU, Lettre à Moulou, 12 déc. 1768.

Errements, par une ressemblance accidentelle, suit une marche analogue (à celle de Succès). Au lieu de *façon de faire*, il tend à signifier maintenant *erreurs*.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 582.

(...) l'ivrognerie et l'adultère étant les moindres parmi les péchés de cet univers si brillant (*Versailles*), auprès desquels les antiques errements de Gomorre et de Sodome étaient, paraît-il, jeux d'enfants.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 88.

♦ **3. (1892).** Littér. Action d'errer, d'aller au hasard, à l'aventure. *Les errements d'une pensée flottante, indécise, d'une imagination vagabonde, déréglée.* ⇒ **Dérèglement, divagation, écart, égarement, errance, flottement, hésitation, indécision.**

Concret, rare. « *Les errements des mains tremblotantes autour d'un petit corps aimé* » (Goncourt, in T. L. F.). — REM. Dans ce sens, le singulier est attesté.

ERRER [εRe; εRe] v. intr. — V. 1170; aussi *erroier, erroër*, XII^e, rare av. XVI^e; du lat. *errare*.

★ I. **Vx ou littér.** S'écarter, s'éloigner de la vérité. ⇒ **Tromper (se); erreur, erroné** (→ *Aberrer, errare humanum est*). *Ne pas prendre le risque d'errer.*

Si (*vous*) croyez que le feu soit le grand maître des arts (...) vous errez et vous faites tort (...)

RABELAIS, le Quart Livre, p. 57.

Très lourdement il errait en cela.

LA FONTAINE, Contes, II, « Le calendrier des vieillards ».

Convaincu que le pape ne peut jamais errer sur quelque matière que ce soit (...)

RACINE, Port-Royal.

(...) selon lui, l'art ne pouvait trouver mieux, et s'éloigner de ces types divins (des anciens), c'était s'exposer à errer. TH. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 359.

On le (*Hugo*) voit errer, sans doute, en politique (...) Mais littérairement, il ne se trompe pas. Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 48.

★ II. (XVI^e; avec infl. de l'anc. v. *errer*, de *iterare*; → Errant).

♦ **1. Mod.** Aller de côté et d'autre, au hasard, à l'aventure, sans direction précise, sans chemin fixé. ⇒ **Aller** (aller à l'aventure, aller et venir), **badauter** (vieilli), **battre** (l'estrade, le pavé), **courir** (cit. 59; courir les champs, les rues), **déambuler, divaguer, flâner, marcher, promener** (se), **traîasser, traîner, vadrouiller, vaguer, Mendiant, rôdeur, vagabond qui erre sur les chemins.** ⇒ **Rôder, trimarder** (pop.), **vagabonder.** *Baladin* (cit. 4) *qui erre de ville en ville. Errer dans les rues* (→ Ambiance, cit. 1), *par la ville, aux abords* (cit. 3) *d'un village. Errer çà et là, deçà et delà* (cit. 8), *à travers la campagne, à travers champs. Errer à pas lents. Flâneur qui laisse errer ses pas. Animaux qui errent dans la campagne, dans une prairie* (→ Brebis, cit. 2). *Errer après avoir perdu son chemin.* ⇒ **Égarer** (s'), **perdre** (se); **dévier** (de son chemin). *Errer dans un dédale, dans un labyrinthe. Errer dans la nuit, dans les ténèbres; errer comme une âme en peine. Il errait dans le bois sans pouvoir s'orienter.* — *Navigateurs qui errent au gré du vent* (→ Aborder, cit. 3; aire, cit. 4). *Errer à travers le monde.* ⇒ **Rouler** (sa bosse), **voyager.**

Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,

J'occupe ma raison d'utiles rêveries.

BOILEAU, Épîtres, VI.

Ces hommes autrefois morts au monde erraient par le désert et dans les villes.

FLECHIER, Panégyriques, I, p. 391, in LITTRÉ.

- 8 J'errais d'appartements en appartements, te cherchant toujours, et ne te trouvant jamais, mais rencontrant partout un cruel souvenir de ma félicité passée.
MONTESQUIEU, Lettres persanes, III.
- 9 Voyager pour voyager, c'est errer, être vagabond (...)
ROUSSEAU, Émile, V (→ Voyager).
- 10 (...) je vais errer dans l'univers sans trouver un lieu pour y poser mon cœur; je vais chercher un asile au monde où je puisse être loin de vous!
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, III, XXVI.
- 11 Ainsi jadis le vieil Homère
Errait inconnu sur la terre,
Qu'un jour son nom devait remplir.
HUGO, Odes et Ballades, IV, VI, II.
- 12 J'errai un moment parmi les grands corridors tout noirs, tâtant les murs pour essayer de retrouver mon chemin.
Alphonse DAUDET, Le Petit Chose, I, V.
- 13 J'ai marché assez furieusement dans les rues, à demi ébloui par les lumières désordonnées, et j'ai erré, comme une pensée brusquement jetée dans le tumulte de la Ville, égaré par le mouvement des êtres et des ombres, confondu volontairement à l'agitation générale et indistincte de la foule dans le soir.
VALÉRY, Variété V, p. 121.

Par métaphore :

- 14 Ce n'est point ici le pays de la vérité, elle erre inconnue parmi les hommes.
PASCAL, Pensées, XIII, 843.
- Fig. (Rare). *Errer après qqch.* : poursuivre qqch. sans savoir où il est.
REM. Tous ces emplois, qu'avait déjà le latin *errare*, se sont développés sous l'influence du verbe *errer* « voyager », encore en usage au XVI^e s. (cf. Huguet). → 1. Errant.
- 15 Le verbe *errer* (*iterare*, de *iter*), qui est un mot populaire, signifiait jadis « voyager » (...) Mais le français possédait aussi un verbe *errer* (*errare*), « se tromper » : *errer-voyager* a pris le sens d' « aller au hasard », de « se tromper de chemin », et ce sens nouveau est devenu le seul.
F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, Précis de grammaire historique, p. 198.

Par ext. (Choses). *Vaisseau qui erre sur les flots.* — *Les mains du pianiste semblaient errer sur le clavier. Laisser errer sa plume* : se laisser aller à écrire sans contrainte.

- 16 Et la langue en errant sur la joue, et la face,
Plus d'odeurs et de fleurs d'un seul baiser amasse
Que l'Orient n'envoie (...)
RONSARD, Pièces retranchées, Hymne à la nuit, « Odes ».
- 17 Les nuages erraient dans les souffles des airs (...)
HUGO, la Légende des siècles, XII, V, « Le phare ».
- 18 Je pensai que la terre était sortie de son orbite et qu'elle errait dans le firmament comme un vaisseau dématé, se rapprochant ou s'éloignant des étoiles qui grandissaient ou diminuaient tour à tour.
NERVAL, Aurélia.
- 19 Ses mains errèrent maladroitement pendant quelques secondes, puis elles rencontrèrent un bois humide, gras, nettement inconnu.
P. MAC ORLAN, la Bandera, I, p. 7.

♦ 2. Sujet n. de chose. Se manifester çà et là, ou furtivement. ⇒ *Flotter, passer, promener* (se). *Ses regards erraient sur nous. Un sourire errait sur ses lèvres.* — *Esprit, pensée qui erre à l'aventure*, sans se fixer. *Laisser errer sa pensée.* ⇒ *Egarer* (s'), *vagabonder*; *rêvasser, rêver* (→ *Dédale*, cit. 6). *Esprit inconstant, instable, qui erre d'opinion en opinion.* ⇒ *Hésiter, tergiverser*.

- 20 Le bonheur de l'impie est toujours agité,
Il erre à la merci de sa propre inconstance.
RACINE, Esther, II, 8.
- 21 Où allez-vous, cœurs égarés? quoi! même pendant la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde?
BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.
- 22 Notre esprit erre sur mille vains objets (...)
MASSILLON, Mystères, Pentecôte.
- 23 Ève laissait errer ses yeux sur la nature.
HUGO, la Légende des siècles, II, « Le sacre de la femme », IV.
- 24 Mais, pendant plusieurs minutes, sa pensée diffuse erra, comme ses regards, sans qu'il pût la fixer.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 35.
- CONTR. *Raison* (avoir); *diriger* (se)... — *Appesantir* (s'), *poser* (se), *reposer* (se)...
DÉR. *Errance*, 2. *errant*. — V. aussi *Erratique*, *erreur*, *erroné*.

ERRES [ε̃ʁ] n. f. pl. ⇒ 1. Erre, II.

ERREUR [ε̃ʁœʁ] n. f. — V. 1125; *error*, fin x^e; lat. *error*, de *errare*, fig. → Erreur.

★ 1. ♦ 1. (*Une, des erreurs; l'erreur*). Acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux* et inversement; jugements, attitudes psychiques qui en résultent. ⇒ *Errement, faute, fourvoiement. Erreur choquante, grossière, commise par ignorance.* ⇒ *Anerie, bêtise, bourde. Erreur par laquelle on confond plusieurs choses, plusieurs personnes.* ⇒ *Bévue, confusion, malentendu, méprise, quiproquo. La Comédie des erreurs*, pièce de Shakespeare. *Erreur capitale, complète, totale. Profonde erreur* (→ *Borne*, cit. 5), *grosse erreur* (→ *Conquérir*, cit. 12). *Erreur extrême, pernicieuse* (→ *Attendre*, cit. 92 et 107). *Erreur volontaire. L'homme est sujet à l'erreur*, à se tromper (→ *Apprécier*, cit. 4). ⇒ *Errare humanum est. Faire, commettre une erreur.* ⇒ *Abuser* (s'), *égarer* (s'), *errer* (I.), *faillir, méprendre* (se), *tromper* (se). *Revenir d'une erreur.* ⇒ *Désabuser* (se). *Éviter une erreur, éviter l'erreur en ne portant pas de jugement* (→ *Caractère*, cit. 20). *Erreur d'appréciation, d'estimation* (⇒ *Mésestimer*), *de jugement* (⇒ *Aberration; méjuger*), *de raisonnement.* ⇒ *Paralogisme, sophisme, vice* (de raisonnement). *Erreur de goût, contre le goût* (⇒ *Défaut, faute, manquement*). *Erreur de prononciation* (⇒ *Cuir*), *erreur qui fait dire un mot pour un autre* (⇒ *Lapsus*). — *C'est une erreur de croire, que de croire cela. Vous*

croyez cela : grave erreur, profonde erreur. — *Convaincre qqn d'erreur, lui prouver qu'il s'est trompé.*

- C'est erreur, ou plutôt c'est crime de le croire.
LA FONTAINE, Fables, II, 13.
- 1 La grande erreur des gens d'esprit est de ne pas croire le monde aussi bête qu'il est.
M^{me} DE TENCIN, citée par CHAMFORT, Caractères et anecdotes.
- 2 Les erreurs de nos jugements produisent l'ardeur de tous nos desirs.
ROUSSEAU, Émile, IV.
- 3 C'est une grande erreur de spéculer sur la sottise des sots (...)
VALÉRY, Rhumbs, p. 244 (→ *Bâtir*, cit. 36).
- 4 C'était une idée à laquelle il tenait : qu'il y a, fatalement, à la base de tout amour passionné, un malentendu, une illusion généreuse, une erreur de jugement : une conception fausse qu'on s'est faite l'un de l'autre et sans laquelle il ne serait pas possible de s'aimer aveuglément.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 45.
- 5 Nous commettons sans cesse, dans l'ordre de la pensée, des erreurs analogues à celle qui nous ferait prendre, dans l'ordre des sens, un homme normal pour un nain, parce que nous le voyons de loin.
J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 99.
- 6 *Errare humanum est.* L'erreur est essentielle à l'humanité, c'est un élément de progrès et de découverte; qui élimine l'erreur élimine la recherche, cette provocation à l'inconnu et l'inattendu, quelque chose d'étranger à qui nous fournissons le moyen d'intervenir.
CLAUDEL, Journal, févr.-mars 1930.

LOC. FAIRE ERREUR : se tromper. *Vous faites erreur.* — **IL Y A ERREUR. Il y a erreur sur la personne** (→ *fam. Gourance*). *Fam. Il n'y a pas (y a pas) d'erreur* : c'est bien cela. — **SAUF ERREUR** : excepté si l'on se trompe (→ *infra* II., 2.). *Sauf erreur de ma (ta, sa, votre...) part.*

Erreurs des sens : erreurs d'interprétation des données des sens. ⇒ **Illusion; apparence** (fausse) → *Courrier*, cit. 2.

Quant à l'erreur et incertitude de l'opération des sens, chacun s'en peut fournir autant d'exemples qu'il lui plaira, tant les fautes et tromperies qu'ils nous font sont ordinaires.
MONTAIGNE, Essais, II, XII.

Je ne veux plus me retenir des erreurs de mes doigts, des erreurs de mes yeux. Je sais maintenant qu'elles ne sont pas que des pièges grossiers, mais de curieux chemins vers un but que rien ne peut me révéler, qu'elles. A toute erreur des sens correspondent d'étranges fleurs de la raison.
ARAGON, le Paysan de Paris, p. 13.

Fig. *Les erreurs du cœur. Les Erreurs amoureuses*, recueil de poèmes de Pontus de Thiard.

Le cœur se trompe, comme l'esprit; ses erreurs ne sont pas moins funestes et l'on a plus de mal à s'en défaire à cause de la douleur qui s'y mêle.
FRANCE, le Petit Pierre, V, p. 26.

PAR ERREUR. *Faire qqch., dire qqch. par erreur.* ⇒ **Mégarde** (par). *Il a été condamné par erreur*, à la suite d'une erreur (II.) judiciaire.

♦ 2. (*L'erreur* : surtout dans des constructions avec *dans, en, de...*). État d'un esprit qui prend pour vrai ce qui est faux, et inversement (soit qu'il se trompe soit qu'il soit trompé). ⇒ **Aberration, aveuglement** (→ *Aveugler*, cit. 21). *Être dans l'erreur. Donner, tomber dans l'erreur. Être embourbé, enfoncé dans l'erreur. Rester, persévérer dans l'erreur par préjugé, prévention, idée préconçue. Pousser* (cit. 25) *l'erreur jusqu'au bout. Induire en erreur.* ⇒ **Blouser, fourvoyer, séduire, tromper. Laisser dans l'erreur. Tirer qqn d'une erreur. ⇒ **Détromper** (→ *Assez*, cit. 39). *Sortir de l'erreur pour entrer dans la doute**.**

(...) l'erreur n'est pas une pure négation, c'est-à-dire n'est pas le simple défaut ou manquement de quelque perfection qui ne m'est point due, mais c'est une privation de quelque connaissance qu'il me semble que je devrais avoir.
DESCARTES, Méditations, IV, 4.

C'est trop vous tenir dans l'erreur; il faut lever le masque (...)
MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, V, 2.

Induire en erreur est mettre l'homme dans la nécessité de conclure et suivre une fausseté.
PASCAL, Pensées, XIII, 821.

L'erreur est la nuit des esprits et le piège de l'innocence.
VAUVENARGUES, Réflexions et maximes, 388.

(...) les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumière de l'erreur (...)
ROUSSEAU, Lettre à Mgr de Beaumont.

L'erreur agit; la vérité repose.
Joseph JOUBERT, Pensées, XI, LXXIII.

Mieux vaut l'erreur que le doute, — pourvu qu'elle soit de bonne foi.
R. ROLLAND, Musiciens d'aujourd'hui, p. 118.

♦ 3. (*L'erreur; une erreur*). Ce qui, dans ce qui est perçu ou transmis comme étant vrai (apparences, connaissances), est jugé comme faux par celui qui parle. ⇒ **Fausseté, illusion, mensonge, songe. Les attraits** (cit. 7) *de l'erreur. Donner à l'erreur une apparence flatteuse, l'apparence de la vérité.* ⇒ **Sophisme** (→ *Colorer*, cit. 9). *Auteurs qui répandent le mensonge et l'erreur* (→ *Charlatan*, cit. 4). *Toute cette théorie n'est qu'erreur, est entachée d'erreur* (⇒ **Erroné, faux**). *Tout n'est qu'erreur et mensonge.* ⇒ **Trompeur, vain, vanité. C'est une erreur pour moi : je juge cela faux.**

(...) l'homme (...) dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur; gloire et regret de l'univers.
PASCAL, Pensées, VII, 434 (→ *Chaos*, cit. 4).

(...) la grandeur est un songe, la joie une erreur (...)
BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche (→ *Trompeur*).

Ce monde est-il le vrai? le nôtre est-il l'erreur?
O possibles qui sont pour nous les impossibles!

HUGO, les Contemplations, III, xxx, II.

Ce qu'un système affirme, c'est sa part de vérité, ce qu'il nie, c'est sa part d'erreur.
RENAN, l'Avenir de la science, in Œ. compl., t. III, p. 1085.

(...) ceux (*les intellectuels*) dont le métier est de chercher la vérité au milieu de l'erreur (...)
R. ROLLAND, Au-dessus de la mêlée, p. 12.

(...) que la vérité de l'un soit l'erreur de l'autre, quelle meilleure conclusion? « Qu'est-ce que la vérité? » dit Ponce-Pilate.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VIII, p. 169.

Nul doute : l'erreur est la règle : la vérité est l'accident de l'erreur.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, I, p. 26.

24 L'erreur s'accompagne de certitude. L'erreur s'impose par l'évidence. Et tout ce qui se dit de la vérité, qu'on le dise de l'erreur : on ne se trompera pas davantage. Il n'y aurait pas d'erreur sans le sentiment même de l'évidence. Sans lui on ne s'arrêterait jamais à l'erreur. ARAGON, le Paysan de Paris, p. 9.

Absolt. *L'erreur* : ce qui est erroné (par rapport à, pour qqn).

Vérité au delà des Pyrénées, erreur au delà.

PASCAL, Pensées, v, 294 (→ Degré, cit. 9).

♦ 4. (*Une, des erreurs*). Assertion, opinion fautive (→ **Contre-vérité, fausseté**). *Erreur commune, courante, fréquente; erreur populaire. Erreur ancienne, vieille comme le monde. Erreur répandue, enracinée* (→ Comment, cit. 12). *Avancer* (cit. 9), *soutenir une erreur. Aimer, chérir, diviniser ses erreurs. Combattre des erreurs. Reconnaître, confesser, corriger, rectifier ses erreurs* (→ Plébéien, cit. 7). *Il est revenu de bien des erreurs. → Préjugé. Manuel, compendium* (cit. 2) *d'erreurs* (→ Absurdité, cit. 3).

26 Il n'y a point de prescription contre la vérité : les erreurs pour être vieilles n'en sont pas meilleures. BAYLE, Nouvelles de la République des Lettres, mars 1684. Deux dissertations sur oracles païens.

27 Il y a des esprits qui vont à l'erreur par toutes les vérités ; il en est de plus heureux qui vont aux grandes vérités par toutes les erreurs.

Joseph JOUBERT, Pensées, XI, LXVIII.

28 (...) propager une erreur qu'on sait mortelle pour la Société.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, I, p. 22.

♦ 5. Absolt. *L'erreur*. Conviction, doctrine qui s'écarte d'un dogme, au regard de ceux qui le défendent. *Erreur en matière de convictions religieuses, de foi* (→ **Hérésie**). *Tomber, vivre dans l'erreur, persister dans l'erreur* (→ **Impénitence**). *Prédicateur qui combat l'erreur, triomphe de l'erreur. Renier l'erreur* (→ **Abjurer**, cit. 2). *Faire régner l'erreur* (→ **Arracher**, cit. 10). *Défendre* (cit. 8) *l'erreur*.

29 L'erreur et la nouveauté se faisaient entendre dans toutes les chaires (...)

BOSSUET, Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

30 Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieux,

N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux. RACINE, Esther, III, 4.

31 Pendant que tous les philosophes se séparent en différentes sectes, il se trouve en un coin du monde des gens qui sont les plus anciens du monde, déclarant que tout le monde est dans l'erreur, que Dieu leur a révélé la vérité, qu'elle sera toujours sur la terre. PASCAL, Pensées, IX, 618.

32 Si les hérétiques couverts, et qui, ne se séparant pas de l'Église, sont néanmoins dans l'erreur (...)

PASCAL, Pensées, XIII, VIII.

♦ 6. (*Une, des erreurs*). Action regrettable, maladroite, déraisonnable. → **Faute**. *Il a commis une grossière erreur en négligeant de l'invisiter, en se trompant d'adresse. → Étourderie, gaffe, impair, inadvertance, inattention, maladresse, manquement, oubli. Erreur d'étiquette, de savoir-vivre. — Erreur de tactique. — Spécialt. Écart de conduite; action blâmable (et jugée comme telle par celui qui l'a commise). → Dérèglement, écart, égarement, errements* (cit. 3), *extravagance. Erreurs de jeunesse. Son mariage est une erreur. Subir les conséquences d'une erreur passée. Les erreurs d'une âme faible. → Défaillance, faiblesse. L'erreur que l'amour, la passion lui a fait faire. Pardonner les erreurs passées.*

33 (...) un amour que je regardais plutôt comme une erreur de l'enfance (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XCVIII.

34 (...) réparer les erreurs de sa jeunesse (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXIV.

35 Dites-vous bien que si la Légion est un refuge, c'est à la condition de racheter les erreurs du passé (...) pour ceux qui, naturellement, ont un passé chargé d'erreurs.

P. MAC ORLAN, la Bandera, VIII, p. 96.

Spécialt. *Faute, péché. Se confesser de ses erreurs.*

★ II. (Sens objectif). **A. Une, des erreurs.**

♦ 1. Chose fautive, erronée par rapport à une norme (différence par rapport au modèle ou au réel). *Faute, inexactitude. Relever une erreur dans un texte, un passage, une citation, une référence. Corriger, effacer, rectifier, redresser une erreur. Correction des erreurs* (→ Avis, cit. 31). *Erreur typographique, erreur d'impression* (→ **Bourdon, coquille, doublon, mastic**). *Liste d'erreurs* (→ **Errata**). *Erreur dans une traduction, une interprétation. → Contresens, faux-sens, non-sens. Erreur de date, de temps. → Anachronisme* (cit. 1), *métachronisme. Texte rempli, bourré d'erreurs, contenant de nombreuses erreurs. → Fautif. Cette erreur est due au défaut d'attention, à la négligence, à l'inadvertance du correcteur. Faire une erreur en composant un numéro de téléphone. Raccrochez, c'est une erreur!*

36 Renduel veut en publier une deuxième édition complète. Brizeux avait remarqué, à la première édition complète qui fut faite très négligemment, des erreurs et inadvertances impardonnables (...)

SAINTE-BEUVE, Correspondance, 454, 7 mars 1835.

♦ 2. Chose erronée, élément inexact, dans certaines opérations particulières. *Erreur dans un compte. → Mécompte. Rectifier une erreur par une écriture rectificative. Sauf erreur ou omission* : formule que l'on met au bas des comptes courants et qui réserve le droit du possesseur du compte à le vérifier. — *Prov. Erreur n'est pas compte**. — *Erreur volontaire. → Falsification, irrégularité. — Erreur dans la distribution des cartes. → Maldonne. Erreur de calcul* : inexactitude dans un calcul.

37 L'erreur de calcul dans une transaction doit être réparée. Code civil, art. 2058.

Phys. Écart entre la valeur exacte d'une grandeur et sa valeur cal-

culée ou mesurée. *Erreur systématique*, due à la méthode ou à l'instrument utilisé; *erreur accidentelle. Erreur absolue* : la quantité dont il faut augmenter ou diminuer la valeur de la mesure pour que le nombre réel soit compris entre la valeur de la mesure augmentée de l'erreur et cette même valeur diminuée de l'erreur. *Erreur relative* : rapport de l'erreur absolue à la valeur de la mesure. *Rapport de la valeur de la mesure à l'erreur absolue* : degré d'approximation de la mesure. *L'erreur absolue commise sur une somme, une différence est égale à la somme des erreurs absolues commises sur chacun des termes. L'erreur relative commise sur un produit, un quotient est égale à la somme des erreurs relatives commises sur chacun des termes. — Courbe d'erreur. — Expérience entachée d'erreurs.*

(...) il n'y a aucune circonstance (...) dans laquelle on puisse affirmer que des êtres microscopiques sont venus au monde sans germes (...) Ceux qui le prétendent ont été le jouet d'illusions, d'expériences mal faites, entachées d'erreurs qu'ils n'ont pas su percevoir ou qu'ils n'ont pas su éviter.

PASTEUR, in Henri MONDOR, Pasteur, p. 71.

Loi des erreurs.

La loi des erreurs admise par tous les calculateurs est la loi de Gauss, qui est représentée par une certaine courbe transcendante connue sous le nom de « courbe en cloche ». HENRI POINCARÉ, la Science et l'Hypothèse, p. 240.

Psychol. *Erreurs individuelles d'observation. → Équation* (équation personnelle).

Dr. → **Vice**. *Erreur portant sur un élément du contrat. Erreur sur la nature du contrat, erreur sur l'objet. Erreur sur la substance; erreur sur la personne.*

Erreur de fait, portant sur une circonstance matérielle (→ Amen, cit. 28). *Erreur de droit*, portant sur l'existence ou l'interprétation d'une règle juridique. *En droit pénal, l'erreur de droit n'a pas de conséquence* (cf. Nul n'est censé ignorer la loi). *Erreur sur la substance*, qui porte sur les qualités déterminantes de l'objet du contrat.

Lorsqu'il y a eu erreur dans la personne, le mariage ne peut être attaqué que par celui des deux époux qui a été induit en erreur. Code civil, art. 180.

Il n'y a point de consentement valable, si le consentement n'a été donné que par erreur (...) L'erreur n'est une cause de nullité de la convention que lorsqu'elle tombe sur la substance même de la chose qui en est l'objet. Elle n'est point une cause de nullité, lorsqu'elle ne tombe que sur la personne avec laquelle on a l'intention de contracter, à moins que la considération de cette personne ne soit la cause principale de la convention. Code civil, art. 1109-1110.

Cour. *Erreur judiciaire* : erreur de fait commise par le juge et entraînant la condamnation d'un innocent. — (Il y a) *erreur sur la personne* ou, absolt, *il y a erreur*.

B. L'erreur : l'ensemble des erreurs. Sc. *Courbe d'erreur*. → ci-dessus, 2. — Dr. *L'erreur, vice de consentement. Nullité d'un acte entaché d'erreur.*

★ III. (xv^e). Vx. Action d'errer çà et là. → **Errance, pérégrination.**

Encore que nous disions des Étoiles errantes, nous ne disons pourtant point l'erreur des Étoiles (...) Erreur est proprement en notre langue une fautive opinion (...) nous sommes plus retenus que ceux qui ont dit les *erreurs d'Ulysse*.

CHEVREAU, Observations sur Malherbe (1660), I, 276.

Comtez-moi d'Illion les terribles assauts,

Et vos longues erreurs sur la terre et sur l'onde. DELILLE, Énéide, I.

Il se pourrait que vous m'eussiez écrit, car, dans mes longues erreurs, j'ai perdu des lettres. P.-L. COURIER, Lettres, I, 322.

Fig. et vx. *Erreur de l'imagination, du cœur* (compris aujourd'hui au sens I).

CONTR. *Justesse, lucidité, perspicacité. — Certitude, exactitude, réalité, vérité. — Correction, rectification.*

ERRHIN, INE [εrɛ̃, in] adj. — 1579; grec *errhinon*, de *ên* « dans », et *rhinos* « nez ».

♦ Vx. Méd. Qui s'administre par le nez, par les narines, en parlant d'un remède. — N. m. *Un errhin* : un remède errhin.

HOM. Airain.

ERRONÉ, ÉE [εrone] adj. — xv^e; lat. *erroneus*, de *errare*. → Erreur.

♦ Qui contient des erreurs (II.); qui constitue une erreur. → **Faux, incorrect, inexact. Affirmation, assertion erronée, nouvelle erronée. Citation erronée. → Fautif. Jugement erroné, déductions, conclusions erronées. → Aberrant, bancal, fondé** (mal). *Conjectures erronées* (→ **Déduction**, cit. 4). — *Calcul erroné, opération erronée.*

Jugements faux et erronés que le pécheur aura faits de lui-même.

BOURDALOUE, 2^e Jugement dernier, I.

Le trait caractéristique de la race bretonne, à tous ses degrés, est l'idéalisme, la poursuite d'une fin morale ou intellectuelle, souvent erronée, toujours désintéressée. RENAN, Souvenirs d'enfance... II, II.

(...) grammaires et dictionnaires dont le propos est moins de condamner les sens et les tournures erronées — et chaque mot y passerait — que de leur fixer un sens juste. J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 144.

Soutien d'artillerie, cela nous faisait un bel avenir. Car si notre artillerie devenait méchante, elle devait être punie.

Cela se fit attendre un peu, ce qui nous remplit d'une suffisance erronée. Mais enfin la vengeance vint. Et naturellement elle tomba sur nous et non pas sur les artilleurs. DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 54.

CONTR. Certain, évident, exact, fondé (bien), incontestable, indubitable, irrécusable, irréfragable, manifeste, positif, réel, véritable, vrai.
DÉR. Erronément.

ERRONÉMENT [ɛʁonemɑ̃] adv. — xvi^e; de *erroné*.

◆ D'une manière erronée. ⇒ **Faussement, tort** (à tort). *Juger erroneusement. On a prétendu erroneusement qu'il était mort.*

ERS [ɛʁ] n. m. — 1538; mot provençal; lat. *ervus*.

◆ Bot. Plante herbacée annuelle (*Légumineuses*) cultivée comme fourragère. *L'ers s'appelle encore* lentille bâtarde. — REM. Var. graphique rare : *erre*.

HOM. V. I. Air.

ERSATZ [ɛʁzats] n. m. invar. — V. 1914; répandu v. 1939; mot all. «remplacement».

◆ 1. Produit alimentaire qui en remplace un autre, de qualité supérieure, devenu rare. ⇒ **Imitation, succédané**. *Un, des ersatz de café.*

1 Non seulement le café a été rationné (après juin 1940), mais chaque adulte n'eut droit par mois qu'à 125 gr. d'ersatz dont 15 gr. de café pur.
Auguste CHEVALLIER, *le Café*, p. 118.

1.1 En mordant à leur pain noir ou en buvant les ersatz à la saccharine, ils faisaient des rêves de festins et de tabac.
M. AYMÉ, *le Passe-Muraille*, p. 97.

◆ 2. Ce qui remplace (qqch.). «*Un ersatz du canal de Suez : les oléoducs*» (*le Monde*, 19 nov. 1969).

1.2 (...) autour de leurs valises ouvertes — l'une, en bois, posée sur le sol, les deux autres en toile aux coins renforcés de pièces de cuir (ou plutôt sans doute un ersatz de cuir, car déjà leurs bords et les éraflures présentent cet aspect gris et pelucheux du carton) sur un banc, le couvercle de la valise de bois étant ouvert incliné en arrière exactement face au wagon (...) Claude SIMON, *le Palace*, 10/18, p. 35.
Abstrait (→ *Affadir*, cit. 9) :

1.3 Étrange endroit où l'on ne pouvait ni se promener en piéton, faute de place où ne pas se faire écraser, ni se tapir seul à l'abri d'un mur, faute de cloisons. De jour, les salles de cinéma, la nuit, l'intérieur des voitures recréaient des ersatz de solitude.
Régis DEBRAY, *l'Indésirable*, p. 99.

Ce qui remplace (qqn). *Un ersatz de mari.*

2 (...) la petite correspondance des journaux de modes, qui est pour les jeunes filles un ersatz d'homme, comme le chienchien est pour les femmes ersatz d'enfant.
MONTHERLANT, *les Jeunes Filles*, p. 70 (→ *Correspondance*, cit. 10).

◆ 3. Ce à quoi on a recours, faute de mieux.

3 Pour les meilleurs d'entre nous, l'étude des arts (...) les collections, les jardins, ne sont que des Ersatz, des succédanés, des alibis.
PROUST, *le Côté de Guermantes*, t. II, p. 285.

1. ERSE [ɛʁs] n. f. — 1702; altér. de *herse*.

◆ Mar. Anneau en cordage. *Erse d'une poulie.*

DÉR. Erseau.

HOM. Herse, 2. erse.

2. ERSE [ɛʁs] adj. et n. m. — 1761, in D.D.L.; de gaélique.

◆ Didact. De Haute-Écosse. *Mœurs erses. La langue erse.*

N. m. (1803, in D.D.L.). *L'erse* : dialecte celtique parlé dans les Highlands. ⇒ **Gaélique**.

HOM. V. I. Erse.

ERSEAU [ɛʁso] n. m. — 1845; de 1. *erse*.

◆ Mar. Petite erse*(1. Erse). *Erseau d'aviron*, qui fixe les avirons au tolet.

ÉRUBESCENCE [ɛrybesɑ̃s] n. f. — V. 1361; sens moral, xvi^e; bas lat. *erubescencia*, du lat. class. *erubescere* «devenir rouge». → **Érubescence**.

◆ Didact. Action de rougir; son résultat. ⇒ **Rougeur, rubescence**.

1 Par érubescence (que aucuns nomment vergogne) on fuit turpitude et vilénie.
J. BOUCHET, *La noble dame...*, in HUGUET, *Dict. du xvi^e s.*

Par ext. (souvent iron.). Vive coloration du visage. ⇒ **Enluminure**.

2 Le calcul de ce qu'il avait fallu de tonneaux de vin et de fiasques d'eau-de-vie avant de l'amener à cette intensité d'érubescence, effrayait l'imagination.
Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, t. II, XII, p. 96.

ÉRUBESCENT, ENTE [ɛrybesɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1784; Bernardin de Saint-Pierre, in Littré; lat. *erubescens* «rougissant», de *erubescere*, de *ex-*, et *rubescere* «rougir», de *rubere*, de *ruber* «rouge».

◆ Didact. Qui devient rouge. *Fruits érubescents*. — Plais. ⇒ **Rougeaud** (personnes). — Méd. *Tumeur érubescence*.

ÉRUCA [ɛryka] n. f. — xiv^e; mot lat. «roquette, chenille».

◆ Bot. ⇒ **Roquette**.

ÉRUCIFORME [ɛrysfɔʁm] adj. — 1845; lat. sav., de *eruca* «chenille», et *-forme*.

◆ Zool. Qui a la forme d'une chenille. *Larve éruciforme*.

ÉRUCTION [ɛryktsjɔ̃] n. f. — xiii^e; lat. *eructatio* «vomissement», du supin de *eructare* (→ **Éructer**), d'après *ructa* «rot».

◆ 1. Didact., littér. ou plais. Émission bruyante par la bouche de gaz provenant de l'estomac. ⇒ **Renvoi, rot**.

Tout en causant, le critique avait presque digéré son breakfast sans autre incident que quelques éructations discrètes, qui se dissimulaient très bien dans certaines attaques de phrase, qu'il avait adoptées à cette intention.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XVIII, p. 246.

◆ 2. (1874, Flaubert). Fig. Manifestation grossière (d'idées, de sentiments).

Ils s'avilissent, moins par goût ou par désespoir que pour connaître la déchéance, face à tant d'atrocités. Ce qu'ils préfèrent, ils refusent d'y réfléchir, les insultes succédant aux éructations heureuses, et les pleurnicheries aux silences intolérables.
Alain BOSQUET, *les Bonnes Intentions*, p. 26.

ÉRUCTER [ɛrykte] v. — 1825; lat. *eructare* «vomir», de *ex-*, et *ructus* «rot».

★ I. V. intr. Didact. ou littér. Rendre bruyamment par la bouche les gaz contenus dans l'estomac. ⇒ **Roter; éructation**.

★ II. V. tr. ◆ 1. Vx (sens latin). Vomir.

(...) on criait déjà à l'indigestion de truffes, quand la nature vint au secours du patient. M. Simonard ouvrit sa large bouche, et éructa violemment un seul fragment de truffe qui alla frapper la tapisserie, et rebondit avec force, non sans danger pour ceux qui lui donnaient des soins.
A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, t. I, p. 126.

◆ 2. Fig. et littér. Manifester grossièrement (des idées, des sentiments); faire entendre, dire, de manière grossière, vulgaire. *Éructer des injures*. ⇒ **Émettre, lancer**.

Ah! ces flonflons gazeux qui pétillent dans les flûtes en cristal des gosses et ces refrains de foire qui s'éructent dans les hoquets de lampes qu'on remonte, dans les renvois bruyants des basses (...)
HUYSMANS, *la Cathédrale*, p. 156.

Dans ce «oh», éructé du fin fond de la gorge, un monde de haine tenait (...)
COURTELINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 3^e tableau, III.

ÉRUDISANT, ANTE [ɛrydzɑ̃, ɑ̃t] adj. — Mil. xx^e; de *érudite*, d'après les mots désignant des érudits : *celtsisant, arabisant, etc.*

◆ Didact. Qui aime l'érudition, la recherche ou en est imprégné.

C'était un homme de la famille d'A. O. Barnabooth, presque aussi riche que le héros de Valéry Larbaud, mais beaucoup plus racé, fin, lettré, érudit, érudit comme il est de tradition chez un patricien d'une ville aussi célèbre que l'est Sao Paulo dans l'histoire et la formation du Brésil (...)
B. CENDRARS, *la Voix du sang* (1953), in *Trop c'est trop*, p. 157 (1957).

ÉRUDIT, ITE [ɛrydi, it] adj. et n. — xiv^e, inus. av. xviii^e; lat. *eruditus*, p. p. de *erudire* «dégrossir, instruire», de *ex-* négatif, et *rudis* «inculte, grossier».

◆ 1. Adj. Qui a de l'érudition*. ⇒ **Cultivé, docte, instruit, lettré, savant**. *Un historien érudit. Un archiviste érudit. Esprit érudit. Un auteur érudit.*

Mère Innocente tenait de son ascendante Marguerite, la Dacier de l'Ordre. Elle était lettrée, érudite, savante, compétente, curieusement historienne, farcie de latin, bourrée de grec, pleine d'hébreu, et plutôt bénédictin que bénédictine.
HUGO, *les Misérables*, II, VI, VII.

(Choses). Qui demande de l'érudition. *Recherche érudite. Travaux érudits*. — Qui est produit par l'érudition. *Ouvrage érudit. Thèse érudite. Tenir des propos érudits*.

Merci, mon cher Ferdinand, pour votre érudit et curieux volume : vous conseillez ces pures et désintéressées jouissances de l'esprit : et elles n'ont rien chez vous aux sympathies affectueuses du cœur.
SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, 265, 8 déc. 1832.

◆ 2. N. *Un érudit, une érudite*. ⇒ **Lettré, mandarin, savant; puits** (un puits de science). *Travaux d'érudit*. ⇒ **Bénédictin**. *C'est un érudit pour tout ce qui touche à l'antiquité. Érudit spécialisé*. ⇒ **Spécialiste**. *C'est une grande érudite, mais elle n'a rien d'un bas-bleu*.

(...) l'érudit est savant en faits, en mots, en textes, il sait ce qui a été dit, écrit ou pratiqué (...)
LAFAYE, *Dict. des synonymes*, p. 936.

De nos cailloux frottés, il sort des étincelles.
La lumière en peut naître; et nos grands érudits,
Ne nous ont éclairés qu'en étant contredits (...)

VOLTAIRE, *Épîtres*, CXCVI, Au roi de Danemark.
L'aimable mot de Renaissance ne rappelle aux amis du beau que l'avènement d'un art nouveau et le libre essor de la fantaisie. Pour l'érudit, c'est la rénovation des études de l'antiquité (...)

MICHELET, *Hist. de France, Renaissance*, *Introd.*, t. IX, p. 5.
(...) l'érudit laborieux et sagace déchiffrait des manuscrits, recueillait d'anciens textes, retrouvait des poésies charmantes; il trouvait même (...) des grammaires en

vueux langage où étaient indiquées avec précision les règles de l'ancienne langue des Troubadours (...) SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 6 oct. 1851, t. V, p. 18.

7 Le plus autorisé de nos érudits d'ici, en matière généalogique, est M. *Lacabane*, employé aux manuscrits de la Bibliothèque du roi. Il est consulté de tous, très instruit et très obligeant. SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, IV, p. 272.

7.1 Quand on a fréquenté des érudits, il est facile de se rendre compte qu'il n'y a pas de gens moins sûrs et qui se rapprochent davantage du type du maniaque et de l'aliéné. CLAUDEL, *Journal*, oct.-nov. 1915.

8 (...) l'homme des *Lundis* était tout le contraire d'un érudit. Il avait l'érudition, qui est un moyen de connaissance, mais l'érudit pur ne sait que les livres, n'ayant pour tout horizon que celui de sa bibliothèque. Au delà de la sienne, Sainte-Beuve voit plus loin que la chose imprimée (...) Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 215.

CONTR. Ignorant; ignare, illettré.

DÉR. Érudisant.

ÉRUDITION [œrydisjɔ̃] n. f. — 1495; « instruction, savoir » jusqu'au xvii^e; lat. *eruditio* « enseignement », du supin de *erudire*. → Érudir.

♦ 1. Vx. Instruction, savoir.

1 — C'est bien à vous de faire l'habile homme. — Oui, c'est à moi; et je vous prêterai le collet en tout genre d'érudition. MOLIÈRE, *l'Amour médecin*, II, 4.

♦ 2. (Après 1650). Mod. Savoir approfondi fondé sur l'étude des sources historiques, des documents, des textes. ⇒ **Connaissance, culture, savoir, science**. *Grande, vaste, profonde, solide érudition*. *Avoir de l'érudition*. *Un homme, une femme d'une rare érudition*. ⇒ **Érudir, puits** (de science). *L'érudition des humanistes de la Renaissance*. *Érudition livresque, mal digérée, dénuée de critique*. *Pédant qui fait étalage d'érudition*. *Historien qui se cantonne dans une stricte érudition*. *Érudition philologique*. ⇒ **Philologie**.

2 Tout cela montre le peu de justesse de nos réformés, plus soigneux d'étaler de l'érudition et de jeter en l'air de grands mots, que de parler avec précision dans leurs décrets. BOSSUET, *Hist. des Variations*, XII.

3 L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de la première main; puisiez à la source; maniez, remaniez le texte (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XIV, 72.

4 Parmi les auteurs qui ont écrit sur l'histoire de France, les uns avaient peut-être trop d'érudition pour avoir assez de génie, et les autres trop de génie pour avoir assez d'érudition. MONTESQUIEU, *Pensées diverses*, Des modernes.

5 (...) avec toute mon érudition d'emprunt, j'étais trop peu exercé à manier les livres, et trop peu latiniste pour trouver un passage dans un gros volume, quand même je serais assuré qu'il y est. ROUSSEAU, *les Confessions*, II.

6 Peu de philosophie mène à mépriser l'érudition; beaucoup de philosophie mène à l'estimer. CHAMFORT, *Maximes*, 29.

7 D'abord on ignorait l'histoire; l'érudition rebutait parce qu'elle est ennuyeuse et lourde; on dédaignait les doctes compilations, les grands recueils de textes, le lent travail de la critique.

TAINÉ, *les Origines de la France contemporaine*, II, t. II, p. 13.

8 L'érudition est bien loin d'être un mal; elle agrandit le champ de l'expérience et l'expérience des hommes et des choses est la base du talent.

Max JACOB, *Conseils à un jeune poète*, p. 32.

9 *Ouvrages, travaux, recherches d'érudition* (→ **Archive**, cit. 9). *Un point d'érudition* (→ **Confiner**, cit. 9).

(...) mais jamais race ne posséda une plus merveilleuse aptitude pour les recherches d'érudition.

RENAN, *les Études savantes en Allemagne*, Œ. compl., t. I, p. 182.

CONTR. Ignorance.

ÉRUGINEUX, EUSE [œryʒinø, øz] adj. — 1256; lat. *æruginosus*, de *ærgo*, *inis* « rouille ».

♦ Didact. Qui a l'aspect, la couleur de la rouille, ou particulièrement du vert-de-gris (oxyde de cuivre et appelé autrefois *rouille du cuivre*).

ÉRUPTIF, IVE [œryptif, iv] adj. — 1793; lat. *eruptus*, p. p. de *erumpere* « sortir impétueusement ». → Éruption.

♦ 1. Méd. Qui est accompagné d'éruption. *Fièvre éruptive* (rougeole, scarlatine, variole...). *La rougeole est une maladie éruptive*. *Maladie infectieuse éruptive*.

♦ 2. (1865). Géol., cour. Qui a rapport aux éruptions volcaniques. *Phénomènes éruptifs des volcans*. *Roches éruptives* (basaltes, feldspaths, granites, porphyres...), provenant du refroidissement du magma volcanique, soit en profondeur (*roches plutoniques*), soit à la surface du sol (*roches volcaniques*).

♦ 3. Fig. et littér. Qui apparaît soudainement et en abondance. *Désirs éruptifs*. *Un tempérament éruptif*.

DÉR. Éruptivité.

ÉRUPTION [œrypsjɔ̃] n. f. — 1520, méd.; *erupcion* « irruption », 1355; lat. *eruptio*, du supin de *erumpere*, de *ex-* « hors de », et *rumpere* « briser ». → Rompre.

Sortie, émission brusque (de ce qui était renfermé).

♦ 1. Méd. Vx. Évacuation subite hors d'un abcès, d'une plaie. *Éruption de sang, de pus*.

Mod. Apparition de lésions cutanées, en général multiples; ces lésions. ⇒ **Confluence, efflorescence, énanthème, exanthème**,

poussée, rash. *Éruption de boutons, de bulles, de furoncles, de pustules, de rougeurs, de taches, de vésicules*. *Éruption cutanée*. *Affections, maladies caractérisées par des éruptions*. ⇒ **Dermatose, inflammation**. *Éruption de rougeole*. *Éruption morbilliforme*. *Éruption vaccinale* (⇒ **Vaccinelle, vaccinée**). — *Éruption dentaire*: apparition et progression d'une dent jusqu'à sa place définitive sur l'arcade dentaire (→ **Dentition**, cit. 1).

Une éruption caractéristique couvrit le corps du bébé. C'était une scarlatine d'espèce maligne, qui devait nécessairement amener une inflammation interne.

J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. II, p. 205.

♦ 2. (1752). Jaillissement des matières volcaniques. *L'éruption de la lave d'un volcan*. — Loc. *Faire éruption*: jaillir avec force. — Loc. adj. EN ÉRUPTION. *Volcan en éruption*.

Lorsqu'une nouvelle éruption se prépare, l'activité sulfatarienne des flancs du cône se manifeste à nouveau, précédant les explosions et les épanchements (...) L'apparition de dégagements d'acide carbonique et d'hydrocarbures, dans des régions où ces manifestations du volcanisme faisaient défaut; celle de fumerolles, sur les flancs de volcans éteints, sont souvent des signes prémoniteurs de la recrudescence de l'activité volcanique et de prochaines éruptions.

Émile HAUG, *Traité de géologie*, p. 282.

♦ 3. Techn. Jaillissement soudain d'un puits en cours de forage.

♦ 4. Fig. Manifestation soudaine et abondante. *Une éruption de fausses nouvelles*. *Éruption de joie, de colère*. ⇒ **Débordement, explosion, jaillissement**. *Éruption lyrique* (→ **Comprimé**, cit. 6). — Le produit de cette manifestation.

Oh! ce fut tout à coup

Comme une éruption de folie et de joie (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, LVIII, « Plein ciel », II.

(...) ma femme, qui ne se plaignait jamais, hélas! était mon souffre-douleur ordinaire, la plus patiente victime des soudaines, fréquentes et indomptables éruptions d'une furie à laquelle je m'abandonnai dès lors aveuglément.

BAUDELAIRE, *Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires*, « Le chat noir ».

Loc. *Être, entrer en éruption*: s'agiter fortement; être, entrer en tumulte.

ÉRUPTIVITÉ [œryptivité] n. f. — V. 1960; de *éruptif*.

♦ Didact. (spécial en vulcanologie). Conditions qui provoquent l'éruption, possibilité d'entrer en éruption. *Étude de l'éruptivité des volcans*. « *Son réservoir de lave en fusion permanent* (du Niragongo), *explique Haroun Tazieff, n'a pas d'équivalent au monde depuis la disparition, en 1924, d'un phénomène identique que recelait le Kilanea, à Hawaï. Dès ma découverte, je fus convaincu que c'était un champ inespéré pour l'étude sur le vif de l'éruptivité* » (*Science et Vie*, n° 594, p. 140).

ÉRYSIPELATEUX, EUSE [œrizipelatø, øz] ou **ÉRÉSIPELATEUX, EUSE** [œrezipelatø, øz] adj. — 1538; de *érysipèle*, *érésipèle*.

♦ Méd. Qui tient de l'érysipèle*. *Inflammation, tumeur érysipélateuse*. *Éruption érysipélateuse*.

Qui est affecté d'érésypèle. *Des enfants érysipélateux*. N. *Un érysipélateux, une érysipélateuse*: malade affecté d'érésypèle.

ÉRYSIPELE [œrizipel] ou **ÉRÉSIPELE** [œrezipel] n. m. — 1538; *herisipille*, 1300; lat. médical *erysipelas*, grec *erupelas*, de *ereuthin* « faire rougir, devenir rouge », et *pelas* « auprès ».

♦ Méd. Maladie infectieuse contagieuse causée par un streptocoque et caractérisée par un placard rouge, douloureux, entouré d'un bourrelet tuméfié. *Erysipèle dartreux, phlegmoneux, pustuleux*. *Fièvre intense qui accompagne l'érésipèle*.

(...) un(e) érésipèle qui me caresse tous les automnes (...)

D'AUBIGNÉ, *Lettres*, in HUGUET.

C'était le temps où des chirurgiens (...) obtenaient des résultats si désastreux, déplorant des terminaisons si funestes, que jamais ne parut assez longue la liste des noms qui baptisaient les complications infectieuses de leurs opérations: suppuration, infection purulente, gangrène, pourriture d'hôpital, érysipèle, putréfaction (...)

Henri MONDOR, *Pasteur*, p. 113.

Par métaphore. « *L'érésipèle de vanité qui le défigure* » (L. Bloy, *le Désespéré*, 1886, in T. L. F.).

DÉR. Érysipélateux ou érésipélateux.

ÉRYTHÉMATEUX, EUSE [œritematø, øz] adj. — 1837; de *érythème*.

♦ Méd. Qui présente les caractères de l'érythème*. *Lupus érythémateux*. *Plaques, macule érythémateuse*.

Affecté d'érythème. — N. *Un érythémateux, une érythémateuse*: personne affectée d'érythème. *Un érythémateux solaire*: une personne atteinte d'érythème solaire (emploi abusif de l'adjectif).

ÉRYTHÈME [œritem] n. m. — 1795; p.-é. empr. à l'angl. *erythema*, du grec médical *eruthema* « rougeur ».

♦ Méd. Affection cutanée caractérisée par une rougeur superficielle,

s'effaçant à la pression. ⇒ **Érythrodermie, exanthème. Érythème externe. Érythème produit par le frottement.** ⇒ **Intertrigo. Érythème fessier des bébés. Érythème solaire** (brûlure* du premier degré*). **Érythème produit par le froid** (gerçure...). — **Érythème interne**, par intoxication alimentaire. — **Érythème des animaux.** ⇒ **Frayement.**

DÉR. Érythémateux.

ÉRYTHRÉMIE [eritremi] n. f. — 1925; de *érythro-*, et suff. *-émie*.

♦ Méd. Augmentation pathologique du nombre des globules rouges du sang. (On dit aussi *polyglobulie*).

ÉRYTHRINE [eritrain] n. f. — 1786; de *érythro-*, et suff. *-ine*.
Didactique.

♦ 1. Bot. Plante dicotylédone (*Légumineuses-papilionacées*), arbre ou arbrisseau exotique à bois blanc et à belles fleurs rouges. *L'érythrine s'appelle aussi* arbre immortel.

♦ 2. Minér. Arséniate hydraté de cobalt de couleur rouge carmin. *L'érythrine se présente sous la forme d'aiguilles cristallisées qui deviennent bleues par déshydratation.*

♦ 3. (1870). Chim. Matière colorante rouge que l'on extrait de tous les lichens à orseille par l'action de l'eau bouillante.

ÉRYTHRO- Élément, tiré du grec *eruthros* «rouge», entrant dans la formation de composés savants, spécialement en médecine. Voir à l'ordre alphabétique.

ÉRYTHROBLASTE [eritroblast] n. m. — 1893; de *érythro-*, et *-blaste*.

♦ Biol. Cellule mère à noyau des *érythrocytes*. (On dit aussi *hématie nucléée*.) *La présence d'érythroblastes dans le sang* (érythroblastose) est une maladie.

ÉRYTHROCYTAIRE [eritrositer] adj. — Déb. xx^e; de *érythro-*, et *-cyte*.

♦ Didact. Relatif aux érythrocytes. *Le groupe érythrocytaire ABO**.

ÉRYTHROCYTE [eritrosit] n. m. — 1897; de *érythro-*, et *-cyte*.

♦ Didact. (biol., méd.). Globule* rouge du sang. ⇒ **Hématie**.

DÉR. Érythrocytaire.

ÉRYTHRODERMIE [eritrodermi] n. f. — xx^e; de *érythro-*, et *dermie*.

♦ Méd. Maladie de la peau dont le caractère essentiel est la rougeur, en général compliquée de desquamation.

ÉRYTHROMANIE [eritromani] n. f. — xx^e; de *érythro-*, et *-manie*.

♦ Méd., psychol. Tendance exagérée à rougir. ⇒ **Érythrose. Érythromanie associée à de l'érythrophobie***.

ÉRYTHROMYCINE [eritromisin] n. f. — V. 1950; de *érythro-*, et *-myce* «champignon».

♦ Biochim., méd. Antibiotique à action comparable à celle de la pénicilline. *L'érythromycine est active contre le pneumocoque, le streptocoque, le staphylocoque, le bacille diphtérique.*

ÉRYTHROPHOBE [eritrofoβ] n. — xx^e; de *érythro-*, et *-phobe*.

♦ Didact. Personne atteinte d'érythrophobie. ⇒ **Éreuthophobe**.

ÉRYTHROPHOBIE [eritrofoβi] n. f. — xx^e; de *érythro-*, et *-phobie*.

♦ Didact. Crainte pathologique de rougir en public. ⇒ **Éreuthophobie**, et aussi **érythromanie**.

ÉRYTHROPOÏÈSE [eritropojez] n. f. — 1909, in D. D. L.; de *érythro-*, et grec *poësis* «création, formation».

♦ Didact. (physiol.). Formation des globules rouges. ⇒ **Hématopoïèse**.

ÉRYTHROSE [eritroz] n. f. — 1864; de *érythro-*, et suff. *-ose*.

♦ Méd. Tendance à rougir facilement. ⇒ **Érythromanie**.

ÉRYTHROSINE [eritrozin] n. f. — 1878; de *érythro-*, et suff. *-ine*, d'après *éosine*.

♦ Chim. Matière colorante rouge en solution aqueuse (sel sodique de la fluorescéine iodée) employée comme colorant alimentaire. *L'érythrosine est un dérivé iodé des phthaléines; on l'appelle encore primerose soluble.*

ÈS [es] prép. — V. 980; contraction de la prép. *en*, et de l'art. plur. *les* et remplaçant aussi *aux*.

♦ 1. Vieilli (dès le xvii^e) ou littér. (par archaïsme, ou plais.). Dans les... En matière de... (avec un pluriel).

Le singe, maître ès arts chez la gent animale. LA FONTAINE, Fables, XI, 5. Au poète impeccable, au parfait magicien ès lettres françaises (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Dédicace.

♦ 2. Mod. (Dans des expr.). *Doctorat, docteur ès lettres, ès sciences* (pour le doctorat d'État). *Licence, licencié, licenciée ès lettres* (→ Doctorat, cit. 1). — Par dénigrement. *Être licencié(e) ès bêtises*. — REM. Le subst. suivant ès doit obligatoirement être un pluriel; l'emploi (attesté) avec un singulier est un barbarisme.

Dr. *Ès qualités* : à cause d'un titre, d'une fonction particulière. — *Ès-mains de* : à. *Remettre qqn ès-mains de qqn*.

Verser de l'argent ès mains d'un perceuteur ressemble terriblement à l'opération niais qui consiste en le jet d'une pareille somme dans un abîme probablement sans fond.

A. ALLAIS, Contes et Chroniques, p. 242.

HOM. Esse.

ESBAUDIR (S') [esbodir] v. pron. Vx ou plais. ⇒ **Ébaudir**.

ESBIGNER [esbiɲe v. tr. — 1794; argot ital. *sbigiare* «s'enfuir de la vigne».

♦ 1. V. tr. (Argot anc.). Voler, dérober.

Philippine m'a déjà esbigné ma pièce; et combien donc que vous m'en avez effarouché ed' mes pièces, sous couleur de me vêtir, de me nourrir? (...)

BALZAC, les Paysans, I, IV.

♦ 2. V. pron. (1799, in D. D. L.). Argot fam. Se sauver. ⇒ **Décamper, échapper (s'), enfuir (s')**.

Le capitaine a été tué le premier jour, le lieutenant blessé. Et notre commandant de compagnie maintenant, c'est un sous-lieutenant, un ancien juteux, un chien de quartier qui s'est esbigné dès la retraite de Charleroi et depuis s'est planqué dans l'instruction de la classe 14.

DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 215.

Spécialt. Se soustraire à (un devoir, une corvée...).

(...) Ernest, lui, s'était esbigné en douce, à son ordinaire.

Roger IKOR, les Fils d'Avrom, Les eaux mêlées, p. 554.

ESBROUFANT, ANTE [esbruəf, ôt] adj. ⇒ **Esbroufer**.

ESBROUFE [esbruəf] n. f. — 1827; *esbrouf* «coup de force», 1815; mot provençal. → **Esbroufer**.

♦ 1. Fam. Étalage de manières fanfaronnes, air important par lequel on cherche à en imposer. ⇒ **Bluff, chiqué, embarras, épate, flafla, frime, poudre** (aux yeux). *Faire de l'esbroufe. Faire qqch. à l'esbroufe.* → Au culot, à l'estomac. *Y aller à l'esbroufe. Attention, ce n'est que de l'esbroufe!* → C'est de la mise en scène*. *Obtenir qqch. à l'esbroufe*, par le bluff*.

(Il) croyait que faire des embarras voulait dire faire non pas de l'esbroufe, mais des complications.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VII, p. 76.

(...) une prodigieuse action de séduction exercée, presque à l'esbroufe, par Talleyrand, sur l'envoyé russe (...)

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, XIII, p. 168.

Le faux dans les sentiments, la boursouffure de X..., l'esbroufe d'Y... leur ont donné le pas sur Chardonne (...)

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 39.

♦ 2. (1821). Argot. *Vol à l'esbroufe*, pratiqué tandis que la victime est bousculée par le voleur ou ses compères.

CONTR. Naturel, simplicité, sincérité.

ESBROUFER [esbruəfe] v. tr. — 1835, *esbroufer*; provençal *esbroufa* «s'èbrouer», de l'ital. *sbruffare* «asperger par la bouche, le nez».

♦ Fam. En imposer à qqn en faisant de l'esbroufe*. ⇒ **Bluffer, épater, étonner. Il cherche à nous esbroufer** (moins cour. que *faire de l'esbroufe*).

Absolument :

C'est l'occasion de s'èbrouer, d'esbroufer, d'éberluer et de s'éblouir elle-même qu'elle (*Élise*) cherche, aussi est-elle toujours moins bonne qu'elle ne veut le paraître (...)

M. JOUHANDEAU, Chroniques maritales, p. 117.

► **ESBROUFANT, ANTE** p. prés. adj. (1846).

Qui esbroufe. ⇒ **Étonnant. Une toilette esbroufante. Succès esbroufrants.** ⇒ **Sensationnel**.

Ce scélérat se savait supplanté par un jeune Conseiller d'État et par un artiste

(...) dans le cœur de Jenny Cadine, dont les succès étaient de plus en plus esbroufants (...) BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 145.

3 Quelles exigences (*ma mère*) n'eût-elle pas souhaité que j'eusse eues avec elle pour moi ? et je lui amenais une femme qui n'était ni jeune ni pure et dont le genre de splendeur, l'originalité esbroufante qui m'avaient séduit étaient justement le mieux faits pour lui déplaire (...) M. JOUHANDEAU, Chroniques maritales, p. 188.

DÉR. **Esbroufeur.**

ESBROUFEUR, EUSE [esbruœr, øz] n. et adj. — 1836; de *esbroufer*.

♦ 1. Fam. Personne qui fait de l'esbroufe*. ⇒ **Bluffeur, fanfaron, friemur.** *C'est un sacré esbroufeur. Quelle esbroufeuse !*

(...) Swann, avec son ostentation, avec sa manière de crier sur les toits ses moindres relations, était un vulgaire esbroufeur que le marquis de Norpois eût sans doute trouvé, selon son expression, « puant ».

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. III, p. 7.

Adj. *Être un tantinet esbroufeur.*

♦ 2. Argot. Celui, celle qui vole à l'esbroufe* (2.).

ESCABEAU [eskabo] n. m. — 1564; *escabeaux*, plur., 1461; *scabel*, 1419; du lat. *scabellum*, dimin. préfixé de *scannum*. → Écheveau.

♦ 1. Siège de bois peu élevé, sans bras ni dossier. ⇒ **Tabouret.** *Escabeau à trois, à quatre pieds. Être assis sur un escabeau* (→ Califourchon, cit. 1).

(...) Et l'autre jour qu'il était assis sur un escabeau (...)

MOLIÈRE, Dom Juan, II, 1.

REM. On dénomme *escabelle* un siège semblable, mais plus haut. → **Escabelle.**

Petit banc où l'on s'agenouille (⇒ **Agenouiloir**), où l'on pose les pieds... *Coudre, les pieds sur un escabeau.*

2 La terre est appelée dans l'Écriture l'escabeau des pieds de Dieu (...)

BOURDALOUE, Mystère du Très Saint Sacrement.

♦ 2. (Fin XIX^e; *scabeau*, v. 1461). **Marchepied*** à quelques degrés, dont on se sert comme d'une échelle. *Monter sur un escabeau pour atteindre le rayon le plus élevé de la bibliothèque.*

ESCABÈCHE [eskabɛʃ] n. f. — 1870; de *escabécher*. Cf. aussi esp. *escabeche*, de *escabechar* « étêter », de *cabeza* « tête ».

♦ Cuis. Conserve, marinade aromatisée de poisson, notamment de sardines — *En, à l'escabèche*, se dit de poissons étetés, préparés à l'huile et que l'on sert froids avec une marinade.

REM. On dit *escavèche* en Belgique, et *scabèche* en Afrique du Nord.

ESCABÉCHER [eskabɛʃe] v. tr. — 1839, Boiste; provençal *escabassa*; de *escabessar* « décapiter », de *es*, et *cabessa* « tête ». → **Caboche.**

♦ Techn. Préparer notamment les sardines, pour les conserver.

DÉR. **Escabèche.**

ESCABELLE [eskabel] n. f. — 1457; *scabelle*, 1328; var. fém. de *escabeau**, *scabel*.

♦ 1. Vx ou hist. Siège avec ou sans dossier, ou petit banc. ⇒ **Escabeau**, 1.

1 L'homme (...) alla s'asseoir sur une escabelle basse près du feu.

HUGO, les Misérables, I, II, 1.

2 Provoqué de cette sorte, le duc se lève, prend une escabelle et la brise sur le dos du cuisinier. — Messire, messire, dit le maître queux, je vous supplie humblement d'avoir la suprême bonté de ne plus discuter à bâtons rompus.

R. QUENEAU, les Fleurs bleues, p. 69.

♦ 2. Régional (Belgique). Petite échelle double. ⇒ **Escabeau**, 2.

ESCACHE [eskaʃ] n. f. — 1611; anc. franç. *escachier* « écraser, presser », du lat. pop *coacticare*. → **Écacher.**

♦ Techn. (hippol.). Mors ovale.

ESCADRE [eskadr] n. f. — V. 1461; ital. *squadra* « brigade » depuis xv^e et xvi^e pour la marine; esp. *escuadra* « équerre », fig., « bataillon (rangé en carré) »; même orig. que *équerre*.

★ I. Ancienn. Troupe combattante, bataillon, escouade.

★ II. (1680). Mod. ♦ 1. Force navale d'importance variable mais comprenant toujours un (ou plusieurs) porte-avions, des croiseurs (on dit aussi *flotte*). *La première, la deuxième escadre. Les escadres sont composées de plusieurs divisions* de grands bâtiments. Escadre légère*, composée de navires légers. ⇒ **Escadrille.** *Escadre détachée*, en mission. *Escadre ancrée dans une rade, canonnant une côte* (→ **Embosser**, cit. 3). *Navire éclairant la marche des escadres.* ⇒ **Croiseur, mouche** (d'escadre). *Déplacement d'une escadre* (→ **Écueil**, cit. 3).

(...) nos escadres n'avaient évité de plus cruelles pertes qu'en ne prenant plus la mer, continuant à se dégrader lentement dans les ports.

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire, XI, p. 153.

(xviii^e). Ancienn. *Chef d'escadre* : contre-amiral.

Mod. *Vice-amiral d'escadre. Amiral commandant une escadre.*

♦ 2. (Déb. xx^e). *Escadre aérienne* : division d'avions de l'armée de l'air, composée d'un type d'appareil. *Escadre de bombardiers, de chasseurs.*

Une escadre de bombardement constitue une puissance de tir qui offre des chances à la défense, mais l'équipage de Reconnaissance, isolé en plein ciel, ne triomphe jamais des soixante-douze mitrailleuses (...)

SAINT-EXUPÉRY, Pilote de guerre, p. 71.

♦ 3. Par anal. Littér. Groupe compact. *Des escadres de nuages.*

DÉR. **Escadrille, escouade.**

ESCADRILLE [eskadril] n. f. — 1796; *scouadrille, squadrille* « petite troupe », v. 1570; de *escadre*.

♦ 1. (xvi^e). Mar. Escadre* composée de navires légers. *Escadrille de sous-marins.* (On dit aussi *flotille*).

Par ext. *Une escadrille de chalutiers.*

♦ 2. Cour. Groupe d'avions de combat. *Escadrille de chasse, de bombardement* (→ **Aéronautique**, cit.).

(...) Les projecteurs se remuaient sans cesse, flairaient l'ennemi, le cernaient dans leurs lumières jusqu'au moment où les avions aigüillés bondiraient en chasse pour le saisir. Et escadrille après escadrille chaque aviateur s'élançait ainsi de la ville (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIV, p. 79.

Par analogie :

Dans le ciel pâle, où traînent des nuées transparentes, passent des escadrilles d'hirondelles.

A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 3.

REM. La métaphore maritime concernant les engins aériens est antérieure à l'aviation même :

Peu à peu toute l'escadrille d'aérocabs s'était détachée des flancs du TISSANDIER pour se ranger à une centaine de mètres.

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 191 (1883), Roman d'anticipation.

ESCADRIN [eskadrɛ̃] n. m. — xx^e; p.-ê. formation paronymique *escalier/escadre*.

♦ Plais. Escalier (→ 1. **Canne**, cit. 7). — REM. On trouve aussi *esca* (1908) et *escal* (1960, in D. D. L.).

ESCADRON [eskadrɔ̃] n. m. — Fin xv^e, *escuadron*; ital. *squadrone*, augmentatif de *squadra*. → **Escadre.**

♦ 1. Vx. Troupe de combattants à cheval.

Revel le suit de près : sous ce chef redouté

BOILEAU, Épîtres, IV.

Marche des cuirassiers l'escadron indompté.

Dieu est d'ordinaire pour les gros escadrons contre les petits.

BUSSY-RABUTIN, Au Comte de Limoges, 18 oct. 1677 (→ **Bataillon**, cit. 4).

Mod. Subdivision d'un régiment (de blindés, de cavalerie, de gendarmerie, du train des équipages) composée de quatre pelotons* et placée sous le commandement d'un capitaine. *Escadron de cuirassiers, de chasseurs, de spahis. Escadron à cheval; escadron motorisé. Escadron motocycliste. Les blindés d'un escadron de dragons. Escadrons d'un groupe de transports du Train.*

Les poussées furieuses de ces grands escadrons à cuirasses de fer et à poitrines d'acier avaient broyé l'infanterie.

HUGO, les Misérables, II, I, X.

Un escadron de magnifiques gardes du corps, clair en tête, descendait l'avenue de Neuilly (...)

HUGO, les Misérables, I, III, V.

Chef d'escadrons : officier supérieur à la tête de deux escadrons de cavalerie ou du train des équipages. ⇒ **Commandant.** *Chef d'escadron* (sans s) : capitaine (cavalerie); commandant (artillerie, gendarmerie, train des équipages).

♦ 2. (1555, in D. D. L.). Fig. (plais.). Groupe important. ⇒ **Bataillon, troupe.** *Un escadron de rats* (→ **Cavalerie**, cit. 3). *Des escadrons de fourmis.*

Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour d'une princesse si grande et si délaissée.

BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre

Un escadron de jolies filles. Un escadron de girls, de majorettes.

Allus. hist. *Escadron volant* : nom donné aux demoiselles d'honneur de Catherine de Médicis qui jouèrent un rôle dans sa politique. —

Par analogie :

Elles (*les sœurs Mancini*) appartenaient à cet aimable escadron volant des nièces de Mazarin, que le cardinal ministre avait fait venir d'Italie en France pour participer à sa fortune.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 58.

Par plaisanterie :

Puisque les épîtres liminaires sont la plupart longues et ennuyeuses, et que ces gros escadrons de belles paroles dont elles sont composées (...)

SCARRON, Virgile, v. Épître.

Hélas! il y a déjà assez de glace entre nous pour supporter qu'y passe un escadron de malentendus.

GIDE, Journal, 3 oct. 1913.

Loc. prov. (1677). *Dieu est pour les gros escadrons* (bataillons) : la fortune favorise les plus forts.

DÉR. Escadronner.

ESCADRONNER [eskadʁɔnɛ] v. intr. — 1689; de *escadron*.

♦ Vx. Évoluer par escadron (unités de cavalerie).

ESCAFIGNON [eskafijɔ̃] n. m. — xiv^e-xv^e; anc. franç. *escafin*, → Escarpin, de l'anc franç. *scafe*, *scoufe*, du lat. *scapha*, grec *skaphê* «barque».

♦ Anciennt. Pantoufle courte et à bout large. ⇒ **Escarpin**.

ESCAGASSER [eskagase] v. tr. — 1902; anc. provençal *escagassa* «affaïsser, écraser», de *es-* (lat *ex-*), et *cagar*. → Caguer, chier. Régional (Sud-Est de la France).

♦ 1. Assommer, réduire en bouillie. *Celui-là, je vais l'escagasser.* — (Choses). Démolir, abîmer complètement. *Je te prête mon vélo, mais tu ne l'escagasses pas!*

♦ 2. Fig. Fatiguer, ennuyer. *Arrête de parler, tu m'escagasses.*
«Tu me permettras de regretter qu'en ce monde, le vice soit trop souvent récompensé». La voix de Bouzigue, devenue étrangement nasillard, lui répondait : «Joseph, Joseph, tu m'escagasses (...)»
M. PAGNOL, le Château de ma mère, p. 373.

► **S'ESCAGASSER** v. pron. *S'escagasser* (à faire qqch.) : se fatiguer, s'évertuer (à faire qqch.). ⇒ **Décarcasser** (se). *Ça fait une demi-heure que je m'escagasse à lui expliquer. Allez, va, t'escagasse pas.*

► **ESCAGASSÉ, ÊE** p. p. adj. *Avoir l'air complètement escagassé, ahuri, très fatigué.* — *Il a retrouvé sa voiture toute escagassée, endommagée.*

ESCALADE [eskalad] n. f. — 1456; anc. prov. **escalada*, de *escalar*, de *escala* «échelle».

A. ♦ 1. Vx. Assaut* d'une position au moyen d'échelles. *Aller, monter à l'escalade* (→ Citadelle, cit. 1). *Tenter une escalade.* — Figuré :

1 Car c'est lui (*Napoléon I^{er}*) qui, pareil à l'antique Encelade, Du trône universel essaya l'escalade, Qui vingt ans entassa, Remuant terre et cieus avec un parole, Wagram sur Marengo, Champaubert sur Arcole, Pélion sur Ossa!
HUGO, les Chants du crépuscule, II, 1.

♦ 2. (1707). Mod. (Dr. et cour.). Action de pénétrer dans une maison par les fenêtres, de passer par-dessus les murs de clôture. *Escalade d'une grille, d'un portail. Vol à l'escalade, avec escalade. Cambrioleur qui pénètre par escalade dans un appartement. Juridiquement, l'escalade aggrave le délit.*

2 Est qualifié *escalade*, toute entrée dans les maisons, bâtiments, cours, basses-cours, édifices quelconques, jardins, parcs et enclos, exécutée par-dessus les murs, portes, toitures ou toute autre clôture.
Code pénal, art. 397.

3 — Si je ne me trompe, dit don Cléofas, j'aperçois encore un voleur qui monte par une échelle à un balcon. — Ce n'est point un voleur, répliqua le boiteux; c'est un marquis qui tente l'escalade pour se glisser dans la chambre d'une fille qui veut cesser de l'être.
A. R. LESAGE, le Diable boiteux, III, p. 38.

4 (...) en matière d'escalades, on peut dire ce que la Catalani disait du chant : «Il est plus facile de monter que de descendre».
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, «la Lettre volée».

♦ 3. (1816). Ascension, montée. *L'escalade d'une montagne, d'un rocher. Vocabulaire de l'escalade.* ⇒ **Coincement, escarpolette, pendule, ramonage, traversée, tyrolienne, verrou. Escalade extérieure**, le corps dans le vide. *Escalade intérieure*, le corps engagé dans une fissure, un dièdre. *Escalade libre*, en utilisant des points d'appui naturels. *Escalade artificielle* (ou, n. f., *l'artificielle*), en établissant des points d'appui au moyen de pitons*, étriers*, broches*(abrég. fam. : *l'artif.*). *Escalade libre de degré VI*, très difficile. *Escalade par la voie la plus directe.* ⇒ **Directissime. Escalade en solitaire. Escalade d'un sommet vierge. ⇒ **Première. Escalade d'hiver. ⇒ **Hivernale.******

4.1 Vue du bas, la fissure paraissait sans problème, mais, dès les premiers mètres, elle se révèle un dur morceau d'escalade, déversé vers la gauche et, par surcroît, surplombant. Serge doit la gravir en escalade artificielle, piton après piton.
René DESMAISON, 342 Heures dans les Grandes Jorasses, p. 29.

Spécialt. *École d'escalade* : site naturel aménagé pour l'initiation aux techniques de l'alpinisme*.

Loc. (Vx). *Monter, gravir à l'escalade*, en escaladant. — Par métaphore :

5 Les arbres gravissent les parois à pic, s'accrochent partout, semblent monter à l'escalade.
MAUPASSANT, Au soleil, Province d'Alger.

B. Fig. ♦ 1. (V. 1964; adapt. de l'angl. *escalation*). Stratégie qui consiste à gravir les «échelons» de mesures militaires, diplomatiques, etc., de plus en plus graves; mise en œuvre des moyens servant cette stratégie. *L'escalade américaine au Viêt-nam.* «Menacés

de chômage par la "force de frappe", les militaires traditionnels ont réclamé et obtenu leur petite panoplie nucléaire en contradiction avec la doctrine de la dissuasion, puisqu'elle ne peut servir qu'à l'escalade» (*Science et Vie*, n° 595, p. 100).

Au Viêt-nam, les Américains parlaient à présent d'escalade. Vers quels sommets?
Claude COURCHAY, La Vie finira bien par commencer, p. 88.

♦ 2. Montée brutale. *Escalade de la violence, de la peur.* ⇒ **Montée.** — *L'escalade des prix.* → La valse* des étiquettes.

CONTR. (Du sens B, 1) **Désescalade.**

DÉR. Escalader.

ESCALADER [eskalade] v. tr. — 1603; de *escalade*.

♦ 1. Vx. Attaquer*, prendre (une place forte) par escalade. ⇒ **Écheler** (vx). *Escalader une forteresse. Les géants de la Fable voulaient escalader le ciel.*

♦ 2. (1617). Mod. ⇒ **Enjamber, franchir, passer** (un mur, une clôture). *Les voleurs ont escaladé le mur du jardin. Chardons*, tesons qui empêchent d'escalader une grille, un mur.*

(...) à mon âge on n'a plus d'échelle de soie qu'en souvenir, et l'on n'escalade les murs qu'avec les ombres.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 37.
Il escalade la grille avec agilité, et s'embarasse un instant dans les pointes de fer; d'un bond, il est sur la chaussée.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, VI, p. 239.
L'escalade, il n'y a plus que ça. Mais j'ai mis des ronces partout, ces jours derniers. Oh! je la connais! Escalader, si vous croyez que ça la gêne! Elle sauterait un mur de vingt pieds. C'est un chat.
H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 231.

♦ 3. (1638). Faire l'ascension de. ⇒ **Gravir, monter.** *Escalader ses quatre étages. Gamin qui escalade un arbre.* — (Choses). S'élever le long de, autour de, contre. *Les vignes qui escaladent un coteau. Plantes grimpantes qui escaladent un arbre* (→ Entrelacer, cit. 2). *Des maisons escaladent la colline.*

(...) eussent-ils été (*les fruits*) au haut d'un arbre, il l'escaladait pour les apporter à sa sœur.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 24.

Voilà que deux cités, étranges, inconnues, Et d'étage en étage escaladant les nues, Apparaissent, dormant dans la brume des nuits, Avec leurs dieux, leur peuple, et leurs chars, et leurs bruits.
HUGO, les Orientales, I, VII.

(1867, in Petiot). Par exagéré. *Monter avec difficulté. Les cyclistes escaladaient la pente.*

En ces rues étroites qu'il faut escalader (...) MAUPASSANT, la Vie errante, p. 137.
(1804, in Petiot). Spécialt. (Alpin.). *Grimper. Cordée d'alpinistes qui escaladent une montagne, un pic.* ⇒ **Escalade; ascensionner, ramoner.**

Plus d'une heure durant, nous escaladons des roches et parvenons assez péniblement à un col très étroit (...)
GIDE, Journal, 6 août 1923.

♦ 4. Fig. S'élever avec effort jusqu'à.

L'imagination de Delacroix! Celle-là n'a jamais craint d'escalader les hauteurs difficiles de la religion; le ciel lui appartient, comme l'enfer, comme la guerre, comme l'Olympe, comme la volupté.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Œuvres et vie de Delacroix.

CONTR. Descendre, dévaler.

DÉR. Escaladeur.

ESCALADEUR, EUSE [eskaladœr, øz] n. — 1844, Töpffer; de *escalader*.

♦ Personne qui escalade (spécialt une montagne). ⇒ **Alpiniste, ascensionniste, glaciériste, grimpeur, rochassier, varappeur.** — REM. Le fém. est rare.

ESCALATOR [eskalatœr] n. m. — 1948; mot angl. des États-Unis (1900), de *to escal(ade)*, et (*elev*)*ator* «ascenseur», n. commercial.

♦ Angl. Escalier* mécanique. *Les escalators d'un grand magasin, d'une station de métro.*

L'amour me fait presque toujours penser aux escalators des grands magasins : l'un monte pendant que l'autre, parallèle, descend.

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 518.

REM. Cet anglicisme peut être remplacé par *escalier mécanique, roulant*.

ESCALE [eskal] n. f. — Déb. xiv^e; attestation isolée, XIII^e; ital. *scala*, grec *skala* (à Constantinople au v^e) «échelle», dans l'expression *far scala*.

En parlant des navires, et, par anal., des avions.

♦ 1. (À cause de l'échelle servant au débarquement). Lieu offrant la possibilité de relâcher. ⇒ **Échelle, port, relâche.** *Arriver à l'escala. Escala prévues sur une route maritime, aérienne* (→ Courrier, cit. 5).

Sur deux mille cinq cents kilomètres, du détroit de Magellan à Buenos-Aires, des escala semblables s'échelonnaient; mais celle-ci s'ouvrait sur les frontières de la nuit, comme en Afrique, sur le mystère, la dernière bourgade soumise.

SAINT-EXUPÉRY, Vol de nuit, p. 21.

Loc. Ancienn. *Les escalas du Levant* : certaines villes côtières, sur la Méditerranée. ⇒ **Echelle**.

♦ 2. Action de s'arrêter pour se ravitailler, pour embarquer ou débarquer des passagers, du fret. ⇒ **Halte, relâche. Faire escale quelque part.** ⇒ **Toucher** (à un port). *L'avion fait escale à Londres.* — Durée de l'arrêt. *Une escale de quelques heures. Escale prolongée.* ⇒ **anglic. Stop-over. Visiter une ville, faire un peu de tourisme pendant l'escale.**

2 (...) une heure après, se leva le vent nommé nord-nord-ouest auquel ils donnèrent pleines voiles, et prirent la haute mer, et en br(i)efs jours, passant par Porto Sancto et par Madère, firent (e)sca(l)le ès îles de Canarre (Canaries).

RABELAIS, Pantagruel, 24.

3 Tantôt la solitude de la mer, tantôt des escalas en des points perdus de la côte de Corse ou d'Italie (...)

LOTI, Matelot, ix, p. 37.

Sans escale. Vol pour Tokyo sans escale. ⇒ **Direct**.

♦ 3. Fig. ⇒ **Étape. Faire escale chez un parent.** — Par métaphore :

4 (...) les pavés et le bitume de cette ville de damnation, où chaque rue lui rappelait une escale du pèlerinage aux enfers qui avait été sa vie.

LÉON BLOY, le Désespéré, p. 120.

DÉR. Escaler.

ESCALER [ɛskalɛ] v. intr. — 1864 ; «escalader», xvii^e ; de *escale*.

♦ Vx. Faire escale*. ⇒ **Relâcher**.

ESCALIER [ɛskaljɛ] n. m. — 1531, *escalier* ; *escaliers* «gradins», v. 1270 ; lat. *scalaria*, et provençal *escalier* ; de *scalaris*, adj., de *scala* «échelle».

♦ 1. Suite de degrés qui servent à monter et à descendre. ⇒ **Degré, échelle** (mar.), **montée** ; et aussi **escadrin** (plais.). *Escalier d'honneur, ou de parade*, placé dans l'axe d'un bâtiment. *Le grand, le petit escalier. Escalier de service*, à l'usage des domestiques et des fournis-seurs. *Escalier déroché*, secret. Tapis d'escalier retenu par des tringles de cuivre. Escalier qui s'ouvre, qui débouche sur un cou-loir. Escalier qui mène, qui descend à la cave. Escalier que l'on gravit à genoux dans les pèlerinages.* ⇒ **Scala-santa.** — *Gravir, escalader, grimper, monter un escalier* (→ **Cordon**, cit. 3). *Précéder, croiser qqn dans l'escalier. Descendre, dégringoler un escalier* (→ **Descente**, cit. 3). *Monter, descendre un escalier, les escaliers, deux par deux, quatre à quatre. Les escaliers* : l'escalier, → ci-dessous cit. 6.1. *Il est tombé dans les escaliers.*

REM. Cet emploi est critiqué par Littré qui y voit une confusion entre *escalier* et *degré, marche* ; mais cet emploi est différent → ci-dessous, 5.

La cage de l'escalier, ou, absolt, l'escalier : le lieu où se trouve l'escalier. *Les enfants jouent dans l'escalier. La concierge est dans l'escalier.* — *Escalier de bois* (→ **Embaumer**, cit. 7), *de pierre* (→ **Déshonorer**, cit. 23), *de marbre, en fer. Escalier raide* (⇒ **Brise-cou, casse-cou**). *Escalier étroit, large, monumental. Escalier droit. Escalier en fer à cheval. Escalier tortueux, branchu* (cit.). *Escalier hélicoïdal, circulaire, (1830) tournant, à marches triangulaires.* ⇒ **Caracole** (en), **colimaçon, escargot, limaçon, spirale, vis** (à). *Escalier à jour. Escalier suspendu. Escalier extérieur*, construit en hors d'œuvre (⇒ **Perron**). *Escalier intérieur. Emplacement d'un escalier.* ⇒ **Cage. Le bas, le départ, le pied de l'escalier. Haut d'un escalier. ⇒ **Carré, palier** (et cit. 1) ; **palrière** (marche palrière) ; **trapan. Hauteur** (⇒ **Contremarche**), **profondeur** (⇒ **Giron**) *des degrés d'un escalier.* ⇒ **Degré, marche. Escalier entre deux paliers. ⇒ **Volée. Espace entre les marches et la voûte de l'escalier. ⇒ **Échappée, échappement. Mur qui soutient les marches de l'escalier. ⇒ **Échiffre** (mur d'échiffre), **limon, noyau** (→ **Déjeter**, cit. 1). *Tailler une marche d'escalier.* ⇒ **Délarder. Rampe d'escalier.** ⇒ **Balustrade, corde, main** (main courante), **rampe. Volute du pilastre de la rampe d'escalier. Lanterne*** qui éclaire un escalier.********

1 Près de Saint-Jean-de-Latran est l'escalier saint, transporté, dit-on, de Jérusalem à Rome. On ne peut le monter qu'à genoux.

M^{me} de STAËL, Corinne, v. 3.

2 Serait-ce déjà lui ? C'est bien à l'escalier Dérobé. Vite, ouvrons. Bonjour, beau cavalier.

HUGO, Hernani, t. 1.

3 (...) un petit vestibule où donnait un escalier serré entre deux murs et si étroit qu'il n'y pouvait passer qu'une personne à la fois (...)

HUGO, les Misérables, II, vi, 1.

4 Il monta l'escalier de la maison qu'habitait Chantelouve. C'était un vieil escalier à rampe de fer, très large, aux marches pavées de carreaux rouges et bordées de bois. Il était éclairé par ces antiques lampes à réflecteur (...)

HUYSMANS, Là-bas, p. 172.

5 Il devint grand habitué de cette maison. Dès qu'on entendait sa voix, cinq enfants bondissaient dans les escaliers à sa rencontre et le traînaient à la nursery.

A. MAUROIS, Ariel... p. 96.

6 (...) les odeurs de cuisine, passant sous les portes, venaient s'affronter et finalement se marier dans le puits de l'escalier, dans le puits comparable à la coquille de ces mollusques dont toute la substance vivante est enroulée autour d'un axe calcaire.

G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, I, p. 13.

6.1 (...) l'ascension sous toutes ses formes, échelles, escalier, ascenseurs, clochers ou zigzagurats appartient, nous l'avons vu, à une toute autre constellation archétypale que la demeure. Le clocher est toujours séparé psychologiquement de l'église, cette dernière étant imaginée comme une nef. Les escaliers de la maison descendent toujours et monter au grenier ou aux chambres à l'étage c'est encore descendre au

cœur du mystère, d'un mystère, certes, d'une autre qualité que celui de la cave, mais tout aussi teinté d'isolement, de régression, d'intimité (...)

Gilbert DURAND, les Structures anthropologiques de l'imaginaire, p. 279-280.

(...) le refuge neutre de la cage d'escalier avec ses peintures en trompe-l'œil imitant de vieilles marbrures et ses plinthes de staff à effets de boiseries.

6.2

Georges PÉREC, la Vie mode d'emploi, p. 166.

Fig. *Avoir l'esprit de l'escalier, l'esprit d'escalier* : avoir un esprit de repartie qui se manifeste à retardement, trop tard.

Cette apostrophe (*de Marmontel*) me déconcerte et me réduit au silence, parce que l'homme sensible, comme moi, tout entier à ce qu'on lui objecte, perd la tête et ne se retrouve qu'au bas de l'escalier.

DIDEROT, Paradoxe sur le comédien.

Je me suis dit nettement tout ça, mais un peu trop tard, en revenant. Ça s'appelle l'esprit de l'escalier.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. VII, p. 308.

Littérature, ou — la vengeance de «l'esprit de l'escalier».

7

8

9

Il se retrouvait toujours lui-même dans la rue ; et déjà dans l'escalier. L'esprit de l'escalier, l'esprit des solitaires.

VALÉRY, Rhumbs, p. 192.

DRIEU LA ROCHELLE, le Feu follet, p. 157.

Je n'ai pas compris, sur le moment. Pas voulu ou pas osé comprendre. Je vois mieux à présent. Toujours l'esprit d'escalier. Déformation du Vieux Continent ; l'esprit et l'escalier, chez nous, ne font qu'un. Je me demande même ce que serait devenu l'esprit européen, comme on dit, dans des maisons sans étages comme vos bungalows et vos villas.

Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 125.

Loc. Techn. *Escalier volant*, qu'on déplace à volonté. — Cour. *Escalier roulant, mécanique* ; escalier articulé et mobile qui transporte sans qu'on ait à passer d'une marche à l'autre. ⇒ **Escalator. Escalier roulant, escalier mécanique des grands magasins, des stations de métro.**

Elles montaient, montaient sans arrêt, jusqu'en haut de l'escalier, et là elles disparaissaient. Elles sortaient de la terre, et ça faisait penser aux vagues sur la mer, ou bien aux volutes de la fumée des cigarettes. L'escalier roulant montait comme cela, jour et nuit, sans se reposer, c'était son travail de monter. Il emportait continuellement ses marches de métal, vers le haut, du rez-de-chaussée vers le premier étage, il n'allait jamais ailleurs. Il roulait sans heurts, d'un beau mouvement continu, semblable à une roue de camion en train de glisser sur l'asphalte, et on pouvait passer sa vie à le regarder (...)

J.-M. G. LE CLÉZIO, les Géants, p. 140.

10

11

12

♦ 2. Fig. et fam. *Coiffeur qui fait des escaliers dans les cheveux de son client*, par ignorance de la technique du «dégradé».

♦ 3. Loc. fig. *En escalier. Monter en escalier*, parallèlement à la pente (à ski).

♦ 4. Par métaphore et fig. Suite de degrés montants. ⇒ **Échelle.** «*L'escalier des songes*» (Proust). «*L'escalier des conquêtes*» (Saint-Exupéry, in T. L. F.).

♦ 5. Régional (Belgique). Marche d'escalier.

Après quoi, Nestor, apaisé, pourrait rentrer Montagne de Bueren (à Liège) et retrouver au cinquante-sixième escalier sa maison natale.

Véra FEYDER, Caldeiras, p. 338 (1982).

13

DÉR. Escaliéteur.

ESCALIÉTEUR [ɛskaljetœʁ] n. m. — 1955, *Dict. des Métiers* ; de *escalier*, dér. irrégulier.

♦ Techn. Menuisier spécialiste des escaliers.

ESCALIN [ɛskalɛ̃] n. m. — XIII^e, *eskallin* ; du néerl. *schelling*.

♦ 1. Ancienne monnaie des Pays-Bas.

♦ 2. Par métonymie, vx. Cheval qui était loué pour un escalin.

ESCALOPE [ɛskalɔp] n. f. — 1742 ; *veau à l'escalope*, 1691 ; d'un dial. du N.E., anc. franç. *eschalope* «coquille de noix» (v. 1220), de l'anc. franç. *escale* «écale», et suff. de *enveloppe*.

♦ Tranche mince de viande blanche — ou parfois de poisson — préparée. *Escalope de veau, de ris de veau. Escalope de dindonneau. Escalope de thon.* «*Des escalopes de foie gras*» (Zola, *Nana*).

(1691). Cour. *Escalope de veau. Escalope panée, viennoise* ; *escalope milanaise. Escalope roulée dans du jambon* (plat romain). ⇒ **Saltimbocca. Escalope aux champignons. Escalope farcie.** ⇒ **Paupiette.**

DÉR. Escaloper.

ESCALOPÉ, ÉE [ɛskalɔpɛ] adj. — 1848 ; n. m. 1818 ; de *escalope* au sens ancien de «coquille», cf. le franç. régional *escalope* «bonnet rond» (Bretagne ; in Littré Suppl. 1877).

♦ Régional (Ouest). Modes. Replié et fixé par une couture. «*Les pattes escalopées de son bonnet*» (Flaubert, *Madame Bovary*, in T. L. F., qui cite plusieurs exemples de Flaubert).

HOM. Escaloper.

ESCALOPER [ɛskalɔpɛ] v. tr. — Mil. xx^e ; de *escalope*.

♦ Cuis. Présenter en tranches (minces) une viande, un poisson.

HOM. Escalopé.

ESCALPE [ɛskalp] n. f. — 1826 ; var. de *scalp*.

♦ Rare. Action de *scalper**. *Couteau d'escalpe*.

ESCAMOTABLE [eskamotabl] adj. — 1926, in D. D. L.; de *escamoter*.

♦ Qui peut être escamoté. ⇒ **Repliable**. — Spécialt. *Table, lit escamotable*, qui peuvent être rabattus. *Antenne escamotable*, qui peut être rentrée.

À force de portes roulantes, de tablettes escamotables et de tables pliantes, il était parvenu à compenser la rareté des meubles (...)

CAMUS, l'Exil et le Royaume, in Œ., Pl., p. 1633.

Train d'atterrissage escamotable d'un avion, rentré en vol et permettant un meilleur aérodynamisme.

ESCAMOTAGE [eskamotaʒ] n. m. — 1732, Marivaux; de *escamoter*.

♦ 1. Action d'escamoter*. *Tour d'escamotage d'un prestidigitateur*. ⇒ **Adresse, gibecière, gobelets** (tour de), **passé-passe, prestidigitation** (tour de). *L'escamotage d'un mouchoir, d'une carte*.

1 Personne n'ignore que la principale difficulté du jeu des *gobelets* ne consiste que dans l'escamotage, et que ce petit art demandé de l'exercice joint à quelque méthode (...)

Encyclopédie (DIDEROT), art. *Gobelets*.

♦ 2. Action de dérober subtilement, sans être remarqué. ⇒ **Vol**.

2 La loterie offre le hideux spectacle d'un gouvernement exerçant le plus vil des escamotages, et mettant l'innocence, le bien-être des hommes au misérable prix de quelques millions.

MIRABEAU, Collections, t. IV, p. 249.

3 (...) il fallait faire main basse sur les papiers, entre le moment où Stolbach quitterait le ministère et celui où il monterait dans son train. Naturellement, Jacques ne devait prendre aucune part à ce cambriolage(...) Il éprouvait un vague malaise. Cet escamotage de papiers — si utile qu'il pût être — ne lui plaisait guère.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 21.

♦ 3. Techn. Action d'escamoter*. *Escamotage du train d'atterrissage d'un avion après l'envol*. ⇒ **Escamotable**.

♦ 4. Fig. Action de traiter superficiellement ou de soustraire à l'étude, d'éluder, en recourant à des subtilités. *L'escamotage d'une question, d'un problème, d'un projet de loi*.

4 Voilà un escamotage dont les antiparlementaires refusent de voir les préparatifs.

M. BARRÉS, Leurs figures, p. 239.

ESCAMOTE [eskamot] n. f. — 1680; déverbal de *escamoter*.

♦ Petit objet, balle de liège que les prestidigitateurs utilisent dans leurs tours d'escamotage.

ESCAMOTER [eskamote] v. tr. — 1558, «changer une marchandise contre une autre»; probabl't d'un type occitan **escamotar*, de *escamar*, du lat. pop. *scama*, lat. class. *sqama* «écaïlle».

♦ 1. (1640). Faire disparaître (qqch.) par un tour de main qui échappe à la vue des spectateurs. *Prestidigitateur qui escamote une carte. Tour de passé-passe pour escamoter un mouchoir*. — Absolt. *Le prestidigitateur sait escamoter*.

1 La Rosine escamote le poulet avec une habileté digne du plus adroit prestidigitateur (...)

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., «le Barbier de Séville», p. 123.

Par métaphore :

2 Nous tenons le présent dans nos mains; mais l'avenir est une espèce de charlatan qui, en nous éblouissant les yeux, nous l'escamote.

FONTENELLE, Bonheur, in LITTRÉ.

♦ 2. (1658). Faire disparaître subtilement; s'emparer furtivement, frauduleusement de (qqch., qqn). ⇒ **Attraper, dérober, subtiliser**. *Escamoter des bulletins de vote. Un voleur lui a escamoté son portefeuille en un tournemain. Il s'est fait un nouvel ami, qui lui a escamoté sa maîtresse*.

2.1 (...) ou ils séduisent de jeunes filles par le moyen de la confession, ou ils en escamotent, s'ils le peuvent; autant de nouvelles recrues qui supposent toujours des réformes.

SADE, Justine..., t. I, p. 204.

3 Le scélérat! (...) c'est lui qui me mena à cette fatale foire de Cabul; c'est lui qui m'escamota le diamant que m'avait donné la princesse (...)

VOLTAIRE, le Blanc et le Noir.

♦ 3. Techn. Rentrer ou effacer (l'organe saillant d'une machine, d'un mécanisme). ⇒ **Rentrer, replier**. *Escamoter le train d'atterrissage d'un avion*.

Pron. (passif). *Toit, roue qui s'escamote*. ⇒ **Escamotable**.

♦ 4. (Choses). Faire disparaître. ⇒ **Cacher, effacer**. *Robe large qui escamote les formes*.

4 Ce matin, comme presque toujours en été, la montagne demeure invisible, voilée, escamotée, par les brumes.

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, VIII, p. 146.

Pron. *S'escamoter (soi-même)* : se soustraire à la vue des autres.

♦ 5. (xix^e). Fig. Éluder habilement, de façon peu sérieuse, peu honnête. ⇒ **Éluder, esquivier, tourner**. *Escamoter une objection. Enfant qui escamote un devoir, une leçon, une commission désagréable*. ⇒ **Passer** (au bleu, à l'as). *Escamoter un problème au lieu de le résoudre. Orateur qui escamote une question gênante en la passant sous silence, en n'en tenant pas compte*.

5 (...) il (*Grandville*) voulait, dans ce monde de son invention, une clarté prosaïque, une netteté bourgeoise; il n'escamotait aucune difficulté.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 232.

Puis il (*Flaubert*) ajoute sur une note mélancolique : après tout, le travail, c'est encore le meilleur moyen d'escamoter la vie.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, p. 237.

Sturel admirait avec quelle liberté magistrale cet accusé si proluxe escamotait les accusations précises d'escroquerie et de chantage.

M. BARRÉS, Leurs figures, p. 257.

Je ne parviens pas encore à comprendre pourquoi dans ce livre certaines scènes, certains dialogues, sont traités; d'autres passés sous silence, escamotés; en particulier certaines conversations, que, entre toutes, on eût souhaité connaître.

GIDE, Journal, 23 nov. 1928.

♦ 6. Fig. Sauter* en allant trop vite. ⇒ **Avaler, bouffer**. *Escamoter des étapes*. — Spécialt. *Escamoter un mot*, le prononcer très vite ou très bas pour qu'on ne l'entende pas. *Il escamote ses mots en parlant* : il n'articule pas distinctement toutes les syllabes. *Pianiste qui escamote une note*, qui la passe ou la rend trop brièvement. ⇒ **Croquer**.

9 Arcos poussait le goût de l'ordre domestique à la méticulosité, — et je choisis exprès ce mot dont il est presque impossible d'escamoter une syllabe.

G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, IX, p. 159.

Milit. (Vx). *Soldat qui escamote l'arme*, les temps (dans le manie-ment de son arme).

DÉR. Escamotable, escamotage, escamote, escamoteur, escamotoir.

ESCAMOTEUR, EUSE [eskamotœr, øz] n. — 1616, *escamoteur de conscience*; de *escamoter*.

♦ 1. Personne qui escamote. ⇒ **Illusionniste, jongleur, prestidigitateur**. *Le compère* d'un escamoteur*. «*Passez muscade*», «*rien dans les mains, rien dans les poches*», formules dont usent les escamoteurs. *Habileté, dextérité* (cit. 3) *d'escamoteur*.

L'escamoteur, voyant amassé un assez bon nombre de gens, commença quelques tours de gobelets qui excitèrent une bruyante admiration.

NEURAL, Contes et Facéties, «La main enchantée», v.

♦ 2. (1690). Vx. *Escamoteur, escamoteuse de...* : personne qui dérobe subtilement (qqch.). ⇒ **Pickpocket, voleur**. *Un escamoteur de montres*.

Adj. Qui aime escamoter, qui a la manie d'escamoter. — *Avoir des mains escamoteuses*.

♦ 3. Fig. et littér. Personne qui élude habilement (une difficulté...). *Cet orateur est un excellent escamoteur*.

♦ 4. Fig. Personne qui saute (qqch.) en allant vite. *Ce travail méticuleux ne supporterait pas un escamoteur*.

ESCAMOTOIR [eskamotwaʀ] n. m. — xx^e; de *escamoter*, et suff. *-oir*.

♦ Rare et plais. Ce qui sert à escamoter, à faire disparaître (qqch.). (...) l'escamotoir à ordures, l'eau à 80 degrés, l'ascenseur (...) que de jouets pour adultes paresseux et exigeants!

COLETTE, De ma fenêtre, 16 janv. 1941, p. 59.

ESCAMPATIVOS [eskâpativos] n. m. pl. ou **ESCAMPATIVE** [eskâpativ] n. f. — 1718, *escampativos*; au sing., 1623; *escampative*, 1848; mot gascon. → **Escamper**.

♦ Vx, fam. Fuite secrète, escapade. *Faire un, des escampativos. Faire escampativos* : s'enfuir (→ **Attendre**, cit. 24).

Ah! je vous y prends donc, Madame ma femme, et vous faites des escampativos pendant que je dors.

MOLIÈRE, George Dandin, III, 6.

2 Il était évident que l'on méditait une escampative : dans la crainte d'être retenu, on n'avertissait pas même ceux qui, comme moi, auraient été fusillés une heure après l'entrée de Napoléon à Paris.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 352.

ESCAMPER [eskâpe] v. — V. 1360; *escamper*, mil. xiii^e; ital. *scampare* «s'enfuir (du champ)», de *campo* «champ».

Vieux et régional.

♦ 1. ⇒ **Décamper**.

J'escampai sans lui dire adieu.

Charles SOREL, Vraie histoire comique de Francion, p. 206.

♦ 2. V. tr. Retirer, cacher (vivement). ⇒ **Escamoter**. *Escamper discrètement qqch.*

♦ 3. V. pron. S'ESCAMPER : s'enfuir, se sauver.

DÉR. Escampette.

ESCAMPETTE [eskâpet] n. f. — 1688; de *escamper*.

Familier.

♦ 1. Vx. Fuite. *Prendre l'escampette*.

Mod. (plais.; d'après la loc. 2.) :

Ah? c'était l'endroit idéal, on peut pas dire le contraire, comme point de vue, coup d'œil et tout pour celui qui gamberge voyages, navigation, escampettes (...)

CÉLINE, Guignol's band, p. 181 (1944).

♦ 2. Mod. **PRENDRE LA POUFRE D'ESCAMPETTE** : prendre la fuite.

→ Nigaud, cit. 2. (Ancient *prendre la poudre de l'escampette*).
⇒ **Déguerpir, enfuir** (s').

- 2 Voulant te fuir (fuir ses amours !
Mais un poète est si bête)
J'ai pris, l'un de ces derniers jours,
La poudre d'escampette.

VERLAINE, Chansons pour elle, III.

ESCAPADE [eskapad] n. f. — V. 1570; ital. *scappata* ou esp. *escapada* « échappée ». → **Échapper**.

♦ **1. Vx.** Action de s'échapper, de fuir. ⇒ **Évasion, sortie**. — Fig. Digression, écart.

- 1 J'aime l'allure poétique, à sauts et à gambades (...) Il est des ouvrages en Plutarque où il oublie son thème, où le propos de son argument ne se trouve que par incident (...) ô Dieu, que ces gaillardes escapades, que cette variation à de beauté (...)
MONTAIGNE, Essais, III, IX.

♦ **2. Mod.** Action d'échapper aux obligations, aux habitudes de la vie ordinaire (fuite, absence physique ou écart de conduite). *Être sujet aux escapades. Une innocente escapade. — Cour. Faire une escapade. ⇒ Bordée, échappée (vx), équipée, escampativos (vx), frastique, fugue.*

- 2 (...) il la retira au bout de six semaines du Port-Royal, où elle faisait de temps en temps des escapades plutôt que des retraites. CARDINAL DE RETZ, Mémoires, I.
3 (...) je veux qu'ils vous trouvent dehors à la belle heure qu'il est. En attendant qu'ils viennent, songez (...) à inventer quelque moyen de rhabiller votre escapade (...)
MOLIÈRE, George Dandin, III, 6.

- 4 (*Mon frère*) prit le train du libertinage (...) on le mit chez un autre maître, d'où il faisait des escapades comme il en avait fait de la maison paternelle (...) Enfin mon frère tourna si mal, qu'il s'enfuit et disparut tout à fait.
ROUSSEAU, les Confessions, I.

- 5 Trois ans avant sa mort (écrit la duchesse d'Orléans, mère du Régent, honnête et terrible femme qui dit crûment toute chose), la Dauphine s'était entièrement changée à son avantage; elle ne faisait plus d'escapade, et ne buvait plus à l'excès. Au lieu de se comporter comme un être indomptable, elle était devenue raisonnable et polie, se tenait selon son rang, et ne souffrait plus que les jeunes dames se familiarisassent avec elle, en trempant les mains dans le plat (...)
SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, t. II, p. 97.

♦ **3. Équit.** Action d'un cheval qui refuse d'obéir. ⇒ **Écart. Jument qui fait une escapade.**

ESCAPE [eskap] n. f. — 1567; du lat. *scapus* « fût ». Architecture.

- ♦ **1.** Partie inférieure du fût d'une colonne, voisine de la base.
♦ **2.** (1611). Fût d'une colonne, de la base au chapiteau.

ESCARBILLE [eskarbij] n. f. — 1780; *escabille*, 1667; var. *escorbille*, 1834; mot wallon; de *escrabiller*, néerl. *schrabben*.

♦ Fragment de houille incomplètement brûlé que l'on retrouve dans les cendres ou qui s'échappe de la cheminée d'une machine à vapeur. *Crépine qui coiffe une cheminée de locomotive pour arrêter les escarbilles. Recevoir une escarbille dans l'œil* (→ **Écharde**, cit. 2).

- 1 Marguerite a un charbon dans l'œil, glisse Véronique (...) Avec le coin d'un mouchoir propre (...) je vois ce que c'est (...) n'ayez pas peur, crénom! regardez au ciel! (...) la voici. Et Anthime enlève à la pointe du mouchoir une escarbille imperceptible.
GIDE, les Caves du Vatican, p. 25.

- 2 (...) pendant des jours, j'ai promené dans New York des yeux pleins de larmes, simplement parce que l'air de la ville est rempli d'escarbilles, et que la moitié du temps que l'on passe dans les rues est employé à frotter ses paupières ou à en extirper le minuscule bout de métal que les milliers d'usines de New Jersey vous envoient en don de joyeuse bienvenue, par-dessus le (*sic*) Hudson.
CAMUS, l'Été, in Essais, Pl. p. 1832.

DÉR. **Escrabiller.**

ESCARBILLER [eskarbije] v. tr. — 1908; de *escarbille*.

♦ Techn. Enlever les escarbilles* de (un foyer, des cendres).

DÉR. **Escrabilleur.**

ESCARBILLEUR [eskarbijœr] n. m. — 1922; de *escrabiller*.

♦ Techn. Ouvrier, appareil qui escrabille.

ESCARBOT [eskarbo] n. m. — V. 1560, Villon; anc. franç. *écharbot* (v. 1180; rac. lat. *scarabæus* « scarabée ») d'après *escargot*.

♦ Vx ou régional. Coléoptère de la famille des Histéridés. ⇒ **Bousier, cétoine, hanneton, ténébrion.**

- 1 Le trou de l'escarbot se rencontre en chemin.
Je laisse à penser si ce gîte
Était sûr (...)
LA FONTAINE, Fables, II, 8.
2 (...) et de gros escarbots qui rôdaient dans les *flaches* et qu'on nommait des « mange-anguilles ».
MISTRAL, Mes origines.
3 (*Dieu, à Sisyphe*) « Et moi je te donnerai tous les jours, au récit de ton *Pater*, une obole et quelque morceau de pain chaumé,
« Et je te donnerai aussi le repos, quand tu auras fini de monter ta sphère
« Comme un escarbot roule une merde. »
A. JARRY, Jours et Nuits, Pl., p. 817.

REM. La paronymie avec *escargot* fait que les deux mots ont parfois été confondus.

ESCARBOUCLE [eskarbukl] n. f. — V. 1125, *eschaboucle*; altér. d'après *boucle*, de l'anc. franç. *escarbuncle*, de *carbuncle* (1080, la *Chanson de Roland*; → **Carboucle**), lat. *carbunculus*, dimin. de *carbo* « charbon », l'éclat du rubis étant comparé à celui d'un charbon ardent.

♦ **1. Vx.** Variété de grenat rouge foncé brillant d'un vif éclat. ⇒ **Grenat.**

La pierre à laquelle les anciens ont donné le nom de *carbunculus*, et que nous avons traduit par le mot *escarboucle* (note de Flourens : *Rubis* pour les uns, et *grenat* pour les autres) est vraisemblablement un grenat d'un beau rouge et d'une belle transparence (...)
BUFFON, Histoire des minéraux, t. XI, p. 267.

Loc. *Briller comme une escarboucle. Ses yeux brillaient comme des escarboucles.*

Le soleil tomba derrière ce rideau : un rayon glissant à travers le dôme d'une futaié scintillait comme une escarboucle enflammée dans le feuillage sombre (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 320.

♦ **2. Blason.** Pièce héraldique qui représente une pierre précieuse d'où partent huit rais terminés par des fleurs de lis. *L'escarboucle embrasse le champ de l'écu.*

♦ **3. (xviii^e).** Oiseau-mouche de la Guyane.

ESCARCELLE [eskarse] n. f. — Fin xiii^e, *escarcelle*; rare av. xvi^e; ital. *scarsella* « petite averse », de *scarso* « averse ».

♦ Ancient. Grande bourse que l'on portait autrefois suspendue à la ceinture. ⇒ **Aumônière, bourse.**

Le luxe et la folie enflèrent son trésor;
Bref, il plut dans son escarcelle.
LA FONTAINE, Fables, VIII, 14.

2 Mais le soir, au sortir de l'angélus, quand il passait entre les pauvres inclinés, il puisait dans son escarcelle avec tant de modestie et d'un air si noble, que sa mère comptait bien le voir par la suite archevêque.
FLAUBERT, Légende de saint Julien l'Hospitalier, I.

Loc. mod. *Rentrer, tomber dans l'escarcelle* : être perçu, touché (le sujet désigne l'argent). *Sortir de l'escarcelle. Ouvrir son escarcelle* : s'approprier à payer. *Dépense à la portée de son escarcelle* (→ **Aviser**, cit. 5). *Le fond de son escarcelle* (→ **Componction**, cit. 2).

ESCARGOT [eskargo] n. m. — 1549; *escargot*, 1393; provençal *escaragot*, anc. provençal *caragou*, avec infl. des dér. de *scarabæus* (→ **Escarbot**); p.-ê. croisement du grec *kachlax* et lat. *conchylium*.

♦ **1.** Mollusque gastéropode pulmoné terrestre à coquille arrondie en spirale (ordre des Tylommatophores). ⇒ **Hélix; colimaçon, limaçon; régional cagouille.** *L'escargot est herbivore; il se rencontre dans les trous de murs, les buissons, sous les pierres. Coquille calcaire de l'escargot, brune, striée de bandes claires, orbiculaire, convexe ou conoïde, en spirale. Les cornes de l'escargot, tentacules rétractiles au nombre de quatre, dont la paire supérieure porte les yeux. « Escargot, montre-moi tes cornes! » injonction (thème de nombreuses comptines). Langue râpeuse de l'escargot. ⇒ **Radula.** Orifice respiratoire de l'escargot. ⇒ **Pneumostome.** Bave de l'escargot, mucus sécrété par son pied. *L'escargot est hermaphrodite; il enfouit ses œufs, sphériques et d'aspect gélatineux, en tas ou en chapelets. L'escargot hiverne dans le sol, enfermé dans sa coquille operculée par l'épiphragme*. L'escargot, nuisible aux cultures (⇒ **Escargotage**), est comestible (⇒ **Héliciculture**), et comme tel cultivé dans des parcs (⇒ **Escargotière**). L'escargot de Bourgogne, ou escargot de vignes, escargot vigneron, et l'escargot chagriné, ou petit gris, sont les plus recherchés pour la cuisine. Ramasser des escargots. Manger des escargots à la bourguignonne, aux fines herbes. Fourchette, plat à escargots (⇒ **Escargotière, limaçonnière**). — Régional. Le tambour des escargots : le tonnerre.**

Si la tête (une fois coupée) revient difficilement aux escargots, ils ont en récompense des privilèges bien plus considérables. Les colimaçons ont le bonheur d'être à la fois mâles et femelles (...) Ils donnent et reçoivent tour à tour; leurs voluptés sont non seulement le double des nôtres, mais elles sont beaucoup plus durables (...) Les colimaçons se pâment trois, quatre heures entières. C'est peu par rapport à l'éternité; mais c'est beaucoup par rapport à vous et à moi.
VOLTAIRE, les Colimaçons du R.P. l'Escarbotier, 1^{re} lettre.

Dans une terre grasse et pleine d'escargots(...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, « Le mort joyeux ».

Casanier dans la saison des rhumes, son cou de girafe rentré, l'escargot bout comme un nez plein. Il se promène dès les beaux jours, mais il ne sait marcher que sur la langue.
J. RENARD, Histoires naturelles, « L'escargot », I.

L'escargot est un symbole lunaire privilégié : non seulement il est *coquillage*, c'est-à-dire présente l'aspect aquatique de la féminité et peut-être possède l'aspect féminin de la sexualité, mais encore il est coquillage spiralé, quasi sphérique. En plus cet animal montre et cache alternativement ses « cornes », si bien qu'il est apte, par ce polysymbolisme, à intégrer une véritable théopneuma lunaire.
Gilbert DURAND, les Structures anthropologiques de l'imaginaire, p. 360-361.

Régional. *Escargot de mer.* [a] En Aunis. Bigorneau.

[b] Au Canada (appellation proscrite par l'Office de la Langue française). Buccin.

Par anal. Arch. EN ESCARGOT. ⇒ **Colimaçon** (en). *Escalier en escargot, hélicoïdal. Ville bâtie en escargot.*

4 Dans la ville, bâtie en escargot sur son plateau, à peine ouverte vers la mer, une torpeur morne régnait. CAMUS, *la Peste*, p. 43.
Loc. fig. et fam. *Aller, avancer en escargot, comme un escargot, très lentement.* — Fig. *C'est un véritable escargot* : il est très lent. *Quel escargot!*

♦ 2. (1845, in D. D. L.). Vx. Petit cabriolet.

♦ 3. Techn. Machine en forme d'escargot pour puiser l'eau. ⇒ *Vis* (d'Archimède).

DÉR. Escargotage, escargotier, escargotière.

ESCARGOTAGE [eskɑrgɔtaʒ] n. m. — 1868; de *escargot*.

♦ Techn. (vitic.) Destruction des escargots dans les vignes.

ESCARGOTIER [eskɑrgɔtje] n. m. — 1976, *escargotier*, in *la Banque des mots*, n° 12; de *escargot*.

♦ Comm. Détaillant préparant et vendant des escargots et certains coquillages sur les marchés.

ESCARGOTIÈRE [eskɑrgɔtjɛr] n. f. — 1811; de *escargot*.

Technique.

♦ 1. Parc où l'on élève les escargots pour l'alimentation. ⇒ *Limaconnière*.

♦ 2. (xx^e). Plat muni de petites cavités où l'on dispose les escargots avant de les passer au four.

ESCARMOUCHE [eskɑrmuʃ] n. f. — 1393; *escarmuche*, v. 1360; *escaramouche, escarmouche, éscarmouche*, xv^e; p.-ê. croisement du rad. francique **skirmjan* (→ *Escrime*) et anc. franç. *muchier* «cacher» (anc. franç. *esquermuche*, anc. ital. *schermuzzio*), ou suff. *-mouche*, d'après *mouche* «espion».

♦ 1. Petit engagement, combat rapide entre des tirailleurs isolés ou des détachements de deux armées proches l'une de l'autre. ⇒ *Accrochage, échauffourée, engagement. Escarmouche d'avant-postes, de patrouilles. Escarmouche brève, légère, vive, rude, meurtrière. Des renforts étant arrivés, l'escarmouche dégénéra en bataille rangée. Guerre d'escarmouches.*

1 Depuis plusieurs mois, le poste de Bou Jeloud subissait des escarmouches assez fréquentes. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, x, p. 118.

♦ 2. Fig. Petite lutte, engagement préliminaire. *Escarmouches parlementaires. Escarmouches qui précèdent un débat.* ⇒ *Polémique. Avoir sans cesse de petites escarmouches avec ses voisins.* ⇒ *Chamaillerie, dispute, prise de bec.* — Vx. *Escarmouches amoureuses.* ⇒ *Joute*.

2 Les escarmouches amoureuses sont le passe-temps des belles oisives. A. DE MUSSET, *les Deux Maîtresses*.

3 (...) *la Caricature* faisait la guerre au gouvernement. Daumier joua un rôle important dans cette escarmouche permanente. On avait inventé un moyen de subvenir aux amendes dont *le Charivari* était accablé; c'était de publier dans *la Caricature* des dessins supplémentaires dont la vente était affectée au paiement des amendes. BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques, Quelques caricaturistes français*.

DÉR. Escarmoucher.

ESCARMOUCHER [eskɑrmuʃe] v. — V. 1360, *escarmucher*; de *escarmouche*.

Vieux.

♦ 1. V. intr. Combattre par escarmouches* (→ cit. 3, ci-dessous).

♦ 2. V. pron. (récipr.) *S'escarmoucher* : se livrer à des escarmouches.

1 L'Amour et la Raison, comme deux combattants, Se sont escarmouchés l'espace de quatre ans.

RONSARD, *Sonnets pour Hélène*, I, xxx.

2 (...) c'est (*l'Écriture*) un champ de bataille où (...) l'on s'attaque, où l'on s'escarmouche de bien des manières. MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, CXXXIV.

3 Comme il arrive presque toujours en pareil cas, Marius, pour s'essayer, escarmoucha avant de livrer bataille. HUGO, *les Misérables*, V, v, II.

DÉR. Escarmoucher.

ESCARMOUCHEUR [eskɑrmuʃœr] n. m. — xv^e; de *escarmouche*.

♦ Vx. Soldat qui escarmouche. *Une compagnie d'escarmoucheurs.*

ESCAROLE [eskɑrɔl] n. f. ⇒ *Scarole*.

ESCAROTIQUE ou **ESCHAROTIQUE** [eskɑrɔtik] adj. et n. m. — 1520; lat. médical *escharoticus*, grec *escharōtikos*; de *eskhara*. → *Escarre*.

♦ Méd. Dont l'application sur l'épiderme produit des escarres*. —

N. m. *Un escarotique* ou *un escharotique* : agent caustique* qui produit un tel effet.

1. ESCARPE [eskɑrp] n. f. — 1549; ital. *scarpa*, germanique *skrapa*, cf. all. *Schroff* «rocher escarpé».

♦ Fortif. (anciennt). Talus de terre ou de maçonnerie construit au-dessus du fossé, du côté de la place. *Crête d'un mur d'escarpe.* ⇒ *Magistrale. Escarpe et contrescarpe.*

Archit. Mod. Talus d'un mur jusqu'au cordon.

Par anal. *En escarpe* (ou *en escarpes*). *Chemin en escarpes.*

CONTR. et COMP. Contrescarpe.

DÉR. 1. Escarper.

2. ESCARPE [eskɑrp] n. m. — 1828; «vol et meurtre», 1800; de l'anc. argot *escarper*, provençal *escarpi*.

♦ Argot anc. ou fam. Assassin de profession; voleur qui ne recule pas devant l'assassinat. → *Panamiste*, cit. 1; *voyou*, cit. 1.

1 Ce qu'on trouve dans ces repaires, ce ne sont pas les forts criminels, les bandits, les escarpes, les grands produits de l'ignorance et de l'indigence (...) C'est plutôt le crachat de la société que son vomissement.

HUGO, *les Travailleurs de la mer*, I, v, vi.

2 Les rombières autour de moi, les préceptrices de français, elles me traitent de galapiat, d'escarpe ... Je leur réponds rien ... je cogne ... je redouble! ...

CÉLINE, *Guignol's band*, p. 295.

ESCARPÉ, ÉE [eskɑrpe] adj. — 1582; de 1. *escarper*.

♦ 1. Qui est en pente raide. ⇒ *Abrupt; pic* (à pic). *Rochers escarpés* (→ *Chamois*, cit. 1). *Montagnes escarpées* (→ *Cascade*, cit. 2). *Rives escarpées* (→ *Berge*, cit. 1). *Île escarpée* (→ *Bord*, cit. 7). *Côte escarpée.* ⇒ *Falaise. Précipice* aux bords escarpés. Versant escarpé d'une montagne, d'une falaise.* ⇒ *A pic* (n. m.). — *Chemin escarpé, d'accès difficile.* ⇒ *Ardu, malaisé, montant, raide.*

1 Une rivière dont le cours (...)

Lui fit croire d'abord ce trajet fort facile.

Point de bords escarpés, un sable pur et net. LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 23.

2 (...) de grands rochers escarpés comme des murailles.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, p. 14.

3 (...) une rigole d'eau vive venue on ne sait d'où; les berges escarpées d'un oued profond de plusieurs mètres (...) Jérôme et Jean THARAUD, *Marrakech*, p. 145.

Par métaphore. *Chemin escarpé. Voie escarpée, difficile.*

♦ 2. Fig. et littér. *Ardu, difficile. Humeur escarpée.* ⇒ *Brusque*.

4 Je fus, dès le premier jour et je suis encore aujourd'hui, c'est-à-dire après quarante ans, surpris par le caractère escarpé de M. Lapique, par son goût pour la querelle, pour la contestation.

G. DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, XI, p. 212.

CONTR. Accessible, doux, facile.

ESCARPEMENT [eskɑrpeɔmɑ̃] n. m. — 1701; de 1. *escarper*.

♦ 1. État de ce qui est escarpé, pente raide. *L'escarpement de la côte empêche d'aborder.* — Spécialt. *Augmenter, diminuer l'escarpement d'un talus, d'un rempart.*

♦ 2. Versant en pente raide. *La montagne se termine par un escarpement. Gravier un escarpement* (→ *Avancer*, cit. 30). *Les escarpements d'une falaise* (→ *Aiguille*, cit. 16). *Saillie qui surplombe un escarpement.* ⇒ *Corniche. Grimper sur l'escarpement d'un talus.*

1 Du haut de l'escarpement de la montagne pendaient des lianes semblables à des draperies flottantes, qui formaient sur les flancs des rochers de grandes courtines de verdure. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, p. 49.

2 Comme un guide trop intrépidé dans une course de montagne, il côtoie exprès les escarpements et les précipices; on croirait qu'il veut braver le vertige. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 29 mars 1852, t. V, p. 534.

3 (...) elle franchit l'escarpement assez roide et gagna le sommet du tertre.

Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, IV, t. I, p. 96.

Géogr. *Escarpe de faille* : abrupt rocheux le long d'une ligne de faille.

♦ 3. Fig. et littér. Rigidité, rigueur, sévérité.

1. ESCARPER [eskɑrpe] v. tr. — V. 1536; de 1. *escarpe*.

♦ Rare. Couper droit de haut en bas. *Escarper un rocher pour faire passer une route.*

Les vagues de la mer en rongent le pied (*de certaines côtes*) et en escarperent toute la hauteur en falaise (...)
CUVIER, Révolution du globe, in LITTRÉ.

V. pron. (V. 1740). *S'escarper* : devenir escarpé.

DÉR. Escarpé, escarpement.

2. ESCARPER [eskɑʁpe] v. tr. — 1800; probablt provençal *escarpi*. → Écharper.

♦ Vx. Argot. Voler en assassinant.

DÉR. 2. Escarpe.

ESCARPIN [eskɑʁpɛ̃] n. m. — 1534, Rabelais; *escalpin*, 1509; ital. *scarpino*, de *scarpa* « chaussure », d'où *escarpe* « chaussure », xv^e.

♦ 1. Soulier, avec ou sans talon, qui laisse le cou-de-pied découvert et dont la semelle est très mince. *Chausser des escarpins pour danser. Danser en escarpins, avec des escarpins.* — Loc. prov. (Vx). *Le sabot vaut bien l'escarpin.*

1 Quant à moi, j'ai une autre pire coutume, que si j'ai un escarpin de travers, je laisse encore de travers et ma chemise et ma cape (...)
MONTAIGNE, Essais, III, IX.

2 La tenue du danseur romantique (...) est le maillot et le pourpoint de velours avec, aux pieds, les escarpins.
M. BRILLANT, in Encyclopédie française, Tendances actuelles de la danse, t. XVII.

(1813). Vx. *Jouer de l'escarpin* : s'enfuir.

♦ 2. Anciennet (au plur.). Torture par compression des pieds. *Mettre les escarpins à un accusé.*

ESCARPOLETTE [eskɑʁpolet] n. f. — 1667; *escarpaulette*, 1605; orig. incert.; p.-ê. dimin. d'*escarpe* ou, d'après Ménage, ital. *scarpolella* « petite écharpe ».

♦ Vieilli. Sorte de siège suspendu par des cordes et sur lequel on se place pour être balancé. ⇒ **Balancelle, balançoire.** *Jeu de l'escarpolette.* « Poussez, poussez l'escarpolette (...) » (Chanson tirée de l'opérette *Véronique*). *Les Hasards de l'escarpolette*, tableau de Fragonard.

(...) se balancer aux arbres sans escarpolette aussi commodément que le macaque le mieux conditionné (...)
Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique MATORÉ, p. 36.

(Mil. xx^e, in Petiot). Alpin. Mod. Planche suspendue utilisée pour le franchissement de certains obstacles (surplombs).

1. ESCARRE ou **ESCHARE** [eskɑʁ] n. f. — 1495, *escarre*; *escharre*, 1314; lat. médical *eschara*, grec *eskhara* « croûte ».

♦ Méd. Nécrose cutanée avec ulcération, résultant de l'élimination du tissu mortifié (⇒ **Gangrène; ulcère**). *Escarres formés aux endroits soumis aux pressions et irritations répétées, chez des malades alités depuis longtemps. Escarre provoquée par un caustique (⇒ Brûlure, cautère). Former une escarre sur une plaie. ⇒ Escarrifier. Escarre qui fait souffrir (→ Brûler, cit. 24). Escarre qui s'élimine progressivement, qui tombe. Matelas spéciaux pour la prévention des escarres. ⇒ Alternatif (4).*

DÉR. Escarrifier, escarotique.

2. ESCARRE ou **ESQUARRE** [eskɑʁ] n. f. — 1690; forme pop. d'*équerre*.

♦ Blason. Pièce en forme d'équerre. *Escarre qui isole un coin de l'écu.*

ESCARRIFICATION [eskɑʁifikasjɔ̃] n. f. — 1836; de *escarrifier*.

♦ Méd. Action d'escarrifier; formation d'une escarre*.

ESCARRIFIER [eskɑʁifje] v. tr. — 1838; de 1. *escarre*.

♦ Méd. (vx). Produire une escarre* sur (...) *Escarrifier une plaie.* — Pron. *Plaie qui s'escarrifie.* — Au p. p. *Plaie escarrifiée.*

DÉR. Escarrification.

-ESCENT, -ESCENTE Suffixe, du lat. *-escens* (participe présent des verbes inchoatifs en *-esco*) qui caractérise une chose en déclinant. (Ex. : *putrescent* « qui devient putride »).

ESCENTE [esɑ̃t] n. f. ⇒ **Essente**.

ESCHATOLOGIE [eskatoʎzi] n. f. — 1864; grec *eskatos* « dernier », et *-logie*.

♦ Didact. (théol.). Étude des fins dernières de l'homme et du monde.

L'eschatologie traite de la fin du monde, de la résurrection, du jugement dernier.

L'eschatologie ne consiste pas à dire : voilà où l'on va aboutir, mais à dire : demain peut être différent, c'est-à-dire : tout ne peut pas être réduit à ce qui existe aujourd'hui.
Roger GARAUDY, Parole d'homme, p. 235.

Personne n'y songe, dit Martial. On souhaite seulement que l'Église n'oublie pas que le christianisme est aussi... (il savait ce qu'il voulait dire, mais ne trouvait pas les termes pour le dire; soudain, il se rappela un mot qu'il avait rencontré au cours de ses récentes lectures, et dont il avait cherché le sens dans le dictionnaire) ... le christianisme est aussi une eschatologie.
Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 263.

DÉR. Eschatologique.

ESCHATOLOGIQUE [eskatoʎik] adj. — 1864; de *eschatologie*.

♦ Didact. (théol.). Relatif à l'eschatologie*. *Étude eschatologique. Perspective eschatologique. Les apocalypses juives, ouvrages eschatologiques.*

ESCHE [ɛʃ] n. f. — V. 1170; du lat. *esca*, d'abord « nourriture », puis « amorce, appât ».

♦ Techn. (pêche). Appât* fixé à l'hameçon. ⇒ **Amorce, boëtte**; régional **achée**. « (...) *des truites arc-en-ciel d'élevage, assez peu farouches, qui gobent facilement esche et hameçon* » (*L'Express*, 8 juil. 1968). *Changer son esche.* — REM. On écrit parfois *èche, aiche, ou laiche*.

Et hop! fit Aubin, ferrant un dard qui, bien sorti, vint s'écailler sur le pré à l'endroit même où le gamin avait, cinq minutes plus tôt, ramassé la sauterelle utilisée comme esche.
Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 126.

Spécialt. Lombric utilisé comme appât.

DÉR. Escher.

ESCHER, ÈCHER ou **AICHER** [ɛʃe] v. tr. — 1688; *aeschier*, v. 1175; de *esche, èche, aiche*, lat. *esca* « nourriture ».

♦ Techn. (pêche). Munir d'une esche. ⇒ **Amorcer, appâter**. « *Après avoir esché notre ligne, très légère et très sensible, d'une graine de chanvre et réglé notre flotteur pour que l'appât reste en suspens au niveau de la bande* » (*Au bord de l'eau*, Le gardon, n° 366, p. 14). — Absolt. *Fixer une esche à un hameçon. Vous eschez à l'asticot ou au ver de terre?*

ESCIENT [esjɑ̃] n. m. — 1080, *mon escient, Chanson de Roland*; lat. médiéval *meo, tuo* (...) *sciente* « moi, toi (...) le sachant »; p. prés. de *scire* « savoir ».

♦ 1. Vx. Pleine connaissance d'une chose. — Loc. *À mon escient; à leur escient* : en pleine connaissance de ce que je fais, de ce qu'ils font. ⇒ **Sciemment**.

J'en sais qui à leur escient ont tiré profit et avancement du cocuage (...)
MONTAIGNE, Essais, I, XIV.

♦ 2. Loc. mod. (V. 1150). *À BON ESCIENT* : avec discernement, à raison. *Agir, parler à bon escient. Il ne veut s'engager qu'à bon escient.*

(...) on voyait bien qu'il avait souffert autrefois, qu'il avait été trompé et qu'il ne voulait plus aimer qu'à bon escient.
Th. GAUTIER, la Toison d'or, I, p. 178.

À MAUVAIS ESCIENT : sans discernement, à tort.

CONTR. *Insu*.

ESCLAFFEMENT [esklaflɑ̃] n. m. — 1892, in D.D.L.; de *s'esclaffer*.

♦ Rare. Le fait de s'esclaffer; bruyante hilarité.

(...) le flot des moqueries la courba (...) elle rougit, pâlit, pleura; et Madame Semène, en punissant d'un coup toute la classe pour tenue indécente, eut l'art maladroit de charger aussitôt d'amitié un esclaffement d'abord sans malveillance.
GIDE, les Caves du Vatican, III, II, in Romans, Pl., p. 758.

ESCLAFFER (S') [esklafe] v. pron. — 1534, *s'escaffoyent de ryre*, Rabelais; repris fin xix^e; provençal *esclafa* « éclater », de *clafa* « frapper bruyamment ».

♦ Éclater* de rire bruyamment. ⇒ **Rire; pouffer**.

Il s'esclaffa : — Vous avez de la bonté de reste, vous encore. C'est à cause de cet imbécile que vous vous faites du mauvais sang?
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, 2.

(Il) « lâchait », comme disait M. Verdurin, une grosse faribole qui faisait s'esclaffer tout le monde (...)
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. I, p. 257.

REM. On trouve parfois un emploi intrans. « — Hi, hi, hi! esclaffa l'inconnu » (Carco, *L'Homme traqué*, p. 69).

DÉR. Esclaffement.

ESCLANDRE [ɛsklɑ̃dr] n. m. — XII^e; « cause de ruine », déb. XII^e; « rumeur scandaleuse », v. 1175; var. *escande*, *escandle*, forme pop. du lat. *scandalum*. → Scandale.

♦ 1. (1353). Vx. Accident fâcheux; attaque, combat, rixe.

(...) Quand on n'a qu'un endroit à défendre
On le munit, de peur d'esclandre (...)

LA FONTAINE, Fables, X, VIII.

♦ 2. (XV^e, puis fin XVIII^e). Mod. Manifestation orale, bruyante et scandaleuse, contre qq, qqch. ⇒ **Éclat**, **scandale**, **tapage**. *Causer, faire de l'esclandre. Un, des esclandre(s). Faire un esclandre. Faire un esclandre à qq.* ⇒ **Querelle**, **scène**. *Il faut absolument éviter l'esclandre, éviter un esclandre.*

Il suivit cet avis et me donna réellement pour successeur un vrai procureur, qui dans moins d'un an lui vola vingt ou trente mille livres. Il le chassa, le fit mettre en prison, chassa ses gentilhommes avec esclandre et scandale (...)

ROUSSEAU, les Confessions, VII.

(...) elle était là, résolue à faire un esclandre. Son thème odieux et ridicule était de crier devant tous les gens de l'hôtel et de la rue, que je partageais ma nouvelle maîtresse avec Laurent de Fauvel.

G. SAND, Elle et Lui, IX, p. 209.

La pauvre fille, vu son peu de raison, avait espéré que l'esclandre s'apaiserait et qu'elle jouirait doucement de son petit stratagème amoureux.

RENAN, Souvenirs d'enfance ..., I, IV, p. 52.

D'abord, je me suis exagéré le risque. On n'aurait pas fait d'esclandre; on m'aurait fait payer, simplement.

Valéry LARBAUD, Barnabooth, III, Journal, p. 191.

ESCLAVAGE [ɛsklavɑʒ] n. m. — 1577, Vigenère; de *esclave*, et suff. *-age*.

A. ♦ 1. (Rare en emploi libre). État, condition d'esclave. *L'esclavage de qq; l'esclavage d'un captif. Mettre fin à un esclavage par l'affranchissement.* — Plus cour. Condition collective d'esclave. *L'esclavage des femmes et des enfants. L'esclavage des Noirs au XVIII^e, au XIX^e siècle.* ⇒ **Négrier**; **traite**. — Loc. **EN ESCLAVAGE**. *Être en esclavage. Emmener, réduire qq en esclavage. — Être réduit à l'esclavage, à un cruel, un dur esclavage.*

Durée de la condition d'esclave. *Un long esclavage.*

Pratique de la possession et de la vente d'esclaves, dans une société; institutions de la possession, du trafic et du travail forcé des esclaves. ⇒ **Esclavagisme**. *L'esclavage antique. Transformation de l'esclavage en servage*, au moyen âge. L'esclavage en Amérique, aux Antilles aux XVIII^e et XIX^e siècle.* ⇒ aussi **Traite**. *L'abolition de l'esclavage* (⇒ **Abolitionnisme**; **antiesclavagiste**).

(...) comme tous les hommes naissent égaux, il faut dire que l'esclavage est contre la nature (...)

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XV, 7.

L'esclavage proprement dit est l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie et de ses biens.

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, I.

La loi du plus fort, le droit de la guerre injurieux à la nature, l'ambition, la soif des conquêtes, l'amour de la domination et de la mollesse, introduisirent l'esclavage, qui, à la honte de l'humanité, a été reçu par presque tous les peuples du monde.

Encyclopédie (DIDEROT), art. *Esclavage*.

Ce qui reste d'esclavage en notre temps tient à la guerre, et à la menace de guerre. C'est là que doit se porter l'effort des hommes libres, seulement là.

ALAIN, Propos, 27 août 1927, Politique et économique.

La Convention, sur la proposition de Grégoire, avait, en 1793, aboli la prime pour la traite des nègres. Le 4 février 1794, elle décréta, par acclamation, l'abolition de l'esclavage dans les colonies.

RAMBAUD, Hist. de la civilisation contemporaine, p. 159.

Par les décrets du 27 avril 1848, rendus sur l'initiative de Schœlcher, l'esclavage, aboli une première fois par la Convention, a été définitivement supprimé dans nos colonies primitives (...)

RAMBAUD, Hist. de la civilisation contemporaine, p. 585.

L'esclavage est une institution qui existe aux origines mêmes de Rome et qui n'a jamais disparu du Droit romain, même byzantin.

GIFFARD, Précis de droit romain, n° 348.

C'est pendant les siècles de l'esclavage que le noir a bu la coupe d'amertume jusqu'à la lie; et l'esclavage est un fait passé que nos auteurs ni leurs pères n'ont connu directement. Mais c'est aussi un énorme cauchemar dont même les plus jeunes d'entre eux ne savent pas s'ils sont bien réveillés.

SARTRE, Situations III, p. 273.

♦ 2. (Rare, sauf dans des syntagmes plus ou moins figés en loc.). État de qq qui est soumis à une autorité tyrannique. ⇒ **Asservissement**, **assujettissement**, **dépendance**, **domination**, **joug**, **oppression**, **servitude**, **subordination**, **sujétion**. *Être en esclavage sous un despote. Tenir tout un peuple dans l'esclavage. Sortir, s'affranchir d'un esclavage. L'esclavage de la femme.*

Rendre pour jamais l'Italie indépendante de l'Allemagne, après sept cents ans de sujétion, ou d'esclavage, ou de soumission (...)

VOLTAIRE, Mélanges historiques, Mens. imprimés.

(...) seule, enfermée, en butte à la persécution d'un homme odieux, est-ce un crime de tenter à sortir d'esclavage?

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, 3.

Vivre dans l'esclavage de qq, dans la soumission à qq.

Domination absolue (des passions, des instincts). *L'esclavage des passions* (⇒ **Tyrannie**). *L'amour est un esclavage.*

Brisez les tristes fers du honteux esclavage
Où vous tient du péché le commerce odieux.

MOLIÈRE, Poésies diverses, « Quatrain ».

Le mot de passion nous avertit fortement ici, car il désigne un esclavage et un malheur (...)

ALAIN, les Aventures du cœur, p. 24.

♦ 3. (1690). Chose, activité qui impose une contrainte. ⇒ **Chaîne**, **contrainte**, **gêne**, **sujétion**. *Ce travail est un véritable esclavage. Fumer, se droguer est un esclavage. L'esclavage des convenances, des habitudes. Doctrine qui tient les esprits en esclavage. Se libérer, se délivrer d'un esclavage.*

Maintenant quelques mots plus sérieux sur l'égalité absolue : cette égalité ramènerait non seulement la servitude des corps, mais l'esclavage des âmes (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 326.

Un monde sans science, c'est l'esclavage, c'est l'homme tournant la meule, assujéti à la matière, assimilé à la bête de somme. Le monde amélioré par la science sera le royaume de l'esprit, le règne des fils de Dieu.

RENAN, Instruction supérieure en France, Œ. compl., t. I, p. 70.

Contrainte imposée. *L'esclavage de la rime.*

B. (1704). Collier qui descend en demi-cercle sur la poitrine, et qui rappelle la chaîne de l'esclave. *Un esclavage de perles.*

CONTR. **Affranchissement**, **émancipation**, **libération**; **domination**, **indépendance**, **liberté**, **omnipotence**, **tyrannie**.

DÉR. **Esclavager**, **esclavagiste**. — V. **Esclavagisme**.

ESCLAVAGER [ɛsklavɑʒe] v. tr. — 1876; de *esclavage*.

♦ Rare. Réduire en esclavage. — P. p. adj. (xx^e) :

Dans les régions que nous avons traversées ce n'étaient que races piétinées, non tant viles peut-être qu'avilies, esclavagées, n'aspirant qu'au plus grossier bien-être (...)

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 815.

ESCLAVAGISME [ɛsklavɑʒism] n. m. — 1877; de *esclavagiste* ou de *esclavage*.

♦ 1. Doctrine, méthode des esclavagistes. — Système social et économique fondé sur l'esclavage.

♦ 2. Zool. État de sociétés de fourmis dans lesquelles coexistent les fourmis esclavagistes* (2.) et les esclaves.

ESCLAVAGISTE [ɛsklavɑʒist] adj. et n. — 1861; de *esclavage*.

♦ 1. Partisan de l'esclavage (spécialt. de l'esclavage des Noirs). — N. *Un, une esclavagiste. Les esclavagistes des États du Sud*, pendant la guerre de Sécession aux États-Unis.

♦ 2. Zool. *Fourmis esclavagistes*, qui dépouillent les nids d'autres espèces pour utiliser les individus issus des nymphes enlevées.

COMP. et CONTR. (De 1.) **Antiesclavagiste**.

ESCLAVE [ɛsklav] n. — V. 1160; du lat. médiéval *sclavus*, var. de *slavus* « slave », les Germains ayant réduit de nombreux Slaves en esclavage. → **Esclavon**.

♦ 1. Personne qui n'est pas de condition libre, qui est sous la puissance absolue d'un maître, soit du fait de sa naissance, soit par capture à la guerre, vente, condamnation; être humain considéré et traité comme une marchandise (que l'on peut acheter, vendre, posséder). « *Sous le droit romain, on nait esclave quand on est l'enfant d'une mère esclave* » (Giffard). *Esclave par la guerre* (⇒ **Captif**, **prisonnier**). *Être vendu comme esclave. La chaîne de l'esclave* (→ **Abjection**, cit. 1). *Acheter, vendre; délivrer, racheter des esclaves. Le commerce, le trafic des esclaves* (⇒ **Traite**), *des esclaves noirs*. → **Bois d'ébène*** (fig.). *Marchand d'esclaves noirs* (⇒ **Négrier**). *Esclaves traités, transportés comme des animaux* ⇒ **Bétail** (humain). *Avoir droit de vie et de mort sur ses esclaves*. — Hist. **Affranchissement***, **émancipation des esclaves**. ⇒ **Manumission** (→ **Affranchir**, cit. 1; **affranchissement**, cit. 1). *Esclave affranchi*. ⇒ **Affranchi**. *Caligula, esclave devenu maître* (→ **Atrocité**, cit. 4). *Esclave grec au service d'un temple*. ⇒ **Hiérodote**. *Esclave à Sparte*. ⇒ **Ilote**. *Esclaves romains. Prison des esclaves, à Rome*. ⇒ **Ergastule**. *Économies amassées par un esclave*. ⇒ **Pécule**. *Esclaves chrétiens capturés par les Barbaresques. Cervantes, Saint Vincent de Paul, le poète Regnard furent esclaves « en Alger »*. *Travailler comme un esclave* (→ **Appoint**, cit. 6). — *Une belle esclave* (→ **Aigüière**, cit. 1; **appeler**, cit. 12; **arqué**, cit. 1).

L'esclavage est d'ailleurs aussi opposé au droit civil qu'au droit naturel. Quelle loi civile pourrait empêcher un esclave de fuir (...)

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XV, 2.

(...) tout homme étant né libre et maître de lui-même, nul ne peut, sous quelque prétexte que ce puisse être, l'assujettir sans son aveu. Décider que le fils d'une esclave naît esclave, c'est décider qu'il ne naît pas homme.

ROUSSEAU, Du contrat social, IV, 2.

Il est prouvé que quatorze ou quinze cent mille noirs, aujourd'hui épars dans les colonies européennes du Nouveau Monde, sont les restes infortunés de huit ou neuf millions d'esclaves qu'elles ont reçus (...)

G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, XI, 22.

Dans nos colonies récemment acquises (depuis 1848), on a travaillé d'abord à supprimer le trafic des esclaves; puis à transformer peu à peu ceux-ci en travailleurs libres.

RAMBAUD, Hist. de la civilisation contemporaine, p. 585.

Cette puissance (du maître sur l'esclave : *dominica potestas*) a d'ailleurs, juridiquement (en droit romain), un caractère absolu; on peut la comparer au droit de propriété impliquant le droit d'user, de jouir et de disposer de la chose. Le maître

utilise les services de l'esclave dans sa maison, sur ses terres; les enfants de la femme esclave (*partus, le part*) appartiennent au maître, et il peut les vendre même séparément de la mère et du père; il a, sur l'esclave, le droit de vie et de mort; mais, de bonne heure, il semble qu'il ne peut exercer ce droit avec une liberté entière. En tout cas, dès l'époque classique, les limitations se précisent.

GIFFARD, Précis de droit romain, n° 349.

- 6 Mon goût de posséder, d'user, d'abuser, s'étend aux humains. Il m'aurait fallu des esclaves.
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, VII, p. 82.

Adj. *Femmes esclaves de l'Orient*. ⇒ **Odalisque** (→ Babouche, cit. 3). *Des négresses esclaves* (→ Air, cit. 4).

REM. Selon les contextes sociaux (antiquité classique ou orientale, temps modernes : colonisation et traite des Noirs, etc.) les mots *esclave* et *esclavage* ont des connotations très différentes.

Par compar. *Être traité en esclave, comme un (une) esclave* (→ les sens 2, 3).

♦ 2. Personne qui est soumise à un pouvoir tyrannique, à une domination étrangère, à un gouvernement despotique. ⇒ **Serf** (→ Asservir, cit. 5; despotique, cit. 4). *Être l'esclave du Prince* (→ Assurer, cit. 53).

Adj. *Peuples, hommes, femmes esclaves. Être plus, moins esclave que qqn.*

- 7 L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux.

ROUSSEAU, Du contrat social, I, 2.

- 8 Si vous ne vous jugez pas esclave d'un régime politique ou social, — ce qui est, à mes yeux, l'indice d'une charmante complaisance — vous êtes esclave, je vous le répète, de vos moralistes, de vos légistes, de vos hygiénistes, de vos médecins, de vos urbanistes et même de vos esthéticiens.

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, IV, p. 69.

♦ 3. Personne qui se soumet servilement aux volontés de qqn. *Le courtisan est un esclave. Avoir une âme d'esclave, vile et basse. Se faire, se rendre l'esclave de qqn.* ⇒ **Char** (s'attacher au char de...). — EN ESCLAVE, *Faire qqch. en esclave, en toute soumission.*

- 9 (...) je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave, à vos volontés (...)
MOLIÈRE, George Dandin, II, 2.

- 10 Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie (...)
MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, 1.

- 11 Je puis l'aimer, sans être esclave de son père (...)
RACINE, Andromaque, I, 2.

- 12 (...) Diderot s'est fait esclave des libraires, et est devenu celui des fanatiques.
VOLTAIRE, Lettre à d'Alembert, 57, 15 oct. 1759.

Adj. *Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu* (cit. 6). *Une âme esclave.*

- 13 (...) elle savait que pour cette âme esclave elle représentait la richesse (...)
J. GREEN, Léviathan, p. 177.

Spécialt. Personne qui, par amour, se met entièrement dans la dépendance de l'être aimé. *Il est devenu l'esclave de cette femme.* ⇒ **Chose, jouet, pantin. *Elle prend plaisir à avoir des esclaves à ses pieds* (→ Asservir, cit. 15). — REM. À l'époque classique, *esclave* se disait dans le langage de la galanterie pour « amant et serviteur d'une dame ».**

- 14 (...) une aventure (...) me fit voir la charmante Élise; que cette vue me rendit esclave de ses beautés (...)
MOLIÈRE, l'Avare, V, 5.

- 15 — Punis-moi de mon orgueil atroce, lui disait-elle, en le serrant dans ses bras de façon à l'étouffer; tu es mon maître, je suis ton esclave, il faut que je te demande pardon à genoux d'avoir voulu me révolter. Elle quittait ses bras pour tomber à ses pieds. Oui, tu es mon maître, lui disait-elle encore ivre de bonheur et d'amour; règne à jamais sur moi, punis sévèrement ton esclave quand elle voudra se révolter.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XIX.

- 16 La femme, esclave vile, orgueilleuse et stupide,
Sans rire s'adorant et s'aimant sans dégoût;
L'homme, tyran goulu, paillard, dur et cupide,
Esclave de l'esclave et ruisseau dans l'égoût (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Le voyage », VI.

- 17 L'aimé profite de son esclave (...)
F. MAURIAC, Souffrances et Bonheur du chrétien, p. 170 (→ Accroître, cit. 7).

♦ 4. Personne qui n'a aucun moment libre. *Son emploi fait de lui un esclave, le rend esclave. Cessez d'être un esclave, prenez un peu de bon temps!*

♦ 5. Adj. (*Être*) *esclave de...* : qui se laisse dominer, asservir (par qqn, qqch.). *Il est trop esclave de son travail, il n'a plus une minute de liberté. Il est esclave de bienséances* (cit. 13), *de ses richesses* (→ Convoiter, cit. 6), *de son rang, de ses principes* (→ Changer, cit. 67). *Un auteur esclave de son sujet* (→ Dominer, cit. 16). *Il est esclave de son corps, de ses besoins* (→ Assujettir, cit. 27), *de ses habitudes, de ses aises, de son confort* (→ Défroquer, cit. 1). *Être esclave de ses passions, de son humeur* (→ Affranchir, cit. 14; asservir, cit. 13; attacher, cit. 96). *Être esclave du tabac, de l'alcool. L'homme esclave de la machine.* ⇒ **Aliéné, dépendant, prisonnier, tributaire.**

- 18 (Elles) n'attendaient que des violences extrêmes de l'étrange humeur de leur frère, qui était sans doute l'homme du monde le plus esclave de ses passions.
SCARRON, le Roman comique, I, XV.

- 19 Et seriez devenu, pour avoir tout dompté,
Esclave des grandeurs où vous êtes monté!
CORNEILLE, Cinna, II, I.

- 20 Pourquoi faut-il qu'un tyrannique honneur
Tienne notre âme en esclave asservie?

MOLIÈRE, le Grand Divertissement royal, I.

- 21 Hermippe est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commodités (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 64.

(...) je suis esclave par mes vices, et libre par mes remords (...)
ROUSSEAU, Émile, IV

J'étais devenu un esclave de l'opium (...)
BAUDELAIRE, Poème du haschisch, IV

Ils sont, aujourd'hui, les esclaves d'un autre patron, d'une machine.

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, IX, p. 143.

Je suis terriblement esclave de ma profession, voilà la vérité (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, I, V, p. 202.

Spécialt. *Être l'esclave de son devoir, l'accomplir très scrupuleusement.*

(...) de mon devoir esclave infortunée (...)
RACINE, Mithridate, II, 6.

Être esclave de sa parole, la tenir scrupuleusement, faire preuve d'une fidélité absolue à ses engagements.

♦ 6. Par métaphore ou fig. (En parlant de choses). Littér. :

La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.
BOILEAU, l'Art poétique, I

CONTR. **Affranchi, autonome, indépendant, libre.** — **Conquérant, despote, maître, tyran.**

DÉR. **Esclavage.**

ESCLAVON, ONNE [esklavõ, on] n. — XIII^e, « habitant de Slovénie »; du bas lat. *sclavonus*, var. de *sclavinus*.

♦ Vx. **Slavon.**

Tant il avait, outre ses quatre épouses, de concubines (...) Aussi leur avait-il acheté des eunuques esclavons, beaux de corps comme des statues mutilées. Le physique à son sens étant miroir de l'âme.
ARAGON, le Fou d'Elsa, p. 108.

N. m. *L'esclavon* : ensemble des parlers slaves de Serbie et de Croatie. ⇒ **Serbo-croate, slavon** (anciennt).

ESCLOT [esklo] n. m. — 1457, *esclop*; anc. provençal *esclop*, du bas lat. *cloppus* « boiteux ». → **Clopinier**.

♦ Régional. **Sabot de bois** fabriqué d'une seule pièce.

ESCOBAR [eskobar] n. m. — 1656; nom d'un père jésuite, casuiste célèbre par sa doctrine morale au XVII^e siècle.

♦ Vx. **Casuiste*** hypocrite, qui résout adroitement et au mieux de ses intérêts les cas de conscience les plus délicats.

DÉR. **Escobarde.**

ESCOBARDER [eskobarde] v. — 1740; de *escobar*.

Vieux.

♦ 1. V. intr. User de réticences, de mots ambigus, de restrictions mentales pour tromper.

♦ 2. V. tr. Obtenir par tromperie, par un raisonnement hypocrite (*in Saint-Simon*).

DÉR. **Escobarde.**

ESCOBARDERIE [eskobardèri] n. f. — 1769, M^{me} du Deffand; de *escobarde*.

♦ Vx. **Hypocrisie d'un escobar.** ⇒ **Fourberie.**

Vous avez un système de filouterie politique qui sera retourné contre vous, car la France se lassera de ces escobarde.

BALZAC, Z. Marcas, Pl., I, VII, p. 757.

ESCOFFIER [eskɔfje] v. tr. — 1796; *escofier*, 1725; p.-ê. du provençal *escoufia* « tuer »; cf. esp. *escofiar* ou ital. *scuffiare* « enlever la coiffe », et, par ext., « décapiter », du lat. pop. **exconficere*, de *ex-* intensif et lat. class. *conficere* « achever ».

♦ Argot. **Tuer***.

ESCOFFION [eskɔfjõ] n. m. — 1555, *escofion*; *scofion*, 1549; ital. *scoffione*, de *scoffia* « coiffe », de *cuffia* préfixé en *s-*.

♦ Anciennt. Coiffure à bourrelets formée de rubans portée par les femmes aux XVI^e et XVII^e siècles.

D'abord leurs escoffions ont volé par la place, Et, laissant voir à nu deux têtes sans cheveux, Ont rendu le combat risiblement affreux (...)
MOLIÈRE, l'Étourdi, V, 14.

ESCOGRIFFE [eskɔgrif] n. m. — 1611; mot dial. « voleur », se rattache p.-ê. à *escroc*, et au rad. de *griffer*.

Familier.

♦ 1. Homme de grande taille et d'allure dégingandée (surtout dans : *un grand escogriffe*). ⇒ **Échalas**. *Cet escogriffe de Paul. Son escogriffe, son grand escogriffe de mari.*

(...) ce grand escogriffe de maître d'armes (...)
MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 3.

Pendant cette querelle arrive don Basile, un grand escogriffe, long, sec, jaune, bileux, ossu, malsain et venimeux d'aspect (...)

Th. GAUTHIER, Souvenirs de théâtre, p. 120.

3 Ce n'est pas tous les jours : ce soir, je me trouvais très jolie : je m'aimais dans ma robe et me sentais à l'aise dans la vie. Benoite avait invité son escogriffe pensant et le regardait avec attendrissement faire ses premiers pas de danse. Il a l'air de planer au-dessus des sentiments et ses lunettes le protègent du monde.
Benoite et Flora GROULT, Journal à quatre mains, p. 163.

♦ 2. Rare. Homme d'allure louche. — Fig. Escroc, voleur.

ESCOMPTABLE [eskõtabl] adj. — 1867 in Littré, Suppl. ; 1845, in Richard de Radonvilliers ; de *escompter*.

♦ 1. Qui peut être escompté, admis à l'escompte. *Papier, valeur escomptable, facilement escomptable.*

♦ 2. Fig. Que l'on prévoit (⇒ **Escompter**, 3.). *Événement escomptable.*

CONTR. **Inescomptable.**

ESCOMPTE [eskõt] n. m. — 1675 ; *esconte*, 1597 ; ital. *sconto*. → *Escompter*.

♦ 1. Fin. Opération par laquelle une personne (escompteur*, banquier) avance le montant d'un effet de commerce non échu, déduction faite d'une retenue, contre le transfert à son profit de la propriété de l'effet (⇒ **Avance**) ; la retenue faite par l'escompteur. ⇒ **Escompter**. *L'escompte correspond à l'intérêt de la somme avancée jusqu'à l'échéance : il est proportionnel au nombre de jours à courir jusqu'à l'échéance et au taux de l'escompte. Escompte en dehors ou escompte commercial, calculé sur la valeur nominale de l'effet. Escompte en dedans ou escompte rationnel, calculé sur la valeur actuelle de l'effet. Taux de l'escompte ou taux d'escompte : taux d'après lequel est calculé l'escompte dans une opération déterminée ; taux utilisé dans toutes les opérations d'escompte à une date donnée et sur un marché déterminé. Hausse, baisse du taux d'escompte. La commission* retenue sur les effets présentés à l'escompte (⇒ **Agio**) se compose de l'escompte proprement dit, augmenté d'une commission de banque proportionnelle au montant de l'effet et d'une commission d'encaissement lorsque l'effet est payable sur une autre place (change ou perte de place). Présenter une traite à l'escompte. Effets pouvant être présentés à l'escompte à la Banque de France. ⇒ **Bancable** (papier bancable, effets bancables). *Banque de dépôt et d'escompte ; caisse (cit. 5) d'escompte. Comptoir national d'escompte. Bordereau* d'escompte. Règle d'escompte : règle d'arithmétique permettant de résoudre les problèmes d'escompte.**

1 (...) il avait sur lui quelques milliers de francs, mais (...) cette somme étant, par grand malheur, en billets à une échéance lointaine, il ne pouvait en monnayer la moindre partie sans subir un onéreux escompte (...)

Léon BLOY, Le Désespéré, p. 260.

2 Quand un commerçant vend ses marchandises, suivant l'usage du commerce il accorde un délai pour payer : si donc il a besoin d'argent avant l'arrivée du terme, il faut qu'il s'adresse au banquier. Celui-ci lui avance la somme qui lui est due pour la vente de ses marchandises, déduction faite d'une petite somme qui constitue son profit, et se fait céder en échange par le commerçant sa lettre de change (...). C'est là ce qu'on appelle l'escompte. C'est une forme de prêt (...). et ce prêt est toujours à court terme (...)

Charles GIDE, Cours d'économie politique, t. I, p. 546.

♦ 2. Réduction du montant d'une dette à terme, lorsqu'elle est payée avant l'échéance (⇒ **Prime, remise**). *Accorder, faire un escompte de tant. Escompte de facture.*

Par ext. *Escompte d'usage*, consenti pour favoriser un acheteur. ⇒ **Réduction**. *Maison d'escompte* : magasin dans lequel les services sont réduits au minimum pour permettre une réduction maximale des prix. ⇒ **Discount** (magasin discount).

♦ 3. Bourse. Faculté qu'a l'acheteur d'une valeur à terme de se faire livrer les titres avant le terme.

COMP. **Réescompte.**

ESCOMPTEUR [eskõtø] v. tr. — 1675, Savary ; ital. *scontare* « décompter », de *contare* (→ **Compter**), ou dér. de *escompte*, attesté antérieurement.

♦ 1. Fin. Payer (un effet de commerce) avant l'échéance, moyennant une retenue (⇒ **Agio, commission, escompte**). *Escompter un billet à ordre, une lettre de change. La Banque de France n'escompte que les effets revêtus d'au moins trois signatures (papier bancable). Escompter un effet à un taux élevé, faible, à un taux de faveur. Faire escompter une traite.*

0.1 Emma s'embarrassait un peu dans ses calculs, et les oreilles lui tintaient comme si des pièces d'or, s'éventrant de leurs sacs, eussent sonné tout autour d'elle sur le parquet. Enfin L'heureux expliqua qu'il avait un sien ami Vinçart, banquier à Rouen, lequel allait escompter ces quatre billets, puis il remettrait lui-même à Madame le surplus de la dette réelle.

Mais, au lieu de deux mille francs, il n'en apporta que dix-huit cents, car l'ami Vinçart (comme de juste) en avait prélevé deux cents, pour frais de commission et d'escompte.

Puis il réclama négligemment une quittance.

— Vous comprenez..., dans le commerce..., quelquefois... Et avec la date, s'il vous plaît, la date.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, Folio, p. 356.

Par ext. *Faire escompter un effet*, se le faire payer d'avance.

Consentez un rabais sur le prix de cette terre s'il le faut, ou escomptez les lettres de change que vous obtiendrez. Enfin, ayez de l'argent comptant à tout prix.

STENDHAL, Mina de Vanghel, Pl., t. II, p. 1171.

Fig. *Accepter comme ayant une valeur réelle, sûre.*

(...) un critique affirme sans vergogne que, quelque beau que soit le génie de M. Poe, il eût mieux valu pour lui n'avoir que du talent, parce que le talent s'escompte plus facilement que le génie.

BAUDELAIRE, E. Poe, sa vie et ses ouvrages, I.

♦ 2. (xix^e). Vieilli. Jouir d'avance de, dépenser d'avance. ⇒ **Anticiper**. *Escompter un héritage*, employer d'avance l'argent qu'on en attend. — *Escompter sa jeunesse*, la consommer rapidement, prématurément. *Escompter son avenir*. ⇒ **Compromettre, hypothéquer**.

Courir de maîtresse en maîtresse

Passer ses jours en libertin

Dans la continuelle ivresse

Qui naît de l'amour et du vin (...)

C'est, en terme de banque, escompter sa jeunesse. PANARD, in P. LAROUSSE.

Étrange aveuglement, que d'escompter ainsi son avenir!

A. KARR, in P. LAROUSSE.

♦ 3. (Fin xix^e). Mod. S'attendre à (qqch.), compter sur (qqch.) et se comporter, agir en conséquence. ⇒ **Attendre, compter (sur), espérer, prévoir, tabler (sur)**. → **Attente**, cit. 24. *Nous escomptons un grand succès. Escompter la venue d'un ami. Avoir autre chose que ce qu'on escomptait. Il n'en escomptait pas tant. — Escompter (et inf.). La majorité escomptait rallier ce parti. Escompter que (et futur ou cond.). J'escomptais qu'il viendrait.*

On sait comme il comptait introduire le monopole de l'empoisonnement ; il escomptait le mécontentement produit chez les bouilleurs de cru par la suppression de leur privilège ; le jeu était simple, au moins sur l'échiquier parlementaire (...)

Ch. PÉGUY, la République..., p. 60.

Et, quand enfin l'événement est à ce point préparé qu'il n'y ait plus qu'à laisser venir, la détente qu'il éprouve alors lui permet de réfléchir ; il reconnaît alors qu'il n'a plus grand désir pour cette félicité trop escomptée.

GIDE, Journal, 9 mai 1918.

Jerphanion qui escomptait cette offre, qui la désirait, répondit avec le moins d'élan possible (...)

J. ROMAINS, Les Hommes de bonne volonté, t. II, xv, p. 162.

Dans toutes ses lettres à madame Hanska, l'incomparable illusionniste (*Balzac*) annonce l'imminent achèvement de quelque-une de ses pièces, dont la plupart du temps pas une ligne n'était écrite, ce qui ne l'empêchait nullement d'en escompter la réussite et d'en supputer le bénéfice.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 313.

CONTR. **Conserver, épargner, garder. — Craindre, refuser...**

DÉR. **Escomptable, escompteur.**

COMP. **Réescompter.**

ESCOMPTEUR, EUSE [eskõtøœ, øz] n. — Attestation isolée, 1548, Rabelais ; 1783, de *escompter*.

♦ 1. N. m. Fin. Celui qui fait l'escompte. — Adj. *Banquier escompteur.*

♦ 2. N. Fig. Personne qui prévoit qqch. comme certain et s'y prépare en conséquence.

ESCOPE [eskop] n. f. ⇒ **Écope**.

ESCOPETTE [eskopet] n. f. — 1516, *escoppette* ; var. *eschoppette* ; ital. *schoppetto*, de *schippo* « arme à feu », lat. tardif *stoppus*, onomat., « bruit produit en frappant sur des joues gonflées ».

♦ 1. Ancienn. Arme à feu portative à bouche évasée. ⇒ **Arquebuse, espingole, tromblon**.

Un jeune Espagnol, tenant une longue escopette avec sa fourche suspendue à son côté, et la mèche fumante dans la main droite, se promenait nonchalamment sur le rempart (...)

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, IX, p. 293.

On s'était tout permis, parce qu'on avait manié l'escopette et porté le mousquet pour la bonne cause.

RENAN, Souvenirs d'enfance, IV, p. 152.

Par métonymie. Homme d'armes portant cette arme. *Une petite troupe de six escopettes.*

Littér. et plais. Fusil.

ESCORTE [eskort] n. f. — 1520, *faire scorte* ; ital. *scorta* « action de guider », de *scorgere* « montrer, guider » ; lat. pop. **excorigere*, du lat. class. *corrige* « corriger ».

♦ 1. Action d'escorter*, d'accompagner qqn ou qqch. et de veiller à sa sûreté (dans : *faire escorte*). — *Faire escorte à un ministre. Des policiers lui font escorte.* — Par ext. (le sujet désignant une seule personne). *Faire escorte à qqn*, l'accompagner.

Par métonymie. Troupe chargée d'accompagner et de protéger. ⇒ **Garde**. *Escorte militaire, policière. Une escorte de cinquante hommes armés* (→ **Dévaliser**, cit.). *On chargea une escorte de le protéger et de le défendre. Convois, prisonniers accompagnés d'une escorte. Servir d'escorte. Des gardes lui furent donnés pour escorte.* — Loc. *Sous escorte* : sous la protection ou sous la garde d'une escorte. *Sous bonne escorte* : sous bonne garde.

Pour assurer ma fuite, ai-je ici des escortes ?

CORNEILLE, Suréna, IV, 3.

Six Arabes, armés de poignards, de longs fusils à mèche, formaient notre escorte (...)

CHATEAUBRIAND, Itinéraire..., III

Si l'on n'est pas avec un homme connu sur la route, il faut trainer après soi des

escortes nombreuses armées jusqu'aux dents, qui coûtent fort cher et offrent moins de certitude, car habituellement les *escopeteros* sont des voleurs à la retraite.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 195.

♦ **2.** (1690). Mar. Escadre de navires de guerre chargés d'accompagner des navires de transport pour les protéger. *Un convoi et son escorte.*

Fait d'escorter (pour un navire). *L'escorte était assurée par trois cuirassés.*

♦ **3.** Cortège qui accompagne une personne pour l'honorer. ⇒ *Suite. Une brillante escorte. Une escorte de cavaliers, de motocyclistes. Escorte d'honneur. Escorte ministérielle, présidentielle, pontificale.*

4 Magnifiquement, comme les autres années, la Procession de la Fête-Dieu se déroule dans les rues de la ville entre les façades des maisons tendues de draps blancs qu'ornent des fleurs. Une escorte de soldats en armes l'accompagne.

Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 29.

♦ **4.** Personne qui en accompagne une autre. *Je vous servirai d'escorte.* ⇒ **Accompagnateur.**

♦ **5.** Fig. ⇒ **Accompagnement** (⇒ *Culinaire, cit.*).

5 (...) le mensonge, l'adultère, les ruses défendues, le vol peut-être, et l'on ne sait quoi de pire lui faisaient escorte.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VIII, p. 89.

DÉR. Escorter.

ESCORTER [eskɔʁte] v. tr. — 1530; de *escorte*.

♦ **Accompagner*** pour guider, surveiller, protéger ou honorer pendant la marche. *Des cavaliers escortent le souverain. Escorter un prisonnier.* ⇒ **Conduire. Escorter un convoi.** ⇒ **Convoyer. Faire escorter une personnalité étrangère.** — Par ext. ⇒ **Accompagner, suivre. Les enfants escortèrent la cavalcade** (cit. 2). *Gouvernante qui escorte une jeune fille.* ⇒ **Chaperonner.**

1 Allons, vite un flambeau pour conduire M. Dimanche, et que quatre ou cinq de mes gens prennent des mousquetons pour l'escorter (...) Je veux qu'on vous escorte (...)

MOLIÈRE, Dom Juan, IV, 3.

2 Raphaël marchait environné de ses élèves, escorté des cardinaux et des princes, comme un sénateur de l'ancienne Rome suivi et devancé de ses clients.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 20.

3 Les chemins étaient couverts de monde, et la veuve marchait d'un air fier, escortée de ses trois prétendants (...)

G. SAND, la Mare au diable, XII, p. 106.

4 L'homme qui escorte une jolie femme se croit toujours coiffé d'une auréole (...)

MAUPASSANT, Correspondance, Mes 25 jours.

5 Aussitôt reconnu sous mon manteau de pèlerin, une bande d'enfants m'escorte et sur la lande ou je m'assieds, forment cercle autour de moi.

GIDE, Journal, 1904, Pl., p. 141.

6 Dominant son émotion, avec une gravité simple, il (*Clemenceau*) descend de la tribune. Une grande partie de l'auditoire se précipite au-devant de lui, les mains ne cessant d'applaudir que pour serrer les siennes. Une garde enthousiaste l'escorte jusqu'à son banc, où longtemps encore les paroles de reconnaissance lui arrivent tandis que la Chambre et les tribunes ne se lassent pas de l'acclamer.

Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 463.

Par métaphore. *Le malheur les escortait.* — Passif et p. p. :

7 (...) escorté par un pâle fantôme qu'on nomme Raison (...)

BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

(Sujet n. de chose). ⇒ **Accompagner.**

8 (...) le double feu vert de mes prunelles vous escorte, suspendu entre ciel et terre, éteint ici, rallumé là.

COLETTE, la Paix chez les bêtes, Poux, p. 8.

Escorter qqn de... par... l'accompagner avec...

9 Nous vivons à nous ignorer l'un l'autre; nous passons notre temps à faire ceux qui n'ont rien entendu; nous escortons chaque être de nos refus répétés de nous arrêter sur lui; il n'est pas un homme sur son lit de mort qui n'ait été jusqu'à un certain point méconnu (...)

MONTEHLANT, la Relève du matin, p. 48.

DÉR. Escorteur.

ESCORTEUR [eskɔʁtœʁ] n. m. — 1935; de *escorter*.

♦ Mar. Petit bâtiment (avisos, corvette, frégate, patrouilleur, etc.) destiné à l'escorte* (2.) de navires marchands. *Escorteur d'escadre* : bâtiment de combat. *Escorteur côtier.* — Adj. *Navire escorteur. Aviso* escorteur.* pouvant transporter du matériel, des troupes.

REM. *Escorteur, euse* est virtuel pour désigner une personne qui escorte.

ESCOT [esko] n. m. — 1832; *serge d'escot*, 1568; var. *anacoste, anascote*; altér. d'*Aerschot*, ville du Brabant où se fabriquait cette étoffe.

♦ Ancienn. Serge* de laine à tissu croisé qui servait à faire des robes de deuil, des vêtements de religieuses.

ESCOUADE [eskwad] n. f. — 1570; altér. de *escoydre*, fin xv^e; *escoadre*, 1506; de *escadre*.

♦ **1.** Vieilli. Fraction d'une section de fantassins ou d'un peloton de cavaliers sous les ordres d'un caporal* ou d'un brigadier (en 1914-1918). ⇒ **Brigade.**

1 (...) les fourriers désignent rapidement à chacun une section, une escouade, qu'ils

durent chercher de ferme en ferme, comme des chemineaux sans gîte, lisant sur chaque porte les grands numéros blancs tracés à la craie (...)

R. DORGELES, les Croix de bois, t. p. 8.

♦ **2.** Petite troupe, groupe de quelques hommes et d'un chef. *Une escouade d'employés municipaux.*

Une escouade de sergents de ville passa près de lui, au pas gymnastique.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 133.

♦ **3.** (1833, in D. D. L.). Par ext. Petit groupe (employé à une occupation commune).

Une escouade de très jeunes filles est occupée à sarcler le terrain devant le poste. Elles travaillent en chantant, vêtues d'une sorte de tutu fait de fibres de palmes tressées (...) beaucoup ont des anneaux de cuivre aux chevilles.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 712.

Par ext. Groupe (d'animaux). *Une escouade de chiens, de chats, de dauphins. Il y en avait toute une escouade.*

ESCOURCHE [eskurʃ] n. f. — D. i. (attesté xx^e); mot dial.; du préf. *es*, et d'un lat. pop. *curticare*, var. méridionale de *curtiare* « raccourcir ».

♦ Régional (Provence). Chemin de traverse, raccourci.

Ce matin, il se préparait à partir, je l'ai guetté, il a pris le chemin de la ferme, j'ai filé par l'escourche pour prévenir, voilà!

J. GIONO, Naissance de l'Odyssee, p. 120.

ESCOURGÉE [eskurʒe] ou **ÉCOURGÉE** [ekurʒe] n. f. — xiv^e, *escourgée*; *écourgée*, xvii^e; *escorgiee*, 1170; de l'anc. franç. *corgièe* « lanière, courroie »; lat. pop. **corrigiata*, de *corrigia*. → *Courroie*.

♦ Vx. Fouet composé de plusieurs lanières de cuir. — Par métonymie. Coup donné avec ce fouet.

Chœur et héros s'en allant chargés d'escourgées (...)

BOILEAU, Héros de roman.

DÉR. 1. Escourgeon.

1. ESCOURGEON [eskurʒɔ̃] n. m. — 1797; *escourgeon* « fouet », v. 1130 (→ *Escourgée*); de *escourgée*.

♦ Vx. Lanière de cuir, servant de charnière dans un fléau.

2. ESCOURGEON [eskurʒɔ̃] ou **ÉCOURGEON** [ekurʒɔ̃] n. m. — 1611; 1268, *secourjon*; *sourjon*, 1549; du lat. *corrigia* « courroie » (→ *Escourgée*), à cause de la forme des épis.

♦ Agric. Orge* hâtive que l'on sème en automne. — Par appos. *Orge escourgeon*, dite aussi *orge carrée*.

ESCOUSSE [eskus] n. f. — xiv^e; *escosse*, v. 1160; de l'anc. franç. *escourre* « secouer, agiter », v. 1120; lat. *excutere*, de *ex-*, et *quater* « agiter ».

♦ Vx (langue class.). Élan. *Prendre son escousse* (in M^{me} de Sévigné).

ESCRIME [eskʁim] n. f. — 1539; « combat », 1409; anc. ital. *scrima*, du provençal; a éliminé l'anc. franç. *escremie*, du francique **skirmjan* « protéger ».

♦ **1.** Exercice par lequel on apprend le maniement des armes de duel (fleuret, épée, sabre), et, par ext., des armes blanches (baïonnette, etc.); ce maniement* (considéré ou non comme un sport). *Faire de l'escrime.* ⇒ **Escrimer**; **armes** (faire des armes); **assaut** (faire assault); **bretailer, ferrailer, tirer. Amateur d'escrime.** ⇒ **Bretteur, ferrailleur, lame** (une fine, une bonne lame); **escrimeur, tireur. Leçon, assault, combat, poule, tournoi d'escrime. Salle d'escrime.** Syn. : *salle d'armes. Moniteur d'escrime* : maître, pré-vôt* d'armes. *Escrime au fleuret, à l'épée, au sabre.* ⇒ **Épée, sabre**, et aussi **lame** (bouton, fort, faible, pointe d'arrêt); **monteur** (garde, poignée, pommeau). *Escrime à la baïonnette, au couteau. La canne**, sorte d'escrime au bâton pratiquée autrefois dans l'instruction militaire. *Tenue d'escrime* (⇒ **Crispin**; **chausson, masque, plastron**). *Champion, championne d'escrime.* ⇒ **Escrimeur**.

Ce n'est pas comme à l'escrime, où le nombre des touches donne gain (...)

MONTAIGNE, Essais, I, XLVII.

Je ne m'informe point si vous êtes versé dans l'art de l'escrime, ni si vous vous sentez en état de tenir tête à un homme qui a dans l'Europe la réputation de manier supérieurement les armes, et qui, s'étant battu cinq ou six fois en sa vie, a toujours tué, blessé, ou désarmé son homme (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre LVII.

L'escrime, art de manier les « armes blanches », est un exercice fort ancien que les maîtres italiens et français ont, en plusieurs siècles, graduellement amené à sa perfection. Très pratiqué en France, ce sport est celui qui nous a valu le plus grand nombre de lauriers internationaux.

Jean DAUVEN, Technique du sport, p. 58.

Il avait fait de la salle d'armes pendant des années, et il avait des fleurets et des épées. Il imagina de créer pour les jeunes ouvriers de la chocolaterie un cours d'escrime. Cela avait quelque chose d'absurde, mais tous les dimanches après la messe, il allait retrouver ses élèves, qu'il éblouissait avec ses contres de quarte, et auxquels il frappait sur les doigts avec le plat de l'épée quand il les trouvait vraiment trop gourdes.

ARAGON, les Beaux Quartiers, VII, p. 41.

Dès qu'un escrimeur n'a plus à tenir son attention sur l'exécution de ses gestes, et que sa souplesse est délévée, l'escrime lui procure une sorte d'ivresse nerveuse.

Toute sa finesse, toute sa force, convergent à la pointe de son fleuret comme une aigrette électrique.
Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 101.

Noms des positions, coups et mouvements dans l'art de l'escrime. (Noms). Appel, attaque, battement, botte, contre, contre-appel, contretemps, corps-à-corps, coulé, coup (coup d'arrêt, coup droit, coup fourré, coup de pointe, coup de manchette, coup de revers, coup de temps, coup sur coup...), coupé, croisé, défense, dégagement, écharpe, engagement, enveloppement, estocade, feinte, fente, flaconade, froissement, garde, liement, ligne, moulinet, octave, parade, passe, pression, prime, prise de fer, quarte, quinte, remise, riposte, seconde, septime, sixte, taille, temps, tierce, touche, volte... (Verbes). Allonger (s'), appeler, appuyer (la botte), battre (le fer), bourrer, camper (se), couper (la pointe), courir, couvrir (se), croiser (le fer), découvrir (se), dégager, désarmer (son adversaire), écraser (s'), effacer (s'), émoucher (son fleuret), enfoncer (s'), engager, fendre (se), garde (ouvrir la garde, tomber, se mettre en garde), lier (le fer), marcher, parer, passer, pointer, pousser (une botte), rabattre, rassembler, rompre (rompre la mesure, une semelle), ser-rer (la botte), tirer, toucher, voler.

Par ext. *La boxe, escrime des poings. Un maître en escrime pugilistique.*

♦ 2. Fig. ⇒ **Assaut, combat, duel, joute, lutte.**

5 La fameuse Macette, à la cour si connue,
Qui s'est aus lieux d'honneur en crédit maintenue,
Et qui, depuis dix ans jusqu'en ses derniers jours,
A soutenu le prix en escrime d'amours (...)
Mathurin RÉGNIER, Satires, XIII.

Spécialt. Joute d'esprit, de paroles. — (xvi^e). Loc. fig. (Vx). *Être hors d'escrime* : être à bout d'arguments, ne plus savoir comment répliquer.

6 Dans les combats d'esprit, savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
BOILEAU, Satires, II.

7 *(Le syllogisme)* une espèce d'escrime, de gymnastique qui délie l'esprit de ceux qu'on y exerce.
Joseph JOUBERT, Pensées, XII, XXXVIII.

DÉR. **Escrimer, escrimeur.**

ESCRIMER [eskʁime] v. — 1534; de *escrime*.

★ I. V. intr. ♦ 1. Vx. Faire de l'escrime*, des armes. — Par anal. Se servir de qqch. comme d'une épée. *Escrimer avec un bâton.*

♦ 2. Fig. (vieilli). Discuter, disputer. *Ils sont tous deux fort savants, il y a plaisir à les voir escrimer l'un contre l'autre* (Académie). ⇒ **Fer** (croiser le), **ferrailler**; **disputer**.

★ II. S'ESCRIMER v. pron. ♦ 1. Se servir de qqch. comme d'une épée contre qqn; se battre. *Il s'escrimait de sa canne et paraît les coups de balai* (Littré).

1 Le chat était souvent agacé par l'oiseau :
L'un s'escrimait du bec, l'autre jouait des pattes.
LA FONTAINE, Fables, XII, 2.
(Récipr.). Se disputer.

2 Laissons-les donc entre eux s'escrimer en repos (...)
BOILEAU, l'Art poétique, III.

♦ 2. *S'escrimer à faire qqch.*, s'y appliquer avec de grands efforts, peiner à le faire. ⇒ **Acharner** (s'), **appliquer** (s'), **battre** (se), **efforcer** (s'), **évertuer** (s'), **ingénier** (s'). *S'escrimer à faire des vers, à jouer du violon*. Il s'y *escrimait sans grands résultats*.

Loc. *S'escrimer des pieds et des mains pour grimper à un arbre.* (xix^e). Fam. *S'escrimer du menton, des mâchoires, de la mâchoire, s'escrimer des dents* : bien manger, manger avec appétit. — Loc. Vx. *S'escrimer des armes de Samson* (c'est-à-dire : de la mâchoire d'âne biblique).

3 Nous nous assîmes; nous tirâmes de la besace du frère Antoine quelques grosses
pièces de pain avec plusieurs morceaux de viandes rôties, et nous nous mîmes
à nous en escrimer comme à l'envi l'un de l'autre. Néanmoins, quelque appétit
que nous eussions, nous cessions souvent de manger pour donner des accolades à
l'autre (...)
A. R. LESAGE, Gil Blas, IV, XI.

4 Il ne lui restait qu'une dizaine de dents; mais avec elles il s'escrimait solidement.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, II, p. 22.

ESCRIMEUR, EUSE [eskʁimœʁ, øz] n. — Fin xv^e; de *escrime*.

♦ Personne qui fait de l'escrime. ⇒ **Tireur**. *Escrimeur à l'épée.* ⇒ **Épéiste**. *C'est un escrimeur enragé.* ⇒ **Ferrailler**. *Chaussons, masque, plastron d'escrimeur.*

1 L'un fut bon chevalier, l'autre bon escrimeur :
Seul de ces deux métiers tu as le double honneur.
Car où est l'escrimeur tant soit bon, qui s'approche
De toi, sans remporter au logis une touche (...)
RONSARD, Hymnes de Henri II.

2 Et, soudain, le bras raide, il se fendit comme un escrimeur, pour écraser sur un
point très précis de la toile une touche de lumière, une seule (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 11.

ESCROC [eskʁo] n. m. — 1642; ital. *scrocco*. ⇒ **Escroquer**.

♦ 1. Personne qui escroque*, qui a l'habitude d'escroquer. ⇒ **Aigrefin**, **arnaqueur**, **carambouilleur**, **carotteur**, **chevalier** (d'industrie), **écornifleur**, **escroqueur**, **estampeur**, **filou**; (→ argot Faisan). *Être victime d'un escroc. Un grand escroc. Un escroc international. Cette femme est un dangereux, un habile escroc. Un marché d'escrocs*

(→ Brocantage, cit. 1). — *À femme avare galant escroc*, conte de La Fontaine.

(Le prince d'Harcourt était) grand menteur (...) grand dépensier en tout, grand escroc avec effronterie (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, t. II, VIII.

Adjectif :

Il eût été honteux à jamais pour la France qu'une horde infâme d'usuriers escrocs eût accablé en justice la vertu d'un maréchal de camp qui a servi la patrie avec honneur (...)

VOLTAIRE, Politique et Législation, Lettre à MM. de la noblesse du Gévaudan, 4.
Des gens sans aveu (...) des écumeurs d'aventures, des chasseurs d'expédients, des chimistes de l'espèce escroc, les fruits secs de l'improbité (...)
HUGO, les Travailleurs de la mer, I, v, VI (→ Bilan, cit. 3).

♦ 2. Personne malhonnête, qui s'empare par ruse ou par force de l'argent d'autrui. ⇒ **Bandit**, **coquin**, **fripouille**, **fripouille**, **gangs-ter**, **voleur**. *Ce marchand, ce financier est un escroc, un véritable escroc.*

REM. Le féminin est virtuel; mais on rencontre une *escroc* (fin xvii^e, M^{me} de Sévigné) et une *escroque* (Talleyrand des Réaux, 1657, in D. D. L.). On dira en général : *elle est escroc, une femme escroc*, ou on emploiera *escroqueuse* (→ **Escroqueur**).

ESCROQUER [eskʁoke] v. tr. — 1557; ital. *scroccare* « décrocher », de *ex-*, et *crocco* « croc ». → **Croc**, **crochet**.

♦ 1. Tirer (qqch. de qqn) par fourberie, par manœuvres frauduleuses. ⇒ **Arnaquer**, **carotter** (fam.), **dérober**, **emparer** (s'), **extorquer**, **soustraire**, **soutirer**, **voler**. *Escroquer qqch. à qqn. Escroquer de l'argent à qqn. Il m'a escroqué cet argent, cette montre, sous prétexte de me l'emprunter. Il s'est fait escroquer une commission.* — Rare. *Escroquer qqch. de qqn.* — Pron. (récipr.). *Ils se sont escroqué de l'argent l'un à l'autre.*

L'un et l'autre dès lors vécurent à l'aventure
Des présents qu'à l'abri de la magistrature
Le mari quelquefois des plaideurs extorquait
Ou de ce que la femme aux voisins escroquait.
BOILEAU, Satires, X.

Ce vieux madré de cardinal
Qui vous escroqua la Lorraine (...)
VOLTAIRE, Lettre au roi de Prusse, 26 janv. 1740.

Il nous a escroqué à tous le peu d'argent que nous avions.
MARMONTEL, Mémoires, III.

4 Quiconque, soit en faisant usage de faux noms ou de fausses qualités, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès (...) se sera fait remettre ou délivrer (...) des fonds, des meubles (...) et aura, par un de ces moyens, escroqué ou tenté d'escroquer la totalité ou partie de la fortune d'autrui, sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus, et d'une amende (...)
Code pénal, art. 405.

Loc. *Escroquer un diner à qqn*, y prendre part sans y être invité. ⇒ **Écornifler**.

Par anal. *Escroquer une signature à qqn. Escroquer des approbations.*

(...) il est si aisé d'escroquer des approbations, qu'elles ne doivent pas faire une autorité.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 1129, 26 oct. 1689.

♦ 2. (xvi^e). *Escroquer qqn*, lui soustraire par fourberie qqch. ⇒ **Flouer**, **voler**; fam. **blouser**, **estamper**, **filouter**. — *Il escroque tout le monde.* — Pron. (récipr.). *Ils se sont escroqués l'un l'autre.* — Absolt. *Il escroque naturellement.*

Car aux faveurs d'une belle il eut part
Sans déboursier, escroquant la chrétienne (une coquette).
LA FONTAINE, Contes, « À femme avare, galant escroc ».

(...) le rêve animal est une chose, la guerre civilisée en est une autre. Je m'étais vu sous la routine d'obus, sous la hiérarchie immobile, escroqué de toute gloire. Et alors, au contraire, mon énergie avait pourvu à de furieux mouvements de révolte.
DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 305.

DÉR. V. **Escroc**; **escroquerie**, **escroqueur**.

ESCROQUERIE [eskʁokʁi] n. f. — 1690; *excroquerie*, Scarron, 1660; de *escroquer*.

♦ 1. Action d'escroquer; son résultat. ⇒ **Arnaque**, **carambouillage**, **carotte**, **filouterie**, **flouerie**, **friponnerie**, **vol**. — (1810). Spécialt. (dr.). Délit* qui consiste à s'approprier le bien d'autrui en usant de moyens frauduleux. ⇒ **Fraude** (→ **Escroquer**, cit. 4). *Délit d'escroquerie. Banqueroutes, escroqueries et autres espèces de fraude* (Code pénal, Section II du titre II, livre III). « *L'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité pour se faire remettre des valeurs suffit à constituer le délit d'escroquerie en dehors de toute autre manœuvre frauduleuse* » (Dalloz). *Tentative d'escroquerie. Les peines de l'escroquerie sont en certains cas applicables à l'émetteur d'un chèque sans provision.*

♦ 2. Action malhonnête (en matière d'argent). *Ce contrat est une escroquerie. Vendre un simple poste de radio à ce prix, c'est une escroquerie.*

Par ext. *Escroquerie morale*. ⇒ **Abus** (de confiance), **tromperie**.

ESCROQUEUR, EUSE [eskʁokœʁ, øz] n. — 1558; de *escroquer*.

♦ Vieilli. Personne qui escroque. ⇒ **Escroc**. « *La satanée escroqueuse* » (Goncourt).

ESCUDO [eskudo] n. m. — 1877; mot port., «écu». → Écu.

♦ 1. Ancienn. Monnaie espagnole.

♦ 2. Mod. Unité monétaire portugaise. — Unité monétaire chilienne.

ESCALAPE [eskylap] n. m. — 1690, Boileau; au sens fig. → *infra*, cit.; lat. *Æsculapius*, grec *Asklēpios*, nom du dieu de la Médecine, fils d'Apollon.

★ I. Vx ou plais. (de la loc. *disciple d'Esculape*), Médecin en renom. *Un esculape*.

Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante,
À la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompan de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable parente.

BOILEAU, Poésies diverses, VII.

★ II. (1754; de *serpent d'Esculape*, 1735), Couleuvre* du Centre et du Sud de l'Europe (n. sc.: *Elaphe longissima*). *L'esculape monte aux arbres et peut se nourrir d'oiseaux*.

ESCULENCE [eskylās] n. f. — 1825; lat. *esculentia*, de *esculentus*.

♦ Didact. et vx. Qualité d'un aliment esculent. ⇒ **Succulence**.

ESCULENT, ENTE [eskylā, āt] adj. — 1825, Brillat-Savarin; lat. *esculentus*, de *esculus*, de *esca* «nourriture».

♦ Didact. et vx. Qui a beaucoup de saveur. ⇒ **Succulent**.

ESCULINE [eskylin] n. f. — 1823; lat. *æsculus*, *esculus*, de *esca* «nourriture».

♦ Chim. Glucoside extrait de l'écorce du marronnier d'Inde, à action vitaminique P (prescrite dans diverses affections hémorragiques).

ÉSÉRINE [ezərin] n. f. — 1865; de *ésère* «fève de Calabar».

♦ Pharm. Alcaloïde toxique extrait de la fève de Calabar, utilisé en médecine comme stimulant du système parasymphatique. *L'ésérine produit une contraction de la pupille* (action opposée à celle de l'atropine*).

ESGOURDE [ezgurd] n. f. — 1867; var. *esgourne*, 1833; altér., d'après *gourde*, *dégourdi*, de *escoute* (1725), provençal *escouto* «écoute».

♦ Argot fam. Oreille (spécialt comme organe de l'ouïe). *Ouvrir, fermer ses esgourdes. Ouvre tes esgourdes*.

Dès que tu es entré, j'ai deviné au frémissement de tes esgourdes que tu préparais une saloperie.

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 55.

DÉR. *Esgourder*.

ESGOURDER [ezgurd] v. tr. — 1878; de *esgourde*.

♦ Argot fam. Écouter (qqch.). — Absolt :

J'aurais bien aimé rester un peu de la fenêtre à esgourder.

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 58.

(Fin XIX^e). Entendre. *Comme le camelot bonnissait de l'autre côté du boulevard, on n'esgourdait pas son boniment*.

ESKER [eskɛr] n. m. — XX^e; 1852, en angl.; mot gaélique, anc. irlandais *eiscir*.

♦ Géol. Dépôt glaciaire formant des éminences allongées à sommet plat. ⇒ **Ôs**.

Dans les chenaux sous-glaciaires peuvent se déposer des alluvions fluviales, stratifiées : sables et graviers. Une fois la glace fondue, le dépôt apparaît, en relief, c'est l'*esker*, ou *as*, ruban sinueux, long de 0,1 à 250 km, large de 20 à 400 m, haut de 5 à 40 m.

V. ROMANOVSKY et A. CAILLEUX, la Glace et les Glaciers, p. 97.

ESKIMO [eskimo] n. et adj. ⇒ **Esquimau**; **inuit**.

ESKUARA [eskɥara] adj. et n. ⇒ **Euskara**.

ÉSOCICULTURE [ezosikyltura] n. f. — 1952, *Nouveau Larousse agricole*; de *esoce*, n. sc. du brochet, et *-culture*.

♦ Techn. (Rare). Élevage du brochet.

ÉSOCIDÉS [ezoside] n. m. pl. — 1908, in *Encycl. du XX^e siècle*, du rad. de *esoce*, n. sc. du brochet (1787, *Encycl. méthodique*), du lat. *esox*, *esocis* «sorte de brochet», et *-idé*.

♦ Zool. Famille de poissons téléostéens physostomes, à mâchoire

très développée, à grands opercules, et à nageoire dorsale très rejetée en arrière. *Le type des Ésocidés est le brochet*. — Au sing. *Un ésocidé* (*Ésocidé*).

ÉSOPIQUE [ezopik] adj. — 1864, Littré; de *Ésope*.

♦ Hist. littér. Se dit de la fable du genre de celles que l'on attribue à Ésope. *Fables ésopiques et fables milésiennes mythologiques*.

ÉSOTÉRIQUE [ezotəriik] adj. — 1752, *ézotérique*; grec *esôterikos* «de l'intérieur, réservé aux seuls adeptes», de *esôteros* «plus intime», de *esô* «au-dedans».

♦ 1. Philos. Se dit de l'enseignement oral ou écrit qui, dans certaines écoles de la Grèce antique et à l'usage de disciples particulièrement qualifiés, complétait et approfondissait la doctrine. ⇒ **Acroamatique**. *L'enseignement, les livres ésotériques d'Aristote. La doctrine ésotérique de Pythagore*.

Par ext. Se dit de connaissances qui se transmettent par tradition orale à des adeptes qualifiés (ou initiés). ⇒ **Occulte**. *Les Mystères d'Éleusis étaient de nature ésotérique. Les données ésotériques de la Cabale*. ⇒ **Cabalistique**. *Les gnostiques professaient une interprétation ésotérique des dogmes chrétiens*. ⇒ **Gnose**.

Ceux-ci (*les commentateurs*) s'accordent généralement à reconnaître, sous le sens littéral du récit poétique (*de Dante*), un sens philosophique, ou plutôt philosophico-théologique, et aussi un sens politique et social; mais, avec le sens littéral lui-même, cela ne fait encore que trois, et Dante nous avertit d'en chercher quatre: quel est le quatrième? Pour nous, ce ne peut être qu'un sens proprement initiatique, et auquel se rattachent de multiples données qui, sans être toutes d'ordre purement métaphysique, présentent également un caractère ésotérique.

René GUÉNON, l'Ésotérisme de Dante, I.

♦ 2. (1890). Cour. Obscur, incompréhensible, réservé à des initiés. ⇒ **Abscons**, **hermétique**, **obscur**, **secret**, **sibyllin**. *Un langage, un mot ésotérique* (→ *Cénacle*, cit. 3). *La poésie ésotérique de Maurice Scève*.

Il m'arrive parfois de penser que si j'avais alors, ou quelque peu plus tard, exposé mon sentiment sur ce problème en vingt pages de style ésotérique, je serais aujourd'hui, par nombre de philosophes, salué comme un précurseur.

G. DUHAMEL, la Pesée des âmes, v, p. 114.

Comme Charles Nicolle dont il avait été l'ami, Périot pensait que le savant, quand il a pu découvrir une vérité, maîtriser ce qu'il tient pour une vérité, doit s'efforcer de l'exprimer non point dans un langage ésotérique, intelligible aux seuls initiés, mais dans le langage de tous, comme avaient fait Pasteur et Claude Bernard, et que l'avenir de la science, le salut de la science étaient au prix d'un tel effort.

G. DUHAMEL, le Voyage de Patrice Périot, XII, p. 217.

CONTR. *Exotérique, profane*. — Clair, simple.

DÉR. *Ésotériquement, ésotérisme*.

ÉSOTÉRIQUEMENT [ezotəriikmā] adv. — 1840, Pierre Leroux, in T. L. F.; de *ésotérique*.

♦ Rare. De manière ésotérique. ⇒ **Mystérieusement**, **secrètement**.

ÉSOTÉRISME [ezotərim] n. m. — 1840; de *ésotérique*.

Didactique ou littéraire.

♦ 1. Doctrine suivant laquelle certaines connaissances ne peuvent ou ne doivent pas être vulgarisées, mais communiquées seulement à un petit nombre de disciples. ⇒ **Alchimie**, **arcane**, **cabale**, **hermétisme**, **magie**, **occultisme**. *L'ésotérisme des Rose-Croix. Ce texte est d'un ésotérisme absolu*.

♦ 2. Caractère de ce qui est voilé, impénétrable. Spécialt, en parlant d'une œuvre. *L'ésotérisme des sonnets de Shakespeare. L'ésotérisme recherché d'un poète*. ⇒ **Hermétisme**, **obscurisme**.

Ces vers, qui, après tout, (vu le sujet) ne sont qu'un badinage et où l'équivoque joue (bien sûrement, je l'avoue) sur le mot *Amour*, qui n'est pas synonyme du mot *Dieu* (de là l'ésotérisme de tous ces vers, malgré la clarté de l'expression).

Germain NOUVEAU, Lettre à E. Delahaye, 16 janv. 1910, Pl., p. 969.

Il y a, pour chaque langue, un ésotérisme, pour chaque littérature, un temple clos, et seuls pénètrent dans le saint des saints ceux qui peuvent donner le mot de passe et accomplir les rites mystérieux.

G. DUHAMEL, Défense des lettres, p. 273.

CONTR. *Exotérisme*.

1. ESPACE [espas] n. m. — V. 1160, «moment, durée»; *spaze*, v. 1190; surtout «espace de temps», av. le XVI^e, et souvent fém.; du lat. *spatium*, d'abord «champ de course, arène», puis abstraitement «espace».

★ I. (Spatial). A. Philos., sc. ♦ 1. (XVII^e). «Milieu idéal, caractérisé par l'extériorité de ses parties, dans lequel sont localisées nos perceptions, et qui contient par conséquent toutes les étendues finies» (Lalande). *De l'espace*. ⇒ **Spatial**. «Il ne peut y avoir aucun espace entièrement vide...» (→ *Matière*, cit. 1, Descartes). *Nous situons les corps et les déplacements dans l'espace* (→ *Durée*, cit. 2). *L'espace, mesure et symbole du temps. La mesure du temps, la mesure du mouvement se ramènent à celle de l'espace*. — *L'espace visuel*, relatif à la vue (→ *Dimension*, cit. 2), *l'espace tactile*, relatif au toucher, et *l'espace musculaire* ou *moteur* (relatif aux sensa-

tions qui accompagnent les mouvements) *constituent l'espace physiologique ou représentatif.*

1 (...) par l'espace, l'univers me comprend et m'engloutit comme un point; par la pensée, je le comprends. PASCAL, Pensées, VI, 348.

2 (...) il n'y a point de géomètre qui ne croie l'espace divisible à l'infini. PASCAL, De l'esprit géométrique.

3 L'espace (...) et le corps qui est compris en cet espace, ne sont différents aussi que par notre pensée. Car, en effet, la même étendue en longueur, largeur et profondeur qui constitue l'espace constitue le corps, et la différence qui est entre eux ne consiste qu'en ce que nous attribuons au corps une étendue particulière (...) et que nous en attribuons à l'espace une si générale et si vague qu'après avoir été d'un certain espace le corps qui l'occupait, nous ne pensons pas avoir aussi transporté l'étendue de cet espace (...)

DESCARTES, les Principes de la philosophie, II, 10.

4 M. Clarke s'est donné beaucoup de peine pour soutenir le sentiment de M. Newton et le sien propre sur l'espace absolu (et réel), contre M. Leibnitz qui prétendait que l'espace n'était que l'ordre des choses coexistantes (...) Nous ne prendrons point de parti sur la question de l'espace; on peut voir, par tout ce qui a été dit au mot *Éléments des Sciences*, combien cette question obscure est inutile à la géométrie et à la physique. D'ALEMBERT, Encyclopédie, art. Espace.

5 Ainsi l'espace représentatif, sous sa triple forme, visuelle, tactile et motrice, est essentiellement différent de l'espace géométrique. Il n'est ni homogène, ni isotrope; on ne peut même pas dire qu'il ait trois dimensions (...) L'espace représentatif n'est qu'une image de l'espace géométrique, image déformée par une sorte de perspective, et nous ne pouvons nous représenter les objets qu'en les pliant aux lois de cette perspective. Nous ne nous représentons donc pas les corps extérieurs dans l'espace géométrique, mais nous raisonnons sur ces corps, comme s'ils étaient situés dans l'espace géométrique.

H. POINCARÉ, la Science et l'Hypothèse, p. 74.

6 (...) quand nous disons qu'il y a un espace, c'est-à-dire un milieu homogène et vide, infini et infiniment divisible, se prêtant indifféremment à n'importe quel mode de décomposition. Un milieu de ce genre n'est jamais perçu; il n'est que conçu. Ce qui est perçu, c'est l'étendue colorée, résistante, divisée selon les lignes que dessinent les contours des corps réels ou de leurs parties réelles élémentaires. Mais quand nous nous représentons notre pouvoir sur cette matière, c'est-à-dire notre faculté de la décomposer et de la recomposer comme il nous plaira, nous projetons, en bloc, toutes ces décompositions et recompositions possibles derrière l'étendue réelle, sous forme d'un espace homogène, vide et indifférent, qui la sous-tendrait. Cet espace est donc, avant tout, le schéma de notre action possible sur les choses, encore que les choses aient une tendance naturelle (...) à entrer dans un schéma de ce genre : c'est une vue de l'esprit. L'animal n'en a probablement aucune idée, même quand il perçoit comme nous les choses étendues. C'est une représentation qui symbolise la tendance fabricatrice de l'intelligence humaine.

H. BERGSON, l'Évolution créatrice, p. 157.

7 Un espace n'est pas un ensemble de points. Cela est enfantin. Il est une unité comme le point en est une. C'est un point généralisé. C'est la chose réciproque d'un point. L'espace est un corps imaginaire comme le temps un mouvement fictif. Dire : « dans l'espace », « l'espace est rempli de », c'est définir un corps.

VALÉRY, Analecta, CVIII-CIX.

(Chez Kant). Système de lois réglant la juxtaposition des choses relativement aux figures, grandeurs et distances ... et permettant la perception. *L'espace, forme a priori de la sensibilité extérieure. L'espace, catégorie de la connaissance.*

7.1 Encore faut-il bien s'entendre sur ce que signifie ce terme d'espace. La physique contemporaine et les épistémologues tombent d'accord pour reconnaître que Kant ne décrit pas, sous le nom d'espace, l'espace algébrique de la physique — qui serait un hyper-espace riemannien annexant le temps comme paramètre — mais un *espace psychologique* qui n'est autre que l'espace euclidien (...) l'épistémologie contemporaine a parfaitement conscience de la coupure qui existe entre l'espace euclidien et celui de l'expérience physique : déjà Leibniz — bien avant Einstein — objectait à Descartes qu'aucune expérience physique ne peut donner objectivement l'homogénéité, la similitude et l'absence d'antitypie. Et Kant était bien obligé de faire de cet espace un *a priori* formel de l'expérience... L'hyper-espace de la physique, c'est-à-dire l'espace objectivement « psychanalysé », n'est plus du tout euclidien ni kantien. Mais l'espace euclidien n'étant plus fonctionnellement « physique », c'est-à-dire objectif, devient un *a priori* d'autre chose que l'expérience. Non pas que la perception élémentaire lui échappe, mais la perception est déjà à demi du domaine de la subjectivité. L'espace devient la forme *a priori* du pouvoir cuphémique de la pensée, il est le lieu des figurations puisqu'il est le *symbole opératoire du distancement maîtrisé.*

Gilbert DURAND, les Structures anthropologiques de l'imaginaire, p. 472-473.

♦ 2. Géom. Milieu conçu par abstraction de l'espace perceptif (à trois dimensions) ou d'une de ses parties (*espace à une, deux dimensions* : droite*, plan*). *L'espace à trois dimensions de la géométrie euclidienne*, et, absolt, *l'espace. Géométrie de l'espace, dans l'espace*, qui étudie les droites et plans dans des positions relatives quelconques, les figures limitées par des plans ou des surfaces courbes. *Courbe de l'espace. Relatif à l'espace.* ⇒ **Spatial. Espace projectif***.

8 Quelles sont d'abord les propriétés de l'espace proprement dit? Je veux dire de celui qui fait l'objet de la géométrie et que j'appellerai l'espace géométrique. Voici quelques-unes des plus essentielles. 1° Il est continu; — 2° Il est infini; — 3° Il a trois dimensions; — 4° Il est homogène, c'est-à-dire que tous ses points sont identiques entre eux; — 5° Il est isotrope, c'est-à-dire que toutes les droites qui passent par un même point sont identiques entre elles.

H. POINCARÉ, la Science et l'Hypothèse, p. 69.

Milieu analogue à l'espace euclidien, mais doté d'une métrique* différente. *Espace à quatre, à n dimensions des géométries non euclidiennes. Espace courbe de la géométrie riemannienne** ou *sphérique* (sans parallèle). *La topologie**, science qui étudie les propriétés qualitatives de l'espace. *Espace topologique**.

9 On sait que la géométrie euclidienne ne tient compte que de trois dimensions, longueur, largeur, hauteur ou épaisseur. Mais dès 1621, grâce aux travaux de Sir H. Saville, des insuffisances de la géométrie proprement dite, notamment au sujet des parallèles, est née une géométrie non-euclidienne où brillent les noms des Saccheri, des Lambert, des Gauss, des Lobatchevsky (...) des Bolay, des Riemann (...) On constate dans cette géométrie nouvelle que notre espace n'est pas strictement euclidien, et que nous sommes capables de concevoir diverses sortes d'espaces où des parallèles peuvent se rencontrer, où la ligne courbe n'est pas plus longue que la ligne droite, où les angles d'un triangle sont plus grands que deux angles droits,

où dans un triangle les angles diminuent sans limites quand les côtés sont prolongés, et d'autres anomalies inexplicables.

MAETERLINCK, la Vie de l'espace, p. 12.

Math. Espace affine*. *Espace hermitien**, *espace hilbertien**. — *Espace vectoriel* : ensemble muni de deux opérations, l'une interne, telle que la somme de deux vecteurs, l'autre externe, telle que la multiplication d'un vecteur par un nombre (⇒ 2. **Scalaire**) appartenant à un autre ensemble ayant une structure de corps. *Dimensions d'un espace vectoriel. Espace vectoriel de dimension n, engendré par n vecteurs linéairement indépendants* (⇒ **Base**). *Espace vectoriel normé**. *Espace affine associé à un espace vectoriel.*

Supposé qu'Euclide et ses prédécesseurs aient considéré le triangle comme une moitié de carré ou, mieux, d'un parallélogramme : ils auraient été immédiatement conduits au vecteur, c'est-à-dire à la *structure de l'espace comme espace vectoriel.*

Michel SERRES, Hermès I, la Communication, p. 91.

♦ 3. **Phys. Espace physique. Mesure de l'espace.** — (Dans la relativité*). *Espace-temps* : milieu à quatre dimensions où quatre variables sont considérées comme nécessaires pour déterminer totalement un phénomène. ⇒ **Continuum.**

L'intérêt des symétries locales est d'imposer l'existence de forces et donc d'interactions entre les différentes parties d'un système matériel. Cette propriété est un outil très puissant dans le cas des interactions fondamentales car il est possible d'engendrer chacune d'elles à partir d'un principe de symétrie locale. Tel est le cas de l'interaction électromagnétique. En effet, en mécanique quantique, un électron a un aspect ondulatoire, ce qui implique qu'il possède une extension finie dans l'espace. Il est ainsi décrit par un champ prenant une certaine valeur en tout point de l'espace-temps. François MARTIN, « la Chromodynamique quantique », in la Recherche, n° 123, juin 1981, p. 680.

Par analogie :

La fête est ainsi célébrée dans l'espace-temps du mythe et assume la fonction de régénérer le monde réel. Roger CAILLOIS, l'Homme et le Sacré, p. 137.

♦ 4. **Fig., littér. Milieu abstrait comparé à l'espace.** « *L'espace littéraire* » (M. Blanchot). « *L'espace du dedans* » (H. Michaux).

Écon. *Espace social, monétaire*, système de relations qui les détermine.

B. Cour. Lieu, plus ou moins bien délimité (où peut se situer qqch.).

♦ 1. (1314). Considéré dans une seule dimension. *Un, des espaces; de l'espace.* Mesure de ce qui sépare deux points, deux lignes, deux objets. ⇒ **Distance, écart, écartement, intervalle. Grand, petit espace. Laisser, ménager, mettre un espace, de l'espace.** ⇒ **Espacer. Espace entre deux objets rapprochés.** ⇒ **Échappée, interstice, joint, vide. Espaces égaux entre les arbres d'une allée. Un grand espace nous sépare. L'espace augmente entre les coureurs. Augmenter l'espace qui sépare de qqn, de qqch.** ⇒ Prendre du champ*. **Dévoiler*** l'espace (→ Carrière, cit. 3). **Espace parcouru.** ⇒ **Course, route, trajet; trajectoire. Le bruit était étouffé par l'espace.** ⇒ **Eloignement.** — Loc. *D'espace en espace* : de distance en distance. *L'espace de...* : la distance de.

Les espaces parcourus sont entre eux comme les produits du temps par la vitesse, c'est ce qu'on exprime encore en disant qu'ils sont en raison composée du temps par la vitesse. CONDILLAC, l'Art de raisonner, II, 3.

(...) j'aperçois mon espion qui me suit. J'entre en chasse, et marche à travers champs (...) sans autre plaisir, dans ma route, que de faire courir le drôle qui me suivait, et qui, n'osant pas quitter les chemins, parcourait souvent, à toute course, un espace triple du mien. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXI.

Entre les deux grilles se trouvait un espace de huit à dix mètres qui séparait les visiteurs des prisonniers. CAMUS, l'Étranger, p. 105.

Mus. Les quatre espaces de la portée. ⇒ **Interligne.** — **Imprim. L'espace entre deux mots est produit par une espace** (⇒ 2. **Espace, n. f.**). *Espace qui sépare les lignes* (⇒ **Interligne**), *les mots* (⇒ **Blanc**, cit. 29), *le texte du bord des pages.* ⇒ **Marge.** — **Journal. Espace d'annonces, espace** : surface réservée à la publicité, dans un journal, un périodique. *Reserver un espace dans un hebdomadaire pour une annonce pleine page, quart de page.* — *Les agences de publicité négocient l'achat d'espaces* (collectif : *d'espace*) *pour les annonceurs.*

Fig. Écart, différence (qui sépare des personnes, des sentiments, des idées, etc.).

Il est entre lui et moi des espaces que je ne saurais franchir. BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 562.

♦ 2. (V. 1200). Considéré dans deux dimensions. Surface déterminée. ⇒ **Étendue, lieu, place, superficie, surface. Espace vide, libre, rempli, occupé. Espace délimité sur une surface.** ⇒ **Région. Espace intercostal** (→ Cœur, cit. 5). *Espace circonscrit par un cadre**. ⇒ **Champ. Espace clos de murs.** ⇒ **Cour** (→ Arsenal, cit. 1). *Espace découvert dans un bois* (⇒ **Clairière, coupe-feu, éclaircie**). *Espace déboisé* (→ Chêne, cit. 8.1), *déblayé, dénudé. Lac qui couvre un espace d'un hectare. Espace s'étendant entre la montagne et la mer. Espace de ciel bleu entre les nuages* (→ Bout, cit. 46). — *Son pouvoir s'étend sur tout cet espace* (⇒ **Sphère, zone**). *L'espace manquait pour faire manœuvrer l'armée. Foule massée dans un étroit espace. Appartement qui occupe un grand espace* (⇒ **Spacieux**). *Il m'a juste laissé l'espace pour m'asseoir. Il n'y a pas assez d'espace; nous manquons d'espace. Une famille entière loge, tient, vit dans cet étroit espace. Être à l'étroit dans un espace resserré.*

Ce fut cette fois un espace aride, couvert de digitales, qui me fit oublier le monde : mon regard glissait sur cette mer de tiges empourprées, et n'était arrêté au loin que par la chaîne bleuâtre du Cantal.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 232.

- 15 (...) un bâtiment énorme, couvrant, comme toutes les vieilles constructions, beaucoup d'espace pour loger peu de monde.
RENAN, Souvenirs d'enfance... I, II.
- 16 La plus grande beauté d'une ville n'est pas dans les édifices, elle est dans l'espace libre entre les édifices. Les grands artisans de villes sont des sculpteurs d'espace.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VIII, v, p. 326.
- 17 Ces longues lignes tirées au cordeau m'ont donné soudain la sensation de l'espace. Nos villes d'Europe sont construites pour nous protéger contre lui ; les maisons s'y groupent comme des moutons. Mais l'espace traverse New York, l'âme, le dilate. L'espace, le grand espace vide des steppes et des pampas, coule dans ses artères comme un courant d'air froid, séparant les riverains de droite des riverains de gauche.
SARTRE, Situations III, p. 117.
- Au plur. (avec quelques adj.). ⇒ **Étendue**. *Les espaces vierges de l'ancien Ouest américain. Aimer les grands espaces. Phobie des espaces vides.* → Agoraphobie.
- ESPACE VITAL** (trad. all.) : espace revendiqué par un pays pour des raisons démographiques, économiques.
- Techn. *Espace mort* : zone inaccessible à une arme à feu.
- (V. 1960). **ESPACE VERT** : espace planté (arbres, gazons) ménagé entre les espaces construits, dans l'urbanisme moderne. *Les espaces verts d'une ville nouvelle.*
- Aviat. **ESPACE AÉRIEN** : zone de circulation aérienne contrôlée par un pays.
- ♦ **3.** (Considéré dans trois dimensions). Volume déterminé, et, spécialement, volume libre, non occupé. *L'espace occupé, l'espace tenu, occupé, pris par un meuble. Objets meublant, remplissant l'espace d'une pièce* (→ Cul de sac, cit. 23 ; 2. desserte, cit.). *L'espace entre le cristallin et la cornée forme la chambre* (cit. 15) *de l'œil. Espace vide dans un corps.* ⇒ **Interstice, lacune, vide. Donner plus d'espace à un établissement.** ⇒ **Agrandir, étendre. Resserer en un moindre espace.** ⇒ **Contracter, tasser. Tableau, paysage qui embrasse un vaste espace. Avoir de l'espace devant soi.** ⇒ **Vue.**
- 18 Les renseignements que nous avons sur un objet donné se comporteraient, dans l'esprit, non pas comme une masse liquide, dont le volume à peu près constant laisse voir l'espace libre qu'il reste à remplir — mais bien comme une masse gazeuse, qui, placée dans un récipient, le remplit tout entier.
J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 26.
- ♦ **4.** (Mil. xv^e). *L'espace. Étendue des airs. Choc qui projette qqch., qqn dans l'espace* (→ Aplatir, cit. 5), *à travers l'espace. Immobile dans l'espace* (→ Compas, cit. 4). *L'espace qui nous environne.* ⇒ **Atmosphère, ciel, éther** (→ Dôme, cit. 1). *Fendre* l'espace. Regarder dans l'espace, dans le vague, sans rien fixer de précis. Cries d'enfants qui emplissent l'espace.*
- 19 (*Iris*) volant d'une aile légère, fendit les espaces immenses des airs (...)
FENELON, Télémaque, XIII.
- 20 Un brouillard sale et jaune inondait tout l'espace (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Les sept vieillards ».
- 21 Aline se sentait enfermée dans un espace aéré, imprécis, borné par un cercle hypnotisant de lumières qui en élargissait la solitude.
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 468.
- (1662). Absolt. *L'espace céleste.* ⇒ **Univers. Les corps célestes roulement dans l'espace. La terre est une goutte, un grain dans l'espace (→ Boue, cit. 5). — *Espace infini.* ⇒ **Immensité. Espace cosmique ; espaces interstellaires.** — **LES ESPACES (vx)** : le ciel.**
- 22 Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie.
PASCAL, Pensées, III, 206.
- 23 Avant vous, j'étais belle et toujours parfumée (...)
Je suivais dans les cieux ma route accoutumée (...)
Après vous, traversant l'espace où tout s'élançait,
J'irai seule et sereine (...)
A. DE VIGNY, la Maison du berger, III.
- 24 L'amour qui emplit ainsi que la lumière
Tout le solide espace entre les étoiles et les planètes (...)
APOLLINAIRE, Alcools, p. 69.
- Fig. *Espaces imaginaires*, conçus au delà de la sphère du monde. — **Loc., fam. Se perdre, voyager dans les espaces imaginaires** : se créer des visions, des idées chimériques (→ Ballotter, cit. 6).
- 25 Quand elle moralisait, elle se perdait un peu dans les espaces.
ROUSSEAU, les Confessions, III.
- Spécialt.** (Au sing.). Le milieu extra-terrestre (⇒ **Spatial**). *Exploration, conquête de l'espace. Science de la navigation dans l'espace* ⇒ **Astronautique. Des voyageurs de l'espace.** ⇒ **Astronaute, cosmonaute.** — *Guerre de l'espace* (thème de science-fiction). *Les envahisseurs de l'espace, venus de l'espace* (⇒ **Extra-terrestre**).
- Didact.** *Espace extra-atmosphérique. Espace lointain* : domaine spatial comprenant l'orbite lunaire et la zone située au-delà par rapport à la Terre.
- ★ **II.** (Temporel). Étendue de temps ; portion de la durée. *L'espace d'un an* (cit. 24). — (Surtout avec *dans, en, pendant...*). *Dans l'espace de six mois, de cinq minutes. Pendant un immense espace de temps.* ⇒ **Laps** (→ Adultère, cit. 6). *Il est tombé dix centimètres de neige en l'espace d'une heure.* « *L'espace d'un matin* » (→ Destin, cit. 13, Malherbe). *L'espace d'un éclair* : un très bref instant.
- 26 Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle (la rose) a dessus la place
Las ! las ! ses beautés laissées choir !
RONSARD, Odes, I, 17.
- 27 (...) et comme il est aisé de le juger par l'ordre naturel des choses, pendant un si

long espace d'années, ils ont toujours été conservés néanmoins (et cette conservation a été prédite) [...]
PASCAL, Pensées, IX, 620.

DÉR. 2. **Espace, espacer.**

COMP. Demi-espace, sous-espace.

2. ESPACE [espas] n. f. — 1680 ; de 1. *espace*.

♦ **Typogr.** Petite tige de plomb moins épaisse que les caractères, qui sert à espacer les mots d'une ligne. *Mettre une espace fine, une forte espace entre deux mots.* — Par ext. La place que prend cette tige.

ESPACÉ, ÉE [espase] p. p. adj. ⇒ **Espacer.**

ESPACEMENT [espasmã] n. m. — 1680 ; de *espacer*.

★ **I.** (Spatial). ♦ **1.** Action d'espacer* ; son résultat. *L'espacement des colonnes (par l'architecte), dans un bâtiment. Arbres plantés à espacements réguliers.* ⇒ **Distance.**

Les baies formées par l'espacement des piliers étaient closes (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, p. 312.

♦ **2.** (1798). Disposition de deux choses espacées. *L'espacement des mots, des lignes d'un texte.*

♦ **3.** Distance entre deux choses qu'on a espacées. ⇒ **Écart, écartement. Espacement entre deux plants. Réduire l'espacement entre deux supports.**

★ **II.** (Temporel). ♦ **1.** Écart accru dans le temps. *L'espacement de ses visites, de leur rencontre. L'espacement des naissances.*

Un, des espacements. « *Son émotion ne fut plus appréciable qu'aux espacements dans la parole* » (P. Hamp, Champagne, in T. L. F.).

♦ **2.** Le fait d'espacer, de faire écouler plus de temps entre des événements.

♦ **3.** Temps, durée (entre deux repères). *L'espacement entre deux temps forts, entre deux notes.*

ESPACER [espase] v. tr. — Conjug. *placer*. — 1417 ; de *espace*.

★ **I.** (Spatial). ♦ **1.** Ranger deux ou plusieurs choses de manière à laisser entre elles un intervalle. ⇒ **Détacher, distancer, échelonner. Espacer les arbres d'une allée. Piqueur qui espacer les brisées** (→ Chien, cit. 21). — Pron. (Passif). *Les maisons s'espacent à mesure que l'on s'éloigne de la ville.*

Il organisa le désarroi convaincu de son bureau, espacé des cahiers de notes, des livres traversés par des coupe-papier, posa un vieil in-folio ouvert sur une chaise,
HUYSMANS, Là-bas, p. 151.

(1694). Imprim. *Espacer les mots, les lignes. Espacer au moyen d'interlignes.*

♦ **2.** Disposer sur un espace étendu. — Pron. Vx. *Armée qui s'espacer. Le général s'est espacé, a espacé son armée.*

Il (Louis de Bade) avait donc jeté un pont de bateaux sur le Rhin, à Hagenbach (...)
et de là s'était espacé en Alsace par corps séparés.
SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, XII.

★ **II.** (xix^e). Temporel. Séparer par un intervalle de temps. ⇒ **Éche-lonner. Espacer ses visites, afin de ne point donner de soupçons** (P. Larousse). *Espacer ses paiements.* — Pron. Devenir plus rare. *Éclairs, bruits qui s'espacent* (→ Cesser, cit. 10 ; convulsion, cit. 2). *Ses lettres s'espacent.*

Ses gémissements (*du chien*) s'espacèrent, puis cessèrent tout à fait.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 256.

► **ESPACÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ **1.** (En parlant de l'espace). *Bornes régulièrement espacées le long d'une route.* ⇒ **Éloigné ; échelonné ; distant. Arbres espacés dans une clairière.** ⇒ **Clairsemé, disséminé, éparpillé, épars.**

♦ **2.** (En parlant du temps). *Visites espacées. Lettres espacées* (→ Correspondance, cit. 7). *Coups de canon espacés* (→ Canon, cit. 6).

Leurs rendez-vous mêmes ne prendraient-ils pas pour lui un charme plus grand, un attrait de renouveau à être espacés comme d'inappréciables et rares bonheurs offerts par elle et qu'il ne fallait point prodiguer ?

MAUPASSANT, Notre cœur, II, vi, p. 190.

CONTR. Joindre, juxtaposer, masser, rapprocher. — Coincer, serrer. — **Bloquer.** — Contigu, rapproché. — Fréquent, multiplié.

DÉR. Espacement.

ESPACE-TEMPS [espastã] n. m. ⇒ 1. **Espace**, I., A., 3.

ESPADA [espada] n. f. — 1840 ; mot esp. « épée ».

♦ **Taurom.** Torero chargé de la mise à mort du taureau. *Les espadas les plus célèbres.* ⇒ **Matador.**

L'espada fit voltiger à plusieurs reprises l'étoffe écarlate sur laquelle le taureau se précipitait aveuglément; un mouvement de corps lui suffisait pour éviter l'élan de la bête farouche (...) Le moment favorable étant venu, l'espada se plaça tout à fait en face du taureau, agitant sa *muleta* de la main gauche et tenant son épée horizontale, la pointe à la hauteur des cornes de l'animal (...) La *muleta* s'écarta, laissant à découvert le buste du *matador* (...) Un éclair d'argent passa avec la rapidité de la pensée au milieu des deux croissants; le taureau tomba à genoux en poussant un beuglement douloureux, ayant la poignée de l'épée entre les deux épaules (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 58.

ESPADE [espad] n. f. — Déb. xv^e; ital. *spada*. → Épée.

♦ Techn. (Ancientn). Latte de bois pour frapper le lin, le chanvre..., avant le peignage.

DÉR. *Esperder*.

ESPADER [espadé] v. tr. — 1747; de *espada*.

♦ Techn. (Ancientn). Action de frapper (le lin, le chanvre) avec une espade*.

ESPADON [espadō] n. m. — 1611; ital. *spadone*, augmentatif de *spada* « épée ».

★ I. ♦ 1. Vx. Grande et large épée à double tranchant, qu'on tenait à deux mains. ⇒ **Claymore** (→ Spadon).

1 (Les Suisses) les quittèrent (les piques) pour l'espadon à deux mains.
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CXXI.

2 (Le portier de la comédie) la main posée sur la garde d'un espadon colossal qui a dû servir au géant Goliath, et qui ressemble à l'épée symbolique que les peintres prêtent à saint Paul (...)
Th. GAUTIER, les Grottesques, p. 323.

♦ 2. Escrime. Sabre. *Se battre à l'espadon*. Par métonymie. Manicement de ce sabre. *Maître d'espadon*.

★ II. (1694; *spadon*, 1646). Mod. Poisson acanthoptérygien (*Xiphidés*), scientifiquement appelé *Xiphias*, dont la mâchoire supérieure se prolonge en forme d'épée. *Espadon commun* ou *poisson-épée*. *L'espadon peut atteindre cinq mètres de longueur; il vit dans les mers européennes; sa chair est comestible. Pécher l'espadon*.

3 J'aperçus alors un espadon de grande taille qui paraissait d'humeur méchante. À six mètres environ, en colère, la nageoire dorsale hérissée, il me suivait, et c'est en faisant des feintes autour de mon bateau qu'il avait cogné mon gouvernail.
Alain BOMBARD, Naufragé volontaire, p. 199.

ESPADRILLE [espadri] n. f. — 1793; métathèse pour *espadille*, 1723; roussillonnais *espadillo*, de l'anc. provençal *spart* (→ Sparterie), du lat. *spartum* « jonc » (→ Spart), mot grec.

♦ Chaussure dont l'empeigne est de toile et la semelle de sparte tressé ou de corde. *Une paire d'espadrilles*. *Chausser, mettre des espadrilles*. *L'alpargate**, *espadrille des paysans du Nord de l'Espagne*. *Les espadrilles rendent la marche silencieuse* (→ Danse, cit. 3).

Ramuntcho cheminait par le sentier de mousse, sans bruit, chaussé de semelles de cordes, souple et silencieux dans sa marche de montagnard (...) Autour du jeune passant solitaire, qui montait si vite sans peine et dont la marche en espadrilles ne s'entendait pas (...)
LOTI, Ramuntcho, p. 4.

ESPAGNOL, OLE [espanol] adj. et n. — V. 1180, *espaingol*; lat. pop. **hispaniolus*, de *Hispanus*, d'où *spanus* et en anc. franç. *espan* (1080, *Chanson de Roland*).

★ I. ♦ 1. Adj. Qui se rapporte à l'Espagne, à ses habitants. *Le peuple espagnol*. ⇒ **Hispanique**. *Pays espagnol*. ⇒ **Ibérique**. *Les anciennes colonies espagnoles*. — *La langue espagnole* (→ ci-dessous, L'espagnol). *Les dialectes espagnols* (aragonais, andalou, asturien, galicien, léonais). *Le caló, argot espagnol moderne, riche en mots gitans. Spécialiste de langue, de littérature, de civilisation espagnole*. ⇒ **Hispanisant**. *Monnaie espagnole*. ⇒ **Peseta**; (vx) **douro, maravédis**. — *Musique espagnole*. *Danses espagnoles*. *La comédie espagnole*. *Les grands mythes espagnols* (don Juan, don Quichotte...). — *La cuisine espagnole*. *Un restaurant espagnol*. — *L'économie espagnole*. *La guerre civile espagnole*. — *La fierté espagnole*. — Vx. *Le flegme espagnol*.

1 J'aime assez cet emportement;
Le conte m'en a toujours plu infiniment;
Il est bien d'une âme espagnole,
Et plus grande encore que folle.
LA FONTAINE, Fables, IX, 15.

2 L'orgueil est le caractère dominant du peuple espagnol. Jusque dans sa passion pour l'or, il y a plus d'orgueil que de cupidité. C'est l'éclat de ce métal, sa pureté (...) qui le lui rendent si cher. Il le regarde comme le roi des métaux, et se croit, comme la nation la plus noble de la terre, seul digne de le posséder.
Joseph JOUBERT, Pensées, XVI, 85.

3 Les peintres espagnols mettront devant vos yeux le type de leur race, l'animal sec, nerveux, aux muscles fermes, durci par la bise de ses sierras et la brûlure de son soleil, tenace et indomptable, tout bouillonnant de passions comprimées, tout ardent d'un feu intérieur, noir, austère et séché (...)
TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 280.

♦ 2. Loc. *Broderie espagnole*: broderie colorée (mélange de fil et de métal) pour châles et costumes. — Méd. *Grippe* espagnole*.

Loc. Fig. et fam. *Parler le français comme un Basque espagnol, comme une vache espagnole*. — Allus. « Il grandira, car il est espagnol »: refrain burlesque de Meilhac et Halévy (*la Périchole*) mis en musique par Offenbach (1868).

L'Heure espagnole, de Ravel. *Le Capriccio espagnol*, de Rimsky Korsakov.

Loc. *Auberge espagnole*. ⇒ **Auberge** (cit. 5 et supra).

★ II. N. ♦ 1. *Un Espagnol, une Espagnole*: un habitant, une habitante de l'Espagne, ou une personne qui en est originaire.

♦ 2. N. m. *L'espagnol*: langue romane parlée en Espagne (concurrentement avec d'autres langues: le catalan, le basque...) et dans un grand nombre de pays d'Amérique latine. *Apprendre, parler l'espagnol*. ⇒ **Castillan**; **hispanophone**. *L'espagnol est la langue officielle de tous les pays d'Amérique latine, à l'exception du Brésil* (⇒ **Hispano-américain**).

Usage de l'espagnol. *L'espagnol de Castille, d'Andalousie, de Galice. L'espagnol d'Espagne et l'espagnol d'Amérique. L'espagnol d'Argentine, du Mexique, du Chili... L'espagnol de Porto Rico, des Philippines, d'Arizona*. Adj. *Dictionnaire espagnol, espagnol-français, anglais-espagnol*. — *Créoles espagnols*.

REM. L'espagnol a fourni au français de nombreux mots, soit originaires d'Espagne, soit arabes (*guitare*) ou persans (*sarabande*), soit empruntés aux langues amérindiennes (*lama, cacao*); certains mots proprement espagnols viennent d'Amérique latine (*lasso, samba*...). Parmi ces emprunts, nombreux aux xv^e et xvii^e s. et qui sont moins nombreux ensuite, certains concernent des réalités spécifiquement espagnoles ou hispano-américaines. ⇒ par exemple: (titres et personnes) **Alcade, alguazil, don, doña, duègne, grandesse, hidalgo, infant, menin; gitan; rastaquouère**; (histoire et institutions) **autodafé, ayuntamiento, caudillo, camarilla, conquistador, cortès, hermandad, junte, majorat, pronunciamiento; armada, hacienda**; (musique et danse) **boléro, cachucha, cantiga, castagnettes, chaconne, fandango, flamenco, guitare, jota, sarabande, séguedille, zapateado, 1. zarzuela; rumba, samba, tango**... (Amérique); (vêtements) **alpargate, basquine, boléro, mantille, sombrero, vertugadin**...; (courses de taureaux) **corrida, cuadrilla, banderille, banderillero, espada, faena, matador, muleta, picador, torero, toréador** (vx) — ainsi que les noms des passes de cape, etc., tout le vocabulaire de ce domaine étant emprunté; (cuisine) **chorizo, gaspacho, paella, sangria, 2. zarzuela**, etc.; (littérature) **auto** (sacramental), **picaresque, romancero; gongorisme**; (géographie) **canyon, sierra**.

DÉR. *Espagnolade, espagnolette, espagnoliser, espagnolisme*.

ESPAGNOLADE [espanolad] n. f. — 1611; de *espagnol*, suff. *-ade*.

♦ 1. Vx et péj. Attitude de bravade; fanfaronnade.

♦ 2. (xx^e). Mod. Œuvre facile à sujet superficiellement espagnol, où l'Espagne est représentée selon une vue pittoresque et convenue. *Cette opérette est une espagnolade*. « Il s'en va, lance baissée, affronter les moulins à vent. Que n'éperonne-t-il pas sa vieille Rossinante, Don Quichotte, pour ferrailer contre le mauvais goût de cette pâle espagnolade: « Don Quichotte » revisité par Noureev, exécuté par le Ballet de l'Opéra? (Le Nouvel Obs., n° 997, 16-22 déc. 1983).

ESPAGNOLETTE [espanolet] n. f. — 1731; 1693, « ratine »; de *espagnol* d'après l'origine de dispositif.

♦ 1. Ferrure à poignée tournante servant à fermer et à ouvrir les châssis d'une fenêtre. ⇒ **Crémone**. *Crochets, pannetons des anciennes espagnolettes*. *Fenêtre fermée à l'espagnolette*, laissée entrouverte, l'espagnolette maintenant seulement les deux châssis l'un contre l'autre.

Edmond ferma sa fenêtre en ricanant, et se mit à se raser devant une petite glace pendue à l'espagnolette.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 292.

♦ 2. Vx. Ornement situé à l'angle de certains meubles, et figurant un torse de femme en bronze.

ESPAGNOLISER [espanolize] v. tr. — 1565, p. p. adj.; de *espagnol*.

♦ Vieilli ou plais. Rendre espagnol; donner le caractère espagnol à (qqn, qqch.). ⇒ **Hispaniser**. — P. p. adj. *Vêtement, décor espagnolisé*.

ESPAGNOLISME [espanolism] n. m. — 1836, Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, publié en 1890; de *espagnol*.

♦ 1. Vieilli ou littér. Façons de sentir et traits de caractère spécifiquement espagnols. *L'âpre espagnolisme de certaines œuvres d'art de l'Espagne*.

Les sentiments espagnols communiqués par ma tante Élisabeth me mettaient dans les nues, je ne songeais qu'à l'honneur, qu'à l'héroïsme. Je n'avais pas la moindre adresse, pas le plus petit art de me retourner, pas la moindre hypocrisie douce-reuse (ou jésuite). Ce défaut a résisté à l'expérience, au raisonnement, au remords

d'une infinité de duperies où, par *espagnolisme*, j'étais tombé (...) La plupart de mes folies apparentes, surtout la bêtise de ne pas avoir saisi au passage l'occasion (...) viennent de l'*espagnolisme* (...) STENDHAL, Vie de Henry Brulard, XXI.

(...) notre littérature, teintée d'espagnolisme, nous enseigne si bien à voir une noblesse de caractère dans le non-oubli de l'injure!...

GIDE, Dostoïevsky, p. 37.

♦ 2. Ling. Façon de parler, tournure propre à la langue espagnole. ⇒ **Hispanisme**.

ESPALE [espal] n. f. — 1636, *espale*; *espale*, 1622; ital. *spalla* «épaule».

♦ Techn. (mar. anc.). Plate-forme située entre la poupe et le dernier rang de rameurs, sur une galère.

1. ESPALIER [espalje] n. m. — 1600; *espaulière*, 1572; archit., 1553; ital. *spalliera*, de *spalla* «épaule», sens fig. «appui».

♦ 1. Mur, palissade le long duquel on plante des arbres fruitiers. *L'espalier* (ou *mur d'espalier*) est généralement garni d'un treillage pour soutenir les branches des arbres. ⇒ **Accolage**, **accolure**; **accoler**, **palisser**. *Auvents d'espalier* : paillasons disposés parallèlement à la crête du mur pour protéger les plantations. *Le mur d'espalier protège contre les intempéries* (gel, grêle) et les changements de température. *Espalier bien exposé qui permet d'obtenir des fruits plus beaux, plus savoureux, plus hâtifs*.

1 Aussi voyons-nous le long de nos espaliers que la terre est souvent gelée et endure toute la journée au nord pendant qu'elle est meuble, et qu'on peut la labourer au midi. BUFFON, 4^e mémoires sur les végétaux, Œ. compl., t. XII, p. 128.

♦ 2. Par métonymie. *Un espalier de...*, disposition de plantes grim pant le long d'un mur. *Un espalier de haricots*. *Un espalier de roses*. Rangée d'arbres (fruitiers) plantée contre un mur. *Un espalier d'orangers*. *Tailler un espalier*.

♦ 3. EN ESPALIER, appuyé contre un espalier. *Culture en espalier*. *Abricotiers, pêcheurs, poiriers, pommiers, vigne en espalier*. *Taille* en espalier*. ⇒ **Candélabre**, **cordon**, **palmette** (→ Arbre, cit. 16 et 30).

(...) les fruitiers (...) rangés en espalier (...) RACINE, Poésies diverses, 82.

2 L'arbre naturel n'a pas de beaux fruits. L'arbre produit de beaux fruits dès qu'il est en espalier, c'est-à-dire dès qu'il n'est plus un arbre.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI II.

Loc. fig. (Vieilli). *Être, rester, se tenir en espalier*, devant une porte, un mur.

4 La beauté des femmes du peuple dure peu, surtout quand elles restent en espalier à la porte d'un restaurant. BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 561.

5 À travers les massifs, il apercevait, devant la villa, une animation de kermesse : de jeunes hommes, coiffés de bonnets de police et vêtus de flanelle grise, en espalier sur les degrés du perron, devisaient au soleil.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 60.

♦ 4. (1924, in Petiot). Sports. (Au plur.). *Les espaliers* : appareil formé d'une large échelle fixée à un mur, dont les barreaux servent de support pour des exercices.

COMP. Contre-espalier.

2. ESPALIER [espalje] n. m. — V. 1560; de *espale* «dernier banc des rameurs d'une galère, le plus rapproché de la poupe»; ital. *spalla*. → 1. Espalier.

♦ Mar. Vx. Rameur du dernier banc d'une galère qui réglait les mouvements des autres rameurs.

ESPALME [espalme] n. m. — 1773; *spalme*, 1771; déverbal de *espalmier*.

♦ Mar. Vx. Suif mêlé de goudron pour le calfatage.

ESPALMER [espalme] v. tr. — 1462; de l'ital. *spalmare* «enduire avec la paume».

♦ Mar. Vx. Nettoyer (une carène); enduire d'espalme. — Techn. Nettoyer avant de peindre.

DÉR. Espalme.

ESPAR [espar] n. m. — 1864; *esparre*, v. 1175, var. de *épar*. → Épar.

♦ 1. Techn. ⇒ Épar.

♦ 2. Mar. Longue pièce de bois utilisée comme mât, beaupré ou vergue. — Par ext. Longue pièce de bois, de métal, de plastique, etc., du grément d'un bateau (mât, bôme, tangon, bout-dehors, etc.).

On écrit aussi : *un espars*.

1 (...) il se trouva que le coup de vent du sud-ouest n'était qu'une rafale momentanée, et nous eûmes la chance de nous relever sans avoir perdu un espars.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym.

2 (...) tous leurs «espars», avirons, mâts ou vergues, s'agitèrent en cherchant dans le vide, puis retombèrent les uns après les autres lourdement dans la mer, comme de grands bras morts.

LOTI, Pêcheur d'Islande, III, XI.

3 Des vaisseaux coupés en deux et qui n'arrivent pas à couler s'appuient sur la mer

comme sur des béquilles, laissant de toutes parts flotter leurs mâtures arrachées et leurs espars. A. ARTAUD, le Théâtre et son double, Idées/Gallimard, p. 43.

ESPARCETTE [esparset] n. f. — 1776; écrit *éparcette*, 1836; var. *esparcet*, 1751 ou *éparcet*, 1600; provençal *esparcato*, p.-è. du rad. de *épars*; du lat. *spargere* «jeter ça et là, répandre».

♦ Vx ou régional. Sainfoin*.

(...) un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette et de trèfles qu'on y avait vraisemblablement semés autrefois (...)

ROUSSEAU, Rêveries..., 5^e promenade.

ESPARCIER [esparsjè] n. m. — 1600, O. de Serres; de l'anc. franç. *espars*, p. p. de *esparre* «répandre».

♦ Techn. anc. Petite écluse servant à fermer et ouvrir une rigole pour l'irrigation.

ESPARGOUTE [espargüt] ou **SPARGOUTE** [spargüt] n. f. — Mil. xvi^e; var. de *spergule*.

♦ Spergule* (plante).

ESPÈCE [espes] n. f. — XIII^e; «épine», v. 1130; vraie *espesse* «révélation de Dieu», v. 1200; du lat. *species* «aspect, apparence», fig. «nature, catégorie».

★ I. Vx ou relig. Apparence sensible. ♦ 1. Hist., philos. Objet immédiat de la connaissance sensible considéré comme une réalité intermédiaire entre la connaissance et la réalité connue (Lalande). *Espèces sensibles* (perçues par les sens), *espèces intelligibles*, *espèces-idées* (perçues par l'intelligence).

(...) Vous vous trompez, mes yeux;

1 Vous aviez autrefois des ressorts infaillibles

Qui portaient en mon cœur les espèces visibles. CORNEILLE, Clitandre, Variante.

2 La plus commune opinion est celle des péripatéticiens, qui prétendent que les objets de dehors envoient des espèces qui leur ressemblent, et que ces espèces sont portées par les sens extérieurs jusqu'au sens commun (...)

MALEBRANCHE, De la recherche de la vérité, III, II, II.

♦ 2. (1545). Théol. *Les espèces*, dans le sacrement de l'eucharistie, le corps et le sang de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin, après la transsubstantiation*. *Les espèces du pain et du vin*. *Les saintes, les célestes espèces* (→ Communier, cit. 1). — Loc. cour. *Communier sous les deux espèces* (pain et vin). — REM. Le mot est rare au sing. (pris collectivement). «L'espèce eucharistique» (L. Bloy, *Journal*, 1903, in T. L. F.).

3 Chose étrange et bien digne que la foi vienne

Au secours de nos sens et de l'esprit humain,

Que l'espèce du vin tout entier te contienne,

Que tu sois tout entier sous l'espèce du pain.

CORNEILLE, l'Imitation de J.-C., IV, 369.

★ II. A. (V. 1260). ♦ 1. Nature propre, commune (à plusieurs personnes ou choses), qui permet de les considérer comme appartenant à un groupement distinct, une catégorie*. ⇒ **Genre**, **qualité**, **sorte**. *Les différentes espèces de verres, d'assiettes d'un service de table*. *Ce bibelot est le seul de son espèce* (→ Unique* en son genre). *Quelle espèce de papier utilisez-vous? Des lectures, des distractions de toute espèce* (→ Aiguillonner, cit. 5). *Impatient de toute espèce de joug*. — *De la même espèce* : comparable, semblable. ⇒ **Nature**, **ordre**. *Les diverses espèces de délits*. *Les différentes espèces de péché* (→ Démon, cit. 13). *Courages de différentes espèces*. *La calomnie* (cit. 2) *est la pire espèce de mensonge*. *Je ne lui ai fait aucune espèce de reproche* (Académie). *Cela n'a aucune espèce d'importance*. — *De toute espèce*, variés, très différents. *Des personnages de toute espèce*. ⇒ **Acabit**, **calibre**, **condition**, **état**, **farine**, **poil** (de tout poil). → **Catéchiser**, cit. 2. *C'est une espèce d'homme méprisable*. ⇒ **Engence**, **gent**. *Homme de basse espèce*. ⇒ **Étage**. *Il est de mon espèce*. ⇒ **Congénère**. *Il était avec un voyou de son espèce*. ⇒ **Comme** (comme lui). *Je ne veux pas discuter avec un homme de votre espèce*, tel que vous.

4 Que vous êtes heureuse d'avoir ces nouveaux venus! Qu'ils sont bons chacun en leur espèce!

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 643, 26 août 1677.

5 Le néant et l'orgueil sont de la même espèce.

HUGO, la Légende des siècles, XIII, - L'épopée du ver.

6 Je te cherche querelle, manant! Querelle... à un homme de ton espèce!

A. DE MUSSET, Barberine, I, 2.

7 (...) ils la classeraient parmi les dévotes de l'espèce la plus commune.

F. MAURIAU, la Pharisienne, p. 173

♦ 2. Péj. et vieilli. Groupe, ensemble (de personnes, d'êtres vivants).

8 Eh bien! manger moutons, canaille, soite espèce.

Est-ce un péché? LA FONTAINE, Fables, VII, I.

9 À moi les proposer! Hélas! Ils font pitié.

Voyez un peu la belle espèce! LA FONTAINE, Fables, VII, 5.

Vx. Personne. *Une soite espèce*. Iron. *Une belle espèce*. *Une pauvre espèce*, *une espèce* : personne sans mérite, pour laquelle on n'a aucune estime.

10 Comme si ce n'était pas trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés (...)

ROUSSEAU, les Confessions, XII.

11 Il faudrait, en particulier, s'attarder sur *espèce*, ce mot méprisant dans sa généralité, hautement caractéristique de l'époque (XVIII^e s.), et qu'on trouve déjà dans Hamilton : *il y a long-tems (longtemps) que nous le connaissons pour la plus pauvre espèce d'Angleterre.* F. BRUNOT, Hist. de la langue franç., p. 1094.
Vx. Femme méprisable.

♦ 3. (1587). UNE ESPÈCE DE : personne ou chose qu'on ne peut définir précisément et qu'on assimile à une autre par approximation. ⇒ **Façon** (1., 6.), **manière** (1., 4.), **sorte** (2.). *Une espèce de lit en branchages ; une espèce de gilet boutonné par derrière. Une espèce de tumeur, d'excroissance. Les Normands naviguaient sur des espèces de radeaux* (→ Dévaster, cit. 1). *Une espèce de calèche, de cabriolet...* (→ 1. Berlingot, cit. ; capote, cit. 2). *Une espèce de joie amère* (cit. 8), *d'appréhension. Elle éprouve à son égard une espèce de répulsion* (→ Aversion, cit. 11). *L'Académie* (cit. 1) *française est une espèce de tribunal. C'est une espèce de prophète. Une espèce d'agent secret, de délégué.* Loc. *Cela n'a aucune espèce d'importance.* — Spécialt. Pjé. En parlant de qqn qui n'a pas toutes les qualités requises par son état. *Une espèce de poète ; une espèce d'avocat.* — Pjé. (Personnes). Renforçant une injure, une qualification péjorative (→ ci-dessous cit. 14, 15). *Espèce d'imbécile!* ⇒ **Bigre** (de), **bougre** (de); **maudit**, **sacré**. *Regardez-moi cette espèce d'abruti!*

12 (...) une espèce de comédie en musique et ballet (...)
MOLIÈRE, le Grand Divertissement royal, I.

13 (...) une vieille paysanne, espèce de Caliban femelle (...)
BALZAC, la Peau de chagrin, Pl., t. IX, p. 22.

14 Le parrain de Maurice (...) une espèce d'idiot qui n'a jamais pu être reçu bachelier.
E. LABICHE, le Point de mire, I, 10.

15 Ah, ah ! Vous n'en savez rien, espèces de mufles (...)
Léon BLOY, la Femme pauvre, II, xv, p. 248 (→ Cornichon, cit. 2).

16 (...) des hommes d'âge avec des moustaches, les uns en habit, les autres avec une espèce d'uniforme brun à boutons d'or qui tenait du livreur et de l'employé de banque.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 396.

17 (...) faute d'un nom exact, on donne un nom en marquant qu'il ne convient pas tout à fait : *une espèce de vaurien, une sorte de géant, l'homme, une espèce de Maure, saisit un pistolet qu'il étreignait encore* (...)
BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 81.

17.1 Ils me sentent patriote, ou plutôt l'homme qui sans cesse fait penser à une espèce d'orgueil qui les mettra dedans.
DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 199.

Fam. et cour. (emploi fautive). *Espèce de accordé* avec le nom qui suit (en valeur d'adj.). *Un espèce de chapeau, un espèce de fou* (au lieu de *une espèce de chapeau, une espèce de fou*).

18 Il est toujours certain que c'est un espèce de vagabond.
René d'ARGENNES, in DAMOURETTE et PICHON, Essai de grammaire..., t. II, p. 588.

19 L'homme de la rue fait, de ces locutions, un usage non seulement intempérant mais encore vicieux. Il dit : *« un espèce d'imbécile »*.
G. DUHAMEL, la Défense des lettres, II, XIV, p. 216.

♦ 4. Loc. *En l'espèce de...* : en la personne* de...

♦ 5. Math. *Grandeurs de la même espèce* : grandeurs de même nature ne différant que par la quantité. *Triangle donné d'espèce*, par la mesure de ses trois angles.

♦ 6. (1670). Dr. Situation de fait et de droit soumise à une juridiction, et qui a fait ou doit faire de sa part l'objet d'une décision (Capitant); point spécial en litige*. ⇒ **Affaire**, **cause**; **cas**. *La présente espèce. Une espèce analogue. Cet argument n'est pas valable en l'espèce.*

Loc. **CAS D'ESPÈCE**, qui nécessite une interprétation de la loi. — Cour. *C'est un cas d'espèce*, qui ne rentre pas dans la règle générale, qui doit être étudié spécialement.

20 La question de savoir dans quels cas l'identité de cause existe varie suivant les espèces; à cet égard, il paraît impossible de tracer des règles générales. Dans les espèces suivantes, la jurisprudence a reconnu qu'il n'y avait pas identité de cause entre les demandes et par suite l'autorité de la chose jugée n'a pas été admise (...)
DALLOZ, Nouveau répertoire, art. *Chose jugée*, n° 99.

Loc. **EN L'ESPÈCE** : dans ce cas particulier.

♦ 7. Méd. *Espèces morbides* : maladies.

B. ESPÈCES (1496, au sing.; 1570, au plur.). ♦ 1. Anciennt. Monnaie métallique (opposé aux *billets*). ⇒ **Pièce**. *Espèces d'or, espèces d'argent.* Loc. *Payer en espèces sonnantes et rébuchantes*, avec des pièces ayant le poids légal. — Au sing. (vx). *L'espèce est rare.* ⇒ **Monnaie**.

21 Il ne manque qu'une petite circonstance à notre satisfaction : c'est de recevoir de l'argent. C'est ce qu'on ne voit point ici; l'espèce manque, c'est la vérité.
M^{me} DE SEVIGNÉ, Lettres, 455, 9 oct. 1675.

22 — En quelles espèces était cette somme?
— En bons louis d'or...
MOLIÈRE, l'Avare, v, 1.

23 (...) toute l'espèce vieille sortira donc de l'État qui fait la fonte, et le profit en sera pour les banquiers.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXII, 10.

Mod. Monnaie ayant cours légal (opposé à *chèque*, en nature). *Le capital et les espèces d'une comptabilité**. *Quantité d'espèces monnayées en circulation.* ⇒ **Numéraire**. *Préférer les espèces.*

24 À Ribamourt, la fortune était surtout faite de terres et de maisons; les espèces, rares (...)
P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, p. 173.

Cour. **EN ESPÈCES** : en argent (opposé à *en nature*, par *chèque*). ⇒ **Argent** (II., 2.). *Paiement en espèces.* → Payer, cit. 3. *Recevoir*

la somme de mille francs en espèces. Somme payable en espèces. Conversion des valeurs en espèces* (→ **Argent liquide***).

♦ 2. Pharm. Mélange de plantes séchées et cassées en petits morceaux servant à préparer des infusions ou des décoctions médicinales. *Espèces apéritives ou diurétiques, espèces astringentes, émollientes.*

★ III. A. Didact., sc. ♦ 1. Log. Division du genre. *Ensemble des caractères* d'une espèce.* ⇒ **Spécificité**. *Les attributs* d'une espèce.* Terme désignant une espèce. ⇒ **Appellatif**. *Échantillon de l'espèce.* ⇒ **Spécimen**, et aussi **spécial**, **spécifier**, **spécifique**.

Noble et roturier sont des espèces par rapport à l'homme; et l'homme qui est genre par rapport à noble et roturier est une espèce par rapport à animal (...)

CONDILLAC, Gramm. préc. de leq. préf., art. 1^{er}, (E., t. V, p. 73, in LITTRÉ.

(...) ce qu'il faut recenser, ce sont les noms du vêtement (ensembles, pièces, emplacements, détails et accessoires), autrement dit encore : ses espèces. L'espèce (*blouse, jumper, caraco, bonnet, toque, capeline, collier, escarpin, jupe*, etc.) forme l'unité terminologique nécessaire et suffisante pour constituer un support ou un objet. On pourrait dire d'une autre manière que l'espèce appartient au plan de dénotation du langage; ce n'est donc pas à son niveau que l'on risque de trouver des élaborations rhétoriques, même si sa désignation est souvent d'origine métaphorique (*col-Danton, châte-chauffrette, vert-mousse*, etc.).
R. BARTHES, Systèmes de la mode, p. 96.

(Dans des sciences particulières). Minér. *L'espèce minéralogique est définie par la composition chimique, la forme cristalline et les propriétés physiques.*

♦ 2. (XVIII^e). Sc. nat. Ensemble de tous les individus semblables ayant en commun des caractères qui les distinguent au sein d'un même genre et qui sont capables d'engendrer des individus féconds. *L'individu* et l'espèce.* ⇒ **Génétique**. *Division de l'espèce.* ⇒ **Race**, **variété**, **type**. *Classification des espèces. De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle*, œuvre de Darwin. ⇒ **Évolution**, **sélection**; **évolutionnisme**, **transformisme**. *Variation* des espèces par mutation. Dégénérescence d'une espèce. Croisement d'espèces différentes* (⇒ **Hybridation**, **hybride**). — *Espèces végétales. Espèce commune* (cit. 22) *d'une plante. Espèce rare. Une bonne espèce de fruits. Espèce d'arbres.* ⇒ **Essence**. — *Espèces animales* (→ **Anatomic**, cit. 2). *Croisement de deux races d'une même espèce.* ⇒ **Métis**. *Espèces d'oiseaux, de poissons, de mammifères. Espèces d'animaux domestiques* (cit. 5). *Les espèces ovine, bovine, porcine, caprine, chevaline, canine. On compte plus de 800 000 espèces animales et près de 250 000 espèces végétales* (d'après Pratt, cité par J. Rostand).

(...) pour faire un système, un arrangement, en un mot une méthode générale, il faut que tout y soit compris; il faut diviser ce tout en différentes classes, partager ces classes en genres, sous-diviser ces genres en espèces, et tout cela suivant un ordre dans lequel il entre nécessairement de l'arbitraire. Mais la nature marche par des gradations inconnues et par conséquent elle ne peut pas se prêter totalement à ces divisions, puisqu'elle passe d'une espèce à une autre espèce par des nuances imperceptibles (...)
BUFFON, Hist. nat. des animaux, (E., t. I, 1, p. 6.

La vie (...) est dominée par des actions dissymétriques. Je pressens même que toutes les espèces vivantes sont primordialement, dans leur structure, dans leurs formes extérieures des fonctions de la dissymétrie cosmique.
PASTEUR, in Henri MONDOR, Pasteur, p. 48.

(...) le naturaliste distribue les êtres vivants en des groupes hiérarchiquement combinés de telle sorte que chacun d'eux représente une collection de groupes moins élevés. Ainsi, la classe des Mammifères contient plusieurs ordres; un de ces ordres contient plusieurs familles; une de ces familles, plusieurs genres; un de ces genres, plusieurs espèces.

On est convenu de compter à une même espèce tous les êtres qui, d'une part, se ressemblent étroitement par la structure et par la physiologie, et qui, d'autre part, constituent un ensemble autonome, c'est-à-dire non relié par des types intermédiaires aux ensembles voisins. On admet, en outre, que les individus appartenant à une même espèce peuvent s'unir entre eux pour donner des produits indéfiniment fertiles (interfécondité), alors que le croisement de deux espèces différentes, lorsqu'il n'est pas impossible, aboutit à la formation d'hybrides inféconds (interstérilité). Mais ces deux critères, similitude morphologique et convenance reproductive, laissent subsister fréquemment une marge d'indétermination.
Jean ROSTAND, Idées nouvelles de la génétique, p. 84.

Par moi les espèces se perpétuent, j'ai ordonné qu'un homme engendre toujours un homme et que le petit chien soit un chien (...)
SARTRE, les Mouches, III, II.

(...) je songe aux incertitudes de la biologie, dont les mots étaient faits pour désigner des espèces tranchées et qui découvre soudain la continuité des formes vivantes.
SARTRE, Situations I, p. 203.

La notion d'espèce est à la base de toutes les données de la génétique. Zoologistes et botanistes s'accordent pratiquement à distinguer les espèces animales et végétales et à les classer dans des groupes hiérarchisés : genres, ordres, classes, embranchements. Les limites entre espèces voisines sont souvent difficiles à tracer. Dans chacune, les individus diffèrent par la variation des divers caractères et ainsi se délimitent les subdivisions de l'espèce (variétés, races, etc.). À côté de la similitude générale, il y a un second critérium, celui de la fécondité illimitée du croisement entre les individus. Il peut lui aussi être en défaut; il y a, en effet, dans un certain nombre de cas, des croisements parfaitement féconds entre des individus que tous les systématiciens s'accordent à ranger dans des espèces distinctes.
Maurice CAULLERY, Génétique et Héritéité, I, 1, p. 8.

B. (1269; *humaine espèce*, 1370). **ESPÈCE HUMAINE** : les hommes; l'humanité. *Le célibat peut être considéré comme nuisible à l'espèce humaine* (→ **Célibat**, cit. 4). — **Absolt**. *L'espèce* : les hommes. ⇒ **Homme** (→ **Caractère**, cit. 13). *La conservation, la propagation de l'espèce. Le génie de l'espèce.*

La nature a fait présent à l'homme de deux puissants organes; de la digestion et de la génération. Par l'un elle a assuré la vie à l'individu, par l'autre l'immortalité à l'espèce (...)
RIVAROL, Notes, pensées et maximes, II, p. 19.

Le moi est l'universelle pierre de touche; il a la vérité; il a la santé (...) il n'erre

pas; à lui de purifier l'espèce; à lui de la condamner, ou de s'y préférer. Le moi reste la seule puissance et le seul juge. Il n'a qu'à vouloir.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », v, p. 132.

33 Certes, la notion d'espèce est une notion assez mal définie, souvent difficile à démêler de celle de race; et le fait que tous les types humains peuvent se croiser avec fruit ne suffit point à démontrer rigoureusement l'unité de notre espèce.

J. ROSTAND, l'Homme, I, p. 10.

34 (...) si la propagation de l'espèce n'exigeait l'accouplement des amants, toute notre musique et toute notre poésie n'existeraient pas.

A. MAUROIS, Terre promise, p. 215.

35 La pollution de l'air et de l'eau, la multiplication des névroses et des délinquances nous avertissent que l'espèce court à sa perte, si elle ne se connaît plus comme un morceau de la nature.

Emmanuel BERL, le Virage, p. 162.

Vx et péj. *L'espèce femelle* : les femmes.

Absolt. *L'espèce*. ⇒ **Sexe (vx)**.

COMP. *Sous-espèce*.

ESPÉRABLE [esperabl] adj. — 1580; de *espérer*.

♦ Rare. Que l'on peut espérer. *Événements espérables. Ce qui est raisonnablement espérable. Ce n'est guère espérable.*

CONTR. *Inespérable*.

ESPÉRANCE [esperɑ̃s] n. f. — V. 1120; *n'avez espérance de* « ne pas s'attendre à », 1080, *Chanson de Roland*; de *espérer*.

♦ 1. *L'espérance*, sentiment qui fait entrevoir comme probable la réalisation de ce que l'on désire. ⇒ **Assurance, attente** (cit. 10 et 21), **certitude, confiance, conviction, croyance, espoir** (cit. Lafaye), **expectative**. *Être animé, soulevé, soutenu par l'espérance. Vivre d'espérance. Être plein d'espérance* (→ **Approcher**, cit. 24), *Attendre avec espérance. Donner de l'espérance*. ⇒ **Encourager**. *Exciter, exalter l'espérance. Lueur, rayon* (→ **Bas**, cit. 65), *élan, souffle, cri d'espérance. Être alléché* (cit. 2), *leurré, trompé par l'espérance de qq. Enlever, ôter l'espérance à qq. Perdre l'espérance*. — *Être sans espérance (vieilli)* : ne plus avoir longtemps à vivre. — *L'espérance de qq. son espérance. Renaître à l'espérance. Un reste d'espérance*. — *Le vert, couleur de l'espérance*.

1 (...) s'il y a beaucoup ou peu d'apparence qu'on obtienne ce qu'on désire, ce qui nous représente qu'il y en a beaucoup excite en nous l'espérance, et ce qui nous représente qu'il y en a peu excite la crainte (...)

DESCARTES, les Passions de l'âme, II, 58.

2 L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 168.

3 Ainsi nous allons toujours tirant après nous cette longue chaîne traînante de notre espérance.

BOSSUET, Impénitence finale.

4 L'espérance anime le sage et leurre le présomptueux et l'indolent, qui se repose inconsidérément sur ses promesses.

VAUVENARGUES, Maximes, 14.

5 Vous avez plus joui par l'espérance que vous ne jouirez jamais en réalité. L'imagination qui parc ce qu'on désire l'abandonne dans la possession.

ROUSSEAU, Émile, v.

6 L'espérance n'est qu'un charlatan qui nous trompe sans cesse; et, pour moi, le bonheur n'a commencé que lorsque je l'ai eu perdue (...)

CHAMFORT, Maximes et pensées, Sur les sentiments, XIX.

7 D'une prison sur moi les murs présent en vain, J'ai les ailes de l'espérance.

André CHÉNIER, la Jeune Captive, in LITTRÉ.

8 Mon cœur, lassé de tout, mépris de l'espérance, N'ira plus de ses vœux importuner le sort (...)

LAMARTINE, Premières méditations, « Le vallon ».

9 Une immense espérance a traversé la terre; Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Espoir en Dieu ».

10 (...) il eut le courage de l'espérance, qui vaut celui du désespoir (...)

BALZAC, M^{me} de la Chanterie, Pl., t. VII, p. 236.

11 (...) l'espérance (...) serait la plus grande des forces humaines si le désespoir n'existait pas.

HUGO, Quatre-vingt-treize, III, IV, XI.

12 Ô toi (*Satan*) qui de la Mort, ta vieille et forte amante, Engendras l'Espérance, — une folle charmante!

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Révolte, CXX, « Les litanies de Satan ».

13 Je parvins à faire s'évanouir dans mon esprit toute l'espérance humaine. Sur toute joie pour l'étrangler j'ai fait le bond sourd de la bête féroce.

RIMBAUD, Une saison en enfer, « Jadis, si je me souviens bien... ».

14 Au terme de tous les efforts vers le mieux, ce qu'on trouve c'est l'espérance : espérance en une vérité plus haute que celle de la vie quotidienne patiemment servie, espérance en une réalité qui veut que le héros se sacrifie, espérance en une fraternité qui exige que le prochain soit aimé, malgré ses défauts et pour ses défauts. Il n'y a pas d'homme sans espérance (...)

DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 198.

15 (...) ce fol éther d'espérance qui infiltre la cervelle des méconnus.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 250.

Allus. littér. « *Abandonnez toute espérance, vous qui entrez* » (Dante, *l'Enfer*, III, v. 9) : dernier vers de l'inscription placée sur la porte de l'Enfer, dans la « Divine Comédie » de Dante.

16 Je n'aime point (...) ces femmes impeccables au-dessus de toute faiblesse. Il me semble que je vois sur leur porte le vers du Dante sur la porte de l'enfer : « *Voi ch'intrate, lasciate ogni speranza!* ».

CHAMFORT, Pensées et maximes, « Sur les femmes », XII.

17 Non, il n'est pas vrai que la vieillesse soit un enfer à la porte duquel on doit écrire : *Vous qui entrez ici, laissez toute espérance*.

A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 231.

Allus. myth. *Seule, l'espérance resta au fond de la boîte de Pandore, ouverte imprudemment par Épipiméthée*. ⇒ **Boîte** (cit. 13 et supra).

*L'espérance en amour** : le fait d'espérer obtenir l'amour de l'être aimé. *Aimer sans espérance*.

(...) aimer sans espérance. Personne ne l'a jamais fait.

BUSSY-RABUTIN, Maximes d'amour, 18

C'est la plus jolie chose du monde que leur cœur, quand l'espérance les tient en haleine (*les hommes...*)

MARIVAUX, les Serments indiscrets, I, 2, 19

Il suffit d'un très petit degré d'espérance pour causer la naissance de l'amour.

STENDHAL, De l'amour, III, 20

Et j'ai fait le serment d'aimer sans espérance. Mais non pas sans bonheur; — je vous vois, c'est assez.

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, À Ninon, 21

On désire plus la personne qui va se donner; l'espérance anticipe la possession (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 110, 22

Spécial. Théol. chrét. L'une des trois vertus* théologiques qui porte le chrétien à penser qu'il sera sauvé, qu'il obtiendra la grâce divine.

Acte d'espérance : prière exprimant cette vertu.

C'est sur l'espérance, aussi bien que sur la foi, qu'est fondé tout l'édifice de cette perfection chrétienne, dont la charité est le comble.

BOURDALOUE, Assomption, Préambule, 23

L'espérance que les chrétiens ont de posséder un bien infini est mêlée de jouissance effective aussi bien que de crainte (...)

PASCAL, Pensées, VII, 540, 24

Quand même vos espérances auraient été trompées non seulement sept fois, mais septante fois sept fois, ne perdez jamais l'espérance.

F. DE LAMENNAIS, Paroles d'un croyant, XXXVIII, p. 157, 25

Mais l'espérance, dit Dieu, voilà ce qui m'étonne (...)

26

Que ces pauvres enfants voient comme tout ça se passe et qu'ils croient que demain ça ira mieux (...)

Ca c'est étonnant et c'est bien la plus grande merveille de notre grâce (...)

Quelle ne faut-il pas que soit ma grâce (...) pour que cette petite espérance, vacillante au souffle du péché, tremblante à tous les vents, anxieuse au moindre souffle, soit aussi invariable, se tienne aussi fidèle, aussi droite, aussi pure; et invincible, et immortelle, et impossible à éteindre (...)

Ch. PÉGUY, le Porche du mystère..., in Œ. poétiques compl., Pl., p. 172-173, 27

— *Qu'est-ce que l'Espérance?*

— *L'Espérance est une vertu surnaturelle par laquelle nous attendons de Dieu, avec confiance, sa grâce en ce monde et la gloire éternelle dans l'autre (...)*

On oublie trop (...) que l'espérance est une vertu, qu'elle est une vertu théologique, et que de toutes les vertus (...) elle est peut-être la plus agréable à Dieu.

Qu'elle est assurément la plus difficile, qu'elle est peut-être la seule difficile (...)

Ch. PÉGUY, le Porche du mystère, in Œ. poétiques compl., Pl., p. 175, 27

♦ 2. (Mil. XII^e). *Une, des espérances* : l'espérance de..., que..., le fait d'espérer un objet déterminé. ⇒ **Aspiration, désir, espoir, perspective, prévision**. *Espérances touchant à la réalisation d'un dessein, d'une entreprise, d'un projet. Événement, signe qui fait concevoir de belles, de brillantes espérances* (⇒ **Promesse**). *Ferme espérance*. ⇒ **Certitude, conviction, croyance. Espérance confuse, vague**. ⇒ **Pressentiment. Espérance chimérique***, fausse, trompeuse, vaine, mal fondée. ⇒ **Illusion, songe. Espérance que se réalise. Espérance déçue** (cit. 6); *dissipée* (cit. 22), *écroulée, évanouie, ruinée* (→ **Amertume**, cit. 12), *trompée. Cet échec a anéanti, brisé, détruit ses espérances. Caresser, concevoir, entretenir, nourrir, former des espérances. Se bercer** (cit. 10) *d'une espérance. Se livrer aux plus folles espérances* (→ **Animer**, cit. 42). *Bâtir** (cit. 32), *fonder de grandes espérances sur qqch. Les espérances de qq. ses espérances. Porter ses espérances sur qq. qqch. Ses plus chères espérances. Mettre, placer ses espérances dans un dernier effort, une dernière tentative*. ⇒ **Carte** (dernière carte). *Conserv. garder une espérance. Suprême espérance. L'espérance qui l'anime* (cit. 27). *Flatter, bercer qq. d'espérances trompeuses*. ⇒ **Allécher, amuser, flatter, leurrer. Espérances communes; communauté* d'espérance**. — *Avoir une espérance de réussite, de succès, de guérison* (→ **Bon**, cit. 19). *Avoir l'espérance d'être admiré* (⇒ **Prétention**. → **Connaissance**, cit. 29). *Avoir l'espérance que tout ira bien, que tout sera bien* (cit. 56). *Répondre aux espérances* (→ **Caresser**, cit. 22). *Donner des espérances à qq. de qq.* ⇒ **Promettre. Succès qui passe, dépasse les espérances (→ **Borner**, cit. 12). — *Les Grandes Espérances*, titre français d'un roman de Dickens.**

(...) j'en conçois, pour moi, la meilleure espérance du monde.

MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 4, 28

(...) son succès (*de la Thébaïde*) aurait passé mes espérances.

RACINE, la Thébaïde, Épître, 29

(...) nous ne pouvons, avec de telles nouvelles, nous ôter tout à fait l'espérance de votre retour.

M^{me} de SÉVIGNÉ, Lettres, 177, 21 juin 1671, 30

(...) ma philosophie m'a mis au-dessus des craintes et des espérances, comme dit le sage Lucrèce.

SAINT-BELVE, Correspondance, p. 358, 31

(...) chaque fois qu'elle (*la France sous Louis XIV*) semblait fêter une victoire, c'était plutôt l'espérance de paix que la victoire qu'elle fêtait.

FUSTEL DE COULANGES, Questions contemporaines, p. 53, 32

Qu'est-ce qu'espérer? C'est penser à l'avenir avec joie. Nos espérances mesurent notre bonheur présent bien plutôt que notre bonheur à venir.

ALAIN, Propos, p. 172, 33

Ironique :

Grâce aux dieux! Mon malheur passe mon espérance.

RACINE, Andromaque, v. 3, 34

Spécial. Confiance dans l'avenir, dans la réussite de qq. ⇒ **Espoir. Cet élève, cet étudiant donne de grandes espérances**. ⇒ **Promesse. Un avenir plein d'espérances. Ce qu'il a fait ne correspond pas aux espérances qu'on avait placées en lui. De brillantes espérances. Réaliser, remplir les espérances**.

Cela donna sujet à M. Despréaux de s'étendre sur vos louanges, c'est-à-dire sur 35

les espérances qu'il a conçues de vous : car vous savez que Cicéron dit que, dans un homme de votre âge, on ne peut guère louer que l'espérance (...)

RACINE, Lettre à son fils Louis, XXVI.

36 En regard de tant d'autres talents qui se dissipent ou qui s'égarerent, on est heureux d'en rencontrer un qui grandit et s'élève en raison des difficultés et des obstacles, qui mûrit visiblement chaque jour, qui remplit ou qui même dépasse les plus belles espérances.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 5 nov. 1849, t. I, p. 79.

37 (...) quelles espérances en lui placées se trouvèrent par lui déçues.

G. DUHAMEL, Le Temps de la recherche, XVI, p. 227.

Loc. (plur.). *Avoir des espérances* : en parlant de l'attente d'un enfant, d'une naissance, dans une famille. ⇒ **Enceinte** (être).

38 S'il avait eu un fils de Joséphine, le successeur eût été tout désigné (...) aucune « espérance », en tout cas, n'était avouée en ce printemps de 1802, et le rêve semblait à vau-l'eau. Bonaparte paraissait y renoncer.

LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, xv, p. 243.

♦ **3. Loc. EN ESPÉRANCE** : qui doit se produire, se réaliser... ⇒ **Futur**; **perspective** (en), **puissance** (en).

39 Quoi? déjà de Titus épouse en espérance, Ce rang entre elle et vous met-il tant de distance?

RACINE, Bérénice, I, 1.

40 Qu'un sou, quand il est assuré, Vaut mieux que cinq en espérance (...)

LA FONTAINE, Fables, IV, 2.

41 Elles avaient en espérance un héritage dont elles parlaient souvent autour de leur lampe et de leur table de travail, comme d'un rêve, comme d'un conte de fée, tant il semblait lointain.

LOTI, Figures et Choses..., p. 191.

DANS L'ESPÉRANCE (de..., que...) : en espérant... *Je suis venu, dans l'espérance de vous trouver.* ⇒ **Espoir**. — **CONTRE TOUTE ESPÉRANCE** : alors qu'il semblait impossible d'espérer. ⇒ **Attente**.

42 (...) son père, arrivé contre toute espérance.

MOLIÈRE, l'Étourdi, IV, 7.

43 Je venais justement lui annoncer que, contre toute espérance, j'avais réussi mon travail!

SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, p. 84.

Viellil. *De grande espérance* : dont on peut espérer beaucoup.

44 (...) Bajazet, prince de grande espérance (...)

RACINE, Bajazet, 2^e préface.

45 Dans une terre, dont le maître s'est éloigné, on voit un arbre de riche espérance devenir stérile.

CHATEAUBRIAND, Martyrs, II, 42.

♦ **4. Sc. Statist. Espérance mathématique** : valeur moyenne d'une variable aléatoire moyenne pondérée par leur probabilité de toutes les valeurs possibles prises par cette variable. — **Démogr. Espérance de vie** : durée moyenne de la vie humaine dans une société donnée, établie statistiquement sur la base des taux de mortalité. *L'espérance de vie des enfants du tiers-monde est encore dramatiquement faible. Espérance de vie à l'âge X*, chiffre qui représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux personnes atteignant cet âge X, selon la table de mortalité* de ces personnes.

45.1 Le nombre des hommes s'est multiplié, l'espérance de vie croît et, en effet, le manoeuvre russe dispose d'une télé que les tsars n'avaient pas.

EMMANUEL BERL, le Virage, p. 39.

♦ **5. Par métonymie. Personne, chose qui est l'objet de l'espérance** (→ **Avant-coureur**, cit. 2). *Cet homme est l'espérance de tout un peuple.*

46 Voilà donc votre roi, votre unique espérance.

RACINE, Athalie, IV, 3.

47 En même temps le petit bétail, se multipliant sans nombre, s'établit dans la forêt, blessant les arbres, les arbrisseaux, les jeunes pousses, dévorant l'espérance.

MICHELET, Hist. de France, t. II, p. 126.

Spécial. Plur. **ESPÉRANCES** : biens qu'on attend d'un héritage.

48 Une de ses parentes éloignées, madame la comtesse de Lô, laissait rarement échapper une occasion d'énumérer en sa présence ce qu'elle appelait « les espérances » de ses trois fils (...) Le plus jeune des trois avait à recueillir d'un grand tante cent bonnes mille livres de rentes (...)

HUGO, les Misérables, I, I, IV.

49 Ma petite-fille n'apportait pas une très belle dot, mais elle avait, en revanche, de magnifiques « espérances ». Les espérances de nos enfants! Pour les cueillir, ils doivent nous passer sur le corps.

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, v, p. 69.

50 La famille de Labiche reposait sur les dots et les héritages. On disait délicieusement : les espérances. Ces « espérances » sont réduites parce que de ce « délice de vie » ne cesse de croître, les monnaies de se dévaluer et que les filles, même celles de la bourgeoisie, songent plus à leurs métiers qu'à leurs dots.

EMMANUEL BERL, le Virage, p. 124-125.

CONTR. Désespérance, désespoir, crainte (cit. 1, 4), **inespérance, peur**.

ESPÉRANT, ANTE [esperã, ãt] adj. — XVII^e; p. prés. de **espérer**.

♦ **Littér. Qui espère.**

1 Une jeunesse espérante et enthousiaste.

SAINTE-BEUVE, in LITTRÉ.

N. Un espérant, une espérante : personne qui espère.

2 De quel avenir parlent-ils donc, ces espérants à rebours, ces excavateurs du néant humain?

LÉON BLOY, le Désespéré, p. 26.

3 (...) les récits des plus belles morts de l'histoire : morts de croyants, morts d'incroyants, morts d'espérants.

MONTHERLANT, Chant funèbre pour les morts de Verdun, p. 84-85, in D. D. L., I, 2.

ESPÉRANTISME [esperãtism] n. m. — 1902; de **espérantiste**.

♦ **Théorie, doctrine des espérantistes.** — Ensemble des espérantistes.

ESPÉRANTISTE [esperãtist] adj. et n. — 1901, in D. D. L.; de **espéranto**.

♦ **Relatif à l'espéranto. Congrès, réunion espérantiste.** — **N. Partisan de l'espéranto.**

La diversité des langues, discourait M^{me} Krag, engendre les guerres. L'espéranto les abolira. Je suis espérantiste. Ne l'êtes-vous pas?

MAURICE BEDEL, Jérôme 60^e latitude Nord, IV, p. 54.

DÉR. Espérantisme.

ESPÉRANTO [esperãto] n. m. — V. 1887; « celui qui espère », pseudonyme du fondateur, le Dr Zamexhof.

♦ **Langue internationale conventionnelle, fondée vers 1887, en partant de racines courantes des langues les plus répandues** (⇒ aussi **Volapük**). *L'espéranto possède une écriture phonétique et une grammaire simple, fixant la dérivation et les flexions des mots. Parler, écrire l'espéranto, en espéranto.*

Il ne manquait pas une occasion d'affirmer qu'un des premiers besoins du monde international était un dialecte universel; que l'adoption de l'espéranto, commun auxiliaire de toutes les langues nationales, faciliterait entre les hommes les échanges spirituels et matériels (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 50.

Adj. *Des textes espérantos.*

DÉR. Espérantiste.

ESPÈRE [espre] n. f. — 1869; à *l'espère*, 1704; déverbal de **espérer**.

♦ **Chasse (vx). L'espère** : l'affût. — **Loc. (vx ou régional). À l'espère** : à l'affût (⇒ **Affût**, cit. 2).

Ma femme s'est pendue dans la grange, une nuit que j'étais à l'espère du lièvre.

J. GIONO, Colline, p. 132.

ESPÉRÉ, ÉE [espre] p. p. adj. ⇒ **Espérer**.

ESPÉRER [espre] v. tr. — Conjug. *céder*. — V. 1050; du lat. *esperare*.

★ **I. V. tr. Considérer (ce qu'on désire) comme devant se réaliser.** ⇒ **Aspirer** (à), **attendre** (cit. 114), **compter** (sur), **désirer** (cit. 4), **escompter, souhaiter**; **espérance, espoir, expectative**. — **ESPÉRER QQCH.** *Espérer une récompense, un cadeau, une réussite, un succès, un miracle... Il n'espère plus rien. Nous n'avons rien à espérer après cette vie... (→ Ame, cit. 5). Vous n'avez rien à espérer que souffrance... (→ Désunir, cit. 7). Qu'espérerait-il de plus? Croyez-vous qu'il viendra? Je l'espère bien. Sensation qu'apporte l'idée de ce qu'on espère. ⇒ Avant-goût. Chose que l'on peut espérer, que l'on est en droit d'espérer (⇒ Espérable). Je lui ai fait espérer, laissé espérer une réponse favorable. ⇒ Entrevoir. La floraison fait espérer une belle récolte. ⇒ Promettre. On n'osait plus l'espérer (⇒ Inespéré).* — *Espérer qqch. de qqch. J'espère beaucoup. J'espère tout de son adhésion. On peut en espérer d'heureuses conséquences. ⇒ Augure (de bon augure). J'en espérais bien du plaisir. ⇒ Promettre (sc). Je n'en espérais pas tant. Espérer qqch. de qqch. N'espère de lui aucune aide, aucun appui.*

La postérité, dans toutes les provinces, Donnera votre exemple aux plus généreux princes. J'en accepte l'augure, et j'ose l'espérer.

CORNEILLE, Cinna, V, 3.

Espérons de Neptune une prompte justice.

RACINE, Phèdre, IV, 4.

Je n'examinai rien, j'espérais l'impossible.

RACINE, Bérénice, IV, 5.

S'il n'y avait point d'obscurité, l'homme ne sentirait point sa corruption; s'il n'y avait point de lumière, l'homme n'espérerait point de remède.

PASCAL, Pensées, VIII, 586.

(...) vous êtes surpris, à la vérité, mais tout autrement que de l'espérer (...)

MOLIÈRE, Dom Juan, I, 3.

Il n'y eut que moi qui espérai la victoire.

FÉNELON, Télémaque, V.

On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, VI, Lettre VIII (→ Désirer, cit. 3).

Notre poète, satisfait de ce côté-là, avait encore une autre ambition qui ne fut pas réalisée, celle d'obtenir un logement dans le Louvre; on le lui fit longtemps espérer, mais il fut obligé de s'en tenir à l'espérance

Th. GAUTIER, les Grotesques, p. 378.

Mais c'était fini maintenant; ni avant ni après la mort, elle n'espérerait plus aucune miséricorde, même imprécise : non, seule à souffrir, seule à se défendre, et seule responsable!

LOTI, les Désenchantés, I, III, p. 46.

→ aussi **Attente**, cit. 24 (Colette); **bénéfice**, cit. 8 (La Bruyère); **contrepoids**, cit. 4 (Pascal); **disparaître**, cit. 11 (La Bruyère).

Absolt. Il arrivera, j'espère, avant mon départ. J'espère bien! → **Apprendre**, cit. 28; **chicaner**, cit. 4.

ESPÉRER QQN : espérer sa venue, sa présence. ⇒ **Attendre. Enfin vous voilà! Je ne vous espérais plus.**

Je lis, je me promène, je vous espère; gardez-vous de me plaindre.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, in LITTRÉ.

Elles (les jeunes filles) sont bien, dans leurs parfums acides, la fleur qui exige le pollen, et qui réclame d'être fécondée, tandis qu'elle a l'illusion de s'y résigner seulement. Elles sont aussi le fruit qui espère le soleil pour mûrir; et qui veut maudire la maturité, dont sa pulpe est avide.

André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », IV, p. 236.

Jamais je n'ai cessé de l'espérer. Avant de m'endormir, chaque soir, je pensais : s'il revient cette nuit, saura-t-il bien ouvrir la porte?

GIDE, le Retour de l'enfant prodige, IV^e tableau.

Régional (Midi; cf. esp. *esperar*). **Attendre** (qqn).

13 (...) je repartis (...) pour l'Est où Gabriel nous espérait.
G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, p. 239.

ESPÉRER (avec inf.) ⇒ **Compter, penser.** *J'espère y arriver* (→ Arriver, cit. 39). *J'espère réussir*. ⇒ **Flatter (se), promettre (se).** *Il espérait vous voir.*

14 Mais dites-moi un peu, qu'espérez-vous faire?
MOLIÈRE, les Amants magnifiques, I, 1.
15 Par mes justes soupirs j'espère l'émouvoir.
RACINE, la Thébaïde, I, 3.
16 J'espérais voir des anges avant même que de mourir.
M. BARRÈS, Un jardin sur l'Oronte, p. 21.
→ aussi Attente, cit. 17 (Chateaubriand); circonstance, cit. 11 (Balzac); commencement, cit. 2 (Rousseau).

(Appliqué au passé). Aimer à croire, à penser. *J'espère avoir fait ce qu'il fallait. Il espère avoir réussi.*

ESPÉRER DE (avec inf.) Vx ou littér. *Espérer de faire qqch., de réussir.* → aussi Ajustement, cit. 4 (La Bruyère); atteindre, cit. 29 (P.-L. Courier); douleur, cit. 5 (France).

17 Je n'ose espérer de la revoir cet hiver (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 833, 17 juil. 1680.
18 L'on espère de vieillir, et l'on craint la vieillesse (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 41.
19 Ils espèrent de jouir d'un paradis où ils goûteront mille délices (...)
MONTESQUIEU, Lettres persanes, XXXV.
20 Dès qu'on peut espérer de se venger, on recommence de haïr.
STENDHAL, De l'amour, p. 291.
21 Des garçons de vingt ans sont venus m'annoncer, l'an dernier, qu'ils allaient fonder une imprimerie coopérative et qu'ils espéraient d'y subsister, sur place, en famille.
G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, III, p. 28.

ESPÉRER QUE... *J'espère qu'il viendra*. ⇒ **Croire** (aimer à croire, vouloir croire que...). *J'espère qu'il viendrait si on le lui demandait. J'espérais qu'il viendrait* (→ Aboucher, cit. 2; appui, cit. 19). *Je n'espère pas qu'il vienne. Je n'espérais pas qu'il vint* (→ Comédie, cit. 5). *Je n'espérais pas qu'il viendrait. Espère-t-il qu'il vienne, qu'il viendra? Espérait-il qu'il viendrait? Sa venue laisse espérer qu'il nous aidera*. ⇒ **Promettre.** *Faire espérer, laisser espérer que...* ⇒ **Entrevoir.** — REM. On trouve parfois le subjonctif après *espérer que* pris affirmativement, et l'indicatif après la forme négative.

22 (...) n'espérez pas qu'après vous je soupire.
CORNEILLE, Polyeucte, IV, 2.
23 (...) Puisque Thésée a vu les sombres bords,
En vain vous espérez qu'un dieu vous le renvoie (...)
RACINE, Phèdre, II, 5.
24 J'avais espéré que Monseigneur achèverait la campagne.
SAINT-SIMON, Mémoires, II, 38.
25 Le docteur répondit (...) qu'il fallait espérer seulement que sa femme guérît.
CAMUS, la Peste, p. 96.
26 Il n'espère pas qu'il entendra de nouveau l'ordre mystérieux.
BERNANOS, Sous le soleil de Satan, VII, p. 299.

(Formule de souhait). *Espérer que* (avec un v. au prés. ou au passé) : aimer à croire, à penser que. *J'espère que tu vas bien. Espérons qu'il n'a rien entendu.*

27 Je ne sais s'il entendait leur langage. J'espère bien que non.
VALÉRY, Variété II, p. 26.
28 Lorsque vous vous trouvez devant un guichet, au bureau de poste, j'espère que vous ne discutez jamais avec le préposé, vous attendez modestement qu'il se souvienne de vous (...)
BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 52.

★ II. V. intr. ou tr. ind. ♦ 1. Avoir confiance. *Allons, courage, il faut espérer.*

ESPÉRER EN QQN (vx), EN QQCH. : avoir, mettre sa confiance en. ⇒ **Croire, fier (se).** *Espérer en l'avenir, en des temps meilleurs.*

29 Espère en ton courage, espère en ma promesse (...)
CORNEILLE, le Cid, V, 7.
30 Souvenez-vous d'un fils qui n'espère qu'en vous.
RACINE, Phèdre, II, 5.

ESPÉRER À..., DE... QQN, QQCH. (vx). → **Désespérer** (cit. 1).

31 N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde.
MALHERBE, Paraphrase du Psaume 145, in LITTRÉ
32 Mais j'espère aux bontés qu'une autre aura pour moi.
MOLIÈRE, Tartuffe, II, 4.
33 Ceux de qui j'espérais sont tous mes ennemis.
VOLTAIRE, Irène, IV, 4.
Absolt. *Espérer jusqu'au bout* (cit. 38). *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre...* (⇒ **Entreprendre**, cit. 12 et 13.)

34 Il n'y a point d'homme plus aisé à mener qu'un homme qui espère; il aide à la tromperie.
BOSSUET, Pensées chrétiennes, 24.
35 Belle Philis, on désespère,
Alors qu'on espère toujours.
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.

♦ 2. Loc. exclam. (Régional, sud de la France). *J'espère! eh bien! par exemple!* (→ À la bonne heure!).

35.1 (...) il entendait la voix disant : « Allons! ... », disant : « Mais j'espère! On nous a gâtés (...)
Claude SIMON, le Vent, p. 233.

► **ESPÉRÉ, ÊE** p. adj. ⇒ **Attendu, désiré, souhaité.** *Un événement longtemps espéré.*

36 Dietz était devant sa classe comme un organiste devant son clavier; ce maestro tirait de nous, à son gré, les sons les plus inattendus, les moins espérés par nous-mêmes.
GIDE, Si le grain ne meurt, I, VIII, p. 216.

CONTR. Désespérer; appréhender, craindre. — Douter. — Inattendu, inespéré.
DÉR. Espérable, espérance, espérant, espère.
COMP. Désespérer; inespéré.

ESPERLUETTE [esperlɛt] n. f. — 1878, « nom donné anciennement, dans les écoles élémentaires... », P. Larousse, *Premier Suppl.*, var. *perluette*; probabl. du rad. lat. *perna*, croisé avec *sphaerula* (→ Perle); cf. *perlette, perlosette* « raisin », 1836; et aussi l'anc. franç. *espère* « sphère », du lat. *sphaera*; la finale est p.-ê. due au lat. *uvula*, → *Lurette* (l'uette).

♦ Régional (encore employé en Belgique : titre d'un article paru en avril 1967 [n° 11] dans « *la Pensée et les Hommes* »). Signe typographique (&) représentant le mot « et ». *L'esperluette d'une machine à écrire.*

ESPIÈGLE [espjɛgl] adj. — 1690; attestation isolée, xvi^e; nom propre, d'abord *Ulespiègle*, 1559; all. *Eulenspiegel*, néerl. *Uilenspiegel*, personnage d'un roman all., trad. en 1559 en franç. sous le titre : *Histoire joyeuse et récréative de Till Ulespiègle, lequel par aucunes fallaces ne se laissa surprendre ni tromper.*

♦ Vif et malicieux, sans méchanceté. ⇒ **Coquin, malin, mièvre (vx), turbulent.** *C'est un gentil petit garçon, mais un peu trop espiègle. Enfant espiègle.* ⇒ **Démon, diabolin, polisson.**
N. ⇒ **Galopin, polisson.** *Une bande d'espiègles. Un tour, une farce d'espiègle.*

Espiègles radieux que j'ai fait envoler,
Oh, revenez ici chanter, sauter, parler,
Tantôt, groupe folâtre, ouvrir un gros volume,
Tantôt courir, pousser mon bras qui tient ma plume (...)
Folles têtes d'enfants! gaietés effarouchées!
HUGO, les Voix intérieures, XXII.

(1640). *Caractère, humeur, gaieté espiègle.* ⇒ **Badin (vx).** *Un air espiègle.* ⇒ **Fripon.** — (1870). *Une réponse, une réflexion espiègle.* ⇒ **Malicieux.**

Il y avait sur son visage en même temps le désespoir, et un jeu espiègle du désespoir. Lui-même se piquait à ce jeu (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVIII, p. 315.

CONTR. Indolent, niais.
DÉR. Espièglerie.

ESPIÈGLERIE [espjɛglɛri] n. f. — 1694, sens 2; de *espiègle*. Littéraire ou style soutenu.

♦ 1. Caractère espiègle. *L'espièglerie des jeunes enfants* (→ **Becqueter**, cit. 3).

♦ 2. *Une, des espiègleries.* Tour* d'espiègle. *Faire une espièglerie. C'est une espièglerie d'enfant.* ⇒ **Diablerie, gaminerie, jeu, malice, niche.** *Soyez indulgent, ce n'est qu'une espièglerie!* (→ **Chat**, cit. 14).

Cependant M^{me} des Ursins (...) fit une vraie espièglerie : ce fut une nouvelle junte, qu'elle composa de don Manuel Arias (...) du marquis de Mancera (...) et de l'abbé d'Estrées (...) elle sut bien empêcher qu'il ne s'y fit rien de sérieux ; elle ne la laissait s'occuper que des amusettes d'un bas conseil, tandis que les véritables affaires se débattaient et se décidaient chez la reine (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, t. II, XVI.

Je ne puis me rappeler sans rire qu'un soir, chez mon père, étant condamné pour quelque espièglerie à m'aller coucher sans souper, et passant par la cuisine avec mon triste morceau de pain, je vis et flairai le rôti tournant à la broche.
ROUSSEAU, les Confessions, I.

J'eus parfois, en compagnie, l'occasion de me prêter aux espiègleries innocentes des jeunes demoiselles (...)
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in *Œ.*, t. II, p. 357.

ESPINGOLE [espjɛgɔl] n. f. — 1358; altér. probable, d'après l'anc. provençal *espingola*, de l'anc. franç. *espringale* « arbalète », de *espringuer*, d'un verbe du moy. néerlandais, du francique *springan. Anciennement.

♦ 1. ⇒ **Arbalète.**

♦ 2. (1671). Arme, gros fusil court à canon évasé qu'on chargeait avec des chevrotines. ⇒ **Escopette, tromblon** (→ **Damas**, cit. 3).

(...) les carabines qui défendaient cette redoute, parmi lesquelles il y avait quelques espingoles, envoyaient des miettes de faïence, des osselets (...)
HUGO, les Misérables, V, I, 1.

En fait de musée, c'est plutôt un arsenal. Ou bien un musée de la guerre, mais sans espingoles ni pistolets à crosse nacrée. La guerre moderne, la vraie : celle des fantassins.
Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 156.

ESPION, ONNE [espjɔ̃, ɔn] n. — 1380; attestation isolée, 1200; de l'ital. *spione*, de *spiare* « épier »; a éliminé l'anc. franç. *épie*, de *épier*.

♦ 1. Vieilli. Personne chargée d'épier* les actions, les paroles d'autrui pour en faire un rapport. ⇒ **Affidé, cafard, délateur, dénonciateur, mouchard, rapporteur** (→ **Compte**, cit. 19). *Un espion vigilant.* ⇒ **Argus.**

Je ne veux point avoir sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiègent toutes mes actions (...)
MOLIÈRE, l'Avare, I, 3.

À peine à cinquante pas du château, j'aperçus mon espion qui me suit (...) N'aurait-il pas eu l'insolence de se couler derrière un buisson qui n'était pas à vingt pas de moi, et de s'y asseoir aussi? J'ai été tenté un moment de lui envoyer mon coup de fusil, qui, quoique de petit plomb seulement, lui aurait donné une leçon suffisante sur les dangers de la curiosité (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXI.

Comment croyez-vous pouvoir dérober un sentiment à des gens dont le métier est de deviner les mouvements les plus cachés des âmes, les ruses de la pauvreté, les

calculs de l'indigence, et qui sont des espions honnêtes, chargés de la police du bon Dieu (...)
BALZAC, l'Envers de l'histoire contemporaine, Pl., t. VII, p. 335.

Personne rétribuée appartenant à une police secrète non officielle.
⇒ **Indicateur, limier, mouche, mouton** (argot); **barbouze** (mod.).
Employer des espions à son service. Aposter un espion. Filature de qqn par un espion. Inquisition d'un espion. Les « yeux et les oreilles du Roi », espions du Grand-Roi dans l'ancienne Perse. Les espions du cardinal de Richelieu, de Fouché. Espion rétribué sur les fonds secrets.

4 Faut-il des espions dans la monarchie? Ce n'est pas la pratique ordinaire des bons princes.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XII, 23 (→ Espionnage, cit. 1).

5 L'espion, substantif énergique sous lequel se fondent toutes les nuances qui distinguent les gens de police (...) BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 525.

6 (...) quand on voulait dire des espions, on disait : « Ces mortels dont l'État gage la vigilance ». Vous sentez qu'une extrême politesse envers la corporation des espions a pu seule donner naissance à une périphrase aussi élégante, et que ceux de ces mortels qui, d'aventure, se trouvaient alors dans la salle en étaient assurément reconnaissants.
A. DE VIGNY, le More de Venise, Préface.

7 Espion de première qualité, qui avait tout observé, tout écouté, tout entendu et tout recueilli, croyant mourir; qui épiait même dans l'agonie, et qui, accoudé sur la première marche du sépulcre, avait pris des notes.
HUGO, les Misérables, V, III, IX.

8 À partir d'un certain moment, l'Institut de l'Enfance étant devenu suspect, la Cour donna ordre de le surveiller étroitement et d'y introduire des espions, ce qu'on appelait dès lors des *mouches*.
SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 13 mai 1850, t. II, p. 103.

◆ **2. Mod.** Personne chargée de recueillir clandestinement des documents, des renseignements secrets sur une puissance étrangère.
⇒ **Agent** (secret), **taupe** (fig.). *L'espion est par définition un étranger par rapport à la puissance sur laquelle il renseigne, celui qui sert la cause de l'ennemi de son pays étant un traître. ⇒ Traître. Déguisement, fausse identité d'un espion. Mata Hari, espionne célèbre de la guerre de 1914. Espion double (ou agent double) : celui qui sert à la fois deux puissances, trahissant l'une au profit de l'autre, ou les deux à son profit. Surveillance des espions. ⇒ Contre-espionnage. Espion démasqué, brûlé. Fusiller un espion. Une fourmière d'espions. Parlez bas, méfiez-vous, il peut y avoir des espions (→ Les murs* ont des oreilles, les oreilles* ennemies nous écoutent).*

9 (...) ses ambassadeurs qu'ils prenent pour ce qu'ils étaient, c'est-à-dire pour des espions.
BOSSUET, Disc. sur l'Histoire universelle, III, 3.

10 Wicquefort dit qu'un ambassadeur est quelquefois un espion distingué qui est sous la protection du droit des gens.
Encyclopédie (DIDEROT), art. *Espion*.

11 Quiconque aura recélé ou aura fait receler les espions ou les soldats ennemis envoyés à la découverte et qu'il aura connus pour tels, sera condamné à la peine de mort.
Code pénal, art. 83.

◆ **3. N. m.** (Par anal.). Petit miroir incliné qui sert à regarder sans être vu. *Espion d'une vitrine pour surveiller l'étalage, prévenir les vols.*

◆ **4. En appos.** *Avion-espion, bateau-, navire-espion*, chargé de missions de renseignement en territoire étranger. *Satellite-espion.*

DÉR. *Espionite, espionner.*

ESPIONITE ou **ESPIONNITE** [espjɔnit] n. f. — V. 1940; *espionnité*, 1923; de *espion*, et *-ite* « maladie ».

◆ Phobie des espions* (2.); attitude de ceux qui en voient partout.

1 Le déferlement d'une vague d'espionite pire que celle qui avait sévi en 14-18 (...)
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 388.

2 (...) l'espionnité commençait à sévir, comme dans tous les organismes sociaux malades, et chaque fois qu'un soldat polonais allumait une cigarette, on l'accusait immédiatement d'échanger des signaux lumineux avec l'ennemi.
R. GARY, la Promesse de l'aube, p. 241.

ESPIONNAGE [espjɔnaz] n. m. — 1755; attestation isolée, v. 1570; *espionnage*; de *espionner*.

◆ **1. Action** d'espionner. ⇒ **Surveillance**. *Espionnage exercé par curiosité, par intérêt, par malveillance (→ Descendre, cit. 19). Espionnage exercé par la police. Espionnage organisé par le Père Joseph, Fouché, Vidocq.*

1 L'espionnage serait peut-être tolérable s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens; mais l'infamie nécessaire de la personne peut faire juger de l'infamie de la chose.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XII, 23 (→ Espion, cit. 4).

2 Elle prit donc le parti d'établir autour de la chambre de son mari la plus exacte surveillance. Elle régna despotiquement dans sa maison, qui fut soumise à son espionnage de femme. Elle restait toute la journée assise dans le salon attendant à la chambre de son mari, et d'où elle pouvait entendre ses moindres paroles et ses plus légers mouvements.
BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 659.

2.1 Un poète accusé d'espionnage parce qu'il avait regardé pendant deux heures une caserne changer de couleur au soleil couchant, excite les haussements d'épaules des juges quand il explique les raisons de son action.
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 641.

Espionnage industriel, ensemble des moyens utilisés pour surprendre les secrets de fabrication d'un produit.

◆ **2. Au sing.** Activité des espions* (2.). *Service d'espionnage* : organisation secrète existant dans tous les pays et dont la fonction est de révéler les secrets des puissances étrangères ou ennemies (défense nationale en temps de paix; forces, plans... en temps de guerre). *Le deuxième Bureau, la cinquième Colonne, l'Intelligence Service, services d'espionnage français, allemand, anglais. La C.I.A., le*

K. G. B., services d'espionnage américain, soviétique. — L'espionnage est une crime contre la sûreté de l'État; il est punissable de mort. Histoires, romans, film d'espionnage.

S'il eût été du deuxième Bureau, il aurait eu sans doute la même peine à prendre tout à fait au sérieux les histoires d'espionnage, et cette nuée de pauvres types qui intriguent six mois pour obtenir d'un caporal les plans d'un magasin d'habillement.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 206.

(...) on peut admettre que Rolleston a pris une part active à l'assassinat de Paul I^{er}, qu'il a accepté ensuite une mission de haut espionnage en Orient pour le compte du tsar et constamment trahi Alexandre au profit de Napoléon.
SARTRE, la Nausée, p. 26.

5 Les crimes d'espionnage punis par l'article 77 du Code pénal ne se distinguent plus de ceux de trahison, depuis le décret-loi de 1939, que par la nationalité étrangère de ceux qui les commettent; ceux-ci ne doivent être ni Français ni assimilés. Mais les éléments constitutifs sont les mêmes, et ces crimes, leur tentative, provocation ou offre sont punis également de la peine de mort.
DALLOZ, Nouveau répertoire, Crimes et délits c. sûreté État, n° 14.

COMP. *Contre-espionnage.*

ESPIONNER [espjɔne] v. tr. — 1482; de *espion*.

◆ **1. Observer** en espion; épier* les actions, les discours de (qqn) pour en faire un rapport. *Espionner une personne pour le compte d'une autre. Il l'a chargé de m'espionner. Mari qui fait espionner sa femme. Les commères aiment espionner leurs voisins. Attention à ce que vous dites : on vous espionne. Absolt. Que faites-vous là, vous espionnez? — Pron. Ils s'espionnent du matin au soir. ⇒ Surveiller (se).*

(...) je suis persuadé que mon père t'a chargé de m'espionner (...)
A. R. LESAGE, Gil Blas, x, 11.

Il gagne en pirogue la rive belge, à Boma-Matangué, avec sa « ménagère » et un petit boy de douze ans, chargé d'espionner la femme, et de faire l'office de rapporteur.
GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 713.

2 Quelques instants plus tard, on amenait en sa présence deux individus suspects, qu'on avait surpris rôdant près de la tente du général — sans doute des gens de Sidi Mah, venus pour espionner ou faire quelque mauvais coup.
Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, XVI, p. 267.

◆ **2. Faire** de l'espionnage* (2.) contre (un pays, un groupe). *Espionner les Russes, les Américains. Espionner un pays au profit d'un autre. — Absolt. Espionner pour le compte d'un pays étranger. Avion, satellite chargé d'espionner.*

DÉR. *Espionnage.*

ESPIONNITE [espjɔnit] n. f. ⇒ **Espionite**.

ESPLANADE [esplanad] n. f. — 1477; de l'ital. *spianata*, de *spianare* « aplanir ».

Terrain uni et découvert, artificiellement aplani.

◆ **1. Ancienn.** Terrain aménagé devant une place forte, ou s'étendant du glacis aux premières maisons de la ville.

Il le prend, il l'emporte, au haut du mont arrive,
Rencontre une esplanade, et puis une cité.
LA FONTAINE, Fables, x, 13.

◆ **2. Terrain** aménagé devant un édifice, une maison pour en dégager les abords. *L'esplanade d'un château, d'une ferme (→ Aire, cit. 1). L'esplanade des Invalides, à Paris. ⇒ Place.*

Une esplanade entourée de grilles s'étend autour de cette construction et permet de la contempler sur toutes les faces.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 236.

◆ **3. Terrain** aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs. ⇒ **Terrasse**. *Une esplanade bordée d'arbres.*

Le Pnyx est une esplanade pratiquée sur une roche escarpée.
CHATEAUBRIAND, Itinéraire, I.

4 Je n'oublierai jamais l'aspect qu'avait pris, cette nuit-là, la grande place du Séraskiérat, esplanade immense sur la hauteur centrale de Stamboul, d'où, par-dessus les jardins du sérail, le regard s'étend dans le lointain jusqu'aux montagnes d'Asie.
LOTI, Aziyadé, III, xviii, p. 95.

Par ass. Terrain élevé, naturellement disposé comme une esplanade.

À la base de ce rocher est une esplanade couverte de grands arbres, mais si élevée et si escarpée qu'elle est comme une grande forêt dans l'air, environnée de précipices effroyables.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 84.

ESPOIR [espwar] n. m. — 1155, sens 2; *espèir*, v. 1130; de *espérer*.

◆ **1. (V. 1160).** Le fait d'espérer, d'attendre (qqch.) avec confiance*. ⇒ **Attente, désir, espérance**. *Espoir ferme, solide, inébranlable. ⇒ Assurance, certitude, conviction. Espoir trompeur, fallacieux, vague; vain, faux espoir (→ Ailleurs, cit. 4). Fol espoir. Espoir agréable, riain. Doux espoir. L'espoir d'une amélioration. Des espoirs de paix. Espoir de vengeance. Attirer qqn par l'espoir d'un gain. L'espoir de réussir. J'ai le ferme espoir, j'ai bon espoir que vous réussirez. Avoir, former, nourrir, caresser un espoir. ⇒ Espérer. Faire naître, éveiller, susciter, encourager, flatter un espoir. Fonder de grands, de modestes espoirs sur... (→ Commission, cit. 8). Cet espoir vous est permis. Réaliser ses espoirs. ⇒ Projet. L'espoir qui l'anime. Un immense espoir le soulève. Conserver, garder un espoir. Je n'ai plus d'espoir qu'en vous. Il a perdu cet espoir. ⇒ Décompter, désappoier, rabattre (en). Il n'a pas déçu (cit. 1) cet espoir. Être désabusé* d'un espoir. Ses espoirs sont brisés (cit. 30). C'est sans espoir : il n'y a aucune amélioration à espé-*

rer, c'est désespéré. Avec l'espoir, dans l'espoir de... J'étais venu dans (avec) l'espoir de vous voir.

- 1 Je meurs dans cet espoir, satisfaite et tranquille. RACINE, Iphigénie, v. 2.
- 2 (...) Me cherchiez-vous, Madame?
Un espoir si charmant me serait-il permis? RACINE, Andromaque, I, 4.
- 3 Travaillons à ce que nous croyons utile et bon, mais non point dans l'espoir d'un succès subit et merveilleux (...). FRANCE, le Jardin d'Épicure, p. 101.
- 4 Même sans espoir, la lutte est encore un espoir. R. ROLLAND, l'Âme enchantée, I, p. 118.
- 5 Un atroce soupçon traverse l'esprit de Gise. Quoi? Tous ses espoirs sont-ils cette fois anéantis? MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 167.

Spécialt. **Espoir de vie**. *Il n'y a plus d'espoir* : le malade va mourir.

Loc. *L'espoir fait vivre*.

Par ext. Occasion d'espérer. *Vous êtes mon dernier espoir, vous allez m'aider*.

REM. *Espoir*, dérivé de *espérer*, ne désigne d'abord que le fait d'espérer, et s'applique à une chose précise. *Espérance* désigne plutôt le sentiment de celui qui espère. En fait ces deux mots s'emploient aujourd'hui indifféremment. Au XVIII^e s., *espoir* était moins courant : « il se dit particulièrement, écrit le dictionnaire de Trévoux, de l'amour et est plus propre dans la poésie que dans la prose ».

- 6 *Espoir*. Ce mot est moins vague et plus particulier, plus déterminé, plus fixe que celui d'*espérance* (...) *l'espérance* désigne plutôt un long *espoir*, une disposition habituelle, un état (...) et *l'espoir*, une *espérance* particulière, un sentiment passager, une disposition actuelle : c'est *l'espérance* et non *l'espoir*, qu'on a personnalisée, qu'on a mise au rang des vertus théologiques. LAFAYE, Dict. des synonymes, p. 8.

♦ 2. Sentiment qui porte à espérer. ⇒ **Espérance**. *Être plein d'espoir, riche d'espoir* (→ Argent, cit. 48). *Alternatives d'abattement et d'espoir. L'espoir s'envole. Faire renaître l'espoir. Retrouver l'espoir* (→ Aspirer, cit. 15). *Aimer sans espoir. Amour sans espoir* (→ Abandonner, cit. 25). *Lueur, rayon* d'espoir*. — « *L'Espoir* », roman d'A. Malraux (1937).

- 7 L'espoir va soulageant l'homme demi-noyé, L'espoir au prisonnier annonce délivrance. Le pauvre par l'espoir allège sa souffrance : À l'homme un plus beau don les Dieux n'ont octroyé. RONSARD, Sonnets pour Hélène, I, XVIII.
- 8 Quittez le long espoir et les vastes pensées (...) LA FONTAINE, Fables, XI, 8.
- 9 L'espoir, il est vrai, nous soulage, Et nous berce un temps notre ennui (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.
- 10 Et l'espoir, malgré moi, s'est glissé dans mon cœur. RACINE, Phèdre, III, 1.
- 11 Je me livre à l'espoir comme un autre, pourvu qu'il ne me coûte rien à nourrir; mais, s'il faut prendre longtemps de la peine, je n'en suis plus. ROUSSEAU, les Confessions, IV.
- 12 Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir, La vie est un approbre, et la mort un devoir. VOLTAIRE, Mérope, II, VII.
- 12.1 (...) Je devais tout craindre sans doute, et puis l'espoir... ce trompeur espoir qui nous console, qui nous aveugle et nous fait ainsi presque autant de bien que de mal, l'espoir enfin venait me rassurer (...) SADE, Justine..., t. I, p. 207.
- 13 Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire (...) ARVERS, Sonnet (→ Amour, cit. 29).
- 14 L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme. HUGO, les Châtiments, V, XIII, 2.
- 15 L'espoir rentra dans mon âme. NERVAL, Aurélie, II, 5.
- 16 Nous, croyants de l'avenir, qui mettons la foi dans l'espoir, et regardons vers l'aurore (...) MICHELET, Hist. de la Révolution franç., p. 412.
- 17 L'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable. VERLAINE, Sagesse, III, III.
- 18 Je n'ai aucune raison d'espoir et je suis plein, mais absolument plein d'espoir. Comment arranges-tu ça? Il y a des matins où je sors de la maison et l'espoir m'étouffe, m'étrangle, me rend fou. J'ai envie de rire et de chanter, de m'envoler par-dessus le mur. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, XI, p. 140.
- 19 Tous les grains pourrissent d'abord, mais il y a ceux qui germent... Un monde sans espoir est irrespirable... MALRAUX, l'Espoir, p. 166.
- 19.1 Dans les limites de la condition humaine, quel plus grand espoir que celui qui permet d'échapper à cette condition? Je le vois une fois de plus, la pensée existentielle, contre l'opinion courante, est pétrie d'une espérance démesurée, celle-là même qui, avec le christianisme primitif et l'annonce de la bonne nouvelle, a soulevé le monde ancien. CAMUS, le Mythe de Sisyphe, Appendice, in Essais, Pl., p. 209.

En *espoir* : dans l'esprit, dans l'imagination de celui qui espère.

♦ 3. Par métonymie. L'objet d'un espoir. *La jeunesse est l'espoir du pays. Cet enfant est votre espoir* (→ Attente, cit. 35). *Grêle qui détruit l'espoir de toute une année* (→ Dépendre, cit. 4).

- 20 Prospérez, cher espoir d'une nation sainte. RACINE, Esther, I, 2.
- 21 La garde, espoir suprême et suprême pensée! HUGO, les Châtiments, XIII, Expiation, 2.

Spécialt. Personne sur laquelle on fonde de grands espoirs, dans tel ou tel domaine. *Cet homme politique est l'espoir de son parti aux prochaines élections*. — (1885). Spécialt. (sport). *Un espoir du tennis français. Coupe des espoirs*. « *Heureusement, les dirigeants d'Asnières avaient instauré depuis longtemps une politique intensive de formation d'espoirs afin que des jeunes issues du club prennent le relais, à terme, des coûteuses recrues extérieures* ». (*Libération*, 21 nov. 1983).

CONTR. Désespoir, inespérer; appréhension, crainte, défiance, inquiétude.

ESPOLETTE [espɔlɛt] n. f. — 1771, *espolette*, ital. *spoletta*, dimin. de *spola*, *spuola* « bobine », du germanique **spōla*.

Vieux, technique.

♦ 1. Fusée (d'un projectile creux). — Élément d'une fusée de guerre (anciennt) ou d'artifice, qui déclenche la mise en feu dans un temps déterminé.

♦ 2. (XIX^e). Mar. anc. Tube métallique pour amorcer ou réamorcer la lumière d'une bouche à feu.

ESPONTON [espɔ̃tɔ̃] n. m. — 1659; *sponton*, 1593; ital. *spuntone*, pique, rac. *punta* « pointe ».

★ I. ♦ 1. Ancienn. Demi-pique portée jusqu'à la Révolution par les bas officiers d'infanterie, et utilisée autrefois sur les vaisseaux pour l'abordage.

(...) l'épée au côté, l'esponon à la main.

VOLTAIRE, Candide, XIV.

♦ 2. (1864). Techn. Partie inférieure d'un barreau de grille, en forme de tube.

★ II. (Probabl. de I., 1., avec le sens de « demi-portion »). Ouvrier qui n'était pas affilié à une société compagnonnique (dans les corps de métiers, les régions où ces sociétés existaient).

ESPRESSIONE (CON) [kɔ̃spresjɔ̃n] loc. adv. — 1845; mot italien.

♦ Mus. D'une manière expressive. ⇒ **Espressivo**. (En abrégé *con espress.* ou *espress.*).

ESPRESSIVO [espresivo] adj. — 1834, Fétis; *espressive*, 1845; mot italien.

♦ Mus. Expressif. ⇒ **Espressione (con)**. — Adv. *Jouer espressivo*.

ESPRIT [esprɛ̃] n. m. — Déb. XII^e, répandu XIV^e; *esperit*, v. 1050, encore au XIV^e; du lat. *spiritus* « souffle », de *spirare* « souffler, respirer », d'où « vivre ».

★ I. A. ♦ 1. Vx (sens étym.). Souffle, air.

(*Le poulmon*) est fort âprement travaillé et déchiré de la toux, quand il en glisse quelque chose (*des aliments*) dedans le tuyau par où l'esprit passe et repasse.

J. AMYOT, Trad. PLUTARQUE, Propos de table, VII, 1.

Spécialt. (Bible). Souffle envoyé par Dieu. *L'esprit souffle où il veut* (Évangile de saint Jean, III, 8, Sacy).

L'esprit de Dieu (...) selon la première signification de la lettre, un vent, un air que Dieu agitait. BOSSUET, Élévations à Dieu..., III^e semaine, II.

La terre était informe et toute nue, les ténèbres couvraient la face de l'abîme; et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. BIBLE (SACY), Genèse, I, 2.

Par analogie :

Il est des lieux qui tirent l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de mystère (...) Pour l'âme, de tels espaces sont des puissances comme la beauté ou le génie (...) Il y a des lieux où souffle l'esprit.

H. BARRÈS, la Colline inspirée, I, p. 1.

La matinée était encore en sa jeunesse, et l'esprit de ce beau lundi, un des plus beaux du monde, soufflait, apportant des collines l'odeur des sources et des pinèdes.

H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 13.

♦ 2. Principe de la vie incorporelle de l'homme. ⇒ **Âme (I)**. *L'esprit de vie*.

L'esprit de l'Éternel, qui avance ta course,

Épandu dedans toi, comme une vive source,

De tous côtés t'anime et donne mouvement (...)

RONSARD, Hymnes, I, « Du ciel ».

Un esprit vit en nous et meut tous nos ressorts (...)

LA FONTAINE, Fables, IX, Disc. à M^{me} de la Sablière.

Principe de la vie corporelle de l'homme. Loc. cour. (où *esprit* est plutôt compris au sens II). **RENDRE L'ESPRIT** : mourir. ⇒ **Souffle, soupir** (le dernier soupir; rendre l'âme).

Jésus, ayant pris le vinaigre, dit : Tout est accompli; et, baissant la tête, il rendit l'esprit. BIBLE (SACY), Évangile selon saint Jean, XIX, 30.

Où ils rendent l'esprit, ce n'est plus que poussière.

MALHERBE, Paraphrase du Psaume 145.

♦ 3. (Déb. XII^e). Relig. Inspiration provenant de Dieu. *Dieu envoya, répandit un esprit de douceur, de sagesse, d'erreur. L'esprit divin, l'esprit de Dieu s'empara du prophète* (⇒ **Grâce**).

(...) le Seigneur envoya un esprit de haine et d'aversion entre Abimélech et les habitants de Sichem (...)

BIBLE (SACY), Judges, IX, 23.

Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle

Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur (...)

RACINE, Athalie, I, 2.

Est-ce l'Esprit divin qui s'empare de moi?

RACINE, Athalie, III, 7.

(*Le fanatique*) recevait l'esprit : on le lui conférait en lui soufflant dans la bouche (...)

VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, 36.

Loc. Ancienn. *Chercher l'esprit...*, formule précédant un recueillement de dévotion chez les puritains.

(1119). **SAINT-ESPRIT** ou **ESPRIT SAINT** : la troisième personne de la Trinité, qui procède du Père par le Fils. Syn. : *esprit vivifiant, esprit consolateur*. ⇒ **Paraclet, sanctificateur**. *L'Esprit-Saint est descendu sur les apôtres le jour de la Pentecôte* (appelé aussi *Jour du Saint-Esprit*). *Les sept dons du Saint-Esprit* (l'intelligence, la science, le conseil, la force, la piété, la sagesse et la crainte de Dieu) *sont com-*

*muniqués aux fidèles par la confirmation**. « Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père dans l'Unité du Saint-Esprit », formule finale de nombreuses prières. *Représentation du Saint-Esprit par une colombe. — L'opération* du Saint-Esprit.*

- 14 (...) c'est le Saint-Esprit qui est en nous le principe immédiat et substantiel de toutes les opérations de la grâce (...) BOURDALOUE, Sermons, Pentecôte, III.
- 15 Le Saint-Esprit qui sort du Père et du Fils, comme leur amour mutuel (...) BOSSUET, 5^e élévation à Dieu, II^e semaine.
- 16 Le Verbe de Dieu, sa parole, de qui tout procède, qui est à l'origine de la création; le Saint-Esprit qui, sans être encore conçu comme une personne divine, est déjà reconnu comme la force qui s'exprime par les Prophètes et comme celle qui sanctifie les âmes (...). DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, IV, III, p. 358.

Ordre du Saint-Esprit : ordre de chevalerie institué par Henri III (1578). *Le ruban bleu du Saint-Esprit.*

Le péché contre l'Esprit, contre le Saint-Esprit : le « blasphème contre Dieu, prononcé par ceux qui sont censés le connaître » (Héring, in *Voc. biblique*).

- 17 (...) je vous déclare que tout péché et tout blasphème seront remis aux hommes; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point remis. BIBLE (SACY), Évangile selon saint Matthieu, XII, 31.
- 18 Surtout ne jugez pas Dieu. Ce serait commettre le péché contre l'Esprit, le seul qui ne sera pas pardonné (...) Paul BOURGET, Un divorce, I, p. 26.

B. (1655; repris au grec). Mode d'articulation de l'initiale vocalique en grec ancien : signe au-dessus de la voyelle qui le note. *Esprit dur, esprit rude* (°); émission de la voyelle avec aspiration (opposé à *esprit doux* [°]).

★ **II.** (XIV^e; esprits vitaux, déb. XVI^e). Émanation des corps.

♦ **1.** Vx. *Les esprits* : corps légers et subtils, émanations que l'on considérait comme le principe de la vie et du sentiment, et comme le véhicule qui les répartissait dans le corps. *Esprits de vie, esprits vitaux.* — Anc. méd. *Esprits animaux* : les esprits vitaux affinis par le cerveau. ⇒ **2. Animal** (cit. 1, Descartes). *Gros esprits, petits esprits* : les esprits les moins, les plus subtils.

- 19 (...) les esprits animaux, moyennant lesquels (*au moyen desquels*) elle (*l'âme*) imagine, discourt, juge, résout, délibère, ratiocine et remémore. RABELAIS, le Tiers Livre, IV.
- 20 Le cerveau est le siège de l'âme raisonnable, la source du sentiment et mouvement et des très nobles esprits animaux, faits des esprits vitaux, lesquels montés du cœur par les artères du cerveau, sont cuits, recuits, élaborés et subtilisés par le moyen d'une multiplication de petites et subtiles artères. Pierre CHARRON, De la sagesse, I, 3.
- 21 (...) je vous aime trop pour que les petits esprits ne se communiquent pas de vous à moi, et de moi à vous. M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 181, 5 juil. 1671.
- 22 (...) c'est un corps qui vit (...) qui doit avoir des muscles (...) et un cerveau pour distribuer les esprits animaux. LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 44.

Loc. Mod. (avec quelques verbes). *Perdre ses esprits* : être égaré par une émotion violente, un trouble. ⇒ *Évanouir* (s°); ⇒ *Perdre connaissance**, *tomber en syncope**. *Rappeler, reprendre ses esprits.* ⇒ *Remettre* (se), *revenir* (à soi). *La peur glace les esprits* (Académie).

- 23 Retenir mes esprits, prompts à m'abandonner! RACINE, Bajazet, v, 12.
- 24 J'ai senti défaillir ma force et mes esprits : Ses femmes m'entouraient quand je les ai repris (...) RACINE, Bajazet, v, 1.
- 25 On le porta au château, où l'on n'épargna rien pour lui faire reprendre ses esprits. A. R. LESAGE, le Diable boiteux, xv.

♦ **2.** (1575). Chim. anc. Produit liquide volatil; produit d'une distillation. ⇒ *Essence*, 1. *vapeur* (3.) *Esprit recteur* : produit de la distillation des plantes aromatiques. *Esprit volatil* : sous-carbonate d'ammoniaque, provenant de la distillation de matières animales. *Esprit ardent* : alcool rectifié. *Esprit alcalin* : gaz ammoniac. *Esprit parfumé.* ⇒ *Alcoolat*. *Esprit fugitif*, en terme d'alchimie, le mercure*. *Esprit de nitre, de vitriol* : acide azotique, sulfurique étendus d'eau.

(1855). Mod. et régional. *Esprit-de-sel* : acide chlorhydrique étendu d'eau, et *esprit-de-bois* : alcool méthylique. ⇒ *Méthylène*.

Spécialt. *Esprit-de-vin* : alcool* éthylique.

Vx. Alcool.

- 26 Je ressemble à ces flacons de liqueurs qu'on ■ laissés débouchés et dont l'esprit s'est évaporé complètement. Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, IV, p. 62.
- Absolt. *Les esprits* : les liqueurs alcooliques. ⇒ *Alcool, spiritueux*.

★ **III.** (1119). Être immatériel, incorporel. ⇒ *Âme*; *spirituel*, I.

♦ **1.** (V. 1170). En parlant de Dieu. *Esprit, pur esprit. Dieu est un pur esprit.* ⇒ *Dieu. Esprits de lumière, esprits célestes.* ⇒ *Ange.* — *Esprit de ténèbres, esprit malin, esprit tentateur* : Satan. *Être possédé du malin esprit.* — *Esprits immondes.* ⇒ *Démon* (cit. 13), *diable.* — *Les esprits bienheureux* : les âmes qui sont en paradis (⇒ *Bienheureux*).

- 27 Franc des liens du corps pour n'être qu'un esprit. RONSARD, Pièces posthumes, Derniers vers, vi.
- 28 Le premier de tous les esprits, c'est Dieu, souverainement intelligent. BOSSUET, Connaissance de Dieu, v, 13.
- 29 Étrange effet du péché! ces esprits lumineux deviennent esprits de ténèbres. BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, II, 1.
- 30 N'osant préconiser le mal sous son propre nom, on le sophistique : donnez-vous de garde de prendre cette brute pour un esprit de ténèbres, c'est un ange de lumière! CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 307.

- Je veux raconter la victoire que les fidèles remportèrent sur les esprits de l'abîme (...) CHATEAUBRIAND, les Martyrs, III.
- (...) l'Esprit du Mal, même quand on ne lui livre qu'un cheveu, ne tarde pas à emporter la tête. BAUDELAIRE, Poème du haschisch, I.

(Dans des théories mystiques) :

- Tout revit, se meut, existe en l'Esprit, car il est en Dieu (...) l'Esprit communique avec le sens intime caché sous toutes les choses de ce monde (...) Enfin tout parle aux Esprits. Les Esprits sont dans le secret de l'harmonie des créations entre elles; ils s'entendent avec l'esprit des sons, avec l'esprit des couleurs, avec l'esprit des végétaux (...) BALZAC, Séraphita, III, Pl. t. X, p. 510.

L'aspiration de l'Âme vers le Ciel fut si contagieuse, que Wilfrid et Minna ne s'aperçurent pas de la Mort (...) Leurs yeux se voilèrent aux choses de la Terre, et s'ouvrirent aux clartés du Ciel. Quoique saisis par le tremblement de Dieu (...) ils y restèrent (...) en se trouvant dans le rayon où brillait la gloire de l'Esprit (...) L'Esprit était au-dessus d'eux, il embaumait sans odeur, il était mélodieux sans le secours des sons (...) ils se savaient près de lui (...) Ils se disaient : « S'il nous touche, nous allons mourir! » Mais l'Esprit était dans l'infini, et ils ignoraient que ni le temps ni l'espace n'existent plus dans l'infini (...). BALZAC, Séraphita, Pl. t. X, p. 581.

Loc. *C'est un esprit, un pur esprit*, un homme qui est détaché des contingences matérielles ou qui affecte de l'être. ⇒ *Angélisme.* — Cour. *N'être pas un pur esprit* : avoir des besoins corporels, matériels.

- Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
- Chez les païens, et qui tient le milieu
- Entre l'homme et l'esprit (...). LA FONTAINE, Fables, IX, Disc. à M^{me} de la Sablière.

♦ **2.** (V. 1155). Être imaginaire, mythique, qui est supposé se manifester sur la terre. ⇒ *Ases, elfe, fée, gnome, kobold, korrigan, lutin, poulquet, sylphe, etc.* *Esprit follet.* ⇒ *Farfadet. Esprit du feu.* ⇒ *Salamandre. Esprit familier.* ⇒ *Génie, démon* (I.). *Esprit du foyer.*

♦ **3.** (V. 1458). Âme d'un défunt, dans l'occultisme. ⇒ *Fantôme, mânes, revenant, spectre. Château hanté par des esprits. Évocation des esprits.* ⇒ *Spiritite, spiritisme. Esprits frappeurs* : âmes des morts qui manifesteraient leur présence en frappant contre les meubles, etc., et communiqueraient ainsi avec les vivants (⇒ *Typtologie*). *Esprit es-tu là?*

- (...) nous disions, il n'y a pas longtemps, « Un esprit lui est apparu; il a un esprit familier; il revient des esprits dans ce château; » et la populace le dit encore. Il n'y a guère que les traductions des livres hébreux en mauvais latin qui aient employé le mot *spiritus* en ce sens (...) Les Français seuls se sont servis du mot *esprit*. Le mot propre, pour toutes les nations, doit être *fantôme*, imagination, rêverie, sottise, friponnerie. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Esprit.
- D'autres peuplades essayent d'exploiter les esprits, d'obtenir leur assistance ou leur faveur dans les travaux agricoles ou bien dans les entreprises de chasse ou de pêche. On s'efforce parfois de leur tirer quelques oracles. VALÉRY, Variété III, p. 191.

★ **IV.** (Mil. XII^e). La réalité pensante (⇒ *Spirituel*, I.).

♦ **1.** *L'esprit*. Le principe pensant en général (opposé à l'objet de pensée, à la matière). ⇒ *Pensée. Doctrine pour laquelle tout est esprit.* ⇒ *Idealisme, immatérialisme. Doctrine pour laquelle il existe deux substances, l'esprit, ayant pour caractères la pensée et la liberté, et la matière.* ⇒ *Spiritualisme* (2.). *Doctrine d'après laquelle l'esprit n'est que le reflet de la matière, du mode de production* (⇒ *Marxisme, matérialisme**). *Sciences noologiques**, concernant l'esprit (opposé à *sciences cosmologiques*). *L'esprit absolu, dans la dialectique hégélienne, le moment suprême du développement de l'idée, après l'esprit objectif et l'esprit subjectif. L'esprit humain, l'esprit de l'homme.* — *De l'Esprit*, ouvrage d'Helvétius (1758). *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, de Vauvenargues (1746). *L'Esprit libre*, de Lessing. *La Phénoménologie de l'esprit*, de Hegel. *Esprit et Réalité*, ouvrage de N. Berdiaeff. *Vigiles de l'esprit*, d'Alain. — « *L'esprit humain* », poème de Hugo (*la Légende des siècles*). « *L'esprit pur* », poème de Vigny (*les Destinées*).

- (...) l'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps, que, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher. DESCARTES, Discours de la méthode, VI.
- Je suis, j'existe, cela est certain; mais combien de temps? Autant de temps que je pense (...) Je ne suis donc, précisément parlant, qu'une chose qui pense, c'est-à-dire un esprit, un entendement ou une raison (...). DESCARTES, Méditations métaphysiques, II. — Cf. Je pense, donc je suis → I. Être, cit. 3.

L'esprit de ce souverain juge du monde (*l'homme*) n'est pas si indépendant, qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. Il ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées : il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. PASCAL, Pensées, VI, 366.

(...) l'esprit peut être considéré ou comme la faculté productrice de nos pensées, et l'esprit, en ce sens, n'est que sensibilité et mémoire; ou l'esprit peut être regardé comme un effet de ces mêmes facultés, et dans cette seconde signification, l'esprit n'est qu'un assemblage de pensées (...). HELVÉTIUS, De l'Esprit, I.

- L'esprit humain
- Contient le même songe obscur que la nature;
- Il a sur l'infini comme elle une ouverture,
- Mais l'obstacle est dans l'ombre, et nous y distinguons
- Une porte que nul n'ébranle sur ses gonds,
- C'est l'inconnu. L'esprit de l'homme en qui tout vibre
- Va heurter cette porte avec son aile libre (...). HUGO, Quatre vents de l'esprit, « Le livre lyrique », LVI.

Toute race, tout art a son hypocrisie. Le monde se nourrit d'un peu de vérité et de beaucoup de mensonge. L'esprit humain est débile : il s'accorde mal de la vérité toute pure; il faut que sa religion, sa morale, ses États, ses poètes, ses artis-

tes, la lui présentent enveloppée de mensonges. Ces mensonges s'accommodent à l'esprit de chaque race; ils varient de l'une à l'autre : ce sont eux qui rendent si difficile aux peuples de se comprendre, et qui leur rendent si facile de se mépriser mutuellement.

44 C'est que l'esprit vit de différences, l'écart l'excite; le défaut l'illumine; la plénitude le laisse inerte. R. ROLLAND, Jean-Christophe, IV. VALÉRY, Autres rhumbs, p. 126.

45 Il serait peu que notre esprit fût naturellement confus et bizarre : il est si étrangement bâti que les monstres qu'il forme lui semblent, plus ils sont monstrueux, flatteurs et plausibles. J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 115.

Vie, progrès de l'esprit humain. Crise (cit. 11) de l'esprit. Développement, affranchissement (cit. 2) de l'esprit par la culture. Les étapes de l'esprit humain. Les bornes, les limites de l'esprit humain. Le règne de l'esprit. — Esquisses d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, œuvre de Condorcet (1794).*

46 L'esprit humain a son enfance et sa virilité; plutôt au ciel qu'il n'eût pas aussi son déclin, sa vieillesse et sa caducité. DIDEROT, Opinions des anciens philosophes, Éclectisme.

47 (...) l'esprit humain emploie successivement, dans chacune de ses recherches, trois méthodes de philosophe (...) d'abord la méthode théologique, ensuite la méthode métaphysique et enfin la méthode positive. A. COMTE, Philosophie positive, I, 20.

48 Le but du monde est le développement de l'esprit, et la première condition du développement de l'esprit, c'est sa liberté. RENAN, Souvenirs d'enfance, Préface, p. 15.

Vielli. Productions, travaux, créations, œuvres de l'esprit (⇒ Art, science). Un chef-d'œuvre de l'esprit. Ouvrage (cit. 1) de l'esprit, ouvrage d'esprit : œuvre littéraire.

REM. Selon Littré, *ouvrage d'esprit* est réservé aux œuvres littéraires, *ouvrage de l'esprit* désignant en général tout production de l'esprit. Cette distinction est assez théorique.

Des ouvrages de l'esprit, premier chapitre des Caractères de La Bruyère.

49 Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes? RACINE, Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires (NICOLE), in Œ., t. IV, p. 278.

50 L'on n'a guère vu jusques à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs : Homère a fait l'Iliade, Virgile l'Énéide (...). LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 9.

(Opposé à la réalité). Péj. Vue de l'esprit : position abstraite, théo riche, erronée ne s'appuyant pas sur le réel. Création de l'esprit. ⇒ Chimère, utopie. — Jeu de l'esprit.

51 (Ils) croient volontiers que la littérature est un jeu de l'esprit destiné à être éliminé de plus en plus dans l'avenir. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XV, p. 27.

Allus. bibl. *Heureux, bienheureux les pauvres en esprit*. Cf. l'expression latine *Beati pauperes spiritu*. — REM. L'adjonction *en esprit*, qui ne se trouve que dans saint Matthieu (v, 3) met l'accent sur le caractère spirituel de la pauvreté et désigne la « disponibilité à l'évangile, la renonciation intérieure »; elle s'applique « à une pauvreté pleinement assumée ». *La pauvreté en esprit* est aussi « une vacuité intérieure, une attente qui demande à être comblée par Dieu » (A. Péry, in *Voc. biblique*). Cette locution a souvent été mal comprise ou déformée en *pauvres d'esprit* : hommes sans intelligence.

52 Il ajoute, le cher vieux bonhomme (le vicaire), Que la gloire ultime est réservée, Sur tous ceux qui vivent dans la pompe, Aux pauvres d'esprit et de monnaie (...). VERLAINE, Bonheur, XXIX, p. 515.

♦ 2. Théol., relig. (opposé à *chair**. ⇒ *Chair* (cit. 37 et 61). *L'esprit est prompt, mais la chair est faible* (Évangile de Matthieu, XXVI, 41). *Vivre selon l'esprit. Assujettissement* (cit. 2) *de l'esprit à la chair*.

53 (...) la distinction de (...) ceux qui vivaient selon l'esprit d'avec ceux qui vivaient selon la chair (...). BOSSUET, Disc. sur l'Histoire universelle, I, 1.

54 Quand saint Paul dit que la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair, il entend que la partie intelligente combat la partie sensitive; que l'esprit capable de s'unir à Dieu, est combattu par le plaisir sensible attaché aux dispositions corporelles. BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu, v, 13.

54.1 Le corps enferme l'esprit dans une forteresse; bientôt la forteresse est assiégée de toutes parts et il faut à la fin que l'esprit se rende. PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 1035-1036.

Loc. *En esprit* : spirituellement. *Adorer le Seigneur en esprit. S'unir en esprit. Être ravi en esprit* : avoir une vision* qui transporte l'âme.

♦ 3. (Déb. xii^e). Principe de la vie psychique*, tant affective qu'intellectuelle, chez un individu. ⇒ *Âme* (II.), *conscience*, *moi* (3.), *sujet* (IV., B.). *Étude de l'esprit. ⇒ Psychologie. L'esprit et le corps* d'un homme. Agréments* (cit. 6) *du corps et de l'esprit* (⇒ *Beauté*, cit. 24). *Diriger son esprit comme un navire* → 1. *Penser*, cit. 8. *Sentiment, passion qui emplit l'esprit, agit sur l'esprit. L'effroi s'empare de son esprit. Inspiration, impression qui traverse l'esprit. Remâcher, repasser, ressasser, retourner qqch. dans son esprit. Ces deux pensées* (cit. 28) *étaient mêlées dans son esprit. Impulsions, tendances d'un esprit. Agitation, bouillonnement de l'esprit. Odeur capiteuse, qui surexcite l'esprit. Bouleverser* (cit. 8), *troubler l'esprit. Apaiser, calmer l'esprit. Avoir l'esprit dispos, satisfait; l'esprit engourdi, apesantant* (cit. 2), *par le sommeil. Avoir l'esprit libre de toute préoccupation. Conserver l'esprit libre* : repousser les soucis, les influences. « *Conserver l'esprit libre et le jugement fort* » (devise de l'humaniste Christophe Plantin). *Son*

esprit répugne à une telle éventualité. Esprit occupé, préoccupé. Cela absorbe, occupe son esprit.

Quoi! toujours Andromaque occupe votre esprit? RACINE, Andromaque, II, 5. 55

Allez, belle Junie, et d'un esprit content Hâtez-vous d'embrasser ma sœur qui vous attend. RACINE, Britannicus, v, 2. 56

De quelque côté qu'il tourne son esprit, soit qu'il rappelle le péché, soit (...) MASSILLON, Avent, Mort du pêcheur, in LITTRÉ. 57

Longtemps Antoine demeura-là, sans une larme, l'esprit somnolent, ne songeant pas à repartir. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 102. 58

Mettre une crainte, une impression dans l'esprit de qqn. ⇒ Inspirer, suggérer.

Tu te mets en l'esprit une crainte frivole (...) CORNEILLE, la Suivante, II, 9. 59

Disposition d'esprit, état d'esprit. ⇒ Disposition* (cit. 10). *État d'esprit indéfinissable, vague* (⇒ *État d'âme**).

Limiter ses croyances dans un état d'âme, comme préciser et limiter ses goûts en art, donne un état d'esprit. COCTEAU, le Grand Écart, I, p. 12. 60

Gagner l'esprit de qqn, s'emparer de l'esprit de qqn, gagner sa confiance. Être bien, se mettre bien dans l'esprit de... ⇒ Opinion. Passer pour un honnête homme à l'esprit, dans l'esprit de... (⇒ Auprès).

Peut-il dans ton esprit passer pour innocent? MAIRET, la Mort d'Asdrubal, I, 4. 61

(...) songez seulement à vous bien mettre dans l'esprit de mon père. MOLIERE, l'Avare, I, 1. 62

Avoir l'esprit ailleurs : être distrait*, penser à autre chose (⇒ *Être dans la lune**). *Où ai-je, où avais-je l'esprit?* (pour s'excuser d'un manque d'attention, d'un oubli). *Son esprit bat la campagne. ⇒ Battre.*

Quoi? je ne vous ai point parlé de Saint-Marceau (...) 63

Je ne sais pas où j'avais l'esprit. M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 425, 7 août 1675. 64

En esprit : en imagination, par la pensée. *Voir en esprit. ⇒ Imaginer.*

Je suppose (...) qu'il voit en esprit le funeste changement de Joas (...) RACINE, Athalie, Préface. 64

(...) la lettre (...) dont Votre majesté impériale m'honore, m'a transporté en esprit à Orembourg (...) VOLTAIRE, Lettre à l'impératrice de Russie, 136, 15 mars 1774. 65

L'œil, les yeux de l'esprit (opposé à : les yeux du corps).*

L'aveugle voit dans l'ombre un monde de clarté. 66

Quand l'œil du corps s'éteint, l'œil de l'esprit s'allume. HUGO, les Contemplations, I, «Aurore», XX. 67

La pensée prolongeant cette contemplation, il découvrît par delà, avec les yeux de l'esprit, le neuvième ciel. FRANCE, le Jardin d'Épiqueure, p. 2.

Santé de l'esprit. Être sain de corps et d'esprit. Dérangement, égarment de l'esprit; aliénation (cit. 4), *vacillation, vertige de l'esprit* (⇒ *Aliéner*, cit. 8). *Avoir l'esprit dérangé, tourné* : être anormal. *La catastrophe lui a troublé l'esprit. — Perdre l'esprit* : devenir fou*; — *Être simple* d'esprit. C'est un simple d'esprit. ⇒ Demeuré, idiot. Simplicité* d'esprit.*

Elle a besoin de six grains d'ellébore, Monsieur, son esprit est tourné. MOLIERE, Amphitryon, II, 2. 68

C'est une radoteuse, elle a perdu l'esprit. LA FONTAINE, Fables, X, 1. 69

Je suis fou!... Je les ai vus comme je vois ce pucier... et me soutenir effrontément!... Holà! quelqu'un... Ah! j'oublie que je n'ai personne... Il y a de quoi perdre l'esprit! il y a de quoi perdre l'esprit! BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, III, 14. 70

♦ 4. Vx. Principe des sentiments. ⇒ *Cœur. Changer d'esprit*, de sentiment, d'intention.

Depuis que mon esprit est capable de flamme, Jamais un trouble égal n'a confondu mon âme : CORNEILLE, Médée, I, 2. 71

Voulez-vous qu'un dessin si beau, si généreux Passe pour le transport d'un esprit amoureux? RACINE, Andromaque, I, 4. 72

♦ 5. (1511). Ensemble des dispositions, des façons d'agir habituelles. ⇒ *Caractère, humeur. Avoir l'esprit audacieux, aventurier* (cit. 16), *belliqueux, remuant, téméraire, turbulent. Il a l'esprit anguleux, chatouilleux, chicanier, entier, pointilleux, tranchant, bonasse* (cit. 1), *conciliateur, facile, liant, souple. Son esprit est chagrin, fâcheux, triste, enjoué, sémillant. Aigreur d'esprit. Bizarrie de l'esprit. Travers* d'esprit. — Humeur; goût. Avoir, ne pas avoir l'esprit à... l'humeur à... Je n'ai pas l'esprit au jeu, l'esprit à m'amuser, en ce moment (⇒ *Goût*).*

*Valeur morale de l'esprit. Grandeur, largeur, libéralité d'esprit (⇒ *Tolérance*). Esprit noble, élevé, généreux. Force d'esprit. Esprit courageux, bien trempé; trempé* de l'esprit. — Esprit dégradé, dépravé, avili. Petit esprit, esprit étroit. Étroitesse, petitesse, bassesse d'esprit. Esprit changeant, mobile, léger, futile, frivole, volage. Esprit retors, rusé, hypocrite, cauteleux.*

Je sais que vous avez l'esprit très fort et que vous n'ignorez aucun des remèdes qui peuvent servir pour adoucir votre douleur... DESCARTES, Lettre à Huygens, in BRUNSCHWIG, Descartes, p. 74. 73

Quand une lecture vous élève l'esprit (...) ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage. LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 31. 74

Un front étroit annonçait un petit esprit chez ce prêtre, déjà doué d'une figure commune (...) BALZAC, Une double famille. 75

AVOIR BON, MAUVAIS ESPRIT : être bienveillant, coopératif, confiant; être malveillant, rebelle, méfiant. *Faire du mauvais esprit (⇒ *Indiscipline, insoumission, insubordination*).*

Par métonymie. *C'est un mauvais esprit qui s'oppose à toute discipline, à toute hiérarchie.*

- (Personnes : qualifié ou au plur.) ⇒ **Gens, homme. Un esprit audacieux** (cit. 1), **factieux. C'est un esprit noble, généreux. Esprit optimiste, pessimiste. Esprit romanesque. Esprit blasé** (cit. 9). **De jeunes esprits. Avoir de l'ascendant** (cit. 5) **sur les esprits, manier les esprits. Mener une action de contrainte sur les esprits.** → 2. **Politique**, cit. 9. **Calmer; agiter les esprits. Les esprits sont montés contre lui.** ⇒ **Opinion. Esprits libres; soumis. Esprit dégradé, dépravé.**
- 76 Les esprits généreux jugent tout par eux-mêmes (...)
CORNEILLE, Théodore, IV, 1.
- 77 Un esprit corrompu ne fut jamais sublime.
VOLTAIRE, Épîtres, À M^{lle} Clairon, 1765.
- 78 Il est de ces esprits favorisés des cieux,
Qui sont tout par eux-même, et rien par leurs aïeux. VOLTAIRE, Mahomet, I, 4.
- 79 Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins (...)
VOLTAIRE, Mahomet, II, 5 (→ Droit, cit. 14).
- 80 (...) il n'est pas possible que des esprits dégradés par une multitude de soins futiles s'élèvent jamais à rien de grand; et, quand ils en auraient la force, le courage leur manquerait. ROUSSEAU, Discours sur les sciences et les arts, II, p. 15.
- 81 (...) madame la duchesse de Maillé, cet esprit si vif, si courageux, si noblement aisé, d'une répartie si prompte (...) qui savait, dans ces brillantes représentations du château de Lormois, dont on a gardé le souvenir, être tour à tour Célième et Dorine avec une égale supériorité.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 19.
- 82 Il ne cessait de répéter que le devoir, dans chaque groupement, dans chaque foyer, était de lutter contre ces peurs imprécises qui livraient les esprits à la hantise de la légitime défense, et faisaient le jeu des ennemis de la paix.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 115.
- 83 Les esprits faibles et légers ont ceci de commun avec les rois qu'ils ne sont jamais responsables.
A. MAUROIS, Ariel ou la Vie de Shelley, p. 281.
- ◆ 6. (V. 1155). Principe de la vie intellectuelle (opposé à la sensibilité). ⇒ **Entendement, intellect, intelligence, raison**; et (fig.) **caboche, cerveau, cervelle, front, tête. Relatif à l'esprit.** ⇒ **Cérébral, intellectuel, mental. Phénomènes, opérations, facultés de l'esprit.** ⇒ **Pensée; abstraction, aperception, appréhension, cognition, compréhension, conception, connaissance, discernement, entendement, généralisation, imagination, intellection, intelligence, invention, jugement, méditation, perception, réflexion, représentation, sens** (bon sens, sens commun). **La sensibilité, le cœur*** (cit. 148) **et l'esprit. S'adresser** (cit. 7) **au cœur et à l'esprit. Qualités de l'esprit: acuité, agilité** (cit. 3), **clairvoyance, clarté, finesse, pénétration, promptitude, perspicacité, rapidité, souplesse, vigueur, vivacité de l'esprit. Dons de l'esprit.** ⇒ **Génie, talent. L'étendue* de son esprit.** — (Qualifié). **Esprit agile, brillant** (cit. 15), **délié, étincelant, fin, pétillant, primesautier, prompt, rapide, subtil, vif. Assouplir l'esprit. Esprit étendu, ouvert. Esprit clair, clairvoyant, lucide, lumineux, net, pénétrant, perçant** (cit. 3), **perspicace** (cit.), **profond, sagace, vigoureux. Esprit avisé, sage; esprit bien équilibré, méthodique, mûr, pondéré, positif, rassis, solide. Esprit carré** (cit. 2), **juste. Avoir l'esprit bien fait** (→ La tête* bien faite). **Esprit cultivé** (cit. 25), **éclectique, orné. Esprit chercheur, curieux, observateur, méditatif; esprit cartésien, logique. Esprit contemplatif. Esprit spéculatif, systématique, théoricien; chimérique, utopique. Esprit paradoxal, sophistique. Esprit pratique, imaginatif, ingénieux, inventif, fertile.** — **Esprit bouffon, fantaisiste, superficiel. Esprit conventionnel, plat. Esprit crédule, naïf. Esprit caustique, destructeur, frondeur, malicieux, mordant, persifleur, railleur, satirique.** — **Défauts de l'esprit. Esprit alambiqué, bicornu, boiteux, brouillon, confus, faux, tortu. Esprit étriqué, étroit, rétréci, rétrograde, routinier, tatillon. Esprit perdu dans les détails. Esprit borné** (cit. 22, 23), **bouché, épais, inculé; lent, lourd, obtus** (⇒ **Bête, sot, stupide**). **Lenteur, paresse, pesanteur d'esprit. Esprit terre à terre, positif. Avoir l'esprit enfoncé** (cit. 44) **dans la matière. Aveuglement, cécité d'esprit** (→ Aveugler, cit. 6).
- 84 (...) ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien.
DESCARTES, Discours de la méthode, I.
- 85 Il a un bon esprit; il sait bien ce qu'il sait (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 548, in LITTRÉ.
- 86 Le cœur a son ordre; l'esprit a le sien qui est par principe et démonstration, le cœur en a un autre (...)
PASCAL, Pensées, IV, 283.
- 87 L'esprit ne saurait jouer longtemps le personnage du cœur.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 108.
- 88 L'esprit est toujours la dupe du cœur.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 102.
- 89 Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 98.
- 90 Il y a des artisans ou des habiles dont l'esprit est aussi vaste que l'art et la science qu'ils professent (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 61.
- 91 On dit bien quand le cœur conduit l'esprit.
M^{me} DE TENCIN, Correspondance avec Richelieu, p. 384.
- 92 Un esprit faux est un esprit très borné; c'est un esprit qui n'a pas contracté l'habitude d'embrasser un grand nombre d'idées; vous voyez par là qu'il doit souvent en laisser échapper les rapports.
CONDILLAC, Art d'écrire, I, 1 (→ aussi Caractère, cit. 20).
- 93 Un peu de culture et beaucoup de mémoire, avec quelque hardiesse dans les opinions et contre les préjugés, font paraître l'esprit étendu.
VAUVENARGUES, Réflexions et maximes, n° 534.
- 94 Nos esprits sont comme nos bras, exercés à tout faire avec des outils, et rien par eux-mêmes.
ROUSSEAU, Émile, IV.
- 95 La manière de former les idées est ce qui donne un caractère à l'esprit humain. L'esprit qui ne forme ses idées que sur des rapports réels est un esprit solide; celui qui se contente des rapports apparents est un esprit superficiel (...)
ROUSSEAU, Émile, III.

- Chez vous (*les Français*), l'esprit tue l'âme, comme le raisonnement y tue la raison.
BALZAC, Massimilla Doni, Pl., t. IX, p. 362.
- 97 Ce n'est pas faute si mes maîtres m'avaient enseigné la logique, et, par leurs argumentations impitoyables, avaient fait de mon esprit un tranchant d'acier.
RENAN, Souvenirs d'enfance, t. III, p. 219.
- 98 (...) M^{me} de Staël, fille de Necker, qui dépendait avec les hommes politiques le feu de son esprit, et avec les hommes d'épée le feu de son tempérament.
JAURÈS, Histoire socialiste..., III, p. 140.
- 99 Sa réputation d'homme spirituel venait d'une rapidité d'esprit.
COCTEAU, le Grand Écart, p. 4.
- Ce qui est présent à l'esprit. Contenu de l'esprit** (⇒ **Concept, idée, image, représentation**). **Esprit qui aperçoit un objet; accueille** (cit. 4) **une idée. Idée, pensée, réflexion qui vient à l'esprit, se présente à l'esprit, traverse l'esprit. Dites tout ce qui vous viendra à l'esprit** (→ Passer* par la tête). **Une idée qui lui trotte dans l'esprit. Ôtez-vous cette idée de l'esprit. Cela m'est sorti de l'esprit**; je l'ai oublié (⇒ **Mémoire**). **Tourner, retourner une idée dans son esprit** (⇒ **Tête**). **Adhésion, assentiment de l'esprit.** ⇒ **Certitude, conviction. Raisonnement qui force l'esprit à reconnaître pour vrai qqch.** (⇒ **Argument**).
- N'y a-t-il point quelque Dieu (...) qui me met en l'esprit ces pensées?
DESCARTES, Méditations métaphysiques, II.
- 101 Croit-il être le seul qui ne soit pas content?
N'ai-je en l'esprit que son affaire? LA FONTAINE, Fables, VI, 11.
- 102 Chacun disait ce qui lui venait dans l'esprit.
FENELON, Télémaque, V.
- 103 Cependant il roulait dans son esprit de profondes pensées.
FRANCE, le Petit Pierre, XXI, p. 145.
- Dans mon esprit**: dans ma pensée, selon moi. **Vous m'avez mal compris; dans mon esprit, il ne s'agissait pas de vous blâmer. Appliquer son esprit; tourner son esprit vers qqch. Application** (cit. 8) **de l'esprit à un objet.** ⇒ **Attention, concentration. Esprit présent, appliqué à un objet. Concentration, contention, tension d'esprit. Bander** (cit. 8) **les ressorts de son esprit. Esprit absorbé dans une étude, un travail. Se creuser l'esprit; mettre son esprit à la torture. Exercer, faire fonctionner son esprit. Exercice, gymnastique* de l'esprit. Activité; repos, détente de l'esprit. Paresse d'esprit.** — **Esprit qui se juge, s'analyse lui-même** (⇒ **Introspection**).
- Nul n'est content de sa fortune
Ni mécontent de son esprit. M^{me} DESHOULIÈRES, Réflexions diverses, v.
- 105 Un esprit qui ne se déjoue, et ne s'évade vivement de ses jugements à peine formés, et ne les déconcerte de ses traits, mérite-t-il le nom d'esprit?
VALÉRY, Variété IV, p. 26.
- Présence d'esprit**: aptitude à faire ou à dire sans hésitation ce qui est à propos. ⇒ **A-propos**.
- (...) je ne puis croire que ma fille bien-aimée, et toujours pleine d'esprit, et même de présence d'esprit, se soit trouvée dans cet état.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 942, 26 nov. 1684.
- 107 La présence d'esprit se pourrait définir une aptitude à profiter des occasions pour parler ou pour agir.
VAUVENARGUES, De la présence d'esprit.
- 108 C'était là qu'il fallait de la justesse et de la présence d'esprit pour répondre.
ROUSSEAU, les Confessions, VIII.
- 109 J'admire cette constante présence de l'esprit charmant de Stendhal. Oui: présence d'esprit; qui donc osa le premier cet heureux mariage de mots? On voudrait l'inventer pour Stendhal. Il n'est jamais à court de lui-même et ne se fait jamais défaut.
GIDE, Nouveaux prétextes, p. 155.
- Entretenir** (cit. 23), **nourrir, cultiver son esprit. Besoins** (cit. 12) **de l'esprit. Nourriture de l'esprit. Culture qui affine, polit l'esprit.** ⇒ **Cultiver. Ouvrir l'esprit. Aiguiser** (cit. 11) **les esprits. Charmer l'esprit, les esprits. Détendre, amuser l'esprit.**
- Archimède (...) n'a pas donné des batailles, mais il a fourni à tous les esprits ses inventions (...)
PASCAL, Pensées, XII, 793.
- 111 La table qui, tour à tour chargée de doctes livres et de mets succulents, sert de support à la nourriture du corps et à celle de l'esprit (...)
FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, Œ., t. VIII, v, p. 48.
- Attitudes** (cit. 24) **de l'esprit. Habitudes de l'esprit. Tour*, tournure* d'esprit.** ⇒ **Mentalité. Avoir l'esprit mal tourné, bien tourné*.**
- ◆ 7. (V. 1478). Par métonymie. (Personnes). **C'est un esprit subtil, raffiné, pénétrant, un homme dont l'esprit est subtil, raffiné, etc. Esprit brillant, élevé, supérieurement, transcendant, vaste, grand esprit** (⇒ **Aigle, génie**). **Esprit ordinaire, médiocre, vulgaire. C'est un esprit bizarre, boiteux** (cit. 7); **chancelant** (cit. 2), **faible. Un esprit buté, entêté** (cit. 12). **C'est un esprit conventionnel, traditionnel; original, paradoxal. Esprit religieux. Un esprit incrédule, irréligieux, libertin** (→ Libre penseur*).
- Le Discours de Rivarol, qui obtint le prix, a de l'éclat, de l'élevation, nombre d'aperçus justes et fins exprimés en images heureuses. C'est un esprit fait et déjà mûr qui développe ses réflexions, et, par endroits, c'est presque un grand écrivain qui les exprime.
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 27 oct. 1851.
- 112 (...) un de ces esprits légers, habitués à la confusion, dont il est convenu que le Parlement abonde.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 210.
- Un bon esprit**: un homme qui juge, apprécie sainement. **Un des meilleurs esprits du siècle.**
- (...) communiquant au public tout le peu que j'aurais trouvé, et de convier les bons esprits à tâcher de passer plus outre, en contribuant (...) aux expériences qu'il faudrait faire (...)
DESCARTES, Discours de la méthode, VI.
- Un petit esprit**: un homme dont les pensées sont mesquines, sans étendue ni portée.

- 115 À peine les petits esprits ont-ils appris quelque chose qu'ils croient tout savoir, et il n'y a sorte de sottise que cette persuasion ne leur fasse dire et faire.
ROUSSEAU, Réponse au roi de Pologne.
- Vx ou péj. *Un bel esprit* : un homme cultivé, raffiné, d'un commerce agréable (souvent ironique. → *Pédant*). ⇒ *Beau* (cit. 36, 38, 39 et *supra*). *De beaux esprits* (→ ci-dessous, V., 1., *Le bel esprit*).
- 116 (...) vous-même, vous croyez-vous sans aucun esprit? et si vous en avez, c'est sans doute de celui qui est brave et convenable : vous voilà donc un bel esprit (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 20.
- REM. On a dit au XVIII^e s. *un esprit pour un bel esprit*.
- Prov. Mod. *Les beaux, les grands esprits se rencontrent*, se dit lorsque deux personnes ont la même idée en même temps (souvent ironique).
- 117 Les beaux esprits se rencontrent.
VOLTAIRE, Correspondance, 1741, 30 juin 1760.
- ESPRIT FORT** : personne dont l'esprit est « étranger ou hostile aux croyances religieuses » (Lalande). ⇒ **Libre penseur**.
- 118 Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande faiblesse que d'être incertains quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle en doit être la fin?
LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 1.
- 119 Si c'est le grand et le sublime de la religion qui éblouit ou qui confond les esprits forts, ils ne sont plus des esprits forts, mais de faibles génies et de petits esprits (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 20.
- ★ V. Qualité, aptitude intellectuelle. ⇒ **Spirituel**, II.
- ♦ 1. (1690). Qualifié. Aptitude, disposition particulière de l'intelligence. *Esprit philosophique, mathématique* : don, disposition pour la philosophie, les mathématiques (⇒ *Bosse*, fig.). *Esprit de... L'esprit des affaires, du commerce*. ⇒ **Sens**. *Avoir l'esprit de généralisation, d'ensemble, de synthèse; l'esprit d'analyse, de détail. Esprit d'observation, de recherche. Esprit d'invention; de méthode, de système. Esprit critique*, esprit de critique*. ⇒ **Critique** (cit. 40, 41).
- 120 (*Leibniz*) réunissait deux grandes qualités presque incompatibles : l'esprit d'invention et celui de méthode.
DIDEROT, Opinions des anciens philosophes.
- 121 (...) quand il a su que j'étais imprimé tout vif, il a pris la chose au tragique et m'a fait ôter mon emploi, sous prétexte que l'amour des lettres est incompatible avec l'esprit des affaires.
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, II.
- 122 L'esprit de commerce est un esprit d'intérêt.
G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, II, 23.
- 123 Le genre d'adresse du cardinal Mazarin, sa dissimulation, la grâce et la finesse de son jeu, cet esprit de cabinet où il excellait, et « qui fait jouer tant de grandes machines (...)
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 1^{er} déc. 1851.
- 124 Il faudrait par exemple, mettre en lumière ce remarquable développement de l'esprit critique en matière de forme qui s'est prononcé à partir du XVI^e siècle; cet esprit a dominé la littérature pendant la période dite classique, et n'a jamais cessé depuis lors d'exercer une influence directe ou indirecte sur la production.
VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 129.
- Esprit de géométrie, esprit géométrique; esprit de finesse* : les deux formes d'esprits que Pascal oppose dans les *Pensées*.
- 125 *Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse*. — En l'un, les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun; de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté-là, manque d'habitude : mais pour peu qu'on l'y tourne, on voit les principes à plein (...). Mais dans l'esprit de finesse, les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde; on n'a que faire de tourner la tête, ni de se faire violence, il n'est question que d'avoir bonne vue, mais il faut l'avoir bonne, car les principes sont si déliés et en si grand nombre, qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe (...). Il y a donc deux sortes d'esprits : l'une, de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes, et c'est là l'esprit de justesse; l'autre, de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, et c'est là l'esprit de géométrie.
PASCAL, *Pensées*, I, 1 et 2.
- 126 Il y a deux sortes d'esprits, l'un géométrique, et l'autre que l'on peut appeler de finesse. Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles; mais le dernier a une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime.
PASCAL, Disc. sur les passions de l'amour.
- Absolt. Vx. Bon esprit** : aptitude de l'esprit à juger sainement.
- 127 Le bon esprit consiste à retrancher tout discours inutile et à dire beaucoup en peu de mots (...)
FÉNÉLON, De l'éducation des filles, IX.
- 128 Le bon sens est de savoir ce qu'il faut faire; le bon esprit, de savoir ce qu'il faut penser.
Joseph JOUBERT, *Pensées*, III, XLII.
- Esprit de décision** (cit. 9 et *supra*). *Esprit d'à-propos** (on dit aussi *présence d'esprit*), *de repartie*. *Manquer d'esprit d'à-propos* : rester court. *Esprit de l'escalier**. *Esprit de suite** (→ *Suite* dans les idées).
- 129 (...) il tenait Lucien lui-même pour un agité, peu propre à cet esprit de suite, nécessaire à qui veut gouverner durablement (...)
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, III, p. 35.
- Absolt. Vx ou péj. LE BEL ESPRIT** : raffinement, culture, pratique des arts, des belles-lettres (⇒ *Pédantisme*).
- 130 (...) l'homme au sonnet, qui s'est jeté dans le bel esprit et veut être auteur malgré tout le monde (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, v. 4.
- 131 Ô vous donc qui, brûlant d'un ardeur périlleuse, Courez du bel esprit la carrière épineuse (...)
BOILEAU, l'Art poétique, I.
- L'esprit de société; l'esprit de la conversation** (cit. 4) : aptitude à briller en société, dans la conversation.
- 132 Entre les diverses natures d'esprit que peut posséder une actrice, l'esprit le plus rare est à coup sûr l'esprit de société.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 389.
- ♦ 2. **Absolt. Vx. Qualité, valeur intellectuelle** (⇒ **Intelligence, talent; culture**). *Avoir de l'esprit. Homme d'esprit, personne d'esprit. Vx. Bureau d'esprit*. ⇒ **Bureau** (cit. 5.2), **salon**.
- À mesure que l'on a plus d'esprit, l'on trouve plus de beautés originales.
PASCAL, Disc. sur les passions de l'amour.
- Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis (...)
MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 2.
- Il faut être bien dénué d'esprit, si l'amour, la malignité, la nécessité n'en font pas trouver.
LA BRUYÈRE, les Caractères, IV, 81.
- C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule : il faut plus que de l'esprit pour être auteur.
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 3.
- Le mot *esprit*, quand il signifie une *qualité de l'âme*, est un de ces termes vagues auxquels tous ceux qui les prononcent attachent presque toujours des sens différents (...) quand on dit, *voilà un ouvrage plein d'esprit, un homme qui a de l'esprit*, on a grande raison de demander du quel. L'esprit sublime de Corneille n'est ni l'esprit exact de Boileau, ni l'esprit naïf de La Fontaine; et l'esprit de La Bruyère, qui est l'art de peindre singulièrement, n'est point celui de Malebranche, qui est de l'imagination avec de la profondeur.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Esprit.
- Ni l'ignorance n'est défaut d'esprit, ni le savoir n'est preuve de génie.
VAUVENARGUES, Réflexions et maximes, 217.
- Bien écrire (...) c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût.
BUFFON, Disc. sur le style.
- On a dit que l'amour, qui ôtait l'esprit à ceux qui en avaient, en donnait à ceux qui n'en avaient pas (...)
DIDEROT, Paradoxe sur le comédien.
- Comment l'esprit vient aux filles*, titre d'un conte de La Fontaine (*L'amour donne de l'esprit*. → ci-dessus cit. La Bruyère et Diderot).
- (...) mort de ma vie, madame, ce n'est pas l'esprit qui donne de l'amour; c'est l'amour qui fait venir de l'esprit.
DANCOURT, la Parisienne, 7, in LITTRÉ.
- Allusion littéraire** :
Quand ils ont tant d'esprit les enfants vivent peu.
Casimir DELAVIGNE, les Enfants d'Édouard, I, 2.
- Plais. *Il a trop d'esprit pour vivre vieux*. — REM. Ce sens est archaïque, les emplois possibles dans l'usage actuel sont interprétés au sens 3.
- ♦ 3. (1547). Mod. Vivacité piquante; ingéniosité dans la façon de concevoir et d'exposer qqch. (⇒ *Adresse*, cit. 13; *ingéniosité, malice; humour*). *Avoir de l'esprit, beaucoup d'esprit* (⇒ **Spirituel**, II., 2.). — Loc. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts, des ongles. Faire preuve d'esprit dans la conversation, en société. Faire assaut d'esprit. Homme d'esprit, plein d'esprit, pétri d'esprit. Faire de l'esprit* (péj.) : faire étalage d'esprit. *Ce n'est pas le moment de faire de l'esprit* (→ *Faire le malin*). — *Esprit boulevardier*. — Allus. littér. « *Quand on court après l'esprit on attrape la sottise* » (Montesquieu, *Variétés*). — Prov. *L'esprit court les rues* : tout le monde se pique d'avoir de l'esprit.
- BÉLISE. Qu'il a d'esprit!
MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 1.
(À la scène 2 du même acte, Armande s'exclame : « Ah ! de l'esprit partout ! »).
- Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine : ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens, et qu'on laisse entendre dans un autre; là un rapport délicat entre deux idées peu communes (...) c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre (...) c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Enfin, je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage (...)
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Esprit.
- Et rien enfin n'est plus froid qu'un écrit
Où l'esprit brille au dépens de l'esprit.
J.-B. ROUSSEAU, Épigrammes, II, 3.
- L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.
J.-B. L. GRESSSET, Méchant, IV, 7.
- L'esprit est donc, en général, cette faculté qui voit vite, brille et frappe.
RIVAROL, Littérature, p. 109.
- Mais on peut dire, en général, que le génie s'élève et s'agrandit dans la composition; l'esprit s'y évapore et reste à sec : il est de sa nature de briller, mais de n'éclairer que de petits espaces.
RIVAROL, Littérature, p. 110.
- Que les gens d'esprit sont bêtes!
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, I, 1.
- Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde.
TALLEYRAND, Disc. du 24 juin 1821.
- Comme il avait deux fois de l'esprit, d'abord l'esprit qu'il avait, ensuite l'esprit qu'on lui prêtait, on le recherchait même et on le fêtait.
HUGO, les Misérables, III, III, 1.
- Ces vingt pages (*des « Caractères » de La Bruyère*) ont eu de l'esprit peut-être jusqu'en 1789. L'esprit si délicieux pour qui le sent ne dure pas. Comme une belle pêche passe en quelques jours, l'esprit passe en deux cents ans, et bien plus vite s'il y a révolution dans les rapports que les classes d'une société ont entre elles, dans la distribution du pouvoir dans une société.
STENDHAL, Vie de Henry Brulard, p. 378.
- L'esprit est à peu près, à l'intelligence vraie, ce qu'est le vinaigre au vin solide et de bon cru : breuvage des cerveaux stériles et des estomacs malades.
J. RENARD, Journal, 20 juil. 1887.
- L'esprit, me disait un homme d'esprit, ce n'est que la bêtise en mouvement; et le génie, c'est la bêtise en fureur.
VALÉRY, Rhumbs, p. 243.
- Il faut de l'esprit pour bien parler, de l'intelligence suffit pour bien écouter.
GIDE, Journal, 6 janv. 1892.
- Trait* d'esprit; mot* d'esprit*. ⇒ **Boutade, jeu** (de mots, etc.), **pointe, saillie**. *Discours rempli de traits d'esprit* (→ *Feu d'artifice**).
- Les anciens (...) appelaient sel, par métaphore, les traits d'esprit qui donnent de la saveur aux discours.
FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, II, in Œ., t. VIII, p. 12 (→ *Sel*, cit. 4).
- Il y a des traits de sottise aussi considérables, aussi rares, aussi précieux que des traits d'esprit.
VALÉRY, Rhumbs, p. 234.
- Ce qu'il y a de piquant, de spirituel dans une pensée, un discours, etc. *Mettre de l'esprit dans tout ce que l'on dit. L'esprit d'une charge, d'une satire, d'une caricature. Repartie pleine d'esprit* (⇒ **Sel**). *Débauche d'esprit dans une conversation; conversation qui ne brille pas par l'esprit. Pétiller d'esprit*.

- 158 La conversation de M^{me} de Luxembourg ne pétille pas d'esprit.
ROUSSEAU, les Confessions, x.
- 159 Spirituel? Il y a deux façons d'être spirituel : par l'esprit qu'on met dans ce qu'on dit, et par celui qu'on met dans sa manière de dire.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 217.

Faux esprit :

- 160 *Le faux esprit* est autre chose que de l'esprit déplacé : ce n'est pas seulement une pensée fautive, car elle pourrait être fautive sans être ingénieuse ; c'est une pensée fautive et recherchée.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Esprit.

★ VI. ♦ 1. (1585). Attitude, principe qui détermine, oriente l'action. ⇒ **Intention, volonté. Esprit de conciliation, d'apaisement, de paix ; esprit conciliateur. Esprit de chicane, de contention (vx). Esprit d'intrigue, de rébellion, de révolte. Esprit de justice, de charité. Esprit d'indépendance. Esprit de tyrannie ; de vengeance. — Esprit de sacrifice***.

- 161 (...) l'esprit charitable de souhaiter plaies et bosses à tout le monde est extrêmement répandu.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 766, 29 déc. 1679.
- 162 Ils (*les papes*) n'usent pas de domination ; mais l'esprit qui paraît en toute leur conduite est celui de paix et de vérité.
PASCAL, les Provinciales, XVIII.
- 163 L'esprit de défiance nous fait croire que tout le monde est capable de nous tromper.
LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, « De la défiance ».
- 164 Cet esprit (ce mauvais esprit) qu'ils blâmaient en moi, fut celui qui sauva la France. Esprit d'insoumission, de révolte ; ou même d'abord et simplement : esprit d'examen (...)
GIDE, Journal, Naples, janv. 1946.
- 165 (...) une vraie société secrète, d'esprit révolutionnaire (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, x, p. 113.

Avoir le bon esprit (de faire qqch.), la bonne idée* (de...). *Il eut le bon esprit de se taire.*

Dans un esprit de... (et subst.). ⇒ **Intention ; but, dessein, idée. Aborder une lecture dans un esprit de défiance. Il ne faut pas entreprendre cela dans un esprit de vengeance. — Agir dans un esprit désintéressé** (⇒ Pour la beauté* du geste). — *C'est dans cet esprit qu'il convient d'envisager la chose.* ⇒ **Angle** (sous cet angle), **aspect, vue** (de ce point de vue).

- 166 (...) dans l'esprit de contenter ceux qui reçoivent froidement tout ce qui appartient aux étrangers et aux anciens et qui n'estiment que leurs mœurs, on les ajoute (*les Caractères*) à cet ouvrage.
LA BRUYÈRE, Disc. sur Théophraste.
- 167 L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt (...) c'est ce qui fait que l'on pense, que l'on parle (...) c'est dans cet esprit qu'on aborde les uns et qu'on néglige les autres (...)
LA BRUYÈRE, Disc. sur Théophraste, VIII, 22.

*Esprit de retour** : intention de revenir. *Il est parti sans esprit de retour.*

Allus. hist. *L'esprit nouveau*, formule par laquelle Spuller, ministre de l'Instruction publique, définissait la politique conciliante du gouvernement envers l'Église (1894).

- 168 Cet esprit nouveau c'est l'esprit qui tend (...) à ramener tous les Français autour des idées de bon sens, de justice et de charité qui sont nécessaires à toute société qui veut vivre.
E. SPULLER, in Journal officiel, 4 mars 1894 (cité par GUERLAC).

♦ 2. (1656). Ensemble des idées, des sentiments qui oriente l'action d'une collectivité concrète ou abstraite. *L'esprit d'une collectivité, d'une société.* ⇒ **Génie. L'esprit de la monarchie, de la république. L'esprit d'une religion, d'une croyance, d'une doctrine. Ceci n'est pas dans l'esprit du christianisme. Cela entre bien dans l'esprit de... cela cadre bien avec l'esprit de...**

- 169 Il ne sort jamais aucun ouvrage de chez nous (*les Jésuites*) qui n'ait l'esprit de la société.
PASCAL, les Provinciales, IX.
- 170 L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement ; l'esprit de la république est la paix et la modération.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, IX, 2.
- 171 Un bon esprit modéré tend à s'établir et a déjà gagné la majorité des esprits ; l'esprit constitutionnel pur, l'esprit de la monarchie selon la Charte.
SAINTE-BEUVE, Correspondance, 60, 3 janv. 1829.
- 172 À parler franc, monsieur, je crois le génie profond de notre race très différent de ce que divers critiques superficiels ont accoutumé d'appeler « l'esprit français », et qui n'est pour la plupart du temps qu'une manière de vernis lustrant de banales pensées. Tout au plus est-ce là l'esprit public.
GIDE, Nouveaux prétextes, p. 58.
- 173 Le véritable esprit sportif, dit le major, participe toujours de l'esprit religieux.
A. MAUROIS, les Silences du colonel Bramble, I, p. 11.

*L'esprit du siècle**, du monde.

- 174 L'esprit du siècle en avait entièrement banni (*du monastère*) la régularité.
RACINE, Port-Royal, in Œ., t. IV, p. 381.
- Vx. Esprit public** : opinion* publique.
- 175 Anglais, dont on nous vante ici l'esprit public, ayant fait le mot, vous avez la chose, sans doute (...)
P.-L. COURIER, Lettres, x.
- Esprit général, social, national** : fond d'idées, de sentiments qui dominant dans une société.
- 176 Les lois sont établies, les mœurs sont inspirées ; celles-ci tiennent plus à l'esprit général, celles-là tiennent plus à une institution particulière ; or il est aussi dangereux, et plus, de renverser l'esprit général que de changer une institution particulière.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XIX, 12.
- 177 Plusieurs choses gouvernent les hommes : le climat, la religion, les lois (...) les mœurs, les manières ; d'où il se forme un esprit général qui en résulte.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XIX, 4.
- 178 (...) il faudrait que l'effet pût devenir la cause ; que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution, présidât à l'institution même (...)
ROUSSEAU, Du contrat social, II, 7.

*L'esprit d'une époque, d'une génération. Avoir l'esprit de son âge** (cit. 21 et 23). — *Entrer dans l'esprit de son rôle*, en parlant d'un acteur.

- 179 Qu'on déplore ou qu'on glorifie les transformations sociales advenues, il faut

prendre la nation telle qu'elle est, les faits tels qu'ils sont, entrer dans l'esprit de son temps, afin d'avoir action sur cet esprit.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 312.

L'esprit d'un corps, d'un clan, d'un parti... et, par ext., *esprit de corps* : esprit d'attachement et de dévouement au corps*, au groupe auquel on appartient. ⇒ **Solidarité. Esprit de famille. Esprit sportif. Esprit d'équipe***. *Esprit de clan, de parti* : attachement exclusif, sectaire à un clan, un parti. *Esprit de système. Esprit de clocher.*

- De l'esprit de parti je sais quelle est la rage (...)
VOLTAIRE, Tancrède, III, 3. 180
- (L') *Esprit de parti*, qui est à l'esprit d'un corps ce que sont les passions sentiments ordinaires.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Esprit. 181
- Parce qu'il y a beaucoup de monnaie en circulation, est-ce une raison pour (...) employer tous les moyens d'oppression que suggèrent l'avarice et l'esprit de parti.
J. ROUX, in KESSEL, les Gauchistes de 89, p. 265, in D. D. L., II, 11. 181.1
- (...) comme le voulait l'esprit de corps si répandu, et qui est l'esprit de ceux qui n'en ont pas (...)
FRANCE, la Vie en fleur, VI, p. 87. 182
- (*Les Bonaparte*) imbus, plus encore que lui (*Napoléon*), de l'esprit de clan, trouvent (...) tous fort naturel d'avancer avec lui (...)
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, x, p. 137. 183

(Sur le plan international). *L'esprit de la détente, de la guerre froide.*

♦ 3. (1547). Le sens profond (d'un texte), le fond, l'essentiel de la pensée (d'un auteur). *L'esprit d'une législation, d'une constitution. L'esprit de la Révolution et de la Constitution*, de Saint-Just (1791). *L'esprit d'une loi. L'Esprit des lois*, ouvrage de Montesquieu (1748).

- Avouons avec M^{me} du Defland que souvent l'*Esprit des Lois* est de l'esprit sur les lois.
VOLTAIRE, Commentaires sur l'Esprit des lois, XIX. 184

Allus. bibl. *L'esprit et la lettre**.
(...) la lettre tue, mais l'esprit vivifie. 185

- BIBLE (CRAMPON), 2^e Épître aux Corinthiens, III, 6. 186
- Le christianisme, en formulant ce grand précepte : « La lettre tue et l'esprit vivifie », portera contre l'étroitesse absurde du légalisme juif une condamnation sans appel.
DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, IV, III, p. 367.

♦ 4. (1684). Vx. Choix de textes extraits d'un auteur, et destiné à faire connaître l'essentiel de sa pensée. *L'esprit de Molière* (1777), *de Marivaux* (1789). *L'esprit de Rivarol*, par Chénedollé (1868). *L'esprit de l'Esprit des lois* (1749).

Dans ce siècle où l'on a mis le nom d'Esprit à la tête de tant d'ouvrages qui souvent démentent leur titre, la plupart de nos compilations périodiques pourraient être intitulées l'Esprit des ignorants et des sots (...)
D'ALEMBERT, Éloges, L. Cousin. 187

- CONTR. Animalité.** — Chair, corps. — Matière*. — **Affectivité, cœur, sensibilité.** — Bêtise, inintelligence ; lourdeur, pesanteur. — **Platitude.** — **Forme, lettre.**
- DÉR. Esprité.**
- COMP. Esprit-de-sel, esprit-de-vin** (cf. ci-dessus, II., 2.).

ESPRIT-DE-BOIS [espridbwa] n. m. ⇒ **Esprit**, II., 2.

ESPRIT-DE-SEL [espridsel] n. m. ⇒ **Esprit**, II., 2.

ESPRIT-DE-VIN [espridvɛ̃] n. m. ⇒ **Esprit**, II., 2.

ESPRITÉ, ÉE [esprite] adj. — 1649 ; de *esprit*.

♦ Régional. Qui a de l'esprit (V.), de la valeur intellectuelle ou de la vivacité, de l'ingéniosité.

-ESQUE Élément (du suff. ital. *-esco*) qu'on joint à un nom pour signifier « à la façon de » (*chevaleresque* : de chevalier). — Spécialement. Avec un nom propre. *Une situation ubuesque.* — REM. Avec les noms propres italiens, il s'agit souvent d'emprunts à un adj. formé en italien (ex. : *dantesque*).

Noter à part être (...) et *esque* : Ce suffixe n'est pas très ancien. Il ne s'est guère développé vraiment que dans la langue moderne. Il signifie à la façon de : des voyages *châteaubrianesques*, un style *dantesque*.

BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 671.

ESQUELS, ESQUELLES [eskel] pron. rel. pl. — xi^e ; de *ès*, prépos., et *quels*.

♦ Vx (jusqu'au xvii^e). Auxquels, auxquelles.

ESQUICHER [eskife] v. — 1789, t. de jeu ; du provençal mod. *esquicha* « presser, comprimer » (anc. provençal *esquissar*). → **Écacher**.

♦ 1. V. intr. Vx. À certains jeux de cartes comme le reversi, Jouer sa carte la plus faible pour éviter de faire la levée. — Fig. Éviter de se prononcer, de prendre position dans un débat, une querelle. Pron. *S'esquicher*. ⇒ **Abstenir** (s').

♦ 2. V. tr. Mod. et régional (dans le Midi). Comprimer, presser, serter, tasser. *Pousse-toi, tu ne vois pas que tu l'esquiches ! Je me suis esquiché le doigt.* — Pron. *On s'esquichait dans le car !*

ESQUIF [eskif] n. m. — 1497; de l'ital. *schifo*, du longobard *skif*.
→ Équiper.

♦ Vx ou littér. Petite embarcation* légère. *Un frêle esquif.*

- 1 Déjà le frêle esquif qui doit nous ramener
Sur les eaux du lac étincelle (...) HUGO, Odes et Ballades, V, xx.
2 Et l'esquif en sa course brève
File gaiement sur l'eau qui rêve. VERLAINE, Fêtes galantes, « En bateau ».
3 C'était un fin batelier, vigilant et méfiant. Il avait passé beaucoup de contrebande
en Belgique, sur la Lys et sur l'Escaut, et il n'allait pas à l'aveuglette mais main-
tenait l'esquif à couvert et dans la zone d'ombre.
B. CENDRARS, la Main coupée, p. 140.
Myth. *Le noir esquif* : la barque de Charon, nocher des Enfers.

ESQUILLE [eskij] n. f. — 1478; dér. du lat. *schidia* « copeau », grec *skhidion*, de *skhizein* « fendre ». → Schizo-.

♦ 1. Méd. Petit fragment qui se détache d'un os fracturé ou carié.
Extraire les esquilles.

(...) l'ablation des esquilles ou fragments d'os que l'on n'avait aucun espoir de con-
server sans péril. G. DUHAMEL, la Pesée des âmes, v, p. 108.
Par ext. *Esquille de (qqch.)*. *Des esquilles de pierre.*

♦ 2. Par anal. (Bois). Éclisse.

DÉR. *Esquilleux*.

ESQUILLEUX, EUSE [eskijø, øz] adj. — 1478; de *esquille*.

♦ Méd. Qui présente des esquilles. *Fracture esquilleuse*. — Par anal.
Didact. *Bois esquilleux*. *Roches esquilleuses*.

ESQUIMAU, AUDE [eskimo, od] ou **ESKIMO** [eskimo] adj. et
n. — 1691; nom donné aux habitants des terres arctiques de l'Améri-
que par leurs ennemis, ces populations s'appellent *Inuit*; var. anc. *eski-
mau*.

★ I. Adj. Relatif aux Esquimaux ou Inuits*. *Une femme esquimau*
ou *esquimaude*, *une femme eskimo*. *Chien esquimau*.

- 1 (...) Jérôme quitta l'hôtel, dès l'aube, impatient de croiser des passants coiffés de
bonnets de fourrure, de rencontrer des traîneaux à clochettes, des attelages de
chiens esquimaux (...) Maurice BEDEL, Jérôme 60° latitude Nord, III, p. 40.
Sport. *Rouleau esquimau*. ⇒ *Esquimautage*.

N. *Un Esquimau, une Esquimaude; un, une Eskimo*. *Les Esqui-
maux, les Eskimos*, ou, invar., *les Eskimo d'Alaska, du Canada,
du Groenland*.

- 2 À côté de ce Carnac de glaces, un igloo pour les gardiens où des Esquimaudes
venaient épousseter les cénotaphes et s'opposer aux pillards et aux rennes qui ten-
taient de séjourner autour. Jean CAYROL, Histoire de la mer, p. 156.

N. m. (1838). **L'ESQUIMAU** (vieilli), **L'ESKIMO** : l'ensemble des langues
parlées par les Inuits (Groenland, Labrador, Nord et Ouest cana-
diens, Asie, d'une part, sud de l'Alaska de l'autre), apparentées aux
langues Aleut (aléoutes) et formant avec elles la famille eskimo-
aleut. — Adj. *La langue, les langues eskimo du Groenland*.

- 3 La suffixation joue un rôle considérable en eskimo. Outre que les morphèmes
grammaticaux (références pronominales, indices de nombre, de cas, de mode) sont
suffixés, le mot eskimo se présente souvent comme un conglomérat d'éléments
accessoirs suffixés à un élément lexical de base (...) Il en résulte un synthétisme
très accusé, et la possibilité d'inclure un ensemble complexe d'idées dans un mot
unique, long, qui représente une phrase complète.
J. PERROT, in MEILLET et COHEN, les Langues du monde, p. 1169.

REM. Le mot tend à être abandonné, au moins chez les spécialistes, au
profit de *langue inuit* (ou *inuktituk*).

★ II. N. m. **ESQUIMAU**. ♦ 1. (1922, marque déposée). Par anal.
Glace enrobée de chocolat (*chocolat glacé*) qu'on tient, comme les
sucettes, par un bâton.

♦ 2. (V. 1930). Vêtement d'enfant en tricot de laine composé d'une
veste et d'une culotte formant guêtres.

DÉR. *Esquimautage*.

ESQUIMAUTAGE [eskimotaz] n. m. — 1932, in Petiot; de *esqui-
mau*.

♦ Sport. Acrobatic nautique effectuée sur un kayak, et consistant à
s'immerger totalement et à faire un tour complet. (On dit aussi *rou-
leau esquimau*).

(...) sous certaines conditions de pontage, les kayaks permettent des évolutions très
hardies qui vont jusqu'à l'*esquimautage*, dans lequel le canoëiste faisant corps avec
son esquif, s'immerge latéralement, passe dans l'eau la tête en bas et repart de
l'autre côté après un tour complet.

Jean DAUVEN, Technique du sport, Canoë, p. 65 (1948).

ESQUINANCIE [eskinãsi] n. f. — 1176, *quinancie; squinancie*,
xvi^e, Paré; lat. méd. *cynanche*, grec *kunagkhé* « collier de chien », à
cause de la sensation d'étranglement que cause cette affection.

♦ Anc. méd. Inflammation de la gorge ou des amygdales. ⇒ *Amyg-
dalite, angine*.

- 1 J'ai eu souvent dans ma jeunesse de ces maladies inflammatoires, pleurésies, et

surtout des esquinancies auxquelles j'étais très sujet, dont je ne tiens pas ici le
registre, et qui toutes m'ont fait voir la mort d'assez près pour me familiariser avec
son image. ROUSSEAU, les Confessions, VII.

Ces jours-ci, Edmond a eu une esquinancie, pendant laquelle, lorsqu'il fermait les
yeux, et sans qu'il dormit, se dessinaient sur sa rétine des visions de rêves.
Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. 1, p. 112.

1. ESQUINE [eskin] n. f. — 1678; provençal *esquino* « échine ».
→ Échine.

♦ (Hippol.). Vx. Échine, dos (du cheval).

2. ESQUINE [eskin] n. f. — V. 1560, Paré; *sqvine*, 1660; de *China*,
prononcé [kina], « Chine ».

♦ *Squine* (plante). *Eau d'esquine*.

ESQUINTANT, ANTE [eskêtã, ãt] p. prés. adj. — 1842, in
T.L.F.; p. prés. de *esquinter*.

♦ Fam. Très fatigant. *Un voyage esquintant*. ⇒ *Épuisant, éreintant,
fatigant*; et fam. *claquant, crevant*. *C'est esquintant, ce boulot!*

ESQUINTÉ, ÉE [eskête] p. p. adj. ⇒ *Esquinter*.

ESQUINTEMENT [eskêtmã] n. m. — 1892, in D.D.L.; argot,
1837; de *esquinter*.

Familier.

♦ 1. Action d'esquinter. *L'esquintement que produit ce travail.
Être dans un état d'esquintement total*.

♦ 2. Détérioration. *L'esquintement d'un objet*.

ESQUINTER [eskête] v. tr. — 1800; provençal mod. *esquinta*
« déchirer »; lat. *exquintare* « couper en cinq », de *ex-*, et *quintus* « cin-
quième », de *quinque* « cinq ».

Familier.

♦ 1. Fatiguer extrêmement (qqn). ⇒ *Épuiser, éreinter* (fam.), *fati-
guer*; fam. *claquer, crever*. *Cette longue course l'a esquinté*. Pron.
(réfl. ind.). Loc. *S'esquinter le tempérament* : se fatiguer à l'extrême.
— (Réfl. dir.). *Il travaille trop, il s'esquinte. Je ne veux pas
m'esquinter pour lui. Il s'esquinte à travailler*.

Je ne vais pas m'esquinter à travailler pour engraisser une bande de députés peut-
être. Et des impôts, et des impôts... ARAGON, les Beaux Quartiers, XIV, p. 88.

« Tu vas fatiguer tes bêtes », dit Simonon... Poulaille cria derrière lui : « Atten-
tion aux bêtes, tu les esquintes ! » SARTRE, le Sursis, p. 66.

♦ 2. [a] (Compl. n. de personne). Démolir, abîmer, blesser. *Esqui-
nter qqn que l'on frappe. Se faire esquinter par qqn, par qqch.* être
frappé, battu.

Pron. (réfl. ind.). *S'esquinter la vue à lire sous une mauvaise lampe.
Il s'esquinte la santé*. ⇒ *Ruiner*. — (Réfl. dir.). *Il s'est esquinté
en tombant*.

[b] (Compl. n. de chose). Détériorer. ⇒ *Abîmer, amochoer*. *Esquinter
sa voiture, ses livres*.

Pron. (passif). *Votre voiture s'esquinte à rester dehors*.

♦ 3. Fig. ⇒ *Critiquer, éreinter* (fam.), *malmener*. *Esquinter un
auteur. Sa pièce a été esquintée par la critique*.

► **ESQUINTÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Très fatigué. ⇒ *Flapi, moulu*. *Voyageur arrivant esquinté*.

Flaubert n'en peut plus, il est esquinté. Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. VI, p. 81.

Il gisait, esquinté, fourbu, incapable de réunir deux idées dans sa cervelle qui lui
semblait battre, décollée, sous la peau du crâne. HUYSMANS, Là-bas, p. 209.

♦ 2. Abîmé, (fam.) amoché. *Avoir le bras esquinté*. — *Livres com-
plètement esquintés*.

CONTR. *Délasser, reposer*. — *Réparer, rénover*.

DÉR. *Esquintant, esquintement*.

ESQUIRE [eskwaj(ə)R] n. m. — 1669; mot angl. « page, chevalier »
(xv^e); de l'anc. franç. *esquier* « écuyer ».

♦ Terme honorifique qu'on applique par courtoisie en Angleterre et
aux États-Unis aux personnes non titrées d'un certain rang social
et qui suit le nom de famille sur l'enveloppe des lettres (abrév. :
esq.).

ESQUIROL [eskiʁol] n. m. — D.i. (attesté xx^e), en franç. régional;
attesté littérairement; provençal.

♦ Régional. Écureuil.

(...) l'esquirol, à l'abri de sa queue en panache, court, un gland dans la main (...)
J. GIONO, Colline, p. 10

ESQUISSE [eskis] n. f. — 1642; *esquiche*, 1567; ital. *schizzo*, de *schizzare* (→ Esquisser); probabl du lat. *schedium* «poème improvisé».

♦ 1. Première forme (d'un dessin, et, par anal., d'une statue, d'une œuvre d'architecture), qui sert de guide à l'artiste quand il passe à l'exécution de l'ouvrage définitif. ⇒ **Canevas, crayon, croquis, ébauche, essai, étude, jet** (premier jet), **maquette, modèle, plan, pochade, projet, schéma**. «L'esquisse se distingue de l'ébauche en ce sens qu'elle est distincte de l'œuvre à exécuter, tandis que l'ébauche est l'œuvre elle-même au premier stade de l'exécution» (Réau, *Dict. d'art*). *Esquisse au charbon* (⇒ **Charbonnée**), *au crayon, au fusain, à la plume. Tracer une esquisse. Jeter une esquisse sur le papier. Ce n'est qu'une esquisse. Esquisses de Rubens. Cette esquisse est en fait postérieure au tableau.*

- 1 Les esquisses ont communément un feu que le tableau n'a pas. C'est le moment de la chaleur de l'artiste, la verve pure, sans aucun mélange de l'apprêt que la réflexion met à tout; c'est l'âme du peintre qui se répand librement sur la toile. — La plume du poète, le crayon du dessinateur habile, ont l'air de courir et de se jouer (...) Je vois dans le tableau une chose prononcée: combien dans l'esquisse y suppose-je de choses qui y sont à peine annoncées! DIDEROT, *Salon de 1765*.
- 2 L'esquisse était, en principe, un «état» de l'œuvre antérieur à son achèvement, à l'exécution de ses détails surtout. Mais il en existait un type particulier: celles où le peintre, ne tenant pas compte du spectateur et indifférent à l'illusion, avait réduit un spectacle réel ou imaginaire à ce par quoi il devient peinture: taches, couleurs, mouvements (...) Le croquis est une note, certaines esquisses sont une fin. Et parce qu'elles sont une fin, il y a une différence de nature entre elles et le tableau achevé. Achever certaines esquisses (pour Constable, Corot) ne fut nullement les terminer (...) Celles qu'on avait choisies les plus grands pour les conserver — celles de Rubens, les *jardins* de Velasquez — ne nous donnent pas l'impression de représentations inachevées, mais d'expressions plastiques complètes, que leur soumission à la représentation affaiblirait, et peut-être détruirait (...) L'art entraînait en conflit avec le «fini» (...) Et la frontière entre l'esquisse et le tableau commençait à perdre sa précision (...) Pour Corot, comme pour Constable, Géricault, Delacroix, Daumier, le style d'esquisse était la forme de la liberté (...) MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 107.

♦ 2. (1752). Plan sommaire, notes indiquant l'essentiel (d'un travail, d'une œuvre littéraire). ⇒ **Abrégé, aperçu, canevas, ébauche, idée, plan, projet**. *L'esquisse d'un poème, d'un roman. Donner, faire une esquisse rapide.*

- 3 (...) dix-huit cartons, quatre liasses et soixante-dix livres et carnets de notes dans lesquels l'auteur de *Stello* avait accumulé, toute sa vie, ses réflexions, ses souvenirs, jeté les esquisses de ses livres et les mouvements de sa pensée. Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 167.

♦ 3. (xviii^e). Étude qui donne un aperçu général sur un sujet, une matière. *Tracer l'esquisse d'une époque, d'une société, d'un caractère. Esquisse littéraire, philosophique, historique. Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, par Condorcet.

♦ 4. (Fin xix^e). Fig. Action d'esquisser* (une action). ⇒ **Ébauche**. *Faire l'esquisse d'un geste, d'un sourire. — L'esquisse d'un mouvement de retraite; d'une manœuvre.*

- 4 Toute pensée est une esquisse d'action. A. MAUROIS, *Un art de vivre*, p. 6.

CONTR. **Accomplissement, achèvement.**

ESQUISSEUR [eskisœr] v. tr. — 1651; *esquicher*, 1567; de l'ital. *schizzare*. → Esquisse.

♦ 1. Représenter, faire en esquisse. ⇒ **Crayonner, croquer, dessiner, ébaucher, pocher, tracer**. *Esquisser un portrait, un paysage. Esquisser qqch. à traits légers* (⇒ **Indiquer**), *à grands traits*. — *Esquisser un buste avec de la terre glaise.*

♦ 2. (1752). Fixer le plan, les grands traits de (une œuvre littéraire). *Esquisser le plan d'un roman, l'action, les caractères d'un drame.*

- 1 Contant d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avais tracées. ROUSSEAU, *les Confessions*, ix.
- 2 L'auteur (...) a esquissé dans la solitude une sorte de poème d'une certaine étendue où se réverbère le problème unique, l'Être, sous sa triple face: l'Humanité, le Mal, l'Infini (...) HUGO, *la Légende des siècles*, Préface, sept. 1857.
- 3 Décrire à grands traits, sans aller dans le détail ou sans faire d'analyse approfondie. *Esquisser le tableau d'une époque. Esquisser un portrait.*
- 3 Gœthe est un esprit universel et, peut-être, le premier génie poétique qui ait existé dans le genre vague qui esquisse sans achever. B. CONSTANT, *Journal intime*, p. 179.
- 4 Il y a là une foule de faits, de noms, de documents, de portraits même, tantôt dessinés au complet, tantôt seulement esquissés, suivant que ses recherches et ses trouvailles l'ont permis à l'auteur (...) PAUL LÉAUTAUD, *le Théâtre de M. Boissard*, xxxvii, p. 200.

♦ 3. (Fin xix^e). Commencer à faire. ⇒ **Amorcer** (cit. 5), **ébaucher**. *Esquisser un sourire, une moue. Esquisser un geste, un signe* (→ **Amuser**, cit. 17; **diriger**, cit. 8). *Esquisser un air au piano* (→ **Doigt**, cit. 11). *Esquisser une attaque, un mouvement de recul.*

- 5 *Orimas! Orimas!* disent-ils en joignant les mains et en esquissant des génuflexions pour mieux se faire comprendre. LOTI, *M^{me} Chrysanthème*, xl, p. 203.
- 6 Reconnaître un objet usuel consiste surtout à savoir s'en servir (...) Mais savoir s'en servir, c'est déjà esquisser les mouvements qui s'y adaptent, c'est prendre une certaine attitude (...) H. BERGSON, *Matière et Mémoire*, p. 101.

Antoine esquissa un geste évasif, vaguement incrédule. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 55.

CONTR. **Accomplir, achever, compléter, finir, terminer.** — **Accuser; détailler.**

ESQUIVE [eskiv] n. f. — 1765, en techn.; déverbal de *esquiver*.

♦ 1. Sports (escrime [1859], boxe [1899], basket [1930]). Action d'esquiver un coup par déplacement du corps. *Une esquivé élégante. Jeu d'esquivé d'un boxeur.*

(...) c'est seulement à force de donner et de recevoir des coups de poing qu'il a réussi à... — Pas recevoir, dis-je: au temps de sa gloire il avait la réputation d'avoir un jeu d'esquivé sensationnel. CLAUDE SIMON, *le Vent*, p. 127.

Fig. *Éluder une question gênante par l'esquivé.*

♦ 2. (1932). Vx. *Vente à l'esquivé*, à la sauvette* (mod.).

♦ 3. Techn. (sens antérieur au sens cour.: 1765, «terre recouvrant les pains de sucre, pour leur donner leur forme»; 1870, dans l'industrie textile). Plateau circulaire servant à accoter le fil sur la broche et supportant la bobine. «*Banc à ailettes* (pour la filature du lin) comprenant différentiel, bascule et esquivé» (R. Thiébaud, *la Filature*, p. 96).

ESQUIVER [eskive] v. tr. — V. 1600; réfection de l'anc. franç. *eschiver, eschever*, 1080, *Chanson de Roland*, jusqu'au xv^e; ital. *schivare*, de *schivo* «dédaigneux»; germanique **skiuhan* «farouche»; *eschiver* remontait au francique **skiuhan* «craindre», de même orig.

♦ 1. Éviter* adroitement. ⇒ **Échapper** (à), **soustraire** (se). *Esquiver un coup.*

- 1 L'autre esquive le coup, et l'assiette volant S'en va frapper le mur, et revient en roulant. BOILEAU, *Satires*, III.
- 2 Un jour que David joue de la cithare devant lui, soudain il saisit sa lance et la jette contre le jeune héros: heureusement, leste, David l'esquive. DANIEL-ROPS, *le Peuple de la Bible*, III, 1, p. 175.

Spécialt. Sports (escrime [1859], boxe [1907], hockey [1931]). *Esquiver le coup d'un adversaire.* — Absolt. *Esquiver puis frapper.*

- 2.1 Le boxeur déchaîné saute en arrière, esquive un second coup, riposte. JEAN PRÉVOST, *Plaisirs des sports*, p. 72.

Par ext. (Rare). *Esquiver qqn qu'on ne veut pas voir.*

♦ 2. Fig. Éviter (une chose désagréable, pénible) de manière habile. *Obligation ennuyeuse qu'on cherche à esquiver* (→ **Corvée**, cit. 6). *Esquiver une visite désagréable. Il n'a pas su esquiver cette obligation.* ⇒ fam. **Couper** (à). *Esquiver une difficulté.* ⇒ **Dérober** (se), **éluder, escamoter**. *Esquiver la discipline, la règle, l'impôt.*

- 3 Il avait passé toute sa vie à esquiver le tragique. GIRAUDOUX, *Bella*, VIII, p. 202.

V. tr. ind. (Vx). *Esquiver à qqch. Esquiver à ses devoirs.*

Absolument:

- 4 Les petits en toute affaire Esquivent fort aisément; Les grands ne le peuvent faire. LA FONTAINE, *Fables*, IV, 6.
- 5 (...) déjà il reculait, quand je haussai mon ceste pour tomber sur lui avec plus de force: il le voulut esquiver, et, perdant l'équilibre, il me donna le moyen de le renverser. FÉNELON, *Télémaque*, v.
- 6 Fronder, résister, esquiver, desserrer les liens meurtrissants, déjouer les espions (...) COLETTE, *l'Étoile Vesper*, p. 30.

► **S'ESQUIVER** v. pron. (réfl.).

Se retirer en évitant d'être vu. ⇒ **Déloger, disparaître, échapper** (s'), **enfuir** (s'), **évader** (s'), **retirer** (se), **sortir**; → **Brûler la politesse***, **prendre la tangente***. *S'esquiver sans rien dire* (→ **Doucement**, cit. 3), *à l'anglaise, en douce.* ⇒ **Filer**.

(...) être venu regarder dans la barricade et s'esquiver! s'esquiver tout tremblant en disant: au fait, j'en ai assez comme cela, j'ai vu, cela suffit, c'est la guerre civile, je m'en vais! HUGO, *les Misérables*, IV, XIII, III.

C'était ma tante et deux de ses amies. Je voulus m'esquiver, mais il était trop tard et je ne pus échapper à une verte réprimande (...) NERVAL, *Fragments, Un souvenir*.

(Abstrait). Se dérober.

(...) une secrète réprobation entoure en France celui qui paie l'impôt ou règle la douane sans avoir cherché à s'esquiver; on ne le considère pas tant comme une poire que comme quelqu'un qui n'a pas fait tout ce qu'il aurait dû. ANDRÉ SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, III, IV, p. 66.

CONTR. **Accepter.** — **Recevoir.** — **Rester.**

DÉR. **Esquive.**

ESSAI [esè] n. m. — 1140, «tentative»; du lat. *exagium* «pesée, essai», de *exigere* «expulser», puis «mesurer, régler» (→ **Exiger**), de *ex-*, et *agere* «mettre en mouvement, agir* sur».

★ 1. Action d'essayer (qqch.); son résultat. ⇒ **Épreuve, expérience, expérimentation.**

A. (1176). Techn., sc. et cour. [a] (*Un. des essais, l'essai de...*). Opération par laquelle on s'assure des qualités, des propriétés (d'une chose) ou de la manière d'user (d'une chose) en la plaçant dans les conditions prévues pour son utilisation. *Faire l'essai d'un mécanisme, d'un appareil, d'un produit, d'une substance, d'un procédé.*

Essai analytique, comparatif. Faire un essai, se livrer à des essais. — *Essai concluant, encourageant, décevant. Essais successifs, répétés. Faire un essai contradictoire.* ⇒ **Contre-essai.** — *Essai d'un minerai* (par voie sèche ou humide). *Essai de réception, de contrôle, d'homologation. Essais physiques, physico-chimiques. Essais à froid et à chaud pour le fer, la fonte, l'acier. Méthode d'étude et d'essai des alliages* (pour en vérifier le titre). — *Essai des monnaies.* ⇒ **Balance** (d'essai), **essayerie, vérification.** — *Essais médicaux. Essai d'un remède, d'un régime, d'un traitement.* — *Essais de laboratoire.* ⇒ **Analyse, expérience, expérimentation.** *Essai biologique, portant sur du matériel vivant.* — *Essais de radar : essai en station, essai à quai* (d'un radar équipant un bateau, avant navigation). — *Essai d'eau, pour apprécier la perméabilité d'un terrain.* — *Essai de rendement* (quantitatif), *de comportement* (qualitatif), *en agropharmacie.* — *Essais d'identification des fibres, des fils, des tissus* (par analyse chimique, combustion ou examen microscopique). *Essais mécaniques des tissus* (pour éprouver leur résistance à la traction, à l'usure, pour apprécier leur degré de perméabilité et la solidité des teintures). *Essais par étirement, par torsion, par allongement, par bains.* — *Essais mécaniques sur des matériaux* (pour contrôler leur résistance). *Essais de traction, de comparaison, de flexion. Essais de cisaillement, de choc, de dureté, d'emboutissage, d'usure, de frottement, etc. Essais par photo-élasticité.* — *Essai d'affaissement, de compression, de consistance, d'écrasement. Essai de matériau. Essai de prise (béton). Essai de machines, de moteurs. Les essais d'un avion. Essai au sol, essai en vol.* — *Essai d'instruments, d'appareils. Essai d'exposition* (photo). *Essai de contraste* (télévision). *Essai sonore. Essai de voix* (radio). — Par métaphore :

- 1 La Russie, l'Allemagne, l'Italie, les États-Unis sont comme de vastes laboratoires où se poursuivent des essais d'une ampleur jusqu'ici inconnue; où l'on tente de façonner un homme nouveau (...) VALÉRY, Variété IV, p. 199.
- 2 (...) un bâtiment où l'on commençait des essais de fabrication pour régler les appareils (...) J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, III, III, p. 401. *Essais de semences, de cultures.* — *Essais de croisement. Essais d'alimentation des animaux.*
- 3 J'ai fait élever des lapins avec des hases et des lièvres avec des lapines mais ces essais n'ont rien produit. BUFFON, Hist. nat. des animaux, t. II, p. 121, in LITTRÉ.
- 4 Il paraît que Linné est le premier qui ait conçu le projet de faire des essais pour connaître les plantes que les animaux mangent et celles dont ils s'abstiennent. DAUBENTON, Instit. mém. sc., t. I, p. 385, in LITTRÉ, Dict., art. *Plante* (1379). Le fait d'essayer le goût, les effets de (un aliment). *On faisait l'essai des mets et des boissons à la table des rois et des princes, pour s'assurer qu'il n'y avait aucun poison* (→ ci-dessous, B., 1.). — Absolt, vx :

5 Faites faire un essai par quelque domestique. CORNEILLE, Rodogune, v. 4. Mod. Dégustation. *Essai des vins.* ⇒ **Tastevin.**

(1957). *Les essais* : épreuve préalable d'une course automobile au cours de laquelle les voitures sont testées et qui sert aussi à établir l'ordre de départ des concurrents. *La voiture qui a fait le meilleur temps aux essais.*

▢ **D'ESSAI** : qui sert à faire un essai. *Prise d'essai. Épreuves d'essai.* — **Banc d'essai.** ⇒ **Banc**, II., 3.

(1907, in Petiot). *Vol*, pilote* d'essai*, pour essayer les prototypes d'avions. — *Centre d'essais en vol, habilité à délivrer les certificats de navigabilité.*

Ballon d'essai. ⇒ **Ballon** (cit. 5 et supra).

Loc. *Galop d'essai.* ⇒ **Galop** (infra cit. 3).

(V. 1950). *Cinéma d'essai*, qui projette des films hors du réseau commercial normal (avant la distribution commerciale). *Cinéma (salle) d'art et d'essai. Théâtre d'essai.* ⇒ **Avant-garde.**

REM. Au plur., ces syntagmes devraient conserver le mot *essai* au singulier (*des ballons d'essai*).

▣ (avec à). À **ESSAI**. *Tube à essai.* ⇒ **Tube**. *Des tubes à essai.*

(V. 1530, Marot; «à l'épreuve», XIII^e). À **L'ESSAI** : aux fins d'essai. *Prendre à l'essai* (pour essayer avec faculté de refuser ou de rendre si l'épreuve n'est pas satisfaisante). *Prendre à l'essai un employé. Mettre un cheval à l'essai.* ⇒ **Épreuve, poule. Vente à l'essai** : vente d'un objet après un certain temps d'usage par l'acheteur.

6 Je l'aimerais mieux à l'essai, Avant qu'entrer en mariage. Clément MAROT, Opuscules, II.

7 (...) je vous conseille de le prendre à l'essai (un secrétaire); quand vous le trouverez sous votre patte, servez-vous-en (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 1406, 22 févr. 1695.

Fig. *Mettre qqch. à l'essai* : éprouver, pousser à bout.

8 Pour mettre à l'essai ma complaisance (...) ROUSSEAU, Émile, II.

B. Par métonymie. ♦ 1. (Mil. XVI^e). Échantillon.

Spécial. Petite quantité de nourriture, de boisson, prélevée pour s'assurer de l'inocuité (→ ci-dessus, au sens actif, I., 1., supra cit. 5). *Manger, boire l'essai.*

Techn. *Essais* : petits morceaux de verre qu'on met dans le fourneau lorsqu'on cuit les peintures sur verre.

♦ 2. Fig. ⇒ **Avant-goût; aperçu.**

Tout ce que j'ai souffert, mes craintes, mes transports (...) N'était qu'un faible essai du tourment que j'endure. RACINE, Phèdre, IV, 6. 9
Voici (...) un petit essai des plus beaux mouvements et des plus belles attitudes dont une danse puisse être variée. MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, I, 2. 10
Plusieurs écrivains ont considéré le mariage sur la terre comme l'essai d'un lien plus durable. E. DE SENANCOUR, De l'amour, p. 370. 11

♦ 3. Mod. Épreuves d'essai (d'une illustration, d'un timbre, d'un texte en typographie). *Montrez-moi les essais.* (En peinture, sculpture). Ébauche, esquisse.

♦ 4. *Bout d'essai.* ⇒ **Bout** (infra cit. 47.5). — *Essai filmé.*

C. Par ext. ♦ 1. Action d'essayer (qqch.), d'agir sans être sûr du résultat. ⇒ **Tentative.** *L'essai d'une nouvelle politique.*

(Avec le verbe faire). *Faire l'essai de ses forces, de son courage, de ses talents, de son pouvoir. Vieilli. Faire un essai de... Vx. Faire essai de...*

Que je fasse un essai de mon obéissance (...) CORNEILLE, Sertorius, II, 2. 12
Ils faisaient essai de leur liberté. 13

BOSSUET, Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

(Le compl. désigne une méthode, un procédé). *Essai des méthodes scientifiques en histoire. Un essai timide.*

C'est un essai de plantation de café — raté, comme presque tous les autres de la région. GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 813. 13.1

Par ext. *Un essai de compréhension, d'attention.* ⇒ **Effort.** — *Essai de conciliation** (⇒ **Préliminaire**). — *Étouffer tout essai de révolte. Un essai d'éclaircissement, de mise au point.*

La mobilisation viendra noyer votre essai de grève générale, comme les lances d'une pompe ultra-perfectionnée noieraient un feu de broussailles (...) J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, x, p. 105. 14

♦ 2. Sport. Chacune des tentatives d'un athlète, dont on retient la meilleure. *Premier, second essai.* — (1892; trad. angl. try «droit d'essayer de marquer un but»). Rugby. Avantage obtenu quand un joueur parvient à poser ou toucher le ballon le premier derrière la ligne de but du camp adverse. *Transformer* un essai* (en but). *Essai refusé pour en-avant, hors-jeu. Essai contesté. Arbitre qui accorde l'essai.*

(...) le demi jette sa balle à terre, la rattrape au rebond d'un puissant coup de pied, suit la trajectoire modifiée par le vent. Les avants ne sont pas relevés que la balle descendante rase le dessus de la barre et passe entre les poteaux. Si les essais sont la conquête méritoire, le coup tombé est le miracle du jeu (...) Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 136. 14.1

(1931). *Basket.* Tentative de faire passer la balle dans le panier. *Essai au panier.*

♦ 3. Vén. Écorchures faites sur les jeunes branches par les cerfs qui frottent leurs bois quand ils «perlent». — Coups donnés sur les arbres par les sangliers avec leurs défenses.

♦ 4. Action d'agir dans un domaine pour la première fois. ⇒ **Apprentissage, entreprise, pas** (premiers pas), **tâtonnement.** *Faire ses premiers essais au théâtre.* ⇒ **Début.** *Un essai maladroit, hésitant* (⇒ **Bégaïement**), *malheureux, encourageant. Un coup* (cit. 56) *d'essai* (→ **Avant-garde**, cit. 1; **avortement**, cit. 4).

(...) le titre du livre nous excusera. Ce sont œuvres de jeunesse, ce sont coups d'essai (...) Clément MAROT, Préface de l'adolescence clémentine. 15

Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal (...) CORNEILLE, le Cid, II, 2. 16

L'essai et l'apprentissage d'un jeune adolescent qui passe de la fêrule à la pourpre, et dont la consignation a fait un juge, est de décider souverainement des vies et des fortunes des hommes. LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 48. 17

La maladresse est la loi de tout essai, dans n'importe quel genre. ALAIN, Propos sur le bonheur, p. 205. 18

♦ 5. (Adapt. angl. *trial and error*). Sc. *Par essais et erreurs*, se dit de la structuration d'un comportement adapté, après une succession de tentatives, d'échecs et de corrections.

Quant à la construction des structures, elle est liée de près à ce que nous venons d'appeler production dans le sens général des actions constructives. Il en résulte que, dans tous les domaines, une structure qui finit par acquérir un caractère bien réglé ou logico-mathématique (une structure de «groupe», par exemple) débute par une phase de simple régulation, c'est-à-dire de construction par essais et erreurs dont les corrections s'effectuent grâce à des feedbacks analogues aux précédents. J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 335. 18.1

★ II. ♦ 1. (Mil. XVI^e, Amyot). Premières productions de celui qui s'essaye dans un genre. *De modestes essais. Ces essais de ma plume.*

Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume, Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume. BOILEAU, Épîtres, VI. 19

Mais avant tout j'ai pensé à vous demander vos bons avis sur quelques châtifs essais de ma façon. SAINTE-BEUVE, Correspondance, 22, ce samedi 1824 (?). 20

♦ 2. (1680, Montaigne). Mod. Ouvrage littéraire en prose, de facture libre, traitant d'un sujet qu'il n'épuise pas en réunissant des textes (⇒ **Mélange**, 4.). *Montaigne a le premier en France donné le nom d'«Essais» à un ouvrage littéraire, en prenant comme sujet les essais ou expériences de sa vie. Auteur d'essais.* ⇒ **Essayiste.** — *Essai philosophique, critique, historique, politique, scientifique, esthétique. Essais*, de Bacon. *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, de Locke. — *Essai sur l'homme*, de Pope. — *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, de Voltaire. *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, de Condillac. — *Essai sur la peinture*, de Diderot. — *Essai sur les fondements de la psy-*

chologie, de Maine de Biran. — *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, de Lamennais. *Essais de critique et d'histoire*, de Taine. — *Essai sur les données immédiates de la conscience*, de Bergson. *Essais critiques*, de R. Barthes.

- 21 Enfin, toute cette friecassée que je barbouille ici n'est qu'un registre des essais de ma vie (...) J'ai assez vécu, pour mettre en compte l'usage qui m'a conduit si loin. Pour qui en voudra goûter, j'en ai fait l'essai, son échanson. En voici quelques articles, comme la souvenance me les fournira. MONTAIGNE, *Essais*, III, 13.
- 22 Elles (*ces études*) ont ce caractère commun d'être des essais, au sens le plus vérifiable de ce terme. On n'y trouvera que le dessein de préciser quelques idées qu'il faudrait bien nommer *politiques*, si ce beau mot de politique, très séduisant et excitant pour l'esprit, n'éveillait de grands scrupules et de grandes répugnances dans l'esprit de l'auteur. VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 11.
- 23 À l'inverse, le pas pris par le roman sur la poésie et l'essai figure seulement, et malgré les apparences, une plus grande intellectualisation de l'art. CAMUS, *Le Mythe de Sisyphe*, p. 137.

ESSAIM [esɛ] n. m. — V. 1175, *essain*; lat. *examen*, de *exigere* « emmener hors de »; doublet populaire de *examen*.

♦ 1. Vol d'abeilles qui quittent une ruche (au début du printemps) pour aller s'établir ailleurs. *Essaim primaire* qui se forme autour de la vieille reine. *Essaim secondaire, tertiaire...* qui peuvent prendre leur vol après le premier, groupés autour d'une jeune reine non fécondée. *Un essaim, un essaim d'abeilles*.

- 1 Ce qui n'est point utile à l'essaim, n'est point utile à l'abeille. MONTESQUIEU, *Cahiers*, p. 280.
- 2 (...) on dirait que toutes les portes de la ville s'ouvrent en même temps (...) et la foule noire s'en évade ou plutôt en jaillit (...) Pendant quelques minutes, le réseau flotte ainsi au-dessus du rucher dans un prodigieux murmure de soieries diaphanes (...) Il ondule, il hésite, il palpite comme un voile d'allégresse (...) C'est la première étape de l'essaim qu'on appelle l'« essaim primaire », à la tête duquel se trouve toujours la vieille reine. Il se pose d'habitude sur l'arbre ou l'arbuste le plus proche du rucher (...) L'apiculteur attend que la masse se soit bien agglomérée, puis (...) il recueille l'essaim en secouant vigoureusement au-dessus d'une ruche renversée la branche qui le porte. La grappe y tombe lourdement comme un fruit mûr (...) L'essaim demeurera où la reine est tombée (...). MAETERLINCK, *la Vie des abeilles*, XXIX, xxx.
- 3 (...) j'aperçus, suspendu à l'une des branches de notre arbre, un fruit brun, velouté, énorme, grouillant : un essaim. G. DUHAMEL, *Récits des temps de guerre*, t. II, v, p. 299.

Par ext. Groupe (de guêpes ou autres insectes) qui vivent en commun (⇒ *Colonie*), qui volent ensemble. *Un essaim de criquets pèlerins*. *Essaim de moucheron* (⇒ *Danse*, cit. 14).

- 4 (...) devant eux un essaim de mouches voltigeait, en bourdonnant dans l'air chaud. FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, III, p. 61.

♦ 2. (1864). Fig. Groupe nombreux qui se déplace ou s'installe quelque part. ⇒ *Multitude, quantité, troupe, troupeau*. *Un essaim d'écoliers*. *Essaim de jeunes filles* (⇒ *Beauté*, cit. 42). *Des essais d'agents* (cit. 11) *de police*.

- 5 (...) un essaim de gens de livrées (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VII, 9.
- 6 Au bruit de leurs succès (*des croisés*), grossis par la renommée, de nouveaux essais partent de l'Occident. VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, LV.
- 7 Cris de l'enfer! voix qui hurle et qui pleure! L'horrible essaim, poussé par l'aquilon, Sans doute, ô ciel! s'abat sur ma demeure. HUGO, *les Orientales*, « Les djinns ».
- 8 Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse, Comme un essaim d'oiseaux, chante au bruit de mes pas.

A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Souvenir ».

Essaim de balles qui bourdonnent aux oreilles. — (Abstrait). *Essaim de préoccupations, qui assaillent l'esprit* (⇒ *Affaurement*, cit. 2). *Essaim d'idées, de souvenirs*.

- 9 (...) Et je mêlai, parmi les ombres débordées, Au peuple noir des mots l'essaim blanc des idées (...) HUGO, *les Contemplations*, I, « Réponse à un acte d'accusation ».
- 10 L'essaim des riantes apparences voltigeait sur leurs lèvres et la volupté parfumait toutes leurs pensées. FRANCE, *Thaïs*, III, p. 284.
- 11 Un essaim de balles chantantes et miaulantes vint ricocher sur les cailloux du piton qui redevenit silencieux. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XVII, p. 213.

DÉR. *Essaimer*.

ESSAIMAGE [esɛmaʒ] n. m. — 1823; de *essaimer*.

♦ 1. Action d'essaimer* (1.). *Essaimage naturel*. *Essaimage artificiel*, qui consiste à transporter les abeilles d'une ruche à une autre.

(...) l'essaimage, la grande immolation aux dieux exigeants de la race, se prépare (...) soixante à soixante-dix mille abeilles (...) vont abandonner à l'heure prescrite la cité maternelle. Elles ne partiront point dans un moment d'angoisse, elles ne fuiront pas, dans une résolution subite et effarée, une patrie dévastée (...) l'exil est longuement médité et l'heure favorable patiemment attendue. Elles ne la quittent qu'à l'apogée de son bonheur, lorsque, après le travail forcé du printemps, l'immense palais de cire aux cent vingt mille cellules (...) regorge de miel (...).

MAETERLINCK, *la Vie des abeilles*, III.

Époque où les abeilles essaient. *Pendant, après l'essaimage*.

♦ 2. (1961). Fig. Fait, pour une collectivité, d'émigrer pour former ailleurs un nouveau groupe. « *L'essaimage rapide des cités neuves dans les zones intercalaires* » (*Le Monde*, 10 déc. 1967).

ESSAIMER [esɛme] v. — xvii^e; *essamer*, 1268; de *essaim*.

★ I. v. intr. ♦ 1. Quitter la ruche en essaim* pour aller s'établir

ailleurs (en parlant des abeilles). ⇒ **Essaimage**. *Les abeilles n'ont pas encore essaimé; les abeilles sont essaimées depuis une semaine*. — Par métonymie. *Cette ruche a essaimé*.

Les ruches les plus prospères sont celles qui ne jettent qu'un essaim dès le commencement de l'été (...) Mais ce sont précisément ces ruches prudentes, opulentes et acclimatées que l'homme a toujours détruites pour s'emparer de leur trésor (...) Il en est résulté que l'espèce s'est probablement affaiblie, que la tendance à l'essaimage excessif s'est héréditairement développée et qu'aujourd'hui presque toutes nos abeilles, surtout nos abeilles noires, essaient trop.

MAETERLINCK, *la Vie des abeilles*, XIV.

♦ 2. Fig. Se détacher pour émigrer et fonder de nouveaux groupes. *Cette famille a essaimé dans tous les coins de la région*. ⇒ **Disperser (se), répartir (se)**. *Ordre religieux, société commerciale qui a essaimé outre-mer*, en y établissant des filiales, des succursales.

On ne sait pas combien une famille peut s'accroître, et, quand la ruche est trop pleine, qu'il faut essaimer, chacun songe à emporter son miel.

G. SAND, *la Mare au diable*, IV, p. 36.

★ II. V. tr. Envoyer au loin. ⇒ **Émettre, produire, répandre**. *Société qui essaime des groupes*.

Et je grandis, captif, parmi ces écoliers, Noirs Irelons que Montrouge essaime par milliers.

H. MOREAU, cité par Pierre LAROUSSE (1870).

(...) son pardessus, grand choix de taches et surtout de pellicules, qu'il essayait ensuite à menus coups d'ongles alentour (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 258.

► **S'ESSAIMER** v. pron. *Le groupe s'essaime rapidement*.

Comme il longeait la lisière du bosquet, une troupe de coureurs en jaillit (...) Elle s'essaime dans une farigoulette vers un lointain portique bleu.

J. GIONO, *Naissance de l'Odyssée*, p. 83.

CONTR. *Grouper, masser, rassembler, regrouper, réunir*.

DÉR. *Essaimage*.

ESSANGEAGE [esãʒaʒ] n. m. — 1849; de *essanger*.

♦ Techn. Action d'essanger*. ⇒ **Blanchissage**. *Essangeage à l'aide d'une machine* (⇒ *Essangeuse*).

ESSANGER [esãʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — V. 1250; lat. pop. *exsaniare*, de *sanies*. → *Sanie*.

♦ Techn. Décasser (le linge) avant de le mettre à la lessive. ⇒ **Laver**. *Essanger des torchons*. — REM. On dit aussi par corruption *échanger*. ⇒ **Échanger** (2.).

DÉR. *Essangeage, essangeuse*.

ESSANGEUSE [esãʒøz] n. f. — 1907; de *essanger*.

♦ Techn. Machine à essanger*.

ESSANVAGE [esãvaʒ] n. m. — 1920; de *e-* privatif, *sanve* et suff. *-age* — on suppose un verbe *essanver*.

♦ Techn. (agric.). Opération agricole ayant pour objet la destruction des sanves* (sénévé). *Essanvage à la machine* (⇒ *Essanveuse*). *Emploi de bouillies cupriques pour l'essanvage*.

REM. Le verbe *essanver* n'est pas attesté.

DÉR. *Essanveuse*.

ESSANVEUSE [esãvøz] n. f. — 1901; de *e-* (lat. *ex-*), *sanve* « sénévé », et suff. *-euse* — on suppose un verbe *essanver*.

♦ Techn. (agric.). Machine agricole munie de peignes, pour débarrasser les champs de céréales des plantes nuisibles (sanve, ravenelle, chardon...).

ESSARDER [esarde] v. tr. — xiv^e; anc. franç. *essardre*; du lat. pop. **exardere* « dessécher », de *ex-*, et *ardere* « brûler ».

♦ Mar. Essuyer, éponger avec un faubert, une serpillière. *Essarder le pont d'un navire*.

ESSART [esar] n. m. — 1120; bas lat. *exsartum*, p. p. du lat. pop. **exsarire* « défricher », de *ex-*, et lat. class. *sarire* « sarcler ».

♦ **1.** Agric. Terre déboisée pour être défrichée. — (1600). Taillis dont on cultive le sol après chaque coupe, après avoir essarté.

REM. *Les essartis* est un nom de lieu fréquent en France.

♦ **2.** (xx^e). Trou dans lequel logent les crustacés, visible lors de la marée descendante.

DÉR. *Essarter*.

ESSARTAGE [esartaʒ] n. m. — 1783; de *essarter*.

♦ Agric. Eaux et forêts. Action d'essarter (une terre, un taillis).

REM. La var. *essartement* (1611) est vieillie dans cet emploi.

ESSARTEMENT [esartemɑ̃] n. m. — 1611; de *essarter*.

♦ Dr. Obligation pour les propriétaires de forêts d'arracher les bois et les broussailles sur les bords des routes nationales ou départementales qui traversent ces forêts. Bande ainsi défrichée le long des routes.

ESSARTER [esarte] v. tr. — 1172; de *essart*.

♦ Agric. Défricher (un sol) en arrachant les bois, les broussailles. ⇒ *Débroussailler, défricher*. — *Essarter un champ*.

(...) partout des murs ruinés, des villages sans habitants, des champs essartés par le feu, et leurs chevaux foulaient des cendres et des charbons.

J. BÉDIER, *Tristan et Iseut*, xv, p. 155.

Essarter un bois, l'éclaircir. *Essarter un taillis* : arracher ou brûler les souches, les broussailles qui restent après la coupe (⇒ *Écobuer*).

DÉR. *Essartage, essartement, essartis*.

ESSARTIS [esartis] n. m. — xvii^e; de *essarter*.

♦ Vx. Terrain essarté. ⇒ *Essart*.

ESSAULE [esol] ou **ESSAUNE** [eson] n. f. — V. 1268, *essoule*; *assaune*, 1296; *essaune*, 1393; de *ais*, d'après le lat. *scindula*, var. de *scandula* « bardeau ». → aussi *Essente*.

♦ Techn. *Essente**, bardeau.

ESSAYAGE [esejaʒ] n. m. — 1828; de *essayer*.

♦ Action d'essayer (⇒ *Essai*) et, spécial, d'essayer (1., c) un vêtement. *Essayage d'une robe*, pour y faire les retouches nécessaires. *Faire des essayages*. *Salon d'essayage d'une maison de couture, d'un magasin*. *Veuille passer dans la cabine d'essayage*.

Le lendemain, M^{me} de Guilleroy passa toute sa journée dans les magasins de deuil pour choisir et commander tout ce dont elle avait besoin. Elle aimait depuis sa jeunesse, presque depuis son enfance, ces longues séances d'essayage devant les glaces des grandes faiseuses. MAUPASSANT, *Fort comme la mort*, p. 216.

ESSAYER [eseje; esje] v. tr. — Conj. *payer* (le futur s'écrivait *essairai, essaira* dans la langue class. → cit. 34). — V. 1120; pron., v. 1135; *essaiet* (p. p. adj.), 1080, *Chanson de Roland*; du lat. pop. **exagiare* « peser » de *exagium*, ou de *essai*.

Mettre à l'essai*; faire l'essai de.

★ I. V. tr. dir. ♦ **1.** [a] Techn. et cour. Soumettre (une chose) à une ou des opérations pour reconnaître si elle répond aux caractères qu'elle doit avoir. ⇒ *Analyser, contrôler, éprouver, examiner, expérimenter, identifier, mesurer, tester, vérifier*. *Essayer un alliage pour en éprouver la dureté*. *Essayer de l'or, de l'argent*, pour en reconnaître le titre. ⇒ *Touche* (Pierre de). *Dégustateur qui essaye un vin* (⇒ *Déguster*). *Essayer un échantillon de lait au laboratoire*.

(...) il faut que j'essaye un peu le lait de votre nourrice (...)

MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, II, 3.

Techn. et cour. *Essayer un moteur au banc d'essai*. *Essayer un véhicule, une voiture, un avion, un prototype*. *Essayer un poste de télévision, une radio*. *Essayer une salle pour l'acoustique*.

[b] Fig., littér. Éprouver. *Essayer la confiance de ses amis*. *Essayer la valeur de ses soldats*, les mettre à l'épreuve.

Il donnait à ses soldats une expérience qui ne coûtait pas encore de sang; il essayait leur valeur et préjudicait à des victoires.

FONTENELLE, Pierre I^{er}, in LITTRÉ.

Vx ou régional (Canada). *Essayer sa chance*. ⇒ *Tenter*.

Essayer sa force. — Vx. *Essayer son bras, sa main*, sa force.

Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée. RACINE, *Britannicus*, IV, 3. *Essayer... à qqch.*, en éprouvant sur..., avec...

Qu'il laisse les chevaux autour de lui paissant, Essayer leur dent folle à l'arbuste naissant. HUGO, *les Voix intérieures*, XIII.

Fig. *Essayer la souplesse de ses jarrets*. *Essayer ses talents* (⇒ *Accord*, cit. 22).

De retour à Madrid, je voulais essayer de nouveau mes talents littéraires; et le théâtre me parut un champ d'honneur (...)

BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, I, 2.

[c] (1690). Cour. Mettre (un vêtement, etc.) pour voir s'il va. *Essayer un vêtement*, le mettre (sur soi) pour juger de son effet, de sa coupe. *Essayer un manteau*. ⇒ *Passer*. *J'ai essayé ma robe, la robe de ma sœur: elle me va*. — *Essayer un vêtement à qqn, sur qqn*. ⇒ *Essayage*. *Je lui ai essayé cette veste* (→ *Cachemire*, cit. 2). — *Essayer un chapeau, des chaussures dans un magasin*. — Au p. (cit. 6):

Il se trouva que, sur tous essayée,

A pas un d'eux elle ne convenait.

LA FONTAINE, *Fables*, VI, 6.

Vous voulez essayer ce bandeau sur mon front?

RACINE, *Athalie*, IV, 2.

♦ **2.** Employer, user de (une chose) pour la première fois, pour voir si elle convient et si on peut l'adopter. *Essayer une nourriture nouvelle, un vin*. *Essayez ce cru, vous m'en direz des nouvelles*. ⇒ *Goûter*. *Il a essayé sa nouvelle voiture*. *Essayer plusieurs choses successivement*, dans une intention de choix. *Essayer plusieurs marques avant d'en adopter une*. « *L'essayer c'est l'adopter* » (slogan publicitaire).

Par ext. (compl. n. de personne). *Essayer plusieurs fournisseurs* (→ *Coquet*, cit. 11). *Essayez ce coiffeur, vous en serez satisfaite*.

Fig. Éprouver pour la première fois, faire connaissance avec. ⇒ *Goûter, tâter* (de...).

(...) d'un chaste amour pourquoi vous effrayer?

S'il a quelque douceur, n'osez-vous l'essayer?

RACINE, *Phèdre*, I, 1.

(...) il n'y a sorte de volupté qu'ils n'essayent (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VIII, 18.

♦ **3.** Employer (qqch.) pour atteindre un but particulier, sans être sûr du résultat. ⇒ *User* (de). *Essayer un remède sur soi, sur un autre, en tenter l'usage*. ⇒ *Expérimenter*.

Il fallait du courage, comme Storch, pour essayer sur soi-même les poisons (*ciguë*) qu'il voulait offrir aux autres comme des spécifiques.

SENEBIER, *En quoi consiste l'art d'observer*, t. I, p. 420, in *POUGENS*.

Il était vaincu d'avance. C'est pourquoi Rieux eut l'idée d'essayer sur lui le sérum de Castel.

CAMUS, *la Peste*, p. 232.

(Le compl. désigne un procédé, une méthode). *Il a tout essayé, rien n'y a fait*. *Essayer la douceur, les larmes, les coups* (→ *Après*, cit. 22).

Essayez sur Cinna ce que peut la clémence (...)

CORNEILLE, *Cinna*, IV, 3.

J'essaierai tout à tour la force et la douceur (...)

RACINE, *Britannicus*, III, 5.

Possible que, malgré la cure qu'elle essaie,

Mon âme saignera longtemps de cette plaie (...)

MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, IV, 3.

Elle brûlait d'impatience d'essayer ses regards sur ces riches mortels, et de remplir ses coffres de leurs dépouilles.

A. R. LESAGE, *les Aventures de Guzman d'Alfarache* (1732).

Essayer une méthode de travail, de recherche. *Essayer un système*. ⇒ *Vérifier*.

Il n'est pas défendu au poète et au philosophe d'essayer sur les faits sociaux ce que le naturaliste essaye sur les faits zoologiques, la reconstruction du monstre d'après l'empreinte de l'ongle ou l'alvéole de la dent.

HUGO, *la Légende des siècles*, I, Préface 1859.

★ II. V. tr. ind. ♦ **1.** Littér. ou style soutenu. **ESSAYER DE** (qqch.). *Essayer d'une chose*, pour une expérience passagère, pour en observer l'effet. *Essayer d'un remède*. *Essayer successivement de plusieurs régimes dans l'espoir de maigrir*. *Essayer de tous les plats* (→ *Attacher*, cit. 73). *Essayer d'un vin*. ⇒ *Goûter*.

C'est ainsi qu'un pigeon mourrait de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, et un chat sur des tas de fruits ou de grains, quoique l'un et l'autre pût très bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il était avisé d'en essayer (...)

ROUSSEAU, *De l'inégalité parmi les hommes*, I.

Ils essayèrent aussi de plusieurs restaurants; mais ils eurent l'impression qu'un guide leur manquait, qui leur eût enseigné les maisons les plus élégantes.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XVI, p. 262.

(Compl. n. de personne). *Essayer de qqn*, dont on attend quelque service. *Essayer d'une couturière recommandée par une amie*.

Il arrive qu'on use de constructions diverses, suivant que l'objet est une chose ou une personne : on supplée un professeur (...) on croit quelqu'un ou en quelqu'un; on croit à une doctrine; — on essaie un vêtement; on essaie d'un tailleur.

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 320.

Fig. *Essayer d'un travail, d'un plaisir, d'une méthode*. *Essayer de l'intimidation, des caresses, de la flatterie*. *Artiste qui essaie de toutes les techniques, de tous les procédés*. *Essayer de tout*. ⇒ *Tâtonner*.

(...) n'essayer des richesses, de la grandeur, des plaisirs et de la santé, que pour les voir changer (...)

en leurs contraires (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XVI, 33.

Essayez de tous les plaisirs; ils ne guériront pas ce fonds d'ennui.

MASSILON, *Avent, Bonheur*

L'âme de la jeunesse essaie de tous les sentiments.

CHATEAUBRIAND, *les Natchez*, 154, in LITTRÉ.

♦ **2.** Vx ou littér. **ESSAYER À...** (et inf.).

Essayez sur ce point à le faire parler.

CORNEILLE, *Horace*, I, 4.

Elle partit dès le lendemain et, sur le seuil, comme il essayait à la retenir, elle répliqua (...)

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, III, v. p. 176.

♦ **3.** Cour. **ESSAYER DE...** (et inf.): faire des efforts* afin de. ⇒ *Chercher* (à), *efforcer* (s'), *tâcher, tenter* (→ *Bonté*, cit. 4; *cape*, cit. 6,

chemin, cit. 6). → Faire son possible pour... *Essayer d'agir, de réagir, de s'exprimer, de comprendre, de cacher. Essayer de dormir. Orateur qui essaie vainement de dominer le tumulte. Le prisonnier a essayé de s'évader. J'essaierai de faire mieux à l'avenir. J'ai essayé de me lever mais je n'ai pas pu. ⇒ Vouloir. S'il essaie de bavarder, vous le punirez. ⇒ Aviser (s'). Essayez de le distraire.*

- 25 (...) quoiqu'elle essayât de se contraindre (...)
MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, IV, 1, Argument.
- 26 La vie de ceux dont nous essayons de faire ici l'histoire, presque toujours fut un long martyre.
R. ROLLAND, Vie de Beethoven, p. 7.
- 27 On n'a jamais essayé d'en tirer parti.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIV, p. 101.
- 28 Il avait essayé de boire. Son geste déraillait, cherchait la carafe ailleurs que sur la chaise (...)
COCTEAU, les Enfants terribles, p. 215.

♦ **4. Absolt.** Faire l'essai. *Il faut essayer, que diable! Essayez tout de même!* (→ Difficile, cit. 6). *Il n'en coûte rien d'essayer, il faut courir sa chance. — Essaie un peu* (de faire qqch.) : je t'en défie, tu verras ce qu'il t'en coûtera. *Essayez si vous l'osez! Je lui conseille d'essayer* (→ Amorcer, cit. 5).

- 29 Je suis tout prêt à essayer.
A. MAUROIS, Climats, I, IX.
- ♦ **5. ESSAYER SI...** : faire un essai pour voir si... *Essayer si une chose convient.*
- 30 Essayons toutefois si par quelque manière
Nous en viendrons à bout (...)
LA FONTAINE, Fables, III, 1.
- 31 J'ajoutai que, ne pouvant trouver le sommeil depuis plusieurs nuits, j'avais voulu essayer si la fatigue me le rendrait (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XLIV.

► **S'ESSAYER** v. pron.

- ♦ **1. Vx.** Faire un essai, une tentative.
- 32 On s'essayera à chaque fois qu'une occasion fera sentir le besoin de s'essayer et, parce qu'alors on aura quelque intérêt à savoir faire, on fera mieux; voilà un conseil qui ne sera pas désagréable aux paresseux et qui sera utile à tous.
CONDILLAC, la Langue des calculs, II, 11, in LITTRÉ.

♦ **2. Mod.** **S'ESSAYER À (qqch.)** : faire l'essai de ses capacités pour; s'exercer à (sans bien savoir). ⇒ **Exercer (s')**. *S'essayer à la course, au lancer, à la lutte, à la parole, à une tâche, à un travail difficile.*

S'essayer à (et inf.) : faire une, des tentatives en vue de... ⇒ **Hasarder (se)**, **risquer (se)**. *S'essayer à parler en public. Elle s'essaie à chanter. Je ne m'y essaierai pas.*

- 33 L'intelligence seule en lui s'essaie à étouffer la revendication profonde du cœur humain
CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 58.
- S'ESSAYER SUR (qqn)**. *S'essayer sur le dos de quelqu'un. Champion qui s'essaie sur un partenaire.*
- 34 Perdez un ennemi d'autant plus dangereux
Qu'il s'essaira sur vous à combattre contre eux.
RACINE, Andromaque, I, 2.
- S'ESSAYER DANS (qqch.)**. *S'essayer dans un genre d'activité.*
- 35 Il n'avait alors que trente-six ans peut-être, mais, célibataire, il ne détestait pas de s'essayer dans les rôles de patriarche.
G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, III, p. 49.

DÉR. Essayage, essayeur.

ESSAYEUR, EUSE [esejœr, øz] n. — V. 1250, *essaieres*; de *essayer*.

- ♦ **1. N. m.** Fonctionnaire préposé aux essais de l'or et de l'argent, dans un hôtel des monnaies.
 - ♦ **2. (1864).** N. m. et f. Personne qui procède aux essayages des vêtements chez un couturier, un tailleur, ou dans une maison de confection.
 - ♦ **3. Cour.** Personne chargée d'effectuer les essais d'un matériel ou de contrôler la qualité des produits commerciaux. *Essayeur de produits commerciaux* (→ Beurre, cit. 3).
- (V. 1969). Autom. Professionnel chargé de soumettre des véhicules à des tests. *La version coupé n'était pas disponible, mais notre essayeur a pu disposer du break.*

ESSAYISTE [esejist; estjist] n. m. — 1830, in Höfler; *essaïeste*, attestation isolée, 1821, in D. D. L.; angl. *essayist*, de *essay* « traité littéraire ».

- ♦ Auteur d'essais (II., 2.) littéraires. *Les essayistes anglais des XVIII^e et XVIII^e siècles, comme Dryden, Temple, Addison, Steele... écrivaient pour les revues et périodiques. Macaulay fut au XIX^e siècle le plus célèbre des essayistes anglais. Le chroniqueur rend compte de l'actualité, l'essayiste porte les problèmes sur un plan plus général. Critique qui est aussi essayiste. Voltaire apparaît aujourd'hui, dans le meilleur de son œuvre, comme un brillant essayiste.*
- Gide n'est qu'un essayiste. Mais j'ai aimé l'air de bonne foi et le courage de quelques-unes de ses études.
J.-R. BLOCH, Deux hommes se rencontrent, p. 54.

1. ESSE [es] n. f. ou m. — 1304, *aisse*; du nom de la lettre S. Technique.

- ♦ **1. Objet en forme de S.**
(...) le second cadavre est suspendu à une esse de fer qui défonce sa bouche aux dents brisées (...)
Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 60.
- ♦ **2. N. f. ou m.** Forme sinueuse, virage. ⇒ **S.**
(...) je virai donc sur ma gauche cette fois, et d'esse en esse, me trouvai à Biot.
ARAGON, Blanche..., III, III, p. 443.

♦ **3. Spécial.** Crochet fixé à l'extrémité du fléau de la balance pour suspendre les plateaux. — Ouverture en S sur la table d'un violon ou des instruments du même genre.

HOM. Ès, 2. esse, s.

2. ESSE [es] n. f. — XIII^e, *heuce*; francique **hiltja* « poignée d'épée ».

- ♦ Techn. Cheville* de fer à tête plate que l'on passe dans un trou à l'extrémité de l'essieu pour empêcher que la roue n'en sorte.
- HOM.** Ès, 1. esse, s.

3. ESSE [es] n. f. ⇒ **Aissette**.

1. -ESSE Élément suffixal servant à former des substantifs, à partir d'adjectifs, pour désigner des qualités abstraites (ex. : *allégresse, bassesse, délicatesse, faiblesse, jeunesse, robustesse, sveltesse*).

2. -ESSE Élément suffixal servant à former des féminins (ex. : *abbesse, chanoinesse, hôtesse, maîtresse, princesse; diablesse; ânesse, tigresse*).

- REM. 1. Cet élément est peu utilisé pour créer des féminins humains, en dépit des besoins dénominatifs; des mots comme *ministresse, poëtesse*, etc. ne s'imposent pas dans l'usage courant, seuls *doctoresse, contremaîtresse* et quelques autres s'emploient, mais ils sont concurrencés par le masculin.
- 2. La forme *-eresse* correspond aux fém. d'adj. et noms en *-eur*, souvent archaïques (*chasserresse, enchanteresse*) ou juridiques (*défendresse, demanderresse*).

ESSENCE [esãs] n. f. — 1130; lat. philos. *essentia*, dér. de *esse* « être ».

★ **I. A.** Philos. Ce qui constitue la nature d'un être.

♦ **1. Nature intime*** (des choses, de ce qui est). ⇒ **Entité, nature, substrat. L'essence et les accidents*. L'essence divine. Amour d'essence divine, qui participe de Dieu (→ Décomposé, cit. 9). *L'essence humaine. Chercher à connaître, à pénétrer l'essence des choses.***

- (...) En ce monde envoya son cher unique enfant,
Éternel comme lui et de la même essence (...)

RONSARD, Réponse aux injures et calomnies.
Lorsqu'on s'obstine à disputer sur les essences, il arrive qu'on ne sait plus ce que les choses sont.
CONDILLAC, l'Art d'écrire, IV, 5.

Nous ne connaissons que des rapports, ou des formes; la fin et l'essence des êtres resteront impénétrables.
É. DE SENANCOUR, De l'amour, p. 5.

L'essence des choses devant nous rester toujours ignorée, nous ne pouvons connaître que les relations de ces choses, et les phénomènes ne sont que des résultats de ces relations.

Claude BERNARD, Introd. à l'étude de la médecine expérimentale, p. 109.

Mais qu'un bruit déjà entendu, qu'une odeur respirée jadis, le soient de nouveau, à la fois dans le présent et dans le passé, réels sans être actuels, idéaux sans être abstraits, aussitôt l'essence permanente et habituellement cachée des choses se trouve libérée et notre vrai moi qui, parfois depuis longtemps, semblait mort, mais ne l'était pas autrement, s'éveille, s'anime en recevant la céleste nourriture qui lui est apportée.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XV, p. 15.

Par ext. L'être considéré dans ce qui fait sa nature même. *La divine essence. ⇒ Dieu* (→ Bassesse, cit. 7). *Dieu est essence première* (⇒ Principe), *les créatures essences secondes*.

- Car ils sauront qu'à la divine essence
Seule appartient règne et magnificence (...)

Clément MAROT, Psaumes de David, XVIII.

Auteur de toute chose, essence en trois unique.

RACINE, Poésies diverses. « Le vendredi ».

♦ **2. (Opposé à existence).** Nature (d'un être) distincte du fait d'être. ⇒ **Quiddité. Théorie philosophique dans laquelle l'existence précède l'essence** (⇒ **Existentialisme**), *dans laquelle l'essence précède l'existence* (⇒ **Essentialisme**).

Qu'est-ce que signifie ici que l'existence précède l'essence? Cela signifie que l'homme existe d'abord, se rencontre, surgit dans le monde, et qu'il se définit après. L'homme, tel que le conçoit l'existentialiste, s'il n'est pas définissable, c'est qu'il n'est d'abord rien. Il ne sera qu'ensuite, et il sera tel qu'il se sera fait. Ainsi, il n'y a pas de nature humaine, puisqu'il n'y a pas de Dieu pour la concevoir.

SARTRE, L'existentialisme est un humanisme, p. 21.

♦ **3. Log. et cour.** Ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est et ce sans quoi elle ne serait pas; ensemble des caractères constitutifs

et invariables, qualité propre et nécessaire d'un être, d'une chose.
 ⇒ **Caractère; essentiel, quiddité** (vx). *La définition*, selon Aristote, doit exprimer l'essence. L'essence d'un triangle est d'avoir trois côtés, et trois angles. L'essence de l'homme réside en la pensée* (→ Ame, cit. 41). *La logique est l'essence même du raisonnement. L'interprétation du monde est l'essence de l'œuvre d'art. L'essence d'un projet.* ⇒ **Substance.** — *Dans... essence. Le conservatisme est dans son essence différent du patriotisme* (→ Compter, cit. 5). — *De... essence. Vx. Être de l'essence de... essentiel à... Le travail et le talent sont-ils d'essence collective?* (→ Convertir, cit. 12). — *De l'essence du rire*, œuvre de Baudelaire.

9 (...) cent choses qu'il faut savoir (...) et qui sont de l'essence d'un bel esprit.
 MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.
 10 De cette confusion arrive que l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur, l'autre la commodité du souverain, l'autre la coutume présente (...)
 PASCAL, Pensées, v. 294.

11 (...) dans l'état social, le bien de l'un fait nécessairement le mal de l'autre. Ce rapport est dans l'essence de la chose; et rien ne saurait le changer.
 ROUSSEAU, Émile, II.

12 (...) il était sur le point d'avouer à Madame de Rênal l'ambition qui jusqu'alors avait été l'essence même de son existence.
 STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XVII.

13 L'essence de la critique est de savoir comprendre des états très différents de celui où nous vivons.
 RENAN, Souvenirs d'enfance... II, II.

14 Les signes extérieurs de l'amitié sont l'essence même de l'amitié; ils suffisent à la créer.
 A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, XXI, p. 230.

15 (...) ce qu'elle (l'Église) leur a recommandé (aux privilégiés), c'est au contraire d'éteindre, par-dessous cette vie de privilège, toute croyance, une particularité d'essence de leur personne (...)
 Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 169.

Loc. adv. (Littér.). **PAR ESSENCE**: par sa nature même. ⇒ **Définition** (par), **essentiellement**. *L'homme est par essence un être faillible. L'homme moral condamne par essence tout usage de la force* (→ Condamner, cit. 21). *Le capitalisme est par essence individuel* (→ Créer, cit. 16).

16 La politique, c'est, par essence, le domaine des choses concrètes.
 MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 199 (→ Domaine, cit. 6).

♦ 4. Type idéal (auquel appartient qqn). *Se croire d'une essence supérieure, supérieur à ses semblables. Il prétend être d'une autre essence que ses contemporains.*

B. (1690). Espèce* (d'un arbre). *Les différentes essences. Essences à feuilles caduques; essences à feuilles persistantes. Le chêne-liège est une essence répandue dans les terrains siliceux.*

17 À cause de la pauvreté du sol et de la maigreur des essences, les coupes y étaient rares (...)
 J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XI, p. 144 (→ 2. Coupe, cit. 2).

★ II. A. Extrait concentré. ♦ 1. Aichim., anciennt. Substance la plus pure que l'on tirait de certains corps. ⇒ **Élixir, quintessence.**

♦ 2. Substance odorante volatile produite par certaines plantes et pouvant être extraite sous forme de liquide. ⇒ **Huile** (essentielle). *Les essences existent dans la plante entière, ou plus particulièrement dans les feuilles, les fleurs, les fruits, la racine, le bois, les suc résineux. Principe odorant des essences.* ⇒ **Arôme, parfum.** *Extraction industrielle des essences par enfleurage, distillation, macération ou expression. Essences utilisées en parfumerie, en confiserie, en pharmacie. Essence d'ananas, d'angélique, d'anis, de bergamote, de cannelle, de cédrat* (→ Confiserie, cit.), *de citron, de coriandre, de cumin, de genévrier, de girofle, de lavande, de mandarine, de menthe, de moutarde, de fleur d'orange, de rose, de rose blanche (nizéré), de santal, de violette, de wintergreen* (se reporter à ces substantifs). *Essence de térébenthine*, obtenue par la distillation de la gomme ou résine* de pin. *Vernis à l'essence de térébenthine. Essence de térébenthine employée dans la peinture à l'huile.*

18 Quelle distillation nous donnera l'essence, toujours la même, à laquelle tant de produits divers empruntent ou leur discrète odeur ou leur parfum délicat.
 H. BERGSON, le Rire, p. 1.

19 Ainsi ceux qui aiment un parfum jusqu'à partir pour le Liban en respirer l'essence, et ne trouvent que son bois d'origine tout juste odorant si on le frotte avec son nez.
 GIRAUDOUX, Siegfried et le Limousin, p. 191.

Essences synthétiques: composés chimiques rappelant les essences naturelles. *Essence de fraise, de framboise. Essence de mirbane* (nitrobenzène).

♦ 3. Extrait concentré (d'aliments). ⇒ **Extrait**. *Essence de gibier, de légumes. Essence de café.*

♦ 4. Techn. *Essence d'Orient*: matière nacré tirée des écailles de l'ablette*, et dont on garnit l'intérieur de perles en verre pour imiter l'orient des perles vraies.

♦ 5. Vx. *Essence minérale*. Voir ci-dessous, B.

B. (1864, Rev. des cours sc., t. 1, p. 445). Très cour. Hydrocarbure, produit de la distillation du pétrole brut (⇒ **Pétrole**), liquide très volatil, odorant, inflammable (dens. 0,73). *Le point d'ébullition de l'essence se situe entre 70° et 150°. Essence obtenue par hydrogénation de la houille ou des lignites (essence synthétique). Adoucir* l'essence par un procédé de raffinage. L'essence est employée pour le chauffage, l'éclairage, comme carburant pour les moteurs*

à explosion. *Essence commerciale*: mélange d'essence, d'alcool et de benzol, dont l'indice d'octane* est fixé officiellement. ⇒ **Carburant; essence-alcool**. *Essence raffinée. Essence d'avion, essence de voiture.* — Spécialt (dans le contexte de l'automobile). *L'essence du carburateur* arrive mélangée à l'air* (→ Mélange* riche, pauvre...) *dans les cylindres, grâce aux gicleurs*. Réservoir d'essence.* ⇒ **Nourrice, réservoir**. *Bidon* d'essence. Prendre de l'essence, faire le plein d'essence. Voiture en panne d'essence.* — (Autres contextes). *Réchaud à essence. Briquet à essence. Nettoyage de vêtements à l'essence. Enflammer, incendier qqch. en arrosant d'essence.*

L'arrosage d'essence avançait, tous les miliciens déchainés dans le claquement de l'eau sur les murs, le grésillement de vapeur et la toux d'enfer des hommes pris à la gorge par l'âcre odeur de pétrole et l'atroce chuintement mou de la lance. La gerbe d'essence crépitante avançait pas à pas, et la frénésie des miliciens était multipliée par ses flammes bleuâtres et convulsives qui envoyaient gigoter sur les murs des grappes d'ombres affolées (...)
 MALRAUX, l'Espoir, p. 527.

Un petit silence, à peine troublé par le bruit des six cylindres. Nous sommes en pleine campagne et, pourtant, le vent lui-même, le libre vent des plaines, fleurit l'essence mal raffinée.
 G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, VI, p. 93.

(...) le préfet prit des mesures concernant la circulation des véhicules et le ravitaillement. Le ravitaillement fut limité et l'essence rationnée.
 CAMUS, la Peste, p. 94.

Les salauds vous foutent une essence qui encrasse les bougies au bout de trente kilomètres.
 J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 288.

Pompe à essence ⇒ 2. **Pompe** (infra cit. 3.1), **pompiste**. *Distributeur d'essence.* — *Poste d'essence, poste à essence*: lieu comportant un ou plusieurs distributeurs d'essence et éventuellement divers services destinés aux automobilistes. *Station d'essence* (même sens, mais impliquant un aménagement et des services plus importants). ⇒ **Station-service.**

Plus loin, Besson passa devant un poste à essence. Sur une sorte de tour en ciment, il y avait un grand panneau où était écrit:
 AZUR

En dessous de la tour, l'édifice s'étalait, tout blanc, beau comme une église. Partout des pancartes pendillaient dans le vent, avec des dessins rouges et bleus en forme d'étoile. Des géraniums vivaient dans des pots, et un chien-loup dormait (...) à l'entrée du garage. Sous une véranda en béton, quatre pompes à essence trônaient. Carrées, bleues et rouges, portant au sommet une lucarne où s'inscrivaient les chiffres, le tube de caoutchouc replié, elles étaient là, inutiles (...) Sur le sol lavé à grande eau, l'odeur de l'essence et de l'huile rampait doucement, et le soleil frappait les surfaces blanches de son étoile blanche.
 J.-M. G. LE CLÉZIO, Le Déluge, p. 238.

CONTR. **Accident, apparence; existence.**

DÉR. et COMP. (De I.) **Essentialiser; essentiel.** — **Quintessence.** — (De II.) **Essence-alcool.**

ESSENCE-ALCOOL [esäsalko] n. f. — 1980; de *essence* (II., B.), et *alcool*.

♦ Carburant principalement constitué par un mélange d'essence sans plomb et d'alcool, en proportions variables.

ESSÉNIEN, IENNE [esənɛj, jen] adj. et n. — V. 1265, *heseniens*, Br. Latini, repris 1740, *Esséens*; du lat. impér. *Esseni*, grec *Essenoi*, probabl de l'araméen *hasên*, plur. de *ḥasê* «pieux».

♦ Didact. De la secte ascétique juive qui pourrait avoir donné naissance au christianisme. *Secte essénienne. Le milieu essénien.* — *Textes esséniens.* — N. *Les Esséniens.* — Littér. *L'Essénien* (Leconte de Lisle, in T. L. F.): le Christ.

DÉR. **Essénisme.**

ESSÉNISME [esənism] n. m. — 1863, Renan; *essenianisme*, 1831, Chateaubriand; de *essénien*.

♦ Didact. Doctrine morale et religieuse des Esséniens. — Secte essénienne.

ESSENTE [esât] n. f. — 1352; *essende*, 1315; *eschante*, 1284; du lat. *scandula*, avec infl. de 2. *aisseau**, de *ais*.

Technique.

♦ 1. Petite planche de bois utilisée pour faire des couvertures de maisons. ⇒ **Bardeau** (planche plus longue). *Tailleur d'essentes.* — (Collectif). *De l'essente.*

À Villemour, le clocher est recouvert du haut en bas d'«essente» de chêne: on dirait un animal préhistorique, bardé d'écailles.
 S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 252.

♦ 2. Couverture en ardoises du toit ou de la façade d'une maison.

REM. Nombreuses var. graphiques dans les deux emplois: *aissante, écente, escende, escente.*

ESSENTIAL, ALE, AUX [esāsjal, o] adj. — Mil. xx^e; de *essence*, d'après le lat. *essentialis*, refait pour éviter l'ambiguïté d'*essentiel* « de l'essence », « très important ».

◆ Philos. De l'essence.

CONTR. Accidentel, existentiel.

ESSENTIALISER [esāsjalize] v. tr. — Av. 1948, Artaud; de *essence*.

◆ Philos. Donner une essence à (une existence). → Existentialiser, cit. — Pronominal :

Se voir et ignorer que c'est lui-même qui se voit. Mais que cette vue sur soi-même s'étende et s'essentialise devant lui, ainsi qu'un paysage mesurable et synthétisé.
A. ARTAUD, Bilboquet, Œ. compl., t. 1, p. 205.

ESSENTIALISME [esāsjalism] n. m. — 1864; dér. sav. du lat. *essentialis* « relatif à l'essence », de *essentia*. → Essence.

◆ 1. Vx. Doctrine médicale qui admet que les maladies sont des essences propres, indépendantes des perturbations de l'organisme.

◆ 2. (1942). Mod. (Philos.). Théorie philosophique qui admet que l'essence précède l'existence. *L'essentialisme de Platon, d'Aristote*.

(...) un essentialisme théologique d'après lequel les essences existent dans un monde supraterrestre ou en Dieu (...) Paul FOULQUIÉ, L'Existentialisme, p. 9.

CONTR. Existentialisme.

DÉR. Essentialiste.

ESSENTIALISTE [esāsjalist] adj. — 1864, Littré; de *essentialisme*.

◆ 1. Vx. Médecin essentialiste, qui admet l'essentialisme (1.).

◆ 2. (xx^e). Mod. (Philos.). Qui a les caractères de l'essentialisme; qui est un adepte de l'essentialisme. *Philosophie essentialiste; point de vue essentialiste. Les philosophes essentialistes* (contr. : *existentialiste*).

(...) l'augustinisme doit être rangé parmi les philosophies essentialistes, car les essences y jouent un rôle capital : tout ce qui existe participe du monde des essences et il n'y a de connaissance intellectuelle vraie que celle qui atteint, non pas les choses mêmes, mais leur essence. Cette dernière remarque s'applique particulièrement à l'homme : pour connaître sa nature et savoir quelle doit être sa conduite, c'est à l'idée du créateur qu'il faut se référer.
Paul FOULQUIÉ, L'Existentialisme, t. 1, p. 17.

N. Un, une essentialiste.

CONTR. Existentialiste.

ESSENTIALITÉ [esāsjalite] n. f. — xiv^e, *essentialité*, attestation isolée; 1846, « état de ce qui est essentiel »; du lat. *essentialis*.

◆ Philos. Ce qui appartient à l'essence* (1.), à ses manifestations (⇒ *État*).

Dans une étude intitulée *l'Époque des conceptions du monde*, Heidegger se demande quelle est l'essence des temps modernes... (II) en arrive à la formulation définitive de la question initiale : *Quelle acception de l'étant et quel concept de la vérité font que la science puisse devenir recherche* (...) Heidegger procède ainsi par zones d'essentialité jusqu'à pénétrer au cœur du problème.

A. AMAR, le Praticien et le Philosophe, in la Nef, n° 31, p. 8.

ESSENTIEL, ELLE [esāsjel] adj. et n. m. — Fin xii^e; bas lat. *essentialis*, de *essentia*. → Essence.

★ I. Adj. A. Didact. ◆ 1. Philos. ou littér. (opposé à *accidentel, relatif*). Qui est ce qu'il est par son essence, et non par accident; qui existe nécessairement. ⇒ *Absolu* (cit. 19).

1 Chaque chose est ici vraie en partie, fautive en partie (...) la vérité essentielle n'est pas ainsi : elle est toute pure et toute vraie (...)
PASCAL, Pensées, IV, 385 (→ *Déshonorer*, cit. 9).

2 Tout le mal répandu sur la terre, il l'attribuait naïvement au Pouvoir; et il le haïssait d'une haine essentielle, permanente, qui lui tenait tout le cœur et raffinaït sa sensibilité.
FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, II, IV, p. 264.

3 Un des principaux motifs de la création artistique est certainement le besoin de nous sentir essentiels par rapport au monde. Cet aspect des champs ou de la mer, cet air de visage que j'ai dévoilés, si je les fixe sur une toile, dans un écrit (...) j'ai conscience de les produire, c'est-à-dire que je me sens essentiel par rapport à ma création.
SARTRE, Situations II, p. 90.

◆ 2. Méd. (opposé à *symptomatique*). Qui existe en soi-même, sans cause connue ou bien déterminée (⇒ *Idiopathique*). *Anémie, maladie essentielle. Un prurit essentiel. d'origine probablement psychosomatique*.

◆ 3. Littér. Qui appartient à l'essence. *Les caractères, les attributs* essentiels d'un objet. ⇒ Caractéristique, constitutif, intrinsèque. Essentiel à... La raison est essentielle à l'homme. La science des détails est essentielle au bon gouvernement* (→ *Diligent*, cit. 3).

4 Il est (...) si essentiel à tout ce qui est un bien d'être acheté par mille peines (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 21.

5 La sévérité du pécheur envers lui-même est une qualité essentielle à la pénitence.
BOURDALOUE, Avert, Sur la pénitence, 184.

6 Ce philosophe païen assure que les mauvais démons sont les auteurs des enchan-

tements, des philtres et des maléfices; qu'ils ne font que tromper nos yeux par des spectres et des fantômes, que le mensonge est essentiel à leur nature.

FONTENELLE, Oracles, I, 3, in LITTRÉ.

◆ 4. Sc. nat. *Caractères essentiels d'un genre, d'une espèce, d'une variété* : caractères qui distinguent les individus d'un genre, d'une espèce, d'une variété (etc.) de tous ceux d'un autre genre, d'une autre espèce, d'une autre variété.

B. Cour. ◆ 1. **ESSENTIEL** à..., **POUR**... (opposé à *inutile*). Qui est absolument nécessaire. ⇒ *Indispensable, nécessaire. La nutrition est essentielle à la vie. Conditions essentielles pour la validité d'une convention* (→ *Cause*, cit. 42). *Cette formalité est essentielle pour votre mariage. ⇒ Obligatoire. La vertu que certains considèrent comme la plus essentielle au sexe féminin* (→ *Dénaturé*, cit. 11). *Un ravitaillement régulier en vivres et munitions est essentiel pour le pays. ⇒ Vital* (→ *Approvisionnement*, cit.).

J'ai désiré de la suffisance pour le service de mes commodités présentes et essentielles, non pour en faire magasin et réserve pour mes héritiers.
MONTAIGNE, Essais, II, xxxvii.

Très important. *C'est un livre essentiel pour comprendre l'ensemble de l'œuvre, à la compréhension de l'œuvre*.

◆ 2. Sans compl. (opposé à *secondaire*). Qui est le plus important. ⇒ *Principal. Les traits, les caractères essentiels* (→ *Alluvion*, cit. 1). *Dégager le caractère essentiel de qqch. sans s'arrêter aux détails. Vous avez oublié quelque chose d'essentiel* (→ *Côté*, cit. 11). *Il faut distinguer ce qui est essentiel de ce qui ne l'est pas. ⇒ Important. Les éléments essentiels d'une composition. Principes essentiels d'une théorie. ⇒ Fondamental, primordial. Thème essentiel d'un poète. Idée essentielle d'un texte, d'un mot* (→ *Asile*, cit. 19). *Nous arrivons au point, au fait essentiel. ⇒ Capital. Loi organique* développant une partie essentielle de la constitution. Agent, instrument essentiel d'une entreprise. ⇒ Cheville, pilier. Le motif essentiel de son action nous échappe. ⇒ Véritable, vrai. — Surveillez votre santé, c'est-essentiel. Il est essentiel de..., c'est essentiel pour nous*.

(Des) traits essentiels qui font reconnaître d'abord un véritable et franc hypocrite.
MOLIÈRE, Tartuffe, Placets au Roi, I.

(...) sa malpropreté (...) n'est qu'une négligence pour les petites choses, et qui semble supposer qu'on n'a d'application que pour les solides et essentielles.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 67.

Il faut, pour donner la sensation du vrai, faire, dans la peinture de la réalité, prédominer un caractère essentiel auquel les autres se subordonnent.
Émile FAGUET, Études littéraires, xvii^e s., p. 279.

Le verbe est dans la phrase le mot essentiel, et un grand styliste se reconnaît à son emploi du verbe.
A. THIBAUDET, Gustave Flaubert, p. 227.

(...) le maquillage qui réduit et accuse le visage dans ses éléments essentiels (...)
CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 112.

C'était un homme qui savait lire, pour faire part de ses découvertes, et c'est là la vertu essentielle de critique.
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 273.

◆ 3. (1690, Furetière). N. m. Le point le plus important. *Épargnez-nous les détails, arrivons à l'essentiel. ⇒ Cœur* (du sujet), *fait, fond. Discrimination* (cit. 2) *entre l'essentiel et le superflu. Se borner à l'essentiel. Vous oubliez l'essentiel! ⇒ Principal. Nous sommes d'accord sur l'essentiel. L'essentiel est de réussir. ⇒ Important. L'essentiel est d'être bon* (cit. 69), *de se soumettre à sa destinée* (cit. 9). *Vous êtes là, c'est l'essentiel!*

L'essentiel est de faire bien (...)
VAUENARGUES, De l'activité, 14

Je serais porté à croire que j'ai tort, si nous différons dans l'essentiel.
D'ALEMBERT, Lettre au roi de Prusse, 10 avr. 1767.

L'essentiel, en effet, dans l'éducation, ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, III.

Voici mon secret. Il est très simple : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.
SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, p. 72.

Je crois qu'il y a toujours chez les gens d'envergure un peu de mégalomanie. L'essentiel est que nous ne lui lâchions pas la bride.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxii, p. 193.

L'essentiel de..., ce qu'il y a de plus important. *Donner l'essentiel d'un discours dans un résumé. ⇒ Essence, substance; amande* (III.), *cœur, noyau* (cf. La substantifique moelle). *Vous trouverez l'essentiel de ces recherches dans tel livre. — L'essentiel de sa fortune est en immeubles*.

(...) l'être vivant est surtout un lieu de passage, et (...) l'essentiel de la vie tient dans le mouvement qui la transmet.
H. BERGSON, l'Évolution créatrice, p. 129.

Rentré chez lui (...) Quinette avait pris soin de coucher sur le papier l'essentiel de ce qu'il avait entendu, en essayant de retrouver les phrases les plus frappantes.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 203.

(...) son esprit net savait condenser l'essentiel d'une longue réflexion.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 12.

(...) sa liaison avec Liszt, dont l'essentiel sera raconté, sous forme de journal, dans ses Mémoires (...)
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 439.

★ II. (1864, Littré). Chim. (Vx). *Huile essentielle* : essence végétale. ⇒ *Essence* (II., A., 2.), *huile*.

CONTR. Accidentel. — *Adventure, casuel, contingent, étranger, éventuel, fortuit, occasionnel. — Inutile, superflu. — Accessoire, inessentiel, secondaire. — Complément. — Détail.*

DÉR. Essentiallyment.

ESSENTIELLEMENT [esɔsjɛlmɑ̃] adv. — 1541; *essentialment*, v. 1200; de *essentiel*.

♦ **1.** Philos. Par essence*, selon sa nature propre. ⇒ **Définition** (par). *L'homme est essentiellement libre. Dieu est essentiellement parfait. L'avortement (cit. 3) est essentiellement distinct de l'infanticide. Le langage est essentiellement dangereux (cit. 4) pour la pensée. La désinence (cit. 1) est un élément essentiellement variable.*

- 1 Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation.
Déclaration des droits de l'homme, 1791, art. 3 (→ Autorité, cit. 15).
- 2 (...) deux sortes d'images : celles qui mettent sous les yeux directement les objets du discours ; et celles qui les représentent en mêlant sous les yeux d'autres objets, analogues, soit essentiellement par leur nature, soit accidentellement par une disposition individuelle de l'écrivain. Gustave LANSON, L'Art de la prose, p. 159.
- 3 L'homme et la femme sont identiques, mais longtemps encore des écrivains les décriront comme essentiellement différents.
J. CHARDONNE, L'Amour du prochain, p. 48.

♦ **2.** (Déb. XVIII^e). Cour. Avant tout, au plus haut point. ⇒ **Fondamentalement**; **exclusivement**, **typiquement**. *La France est essentiellement pacifique (→ Bagarre, cit. 5). Sa tâche consiste essentiellement à... (→ Abréger, cit. 3). ⇒ Principalement. Nous tenons essentiellement à cette garantie. ⇒ Absolument.*

- 4 Selon la définition qu'il (*Stendhal*) en donne, un auteur romantique n'est autre qu'un auteur qui est essentiellement actuel et vivant, qui se conforme à ce que la société exige à son heure (...)
SAINTE-BEUVE, Stendhal..., p. 16.
- 5 Mais Romains a passé de l'école communale de Montmartre au Lycée Condorcet, c'est-à-dire de l'école essentiellement populaire au lycée essentiellement bourgeois (...)
A. MAUROIS, Études littéraires, t. II, p. 118.

CONTR. Accidentellement.

ESSETTE [esɛt] n. f. ⇒ **Aissette**.

ESSEULÉ, ÉE [esœle] adj. — V. 1225; de *es-* (é-), *seul*, et *-é*.

♦ Qu'on laisse seul, sans compagnie. ⇒ **Délaissé**, **isolé**, **seul**, **solitaire**; (régional) **asseulé**. *Jeune fille esseulée dans un coin du bal.* — N. *Un esseulé, une esseulée* : personne solitaire.

- 1 Mais comme elle (*Madeleine*) était la seule, dans son endroit, qui n'eût pas du tout souci d'elle-même, elle se trouvait bien esseulée et s'ennuyait beaucoup, sans trop connaître la cause de son ennui.
G. SAND, François le Champi, II, p. 37.
- 2 Il se sent esseulé dans une contrée inconnue, livré à des dangers qu'il ignore et auxquels il ne peut parer.

TAINE, les Origines de la France contemporaine, III, t. IV, p. 92.

Par ext. (choses). *Villa esseulée.*

DÉR. Esseuler.

ESSEULER [esœle] v. tr. — Fin XVII^e; de *esseulé*.

♦ Littér. (rare). Laisser (qqn) seul. ⇒ **Isoler**.

(...) les vertus de la première absence, qui esseule si bien les jeunes mariées (...)
Hervé BAZIN, Qui j'ose aimer, p. 164.

► **S'ESSEULER** v. pron. (XIII^e).

Réfl. Chercher à être, à rester seul. ⇒ **Isoler** (s').

(...) il est bien beau de se faire toute petite pour dominer et de s'esseuler pour se casser (*s'enfuir*), mais encore faut-il être un peu chevillée (...)
A. SARRAZIN, la Cavale, p. 66.

ESSIEU [esjœ] n. m. — 1435; *aisuel*, XII^e; *aissil*, XIII^e; *aissieu*, fin XIII^e; du lat. pop. **axilis*, du lat. class. *axis*. → **Axe**.

♦ Longue pièce placée transversalement sous la caisse d'une voiture et dont les extrémités (⇒ **Fusée**) entrent dans les moyeux des roues. *Essieu en fer, en acier, en bois. Pièce métallique qui empêche l'usure du bout de l'essieu (⇒ Happe). Cheville (⇒ Esse) ou écrou qui maintient la roue au bout de l'essieu. Partie du moyeu qui reçoit la fusée de l'essieu (⇒ Boîte). Angle ménagé entre la fusée de l'essieu et l'horizontale, qui stabilise le véhicule. ⇒ Carrossage. L'essieu supporte tout le poids du véhicule. Essieu qui ne peut porter plus de deux tonnes. Essieu de brouette, de charrette. Être enlisé jusqu'aux essieux (→ Embourber, cit. 3). Casser un essieu.*

- 1 L'essieu crie et se rompt : l'intrépide Hippolyte
Voit voler en éclats tout son char fracassé (...)
RACINE, Phèdre, v. 6.
- 2 Adieu, voyages lents, bruits lointains qu'on écoute,
Le rire du passant, les retards de l'essieu,
Les détours imprévus des pentes variées (...)
A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, « Maison du berger », I.
- 3 Cet avant-train se composait d'un massif essieu de fer à pivot où s'emboîtaient un lourd timon, et que supportaient deux roues démesurées.
HUGO, les Misérables, I, IV, I.
- 4 La rue s'étendait (...) si mal pavée que les essieux du fiacre criaient, à chaque pas (...)
HUYSMANS, Là-bas, p. 254.
(1892, in *Année sc. et industr.* 1893, p. 128). **ESSIEU-MOTEUR** : essieu des roues motrices.

Spécialt. *Essieux d'une locomotive, de voitures, de wagons de chemin de fer. Essieux directeurs, moteurs, porteurs d'une locomotive (⇒ Bissel). Chariot porteur d'essieux. ⇒ Bogie.*

Ainsi dans un wagon. Le bruit des essieux scande la fuite. Les essieux battent comme le cœur. On colle son front à la vitre et le paysage s'écoule (...)

SAINT-EXUPÉRY, Courrier Sud, II, IX, p. 118.

L'essieu avant sert à la suspension et à la direction, l'essieu arrière à la transmission (⇒ Cardan, différentiel) et à la suspension. ⇒ Pont (arrière); et aussi train (avant, arrière). Camion à trois essieux (deux à l'arrière). Distance entre les essieux d'une voiture (⇒ Empattement), entre les deux roues que porte l'essieu (⇒ Voie).

Par ext. Cheville en bois ou en métal qui sert d'axe au rouet d'une poulie.

ESSIMER [esime] v. tr. — V. 1193, *esseimer*; *essimer*, v. tr., 1549; de *es-* (lat. *ex-*), et anc. franç. *saim* « graisse » (→ Saindoux), lat. pop. **saginem*, lat. class. *sagina* « engraissement ».

♦ Techn. (fauconn.). Faire maigrir (l'oiseau, le faucon).

ESSIMPLAGE [esɛplaz] n. m. — 1930; de *essimpler*.

♦ Hortic. Action d'essimpler; son résultat.

ESSIMPLER [esɛplɛ] v. tr. — xx^e (1930, Larousse); de *e-*, *es-* (lat. *ex-*), et *simple*.

♦ Hortic. Supprimer dans un semis (les plants à fleurs simples) de façon à obtenir des fleurs doubles ou multiples.

DÉR. Essimplage.

ESSOR [esɔʀ] n. m. — V. 1175, Chrétien de Troyes; déverbal de *essorer*.

♦ **1.** Vx. Exposition à l'air (⇒ **Essorer**). — *À l'essor* : à l'air, au vent.

Les âmes donc tirent la pénitence
De leurs yeux maux ;
Les unes haut pendues
Sont parmi l'air à l'essor étendues (...)
DU BELLAY, Énéide, VI.

♦ **2.** Mod. Élan d'un oiseau qui s'envole. ⇒ **Envol**, **envolée**, **vol**, **volée**. (Rare, sauf dans *prendre son essor*). *Oiseau qui prend l'essor, son essor (→ Avant, cit. 26). Vén. Plume d'essor, des ailes, chez un oiseau de proie.*

(*Les vautours*) étant obligés de s'essayer et de s'efforcer à trois ou quatre reprises avant de pouvoir prendre leur plein essor.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Les vautours, in Œ., t. V.
Entre l'éclosion des œufs et l'essor des oisillons, la tâche d'un couple de mésanges confond l'observateur.
COLETTE, Histoires pour Bel-Gazou, p. 77.

Poétiquement :

Et dès que son Dieu l'ordonne,
Son âme, prenant l'essor,
S'élève d'un vol rapide
Vers la demeure où réside
Son véritable trésor.
RACINE, Cantique, II.

Littér. *L'avion, la fusée prit son essor. ⇒ Envol.*

Fig. Départ, envol, épanouissement. *L'essor d'une génération (→ Activité, cit. 2). Esprit timoré qui n'a pas pris son essor (→ Délicat, cit. 20). Ce jeune homme prend enfin son essor, il s'émancipe, s'épanouit.*

(...) une fois sortie de mes mains, les principes que je lui donne ne s'en développeront pas moins; et je prédis que la timide écolière prendra bientôt un essor propre à faire honneur à son maître.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXV.

Dumouriez n'eut tout son essor, toute sa liberté d'esprit que parce qu'il se sentit protégé par Danton, couvert par sa grande popularité contre le soupçon et l'intrigue.
JAURÈS, Hist. socialiste..., t. IV, p. 356.

Mais j'ai reconquis ma dignité, j'ai retrouvé mon âme et repris mon essor.
LOTI, les Désenchantées, IV, XXII, p. 148.

Élan, impulsion, qui porte l'âme aux choses élevées, qui donne libre carrière à l'esprit. *Donner l'essor à sa plume, à son esprit, à son génie. La promenade favorise l'essor de l'imagination. Entraver l'essor de sa pensée.*

Habitez, par l'essor d'un grand et beau génie,
Les hautes régions de la philosophie (...)
MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, I.
(...) osez prendre un plus grand essor : un tour d'imagination un peu hardi nous ouvre souvent des chemins pleins de lumière.

VAUVENARGUES, Réflexion sur divers sujets, x, p. 194.

Son âme toute royale (*de Louis XIV*) garde l'équilibre, même dans ses plus grands essors; ses élévations même ont quelque chose de modéré dans le principe.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Louis XIV, 19 janv. 1852.

Quand il est seul, il rêve, c'est-à-dire il se livre à tout l'essor d'une imagination sans frein, il voyage et vagabonde à travers l'espace sur l'hippogriffe ailé.

SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, t. I, p. 128.

♦ **3.** Développement* important et fécond. *L'essor d'une entreprise. ⇒ Croissance* (cit. 3). *La ville, la région a pris un grand essor, un essor prodigieux. ⇒ Activité, extension. L'essor d'une ville-champignon. Science dont on ne peut arrêter l'essor. ⇒ Progrès. L'essor des arts, d'un genre littéraire (→ Attirance, cit. 3).*

Un grand changement s'opère au dix-huitième siècle dans la condition du tiers état. Le bourgeois a travaillé, fabriqué, commercé, gagné, épargné, et tous les jours il s'enrichit davantage. On peut dater de Law ce grand essor des entreprises, du

négocier, de la spéculation et des fortunes; arrêté par la guerre, il reprend plus vite et plus fort à chaque intervalle de paix.

TAINE, les Origines de la France contemporaine, II, t. II, p. 165.

- 13 L'affaire, à mon avis — qui s'autorise de l'avis des experts — est appelée à prendre assez rapidement une extension, un essor considérables. GIDE, Robert, I, 5.

EN... **ESSOR**. *Industrie, ville en plein essor, en grand essor.* ⇒ **Boom** (en plein boom).

CONTR. Baisse, déclin, ruine, stagnation.

ESSORAGE [esɔʁaʒ] n. m. — 1859; « lâcher d'oiseau », XII^e; de *essorer*.

♦ 1. Action d'essorer* (le linge). ⇒ **Séchage**.

♦ 2. Argot. Le fait d'essorer (4.) qqn; par métonymie, le fait de perdre tout son argent.

ESSORANT, ANTE [esɔʁɑ̃, ɑ̃t] adj., **ESSORÉ, ÉE** [esɔʁe] adj. ⇒ **Essorer**.

ESSORER [esɔʁe] v. tr. — V. 1200; « lâcher un oiseau », v. 1175; du lat. pop. *exaurare*, de *ex-* « hors de », *aura* « vent, air », et suff. verbal.

♦ 1. Vx. Exposer à l'air libre pour faire sécher. *Essorer du linge, l'étendre après l'avoir blanchi.* « *Faire essorer le linge sur des traverses dans l'entrée* » (Huysmans, *Marthe*, in T. L. F.).

♦ 2. Mod. Débarrasser par pression (du linge, une chose mouillée) d'une grande partie de l'eau qui s'y trouve. ⇒ **Essorage**. *Essorer du linge dans un linge sec, avec uneessoreuse**.

- 0.1 Pour essorer les draps qu'on savonnait à la main, nous les tordions, cravatés au col d'un gros robinet de cuivre. COLETTE, le Fanal bleu, p. 177, in T. L. F.

♦ 3. Agric. *Essorer une terre trop humide*, la retourner pour qu'elle sèche. *Essorer des graines, des oignons*, les sécher pour les conserver.

♦ 4. Fig. et fam. *Essorer qqn*, épuiser sa substance, ses ressources. — Argot. Prendre tout l'argent de (qqn). *Il s'est fait essorer par des aigrefins*.

► **S'ESSORER** v. pron.

(Vx ou littér., repris XIX^e). S'élancer dans les airs (oiseau). — REM. Cet emploi archaïque doit probablement sa réapparition à la vitalité de *essor*.

- 1 (...) je me trouvais néanmoins chez madame, en gros oiseau gris-bleu s'essorant vers les moulures du plafond et traînant l'aile dans les ombres de la soirée. RIMBAUD, les Illuminations, XXXIV.

- 2 Parfois un aigle s'essorait du côté de la grande dune. GIDE, Feuilles de route, Biskra, 1896, in Journal 1889-1939, Pl., p. 76.

Fig. ⇒ **Envoler** (s'). → **Acagnarder**, cit. 3.

- 3 J'aime que le chant s'en essore d'une manière toute naturelle, par une éclosion comme prévue; au début tout au moins du morceau, car, aussitôt épanouie, la mélodie éclate, et prend nettement le dessus, pour ne s'évanouir et se résorber à nouveau que vers la fin. GIDE, Journal, 12 févr. 1929.

► **ESSORANT, ANTE** p. prés. et adj.

Blason. Qui a les ailes à demi déployées, l'œil regardant le ciel. *De gueules à l'aigle essorant d'argent*.

► **ESSORÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. *Linge complètement essoré*.

♦ 2. Blason. (Sens archaïque de *essorer*). *Oiseau essoré*: oiseau en plein vol. Se dit aussi d'une tour, d'une maison dont le toit est d'un émail différent de celui du corps. *Château d'azur essoré de gueules*.

DÉR. (Au sens étym.) **Essor**. — (Aux sens mod.) **Essorage,essoreuse**.

ESSOREUSE [esɔʁøz] n. f. — 1857, in *Année sc. et industr.* 1858, p. 361; de *essorer*.

♦ 1. Machine destinée à enlever l'eau qui imprègne (le linge; une chose mouillée). *Passer son linge à l'essoreuse. Essoreuse à rouleaux compresseurs.* — *Essoreuse centrifuge*, composée d'un panier soumis à une rotation rapide qui chasse l'eau au dehors. *Essoreuse à rouleaux munie d'un égouttoir. Laverie automatique équipée de plusieursessoreuses.* — *Essoreuse à salade*.

♦ 2. Techn. Appareil servant à séparer le sucre cristallisé des mélasses, le jus des pulpes (⇒ **Épulpeur**).

ESSORILLEMENT [esɔʁijmɑ̃] n. m. — 1578; de *essoriller*.

♦ Rare. Action d'essoriller. *L'essorillement des esclaves dans l'Antiquité. Supplice de l'essorillement.* — *L'essorillement d'un chien*.

ESSORILLER [esɔʁije] v. tr. — 1303, *essoreiller*; de *es-* (lat. *ex-*), et *oreille*.

♦ 1. Vx ou techn. Priver des oreilles en les coupant (ancien supplice). *Au XVII^e siècle, des ordonnances de police menaçaient d'essoriller les prostituées récidivistes.* — Écouter les oreilles de (un animal). *Essoriller un chien.* — Au p. p. :

Béelzébut (*le chat*)... présentait au niveau de l'arçon sa tête noire essorillée, faisant un ronron formidable et roulant ses grands yeux jaunes (...). Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, II, p. 66.

♦ 2. Par ext. (fam. et vx). Couper les cheveux très courts. *Se faire essoriller*.

DÉR. **Essorillement**.

ESSOUCHAGE [esufɑʒ] ou **ESSOUCHEMENT** [esufmɑ̃] n. m. — 1930, *essouchage; essouchement*, XVIII^e; de *essoucher*.

♦ Techn. Action d'essoucher.

ESSOUCHER [esufe] v. tr. — 1796; de *es-* (→ *é-*, lat. *ex-*), *souche*, et suff. verbal.

♦ Techn. Débarrasser (un terrain) des souches qui restent dans le sol après qu'on a abattu les arbres. *Essoucher une vigne*.

DÉR. **Essouchage** ou **essouchement**.

ESSOUFFLANT, ANTE [esufilɑ̃, ɑ̃t] adj. — D. i. (attesté XX^e); p. prés. de *essouffler*.

♦ Qui essouffle. *Un effort essoufflant. Une course essoufflante.* Figuré :

Cette traversée de l'Europe avait naguère une signification précise; elle en a plusieurs désormais. Un certain idéal était simple, essoufflant, presque joyeux dans sa hâte et sa générosité; il fallait reprendre à l'Allemagne mille initiatives, mille êtres chers mais théoriques, mille forces mais de quel ordre?

Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 33 (1975).

ESSOUFFLÉ, ÉE [esufie] adj. ⇒ **Essouffler**.

ESSOUFFLEMENT [esuflemɑ̃] n. m. — V. 1500; de *essouffler*.

♦ 1. État d'une personne essoufflée. Respiration courte et gênée. ⇒ **Anhélation, suffocation**. *Essoufflement provoqué par un effort physique violent. Vaincu par l'essoufflement, il dut s'arrêter et souffler un peu.*

(...) notre poète s'arrêta tout à coup, d'essoufflement d'abord, puis saisi en quelque sorte au collet par un dilemme qui venait de surgir dans son esprit.

HUGO, Notre-Dame de Paris, I, II, VI.

Il avançait ainsi au plus fourré de la cavalerie, avec la lenteur tranquille, le balancement de tête et l'essoufflement régulier d'un moissonneur qui entame un champ de blé.

HUGO, Notre-Dame de Paris, II, X, VII.

Moi qui n'ai pas le vent long je n'en pouvais plus d'essoufflement.

FLAUBERT, Correspondance, t. I, p. 249.

♦ 2. Fig. (Choses). Le fait d'avoir perdu son caractère dynamique. *L'essoufflement d'une association*.

ESSOUFFLER [esufle] v. tr. — Fin XII^e; de *es-* (→ *é-*, lat. *ex-*), *souffle*, et suff. verbal.

♦ 1. Mettre (qqn, un animal) presque hors d'haleine*, à bout de souffle*. *Cette petite ascension m'a essoufflé. Essouffler un cheval. Coureur qui finit par essouffler ses concurrents. Henri IV, réconcilié avec Mayenne, se contenta de l'essouffler par une rapide promenade.*

Il y eut un instant de silence pendant lequel on entendit la respiration du vieillard que ses efforts avaient essoufflé.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 50.

♦ 2. Fig. *Il pense trop vite, il nous essouffle* (⇒ **Culbuter**, cit. 4).

► **S'ESSOUFFLER** v. pron.

♦ 1. Se mettre hors d'haleine; avoir de la peine à respirer (après un effort). *Il s'essouffle facilement.* ⇒ **Fatiguer** (se), **haleter, souffler, suffoquer**. *S'essouffler à force de chanter, de crier, d'appeler.* ⇒ **Époumoner** (s'). — *Personne qui s'essouffle facilement.* ⇒ **Pous-sif**.

Accoutumé (...) à courir tête nue au soleil, à s'essouffler, à se mettre en sueur (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, V, Lettre III.

Par métaphore (littér.). → ci-dessous, cit. 5.

♦ 2. (XIX^e). Perdre le souffle de l'inspiration. *Ce cinéaste s'essouffle, son dernier film est décevant.* — (V. 1965). Ne plus pouvoir suivre le rythme de croissance, fonctionner plus mal. « *Relancer une économie qui s'essoufflait* » (*le Figaro*, 16 mars 1968).

S'ESSOUFFLER à (et inf.) : ne pas réussir à. « *Les reportages s'essoufflent à courir derrière l'événement* » (*le Monde*, 11 janv. 1970).

► **ESSOUFFLÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Être essoufflé, tout essoufflé. ⇒ **Haletant**; (littér.) **anhélant**. Essoufflés par la montée longue et rapide que nous venions de faire et par le poids

de nos rames que nous portions sur nos épaules, nous nous arrêtrâmes un moment, le vieillard et nous, pour reprendre haleine dans cette cour.

LAMARTINE, *Graziella*, Épisode, XII, p. 36.

3 (...) elle se mettait à courir; elle arrivait essoufflée, et exhalant de toute sa personne un frais parfum de sève, de verdure et de grand air.

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, IX, p. 107.

4 Il ne se rappelait pas que la pente fût si raide. Essoufflé, le cœur battant, il passe devant le presbytère, il arrive à sa rue (...)

MARTIN DU GARD, *Jean Barois*, p. 492, in T. L. F.

REM. Les emplois métaphoriques semblent plus normaux avec le participe passé adjectivé qu'avec l'actif ou le pronominal. Une locomotive essoufflée ⇒ **Asthmatique, poussif**; → Dépôt, cit. 12.

5 En vain le ciel s'essouffle, en vain janvier se ruc (...)

HUGO, *La Légende des siècles*, XV, «Éviradnus», III.

♦ 2. Fig. *Cet écrivain semble essoufflé.*

6 Ce qui caractérise Le Brun, c'est la hardiesse de l'expression; mais il manque d'haleine, il est vite essoufflé.

SAINT-BEUVE, *Chateaubriand*, t. II, p. 147.

DÉR. Essoufflant, essoufflement.

ESSUIE-GLACE [esujiglas] n. m. — 1914; de *essuyer*, et *glace*.

♦ Balai formé d'une lame de caoutchouc qui essuie automatiquement le pare-brise d'une automobile; l'appareil (balais et mécanisme). *Des essuie-glace* (invar.) ou *des essuie-glaces*. *Essuie-glace avant, arrière.*

Besson se laissa aller aux cahots, en écoutant le glissement continu du moteur, et les gémissements des deux essuie-glaces.

J.-M. G. LE CLÉZIO, *Le Déluge*, p. 89.

On écrit aussi *un essuie-glaces*. — Syn. : *essuie-vitre*.

ESSUIE-MAIN [esujimē] n. m. — 1555, in D. D. L.; de *essuyer*, et *main*.

♦ Linge dont on se sert pour s'essuyer les mains. ⇒ **Serviette**. *Essuie-main suspendu à un rouleau*. ⇒ **Touaille**. *Des essuie-main* (invar.) ou *des essuie-mains*. — Par métonymie. Support où se trouve ce linge.

On écrit aussi : *un essuie-mains*.

ESSUIE-MEUBLES [esujimcebl] n. m. invar. — 1909, *l'illustration*, in D. D. L.; de *essuyer*, et *meuble*.

♦ Chiffon* à poussière.

ESSUIE-PHARES [esujifan] n. m. invar. — Mil. xx^e; de *essuyer*, et *phare*.

♦ Dispositif électromécanique assurant le nettoyage des vitres des phares d'un véhicule. « *Les larges blocs optiques profitent du remodelage de la face avant pour se parer d'essuie-phares, accessoires assez rares sur une auto vendue 35 700 F* » (*la Vie mutualiste*, n° 87, janv. 1984, p. 54).

ESSUIE-PIED [esujipje] n. m. — 1948; de *essuyer*, et *pied*.

♦ Paillason pour s'essuyer les pieds; grille, laine métallique horizontale pour décroter le dessous de la chaussure. ⇒ **Décrottoir**. *Des essuie-pied* ou *des essuie-pieds*.

La maison (...) à peine ébauchée, un rez-de-chaussée qui fait l'important, un tel progrès sur où l'on habitait jusque-là! On n'en est pas encore à choisir l'essuie-pied du seuil, mais on se chamaille déjà où planter la climatisée.

ARAGON, *Blanche*, III, II, II, p. 387-388.

On écrit aussi : *un essuie-pieds*.

ESSUIE-PLUME [esujiplym] n. m. — 1858, in D. D. L.; de *essuyer*, et *plume*.

♦ Petit morceau de drap qui sert à essuyer le bec d'une plume. *Des essuie-plume* (invar.) ou *des essuie-plumes*. — On écrit aussi : *un essuie-plumes*.

ESSUIE-TOUT [esujitū] n. m. invar. — 1979; de *essuyer*, et *tout*.

♦ Papier absorbant assez résistant, à usages multiples (surtout domestiques), présenté le plus souvent en rouleaux, avec des morceaux prédécoupés détachables, ou (plus rarement) en paquets de feuilles enchevêtrées.

ESSUIE-VERRES [esujivēr] n. m. invar. — 1909, *l'illustration*, in D. D. L.; de *essuyer*, et *verre*.

♦ Torchon fin pour essuyer les verres.

ESSUIE-VITRE [esujivitr] n. m. — Mil. xx^e; de *essuyer*, et *vitre*.

♦ Syn. de *essuie-glace*. « *La cabine est climatisée; le conducteur peut régler cette climatisation et dispose d'un chauffage d'appoint par aérotherme et résistances sur l'arrivée d'air climatisé. Les*

vitres frontales sont équipées d'essuie-vitre, lave-vitre et rideaux pare-soleil » (*la Vie du rail*, n° 1663, 15 oct. 1978, p. 6). *Des essuie-vitre* (invar.) ou *des essuie-vitres*.

ESSUYAGE [esujiaʒ] n. m. — 1858; de *essuyer*.

♦ Action d'essuyer; son résultat. *L'essuyage de la vaisselle, des meubles*.

ESSUYER [esujije] v. tr. — Conjug. *appuyer*. — XII^e, *essuier*; du bas lat. *exsucare* «exprimer le suc», de *ex-*, *sucus* «sève» (→ *Suc*), et suff. verbal.

♦ 1. Sécher (ce qui est mouillé) en frottant avec une chose sèche absorbante. *Essuyer qqch., une surface avec une éponge, une serpillière, un torchon*. ⇒ **Éponger, torcher**. *Essuyer la vaisselle, son assiette. Essuie donc la table, la toile cirée, c'est tout mouillé. Essuyer ses mains à une serviette, avec une serviette* (Académie). *S'essuyer la bouche. Essuyer un front ruisselant de sueur. Madeleine lava et essuya les pieds de Jésus* (→ *Arroser*, cit. 6). *Essuyer ses pieds* (en frottant ses semelles sur un paillason, un tapis...). *Essuyer un cheval*. ⇒ **Bouchonner**.

(...) Lava les mains des Dieux et puis les essuya,

D'un linge bien filé, bien plié (...)

RONCARD, *le Second Livre des hymnes*, «De l'hiver».

L'Allemagne aurait tort de croire que Paris n'est peuplé que de polissons qui se mouchent avec les doigts, à cette fin de les essuyer sur le dos d'un grand homme qui passe.

BAUDELAIRE, *l'Art romantique*, Richard Wagner.

Tu me mouilles, dit M. B*** en s'essuyant la joue. Et tu me mets du rouge. Quelle fricassée de museaux.

SARTRE, *le Sursis*, p. 76.

Tarrou se pencha et, de sa lourde main, essuya le petit visage trempé de larmes et de sueur.

CAMUS, *la Peste*, p. 234.

Enlever (ce qui mouille qqch.). *Essuyer l'eau qui a coulé sur la table. Essuyer la buée sur des verres de lunettes. Essuyer ses larmes* (au fig. : se consoler).

Quelques pleurs se présentaient au bord de vos paupières; ou vous les reteniez, ou vous détourniez la tête pour les essuyer furtivement.

DIDEROT, *Salons*, La jeune fille qui pleure son oiseau mort.

J'essuyai une larme dont la bise qui soufflait sur le quai avait obscurci ma vue.

FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, I, t. II, p. 267.

Par anal. (en parlant du vent, du soleil). Sécher. *Ce temps chaud a essuyé les chemins détrempés*.

Loc. fig., fam. *Essuyer les plâtres; (vieilli) essuyer les murs* : occuper une habitation qui vient d'être achevée; par métaphore : subir le premier les conséquences d'une situation fâcheuse ou nouvelle, expérimentale (cf. *Payer les pots cassés*).

Il est bête de venir en un temps en construction, l'âme y a des malaises comme un corps qui essuierait des plâtres.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. I, p. 269.

Rien de plus vrai. Une femme ne peut aimer passionnément qu'après avoir été mariée. Si je la pouvais comparer à une maison, je dirais qu'elle n'est habitable que lorsqu'un mari a essuyé les plâtres.

MAUPASSANT, *Mademoiselle Fifi*, p. 98.

Fig. *Essuyer les larmes de qqn*, le consoler.

♦ 2. Enlever la poussière de..., sur... (qqch.) en frottant. *Essuyer les meubles avec un chiffon de laine*. ⇒ **Dépoussiérer, épousseter**.

Elle était maintenant au milieu du salon, un chiffon à la main, et regardait avec tristesse ces meubles qu'une habitude (...) la forçait à essuyer tous les jours (...)

En essuyant la garniture de cheminée, elle se regarda dans la glace (...)

Elle continua sa promenade, examinant chacun des bibelots posés sur les tables, passant son chiffon sur le dossier des chaises.

J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 247.

♦ 3. Fig. (Fin xvi^e, d'abord en parlant des soldats qui subissent le feu de l'ennemi). Avoir à supporter (qqch. de fâcheux). ⇒ **Éprouver, subir**. [a] (Compl. concret). *Essuyer une tempête* (→ *Écouteille*, cit. 1), *une bourrasque, une averse, un orage. Essuyer le feu de l'ennemi, essuyer un assaut. Essuyer une défaite. Essuyer des pertes* (→ *Assiette*, cit. 7). → *Boire un bouillon**.

La flotte d'Alexandre, partant de Patale au mois de juillet, essuya bien des tempêtes, et le voyage fut long, parce qu'elle navigua dans une mousson contraire.

MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*, XXI, IX.

À Berlin, dès le début de la matinée, les guichets des banques avaient, paraît-il, essuyé l'assaut des rentiers pris de panique.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 257.

[b] (xvii^e). Moral. ⇒ **Endurer, souffrir, subir**. *Essuyer une avanie, un affront, des outrages, des reproches, une humiliation, une vexation* (→ *Cuirasser*, cit. 4). *Essuyer un refus* (→ *Accabler*, cit. 18), *une rebuffade, un camouflet, une réprimande. Essuyer les dédains, la mauvaise humeur de qqn. Essuyer les banalités d'une conversation* (→ *Convention*, cit. 14). *Essuyer des visites inopportunes*.

Ces conversations ne font que m'ennuyer. Et c'est trop que vouloir me les faire essuyer.

MOLIÈRE, *le Misanthrope* II, 4.

Parbleu! s'il faut parler de gens extravagants, Je viens d'en essuyer un des plus fatigants.

MOLIÈRE, *le Misanthrope*, II, 4.

Il est des contretemps qu'il faut qu'un sage essuie.

RACINE, *Esther*, III, 1.

La plus brillante fortune ne mérite point (...) ni les petitesesses où je me surprends, ni les humiliations, ni les hontes que j'essuie (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VIII, 66.

- 14 (...) la mère, ayant essayé des banqueroutes, fit mal ses affaires, quitta le commerce, et vint à Paris avec son mari et sa fille, qui les nourrissait tous trois de son travail. ROUSSEAU, Les Confessions, VII.
- 15 Aux journées fatales, aux journées d'insurrection et d'émeute, quand sa demeure tout entière est envahie, elle est à son poste; elle essuie l'outrage avec fierté, avec noblesse, avec clémence, en même temps qu'elle couvre de son corps ses enfants. SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 14 juil. 1851.
- 16 J'ai trop souci de la vérité pour taire le fâcheux accueil que je dus essuyer à mon retour au foyer. GIDE, la Symphonie pastorale, p. 18.

► **S'ESSUYER** v. pron.

(Réfl.). Ôter l'humidité, les taches, la saleté qu'on a sur soi. ⇒ **Nettoyer** (se). *S'essuyer en sortant du bain.* — Faux pron. *S'essuyer la bouche* (avec une serviette, du revers de la main...).

- 17 Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie (*d'éclaboussures*), Souvent pour m'achever, il survient une pluie (...). BOILEAU, Satires, VI. (Passif). Rare. *Terre qui s'essuie sous le soleil*, qui sèche.

CONTR. Humecter, imbiber, mouiller, tremper. — Maculer, salir, souiller. — Causser, infliger, provoquer.

DÉR. Essuyage, essuyeur.

COMP. Essuie-glace, essuie-main, essuie-meuble, essuie-pied, essuie-plume, essuie-verres, essuie-vitre.

ESSUYEUR, EUSE [esujjøœr, øz] n. — 1472; *essuioir*, 1377; de *essuyer*.

◆ Personne qui essuie. *Un essuieur de vaiselle.* — Fig. *Un essuieur, une essuyeuse de plâtres.* ⇒ **Essuyer** (les plâtres).

EST [est] n. m. — V. 1140; *hest*, v. 1138; anc. angl. *east*.

◆ L'un des points cardinaux*, situé dans la direction du soleil levant. ⇒ **Aurore** (1., 3.), **levant**, **orient**; **orientation**. (Abrév. : E.). *Mosquée orientée vers l'est.*

Par ext. Lieu situé du côté de l'est. *Coucher à l'est. Se diriger vers l'est.* — Mar. *Faire de l'est, du plein est* : faire route à l'est. *Le vent souffle de l'est. Vent d'est.*

- 1 Une grosse houle venait du couchant, bien que le vent soufflât de l'est. CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, VI, 12.
- 2 Alors nous portâmes au nord jusqu'au 52° parallèle de latitude sud; puis nous tournâmes à l'est (...). BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Les aventures d'A. Gordon Pym, XV.
- 3 En effet, en marchant vers l'est, Phileas Fogg allait au-devant du soleil, et, par conséquent, les jours diminuaient pour lui d'autant de fois quatre minutes qu'il franchissait de degrés dans cette direction. Or, on compte trois cent soixante degrés sur la circonférence terrestre, et ces trois cent soixante degrés, multipliés par quatre minutes, donnent précisément vingt-quatre heures, — c'est-à-dire ce jour inconsciemment gagné. En d'autres termes, pendant que Phileas Fogg, marchant vers l'est, voyait le soleil passer *quatre-vingts fois* au méridien, ses collègues restés à Londres ne le voyaient passer que *soixante-dix-neuf fois*. C'est pourquoi, ce jour-là même, qui était le samedi et non le dimanche, comme le croyait Mr. Fogg, ceux-ci l'attendaient dans le salon du Reform-Club. J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 329 (1873).

En appos. *Longitude est. La banlieue est de Paris. La côte est des États-Unis. La partie est.* ⇒ **Oriental**.

En composition. *Nord-est. Sud-est. L'est-nord-est (E.-N.E.)* : le point situé entre le nord-est et l'est.

Spécial (en France). *La frontière de l'Est. Habiter dans l'Est. Le canal de l'Est*, qui relie la Saône à la Moselle. *Les gens de l'Est* : Alsaciens et Lorrains.

Les pays à l'Est de l'Europe ou, absolu, *les pays de l'Est* : les pays appartenant à la zone d'influence soviétique en Europe. *L'Est* (même sens). *Relations politiques, économiques entre l'Est et l'Ouest. Allemagne de l'Est.* ⇒ **Est-allemand**. — Littér. L'Orient. *Connaissance de l'Est*, ouvrage de Claudel.

ESTABLISHMENT [establifmɛnt] n. m. — 1965; mot angl., de *to establish* « établir ».

◆ Anglicisme. Ensemble des gens en place attachés à l'ordre établi. « *Personne n'a jamais pu définir ce qu'est l'« Establishment », on sait seulement qu'il existe* » (L'Express, 14 oct. 1968). *L'establishment financier. L'establishment littéraire* » (L'Express, 31 juil. 1972). « *L'establishment soviétique* » (L'Express, 7 août 1972). *Fréquenter l'establishment. L'establishment scientifique américain* » (la Recherche, janv. 1974, p. 91). — Par ext. L'ordre établi. — On emploie parfois dans ce sens le mot français *établissement* [etablismɔ̃].

En Italie (...) « philosophie » ça veut dire presque automatiquement marxiste... C'est une banalité de l'establishment. Ph. SOLLERS, Femmes, p. 174.

ESTACADE [estakad] n. f. — 1671; *estaquade*, 1578; *eustacatte*, v. 1566; var. *stecade*; de l'ital. *steccata*, de *stecca* « pieu »; longobard (gotique) *stikka; d'abord « champ clos », et par ext. « duel ».

◆ 1. Barrage fait d'un assemblage de pieux, de pilotis, de radeaux, de chaînes. *Une estacade ferme l'entrée d'un port, d'un chenal, brise les vagues, les courants.* ⇒ **Brise-lames**, **digue**, **jetée**.

- 1 Les ennemis s'emparèrent des forts qu'on avait faits à Vigo et des batteries qui en défendaient l'entrée, forcèrent l'estacade qu'on y avait faite. SAINT-SIMON, Mémoires, 109, 171.

Au milieu du tableau Les Miracles de saint Benoît de Rubens, dominant la scène et s'avancant sur une espèce d'estacade, S. Benoît coiffé du capuchon et suivi de ses frères, levant une lourde main pour bénir. CLAUDEL, Journal, 5 janv. 1937.

Jetée à claire-voie. ⇒ **Appontement**, **débarcadère**. *Estacade sur une rivière pour protéger un pont en aval.*

Il leva la tête et vit, au plus haut de l'estacade, toute tendue, mais inclinée déjà dans sa chute et lançant avant elle sur les eaux l'ombre qu'elle semblait viser, Stéphy qui plongeait. GIRAUDOUX, les Aventures de Jérôme Bardin, p. 82.

◆ 2. Techn. (ch. de fer). Vieilli. Plate-forme en charpente pour faciliter le chargement du charbon sur une locomotive.

ESTAFETTE [estafet] n. f. — 1596, *staffette*; ital. *staffetta*, dimin. de *staffa* « étrier », et par ext. « courrier ».

◆ 1. Ancient. Courrier chargé d'une dépêche. ⇒ **Courrier**, **envoyé**, **express**, **messager**. *Estafette à cheval.*

Il (M. Millin) écrit à Paris qu'on lui envoie, ventre à terre, par une estafette, ses autres habits habillés. P.-L. COURIER, Lettres, II, 68.

Le préfet autorisait, c'est-à-dire demandait la formation d'une garde d'honneur : il fallait déployer toute la pompe possible. Une estafette fut expédiée à Vergy. M. de Rênal arriva dans la nuit, et trouva toute la ville en émoi.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XVII.

◆ 2. Mod. Militaire agent* de liaison (→ **Ambulancier**, cit.). *Le général dépêcha une estafette motocycliste pour porter ses ordres.*

Napoléon se retournant brusquement, expédia une estafette à franc étrier à Paris pour y annoncer que la bataille était gagnée. HUGO, les Misérables, II, I, VIII.

◆ 3. Régional (côte méditerranéenne). Anomic (coquillage comestible). ⇒ **Anomie**, 1.

ESTAFIER [estafje] n. m. — 1549, *estaffier*; *stafier*, 1476; ital. *staffiere* « valet d'armes, laquais », de *staffa* « étrier ». → **Estafette**.

◆ Ancient. Laquais armé qui portait le manteau et les armes de son maître, lui tenait l'étrier. — Par ext. Valet de pied, servant de garde du corps. — Mod., péj. Spadassin, garde du corps.

Maint estafier accourt : on vous happe notre homme. On vous l'échine, on vous l'assomme. LA FONTAINE, Fables, XII, 22.

Pangloss était au milieu de sa phrase, quand le familier (*de l'Inquisition*) fit un signe de tête à son estafier qui lui servait à boire du vin de Porto ou d'Oporto. VOLTAIRE, Candide, V.

À peine le sombre tribunal eut-il défilé, que Grandchamp, délivré de ses deux estafiers, se précipita vers son maître (...). A. DE VIGNY, Cinq-Mars, t. II, p. 413.

(1828). Argot. Vx. Agent de la police secrète.

ESTAFILADE [estafilad] n. f. — 1552, *estaffilade*; ital. *staffilata* « coup de fouet, d'étrivière », de *staffile* « étrivières », de *staffa* « étrier ».

◆ 1. Entaille faite avec une arme tranchante (sabre, rasoir...) principalement au visage. ⇒ **Balafré**, **blessure**, **coupure**, **entaille**, **fente**, **taillade**. *Estafilade au travers du menton. Se faire une estafilade en se rasant.*

Marcher à jeun, marcher vaincu, marcher malade, Sentir suinter le sang par quelque estafilade (...). HUGO, la Légende des siècles, XV, Petit roi de Galice, VI.

◆ 2. Rare. Déchirure. *Il y a une estafilade à votre manteau.*

Plus cour. Maille filée sur toute la hauteur (d'un bas, d'un collant).

DÉR. Estafilader.

ESTAFILADER [estafilade] v. tr. — 1642; de *estafilade*.

◆ Vx. Faire une estafilade à.

ESTAFINADE [estafinad] n. f. — 1973, in la *Clé des mots*; altér. de l'ital. *staficata*, altér. de *stockfisch*.

◆ Régional. Préparation à base de morue séchée. ⇒ **Stockfisch**.

ESTAGNON [estapnɔ̃] n. m. — 1844; provençal mod. *estagnoun*, de *estanh* « étain ».

◆ Régional. Récipient en fer étamé destiné à contenir de l'huile, de l'essence, etc. *Un estagnon de vingt litres.* — REM. Le mot est courant en franç. d'Afrique.

(Elles s'exerçaient à la danse) en s'accompagnant de la voix ou au son de vieux estagnons aux timbres éraillés.

Abdoulaye SADJI, Maïmouna, in Pages africaines, III.

ESTAIN [estē] n. m. — 1867; var. *étein*, *étain*; empr. à l'anglo-saxon *stemma*.

◆ Mar. Pièce de la poupe d'un navire. *Les deux estains, assemblés par le bas de l'étambot, constituent l'arçasse du navire.*

EST-ALLEMAND, ANDE [estalmō, ôd] adj. et n. — V. 1950; calque de l'angl. *East-german* pour *Allemand de l'Est*.

♦ Qui se rapporte à l'Allemagne de l'Est (République démocratique allemande, ou R. D. A.) et à ses habitants.

La nouvelle de l'invasion de l'Allemagne occidentale par l'armée est-allemande, en face de cette catastrophe nationale sans précédent, passait au second plan.
J. CAU, la Pitié de Dieu, p. 136.

N. Habitant de l'Allemagne de l'Est.

ESTAME [estam] n. f. — XIII^e, var. de *estain*. → Étain, étamer. Technique.

♦ 1. Fil de laine.

♦ 2. Tissu, ouvrage où les fils sont enlacés par mailles.

ESTAMINET [estamine] n. m. — XVII^e, in Delbouille, *Dictionnaire général*; wallon *staminé, staminai*, XVII^e; p.-ê. du wallon *stamon* «poteau de mangeoire»; le mot semble très rare av. 1750 et ne se diffuse en France qu'au début du XIX^e s.

♦ 1. Cabaret où l'on buvait et fumait (d'abord en parlant de la Flandre, puis de l'Allemagne, de la Hollande...); assemblée qui s'y tenait.

0.1 On donne le nom d'*estaminet* à l'assemblée de buveurs et de fumeurs, et au lieu où elle se tient. En Flandres les plus gros marchands vont à l'*estaminet* (...) On appelle autrement ces sortes de lieux *tabagies*.

Dict. de Trévoux (1771), art. *Estaminet*.

1 Nous nous réunissons pour dîner, à un schelling par tête, dans un estaminet (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 80.

(De 1830 environ à 1870). En France, notamment à Paris, Café ou brasserie où l'on pouvait fumer la pipe (les cafés où l'on fumait le cigare, la cigarette, se nommaient *divans*).

1.1 Entrons dans un estaminet. Une atmosphère chaude, épaisse, y règne constamment; mais, si vous êtes un habitué de l'endroit, loin de vous être désagréable, l'odeur de la fumée de tabac vous fait plaisir et vous l'aspirez avec délices. Presque toutes les tables sont occupées; ici, l'on boit de la bière, là-bas on boit du vin, plus loin du café, des liqueurs. On ne prend pas de glaces dans un estaminet (...) On lit les journaux, on cause, on a quelquefois sa pipe qui reste à l'estaminet (...) On joue au billard, on fait la poule; on joue aux cartes: le piquet et l'écarté ne sont point bannis de l'estaminet (...)
Les habitués apportent rarement grand soin à leur toilette.
Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, Estaminets-Divans, p. 130-131.

♦ 2. (1909). Régional et vieilli. Petit café populaire, dans le Nord de la France, en Belgique (mais le mot n'y est plus usuel).

2 (...) ce petit estaminet tranquille, avec son arrière-salle déserte, si commode, et les grosses tables de bois mal équilibrées.

BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, II, p. 279.

♦ 3. Loc. vieillie (avec la valeur de *cabaret, café*). *Pilier d'estaminet*: ivrogne. — *Langage, plaisanteries d'estaminet*, grossiers et truculents.

3 (...) les dissertations haineuses de quelques académies d'estaminet et le pédantisme des joueurs de domino?

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Expos. univ., III.

4 (...) il débitait des galaneries d'estaminet à une jeune paysanne blonde.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, IV, p. 23.

REM. A. Allais emploie le dér. *estaminetier*, qui semble rare («limonadiers, cafetiers, estaminetiers...», in D. D. L.) et peut n'être qu'une création occasionnelle.

ESTAMPAGE [estápaz] n. m. — 1628; de *estamper*.

★ I. ♦ 1. Action d'estamper* (I., 1.). *L'estampage des monnaies, des bijoux, des roues d'horlogerie. Estampage des feuilles de métal qu'on orne d'un relief. Estampage à froid* (d'une reliure). — Par métonymie. Image, empreinte due à l'estampage.

1 La reproduction a créé des arts fictifs (ainsi le roman met-il la réalité au service de l'imagination), en faussant systématiquement l'échelle des objets, en présentant des empreintes de sceaux orientaux et de monnaies comme des estampages de colonnes, des amulettes comme des statues.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 22.

♦ 2. Action d'estamper (I., 2.) une image. — *Estampage d'une inscription*. — Par métonymie. Image, empreinte ainsi obtenue.

2 Il vint à Sanaa avec la mission turque, et gagna Mareb sous un déguisement. Il y trouva cinquante-six inscriptions dont il prit l'estampage avec une brosse à chaus-sures — et un âne hermaphrodite.

L'âne tiré par le licol, il reprit le chemin de la côte rousse, cachant ses estampages où les Arabes eussent vu l'indication des lieux où sont enfouis les trésors (...)
MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 88.

★ II. (1891). Fig. et fam. Escroquerie, vol.

1. ESTAMPE [estáp] n. f. — 1430; «cachet», v. 1280; de *estamper* (I., 1.).

Technique.

♦ 1. Pièce servant à produire une empreinte.

♦ 2. Outil ou machine qui sert à estamper* (I.). *Estampe d'orfèvre*,

de serrurier, de maréchal-ferrant. ⇒ **Estampeur** (1.), **estampilleuse, étampe**. — REM. On dit aussi *estampoir*.

HOM. 2. **Estampe**; formes du v. **estamper**.

2. ESTAMPE [estáp] n. f. — 1647; «impression», 1564; ital. *stampa*.

♦ 1. Image imprimée au moyen d'une planche* gravée de bois ou de cuivre (eau-forte, taille-douce...) ou par lithographie. ⇒ **Gravure**. *Une estampe bien nette, bien noire. Tirer, contre-tirer une estampe encore humide*. ⇒ **Contre-épreuve**. *Coloriage des estampes par enluminure, lithochromie. Estampe qui imite le lavis* (⇒ **Aquatinta**). *Estampe à la manière noire* (⇒ **Mezzo-tinto**). *Estampe gravée d'après un tableau. Estampe qui illustre un livre*. ⇒ **Figure, vignette**. *Estampe encadrée* (⇒ **Diaphane**, cit. 1). *Estampes de Dürer, de Goya, de Daumier. Les estampes du XVIII^e siècle de Cochin, d'Eisen. Estampes japonaises de Shunsho, d'Outamaro, de Hokosai* (→ Pommier, cit. 2). *Collection d'estampes. Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale*.

Insensiblement je m'engouai de cette petite retraite; j'y mis quelques livres, beaucoup d'estampes; je passais une partie de mon temps à l'orner (...)

ROUSSEAU, les Confessions, v.

Pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, «Le voyage».

Sauf les estampes de Rembrandt, qui s'imposent avec une autorité classique même aux ignorants (...) qui se soucie réellement de l'eau-forte?

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XIII.

Dessiner sur une matière dure, éviter les blancs du dessin et laisser les traits seuls en saillie, encrer ces surfaces saillantes, appliquer fortement une feuille blanche sur cette surface encore fraîche et répéter ces opérations d'encrage et de pression autant de fois que l'on veut obtenir d'épreuves, c'est-à-dire d'exemplaires, tout cela (...) est le principe même de l'estampe gravée en relief (...)

Jean LARAN, les Estampes, p. 10.

♦ 2. Par ext. Littér. ou style soutenu. Image imprimée; réplique (d'une image) tirée à peu d'exemplaires (gravure, lithographie, etc.). *Estampe originale, signée par l'artiste*. ⇒ **Gravure** (plus cour.). *Acheter des estampes chez un antiquaire*.

Spécialt. Illustration d'un livre. ⇒ **Image, dessin**.

HOM. 1. **Estampe**; formes du v. **estamper**.

ESTAMPER [estápe] v. tr. — 1392; «piler, écraser», v. 1225; ital. *stampare*, du francique **stampôn* «piler, broyer».

★ I. ♦ 1. Marquer d'une impression en relief ou en creux (une surface, une matière) à l'aide d'une empreinte gravée sur un moule, une matrice. ⇒ **Emboutir, graver, matricer**. *Estamper une feuille de métal, de cuir* (⇒ **Estampiller**), de carton. *Estamper une reliure à froid. Balancier qui sert à estamper la monnaie. Estamper un fer à cheval*. ⇒ **Étamper**.

Spécialt. (anciennt). *Estamper un esclave noir*, le marquer du signe de son propriétaire (aux temps de l'esclavage).

♦ 2. Imprimer en relief ou en creux (une marque, une image) sur une surface, une matière. *Estamper une image sur du métal*.

(...) l'orifice de cette matrice, le creuset originel qu'il lui semblait voir dans les entrailles du monde, semblable à ces moules dans lesquels enfant il avait appris à estamper soldats et cavaliers, rien qu'un peu de pâte pressée du pouce, l'innombrable engence sortie toute armée et casquée selon la légende et se multipliant grouillant se répandant sur la surface de la terre (...)

Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 42.

Spécialt. *Estamper une inscription*, en prendre l'empreinte sur un papier spécial. ⇒ **Relever**.

★ II. (1883). Fig. et fam. Soutirer de l'argent à (qqn). — (1901). Faire payer trop cher (qqn). ⇒ **Écorcher, escroquer, tromper, voler**. *Il vous a bien estampé. Se faire estamper au restaurant. Estamper le client*.

► **ESTAMPÉ, ÉE** p. p. adj. *Reliure estampée à froid*.

DÉR. Estampage, 1. estampe, estampeur.

ESTAMPEUR, EUSE [estápœr, øz] adj. et n. — 1628; de *estamper*.

★ I. ♦ 1. Personne qui estampe* (I., 1.). *Estampeur de bijoux*.

♦ 2. [a] N. m. Outil (pilon, etc.) qui sert à estamper. — Adj. *Balancier estampeur*, pour estamper les monnaies.

[b] N. f. (1907). Machine utilisée pour produire des reliefs.

★ II. Fig. et fam. Celui qui estampe (II.), escroque. ⇒ **Escroc, escroqueur, voleur**.

ESTAMPILLAGE [estápíaz] n. m. — 1783; de *estampiller*.

♦ Action d'estampiller; son résultat. *Estampillage d'une marchandise en douane*. — *Un estampillage à demi effacé*.

ESTAMPILLE [estâpij] n. f. — V. 1740; esp. *estampilla*, de *estampa* « empreinte ». → Estamper.

♦ 1. Empreinte* qui atteste l'authenticité d'un produit, d'un document, en indique l'origine ou constate le paiement d'un droit fiscal. *Estampille marquée avec un cachet, un poinçon, un sceau; consistant en une signature, un timbre. Jusqu'en 1945, les briquets devaient porter l'estampille de la Régie. Estampilles apposées sur des tapis à exporter. L'estampille d'un produit industriel.* ⇒ **Marque** (de fabrication), **label** (de qualité). *Estampille oblitérant un timbre.* ⇒ **Oblitération**.

Spécialt. Empreinte authentifiant l'atelier d'ébénisterie ayant créé un meuble.

1 (...) de la Roche qui suivit le roi d'Espagne et fut son premier valet de chambre et eut son estampille vingt-cinq ans jusqu'à sa mort.

SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, LVI.

2 Si elle était de race noble, elle porterait au milieu du dos un petit cercle blanc brodé sur sa robe, apposé comme une estampille, avec, au milieu, un dessin quelconque (...)

LOTI, M^{me} Chrysanthème, XXXIX, p. 197.

3 Un timbre était collé sous l'adresse. Il était vert aussi, il portait l'estampille de Madrid.

SARTRE, l'Âge de raison, II, p. 10.

Par métonymie. Instrument avec lequel on fait les estampilles (⇒ **Estampilleuse**).

♦ 2. Fig. et fam. Empreinte, et, spécialt, marque constituant une garantie d'authenticité. ⇒ **Garantie**, **marque**. *La déclaration du ministre n'a pas l'estampille du gouvernement. Donner son estampille, marquer de son estampille.*

4 De ce point de vue le lycée marque tous les Français d'une estampille indélébile.

ANDRÉ SIEGFRIED, l'Âme des peuples, III, IV, p. 68.

DÉR. **Estampiller**, **estampilleuse**.

HOM. Formes du v. **estampiller**.

ESTAMPILLER [estâpije] v. tr. — 1752; de *estampille*.

♦ 1. Marquer d'une estampille*. ⇒ **Étamper**, **poinçonner**, **timbrer**. *Estampiller des produits manufacturés. Faire estampiller un livre. Effet de commerce estampillé. — Estampiller le cuir, y faire des dessins avec une machine.* ⇒ **Estampilleuse**.

♦ 2. Fig. Marquer, signaler comme remarquable ou authentique. ⇒ **Cautionner**, **garantir**.

Nous choisissons quelques génies et un certain nombre de talents supérieurs; nous les décerçons, nous les estampillons, nous les marions confortablement, et nous faisons d'eux une aristocratie d'esprit qui s'allie à l'autre, et gouverne tyranniquement au nom de l'égalité, admirable égalité, qui donne tout à ceux qui ont déjà beaucoup.

ALAIN, Propos, 1^{er} juil. 1910, Enseignement monarchique.

► **ESTAMPILLÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Marchandises estampillées. Briquet, tapis estampillé. — Politique estampillée* (par une déclaration officielle).

DÉR. **Estampillage**.

ESTAMPILLEUSE [estâpijɔz] n. f. — 1907; de *estampille*.

♦ Techn. Machine qui imprime des estampilles (et spécialt, sur le cuir). ⇒ 1. **Estampe**.

ESTAMPOIR [estâpwar] n. m. ⇒ 1. **Estampe**.

ESTANCIA [estânsja] n. f. — 1838; mot esp., du rad. de *estar* « être », d'abord au sens de « habitation ».

♦ Exploitation agricole de grande importance (spécialisée dans l'élevage), en Amérique latine. *Les grandes estancias d'Argentine, d'Uruguay. Les estancias* [estânsja], ou à l'espagnole [estânsjas], *de la pampa*.

ESTANFORT [estâfɔr] n. m. — XIV^e; 1202; *estamfort*, du nom de la ville anglaise de *Stamford*.

♦ Anciennt (moyen âge). Riche tissu de laine.

ESTARIE [estari] ou **STARIE** [stari] n. f. — 1870; provençal *estariè*, du lat. *stare* « rester ».

♦ Nombre de jours stipulés pour le déchargement et le chargement de la cargaison d'un navire. ⇒ aussi **Surestarie** (cf. **Jours de planché**).

EST-CE-QUE [eskə] adv. interrog. ⇒ **Être**.

ESTE [est] adj. et n. — 1873; mot estonien. ⇒ **Estonien**.

1. **ESTER** [este] v. intr. employé seult à l'inf. — 1384; *ester a dreit*, v. 1174; « se tenir debout », 1080, *Chanson de Roland*; du lat. jurid. *stare*, du lat. class. « se tenir debout ». → **Station**.

♦ Dr. *Ester en justice, ester en jugement* : soutenir une action en justice comme demandeur ou comme défendeur. ⇒ **Intenter**, **poursuivre** (→ **Brûlot**, cit. 3). « *Les mineurs non émancipés, les incapables, les interdits (...) ne peuvent ester en justice* » (→ **Assistance**, cit. 6). *Avant la loi du 22 septembre 1942, la femme mariée ne pouvait ester en justice sans autorisation de son mari.*

HOM. 2. **Ester**.

2. **ESTER** [ester] n. m. — 1857, répandu xx^e; mot all. créé par Gmelin, v. 1850; de *éther*.

♦ Chim. Corps résultant de la réaction d'un acide et d'un alcool avec élimination d'eau (syn. anc. : *éther*-sel*). *Certaines essences aromatiques, des graisses, des huiles sont des esters. On utilise les esters en parfumerie, dans l'alimentation. Esters carboxyliques, sulfoniques, nitriques, etc.*

DÉR. **Estérifier**.

HOM. 1. **Ester**.

ESTÉRIFICATION [esterifikasjɔ] n. f. — xx^e; a remplacé *esthérification*; en angl., 1898; de *estérifier*.

♦ Chim. Transformation en ester; formation d'un ester par réaction d'un acide avec un alcool (→ **Acétyler**, cit.). *L'hydrolyse* est la réaction inverse de l'estérification.*

L'estérification de la cellulose par les acides, nitrique, acétique notamment, donne des dérivés d'une grande importance industrielle (...)

M. CHÈNE et N. DRISCH, la Cellulose, p. 41-42.

ESTÉRIFIER [esterifje] v. tr. — xx^e; a remplacé *esthérifier*; en angl. *to esterify*, depuis 1909; de 2. *ester*.

♦ Chim. Transformer en ester.

DÉR. **Estérification**.

ESTERLIN [esterli] n. m. — 1174; de l'angl. *sterling*. → **Sterling**.

♦ Ancienne monnaie qui avait cours en France au moyen âge. — Appos. *Marcus esterlins*.

ESTEUF [estœf] n. m. ⇒ **Éteuf**.

ESTHÉSI-, **ESTHÉSIO-** Éléments, tirés du grec *aisthêsîs* « sensation, sensibilité », entrant dans la composition de termes didactiques (de physiologie, en particulier). ⇒ **Esthésiogène**, **esthésiologie**, **esthésiomètre**, **osmi-esthésimètre**.

ESTHÉSIE [estezi] n. f. — 1846, « sensibilité, passion (opposé à *action en philos.*) »; grec *aisthêsîs* « sensation, sensibilité ».

♦ Didact. (physiol.). Aptitude à percevoir des sensations.

(...) désignant l'originalité de la perception d'un objet par rapport à son image mentale (...) l'esthésie est une notion qui sert à caractériser la qualité de l'hallucination et de l'illusion; l'hallucinosité (...) par exemple, est une illusion où l'esthésie est maximale, c'est-à-dire que le sujet éprouve la perception d'un objet tout en étant conscient de l'inexistence de cet objet, et en reconnaissant donc son illusion.

Th. KAMMERER, in A. POROT, Manuel de psychiatrie (1952).

-**ESTHÉSIE** Élément, tiré du grec *aisthêsîs* « sensation, sensibilité », entrant dans la formation de noms scientifiques. ⇒ **Allesthésie**, **baresthésie**, **cénesthésie**, **hyperesthésie**, **kinesthésie**, **radiesthésie**, etc. *Anesthésie* est un emprunt du grec.

ESTHÉSIO- ⇒ **Esthési-**.

ESTHÉSIOGÈNE [esteziɔʒen] adj. — 1879, *Journal de médecine et de chirurgie*; de *esthésio-*, et *-gène*.

♦ Didact. (physiol.). Qui produit ou augmente la sensibilité. *Facteur esthésiogène des réactions d'organes. Zone esthésiogène* : zone hyperesthésiée du corps, douloureuse au moindre attouchement.

ESTHÉSIOLOGIE [esteziɔlɔʒi] n. f. — 1865; var. *æsthésiologie*; de *esthésio-*, et *-logie*.

◆ **Didact. (physiol.)**. Partie de la physiologie qui étudie la sensibilité et ses mécanismes.

ESTHÉSIOMÈTRE [estezjomɛtr] n. m. — 1877; 1865, *æsthésio-*mètre; de *æsthésio-*, et *-mètre*.

◆ **Didact., techn.** Instrument de mesure de la sensibilité cutanée. *L'esthésiomètre est une sorte de compas aux deux branches armées de pointes mousses* (« compas de Weber »). — Instrument de mesure du seuil de sensibilité tactile à la pression. — Instrument de mesure de la sensibilité cornéenne.

DÉR. Esthésiométrie.

ESTHÉSIOMÉTRIE [estezjomɛtri] n. f. — 1890; de *æsthésio-*mètre.

◆ **Didact.** Mesure de la sensibilité tactile. — Mesure de la sensibilité cornéenne (ou *optométrie*).

ESTHÉSIOMÉTRIQUE [estezjomɛtrik] adj. — xx^e; de *æsthésio-*métrie.

◆ **Didact.** Qui relève de l'esthésiométrie.

ESTHÈTE [estet] n. et adj. — 1838, adj.; nom, 1881; infl. de l'angl. *aesthete*, d'après *esthétique*; grec *aisthêtês* « celui qui sent ».

◆ **1.** Vx (hist.). Personne prônant le culte de la beauté, d'un beau inaccessible au vulgaire. *Les esthètes se singularisèrent par leur égotisme, leur amour du passé, de l'art naïf* (⇒ *Préraphaélite*), *leurs particularités de langage et d'habillement*.

◆ **2.** Mod. (souvent péj.). Personne qui affecte le culte exclusif et raffiné de la beauté formelle, et le scepticisme à l'égard des autres valeurs. ⇒ *Dilettante*. *Il n'y a pour lui ni bien ni mal; il juge en esthète*.

1 La Préface de *Mademoiselle de Maupin* marquera (...) les réactions des esthètes de la Jeune-France.

MATORÉ, *Introd.*, p. XX, in Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin.

(En bonne part). Personne qui a le culte du beau. ⇒ *Artiste*. *Ce photographe est un esthète*.

Adj. *Il est très esthète*. *Porter un jugement esthète*.

2 (...) douleur mimée par un homme qui ne sait plus ce que c'est (tas d'esthètes tous) devant un public esthète qui n'en sait pas davantage.

Henri MICHAUX, *Un Barbare en Asie*, p. 203.

DÉR. Esthétiser, esthétisme.

ESTHÉTICIEN, IENNE [estetisjɛ̃, jɛ̃] n. — 1868, n. m.; n. f., 1949; de *esthétique*.

◆ **1.** Didact. Personne qui s'occupe d'esthétique; spécialiste d'esthétique. *Esthéticiens et historiens de l'art, et critiques d'art*. *Taine apparaît comme un esthéticien dans sa « Philosophie de l'art »*.

1 (*E. Poe était*) un esthéticien de première force, un très grand poète, d'un art très raffiné et très compliqué. Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 161.

2 Gautier n'est nullement un esthéticien et la partie constructive ne joue en réalité dans sa Préface qu'un rôle quantitativement peu important.

MATORÉ, *Introd.*, p. XLIV, in Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin.

3 Alors paraissent les écrits hellénistiques sur l'art, que reprendront les Romains et qui formeront la Bible des esthéticiens de l'Europe classique; ces surprenants textes grecs pour lesquels le style sévère est une étape de l'illusionnisme — et le génie d'Olympe une représentation maladroite, comme celui de Chartres pour l'esthétique de Fénelon. MALRAUX, *la Métamorphose des dieux*, p. 91.

◆ **2.** (Mil. xx^e). Cour. (Surtout au fém.). Personne dont le métier consiste à donner des soins de beauté (maquillages, etc.). *Elle est esthéticienne dans un institut de beauté*.

◆ **3.** *Esthéticien industriel, esthéticienne industrielle*. ⇒ (anglic.) *Designer*.

ESTHÉTICO- Premier élément de mots (adjectifs) composés signifiant « esthétique et... ». *Esthético-historique, esthético-philosophique, esthético-scientifique* (in *la Banque des mots*, n° 11, p. 98).

ESTHÉTIQUE [estetik] n. f. et adj. — 1753; lat. philos. *æsthetica*, 1750, mot créé par le philosophe all. G. Baumgarten; grec *aisthêtikos*, de *aisthanesthai* « sentir ».

★ **I. N. f.** ◆ **1.** [a] Science du beau dans la nature et dans l'art (⇒ *Art*, II., *beau*); conception particulière du beau, du « sentiment » de la beauté. *Domaines de l'esthétique*: philosophie, psychologie, sociologie de l'art. *L'esthétique en peinture, en architecture, en littérature*. *Traité, notions d'esthétique*. *La pluralité des esthétiques* (⇒ *Civilisation*, cit. 14). *L'esthétique dogmatique de Platon, d'Aristote* (⇒ *Beau*, cit. 101). *L'esthétique de Hegel*. *Br-*

viaire d'esthétique, de B. Croce. *Propos sur l'esthétique*, d'Alain. *L'Esthétique généralisée*, de R. Caillois.

1 Supposez que, par l'effet de toutes ces découvertes, on parvienne à définir la nature et marquer les conditions d'existence de chaque art; nous aurions alors une explication complète des beaux-arts et de l'art en général, c'est-à-dire une philosophie des beaux-arts; c'est là ce qu'on appelle une *esthétique*.

TAINÉ, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 11.

L'esthétique est la science du sentiment.

Ch. MAURRAS, *Anthinca*, p. XI.

N. B. Allusion au sens étym. (en grec), mais dans le contexte moderne.

3 (...) sa seule excuse (à l'écrivain) est d'être original; il doit dire des choses non encore dites et les dire en une forme non encore formulée. Il doit se créer sa propre esthétique, — et nous devons admettre autant d'esthétiques qu'il y a d'esprits originaux et les juger d'après ce qu'elles sont et non d'après ce qu'elles ne sont pas.

R. DE GOURMONT, *le Livre des masques*, p. 13.

4 (...) le nom seul de l'Esthétique m'a toujours véritablement émerveillé, et (...) il produit encore sur moi un effet d'éblouissement, si ce n'est d'intimidation. Il me fait hésiter l'esprit entre l'idée étrangement séduisante d'une « Science du Beau », qui, d'une part, nous ferait discerner à coup sûr ce qu'il faut aimer, ce qu'il faut haïr, ce qu'il faut acclamer, ce qu'il faut détruire; et qui, d'autre part, nous enseignerait à produire, à coup sûr, des œuvres d'art d'une incontestable valeur; et en regard de cette première idée, l'idée d'une « Science des Sensations », non moins séduisante, et peut-être encore plus séduisante que la première.

VALÉRY, *Variété IV*, p. 238.

5 La réalité est que Gautier résout catégoriquement au bénéfice du *Beau* le dualisme *Beau et Bien*. L'esthétique est substituée à l'éthique comme principe justificatif de l'existence.

MATORÉ, *Introd.*, p. LXVIII, in Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin.

[b] Chez Kant. *Esthétique transcendantale*: analyse des formes pures de la sensibilité (espace et temps).

◆ **2.** Appréhension, considération de la beauté, des jugements de valeur sur le beau, dans un domaine complexe.

Étude, connaissance de la beauté naturelle (du visage, du corps humain). *L'esthétique du visage*.

6 Vous me faites songer que les professeurs (*comme on dit*) d'esthétique du visage ont fait récemment une découverte; c'est qu'une vie placide et mesurée, loin de favoriser leurs clientes, vient gêner l'équilibre d'une beauté qui ne court plus ses dangers: les muscles s'y relâchent, les sécrétions s'y ralentissent, la figure s'affaïsse.

J. PAULHAN, *Entretien sur des faits divers*, p. 74.

(1951). *Esthétique industrielle*: conception et fabrication d'objets manufacturés visant à harmoniser les formes, les fonctions. ⇒ (anglic.) *Design*.

Par ext. Goût esthétique (d'une personne).

7 Les employés d'état civil d'autrefois, au moment de transcrire un nom, devaient consulter surtout leur esthétique personnelle.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, IV, p. 53.

◆ **3.** (Sens objectif). Caractère esthétique. ⇒ *Beauté*. *L'esthétique d'un monument*. *L'esthétique du corps humain*, ses proportions, son harmonie. *L'esthétique d'une pose, d'une attitude, d'un visage... Sacrifier l'utilité à l'esthétique*.

8 Au point de vue du beau, la femme donne tout... Quant à l'esthétique mâle, n'en parlons pas!... Homme, va te cacher!

Léon DAUDET, *la Femme et l'Amour*, p. 281.

◆ **4.** Moyen mis en œuvre pour maintenir ou accroître la beauté physique de quelqu'un. *Esthétique corporelle*. *Salon d'esthétique* (⇒ *Esthéticien*).

★ **II.** Adj. (1798). ◆ **1.** Vx ou littér. Relatif au sentiment.

◆ **2.** Mod. Relatif au sentiment du beau, à la beauté et aux jugements sur le beau. *Sentiment, émotion esthétique*. *Jugement esthétique*. *Être doué de sens esthétique* (⇒ *Défectueux*, cit. 3). *N'avoir aucun sens esthétique*. *Conceptions, attitudes esthétiques*.

9 La première littérature, esthétique par nécessité plutôt que par choix, se renferma longtemps dans l'expression naïve de la sensation.

Charles NODIER, in P. LAROUSSE.

10 Poe avait un front vaste (...) où trônait dans un orgueil calme le sens de l'idéalité, le sens esthétique par excellence.

BAUDELAIRE, *E. Poe, sa vie et ses œuvres*, III.

11 (...) la conception esthétique exprimée par Gautier présente un caractère particulier. Gautier ne se contente pas d'opposer de manière irréductible l'art et les idées morales et utilitaires que défend la critique (...) Gautier va dissocier définitivement l'idée de Beau des éléments qui lui sont étrangers. La Nature est absente de la *Préface* (...) la vérité de l'Art n'est pas celle de la Nature: celle-ci, écrira-t-il, « est stupide, sans conscience d'elle-même, sans pensée, ni passion (...) ».

MATORÉ, *Introd.*, p. LXVIII, in Th. Gautier, Préface de M^{lle} de Maupin.

Qui concerne la beauté, le sentiment du beau, la théorie, la philosophie du beau. *Considérations esthétiques en urbanisme*.

11.1 Il essaye de tenir un discours qui ne s'énonce pas au nom de la Loi et/ou de la Violence: dont l'instance ne soit ni politique, ni religieuse, ni scientifique; qui soit en quelque sorte le reste et le supplément de tous ces énoncés. Comment appellerons-nous ce discours? *érotique*, sans doute, car il est à faire avec la jouissance; ou peut-être encore: *esthétique*, si l'on prévoit de faire subir peu à peu à cette vieille catégorie une légère torsion qui l'éloignera de son fond régressif, idéaliste, et l'approchera du corps, de la dérive.

R. BARTHES, *Roland Barthes*, p. 87.

◆ **3.** Qui participe de l'art (contr. : *inesthétique*). ⇒ *Artistique*. *Curiosités esthétiques*, essais de Baudelaire.

◆ **4.** Fam. Qui a un certain caractère de beauté. *Attitudes, gestes esthétiques*. ⇒ *Beau, harmonieux*. *Ce bâtiment n'est pas esthétique, n'a rien d'esthétique*.

- 12 La peinture d'une femme nue ne devient esthétique que par une certaine stylisation. A. MAUROIS, *Études littéraires*, t. II, p. 153.
- 13 G. Planché (...) protestait que cette sculpture n'était pas une création d'art valable en soi, pour la raison qu'il ne pouvait s'agir que d'une œuvre moulée sur le corps même du modèle (...) le ventre avait des plis peu esthétiques (...). Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 385.

♦ **5.** Relatif à l'ensemble des moyens mis en œuvre pour maintenir ou améliorer la beauté physique de quelqu'un. *Soins esthétiques*. Spécialt. *Chirurgie esthétique*, par laquelle on change les formes du corps, du visage dans ce qu'elles ont de disgracieux. ⇒ **Chirurgie** (cit. 3). *La chirurgie esthétique peut raccourcir ou affiner le nez, supprimer les bourrelets adipeux, les tissus affaissés...*

CONTR. et COMP. **Inesthétique**.

DÉR. **Esthéticien, esthétiquement**. — V. aussi **Esthète**.

ESTHÉTIQUEMENT [estetikmā] adv. — 1798; de *esthétique*.

♦ Du point de vue esthétique. *Esthétiquement, ce monument est une réussite*.

X., à qui je dis que son manuscrit (*pesant pavé contestataire sur la télévision*) est trop dissertatif, insuffisamment protégé *esthétiquement*, saute sur ce mot et me rend immédiatement la monnaie de ma pièce : il a beaucoup discuté du *Plaisir du Texte* avec des camarades ; mon livre, dit-il, « frôle sans cesse la catastrophe ». La catastrophe, sans doute, à ses yeux, c'est de tomber dans l'esthétique.

R. BARTHES, *Roland Barthes*, p. 108-109.

D'une manière esthétique. ⇒ **Artistiquement, harmonieusement. Monument esthétiquement conçu**.

ESTHÉTISANT, ANTE [estetizā, āt] adj. — 1947; de *esthétique*.

♦ Péj. Qui donne une place excessive à la beauté formelle. « *Nulle trace d'académisme esthétisant* » (*les Lettres françaises*, 25 févr. 1970). *Des écrivains esthétisants*.

ESTHÉTISATION [estetizasiō] n. f. — 1969 (→ **Esthétiser**, cit. 2); de *esthétiser*.

♦ Didact. Le fait d'esthétiser (cit. 2) quelque chose.

ESTHÉTISER [estetize] v. — 1870; de *esthète* (2.).

♦ **1.** V. intr. (Péj.). Vouloir à tout prix faire de l'esthétique.

- 1 Alors que tout flambait sur le territoire (...) ces pacifiques messieurs « esthétisaient » en ripaillant dans de petits coins abrités, l'un (*Goncourt*) prenant des notes littéraires et l'autre (*Renan*) vociférant contre les vaincus.

Léon BLOY, *Belluaires et Porchers*, p. 84.

Loc. *Esthétiser sur* (qqn, qqch.), en parler en termes d'esthétique.

♦ **2.** V. tr. Rendre esthétique, rendre conforme à un idéal de beauté. « *La beauté technique esthétise la technicité* » (G. Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, p. 197).

Pronominal (réciproque) :

- 2 (...) il y a une beauté religieuse qui représenté, à l'intérieur de la pensée religieuse, la recherche d'une force complémentaire visant à retrouver l'unité magique rompue, comme il y a dans la pensée technique une recherche de la beauté par laquelle l'objet technique devient prestigieux ; le prêtre tend à être artiste comme l'objet technique tend à être objet d'art ; les deux médiateurs s'esthétisent pour trouver leur équilibre conforme à l'unité magique. On doit cependant bien remarquer que cette esthétisation prématurée, dans le cas de la religion comme dans celui de la technique, tend à une satisfaction statique, à un faux achèvement avant une spécification complète ; la vraie technicité et la vraie religion ne doivent pas tendre à l'esthétisme, qui maintient par compensation une assez facile unité magique, et conserve ainsi magie et religion à un niveau de développement très peu avancé.

Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, p. 197.

DÉR. **Esthétisation**.

ESTHÉTISME [estetizm] n. m. — 1881; de *esthète*.

♦ **1.** Doctrine, école des esthètes* (1.). *O. Wilde fut un adepte de l'esthétisme. L'esthétisme de Gide*.

- 1 L'esthétisme, c'est-à-dire le besoin ou le devoir de ramener toutes les choses humaines, depuis la coupe des cheveux jusqu'à la couleur du vêtement, à un certain type spécial, est un ridicule qui ne date pas d'hier.
- J. CLARETIE, in P. LAROUSSE.
- 2 Un Turpin bavard, et anxieux, abondant en gestes, en digressions, en comparaisons baroques, en formules d'un esthétisme pour initiés (...)
- J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, xxvii, p. 281.

♦ **2.** Péj. Attitude d'esthète* (2.). ⇒ **Artisme, artistisme**.

- 3 Dans le premier volume surtout, sa frivolité, son esthétisme, son snobisme, son narcissisme m'irritent.
- S. DE BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 168.
- ♦ **3.** Conception particulière de la beauté, de l'esthétique (souvent péj.); théorie esthétique; discours critique sur l'esthétique (→ **Esthétiser**, cit. 2).

- 4 La gloire des peintres (et cela contre le tribunal qui les juge en première instance) vient de ce qu'ils transgressent les lois d'esthétisme qui les encadrent, qu'ils brisent ce cadre et nous imposent un ordre qu'on estime désordre, et qu'ils substituent au dernier ordre établi.
- COCTEAU, *Journal d'un inconnu*, p. 168.

- 5 L'art a cessé depuis longtemps d'être ce qu'il fut dans l'Orient ancien, dans la

chrétienté, l'Asie, l'Amérique « médiévales », et même en Grèce. Nous ne voyons plus en lui la parure de la vie qu'y virent des esthétismes successifs.

MALRAUX, *la Métamorphose des dieux*, p. 1.

L'esthétique se situerait plutôt au niveau de l'imaginaire, comme discours sur l'art, interprétation et rhétorique. Quant à l'esthétisme, discours au deuxième degré sur l'art et l'esthétique, illusoire appropriation, métamorphose fictive du quotidien, consommation verbale, nous serions fondés à le situer entre l'imaginaire et l'idéologique. Cela dépend de la « qualité du discours ».

Henri LEFEBVRE, *la Vie quotidienne dans le monde moderne*, p. 171.

ESTIMABLE [estimabl] adj. — xv^e; de *estimer*.

♦ **1.** Vx. Dont on peut faire l'estimation. ⇒ **Appréciable**.

♦ **2.** (xvi^e). Mod. Digne d'estime. *Une personne très estimable. ⇒ Aimable, honorable, recommandable, respectable. C'est un garçon estimable. ⇒ 1. Bien; 1. bon, précieux. Action, attitude estimable. ⇒ Beau (⇒ Action, cit. 17). Un estimable souci d'ordre. ⇒ Louable (→ Ailleurs, cit. 9). Rien de plus estimable que...*

(*Les philosophes anciens*) élèvent fort haut les vertus, et les font paraître estimables par-dessus toutes les choses qui sont au monde (...)

DESCARTES, *Disc. de la méthode*, 1.

M^{me} de Merteuil, en effet très estimable, n'a peut-être d'autre défaut que trop de confiance en ses forces (...)

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre xxxii.

♦ **3.** Qui a quelque valeur, du mérite, sans être remarquable. *Un auteur, un peintre estimable. C'est un ouvrage estimable et sérieux mais sans grande portée*.

Un fonctionnaire quelconque, un ministre, un directeur de théâtre ou de journal, peuvent être quelquefois des êtres estimables, mais ils ne sont jamais divins. Ce sont des personnes sans personnalité, des êtres sans originalité, nés pour la fonction, c'est-à-dire pour la domesticité publique.

BAUDELAIRE, *Journaux intimes*, « Mon cœur mis à nu », lxxxviii.

CONTR. (Du sens 1) **Inestimable**. — (Du sens 2) **Indigne, méprisable, vil**.

ESTIMATEUR [estimatoœr] n. m. — 1389; lat. *estimator*, du supin de *æstimare*, cf. anc. franç. *estimeur*, de *estimer*. → **Estimer**.

♦ **1.** Vieilli. Celui qui fait l'estimation* d'une chose. ⇒ **Expert, priseur** (commissaire-priseur). *S'en rapporter à un estimateur pour évaluer un meuble, un tableau*.

Fig. et littér. *Juste estimateur de la vertu, du mérite* (Académie). ⇒ **Appréciateur, juge**.

♦ **2.** Rare. Personne qui estime* (II., 2.) quelque chose.

ESTIMATIF, IVE [estimatif, iv] adj. — 1743; « relatif au jugement », 1314; de *estimer*.

♦ Qui contient, est le produit d'une estimation*. ⇒ **Appréciatif**. *Un devis, un état estimatif* (→ **Donation**, cit. 2). — On dit aussi *estimatire*.

ESTIMATION [estimasiō] n. f. — 1263; « estime », xv^e; lat. *æstimatio* « évaluation », du supin de *æstimare*. → **Estimer**.

♦ **1.** Action d'estimer*, de déterminer la valeur, le prix, qu'on attribue à une chose. ⇒ **Appréciation, évaluation, expertise, prisee**. *Estimation d'un mobilier, d'une œuvre d'art par un expert. Estimation d'immeubles pour le partage des biens d'une succession. Première estimation. Estimation de travaux à exécuter. ⇒ Devis. Les enchères n'ont pas atteint le prix de l'estimation* (Académie). *État renfermant une estimation* (⇒ **Estimatif, estimatoire**). *Estimation exagérée*. ⇒ **Surestimation**.

À eux (*les censeurs*) appartenait de faire la prisee et l'estimation des biens de chaque citoyen (...)

J. AMYOT, *Caton*, 38.

(...) trois maisons du chapitre de Notre-Dame, vendues le 21 juin, furent portées à un prix très élevé et gagnèrent environ un tiers au delà de l'estimation.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, t. III, p. 73.

(...) en pesant, d'un coup d'œil d'expert habile aux estimations promptes, la valeur marchande de ses jeux.

COURTELINE, *Boubouroche*, Nouvelle, 1.

♦ **2.** Action de juger, d'évaluer (une grandeur). ⇒ **Calcul, évaluation**. *L'estimation du nombre des habitants d'une ville, dans une ville. Estimation rapide, approximative de qqch. (par qqn). ⇒ Aperçu, approximation. Estimation précise. ⇒ Détermination. Estimation personnelle. A la première estimation. ⇒ Vue* (à première vue). *L'estimation de qqch. par qqn. L'estimation de qqn. Selon mon estimation, mes estimations...*

« Pour vous, dit Euthyphron, vous êtes riche, ou vous devez l'être : dix mille livres de rente, et en fonds de terre, cela est beau, cela est doux et l'on est heureux à moins », pendant que lui qui parle ainsi a cinquante mille livres de revenu, et qu'il croit n'avoir que la moitié de ce qu'il mérite... Il n'est pas le seul qui fasse de si mauvaises estimations.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, v, 24.

Dès que je fus descendue dans la plaine, je n'aperçus plus le clocher ; je n'avais pour me guider que la forêt, et je commençai dès lors à croire que l'éloignement dont j'avais dès lors à m'informer, était bien autre que l'estimation que j'en avais faite (...)

SADE, *Justine*,... p. 137.

Mar. (rare). Approximation d'une position, d'une distance parcourue. ⇒ **Estime**.

♦ **3.** Vx. Jugement par lequel on attache du prix à quelque chose, quel qu'un.

5 Il s'attache (...) à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talents pernicieux. ROUSSEAU, Dialogues, 3.

COMP. Sous-estimation, surestimation.

ESTIMATOIRE [estimatwaʁ] adj. — Av. xvi^e; de *estimer*.

◆ Didact. Relatif à l'estimation. ⇒ **Estimatif**.

ESTIME [estim] n. f. — XIII^e; de *estimer*.

★ I. ◆ 1. (1600). Vx ou littér. Détermination faite par quelqu'un d'une quantité (⇒ **Estimer**, I., 2.), et, notamment, d'un prix (⇒ **Estimer**, I., 1.; **estimation**).

0.1 Vers le 25, après une nouvelle alternative de neige et de pluie, le vent sauta au sud-est, et, subitement, le froid devint extrêmement vif. Suivant l'estime de l'ingénieur, la colonne mercurielle d'un thermomètre Fahrenheit n'eût pas marqué moins de 8° au-dessous de zéro (22°, 22 centigr. au-dessous de glace). J. VERNE, l'Île mystérieuse, p. 290.

Fig. Le fait d'estimer la valeur (de...)

0.2 (...) le patriotisme, l'amour simple du citoyen pour l'air natal, les lieux où il a grandi sont, à mon estime, en recul depuis Michelet. Emmanuel BERL, le Virage, p. 129.

◆ 2. (Mil. xvi^e). Mod. (Mar.). Évaluation de la route parcourue par un navire depuis sa dernière position connue, et de la position approchée de celui-ci (d'après les informations données par les instruments de navigation). *L'estime doit tenir compte de la distance parcourue à chacun des caps tenus par le navire, de la dérive, et des données concernant les courants (force et direction). Estime et navigation astronomique. Estime précise, imprécise, correcte. Porter l'estime sur la carte. Confirmer l'estime par un relèvement à vue, un relèvement radio.*

Loc. adv. À l'ESTIME. *Navigation à l'estime.*

0.3 (...) estime, en navigation, doit se traduire par approximation (...) l'estime ne saurait être le guide d'un navigateur qui peut invoquer le secours de l'astronomie et de ses calculs infailibles. Jules LECOMTE, Dict. pittoresque de marine, art. *Estime*.

0.4 En effet, le 17 au matin, il y avait quarante-huit heures que le *Bonadventure* était parti, et rien n'indiquait qu'il fût dans les parages de l'île. Il était impossible, d'ailleurs, pour évaluer la route parcourue, de s'en rapporter à l'estime, car la direction et la vitesse avaient été trop irrégulières. J. VERNE, l'Île mystérieuse, p. 509.

0.5 (...) pour la première fois de ma vie, j'avais effectué une navigation instrumentale loin des côtes. Néanmoins, comme je ne me faisais pas à mes mesures astronomiques, j'avais en plus effectué une navigation à l'estime : chaque jour, je notais le nombre de milles que j'estimais avoir fait dans la direction donnée par la route au compas. Cela me donnait une route idéale au cas où je n'aurais absolument pas dérivé. Alain BOMBARD, Naufragé volontaire, p. 140.

Par ext. *Pilotage d'un avion à l'estime.*

Par anal. Au juger* ⇒ **Approximativement**; fam. **pif** (au), **pifomètre** (au). *Évaluer le poids d'un paquet à l'estime.*

★ II. Fig. ◆ 1. (1534, in Rabelais). Vx. Opinion de quelqu'un sur (une personne, une chose). *Bonne, mauvaise estime.*

1 Savez-vous si les écoutants En feront une estime à la vôtre pareille? LA FONTAINE, Fables, XI, 9.

Spécialt. Opinion favorable. — REM. Cette valeur n'est archaïque que dans certaines constructions (*être dans l'estime de quelqu'un*, etc.); dans les autres cas, elle se confond avec le sens 2, mais les connotations sont différentes dans la langue classique.

2 Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public. LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 165.

3 Sur quelque préférence une estime se fonde... MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1 (→ **Estimer**, cit. 13).

4 L'estime où je vous tiens (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.

5 Ce Monsieur Trissotin (...) Qui n'a pas l'honneur d'être dans votre estime (...) MOLIÈRE, les Femmes savantes, II, 7.

6 Nous avons une si grande idée de l'âme de l'homme, que nous ne pouvons souffrir d'en être méprisés, et de n'être pas dans l'estime d'une âme; et toute la félicité des hommes consiste dans cette estime. PASCAL, Pensées, VI, 400.

◆ 2. (Mil. xvi^e). Mod. Sentiment favorable né de la bonne opinion qu'on a du mérite, de la valeur (de qqn). ⇒ **Considération**, **déférence**, **respect**. *Avoir de l'estime pour qqn. Avoir, tenir une personne en haute, en grande estime. Vous avez toute mon estime. Il m'honore de son estime. Marques d'estime. ⇒ Égard* (→ *Caresse*, cit. 17). *Personne digne d'estime. ⇒ Estimable. C'est un homme très respectable qui mérite beaucoup d'estime. Monter, baisser dans l'estime de qqn. Cette indiscretion l'a fait baisser dans mon estime. Il monte, remonte dans mon estime* (cit. 10). *Estime qu'on éprouve pour un adversaire. Ces amants n'ont aucune estime l'un pour l'autre. Attachement, amour cimenté* (cit. 4) *par l'estime. Avoir l'estime, être dans l'estime de qqn. Tenir une grande place dans l'estime de qqn. S'acquérir, conquérir l'estime de ses supérieurs. S'attirer* (cit. 46) *l'estime d'un peuple. L'homme a besoin de l'estime de ses semblables. Perdre l'estime d'un ami* (⇒ **Démériter**). *Garder un peu d'estime pour qqn. L'estime vaut mieux que l'admiration, que la célébrité* (→ **Bonheur**, cit. 15; **considération**, cit. 6). *Se tenir en estime mutuelle. Estime réciproque.*

7 Il me fit sentir (...) qu'il valait infiniment mieux avoir toujours l'estime des hommes que quelquefois leur admiration. ROUSSEAU, les Confessions, III.

(...) il friserait de près l'Institut et jouirait de cette estime que les gens graves accordent aux ennuyeux, et qui se résout en croix, en places, en dignités. Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 226.

Adieu guerrier illustre; ton courage dans le malheur inspire de l'estime à ton ennemi le plus acharné (...) LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, VI, p. 248.

Cette estime, je souhaite de ne pas la perdre, mais certainement, je préfère la perdre que la devoir à un mensonge, ou à quelque mal-entendu. GIDE, Corydon, p. 9.

(Dans une formule épistolaire). *Veillez recevoir l'expression de toute mon estime..., mon assurance d'estime.*

Estime de soi-même : juste opinion de soi que donne une bonne conscience. ⇒ **Approbation**, **conscience**, **fierté**, **orgueil**.

L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières (...)

ROUSSEAU, Rêveries, 8^e promenade.

(...) nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre XI.

Je croyais qu'en vous sacrifiant tout, et perdant pour vous seul mes droits à l'estime des autres et à la mienne, je pouvais m'attendre cependant à ne pas être jugée par vous plus sévèrement que par le public (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXXVI.

Les petits services que je lui rendais me haussaient beaucoup dans ma propre estime. FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, XI, E., t. VIII, p. 92.

Sentiment qui attache du prix, de l'importance, de la valeur à (une chose, action, œuvre...). ⇒ **Cas** (faire cas de...). *Avoir de l'estime pour la conduite de qqn. Sa ténacité inspire de l'estime. Il tient en haute estime ces méthodes d'éducation* (→ **Austérité**, cit. 7). *Haute, grande estime pour qqch. Les sports sont en grande estime dans les pays scandinaves. Cet ouvrage a eu l'estime du lecteur* (→ **Audience**, cit. 8). — Loc., vx. *Faire estime de qqn, de qqch. ⇒ Estimer. — Être en estime. ⇒ Faveur, honneur. Tenir qqch. en (haute) estime. Avoir qqch. en (grande) estime.*

(...) quelle estime (...) voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là? MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 4.

(...) j'ai donc vu mieux qu'un autre l'estime qu'il fait de votre estime (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 883, 29 juin 1681.

(...) tous les objets de l'estime des hommes, qui en méritent si peu par eux-mêmes, et qui font l'unique occupation des gens que l'on croit heureux. ROUSSEAU, Rêveries, 8^e promenade.

Le mal qui réussit devient digne d'estime. HUGO, la Légende des siècles, XX, II.

Nous savions la haute estime que Moïse avait pour les trucs et la part qu'il leur attribuait dans les réussites de la vie. GIRAUDOUX, Bella, VIII, p. 176.

Succès d'estime, se dit d'un ouvrage de l'esprit (livre, pièce de théâtre...) qui est accueilli avec estime par la critique mais n'obtient pas la faveur du grand public.

◆ 3. Vx (langue class.). Place que l'on a dans l'estime d'autrui. ⇒ **Réputation**; **gloire** (vx).

Puisse tout l'univers bruir de votre estime! CORNEILLE, l'Illusion, III, 9.

La grande estime que vos bonnes qualités vous ont donnée (...)

RETZ, la Conjuración du comte de Fiesque.

Réputation (bonne ou mauvaise). — Loc. *Être en estime de...* : être connu pour, avoir la réputation de...

CONTR. **Déconsidération**, **décri**, **dédain**, **mépris**, **mésestime**.

DÉR. V. **Estimer**.

HOM. Formes du v. **estimer**.

ESTIMER [estime] v. tr. — Fin XIII^e; *extimer*, v. 1300; lat. *æstimare*; remplace l'anc. franç. *esmer* (v. 1160) pour éviter l'homonymie avec *aimer*.

★ I. ◆ 1. Déterminer le prix, la valeur de (qqch.). ⇒ **Apprécier**, **priser**; **estimation**. *Faire estimer un objet d'art par un expert, un estimateur. Faire estimer des biens pour le partage d'un héritage. Estimer une collection de timbres à soixante mille francs* (→ **Collection**, cit. 4). *Estimer qqch. au-dessous, au-dessus de sa valeur* (⇒ **Sous-estimer**, **surestimer**), *à sa juste valeur. Estimer le cours d'une valeur, d'une marchandise. ⇒ Coter. Faire estimer un dommage par un arbitre* (⇒ **Arbitrer**).

(1541). Fig. Attribuer à (qqch., qqn) une valeur, une importance approximative. *Une aide qu'on ne saurait assez estimer. ⇒ Inestimable. Estimer qqch. à* (telle valeur). *Estimer un service à sa juste, à sa vraie valeur. Estimer une personne, un ouvrage à son juste mérite.*

(...) que de ce petit cachot où il se trouve logé (l'homme) il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix.

PASCAL, Pensées, II, 72 (→ **Détourné**, cit. 24).

(Avec deux compl. directs). *Estimer une chose plus, moins qu'elle ne vaut. Il estime les hommes ce qu'ils valent.*

◆ 2. (1772). Calculer approximativement sans avoir à sa disposition les éléments nécessaires pour un calcul rigoureux. *Estimer une distance* (cit. 1) *au juger**. ⇒ **Estime** (1., 2.), **calculer**, **évaluer**, **mesurer**. *Le nombre des blessés est encore difficile à estimer.*

Il y a mille moyens de les intéresser (*les enfants*) à mesurer, à connaître, à estimer les distances. ROUSSEAU, Émile, II.

(...) il y avait même des hommes (*chez les anciens*) qui, rien qu'à la longueur de leur ombre, qu'ils savaient estimer à vue d'œil, pouvaient dire l'heure exacte du jour ou du soir. NERVAL, les Filles du feu, Isis, I.

Spécialt (mar.). Déterminer au moyen de l'estime (I., 2.). *Estimer la route, la position d'un navire.*

Figuré :

- 4 Permettez, Madame, que j'estime
La grandeur de l'amour par la grandeur du crime. CORNEILLE, Sertorius, v. 4.

★ II. Fig. ♦ 1. Avoir une opinion sur (quelqu'un, quelque chose).

Vx ou littér. Introduisant un nom (attribut). ⇒ **Considérer** (comme), **tenir** (pour).

- 5 Non parce que Socrate l'a dit, mais parce qu'en vérité c'est mon humeur et, à l'aventure non sans quelque excès, j'estime tous les hommes mes compatriotes, et embrasse un Polonais comme un Français. MONTAIGNE, Essais, III, IX.
6 Nous l'estimons tous deux un des braves guerriers
À qui jamais la guerre ait donné des lauriers (...)

- 7 (...) si nous voulons être estimés leurs véritables descendants.
CORNEILLE, Don Sanche, III, 4.
MOLIÈRE, Dom Juan, IV, 4.

Mod. Introduisant un adj. (attribut). ⇒ **Croire**, **juger**, **regarder** (comme), **tenir** (pour), **trouver**. *Estimer qqch. difficile, facile, indispensable. Estimer indispensable de faire qqch. Je l'estime plus rusé qu'il n'en a l'air. Bonaparte estimait Sieyès trop spéculatif* (→ Creux, cit. 1). *Estimer indigne de vivre qqn qui...* (→ Dictionnaire, cit. 1). *Estimer malséant d'écrire* (→ Blanc, cit. 20).

- 8 Il n'estimait pas honorable de faire par surprise de grands gains n'impliquant aucun travail. RENAN, Souvenirs d'enfance..., II, III.

- 9 (...) les Français contestent les arrêts de leurs cours de justice, mais estiment irrévocables les verdicts pris par des jurys sans juges (...)
GIRAUDOUX, Bella, VII, p. 162.

Introduisant un infinitif ou une subordonnée (compl. d'objet). ⇒ **Avis** (être d'avis que), **considérer**, **croire**, **penser**, **présumer**, **tenir** (que). *Chacun estime devoir s'encadrer dans la communauté* (→ Civisme, cit.). *Estimer qu'il est temps d'agir. J'estime qu'il viendra.* ⇒ **Compter**. *J'estime que vous avez suffisamment travaillé pour aujourd'hui. Il estime que vous pourriez le remplacer.*

- 10 (...) puis (Louis XIII) expliqua pendant un autre quart d'heure le plan qu'il estimait devoir être suivi (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, IV.

- 11 La police estimait, à cause de cette maladie terrifiante, que ce crime n'était point l'œuvre d'un professionnel. P. MAC ORLAN, la Bandera, VII, p. 83.

- 12 (...) il estima que ses responsabilités étaient à couvert.
COCTEAU, les Enfants terribles, p. 19.

♦ 2. Avoir bonne opinion de, reconnaître la valeur de (qqn). ⇒ **Aimer**, **apprécier**, **considérer**. *Estimer un collègue, un employé. Tout le monde l'estime.* ⇒ **Honorer**, **vénérer**. *Se faire estimer par sa droiture, son sérieux... On peut estimer qqn sans l'aimer. Il vous aime autant qu'il vous estime. Je l'en estime davantage* (→ Attirail, cit. 4). *Il a pu se tromper, nous ne l'en estimons pas moins. Flatter qqn qu'on n'estime pas* (→ Cajoleur, cit. 1). (Passif et p. p.). *Être estimé de, par qqn. Elle est estimée de tous ses voisins.*

- 13 Sur quelque préférence une estime se fonde,
Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde. MOLIÈRE, le Misanthrope, I, I.

- 14 De vous, depuis longtemps, je fais un cas extrême ;
Mais laissez-moi toujours vous estimer de même (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, v. 4.

- 15 N'avez-vous jamais vu des gens qui, pour se plaindre du peu d'état que vous faites d'eux, vous étalent l'exemple de gens de condition qui les estiment ?
PASCAL, Pensées, v, 333.

- 16 Nous ne voulons pas que les autres nous trompent ; nous ne trouvons pas juste qu'ils veuillent être estimés de nous plus qu'ils ne méritent : il n'est donc pas juste aussi que nous les trompions et que nous voulions qu'ils nous estiment plus que nous ne méritons.
PASCAL, Pensées, II, 100.

- 17 Quand on sent qu'on n'a pas de quoi se faire estimer de quelqu'un, on est bien près de le haïr.
VAUENARGUES, Réflexions et Maximes, 45.

- 17.1 Cette femme m'aimait autrefois, pourquoi me rejette-t-elle aujourd'hui ? Hélas ! c'est que je suis orpheline & pauvre c'est que je n'ai plus de ressources dans le monde, et que l'on n'estime les gens qu'en raison des secours et des agréments que l'on s' imagine en recevoir.
SADE, Justine..., p. 10-11.

- 18 Dans le monde, nous n'estimons guère les faiseurs de phrases.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 13.

(V. 1500). Faire cas*, avoir de l'estime, de l'intérêt pour (qqch. : action, comportement, œuvre). ⇒ **État** (faire état). *Estimer les qualités de qqn. J'estime fort l'éloquence. Il estime ce travail en raison même de sa difficulté* (→ Difficile, cit. 7). *Ouvrage très estimé par le public.* ⇒ **Goûter**, **priser** (→ Célébre, cit. 6). *Ce qu'on estime le plus.* ⇒ **Compter** (ce qui compte), **préférer** (→ Déprécier, cit. 6).

- 19 (...) Rome alors estimait leurs vertus.
RACINE, Britannicus, IV, 2.

- 20 (Aristote) estimait en celui-ci (...) un caractère de douceur qui régnait également dans ses mœurs et dans son style.
LA BRUYÈRE, Disc. sur Théophraste.

- 21 Elle estimait très haut son ironie profonde, sa fierté sauvage, son talent mûri dans la solitude (...)
FRANCE, le Lys rouge, I, p. 11.

► **S'ESTIMER** v. pron.

♦ 1. Déterminer sa propre valeur. *S'estimer son prix, à son prix, à sa juste valeur...* (→ Croyable, cit. 5).

- 22 Que l'homme maintenant s'estime son prix ; qu'il aime, car il y a en lui une nature capable de bien ; mais qu'il n'aime pas pour cela les bassesses qui y sont.
PASCAL, Pensées, VI, 423.

♦ 2. (Avec un adj. ou un p. p. attribut). Se considérer, se croire, se trouver. *S'estimer satisfait* (→ Courbaturer, cit. 2). *S'estimer infiniment honoré d'avoir été choisi* (→ Drachme, cit. 2). *Je m'estime*

déjà bien récompensé par votre approbation. S'estimer heureux de qqch. Estimez-vous heureux de vous en tirer à si bon compte (cit. 10).

- (...) un homme ne pourrait s'estimer bien heureux,
S'il n'a senti le mal du plaisir amoureux. 23

- Avant que de combattre, ils s'estiment perdus.
CORNEILLE, le Cid, IV, 3. 24

- Elle (Germaine) craignait de se voir réclamer une provision supplémentaire et s'estima heureuse de repartir sans avoir eu d'explication. 25

- J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XI, p. 115.
Estimons-nous heureux qu'il n'ait pas manifesté sa fatigue beaucoup plus tôt. 26

- MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 123.

- ♦ 3. Avoir une bonne opinion de soi (→ Applaudir, cit. 15).
Si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil ; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage ; et pour réduire toutes ses pensées à un juste tempérament, tu lui apprends ces deux vérités (...)
BOSSUET, Sermon sur la mort. 27

- À l'égard de ceux qui s'estiment à propos de rien, qui sont glorieux de leur rang ou de leur richesse, gens insupportables et qui fâchent tout le monde (...)
MARIVAUX, Marianne, IV. 28

- Qu'il soit donc bien entendu que la seule chose de quoi nous avons le droit de nous estimer et devons nous estimer (selon Descartes), c'est la maîtrise de nous-mêmes et la possession de notre libre arbitre. 29

- Émile FAGUET, Études littéraires, XVII^e s., p. 50.

- ♦ 4. (Récipr.). *S'estimer l'un l'autre. Ils s'aiment mais ne s'estiment guère.*

- **ESTIMÉ, ÉE** p. p. adj.

- ♦ 1. Dont on a fixé la valeur. *Mobilier estimé à cinq mille francs.* — Spécialt (mar.). *Obtenu par l'estime. Point estimé, route estimée.*

- ♦ 2. (Avec un attribut). Jugé. *Être estimé très savant.* ⇒ **Censé**, **réputé**.

- ♦ 3. Qui jouit de l'estime d'autrui. *Collaborateur estimé. Notre très estimé et regretté collègue.* ⇒ **Honoré**.

- ♦ 4. (Choses). Apprécie. *Un vin très estimé.*

- CONTR. Déprécier. — **Déconsidérer**, **dédaigner**, **mépriser**, **mésestimer**.

- DÉR. Estimable, estimatif, estimatoire, estime.

- COMP. Mésestimer, sous-estimer, surestimer. — V. aussi **Mésestime**, **surestimation**.

1. ESTIVAGE [estivaʒ] n. m. — 1787 ; de 1. *estiver*.

♦ Mar. Action d'estiver* (1. Estiver) des marchandises avant l'embarquement. ⇒ **Compression**. *Estivage et arrimage d'un chargement.*

HOM. 2. Estivage.

2. ESTIVAGE [estivaʒ] n. m. — 1856 ; de 2. *estiver*.

♦ 1. Agric. Action d'estiver* (2. Estiver, 1.). *Estivage des bestiaux* (opposé à *hivernage*).

♦ 2. (xx^e). Admin. Action d'estiver (2. Estiver, 2.), de passer l'été ; son résultat. *Centre d'estivage.* ⇒ **Villégiature** ; **balnéaire** ; **vacances**.

HOM. 1. Estivage.

ESTIVAL, ALE, AUX [estival, o] adj. — Mil. xvi^e ; en parlant d'un habit porté en été, « d'été », v. 1119 ; bas lat. *æstivalis*, de *æstivus* « de l'été », de *æstas*, *atis*. → **Été**.

♦ Propre à l'été, d'été. *La saison estivale : l'été. Moyenne de la température estivale. Débit estival d'un fleuve. Fleurs, plantes estivales. Insectes estivaux. Maladies estivales.*

(...) la prodigalité exubérante de la vie estivale fait un contraste plus violent avec la stérilité glacée du tombeau. 1

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Mangeur d'opium », IV.

(Dans le contexte des vacances, des plaisirs d'été). *Stations estivales*, fréquentées pendant l'été. ⇒ **Balnéaire** ; **estivage** (1. Estivage, 2. ; centre d'estivage). *Un séjour estival, une toilette estivale.*

Une vive passion, sans issue, contractée au cours d'un séjour estival chez des amies (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 132. 2

CONTR. **Hivernal**.

DÉR. V. **Estivau**.

ESTIVANT, ANTE [estivã, ãt] n. — V. 1920 ; p. prés. tiré du v. provençal *estiva* « passer l'été », anc. provençal *estivar*, du lat. *æstivare*. → 2. *Estiver*.

♦ 1. Personne qui passe l'été ou une partie de l'été dans une station de villégiature. *Le déferlement des estivants sur la Côte d'Azur.* ⇒ **Vacancier** ; et aussi **aoutien**.

Dans beaucoup de régions, « estivant » forme avec « touriste » un véritable couple sémantique : l'« estivant » est celui qui séjourne, le « touriste » n'est qu'un observateur de passage.
le Français moderne, 1957, n^o 1, in P. GILBERT.

♦ 2. Rare (par oppos. à *hivernant*). *Les estivants et les hivernants* d'une base arctique.* « L'Allemagne fédérale a installé (...) sa base (...) par 70° 37' de latitude sud et 0° 8' 22" de longitude ouest.

La station peut abriter sept hivernants et une cinquantaine d'estivants » (le Monde, 12-13 déc. 1982, p. 2).

ESTIVATION [estivasjɔ̃] n. f. — 1819; de 2. *estiver*.

♦ 1. Bot. Disposition des diverses parties de la fleur avant leur épanouissement. ⇒ **Préfloraison**.

♦ 2. (1856). Zool. Engourdissement de certains animaux (crocodiles, serpents) pendant l'été. ⇒ aussi **Hibernation**.

Techn. (sériciculture). Séjour des œufs du bombyx dans des salles où la chaleur favorise l'éclosion.

ESTIVAU [estivo] n. m. — xx^e; réfection du plur. masc. de *estival*: *estivaux*.

♦ Techn. (pisciculture). Alevin d'un été (spécial, alevin de truite) utilisé pour repeupler les cours d'eau.

ESTIVE [estiv] n. f. — 1611; de 1. *estiver*.

♦ Mar. Chargement comprimé d'un navire. *Charger en estive*. ⇒ 1. **Estivage**. — Ancienn. Contreponds qui servait à équilibrer les galères. ⇒ **Lest**. — Mod. *Mettre un navire en estive*, équilibrer le chargement entre les deux côtés du navire.

1. **ESTIVER** [estive] v. tr. — 1642; ital. *stivare*, du lat. *stipare* « comprimer ».

♦ Mar. Comprimer (des marchandises d'un grand volume) afin qu'elles tiennent moins de place. *Estiver des balles de coton*.

DÉR. 1. **Estivage**, *estive*.

HOM. 2. **Estiver**.

2. **ESTIVER** [estive] v. — xv^e; anc. provençal *estivar*, du lat. *æstivare* « passer l'été », de *æstas*, *atis*. → **Été**.

♦ 1. V. tr. (Agric.). Faire passer l'été à (des animaux). *Estiver des troupeaux*, les faire séjourner pendant l'été dans des pâturages de montagne. — Intrans. *Troupeaux qui estivent*.

♦ 2. V. intr. (1574). Passer l'été (en parlant des troupeaux). *Estiver sur des alpages*.

(Personnes). Rare. *Il estive tous les ans à la campagne, à la mer, à la montagne*. ⇒ **Estivage**, *estivant*.

CONTR. **Hiverner**.

DÉR. **Estivage**, *estivant*, *estivation*.

HOM. 1. **Estiver**.

1. **ESTOC** [estɔk] n. m. — V. 1190, francique **stok* (cf. all. *Stock* « bâton »), avec infl. de l'ital. *stocco* « perche » et par anal., « épée ».

♦ 1. Techn. (eaux et forêts). Souche. *Couper un arbre à blanc-estoc*, au ras de la souche. *Faire une coupe à blanc-estoc*. ⇒ **Blanc-estoc**.

♦ 2. (V. 1470). Vx. Souche, extraction, race. — Loc., vx. *De son estoc*: de son propre chef.

COMP. **Blanc-estoc**.

HOM. 2. **Estoc**; formes du v. **estoquer**.

2. **ESTOC** [estɔk] n. m. — V. 1176, *ferir* (« frapper ») d'*estoc*; de l'anc. franç. *estochier*, v. 1170; moy. néerl. *stoken*, de même origine que 1. *estoc*.

♦ 1. Ancienn. Épée droite et longue, bonne pour les coups de pointe.

1 Une espèce d'enfant au teint rose, aux mains blanches, Que d'abord les soudards dont l'estoc bat les hanches Prirent pour une fille habillée en garçon.

HUGO, la Légende des siècles, X, « Aymerillot ».

♦ 2. Vx ou techn. *Armes d'estoc*, destinées aux coups de pointe. *Le fleuret, arme d'estoc. Le sabre, arme d'estoc et de taille*. — Loc. (mod.). *Frapper d'estoc et de taille*, avec la pointe et le tranchant de l'épée.

2 (...) il frappait d'estoc et de taille sur un grand Espagnol.

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, IX, p. 309.

DÉR. **Estocade**, *estoquer*.

HOM. 1. **Estoc**; formes du v. **estoquer**.

ESTOCADE [estɔkad] n. f. — 1547; *estoquade*, 1546; adapt. de l'ital. *stoccata*, de *stocco*. → **Estoc**.

♦ 1. Vx ou techn. (escr.). *Coup d'estocade*: botte, grand coup de pointe.

Nous vidons sur le pré l'affaire sans témoins;

Et le perçant à jour de deux coups d'estocade

Je le mets hors d'état d'être jamais malade (...)

CORNEILLE, le Menteur, IV, 1.

♦ 2. Vx. Grande épée à pointe en ogive (aux XVI^e-XVII^e siècles).

♦ 3. (1831, Mérimée; esp. *estocada*, de *estoque*. → 2. **Estoc**). Taoum. Coup d'épée, dans la mise à mort du taureau. ⇒ **Estoquer**.

2 L'épée lui était entrée dans le front et avait piqué la cervelle, coup défendu par les lois de la tauromachie, le *matador* devant passer le bras entre les cornes de l'animal et lui donner l'estocade entre la nuque et les épaules (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 214.

Fig. Attaque violente à laquelle on ne s'attend pas. — Loc. *Donner l'estocade à (un adversaire)*, dans une discussion, un conflit, le réduire à merci, l'achever.

Antoine le ramenait une heure plus tard, fourbu, dégoûté, pour un an. d'engrenages, de cames et d'excentriques, presque à point pour l'estocade.

A. MAUROIS, Bernard Quesnay, VIII, p. 54.

DÉR. **Estocader**.

HOM. Formes du v. **estocader**.

ESTOCADER [estɔkade] v. intr. — 1584; de *estocade*.

♦ Vx ou techn. (escr.). Porter des estocades* (1.) à (quelqu'un).

Va aux avant-postes, mon garçon, les Russes ne sont pas loin et nous aurons bientôt à estocader de nos armes, tant à merdre qu'à phynances et à physique.

A. JARRY, Ubu Roi, Pl., p. 381.

ESTOM ou **ESTOME** [estom] n. m. — 1848; abrég. de *estomac*.

♦ Fam. **Estomac** (I., 1. et II., 2. et 3.).

J'ouvre la portière. La nuit a fraîchi. Une bouffée froide me saute dessus. Je me sens frileux et une vague nausée me tortille l'estom.

SAN-ANTONIO, le Secret de Polichinelle, p. 92.

ESTOMAC [estoma] n. m. — XIV^e; *stomac*, v. 1120 (→ ci-dessous, cit. 8); *estomach*, 1256; du lat. *stomachus*, grec *stomachos*, de *stoma* « bouche ».

★ I. Anat. Viscère creux, organe de l'appareil digestif.

♦ 1. (Chez l'homme). Poche musculieuse située dans la partie supérieure gauche de la cavité abdominale et de la région épigastrique entre l'œsophage et le duodénum. *Orifices de l'estomac communiquant avec l'œsophage* (⇒ **Cardia**), *avec le duodénum* (⇒ **Pylore**). *Les parois de l'estomac comprennent*: une *tunique externe séreuse* (portion du péritoine), une *tunique moyenne musculaire* (fibres longitudinales, transversales...), une *tunique interne muqueuse* (glandes sécrétant le suc gastrique). *Transformations des aliments élaborés dans l'estomac*. ⇒ **Chimisme** (stomacal), **chyme**, **contraction** (contractions péristaltiques et antipéristaltiques), **digestion**. *Région commune à l'estomac et aux poumons*. ⇒ **Pneumo-gastrique**.

(...) l'estomac est cette vaste poche, intermédiaire à l'œsophage et à l'intestin grêle, dans laquelle s'amassent les aliments, pour y subir les modifications biologiques importantes qui ont pour résultat de les transformer en chyme.

L. TESTUT, Traité d'anatomie, t. IV, p. 186.

Introduire des aliments dans l'estomac. ⇒ **Ingérer**. *Se remplir, se caler* l'estomac*. ⇒ **Ventre**; **manger** (cf. fam. S'en mettre plein la panse, le battant, le cornet, la tirelire, le gésier, la lampe, le sac, le buffet, le coco). *Un énorme cassoulet a mis nos estomacs à rude épreuve* (⇒ **Bourrer**, intrans.).

Car de tous mets sucrés, secs, en pâte ou liquides,

Les estomacs dévots furent toujours avides (...)

BOILEAU, Satires, X.

On a beau couper le lait de mille manières, user de mille absorbants, quoiconque mange du lait digère du fromage: cela est sans exception. L'estomac est si bien fait pour cailler le lait, que c'est avec l'estomac de veau que se fait la présure.

ROUSSEAU, Émile, I.

L'estomac est le sol où germe la pensée.

RIVAROL, Notes, pensées et maximes, II.

Si quelque chose égale la sobriété des Arabes, c'est leur glotonnerie. Admirables estomacs, qui tantôt ne mangent pas de quoi satisfaire un enfant, et tantôt se satisfont tout juste avec ce qui étoufferait un ogre.

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 277.

Les médecins qui cherchent à se rendre compte si tel médicament diminue ou augmente l'acidité de l'estomac, active ou ralentit ses sécrétions, obtiennent des résultats différents (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XV, p. 136.

(...) le contenant prototype c'est le ventre digestif, avant que d'être sexuel, expérimenté lors de la déglutition, polarisé par la dominante réflexe. Cette valorisation digestive du vase conduit à confondre tout réceptif avec l'estomac. L'antiquité nommait ce dernier « roi des viscères », et l'alchimie adopte la forme stomacale pour construire ses alambics, tandis que de nos jours encore, le sens commun, négligeant la physiologie intestinale, fait de l'estomac le facteur de toute digestion.

Gilbert DURAND, les Structures anthropologiques de l'imaginaire, p. 292.

Maladies, affections de l'estomac. ⇒ **Gastropathie**; **dilatation**, **dyspepsie**, **embarras**; **aérogastrie**, **gastralgie** (gastrite), **gastroentérite**, etc.; et aussi **gastro-**; **hyperchlorhydrie**, **hypochlorhydrie**, **ptose**, **ulcère**. *Ulcère à l'estomac*. *Troubles de l'estomac*. ⇒ **Aigreur**, **brûlure**; **barbouillé** (avoir l'estomac), **cœur** (avoir mal au), **crampe**, **flatulence**, **gargouillement**, **picotement**, **tiraillement**. *Remède pour l'estomac*. ⇒ **Stomachique**. *Traitement des maladies de l'estomac*. *Dégager l'estomac par un émétique*. ⇒ **Vomir** (→ **Aller**, cit. 65).

Lavage d'estomac, nettoyage par irrigation. *Chirurgie de l'estomac.*
⇒ préf. **Gastro-** (gastrectomie, gastroplastie, gastrotomie...).

- 7 Il s'aperçut particulièrement d'un certain endureissement, d'un manque de sensibilité dans l'estomac, qui semblait présager quelque affection squirreuse (...) Par l'usage des amers, il est parvenu à ramener l'estomac à l'état normal, c'est-à-dire à perdre, comme les autres hommes, la conscience des opérations de la digestion.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Mangeur d'opium », v.

Avoir un bon, un mauvais estomac. Avoir l'estomac capricieux, débile (→ Délicat, cit. 2), délabré, fragile, paresseux. Avoir l'estomac lourd, pesant. Nourriture qui ne convient pas à l'estomac (→ Bouillie, cit. 2).

Loc. Avoir un estomac d'autruche*, d'acier, de fer, qui digère tout. Il a deux estomacs, se dit d'un gros mangeur. Par métonymie. C'est un gros, un petit estomac, un gros, un petit mangeur, Avoir l'estomac vide, creux; un creux dans l'estomac : avoir faim. Mon estomac crie famine : j'ai grand faim. — Vx. Avoir l'estomac qui aboie, crie, pleure.

Loc. fam. Avoir l'estomac sur (vx), dans les talons : avoir une faim extrême (image de l'estomac vide qui s'agrandit jusqu'à occuper tout le bas du corps).

- 8 Il me tarde que l'on se mette à table; j'ai mon pauvre estomac sur mes talons.
HENRI MONNIER, Scènes populaires, t. I, p. 138.

Ouvrir, fermer l'estomac : donner, enlever l'appétit.

- 9 (...) l'odeur de la viande délicate, pleurant sur la braise, m'ouvrirait tout grand l'estomac (...)
COLETTE, la Naissance du jour, p. 61.

Angoisse (cit. 4) qui prend à l'estomac, qui serre l'estomac. ⇒ **Ventre, tripes.** Ça lui est resté* sur l'estomac (syn. : sur le cœur*). → argot L'avoir à la caille*. Avoir l'estomac bien accroché : être résistant au dégoût, à l'écoeurement (au propre et au fig.). ⇒ **Cœur.**

Littér. L'estomac, le ventre personnifié sous le nom de Messer Gaster, par Rabelais (le Quart livre, 57). Les Membres et l'Estomac, fable de La Fontaine (III, 2).

♦ 2. (Animaux). Partie renflée du tube digestif, qui reçoit les aliments (plus ou moins semblable à l'estomac humain, selon la place dans l'évolution). — Estomac à quatre compartiments, de certains herbivores, permettant la rumination*. ⇒ **Panse** (ou rumen); **bonnet, feuillet** (ou psautier) et **caillette** (ou abomasum). Parties comestibles de l'estomac du bœuf. ⇒ **Gras-double, tripe.**

Estomac des oiseaux, de conformation spéciale. ⇒ **Gésier, ventricule** (succenturié); **jabot** (→ Double, cit. 2).

REM. Pour les animaux inférieurs, on dit *poche digestive, jabot*, etc.

★ II. Partie extérieure du corps qui correspond approximativement à l'estomac.

♦ 1. (XV^e). Vx. Poitrine. — REM. En dehors de Rabelais, médecin et anatomiste, qui distingue nettement (le Tiers livre, 20) « le ventre, le stomach, la poitrine et le cou de Panurge », les écrivains du XVI^e siècle donnent au mot un sens étendu : « poitrine, cœur ». Il s'emploie au XVII^e siècle, le mot *poitrine* étant jugé vulgaire (cf. Furetière : « se dit abusivement de la poitrine »). Ex. : Les pêcheurs se frappent l'estomac en signe de pénitence). Bossuet l'emploiera dans l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche (1683).

- 10 Puisque c'est votre honneur que ses armes soutiennent,
Je vais lui présenter mon estomac ouvert,
Adorant en sa main la vôtre qui me perd.
CORNEILLE, le Cid, v. 1.

- 11 D'une profonde plaie en l'estomac ouverte,
Son sang à gros bouillons sur cette couche verte (...)
CORNEILLE, Rodogune, v. 4.

- 12 (...) leurs haut-de-chausses tout tombants, et leurs estomacs débraillés.
MOLIÈRE, l'Avare, II, 5.

- 13 Giton a (...) les épaules larges, l'estomac haut (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, VI, 83.

- 14 Le général Hord et le général Dardoff (...) montrèrent au roi leurs estomacs couverts de blessures reçues à son service (...)
VOLTAIRE, Hist. de Charles XII, VI.

♦ 2. Mod. Partie du torse située sous les côtes. ⇒ **Diaphragme.** Le creux de l'estomac. Recevoir un coup dans l'estomac. Boxeur qui frappe à l'estomac, qui travaille son adversaire à l'estomac.

- 15 Mais, ravivé par le désespoir, le vaincu se redressa et fit rouler le vainqueur par terre d'un coup de tête dans l'estomac.
BAUDELAIRE, le Splen de Paris, XV.

Loc. Avoir de l'estomac : être bedonnant, avoir du ventre. Prendre de l'estomac : prendre du ventre.

- 16 Il était rotond et petit, bedonnait de l'estomac, ceinturait à peine son ventre de ses deux bras.
HUYSMANS, Là-bas, p. 175.

♦ 3. (V. 1460). Vx. Cœur, courage. — Mod. Avoir de l'estomac, ou manquer d'estomac : faire preuve ou manquer de hardiesse, et, péj., d'audace. ⇒ **Aplomb** (cit. 8), **cran, culot** (→ Admettre, cit. 3).

- 17 (...) il m'était apparu que cette créature chétive, que ce serf manquerait d'estomac, et que sa mère, hantée par des souvenirs judiciaires, lui conseilleraient de composer avec la famille et de vendre son secret le plus cher possible.
F. MAURICAC, le Nœud de vipères, XV, p. 178.

- 18 Voilà des gens qui ont de l'estomac, en attendant qu'ils aient de la poigne.
G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, VIII, p. 158.

- 19 Sinon, ce serait le retour à ce vomissement que vous avez, si j'ose dire, l'estomac de préférer au régime actuel : cette énorme prolifération des intérêts particuliers qui attaquaient la vie même de la nation à sa source.
F. MAURICAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 235.

Loc. adv. (fam.). Faire qqch. à l'estomac, au culot. Il me l'a fait à l'estomac. La Littérature à l'estomac, essai de J. Gracq.

(Déb. xx^e). Avoir qqn à l'estomac, l'intimider.

★ III. Techn. Morceau de fer qui renforce le devant de l'enclume.

DÉR. Estom, estomaquer. — V. les formes sav. stomacal, stomachique.

COMP. V. Gastro-, et -gastre.

ESTOMAQUER [estomake] v. tr. — 1555, pron.; au p. p. *estomaqué*, 1480; lat. *stomachari* « s'irriter », de *stomachus* (→ Estomac), au sens de « humeur mauvaise ».

♦ 1. Vx. Frapper (qqn) à l'«estomac», à la poitrine.

♦ 2. Mod. et fam. Étonner, surprendre (par qqch. de choquant, d'offensant). Sa conduite a estomaqué tout le monde. ⇒ **Scandaliser, suffoquer.**

► **S'ESTOMAQUER** v. pron.

(1555). Vx. S'affliger, se fâcher; s'époumoner. — Mod. S'étonner. ⇒ **Estourbir.** Il n'a pas sujet de s'en estomaquer (Académie).

Il ne faut point, monsieur, s'estomaquer si fort :

On peut en un moment nous mettre tous d'accord.

J.-F. REGNARD, le Légataire universel, IV, 7.

► **ESTOMAQUÉ, ÊE** p. p. adj.

Très étonné, surpris. ⇒ **Ahuri, épaté.** Elle l'écoutait parler, estomaquée de tant d'insolence. Encore tout estomaqué d'avoir réussi aussi facilement.

(...) il me tenait au bout de son épée, assez estomaqué et pantois de ma déconvenue, et il me pouvait mettre à la brochette, comme un becfigue, rien qu'en éteignant le bras (...)
Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. II, XIV, p. 141.

Jardin est une petite chanteuse, si novice au concert, qu'elle n'a pas eu le temps encore d'oxygéner ses cheveux châains; elle n'a fait qu'un saut du boulevard extérieur sur la scène, estomaquée de gagner, en chantant, deux cent dix francs par mois.
COLETTE, la Vagabonde, p. 20.

ESTOMPAGE [estôpaʒ] n. m. — 1860; de *estomper*.

♦ 1. Action d'estomper; son résultat.

(...) l'estompage de son dessin dur (Raphaël) qu'Ingres comprit si bien, est à l'opposé de celui de ses imitateurs.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 448.

♦ 2. Caractère de ce qui est estompé. ⇒ **Imprecision.** « L'estompagement de la forme sous l'eau » (Goncourt).

ESTOMPE [estôp] n. f. — V. 1666; néerl. *stomp* « chicot, bout ».

♦ 1. Techn. Petit rouleau de peau ou de papier cotonneux, terminé en pointe, servant à étendre le crayon, le fusain, le pastel sur un dessin. Servez-vous de votre estompe. Dessin à l'estompe. Faire alterner l'estompe et le doigt.

Le public se fait-il bien une idée de la difficulté qu'il y a à modeler avec de la couleur? (...) Modeler avec un seul ton, c'est modeler avec une estompe, la difficulté est simple (...)
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1845, I.

♦ 2. (1835). Par métonymie. Dessin à l'estompe. Une belle estompe. Trace (maquillage...) obtenue par étalement.

De celles de ces femmes qu'aucun voile ne cachait, on eût admiré les longues nattes s'échappant de turbans aux couleurs variées, les yeux admirables, les dents magnifiques, le teint éblouissant, relevé encore par la noirceur de leurs sourcils que reliait un léger trait tracé au collyre, et par l'estompe de leurs paupières, touchées d'un peu de plombagine.
J. VERNE, Michel Strogoff, p. 322-323.

♦ 3. Fig. et poét. Ombre douce.

DÉR. Estomper.

HOM. Formes du v. estomper.

ESTOMPÉ, ÊE [estôpe] p. p. adj. ⇒ **Estomper.**

ESTOMPEMENT [estôpmā] n. m. — V. 1900; de *estomper*.

♦ Rare. Le fait de s'estomper. « L'effacement ou l'estompement de la pensée de la mort » (L. Daudet, in G. L. L. F.).

ESTOMPER [estôpe] v. tr. — V. 1666, var. *estomber*; de *estompe*.

♦ 1. Dessiner, ombrer avec l'estompe. Adoucir un trait en l'estomper. Estomper légèrement un dessin.

♦ 2. (1840). Rendre moins net, rendre flou. ⇒ **Voiler.** Des vapeurs légères estompent l'horizon, les collines. — (Passif et p. p.). Paysage estompé d'ombre.

Tous ces détails, estompés par le crépuscule, se dessinaient de plus en plus dans le jour grandissant.
HUGO, les Misérables, IV, III, VIII.

Toute couleur avait disparu pour ne laisser voir qu'un dessin tantôt estompé d'ombres confuses, tantôt rayé de larges traits de lumière (...)
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 31.

Un jour gris, avec cette fausse brume qui s'accroche aux arbres sans feuilles, estompait la silhouette de verre du Grand Palais.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 260.

♦ **3.** Fig. (Souvenir, sentiment, caractère). Rendre moins vif, diminuer la force, la violence de... (→ Alignement, cit. 3). ⇒ **Adoucir, atténuer, édulcorer, voiler.** *Le rédacteur en chef l'a prié d'estomper certains traits de son reportage.*

- 4 L'Amérique espagnole et portugaise a subi si fortement cette marque que le prestige des États-Unis lui-même n'a pas jusqu'ici réussi même à l'estomper.
André SIEGFRIED, *L'Âme des peuples*, p. 45.

► **S'ESTOMPER** v. pron.

(Déb. XIX^e). S'effacer, se fondre (dans son entourage).

- 5 Elle regardait un grand paysage triste dont les lointains s'estompaient dans les gris noirs.
LOTI, *Mon frère Yves*, XVII, p. 63.
- 6 Toujours sans que rien ait semblé remuer à bord, et dans un silence presque soudain que l'on n'attendait pas, Stamboul lui-même commence de s'estomper sous le brouillard et le crépuscule; toute cette Turquie s'efface, avec une sorte de majesté funèbre, dans le lointain, — bientôt dans le passé.
LOTI, *les Désenchantées*, VI, LIII, p. 247.

Fig. Devenir imprécis. *Souvenirs qui s'estompent* (→ Demeurer, cit. 23).

► **ESTOMPÉ, ÊE** p. p. adj.

(XVIII^e). Qui n'est pas net, qui a des contours voilés (→ Contrarier, cit. 6). *Une couleur estompée*, qui s'éclaircit en dégradés.

- 7 La vapeur vague, qui flotte toujours dans notre atmosphère, ne vient point amolir les contours lointains; ils ne sont pas incertains, demi-brouillés, estompés; ils se détachent sur leurs fonds, comme les figures des vases antiques.
TAINE, *Philosophie de l'art*, t. II, p. 107.

Fig. *Image estompée. Souvenirs estompés et vagues.*

- 8 Mais alors de quoi pouvait être faite cette sensation du souvenir? Comportait-elle à ce moment même une image plus lointaine et estompée comme sont celles du souvenir?
GIDE, *Journal*, 21 nov. 1928.

CONTR. Accuser, cerner, dessiner, détacher, préciser. — Aviver, raviver.

DÉR. Estompage, estompement.

ESTONIEN, IENNE [estonjé, jen] ou **ESTE** [est] adj. et n. — 1870; de *Estonie*, État balte faisant partie de l'U. R. S. S.; la forme *este* est autochtone.

♦ Qui se rapporte à l'Estonie, à ses habitants. *Le peuple estonien* ou *este. Littérature estonienne.*

N. m. ou f. *Un Estonien, une Estonienne*: personne qui habite l'Estonie. *Les Estoniens ou Estes vivant en Estonie sont des citoyens soviétiques.*

N. m. (Ling.). *L'estonien*: langue finno-ougrienne parlée en Estonie.

HOM. Est.

ESTOQUER [estoké] v. tr. — V. 1310; anc. franç. *estochier*, 1170, var. *estoquier*; du moy. néerl. *stoken*, rad. germ. *tokk-*. → Estoc.

♦ **1.** Vx. Frapper de la pointe, frapper d'estoc.

♦ **2.** (1900, in Petiot; esp. *estocar*). Mod. Porter l'estocade (3.) à un taureau.

- 1 Ta grand-mère s'éventailait avec un éventail acheté sur les allées d'Etigny et où était dessiné un matador estoquant un taureau noir.
F. MAURIAC, *le Nœud de vipères*, III, p. 37.

(1903, in Petiot). Fig. Réduire (un adversaire) à merci. ⇒ **Achever.**

- 2 Je relis dans le *Jules Ferry* de Maurice Reclus le chapitre sur l'affaire de Lang-Son et sur la séance de la Chambre où Clemenceau estoqua ce héros laïque à redingote, atteint d'une boulimie de terres et d'empires.
F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 84.

ESTOUFFADE [estufad] n. f. — XVII^e; *estoffade*, 1651; adapt. de l'ital. *stufata* «étuvée». → Étouffer.

♦ Cuis. (Vx ou régional). *En estouffade*, à l'estouffade. ⇒ **Étouffée** (à l').

Les chairs seront en estouffade
Les entrailles à la poivrade (...)
SCARRON, *Virgile travesti*, V, in LITTRÉ.

Spécialt. Daube. — On dit aussi *étouffade*.

ESTOURBIR [esturbir] v. tr. — 1815; probabl. de l'all. dial. *storb* «mort» (cf. Gestorben).

♦ **1.** Fam. Assommer. — (1835). Vieilli. Tuer.

- 1 (...) c'est une imprudence de sortir avec une telle fortune sur vous. Nous sommes ici entre braves gens. Seulement que quelqu'un vous estourbisse en rentrant à votre magasin... Il ne faut pas tenter le diable.
Yonnel poussa un piaulement. Cette tentation, il en jouissait précisément chaque nuit que, dans un bar, il sentait certains hommes loucher sur ses bijoux. La peur d'être estourbi l'excitait à ce point qu'il se tourna vers l'hôtelier puis s'assura que les griffes de platine des fermoirs et leurs minces chaînettes étaient solidement fixées.
FRANCIS CARCO, *les Belles Manières*, p. 114.

Figuré :

- 2 Peut-être est-ce mieux encore de finir par l'aimer un peu (*sa peine*) que de s'épuiser à la battre pendant la vie entière. Puisque c'est entendu qu'on ne peut pas l'estourbir (...)
CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 314.

♦ **2.** Fig. Étonner violemment. ⇒ **Estomaquer.** *Cette nouvelle l'a estourbi.* — Au p. p. *J'en suis encore tout estourbi.*

► **S'ESTOURBIR** v. pron.

S'assommer (soi-même; réciproquement).

► **ESTOURBI, IE** p. p. adj.

Assommé.

1. ESTRADÉ [estrad] n. f. — V. 1450; ital. *strada* «route», du bas lat. (*via*) *strata* «route pavée», de *sternere* «étendre».

♦ Vx. Chemin, route. — Loc. (Littér.). *Battre l'estrade*: aller à la découverte, courir les chemins. *Batteur d'estrade*: éclaireur, coureur de grands chemins. ⇒ **Aventurier.**

Israël envoya des batteurs d'estrade pour considérer le pays de Jazer (...)
VOLTAIRE, *Philosophie*, IV, 185.

Un groupe de réguliers, de légionnaires et de partisans battit l'estrade pendant un mois.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XVIII, p. 218.

HOM. 2. Estrade.

2. ESTRADÉ [estrad] n. f. — 1664; esp. *estrado*, du lat. *stratum*, de *sternere* «étendre». → 1. Estrade.

♦ Plancher élevé de quelques marches au-dessus du sol ou du parquet. *Chaire, lit d'apparat, trône, sièges placés sur une estrade. Estrade à deux ou trois marches* (→ Baldaquin, cit. 1). *Le catafalque était exposé sur l'estrade. Estrade réservée aux autorités, au jury, à l'orchestre* (⇒ **Podium**). *Estrade pavoisée, tendue de draperies, couverte d'un velum, dressée en plein air, dans une salle, pour jouer la comédie, pour un match de boxe* (⇒ **Ring**). *pour une exécution capitale* (⇒ **Echafaud**). *Haranguer la foule du haut de l'estrade*. ⇒ **Tribune. Estrade surélevée. Monter sur l'estrade. Gravir les degrés, le marche-pied de l'estrade. Prendre place sur l'estrade (→ Commissaire-priseur, cit. 3), *sur le devant, sur le bord, tout en haut* (→ **Bloquer**, cit. 3) *de l'estrade. Une assistance nombreuse se pressait autour de l'estrade, au pied de l'estrade. Les gardes se tenaient de chaque côté de l'estrade.***

Alors on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme de maintien craintif, et qui paraissait se ratatiner dans ses pauvres vêtements.

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, VIII, p. 98.
(...) accumulés (...) comme les prix sur l'estrade, dans une distribution de prix.
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XX.

Le lendemain, Séil-kor et Nina se rendirent sur la place du village pour assister à la représentation promise. Une large estrade s'élevait en plein vent, et les deux enfants se divertirent fort à la vue des jongleurs, clowns, faiseurs de tours et animaux savants, qui pendant deux heures défilèrent devant leurs yeux.
RAYMOND ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, p. 228.

(...) un théâtre avec des glaces et des femmes pailletées qu'on apercevait quand le rideau de velours grenat, sur le fond de l'estrade, s'entrebaïllait.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 161.
Les musiciens montèrent languissamment sur l'estrade, s'assirent dans un grand bruit de chaises et se mirent à chuchoter entre eux, en accordant leurs instruments (...)
SARTRE, *le Sursis*, p. 210.

DÉR. Estradier.

HOM. 1. Estrade.

ESTRADIÉ [estradje] n. m. — 1877, A. Daudet; de *estrade*.

♦ Rare. Personne qui se met en évidence, fait l'important.

ESTRADIOT [estradjo], **STRADIOT** [stradjo] ou **STRADIOTE** [stradjot] n. m. — XVI^e; ital. *stradiotto*, du grec *stratiôtês* «soldat».

♦ Hist. Soldat de cavalerie légère, originaire de Grèce ou d'Albanie. *Les estradiots figurèrent surtout comme éclaireurs dans les armées européennes du XV^e et du XVI^e siècles.*

Les Stradiotes, très bons soldats grecs de Venise, cheval-légers, armés de cimier orientaux, devaient pénétrer dans les files de la lourde gendarmerie française (à *Fornoue*), et, de côté, faucher, poignarder les chevaux.

MICHELET, *Hist. de France*, t. IX, p. 172.

ESTRAGON [estragô] n. m. — 1601; *estargon*, 1564; altér. de *targon*, 1539; lat. des botanistes *tarchon*; arabe *târ-hûn*, fin IX^e, grec *draccontion* «serpentaire».

♦ Variété d'armoise* (*Artemisia dracunculus*; famille des *Composacées*) aussi appelée *dragone*, *herbe dragon*, *serpentine*, *gargon*, dont la tige et les feuilles aromatiques et apéritives, sont employées comme condiment. *Propriétés antiscorbutiques de l'estragon. Les fleurs jaunâtres, les graines stériles de l'estragon.*

Le condiment tiré de cette plante. *Salade assaisonnée à l'estragon, relevée d'une pointe d'estragon. Vinaigre, moutarde à l'estragon. Poulet à l'estragon.*

(...) ce premier Swann rempli de loisir, parfumé par l'odeur d'un grand marronnier, de paniers de framboises et d'un brin d'estragon.
PROUST, *À la recherche du temps perdu*, Pl., t. I, p. 20.

ESTRAMAÇON [estramasõ] n. m. — 1622; en *estramasson*, 1565; ital. *stramazzone*, du v. *stramazzare* «renverser violemment», rac. *mazza* «masse d'armes».

♦ 1. Hist. Longue et lourde épée à deux tranchants, en usage du moyen âge au XVIII^e siècle. *La claymore écossaise est une sorte d'estramaçon.*

1 (...) quinze ou seize archers, qui suivaient de près leur capitaine, parurent l'estramaçon au poing. C'était une escouade de l'ordonnance du roi qui faisait le contre-guet (...)
HUGO, Notre-Dame de Paris, I, II, IV.

♦ 2. Vx. Coup d'estramaçon, ou, ellipt., *estramaçon* : coup donné avec le tranchant de l'épée (opposé à *estocade*). ⇒ **Taille** (coup de).

2 (Verville) donna un grand estramaçon sur les oreilles de son valet (...)
SCARRON, le Roman comique, I, XV, p. 102.

ESTRAN [estrà] n. m. — 1687; mot normand; cf. anc. franç. *estrande* «rivage», v. 1138; anc. angl. ou bas all. *strand*.

♦ Géogr. ou régional. Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers (⇒ au Canada : *Batture*). «*Un fort ressac affouille un sable croulant sur le bord. À quarante ou cinquante mètres, les rouleaux gonflent et rejettent brutalement leurs pelletées de vagues mousseuses sur l'estran*» (la *Pêche*, n° 261, p. 33). *L'estran est un écotone.*

ESTRANGHELA [estràŋzela] ou **ESTRANGHELO** [estràŋgelo] adj. et n. — 1864; mot syriaque, de *star* «écriture», et *ingil* «évangile».

♦ Didact. (ling.). Se dit des caractères de l'alphabet syriaque des débuts de l'ère chrétienne, caractères qui furent usités pour la transcription des évangiles (par opposition à *péchito*, forme plus moderne et plus simple). *L'écriture estranghela.* — N. m. *Un estranghelo* : un caractère estranghelo.

REM. On écrit aussi *estranguela*, *estranguelo*, *estranghéla*, *estranghélo*. L'écriture syriaque telle qu'elle a servi sans concurrente jusqu'à la séparation des Jacobites et des Nestoriens est appelée *estranguela* (estranghela), ou *estranguelo* (estranghelo). Les voyelles n'y ont jamais été notées que par des *matres lectionis*; des points distinguant certaines catégories de mots facilitent la lecture. Les Nestoriens ont employé une forme peu modifiée de l'estranguela; à partir du VIII^e siècle, ils ont adopté, surtout dans les textes liturgiques, un système de notation des voyelles par des points au-dessus et au-dessous de la ligne. Les Jacobites ont tracé une cursive plus grêle qu'ils ont munie (fin du VII^e ou VIII^e siècle) de voyelles grecques placées sur ou sous la ligne.

M. COHEN, in MEILLET et COHEN, les Langues du monde, p. 127.

ESTRAPADAGE [estrapadaʒ] n. m. ⇒ **Estrapader** (2.).

ESTRAPADE [estrapad] n. f. — 1482; ital. *strappata*, de *strappare* «arracher», du gotique **strappan* «attacher, atteler fortement».

♦ 1. Anciennt. Supplice autrefois en usage dans la marine, dans l'armée et par lequel on faisait tomber brusquement qqn, jusqu'à un choc brutal. *L'estrapade de mer*, consistant à précipiter plusieurs fois le condamné du haut d'une vergue dans l'eau. *Estrapade de terre*, consistant à suspendre le condamné au sommet d'une potence par une corde qui lui liait les mains et qu'on laissait brusquement se dérouler jusqu'à ce qu'il fût à quelques pieds du sol. *Condamner* (cit. 6) qqn à l'estrapade. *Les tortures de l'estrapade.*

(XVI^e). Par métonymie. Le mât ou la potence qui servait à donner l'estrapade. *La rue de l'estrapade*, à Paris.

♦ 2. (1690). Gymnastique. Tour qui consiste à se suspendre par les mains à une corde et à faire passer le corps entre les deux bras écartés.

♦ 3. Équit. Ensemble de sauts et de ruades par lesquels le cheval cherche à désarçonner son cavalier.

♦ 4. (1836). Techn. (horlog.). Outil permettant l'émoulement des ressorts moteurs et leur mise en barillet ou en bague.

DÉR. *Estrapader*.

ESTRAPADER [estrapade] v. tr. — 1680; de *estrapade*.

♦ 1. Vx. Donner l'estrapade* à (qqn). *Estrapader un mutin.*

♦ 2. Techn. (horlog.). Enrouler (les ressorts) avec l'estrapade (opération dite *estrapadage*, n. m.).

ESTRAPASSER [estrapase] v. tr. — 1611; ital. *strappazzare* «malmenager, surmener»; p.-ê. de *strappare*; → *Estrapade*.

♦ Équit. Harasser (un cheval) en lui faisant faire un trop long manège.

ESTROGÈNE [estroʒen] adj. et n. m. ⇒ **Œstrogène**.

ESTRONE [estron] n. f. — V. 1970; var. de *œstrone*.

♦ Nom international de l'œstrone*.

Bien qu'ils aient adopté la nomenclature internationale, en écrivant *estrone* au lieu d'œstrone, par exemple, les Français continuent de placer le nom du substituant avant le chiffre indicatif de sa position : hydroxy-17β au lieu de 17 β-hydroxy.
Encyclopædia Universalis, art. *Stérol*, p. 369 b, 1973.

ESTROPE [estrop] n. f. — 1690; *étrope*, 1311; lat. *stroppus*, *stropus* «courroie»; grec *strophos*; cf. anc. angl. *stropp*.

♦ Mar. Anneau formé par une bande de fer ou par un cordage aux deux extrémités épaissées l'une sur l'autre, que l'on ajuste dans la rainure d'une poulie, d'une moque, ou dont on capelle une vergue. *Estrope faite en quarantenier*. ⇒ **Ganse**. *Estrope de gouvernail* : cordage qui retient les avirons sur les tolets.

DÉR. *Estroper*.

ESTROPER [estropɛ] v. tr. — 1683; de *estrope*.

♦ Mar. Entourer d'une estrope. *Estroper la caisse d'une poulie.*

ESTROPIAT, ATE [estropja, at] n. m. — 1546, Rabelais; de *estropier*.

♦ Vx. Homme estropié. ⇒ **Estropié**, **stropiat**. *Un pauvre estropiat.*

ESTROPIÉ [estropje] p. p. adj. et n. ⇒ **Estropier**.

ESTROPIEMENT [estropimã] n. m. — Après 1550, Brantôme; de *estropier*.

♦ Rare. Action d'estropier; son résultat.

On reste même auteur là, on sent son cœur se porter en avant dans la poitrine, comme pour porter secours à ces mauvais cabots, à leur mémoire qui trébuche, aux estropiements imbéciles de votre style (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. III, p. 14.

On l'amena avec sa demi-escouade d'un des côtés des barres à fond, entre lesquelles un sergent appuyé fit quelques prolomgèmes sur les chutes et les estropiements, pas trop embêtants parce qu'après on tire l'hôpital.

A. JARRY, les Jours et les Nuits, Pl., p. 771.

ESTROPIER [estropje] v. tr. — 1529; ital. *stoppiare*.

♦ 1. Priver (qqn; un animal) de l'usage d'un membre, en mettant celui-ci dans l'incapacité de servir, par blessure ou maladie. ⇒ **Écloper**, **mutiler**. *Cette paralysie l'a estropié pour la vie. Se faire estropier.* — Pron. *Il s'est estropié en tombant d'une échelle.*

Se faire estropier sur les pas des Césars (...)
BOILEAU, Satires, VIII.

Voilà un pendard qui me fera enrager. Viens-t'en à moi. (Ils se cognent). Ah! le traître! il m'a estropié.
MOLIÈRE, George Dandin, III, 4.

Je ne sache pas qu'on ait jamais vu d'enfant en liberté se tuer, s'estropier, ni se faire un mal considérable, à moins qu'on ne l'ait indiscrètement exposé sur des lieux élevés, ou seul autour du feu, ou qu'on n'ait laissé des instruments dangereux à sa portée.
ROUSSEAU, Émile, II.

Par ext. *Estropier un membre. Le coup lui a estropié le bras, la jambe.* — Faux pron. *S'estropier un bras, une jambe.*

(Déb. XIX^e). Par anal. Abîmer, détériorer. *Estropier un meuble, un objet.*

C'était selon tous les principes
Qu'après les cercles de papier,
Sans jamais les estropier,
Il traversait le rond des pipes.

Th. DE BANVILLE, Odes funambulesques, «Le saut du tremplin».

♦ 2. (1585). Fig. Altérer la beauté, le sens de. ⇒ **Abîmer**. *Estropier un texte, une citation*, les tronquer de telle sorte qu'on en altère le sens ou qu'on en gâte la beauté. — *Estropier une œuvre en la traduisant* (→ *Amende*, cit. 6). *Estropier les paroles de qqn en les rapportant*. ⇒ **Défigurer**, **déformer**, **dénaturer**. *Estropier un vers, un morceau de musique. Estropier un nom propre, un mot étranger.* ⇒ **Écorcher**.

(Ces gens qui) prennent par où ils peuvent les termes de l'art qu'ils attrapent et ne manquent jamais de les estropier (...)

MOLIÈRE, la Critique de l'École des femmes, 5.

(...) ces messieurs voulurent absolument nous faire lire certains passages de Dictionnaires de Crète, et de Métrodore de Lampsaque, que Scaliger avait estropiés.

VOLTAIRE, le Temple du goût.

Quoi qu'ils (des bouffons italiens) fussent détestables, et que l'orchestre, alors très ignorant, estropiât à plaisir les pièces qu'ils donnaient, elles ne laissèrent pas de faire à l'Opéra français un tort qu'il n'a jamais réparé.

ROUSSEAU, les Confessions, VIII.

Les plus importantes découvertes ne sont dues le plus souvent qu'à la prise en considération de tout petits phénomènes, dont on ne s'apercevait jusqu'alors que parce qu'ils faussaient légèrement les calculs, estropiaient insensiblement les prévisions, inclinaient imperceptiblement de-ci de-là le fléau de la balance.

GIDE, Feuilles, in Journal, 1889-1939, Pl., p. 662.

► **ESTROPIÉ, ÉE** p. p. adj. et n.

♦ **1.** Adj. (1529). Qu'on a estropié, qui s'est estropié. *Il est vieux et tout estropié.* ⇒ **Éclopé, impotent, infirme**; (fam.) **béquillard**. — Vx. *Estropié de* : privé de (un membre). — Choses. *Fauteuil estropié, abîmé*; (spécialt) auquel il manque un pied.

Fig. Altéré, déformé. *Texte estropié. Nom estropié.*

♦ **2.** N. (1680). Personne estropiée. *Un estropié. Estropié auquel il manque un bras.* ⇒ **Manchot**. *Le pas claudicant du pauvre estropié.* ⇒ **Boiteux**. *Une estropiée.*

9 L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux. BOILEAU, Satires, XII.
10 (...) nous connaissons sur le pont de Stamboul toutes les échopes, tous les passants, même tous les mendiants, la collection complète des estropiés, aveugles, manchots, becs-de-lièvre et culs-de-jatte! LOTI, Aziyadé, p. 209.

Loc. fam. (fig.). *Estropié de la cervelle* : imbécile.

CONTR. Ingambe, valide.

ESTUAIRE [estʁaʁ] n. m. — xv^e, rare av. 1838; du lat. *æstuarium*, de *æstus* « mouvement des flots ». → **Étier**.

♦ **1.** Vx. Échancrure du littoral, que la marée laisse à découvert en se retirant.

♦ **2.** Mod. Embouchure (d'un fleuve) dessinant dans le rivage une sorte de golfe évasé et profond. *La Gironde, estuaire de la Garonne. Les côtes à estuaires (parfois dites du type Maryland). Estuaires et deltas (cit.). Les limans, lagunes et anciens estuaires de la mer Noire. Les rias ou abers, estuaires encaissés.* ⇒ **Aber, ria**. *Remonter un estuaire. Port établi à l'entrée, au fond d'un estuaire.*

1 Les abris abondent dans les estuaires ramifiés, où des formations de flèches et de tombolos donnent même des ports naturels (...) À l'entrée de chaque estuaire, du côté d'où vient le courant, s'allonge une flèche généralement recourbée à son extrémité, qu'on appelle ici *poulter*, tandis que de l'autre côté, exposé à l'érosion, le *musoir* offre une falaise qui recule. Ainsi chaque embouchure tend à se déplacer vers l'aval du courant.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. II, p. 1015.

2 *Quand le fleuve débouche dans une mer assez profonde, où les courants de marée sont assez forts, les alluvions apportées par le fleuve sont entraînées loin de l'embouchure, qui conserve l'aspect d'une large échancrure ou estuaire. Les sables et les vases forment en face de l'estuaire un bourrelet qu'on appelle la *barre* et qui, sur certaines côtes, gêne beaucoup la navigation.*

PERPILLOU (in Cours DEMANGEON), Géographie générale, p. 173.

Par ext. Embouchure (d'un cours d'eau). *Estuaire de rivière.*

DÉR. Estuarien.

ESTUARIEN, IENNE [estʁaʁjɛ̃, jɛ̃] adj. — 1965, L. Berthois, *Techniques d'études estuariennes*; de *estuaire*.

♦ Didact. Relatif aux estuaires*. *La sédimentation estuarienne.* « (...) bien que l'ensablement de la zone estuarienne se soit surtout fait par des apports marins » (La Recherche, oct. 1973, p. 878).

ESTUDIANTIN, INE [estʁyɔ̃dɛ̃, in] adj. — 1899; esp. *estudiantino*, de *estudiante* « étudiant ».

♦ Qui est relatif à l'étudiant, aux étudiants. ⇒ **Étudiant** (adj.). *Le monde estudiantin. Un club, un journal estudiantin.*

Propre aux étudiants. *Il a gardé des habitudes estudiantines. Un mode de vie typiquement estudiantin.*

ESTURGEON [estʁʒɔ̃] n. m. — V. 1398; *sturgeon*, xi^e; *esturjon*, v. 1200; du francique *sturjo.

♦ Poisson ganoïde (*Acipenseridés*), scientifiquement appelé *Acipenser*, dont la taille peut atteindre 5 mètres, qui vit en mer et va pondre dans les grands fleuves. *Les esturgeons de la Caspienne. Esturgeon noir* (n. sc. : *A. oxyrinchus*). *Esturgeon jaune*, espèce d'eau douce québécoise (n. sc. : *A. fulvescens*). *Pêcher l'esturgeon; pêcherie d'esturgeons. Chair fumée et salée de l'esturgeon. Œufs d'esturgeon.* ⇒ **Caviar; sterlet**. *Colle préparée avec la vessie natairoire de l'esturgeon.* ⇒ **Ichtyocolle**. *Autres noms de l'esturgeon* : sturio, astargeon, sturk.

Chair de l'esturgeon. *Manger de l'esturgeon frais, fumé.*

« Attention! » cria Tom Turner, qui venait de harponner un poisson de belle taille (...) C'était un magnifique esturgeon, long de sept pieds, de cette espèce Belouga des Russes, dont les œufs, mélangés de sel, de vinaigre et de vin blanc, forment le caviar. Peut-être les esturgeons pêchés dans les fleuves sont-ils meilleurs que les esturgeons de mer; mais ceux-ci furent bien accueillis à bord de l'*Albatros*.

J. VERNE, Robur le Conquérant, x, p. 163 (1886).

ÉSULE [ezyl] n. f. — 1372; lat. médiéval *esula*.

♦ Bot. Variété d'euphorbe*. *Grande ésule, petite ésule.*

ET [e] conj. — 842; var. *e*, x^e; refait en *et*, xi^e, sur le lat.; lat. *et*.

★ **I.** Conjonction de coordination qui sert à lier les parties du discours, les propositions ayant même fonction ou même rôle, à exprimer une addition, une liaison, un rapprochement.

♦ **1.** Reliant deux éléments linguistiques de même nature. *Paul et Vir-*

ginie. Le meunier, son fils et l'âne. Lui et son fils. Toi et moi. L'un et l'autre. Cela... et le reste. ⇒ **Et cætera**. *Un tel et compagnie. Deux et deux font quatre.* ⇒ **Plus**. *Cent francs et quelques*.* *Un climat sec et froid. Faire vite et bien. Taisez-vous et écoutez. Ceux que vous commandez et dont vous devez être obéi. Il reste chez lui et ne veut voir personne. Il ne peut rester chez lui et fait de fréquents voyages. Il n'a pas d'amis et ne cherche pas à s'en faire. Cela n'est pas et ne sera pas.* ⇒ **Ni** (REM.). *Ainsi fit-il, et chacun de s'émerveiller. Plus je le fréquente et plus je l'apprécie.* — REM. Littre considère que *et* fait pléonasme dans cette tournure, sans pour cela la condamner. — *J'ai accepté; et vous? Et moi? Vous m'oubliez! Et quoi encore? Et voilà! Le travail est terminé. Fam. Vous en aurez? Et comment!* — Spécialt. *Il y a parfum et parfum...; il y a mensonge et mensonge...* : tous les parfums, tous les mensonges ne sont pas pareils.

Ton prince et ton pays ont besoin de ton bras. CORNEILLE, le Cid, III, 6. 1
Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. 2

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 1. 1
Un homme (...) n'aurait rien trouvé à reprocher aux uns et aux autres. 3

RACINE, Livres annotés, Homère, IV.
(...) on n'a pas dans le cœur de quoi toujours pleurer et toujours aimer. 4

LA BRUYÈRE, les Caractères, IV, 34.
(...) une volage (*est*) celle qui ne sait si elle aime, et ce qu'elle aime (...) 5

LA BRUYÈRE, les Caractères, III, 24.
(...) il n'est pas dit dans l'écrit : « laquelle somme je lui rendrai, ET je l'épouserai », mais « laquelle somme je lui rendrai, OU je l'épouserai »; ce qui est bien différent. — (...) je soutiens, moi, que c'est la conjonction copulative ET qui lie les membres corrélatifs de la phrase; je payerai la demoiselle; ET je l'épouserai.

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 15.

Mortel, ange et démon, autant dire Rimbaud (...) VERLAINE, Dédicaces, I, VI. 7

Addition d'une ligature. — On lie souvent la donnée à l'autre proposition par *et*. *Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es; — Qu'il se fasse attendre encore un quart d'heure, et je m'en vais; — Que Dieu vous conserve longtemps, Madame... et peut-être laisserons-nous une institution qui fera bénir sa sainte religion; — Que je trouve un sujet dans ma soif, et j'irai loin.*

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 874.

Aussi bien Dostoïevski fut-il un romancier chrétien. Non pas romancier et chrétien, comme Pasteur était chrétien *et* savant : romancier pour servir le Christ. 9

SARTRE, Situations I, p. 38.

Signe typographique représentant le mot « et » (&). ⇒ **Esperluette**.

♦ **2.** Reliant deux éléments de nature différente. *Un paletot court et sans manches. Voici un livre nouveau et qui n'est pas encore en librairie. Vous êtes injuste, et plus souvent que moi. Il parle l'anglais, et couramment.*

Les esprits justes, et qui aiment à faire des images (...) 10
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 55.

(...) la nouveauté, qui est un mal, et fort dangereux. 11
LA BRUYÈRE, les Caractères, X, 7.

Manger, et modérément, ce que vous savez par expérience vous convenir. 12
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Maladie.

Je ne parle pas de ces multiples éléments auxquels l'œuvre d'art dramatique, pour être exécutée, et avec succès, fait appel (...) 13
GIDE, Nouveaux prétextes, p. 12.

(...) le chef des pilotes, un garçon tout jeune, ami de tous, et qui avait descendu quatre avions fascistes. 14
MALRAUX, l'Espoir, II, I, I, IV.

Rapprochant certaines idées, certains faits. *Je le prête et ne le donne pas.* ⇒ **Mais**. *Nous l'hébergeons et tu nous voles!* ⇒ **Pourtant**. *Il divorça et se maria.* ⇒ **Puis**. *Vous mentez l'un et l'autre.* ⇒ **Comme**.

♦ **3.** Littér. Reliant deux sujets séparés par un verbe. *L'automne arriva, et les premières pluies.*

La raison veut, et la nature 15
Qu'après le mal, vienne le bien. MALHERBE, V, 5, in LITTRÉ.

Albe le veut, et Rome; il leur faut obéir. 16
CORNEILLE, Horace, II, 6.

(xvi^e). Vx. Après un verbe séparant le pronom complément lié à un nom. — Mod. Après la reprise du pronom, dans ce cas. *Je l'aime bien, lui et ses parents* (et non : *je l'aime bien, et ses parents*).

Elle rappelait ensuite toutes les calomnies dont on l'avait déchirée et ses religieuses. 17
RACINE, Port-Royal, IV, p. 513.

♦ **4.** Précédant le dernier terme dans une énumération. *Elle était souriante, calme, détendue et reposée.* — Littér. (Devant chaque terme d'une énumération, pour insister sur la longueur, l'importance des éléments — en donnant plusieurs fois l'impression que l'énumération se termine). *Il est tellement bon, et juste, et indulgent...* Et peut même précéder le premier terme d'un ensemble de deux ou plusieurs éléments déjà coordonnés, afin de le mettre en relief et d'annoncer qu'il sera suivi d'autre chose (→ **À la fois**).

On égorge à la fois les enfants, les vieillards, 18
Et la sœur et le frère,
Et la fille et la mère (...) 19
RACINE, Esther, I, 5.

(...) princes qui ont su joindre aux plus belles (...) connaissances et l'atticisme des Grecs et l'urbanité des Romains (...) 19
LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 18.

Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort 20
Vont tous également des douleurs à la mort (...) 20
VOLTAIRE, 1^{er} discours sur l'égalité des conditions.

Songez que cette douce Madame de Tillières, cette mince et pâle et fine Juliette, cette délicate et fière et pure créature, presque une sainte, a deux amants à la fois. 21
FRANCE, la Vie littéraire, 4^e série, Un cœur de femme, p. 23.

REM. 1. Lorsque *et* joint deux ou plusieurs syntagmes, on peut exceptionnellement laisser le verbe au singulier selon que l'on considère du point de vue du sens :

- a) une même substance conçue sous des aspects un peu différents :
- 22 Parler imprudemment et parler hardiment est presque toujours la même chose (...)
VAUVENARGUES, Réflexions et Maximes, 205.
- b) un ensemble inséparable :
- 23 Voir cajoler sa femme et n'en témoigner rien
Se pratique aujourd'hui par force gens de bien. MOLIÈRE, Sganarelle, 17.
- c) un ensemble non inséparable mais complémentaire.
- 24 La terreur et la désertion se met dans leurs troupes.
BOSSUET, Oraison funèbre du Prince de Condé.
2. *Et* peut introduire le premier de deux éléments coordonnés, au lieu de ne servir qu'à lier les deux éléments.
- 24.1 Tant il est peu et de réussites faciles, et d'échecs définitifs.
PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 732.

◆ 5. Dans des nombres composés. Vx. (Joignant les unités aux dizaines). *Dix et sept, dix et huit*. — (1680). Mod. *Et joint un aux dizaines (sauf dans quatre-vingt-un et dans soixante et onze). Vingt et un (vingt-deux, vingt-trois...), Trente et un (trente-deux...)*. — Littér. *Cent et une fois. Mille et un. Les Mille* et Une Nuits. Les mille et trois conquêtes de Dom Juan*.

- 25 Je ne puis dénier que la règle des vingt et quatre heures presse trop les incidents de cette pièce.
CORNEILLE, Examen du Cid.
- 26 Soixante et trois livres, quatre sols, six deniers.
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 1.
- 27 Soixante et quinze francs (...) FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, III.
- 28 Pour le pauvre « Bajazet », de 1730 à 1800, il est donné cent et une fois.
Émile FAGUET, Propos de théâtre, 2^e série, p. 37.
- 29 Mille! Vous m'avez bien dit mille. — Mille et trois, exactement.
G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, p. 158.
- 30 Il y a des artistes qui demeurent jusqu'à la fin maîtres de leur talent. Voltaire composa *Candide* à soixante-cinq ans (...) De nos jours Claudel récrit entièrement, à soixante et onze ans, l'Annonce faite à Marie.
A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 203.

◆ 6. *Et* devant la fraction d'un nombre fractionnaire :

- [a] *Et* se met devant *demi*. *Deux heures et demie*.
- 31 Je vous attendrai donc (...) jusque vers onze heures et demie.
MALRAUX, la Condition humaine, IV, « 11 avril, 3 heures ».
- [b] *Et* (concurrencyment à *un*) se met devant *quart*, sans article. *Deux heures et quart* ou *deux heures un quart*. ⇒ *Heure*.
- [c] *Et un* (concurrencyment à *un*) se met devant les autres fractions. *Deux pages et un cinquième* ou *deux pages un cinquième*.
- ★ II. (1080, *Chanson de Roland*). Au début d'une phrase, avec une valeur emphatique. *Et voici que tout à coup il se met à courir. Et Jésus dit à ses disciples... ⇒ Alors. Et vous ne ferez rien pour vous disculper? ⇒ Quoi. Et moi je vous affirme que...*
- 32 Et moi loup j'en ferai scrupule? LA FONTAINE, Fables, X, 6.
- 33 Et voilà donc l'hymen où j'étais destinée! RACINE, Iphigénie, III, 5.
- 34 Misérable! Et je vis? et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue?
RACINE, Phèdre, IV, 6.
- 35 Et je pleurais! et je me trouvais à plaindre et la tristesse osait approcher de moi (...)
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, V, IX.
- 36 (...) certains poèmes commencent par « et ». Cette conjonction n'est plus pour l'esprit la marque d'une opération à effectuer : elle s'étend tout à travers le paragraphe pour lui donner la qualité absolue d'une suite.
SARTRE, Situations II, p. 68.
- Fam. *Et d'un(e). Et de deux, et de trois*, etc. : se dit lors d'une énumération (coups portés, choses faites...) pour mettre en évidence un processus. *Et d'un il le savait, et de deux il ne l'a pas fait*.

★ III. En emploi nominal ou adj. (Math., log.). Symbole ou opérateur représentant l'intersection, le produit logique. *La fonction Et*.
HOM. Eh, hé.

-ET, -ETTE Suffixes diminutifs, du lat. pop. *-itum, -ittam*, qui entrent dans la formation assez libre de noms ou d'adjectifs.

◆ 1. Noms propres (prénoms). Ex. : *Huguette* (vx), *Juliette*, *Pierrette*.
REM. Les prénoms masculins ainsi formés sont devenus pour la plupart des noms de famille, les prénoms féminins sont restés en grand nombre.

Noms communs. [a] Tirés d'un nom. Beaucoup de diminutifs se sont spécialisés pour un objet particulier : *arc, archet; cigare, cigarette; ferme, fermette; fourche, fourchette; livre, livret*. — D'autres n'expriment que la petitesse conservant au radical son sens : *fleur, fleurette; jardin, jardinet; jupe, jupette*.

Formations libres :

- 1 Qu'est-ce que c'est que ces machinettes-là?
— Comment, mon oncle! vous n'avez jamais vu des médailles?
GIDE, les Caves du Vatican, I, III, in Romans, Pl., p. 692.
- 2 Bonne nuit, assurée par cinq pastillettes de gardénil.
GIDE, Carnets d'Égypte, in Souvenirs, Pl., p. 1060.

[b] Tirés d'un verbe. *Amuser, amusette; friser, frisette; sonner, sonnette; tirer, tirette*.

◆ 2. Adjectifs qualificatifs : *fou, folet; pauvre, pauvret; propre, propre; simple, simplet...* — REM. L'emploi des diminutifs en *-et* a été un procédé littéraire cher à la Pléiade.

Amelette Ronsardelette
Mignonnette, doucette,
Très chère hôtesse de mon corps
Tu descends là-bas faiblelette
Pâle, maigrelette, seulette
Dans le froid royaume des morts (...)
RONSDARD, À son âme, II.

DÉR. *-eteau, -eton*.

COMP. *-elet, -onnet*.

ÉTA [eta] n. m. Septième lettre de l'alphabet grec (*H, η*).

1. ÉTABLAGE [etablaz] n. m. — 1453, *establage*; de *establer* « *establer* ».

◆ Prix que l'on paye pour la place d'un bœuf à l'étable, d'un cheval à l'écurie.

HOM. 2. Établage.

2. ÉTABLAGE [etablaz] n. m. — 1701; orig. incert.; le rapport étym. est plutôt avec le sémantisme d'*établir* qu'avec celui d'*étable*.

◆ Techn. Entre-deux des limonnières (d'une charrette).

HOM. 1. Établage.

ÉTABLE [etabl] n. f. — 1636; *estable*, v. 1155; du lat. pop. *stabula*, n. f. pl., du lat. class. *stabulum* « lieu où l'on habite », du rad. de *stabilire*. → *Établir, stable*.

◆ Lieu, bâtiment, abri où on loge les bestiaux, les bovidés. *Étable à bœufs, à vaches*. ⇒ *Bouverie, vacherie* (→ *Asile*, cit. 16). *Étable à porcs*. ⇒ *Porcherie, soue. Aménagement d'une étable*. ⇒ *Abat-foin, caboulot, crèche, litière, loge, mangeoire, râtelier, salègre. Étable simple*, à une rangée de mangeoires; *étable double*, à deux rangées. *Les odeurs de l'étable* (→ *Bauge*, cit. 2). *Nettoyer une étable de son fumier, de son purin. Ramener le bétail à l'étable. Séjour* (⇒ *Établir; stabulation*), *engraissement* (⇒ *Pouture*) *des bestiaux à l'étable*. — Relig. *L'étable de Bethléem* : lieu supposé de la naissance du Christ.

Christ qui fut homme et Dieu, naquit dans une étable.

ROTROU, Saint Genest, II, 8, in LITTRÉ.

Et qui m'empêchera de mettre en notre étable
Vu le prix dont il est, une vache et son veau (...)
LA FONTAINE, Fables, VII, 10.

Ça sentira l'étable, pleine
De fumiers chauds,
Pleine d'un lent rythme d'haleine,
Et de grands dos.
RIMBAUD, Poésies, « Les reparties de Nina ».

Loc. (vx). *Étable à tous chevaux* : chose à tous usages; fille publique.

DÉR. *Établier*.

ÉTABLER [etabl] v. tr. — xvii^e; *establer*, 1080, *Chanson de Roland*; de *estable* « *étable* ».

◆ Vx ou régional. Loger, abriter dans une étable, une écurie. *Établir des bœufs, des chevaux*.

DÉR. *Établage*.

ÉTABLI, IE [etabli] adj. ⇒ *Établir*.

ÉTABLI [etabli] n. m. — xv^e; *establie*, n. f., du xiii^e au xvi^e; p. p. de *e(s)tablir*.

◆ 1. Table massive sur laquelle on dispose l'ouvrage à travailler, dans les métiers du bois, du métal. *Établi de menuisier, de serrurier. Un établi, avec un étau, un marteau, des limes* (→ *Outil*, cit. 3). *Établi portatif*. ⇒ *Bidet* (II, 2.).

Le lieu, l'atelier où se trouve l'établi. *Travailler dans son établi*.

◆ 2. (1690). Techn. Haute table sur laquelle les tailleurs s'asseyaient, jambes croisées, pour travailler.

HOM. P. p. de *établir*.

ÉTABLIR [etabli] v. tr. — 1636; *establi*, 1080, *Chanson de Roland*; du lat. *stabilire*, de *stabilis*. → *Stable*.

A. (Concret). ◆ 1. Mettre, disposer, faire tenir (une chose) d'une manière stable dans un lieu. ⇒ *Asseoir, bâtir, construire, disposer, édifier, fixer, fonder, implanter, placer, poser. Établir les fondements d'un édifice* (⇒ *Jeter*). *Établir solidement un mur sur le roc. Établir un barrage dans une gorge étroite, sur une rivière. Établir une chaussée sur la berge* (cit. 2).

(Le compl. désigne un objet placé sans être fixé, assujéti). *Établir une grande table au milieu du salon* (→ *Dépouille*, cit. 8).

Par anal. => **Installer**. Établir des barrages de police sur une route. => **Disposer**. Établir des boutiques sur le champ de foire. — Établir une usine, une imprimerie dans une région, une ville. => **Créer, fonder, implanter, monter**.

1 Veut-on établir une manufacture ? un homme riche ou une compagnie fournit les fonds, un entrepreneur la conduit et des ouvriers travaillent sous sa direction.

CONDILLAC, le Commerce et le Gouvernement... I, 12.

Installer de manière à faire fonctionner, **Établir des étapes sur la route, des moyens de communication, des liaisons aériennes.**

2 Elle devait remplacer l'ancienne piste, souvent impraticable pour les voitures qui établissaient la communication entre Xauen et Taza.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XI, p. 130.

(Dans un contexte militaire). **Établir son camp, son campement. Établir une place forte, un fort.**

♦ 2. (V. 1300). Vieilli. Mettre à demeure en un lieu (des personnes). **Les Phocéens établirent dans la Gaule une colonie qu'il nommèrent Marseille** (Littré).

3 La création et le déluge étant passés, et Dieu ne devant plus détruire le monde, non plus que le recréer, ni donner de ces grandes marques de lui, il commença d'établir un peuple sur la terre, formé exprès, qui devait durer jusqu'au peuple que le Messie formerait par son esprit.

PASCAL, Pensées, IX, 621.

4 Psammétique, qui devait son salut aux Ioniens et aux Cariens, les établit dans l'Égypte, fermée jusqu'alors aux étrangers (...)

BOSSUET, Disc. sur l'Hist., I, 7.

Vieilli. **Établir sa demeure, son domicile, ses pénates en un certain endroit.** => **Fixer** (-> ci-dessous, S'établir, 1.).

5 Dois-je dans la province établir mon séjour (...)

LA FONTAINE, Fables, III, 1.

Mod. **Établir sa capitale, un centre, le siège du pouvoir à..., dans...**

6 Busiris bâtit la fameuse ville de Thèbes, et y établit le siège de l'empire.

ROLLIN, Hist. ancienne, in C., t. I, p. 119.

(1080). Dans un contexte militaire. **Établir l'aile droite de son armée sur un bon terrain.** => **Poster**. Établir ses troupes dans des cantonnements. => **Cantonner, loger**. Établir son avant-garde, un poste de surveillance.

♦ 3. Mar. **Établir une voile, la hisser, la mettre en place.**

B. (Abstrait). ♦ 1. (1155). Mettre en vigueur, en application, en exercice (des institutions, des lois, des règles...). => **Créer, ériger, fonder, instaurer, instituer, organiser. Établir un gouvernement, une administration, un tribunal. Établir un impôt, des droits sur les boissons. Établir des peines, des sanctions, des usages, une hiérarchie, une discipline. Établir une religion nouvelle. Tenter d'établir une nouvelle morale, des habitudes différentes.**

7 La loi qui établit cette nouvelle magistrature fut appelée la loi sacrée, et ce fut là que commencèrent les tribuns du peuple (...)

BOSSUET, Disc. sur l'Hist., I, 8.

8 (...) il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre (...)

BIBLE (SACY), Épître de saint Paul aux Romains, XIII, 1.

9 La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Déclaration des droits de l'homme, Constitution du 3 sept. 1791, art. 8.

10 Jésus-Christ et ses apôtres ne ressemblaient pas sans doute aux Grecs et aux Romains de leur siècle, mais ils ne venaient pas réformer un ancien culte; ils venaient établir une religion nouvelle, remplacer les dieux par un dieu.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 378.

Établir l'ordre, la paix, la tranquillité. => **Régner** (faire). Tenter d'établir le silence.

11 Obéir à un pareil ordre, c'était (...) livrer de nouveau à l'anarchie une contrée où nous avions établi une tranquillité qu'elle n'avait jamais connue (...)

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 67.

♦ 2. (XII^e). Placer (qqn) dans une situation, une fonction. => **Instituer, nommer. Établir qqn dans une charge*, dans la charge de... => Constituer. Établir des magistrats, des juges.**

12 (...) les magistrats, qui sont établis pour maintenir l'ordre dans cet État (...)

MOLIÈRE, le Mariage forcé, 4.

(Avec un compl. prép.). **Établir un prince, un roi sur le trône.** => **Introniser.**

13 Au sortir du berceau vous m'avez établi sur le trône.

MASSILLON, Malheur des grands qui abandonnent Dieu.

(1680). Vieilli. Pourvoir (qqn) d'un emploi, d'une situation. => **Caser**. Il a bien établi tous ses enfants. — Vx. Il a richement établi ses filles. => **Doter**. Établir un jeune homme, lui procurer une situation. Avoir une fille à établir. => **Marié**.

14 Votre sœur, qu'il faut maintenant songer à établir.

RACINE, Lettres, VII, p. 251.

15 (...) il parla des récoltes et des notes de la commune, car son père avait abandonné Colleville pour la ferme des Écots, de sorte que maintenant ils se trouvaient voisins. — « Ah ! » dit-elle. Il ajouta qu'on désirait l'établir.

FLAUBERT, Trois contes, « Un cœur simple », II.

♦ 3. (1690). Fonder (qqch.) de manière ferme, stable. — (Avec un compl. prép.). **Établir sa fortune, sa réputation sur des bases solides. Il a établi sa fortune sur la ruine d'autrui.** => **Asseoir, bâtir, échafauder, édifier, élever, faire, fonder.**

(Avec un seul compl. direct). **Établir sa renommée, sa gloire, son influence.** — Vx. **Établir ses affaires.**

16 (...) j'ai déjà établi mes petites affaires.

MOLIÈRE, l'Amour médecin, III, 1.

17 Sous la reine Alexandra Salomé (76-67) les Phariens, au contraire, triom-

phèrent; ils en profitèrent pour établir solidement leur influence dans le sanhé-

drin (...)

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, IV, II, p. 339 (-> Docteur, cit. 1).

♦ 4. Donner un commencement à (quelque chose qui doit durer). **Établir des relations, des rapports, des liens d'amitié, une intimité avec qqn.** => **Nouer**.

Ce n'est pas, en effet, un facile problème, à l'origine des sociétés, de savoir si l'individu peut s'approprier le sol et établir un si fort lien entre son être et une part de terre qu'il puisse dire : Cette terre est mienne, cette terre est comme une partie de moi.

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, II, VI, p. 62.

L'intimité du lit établit entre deux êtres, même quand ils ont cessé de s'aimer, une sorte de complicité, d'alliance mystérieuse.

MAUPASSANT, les Sœurs Rondoli, « Un sage ».

♦ 5. (XII^e, « indiquer, fixer; décider »). Fonder sur des arguments solides, sur des preuves, ce que l'on pense (ce qu'on énonce, ce que l'on formule); faire apparaître, faire reconnaître comme sûr, incontestable (avec ou sans compl. prép.). **Établir sa démonstration, ses droits sur des faits indiscutables.** => **Appuyer, baser, fonder. Établir un fait, la réalité d'un fait.** => **Démontrer, montrer, prouver. Établir l'innocence d'un accusé. Établir un axiome, un principe, une règle, une loi.** => **Poser. Établir le sens d'un mot, l'identité d'une personne.** => **Déterminer, fixer, préciser. Établir des différences, des rapprochements entre plusieurs choses.** => **Découvrir, faire, reconnaître.**

(...) la raison sur laquelle il établit sa pensée.

PASCAL, les Provinciales, IV.

L'esprit s'efforce d'établir un rapport, une liaison de cause à effet. — et se trouvant impuissant à y réussir, subit une espèce de paralysie momentanée.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, « Scarabée d'or ».

Établir que (et ind.). **Le rapport de gendarmerie établit que le suspect ne pouvait pas se trouver sur les lieux du crime à cette heure-là. — Je vais établir cela, je vais l'établir.**

(...) mesure en faveur de laquelle je n'hésite pas à me prononcer et dont l'application serait des plus faciles, ainsi que je vais avoir l'honneur de l'établir à vos yeux.

COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, I.

On veut seulement établir qu'il est possible que, sans le savoir au moment même, Hugo ait été influencé par le poème de Vigny (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 63.

Par ext. Décrire de manière incontestable. => **Arrêter, calculer, dresser... Établir un compte, la balance d'un compte, un devis, un contrat. Établir une liste, un programme. Établir un texte.** => **Éditer. Établir avec précision l'état de la question.**

« Je vais avoir la cinquantaine », écrivait Stendhal... et le même jour il établissait avec soin la liste des femmes qu'il avait aimées.

A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 193.

▶ S'ÉTABLIR v. pron.

A. (Sujet n. de personne). ♦ 1. (1627). Fixer sa demeure en un lieu. **Il s'est établi en province, à la campagne** (-> **Dérouter**, cit. 1). **Aller s'établir à Paris.** => **Fixer (se), habiter, installer (s').**

Une partie de ces peuples que Josué chassa de leur terre s'établirent en Afrique.

BOSSUET, Disc. sur l'Hist., II, 3.

11 Il fallut que les ravages des Normands fussent passés, pour que nos rois de la troisième race se hasardassent à descendre en plaine, et vinssent s'établir à Paris dans l'île de la Cité, à côté de Saint-Denis, comme les Carlovingiens avaient, pour dernier asile, choisi Laon à côté de Reims.

MICHELET, Hist. de France, t. II, III, p. 30.

♦ 2. Se fixer dans un état. [a] Prendre la profession de. **S'établir comme hôtelier, comme horloger. S'établir à son compte** : devenir patron. **Le médecin qui vient de s'établir dans notre ville, qui vient d'y ouvrir un cabinet (soit qu'il vienne d'ouvrir pour la première fois un cabinet, soit qu'il vienne d'un autre lieu). S'établir quelque part, dans un lieu, près, auprès de qqn, chez qqn.** — (Avec un attribut). **S'établir commerçant.**

Autant s'établir épicier, ma parole d'honneur!

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, II.

(...) si je voulais aller m'établir près de lui, avec une gentille Basquaise épousée au pays, il serait content de nous adopter tous deux (...)

LOTI, Ramuntcho, I, XX, p. 168.

14 Un ancien ouvrier de chez Muple qui s'est établi à son compte (...)

N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 47.

[b] (XVII^e). Vieilli ou régional. Se marier. => **Caser (se)**.

(...) il n'y avait pas longtemps qu'elle s'était mariée et établie (comme disent les gens du peuple).

A. DE MUSSET, l'Anglais mangeur d'opium, I.

Elle est d'une bonne famille, tous braves gens, et elle a bien pour huit ou dix mille francs de terre, qu'elle vendrait volontiers pour en acheter d'autre dans l'endroit où elle s'établirait : car elle songe aussi à se remarier, et je sais que, si ton caractère lui convenait, elle ne trouverait pas ta position mauvaise.

G. SAND, la Mare au diable, IV, p. 33.

♦ 3. Vx ou littér. Se fixer provisoirement en un lieu. **Il s'est établi dans mon bureau et ne veut plus en démarrer.** => **Ancrer (s'), enraciner (s'). S'établir sur un poste d'observation.** => **Poster (se), place** (prendre place).

Mod. Milit. Prendre pied. **S'établir solidement dans une position**, s'y établir de manière à n'en pouvoir être facilement délogé.

Le soir, ils (les Russes) s'établissaient de bonne heure dans une bonne position, ne laissant sous les armes que les troupes absolument nécessaires pour la défendre, tandis que le reste se reposait et dormait (...)

Ph.-P. SÉCUR, Hist. de Napoléon, VII, 2.

- ♦ 4. (Abstrait). Vx. *S'établir* (et attribut) : s'instituer, se constituer, se poser en. *S'établir juge des actes d'autrui*.
- 32 Celui qui écoute s'établit juge de celui qui pêche, pour condamner ou pour applaudir (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XV, 2.
- ♦ 5. Vx. *S'établir à* (et inf.) : se mettre à..., commencer à...
- ♦ 6. (1909, in Pétiot). Sports (gymnastique). S'élever par un rétablissement*. ⇒ **Rétablir** (se).
- B.** (Choses). ♦ 1. (Le sujet désigne un processus concret). Se produire de manière à durer. *On dirait que la pluie, que le beau temps s'est établi*.
Devenir fixe, stable (marée). *La marée s'est établie* : la mer est étale*.
- ♦ 2. (XVII^e). Prendre naissance, s'instaurer, s'implanter. *La dictature s'est établie sur les ruines de la république* (→ Despotisme, cit. 4). *Cette coutume aura peine à s'établir. Les rapports, les relations qui se sont établies entre eux* (→ Alliance, cit. 10; cimenter, cit. 5). — Impers. *À la longue, il s'est établi entre eux des relations d'amitié* (→ cit. 33 et 35 ci-dessous).
- 33 Il s'établit dès ce jour entre eux la liaison la plus intime et en apparence la plus philosophique (...)
MARMONTEL, Contes moraux, Scrup., in LITTRÉ.
- 34 Aucune vérité ne s'établit sans martyrs, excepté celles qu'enseigne Euclide. On ne persuade qu'en souffrant pour ses opinions.
P.-L. COURIER, Pamphlet des pamphlets (1824), Pl., p. 219.
- 35 (...) il s'établit entre elle et l'orchestre cette correspondance mystérieuse, cette espèce de conversation secrète qui est le charme le plus puissant de la musique et qui explique pourquoi elle a tant de prise sur le cœur humain.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 97.
- Être établi, calculé. *Un devis comme celui-ci ne s'établit pas en quelques heures*.
- **ÉTABLI, IE** p. p. adj. (V. 1200).
- ♦ 1. P. p. Rendu solide, stable. *Mur solidement établi, bien établi*. (Abstrait). *Fondements bien établis. Pouvoir établi sur la force*.
- 36 Sur tant de fondements sa puissance établie
Par vous-même aujourd'hui ne peut être affaiblie (...)
RACINE, Britannicus, III, 3.
- Spécialt. Construit. *Maison agréablement établie sur le versant d'une colline*. ⇒ **Situé**.
- 37 La maison du père Barbeau, était bien bâtie, couverte en tuile, établie en bon air sur la côte, avec un jardin de bon rapport et une vigne de six journaux.
G. SAND, la Petite Fadette, I, p. 5.
- ♦ 2. P. p. et adj. (Personnes). Installé. *Citadins établis à la campagne. Artisan honorablement établi dans un pays* (→ Abondance, cit. 3). (Choses abstraites, humaines). *Une réputation bien établie, bien assise*. — Adj. *Réputation établie, solide*.
- 38 Certain couple d'amis en un bourg établi
Possédait quelque bien (...)
LA FONTAINE, Fables, VII, 12.
- 39 Un avocat a-t-il quelque réputation établie? Il cesse de plaider et se borne aux consultations où il s'enrichit.
FÉNÉLON, Œ., t. XXI, p. 166, in LITTRÉ.
- 40 Et Ramuntcho regardait avec un surcroît d'inquiétude cet homme, que l'on croyait solidement établi dans le pays, avec du bien au soleil, et qui acceptait si facilement l'idée de s'enfuir.
LOTI, Ramuntcho, II, XI, p. 283.
- ♦ 3. Adj. Qui est actif, qui exerce son pouvoir, ses effets de manière durable. *Le gouvernement établi, au pouvoir, en place. L'ordre établi* (→ Bourgeois, cit. 11). *Respect pour l'ordre établi. Les institutions, les lois, les coutumes établies*, en vigueur. ⇒ **Establishment** (anglicisme). *Formes établies* (→ Donation, cit. 1).
- 41 La justice est ce qui est établi; et ainsi toutes nos lois établies seront nécessairement tenues pour justes sans être examinées, puisqu'elles sont établies.
PASCAL, Pensées, V, 312.
- 42 Ce qu'il y eut de plus regrettable, c'est qu'au lieu de lutter contre la royauté en se servant des armes légales, les mécontents cherchaient par des conspirations à renverser l'ordre établi.
RENAN, Questions contemporaines, in Œ. compl., t. I, p. 43.
- 43 Je crois peu à l'efficacité des réglemens; non qu'ils soient indifférents, mais rarement le bien qui résulte des réformes compense l'inconvénient de changer ce qui est établi.
RENAN, l'Instruction supérieure en France, in Œ. compl., t. I, p. 90.
- 44 (...) l'arriviste étant le monsieur qui convoite la meilleure place possible dans l'ordre établi (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, I, p. 19.
- ♦ 4. P. p. et adj. (D'un comportement, d'un contenu psychologique). Qui est stable, durable... *Usage, préjugé établi*. ⇒ **Ancré, enraciné** (→ Coutume, cit. 3). *Croyance, opinion établie*. ⇒ **Admis, reçu**. — (P. p.). *Chose établie par...* (quelqu'un, l'usage, le temps). *Idee établie dans l'esprit*.
- 45 — (...) vous ne croyez donc point à la médecine?... Quoi, vous ne tenez pas véritablement une chose établie par tout le monde et que tous les siècles ont réverée?
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 3.
- 46 (...) une certaine opinion d'eux-mêmes établie dans l'esprit de mille gens (...) qu'ils ne connaissent point (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 98.
- 47 (...) vous donnez trop à vos préventions; quand elles sont établies, la raison et la vérité n'entre(nt) plus chez vous.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 711, 1678.
- Impers. *Il est établi que...* ⇒ **Admis, connu**. *C'est un fait établi que...* ⇒ **Affirmation**, cit. 2.
- 48 Il est généralement établi chez ces peuples que les occupations sédentaires ne conviennent qu'aux femmes.
G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique..., XIII, 10.
- Un principe établi, une vérité établie*. ⇒ **Démontré; acquis, avéré, certain, reconnu, sûr** (→ Déduire, cit. 4).

(Relations). *Relations établies entre les peuples*. ⇒ **Formé** (→ Droit, cit. 62). *Entente* (cit. 14) *établie dans le but de commettre des crimes*.

CONTR. Démolir, détruire, renverser. — Abolir, abroger. — Partir, quitter.

DÉR. Établi, établissage, établissement, établisseur.

COMP. Préétablir, rétablir.

HOM. (Du p. p.) Établi, n. m.

ÉTABLISSAGE [etablisaʒ] n. m. — D. i. (xx^e); de *établir*.

♦ Techn. Assemblage des éléments de (une montre). → **Établisseur**.

ÉTABLISSEMENT [etablismā] n. m. — 1698; «règle, loi», v. 1155; de *établir*.

★ I. Action d'établir. ♦ 1. (Concret). Vieilli. Action de construire. ⇒ **Construction**. *L'établissement d'un pont sur une rivière, d'un barrage, d'une route, d'une voie ferrée*.

Avant l'établissement du chemin de fer de Naples à Résina, une course à Pompéi était tout un voyage.
NERVAL, les Filles du feu, «Isis», I.

♦ 2. (Abstrait). Action de fonder, d'établir. *L'établissement d'un tribunal*. ⇒ **Création; constitution, érection, fondation, instauration, institution**. *L'établissement d'entreprises nouvelles par une société*. Par ext. *L'établissement d'une doctrine, d'une religion. L'établissement du christianisme* (→ Conduite, cit. 9). *L'établissement d'un nouveau régime, de nouvelles institutions, de règles nouvelles* (→ Contrat, cit. 5). *L'établissement de la censure postale*. ⇒ **Institution, vigueur** (mise en).

Il n'y a rien de plus absurde que de dire qu'il (*Dieu*) ne se mêle point du gouvernement des peuples, de l'établissement ni de la ruine des États (...)
BOSSUET, Traité du Libre arbitre, 3.

La noblesse, je le sais, n'était pas seule coupable de ces réminiscences du passé qui troublaient si profondément l'établissement d'un ordre nouveau.
RENAN, Questions contemporaines, in Œ. compl., t. I, p. 42.

L'établissement d'un fait, d'un droit. ⇒ **Démonstration, exposé, preuve**. — Dr. *Établissement de propriété* : énonciation analytique dans un acte de vente d'un immeuble ou de constitution de droits réels, des titres justifiant le droit de propriété du vendeur ou du constituant, ou de leurs auteurs, sur cet immeuble. *Depuis la loi du 17 mars 1909, l'établissement de propriété est exigé pour la vente ou le nantissement d'un fonds de commerce* (syn. : *origine de propriété*). Cf. Capitant, *Voc. juridique*, art. *Établissement*.

Établissement d'un compte, d'un devis, d'un contrat, d'un programme. ⇒ **Rédaction**. *Établissement d'un texte*. ⇒ **Édition**.

Mar. *Établissement du port* : détermination, indication de l'heure de la pleine mer dans ce port.

♦ 3. (1681). Action d'établir (des personnes), de s'établir.

Spécialt, milit. *L'établissement de l'ennemi dans une position fortifiée. L'établissement du camp sur la crête. L'établissement des quartiers* : distribution des troupes en zone d'occupation.

Action de prendre pied dans un pays. *L'établissement des Français dans les Indes*. ⇒ **Possession** (prise de possession).

♦ 4. Vieilli. Action de pourvoir quelqu'un d'une situation, d'une position sociale. *Travailler à l'établissement de ses enfants*. — (1635). Spécialt. *Ce père a été heureux dans l'établissement de ses filles* (Académie). ⇒ **Mariage** (→ Bien-être, cit. 9; délicat, cit. 9). *Frais d'établissement d'un enfant*.

L'enfant n'a pas d'action contre ses père et mère pour un établissement par mariage ou autrement.
Code civil, art. 204.

(...) je suis (...) toujours d'un caractère très joyal, ce qui peut me faciliter mon établissement si j'ai envie de me marier.

FLAUBERT, Correspondance, 92. À Alfred Le Poittevin, avr. 1845.
Lamartine, dès ce jour, a pris en main l'éducation, la formation spirituelle, le soin de l'établissement de son fils dont il paie l'entretien et les études.
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 217.

♦ 5. (1909). Gymnastique. Action de s'établir* (A., 6.). — REM. On dit plus souvent **rétablissement**.

★ II. Lieu où une personne, une chose est établie.

♦ 1. Dr. ⇒ **Domicile** (cit. 1).

Une personne ne pouvant avoir qu'un domicile, il en résulte que si elle a plusieurs établissements, il y a lieu de déterminer, d'après les circonstances, quel est le principal d'entre eux; les juges ont, à cet égard, un pouvoir souverain d'appréciation.
DALLOZ, Nouveau répertoire, art. *Domicile*, n° 6.

♦ 2. (1723). Hist. (Vx). Empire. *Aux frontières de l'établissement romain* (→ Centre, cit. 14). — Au plur. (Mod.). Colonie, comptoir. *Les établissements français de l'Inde, les établissements portugais*.

♦ 3. (1606; répandu XIX^e). Cour. Ensemble des installations établies pour l'exploitation, le fonctionnement d'une entreprise, et, par métonymie, l'entreprise... *Établissement agricole, commercial, industriel*. ⇒ **Atelier, boutique, bureau, commerce** (maison de), **comptoir, entreprise, exploitation, fabrique, ferme, firme, fonds** (de commerce), **industrie, magasin, maison, manufacture, usine**. *Cet immeuble, cet outillage appartient à tel établissement* (→ Arsenal,

cit. 1). *Les établissements X.* ⇒ **Entreprise, société.** *Tenir un établissement. Siège d'un établissement. Le gérant d'un établissement, de l'établissement. Les succursales d'un établissement. Établissement bancaire.* ⇒ **Banque, caisse, comptoir.** — *Dr. Établissements industriels de l'État.* ⇒ **Office, régie, société.** *Établissement pénitentiaire.* ⇒ **Prison.** *Établissement de bienfaisance, privé ou public.* ⇒ **Bienfaisance. Établissements hospitaliers.** ⇒ **Clinique, maison** (de santé), **maternité. Établissement hôtelier.**

Spécialt. **a** *Établissements d'enseignement.* ⇒ **Collège, école, lycée;** et aussi **institution.** *Chef d'établissement* (ne s'emploie guère que dans ce sens).

b *Établissement de bains*.* *Établissement thermal* (→ Baigneur, cit. 31). — **Absolt.** *L'établissement et le casino d'une ville d'eaux.*

8 L'hôtel et l'établissement hydrominéral étaient traités dans un style tout différent. Ils comportaient de grands toits à pente raide, de hautes cheminées, des sortes de mansardes très avancées, des galeries de bois, des saillies de poutres formant console. J. ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, t. V, xxvii, p. 285.

9 (...) il s'était décidé à câbler au médecin-chef de l'établissement où elle se soignait. CAMUS, *la Peste*, p. 209.

Législation sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

REM. *Établissement* peut être employé **absolt** dans les divers contextes, mais les emplois absolus les plus usuels sont : a) *établissement d'enseignement*; b) *établissement thermal*; les autres emplois absolus sont plutôt administratifs ou juridiques.

Établissement public : personne morale administrative chargée de gérer un service public. *Établissement public à caractère industriel et commercial*, qui gère un service public avec des règles de droit privé. *Établissement d'utilité publique* : association ou fondation privée, reconnue d'utilité* publique.

10 (...) il ne faut point confondre les établissements publics et les établissements d'utilité publique. Les premiers correspondent à des services publics, les seconds à des entreprises privées. Les premiers sont soumis, en principe, aux règles spéciales du droit administratif (...) Les établissements d'utilité publique, quelle que soit l'importance pratique du rôle qu'ils jouent, ne sont, au point de vue juridique, que des auxiliaires de l'Administration, de simples entreprises privées soumises en principe aux règles du droit privé.

Louis ROLLAND, *Précis de droit administratif*, n° 49.

★ III. (1966). Par métonymie et pour traduire l'angl. *establishment*. ⇒ **Establishment.** Les personnes établies, en place. « *L'établissement littéraire d'aujourd'hui* » (*le Monde*, 16 avr. 1966, in Gilbert).

CONTR. **Démolition, destruction, renversement.** — **Abolition.**

COMP. **Rétablissement.**

ÉTABLISSEUR [etablissœʁ] n. m. — D. i., xx^e; de *établir*.

♦ Techn. Fabricant de montres par étalonnage (*Voc. de l'horlogerie*, in *la Banque des mots*, II, p. 76).

ÉTAGE [etaʒ] n. m. — 1155; *estage* « demeure, situation, séjour », 1080, *Chanson de Roland*, d'où l'expression de dr. féodal *lige étage*, ou *étage* « stage obligatoire du vassal à la résidence du seigneur »; de l'anc. franç. *ester* « se tenir, rester » (→ *Ester*); du bas lat. *staticum*, de *stare* « se tenir debout ».

★ I. ♦ 1. Intervalle compris entre deux planchers successifs d'un édifice et occupé par un ou plusieurs appartements de plain-pied. *L'étage d'une villa* (→ *Comporter*, cit. 4). *Les étages d'une maison, d'un building, d'un gratte-ciel. Immeuble à quatre, à dix, à vingt étages. Étages inférieurs, peu ensoleillés. Étages supérieurs jouissant d'une belle vue. Étage au sommet d'une construction.* ⇒ **Attique.** *Étage en mansarde. Étage bas de plafond. Étage au niveau du sol.* ⇒ **Rez-de-chaussée, rez-de-jardin. Étage souterrain.** ⇒ **Sous-sol.** *Un couloir traverse tout l'étage* (→ *Comprendre*, cit. 5.1). *Les étages communiquent par l'escalier* (⇒ **Carré, palier**), *par l'ascenseur**. *Loger, habiter au premier étage, au second, au troisième étage, et, ellipt., au premier, au second, au troisième. Habiter au dernier étage*, à l'étage le plus élevé. *Le deuxième, le troisième étage sur la rue, sur la cour. Occuper tout le quatrième étage. Eau, gaz, électricité à tous les étages.*

1 Sur la rue, la maison avait cinq étages, alignant chacun à la file quinze fenêtres (...) ZOLA, *l'Assommoir*, t. I, p. 53.

2 (...) en hauteur, New York est le triomphe de l'individualisme. Les buildings échappent par le haut à toute réglementation urbaniste, ils ont vingt-sept, cinquante-cinq, cent étages, ils sont gris, bruns, blancs, mauresques, médiévaux, Renaissance ou modernes. SARTRE, *Situations III*, p. 85.

2.1 Sur le palier du deuxième étage. La porte des Altamont, qu'encadrent deux orangers nains émergeant de cache-pots hexagonaux en marbre, est ouverte. Georges PEREC, *la Vie mode d'emploi*, p. 216.

REM. Les étages se comptent en général dans l'ordre de leur superposition au-dessus du rez-de-chaussée* ou encore de l'entresol*; on précise parfois la position (*deuxième à gauche, deuxième gauche*). Toutefois le terme s'applique parfois au rez-de-chaussée (au Canada, le rez-de-chaussée est considéré comme *premier étage*). *L'étage du rez-de-chaussée. Bâtiment à un étage*, ne comprenant qu'un rez-de-chaussée. Cet emploi, contraire à l'usage courant de France, est logique et d'ailleurs conforme à l'usage ancien.

3 Elle (*ma librairie*) est au troisième étage d'une tour. Le premier, c'est ma cha-

pelle, le second une chambre et sa suite, où je me couche souvent, pour être seul. Au-dessus, elle a une grande garde-robe. MONTAIGNE, *Essais*, III, III, N. B. La tour du château de Montaigne subsiste : la « chapelle » occupe le rez-de-chaussée, la « chambre » le premier, la « librairie » le second, et la « garde-robe » le troisième.

La maison, comme je l'ai dit, comprend quatre étages identiques, en comptant le rez-de-chaussée. Il y a cinq pièces à chaque étage, dont deux donnent sur la rue et deux, par derrière, sur la cour d'une école municipale de filles (...)

A. ROBBE-GRILLET, *Projet pour une révolution à New York*, p. 46.

Spécialt (opposé à *rez-de-chaussée*) et **absolt.** *L'étage. Habiter à l'étage. Où est maman? Elle est à l'étage*, à l'étage au-dessus. *La villa comporte une entrée et deux pièces au rez-de-chaussée et trois chambres à l'étage.*

Monter au cinquième étage. Elle habite un sixième étage sans ascenseur. Descendre un étage quatre à quatre. Grimper, escalader les étages. ⇒ **Escalier. Dégringoler** (cit. 5) *les étages.*

Elle fuit, et, de pleurs inondant son visage.

Seule pour s'enfermer vole au cinquième étage (...)

BOILEAU, *le Lutrin*, II.

Je me brisai hier d'une chute sur l'escalier; je roulai tout un étage.

MARIVAUX, *le Legs*, 14.

Ils grimperont deux étages, par un escalier à marches hautes, et à épaisse rampe de bois.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XVI, p. 171.

Les trois étages de la tour Eiffel. ⇒ **Plate-forme. Étages d'un aq-**

ued (cit. 2).

(...) j'allai voir le pont du Gard (...) Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice (...). Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la voix forte de ceux qui les avaient bâties.

ROUSSEAU, *les Confessions*, VI.

♦ 2. (1418, « rayon de bibliothèque »). Chacun des plans (d'une chose ou d'un ensemble formé de parties superposées). *Une coiffure à plusieurs étages. Disposer par étages.* ⇒ **Couche, degré, gradin, palier.**

(...) l'on condamne celle (*la mode*) qui fait de la tête des femmes la base d'un édifice à plusieurs étages dont l'ordre et la structure changent selon leurs caprices, qui éloigne les cheveux du visage (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XIII, 12.

Jacques, arrêté sur le trottoir, s'immobilisait devant les cinq étages de gâteaux lui-

sant de sucre, bavant de crème; cette vue semblait l'étouffer.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. I, p. 193.

Plan (d'un terrain). *Un étage de collines conduisait à la montagne. Colline qui descend* (cit. 30) *par étages.* — *En étages* : en gradins*. *D'étage en étage.* ⇒ **Degré.**

De colline en colline et d'étage en étage,

Les monts, dont le miroir fait onduler l'image,

Descendent jusqu'au lit des mers.

LAMARTINE, *Harmonies*..., I, 10.

Les murs en terrasses qui soutiennent les diverses parties de ce magnifique jardin qui, d'étage en étage, descend jusqu'au Doubs (...)

STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, I, 1.

Les étages de catacombes : les galeries horizontales établies à différents niveaux (→ *Catacombes*, cit. 3).

Techn. (mines). *Étage de cage, d'exploitation. Les étages d'un dispositif peuvent correspondre à des étages d'énergie* (→ *ci-dessous* 5.).

Anat. Division de la base (du crâne). *Étage antérieur, moyen, postérieur.*

Par ext. Fig. et fam. *Menton à double, à triple étage* : menton de personnes grasses, partagé par un sillon (→ *Descendre*, cit. 28). — *À triple étage* : de haute taille.

Sur l'animal à triple étage (*un éléphant*)

Une sultane de renom (...)

S'en allait en pèlerinage.

LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 15.

♦ 3. Géol. Ensemble des terrains correspondant à un âge (subdivision de l'époque*. → *Époque*, cit. 17). *Étage corallien, dravidien, rhétien*, etc.

♦ 4. (Abstrait). Niveau, degré. *Les différents étages de (dans) la perception de quelque chose.*

Techn. Niveau d'énergie ou de renforcement, correspondant ou non à un dispositif matériel en étages* (3.). *Étages de pression* : turbines annexes d'une turbine principale. *Plusieurs étages peuvent être calés sur un même arbre.* — Chacune des chutes de pression que la vapeur subit en se détendant successivement dans des turbines étagées. *Étage de compression* : chacun des paliers de compression dans un turbo-compresseur. — *Étage théorique*, l'un des équilibres successifs dans un processus de purification. — *Radio. Étage d'amplification*, se dit d'un dispositif qui renforce le courant qu'il reçoit. *Étage mélangeur, étage de détection.*

♦ 5. Cour. Chaque élément propulseur détachable (d'une fusée). *Le troisième étage de la fusée s'est détaché. Le deuxième étage n'a pas fonctionné.* — Par métaphore. *Cette mesure vient constituer un nouvel étage de la fusée gouvernementale.*

★ II. (V. 1170). Vieilli ou littér. Situation, rang (dans un ensemble social). ⇒ **Catégorie, classe, degré, rang.** *Les étages de la société.* ⇒ **Classe** (→ *Demi-monde*, cit.). *Relégué au plus bas étage de la société.* — Mod. **DE BAS ÉTAGE** : de condition médiocre. ⇒ **Condition, espèce.** — *Esprit de bas étage, inférieur.* ⇒ **Genre** (→ *Bas*, cit. 28). — Par ext. De mauvais goût.

Pour se montrer et exploiter, nature n'a que faire de fortune, elle se montre également en tous étages (...)

MONTAIGNE, *Essais*, III, XIII.

- 14 Il tutoie en parlant ceux du plus haut étage (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 4.
 15 (...) que peut avoir dans l'imagination un homme qui passe sa vie avec les prostituées du plus bas étage? DIDEROT, Salons, Boucher.
 16 Il les porte à l'étage supérieur, qui est le palier proprement humain de la charité. André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoïevski», p. 268.
 17 Mais dans ma pensée naquit et demeura toujours cette conviction que, aux plus divers étages sociaux et sous n'importe quels accoutrements, il y a de braves gens (...) Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 20.

DÉR. Étager, étagère.
 COMP. Sous-étage.

ÉTAGÉ, ÉE [etaʒe] p. p. adj. ⇒ Étager.

ÉTAGEMENT [etaʒmã] n. m. — 1864; de *étagier*.

♦ 1. Rare. Action d'étagier. Il faut procéder à l'étagement de ces cultures.

♦ 2. Par métonymie (plus cour.). Disposition de ce qui est étagé. L'étagement des vignes sur les Côtes du Rhône. L'étagement de cultures en terrasses.

♦ 3. Fig. Disposition par niveaux successifs.

La merveille, dit-il, c'est que voilà des scènes des Évangiles et qu'on ignore lesquelles. Pas un trait de dessin, pas une distinction par étagement de valeurs. Une seule couleur, le bleu (...) Maurice CLAVEL, le Tiers des étoiles, p. 25.

Techn. *Étagement des vitesses* : ensemble des rapports successifs des changements de vitesse, sur une autoroute.

ÉTAGER [etaʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — V. 1681; *estagier* «éta-blir (sa résidence)», mil. XIII^e; de *étage*.

♦ Disposer par rangs superposés. ⇒ *Échelonner*, *superposer*. *Étager des maisons sur une pente*. — (Sujet n. de chose). *La cité étagée ses vieilles demeures du haut en bas du rocher* (→ *Écrêter*, 2).

- 1 Les rochers étagaient leur ombre au-dessus d'eux (...) HUGO, la Légende des siècles, II, IV.
 1.1 Il s'interrompit pour donner un nouveau coup de sonnette, attendant encore, dominant de sa figure grave et ennuyée le bureau monumental, qui étagait au-dessous de lui ses panneaux de marbre rouge encadrés de marbre blanc. ZOLA, Son Excellence Eugène Rougon, t. I, p. 3.

► S'ÉTAGER v. pron. (Passif).

Être disposé par étages. *Des maisons s'étagent sur la colline. Les troupes s'étagaient sur la hauteur. Stries qui s'étagent sur un coquillage* (→ *Coquille*, cit. 4).

- 2 (...) je voyais monter en s'étagant toute la partie occidentale de la ville, comme un amas de bâtisses grisâtres. E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 112.
 3 Le vrai, c'est qu'une foule énorme s'étagait, s'écrasait sur les gradins brûlés du vieux amphithéâtre, comme au beau temps des Antonins, et que la fête des comices n'était pour rien dans ce débordement de peuple. Alphonse DAUDET, Numà Roumestan, I.

► ÉTAGÉ, ÉE p. p. adj. *Maisons étagées sur une pente. Alger, ville étagée en gradins**. *Cultures étagées. Vergers étagés sur la colline* (→ *Groupe*, cit. 8). *Jardins étagés où ruissellent des cascades*.

- 4 Que la ville étagée en long amphithéâtre (...) HUGO, les Feuilles d'automne, II.
 DÉR. Étagement.

ÉTAGÈRE [etaʒɛr] n. f. — 1800; *estagière*, 1488; repris XIX^e; de *étage*.

♦ 1. Meuble formé de montants qui supportent des tablettes* horizontales disposées par étages. ⇒ *Dressoir*. *Objets d'étagère* : menus objets de curiosité. ⇒ *Bibelot* (→ *Bagatelle*, cit. 3). *Étagère de salle à manger*. ⇒ *Servante*; régional *archelle*.

- 1 Et d'étranges fleurs sur des étagères (...) BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, La mort, CXXI.
 1.1 (...) c'était une étagère chargée de bibelots enfantins, de chinoïseries insignifiantes et menus, éventails microscopiques, vaisselle de poupée, sabots dorés, petits bergers et petites bergères en face les uns des autres, échangeant des regards de porcelaine luisants et froids. Alphonse DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 344.

♦ 2. Planche (dans un dressoir, dans une bibliothèque, une armoire). *Étagère couverte de livres. Ranger des draps sur les étagères*.

- 2 (...) il la vit affairée (...) debout sur une chaise, les bras levés, la taille cambrée (...) la tension des bras soulevait les seins, quand elle atteignait la plus haute étagère. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 245.
 Tablette fixée horizontalement sur un mur. *Étagère en bois; étagère de marbre, de verre*.
 3 (...) la cuisine (...) une petite pièce fraîche et blanche aux murs émaillés, les stores toujours baissés, des étagères de marbre, où reposent de larges jattes en porcelaine (...). J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 85.
 Loc. fam. (V. 1950). *Étagère à mégots* : oreille (d'après l'habitude dans certaines professions manuelles de garder une cigarette ou un bout de cigarette sur l'oreille).

♦ 3. Techn. Gradin sur lequel on range les briques, les tuiles.

1. ÉTAI [ete] n. m. — 1690; *estai*, v. 1130; de l'anc. angl. *staeg* (→ aussi *Étalanguer*); angl. mod. *to stay* «se tenir debout», avec infl. de 2. *éai*.

♦ Mar. Gros cordage tendu de l'avant du navire à la tête d'un mât et destiné à consolider ce mât contre les efforts qui s'exercent de l'avant à l'arrière (⇒ *Hauban*). *Voiles d'éai* : voiles supplémentaires placées sur les étais. ⇒ *Draille*. *Faux éai*, qui soutient l'effort d'un éai. *Collier d'éai* : ganse par laquelle l'éai est fixé au mât.

Ce mât, solidement retenu par des haubans métalliques, tendait un éai de fer qui servait à guider un foc de grande dimension.

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 280.

Les bittes ou pièces de bois verticales tenant le beaupré ont été arrachées au ras du pont. On installe au moyen de palans des étais de fortune et le beaupré est amarré aussi solidement que possible. B. CENDRARS, l'Or, p. 158.

HOM. 2. Étai; formes du v. être.

2. ÉTAI [ete] n. m. — 1753; *estui*, v. 1193; *estaie*, n. f., 1304; *étaie*, n. f., XVII^e; francique *staka* «soutien»; cf. le néerl. *staeye*, l'all. *stehen*.

♦ 1. Techn. Pièce de charpente destinée à soutenir provisoirement une construction. ⇒ 1. *Accore*, 2. *accotoir*, *appui*, *arc-boutant*, *béquille*, *bois*, *cale*, *chevalement*, *chevalet*, *contre-boutant*, *contre-fiche*, *étançon*, *fiche*, *pointal*, *soutènement*. *Étai vertical*. *Chaîne à étais*. *Chapeau d'un éai*, qui s'applique perpendiculairement au mur. *Point d'appui*, *couche*, *semelle d'un éai*. *Étais employés dans les terrassements*. ⇒ *Boisage*, *chandelier*, *couchis*, *étrépillon*. — *Étai qui soutient un navire en cale*. ⇒ *Accore*. *Étais qui supportent un pont*. ⇒ *Épointille*. — *Étais métalliques pour renforcer une pièce de fer*. ⇒ *Étrier*, *renfort*. — *Mettre un éai à une muraille*, *l'appuyer avec des étais*. ⇒ *Étayer*.

Maintenant, la galerie de roulage était boisée, des étais de chêne soutenaient le toit, faisaient à la roche éboulouse une chemise de charpente, derrière laquelle on apercevait les lames de schistes, étincelants de mica (...)

ZOLA, Germinal, t. I, p. 36.

Les arbres chargés de fruits. De quelques-uns les branches qui plient jusqu'à terre sont soutenues par des étais. CLAUDEL, l'Annonce faite à Marie, IV, 5 (*Décor*).

Par comparaison :

(...) jusqu'à ce qu'elle s'arrête reste immobile mais crispée tendue tremblant de tous ses membres ses quatre pattes écartées raides comme des étais (...)

Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 157.

♦ 2. (1266, *esca*). Fig. et littér. ⇒ *Aide*, *appui*, *soutien*. *La richesse économique est le plus sûr éai d'un régime*. ⇒ *Pilier*. *Étai moral d'un gouvernement* (→ *Émission*, cit. 1).

La pitié de ma grand-mère, sa politesse, son culte pour l'ordre établi, me sont restés comme une des meilleures images de cette vieille société fondée sur Dieu et le roi, deux étais qu'il n'est pas sûr qu'on puisse remplacer.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., II, IV.

♦ 3. Blason. Chevron qui n'a que le quart de la largeur du chevron ordinaire.

DÉR. *Étayer*, *étagage*, *étaïement* ou *étagement*.

HOM. 1. Étai; formes du v. être.

ÉTAIEMENT [etɛmã] ou ÉTAYEMENT [etejmã] n. m. — 1459, *estaïement*; *étagement*, 1756; de *éai*, *étagier*.

♦ Techn. Action d'étagier. ⇒ *Étagage*. — Par métonymie. Ensemble des pièces (charpente, notamment) servant à étagier.

ÉTAÏM [etɛ] n. m. — 1732; *estain*, 1244; du lat. *stamen* «fil de la quenouille». → 1. *Étamine*.

♦ Techn. La partie la plus fine de la laine cardée. *Filer de l'étaim*. *Fil d'étaim*, obtenu par le filage de cette laine.

HOM. *Étain*; formes du v. êtreindre.

ÉTAÏN [etɛ] n. m. — 1596; *estain*, 1213; du lat. *stagnum*, altér. de *stannum*, probabl. d'orig. gauloise. → *Stanneux*, *stannique*.

♦ 1. Métal blanc grisâtre (symb. : *Sn*; p. at. : 118,69; n° at. : 50; dens. : 7,3; fusible vers 232 °C) très malléable. *L'étaim, dépourvu d'élasticité, fait entendre quand on le plie un craquement (appelé cri de l'étaim) dû à sa structure fibreuse cristalline (rupture de cristaux)*.

Maladie de l'étaim : changement allotropique par lequel l'étaim blanc devient gris et pulvérulent aux basses températures.

Minerais d'étaim (⇒ *Stannifère*). *Bioxyde d'étaim* (⇒ *Cassitérite*); *sulfure complexe d'étaim* ou *stannite*. *Mine d'étaim*; *extraction de l'étaim*. *Métallurgie de l'étaim* : broyage du minerai (bocardage), lavage, grillage, réduction par le charbon et raffinage.

Composés de l'étaim. *Protoxyde d'étaim* ou *oxyde stanneux* (Sn O). *Bioxyde d'étaim* ou *oxyde stannique* (Sn O₂). *Potée d'étaim* : bioxyde d'étaim, obtenu par calcination de l'étaim à l'air libre, et servant de poudre à polir. *Sulfures d'étaim* : sulfure stanneux (Sn S), sulfure stannique (Sn S₂). ⇒ *Mussif* (or mussif). *Chlorures d'étaim* : chlorure stanneux (Sn Cl₂) employé en teinture; chlorure stannique

(*Sn Cl₂*). Emplois, utilisations de l'étain. *Étain en feuilles*, utilisé pour la fabrication des glaces (⇒ **Tain**); pour l'enveloppement de certaines substances alimentaires. *Étain allié au plomb*, utilisé en plomberie (⇒ **Soudure**). *l'étain sert à recouvrir les tôles de fer* (⇒ **Fer-blanc**), le cuivre, pour les préserver de l'oxydation. ⇒ **Étamage, étamer**. *l'étain entre dans la composition des alliages fusibles, des métaux antifrictions. Certains dérivés de l'étain sont utilisés comme antidétonants dans les moteurs à explosion.* — Travail de l'étain pour la fabrication de poteries, d'objets d'art. ⇒ **Étainier**. *Couteau à étain. Potier d'étain* (⇒ **Étainier**). *Vase, vaisselle, pot, poterie d'étain. Gobelet, chope en étain. Papier d'étain* : étain en feuilles très minces.

- 1 L'étain dans ce temps brillait sur les tables et sur les buffets, comme le fer et le cuivre dans les foyers; l'argent et l'or étaient dans les coffres.
LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 22.
- 2 (...) on vous sert un pot de bière, en bel étain, la mousse aux bords. Quelle satisfaction!
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 5.
- 3 Le ciel chauffé à blanc, s'étendait comme un miroir d'étain (...)
E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 181 (⇒ Chauffer, cit. 1).
- 4 (...) en bas, comme dans un précipice, l'eau de la Corne-d'Or, aujourd'hui terne et lourde, semblable à une nappe d'étain, et puis, au delà, Stamboul, noyé de brume hivernale.
LOTI, les Désenchantées, p. 192.

♦ **2.** (1870; *éten*, collectif, xvii^e). Par métonymie. Objet d'étain. *Des étains du xvii^e siècle. Étains ciselés, travaillés.*

♦ **3.** Par métaphore. *D'étain* : de la couleur de l'étain. *Une lune, une mer d'étain.* ⇒ **Plombé**.

DÉR. **Étainier, étamer.**

HOM. **Étain**; formes du v. **éteindre**.

ÉTAINIER [etenje; etenje] n. m. — xix^e; de *étain*.

♦ Techn. Fondateur d'étain; fabricant d'étains (2.) artistiques.

ÉTAL, ÉTALS ou **ÉTAUX** (Académie) [etal, eto] n. m. — V. 1165, *estal*; « position », 1080, *Chanson de Roland*; du francique **stal* « position, demeure, écurie »; cf. ital. *stallo*, d'où *stalle**, all. *stall*.

♦ **1.** Vx. Lieu où étaient exposées les marchandises à vendre. — Mod. (Vx à partir du xviii^e s.; repris après 1850). Table où l'on expose les marchandises dans les marchés publics. ⇒ **Banc** (II., 2.); **éventaire**.

- 1 Des ménagères palpaient l'orange et le citron sur les étaux du marché en plein vent, où, à l'abri de parasols géants (...) des villageoises disposaient les poissons, les volailles, les fruits (...)
Émile HENRIOT, le Diable à l'hôtel, VI.
- 2 (1393). Table de bois épais sur laquelle les bouchers débitent la viande. *Viande à l'étal.* — Par métonymie. Débit de viande. ⇒ **Boucherie**. *Garçon boucher tenant un étal.* ⇒ **Étalier**.
- 2 Dans la rue Montmartre, la hantise des bêtes écorchées accompagna Armand d'étal en étal.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 322.
- 2.1 La Halle est curieuse. Là, où se vendait la marée, tous les étaux vendent de la viande de cheval (...)
Éd. et J. DE GONCOURT, Journal, t. IV, p. 71.

♦ **3.** Pêche. Table sur laquelle le poisson est travaillé, à bord des navires morutiers.

REM. Le pluriel régulier de *étal* est *étaux* (→ *supra*, cit. 2.1). *Ce boucher a plusieurs étaux* (Littre). L'homonymie avec le pluriel de *étau* a rendu plus courante la forme *étaux* (→ *supra*, cit. 1).

- 3 Dans la grande rue sale, les étaux se dressèrent (...)
RIMBAUD, les Illuminations, I.
- 4 Les étaux des bouchers.
FRANCE, Sur la pierre blanche, p. 4.

DÉR. **Étaler, étalier, étalon.** — V. **Détaler**.

HOM. **Étale** (n. et adj.); formes des v. 1. et 2. **étaler**. — (Du plur.) **Étau**.

ÉTAGAGE [etalaz] n. m. — xiv^e; *estalaige*, 1225; *estallage*, 1247; « droit sur la marchandise étalée », 1225; de 1. **étaler**.

♦ **1.** [a] Exposition de marchandises qu'on veut vendre. *L'étalage des marchandises sur la voie publique (par un marchand). Autorisation d'étalage; droit d'étalage.* — Réglementation de l'étalage des marchands colporteurs. — Admin. Droit d'exposer des marchandises. *Payer l'étalage.*

[b] Par métonymie (plus cour.). Lieu où l'on expose des marchandises, à l'effet d'en faciliter la vente; ensemble des marchandises exposées. ⇒ **Devanture, éventaire, montre, vitrine** (→ Bazar, cit. 2). *Étalage intérieur, étalage clos. Étalage extérieur. Les étaux d'un grand magasin. Regarder les étaux. S'attarder devant les étaux* : lécher les vitrines. *Étalage bien fourni, alléchant. Mannequins, accessoires, décoration d'un étalage. Spécialiste qui compose un étalage.* ⇒ **Étalagiste**. *Ces marchandises, ces modèles ne sont pas à l'étalage. Voler, chaparder des fruits aux étaux* (→ Chapardeur, cit. 1). — Loc. *Vol à l'étalage.*

- 1 Je perds bien à gagner, de ce que ma boutique, Pour être trop étroite, empêche ma pratique (...)
Je veux changer de place avant qu'il soit un mois;
J'aime mieux en payer le double et davantage,
Et voir ma marchandise en un bel étalage.
CORNEILLE, la Galerie du Palais, I, 4.
- 2 (...) le poème des étaux détruit tous les soirs, reconstruit tous les matins (...)
BALZAC, Gaudissart II, Pl., t. VI, p. 853.

De temps à autre, il s'arrêtait à l'étalage d'un bouquiniste (...)
FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, v.
(...) il dut gagner sa vie ainsi que la gagnent de nos jours les mauvais sujets, depuis le vol à l'étalage, à la roulotte, au flan (...)
Francis CARCO, Nostalgie de Paris, p. 73.

♦ **2.** (1680). Action d'exposer, de déployer aux regards avec ostentation. *Grand étalage d'esprit, d'érudition.* ⇒ **Démonstration** (cit. 11), **dépense**. *Un étalage indiscret, impudique de grands sentiments. Étalage de couleurs, de luxe.* ⇒ **Apparat, débauche, déploiement, faste, luxe, profusion**. *Faire un étalage de grands airs, de prétention.* ⇒ **Esbroufe**. — Loc. *Faire (grand) étalage de* : exposer avec ostentation, exhiber. ⇒ 1. **Afficher**, 2. *Faire étalage de sa richesse.* ⇒ **Exhibition, parade**. *Faire étalage de sa force pour impressionner l'adversaire. Faire étalage de ses qualités.* ⇒ **Valoir** (se faire valoir), **vanter** (se). *Coquette qui fait étalage de ses charmes. Faire étalage de ses sentiments*, les dire, les montrer sans retenue.

(...) un étalage de chairs et d'étoffes dont le carnaval florentin n'égalait pas les provocations luxurieuses et la triomphante sensualité.
TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 45 (→ aussi Débrider, cit. 5).

Il entre une sottise vanité dans cet étalage de soi.
Émile FAGUET, Études littéraires, xvii^e s., La Bruyère, VI.

(...) la rouerie du coupable qui croit que ce dont on fait étalage est par cela même jugé innocent.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 71.
(...) il y a, pour l'esprit, deux sortes de richesse : par étalage d'idées multiples dont aucune n'est poussée à fond, ou par approfondissement d'une seule. Montaigne ou Spinoza. Le bazar ou la cellule. Les hommes avides de sensations, voire de sensations intellectuelles, choisissent le bazar.

Julien BENDA, la France byzantine, p. 36.
Il n'était pas nécessaire de faire grand étalage de puissance : ne pas s'abandonner, simplement, se tenir droit.
SARTRE, le Surris, p. 46.

REM. La langue classique employait le mot figurément dans des contextes plus concrets. « *Étalage de corps, sanglants et de carnage* » (→ Cruauté, cit. 1, La Fontaine).

♦ **3.** Techn. Première opération de la filature consistant à disposer les fibres du lin parallèlement entre elles (en nappes). ⇒ **Étaleuse**.

♦ **4.** (1755, au plur.). Par métonymie. Métall. Tronc de cône formant la partie inférieure d'un haut fourneau entre le ventre et le creuset.

♦ **5.** Ostréiculture. Parc où sont étalées les huîtres en développement.

DÉR. **Étalager, étalagiste.**

ÉTALAGER [etalaze] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1870; de *étalage*.

♦ Comm. Mettre en vitrine, dans l'étalage (des marchandises).

ÉTALAGISTE [etalazist] n. — 1801; de *étalage*.

♦ **1.** Vx ou dr. Marchand, marchande qui expose, qui étale sa marchandise sur la voie publique. ⇒ **Camelot, forain**. — Appos. *Marchand, libraire étalagiste.* ⇒ **Bouquiniste**.

♦ **2.** (1846). Personne dont le métier est de composer, de disposer les étaux aux devantures des magasins.

(...) sa palette minutieusement composée avec le soin d'une bouquetière ou d'un étalagiste d'étoffes (...)
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, E. Delacroix, VI
(1846). Appos. *Commis étalagiste. Vendeur étalagiste.*

Les commis étalagistes et les habilleurs de théâtre ont (...) le goût des tons riches (...)
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1846, XIV
Étalagiste-décorateur.

ÉTALE [etal] adj. et n. — 1687, (*mer étale*); (*bière estale*) « qu'on a laissé reposer », v. 1200; de *étaler*.

★ I. Adj. ♦ **1.** Sans mouvement, immobile. *Mer étale*, qui ne monte ni ne baisse (à la fin du flot ou du jusant). → S'établir (marée), **étaler** (II.).

(...) la soirée, très belle, promettait une belle nuit. La mer était étale, mais le reflux commençait à se faire sentir.
HUGO, les Travailleurs de la mer, II, II, IX.
Fleuve étale, dont le niveau ne monte ni ne baisse (à la fin d'une crue, etc.).

Navire étale, immobile. *Ancre étale*, qui se stabilise. *Vent étale* : vent régulier.

♦ **2.** Abstrait. Sans aucune agitation. ⇒ **Calme, fixe, immobile, stationnaire**.

(...) ce sentiment étale (...) ce ton uni et fixé qu'on voit dans le mot « bonheur »
J. CHARDONNE, Éva, p. 31.
S'être impatienté soixante ans pour des vêtements mal teints, des repas mal réussis, et avoir enfin la mort, la constante, l'étale mort, c'est une récompense hors de toute proportion (...)
GIRAUDOUX, Amphitryon 38, II, 2.

Par métaphore ou comparaison (du sens 1) :

(...) il pouvait être une heure et demie, mais on s'imaginait facilement que c'était le matin, la journée était là, étale, comme une mer inoffensive (...)
SARTRE, l'Âge de raison, p. 237.

★ II. N. f. (V. 1707). Mar. *L'étale de pleine mer, de basse mer.* — REM. Les dict. donnent aussi *étale* comme nom masculin.

- 5 Il fallait choisir l'heure de l'étale, quand l'eau vous y monte au genou.
Henri FAUCONNIER, *Malaisie*, p. 175.
- 6 (...) nous nous engageons dans la passe intérieure à l'étale de la basse mer (...).
Nous devons donc entrer à l'étale complet pour que ce tourbillon soit devenu à peu près inexistant, et attendre dans le lagon, en mangeant des cocos, le retour d'un alizé établi permettant de traverser les Tuamotus sans tirer des bords (...)
Bernard MOITTESSIER, *Cap Horn à la voile*, p. 165.

CONTR. Montant; descendant. — Agité, mobile.
HOM. Étal; formes des v. 1. et 2. étaler.

ÉTALÉ, ÉE [etale] p. p. adj. ⇒ Étaler.

ÉTALEMENT [etalmā] n. m. — 1609; aussi «étalage», 1611; de 1. étaler.

♦ 1. Spatial. Action d'étaler* (I., A., 1.). *L'étalement de papiers sur une table. Étalement d'un tas de fumier sur une terre.*

♦ 2. (1927). Temporel. (cour.). Action d'étaler* (I., C.), de répartir. *L'étalement d'une réforme sur plusieurs années. Étalement des paiements.* ⇒ Échelonnement. — *Étalement des vacances* (sur plusieurs mois de l'année) : répartition souhaitée des vacances annuelles des travailleurs, des élèves, sur plusieurs mois de l'année, afin d'éviter les conséquences économiques et pratiques d'un départ simultané en masse. — Absolt. «*L'étalement est un échec*» (in P. Gilbert). — *L'étalement des congés, des retours de vacances, des départs en week-end.*

Méd. *Étalement des doses* : injection ralentie et continue d'une dose.

1. ÉTALER [etale] v. tr. — XIV^e; *astaler* «donner une place à», XII^e; de *estal* «position». → Étal.

★ I. Spatial. A. (Concret). ♦ 1. Exposer (des marchandises à vendre). ⇒ Déballer (cit. 2). *Étaler sa marchandise sur la voie publique. Brocanteur qui étale ses ferrailles* (→ Brocanteur, cit. 1).

1 Et le commis alla chercher des châles d'un prix inférieur; mais il les étala solennellement, comme des choses dont on semble dire ainsi : — Attention à ces magnificences.
BALZAC, *Gaudissart II*, Pl., t. VI, p. 859.

2 Sur la petite place, au lever de l'aurore,
Le marché rit joyeux, bruyant, multicolore,
Pêle-mêle étalant sur ses tréteaux boîtes
Ses fromages, ses fruits, son miel, ses paniers d'œufs,
Et, sur la dalle où coule une eau toujours nouvelle,
Ses poissons d'argent clair, qu'une âpre odeur révèle.
Albert SAMAIN, *Aux flancs du vase*, «Le marché».

3 Il étale ses échantillons, lentement, devant le client.
A. MAUROIS, *Bernard Quesnay*, VI, p. 42.

Absolt. → Assortiment, cit. 6.

4 (...) l'endroit du Pirée où les marchands étalent, et où se trouve un plus grand nombre d'étrangers (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères de Théophraste*, «De l'ostentation».

4.1 Les vendeurs à la sauvette ouvraient une valise au lieu d'étaler par terre ou sur tréteau. Ils n'avaient qu'un geste à faire pour refermer et s'enfuir à l'arrivée de la police (...)
Pierre HAMP, *la Peine des hommes* (Moteurs), p. 30.

Loc. fam. *Étaler sa marchandise* : faire valoir ce qu'on a, ce qu'on fait, en tirer vanité.

♦ 2. (1798). Disposer de façon à faire occuper une grande surface notamment pour montrer dans son entier. *Étaler une carte, un rouleau de parchemin sur la table.* ⇒ Dérouler, développer. *Étaler une robe.* ⇒ Déplier. *Étaler des papiers, des livres devant qq.*, les disposer à plat de façon qu'ils soient tous visibles. ⇒ Éparpiller. *Étaler divers objets sur le sol.* ⇒ Poser. — *Étaler des papillons*, les présenter dans une collection. — Fam. *Étaler ses jambes sous une table.* ⇒ Étendre.

5 Méthodiquement, elle étala sur une dalle voisine une pelle, une serpe, un maillet, puis un vaste carton (...)
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 81.

Loc. *Étaler son jeu**, *ses cartes* (⇒ Abattre); fig., rendre claires ses intentions.

6 Maintenant que la partie était engagée, il valait mieux jouer vite, abattre son jeu devant le commandant comme il l'avait étalé devant la Slaoui.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XV, p. 185.

Étaler un journal, l'ouvrir, le déployer largement.

7 Il avait acheté en gare l'*Humanité* qu'il étalait avec affection devant le nez de son père.
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 298.

Littér. *Le village étale ses maisons dans la plaine* : les maisons du village sont étalées... *La colline étale ses champs* (→ Blond, cit. 3).

8 (...) il y a des vieillards à turban qui étalent leur barbe blanche sur des belles robes vertes ou rouges (...)
LOTI, *Suprêmes visions d'Orient*, p. 20.

♦ 3. (1829). Étendre sur une grande surface en une couche fine. *Étaler de la crème, de la pomnade sur une blessure. Étaler du beurre sur du pain.* ⇒ Tartiner. *Étaler du gravier sur le goudron d'une route.* ⇒ Épandre. *Étaler du foin pour qu'il sèche.*

♦ 4. Fam. (Personnes). Faire tomber; jeter à terre. *D'un coup de poing il l'a étalé.*

Fig. *Il s'est fait étaler à l'examen* : il a échoué. — Syn. : *s'étaler* (pron.). *Se faire étaler dans un jeu* : être battu, perdre.

♦ 5. Mar. Rendre étale (une nappe d'eau). *Étaler une voie d'eau* : empêcher, au moyen de pompes, l'eau de monter.

B. (XVI^e). Abstrait. ♦ 1. Vx. Faire voir, montrer avec éclat, solennité, splendeur. ⇒ Déployer, épanouir, exposer, montrer. *Étaler sa force, sa puissance, sa magnificence.*

(...) il (le ciel) étale en vous ses plus rares merveilles (...)
MOLIÈRE, *Tartuffe*, III, 3.

Par ce trait de magnificence
Le prince à ses sujets étalait sa puissance.
LA FONTAINE, *Fables*, VII, 7.

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le père Bourdaloue, vers l'an 1668.
VOLTAIRE, *Louis XIV*, XXXII.

Mod., péj. Montrer avec excès, prétention ou impudence. *Il étale son savoir, sa force* (→ ci-dessous 4.).

Vx. *Étaler ses apps* (cit. 16), *ses attraits, ses charmes. Étaler toutes ses séductions.* Syn. : *faire étalage* de...* — Mod. et iron. *Elle étalait ses charmes...* ⇒ Exhiber.

Ainsi (flatteuses voluptés) n'espérez pas qu'après vous je soupire : Vous étalez en vain vos charmes impuissants (...)
CORNEILLE, *Polyeucte*, IV, 2.

(...) leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge (...)
LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VIII, 74.

(...) tandis que Cypris passe, étranagement belle,
Et, cambrant les rondeurs splendides de ses reins,
Étale fièrement l'or de ses larges seins.

RIMBAUD, *Poésies*, V, «Soleil et chair», IV.

Littér. (Sujet n. de chose). *La nature, la terre étale ses splendeurs. Plante qui étale ses fleurs.* ⇒ Épanouir.

Burgos de son chapitre étale la richesse (...)
HUGO, *les Orientales*, XXXI.

La nue étale au ciel ses pourpres et ses cuivres (...)
HUGO, *les Contemplations*, III, XXII.

La saison, après quelques pluies, désormais belle et fixée, étalait toutes ses pompes.
MICHELET, *la Femme*, p. 153.

Une épine en fleurs étalait sa gerbe rose (...)
FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, p. 153.

♦ 2. (Av. 1650). Mod. Montrer, exposer, rendre évident (ce qui était caché, inconnu). ⇒ Démasquer, déshabiller (fig.), dévoiler, voir (laisser voir). *Étaler le mal au grand jour* (→ Chirurgien, cit. 2). *Étaler un scandale.* ⇒ Révéler.

La fortune (...) est du moins sincère en ceci, qu'elle ne nous cache pas ses tromperies; au contraire elle les étale dans le plus grand jour.
BOSSUET, 2^e Sermon, 4^e dimanche de carême, II.

(...) c'est le propre du comique d'étaler aux yeux l'insuffisance humaine.
TAINÉ, *Philosophie de l'art*, t. II, p. 290.

Ce fut comme si l'on étalait à nu devant le jeune homme les secrets de son propre cœur.
M. BARRÈS, *Un jardin sur l'Oronte*, p. 34.

J'ai soigneusement écarté de mes *Faux-monnayeurs* tout ce qu'un autre aurait aussi bien que moi pu écrire, me contentant d'indications qui permettent d'imaginer tout ce que je n'étais pas.
GIDE, *Journal*, 1931, p. 1068.

Vx. Montrer sans retenue. *Étaler ses goûts, ses sentiments.*

Elle m'étale avec plaisir toute sa belle âme (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 818, 12 juin 1680.

Mod. et péj. Montrer avec impudeur, excès, affectation. *Étaler sa vie, ses amours, ses secrets les plus intimes* (→ Démonteur, cit. 10; discrétion, cit. 11).

Proudhon, qui avait la noble pudeur virile et qui, de tous les hommes, était le moins disposé à étaler sa souffrance (...)
SAINTÉ-BEUVE, *Proudhon*, p. 83.

Cette foule étalait un goût si naïf de la vie que toutes mes pudeurs de vieux scribe s'en effarouchaient.
FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, t. I, p. 304.

♦ 3. Vx. Faire paraître (sur le théâtre), mettre en scène.

Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avaré,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse il peut les étaler (...)
BOILEAU, *l'Art poétique*, III.

Exposer en un langage qui fait valoir les choses. ⇒ Exposer, raconter. — Péj. *Étaler du grec, du latin.*

Combien de belles et inutiles raisons à étaler à celui qui est dans une grande adversité (...)
LA BRUYÈRE, *les Caractères*, V, 63.

(...) un homme qui étale du grec, qui en vit, et qui en vend au public, aux libraires, au gouvernement.
P.-L. COURIER, *Pamphlets littéraires*, Lettre à M. Renouard, Pl., p. 252.

♦ 4. Faire parade de (qqch.), déployer avec vanité, ostentation. ⇒ Étalage. *Elle aime à étaler tous ses bijoux. Étaler plusieurs rangées de décorations.* ⇒ Arborer. *Étaler ses richesses, ses collections pour impressionner un visiteur. Étaler un luxe prétentieux. Étaler de vains titres. Le désir d'étaler ses avantages.* ⇒ Brillier, valoir (se faire valoir).

Il étale ce front chauve qu'il dit rempli de hautes pensées.
STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, II, IV.

(...) le père Léonard aimait à faire montre de sa richesse, et la veuve n'était pas fâchée non plus d'étaler sa belle vaisselle et de tenir table comme une rentière.
G. SAND, *la Mare au diable*, XII, p. 104.

(...) on les voyait étaler un luxe insolent.
FLAUBERT, *l'Éducation sentimentale*, II, II.

Vaine de ses richesses et désireuse de les étaler (...)
FRANCE, M. Bergeret à Paris, XXV, in *Œ.*, t. XII, p. 512.

Étaler sa science, son érudition. Étaler sa supériorité.

Avidé de gloire, enfin, j'étais devant elle ma supériorité (...)
FRANCE, *le Petit Pierre*, XXVIII, p. 191.

- 34 (...) on respecta son originalité parce qu'il (*La Fontaine*) n'eut jamais la sottise de la vouloir imposer ou étaler.

Émile FAGUET, *Études littéraires*, XVII^e s., La Fontaine, II.

Loc. Par plais. (jeu de mot avec le sens A, 3). *La culture, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale.*

★ II. (xx^e). Temporel. Répartir. *Étaler sur plusieurs années l'application d'un plan économique. La réforme sera étalée dans le temps. Étaler ses paiements.* ⇒ **Échelonner**. *Étaler les vacances* : faire en sorte que tout le monde ne parte pas en vacances en même temps. ⇒ **Étalement**.

► **S'ÉTALER** v. pron. (1652, au sens 4).

A. Choses. ♦ 1. (1819). S'étendre, être étendu sur une surface. *Nappe d'eau, brouillard* (cit. 7) *qui s'étale au fond de la vallée. Buée* (cit. 2) *qui s'étale sur les parois d'un vase. Arbre qui s'étale* (→ Arbre, cit. 30; coupe, cit. 1). — *Peinture, fard qui s'étale bien.*

- 35 Le soleil, dans les monts où sa clarté s'étale, Ajuste à son arc d'or sa flèche horizontale (...)

HUGO, *les Contemplations*, III, xxvi.

- 36 Elles (*les larmes*) s'étaient, se rejoignaient et formaient un vernis d'eau sur ce visage détruit.

CAMUS, *l'Étranger*, p. 29.

Fleuve, ville, village qui s'étale dans la plaine. La vallée s'étale au pied de la montagne (→ Clair, cit. 3).

- 37 La ville s'étale dans la plaine, soulevée légèrement par les ondulations de la terre (...)

MAUPASSANT, *la Vie errante*, p. 146.

Vielli. Être exposé. *Enseigne qui s'étale à la devanture d'un marchand* (→ Caractère, cit. 4).

♦ 2. Devenir étale (eau). *Voie d'eau qui s'étale.*

♦ 3. (Dans le temps). S'étendre. *S'étaler sur une longue période.* — Se répartir. *Paiement qui s'étale sur dix ans. Vacances qui s'étalent sur quatre mois.* ⇒ **Échelonner** (s').

- 38 (...) l'hiver a traîné, s'est étalé pendant des mois et des semaines encore. On n'en sortait plus (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 241.

♦ 4. (Abstrait). Être montré sans retenue ou avec ostentation, affectation. *Le luxe, les richesses qui s'étalent aux yeux de tous.* ⇒ **Briller**. *Débauche, vice qui s'étale.* ⇒ **Afficher** (s'), cit. 6.

- 39 Au moment où nous mettons sous presse, la lâcheté la plus révoltante s'étale.

Ch. PÉGUY, *la République...*, p. 40.

- 40 La richesse, en s'étalant avec une telle liberté, finissait par tout ternir de son prestige.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, xxvi, p. 255.

B. Personnes. ♦ 1. (1652). Réfl. Se montrer avec insistance, fatuité, impudeur. ⇒ **Afficher** (s'), **exhiber** (s'), **paonner**, **parader**; → Faire des effets*, faire la roue*. *S'étaler aux yeux des voisins* (→ Dissipateur, cit.). *S'étaler avec affectation, vanité. S'étaler devant un inconnu.* ⇒ **Raconter** (se).

- 41 Rivarol, tranchant, abondant dans son sens, imposant silence aux autres, n'a rien fait pour échapper au reproche de fatuité qui se mêle inévitablement jusque dans l'éloge de ses qualités les plus belles. Il s'étalait d'abord et partout dans toute la splendeur et l'insolence de son esprit. Le sens moral et sympathique ne l'avertissait pas.

SAINT-EUVE, *Causeries du lundi*, Rivarol, 27 oct. 1851, in *Œ.*, t. V, p. 68.

- 42 Elle m'a écouté pendant des jours et des jours, à m'étaler et à me raconter dégoûtamment (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 211.

♦ 2. Fam. Prendre de la place en adoptant une posture abandonnée. ⇒ **Étendre** (s'); **avachir** (s'). *S'étaler sur l'herbe. S'étaler nonchalamment dans un fauteuil.*

♦ 3. (1829). Fam. ⇒ **Choir**, **tomber**. *En faisant un faux pas, il s'est étalé tout de son long* (Académie). — Fig. *Il s'est étalé à l'examen* : il a échoué.

► **ÉTALÉ, ÉE** p. p. adj.

(Dans l'espace). *Marchandises étalées.* — *Vêtement étalé sur une chaise.* ⇒ **Déployé** (→ **Affaire**, cit. 64).

- 43 La queue en panache étalée.

LA FONTAINE, *Fables*, VI, 5.

- 44 (...) ses cheveux encore mouillés et pareils à des algues, étalés autour d'elle sur l'oreiller (...)

GIDE, *la Symphonie pastorale*, p. 150.

- 45 Les deux hommes examinaient une vingtaine au moins de petites photographies, étalées sur la table comme un jeu de cartes, dans le cercle de clarté que projetait un abat-jour de carton vert.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, xvi, p. 187.

(1690). *Personne étalée sur un canapé, dans un fauteuil.*

- 46 Celui-ci, étalé dans un fauteuil de toile, du type transatlantique, le ventre tendu, fumait et regardait par la fenêtre ouverte (...)

P. MAC ORLAN, *la Bandera*, xv, p. 176.

Étalé avec éclat, solennité, ostentation, impudeur... Luxe étalé sans pudeur. Nudité glorieusement étalée (→ **Coquille**, cit. 6).

- 47 Voilà donc le corps vivant tout entier et sans voile, admiré, glorifié, étalé sans scandale, aux regards de tous, sur son piédestal.

TAINE, *Philosophie de l'art*, t. II, p. 164.

(Dans le temps). *Paiements étalés, traites étalées.* ⇒ **Échelonner**.

CONTR. **Détaler** (vx), **remballer**. — **Comprimer**, **envelopper**, **plier**, **rouler**; **comprimer**, **entasser**. — **Relever**. — **Cacher**, **dissimuler**, **voiler**.

DÉR. **Étalage**, **étale**, **étalement**, **étaleur**.

HOM. 2. **Étaler**.

2. **ÉTALER** [etale] v. — 1678; de *étale*, adj., lui-même de 1. **étalet**.

★ I. V. tr. (Mar.). ♦ 1. *Étaler la marée* : mouiller sur place en attendant la marée contraire.

♦ 2. (xix^e). *Étaler une voie d'eau* : empêcher l'eau de monter (la rendre étale).

♦ 3. Résister à. *Étaler le vent, le courant.* — Par ext. :

Le grain extrêmement dur passerait vite, croyait-il. Le mieux était de se mettre en cape pour étaler le mauvais quart d'heure. Roger VERCEL, *Remorques*, p. 103.

★ II. V. intr. (Mar.). Devenir étale. *La mer, la marée étale.*

HOM. 1. **Étaler**.

ÉTALEUR, EUSE [etalœr, øz] n. — 1771; *estalleur*, xvii^e; de 1. **étalet**.

★ I. N. m. ♦ 1. Vx. Personne qui propose sa marchandise à vendre en un lieu public. ⇒ **Étaler** (I., 1.). — **REM.** Dans ce sens, le fém. est virtuel.

♦ 2. (xx^e). Électr. *Étaleur d'ondes* : absorbeur d'ondes.

★ II. N. f. (1901). Techn. *Une étaleuse* : machine servant à étaler le coton, la laine en nappes.

1. **ÉTALIER** [etalje] n. m. — V. 1260; de *étal*.

Technique.

♦ 1. Vieilli. Celui qui tient un étal*. — Appos. *Garçon étalier*, employé à l'étal d'un boucher. *Boucher étalier*, qui découpe la viande à l'étal.

Je vais à la boucherie ce jour-là, et je demande un morceau de gîte à la noix, ou de la tranche au petit os : pas du tout, pendant que je causais donc au comptoir avec madame Veysson, voilà que l'étalier, qui était alors un grand insolent (...) me flanque dans sa balance un gros os (...)

Henri MONNIER, *Scènes populaires*, t. I, p. 159.

♦ 2. (1757; de *étal* «établissement, position»). Pêche. Barrage de filets disposés en demi-cercle. — On dit aussi *bas-parc, étente*.

HOM. 2. **Étalier**; formes du v. **étalet**.

2. **ÉTALIER** [etalje] n. m. — 1757; de l'anc. franç. *estal* «pieu, poteau» (xii^e), avec infl. de *étalet*.

♦ Techn. Ensemble de pieux et de perches servant à tendre les filets.

HOM. 1. **Étalier**; formes du v. **étalet**.

ET ALII [etalii], **ET ALIÆ** [etalje] ou **ET ALIA** [etalja] loc. lat. — Fin xix^e; mots lat., «et les autres», au masc., au fém. ou au neutre.

♦ Didact. S'adjoint au nom d'un ou de quelques-uns des auteurs d'un ouvrage collectif. — Abrév. : *et al.* *Un manuel par M. X., Professeur à la Sorbonne, et al.*

ÉTALINGUER [etalège] v. tr. — 1691; *estalinguer*, 1690; var. *stalnguer*, 1643; du néerl. *stag-lijn* «ligne d'étai», de *stag*, anc. angl. *stæg*. → 1. **Étai**.

♦ Mar. Amarrer (un câble) à l'organeau d'une ancre. *Étalinguer une chaîne* : réunir une chaîne à la manille d'une ancre.

DÉR. **Étalingure**.

ÉTALINGURE [etalège] n. f. — 1756; de *étalinguer*.

♦ Mar. Fixation d'un câble sur une ancre. *Nœud d'étalingure* : fixation d'une chaîne d'ancre dans les puits aux chaînes.

1. **ÉTALON** [etalō] n. m. — 1680; *estalon*, v. 1211; du francique **stal(l)o*, de *stal* «écurie». → **Étal**, **stalle**.

♦ 1. Cheval entier* destiné à la reproduction (opposé à *hongre*). ⇒ **Cheval** (cit. 3). *Étalon pur-sang, demi-sang, étalon de trait. Étalon arabe, anglo-arabe. Étalons nationaux* : étalons qui appartiennent à l'État. *Dépôt d'étalons.* ⇒ **Haras**. — *Étalons approuvés, autorisés* : étalons particuliers qui ont été soumis à l'approbation ou à l'autorisation de l'administration des haras. *Certificat d'approbation d'un étalon. Conduire un étalon à la jument, à l'époque de la monte**. *Accouplement de l'étalon et de la jument.* ⇒ **Saillir**, **sauter**, **servir** (la jument).

(...) eh quoi! si je veux peindre un coursier et me former une juste idée de ce noble animal, irai-je le chercher hongre et vieux, gémissant au timon du fiacre, ou trotinant sous le plâtrier qui siffle? Je le prends au haras, fier étalon, vigoureux, découplé, l'œil ardent, frappant la terre et soufflant le feu par les naseaux; bondissant de désirs et d'impatience, ou fendant l'air qu'il électrise, et dont le brusque hennissement réjouit l'homme, et fait tressaillir toutes les cavales de la contrée.

BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, Lettre sur la critique. (N. apposé). Reproducteur mâle (d'une espèce domestique). *Âne éta-*

lon. ⇒ **Baudet**. *Bélier étalon*; *taureau étalon*. — *Coq étalon* (opposé à *chapon*).

♦ **2**. Fig. et fam. Homme ardent aux plaisirs de l'amour. — Homme considéré sous l'angle de ses capacités sexuelles ou reproductrices.

♦ **3**. Arbor. *Arbre-étalon* : arbre sélectionné sur lequel on prélève des greffons.

L'Administration (en Algérie) agréée les arbres-étalons utilisés par les pépiniéristes comme elle approuve et autorise les étalons destinés aux éleveurs de chevaux, mais tandis qu'elle entretient des haras, elle ne cultive pas de vergers d'établissement pour la vente des greffons d'agrumes.

Paul ROBERT, les Agrumes dans le monde, p. 485.

CONTR. V. Châtré, hongre (cheval).

DÉR. *Étalonner, étalonnerie, étalonnier*.

HOM. 2. *Étalon*; formes du v. *étaler*.

2. ÉTALON [etalɔ̃] n. m. — 1606; *estalon, estelon*, 1180; d'abord mot picard, cf. *estel* « pieu, poteau », du francique **stalo*.

★ I. Techn. ♦ **1**. Cheville reliant deux pièces de bois enchâssées dans des mortaises. — On dit aussi *ételon*.

♦ **2**. Arbor. Baliveau de l'âge de la dernière coupe.

★ II. (1322; p.-ê. d'un autre mot francique **stalo*). Cour.

♦ **1**. Modèle légal de mesure; représentation matérielle d'une unité de mesure. *Étalons de longueur* : *étalons géodésiques, étalons industriels* (⇒ **Calibre**). *Étalon de masse, de poids*. *Les étalons prototypes du système métrique sont le mètre* et le kilogramme**. — Appos. *Mètre étalon*; *kilogramme étalon*. — *Étalon de précision de premier ordre, de deuxième ordre, de troisième ordre. Étalon de capacité, de volume, de densité. Étalons électriques* : *étalon de capacité* (farad), *de force électromotrice* (volt), *de résistance* (ohm). *Vérifier un instrument, une mesure à l'aide d'un étalon*. ⇒ **Échantillonner** (vieilli), **étalonner**; **ajuster**.

(...) au moment de l'établissement du système décimal, lorsqu'on chercha dans la nature une mesure fixe qui pût servir de point de départ et d'étalon incontestable, Réaumur proposa l'abeille, de l'abeille.

MAETERLINCK, la Vie des abeilles, III, XVI, p. 142.

Appos. *Balance étalon. Voltmètre étalon*, dont la graduation a été établie d'après des étalons.

♦ **2**. Fig. et littér. ⇒ **Archétype, modèle, prototype, standard, type**.

2 Que l'histoire de l'homme aurait pu être différente, différents nos us, nos mœurs, nos coutumes, nos goûts, nos codes et nos étalons de beauté — et rester humains tout de même. GIDE, Si le grain ne meurt, p. 291.

3 Quant à Judas, c'est une idée commune d'en avoir fait, par la laideur, l'étalon invariable de la scélératesse. André SUARÉS, Voyage du Condottiere, p. 73.

Sociol. (Appos.). *Groupe étalon*, servant aux tests destinés à définir des normes.

♦ **3**. (1846). Écon. Métal sur lequel est fondée la valeur d'une unité monétaire. *Étalon-or, étalon-argent. Systèmes d'étalon-or* : billets convertibles en pièces (*gold standard*), en lingots d'un poids minimum (*gold bullion standard*), en devises étrangères, elles-mêmes convertibles en or (*étalon de change-or* ou *gold exchange standard*). *Le décret-loi du 30 juin 1937, en détachant le franc de tout poids d'or précis, a consacré l'abandon de l'étalon-or en France* (⇒ Dévaluation, cit. 2). *Système qui n'admet qu'un seul étalon pour la monnaie*. ⇒ **Monométallisme**; ⇒ aussi **Argentiste**. *Système à double étalon*, dans lequel la valeur de la monnaie est fondée sur l'or et l'argent. ⇒ **Bimétallisme**. En appos. *Métal étalon*. (1909). Vx (trad. de l'angl. *standard of life*). *Étalon de la vie* : niveau* de vie.

DÉR. *Étalonner*.

HOM. 1. *Étalon*; formes du v. *étaler*.

ÉTALONNAGE [etalonaʒ] ou **ÉTALONNEMENT** [etalonmɑ̃] n. m. — 1548, *étalonnage*; *étalonnement*, 1540; de 2. *étalonner*.

♦ Action d'étalonner (une mesure, un appareil). ⇒ **Calibrage**. *L'étalonnage des arbres fruitiers* (⇒ 1. *Étalon*, cit. 2).

1. ÉTALONNER [etalone] v. tr. — 1611; de 1. *étalon*.

♦ Techn. Couvrir une femelle (spécialt, en parlant du cheval). Intrans. *Animal qui étalonne*, qui sert d'étalon.

HOM. 2. *Étalonner*.

2. ÉTALONNER [etalone] v. tr. — 1390, *estalonner*; de 2. *étalon*.

♦ **1**. Vérifier* (une mesure) par comparaison avec un étalon* (2. *Étalon*).

Nous ne traînons pas une hélice de loch entre deux continents mais l'avions remise en service longtemps avant le passage du cap Horn, afin d'étalonner très sérieuse-

ment cet instrument capable de pallier une défaillance possible du soleil dans des parages où le temps peut rester bouché pendant des jours et des jours.

Bernard MOITTESSIER, Cap Horn à la voile, p. 233.

P. p. adj. *Mesure étalonnée par un vérificateur des poids et mesures*. Par ext. Régler (comme par un étalon). *Étalonner son pas*.

Quand le caporal nous disait : le numéro 1, combien qu'il y a de pas entre le rebord du pavé de la pompe et le coin de la salle des rapports, il soulevait un bien grave problème. C'est ce qu'on appelait l'étalonnage du pas et l'évaluation des distances. Pourquoi étalonnage? C'est comme on dit étalonner un mètre sur le mètre étalon qui est conservé aux Archives (...). Ch. PÉGU, Note conjointe, p. 309.

Arbor. Faire choix d'arbres fournisseurs de greffons.

♦ **2**. (1680). Graduer (un instrument) conformément à l'étalon. ⇒ **Poinçonner**. *Étalonner un appareil de mesure*.

♦ **3**. Sociol. Appliquer un test quantitatif à (un groupe de référence). *Étalonner un test*.

DÉR. *Étalonnage, étalonnement, étalonneur*.

HOM. 1. *Étalonner*.

ÉTALONNERIE [etalonniʁi] n. f. — XIX^e; de 1. *étalon*.

♦ Techn. Écurie* pour les étalons d'un haras.

ÉTALONNEUR, EUSE [etalonœʁ, øz] n. — 1636, au masc.; de 2. *étalonner*.

♦ Techn. Personne chargée d'étalonner* (2. *Étalonner*).

ÉTALONNIER, IÈRE [etalonje, jɛʁ] adj. et n. — 1870; de 1. *étalon*.

★ I. Adj. Techn. Relatif aux étalons* (1. *Étalon*).

★ II. N. m. (1861). Propriétaire d'un étalon. — Spécialt. Personne qui s'occupe de reproduction chevaline.

ÉTAMAGE [etamaʒ] n. m. — 1743; de *étamer*.

♦ **1**. Action d'étamer; opération par laquelle on étame. *Étamage du cuivre*, au moyen d'un alliage de plomb et d'étain, fondu et étalé. *L'étamage industriel des tôles de fer, des épingles, par immersion dans un bain d'étain fondu ou une solution de chlorure d'étain. L'étamage de la tôle d'acier donne le fer-blanc*. — *Étamage des glaces, des globes de verre*.

♦ **2**. État d'un métal, d'un ustensile étamé. *L'étamage de ce pichet est usé*.

ÉTAMBOT [etäbo] n. m. — 1691; *estambor*, 1573; *estambord*, 1643; du scandinave *stafnbord* « planche de l'étrave », de *stafn* « étrave », et *bord* « bord (d'un bateau) ».

♦ **1**. Mar. Pièce de construction qui, continuant la quille*, s'élève à l'arrière du navire et porte le gouvernail. *Angle formé par l'étambot et la quille*. ⇒ **Quête**. *Bossage* de l'étambot. Charpente assemblant l'étambot aux estains**. ⇒ **Arcasse**. *Lunette d'étambot* : passage ménagé à l'arbre d'hélice. — *Faux étambot* : pièce qui double en dehors et renforce l'étambot.

Étourdî par le choc de l'eau, je me trouvai pris, quand je revins à moi, entre l'étambot et le gouvernail. BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, Manuscrit trouvé dans une bouteille.

Pourtant, ces bateaux en bambou tressé construits sur la côte d'Annam, et dont les plus gros transportent cinquante à soixante tonnes de marchandises, sont munis d'un immense gouvernail suspendu faisant office de plan de dérive en eau profonde, coulisant à l'intérieur d'une forte rainure ménagée dans l'étambot, ce qui permet de le relever à l'approche des plages. La disproportion de cet immense gouvernail suspendu loin sous le fond du bateau semble narguer notre logique européenne, tant est considérable l'effort subi par l'étambot et transmis par celui-ci au mince bordé en bambou tressé.

Bernard MOITTESSIER, Cap Horn à la voile, p. 18.

♦ **2**. Aviat. Extrémité du fuselage portant le gouvernail.

ÉTAMBRAI [etäbrɛ] n. m. — 1637, *estambrais*; *estambruys*, 1541; *tambroiz, tambrés*, XIV^e; probabl. mot germanique, de même orig. que l'angl. *timber* « bois de charpente ».

♦ Mar. Renfort servant de soubassement à un appareil ou destiné à étayer un mât, etc. *Trou de l'étambrai du mât* : trou pratiqué dans l'épaisseur du pont pour le passage d'un mât, d'un cabestan, d'une pompe.

Cependant, les deux mâts, qui avaient été brisés à quelques pieds au-dessus de l'étambrai, après avoir rompu étais et haubans, remontèrent bientôt sur les eaux du canal, avec leurs voiles, dont les unes étaient déployées et les autres serrées.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 644.

ÉTAMER [etame] v. tr. — 1636; *s'estamer*, v. 1245; de *estaim, estain*. → *Étain*.

♦ **1**. Recouvrir (un métal) d'une couche d'étain. *On étame le cuivre*,

la tôle (⇒ **Fer-blanc**), la fonte, le zinc pour les préserver de l'oxydation. Faire étamer une casserole, une marmite de cuivre, de fer battu.

♦ **2.** Recouvrir (la face interne d'une glace*) d'un amalgame d'étain et de mercure (⇒ **Tain**).

▶ **ÉTAMÉ, ÉE** p. p. adj. (1260). *Cuivre étamé. Tôle étamée. — Glace étamée.* — Par compar. :

(...) la Loire, comme étamée, envoyait une buée de cuve chaude, épandue et noyant le désordre vert de ses rives et de ses îlots à demi-submergés (...)

Alphonse DAUDET, l'Immortel, p. 288.

DÉR. **Étamage, étameur, étamure.**

COMP. **Rétamer.**

ÉTAMEUR [etamœr] n. m. — 1723, *estameur*; var. *eutameur* (d'estain), 1390; de *étamer*.

♦ Celui dont le métier est d'étamer*. — Appos. *Artisan, ouvrier étameur.* — REM. Le fém. *étameuse* est virtuel.

1. ÉTAMINE [etamin] n. f. — 1636; *estamine*, v. 1155; lat. pop. *staminea*, de *stamineus* « fait de fil », de *stamen* « fil ». → **Étain**.

♦ **1.** Techn. ou littér. Petite étoffe mince, légère, non croisée. *Étamine de soie, de fil. Broderie sur étamine. Étamine de laine*, faite avec de la laine peignée et non feutrée. ⇒ **Burat. Robe, voile d'étamine.**

1 Une longue robe d'étamine remplace pour elle (*Amélie*) les ornements du siècle.
CHATEAUBRIAND, René, p. 207.

1.1 (...) à ce moment il put voir entre les pilastres de pierre l'une des bandes d'étamine qui courait le long de la façade avec, découpés par les balustrades, des fragments de lettres lues cette fois de l'intérieur et à l'envers, la mince trame du tissu visible ainsi, à contre-jour (...)
Claude SIMON, le Palace, p. 24.

Canevas à tissage régulier, en lin ou en coton, très apprêté, utilisé en tapisserie.

♦ **2.** (V. 1260). Tissu peu serré (de crin, de soie, de fil...) qui sert à cribler ou à filtrer. *Blutoir fait d'étamine. Passer une farine, une poudre, un liquide à l'étamine.*

(1640). Loc. littér. *Passer (qqn, qqch.) à l'étamine, par l'étamine* : soumettre (quelqu'un, quelque chose) à un examen sévère, à une épreuve; examiner.

2 Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine et ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit (...)
MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

(*Passer étant intrans.*). Être soumis à examen.

3 Tout passait par son étamine (...)
LA FONTAINE, Contes, IV, 8.

4 Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.
BOILEAU, Satires, VII.

Par métonymie (vx). Épreuve, examen sévère. *Subir des étamines.* Spécialt. Tissu d'un drapeau, d'un pavillon. *Les drapeaux en étamine flottaient au vent.*

5 Presque à l'angle de droite, une longue surface triangulaire, pareille à la flamme d'un pavillon, se déployait de côté au bout élevé d'un mince piquet de bois peint en bleu. L'ensemble offrait l'aspect d'un drapeau symbolisant quelque nation inconnue, grâce aux couleurs de l'étamine — comprenant un fond crème parsemé de lignes rouges peu symétriques et deux pois noirs assez rapprochés qui s'étagaient l'un au-dessus de l'autre vers la base verticale du triangle.
Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 170.

DÉR. **Étaminier.**

2. ÉTAMINE [etamin] n. f. — Av. 1690, Furetière; lat. *stamina*, plur. de *stamen*, francisé d'après le précédent.

♦ Bot. Organe mâle producteur du pollen chez les plantes phanérogames, situé à l'intérieur des enveloppes florales et formé d'une partie allongée (⇒ **Filet**), supportant une partie renflée (⇒ **Anthère**) qui renferme le pollen. *L'ensemble des étamines constitue l'androécée**. Lorsque les filets sont soudés ensemble (⇒ **Syngénésie**) les étamines sont monadelphes, diadelphes, triadelphes, polyadelphes selon qu'elles forment un seul groupe, ou deux, trois, plusieurs groupes égaux. *Plante portant une, trois, plusieurs étamines* (plante monandre, triandre, polyandre). *Certaines fleurs ont un nombre d'étamines égal* (isostémones) *ou non* (anisostémones) *à celui des pétales; dans le second cas, elles sont diplostémones, tripléstémones..., polystémones. Fleurs staminées, qui n'ont que des étamines et pas de pistil. Étamine hypogyne, pérygyne, épigyne*, selon qu'elle s'insère au-dessous, autour ou au-dessus de l'ovaire.

1 Au centre de la fleur, on aperçoit, émergeant des pétales, de minces filaments colorés, les *étamines*, dont le *filet* supporte une partie renflée, l'*anthère*, qui renferme le pollen. C'est l'organe mâle entourant comme une garde d'honneur l'appareil femelle, le *pistil* (...)
P. VALLERY-RADOT, le Grand Mystère de la cellule..., p. 32.

Par métaphore :

2 Leurs mains vont caressant sur sa joue enfantine
De la jeunesse en fleur la première étamine (...)
André CHÉNIER, Bucoliques, « Hylas ».

ÉTAMINIER, IÈRE [etaminje, jèr] n. — 1752; *estaminier*, n. f., 1301; de 1. *étamine*.

♦ Techn. Fabricant d'étamine* (1.).

ÉTAMPAGE [etãpaʒ] n. m. — 1845; de *étamper*; var. de *estampage**.

Technique.

♦ **1.** Opération qui consiste à étamper (un fer à cheval). ⇒ **Estampage.**

♦ **2.** Travail à l'étampe.

ÉTAMPE [etãp] n. f. — 1755; « cachet imprimant une marque », 1260; var. *estampe*; de *étamper*.

Technique.

♦ **1.** Outil (poinçon, outil à emboutir, etc.) servant à imprimer une marque, un dessin sur une surface (de crin, métal, etc.). — Par métonymie. Marque produite par cet outil.

♦ **2.** (1391, *estampe*). Matrice en acier pour produire des empreintes sur les métaux.

ÉTAMPER [etãpe] v. tr. — 1678; *estamper* « écraser », v. 1190; var. de *estamper**.

Technique.

♦ **1.** *Étamper un fer à cheval*, y percer les trous. *Étamper gras* : percer près du rebord extérieur. *Étamper maigre* : percer près du rebord intérieur. — P. p. adj. *Fer étampé*.

Et le petit ouvrier saisit avec la main le fer rougi (...) l'aplatit, l'arrondit et l'étame.
F. MISTRAL, Mes origines, Mém. et récits, p. 237.

♦ **2.** (1803; *estamper*, 1392). Imprimer une marque, un dessin sur (une surface) avec une étampe*. ⇒ **Estamper, estampiller.**

DÉR. **Étampage, étampe, étampeur, étampure.**

ÉTAMPERCHE [etãperʃ] n. f. — 1458, *estamperche*; de *estant*, p. prés. de *ester* « tenir debout », lat. *stare*, et *perche*.

♦ Techn. Longue perche servant à soutenir un échafaudage de maçons. ⇒ **Écoperche.** — REM. Var. graphique : *étemperche* [etãperʃ].

ÉTAMPEUR, EUSE [etãpœr, øz] n. — 1838, masc.; var. *estampeur*; de *étamper*.

♦ Techn. Personne qui étampe. ⇒ **Estampeur.**

ÉTAMPURE [etãpyr] n. f. — 1755, *estampure*; de *étamper*.

Technique.

♦ **1.** Chacun des trous (d'un fer à cheval étampé).

♦ **2.** (1838). Évasement d'un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE [etamyr] n. f. — 1701; *estimure*, 1508; de *étamer*.

Technique.

♦ **1.** Matière qui sert à étamer.

♦ **2.** Couche d'alliage qui couvre un vase étamé. *L'étamure est bien mince.*

ÉTANCHE [etãs] n. f. — xvii^e; *estanche*, v. 1460; dér. régressif de *étançon**, de *estant*, p. prés. de *ester*, du lat. *stare*.

♦ Épontille consistant en une pièce de bois équarrie. ⇒ **Étai**.

ÉTANCHE [etãʃ] adj. m. et f.; n. f. — 1690; (*plais*) *estanche* « qui ne saigne plus », xii^e; *estanche*, xiii^e; de *estanch(i)er*. → **Étancher**.

★ **1.** Adj. Qui ne laisse pas passer les fluides, qui ne fuit pas. *Un tonneau étanche. Toiture étanche.* ⇒ **Imperméable. Vase hermétiquement fermé à parois étanches (⇒ **Hermétique**). *Calfeutrage qui rend une fenêtre étanche. Montre étanche* (pour la plongée). *Navire, embarcation étanche*, qui a une coque bien jointe, ne faisant pas eau (⇒ **Calfeuter, caréner**); dont on a pompé toute l'eau. *Bâtiment à cloisons* étanches. Compartiments* étanches.***

L'eau entrait dans la machine avec une rapidité telle, qu'on n'eut pas le temps de fermer la porte de la cloison étanche qui séparait la machine des chaudières; d'ailleurs la cloison de la soute au charbon ayant été enfoncée dans la machine, l'eau entrait en masse par là dans la chaudière.

Journal officiel, 6 déc. 1873, in LITTRÉ.

(1873). Fig. CLOISON (cit. 5) **ÉTANCHE** : séparation absolue. *Cloisons étanches entre des sciences, des doctrines, des classes sociales.*

- 2 (...) une cloison étanche empêchait la moindre infiltration des idées modernes de se faire dans le sanctuaire réservé de son cœur (...)
RENAN, Souvenirs d'enfance..., V, 1.
- 3 Même au temps où j'étais comme les autres, libre d'esprit, sociable, je me suis toujours senti séparé de tous par une cloison étanche, étranger parmi des étrangers.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 181.

Littér. *Avoir un cœur complètement étanche.*

★ II. N. f. (1611). Techn. Action d'étancher; état de ce qui est étanché. — (1694). Spécialt. Mar. À **ÉTANCHE (d'eau)**: de manière à ne pas laisser pénétrer (l'eau). *Mettre un batardeau à étanche.*

CONTR. Perméable.

DÉR. Étanchéité.

ÉTANCHÉITÉ [etãʃeʔite] n. f. — 1873; de *étanche*.

♦ Caractère de ce qui est étanche*. *Étanchéité d'un réservoir, d'une montre. Revêtement d'étanchéité*: couverture appliquée sur toute la surface d'un support. *Épreuve, essai d'étanchéité.*

Il finit par ne plus entendre le bruit de crécelle sur la carrosserie. Coque ou tourelle? Sous-marin ou blindé? L'habitacle résiste, étanchéité garantie.
Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 300.

ÉTANCHEMENT [etãʃmã] n. m. — 1636; *estanchement*, fin XIII^e; de *étancher*.

♦ 1. Littér. Action d'étancher. *L'étanchement du sang.* — *L'étanchement de la soif* (par qqn qui donne à boire, par la boisson). ⇒ **Apaisement, assouissement.**

- 1 (...) la possession me paraissait de moindre prix que la poursuite et j'en venais de plus en plus à préférer à l'étanchement la soif même, à la volupté sa promesse, à la satisfaction l'élargissement sans fin de l'amour.
GIDE, les Nouvelles Nourritures, III, 1, Rencontres.

♦ 2. Vx. Fait de rendre étanche; étanchéité.

- 2 Penceroff comptait former la suture des bandes d'écorce au moyen de clous rivés, et assurer, avec leur adhérence, le parfait étanchement de l'appareil (*un canot*).
J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 303.

ÉTANCHER [etãʃe] v. tr. — XVI^e; *estanchier*, déb. XII^e; p.-ê. bas lat. *stanticare*, de *stans*, p. prés. de *stare*. → **Étang**.

A. ♦ 1. Arrêter (un liquide) dans son écoulement. ⇒ **Éponger**. *Étancher le sang qui coule d'une plaie* (→ **Astrictif**, cit.). *Étancher une source, une eau souterraine* (⇒ **Assécher**). — *Étancher les larmes*, les faire cesser. ⇒ **Sécher**. Fig. *Étancher les larmes, la douleur de qqn*, consoler (→ **Balbutier**, cit. 13). — *S'étancher le visage*. ⇒ **Éponger** (s').

- 1 L'eau que versent les miens (*mes yeux*) n'est jamais étanchée.
MALHERBE, Poésies, VI, 20, in LITTRÉ.
- 2 (Il) étanche le sang qui coule de sa plaie (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, De la peur...
- 3 Il pense aux maladies vieilles, aux purulences mal étanchées (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XV, p. 156.

♦ 2. (1258). *Étancher la soif*, l'apaiser. ⇒ **Boire, désaltérer** (se). *Étancher sa soif et assouvir sa faim*. Fig. *Étancher sa soif de voyages*.

- 4 Amis, qu'à tête penchée
Étanchée
Soit notre soif là-dedans
Il faut que leur vin apaise
Cette braise
Qui cuit nos gosiers ardents.
RONSARD, Second livre des poèmes, « Le voyage d'Hercueil ».
- 5 Au soir d'une journée chaude, je ressentais le même orgueil d'homme, si enivrant, à étancher la soif de la terre, des fleurs suppliantes, qu'à satisfaire le désir d'une femme.
R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 148.
- 6 Les plus douces joies de mes sens
Ont été des soifs étanchées.
GIDE, les Nourritures terrestres, IV, III, Ronde de la grenade.
- 7 Cette première source rencontrée est aussi la dernière. Étanche ta soif, une fois pour toutes: tu ne boiras plus.
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, III, p. 39.

♦ 3. Par métonymie. Supprimer (une ouverture laissant passer un fluide). *Étancher une voie d'eau* (sur un navire). ⇒ **Aveugler, boucher**.

B. (1690). Techn. Rendre étanche*. *Étancher une citerne*. Mar. *Étancher un compartiment*, soit en le rendant imperméable par le calfatage, soit en l'asséchant.

► **S'ÉTANCHER** v. pron.

Littér. Devenir étanche.

- 8 Mais il fait pas mal d'eau, ton bâtiment, Penceroff!
— Ce n'est rien, Nab, répondit le marin. Il faut que le bois s'étanche! Dans deux

jours il n'y paraîtra plus, et notre pirogue n'aura pas plus d'eau dans le ventre qu'il n'y en a dans l'estomac d'un ivrogne. Embarquez!

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 312.

DÉR. **Étanchement, étancheur, étanchoir.**

ÉTANCHEUR [etãʃœr] n. m. — 1611, *estancheur*; de *e(s)tancher*. Technique.

♦ 1. Vx. Personne chargée d'étancher, d'arrêter l'écoulement d'un liquide.

♦ 2. Mod. Spécialiste de la pose des couvertures étanches, de l'étanchéité.

ÉTANCCHOIR [etãʃwaʁ] n. m. — 1763; de *étancher*.

♦ Techn. Instrument servant à introduire une matière qui assure l'étanchéité (étoupe, etc.) entre des éléments mal joints.

ÉTANÇON [etãsõ] n. m. — 1671; *estançon*, 1196; de *estant*, p. prés. de l'anc. franç. *ester*. → **Étage, érance**.

Technique.

♦ 1. Grosse pièce de bois qu'on place le plus verticalement possible pour soutenir (un mur, une charpente, des terres minées, un navire). ⇒ **Béquille, chevalement, contrefort, étau, érance**. *Placer des étançons contre un mur qu'on reprend en sous-œuvre*. *Soutenir un navire échoué à l'aide d'étançons*.

De forts étançons furent donc appliqués aux murailles de bois. On disposa à l'intérieur des chambres des étais placés verticalement, qui multiplièrent les points d'appui aux poutres du plafond.
J. VERNE, le Pays des fourrures, t. II, p. 234.

♦ 2. (1754). *Étançons d'une charrue*: pièces verticales qui réunissent l'âge et les pièces (sep, versoir) de la charrue.

♦ 3. Imprim. (vx). *Étançon d'une presse*: pièce qui servait à fixer la presse.

DÉR. **Étançonner**.

ÉTANÇONNEMENT [etãsõnmã] n. m. — 1660; *estanchonnement*, 1396; *estansonnement*, déb. XVI^e; de *étançonner*.

♦ Techn. Action d'étançonner*. *Étançonner d'un mur, d'une statue*. — Par métaphore (rare). *L'étançonner d'un système, d'une théorie*. ⇒ **Étayer, soutien**.

ÉTANÇONNER [etãsõne] v. tr. — 1671; *estançonner*, v. 1195; de *étançon*.

♦ 1. Techn. Soutenir à l'aide d'étançons. ⇒ **Consolider, étayer**. *Étançonner une muraille, une statue*.

Décortiqué, l'aubier fendu sous les coins ligneux, le pin de la Saint-Jean, debout entre les pals qui l'étançonneront, le pin surgit, mitré de fleurs, chappé de branches, avec l'appareil d'un fantôme-roi.
Laurent TAILHADE, les Noces de Messidor, I.

♦ 2. (V. 1223). Littér. et rare. Soutenir par des preuves. ⇒ **Étayer**. *Étançonner un système, une théorie*. — Pron. *Théorie qui s'étançonner sur des faits*. ⇒ **Appuyer** (s'), **reposer**.

♦ 3. Imprim. (vx). *Étançonner la presse*, la fixer avec un étançon* (3.).

DÉR. **Étançonnement**.

ÉTANFICHE [etãfif] n. f. — 1694; *estanfique* « colonnette divisant une baie », 1321; de *estant*, p. prés. de *ester* « se dresser », et *fiche*, n. f.

♦ Techn. Superposition de plusieurs lits de pierre faisant masse, dans une carrière.

ÉTANG [etã] n. m. — V. 1460, Villon; *estanc*, 1140; *estang*, v. 1380; de *estanchier* « arrêter l'eau » (→ **Étancher**); cf. provençal *estank*, lat. *stagnum*.

♦ Étendue d'eau reposant dans une cuvette à fond imperméable et généralement moins vaste, moins profonde que le lac. ⇒ **Bassin, lac, mare, pièce** (d'eau), **réservoir**. *Étangs naturels et étangs artificiels* (creusés de main d'homme). *Étangs alimentés par les eaux fluviales ou par des sources*. *Nénuphars, joncs, roseaux qui poussent dans les étangs*. *Eaux inertes d'un étang* (→ **Brume**, cit. 3). *Assécher, curer un étang plein de vase*. ⇒ **Bourbier, marécage**. *Les rives* (⇒ **Chaussée**), *la poêle, la queue, le déversoir* (⇒ **Bonde, daraise, décharge**) d'un étang. *Étang aménagé pour l'irrigation* (⇒ **Barrage**), *l'abreuvement des troupeaux* (⇒ **Abreuvoir**). *Étang destiné à la pisciculture*. ⇒ **Alevinier, vivier**. *Peupler, aleviner, empoissonner un étang*. *Étang poissonneux*. *L'empoisonnement des poissons d'un étang est un délit*. *Étang où l'on chasse le canard sauvage*. ⇒ **Canardière**.

- 1 Écho, parlant quand bruit on mène
Dessus rivière ou sus étang (...)
VILLON, Testaments, « Ballade des dames du temps jadis ».
- 2 Il s'en alla passer sur le bord d'un étang,
Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes. LA FONTAINE, Fables, II, 14.
- 3 L'étang reflète,
Profond miroir,
La silhouette
Du saule noir. VERLAINE, la Bonne Chanson, VI.
- 4 (...) l'étang de la Vallée, — un des plus beaux de toute la forêt, frangé de sables
fauves et portant en son centre un bel îlot semblable à un radeau feuillu (...)
M. GENEVOIX, Forêt voisine, IX, p. 101.
- 5 (...) le bateau avait grand-peine à se tirer des herbes. Des bergeronnettes dan-
saient leur petit bal; des sauterelles partaient d'un bond (...) un noir tronc de mor-
tas sortait de l'eau son mufle noir, comme un hippopotame. Cet endroit, dans les
rouches, les chandelles-de-loup, les iris, c'était la vraie forêt aquatique, et Aous-
tin y était, comme le brochet, maître de l'étang.
A. DE CHATEAUBRIANT, la Brière, p. 83.
- Étang salé communiquant avec la mer. ⇒ Lagune; ⇒ Dormant,
cit. 2. Chaîne d'étangs maritimes sur le littoral méditerranéen.
L'étang de Berre.
- 6 Sur les côtes plates se trouvent fréquemment des étangs qui communiquent avec
la mer par un chenal étroit, et reçoivent d'autre part des ruisseaux d'eau douce
(...) En petit, ce sont des mers saumâtres, habitées par une faune euryhaline, dont
la sensibilité spéciale guide la distribution.
E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. III, p. 1361.
- Par métaphore :
- 7 Un jour nous nous embarquerons sur l'étang de nos souvenirs
Et referons pour le plaisir
Le voyage doux de la vie. LÉO FERRÉ, l'Étang chimérique.
- HOM. Étang.

ÉTANT [etâ] n. m. — V. 1960; p. p. substantivé de être.

◆ Philos. (voc. de la phénoménologie). L'être, en tant que phénomène.

- 1 Heidegger se demande quelle est l'essence des temps modernes (...) La science en
est un caractère essentiel. Quelle est alors l'essence de la science moderne? La
recherche. Quelle est l'essence de la recherche? Et enfin Heidegger en arrive à la
formulation définitive de la question initiale : *Quelle acception de l'étant et quel
concept de la vérité font que la science puisse devenir recherche?* (Chemins, Gal-
limard, p. 78).
- A. AMAR, le Praticien et le Philosophe, in la Nef, n° 31, p. 8 (1967).
- 2 Mais dans l'unité interne de cette temporalisation, l'étant marque la convergence
des ayant été. J. LACAN, Écrits, p. 255.

HOM. Étang.

ÉTAPE [etap] n. f. — 1396, *estappe*, altér. de *estaple*, 1272; du moy. néerl. *stapel* « entrepôt ».

★ I. Anciennt. ◆ 1. Marché, lieu où les marchands apportaient et
vendaient leurs marchandises. Par ext. Ville de commerce, compo-
sition. *Ville d'étape*.

- 1 (...) les Barbares obligèrent les Romains d'établir des étapes, et de commercer avec
eux. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXI, 15.
(1546). Magasin, entrepôt (généralement dans des villes de com-
merce) où l'on mettait les vivres destinés aux troupes de passage.
- 2 Jules César avait fait commandement à tous les manants et habitants des Alpes
et du Piémont qu'ils eussent à porter vivres et munitions aux étapes dressées sur
la voie militaire (...). RABELAIS, le Tiers Livre, LII.

REM. Les expressions *route d'étape*, *gîte d'étape*, sont aujourd'hui
comprises au sens II.

◆ 2. (1636). Ravitaillement en vivres et fourrage distribué aux trou-
pes en déplacement (assuré par les *étapiers*).

- 3 Feu M. de Louvois fit dresser par ordre du roi une carte générale des lieux qui
seraient destinés au logement des troupes et à la fourniture des *étapes* sur toutes
les principales routes du royaume (...). Encycl. (DIDEROT), art. *Étape*.

★ II. Mod. ◆ 1. (1766, Voltaire). Milit. Lieu de cantonnement des
troupes en manœuvre. *Arriver à l'étape*.

- 4 Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château, qui est votre
étape. VOLTAIRE, Lettre à Villeveille, 20 déc. 1768.
Zone des étapes d'une armée en campagne : zone où sont échelon-
nés les différents services de cette armée. ⇒ *Arrière*. — Service des
chemins de fer et des étapes (→ *Armée*, cit. 14).

◆ 2. (1768). Cour. Lieu où s'arrête un voyageur avant de reprendre
sa route. ⇒ *Halte*; *escale*. *Voyageur qui se fixe des étapes*. ⇒ *Cou-
chée* (vx). — Sports. *Les étapes du tour de France cycliste*, les vil-
les où les coureurs se reposent entre deux courses.

(1706, milit.). Loc. *Brûler l'étape*, ne pas s'arrêter à l'étape prévue
(troupes, voyageurs). — Fig. *Brûler les étapes* : aller plus vite que
prévu, ne pas s'arrêter dans un progrès.

- 5 (...) je pris la résolution de brûler l'étape du Bourg-Saint-Andéol, et de passer tout
droit. ROUSSEAU, les Confessions, VI.

◆ 3. (1833). Distance parcourue ou à parcourir entre deux lieux
d'arrêt. *Parcourir une longue étape*. ⇒ *Route*. *L'étape la plus
pénible du parcours*. *Voyager par petites étapes* (→ *Capricieux*,
cit. 6). *Faire double étape*; *doubler l'étape*. *Faire mille kilomètres
en une seule étape*.

- 6 Si un parcours est trop long pour être fourni d'une seule haleine, rien de plus légi-

time que de le diviser en étapes et de se donner tout entier à chaque étape, en
refusant de voir au delà (...). A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 97.

(1870, in Petiot). Sport (cyclisme). *Course par étapes*. *Le gagnant de
la première, deuxième... étape*. *Étape de montagne*. *Étape en ligne*.
*Étape contre la montre**

(Dans le tour de France). les étapes sont avant tout des personnages physiques, 6.1
des ennemis successifs, individualisés par ce mixte de morphologie et de morale
qui définit la Nature épique. L'étape est hirsute, gluante, incendiée, hérissée, etc.,
tous adjectifs qui appartiennent à un ordre existentiel de la qualification et visent
à indiquer que le coureur est aux prises, non pas avec telle ou telle difficulté natu-
relle, mais avec un véritable thème d'existence, un thème substantiel, où il engage
d'un seul mouvement sa perception et son jugement.

R. BARTHES, Mythologies, p. 112-113.

Étape entre deux villes dans un rallye automobile. *Être classé pre-
mier au classement par étapes*.

◆ 4. Fig. *Les étapes de la vie* (→ *Balayer*, cit. 14), *de la civili-
sation, de l'humanité*. ⇒ *Époque, période, phase*. *Perfectionner une
chose par étapes*. ⇒ *Degré*; ⇒ *Civilisation*, cit. 10. *Une étape néces-
saire*. *D'étape en étape*. *Une première étape vers un but*; *l'une des
étapes qui conduisent à...* ⇒ *Pas*; ⇒ *Dénouement*, cit. 2. — Littér.
L'Étape, roman de P. Bourget (1902). *Les Étapes de la philoso-
phie mathématique*, œuvre de L. Brunschvicg (1913).

Les petits abus sont des étapes pour arriver à un abus plus grave.
Alphonse KARR, in P. LAROUSSE.

Une étape de leur vie finissait avec ce jour; un temps était révolu, leur enfance
avait passé (...). LOTI, Ramuntcho, I, xxv, p. 191.

(...) la parole ne fait que jalonner de loin en loin les principales étapes du mouve-
ment de la pensée. H. BERGSON, Matière et Mémoire, p. 139.

(...) je ne sais plus retrouver les étapes de cette évolution. 10
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 147.

ÉTAPIER [etapje] n. m. — 1671; de *étape*.

◆ Hist. Entrepreneur chargé de l'approvisionnement des troupes
à l'étape.

ÉTAUBLEAU [etaplo] ou ÉTAPLIAU [etaplijo] n. m. — XII^e; de *étapie* « sorte d'enclume de cloutier ».

◆ Techn. Chevalet sur lequel s'assied l'ardoisier pour travailler.

ÉTARQUE [etark] n. f. — 1773; de *étarquer*.

◆ Mar. (vx). Voile étarquée, hissée au maximum.

ÉTARQUER [etarke] v. tr. — 1773; *esterquer*, xviii^e; du moy. néerl. *sterken* « raidir ».

◆ Mar. Hisser et tendre le plus possible. *Étarquer une voile*. — Au
passif :

Aussi, pas une écoute qui ne fût consciencieusement raidie! Pas une voile qui ne
fût vigoureusement étarquée! Pas une embarquée que l'on pût reprocher à l'homme
de barre! On n'eût pas manœuvré plus sévèrement dans une régata du Royal-
Yacht-Club. J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 177.

Pron. *Voile qui s'étarque*.

P. p. adj. *Drisse étarquée*, *raidie*. *Voile étarquée* (vx, *étarque*).

DÉR. *Étarque*.

ÉTAT [eta] n. m. — 1636; *estate*, 1213; « manière d'être », aussi « stature, station debout », en anc. franç.; du lat. *status*, de *stare* « se tenir debout ». → *Station*.

★ I. Manière d'être (d'une personne ou d'une chose), considérée
dans ce qu'elle a de plus ou moins durable, permanent (opposé à
devenir, évolution...).

Malgré l'étymologie, il ne me semble pas que l'idée d'arrêt, de repos, soit impli- 1
quée dans ce mot... *état*. On peut très bien dire un état de changement, d'écoule-
ment, de renouvellement perpétuel. Il suffit que cet état (...) ait une certaine *per-
manence* (J. L.). Mais cette application suppose (...) que le devenir est considéré
en bloc, dans ce qu'il a de constant et par suite de stable. Le mot ne convient pas
au changement considéré en tant que tel (...) Il est d'ailleurs bien usuel, dans la
langue philosophique contemporaine, d'opposer les *états* et les *mouvements* (A. L.).
J. LACHELIER et A. LALANDE, in *Voc. de la philosophie*, p. 303.

*État constant, durable, fixe, permanent, stable d'une chose, d'une
personne*. ⇒ *Caractère*. *C'est un état transitoire, passager*. *Description
d'un état*. *État actuel, présent*; *futur* (⇒ *Avenir*), *prévisible*,
probable d'une situation. *État d'identité*; *état de changement*.
États successifs d'une évolution. ⇒ *Degré, étape*. *État comparatif*
(au fig. ⇒ *Diapason, niveau*). *État régulier, normal*. ⇒ *Norme*. *État
anormal, accidentel*. *État naturel, originnaire, primitif*; *état pre-
mier*. — *Être, demeurer dans le même état*. ⇒ *Point* (au même
point). ⇒ *Caractère*, cit. 39. *Suffixes marquant l'état* : *état de
ce qui est grand* (grand-*eur*), *petit* (petit-*esse*), *courbé* (courb-*ure*),
pur (pur-*été*), *mobile* (mobil-*ité*)... — Gramm. *Verbe d'état* (opposé
à *verbe d'action*).

◆ 1. (Déb. XIII^e). Manière d'être (physique, intellectuelle, morale)
de (qqn).

☐ (Sur le plan physique). *État du corps*. *Un état fâcheux, alarmant*.

Bulletin* de santé communiquant l'état d'un malade, d'un convalescent. Son état empire (→ 1. Coma, cit. 1), s'aggrave. Aggravation d'un état chronique. ⇒ **Crise**. État de dépérissement. Son état n'a pas changé, évolué. État stationnaire. Il est toujours dans le même état. — État de santé. Compromettre l'état de santé de qqn (⇒ **Ruiner**, fig.). — État de maladie (→ Abandonner, cit. 9), de faiblesse. État de catalepsie, état somnambulique. État de veille; de sommeil. État intéressant (vx), celui d'une femme enceinte (⇒ **Situation**). État anormal morbide, pathologique. État d'ivresse, d'ébriété. État d'imbécillité, de démence (cit. 1), de fureur. — **ÉTAT GÉNÉRAL d'une personne**, son état de santé considéré dans son ensemble. La blessure est en voie de guérison, mais l'état général du blessé reste précaire*.

DANS, EN... ÉTAT (→ ci-dessous, cit. 2 à 4, 9, 10). Être dans un état grave, dans un état excellent, florissant, prospère. (1625, in D. D. L.). Être en bon, en mauvais, en triste, en piteux état. ⇒ **Aller** (bien, mal). Une personne dans cet état, en son état est capable (cit. 15) de tout. — **Toxicomane, alcoolique en état de manque***. — Être en état d'ivresse. Automobiliste en état d'ébriété.

- 2 (...) en l'état (de santé) où vous êtes (...) MOLIÈRE, le Malade imaginaire, II, 2.
 3 Ma tante est toujours dans un état déplorable. M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 143.
 4 (...) ces voyages, avec votre poitrine, ont dû vous mettre en mauvais état (...)
 M^{me} DE SÉVIGNÉ, 766, 29 déc. 1679.
 5 (...) le bulletin de ce matin m'apprend que la nuit n'a pas été moins orageuse. Enfin son état est tel, que je m'étonne qu'elle n'y ait pas déjà succombé (...)
 LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXLIX.
 6 (...) elle s'était blessée dans sa chute, et elle ne tarda pas à en ressentir les effets. Des maux de reins (...) des symptômes moins équivoques encore, m'ont eu bientôt éclairé sur son état : mais, pour le lui apprendre, il a fallu lui dire d'abord celui où elle était auparavant; car elle ne s'en doutait pas.
 LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXL.
 7 Tout à fait réveillée par la nécessité de se contraindre, elle se trouva moins malheureuse; la raison reprit l'empire que l'état de demi-sommeil lui avait ôté.
 STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XI.
 8 Au contraire, son état semblait s'aggraver de semaine en semaine.
 HUGO, les Misérables, I, VI, I.
 9 La plupart de nos blessés étaient en pitoyable état.
 G. DUHAMEL, la Pesée des âmes, VI, p. 152.
 10 Je suis dans un fichu état, avouez-le! MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 127.
 11 L'état général avait certainement empiré. M. Thibault, qui ne s'alimentait plus, était très faible, et ne cessait pas de souffrir.
 MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 41.

Méd. ÉTAT DE MAL : suite de paroxysmes entre lesquels le malade ne revient pas à son état normal. État de mal épileptique, hystérique... — (1897, l'Année biol.) : **ÉTAT DE CHOC** : abatement physique à la suite d'un traumatisme (état de choc traumatique), d'une opération chirurgicale (état de choc opératoire), d'une anesthésie (choc anesthésique). ⇒ **Choc**. — Par ext. En état de choc : qui éprouve une grande émotion (surprise, intérêt...). « (...) J'étais sortie bouleversée d' "Il Campiello". Cette petite cour, la flaque d'eau au milieu qui marquait les saisons : gelée l'hiver, boueuse en automne, claire l'été (...) Et le début fulgurant de "la Tempête"! Strehler met le public en état de choc. » (le Nouvel Obs., 9 déc. 1983, n° 996, p. 3).

(Apparence physique). Piteux, triste état. Ses agresseurs l'ont mis dans un triste état, dans un état déplorable. — Iron. Être dans un bel état; se mettre dans un bel état, dans un état pénible (d'excitation, d'énervement...).

- 12 Qu'ai-je fait pour me voir ainsi
 Mutilé par mon propre maître?
 Le bel état où me voici!
 LA FONTAINE, Fables, X, 8.
 13 Hier, une heure après notre retour, mon père entra dans la chambre de ma mère, les yeux étincelants, le visage enflammé, dans un état, en un mot, où je ne l'avais jamais vu. Je compris d'abord qu'il venait d'avoir querelle, ou qu'il allait la chercher; et ma conscience agitée me fit trembler d'avance.
 ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, I, Lettre LXIII.
Vx. Attitude, position (physique).
 14 — Afin de l'obtenir je me jette à genoux.
 — Je dois en cet état être plutôt que vous.
 MOLIÈRE, le Dépit amoureux, III, 4.

b (Sur le plan moral). État d'anxiété, d'inquiétude, de malaise. État d'indifférence, de repos (⇒ **Calme**). État de tension d'esprit. État de grande agitation, d'excitation, d'affolement. État de transport lyrique (→ Blanc, cit. 20). État vionnaire, état d'extase. État de fureur, de révolte intérieure. Le vrai bonheur est un état permanent (→ Décrire, cit. 7). — Psychol. État de rêve. État d'hypnose. — **DANS, EN... ÉTAT**. Être, n'être pas dans son état normal (→ Dans son assiette*). Se trouver, se maintenir dans tel ou tel état (→ ci-dessous, cit. 18, 19). Il était dans un état bizarre, second (→ Hors* de lui). Elle se sentait dans un drôle d'état.

- 15 Cet indolent état de confiance extrême (...) MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, 3.
 16 On entend ici par le bonheur un état, une situation telle qu'on en désirât la durée sans changement; et en cela le bonheur est différent du plaisir qui n'est qu'un sentiment agréable, mais court et passager, et qui ne peut jamais être un état.
 FONTENELLE, Bonheur, in LITTRÉ.
 17 Si bienheureux qu'il soit, je ne puis souhaiter un état sans progrès (...) et ferai fi d'une joie qui ne serait pas progressive. GIDE, les Nouvelles Nourritures, III, III.
 18 L'orateur est celui qui sait se mettre à volonté dans un état de transport, et le poète aussi.
 CLAUDEL, Positions et Propositions, p. 97.
 19 Sannécécaud allait à son rendez-vous dans un état d'excitation et d'optimisme.
 J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 204.

Ne disions-nous pas l'autre jour que la déraison était l'état normal, et comme la donnée naturelle, de notre esprit? 20

J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 146.

Loc. Être dans tous ses états : être très agité*, dans un état d'énergie, d'excitation extrême.

Si par chance ou par persévérance ils introduisent dans leur manière de peindre un petit effet qui soit comme une vague promesse de renouvellement, les voilà dans tous leurs états. M. AYMÉ, le Vin de Paris, La bonne peinture, p. 174. 20.1

Figuré :

Le matin, le vent tomba un peu, mais la mer était toujours dans tous ses états, et avec cela une sacrée brume du diable à ne pas distinguer un fanal à quatre pas (...). Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Agonie de la Sémillante ». 21

REM. L'expression est à la mode, en emploi métaphorique, dans l'usage intellectuel et journalistique : les partis dans tous leurs états, etc.

ÉTAT D'ESPRIT : disposition particulière et momentanée de l'esprit. ⇒ **Disposition**; ⇒ **Esprit**, cit. 60. Il a un curieux état d'esprit. ⇒ **Mentalité**. Dans cet état d'esprit...

(...) ce qu'il y a de plus singulier dans cet état exceptionnel de l'esprit et des sens, que je puis sans exagération appeler paradisiaque (...). 22

BAUDELAIRE, Paradis artificiels, « Le poème du haschisch », 1.

ÉTAT D'ÂME* (cit. 57) : disposition des sentiments. ⇒ **Impression, sentiment; humeur**. — Pég. (au plur.). Avoir des états d'âme, des attitudes irrationnelles, des réactions affectives non contrôlées. Nous ne pouvons pas tenir compte des états d'âme de tous nos collaborateurs. 23

Un paysage quelconque est un état de l'âme. H.-F. AMIEL, Journal intime, in GUERLAC. 24

Je songe à cette sorte de roman qui s'interdit, dans l'ordre des états d'âme, le rêve, la rêverie, les pressentiments (...). J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 167.

Les villes surtout ont ainsi une personnalité, un état d'esprit autonome (...) Toute cité est un état d'âme, et d'y séjourner à peine, cet état d'âme se communique, se propage à nous en un fluide qui s'inocule et qu'on incorpore avec la nuance de l'air. G. RODENBACH, Bruges-la-Morte, X, p. 143. 24.1

Psychol. ÉTAT DE CONSCIENCE : fait psychique conscient. ⇒ **Sensation, sentiment, volition**. — On dit aussi fait de conscience. Absolt. États successifs, simultanés.

(...) le plus gênant c'est de devoir présenter comme successifs des états de simultanéité confuse. Je suis un être de dialogue; tout en moi combat et se contredit. GIDE, Si le grain ne meurt, I, X, p. 281. 25

Cour. État moral (⇒ **Conscience**, cit. 16). — En état... Conscience, âme en état de paraître devant Dieu. Vx. Être en bon état, « dans l'état de grâce » (Trévoux).

— (...) il faut (...)

Que tu meures.

Tout beau : mon âme, pour mourir,

N'est pas en bon état.

MOLIÈRE, le Dépit amoureux, III, 7.

Théol. État d'innocence, de pureté. État de grâce*. État de pêché*. Être en état de pêché mortel. État de damnation (cit. 3). — État contemplatif.

L'état d'innocence (...) c'est l'état où se trouvait Adam avant son pêché. État de la nature corrompue, c'est l'état où l'homme (...) se trouva (réduit) par le pêché d'Adam (...) État de grâce c'est l'état d'un homme qui est dans la grâce de Dieu, qui est bien avec Dieu (...). Dict. de Trévoux, art. État. 27

☐ (Sur le plan social, etc.). Situation*, État malheureux, cruel (cit. 20). ⇒ **Condition, destin, sort. État de malentendu entre deux personnes** (→ Dissiper, cit. 8). **Se souvenir d'un état antérieur** (cit. 3). ⇒ **Existence, vie. État de dénuement, d'esclavage, de misère; état de prospérité. État de fortune**. — Vieilli. Être dans un état agréable, malheureux.

Le lièvre et la perdrix, concitoyens d'un champ.

Vivaient dans un état, ce semble, assez tranquille (...). LA FONTAINE, Fables, V, 17.

Non, je ne trouve point d'état plus malheureux

Que d'avoir un patron jeune et fort amoureux. MOLIÈRE, le Dépit amoureux, I, 4.

(...) plus les hommes se sont adaptés à une situation, moins ils sont préparés pour la situation contraire. Les habitudes et les facultés qui leur servaient dans l'état ancien leur nuisent dans l'état nouveau.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, I, p. 257.

(...) ils avaient besoin de se disputer les faveurs d'une jolie fille; Angèle les avait accoutumés à cet état de rivalité amoureuse (...). J. GREEN, Léviathan, p. 172. 31

Dr. État d'accusation. Prévenu en état d'accusation. État d'arrestation. — État de légitime défense (→ Duel, cit. 5).

Barnave (...) mis en état d'arrestation en septembre de cette même année, détenu pendant plus d'un an avant de périr sur l'échafaud (...). 32

SAINTÉ-BEUVE, Causeries du lundi, 8 avr. 1850, t. II, p. 22.

LOC. EN ÉTAT DE (et inf.). ⇒ **Capable** (être), **mesure** (en mesure de); **POUVOIR**. Il n'est pas en état de travailler, de voyager. Je ne suis pas en état de l'écouter. ⇒ **Décidé, disposé, prêt. Être en état de faire rapidement fortune**. ⇒ **Passé** (être en passe de). **Mettre qqn en état de...** ⇒ **Préparer**. — **HORS D'ÉTAT DE** (et inf.). Être hors d'état de faire qqch. ⇒ **Incapable**. Il est hors d'état de s'en occuper, hors d'état d'agir (cit. 9). **Mettre un adversaire hors d'état de résister, hors d'état de nuire**.

Hélas! mon ami, quand on aime bien un mari, on n'est guère en état de songer à tout cela. MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 6. 33

(...) pour se tirer de la contrainte de leurs parents, et se mettre en état de faire tout ce qu'elles voudront. MOLIÈRE, le Malade imaginaire, II, 6. 34

Son chapeau, quoique mis assez crânement, révélait plus que tous ces symptômes la misère de l'homme hors d'état de donner seize francs à un chapelier, quand il est forcé de vivre au jour le jour. BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 745. 35

- 36 Elle ne doutait pas d'être toujours en état de se donner à son mari (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, I, p. 8.

♦ 2. (Déb. XII^e). Manière d'être (d'une chose).

Ⓐ (Surtout dans des expr.). *État de délabrement* (cit. 2), *de dévastation* (cit. 3) *d'une maison. État de conservation; de dégradation d'un immeuble. État des lieux* (→ ci-dessous, 4). — *L'état de dépérissement d'une espèce, d'une race. État des affaires. L'état de ses finances, de sa bourse ne lui permet pas une telle dépense.*

EN (bon, mauvais) ÉTAT; DANS (tel ou tel) ÉTAT (→ ci-dessous, cit. 37, 40, 41.1). *Outil, machine, instrument en bon état. Objet en mauvais état, défectueux*, détérioré**. *Ce livre, ce poste de radio, cette voiture est dans un état déplorable. Mettre qqch. en meilleur état, remettre en bon état* (réparer). — (Parties du corps, organes). *Avoir les dents, l'estomac en mauvais état. Votre foie est en piètre état.*

- 37 Mon arc est en bon état,
Mais ton cœur est bien malade (...)
LA FONTAINE, Contes, III, 11.

- 38 (De pareilles feintes) Aux vieillards (...) sont de rudes atteintes,
Qui sur l'état prochain de leur condition
Leur font faire à regret triste réflexion.
MOLIÈRE, l'Étourdi, III, 4.

- 39 Il persista dans sa retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir.
BOSSUET, Oraison funèbre de Michel Le Tellier.

- 40 (...) pour savoir si les armes et toutes les autres choses nécessaires à la guerre
étaient en bon état (...)
FÉNÉLON, Télémaque, X.

- 41 Ô mes amis, tout ce qui passe de l'état lourd à l'état subtil, passe par le moment
de feu et de lumière (...)
VALÉRY, Eupulinos, p. 171.

- 41.1 L'auto qui doit nous emmener rentre de Fort-Sibut en mauvais état.
GIDE, Voyage au Congo, p. 717.

En état, hors d'état de... (et inf.). *Instrument en état, hors d'état de fonctionner. Véhicule en état de marche. Terres en état de produire* (→ Attendre, cit. 78).

- 42 Il laissa son royaume en état de s'accroître sous ses successeurs.
BOSSUET, Hist. des variations, I, 7.

- 43 (...) il (...) mit en un seul jour un vaisseau en état de voguer.
FÉNÉLON, Télémaque, VI.

Absolt. EN ÉTAT : dans son état normal, en bon état. *Mettre en état. ⇒ Point* (mettre au point); *préparer. Laisser, tenir, maintenir qqch. en état. ⇒ Conserver. Remettre en état. ⇒ Réparer.*

EN L'ÉTAT : dans l'état antérieur. *Remettre les choses en l'état. ⇒ Rétablir. Laisser les choses en l'état. ⇒ Tel* (quel). *Tout doit demeurer, rester en l'état. Laisser les choses en l'état (⇒ Statu quo). Les choses resteront en l'état* (où elles se trouvent).

- 44 (...) toute chose
Demeurant en état, on appointe la cause (...)
RACINE, les Plaideurs, I, 7.

À L'ÉTAT, À L'ÉTAT DE (et adj.) : d'une manière, sous la forme... *Lumière à l'état douteux* (cit. 6) *de crépuscule. Souvenir à l'état latent, fragmentaire, virtuel* (→ Accoutumance, cit. 3). *Plaie, blessure à l'état vif* (→ Cicatriser, cit. 3). *La vérité à l'état pur* (→ Diluer, cit. 4). *Idées à l'état brut* (cit. 6). *Animal, plante, jardin à l'état sauvage**.

- 45 Quand la stylisation est exagérée (...) l'œuvre est une nostalgie pure(...) Quand la
réalité est livrée au contraire à l'état brut (...) le concret est offert sans unité.
CAMUS, l'Homme révolté, p. 336.

- 46 Et rien ne se passe enfin qui ne se passe à l'envers dans nos lettres, privées de
mémoire et comme demeurées à l'état sauvage.
J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 17.

(V. 1800). ÉTAT DE CHOSES. ⇒ **Circonstance, conjoncture, situation.** *Un état de choses anormal. Cet état de choses ne saurait durer. Événement qui change l'état de choses. ⇒ Face. Maintenir un état de choses. ⇒ Statu quo. Dans cet état de choses. → Dans ces conditions**; en l'occurrence*; du train* où vont les choses. *Dans l'état où sont les choses* (→ Anodin, cit. 4). — ÉTAT DE FAIT : situation de fait.

Industrie, commerce dans un état florissant, prospère. Pays, économie en état de crise, de dépression.

État de paix; état de guerre. Ville en état d'alerte.*

*État de siège** (militaire ou politique).

- 47 (...) ces incidents (...) forcèrent les autorités à assimiler l'état de peste à l'état de
siège (...)
CAMUS, la Peste, p. 189.

Ⓑ Didact. Ensemble des caractères (d'un objet de pensée, d'un ensemble abstrait). *L'état de la science, des connaissances. Dans l'état actuel de la science, des connaissances philosophiques* (→ Animal, cit. 1; debout, cit. 13).

Considérations générales sur l'état de la littérature, œuvre de F. Guizot (1808). *La loi des trois états*, dans la philosophie d'A. Comte.

- 48 En étudiant le développement de l'intelligence (...) je crois avoir découvert une
grande loi, à laquelle ce développement est assujéti (...) Elle consiste en ce que
chaque branche de nos connaissances passe successivement par trois états théori-
ques différents : l'état théologique ou fictif, l'état métaphysique ou abstrait, l'état
scientifique ou positif.
A. COMTE, Philosophie positive, t. I, p. 20 (→ Esprit, cit. 47).

État d'une question. L'état de la question, de l'affaire, ce qu'elle est, la façon dont elle se présente au moment où on la considère. *Exposer l'état, le dernier état de la question.*

- 49 (...) il fallait fixer l'état de la question pour que le peuple l'eût toujours devant
les yeux. Autrement, dans le cours d'une grande affaire, cet état de la question
changerait continuellement, et on ne le reconnaît plus.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, VI, IV (1748).

Spécialt, dr. *État d'une affaire, d'une cause**. — EN ÉTAT. *Affaire,*

cause en état : affaire assez instruite pour être jugée, et, spécialt, affaire dans laquelle les conclusions au fond ont été contradictoirement prises ou (pour les procès soumis à l'instruction par écrit) dans laquelle les productions par écrit ont été faites (→ Conclusion, cit. 11).

ÉTAT DE CAUSE : état d'avancement d'une instance judiciaire. — Loc. cour. (XVIII^e, Rousseau). EN TOUT ÉTAT DE CAUSE : quel que soit l'état de la cause, et, par ext., dans tous les cas, n'importe comment. ⇒ **Toujours** (→ Assistance, cit. 12; dénonciateur, cit. 1).

- On avait fini par trouver plus simple que Haverkamp, après avoir acquis
l'immeuble, en restât, en tout état de cause, nominalement propriétaire. 50

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVIII, p. 125.

Ⓒ (XIX^e). Sc. (phys., chim.). Manière d'être (des corps), résultant de la plus ou moins grande cohésion de molécules. *Les trois états de la matière. État solide, liquide, gazeux. — État critique d'un corps* : état d'un corps qui se trouve à sa température et à sa pression critiques (limite entre l'état liquide et l'état gazeux). — (1852). *État naissant* : état d'un corps qui se dégage d'une combinaison. *À l'état naissant. — État initial, état final* d'un système de corps, dans une réaction. — *État pâteux. ⇒ Consistance. Métal à l'état natif. État miroyen entre la fonte et le fer* (→ Creuset, cit. 7). *Corps à l'état pur.*

- Il faut vous dire (...) que je prouve que les phénomènes de fermentation sont tous
des actes corrélatifs au développement de globules et de végétaux microdémiques
dont je donne un moyen de préparation et d'étude à l'état isolé et sans mélange. 51

PASTEUR, Lettre à Dumas, sept. 1857, cité par Henri MONDOR, Pasteur, p. 57.

Météor. *État du ciel**, les météores qui sont visibles à un instant donné (nébulosité, brume, pluie, neige...). — *État de la mer* : état de la houle, etc. — *État hygrométrique**, ou humidité relative.

Ⓓ (1864). Techn. *États successifs d'une gravure* : « condition d'une planche aux différents stades qui précèdent son entier achèvement » (Réau). *Épreuve* du premier, du second état. État de tirage. État d'eau-forte pure* : état d'une gravure préparée à l'eau-forte avant retouche. *Suite* en trois états.*

(En horlogerie). *État positif, négatif* : écart entre l'indication d'un instrument et l'heure réelle (avance ou retard).

♦ 3. (1554). FAIRE ÉTAT DE... Ⓐ Vx. Agir comme. *Faire état de chef.*

Ⓑ Vieilli. Compter sur. *Faites état de cette somme. Faites état que vous aurez cette somme dans quinze jours.*

- Adieu : faites état de mon humble service. 52
— Et vous pareillement d'un cœur sans artifice. CORNEILLE, la Suivante, v, 5.

- Faites état de moi, Monsieur, comme du plus chaud de vos amis. 53
MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, 4.

- Faites état de me voir arriver au départ des hirondelles. 54
P.-L. COURIER, Lettres, II, 6.

Ⓒ Vx. Se proposer de... *Faire état de partir tel jour.*

- (...) faites état de m'arracher le jour 55
Plutôt que de m'ôter l'objet de mon amour. MOLIÈRE, l'École des maris, III, 7.

Ⓓ Vieilli ou littér. Estimer*, faire cas* de... *Je fais peu d'état de cet homme-là* (→ 2. Crocheteur, cit. 1). *Je fais peu d'état de ses menaces* (Académie).

- (...) quoique je ne fesse pas profession de mépriser la gloire (...) je faisais néanmoins
fort peu d'état de celle que je n'espérais point pouvoir acquérir qu'à faux titres. 56
DESCARTES, Disc. de la méthode, I.

- Les chrétiens font-ils plus d'état des biens de la terre, ou font-ils moins d'état de
la vie des hommes que n'en ont fait les idolâtres et les infidèles? 57
PASCAL, les Provinciales, XIV.

- Ils font plus d'état d'une mort belle et glorieuse que de l'immortalité même. 58
RACINE, Traductions, Des Esséniens.

Ⓔ Mod. Tenir compte de; s'appuyer sur, mettre en avant, rapporter. *Faire état d'un document pour...* ⇒ **Citer. Faire état de l'opinion d'un penseur pour étayer une thèse. Ne faites pas état de ce que je viens de vous dire, n'en parlez pas. Ne pas faire état d'un document, d'un témoignage. ⇒ Mention.**

- (...) un phénomène très répandu aujourd'hui chez les philosophes (...) : faire état
d'affirmations de littérateurs en vogue, purement brillantes et gratuites (...) dont
on se demande ce qu'elles viennent faire dans des spéculations à prétention sérieu-
se. 59
Julien BENDA, la Trahison des clercs, Préface de la nouvelle édition, p. 51.

♦ 4. Par métonymie. Écrit* qui constate, décrit un fait, une situation à un moment donné. ⇒ **Compte-rendu, description, exposé, mémoire; bordereau, bulletin, inventaire, liste, note, statistique, tableau. État comparatif, descriptif. État nominatif; rectificatif. État des habitants d'un lieu. ⇒ Recensement. Corrections faites à un état; feuilles de retombe collées à un état. État de marchandises expédiées par voie maritime. ⇒ Connaissance, reçu. État de compte, de dettes, de frais. ⇒ Bilan, facture. État de dépenses de la maison du roi. ⇒ Écroue. — Remplir un état (→ Dossier, cit. 2). *Émargement d'un état. Signer un état. — Vx. État de pension. Être couché sur l'état pour une somme de...***

- Tant seulement (il) faut être bien couché, 60
Non pas en lit, ni (ni) en linge bien séché,
Mais en l'état du noble Roy chrétien (...)
Clément MAROT, Épigramme, XXI.

- Même dans la flamme du combat, on voit toujours arriver quelque sous-officier
soucieux qui continue à dresser un «état» des vivres de réserve, ou des ceintures
de flanelle, ou des chemises. 61
G. DUHAMEL, la Pésée des âmes, VI, p. 151.

- (...) il (...) continuait (...) à faire les additions et les statistiques dont avaient besoin
les formations sanitaires. Patiemment, tous les soirs, il mettait des fiches au clair, 62

il les accompagnait de courbes et il s'évertuait lentement à présenter des états aussi précis que possible. CAMUS, la Peste, p. 154.

États de service* : compte rendu des activités d'un militaire et, par ext., d'un fonctionnaire.

62.1 (...) il ne s'en trouva pas un seul (*prétendant à l'Élysée*) dont, par quelque endroit, les états de service ne soient à faire frémir. F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 51.

62.2 Je vous assure que le général Pierre-et-Paul a déclaré qu'il ferait tout pour que nous sussions, ma sœur et moi, l'identité de ce militaire, ainsi que son pedigree, ses états de service (...). R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 26.

État des officiers supérieurs. ⇒ **État-major** (1., vx).

Dr. **État de frais** : relevé des sommes dues à un officier ministériel à l'occasion d'actes de son ministère. — **État de situation** : exposé de l'état de fortune d'une personne.

63 (...) Fouquet ne songea qu'à redoubler d'adresse; il présentait au roi de faux états de situation, que Colbert contrôlait et refaisait en secret. SAINT-ÉTIENNE, Contes de la vie, p. 300.

ÉTAT DE LIEUX ou (plus cour.) **ÉTAT DES LIEUX** : description d'un immeuble, indiquant l'état de conservation de chacune de ses parties. ⇒ **Inventaire**. **Établir un état de lieux à l'entrée d'un locataire** (⇒ **Location**). — **État des immeubles** : description des immeubles soumis à un usufruit. **État estimatif des meubles**, faisant l'objet d'un acte juridique. ⇒ **Estimation**. **État liquidatif**, destiné à établir le partage d'une communauté, d'une succession.

64 S'il a été fait un état des lieux entre le bailleur et le preneur, celui-ci doit rendre la chose telle qu'il l'a reçue, suivant cet état (...). Code civil, art. 1730.

65 L'usufruitier prend les choses dans l'état où elles sont; mais il ne peut entrer en jouissance qu'après avoir fait dresser (...) un inventaire des meubles et un état des immeubles sujets à l'usufruit. Code civil, art. 600.

66 Tout acte de donation d'effets mobiliers ne sera valable que pour les effets dont un état estimatif (...) aura été annexé à la minute de donation. Code civil, art. 948.

État des inscriptions : copie des inscriptions de privilèges ou d'hypothèques subsistant sur les registres de la conservation (*Code civil*, art. 2196). **État sur transcription** : relevé contenant la copie de toutes les inscriptions grevant un ou plusieurs immeubles aliénés par un contrat déjà transcrit (*Code civil*, art. 2198).

Techn. **État de signalisation maritime**, recueil des caractéristiques des établissements de signalisation.

★ II. Situation, manière d'être (d'une personne dans la société).

♦ **1.** (1549). Dr. Ensemble de qualités inhérentes à la personne, auxquelles la loi civile attache des effets juridiques. ⇒ **3. Droit** (III., 2., A.). **État d'un individu dans la cité**. **État de sujet français, britannique...** ⇒ **Nationalité**. — **État dans la famille** : **état d'époux, de parent, d'allié** (⇒ **Alliance, filiation, mariage, parenté**). **État personnel**. ⇒ **Âge; majorité, minorité; sexe**. **Causes des états** : actes juridiques (ex. : **naturalisation, mariage, divorce**); faits matériels (ex. : **naissance, démence...**). **Conséquences de l'état** : l'état d'une personne détermine le nombre et la nature de ses droits et de ses devoirs et l'aptitude à exercer ses droits, à remplir ses obligations par soi-même (⇒ **Capacité, incapacité**). — **Possession d'état** : jouissance du titre, des avantages... qui y sont attachés (cf. l'adage latin : *Nomen, tractatus, fama*). **Action en réclamation d'état**, intentée par une personne qui ne possède pas son état. **Action en contestation d'état**, intentée par un tiers. **Jugement déclaratif d'état**. **Jugement constitutif d'état**. — **Preuves de l'état** : actes de l'état civil (⇒ **Identité**; ⇒ ci-dessous, *infra* cit. 68).

67 *L'état des personnes*, c'est l'ensemble des qualités constitutives qui distinguent l'individu dans la Cité et dans la Famille. Ces qualités dépendent de trois faits ou situations qui sont : la nationalité, le mariage, la parenté ou l'alliance. A. COLIN et H. CAPITANT, Cours élém. de droit civil franç., t. I, p. 115.

68 On appelle « état » d'une personne (*status* ou *conditio*) certaines qualités que la loi prend en considération pour y attacher des effets juridiques. Ainsi les qualités de Français, de majeur, d'époux, de fils légitime, sont des états juridiques. Désigner l'état d'une personne, c'est la qualifier (...). Rigoureusement, toute qualité produisant des effets de droit pourrait porter le nom d'état. Mais, dans la langue scientifique, on ne considère pas comme des états les diverses professions et fonctions (...). Ainsi les qualités de magistrat, de militaire, de commerçant, d'ouvrier ne sont pas des « états » dans la langue juridique, bien qu'on les appelle souvent ainsi dans la langue usuelle ou littéraire. Le droit réserve ce nom aux qualités inhérentes à la personne (...). M. PLANIOL, Traité élémentaire de droit civil, t. I, p. 168.

Dr. et cour. **ÉTAT CIVIL** : mode de constatation des principaux faits relatifs à l'état des personnes; Service public chargé de dresser les actes constatant ces faits. **Actes d'état civil**. ⇒ **Acte** (cit. 12); **adoption, décès, divorce, légitimation, mariage, naissance**. **Registre d'état civil**, sur lequel sont dressés les actes (registre des naissances; registre mortuaire...). **Officier de l'état civil** : fonctionnaire chargé de l'état civil (en principe le maire ou un adjoint). ⇒ **Authentique**, cit. 4. **Bureau** (cit. 4) **d'état civil**. **Extrait, copie d'un acte d'état civil**. **Le livret de famille reçoit les extraits des actes d'état civil intéressant la famille**. **Déclaration de naissance à l'officier de l'état civil** (⇒ **Accouchement**, cit. 1). **Rectification des actes de l'état civil**. — **Sous l'ancien régime, le clergé catholique était chargé de la tenue des registres de l'état civil**. **Sécularisation de l'état civil par le décret du 20-25 septembre 1792**.

69 Les actes de l'état civil seront inscrits, dans chaque commune, sur un ou plusieurs registres tenus doubles. Code civil, anc. art. 40, abrogé en 1962 (cf. aussi Code civil, art. 34 à 111).

Alors je prends moi-même le registre de l'état civil : en feuilletant, je retrouve la page, ma signature et, à côté, le petit grimoire qu'a dessiné Chrysanthème (...). LOTI, M^{me} Chrysanthème, xxx, p. 145.

On appelle « actes de l'état civil » des actes authentiques destinés à fournir une preuve certaine de l'état des personnes. Ces actes sont inscrits sur des registres publics, tenus dans chaque commune par des fonctionnaires appelés *officiers de l'état civil*. M. PLANIOL, Traité élémentaire de droit civil, t. I, p. 180.

(Cour.) **L'état de mari, de veuf, de divorcé. L'état de célibat** (cit. 3), **de mariage**.

(...) était-ce à moi à me choisir un époux, quand je ne connaissais rien de l'état du mariage? LACLOS, Les Liaisons dangereuses, Lettre CIV.

♦ **2.** (XIII^e). Vieilli ou littér. Situation dans la société, résultant de la profession, de la fortune, du mode de vie. ⇒ **Classe, condition** (cit. 14, 16), **être** (vx), **position**. **Être satisfait, mécontent de son état**. **Changer d'état**. ⇒ **Affranchi**, cit. 1. **Il est bien au-dessus de son état**. **Vivre selon son état**. ⇒ **Train** (de vie).

On leur doit donner largement (*aux mères*) de quoi maintenir leur état selon la condition de leur maison et de leur âge (...). MONTAIGNE, Essais, II, VIII.

D'où vient que personne en la vie N'est satisfait de son état? LA FONTAINE, Fables, XII, 9.

Heureux qui satisfait de son humble fortune (...). (...) Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché! RACINE, Iphigénie, I, 1.

(...) les rendre capables de servir Dieu dans les différents états où il lui plaira de les appeler. RACINE, Esther, Préf.

(...) il faudrait ou fermer les théâtres, ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens. LA BRUYÈRE, Les Caractères, XIV, 21.

J'aurais aimé mon état, je l'aurais honoré peut-être, et après avoir passé une vie obscure et simple, mais égale et douce, je serais mort paisiblement dans le sein des miens. ROUSSEAU, les Confessions, I.

L'esclave proteste contre la condition qui lui est faite à l'intérieur de son état; le révolté métaphysique contre la condition qui lui est faite en tant qu'homme. CAMUS, l'Homme révolté, p. 39.

S'adapter à son état. Être voué par état à l'étude. — **Remplir les devoirs de son état**. — **Devoir d'état**. — **Théol. Grâce* d'état**.

(...) ils se sont si bien ajustés, que par leur état ils deviennent capables de toutes les grâces; ils sont *amphibies*, ils vivent de l'Église et de l'épée (...). LA BRUYÈRE, Les Caractères, VIII, 46.

(...) réellement vous n'avez pas le génie de votre état; vous n'en savez que ce que vous en avez appris, et vous n'inventez rien. LACLOS, Les Liaisons dangereuses, Lettre CVI.

(*Pour le chrétien*) la valeur créatrice du travail souffre tout son sens (...) parce qu'elle signifie la valeur créatrice de l'homme, son effort incessant vers son salut. Ce qu'on appelle le devoir d'état n'est rien de moins que la première des affirmations de l'homme. Elle peut paraître humble à ceux qui ne savent pas que c'est dans la misère de l'homme que réside sa vraie grandeur. DANIEL-ROPS, Ce qui meurt..., p. 172.

État religieux (⇒ **Cléricature, prêtrise**); **état monacal** (⇒ **Ascétisme**, cit. 2).

(...) mes sentiments pour vous, que l'état religieux dans lequel vous êtes rend plus criminels encore. LACLOS, Les Liaisons dangereuses, Lettre XLIX.

Vx. Condition élevée; situation sociale éminente. **Avoir, ne pas avoir d'état**.

Il y a en France trois sortes d'états : l'église, l'épée et la robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres (...). MONTESQUIEU, Lettres persanes, XLIV.

M. de Castries, dans le temps de la querelle de Diderot et de Rousseau, dit avec impatience (...) : « Cela est incroyable; on ne parle que de ces gens-là, gens sans état, qui n'ont point de maison (...) on ne s'accoutume point à cela ». CHAMFORT, Caractères et Anecdotes, p. 205.

Cette convoitise des offices et états (curée autrefois réservée aux nobles limiers) est devenue plus âpre depuis que tous les rangs y peuvent prétendre. P.-L. COURIER, Œuvres, I, 168.

Vx. Façon de se vêtir, adaptée à la situation sociale.

Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'état que vous portez? MOLIÈRE, l'Avare, I, 4.

Par anal. **État de maison** : train de maison.

Ils étalent une grande magnificence; mais du reste, ils n'ont ni dîner, ni souper, point d'état de maison. M^{me} DE GENLIS, Adèle et Théodore, t. III, Lettre I, in LITTRÉ.

Vx ou littér. ⇒ **Art, métier, profession, travail**. **Donner un état à qqn**. ⇒ **Établir, établissement**. **Choisir, trouver un état**. **Apprendre** (cit. 10) **un état**. **Embrasser un état**. **Suivre l'état de son père**. — **Loc. Être artisan, avocat, médecin, maçon, infirmière de son état**.

Et d'elle (*je*) suis l'humble valet de chambre; Clément MAROT, Opuscule, IV. C'est mon état.

Pourquoi (...) voulez-vous que Jean le Roux, qui est honnête homme, aille couper la tête à deux chrétiens, parce qu'il est boucher de son état? A. DE VIGNY, Cinq-Mars, t. II, p. 435.

Je ne voyais pas encore quelle carrière pouvait s'ouvrir pour moi. Mon père et ma mère ne m'aidaient guère dans le choix difficile d'un état. FRANCE, la Vie en fleur, XXV, p. 276.

♦ **3.** (Fin XIV^e). Vx ou hist. Condition politique et sociale (en France, sous l'Ancien Régime). **La notion de classe* a remplacé celle d'état**. **Les trois états** : le clergé, la noblesse et les roturiers.

Ils (*les coutumiers, au XIII^e siècle*) ne font que préciser une distinction toute traditionnelle et spontanée de la société en trois « états » ou classes : ceux qui prient (*oratores*), ceux qui se battent (*bellatores*), ceux qui travaillent (*laboratores*). Chaque état a sa fonction sociale et son statut juridique, avec son lot d'avantages (privilèges), et de charges corrélatives. Les états sont étroitement solidaires (...) Et ils sont hiérarchisés. (*Au XVIII^e siècle*) la structure sociale de l'ancien régime repose toujours (...) sur la distinction juridique des classes. Mais si les classes sont distinctes, elles doivent rester unies (...) il existe des confréries pour « entretenir l'union et la bonne intelligence parmi les trois états ». FR. OLIVIER-MARTIN, Précis d'hist. du droit franç., p. 169-170 et 373.

(1375). **TIERS ÉTAT** [tjɛrzeta] : le troisième état, comprenant ceux qui

ne sont ni de la noblesse ni du clergé. *Le Tiers-État correspondait à la classe moyenne* (⇒ **Bourgeoisie**), *aux artisans et aux paysans. Le rôle du tiers état dans la Révolution de 1789. Essai sur l'histoire de la formation du tiers état*, d'A. Thierry (1850).

92.1 Qu'est-ce que le tiers état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? A devenir quelque chose.

SIÉYÈS, Qu'est-ce que le tiers état? (janv. 1789).

93 Il joignait à l'habit noir et à la longue chevelure, costume du tiers état, un grand sabre nu qu'il portait sous le bras.

RIVAROL, *Politique*, I, III, 1.

94 Dans cet ordre (*le Clergé*) on voyait très distinctement deux ordres : une noblesse, un tiers état : une trentaine de prélats (...) à part et séparés d'eux (...) l'humble troupe de deux cents curés (...)

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, t. I, p. 101.

95 Un grand changement s'opère au dix-huitième siècle dans la condition du tiers état. Le bourgeois a travaillé, fabriqué, commercé, gagné, épargné, et tous les jours il s'enrichit davantage.

TAINÉ, *Les Origines de la France contemporaine*, II, t. II, p. 165.

LES ÉTATS : les députés, représentants des trois ordres; assemblée formée de ces représentants. *Assembler, réunir les états. Tenue d'états. — États provinciaux* : assemblée des trois ordres d'une province. — **PAYS D'ÉTAT** : provinces tardivement réunies à la couronne et qui avaient encore une assemblée des trois états, au XVIII^e siècle. *Pays d'états* (par ex. : Bretagne, Bourgogne, Provence). *Les pays d'états s'opposaient aux pays d'élections et aux pays d'imposition* (⇒ **Élection**, 3.).

(1606). **ÉTATS GÉNÉRAUX** : assemblée issue des cours* plénières, convoquée par le roi pour donner des avis ou voter des subsides. *Les États faisaient connaître les vœux de la population au moyen des cahiers de doléances. États généraux de 1302, de 1356 (Paris); états de Tours, d'Orléans (1560), de Blois (1576, 1588 : états de la Ligue). Les états de Paris de 1614 furent les derniers avant les états généraux de 1789. Le 17 juin 1789, une partie des députés des états généraux (Tiers état et une partie du clergé) se proclame Assemblée nationale constituante.*

96 Une tenue d'états, ou les chambres assemblées pour une affaire très capitale, n'offrent point aux yeux rien de si grave ou de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand jeu (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VI, 72.

97 Ils assemblaient souvent les états généraux, sans lesquels il n'y a point proprement de nation.

G. T. RAYNAL, *Hist. philosophique...*, I, 18.

98 La convocation des états généraux de 1789 est l'ère véritable de la naissance du peuple. Elle appela le peuple entier à l'exercice de ses droits.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, t. I, p. 83.

★ III. Manière d'être (des hommes réunis en société).

♦ 1. (XVIII^e). Au sens large. *Peuple, tribu à l'état nature, à l'état sauvage. État civilisé. Spécialt. État de nature, état naturel* : état hypothétique de l'homme avant toute vie sociale (dans les anciennes théories de Hobbes, Grotius, J.-J. Rousseau, etc.).

99 Comparez sans préjugés l'état de l'homme civil avec celui de l'homme sauvage, et recherchez, si vous le pouvez, combien, outre sa méchanceté, ses besoins et ses misères, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur et à la mort.

ROUSSEAU, *De l'inégalité parmi les hommes*, Notes.

100 Il (*l'homme*) avait dans le seul instinct tout ce qu'il lui fallait pour vivre dans l'état de nature (...)

ROUSSEAU, *De l'inégalité parmi les hommes*, I^{re} part.

♦ 2. (1640). Vieilli. Forme de gouvernement; régime politique et social. ⇒ **Régime**; **démocratie**, **dictature**, **monarchie**, **républicain**, etc. *L'état démocratique, populaire. État monarchique, dictatorial, tyrannique.*

101 Le pire des États, c'est l'État populaire.

CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.

102 Les Athéniens affranchis dressent des statues à leurs libérateurs et rétablissent l'état populaire.

BOSSUET, *Hist.*, I, 8, in *LITTÉRÉ*

103 Les enfants commencent entre eux par l'état populaire, chacun y est le maître (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XI, 57.

104 Le plus mauvais état social, à ce point de vue, c'est l'état théocratique, comme l'islamisme et l'ancien État pontifical, où le dogme règne directement d'une manière absolue.

RENAN, *Souvenirs d'enfance...*, Préface, p. 15.

105 Ancien Régime. Révolution. Régime nouveau, je vais tâcher de décrire ces trois états (...)

TAINÉ, *les Origines de la France contemporaine*, t. I, I, Préface, p. VIII.

106 Pour un nouvel état social il naissait un droit nouveau.

FUSTEL DE COULANGES, *la Cité antique*, p. 375.

♦ 3. (Fin xv^e). Mod. (avec une majuscule). Autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés. ⇒ **Cité** (3.), **chose** (publique*), **communauté** (nationale), **corps** (politique*), **nation**, **société**; et aussi 3. **droit** (droit public, cit. 66 à 68), **souveraineté**. *Critérium juridique de l'État* (au regard du droit international) : compétence générale de l'État; dépendance immédiate à l'égard des règles internationales. « *Les États membres d'une Union réelle et les États membres d'un État fédéral sont seulement des États au sens du droit constitutionnel, pas au sens du droit international* » (Delbez). *La nation et l'État*. ⇒ **Nation**. *Nations qui ne constituent pas des États. Notion, idée de l'État* (⇒ **Agent**, cit. 8; **entité**, cit. 4 et 5). *Théories de l'État*.

107 L'État est un être énorme, terrible, débile. Cyclope d'une puissance et d'une maladresse insignes, enfant monstrueux de la Force et du Droit, qui l'ont engendré de leurs contradictions. Il ne vit que par une foule de petits hommes qui en font mouvoir gauchement les mains et les pieds inertes et son gros œil de verre ne voit que des centimes ou des milliards.

VALÉRY, *Autres rhumbs*, p. 194.

108 L'État est la personification juridique d'une nation, consécutive à la centralisation politique, économique, juridique des éléments de la nation, réalisée en vue de la création du régime civil.

M. HAURIOL, *Droit public*, p. 304 (éd. de 1916).

Le terme d'État n'est pas très ancien; la plupart des idées qu'il évoque, celle de pouvoir comme celle de l'ordre, remontent pourtant à la cité grecque (...) C'est au XVI^e siècle que la notion moderne de l'État est entrée dans la terminologie politique (...) Elle marque l'apparition de pouvoirs absolus, mais localisés, situés, renfermés dans des frontières (...). Le terme d'État évoque d'abord l'idée de pouvoir, de pouvoir efficace, protégé, organisé (...) Pouvoir efficace, l'État implique aussi un pouvoir souverain (...) Cette souveraineté s'affirme à la fois sur le plan interne et sur le plan international (...) L'État se définit encore comme pouvoir légitime (...)

J. DONNEDIEU DE VABRES, *l'État*, p. 5-9.

L'idée d'État paraît (...) d'une ambiguïté essentielle. En un sens, l'État est le pouvoir suprême et transcendant, qui a mission d'exercer entre les diverses forces collectives un arbitrage souverain; il exprime la collectivité dans son unité. Mais d'autre part, si le pouvoir politique domine théoriquement toutes les autres formes d'autorité, il (...) n'est le plus souvent que leur reflet.

J. DONNEDIEU DE VABRES, *l'État*, p. 13-14.

*Les affaires** (cit. 57) de l'État (⇒ **Politique**). *Administration des affaires de l'État*. ⇒ **Administration**, **département**, **gouvernement**; **ministère**.

Fonction sociale de l'État : législation, réglementation du travail*; sécurité sociale. *Rapports de l'État et des syndicats. Syndicalisme d'État. — Éducation d'État. Enseignement, école d'État* (opposé à *privé*). ⇒ **Public**. — *L'État et l'opinion. Agence d'information d'État. Radiodiffusion, radiotélévision d'État*.

Si l'État doit respecter la liberté d'opinion (...) il doit (...) la protéger contre les divers abus d'influence possibles (...) Sans assumer directement lui-même la responsabilité d'une information objective, du moins peut-il empêcher l'accaparement par quelques-uns des moyens d'expression (...)

J. DONNEDIEU DE VABRES, *l'État*, p. 118.

Défense de l'État : défense* nationale, *Forces militaires de l'État. Sûreté de l'État*. ⇒ **Sûreté**. *Police d'État, Souveraineté* de l'État. Le bien, l'intérêt de l'État. Servir l'État. Le soutien, l'appui* (cit. 15) de l'État. *Les colonnes* de l'État. — Pouvoir, puissance de l'État. Mainmise de l'État sur les entreprises privées* (⇒ **Assujettir**, cit. 6). *Tyrannie, emprise de l'État. L'État-Moloch. Faiblesse de l'État. Doctrines sur l'État*. ⇒ **Dirigisme**, **étatisme**, **individualisme**, **libéralisme**. — (1890, in D. D. L.). *Socialisme d'État*.

(...) l'État (...) doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable, et un genre de vie qui ne soit point contraire à sa santé.

MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XXIII, XXIX.

(...) il n'y a que la force de l'État qui fasse la liberté de ses membres.

ROUSSEAU, *Du contrat social*, II, XII.

(...) si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous périssons.

VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 72.

Enfin, la question si difficile et si controversée des rapports entre l'individu et l'État se pose : l'État, c'est-à-dire l'organisation de plus en plus précise, étroite, exacte, qui prend à l'individu toute la portion qu'il veut de sa liberté, de son travail, de son temps, de ses forces et, en somme, de sa vie, pour lui donner (...) de quoi jouir du reste, développer ce reste?

VALÉRY, *Variété III*, p. 284.

Toutes les révolutions modernes ont abouti à un renforcement de l'État.

CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 221.

Rapports de l'Église et de l'État. ⇒ **Culte**, **église**. *Séparation de l'Église et de l'État. Religion d'État. Laïcité de l'État. Constitutions, forme de l'État. Changer la forme de l'État. Conceptions de l'État : État libéral, démocratique; État totalitaire. État capitaliste, bourgeois. État prolétarien, socialiste.*

(...) c'est sans attentat
Que vous avez changé la forme de l'État.

CORNEILLE, *Cinna*, II, 1.

(l'État totalitaire) exige que la *totalité* de l'homme lui appartienne, alors que l'État démocratique admet que le citoyen, une fois qu'il a satisfait aux obligations de l'impôt et du sang, connaisse la libre disposition d'une grande partie de lui-même (...)

Julien BENDA, *la Trahison des clercs*, Préface, note 3, p. 80.

L'État prolétarien (...) n'a donné aucun signe d'anémie progressive.

CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 286.

HOMME D'ÉTAT : celui qui a une charge, un rôle dans l'État, le gouvernement. ⇒ **Politique** (homme politique), **politicien**. Par ext. Celui qui a des aptitudes particulières pour gérer les grandes affaires de l'État, diriger le gouvernement. *C'est un bon administrateur, un bon chef de parti, mais non pas un véritable homme d'État*. — REM. En parlant d'une femme, on dira plutôt *c'est un grand homme d'État, femme d'État* étant inusité.

CHEF D'ÉTAT : personne qui exerce l'autorité souveraine dans un pays. *Femme chef d'État. Un chef d'État étranger. Plusieurs chefs d'État étaient présents à la conférence*. — (Déb. XIX^e). *Chef de l'État. Le chef de l'État. Liste civile du chef de l'État. Être un maître absolu* (cit. 3) de l'État. — **Ministre***, **secrétaire*** d'État. — **Conseil** d'État. ⇒ **Conseil**.

(1580; fig. au XVII^e). **AFFAIRE D'ÉTAT** : affaire qui concerne l'État, qui ressortit à l'État (et qui dépasse par son importance, sa portée, ses conséquences possibles, les individus, les groupes qui le composent). Fig. Affaire importante, grave. *Ne faites pas de cette vètille une affaire d'État*.

Et c'est chez la Princesse une affaire d'État.

MOLIÈRE, *la Princesse d'Élide*, I, 2.

Trahison envers l'État. — Crime d'État : tentative pour renverser les pouvoirs établis. — **Attentat*** (cit. 9 et 10) à la *sûreté de l'État*. *Cour de sûreté de l'État*. Par ext. *Ce n'est pas un crime d'État* : ce n'est pas une faute grave.

Et d'un mot innocent faire un crime d'État.

BOILEAU, *Satires*, IX 121

- Par analogie :
122. Autant que je le puis, je déguise son crime,
Et nomme seulement imprudence d'État
Ce que nous aurions droit de nommer attentat. CORNEILLE, Sophonisbe, v. 6.
- COUP D'ÉTAT.** a) (1598, in D. D. L.). Vx. Action politique utile au bien de l'État.
123. Jamais un coup d'État ne fut mieux entrepris. CORNEILLE, Pompée, III, 3.
- b) (V. 1800). Conquête ou tentative de conquête du pouvoir par des moyens illégaux, anticonstitutionnels. ⇒ **Pronunciamento, putsch.** *Entreprendre, tenter, réussir un coup d'État. Le coup d'État du 18 Brumaire (1799)*, par lequel Bonaparte s'empara du pouvoir. *Tentative de coup d'État.*
124. Le coup d'État était cuirassé, la République était nue; le coup d'État avait un porte-voix, la République avait un bâillon. HUGO, Histoire d'un crime, I, VII.
Fig. Action brusque, violente, contre un ordre de choses établi. *Faire un coup d'État dans sa famille.*
125. J'ai de fortes raisons qui m'ont fait révéler
Un hymen que vous-même aviez peine à celer :
C'était un coup d'État, et vous verrez l'issue. MOLIÈRE, Le Dépit amoureux, III, 7.
(1609, cit.). **RAISON D'ÉTAT** : considération d'intérêt public que l'on invoque pour justifier une action illégale, injuste, en matière politique. *Invoquer à tort la raison d'État. Léser des intérêts particuliers au nom de la raison d'État. Par anal. Scrupule d'État, vertu d'État* (Cornelle). — Fig. *Raison d'État* : prétexte*, raison donnée pour justifier une action.
126. (...) il n'est point de sottise
Dont, par raison d'État, l'esprit ne s'avise. MATHURIN RÉGNIER, Satires, X.
127. Car ce n'est point l'amour qui fait hymen des rois :
Les raisons de l'État règlent toujours leur choix (...). CORNEILLE, Don Sanche, IV, 5.
128. Nous n'avons point d'État. Nous avons des administrations. Ce que nous appelons la raison d'État, c'est la raison des bureaux. FRANCE, l'Anneau d'améthyste, v, Œ., t. XII, p. 93.
129. Mussolini, juriste latin, se contentait de la raison d'État qu'il transformait (...) en absolu. « Rien hors de l'État, au-dessus de l'État, contre l'État. Tout à l'État, pour l'État, dans l'État ». CAMUS, l'Homme révolté, p. 227.
Secret d'État. ⇒ **Secret.**
- Poét. *Le char, le vaisseau de l'État.* Allus. littér. ⇒ **Char**, cit. 6. — *La barque de l'État* (⇒ **Précepte**, cit. 2).
- Allus. hist. *L'État, c'est moi*, phrase que Louis XIV aurait prononcée lors de la séance du parlement du 13 avril 1655.
130. (...) tout l'État est en la personne du prince (...). BOSSUET, Politique..., VI, 1, 1.
131. (...) en politique, le nombre seul est respectable (...) C'est pourquoi le Tiers pose son droit comme incontestable, et, à son tour, dit comme Louis XIV : « L'État, c'est moi ». TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, II, t. II, p. 192.
Loc. *Un État dans l'État* : un groupement, un parti qui acquiert une certaine autonomie au sein d'un État, échappe plus ou moins à l'autorité gouvernementale. *Dans ce pays, la magistrature, la presse... l'armée forme un État dans l'État.*
132. L'année 1629 marqua la défaite finale du protestantisme comme parti politique et comme État dans l'État. J. BAINVILLE, Hist. de France, XI, p. 200.
(Opposé aux pouvoirs et services locaux). Ensemble des services généraux d'une nation. ⇒ **Gouvernement, pouvoir** (central); **administration** (cit. 3), **service** (public). *On oppose l'État aux communautés locales* (département, commune). *État centralisé, décentralisé* (⇒ **Centralisation, décentralisation**). *Occuper un emploi permanent dans une administration de l'État* (⇒ **Fonctionnaire**). *L'appareil de l'État. L'appareil d'État. Bureaucratie* d'État.*
133. (...) la machine de l'État et du gouvernement. LA BRUYÈRE, les Caractères, x, 7.
134. L'État (...) c'est un monsieur piteux et malgracieux assis derrière un guichet. FRANCE, M. Bergeret à Paris, XVII, Œ., t. XII, p. 449.
Les finances de l'État. Les dépenses de l'État* : dépenses publiques. *La dette* de l'État* (⇒ **Assignation**, cit. 1). *Le budget* de l'État. Les coffres, le trésor de l'État.* ⇒ **Trésor. Contrôle, fixation des prix et des salaires par l'État. Impôt d'État (opposé à **impôts locaux**). ⇒ **Fisc, impôt, emprunt d'État.** — Fam. *Voyager aux frais de l'État* (⇒ **Aux frais de la princesse***, sur le dos du contribuable*).**
- Activités économiques de l'État.* ⇒ **Établissement** (public), **office, régie, service** (public), **société** (nationale); **nationalisation**; **dirigisme, étatism, socialisme**; et aussi **économie, 3. Biens de l'État; domaine de l'État.** ⇒ **Domaine** (supra cit. 3 : domaine public). *Responsabilité de l'État*, en cas de faute du service public. *Participation de l'État aux entreprises d'intérêt général. Aide de l'État, somme allouée* (cit.) *par l'État* (⇒ **Subvention**). *Contrôle économique de l'État. Exploitation des mines, etc. par l'État. Requérir pour l'État.* ⇒ **Réquisition.** — *Entreprise, industrie, monopole d'État* (⇒ **Étatiser**). *Chemins de fer de l'État.* ⇒ **Nationalisé. Réseau d'État. Compagnie d'État. Capitalisme d'État.** — *Planification* par l'État.*
135. Il envisagea la substitution en France d'un monopole d'État à ce monopole privé. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 216.
136. (...) ces grandes compagnies qui s'étendent sur tout un continent, qui ne sont finalement ni personne, et où chacun travaille, du haut en bas de l'échelle, comme un fonctionnaire dans une industrie d'État. SARTRE, Situations III, p. 129.

- L'aboutissement inévitable du capitalisme privé est une sorte de capitalisme d'État (...) CAMUS, l'Homme révolté, p. 252.
- (V. 1960). En appos. (ou comp.). *L'État-patron* : l'État en tant qu'employeur. *L'État-providence*, qui intervient activement dans les domaines social et économique en vue d'assurer aux citoyens des prestations.
- ♦ 4. **UN ÉTAT, DES ÉTATS.** Groupement humain fixé sur un territoire déterminé, soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale. ⇒ **Empire, nation, pays, puissance, royaume.** *Les États européens, du golfe persique. Régime, lois d'un État* (⇒ supra, 3.). *État fort, puissant. Grands, petits États. État qui s'affaiblit* (cit. 12). *État chancelant* (⇒ Assurer, cit. 65). *Territoire, étendue, frontières d'un État. État tampon. États satellites.* ⇒ **Satellite. Recensement de la population d'un État. Divisions territoriales d'un État.** ⇒ **Province, région.** — *Capitalisme* d'un État. Sujet, ressortissant d'un État* (⇒ **Nationalité, naturalisation**).
- Je viens voir si l'on peut arracher de ses bras
Cet enfant dont la vie alarme tant d'États (...). RACINE, Andromaque, I, 1. 138
Je n'ai donc traversé tant de mers, tant d'États (...). RACINE, Andromaque, v, 1. 139
(...) chaque État a ses lois,
Qu'il tient de sa nature, ou qu'il change à son choix. VOLTAIRE, Brutus, I, 2. 140
- Vx ou littér. *Les États d'un monarque, d'un tyran.*
- Il faut donc, malgré toi, te traîner aux combats,
Et te forcer toi-même à sauver les États ? RACINE, Alexandre, III, 2. 141
- Dr. internat. publ. *États à capacité internationale normale* : États souverains. *État unitaire, centralisé ou décentralisé. État fédéral, fédératif.* ⇒ **Fédéralisme. L'U. R. S. S., État multinational. Union* personnelle d'États.** — *États à capacité internationale restreinte. État protégé.* ⇒ **Protectorat. État sous mandat*. État neutralisé. États vassaux. État internationalisé.** — *États dépourvus de capacité internationale.* — *Associations d'États* : union réelle; confédération*. *États confédérés. Petits États composant la confédération helvétique.* ⇒ **Canton. États associés. Haut-commissaire* représentant un État auprès d'un État associé. Colonies d'un État.** ⇒ **Colombie, empire. État considéré par rapport à ses colonies.** ⇒ **Métropole.** — *Naissance d'un État. Reconnaissance* d'un État.* — « *Le commonwealth des nations* », association d'États unis sous l'autorité de la couronne britannique; *les dominions, états indépendants, membres de cette communauté. État membre d'une communauté internationale* (Société des Nations; Organisation des Nations Unies...). *Association économique entre États* (par ex. : le Marché* commun). *Blocs d'États.*
- Relations entre États.* ⇒ **Affaire** (affaires étrangères), **diplomatie, relation** (relations internationales, extérieures); **traité, institution** (internationale). *Conférence, congrès auquel assistent les envoyés, les représentants de plusieurs États.* — **Conflits* entre États.** ⇒ **Guerre. État qui en attaque un autre. États antagoniques** (cit.).
- Pour qu'un État soit dans sa force, il faut que sa grandeur soit telle qu'il y ait un rapport de la vitesse avec laquelle on peut exécuter contre lui quelque entreprise, et la promptitude qu'il peut employer pour la rendre vaine. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, IX, VI. 142
- La vie des États est comme celle des hommes : ceux-ci ont droit de tuer dans le cas de la défense naturelle; ceux-là ont droit de faire la guerre pour leur propre conservation. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, X, II. 143
- (Dans un nom d'État). *État libre d'Irlande. Île des États*, située à l'Est de la Terre de Feu. — *États pontificaux.* — *États-Unis d'Amérique* (United States of America) : état fédéral d'Amérique du Nord, situé entre le Canada et le Mexique. Ellipt. *Les États-Unis. Le dollar*, monnaie des États-Unis. Corps législatif des États-Unis.* ⇒ **Congrès, union. Habitant des États-Unis.** ⇒ **Américain, étatsunien. Aller aux États-Unis.** Ellipt. (anglic., trad. de *the States*). *Aller aux États.* — *Projets d'États-Unis d'Europe.*
- Il (Napoléon) ne rêvait d'ailleurs certainement pas d'un empire unitaire, mais d'une confédération d'États : il parlera, un jour, des États-Unis d'Europe. Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, X, p. 130. 144
- CONTR.** 1. Devenir, évolution. — Action (grammaire).
- DÉR.** Étatifier, étatique, étatiser, étatism.
- COMP.** État-major.
- ÉTATIFIÉ** [etatifje] v. tr. — 1916; de *état*, et *-ifier*.
- ♦ Vx. Étatiser.
- ÉTATIQUE** [etatik] adj. — 1918; de *état*.
- ♦ Qui concerne l'État. *Appareil étatique, d'État. Le dirigisme étatique.*
- ÉTATISATION** [etatizasiɔ̃] n. f. — 1926; de *étatiser*.
- ♦ 1. Système économique dans lequel l'État gère certains services à caractère industriel, commercial, agricole. ⇒ **Dirigisme, socialisme** (d'État); → **Collectivité**, cit. 2.
- ♦ 2. Action d'étatiser (une entreprise). ⇒ **Nationalisation. Étatisation des manufactures de tabac.**

ÉTATISER [etatize] v. tr. — 1905; de *état*, et *-iser*.

♦ Transformer en administration d'État; faire gérer par l'État. *Étatiser une entreprise, une usine. Étatiser le commerce* (⇒ aussi **Collectiviser, nationaliser**). — Pronominal :

(...) quand avec le siècle la religion s'étatisera de plus en plus, beaucoup d'étans, qui eussent fructifié au siècle passé, s'en trouveront paralysés.

F. MALLET-JORIS, Jeanne Guyon, p. 78.

► **ÉTATISÉ, ÉE** p. p. adj. *Entreprise étatisée, nationalisée.*

DÉR. Étatisation.

ÉTATISME [etatism] n. m. — V. 1880, in P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *état*, et *-isme*.

♦ Doctrine politique préconisant l'extension du rôle, des attributions de l'État à toute la vie économique et sociale. ⇒ **Dirigisme, planification. Étatisme socialiste.** ⇒ **Collectivisme, communisme, socialisme** (d'État).

Quelle admirable perspective! Obtenir des robots qui conserveraient l'usage de leurs sens et la vertu de contrôle sans toutefois exercer l'esprit d'examen sur les consignes reçues! C'est exactement dans cette voie que se font les expériences et les progrès de l'étatisme.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, IV, p. 124.

CONTR. Antiétatisme; individualisme, libéralisme; anarchisme.

DÉR. Étatiste.

COMP. Antiétatisme.

ÉTATISTE [etatist] adj. et n. — 1903, Péguy; de *étatisme*.

♦ Relatif à l'étatisme*. *Doctrine étatiste.*

Des hommes qui furent des socialistes et qui sont devenus des étatistes veulent jeter dans ce mécanisme, comme aliment, le socialisme même. Jaurès nous avoue ingénument comme il comptait introduire dans le mécanisme étatiste le monopole de l'empoisonnement alcoolique. C'est aussi d'un regard étatiste que Jaurès regarde l'envahissement du poison. Il propose que ce soit l'État qui nous empoisonne.

Ch. PÉGU, Œ. compl., XII, p. 22, in D. D. L., II, 15.

N. Un, une étatiste : partisan de l'étatisme.

ÉTAT-MAJOR [etamazɔʁ] n. m. — 1676; de *état*, I, 4., et *major*.

♦ 1. Anciennt. Liste, état d'officiers supérieurs.

En termes de guerre, on appelle *état-major* (...) un état particulier qui comprend un nombre de quelques officiers distingués du reste du corps, auxquels on assigne une plus grande solde et une plus grande fourniture de l'épave et de l'ustensile.

Dict. de Trévoux (1771), art. *État*.

♦ 2. Mod. Ensemble des officiers et du personnel attachés à un officier supérieur ou général comme agents d'élaboration et de transmission des ordres. ⇒ **Armée** (cit. 12), **commandement. État-major d'un bataillon, d'un régiment.** — En France. *État-major de division, d'armée*, composé d'un *état-major général* divisé en bureaux (1^{er} bureau : personnel, effectifs, décorations; 2^e bureau : renseignements; 3^e bureau : opérations; 4^e bureau : transports; 5^e bureau : répression des activités ennemies sur les arrières, rapports avec les civils) et d'un *état-major particulier* comprenant les commandants des diverses armes et services. *État-major de la Défense nationale. Chef d'état-major de la Défense nationale. État-major d'un chef de région militaire, du général commandant une place.* — *Officier, bureau d'état-major.* — *Il n'existe plus en France de corps d'état-major depuis 1880. Brevet d'état-major : diplôme délivré aux officiers admis à l'École supérieure de guerre.* — *École d'état-major* (1943) : école destinée à la formation d'officiers d'état-major subalternes. *Être affecté au service d'état-major, à l'état-major.*

L'état-major est vraiment un cerveau sans lequel aucune action des bataillons n'est possible.

A. MAUROIS, les Silences du colonel Bramble, XXIV, p. 242.

Carte d'état-major : carte de France au 1/800000^e, dressée par le service de l'état-major (→ *Carte*, cit. 21).

Mar. *État-major général*, comprenant le cabinet du chef d'état-major général (vice-amiral), quatre bureaux et des services. *État-major d'un navire*, ensemble des officiers de ce navire.

♦ 3. Le lieu où se tient l'état-major. *Les bureaux de l'état-major. Être convoqué, aller à l'état-major.*

♦ 4. (1845). Par anal. Ensemble des collaborateurs immédiats (d'un chef). *L'état-major d'un ministre, d'un directeur d'usine. Le Président a réuni un état-major de crise.* ⇒ aussi **Brain-trust** (anglic.).

Il se demanda s'il était assez aidé; s'il avait été habile à choisir ses collaborateurs (...) Il passa mentalement en revue son propre état-major (...) : M. Paul (...) qu'il faudrait utiliser au delà de ses moyens (...) Wazemmes (...) qu'il était peut-être bien imprudent de promouvoir à une responsabilité aussi haute.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 279.

Ensemble des personnages les plus importants (d'un groupe). *L'état-major d'un parti, d'un syndicat, d'une entreprise.* ⇒ **Direction, tête.** Vx ou par plais. *L'état-major d'un collège, d'une association.*

ÉTATS-UNIS, ENNE [etazynjē, en] adj. et n. — xx^e; de *États-Unis* (d'Amérique).

♦ Rare (parfois par plais.). Des États-Unis (l'adjectif usuel *américain* — ou *américain du Nord, nord-américain* — n'étant pas aussi

précis). ⇒ **Américain**. — REM. On écrit aussi *états unien*, sans trait d'union.

S'essayé de me représenter la retraite mortelle que l'Afrika-Korps fit précisément sur ce même ruban d'asphalte extraordinairement mince, sous les coups incessants des aviations britannique et états-unienne (...)

J.-R. BLOCH, Moscou-Paris, p. 43.

ÉTAU [eto] n. m. — 1550, *estau*; *estotz*, 1515; plur. de *étoc*, de *estoc* avec infl. de *étaux*, plur. de *étal*.

♦ 1. Presse formée de deux tiges de fer ou de bois terminées par des *mâchoires*, *mors* ou *branles* qu'on rapproche à volonté à l'aide d'une vis, de manière à assujettir solidement les objets que l'on veut travailler. *Étau parallèle. Étau d'établi. Étau d'ébéniste. Étau à main des serruriers.* ⇒ **Tenaile** (à vis). *Pièce placée entre les mâchoires de l'étau et l'objet à serrer.* ⇒ **Mordache. Serrer, presser dans un étau. Un ouvrier mécanicien à l'étau, et, par ext., un atelier de dix, de vingt étaux, où travaillent dix, vingt ouvriers. — Techn. *Étau limeur.* ⇒ **Limeur**.**

♦ 2. Loc. *Être pris, serré comme dans un étau*, dans une situation pénible, dangereuse dont on ne peut sortir. *Fig. Avoir le pied dans un étau*, dans une chaussure trop étroite. *Avoir le cœur** (cit. 45) *dans un étau.* ⇒ **Angoisse. L'étau se resserre de plus en plus autour des assiégés.** ⇒ **Cercle, étreinte. L'étau fatal qui m'enserrait** (cit. 7).

(...) le désespoir a les poings solides. Une main d'enfant dans l'effroi a une étreinte de géant. L'angoisse fait un étau avec des doigts de femme.

HUGO, l'Homme qui rit, I, II, XV.

(...) les bras impétueux d'un piège, fermant violemment leur étreinte, ont happé dans leur choc terrible la petite patte aventureuse, et la tiennent prisonnière dans leur formidable étau.

L. PERGAUD, De Goupil à Margot, L'horrible délivrance.

Pour se délivrer de l'étau qui les serrait, toutes ces poitrines haletantes recouraient de nouveau à la musique, au chant (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 57.

HOM. Plur. de *étal*.

ÉTAUPINER [etopine] v. tr. — 1838, Académie; *estalpinier*, déb. xiv^e; de *é-*, anc. franç. *taupaine, taupine* (v. 1280) «taupinière», et suff. verbal.

♦ Agric. Débarrasser (un champ) des taupinières en détruisant les taupes.

ÉTAYAGE [etejaʒ] n. m. — 1864; de *étayer*.

♦ 1. Techn. Action d'étayer*; opération par laquelle on étaie. *Les travaux d'étayage. Un étayage solide. L'étayage d'une maison.*

♦ 2. Fig. *L'étayage d'une théorie, d'une hypothèse.*

Psychan. « Terme introduit par Freud pour désigner la relation primitive des pulsions sexuelles aux pulsions d'auto-conservation : les pulsions sexuelles, qui ne deviennent indépendantes que secondairement, s'étayaient sur les fonctions vitales qui leur fournissent une source organique, une direction et un objet. En conséquence, on parlera aussi d'étayage pour désigner le fait que le sujet s'appuie sur l'objet des pulsions d'auto-conservation dans son choix d'un objet d'amour; c'est là ce que Freud a appelé le type de choix d'objet par étayage » (Laplanche et Pontalis).

♦ 3. Par métonymie. Ce qui étaye. *Un étayage vieilli, usé.*

Cette chose est enveloppée de noir. Il pleut sur elle comme sur le toit. Puis cela cesse. Et la forme est là. Elle épouse si parfaitement la forme de la cheminée que l'on doute parfois, à la regarder longtemps, qu'elle soit humaine. C'est peut-être du ciment, se dit-on, un étayage de la cheminée, noirci par le temps. Et dans le même temps, lorsqu'un éclair illumine le toit, c'est une forme d'homme.

M. DURAS, Dix heures et demie du soir en été, p. 68.

ÉTAYEMENT [etajmā] n. m. Vx. ⇒ **Étalement**.

ÉTAYER [eteje; etej] v. tr. — Conjug. *balayer*. — 1690; *estaier*, 1213; de 2. *étai*.

♦ 1. Techn. *Étayer qqch.*, soutenir à l'aide d'étais ⇒ **Accoter, appuyer, arc-bouter, assurer, caler, chevaler, consolider, étançonner, étrésoillonner, renforcer, soutenir. Étayer un mur, une voûte, un plafond** (→ *Briser*, cit. 1; *échafaudage*, cit. 3). *Travaux destinés à étayer qqch.* ⇒ **Enchevalement, étayage, étayement. Étayer qqch. par qqch., avec, à l'aide de qqch. Étayer un navire avec des béquilles.** ⇒ **Béquiller**.

Quand on y était parvenu (sous la muraille des assiégés au moyen d'une galerie de mine), on étayait et on soutenait les murailles par de gros pieux de bois, auxquels ensuite les mineurs mettaient le feu (...) et bientôt l'on voyait tomber de longs pans de muraille.

ROLLIN, Hist. ancienne, t. VIII, p. 74, in LITTRÉ

Sa boutique occupait un espace étroit et humide au rez-de-chaussée d'une vieille maison profonde dont les murs étaient étayés, dans la cour, par des poutres si noires qu'elles semblaient calcinées.

M. AYMÉ, Maison basse, p. 41.

Étayer qqch. à qqch. ⇒ **Fixer. Étayer qqch. contre, de qqch.** — *Étayer qqch. sur qqch.* ⇒ **Appuyer.** — Au passif. *La cabane était étayée à, contre un gros mur, sur un mur.*

Pron. (Sujet n. de personne ou de chose). *S'étayer sur qqch.*, à *qqch.*

— Absolument :

2 (...) d'énormes arbres si pressés entre eux que, sciés à leurs bases, ils s'étaient les uns les autres sans pouvoir tomber (...) VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Axel*, II, 13.

♦ 2. (1580). Fig. Appuyer, soutenir (qqn, qqch.). *Les arguments qui étayent un raisonnement, une conviction* (→ Disposition, cit. 14). *Étayer ses déclarations* (→ Assertion, cit. 6). *Étayer qqch. sur qqch.* Pron. *S'étayer avec, de, par qqch.* (Réfl.). *Cette thèse s'étaie de nombreux documents* (Académie). → ci-dessous, cit. 4, 8. — (Récipr.). *Ces deux points de vue s'étaient tout à fait.* → ci-dessous, cit. 3, 7, 11. — (Passif). *S'étayer sur qqch.* : être basé, fondé sur qqch. ⇒ **Fonder** (sc).

3 La richesse et le crédit s'étaient mutuellement, l'un se soutient toujours mal sans l'autre. ROUSSEAU, *Émile*, v.

4 (...) dire ouvertement la vérité aux hommes sans s'étayer par des cabaies (...) ROUSSEAU, *les Confessions*, v.

5 Et du nom de justice Vous osez abuser pour étayer vos droits. M.-J. CHÉNIER, *Gracq*, II, 3.

6 Maintenant pour étayer la société, nous n'avons d'autre soutien que l'égoïsme. BALZAC, *le Médecin de campagne*, Pl., t. VIII, p. 362.

7 Rien n'est parfait, mais tout se tient, s'étaie, s'entrecroise. FRANCE, *le Mannequin d'osier*, X, Œ., t. XI, p. 344.

8 Au reste je remarquai bientôt de combien peu de haine du laid s'étaie mon amour du beau. GIDE, *les Nourritures terrestres*, p. 76.

9 Nous gagnons rarement à étayer d'un mensonge, une erreur ou un échec. BERNANOS, *les Grands Cimetières sous la lune*, p. 217.

10 Elle (*ma mère*) avait poursuivi avec une patience unique tout ce qui pouvait hausser et étayer la situation de mon père dans la magistrature. J. DE LACRETELLE, *le Retour de Silberman*, p. 18.

11 Il lui en sut gré. Leurs volontés d'être forts s'étaient l'une sur l'autre. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 98.

CONTR. Miner, ruiner, saper.

DÉR. Étayage.

ETC. [etsetera] Abrév. de *et cætera**.

ET CÆTERA ou ET CETERA [etsetera] Belgique [etfetera] loc. et n. m. invar. — 1370; lat. «et les autres choses».

♦ 1. Loc. Et le reste. Rarement écrit en toutes lettres; abrév. (1690) : *etc.* Il y a dans son laboratoire toutes sortes d'ustensiles, des fourneaux, des cornues, des creusets, etc. (Académie).

1 (...) leur plan (*de l'abri dit les Cheminées*) géométrique représentait ce signe typographique &, qui signifie et cætera en abrégé. Or, en isolant la boucle supérieure du signe, par laquelle s'engouffrait le vent du sud et de l'ouest, on parviendrait sans doute à utiliser sa disposition inférieure. J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, p. 42.

2 Je me suis dit que j'étais une ratée, que j'étais incapable de faire quoi que ce soit dans la vie, et cætera. J.-M. G. LE CLÉZIO, *le Déluge*, p. 164.

3 Elle a fait le tour, cette fois. Avec les exercices respiratoires encore neuf minutes et demie de passées. Toutes les perspectives ont été triées, l'énumération s'achève, pas d'etc. Ne reste plus que la peur, il fallait bien en arriver là. Colette AUDRY, *l'Autre Planète*, p. 175.

(En parlant de personnes). Et les autres du même genre.

4 (...) l'intelligence explique (Taine, Bourget, etc.); l'esprit raconte seulement (XVIII^e s.). GIDE, *Journal*, 6 janv. 1892.

♦ 2. N. m. invar. (xvi^e). *Un et cætera. Des et cætera.* Loc. prov. (Vx). *Dieu nous garde d'un et cætera de notaire* : les et cætera de notaires engendrent les procès.

REM. La var. fam. [eksetera] se trouve parfois notée par écrit : *eccetera* (Céline, *les Beaux Draps*, p. 10, p. 23, in D.D.L.).

ÉTÉ [ete] n. m. — xviii^e, écrit *été*; *esté*, v. 1140; *ested*, 1080, *Chanson de Roland*; du lat. *æstatem*, accusatif de *æstas*. → Estival.

♦ 1. Saison de l'année qui, dans l'hémisphère Nord, commence au solstice de juin (le 21 ou le 22) et se termine à l'équinoxe de septembre (le 22 ou le 23), succédant au printemps et précédant l'automne. *L'été astronomique.*

Spécialt. Cette saison, dans les régions tempérées et septentrionales de l'hémisphère Nord, correspondant à la période la plus ensoleillée et la plus chaude de l'année (*l'été tropical et équatorial* étant souvent une période pluvieuse). *Les chaleurs, les ardeurs de l'été.* ⇒ **Canicule**. *C'est l'été. Au cœur, au milieu de l'été. Rechercher la fraîcheur pendant l'été. Passer l'été à la mer, à la montagne. Station d'été.* ⇒ **Estiver, estivant. Migration des troupeaux pendant l'été.** ⇒ **Estivage, transhumance. Engourdissement de certains animaux en été.** ⇒ **Estivation. La cigale «ayant chanté tout l'été»** (→ Dépourvoir, cit. 1). *Plantes brûlées, rivières asséchées par l'ardent soleil d'été* (→ Aromate, cit. 5; creuser, cit. 12). *Été étouffant, sec, accablant. Été pluvieux, pourri. Mauvais été. Quel été! Été orangeux. Tenue d'été. Vêtements de toile pour l'été.* — Ellipt. *Se mettre en été*, en vêtements d'été. — *Un été dans le Sahara*, ouvrage d'E. Fromentin (1857).

1 Mais, qui l'aurait pensé? pour comble de disgrâce, Par le chaud qu'il faisait nous n'avions point de glace. Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'été! BOILEAU, *Satires*, III.

Après un flamboyant été de lumière aveuglante et de mortelle chaleur, c'est l'hiver apparaissant d'emblée (...)

Louis TAILHADE, *Contes et Poèmes en prose, «Mélancolies d'automne»*. Lumière profuse; splendeur. L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur. GIDE, *Journal*, 17 juil. 1943.

(...) je vois fuir l'été avec une sorte de désespoir. Jamais encore je n'avais vu une aussi longue suite d'aussi beaux jours, d'aussi splendides. GIDE, *Journal*, 7 sept. 1948.

Longtemps ce fut l'été. Une étoile immobile Dominait les soleils tournants. L'été de nuit Portait l'été de jour dans ses mains de lumière Et nous nous parlions bas, en feuillage de nuit.

Yves BONNEFOY, *Poèmes, «L'été de nuit»*, VI, p. 168.

L'été austral.

Fam. Bel été chaud. *Nous n'avons pas eu d'été cette année. Nous sommes en juillet, et ce n'est pas encore l'été!*

♦ 2. Beaux jours (en automne). [a] *L'été de la Saint-Martin* : période de beaux jours, vers le 11 novembre, jour de la Saint-Martin. — Fig. Retour de jeunesse chez un vieillard; dernier éclat de beauté chez une femme.

Nous avons un petit été Saint-Martin, froid et gaillard, que j'aime mieux que la pluie (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 466, 10 nov. 1675.

Un de ces dimanches, Thérèse, nous pourrions aller faire un tour dans la forêt d'Ardenne. Ce n'est pas loin : une petite heure de route. Fin octobre, à l'été de la Saint-Martin, elle est divine, la forêt d'Ardenne.

Yanny HUREAUX, *la Prof*, p. 99.

[b] (En Amérique du Nord). *L'été indien*, ou (régional : Canada), *l'été des Sauvages, l'été des Indiens* : période de beaux jours, en automne. «*L'été indien : une aubaine pour les grands crus, une menace de surproduction pour les vins de table*» (*l'Express*, 3 nov. 1979).

♦ 3. Fig. et poét. *L'été de la vie, de l'âge* : l'époque de force et de maturité qui suit la jeunesse. *Être dans son été*, dans la fleur de l'âge.

J'étais encor dans mon été Quand cette noire déité (...)

(...) Me fit du fleuve de Léthé

Passer la rive malheureuse.

VOLTAIRE, *Épîtres*, VI.

♦ 4. Danse. Seconde figure du quadrille*. ⇒ **Avant-deux**.

CONTR. Hiver.

HOM. Étai. — Formes du v. être.

ÉTEIGNEUR, EUSE [eteŋœr, øz] n. — 1611; *esteingneur*, *esteingneur*, v. 1306; de *éteindre*.

♦ 1. Vx. Personne qui est chargée d'éteindre (des lumières). *Éteigneur de réverbères.*

♦ 2. Fig. *Un éteigneur, une éteigneuse d'enthousiasme, de passion.* ⇒ **Éteigneur**, 2.

CONTR. Allumeur.

ÉTEIGNOIR [eteŋwar] n. m. — 1552; de *éteindre*.

♦ 1. Ancienn. Ustensile creux en forme de cône qu'on pose sur une chandelle, une bougie, un cierge, pour l'éteindre. *Éteignoir de fer-blanc, d'argent. Éteignoir mural.*

Des deux côtés de la porte d'entrée, se voyaient encore, fichés dans le mur, ces éteignoirs énormes dans lesquels les laquais étouffaient autrefois leurs torches.

Edmond JALOUX, *Fumées dans la campagne*, XI, p. 95.

EN ÉTEIGNOIR : en forme de cône, pointe en haut. *Nez en éteignoir, et, argot. (1802, in D.D.L.), un éteignoir. Cheminée* (→ Cuisine, cit. 2), *toit en éteignoir.*

Deux tours rondes, coiffées de toits en éteignoir, flanquaient les angles d'un bâtiment (...)

Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, t. I, I, p. 1.

♦ 2. (xviii^e). Fig. Ce qui arrête l'élan de l'esprit, de la gaieté.

(...) Messieurs les Pédants

De qui la science chagrine

Est l'éteignoir du sentiment.

VOLTAIRE, *Épîtres*, 111.

Fam. (Personnes). *Rabat-joie. Il est toujours triste, c'est un éteignoir.* → *Triste comme un bonnet* de nuit.*

(...) pas d'attendrissement surtout, dès qu'on se laisse faire on devient sa proie (...)

il vous empêche de respirer, il vous étouffe — un éteignoir (...)

N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 28.

CONTR. Allumoir.

ÉTEINDRE [etēdr] v. tr. — Conjug. *peindre*. — xviii^e; *esteindre*, v. 1130; du lat. pop. *extingere*, lat. class. *extinguere*. → Extinction.

♦ 1. Faire cesser de brûler. *Éteindre le feu. Le vent a éteint le feu* (→ Absence, cit. 5). *Le lait en débordant a éteint le gaz. Gaz carbonique qui éteint la flamme. Jeter des cendres, du sable sur un foyer pour l'éteindre.* ⇒ **Étouffer. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de pompes, d'extincteurs. Combattre, circonscrire, maîtriser un incendie sans parvenir à l'éteindre. Action d'éteindre.** ⇒ **Extinction.**

(...) au rez-de-chaussée de la maison incendiée, deux ou trois chambres fermées,

parfaitement entières, au-dessus desquelles tout cet embrasement avait fait rage sans y rien déranger (...) L'incendie fut terrible, on l'éteignit à grand-peine.

HUGO, le Rhin, XIX.

Éteindre une bougie, une chandelle (⇒ Souffler), une torche (⇒ Éteignoir). Odeur des cierges qu'on éteint.

Faire cesser d'éclairer. **Éteindre une lampe, la lumière, l'électricité.** Toutes les lumières doivent être éteintes au couvre-feu. ⇒ **Black-out.** **Éteignez tout, éteignez la lumière.** ⇒ **Fermer** (fam.). — Par ext. **Éteignez donc le gaz, la cuisinière.**

2 (...) j'en profitai pour aller éteindre une veilleuse qui brûlait encore (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXI.

Absolument :

3 (...) l'interrupteur était près de la porte, il éteignit et gagna le lit à tâtons (...)
SARTRE, le Sursis, p. 146.

Techn. **Éteindre le fer rouge, le plonger** dans l'eau froide lorsqu'il est chauffé au rouge. **Éteindre la chaux :** arroser la chaux* vif.

◆ **2.** Fig. Diminuer l'ardeur, l'intensité de... ; faire cesser d'exister. (Le compl. est assimilé à un feu, à une flamme). ⇒ **Apaiser, calmer, diminuer.** **Éteindre la soif*, le désir.** ⇒ **Étancher.** **Une soif qu'on ne peut éteindre.** ⇒ **Inextinguible.** **Éteindre l'ardeur de la fièvre, la douleur.** ⇒ **Assoupir, endormir.** — Par métaphore. **Éteindre (sa) flamme :** cesser d'aimer.

4 (...) si bien qu'on éteigne une flamme,
Un peu de jalousie occupe encore une âme (...)
MOLIÈRE, le Dépit amoureux, I, 1.

◆ **3.** Par ext. **Rendre moins vif.** ⇒ **Adoucir, affaiblir, amortir.** (Couleurs, tons). **Éteindre les lumières d'un tableau, les rendre** moins éclatantes. **Éteindre des tons trop crus. Le soleil éteint les couleurs.** ⇒ **Effacer, faner, passer.**

5 Les ombres se déplacent lentement, et font fuir devant elles ou éteignent les tons à mesure que la lumière, déplacée elle-même, en veut faire résonner de nouveaux.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1846, III.

6 Lunettes noires ou mélancolie éteignent les couleurs du monde (...) mais, au travers, le soleil et la mort se peuvent regarder fixement.
COCTEAU, le Grand Écart, p. 168.

La tristesse éteignait l'éclat de ses yeux, la vivacité de son regard. Poét. **Éteindre la clarté, la lumière des yeux :** rendre aveugle, faire mourir.

7 Phèdre mourait, Seigneur, et sa main meurtrière
Éteignait de ses yeux l'innocente lumière.
RACINE, Phèdre, IV, 1.

8 La mort, qui avait éteint ses yeux (...)
FÉNÉLON, Télémaque, XIII.

9 L'agonie éteignit sa prunelle hagarde (...)
HUGO, la Légende des siècles, LIV, XV.

◆ **4.** Affaiblir (un son). **Tapis épais qui éteint le bruit des pas.** ⇒ **Étouffer.**

10 (...) une mélodie énergique et suave, capricieuse et une à la fois, enveloppe, étouffe, éteint, dissimule le tapage criard.
BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, II.

11 (...) je me promettais d'éteindre le son de ma voix comme le bruit de mes pas (...)
BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Poème du haschisch », III.

Éteindre une sédition, une révolte (→ Brandon, cit. 3).

◆ **5.** (Le compl. désigne une abstraction). ⇒ **Abolir, affaiblir, anéantir, détruire.** Cette déception a éteint son enthousiasme. **Revers qui éteint la gloire d'un général.** ⇒ **Obscurcir, ternir.** **L'échec éteint son zèle, sa flamme, son ambition. Des circonstances matérielles peuvent éteindre l'intelligence.** ⇒ **Atrophier, étouffer.** **Éteindre une légende, un souvenir.** ⇒ **Effacer.** **Éteindre un sentiment** (→ Amour, cit. 21), **l'ardeur des passions, les haines.**

12 (...) la force et raideur de leur âme étouffe et éteint les concupiscences aussitôt qu'elles commencent à s'ébranler.
MONTAIGNE, Essais, II, XI.

13 Cela suffit pour embrouiller au moins la matière, non que cela éteigne absolument la clarté naturelle qui nous assure de ces choses (...)
PASCAL, Pensées, VI, 392.

14 (...) éteindre en son cœur tout désir de vengeance?
MOLIÈRE, Tartuffe, IV, 1.

15 Les larmes de la reine ont éteint cet espoir.
RACINE, Bérénice, V, 7.

16 (...) on éteignit en moi l'effet des passions sans en éteindre la cause (...)
MONTESQUIEU, Lettres persanes, Introd., IX.

17 Les lâches courtisans se font une étude d'allumer le vice et d'éteindre la vertu.
CHATEAUBRIAND, les Martyrs, 124, in LITTRÉ.

18 (...) ceux-là se défont des richesses, parce qu'elles rendent sensible aux flatteries et sourd aux malheureux ; ils se défont des plaisirs, parce qu'ils obscurcissent et éteignent enfin la lumière de l'intelligence.
ALAIN, Propos sur le bonheur, p. 98.

19 (...) la mystique de la paix, tout comme celle de la guerre, peut totalement éteindre, chez ceux qui en sont atteints, le sentiment du juste.
Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 248.

Par ext. (métaphore du sens visuel 3). **Rendre moins visible.** ⇒ **Éclipser.**

20 L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'ait un mérite importun qui éteigne celui des autres.
LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 39.

◆ **6.** Dr. Faire se terminer les effets de. **Éteindre un droit, une obligation.** ⇒ **Annuler** (→ Contrat, cit. 2). **Éteindre une dette.** ⇒ **Acquitter, amortir.** **Confusion** (cit. 6) **de droit qui éteint deux créances. Prescription qui éteint une action. Éteindre une servitude.**

21 La servitude est éteinte par le non-usage pendant trente ans. Code civil, art. 706

◆ **7.** (Compl. n. de personne). [a] Vieilli ou littér. **Consumer, épuiser** les forces. **De tels excès l'éteignent peu à peu.** ⇒ **Consumer.** — Faire disparaître. **Éteindre une famille, une race.** ⇒ **Anéantir, exterminer, supprimer.**

Athalie (...) entreprit (...) d'éteindre entièrement la race royale de David (...)
RACINE, Athalie, Préface.

Les guerres si meurtrières que les Grecs eurent à soutenir, éteignent un grand nombre de familles, accoutumées depuis plusieurs siècles à confondre leur gloire avec celle de la patrie.

BARTHELEMY, Voyage du jeune Anacharsis, Introd., II, 3.

[b] Fam. **Rendre éteint** (4.), atone.

► **S'ÉTEINDRE** v. pron. (V. 1165).

◆ **1.** Cesser de brûler. **Faute de combustible, d'aliment, le feu s'éteint.** ⇒ **Mourir** (→ Bois, cit. 39). **Le feu ne devait pas s'éteindre sur les autels** (cit. 8) **antiques. Laisser le feu s'éteindre, et, avec ellipse du pron., laisser éteindre le feu.** — Par ext. **Bougie, flamme qui s'éteint** (→ Bougie, cit. 2 ; brasiller, cit. 1). **Le gaz s'est éteint, rallume-le.** — Cesser d'éclairer. **Les lumières se sont brusquement éteintes.**

(La Discorde) Faisait d'une étincelle un feu long à s'éteindre.

LA FONTAINE, Fables, VI, 20.

(...) le reflet des lampes qui se sont éteintes et l'odeur des charmillies qui ne fleuriront plus.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 102.

(...) les fusées d'un bouquet explosent et s'éteignent.

A. MAUROIS, Etudes littéraires, « Bergson », III, p. 171.

◆ **2.** Fig. et littér. **Perdre sa couleur, son éclat, sa vivacité. Teinte, coloris qui s'éteint** (→ Blanchâtre, cit. 1).

(...) le ciel que l'ombre assiege

HUGO, les Contemplations, V, XVIII.

Les œuvres du grand artiste (...) ont la marque de cette périépie sentimentale où disparaissent les teintes violentes, les heurts farouches des tons (...) Peu à peu, tout se fonde, s'éteint dans une espèce d'aquatinte pâteuse que délimitait un raide contour.

LÉON BLOY, la Femme pauvre, p. 217.

(En parlant du regard, de l'expression). **Devenir terne, perdre sa vivacité.**

Ils (les yeux) sont pleins de tristesse voilée, où perce une pointe de feu, le grain noir de la prunelle, qui tantôt s'éteint dans la rêverie, tantôt luit en vrille.

André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », II, p. 210.

Il y avait aussi dans les yeux gris une expression de mélancolie et de raillerie envers soi-même, qui s'éteignit presque aussitôt (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVI, p. 115.

La Lumière qui s'éteint, roman de Rudyard Kipling (1891), dans lequel le personnage principal devient peu à peu aveugle.

◆ **3.** (Sons, bruits). **Disparaître ou s'atténuer. Les bruits s'éteignent quand vient la nuit. Son qui diminue et s'éteint.**

Les sons rendus par le timbre ne s'éteignent pas sur-le-champ.

DIDEROT, Lettre sur les sourds et muets.

(...) et la voix qui chantait

S'éteint comme un oiseau se pose ; tout se tait.

HUGO, la Légende des siècles, XV, « Éviradnus », XI.

Enfin il gagna l'escalier où s'éteignit son pas de martyr.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, I.

Tout à coup, le son monte : il y en a de profonds, il y en a d'aigus, il y en a qui tintent, il y en a d'autres qui grondent. L'enfant les écoute longuement, un à un, diminuer et s'éteindre (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, L'aube, II.

◆ **4.** Cesser progressivement. **La sédition s'éteignit d'elle-même. Ranimer une conversation qui s'éteint.** ⇒ **Tomber.**

Parfois la conversation s'éteint comme une lampe. On remonte la mèche. Quelques idées jettent encore quelque éclat, mais il n'y a décidément plus d'huile.

J. RENARD, Journal, 15 nov. 1888.

La nuit se passa paisiblement, car la brise s'éteignit, pour ainsi dire, avec les dernières lueurs du jour, et elle ne reprit qu'avec les premières nuances de l'aube.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 577.

(Abstrait). ⇒ **Affaiblir** (s'), **mourir, passer.** **Sentiment, passion qui s'éteint** (→ Amour, cit. 17 ; consumer, cit. 8). **Ce goût n'a jamais pu s'éteindre** (→ Campagne, cit. 13). **Courage, zèle qui s'éteint. Son souvenir ne s'éteindra jamais** (→ Pâlir, cit. 8).

Si l'amour est un désir qui s'irrite par les obstacles, comme vous le disiez encore, il n'est pas bon qu'il soit content ; il vaut mieux qu'il dure et soit malheureux, que de s'éteindre au sein des plaisirs.

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre VII.

Il se mordit les lèvres, et sa colère s'éteignit dans la rougeur.

HUGO, Notre-Dame de Paris, VII, IV.

Avec le temps, la passion des grands voyages s'éteint (...)

NERVAL, Nuits d'octobre, I.

Si je mourais là-bas sur le front de l'armée, Tu pleureras un jour, ô Lou, ma bien-aimée, Et puis mon souvenir s'éteindrait comme meurt Un obs éblouissant sur le front de l'armée (...)

APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, XI.

Moi je vous regretterai longtemps, mais mieux vaut un regret qui s'éteint lentement que la vie de doute, d'attente, de déceptions qui a été la mienne depuis que je vous connais.

A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXVI, p. 170.

Ces pensées, pareilles à des feux follets, surgissent et s'éteignent sous ses pas.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VII, p. 50.

Décliner, s'affaiblir (→ Alanguissement, cit. 1).

(...) les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.

BOSSUET, Condé (→ Ardeur, cit. 7).

Son agonie (de M^{me} de Maintenon) fut si douce qu'elle avait l'air d'une personne qui dort tranquillement ; elle s'éteignit à six heures du soir, le 15 avril 1719, âgée de 84 ans.

M^{me} DE GENLIS, M^{me} de Maintenon, II, 277.

- 44 (...) M^{me} de Beaumont m'écrivit du Mont-d'Or des lettres qui me font trembler : elle dit qu'elle sent qu'elle s'éteint, qu'il n'y a plus d'huile dans la lampe. Si je perds cette amie, je deviendrai fou.
CHATEAUBRIAND, in *SAINTE-BEUVE*, Chateaubriand, t. II, p. 285.
- 45 (...) il lui avait semblé que la vie de l'âme et du corps s'éteignaient dans cette vieille femme, par l'effet de l'âge et de la loi de nature qui est la propre volonté de Dieu.
G. SAND, la Petite Fadette, XXXV, p. 229.
- 46 Je m'éteindrai, un soir, comme ce soleil qui dore les bois poétiques de ces coteaux.
Francis JAMMES, Almaïde d'Étremont, IX.

♦ 5. (Personnes). Mourir doucement; par euphémisme, mourir*. ⇒ **Agoniser, expirer, mourir**. Elle s'éteignit dans les bras de sa fille. Vieillard qui s'éteint.

Race, famille qui s'éteint, qui ne laisse pas de descendance. ⇒ **Finir**. — Avec ellipse du pronom :

- 47 Le jour qui de leurs rois vit éteindre la race
Éteignit tout le feu de leur antique audace. RACINE, Athalie, I, 1.
- 48 Ces hommes nous paraissent les restes d'une race gigantesque qui s'éteignait homme par homme et pour toujours.
A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, III, 1.

► **ÉTEINT, ÉTEINTE** p. p. adj. (Fin XII^e).

♦ 1. Qui ne brûle plus. Feu à demi éteint qui couve sous la cendre*. Foyers éteints. Chaudière éteinte. — Qui n'éclaire plus. Voiture qui circule, bateau qui navigue tous feux éteints.

- 49 (...) les fourneaux éteints, les chaudières rongées de rouille, les corderies sans rouets, les chantiers sans constructeurs, attestent la même mort qui a frappé les palais.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 178.
- 50 (...) les réverbères agités, dont la lumière demi-éteinte vacillait comme la petite lampe de ma vie.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 258.
- 51 À charbon éteint cendre froide. HUGO, Notre-Dame de Paris, VI, III.
- Asstre* (cit. 12) éteint. ⇒ **Mort**. — Géol. Volcans* éteints.
- Par anal. Chaux* éteinte (opposé à chaux vive).

♦ 2. Qui a perdu son éclat, sa vivacité. Couleur éteinte. ⇒ **Blême, décoloré, effacé, pâle, passé, terne** (→ Bleuisant, cit. 3). Ciel éteint (→ Comparer, cit. 10). Yeux éteints, sans éclat, mornes; qui ne voient plus, aveugles.

- 52 Le front ridé, les cheveux gris,
Les sourcils chus, les yeux éteints (...)
VILLON, Les Regrets de la belle Heaumière, LIV.
- 53 (M. de Monaco) avait deux gros yeux d'aveugle éteints, et qui en effet ne distinguaient rien à deux pieds d'eux (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, XXVI.
- 54 Les cheveux sont devenus entièrement blancs. Ses yeux brûlés par les larmes qui ont raviné son visage, sont presque éteints.
Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 297.
- 55 La lumière du jour en est obscurcie; le soleil en est éteint à midi.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », v, p. 141.

Alchim. Mercure éteint, qui a perdu son éclat métallique.

♦ 3. [a] (Bruits, sons). Voix éteinte, si faible qu'on peut à peine l'entendre. ⇒ **Étouffé**.

- 56 Ces bizarreries passent sur le compte de ma santé. J'ai déclaré que j'étais perdu de vapeurs; j'ai annoncé aussi un peu de fièvre. Il ne m'en coûte que de parler d'une voix lente et éteinte.
LACTOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CX.

[b] (Parfums, odeurs). Parfum éteint d'une fleur fanée.

- 57 Il s'échappait de ces boîtes, je ne sais quelle odeur fanée, quel parfum éteint, qui, soudain, révélaient en moi pour tout un jour les souvenirs, les regrets, et arrêtaient mes recherches.
ALAIN-FOURNIER, le Grand Meaulnes, p. 337.

♦ 4. (Abstrait). Qui est affaibli ou supprimé. Sentiments éteints. ⇒ **Effacé, passé, refroidi** (→ Dormir, cit. 22). Passion éteinte (→ Assoupir, cit. 21). Sens éteints (→ Accoupler, cit. 8). Son souvenir est tout à fait éteint.

- 58 De mes feux mal éteints je reconnus la trace
Je sentis que ma haine allait finir son cours,
Ou plutôt je sentis que je l'aimais toujours. RACINE, Andromaque, I, 1.
- 59 Leur haine pour Hector n'est pas encore éteinte. RACINE, Andromaque, I, 4.
- 60 Il est bien doux pour moi de songer que je ne suis pas encore éteint dans le souvenir de Madame Roussel. Je n'oublierai jamais les bontés qu'elle a eues pour moi.
RIVAROL, Lettres. À l'abbé Roman, 8 janv. 1785.
- 61 Les morts dorment en paix dans le sein de la terre :
Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Nuit d'octobre ».
- 62 La pitié était éteinte (pendant la Terreur) ou muette (...)
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., t. II, p. 1081.

♦ 5. (Personnes). Qui est sans force, sans expression. ⇒ **Apathique** (cit. 3), **atone, fatigué, usé**. Il est éteint. Femme éteinte après une longue journée de travail. ⇒ (fam.) **Fini, vidé**. — Visage éteint. ⇒ **Morne, mort**.

- 63 C'était une figure éteinte et triste, avec de petits yeux fanés.
Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Diligence de Beauceleur ».
- 64 (...) son grand air froid, ce visage si éteint qu'il semblait lui-même presque celui d'un mort.
Louis MADELIN, Talleyrand, V, XXXV.
- 65 (...) Louisa, ainsi que lui, s'éteignait tout le jour; et le soir, elle était éteinte, elle ne disait presque rien et s'endormait sur sa chaise, après dîner, en reprisant des chaussettes.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le matin, I.
- Par métaphore. Vie éteinte.
- 66 J'aime jusqu'à ces cierges dont la lumière étouffée laissait échapper une fumée blanche, image d'une vie subitement éteinte.
CHATEAUBRIAND, in *SAINTE-BEUVE*, Chateaubriand, t. I, p. 320.

♦ 6. Famille, race éteinte, dont il ne reste plus d'héritiers. Les espèces éteintes, les animaux éteints, disparus.

Depuis si longtemps qu'ils voyaient la porte du moulin fermée, les murs et la plateforme envahis par les herbes, ils avaient fini par croire que la race des meuniers était éteinte (...)
Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Installation ».

CONTR. Allumer (cit. 7, 14, 15), attiser, aviver, rallumer, raviver; brûler, consumer, couvrir; briller, éclairer; entretenir. — Ardent, brillant, brûlant. — Éclatant, frais. — Dynamique, énergique.

DÉR. Éteigneur, éteignoir, éteinte.

ÉTEINTE [etēt] n. f. — 1704; estainte « fait de s'éteindre, à propos d'une famille », 1408; p. p. fém. de éteindre.

♦ 1. Dr. Adjudication à éteinte de chandelle, où l'enchère reste ouverte jusqu'à extinction d'une chandelle ou bougie allumée au début.

♦ 2. (1740). Vx. État de ce qui s'éteint, cesse d'être entendu (en parlant des sons). Éteinte de voix. ⇒ **Extinction**.

1. **ÉTELLE** [etel] n. f. — 1864, Littré; orig. incertaine.

♦ Régional. Grande vague qui suit le mascaret.

2. **ÉTELLE** [etel] n. f. — 1877, Littré, Suppl.; terme régional, 1807; cf. anc. franç. estèle « éclat de lance »; var. de attelle.

♦ Déchet de bois produit par la coupe, le travail à la hache. Ételles et copeaux*.

(...) un peuple de pauvresses le remplit (le Bois de Vincennes), armées de hachettes, faisant des ételles qu'elles traînent sur des brouettes et de petits chariots.
ED. et J. DE GONCOURT, Journal, t. IV, p. 58.

ÉTEMPERCHE [etâperç] n. f. ⇒ **Étamperche**.

ÉTENDAGE [etâdaʒ] n. m. — 1756; de étendre.

♦ 1. Action d'étendre pour faire sécher. L'étendage du linge.

♦ 2. Cordes, perches sur lesquelles on étend des objets à sécher. ⇒ **Étendoir**. Installer un étendage.

♦ 3. (1860, in Année sc. 1861, p. 496). Techn. (anciennt). Dans la fabrication du verre, Développement des manchons (du verre) qui ont été fendus en longueur, dans les « fours à étendre ». ⇒ **Étenderie**.

ÉTENDARD [etâdar] n. m. — 1636; estendart, 1080, Chanson de Roland; francique standhard.

♦ 1. Anciennt. Enseigne de guerre. ⇒ **Drapeau; bannière, cornette, gonfalon** (→ Dépouille, cit. 4). Arbore, déployer un étendard. Étendard des armées romaines. ⇒ **Vexille** (→ Aigle, cit. 8). Étendard impérial de Constantin. ⇒ **Labarum**. Étendard des galères : pavillon de la galère réelle. — Spécialt. Enseigne d'un régiment de cavalerie. — L'étendard, les étendards, symbole de la patrie, d'un État, d'un empire. ⇒ **Drapeau**. L'étendard turc (→ Croissant). L'étendard romain.

(L'Hydaspe) Voit enfin sur ses bords flotter nos étendards. RACINE, Alexandre, II, 2.

Et voyant pour surcroît de douleur et de haine,
Parmi ses étendards porter l'aigle romaine (...)
RACINE, Mithridate, v, 4.

Je vis ce spectacle sublime dans la loge des généraux. On distribuait aux régiments des étendards ornés d'aigles d'or, confiés désormais à la fidélité de tous.
NERVAL, Promenades et souvenirs, v.

Par contre, violents et déclamatoires même de loin, ils pouvaient voir les drapeaux. Non l'étendard, l'emblème rigide et lourd à la hampe d'ébène postulant gants blancs et piquet en armes s'avançant, raide et au pas cadencé (...)
Claude SIMON, le Palace, p. 86.

♦ 2. Mod. (Fig. et littér.). Signe de ralliement; symbole d'un parti, d'une cause. Suivre les étendards, se ranger, combattre sous les étendards de qq. d'une cause.

Mais sous vos étendards j'ai déjà su ranger
Un peuple obéissant et prompt à vous venger. RACINE, Athalie, IV, 2.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient.
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, Remarques, VII.

L'étendard de la liberté. L'étendard de la tyrannie.

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé. ROUGET DE LISLE, la Marseillaise.

Loc. Déployer l'étendard : entrer en guerre, combattre. Dans une métaphore (1676, in D. D. L.). Lever, arborer, brandir l'étendard de (qqch.) : pratiquer ouvertement (qqch.). Lever l'étendard de la révolte : se révolter.

Les belettes, de leur part,
Dépouèrent l'étendard. LA FONTAINE, Fables, IV, 6.

(...) elle (Louise Labbé dans le Débat) y lève aussi, avec un grand bon sens, l'étendard des revendications féminines les plus justes.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 26.

♦ **3.** Bot. Nom du pétale postérieur dans une corolle papilionacée (*vexillum*).

COMP. Porte-étendard.

ÉTENDERIE [etâdri] n. f. — 1870, in P. Larousse; de *étendre*.
Technique.

♦ **1.** Ancienn. Dispositif (rouleau) servant à l'étendage du verre au four.

♦ **2.** Mod. « Four de refroidissement du verre où se fait l'opération du recuit » (C. I. L. F.).

ÉTENDEUR, EUSE [etâdœr, øz] n. — 1765; de *étendre*.

♦ Techn. Personne chargée d'étendre le linge pour le faire sécher.

ÉTENDOIR [etâdwar] n. m. — 1687; de *étendre*.

♦ **1.** Ce qui sert à étendre. *Étendoir pour le séchage du linge*. ⇒ **Étendage**.

L'après-midi d'hiver était là dans la boue blanche et plate comme un linge tombé de l'étendoir.
J. GIONO, Solitude de la pitié, Pl., t. I, p. 433.

♦ **2.** (1752). Endroit où l'on étend ce qu'on veut faire sécher.

ÉTENDRE [etâdr] v. tr. — Conjug. *tendre*. → Rendre. — V. 1120, *estendre*; lat. *extendere*, de *ex-*, et *tendere*. → Tendre.

♦ **1.** Déployer (un membre, une partie du corps) dans sa longueur (en l'écartant du corps, en le dépliant par extension). ⇒ **Déplier, détendre, développer**. *Étendre les bras, les jambes*. ⇒ **Allonger, étirer; extension**. *Bâiller en étendant les bras*. ⇒ **Pandiculation**; → Dresser, cit. 21. *Étendre le bras, la main vers* (telle direction), *du côté de qqch*. ⇒ **Diriger, tendre**; → Anathème, cit. 3. *Étendre la main sur, au-dessus de qqch*.

1 L'une entr'ouvrait un œil, l'autre étendait un bras (...)
LA FONTAINE, Fables, v. 6.

2 (*La Mollesse*) Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.
BOILEAU, le Lutrin, II.

3 (...) elle marchait en étendant vers elle (*vers Adrienne*) sa main droite d'une manière qui faisait songer à une aveugle.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, 1.
Étendre les ailes (en parlant d'un oiseau). ⇒ **Déployer, éployer** (→ Ame, cit. 33). *Pagon qui étend sa queue*. ⇒ **Épanouir**. — *Étendre ses tentacules**. — *Étendre ses branches, ses racines* (en parlant d'un arbre). ⇒ **Étaler, pousser**. — Par métaphore :

4 (...) il faut qu'il (*l'art*) pousse en terre libre, et qu'il y étende librement ses racines, partout où il peut boire la vie.
R. ROLLAND, Voyage musical au pays du passé, p. 104.

♦ **2.** Placer à plat ou dans sa plus grande dimension (ce qui était plié). *Étendre du linge*, le placer sur des cordes, sur un étendoir... pour qu'il y sèche. *Étendre ses vêtements trempés devant le feu* (→ Camaraderie, cit. 3).

5 Les premiers objets qui se présentèrent furent Cunégonde et la vieille, qui étendaient des serviettes sur des ficelles pour les faire sécher.
VOLTAIRE, Candide, XXIX.

6 (...) elle ramassa sa corbeille pour aller étendre son linge sur les buissons.
G. SAND, la Mare au diable, XVI, p. 133.

Étendre un rouleau de parchemin sur la table. ⇒ **Dérouler** (cit. 1), **étaler**. *Étendre un tapis sur le parquet*. ⇒ **Mettre, placer, poser**. *Étendre un manteau par terre*, pour s'asseoir, se coucher. *Elle étendit sur lui une couverture*.

7 Et ton manteau dessus (*sur*) l'herbe étendis
En me disant « M'amie Maguelonne,
Reposons-nous sur l'herbe qui fleuronne,
Et écoutons du rossignol le chant.
Clément MAROT, Épîtres, I.

(Sujet n. de chose). *Le pays étend ses champs...* (→ Ardoisière, cit.). *Le tilleul étendait son ombre sur l'esplanade*. ⇒ **Couvrir, recouvrir** (de son ombre). — Par métaphore :

8 Le soleil sur l'herbe étendait devant eux une nappe éblouissante.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 221.

9 (...) l'Autrichienne étendait sur lui l'ombre de sa masse tutélaire.
F. MAURIAC, le Sagouin, I, p. 23.

Loc. *Étendre un voile** sur... ⇒ **Cacher, dérober** (à la vue), **voiler**.

♦ **3.** (V. 1165). Coucher (qqn) de tout son long. *Étendre un blessé sur un lit, sur un matelas*.

10 Il l'étend le long du foyer,
Le réchauffe, le ressuscite.
LA FONTAINE, Fables, VI, 13.

11 Télémaque fit laver la plaie sanglante (...) de Pisistrate : il le fit étendre sur un lit de pourpre (...)
FÉNELON, Télémaque, XXI.

Étendre un homme par terre. ⇒ **Renverser** (→ Assaillir, cit. 3). *Étendre un homme sur le carreau*. ⇒ **Tuer**. *Il l'étendit (raide) mort*.

12 Que si ce loup l'atteint, casse-lui la mâchoire.
On t'a ferré de neuf; et, si tu me veux croire,
Tu l'étendras tout plat.
LA FONTAINE, Fables, VIII, 17.

Fam. *Boxeur qui étend son adversaire pour le compte*.

(1929). Fig. (argot scol.). ⇒ **Coller, refuser**. *L'examineur a étendu le candidat*. *Se faire étendre au bachot*.

♦ **4.** Rendre (qqch.) plus long, plus large en faisant couvrir une surface plus grande. *Étendre une chose dans sa longueur, dans sa largeur*. ⇒ **Augmenter**. *Étendre du beurre sur du pain*. ⇒ **Étaler; beurrer**. *Étendre une couche, une pâte, un enduit sur une surface*. ⇒ **Appliquer, enduire, étaler, recouvrir, répandre**.

Elle prend les pinceaux, trace, étend la couleur (...)
MOLIÈRE, la Gloire du Val-de-Grâce, 314.

Étendre de la paille sur le sol. ⇒ **Éparpiller**. — *Étendre ses trousses, son front*.

Par ext. *Étendre une solution*, en y ajoutant du dissolvant. *Étendre un alcool, un acide*. *Étendre du vin*, en l'additionnant d'eau. ⇒ **Affaiblir, allonger, délayer, diluer, mélanger**.

♦ **5.** Rendre plus grand. ⇒ **Accroître, agrandir, amplifier, arrondir, augmenter, développer, élargir; loin** (porter, pousser plus loin). *Étendre ses domaines*. *Étendre son empire, sa puissance, son action, son influence, sa fortune, ses affaires*. ⇒ **Grossir**. — Faire aller plus loin, faire couvrir plus d'espace à (qqch.). *Étendre son vol** (→ Calomnie, cit. 5). *Étendre sa domination, son pouvoir sur qqn, sur un pays*. ⇒ **Conquérir, gagner** (du terrain); **envahir**. *Étendre ses conquêtes amoureuses* (cit. 10). *Étendre sa gloire, sa réputation*. *Étendre sa compétence, le domaine de sa compétence*. *Étendre ses lectures, ses connaissances, son vocabulaire, le champ de ses expériences, la sphère de son activité*. *Étendre ses relations, le cercle de ses relations*. *Étendre le sens, la signification d'un mot, l'application d'une loi*. *Étendre un sujet, un discours*. *Étendre les bienfaits de la science, d'une découverte à tous les pays*. ⇒ **Généraliser, propager, répandre**. — Par ext. Mettre plus loin de manière à agrandir ce qui est limité. *Étendre les bornes**, *les limites de qqch*. ⇒ **Reculer**.

(...) les Princes ne doivent être moins curieux d'agrandir les bornes de leur seigneurie, que d'étendre, à l'imitation des Romains, le langage de leur pays par toutes nations.
RONSARD, Œuvres en prose, L'art poétique.

Il faut étendre la joie, mais retrancher autant qu'on peut la tristesse.
MONTAIGNE, Essais, III, IX.

J'appelle l'un l'amour et l'autre l'ambition.
Cette dernière étend le plus loin son empire (...)
LA FONTAINE, Fables, x. 9.

(...) plusieurs scènes qu'il aurait étendues davantage s'il avait eu plus de loisir.
MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, II, I, Avis.

(...) des secrets pour étendre la vie à de longues années (...)
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 3.

Le devoir d'une fille a des bornes (...) et la raison et les lois ne l'étendent point à toutes sortes de choses.
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, II, 6.

Là de la Palestine il étend la frontière (...)
RACINE, Bérénice, I, 4.

Que sur lui sa captive étende son pouvoir.
RACINE, Andromaque, II, 1.

Que servirait à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain?
BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

Le devoir est d'étendre, de régulariser les jouissances, de prévenir la douleur et de perpétuer les émotions heureuses (...)
É. DE SENANCOUR, De l'amour, ... p. 363.

Ces années (précédant l'âge mûr de l'écrivain) lui permettent d'étendre, d'approfondir, de corriger sa connaissance de la vie et des hommes; sa connaissance même de l'art.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, Préface, p. 6.

► **S'ÉTENDRE** v. pron.

♦ **1.** (Passif). Augmenter en surface ou en longueur. *L'or s'étend sous le marteau*. *Le fer, le cuivre s'étend par passage dans une filière*. ⇒ **Étirer** (s'). *Ce drap, ce tissu s'étend à la longue*. ⇒ **Détendre** (se), **donner, élargir, prêter**. *Tache qui s'étend*. ⇒ **Agrandir** (s'). — *Les troupes s'étendaient dans la plaine*. ⇒ **Déployer** (se), **développer** (se). *L'ombre des arbres s'étend sur le jardin*. ⇒ **Allonger** (s'), **grandir**. *Le feu s'étend jusqu'à la grange*. ⇒ **Envahir, gagner**. — Fig. *L'obscurité, la nuit s'étend*.

Sur la face des eaux s'étend la nuit profonde (...)
Abbé DELILLE, Énéide, I.

Un silence pieux s'étend sur la nature (pendant la nuit)...
LAMARTINE, Harmonies, ... II, 4.

♦ **2.** Réfl. (Personnes). S'allonger, se coucher. *S'étendre de tout son long*. *S'étendre sur un lit, sur un canapé, sur une chaise longue*. *Ils se sont étendus nonchalamment sur l'herbe*. ⇒ **Étaler** (s'). *S'étendre d'une manière paresseuse*. ⇒ **Vautrer** (se). *S'étendre aux pieds de qqn*.

Étendez-vous là seulement (...)
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 11.

(...) c'est une caresse qui m'enveloppe, et je me sens écrasée comme si un dieu s'étendait sur moi.
FLAUBERT, Salammbô, III, p. 51.

Quand elle s'étendait nue sur le parquet (pour faire de la culture physique), il surveillait les mouvements de son beau corps soyeux et robuste (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 238.

(...) il se jeta sur la terre, il s'étendit là où il s'était étendu quelques heures plus tôt.
J. GREEN, Léviathan, I, XIII.

Absolt. *S'étendre pour se reposer*. *Étendez-vous un peu après les repas*.

(...) elle voulut s'étendre un peu et ne se réveilla que le lendemain, au petit jour.
CAMUS, la Peste, p. 252.

♦ **3.** (Sujet n. de chose). Avoir une certaine étendue, couvrir, occuper un certain espace. *La forêt s'étend depuis* (cit. 20) *le village jusqu'à la rivière*. ⇒ **Aller** (jusqu'à). *Chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'à la mer*. ⇒ **Continuer, courir**. *Des arbres s'étendent le long d'un fleuve*. ⇒ **Border, côtoyer, longer**. *Les branches s'étendaient comme de grands bras* (→ Anguleux, cit. 1). *Les faubourgs qui s'étendent au delà des remparts*. ⇒ **Déborder**. *Son domaine ne s'étend pas plus loin*. *La plaine qui s'étend alentour*. *Les blés*

(cit. 6) *s'étendent au loin dans la plaine. Les espaces vides qui s'étendent devant nous.* — *S'étendre à perte de vue**. — Par ext. *Aussi loin que la vue peut s'étendre.* ⇒ **Embrasser**.

32 Autant que mes regards au loin peuvent s'étendre (...) VOLTAIRE, *Méropé*, v. 5.

33 (*La plaine*) Qui s'étend de Pisauré aux remparts de Césène (...) VOLTAIRE, *le Triumvirat*, III, 5.

34 La jetée s'étend devant lui, comme l'amorce d'une route inachevée, qui aurait entrepris de traverser la mer. Pierre LOUÏS, *Aphrodite*, IV, 1.

35 Au dehors, s'étendait la mer légère des colzas sur lesquels le mois de mai mettait sa poussière d'or. Edmond JALOUX, *le Dernier Jour de la création*, X.

36 Le verger, le potager, s'étendaient au-delà comme le témoignage du travail le plus agréable au ciel peut-être. André SUARÈS, *Trois hommes*, « Pascal », I, p. 15.

Vieilli. (Sujet n. de personne). *Étendre ses propriétés. Il désire s'étendre de ce côté.*

37 Pourquoi, dit un riche, ne me sera-t-il pas permis d'accroître mon fonds, et pourquoi, payant bien ce que j'acquiers, n'aurai-je pas droit de m'étendre ? BOURDALOUE, *Carême*, II, Richesses, 14.

(En parlant du temps). ⇒ **Durer, prolonger** (se). *La vie humaine ne s'étend guère au delà de cent ans* (Académie). *Ce délai ne peut s'étendre au delà de huit jours.*

38 L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'étend, Et n'est pas resserrée aux bornes d'un instant. MOLIÈRE, *les Fâcheux*, I, 1.

39 (...) et s'étendant depuis les premiers temps jusques aux derniers, leur histoire enferme dans sa durée celle de toutes nos histoires (*qu'elle devance de bien long-temps*). PASCAL, *Pensées*, IX, 620.

♦ 4. (Choses abstraites). Prendre de l'extension, de l'ampleur. ⇒ **Augmenter, croître; développer** (se). *Ses connaissances se sont étendues. Le mal s'est étendu.* ⇒ **Aggraver** (s'). *Usage qui s'étend tous les jours.* ⇒ **Progresser**; ⇒ **Combat**, cit. 10. *Mouvement qui continue à s'étendre* (⇒ **Déborder**, cit. 15).

40 Il y a, dans tout corps politique, un *maximum* de force qu'il ne saurait passer, et duquel souvent il s'éloigne à force de s'agrandir. Plus le lien social s'étend, plus il se relâche; et en général un petit État est proportionnellement plus fort qu'un grand. ROUSSEAU, *Du contrat social*, II, IX.

41 Si l'épidémie s'étend, la morale s'élargira aussi. Nous reverrons les saturnales milanaïses au bord des tombes. CAMUS, *la Peste*, p. 136.

(Personnes). *S'étendre sur un sujet, le développer* longuement. Il s'étend trop là-dessus.* ⇒ **Attarder** (s').

42 Ma Muse en un sujet si doux Voudrait s'étendre davantage (...) LA FONTAINE, *Fables*, VII, À M^{me} de Montespan.

43 Je voudrais pouvoir moi-même t'en dire davantage; mais mon cœur te parle assez, et le temps ne me permet pas de m'étendre plus longuement. SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 26.

(Choses). *S'étendre à, jusqu'à, sur...* ⇒ **Aller** (jusqu'à), **appliquer** (s'), **couvrir, embrasser**. *La compétence de cette juridiction s'étend à ce crime* (cit. 18). *Cette dénomination s'est ensuite étendue à l'ensemble. Sa renommée, sa célébrité s'étend partout, elle est universelle. La domination romaine s'est étendue sur tout le monde méditerranéen.* ⇒ **Exercer** (s'), **répandre** (se); **régner**.

44 Et sa bonté (*de Dieu*) s'étend sur toute la nature. RACINE, *Athalie*, II, 7.

45 (...) une vaste capacité, qui s'étend non seulement aux affaires de dehors (...) mais qui sache aussi se renfermer au dedans, et comme dans les détails de tout un royaume (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, X, 35.

46 Cette maxime s'étend, quoique avec moins de sévérité, à tous les autres objets (...) DIDEROT, *Lettre sur les sourds et muets*.

47 (...) elle (*cette commandite*) ne pouvait évidemment pas s'étendre à l'ensemble des affaires de l'agence. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XII, p. 93 (⇒ **Commandite**, cit. 1).

48 (...) un prodigieux calcul, qui s'étend à l'univers. CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 362.

► **ÉTENDU, UE** p. p. adj. (xii^e).

♦ 1. Qu'on a étendu ou qui s'est étendu. *Fil étendu, étiré à la filière.* — *Du linge étendu dans la cour.* — *Un aigle aux ailes* étendues.* ⇒ **Déployé**. *Bras étendus vers le ciel* (⇒ **Croix**, cit. 5). *Jambes étendues sous la table.* ⇒ **Allongé**. *Un homme, un corps étendu de tout son long.* ⇒ **Couché, gisant** (⇒ **Agonie**, cit. 9; **bord**, cit. 11; **coussin**, cit. 1; **décevant**, cit. 3). *Personne qui passe la majeure partie de son temps étendue. Il le laissa raide mort, étendu sur la place* (⇒ **Coucher**, cit. 1).

49 Vos corps seront étendus morts en cette solitude (...) BIBLE (SACY), *les Nombres*, XIV, 32.

50 Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette (...) LA FONTAINE, *Fables*, III, 3.

51 Étendue à ses pieds, calme et pleine de joie (...) BAUDELAIRE, *les Épaves*, III, 3.

52 M. l'abbé Petitjeannin, dans sa soutane flottante, était presque tout le temps là, près de maman étendue sur une chaise longue, et qui se baignait les tempes avec du vinaigre. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 51.

53 Antoine Mesurat dans son fauteuil, les jambes étendues, sommeillant, le journal aux mains (...) J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, I, 2.

Fig. ⇒ **Répandu** (⇒ **Couvrir, recouvrir**).

54 Jusqu'à ce qu'étendue enfin sur la terre et les mers, L'universelle nuit pèse sur l'univers. LAMARTINE, *Harmonies*, II, 12.

Du vin étendu d'eau. ⇒ **Coupé**.

♦ 2. **Didact.** Qui a de l'étendue. *Matière étendue* (⇒ **Atome**, cit. 3; **continu**, cit. 1).

55 (...) de cela seul qu'un corps est étendu en longueur, largeur et profondeur, nous avons raison de conclure qu'il est une substance. DESCARTES, *Principes de la philosophie*, II, 15.

56 Henri Bergson cherche ce qu'il peut y avoir de commun entre l'extensif qui est, par définition, étendu, c'est-à-dire mesurable (...) G. DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, XIII, p. 194.

♦ 3. Qui a une grande étendue. ⇒ **Grand; ample, immense, large, long, spacieux, vaste, volumineux. Forêt très étendue. Circuit très étendu (⇒ **Circulation**, cit. 3). — *Vue* étendue.***

Fig. *La signification la plus étendue.* ⇒ **Compréhensif**, cit. 4. *L'attribut est plus étendu que le sujet*, il s'applique à un plus grand nombre d'êtres, d'objets. *Droit d'une application étendue* (⇒ **Asile**, cit. 12). *Jouir de pouvoirs étendus. Vocabulaire étendu. Connaissances étendues.* ⇒ **Vaste. Esprit étendu. Ouvrage lu par un public étendu. Une audience étendue. Voix étendue, dont le registre est étendu (⇒ **Étendue**).**

J'aime surtout à relire ceux (*les livres*) que j'ai déjà lus nombre de fois, et par là j'acquiers une érudition moins étendue, mais plus solide.

P.-L. COURIER, *Lettres de France et d'Italie*, 10 sept. 1793.

(...) il est rare qu'un génie étendu choisisse en lui le meilleur. MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 442.

CONTR. **Abroger, amoindrir, borner, circonscrire, comprimer, contenir, crispier, diminuer, éteuffer, limiter, plier, ployer, raccourcir, rapetisser, restreindre, rétrécir, retrousser.** — **Borné, bref, court, étroit, fini, inétendu, minuscule, petit, réduit, restreint...**

DÉR. **Étendage, étendard, étenderie, étendeur, étendoir.** — **V. Étendue.**

ÉTENDUE [etãdy] n. f. — xv^e, *estendue*; a éliminé *étente, estente* (xii^e-xvi^e); du p. lat. *extendita*, de *extendere*. ⇒ **Étendre**.

♦ 1. **Philos.** Le fait d'être situé dans l'espace et d'en occuper une partie. ⇒ **Extension. Tout corps, tout objet matériel a de l'étendue. La notion de l'étendue chez Descartes.** ⇒ **Espace**, cit. 3.

(*L'âme*) est d'une nature qui n'a aucun rapport à l'étendue (...) DESCARTES, *les Passions de l'âme*, I, 30 (⇒ **Âme**, cit. 18).

(1404). Portion d'espace qu'occupe un corps. ⇒ **Dimension, grandeur, surface, volume**; ⇒ **Espace**, cit. 6. *L'étendue à trois dimensions et la masse sont les propriétés fondamentales du corps**. *Étendue mesurable de qqch. Le point géométrique n'a pas d'étendue.*

Il est faux qu'en divisant un espace on puisse arriver à une partie indivisible, c'est-à-dire qui n'ait aucune étendue (...)

PASCAL, *De l'esprit géométrique*, 2.

(...) sans le toucher, sans le mouvement progressif, les yeux du monde les plus perçants, ne sauraient nous donner aucune idée de l'étendue.

ROUSSEAU, *Émile*, II.

L'étendue, venant du verbe *étendre* composé lui-même de *tendre*, emporte avec elle l'idée d'une mesure, ou d'un rapport dans les distances; espace ne suppose par lui-même ni mesure, ni rapport. De là vient qu'appliqué(e) à un nom l'étendue se prend pour ses dimensions intérieures : Ce champ a beaucoup d'étendue; et espace pour ce qui est libre à l'entour : Nous avons de l'espace.

LITTRÉ, *Dict.*, art. *Étendue*.

Toutes les sensations participent de l'étendue; toutes poussent dans l'étendue des racines plus ou moins profondes (...)

H. BERGSON, *Matière et Mémoire*, p. 242.

« Une étendue » est une ligne, une surface ou un volume limités. L'étendue est ainsi par rapport à l'espace, pris dans son ensemble, ce que la durée (...) est par rapport au temps.

A. LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Étendue*.

Par ext. (littér.). **Espace, immensité** (⇒ **Ciel**, cit. 4).

(...) je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis placé plutôt en ce lieu qu'en un autre (...)

PASCAL, *Pensées*, III, 194.

Absolt. *Les éclairs sillonnent l'étendue* (Hatzfeld). ⇒ **Air, ciel**.

L'étendue, où s'en vont, d'une course insensée, Les ténébres, fuyant le jour ?

HUGO, *la Légende des siècles*, XLIV, I.

♦ 2. **Cour.** L'espace perceptible, visible; l'espace occupé par qqch. ⇒ **Superficie, surface; largeur, longueur. La vaste étendue des mers, des océans. Forêt d'une étendue considérable. Cette ville égale Paris en étendue, mais elle n'est pas peuplée en proportion de son étendue. L'étendue des plaines et des montagnes en France. Quelle est l'étendue de ce domaine, de cette exploitation?** ⇒ **Contenance**; ⇒ **Culture**, cit. 3 et 7. *Mesurer l'étendue des parcelles* (⇒ **Arpentage**, cit.). *Les bornes, les limites d'une étendue. Occuper une étendue limitée. Dans l'étendue de la circonscription, de la juridiction. Étendue de la vue.* ⇒ **Distance, portée.** — (*Une étendue*). *De ce point de vue, de ce belvédère, le regard embrasse une vaste étendue.* ⇒ **Cercle, horizon. Devant nous s'ouvre une vaste étendue désertique, sablonneuse, broussailleuse, montagneuse.**

Il avait de plant vif semé cette étendue.

LA FONTAINE, *Fables*, IV, 4.

(...) la sublimité des grands horizons, l'étendue illimitée des savanes, l'infini du désert de l'océan (...)

SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand*, t. I, p. 82.

De ma falaise, au bord de la Seine, je contemple une étendue déserte (...) mais, si je quitte la terrasse, je trouve bientôt, derrière la maison, sur le plateau, des terres habitées et la route de Pontoise. J. CHARDONNE, *l'Amour du prochain*, p. 73.

Jusqu'ici la grandeur d'un conquérant était géographique. Elle se mesurait à l'étendue des territoires vaincus.

CAMUS, *le Mythe de Sisyphe*, p. 119.

♦ 3. **Mus.** *Étendue d'une voix, d'un instrument*, écart entre le son le plus grave et le son le plus aigu. ⇒ **Clavier, diapason, registre.** — **Absolt. Voix qui a de l'étendue.** ⇒ **Ampleur**.

♦ 4. (1664). **Durée. Étendue de la vie.** « *La vie de l'homme est d'une étendue bien bornée dans l'étendue des siècles* » (Littré).

(...) quoique je fasse, les jours ici ont toute leur étendue, et quelque chose encore au delà.

M^{me} DE SÈVIGNÈ, 939, 8 oct. 1684.

♦ 5. (Abstrait). ⇒ **Ampleur, développement, longueur. L'étendue d'un discours, d'une dissertation, d'un ouvrage. Donner plus d'étendue à un développement.** ⇒ **Amplification** (cit. 1). *Étendue d'un mot, d'une signification.* ⇒ **Compréhension; compréhensif** (cit. 4). **Don-**

ner plus d'étendue à un mot. ⇒ **Extension**; ⇒ Dictionnaire, cit. 4. L'étendue d'un phénomène. ⇒ **Amplitude**. Mesurer toute l'étendue d'un désastre, d'une catastrophe, d'un mal, d'un danger. ⇒ **Immensité, importance, portée, proportion**. L'étendue d'un sacrifice. Embrasser une question dans toute son étendue (→ Affaire, cit. 57). Sujet d'une étendue immense (→ Complexe, cit. 3). Étendue d'une instruction, d'un savoir (→ Curiosité, cit. 7). Accroître l'étendue de ses connaissances, de ses activités. ⇒ **Champ, domaine, sphère**. Étendue des facultés intellectuelles. Étendue d'esprit. Un esprit d'une grande, d'une vaste étendue. ⇒ **Envergure**. L'étendue de ses pouvoirs, de ses droits. ⇒ **Capacité, compétence**. Étendue d'une compétence. ⇒ **Ressort**.

- 14 Votre pouvoir est de grande étendue (...) PASCAL, les Provinciales, 6.
- 15 Donnez à votre ouvrage une juste étendue. BOILEAU, l'Art poétique, III.
- 16 Nombre de gens fameux en ce genre ont écrit. Tous ont fui l'ornement et le trop d'étendue. LA FONTAINE, Fables, VI, 1.
- 17 (...) je lui ai dit (...) que nous avions senti ce plaisir dans toute son étendue. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1154, 23 mars 1689.
- 18 (...) ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire (...) l'étendue de ses lumières (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 431, 16 août 1675.
- 19 De là vient cette bizarrerie apparente de l'esprit humain, qui a tant d'étendue en un sens et si peu en un autre (...) FONTENELLE, Fragments de la connaissance de l'esprit humain, in LITTRÉ.
- 20 (...) la grandeur des désirs est en raison de l'étendue de l'imagination. BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 239.
- 21 (...) le cours que j'entreprends de développer devant vous embrassera la littérature française dans toute son étendue. SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, Disc. d'ouverture, t. I, p. 22.
- 22 Toute secte se présente à nous avec des limites; or, une limite quelconque est ce qu'il y a de plus antipathique à notre étendue d'esprit. RENAN, l'avenir de la science, Œuvres, t. III, p. 809.
- 23 La guerre, si par malheur elle éclate, sera un événement entièrement nouveau dans le monde par la profondeur et l'étendue du désastre (...) J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXIII, p. 255.

ÉTERNEL, ELLE [etɛʁnel] adj. et n. m. — XIII^e; *eternal*, v. 1169; bas lat. *æternalis*, du lat. class. *æternus*, de la forme archaïque *æviter-nus*, de *ævum* « temps, durée ».

★ I. (Sens fort). Didact. ou relig. ♦ 1. Adj. Qui est hors du temps, qui n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin. *Dieu est éternel*. *Le Père éternel*. *Le Verbe éternel* (→ Aspect, cit. 27; Dieu, cit. 2). *Le séjour éternel*. *Le Royaume éternel*.

- 1 Mais qu'est-ce donc qui est véritablement? Ce qui est éternel, c'est-à-dire qui n'a jamais eu de naissance, ni n'aura jamais (de) fin; à qui le temps n'apporte jamais aucune mutation. MONTAIGNE, Essais, II, XII.
- 2 Cet objet éternel c'est Dieu éternellement subsistant. BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., IV, 5.
- 3 Je ne suis pas aussi éternel, ni infini, mais je vois bien qu'il y a dans la nature un être nécessaire, éternel et infini. PASCAL, Pensées, VII, 469.
- 4 Mon Dieu! maître éternel, laissez là, je vous prie, Les Grecs, les Albanais (...) MOLIERE, le Dépit amoureux, II, 6.
- 5 Qu'importe un jour de deuil quand, sous l'œil éternel, Ce que noircit la terre est blanchi par le ciel? HUGO, la Légende des siècles, XXXI, II.
- 5.1 Toi l'étranger quand tu mourras Quand le croqu'mort t'emportera Qu'il te conduise à travers ciel Au père éternel. Georges BRASSENS, l'Auvergnat.
- Qui tient à la nature de l'Être éternel. ⇒ **Divin**. *Sagesse éternelle* (→ Châtiment, cit. 5). *Justice éternelle* (→ Abîme, cit. 25). *Vengeance éternelle* (→ Assurance, cit. 13). *Les choses éternelles* (opposé à *temporelles*). → Attache, cit. 13.
- 6 Ô Dieu, par quelle route inconnue aux mortels Ta sagesse conduit ses desseins éternels! RACINE, Esther, III, 8.
- 7 Quel sang a demandé l'éternelle justice? VOLTAIRE, Mahomet, III, 1.
- Philos.** *Les Idées, au sens platonicien, sont éternelles et immuables*. — *La Raison éternelle*. *La Conscience éternelle*. *Une vérité éternelle* (→ Durable, cit. 2) : une vérité immuable. *Les lois, les valeurs, les règles éternelles* (→ Beau, cit. 99). « On appelle proposition d'éternelle vérité celle qui a toujours été vraie et qui le sera toujours. Les axiomes de géométrie sont des propositions d'éternelle vérité » (Trévoux, *Éternel*).
- 8 Ces vérités éternelles que tout entendement aperçoit toujours les mêmes (...) sont quelque chose de Dieu. BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., IV, 5.
- 9 Tout ce qui se démontre en mathématique et en quelque autre science que ce soit, est éternel et immuable, puisque l'effet de la démonstration est de faire voir que la chose ne peut pas être autrement qu'elle est démontrée. BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., IV, 5.
- 10 Quand un homme serait persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent, et qu'on appelle Dieu, je ne le trouverais pas beaucoup avancé pour son salut. PASCAL, Pensées, VIII, 556.
- ♦ 2. N. m. **L'ÉTERNEL** : Dieu. *Invoquer, louer l'Éternel* (→ Alléluia, cit. 1; adorer, cit. 1; bénédiction, cit. 1).
- 11 (...) l'Éternel, qui voit d'un œil profond Ton cœur et tes pensées, et sait bien quels ils sont. RONSARD, Réponse aux injures et calomnies.
- 12 Je renie les blasphèmes que les défaillances de la dernière heure pourraient me faire prononcer contre l'Éternel. L'existence qui m'a été donnée sans que je l'eusse demandée a été pour moi un bienfait. RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, v.
- Loc. fam. **DEVANT L'ÉTERNEL**. *C'est un grand pécheur, un grand*

voyageur devant l'Éternel : il pêche, il voyage beaucoup (de la loc. biblique *Nemrod, grand chasseur devant l'Éternel*, en sa présence).

♦ 3. N. m. Ce qui a une valeur d'éternité; ce qui est éternel (opposé à *temporel*, n. m.). → *Accidentel*, cit. 1.

- Il y a donc nécessairement quelque chose qui est avant tous les temps et de toute éternité et c'est dans cet éternel que ces vérités éternelles subsistent. BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., IV, 4.
- Il y a les saints qui laissent le monde où il est et trouvent plus simple d'occuper immédiatement l'éternel. CLAUDEL, Feuilles de saints, p. 170.
- (...) en prenant parti dans la singularité de notre époque, nous rejoignons finalement l'éternel et c'est notre tâche d'écrivain que de faire entrevoir les valeurs d'éternité qui sont impliquées dans ces débats sociaux ou politiques. SARTRE, Situations II, p. 15.
- L'Occident avare de son salut oublie que beaucoup de religions concourent distraitemment l'au-delà; c'est bien à l'éternel que les grandes religions répondent, mais ce n'est pas à la vie éternelle de l'homme. MALRAUX, les Voix du silence, p. 479.
- Rien de plus légitime que l'indignation d'un Bossuet ou d'un Pascal devant cette folie qui nous porte à sacrifier l'éternel au périssable. F. MAURIAC, Souffrances et bonheur du chrétien, p. 29.
- Mais je n'ai rien à faire des idées ou de l'éternel. Les vérités qui sont à ma mesure, la main peut les toucher. CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 122.

★ II. (Sens affaibli). Cour. ♦ 1. Qui est de tous les temps, que l'expérience humaine reconnaît avoir toujours existé et devoir toujours exister. ⇒ **Continuel**. *La vie est un éternel recommencement*. *Doctrine de l'éternel retour**. ⇒ **Palingénésie**. *L'homme éternel*. *La lutte éternelle du bien et du mal* (→ Détruire, cit. 14). *L'éternelle illusion de l'amour*. *L'amour involontaire, irrésistible, éternel* (→ Breuvage, cit. 5).

- (...) l'histoire et la légende ont le même but, peindre sous l'homme momentané l'homme éternel. HUGO, Quatre-vingt-treize, III, 1, 1.
- (...) tu es l'éternel phalène qui, de lui-même, est accouru se détruire à l'éternel flambeau. VILLIERS DE LISLE-ADAM, Axel, II, 13.
- La guerre se joue du temps, dit le docteur, elle est éternelle et immuable. A. MAUROIS, les Silences du colonel Bramble, XVII, p. 170.

Loc. *L'éternel féminin* : les caractères supposés immuables et éternels de la psychologie féminine.

L'éternel masculin et l'éternel féminin sont, pour une large part, l'œuvre des contingences sociales, et rien n'est plus malaisé que de démêler, dans l'empreinte sexuelle, ce qui appartient en propre à l'animal masculin et à l'animal féminin. Jean ROSTAND, l'Homme, VI, p. 98.

L'Éternel Mari, titre français d'un roman de Dostoïevski (1870).

♦ 2. Contre quoi le temps ne peut rien; sans fin. ⇒ **Immortel, inaltérable, infini, perpétuel**. *Éternelle durée*. *La damnation éternelle, les flammes, les peines éternelles* (→ Enfer). *Le bonheur, le salut éternel*. ⇒ **Bien** (biens); → **Échanger**, cit. 5. *La vie éternelle* (→ Assurer, cit. 47; Dieu, cit. 45). *Le silence* éternel*. *Poët. Le repos, le sommeil éternel, la nuit éternelle* : la mort.

- Car il est indubitable que le temps de cette vie n'est qu'un instant, que l'état de la mort est éternel (...) PASCAL, Pensées, III, 195.
- D'un éternel oublié ne tirez point les morts. VOLTAIRE, Sémiramis, II, 7.
- Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle emportés sans retour (...) LAMARTINE, Méditations, « Le lac » (→ Ancre, cit. 6).
- Ce qui importe, dit Nietzsche, ce n'est pas la vie éternelle, c'est l'éternelle vivacité. CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 113.

♦ 3. Qui dure très longtemps, dont on ne peut imaginer la fin. ⇒ **Constant, durable, impérisable, indestructible**. *Amour éternel* (→ Absolu, cit. 20). *Serments, regrets éternels*. *Douleur** (cit. 7). *Éternelle*. *Souvenir éternel* (→ Accumuler, cit. 9). *Éternel adieu*. *Se jurer une amitié éternelle*. *Reconnaissance éternelle, infinie*. *Vivre dans une crainte** (cit. 25) *éternelle*. *Espoirs de paix éternelle*. *Un éternel printemps*. *Un éternel azur* (→ Accablement, cit. 9). *Une éternelle jeunesse*. *Éternelle lumière* (→ Désert, cit. 4).

- Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance. RACINE, Bajazet, I, 1.
- Malheur à l'homme qui, dans les premiers moments d'une liaison d'amour, ne croit pas que cette liaison doit être éternelle! B. CONSTANT, Adolphe, III.
- Un amour éternel en un moment conçu. A.-F. ARVERS, Sonnet (→ Amour, cit. 29).

- Je suis persuadé que, si l'on ne changeait pas, les amours seraient éternelles; mais chacun se transforme de son côté; on n'a plus ni les habitudes, ni l'humeur, ni la figure même d'un autre temps : comment donc conserverait-on les mêmes affections? NERVAL, Fragments, « Paradoxe et vérité ».
- (...) écouter la plainte éternelle Qui sanglote dans les bassins! BAUDELAIRE, Galanteries, « Le jet d'eau ».
- (...) avec tous les mots qu'il faut dire : « Fin prématurée. — regrets éternels. — l'autre patrie. — adieu, ou plutôt non, au revoir! ». FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, III, IV.
- Rien n'est éternel, pas même la reconnaissance. J. RENARD, Journal, 22 déc. 1904.
- Les passions du cœur sont pareilles à la mer, dont la jeunesse est éternelle, et le charme, et la folie : même les tempêtes, quand elles tuent, emportent la pensée dans un tourbillon magnifique. André SUARÉS, Trois hommes, « Ibsen », VIII.
- Le pays de la nuit polaire et du jour crépusculaire de minuit; la terre de la pluie, de la pluie éternelle, où l'homme est malade d'attendre la lumière, et où sa folie lui fait réclamer le soleil. André SUARÉS, Trois hommes, « Ibsen », I.

Vx. *La maison éternelle* : la tombe, le tombeau. *La Ville éternelle* : Rome (→ Attraction, cit. 12). — *Les neiges, les glaces éternelles*, qui ne fondent pas, ne sont pas saisonnières (→ Amphithéâtre, cit. 5; alpin, cit. 1).

♦ 4. (Avant le nom). Qui ne semble pas devoir finir; qui ennuie, fatigue par la répétition. ⇒ **Continuel, incessant, interminable, las-**

sant, perpétuel, sempiternel. *Je suis lassé de ses éternelles récriminations. L'éternel trio de la comédie du boulevard : le mari, la femme et l'amant.*

36 Claude (...) lassé de ma plainte éternelle (...) RACINE, Britannicus, IV, 2.

37 (...) d'un jaloux odieux
La vigilance éternelle MOLIÈRE, le Sicilien, 8.

38 On ne trouve plus guère après le siècle d'Hélène que l'éternel (ordre) corinthien.
CHATEAUBRIAND, Itinéraire..., III.

Qui est toujours dans le même état. *Un éternel mécontent. Un éternel malade.*

Par plais. *Une personne éternelle* : une personne dont on attend l'héritage et qui tarde à mourir.

39 Nous croyions hériter du côté maternel,
D'un oncle... Ah ciel! Quel oncle! Il est oncle éternel.
J.-F. REGNARD, le Distrain, II, 1.

♦ **5.** (Avant le nom; précédé le plus souvent de l'adj. possessif). Qui se trouve continuellement associé à qqch., à qqn. ⇒ **Inséparable.** *Télémaque et son éternel Mentor. Rapin arborant son éternelle serviette. Avec son éternelle cigarette à la bouche. Son éternelle lavallière.* (→ Battré, cit. 69). *Une chambre d'hôtel de province avec l'éternelle table de nuit et l'éternelle carpelette.*

40 (Léonor) était incessamment obsédée d'une duègne sévère et vigilante (...) il ne cessait de rêver aux moyens de tromper l'argus qui gardait son lo (...) Les choses étaient dans cette disposition, lorsque Léonor et son éternelle gouvernante, allant un matin à l'église (...)
A. R. LESAGE, le Diable boiteux, IV.

CONTR. Bref, court, éphémère, fragile, fugitif, passager, périssable, précaire, temporel. — **Temporel, terrestre.**
DÉR. Éternellement, éterniser.

ÉTERNELLEMENT [etɛrnɛlmɑ̃] adv. — V. 1265; *éternument*, v. 1175; de *éternel*.

D'une manière éternelle.

♦ **1.** Hors du temps. *Dieu existe éternellement. Axiome mathématique considéré comme éternellement vrai.*

1 L'Écriture dit que le Christ demeure éternellement, et celui-ci dit qu'il mourra.
PASCAL, Pensées, VIII, 573.

2 Je suis obligé d'avouer un être où la vérité est éternellement subsistante, et où elle est toujours entendue.
BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., IV, 5.

♦ **2.** De tout temps, toujours. *L'homme est éternellement la duke de son imagination. Une profonde remarque, éternellement valable. La loi du plus fort s'impose éternellement.*

♦ **3.** Sans fin. ⇒ **Indéfiniment.** *Le bonheur des élus durera éternellement* (→ Assurer, cit. 7; autorité, cit. 1; catacombe, cit. 1). *Être damné éternellement* (→ Damner, cit. 3). *Être éternellement privé de...* (→ Douceur, cit. 12).

3 Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on ne range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.
MALHERBE, Odes..., XVI, « À la reine sur l'heureux succès de sa régence ».

4 (...) Dieu ne laissera pas éternellement les autres peuples dans ces ténèbres (...)
PASCAL, Pensées, IX, 619.

5 Ah! faut-il éternellement souffrir, ou fuir éternellement le beau?
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, « Confiteur de l'artiste ».

6 Toujours, à jamais, éternellement,
Nuit! Silence! Oubli des heures amères!
Que n'absorbent-vous le désir qui ment,
Haïne, amour, pensée, angoisse et chimères?
LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, « Lampe du ciel ».

♦ **4.** Sans cesse, continuellement. *Allez-vous rester là éternellement?* ⇒ **Interminablement, toujours; ad vitam æternam** (fam.).

7 Voilà cette force, cette raison, cette sagesse qu'ils nous vantent éternellement.
MASSILLON, Carême, Avenir, in LITTRÉ.

Péj. ⇒ **Inévitablement, perpétuellement, sempiternellement.** *Elle est éternellement en retard. Avoir éternellement la larme à l'œil* (→ Abreuver, cit. 8). *Être éternellement dérangé dans son travail. Cet enfant est éternellement vautre par terre. C'est éternellement la même histoire.*

8 (...) tu prétends (...) que j'endure éternellement tes insolences et tes débauches?
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 1.

ÉTERNISATION [etɛrnizɑsjɔ̃] n. f. — 1845, *l'éternisation d'une haine*, Richard de Radonvilliers; de *éterniser*.

♦ Littér. Action d'éterniser, de rendre éternel. *L'éternisation d'une civilisation par ses monuments.*

L'art c'est l'éternisation, dans une forme suprême, absolue, définitive, de la fugitivité d'une créature ou d'une chose humaine.
Ed. ct. J. DE GONCOURT, Journal, 29 août 1866.

ÉTERNISER [etɛrnize] v. tr. — 1544; dér. sav. du lat. *æternus* « éternel ». → **Éternel**.

♦ **1.** Littér. Rendre éternel, faire durer sans fin. ⇒ **Immortaliser, perpétuer.** *Cette découverte éternisera la mémoire de ce grand savant, éternisera son nom. Monument éternisant la gloire, la honte de qqn* (→ Dessin, cit. 10).

Ils cherchent à éterniser sa mémoire par des titres et des inscriptions.
MASSILLON, Carême, Riche, in LITTRÉ.

Je me sens né pour éterniser mon nom par des ouvrages d'esprit.
A. R. LESAGE, Gil Blas, VII, XIII.

Léopold a toujours voulu créer, éterniser son âme. Par la pierre, d'abord : il bâtissait des murs, murs d'églises et de couvents.
M. BARRÉS, la Colline inspirée, p. 258.

Faire durer (une race, une famille).

S'il vous faut de Bélus éterniser le sang,
Si la jeune Azéma prétend à ce haut rang (...)
VOLTAIRE, Sémiramis, II, 7.

Rendre éternellement mémorable. Inscription éternisant un événement (→ Faire passer à la postérité*).

Ou que d'un beau trépas la mémoire durable,
Éternisant des jours si noblement finis (...)
RACINE, Phèdre, III, 5.
(...) ce peuple (égyptien), aussi triste que vain, fut inventeur de l'art lugubre des momies, par lequel il voulait, pour ainsi dire, éterniser la mort, malgré la nature bienfaisante, qui travaille sans cesse à en effacer les images (...)
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, « L'ibis », t. VIII.

♦ **2.** Cour. Prolonger indéfiniment, faire traîner en longueur. ⇒ **Durer** (faire). *Éterniser un procès. Éterniser une conversation, des négociations, une entrevue. Éterniser à plaisir une enquête. Incidents qui éternisent un conflit. Je ne veux pas éterniser la discussion.*

Vos chastes feux, esprits de vos beaux yeux,
Vos doux éclairs qui réchauffent les cieux,
De mon brasier éternisent la flamme (...)
RONSARD, Amours de Cassandre, I, CXXVII.

(...) on disait qu'il (Dion) voulait éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité.
Abbé BARTHÉLEMY, Anacharsis, LX, in LITTRÉ.

Que lui importent les huguenots, les papistes, et leurs querelles sanglantes? elle ne songe qu'à éterniser ses fêtes, à varier ses plaisirs.
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 76.

(...) Quel besoin d'éterniser
Une querelle trop folâtre (...)
VERLAINE, Chanson pour elle, IX.

Quitte-moi!... il le faut!... Fuis! Va-t'en!... Mais, par charité, n'éternise pas mon supplice!
COURTELINE, Boubouroche, Nouvelle, V.

► **S'ÉTERNISER** v. pron.

♦ **1.** (Passif). Devenir éternel; se perpétuer, se prolonger. *C'est ainsi que les abus s'éternisent. Le débat s'éternise dans la procédure.* ⇒ **Traîner.** *Son absence s'éternise.*

(...) il n'y a rien de tel pour s'éterniser que les situations fausses.
GIDE, les Faux-monnayeurs, III, X.

J'erre à travers mon beau Paris
Sans avoir le cœur d'y mourir
Les dimanches s'y éternisent.
APOLLINAIRE, Alcools, p. 33.

♦ **2.** (Sens réfl.). Littér. Se rendre éternel. — (Dans la mémoire des hommes). ⇒ **Immortaliser** (s'). *S'éterniser par ses hauts faits, par une action remarquable.*

— Mais par quelques exploits si l'on ne s'éternise (...)
— (...) Oui, j'aime mieux (...)
Vivre au monde deux jours, que mille ans dans l'histoire.
MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, I, 2.

Se rendre éternel par une présence réelle. **Au sens propre :**

Il aurait voulu pouvoir s'éterniser sur la terre dans l'usage des voluptés.
MASSILLON, Carême, Avenir, in LITTRÉ.

Fam. (Par hyperbole). *Demeurer indéfiniment, trop longtemps. Vous vous êtes attardé là-bas? Dites plutôt que vous vous y êtes éternisé! J'ai cru qu'il allait s'éterniser chez moi* (en parlant d'un visiteur qui ne sait pas prendre congé). → **fam.** Prendre racine*.

(...) je compris que cette station serait de courte durée, que mon père n'accepterait pas, lui qui, d'ailleurs, ne restait jamais longtemps où que ce fût, de s'éterniser dans un séjour dont le nom seul lui inspirait du malaise et du dégoût.
G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, IV, p. 57.

Demeurer indéfiniment dans un certain état d'esprit; persister dans un sentiment.

(...) conviendrait-il de s'éterniser en de vains et stériles regrets?
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 6^e tableau, II.

CONTR. Oublier (faire). — **Abréger, couper** (court à). — **Passer.**
DÉR. Éternisation.

ÉTERNITÉ [etɛrnite] n. f. — V. 1175, *éternitez*; lat. *æternitas* « éternité », de *æternus*. → **Éternel**.

★ **1.** (En emploi absolu). ♦ **1.** Durée qui n'a ni commencement ni fin, qui échappe à toute détermination chronologique (surtout dans un contexte religieux). → **Durée**, cit. 2. *La notion de Dieu implique l'éternité. L'idée de l'éternité est innée dans la conscience humaine. De toute éternité : immémorialement. Dieu en a voulu ainsi de toute éternité.*

Ô grande Éternité, éternels sont tes faits! (...)
Tu es toute dans toi, ta partie et ton tout,
Sans nul commencement, sans milieu, ni sans bout,
Invincible, immuable, entière et toute ronde,
N'ayant partie en toi qui en toi ne réponde,
Toute commencement, toute fin, tout milieu,
Sans tenir aucun lieu, de toutes choses lieu (...)
RONSARD, Hymnes, I, « De l'éternité ».

Vous avez vu clair et dans la vanité de toutes les choses humaines et dans les grandes vérités de l'éternité.
MASSILLON, Carême, Inconstance, in LITTRÉ.

- 3 (...) nous voyons que son heure était marquée de toute éternité (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 635, 10 août 1677.
- 4 Le temps, cette image mobile
De l'immobile éternité.
J.-B. ROUSSEAU, Odes, III, II, « À M. le Prince de Savoie ».
- 5 La notion de l'infini nous arrive du monde extérieur; la notion de l'éternité se dégage pour nous du monde intérieur.
HUGO, Post-scriptum de ma vie, De la vie et de la mort.
- 6 Il songeait à la grandeur et à la présence de Dieu : à l'éternité future, étrange mystère; à l'éternité passée, mystère plus étrange encore; à tous les infinis qui s'enfonçaient sous ses yeux dans tous les sens; et, sans chercher à comprendre l'incompréhensible, il le regardait.
HUGO, les Misérables, I, I, XIII.
- 6.1 L'éternité m'apparaît sous la figure d'un éther immobile, et qui par suite n'est pas lumineux. J'appellerai circulaire mobile et périssable l'éther lumineux. Et je déduis d'Aristote (Traité du ciel) qu'il sied d'écrire éternité.
A. JARRY, Gestes et Opinions du docteur Faustroll, Pl., p. 726.
- 7 Des millions d'ancêtres viendront témoigner à la barre de l'éternité qu'ils nous ont transmis des inclinations qu'eux-mêmes avaient reçues de leurs pères.
F. MAURIAC, Souffrances et bonheur du chrétien, p. 60.
- 8 Quelle liberté peut exister au sens plein, sans assurance d'éternité?
CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 81.

♦ 2. (1647). Durée ayant un commencement, mais point de fin. — (1688). Relig. La vie future. *Songez à vous préparer pour l'éternité. L'Éternité bienheureuse. L'Éternité malheureuse.* — Loc. (relig. ou littér.). *Être au bord, au seuil de l'éternité. Être sur le rivage de l'éternité.*

- 9 (...) j'ai trouvé mon pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1088, 15 nov. 1688.
- 10 L'infinie bonté que j'ai rencontrée en ce monde m'inspire la conviction que l'éternité est remplie par une bonté non moindre, en qui j'ai une confiance absolue.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, v.
- 11 Bientôt mes yeux aussi se fermeront pour l'éternité, sans que j'en aie appris beaucoup plus que toi (*un petit chien*) sur la vie et la mort.
FRANCE, le Petit Pierre, XIV.

(XVII^e). Mémoire, gloire immortelle. *Entrer dans l'éternité* (par une œuvre), dans l'immortalité*.

- 12 Certes, il est beau de rêver l'éternité, mais il suffit à l'honnête homme d'avoir passé en faisant son œuvre.
ZOLA, Discours à la jeunesse, « Écho de la Semaine » du 28 mai 1893.
- (1646). Durée illimitée (→ Accumuler, cit. 4; bâtir, cit. 35) dans l'avenir.
- 13 L'éternité n'est point dans vos apothéoses;
Et Dieu ne l'a donnée à rien, pas même aux roses.
HUGO, la Légende des siècles, XX, III.
- 14 L'artiste connaît l'éternelle illusion; et il fait semblant de compter sans elle. Il s'enivre de cette feinte surhumaine; il construit pour l'éternité des demeures qu'il sait lui-même faites de fumée, et fondées sur le rêve. L'art est tout humain; et la science est inhumaine.
André SUARÉS, Trois hommes, « Ibsen », III.

♦ 3. Un temps fort long. *Cela a duré une éternité. Cette heure d'attente m'a paru une éternité. Il y a une éternité que je ne l'ai vu.* — (Plur. emphatique). *Il y a des éternités que tu m'as promis de le faire.*

- 15 Ah! combien ces moments de quoi vous me flattez
Alors pour mon supplice auraient d'éternités!
CORNEILLE, Héraclius, III, I.
- 16 Ces sortes de petits procès dans un lieu où l'on n'a rien autre chose dans la tête, font une éternité d'éclaircissements qui font mourir d'ennui.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 143, 11 mars 1671.
- 17 La fièvre s'éveillait en lui, des gens qui l'ont échappé belle et entrevoient des éternités de vie pour avoir couloyé la mort d'un peu près.
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 6^e tableau, II.
- 17.1 Le syndicat vient de décider la grève... Pas beaucoup de commandes en ce moment, le père Morel n'est pas prêt de céder... ça peut durer des éternités comme en 1947, quand on est resté neuf semaines en grève (...)
Roger VAILLAND, 325 000 francs, p. 193.

♦ 4. DE TOUTE ÉTERNITÉ : depuis toujours, de temps immémorial*. *De toute éternité les enfants ont pensé mieux faire que leurs parents.* → Depuis que le monde* est monde.

★ II. Qualité de ce qui est éternel. *L'éternité de...*

- ♦ 1. (Hors du temps). *L'éternité de Dieu. L'éternité d'une vérité. Philos. Éternité du monde, de la matière.*
- 18 (...) soit que j'aie admis ou rejeté l'éternité de la matière, je ne peux rejeter l'existence éternelle de son artisan suprême (...)
VOLTAIRE, le Philosophe ignorant, XVI.

♦ 2. (De tout temps). *L'éternité des saisons, de l'amour, d'un problème humain.*

♦ 3. (Sans fin). *L'éternité de la damnation. Ils croient à l'éternité de leur amour.*

Par exagér. (en parlant de qqch. qu'on désespère de voir finir). *L'éternité d'une souffrance, d'un mal.*

CONTR. Brièvement.

ÉTERNUEMENT [etɛʁnyɛmɑ̃] n. m. — Déb. XIII^e, *esternnement*; de *éternuer*.

♦ 1. Expiration brusque et bruyante par le nez et la bouche, à la suite d'un mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs provoqué par l'irritation des muqueuses nasales. ⇒ **Sternutation**.

Bruit caractéristique de l'éternuement. ⇒ **Atchoum**. *Être sujet à des éternuements. Éternuements dus à un rhume. Les éternuements du rhume, de la grippe. Éternuement des animaux.* ⇒ **Ébrouement**.

L'éternuement absorbe toutes les fonctions de l'âme (...)
PASCAL, Pensées, 160 (→ Besogne, cit. 3).

L'ancienneté et l'étendue de la coutume de faire des souhaits en faveur de ceux qui éternuent, a engagé les littérateurs à rechercher curieusement, d'après l'exemple d'Aristote, si cet usage tirait son origine de la religion, de la superstition, des raisons de morale ou de physique (...). Il faudrait être aujourd'hui bien habile pour deviner si dans les commencements l'on a regardé les éternuements comme dangereux, ou comme amis de la nature (...) il suffira de remarquer que les Grecs et les Romains (...) avaient la même formule de compliment à cette occasion (...)

JAUCOURT, in Encycl. (DIDEROT), 1756, art. *Éternuement*.
(...) un spasme involontaire comparable à l'éternuement (...)
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, VI, III.

♦ 2. Bruit semblable à celui d'un éternuement. *Éternuement d'un moteur. On ne comprend rien à ses éternuements*, à sa mauvaise prononciation.

(...) des éternuements de clarinette et des gambades de petite flûte.
ZOLA, Nana, p. 25.

ÉTERNUER [etɛʁnyɛ] v. intr. — V. 1175, *esternuer*; *esternuder*, XI^e; lat. *sternutare*, fréquentatif du lat. class. *sternuere*.

♦ 1. Faire un, des éternuements. *Poudre, fumée, poivre, herbe qui font éternuer.* ⇒ **Sternutatif, sternutatoire**. *Poudre à éternuer* : poudre poivrée provoquant l'éternuement et employée pour faire des farces. « *Dieu vous bénisse!* (cit. 7) », « *À vos souhaits!* », formules que l'on adresse à celui qui éternue. *L'usage de bénir la personne qui éternue remonte à la plus haute antiquité* (→ Assister, cit. 13 [« *Dieu vous assiste* »]; éternuement, cit. 2).

Giton (*le riche* ...) crache fort loin, et il éternue fort haut (...) Phédon (*le pauvre* ...) crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie; il n'en coûte à personne ni salut ni compliment.
LA BRUYÈRE, les Caractères, VI, 83.

Que direz-vous, monsieur le zélé, à ce malheureux qui bâille et dort tout éveillé? et à l'autre qui, depuis trois heures, éternue à se faire sauter le crâne et jaillir la cervelle?
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, III, 5.

Loc. argotique. (1793). *Éternuer dans le sac, dans le son, dans la sciure* : être exécuté en ayant la tête tranchée.

♦ 2. Par anal. Faire un bruit, un son semblable à un éternuement. *Moteur qui éternue.* ⇒ **Tousser**.

Trans. *On ne comprend rien à ce qu'il éternue*, à ses mots mal articulés.

DÉR. Éternuement, éternueur.

ÉTERNUEUR, EUSE [etɛʁnyœʁ, øz] n. — 1839; de *éternuer*.

♦ Rare. Personne qui éternue fréquemment.

ÉTÉSISIEN [etɛzjɛ̃] adj. m. — 1542, (*vents*) *étésiens*, adj. plur.; (*vents*) *étésies*, 1531; lat. *etesiae*, grec *etésiōi*, sous-entendu *anemoi* « (vents) périodiques, annuels », de *etos* « année ».

♦ Didact. *Vents étésiens* : vents du nord qui soufflent dans la Méditerranée orientale chaque année pendant la canicule. « *Les vents étésiens, bien connus des navigateurs hellènes qui les utilisaient dès l'Antiquité pour aller commodément en Égypte* » (Demangeon).

ÉTÊTAGE [etɛtaz] ou ÉTÊTEMENT [etɛtmɑ̃] n. m. — 1870, *étêtage*; *étêtement*, 1611; de *étêter*.

♦ Arbor. Action d'étêter* (un arbre). *Étêtage* (ou *étêtement*) d'un arbre fruitier.

ÉTÊTER [etɛtɛ; etɛtɛ] v. tr. — V. 1200, *esteter*; de *é-* (lat. *ex*), *tête*, et suff. verbal.

Arboriculture.

♦ 1. Couper la tête de (un arbre). ⇒ **Décapiter, déshonorer, écimer, tailler**. *Étêter des saules. Étêter de jeunes arbres pour les transporter.*

(...) quelques sapins, dont la cime dépassait l'arête du rocher, furent étêtés en un clin d'œil, comme si une faux gigantesque eût nivelé le talus au ras de leur ramure.
J. VERNE, Michel Strogoff, p. 143.

Participe passé adjectival :

(...) étêté et ébranché jusqu'au tronc, il ressemblait à un immense cerceuil.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIII, p. 205.

♦ 2. Par anal. *Étêter un clou, une épingle. Étêter le poisson à mettre en conserve. Étêter les morues, les sardines.*

DÉR. Étêtage, étêteur.

ÉTÊTEUR, EUSE [etɛtœʁ, øz] n. — 1885; de *étêter*.

♦ 1. N. m. [a] Pêcheur de morue chargé de couper les têtes des poissons. — REM. Dans ce sens, le fém. est virtuel.

☐ Couteau pour étêter les morues.

♦ 2. N. Arbor. Personne qui étête les arbres.

Son père, étêteur d'arbres, fut tué en tombant du haut d'un chêne qu'il scalpaît à la serpe avant de l'abattre. Catherine PAYSAN, *L'Empire du taureau*, p. 101.

ÉTEUF [etœf] n. m. — V. 1460, Villon, *esteuf; estue, estuet, estuef* (1202), *estueuf* (v. 1380); orig. incert., p.-ê. francique *stôt « balle ».

♦ 1. Anciennt. Petite balle pour jouer à la longue paume. *Prendre l'éteuf à la volée.* — Loc. *Renvoyer l'éteuf* : renvoyer la balle. Fig. (Vx). Riposter, se décharger sur un autre d'une affaire, d'une commission.

L'éteuf passant à celui-là, Il le renvoie, et dit (...) LA FONTAINE, *Fables*, IX, 7.

Loc. prov. (Vx). *Courir après son éteuf* : se donner beaucoup de mal pour recouvrer un bien qui vous a échappé.

♦ 2. (1907). Escr. Boule d'étope placée à la pointe d'un fleuret.

ÉTEULE [etœl] n. f. — 1202, *esteule; estoble*, fin XI^e; forme de *stuble*, var. *estuble*, 1120; du bas lat. *stupula*, du lat. class. *stipula* « tige des céréales ».

♦ Techn. (agric.). Chaume qui reste sur place après la moisson. (On dit aussi *esteule, esteuble, éteuble*). — Par métonymie. Champ couvert de ce chaume.

- 1 Enlevé l'or des blés, il reste l'argent des éteules. J. RENARD, *Journal*, 1^{er} août 1898.
 - 2 Les bœufs, le col baissé, les genoux emmêlés, tiraient l'arche mérovingienne sur l'éteule piquante en ramant du mufle dans l'air en feu. M. AYMÉ, *la Vouivre*, p. 84.
 - 3 Ils débouchèrent dans un pâturage maigre. Tout de suite après commençait une éteule de seigle clairsemée. Elle avait été soigneusement raclée à la faucille, au ras des cailloux. Le chemin continuait dans des terres vagues piquetées de buis et de lavandes. J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, p. 280.
- Par anal. *Couleur d'éteule* : de la couleur des blés.

ÉTHANAL [etanal] n. m. — D. i.; de *éthan(ol)*, et suff. *-al* des aldéhydes.

♦ Chim. Aldéhyde* acétique.

ÉTHANE [etan] n. m. — 1880; de *éth(yle)*, et suff. *-ane*.

♦ Chim. Gaz combustible, hydrocarbure saturé (C₂H₆), de densité 1,057 (deuxième terme de la série). *L'éthane liquéfié bout à 180 °C et se solidifie à - 172 °C. L'éthane, en se dédoublant sous l'action de la chaleur ou en brûlant incomplètement, peut donner naissance à deux hydrocarbures non saturés : l'éthylène et l'acétylène. L'alcool, le glycol, les acides acétique et oxalique, les éthylamines sont des dérivés de l'éthane.*

DÉR. Éthanol.

ÉTHANOL [etanol] n. m. — 1910; de *éthane*, et suff. *-ol*.

♦ Chim. Alcool éthylique. «(Pour fabriquer de l'alcool à partir de la végétation, on fait) fermenter un jus sucré comme celui de la canne à sucre, du manioc, du sorgho, de la betterave. On obtient de l'éthanol» (*la Recherche*, sept. 1979).

Spécialt. Alcool éthylique d'origine végétale, utilisé comme carburant. «Au Brésil, on a mis les microbes dans les moteurs : engraisés à la canne à sucre, ils fabriquent de l'éthanol - alcool qui, mélangé à l'essence, fait rouler les voitures. D'autres microbes énergétiques ont donné un second souffle au méthane, ce "biogaz" autrefois voué aux économies de guerre...» (*L'Express*, n° 1472, 14 sept. 1979, p. 134).

1. **ÉTHER** [eter] n. m. — V. 1120, *ethere*; lat. *aether*, grec *aithēr*, de *aithēn* « faire brûler, être en feu ».

♦ 1. Didact. Fluide très subtil que l'on supposait régner au-dessus de l'atmosphère. *L'éther, élément du feu. Les corps célestes, pour les Anciens, baignent dans l'éther.*

- 0.1 On voit donc comment ces techniques symboliques de purification par le glaive, le feu, l'eau ou l'air subsument obligatoirement une métaphysique du pur. Une spiritualisation vient doubler les procédés purificateurs comme les schèmes ascensionnels. L'essence de la purification comme de l'ascension est finalement l'ākāsha, l'éther substrat symbolique de toutes les essences, cūnya des Védas et du tantrisme, bū-kung du taoïsme. Gilbert DURAND, *les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, p. 201.
- Esprit hypothétique animant le monde entier. ⇒ **Âme**.

- 1 Pythagore tenait que le monde était animé et intelligent, que l'âme de cette grosse machine était l'éther, d'où sont tirées toutes les âmes particulières. FÉNELON, *Philos.*, *Pythagore*, in LITTRÉ.

♦ 2. Poét. L'air le plus pur, et, par ext., les espaces célestes. ⇒ **Air**, **ciel**, **espace**, **infini**.

D'un feu religieux le saint poète épris Cherche leur pur éther (*des montagnes*) et plane sur leur cime. 2

André CHÉNIER, 225, in LITTRÉ.

L'harmonieux éther, dans ses vagues d'azur, Enveloppe les monts d'un fluide plus pur (...) 3

LAMARTINE, *Harmonies...*, *L'infini dans les cieux*.

Dans les champs de l'éther à ma splendeur soumis, Ma roue écraserait tous ces soleils fourmis! 4

HUGO, *la Légende des siècles*, LXI.

Il me semble que je m'éveille d'un songe chaste et pâle, rêvé en des éthers couleur de diamant. 5

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Axel*, III, 1.

Par métaphore :

(...) il y avait plusieurs duchesses de Guermantes, comme il y avait eu, depuis la dame en rose, plusieurs madame Swann, séparées par l'éther incolore des années, et de l'une à l'autre desquelles je ne pouvais pas plus sauter que si j'avais eu à quitter une planète pour aller dans une autre planète que l'éther en j'épave. 5.1

PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 990.

♦ 3. Phys. Dans la théorie ondulatoire de la lumière, Milieu subtil qui imprègne tous les corps et vibre sous l'action d'une source lumineuse.

L'homme a conquis toute l'étendue habitable : la terre, la mer, l'air et la nuit lui appartiennent, et jusqu'à l'éther, — si éther est un nom qui convienne encore à l'espace ondulatoire. 6

VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 262.

On sait d'où nous vient la croyance à l'éther. Si la lumière nous arrive d'une étoile éloignée, pendant plusieurs années, elle n'est plus sur l'étoile et elle n'est pas encore sur la terre, il faut bien qu'ailleurs elle soit quelque part et soutenue, pour ainsi dire, par quelque support matériel. 7

Henri POINCARÉ, *la Science et l'Hypothèse*, p. 199.

DÉR. V. Éthéréen.

2. **ÉTHER** [eter] n. m. — 1834; all. *Ether* (1830), du lat. *aether*. → 1. Éther.

♦ 1. Chim. anc. Tout composé volatil résultant de la combinaison d'acides avec des alcools.

Mod. *Éthers-oxydes*, de formule R-O-R' (R et R' étant des radicaux hydrocarbonés). — REM. On dit aujourd'hui simplement *éther*.

Éther-sel : ancien nom des esters. ⇒ 2. Ester. *Éther acétique. Éther évanthique** qui donne aux vins leur bouquet. *Éther de la glycérine*. ⇒ **Glycéride**. *Transformer un alcool en éther*. ⇒ **Éthérifier**. *Combinaison avec un éther*. ⇒ **Éthériser**.

♦ 2. Cour. *Éther ordinaire*, appelé dans le commerce *éther sulfurique*, et, absolt, *éther* (C₂H₅)₂O : liquide incolore d'une odeur forte caractéristique, très volatil, peu soluble dans l'eau mais soluble dans l'alcool, de densité 0,736. *L'éther est inflammable. L'industrie utilise l'éther comme solvant. Dissolution de coton poudre dans de l'éther*. ⇒ **Collodion**. *L'éther est très employé en médecine et en chirurgie comme antiseptique, antispasmodique, contrepoison et surtout comme anesthésique. Sirop d'éther. Éther mélangé à du chlorure d'éthyle, du chloroforme. Éther chloré. Respirer de l'éther, s'intoxiquer à l'éther*. ⇒ **Éthérisme, éthéromanie**; → Capiteux, cit. 2.

Éther de pétrole : la partie la plus volatile des essences de pétrole. ⇒ **Ligroïne**.

DÉR. Éthérifier, éthérique, éthériser, éthérisme, éthérolat, éthérolé.

COMP. Éthéromane, éthéromanie. — V. les comp. sav. avec les préf. Eth- et éthyle.

1. **ÉTHÉRÉ, ÉE** [etere] adj. — xv^e; lat. *aethereus*, grec *aitherios*, de *aithēr*. → 1. Éther.

♦ 1. Didact. Qui est de la nature de l'éther, qui appartient à l'éther* (1. Éther, 1.). *Corps éthéré. Substance éthérée*. ⇒ **Éthéréen**.

Poét. et vx. *La voûte éthérée* : la voûte des cieux, le ciel. *Régions, sphères éthérées*.

(Notre âme) Citoyenne à jamais de la ville éthérée Qu'elle avait si longtemps en ce corps désirée. 1

ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, I, Lettre XXIII.

(...) sur les hautes montagnes, où l'air est pur et subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit (...) Il semble (...) qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées, l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. 2

ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, I, Lettre XXIII.

♦ 2. Littér. (Sens physique). ⇒ **Aérien, délicat, irréel, léger, surnaturel, vaporeux. Une créature éthérée** (→ Conque, cit. 1). — (1794). Fig. *Voix éthérée*. (Sens moral). ⇒ **Élevé, noble, pur, sublime. Une nature éthérée. Sentiments éthérés**, qui s'élèvent au-dessus des choses terrestres. *Amour éthéré*. ⇒ **Platonique. Les régions éthérées de la méditation**. ⇒ **Haut, serin**. — N. m. «*L'éthéré pèse*» (Hugo, *l'Homme qui rit*, 1869, in T. L. F.).

Jamais Balzac n'approcha, ne serra de plus près la beauté idéale que dans ce livre (*Séraphita*) : l'ascension sur la montagne à quelque chose d'éthéré, de surnaturel, de lumineux qui vous enlève à la terre. 3

Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Balzac, VI.

(...) le jeune Baudelaire, déjà en possession de son génie et de ses démons, rencontra l'ange nécessaire dans la personne très aimable, mais peu éthérée, qu'était Madame Sabatier. 4

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 384.

CONTR. Bas, grossier, laid, matériel, mesquin, réaliste, terre-à-terre.

DÉR. V. Éthéréen.

2. ÉTHÉRÉ, ÊE [eteʁe] adj. et n. — 1742; de 2. *éther*.

♦ **1.** Adj. Chim. anc. Qui a les qualités ou les propriétés de l'éther* (2. Éther, 2.). *Liqueur, odeur éthérée. Intoxication éthérée.* ⇒ **Éthérique**.

♦ **2.** N. Vx. *Un éthéré, une éthérée.* ⇒ **Éthéromane**.

ÉTHÉRÉEN, ENNE [eteʁeɛ̃, ɛn] adj. — Mil. xix^e, Baudelaire; de 1. *éther*, ou de *éthéré*.

Didactique, littéraire et vieux.

♦ **1.** Relatif au monde des sentiments purs, éthérés. « *Régions éthérées* » (Baudelaire).

♦ **2.** Relatif à l'éther, à la région céleste.

ÉTHÉRIFICATION [eteʁifikasjɔ̃] n. f. — 1815; de *éthérifier*.

♦ Chim. Vieilli. Conversion d'un alcool ou d'un phénol en ester (éthersel). ⇒ **Estérification**.

ÉTHÉRIFIÉ [eteʁifje] v. tr. — 1823; de *éther*, et *-fier* (lat. *facere* « faire »).

♦ Chim. Vx. Convertir, transformer en éther. ⇒ **Estérifier**.

DÉR. **Éthérification**.

ÉTHÉRIQUE [eteʁik] adj. — 1842; de *éther*.

♦ **1.** Chim. Vieilli. Relatif à l'éther (2. Éther). *Acide éthérique.*

♦ **2.** Provoqué par l'éther. *Ivresse éthérique.*

L'*ivresse éthérique* vient rapidement et se dissipe de même : la griserie s'accompagne de bruits auriculaires (...) d'une hyperactivité idéative impressionnante (...) A. POROT, les Toxicomanies, p. 74.

ÉTHÉRISATION [eteʁizasjɔ̃] n. f. — 1838; de *éthériser*.

♦ **1.** Chim. Vx. Action d'éthériser* (1.); son résultat.

♦ **2.** (1855). Méd. Anesthésie générale obtenue par inhalation d'éther (éthylque). *Éthérisation générale, locale.*

ÉTHÉRISER [eteʁize] v. tr. — 1838; de *éther*.

♦ **1.** Chim. Vx. Combiner avec l'éther. *Éthériser un liquide.*

♦ **2.** [a] (1850). Méd., vx. Faire respirer de l'éther pour insensibiliser. ⇒ **Anesthésier**. *Éthériser un malade.* — Pron. (Réfl.). *S'éthériser* : s'intoxiquer à l'éther.

Absolument ou intransitif :

On doit cesser d'éthériser, quand la résolution musculaire est complète et lorsqu'on s'est assuré de l'abolition de la sensibilité.

Journal de médecine et de chirurgie pratiques, 1850, in D. D. L., II, 8.

[b] Mod. *Éthériser un insecte.*

♦ **3.** Hortic. *Éthériser des plantes destinées au forçage.*

DÉR. **Éthérisation**.

ÉTHÉRISME [eteʁism] n. m. — 1850; de 2. *éther*.

♦ **1.** Vx. État où la sensibilité est suspendue par l'action de l'éther ou d'un autre anesthésique.

♦ **2.** Mod. Méd. Intoxication par l'éther, caractérisée par un état d'ivresse, d'euphorie. ⇒ **Éthéromanie**.

L'*éthérisme chronique* se traduit surtout par un énervernement particulier, une instabilité psycho-motrice très marquée, un peu d'anxiété, un érotisme souvent pervers et une déchéance morale comme pour toutes les toxicomanies sévères. A. POROT, les Toxicomanies, p. 74.

ÉTHÉROLAT [eteʁɔla] n. m. — D. i. (xx^e); de 2. *éther*, suff. *-ole*, et *-at*.

♦ Pharm. Produit de distillation d'une substance préalablement macérée dans de l'éther.

DÉR. **Éthérolature**.

ÉTHÉROLATURE [eteʁɔlatyʁ] n. f. — D. i. (xx^e); de *éthérolat*, et *-ure*.

♦ Pharm. Solution dans l'éther de sucres végétaux.

ÉTHÉROLÉ [eteʁɔle] n. m. — 1831; de 2. *éther*, suff. *-ole*, et *-é*.

♦ Pharm. Liquide médicamenteux à base d'éther.

ÉTHÉROMANE [eteʁɔman] adj. et n. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *éthéromanie*, ou de 2. *éther*, *-o-* de liaison, et *-mane*.

♦ Qui fait de l'éther un usage invétéré. ⇒ **Éthéré** (2., vx). — N. Toxicomane qui emploie l'éther. *Un, une éthéromane.*

ÉTHÉROMANIE [eteʁɔmani] n. f. — 1890; de *éther*, *-o-*, et *-manie*.

♦ Accoutumance (toxicomanie) à l'éther pris en boisson, inhalation ou injection. ⇒ **Éthérisme**.

DÉR. **Éthéromane**.

ÉTHER-OXYDE [eteʁɔksid] n. m. ⇒ 2. **Éther**.

ÉTHER-SEL [eteʁsel] n. m. Vx. ⇒ 2. **Ester**.

ÉTHIOPIEN, ENNE [etjɔpiɛ̃, ɛn] adj. et n. — Fin xiii^e; de *Éthiopie*; cf. grec *Aethiops*. → **Éthiops**.

♦ **1.** Qui se rapporte à l'Éthiopie ou à ses habitants. ⇒ **Abyssinien** ou **abyssin**. *L'ancien empire éthiopien était gouverné par un négus*. Langue éthiopienne.* ⇒ **Amharique**.

N. *Un Éthiopien, une Éthiopienne* : habitant (ou ressortissant) de l'Éthiopie.

N. m. (1870). Vx. L'amharique.

♦ **2.** (Du sens propre du grec *Aethiops*; → **Éthiops**). Vx. Personne de race noire.

ÉTHIOPIQUE [etjɔpik] adj. — 1870; de *Éthiopie*; cf. lat. *Aethiopicus*, grec *Aethiopicos*, de *Aethiops*. → **Éthiops**. Vieux.

♦ **1.** ⇒ **Éthiopien**.

♦ **2.** (Au sens 2 de *éthiopien* « noir »). *Les Éthiopiennes*, œuvre de L.-S. Senghor (1956).

ÉTHIOPS [etjɔps] n. m. — 1752; *aethiops*, 1752; grec *Aithiops* « éthiopien », propr. « visage brûlé », de *aithin* « brûler », et *ops* « vue ».

♦ Chim. anc. Oxyde ou sulfure métallique de couleur noire. *Éthiops minéral* : sulfure de mercure.

ÉTHIQUE [etik] n. f. et adj. — V. 1265; bas lat. *ethica*; grec *ethikos*, *ethiké*, de *ethos* « mœurs ».

♦ **1.** N. f. Philos. Science de la morale; art de diriger la conduite. ⇒ **Morale**. — Ouvrage traitant de cette science, de cet art. *L'Éthique à Nicomaque*, d'Aristote. *L'Éthique*, de Spinoza. *Locke divise les sciences en physique, éthique et sémiotique* (ou *logique*).

Tel est le traité des *Caractères des mœurs* que nous a laissé Théophraste. Il l'a puisé dans les *Éthiques* (...) d'Aristote, dont il fut le disciple.

LA BRUYÈRE, Disc. sur Théophraste.

L'éthique politique a deux objets principaux : la culture de la nature intelligente, l'institution du peuple.

DIDEROT, Opinions des anciens philosophes sarrasins, in LITTRÉ.

Admettre *a priori* que les phénomènes moraux et les phénomènes juridiques sont « inséparables », qu'au sein d'un groupe quelconque l'éthique tout entière tient dans le droit, c'est heurter délibérément les faits les mieux établis.

A. BAYET, la Science des faits moraux, p. 58.

(...) l'éthique bourgeoise ne dérive pas de la Providence : ses règlements universels et abstraits sont inscrits dans les choses (...) SARTRE, Situations II, p. 157.

Spécial. « Science qui prend pour objet immédiat les jugements d'appréciation sur les actes qualifiés bons ou mauvais » (Lalande).

♦ **2.** Adj. (1553; lat. *ethicus*). Didact., littér. Qui concerne la morale. *Préceptes, jugements éthiques. Science éthique.*

Le bouddhisme et le christianisme, religions éthiques plus que métaphysiques, fondées sur les biographies d'une autre nature et d'une plus grande précision que celles d'Osiris, de Zeus, de Vishnou, devaient représenter des individus. Jésus et Siddharta; mais aussi représenter ce qui faisait d'eux le Christ et le Bouddha.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 149.

La revendication de justice aboutit à l'injustice si elle n'est pas fondée d'abord sur une justification éthique de la justice.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 259.

(...) il triait ses sentiments et n'en gardait que les plus élevés, le goût du risque et de l'aventure, la conscience des responsabilités, la décision virile et le mépris de l'opinion vulgaire. Il atteignait ainsi des sommets éthiques que, jusqu'à présent, il ne soupçonnait même pas. Il marchait sur les cimes et respirait la pure atmosphère de l'héroïsme.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 200.

HOM. **Étique**.

ETHMOÏDAL, ALE, AUX [etmoïdal, o] adj. — 1701; de *ethmoïde*.

♦ Anat. Qui appartient ou se rapporte à l'ethmoïde. *Sillon ethmoïdal. Veines ethmoïdales. Les os ethmoïdaux*, qui constituent l'ethmoïde. (On dit aussi *os ethmoïde*).

ETHMOÏDE [etmɔid] n. m. et adj. — V. 1560, Paré ; grec *éthmoëidés*, de *éthmos* « crible », et *eidos* « forme ».

♦ Anat. Os impair de la base du crâne, situé en avant du sphénoïde, dont la partie supérieure, horizontale, criblée de petits trous, forme le plafond des fosses nasales, et dont les parties latérales concourent à former les parois internes des orbites et les parois externes des fosses nasales.

Adj. Os *ethmoïde*. ⇒ **Ethmoïdal**.

DÉR. *Ethmoïdal*, *ethmoïdite*.

ETHMOÏDITE [etmɔidit] n. f. — D. i. (xx^e) ; de *ethmoïde*, et *-ite*.

♦ Méd. Inflammation de la muqueuse qui tapisse les cavités au sein de l'ethmoïde. *L'ethmoïdite entre dans le cadre des sinusites*.

ETHNARCHIE [etnarʃi] n. f. — 1569 ; de *ethnarque*.

♦ Antiq. Dignité d'ethnarque. — Par métonymie. Territoire administré par un ethnarque.

ETHNARQUE [etnarʁ] n. m. — 1569, *ethnarque* ; grec *ethnarkhês*, de *ethnos* « peuple », et *arkhein* « commander ».

♦ Antiq. Gouverneur d'une province, dans l'Empire romain.

DÉR. *Ethnarchie*.

ETHNIE [etni] n. f. — 1896, Vacher de la Pougé ; dér. sav. du grec *ethnos* « peuple, nation ».

♦ Didact. Ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture (alors que la *race* dépend de caractères anatomiques). On trouve aussi *ethnos*.

- On réserve le nom de *racés* à ceux (*les groupements humains*) établis d'après un ensemble de caractères physiques (...) On sait, d'autre part, qu'on appelle *nation* ou *état* ceux qui correspondent à une communauté politique. Viennent enfin ceux basés sur des caractères de civilisation, en particulier une langue ou un groupe de langues identiques ; on a créé pour eux un terme qui tend de plus en plus à s'imposer, ce sont les *ethnies* (...) Dès qu'on aborde les grandes masses qui peuplent la majeure partie des continents, les races, les ethnies et les frontières politiques s'enchevêtrent à qui mieux mieux.
Henri-V. VALLOIS, *les Races humaines*, p. 8.
- Entre les races ou entre les civilisations, entre les ethnies, pensait Spengler, il y a des murs infranchissables. Les communications et les télécommunications font qu'ils s'écroulent, malgré les oppositions encore tenaces de la Russie, de la Chine, des patriotismes paradoxaux de tous ces gens dont le but était justement de favoriser l'internationalisation.
UNESCO, *Journal en miettes*, p. 60-61.

ETHNIQUE [etnik] adj. — 1541 ; *ethnique*, XIII^e ; lat. sav. *ethnicus*, du grec *ethnikos*, de *ethnos* « peuple ».

♦ 1. Didact. (hist. : antiq. chrétienne). Qui appartient au paganisme. ⇒ **Gentil**, **idolâtre**, **païen**. *Superstition ethnique*.

♦ 2. (1752). Didact. Qui sert à désigner une population. — Ling. *Mot ethnique* : mot dérivé d'un mot désignant un lieu (pays, région, etc.) et servant à signifier l'appartenance d'un sujet à celui-ci. « Français » est un nom ethnique.

N. m. (1864). Dénomination d'un peuple. *L'ethnique de France est « français »*.

- Les populations indigènes de l'Afrique du Nord (...) sont ordinairement désignées sous le nom de Berbères ; ce n'est pas un ethnique datant d'une époque lointaine (...)
AGUSTIN BERNARD, *l'Algérie*, p. 81 (→ Berbère, cit. 1).
- ♦ 3. (1871). Didact. (mais plus cour.). Relatif à l'ethnie, à une ethnie. ⇒ **Racial**. *Caractères ethniques*, propres à une ethnie. *Différences ethniques*. *Groupes ethniques*.
- L'idée d'une différence de races dans la population de la France, si évidente chez Grégoire de Tours, ne se présente à aucun degré chez les écrivains et les poètes français postérieurs à Hugues Capet. La différence du noble et du vilain est aussi accentuée que possible ; mais la différence de l'un à l'autre n'est en rien une différence ethnique (...)
RENAN, *Qu'est-ce qu'une nation?*, 11 mars 1882, *Œuvres*, t. I, p. 891.
- (...) les hommes qui l'habitent (*la France*) constituent un mélange ethnique et psychologique d'une complexité et d'une qualité singulières, dont les éléments se complètent et se tempèrent les uns aux autres, depuis des siècles, par leur coexistence, leurs commerces, leurs conflits, leurs expériences et leurs malheurs communs.
VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 180.
- Sur un fond autochtone, la formation ethnique du peuple russe résulte surtout de deux séries d'invasions.
ANDRÉ STEGFRIED, *l'Âme des peuples*, VI, II.

Méd. Propre à un peuple, à une ethnie. *Maladies ethniques*.

DÉR. *Ethniquement*.

ETHNIQUEMENT [etnikmã] adv. — D. i. (attesté xx^e) ; de *ethnique*.

♦ Didact. Du point de vue ethnique.

La diversification des ethnies et la formation de comportements opératoires communs à des unités plus ou moins larges répond pour l'individu à un équilibre psychique qui a toujours caractérisé les populations humaines. Dans notre groupe zoo-

logique particulier l'ethnie se substitue à l'espèce et les individus humains sont ethniquement différents comme les animaux le sont spécifiquement.

A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 130.

ETHNO [etno] n. f. — 1979, in D. D. L. ; abrég. de *ethnologie*.

♦ Fam. Ethnologie.

Le reste du temps, il fit de la socio et de l'ethno.

Claude COURCHAY, *La vie finira bien par commencer*, p. 255.

ETHNO- Élément de formation, du grec *ethnos* « peuple », entrant dans la formation de termes didactiques et, spécialt, en sciences humaines. ⇒ **Ethnobiologie**, **ethnocentrisme**, **ethnocide**, **ethnographie**, **ethnopsychiatrie**, **ethnopsychologie**.

REM. D'autres composés, archaïques ou plus rares, sont attestés. Ex : *ethnogénie*, n. f. (1842) : science de l'origine des peuples ; *ethnobotanique*, n. f. ; *ethnozoologie*, n. f.

ETHNOBIOLOGIE [etnɔbjɔlɔʒi] n. f. — 1968 ; de *ethno-*, et *biologie*

Didactique.

♦ 1. Étude systématique des divers facteurs (climatiques, géologiques, alimentaires, pathologiques, sociaux) qui jouent un rôle dans la vie des groupes ethniques. ⇒ **Ethnobotanique**, **ethnozoologie**.

♦ 2. Étude des incidences biologiques de certains faits culturels.

ETHNOBOTANIQUE [etnɔbotanik] n. f. — 1946, in D. D. L. ; de *ethno-*, et *botanique*, d'après l'angl. *ethnobotany* (1896, Garshberger).

♦ Didact. Science qui étudie les rapports entre un groupe social humain et la flore. ⇒ **Ethnobiologie**. « *En résumé, chaque population locale constitue un mélange en équilibre dynamique de génotypes au travers desquels le flux de gènes est constamment ajusté à des conditions pédoclimatiques déterminées, à une forme de relations hôtes-pathogènes, à des techniques agraires traditionnelles et à des besoins humains locaux. L'étude de ces relations complexes est l'un des champs de recherche de l'ethnobotanique, discipline interprétative et associative qui recherche, utilise, lie et interprète les faits de relations fonctionnelles entre les sociétés humaines et les plantes* » (*Science et vie*, hors-série, n° 146, « La nouvelle botanique », p. 144).

ETHNOBOTANISTE [etnɔbotanist] n. — Mil. xx^e ; de *ethno-*, et *botaniste*.

♦ Didact. Spécialiste d'ethnobotanique. « *Bernadette Lizet est ethnobotaniste (sic) au Muséum. L'une des très rares personnes en France à s'être intéressées à la façon dont les plantes recolonisaient la ville* » (*Sciences et Avenir*, n° 441, nov. 1983, p. 68).

ETHNOCENTRIE [etnosãtri] n. f. ⇒ **Ethnocentrisme**.

ETHNOCENTRIQUE [etnosãtrik] adj. — xx^e ; angl. *ethnocentric* (1900, W. Mcbee), de *ethno-*, *centre*, et suff. *-ique*.

♦ Didact. (psychol.). Qui privilégie son propre groupe social (dans la présentation de faits, l'analyse d'une situation, la vision du monde, etc.).

ETHNOCENTRISME [etnosãtrism] n. m. — xx^e ; angl. *ethnocentrism* (1907, X. G. Summer) ; de *ethno-*, *centre*, et suff. *-isme*.

♦ Didact. (psychol.). Tendance à privilégier le groupe social auquel on appartient et à en faire le seul modèle de référence. (On trouve aussi *ethnocentrie*).

Le transformisme n'était pas formulable positivement puisque le geste des héros et des dieux animait toute transformation. Le philosophe entrevoyait bien les frontières de la fable dans le champ étroit de son expérience. L'exploration anthropologique le conduisait bien à se définir comme l'être central du monde vivant, mais sa vision était essentiellement ethnocentriste. C'est en effet l'ethnocentrisme qui définit le mieux la vision préscientifique de l'homme. Dans de très nombreux groupes humains, le seul mot par lequel les membres désignent leur groupe ethnique est le mot « hommes ». L'assimilation de l'ethnie à une sorte de « moi » idéal, réunissant les qualités du bien et du beau, fait opposition à la tendance à placer au delà du monde familier les peuples monstrueux qui réalisent dans leur aspect et dans leurs mœurs, au maximum, le mal et la laideur.
A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. I, p. 12.

ETHNOCIDE [etnosid] n. m. — V. 1970 ; de *ethno-*, et *-cide*.

♦ Didact. Destruction de la civilisation d'un groupe ethnique par un autre groupe plus puissant. ⇒ **Génocide**. « *La destruction des civilisations (l'ethnocide)* » (R. Jaulin, in *le Nouvel Obs.*, 11 sept. 1972).

ETHNOGRAPHE [etnoɡraf] n. — 1827; de *ethnographie*.

♦ Didact. Personne qui s'occupe d'ethnographie. *Une ethnographe de l'école française, américaine.*

ETHNOGRAPHIE [etnoɡrafi] n. f. — 1819, Boiste; donné comme rare ou inusité par les dict. de la première moitié du XIX^e; de *ethno-*, et *-graphie*.

Didactique.

♦ 1. Vx. Classement des peuples d'après leurs langues.

1 Quant au mot *ethnographie*, il signifiait au commencement du siècle (*le XIX^e*) tout simplement le classement des peuples d'après leurs langues; c'était un terme linguistique introduit par Balbi (1826).

J. DENIKER, in Grande Encyclopédie (BERTHELOT), art. *Ethnographie*.

♦ 2. Mod. Étude descriptive des divers groupes humains, notamment des ethnies vivant dans une civilisation pré-industrielle, de leurs caractères anthropologiques, sociaux, etc. *Ethnographie et ethnologie**.

2 L'ethnographie, telle qu'elle existe actuellement est en somme un complément de l'anthropologie. Cette dernière s'occupe surtout de l'homme au point de vue physique, tandis que la première le considère au point de vue social. Elle recherche quels sont les éléments constitutifs d'une population donnée, en s'aidant des renseignements que lui fournit l'anthropologie, en ce qui concerne les caractères anatomiques et physiologiques; la linguistique en ce qui concerne les langues; la géographie en ce qui concerne l'influence du milieu; l'histoire et l'archéologie (historique et préhistorique) en ce qui concerne les données sur le passé des groupes ethniques, sur leur composition et décomposition, etc.

J. DENIKER, in Grande Encyclopédie (BERTHELOT), art. *Ethnographie*.

3 L'ethnographie étudie les usages de tous genres des groupes d'hommes vivant en société.

Ch. SEIGNOBOS, Hist. sincère de la nation franç., t. 1, p. 7.

4 Dans notre quête de l'homme comme dans notre monde de l'art, le plus étranger rejoint le plus ancien: les sociétés que l'on appelait sauvages, nous les appelons primitives. De l'histoire des civilisations mortes, comme de l'ethnographie des peuples mourants, nous attendons qu'elles nous enseignent ce qu'est l'homme lorsqu'il ne nous ressemble pas.

MALRAUX, La Métamorphose des dieux, p. 32.

DÉR. *Ethnographe, ethnographique.*

ETHNOGRAPHIQUE [etnoɡrafik] adj. — 1823, Boiste; de *ethnographie*.

♦ Didact. Qui a rapport à l'ethnographie*. *Études, missions ethnographiques. Du point de vue ethnographique* (⇒ **Ethnologique, sociologique**).

1 La considération ethnographique n'a donc été pour rien dans la constitution des nations modernes.

RENAN, Qu'est-ce qu'une nation?, in Œ. compl., t. 1, p. 896.

2 La vérité est qu'il n'y a pas de race pure et que faire reposer la politique sur l'analyse ethnographique, c'est la faire porter sur une chimère.

RENAN, Qu'est-ce qu'une nation?, in Œ. compl., t. 1, p. 896.

3 Un instant, il songea à la vie française de café; mais il ne s'attarda pas à ces considérations ethnographiques et s'assit au hasard, si bien qu'il tomba en face d'une table qu'il ne connaissait pas, étudia les lignes du marbre, but son Pernod.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 11.

ETHNOLINGUISTE [etnoŀeŷist] n. — Mil. XX^e; de *ethnolinguistique*.

♦ Didact. Spécialiste d'ethnolinguistique.

ETHNOLINGUISTIQUE [etnoŀeŷistik] adj. et n. f. — Mil. XX^e; angl. *ethnolinguistics* (1950, Almsted); de *ethno-*, et *linguistique*.

Didactique.

♦ 1. Adj. Relatif à l'ethnologie* du langage. *Les travaux ethnolinguistiques d'un anthropologue.*

1 La vie des mots, leurs glissements de sens (...) leur fossilisation enrichissent le tableau ethnolinguistique, de sorte qu'on ne peut concevoir l'ethnologie, comme science historique, sans le concours d'une connaissance de la structure des langues (...)

A. LEROI-GOURHAN, L'Histoire sans textes, in L'Histoire et ses méthodes, Encycl. Pl., p. 232.

♦ 2. N. f. Étude des langues et des usages langagiers des peuples, des ethnies, en relation avec les conditions sociales spécifiques et en tant qu'expression de leur culture.

2 L'*ethnolinguistique* sera l'étude du message linguistique en liaison avec l'ensemble des circonstances de la communication. Les linguistes-de-cabinet se préoccupent de la langue en tant que code ou squellette. Ils méconnaissent les produits de la langue (...) et les liens entre la langue et les éléments para-linguistiques, qui sont souvent déterminants. Le « terrain » peut être en effet aussi bien le boulevard Saint-Michel que la Terre de Feu.

Bernard POTTIER, in Langages, n° 18, juin 1970.

DÉR. *Ethnolinguiste.*

ETHNOLOGIE [etnoŀoʒi] n. f. — 1787, A. C. Chavannes, Académie de Lausanne, pour désigner l'étude des « divers corps de communautés » (in *Encycl. Universalis*, art. *Ethnie*); la valeur actuelle se dégage après 1870, notamment (en franç.) avec Durkheim et M. Mauss; de *ethno-*, et *-logie*.

♦ Didact. Science des groupes humains, et notamment des groupes sociaux de civilisation pré-industrielle, souvent sans écriture

(⇒ **Anthropologie**, II.); science basée sur les faits d'observation dans le domaine de l'anthropologie (II.) culturelle et sociale (⇒ **Ethnographie**). *Ethnologie religieuse, juridique, linguistique* (⇒ **Ethnomusicologie**). *Ethnologie physiologique* (⇒ **Ethnobiologie**), *psychologique* (⇒ **Ethnopsychologie**), *médicale, psychiatrique* (⇒ **Ethnopsychiatrie**).

Le mot *ethnologie* a été employé pour la première fois, semble-t-il, par un savant français, W. Edwards, qui s'en est servi pour désigner l'objet et le but de la Société d'ethnologie créée par lui en 1839 (...). La distinction entre l'ethnographie et l'ethnologie se réduit, suivant nous, à la distinction des méthodes dans les investigations sur les groupes humains. La première *décrit* les groupes ethniques, la deuxième *compare* et déduit les lois générales des divers phénomènes de la vie sociale.

J. DENIKER, in Grande Encyclopédie (BERTHELOT), art. *Ethnographie*.

N. B. Le mot, comme on l'a vu, est antérieur à W. Edwards.

DÉR. *Ethnologie, ethnologiste ou ethnologue.*

ETHNOLOGIQUE [etnoŀoʒik] adj. — 1839, W. Edwards: *Société ethnologique de Paris*; de *ethnologie*.

♦ Didact. Relatif à l'ethnologie. *Études, recherches ethnologiques.*

DÉR. *Ethnologique*.

ETHNOLOGIQUEMENT [etnoŀoʒikmã] adv. — 1874, de *ethnologique*.

♦ Didact. Du point de vue ethnologique.

ETHNOLOGUE [etnoŀog] n. — 1870; de *ethnologie*.

♦ Personne qui s'occupe d'ethnologie* (et, par ext., d'ethnographie). *Une ethnologue spécialiste de l'Afrique tropicale.*

Les faits essentiels de la géographie humaine ne devront pas être négligés par les ethnologues, mais ceux-ci seront plus préoccupés de leurs caractères humains que de leurs caractères géographiques; et ce sera, en vérité, l'œuvre propre des géographes que d'analyser et d'établir les connexions qui existent entre ces faits et le cadre naturel.

Jean BRUNHES, la Géographie humaine, t. II, p. 757.

REM. La forme *ethnologiste* (1849) paraît vieillie.

ETHNOMUSICOLOGIE [etnomuzikoloʒi] n. f. — Mil. XX^e (1954: Département d'*ethnomusicologie* du Musée des arts et traditions populaires); cf. angl. *ethnomusicology* en 1950 (in *Oxford Suppl.*); de *ethno-*, et *musicologie*.

♦ Didact. Étude des faits musicaux de caractère traditionnel des divers groupes ethniques. (Syn. anc.: *ethnologie musicale, musicologie comparée*). « Gilbert Rouget, dans cet ouvrage profond et complet d'*ethno-musicologie, passe en revue tous les cas possibles et imaginables d'incantation, possession, transe, thérapie par la musique* » (*L'Express*, n° 1503, 26 avr. 1980, p. 77).

DÉR. *Ethnomusicologie, ethnomusicologue.*

ETHNOMUSICOLOGIQUE [etnomuzikoloʒik] adj. — Mil. XX^e; de *ethnomusicologie*.

♦ Didact. Relatif à l'ethnomusicologie.

ETHNOMUSICOLOGUE [etnomuzikolog] n. — Mil. XX^e; de *ethnomusicologie*.

♦ Didact. Personne qui s'occupe d'ethnomusicologie. « (...) *je me suis mis à jouer free, espérant retrouver par là quelque chose d'aussi profondément lié à mes racines que la musique japonaise. Car il y a des rapports entre le jazz et notre musique: de Koizumi, le premier ethnomusicologue qui a démontré le système tonal japonais, j'ai dérivé une théorie de la note « nucléaire »* (Yosuke Yamashita, in *Le Monde de la musique*, n° 62, déc. 1983, p. 43).

ETHNOPSYCHIATRE [etnopsikjatr] n. — Mil. XX^e; de *ethno-*, et *psychiatre*.

♦ Didact. Spécialiste d'ethnopsychiatrie*.

(...) l'ethnopsychiatre Georges Devereux a mis en lumière le postulat caché de la théorie du relativisme culturel, à savoir que si les individus peuvent être malades, la société, elle, est toujours nécessairement normale. Or si, comme le pense Devereux, il existe des sociétés « malades », celui qui introjecte les normes du groupe, introjecte en lui des normes morbides. Ce serait ici la rébellion, et non l'adaptation, qui serait le véritable signe de santé.

Roland JACCARD, la Folie, p. 33 (1979).

ETHNOPSYCHIATRIE [etnopsikjatri] n. f. — V. 1952; de *ethno-*, et *psychiatrie*.

♦ Didact. Étude de l'influence des facteurs ethniques sur la genèse et les manifestations des maladies mentales.

« C'est un lieu commun (...) de la sociologie et de l'ethnopsychiatrie que d'affirmer que la maladie n'a sa réalité et sa valeur de maladie qu'à l'intérieur d'une culture qui la reconnaît comme telle. Ainsi, par exemple, l'hystérique du XIX^e siècle

qui avait des visions et qui présentait des stigmates eût été, sous d'autres cieus ou en d'autres temps, un mystique visionnaire et thaumaturge.

Roland JACCARD, *la Folie*, p. 11 (1979).

ETHNOPSYCHOLOGIE [etnopsikoloʒi] n. f. — V. 1970; de *ethno-*, et *psychologie*.

◆ Didact. Étude des caractéristiques psychiques des collectivités et des groupes ethniques (*psychologie ethnique*; *ethnologie psychologique*).

ETHNOS [etnos] n. m. — xx^e, all. *ethnos*, du grec *ethnos*, en concurrence avec le lat. mod. *ethnium*.

◆ Didact. et rare. ⇒ **Ethnie**.

Ceux qui utilisent l'expression *ethnos* (...) ne se rendent pas toujours compte que son acception en grec ancien n'est pas simplement celle de « peuple », mais aussi celle de « peuplade », « tribu », « province » (...)

G. DE ROHAN-CZERMAK, in *Encycl. Universalis*, art. *Ethnie*.

ETHNOZOOLOGIE [etnozooloʒi] n. f. — 1957, Griaule, in T. L. F.; de *ethno-*, et *zoologie*.

◆ Didact. Science qui étudie les rapports entre un groupe social humain et la faune. ⇒ **Ethnobiologie**.

ÉTHOCRATE [etokrat] n. — Av. 1870, in P. Larousse; de *éthocratie*.

◆ Didact. Partisan de l'éthocratie.

ÉTHOCRATIE [etokrasi] n. f. — 1776, titre d'un ouvrage de d'Holbach; du grec *ethos* «mœurs», et *-cratie*.

◆ Didact. et vx. Forme de gouvernement fondé sur la morale.

DÉR. **Éthocrate**.

ÉTHOGRAMME [etogram] n. m. — Mil. xx^e; de *étho-*, dans *éthologie*, et *-gramme*.

◆ Didact. Description d'une série, d'une classe de comportements propre à une espèce animale, en vue de la distinguer d'espèces voisines ou d'en préciser la définition.

ÉTHOGRAPHIE [etografi] n. f. — xviii^e; grec *ethos* «mœurs», et *-graphie*.

◆ Didact. Étude descriptive des mœurs. ⇒ **Éthologie**.

DÉR. **Éthographique**.

ÉTHOGRAPHIQUE [etografik] adj. — xviii^e; de *éthographie*.

◆ Didact. Relatif à l'éthographie. ⇒ **Éthologique**.

ÉTHOLOGIE [etoloʒi] n. f. — 1611; du grec *ethos* «mœurs, caractère», et *-logie*.

◆ 1. Vx. Science historique des mœurs, des faits moraux; traité sur les mœurs. ⇒ **Éthographie**; **morale**.

1 L'éthologie pourrait être définie la science historique des mœurs, dont l'éthographie est la description. LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Éthologie*.

◆ 2. (Angl. *ethology*, 1843, A. Stuart Mill). Vx. Science des caractères et de leur formation. ⇒ **Caractérologie**.

◆ 3. (1849, Geoffroy Saint-Hilaire, cit. 2). Mod. Science des comportements des espèces animales dans leur milieu naturel, ⇒ aussi **Écologie**; **éco-éthologie**. (On dit aussi *zoopsychologie*). *Éthologie de la communication* ⇒ **Zoosémiotique**.

2 C'est à l'éthologie (...) qu'appartient l'étude des relations des êtres organisés (...) dans l'agrégat et dans la communauté.

1. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Hist. nat. générale des règnes organiques*, t. II, p. 285 (1849).

3 Même en psychologie animale ou éthologie, la tendance générale actuelle est de traiter l'être vivant en sujet et K. Lorenz, un des fondateurs de l'« objectivisme » en éthologie (c'est-à-dire de la méthode d'étude d'objective de l'animal en son milieu même et pas seulement en laboratoire) vient d'écrire une étude très suggestive sur les analogies entre ses conceptions de la connaissance instinctive ou acquise et le point de vue kantien en épistémologie.

J. PIAGET, *Épistémologie des sciences de l'homme*, p. 138 (1970).

COMP. **Éco-éthologie**.

ÉTHOLOGIQUE [etoloʒik] adj. — 1599, au sens 1 de *éthologie*; de *éthologie*.

◆ (xix^e). Didact. Relatif à l'éthologie* (3.).

ÉTHOLOGISTE [etoloʒist] n. — 1950; *éthologue*, 1829; de *éthologie*.

◆ Personne qui s'occupe d'éthologie* (3.). « Depuis ces quinze dernières années, les éthologistes commencent à penser que les comportements sociaux des animaux ne sont pas des caractères immuables. Bien au contraire, les changements intervenant au sein d'une organisation sociale sont étroitement liés aux modifications de l'environnement » (*La Recherche*, févr. 1977).

De nos jours encore certains éthologistes paraissent attachés à l'idée que les éléments du comportement, chez l'animal, sont ou bien innés ou bien appris, chacun de ces deux modes excluant absolument l'autre. Cette conception est entièrement erronée comme Lorenz l'a vigoureusement démontré.

Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 192.

Pris à ce taux, on en trouverait l'amorce chez les hirondelles de mer, par exemple, pendant la parade, et matérialisée dans le poisson qu'elles se passent de bec en bec et où les éthologues, s'il faut bien y voir avec eux l'instrument d'une mise en branle du groupe qui serait un équivalent de la fête, seraient tout à fait justifiés à reconnaître un symbole.

J. LACAN, *Écrits*, p. 272.

ÉTHOPÉE [etope] n. f. — 1690; *ethopeie*, 1671; lat. *ethopoëia*, grec *ethopoia*, de *ethos* «mœurs», et *poiein* «faire».

◆ Rhét. Vx. Figure qui a pour objet la peinture des mœurs et du caractère d'un personnage.

ÉTHUSE [etyz] n. f. ⇒ **Æthuse**.

ÉTHYLAMINE [etilamin] n. f. — 1850; du rad. *éthyle*, et *amine*.

◆ Chim. Liquide incolore d'odeur piquante (C₂H₅NH₂), résultant de la combinaison de l'alcool éthylique ou de ses dérivés avec l'ammoniaque, par substitution de l'éthyle à l'hydrogène. *Les éthylamines sont des bases énergiques*.

ÉTHYLATION [etilasjõ] n. f. — D. i. (xx^e ?); de *éthyle*, et *-ation*.

◆ Chim. Substitution, dans une molécule organique, d'un radical éthyle* à un atome d'hydrogène. *L'éthylation du benzène au moyen de l'éthylène produit l'éthylbenzène*.

ÉTHYLBENZÈNE [etilbēzen] n. m. — D. i. (xx^e ?); de *éthyl-*, et *benzène*.

◆ Chim. Hydrocarbure aromatique, de formule C₈H₁₀, que l'on rencontre dans les goudrons de houille et dans les produits de craquage du pétrole. *L'éthylbenzène est un liquide, qui bout à 136 °C, et que l'on fabrique par éthylation du benzène (→ Benzène, cit.). L'éthylbenzène est utilisé comme solvant, et dans la production industrielle du styrène* (cit.)*.

ÉTHYLCELLULOSE [etilselyloz] n. f. — Mil. xx^e; de *éthyl(e)*, et *cellulose*.

◆ Chim., techn. Matière thermoplastique obtenue par réaction de chlorure d'éthyle sur la cellulose.

On obtient l'éthylcellulose de la même manière que la méthylcellulose par réaction du chlorure d'éthyle sous pression sur l'alcalicellulose. On prépare surtout l'éthylcellulose à un haut degré de substitution pour obtenir un produit soluble dans les solvants organiques.

Marcel CHÈNE et Nicolas DRISCH, *la Cellulose*, p. 113.

ÉTHYLE [etil] n. m. — 1840; du rad. de *éther*, et grec *ulé* «bois».

◆ Chim. Radical monovalent formé de carbone et d'hydrogène (C₂H₅) qui peut être isolé et qui entre dans de nombreux composés organiques (alcool ordinaire, acétate d'éthyle, éthylamine, éthane ...). *Le bromure d'éthyle (C₂H₅Br) et le chlorure d'éthyle (C₂H₅Cl) sont des anesthésiques*.* *Sulfure d'éthyle dichloré.* ⇒ **Ypérite**. En appos. **Radical éthyle**.

Le chlorure d'éthyle a la propriété de déterminer, chez le patient, une abondante sécrétion de salive.

G. DUHAMEL, *la Pesée des âmes*, VIII, p. 207.

DÉR. **Éthylation**, **éthylène**, 1. **éthylque**.

COMP. **Éthylamine**, **éthylcellulose**.

ÉTHYLÈNE [etilen] n. m. — 1867, *la Revue des cours sc.*, t. IV, p. 149 et 704; de *éthyle*, et suff. *-ène*, indicatif des carbures* d'hydrogène.

◆ Chim., cour. Gaz incolore, à faible odeur d'éther, composé de carbone et d'hydrogène (C₂H₄; densité 0,97), peu soluble dans l'eau, assez facilement liquéfiable; premier membre de la série des hydrocarbures éthyléniques ou alcènes* (→ Benzène, cit.). *On prépare l'éthylène (ou hydrogène bicarboné, appelé autrefois gaz oléfiant) par déshydratation de l'alcool éthylique. On extrait aussi l'éthylène du gaz d'éclairage. Produits pharmaceutiques, matières plastiques, textiles synthétiques fabriqués avec des dérivés de l'éthylène.* — Par appos. *Gaz éthylène*.

Arrêtons-nous seulement à la formation des carbures d'hydrogène. L'acétylène et l'hydrogène, combinés à volumes gazeux égaux, forment le gaz oléfiant ou éthy-

lène; par une nouvelle addition d'hydrogène, on produit l'hydrure d'éthylène (*éthane*). Enfin la décomposition méthodique de ce dernier, par la chaleur rouge, engendre le formène ou gaz des marais.

BERTHELOT, in J. LAMIRAND et M. JOYAL, Sciences physiques, p. 288.

DÉR. Éthylénier, éthylénique.

ÉTHYLÉNIER [etilenje] n. m. — Mil. xx^e; de *éthylène*.

♦ Techn. Navire destiné au transport de l'éthylène liquide. — REM. Dans la pratique courante, on parle généralement de *méthanier*.

ÉTHYLÉNIQUE [etilenik] adj. — 1859; de *éthylène*.

♦ Chim. Qui contient (comme l'éthylène) une double liaison carbone dans sa molécule. *Alcools, acides éthyléniques*. — *Carbures, hydrocarbures éthyléniques*: hydrocarbures à chaîne ouverte contenant une liaison double (formule C_nH_{2n}). ⇒ *Alcène*.

1. ÉTHYLIQUE [etilik] adj. — 1850; de *éthyle*.

♦ Chim. Qui contient le radical éthyle*. *Alcool éthylique* ou *éthanol*: l'alcool* ordinaire.

DÉR. Éthylisme.

2. ÉTHYLIQUE [etilik] adj. et n. — 1890, in P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *éthylisme*, et suff. *-ique*.

♦ Méd. Qui est provoqué par la consommation excessive d'alcool. *Cyrrhose, gastrite éthylique. Délire, tremblement éthylique*.

(En parlant d'une personne). *Alcoolique**. *Il est éthylique*. — N. Un, *une éthylique*. « *Les éthyliques, une fois désintoxiqués, deviennent des moutons* » (Hervé Bazin, in T. L. F.).

ÉTHYLISME [etilism] n. m. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de 1. *éthylique*, dans *alcool éthylique*.

♦ Méd. Alcoolisme*. *Éthylisme chronique*.

Tout se paie, bien entendu. Éthylisme: ascite et cirrhose (...)

ANOUILH, la Répétition, IV, p. 95 (in T. L. F.).

DÉR. Éthylique, éthylomètre.

ÉTHYLOMÈTRE [etilometr] n. m. — 1982, *Comité d'étude des termes médicaux français*; du rad. de *éthylisme*, et *-mètre*.

♦ Didact. Appareil qui sert à mesurer le taux d'alcool dans le sang. REM. L'administration propose ce terme pour remplacer *alcoolest**.

ÉTIAGE [etjaz] n. m. — 1783; de *étier** (qui a la même racine que *été*), du lat. *aestus* « chaleur ».

♦ 1. Baisse périodique des eaux (d'un cours d'eau); le plus bas niveau atteint au cours de cette baisse. *Les crues et les étiages d'un fleuve. Débit d'étiage*. ⇒ *Maigre*. *L'étiage peut être annuel, bisannuel... selon le régime des fleuves. Pour les fleuves des régions tempérées de l'hémisphère nord, l'étiage coïncide généralement avec l'été*.

1 La plupart des cours d'eau ont, au cours d'une année, des périodes de hautes eaux, où ils ont beaucoup d'eau, et des périodes de basses eaux ou étiages où ils en ont très peu (...) Certains, au plus bas de l'étiage, ont encore beaucoup d'eau; les autres, au même moment, sont complètement à sec.

PERPILLOU (Cours de DEMANGEON), Géographie générale, p. 13.

♦ 2. Le plus bas niveau enregistré pour un cours d'eau ou un lac. *Étiage absolu* (→ *Débit*, cit. 5). *Les crues* (cit. 2) *se mesurent au moyen des chiffres placés au-dessous du zéro de l'étiage*, au-dessous du zéro de l'échelle, à un niveau qui constituera le zéro d'une nouvelle échelle.

2 (...) on comprend que nous connaissions beaucoup mieux les variations du niveau des cours d'eau, par la mesure facile de la hauteur au-dessus de l'étiage, que celles de leurs débits moyens (...)

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. I, p. 460.

3 (...) on dit que ces grands rochers blancs peuvent se suivre du regard à plusieurs centaines de pieds sous la transparence de l'azur dont ils sont baignés, ce qui produit un effet assez effrayant pour ceux qui les rasent dans une frêle barque, en donnant en quelque sorte l'étiage de l'abîme.

Th. GAUTIER, Constantinople, p. 13.

♦ 3. Fig. Niveau le plus bas. *Le niveau de cette réunion était au-dessous de l'étiage*.

CONTR. *Crue*.

ÉTIER [etje] n. m. — 1312, *estier*; du lat. *aestuarium* « lagune maritime »; de *aestus*, d'où dérive aussi *aestas* « été ».

Régional.

♦ 1. Petit canal par lequel un marais salant communique avec la mer.

♦ 2. Petit canal côtier.

♦ 3. Petit estuaire, en Bretagne.

DÉR. Étiage.

HOM. Étiez, forme du verbe être.

ET IN ARCADIA EGO [etinarkadjaego] — Mots lat., « et moi aussi, j'ai vécu en Arcadie ».

♦ Épitaphe en latin, que des pasteurs déchiffrent sur une tombe, dans le tableau de Poussin, *les Bergers d'Arcadie*, et que l'on cite pour exprimer le regret d'un bonheur perdu.

ÉTINCELAGE [etëslaʒ] n. m. — 1908, *étincelage*; de *étinceler*.

♦ 1. Chir. Procédé de destruction des tissus malades (tumeurs malignes) par un courant électrique de haute tension et de haute fréquence. ⇒ *Fulguration*.

♦ 2. Techn. (mécan.). Procédé d'abrasion par l'étincelle électrique.

ÉTINCELANT, ANTE [etëslá, át] adj. — V. 1265; p. prés. de *étinceler*.

Qui étincelle.

♦ 1. Vieilli. Qui jette des étincelles. Blason. *Flammes, charbons étincelants*, figurés sur l'écu comme lançant des étincelles.

♦ 2. Littér. Qui émet de vifs rayons lumineux* (⇒ *Incandescent, lumineux, phosphorescent*). *Feux étincelants*, d'un vif éclat. *Soleil étincelant, ciel étincelant d'étoiles*. ⇒ *Resplendissant*.

(...) le soleil, qui se levait, semblait faire sortir de la mer ses feux étincelants: ses rayons doraien

1

le sommet des montagnes que nous découvrions encore un peu sur l'horizon (...)

FÉNELON, Télémaque, III.

(...) la salle illuminée par un grand lustre de cristal taillé, étincelant de feux électriques (...)

2

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 22.

(1661). *Regard étincelant. Des yeux étincelants de joie, de haine, de fureur* (→ *Balle*, cit. 2; *brûlant*, cit. 2). ⇒ *Luisant*.

L'archidiacre s'approcha d'elle lentement; même en cette extrémité, elle vit promener sur sa nudité un œil étincelant de luxure de jalousie et de désir.

3

HUGO, Notre-Dame de Paris, VIII, VI.

(...) un homme de cinquante ans (...) rabrouant et criant, la face rouge, l'œil étincelant.

4

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 192.

Très vif (couleurs), d'un blanc très éclatant, intense. *Couleurs étincelantes*. ⇒ *Éclatant. Prairie aux fleurs étincelantes. Le plumage étincelant des oiseaux-mouches. Gorge étincelante de blancheur*.

Elle lui souriait de profil, belle comme toujours au crépuscule, la joue brune et transparente, le coin de l'œil et les dents du même blanc étincelant.

5

COLETTE, la Chatte, p. 120.

(1608). Choses abstraites. Brillant*, splendide. *Discours étincelant. Une conversation, des réparties étincelantes*. ⇒ *Fulgurant, vif. Style, esprit étincelant*. ⇒ *Vivace*. — (Personnes). *Être étincelant de causticité** (cit. 1), *de gaieté. Elle était étincelante de joie*. ⇒ *Radieux*.

(...) un bon et solide professeur, qui, lui aussi, péchait par le manque d'élégance et ne rappelait en rien l'ardente et étincelante érudition du premier.

6

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Manger d'opium, II.

Telle il faut se figurer M^{me} de Sévigné (...) habitant le devoir comme un hôtel décent, et le bon sens comme une maison commode, et y jetant à profusion, tout le long des lambris graves, les festons de la gaieté franche et de la fantaisie étincelante (...)

7

Émile FAGUET, Études littéraires, XVII^e s., M^{me} de Sévigné, II.

(...) Edmond de Goncourt, plutôt méditatif, n'était pas un très étincelant causeur.

8

George LECOMTE, Ma traversée, p. 258.

Il avait passé la soirée chez la baronne de Poissy, la célèbre amphitryonne de tous les sexes, en compagnie d'un groupe élu de chenapans du Premier-Paris et de cabotins lanceurs de rayons. Il avait été étincelant, comme toujours, et même un peu plus.

8.1

Léon BLOY, le Désespéré, p. 16.

♦ 3. Qui jette des feux au contact d'un rayon lumineux. ⇒ *Brillant, scintillant. Bagues* (cit. 4) *étincelantes, cristaux étincelants. Acier, glaive étincelant*. ⇒ *Flamboyant, fulgurant. Elle a des yeux de charbon, des yeux étincelants comme des escarboucles. Costume étincelant de pierreries*. ⇒ *Rutilant. Vieux ors étincelants* (→ *Cierge*, cit. 3; *colonne*, cit. 3). *Vitrail étincelant. Mer aux reflets étincelants, étincelante de reflets mouvants*. ⇒ *Chatoyant. Bois de pins tout étincelant de lumière* (→ *Dégingoler*, cit. 3).

L'opale étincelante à la perle mêlée (...)

9

CORNEILLE, la Toison d'or, II, 3.

J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant

10

Est venu lui montrer un glaive étincelant (...)

RACINE, Athalie, II, 2.

Partout l'écume brillante

11

D'une frange étincelante

Ceint le bord des flots amers (...)

LAMARTINE, Harmonies... « Hymne du matin ».

(...) on apercevait les lames des schistes, étincelants de mica (...)

12

ZOLA, Germinal, t. I, p. 36.

(...) habillés de vêtements étincelants (...) le torse enserré en des draps losangés d'orfèvrerie ou en damas parfilé d'argent (...)

13

HUYSMANS, Là-bas, p. 117.

- 14 Cette verrière a vu dames et hauts barons
Étincelants d'azur, d'or, de flamme et de nacre (...)
J.-M. DE HÉRÉDIA, les Trophées, « Vitrail ».
- CONTR. Éteint, mat, obscur, terne. — Banal, ennuyeux, plat, quelconque.

ÉTINCELER [etɛ̃sle] v. intr. — Conjug. *appeler*. — V. 1155, *estenceler*; de *étincelle*.

♦ 1. Rare. Jeter des étincelles. *Tison, brandon qui étincellent. Faire étinceler le pavé, le silex en le frappant.*

♦ 2. Littér. Émettre de vifs rayons lumineux. ⇒ **Briller** (cit. 14). *Étinceler de mille feux. Aujourd'hui, le soleil étincelle, brille, éclaire, dans toute sa splendeur. Cette étoile étincelle, jette un très vif éclat.*

- 1 Pendant la nuit, des mouches luisantes se montraient dans les airs; on eût dit que la montagne étincelait (...)
M^{ME} DE STAËL, Corinne, XI, 1.
- 2 L'autel étincelait des flambeaux d'hyménée (...)
VOLTAIRE, Mérope, v. 6.
- 3 Or, cette nuit étincelait. Une immense pluie sidérale criblait d'astres brillants le ciel profond de février.
H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 96.

(1530). Produire un éclat vif. *Yeux, regards qui étincellent d'ardeur, de haine. Joie, colère qui étincelle dans les yeux.*

- 4 Ses farouches regards étincelaient de rage (...)
CORNEILLE, Pompée, IV, 1.
- 5 Mais déjà la fureur dans vos yeux étincelle (...)
BOILEAU, le Lutrin, III.
- 6 Ce que dit votre bouche étincelle en vos yeux.
HUGO, les Contemplations, I, x.
- 7 « Partout on se démène, partout on menace! » affirmait-il; et ses yeux de jais étincelaient d'espoir.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 114.

Présenter des couleurs intenses. *Colibri (cit. 1) dont le plumage étincelle. Épaule qui étincelle de blancheur (cit. 2).*

- 8 Sous la blancheur de sa peau, aussi fine que la pellicule satinée d'un œuf, la vie étincelait (...)
BALZAC, Béatrix, Pl., t. II, p. 422.

(1669). Choses abstraites. (Vielli). *Sa poésie étincelle, ses vers étincellent de traits brillants (→ Conetto, cit. 2). Étinceler de gaieté, de fantaisie. Sa conversation étincelle d'esprit. Son génie étincelait. ⇒ Étincelant. — (Personnes). Il étincelait. ⇒ Briller.*

- 9 Ses ouvrages (de Juvénal), tout pleins d'affreuses vérités, étincellent pourtant de sublimes beautés (...)
BOILEAU, l'Art poétique, II.

♦ 3. Jeter des feux au contact d'un rayon lumineux. *Mer qui étincelle au clair de lune. ⇒ Brasiller. Ses pierreries, les paillettes de sa robe étincellent. ⇒ Scintiller. Son épée étincelle. Bahut dont l'argenterie, les cuivres (cit. 7) étincellent. Lumière qui fait étinceler les vitres, les glaces (→ Armoire, cit. 6; diamant, cit. 4). (Avec un compl. en de). Étinceler de reflets changeants. ⇒ Chatoyer (cit. 2).*

- 10 (...) glaces, cristaux, verreries, vaisselles, porcelaines, faïences, poteries, orfèvreries, argenteries, tout étincelait (...)
HUGO, les Misérables, V, VI, II.

- 11 Les tons les plus ordinaires prennent la valeur des pierreries, et tout se soutient dans cette gamme. Vers la fin de la journée, quand le soleil est oblique, il se produit des effets inconcevables : les montages étincellent comme des entassements de rubis, de topazes et d'escarboucles; une poussière d'or baigne les intervalles (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne p. 169.

- 12 Sa robe était d'hyacinthe soufrée, et ses poignets, ainsi que les chevilles de ses pieds, étincelaient de diamants et de rubis.
NEURAL, Aurélie, « Mémoires ».
- 13 Éclairées par des milliers de bougies et de cristaux qui faisaient étinceler les pierreries et les perles, reflétées par ces grandes glaces de Saint-Gobain dont s'émerveillaient alors les hommes les plus graves (...)
FRANCE, la Vie en fleur, XXV, p. 279.

► **ÉTINCELÉ, ÉE** p. p. adj.

Blason. Semé d'étincelles. *Écu étincelé.*

CONTR. Éteindre (s'), ternir (se).

DÉR. Étincelant, étincellement.

ÉTINCELLE [etɛ̃sel] n. f. — Fin xi^e (encore en 1155), *estencela*; du lat. *scintilla*, devenu *stincilla*, par métathèse.

♦ 1. Parcelle incandescente qui se détache d'un corps en ignition ou qui jaillit au contact, sous le choc ou par frottement de deux corps. *Petite étincelle. ⇒ Bluette (vx). Jeter (vieilli), lancer, produire des étincelles. Faire jaillir une étincelle du pavé (→ Aigrette, cit. 5), du silex, de l'enclume (→ Brasillement, cit.), du briquet (cit. 1). ⇒ Scintillation. Combustion avec flammes et étincelles. ⇒ Déflagration, feu. Étincelles qui crépitent, rougeoient, s'élèvent au-dessus d'un brasier (→ Flammeche), fusent en gerbe, s'éparpillent. Fusée qui s'épanouit en étincelles. Pluie d'étincelles. — Prov. Il ne faut qu'une étincelle pour engendrer un grand feu.*

- 1 (...) un feu mal éteint, qui sort de temps en temps de dessous la cendre et qui repousse de vives étincelles.
FÉNÉLON, Télémaque, VI.

- 2 Durandal heurte et suit Closamont; l'étincelle jaillit de toutes parts sous leurs coups répétés. L'ombre autour d'eux s'éclaircit de sinistres clartés.
HUGO, la Légende des siècles, X, « Mariage de Roland ».

- 2.1 Il avait trouvé quelques mousses sèches, et, en frappant deux galets, il obtint des étincelles; mais la mousse, n'étant pas assez inflammable, ne prit pas, et, d'ailleurs, ces étincelles, qui n'étaient que du silex incandescent, n'avaient pas la consistance de celles qui s'échappent du morceau d'acier dans le briquet usuel. L'opération ne réussit donc pas.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 105 (1874).

- 3 Alors la colonne d'air tourbillonne et un train de fumée et d'étincelles part en grondant à travers le canon (de la cheminée), dans le noir, vers le ciel (...)
H. BOSCO, Hyacinthe, p. 104.

Étincelle (électrique), provoquée par le rapprochement de deux

corps dont les potentiels sont différents. *L'étincelle du trolley. L'éclair est une gigantesque étincelle. Étincelle qui jaillit entre deux électrodes reliées aux bornes d'un générateur. ⇒ Arc (électrique).*

Par métaphore. ⇒ **Éclair, éclat, feu**. *Regard qui jette des étincelles, où s'allument des étincelles.*

À cette audace inattendue dans un homme ordinairement si craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot; je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards (...)
ROUSSEAU, les Confessions, IX.

Les brillants de ses oreilles sautaient, l'étoffe de son dos chatoyait; de ses bras, de ses pieds, de ses vêtements jaillissaient d'invisibles étincelles qui enflammaient les hommes.
FLAUBERT, Trois contes, « Hérodiade », III.

♦ 2. (xv^e). Fig. Petite lueur*. *Une étincelle de raison, de courage. — L'âme, l'intelligence, étincelles divines. — Esprit qui jette des étincelles, des traits* brillants. — Loc. fig. Faire des étincelles : briller, dans la conversation; réussir brillamment, dans l'action.*

D'espoir une seule étincelle (...)
VILLON, le Testament, XCII.

(La Discorde) Faisait d'une étincelle un feu long à s'éteindre.
LA FONTAINE, Fables, VI, 20.

Si vous avez une étincelle de génie, allez passer une année à Paris : bientôt vous serez tout ce que vous pouvez être, ou vous ne serez jamais rien.
ROUSSEAU, Émile, IV.

Il y a encore là peut-être une lueur de vie; je vais risquer mon existence à moi pour cette misérable étincelle!
HUGO, les Misérables, V, v, VIII.

(...) l'homme, tenant dans ses bras sa compagne, au sein de la toute-puissante nature, sent bondir dans son cœur l'étincelle divine qui l'a créé.
A. DE MUSSET, la Confession d'un enfant du siècle, I, v.

Énergie de Zeus, étincelle qui allumes et entretiens le feu chez les héros et les hommes de génie, fais de nous des spiritualistes accomplis.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., II, I.

Loc. fig. *C'est l'étincelle qui a mis le feu aux poudres*, le petit incident qui a déclenché le conflit, la catastrophe.

(...) les nouveautés politiques sont l'étincelle qui met le feu à l'amas de poudre; partout, c'est le jour même de l'assemblée électorale que le peuple se soulève (...)
TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 27.

♦ 3. Point brillant; reflet intense et ponctuel. *Prunelles semées, piquées, striées d'étincelles d'or. Mare où dorment des étincelles. Le soleil allumait des étincelles sur la mer.*

Les danseuses, belles comme des fées ou des princesses, sautaient et cabriolaient sous le feu des lanternes qui remplissaient leurs jupes d'étincelles.
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XIV.

(...) le soleil du matin, Pailletant chaque fleur d'une humide étincelle.
VERLAINE, Poèmes saturniens, « Après trois ans ».

DÉR. Étinceler.

COMP. Antiétincelles, pare-étincelles.

ÉTINCELLEMENT [etɛ̃selmā] n. m. — V. 1112, *estincell(lement)*; de *estenceler*. → Étinceler.

♦ Le fait d'étinceler; éclat, lueur de ce qui étincelle. ⇒ **Scintillation**.

De grands bahuts ouverts et jusqu'au bord remplis D'un étincellement de pièces métalliques. Besans, schiqués, sequins, aigles à fleurs de lys (...)
LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, « Le lévrier de Magnus », II.

Le soleil allumait sur les fleurs, les arbres, les herbes, un étincellement de rosée brillante.
PAUL BOURGET, le Disciple, p. 252.

La lumière était d'acier noir mais, de temps à autre, un étincellement s'allumait sur la crête d'un faitage, sur la bordure vernie d'un pigeonnier, sur une girouette, sur une cage de fer.
J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 110.

Fig. *L'étincellement de sa conversation.*

ÉTIOLANT, ANTE [etjɔlā, āt] adj. ⇒ **Étioler**.

ÉTIOLÉ, ÉE [etjɔle] p. p. adj. ⇒ **Étioler**.

ÉTIOLEMENT [etjɔlmā] n. m. — 1754, *ettiolement*; de *étioler*.

♦ 1. État d'une plante étiolée, décolorée. ⇒ **Chlorose, décoloration, dépérissement**. — Hort. Action d'étioler une plante. ⇒ **Blanchiment**. « On obtient l'étiollement de certaines plantes potagères en les faisant pousser dans des caves ou sous des abris » (Omnium agricole).

Vois s'envoler les grains ailés du platane ou du sycomore, comme s'ils comprennent que l'ombre paternelle ne leur promet qu'étiollement et qu'atrophie.
GIDE, les Nourritures terrestres, p. 298.

♦ 2. (1845). Personnes. Le fait de s'étioler* (2.), de s'affaiblir; état d'une personne qui s'étiole. ⇒ **Affaiblissement, anémie, appauvrissement, chlorose, débilitation, dégénérescence, délabrement, dépérissement, épuisement, langueur. L'avitaminose, la privation de grand air, d'exercice entraînent l'étiollement. État chétif, pâleur maladive qui caractérisent l'étiollement.**

Il jugea que son étiolement (de Anna) venait de son genre de vie, éternellement renfermée, sans jamais sortir de la ville, à peine de la maison.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le buisson ardent, p. 1368, in T. L. F.

♦ **3.** (1836). Fig. Appauvrissement, déclin. ⇒ **Asphyxie, atrophie.** *Étiollement de l'esprit, des facultés intellectuelles.* ⇒ **Abâtissement.**
CONTR. Force, santé, vigueur.

ÉTIOLER [etjole] v. tr. — 1690, v. pron.; d'une var. de *éteule*; cf. *étioble, étirole* en Champagne.

♦ **1.** (1762). Hortic. Rendre (une plante) grêle et décolorée, par manque d'air, de lumière. ⇒ **Débilitier, rabougir.** *L'obscurité étiole les plantes.* — Pron. *Plante qui s'étiole.* ⇒ **Dépérir, faner** (sc). — P. p. adj. *Arbuste étiole.*

1 Quelques pauvres fleurs étioilées penchaient languissamment la tête comme des jeunes filles poitrinaires, attendant qu'un rayon de soleil vint sécher leurs feuilles à moitié pourries.
 Th. GAUTIER, *Omphale*, p. 232.

Spécialt, agric. Faire pousser certains légumes à l'abri de l'air afin que leurs organes restent blancs. *Étioler des chicorées, du pissenlit, du céleri.* — Pron. *Lier les feuilles d'une laitue pour que le cœur s'étiole* (→ *Étiolage*).

♦ **2.** (1805). Rendre (qqn) chétif, pâle. ⇒ **Affaiblir, anémier, débilitier.** *Le manque de grand air, d'exercice étiole les enfants.* — Pron. *S'étiole. Ce malade s'étiole.* ⇒ **Dépérir, languir.**

2 Un enfant languit sans air comme la plante qui en est privée (...) il pâlit et s'étiole comme elle dans une chambre fermée.

3 Craignant que Gertrude ne s'étioilât à demeurer auprès du feu sans cesse, comme une vieille, j'avais commencé de la faire sortir.
 BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Harmonies de la nature*, XI.

GIDE, *la Symphonie pastorale*, p. 44.

♦ **3.** (1830). Abstrait. Affaiblir, atrophier. ⇒ **Appauvrir, asphyxier, détruire, ruiner.** *Cette vie oisive l'étiole peu à peu.* — Au participe passé :

4 (...) je semblais atroce à ces petites âmes étioilées par la politesse de Paris.
 STENDHAL, *Souvenirs d'égotisme*, p. 50.

► **S'ÉTIOLER** v. pron.

5 (...) les portions de son caractère qui ne peuvent se développer s'étioient, et les autres s'épanouissent d'autant plus.
 TAINE, *Philosophie de l'art*, t. II, p. 43.

6 Ayant besoin de joie comme les plantes de soleil, je m'étioiais dans cette tristesse.
 FRANCE, le *Petit Pierre*, XX.

7 (...) car le bonheur appelle le bonheur et il y a des milieux tristes, contraints, où l'amour s'étiole assez vite.
 A. MAUROIS, *Un art de vivre*, p. 54.

8 La mémoire est comme les muscles : elle se fortifie dans le travail et s'étiole dans la paresse.
 G. DUHAMEL, *Inventaire de l'abîme*, v.

9 Lorsque les forces morales que tout homme recèle en lui, et qui font sa grandeur, ne sont ni éduquées ni cultivées, elles s'étioient et ne se trouvent plus en mesure de gouverner comme il convient le corps, dont les besoins démesurément accrus nécessiteraient précisément ce « supplément d'âme (...) »
 P. VALLERY-RADOT, *Notre corps*,... p. 138.

► **ÉTIOLANT, ANTE** p. prés. adj. *Climat étioyant. Oisiveté étioyante.*

10 Les gens vont d'habitude à leurs plaisirs sans penser jamais que, si les influences étioyantes et modératrices venaient à cesser, la prolifération des infusoires atteignant son maximum, c'est-à-dire faisant en quelques jours un bon de plusieurs millions de lieues, passerait d'un millimètre cube à une masse un million de fois plus grande que le soleil, ayant en même temps détruit tout l'oxygène, toutes les substances dont nous vivons, et qu'il n'y aurait plus ni humanité, ni animaux, ni terre, ou sans songer qu'une irrémédiable et fort vraisemblable catastrophe pourra être déterminée dans l'éther par l'activité incessante et frénétique que cache l'apparente immutabilité du soleil : ils s'occupent de leurs affaires sans penser à ces deux mondes, l'un trop petit, l'autre trop grand pour qu'ils aperçoivent les menaces cosmiques qu'ils font planer autour de nous.
 PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 772.

► **ÉTIOLÉ, ÉE** p. p. adj.

Qui s'est étiole ou qu'on a étiole. *Arbuste étiole* (→ *supra*, cit. 1). — Fig. (→ *supra* 2., 3., cit. 4). *Un enfant étiole* ⇒ **Anémique; pâle.** *Une intelligence étiole.*

CONTR. Affermir, développer, épanouir, fortifier, relever, renforcer.

DÉR. Étiollement.

ÉTILOGIE [etjolozi] n. f. — 1550, *aitiologie*; grec *aitiologia*, de *aitiologiein* « chercher les causes », de *aitia* « cause », et *-logia*.
 Didactique.

♦ **1.** Recherche des causes.

Biol. Étude de l'origine des organes, fonctions ou facultés. — Méd. Étude des causes des maladies.

Ces recherches sur l'étiologie du charbon, resteront comme un modèle. Jamais la médecine n'avait connu une semblable perfection dans les expériences, une pareille rigueur dans les déductions et une telle sûreté dans les applications.
 ROUX, in Henri MONDOR, *Pasteur*, p. 137.

♦ **2.** Causes (d'une maladie). *Une étiologie complexe, obscure.* *L'étiologie de ce syndrome est mal connue.*

DÉR. Étiologique.

COMP. Étiopathogénie.

ÉTILOGIQUE [etjolozik] adj. — 1811; de *étiologie*.

♦ Didact. Relatif à l'étiologie. *Circonstances étiologiques d'une maladie.* « Les circonstances étiologiques de la maladie tétanique » (*Année sc. et industr.*, 1899, p. 177).

ÉTIOPATHE [etjopat] n. — V. 1922; de *étiopathie*.

♦ Spécialiste en étiopathie*.

ÉTIOPATHIE [etjopati] n. f. — 1972; du grec *aition* « cause », et *-pathie*.

♦ Didact. Médecine non officielle qui cherche à retrouver le point de départ d'un état pathologique par un raisonnement fondé sur une chaîne d'interprétation causaliste et à la traiter par manipulation. *L'étiopathie est considérée par ses tenants comme une thérapeutique qui soigne le malade et non la maladie.*

DÉR. Étiopathe.

ÉTIOPATHOGÉNIE [etjopatozeni] n. f. — xx^e; de *étiologie*, et *pathogénie*.

♦ Méd. Cause et mode de développement (d'une maladie).

ÉTIQUE [etik] adj. — 1256, *étike*; ellipse de *fièvre hectique* « qui amaigrit ». → *Hectique*.

♦ **1.** Anc. méd. Qui est affecté d'étiéisme*. *Malade étique.* — N. *Un, une étique* : personne atteinte d'étiéisme.

Un squelette séché, une carcasse étique,
 Un fantôme de corps fiévreux et pulmonique.

1 RONSARD, *les Élégies, Discours*, I.

Mod. *Fièvre étique*, lente, propre à l'étiéisme*.

♦ **2.** (1465, *éthique*). Cour. D'une extrême maigreur. ⇒ **Décharné, desséché, émacié, maigre, squelettique.** *Un visage étique* (→ *Antique*, cit. 5). *Personnage étique* (→ *Dégénérer*, cit. 3). — *Poulets, volailles étiques. Cheval étique.*

2 Des chevaux étiques près d'expirer sous les coups, de malheureux paysans exténués de jeûnes, excédés de fatigue, et couverts de haillons, de hameaux de masures, offrent un triste spectacle à la vue : on a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang.

ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre*, VII.
 3 Ils (deux caméléons) étaient devenus étiques, et leur pauvre petite anatomie se faisait jour à travers leur peau flasque et ridée.

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 274.
 D'apparence chétive. « *Des baraques étiques* » (Duhamel).

♦ **3.** (Abstrait). Littér. Insuffisant, très pauvre. *Héritage étique.* *À force de le raccourcir, son texte est devenu étique.*

CONTR. Dodu, gras, obèse, potelé, rebondi, rond.

DÉR. Étiéisme.

HOM. Éthique.

ÉTIQUETAGE [etiktaʒ] n. m. — 1850; de *étiqueter*.

♦ Action d'étiqueter. *Étiquetage de cartons, de bocaux.* — Fig. *Procéder à l'étiquetage systématique des opinions politiques.*

ÉTIQUETER [etikte] v. tr. — Conjug. *jeter*. — 1549; de *étiquette*.

♦ **1.** Marquer* d'une étiquette qui désigne, distingue. *Étiqueter des marchandises, des papiers.* ⇒ **Cataloguer, classer, ranger.** — Au p. p. *Cartons* (cit. 3) *étiquetés. Bocaux étiquetés.*

1 (*L'Escorial*) où les rois sont ensevelis dans des tombeaux pareils, disposés en échelons, de sorte que toute cette poussière est étiquetée et rangée en ordre comme les curiosités d'un musée.
 CHATEAUBRIAND, *Itinéraire*,... III, 209, in LITTRÉ.

(1870). Fig. Désigner (qqn, qqch.) d'un seul terme.

2 (...) un individu semblable à tant d'autres, dans une classe d'amoureuses étiquetées.
 A. MAUROIS, *Climats*, II, xx.

3 (...) ça l'amuse de m'étiqueter comme si j'étais une chose.
 SARTRE, *l'Âge de raison*, p. 99.

♦ **2.** (1932). Fig. Ranger sous l'étiquette d'un parti, d'une école. ⇒ **Dénommer, indiquer, noter.** *Étiqueter qqn comme anarchiste.* Absolt. *Après son intervention, on l'a aussitôt étiqueté.* ⇒ **Cataloguer, classer.** — Pron. (réfl.). *S'étiqueter* (et adj.) : se définir comme. *S'étiqueter anti-conformiste. Il est difficile de prendre position sans risquer de s'étiqueter.*

DÉR. Étiquetage.

ÉTIQUETEUR, EUSE [etikteœr, øz] n. — 1859; de *étiqueter*.

♦ Personne qui pose des étiquettes. Spécialt (imprim.). Ouvrier, ouvrier qui découpe les étiquettes au massicot.

N. f. (xx^e). **ÉTIQUETEUSE** : machine servant à coller les étiquettes (sur les bouteilles, en particulier).

ÉTIQUETTE [etiket] n. f. — 1387, *estiquette* « poteau de but », mot picard; de l'anc. franç. *estiquer* « attacher, fixer », du francique *stikkjan, var. de *stikkan, cf. néerl. *stikken*. → *Astiquer, ticket*.

★ **I. A. ♦ 1.** Vx. Perche de pêcheur fichée en terre. Carrelet* suspendu à cette perche. (On disait aussi *étiquet*).

♦ **2.** (1549). Vx. Marque fixée à un pieu. — Dr. Écriteau sur un sac de procès. *L'étiquette portait les noms du demandeur, du défendeur, du procureur.* Loc. fig. *Juger, condamner sur l'étiquette du sac, sur l'étiquette,* sans examen.

Étiquette d'archives. ⇒ **Protocole.**

♦ **3.** (1580). Mod. Petit morceau de papier, de carton, fixé à un objet (pour en indiquer la nature, le contenu, le prix, la destination, le possesseur...). ⇒ **Écriteau, inscription.** *Étiquette carrée, rectangulaire, ronde, ovale, en forme de cartouche. Agrafier, attacher, coudre, fixer, mettre une étiquette sur un sac, sur un colis.* ⇒ **Étiqueter.** *Coller une étiquette gommée sur un livre, un casier, une fiole. Étiquettes pharmaceutiques blanches, vertes. Valise bigarrée d'étiquettes multicolores* (→ Béer, cit. 3). *Étiquette qui porte un dessin.* ⇒ **Timbre, vignette.** *Étiquette de garantie, de qualité.* ⇒ **Label.** Loc. *La valise des étiquettes* : la hausse des prix.

1 (...) il tâta la bouteille, la saisit, la considéra, et, obéissant à une idée qui lui venait, se mit à gratter soigneusement l'étiquette.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, xi, p. 83.

2 — C'est vous qui collez les étiquettes, Jeannine?

— Quelles étiquettes?

— Les étiquettes pour l'expédition (...) haut et bas, fragile, prière de manier l'objet avec précaution.

SARTRE, *le Sursis*, p. 43.

(1973). Techn. *Étiquette de corps* : étiquette principale mise sur le corps d'une bouteille (⇒ **Étiqueteuse**).

♦ **4.** (1870). Fig. Ce qui marque et classe (dans un parti, une école), dans le domaine idéologique, politique. *Quelle est son étiquette?* (→ **Doctrine**, cit. 4). *Il refuse de se laisser mettre une étiquette* (⇒ **Étiqueter**, 2.). *Étiquette politique. Se présenter aux élections sous l'étiquette de tel parti, sans étiquette. Un candidat sans étiquette.*

3 (...) sous les mêmes étiquettes, sous les mêmes aspects, deux genres d'hommes coexistent ; et cohabitent : les uns soucieux de travail, et que nous devons nommer les classiques, les autres préoccupés de représentation, et que je suis bien forcé de nommer les romantiques (...)

Ch. PÉGUY, *la République*..., p. 47.

4 Aussi bien cette philosophe sans étiquette (*M^{me} du Deffand*) ne pouvait-elle pas aimer ni admirer les philosophes à étiquette de l'Encyclopédie, et elle querellera son ami Voltaire à cause de l'appui qu'il leur prête.

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 150.

4.1 Le vocabulaire, les étiquettes politiques ne recouvraient plus que des intérêts grouillants.

F. MAURIAU, *le Nouveau Bloc-notes 1958-1960*, p. 146.

5 De quelque étiquette qu'on les couvre, pour les classer, il y a des œuvres vivantes parce qu'elles sont vraies ; et c'est tout.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 464.

(Choses). *Mettre sous l'étiquette de* : couvrir. *Servir d'étiquette* : camoufler, déguiser.

B. (1906). Argot [à cause des « oreilles » (II.) d'un ballot]. Au plur. Oreilles.

5.1 (...) ces quelques mots ne churent point platement et ignorés sur le trottoir ; ils tombèrent dans les étiquettes d'une qu'était rien moins que sourde.

R. QUENEAU, *Zazie dans le métro*, Folio, p. 125 (1959).

5.2 Elle saisit aux oreilles. Faut préciser (j'avais omis, excuse) qu'il a des étiquettes presque gauloises, le big chief. Tu sais : des tiroirs à mensonges grands comme ceux de Babar.

SAN-ANTONIO, *J'ai essayé* : on peut !, p. 22.

★ **II.** (1607 ; répandu 1691 ; du nom du formulaire de règles fait pour Philippe Le Bon). Ordre des préséances (marqué à l'origine par des étiquettes) ; cérémonial en usage dans une cour, auprès d'un chef d'État, d'un grand personnage. ⇒ **Cérémonial, protocole, règle. Étiquette de cour. Régler l'étiquette.** ⇒ **Décorum** (cit. 3). *Le baise-main, règle d'étiquette. L'étiquette l'exige.*

6 Il n'y a point dans les couvents d'austérités pareilles à celles auxquelles l'étiquette de la cour assujettit les grands (...)

M^{me} DE MAINTENON, *Lettre à M^{me} de Brinon*, t. II, p. 242, in **POUGENS**.

7 (...) Charles-Quint est occupé dans l'Espagne à régler les rangs, et à former l'étiquette (...)

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, CXXIV.

8 (...) je n'ai pas décrit le détail infini de l'étiquette, le cérémonial prodigieux des grands repas, les quinze, vingt et trente personnes occupées autour du verre et de l'assiette du roi, les paroles sacramentelles du service, la marche du cortège, l'arrivée de « la nef », « l'essai des plats » ; on dirait d'une cour byzantine ou chinoise.

TAINÉ, *les Origines de la France contemporaine*, t. I, 1, p. 169.

9 Couramment, on se représente le grand Roi sous les espèces d'une momie solennelle de la Royauté, enfermée dans les salons dorés de Versailles, comme dans un splendide mausolée, et ligotée par toutes les entraves de l'étiquette.

LOUIS BERTRAND, *Louis XIV*, III, 2.

Formes cérémonieuses entre particuliers. *Les lois de l'étiquette.* ⇒ **Bienséance, savoir-vivre. Tenir à l'étiquette.** ⇒ **Cérémonieux** ; → **A cheval*** sur (les règles, les principes). *Bannir toute espèce d'étiquette.*

Loc. *Être (à cheval) sur l'étiquette.* — *La faire à l'étiquette* : faire des manières, des cérémonies.

10 Il n'y a rien de plus terrible que l'Étiquette pour ceux qui l'admettent comme la loi la plus formidable de la société.

BALZAC, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, Pl., t. V, p. 868.

11 Du reste la vie mondaine est occupée par trois choses qui constituent à vrai dire le formalisme presque tout entier : le snobisme, c'est-à-dire l'admiration de ce qui chez les autres est indépendant de leur personnalité, la médisance, c'est-à-dire la plupart du temps l'attention extrême donnée (sous prétexte de critique) aux appa-

rences, les convenances et l'étiquette, érection du formalisme en chose réelle et même plus réelle que tout le reste.

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 628-629.

DÉR. *Étiqueter.*

ÉTIRABLE [etirab] adj. — 1863 ; de *étirer*.

♦ Rare. Qui peut être étiré sans se rompre. ⇒ **Ductile, élastique.**

ÉTIRAGE [etiraʒ] n. m. — 1812 ; de *étirer*.

♦ Techn. Action d'étirer. *Étirage des métaux à froid. Étirage à chaud au laminoir.* ⇒ **Forgeage, laminage.** *Étirage des métaux à la filière**. ⇒ **Tréfilage.** *Banc d'étirage sur lequel est fixée la filière.* ⇒ **Éfileuse, tréfileuse.**

Étirage des peaux. ⇒ **Corroyage.**

Allongement et torsion (des fibres) transformant les rubans en mèches. *L'étirage des textiles* (absolt, *l'étirage*) *dans les filatures. Étirage des rubans de coton, de laine, en vue d'en amincir la section. Étirage en gros* (préfilage), *en fin* (filage). *Banc d'étirage* : machine sur laquelle s'effectue le tirage et le doublage. *Casse-mèche* (ou *brise-mèche*) *d'un banc d'étirage.*

Étirage mécanique du verre en feuilles.

ÉTIRE [etira] n. f. — 1437 ; de *étirer*.

♦ Techn. Outil de corroyeur, servant à l'étirage.

ÉTIRÉ, ÉE [etira] p. p. adj. ⇒ **Étirer**.

ÉTIREMENT [etiramā] n. m. — 1611 ; de *étirer*.

♦ **1.** Le fait de s'étirer* (II.). ⇒ **Allongement.** *L'étirement de son discours le rend ennuyeux.*

Géol. *Étirement des couches, des schistes, des fossiles.* ⇒ **Laminage.**

♦ **2.** (1879). Action de s'étirer* (II., 2.). *Les étirements d'un chat. Un étirement langoureux.*

(...) se priver de ses grimaces, de ses bâillements, de ses frottements d'yeux, prolongements nécessaires du bien-être dont ils sont les signes presque physiques et incoercibles (...)

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 289.

♦ **3.** Rare. Aspect du visage tiré, qui porte la trace d'une grande fatigue. *Un étirement de lassitude.*

ÉTIRER [etira] v. tr. — 1250, *estirer* « amener en tirant » ; de *é-*, et *tirer*.

♦ **1.** (1588). Allonger ou étendre par traction, en rétrécissant. ⇒ **Allonger, détirer, distendre, élonger, étendre, tirer.** *Étirer les métaux* (⇒ **Amincir, dégrossir, laminer, tréfiler**), *les textiles, les cuirs et peaux, le verre.* ⇒ **Étirage.** *Corps qui peut être étiré sans se rompre.* ⇒ **Ductile, étirable.**

Le fer, préalablement préparé en longues et minces tiges, dont les extrémités avaient été amincies à la lime, ayant été introduit dans le grand calibre de la filière, fut étiré par l'arbre de couche, enroulé sur une longueur de vingt-cinq à trente pieds, puis déroulé et représenté successivement aux calibres de moindre diamètre.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 559 (1874).

Par métaphore :

(...) c'était elle qui décida que notre amitié s'élargirait jusqu'à devenir ce lien que la séparation étire sans le rompre (...)

COLETTE, *l'Étoile Vesper*, p. 123.

♦ **2.** *Étirer ses bras, ses jambes. S'étirer les jambes* (→ **ci-dessous**, v. pron., 2.).

► **S'ÉTIRER** v. pron.

♦ **1.** Sujet n. de chose. *Fil qui s'étire sur les fuseaux*, se déroule et se tend.

(...) elle (*la laine*) s'étalait en nappes grumeleuses sur les rouleaux de leurs cardes, elle s'étirait sur les fuseaux, elle courait sur leurs métiers, elle les enrichissait et les appauvissait par ses hausses et ses baisses imprévisibles.

A. MAUROIS, *le Cercle de famille*, I, v.

Nuages qui se déploient, s'étirent, s'effilochent.

(Étoffes). Devenir plus long à l'usage. ⇒ **Donner, prêter.** *Le jersey, tissu qui s'étire.*

♦ **2.** (1808). Sujet n. d'être animé. Étendre ses membres pour en rétablir la souplesse, l'élasticité. ⇒ **Détendre** (se). *S'étirer en baillant. Chat, chien* (cit. 20) *qui s'étire* (→ **Détendre**, cit. 10).

Ayant même, presque aussitôt, perdu de vue la cause principale de mon réveil, je m'étirai voluptueusement, dans une complète inconscience de la situation.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Contes cruels*, « L'intersigne ».

Un vieux petit fox-terrier point son museau grisonnant, se dresse sur ses pattes de derrière et s'étire contre sa maîtresse.

P. MAC-ORLAN, *Quai des brumes*, p. 188.

(...) regardez-moi (...) j'étends les bras, je m'élargis, et je m'étire comme un homme qui s'éveille, j'occupe ma place au soleil, toute ma place.

SARTRE, *les Mouches*, II, I, III.

♦ **3.** Fig. Se prolonger excessivement dans le temps. *Cours qui s'étire. Journée qui s'étire*, qui n'en finit pas.

► **ÉTIRÉ, ÉE** p. p. adj. *Métal étiré. Tissu étiré.*

(...) elle s'affala sur le gazon, elle fut sur le dos, tout étirée, les bras en croix, les jambes écartées, plate comme une chose pas humaine.

MONTHERLANT, le Songe, IV.

Phonét. Se dit des voyelles prononcées avec les lèvres étirées (par oppos. à *arrondi*). Ex. : [i, e, ε, a] en français. On dit aussi *écarté*.

CONTR. Comprimer, contracter. — Rétrécir. — Blottir (sc), pelotonner (sc), ramasser (sc).

DÉR. Étirable, étirage, étire, étirement, étireur.

ÉTIREUR, EUSE [etirœr, øz] adj. et n. — 1812; de *étirer*.

♦ **1.** Adj. Qui sert à étirer. *Pièce étireuse.*

♦ **2.** N. (1845). Ouvrier, ouvrière qui procède à l'étirage.

♦ **3.** N. f. (1890, in *Année sc. et industr.* 1891, p. 555). **ÉTIREUSE** : machine à étirer (⇒ *Filière, laminoir, tréfileuse*). (1890). En appos. *Machine-étireuse-broyeuse-échardonneuse* (*Année sc. et industr.*, 1891).

ÉTISIE [etizi] ou **HECTISIE** [ektizi] n. f. — Déb. xviii^e, *étisie*; *hectisie*, fin xvi^e; du lat. *hecticus*. ⇒ *Étique, hectique*.

♦ **1.** Vx. Maladie qui consume le corps. ⇒ *Consomption, langueur, phtisie*.

(...) l'étisie est déclarée à Rome maladie contagieuse (...)

CHATEAUBRIAND, cité par SAINTE-BEUVE, t. II, p. 170.

2 Que la médecine ait des noms pour exprimer ces grands écarts de la nature humaine; qu'elle soutienne que le génie est une maladie du cerveau; qu'elle voie dans une certaine délicatesse morale un commencement d'étisie (...)

RENAN, Vie de Jésus, xxviii, in *CE. compl.*, t. IV, p. 367.

♦ **2.** Mod. (Méd.). Émaciation provenant d'une maladie chronique. *Amalgrissement allant jusqu'à l'étisie.*

♦ **3.** (1753). Fig. et vx. État de dépérissement (d'un pays, d'une entreprise).

CONTR. Adiposité, embonpoint, obésité.

ÉTOC [etok] n. m. — xii^e; forme primitive de *estoc*.

♦ Mar. Tête de rocher voisine des côtes et dangereuse pour la navigation.

Jamais vivants n'avaient vu les étocs de si près : un quart d'heure de manœuvres entre les dents noires qui chuintaient, sifflaient, crachaient, dans une mer enragée, toute en remous féroces.

Roger VERCEL, Remorques, p. 130.

ÉTOFFE [etof] n. f. — 1241, *estophe* «matériaux»; de *estoffer*. ⇒ *Étoffer*.

★ I. ♦ **1.** (1599). Tissu dont on fait des habits, des garnitures d'ameublement. ⇒ *Tissu. Fabrication, armure* des étoffes. Étoffe de coton* (⇒ *Cotonnade*), *de soie* (⇒ *Soierie*), *de lin...* ⇒ *Textile. Étoffes aiguilletées**, *utilisées pour le revêtement des sols. Étoffes à fils d'or et d'argent* (⇒ Brocart, cit. 3; chamarré, cit. 2). *Étoffes de fibres synthétiques*. ⇒ *Fibranne, nylon, rayonne. Étoffes à base de poils d'animaux*. ⇒ *Angorine, castorine, crin; chameau, chèvre, lama. Étoffes mélangées* : fil et coton (⇒ *Basin, futaine*); laine et soie (⇒ *Alépine, amazone, sicilienne, silésienne*); soie et métal (⇒ *Passement, samit*); soie et coton (⇒ *Madras*). — *Étoffe unie. Étoffes façonnées ou fantaisie* (quant au grain, au tissage, à la matière). *Étoffe aiguilletée, boutonnée, brochée, brodée* (⇒ *Plumetis*), *cannelée, chevronnée, chinée, cloquée, côtelée, damassée, filée, gaufrée, granitée, grattée, mercerisée, mouchetée, pékinée, pied-de-poule. Étoffe fantaisie* (quant aux dessins). *Étoffe imprimée* (⇒ *Clichage*), *à carreaux, quadrillée, écossaise, à rayures, bayadère, bigarrée, à pois, à fleurs, à ramages. Étoffes chatoyantes, moirées, à reflets changeants. Étoffe double face, réversible. Une étoffe légère, transparente, vaporeuse, souple, douce, moelleuse. Étoffe lourde, rêche, raide, qui a du tombant, du corps, de l'appêt. Une étoffe glacée, satinée, soyeuse, pelucheuse. Étoffe inusable, irrétrécissable, grand teint, imperméable, infroissable, lavable. Étoffe qui se cotonne, s'effiloche, s'élime, se lustre, se peluche, se chiffonne, s'éraïlle. Étoffe qui rétrécit, se retire; qui donne, s'étire, prête. Étoffe fragile, qui passe. — Un déjeuner de soleil*. Bruissement d'une étoffe de soie. Étoffe froufroulante (⇒ Cri, cit. 30). — Pièce, rouleau d'étoffe. Coupe, coupon, métrage d'une étoffe. Largeur d'une étoffe (⇒ *Laize, lé*). Sens d'une étoffe. Bord, lisière d'une étoffe. Mesurer, auner une étoffe (⇒ *Aunage*). Recoupe, retaille, pan, lambeau d'étoffe (⇒ *Haillon, loque*). Endroit, envers d'une étoffe. Couper dans le biais d'une étoffe. Déchirer, froisser, raccommoder, stopper une étoffe. Faire des plis, des fronces, des remplis, des bouillonnés, des falbalas dans une étoffe. Défauts et arrachures d'une étoffe. Étoffe qui gode, fait des godets. Placer une patte, une pointe d'étoffe. — Choisir l'étoffe d'un rideau. Dra-*

per une étoffe. Catir, décatir, teindre une étoffe. Dégraisser, décatir, terrer une étoffe.

REM. Les noms des différentes étoffes ainsi que les termes relatifs à leur fabrication sont classés à l'article *Tissu**.

Je tâte votre habit : l'étoffe en est moelleuse.

MOLIÈRE, Tartuffe, III, 3.

Jamais elle ne portait de ces insipides robes de gaze qui laissent tout voir et ne font rien deviner. Elle aimait les étoffes qui font du bruit, les jupes longues, craquantes, pailletées, ferblantées (...)

BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

Loc. *Tailler en pleine étoffe*. ⇒ **Tailler**. — *Vieilli. Ne pas épargner, ne pas plaindre l'étoffe* : fournir plus qu'il n'en faut.

♦ **2.** Ce qui constitue ou définit (nature, qualités, aptitudes, condition...) une personne ou une chose. *Des hommes d'une certaine étoffe* (⇒ *Commètre*, cit. 35). *Des histoires de pareille étoffe*. ⇒ *Espèce*.

La table était composée, outre M. de Bonfond, de plusieurs abbés irlandais, gascons, et autres gens de pareille étoffe.

ROUSSEAU, les Confessions, VII.

Loc. *Avoir l'étoffe de*, les qualités, les capacités de. *Cet homme a l'étoffe d'un grand politique. Elle a eu l'étoffe d'une femme d'action.*

Napoléon, qui se connaissait en héros et qui savait l'étoffe dont ils sont faits (...)

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 6 oct. 1851, t. V, p. 10.

Avec tes airs durs, tes phrases à l'emporte-cœur, tu as l'étoffe d'un héros.

G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, IX.

Absolt. *Avoir de l'étoffe* : avoir une forte personnalité, de grandes qualités intellectuelles et morales. ⇒ **Valeur**. *Manquer d'étoffe* : manquer d'envergure.

Il y a bien des gens à qui l'étoffe manque, qui voient à tout moment le bout de leur esprit (...)

M^{me} DE SEVIGNÉ, 817, 9 juin 1680.

Être d'une autre étoffe, de (la) même étoffe : avoir des qualités différentes (souvent supérieures); des qualités semblables. — *Être de bonne étoffe*, complaisant.

Je n'étais pas d'assez bonne étoffe pour pardonner aux offenses, mais je finissais toujours par les oublier.

CAMUS, la Chute, p. 59-60.

Vx. *Personnage de basse étoffe*, de condition sociale inférieure.

♦ **3.** Matière, sujet. *Dans ces articles, il y aurait l'étoffe d'un livre. Ce roman manque un peu d'étoffe, mais il ferait une bonne nouvelle.*

★ II. (Du sens primitif, «matériaux»). Techn.

♦ **1.** (1723; nom de divers alliages). Morceau d'acier commun dont on fait les parties non tranchantes des instruments (de coutellerie). *Étoffe d'un tuyau d'orgue* (alliage d'étain et de plomb), *d'un canon* (alliage d'acier et de fer).

♦ **2.** (1823). Imprim. *Les étoffes* : matériel servant à l'impression. — Par ext. Sommes que l'imprimeur doit ajouter aux factures de ses clients pour couvrir l'intérêt et l'amortissement de ce matériel.

DÉR. *Étoffer*.

ÉTOFFÉ, ÉE [etofe] p. p. adj. ⇒ **Étoffer**.

ÉTOFFEMENT [etofmā] n. m. — 1856; *estoffement* «action d'orner», déb. xv^e; de *étoffer*.

♦ Techn. Action d'étoffer; son résultat. *L'étoffement d'un vêtement*, le fait de lui donner plus d'ampleur. — Fig. *L'étoffement d'un texte, d'un ouvrage*. ⇒ **Enrichissement**.

ÉTOFFER [etofe] v. tr. — 1352; *estoffer* «rembourrer (un meuble, un collier)», v. 1190; francique **stōfōn* «rembourrer».

♦ **1.** Vx. Confectionner, façonner en employant toute l'étoffe, toute la matière nécessaire. *Étoffer un jupon*.

Fig. Fournir de ce qui est nécessaire. ⇒ **Équiper, orner**.

♦ **2.** (xvi^e). Mod. Faire plus abondant, plus riche. ⇒ **Enrichir**. *Étoffer un ouvrage*, lui fournir une matière plus abondante, plus riche. ⇒ **Nourrir**. *Étoffer un récit*. ⇒ **Corser**.

Le philosophe Chrysippus mêlait à ses livres, non les passages seulement, mais des ouvrages entiers d'autres auteurs (...). Si j'étoffais l'un de mes discours de ces riches dépouilles, il éclairerait par trop la bêtise des autres.

MONTAIGNE, Essais, I, xxvi.

Mon avis serait que vous travaillassiez à ceci (*une dissertation sur le système de Leibniz*) comme à une dissertation qui paraîtrait à part; vous l'étofferiez, vous la richifiez, vous l'augmenteriez, comme il vous semblerait à propos.

BAYLE, Lettre à des Maizeaux, 22 oct. 1700, in LITTRÉ.

(Sculpt.). *Étoffer une statue*, lui donner plus d'ampleur. — (Peint.). *Étoffer un paysage* : ajouter au sujet principal des éléments secondaires pour l'enrichir.

Cuis. *Farcir*. — *Étoffer une crème*, lui donner plus de consistance.

Fig. (littér.). *Étoffer un personnage*, lui donner une personnalité plus riche, plus complexe (⇒ **Cerner**, cit. 3).

(...) vous devez profiter des moindres phrases pour étoffer le personnage. Le rôle

de Phèdre n'est pas tout d'une pièce : c'est un rôle épais, divers, complexe et riche de contradictions que vous devez toutes faire valoir (...)

GIDE, *Attendu que...*, p. 186.

► **S'ÉTOFFER** v. pron.

(Personnes). S'élargir, prendre de la carrure. ⇒ **Grossir**. *Il s'est étoffé depuis qu'il fait du sport.* — (Choses). S'enrichir*, devenir consistant. *Son texte s'étoffe d'une édition à l'autre.*

► **ÉTOFFÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Où on n'a pas épargné l'étoffe, la matière. *Une robe très étoffée.* ⇒ **Ample**.

Fig. (Vx). Orné, garni.

♦ 2. (XVIII^e). Vieilli. Qui a des formes amples (corps des hommes et des animaux). *Un cheval étoffé* (→ 2. Barbe, cit. 2). *Cet enfant est très étoffé pour son âge.*

4 Une belle demoiselle plus grande que madame M... de deux doigts, plus jeune, plus étoffée. VOLTAIRE, *Lettres en vers et en prose*, 176, in LITTRÉ. (Sculpt.). *Statue bien étoffée* (→ *supra*, 2.).

♦ 3. (1680). Qui a des qualités de force, d'ampleur (style). *Roman étoffé, description étoffée.* ⇒ **Riche**.

♦ 4. (XVIII^e). Voix étoffée, pleine, étendue. ⇒ **Ample, puissante**.

5 (...) une belle voix de basse, étoffée et mordante, qui remplissait l'oreille et sonnait au cœur. ROUSSEAU, *les Confessions*, V.

DÉR. Étoffement.

ÉTOILE [etwal] n. f. — 1549; *esteile*, 1080, *Chanson de Roland*; du lat. pop. *stela*, lat. class. *stella*.

★ 1. Astre. ♦ 1. Cour. Astre visible comme un point lumineux, la nuit. — REM. Ce sens inclut les planètes et parfois les météores (*étoiles filantes*). ⇒ **Astre**. *La lune et les étoiles. L'ancienne astronomie distinguait les étoiles errantes* (⇒ **Planète; comète**), et les étoiles fixes. — *Les étoiles du ciel* (cit. 41), *du firmament, de la nuit.* ⇒ **Feu** (les feux* de la nuit). *Ciel criblé, parsemé, semé d'étoiles.* ⇒ **Étoile, Étoile qui apparaît, s'allume au crépuscule** (→ Blémir, cit. 6). *Étoiles clignotantes, scintillantes, vacillantes. Étoiles qui palpitent dans le ciel* (→ Diffus, cit. 6). *Étoile brillante, étincelante. Clarté, lueur des étoiles. Scintillement, poudrolement, traînée d'étoiles. Pâle étoile. Étoiles qui blêmissent, pâlissent* (cit. 6), *s'éteignent à l'aube. Étoile qui apparaît, monte à l'horizon.*

1 Cette obscure clarté qui tombe des étoiles Enfin avec le flux nous fait voir trente voiles (...) CORNEILLE, *le Cid*, IV, 3.

2 Nous rentrions de nuit à Londres, aux rayons défaillants des étoiles, submergées l'une après l'autre dans le brouillard de la ville. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 123.

3 Quelques étoiles, piquant faiblement le bleu pâle du zénith et visibles à la seule rêverie, faisaient dans l'immensité de petits resplendissements imperceptibles. HUGO, *les Misérables*, V, III, IX.

4 Cette faucille d'or dans le champ des étoiles. HUGO, *la Légende des siècles*, II, « Booz endormi ».

5 (*L'ombre*) Semble élargir jusqu'aux étoiles Le geste auguste du semeur. HUGO, *les Chansons des rues et des bois*, II, I, III.

6 Comme une pâle étoile au fond du firmament, Ainsi brille en tremblant le regard de la mie. A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Idylle ».

7 (...) d'innombrables étoiles, dont les scintillations tremblaient confusément dans l'eau du Nil (...) Th. GAUTIER, *le Roman de la momie*, III.

8 Une étoile jaillit du bleu noir de la nuit, Toute vive, et palpite en sa blancheur de perle (...) LECONTE DE LISLE, *Poèmes tragiques*, « L'orbe d'or ».

9 Les étoiles, comme de petits yeux qui ne s'habituent pas à l'obscurité. J. RENARD, *Journal*, 13 juin 1897.

Observer la position des étoiles. Faire le point par rapport aux étoiles. — Mar. *Mouiller* (cit. 9.1) *une étoile. L'étoile du soir, du matin, l'étoile matinière, l'étoile du berger* : la planète Vénus. *Les expressions « étoile du soir » et « étoile du matin » ont une signification différente mais désignent le même objet.*

10 Là le lac immobile étend ses eaux dormantes Où l'étoile du soir se lève dans l'azur. LAMARTINE, *Premières méditations*, « L'isolement ».

11 Pâle étoile du soir, messagère lointaine, Dont le front sort brillant des voiles du couchant (...) Étoile qui descends sur la verte colline, Triste larme d'argent du manteau de la Nuit (...) A. DE MUSSET, *Premières poésies*, « Le saule ».

Allusion littéraire :

12 (...) un homme est là Qui souffre, ver de terre amoureux d'une étoile; Qui pour vous donnera son âme, s'il le faut; Et qui se meurt en bas quand vous brillez en haut. HUGO, *Ruy Blas*, II, 2.

L'astre, le météore qui, dans l'Évangile, guide les rois mages jusqu'à la crèche. *Les rois mages suivaient l'étoile.*

13 Ayant entendu ces paroles du roi (*Hérode*), ils (*les mages*) partirent, et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient allait devant eux, jusqu'à ce qu'elle vint, et s'arrêtât à l'endroit où était l'enfant. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils eurent une joie extrême. BIBLE (SACY), *Évangile selon saint Matthieu*, II, 9-10.

Loc. À LA BELLE ÉTOILE : en plein air la nuit (→ Beau, cit. 34). *Coucher, dormir, passer la nuit à la belle étoile.*

Si vous avez jamais passé la nuit à la belle étoile, vous savez qu'à l'heure où nous dormons, un monde mystérieux s'éveille dans la solitude et le silence.

Alphonse DAUDET, *Lettres de mon moulin*, « Les étoiles ».

Bêtes et gens passent cinq ou six mois là-haut, logés à la belle étoile, dans l'herbe jusqu'au ventre (...) Alphonse DAUDET, *Lettres de mon moulin*, « Installation ».

Vx. *Loger à l'enseigne de l'étoile* (même sens).

Vx. *Compter les étoiles* : entreprendre une action impossible.

Par compar. *Scintiller comme une étoile*. Fig. Être éblouissant (→ 1. Péri, cit. 2).

♦ 2. Astron., cour. Astre producteur et émetteur d'énergie, et dont le mouvement apparent sur la sphère céleste est trop faible pour l'observation à courte durée. *Relatif à une étoile, aux étoiles.* ⇒ **Stellaire** et l'élément **astéro-, astéro-**. *On a cru les étoiles fixes jusqu'à ce que Halley au XVIII^e siècle découvrit les premiers mouvements propres stellaires* (1718). *L'ensemble des étoiles* (sphère, voûte céleste) *semble tourner en vingt-quatre heures autour de la terre* (mouvement diurne). *Apparition, disparition d'une étoile à l'horizon* : lever, coucher d'une étoile. *Étoile acronyme**. *Point le plus élevé de la trajectoire d'une étoile* (⇒ **Culmination, culminer**) : étoile culminante. *On groupe les étoiles les plus brillantes en figures arbitraires.* ⇒ **Constellation**. *Distance angulaire de deux étoiles. Angle* horaire d'une étoile. Coordonnées* équatoriales d'une étoile* : ⇒ **Ascension** (droite), **déclinaison**. *Déviation apparente d'une étoile*, angle que fait sa direction apparente avec sa direction vraie. ⇒ **Aberration**. *Occultation* d'une étoile par la lune...* *Dénominations des étoiles* : ex. : alpha, bêta, gamma, etc. ; de la Lyre, du Berger... *Noms d'étoiles* : ex. : Aldébaran, Algol, Antarès, Arcturus, Bételgeuse, Capella, Dénéb, Rigel, Sirius, Véga, etc. *Étoile polaire*, située approximativement dans la direction du pôle Nord (⇒ **Tra-montane**).

Observations des étoiles. Grandeur apparente, magnitude d'une étoile. Les étoiles de première grandeur sont deux fois et demi plus brillantes que les étoiles de deuxième grandeur, etc. Les étoiles sont visibles à l'œil nu jusqu'à la sixième grandeur. Observer une étoile à la lunette, au télescope. Découverte d'une étoile par la photographie. Catalogue, carte des étoiles.* — *Distance des étoiles*, mesurée par la triangulation (en prenant pour base l'orbite de la terre) ou par la comparaison de l'éclat apparent et de l'éclat réel (mesuré au spectroscope).

(...) il y a des étoiles si éloignées de la terre que leur lumière n'est pas encore parvenue jusqu'à nous. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 86.

Le soleil est une étoile. Puissance rayonnée d'une étoile; énergie dégagée, produite par une étoile. Volume, densité des étoiles; étoiles géantes, naines. La masse des étoiles varie de 10²⁷ à 10²⁹ tonnes. L'étude des étoiles au spectroscope permet d'établir leur température, leur composition chimique, leur degré d'ionisation. Classification des étoiles en types spectraux : étoiles W, O, B, A, F, G... Étoiles rouges* (environ 3 000° à la surface), *jaunes* (6 000° : ex. le Soleil), *bleues* (plus de 10 000°). *Naissance, évolution des étoiles. Étoiles variables*, dont l'intensité lumineuse est variable. *Étoiles variables périodiques, à courte période* (⇒ **Céphéide**), *à longue période. Brusque augmentation d'éclat, explosion, éclatement d'une étoile.* ⇒ **Nova, supernova. Étoiles doubles, triples...** multiples, formées d'un système de plusieurs étoiles tournant autour d'un centre de gravité commun. *Étoiles binaires serrées, espacées.*

Nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt le résumé suivant, donné par le *Journal du Ciel*, d'une communication de M. Huggins, de Londres, sur les caractères différents qu'affecte la lumière suivant qu'elle vient à nous des différentes étoiles.

Selon M. Huggins, les étoiles blanches (*Sirius, Vega*) ont une lumière qui, analysée, accuse nettement la flamme de l'hydrogène et très peu nettement les autres substances qu'on remarque si bien dans la lumière de notre soleil.

Les étoiles jaunes (la *Chèvre, Altair, le Soleil*) forment un deuxième groupe, caractérisé par les raies que l'on voit ordinairement dans la lumière du Soleil. Enfin les étoiles rouges (*Arcturus, Aldébaran*) présentent dans leur lumière plus de raies que notre soleil, montrant ainsi un état de la matière dans lequel les combinaisons chimiques sont plus avancées (...)

L. FIGUIER, *l'Année scientifique et industrielle* 1881, p. 16 (1880).

Dans le monde stellaire les étoiles doubles sont la règle et les simples l'exception. Chacune est souvent d'une couleur différente, vert et bleu, Bêta du Cygne, jaune et bleu, orange et pourpre, orange et vert, jaune et émeraude, pâle, orange et lilas (la Chevelure de Bérénice). CLAUDEL, *Journal*, 19 sept. 1924.

Matière qui se trouve entre les étoiles (⇒ **Interstellaire**) : météorites, nébuleuses brillantes et obscures, nuage galactique... — *Étoiles radioélectriques ou radio-étoiles* : astres invisibles émetteurs d'ondes radioélectriques. *Étoiles infrarouges.* — *Les étoiles sont agglomérées en nébuleuses* spirales* (⇒ **Galaxie**) ; celle dont fait partie le Soleil nous apparaît sous la forme de la Voie lactée. *Amas d'étoiles situés à la périphérie de la galaxie* (amas* globulaires).

On admet que les étoiles naissent de l'agglomération de particules disséminées dans l'espace (...) En se rapprochant les unes des autres, poussées par la gravitation, ces particules développent un peu de chaleur. Au fur et à mesure que leur condensation s'opère, l'ensemble se contracte, la chaleur augmente : elle monte à quelques centaines, à quelques milliers, à quelques centaines de milliers de degrés. A ce moment les matériaux nucléaires les plus « inflammables » peuvent entrer en « combustion » spontanément et imprimer à l'astre sa première flamme atomique. Pierre ROUSSEAU, *l'Astronomie sans télescope*, p. 73.

(...) une étoile est en équilibre sous l'influence de trois forces : la gravitation, d'une part ; la pression de radiation et la pression gazeuse, d'autre part (...) Tandis que les puissances rayonnées peuvent varier dans le rapport de un à trois milliards, les

masses stellaires sont toutes très voisines : on ne connaît aucune étoile de dix fois plus légère que le soleil, il n'y en a guère qui soit vingt fois plus lourdes.

Marcel BOLL, les Deux Infinis, Étoiles, ix.

♦ **3.** Loc. (Au sens 1). **ÉTOILE TOMBANTE** (vx) ou **ÉTOILE FILANTE** (xvii^e) : météorite dont le passage dans l'atmosphère terrestre se signale par un trait de lumière. ⇒ **Aérolithe, bolide, météorite. Point du ciel d'où paraissent provenir les étoiles filantes.** ⇒ **Radiant.**

(...) on enregistre quotidiennement, pour le monde entier, 24 millions d'étoiles filantes visibles à l'œil nu (...) On pense que les bolides sont des débris de comètes (...) alors que les étoiles filantes sporadiques (...) sont les particules d'un milieu sidéral à travers lequel fonce le Soleil suivi de son cortège de planètes.

Pierre ROUSSEAU, l'Astronomie sans télescope, p. 81.

Faire un vœu lorsqu'on aperçoit une étoile filante.

20 Une étoile filante, les gars. Faites un vœu. SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 93.

21 En août lorsque ce sont des étoiles qu'il pluit

Qui de vous formula des souhaits sacrilèges.

ARAGON, le Crève-cœur, « Ombres ».

★ **II.** (Déb. xvii^e; dans des expr.). Astrol. et loc. fig. Astre considéré comme exerçant une influence sur la destinée de qqn (⇒ **Ascendant**). *Être né sous une bonne, une mauvaise étoile. Avoir foi, être confiant en son étoile.* ⇒ **Chance, destin, destinée, fortune, sort. Suivre son étoile. Étoile bénéfique. Être conduit, guidé par une bonne étoile. Lire qqch. dans les étoiles; le prédire. Être la bonne, la mauvaise étoile de qqn. — Son étoile le mènera loin. Son étoile pâlit.** ⇒ **Puissance; crédit.**

22 Je vous salue, heureuses flammes,

Étoiles, filles de la Nuit,

Et ce Destin, qui nous conduit,

Que vous pendîtes à nos trames.

ROUSSEAU, Hymnes, I, « Des étoiles ».

23 (...) si par la faveur de quelque bonne étoile,

Je puis, comme j'espère (...)

MOULIERE, l'École des femmes, III, 4.

24 (...) mais, vous savez qu'il faut suivre son étoile. Je me sens né pour éterniser mon nom par des ouvrages d'esprit.

A. R. LESAGE, Gil Blas, VII, XIII.

25 (*Bonaparte*) avait conçu, dans « sa fortune », — « son étoile », comme il disait, — autant que dans son génie, une confiance quasi superstitieuse qui l'incitait aux audaces les plus incroyables, l'autorisait aux plus extraordinaires ambitions.

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire,

L'ascension de Bonaparte, XIV, p. 210.

★ **III.** (Par anal. avec l'éclat, la forme, le rayonnement des étoiles).

A. Point brillant. ♦ **1.** Artifice lumineux. *Fusée qui éclate en lançant un bouquet, une gerbe d'étoiles.*

♦ **2.** Point lumineux que voit une personne étonnée par un coup... Vx. « *Faire voir à quelqu'un les étoiles en plein midi* » (Litré), provoquer chez lui un éblouissement violent en le frappant, et, par ext., tromper (⇒ *Faire voir trente-six chandelles**).

♦ **3.** Point luisant que forme la graisse d'un bouillon (on dit plutôt *œil**).

26 Il y pensait trouver une étoile de graisse.

Mathurin RÉGNIER, Satires, X.

♦ **4.** Techn. Facette triangulaire de la couronne (d'un diamant taillé en brillant).

B. (1844; angl. *star*, → cit. 27.1). Personne dont la réputation, le talent brille. — Vieilli (en parlant d'une femme du monde) :

27 Les étoiles véritables du monde sont fatiguées d'y paraître (...) Mais les femmes (...) toutes récentes dans le monde, ne laissent pas d'y briller pour ainsi dire partout à la fois (...) Aussi, les sots jeunes gens, ignorant que ce sont de fausses étoiles, voient-ils en elles les reines du chic (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 81-82.

(Fin xix^e, in Petiot). Mod. Comédien, danseur, chanteur, sportif de grande réputation. ⇒ **Vedette. Les étoiles du cinéma.** ⇒ **Star.**

27.1 Le régime de ce que les Anglais appellent une étoile (*la star*) a été en pleine vigueur depuis la république, qui a eu la gloire de venir restaurer là le petit empire d'un (sic) *star* que les derniers jours de la monarchie avaient détruit (...) l'étoile (...) célébra sa délivrance en chantant la Marseillaise avec une joie délirante (...) La tragédienne jouait avec ardeur, attirait les foules (...) La reine de théâtre (...) Voyez-vous maintenant le danger pour les théâtres de ces stars, de ces existences excentriques.

V. DE MARS, Revue des théâtres, in Revue des Deux-mondes, sept. 1849, p. 1055.

28 L'étoile de cinéma, la *star*, est un personnage féminin nouveau (...) J'ai beaucoup fréquenté le cinéma (...) J'ai vu des centaines de films, et donc des centaines d'étoiles. Deux seulement ont attiré mon attention.

L. DAUDET, la Femme et l'Amour, p. 127-130.

28.1 Sur une immense partie du globe, dans un immense secteur de la production cinématographique, les films gravitent autour d'un type solaire de vedettes justement nommé étoile ou *star*.

Edgar MORIN, les Stars, p. 11.

Appos. *Danseur, danseuse étoile* (⇒ Ballet, cit. 4).

REM. *Étoile*, absolument, s'applique surtout aux danseuses. En dehors de la danse, on se sert plutôt de *vedette* ou de métaphores comme une *étoile montante* au firmament politique, dans le ciel du cinéma, etc.

29 Dans le soleil, les joueurs de tennis, peu nombreux, bondissaient avec la grâce de la force (...) on se pressait autour de Suzanne Lenglen, l'étoile montante des courts (...)

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 406.

C. ♦ **1.** (1380, *estaille*). Objet disposé en rayons, rappelant la forme sous laquelle on représente traditionnellement les étoiles. *Étoile à quatre; à cinq branches, à cinq pointes* (⇒ **Pentacle**), *à six branches. Dessiner une étoile. Les rayons, les rais d'une étoile* (⇒ *infra* En étoile).

(xviii^e). Spécialt. Motif décoratif, en architecture (⇒ aussi **Rosace**), en décoration.

Au temps des califes, huit cents lampes d'argent remplies d'huiles aromatiques éclairaient ces longues nef, faisaient miroiter le porphyre et le jaspe poli des colonnes, accrochaient une palette de lumière aux étoiles dorées des plafonds (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 238.

Blason. *Étoile à huit rayons, à queue ondoyante.* ⇒ **Comète.**

(1626). Marque blanche au front d'un cheval, d'un bœuf.

♦ **2.** (1690). Rond-point où aboutissent plusieurs allées, plusieurs avenues. ⇒ **Carrefour, croisée** (des chemins), **rond-point. La place de l'Étoile.**

C'est une sorte d'étoile où concourent quelques allées qui resserrent entre elles un parterre.

DIDEROT, Mémoires (1829), La promenade du sceptique.

31.1 Comme la plupart des êtres, d'ailleurs, n'était-elle pas comme sont dans les forêts les « étoiles » des carrefours où viennent converger des routes venues, pour notre vie aussi, des points les plus différents?

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 1029.

♦ **3.** (1811). Ce qui a la forme d'une étoile. Fêlure rayonnante. *Étoile sur une vitre, une glace, un pare-brise.*

Fortif. Fort à plusieurs angles saillants.

Roue à dents très profondes. *Brise-mottes à deux rangées d'étoiles.*

♦ **4.** Marque ou signe distinctif de forme étoilée. *Étoiles brodées sur les épaulettes, les manches des officiers généraux. Le général* de brigade porte deux étoiles, le général de division trois étoiles, Général à trois, à quatre étoiles. — Étoiles servant d'emblème; étoiles d'un drapeau* (ex. : Brésil, Égypte, États-Unis d'Amérique, Israël, Maroc, Turquie, U. R. S. S., etc.).

L'étoile de David : étoile à six branches faite de la superposition de deux triangles inversés.

L'étoile, l'étoile jaune : marque ou insigne que les nazis obligèrent les juifs à porter (en France, étoile de tissu jaune cousue aux vêtements).

(...) l'étoile de David dessinée à l'encre bleue sur le brassard de ces habitants si douloureusement déferents (...)

Pierre GASCAR, le Temps des morts, Les bêtes, p. 214.

31.3 Le 17 juin, il leur (*aux juifs*) fut enjoint de porter l'étoile jaune à Paris, la nouvelle suscita autant de stupéfaction que d'indignation (...)

S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 526.

L'étoile rouge : insigne de l'armée soviétique.

Croix* à cinq branches, insigne d'une décoration (⇒ **Décoration**).

— Spécialt. La croix de la Légion d'honneur. *L'étoile des braves, l'étoile de l'honneur.* — Nom de divers ordres coloniaux, de chevalerie... *L'étoile africaine; l'Étoile des Indes; l'Étoile polaire* (ordre suédois).

♦ **5.** (1669). Typogr. ⇒ **Astérisque. Étoiles remplaçant les lettres manquantes d'un mot** (M.***).

32 À présent, j'ai à vous raconter celle de la comtesse de... trois étoiles. C'est ainsi, je crois, que vous dites en français quand vous ne voulez pas nommer les gens.

G. SAND, Elle et lui, III, p. 69.

Vx ou par plais. *Madame, Monsieur trois étoiles* : personne dont on ne peut dire le nom. ⇒ **Trois-étoiles.**

♦ **6.** (xx^e). Petit signe formé d'une étoile à cinq branches ou d'un astérisque et servant à classer certains établissements (hôtels, restaurants, campings...) selon leur confort, leur luxe (*une, deux... étoiles*). *Restaurant, hôtel trois-étoiles, quatre-étoiles, ou, ellipt., un trois-étoiles, un quatre-étoiles.* ⇒ **Trois-étoiles. Guide touristique qui distribue des étoiles.**

32.1 Une année, que nous avons mise à nous hausser au niveau des trois étoiles dans le guide touristique (...)

Robert PINGET, Graal flibuste, p. 75.

(1967, ski). Sports. *Étoiles*, attribuées aux élèves skieurs après qu'ils ont subi certaines épreuves. — Par métonymie. Les épreuves elles-mêmes.

32.2 Pour stimuler les élèves, les écoles organisent des épreuves-tests (les étoiles) et diverses compétitions.

Jean FRANCO, le Ski, p. 53.

♦ **7.** (1812). Artill. *Étoile mobile* : instrument destiné à vérifier les dimensions de l'âme d'un canon, son calibre*.

♦ **8.** Loc. adv. ou adj. **EN ÉTOILE** : dans une disposition rayonnante, présentant des lignes divergentes. ⇒ **Étoilé, rayonnant; (vx) astéride, astéroïde. Branches, routes en étoile; fêlures en étoile. Fleurs, pétales en étoiles.**

Spécialt. *Moteur en étoile*, dont les cylindres sont disposés en rayons sur un même plan, toutes les bielles étant articulées sur le maneton du vilebrequin. *Moteur d'avion en étoile, en V.*

♦ **9.** (1561). **ÉTOILE DE MER** : nom courant de l'astérie. ⇒ **Astérie.**

33 Les plus belles étaient des étoiles vivantes dont les branches tournaient scintillantes de feux, à travers les eaux noires où luyaient des banes de poissons bleuâtres, chassés par ces astres en marche.

H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 270.

Étoile d'eau. ⇒ **Callitriche.**

DÉR. *Étoilé, étoiler.* — (Du lat. *stella*) **Stellaire...**

ÉTOILÉ, ÉE [etwale] p. p. adj. ⇒ **Étoiler.**

ÉTOILEMENT [etwalmá] n. m. — 1845. « fêlure »; *estellement* « les étoiles », v. 1180; de *étoiler*.

♦ **1.** Action d'étoiler, de s'étoiler.

1 L'étoilement du ciel se faisait peu à peu, étoile par étoile, et leurs feux, lointains, semblaient calmes. H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 149.

◆ **2.** (1870). Disposition rayonnante, en étoile. *Un étoilement de rues.* Par métaphore :

2 Si je pouvais te faire sentir ce souvenir-là, avec ce qui l'entoure, l'aurole, le prolonge dans diverses directions, avec son « étoilement » tu aurais la clef de la musique un peu spéciale tout de même que le passé nous fait.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, IV, p. 58.

ÉTOILER [etwale] v. tr. — V. 1120, *cel esteler*; *estoiler*, 1611; de *étoile*.

◆ **1.** Parsemer, garnir d'étoiles. *Les astres qui étoient le ciel.* — Pron. Se couvrir d'étoiles. *Le ciel s'étoile.* — Par anal. Littér. Former une, des étoiles, des points lumineux dans l'obscurité. ⇒ **Éclairer**.

1 À peine quelque lampe au fond des corridors
Étoilait l'ombre obscure. HUGO, les Chants du crépuscule, XXXIII, 1.

2 Alger s'étoilait de lumières, et partout où se cachait une habitation, la campagne obscure était piquée d'un feu rouge.

E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 113.

3 Et des parcelles d'or, ainsi qu'un sable fin,
Étoient vaguement leurs prunelles mystiques.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, « Les chats ».

4 (...) les robes blanches, rayonnèrent, peu à peu, étoilant l'ombre de leurs constellations vaporeuses où, parfois, un éventail, battant une gorge, mettait un scintillement de lumière. Edmond JALOUX, le Jeune Homme au masque, I, p. 2.

Fig. *Étoiler une robe de paillettes.* — *Les paillettes qui étoient une robe.*

◆ **2.** Former une, des étoiles sur (qqch.).

5 (...) l'orage approchait : de larges gouttes de pluie commencèrent à étoiler le trottoir. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 90.

◆ **3.** Fêler en forme d'étoile. *Étoiler une glace, une vitre.* — Pron. *Le pare-brise s'est étoilé sous le choc.*

► **ÉTOILÉ, ÉE** p. p. adj. (1636).

◆ **1.** Semé d'étoiles. ⇒ **Constellé**. *Ciel, firmament étoilé. Nuit étoilée, voûte étoilée* (⇒ Chaud, cit. 2). *Poussière étoilée.* — Syn. : *poussière d'astres.*

6 Grand Dieu, qui fais briller sur la voûte étoilée
Ton trône glorieux (...) RACINE, Poésies diverses, VII, « Mercredi des vèpres ».

7 (...) le ciel étoilé ne compte pas moins, pour qui peut le comprendre, que la terre où nous avons pied (...)

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », IV.

N. f. Régional. *L'étoilée* : le ciel étoilé. *Coucher à l'étoilée*, à la belle étoile*, dehors.

◆ **2.** Par ext. Parsemé de choses brillantes, scintillantes. *Cercle étoilé d'un lustre* (⇒ Cristal, cit. 15). — *Robe étoilée de paillettes.*

8 Cloris n'est que parée et Cloris se croit belle ;
En vêtements légers l'or s'est changé pour elle ;
Son front luit, étoilé de mille diamants.

N.-J.-L. GILBERT, le Dix-huitième Siècle, in LITTRÉ.

9 (...) plusieurs (éventails) étaient étoilés de rubis, de diamants et autres pierres précieuses (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 65.

◆ **3.** [a] Qui porte des étoiles dessinées (⇒ **Étoile**, III, C., 4.). *Le bâton étoilé des maréchaux de France.* — N. m. (Fam.). *Un étoilé* : un général. — Par métonymie :

10 Un ami non sans malice exige que je lui dise ma pensée sur la présence du maréchal Juin à Tunis, auprès de M. Mendès-France. Je répondrai sérieusement et même gravement que ce retour de bâton étoilé revêt, à mes yeux, une grande signification au point de vue politique.

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1953, p. 118.

La bannière étoilée : le drapeau des États-Unis d'Amérique.

[b] Zool., bot. Qui porte des taches en forme d'étoile. *Un paon étoilé.*

◆ **4.** Disposé en rayons partant d'un centre comme les rayons d'une étoile figurée. *Feuilles étoilées* : petites feuilles verticillées disposées en rayons. *Anis étoilé*, à capsules en étoile (⇒ **Badiane**).

Geom. *Polygone étoilé.*

◆ **5.** Fêlé en étoile. *Vitre, glace étoilée. Pare-brise étoilé.*

DÉR. *Étoilement.*

ÉTOLE [etol] n. f. — V. 1150, *estole*; lat. *stola*, grec *stolē* « longue robe ».

◆ **1.** Bande d'étoffe de largeur uniforme (10 à 12 cm), longue de plus de 2,50 m, « insigne du pouvoir d'ordre que l'évêque, le prêtre et le diacre portent (au cou) dans l'exercice de certaines fonctions liturgiques » (R. Lesage, *Dict. de liturgie romaine*). *L'étole doit être de la même matière et de la même couleur que les autres vêtements liturgiques; elle doit porter une petite croix à l'endroit qui entoure le cou. Étole sacerdotale*, que le prêtre porte croisée sur l'aube. *Étole pastorale*, qui se porte sur le surplis (prêtres) ou sur le rochet (évêques). *Étole diaconale*, portée en écharpe sur l'épaule gauche.

1 Les savants sont partagés au sujet de l'origine de cet insigne. Les uns ont voulu y voir un substitut du manteau de prière des Juifs, les autres la bordure de l'antique *stola* féminine (...) Par contre, sur de nombreux monuments païens, on voit une étroite bande de toile passée autour du cou (...) On l'appelait *orarium* (...)

qui suggère un linge pour la face (...) Le mot *orarium* ne fut remplacé qu'à l'époque carolingienne par le terme *stola*, que le peuple (...) eut quelque difficulté à employer (...) De *stola*, on fit *stole*, *estole* (...) Rapidement l'étole perdit sa destination pratique et devint un insigne honorifique (...) tissé d'or et frangé, orné de (...) broderies (...)

R. LESAGE, *Dict. de liturgie romaine*, art. *Étole*.

◆ **2.** (1845). Par anal. Longue écharpe de fourrure rappelant la forme de l'étole. *Une étole de vison, de renard argenté.*

Elle remit ses gants noirs, assura son étole de skunks élimée, ouvrit son parapluie et s'élança (...) vers la station d'autobus.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 232.

◆ **3.** Rare. Petite bande d'étoffe servant à protéger un fauteuil à l'emplacement de la tête. ⇒ **Appui-tête**.

ÉTOLIEN, ENNE [etoljē, en] adj. et n. — 1870, Larousse; de *Étolie*, grec *Aetolia*.

◆ Didact. De l'Étolie, région de Grèce.

ÉTONNAMENT [etonamā] adv. — 1572; de *étonnant*.

◆ D'une manière étonnante. *Se sentir étonnamment bien* (cit. 27). *Ces deux enfants se ressemblent étonnamment.* — (Avec un adv. ou un adj.) ⇒ **Supérieurement**. *Elle est étonnamment intelligente, étonnamment habile.*

Le mariage surtout et la province vieillissent étonnamment un homme, l'esprit devient paresseux, et le mouvement du cerveau, à force d'être rare, devient pénible et bientôt impossible.

STENDHAL, Souvenirs d'égotisme, v, Ma vie.

ÉTONNANT, ANTE [etonā, āt] adj. — xvii^e; p. prés. de *étonner*.

◆ **1.** Vx. Qui produit une commotion violente, qui ébranle (physiquement ou moralement). ⇒ **Étonner** (1.). *Une étonnante nouvelle* (⇒ **Désastreux**, cit. 1).

Oui, d'un coup étonnant ce discours m'assassine. MOLIÈRE, l'Étourdi, III, 2.

REM. *Étonnant* garde au xvii^e s. un sens beaucoup plus fort que de nos jours, même au sens 2 (⇒ **Étonner**).

◆ **2.** (Déb. xvii^e). Qui surprend, qui frappe l'esprit par son étrangeté, son caractère extraordinaire. ⇒ **Ahurissant, confondant, déconcertant, effarant, étourdissant, frappant, impressionnant, renversant, saisissant, sensationnel, stupéfiant, suffoquant, surprenant; anormal, bizarre, étrange, extraordinaire, inconcevable, incroyable, inouï, insolite, singulier; fam. bœuf, fabuleux, formidable, énorme, sensass, sensationnel, terrible. Étonnant par sa beauté, étonnant de beauté (⇒ **Admirable, beau, éblouissant, merveilleux**), *étonnant par sa grandeur* (⇒ **Gigantesque; écrasant, faramineux, phénoménal, prodigieux, pyramidal**), *par sa laideur* (⇒ **Monstrueux**). *Prodige, phénomène étonnant. ⇒ Magique, miraculeux; fam. mirifique, mirabolant. Événement étonnant, nouvelle étonnante. ⇒ Inattendu. Étonnant concours* (cit. 6) *de circonstances. Succès étonnant. ⇒ Ébouriffant. Il répondit avec un aplomb étonnant. ⇒ Déconcertant. — Avoir des dons étonnants. Il a une vigueur étonnante pour son âge. Cette artiste a une virtuosité étonnante. Effet de style étonnant* (⇒ **Magie* du style**).**

Quels honneurs! quel pouvoir! Déjà la renommée
Par d'étonnants récits m'en avait informée (...)

RACINE, Iphigénie, II, 2.

C'est une chose étonnante et digne d'une étrange attention, de voir ce peuple juif subsister depuis tant d'années, et de le voir toujours misérable (...)

PASCAL, Pensées, IX, 640.

(Voltaire) vient de nous donner une tragédie qui est encore un ouvrage étonnant pour son âge.

D'ALEMBERT, Lettre au roi de Prusse, 23 mars 1778.

(...) cette saisissante précision de discobole oratoire qui paraissait à plus étonnant de ses dons.

Léon BLOY, le Désespéré, p. 69.

Il avait toujours eu l'étonnant pouvoir de s'évanouir dans les airs comme un Elfe.

A. MAUROIS, Ariel..., p. 82.

(...) il est des proverbes étonnants, et des clichés ingénieux (...) telle pensée, pour être commune, ne manque cependant pas d'acuité, ni de finesse.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 147.

Il est étonnant que... Il est bien étonnant que cela ne se soit pas produit plus tôt. Je trouve étonnant qu'il ne m'ait pas prévenu. ⇒ Bizarre, curieux, drôle. Il n'est pas étonnant qu'il soit ruiné; ce n'est pas étonnant. — Fam. Pas étonnant qu'il soit battu! Rien d'étonnant à cela; cela n'a rien d'étonnant. Le plus étonnant c'est que...

Si (...) j'ai eu juste autant d'amour que toi de vertu (...) il n'est pas étonnant que l'un ait fini en même temps que l'autre. Ce n'est pas ma faute.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXLII.

N. m. *L'étonnant est que...*

L'étonnant est qu'ils ne semblaient pas se rendre compte de l'étendue de leur malheur.

A. MAUROIS, les Discours du D^r O'Grady, II.

Chose étonnante à imaginer, à penser. ⇒ Difficile.

(...) une de ces femmes d'autrefois — un peu étonnantes à imaginer aujourd'hui — qui mettaient leur bonheur dans la règle et dans le devoir (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 118.

◆ **3.** Qui frappe par un caractère remarquable, accompli. ⇒ **Épatant, époustouffant, fantastique, remarquable; extra, formidable, super, terrible (fam.). *Un film, un livre étonnant.* — REM. À la différence de ses synonymes, *étonnant* est dénué de connotations de mode.**

(Personnes). Digne d'admiration; singulier (⇒ **Original**). *Un enfant étonnant. Un danseur étonnant* (→ Bondir, cit. 7).

- 11 C'est un homme étonnant et rare en son espèce (...)
J.-F. REGNARD, le Distrain, II, I.
- 12 (...) ce n'est plus l'adorable, la céleste M^{me} de Tourvel; mais c'est une femme étonnante, une femme délicate et sensible (...) une femme rare enfin, et telle qu'on n'en rencontrerait pas une seconde.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXXIV.

CONTR. Banal, commun, courant, habituel, naturel, normal, ordinaire.
DÉR. Étonnement.

ÉTONNÉ, ÊE [etone] p. p. adj. ⇒ Étonner.

ÉTONNEMENT [etonmā] n. m. — 1676; faire estonnement « chouer, secouer », v. 1220; estournement, v. 1478; de étonner.

♦ 1. Vx. (Correspond à étonner, 1.). Commotion violente; ébranlement.

Techn. Lézarde (dans un édifice). — Fêlure* dans un diamant. ⇒ **Étonnure**. — Vétér. Ébranlement causé au pied du cheval par un choc violent. — Minér. Éclatement par le feu. *Étonnement du quartz*.

♦ 2. (xvi^e). Vx. Choc, ébranlement moral. Spécialt. ⇒ **Épouvante, terreur**.

- 1 (...) la voir (*la mort*) non seulement sans étonnement, mais sans soin (...)
MONTAIGNE, Essais, II, XXI.
- 2 Me voilà saisi derechef
D'étonnement et d'épouvante.
LA FONTAINE, Fables, I, 12.
- (Langue class.). Violente émotion, stupéfaction à la vue d'un spectacle extraordinaire.
- 3 (...) l'étonnement est un excès d'admiration qui ne peut jamais être que mauvais.
DESCARTES, les Passions de l'âme, II, 73.
- 4 Ce monsieur qui m'a apporté cette robe de chambre a pensé tomber d'étonnement de la beauté et de la ressemblance de votre portrait.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 530, 1^{er} mai 1676.

♦ 3. Mod. Surprise causée par qqch. d'extraordinaire, d'inattendu. ⇒ **Ahurissement, ébahissement, effarement, saisissement, stupéfaction, surprise. Étonnement à la vue d'une belle chose.** ⇒ **Admiration** (cit. 2), **éblouissement, émerveillement. Cette pénible nouvelle l'a frappé d'étonnement.** ⇒ **Consternation, stupeur. Causer de l'étonnement.** ⇒ **Impression, sensation (faire). Frapper, remplir d'étonnement.** ⇒ **Étonner. Tomber dans l'étonnement** (→ Désirer, cit. 4). *Être renversé, suffoqué d'étonnement* (→ Ouvrir des yeux ronds, rester comme deux ronds* de flan; tomber les quatre fers* en l'air). *L'étonnement que l'on ressent, que l'on éprouve devant un pareil spectacle. Grand, extrême, profond étonnement. À mon étonnement, j'ai vu que...* *Constater, lire, voir avec étonnement; sans étonnement. Objet d'étonnement. Cri, exclamation d'étonnement.* ⇒ **Ciel; Dieu** (Dieu me pardonne, me damne, etc.); **fichtre...** *L'étonnement se peint sur son visage; yeux écarquillés d'étonnement. Air d'étonnement. Sans manifester le moindre étonnement* (→ Chien, cit. 27).

- 5 (...) ceux qui n'ont du monde aucune expérience
Sont aux moindres objets frappés d'étonnement (...)
LA FONTAINE, Fables, VIII, 9.
- 6 Pendant que l'avocat général parlait, l'accusé écoutait, la bouche ouverte, avec une sorte d'étonnement où il entraînait bien quelque admiration.
HUGO, les Misérables, I, VII, IX.
- 7 Il (*Le Ménil*) était stupide de surprise, dans un abîme d'étonnement.
FRANCE, le Lys rouge, XXI.
- 8 (...) l'étonnement ou le désir de paraître étonnée écarquillait ses yeux.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 242.
- 9 L'étonnement, ce n'est pas que les choses soient : c'est qu'elles soient *telles*, et non telles autres.
VALÉRY, Variétés, p. 206.

CONTR. Indifférence.

ÉTONNER [etone] v. tr. — 1080, *estoner, Chanson de Roland*; du lat. pop. *extonare*, class. *atonnare, adtonare* « frapper du tonnerre », de *ex-* (au lieu de *ad-*), et *tonare*. → Tonner.

♦ 1. (xv^e; sens étym.). Vx. Ébranler, faire trembler par une violente commotion.

Mod. (techn.). *Étonner une voûte* (⇒ **Lézarder, étonnement, 1.**). *Étonner un diamant* (⇒ **Étonnure**). *Étonner un caillou, une roche*, le (la) fêler.

Par ext. (Vx). *Étonner qqn.* ⇒ **Assommer, assourdir, étourdir**.

- 1 Les troupes et les cors font un tel tintamarre
Que le bon homme est étonné.
LA FONTAINE, Fables, IV, 4.
- ♦ 2. (V. 1220). Vx. Causer une violente commotion morale à (qqn) « soit par surprise, soit par admiration, soit par crainte* » (Trévoux). ⇒ **Bouleverser, foudroyer**. — Spécialt. Effrayer, terroriser.
- 2 Incontinent qui fut bien étonné?
Ce fut Marot, plus que s'il eût tonné.
Clément MAROT, Épîtres, XIII.
- 3 La mort ne vous étonne-t-elle point?
RACINE, Port-Royal.
- 4 Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême, trop de bruit nous assourdit, trop de lumière éblouit (...) trop de vérité nous étonne! (...)
PASCAL, Pensées, II, 72 (→ Apercevoir, cit. 11).
- 5 On le vit étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups (...)
BOSSUET, Oraison funèbre du prince de Condé.
- 6 L'aspect du souverain n'étonna point ce traître.
VOLTAIRE, la Henriade, v.

♦ 3. (xvii^e). Mod. Causer de la surprise à (qqn). — REM. Dès le xvii^e s. le verbe a son sens moderne, mais il reste plus fort qu'aujourd'hui dans la langue classique et implique ou peut impliquer alors la stupéfaction. — ⇒ **Abasourdir, ahurir, ébahir, ébaubir, éberluer, ébouriffer, effarer, estomaquer, étourdir, frapper, renverser, saisir, stupéfier, suffoquer, surprendre. Étonner par la beauté, la grandeur, l'importance.** ⇒ **Éblouir, émerveiller, épater, époustoufler, esbroufer, impressionner** (→ Couper bras* et jambes, en boucher un coin*). *Réplique, réaction qui étonne l'adversaire.* ⇒ **Confondre, déconcerter, décontenancer, interdire, interloquer. Cela m'a beaucoup étonné, m'a bien étonné. Cela ne m'étonne pas, j'en ai vu* bien d'autres. Cela ne devrait pas vous étonner. Ce livre, et ouvrage étonne mais ne séduit pas. Cet orateur aime à étonner ses auditeurs, aime à étonner. Discours qui étonne à la lecture (→ Ampleur, cit. 3). *Étonner quelqu'un avec, par un récit extraordinaire. Révélation qui étonne et déroute.* ⇒ **Dépasser** (fig.). *Étonner tout le pays* (→ Bosse, cit. 7).**

- (...) un secret (...)
Qui va vous étonner autant qu'il m'a surpris.
MOLIÈRE, Dom Garcie, v. 5.
- (...) les philosophes : ils étonnent le commun des hommes — les chrétiens : ils étonnent les philosophes.
PASCAL, Pensées, VII, 443.
- Ce qui m'étonne le plus est de voir que tout le monde n'est pas étonné de sa faiblesse.
PASCAL, Pensées, VI, 374.
- Tantôt sur un pied, gardant le plus savant équilibre, et suspendu sans mouvement pendant plusieurs mesures, il (*le danseur*) étonne, il surprend par l'immobilité de son aplomb.
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre sur la critique.
- Rien n'étonne quand tout étonne : c'est l'état des enfants.
RIVAROL, Notes, pensées et maximes, II, p. 29.
- En littérature, Voltaire a laissé un de ces monuments dont l'aspect étonne plutôt par son étendue qu'il n'impose par sa grandeur. L'édifice qu'il a construit n'a rien d'auguste.
HUGO, Littérature et Philosophie mêlées. Sur Voltaire.
- C'est (*le dandysme*) le plaisir d'étonner et la satisfaction orgueilleuse de ne jamais être étonné.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, « Le peintre de la vie moderne », IX.
- Mon âme a plus de soif d'être étonnée que de tout autre chose. L'attente, le risque, un peu de doute l'exaltent et la vivifient bien plus que ne le fait la possession du certain.
VALÉRY, Monsieur Teste, p. 40.
- J'ai grande horreur des paradoxes, et ne cherche jamais à étonner.
GIDE, Dostoïevsky, p. 253.
- (...) une des caractéristiques du rêve est que rien ne nous y étonne.
COCTEAU, La Difficulté d'être, p. 91.
- Vous êtes sûr de cela? cela m'étonne un peu. Ça m'étonnerait : je considère cela comme peu probable, peu vraisemblable. Il gagne tant que ça? Tu m'étonnes!*

► S'ÉTONNER v. pron.

♦ 1. Vx. (Choses). Être ébranlé. ⇒ **Chanceler, trembler. Voûte qui s'étonne.** — Figuré :

- (...) si je la presse (*ma mémoire*), elle s'étonne; et, depuis qu'elle a commencé à chanceler, plus je la sonde, plus elle s'empêtre et s'embarrasse (...)
MONTAIGNE, Essais, II, 17.
- Quoi? déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne?
RACINE, Athalie, I, 2.
- ♦ 2. Vx. (Personnes). Être violemment frappé (par une impression, un sentiment). S'affoler, s'effrayer.
(*Babylone*) Voyait sans s'étonner notre armée autour d'elle (...)
RACINE, Bajazet, I, 1.
- (...) sans m'étonner de sa force prodigieuse, ni de son air sauvage et brutal, je poussai ma lance contre sa poitrine, et je lui fis vomir, en expirant, des torrents d'un sang noir.
FÉNELON, Télémaque, I.
- Le monstre au même instant tire son coutelas.
L'en frappe, et dans le flanc l'enfonce avec furie.
Le sang coule; on s'étonne, on s'avance, on s'écrie (...)
VOLTAIRE, la Henriade, v.

♦ 3. Mod. Être surpris. *S'étonner à la vue d'un spectacle, à l'annonce d'une nouvelle. S'étonner à propos de quelque chose. S'étonner de tout.* — *S'étonner bruyamment de quelque chose.* ⇒ **Exclamer** (s').

- Je ne m'étonne plus de cet ordre cruel.
RACINE, Iphigénie, III, 5.
- Tu la connais bien peu, puisque tu t'en étonnes.
VOLTAIRE, Mahomet, III, 8.
- (...) des miracles qui se précipitent et s'accumulent si rapidement que l'homme ne s'étonne presque plus à l'annonce de nouveautés plus merveilleuses (...)
VALÉRY, Variétés IV, p. 152.

Vx. *S'étonner comme, comment...* (→ Bon, cit. 35).

- Le peuple s'étonna comme il se pouvait faire
Qu'un homme seul eût plus de sens
Qu'une multitude de gens.
LA FONTAINE, Fables, II, 20.
- S'étonner de ce que...* (et indic. ou subj.). *Je m'étonne de ce qu'il est venu, de ce qu'il soit venu.*
- Qu'il y a de différence d'un livre à un autre! Je ne m'étonne pas de ce que les Grecs ont fait *l'Illiade*, ni les Égyptiens et les Chinois leurs histoires.
PASCAL, Pensées, IX, 628.

S'étonner de... (et inf.). → Acheter, cit. 5; apaiser, cit. 26; communion, cit. 3; durée, cit. 2. *Il s'étonna de le voir arriver si vite.*

On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 384.

S'étonner que... (et subj.). → Capitaine, cit. 5; comédie, cit. 5; confirmer, cit. 2; désoler, cit. 2. *Je m'étonne qu'il ne soit pas venu.*

- Je ne m'étonne plus qu'interdit et distrait
Votre père ait paru nous revoir à regret.
RACINE, Iphigénie, II, 4.

Vx (construit avec l'indicatif) :

- Il s'est étonné que je n'ai rien vu de tout cela.
GUEZ DE BALZAC, Lettre à Chapelain, 8 janv. 1640, in LITTRÉ.

Vieilli ou littér. *S'étonner si* (forme interrogative ou négative). *Ne pas s'étonner si... Faut-il s'étonner s'il n'a pu venir?*

- 30 Ne vous étonnez pas si je m'informe des nouvelles de toute la famille (...)
MOLIÈRE, Dom Juan, IV, 3.
- 31 (...) je ne m'étonne pas si vous êtes chagrin.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 910, 30 mars 1683.
- 32 Tu ne t'étonnes pas si mes fils sont perfides.
S'ils sont tous deux méchants, et s'ils sont parricides (...)
Et tu t'étonnerais s'ils étaient vertueux.
RACINE, la Thébaïde, I, 1.

► **ÉTONNÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Vx. (Choses). Ébranié. — Archit. *Voûte étonnée*.

♦ 2. Chancelant, étourdi, hébété.

- 33 (...) c'est un assez grand contentement (...) que votre belle-sœur après avoir eu deux jours la tête fort étonnée, soit (...) tout à fait remise de sa chute (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1245, 21 déc. 1689.
- 34 La faiblesse de ma tête toujours vide et étonnée m'empêcherait (...) de suivre plus loin ces réflexions.
D'ALEMBERT, Lettre au roi de Prusse, 9 mars 1770.

Loc. (vx). *Être étonné comme un fondeur de cloches*, ahuri par l'échec.

♦ 3. Vx. Troublé* par une violente émotion (admiration, surprise, effroi...).

- 35 Le Seigneur est notre protection et notre aide au (*dans le*) besoin : ainsi nous ne serons point étonnés, encore que la terre tremblât et que les montagnes trébuchaient au profond de la mer (...)
CALVIN, Institution de la religion chrétienne (1560).
Au roi de France, in HUGUET.
- 36 De vos sens étonnés quel désordre s'empare?
RACINE, Athalie, III, 5.

♦ 4. Mod. Surpris, saisi par quelque chose d'extraordinaire, d'inattendu. ⇒ *Abasourdi, ahuri, l. baba* (fam.), *ébahi, ébaubi, éberlué, effaré, estomaqué, frappé, renversé, saisi, soufflé* (fam.), *stupéfait, suffoqué, surpris*; et aussi *ébloui, émerveillé, épaté. Étonné par une réplique, une répartie inattendue. ⇒ Confondu, désorienté, interdit, interloqué* (⇒ Rester le bec* dans l'eau, bouche bée*, coi*, comme deux ronds de flan*, le derrière par terre...). *Être, paraître étonné, très étonné* (⇒ Attendre, cit. 104). *Air étonné; regard, œil étonné* (⇒ Ahurissement, cit. 1; arracher, cit. 48; austérité, cit. 6).

- 37 Julien se tourna vivement, et, frappé du regard si rempli de grâce de M^{me} de Rênal, il oublia une partie de sa timidité. Bientôt, étonné de sa beauté, il oublia tout, même ce qu'il venait faire (...)
STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, VI.
- 38 Si prévenu qu'il fût des profusions et des splendeurs de Vaux, Louis XIV en arrivant fut étonné et ne put s'empêcher de le paraître. Fouquet à son tour fut étonné, dit-on, de l'étonnement du maître comme si lui-même ne l'avait pas prévu et n'avait pas tout fait pour cela.
SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 12 janv. 1852, t. V, p. 302.
- 39 Je ne savais que dire, ne voulant pas paraître étonné, et écrasé par tant de mensonges.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 167.
- 40 Ses yeux un peu trop ronds lui donnaient l'air d'être toujours étonnée.
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, VIII.

N. *Faire l'étonné, l'étonnée*.

DÉR. Étonnant, étonnement, étonnure.

ÉTONNURE [etonnyʁ] n. f. — xv^e; de *étonner*, 1.

♦ Techn. Fêlure, éclat (dans un diamant). *Étonnure causée par l'outil du lapidaire*.

ÉTOQUIAU [etokjo] n. m. — 1462, *estoquiau*; dimin. de *estoc*.

Technique.

♦ 1. Petit arrêt de fer servant à fixer ou à porter contre (un support) d'autres pièces. — Spécialt. Petite pièce qui sert à fixer au mur la boîte contenant le mécanisme d'une serrure.

♦ 2. Ergot d'une lame de ressort de suspension, la reliant à la lame supérieure; boulon d'assemblage des lames de ressort de suspension.

ÉTOUFFADE [etufad] n. f. ⇒ *Estouffade, étouffée*.

ÉTOUFFAGE [etufaz] n. m. — 1845; de *étouffer*.

♦ Techn. (sériciculture). Action d'étouffer les chrysalides des vers à soie. — (Apic.). Action d'asphyxier passagèrement les abeilles.

ÉTOUFFANT, ANTE [etufɑ̃,ɑ̃t] adj. — 1640; *herbe étouffante* « envahissante », 1583; p. prés. de *étouffer*.

♦ 1. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire à peine. ⇒ *Asphyxiant, suffocant. Air étouffant, atmosphère* (cit. 7) *étouffante. ⇒ Touffeur. Chaleur étouffante*, intense, lourde... *Temps étouffant. ⇒ Accablant. — Fam. Il fait étouffant aujourd'hui*.

- 1 Les visages qu'on rencontre sont encore plus pâles que de coutume; on se traîne avec épouvement dans l'air étouffant des rues. Les cafés, même le soir, sont abandonnés.
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 282.
- 2 Les fleurs achèvent d'expirer dans la moiteur étouffante.
G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, XI.

♦ 2. Fig. Accablant, pesant. *Dictature étouffante* (⇒ Crise, cit. 14). *Les rites étouffants de la vie provinciale* (⇒ Bourgeois, cit. 16).

CONTR. *Exaltant, vivifiant; frais, vif*.

ÉTOUFFÉ, ÉE [etufe] p. p. adj. ⇒ *Étouffer*.

ÉTOUFFE-CHRÉTIEN [etufkʁetjɛ̃] n. m. invar. — xx^e; dial.; var. *étouffe-coquin*; de *étouffer*, et *chrétien*.

♦ Fam. Aliment, mets qui étouffe, très farineux, très épais. *C'est de l'étouffe-chrétien, sa bûche aux marrons!*

L'étouffe-chrétien était une spécialité culinaire du lieutenant Cavatini, potier du groupe, frère lai de cette collectivité théâtrale. La recette en était simple : des biscuits Pétaïn, ainsi dénommés par ce qu'ils étaient envoyés par le gouvernement de Vichy, délayés dans de l'eau, avec adjonction de lait condensé, quand il y en avait, de sucre et de chocolat, et cuits à feu doux.

Armand LANOUX, le Commandant Watrin, p. 258.

ÉTOUFFÉE (À L') [aletufe] loc. adv. et adj. — 1393, *carpe à l'estouffée*; repris 1856; réfection de *estouffade**, d'après *étouffer*.

♦ En vase clos, à la vapeur. ⇒ *Étuvée. Faire cuire à l'étouffée. ⇒ Braiser. À la différence des aliments bouillis, les aliments à l'étouffée cuisent sans eau ou dans très peu d'eau. Viande à l'étouffée. ⇒ Daube* (en).

Par métaphore :

(...) hommes, femmes, enfants, vieillards, ils étaient tous vêtus de noir et ils cuisaient à l'étouffée dans leurs beaux habits de deuil (...)
S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 228.

Nous voulions soulever les flots d'une colère d'un jour afin de ressentir plus lourdement sa chape de plomb se rabattre sur nous et nous écraser, nous laisser cuire lentement, à l'étouffée.
J. GENET, Miracle de la rose, I, p. 333.

ÉTOUFFEMENT [etufmɑ̃] n. m. — 1300, *estouffement*; de *étouffer*.

♦ 1. Action d'étouffer (un être vivant); le fait d'être étouffé. *Périr par étouffement. ⇒ Asphyxie. Étouffement par noyade, pendaison, strangulation, obstruction des voies respiratoires. Pression, étreinte* qui produit l'étouffement*.

Et maintenant et maintenant ça ne va plus du tout. C'est n'est pas un étouffement qui prend par le cou comme si on tenait ledit col de deux poignes solides, non c'est un étouffement qui monte des ténèbres du diaphragme, qui se déploie à partir de l'aisselle, et puis aussi c'est un étouffement triste, un effondrement moral, une crise de conscience. Et maintenant, et maintenant ça ne va plus du tout, car c'est pire qu'un étranglement, pire qu'un encerclement, pire qu'un étouffement, c'est un abîme physiologique, un cauchemar anatomique, une angoisse métaphysique (...)
R. QUENEAU, Loin de Ruël, p. 22.

Fig. *Pays, ville menacés d'étouffement* (⇒ Circulation, cit. 4). — *L'étouffement d'un feu, d'un incendie* (par quelqu'un).

♦ 2. (1562). Difficulté à respirer. *Sensation d'étouffement. ⇒ Dyspnée, suffocation, étranglement. Crise d'étouffement causée par l'asthme** (cit. 1). *Étouffement à la gorge* (⇒ Contraction, cit. 1). *Impression d'étouffement, dans un cauchemar*.

♦ 3. (1864) Fig. Action d'étouffer (fig.), d'empêcher d'éclater, de se développer. *Étouffement d'un son. — Étouffement d'un complot, d'une révolte. ⇒ Répression. L'étouffement d'une affaire, d'un scandale. ⇒ Dissimulation. — L'étouffement de la liberté d'expression. ⇒ Anéantissement, destruction, suppression*.

À cause de cet étouffement des sons par les tapis et de sa retraite dans des enfoncements, la maîtresse de la maison n'étant pas avertie de votre entrée (...) continuait à lire pendant que vous étiez déjà presque devant elle (...)
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. III, p. 208.

♦ 4. Atmosphère étouffante. *L'étouffement d'une chambre close. ⇒ Moiteur, touffeur*.

Malgré le froid vif du dehors, l'air alourdi avait une chaleur vivante, cet étouffement chaud des chambrées les mieux tenues, qui sentent le bétail humain.
ZOLA, Germinal, t. I, p. 9.

(...) voici que les clairière deviendraient des fournaises, et que, dans l'étouffement des bois embrasés, les éclats de mine se compliqueraient des crépitements de milliers de carabines, et que l'aurore éclairerait une simple tuerie continue.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 13.

CONTR. *Respiration; attisement. — Exaltation, excitation; diffusion. — Fraîcheur, vivacité* (de l'air)...

ÉTOUFFER [etufe] v. — 1230, *estofer*; altér. du lat. pop. *stuffare* « garnir d'étope, boucher », de *stufia*; → *Étope* (cf. anc. franç. *estoper* « boucher »); d'après l'anc. franç. *estoffer*. → *Étoffer*.

★ I. V. tr. A. Priver d'air. ♦ 1. (1536) Sujet n. de personne ou d'animal. Faire mourir en rendant la respiration impossible. ⇒ *Asphyxier, étrangler. Étouffer qqn par pendaison, par strangulation. Étouffer par submersion. ⇒ Noyer. Étouffer un poisson en le sortant de l'eau. « La diptérie peut étouffer les enfants » (Académie). *Hercule étouffa le géant Antée. — Plus cour. Asphyxier* (un être vivant) en pesant sur la poitrine, en appliquant qqch. (sur le nez, la bouche) qui empêche de respirer. *Étouffer quelqu'un avec un oreiller*.*

- 1 Car tu lui tiens la tête mise
Si longtemps au fond du ruisseau,
Que tu l'étouffes dessous l'eau.
RONSDARD, Pièces retranchées « La grenouille ».
- 2 Quand vous seriez tombés dans une nouvelle anarchie, pourriez-vous réveiller sur son rocher l'Hercule qui fut seul capable d'étouffer le monstre? Dans quelque mille ans, votre postérité pourra voir un autre Napoléon. Quant à vous, ne l'attendez pas.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 266.
- 3 Tu sais fort bien que notre jeune seigneur est d'une vigueur telle qu'il étouffe les lousps, d'une seule étreinte à la gorge, sans daigner tirer son couteau de chasse.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 2.
- 4 Je l'ai prise contre ma poitrine comme une colombe qu'une petite fille étouffe sans le savoir.
APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, XLVII.
- 5 Le lieutenant Luis d'Ortega est mort, dit-il. Le sang lui est ressorti par la bouche et l'a étouffé.
P. MAC ORLAN, la Bandera, XVII.
- Spécialt.** *Étouffer les cocons des vers à soie* : tuer par étouffement la chrysalide, pour éviter que le cocon ne soit percé ⇒ **Étouffage**.
Vx. (Sujet n. de chose ou d'entité). *La peste (le diable) l'étouffe! La peste (le diable) m'étouffe!*, juron, malédiction.
- 6 — Il n'est pas vrai que vous soyez médecin?
— Non, la peste m'étouffe!
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 5.
- Fig et vieilli.** *Étouffer son ennemi, son rival.* ⇒ **Perdre, tuer.** — **Allusion littéraire** :
— J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.
— Quoi, Seigneur? — C'en est trop : il faut que sa ruine (*de Britannicus*)
Me délivre à jamais des fureurs d'Agrippine.
RACINE, Britannicus, IV, 3.
- ♦ **2.** (Sujet n. de chose ou de personne). **Gêner** (qqn) en rendant la respiration difficile. ⇒ **Oppresser, suffoquer.** *La chaleur m'étouffe. Cette atmosphère étouffe.* ⇒ **Étouffant.** *Étouffer qqn en le serrant* dans ses bras* (cit. 10). *On l'étouffait de caresses* (cit. 16), *d'étreintes* (→ Embrasser, cit. 7).
- 8 Les pleurs recommencèrent et on pensa étouffer l'enfant à force de le baiser.
SCARRON, le Roman comique, I, XIII.
- 9 (*Elle*) se jette entre mes bras, colle sa bouche contre la mienne, et me serre à m'étouffer.
ROUSSEAU, les Confessions, VII.
- 10 (...) il lui semblait que les quelques bouchées qu'elle s'était contrainte d'avaler lui restaient au fond de la gorge et l'étouffaient. J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 179.
Les larmes, les sanglots l'étouffaient. L'angoisse (cit. 3), *l'émotion* (→ Buste, cit. 5), *la colère l'étouffait.*
- 11 Pour un rien, maintenant, les larmes l'étouffaient.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 163
- Fam. et iron.** *Les scrupules, la bonne foi ne l'étouffent pas* : il n'a aucun scrupule, aucune bonne foi. *Ce n'est pas l'honnêteté qui l'étouffe* (⇒ **Gêner**).
- 11.1 (...) un corset neuf, un affreux corset de satin mauve avec des fleurettes jaunes et des lacets de soie jaune. Le goût, ce n'est pas ce qui étouffait Madame.
O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 378.
- 12 Vous me direz que l'amour filial ne l'étouffait pas. Mais de là à penser que son père était un salaud.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 112.
- 13 Qu'est-ce que c'est que ces manières de parler à un supérieur? Vous ne pouvez pas rectifier la position? Et ça vous étoufferait de me dire : mon lieutenant.
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 146.
- Donner une impression de gêne, d'étouffement à (qqn).** *Cette vie d'inaction l'étouffait.* ⇒ **Oppresser, peser.**
- 14 Le monstrueux édifice (*l'Escurial*) pèse sur vous de tout son poids ; il vous entoure, il vous enlance et vous étouffe ; vous vous sentez pris comme dans les tentacules d'un gigantesque polype de granit. Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 94.
- 15 (...) cette vie de petite ville lui pesait, l'étouffait. Le grand homme de Tarascon s'ennuyait à Tarascon.
Alphonse DAUDET, Tartarin de Tarascon, I, IV.
- ♦ **3.** (1235). **Priver (une plante) de l'oxygène nécessaire à sa respiration.** **Par ext.** **Gêner la végétation, la croissance d'une plante.**
- 16 (...) ce bosquet, où le toit spacieux des chênes étouffait toute autre verdure comme aussi l'éclat du soleil, et les bruits même d'alentour (...)
P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, p. 149.
- 17 Des sortes de lichens longs et fins, comme des toiles d'araignées, enveloppaient de leurs résilles les branches de sapins rouges, les ligotaient des pieds à la tête, passaient d'un arbre à l'autre, étouffaient la forêt.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le buisson ardent, II, p. 1418.
- ♦ **4.** (V. 1360, Froissart). **Priver (une matière en combustion, le feu) de l'oxygène nécessaire à la combustion.** ⇒ **Éteindre.** *Étouffer la braise dans un étouffoir*. Étouffer un incendie, un foyer d'incendie. Étouffer le feu sous la cendre.*
- 18 (...) un flambeau sans réflecteur dans un de ces souterrains où les ténèbres (...) ne font que reculer plus épaisses, à trois pas de l'insuffisante lumière qu'elles menacent d'étouffer.
Léon BLOY, le Désespéré, p. 131.
- ♦ **5.** (1767). **Cuis. (Rare).** **Faire cuire à l'étouffée.**
- ♦ **6.** (1838). **Mar.** *Étouffer une voile, la toile* : serrer une voile avec les bras, les mains contre le mât ou la vergue pour l'empêcher de prendre le vent.
- 18.1 (...) des voiliers où les hommes, à trente mètres de haut, avec 90° de ballant, s'accrochaient d'une main à l'étrier, pendant que l'autre étouffait la toile (...)
Roger VERCEL, Remorques, p. 60.
- B. Fig.** ♦ **1.** (1636). **Empêcher (un son) de se faire entendre, de se propager.** ⇒ **Amortir, assourdir ; couvrir.** *Étouffer un son, un bruit. Des tentures étouffaient les bruits ; des tapis étouffaient les pas. Étouffer un cri, une plainte dans le brouhaha.* ⇒ **Noyer.** *Les clameurs étouffaient la voix de l'orateur.*
- 19 (...) ils m'otent la parole et m'étouffent la voix.
RACINE, Phèdre, IV, 2.
- 20 (...) il faut crier d'autant plus haut qu'on est censuré plus injustement, et qu'on veut étouffer la parole plus violemment (...)
PASCAL, Pensées, XIV, 920.

- Tout à coup une mélodie énergique (...) enveloppe, étouffe, éteint, dissimule le tapage criard. La guitare chante si haut, que le violon ne s'entend plus.
BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, II.
- Du haut des tribunes, ils étouffent par la force de leurs poumons les réclamations de la droite : tel décret, par exemple l'abolition des titres de noblesse, est emporté non par des cris, mais par d'horribles hurlements.
TAINE, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 201.
- Dans cette petite pièce cafeutrée elle avait l'impression que le silence essayait d'étouffer le bruit de ses paroles, car sa voix était sourde, presque indistincte.
J. GREEN, Léviathan, p. 231.
- (1564). *Étouffer un soupir, un sanglot, un cri.* ⇒ **Contenir, réprimer, retenir.**
(...) la grande joie où je suis étouffé toutes mes paroles.
MOLIÈRE, l'Amour médecin, III, 6.
- Je me redissais en étouffant mes sanglots les mots où Gilberte avait laissé éclater sa joie (...)
PROUST, A la recherche du temps perdu, t. II, p. 256.
- Elle étouffa un cri de joie et se glissa comme une souris dans l'intérieur.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 255.
- Faire taire.** *Étouffer les protestations de l'opposition. Étouffer l'opinion publique. Étouffer la presse.* ⇒ **Étrangler.**
- Le jour même de l'ouverture des États, la cour essaya d'étouffer la presse ; un arrêt du Conseil supprima, condamna le journal des États généraux, que Mirabeau publiait ; un autre arrêt défendit qu'aucun écrit périodique parût sans permission.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., t. I, p. 109.
- ♦ **2.** (1564). **Supprimer ou affaiblir (un sentiment, une opinion...); empêcher de se développer en soi.** ⇒ **Anéantir, assourir, cesser (faire), détruire, empêcher, juguler, refouler, supprimer, tuer.** *Étouffer ses sentiments, ses émotions* : se durcir le cœur (→ Bruit, cit. 4 ; durcir, cit. 2). *Étouffer en soi toute haine, tout orgueil.* ⇒ **Surmonter.** *Étouffer ses doutes, ses hésitations, ses scrupules.* ⇒ **Vaincre.** *Étouffer ses remords. L'ambition étouffe en lui tout sentiment. Par ext. Le pamphlétaire a étouffé en lui le romancier.*
- (...) j'étouffe en mon cœur la raison qui m'éclaire (...).
RACINE, Andromaque, V, 5.
- Voilà comme je crus étouffer ma tendresse.
RACINE, Andromaque, I, I.
- (...) il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 798, 6 avr. 1680.
- Je sens naître malgré moi des scrupules.
— Il faut les étouffer.
A.-R. LESAGE, Turcaret, IV, 8.
- (...) étouffer un amour ridicule qui ne peut produire que du malheur.
B. CONSTANT, Journal Intime, p. 322.
- Eh bien ! tel qu'il est, incomplet et condamné à une éternelle enfance, il est encore plus beau que celui chez qui la science a étouffé le sentiment.
G. SAND, la Mare au diable, II.
- (...) l'aspiration naïve de l'homme du peuple vers la lumière ; la révolte refoulée et l'action inutile que l'officier étouffait en lui (...)
R. ROLAND, Jean-Christophe, Dans la maison, I, p. 977.
- Étouffer l'esprit, l'intelligence de qqn en encombrant sa mémoire, en l'abrutissant de travail. Étouffer la pensée.* ⇒ **Opprimer.**
(...) on étouffe l'esprit des enfants sous un amas de connaissances inutiles (...)
VOLTAIRE, Jannot et Colin.
- La pensée échappe toujours à qui tente de l'étouffer. Elle se fait insaisissable à la compression (...)
HUGO, les Châtiments, Préface de 1853.
- Malheureusement, les talents qui sortaient de là (*les écoles allemandes d'enfants pauvres*) étaient étouffés par la misère.
R. ROLLAND, Voyage musical au pays du passé, p. 242.
- ♦ **3.** (XVII^e). **Empêcher d'éclater, de se développer.** ⇒ **Arrêter, enrayer, juguler.** *Étouffer une affaire, un scandale.* ⇒ **Cacher, dissimuler.** *Étouffer la révolte dans l'œuf.* ⇒ **Briser, mater, tuer (dans l'œuf).**
Vous êtes pris ; ne vous montrez donc pas :
C'est le moyen d'étouffer cette affaire.
LA FONTAINE, Contes, « Les Rémois ».
- (...) employez seulement votre autorité à étouffer ces disputes dès leur naissance.
FÉNELON, Télémaque, XVII.
- (...) du reste, l'affaire ne fera aucun tapage. Si je ne l'étouffais dans l'œuf (...) vous me prendriez pour un daim.
COURTELIN, Messieurs les fonds-de-cuir, 6^e tableau, II.
- ♦ **4.** **Fam.** **Faire disparaître (⇒ Cacher, dissimuler, escamoter, subtiliser), s'emparer* subrepticement de (qqch.).** ⇒ **Dérober, voler.**
Quand on le pouvait on étouffait le pèze des filles d'Aphrodite.
P. MAC ORLAN, Quai des brumes, IV.
- Argot.** **Boire.** — **Loc. (vieilli).** *Étouffer une bouteille, une négresse ** : boire une bouteille en entier.
- ★ **II. V. intr. (1559).** ♦ **1.** **Respirer avec peine, difficulté ; ne plus pouvoir respirer.** ⇒ **Suffoquer.** *Étouffer dans une pièce fermée, confinée. Étouffer de chaleur* : avoir très chaud, être incommodé* par la chaleur. ⇒ **Cuire (fam).** *Étouffer dans une atmosphère* (cit. 8) *rarifiée.*
- Absolt.** **Avoir très chaud.** *On étouffe, ici.*
(...) malgré la nuit on étouffait (...)
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 174.
- Il fait terriblement chaud, humide, orageux. On étouffe. La salle à manger est heureusement très aérée.
GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl, p. 707.
- Verdâtre, les lèvres cireuses, les paupières plombées, le souffle saccadé et court (...)
le concierge étouffait sous une pesée invisible (...)
— N'y a-t-il donc plus d'espoir, docteur? — Il est mort, dit Rieux.
CAMUS, La peste, p. 33.
- Étouffer de rire.* ⇒ **Étrangler (s').**
Les musiciens étouffaient de rire ; les auditeurs ouvraient de grands yeux, et auraient bien voulu fermer les oreilles ; mais il n'y avait pas moyen.
ROUSSEAU, les Confessions, IV.
- Tous les dos se courbent ; ils étranglent de rire, ils étouffent, ils n'en peuvent plus.
R. DORGELES, les Croix de bois, IV.
- ♦ **2.** **Être mal à l'aise, ressentir une impression d'oppression,**

d'ennui. *C'est un campagnard, il étouffe à la ville* (→ Durer, cit. 21).

46 On étouffe un peu dans nos belles villes closes, pleines comme des œufs.
SARTRE, Situations III, p. 109.

► **S'ÉTOUFFER** v. pron.

◆ **1.** (Réfl.). Perdre la respiration. ⇒ **Asphyxier** (s'). — Perdre passagèrement la respiration. *S'étouffer en mangeant, en avalant de travers. S'étouffer à force de crier. S'étouffer de rire. Asthmatique qui s'étouffe.*

47 (...) cette femme s'étouffait de rire (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 188, 26 juil. 1671.

48 (...) il s'est étouffé de crier après les chiens qui étaient en défaut (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 10.

Fig. *Bruit, son qui s'étouffe*. ⇒ **Mourir, perdre** (se). « *Les murmures s'étouffent parmi les acclamations* » (Littré).

49 (...) la steppe orientale où les sonorités s'étouffent dans l'illimité des distances et le fouage de la neige. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 224.

◆ **2.** (Récipr.). *S'étouffer mutuellement, se battre en essayant de s'étouffer.*

50 Ils s'étouffent, Attale, en voulant s'embrasser. RACINE, la Thébaine, III, 6.

51 Car, quelle sorte de plaisir pouvait-on prendre à voir des troupeaux d'hommes avilis par la misère s'entasser, s'étouffer, s'estropier brutalement, pour s'arracher avidement quelques morceaux de pains d'épice foulés aux pieds et couverts de boue ?
ROUSSEAU, Rêveries ..., 9^e promenade.

Se serrer les uns les autres dans la foule. ⇒ **Écraser** (s'), **presser** (se). *On s'étouffait à cette réception.*

52 Il y avait bien des places de vides, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferait.
M^{me} DE MAINTENON, Lettre à M. d'Aubigné, 5 oct. 1682.

► **ÉTOUFFÉ, ÉE** p. p. adj.

◆ **1.** Asphyxié par étouffement. *Il est mort étouffé. Étouffé par pendaison, strangulation.* — Par exagér. *Étouffé de caresses, d'embrassements.*

53 (...) je me trouve étouffé ici, j'ai besoin d'air et de marcher.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 559, 22 juil. 1676.

54 Il partit donc aux acclamations de tout le canton, étouffé d'embrassements (...)
VOLTAIRE, l'Ingénu, VII.

◆ **2.** Vx. *Endroit étouffé*, où il n'y a pas d'air, où l'atmosphère est étouffante. « *Chambre étouffée* » (Littré).

55 (...) vous allez dans une petite ville étouffée, où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 203, 16 sept. 1671.

◆ **3.** Éteint*. *Feu étouffé. Feu à demi étouffé qui couve* sous la cendre.*

56 Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille ? RACINE, Phèdre, IV, 5.

Par analogie :

57 Madame Foullepointe, jolie brune, la vraie Parisienne (...) au regard brillant étouffé par de longs cils (...)
BALZAC, Petites misères de la vie conjugale, Pl., t. X, p. 966.

◆ **4.** (Bruit, son). ⇒ **Assourdi, faible, sourd**. *Accords* (cit. 21) *étouffés. Détonations étouffées* (→ Chuchotement, cit. 1). *Rire, sanglot vite étouffé*, réprimé (⇒ **Contenu**).

58 Les oiseaux font entendre des cris étouffés au lieu des joyeuses fanfares de l'été.
G. SAND, François le Champi, Avant-propos.

59 Pigeons. Leur vol fit le bruit d'un rire étouffé de jeunes filles, de nonnes au couvent.
J. RENARD, Journal, 1^{er} oct. 1898.

60 (...) elle eut un rire désagréable et vite étouffé. SARTRE, l'Âge de raison, p. 219.

◆ **5.** Fig. *Sentiments étouffés. Tendances étouffées*, refoulées. *Talents étouffés* (→ Avorter, cit. 5). *Révolte étouffée à grand'peine*. ⇒ **Réprimé**.

61 Que peut faire une amitié sous cet amas d'épines ? Où en sont les douceurs ? Elle est écrasée, elle est étouffée.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 250, 19 févr. 1672.

62 Des desseins étouffés aussitôt que naissants (...) RACINE, Britannicus, IV, 2.

63 Et, foulant à vos pieds leur fureurs étouffées (...) VOLTAIRE, Tancredi, V, 1.

◆ **6.** Littér. Resserré, sans étendue. *Quartier étouffé.*

CONTR. *Ranimer, sauver*. — *Allumer; alimenter, attiser*. — *Ébruiter, éclater* (faire), *entendre* (faire). — *Exalter, exciter; épanouir* (faire). — *Respirer*.

DÉR. *Étouffade, étouffage, étouffant, étouffée, étouffement, étouffeur, étouffoir*.
COMP. *Étouffe-chrétien*.
HOM. *Étouffée*.

ÉTOUFFEUR, EUSE [etufœr, øz] adj. et n. — 1722; de *étouffer*.

★ **I.** Adj. Rare. Qui provoque l'étouffement.

Il ouvrit la bouche pour tousser, et il ne toussa pas, tant il eut l'impression de bâiller au sein d'une eau étouffieuse.
J. GIONO, Naissance de l'Odyssee, p. 70.

★ **II.** N. (1801; « boa », 1776). ◆ **1.** Personne qui étouffe (une personne; un animal).

◆ **2.** N. m. (1922). Techn. *Un étouffeur; un étouffeur d'harmoniques* : dispositif destiné à réduire un courant parasite, les harmoniques indésirables d'une oscillation principale.

ÉTOUFFOIR [etufwaʁ] n. m. — 1671; de *étouffer*.

◆ **1.** Récipient cylindrique de métal, muni d'un couvercle et qui

sert à étouffer et conserver des braises, des charbons. *Étouffoir de boulanger*. ⇒ **Braisier**.

Vx. Activité, état, situation qui s'oppose à l'épanouissement de l'individu.

◆ **2.** (1803). Mus. Petite pièce de bois garnie d'étoffe et qui sert, dans un piano, à étouffer, interrompre le son lorsque le marteau revient à sa place. *La pédale forte, en relevant les étouffoirs, permet de prolonger les vibrations après que les doigts ont quitté les touches*. — Par ext. Dispositif destiné à amortir les sons. ⇒ **Amortisseur, sourdine**.

◆ **3.** Fig. et fam. Local mal aéré. *Cette chambre est un étouffoir*. — Par ext. Milieu non favorable au développement intellectuel. *Sa famille est un implacable étouffoir*.

Au contraire, les mots du langage familial, et plus tard ceux du Parti, sont ou deviennent chair et sang, pouvoir incarné, disponible, activant. On les sent, on les vit. Et, en dernière analyse, c'est bien ce pouvoir de nomination qui crée les choses qu'il nomme et les fait vivantes à nos yeux. Cela ne veut pas dire que la pauvreté des familles populaires fût à l'époque un étouffoir pour l'âme. Au contraire, ces retards furent, me semble-t-il, propices à de plus profondes maturations.
Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. I, p. 111.

ÉTOUPAGE [etupaʒ] n. m. — 1567, *estouppage*; de *étouper*.

◆ Techn. Action d'étouper*; son résultat. ⇒ **Étoupement**. Par métonymie. L'étoupe* ou ce qui permet d'étouper.

ÉTOUPE [etup] n. f. — XII^e; *estupe*, 1119; du lat. *stuppa*, grec *stuppè*.

◆ **1.** La partie la plus grossière de la filasse*. *Étoupe de chanvre, de lin. Étoupe blanche* : résidu du chanvre travaillé dans les corderies. *Étoupe noire*, qui provient de vieux cordages goudronnés. *Corde d'étoupe*. ⇒ **Larderasse**. *Étoupe dont on garnit une quenouille*. ⇒ **Poupée**. *Paquet, tampon d'étoupe. Calfater, calfeutrer, boucher un trou, une fissure avec de l'étoupe*. ⇒ **Ploc; étoupage**.

Des filtrations abondantes, des « pichoux » comme disent les mineurs, jaillissaient des joints, au travers du brandissage d'étoupes goudronnées dont on les garnissait.
ZOLA, Germinal, t. II, p. 185.

C'était une tente profonde, avec un mât dressé au milieu. Un grand lampadaire en forme de lotus l'éclairait, tout plein d'une huile jaune où flottaient des poignées d'étoupes (...).
FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 920.

Par compar. *Avoir les cheveux comme de l'étoupe*, ternes et en mauvais état, emmêlés, touffus. — Par métaphore. *Des cheveux d'étoupe*. — Loc. (Vieilli). *Avoir les jambes d'étoupe, en étoupe*, molles, faibles. ⇒ **Coton** (en).

◆ **2.** Loc. fig. (xvi^e). *Mettre le feu aux étoupes* : exciter un amour violent, un sentiment impétueux, une querelle. Dans le même sens : *Le feu prend aux étoupes*.

(...) il faut remarquer qu'en chantant je la regardais quelquefois du coin de l'œil, d'une manière qui mettait le feu aux étoupes : car le jeu commençait à me plaire.
A. R. LESAGÉ, Gil Blas, II, VII.

DÉR. *Étouper, étoupielle*.

COMP. *Presse-étoupe*.

ÉTOUPEMENT [etupmā] n. m. — XVI^e; de *étouper*.

◆ Techn. Action d'étouper*; son résultat. *Étoupement d'une lampe*. ⇒ **Calfatage**. *Étoupement des fentes d'un tonneau*. ⇒ **Obturation**. *Étoupement d'un trou*. ⇒ **Étoupage**.

ÉTOUPER [etupe] v. tr. — V. 1175, *estuper*; de *étoupe*.

◆ **1.** Techn. Garnir (qqch.) d'étoupe (pour boucher). *Étouper une lampe, la rendre étanche*. ⇒ **Calfater**. — Le compl. désigne un interstice, un trou. *Étouper les fentes d'un tonneau*, les obturer. *Étouper un trou*.

◆ **2.** Rare. Rendre moins sonore, moins bruyant. *Étouper un local*.

► **ÉTOUPÉ, ÉE** p. p. adj.

Garni d'étoupe. — Loc. (Vieilli). Par anal. *Avoir les oreilles étouppées*, bouchées par du coton.

Fig. et rare (paronymie avec *étouffé*). *Assourdi. Sons étouppés*.

DÉR. *Étoupage, étoupement*.

ÉTOUPILLE [etupij] n. f. — 1632, *estoupielle*; de *étoupe*.

◆ **1.** Techn. Vx. Mèche* d'étoupe introduite dans la lumière d'un canon et destinée à enflammer la poudre.

Pour la quatrième pièce, Cyrus Smith forja un peu la charge, afin d'en essayer l'extrême portée. Puis, chacun s'étant mis à l'écart pour le cas où elle aurait éclaté, l'étoupielle fut enflammée au moyen d'une longue corde.
J. VERNE, L'Île mystérieuse, t. II, p. 665 (1874).

◆ **2.** (1842). Mod. Amorce de fulminate de mercure enflammé par la friction d'un dispositif à frottement (dit rugueux) ou par percus-

sion et qui fait exploser la charge de poudre d'une cartouche, d'une mine. ⇒ **Amorce, détonateur.**

DÉR. Étoupiller, étoupillon.

ÉTOUPILLER [etupijɛ] v. tr. — 1752; de *étoupille*.

♦ Vx. Garnir la lumière de (un canon) d'une étoupille.

DÉR. Étoupillon.

ÉTOUPILLON [etupijɔ̃] n. m. — 1373, *estoupillon*; de *étoupille*.

♦ Techn. Bouchon d'étoupe. Vx. Petite étoupille (1.).

ÉTOURDERIE [eturdəʁi] n. f. — 1674; du rad. de *étourdi*.

♦ 1. (*Une, des étourderies*). Acte fait sans attention, sans réflexion. *Faire une étourderie*. ⇒ **Bévue, imprudence, inadvertance. Étourderie de jeunesse (→ *Aviser*, cit. 13). — Spécialt. Oubli, inattention. *C'est une simple étourderie*. — Faute, maladresse, commise par défaut d'attention.**

1 Lorsqu'elle frappait son fils, elle jouissait des larmes qu'elle voyait trembler dans ses yeux et souhaitait qu'une nouvelle étourderie vint fournir un prétexte à de nouvelles rigueurs. J. GREEN, *Léviathan*, p. 145.

♦ 2. (1740). (*L'étourderie*). Caractère d'une personne étourdie qui ne réfléchit pas avant d'agir. ⇒ **Dissipation, distraction, imprévoyance, inapplication, inattention, inconséquence, insouciance, irréflexion, légèreté. Étourderie inimaginable, inconcevable, incorrigible. L'étourderie des enfants (→ *Coûteux*, cit. 2). *Agir avec étourderie, par étourderie* (→ *Dictier*, cit. 11). *Son travail se ressent de son étourderie. Ses absences sont dues à son étourderie* (→ *Être dans la lune**). *Faute d'étourderie*, due à l'étourderie, et qu'on aurait évitée avec de la réflexion.**

2 (...) j'en perdis mon étourderie, ma dissipation ordinaire, et cet esprit de petite fille que j'avais encore. MARIVAUX, *la Vie de Marianne*, IX.

3 Il n'est d'ailleurs aucunement prouvé qu'elle ait été coupable d'autre chose que d'étourderie (...). HENRIOT, *Portrait de femmes*, p. 109.

CONTR. Application, attention, circonspection, pondération, prévoyance, réflexion, vigilance.

ÉTOURDI, IE [eturdij] adj. et n. — XI^e, *estordi*; *estourdi*, XII^e; cf. le n. propre *Éstordit*; du lat. pop.* *esturditus*, de *turdus* «grive». → *Étourneau*; *étourdir*.

♦ 1. Adj. Qui agit sans réflexion, ne porte pas attention à ce qu'il fait. ⇒ **Distrait, écervelé, évaporé, éventé, fou, imprudent, inattentif, inconséquent, inconsidéré, insouciant, irréflecti, léger, malavisé. Elle est étourdie (→ *Bon*, cit. 70). *Être trop étourdi pour ne pas se compromettre* (→ *Brûler*, cit. 53), *pour ne pas se faire prendre. Il est étourdi, tête* en l'air, il n'a pas de plomb* dans la tête.***

1 Lélia (...) fait des actions de générosité plutôt que d'étourderie. Son valet paraît plus étourdi que lui, puisqu'il n'a presque jamais l'attention de l'avertir de ce qu'il veut faire.

VOLTAIRE, *Mélanges littéraires*, Commentaire sur l'«Étourdi» de Molière.

2 Des enfants étourdis viennent les hommes vulgaires : je ne sache point d'observation plus générale et plus certaine que celle-là. ROUSSEAU, *Émile*, II.

3 Vous vous figurez toujours Émile semblable à nos jeunes gens, toujours étourdi, pétulant, volage, errant de fête en fête. ROUSSEAU, *Émile*, in LAFAYE.

4 Mais les hommes entreprenants sont un peu étourdis. L'action exige de la jeunesse, de l'espoir, de l'aveuglement. Si, tout à coup, les chimistes, les industriels, les financiers devenaient sages (...) notre globe (...) s'en trouverait fort mal.

J. CHARDONNE, *Amour du prochain*, p. 200.

Spécialt. Qui oublie, égare facilement; qui manque de mémoire et d'organisation.

♦ 2. N. Un, une *étourdie*. ⇒ **Distrait, écervelé, hurluberlu**; → *Tête à l'évent** (2. Événement), en l'air* (1. Air); tête de linotte*; tête folle*, légère*. *C'est un étourdi, un petit étourdi. Étourdie qui ne réfléchit pas* (→ *Article*, cit. 9). *Agir en étourdi, comme un étourdi* (→ *Aveuglement*, cit. 6; *convenir*, cit. 5). *Parler en étourdi*. ⇒ **Traverser** (à tort et à travers). *Étourdi qui ne sait plus retrouver ses affaires*. ⇒ **Brouillon**. — *L'Étourdi*, comédie de Molière (1665).

5 À quoi bon se montrer? et comme un étourdi Me venir démentir de tout ce que je dis? MOLIÈRE, *L'Étourdi*, I, 4.

6 (...) ils (*Les Français*) s'emancipent un peu trop (...) et s'attachent, en étourdis, à conter des fleurettes à toutes celles qu'ils rencontrent. MOLIÈRE, *le Sicilien*, 13.

7 L'étourdie avait cru laisser sa porte entrouverte, nous la trouvâmes fermée, et la clef était restée en dedans (...). LACLOIS, *Liaisons dangereuses*, Lettre LXXI.

8 Ce tourbillon qu'on appelle le monde Est si frivole, en tant d'erreurs abonde, Qu'il n'est permis d'en aimer le fracas Qu'à l'étourdi qui ne le connaît pas. VOLTAIRE, *Épîtres*, LXIV.

9 Cet étourdi qui court, saute, semille, Sort, rentre, va, vient, rit, parle, frétille. VOLTAIRE, *La Prude*, III, 1.

9.1 J'ai connu un homme qui a donné vingt ans de sa vie à une étourdie, qui lui a tout sacrifié, ses amitiés, son travail, la décence même de sa vie, et qui reconnut un soir qu'il n'avait jamais aimée. CAMUS, *la Chute*, p. 45.

♦ 3. Loc. adv. (Fin XIV^e). À **L'ÉTOURDIE**. ⇒ **Étourdiment, inconsidérément. Agir à l'étourdie**.

10 Entre les pattes d'un lion Un rat sortit de terre assez à l'étourdie. LA FONTAINE, *Fables*, II, 11.

Elle allait çà et là, comme un hanneton; elle courait à l'étourdie, d'un air assuré (...). CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, VI, p. 211.

Lorsqu'on rencontre, après des années, des personnes qu'on a perdues de vue dans l'intervalle, et qui avaient un père, une mère, une épouse, des enfants chéris, on hésite à leur en demander des nouvelles, on craint de provoquer une réponse mornes, un silence; et si on le fait à l'étourdie, on se heurte bien souvent à des tombes. SAINT-BEUVE, *Volupté*, XXI.

Un soir, Charlotte lança à trois reprises et comme à l'étourdie, par-dessus les chrysanthèmes du surtout, le nom de Léa au lieu de celui d'Edmée. COLETTE, *Chéri*, p. 92.

CONTR. Attentif, appliqué, circonspect, curieux, dégrisé, diligent, grave, pondéré, posé, prévoyant, prudent, raisonnable, réfléchi, sagace, sage, curieux, vigilant.

DÉR. Étourderie, étoudiment, étourdir.

ÉTOURDIMENT [eturdimã] adv. — XIV^e, *estordiment*; de *étourdi*.

♦ À la manière d'un étourdi*; sans réflexion. ⇒ **Étourdie** (à l'); **imprudemment, inconsidérément, sottement**; → loc. vieillie, *Comme une corneille* qui abat des noix. Agir, parler étourdiment* (→ *Balbutier*, cit. 12). *Se lancer étourdiment dans une affaire*.

Un jeune officier d'état-major russe, à peine sorti de l'enfance, vint, en donnant étourdiment dans nos postes, se faire prendre avec ses dépêches.

Ph.-P. SÉGUR, *Hist. de Napoléon*, III, 3.

(...) il se serait dit purement et simplement : c'est de la folie, c'est une fantaisie, c'est une ruine étourdiment cherchée, étourdiment voulue et qui ne produira que des regrets et des remords! J. A DE GOBINEAU, *les Pléiades*, III, IV.

ÉTOURDIR [eturdia] v. tr. — Fin XI^e, *esturdir, estourdir*; p. p., v. 1200; du lat. pop.* *exturdire*, de *ex-* et lat. class. *turdus* «grive» → *Étourdi*, par allus. au comportement de la grive gorgée de raisins.

Sujet n. de chose ou (plus rare) n. de personne.

♦ 1. Faire perdre à demi connaissance, affecter subitement la vue, l'ouïe, le sens de l'orientation de (qqn). ⇒ **Abrutir, assommer. Choc, commotion*, ébranlement nerveux qui étourdit. Le coup de poing l'a étourdi**. ⇒ Fam. **Sonner. La trépidation du train, le mouvement du bateau étourdissent** (→ *Bourdonner*, cit. 6). — P. p. adj. *Il est encore tout étourdi* (→ ci-dessous, cit. 3). *Être étourdi par l'ivresse, par un tour de valse*.

(*L'aigle*) Choque de l'aile l'escarbot,

L'étourdit (...)

LA FONTAINE, *Fables*, II, 8.

(...) cela ne fera que vous étourdir, et il ne faut rien pour vous émouvoir en l'état où vous êtes, et vous ébranler le cerveau. MOLIÈRE, *le Malade imaginaire*, II, 2.

3 Elle écoutait mal. Elle était tout étourdie. Le battement de ses artères faisait dans sa tête un bruit assourdissant. Autour d'elle, tout était flou et chancelait, les arbres, les façades des maisons. MARTIN DU GARD, *Thibault*, t. VI, p. 156.

(...) il porta à son visage la taie d'oreiller qu'il avait volée. Ce parfum l'étourdisait; il ferma les yeux. J. GREEN, *Léviathan*, p. 107.

♦ 2. (1629). Fig. et vx. Causer à (qqn) de l'étonnement, de la stupeur. ⇒ **Abasourdir, ébranler, étonner, hébéter, saisir, stupéfier**.

De relever du coup dont ils sont étourdis. CORNEILLE, *Pompée*, II, 4.

(...) pour un temps les extrêmes douleurs

Étourdisent l'esprit et restreignent les pleurs (...)

MAIRET, *le Grand et Dernier Soliman...*, v. 2, in LITTRÉ.

♦ 3. Causer à (qqn) une sorte de griserie, d'ivresse, de vertige. *Le vin l'étourdit*. ⇒ **Chavirer, enivrer, griser, tourner** (la tête). *Son bonheur l'étourdit*. — Au participe passé :

(...) je me sentis étourdi d'une vapeur de joie, de gloire, de fortune, de mondanité (...). MARIVAUX, *le Paysan parvenu*, v.

Étourdis des éclairs d'un instant de plaisir (...)

A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*. «Souvenir».

Les tentures, chefs-d'œuvre de l'industrie lyonnaise, rattachées par des cordelières d'or, étourdisaient les regards.

BALZAC, *Un début dans la vie*, *Pléiade*, t. I, p. 729.

♦ 4. Fatiguer, importuner, lasser par le bruit, les paroles. ⇒ **Abasourdir, assourdir, fatiguer, incommoder**. ⇒ *Casser* la tête, les oreilles de (qqn). Le bruit de la rue l'étourdit* (→ *Bruyant*, cit. 5). — Sujet n. de personne. *Vous m'étourdissez de votre bavardage*. (→ *Chemine*, cit. 24; *corbeau*, cit. 6). *Étourdir de qqn réclamations, de plaintes. Ces enfants nous étourdissent*.

Vous nous venez encore étourdir la tête?

MOLIÈRE, *George Dandin*, II, 7.

10 Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles, dont vous embrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours. MOLIÈRE, *la Critique de l'École des femmes*, 6.

(...) un de ces petits garçons pétulants que nous sommes habitués à voir à Paris (...) et qui nous étourdisent de leur babillage, de leur toupet (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXIII, p. 209.

♦ 5. (1677). Compl. n. de chose. *Étourdir une douleur physique, faire qu'elle soit moins sensible*. ⇒ **Diminuer, endormir, Ce remède ne guérit pas, il ne fait qu'étourdir la douleur**. — *Étourdir une douleur morale, faire que l'esprit en soit moins occupé*. ⇒ **Distraire. Étourdir un souci, une inquiétude. Voyager pour étourdir son chagrin**.

Il aime mieux étourdir le sentiment qu'il a de ses fautes que d'avoir le chagrin de les connaître. BOSSUET, *Traité de la connaissance de Dieu*, I, 16.

(Compl. n. de personne). *Rendre moins sensible à la douleur. Étourdir, chercher à étourdir qqn en le détournant des pensées, des soucis qui l'absorbent*. ⇒ **Distraire**.

Il faut étourdir Angélique à force de jeux, d'amusements et de petites fêtes, et

tâcher, s'il se peut, d'empêcher qu'elle continue à réfléchir à l'engagement que j'exige d'elle. DANCOURT, Colin-maillard, 4, in LITTRÉ.

◆ 6. Vx. *Étourdir sa vie* : vivre dans l'étourdissement, s'étourdir.

15 Jamais les cœurs sensibles n'aîment les plaisirs bruyants, vain et stérile bonheur des gens qui ne sentent rien, et qui croient qu'étourdir sa vie c'est en jouir. ROUSSEAU, Émile, v.

► **S'ÉTOURDIR** v. pron. (1670).

Perdre la claire conscience* de soi-même, de ses états, de ses actes, des réalités. *Boire pour s'étourdir*. ⇒ **Enivrer** (s'), **griser** (se). — (1670). Par anal. *S'étourdir de paroles*. *Chercher à s'étourdir pour oublier son chagrin, son inquiétude, ses soucis* ⇒ **Distraire** (se); → cit. 8 et 16). — (1666). *S'étourdir dans une vie de plaisir*.

16 Je ne puis plus soutenir ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas apercevoir son néant. BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre.

17 Un homme gai n'est souvent qu'un infortuné qui cherche à donner le change aux autres et à s'étourdir lui-même. ROUSSEAU, Émile, IV.

18 (...) tout l'éclat des plaisirs bruyants fut mis en œuvre (pour célébrer cette fête) Spectacles, festins, feux d'artifice, rien ne fut épargné. L'on n'avait pas le temps de prendre haleine, et l'on s'étourdisait au lieu de s'amuser. ROUSSEAU, Rêveries, 9^e promenade.

19 Pressé d'échapper au sentiment intérieur qui l'opresse, il semble vouloir s'étourdir en s'abandonnant à une joie expansive. Ph.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, VIII, 10.

20 (...) comme si toute joie n'eût été qu'une démençe passagère, et comme si, pour saisir un éclair de bonheur, la jeunesse et la beauté même avaient besoin de s'étourdir jusqu'au vertige et de s'enivrer de mouvement jusqu'à la folie! LAMARTINE, Graziella, II, VII.

21 À partir de ce jour, le mouvement de Paris nous saisit, et nous fûmes entraînés dans ce tourbillon où les plus fortes têtes risquent de s'étourdir, où les cœurs les plus robustes ont mille chances pour une de faire naufrage. E. FROMENTIN, Dominique, XII.

22 Tous descendent alors dans les rues, s'étourdisent à parler, se querellent ou se convoitent (...) CAMUS, la Peste, p. 137.

CONTR. Exciter, réveiller, stimuler. — Charmer.

DÉR. Étourdisant, étourdissement.

ÉTOURDISSANT, ANTE [eturdissã,ãt] adj. — 1615; p. prés. de *étourdir*.

◆ 1. Qui étourdit par son bruit. ⇒ **Assomant assourdissant, fatigant, importun. Vacarme étourdisant. Ces cloches sont étourdisantes. — Ce gamin est étourdisant.**

1 (...) souvent les enfants qui se font d'abord le moins entendre deviennent ensuite les plus étourdisants quand ils ont commencé d'élever la voix. ROUSSEAU, Émile, I.

2 (...) un rite prolongé, étourdisant, à toute volée, qui aurait réveillé les *Sept Dormants*. BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Mangeur d'opium, II.

◆ 2. (1670, in D. D. L.). Fig. Qui fait sensation, qui cause une stupéfaction admirative. ⇒ **Eblouissant, écrasant, époustoufflant, étonnant, extraordinaire, merveilleux, prodigieux, sensationnel. Un succès étourdisant. Luxe étourdisant. Une toilette étourdisante. Discours étourdisant. Brio étourdisant.** — (Personnes). *Étourdisant de verve. Étourdisante de beauté.*

3 Aujourd'hui toutes les admirations, toutes les impressions, tout se résume, tout se résoud par étourdisant (...) *Étourdisant* est le point culminant du langage (...) BALZAC, Mots à la mode, Œuvres diverses, II.

4 C'est demain que Victor Hugo est reçu académicien (...) Le discours, dit-on d'avance, est étourdisant, est éblouissant (...). SAINTE-BEUVE, Correspondance, 2 juin 1841, IV (→ Discours, cit. 16).

5 Sardou fut étourdisant, éblouissant de verve; il parla, durant presque tout le dîner, de la Révolution française (...) GIDE, Journal, 19 janv. 1902.

CONTR. Reposant. — Décevant, faible, inexistant.

ÉTOURDISSEMENT [eturdissmã] n. m. — 1213, *estordissement*; de *étourdir*.

◆ 1. Trouble caractérisé par une sensation passagère, un vertige d'engourdissement, une perte momentanée de conscience. ⇒ **Défaillance, éblouissement, évanouissement, faiblesse, syncope, trouble, vapeur, vertige. L'étourdissement peut être provoqué par un coup violent, une commotion, une vive émotion, une cause pathologique. Avoir un étourdissement, des étourdissements** (→ Détraquement, cit. 1). *La tête lui tournait; il lui a pris un étourdissement, il a cru qu'il allait tomber.* ⇒ **Tourner. Revenir d'un étourdissement.**

1 Vous avez des étourdissements; comment avez-vous résolu de les nommer, puisque vous ne voulez plus dire des vapeurs? M^{me} DE SÉVIGNÉ, 891, in LITTRÉ.

2 D'abord, ce fut comme un étourdissement; elle voyait les arbres, les chemins, les fossés, Rodolphe, et elle sentait encore l'étreinte de ses bras, tandis que le feuillage frémissait et que les joncs sifflaient. FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, IX.

3 Dans le monde du sommeil, nos perceptions sont tellement surchargées, chacune épaissie par une superposée qui la double, l'aveugle inutilement, que nous ne savons même pas distinguer ce qui se passe dans l'étourdissement du réveil (...) PROUST, A la recherche du temps perdu, t. XI, p. 151.

Par ext. Fatigue due au bruit, au mouvement incessant.

◆ 2. (V. 1790). État d'une personne étourdie (⇒ **Étourdir**, 3.), grisée. ⇒ **Griserie, ivresse, vertige. L'étourdissement que cause une fortune subite, le succès.**

4 Il est bien difficile d'être aussi fortuné sans un peu d'étourdissement. MARMONTEL, Mémoires, XI.

◆ 3. (1553). Trouble* moral. ⇒ **Égarement, fièvre.**

Les bruits, les voix, les nouvelles, les alarmes, les lettres saisies, les découvertes vraies ou fausses, tant de secrets révélés, tant d'hommes amenés au tribunal, brouillaient l'esprit et la raison; un des électeurs disait : « N'est-ce pas le Jugement dernier? » (...) L'étourdissement était arrivé à ce point qu'on avait tout oublié, le prévôt et la Bastille.

MICHELET, Hist. de la Révolution française, t. I, p. 201.
Pendant les premiers jours, l'étourdissement de toutes ces aventures accumulées, la stupeur de ces revirements de fortune, la distraction forcée du voyage l'avaient empêché de se rendre compte du véritable état de son âme.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XIX, t. II, p. 291.

Du reste, elle ne voulait pas aller à Paris, elle y avait été plusieurs fois et n'en avait rapporté qu'une sensation désagréable d'étourdissement et de fièvre.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 172.

◆ 4. (1685). Action de s'étourdir par une vie de plaisirs.

Il y a en moi quelque chose d'un peu bas, un désir immodéré de l'étourdissement, des relations faciles, de la noce. En un mot comme en cent, j'ai du goût pour la guinguette (...) Edmond JALOUX, Fumées dans la campagne, XVIII.

CONTR. Réveil.

ÉTOURNEAU [etuʁno] n. m. — Fin xi^e, *estornel*; *esturneau*, v. 1280; *estourneau*, v. 1398; du lat. pop. **sturnellus*, dimin. du lat. class. *sturnus*, même sens.

◆ 1. Petit oiseau (Passereaux) scientifiquement appelé *Sturnus* (*Sturnidés*) et communément *sansonnnet*, d'un noir brillant à reflets métalliques, moucheté de taches blanches, au bec long, pointu, aplati à l'extrémité. *L'étourneau est un peu plus petit que le merle; il vit dans les pacages, établit son nid sous les toits, dans les trous d'arbres ou de murailles; se nourrit d'insectes, de baies. Vol d'étourneaux.*

Les bandes d'étourneaux ont une manière de voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que serait celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, v, p. 187.

Et les affreux étourneaux, les sansonnets aux stridulations laides et vulgaires dont je dois me satisfaire (la tourterelle est rare et discrète) ont beau me rappeler l'époque de mon bachot, ici même, je les trouve trop désagréables pour en être ému. Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 101.

Zool. *Poil d'étourneau* : poil gris foncé taché de blanc d'un cheval. — Par métonymie et ellipt. *Un étourneau* : cheval possédant ce poil.

◆ 2. (xvii^e, teste d'*estornel*). Fig. Personne étourdie. ⇒ **Étourdi, fou, linotte** (tête de linotte; l'étourneau comme la linotte étant pris pour un type de légèreté). *C'est un étourneau.*

(...) un marmouset, un maudit étourneau (...) ? MOLIÈRE, Sganarelle, 9.

L'étourneau croit que tout est facile et se prépare de terribles réveils (...) A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 99.

ÉTRANGE [etʁãʒ] adj. et n. m. — 1080, *estrange* « étranger », *Chanson de Roland*; du lat. *extraneus* « étranger », de *extra* « au dehors, à l'extérieur ».

A. Adj. ◆ 1. Vx. ⇒ **Étranger.**

Peu de nos chants, peu de nos vers, Par un encens flatteur amusent l'univers Et se font écouter des nations étrangères. LA FONTAINE, Fables, XII, 23.

◆ 2. (V. 1165). Vieilli. Incompréhensible; hors du commun.

J'aperçois bien qu'amour est de nature étrange, Difficile à connaître et facile à sentir (...) Clément MAROT, Épigrammes, CCLXXVI.

Spécial (langue class.). Épouvantable, terrible.

O Dieu, l'étrange peine! CORNEILLE, le Cid, I, 6.

C'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre.

◆ 3. (1668). Mod. Très différent de ce qu'on a l'habitude de voir, d'apprendre; qui étonne, surprend (tout en restant dans le domaine du possible, du vraisemblable). ⇒ **Bizarre, curieux, drôle, extraordinaire, singulier. Une étrange aventure. Des mœurs étranges. Un nom étrange. Un bruit, une musique étrange** (→ Antique, cit. 3). *Sensation étrange* (→ Angoisse, cit. 5). *Atmosphère** (cit. 14) *étrange. Un visage étrange* (→ Brouillé, cit. 26). *Avoir un air, un sourire, un regard, un charme étrange* (→ Baladin, cit. 3). ⇒ **Indéfinissable. Une étrange pâleur** (→ Couleur, cit. 12). *Être vêtu d'étrange façon. Un étrange garçon. ⇒ Étonnant, excentrique, incompréhensible, inexplicable, original. Une conduite étrange. Une étrange faiblesse. Voilà une idée bien étrange!* ⇒ **Ébouriffant, extravagant, inattendu** (→ Dépourvu, cit. 7). *Étrange façon d'agir! Cet empressement est plutôt étrange. ⇒ Inaccoutumé, inquietant, insolite, louche. Un cas étrange. ⇒ Exceptionnel, rare* (→ Contre, cit. 9). *Histoire étrange. ⇒ Abracadabrant. Œuvre, style étrange. ⇒ Baroque, biscornu, esotérique. Ce qu'il y a d'étrange dans sa conduite, c'est ... C'est une chose étrange ⇒ Admirable (vx), inconcevable, incroyable, inouï, surprenant* (→ Coquin, cit. 2). *N'est-il pas étrange que... Chose étrange! Il trouve étrange qu'on ne l'ait pas invité. ⇒ Anormal, choquant, déplacé, inconvenant.*

Estrange signifie aussi, ce qui est surprenant, rare, extraordinaire (...) Ce Poète à des visions, des pensées estranges (...) Il y a des monstres, des animaux estranges dans la mer. FURETIÈRE, Dictionnaire, art. *Estrange*.

(...) on ne saurait rien imaginer de si étrange et si peu croyable, qu'il n'ait été dit par quelqu'un des philosophes (...) DESCARTES, Discours de la méthode, II.

- 6 Ne t'y trompe pas; tu ne sais pas encore
Quel étrange garçon est Ascange. **MOLIÈRE**, le Dépit amoureux, v. 8.
- 7 C'est donc une chose étrange qu'on ne peut définir ces choses sans les obscurcir. Nous en parlons en toute sûreté. **PASCAL**, Pensées, VI, 392.
- 8 Charité chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des ministres de Jésus-Christ! **ROUSSEAU**, Lettre à Mgr de Beaumont.
- 9 Un bruit étrange, inexplicable, enroué, effrayant et risible, me préoccupait l'oreille depuis quelque temps (...). **Th. GAUTIER**, Voyage en Espagne, p. 9.
- 10 (...) il sied de voir à quoi se réduit au juste la faute de Louis XIV, ce que fut en réalité sa conduite avec ses maîtresses, et enfin d'expliquer cette conduite, qui, quelquefois je l'avoue, ne laisse point de nous paraître étrange.
LOUIS BERTRAND, Louis XIV, III, IV.
- 11 Sa laideur (*celle de Pascal*) est vivante. Son masque de mort seul est beau : tous les deux également étranges, hors de lieu et presque hors de propos.
André SUARÈS, Trois hommes, Pascal, II.
- Loc.** *Il est (il paraît, il semble) étrange de ... (et inf.), que ... (et subj.). C'est étrange de ... (et inf.). — Vx. Il est étrange combien, comme ... (et ind.). « Il est étrange (...) comme toutes mes plaies se ferment »* (Flaubert, in T. L. F.). *Il est (il semble, il paraît) étrange à ... (et inf.). « Il est étrange à penser que ... »* (Gautier, in T. L. F.).

♦ 4. (1968; d'après l'angl. *strange*, Gell-Mann). Phys. nucl. *Particule étrange* : particule instable, produite dans des interactions de haute énergie, dont le temps de désintégration est relativement beaucoup plus long que le temps de formation. ⇒ **Étrangeté** (3.), **hypéron**, **kaon**. *Les particules étranges, toujours produites par paires, sont caractérisées par un nombre d'étrangeté différent de zéro. Particules non étranges, d'étrangeté nulle.*

B. N. m. L'ÉTRANGE. ♦ 1. Caractère étrange. ⇒ **Étrangeté**. *L'étrange est qu'ils soient encore amis, après cette querelle.*

- 12 Il lui semblait que tous les autres avaient senti l'étrange de cette question, mais que tous (...) n'eussent qu'un but, la faire oublier, cette question singulière, déplacée.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 276.
- ♦ 2. Ce qui est étrange. *Ce poète a le goût de l'étrange.*
- 13 (...) plus l'être est faible, plus il répugne à l'étrange, au changement (...).
GIDE (→ Adaptation, cit. 2).
- 14 On raffine pour produire du nouveau, et on fait de l'étrange de peur de faire du banal.
Antoine ALBALAT, la Formation du style, XIV, p. 303.
- Spécial (littér.)**. Genre dans lequel des éléments étranges sont intégrés au récit, sans impliquer d'interprétation surnaturelle. *L'étrange et le fantastique**.
- 15 À la fin de l'histoire, le lecteur, sinon le personnage prend (*du récit fantastique*) toutefois une décision (...) et par là-même sort du fantastique. S'il décide que les lois de la réalité demeurent intactes et permettent d'expliquer les phénomènes décrits, nous disons que l'œuvre relève d'un autre genre : l'étrange.
Tzvetan TODOROV, Introd. à la littérature fantastique, p. 46.

CONTR. Banal, commun, courant, fréquent, habituel, normal, ordinaire.

DÉR. Étrangement, étranger, étrangeté.

ÉTRANGEMENT [etrãzãm] adv. — V. 1170; de *étrange*.

D'une manière étrange*.

♦ 1. Vx ou littér. Extraordinairement, extrêmement*, terriblement. *Il est étranagement beau, laid. Se méprendre étranagement* (→ Composer, cit. 6). *Il me rappelle étranagement quelqu'un.*

- 1 Paris est étranagement grand, et il faut faire de longs trajets (...).
MOLIÈRE, l'Amour médecin, II, 3.
- 2 Ah! *sollicitude* à mon oreille est rude :
Il pue étranagement son ancienneté. **MOLIÈRE**, les Femmes savantes, II, 7.
- 3 Mais souvent ensuite la soirée devenait étranagement triste, comme ces jours ensevelis où les grandes ombres de nuages viennent envelopper le monde par surprise.
A. MAUROIS, Climats, I, VI.
- ♦ 2. Cour. D'une manière étrange, étonnante. ⇒ **Bizarrement**, **curieusement**, **drôlement**. *Personne étranagement vêtue. Il est mort étranagement. Le Tasse mêlait étranagement la dévotion au plaisir* (→ Croire, cit. 13).
- 4 Les hommes la plupart sont étranagement faits!
MOLIÈRE, Tartuffe, I, 5.
- 5 Ta forte chair d'où sort l'ivresse
Est étranagement parfumée (...).
VERLAINE, Parallèlement, Les amies, « Été ».

1. ÉTRANGER [etrãzɛ] adj. et n. — V. 1350, *estrang(i)er*; de *étrange*.

★ **I. Adj.** ♦ 1. Qui est d'une autre nation (par rapport à celle du locuteur ou à une nation de référence) qui est autre, en parlant d'une nation. *Les nations, les puissances étrangères. Pays, État étranger. Les peuples étrangers. Une famille étrangère installée dans notre pays. Travailleurs étrangers, immigrés* ou temporaires. — Mœurs, coutumes étrangères. Langues* étrangères. Accent étranger* (dans une langue) : tout accent qui permet de penser que le locuteur est étranger ou que sa langue maternelle est une autre langue. *Littératures étrangères. Aimer, mépriser ce qui est étranger. ⇒ Xénophile* (rare), **xénophobe**. *Voyage en pays étranger* (→ Commerce, cit. 10). *Fouler le sol étranger. Vivre en terre étrangère, sous un ciel étranger. Invasion, occupation étrangère* (→ Avorter, cit. 10). — *Produits d'origine étrangère. ⇒ Exotique. Marque étrangère. Devises étrangères. ⇒ Devise* (cit. 5). — *Souverain, gouvernement étranger* (→ Arroi, cit. 2; diplomatique, cit. 1).

- Il faut faire, mon Prince, ainsi qu'Ulysse fit.
Qui des peuples connus sut faire son profit.
Comme à votre retour soigneusement vous faites,
Honorant votre État des lois les plus parfaites,
Ayant à vos Français, après mille dangers,
Enseigné les vertus des peuples étrangers.
RONSDARD, le Bocage royal, I. « À lui-même ».
- La Grèce me reproche une mère étrangère. **RACINE**, Phèdre, II, 2.
- (*Sous Louis XIII*) les villes étaient sans police, l'État sans argent, et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.
VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, I.
- (...) je pars pour Malte (...) j'irai enfin chercher à perdre, sous un ciel étranger, l'idée de tant d'horreurs accumulées (...).
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CLXXIV.
- Ses pensionnaires sont de jeunes personnes étrangères venues de diverses parties du monde, à qui elle serine un peu de français (...).
Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 97.
- Un peu de sang étranger coulait dans ses veines; il avait fallu pour créer une femme aussi secrète et aussi violente autre chose que l'insouciance, autre chose que la mesure et la raison françaises.
J. GREEN, Léviathan, p. 144.
- Loc. fig.** *Être étranger dans son pays* : se considérer, ou être considéré comme ne participant pas à la vie de son pays. — *N'être étranger nulle part* : se considérer, ou être considéré comme un national partout où l'on va; être bien accueilli, se sentir à l'aise.

♦ 2. Relatif aux rapports avec les autres nations. *Les Affaires étrangères. ⇒ Extérieur*.

Vx. (En France). *Ministre, ministère des Affaires étrangères* (devenu *ministère des Relations extérieures* en mai 1981). *Politique étrangère d'un gouvernement. ⇒ Extérieur. Guerre civile et guerre étrangère. — Abusiv. La légion* étrangère.*

♦ 3. Qui n'appartient pas ou qui est considéré comme n'appartenant pas à un groupe (familial, social). *N'allez pas faire état de ces démêlés familiaux devant des personnes étrangères. Se sentir étranger dans une réunion, un milieu. ⇒ Différent, distinct, isolé.*

- (...) et les fils de ce roi.
Quoique nés de son sang sont étrangers pour moi. **RACINE**, Athalie, II, 7.
- (...) malgré les liens du sang, on peut appeler étrangère une personne qui ne sait rien de nos intérêts les plus chers, et que l'on ne voit qu'une fois par an.
STENDHAL, la Chartreuse de Parme, t. II, p. 399.
- Je dis « ce milieu », parce que, tout en l'aimant beaucoup, je me trouve quelquefois étrangère parmi les peintres et leurs amies (...).
COLETTE, la Naissance du jour, p. 94.

ÉTRANGER, ÈRE À ... (un groupe) : même sens. Il se sent complètement étranger à sa famille, à la famille de sa femme. — Étranger à ... (qqn) : sans rapports affectifs étroits avec ... Elle lui était devenue peu à peu étrangère. ⇒ Lointain.

- Nous sommes devenus absolument étrangers l'un à l'autre.
M^{me} DE GENLIS, Adèle et Théodore, t. III, Lettre 7, p. 38, in LITTRÉ.
- (...) je sentais qu'en six semaines d'absence, ils m'étaient devenus à peu près étrangers. Et je crois que leur tristesse venait du même sentiment.
FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, IX, in Œ, t. VIII, p. 82.

Être étranger à soi-même, à sa propre vie (→ Absent, cit. 6).

Personne ne m'attend. Je vais de ville en ville, étranger aux autres et à moi-même (...).
SARTRE, les Mouches, II, I, IV.

♦ 4. (Choses). Qui appartient à autrui, n'appartient pas à (un ensemble; une personne). *Obéir à une volonté étrangère. Il ne peut s'assimiler une pensée étrangère.*

- (...) il semblait obéir à une volonté étrangère, se conformer à un devoir pénible (...).
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 185.

ÉTRANGER À ... : qui n'est pas propre ou naturel à ... — Une pensée étrangère à ... (qqch., qqn). Cette philosophie est étrangère à la pensée française. ⇒ Eloigné (de). *Ces préoccupations, ces considérations me sont étrangères. La mauvaise foi lui est tout à fait étrangère, est étrangère à sa nature, à son caractère.*

- (...) l'on écarte tout cet attirail qui l'est étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'es qu'un fat.
LA BRUYÈRE, les Caractères, II, 27.
- (...) la pitié, l'amitié et l'amour sont également étrangers à votre cœur.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXVIII.
- (...) madame de Larçay rentra chez elle dans un état d'irritation tout à fait étranger à son caractère plein de dignité et de mesure. **STENDHAL**, Mina de Vanghel.
- Le soin généreux que nous prenons aujourd'hui d'instruire l'enfance n'était pas aussi étranger à l'esprit de nos pères qu'on le croit communément.
FRANCE, Pierre Nozière, p. 229.

Rien ne te change à mes yeux. Je vois ces traces de l'âge comme étrangères à toi (...).
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 417.

Qui n'est ou ne semble pas connu (de qqn). ⇒ **Ignoré, inconnu**. *Ce visage ne m'est pas étranger. — Qui n'est pas familier; qui est contraire à notre nature, à nos goûts, à nos habitudes ... ⇒ Extérieur* (à soi). *Tout lui paraît hostile et étranger dans cette nouvelle maison. ⇒ Étrange. La peinture moderne lui est tout à fait étrangère.* — **REM.** Avec cette valeur, l'emploi de *étranger* sans compl. en à est viable (→ ci-dessous, cit. 20).

- Tu m'écoutes. Ma voix ne t'est point étrangère (...). **RACINE**, Esther, Prologue.
- Parler à un homme intéressé de faire des largesses aux pauvres, c'est lui tenir un langage étranger.
BOURDALOUE, Pensées, I, p. 341.
- (...) voici que cette ville, où j'ai vécu quinze ans, me devient tout à coup étrangère, parce que je vais la quitter. Bien plus : elle m'a déjà perdu pour moi, en quelque sorte, sa réalité.
FRANCE, l'Anneau d'améthyste, XXV, Œ, t. XII, p. 266.
- J'ai l'âme distraite jusqu'à trouver étrangères ces paroles dont les lueurs, tant de fois, m'ont ébloui.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, III, I.
- J'admire beaucoup le travail des frères Tharaud sur leur *Dingley* dont je relis

l'excellente refonte; mais combien ce travail de perfectionnement entrepris à quelques années de distance m'étonne et me reste étranger.

GIDE, Journal, 9 janv. 1907.

- 24 Nous ne sommes ici que depuis cinq minutes, et rien ne nous est étranger.
J. ROMAINS, les Copains, III.

♦ 5. (Personnes). **ÉTRANGER** à... (qqch.) : qui n'a pas de part à qqch., se tient à l'écart* de quelque chose. *Il est étranger à ce complot, à cette affaire, il n'y a pas participé, ne s'en est pas mêlé.* ⇒ **Dehors** (en). *Être étranger à l'art, au théâtre.* ⇒ **Ignorant, profane** (→ Coopérer, cit.). *Jésus resta étranger aux raffinements de la théologie* (→ Devoir, cit. 32). ⇒ **Éloigné**. *Rester étranger aux peines d'autrui.* ⇒ **Détaché, fermé, indifférent**.

- 25 Étrangers au idées du temps, ignorant de la situation, ces hommes de l'ancien régime virent avec un attendrissement extraordinaire leur pauvre Roi traîné ainsi (...)
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., t. III, p. 101.

- 26 À tort ou à raison, je lui prêtai des indifférences et des impassibilités d'idole; je la supposais étrangère à tous les attachements qu'elle inspirait; je la plaçais ainsi dans des isolements chimériques (...)
E. FROMENTIN, Dominique, VII.

- 27 Se sentir étranger à tout, voilà l'excès de la solitude.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VII.

- 28 (...) l'artiste se méprenait sur ce qu'il reprochait au bourgeois. C'était d'être étranger à l'art, sans doute; l'aristocratie avait-elle toujours si bien compris celui-ci? Géricault, Delacroix, Corot, Manet, étaient-ils vénéérés à la Cour (...)?
MALRAUX, les Voix du silence, p. 482.

Être étranger à tout sentiment de pitié, être incapable d'éprouver ce sentiment. ⇒ **Insensible**. *Être tout à fait étranger aux idées nouvelles*, incapable de les comprendre (⇒ **Imperméable**).

- 29 Rien de plus respectable que ce noble de campagne quand il restait paysan, étranger à l'intrigue et au souci de s'enrichir (...)
RENAN, Souvenirs d'enfance, I, 1.

- 30 (...) une âme insensible au sentiment et étrangère au scrupule.
Louis MADELIN, Talleyrand, I, v.

♦ 6. (Choses). **ÉTRANGER** à ... : qui ne fait pas partie de ..., qui n'a aucun rapport avec ... ⇒ **Dehors** (en dehors de), **distinct, extérieur, voir** (qui n'a rien à voir). *Fait étranger à la cause. Évènement étranger à l'action. Être distrait* (cit. 5) *par quelque chose d'étranger à ce qu'on fait. Un écrit diffus* (cit. 8) *contient des choses étrangères à l'objet dont il s'agit. Notes, considérations, digressions étrangères à un sujet, un texte* (→ **Compilation**, cit. 1).

- 31 (...) l'éloquence (...) est étrangère à tout ouvrage où il ne s'agit pas de persuader, mais de convaincre (...)
P.-L. COURIER, Éloge de Buffon, Pl., p. 566 (→ **Éloquence**, cit. 7).

♦ 7. **CORPS ÉTRANGER** : chose qui se trouve de manière anormale, non naturelle dans l'organisme. *Une écharde, un éclat d'obus, une balle de revolver, un objet avalé sont des corps étrangers dans l'organisme* (→ **Bronche**, cit. 1). *Extraire un corps étranger d'une plaie.*

Chim. Qui n'est pas de même nature que le corps auquel il est mélangé. *Métaux purifiés de tout corps étranger.*

Fig. *Cette digression constitue un corps étranger qui rompt l'unité du récit.*

★ II. N. A. ♦ 1. N. m. et f. Personne dont la nationalité n'est pas celle d'un pays donné (par rapport aux nationaux de ce même pays ou par rapport au locuteur) → **Appartenir**, cit. 33; **attirer**, cit. 10; **débarquer**, cit. 1; **désavouer**, cit. 8. *Un français est un étranger pour toutes les autres nations. Un Allemand qui vit en France est un compatriote pour les Allemands et un étranger pour les Français. Étranger pour les Gréco-Latins* (⇒ **Barbare**), *pour les Allemands* (⇒ **Velche**). *Étranger de passage*. ⇒ **Pérégrin** (vx), **touriste, voyageur**. *Passport* d'un étranger. Étranger qui réside, qui est établi en France*. ⇒ **Aubain** (vx), **immigrant, immigré, mèteque** (péj.), **réfugié, résident** (temporaire, ordinaire). *Colonie d'étrangers. Étranger naturalisé**. *Étranger sans nationalité*. ⇒ **Apatride, heimatlos, sans-patrie**. *Bien accueillir les étrangers. Des chauvins, des xénophobes qui méprisent les étrangers. Épouser une étrangère. On n'a jamais vu cet homme-là, c'est un étranger* (cf. Il n'est pas d'ici, pas de la paroisse...). *Ville remplie d'étrangers de tous pays*. ⇒ **Cosmopolite**. — *Lettres à l'étrangère* (M^{me} Hanska), de Balzac. *L'étranger*, opéra de Vincent d'Indy. « *Les belles étrangères* », chanson de Jean Ferrat.

Dr. *Condition, situation, statut des étrangers en France*. ⇒ **Extranéité**. *Les étrangers n'ont aucun droit politique mais sont admis en principe à se livrer librement au commerce. Obligation pour l'étranger de donner caution* (cit. 9) *dans un procès. Conventions, diplomatiques concernant les étrangers*. ⇒ **Exterritorialité, extradition**. *Litiges entre étrangers* (⇒ **Exequatur**). *Expulsion* d'un étranger, par mesure administrative*.

- 32 Tous ces saints sont morts (...) confessant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur la terre.
BIBLE (SACY), Épître aux Hébreux, XI, 13.

- 33 Mais comment voudriez-vous la France abandonner, Quand tous les étrangers y veulent retourner?
RONSARD, Élégies, IX.

- 34 Tous les étrangers ne sont pas barbares, et tous nos compatriotes ne sont pas civilisés (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 22 (→ **Agreste**, cit. 2).

- 35 L'étranger jouira en France des mêmes droits civils que ceux qui sont ou seront accordés aux Français par les traités de la nation à laquelle cet étranger appartiendra.
Code civil, art. 11.

- 36 Sont considérés comme étrangers au sens de la présente ordonnance tous individus qui n'ont pas la nationalité française, soit qu'ils aient une nationalité étrangère, soit qu'ils n'aient pas de nationalité.
Ordonnance du 2 nov. 1945, art. 1.

J'ai vu un ami qui est xénophobe.

Il ne peut pas supporter

les étrangers! (...)

Il déteste à tel point les étrangers

que lorsqu'il va dans leur pays

il ne peut pas se supporter!

Raymond DEVOS, Sens dessus dessous, « Xénophobie », p. 115.

N. m. Spécialt. (Sens collectif). *L'étranger* : (rare) les étrangers; (cour.) l'ennemi. *Pays envahi par l'étranger. Livrer son pays à l'étranger. Faire appel à l'étranger* (→ **Appeler**, cit. 14; **assimiler**, cit. 10). *Le parti de l'étranger*.

L'étranger est en fuite (...)

RACINE, Athalie, v. 6.

(...) ils (tous ces Italiens) n'avaient de commun que la haine de l'étranger, le *straniero*. — le Français d'ailleurs comme l'Allemand et l'Espagnol, — qui les avait, depuis des siècles, foulés, conquis, dépouillés et bafoués; de tous, ils se méfiaient.
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, XII, p. 149.

♦ 2. Fig. Personne qui ne fait pas partie ou n'est pas considérée comme faisant partie du groupe (famille, clan...); personne avec laquelle le locuteur n'a rien de commun. *Nous ne voulons pas d'étrangers dans cette réunion de famille. Ils se vouvoient devant les étrangers*. ⇒ **Inconnu, tiers**. *Vous n'êtes pour moi qu'une étrangère*. (→ **Vous n'êtes rien* pour moi**). *La maison ne désemplit pas d'étrangers* (→ **Bâtir**, cit. 16). *Ce père et ses fils vivent en étrangers l'un pour l'autre* (→ **Communiquer**, cit. 16). *Être un étranger parmi les étrangers* (→ **Désert**, cit. 13). *Se sentir un étranger parmi les hommes*. *L'Étranger*, roman d'A. Camus (1942).

« Le moineau du voisin viendra manger le nôtre!

Non de par tous les chats. » Entrant lors au combat,

Il croque l'étranger (...)

LA FONTAINE, Fables, XII, 2.

Au coin de mon feu vint s'asseoir

Un étranger vêtu de noir,

Qui me ressemblait comme un frère.

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles « Nuit de décembre. »

Elle connaissait le nom de la maladie, mais elle n'osa le dire devant un étranger.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 505.

Je prends mes renseignements avant d'ouvrir à une étrangère la porte d'une famille honorable.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 224.

Toute famille, tout clan, toute école forme ses « mots », et ses locutions familières, qu'elle charge d'un sens, secret pour l'étranger.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 96.

(...) l'étranger, c'est l'homme en face du monde; M. Camus aurait tout aussi bien pu choisir pour désigner son ouvrage le nom d'une œuvre de Georges Gissing : *Né en exil*. L'étranger, c'est aussi l'homme parmi les hommes. « Il est des jours où (...) on retrouve comme une étrangère celle qu'on avait aimée. » — C'est enfin moi-même par rapport à moi-même, c'est-à-dire l'homme de la nature par rapport à l'esprit : « L'étranger qui, à certaines secondes, vient à notre rencontre dans une glace. »
SARTRE, Situations, I, p. 103.

♦ 3. En franç. d'Afrique. Personne que l'on accueille chez soi, hôte. « Ces étrangers peuvent être des amis, même très intimes » (I. F. A.).

B. N. m. (xix^e). Pays étranger (surtout dans à, pour l'étranger; de l'étranger). *Voyager à l'étranger. Partir pour l'étranger* (→ **Débatte**, cit. 3). *Passer ses vacances à l'étranger. Passer, vivre à l'étranger*. ⇒ **Émigrer, expatrié** (s'), **transplanter** (se). *Déporter* des gens à l'étranger*. ⇒ **Bannir**. *Envoyer des marchandises à l'étranger* (⇒ **Exporter**), *en faire venir de l'étranger* (⇒ **Importer**). *Relations avec l'étranger*. ⇒ **Diplomatie**. *Mission à l'étranger. Nouvelles de l'étranger. Correspondant* à l'étranger*.

Ce que nous disons l'étranger, se disait, au XVIII^e s., le pays étranger.

LITTRÉ, Dict., art. *Étranger*.

(...) on n'est considéré à l'étranger qu'en rapport de la considération que l'on s'attribue soi-même.

FLAUBERT, Correspondance, t. I, p. 211.

(...) nos contacts avec l'étranger, qu'il soit ami, ennemi ou neutre, ne laissent pas de nous rendre de plus en plus sensibles à notre personnalité française.

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 178.

(...) l'influence des lettres françaises actuelles à l'étranger.

GIDE, Journal, nov. 1924, Cuverville (→ **Avisé**, cit. 4).

CONTR. (Adj.) **Aborigène, autochtone, indigène, natif, national**. — **Naturel, propre**. — **Comm. domestique, familial**. — **Rompu** (à). — **Essentiel**. — (N.) **Citoyen, compatriote, pays**. — **Parent**.

HOM. 2. **Étranger**.

2. ÉTRANGER [etrãʒe] v. tr. — V. 1120, *estrangier*; de *étrange*.

♦ Vx (langue class., puis régional). **Éloigner**.

Le roi très piqué mais ne voulant pas étranger Monsieur (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, III, 10.

Bientôt après la première connaissance, il n'en est aucun (ami) que mes discours n'étrangent de moi.

STENDHAL, Armance, t. I, p. 614.

Vén. (rare). *Étranger le gibier d'un endroit*. ⇒ **Écarter**.

CONTR. **Attirer, rapprocher**.

HOM. 1. **Étranger**.

ÉTRANGETÉ [etrãʒte] n. f. — xiv^e, *estrangeté*; repris fin xviii^e; de *étrange*.

♦ 1. Caractère étrange, ⇒ **Bizarrie, singularité** (→ **préf. Hétér-, hétéro-**). *Étrangeté de mise, de caractère*. ⇒ **Excentricité, origina-**

lité. *L'étrangeté d'une situation, d'une idée. Impression d'étrangeté, de jamais vu.*

REM. Ce mot a été critiqué. Littre note : « Étrangeté a failli être banni de la langue comme venu des pays étrangers (Vaugelas). L'accusation est fautive ; le mot est ancien et indigène, et heureusement il a triomphé ».

- 1 Otons-lui (à cet ennemi, la mort) l'étrangeté, pratiquons-le, accoutumons-le, n'ayons rien si souvent en la tête que la mort. MONTAIGNE, Essais, I, XX.
- 2 (...) plus on l'appriivoisera (l'homme) avec les souffrances qui peuvent l'atteindre, plus on leur ôtera, comme eût dit Montaigne, la pointure (la piqûre) de l'étrangeté (...). ROUSSEAU, Émile, II.
- 3 (...) si bizarres, si ridicules, si excentriques que soient les mouvements de mon âme, il faut que je te les décrive : mais, en vérité, ce que j'éprouve depuis quelque temps est d'une telle étrangeté, que j'ose à peine en convenir devant moi-même. TH. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, III.
- 4 (...) il (Poe) a aussi cherché à rajeunir, à redoubler le plaisir de la rime en y ajoutant cet élément inattendu, l'étrangeté, qui est comme le condiment indispensable de toute beauté. BAUDELAIRE, Notes nouvelles sur E. Poe, IV.
- 5 Et l'impression d'étrangeté fut si forte de trouver là six mille hommes, dans cette solitude perdue elle-même au milieu de tant de solitude, que nous fûmes saisis à leur vue comme si nous ne les avions pas attendus. Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 64.
- 5.1 À peine âgé de quinze ans, cet adolescent nous étonnait tous par son étrangeté parfois terrifiante. Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 347.
- 6 (...) l'étrangeté d'une vie d'homme et la simplicité avec quoi cet homme l'accepte. CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 174.

♦ 2. Littér. (*Une, des étrangetés*). Action, chose étrange. ⇒ **Anomalie, bizarrerie**. « Une étrangeté fait quelquefois rire » (Littre).

- 7 On s'appriivoise à toute étrangeté par l'usage et le temps (...). MONTAIGNE, Essais, III, XI.

♦ 3. (1968 ; d'après l'angl. *strangeness*, Gell-Mann). Phys. nucl. Grandeur scalaire servant à caractériser les particules étranges*, qui se conserve au cours des interactions fortes entre particules (symb. : S). ⇒ Beauté, REM. *infra* cit. 17.2. *Nombre d'étrangeté. On attache l'étrangeté zéro aux particules non étranges. Somme de l'étrangeté et de la charge baryonique.* ⇒ **Hypercharge**.

- 8 (...) quand il y aura apparition de particules étranges, elles formeront toujours des paires dont les nombres d'étrangeté S seront égaux et de signes contraires. Bref, on attribuera aux particules une étrangeté S (S ≠ 0 pour les particules étranges, mais S = 0 pour les autres) telle que la somme des étrangetés se conserve dans les interactions fortes. L'étrangeté totale se conserve-t-elle dans les interactions faibles ? L'expérience répond par la négative. Théo KAHAN, les Particules élémentaires, p. 66.

CONTR. Banalité.

ÉTRANGLÉ, ÉE [etrãgle] p. p. adj. ⇒ **Étrangler**.

ÉTRANGLEMENT [etrãglēmã] n. m. — 1240, *estrangement* ; de *étrangler*.

A. (Concret). ♦ 1. (1538). Rare. Action d'étrangler. *L'étranglement d'un condamné par le bourreau.* ⇒ **Strangulation**.

- 1 La fille aînée de la femme-chef ordonna l'étranglement de douze enfants (...). CHATEAUBRIAND, Voyage en Amérique, 216.

♦ 2. (xvii^e). Vx. Compression ou obstruction des voies respiratoires qui provient d'un arrêt de la respiration. ⇒ **Étouffement, suffocation**.

- 2 M^{me} de Longueval (...) est morte (...) d'un étranglement à la gorge. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1076, 25 oct. 1688.

Sports (judo). Prises d'étranglement.

Mod. *Étranglement de la voix* : état d'une voix étranglée par l'émotion, voilée par quelque affection de la gorge.

- 3 Mais ce soir, une troisième voix s'insinuait entre leurs deux voix, une voix de femme aussi, mais un peu rauque, voilée jusqu'à l'étranglement, quelque amie d'enfance arrivée à l'improviste (...). GIRAUDOUX, Bella, III.

♦ 3. (1707). Méd. Le fait de se resserrer. *Étranglement d'un organe* : constriction d'un organe avec arrêt de la circulation. ⇒ **Resserrement, rétrécissement**. *Étranglement herniaire* (⇒ **Hernie**). *Étranglement du testicule*.

♦ 4. État de ce qui est étranglé, brusquement rétréci en un point. ⇒ **Rétrécissement**. « Le corps de plusieurs insectes, tels que l'araignée, la guêpe, est divisé en deux par un étranglement » (Académie). *Étranglement de la taille par un corset* (⇒ *Taille de guêpe**).

- 4 Elle (une Javanaise) présentait cet étranglement moyen du torse que faisait encore ressortir un large développement de la partie supérieure du thorax et une belle ampleur de toute la région du bassin. Paul RICHER, Nouvelle anatomie artistique, II, La femme, p. 246.

Étranglement d'une rivière formant une gorge, un pertuis. Étranglement d'une vallée. Étranglement du canon de certains fusils (choke-bore). *Étranglement dans un appareil où circule de l'eau, un gaz. Étranglement de la vapeur.* — **Goulet* d'étranglement**.

B. (1890 ; abstrait ; fig. des valeurs actives : A., 1., 2.). Littér. Action d'entraver dans son expression, de freiner ou d'arrêter dans son développement. *L'étranglement d'une discussion, d'un procès, d'un mouvement politique, de la presse. Étranglement des libertés.* ⇒ **Étouffement**.

- 5 (...) se tournant vers le monde il ne revendiquait pas les libertés des populations

opprimées pour ensuite se retournant sur Paris gouverner l'étranglement des mêmes libertés (...). Ch. PÉGUIN, la République..., p. 111.

CONTR. Dilatation, distension, élargissement, évaseement. — Dégagement. — Libération.

ÉTRANGLER [etrãgle] v. — V. 1119, *estrangler* ; du lat. *strangulare*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Priver de respiration (jusqu'à ce que mort s'ensuive, ou non) en paralysant les voies respiratoires, par compression ou par obstruction. ⇒ **Asphyxier, étouffer** (⇒ **Asphyxie**, cit. 3). *César fit étrangler Vercingétorix dans sa prison. Hercule étrangle les serpents dans son berceau. L'autopsie a révélé que la victime avait été étranglée. Étrangler qqn de ses mains, avec un nœud coulant* (⇒ **Chignon**, cit. 3). *L'aigle étrangle sa proie dans ses serres. L'os s'arrêta dans le gosier et étrangle la chien.* — Pron. (réfl.). *S'étrangler en avalant une arête. Enfant goulou qui s'étrangle en avalant de travers.* ⇒ **Engouer** (s'), **étouffer** (s'). — Passif et p.p. *Être étranglé par une arête, un os. Mourir étranglé par... de (vx)...*

- 1 Plus de Anacréon, poète, lequel mourut étranglé d'un pépin de raisin. RABELAIS, le Quart Livre, XVII.
- 2 Hors mon jardin secret, dessous le mur, est un ample, beau et insigne figuier, auquel vous autres, messieurs les Athéniens désespérés (...) allez de coutume à l'écart vous pendre et étrangler. RABELAIS, le Quart Livre, Ancien prologue.

Le législateur des Thuriens ordonna que quiconque voudrait ou abolir une des vieilles lois, ou en établir une nouvelle, se présenterait au peuple la corde au cou ; afin que si la nouveauté n'était pas approuvée d'un chacun, il fût incontinent étranglé. MONTAIGNE, Essais, I, XXIII.

- 4 Jour de Dieu ! je l'étranglerais de mes propres mains (...). MOLIÈRE, George Dandin, I, 4.

(...) loups parfaits et friands de tuerie (...). Étrangler la moitié des agneaux les plus gras (...). LA FONTAINE, Fables, III, 13.

- 6 (...) on en a vu une (*pie*) se jeter sur un merle pour le dévorer, une autre enlever une écrevisse, qui la prévint en l'étrangler avec ses pinces (...). BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, La pie, in *Œ* t. V.

Je ne sais comment j'ai eu la folie de vous conseiller un mari, à moins que ce ne soit pour l'étrangler ! CHATEAUBRIAND, Lettre à M^{lle} de Villeneuve, in Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 287.

- 8 (...) un roulis du brick l'ayant jeté sur Hicks, il le saisit à la gorge et l'étrangla instantanément à la force du poignet. BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, VIII.

On a bien vu qu'il y avait des echymoses autour du cou de Clara. Il avait dû l'étrangler. MARTIN DU GARD, les Thibault, I, III, p. 73.

Par métaphore :

- 10 Sur toute joie pour l'étrangler j'ai fait le bond sourd de la bête féroce. RIMBAUD, Une saison en enfer, p. 8.

Et alors elle recommençait de se débattre dans le problème qu'elle voulait résoudre et qui l'étranguait comme un nœud. BARBEY D'AUREVILLE, Une histoire sans nom, p. 169.

Par exagér. *Vouloir étrangler qqn de ses mains*, pour exprimer une haine, une colère violente, un désir de tuer (⇒ **ci-dessus**, cit. 4).

— Fam. *Je veux être étranglé si... : ⇒ Je veux être pendu* si...*

- 12 Si j'en connais pas un, je veux être étranglé. RACINE, les Plaideurs, II, 5.

Par hyperbole. *Un col qui étrangle* (⇒ **Déchirer**, cit. 4). *Être étranglé par la soif, l'émotion, une crampe* (cit. 1), *un spasme, des sanglots* : avoir la gorge serrée. — Pron. *S'étrangler de rire. Cet enfant s'étrangle à force de crier. Une voix qui s'étrangle* : une voix qui a de la peine à sortir.

- 13 L'appel s'étranglait au fond de sa poitrine. ZOLA, Germinal, t. II, p. 137.
- 14 Telles étaient les pensées des uns et des autres, au bord de la fosse où ce fou de L'Isle-de-France, ayant voulu dire on ne sait quoi, fut étranglé par les sanglots. Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 241.

Et ce sujet brûlant, la présence de Jenny, cette solitude, soulevaient en lui une telle émotion, que sa voix s'étrangla et que ses yeux le piquèrent comme s'il allait écloquer en larmes. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 264.

♦ 2. (Déb. xiii^e, « poursuivre, presser »). Abstrait. Gêner ou supprimer par une contrainte insupportable. *Être étranglé par qqn*, subir de sa part une contrainte morale insupportable. *Conditions draconiennes, soucis pressants qui étranglent qqn.* ⇒ **Prendre** (prendre à la gorge). *Il m'étrangle avec ses exigences, il veut ma mort. Ce dictateur a étranglé la liberté.* ⇒ **Assassiner**. *Pays qu'étrangle une guerre qui s'éternise.*

- 16 Ah ! Crocodile, qui flatte les gens pour les étrangler. MOLIÈRE, George Dandin, III, 6.

(1319). Spécialt. Ruiner. *Contribuable, petit commerçant qui se plaint d'être étranglé par le fisc.* ⇒ **Écorcher**. — Vx. *Être étranglé de qqn* (⇒ **ci-dessus**, cit. 18).

- 17 (...) on a révoqué tous les édits qui nous étranguaient dans notre province. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 366, 1^{er} janv. 1674.

(...) de petits créanciers dont je suis encore étranglée (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1202, 2 août 1689.

- 19 Eugène Rouart prétend que le cultivateur est étranglé par la guerre ; et j'entends dire que le cultivateur, par le fait de la guerre, connaît une prospérité sans précédent. GIDE, Journal, 4 oct. 1916.

♦ 3. (1690 ; *étrangler un sac*). Ressermer, comprimer, en ne donnant pas à une chose la largeur nécessaire. *Étrangler un corridor.* — (Sujet n. de chose). *Chantiers* (cit. 2), *travaux qui étranglent une rue. Corset qui étrangle la taille.*

- 20 Le gilet de tricot cachou, bruni par la sueur, disparaît sous un dolman saphir, matelassé aux épaules, qui étrangle la taille.

COLETTE, *la Paix chez les bêtes*, « Chiens savants ».

Spécial (mar.). *Étrangler une voile*. ⇒ **Carguer**; **étrangloir**. *Étrangler un amarrage*.

Pron. *Le lit de la rivière s'étrangle ici*.

♦ 4. Fig. (Vx ou littér.). Empêcher de s'exprimer. *Étrangler la presse*. — Empêcher d'être connu, de devenir public. *Étrangler une affaire, un procès*, l'expédier sans l'examiner. ⇒ **Étouffer**.

- 21 (...) on étrangle mon affaire (...) on me juge sans miséricorde (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1256, 18 janv. 1690.

★ II. V. intr. (1194). Vx. Étouffer, suffoquer. « *Nous étranglons de fumée* ». (Saint-Amant, in G. L. L. F.).

- 21.1 Alban fit en même temps l'effort surhumain de saisir les mains du vieux baron. Mais celui-ci, étrangeant de fureur, se rejeta en arrière.

Thyde MONNIER, *Filles du feu*, p. 89.

► **ÉTRANGLÉ, ÉE** p.p. adj. (xv^e).

♦ 1. Privé (totalement ou partiellement) de respiration par forte compression du cou (→ ci-dessus, cit. 1). *À demi étranglé par une corde*. *Animal étranglé* (par un collet, un lacet).

- 21.2 (...) du sang brûla ses yeux; un vertige lui courut dans la tête, une soudaine frénésie, une crispation du bout des doigts, une envie de saisir, d'étreindre quelque chose (...) Et farouche, hagard, il tira, serra autour du cou la tresse (...) Jane ne riait plus; elle avait poussé un petit cri (...)

G. RODENBACH, *Bruges-la-Morte*, XV, p. 219.

N. *Les étranglés et les pendus*.

Spécial (bruits, sons). *Son étranglé*. ⇒ **Étouffé**. — *Voix étranglée*, gênée (par l'émotion, un resserrement de la gorge).

- 22 Cora ne riposte pas tout de suite; l'oreille tendue vers la sonnette de scène, les babines retroussées jusqu'aux yeux, elle menace seulement sa camarade d'une grimace de renard féroce et d'un petit râle étranglé, doux comme un ronron de gros chat.

COLETTE, *la Paix chez les bêtes*, « Chiens savants ».

♦ 2. Resserré. *Le corps de la guêpe, étranglé par le milieu*. *Passage, chemin étranglé*. *La taille étranglée*, trop serrée par une ceinture. — Méd. *Hernie* étranglée*.

DÉR. **Étrangleur, étrangloir**.

ÉTRANGLEUR, EUSE [etrãglœr, øz] n. — xiv^e, *estrangleur*; de *étrangler*.

♦ 1. Personne qui étrangle. — Loc. *Avoir des mains d'étrangleur*, des mains larges et fortes. *L'étrangleur de...* (suivi d'un nom de lieu), assassin qui étrangle ses victimes.

- 1 Mais, à cette vie agréable et réglée, mon père préféra la rigolade (...) En compagnie de voyous de son âge, — terreurs, étrangleurs, surineurs — il fit des fugues répétées et ce fut la fin du petit bonheur.

Henri CALET, *la Belle Lurette*, p. 22.

Adj. Qui étrangle. *Collier étrangleur*, destiné à contenir, à maintenir un chien au pied (spécial, lors du dressage). *Collier étrangleur à pointes, à chaîne coulissante*.

- 2 Leurs paluches étrangleuses s'agitaient dans le faisceau de lumière (*au cinéma*), ça faisait de grandes ombres chinoises sur l'écran.

CAVANNA, *les Ritals*, p. 86.

♦ 2. Fig. Personne dénuée de scrupules, qui étrangle (I., 2.), prive de moyens les gens. *Ce créancier est un étrangleur, il ne lui accordera aucun délai pour régler sa dette*.

♦ 3. N. m. (1902, in D. D. L.). Dispositif d'obturation réglant l'arrivée de l'essence dans le carburateur (d'une automobile).

ÉTRANGOIR [etrãglwar] n. m. — 1838; de *étrangler*.

♦ Mar. Cordage servant à carguer une voile, à l'étrangler. — Appareil destiné à ralentir la course de la chaîne d'ancre. ⇒ **Stoppeur**.

ÉTRANGUILLON [etrãgijjõ] n. m. — xiv^e; d'après ital. *stranguiglione*, de *strangolare* «étrangler». ⇒ **Estranguillons**.

♦ 1. Méd. vétér. Angine qui attaque le bœuf, le cheval. ⇒ **Esquinancie**; **estranguillons** (régional).

♦ 2. *Poire d'étranguillon*: fruit très âpre qui donne l'impression de serrer le gosier (→ *Poire** d'angoisse).

♦ 3. Techn. Goulet* d'un soufflet hydraulique. (On dit aussi *étranglion*).

ÉTRAPE [etrap] ou **ÉTRAPOIRE** [etrapwar] n. f. — 1630, *étrape*; *étrapoire*, 1606; de *étraper*.

♦ Techn. (agric.). Faucille servant à étraper*.

ÉTRAPER [etrape] v. tr. — 1283; *esterper, estreper*, xii^e; avec infl. de *attraper*; du lat. *exstirpare* «arracher». ⇒ **Extirper**.

♦ Techn. (agric.). Couper à ras (le chaume qui reste après la moisson).

DÉR. **Étrape** ou **étrapoire**.

ÉTRAPOIRE [etrapwar] n. f. ⇒ **Étrape**.

ÉTRAVE [etrav] n. f. — 1573, *estrave*; de l'anc. scandinave *stafn*.

♦ Mar. Pièce courbe et saillante qui forme la proue du bateau. ⇒ **Étable**; → **Pack**, cit. *On mesure la longueur d'un navire de l'étrave à l'étambot* (→ **Dénuder**, cit. 1). *L'étrave s'élève verticalement à l'avant de la quille du navire et sert d'appui au mât de beaupré; fortifiée par la contre-étrave, elle est recouverte par la fausse-étrave*.

(...) tant qu'on naviguait le nez vers le large, la vie du remorqueur dépendait de son étrave, de sa haute étrave dressée à six mètres au-dessus de l'eau, et derrière laquelle tout le navire se défilait en lignes obliques, jusqu'à son arrière rond, sa croupe basse solidement assise sur la mer.

Roger VERCEL, *Remorques*, p. 27.

La terre sembla fendre l'eau avec ses longs caps noirs comme des étraves de sous-marins.

J.-M. G. LE CLÉZIO, *le Déluge*, p. 171.

Par ext. Partie avant de la coque (d'un hydravion).

COMP. **Contre-étrave**.

I. ÊTRE [etʁ] v. intr. — *Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont; j'étais; je fus, nous fûmes; je serai; je serais; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient; que je fusse; sois, soyons, soyez; étant; été*. — Aux temps composés, se conjugue avec *avoir*. — 842; attesté à l'inf. en 1080, *Chanson de Roland*; d'un lat. pop. *essere*, class. *esse*; j'étais, je serai ont remplacé l'anc. franç. *j'ere, j'ire; j'étais, étant, été* sont empruntés au lat. *stare*. → **Ester**.

★ I. Verbe exprimant la réalité, le rapport à la conscience.

Qui sait même ce que c'est qu'être, qu'il est impossible de définir, puisqu'il n'y a rien de plus général, et qu'il faudrait d'abord pour l'expliquer, se servir de ce mot-là même, en disant : C'est, etc.?

PASCAL, *Entretien avec M. de Sacy*.

♦ 1. (Fin x^e). Avoir une réalité. ⇒ **Exister**. *Dieu se définit dans les Écritures comme Celui qui est. Être ou ne pas être* (cf. *To be or not to be*, Shakespeare). *Je pense, donc je suis* (cf. *Cogito ergo sum*, Descartes).

Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui est. Voici, ajouta-t-il, ce que vous direz aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous.

BIBLE (SACY), *Exode*, III, 14.

Mais aussitôt après je pris garde que, pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose, et remarquant que cette vérité : *je pense, donc je suis*, était si ferme et si assurée que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeais que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais (...) je connus de là que j'étais une substance dont toute l'essence ou la nature n'est que de penser, et qui pour être n'a besoin d'aucun lieu ni ne dépend d'aucune chose matérielle; en sorte que ce *moi*, c'est-à-dire l'âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement distincte du corps, et même qu'elle est plus aisée à connaître que lui, et qu'encore qu'il ne fût point, elle ne laisserait pas d'être tout ce qu'elle est.

DESCARTES, *Discours de la méthode*, IV.

L'Être éternel est toujours, s'il est une fois.

PASCAL, *Pensées*, VIII, 559.

Cependant, dans tous les cas possibles, être, vous l'avouerez demeure étrange. Être d'une certaine façon, c'est encore plus étrange. Cela est même gênant. Et j'ajoutai, répétant ce que pensent tous les gens un peu simples : — Enfin, qu'est-ce que je fais ici?

VALÉRY, *Monsieur Teste*, p. 108.

(...) nous ne sommes pas : nous nous créons.

F. MAURIAC, *le Jeune Homme*, p. 82 (→ *Domination*, cit. 6).

Mais voilà ce que je suis! et malgré tout, je peux m'acharner à poser cette sempiternelle question. Elle m'angoisse; est-ce bête, hein? Ce n'est pas tout. Cette question, en elle-même, a-t-elle un sens? est-ce que le mot *être* a un sens?

— Vous avez fait de grands progrès en métaphysique, dit Pierre.

R. QUENEAU, *le Chien-dent*, p. 220.

Je sais enfin que je suis. Je transforme à mon usage et pour ta plus grande indignation, le mot imbecille et criminel de votre prophète, ce « je pense donc je suis » qui m'a tant fait souffrir — car plus je pensais, moins il me semblait être — et je dis : on me voit, donc je suis.

SARTRE, *le Sursis*, p. 320.

Tout se laissait maintenant pénétrer par une lumière éclatante et prenant conscience, avec une joie illimitée, que tout est je ne pouvais plus penser à autre chose qu'à cela, que tout est, que toutes les choses sont (...)

IONESCO, *Journal en miettes*, p. 68.

(V. 1130). Littér. (Personnes). *Vivre. Il n'était pas au monde, il n'était pas encore à cette époque. Les hommes qui ont été et ceux qui seront. Avoir une raison d'être*. ⇒ **Raison**. *La difficulté* (cit. 3) *d'être*, essais de Cocteau.

Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie;

RACINE, *Athalie*, II, 9.

Il y a quarante ans que je n'étais point, et qu'il n'était pas en moi de pouvoir jamais être (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XVI, 36.

Œuvres. Être créé, accéder à l'existence.

La grande œuvre d'art n'est pas tout à fait vérité comme le croit l'artiste : elle est. Elle a surgi. Non pas achevément, mais naissance. Vie en face de la vie, selon sa nature propre; et animée, au sens étymologique, par la coulée du temps des hommes, qui la métamorphose et s'en nourrit.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 459.

(Fin xii^e). Littér. *N'être plus* : être mort. ⇒ **Vivre** (avoir vécu). *Ceux qui ne sont plus* : les défunts.

- 10 Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle. Depuis qu'elle n'est plus quinze jours sont passés (...) A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « À la Malibrans », 1.
- 11 Depuis qu'elle n'est plus, je n'ai fait que semblant de vivre, sans plus prendre intérêt à rien ni à moi-même (...) GIDE, Et nunc manet in te, Journal intime, p. 116.
- Loc. prov. *On ne peut pas être et avoir été*, phrase appliquée aux vieillards, en manière de consolation.
- (Choses). *Que la lumière soit* (→ Fiat* lux). *Ne changeons* (cit. 28) *pas ce qui est. Continuer d'être. ⇒ Subsister. Ce temps n'est plus. Cela n'est pas et ne sera pas. Cela peut être. ⇒ Peut-être, possible. Cela étant... Ainsi soit-il. ⇒ Ainsi.*
- 12 Dieu dit : « Que la lumière soit ! » et la lumière fut. BIBLE (CRAMPON), Genèse, 1, 3-4.
- 13 Ce qui est a été, et cela qui doit être, De ce qui est passé doit recevoir son être ; Le fait sera défait, et puis sera refait, Et puis, étant refait, se verra redéfait (...) RONSARD, Élégies, XV.
- 14 Et cela étant, qui doute qu'il ne fallût faire des prières générales ? GUEZ DE BALZAC, 1, 5, in LITTRÉ.
- 15 Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est, qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature (...) PASCAL, Pensées, II, 72.
- 16 Tout ce qui est incompréhensible ne laisse pas d'être (...) PASCAL, Pensées, VII, 430.
- 17 Cet heureux temps n'est plus. Tout a changé de face (...) RACINE, Phèdre, I, 1.
- 18 Le plus grand dérèglement de l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient, et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet. BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., I, XVI.
- 19 La guerre a pour elle l'antiquité ; elle a été dans tous les siècles (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, X, 9.
- 20 Rien ne sert de récriminer, ni de regretter même. Ce qui n'est pas, c'est ce qui ne pouvait pas être. GIDE, Et nunc manet in te, Journal intime, p. 115.
- 21 Soit les propositions : *Il a de l'argent, il peut tout* (...) F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 362.
- 22 Il y avait donc un lieu où tout était également indifférent, également fini : ce qui devait être et ce qui aurait pu ne pas exister, ce qui était écoulé depuis des siècles et ce qui naîtrait demain. Et ce lieu était la conscience humaine (...) Edmond JALOUX, les Visiteurs, XVI.
- 23 Seules les choses sont : elles n'ont que des dehors. Les consciences ne sont pas : elles se font. SARTRE, Situations I, p. 48.
- Sc. (au subj.). *Soit...* : supposons, faisons l'hypothèse que... *Soit un triangle ABC...*, soient trois points en ligne droite : si l'on pose, considère... (REM. L'accord de *soit* avec le sujet est facultatif → ci-dessus, cit. 21). ⇒ aussi *Soit* (adv., conj.).
- ♦ 2. (V. 980). Impers. (surtout littér.). **IL EST...**, **EST-IL...** : il y a, y a-t-il... **IL N'EST (pas, rien)...** ⇒ **Avoir**. *Il est des gens heureux. Il est des hommes que la vérité effraie. Est-il (qqn) parmi vous qui veuille répondre. Il est dans cet endroit une charmante retraite. Il n'est rien d'aussi beau (⇒ Rencontrer, trouver, voir). Il est des sentiments qu'on ne peut expliquer* (→ Attacher, cit. 55).
- 24 Il n'est crime envers moi qu'un repentir n'efface. CORNEILLE, Cinna, IV, 1.
- 25 Et dans toute la Grèce il n'est point de familles Qui ne demandent compte à ce malheureux fils D'un père ou d'un époux qu'Hector leur a ravis. RACINE, Andromaque, I, 2.
- 26 Il est, près du sentier, sous la haie odorante, Une pierre petite, étroite, indifférente Aux pas distraits de l'étranger. LAMARTINE, Harmonies poétiques, Premiers regrets.
- 27 Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants. BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, IV.
- 28 À la vérité, il est, il n'est, sont des formes littéraires. Il est près du sentier (...) F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 294.
- Loc. cour. *Toujours est-il que...* : de toute façon ; en tout cas.
- 29 Toujours était-il qu'on n'était pas d'accord à droite sur les concessions à faire à gauche (...) ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 425.
- IL N'EST QUE DE...** : le mieux est de... ; il n'y a qu'à..., il suffit de... *Il n'est que d'entreprendre pour réussir.*
- 30 Il n'est que de s'entendre ; cet homme-là et moi sommes quasi d'accord (...) P.-L. COURIER, Œuvres, I, 282.
- IL N'EST... QUE DE...** *Il n'est bon champagne que de France* : il n'y a de bon champagne qu'en France.
- 31 Quoi que l'on die (*dise*) d'Italiennes, Il n'est bon bec que de Paris. VILLON, Ballade des femmes de Paris.
- S'IL EN EST.** *Un coquin s'il en est, s'il en fut* : un parfait coquin.
- 32 Grand et hardi menteur s'il en fut jamais. GUEZ DE BALZAC, Lettres, À Courant, 28 avr. 1653.
- ♦ 3. Impers. (Cour.). En parlant d'un moment dans le temps. *Quelle heure est-il ? Il est midi. Il est temps de partir.* — Poét. *Il est jour, il est nuit.* ⇒ **Faire**. — REM. Pour les autres indications de temps, → III, 3.
- 33 Il est nuit (...) Qui respire (...) c'est la longue haleine, La respiration nocturne de la plaine ! LAMARTINE, Recueils poétiques, « Le désert ».

★ II. (V. 881). Verbe (« copule ») reliant l'attribut au sujet. *La terre est ronde. Je suis jeune. Elle est attirante. Soyez poli. Vous êtes content, à présent ! ⇒ Voici, voilà* (vous voilà content). *Vous serez médecin. Qui êtes-vous ? Le vol est un délit. ⇒ Constituer. Leur logement est une vaste pièce. ⇒ Consister* (en). *La chose est sim-*

ple. Rien n'est plus divertissant. — Je ne lui pardonnerais pas, fût-il mon meilleur ami, même s'il était... Si j'étais vous... Loc. *C'est quelqu'un.*

- Ce zèle est trop ardent (...) CORNEILLE, Polyeucte, II, 6. 34
- Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes (...) CORNEILLE, le Cid, I, 3. 35
- Lui seul est Dieu, Madame (...) RACINE, Athalie, II, 7. 36
- La moquerie est souvent indigence d'esprit. LA BRUYÈRE, les Caractères, V, 57. 37
- Comment peut-on être Persan ? MONTESQUIEU, Lettres persanes, XXX. 38
- Si je n'étais César, j'aurais été Brutus. VOLTAIRE, Mort de César, I, 1. 39
- « Être Proust ou rien... » écrivait ce jeune homme. Mais non : être Proust, ce serait n'être rien. Et le drame, c'est qu'être rien, c'est être vous. J'entends bien que dans l'esprit du jeune ambitieux cela signifie : « Être l'équivalent de Proust » (...) F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 251. 39.1
- Tout le monde croyait que tu étais un fumiste, mais moi, je savais que tu étais quelqu'un. J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 97. 39.2
- (1790, in D. D. L.). *On est... ou on ne l'est pas. On est père ou on ne l'est pas.*

Pop. *Si j'étais que vous, que de vous...*

- (...) Félicité blâmait le caractère aventureux de Pierre, et disait souvent : « Si j'étais que son père et sa mère, c'est pour sûr pas à un gars comme ça que je le confierais. Aussi fous l'un que l'autre » PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 372. 39.3

Loc. *Être comme on est.* — (Tautologie). *On est ce qu'on est, on est comme on est*, pour souligner le caractère inélectable d'un comportement. *Se donner pour ce qu'on n'est pas. Prendre les gens comme ils sont. Il l'aime pour ce qu'elle est* (→ Chérir, cit. 5). *Il n'est plus ce qu'il a été.*

- Plus ne suis ce que j'ai été, Et ne le saurais jamais être ; Mon beau printemps et mon été Ont fait le saut par la fenêtre. Clément MAROT, Épigrammes, CCVIII. 40
- Je prends tout doucement les hommes comme ils sont. MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1. 41
- (...) celui-là (Corneille) peint les hommes comme ils devraient être, celui-ci (Racine) les peint tels qu'ils sont. LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 54. 42
- (...) les jeter dans le parti de continuer d'être ce qu'ils sont, et de vous laisser tels que vous êtes. LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 2. 43
- (...) je ne prétends nullement écrire une histoire, mais tout simplement noter mes souvenirs afin de deviner quel homme j'ai été (...) STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 22. 44
- Qui es-tu ? Je suis ce que je puis. VALÉRY, Mélange, p. 195. 45
- (...) je consens à être ce que je suis, j'ai appris la modestie. CAMUS, la Peste, p. 274. 46

Loc. fam. (absolt). *L'être* : être trompé, cocu*.

Spécialt. *Être soi-même* : être tel qu'on a toujours été. *N'être plus soi-même* : être hors de soi, ne plus se connaître.

- Je suis toujours moi-même, et ma foi toujours pure (...) CORNEILLE, Cinna, III, 4. 47
- Je ne vous connais plus : vous n'êtes plus vous-même. RACINE, Andromaque, III, 1. 48

Être soi-même : s'affirmer, s'épanouir.

- Quelle âme hésiterait à bouleverser l'univers pour être un peu plus elle-même ? VALÉRY, Euphrosine, p. 115. 49

ÊTRE... (opposé à paraître) : *il n'est pas ce qu'il paraît. Absolt. Ne confondez pas être et paraître.* → **Paraître**, cit. 44.

- Il aimait jeter de la poudre aux yeux, et confondait volontiers « être » avec « paraître ». R. ROLLAND, Jean-Christophe, VI, p. 47. 50
- Ne pas se soucier de paraître. *Être*, seul est important. GIDE, Journal, fin nov. 1890. 51

- Il (Rousseau) tâchait d'être ce qu'il voulait paraître. GIDE, Dostoïevsky, p. 80. 52

ÊTRE (qqch., rien) POUR (qqn). *Vous êtes tout pour moi. Il n'est rien pour moi* : il ne représente rien ni par la parenté, ni par l'affection. *Vous ne m'êtes plus rien* (→ Étranger, indifférent).

- Les plus cruels tourments lui sont des récompenses. CORNEILLE, Polyeucte, V, 2. 53
- Un ami tel que toi m'est plus que cent maîtresses (...) CORNEILLE, la Veuve, III, 1. 54
- Carlotta était tout pour Edmond, vraiment. ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 416. 55

(Choses). *N'être rien pour qqn* : être une chose simple, facile, évidente.

★ III. (Suivi d'une préposition ou d'un adverbe, d'une loc. adv.). ♦ 1. (Marquant l'état). *Être bien*, être mal** (relativement au confort, à la santé...). *Comment êtes-vous ce matin ? Mieux qu'hier. ⇒ Aller, porter* (se), *sentir* (se). *Être d'attaque.* — Impers. *Il est bien, il n'est pas bien* (→ ci-dessus, IV : *c'est bien, ce n'est pas bien*) *d'agir ainsi* (→ Apprendre, cit. 46).

♦ 2. (Marquant le lieu). ☐ *Se trouver* (en un lieu). *Je suis à l'hôtel de la gare. ⇒ Demeurer, loger. Être chez soi. La concierge est dans l'escalier. Monsieur est-il là ? Monsieur n'y est pour personne. Il y est, il n'y est plus. Être en prison. La voiture est au garage. Les clefs sont sur la porte, dans le meuble.* — Allus. hist. « Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis » (Corneille, Sertorius, III, 1). — Loc. *J'y suis, j'y reste.*

- Je dirai : « J'étais là ; telle chose m'advint ». LA FONTAINE, Fables, IX, 2. 56
- Vous y croirez être vous-même. (...) des courtisans qui parlent, qui rient, et qui sont à la chapelle avec moins de silence que dans l'antichambre (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XIII, 24. 57

- 58 Un grand causeur (...) s'il est sur les tribunaux, ne laisse pas la liberté de juger (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, « Du grand parleur ».
- 59 (...) nous sommes sur une hauteur et nous serons en butte à tous les coups.
A. JARRY, Ubu roi, IV, 3.

Où est-il? Il n'est pas là, plus là.

Fig. Être sur un sujet, sur une affaire, sur une piste. Être à côté de la vérité. Être au-dessus des calomnies, des critiques. Je suis au-dessus de ça. Être à ce qu'on dit, à ce qu'on fait : avoir l'esprit à... Être ailleurs : avoir l'esprit ailleurs, absent.

Fig. Y ÊTRE. ⇒ Comprendre. Ah! J'y suis! Vous n'y êtes pas du tout, mon pauvre ami. ⇒ Deviner. Cent kilomètres? Vous n'y êtes pas! (⇒ Vous rêvez!).

- 60 M. de Lauzun épouse dimanche, au Louvre, devinez qui (...) C'est assurément M^{lle} de Créquy. — Vous n'y êtes pas. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 121, 15 déc. 1670.
- 61 Comment? Je n'y suis pas; vous plairait-il de recommencer?
LA BRUYÈRE, les Caractères, v, 7.
- 61.1 Bien sûr, mais à quoi est-ce que je pensais? Bien sûr. Je n'y étais pas (...)
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 145.

Ⓛ (Au passé, avec un compl. de lieu, un inf.). Aller. J'ai été à Rome (je suis allé). Il s'en fut chez lui (il s'en alla). Vous auriez été l'accompagner (vous seriez allé). — Littér. Il fut le voir (il alla)... — REM. Aller, exprimant un mouvement, être une présence. Il est allé à Rome n'indique pas s'il y est encore ou non. Il a été à Rome indique qu'il n'y est plus. Cette différence qui peut être sentie à la troisième personne, ne peut s'exprimer à la première et à la seconde.

- 62 J'ai été premièrement tout contre l'Arsenal; l'Arsenal au bout du faubourg Saint-Germain (...)
MOLIÈRE, l'Amour médecin, II, 3.
- 63 (...) à peine ai-je été les voir trois ou quatre fois depuis que nous sommes à Paris (...)
MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, I.
- 64 Lorsque j'appris que ma voisine avait une compagne, je fus la voir pour tâcher d'être utile à l'une et à l'autre.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 19.
- 65 (Il) rentra dans la chambre, et fut se coucher après avoir embrassé au front le page qui dormait toujours.
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, I.
- 66 Il s'en fut doucement à pied au cercle.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 417.
- 67 Chaque fois qu'il avait voulu parler avec elle de Sérianne, elle avait fait dévier la conversation : « J'y ai été autrefois », avait-elle avoué un jour.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 419.

♦ 3. Se trouver, exister (à un moment, dans un temps). Nous sommes au mois de mars, en mars. On est au début du printemps. Quel jour sommes-nous? Nous sommes mercredi, nous sommes le 3 mars. Nous ne sommes plus au printemps.

- 68 Il a été quarante jours entre la mort et la vie, et nous sommes au cinquante-cinquième jour de sa maladie, et sa convalescence n'avance pas.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, I.

♦ 4. Être, employé avec certaines prépositions. — REM. Se reporter aux prépositions pour les autres emplois.

ⓐ ÊTRE À. — (Possession). ⇒ Appartenir. Ceci est à moi. — Par ext. Ce domestique est à X., est au service de. Être à qqn. se donner à lui par amour. ⇒ Appartenir (cit. 11). Être tout à qqn. ⇒ Dévouer (se). — Fig. Je suis à vous dans un instant, à votre disposition. ⇒ Disponible. Voilà! je suis à vous, je vous écoute.

- 69 Ami, je vais sortir; et, si tu veux attendre,
Le portier du logis et moi
Nous serons tout à l'heure à toi.
LA FONTAINE, Fables, IX, 10.
- 70 Les Altesses à qui je suis seront informées de tout ce que vous avez fait pour moi (...)
LA BRUYÈRE, Lettre à Bussy, 9 déc. 1691.

(Occupation). Être à son travail. — Être à (et inf.). Elle est toujours à se plaindre. ⇒ Train (en train de). Il est encore à travailler, à dormir : il travaille, il dort encore. — (Orientation). Le temps est à la pluie. Les fonds sont à la baisse. — Devant un infinitif (but, nécessité). Cette personne est à admirer. C'est à prendre ou à laisser! Tout est à refaire! Vous êtes à gifler! Il est à croire que... — (Capacité). Il est homme à tenir sa parole.

ⓑ ÊTRE DE. — (Provenance). Être de Normandie, né en Normandie. ⇒ Natif (de), né (à, en...). Cet enfant est de lui. — Fig. Cette comédie est de Molière. Ceci est bien de lui! Il est d'un sage d'agir ainsi.

- 71 Ces lois viennent des dieux; le reste est des humains.
VOLTAIRE, l'Orphelin de la Chine, II, 3.
- 72 Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.
ROUSSEAU, Émile, IV.
- 72.1 — Vous n'êtes pas de Paris, je crois, monsieur.
— Non, monsieur, et vous?
— J'en suis, monsieur.
H. MONNIER, Scènes populaires, la Grande Dame, scène 11; t. I, p. 227 (éd. 1835).
- 73 Il était de Brignoles, n'oublions jamais cela en le jugeant. Nul homme distingué ne garda plus que Raynouard le cachet primitif de sa province, de son endroit. Il était avant tout de son pays par l'accent.
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 6 oct. 1851, t. V, p. 2.

(Participation). ⇒ Partie (faire partie); participer. Vous êtes du nombre, des nôtres, de la famille. Être de ceux qui... Être d'un parti. Être de la fête. Je ne suis pas de ce groupe. — Loc. Être de l'avis, du bord de qqn.

- 74 Je vous supplierais de permettre que le nonce du pape en Pologne (...) fût du souper (...)
VOLTAIRE, Lettre à Catherine de Russie, 20, 27 mai 1769.

- Aussi disait-on de Fontenelle qu'il avait été le patriarche d'une secte dont il n'était pas.
D'ALEMBERT, Éloge. Despréaux.
- (...) le fils du maire était du groupe Pro Patria qui avait assommé le terrassier pendant la réunion électorale.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 159.
- (...) la mèche de la machine infernale a été allumée, elle se consume doucement (il) se fige. Contemple. Comme si de rien n'était.
N. SARRAUTE, Vous les entendez?, p. 31.

ⓐ EN ÊTRE : faire partie de (qqch.). Nous organisons une réception, en serez-vous?

- Quoi? Néarque en est donc (des chrétiens)?
CORNEILLE, Polyeucte, III, 2.
- On proposait (...) une seconde chasse (...) elle déclara qu'elle en voulait être.
FÉNELON, Télémaque, VI.
- (...) je ne puis envier une sagesse qui consiste à se retirer du jeu. Je veux « en être » et dût-il m'en coûter.
GIDE, Journal, oct. 1943.

(Souvent péj.). En être (d'un groupe). ⇒ 2. En, cit. 17.1 et 18. — Spécialt. Être homosexuel. ⇒ Être de la pédale*.

- Cette aventure me mit pour l'avenir à couvert des entreprises des chevaliers de la manchette, et la vue des gens qui passaient pour en être, me rappelant l'air et les gestes de mon effroyable Maure, m'a toujours inspiré tant d'horreur, que j'avais peine à la cacher.
ROUSSEAU, les Confessions, II.
- L'Arpette n'avait pas tort. Selon son énergique expression, la Caille « n'en était pas ».
Francis CARCO, Jésus-la-Caille, II, II.

En être à la moitié du chemin : avoir parcouru la moitié du chemin. — Fig. J'en étais là de mes déductions... Où en êtes-vous dans vos recherches? Il n'en est pas à cela près*. — Spécialt. Ne plus savoir où l'on en est : perdre la tête, s'effoler. Nous n'en sommes pas à le renvoyer : nous ne sommes pas sur le point de... Vous en êtes encore là! : vous êtes encore à penser une chose aussi fausse, aussi périmée.

- Je ne sais plus, mon Janet, où j'en suis,
Je suis confus et muet (...)
RONSDARD, les Amours de Cassandre, I, « Élégie à Janet... ».
- Mais nous n'en sommes pas à vous persuader; les avocats le feraient en un moment.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 906, 9 févr. 1683.
- J'en étais là de mes réflexions, quand j'entendis appeler mon nom.
Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « La dernière classe ».

- Ensuite je finirai bien par dénicher des gens qui en sont à s'acheter des portraits de famille.
G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, II.

En être pour sa peine, son argent : avoir perdu sa peine, son argent.

- J'en fus pour mes logneries et mes soupirs (...)
ROUSSEAU, les Confessions, VI.

ⓑ ÊTRE EN... Être en habit, en smoking : porter un habit, un smoking (⇒ 1. En, cit. 23). Être en soldat, en marin, en porter l'uniforme. Il était en arlequin, déguisé en arlequin.

- (...) je ne peux pas toujours l'empêcher d'être en loques, le pauvre petit; mais quand j'ai quelque nippe, je l'arrange pour l'habiller (...)
G. SAND, la Petite Fadette, XIX.

ⓐ ÊTRE POUR... Être pour* ou contre* qqch. Être pour une politique indépendante, vouloir adhérer à... La chance est pour nous, de notre côté.

- Je ne suis point pour Albe, et ne suis plus pour Rome (...)
CORNEILLE, Horace, I, 1.

Être pour qqch. dans... : être en partie responsable de... Je suis pour qqch. dans son échec. Il n'est pour rien dans cette affaire. Vous avez été pour beaucoup dans sa décision.

(Régional). Devant un infinitif, avec une valeur de futur proche. Nous sommes pour partir : nous allons* partir. Cela n'est pas pour durer.

- (...) il y a quelques petits dégoûts à essayer avec un tel époux; mais cela n'est pas pour durer (...)
MOLIÈRE, l'Avare, III, 4.

ⓑ ÊTRE SANS : n'avoir pas. Être sans abri. Être sans le sou. — Devant un inf., à la forme négative. N'être pas sans savoir, sans remarquer qqch., ne pas l'ignorer. Vous n'êtes pas sans avoir entendu dire que... : vous avez probablement entendu dire que...

- (...) les Français (...) ont toujours eu tendance à s'embrouiller les pieds dès qu'ils tentaient d'en mettre un sur le sol britannique. Les Anglais, si indifférents qu'ils se montrent à l'endroit des mœurs et du comportement de leurs envahisseurs, n'ont pas été sans le remarquer (...)
A. BLONDIN, Monsieur Jadis, p. 194.

★ IV. Employé avec ce. C'EST, CE SERA, C'ÉTAIT, etc. ⇒ Ce (I).

♦ 1. Présentant une personne, une chose; rappelant ce dont il a été question. C'est une personne aimable. Ce sont des gens sérieux. — REM. Le non-respect de l'accord (c'est avec un sujet au plur.) d'abord populaire, est courant dans la langue parlée. → ci-dessous, cit. 89.2 et 89.4. — Est-ce là votre fils? Qui est-ce? ou, fam., Qui c'est? (cit. 89.3). — Littér. Ne serait-ce que...; ne fût-ce que... Laissez-le moi ne serait-ce qu'un moment, même seulement un moment. Il aurait dû accepter ne fût-ce que pour se faire bien voir.

- Ainsi (chose horrible!) c'est des Maîtres, des Juges sévères que j'avais, au lieu d'Enfants!
RESTIF DE LA BRETONNE, la Vie de mon père, p. 212.
- Les deux hommes étaient partis : Ernestine revint s'asseoir près de M^{me} Cloche.
— Et qui c'est qu'on invitera à ma noce? demanda-t-elle.
R. QUENEAU, le Chiendent, p. 233.

- Avec lassitude, un sexagénaire (allemand) demande :
Vous nous mettez tous à mort, les alliés?
Un septuagénaire proclame :
Non, c'est les Russes. Ils vont nous livrer aux Russes.
Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 30.

♦ 2. Annonçant ce qui suit (cette tournure permettant de mettre en

relief un élément de la phrase). *C'est moi qui l'ai dit. C'est à vous d'agir.* ⇒ **Appartenir.** *C'est pour vous que nous travaillons. Est-ce difficile de le convaincre?*

90 Les dieux veulent ma sincérité : c'est à eux à conserver ma vie par leur puissance, s'ils le veulent (...)
FÉNELON, Télémaque, III.
SI CE N'ÉTAIT... et, ellipt., N'ÉTAIT... Si ce n'était, n'était l'amitié que j'ai pour vous, je vous dénoncerais : s'il n'y avait... ⇒ **Sans** (sans l'amitié...).

91 Confessez-le, ma sœur, vous sauriez vous en taire, N'était le testament du feu roi notre père (...)
CORNEILLE, Pompée, I, 3.

92 Si ce n'eût été la crainte de l'humilier (...) je serais volontiers tombé aux pieds de ce joueur généreux (...)
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXIX.

REM. On trouve parfois la forme elliptique *n'était, n'étaient* en accord avec l'élément de phrase mis en relief.

92.1 Les salles sont vastes. Ce sont celles d'un casino d'été dans une station balnéaire, en France, n'étaient ces ventilateurs très grands qui tournent, ces fins grillages aux fenêtres à travers lesquels on verrait les jardins comme à travers la brume, personne ne regarde.
M. DURAS, le Vice-consul, p. 93.

CE QUE C'EST QUE DE... Il sait ce que c'est que d'être séparé d'elle (→ Apprendre, cit. 13). *Voilà* (infra cit. 9) ce que c'est (que) de mentir, ce qui arrive quand on ment, quelles sont les conséquences*.*

Loc. fam. *Ce que c'est que de nous ! :* nous sommes peu de choses (formule pour parler de la mort).

92.2 Il ne se consolait pas d'être si facilement consolable. Un peu de philosophie faisait passer la pilule : « Ce que c'est que de nous ! Personne n'est indispensable. Nous disparaissions totalement, sans laisser de traces, à peine un souvenir. La vie reprend tous ses droits. »
Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 92.

C'EST-À-DIRE (V. à la nomenclature).

C'EST À QUI..., pour exprimer l'empiètement de plusieurs personnes, leur compétition. *C'est à qui parlera le plus fort.* ⇒ **Qui.**

EST-CE QUE ?, formule interrogative qui s'emploie concurremment avec l'inversion du sujet. *Venez-vous ? Est-ce que vous venez ?* — REM. *Est-ce que* est beaucoup plus employé que l'inversion à laquelle la langue parlée répugne.

93 Est-ce qu'on croit encore mon supplice trop doux ?
RACINE, Mithridate, v, 4.

94 J'ai tué sans raison ! Est-ce que ce n'est pas à faire pleurer les pierres !
MAERTERLINCK, Pelléas et Mélisande, v.

95 Est-ce que je doute de vous, Violaine ? est-ce que je ne vous aime pas, Violaine ? Est-ce que je ne suis pas sûr de vous, Violaine ?
CLAUDEL, l'Annonce faite à Marie, II, 5.

N'EST-CE PAS ?, formule par laquelle on requiert l'adhésion d'un auditeur. *Vous êtes de mon avis, n'est-ce pas ? N'est-ce pas, mon ami, que j'ai raison ? « N'est-ce pas » peut devenir un tic dans la bouche de certaines personnes.*

96 La formule *n'est-ce pas*, qui accompagne les demandes, sollicite le consentement. Tantôt cette formule reste indépendante : *Vous consentez, n'est-ce pas ?* — *N'est-ce pas ? docteur, vous m'aidez, vous me donnerez bien les moyens de m'échapper ?* Tantôt elle sert de base à la phrase : *N'est-ce pas, mon ami, que vous viendrez ?*
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 569.

97 *N'est-ce pas* est très employé à cet effet, soit à part, soit en proposition principale : *N'est-ce pas qu'on souffre horriblement ?* — *N'est-ce pas qu'on ne peut le condamner ; — ces premières chaleurs, n'est-ce pas ? vous amoindrissent étonnamment.*
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 487.

98 Je songe à ce « n'est-ce pas ? » qui revient sur les lèvres de tant de gens et traduit un si grand besoin d'adhésion.
G. DUHAMEL, Discours aux nuages, p. 20.

★ **V. Verbe auxiliaire servant à former :**

◆ **1.** La forme passive des verbes transitifs. *Être aimé. Il est battu par ses parents. Je suis accompagnée. Vous avez été critiqués. Serions-nous découverts ? À peine était-elle endormie que... Qu'ils soient pardonnés...* — REM. Le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

99 La coupable est punie et vos mains innocentes.
CORNEILLE, Rodogune, v, 4.
100 (...) ça ne te ferait pas de peine d'être bien logée, bien nourrie, bien vêtue et dans une famille de braves gens qui te permettrait d'assister ta mère ?
G. SAND, la Mare au diable, X, p. 83.

◆ **2.** Les temps composés de certains verbes intransitifs. *Je suis tombée. Il était parti. Nous serions parvenus à nous entendre...* — REM. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

101 (*L'ours*) vivait seul et caché,
Il fût devenu fou (...)
LA FONTAINE, Fables, VIII, 10.

102 (*Des esprits*) qui semblaient être nés pour changer le monde.
BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre.

REM. Certains verbes peuvent se conjuguer avec *être* ou *avoir* selon qu'on veut insister sur l'état ou sur l'action : *J'ai monté avec peine ; je suis montée chez moi.*

103 Il le sacrifia à Mars, sitôt qu'il fut abordé à Colchos (...)
CORNEILLE, la Toison d'or, Examen.

◆ **3.** Les temps composés de tous les verbes pronominaux, ou actifs à la forme pronominale. *Ils se sont aimés. Je m'en suis souvenue. Nous nous sommes crus abandonnés. Ces livres se sont bien vendus.*

104 (...) elle s'est apprivoisée depuis qu'elle est chez moi.
MOLIÈRE, George Dandin, I, 4.

105 Je me suis crue à l'abri de l'outrage.
G. SAND, Elle et Lui, II.

106 Toutes les affections de l'abbé s'étaient concentrées sur sa nièce qui le regardait comme un père (...)
BALZAC, la Vieille Fille, Pl., I, IV, p. 258.

107 (...) les horreurs dont les hommes se sont rendus coupables (...)
André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, p. 22.

REM. Le participe passé conjugué avec *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe lorsque le pronom réfléchi est complément d'objet direct. Mais il reste invariable :

Si l'objet direct n'est pas le pronom réfléchi : *ils se sont trouvés ensemble à la réunion, mais : ils se sont trouvés des prétextes pour partir.*

Si'il est suivi d'un infinitif ayant un sujet autre que celui du verbe : *elle s'est laissée aller, mais : elle s'est laissé voler.*

Si le verbe ne peut avoir de complément d'objet direct : *ils se sont convenu, lui, parlé, complu, ressemblé, souri, succédé, suffi, survécu... Ils se sont plu dans cet endroit. Ils se sont ri de vos menaces.*

Leurs leçons se sont fait entendre (...)
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 74.

(...) elle s'était laissé murer dans ce tombeau (...)
LOTI, Ramuntcho, II, I.

Elle s'était tant plu dans la solitude du musée du roi René (...)
M. BARRÈS, le Jardin de Bérénice, p. 54.

COMP. Peut-être.

HOM. Aître, 2. être, êtres, hêtre.

2. ÊTRE [etr] n. m. — V. 1030, *estre* ; du v. *être*.

★ **I. Philos. L'ÊTRE.** ◆ **1.** Fait d'être (⇒ **Existence**), qualité de ce qui est. *Étude de l'être.* ⇒ **Ontologie. Être et essence.** ⇒ **Essence. L'être et le non-être. L'Être et le Néant***, œuvre de J.-P. Sartre (1943). *L'être et le devenir**. *L'être, le paraître**. *L'être et l'avoir* (→ 2. Avoir, cit. 5).

Avant qu'il (*Dieu*) eût donné l'être, rien ne l'avait que lui seul.
BOSSUET, Hist. universelle, II, I.

À la conception antique qui opposait l'être et le devenir, le christianisme a substitué celle qui les unit. Nous sommes et nous devenons. Nous sommes parce que nous devenons.
DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, VI, p. 243 (→ Devenir, cit. 14).

(...) le dualisme de l'être et du paraître ne saurait plus trouver droit de cité en philosophie. L'apparence renvoie à la série totale des apparences et non à un réel caché qui aurait drainé pour lui tout l'être de l'existant (...) L'être d'un existant, c'est précisément ce qu'il paraît.
SARTRE, l'Être et le Néant, p. 11 et 12.

Qu'est-ce que c'est qu'être ici, qu'est-ce que c'est être et pourquoi l'Être toujours et toujours : pourquoi cet Être ? Soudain, la faible lueur d'un espoir insensé : on nous a fait don de la vie, « on » ne peut pas la reprendre. Je ne sais pas trop bien ce que cela veut dire. Je ne le sais pas du tout.
IONESCO, Journal en miettes, p. 112.

Certes, aucune de ces choses n'avait en elle-même sa raison d'être et toutes, plongés dans le devenir, étaient destinées à périr. Qu'était-ce que leur réalité. Ne dépendait-elle d'autre chose que d'elles-mêmes ? Où donc était leur réalité ? Qu'est-ce qui faisait leur réalité ? Était-ce l'Être, était-ce l'Un ? Si l'Être constituait la réalité des choses, pourquoi donc ces choses n'étaient-elles pas, car ce n'est pas être que d'être voué au ne-plus-être ? Si c'était l'Un, pourquoi donc étaient-elles plusieurs ? Pourquoi donc y avait-il des choses, pourquoi donc devaient-elles périr ?
R. QUÉNEAU, Les Derniers Jours, p. 116.

Littér. *Donner l'être à qqch., à qqn :* créer. ⇒ **Existence, jour, naissance, vie** (→ en parlant d'une institution Droit, cit. 66). *Recevoir l'être de qqn :* avoir été engendré par qqn.

(...) n'as-tu point appris de qui j'ai reçu l'être ?
CORNEILLE, l'Édipe, v, 2.

(...) ceux qui vous ont donné l'être ?
MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, 2.

À cet enfant obscur à qui j'ai donné l'être.
VOLTAIRE, l'Orphelin de la Chine, II, 3.

(...) le corps politique ou le souverain, ne tirant son être que de la sainteté du contrat (...)
ROUSSEAU, Du contrat social, I, VII.

Vx. Le fait d'exister dans le temps, depuis longtemps. ⇒ **Origine, souche.**

Ils rapportaient leur ancien être aux Romains, comme s'ils fussent extraits d'eux.
E. PASQUIER, Rech. de la France, I, 9, in HATZFIELD.

◆ **2.** (V. 1361). La nature intime. ⇒ **Essence.**

L'homme n'agit point par la raison, qui fait son être.
PASCAL, Pensées, VII, 439.

C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on ne peut le concevoir.
PASCAL, Pensées, VI, 339 (addit. de Port-Royal).

Je soutiens que le temps n'est rien, parce qu'il n'a ni forme ni substance : que tout son être n'est que couler, c'est-à-dire que tout son être n'est que de périr, et, partant, que tout son être n'est rien.
BOSSUET, Yolande de Monterby.

◆ **3.** (XVI^e). Vx. Manière d'être. — REM. On trouve le composé rare *mal être* (→ *Mal-être*, 2.) :

(...) tant c'est avec nos soucis qu'est faite notre tristesse comme c'est avec notre malaise qu'est fait notre mal-être, de sorte qu'un fiévreux claque des dents au soleil et qu'un malheureux pleure dans la joie générale parce que c'est en nous qu'est le bonheur et le malheur.
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 648.

Situation dans la société. ⇒ **Condition, état, rang.**

M. d'O fut mis auprès de M. le comte de Toulouse, avec le titre de gouverneur et d'administrateur de sa maison. Cela lui donna un être, une grosse subsistance (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, XXII.

★ **II.** Ce qui est. ◆ **1.** (Mil. XIII^e). *Un être, des êtres.* Objet doué d'une essence et d'une existence ; spécialt, organisme vivant ou supposé vivant.

☐ (Sens général). *Les êtres et les choses. Les êtres vivants, animés, organisés. Les êtres inférieurs. Organisme* d'un être. Le corps* et l'âme* d'un être pensant, intelligent. La chaîne des êtres* (→ Anneau, cit. 3). *Les êtres humains. L'homme, être fini. Être créé.* ⇒ **Créature. Être imaginaire, surnaturel, chimérique, fabu-**

leux, fantastique. Des êtres de sa création* (cit. 11). L'ange*, être spirituel (⇒ Chimère, esprit). L'âme (cit. 14), être immatériel.

13 (L'homme) n'appartient qu'à lui-même, car c'est un être libre, c'est-à-dire un être moral. RENAN (in Julien BENDA, La Trahison des clercs, p. 143).

14 Tout aime d'être et tout être se réjouit. GIDE, les Nouvelles Nourritures, I, 1.

15 Des millions d'êtres se forment sur la croûte terrestre, y grouillent un instant, puis se décomposent et disparaissent (...)

MARTIN DU GARD, cité par A. MAUROIS, Études littéraires, t. II, p. 199 (⇒ Apparition, cit. 4).

15.1 (...) on admet actuellement que, chez la plupart des êtres vivants, les individus des deux sexes portent à la fois des gènes à effet masculinisant et des gènes à effet féminisant. Jean ROSTAND, Idées nouvelles de la génétique, p. 71.

Littér. Un être de... Un être de joie, qui participe de la joie, qui l'exprime. Être de raison (⇒ Raison).

16 Êtres de néant et de ténébrés, notre impuissance et notre puissance sont fortement caractérisées (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 122.

17 (...) un être de beauté, de santé et de bonté (M^{me} Sabatier...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 387.

Spécialt. Dieu (cit. 7), être absolu (cit. 14), essentiel, éternel, être parfait, être suprême (⇒ Cause, cit. 4; caution, cit. 4). Le Grand Être. ⇒ Esprit. — Absolt. L'Être.

18 Dieu étant par sa nature au-dessus de tout, rien ne peut entrer en comparaison, ni ne doit être mis dans un degré d'égalité avec ce premier être, cet être suprême (...)

BOURDALOUE, Pensées, I, p. 39.

19 Ô Dieu! Ô le plus être de tous les êtres!

FÉNELON, Existence, 345.

20 Adorez l'Être éternel, mon digne et sage ami (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre XVIII.

Hist. L'Être suprême. La fête de l'Être suprême : fête religieuse organisée en l'an II par Robespierre pour lutter contre l'athéisme révolutionnaire. Le culte de l'Être suprême.

20.1 L'Être suprême que des cohortes de jeunes filles viennent adorer en fêtant la Raison n'est que l'ancien dieu, désincarné, coupé brusquement de toute attache avec la terre et renvoyé, tel un ballon, dans le ciel vide des grands principes.

CAMUS, l'Homme révolté, in Essais, Pl., p. 530.

☐ (XVIII^e). Cour. Personne, humain. ⇒ Individu, personne. C'est un être sociable et indulgent. Un être faible, sans volonté, influençable. — Un être bizarre, étrange. Un être bienfaisant, mal-faisant. Les êtres ordinaires. Un être incomparable. Un être d'élite. Un être d'exception, qui n'a pas son semblable. Un être permanent (cit. 2). Affinités entre deux êtres. Attraction, communion, correspondance entre deux êtres. Deux êtres unis par l'amour, par l'affection (cit. 7). L'Être aimé. L'Être cher (⇒ Aimer, cit. 39). Ne faire qu'un seul être (⇒ Aimer, cit. 36).

21 Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé!

LAMARTINE, Premières méditations, « L'isolement ».

22 C'était un petit être si tranquille, si timide et si silencieux (...)

MAETERLINCK, Pelléas et Mélisande, v.

23 (...) sa grâce, sa douceur, le calme de ses mouvements, la beauté apaisante de sa voix en faisaient un être reposant et aimable comme un beau jardin.

A. MAUROIS, Ariel..., p. 301.

24 Le grouillement de ces êtres jeunes le distrayait un instant de sa préoccupation (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 10.

25 (...) la séparation d'avec un être aimé (...)

CAMUS, La Peste, p. 81.

26 (...) vivre tous les jours avec un être dont il était las depuis des années (...)

J. GREEN, Léviathan, p. 31.

27 La tendre et chaste Kitty Bell et le déraisonnable et faible Chatterton sont évidemment des êtres d'exception, obéissant à des mobiles excessifs (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 150.

28 (...) l'artiste, dont le propre, depuis le romantisme, est précisément de se poser comme un être d'exception.

Julien BENDA, La Trahison des clercs, p. 237.

(T. d'affection). Un petit être : un enfant. Cher petit être.

Péj. Qui est cet être-là? ⇒ Individu, type. Quel être insupportable! Quel être!

♦ 2. L'être de qqn : mon, son être : la personne de qqn. ⇒ Âme, conscience, personne. Mon être : moi. L'être intime (⇒ Arrière-fond, cit. 2). Les forces de l'être. Un soulèvement de tout l'être. Être ému jusqu'au fond de l'être. Vibrer de tout son être (⇒ Archet, cit. 2). — Loc. Désirer qqch. de tout son être (⇒ Accomplir, cit. 18). — Une complète transformation dans son être. ⇒ Personnalité (⇒ Amener, cit. 20).

29 Deux êtres sont en nous : l'un aîlé, l'autre immonde. L'un montant vers Dieu (...)

HUGO, la Légende des siècles, XLIV, 2.

30 Une sorte de poésie se dégageait de tout son être, qui venait, je crois, de ce qu'il se sentait faible et cherchait à se faire aimer.

GIDE, Si le grain ne meurt, p. 86.

♦ 3. (XVII^e). Philos. Être de raison (opposé à réalité) : objet qui n'existe que dans la pensée. ⇒ Abstraction, entité.

31 Il ne me semble pas aussi que vous prouviez rien contre moi en disant que « l'idée de Dieu qui est en nous n'est qu'un être de raison ». Car cela n'est pas vrai, si par un être de raison l'on entend une chose qui n'est point (...)

DESCARTES, Réponse aux secondes objections.

32 (...) il n'y avait autour de la bougie que le morne mobilier abstrait, — le lit, la pendule, l'armoire à glace, deux fauteuils — comme des êtres de raison.

VALÉRY, Monsieur Teste, p. 29.

♦ 4. Math. Être mathématique : objet mathématique défini en dehors de toute représentation. ⇒ Abstraction.

CONTR. Néant, non-être.
COMP. Bien-être, mal-être, non-être.
HOM. Aître, l. être, êtres, hêtre.

ÉTRÉCIR [etresir] v. — V. 1300, estreoir; extroicir, XIV^e; var. de estreoir; du lat. pop. strictiare, de strictus «étroit». ⇒ Strict.

★ I. V. tr. ♦ 1. Vx. Rendre étroit, plus étroit. ⇒ Resserrer, rétrécir, Étrécir un chemin. — Emploi factitif. Faire étrécir un vêtement.

Pron. Mod. La vallée s'étrécit au fur et à mesure qu'on s'y enfonce.

(...) du sang dont le cours s'épaissit

Le passage se ferme, ou du moins s'étrécit. CORNEILLE, Attila, v. 7.

(...) la prunelle s'étrécit ou s'élargit à une lumière plus forte ou plus faible (...)

BUFFON, Hist. nat. des hommes, De l'enfance, in Œ., t. II.

La vallée où elle coule (cette rivière), à demi cachée par des aulnes, en approchant d'Uzès, s'étrécit.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, II.

♦ 2. Techn. (hippol.) Étrécir un cheval, le ramener progressivement sur une étendue moins grande que celle à laquelle il était habitué.

♦ 3. (Déb. xviii^e). Fig. et vx. Réduire, amoindrir. ⇒ Diminuer.

L'idée de tuer, ce but à atteindre dans la chasse, étrécit mon plaisir.

3.1

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 847.

Pron. (1721). Ses idées s'étrécissent.

(...) les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées (...)

MONTESQUIEU, Lettres persanes, CX.

(...) l'esprit s'étrécit à mesure que l'âme se corrompt (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre XXVII.

★ II. V. intr. Vieilli. Le coton étrécit au lavage. ⇒ Rétrécir.

CONTR. Amplifier, dilater, élargir, évaser.

DÉR. Étrécissement.

ÉTRÉCISSEMENT [etresismá] n. m. — 1573; de étrécir.

♦ Vx. Action d'étrécir*; son résultat. ⇒ Rétrécissement. Étrécissement d'un vêtement. Étrécissement d'une durée.

ÊTREIGNANT, ANTE [etrená, át] adj. — V. 1460; p. prés. de êtreindre.

♦ 1. Rare. Qui étreint, serre en entourant.

♦ 2. Fig. et littér. Qui étreint le cœur.

ÊTREINDRE [etredr] v. tr. — Conjug. peindre. — V. 1170; estreindre «ligoter», v. 1135; du lat. stringere «serrer».

♦ 1. Entourer* avec les membres, avec le corps, en serrant étroitement. ⇒ Embrasser (cit. 7), enlacer, prendre, presser (dans ses bras), retenir, saisir, serrer, tenir. Luteur qui étreint son adversaire pour le maîtriser. Êtreindre qqn sur son cœur, sa poitrine. ⇒ Étouffer (⇒ Antée; cit. 1). Une main étreignit son bras (⇒ Empoigner), l'étreignit à la gorge.

La main qui l'avait étreint par derrière au moment où il tombait, et dont, en perdant connaissance, il avait senti le saisissement, était celle de Jean Valjean.

HUGO, les Misérables, V, I, XXIV.

(...) l'homme, une espèce de maure,

Saisit un pistolet qu'il étreignait encore,

Et vise au front mon père en criant : «Caramba!»

HUGO, la Légende des siècles, XLIX, «Après la bataille».

(...) le sang coulait au milieu des rugissements et des cris. Turquette, terrassé par Jocki, homme d'une force peu commune, avait reçu un coup de poignard à l'épaule, et il cherchait en vain à saisir un pistolet passé à la ceinture du Norvégien. Celui-ci l'étreignait comme dans un étou, et aucun mouvement ne lui était possible.

J. VERNE, Un hivernage dans les glaces, p. 316.

(...) comme un serpent pour vous êtreindre s'enroulerait à la spirale d'un autre serpent (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVII, p. 190.

Spécialt. Serrer dans ses bras par affection, attirance sexuelle... ⇒ Étreinte.

(...) une fringale (...) de l'êtreindre à pleins bras, chair contre chair, d'oublier leur peine à tous deux dans une caresse qui mêlerait leurs deux êtres.

M. GENEVOIX, Raboliot, I, III.

Loc. prov. Qui trop embrasse* mal étreint.

♦ 2. Fig. Appréhender. Embrasser, saisir. Êtreindre un rêve (⇒ Ailé, cit. 5), des nuées. Êtreindre la vérité, la beauté.

(...) on ne peut, à l'heure où les sens sont en feu, Êtreindre la beauté sans croire embrasser Dieu!

HUGO, la Légende des siècles, II, «Sacré de la femme», IV.

Ils croient atteindre l'idéal en étreignant le réel, mais l'image qu'ils poursuivent leur échappe (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, VIII, p. 267.

Moi! moi qui me suis dit mage ou ange, dispensé de toute morale, je suis rendu au sol, avec un devoir à chercher, et la réalité rugueuse à êtreindre! Paysan!

RIMBAUD, Une saison en enfer, Adieu.

(V. 1860; «li estreint li cuers», v. 1165). Le sujet désigne un sentiment. ⇒ Oppresser, serrer, tenailler. Angoisse, anxiété, sentiment de détresse (cit. 6) qui étreint le cœur, l'âme. Une vive émotion nous étreignit.

On ne comprend pas de suite un mot semblable, qui tombe inattendu comme un coup de foudre; il faut un moment à la souffrance, pour vous êtreindre et vous mordre au cœur.

LOTI, Aziyadé, V, II, p. 227.

(...) des songes qui nous étreignent parce que nous leur en donnons la force, mais que nous pouvons aussi bien nier (...)

MALRAUX, la Condition humaine, p. 206.

► S'ÊTREINDRE v. pron. (V. 1160, «se ceindre»).

(Récipr.) Se serrer étroitement l'un contre l'autre par affection, attirance sexuelle. *Amants, amis qui s'étreignent.*

- 10 Quand Rodolphe, le soir, arriva dans le jardin, il trouva sa maîtresse qui l'attendait au bas du perron, sur la première marche. Ils s'étreignirent, et toute leur rancune se fondit comme une neige sous la chaleur de ce baiser.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XI.

Littér. *S'étreindre à la gorge* : se saisir par le cou (pour s'étrangler*).

- 11 Par ici, c'est moi, cria Juan d'une voix étouffée, car il servait de matelas à deux énergumènes qui s'étreignaient à la gorge.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XX.

Fig. *Âmes, pensées qui s'étreignent*, qui se pénètrent, se confondent (→ Cime, cit. 4; confondre, cit. 15; épanchement, cit. 8).

- 12 Et nos deux âmes s'étreignirent de toute la force de nos bras.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, II, I.

CONTR. Desserrer, lâcher, relâcher.

DÉR. Étreignant, étreinte.

ÉTREINTE [etrɛ̃t] n. f. — V. 1210, *estrainte* « contrainte », de *êtreindre*.

♦ 1. (1508, *estraincte*). Action d'étreindre; pression exercée par ce qui étreint. *L'étreinte d'une main. Il étouffe (cit. 3) les loups d'une seule étreinte à la gorge.* — Par ext. Pression exercée sur (un groupe) par encerclement. *L'armée resserre son étreinte autour de l'ennemi* (→ Couper, cit. 35).

- 1 Les cercles se rétrécissent rapidement, — nous plongeons follement dans l'étreinte du tourbillon (...) le navire tremble (...) il se dérobe, — il sombre!

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Hist. extraordinaires, Manuscrit trouvé dans une bouteille.

- 2 Ses doigts chauds lui pétrissaient le poignet sous la manche de son corsage; l'étreinte de cette main de meurtrier le remplait d'une terreur qui lui fit claquer des dents.

J. GREEN, Léviathan, p. 198.

Par anal. Fait d'être bien tenu, serré. *La bonne étreinte d'un nœud.*

♦ 2. (1829). Fig. Action de ce qui angoisse, serre (le cœur). *L'étreinte de la douleur, de la peur, de la mort.*

- 3 Tu n'auras pas senti l'étreinte De l'irrésistible Dégoût (...)

BAUDELAIRE, Nouvelles fleurs du mal, « Madrigal triste ».

- 4 De nouveau, il eut à la poitrine ce spasme qui ressemblait à l'étreinte de la peur.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 293.

♦ 3. (1761). Action d'embrasser, de presser. ⇒ **Embrassement, enlacement**. *L'étreinte des bras de qqn., l'étreinte de qqn. Douces étreintes* (→ Caressant, cit. 8; baiser, cit. 16; chaste, cit. 12). *Cordiale étreinte. De muettes étreintes* (→ Éloquent, cit. 6). *Se dégager d'une étreinte. Desserrer (cit. 2) son étreinte. S'arracher (cit. 57) aux étreintes de sa famille.*

- 5 (*Gwynplaine*) avait entendu des paroles de volupté semblables à des cris de rage; il avait senti des étreintes de bras de femme faisant l'effet de nœuds de couleuvre (...)

HUGO, l'Homme qui rit, II, IX, II.

- 6 Quand l'abbé sermonnait, elle riait; et quand il se fâchait contre elle, elle l'embrassait avec véhémence, le serrant contre son cœur, tandis qu'il cherchait involontairement à se dégager de cette étreinte qui lui faisait goûter cependant une joie douce, éveillant au fond de lui cette sensation de paternité qui sommeille en tout homme.

MAUPASSANT, Clair de lune, p. 10.

- 7 Et la pire querelle succède à une douce étreinte.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 208.

- 8 Il n'osa pas insister, releva la tête, et, accentuant l'étreinte de ses bras, il la serra passionnément contre lui.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 132.

- 8.1 Hors l'accouplement (au diable, alors, l'Imaginaire), il y a cette autre étreinte, qui est un enlacement immobile; nous sommes enchantés, ensorcelés; nous sommes dans le sommeil, sans dormir; nous sommes dans la volupté enfantine de l'endorment; c'est le moment des histoires racontées, le moment de la voix, qui vient me fixer, me sidérer, c'est le retour à la mère (« dans le calme aimant de tes bras », dit une poésie mise en musique par Duparc). Dans cet inceste reconduit, tout est alors suspendu : le temps, la loi, l'interdit; rien ne s'épuise, rien ne se veut; tous les désirs sont abolis, parce qu'ils paraissent définitivement comblés.

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 121.

Spécialt. *Étreinte amoureuse*, ou, absolt, *étreinte*. ⇒ **Accouplement, coït**.

- 8.2 (...) le gorille est un luron Supérieur à l'homme dans l'étreinte Bien des femmes vous le diront (...)

Georges BRASSENS, le Gorille, p. 36.

(xvii^e). Fig. Lien moral qui unit avec une grande force. ⇒ **Jonction, union**. *L'étreinte de deux âmes* (cit. 37).

- 9 (...) d'un sacré nœud l'inviolable étreinte.

CORNEILLE, la Toison d'or, I, 2.

- 10 Et nous sommes liés d'une chaîne si sainte Qu'on ne saurait sans crime en défaire l'étreinte.

MAIRET, Sophonisbe, IV, 5, in LITTRÉ.

♦ 4. Techn. (En parlant d'un matériau). État de contrainte dans lequel les compressions sont équivalentes en deux directions opposées.

ÉTREMPAGE [etrɛ̃paʒ] n. m. — 1890; *étrampage*, 1812; de *étramper*.

Technique.

♦ 1. Action d'étramper.

♦ 2. (1864). Trous sur l'age* d'une charrue, pour régler l'enfoncement du soc dans la terre. Var. : *étrempure*, n. f.

ÉTRAMPER [etrɑ̃pɛ] v. intr. — 1870, *étramper*; *estramper* « modérer, adoucir », v. 1265; de *é-* (es-), et *tremper* « modérer ».

♦ Techn. Enfoncer plus ou moins la charrue dans la terre. — Var. graphique *étramper*.

DÉR. Étrampage.

ÉTRENNÉ [etrɛ̃nɛ] n. f. — 1636; *estrene*, *estraise*, v. 1165; du lat. *strena* « cadeau à titre d'heureux présage », d'abord « pronostic, présage ».

♦ 1. Présent que l'on fait à l'occasion du premier jour de l'année. — Au sing. (vieilli). *Je vous donne cela pour étrenne.*

Ce nouvel an (...)

Je donne au Roy ce monde plantureux;

Je donne au monde un tel prince d'élite,

Afin que l'un vive en paix bien heureux,

Et que l'autre ait l'étrénne qu'il mérite.

Clément MAROT, Étrénne, I, IV.

N. f. pl. (Mod.). **ÉTRENNES**. ⇒ **Cadeau**. *Recevoir ses étrennes. Il a eu de belles étrennes.*

Monseigneur, il nous arrive dans le moment une écriture que Madame du Châtelet et moi indignes comptions avoir l'honneur de présenter à votre altesse royale pour ses étrennes (...) Ce qui m'encourage à prendre cette liberté, c'est que ce petit hommage de votre sujet, ayant été fait à Paris, imite et surpasse la laque de la Chine (...)

VOLTAIRE, Lettre au roi de Prusse, 73, déc. 1738.

— Ah! quel beau matin, que ce matin des étrennes!

Chacun, pendant la nuit, avait rêvé des siennes

Dans quelque songe étrange où l'on voyait joujoux,

Bonbons habillés d'or, étincelants bijoux,

Tourbillonner, danser une danse sonore (...)

RIMBAUD, Poésies, « Les étrennes des orphelins », III.

(Elle) s'indignait qu'on fit présent de poupées aux petites filles, pour leurs étrennes; elle y voyait une ruse ignoble de l'homme pour asservir, dès le berceau, la femme à son foyer.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VI.

(...) il lui avait fait un don plus précieux, en ajoutant ainsi au mince trésor des idées et des sentiments de Jean, cette nouveauté rare et charmante d'un don tout spirituel, d'étrénnes qui se disaient, sans modestie ni précautions oratoires, des étrennes, et qui n'avaient rien coûté, qui ne consistaient en rien de matériel ni de vulgaire.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 269.

(xiii^e). Par métonymie. Période où l'on fait ce présent. *Faire une visite à qqn pour les étrennes.*

♦ 2. (Au plur. depuis le premier tiers du xiii^e). Gratification que l'on donne en fin d'année aux domestiques et à certains employés. *Le concierge reçoit pour ses étrennes un mois double. Les facteurs, les boueux sont venus chercher leurs étrennes. Les magistrats recevaient autrefois des étrennes de certains clients intéressés.*

(...) vous avez toujours une querelle toute prête à faire à vos valets dans le temps des étrennes (...) pour vous donner une raison de ne leur donner rien.

MOLIÈRE, l'Avare, III, I.

(...) Compare prix pour prix

Les étrennes d'un juge à celles d'un marquis :

Attends que nous soyons à la fin de décembre.

RACINE, les Plaideurs, I, 4.

(...) quoique j'aie reçu des étrennes ces jours derniers, je n'ai plus grand-chose par devers moi, ayant été obligé de payer mon bois et les étrennes des domestiques et la fête de M^{me} Landry.

SAINT-EUVE, Correspondance, t. I, p. 37.

♦ 3. (1835). Vx ou régional. Pourboire. *Attendre une étrenne.*

Je redoutais le moment de donner l'étrénne à un portier de peur de ne pas lui donner assez et d'offenser sa délicatesse. Il m'est arrivé souvent de ne pas oser donner l'étrénne à un homme trop bien vêtu de peur de l'offenser, et j'ai dû passer pour avare.

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 47.

♦ 4. Argot. Coup. *Prendre une étrenne.*

♦ 5. (V. 1185). Premier usage qu'on fait d'une chose. *Cet objet est neuf, vous en aurez l'étrénne.* ⇒ **Primeur**. « Tu n'en auras pas l'étrénne », chanson populaire. *Avoir l'étrénne de la barbe d'un homme*, être la première à l'embrasser après qu'il se soit rasé.

Fam. et vieilli. *Avoir l'étrénne d'une femme*, la déflorer.

DÉR. Étrénner.

ÉTRENNER [etrɛ̃nɛ] v. — V. 1175, *estrenner*; de *étrénne*.

★ I. V. tr. ♦ 1. *Étrénner qqn*. Gratifier d'une étrenne.

Après avoir étrénné damoiselles,

Ami Dolet, je te veux étrénner :

Présent (je) te fais de la plus fine d'elles,

Qui sache bien à son gré te mener (...)

Clément MAROT, Étrénnes, X.

Ah! j'en ai, des jolies étrennes! Une montre, une chaîne! Hé! là, madame, que je vous aime.

Jamais je n'ai été étrénné comme aujourd'hui.

J. RENARD, Journal, 1^{er} janv. 1909.

Fig. *Étrénner qqn de qqch.* ⇒ **Doter**.

La nature en vous faisant naître

Vous étrénnâ de ses plus doux attraits (...)

VOLTAIRE, Épîtres, I.

♦ 2. (1680). Être le premier à employer, à utiliser (qqch.). *Mannequin qui étrénne la robe d'un grand couturier. Les essayeurs ont étrénné un nouveau type de voiture.*

Cour. Utiliser pour la première fois. *Étrénner un costume* (cit. 3), une voiture.

★ II. V. intr. ♦ 1. (1640). Vx. (En parlant d'un marchand). Faire une première vente.

♦ 2. (xviii^e). Être le premier à souffrir de quelque inconvénient (coup, disgrâce, reproche...). *On a frappé les responsables, c'est malheureusement lui qui a étreonné.* → Essuyer les plâtres*.

Argot. Recevoir un coup (⇒ **Étrenne**, 4.).

ÊTRES [etʁ] n. m. plur. — V. 980, *estras*; *estres*, v. 1130; lat. *extera*, plur. neutre de *exterus* «ce qui est à l'extérieur».

♦ Vx. Disposition des lieux dans un bâtiment. — Loc. (Mod.). *Savoir, connaître les êtres d'une maison.* — REM. On écrit plutôt *aitres**, en franç. moderne.

(...) savoir les êtres de la chapelle, connaître le flanc, savoir où l'on est vu et où l'on n'est pas vu (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XIII, 21.

HOM. Aître, 1. être, 2. être, hêtre.

ÉTRÉSILLON [etʁezijɔ̃] n. m. — 1676; altér. de *estesillon* (1333), «bâton servant à maintenir la gueule ouverte», d'où «bâillon» en anc. franç.; de l'anc. verbe *estesar* «tendre»; du lat. pop. *tensare*, de *tensus*, p. p. du lat. class. *tendere*.

♦ Techn. Pièce de bois qui soutient les parois d'une tranchée ou d'une galerie de mine, un mur qui se déverse ou qu'on reprend en sous-œuvre. ⇒ **Étai**, **étaçon**. *Soutenir qqch. avec, par des étrésillons. Empêcher un éboulement en plaçant des étrésillons.*

(1900). Mar. ⇒ **Trésillon**.

DÉR. Étrésillonner.

ÉTRÉSILLONNEMENT [etʁezijɔ̃nmɑ̃] n. m. — 1907; de *étrésillonner*.

♦ Techn. Action d'étrésillonner. ⇒ **Étaçonnement**, **étagage**.

ÉTRÉSILLONNER [etʁezijɔ̃ne] v. tr. — 1676; de *étrésillon*.

♦ Techn. Soutenir avec des étrésillons. ⇒ **Étayer**, **étaçonner**. *Étrésillonner un puits.*

DÉR. Étrésillonner.

ÉTRIER [etʁijɛ] n. m. — V. 1130, *estrier*; *estreu*, 1080; *estrin*, *estrif*, v. 1175; *estrief*, XIII^e; du francique **streup* «courroie qui servait d'étrier» chez les Germains.

♦ 1. Anneau métallique qui pend de chaque côté de la selle et soutient le pied du cavalier. *Œil, branches, grille de l'étrier. Courroie qui supporte l'étrier.* ⇒ **Étrière**, **étrivière**, **porte-étriers**. *Porter les étriers courts, longs; raccourcir, allonger les étriers. Un peu soulevé sur ses étriers.* → Récri, cit. *Cliquetis de l'éperon sur l'étrier* (→ Coursier, cit. 2). *Monter à cheval* (cit. 16) *sans étrier. Tenir l'étrier à qqn.*, pour l'aider à monter à cheval.

1 (...) quelques nègres, l'anneau d'argent à l'oreille, couraient autour de leur monture, la main sur la croupe des bêtes et tenant l'étrier.

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, X.

Pied de l'étrier ou *pied du montoir*: l'antérieur gauche (du cheval).

Loc. (1678). *Avoir le pied à l'étrier*: être sur le point de partir. *Avoir toujours le pied à l'étrier*: être toujours prêt à partir. Fig. Être bien placé pour réussir dans la carrière où l'on s'engage. (Dans le même sens). *Mettre le pied de qqn. à l'étrier*, l'aider, le favoriser dans (une entreprise, une carrière). → *Mettre en selle**.

2 Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sottie mort; mais (...) il faut toujours avoir son paquet prêt et le pied à l'étrier pour voyager dans cet autre monde (...)

VOLTAIRE, Lettres, 1122, 18 déc. 1752.

2.1 (...) Chalut, c'est moi qui lui ai mis le pied à l'étrier. C'est moi qui l'ai fait entrer chez Toureau. C'est moi qui lui ai apporté sa clientèle.

Pierre DANINOS, Un certain Monsieur Blot, p. 135.

Loc. (Vieilli ou littér.). *Chausser* l'étrier. Se dresser sur ses étriers.* — *Courir à franc étrier*, en donnant libre carrière au cheval (→ **À bride abattue**). — *Être ferme sur ses étriers*, bien en selle. Fig. Être inébranlable dans ses opinions, ses résolutions. — *Perdre, quitter, vider les étriers*: être désarçonné (au propre et au fig.).

2.2 (...) un homme, qui venait de La Rochelle à franc étrier, s'arrêta à la porte pour boire un verre de vin (...)

A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. II, p. 733.

Techn. *Étrier fou*, qui n'est pas occupé par le pied du cavalier.

3 Et leurs chevaux libérés, étriers fous et clinquants, galopèrent à vide et dévalaient vers nous de très loin avec leurs selles à troussequins bizarres, et leurs cuirs frais...

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 35.

Le coup de l'étrier, *le vin de l'étrier* (vieilli), qu'on boit avant de partir. *Boire le coup de l'étrier*.

4 Maintenant, messieurs, buvons le coup de l'étrier, et souhaitez-moi un bon voyage. Il ordonna au sergent de l'emporter dans son lit.

Claude TILLIER, Mon oncle Benjamin, XVIII.

Étriers de bât: pièce métallique pour soutenir des charges paires.

♦ 2. Pièce, dispositif qui sert à fixer ou à soutenir le pied. — *Marchepied fixé à une échasse**.

Alpin. Petite échelle souple que l'on pend au mousqueton d'un piton et qui permet les escalades les plus difficiles.

Ski. Pièce de la fixation du ski qui maintient l'avant de la chaussure.

Méd. Appareil adapté à une table d'examen pour soutenir les pieds. — (Déb. xviii^e). Chir. Dispositif en forme de fer à cheval que l'on fixe au pied en cas de fracture, pour immobiliser ou exercer une traction.

♦ 3. Techn. Pièce de fer coudée destinée à supporter des éléments de charpente, à réunir ou consolider différentes pièces. — Pièce qui fixe le coutre à l'âge de la charrue. — Mar. Suspensoir des marche-pieds des vergues.

♦ 4. (1561). Anat. Le troisième osselet de l'oreille moyenne. ⇒ **Enclume**, **marteau**.

♦ 5. (Mil. xx^e). *Étrier de bronze, d'argent, de vermeil*: brevets, par ordre de difficulté croissante, sanctionnant la progression des cavaliers qui ont satisfait aux divers examens de la Fédération française des sports équestres. ⇒ aussi **Éperon** (A., 3.).

DÉR. *Étrière*, *étrive*, *étrivière* (anc. forme *estrieu*).

HOM. *Étriller*.

ÉTRIERÈRE [etʁijɛʁ] n. f. — 1678; t. de construction, 1384; de *étrier*.

♦ Techn. Bande de cuir permettant de retenir les étriers sur le haut de selle lorsqu'ils ne sont pas utilisés. → *Étrivière*.

ÉTRILLAGE [etʁijaʒ] n. m. — D.i.; de *étriller*, 1.

♦ Action d'étriller, de frotter avec une étrille. *L'étrillage d'un cheval, d'un bœuf*.

(...) courses aux champignons, battues de sangliers, piégées d'oiseaux, pêches d'écrevisses avec des balances, à la grenouille, au chiffon rouge, prunelles acides, odeur pourrie des feuilles mortes, étrillage des chevaux, pique-niques campagnards.

R. SABATIER, les Allumettes suédoises, p. 100.

ÉTRILLE [etʁij] n. f. — V. 1245, *estrille*; du lat. pop. **strigila*, du lat. class. *strigilis* «racloir» (→ *Strigile*), de *stringere* «serrer, raser».

★ I. Plaque de fer emmanchée et garnie de petites lames parallèles et dentelées qu'on utilise pour nettoyer la peau des chevaux, des muets et autres gros animaux. ⇒ **Brosse**. *L'étrille débarrasse les poils de la boue, des saletés qui y sont collées.*

Un homme, qui tenait à la main une étrille,

Pansait une jument attachée à la grille (...)

HUGO, la Légende des siècles, X, «Bivar».

Le cheval de la jeune femme était également très robuste quoique plus fin. Il allait aussi plus au fond des choses. Il se pavana un peu sous l'étrille et fit quelques bonnes manières à la main qui le soignait.

J. GIGNO, le Hussard sur le toit, p. 260.

★ II. (1769). Crabe laineux à pattes postérieures aplaties en palettes. ⇒ **Portune**.

Les araignées de mer cuisaient à feu vif (...) le court bouillon était prêt pour les étrilles, les tourteaux et les poissons plats.

Jean CAYROL, Histoire de la mer, 1973, p. 63.

ÉTRILLER [etʁije] v. tr. — V. 1155, *estriller*; du lat. *strigilare* de *strigilis*. → *Étrille*.

♦ 1. Frotter, nettoyer avec l'étrille*. ⇒ **Brosser**, **panser**. *Étriller un cheval, une jument. Palefrenier qui étrille un poulain avec une brosse de chiendent. Étriller un cheval dans le sens des poils, à contre-poil. Étriller un cheval avec un bouchon de paille.* ⇒ **Bouchonner**.

C'est un palefrenier qui dort. Il a coutume de se lever toutes les nuits et d'étriller en dormant ses chevaux; et il est étonné le matin de les trouver tout pansés.

A.-R. LESAGE, le Diable boiteux, VI.

(...) comme des dragons étrillent, brossent et épongent leurs chevaux au piquet.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 184.

Quelques-uns, pour se montrer braves, faisaient signe qu'ils voulaient devenir des soldats. On leur donnait à fendre du bois et à étriller des muets (...)

FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 793.

Pron. (réfl.). *Cheval qui s'étrille contre un arbre.*

Par anal. Compl. n. de chose. Gratter pour nettoyer.

♦ 2. Fam. et vieilli. Compl. n. de personne. *Battre, malmener. Il faut étriller d'importance. Étriller la peau de qqn.* — (Au passif). *L'ennemi fut bien étrillé dans cette bataille, écrasé, vaincu.*

Je vous étrillerai d'un air (...)

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, II, 2.

Je vous rosserai (...)

MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 1.

(...) et, après m'avoir si bien fait étriller, elle me mit à la porte, en disant qu'elle ne voulait point souffrir chez elle de fripon.

A. R. LESAGE, Gil Blas, X, X.

Maître Pierrat Tortoreu est le plus rude palefrenier qui ait jamais étrillé un mardaud (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris, VII, I.

Fig. (au passif). *Se faire étriller* (au jeu, dans un concours...): se faire battre complètement, à plate couture*.

♦ 3. Fig. (souvent au passif). *Malmener (moralement) qqn. Se faire*

étriller par une série de mauvaises nouvelles. — Spécialt. Critiquer*. *Se faire étriller par la critique* (→ Doctrinaire, cit. 1).

7 Aristophane en rit, Horace les étrille (...)
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Après une lecture», XVI (→ Frelon).

♦ 4. Rare (plus cour. au passif). Faire payer trop cher. ⇒ **Escroquer, estamper, rançonner, tromper, voler.** *Nous nous sommes fait étriller dans cet hôtel. Il a été étrillé.*

DÉR. Étrillage.
HOM. Étrier.

ÉTRIPAGE [etripaʒ] n. m. — 1877; de *étriper*.

♦ 1. Action d'étriper*. *Étripage des animaux dans les abattoirs. L'étripage des poissons dans les conserveries.*

♦ 2. (xx^e). Fig. et fam. Carnage d'adversaires qui s'étripent. ⇒ **Tuerie.** *Ces émeutes vont finir par un étripage général.* (On dit aussi *étripement*).

Marchenoir demandait le divorce du Hasard et de la Liberté, absurdement unis sous le régime de l'étripement réciproque.

Léon BLOY, le Désespéré, p. 102.

ÉTRIPAILLER [etripajɛ] v. tr. — 1932; de *étriper*, d'après *tripaille*.

♦ Fam. Évëntrer (qqn). — Par ext. Se livrer à un carnage. — Pron. (récipr.). *S'étripailler l'un l'autre.*

ÉTRIPE-CHEVAL (À) [aetripɛʒval] loc. adv. — 1690, Furetière; de *étriper*, et *cheval*.

♦ Vx. En donnant de violents coups d'éperons, comme pour étriper le cheval; au galop (cf. Beaumarchais, *le Mariage de Figaro*, v, 11). — Par ext. Très vite. → À bride* abattue.

ÉTRIPÉMENT [etripemɑ̃] n. m. ⇒ *Étripage*.

ÉTRIPER [etripe] v. tr. — 1534, *estriper* (qqn), Rabelais; de é- (lat. ex-), *tripe*, et suff. verbal.

♦ 1. (1566). Techn. Ôter les tripes à (un animal). ⇒ **Évëntrer, vider** (→ Châtrer, cit. 1). *Étriper un veau. Étriper des sardines, un thon.*

1 Elle regarde étriper un agneau, dont l'aubergiste suspend au plafond bas les viscères (...)
GIDE, Nouveaux prétextes, Journal sans dates, IX.

♦ 2. Fig. et fam. Battre violemment, tuer. *Étriper un ennemi.* ⇒ **Découdre.** *Ce coupe-gorge me paraît juste bon à se faire étriper.* ⇒ **Agresser.**

Fig. Attaquer, critiquer violemment (→ le paronyme Étriller).

► **S'ÉTRIPER** v. pron. (récipr.).

♦ 1. Fam. Se battre à mort, se tuer. *Les deux bandes se sont étripées sur un terrain vague.*

Fig. Se critiquer violemment. *Ces deux polémistes s'étripent savamment par journaux interposés.*

♦ 2. (Réfl.). Se fatiguer à (faire qqch.). *S'étriper à trouver une solution.*

► **ÉTRIPÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Dont on a enlevé les tripes. *Poulet étripé.* — Évëntré. *Cheval de picador étripé dans une corrida.*

♦ 2. Fig. et fam. Battu et blessé, tué.

2 Ce qu'ils veulent, c'est voir tous les nobles seigneurs comme moi étripés par les Chleuhs pour envahir nos châteaux, boire notre vin clair et dans nos caves et qui sait? Violenter nos mères, nos femmes, nos filles, nos servantes et nos brebis.
R. QUENEAU, les Fleurs bleues, p. 27.

DÉR. Étripage ou étripement, étripailler.

COMP. Étripe-cheval (à).

ÉTRIQUÉ, ÉE [etrike] p. p. adj. ⇒ *Étriquer*.

ÉTRIQUEMENT [etrikemɑ̃] n. m. — 1875, in Journ. off.; de *étriquer*.

♦ Rare. Action d'étriquer; caractère de ce qui est étriqué. *L'étriquement des vestes est à la mode.*

À part ses quais assez bien plantés et sa position au sommet de cet angle (...) auprès d'Archambault, quel étriquement!

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 824.

ÉTRIUER [etrike] v. tr. — 1760; *soi estriquer* «allonger le bras pour saisir», XIII^e; *s'estriquer* «s'arc-bouter, s'allonger», 1583; du moy. néerl. *striken* «étirer»; du francique **strikan*. → *Trique*.

♦ 1. (1826). Rendre trop étroit; priver d'ampleur. ⇒ **Diminuer, raccourcir.** *Le tailleur a étriqué cet habit.*

(...) les corsets, les corps de jupe de nos femmes étriquent leur taille. 1

TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 299.

Elle ramena sa veste sur elle-même, la ferma, l'étriqua sur elle (...). 1.1

M. DURAS, Moderato cantabile, p. 154.

(Personnes). Faire paraître étroit. *Ce costume est trop étroit, il vous étrique.*

♦ 2. (1760). Fig. et littér. Développer insuffisamment. ⇒ **Écourter, raccourcir.** *Étriquer un discours, un texte.*

Le Kain m'a mandé qu'il avait en vain combattu mademoiselle Clairon, quand elle (...) m'étriquait le second acte (*de Tancred*) auquel la dernière scène est absolument nécessaire (...). 2

VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 1827, 28 oct. 1760.

♦ 3. Rare. Rendre mesquin, petit. *L'isolement étrique son caractère.* — Pron. *Il s'étrique en vieillissant.*

♦ 4. (1831). Techn. Amincir (une pièce de bois) pour l'adapter à une autre.

► **ÉTRIQUÉ, ÉE** p. p. adj. (1707, attesté av. le verbe). Plus cour. que le verbe.

♦ 1. Qui est trop étroit*, n'a pas l'ampleur suffisante (vêtement). *Un vêtement étriqué.* ⇒ **Court, rétréci.**

Harlay (...) toujours en robe, mais étriquée; le dos courbé; une parole lente, pesée, 3

prononcée (...). SAINT-SIMON, Mémoires, 1707, t. II, XLVII.

Elle faisait peine à voir avec sa robe étriquée et toute noire. 4

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, XIV.

(Personnes). Qui paraît étroit (à cause de son costume). ⇒ **Minable, riquiqui** (fam.).

(...) il semblait étriqué dans un complet quadrillé; de couleur morne, serré à la 5

taille, montant très haut, cachant presque la cravate et le col.

HUYSMANS, Là-bas, p. 22.

Par analogie :

Peu à peu, vous arrivez aux mosaïques et aux peintures de l'art byzantin, aux 6

Christes et aux Panagias émaciés, étriqués, raidis (...)

TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 302.

Par ext. Minuscule, petit. *Vivre à plusieurs dans un appartement 7*

étriqué. ⇒ **Exigu.**

♦ 2. Vén. *Animal étriqué*, haut sur pattes, sans carrure.

♦ 3. (1829; subst., 1760). Fig. Sans ampleur, trop limité. *Un discours 8*

étriqué. ⇒ **Aride, décharné, sec.** — *Un auteur étriqué*, sans imagination, sans ampleur.

Racine, à travers lui, paraît, malgré lui, gris, timide, étriqué. 7

GIDE, Journal, 5 sept. 1922.

Cet art, qui ne prétend à aucune profondeur, que sentimentale, reste déplorablement 8

étriqué. GIDE, Journal, 28 sept. 1929.

⇒ **Étroit, médiocre, mesquin, petit.** *Un esprit étriqué. Mener une 9*

vie étriquée.

Il y a, de plus, dans mon ouvrage des jugements étriqués ou faux, tels que celui 9

que je porte sur Dante, auquel j'ai rendu depuis un éclatant hommage.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 206.

(...) les malheurs et les joies qui n'ont pu trouver la plus petite place dans sa vie 10

étriquée et captive. Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 417.

CONTR. **Agrandir, amplifier, développer, élargir.** — **Ample, bouffant, flottant, large.**

DÉR. **Étriquement.**

ÉTRIVE [etriv] n. f. — 1773; anc. franç. *estriv*, var. de *étrier*.

♦ Mar. Position d'une manœuvre qui fait un angle en rencontrant 1

un objet quelconque. *Manœuvre tendue en étrive.* — Amarrage fait 2

sur un ou deux cordages qui se croisent. *Amarrage en étrive.*

ÉTRIVIÈRE [etrivjɛr] n. f. — V. 1175, *estrivière*; de *étrier* sous la 3

forme anc. *estrieu*.

♦ 1. Courroie par laquelle l'étrier est suspendu à la selle. *Allonger, 4*

raccourcir les étrivières.

Une rêne de travers à mon cheval, un bout d'étrivière qui batte ma jambe, me 1

tiendront tout un jour en humeur. MONTAIGNE, Essais, III, IX.

(...) ces étrivières que l'on passe aux jambes des pouliches pour les empêcher de 2

courir. GIRAUDOUX, Électre, I, 7.

♦ 2. (1548). Vx. Courroie de cuir servant à frapper pour punir. 3

— (1541). Loc. fig. (vx). *Donner des coups d'étrivière*, et, absolu, *les 4*

étrivières. ⇒ **Fouet** (→ Appeler, cit. 29; changer, cit. 42).

(*Moi qui ai*) reçu mille coups d'étrivières (...). MOLIÈRE, Amphitryon, I, 2. 3

Eh quoi! il me fera donner les étrivières, si je ne le salue; cet habit, c'est une force. 4

PASCAL, Pensées, v, 315.

(...) il n'était point tendre à l'endroit des rébellions, et il se montrait d'une générosité 5

asiatique en fait d'étrivières.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, v, p. 127.

ÉTROIT, OITE [etwa, wat] adj. — V. 1155, *estreit*; *estreiz* «en 1

rangs serrés», 1080; du lat. *strictus* «étroit», p. p. de *stringere* «ser- 2

rer». → **Strict**.

♦ 1. Qui a peu (ou n'a pas assez) de largeur. ⇒ aussi les éléments 3

Angusti-, steno-. *De forme étroite et allongée* (⇒ **Bande**). *Un ruban** 4

étroit. Rendre plus étroit. ⇒ **Étrécir, rétrécir; effiler, étirer. Étroit sentier.** *Chemin* (cit. 21) **étroit. Étroite corniche. Déroit, goulet très étroit. Gorges étroites.** ⇒ **Encaissé. Rues, ruelles étroites. Chemins de fer à voie étroite. Un couloir, un escalier étroit. Orifice, tube étroit. Une ouverture étroite** (→ Embouchure, cit. 2). — **Vêtements, souliers trop étroits.** ⇒ **Collant, court, étrié, juste, serré.** — **Poitrine étroite.** ⇒ **Mince, maigre. Taille étroite par rapport au thorax et au bassin.** ⇒ **Étranglé, fin.** — **Étroit de hanches, d'épaules...**, pas très large. — **Loc. fam. (xvi^e).** *Faire son étroite*, se donner pour vierge; se refuser aux hommes.

1 Demoiselle belette au corps long et fluet, Entra dans un grenier par un trou fort étroit. LA FONTAINE, Fables, III, 17.

2 Les rues de Tolède sont extrêmement étroites; l'on pourrait se donner la main d'une fenêtre à l'autre (...) Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 102.

3 À certains endroits, le sentier était si étroit que ma monture n'avait que bien juste la place de poser son sabot, et que chacune de mes jambes surplombait un abîme différent (...) Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 189.

4 Une famille nombreuse, et plusieurs serfs domestiques, se pressaient dans un espace étroit : à dix ou douze, ils avaient deux chambres et une cuisine. André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », I.

(Bible). *La voie étroite* : la vie de renoncement. *La Porte étroite*, récit d'A. Gide (1909).

5 Entrez par la porte étroite. Car large est la porte, spacieux est le chemin qui mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par là.

BIBLE (SEGOND), Évangile selon saint Matthieu, VII, 13.

6 Marcher dans la voie étroite de l'Évangile c'est réformer son cœur et renoncer à ses passions. BOURDALOUE, 3^e dimanche après la Pentecôte.

♦ **2.** De peu d'étendue, petit (espace). *Logement étroit. Espace étroit.* ⇒ **Confiné, exigu, limité, petit, réduit, restreint.** — **Par ext. Cercle étroit. Cadre étroit.** ⇒ **Restreint.** — **Fig. Un cercle étroit de relations. Rester dans les bornes étroites de ses attributions. Champ** (cit. 8) *d'action étroit.* → Brouter, cit. 2.

Qui détermine un espace limité. *Bornes, limites étroites.*

7 D'étroites limites fermaient le champ de mes recherches. FRANCE, le Petit Pierre, XVII.

♦ **3.** (xiii^e). Péj. Qui est borné, buté. *Un esprit étroit*, sans largeur de vue, sans compréhension, tolérance. ⇒ **Incompréhensif, intolérant, mesquin, routinier. Femme à l'esprit étroit.** ⇒ **Béguéule. Âme étroite**, sans grandeur, sans générosité (→ Cœur, cit. 101). *Cœur étroit*, fermé aux sentiments de charité. ⇒ **Insensible. Idées, conceptions, vues étroites. Jugements étroits.** — *Une politique étroite*, sans grandeur, sans largeur de vue. *Une vie étroite*, sans aisance, où tout est mesuré, rendu difficile par la pauvreté. ⇒ **Difficile, resserré, serré, strict.**

8 Faibles esprits ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées que la foi et la charité n'ont pas assez dilatés pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu.

BOSSUET, Oraison funèbre de Anne de Gonzague.

9 Dans son génie étroit il est toujours captif (...) BOILEAU, l'Art poétique, I.

10 C'est un cerveau étroit, c'est un génie étroit, un esprit étroit, c'est un homme de peu de jugement, de peu de capacité, un homme dont les idées ont peu d'étendue. Un génie étroit qui ne voit les choses que par parties et n'embrasse rien d'une vue générale. MONTESQUIEU, Lettres persanes, 129, in LITTRÉ.

11 (...) une politique étroite et oppressive (...) CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, IV, VIII.

12 (...) les esprits étrangers à l'activité comme à la méditation ont quelque chose d'étroit, de susceptible et de contraint, qui rend les rapports de la société tout à la fois pénibles et fades. M^{me} DE STAËL, Corinne, XIV, I.

13 Il eût suffi, pour m'en persuader, de notre vie étroite, de la stricte économie dont ma mère s'était fait une loi. F. MAURIAC, le Nœud de vipères, I, II.

14 (...) vous ne me jugerez pas selon les principes étroits dont je sais que vous avez horreur, mais selon une religion éclairée et humaine (...) F. MAURIAC, la Pharisienne, III.

15 Tous mes efforts ont été portés cette année sur cette tâche difficile : me débarrasser enfin de tout ce qu'une religion transmise avait mis autour de moi d'inutile, de trop étroit et qui limitait trop ma nature (...) GIDE, Journal, 1893, p. 41.

(Valeur d'adverbe). *Voir étroit* : avoir des vues étriées. ⇒ **Étroitesse** (de vue, d'esprit) ; **lorgnette** (regarder par le petit bout de la lorgnette).

16 Il lui était impossible de voir étroit. De bonne heure, son cerveau s'était habitué à déborder. Louis MADELIN, Histoire du Consulat et de l'Empire, De Brumaire à Marengo, VI, p. 89.

♦ **4.** (1890). Qui tient serré (opposé à lâche). *Faire un nœud étroit. Entourer d'un lien étroit.* — *Un blocus étroit.* — (V. 1165). *Fig.* Qui unit de près, intime. *Les liens étroits du mariage. Une étroite union, une étroite chaîne* (cit. 15). *Étroite alliance** (cit. 9). *Rester en liaison étroite, en rapports étroits avec qq.*

17 Ce sont deux arts (*la musique et la danse*) qui ont une étroite liaison ensemble. MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, I, 2.

18 Il y avait une alliance très étroite entre Attila et Genséric, roi des Vandales. MONTESQUIEU, Grandeur et décadence des Romains, XIX.

Fig. Qui contraint (opposé à relâché). ⇒ **Rigoureux, strict. Une étroite obligation. Un étroit devoir* (cit. 11). *Une observance étroite.* ⇒ **Exact.****

19 Quand on a failli contre une personne à qui on a de si étroites obligations que je vous en ai (...) VOITURE, Lettres, 148, in LITTRÉ.

20 Si l'amour des grandeurs, la soif de commander Avec son joug étroit (*de Dieu*) pouvaient s'accommoder. RACINE, Athalie, III, 3.

21 Cette règle étroite et austère que les disciples de saint Benoît pratiquaient si exactement. FLÉCHIER, Panégyriques, I, p. 401.

À cette époque, et pour quatre ans encore, il restait persuadé qu'un étroit *devoir l'obligeait* vis-à-vis d'eux. Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, X, p. 132.

(...) son oncle Meulière, radical et franc-maçon d'étroite observance. F. MAURIAC, le Sagouin, I, p. 49.

Interprétation étroite. ⇒ **Judaique; lettre** (prendre au pied de la lettre). — (1690). *Le sens étroit d'un mot*, opposé au sens large.

⇒ **Restreint, restrictif.** *En s'en tenant au sens étroit* : stricto sensu. ⇒ **Lettre** (à la).

Que veut dire *symbolisme*? Si l'on s'en tient au sens étroit et étymologique, presque rien (...). R. DE GOURMONT, le Livre des masques, p. 8.

♦ **5.** *Loc. adv. (V. 1205).* **À l'étroit** : dans un espace trop petit. *Être, se sentir à l'étroit*, gêné, comprimé. *Être à l'étroit dans un vêtement.* ⇒ **Étriqué. Être à l'étroit** : ne pas être à l'aise.

Claude Bernard et Pasteur (...) étaient à l'étroit et sans crédits dans des caves ou des souterrains insalubres. Henri MONDOR, Pasteur, p. 85.

Fig. Vivre à l'étroit, sans aisance, dans la gêne. → **Âme**, cit. 24. — *Être, se sentir à l'étroit*, mal à l'aise.

CONTR. Large; ample, espacé, étendu, lâche, latitudinaire, ouvert, relâché, souple, spacieux, vaste. — **Compréhensif, éclairé, généreux, humain, sensible...**

DÉR. **Étroitement, étroitesse, étroiture.** — V. le préf. **Sténo-** (du grec *stenos* «étroit»).

ÉTROITEMENT [etwatmã] adv. — V. 1150, *estroitement; estroitement*, v. 1130; de *étroit*.

D'une manière étroite.

♦ **1.** Dans un espace étroit, qui laisse peu de liberté, de mouvement. *Être logé étroitement.* ⇒ **Étroit** (à l').

Par ext. *Être étroitement chaussé*, très ajusté. — *Fig. Vivre étroitement* (→ Côté, cit. 47).

♦ **2.** Par un lien étroit; en serrant. *Tenir qq. étroitement embrassé* (→ Châtier, cit. 3). *Étroitement serré.* ⇒ **Très** (→ Corsage, cit. 2). *Étroitement cousu.*

(xvii^e). *Fig.* ⇒ **Fortement, intimement. Être lié étroitement à qq. avec qq. Sentiments étroitement mêlés** (→ Autre, cit. 124). *Unir étroitement* (→ Acceptation, cit. 1; affinité, cit. 4, confondre, cit. 15).

Je suis en vous, et vous êtes en moi D'un nœud si fort étroitement liée, Que je ne puis de vous être oubliée.

RONSARD, Pièces retranchées, « Élégies, mascarades et bergeries ».

♦ **2.** (1176). Rigoureusement*, strictement. *Observer étroitement la règle.* ⇒ **Exactement, expressément. S'en tenir étroitement à la consigne reçue. Se cantonner étroitement dans une spécialité** (→ Commerçant, cit. 5).

(...) les choses que nous sommes étroitement obligés de faire (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 104.

(...) il n'est pas homme à s'enfermer étroitement dans un problème, si vaste qu'il soit (...)

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascension de Bonaparte, XI, p. 156.

♦ **3.** Par ext. De près. *Surveiller qq. étroitement, avec vigilance. Prisonnier étroitement gardé. La garnison était étroitement bloquée.* La reine, pendant tout ce temps, devait être étroitement gardée (...)

VOLTAIRE, Zadig, XIX.

CONTR. **Amplement, largement, loin** (de).

ÉTROITESSE [etwatess] n. f. — xii^e, *estrotece*; rare jusque dans la seconde moitié du xviii^e (→ cit. 1, Diderot); n'est admis par l'Académie qu'en 1878; de *étroit*.

♦ **1.** Caractère de ce qui est étroit*, peu large. *L'étroitesse d'une rue, d'un couloir** (cit. 2). *L'étroitesse de la taille, du bassin, des épaules, des pieds* (→ Attacher, cit. 90).

Méd. (orifices naturels). *Étroitesse de la bouche, du vagin, de l'anus.*

♦ **2.** Caractère de ce qui est petit (espace). ⇒ **Exiguité, petitesse. L'étroitesse d'un logement, d'un orifice.**

♦ **3.** Caractère de ce qui est étroit* (3.), borné. *Étroitesse de pensée, de sentiments, de cœur. L'étroitesse de ses sentiments. Étroitesse de vue. L'étroitesse d'une existence, gêne, pauvreté.*

Nous l'aurions vu porter dans les fonctions publiques toute l'étroitesse du petit esprit monastique. DIDEROT, Sur l'histoire du parlement, in LITTRÉ.

Je voyais à travers son front l'étroitesse de ses pensées. GIDE, Journal, Weimar, 1903.

La peur toujours, à cause de toi, de ce qui va manquer. Ces pauvres plaisirs qu'il faut te refuser, cette étroitesse de la vie. ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 330.

♦ **4.** *Une, des étroitesse(s).* ⇒ **Mesquinerie, petitesse** (→ 1. Bichonner, cit. 1).

CONTR. **Ampleur.** — **Largeur.**

ÉTROITURE [etwatyr] n. f. — Mil. xx^e; de *étroit*.

♦ **Spéléologie.** Passage étroit que l'on ne peut franchir qu'en rampant. ⇒ **Châtière**, 4. « Tu suis toujours une galerie le vent dans le

nez, quand tu pars en exploration. Parce qu'il souffle depuis les salles vers la chaleur. Soudain, le souffle le plus fort vient d'une étroiture. Alors, il faut ramper, parfois dans la boue» (*Contact*, n° 216, juin 1982, p. 11).

ÉTRON [etrõ] n. m. — Fin XII^e, *estron(t)*; du francique *strunt.

♦ 1. Matière fécale, consistante et moulée (de l'homme et de certains animaux). *Étrons de chien sur un trottoir.* ⇒ **Crotte, sentinelle.**

- 1 Que diable est ceci? Appelez-vous ceci foire, bren, crottes, merde, fiente, déjection, matière fécale, excrément, repaire, laisse, esmeut, fumée, étron, scybale ou spyrathe? C'est, crois-je, safran d'Irlande. RABELAIS, le Quart Livre, LXVII.
- 2 Les socialistes millionnaires, j'ai idée que c'est comme les étrons de chiens. Ça doit porter bonheur. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 291.
- 3 Tout ce que j'ai lu, tout ce que j'ai pensé, tous mes paradoxes forcés, ma haine du convenu, mon mépris du banal, ne m'empêchent pas de m'attendrir au premier jour de printemps, de chercher des violettes au pied des haies parmi les étrons et les papiers pourris (...). J. RENARD, Journal, 6 avr. 1889.
- 4 (...) je longe une rue qui borde un canal ça pue l'étron le cadavre. Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 85.

♦ 2. Fig. (Vieilli). Chose sans valeur, méprisable. *Son article est un étron.* (Personnes). *Espèce d'étron!* REM. On trouve chez Flaubert le composé plaisant *étroniforme* («un pif étroniforme», *Correspondance*, 1865, v. p. 157).

ÉTRONÇONNER [etrõsonne] v. tr. — 1564; de *é-*, et *tronçon*. → **Tronc.**

♦ Arbor. Couper, tailler (un arbre) de façon à le réduire au tronc (en enlevant la tête et les branches).

ÉTROPE [etrope] n. f. ⇒ **Estrope.**

ÉTRUSCOLOGIE [etruskolozi] n. f. — XX^e; du rad. de *étrusque*, et *-logie*.

♦ Didact. Études étrusques (histoire, civilisation, langue).

ÉTRUSCOLOGUE [etruskolog] n. — 1877; du rad. de *étrusque*, et *-logue*.

♦ Didact. Spécialiste des Étrusques, de l'histoire, de la civilisation, de la langue étrusque.

ÉTRUSQUE [etrusk] adj. et n. — V. 1800; *ethrusque*, 1534; lat. *Etruscus*.

♦ De l'Étrurie, région de l'Italie ancienne, située entre l'Arno et le Tibre, appelée aussi Tyrrhénie et correspondant à l'ancienne Toscane. *Le peuple étrusque* (ou tyrrhénien). *Les Étrusques. La religion, la langue, l'art étrusque.* — *Vase étrusque*, s'est dit au XIX^e siècle des vases à décor trouvés en Italie, grecs pour la plupart. *Le Vase étrusque*, nouvelle de Mérimée.

N. Un, une *Étrusque*: habitant de l'ancienne Étrurie.
N. m. Ling. *L'étrusque*: langue indo-européenne des Étrusques.

ÉTUDE [etyd] n. f. — 1174; *estudie*, déb. XII^e; anc. franç. *estuide* n. m. ou f. jusqu'au XVIII^e; du lat. *studium* «ardeur, goût, étude», de *studere* «rechercher, s'appliquer».

★ 1. ♦ 1. Application méthodique de l'esprit cherchant à apprendre et à comprendre. *Aimer l'étude. Son ardeur* (cit. 46) à l'étude (→ **Assiduité**, cit. 1). *Trouver une consolation dans l'étude* (→ **Commerce**, cit. 15). *S'attacher, se plaire à l'étude* (→ **Assister**, cit. 1). *Une nature rebelle à l'étude. Des années de veilles et d'étude. Les bienfaits, les fruits de l'étude* (→ **Don**, cit. 8). *Homme d'étude. Qui a du goût pour l'étude.* ⇒ **Studieux.**

- 1 Je ne veux que longtemps à l'étude il pâlisse. Je ne veux que, rêveur, sur le livre il vieillisse (...). DU BELLAY, le Poète courtisan.
- 2 (...) à un fainéant l'étude sert de tourment (...) MONTAIGNE, Essais, I, XIV.
- 3 Le gain de notre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage. MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.
- 4 J'estimais fort l'éloquence et j'étais amoureux de la poésie, mais je pensais que l'une et l'autre étaient des dons de l'esprit plutôt que des fruits de l'étude. DESCARTES, Discours de la méthode, I.
- 5 L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôtée. MONTESQUIEU, Cahiers, p. 3.
- 6 Rien n'était plus horrible que cette mansarde aux murs jaunes et sales (...) Je vécus dans ce sépulcre aérien, pendant près de trois ans, travaillant nuit et jour sans relâche, avec tant de plaisir que l'étude me semblait être le plus beau thème, la plus heureuse solution de la vie humaine. Le calme et le silence nécessaires au savant ont je ne sais quoi de doux, d'enivrant comme l'amour. L'exercice de la pensée, la recherche des idées, les contemplations tranquilles de la Science nous produisent d'ineffables délices (...). BALZAC, la Peau de chagrin, Pl., t. IX, p. 91.
- 7 L'étude ne rendait Huet ni mélancolique, ni rêveur; sa santé ne se ressentait jamais de son application. L'étude était si naturellement son fait et sa vocation, sa pas-

sion à la fois et son jeu, que, loin de le fatiguer, elle le laissait toujours plus libre, plus allègre et plus dispos après qu'auparavant.

SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 3 juin 1850, t. II, p. 171.

Loc. (vx). *Avoir de l'étude*, des connaissances élaborées. — *Mettre qch. à l'étude*: étudier ou faire étudier systématiquement.

♦ 2. Effort intellectuel pour acquérir des connaissances (science et art). □ *Étude de...* *L'étude des langues, des lettres, des sciences* (→ **Amollir**, cit. 3). *S'adonner, se livrer, s'appliquer, se consacrer... à l'étude du grec, du latin, de l'histoire ancienne...* *Savant qui se spécialise dans l'étude d'une langue.* ⇒ suff. **-isant** (celtsant, hispanisant, germanisant...). *Erreurs à éviter dans l'étude d'une science* (→ **Botanique**, cit. 3). *L'étude du droit* (→ cit. 57), *de la médecine* (→ **Droguer**, cit. 1).

- (...) dès mon enfance j'ai toujours estimé l'étude des bonnes lettres, l'heureuse félicité de la vie, et sans laquelle on doit désespérer de pouvoir jamais atteindre au comble du parfait contentement. RONSARD, Préface des Odes de 1550.
- (...) sitôt que l'âge me permit de sortir de la sujétion de mes précepteurs, je quittai entièrement l'étude des lettres, et me résolvant de ne chercher plus d'autre science que celle qui se pourrait trouver en moi-même, ou bien dans le grand livre du monde (...). DESCARTES, Discours de la méthode, I.
- Nous ne nous arrêterons pas à parler de l'étude de la grammaire. Notre principal soin a été de lui faire connaître premièrement la propriété, et ensuite l'élégance de la langue latine et de la française. Pour adoucir l'ennui de cette étude, nous lui en faisons voir l'utilité; et autant que son âge le permettait, nous joignons à l'étude des mots la connaissance des choses. BOSSUET, Lettre au pape sur l'éducation du Dauphin.

C'est peu de chose d'apprendre les langues pour elles-mêmes (...) mais l'étude des langues mène à celle de la grammaire générale. Il faut apprendre le latin pour bien savoir le français; il faut étudier et comparer l'un et l'autre pour entendre les règles de l'art de parler. ROUSSEAU, Émile, IV.

Soit raison, soit préjugé, je croirai difficilement qu'on puisse se passer de la connaissance des Anciens (...) Mais je pense que l'étude des langues anciennes pourrait être abrégée considérablement et mêlée de beaucoup de connaissances utiles. DIDEROT, Essai sur les études en Russie.

Étude d'un art, destinée à en acquérir la technique, à en apprendre les secrets. *Se mettre à l'étude du dessin, du solfège, de l'harmonie, de l'architecture... Abandonner l'étude du piano.* — *L'étude des échecs, de l'escrime, de la versification.*

L'étude de l'écorché a sans doute ses avantages; mais n'est-il pas à craindre que cet écorché ne reste perpétuellement dans l'imagination; que l'artiste n'en devienne entêté de la vanité de se montrer savant (...). DIDEROT, Essai sur la peinture, I.

Excellente étude du piano. Ah! si seulement j'avais été mieux conseillé, guidé, soutenu, forcé, dans ma jeunesse! Le plaisir que je prends à cette étude, s'il pouvait être moins égoïste! GIDE, Journal, 18 nov. 1929.

(Avec l'idée d'apprendre surtout par cœur). *Étude d'une leçon*, faite par un élève. *Étude d'un rôle*, faite par un acteur.

Je m'en rendais plus nonchalant à l'étude de mes autres leçons prescrites. MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

(...) embrasser toute l'étendue d'un grand rôle (...) c'est l'ouvrage d'une tête froide, d'un profond jugement, d'un goût exquis, d'une étude pénible, d'une longue expérience et d'une ténacité de mémoire peu commune (...). DIDEROT, Paradoxe sur le comédien.

□ Au plur. **LES ÉTUDES**: série ordonnée de travaux et d'exercices nécessaires à l'instruction. *Faire ses études*: parcourir successivement les divers degrés de l'enseignement scolaire. *Faire de bonnes, de mauvaises études*. Fam. *Être* (ou *n'être pas*) *doué pour les études*. *Commencer, poursuivre, achever ses études* (→ **Demander**, cit. 23; **distribuer**, cit. 11). *Interrompre, reprendre ses études*. *Le cours, le cycle, la durée des études.* ⇒ **Cursus**. *Le Traité des études de Rollin a défini le programme des études au XVIII^e siècle. Faire ses études. Il a fait ses études à Paris, en province, à l'étranger, dans un lycée, un collège, à l'Université, chez les jésuites. Camarade d'études.* ⇒ **Condisciple**. *Études obligatoires.* ⇒ **Scolarité**. — *Études primaires, secondaires, supérieures.* ⇒ **École, enseignement**. *Études classiques* (→ **Dose**, cit. 5). *Examens*, diplômes de fin d'études, sanctionnant certaines études* (→ **Drôle**, cit. 9). ⇒ **Brevet, certificat**. — *Faire des études de droit, de médecine, de sciences.* ⇒ **Étudiant**. *Faire ses études de droit.* ⇒ **Faire** (son droit). *Bourse d'études. École des hautes études. École des hautes études commerciales* (H. E. C.). *Institut* d'études hispaniques, des hautes études chinoises, marocaines, musulmanes, internationales. Faire des études à l'École des beaux-arts, au Conservatoire. Des études de piano, de chant, d'art dramatique. Études commerciales, agronomiques, industrielles. Études personnelles en vue d'enrichir la culture. Études spéculatives, théoriques et études pratiques.*

Tout le monde est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de libraires très amples, et m'est avis que, ni au temps de Platon, ni de Cicéron, ni de Papi- nian, n'était telle commodité d'étude qu'on y voit maintenant (...) Par quoi, mon fils, je t'admoneste que (tu) emploies ta jeunesse à bien profiter en études et en vertus. Tu es à Paris, tu as ton précepteur Épistémon, dont l'un par vives et vocales instructions, l'autre par louables exemples, te peut endoctriner. RABELAIS, Pantagruel, VIII.

(...) j'enfilai tout d'un train Virgile en l'*Énéide*, et puis Térence, et puis Plaute, et des comédies italiennes, leurré toujours par la douceur du sujet. Faisant semblant de n'en rien voir, il (mon précepteur) aiguillait ma faim, ne me laissant que à la dérobée gourmander (*dévoorer*) ces livres, et me tenant doucement en office pour les autres études de la règle. MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

(...) toutes mes études n'ont été que jusqu'en sixième. MOIÈRE, le Médecin malgré lui, III, I.

(...) il ne faudrait pas que les enfants fussent distraits, comme aujourd'hui, par des fêtes et des congés perpétuels, qui interrompent à chaque instant les exercices et les études (...). Encyclopédie (DIDEROT), Art. *Étude*.

- 21 Je venais de finir à vingt-deux ans mes études à l'Université de Gottingue.
B. CONSTANT, Adolphe, I.
- 22 Comme l'industrie photographique était le refuge de tous les peintres manqués, trop mal doués ou trop paresseux pour achever leurs études (...)
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1859, H.
- 23 Les études, jadis, conduisaient assez régulièrement à des carrières où la plupart arrivaient à s'établir. Entreprendre ses études, c'était, en quelque sorte, prendre un train qui menait quelque part (sauf accidents). On faisait ses classes; on passait, quitte à s'y reprendre, ses examens ou ses concours. On devenait notaire, médecin, artiste, avocat ou fonctionnaire (...). Les diplômes, en ce temps-là, représentaient une manière de valeur-or.
VALÉRY, Variété IV, p. 196.
- 24 Sa médecine! Le salaud. J'ai quitté le lycée à treize ans, moi, il fallait que je gagne ma vie. Je n'ai pas eu la chance d'avoir des parents riches pour me payer mes études.
SARTRE, Morts sans sépulture, II, 4.

☐ *D'étude* : où l'on étudie. *Salle d'étude*. ⇒ **Étude III.**, 2.

♦ **3.** (1580). Effort intellectuel orienté vers l'observation et l'intelligence des êtres, des choses, des faits. ⇒ **Examen**.

L'étude de la nature (→ Contemplation, cit. 2). *Étude des phénomènes naturels, des animaux* (→ Anatomie, cit. 2), *des plantes, du corps humain, des astres*. ⇒ **Science**, et suff. **-logie, -nomie**. *L'étude scientifique des sociétés*. *Une étude géologique du terrain*. *L'étude des lois physiques, sociales, économiques*. *L'étude des textes*. *L'étude des inscriptions* (épigraphe), *de l'écriture* (graphologie). *L'étude du langage*. — *L'étude du cœur humain* (→ Condition, cit. 8; contemplatif, cit. 2), *des opérations de l'esprit* (⇒ **Analyse**). *L'étude de soi-même* (→ Approfondir, cit. 11), *du mot*. *L'étude d'un auteur, d'un texte littéraire*. ⇒ **Explication**. *Peintre qui fait une longue étude de son modèle* (→ Copie, cit. 3).

- 25 (...) chacun est à soi-même une très bonne discipline, pourvu qu'il ait la suffisance (la capacité) de s'épier de près. Ce n'est pas (i)ci ma doctrine, c'est mon étude, et (ce) n'est pas la leçon d'autrui, c'est la mienne.
MONTAIGNE, Essais, II, VI.
- 26 Je songe à me connaître, et me cherche en moi-même :
C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.
BOILEAU, Épîtres, v.
- 27 Locke veut qu'on commence par l'étude des esprits, et qu'on passe ensuite à celle des corps. Cette méthode est celle de la superstition, des préjugés, de l'erreur (...)
ROUSSEAU, Émile, IV.
- 28 Pour parvenir à connaître l'homme, que de choses il faut connaître avant lui! L'homme est la dernière étude du sage, et vous prétendez en faire la première d'un enfant!
ROUSSEAU, Émile, III.
- 29 En général, dans l'établissement des écoles, on a donné trop d'importance et d'espace à l'étude des mots, il faut lui substituer aujourd'hui l'étude des choses.
DIDEROT, Essai sur les études en Russie.
- 30 La longue et patiente étude que je viens de faire de cette Société donne des conclusions tristes, où le doute domine.
BALZAC, Louis Lambert, Pl., t. X, p. 410.
- 31 (...) l'étude de l'être vivant dans la fermentation s'imposait à lui.
Henri MONDOR, Pasteur, p. 67.

Examen. *L'étude des documents, des pièces justificatives*. *Étude minutieuse d'un dossier, des clauses d'un contrat, d'un devis*. *Étude d'une question, d'un projet*. *Études préliminaires, préparatoires*. *Procéder à des études et des recherches patientes en vue de la mise au point d'une machine, d'un système* (→ Civilisation, cit. 7). *Plans, maquettes facilitant l'étude d'un mécanisme*. *Étude des indices, d'une piste*. ⇒ **Enquête**. *Étude des pièces prescrites par le tribunal*. ⇒ **Expertise**. *Étude sur dossier, sur le terrain* (en sciences humaines). *Étude préliminaire* (d'un projet).

- 32 Il devait leur faire part des impressions de sa visite, et poursuivre avec eux l'étude de la combinaison projetée.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XII, p. 85.
- Comm. *Étude de marché* : analyse préalable de la réaction du public à la mise en circulation d'un produit. ⇒ **Marché**. — *Étude des médias* (en publicité).
- Loc. *Mettre à l'étude* : examiner, étudier. *Mettre une question, un projet à l'étude*.
- D'ÉTUDES**. *Commission, comité d'études*. *Bureau** (III., 5.) *d'études*. *Voyage, mission d'études*.
- 33 Le petit capital souscrit jusqu'à ce jour a surtout servi à rétribuer quelques voyages d'études dans le Bas-Congo, pour fixer l'emplacement des usines.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXIV.

♦ **4.** Vx. Effort de l'esprit s'appliquant à l'action. ⇒ **Soin**.

(En parlant d'une œuvre d'art). *L'art et l'étude ne remplacent pas les dons naturels*. *Exécution qui marque plus d'étude que de facilité*.

- 34 — Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude. — La nature vous a traité en vraie mère passionnée, et vous en êtes l'enfant gâté.
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.
- 35 Ma main donne au papier, sans travail, sans étude,
Des vers fils de l'amour et de la solitude.
Effort en vue d'une fin. *Mettre toute son étude à bien vivre*. *Il en fait son étude, son unique étude*.
André CHÉNIER, Élégies, XV.
- 36 Le bonheur de vous plaire est ma suprême étude (...)
MOLIÈRE, Tartuffe, IV, 5.
- 37 Cependant mon amour pour notre nation
A rempli ce palais de filles de Sion (...)
Je mets à les former mon étude et mes soins (...)
RACINE, Esther, I, 1.
- 38 (...) Ta fière ingratitude
Se fait de m'offenser une farouche étude.
VOLTAIRE, la Mort de César, II, 5.
- Péj.** *Préméditation, affectation*. ⇒ **Apprêt, attitude, dissimulation**.
- 39 Il faut pourtant paraître ferme au premier choc (...). Là, tâchez de vous composer par étude.
MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, I, 3.
- 40 (...) mais votre cruauté,
Tranquille en me frappant, barbare avec étude,
Insulte avec plus d'art, et porte un coup plus rude.
VOLTAIRE, Irène, IV, 3.

★ **II.** Ouvrage résultant de cette application d'esprit. ⇒ **Essai, travail**.

♦ **1.** (1784). Ouvrage littéraire étudiant un sujet. *Faire, composer une étude sur un sujet, sur un auteur*. *Lire avec attention une savante étude, une étude complète*. *Une étude abstraite, philosophique, vivante, brillante...* *Beaucoup d'ouvrages portent le titre de étude ou études* : *Études de la nature*, de Bernardin de Saint-Pierre. *Études de mœurs*. *Études philosophiques*. *Études analytiques*, subdivisions de la *Comédie humaine* de Balzac. *Études historiques*, de Chateaubriand. *Études critiques*, de Brunetière. *Études sur les vins, sur la bière*, de Pasteur.

Prenez donc Bonstetten dès le début, en profitant de l'excellente et complète étude que M. Steinlen vient de lui consacrer (...)

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 27 août 1860, t. XIV, p. 421.

C'est surtout dans les écrits d'Eugène Delacroix qu'apparaît cette dualité de nature (...) les études sur *Poussin*, *Prud'hon*, *Charlet*, et autres morceaux publiés soit dans l'*Artiste* (...) soit dans la *Revue des Deux Mondes* (...)

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, E. Delacroix, IV.

♦ **2.** (1645). Représentation graphique (dessin, peinture) constituant un essai ou un exercice. ⇒ **Dessin**. *Peintre qui fait des études de main, de rocher, de feuillage*. *Atelier de sculpteur où sont rangées des études de draperie, de torse*. *Album reproduisant des études de grands maîtres*. *Étude exécutée d'après un modèle classique*. *Des études et des esquisses* préparatoires*. *Études de Raphaël, de Delacroix*. — Par anal. *Étude de femme*, *Autre étude de femme*, titres de deux nouvelles de Balzac.

Les études de ces artistes montrent combien ils ont encore besoin d'en faire.
DIDEROT, Salon de 1767, in LITTRÉ.

Ces études, qui sont des véritables tableaux, et que nous nommons ainsi parce qu'elles ont été peintes sur place et devant les objets qu'elles représentent, se divisent en deux séries parfaitement distinctes (...)

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., Benjamin de Francesco.

Il faut supposer qu'il s'occupe davantage de la nature dans les sujets qui font sa spécialité; car ses études de chiens courants sont plus réelles et plus solides.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1846, H. Vernet.

La semaine suivante, Beltara, qui s'était procuré des couleurs, fit de bonnes études à l'huile du colonel Parker et du major Knight.

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, XVI.

♦ **3.** (1833). Composition musicale écrite pour servir (en principe) à exercer l'habileté de l'exécutant. *Études pour le piano, le violon, la flûte* (→ Brio, cit. 3). *Études de Kreutzer, pour le violon*. *Études pour piano de Liszt*. *Études de Chopin*.

Repris, ces derniers jours, quelques *Études* de Chopin délaissées depuis longtemps (...) Beaucoup travaillé également, pour la mener à bien, celle en fa majeur (...) si exquise dans sa mystérieuse simplicité, et si importante pour obtenir cette souplesse particulière et délicatesse du poignet, exigée par la technique de Chopin (...)
GIDE, Journal, 9 juin 1930.

★ **III.** Lieu où s'exerce cet effort de l'esprit, cette studieuse activité.

♦ **1.** (1216). Vx. Cabinet de travail. *Étude d'architecte*. ⇒ **Cabinet**.

Mon fils, si tu savais ce qu'on dira de toi,
Tu ne voudrais jamais déloger de chez moi.
Enclos en mon étude (...)
RONSARD, Amours, II, « Élégie à son livre ».

Considérez donc, monsieur, en même temps les avantages d'un homme qui n'apprend point par cœur (...) la chaleur même qui l'anime lui fait trouver des expressions et des figures qu'il n'aurait pu préparer dans son étude. — Pourquoi? Un homme s'anime dans son cabinet, et peut y composer des discours très vifs.
FÉNELON, Dialogues sur l'éloquence, p. 47.

♦ **2.** (1832). Mod. Salle où les élèves travaillent en dehors des heures de classe. *Faire ses devoirs, apprendre ses leçons à l'étude*. *Entrer en étude* (→ Arracher, cit. 41). *Cet élève, cet interne a sa place fixée dans l'étude*. *Vaste étude aux murs tapissés de casiers*.

Oh! je déteste maintenant le temps où les élèves étaient comme de grosses brebis suant dans leurs habits sales, et dormaient dans l'atmosphère empuantiée de l'étude, sous la lumière du gaz, dans la chaleur fade du poêle!...

RIMBAUD, Un cœur sous une soutane.

(1865). Par métonymie. Temps passé dans l'étude. *Les internes travaillent pendant l'étude du matin*. *L'étude de cinq heures*. *Les externes surveillés sont inscrits à l'étude du soir*. — *Maitre d'étude*, surveillant les élèves particulièrement durant l'étude. ⇒ **Répétiteur; pion, surveillant** (→ Bâcler, cit. 3). — L'ensemble des élèves constituant une étude. *L'étude des petits est plus bruyante que celle des grands*.

L'après-midi, après la classe, et en attendant l'étude surveillée qui ne nous libérerait guère que vers sept heures du soir, nous jouions aussi, mais cette fois dans la cour de l'école et sous le préau (...)

Raymond ABELIO, Ma dernière mémoire, t. I, p. 113.

♦ **3.** (1660). Local où travaille un notaire, un avoué, un huissier, un commissaire-priseur, ainsi que ses clercs. *Étude encombrée de papiers, de dossiers, de classeurs*. *Panonceau signalant une étude, une étude de notaire*. *L'étude est au fond de la cour*. *Les études à Paris sont rassemblées dans le quartier des affaires*.

Il n'y a si vil praticien, qui au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 21.

L'Étude était une grande pièce ornée du poêle classique qui garnit tous les autres de la chicane (...) Près de la fenêtre se trouvait le secrétaire à cylindre du Principal, et auquel était adossée la petite table destinée au second clerc (...) L'Étude avait pour tout ornement ces grandes affiches jaunes qui annoncent des saisies immobilières, des ventes, des licitations entre majeurs et mineurs, des adjudications définitives ou préparatoires, la gloire des Études! Derrière le Maître-clerc

était un énorme casier qui garnissait le mur du haut en bas (...) Les rangs inférieurs du casier étaient pleins de cartons jaunis par l'usage, bordés de papier bleu, et sur lesquels se lisaient les noms des gros clients dont les affaires juteuses se cuisinaient en ce moment(...) ni l'avoué, ni les plaideurs, ni les clercs ne tiennent à l'élégance d'un endroit qui pour les uns est une classe, pour les autres un passage, pour le maître un laboratoire.

BALZAC, le Colonel Chabert, Pl., t. II, p. 1088-89.

(1690). Par métonymie. Charge du notaire, de l'avoué avec son personnel, sa clientèle. Une étude importante. Une des plus grosses études de Paris. Acheter une étude de notaire. Étude qui se transmet de père en fils. Céder son étude à son premier clerc.

53 (...) mon patron, homme de plaisir et fort dépensier, se trouva dans une gêne considérable, et fut obligé de vendre sa charge. Quoique en ce moment les Études n'eussent pas acquis la valeur exorbitante à laquelle elles sont montées aujourd'hui, mon patron donnait la sienne, en n'en demandant que cent cinquante mille francs.

BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 638.

CONTR. Oisiveté. — Don, facilité, inspiration.

DÉR. Étudier. — (Sur le rad. latin) Studieux.

ÉTUDIANT, ANTE [etydjã, ôt] n. et adj. — 1261, *estudian*; en concurrence avec *escolier* jusqu'à la fin xvi^e; fém., 1789, rare av. fin xix^e; p. prés. de *étudier*.

★ I. N. Personne qui fait des études supérieures, suit les cours d'une université, d'une grande école ou la préparation à ces cours. Corporations d'étudiants (appelés *escholiers*) au moyen âge. Les artisans étaient, au moyen âge, les étudiants de la Faculté des arts. *Panurge, type de l'étudiant du moyen âge, fertile en plaisanteries. Vie des étudiants de l'époque romantique évoquée par Murger, Musset, Champfleury, Gavarni. Les étudiants et la bohème**. *Béret, galoche d'étudiants. Des étudiants. ⇒ Estudiantin, étudiant*, II. — La première association d'étudiants fut créée à Nancy en 1876. Associations groupées dans l'Union Nationale des Étudiants de France (U. N. E. F.). La Maison des Étudiants. Carte d'étudiant. Foyers d'étudiants. Étudiants logés dans les cités universitaires. Restaurants d'étudiants (→ Resto U). Bourses d'étudiants, préscolaires versés aux étudiants. Étudiant salarié, qui travaille tout en poursuivant ses études (⇒ aussi *Auditeur* [libre]). *Manifestation (manif.)*, grève d'étudiants.

Étudiants en Droit, en Sciences, en Lettres. Étudiant en anglais (angliciste), en allemand (germaniste)... *Étudiants en Médecine (⇒ fam. Carabin), étudiants des Beaux-Arts. — Étudiant prolongé, étudiant professionnel.*

1 Ainsi (il) vint à Bourges, où étudia bien longtemps et profita beaucoup en la faculté des lois (...) Partant de Bourges, (il) vint à Orléans, et là trouva force rustres d'écoliers qui lui firent grand chère à sa venue, et en peu de temps (il) apprit avec eux à jouer à la paume (...) car les étudiants du dit lieu en font bel exercice.

RABELAIS, Pantagruel, V.

2 Le cours de droit qui n'était autrefois que de deux années fut fixé à trois ans par une déclaration du mois d'avril 1679 (...) Les étudiants en droit doivent être assidus aux leçons, y assister en habit décent. Il leur est défendu par les statuts de porter l'épée, ni aucun habillement militaire.

Encyclopédie (DIDEROT), art. École.

3 La Chaumière est le Tivoli du quartier latin; c'est le rendez-vous des étudiants et des grisettes. Il s'en fait que ce soit un lieu de bonne compagnie, mais c'est un lieu de plaisir; on y boit de la bière et on y danse; une gaieté franche, parfois un peu bruyante, anime l'assemblée (...) Si la police interdisait l'entrée de ce jardin aux créatures qu'elle enregistre, ce serait peut-être là seulement que se retrouverait à Paris cette ancienne vie des étudiants, si libre et si joyeuse, dont les traditions se perdent tous les jours.

A. DE MUSSET, Frédéric et Bernerette, II.

4 (...) l'étudiant est de l'opposition comme toute âme honnête et qui ne connaît pas la vie. Les étudiants habitent le quartier latin (...) Ils demeurent dans des garnis qui mériteraient plutôt le nom contraire, et qui ont besoin, pour se justifier, du vers de Béranger :

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans!

car le budget de l'étudiant est assez minime, il varie de douze à quinze cents francs par an (...) Le code civil et l'anatomie manquent essentiellement de gaieté, aussi les étudiants cherchent-ils d'autres moyens de récréation. Le quartier latin est peuplé d'une foule de grisettes d'un genre particulier et qu'on nomme les étudiantes, bien qu'aucun observateur n'ait pu encore déterminer le genre de science qu'elles cultivent (...) Comme Gavarni a saisi admirablement le chic de l'étudiant! comme ce sont bien là les allures, le léger dandinement, le chapeau posé d'un air crâne sur le coin de l'oreille, l'œillet à la boutonnière, la moustache en croc du carabin ou du droitier de troisième année!

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 192-194.

5 (Villon) fut écolier, et de cette race immortelle, célèbre dès le temps de Rutebeuf et que nous décrivait hier encore Henri Murger (...) l'étudiant Villon dut ressembler de bonne heure à cet écolier du vieux fabliau qui avait joué aux dés tous ses livres (...)

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 26 sept. 1859, t. XIV, p. 287-289.

6 Je revois ces étudiants mal nourris dans de misérables chambres d'hôtels, closes, enfumées (...) tous un peu étriqués. Ceux d'aujourd'hui, à cause du sport peut-être, sont plus près de la nature, plus révoltés.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 424.

7 Au cours de ses études, la jeune fille s'était trouvée mêlée à un monde d'étudiants et d'étudiantes dont les doctrines très avancées avaient déteint sur elle; volontiers elle affichait le mépris de certaines conventions sociales et allait parfois jusqu'à prôner l'union libre (...)

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 410.

Étudiants islamiques: groupes de jeunes musulmans iraniens révolutionnaires.

★ II. Adj. (1966). Propre aux étudiants. La vie étudiante. La population étudiante: l'ensemble des étudiants. Le monde étudiant et le monde ouvrier. Manifestations étudiantes, mouvements étudiants. Un air étudiant, d'étudiant ⇒ *Estudiantin*.

Jusqu'à mai 68 les révoltes étudiantes dans les sociétés occidentales libérales ne contaminaient nullement la société contestée.

E. MORIN, in le Monde, 5 juin 1968.

REM. Ce terme a remplacé aujourd'hui *estudiantin* dans le langage courant.

ÉTUDIÉ, ÉE [etydje] p. p. adj. ⇒ Étudier.

ÉTUDIÉ [etydje] v. tr. — Conjug. *prier*. — 1155, *estudier*; de l'anc. franç. *estudie*, var. de *estuide* (→ Étude); cf. lat. *studere* «étudier».

★ I. V. tr. ind. (1155). Vx. Étudier à: appliquer son esprit à. ⇒ Intéresser (s'), pencher (se pencher sur). — REM. Le latin *studere* appelle le datif, ce qui explique cette construction.

J'avais un peu étudié, étant plus jeune, entre les parties de la philosophie à la logique, et entre les mathématiques à l'analyse des géomètres et à l'algèbre (...)

DESCARTES, Discours de la méthode, II.

★ II. V. tr. dir. (1270). Mod. Se livrer à l'étude; prendre pour objet d'étude. ⇒ Apprendre.

♦ 1. Absolt. Passer sa vie à étudier. Prétendre savoir sans étudier (→ Apprendre, cit. 25). Aimer à étudier, être avide (cit. 14) d'étudier. Étudier avec ardeur. ⇒ Travailler (spécial).

(...) si j'eusse étudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs dédié (sacrifié).

J'eusse maison et couche molle.

VILLON, le Testament, XXVI.

(...) le voyant (Pantagruel) étudier et profiter (vous) eussiez dit que (...) son esprit entre les livres (était comme) le feu parmi les brandes, tant il l'avait infatigable et ardent.

RABELAIS, Pantagruel, VIII.

Enfin, j'e me sentis peu à peu entraîné (...) vers l'étude avec une force irrésistible, et tout en regardant chaque jour comme le dernier de mes jours, j'étudiais avec autant d'ardeur que si j'avais dû toujours vivre.

ROUSSEAU, les Confessions, VI.

Spécial (vieilli). Faire ses études (I., 1., b). (⇒ Étudiant). Avoir étudié en Sorbonne. S'en aller étudier à Paris. Ils ont étudié ensemble. — Vx. Elle étudie en droit, en médecine.

Ah! que n'ai-je étudié?

MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, II, 4.

(...) j'enrage que mon père et ma mère ne m'aient pas fait bien étudier dans toutes les sciences, quand j'étais jeune.

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, II, 4.

♦ 2. (Avec un compl. dir.). Chercher à acquérir la connaissance de. Étudier le latin, l'algèbre, la grammaire, une langue étrangère. Étudier l'histoire (→ Angle, cit. 8), l'anatomie (→ Animalier, cit. 1), le droit romain (→ Coutume, cit. 8). — Étudier un art, la peinture, le dessin, le solfège. Étudier les échecs, le tennis. Personne qui étudie qqch. ⇒ Apprenant, étudiant (rare).

On dispute sur le choix de l'analyse ou de la synthèse pour étudier les sciences; il n'est pas toujours besoin de choisir.

ROUSSEAU, Émile, III.

Tantôt je faisais la basse dans un orchestre, tantôt je me trouvais sur le théâtre dans les chœurs, ou sous le théâtre avec les machinistes. J'étudiais ainsi la musique dans tous ses effets, interrogeant l'instrument et la voix humaine (...) écoutant les partitions et appliquant les lois que mon père m'avait apprises.

BALZAC, Gamba, Pl., t. IX, p. 433.

Étudier le piano, la flûte, apprendre à en jouer. Absolt. Étudier: s'exercer à jouer d'un instrument (→ Entendre, cit. 41).

(1694). Apprendre de manière à retenir, à mémoriser. Élève qui étudie sa leçon, sa récitation. Étudier les conjugaisons jusqu'à les savoir par cœur. ⇒ Potasser, piocher. Les enfants de cette école religieuse étudient leur catéchisme.

Mademoiselle apprenait dans un livre les termes navals, que chaque soir je lui faisais réciter, et étudiait la carte du ciel (...)

GIRAUDOUX, Suzanne et le Pacifique, III.

Acteur qui étudie son rôle. Pianiste, violoniste qui étudie un morceau, un passage.

♦ 3. (1588). Chercher à comprendre par un examen. ⇒ Analyser, examiner, observer. Étudier la nature, les phénomènes naturels, la germination, les réactions chimiques. Étudier les corps (cit. 3), les lois naturelles (→ Chimie, cit. 3; critérium, cit. 2), certains phénomènes (→ Défaillance, cit. 3). Étudier le terrain, en parlant de combattants qui cherchent à en reconnaître les ressources; au fig., explorer, sonder le lieu, le milieu où l'on doit agir (⇒ aussi Ausculter, tâter).

(...) cette dénudation (des mules à demi rasées) permet d'étudier à fond leur anatomie, les os, les muscles et jusqu'aux moindres veines (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 8.

Il faudra qu'on t'examine sérieusement, qu'on étudie un peu les phénomènes digestifs (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 81.

Étudier l'homme, les phénomènes psychologiques et sociaux. Le moraliste étudie les caractères, les mœurs, les coutumes. — Étudier qqn, observer attentivement son comportement. Molière fut appelé le Contemplateur pour avoir su étudier patiemment les gens et les milieux qu'il rencontrait (→ Cour, cit. 142). Étudier son entourage, ses camarades. Joueur de poker qui étudie attentivement ses partenaires. Boxeur qui étudie son adversaire afin de trouver son point faible. — Étudier une œuvre, un texte, un monument, un tableau, afin d'en démêler et d'en interpréter les éléments. Étudier un modèle. Étudier un auteur, un artiste, afin d'assimiler son esprit, son art, de se familiariser avec lui.

12 Cette longue attention que j'emploie à me considérer me dresse à juger aussi passablement des autres (...) Il m'advient souvent de voir et distinguer plus exactement les conditions de mes amis qu'ils ne font eux-mêmes (...) Pour m'être, dès mon enfance, dressé à mirer ma vie dans celle d'autrui, j'ai acquis une complexion studieuse en cela, et, quand j'y pense, je laisse échapper autour de moi peu de choses qui y servent : contenance, humeurs, discours. J'étudie tout (...)

MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

13 Vos paroles, le ton de votre voix, vos regards, vos pas, votre action et votre ajustement, ont je ne sais quel air de qualité, qui enchante les gens. Je vous étudie des yeux et des oreilles (...)

MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 3.

14 (...) c'est une folie de vouloir étudier le monde en simple spectateur. Celui qui ne prétend qu'observer n'observe rien, parce qu'étant inutile dans les affaires, et importun dans les plaisirs, il n'est admis nulle part.

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, II, Lettre XVII.

15 La manière dont on aborde votre femme, dont on lui parle, dont on la regarde, dont on la salue, dont on la quitte (...) il y a là des volumes d'observations plus minutieuses les unes que les autres. Le timbre de la voix, le maintien, la gêne, un sourire, le silence même, la tristesse, les prévenances à votre égard, tout est indice, et tout doit être étudié d'un regard sans effort.

BALZAC, Physiologie du mariage, Pl. t. X, p. 737.

16 Supérieur en cela aux poètes descriptifs, Balzac voyait l'homme en même temps que la nature ; il étudiait les physiognomies, les mœurs, les passions, les caractères du même regard que les sites, les costumes et le mobilier.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Balzac, VI.

17 Nous nous sommes tellement appliqués à sophistiquer notre cœur, nous avons tant abusé du microscope pour étudier les hideuses excroissances et les hauteuses verrues dont il est couvert (...)

BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

♦ 4. (1835). Examiner (qqch.) afin de décider, d'agir. *Étudier une question, un problème, un projet, un plan* (→ Copie, cit. 3 ; détacher, cit. 10). *Étudier les propositions de qqn* (→ Commission, cit. 4). *Suggestion qui mérite d'être étudiée attentivement*. ⇒ **Considérer**. *Étudier le devis soumis par un entrepreneur, les comptes** (cit. 14), *la comptabilité d'une entreprise*. *Étudier un dossier, une affaire*. *Étudier à fond un sujet* (⇒ **Approfondir, fouiller**) avant de le traiter.

Par ext. ⇒ **Chercher, rechercher**. *Étudier les moyens d'en sortir*. *Étudier le moment favorable*. *Étudier le défaut, le point faible, les secrets d'un ennemi*.

♦ 5. Traiter* (un sujet). *Professeur qui étudie un point particulier*. — Par métonymie. *La sociologie étudie l'homme en société*.

♦ 6. Prendre comme objet de son application, de ses soins. — (Vieilli). *Étudier un discours*. ⇒ **Préparer**. *Artiste qui étudie spécialement une partie de son tableau, de son œuvre, il a tort d'étudier ses propos, ses compliments*. ⇒ **Préméditer**. *Étudier son attitude, ses effets*. ⇒ **Compasser** (vieilli). — REM. En ce sens, *étudier* ne s'emploie guère aujourd'hui qu'au participe. → Étudié.

(Vx). Affecter, feindre.

18 Et je n'étudiai cette douleur menteuse Qu'à cause qu'en effet j'étais un peu honteuse Qu'une autre en témoignât plus de ressentiment.

CORNEILLE, Mélite, IV, 10.

► **S'ÉTUDIER** v. pron.

♦ 1. (1588). Réfl. Se prendre pour objet de son étude. *Moraliste, psychologue qui s'étudie autant qu'il étudie les autres* (→ Balancer, cit. 8). *Socrate recommandait à l'homme de s'étudier afin de se connaître*.

Par ext. (littér.). S'observer avec trop de complaisance. ⇒ **Écouter** (s'). *Il s'étudie beaucoup trop*. *Ce malade a tort de s'étudier, de trop s'observer*.

19 Je m'étudie plus qu'autre sujet. C'est ma métaphysique, c'est ma physique.

MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

20 Celui qui se sera étudié lui-même sera bien avancé dans la connaissance des autres.

DIDEROT, Règles de Claude et de Néron, in LITTRÉ.

♦ 2. (Récipr.). S'observer l'un l'autre. *Les deux adversaires s'étudiaient*.

♦ 3. (1824). Se composer une attitude lorsqu'on se sent observé, jugé. ⇒ **Observer** (s'), **surveiller** (se).

Vx. *S'étudier à* : s'appliquer, s'exercer à. — Suivi d'un substantif :

21 Un personnage grave ne s'étudie point à une si extravagante rhétorique.

BAYLE, Dict. critique, in LITTRÉ.

Mod. et littér. (suivi d'un inf.). *Il s'étudie à plaire à tout le monde*. *Acteur qui s'étudie à parler distinctement*.

22 (...) étudiez-vous, quand je vous mènerai par la main, à bien marcher comme une femme (...)

MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, III, 2.

23 (...) chacun s'étudie à renfermer en soi les émotions violentes, les chagrins profonds ou les élans involontaires.

A. DE VIGNY, Servitude et grandeur militaires, III, II.

► **ÉTUDIÉ, ÉE** p. p. adj. (1580, Montaigne).

Qui a fait l'objet d'une étude.

♦ 1. Mûrement médité et préparé (opposé à *improvisé*). *Une déclaration, un discours étudié*, dont les termes ont été soigneusement pesés. ⇒ **Calculé**. *La déclaration de l'ambassadeur était plus étudiée qu'elle n'en avait l'air*. *Un langage étudié*. ⇒ **Soigné**. *Des phrases, des images, des rythmes étudiés*. ⇒ **Recherché**. *Cet acteur a un jeu trop étudié*. ⇒ **Affecté, apprêté**.

24 Tout cela était dit avec la rapidité d'un discours étudié, et celui auquel on adressait la parole avait à peine le temps d'y couler de temps en temps un oui ou un non (...)

MARIVAUX, le Paysan parvenu, VI.

(...) Bayle, écrivant si rapidement sur tant d'objets différents, n'a jamais châté son style. Il faut qu'un écrivain tel que lui se garde du style étudié et trop peigné ; mais une négligence continuelle n'est pas tolérable dans des ouvrages sérieux.

VOLTAIRE, Lettre à d'Argens, 607, 21 juin 1739.

Meuble aux lignes étudiées. Un outil spécialement étudié (→ Cucillette, cit. 1). *Une robe simple mais de coupe très étudiée. Profil étudié d'une carrosserie*.

(...) comme un haut-parleur disperse les sons et les idées contenus dans un poste récepteur parfaitement étudié.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, XI.

(1932, in D. D. L.). Comm. (en parlant d'un prix). Calculé au plus juste de manière à favoriser la vente. *Prix étudiés. Vente d'articles de mode à des prix très étudiés*.

♦ 2. (1611). Volontairement produit ou façonné (opposé à *naturel, spontané*). *Les larmes étudiées d'un acteur. Il y avait dans son allure une dignité étudiée. Des gestes étudiés*. ⇒ **Contraint**.

(...) plissant méchamment ses yeux gris et méprisants, avec un retard étudié, il articula sur le ton de la plus parfaite déférence :

« C'était, comme toute, assez bien tourné. »

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 223.

(Personnes). Qui compose son attitude, son expression.

(...) cette emphatique Clairon qui est plus maigre, plus apprêtée, plus étudiée, plus empeséc qu'on ne saurait dire.

DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 463.

♦ 3. Préparé de manière à faire illusion (opposé à *sincère*). ⇒ **Faux, feint**. *Une joie étudiée. Je pris vite conscience de son indifférence étudiée*.

Le cruel ! de quel œil il m'a congédié !

Sans pitié, sans douleur, au moins étudiée.

L'ai-je vu se troubler et me plaindre un moment ?

RACINE, Andromaque, V, 1.

CONTR. *Improvisé, naturel, simple, sincère, spontané...*

DÉR Étudiant, étudiant.

ÉTUDIEUR, EUSE [etydjœr, øz] n. — 1884, Vallès ; de *étudier*.

♦ Rare. Personne qui étudie (un sujet). « *Les étudieurs des questions sociales* » (J. Vallès in D. D. L.). — REM. Ce dérivé tente de pallier l'absence de nominalisation du verbe *étudier*, le subst. *étudiant* ayant un sens spécialisé.

ÉTUDIOLE [etydjo] n. f. — XVII^e ; ital. *studiolo*, de *studio*. → Studio.

♦ Anciennt. Meuble à tiroirs et de petite taille que l'on pouvait placer sur un autre meuble.

ÉTUI [etui] n. m. — V. 1170, *estui* ; de l'anc. franç. *estui* « enfermer, garder, conserver », p.-ê. du lat. pop. **studiare* « donner son soin à qqch. », de *studium* « soin ». → Étude.

♦ 1. Objet creux servant de contenant, le plus souvent rigide, dont la forme, la disposition est adaptée à l'objet, aux objets qu'il est destiné à contenir. ⇒ **Boîte, emballage, enveloppe, gaine** ; et le préf. **porte-** (porte-cigarettes, porte-hache, etc.). *Étui de carton, de cuir, de plastique. Étui de métal, d'ébène, d'ivoire. Étui divisé en compartiments et contenant plusieurs objets*. ⇒ **Nécessaire, trousse**. *Étui à bijoux* (⇒ **Écrin**) ; *étui d'une arme blanche* (⇒ **Fourreau, gaine**). *Étui à aiguilles* (⇒ **Aiguillier**), *à ciseaux*. *Étui cylindrique protégeant le doigt des couturières*. ⇒ 2. **Dé**. *Étui contenant les flèches d'un arc* (⇒ **Carquois**), *la hampe d'un drapeau* (⇒ 1. **Brayer**), *la pierre à aiguiser d'un faucheur* (⇒ **Coffin**). *Étui à cartouches*. ⇒ **Cartouchière**. *Étui où le prêtre enferme l'hostie*. ⇒ **Custode**. *Étui d'une timbale*. — REM. Lorsque les étuis spécifiques sont dénommés (par des termes comme *écrin, fourreau, gaine...*) le mot *étui* est un générique et n'est pas d'usage normal. Dans le cas contraire, le mot est courant, comme dans les exemples suivants. *Étui à fusil*. ⇒ 2. **Botte**, 4. *Étui à carabine, à revolver. Étui d'un instrument de musique ; étui à violon. Étui à lunettes, à jumelles ; étui d'une longue-vue. Étui à peignes. Étui à cigares, à cigarettes* (cit. 1). *Chemise et étui d'une reliure de luxe. Étui de mathématiques* : ensemble des pièces (règles, compas, rapporteur...) nécessaire aux calculs, dessins, etc. — *L'Étui de nacre*, recueil de nouvelles d'Anatole France (1892).

J'ai dans cet étui-là, madame, un instrument (...)

Écoutez-le de grâce, un seul moment sans peine :

Et, s'il ne vous plaît pas, soudain je le rengaine.

J.-F. REGNARD, le Bal, 10.

(...) quand nous eûmes fini de chanter, il alla renfermer ma harpe dans son étui ; et, en m'en rapportant la clef, il me pria d'en jouer encore le soir (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XVI.

Déjà trois fois, hors de l'étui (...)

Les lames des poignards ont lui.

HUGO, les Orientales, XI.

(Ethnol. *Étui pénien**, *étui phallique* (cit. 2).

(1836). *Étui de cartouche*. ⇒ **Douille**. Absolt. *Ramasser les étuis après avoir tiré*.

(1866). **Mar**. Enveloppe en toile, sorte de sac où l'on renferme les voiles, etc. (⇒ **Housse ; bâche**).

Loc. (1752). Vx. *Un visage à étui*, très laid (que l'on devrait cacher dans un étui).

♦ 2. (Étuis naturels). Bot. *Étui médullaire* : zone superficielle de

la moelle dans la tige. — (1865). Entomol. Fourreau qui protège l'aiguillon de certains insectes.

♦ **3.** Fam. et vx. Lieu étroit.

Mon jaloux (...)

Est sorti de la chambre, et moi de mon étui (*il s'agit d'une armoire*).

MOLIÈRE, *L'École des femmes*, IV, 6.

Vêtement étriqué. *Il était tout raide dans son étui.*

♦ **4.** Fig. et littér. ⇒ **Enveloppe**.

Mes maladies augmentent tous les jours. La nature s'est avisée de faire à mon âme un très mauvais étui (...)

VOLTAIRE, *Lettre à Albergati*, 1704, 17 mars 1760, in LITTRÉ.

Vx. Contenant.

C'est le réceptacle et l'étui de la science que la mémoire (...)

MONTAIGNE, *Essais*, II, XVII.

CONTR. Contenu.

ÉTUVAGE [etyvaʒ] ou **ÉTUVEMENT** [etyvmā] n. m. — 1874, *étuvage*; *estuvement*, 1538; de *étuver*.

♦ Vx. Action d'étuver*.

Mod. et techn. Opération par laquelle on étuve (qqch.). *Étuvage des vêtements, de peaux.*

Cuisson à l'étuvée. *Étuvage de pigeons.*

ÉTUVE [etyv] n. f. — Fin ^{x^e}, *estuve*; du lat. pop. *extupa*, de *extu- pare*, du grec *tuphein* « fumer ».

♦ **1.** (1176). Vx. Salle, établissement de bains chauds. *Personne qui tenait une étuve.* ⇒ **Étuveur** (vx).

Pour éviter les étuves communes, il s'allait laver en une pauvre étuve privée.

J. AMYOT, *Démétrius*, 24.

♦ **2.** (xvi^e). Mod. Endroit clos dont on élève la température pour provoquer la sudation. *Étuve sèche* : chambre qui n'est pas en contact avec la vapeur. *Étuve humide* : bain* de vapeur, bain turc, hammam, sauna*. *Étuve, dans les thermes romains.* ⇒ **Caldarium**. *Étuve à 40°.*

Puis un nègre crépu, vêtu seulement d'une ceinture, le torse luisant, les membres musculieux, s'élança devant lui pour soulever une portière à l'autre extrémité, et Bertin pénétra dans la grande étuve, ronde, élevée, silencieuse, presque mystique comme un temple. Le jour tombait d'en haut, par la coupole et par des trèfles en verres colorés, dans l'immense salle circulaire et dallée, aux murs couverts de faïences décorées à la mode arabe.

MAUPASSANT, *Fort comme la mort*, p. 284.

Atmosphère, chaleur d'étuve : chaleur humide, pénible à supporter. *Buée, vapeur d'étuve après une averse* (cit. 77) *d'été.* — Par compar. *Étouffer*, suffoquer* comme dans une étuve.*

(...) cette continuelle chaleur d'étuve, qui ne cessait ni jour ni nuit, causait une fatigue particulière, autant intellectuelle que physique (...)

LOTI, *Matelot*, XL.

Nous devions nous mouvoir dans une atmosphère d'étuve que je n'ai pas souvent retrouvée, même dans les pays équatoriaux.

G. DUHAMEL, *la Pesée des âmes*, XIII.

Par métaphore :

(...) la découverte, le baptême, la fondation d'une ville, de centaines de villes aux identiques avenues de palmiers domestiqués, aux identiques nuits d'étuve (...)

Claude SIMON, *le Palace*, éd. 10/18, p. 70.

(1690). Lieu où il fait très chaud. *Quelle étuve! Ouvrez la fenêtre. C'est une étuve, ici.*

♦ **3.** (1680). Appareil destiné à obtenir une température déterminée, supérieure à celle du milieu ambiant. *Étuve à désinfection**, à *stérilisation*, produisant une température supérieure à 100°. ⇒ **Autoclave**. *Passer les vêtements, la literie d'un malade à l'étuve.* *Étuve à coagulation de sérum* (près de 70°). *Étuve à culture microbienne*, à température constante. *Étuve cylindrique de d'Arsonval.* *Étuve à incubation.* — *Étuve électrique, étuve à gaz.* — *Étuve pour dessécher les fruits* (prunes, raisins,...) ⇒ **Séchoir**. *Étuve de corderie*, où l'on goudronne les cordages. *Étuve où l'on soufre la laine.* ⇒ **Souffroir**.

Cette baraque, c'est l'épouillage (...). Alors, à l'étuve ou au feu!

G. DUHAMEL, *Récits des temps de guerre*, v, t. II, p. 280.

(1773). Mar. *Étuve à bordages* : cylindre dans lequel les bordages subissent un bain de vapeur pour être assouplis.

CONTR. Réfrigérateur.

DÉR. Étuver.

HOM. Formes du v. étuver.

ÉTUVÉE [etyve] n. f. — Fin ^{xiv^e}; de *étuver*.

Cuisine.

♦ Loc. adv. À L'ÉTUVÉE : cuit en vase clos, à la vapeur. ⇒ **Étouffée** (à l'). *Pommes de terres à l'étuvée.* ⇒ **Estouffade** (régional).

Pas de viandes rôties. Tout est cuit à l'étuvée.

BAUDELAIRE, *Argument du livre sur la Belgique*, III.

Par métonymie. Mets ainsi préparés. *Une étuvée de pigeons.*

HOM. Étuver.

ÉTUVER [etyve] v. tr. — V. 1175, *estuver*, v. intr.; de *étuve*.

♦ **1.** Vx. Baigner* (qqn) dans l'eau chaude. — Pron. *S'étuver* : se baigner.

Allez (...) vous étuver, vous nettoyer (...)

RABELAIS, *le Quart Livre*, LXVII.

Il (*Archimède*) en oubliait le boire et le manger et le reste du traitement de sa personne, de sorte que bien souvent ses serviteurs le traînaient par force au bain pour le laver, oindre et étuver.

J. AMYOT, *Marcellus*, 17, in HUGUET.

Par anal. *Étuver une plaie, une contusion.* ⇒ **Bassiner**.

♦ **2.** (1384). Faire passer à l'étuve* (3.). ⇒ **Désinfecter, stériliser; déshydrater, dessécher, sécher. *Étuver les vêtements d'un malade.* *Étuver des fruits*, les faire sécher (prunes, raisins).**

♦ **3.** (V. 1398). Cuire* à l'étuvée. *Étuver des pigeons.*

DÉR. Étuvage ou étuvement, étuvée, étuver, étuveuse.

ÉTUVEUR [etyvoœr] n. m., **ÉTUVEUSE** [etyvøz] n. f. — 1260, *estuveur*; de *étuver*.

♦ **1.** N. m. Vx. Celui qui tenait une étuve* (1.), un établissement de bains chauds. (On disait aussi *étuviste*).

♦ **2.** N. m. et f. (1923). Mod. *Un étuveur, une étuveuse* : appareil, chaudière, four à étuver* (2., 3.).

ÉTYMOLOGIE [etimoloʒi] n. f. — ^{xiv^e}, *éthymologie*; titre de l'*Étymologiarum*, d'Isidore de Séville (v. 1175); lat. *etymologia*, du grec *etimos* « vrai » et *logia*, de *legein* « dire ». → Logos.

♦ **1.** Étude de l'origine et de l'évolution des unités du lexique (mots, locutions...), depuis leur état le plus anciennement accessible. *L'article « étymologie » de l'Encyclopédie, très probablement dû à Turgot, pose les conditions d'une étymologie scientifique. L'étymologie moderne, née dans la deuxième moitié du ^{xix^e} siècle, est fondée sur les lois phonétiques et sémantiques. Retrouver, par l'étymologie, la racine latine, inscrite d'un mot français. L'étymologie relève de la linguistique diachronique*. Pour les anciens, l'étymologie était la recherche du sens authentique des mots.*

L'étymologie fut, à ses débuts, dans la condition de toutes les recherches scientifiques, c'est-à-dire sans règle, sans méthode, sans expérience. La règle, la méthode, l'expérience ne naissent que par la comparaison des langues, et la comparaison des langues est une application toute nouvelle de l'esprit de recherche et d'observation. Les savants qui les premiers s'occupèrent d'étymologie, ne pouvant consulter que la signification et la forme apparente des mots, ne réussissaient que dans les cas simples (... dans les cas complexes et difficiles...) les aberrations étaient sans limites (...)

LITTRÉ, *Dict. Préface*, p. XXIX.

L'étymologie est la science de la filiation des mots : ce que le généalogiste fait pour les familles, l'étymologiste le fait pour les familles de mots. L'étymologiste doit tenir compte des lois phonétiques, des lois sémantiques, de la date d'apparition du mot, de son extension géographique, et enfin du milieu social où il a vécu (...). L'on doit donc, pour établir l'origine d'un mot (...) prouver que ce mot correspond bien, son pour son, à l'étymon proposé, il est nécessaire que le rapport des sens soit clair, et que les circonstances historiques, géographiques et sociales ne s'opposent pas à l'hypothèse présentée. En ce qui concerne le français, l'on peut considérer, d'une manière générale, que le travail étymologique est très avancé. Bien des étymologies sont controversées, et un certain nombre de mots restent encore inexplicables; mais l'origine de la plupart des mots du français commun est maintenant connue d'une manière certaine.

F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, *Précis de grammaire historique*, p. 160-162.

L'étymologie, n'intéresse pas seulement l'introduction d'un mot : dans le cours du développement, des accidents surgissent, des innovations de sens dont il est non moins important de donner la cause. Ceci est particulièrement nécessaire pour les mots repris au latin, qui l'ont souvent été à deux ou trois reprises avec des acceptions différentes.

Oscar BLOCH, *Dict. étymologique*, *Introd.*

Le facteur étymologique, dans l'analyse des sens, n'est pas à négliger, mais il doit être remis à sa place. L'origine d'un mot ne saurait commander, à plus forte raison rectifier le sens actuel, hors le cas, bien entendu, d'une bévue populaire (...). Ce que l'étymologie doit nous apprendre ou nous remettre en conscience, c'est la courbe d'évolution, la trajectoire des sens qui permet de mieux juger, comme point d'aboutissement, la valeur actuelle, et qui autorise les écrivains épris de tradition à maintenir les mots dans la bonne voie, et parfois à inscrire tel sens latin qui commande l'évolution historique des sens ou qui s'accorde avec tel autre membre de la famille : je pense, par exemple, à *procès* au sens de *processus*, plus élégant et plus français que son calque latin, et qui trouve un point d'appui dans *procéder* (latin *procedere*, avancer : le *procès* juridique est un litige qui avance vers la solution).

A. DAUZAT, *le Génie de la langue française*, p. 100.

Nos professeurs nous ont mille fois répété, nos écrivains favoris nous montrent à tout instant, notre plaisir même et notre intérêt nous avertissent qu'il est pour nous un seul moyen de nous servir des mots en pleine connaissance de cause. C'est de commencer par en dégager l'étymologie, puis de nous guider sur elle (...). Le nom même nous l'apprend : *étymologie* c'est *etimos logos*, le sens authentique. Ainsi, l'étymologie fait sa propre réclame, et renvoie à l'étymologie.

J. PAULHAN, *la Preuve par l'étymologie*, p. 11-12.

♦ **2.** Origine et évolution historique d'un mot (⇒ **Racine**). *Rechercher, donner l'étymologie d'un mot.* ⇒ **Étymon**. *Mots de forme différente ayant la même étymologie.* ⇒ **Doublet**. *Étymologie d'un mot formé par dérivation**. *Étymologie et morphologie**. *Étymologie d'un emprunt**. *Étymologie grecque, latine, germanique...* *d'un mot français.* *Étymologie d'un mot anglais, russe.* *Mots apparentés par l'étymologie* : mots de la même famille*. *Étymologie cer-*

taine, établie; étymologie incertaine, douteuse, controversée, obscure, inconnue. Fausse étymologie. Étymologie fantaisiste. Orthographe conforme à l'étymologie.

- 6 Elle (*notre éducation*) a eu pour sa fin de nous faire non bons et sages, mais savants (...) Elle ne nous a pas appris de suivre et embrasser la vertu et la prudence, mais elle nous en a imprimé la dérivation et l'étymologie.
MONTAIGNE, Essais, II, XVII.
- 7 (...) une (...) détestable orthographe (...) sans aucun égard d'étymologie (...)
MOLIÈRE, les Fâcheux, III, 2.
- 8 C'était une langue (*au commencement du XVIII^e s.*) très française, et pourtant laissant voir distinctement sous chaque mot sa racine hellénique, romaine ou castillane; une langue calme et transparente, au fond de laquelle on distinguait nettement toutes ces magnifiques étymologies grecques, latines ou espagnoles, comme les perles et coraux sous l'eau d'une mer limpide.
HUGO, Littérature et philosophie mêlées, But de cette publication.
- 9 Il est incroyable à quel point il est difficile de faire comprendre que l'étymologie ne se devine pas, qu'elle est l'aboutissement de recherches minutieuses, et que, bien souvent, on aboutit à un mur.
OSCAR BLOCH, Recherches étymologiques, in *Où en sont les études de français*, p. 170.
- 10 Chaque fois qu'une étymologie m'intéresse, me retient, m'amuse, les spécialistes entrent en transe et me démontrent aussitôt que cette étymologie est fantaisiste (...)
G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 55.
- 10.1 Son discours est plein de mots qu'il coupe, si l'on peut dire à la racine. Pourtant, dans l'étymologie, ce n'est pas la vérité ou l'origine d'un mot qui lui plaît, c'est plutôt l'effet de surimpression qu'elle autorise : le mot est vu comme un palimpseste : il me semble alors que j'ai des idées à même la langue — ce qui est tout simplement : écrire (je parle ici d'une pratique, non d'une valeur).
R. BARTHES, Roland Barthes, p. 88.

Étymologie populaire : procédé par lequel le sujet parlant rattache spontanément un mot à un ou plusieurs mots qui paraissent en fournir l'explication, par analogie apparente de forme ou de sens (→ *Attraction paronymique**).

- 11 L'étymologie populaire est surtout fréquente dans le langage populaire (pilules *optacées*, pilules à *pioncer*) et dans le langage enfantin (...) Elle a transformé *soucroute* (*sauerkraut*) en *choucroute* (...) sous l'influence de *chou*. Mais un mot rare se trouve assimilé à un nom connu sans que le sens y soit pour rien : *coute-pointe* (*eulcitra puncta*) est devenu *courte-pointe* (...)
F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, Précis de grammaire historique, p. 46.
- 12 (...) l'étymologie populaire (...) est une créativité sémantique et rhétorique appuyée sur le respect du signifiant.
Alain REY, le Lexique : images et modèles..., p. 195.

DÉR Étymologiser, étymologisme, étymologiste. — V. **Étymon**.

ÉTYMOLOGIQUE [etimoloʒik] adj. — V. 1550; lat. *etymologicus*, grec *etymologikos*, de *etymologia*. → **Étymologie**.

♦ 1. Relatif à l'étymologie (en tant que discipline). *Science étymologique. Recherches, travaux étymologiques. Dictionnaire* étymologique.*

- 1 Il faut arriver au XIX^e siècle pour trouver un progrès important dans les recherches étymologiques (...) Fr. Diez, le fondateur de la linguistique romane (...) donna en 1854 un dictionnaire étymologique de langues romanes, plusieurs fois réédité et encore excellent, bien que naturellement en partie vieilli (...) Littré introduisait dans son admirable dictionnaire, qui a commencé à paraître en 1863, une partie étymologique fondée essentiellement sur l'ouvrage de Diez (...) C'est à ce moment qu'un des meilleurs élèves de P. Meyer et de G. Paris, Antoine Thomas commence sa longue carrière d'étymologiste. Dans ses divers recueils (...) et dans la rédaction des notes étymologiques qu'on lit en tête de tous les articles du *Dictionnaire Général de la Langue Française* (de Hatzfeld et Darmesteter), il a fait montre d'une maîtrise et d'un art qui ont fait de lui le premier étymologiste de notre époque.
OSCAR BLOCH, Recherches étymologiques, in *Où en sont les études de français*, p. 159.

♦ 2. (1870). Conforme à l'étymologie. *Sens étymologique d'un mot* (opposé à *sens dérivé*) : le sens le plus proche de celui du mot d'où il dérive (*étymon*). *Orthographe, graphie étymologique.* ⇒ **Étymologisme**.

- 2 Au cours des âges, l'orthographe s'est progressivement fixée — et compliquée (...) L'orthographe est devenue *étymologique* (au XV^e s.); *tere* a reçu deux *rr* à l'image de *terra*; *ele* s'est écrit *aile* à cause de *ala*; *escrire* est même devenu *escripe* à cause de *scriptum*.
F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, Précis de grammaire historique, p. 30.
- Figure étymologique** : réunion dans une construction syntaxique, de mots apparentés par l'étymologie, ou par le sens (ex. : *vivre sa vie*). **Doublet*** étymologique.
- DÉR**. Étymologiquement.

ÉTYMOLOGIQUEMENT [etimoloʒikmã] adv. — 1838; de *étymologique*.

♦ Conformément à l'étymologie*. *Étymologiquement*, pédagogie signifie « conduite de l'enfant ». ⇒ **Originellement, primitivement** (→ **Adverbe**, cit. 1; **ascétisme**, cit. 5).

ÉTYMOLOGISER [etimoloʒize] v. intr. — 1551; de *étymologie*.

♦ Didact. (rare). S'occuper d'étymologie.

ÉTYMOLOGISME [etimoloʒism] n. m. — D. i.; de *étymologie*.

♦ Didact. Système (d'analyse, d'interprétation) basé sur l'étymologie. — Spécial. Système orthographique, fondé sur l'étymologie. *L'étymologisme est une véritable maladie de l'orthographe.*

maladie inoculée, nullement constitutive et parfaitement guérissable » (L. Clédat).

ÉTYMOLOGISTE [etimoloʒist] n. — 1578; de *étymologie*.

♦ Linguiste qui s'occupe d'étymologie*. *Les recherches, les travaux des étymologistes. Une étymologiste des langues romanes. Walter von Wartburg, étymologiste des parlers gallo-romans et du français.*

ÉTYMON [etimõ] n. m. — 1892; grec *etumon* « sens véritable », d'après *étymologie*.

♦ Ling. Mot que l'on considère comme donnant l'étymologie* (2.) d'un mot. *Pedem est l'étymon de pied.* — Par métaphore : (... les sciences humaines ne sont-elles pas étymologiques, recherchant l'étymon (origine et vérité) de tout fait ?
R. BARTHES, Roland Barthes, p. 142.

Eu [øy] Symbole chimique de l'*europium*.

EU, EUE [y] p. p. du v. **Avoir**.

EU- Élément tiré du grec *eu* « bien » et entrant dans la composition de termes didactiques (ex. : *eucrasie* « bonne constitution »; *euphorie**; *eutocie* « accouchement normal »). Voir à l'ordre alphabétique.

É.-U. [etazyni] Abrév.

♦ Rare. États-Unis (l'abrév. cour. est celle de l'expression américaine. ⇒ **U.S.A.**).
Le régime du Sud se liquéfiant, les É.-U. envoyèrent trois mille cinq cents Marines dans la rizière. Claude COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 47.

EUBAGE [øbaʒ] n. m. — 1755, *Encyclopédie*, citant des érudits du XVII^e; bas lat. *eubages* n. m. pl., Ammien Marcellin.

♦ Hist. Chez les Celtes, Prêtre lettré, d'une classe nommée entre les druides* et les bardes... *Les eubages ou ovates remplissaient les fonctions de devins et de guérisseurs; ils étaient chargés de la célébration des sacrifices.*

Des eubages marchaient à la tête, conduisant deux taureaux blancs qui devaient servir de victimes; les bardes suivaient (...)
CHATEAUBRIAND, les Martyrs, IX.
On voit défiler au fond des troupes gauloises, puis une longue procession d'eubages et de druides.
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 152.

EUBÉEN, ENNE [øbeé, en] adj. et n. — Attesté 1870 dans les dict. (P. Larousse); de *Eubée*.

♦ Didact. De l'Eubée, île grecque (notamment dans l'Antiquité). — N. *Les Eubéens*.

EUBINE [øbin] n. f. — XX^e; marque déposée.

♦ Pharm. Analgésique central dérivé de la codéine (la codéine existe dans l'opium).

— Je dors mal, dit-il. J'ai... j'ai des douleurs. Une fois un ami m'a donné un suppositoire d'eubine et ça m'a beaucoup soulagé. Seulement les pharmaciens exigent une ordonnance (...)
— L'eubine, c'est à base d'opium, dis-je. S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 64.

EUCAÏRITE ou **EUKAÏRITE** [økainit] n. f. — 1892; angl., 1844, Dana; angl. *eukairite*, 1822; du grec *eukairos* « opportun », de *eu-*, et *kairos* « temps, saison », car ce métal fut trouvé peu après le sélénium; suff. *-ite*.

♦ Minér. Séléniure naturel d'argent et de cuivre, de couleur gris-de-plomb.

EUCALYPTOL [økaliptol] n. m. — 1870; de *eucalyptus*; suff. *-ol*.

♦ Chim., pharm. Principe actif extrait de l'essence d'*eucalyptus**. *L'eucalyptol est employé en inhalations comme antiseptique.*

EUCALYPTUS [økaliptys] n. m. — 1796, *eucalypte*; lat. bot. *eucalyptus* (1788, Lhéritier); de *eu-*, et *kaluptos* « couvert », le limbe du calice restant fermé jusqu'après la floraison, de *kaluptein* « couvrir, envelopper ».

♦ 1. Cour. Arbre originaire d'Australie (famille des *Myrtacées*) de taille élevée à feuilles pointues très odorantes. *Le bois de l'eucalyptus est foncé, dur, lourd; il est utilisé, selon la variété, dans la construction et l'ébénisterie, ou comme bois de chauffage. L'eucalyptus est cultivé pour l'assainissement des marécages.*

« Des eucalyptus ! » s'était écrié Harbert.
C'étaient, en effet, ces superbes végétaux, les derniers géants de la zone extra-tro-

picale, les congénères de ces eucalyptus de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, toutes deux situées sur la même latitude que l'île Lincoln. Quelques-uns s'élevaient à une hauteur de deux cents pieds. Leur tronc mesurait vingt pieds de tour à sa base, et leur écorce, sillonnée par les réseaux d'une résine parfumée, comptait jusqu'à cinq pouces d'épaisseur.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, p. 334.

Bot. *Eucalyptus globulus* : gommier blanc. *Eucalyptus rostrata* : gommier rouge.

*Essence extraite des feuilles d'eucalyptus et dont on tire l'eucalyptol**.

1 Si la qualité du bois d'eucalyptus diffère suivant les espèces, la qualité du parfum est, elle aussi, des plus variables. Tantôt elle rappelle la menthe poivrée (...) tantôt celle du camphre (...) tantôt encore celle de la citronnelle (...). La quantité d'essence que l'on extrait varie selon les espèces (...). On voit par là quel avantage il y a à distiller les feuilles de certaines variétés au lieu d'autres (...).
V. DEMONTÈS, l'Algérie économique, t. V, p. 495.

♦ **2. Méd. et cour.** Les feuilles d'eucalyptus. *Inhalation d'eucalyptus. Cigarette d'eucalyptus. Fumer de l'eucalyptus.*

2 Une odeur d'eucalyptus lui fit faire la grimace (...) dans une soucoupe placée au chevet du lit, une cigarette médicale achevait de se consumer.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 70.

DÉR. Eucalyptol.

EUCARYOTE [økaʁjot] adj. et n. m. plur. — xx^e; de *eu-*, et *karuon* « noyau ». → *Caryo-*.

♦ **Biol.** Se dit d'un être vivant dont les cellules possèdent un noyau structuré (opposé à *procaryote*). *Cellule animale ou végétale eucaryote*. — N. m. plur. *Les eucaryotes* : ces êtres vivants (à l'exception des virus et des bactéries). « Chez les bactéries, les mécanismes qui président à l'expression génétique sont aujourd'hui bien connus, grâce notamment au travail de F. Jacob et J. Monod. Il n'en va pas de même pour les organismes plus évolués, qui possèdent un noyau, les eucaryotes » (la Recherche, juil. 1978).

EUCCHARISTIE [økaʁisti] n. f. — 1150; lat. ecclés. *eucharistia*; grec ecclés. *eukharistia* « action de grâce », de *eukharistos*, de *eu* « bien », et *kharizesthai* « complaire à », de *kharis*. → *Charisme*.

♦ Sacrement essentiel du christianisme qui commémore, perpétue le sacrifice du Christ. ⇒ **Cène, communion**. *Selon l'Écriture, l'Eucharistie fut instituée par Jésus lui-même* (Évangile selon saint Matthieu, xxvi). *Le mystère de l'Eucharistie. Consécration* et distribution des espèces** (⇒ **Hostie, pain** [céleste, des anges ou angélique]; **calice, ciboire, coupe, patène, vin**) dans la célébration de l'eucharistie. *Recevoir l'eucharistie*. — REM. Le mot est souvent écrit avec la majuscule.

1 « Ma chair est vraiment une nourriture, mon sang est un breuvage. Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui » (Évang. St Jean, vi, 56-57). L'Église catholique conclut que, de ces mots et de ces gestes de Jésus, est né le sacrement de l'Eucharistie.
DANIEL-ROPS, Jésus en son temps, p. 481.

Théol. cathol. et orthodoxe. Les espèces (pain et vin) qui, selon la doctrine, contiennent substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ. ⇒ **Transsubstantiation**. *L'Eucharistie ou Sacrement de l'Autel, Sacrement du corps et du sang du Christ* (absolt Saint-Sacrement), est une oblation, un sacrifice effectif. ⇒ **Messe**. *Sainte Eucharistie gardée dans le tabernacle. Adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie*. ⇒ **Élévation**. *L'Eucharistie, nourriture spirituelle des fidèles, viatique* des mourants*.

2 Fréquentons donc ce sacré repas de l'Eucharistie, et vivons en union avec nos frères : fréquentons-le et nourrissons-nous de l'espérance de la joie céleste ; mangeons ce pain qui soutient l'homme ; buvons ce vin qui doit réjouir le cœur.
BOSSUET, Méditations sur l'Évangile, t. VI, p. 433.

3 « Sacrement de la Passion du Seigneur » dit saint Thomas d'Aquin, l'Eucharistie nous la rappelle et nous en assure le bienfait (...) D'autre part, l'Eucharistie n'est pas seulement le sacrement de la présence divine, mais un pain qui donne la vie. En s'offrant à nous sous les espèces du pain et du vin, Notre-Seigneur a signifié qu'il veut être la nourriture de nos âmes, afin d'entretenir et de fortifier en elles la vie de la grâce.
M^{sr} GRENTE, les Sept Sacrements, p. 92-93.

Protestantisme. *Doctrine luthérienne de l'Eucharistie*. ⇒ **Consubstantiation, impanation**. *Doctrine calviniste de l'Eucharistie où la présence du Christ dans les Saintes Espèces est réelle mais spirituelle. Sacramentaires* niant la présence réelle dans l'Eucharistie*.

DÉR. Eucharistique.

EUCCHARISTIQUE [økaʁistik] adj. — 1577; de *eucharistie*.

♦ Relatif à l'eucharistie. *Espèces* eucharistiques. Communion*, repas, banquet eucharistique*. ⇒ **Cène**. — *Congrès eucharistique, destiné à l'étude de l'eucharistie et à sa liturgie*.

1 Je sais ce dont il s'agit quand on parle d'après saint Paul de la théologie de la souffrance et d'après Bossuet de la participation des fidèles au sacrifice latreutique, eucharistique et impétoire de la messe.
A. BILLY, Sur les bords de la Veule, p. 20.

Par métaphore. Qui évoque l'eucharistie, les hosties.

2 Et les arbres tendaient la froide lune eucharistique au bout de leurs branches.
J. RENARD, Journal, 29 mai 1894.

EUCHRE [økr] n. m. — 1901, in *Nouveau Larousse illustré*; mot angl., d'orig. inconnue.

♦ Rare. Jeu de cartes semblable à l'écarté.

EUCLASE [øklaz] n. f. — 1804, Fourcroy; de *eu-*, et grec *klasis* « action de briser » (de *klân* « casser »), en raison de sa fragilité.

♦ Minér. Silicate hydraté de béryllium et d'aluminium en cristaux verdâtres, que l'on trouve en compagnie du quartz et de la topaze.

EUCLIDIA [øklidja] n. f. — 1953; *euclidie*, Bescherelle, 1846; grec *eukleidês*, de *eukleês* « illustre, glorieux ».

♦ Zool. Lépidoptère nocturne (famille des *Noctuidés*), dont une espèce est appelée communément *doublure jaune*.

EUCLIDIEN, IENNE [øklidjē, jē] adj. — V. 1730, Desfontaines, in Trévoux; de *Euclide*, mathématicien grec.

♦ Relatif à Euclide. *Méthode euclidienne d'exposition de la géométrie*. N. Un, *une euclidien(ne)* : partisan ou praticien de la géométrie d'Euclide. *Les euclidiens et les non-euclidiens*.

(...) je suis fâché que vous désigniez par le nom de *Newtoniens* ceux qui ont reconnu la vérité des découvertes de Newton : c'est comme si on appelait les géomètres *Euclidiens*.
VOLTAIRE, Lettre à Clairant, 1650, 19 août 1759.

(...) Luneburg a cru pouvoir établir que l'espace perceptif élémentaire était riemannien et non pas euclidien (perception des parallèles, etc.), ce qui est peut-être exagéré, mais semble montrer tout au moins l'existence d'une situation indifférenciée à partir de laquelle les structures euclidiennes ne s'organisent que secondairement.
J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 368.

Géométrie euclidienne : géométrie à trois dimensions fondée sur le postulatum d'Euclide : « Par un point extérieur à une droite, on ne peut mener qu'une seule parallèle à cette droite ». ⇒ **Espace** (cit. 9 et *supra*), **géométrie**. *Géométries non euclidiennes*.

COMP. Non-euclidien.

EUCOLOGE [økoloz] n. m. — 1610; *euchologe*, Furetière, 1701; lat. ecclés. *euchologium*, grec *eukhologion*, de *eukhê* « prière », et *logos* « livre ».

♦ Didact. (relig.). Livre de prières contenant l'office des dimanches et fêtes. ⇒ **Paroissien**. (On trouve aussi la graphie *euchologue*).

EUDÉMIS [ødemis] n. m. — 1909; mot. lat., p.-ê. de *eu-*, et grec *dêmas* « corps ».

♦ Zool. Papillon dont la chenille est nuisible à la vigne (*ampélophage*). (On dit aussi *ver de la grappe*).

La cochyliis, *Clysis ambiguella*, et l'eudémis, *Polychrosis botrana*, sont deux microlépidoptères dont les chenilles, ordinairement désignées sous le nom de vers de la grappe, s'attaquent aux inflorescences et aux grappes. Elles passent l'hiver à l'état de chrysalides qui se réveillent au printemps pour donner naissance à de petits papillons nocturnes.
Louis LEVADOUX, la Vigne et sa culture, p. 77.

EUDÉMONIQUE [ødemonik] adj. — xx^e; de *eudémonisme*.

♦ Philos. Relatif à l'eudémonisme*. (On dit aussi *eudémoniste*). *Philosophies, doctrines eudémoniques*.

EUDÉMONISME [ødemonism] n. m. — 1827, in D. D. L.; grec *eudaimonismos*, in Aristote, « action de regarder comme heureux », de *eudaimôn* « heureux ».

♦ Philos. Doctrine morale ayant pour principe que le but de l'action est le bonheur. ⇒ aussi **Hédonisme**. *L'eudémonisme d'Épicure*. — *L'eudémonisme rationnel ou eudémonisme d'Aristote*, selon lequel le bonheur est le produit de la raison contemplant la vérité.

(...) dans le moment même (...) où paraît cet équilibre entre nos tendances profondes, entre la nature et l'esprit (...) la créature de M. Giraudoux reçoit sa récompense : c'est le bonheur. On voit ce qu'est l'humanisme fumeux de cet auteur : un eudémonisme païen.
SARTRE, Situations I, p. 96.

DÉR. Eudémonique, eudémoniste.

EUDÉMONISTE [ødemonist] adj. et n. — 1890; de *eudémonisme*.

♦ Philos. Relatif à l'eudémonisme*. (On dit aussi *eudémonique*). N. (1901). Un, *une eudémoniste* : adepte de l'eudémonisme.

EUDERMIQUE [ødermik] adj. — V. 1960; de *eu-* « bien », et *dermique*.

♦ Didact. Qui apporte à la peau les éléments nutritifs dont elle a besoin (pour sa santé, sa beauté). *Crème eudermique*.

EUDIOMÈTRE [ødjometra] n. m. — 1775, grec *eudia* « beau temps », et *mètre*.

♦ Sc. (phys.). Instrument servant à l'étude des corps gazeux, à leur analyse volumétrique ou à leur synthèse. *Eudiomètre à eau, à mercure. L'eudiomètre est un tube gradué muni de deux électrodes entre lesquelles jaillit une étincelle électrique.* — Spécial. (méd.). *Eudiomètre utilisé pour l'analyse des gaz de la transpiration.*

DÉR. Eudiométrie, eudiométrique.

EUDIOMÉTRIE [ødjometri] n. f. — 1796; de *eudiomètre*.

♦ Sc. (phys.). Analyse des mélanges gazeux avec l'eudiomètre*. *Expérience d'eudiométrie.*

EUDIOMÉTRIQUE [ødjometriik] adj. — 1793; de *eudiomètre*.

♦ Sc. (phys.). Relatif à l'eudiométrie. *Essais, expériences eudiométriques. Instrument eudiométrique.*

EUDISTE [ødist] n. m. — xvii^e; de *Eudes*, n. propre.

♦ Didact. Membre d'une congrégation religieuse consacrée à l'enseignement et à la prédication, instituée à Caen en 1643 par saint Jean Eudes. *Faire ses études chez les eudistes.* — Adj. *Père eudiste.*

EUDYNAMIE [ødinami] n. f. — xx^e; de *eu-*, et *dynamie*.

♦ Physiol. Point d'équilibre optimal des facultés physiques.

EUGÉNATE [øzenat] n. m. — 1933; de *eugén(ol)*, et *ate*.

♦ Chir. dent. Pâte durcissante obtenue par le malaxage d'eugénol* et d'oxyde de zinc, très utilisée en chirurgie dentaire (pansements, obturation de canaux).

EUGÉNÉSIE [øzenezi] n. f. — V. 1870; grec *eu-*, et *genesis* «génération».

♦ Didact. Aptitude procréatrice de deux races qui, par croisements, donnent naissance à des produits qui sont féconds entre eux comme avec les individus des races mères (ex. : le chien et le loup).

DÉR. Eugénésique.

EUGÉNÉSIQUE [øzenezik] adj. — 1877, Littré, *Suppl.*; de *eugénésie*.

♦ Didact. Propre à améliorer une race. ⇒ **Eugénique**.

EUGÉNÈTE [[øzenet] n. m. — xx^e; grec *eugenetês*; de *eu-*, et *genos* «race».

♦ Biol. Personne à l'hérédité saine, capable de procréer dans les meilleures conditions.

EUGÉNIE [øzeni] n. f. — 1930, *Larousse du xx^e siècle*; 1932, Académie; de *eugénisme*, et suff. *-ie*.

♦ Vx. Eugénisme.

EUGÉNIQUE [øzenik] n. f. et adj. — 1883; angl. *eugenics* (1883) créé par Galton, n. et adj.; de *eu-*, et *genos* «race».

Didactique.

★ I. n. f. Science qui étudie et met en œuvre les méthodes susceptibles d'améliorer les caractères propres des populations humaines, essentiellement fondée sur les connaissances acquises en hérédité. ⇒ **Génétique**. — REM. L'Académie n'enregistre qu'*eugénie*, n. f.

1 En tant qu'étude méthodique des moyens propres à sauvegarder la qualité génétique des générations futures, l'Eugénie est de création relativement récente (...) vers 1870, le cousin de Darwin, Francis Galton, fonde l'Eugénie scientifique, dont l'objet, selon lui, doit être double : entraver la multiplication des inaptes, au lieu de les laisser venir au monde pour mourir ensuite prématurément (eugénie *négative*), et améliorer la race en favorisant la reproduction des plus aptes par des mariages précoces, et l'intérêt témoigné à leur progéniture (eugénie *positive*). En 1904, Galton inaugure à l'Université de Londres un enseignement national d'Eugénie (...). Jean ROSTAND, *L'Hérédité humaine*, p. 116-118.

2 Conscients du péril génétique qui menace l'espèce, les partisans de l'Eugénie souhaitent de substituer à la sélection mécanique d'autrefois une sélection artificielle, volontaire, et qui, celle-là, porterait non pas sur les individus, mais sur leurs germes. Jean ROSTAND, *L'Homme*, X, p. 137.

2.1 (...) c'est en partie à la leur des recherches généalogiques que s'est faite l'individualisation des cycloïdes et des schizoïdes. On a cherché à vérifier ici encore les lois de Mendel, de certaines constatations on a tiré parfois sous prétexte de mettre la législation en rapport avec les données les plus récentes de l'Eugénie, des conclusions prématurées. Jean DELAY, *la Psycho-physiologie humaine*, p. 93.

★ II. Adj. Qui a rapport à l'eugénique. *Congrès eugénique.* « (...) un comité spécial composé de six femmes et six hommes choisit, selon des critères eugéniques, le géniteur et la génitrice parmi les volontaires (sans apparier les couples) ... » (*le Nouvel Obs.*, 19 juin 1978).

Par l'application de la stérilisation eugénique, on pourrait évidemment, et en assez peu de temps, raréfier considérablement les tares dominantes auxquelles on déclarerait l'offensive (...). Jean ROSTAND, *L'Hérédité humaine*, p. 120.

EUGÉNISME [øzenism] n. m. — 1912; angl. *eugenism* (1887). → Eugénique.

♦ Didact. et rare. Eugénique (n. f.). « On peut déjà détecter de nombreuses malformations et maladies du fœtus dans le ventre de la mère. Bientôt on pourra connaître la prédisposition aux maladies avant la naissance. Mais saura-t-on utiliser les ressources du diagnostic prénatal en évitant la tentation de l'eugénisme ? » (*Sciences et Avenir*, n° 407, janv. 1981, p. 76).

DÉR. Eugéniste.

EUGÉNISTE [øzenist] n. — 1935; angl. *eugenist*, 1913; de *eugénisme*.

♦ Didact. Spécialiste de l'eugénisme. — Adj. (1941). *Rapport eugéniste.*

EUGÉNOL [øzenol] n. m. — 1855; de *eugenia*, nom sav. du girofle.

♦ Chim. Liquide huileux odorant, composé phénolique contenu dans l'essence de girofle, C₁₀H₁₂O₂. *Pâte à l'eugénol utilisée par les dentistes (antiseptique dentaire).* ⇒ **Eugénate**.

DÉR. Eugénate.

EUGLÈNE [øglèn] n. f. — 1835; lat. sc. *euglena*, 1830; grec *euglênos* «aux belles prunelles».

♦ Bot. Algue unicellulaire flagellée, type du groupe des *Euglénophycées*.

DÉR. Euglénophycées.

EUGLÉNOPHYCÉES [øglénofise] n. f. pl. — xx^e; var. *euglénidés*, n. m. pl., 1901; *euglénien*, n. m. pl., 1870; de *euglèn(e)*, et (*chloro*)*phycées*.

♦ Bot. Groupe d'algues unicellulaires, de couleur verte, dont le type est l'*euglène**. — Au sing. *Une euglénophycée*.

EUH [ø] interj. — 1662; onomatopée.

♦ 1. Vx. Exprimant la contrariété.

(...) Si tu bouges ...! Je veux

Que vous me disiez ... Euh! ... Oui, je veux que tous deux ...

MOLIÈRE, *L'École des femmes*, II, 2.

— Euh! Je crois qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse.

MOLIÈRE, *L'Avare*, I, 4.

♦ 2. (1708). Exprimant l'embarras, le doute, l'étonnement, l'hésitation ... *C'est comme je vous le dis! — Euh! vous êtes sûr? — S'emploie pour ne répondre ni oui ni non et/ou pour retarder une réponse. — Alors, cela vous plaît? — Euh! euh! ...*

HOM. Eux, heu, œufs.

EUKAÏRITE [økaiiit] n. f. ⇒ **Eucaïrite**.

EULAMELLIBRANCHES [ølamelibràf]; [ølamelibràf] n. m. pl. — xx^e; de *eu-*, et *lamellibranches*.

♦ Zool. Ordre de mollusques, lamellibranches caractérisés par des branchies lamellaires doubles, unies par des ponts transverses. *Cet ordre comprend deux familles, les Schizodontes et les Hétérodon-tes.* — Au sing. *Un eulamellibranche*.

EULOGIE [ølozi] n. f. — 1584; lat. ecclési. *eulogia* «(chose, pain) béni(e)», grec *eulogia* «bienfait»; de *eu-*, et *-logie*.

♦ 1. Rare. Bénédiction; action de grâces (Renan, *in* T. L. F.).

♦ 2. Liturgie cathol. (le plus souvent au plur.). Vx. Pain offert par les fidèles au début de la messe; pain béni.

EUMÈNE [ømèn] n. m. — 1846; grec *eumenês* «bienveillant, doux».

♦ Zool. Insecte hyménoptère muni d'un dard, guêpe solitaire qui entasse dans des cellules, pour nourrir ses larves, des larves d'autres insectes paralysées d'un coup d'aiguillon. *L'eumène est le type de la famille des Euménidés.*

EUMÉNIDES [ømenid] n. f. pl. — 1480; grec *Eumenides*, de *eumènes* «bienveillant».

♦ **1.** Myth. grecque. (Par antiphrase). Filles de l'Enfer*, appelées encore *Erinnyes*. ⇒ **Furie**. *Oreste, tourmenté par les Euménides*.

(...) je vois les Euménides
Secouer leurs flambeaux vengeurs des parricides (...) VOLTAIRE, Œdipe, v. 4.

♦ **2.** Adj. Didact. et rare (hellénisme). Bienveillant, favorable. « *Ces maux les plus variés et les moins euménides* » (Queneau, *Si tu t'imagines*, 1952, in T. L. F.).

EUMOLPE [ømolp] n. m. — 1817, in D. D. L.; grec *eumolpos* « harmonieux ».

♦ Zool. Insecte coléoptère (*Chrysomélinés*) scientifiquement appelé *Bromius*, *Eumolpus* ou *Adoxus*, et communément *gribourri* ou *écrivain**, parce qu'il vit exclusivement sur la vigne dont il découpe les feuilles en se nourrissant. *La larve de l'eumolpe est nuisible aux racines sur lesquelles elle vit*.

EUNECTE [ønekt] n. m. — 1842; de *eu-*, et grec *nēktos* « nageur ».

♦ Zool. Reptile ophidien (*Colubriformes*; famille des *Boïdés*), grand serpent aquatique non venimeux qui vit en Amérique tropicale. ⇒ **Anaconda**. *L'eunecte peut dépasser dix mètres de long. Comme le boa, l'eunecte étouffe et broie sa proie avant de l'avalier. La peau de l'eunecte est recherchée pour la chaussure et la maroquinerie*.

EUNUCHAT [ønyka] n. m. — Fin XIX^e; dér. sav. du lat. *eunuchus* (→ Eunuque), et suff. *-at*.

♦ Didact. et rare. Situation, état d'eunuque.

(...) le vététaire Pontmartin, rossignol de catacombes dont l'eunuchat réfrigère opportunément les préhistoriques ardeurs. LÉON BLOY, le Désespéré, p. 146.

EUNUCHISME [ønykism] n. m. — 1838; de *eunuque*.

Didactique.

♦ **1.** État de celui qui est eunuque (⇒ **Castration**).

♦ **2.** Méd. Anomalie de développement liée à une importante diminution ou à l'absence de sécrétions hormonales des ovaires ou des testicules avant la puberté (infantilisme physique et psychique). On dit aussi *eunuchoidisme* [ønykoïdism].

EUNUCHOÏDE [ønykoïd] adj. — 1870, P. Larousse; comp. sav. du lat. *eunuchus* (→ Eunuque), et *-oïde*.

Didactique.

♦ **1.** Voix *eunuchoides*, rappelant le timbre des castrats.

♦ **2.** Qui évoque l'aspect général des eunuques, l'eunuchisme (2.).

EUNUQUE [ønyk] n. m. — 1274, *euniqué*, *eunuche*; lat. *eunuchus*, grec *eunoukhos*, propr. « qui garde (*ekhein* « avoir, tenir ») le lit (*eunē*) des femmes ».

♦ **1.** Ancienn. En Orient, Homme châtré qui gardait les femmes dans les harems. *Les eunuques byzantins étaient appelés « imberbes »*. *L'Eunuque*, comédie de La Fontaine.

1 Après sa naissance, on le donnait (*le fils aîné du roi de Perse*), non à des femmes, mais à des eunuques de la première autorité autour des rois, à cause de leur vertu. MONTAIGNE, Essais, I, XXV.

2 (...) vous avez beau me dire que des eunuques ne sont pas des hommes, et que votre vertu vous met au-dessus des pensées que pourrait faire naître en vous une ressemblance imparfaite (...) vous m'ôtez l'honneur, en vous exposant (...) aux entreprises d'un perfide qui vous aura souillée par ses crimes, et plus encore par ses regrets et le désespoir de son impuissance. MONTESQUIEU, Lettres persanes, XX.

3 Une autre différence (*entre nous et les Orientaux*), qui naît de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres; les sérails des Orientaux en sont remplis. VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CXCVII.

♦ **2.** Méd. Homme qui a subi une castration*. *État d'eunuque*. ⇒ **Eunuchisme**. *Rendre eunuque*. ⇒ **Castrer**, **émasculer**, **stériliser**. *Eunuque à la voix de soprano*. ⇒ **Castrat**. *Apparence féminine, tendance à l'obésité des eunuques*.

4 (...) le sujet qui a subi une double castration (ablation des testicules) perd à la fois sa fécondité et son instinct sexuel, parce que la mutilation totale de sa glande supprime toute sécrétion. Si l'opération a lieu avant la puberté, les conséquences sont encore plus graves. Non seulement on ne voit apparaître aucune évolution sexuelle, mais la constitution même de l'individu ainsi que son caractère, sont gravement troublés. C'est ainsi que les eunuques ont le buste court, les membres longs et grêles, la voix aiguë, le système pileux absent et l'instinct sexuel nul (organes génitaux rudimentaires). P. VALLERY-RADOT, le Grand Mystère de la cellule à l'homme, p. 69.

♦ **3.** (1794). Fig et fam. Homme sans virilité (physique et morale). ⇒ **Impuissant**. *Il ne sait pas ce qu'il veut, c'est une chiffre molle, un eunuque!*

Seule (*Charlotte Corday*), tu fus un homme et vengeas les humains, Et nous, eunuques vils, troupeau lâche et sans âme, Nous savons répéter quelques plaintes de femme, Mais le fer pèserait à nos débiles mains. André CHÉNIER, Odes, II, IX.

Par analogie. *Écrivain incapable de créer. Les critiques sont parfois accusés d'être des eunuques*.

(...) il ne restera pas de Lamartine de quoi faire un demi-volume de pièces détachées : c'est un esprit eunuque. FLAUBERT, Correspondance, t. II, p. 201.

DÉR. **Eunuchisme**.

EUPAREUNIE [øpareøni] n. f. — XX^e; de *eu-*, et grec *pareunos* « compagnon de lit ».

♦ Didact. Bonne entente d'un couple sur le plan sexuel (opposé à *dyspareunie*, *apareunie*).

EUPATOIRE [øpatwar] n. f. — XV^e; lat. *eupatoria* (*herba*), grec *eupatorion*, d'après Plaine, du nom du roi *Eupator* qui fit connaître l'usage médical de cette plante.

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Composées*), herbacée, vivace, à hautes tiges, à fleurs souvent roses, qui croît au bord des eaux et que l'on nomme *eupatoire chanvrissé* et aussi *chanvre d'eau*. *Certaines variétés d'eupatoire étaient employées en médecine comme fébrifuge, tonique. Les feuilles de l'eupatoire triplinerve, qui pousse en Amérique centrale, s'emploient en infusion sous le nom d'ayapana*.

EUPEPSIE [øpepsi] n. f. — 1845; de *eu-*, et grec *pepsis* « digestion ».

♦ Méd. Bonne digestion*; digestion normale; bon fonctionnement de l'estomac.

CONTR. **Dyspepsie**; **indigestion**.

DÉR. **Eupeptique**.

EUPEPTIQUE [øpeptik] adj. et n. m. — 1908; de *eupepsie*.

♦ Pharm. Se dit d'une substance qui facilite la digestion. ⇒ **Digestif**. *Médicaments eupéptiques*.

Il ne fallait pas moins de vingt-quatre *petits violons* à Versailles pour faire passer le souper du roi de France, eu égard à la doctrine du Doktor Schmutzig qui s'était évertué à décrire les vertus eupéptiques, stomachiques, péristaltiques et cholagogues de la musique de table. HERBERT LE PORRIER, le Luthier de Crémone, p. 95.

N. m. *Un eupéptique*.

EUPHAUSIA [øfozja] n. f. — Mil. XIX^e, Dana; de *eu-*, et grec *phausis* « lumière, éclat ».

♦ Zool. Genre de crustacés eucarides (ordre des *Euphausiacés*), vivant dans les grandes profondeurs, ressemblant à des crevettes, et portant des organes phosphorescents. *L'espèce principale*, *Euphausia superba* (⇒ **Krill**), *constitue l'essentiel de la nourriture des baleines*.

EUPHÉMIQUE [øfemik] adj. — 1834, in D. D. L.; de *euphémisme*.

♦ Didact. Qui appartient à l'euphémisme. *Expression, tour, phrase euphémique*. Syn. : *euphémistique* (anglicisme).

DÉR. **Euphémiquement**.

EUPHÉMIQUEMENT [øfemikmā] adv. — 1846; de *euphémique*.

♦ Didact. D'une manière euphémique; par euphémisme.

Avec quelle fierté par contre nous fit-il visiter la salle de bains et le lavabo, comme il disait euphémiquement pour cabinet (...)

Robert PINGET, Graal flibuste, p. 33.

CONTR. **Brutalement**, **crûment**, **exactement**, **précisément**.

EUPHÉMISME [øfemism] n. m. — 1730, Dumarsais; grec *euphémismos* « emploi d'un mot favorable, pour un mot de mauvais augure »; de *eu-*, et grec *phémē* « parole ».

♦ Didact. Expression atténuée d'une notion dont l'expression directe est évitée (comme déplaisante, brutale, vulgaire). ⇒ **Adoucissement**, **litote**. « *S'en aller* », pour « mourir », « *une dame d'un certain âge* », pour « *une dame âgée* » sont des *euphémismes*. — *Par euphémisme. La mer Noire était appelée « Pont Euxin »* (mer hospitalière) *par euphémisme*.

Il y a donc deux sortes d'idées qui donnent lieu de recourir à l'euphémisme. 1^o Les idées déshonnetes. 2^o Les idées désagréables, dures ou tristes.

DUMARSAIS, Encyclopédie.

Les euphémismes et la langue littéraire. Bien des choses portent ou ont porté par décence et par politesse des noms déguisés. Pendant toute la dernière guerre (1914-18), à *maitresse* s'est substitué dans la langue administrative l'euphémisme de *compagne*. Les noms du *lavement* se sont succédés depuis deux siècles : *clystère*, *remède*, *lavage intestinal*, etc. F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 81.

3 Il (A. France) est disert, fin, élégant. C'est le triomphe de l'euphémisme.
GIDE, Nouveaux prétextes, p. 147.

4 «Je dis qu'on ne saurait confondre certaines erreurs avec notre peuple (...)» Certaines erreurs! Qu'un euphémisme peut donc être ignoble! Bien sûr, vos crimes sont, dans l'ordre politique, des erreurs, et ce n'est pas assez dire : des bêtises insignifiantes. Mais ils restent des crimes (...)
F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 42.

CONTR. Brutalité, exactitude, précision.
DÉR. Euphémique.

EUPHONIE [ɛfɔni] n. f. — 1561; grec *euphonia*; de *euphōnos*, de *eu-*, et *phōnē* «voix, son, langage». → -phone, -phonie.

♦ 1. Mus. Harmonie* de sons agréablement combinés.

♦ 2. (XVIII^e). Ling. Harmonie des sons qui se succèdent dans le mot ou la phrase. *Par euphonie, et pour éviter un hiatus, on intercalera une lettre entre deux mots. Dans «Qu'a-t-il dit», le t est ajouté pour l'euphonie.*

1 Et j'appellerai ma mousmé *Kihou, Kihou-San*; ce nom lui va bien mieux que celui de *Chrysanthème*, — qui en traduit exactement le sens, mais n'en conserve pas la bizarre euphonie.
LOTI, M^{me} Chrysanthème, XLIX.

2 C'est que la langue française est fort exigeante en matière d'euphonie. Pour satisfaire à la musique, elle enfreint des règles, altère des mots, ajoute des lettres, consent toutes sortes de sacrifices.
G. DUHAMEL, Discours aux nuages, p. 37.

CONTR. Cacophonie, dissonance.
DÉR. Euphonique.

EUPHONIQUE [ɛfɔnik] adj. — 1756; de *euphonie*.

Didactique.

♦ 1. Relatif à l'euphonie*. ⇒ Harmonieux.

1 La faute grammaticale est le plus souvent un remède à une faute euphonique.
CLAUDEL, Positions et propositions, p. 83.

♦ 2. Qui a de l'euphonie.

2 (...) elle s'appelle Gretchen, nom qui, pour n'être pas si euphonique qu'Éthelwina ou Azélie, paraît d'une suffisante douceur aux oreilles allemandes et néerlandaises.
Th. GAUTIER, la Toison d'or, III.

♦ 3. Qui produit de l'euphonie. *Dans «Qu'a-t-il dit» le t ajouté est euphonique. Phonème euphonique.*

CONTR. Cacophonique, dissonant.
DÉR. Euphoniement.

EUPHONIQUEMENT [ɛfɔnikmɑ̃] adv. — 1845; de *euphonique*.

♦ Didact. D'une manière euphonique; par euphonie. *Consonne associée euphoniement.*

EUPHORBE [ɛfɔrb] n. f. — XIII^e, *euforbe*; *eufourbe*, v. 1256; lat. *euphorbia (herba)*; selon Pline, de *Euphorbus*, médecin du roi Juba de Mauritanie, prince fort savant, particulièrement en histoire naturelle.

♦ Bot. (assez cour.). Plante dicotylédone (*Euphorbiacées*), herbe ou arbrisseau annuel, bisannuel ou vivace, renfermant un suc laiteux âcre, irritant, noirissant généralement à l'air. *Euphorbe exotique à tige épaisse et charnue rappelant le cactus. Euphorbe herbacée des pays tempérés.* — Principales variétés d'euphorbes : *euphorbe lathyris* (⇒ **Épurge**); *euphorbe petit-figuier, petit-buis, sapinette; euphorbe helioscopia*, dite réveille-matin ou herbe aux verrues; *euphorbe esula* (⇒ **Ésule**), *euphorbe amère* (⇒ **Cierge**); *euphorbe resinifera* du Maroc, dont on extrait une gomme résine; *euphorbe intisy* de Madagascar, qui produit un caoutchouc.

1 Auprès de l'enclou une énorme euphorbe candélabre se donne des airs de cyprès.
GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 701.

2 (...) de larges massifs d'euphorbe d'un vert de mousse gras et luisant (...)
Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, X.

3 Le petit garçon qui était là tout à l'heure avec son fouet et qui frappait les euphorbes ne le faisait pas d'une façon naturelle. J'ai fouetté les euphorbes, comme tout le monde. Je sais de quoi il s'agit dans ce cas-là.
J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 328.

DÉR. Euphorbiacées.

EUPHORBIAICÉES [ɛfɔrbjɑzɛ] n. f. plur. — 1807; de *euphorbe*.

♦ Bot. Famille de plantes phanérogames angiospermes, classe des dicotylédones dialypétales, comprenant des arbres, arbustes ou herbes très répandus sur tout le globe, qui renferment un suc laiteux, souvent vénéneux. *Types principaux d'euphorbiacées* : aleurite, andrachné, bancoulier, buis, croton, ésule, euphorbe, hévéa, mancenillier, manioc, mercuriale, phyllanthe, ricin, stillingie, tournesol. — Au sing. *Une euphorbiacée.*

Les Euphorbiacées ne sont presque connues que par leurs effets délétères sur l'économie animale.

A. P. DE CANDOLLE, Essai sur les propriétés médicales des plantes, p. 260, in D. D. L., II, 12.

EUPHORIE [ɛfɔʁi] n. f. — 1732; grec *euphoria* «force de porter»; de *eu-*, et grec *pherein* «porter».

♦ 1. Méd. Impression de bien-être général, pouvant aller jusqu'à un état de surexcitation (surtout chez les malades mentaux ou les drogués). *L'euphorie causée par une amélioration véritable ou illusoire de l'état de santé. Euphorie du convalescent qui guérit. Euphorie provoquée par les stupéfiants. Euphorie qu'éprouvent certains malades aux approches de la mort.* ⇒ **Détente, soulagement.**

Pour éviter les crises de suffocation que me donnerait le voyage, le médecin m'avait conseillé de prendre au moment du départ un peu trop de bière ou de cognac, afin d'être dans un état qu'il appelait «euphorie», où le système nerveux est momentanément moins vulnérable.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IV, p. 64.

L'Euphorie, dont on peut donner pour type de description la paralysie générale au début, se traduit par un sentiment de bien-être et de satisfaction qui rend le sujet content de tout et de tous; son faciès béat, ses attitudes, ses gestes, ses mouvements et ses propos révèlent un contentement inébranlable. En dehors de la paralysie générale (...) on peut voir l'euphorie (...) dans l'alcoolisme, surtout au début de l'ivresse, où l'ivrogne voit tout en beau et se trouve enclin à tout excuser.

BARBÉ, Psychiatrie, p. 31-32.

Jusqu'à la fin, le malade garde ce sentiment d'euphorie qui lui fait dire chaque jour qu'il est dans un monde supérieur, ailleurs, qu'il va mieux, que bientôt il se lèvera pour aller en convalescence, etc.
B. CENDRARS, Moravagine, p. 258.

♦ 2. (Fin XIX^e). Cour. Sentiment de bien-être et de joie. ⇒ **Aise, alacrité, béatitude, bien-être** (cit. 5), **bonheur, contentement, enjouement, entrain, excitation, extase, optimisme, plaisir, satisfaction. Éprouver de l'euphorie, une grande euphorie. Être dans l'euphorie, en pleine euphorie. Alors, ça va? Oui, très bien, c'est l'euphorie. Euphorie générale.**

Ce vocable, issu du grec et employé par des spécialistes pour les besoins de la science, a perdu son caractère scientifique pour tomber dans le domaine du pédantisme. En effet, pour la masse, c'est-à-dire pour les non-initiés, *euphorie*, qui fait riche, est employé à tout propos pour signifier le fait de se bien porter, ou tout simplement le bien-être.

A. BOTTEQUIN, Subtilités et délicatesses de langage, p. 157.

Sorti de là dans un état de légèreté physique incroyable, rappelant un peu celui que je décris dans *Si le grain ne meurt*. Mais j'ai eu sitôt ensuite le grand tort de fumer, ce qui a aussitôt banalisé et engourdi mon euphorie.

GIDE, Journal, 1^{er} janv. 1923.

Les bras croisés, Edmond eut ici un regard parfaitement impertinent, mais l'autre, tout à l'euphorie de son arrivée dans la capitale, ne s'en aperçut point.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 203.

♦ 3. Bien-être, prospérité (d'un pays). *Grands travaux décidés en période d'euphorie. Euphorie budgétaire, euphorie économique.*

CONTR. Dysphorie. — Asthénie, angoisse, dépression, douleur. — Chagrin, tristesse. — Restriction. — Abattement, désespoir, inquiétude, peur.

DÉR. Euphorique, euphoriser.

EUPHORIQUE [ɛfɔʁik] adj. et n. — 1922; de *euphorie*.

♦ 1. Qui provoque l'euphorie. *L'alcool est euphorique.* — N. m. *Un euphorique* : médicament qui rend euphorique. ⇒ **Euphorisant.**

(...) le remplacement d'une des parties composantes par une autre suffit pour rendre d'un euphorique et d'un excitatif qu'il (*ce remède*) était, un déprimant (...)
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 83.

♦ 2. Qui tient de l'euphorie. *Être dans un état euphorique.* — Par métonymie. *Vivre des journées euphoriques.*

♦ 3. Qui éprouve de l'euphorie. *Toute l'assistance était euphorique. Se sentir euphorique.* — N. m. *Un euphorique* : personne euphorique.

DÉR. Euphoriquement.

EUPHORIQUEMENT [ɛfɔʁikmɑ̃] adv. — xx^e; de *euphorique*.

♦ De manière euphorique, dans l'euphorie. *Sourire euphoriquement.*

EUPHORISANT, ANTE [ɛfɔʁizɑ̃, ɑ̃] adj. et n. m. — Mil. xx^e; p. prés. de *euphoriser*.

Didactique.

♦ 1. Qui provoque l'euphorie*, le bien-être. ⇒ **Euphorique. Une atmosphère euphorisante.** — Spécialt. **Un médicament euphorisant.** N. m. (Plus cour.). *Un euphorisant* : médicament qui provoque l'euphorie. ⇒ **Antidépresseur, sédatif, tranquillisant**; et aussi **anxiolytique.**

Il acquiert, sans effort, une patience infinie. Même s'il a besoin, une ou deux fois par jour, d'euphorisants, quelques pilules roses et inoffensives, il sait que son existence s'aurole enfin d'une nécessité qui ne ressemble point aux nécessités banales : celle d'une mission à laquelle il devra survivre.

Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 307 (1975).

♦ 2. Fig. Qui incite à l'optimisme. « *Le mensonge euphorisant (...)* que l'on fait à un malade condamné » (*la Croix*, 4 oct. 1970). « *L'approche euphorisante des vacances* » (*le Point*, 18 mars 1974).

EUPHORISATION [ɛfɔʁizɑsjɔ̃] n. f. — V. 1969; de *euphoriser*.

♦ Rare. Action d'euphoriser*; son résultat.

EUPHORISER [ɸɔʁize] v. tr. — 1926; de *euphorie*.

♦ Didact. Donner à (qqn) une sensation d'euphorie* (2.), de bien-être. « *Les couleurs, les lumières sont là pour euphoriser le client* » (*le Monde*, 14 déc. 1969).

DÉR. Euphorisant, euphorisation.

EUPHOTIQUE [ɸɔfɔtik] adj. — Déb. xx^e; de *eu-*, et du grec *phōs*, *phōtos* « lumière ».

♦ Océanologie, écol. *Couche, zone euphotique* (d'un milieu aquatique, d'un océan), dans laquelle la lumière solaire est assez intense pour permettre la photosynthèse*. « *L'essentiel du matériau organique de base qui permet le "ravitaillage" et la constitution de la chaîne alimentaire est synthétisé près de la surface, à l'intérieur de la mince couche océanique où pénètre la lumière solaire, la zone "euphotique" dont l'épaisseur n'excède pas quelques dizaines de mètres* » (*la Recherche*, n° 93, oct. 1978). « (...) *L'eau froide apporte en remontant de grandes quantités d'éléments nutritifs dans la zone euphotique, là où le phytoplancton, vaste réservoir de nourriture pour les énormes populations d'anchois, peut se développer* » (*la Recherche*, n° 106, déc. 1979).

CONTR. Aphotique.

EUPHRASIA [ɸfʁazja] n. m., ou **EUPHRAISE** [ɸfʁæz] n. f. — xv^e, *eufraise*; lat. sc. *euphrasia*, du grec *euphrasia* « joie »; de *eu* « bien », et grec *phrēn* « cœur, âme ».

♦ Bot. Plante herbacée (*Scrofulariacées*) que l'on trouve dans les prés. *L'euphrasia présente de nombreuses espèces. L'euphrasia était autrefois employée pour soigner les affections de la vue; on l'appelait casse-lunettes.* — REM. On trouve aussi la var. *euphrasia*, n. f.

EUPHUISME [ɸɸujism; ɸɸyism] n. m. — 1820; angl. *euphuism*, de « *Euphuus* » (du grec *euphuēs* « bien né »), titre d'un ouvrage de John Lyly (1579) écrit dans un style précieux.

♦ Hist. littér. Style précieux et maniéré qui fut à la mode en Angleterre sous Élisabeth I^{re}. ⇒ Préciosité (⇒ Gongorisme).

EUPLECTE [ɸplekt] n. m. — Fin xix^e; *Dict. des dict.*; grec *euplektos* « bien tissé », de *eu-* « bien », et *plektein* « tisser ».

♦ Zool. Passereau (famille des *Plocéidés*) des zones tropicales d'Afrique et d'Asie, appelé aussi *franciscain*. *Comme les tisserins, les euplectes fabriquent un nid tissé d'herbes et de fibres.*

EUPLOÏDE [ɸploïd] adj. et n. m. — xx^e; du grec *euploos* « favorable »; et *-oïde*.

♦ Biol. Se dit d'une cellule ou d'un noyau cellulaire qui contient un nombre normal de chromosomes.

Par ext. Se dit d'un organisme dont les cellules ont un assortiment normal de chromosomes. ⇒ aussi **Diploïde**, **haploïde**, **polyploïde**.

EUPNÉE [ɸpne] n.f. — 1878; de *eu*, et grec *pnein* « respirer ».

♦ Didact. (méd.). Respiration normale et facile.

CONTR. Dyspnée.

DÉR. Eupnéique.

EUPNÉIQUE [ɸpneik] adj. et n. m. — 1899; de *eupnée*.

♦ Didact. (méd.). Qui facilite la respiration. *Médicament eupnéique. Thérapeutique eupnéique.*

N. m. *Un eupnéique*: un médicament qui combat la dyspnée. — On dit aussi *eupnéisant*, n. m. (rare).

EUPRAXIE [ɸpraksi] n. f. — xx^e; de *eu-*, et *praxis*.

♦ Méd. Bonne coordination des mouvements volontaires.

CONTR. Dyspraxie.

EUPROCTE [ɸprokt] n. m. — 1870, Larousse; de *eu-*, et grec *prōktos* « anus, croupion ».

♦ Zool. Batracien urodèle* lacustre (famille des *Salamandridés*) des régions montagneuses (Pyrénées, Corse et Sardaigne). ⇒ **Triton**.

-EUR, -EUSE Suffixe servant à former des noms d'agent ou d'instrument, à partir de bases verbales. Variantes: *-ateur* (ex.: *adaptateur* = *saturer* = *saturateur*, etc.); *-isseur* (verbes en *-ir*); *-isateur*, *-iseur* (verbes en *-iser*); *-ificateur* (verbes en *-ifier*).

Le développement technique se manifeste par une substitution de plus en plus grande de la machine à l'homme dans le processus de la production; cette mécanisation, puis cette automatisation s'est accélérée (...) Le nom d'agent est devenu

le nom de la machine. Le *distributeur* n'est plus seulement celui qui distribue, mais aussi l'appareil qui sert à distribuer (...) Les *moissonneuses* cèdent la place aux *moissonneuses* et aux *moissonneuses-batteuses* (...) La *poissonneuse* peut être une employée du Métro, c'est aussi la machine qui sert au pontage des entrées dans les usines (...)

Ce sont les substantifs en *-eur* et en *-euse* qui s'imposent au détriment des anciennes formations spécifiques en *-oir*, *-oire*, *-on*, *-ail*, d'autre part en *-ier*, *-ière*, dans la mesure où le suffixe *-ier* des noms d'agent a tendance à céder la place à *-eur* ou à *-iste*. J. DUBOIS, Étude sur la dérivation suffixale, p. 40.

REM. 1. Les mots en *-eur* formés pour désigner des personnes (agents) ou des instruments ne peuvent être tous répertoriés. En voici des exemples:

Et ces qualités faisaient tout naturellement de Nello, l'arrangeur, le trouveur de bijoux détails, le parcur, le fioriteur de ce qu'inventait de faisable son frère. 2

Ed. DE GONCOURT, les Frères Zemganno, p. 197.

(...) bientôt l'ouvrage des mains de Tityre ne suffit plus pour sarcler et biner la terre autour du chêne, pour arroser le chêne, l'émonder, l'astiquer, l'épiler, l'écheniller, et pour assurer en la bonne saison la récolte de ses fruits à la fois nombreux et divers. Il s'adjoignit donc un sarcler, un bineur, un arroseur, un émondeur, un astiqueur, un épilateur, un échenilleur et quelques garçons fruitiers. 3

GIDE, le Prométhée mal enchaîné, in Romans, Pl., p. 335.

2. Des formations en *eur*, *-euse* existent sans base verbale (*hockey - hockeyeur*; *auto-stop - autostoppeur*; *oviposition - ovipositeur*).

EUR-, EURO- Préfixe tiré de *Europe*, *européen* entrant dans la composition de termes marquant un rapport à l'Europe, notamment aux institutions internationales européennes, aux Européens. Voir à l'ordre alphabétique, et en outre, des composés libres, du type: *euro-arabe*, *euro-japonais*, etc.

EURAFRICAIN, AINE [ɸʁafrikē, ɛn] adj. et n. — 1930; de *eur(ope)*, et *africain*, d'après *eurasién*.

♦ Didact. Qui concerne à la fois l'Europe et l'Afrique. « *Une société eurafricaine de manutention vient d'être créée* » (*le Monde*, 31 déc. 1966).

Au point où en est François Mitterrand, ses amis souhaitent qu'il devienne, pour tous les Français, l'homme de cette politique eurafricaine à laquelle il attache sa réflexion depuis des années. F. MAURICAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 145.

N. *Un Eurafricain, une Eurafricaine*: individu présentant des caractéristiques ethniques à la fois européennes et africaines.

EURASIATE [ɸʁazjat] n. — 1930; de *eur(ope)*, et *asiate*.

♦ Eurasiatique (2.).

EURASIATIQUE [ɸʁazjatik] adj. et n. — 1930; de *Eurasie*, nom du continent formé par l'Europe et l'Asie réunies.

♦ 1. Géogr. De l'Eurasie, relatif à l'Eurasie. *La soudure définitive du continent eurasiatique s'est accomplie au néocène supérieur.*

L'ancienne connexion des continents eurasiatique et nord-américain ne suffit pas pour expliquer l'analogie des flores tempérées de l'hémisphère Nord. Ces continents ont passé plus tard par les mêmes vicissitudes, et ils présentent aujourd'hui des conditions climatiques assez analogues.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. III, p. 1287.

♦ 2. N. Ethnol. *Un, une Eurasiatique*: individu présentant des caractéristiques ethniques à la fois européennes et asiatiques. (On trouve aussi *Eurasiate* en ce sens). ⇒ **Eurasien**.

EURASIEN, IENNE [ɸʁazjē, jɛn] n. et adj — 1865, n., in Littré; angl. *eurasian*, de *Eur(ope)*, et *Asian* « asiatique », de *Asia* « Asie ».

♦ 1. N. Métis (métisse) d'Européen ou d'Européenne et d'Asiatique. ⇒ **Eurasiate**, **eurasiatique**. *Sa femme est une Eurasienne, fille d'un Vietnamiens et d'une Française.* — Adj. (1870, in Höfler). *Enfant eurasién*.

♦ 2. Adj. D'Eurasie, ensemble formé par l'Europe et l'Asie. ⇒ **Eurasiatique**. *Les régions eurasiennes.*

EURÈKA! [ɸʁɛka] interj. — 1821; mot grec signifiant « j'ai trouvé! », attribué par la légende à Archimède lorsqu'il découvrit brusquement, en entrant dans l'eau d'un bain, la loi de la pesanteur spécifique des corps.

♦ S'emploie lorsqu'on trouve subitement une solution, un moyen, une bonne idée. *Eurêka* ou *Essai sur l'univers matériel et spirituel*, d'Edgar Poe (traduit par Baudelaire).

Madame, j'étudie l'astrologie judiciaire, l'art de prévoir les destinées, art perdu et qu'il s'agit de retrouver. Or, votre présence ici correspond, pour moi, à la pensée qui fit crier: Eurêka (j'ai trouvé) à Archimède. Oui, j'ai lu, dans l'horoscope du comte, que Vénus allait survenir dans sa vie. J. PÉLADAN, les Amants de Pise, xi.

EURISTIQUE [øristik] adj. et n. f. ⇒ **Heuristique**.

EURO- ⇒ **Eur-**.

EUROCOMMUNISME [ørokomyɲism] n. m. — 1975, probabl. formé en ital. (*eurocommunismo*); de *euro-*, et *communisme*.

♦ Polit. Forme de communisme relativement autonome, proposée par certains théoriciens et certains partis communistes d'Europe occidentale. « *L'eurocommunisme reste une idée en marche...* » (J. Elleinstein, in *le Monde*, 24 août 1978). « *L'évolution du P. C. I. (...) s'était amorcée à la mort de Staline, que Maurice Thorez ne se résignait pas à enterrer alors que Palmiro Togliatti, son homologue romain, en tirait aussitôt, dans un testament politique, d'importantes conséquences, et notamment celle-ci : le P. C. soviétique cessait d'être, pour l'Italie, une référence. L'eurocommunisme, dès lors, apparaissait en germe* » (*le Point*, 11-17 janv. 1982, n° 486, p. 42).

DÉR. Eurocommuniste.

EUROCOMMUNISTE [ørokomyɲist] adj. et n. — Après 1975; de *eurocommunisme*.

♦ Relatif à l'eurocommunisme*. « *Ce sommet eurocommuniste déborde, par son importance, le cadre de la politique espagnole* » (*le Nouvel Obs.*, n° 643, 7 mars 1977, p. 33). — N. Partisan de l'eurocommunisme. *Cette Italienne est une eurocommuniste convaincue.*

EUROCRATE [ørokʁat] n. m. — V. 1965; de *euro-*, et *-crate*, sur le modèle de *bureaucrate*, *technocrate*.

♦ Souvent péj. Fonctionnaire des institutions européennes. « *Les eurocrates de Bruxelles* » (*le Nouvel Obs.*, 10 juill. 1972). « *La vie dorée des eurocrates* » (*l'Express*, 27 janv. 1979).

EUROCRÉDIT [ørokʁedi] n. m. — V. 1965; de *euro-*, et *crédit*.

♦ Fin. Prêt consenti souvent par un syndicat bancaire international et libellé en eurodevises.

EURODEVISE [ørod(ə)viz] n. f. — V. 1965; de *euro-*, et *devise*.

♦ Fin. Monnaie d'un pays d'Europe occidentale placée à long terme dans un autre pays. *Taux d'intérêt des eurodevises.*

EURODOLLAR [ørodɔlar] n. m. — 1966, in Höfler; *euro-dollar*, 1962; en angl., av. 1960; de *euro-*, et *dollar*.

♦ Fin. Dollar acquis par les banques centrales européennes. « *Le marché allemand de l'eurodollar* » (*l'Express*, 24 juill. 1972). *Londres est le marché de l'eurodollar.* « *Le marché londonien des eurodollars, c'est-à-dire des dollars qui ne sont pas entre des mains américaines* » (*le Nouvel Obs.*, n° 847, 2-8 févr. 1981, p. 36).

EURODROITE [ørodʁwat] n. f. — 1979; de *euro-*, et *droite*, d'après *eurocommunisme*.

♦ Forme de politique de droite (ou d'extrême-droite) se référant à l'Europe en tant que modèle de civilisation. « *Certains élèves ont des sympathies avouées pour l'Eurodroite et le fascisme* » (*l'Express*, 10 mars 1979, p. 110).

EURO-ÉMISSION [øroemisjɔ̃] n. f. — V. 1973; de *euro-*, et *émission*.

♦ Fin. internat. Émission monétaire dans le cadre du marché européen.

EUROFRANC [ørofrɑ̃] n. m. — V. 1976; de *euro-*, et *franc*.

♦ Fin. Franc déposé dans une banque hors de France (détenu par un non-résident). *L'eurofranc est un franc libre utilisé sur les marchés internationaux en dehors des transactions commerciales.*

EUROMARCHÉ [øromarʃe] n. m. — 1971; de *euro-*, et *marché*.

♦ Fin. Marché financier européen. « *Les euromarchés sont la preuve de la souplesse et de la créativité des banques* » (*le Monde*, 25 mai 1970).

EUROMISSILE [øromisil] n. m. — V. 1979; de *euro-*, et *missile*.

♦ Missile nucléaire de moyenne portée basé en Europe. « *Les euromissiles (Pershing 2 et missiles de croisière sol-sol) sont encore très loin d'être au point (...). Les essais en vol de ces missiles seraient*

insuffisants » (*le Point*, n° 449, 27 avr.-1^{er} mai 1981, p. 76). « *L'installation des euromissiles, avait-il dit à son hôte, signifierait, "pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre, une menace pour le peuple soviétique venant du sol d'Allemagne"* » (*l'Express*, n° 1670, 8-14 juil. 1983, p. 54).

EURO-OBLIGATAIRE [øroobligatɛʁ] adj. — V. 1973; de *euro-*, et *obligataire*.

♦ Fin. Se dit du marché financier des emprunts libellés en unités de compte européennes (⇒ **Eurodollar**, **eurodevise**).

EUROPÉANISATION [øropeanizasiɔ̃] n. f. — 1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 24, p. 1084; de *européaniser*.

♦ Action d'européaniser; son résultat. *L'européanisation de certaines couches de la bourgeoisie africaine.* « *Les propos sur l'européanisation de la question allemande* » (*le Monde*, 24 août 1965). — **REM.** La var. *européisation*, n. f. (dér. de *européiser*), est archaïque.

EUROPÉANISER [øropeanize] v. tr. — 1806; de *européen*, et *-(an)iser*.

♦ 1. Façonner à la civilisation européenne. *Européaniser un territoire.*

Une vieille révélation, me répondit-il du tac au tac, ou une future révolution. Il aurait fallu, au lieu de ménager l'ennemi, laisser faire Mangin, abattre l'Autriche et l'Allemagne et européaniser la Turquie au lieu de monténégriser la France.

PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 761.

Pron. (1842). Prendre des particularités européennes. *La Chine s'est moins européanisée que le Japon.*

Au p. p. *Certaines villes d'Afrique sont plus européanisées que d'autres.*

♦ 2. (V. 1969). Polit., écon. Envisager, traiter (une question) dans une perspective européenne, et non pas strictement nationale.

Pron. Passer d'une perspective nationale à une perspective européenne. « *Le commerce suisse est en train de s'européaniser* » (*le Monde*, 16 avr. 1966).

REM. La var. *européiser* (1851), dér. de *Europe*, est archaïque.

DÉR. Européanisation.

EUROPÉANISME [øropeanizm] n. m. — 1807; de *européen*.

♦ 1. Caractère européen, goût de ce qui est européen.

Vous (les Autrichiens) êtes meilleurs gentilshommes que les Russes et je penchais pour vous par européanisme.

NAPOLÉON, in Louis MADELIN, Talleyrand, II, XVIII.

♦ 2. (1969). Position politique favorable à l'unification de l'Europe. *Faire preuve d'un européanisme convaincu.*

REM. La var. *européisme*, n. m., dér. de *Europe*, est archaïque.

COMP. Paneuropéanisme.

EUROPÉANITÉ [øropeanite] n. f. — V. 1974; de *européen*.

♦ Didact. Qualité de ce qui est européen. « *Le thème de la par-faite européanité, puis de l'atlantisme, d'un vignoble (bordelais)* » (M. Le Cannon, in *le Monde*).

EUROPÉEN, ÉENNE [øropeē, eēn] adj. et n. — 1616, in D. D. L.; *europien*, 1563; de *Europe*.

♦ 1. Qui se rapporte à l'Europe, à ses habitants. *Les peuples européens* (→ Coloniser, cit. 1). *La civilisation, les guerres, les langues européennes. Types ethniques européens.*

La petite région européenne figure en tête de la classification, depuis des siècles. Malgré sa faible étendue, — et quoique la richesse du sol n'y soit pas extraordinaire, — elle domine le tableau. Par quel miracle? — Certainement le miracle doit résider dans la qualité de sa population. Cette qualité doit compenser le nombre moindre des hommes, le nombre moindre des tonnes de minerai, qui sont assignées à l'Europe. Mettez dans l'un des plateaux d'une balance l'empire des Indes; dans l'autre, le Royaume-Uni. Regardez : le plateau chargé du poids le plus petit penche!

VALÉRY, Variété, p. 26.

L'Europe avait été jusqu'ici le foyer de la culture occidentale. Laminée désormais entre ces deux colosses que sont les États-Unis et la Russie, elle conserve sans doute sa vitalité intellectuelle et créatrice, mais la capacité de réalisation lui fait défaut. Entre les mains de dirigeants, dont l'un n'est pas européen et dont l'autre n'est pas authentiquement occidental, notre civilisation ne risque-t-elle pas de changer de caractère? André SIEGFRIED, L'Âme des peuples, Conclusion, IV.

Quartier européen d'une ville (africaine, asiatique), habité (en majorité ou non) par des Européens.

Qui prend la forme de ce qui se fait en Europe, et, par ext., en Occident (par rapport au progrès technique, notamment).

La ville, moitié byzantine, moitié chinoise, redevient européenne par ses rues macadamisées, bordées de trottoirs, traversées de canaux, plantées de bouleaux gigantesques, par ses maisons de briques et de bois, dont quelques-unes ont plusieurs étages, par les équipages nombreux qui la sillonnent, non seulement taren-

tass et télégués, mais coupés et calèches, enfin par toute une catégorie d'habitants très avancés dans les progrès de la civilisation (...)

J. VERNE, Michel Strogoff, p. 446 (1876).

Loc. (1814). À l'euro péenne : à la manière des Européens. Elle préfére porter le sari que s'habiller à l'euro péenne.

N. Un Euro péen, une Euro péenne : personne qui habite l'Europe ou est originaire d'Europe.

3 La terre ne ressemble donc plus à ce qu'elle était hier, et combien c'est impressionnant, presque humiliant pour l'Européen, qui avait connu un tout autre régime! En 1898-1900, quand j'avais, jeune homme, fait le tour du monde, j'avais vu s'ouvrir toutes les portes devant l'Occidental, l'Européen que j'étais. Je pouvais dire effectivement : *Civis romanus sum*, et toutes les barrières s'abaissaient; j'avais conscience d'un privilège, du fait de mon appartenance à la race blanche et au continent-roi. Que les temps sont changés! J'ai maintenant l'impression d'avoir assisté à quelque chose comme la fin de l'Empire romain. Je pense au vers de Corneille : Un grand destin finit, un grand destin commence.

André STIEGFRIED, l'Âme des peuples, I, II.

En franç. d'Afrique. Personne de race blanche. ⇒ Blanc (n.).

♦ 2. Qui concerne le projet d'une Europe économiquement et politiquement unifiée; qui en est partisan; qui concerne les institutions internationales liées à ce projet. ⇒ Européanisme, paneuropéanisme. « L'idéal européen ne doit pas pour autant faire fi d'idées nationales » (R. Schuman). Communautés européennes. L'assemblée des communautés européennes (appelée erronément Parlement européen). Élections européennes (des membres de cette assemblée). L'écu*, unité monétaire européenne.

N. Un européen, une européenne : partisan des États-Unis d'Europe, de l'Europe unifiée. M. X, européen convaincu.

4 Nous autres les radicaux (...) nous ne sommes pas très européens, vous savez.

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 228.

DÉR. Européaniser, européenisme, européenité, européennement.

COMP. Paneuropéen.

EUROPÉENNEMENT [ø̃røpɛ̃nɛ̃mɑ̃] adv. — 1833; de *européen*.

Rare.

♦ 1. D'une manière européenne; à la manière des Européens.

(...) les aventures de milord Édouard sont une des idées les plus européennement délicates de cette œuvre.

BALZAC, la Fille aux yeux d'or I. (1835), p. 856, in D. D. L., II, 1.

♦ 2. En conformité avec la politique d'une Europe organisée, unifiée.

EUROPÉOCENTRIQUE [ø̃røpɛ̃sɑ̃trik] adj. — Mil. xx^e; de *europé(en)*, et *-centrique*.

♦ Qui ne fait référence qu'à l'Europe.

Et, enfin, l'ignorance traditionnelle chez nous, en Occident, de tout ce qui n'est pas l'histoire européenne.

Claude ROY, in le Nouvel Obs., 21 août 1972, n° 406, p. 31.

EUROPÉOCENTRISME [ø̃røpɛ̃sɑ̃trism] n. m. — Mil. xx^e; de *europé(en)*, et *centrisme*.

♦ Fait de considérer (un problème général, mondial) d'un point de vue européen. Un « terrible enfoncement dans l'euro péocentrisme dénoncé par les professeurs... » (L'Express, 23 mars 1979, p. 171). — Var. : *euro péocentrisme*, n. m. (1974, in la Clé des mots).

EUROPIUM [ø̃røpijɑ̃] n. m. — 1901; de *Europe*, et *-ium*. → Américium.

♦ Chim. Corps simple de symbole *Eu*, n° at. 63, métal blanc d'argent, ductile, du groupe des terres rares (température de fusion : 826 °C; densité : 5,259). L'euro pium fut obtenu sous forme d'oxyde en 1891 (Demarçay); il se rencontre dans la monazite.

EUROSIGNAL [ø̃rosignal] n. m. — V. 1975; de *euro-*, et *signal*.

♦ Service public d'appel de personnes en déplacement, conçu sous la forme d'un récepteur portable à signal sonore et lumineux. « On connaît l'euro signal, ce "bip bip" que l'on joint à partir de n'importe quel poste téléphonique en composant le numéro personnel du porteur et qui avertit ce dernier, où qu'il se trouve en France ou en Allemagne, qu'on veut le joindre, et qui l'informe sur l'origine de l'appel puisqu'il a quatre numéros en mémoire (bureau, usine, maison...) » (Science et Vie, n° 796, janv. 1984, p. 142).

EUROSTRATÉGIE [ø̃rostratezi] n. f. — V. 1980; de *euro-*, et *stratégie*.

♦ Stratégie liée à la situation européenne; étude des problèmes

qu'implique une telle stratégie. — REM. Le terme s'applique essentiellement à la localisation des systèmes d'armements nucléaires.

DÉR. Eurostratégique.

EUROSTRATÉGIQUE [ø̃rostratezik] adj. — V. 1980; de *eurostratégie*.

♦ Relatif à l'eurostratégie. *Fusées eurostratégiques*. « Face aux engins SS 20 soviétiques, il (Helmut Schmidt) s'est prononcé — manifestation d'atlantisme — pour l'installation de fusées américaines Pershing sur le sol allemand. Mais il a aussi proposé, en avril — signe d'ouverture à l'Est — un "gel" bilatéral des armes eurostratégiques » (le Point, n° 403, 9 juin 1980, p. 69).

EUROTIIUM [ø̃rotijɑ̃] n. m. — 1893, Berthelot; *eurotion*, 1846, Bescherelle; du grec *eurōs*, *ōtos* « moisissure ».

♦ Bot. Genre de champignons ascomycètes*, moisissures dont les représentants les plus connus sont le *Penicillium* et l'*Aspergille*.

EUROVISION [ø̃rovizjɑ̃] n. f. — 1954; abrég. de *Union européenne de radio-diffusion et de télévision*.

♦ Émission simultanée de programmes télévisés dans plusieurs pays d'Europe. *Match en Eurovision*. Organisme chargé de coordonner ces programmes.

EURY- Élément du grec *eurus* « large », et entrant dans la composition de mots scientifiques. Voir à l'ordre alphabétique.

EURYALIQUE [ø̃rialik] adj. et n. m. — 1870; de *eur-*, et grec *halōs* « aire ».

♦ Anciennt. *Vers euryaliques*, ou, n. m. pl., *euryaliques* : pièce dans laquelle chaque vers possède une syllabe de plus que le précédent.

EURYAPSIDES [ø̃riapsid] n. m. pl. — xx^e; de *eur-*, et grec *apsis*, *idos* « vouûte ».

♦ Zool. Groupe de reptiles possédant une seule paire de fosses temporales, placées en position haute. *Les Euryapsides, tous fossiles, comprennent les sauroptérygiens (⇒ Plésiosaure) et les ichtyosauriens (⇒ Ichtyosaure)*. — Au sing. *Un euryapside*.

EURYBATHE [ø̃ribat] adj. — xx^e; de *eur-*, et grec *bathos* « profondeur ».

♦ Biol. Qui résiste aux changements que fait subir à l'organisme la profondeur de l'eau (opposé à *sténobathe*). *Espèces eurybathes*.

EURYBIOTE [ø̃ribjot] n. m. — xx^e; de *eur-*, et du grec *bios*.

♦ Biol. Organisme doué d'une grande adaptabilité à des conditions de vie très diverses.

EURYCHORIQUE [ø̃rikorik] adj. — Mil. xx^e; de *eur-*, et *khora* « emplacement », ou du grec *eurykhoros*, et suff. *-ique*.

♦ Didact. Se dit des plantes qui poussent sur une très vaste zone.

EURYÈCE [ø̃ries] adj. — 1975, in Larousse; de *eur-*, et du grec *oikos* « lieu d'habitation ».

♦ Biol. Qui peut vivre dans des milieux et des conditions très diverses. *Organisme euryèce*.

CONTR. Sténoèce.

EURYGAME [ø̃rigam] adj. — Mil. xx^e (1974, in la Clé des mots); de *eur-*, et *-game*.

♦ Didact. Se dit des animaux dont l'accouplement exige un vaste espace. *Moustiques eurygames*.

EURYGNATHE [ø̃rignat] adj. et n. m. — 1865; de *eur-*, et *-gnathe*.

♦ Didact. (anthrop.). Se dit des races à visage élargi par suite de la prééminence des pommettes. *Races eurygnathes (⇒ Prognathe*)*. — N. m. *L'eurygnathe est de type mongolique*.

EURYHALIN, INE [ø̃rialɛ̃, in] adj. — Av. 1950; de *eur-*, et grec *hals*, *halos* « sel » (→ Halo-).

◆ **Didact.** (zool.). Qui peut vivre dans des eaux de salinité variable. *Les poissons euryhalins*, et, n. m. pl., *les euryhalins*.

Bien peu d'espèces sont euryhalines, c'est-à-dire supportent de brusques changements de salinité du milieu ambiant. R. et M.-L. BAUCHOT, *Les Poissons*, p. 52.

CONTR. Sténohalin.

DÉR. Euryhalinité.

EURYHALINITÉ [øriahaliɛnɛ] n. f. — xx^e; de *euryhalin*.

◆ **Didact.** (zool.). Caractère des animaux euryhalins* (notamment des poissons).

EURYPHAGE [øriɛfaʒ] adj. — V. 1974; de *eury-*, et *phage*.

◆ **Biol.** Qui s'accommode de nourritures variées. *Espèce euryphage*.

EURYPHARYNX [øriɛfariɛks] n. m. — 1890, Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *eury-*, et grec *pharugx*, *pharuggos* « gosier, gorge ».

◆ **Zool.** Poisson abyssal assez rare, au corps mince, et à la bouche énorme, dont la mâchoire inférieure est pourvue d'une poche semblable à celle du bec des pélicans (n. sc. : *Eurypharynx pelecanoiides*; famille des *Saccopharyngidés*). Syn. fam. : *grandgousier*.

EURYTHERME [øriteʁm] adj. et n. m. — Av. 1907, Ch. Richet, in *Nouveau Larousse illustré*; d'après l'all.; de *eury-*, et *-therme*.

◆ **Biol.** Qui supporte des changements brusques et importants de température. — N. m. *Un eurytherme*.

Il faut distinguer les Eurythermes, qui supportent des changements brusques de température, et les Sténothermes, beaucoup plus nombreux, qui limitent leur activité vitale dans des zones restreintes de température.

R. et M.-L. BAUCHOT, *Les Poissons*, p. 50.

CONTR. Sténotherme.

DÉR. Eurythermie.

EURYTHERMIE [øriteʁmi] n. f. — xx^e; de *eurytherme*.

◆ **Biol., zool.** Caractère des organismes (animaux) eurythermes*.

EURYTHMIE [øriteɛmi] n. f. — 1547, archit.; de *eu-*, et grec *rythmos* « rythme ».

◆ **1.** **Didact.** Heureuse harmonie dans la composition, les proportions de l'ensemble d'une œuvre plastique. ⇒ **Accord** (II.), **équilibre**, **harmonie**.

0.1 L'odeur doucement entêtante du bois de genévrier qui brûlait montait dans la chaleur de l'atelier. Manette recommandait cette patiente création d'une attitude, cette lente et graduelle réalisation des lignes qu'elle ébauchait, remaniait, corrigeait, conquérait avec le tâtonnement d'un peintre qui cherche l'ensemble, l'accord et l'eurythmie d'une figure.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, p. 214.

1 Lorsque, dit-il (*Vitruve*), cet enchaînement de proportions (...) traduit (...) un accord convenable des membres entre eux, et la correspondance de chaque partie avec l'ensemble, « comme on le voit dans le corps humain », l'architecte obtient l'*eurythmie*, la réussite harmonieuse analogue à celle que cherche le musicien dans la composition d'une symphonie.

M. C. GHYKA, in *Encycl. franç.* (DE MONZIE), XVI, 28, 6.

Mus. Heureux choix des sons.

(1764). Méd. Régularité du pouls.

◆ **2.** (1907). Fig. et rare. Équilibre, harmonie.

2 C'est le tableau large, et assez banal pour être symbolique, d'une vie naturelle et heureuse. Voyez donc l'eurythmie de l'existence humaine dans ses mouvements utiles.

MAETERLINCK, *La Vie des abeilles*, p. 245.

DÉR. Eurythmique.

EURYTHMIQUE [øriteɛmik] adj. — 1842; de *eurythmie*.

◆ **Didact.** Dont la composition est harmonieuse; qui a de l'harmonie. ⇒ **Équilibré**, **harmonieux**.

EUSCARIEN, IENNE ou **EUSKARIEN, IENNE** [øskariɛ, jɛn] adj. et n. — 1850; du basque *euskara*.

◆ **Didact.** Qui se rapporte au Pays basque. ⇒ **2. Basque**.

(...) cette mystérieuse langue euskarienne dont l'âge semble incalculable et dont l'origine demeure inconnue.

LOTI, *Ramuntcho*, I, 1.

N. *Un Euscarien, une Euscarienne*; un *Euskarien, une Euskarienne*.

N. m. La langue basque. Syn. : *euskara*, n. m.

EUSTACHE [østaf] n. m. — 1782; *Eustache Dubois*, in D. D. L., 1772; de *Eustache Dubois*, coutelier à Saint-Étienne au xviii^e.

◆ **Vx et fam.** Couteau de poche à virole et à manche en bois, servant d'arme. *La lame d'un eustache*. Spécialt. Couteau à cran d'arrêt. Par ext. Couteau en général.

1 Cette résistance augmenta la fureur de Groult, qui vit rouge et tira son eustache.

C'était un méchant couteau pointu dont la lame se ramenait sur un manche de buis cerclé d'anneaux de cuivre.

FRANCE, *Jocaste*, IX, in *CE.*, t. II, p. 92.

Pour ma part, j'avais un magnifique *parabellum*, mon arme de prédilection. Plus tard on nous munit d'un long couteau à cran d'arrêt, l'eustache des assassins (...)

B. CENDRARS, *la Main coupée*, p. 133.

Elle a surtout été une chanteuse réaliste, mademoiselle Cora. Elle m'a dit elle-même que ça finit toujours mal dans ces chansons-là. C'est le genre qui veut ça. Ou bien elles se foutent dans la Seine avec leur nouveau-né, ou bien c'est leur Jules qui joue du couteau et les surine avec son eustache (...)

É. AJAR (R. GARY), *l'Angoisse du roi Salomon*, p. 203.

EUSTATIQUE [østatik] adj. — 1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 4, p. 201; all. *eustatische Bewegungen*, déb. xx^e; du grec.

◆ **Géol.** *Mouvements eustatiques* : variations du niveau de la mer (dues notamment à la fonte des glaces et à la glaciation).

Les soulèvements ou affaissements des régions étendues traduisent évidemment des mouvements du socle profond. On a voulu parfois distinguer entre les mouvements purement verticaux affectant des régions étendues, ou mouvements *épirogéniques*, et les mouvements de déformation proprement dits (mouvements *orogéniques*). En fait, tous les passages existent, et la distinction ne s'impose pas, sauf en ce qui concerne les mouvements *eustatiques*, simple apparence due à des changements du niveau de la mer, sans véritable déformation, et qui peuvent être difficiles à distinguer des mouvements épirogéniques (...)

J. GOGUEL, *Dynamique interne, Mouvements du socle, in la Terre*, *Encycl. Pl.*, p. 1306-1307.

DÉR. Eustatisme.

EUSTATISME [østatism] n. m. — xx^e; de *eustatique*.

◆ **Géol.** Variation du niveau des mers.

EUSTYLE [østil] adj. — 1547; de *eu-*, et *-style*.

◆ **Didact.** et vieill. Bien proportionné quant aux colonnes (d'une architecture). *Édifice, temple eustyle*.

EUTECTIQUE [øtektik] adj. et n. m. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 2, p. 97; du grec *eutēktos* « qui fond facilement »; de *eu-*, et grec *tēkein* « fondre »; suff. *-ique*.

Didactique.

◆ **1.** **Adj. Sc., techn.** Se dit d'une solution saline dont la température de solidification est fixe (*point eutectique* ou *d'eutexie*), et, par anal., de certains alliages métalliques dont la température de fusion est fixe. *Mélange eutectique*.

◆ **2.** **N. m.** (1907, in *Rev. gén. des sc.*, n° 14, p. 605). **Techn.** *Un eutectique* : un mélange, un alliage eutectique. *Réfrigérants à température connue réalisés avec certains eutectiques*.

DÉR. Eutectoïde.

EUTECTOÏDE [øtektoid] adj. et n. m. — 1922; de *eutectique*, et *-oïde*.

◆ **Techn.** Se dit des substances qui possèdent certaines propriétés des eutectiques*. — N. m. *Un eutectoïde* : un alliage eutectoïde.

EUTÉLIE [øteli] n. f. — xx^e; de *eu-*, et grec *telos* « achèvement ».

◆ **Biol.** Développement harmonieux des organes.

EUTEXIE [øteksi] n. f. — 1922; grec *eutēxia*. → **Eutectique**.

◆ **Didact.** (sc., techn.). Propriété des mélanges eutectiques. — *Point, température d'eutexie* : température de fusion d'un mélange ou d'un alliage eutectique.

EUTHANASIE [øtanazi] n. f. — 1771, « mort heureuse » (Trévoux); de *eu-*, et grec *thanatos* « mort ».

◆ (1907). **Didact.** (méd.). Mort douce et sans souffrance, survenant naturellement ou grâce à l'emploi de substances calmantes ou stupéfiantes.

Cour. Usage des procédés qui permettent de hâter ou de provoquer la mort pour délivrer un malade incurable de souffrances extrêmes, ou pour tout motif d'ordre éthique. *Le problème de l'euthanasie. L'Église, la législation condamnent l'euthanasie qu'elles considèrent comme un assassinat. Procès d'euthanasie. Euthanasie active*, supposant une intervention destinée à mettre fin à la vie. *Euthanasie passive*, consistant en l'absence ou la cessation de soins maintenant un malade en vie dans des conditions pénibles (→ **Acharnement thérapeutique**).

Le mot d'euthanasie est appliqué, désormais, à des pratiques diverses. Certaines de ces pratiques amèneraient le médecin à délivrer de la vie, dans un sentiment de pitié, et par l'administration d'une dose toxique de quelque drogue calmante, les malades considérés comme perdus. Or les médecins, qui doivent garder toute leur liberté de mouvement dans l'exercice de leur ministère, se trouvent d'accord pour refuser un privilège que répudie notre vieille civilisation. Le mot d'euthana-

sie désigne également la méthode que les nazis, au nom d'une science criminelle, ne craignaient pas d'appliquer dans le dessein de détruire les sujets tarés et de purger ainsi ce qu'ils appelaient improprement « la race ».

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 42.

- Au fond, il ne s'agit que d'un simple vol, dit Saturnin.
- On pourrait même aller jusqu'à l'euthanasie.
- Comment? dit Saturnin.
- Je dis qu'on pourrait même aller jusqu'à l'assassinat. Le sang des vieillards, ça ne tache pas beaucoup.
- Ouais, dit Saturnin.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 324.

DÉR. Euthanasique, euthanaste.

EUTHANASIQUE [øtanazik] adj. — 1959; de *euthanasie*.

♦ Didact. Qui provoque l'euthanasie ou s'y rapporte.

EUTHANASISTE [øtanazist] adj. et n. — Mil. xx^e; de *euthanasie*.

♦ Partisan de l'euthanasie. « La majorité euthanaste regroupe (...) la population la plus active et la plus productive » (*le Nouvel Obs.*, 31 oct. 1977, p. 56). — N. Un, une euthanaste.

EUTHÉNIÉ [øteni] n. f. — xx^e; du grec *euthenia* « abondance, prospérité ».

♦ Biol. Science qui étudie les possibilités d'amélioration de la race par des modifications apportées à l'environnement. *Combiner l'euthénie et l'eugénique.*

EUTHÉRIENS [øteriè] n. m. pl. — Mil. xx^e; de *eu-*, et grec *thérion* « bête sauvage », suff. *-ien*.

♦ Zool. Sous-classe de mammifères caractérisée par la présence d'un placenta et par le fait que le développement embryonnaire a lieu tout entier dans l'utérus (par oppos. aux *Monotrèmes* et aux *Marsupiaux*). Syn. : *Placentaires*. — Au sing. *Un euthérien*.

EUTOCIE [øtosi] n. f. — 1878; de *eu-*, et grec *tokos* « accouchement ».

♦ Méd. Accouchement qui se déroule normalement.

CONTR. *Dystocie*.

DÉR. *Eutocique*.

EUTOCIQUE [øtosik] adj. — 1894; de *eutocie*.

- ♦ 1. Relatif à l'eutocie*, à l'accouchement normal.
- ♦ 2. (1911). Qui favorise l'accouchement. *Médicaments eutociques*.

EUTONOLOGIE [øtonolozi] n. f. — 1957; de *eu-*, grec *tonos* « tension », et *-logie*.

♦ Physiol. Étude des mécanismes physiologiques permettant de maintenir un tonus général normal. *Laboratoire d'eutonologie*.

EUTROPHIE [øtrofi] n. f. — 1865; de *eu-*, et grec *trophēin* « nourrir ».

♦ Physiol., biol. État normal de nutrition et de développement.

CONTR. *Dystrophie, malnutrition, sous-alimentation*.

DÉR. *Eutrophique*.

EUTROPHIQUE [øtrofik] adj. — 1905; in *Rev. gén. des sc.*, n° 13, p. 616; de *eutrophie*.

Physiologie, biologie.

- ♦ 1. (Organismes, organes). Qui est en état d'eutrophie.
- ♦ 2. Qui permet d'atteindre un état d'eutrophie; qui est propre à l'eutrophie. « Les effets eutrophiques de certaines drogues, même s'ils peuvent corriger une part des déficits dynamiques du vieillard, ne doivent pas créer l'illusion d'un rajeunissement (...) » in Porot, 1975, p. 553, a.

EUTROPHISATION [øtrofizasjõ] n. f. — V. 1970; de *eu-*, *trophē* « nourriture » et suff. *-isation*.

♦ Sc. (écol.) Accumulation, à température élevée, de débris organiques putrescibles dans les eaux stagnantes, provoquant la désoxygénation des eaux profondes. « L'eutrophisation des lacs et réservoirs » (*la Recherche*, n° 6, nov. 1970, p. 587).

EUX [ø] pron. pers. 3^e pers. masc. plur. — x^e; *eus*, v. 980; lat. *illos*.

♦ 1. Pronom complément prépositionnel, forme tonique correspondant à *ils* (⇒ **Il**), pluriel de *lui* (⇒ **Lui**). *Je vis avec eux, chez eux. C'est à eux de parler. Il est question d'eux. L'un d'eux. L'un d'entre*

eux. Ils ont fait cela à eux deux. Ils ont leur méthode à eux. Nous pensons à eux. — REM. On ne dit pas *je parle à eux*, mais *je leur parle.* → **Leur**.

(...) pensions, honneurs, tout leur convient et ne convient qu'à eux (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 26 (⇒ *Convenir*, cit. 20)

(...) on ne peut rien contre eux (*les parlements, académies, assemblées*). Le déshonneur, le ridicule glissent sur eux (...)

CHAMFORT, Maximes, III (⇒ *Corps*, cit. 40).

Ceux qui ont beaucoup de temps à eux et beaucoup de livres, en valent tant qu'ils peuvent et se mettent tant de sortes de choses dans la tête que le Bon Dieu n'y connaît plus goutte.

G. SAND, François le Champi, vi.

♦ 2. (xv^e). Forme d'insistance. — En appos. : *Eux, ils n'oublent pas. Je les vois, eux.*

(...) nos souvenirs, eux, rivés aux lieux dont nous nous détachons continuent à y continuer leur vie casanière (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XV, p. 159 (⇒ *Casanière*, cit. 2).

Comme sujet : *Si vous acceptez, eux refuseront. Eux aussi deviennent sévères* (⇒ *Docile*, cit. 5).

Eux, bien entendu, n'avaient pas bronché (...)

LOTI, les Désenchantées, II, p. 92 (⇒ *Broncher*, cit. 8).

♦ 3. **EUX-MÊMES**. ⇒ **Même**.

HOM. *Euh, heu, œufs*.

-EUX Suffixe servant à former de nombreux adjectifs.

Si on considère par exemple la série des adjectifs en *eux*, on s'aperçoit que certains d'entre eux marquent propension à une humeur, à un sentiment : *haineux, peureux, joyeux, dédaigneux*. Mais d'autres signifient qui a le caractère de : *merveilleux, miraculeux, soyeux, injurieux, élogieux, gracieux, séditieux, houleux, pâteux*. D'autres renferment l'idée de qui présente, possède : *neigeux* (où il y a de la neige), *crayeux, marécageux, nombreux, avantageux, teigneux, poudreux, gazeux, vertueux, goutteux, tuberculeux*. *Honteux* veut dire qui cause de la honte, et *vertueux*, qui procède de la vertu. F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 586.

Outre les adjectifs signalés dans la nomenclature des dictionnaires, on trouve des emplois libres :

Rue de Vannes, et dans tout le quartier haillonneux, marmiteux, marmailleux (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. IV, p. 34.

(1787; Lavoisier, Morveau). Spécialt, chim. « Suffixe utilisé pour former les adjectifs nommant certains acides (oxacides) quand, par rapport aux acides dont la teneur en oxygène est la plus courante (suffixe *-ique*), ils contiennent moins d'oxygène (...) » (H. Cottez). ⇒ aussi *-ique*.

E.V. [ävii]

♦ Abrév. des mots *En ville*, utilisée dans les adresses des lettres ... remises au destinataire sans passer par l'administration des postes. *M. X ... E.V.*

eV [øve] Symbole de l'électron-volt (en composition : MeV, million d'électrons-volts; GeV, milliard (*giga-*) d'électrons-volts).

ÉVACUANT, ANTE [evaküã, ät] adj. et n. m. — 1752; p. prés. de *évacuer*.

♦ Méd. Qui fait évacuer; qui agit contre la constipation. ⇒ **Évacua-tif** (vx). *Mucilage évacuant*. — N. m. *Un évacuant*. ⇒ **Laxatif**.

ÉVACUATEUR, TRICE [evaküatøã, tris] adj. et n. m. — 1862; *organe évacuateur*, Brillat-Savarin, 1825; de *évacuer*. Technique.

♦ 1. Adj. Qui sert à évacuer les eaux. *Conduit évacuateur*.

♦ 2. N. m. **UN ÉVACUATEUR** : machine servant à évacuer. *Évacuateur utilisé dans la culture des betteraves*. (1876). Système de vannes servant de déversoir de crue, sur un barrage.

ÉVACUATIF, IVE [evaküatif, iv] adj. — V. 1560; *médecine évacuative*, xv^e; lat. médiéval *evacuativus*, du supin de *evacuare*. → **Évacuer**.

♦ Vx. Qui fait évacuer. ⇒ **Évacuant**. *Médicament évacuatif*.

ÉVACUATION [evaküasjõ] n. f. — 1314; bas lat. *evacuatio*, du supin de *evacuare*. → **Évacuer**. Action d'évacuer.

♦ 1. Rejet, expulsion (de matières) hors de l'organisme. ⇒ **Dégoisement, écoulement, flux**. *Évacuation de substances inutiles ou toxiques*. ⇒ **Élimination, excrétion, expulsion**. *Organes d'évacuation des déchets de l'organisme*. ⇒ **Émonctoire**. *Évacuation par la bouche*. ⇒ **Crachement, vomissement**. *Évacuation des excréments*. ⇒ **Défécation, déjection, éjection**. *Produit aidant à l'évacuation des déchets de l'organisme*. ⇒ **Évacuant, évacuatif**.

On donna à Monseigneur force émétique, et sur les deux heures il fit une prodigieuse évacuation par haut et bas. SAINT-SIMON, Mémoires, 91, 196, in LITTRÉ

(1690). Par métonymie. Matière évacuée. Au plur. *Évacuations alvines*.

♦ 2. Chir. Action de vider (une cavité normale ou pathologique de son contenu). *L'évacuation du pus d'un abcès*.

♦ 3. Écoulement (d'un liquide qui sort d'un lieu) ⇒ **Débordement, dégoûtement, déversement, écoulement**. *Évacuation des eaux d'égout*, des eaux usées (⇒ Assainissement), des eaux d'un étang. Orifice d'évacuation. ⇒ Déversoir. Système de vannes procurant l'évacuation des eaux. ⇒ Évacuateur.*

♦ 4. (1690). Milit. (Personnes). Action d'abandonner (un lieu, une place, un pays). ⇒ **Abandon, départ, libération, retrait, retraite**. *Évacuation d'une place, d'une ville par la garnison. Évacuation d'un territoire, d'un pays.*

2 Vous n'avez jamais vu un tel vacarme dans le salon de Marly qu'il y en a eu sur l'évacuation des troupes d'Espagne.

M^{me} DE MAINTENON, Lettre au duc de Noailles, 30 juin 1709.

3 Jusqu'en 1939, la politique extérieure française ne fut plus (...) qu'une suite d'abandons : évacuation de la Ruhr, suppression du contrôle militaire, abandon des réparations, évacuation anticipée de la Rhénanie. Le départ de nos dernières troupes (1930) provoqua une explosion de nationalisme. L'Allemagne libérée devint menaçante.

Pierre GAXOTTE, Histoire des Français, t. II, p. 555.

Par ext. Action de quitter en masse (un lieu) par nécessité, par ordre. *Évacuation d'un hôpital par les blessés. Évacuation d'un territoire par la population civile (⇒ Exode). Évacuation d'une salle de spectacle par une issue*, une sortie* de secours. — Évacuation d'un bateau, d'un avion en perdition.*

4 Il était au courant des moindres détails du système d'évacuation immédiate qu'il avait organisé pour ceux qui montraient subitement des signes de la maladie.

CAMUS, la Peste, p. 208.

♦ 5. (1762). Action d'évacuer (des personnes), de faire partir d'un lieu. *Évacuation du personnel d'une ambassade. Évacuation de la population d'une région sinistrée.*

Milit. Envoi vers l'arrière (de personnel ou de matériel). *Évacuation des blessés, des prisonniers. Évacuation du matériel détérioré. Hôpital d'évacuation* : formation sanitaire où sont soignés les blessés et malades du front, en temps de guerre.

CONTR. **Entrée, invasion, occupation. — Installation, ravitaillement** (en matériel).

ÉVACUER [evakœ] v. tr. — XIII^e, au sens médical ; lat. *evacuare* « vider », de *ex-*, et *vacuare*, de *vacuus* « vide, inoccupé ».

♦ 1. Méd., cour. Rejeter*, expulser* de l'organisme. ⇒ **Éliminer, excréter**. *Évacuer du sang par la bouche. ⇒ Cracher, vomir. Faire évacuer le sang, les divers liquides organiques en excès dans un organe. ⇒ Dégager. Évacuer l'humeur, le pus d'un abcès (→ Débrider, cit. 4). Évacuer l'urine (⇒ Uriner ; et, fam., pisser), les matières fécales (⇒ Déféquer, et, vulg., chier). Absolt. Ce malade a-t-il bien évacué? Vx. Évacuer par le bas : déféquer.*

1 J'allais nettoyer votre corps et en évacuer entièrement les mauvais humeurs.

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 5.

♦ 2. (1870). Faire sortir (un liquide) d'un lieu. *Évacuer les eaux d'égout*. Conduite, tuyau qui évacue l'eau d'un réservoir. ⇒ Dégorgier (fig.), déverser, écouler* (faire écouler), *vidanger, vider*.

♦ 3. (V. 1468). Milit. Cesser d'occuper (un lieu, un pays). ⇒ **Abandonner, retirer** (se). *Évacuer une place forte, une position pour se retirer sur des positions préparées à l'avance. La Grande Armée dut évacuer Mayence. Les troupes françaises évacuèrent la Rhénanie en 1930. Les Allemands évacuèrent la France en 1944.*

2 Le peu de ces républicains qui avaient échappé au fer et à la famine évacua le Brésil par une capitulation du 28 janvier 1654.

G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique ..., IX, 10.

3 Le traité, aux yeux de Bonaparte, — et en réalité —, tenait essentiellement dans un paragraphe : *l'Angleterre, à condition qu'avant six mois les troupes françaises eussent évacué Tarente, rendrait Alexandrie au Sultan et Malte aux Chevaliers de l'Ordre*. Or, dès les premières semaines, *Tarente avait été évacuée*, mais, si les Anglais abandonnaient Alexandrie, ils ne faisaient nullement mine de quitter Malte.

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, XVII, p. 279.

4 Les Russes ont pris Rostov. (Radio-Vichy trouve plus élégant d'annoncer : Les Allemands ont évacué Rostov).

GIDE, Journal, 16 févr. 1943.

(V. 1790). Cour. Quitter (un lieu) en masse, par nécessité ou par un ordre. ⇒ **Quitter, retirer** (se), **sortir**. *Le président fit évacuer la salle. Silence! ou je fais évacuer la salle. La police fit évacuer la place (→ Disperser, cit. 6). On fit évacuer l'hôpital. Les passagers et l'équipage durent évacuer le navire. ⇒ Abandonner.*

5 La police n'avait eu que le temps d'intervenir. Le préfet avait fait évacuer le péristyle, et les agents avaient eu grand-peine à empêcher une foule délirante d'écharper l'Autrichien.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 257.

6 (...) l'orchestre se tut, les gens du parterre se levèrent et commencèrent lentement à évacuer la salle (...) les femmes rassemblant leurs jupes et sortant tête baissées, les hommes guidant leurs compagnes par le coude et leur évitant le heurt des strapontins.

CAMUS, la Peste, p. 219.

Pron. (Passif). « La salle s'est évacuée peu à peu » (Litré). ⇒ **Vider** (se).

♦ 4. (1823). (Compl. n. de personne). Faire partir en masse (d'un lieu où il est dangereux, interdit de demeurer). *Évacuer les malades, les blessés d'un hôpital (→ Convaincre, cit. 13). Évacuer les habitants*

des régions sinistrées. Évacuer les enfants des écoles, la population d'une grande ville par crainte des bombardements. — REM. On rencontre évacuer en parlant d'une seule personne, quand celle-ci fait partie d'un groupe (malade d'un hôpital, etc. — ci-dessous, cit. 7). Il était malade. On l'évacuait à l'hôpital de Bourges.

R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 119.

8 On évacue, dit-on, les populations. Ce n'est déjà plus vrai. Elles s'évacuent d'elles mêmes. Il est une contagion démente dans cet exode. Car où vont-ils, ces vagabonds?

SAINT-EXUPÉRY, Pilote de guerre, XV.

Milit. Envoyer vers l'arrière (du personnel ou du matériel). *Évacuer des troupes, du matériel d'un lieu trop exposé aux attaques de l'ennemi. Évacuer les blessés du front.*

♦ 5. Fig. (Psychol., cour.). Se débarrasser* de, refuser de tenir compte de (qqch. d'abstrait). *Évacuer un problème, une difficulté. ⇒ Liquider. « L'enfant a compris qu'il peut liquider temporairement ses conflits externes et internes en recevant une bonne correction. Cela ne peut que l'engager à recommencer le lendemain puisqu'il a "évacué" le conflit précédent » (L'Express, 17 sept. 1973).*

► **ÉVACUÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Qui a été rejeté, expulsé de l'organisme. *Matières évacuées.*

♦ 2. Dont on a fait partir les occupants. *Ville, zone évacuée. Salle évacuée. ⇒ Vide.*

♦ 3. Qu'on a fait quitter un lieu. *Les malades évacués. La population évacuée*. N. (rare au sing. : un évacué, une évacuée). *Reloger les évacués d'une région sinistrée. — Milit. Se dit des blessés envoyés vers l'arrière (dans un groupe sanitaire). Évacués civils et militaires.*

CONTR. **Accumuler, garder. — Remplir. — Entrer, envahir, occuper, rester. — Hospitaliser, introduire ; admettre.**

DÉR. **Évacuant, évacuateur. — V. Évacuatif, évacuation.**

ÉVADÉ, ÉE [evadé] p. p. adj. et n. ⇒ **Évader**.

ÉVADER [evade] v. — V. 1375, *évader* à, v. intr. ; lat. *evadere* « sortir de », de *e-* (*ex-*), et *vadere*. → **Aller**.

★ I. Vx. **ÉVADER**.

♦ 1. V. tr. (1398 ; jusqu'au XVI^e). Éviter, échapper à (...), ou nous évaderons ce danger, ou nous serons noyés.

RABELAIS, le Quart Livre, 21.

♦ 2. V. intr. (jusqu'au XVII^e). Échapper (correspond à *s'évader*).

2 De quelcun côté que vous vous tourniez, il ne vous reste plus aucune défaite, aucun subterfuge, ni aucun moyen d'évader (...)

BOSSUET, 2^e sermon, 1^{er} dimanche de l'Avent, II.

★ II. Mod. **S'ÉVADER** v. pron. (1492).

♦ 1. S'échapper (d'un lieu où l'on était retenu, enfermé...). ⇒ **Échapper** (s'), **cavaler** (fam.), **enfuir** (s') ; **fuir**, **sauver** (se) ; **évasion** (→ Se faire la belle*). *S'évader d'une prison ; d'un camp de prisonniers, d'un camp de concentration. Le prisonnier s'est évadé par la fenêtre, s'est évadé après avoir tué le gardien. Empêcher un accusé (cit. 1) de s'évader. Il put s'évader avant qu'on ne l'arrêtât (→ Arrestation, cit. 4). L'oiseau s'est évadé de sa cage (→ Cygne, cit. 3). ⇒ **Dénicher** (II.), **envoler** (s').*

3 — Un ancien forçat libéré, nommé Jean Valjean, vient de comparaître devant la cour d'assises du Var (...). Ce scélérat était parvenu à tromper la vigilance de la police (...). Ce misérable, qui est doué d'une force herculéenne, avait trouvé moyen de s'évader ; mais, trois ou quatre jours après son évasion, la police mit de nouveau la main sur lui (...)

HUGO, les Misérables, II, II, I.

Absolt (avec ellipse du pron. pers.). *Faire évader un prisonnier.*

4 Si je rentre chez moi, je ferai évader le drôle (...). MOLIÈRE, George Dandin, II, 6.

5 Sortir de la prison des chimères et en faire évader le genre humain, ce vieux captif que toutes les religions tiennent sous clef.

HUGO, Post-scriptum de ma vie, Un athée.

Faire évader des capitaux. ⇒ Évasion (de capitaux).

♦ 2. Quitter furtivement, à la dérobée. ⇒ **Aller** (s'en), **éclipser** (s'), **esquiver** (s'), **filer** (à l'anglaise), **retirer** (se), **sortir**. *S'évader de chez un importun. S'évader d'une réception ennuyeuse.*

6 Nous nous évadons sans être aperçus, et nous nous renfermons dans notre chambre (...)

ROUSSEAU, Émile, III.

7 Aussitôt après son dîner, vers deux heures de l'après-midi, le Roi s'évadait par la Cour de marbre, éperonné et botté, sautait à cheval, ou montait en voiture avec son fusil.

LOUIS BERTRAND, Louis XIV, III, II.

8 Elle avait seulement voulu s'évader de ce salon, pour fuir la présence d'Antoine.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 263.

Littér. (Sujet n. de chose). *Parfum, regard qui s'évade. ⇒ Échapper* (s'). *S'évader de ...*

9 Cette odeur (...) ondulait autour des meubles (...) s'évadait dans l'escalier, rôdait d'une chambre à l'autre (...)

LÉON BLOY, la Femme pauvre, p. 221.

10 Parfois (...) son regard s'évadait du livre de lecture pour errer le long des murs (...)

J. GREEN, Léviathan, p. 37.

♦ 3. Fig. **Échapper*** volontairement à (une réalité). ⇒ **Fuir**, **libérer** (se), **soustraire** (se). *S'évader de sa condition, de son état, de sa situation, de sa faiblesse, de sa médiocrité. — S'évader du réel*

par le rêve, par l'imagination. S'évader en des abstractions (cit. 8). Impossible de fixer l'attention de cet enfant, il s'évade sans cesse.

11 (...) j'ai vieilli, cherchant pourquoi il voulait tant s'évader de la réalité.

RIMBAUD, Une saison en enfer, « Délire », 1.

12 (...) ces Juifs éternellement insatisfaits de leur condition présente, et qui s'en évadent comme ils peuvent. Jérôme et Jean THARAUD, L'Ombre de la croix, p. 42.

13 De même que le timide s'évade souvent de sa faiblesse par quelque manifestation de violence, de brutalité, de même l'homme que tourmente le complexe d'infériorité rompt parfois le cercle enchanté, à la faveur d'un événement imprévu, d'une chance heureuse. G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 75.

Spécialt. Se tirer d'un embarras, d'une difficulté par un artifice, une échappatoire. ⇒ **Éluder, esquivier**; et aussi **évasif, évasion** (2.).

14 Fourbe, tu crois par là peut-être l'évader (...) MOLIÈRE, Amphitryon, III, 5.

15 Il interrogeait avec passion, avec précision, avec incrédulité, ramenait au sujet l'interlocuteur qui s'évadait (...)

A. MAUROIS, À la recherche de Marcel Proust, V, 1.

► **ÉVADÉ, ÉE** p. p. adj. et n.

♦ 1. (XVII^e). Qui s'est échappé. *Forçat, prisonnier évadé. — Prisonnier de guerre évadé.*

16 L'homme qui, s'étant livré longtemps à l'opium ou au haschisch, a pu trouver, affaibli comme il l'était par l'habitude de son servage, l'énergie nécessaire pour se délivrer, m'apparaît comme un prisonnier évadé.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Poème du haschisch », IV.

♦ 2. N. (XX^e). Personne qui s'est échappée (d'une prison, d'un camp de prisonniers). *Un évadé dangereux. Une évadée. Poursuivre un évadé. Reprendre, capturer un évadé. Laisser filer un évadé.*

17 (...) en marchant il gonflait d'air sa poitrine, comme un évadé.

COLETTE, Chéri, p. 190.

Hist. *Les évadés des camps de concentration. Évadé de guerre. Médaille des évadés*, récompensant l'évasion ou la tentative d'évasion des prisonniers des deux guerres mondiales.

CONTR. *Demeurer, rester. — Croupir, ensevelir (s'). — Captif, emprisonné, prisonnier.*

ÉVAGATION [evagasjõ] n. f. — 1374, *evagacion*; lat. *evagatio* « action d'errer », du supin de *evagare*. → **Évagner** (s'), **divagation**, **vagner**.

♦ Didact. (théol.) ou littér. Disposition de l'esprit à errer loin de l'objet auquel il devrait s'attacher. ⇒ **Distraction, égarement, errement, inattention**.

Mon indifférence ne se fait que trop connaître dans toute ma conduite (...) dans les évagations de mon esprit, dans mes tiédeurs, mes lâchetés (...)

BOURDALOUE, Jésus-Christ naissant dans l'eucharistie, 3, in LITRÉ.

ÉVAGINATION [evazinasjõ] n. f. — 1870; de *é-*, lat. *vagina* « gaine », et suff. *-ation*.

♦ Anat. Excroissance normale d'un organe (opposé à *invagination*). — Pathol. Saillie anormale d'un organe. ⇒ **Hernie, invagination** (pathol.), **prolapsus**.

ÉVAGUER (S') [evage] v. pron. — XIII^e; « aller à l'aventure », v. intr., 1549 (1660, selon T.L.F.); du lat. *evagare*, de *e-* (*ex-*), et *vagare* ou *vagari* « aller çà et là, s'étendre » de *vagus*.

♦ Vx. S'éloigner, se détourner. — (1891). Mod. Rare. Se détacher de (un travail, une occupation) par la rêverie.

ÉVALTONNER (S') [evaltone] v. pron. — 1573; *s'évaltonner* « s'échapper », 1560; comp. de l'anc. franç. *valeton*, dimin. de *valet*.

♦ Vx. (ou dial.). Prendre des airs, des manières trop libres. ⇒ **Émanciper** (s'). — Par ext. Devenir étourdi.

► **ÉVALTONNÉ, ÉE** p. p. adj. et n. (XIX^e). *Personne évaltonnée. — N. Un évaltonné, une évaltonnée* : personne désinvolte, et, par ext., (1807), étourdi, évaporé.

(...) les jeunes filles du village, qui sortaient de l'église, entrèrent au nombre de quinze à vingt dans le jardin du couvent, comme autant d'évaltonnées, riant, dansant, courant à toutes jambes (...)

M. BARRÉS, la Colline inspirée, XI.

ÉVALUABLE [evaluabl] adj. — 1790; de *évaluer*.

♦ Qui peut être évalué. ⇒ **Appréciable, calculable, chiffirable, commensurable, mesurable, nombrable. Fortune difficilement évaluable. Ça n'est pas évaluable.**

CONTR. **Inévaluable**.

ÉVALUATEUR, TRICE [evalutœr, tris] adj. et n. — Mil. XIX^e, Proudhon; de *évaluer*.

♦ Qui évalue, sert à évaluer. — N. Personne, chose qui évalue. « *Le métal est toujours pris pour évaluateur commun des produits* » (Proudhon, in P. Larousse).

ÉVALUATION [evaluasjõ] n. f. — 1365, *evaluacion*; de *évaluer*.

♦ 1. Action d'évaluer*. ⇒ **Appréciation, détermination, estimation, expertise, prisee; comparaison. Évaluation d'une fortune. ⇒ Calcul. Évaluation des marchandises en magasin. ⇒ Inventaire. Évaluation d'une chose au-dessus de sa valeur. ⇒ Majoration** (⇒ **Surévaluation**, **surestimation**). *Évaluation de biens mobiliers dans un bilan* (⇒ **Bilan**, cit. 2). — *Évaluation budgétaire* : détermination des dépenses et recettes à inscrire au budget. — *Évaluation d'une distance, d'une longueur. Évaluation approximative. ⇒ Approximation. Évaluation d'un débit* (cit. 5). — *Moyen d'évaluation* (⇒ **Échelle**). *Procéder à, se livrer à une évaluation. — Fisc. Évaluation d'office* : estimation de bénéfices, de profits, effectuée par l'Administration sans procédure contradictoire.

Le peu d'uniformité dans les mesures met continuellement dans la nécessité de faire des évaluations (...)

CONDILLAC, la Langue des calculs, t. 13.

Il ne faut donc pas dire seulement que dans le monde moderne l'échelle des valeurs a été bouleversée. Il faut dire qu'elle a été anéantie, puisque l'appareil de mesure et d'échange et d'évaluation a envahi toute la valeur qu'il devait servir à mesurer, échanger, évaluer.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 351.

(...) s'il faut passer une commande aux ateliers de fabrication, il ne sait quelle quantité conserver en stock, évaluation complexe que nul règlement ne prescrit et qui exige le tact du chef.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 307.

(...) relevant dans son *Journal* le propos de Byron, selon lequel il n'y a pas plus de quatre mille personnes au monde capables d'entendre les poètes, il (*Vigny*) est allé jusqu'à former le souhait que sur ces quatre mille il pût y avoir au moins la moitié de lecteurs français. Cette évaluation était assez pessimiste (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 168.

♦ 2. (1691). Valeur, quantité évaluée. *Évaluation insuffisante, trop faible. ⇒ Mesure, prix, valeur. Corriger, rectifier une évaluation.*

COMP. **Sous-évaluation**.

ÉVALUER [evalue] v. tr. — 1366, *eavaler*; var. *avaler* (1230) jusqu'au XVII^e; de *es-* (ou *a-*), anc. franç. *value*, et suff. verbal.

♦ 1. Porter un jugement sur la valeur*, le prix de (qqch.). ⇒ **Estimer, priser. Faire évaluer un meuble, un tableau, par un expert. ⇒ Expertiser. Évaluer la fortune de qq. Évaluer un patrimoine d'après certaines données. ⇒ Calculer, chiffrer, supputer. Évaluer les diverses parties d'un bien, les divers éléments d'un ensemble. ⇒ Ventiler. Évaluer un bien au-dessus (⇒ **Majorer, surestimer**), au-dessous (⇒ **Sous-estimer, sous-évaluer**) de sa valeur. Sa maison est évaluée sept cent mille francs, à sept cent mille francs (⇒ **Valoir**). *À combien, combien a-t-on évalué son mobilier? On l'évalue approximativement, à peu près à...; on l'évalue à un million au minimum* (→ Au bas mot*), *au maximum. Évaluer une marchandise, le cours d'une monnaie. ⇒ Coter. L'arbitre a évalué le dommage. ⇒ Arbitrer. Évaluer les dépenses et les recettes à inscrire au budget. ⇒ Évaluation* (du budget). — Pron. (Passif). *Le déficit peut s'évaluer à cent mille francs.***

Le denier romain, lequel Budée estime du poids d'un drachme, qui est, à raison de huit en (à) l'once, évalué à trois sols six deniers tournois (...)

F. GARRAULT, Recueil des principaux avis du compte par écus (1578).

Nous évaluâmes cette nuit le contenu total du coffre à un million et demi de dollars; et, lorsque plus tard nous disposâmes des bijoux et des pierreries (...) nous trouvâmes que nous avions singulièrement sous-évalué le trésor.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, « Le scarabée d'or ».

Puis, sa pensée déviant malgré lui, il essaya d'évaluer la fortune paternelle et quelle en serait sa part; mais il n'avait là-dessus aucune donnée précise.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 204.

(1870). Déterminer (une quantité) par le calcul (sans recourir à la mesure directe). ⇒ **Calculer. Évaluer un volume** (⇒ **Cuber**). *Évaluer le débit d'une rivière. ⇒ Jauger. Possible, impossible à évaluer* (⇒ **Commensurable, immensurable, incommensurable**).

♦ 2. Fixer approximativement. ⇒ **Apprécier, estimer, juger. Évaluer une distance à vue d'œil, à vue de nez... ⇒ Juger** (au juger), **vue**.

Vouzelles et lui jouaient aux échecs sous le bombardement quotidien. Quand les points de chute se rapprochaient, ils interrompaient le jeu, évaluant la distance.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 409.

Il ne pouvait souffrir la vue d'une montre et, en fait, il n'y en avait pas une seule dans toute sa maison (...)

CAMUS, la Peste, p. 133.

(Abstrait). *Évaluer les qualités, les défauts d'une personne, d'une chose. ⇒ Apprécier, déterminer, juger. Il n'a pas encore évalué les risques, les chances de son entreprise. — Pron. Il a du mal à s'évaluer.*

En fait de sentiments, ce qui peut être évalué n'a pas de valeur.

CHAMFORT, Maximes et pensées, Sur les sentiments, XLV.

Fernando Lucas savait accepter tous les risques dont il avait, depuis longtemps, évalué la quantité et la qualité.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XII.

► **ÉVALUÉ, ÉE** p. p. adj. *Ce tableau est évalué à trois cent mille francs. Foule, assistance évaluée à deux mille personnes environ.*

DÉR. **Évaluable, évaluateur, évaluation**.

COMP. **Sous-évaluer, surévaluer, réévaluer**.

ÉVANESCENCE [evanesās] n. f. — 1877, Littré, *Suppl.*; de *evanescent*.

Littéraire.

♦ 1. Qualité de ce qui est évanescence*.

1. Le participe met souvent dans une phrase une valeur de fuite et une évanescence, donne par sa faiblesse l'image d'une chose qui décroît et finit (...)
A. THIBAUDET, *Gustave Flaubert*, p. 237.
- 1.1 (*L'homme*) exemple monstrueux d'évanescence et de durcissement, agité d'une folie insipide, d'une volonté d'exister à la fois insaisissable et impudique.
E.-M. CIORAN, *Précis de décomposition*, p. 107.

♦ 2. (*Une, des évanescences*). Chose évanescence.

2. Par delà les obscurités symbolistes et les évanescences décadentes (...)
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 448.

ÉVANESCENT, ENTE [evanesā, āt] adj. — 1810, en bot.; lat. *evanescentis*, de *evanescere* « s'évanouir », de *ex-*, et *vanescere* « se dissiper, s'évanouir », de *vanus* « vide », « sans consistance ». → Vain.

Littéraire.

♦ 1. (1838). Qui s'amoinde et disparaît graduellement. *Image évanescence*. ⇒ **Fugitif**. *Impression évanescence*, qui s'efface*, s'évanouit*. *Parfum évanescence*.

De tous ces phantasmes évanescents tendait à se former une image du jeune homme, qui ne logeait tout entière dans aucune cervelle, qui flottait peut-être dans ce lieu mi-abstrait où les représentations errantes, échappées aux individus, mais tout près d'eux encore, vont agir les unes sur les autres.

J. ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, t. IV, VII, p. 51.

Spécialt. Bot. *Nectaire* évanescence*, qui disparaît lorsque le fruit se développe.

Phys. *Pression évanescence*, qui tend vers zéro.

Ling. *Phonème évanescence*, qui devient muet.

♦ 2. Qu'on aperçoit fugitivement, qui se montre de manière fugitive. *Des ombres évanescences*.

♦ 3. Qui a une apparence imprécise, floue. *Formes évanescences*. *Un visage évanescence*. — (Abstrait). Peu descriptible, difficile à préciser. ⇒ **Insaisissable**. *Un sujet évanescence*.

♦ 4. (Personnes, comportement). Qui donne une impression de délicatesse, de détachement extrême; qui se présente comme indéfinissable, insaisissable. *C'est un personnage évanescence et sophistiqué*. *Elle prend des airs évanescents*.

N. m. *Un évanescence*, une *évanescence*. « *Les évanescents qui font tout et rien (...) prolongent de vagues études, prennent la route...* » (*Le Nouvel Obs.*, 30 avr. 1973, p. 53).

CONTR. Solide. — Durable, permanent. — Net, précis.
DÉR. *Évanescence*.

ÉVANGÉLIAIRE [evāzjeljɛr] n. m. — 1721; *euangeliare*, 1362; *evangelier*, au moyen âge; lat. ecclés. *evangeliarium*, de *evangelium*. → Évangile.

♦ Liturgie rom. Livre contenant les passages des Évangiles lus ou chantés à la messe. ⇒ **Missel**. *L'Évangélaire de Reims*, manuscrit conservé à la bibliothèque de Reims.

1. Au hasard, je pose les yeux sur un évangélaire anglais d'avant la conquête normande, écrit pour la fille de Baudouin comte de Flandre (...)
Paul MORAND, *New York*, p. 135.
2. Vierge d'ivoire byzantine. Superbes évangélares décorés de pierres précieuses. La Cène avec des enroulements de longs phylactères noirs.
CLAUDEL, *Journal*, 13 avr. 1935.

ÉVANGÉLIQUE [evāzjelik] adj. — 1295; lat. ecclés. *evangelicus*, du grec *euaggelikos*, de *euaggelion*. → Évangile.

♦ 1. Relatif à l'Évangile, aux Évangiles. ⇒ **Chrétien**. *Scène évangélique représentée sur un vitrail, un tableau* (→ Défrayer, cit. 3). — Conforme à l'Évangile. *Doctrine évangélique*. *Morale évangélique*. *Douceur, charité évangélique*. *Mener une vie évangélique* (→ Ascétisme, cit. 2).

Peu originale en elle-même, si l'on veut dire par là qu'on pourrait avec des maximes plus anciennes la recomposer presque tout entière, la morale évangélique n'en reste pas moins la plus haute création qui soit sortie de la conscience humaine, le plus beau code de la vie parfaite qu'aucun moraliste ait tracé.

RENAN, *Vie de Jésus*, v, in *Œ. compl.*, t. IV, p. 138.

♦ 2. (xv^e). Didact. (relig.). Qui est de la religion protestante, fondée essentiellement sur l'enseignement et la vie du Christ connus par les Évangiles. *Église réformée, luthérienne évangélique*. *Alliance évangélique mondiale, qui groupe les protestants des diverses dénominations*. *Les adventistes, membres d'une secte évangélique*. — N. m. pl. *Les évangéliques*: les protestants*.

DÉR. *Évangéliquement*.
COMP. *Antiévangélique*.

ÉVANGÉLIQUEMENT [evāzjelikmā] adv. — 1558; de *évangélique*.

♦ Relig. De manière évangélique. *Vivre évangéliquement*.

ÉVANGÉLISTEUR, TRICE [evāzjelizæʁ, tris] adj. et n. — 1849; de *évangéliser*.

♦ Qui évangélise. *La mission évangélatrice de l'Église*.

N. (1877). Personne qui évangélise, prêche l'Évangile. ⇒ **Évangéliste**, **missionnaire**, **prêcheur**. *Les jésuites furent les évangélateurs de la Chine*. *Une évangélatrice protestante en Afrique*.

Comment, dit le général de Gaulle, saint Martin, hongrois, a-t-il évangélisé nos provinces de Loire? Comment les évangélateurs irlandais ont-ils évangélisé l'Allemagne? Toute foi qui implique une vocation, au service du Christ ou de la France, est puissamment contagieuse.
MALRAUX, *les Chênes qu'on abat*, p. 42.

ÉVANGÉLISATION [evāzjelizasjō] n. f. — 1845; de *évangéliser*.

♦ Action d'évangéliser*; son résultat. ⇒ **Christianisation**. *Évangélisation de la Chine par les jésuites*.

ÉVANGÉLISER [evāzjelize] v. tr. — Fin xiii^e; lat. ecclés. *evangelizare*, grec *euaggelizein*, de *euaggelion*. → Évangile.

♦ Prêcher l'Évangile* à; convertir (au christianisme). ⇒ **Christianiser**. *Allez et évangélisez les nations*, fondement de la mission chrétienne (Évangile selon saint Matthieu, xxviii, 19) → Enseigner, cit. 18. *Évangéliser les païens*. *Personne qui évangélise une population*. ⇒ **Évangélateur**, **évangéliste**, **missionnaire**, **prêcheur**.

(...) afin que les pauvres soient nourris et évangélisés tout ensemble (...)

FLÉCHIER, *Aiguil.*, in LITTRÉ.

Le pasteur Grégory logeait, depuis un an, dans une misérable pension du quartier Jeanne-d'Arc, au fond d'une cité presque uniquement habitée par des manœuvres arméniens, qu'il évangélisait.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 275.

Absolument :

En Amérique, comme en Angleterre, c'est l'esprit missionnaire qui inspire la lutte contre l'alcool, contre le taudis, contre la cigarette (...). Cette passion de réformer, de moraliser, d'évangéliser serait vraiment un monopole américain s'il n'y avait aussi l'Angleterre. Tout Américain, qu'il s'appelle Wilson, Bryan ou Rockefeller, est un évangéliste, qui ne peut laisser les gens tranquilles, et qui constamment se sent le devoir de prêcher.

André SIEGFRIED, *les États-Unis d'aujourd'hui*, p. 34.

P. p. adj. *Peuples, nations évangélisé(e)s*. ⇒ **Christianisé**.

DÉR. *Évangélateur*, *évangélisation*.

ÉVANGÉLISME [evāzjelism] n. m. — 1803; « fête de l'Église grecque », 1740; de *évangéliste*.

Didactique.

♦ 1. Caractère de la doctrine morale et religieuse de l'Évangile; conformité à l'Évangile. *L'évangélisme d'un enseignement*. — Par ext. Manière d'interpréter l'Évangile.

♦ 2. Théol. Doctrine du salut par Jésus-Christ, mort pour la rédemption de l'humanité.

En un sens, tous les *Protestants* sont des « Évangélistes ». Mais les véritables fondateurs de l'*Évangélisme* moderne furent les deux Wesley et George Whitefield en Angleterre.

Dict. des religions, art. *Évangélisme*.

ÉVANGÉLISTE [evāzjelist] n. — V. 1190; lat. ecclés. *evangelista*, grec *euaggelists*, de *euaggelion*. → Évangile.

♦ 1. N. m. Auteur de l'un des quatre Évangiles. *L'art sacré représente symboliquement les quatre évangélistes Matthieu, Marc, Luc et Jean, respectivement par un Ange, un Lion, un Bœuf et un Aigle*.

Plusieurs Évangélistes, pour la confirmation de la vérité: leur dissemblance utile.

PASCAL, *Pensées*, X, 654.

Chacun de ceux que nous appelons les « évangélistes » a pour but unique de rapporter fidèlement le message de Jésus: chacun s'efface devant son modèle et se livre, docile, à l'Inspiration divine qui le pousse à écrire. Ce ne sont pas des œuvres littéraires que ces évangélistes souhaitent réaliser, mais des témoignages qu'ils donnent (...)

DANIEL-ROPS, *l'Église des Apôtres*, p. 295.

Par ext. Personne qui prêche l'Évangile. ⇒ **Évangélateur**, **missionnaire**, **prêcheur**.

Et il (*Christ*) a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ (*l'Église*)...

BIBLE (SEGOND), *Épître aux Éphésiens*, IV, 11.

♦ 2. N. m. et f. Prédicateur itinérant de l'Église réformée qui s'efforce de diffuser l'Évangile (→ Évangéliste). — Adj. Qui se rapporte à l'Église réformée. « *Classes évangélistes* » (Daudet, in G. L. L. F.).

♦ 3. N. m. et f. Partisan de l'évangélisme*. *L'Évangéliste*, roman d'A. Daudet (1883).

DÉR. Évangéliste.

ÉVANGILE [evãʒil] n. m. — V. 1174, au sens 2; lat. ecclés. *evangelium*, grec *euaggelion* «bonne nouvelle», de *eu-*, et *aggelos* «message, nouvelle».

★ I. ♦ 1. (1541). Avec un E majuscule. La doctrine de Jésus-Christ; bonne nouvelle* de la rédemption du monde par Jésus-Christ. *L'Évangile ou l'Évangile du Christ. Annoncer, prêcher, répandre l'Évangile. L'amour du prochain, la douceur, vertus enseignées par l'Évangile* (→ Arme, cit. 25). *La lumière, les promesses de l'Évangile*.

1 (...) je suis prêt à vous annoncer aussi l'Évangile, à vous qui êtes à Rome; car je ne rougis point de l'Évangile, parce qu'il est la vertu de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient (...)

2 Mais la parole du Seigneur demeure éternellement; et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.

3 Pesez donc, chrétiens, avant toutes choses, que la vie chrétienne est laborieuse, parce que la voie du ciel est étroite et les préceptes de l'Évangile forts et vigoureux, qui vont à séparer l'homme de lui-même, à le faire mourir à ses sens, à lui apprendre à crucifier sa propre chair.

BOSSUET, 1^{er} Sermon dim. quinq., Utilité des souffrances, II.

4 On parlait, on enseignait, on répétait tout ce qu'on savait de la vie et du message de Jésus. C'était cela qu'on appelait «la Bonne Nouvelle», la nouvelle à la fois du don merveilleux qu'il avait fait de lui-même et des dons divins qu'il avait apportés; et d'un terme grec qui, jadis, avait signifié «pourboire au porteur d'une bonne nouvelle», mais qui, depuis les temps hellénistiques, s'appliquait à la bonne nouvelle elle-même, cette propagande s'appelait du mot qui, jusqu'à nos jours, l'exprime : *evangelion*, l'Évangile.

DANIEL-ROPS, l'Église des Apôtres, p. 293.

Spécialt. *Ministre de l'Évangile* : pasteur protestant.

♦ 2. (1552, Rabelais). Fig. et vx. Bonne nouvelle.

★ II. Par métonymie. ♦ 1. Au plur. ou au sing. Chacun des livres (notamment, de ceux qui sont retenus par le canon de l'Église) où la vie et la doctrine de Jésus-Christ ont été consignées. *Les quatre Évangiles canoniques sont placés au début du Nouveau Testament.* ⇒ *Bible*. *Les Évangiles synoptiques** (Évangiles selon saint Matthieu, saint Marc et saint Luc). *Le quatrième Évangile* (selon saint Jean). *Sources des Évangiles* (tradition orale, protévangile, logia). *Dissemblance entre les Évangiles* (→ Divergence, cit. 1). *Discussion de l'authenticité* des Évangiles. Évangiles apocryphes*, non canoniques (*Évangiles de Thomas, de Nicodème; selon les Égyptiens, les Hébreux...*). *Lire les béatitudes, les paraboles, le récit de la Passion dans l'un des Évangiles* (canoniques).

5 On sait que chacun des quatre Évangiles porte en tête le nom d'un personnage connu soit dans l'histoire apostolique, soit dans l'histoire évangélique elle-même (...). L'Évangile de Luc est une composition régulière, fondée sur des documents antérieurs. C'est l'œuvre d'un homme qui choisit, élague, combine (...) Les Évangiles de Matthieu et de Marc (...) sont des compositions impersonnelles, où l'auteur disparaît totalement.

RENAN, Vie de Jésus, Introd., in Œ. compl., t. IV, p. 50-51.

Loc. fam. *PAROLE D'ÉVANGILE* : chose sûre, indiscutable. *Croire* une chose comme parole d'évangile. Tout ce qu'il dit n'est pas parole d'évangile*, ne doit pas être admis sans réserve.

Absolt. *L'Évangile* : le recueil des quatre Évangiles canoniques. *Commenter l'Évangile*.

6 On se remit à lire l'Évangile, et, dans ce livre de résignation, de soumission, d'obéissance aux puissances, on lut partout ce qu'on avait soi-même alors dans le cœur : la liberté, l'égalité.

7 L'expression célèbre, «évangile selon...» ne veut rien dire d'autre qu'affirmer cette indissociable unité... Il n'y a vraiment qu'un seul Évangile, une seule bonne nouvelle devant laquelle s'effacent humblement ceux qui en sont les témoins et les héros. Les documents et les expressions peuvent varier, le message reste unique, indiscutable, comme la parole même de Dieu.

DANIEL-ROPS, Jésus en son temps, Introd., p. 40.

Par ext. Le Nouveau Testament tout entier. *Jurer sur l'Évangile, la main sur l'Évangile. Baiser l'Évangile*.

♦ 2. (V. 1260). Liturgie rom. Texte des Évangiles, lu chaque jour à la messe et à matines. *L'Évangile du jour. Dernier Évangile* : extrait de l'Évangile lu à la fin de la messe. *Côté de l'Évangile* : côté* gauche de l'autel* (en y faisant face) où le prêtre lit l'Évangile. *À l'Évangile* : au moment où se lit l'Évangile. *Il est sorti à l'Évangile*.

Loc. Vx. *Lire l'Évangile, donner l'Évangile à qqn* : lire un passage de l'Évangile pour le bénir, et, par ext., pour interroger le sort.

Loc. fam. (1698, M^{me} de Sévigné). Vx. *C'est l'évangile du jour*, la nouvelle importante du jour.

♦ 3. (1792). Fig. Document essentiel (d'une croyance, d'une doctrine). ⇒ *Bible, catéchisme, code, dogme, loi, règle*. «*Le Capital*» de Karl Marx, *évangile du marxisme. Le petit livre rouge, évangile du maoïsme*.

8 D'un plus fier évangile apôtres plus farouches, Des mots retentissants résonnent sur leurs boucous : Gloire, honneur, liberté, grandeur, droit des humains (...)

9 L'expérience américaine est triomphante, sûre de l'avenir. Elle est à peine discutée. Elle tient tout le monde en respect (...) Pour certains, une méthode; pour d'autres, un évangile.

10 (...) l'évangile des religions totalitaires, monologué et dicté du haut d'une montagne solitaire.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 350.

ÉVANOUÏ, IE [evanwi] p. p. adj. ⇒ Évanouir.

ÉVANOUÏR (S') [evanwir] v. pron. — V. 1150, *soi esvanir*; *esvanoir* «disparaître», v. intr. jusqu'au xvii^e; du lat. pop. **exvanire*, altéré de *evanescere* (→ Évanescence), au prétérit dans ce passage de l'Évangile selon saint Luc (XXI, 31) : *Et ipse evanuit ex oculis eorum* «et il disparut de devant eux».

★ I. Littér. (Sujet n. de chose ou de personne). ♦ 1. Disparaître sans laisser de traces; cesser d'être visible. ⇒ *Disparaître, effacer* (s'), *évaporer* (s'). *Silhouette qui s'évanouit à l'horizon. S'évanouir dans les airs.* ⇒ *Envoler* (s'). → Elfe, cit. 2. *Voiture qui passe en trombe et s'évanouit dans la nuit* (→ Bolide, cit. 1). *Astre qui s'évanouit derrière un nuage.* ⇒ *Éclipser* (s'). *Apparition* (cit. 11), *fantôme, démon qui se manifeste et s'évanouit brusquement. S'évanouir comme par enchantement** (cit. 6), *comme une ombre, un songe. Apparence, image, perspective un instant aperçue et qui s'évanouit aussitôt.* ⇒ *Dissiper* (se). *Les ennemis s'évanouissent en un clin d'œil.* ⇒ *Enfuir* (s'), *fuir*. — *Son qui s'évanouit.* ⇒ *Cesser, mourir*. — *S'évanouir en* (qqch.) : laisser la place à (qqch.). — *Couleur qui s'évanouit dans une autre.* ⇒ *Fondre* (se).

(...) ne faire qu'apparaître dans sa maison, s'évanouir et se perdre comme un fantôme dans le sombre de son cabinet (...)

Le lendemain on cherchait les vieux voyageurs; mais ils s'étaient évaporés comme ces saintes apparitions qui visitent quelquefois l'homme de bien dans sa demeure.

Le pape mena contre eux quelques Allemands et une nuée d'Italiens. Au moment du combat les Italiens s'évanouirent, et laissèrent le magnifique pontife entre les mains des Normands.

Mais il ne poussa qu'un soupir. Et s'évanouit comme un rêve.

ChATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, III, VI.

Chaque fois qu'elle évoquait le souvenir de Jacques, le bleu de ses prunelles fonçait insensiblement, un peu de rougeur envahissait ses tempes, et sur tout le visage affleurait une expression particulière, ardente, et comme inassouvie, qui s'évanouissait aussitôt.

Rue du Cherche-Midi, après une soirée difficile, X... m'expliquait très bien, d'une voix précise, aux phrases formées, éloignées de tout indicible, qu'il souhaitait parfois s'évanouir; il regrettrait de ne pouvoir jamais disparaître à volonté.

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 17.

♦ 2. Fig. Cesser d'exister. *S'évanouir dans le passé.* ⇒ *Finir, terminer* (se). *Son autorité* (cit. 18), *sa gloire, sa puissance se sont évaporées. Ses richesses se sont évaporées.* ⇒ *Fondre*. — *Nos dissensions* (cit. 3) *se sont vite évaporées. Ces principes s'évanouissent à l'application* (→ Drame, cit. 4).

Et qu'à jamais leur morte renommée S'évanouisse ainsi qu'une fumée (...)

(...) que les offenses d'un fils s'évanouissent vite au moindre mot de repentir!

(...) la force, la santé, la joie s'évanouiront comme un beau songe (...)

(...) les mots, où s'évanouit sans recours l'essentiel de la pensée (...)

Sentiment, sensation, souvenir qui s'évanouit. ⇒ *Envoler* (s'); et aussi *fugace, fugitif. Sa haine s'est évaporée* (→ Attacher, cit. 92).

Rêve, espérance qui s'évanouissent (→ Crise, cit. 10; espérance, cit. 13). — Loc. *S'évanouir en fumée*.

Mais le danger s'oublie, et cette peur si grande S'évanouit bientôt (...)

(...) toutes mes bonnes résolutions s'évanouissaient.

Quand on cesse d'aimer, la personne qu'on aimait reste la même qu'auparavant, mais on ne la voit plus la même; le voile du prestige tombe, et l'amour s'évanouit.

Ses préoccupations d'avenir, chaque jour plus effacées, allaient s'évanouissant tout à fait dans le bien-être de son corps reposé.

Peu à peu son souvenir s'évanouissait, j'avais oublié la fille de mon rêve.

En emploi factitif, avec ellipse du pronom personnel. *Faire évaporier toutes les espérances.* ⇒ *Anéantir, dissiper, détruire*.

On en a vu (des maux)... qui ont sapé par les fondements de grands empires, et qui les ont fait évaporier de dessus la terre (...)

Le spectacle de la mort de Virginie (...) fit évaporier la puissance des décemvirs.

(...) il estimait qu'il en faisait disparaître toute la valeur, évaporier la signification de même que la mesure précise de l'abscisse d'une particule exclut la connaissance de sa quantité de mouvement dit-on.

LA BRUYÈRE, les Caractères, X, 7.

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XI, 15.

R. QUÉNEAU, Loin de Rueil, p. 168.

★ II. Cour. (Sujet n. de personne). Perdre connaissance; tomber en syncope* ⇒ *Défaillir, pâmer* (se); *mal* (se trouver mal); ⇒ *Perdre conscience**, *tomber en faiblesse**, *en pâmoison**, *en syncope**; (fam.) *tourner, virer de l'œil** (*supra* cit. 47), *tomber dans les pommes** (*supra* cit. 12), dans les bégonias. *S'évanouir d'émotion, de peur, d'effroi, d'épuisement, de douleur. Faillir, être prêt à s'évanouir* (→ Éblouissement, cit. 4). *J'ai cru que j'allais m'évanouir, j'ai pensé m'évanouir*.

- 17 Bientôt après, il s'évanouit : de sorte qu'on le cuida (*qu'on pensa l'*) abandonner pour trépassé ; enfin, on le réveilla à force de vinaigre et de vin.
MONTAIGNE, Essais, I, Appendice, Montaigne et La Boétie, éd. Garnier, p. 382.
- 18 Tout à coup Adrienne glissa sur la poitrine de son père et tomba d'une masse aux pieds du vieillard. Elle s'était évanouie.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 51.
- Fig. et littér. *S'évanouir dans, en* (qqch.) : être totalement absorbé par (qqch.). *S'évanouir dans la musique.*

► **ÉVANOUÏ, IE** p. p. adj. (1130, *esvanoiz*).

♦ **1.** Littér. Disparu* ; qui n'est plus perceptible. *Fantôme évanouï.* — Qui n'existe plus. *Puissance, gloire évanouïe. Sensation, souvenir, rêve, songe évanouï. Temps évanouï* (→ Aurore, cit. 23 ; disparaître, cit. 4).

- 19 (...) tous les beaux faits que nous chante l'histoire
Des siècles évanouïs (...) MOLIÈRE, le Malade imaginaire, Prologue.
- 20 Toute chose pour toi semble être évanouïe (...) LA FONTAINE, Fables, VIII, 1.
- 21 Eh bien ! ces songes sont évanouïs, ces nœuds rompus, ces serments oubliés (...) A. DE VIGNY, Cinq-Mars, Absence, t. II, p. 315.
- 22 Il faudrait mieux ne pas écrire, puisque les lettres ne montrent que des sentiments évanouïs, des idées effacées. FRANCE, le Lys rouge, XXVIII, p. 206.
- 23 Son amertume et sa colère évanouïes ne lui laissaient plus que l'impatient désir de tout oublier (...) FRANCE, le Lys rouge, XXIII, p. 180.

♦ **2.** Cour. (Personnes). Sans connaissance ; tombé en syncope. *Tomber évanouï. On l'emporta évanouï. Rester longtemps évanouï, puis revenir* à soi.*

- 24 (...) toujours évanouïe,
Madame, elle ne marque aucun signe de vie (...) RACINE, Bajazet, IV, 5.
- 25 Je proteste encore contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie ; je n'ai été évanouï qu'un quart d'heure tout au plus (...) VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 2998, 3 janv. 1767.
- 26 (...) sa vue faible et fatiguée se troubla, sa tête malade fut saisie d'un vertige qui refoula le sang vers son cœur. — Richelieu ! cria-t-il (...) Et il tomba évanouï dans un fauteuil. Lorsque le Roi rouvrit les yeux, ranimé par les odeurs fortes et les sels (...) A. DE VIGNY, Cinq-Mars, Le travail, t. II, p. 376.
- 27 J'avais perdu connaissance, tout en me maintenant encore debout. Je me traînai, comme je le pus, jusqu'à mon appartement : je n'avais qu'une idée, c'est qu'on ne me trouvât pas évanouï dans les escaliers.
E. FROMENTIN, Dominique, XVII.
- 28 (...) toutes sensations parurent s'engloutir comme dans un plongeon fou et précipité de l'âme dans l'Hadès. Et l'univers ne fut plus que nuit, silence, immobilité. J'étais évanouï ; mais cependant je ne dirai pas que j'eusse perdu toute conscience. Ce qui m'en restait, je n'essaierai pas de le définir, ni même de le décrire (...) BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « Le puits et le pendule ».

N. Rare. *Un évanouï, une évanouïe* : personne en état d'évanouissement.

- 29 Elle (...) fit l'évanouïe et se fit reporter sur son lit (...) RACINE, Notes historiques, XXXIX.

CONTR. Apparaître, arriver, dessiner (se), montrer (se), commencer, durer, persister ; affirmer (s'), augmenter, croître. — (De II.) Revenir (à soi).

DÉR. Évanouissant, évanouissement.

ÉVANOUISSANT, ANTE [evanwisá, át] adj. — xix^e ; p. prés. de *évanouir*.

♦ **1.** Littér. (rare). Qui s'évanouit, disparaît. ⇒ *Évanescent*.

(...) je ne savais de lui (*Swedenborg*) que ce qui me restait de lectures déjà fort lointaines (...) Ce souvenir évanouissant m'était pourtant un charme.
VALÉRY, Variété V, p. 263.

♦ **2.** Vx. Qui devient nul, en parlant d'une quantité mathématique. ⇒ *Évanescent* (physique).

♦ **3.** Fig. et rare. Insaississable. « *Intuition, vague et évanouissante* » (Bergson, 1932, in T. L. F.).

ÉVANOUISSEMENT [evanwismá] n. m. — V. 1175, *esvanuiscement*, au sens 2 ; de *évanouir*.

♦ **1.** (V. 1456). Littér. Disparition complète. ⇒ *Disparition, effacement. L'évanouissement d'une vision. Un évanouissement rapide, progressif ; complet, absolu.* — (Dans le temps). *Évanouissement dans le passé.* — Fig. Fait de cesser d'être. *L'évanouissement d'un sentiment, d'une sensation. L'évanouissement de ses espérances.* ⇒ *Anéantissement.*

- 1 Jusqu'à la dernière minute du jour, le Sahara demeure en pleine lumière. La nuit vient ici comme un évanouissement. E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 75.

Évanouissement d'un son. — Radio. Diminution temporaire de la force des signaux reçus. ⇒ *Fading (évanouissement est le terme officiellement proposé pour remplacer cet anglicisme).* — Alg. Fait de devenir nul. *Évanouissement d'une inconnue.*

♦ **2.** Méd., cour. Le fait de perdre connaissance ; perte complète de la conscience, de la sensibilité et de la motilité accompagnée d'un affaiblissement des battements cardiaques et d'un ralentissement de la respiration. ⇒ *Syncope ; pâmoison* (vx ou littér.). *L'évanouissement de qqn, son évanouissement. Un évanouissement brusque, incompréhensible, dû à la faim, à l'extrême fatigue. La défaillance constituée le premier degré de l'évanouissement.* ⇒ *Défaillance, faiblesse. Éblouissement*, étourdissement* précédant l'évanouissement* (⇒ aussi *Vapeur, vertige*). *Revenir d'un évanouissement prolongé.*

(...) voilà le cheval abattu et couché tout étourdi, moi dix ou douze pas au delà, mort, étendu à la renverse, le visage tout meurtri et tout écorché (...) n'ayant ni mouvement ni sentiment, non plus qu'une souche. C'est le seul évanouissement que j'ai senti jusqu'à cette heure.
MONTAIGNE, Essais, II, VI.

(...) une pâleur mortelle se répandit sur son visage ; ses esprits l'abandonnèrent, et elle tomba sans mouvement entre les bras de sa gouvernante, qui crut qu'elle allait expirer. Cette duègne apporta tous ses soins pour la faire revenir de son évanouissement.
A.-R. LESAGE, le Diable boiteux, V.

Dans le retour de l'évanouissement à la vie, il y a deux degrés : le premier, c'est le sentiment de l'existence morale ou spirituelle ; le second, le sentiment de l'existence physique.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « Le puits et le pendule ».

CONTR. Apparition, commencement ; durée, persistance ; affirmation, augmentation, croissance. — Réveil.

ÉVAPORABLE [evaporabl] adj. — 1625 ; de *évaporer*.

♦ Didact., techn. Susceptible de s'évaporer. *Produit évaporable. L'eau est évaporable.*

ÉVAPORATEUR [evaporatœr] n. m. — 1868, cit. ; de *évaporer*. Technique.

♦ **1.** Appareil servant à distiller l'eau de mer. *L'évaporateur est chauffé par la vapeur des chaudières du navire.*

L'évaporateur adopté pour les distilleries se compose d'une vaste chambre dont le fond est occupé, dans toute sa surface, par le liquide à évaporer.

L. FIGUIER, Année scientifique et industrielle 1869, p. 416 (1868).

♦ **2.** Appareil employé pour la dessiccation, le séchage de divers produits (→ Déshydrateur). *Évaporateur utilisé dans l'industrie alimentaire* (fruits, légumes...). ⇒ *Concentrateur*.

Organe d'une plante faisant fonction d'évaporateur. « *Outre celle d'évaporateur de l'eau des solutions nourricières que contient la sève, (la feuille) avait été le siège de cette fonction dont toute la vie planétaire dépend, la fonction chlorophyllienne* » (Science et Vie, n° 106, 1974).

♦ **3.** Organe des machines frigorifiques à compression où se produit l'évaporation. *L'évaporateur d'un réfrigérateur.*

ÉVAPORATION [evaporasjõ] n. f. — V. 1398 ; lat. *evaporatio*, du supin de *evaporare*. → *Évaporer*.

♦ **1.** Transformation (d'un liquide) en vapeur par sa surface libre, à une température quelconque. ⇒ *Vaporisation. Surface d'évaporation d'un liquide. Vitesse d'évaporation. Évaporation d'une goutte de liquide en présence d'une paroi très chaude.* ⇒ *Caléfaction. Cristallisation par dissolution et évaporation* (→ Cristalliser, cit. 9). *Capsule* d'évaporation. Évaporation de l'eau mélangée, combinée à un produit.* ⇒ *Déshydratation, dessiccation. Séchage par évaporation. Évaporation à la surface de la peau.* ⇒ *Exhalation.* — *Évaporation spontanée à l'air libre : évaporation de la mer, des cours d'eau, entretenant l'humidité atmosphérique. L'évaporation réduit le quotient d'écoulement* (cit. 1) *des cours d'eau.* — *Évaporation de l'eau salée, par laquelle on obtient le sel* marin. Utilisation du froid produit par l'évaporation* (→ *Réfrigération*).

Pour que l'évaporation (*des eaux salées*) se fasse avec plus de succès, il faudra diminuer l'épaisseur de l'eau autant qu'il sera possible. Une masse d'eau d'un pied d'épaisseur ne s'évaporerait pas aussi vite, à beaucoup près, que la même masse réduite à six pouces d'épaisseur et augmentée du double en superficie. D'ailleurs le fond étant plus près de la surface, il s'échauffe plus promptement, et cette chaleur que reçoit le fond du vaisseau contribue encore à la célérité de l'évaporation.
BUFFON, Introd. à l'hist. des minéraux, VI, II, in CE., t. IX, p. 246.

L'eau contenue dans l'air est constamment renouvelée par l'apport de nouvelles quantités de vapeur provenant de l'évaporation des masses liquides et des parties humides des continents (...) Les conditions dont dépend l'évaporation sont (...) complexes : elle varie en fonction directe de la température à la surface de l'eau, et de la vitesse du vent, en fonction inverse de l'humidité atmosphérique.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. I, p. 178.

Par métonymie. La vapeur ainsi formée.

Spécialt. *Évaporation d'un liquide par ébullition**. ⇒ aussi *Vaporisation*.

♦ **2.** Fig. Disparition, évanouissement.

1 Votre attention se reposera un peu trop longtemps sur les nuages bleuâtres qui s'exhalent de votre pipe. L'idée d'une évaporation, lente, successive, éternelle, s'emparera de votre esprit, et vous appliquerez bientôt cette idée à vos propres pensées (...)
BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Poème du haschisch, III.

2 Le lendemain, dès potron-minet, deux cars de police stoppaient devant la villa du boulevard Arago. En descendit une foule casquée jusqu'aux yeux et engoncée dans des gilets pare-balles, qui pointa partout des mitraillettes pour constater l'évaporation des occupants.
Pierre GOMBERT, le Prix d'un taxi, p. 53.

♦ **3.** Vieilli. *Évaporation d'esprit*, et, absol., *évaporation.* ⇒ *Dissipation ; évaporé* (Évaporer, p. p. adj., 2.).

CONTR. Condensation (de la vapeur).

COMP. Évapotranspiration.

ÉVAPORATOIRE [evaporatwar] adj. — V. 1398 ; de *évaporer*.

♦ Techn. Qui sert à l'évaporation des liquides.

Ces navires sont donc très inférieurs — sinon par le moteur et l'appareil évaporatoire, du moins par la construction, — aux types des Messageries françaises (...).
J. VERNE, *le Tour du monde en 80 jours*, p. 139.

ÉVAPORÉ, ÉE [evapɔʁe] p. p. adj. et n. ⇒ Évaporer.

ÉVAPORER [evapɔʁe] v. tr. — 1314; lat. *evaporare*, de *e-* (ex-) et *vaporare*, de *vapor*. → Vapeur.

★ I. V. tr. (Vx). ♦ 1. Mettre (un liquide) à l'état de vapeur. *Évaporer lentement un liquide, l'évaporer à une douce chaleur* (Littré).

♦ 2. Donner issue à, laisser échapper* (une humeur). ⇒ **Exhaler**, **répandre**.

1 Je n'étais point fâché d'évaporer ma bile (...) MOLIÈRE, *l'Étourdi*, IV, 6.
Par anal. Exhaler (un sentiment, l'âme...).

2 Le vrai contentement n'est ni gai ni folâtre; jaloux d'un sentiment si doux, en le goûtant on y pense, on le savoure, on craint de l'évaporer.

ROUSSEAU, *Émile*, IV.
3 Nous avions beau dire, nous ne pouvions jamais leur faire comprendre que (*si nous avions quitté notre pays*) c'était pour regarder le ciel et la mer, pour évaporer notre âme au soleil, pour sentir fermenter en nous notre jeunesse (...).
LAMARTINE, *Graziella*, II, IX.

♦ 3. Fam. Prendre furtivement. *Évaporer quelque chose à quelqu'un*.

★ II. V. pron. (Mod.). ♦ 1. (Liquides). Se transformer, se résoudre en vapeur (⇒ **Vaporiser** [se]), et, spécial, se résoudre lentement en vapeur par sa surface libre à une température quelconque (⇒ **Évaporation**, cit. 1 et supra). *Eau qui s'évapore dans l'atmosphère. S'évaporer complètement jusqu'à siccité. Brume, rosée qui s'évapore à la chaleur du soleil*. ⇒ **Dissiper** (cit. 17).

4 L'eau, sur son corps fumant, s'évaporerait comme sur du métal chauffé.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 280.

Parfum qui s'évapore (poét., par métonymie. → Encensoir, cit. 2).

Avec ellipse du pron. pers. *Faire évaporer de l'eau au soleil*.

♦ 2. Fig., vieilli. Se répandre au dehors. ⇒ **Exhaler** (s'), **exprimer** (s'). *Sa colère s'évapore en menaces* (Académie).

5 L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour, mais le vice est ami des ténébres, et jamais l'innocence et le mystère n'habitèrent longtemps ensemble.
ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*.

♦ 3. Par ext. Disparaître. ⇒ **Dissiper** (se), **volatiliser** (se). *Vision qui semble s'évaporer* (→ Cathédrale, cit. 3). *Pensée, idée qui s'évapore. Sentiment, passion qui s'évapore; énergie qui s'évapore* (→ Cri, cit. 9). *Son ardeur première s'est évaporée*.

6 Ce n'est pas que ce cœur se soit jamais évaporé dans les chimères d'une fausse gloire (...)
MASCARON, *Oraison funèbre de Turenne*.

7 (*La vie*) Songe qui s'évapore, étincelle qui fuit. LAMARTINE, *Harmonies* ..., III, 9.

8 Notre mort physique n'est rien qu'un retour aux végétaux. Peu, très peu est chose solide dans cette mobile enveloppe; elle est fluide et s'évapore.
MICHELET, *la Femme*, p. 436.

9 (...) la pensée (...) est sujette à s'évaporer en rêverie.
HUGO, *Post-Scriptum de ma vie*, « Tas de pierres », I.

Fam. Disparaître brusquement. *À peine arrivé, il s'évapore*. ⇒ **Éclipser** (s'), **envoler** (s').

Loc. fam. *S'évaporer dans la nature*: disparaître aux regards (plus ou moins brusquement).

9.1 Il le savait sûrement aussi bien que moi, Angelo, et son terrible gang, à cette heure, devait avoir, presto, changé de quartier général, s'être un peu évaporé dans la nature.
ALBERT SIMONIN, *Touchez pas au grïsbi*, p. 91.

(Personnes). *Avoir l'impression de s'évaporer, de se dissoudre*.

10 (...) vous vous sentirez vous évaporant, et vous attribuerez à votre pipe (...) l'étrange faculté de *vous fumer*.
BAUDELAIRE, *les Paradis artificiels*,
Poème du haschisch, III (→ Évaporation, cit. 3).

♦ 4. Spécial et vieilli. Devenir évaporé (ci-dessous, 2.). ⇒ **Dissiper** (se). *Elle commence à s'évaporer*.

► **ÉVAPORÉ, ÉE** p. p. adj. et n.

♦ 1. Qui s'est transformé en vapeur. *Liquide à demi évaporé. Parfum évaporé*. ⇒ **Éventé**.

♦ 2. (xvii^e; → cit.). Fig. (Personnes). Qui a un caractère étourdi, léger, qui se dissipe en choses vaines. ⇒ **Dissipé**, **écervelé**, **étourdi**, **évaltonné**, **éventé**, **folâtre**, **léger**; **air** (en l'air), **cervelle** (sans). *Une jeune fille évaporée*. — **Esprit**, **air évaporé**.

11 Il veut être folâtre, évaporé, plaisant (...)
BOILEAU, *Épîtres*, IX.

12 On les découvre à leurs manières libres, à leurs airs évaporés, à leurs paroles peu mesurées et peu discrètes (...)
BOURDALOUE, *Pensées*, t. II, p. 468, in LITTRÉ.

13 Trois Mauresques de mine évaporée babillaient sous leurs masques blancs (...)
E. FROMENTIN, *Une année dans le Sahel*, p. 36.

14 (...) les folles, évaporées et merveilleuses créatures que nous a laissées Watteau fils dans ses gravures de mode (...)
BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, Salon de 1846, v.

N. *Un évaporé, une évaporée*: personne étourdie, légère (→ **Dégager**, cit. 3).

15 Son fils, qui m'embarrasse, est un évaporé (...)
MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, III, I.

(...) je ne songeais plus que je n'étais au bout du compte qu'une petite évaporée qui s'était fait une épée de son aiguille, et une paire de culottes en coupant une de ses jupes (...)
Th. GAUTIER, M^lc de Maupin, VII.

CONTR. Condenser, liquéfier (se); continuer, durer, résister; renforcer (se). — Tenace (parfum). — Grave, posé, sérieux...

DÉR. et **COMP.** Évaporable, évaporateur, évaporatoire, évaporeuse, évaporimètre.

ÉVAPOREUSE [evapɔʁøz] n. f. — xix^e; de *évaporer*.

♦ Techn. Appareil utilisé dans la fabrication des bougies.

ÉVAPORIMÈTRE [evapɔʁimɛtr] ou **ÉVAPOROMÈTRE** [evapɔʁomɛtr] n. m. — xx^e; de *évapor(er)*, et *-mètre*.

♦ Météor. Instrument servant à mesurer l'évaporation dans l'atmosphère.

DÉR. Évaporométrie.

ÉVAPORITE [evapɔʁit] n. f. — 1974, in *la Clé des mots*; du rad. de *évaporer*, et suff. *-ite*.

♦ Chim., géol. Composé chimique soluble, dissociable dans l'eau, constituant d'une matière (roche, sel...). — Syn.: *électrolyte*. « *La formation sur ses fonds (de la Méditerranée) d'épaisses couches d'évaporites, des roches provenant de la précipitation des sels dissous dans l'eau de mer* » (*la Recherche*, janv. 1980, p. 30).

DÉR. Évaporitique.

ÉVAPORITIQUE [evapɔʁitik] adj. — V. 1975; de *évaporite*.

♦ Chim., géol. Constitué par des évaporites. « *Couche évaporitique* » (*la Recherche*, janv. 1980, p. 30). « *Le golfe du Mexique est alors probablement un bassin évaporitique fermé au système océanique mondial* » (*la Recherche*, n° 113, juil.-août 1980, p. 789).

ÉVAPOROMÉTRIE [evapɔʁomɛtri] n. f. — xx^e; de *évaporomètre*.

♦ Techn. Mesure de l'évaporation des liquides.

ÉVAPOTRANSPIRATION [evapotrãspirasjõ] n. f. — 1974; de *évapo(ration)*, et *transpiration*.

♦ Didact. (météor.). Perte d'eau par la transpiration des plantes et par l'évaporation du sol.

ÉVASÈMENT [evazmã] n. m. — V. 1160, *esvasement*; de *évaser*.

♦ 1. Rare. Action d'évaser*. *L'évasement d'un récipient par le potier*. — *L'évasement d'un trou par étampure, par fraisure*.

♦ 2. Cour. État de ce qui est évasé. ⇒ **Agrandissement**, **élargissement**, **évasure**. *Évasement d'un tube, d'un entonnoir. Évasement d'un verre, d'une flûte à champagne, d'une coupe, de l'embouchure d'un instrument. L'évasement de l'arche d'un pont* (→ **Beauté**, cit. 16).

(...) le corps (...) s'amincit lentement au-dessous du thorax pour se magnifier ensuite dans l'ample et tranquille évasement des flancs.

FRANCE, *Histoire comique*, I.

CONTR. Étranglement, étrécissement, rétrécissement; étroitesse, fermeture.

ÉVASER [evaze] v. tr. — 1380, mais antérieur (→ **Évasement**); de *é-*, *vase*, et suff. verbal.

♦ 1. Élargir (qqch.) à l'orifice, à l'extrémité. ⇒ **Agrandir**, **élargir**. *Évaser un conduit, un tube, un tuyau. Évaser à l'alésoir*. ⇒ **Alésier**. *Évaser l'orifice d'un trou à la fraise*. ⇒ **Fraiser**.

♦ 2. *Évaser un arbre*, le tailler de manière que la tête aille en s'élargissant.

♦ 3. (Sujet n. de chose). Présenter un évasement de... *Champignons* (cit. 1) *qui évasent leur conque*.

► **S'ÉVASER** v. pron. (xv^e).

S'élargir à l'extrémité. *Tuyau qui s'évase. S'évaser en entonnoir, en cône* (→ **Coquille**, cit. 4). *Robe, chape qui tombe en s'évasant* (→ **Crosse**, cit. 3).

La taille du roi (*de Grèce*) est sanglée (...) et sa jupe s'évase avec toute l'exagération du dandysme national.

BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, « Peintre de la vie moderne », VII.

► **ÉVASÉ, ÉE** p. p. adj.

Qui va en s'élargissant (objet cylindrique, tubulaire). *Tube à l'extrémité évasée*. ⇒ **Large**, **ouvert**; **élargi**. *Pot, verre évasé. Entonnoir très évasé, peu évasé. Amphore* (cit. 2) *évasée. Robe, jupe évasée*.

(...) la tête (...) d'une forme très singulière: peu de menton, peu de crâne; entre

les deux un élargissement progressif; comme un pot évasé et surmonté d'un couvercle en forme de calotte.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIII, p. 203.

CONTR. Étrangler, étrécir, rétrécir; fermer, replier. — Étranglé, étréci, rétréci; clos, étroit, fermé.

DÉR. Évasement, évasure.

ÉVASIF, IVE [evazif, iv] adj. — 1547, G. Budé; de *évasion*, 3.

♦ Qui cherche à éluder* en restant dans l'imprécision. *Moyen évasif* (Littre). *Réponse, formule évasive*. ⇒ **Ambigu, détourné, douteux, équivoque, fuyant**. *Explications évasives et embrouillées, obscures*. ⇒ **Imprécis, vague**. *Attitudes évasives et changeantes, ondoyantes* (⇒ Acculer, cit. 6).

1 (...) il (...) le menait par douces réponses, frustratoires et évasives (...)
G. BUDÉ, Institut du prince, 30, in HUGUET.

2 (...) une volonté ennemie s'attache à me retenir dans un état de suspension et d'entraves, à me leurrer par des choses vagues et des espérances évasives (...)
É. DE SENANCOUR, Oberman, Lettre, XLI, t. I, p. 175.

3 Au lieu de répondre simplement qu'il ne partait pas du tout, qu'il n'avait jamais eu l'intention de partir, le pauvre Tartarin — la première fois qu'on lui parla de ce voyage — fit d'un petit air évasif : « Hé!... hé!... Peut-être... je ne dis pas.
Alphonse DAUDET, Tartarin de Tarascon, I, IX.

(Personnes). *Se montrer, demeurer évasif au sujet de l'avenir*. — Par ext. *Air évasif et indécis, irrésolu. Un geste évasif*.

CONTR. Catégorique, clair, franc, net, positif, précis.

DÉR. Évasivement.

ÉVASION [evazjõ] n. f. — XIII^e; bas lat. *evasio*, de *evasum*, supin de *evadere*. → Évader.

♦ 1. Action de s'évader, de s'échapper d'un lieu où l'on était enfermé.

Spécialt. Fait, pour un détenu*, de se soustraire à la garde imposée (cf. Code pénal, art. 237-248). ⇒ 2. **Cavale**; et aussi **belle** (beau, II., C.). *Tentative d'évasion. Évasion réussie, manquée. Les gardiens coupables de négligence ou de connivence, les tiers qui procurent ou facilitent l'évasion sont punissables* (la faute constitue une infraction distincte et non un cas de complicité). *Évasion par bris de prison ou violences, seule punissable* (sauf pour les condamnés aux travaux forcés). *Évasion d'un prisonnier de guerre. Prisonniers qui tentent d'organiser une évasion. Évasion spectaculaire; évasion en groupe. Évasion avec prise d'otages*.

1 Vers la fin de la quatrième année, le tour d'évasion de Jean Valjean arriva. Ses camarades l'aidèrent (...) Il s'évada. Il erra deux jours en liberté; si c'est être libre que d'être traqué (...) Le soir du second jour, il fut repris (...). Le tribunal maritime le condamna pour ce délit à une prolongation de trois ans, ce qui lui fit huit ans. La sixième année, ce fut encore son tour de s'évader (...) les gens de ronde le traquèrent caché sous la quille d'un vaisseau en construction; il résista aux gardes-chiourme qui le saisirent. Évasion et rébellion.
HUGO, les Misérables, I, II, VI.

2 — A-t-elle jamais tenté de s'enfuir du prieuré? — Elle se sent observée nuit et jour avec vigilance; une tentative d'évasion l'exposerait à une réclusion plus sévère.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, I, 3.

3 (...) une conspiration qui avait pour objet l'évasion de la femme Capet.
FRANCE, Les dieux ont soif, p. 141.

4 Il (*le stade*) est entouré ordinairement de hauts murs de ciment et il avait suffi de placer des sentinelles aux quatre portes d'entrée pour rendre l'évasion difficile.
CAMUS, la Peste, p. 259.

♦ 2. (Déb. xx^e). Fig. *Évasion de l'imagination*. ⇒ **Fuite, Évasion hors de la réalité par le sommeil, le rêve** (→ Dormir, cit. 10). — Absolt. *Besoin d'évasion*. ⇒ **Changement, distraction, divertissement**.

Loc. adj. ... **D'ÉVASION** : de détente. *Film, livre d'évasion*.

5 Ils ne dédaignent pas les livres qui donnent des chances d'évasion ou, mieux, de divertissement, au sens pascalien du mot.
G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, Préface.

5.1 L'enfant avait choisi le mode d'évasion le plus sûr encore en ce monde. Il dormait.
J. GIRAUDOUX, les Aventures de Jérôme Bardini, p. 150.

6 La critique révolutionnaire condamne le roman pur comme l'évasion d'une imagination oisive.
CAMUS, l'Homme révolté, p. 320.

♦ 3. (Av. 1328). Fig. et vx. Moyen par lequel on cherche à éluder une difficulté. ⇒ **Échappatoire; évasif**.

7 Elle n'opposa à la bonté que des évasions et des artifices.
MASSILLON, Carême, Sam.

♦ 4. (Après 1970). Fin. *Évasion de capitaux* : fuite* de capitaux à l'étranger. — *Évasion fiscale* : fait, pour un contribuable, d'utiliser au maximum les possibilités de la loi fiscale, au risque d'en tourner l'esprit.

(1975). Comm. *Évasion de trafic* : fait, pour une clientèle, de quitter un fournisseur pour s'adresser à un concurrent. — *Évasion du pouvoir d'achat* : fait, pour la clientèle potentielle d'un magasin, de s'adresser à un concurrent pour ses achats.

CONTR. Détention, emprisonnement.

DÉR. Évasif.

ÉVASIVEMENT [evazivmä] adv. — Av. 1787; de *évasif*.

♦ D'une manière évasive. *Répondre évasivement à quelqu'un*.

(...) il s'était tu et n'avait plus répondu qu'évasivement aux questions (...)

CAMUS, la Peste, p. 209.

CONTR. Catégoriquement, franchement.

ÉVASURE [evazyʁ] n. f. — 1611; de *évaser*.

♦ Rare. Ouverture évasée. ⇒ **Entrée, orifice, ouverture**. *L'évasure d'un entonnoir, d'un tromblon, d'une trompette*.

ÈVE [ev] n. f. — 1651, une *Eve*; mot hébreu, « mère des vivants ».

♦ La première femme, selon l'Écriture. — Dans des loc. *Ne connaître qqn ni d'Ève ni d'Adam**.

Loc. *Fille d'Ève* : femme; (vieilli) femme curieuse. — *Une fille d'Ève, nouvelle* de Balzac. — Par métaphore. *Une Ève, un Adam*.

Saint Augustin nous apprend qu'il y a dans chaque homme un serpent, une Ève et un Adam; le serpent sont les sens et notre nature, l'Ève est l'appétit concupiscible, et l'Adam est la raison (...). PASCAL, Lettre à M^{me} Périer, 17 oct. 1751.

ÉVÊCHÉ [evɛʃe] n. m. — XII^e, *evesqué, éveschié*, v. 1265; lat. ecclési. *episcopatus*. → Épiscopat, évêque.

♦ 1. Juridiction d'un évêque, territoire soumis à son autorité spirituelle. — Hist. *Les Trois-Évêchés*, désignation aux XVI^e et XVII^e siècles des trois principautés ecclésiastiques aux mains des évêques de Metz, Toul et Verdun. — (V. 1210). Par métonymie. *Dignité épiscopale*.

(...) il avait enfin pris son parti, et renoncé à la prélature, lorsque quelqu'un accourt lui dire qu'il est nommé à un évêché.

LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 52.

Monsieur Lantaigne ne sera pas évêque. Il est honnête; mais il administre mal. Or un évêché est une administration. Bossuet le dit en propres termes dans l'oraison funèbre du prince de Condé.

FRANCE, le Mannequin d'osier, VIII, in Œ., t. XI, p. 327.

Vx. Revenu d'un évêché. *Un bon évêché*.

♦ 2. (1680). Palais épiscopal, demeure de l'évêque. *Se rendre à l'évêché*.

(1718). Ville où réside l'évêque. (On dit aussi *siège* d'un évêché*).

Le personnel et l'administration d'un diocèse. *Écrire à l'évêché*.

ÉVECTION [evɛksjõ] n. f. — V. 1361; lat. *evectio* « action de s'élever », du supin de *evahere*, de *e-* (*ex-*), et *vehere* « porter, transporter ».

→ Véhicule.

Didactique.

♦ 1. Astron. Inégalité périodique dans le mouvement de la Lune, due à l'attraction solaire.

La seconde inégalité, appelée par quelques-uns évectio, est proportionnelle au sinus du double de cette même distance, moins l'anomalie moyenne de la lune (...)

D'ALEMBERT, Syst. du monde, disc. préliminaire.

♦ 2. (1870). Antiq. rom. Droit conféré par l'empereur (ou un grand dignitaire) à qqn de réquisitionner des chevaux tout au long de son parcours.

ÉVEIL [evɛj] n. m. — 1165, *estre en esvoil* « le fait d'être sur ses gardes »; « réveil », xv^e; déverbal de *éveiller*.

Action d'éveiller, de s'éveiller.

♦ 1. (1762). Vx. *Donner à qqn l'éveil de qqch.*, l'avertir, attirer son attention sur. *C'est lui qui m'en a donné l'éveil*.

Vous saurez que c'est moi qui donnai l'éveil à nos astronomes (...)

MARONTEL, in LITTRÉ.

Loc. (Vx). *Avoir (l')éveil* : surveiller. *Avoir l'éveil sur quelque chose*.

(1839). Mod. *Donner l'éveil* : exciter, par n'importe quel moyen, à se mettre sur ses gardes. ⇒ **Alarme, alerte**. *Ne faites pas de bruit, vous allez donner l'éveil*. « Une fois l'éveil donné, tout le camp fut sur pied » (Académie).

Le chien porte un grelot d'un son léger. Doux assez pour ne point donner trop tôt l'éveil à l'oiseau.
J. DE PESQUIDOUX, Chez nous, I, p. 206.

(1843, Gautier). **EN ÉVEIL**. *Être en éveil* : être attentif, aux aguets*. → Être en garde*, sur ses gardes; ne dormir que d'un œil*, ouvrir l'œil; avoir la puce* à l'oreille. *Sentinelles en éveil. Son œil, son esprit est toujours en éveil. Une jalousie, une susceptibilité en éveil* (→ Authentique, cit. 18). *Tenir, mettre qqn en éveil. Cette crainte le tiendra en éveil. Être en éveil pour épier, surveiller*.

Plusieurs de ces monuments sinistres (*des croix commémorant des meurtres*) portent des dates déjà anciennes; toujours est-il qu'ils tiennent l'imagination du voyageur en éveil, le rendent attentif aux moindres bruits, lui font avoir l'œil aux aguets et l'empêchent de s'ennuyer un seul instant (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 201.

Encore une fois, l'inquiétude qui renaissait, parfois, de son passé tenace, aux offensives subtiles et sournoises, l'avait tenu en éveil. P. MAC ORLAN, la Bandera, VII.

- 5 C'est ainsi d'ailleurs qu'il avait toujours travaillé : passif et comme pétrifié, les yeux mi-clos, le cerveau seul en éveil (...) MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 186.
- 6 (...) il porta son verre à ses lèvres, comme pour donner le change à M. Borges dont la méfiance était tout à coup en éveil (...) J. GREEN, Léviathan, p. 90.

♦ **2.** (Fin XVIII^e, Mirabeau). Action de se révéler, de se manifester (facultés, sentiments...). *L'éveil de l'intelligence, de l'imagination* (→ Ardent, cit. 35). *L'éveil ou les éveils des sens* (→ Ascétique, cit. 1).

- 7 De nouveaux citoyens que le premier éveil du patriotisme mit aux mêmes pensées dans toutes les parties de l'empire (...) MIRABEAU, Collection, t. V, p. 312, in LITTRÉ, Dict., art. *Sentinelle*.
- 8 (...) la façon dont il (*Beaumarchais*) a habillé (...) son joli coquin de page (*Chérubin*) la façon (...) dont il a rendu l'éveil de ses sens et de son cœur, la première ivresse de sa puberté (...) J. LEMAITRE, Impressions de théâtre, III, 16 avr. 1888.
- 9 Et ces amours-là, quand par hasard l'éveil des sens les confirme au lieu de les détruire, deviennent dans les jeunes têtes quelque chose de souverain et d'exclusif. LOTI, Ramuntcho, p. 42.

Absolument :

- 10 L'essentiel, en effet, dans l'éducation, ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil. RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, III.
- 10.1 L'éveil est une cascade de questions, de moments incomplets auxquels répondent des sensations et des actes successifs, jusqu'à un certain état de régime (...) VALÉRY, Cahiers, t. II, Pl., p. 103.

(xx^e). *Discipline d'éveil* : discipline, matière scolaire destinée à stimuler l'intelligence, l'imagination, la créativité d'un enfant.

♦ **3.** (xv^e, remplacé par *réveil*; repris fin XIX^e). Au sens propre. Rare. ⇒ Réveil. — Action de sortir du sommeil (en parlant de la nature). *L'éveil de la nature au printemps*. ⇒ Essor.

Psychol. État d'un être qui ne dort pas. ⇒ Veille.

- 11 Pour l'éveil comme pour le sommeil, il faut aussi des conditions psychologiques : l'intérêt ou l'attention commande l'éveil; le désintéret, le sommeil comme Bergson l'a bien fait remarquer. CHAUCHARD, *Physiol. de la conscience*, p. 41 (Éd. P. U. F.).

CONTR. *Abrutissement, torpeur*. — *Assoupissement*. — *Sommeil*.

ÉVEILLER [eveje] v. tr. — 1080, *esveiller*; lat. *exvigilare* « veiller sur », par ext. « s'éveiller », de *ex*, et *vigilare* « veiller », de *vigil*. → Vigile; veille.

♦ **1.** Littér. Tirer (qqn, un animal) du sommeil. ⇒ Réveiller (cour.). *Ne faites pas de bruit, vous allez l'éveiller* (→ Aubade, cit. 1; éconduire, cit. 4). — REM. *Éveiller* est moins fort que *réveiller* et sert plutôt à exprimer ce qui est fait involontairement, sans brusquerie. *Les premières lueurs de l'aube l'éveillèrent*, mais : *on le réveilla en pleine nuit*. Néanmoins, cette nuance relève d'un usage soutenu; dans la langue courante, *réveiller* élimine peu à peu *éveiller* dans tous les emplois.

- 1 (...) parce que aucuns (*quelques-uns*) tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les éveiller le matin en sursaut, et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongés beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisait éveiller par son de quelque instrument (...) MONTAIGNE, *Essais*, I, XXVI.
- 2 Si sur le point du jour parfois il sommeillait, Le savetier alors en chantant l'éveillait (...) LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 2.
- 3 Jésus, les trouvant encore dormant (...) il a la bonté de ne pas les éveiller, et les laisse dans leur repos. PASCAL, *Pensées*, VII, 553.
- 4 Il fit couper la tête à son coq, de colère, Pour l'avoir éveillé plus tard qu'à l'ordinaire (...) RACINE, *les Plaideurs*, I, 1.
- 5 (...) j'ai préféré d'éveiller avec précaution la jolie dormeuse, et suis en effet parvenu à prévenir le cri que je redoutais. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XCVI.
- 6 Il dévisageait l'Anglais, avec l'expression d'un enfant qu'on a éveillé en plein cauchemar. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 68.

Prov. *Il ne faut pas éveiller (réveiller) le chat* qui dort*. Par métaphore. *Éveiller le genre humain de l'assoupissement* (cit. 8). *Les cris* (cit. 4) *n'éveillent point les morts*. 7 Moi, j'entre ici, où, par la force de mon art, je vais, d'un seul coup de baguette, endormir la vigilance, éveiller l'amour, égarer la jalousie, fourvoyer l'intrigue, et renverser tous les obstacles. BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, I, VI.

Poét. ⇒ Animer. 8 (...) l'aube d'été éveille les feuilles et les vapeurs et les bruits de ce coin du parc (...) RIMBAUD, *les Illuminations*, « Ornières ».

♦ **2.** Fig. (vieilli). Tirer (qqn) de l'indifférence. 9 Il faut que sa douceur (*de l'idylle*) flatte, chatouille, éveille (...) BOILEAU, *l'Art poétique*, II.

♦ **3.** Faire se manifester (ce qui était latent). ⇒ Développer, révéler, stimuler. *L'étude des mathématiques éveille l'intelligence*.

- 10 Aucune éducation ne transforme un être : elle l'éveille. M. BARRÉS, *Leurs figures*, p. 24.
- 11 Ceux que la littérature a tués, je pense qu'ils portaient déjà la mort en eux; ceux qui se sont faits chrétiens étaient admirablement prêts pour l'être; l'influence, disais-je, ne crée rien : elle éveille. GIDE, *Prétextes*, p. 28.

♦ **4.** (XVII^e). Faire naître ou apparaître (un sentiment, une idée...). ⇒ Déclencher, provoquer, susciter. *Éveiller une passion, un désir* (→ Caprice, cit. 17). *Éveiller l'amour chez qqn* (→ Baguette, cit. 5; coquetterie, cit. 9). *Éveiller la haine*. ⇒ Attirer (s'). *Éveiller la défiance** (cit. 6), *les soupçons de qqn* (→ Mettre la puce* à l'oreille, ouvrir les yeux* à qqn). *Faire qqch. sans éveiller l'atten-*

tion. Éveiller la curiosité (cit. 10). ⇒ Exciter, piquer. *Éveiller l'idée de qqch.* ⇒ Évoquer (→ Bordj, cit. 1; cambriolage, cit.; consumer, cit. 11). *Ce mot éveillait en lui des images différentes. Éveiller qqn à qqch.*. le sensibiliser à (quelque chose).

Quelle foule d'idées j'éveille dans son cerveau par ce peu de mots (...) ROUSSEAU, *Émile*, III.

- 12 Ce nom éveille, en moi, des mondes de songes! VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Axel*, III, I.
- 13 (...) si ce beau mot de politique, très séduisant et excitant pour l'esprit, n'éveillait de grands scrupules et de grandes répugnances dans l'esprit de l'auteur. VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 11.
- 14 Le thème du sacrifice à la beauté éveillait en moi des résonances si profondes que (...) A. MAUROIS, *Climats*, I, II.
- 15 (...) la vue de Jenny éveillait en lui, à tout instant, la nostalgie de sa propre jeunesse. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 278.
- 17 (*Elle*) jeta les lettres dans l'ouverture de la boîte par un geste rapide qui n'éveillait pas le moindre soupçon. J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 93.
- 18 (*ce parfum*) qu'elle connaissait si bien et qui à cette minute éveillait en elle tant de souvenirs (...) J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 261.

Loc. *Éveiller un écho** (→ Amplifier, cit. 5). *N'éveiller aucun écho, ne pas éveiller d'écho* : ne susciter aucune réaction.

- 19 Mes yeux noyés de pleurs ne voyaient que le vide, Mes sanglots étouffés n'éveillaient point d'échos. A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Lettre à Lamartine ».

♦ **5.** (1870). Techn. *Éveiller la poil* (d'une peau), le redresser pour le remettre dans sa position d'origine.

► **S'ÉVEILLER** v. pron.

♦ **1.** Sortir du sommeil. ⇒ Réveiller (se); ouvrir (les yeux). *Dormeur* (cit. 1) *qui s'éveille* (→ Courir, cit. 23; dormir, cit. 17).

- 20 Le chat cria d'un miauleux effroi; Je m'éveillai comme tout hors de moi, Et en sursaut mes serviteurs j'appelle (...) RONSARD, *Poèmes*, I, « Le chat ».
- 21 Le malade, qui visiblement venait de s'éveiller en sursaut, s'était dressé sur son coude valide, et il écarquillait les yeux, en souriant sans timidité. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 198.
- 22 Je redoutais aussi l'agacement que donne une certaine voix angélique des femmes qui s'éveillent et qui, comédiennes de race, semblent chaque matin sortir de l'au-delà. R. RADIGUET, *le Diable au corps*, p. 116.

Poét. (Nature, objet personnifié...). *La nature s'éveille. Paris s'éveilla au son des cloches* (→ Bourdon, cit. 4; endormir, cit. 20).

- 23 La nature s'éveille et de rayons s'enivre (...) RIMBAUD, *Poésies*, « Les étrennes des orphelins », v.
- 24 Paris comme une jeune fille S'éveille langoureusement Secoue sa longue chevelure Et chante sa belle chanson. APOLLINAIRE, *Calligrammes*, « Les collines ».

♦ **2.** (V. 1160). Vx. Sortir de l'indifférence, de l'illusion.

- 25 Il n'est pas mauvais que le peuple s'éveille de temps en temps (...) RETZ, *Mémoires*, IV, 128.

S'ÉVEILLER à : éprouver pour la première fois. *S'éveiller à l'amour, à la souffrance* (→ 2. Charme, cit. 5).

Naître, se manifester (sentiments, idées...). *Sa curiosité s'éveille* (→ Attention, cit. 23).

- 26 (...) dans plus d'une âme s'éveillait le repentir (...) MICHELET, *Extraits historiques*, p. 165.
- 27 Une série de souvenirs s'éveillaient dans son imagination, coupés par ces grands élans qu'excitent dans une âme les approches de la mort. M. BARRÉS, *la Colline inspirée*, p. 314.

► **ÉVEILLÉ, ÊE** p. p. adj. (XIII^e, *avoillez*.)

♦ **1.** Qui ne dort pas. *Il resta éveillé toute la nuit*. ⇒ Veiller. *Ce ténor m'a tenu éveillé jusqu'au matin* (→ Cri, cit. 11).

- 28 (...) Je n'ai point sommeillé (...) MOLIÈRE, *Amphitryon*, II, I.
- 29 Cet affreux tourment-là me tint éveillé jusqu'au matin (...) Jacques non plus ne dormit pas. Je l'entendis se virer de droite et de gauche sur son oreiller (...) ALPHONSE DAUDET, *le Petit Chose*, II, XIV.

N. m. : Bonheur de l'éveillé quand il détruit pièce à pièce la réalité du cauchemar et le pousse dans la catégorie étrange de l'être non-être, de l'erreur. VALÉRY, *Cahiers*, t. II, Pl., p. 103.

Par ext. Que l'on a sans dormir. *Un rêve, un songe, un sommeil éveillé*.

- 30 L'amour est un repos pour la femme. C'est un refuge, un oubli, une consolation, une sorte de sommeil éveillé. Edmond JALOUX, *le Jeune Homme au masque*, X.
- 31 Hugo aussi a ses moments non de sommeil, mais de rêve éveillé, où l'on ne discerne plus très bien ce qu'il énonce (...) ÉMILE HENRIOT, *les Romantiques*, p. 16.

♦ **2.** (Personnes). Plein de vie, de vivacité. *Un enfant éveillé*. ⇒ Alerte, décidé, déléuré; dégourdi, espiegle, gai, intelligent, malicieux, vif. → Un lutin, un diable. — Loc. *Être éveillé comme une potée de souris*, très éveillé. — N. *Un éveillé, une éveillée*, vx. *Éveillé à* : ouvert à. *Élève tout à fait éveillé au calcul, à l'histoire*. — Par ext. *Un esprit éveillé*. ⇒ Dispos, ouvert, vif. *Avoir l'œil, la mine, l'air éveillé*. ⇒ Futé; fripon, mutin. *Un minois éveillé* (→ Chiffonné, cit. 5).

- 32 Des lapins, qui sur la bruyère,
L'œil éveillé, l'oreille au guet,
S'égayaient et de thym parfumaient leur banquet. LA FONTAINE, Fables, X, 14.
- 33 Je leur fis voir à tous les petites de Valançay, qui sont fort éveillées (...)
M^{me} DE SÈVIGNÉ, 657, 29 sept. 1677.
- 34 Lorsqu'il était petit, il n'a jamais été ce qu'on appelle mièvre et éveillé.
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, II, 5.
- 35 Certes, il n'a rien de ce qui s'appelle un enfant éveillé. On le croirait même tout à fait sot.
LOUIS BERTRAND, Louis XIV, I, 1.
- 36 Elle (*l'enfant*) est embusquée là-dessous (*sous la capote de sa voiture*) comme un petit douanier dans sa guérite, et plus éveillée qu'une potée de souris.
COLETTE, la Paix chez les bêtes, Bel-Gazou et Buck.

CONTR. Assoupir, endormir. — Abêtir, apaiser, étouffer, paralyser, tuer. — Endormi, somnolent. — Abruti, indolent, lourd, mou, pesant, sot.
DÉR. Éveil, éveilleur.
COMP. Réveiller; réveil.

ÉVEILLEUR, EUSE [evɛjœʁ, øz] n. — V. 1350; de *éveiller*.

- ♦ 1. Rare. Personne qui tire (qqn) du sommeil.
- ♦ 2. Vx. Personne, chose qui fait naître ou apparaître (un sentiment, une idée). *Ce personnage est un éveilleur de mauvais instinct. La conversation peut être une grande éveilleuse d'idées.*
- ♦ 3. (XIX^e). Mod. Personne qui éveille (une personnalité, une intelligence).
- 1 Ce qu'il était, c'était un éveilleur incomparable; pour tirer de chacun de ses élèves la somme de ce qu'il pouvait donner, personne ne l'égalait.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, III.
- 2 Ce méridional chaleureux (*le professeur Darlu*), sarcastique, éveilleur d'esprits (...)
A. MAUROIS, À la recherche de Marcel Proust, p. 37.
- 3 (...) j'ai constaté que la plupart des sincérités attendaient l'appel d'une sincérité pour prendre le courage d'elles-mêmes; et ce rôle d'éveilleur, tout homme de bonne volonté peut le jouer.
J.-R. BLOCH, Deux hommes se rencontrent, p. 15.

ÉVEINAGE [evɛnaʒ] n. m. — 1975; de *é-*, *veine*, et suff. *-age*; le verbe *éveiner* est virtuel.

♦ Chir. Ablation de segments plus ou moins importants d'une ou plusieurs veines. ⇒ **Phlébectomie**. — REM. Mot proposé pour remplacer l'anglicisme *stripping*.

ÉVÈNEMENT ou **ÉVÈNEMENT** [evɛnmɑ̃] n. m. — Déb. xv^e, a remplacé *évent*; lat. *evenire*, d'après *avènement*. → 1. Événement. REM. L'orthographe *évenement*, conforme à la prononciation, n'a été admise par l'Académie que récemment; elle est devenue non seulement licite, mais souhaitable; tous les textes imprimés antérieurs à 1979 portent *événement*; la plupart des textes postérieurs conservent cette tradition.

- ♦ 1. Vx. Fait auquel vient aboutir une situation. ⇒ **Effet** (vx), **issue**, **fin**, **résultat**, **succès** (I., I., vx).
- 1 Jamais, certes, jamais plus beau commencement
N'eut en si peu de temps si triste événement. MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 10.
- 2 (*mon procès*) se jugera enfin au commencement de l'hiver... Ce n'est pas que je sois inquiète de l'événement: d'abord j'ai raison, tous mes avocats me l'assurent (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXIII.
- Mod. (Dans des expressions). Issue, résultat. *L'événement a démenti, trompé, confirmé son attente* (⇒ **Attente**, cit. 29), *lui a donné tort, raison. L'événement, l'évènement a prouvé qu'il avait vu juste.*
- 3 Adieu. L'événement trompe un peu vos souhaits (...)
MOLIÈRE, l'École des femmes, V, 9.
- Spécial (vx). Dénoûement, dans une pièce de théâtre. ⇒ **Dénoûement**.
- 4 Chaque vers, chaque mot court à l'événement. BOILEAU, l'Art poétique, III.
- 5 L'événement était toujours le même. Ça finirait toujours mal. Par des péripéties de même forme on était toujours conduit à des catastrophes de même forme; aux mêmes désastres (...)
Ch. PÉGUY, Victor-Marie, Comte Hugo, p. 179.
- ♦ 2. Ce qui arrive et qui a quelque importance pour l'homme par son caractère exceptionnel ou considéré comme tel. ⇒ **Fait**; et aussi **chose**. *Événement, évènement qui a lieu, qui advient, arrive, échoit, se passe, se produit, suryient, tombe à un moment. Date*, théâtre*, scène d'un événement. Événement heureux. ⇒ Bonheur, chance. Un heureux événement: une naissance. Faire part (à qqn) d'un heureux événement. — Événement, évènement malheureux, fâcheux, funeste; triste événement. ⇒ Calamité, cataclysme, catastrophe, désastre, drame, malheur, mésaventure, scandale, tragédie, vicissitude. Événement qui tourne mal, bien. Événement fortuit, inattendu, imprévu. ⇒ Accident, cas, contretemps, coup (de théâtre, de tonnerre), incident, racroc (→ I. Barrer, cit. 3.1). Rencontre fortuite d'événements, d'évènements. ⇒ Circonstance, coïncidence, conjoncture, occasion. Événement qui n'est que probable. ⇒ Aléa, contingence, éventualité, hasard, occurrence, perspective. Approche, signes avant-coureurs d'un événement. Évènements prévus. ⇒ Destin, prophétie. Célébration d'un événement passé. ⇒ Commémoration. Événements qui se succèdent, se déroulent, se précipitent. Chaîne (cit. 33), enchaînement, fil, suite des événements (→ I. Ducl, cit. 4). Observer le cours, la suite des événements. ⇒ Vent (prendre le vent, le vent tourne...). Tournure prise par les événements. Être bousculé, pressé, entraîné par les événements. — Loc. Être dépassé (débordé) par les événements: être incapable de maîtriser une situation (→ Désordre, cit. 11). Se laisser surprendre*

par les événements, par imprévision, imprévoyance. *Diriger, commander* (cit. 22) *les événements*. ⇒ **Situation** (être maître de la situation). *Les principaux acteurs de cet événement*. ⇒ **Action**. *Les événements dont nous sommes témoins, auxquels nous assistons. Interprétations diverses d'un même événement* (→ **Accablant**, cit. 4; **contradictoire**, cit. 3). *Événement historique. Authenticité d'un événement. Événement célèbre. Événement qui fait date. ⇒ Époque, ère. Événement politique, diplomatique. ⇒ Affaire. Le grand événement du siècle, l'évènement marquant. L'un des événements de cette longue affaire. ⇒ Épisode, page, scène* (→ **Contracter**, cit. 8). *Récit, recueil d'événements historiques. ⇒ Annales, chronique, éphéméride, histoire* (→ **Dépositaire**, cit. 6). *Les événements, matière de l'histoire. (⇒ Événementiel; → Histoire, cit. 1.9). Étude de l'événement et étude de la longue durée, en histoire* (→ **Historique**, cit. 5.1). *Voici les événements de la semaine, du jour. ⇒ Nouvelle. La démission de X est l'évènement du jour. Être au courant des événements. Commenter les événements. Évènement scientifique, littéraire. Événement dans la vie d'une personne. Événement de la saison. Cette rencontre fut un événement décisif, déterminant. Événements étranges. ⇒ Aventure, odyssee, péripétie.*

- Il était arrivé là-haut un changement
Qui présageait sans doute un grand événement. LA FONTAINE, Fables, VII, 18.
- Les événements effacent les événements; inscriptions gravées sur d'autres inscriptions, ils font des pages de l'histoire des palimpsestes.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 46.
- Mais qu'est-ce qu'un événement? Est-ce un fait quelconque? Non pas! me dites-vous, c'est un fait notable.
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, II, in Œ., t. II, p. 499.
- Les événements ont ceci de commun avec les oies, qu'ils vont en troupe (...) Ce proverbe: «Un malheur n'arrive jamais seul», est l'unique monument de l'attention ou de la sagacité des hommes sur l'une des particularités les moins négligeables de leur histoire. Il est pourtant bien assuré que les événements heureux ou malheureux, quelle que soit l'illusion de leur taille, semblent s'appeler les uns les autres, aussitôt qu'ils naissent, par d'irrésistibles clameurs. Ils accourent alors de partout, émergeant des trous de la terre ou tombant des monts de la lune, pour l'éternelle stupefaction d'une race tirée du néant, qui ne sut jamais rien prévoir et qui ne s'attend jamais à rien.
LÉON BLOY, le Désespéré, p. 157.
- À vrai dire, ce changement profond opéré par la guerre était en raison inverse de la valeur des esprits touchés, du moins à partir d'un certain degré. Tout en bas, les purs sots, les purs gens de plaisir, ne s'occupaient pas qu'il y eût la guerre. Mais tout en haut, ceux qui se sont fait une vie intérieure ambiante ont peu regardé à l'importance des événements. Ce qui modifie profondément pour eux l'ordre des pensées, c'est bien plutôt quelque chose qui semble en soi n'avoir aucune importance et qui renverse pour eux l'ordre du temps en les faisant contemporains d'un autre temps de leur vie. On peut s'en rendre compte pratiquement à la beauté des pages qu'il inspire: un chant d'oiseau dans le parc de Montboissier, ou une brise chargée de l'odeur de réséda, sont évidemment des événements de moindre conséquence que les plus grandes dates de la Révolution et de l'Empire. Ils ont cependant inspiré à Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, des pages d'une valeur infiniment plus grande.
PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 728.
- (...) une fois pris dans l'événement, les hommes ne s'en effraient plus. Seul l'inconnu épouvante les hommes.
SAINT-EXUPÉRY, Terre des hommes, p. 54.
- (...) les événements, on les commande, pensait Rivière, et ils obéissent, et on crée.
SAINT-EXUPÉRY, Vol de nuit, IX.
- Eddington écrit: *Les événements ne nous arrivent pas. Nous les rencontrons sur notre route.*
Il faudrait comprendre que ces événements fixes n'appartiennent pas à nos trois dimensions. Leurs faces sont multiples. On les peut aborder sous tel ou tel angle de leur unité multiforme. Le libre arbitre et le fatalisme s'enchevêtrent.
COCTEAU, Journal d'un inconnu, p. 73.
- Et brusquement, coup sur coup, se produisirent ce que l'on pourrait appeler deux événements si toutefois le mot n'était pas un peu gros, solennel, pour des faits qui en eux-mêmes, hors de leur contexte, ne présentaient pas grande importance.
CLAUDE SIMON, le Vent, p. 58.
- J'avais un peu moins de huit ans, quand j'ai fini par m'apercevoir que ma mère était enceinte. Par des phrases surprises au hasard, par des chuchotements, j'ai plus ou moins compris que l'événement était inattendu, qu'après ma naissance les médecins avaient décrété que de nouvelles couches étaient improbables.
G. SIMENON, les Mémoires de Maigret, p. 60.
- Allons, allons, Thibault soyez sérieux. Réfléchissez. Que peut un gouvernement en guerre? Diriger les événements? Vous savez bien que non.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 260.
- Depuis huit jours, elle n'avait pas eu l'occasion de lire un journal. En quelques mots, Jacques la mit au fait des principaux événements.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 220.
- (...) il est aussi humiliant de se laisser surprendre par les événements que pour une vigie dans un phare de ne pas remarquer le passage d'un navire.
J. GREEN, Léviathan, p. 19.
- Le sieur Robinet, qui tenait un journal en vers des événements parisiens, littéraires et théâtraux (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 64.
- Spécial (euphém.). *Les événements d'Algérie (d'Afrique du Nord): la guerre d'Algérie (1954-1960).* — Ellipt. *Il se trouvait à Alger pendant les événements.*
- Les événements de Mai, de 68, de Mai 68.*
- Ce matin, au restaurant de l'hôtel, il s'est trouvé à ma table, à l'heure du petit déjeuner. J'ai senti à quel point les événements de 68 l'habitaient encore, à quel point il lui était difficile de s'en délivrer. Il a très vite compris que j'étais un interlocuteur possible pour lui et s'est mis à parler avec confiance.
RAYMOND JEAN, les Deux Printemps, p. 237.
- Les événements de Hongrie (1956), de Prague (1968): les insurrections et révoltes contre le pouvoir socialiste.*
- Fam. Lorsqu'il part en voyage, c'est (tout) un événement, ce n'est pas un petit événement, cela prend une importance démesurée. ⇒ Affaire, histoire. Il a accepté. Quel événement!*
- Dans des vies restreintes comme la sienne, une visite à recevoir n'est pas un événement de petite importance (...)
J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 209.

Spécialt. Dans une pièce de théâtre, Incident dramatique. *Marche des événements*. ⇒ **Action, intrigue** (→ Dénouement, cit. 3).

Loc. adv. (vx). **À TOUT ÉVÉNEMENT** : à toute éventualité, quoi qu'il arrive. *Être, se tenir prêt à tout événement*.

- 17 (...) six mille hommes,
Que (...)
Je faisais tenir prêts à tous événements. CORNEILLE, Pompée, IV, 1.
18 Dont à tout événement ils puissent tirer parti (...)
ROUSSEAU, Émile, III.

Au sing. *L'événement* : les choses significatives, marquantes, qui arrivent. *Journaliste, publicitaire qui cherche à créer l'événement, l'évènement*.

♦ **3.** Statistique. Événement*, résultat possible lorsque celui-ci est aléatoire. ⇒ **Épreuve** (1.), **expérience**.

DÉR. Événementiel.

ÉVÉNEMENTIEL, IELLE [evenmäsje] adj. et n. m. — 1931 ; de *événement*.

De l'événement.

REM. Ce mot, mal formé, est très employé (notamment en histoire), malgré les critiques.

♦ **1.** Didact. Qui ne fait que décrire les événements. *Histoire événementielle*.

- 1 (...) on peut reprocher à l'histoire selon Ranke d'être, dans la ligne de Thucydide et de Polybe — disons mieux de Machiavel et de Guichardin (...) —, une histoire trop exclusivement politique et, comme on dit aujourd'hui, événementielle, un récit.
H.-I. MARROU, Qu'est-ce que l'histoire?, in L'histoire et ses méthodes, Encycl. Pl., p. 30.

N. m. *L'événementiel* : la description des seuls événements.

- 2 Autant qu'un mystique ou qu'un métaphysicien et parce que poète, Joyce récuse l'événementiel. La quotidienneté le lui permet. Il saute du relatif à l'absolu, en se servant de cette médiation.
Henri LEFEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 17.

♦ **2.** Psychol. (Opposé à *institutionnel*). *Névrose événementielle*, liée à un événement déterminant. ⇒ **Traumatique**.

- 3 Ce groupe des névroses institutionnelles, qui est d'une grande importance en caractérologie clinique, s'oppose au groupe des névroses événementielles qui apparaissent comme la conséquence d'un événement plus ou moins fortuit, d'un accident, d'un traumatisme. Ainsi certains philosophes de l'Histoire opposent-ils le fait institutionnel et le fait événementiel.
Jean DELAY, Introd. à la médecine psychosomatique, Notes et observations, p. 88.

1. ÉVENT [evā] n. m. — xv^e; du lat. *eventus* «événement», de *eventum*, supin de *evenire*. → Événement.

♦ Vx. Événement.

DÉR. V. 3. Évén.
HOM. 2. Évén.

2. ÊVENT [evā] n. m. — 1521, *esvent*; déverbal de *éventer*.

★ **I.** (1600). Vx. Exposition au vent, à l'air. *Marchandises à l'évent*. Loc. fig. *Tête à l'évent*, étourdie, légère. — Par ext. Altération subie par les substances restées trop longtemps à l'air (spécialt, un aliment). *Vin qui sent l'évent, qui a de l'évent*.

★ **II.** Mod. Ce qui laisse passer l'air. ♦ **1.** (1558). Zool. (Rare au singulier). Narine (des cétacés). *Les événements sont situés plus ou moins en arrière sur le sommet de la face, et conduisent aux fosses nasales*.

On la voyait aussi la baleine australe rejeter par ses événements, et à une grande hauteur, un nuage de vapeur (...) ou d'eau, car — si bizarre que le fait paraît — les naturalistes et les baleiniers ne sont pas encore d'accord à ce sujet. Est-ce de la vapeur, est-ce de l'eau qui est ainsi chassé? On admet généralement que c'est de la vapeur, qui, se condensant soudain au contact de l'air froid, retombe en pluie.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. 1, p. 436.

Colonne de vapeur d'eau rejetée par les événements de la baleine.

♦ **2.** (1676). Techn. Conduit ménagé dans les moules de fonderie, pour l'échappement des gaz; canal d'aération. — Petite fissure constituant un défaut de fabrication. — (Armurerie). Petite ouverture pour laisser passer la flamme d'une amorce. — Petite ouverture sur la face avant d'une enceinte de haut-parleur, souvent munie d'un tuyau d'accord. — Orifice calibré (dans l'industrie pétrolière). *Évents d'un trépan à jet*.

HOM. 1. Évén.

3. ÉVENT [evānt] n. m. — 1866; de l'angl. (*great event* «grand événement», de *event*, de l'anc. franç. → 1. Évén.

♦ Sports. Vx. Événement marquant. — Spécialt. Grande manifestation sportive ou mondaine. — REM. Aussi sous la forme *great event* [grətevānt] (vx; un ex. de Proust, in G. L. L. F.).

ÉVENTAIL [evõtaj] n. m. — 1416; *esventail*, xiv^e; de *éventer*, d'après *vantail*.

★ **I.** ♦ **1.** Instrument portatif qu'on agite d'un mouvement de va-

et-vient pour produire un courant d'air et de la fraîcheur. ⇒ **Éventer** (s'). *Éventail de plumes des anciens*. ⇒ **Flabellum**. *Éventail pliant à monture et feuille*. *La monture** (bois ou pied) *d'un éventail est composée de branches* (lames, baguettes, bâtons) *mobiles autour d'un axe* (rivure). *Les deux branches extérieures* (maîtres-brins ou panaches) *et les brins intérieurs de l'éventail*. *La feuille** (papier doublé de peau, de tissu...) *est fixée sur les branches de l'éventail*. *L'éventail, article de tableterie*. *Éventail en bois, en ivoire, en écaille, en nacre* : éventail dont la monture est de bois, etc. *Éventail de papier, de soie, de dentelle*. *Éventail peint*. *Éventail de plumes*. *Tenir un éventail à la main*. *Ouvrir, déployer, fermer, plier un éventail*. *Agiter un éventail, jouer de l'éventail* (→ *Chasse-mouches*, cit.). *Coup, battement d'éventail*. *Se dissimuler derrière son éventail* (→ *Bâillement*, cit. 2). — Loc. Vx. *Dire qchq. derrière l'éventail*. *Choses dites derrière l'éventail* : propos frivoles. *Les Éventails*, poèmes de Mallarmé.

Une femme sans éventail est une chose que je n'ai pas encore vue en ce bienheureux pays (*l'Espagne*); j'en ai vu qui avaient des souliers de satin sans bas, mais elles avaient un éventail; l'éventail les suit partout, même à l'église où vous rencontrez des groupes de femmes de tout âge, agenouillées ou accroupies sur leurs talons, qui prient et s'éventent avec ferveur (...) Manœuvrer l'éventail est un art totalement inconnu en France. Les Espagnoles y excellent; l'éventail s'ouvre, se ferme, se retourne dans leurs doigts si vivement, si légèrement, qu'un prestidigitateur ne ferait pas mieux. Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 65.

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé

SULLY PRUDHOMME, Stances et poèmes, «Le vase brisé».

(...) quant à Djénane, la seule qui se montrait de face, elle tenait sur son visage un éventail en plumes qui cachait tout, même les cheveux.

LOTI, Les Désenchantées, XIV.

(...) le 30 avril 1827, au cours d'une audience (...) le dey (*d'Alger, Hussein*) menaçait Deval (*consul de France*) et lui porta trois coups avec le manche de son chasse-mouches; c'est ce qu'on a appelé le «coup d'éventail».

Augustin BERNARD, l'Algérie, p. 172.

En français d'Afrique. *Éventail, chasse-mouche en fibres tressées*.

Par plais. *Éventail mécanique*. ⇒ **Ventilateur**.

M^{lle} Pastif s'empara de l'éventail mécanique, pressa sur le bouton et les lames d'acier tournèrent avec un doux vrombrissement. H. TROYAT, le Vivier, p. 48.

Fig. *Feuille, objet qui produit un courant d'air* (→ *Agent*, cit. 5; *dinde*, cit. 3).

(...) le palmier, qui balance légèrement auprès de lui ses éventails de verdure.

CHATEAUBRIAND, Atala, Prologue.

Le feu n'a pu encore entamer le vieil arbre; il pousse droit le long du mur et couvre à moitié ce petit sinistre d'un large éventail de feuilles jaunies.

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 116.

Et le soleil mourant, sur un ciel riche et sombre,

Ferme les branches d'or de son rouge éventail.

J.-M. DE HÉRÉDIA, les Trophées, «Soleil couchant».

(1888). Loc. fam. *Éventail à bourrique* : bâton ou nerf de bœuf (pour frapper). — Vx. *Retourner son éventail* : renoncer aux rapports sexuels (en parlant d'un homme).

♦ **3.** (1721). EN ÉVENTAIL : en forme d'éventail, ouvert (⇒ **Flabellé, flabelliforme**). *Oreille en éventail d'un animal* (→ *Éléphant*, cit. 6). *Le borasé*, palmier à feuilles en éventail*. — *Plis, plissé en éventail* (→ *Draperie*, cit. 1). *Joueur qui tient ses cartes en éventail*.

Il y avait un monsieur avec une barbe grise en éventail qui lisait *Fantasio* (...)

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 326.

Adrienne fronça les sourcils et considéra ses cartes qu'elle tenait, à l'invitation de son père, en éventail.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 47.

Fam. (En parlant d'une personne). *Avoir les doigts de pieds en éventail* : rester couché, inactif, dans une position abandonnée. — *Oreilles en éventail*, grandes et décollées.

En forme d'éventail, en éventail : en forme de secteur de cercle ou de lignes divergentes.

Arbor. *Taille d'un arbre en éventail* (→ *Arbre*, cit. 30).

Archit. *Voûte en éventail*, du style anglais perpendiculaire (gothique), dont les nervures figurent un éventail ouvert.

♦ **3.** (xx^e). Fig. Ensemble de choses diverses d'une même catégorie (qui peut être augmenté ou diminué comme on ouvre un éventail). *L'éventail d'articles offerts à l'acheteur*. ⇒ **Choix**. *L'éventail des prix*. ⇒ **Gamme**. *Éventail des salaires*. ⇒ **Échelle**. *L'éventail de ses recherches s'élargit*.

(...) quelque part dans un coin, donc, peut-être sous la table, où l'éventail des journaux proposait toujours son étalage de variations sur la même lancinante interrogation (...)

Claude SIMON, le Palace, p. 29 (1962).

S'il est relativement facile de modifier l'éventail des salaires, celui des revenus d'entreprise est bien plus rebelle.

A. SAUVY, Croissance zéro?, p. 304.

★ **II.** Par anal. Techn. ♦ **1.** Châssis tendu de toile, de papier qu'on suspend au plafond et qu'on agite pour donner de la fraîcheur. ⇒ **Panca**.

♦ **2.** (1723). Écran de bois ou de fer blanc pour isoler l'émailleur de sa lampe. ⇒ **Écran**.

DÉR. *Éventailerie, éventailier, éventailiste*.

ÉVENTAILLERIE [evõtajɛʁi] n. f. — xix^e; de *éventail*.

♦ Vx. Industrie, commerce des éventails.

ÉVENTAILLIER, IÈRE [evõtaje, jèr] n. — 1503; de *éventail*.

◆ Vx. ⇒ **Éventailiste**.

ÉVENTAILLISTE [evõtajist] n. — 1678; *eventailliste*; de *éventail*.
Technique.

◆ 1. Personne qui fabrique, vend des éventails.

◆ 2. Peintre d'éventails. (Ce terme a remplacé *éventailleur*). *Les grands éventailistes japonais*. — En appos. « *Un ouvrier éventailiste* » (Hugo, *les Misérables*).

ÉVENTAIRE [evõtèr] n. m. — 1690; orig. obscure, p.-ê. altér. de *inventaire* « plateau d'osier », 1680; sans rapport vraisemblable avec *éventoire* « instrument pour éventer ».

◆ 1. Rare. Plateau*, généralement en osier, que les marchands ambulants portent devant eux, maintenu par une sangle en bandoulière ou passée derrière le cou. ⇒ **Corbeille**. *Éventaïre de bonbons d'une ouvreuse de cinéma*. *Éventaïre d'une vendeuse de fleurs*.

◆ 2. (Fin XIX^e). Cour. Étalage* en plein air, à l'extérieur d'une boutique, sur la voie publique, sur un marché ⇒ **Devanture**, **étal**, **montre** (vx). *Éventaïre d'une fleuriste, d'un marchand de journaux, d'un bouquiniste*. *Il y a des choux à l'éventaïre de ce fruitier* (Académie). *Être à l'éventaïre, tenir l'éventaïre* (en parlant du marchand).

- 1 (...) peu de boutiques; quelques rares éventaires où des vieilles négresses vont acheter de la bougie, du sucre (...) Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 281.
2 Son père et sa mère (...) possédaient un éventaire sur le Rastro où ils vendaient de tout. P. MAC ORLAN, la Bandera, XX.
3 Gomez détourna la tête et regarda l'éventaïre multicolore du marchand de journaux (...) SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 14.

ÉVENTÉ, ÉE [evõtè] p. p. adj. ⇒ **Éventer**.

ÉVENTEMENT [evõtémã] n. m. — 1538, *esventement*; de *éventer*.

◆ 1. Action d'éventer* ou de s'éventer. *L'éventement du visage. Éventement des vêtements*. — *Les « événements d'oreille »* (d'un éléphant) Goncourt, *Manette Salomon*, in T. L. F. — Littéraire :

Le balancement, les coups d'ailes, l'éventement furieux de toutes ces flammes, le bondissement de tous ces boucs d'or, les coups de pique de toutes les flammèches aiguës faisaient écrouler la nuit de tous les côtés.

J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 189.

◆ 2. (1636). Le fait d'être éventé* (2.); altération par l'air et qui ôte le parfum, le goût de qqch. *Éventement d'un parfum, d'un vin*.

ÉVENTER [evõtè] v. tr. — 1178, *esventer* « aérer »; de *é-*, *vent*, et suff. verbal.

◆ 1. (Fin XII^e). Rafrâchir en agitant l'air. *Éventer qqn avec un éventail**. *Éventer son visage avec un mouchoir*.

- 1 D'une main éventant ses seins,
Et son coude dans les coussins,
(Elle) Écoute pleurer les bassins (...) BAUDELAIRE, Nouvelles fleurs du mal, « Bien loin d'ici ».
2 (...) mais tout le long du repas, l'aubergiste prend soin d'éventer ses hôtes avec un énorme plumbeau chasse-mouches en banderoles multicolores.
GIDE, Nouveaux prétextes, Journal sans dates, IX.

◆ 2. Exposer au vent, à l'air. *Éventer des vêtements. Éventer le grain*, le remuer pour éviter la fermentation.

Chasse. *Éventer un piège*, l'exposer à l'air pour lui faire perdre l'odeur qui rendrait la proie méfiante. — Rare. Altérer. *Éventer un vin*. → ci-dessous, **Éventé** (2.).

(1694). Spécialt. (mar.). *Éventer une voile*, la brasser de manière qu'elle prenne le vent. *Éventer la quille*, l'amener hors de l'eau en abattant le navire en carène.

- 2.1 Bientôt le *Speedy* atteignit la pointe de l'îlot; il la tourna avec aisance; la brigantine fut alors éventée, et le brick, serrant le vent, se trouva par le travers de la Mercy.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 638 (1874).

◆ 3. Mettre à l'air libre (ce qui est enfermé ou caché). Vx. *Éventer une mine, une mèche*. — Loc. fig. (vx ou littér.). *Éventer la mine, la mèche* : pénétrer un dessein, un secret. ⇒ **Vendre** (la mèche).

- 3 Robert était à mille lieues de croire que j'avais éventé la mèche (...)
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XVI.
(Déb. XII^e). Mod. ⇒ **Découvrir**. *Éventer un complot, un piège, un secret*. ⇒ **Deviner**, **flairer**.

- 4 Je vous dirai même qu'il en est plus d'un qui ont éventé votre secret.
A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I, p. 24.
(V. 1478). Rendre public, faire connaître. *Éventer un secret*. ⇒ **Divulguer**, **répandre** (→ **Discret**, cit. 8).

- 5 (...) mon humeur, qui n'est pas (...) d'éventer les secrets de plaisir que je puis avoir trouvés dans mon art.
CORNEILLE, Lettres.
6 (...) il m'est enjoint de ne vous livrer l'argent qu'en échange de votre parole de ne rien dire et de ne rien faire qui puisse éventer le secret.
G. SAND, François le Champi, XIV.
6.1 (...) les journaux ordinairement si indiscrets, n'éventèrent pas le fameux pro-

gramme: les quelques rédacteurs en chef mis dans le secret gardèrent religieusement et fermement le silence, pour ne pas ôter à leurs abonnés la sensation de la surprise qui double tous les plaisirs.
ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 265.

Lorsqu'il (*le loup*) veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent, il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés, et reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivants que le vent lui apporte de loin.

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le loup, t. II.

De temps à autre l'aboi furieux d'un chien de chasse l'avertissait qu'il (*le renard*) était venu trop près, qu'il était éventé et que le temps était venu pour lui de détailler au plus vite.

L. PERGAUD, De Goupil à Margot, Tragique aventure de Goupil, VIII.

► **S'ÉVENTER** v. pron.

◆ 1. (V. 1180). Se rafrâchir en se faisant du vent.

(...) assis sur un coussin (...) égrenant d'une main un chapelet entre ses doigts osseux, de l'autre s'éventant le visage avec un écran de palmier.

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 160.

La sueur coulait sur mes joues. Comme je n'avais pas de chapeau, je m'éventais avec mon mouchoir.
CAMUS, l'Étranger, p. 27.

◆ 2. (1613). Vx. S'exposer au vent, à l'air. ⇒ **Aérer** (s').

◆ 3. (XVI^e). Perdre son parfum, son goût en restant au contact de l'air. ⇒ **Altérer** (s'). *La bouteille était mal bouchée; le vin s'est éventé*.

► **ÉVENTÉ, ÉE** p. p. adj. et n.

◆ 1. (1580). Exposé au vent. *Une rue, une terrasse très éventée*. (Contr. : *abrité*).

En hiver, j'y suis moins continuellement (*dans la tour*) : car ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci (...)
MONTAIGNE, Essais, III, IV.

◆ 2. (1596). Altéré, corrompu par l'air. *Ce vin a perdu son bouquet, c'est un vin éventé. Parfum éventé*.

◆ 3. (1676). Fig. Découvert, connu. *C'est un truc éventé, personne ne s'y laissera prendre*.

◆ 4. (1571). Vx. ⇒ **Écervelé**, **étourdi**, **éaporé**. *Air éventé* (→ **Aversion**, cit. 4). — N. *Un éventé, une éventée*.

Je la ferai rougir, cette jeune éventée (...)
CORNEILLE, Mélièze, III, 5, variante.

DÉR. **Évent**, **éventail**, **éventaïre**, **éventement**, **éventaïre**.

ÉVENTOIR [evõtwar] n. m. — 1384; de *éventer*.

◆ 1. Vx. Éventail grossier pour activer le feu. ⇒ (mod.) **Soufflet**.

◆ 2. Vx (techn.). Ouverture destinée à permettre la ventilation dans une mine.

ÉVENTRATION [evõttrasjõ] n. f. — 1743, chir.; de *éventer*.

◆ 1. Le fait d'être éventré; plaie de l'abdomen laissant sortir les entrailles. → **Éviscération**. — Chir. Hernie ventrale qui se forme dans les régions antérieures et latérales de l'abdomen.

◆ 2. Fig. Action d'éventrer (2.). *L'éventration de sacs, de colis*.

ÉVENTREMENT [evõtremã] n. m. — 1669, (d'un animal); de *éventer*.

◆ Action d'éventrer; son résultat (⇒ **Éventration**). *Éventrement d'un poulet. L'éventrement d'un immeuble, d'un terrain*.

(...) les mères les plus vertueuses pleurent de douces larmes à la pensée qu'un jour, peut-être, cet accapareur millionnaire qui a ruiné cent familles aura la bonté de s'employer à l'éventrement conjugal de leur chère enfant.

Léon BLOY, le Désespéré, p. 253.

ÉVENTRER [evõtèr] v. tr. — 1538; *esventré* « qui a le ventre vide », XIII^e; de *é-*, et *ventre*.

◆ 1. Déchirer la peau, le corps de (un être vivant), en ouvrant le ventre. ⇒ **Étripier**. *Éventrer un porc*. — Tuer par éventrement. *Le soldat avait été éventré par un coup de baïonnette*.

Ici des vieillards criblés de coups regardaient mourir leurs femmes égorées (...) là des filles éventrées, après avoir assouvi les besoins naturels de quelque héros, rendaient les derniers soupirs (...)
VOLTAIRE, Candide, III.

Si le tigre a mis à mort quelques gros animaux, il ne les éventre pas sur place.

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le tigre.

Avec leurs trompes, ils (*les éléphants*) étouffaient les hommes, ou bien les arrachant du sol, par-dessus leur tête ils les livraient aux soldats dans les tours; avec leur défenses, ils les éventraient, les lançaient en l'air, et de longues entrailles pendaient à leurs crocs d'ivoire comme des paquets de cordage à des mâts.

FLAUBERT, Salammbô, VIII.

Le taureau avait acculé Félicité contre une claire-voie: sa bave lui rejaillissait à la figure, une seconde de plus il l'éventrait.

FLAUBERT, Trois contes, « Un cœur simple », II.

Par métaphore :

J'avais vu l'Assemblée constituante commencer le meurtre de la royauté, en 1789 et 1790; je trouvais le cadavre encore tout chaud de la vieille monarchie, livré en 1792 aux boyaudiers législateurs; ils l'éventraient et le disséquaient dans les salles basses de leurs clubs, comme les hallebardiers dépecèrent et brûlèrent le corps du Balafre dans les combles du château de Blois.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 23.

6 Quand, par les rois chrétiens aux bourreaux turcs livrée, La Grèce, notre mère, agonise éventrée (...) HUGO, les Feuilles d'automne, XL.

♦ 2. Fendre largement (un objet) pour atteindre ce qu'il peut renfermer. ⇒ **Ouvrir**. *Voleur qui éventre un coffre-fort. Éventrer une malle, un tonneau. Éventrer un matelas pour y chercher un trésor caché.*

♦ 3. Entamer brutalement. *Éventrer un pâté.*

♦ 4. Défoncer, percer. *Éventrer une muraille, à coups de canon. Artillerie (cit. 5) qui éventre le sol* (→ **Bombe**, cit. 3).

► **S'ÉVENTRER** v. pron.

(Réfl.). S'ouvrir le ventre. « *Le Japonais s'éventre par point d'honneur* » (Littré). ⇒ **Hara-kiri, seppuku**.

(Passif). S'ouvrir et laisser s'échapper son contenu. *Colis qui s'éventre.*

► **ÉVENTRÉ, ÉE** p. p. adj.

Dont le ventre a été ouvert (→ ci-dessus, cit. 1). *Animaux éventrés d'un abattoir. — Mort par éventrement. Chien éventré. Cheval éventré. Soldats éventrés sur un champs de bataille. — Par métaphore : → ci-dessus cit. 6.*

Par anal. *Carcasses de voitures éventrées. Navires, immeubles éventrés.*

Creusé, lézardé profondément. *Sol éventré.*

DÉR. **Éventration, éventrement, éventreur.**

ÉVENTREUR [evãtrœr] n. m. — 1890, dér. de *éventrer*, créé à propos de Jack l'Éventreur, célèbre criminel londonien des années 1888-1889, surnommé *Jack the Ripper*.

♦ 1. Celui qui éventre des gens. *L'éventreur du Yorkshire, celui qui a assassiné dans cette région.*

♦ 2. (Compl. n. de chose). *Un éventreur de voitures, de coffres-forts.* REM. Le fém. *éventreuse* est virtuel.

ÉVENTUALITÉ [evãtualite] n. f. — 1793, Beaumarchais; de *éventuel*.

♦ 1. Caractère de ce qui est éventuel. *L'éventualité d'un événement. ⇒ Contingence, hasard, incertitude. Envisager l'éventualité d'une guerre. Dans l'éventualité d'une guerre. ⇒ Cas, hypothèse, possibilité* (→ **Axiome**, cit. 6).

1 Je prends sur moi d'appeler utilement l'attention des souverains du Wurtemberg, de la Bavière et de la Saxe, sur l'éventualité d'un recouvrement de ces invraisemblables richesses disparues. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 12.

2 Elle-même, d'ailleurs, n'avait pas été sans envisager l'éventualité d'une liaison, puisqu'elle s'était surprise, tout à l'heure, à penser : « Je lui ferai couper cette barbe ». MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 177.

♦ 2. (1865). *Une, des éventualités*. Circonstances, événement pouvant survenir à l'occasion d'une action. *Il redoute quelque éventualité fâcheuse* (→ **Amulette**, cit. 3). *Se conduire selon les éventualités. — Loc. Parer (être prêt...) à toute éventualité* : prévoir tous les événements* qui peuvent s'opposer à un projet. — Vx. *A toute(s) éventualité(s)* : à tous hasards. — *Dans cette éventualité, nous agissons de cette manière.*

3 À ce point que le succès final apparaîtrait comme une éventualité secondaire, comme une sorte de preuve par neuf extérieure à l'opération qu'elle se borne à valider. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, p. 12.

CONTR. **Certitude, nécessité, réalité.**

ÉVENTUEL, ELLE [evãtuel] adj. et n. m. — 1718, d'abord jurid.; dér. sav. du lat. *eventus* « événement ».

♦ 1. Dr. (vx). Se disait de traités faits entre souverains, et fondés sur quelque événement incertain, qui ne dépend point des parties contractantes. — Mod. Qui peut se produire si certaines conditions se trouvent réalisées. *Succession éventuelle. Droits éventuels à une succession. Clause, condition éventuelle. ⇒ Aléatoire* (condition aléatoire), **casuel**.

Philos. *Est éventuel ce qui appartient au futur contingent**. — Gramm. ⇒ **Conditionnel**. — N. m. (1845). Vx. Le conditionnel.

1 Pour comprendre ce que c'est que le réel et l'éventuel, il suffit de quelques comparaisons : un enfant embrasse sa mère, c'est le réel. Une mère s'écrie : *Oh! comme j'embrasserais volontiers mon petit!* C'est l'éventuel.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 511.

♦ 2. Cour. Qui peut ou non se produire. *Profits éventuels. ⇒ Possible. Tout cela est bien séduisant, mais reste éventuel. ⇒ Aléatoire, hypothétique, imprévisible, incertain. L'utilisation éventuelle d'une déclaration, d'une signature.*

2 Sans même que vous ayez une lettre de nous pour vous garantir de votre perte éventuelle? J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XII, p. 89.

3 (...) il n'y a guère que le choix entre un mal certain et un mal éventuel. GIDE, Si le grain ne meurt, II, II.

♦ 3. (Personnes). Qui peut ou non être, ou faire qqch. *Un rempla-*

çant éventuel (→ **Commune**, cit. 3). *Le successeur éventuel d'un prince, d'un ministre.*

CONTR. **Assuré, certain, nécessaire. — Inévitable, prévu, réel, sûr.**

DÉR. **Éventuellement.**

ÉVENTUELLEMENT [evãtuelmã] adv. — 1737; de *éventuel*.

♦ 1. Dr. (vx) et cour. D'une manière éventuelle (1.).

♦ 2. D'une manière éventuelle (2.); selon les circonstances. *J'aurai éventuellement besoin de votre concours. ⇒ Cas* (le cas échéant). *Faire un acte, remplir une formalité qui pourra servir éventuellement* (→ **Valoir*** ce que de raison). *Je viendrai éventuellement. ⇒ Peut-être, probablement.*

Il était entendu que la moitié au moins en irait au professeur Ducatelet, s'il consentait à apporter le genre de collaboration qu'on espérait de lui; et que le surplus servirait éventuellement à rémunérer des concours parlementaires.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXII, p. 194.

ÉVÊQUE [evêk] n. m. — x^e, *ebisque*, puis *evêque*; du lat. ecclési. *episcopus*, grec *episkopos* « surveillant », de *episkepesthai*, de *epi*, et *skepesthai* « examiner, considérer ». → **Épiscopal**.

♦ 1. Dignitaire de l'ordre le plus élevé de la prêtrise chrétienne (⇒ **Prélat, prince** [de l'Église], **pontife**) qui, dans l'Église catholique, est chargé de la conduite d'un diocèse*. ⇒ **Épiscopal** (siège, trône), **épiscopat, évêché**.

Les évêques sont nommés par le pape; le chef de l'État confirme leur nomination (⇒ **Concordat**) *ou exerce sur elle un droit de regard* (accordé par le Saint-Siège à la France en 1921). *Investiture de l'évêque. ⇒ Institution* (canonique), **préconisation** (en consistoire); **consécration, sacre** (→ **Consacrer**; et **conférer**, cit. 2), **intrônisation** (sur le trône épiscopal). *Évêques résidentiels ou ordinaires*, gouvernant un diocèse : le souverain pontife, *évêque de Rome*, les patriarches, les primats, les archevêques* (cit. 1) ou métropolitains; les *évêques diocésains*, pasteurs immédiats de leur diocèse. ⇒ **Ordinaire**. *Évêques dits titulaires*, ne possédant aucun pouvoir de juridiction épiscopale (appelés autrefois *évêques in partibus**). *Évêques titulaires adjoints aux évêques résidentiels* : *évêque suffragant** d'un cardinal suburbicaire; *évêque coadjuteur** (d'un évêque résidentiel auquel il est appelé à succéder); *évêque auxiliaire* (sans droit de succession). *Le Vicaire général* (parfois *évêque coadjuteur* ou *auxiliaire*), *la curie diocésaine* et *les chapitres assistent l'évêque résidentiel dans l'administration du diocèse. — Pouvoirs de l'évêque* : pouvoirs d'ordre* et de gouvernement. ⇒ **Bénédiction, confirmation, excommunication, indulgence, ordination; approbation, celebret, dimissoire, exeat; mandement. Visites pastorales de l'évêque dans son diocèse. L'évêque perçoit les revenus de la mense* épiscopale. — Insignes pontificaux de l'évêque. ⇒ Crosse, mitre. — Costume de l'évêque. ⇒ Anneau (pastoral ou épiscopal), **croix** (pectorale), **dalmatique, mozette, tunique. Le violet***, *couleur distinctive de l'évêque. — Monseigneur X. Évêque de telle ville. — Son Excellence, l'Évêque de... (anciennet Sa Grandeur). — Assemblées d'évêques. ⇒ Concile* (→ **Assemblée**, cit. 11). « *Les évêques sont les successeurs des apôtres, et, par institution divine, sont préposés à des églises particulières qu'ils régissent avec un pouvoir ordinaire sous l'autorité du Pontife Romain* » (Canon 329 du Code de droit canonique).**

C'est vous, Seigneur, qui excitâtes saint Pierre et ses successeurs à nous envoyer dès les premiers temps les évêques qui ont fondé nos églises.

BOSSUET, Sermon sur l'unité de l'Église, p. 609.

Le Saint-Siège principalement et le corps de l'épiscopat uni à son Chef, c'est où il faut trouver le dépôt de la doctrine ecclésiastique confiée aux évêques par les apôtres.

BOSSUET, Sermon sur l'unité de l'Église, p. 615.

Un évêque est un homme fort occupé; il faut qu'il reçoive tous les jours le secrétaire de l'évêché, qui est d'ordinaire un chanoine, presque tous les jours ses grands vicaires. Il a des congrégations à contrôler, des privilèges à donner, toute une librairie ecclésiastique à examiner, paroissiens, catéchismes diocésains, livres d'heures, etc., des mandements à écrire, des prédications à autoriser, des curés et des maires à mettre d'accord, une correspondance cléricalle, une correspondance administrative, d'un côté l'État, de l'autre le Saint-Siège, mille affaires.

HUGO, les Misérables, I, t. v.

Je ne prétends pas que monsieur Lantaigne soit, à l'heure qu'il est, évêque désigné de Tourcoing... Mais j'ai appris ce matin même, d'une personne qui approche monsieur le vicaire général, que l'accord est bien près de se faire entre la nonciature et le ministère sur le nom de monsieur Lantaigne.

FRANCE, le Mannequin d'osier, VIII, in OE, t. XI, p. 325.

Le ministre du sacrement de l'Ordre est l'évêque. Seul il peut dire à ses prêtres, comme l'Apôtre : « Souvenez-vous de la grâce qui est en vous par l'imposition de mes mains ». Pour ordonner un diacre ou un prêtre, le caractère épiscopal est absolument requis. Pour sacrer un évêque, il faut le ministère de trois évêques.

GRENETE, Sept sacrements, p. 113.

Loc. Vx. *Évêque de cour* : évêque vivant à la cour et délaissant son diocèse.

Loc. fig. (techn.). *Attelage d'évêque*, un cheval entre les brancards, deux chevaux latéraux reliés à des palonniers.

♦ 2. Chef d'un diocèse, dans les Églises anglicanes, orthodoxes. *Évêques anglicans, orthodoxes. Évêque autocéphale, dans l'Église orthodoxe grecque, Évêque de l'Église méthodiste épiscopale des États-Unis, de l'Église luthérienne de Scandinavie et des Frères Moraves.*

♦ **3.** Loc. (Par anal. de forme). **BONNET D'ÉVÊQUE** : loge du cintre dans un théâtre. — *Plier des serviettes en bonnet d'évêque*, en forme de mitre (→ Assiette, cit. 16). — Fam. *Bonnet d'évêque* : croupion* découpé d'une volaille.

Par anal. de couleur. *Pierre d'évêque*. ⇒ **Améthyste** (cit. 1). — Appos. (1844, in D. D. L.). *Violet évêque*.

♦ **4.** Loc. *Disputer de la chape** à l'Évêque. *Un chien* regarde bien un évêque*. — Vx. *Vouloir en remonter à son évêque* : donner des leçons à mieux informé que soi. — Vx. *Un évêque des champs* (de la campagne) qui donne sa bénédiction avec ses pieds : un pendu. *Devenir évêque des champs* : être pendu. — Vx. *Devenir (se faire) d'évêque meunier* : déchoir.

DÉR. Archevêque.

ÉVERDUMER [evɛrdymɛ] v. tr. — 1549, « presser le jus de légumes verts » ; « rendre vert (une confiserie) », 1721 ; de *é-*, ital. *verdume* « verdure » (xiv^e), du lat. *viridis*, et suff. *-umen, inis* ; et suff. verbal.

Technique et rare.

♦ **1.** Débarrasser (des légumes) de leur couleur verte. « *Éverdumer des épinards, des poireaux* » (T. L. F.).

♦ **2.** (1721). Colorer (des fruits) en vert, pour la confiserie.

► **S'ÉVERDUMER** v. pron.

Devenir vert (Huysmans, in T. L. F.).

ÉVERSÉ, ÉE [evɛrsɛ] adj. — 1922 ; cf. *Éverser*, en moy. franç. « détruire » ; de *éversion*.

♦ Didact. (anat., pathol.). Qui présente une *éversion** ; qui est retourné vers l'extérieur. *Lèvres éversées. Canines éversées du sanglier*.

ÉVERSIF, IVE [evɛrsif, iv] adj. — 1777 ; de *éversion*, et suff. *-if*.

♦ Didact. et rare. Qui bouleverse, détruit. *Doctrines, mesures éversives*.

(...) vous leur avez présenté deux déclarations royales éversives de toute liberté.
H. ROBERT, Louis XVI, p. 137 (1928).

ÉVERSION [evɛrsjɔ̃] n. f. — 1897 ; « renversement, ruine », xv^e-xvi^e ; lat. *eversio*, du supin de *evertere* « renverser », de *e-* (*ex-*) et *vertere* « tourner ».

♦ **1.** Vx. Ruine, bouleversement.

♦ **2.** Didact. Action de tourner vers l'extérieur. — Méd. *Éversion d'une paupière* (pour examiner la conjonctive).

♦ **3.** Anat., pathol. Forme d'un organe qui est retourné vers l'extérieur. *Éversion des lèvres*. — Dent en *éversion* : dent inclinée hors de son arcade. ⇒ **Ectopie**.

Saillie anormale d'une muqueuse au niveau d'un orifice naturel. *Éversion de la muqueuse anale, du col utérin. Éversion pathologique de la paupière* (⇒ **Ectropion**).

DÉR. Éversé, éversif.

ÉVERTUER (S') [evɛrtuɛ] v. pron. — 1080, *soi esvertuer, la Chanson de Roland* ; de *é-*, *vertu* « courage, activité », et suff. verbal.

♦ **S'ÉVERTUER** à... : faire tous ses efforts, se donner beaucoup de peine. ⇒ **Appliquer (s') à, batailler (pour), battre (se) pour, chercher (à), efforcer (s') de, épuiser (s') à, escrimer (s') à, essayer (de), lutter (pour), peiner (pour), tâcher (de), tuer (se) à. S'évertuer à expliquer, à démontrer qqch.** (→ Dialecticien, cit. 4). — *S'évertuer contre qqn, sur qqn, contre qqch., sur qqch.* ⇒ **Acharner (s')** contre, **combattre**.

1 Lorsqu'à la bien chercher (*la rime*) d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue (...)
BOILEAU, l'Art poétique, I.

2 Aussitôt le reste de son clergé s'empresse, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi
qu'il croit terrassé. Petits et grands, tout s'en mêle (...)
ROUSSEAU, Lettre à Mgr de Beaumont.

3 Je me suis donc évertué à lui peindre le simple bonheur plus méritoire que le
tourment, et très difficile à atteindre.
GIDE, les Faux-monnayeurs, III, XII.

4 L'orchestre lointain, composé d'un piano et d'un aigre violon, s'évertuait à jouer
un tango pour un unique couple de danseurs (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 241.

5 Lorsqu'on s'évertue contre une porte close, vient un moment où l'envie vous prend
de la casser.
SARTRE, Situations I, p. 205.

Absolt, vx. Se démener, se remuer. *Allons, qu'on s'évertue!*
⇒ **Dégourdir**, cit. 6.

6 Elle part, elle s'évertue ;
Elle se hâte avec lenteur.
LA FONTAINE, Fables, VI, 10.

7 Les esprits créateurs avaient dû lutter de nouveau, lutter cette fois, pied à pied,
contre un mascaret de sottise et d'ignorance, s'évertuer dans la cohue, livrer leurs
œuvres palpitantes de passion à la risée de ces gens qui, selon le mot de Flaubert,
ne savent que penser basement.
G. DUHAMEL, la Défense des lettres, II.

ÉVHÉMÉRISME [evɛmɛrism] n. m. — 1838 ; de *Évhémère*, philosophe grec.

♦ Didact. (hist.). Doctrine suivant laquelle les dieux du paganisme sont des personnages humains divinifiés après leur mort. *Les philosophes du XVIII^e siècle appliquèrent l'évhémérisme aux dogmes chrétiens*.

DÉR. Évhémériste.

ÉVHÉMÉRISTE [evɛmɛrist] adj. et n. — 1887, Renan ; de *évhémérisme*.

♦ Hist. Partisan de l'évhémérisme.

ÉVICITION [eviksjõ] n. f. — 1283 ; lat. jur. *evictio*, du supin de *evincere*. ⇒ **Évincer**.

♦ **1.** Dr. Dépossession de tout ou partie d'un droit sur une chose, par le fait d'un tiers qui exerce sur cette même chose un droit antérieur qui porte atteinte au premier. *Garantie* en cas d'éviction*.

Quoique lors de la vente il n'ait été fait aucune stipulation sur la garantie, le vendeur est obligé de droit à garantir l'acquéreur de l'éviction qu'il souffre dans la totalité ou partie de l'objet vendu (...)
Code civil, art. 1626.

♦ **2.** (1861). Cour. Action d'évincer. ⇒ **Congédiement, élimination, exclusion, expulsion, rejet. Éviction du chef d'un parti. Il ne leur a jamais pardonné son éviction**.

La société nous évince ; eh bien, je prends acte de cette éviction.
PROUDHON, in Pierre LAROUSSE.

♦ **3.** (1893). Admin. *Éviction scolaire* : éloignement de l'école d'un enfant atteint d'une maladie contagieuse (et, parfois, de ses frères et sœurs) pendant une certaine durée ; cette durée. ⇒ **Quarantaine**.

ÉVIDAGE [evidaʒ] n. m. — 1838 ; de *évider*.

♦ Rare. Action d'évider ; état de ce qui est évidé. ⇒ **Évidement**.

Techn. Opération par laquelle on évide les poissons, pour la mise en conserve.

ÉVIDÉ, ÉE [evide] p. p. adj. ⇒ **Évider**.

ÉVIDEMENT [evidmā] n. m. — 1852 ; de *évider*.

♦ Techn., cour. Action d'évider ; état de ce qui est évidé. (On dit aussi *évidage*, rare). *L'évidement d'une pièce de bois, d'une pierre, d'une sculpture*. ⇒ **Refouillement**.

Tout est beau dans le violon, tout a du prix (...) Les tables sont voutées selon un calcul exquis. L'évidement des côtés est d'une grâce comparable aux plus suaves inflexions de la chair qui sinue de la gorge aux hanches (...)
André SUARÈS, Voyage du Condottiere, p. 61.

Ce sont d'abord, l'une après l'autre, deux montagnes carrées de briques. L'évidement central s'ouvre par quatre arches sur les quatre points cardinaux.
CLAUDEL, Connaissance de l'Est, p. 132.

Chir. Action de vider le contenu pathologique d'une cavité. *L'évidement d'un os malade* ⇒ (**Curetage**). *Évidement de l'utérus en cas de myome*. ⇒ **Éviscération**.

ÉVIDEMMENT [evidamā] adv. — XIII^e ; de *évident*.

♦ **1.** Vx ou littér. D'une manière évidente, à l'évidence. *Il est évidemment absent. Prouver évidemment quelque chose*.

Le premier (*précepte*) était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie, que je ne la connusse évidemment être telle, c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute.
DESCARTES, Discours de la méthode, II.

♦ **2.** (1865). Mod., cour. comme adverbe d'affirmation. ⇒ **Assurément, certainement, comment** (et comment!), **entendu** (bien entendu!). *Vous acceptez? Évidemment! Évidemment, il se trompe. Bien évidemment*. — REM. Dans cette acception, *évidemment* se place en général au début de la phrase (→ **Abstraction**, cit. 9).

Évidemment je souffre du déni de certains.
GIDE, Journal, 19 sept. 1934 (→ **Déni**, cit. 5).

ÉVIDENCE [evidās] n. f. — V. 1314 ; lat. *evidentia*, de *evidens*. → **Évident**.

♦ **1.** Caractère de ce qui s'impose à l'esprit avec une telle force qu'il n'est besoin d'aucune autre preuve pour en reconnaître la vérité, la réalité. ⇒ **Certitude. L'évidence de quelque chose. Se manifester avec évidence**, d'une manière évidente. — *La force de l'évidence. Principe d'évidence* (→ **Aboutir**, cit. 6 ; **cogito**, cit.). *Évidence empirique, sensible*, fondée sur la constatation des faits. *Évidence apodictique. Évidence immédiate d'un axiome**. *C'est l'évidence même* : cela saute aux yeux. → *La chose parle* d'elle-même. Évidence absolue. Se rendre à l'évidence* : finir par admettre ce qui est incontestable. ⇒ **Reconnaître** (→ **Élocution**, cit. 1). *Se refuser à l'évidence* : s'obstiner à contester ce qui est incontestable. *Aller*

contre l'évidence. *Nier** l'évidence. *Nier une chose contre toute évidence* (cf. *Nier la lumière en plein midi*). *La clarté et la distinction des idées, critérium de l'évidence chez Descartes.*

- 1 (...) lorsque je considère que je doute, c'est-à-dire que je suis une chose incomplète et dépendante, l'idée d'un être complet et indépendant, c'est-à-dire de Dieu, se présente à mon esprit avec tant de distinction et de clarté, et de cela seul que cette idée se trouve en moi (...) je conclus si évidemment l'existence de Dieu (...) que je ne pense pas que l'esprit humain puisse rien connaître avec plus d'évidence et de certitude. DESCARTES, Méditations métaphysiques, IV.
- 2 (...) Dieu ne se manifeste pas aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourrait faire. PASCAL, Pensées, VIII, 556.
- 3 Ainsi il y a de l'évidence et de l'obscurité, pour éclairer les uns et obscurcir les autres; mais l'évidence est telle, qu'elle surpasse, ou égale pour le moins, l'évidence du contraire (...) PASCAL, Pensées, VIII, 564.
- 4 N'est-ce pas l'évidence de la vérité qui nous fait discerner le faux, comme le jour marque les ombres? VAUVENARGUES, Réflexions sur divers sujets, 4.
- 5 Une évidence qui saute aux yeux. ROUSSEAU, Émile, II.
- 6 (...) l'évidence immanente de certaines lois inscrites par la nature dans les plus secrètes profondeurs de notre personne morale. PAUL BOURGET, Un divorce, IV.
- 7 Lorsqu'on avait appris, par Rumelles, la chute de l'avion en flammes, lorsqu'elle avait lu la copie de la note officielle, il avait bien fallu qu'elle se rendît à l'évidence. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 239.
- 8 Le signe auquel on reconnaît l'ordre naturel c'est (selon les Physiocrates) «l'évidence» (...) Mais encore faut-il que cette évidence soit perçue — la lumière la plus éclatante ne peut être vue que par l'œil — par quel organe le sera-t-elle? Par l'instinct? par la conscience? par la raison? (...) on peut dire que l'ordre naturel était celui qui apparaissait comme «évidemment» le meilleur, non pas à n'importe qui, mais à des esprits raisonnables, cultivés, libéraux, tels qu'étaient les Physiocrates. GIDE et RIST, Hist. des doctrines économiques, p. 10.
- 9 (...) la force de l'évidence se manifeste précisément par les répugnances dont elle triomphe. LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Evidence*.

♦ **2.** (*Une, des évidences*). Chose évidente. ⇒ **Lapalissade, truisme**. *Démontrer une évidence*. Cf. *Enfoncer une porte ouverte*. — *Évidence résultant d'une démonstration, d'une preuve. Prouver jusqu'à l'évidence. C'est une évidence. Amonceler* (cit. 2) *des évidences, débiter des évidences*.

♦ **3.** (1580). **EN ÉVIDENCE** : en se présentant de façon à être vu, remarqué immédiatement. ⇒ **Apparaître, montrer** (se); **attention, œil, regard, vue**. Cf. *Attirer, frapper l'œil, le regard, l'attention; crever les yeux, sauter aux yeux. Être en évidence, bien en évidence* : apparaître, se montrer très nettement (→ **Diamant**, cit. 2).

- 10 J'étais placé vis-à-vis d'eux, à deux pas de la table, bien isolé et bien en évidence (...). MARMONTEL, Mémoires, V.
- 11 (...) les enseignes et les affiches à lettres énormes, échappent à l'observateur par le fait même de leur excessive évidence; et ici, l'oubli matériel est précisément analogue à l'inattention morale d'un esprit qui laisse échapper les considérations trop palpables, évidentes jusqu'à la banalité et l'importunité.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, «La lettre volée».

Mettre en évidence : rendre visible, manifeste; faire apparaître. *Mettre un livre, un objet en évidence sur une table*. ⇒ **Exposer** (→ **Babiole** cit. 5). *Mettre une chose en évidence pour la faire valoir*. ⇒ **Montrer, ressortir** (faire), **souligner; lumière, relief, vedette** (mettre en). — Fig. *Mettre un principe, un phénomène en évidence, le mettre en relief, en lumière*. ⇒ **Démontrer, montrer, prouver** (→ **Dépeuplement**, cit. 2).

- 12 Je lui mettrai un fait en évidence
Qu'il ne pourra rejeter nullement
(Au moins s'il a le vrai en révérence). CLÉMENT MAROT, Opuscules, VIII.
- 13 (...) aux désirs qu'il met en évidence. MOLIÈRE, l'Étourdi, V, 7.
- 14 (...) je ne veux que mettre ici en évidence tous les fondements de cette religion chrétienne qui sont indubitables, et qui ne peuvent être mis en doute par quelque personne que ce soit. PASCAL, Pensées, IX, 619.
- 15 Son étude de la pébrine lui avait permis de mettre en évidence la contagion, l'incubation, l'apport héréditaire du germe (...). HENRI MONDOR, Pasteur, p. 109.

Par anal. *Se mettre en évidence* : se montrer, se mettre en avant pour se faire remarquer.

♦ **4.** Loc. adv. **À L'ÉVIDENCE; DE TOUTE ÉVIDENCE** ⇒ **Certainement, évidemment, sûrement**; littér. **appatement**. *De toute évidence, cet écrit annule l'autre* (→ **Diminuer**, cit. 19). *Démontrer à l'évidence que...*

CONTR. **Doute, improbabilité, incertitude, obscurité, vague**.

ÉVIDENT, ENTE [evidā, āt] adj. — 1265; lat. *evidens*, de *e-* (ex-) et *videre* «voir».

♦ Qui s'impose à l'esprit par son caractère d'évidence*. ⇒ **Certain, apparent** (*supra* cit. 3), **apert** (littér.), **assuré, clair, constant, flagrant, incontestable, indéniable, indiscutable, indubitable, manifeste, net, palpable, patent, saillant, sûr, visible** (→ **Affirmer**, cit. 1). *Vérité évidente. Preuve évidente*. ⇒ **Criant, éclatant**. *C'est un fait évident aux yeux de tous*. ⇒ **Notoire, public**. *Proposition évidente de soi et qui n'a pas besoin d'être démontrée*. ⇒ **Axiomatique** (→ **Axiome**, cit. 2 et 3; dire, cit. 110). *Conséquence nécessaire et évidente*. ⇒ **Corollaire**. *Avantage, intérêt évident. Le sens me paraît évident*. ⇒ **Transparent**. *Rendre une chose évidente*. ⇒ **Sensible** (→ **Aggravation**, cit.). *Son hostilité à mon regard est évidente. Une évidence bonne volonté. Vocation évidente* (→ **Consacrer**, cit. 5; constater, cit. 2). *Il est évident que...* (→ **Affirmation**, cit. 2). *C'est évident, c'est une chose évidente* (→ **Clair** comme le jour; c'est bien connu*; cela va* de soi, parle de soi*, coule* de source, crève* les yeux,

saute* aux yeux, se voit comme le nez au milieu du visage, tombe sous le sens).

(...) c'est une chose très évidente qu'il doit y avoir pour le moins autant de réalité dans la cause que dans son effet (...)

DESCARTES, Méditations métaphysiques, III.

Ce qui est évident est ce qui, étant considéré, ne peut être nié quand on le voudrait.

BOSSUET, in LAFAYE.

Ce qui est évident emporte conviction d'abord. C'est quelque chose dont la vérité saute aux yeux, en quelque sorte, frappe incontinent, est aperçue par la raison au premier coup d'œil, sans effort, sans difficulté. Aussi dit-on souvent des choses de cette nature, non seulement qu'elles sont évidentes, mais encore qu'elles sont évidentes par elles-mêmes.

LAFAYE, Dict. des synonymes, p. 589.

Il ne suffirait pas de dire qu'une proposition est évidente si un homme qui la pense ne peut douter qu'elle soit vraie; car cette impossibilité de douter peut être particulière à son état mental (aliénation, passion, préjugé, éducation, etc.); et le langage usuel distingue avec raison ce qui paraît évident (à un individu) et ce qui l'est effectivement (pour tout esprit).

LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Evidence*.

Le printemps est évident, car
Du cœur des Propriétés vertes
Le vol de Thiers et de Picard

Tient ses splendeurs grandes ouvertes.

RIMBAUD, Poésies, «Chant de guerre parisien», XXVIII.

Son visage était là, devant lui, en pleine lumière, évident, éclatant, et il avait voulu auprès de lui ce témoin irrécusable!

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, Prologue, IV.

N. m. (rare). *L'évident* : l'évidence.

CONTR. **Contestable, discutable, douteux, erroné, faux, improbable, incertain, obscur, trouble, vague**.

COMP. **Évidemment**.

ÉVIDER [evide] v. tr. — V. 1120, *esvuider* «vider complètement»; de *es-*, *é-*, et *vuider*, *vider*.

Pratiquer un espace vide dans (un objet).

♦ **1.** (1659). Techn. (couture). *Échancrer**. *Évider une manche, le col d'un vêtement*.

Imprim. *Créner**. *Évider un corps de lettre*.

♦ **2.** (1642). Cour. *Creuser** en enlevant une partie de la matière, soit en profondeur (→ **Tubulure**), soit superficiellement (→ **Cannelure**). *Évider une tige de sureau pour faire une sarbacane*.

P. p. adj. *Tige de bois évidée*.

Sur le chambrane, une petite horloge (...) indiquait l'heure sur son cadran d'argent niellé, évidé au milieu et laissant voir la complication intérieure des rouages.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, v, p. 130.

(//) gratte une boule de pain avec son canif, il la creuse et l'évide par endroits. // la sculpture. Il explique sans lever les yeux : «C'est une boule de pain en rab, elle est moisie».

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 235.

(Avec un compl. second en *de*). *Évider une tige de sa moelle*.

(...) on se souvient de la branche du sureau qu'on a coupée, un jour d'été, près d'un ruisseau, qu'on a évidée de sa moelle sucrée (...)

Pierre GASCAR, les Bêtes, p. 79.

(1757). Spécialt (arbor.). *Évider un arbre* : élaguer les branches du centre. — (1890). Chir. *Évider un os, une cavité* (⇒ **Cureter**). — Archit. *Tailler à jour; sculpter des reliefs. Évider une pierre*. Au p. p. *Mur évidé* (→ **Contrefort**, cit.); *dentelle*, cit. 5). — Techn. *Évider une pièce de bois*. ⇒ **Chantourner, découper, diminuer**. — *Évider la lame d'une épée* (pour l'alléger), *une platine de verrou. Évider une aiguille, y faire la rainure où sera percé le trou*. — *Découper à jour, en broderie*. Au p. p. *Toile évidée*. — Cuis. *Creuser pour farcir. Évider des courgettes*.

CONTR. 1. **Boucher, combler, fermer, remplir**.

DÉR. **Évidage, évidemment, évidoir, évidure**.

ÉVIDOIR [evidwaʁ] n. m. — 1756; de *évider*.

♦ Techn. Outil servant à évider. *Évidoir de luthier*.

ÉVIDURE [evidyʁ] n. f. — 1644; de *évider*.

♦ Techn. Creux*, trou d'un objet évidé.

ÉVIER [evje] n. m. — 1247, *euwier*; du lat. pop. *aquarium*, adj. *aquarius* «pour l'eau», de *aqua*. → **Eau**.

♦ **1.** Table, surface comportant un ou plusieurs bacs, percée d'un trou pour l'écoulement des eaux et sur laquelle, dans une cuisine, on fait diverses opérations (lavage de la vaisselle, nettoyage des aliments, etc.). → 1. *Paillasse*, cit. 3.1. *Évier de pierre, de faïence, de grès, de métal. Évier bouché. Laver quelque chose dans l'évier. Évier muni d'un broyeur de déchets. Évier-vidoir* : évier dont le tuyau d'écoulement est remplacé par un dispositif qui permet l'évacuation de tous les déchets courants.

Il se lavait les mains au robinet de l'évier.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 55.

♦ **2.** Techn. Canal de petite dimension servant d'égout (dans une cour, un passage).

ÉVINCEMENT [evěsmā] n. m. — 1875; de *évincer*.

♦ Rare. Action d'évincer. ⇒ **Éviction**; **dépossession, exclusion, limogeage**. *L'évincement d'une personne gênante*.

D'où venait, mon Dieu, cet évincement dont elle était l'objet?

Pierre-Jean JOUVE, Paulina, p. 216, in T. L. F.

ÉVINCRER [evěse] v. tr. — Conjug. *placer*. — 1412; lat. jurid. *evincere* de *e-* (*ex-*), et *vincere* « vaincre ».

♦ 1. Dr. Déposséder juridiquement (qqn). ⇒ **Éviction**.

1 (...) si l'acquéreur est évincé, il a le droit de demander contre le vendeur : 1° La restitution du prix; 2° Celle des fruits, lorsqu'il est obligé de les rendre au propriétaire qui l'évincé (...)

Code civil, art. 1630.

2 Le payement fait de bonne foi à celui qui est en possession de la créance, est valable, encore que le possesseur en soit par la suite évincé. Code civil, art. 1240.

♦ 2. (1546; repris 1823). Cour. Déposséder (qqn) par intrigue (d'une affaire, d'une place). ⇒ **Chasser, déposséder, dépouiller, écarter, éliminer, éloigner, exclure**. *Il est parvenu à l'évincer de cette place*. *Évincer un candidat, un concurrent*. ⇒ **Blackbouler, supplanter**. *Évincer qqn d'une liste*. ⇒ **Excepter**.

3 Successivement évincé de toutes les industries et de tous les trucs suggérés par l'ambition de subsister, il se vit réduit à condescendre aux plus linéamentaires expédients. Léon BLOY, le Désespéré, p. 39.

► **S'ÉVINCRER** v. pron. (1840).

(Réfl.). Vx. Se retirer, s'exclure soi-même.

3.1 Je m'évincé momentanément. (Il se sauve, plantant Lataupe au milieu du théâtre). CARMOUCHÉ et LALOUE, les Invalides (1840), in D. D. L.

(Récipr.). *Chercher mutuellement à s'évincer*.

► **ÉVINCRÉ, ÉE** p. p. adj.

Dr. *Acquéreur, locataire évincé*. — Cour. *Soupirant évincé*.

4 Sans compter le menu fretin de ses adorateurs ordinaires, Saint-Réal, Courbeville, Grillon, Saint-Evremont, il paraît vraisemblable qu'elle (*Hortense Mancini*) sut reprendre tout son pouvoir sur ses deux soupirants évincés, le duc de Savoie (...) et le roi d'Angleterre (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 59.

ÉVIRATION [evirasjō] n. f. — 1870, P. Larousse; lat. *eviratio*, du supin de *evirare*. → **Éviré**.

♦ Didact. et rare. Castration, état d'eunuque.

ÉVIRÉ, ÉE [evirē] adj. — 1552, « efféminé »; lat. *eviratus*, p. p. de *evirare*, de *e-* (*ex-*), *vir* « homme, mâle », et suff. verbal.

♦ (1690). Blason. Dont le sexe n'est pas figuré (animal mâle).

ÉVISCÉRATION [eviserasjō] n. f. — 1585; de *éviscérer*.

Action d'éviscérer; sortie des viscères. Spécial en chirurgie :

♦ 1. (1842). Sortie des viscères abdominaux par une plaie opératoire mal fermée.

♦ 2. Opération consistant à vider le globe oculaire de son contenu, en conservant la sclérotique de façon à faciliter la mise en place d'un œil artificiel. ⇒ **Énucléation, évidement**.

ÉVISCÉRER [evisere] v. tr. — Conjug. *céder*. — xv^e; attestation isolée, v. 1330; repris 1829, méd.; de *é-*, *viscère*, et suff. verbal.

♦ 1. Chir. Extirper les viscères de. *Éviscérer un cobaye*.

♦ 2. Techn. Traiter (un poisson) en enlevant les viscères. ⇒ **Vider**. P. p. adj. *Poissons éviscérés*.

ÉVITABLE [evitabl] adj. — Fin xii^e, Marie de France (1440, selon T. L. F.); lat. *evitabilis*, même sens, de *evitare*. → **Éviter**.

♦ Qui peut être évité (moins cour. *qu'inévitable*; surtout en contexte négatif). *Chose difficilement évitable*. *Une erreur n'est pas toujours évitable*. *Cette épidémie était évitable moyennant des mesures prophylactiques simples*.

1 (...) la volupté (a) quelque chose d'évitable en sa fin excessive.

MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

1.1 Dans les rencontres peu souhaitées que leur voisinage rendait difficilement évitables (...)

Léon BLOY, le Désespéré, p. 15.

2 Un danger semble très évitable quand il est conjuré.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XI, p. 187.

CONTR. **Inévitable**.

ÉVITAGE [evitaz] n. m. — 1772; de *éviter*.

♦ Mar. Mouvement que fait un navire pour éviter* (I., 2.). — Changement cap pour cap (autour de l'ancre, à la machine). *Bassin d'évitage*. — Espace nécessaire à cette opération.

Nul mouvement. La *Pantoufle* a achevé son évitage autour de l'ancre. Elle dort sur l'eau plate. Pas même un clapotis. J.-R. BLOCH, Sur un cargo, p. 27.

REM. On dit aussi *évitée*, nom féminin.

ÉVITÉE [evite] n. f. — 1678; de *éviter*.

♦ Mar., vx. ⇒ **Évitage**.

ÉVITEMENT [evitmā] n. m. — 1538; de *éviter*.

♦ 1. Vx ou littér. Action d'éviter (sens général). *L'évitement d'un lieu, de qqn (par qqn)*. *L'évitement des agglomérations (par un automobiliste)*.

Y aura-t-il dans vos regards la même sollicitude, ou bien cette défiance, Agnès, que je connais trop, ou bien cet évitement de vous-même, Pierre, que je surprends dans mon miroir en me rasant (...)

Michel BUTOR, la Modification, p. 158.

(1836, in D. D. L.; ch. de fer). Techn. ... **D'ÉVITEMENT** : où l'on gare les trains, les wagons. *Gare, voie d'évitement*. ⇒ **Garage**.

♦ 2. Régional (Belgique). Détour, déviation (routière).

♦ 3. (1906; trad. angl. *Avoiding reaction* [Jennings]). Sc., biol. *Réaction d'évitement* : mouvement de défense des micro-organismes (contre tout agent d'excitation) qui commande leurs évolutions.

JENNINGS (1906) a décrit, chez des Protozoaires, des Infusoires en particulier, des réactions d'évitement successives, consistant en un recul, un changement d'orientation limité, une reprise de la marche en avant, jusqu'à ce que ne soit plus rencontré le stimulus provoquant cette *réaction d'évitement* (que VIAUD oppose à une *réaction d'appétence*).

Henri PIÉRON, Voc. de la psychologie, art. *Avoiding reaction*.

Psychol. *Réaction d'évitement* : réaction par laquelle un être vivant ne subit pas un stimulus particulier nocif s'il a une réaction adaptée (à distinguer de la réaction d'échappement, où le stimulus peut être interrompu par une réaction adaptée). *Évitement passif*. *Évitement conditionnel*. « (L')*évitement conditionnel* (...) consiste à grimper au mât en réponse à un signal lumineux (stimulus conditionnel), faute de quoi l'animal reçoit dans les pattes une décharge électrique délivrée par le fond de la cage (stimulus inconditionnel) » (*la Recherche*, nov. 1973).

Ethnol. *Relation d'évitement* : relation prescrite entre certains types de parents dans de nombreuses sociétés et pouvant se manifester par une simple interdiction de contacts physiques ou par toute une gamme de prohibitions.

ÉVITER [evite] v. tr. — 1324; lat. *evitare* « éviter », de *e-* (*ex-*), et *vitare* « éviter; se garder de; se dérober à ».

★ I. V. tr. ind. ♦ 1. **ÉVITER** à : se soustraire à (un inconvénient).

Pour éviter aux inconvénients, je vous prie, veuillez faire le vouloir du Roy.

Marguerite DE VALOIS, Lettres, 141.

♦ 2. Mar. *Éviter au vent, à la marée* : changer de direction, cap pour cap, en parlant d'un navire qui tourne autour de son ancre sous l'effet du vent ou de la marée, ou que l'on fait tourner sur place au moyen de remorqueurs ou d'amarres. ⇒ **Évitage**. — Au passif. *Le navire est évité au vent* : il « présente la proue au vent au lieu de la présenter au courant » (Gruss).

★ II. V. tr. dir. ♦ 1. Cour. Faire en sorte de ne pas être en contact physique avec (qqn, qqch.), de ne pas subir (une chose nuisible, désagréable). *Éviter un coup*. ⇒ **Esquiver; détourner, écarter, parer; échapper** (à), **soustraire** (se soustraire à). *Éviter un projectile en se baissant, en se jetant à plat ventre*. *Éviter la pluie en se mettant à l'abri* (→ *Auvent*, cit. 1). *Éviter un choc, un heurt, un écueil, un obstacle* (→ *Dispositif*, cit. 4). *Éviter adroitement les cahots*. ⇒ **Cartayer**. *Éviter de justesse une voiture, un piéton* (→ *Embardée*, cit. 3). *Faire un détour** (cit. 6) *pour éviter un obstacle*. *Joueur qui évite plusieurs adversaires dans sa course*. ⇒ **Contourner; détourner** (se). *Éviter un piège**.

(...) ce serait (un) moyen une autre fois aussi bien pour se jeter dans le coup que pour l'éviter.

MONTAIGNE, Essais, I, XII.

(...) Pierrot qui s'est baissé pour éviter le soufflet.

MOLIÈRE, Dom Juan, II, 3 (jeu de scène).

(...) en revenant du Bois de Boulogne, au beau milieu de la rue du Bac, il tomba, en voulant éviter brusquement un cabriolet, et se couvrit de boue.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, III.

La place était très éclairée. Jenny, hardiment, se jeta au milieu des voitures. Lui aussi. Il évita de justesse un autobus, et entendit les injures du chauffeur.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 49.

Mais celui-ci se releva d'une détente de tout le corps, pas assez vite, cependant, pour éviter un soulier qui l'atteignit à la jambe gauche.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XX.

Respellière, le col arraché, fonça tout à coup sur le soldat. François l'évita mal, et le coup de tête dans l'estomac lui fit perdre l'équilibre.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 186.

Ils circulaient là-dedans, prenant seulement garde de ne pas mettre leurs pieds solides sur ces corps, comme ils eussent évité des excréments.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 319.

♦ 2. Faire en sorte de ne pas rencontrer (qqn), de ne pas fréquenter (qqn). *Éviter quelqu'un*. ⇒ **Fuir**. *Il s'est caché pour l'éviter*. *Éviter les importuns, les rieurs, la foule*. ⇒ **Écarter (s')**, **éloigner (s')**. → *Concours*, cit. 2; *crampon*, cit. 3. *Rencontrer une personne qu'on cherchait à éviter*.

Mais je le poursuivais d'autant plus qu'il m'évitait.

RACINE, Britannicus, I, 1.

- 10 Seigneur, depuis six mois je l'évite et je l'aime. RACINE, Phèdre, IV, 2.
 11 Vois-tu cet importun que tout le monde évite (...) BOILEAU, Épîtres, IX.
 12 Le sage quelquefois évite le monde, de peur d'être ennuyé. LA BRUYÈRE, les Caractères, v, 83.
 13 (...) Julien, se promenant seul et disant son bréviaire dans un petit bois (...) avait cherché en vain à éviter ses deux frères, qu'il voyait venir de loin par un sentier solitaire. STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, VII.
Par métaphore. Éviter sa destinée* (cit. 7). **Éviter la mort, les hasards, les mauvaises rencontres.**
 14 Je l'évite partout (*ce songe*), partout il me poursuit. RACINE, Athalie, II, 5.
 15 La vertu la plus ferme évite les hasards; Qui s'expose au péril veut bien trouver sa perte (...) CORNEILLE, Polyeucte, II, 4.
 16 C'est en la défiant que le brave l'évite (*la mort*). VOLTAIRE, Triumvirat, IV, 7.
 17 J'ai cru dans la retraite éviter mon malheur (...) VOLTAIRE, Olympie, II, 2.
Par ext. Éviter les yeux, le regard de quelqu'un.
 18 Combien de fois, hélas! puisqu'il faut vous le dire (...) (...) Ai-je évité vos yeux que je cherchais toujours! Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime! RACINE, Britannicus, III, 7.
 19 Ses yeux, qui vainement voulaient vous éviter (...) RACINE, Phèdre, II, 1.
♦ 3. Écarter, ne pas subir (ce qui menace); ne pas se trouver dans (un état, une situation mauvaise et attendu). Éviter un danger, un mal, un accident, une catastrophe. ⇒ Conjurier, détourner, écarter, empêcher, parer, prévenir; échapper, garer (se), préserver (se). Éviter la guerre, le chômage, la contagion. Il a évité cet inconvénient en prenant des précautions. ⇒ Obvier. Éviter le combat. ⇒ Fuir. Éviter une corvée, une obligation, un entretien. ⇒ Couper (à), dérober (se), dispenser (se), passer (outre, au travers), soustraire (se). Éviter la difficulté (⇒ Adroit, cit. 4). Éviter un affront, une humiliation (⇒ Désaccord, cit. 5), une rupture, un éclat* (cit. 15). Pour éviter toute discussion, tout conflit, tout ennui, le faible préfère céder. ⇒ Eluder, supprimer. Éviter une crise ministérielle. De la sorte, on éviterait bien des erreurs, bien des peines (⇒ Cacher, cit. 44), de mauvaises surprises, des équivoques. Il faut éviter l'anachronisme* (cit. 1), la bassesse* (cit. 22). ⇒ Garder (se garder de). Éviter les tentations. Éviter le café. ⇒ Abstenir (s'), bannir, interdire (s').
 20 Je dis que quand les peines se présentent, Bien que vos cœurs faibles s'en mécontentent, Que (*vous*) ne devez pourtant (*pas*) les éviter. Clément MAROT, Opuscules, XI.
 21 Pour nous faire éviter des maux inévitables (...) LA FONTAINE, Fables, II, 13.
 22 (...) des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées? BOSSUET, Oraison funèbre de Michel Le Tellier.
 23 (...) subterfuge pour éviter le combat. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXVIII, XXVI.
 24 (...) éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts (...) ROUSSEAU, les Confessions, II.
 25 (...) l'homme est plus libre d'éviter les tentations que de les vaincre (...) ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre VI.
 26 Sans doute il y a du courage à souffrir avec constance les maux qu'on ne peut éviter; mais il n'y a qu'un insensé qui souffre volontairement ceux dont il peut s'exempter sans mal faire, et c'est souvent un très grand mal d'endurer un mal sans nécessité. ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, Lettre XXI.
 27 Se révolter contre les maux inévitables et souffrir ceux qu'on peut éviter, grand signe de faiblesse. Que dire d'un homme qui s'impaticente contre le mauvais temps et qui souffre patiemment une injure? RIVAROL, Notes, pensées et maximes, II.
 28 Chez moi l'homme public est inébranlable, l'homme privé est à la merci de quiconque se veut emparer de lui, et, pour éviter une tracasserie d'une heure, je me rendrais esclave pendant un siècle. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 4.
 29 Il ne faut pas se regarder trop en face, entre époux, si l'on veut éviter des découvertes (...) GIRAUDOUX, Amphitryon 38, II, 7.
 29.1 Le pur, dans le langage scholastique du P. Lagrange, est défini comme le vitandum par accident; ce que l'homme doit éviter à cause de sa propre indignité, quand il n'est pas dans les dispositions requises pour l'approcher; l'impur correspond au contraire au vitandum per se, à l'objet que son essence même condamne à l'isolement et que la simple considération de l'intérêt personnel conseille en chaque occasion d'éviter. Roger CAILLOIS, l'Homme et le Sacré, p. 49.
(Dans le discours). Éviter le mauvais style, la vulgarité, la prolixité. Éviter les fautes, les barbarismes, les tournures vicieuses, le jargon (⇒ Écrire, cit. 48). Emploi à éviter. Évitez cette expression, ne l'employez pas.
 30 Qu'il s'applique donc à fuir — s'il ne les a d'instinct évitées — les expressions toutes faites, les fausses grâces, les fleurs. J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 44.
♦ 4. Éviter de (et l'inf.): faire en sorte de ne pas. Évitez de céder. ⇒ Défendre (se), garder (se), résister; garde (prendre). Évitez de lui parler, de mentir. ⇒ Abstenir (s'), dispenser (se); ⇒ Apprivoiser, cit. 7; classe, cit. 5; compte, cit. 10; contester, cit. 6; coup, cit. 15.
 31 J'évite d'être long, et je deviens obscur (...) BOILEAU, l'Art poétique, t. 31.
 32 Le sourcil levé, la lèvre maussade, il évitait lâchement de rencontrer ce regard craintif auquel il n'aurait su mentir. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 196.
 33 Aussi le voyageur détournait-il la tête poliment, comme on évite, lorsqu'on est bien élevé, de gêner un prêtre qui récite son bréviaire dans le tramway. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, IX, p. 101.
ÉVITER QUE (et subj). J'évitais qu'il ne m'en parlât (ou qu'il m'en parlât).
 34 (...) ma règle : éviter qu'une femme puisse fouiner dans mes affaires. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 66.

(...) si (...) n'entendait monter le chant d'un homme qui rentre au douar et signale ainsi son approche, pour éviter que le veilleur lui envoie un coup de fusil. Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 36.

♦ 5. (1808). **ÉVITER (qqch.) à (qqn).** Éviter une peine, un choc, une corvée à quelqu'un. ⇒ Épargner; décharger, délivrer, dispenser, libérer. « Je lui ai évité une démarche pénible » (Brunot, la Pensée et la Langue, p. 392). Éviter toute fatigue à l'interlocuteur (⇒ Articulation, cit. 7). Précipiter la mort des malades incurables pour leur éviter les souffrances de l'agonie. Vous auriez pu nous éviter ça! — REM. Ce tour, condamné par les puristes, à la suite de Littré, est employé par les meilleurs écrivains depuis la fin du XVII^e siècle (Furetière) et il est admis par de nombreux grammairiens (cf. notamment A. Thérive, Querelles de langage, t. I, p. 102; Grevisse, le Bon Usage, n° 459, avec des exemples empruntés à Flaubert, Taine, Daudet, France... et à de nombreux contemporains).

(Sujet n. de chose). Cela lui évitera des ennuis.

Son exemple me dirigeait et m'a peut-être évité bien des faux pas. MARIVAUX, le Paysan parvenu, VII.

(...) il (*le lapin*) leur évite par là (*à ses petits*) tous les inconvénients du bas âge (...) BUFFON, Hist. nat. des animaux. « Le lapin », t. II, p. 549.

Je veux vous éviter l'ennui de trouver cet homme maussade (...) MARMONTEL, in LAVEAUX.

(...) il avait voulu éviter à sa vieille mère les fatigues d'une longue station. FRANCE, Les dieux ont soif, VI, p. 54.

Pour lui éviter un malheur (...) PROUST, À la recherche du temps perdu, t. I, éd. La Gerbe, p. 215.

(...) cette peine qu'il prenait d'éviter au patient toute souffrance inutile. G. DUHAMEL, la Pesée des âmes, p. 272.

(...) les hommes guidant leurs compagnes par le coude et leur évitant le heurt des strapontins. CAMUS, la Peste, p. 219 (⇒ Évacuer, cit. 6).

Épargner des ennuis ou des remontrances à quelqu'un, c'est condescendre à ne pas lui infliger soi-même ces ennuis ou ces remontrances. Éviter indique au contraire qu'on agit pour que ces ennuis ou ces remontrances ne soient pas infligés à ce quelqu'un par un tiers. On évite un danger à quelqu'un quand on prend la peine d'écarter le danger au bénéfice de quelqu'un. L'emploi du datif n'est pas rare en pareil cas. « Achetez-moi un livre » ne veut-il pas dire : achetez un livre pour mon compte ou à mon bénéfice? THOMASSON, Naissance et Vicissitudes de trois cents mots et locutions, p. 78-79.

C'est au figuré, dans une acception seconde, qu'épargner veut dire écarter, supprimer, et tolérer un objet indirect. Alors pourquoi empêcher éviter de revêtir une acception seconde, de désigner une action dans l'intérêt d'autrui? A. THÉRIVE, Querelles de langage, t. I, p. 102 et suivantes.

Éviter à qqn de (et inf.). Cela vous évitera d'y aller. ⇒ Épargner.

► S'ÉVITER v. pron.

♦ 1. (Réfl.). S'éviter quelque chose, l'éviter à soi-même.

(S'il avait vu son aversion pour lui), il se serait évité la honte d'un refus si solennel. FURETIÈRE, le Roman bourgeois, I.

(...) quelles peines ne s'éviterait-on point en y réfléchissant davantage? LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CLXXV.

Pour s'éviter des tracasseries. M. BARRÈS, les Déracinés, p. 415.

Fig. Se détourner de soi-même.

Possédé d'un ennui qu'il ne saurait dompter, Il craint d'être à soi-même, et cherche à s'éviter. BOILEAU, Épîtres, v.

(...) m'étant imposé la loi de courir le monde et de m'éviter moi-même (...) VOLTAIRE, la Princesse de Babylone, VIII.

♦ 2. (Récipr.). Se détourner l'un de l'autre (⇒ Attirer, cit. 41). Ils passent leur temps à s'éviter.

♦ 3. (Passif). Être évité.

— La guerre peut encore s'éviter. — Oh! naturellement, dit Gomez. La guerre peut toujours s'éviter. SARTRE, le Sursis, p. 220.

CONTR. Aborder, accoster, affronter, approcher, braver, chercher, courir (après), poursuivre, rechercher. — Heurter, rencontrer; tomber (dans).

DÉR. Évitage, évitée, évitement, évitable.

ÉVOCABLE [evokabl] adj. — 1690; de évoquer.

♦ Qui peut être évoqué. Une expérience évocable. Une scène difficilement évocable. — Dr. Cause, affaire évocable, qui peut être évoquée devant le tribunal.

ÉVOCATEUR, TRICE [evokatœr, tris] adj. — Mil. XIX^e; Gautier; de évoquer au sens 2.

♦ 1. Qui a la propriété, le pouvoir d'évoquer (par la magie...). Médium évocateur. — N. Un évocateur, une évocatrice d'esprits.

(...) il demande que Gilles (*de Rais*) soit frappé de la double excommunication, d'abord comme évocateur de démons, hérétique, apostat et relaps (...) HUYSMANS, Là-bas, p. 225.

♦ 2. Qui a un pouvoir d'évocation* (3.). = La magie d'un rêve évocateur (Gautier). Sensation, impression évocatrice du passé, de souvenirs effacés (⇒ Épave, cit. 7). Mot évocateur, image évocatrice; mot, image qui crée dans l'esprit des associations d'idées, etc. (⇒ Suggestif). Style évocateur.

Il (*Verlaine*) a créé une poésie qui est bien à lui seul, une inspiration à la fois naïve et subtile, toute en nuances, évocatrice des plus délicates vibrations des nerfs, des plus fugitifs échos du cœur; une poésie très naturelle cependant. Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 199.

ÉVOCATION [evokasjõ] n. f. — 1348; lat. jurid. *evocatio*, du supin de *evocare*. → Évoquer.

Action d'évoquer*, d'appeler.

♦ **1. Dr.** Le fait de porter une cause d'un tribunal à un autre. — Hist. du dr. *Droit d'évocation* : droit en vertu duquel le roi pouvait appeler devant lui tout litige. — Procéd. *Droit d'évocation* appartenant au tribunal du deuxième degré (→ cit. *infra*; cf. aussi Code de procédure civile, art. 473). — Dr. crim. [a] Obligation, pour la cour d'appel, de statuer sur le fond, lorsqu'elle annule un jugement correctionnel (pour vice de forme, etc.), même si l'affaire n'est pas en état au moment de l'annulation.

[b] « Faculté accordée à la Chambre des mises en accusation saisie d'une affaire, d'étendre d'office l'information à des faits ou des personnes qui, jusque-là, n'étaient pas englobés dans les poursuites » (Capitant, *Voc. juridique*).

1 Le droit d'évocation est le droit qui appartient au tribunal du deuxième degré, saisi d'un appel d'un jugement interlocutoire ou d'un jugement définitif sur un incident, de s'emparer de toute l'affaire, à condition d'infirmar le jugement attaqué et de statuer sur le tout, c'est-à-dire sur l'appel et sur le fond du procès par un seul et même jugement ou arrêté.

Paul CUCHE, Précis de procédure civile et commerciale, n° 370.

♦ **2. (1680; d'après évoquer, 1.)** Action d'évoquer (les esprits, les démons...) par la magie, l'occultisme. ⇒ **Incantation, sortilège**. *L'évocation des démons* (→ Apparition, cit. 11), *des ombres par un sorcier*. *Évocation des morts par le spiritisme*. *Formule d'évocation*.

2 On ne peut même pas vous ôter la louange d'avoir fait la descente d'Énée aux enfers plus belle que n'est l'évocation des âmes qui est dans l'Odyssée.

FÉNELON, Dialogue des morts anciens, Horace, Virgile.

3 Entrez dans ce pentacle (...) me dit-il, et n'en sortez qu'à bonnes enseignes (...) Alors il me donne une formule d'évocation courte, pressante, mêlée de quelques mots que je n'oublierai jamais. « Récitez, dit-il, cette conjuration avec fermeté, et appelez ensuite à trois fois clairement Béalzébuth (...) » Un peu rassuré par mes réflexions (...) je prononce l'évocation d'une voix claire et soutenue (...) A peine avais-je fini, une fenêtre s'ouvre à deux battants (...) un torrent de lumière plus éblouissante que celle du jour fond par cette ouverture (...)

J. CAZOTTE, le Diable amoureux (1772), in R. AMADOU et R. KANTERS, Anthologie littéraire de l'occultisme, p. 147.

4 Le sang de cet enfant que Gilles (*de Rais*) avait conservé pour écrire ses formules d'évocation et ses grimoires (...)

HUYSMANS, Là-bas, p. 163.

Par métonymie. L'ombre, l'âme évoquée (⇒ Apparition).

5 C'était une voix aimée, quelquefois une voix adorée. On ne voyait personne. On entendait à peine le bruit d'un souffle. Il semblait que ce fut une évocation qui vous parlait à travers la cloison de la tombe.

HUGO, les Misérables, II, VI, I.

♦ **3. (1835)** Cour. Action de rappeler une chose oubliée, et, par ext., de rendre présent à l'esprit. ⇒ **Prosopopée** (rhét.). *Évocation d'un souvenir*, de *souvenirs communs*. ⇒ **Rappel**; et aussi **mémoriation** (psychol.), **remémoration**. *Évocation d'une image*, *d'une idée*. ⇒ **Représentation**. *Évocation spontanée d'un état par un autre*. ⇒ **Association** (cit. 18). *Évocation d'un personnage historique*, *d'un événement remarquable*. ⇒ **Allusion**. *Évocation troublante, terrifiante* (→ Chirurgie, cit. 2).

6 (...) l'évocation des souvenirs de Guillaume le Conquérant (...)

A. DE VIGNY (1835), Servitude et Grandeur militaires, III, VI, p. 217. (→ Débarquement, cit. 1.)

7 L'ouvrage de Rivarol est rentré pour jamais dans les limbes d'où il n'était sorti qu'à de rapides moments d'évocation et d'improvisation brillante (...)

SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, t. II, p. 140.

8 (...) les figures autrefois familières qui, revues à l'improviste, troublent avec une évocation tumultueuse d'impressions encore ensommeillées (...)

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, p. 95.

9 L'évocation du passé soulevait en lui des sursauts de rancune. Rien, dans l'existence qu'il avait vécue, ne trouvait grâce.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 216.

10 Il supportait, à la rigueur l'évocation de Gise, le rappel de son nom; mais à Jenny il refusait farouchement la plus fugitive allusion.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 56.

11 Ce n'est jamais par des reconstitutions intellectuelles que nous arriverons à donner l'impression vraie du temps et à ranimer ce passé. Il y faut l'évocation par la mémoire involontaire.

A. MAUROIS, Études littéraires, Proust, II.

ÉVOCATOIRE [evokatwar] adj. — 1395; lat. *evocatorius*, de *evocare*. → Évoquer.

♦ **1. Dr.** Qui sert de fondement à l'évocation*. *Motifs évocatoires*.

♦ **2. Littér. ou didact.** Qui donne lieu à l'évocation des démons, des ombres ... *Cérémonie évocatoire*. — Figuré :

Il y a dans le mot, dans le verbe, quelque chose de sacré (...) Manier savamment une langue, c'est pratiquer une espèce de sorcellerie évocatoire.

BAUDELAIRE, l'Art romantique, Théophile Gautier, III.

ÉVOÉ ou **ÉVOHÉ** [evoe] interj. — 1740; *evoe*, 1546; var. *evoué*, 1550; lat. *euhoë*, grec *euoi*.

♦ Didact. (antiq.). Cri que faisaient entendre les Bacchantes en l'honneur de Dionysos (Bacchus), dans leurs fêtes orgiaстiques (cf. le grec *Euan*, le lat. *Euhan*, *Euhius*, surnoms donnés à Bacchus).

1 Les Ménades couraient en longs cheveux éparés Et chantaient Évoé, Bacchus et Thyonée (...)

André CHÉNIER, Bucoliques, XXIII.

Couronnées de pampre ou de lierre, elles (*les Bacchantes*) poussaient le cri Évoé pour scander leur danse, leur trépigement plutôt, leurs bonds insensés (...)

Francis DE MIOMANDRE, la Danse, p. 9.

ÉVOLUER [evolue] v. intr. — 1773; du rad. de *évolution*.

A. Techn. ou vx. Changer de position dans l'espace.

♦ **1. Exécuter des évolutions*** (I., 1.). *Des bateaux évoluaient dans le port*. — Milit. *Escadre qui évolue*. ⇒ **Manœuvrer**. *Une escadrille évoluait dans le ciel*.

Des fanfares d'une cavalerie en train d'évoluer sur le Champ de Mars retentissent au loin. Quelques canons roulent sur la chaussée.

Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 49.

Par ext. *Salle de danse où évoluent des couples*. *Danseuse qui évolue sur une scène* (→ Aimant, cit. 3). — Fig. *Vivre dans un milieu déterminé*.

(...) elle (*madame de Chateaubriand*) excelle à noter le caractère des gens au milieu desquels évoluait son magnifique époux (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 278.

♦ **2. Spécialt (vx)**. Se déplacer avec un mouvement de rotation. ⇒ **Tourner**. « On fait évoluer des meules à deux cents tours par seconde pour les mettre à l'épreuve » (Littré).

♦ **3. Mar.** Changer de cap (en parlant d'un navire). *Faire évoluer un bâtiment au moyen de la barre et du moteur*.

B. Changer dans le temps. ♦ **1. Cour.** Passer par une série de transformations, de phases* progressives. ⇒ **Changer, devenir, modifier** (se), **transformer** (se). *Idée, conception qui évolue*. *La chirurgie a beaucoup évolué depuis le siècle dernier*. ⇒ **Progresser** (→ Chirurgien, cit. 2). *La situation évolue favorablement*. *Sentiments qui évoluent*. *Ses opinions ont évolué*. — Absolt. *Il a beaucoup évolué*. *Il n'a pas évolué* (cf. Il n'a pas bougé).

Ses sentiments évoluaient avec une impitoyable rapidité.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 240.

♦ **2. Méd.** *Maladie qui évolue*, qui suit son cours, son développement. *Tumeur qui évolue brusquement* (cit. 2).

► **ÉVOLUÉ, ÉE** p. p. adj. (1865).

Qui a subi une évolution.

♦ **1. Peuples, pays évolués**, à l'avant-garde de la civilisation technique, scientifique, du progrès (moral, social, culturel). *Pays évolués et pays en voie d'évolution*.

(...) un peuple singulièrement évolué, un peuple adulte — oui, c'est cela l'essentiel —, qui sait regarder la vie en face, sans puérilité, sans hypocrisie, sans illusion non plus. La France est un pays de moralistes.

André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, III, II.

(...) l'idée d'équilibre (...) qui, infiniment plus complexe que l'idée d'ordre, ne saurait émuovoir qu'une humanité incomparablement plus évoluée.

Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 17.

♦ **2. (Des individus)**. Qui est indépendant, éclairé, cultivé. **Spécialt**. Qui a les idées larges. — N. *Au milieu de cette population fruste, on rencontre quelques évolués*. — Spécialt (dans des pays colonisés). *Autochtone ayant reçu une éducation de type européen*. ⇒ **Acculturé**.

(...) la fausse poésie, les formules prétentieuses et creuses ont beaucoup de pouvoir, surtout quand elles sont prononcées par un homme que l'on admire. Elle pensait : « Il doit avoir raison : C'est moi qui ne suis pas assez évoluée pour comprendre ».

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 46.

♦ **3. Biol.** Qui est parvenu à un certain stade de l'évolution (II., 2.). *Les animaux les plus évolués*.

COMP. Auto-évoluer.

ÉVOLUTIF, IVE [evolytif, iv] adj. — Av. 1839; du radical de *évolution*.

♦ **1. Rare**. Capable de produire un mouvement. *Les qualités évolutives d'un navire*, son aptitude à évoluer.

♦ **2. Plus cour.** Susceptible d'évolution (II.). *Mouvement évolutif*. *Cycles évolutifs*. « La structure évolutive du monde » (Teilhard de Chardin).

(...) L'humanité est évolutive et changeante comme tous les êtres vivants.

PROUDHON, la Révolution socialiste, in T. L. F.

Méd. *Maladie évolutive*, qui se modifie sans cesse, généralement en s'aggravant. *Tuberculose évolutive*.

ÉVOLUTION [evolvysjõ] n. f. — 1536, selon Bloch, au sens milit.; lat. *evolutio* « action de dérouler », du supin de *evolvere*, de *e-* (*ex-*), et *volvere* « rouler ».

★ **1. ♦ 1. Milit.** Mouvement exécuté par des troupes qui changent leur position pour en prendre une nouvelle. ⇒ **Manœuvre**. *Les évolutions des troupes au cours d'une bataille*, *d'une revue militaire*. *Évolutions navales*. *Escadre d'évolution*, spécialement constituée pour faire des exercices tactiques. *L'évolution (rare), les évolutions d'une escadrille*.

- 1 Dans cet état de choses, quel espoir de se mesurer avec avantage contre des hommes vieillissants dans la discipline, formés aux évolutions, instruits dans la tactique ?
G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, XVIII, 47.
- 2 Les évolutions se font par conversions, contre-marches, doublement de rangs ou de files (...) La science ou l'art des évolutions (navales) est l'art de conduire et de faire agir plusieurs vaisseaux ensemble (...)
Dict. de TRÉVOUX, art. *Évolution*.
Cour. au plur. Suite de mouvements variés. ⇒ **Mouvement**. Les évolutions d'un avion, d'un planeur au-dessus d'une ville (⇒ **Aéronautique**, cit. 2). Évolutions des chevaux dans un cirque, des cavaliers dans un carrousel. Suivre avec intérêt les évolutions d'une danseuse (⇒ **Arabesque**), de patineurs. Vous allez voir le célèbre trapéziste X dans ses évolutions.
- 3 Qu'il apprenne à faire tous les pas qui favorisent les évolutions du corps, à prendre dans toutes les attitudes une position aisée et solide (...)
ROUSSEAU, Émile, II.
- 4 Se tenant par les mains et formant une chaîne, elles (les danseuses grecques) se livrent à de lentes évolutions accompagnées de chants.
F. DE MIOMANDRE, la Danse, p. 7.

♦ 2. Didact. ou littér. Action de faire un tour. ⇒ **Révolution**.

Mar. Rotation d'un navire autour de son axe vertical; fait de changer de cap. ⇒ **Giration**. Navire en évolution. — Faire faire à une meule des évolutions rapides (Hatzfeld).

- 5 (...) des élans qui parfois ne nous projetaient qu'à une centaine de yards, et d'autres fois nous faisaient accomplir une évolution complète autour du tourbillon.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, Descente dans le Maelstrom.
- 6 L'autel, placé au centre du temple, figurait le soleil, et les officiants, représentant tantôt les signes du zodiaque, tantôt les sept planètes ou les constellations, tournaient autour de lui dans le sens de l'évolution des corps célestes.
F. DE MIOMANDRE, la Danse, p. 5.

★ II. Fig. ♦ 1. Suite de transformations dans un même sens; « transformation graduelle et conçue en général comme assez lente, ou comme formée de changements élémentaires assez minimes pour n'être pas remarquables » (Lalande). ⇒ **Changement**, **transformation**. *Processus d'évolution*. Moment, phase, stade, étape d'une évolution. Le cours, le terme d'une évolution. Évolution lente, rapide, continue, discontinue. Évolution progressive (⇒ **Progrès**), régressive (⇒ **Régression**; **catagenèse**). Considérer les choses dans leur évolution. ⇒ 2. **Devenir**, **mouvement**. Suivre, favoriser, compromettre l'évolution de quelque chose. L'évolution, principe de la dialectique*. Évolution de la matière, des êtres vivants, de l'esprit. — Évolution du sol : ensemble des transformations du sol au cours du temps. Évolution historique; évolution d'un peuple, d'une civilisation. Les Lois psychologiques de l'Évolution des peuples, ouvrage de G. Le Bon (1894). ⇒ **Histoire** (⇒ **Dépendre**, cit. 6). Évolution des événements, d'un conflit. ⇒ **Développement**, **marche**, **processus**, **progression**; **tournure**. Lente évolution. Évolution vers le socialisme. Évolution et révolution*. Évolution des idées, des mœurs. Évolution d'une notion, d'une doctrine, d'une science; description d'une évolution. ⇒ **Historique**. Évolution d'une langue; évolution phonétique, sémantique d'un mot. ⇒ **Vie**. — En (pleine) évolution. Science en pleine évolution.

- 7 (...) et il en était venu à accepter, comme évolution définitive et magnifique, la transformation de la grande république française en immense république humaine.
HUGO, les Misérables, V, 1, v.
- 8 Ainsi nous avons déjà vu à Paris l'évolution romantique favorisée par la monarchie, pendant que les libéraux et les républicains restaient opiniâtrement attachés aux routines de la littérature dite classique.
BAUDELAIRE, l'Art romantique, R. Wagner et Tannhäuser, II.
- 9 Ce n'est point une évolution, comme on dit un peu sottement, employant inconsidérément, par un abus lui-même incessant, un des mots du langage moderne qui est devenu lui-même le plus lâche, c'est un approfondissement.
Ch. PÉGUY, la République..., p. 279.
- 10 On sent qu'une ère nouvelle va commencer, à laquelle, avec un noble loyalisme et le souci de freiner dans la mesure du possible l'inévitable évolution, le maréchal de Mac-Mahon essaie encore de présider.
Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 30.
- 11 L'histoire enseigne que les dogmes, pendant des siècles, ont pu se transformer, s'accroître, être soumis à l'évolution générale : vivre, en somme. Pourquoi, maintenant, les laisser immobiles dans la tradition, comme des momies ?
MARTIN DU GARD, Jean Barois, p. 61.
- 12 L'évolution, c'est le déroulement régulier des phénomènes, des événements, des idées, déroulement, selon les saisons, plus ou moins lent, plus ou moins rapide, mais toujours soumis aux exigences lois de la vie.
G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, Préface, p. 9.
- 13 (...) ces exemples tirés de l'histoire, sur lesquels on assied une « loi » qui prétend valoir pour toute l'évolution, passée et future, de l'humanité.
Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 256.

Changement dans le caractère, les conceptions d'une personne, d'un groupe. ⇒ **Métamorphose** (⇒ **Apport**, cit. 2). Il est venu à cette doctrine par une lente évolution. Il s'est produit chez lui une évolution.

- 14 (...) l'intérêt de la pièce n'est sans doute point tant dans la peinture des événements que dans celle de l'évolution, du lent changement du personnage, à la faveur de ces événements.
GIDE, Attendu que..., p. 213.
Évolution d'une maladie, les différentes phases par lesquelles elle passe. ⇒ **Cas** (cit. 15); **cours**, **processus**. Maladie à évolution lente, rapide.

♦ 2. (V. 1870; trad. de l'angl. *evolution* employé par Lyell (1832), Darwin (1859); 1877, in Littré, Suppl.). Transformation progressive d'une espèce* vivante aboutissant à la constitution d'une espèce* ⇒ **Évolutionnisme**, **transformisme**. Théorie de l'évolution des espè-

ces. L'idée d'évolution s'oppose dès la fin du XVIII^e siècle à celle de la fixité des espèces professée par Linné. Doctrines qui font de l'évolution un phénomène continu fondé sur l'hérédité des caractères acquis (⇒ **Darwinisme**, **lamarkisme**), un phénomène discontinu sans hérédité de caractères acquis (⇒ **Mutationnisme**). On admet de nos jours que l'évolution a produit des rameaux parallèles, qu'elle a été discontinue, limitée, irréversible, qu'elle s'est faite généralement dans un même sens et qu'elle a été progressive dans l'ensemble. — **Évolution régressive** : processus de réduction, de simplification affectant certaines structures organiques. — L'Évolution créatrice, œuvre de Bergson.

Tous les jours, sous nos yeux, les formes les plus hautes de la vie sortent d'une forme très élémentaire. L'expérience établit donc que le plus complexe a pu sortir du plus simple par voie d'évolution. Maintenant, en est-il sorti effectivement ? La paléontologie, malgré l'insuffisance de ses documents, nous invite à le croire, car là où elle retrouve avec quelque précision l'ordre de succession des espèces, cet ordre est justement celui que des considérations tirées de l'embryogénie et de l'anatomie comparées auraient fait supposer, et chaque nouvelle découverte paléontologique apporte au transformisme une nouvelle confirmation.
H. BERGSON, l'Évolution créatrice, p. 24.

Comme toute autre espèce vivante, l'espèce humaine, nous n'en pouvons guère douter, représente l'aboutissement d'une longue série de transformations, autrement dit d'une évolution. Nul ne pense en effet qu'une machine aussi compliquée que la nôtre ait pu se former de prime saut.
Jean ROSTAND, l'Homme, VIII.

La théorie de l'Évolution des êtres vivants, plus connue sous le nom de Transformisme, fut adoptée par les naturalistes, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à la suite de la publication par Ch. Darwin de son livre célèbre sur l'Origine des espèces (1859). Cependant, la conception avait déjà été soutenue, plus de cinquante ans auparavant, par le grand biologiste français Lamarck.
Émile GUYÉNOT, l'Origine des espèces, p. 6.

DÉR. Évoluer, évolutif, évolutionnaire, évolutionnisme, évolutionniste.
COMP. Macro-évolution, micro-évolution.

ÉVOLUTIONNAIRE [evolysjonɛr] adj. — 1865; de *évolution*.

♦ 1. Milit. (vx). Qui concerne les évolutions (de troupes, de bateaux, etc.).

♦ 2. (1878). Biol. (vieilli ou anglic.). Relatif à la théorie de l'évolution. ⇒ **Évolutionniste**. « Interrogeons-nous un instant sur l'origine évolutionnaire de ce type de signal. Du fait que les décharges à haute fréquence de l'organe électrique sont habituellement accompagnées d'une nage intense, il est probable que les giclées menaçantes émises par un poisson immobile constituent ce que les spécialistes appellent une « ritualisation de l'intention » (Science et Vie, n° 798, mars 1984, p. 48).

N. Partisan de cette doctrine. Les évolutionnaires et les fixistes.

♦ 3. N. (1867, repris v. 1975 sous l'infl. de *révolutionnaire*). Polit. Partisan d'un changement sans rupture. ⇒ **Réformiste**. « Il faut donc que tous les évolutionnaires se regroupent au lieu de s'occuper tous à construire des chapelles » (Le Nouvel Obs., 21 janv. 1975, n° 533).

On dit d'Émile Ollivier qu'il n'est pas un révolutionnaire, mais un évolutionnaire.
HALÉVY, Carnets, in T. L. F.

ÉVOLUTIONNISTE [evolysjonist] n. m. — 1873, Robin, in D. D. L.; de *évolution*.

Didactique.

♦ 1. Théorie philosophique qui applique l'idée d'évolution à la nature entière. Spencer représentant de l'évolutionnisme. Évolutionnisme en biologie. ⇒ **Transformisme**.

♦ 2. Polit. Attitude des partisans d'un changement social progressif. ⇒ **Réformisme**.

CONTR. Fixisme.

ÉVOLUTIONNISTE [evolysjonist] adj. et n. — 1870; de *évolution*.

♦ 1. N. Partisan de l'évolutionnisme. Les premiers évolutionnistes.

Je voyais bien que tout se fait dans l'humanité et dans la nature, que la création n'a pas de place dans la série des effets et des causes. Trop peu naturaliste pour suivre les voies de la vie dans le labyrinthe que nous voyons sans le voir, j'étais évolutionniste décidé en tout ce qui concerne les produits de l'humanité, langues, écritures, littératures, législations, formes sociales.
RENAN, l'Avenir de la science, Préface, Œ. compl., t. III, p. 723.

Quelle que soit leur orientation métaphysique ou rationaliste, quelles que soient les explications qu'ils fournissent du fait, les évolutionnistes sont unanimes pour considérer que le courant par lequel nous sommes portés est bien le courant de l'évolution.
A. LEROI-GOURHAN, Le Geste et la Parole, t. I, p. 85.

Adj. Qui se rapporte à l'évolutionnisme. Doctrine, théorie, conception évolutionniste. ⇒ **Transformiste**.

Geoffroy Saint-Hilaire, à vrai dire, n'a pas édifié un système transformiste cohérent (...) toutefois, son rôle ne laisse pas d'être considérable dans l'histoire des idées évolutionnistes (...)
Jean ROSTAND, Esquisse d'une histoire de la biologie, p. 112.

♦ **2.** Adj. (Polit.). Fondé sur le désir de changement social progressif. ⇒ **Réformiste.**

CONTR. (De 1.) **Fixiste.** — (De 2.) **Révolutionnaire; conservateur; réactionnaire.**

ÉVOQUER [evøke] v. tr. — XIV^e; « faire venir, appeler »; lat. *evocare*, de *ex-*, et *vocare* « appeler », de *vox, vocis*. → Voix.

★ **1.** ♦ **1.** Vx. Appeler, faire venir. *Évoquer quelqu'un à son secours.*

1 (...) à leurs secours évoquèrent empereurs, rois, ducs (...)

RABELAIS, le Cinquième Livre, III.

2 (Il) avait inventé art et moyen d'évoquer la pluie des cieus (...)

RABELAIS, le Quart Livre, 61.

♦ **2.** Spécialt. Appeler, faire apparaître par la magie (les esprits). *Évoquer les ombres, les âmes des morts, les démons, les esprits. Évoquer une puissance surnaturelle à son secours.* ⇒ **Invocuer.** *Évoquer un esprit, un spectre par la magie, l'occultisme, le spiritisme. Formule, sortilège servant à évoquer les démons* (⇒ **Évocateur, évocatoire**).

3 Qu'on ne trouve chez toi personne qui (...) exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts.

BIBLE (SEGOND), Deutéronome, XVIII, 10-11.

4 C'est à Malaspina de parler. Un vieillard
Se trouverait devant ce jeune homme; il sait l'art
D'évoquer le démon, la stryge, l'égrégore (...)

HUGO, la Légende des siècles, XVIII, « Conseillers probes et libres ».

5 (...) mais, voyons (...) on ne peut donc évoquer que les Esprits du Mal? — T'imaginest-tu que les Anges (...) reçoivent les ordres du premier venu? (...) à force d'évoquer (les) larves, les occultistes qui ne peuvent, bien entendu, attirer les Anges, finissent par amener les Esprits du mal et (...) ils se meuvent dans le Diabolisme. C'est là, en somme, où aboutit à un moment donné le spiritisme!

HUYSMANS, Là-bas, p. 296.

5.1 Ayant conservé d'une façon très précise dans son souvenir la vision de l'enfant si fidèlement regrettée, il cherchait à évoquer, d'une façon purement imaginaire, la jeune fille qu'il aurait eue actuellement devant les yeux si la mort n'avait pas accompli son œuvre.

Les traits de la fillette à peine sevrée, nettement gravés dans son esprit, servaient de base à son travail mental. Il les amplifiait sans rien changer à leur forme, semblant épier année par année leur épanouissement graduel, et parvenait à créer ainsi, pour lui seul, une Sirdah de dix-huit ans dont le fantôme très défini l'accompagnait sans cesse.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 263.

♦ **3.** (XVII^e). Littér. Apostropher, interpeller dans un discours, (les mânes d'un héros, les choses inanimées); prêter l'existence, la parole à... (⇒ **Prosopopée**). *Orateur qui évoque l'ombre d'un héros.*

6 Je ne t'interroge pas, toi qui évoquais les mânes de Marathon.

DIDEROT, in LA CHATRE.

7 Faut-il d'une ombre illustre évoquer la puissance?

M.-J. CHÉNIER, Timoléon, II, 2.

8 Si je pouvais d'un mot évoquer devant toi les fantômes divins dont la plume féconde (...)

LAMARTINE, Réponse aux adieux de W. Scott.

♦ **4.** (Déb. XIX^e). Rappeler à la mémoire. ⇒ **Appeler, rappeler, remémorer, repasser** (dans sa mémoire), **revivre** (faire). *Évoquer un souvenir, son passé* (cit. 12), *un ami disparu. Ils évoquèrent leur enfance, leur jeunesse. Évoquer la belle époque* (→ **Amusette**, cit. 2). *Cela évoquait en lui de lointains souvenirs.* ⇒ **Éveiller, réveiller, susciter**.

9 Et Murger évoque les soirées d'hiver passées dans la petite chambre près du foyer où la bouilloire fredonnait son refrain régulier; les longues promenades, au printemps, à travers les prés et les bois, et les innocents plaisirs goûtés au sein de la nature compléce.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, H. Murger.

10 Je sais l'art d'évoquer les minutes heureuses,
Et revis mon passé blotti dans les genoux.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Splen et idéal, XXVI.

11 Il y a des gens que j'admire plus que lui (*Montaigne*), mais il n'y en a pas que j'évoquerais plus volontiers et avec qui je causerais mieux.

FLAUBERT, Correspondance, t. II, p. 348.

12 Chacune de ces pressions leur disait quelque chose, évoquait une parcelle de leur passé fini, remuait dans leur mémoire les souvenirs stagnants de leur tendresse.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, VI, p. 311.

13 (...) une existence quasi fraternelle qu'il m'est impossible d'évoquer sans que mes yeux s'emplissent de larmes.

COURTELINÉ, Boubouroche, Petit historique.

Pronominal :

14 Tout un passé gigantesque, écrasant pour nos mièvreries modernes, s'évoque devant cette roche noire, devant cette cime de montagne morte et momifiée (...)

LOTI, Jérusalem, VIII, p. 99.

15 Certaines heures d'autrefois, particulièrement lumineuses, s'évoquaient dans la clarté.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 138.

♦ **5.** (1832; sens longtemps absent des dict.). Faire apparaître à l'esprit (par des images et des associations d'idées). ⇒ **Représenter**. (Sujet et n. de personne). *Évoquer un pays, une région dans un livre.* ⇒ **Décrire, montrer** (→ Après-guerre, cit. 1). *Évoquer une image, un visage, les traits de qqn.* ⇒ **Imaginer, rappeler**. *Évoquer l'avenir.* ⇒ **Anticiper**. *Évoquer un problème, une question.* ⇒ **Aborder, poser**. *Nous n'avons fait qu'évoquer le problème.* ⇒ **Effleurer, mentionner**. *C'est un sujet qu'il vaut mieux ne pas évoquer devant lui.* ⇒ **Allusion** (faire allusion à). *La personne que vous venez d'évoquer.* ⇒ **Citer, nommer**. — (Sujet n. de chose). Faire penser à... ⇒ **Suggérer**. *Caractères qu'évoque une idée abstraite* (→ Compréhension, cit. 5). *Analogies* (cit. 9) *qui évoquent certaines images par association d'idées. Mots qui évoquent des images, des idées* (→ **Caprice**,

cit. 11; **décadent**, cit. 2). *Cet étalage de luxe n'évoque pas en lui le moindre sentiment d'envie. Déshabillé qui évoque des nudités* (→ **Arachnéen**, cit. 1). — **Absolt**. *Peinture qui cherche à évoquer, à suggérer plutôt qu'à représenter* (→ **Décoration**, cit. 2).

(...) les transfusions mentales de tant d'artistes de qui les mains créatrices savent, après mille études passionnées, évoquer la nature (...)

BALZAC, Louis Lambert, t. X, p. 397.

Mais tout à coup une cloche a tinté dans le voisinage; la cloche de Sainte-Marthe qui sonne l'angelus d'une voix mince, tel un filet de fumée dans l'air chaud. Et elle évoque la ville, qui n'est pas très loin, les chars sur la grand-route, le déjeuner dans la salle à manger jaune et noire, d'autres choses encore, familières.

P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, V, p. 154.

Parmi les chambres dont j'évoquais le plus souvent l'image dans mes nuits d'insomnie (...)

PROUST, A la recherche du temps perdu, t. II, p. 223.

(...) et sa gesticulation, par la façon menue et serpentine qu'il avait de tortiller les doigts, évoquait l'Orient, les danseuses du Cambodge, les Hindous qui charment les serpents.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 89.

Ces avions évoquent des idées de guerre, de bombardement aérien, de sirènes mugissant dans la nuit.

A. MAUROIS, Un art de vivre, I, 1.

(Un *handsom-cab*) véhicule de pure fantaisie, qui évoquait la chaise à porteurs, la gondole (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVI, p. 250.

Elle tâche de se souvenir des propos de Renée Bertin (...) Elle évoque, aussi fort qu'elle peut, Renée Bertin, accroupie, qui tout en lui faisant les ongles, lui parle des joies de la chair (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XII, p. 137.

(...) l'humanité a fait ses plus grands changements sans être sûre d'avance qu'elle en tirerait plus de justice et surtout plus de bonheur (...) il suffit même d'évoquer cette question pour être frôlé d'un dangereux scepticisme.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIV, p. 235.

(...) ce qu'elle (*Katherine Mansfield*) raconte, ce qu'elle évoque, ce qu'elle suggère, de biais, allusivement (...) n'est qu'à elle.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 459.

... un verre de fine dans la main droite, pendant que de l'autre il évoquait en larges gestes la majesté des forêts inconquises et les fureurs de la tornade équatoriale.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 364.

★ **II.** (1479). Dr. En parlant d'une juridiction, d'une instance supérieure, Attirer à soi la connaissance d'une cause. ⇒ **Évocation; saisir (de), examiner**.

Le parlement évoque à soi l'affaire.

LA FONTAINE, Contes, « Les troqueurs ».

Il ne fut pas difficile à ce prélat (*l'archevêque de Paris, que les religieuses de Port-Royal avaient assigné à comparaitre au Parlement*) d'évoquer toute cette affaire au Conseil, où il les fit assigner elles-mêmes.

RACINE, Port-Royal, II.

CONTR. **Chasser, conjurer, écarter, effacer, éloigner, oublier, repousser.**

ÉVULSIF, IVE [evylsif, iv] adj. — XIX^e; de *évulsion*.

♦ Chir. Qui opère l'arrachement, l'évulsion.

ÉVULSION [evylsjō] n. f. — 1611; *évulsion*, 1540; lat. *evulsio* « arrachement », de *evulum*, supin de *evellere* « arracher », de *ex-*, et *vellere* « arracher ».

♦ Chir. Action d'arracher, d'extraire. ⇒ **Arrachement, avulsion, extraction. Évulsion d'une dent.**

DÉR. **Évulsif.**

EVZONE [evzɔn] n. m. — 1907; *eizone*, fin XIX^e; grec *euzōnos* « qui a une belle ceinture ».

♦ Soldat de l'infanterie grecque. *Evzones vêtus de la fustanelle**. « Dans l'imposante bâtisse du Parlement grec, sous le regard absent des evzones en fustanelle et sabots à pompon » (*l'Express*, 25 avr. 1979, p. 118).

1. EX- Élément du lat. *ex* « hors de », qui est resté dans de nombreux composés latins passés en français (*exciter, exclure, expulser...*) et qui a formé quelques composés français savants (*expatrié, exproprié...*), indiquant un avancement vers l'extérieur ou une position en dehors. — REM. *Ex-* lat. a donné aussi la forme populaire *é-*. → **É-**.

2. EX- (XVII^e; → le précédent). Devant un nom, joint par un trait d'union, indique dans le langage courant ou familier, ce qu'une personne a été antérieurement. *M. X., ex-député.* ⇒ **Ancien** (II., 4.), **ci-devant**. *Des ex-ministres. L'ex-directeur.* — En parlant d'une divorcée ou d'une veuve remariée, *L'ex-Madame une telle. Son ex-mari*; ellipt. (fam.); 1967, in D.D.L.), *son ex* (conjoint, concubin, amant...). — REM. Cet élément de composition tend, depuis le milieu de ce siècle, à devenir d'un usage fréquent, concurrençant l'adjectif *ancien* dans le même sens. « *Émile Ollivier, ex-libéral, ex-ami, rallié au régime impérial* » (*le Nouvel Obs.*, n° 851, 2 mars 1981, p. 42).

Au reste, il (*Flaubert*) connaissait trop son ex-muse (*Louise Colet*) pour s'émouvoir de ses manifestations.

Emile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 357.

EX ABRUPTO [eksabrupto] loc. adv. — Fin XVII^e; emprunté du lat.; de *ex* (→ 1. *Ex-*), et *abruptus* « abrupt ».

♦ Didact. ou littér. Brusquement, sans préambule. ⇒ **Abruptement**,

brûle-pourpoint (à), **brusquement**. *Entrer ex abrupto dans le vif du sujet. Exorde ex abrupto. Il me posa la question « ex abrupto ».*

(...) j'aurai quelque difficulté à m'y remettre *ex abrupto*, car j'ai la tête préoccupée des choses du moment (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 1.

EXACERBATION [egzasɛʁbasjɔ̃] n. f. — 1503; rare jusqu'au XIX^e; lat. *exacerbatio* « irritation », du supin de *exacerbare*. → Exacerber.

♦ 1. Didact., méd. Aggravation* passagère des symptômes (d'une maladie). → **Accès, exaspération, intensification, paroxysme, redoublement**. *Exacerbation fébrile. Exacerbation d'une douleur.*

♦ 2. Littér. *L'exacerbation d'une passion, d'un désir.* « *Exacerbation sentimentale* » (Bloy, *Journal*, in T. L. F.).

CONTR. Accalmie, adoucissement, apaisement.

EXACERBER [egzasɛʁbe] v. tr. — 1868, Gautier, in Dauzat; lat. *exacerbare* « irriter », de *ex-*, et *acerbus* « âpre » (→ Acerbe), de *acer* « perçant; vif ».

♦ 1. Rendre (un mal) plus aigu, porter à son paroxysme. → **Aggraver, aviver, intensifier; exacerbation**. *Ce traitement n'a fait qu'exacerber le mal.* — Pron. *La douleur s'exacerbe*.

♦ 2. Rendre plus violent. *Exacerber les passions, la colère, le désir.* → **Exalter, exaspérer, exciter, irriter**. — Pron. → ci-dessous cit. 1.

1 (...) alors sa santé faiblit et son système nerveux s'exacerba (...)

HUYSMANS, À rebours, Notice, p. 10.

2 La soif du plaisir exacerba la sensualité au détriment de la spiritualité.

André BINET, l'Amour et l'Émotion chez la femme, p. 120.

► **EXACERBÉ, ÊE** p. p. adj.

Poussé au paroxysme. *Un orgueil exacerbé.* → **Démesuré, violent. Sensibilité exacerbée.** → **Vif** (à vif). *Désirs exacerbés.* → **Furieux**.

CONTR. Adoucir, apaiser, atténuer, calmer.

EXACT, EXACTE [egza(k)t, egzakt] adj. — XVI^e; lat. *exactus* « poussé jusqu'au bout, accompli », p. p. de *exigere* « achever ». → Exiger.

★ I. ♦ 1. Vx ou littér. Qui est fait avec soin, avec ponctualité en observant rigoureusement les règles prescrites, les normes données. → **Minutieux, précis, rigoureux, scrupuleux, sévère, strict. Une exacte perquisition. Une exacte justice. Discipline, obéissance, observance exacte.** → **Absolu** (→ Diplomate, cit. 1). *Observer une diète* (cit. 1) *très exacte*.

1 (...) gardez-vous bien de pencher ni pour Saint-Remi, ni pour Châtelet : faites comme moi, soyez dans l'exacte neutralité. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 946, 27 déc. 1684.

2 (...) ayant pris soin de mettre une exacte discipline dans le camp (...)

FÉNELON, Télémaque, XIV.

3 Observateurs zélés de l'exacte justice (...)

VOLTAIRE, les Scythes, II, 5.

4 (...) il eût été difficile de trouver une maison mieux tenue, une plus stricte propriété, une économie plus exacte (...)

LÉON BLOY, le Désespéré, p. 172.

5 Simple dans sa mise et d'une exacte propreté, il sentait le savon de Marseille.

FRANCE, le Petit Pierre, XVI.

♦ 2. (Personnes). Vieilli ou littér. (après le nom). Qui fait ponctuellement tout ce qu'il doit faire, sans rien omettre. → **Assidu, attentif, consciencieux, minutieux, ponctuel, régulier, scrupuleux**. « *Il n'est guère exact dans l'accomplissement de ses devoirs* » (Académie). *Être exact, peu exact à accomplir ses devoirs. Un employé, un commis* (cit. 5) *exact*. → **Ponctuel**. — Mod. Spécialt. *Une personne exacte, qui arrive à l'heure convenue ou n'omet rien de ce qui est convenue. Être exact au rendez-vous. Il est habituellement exact. Il est exact comme un chronomètre.* → **Réglé**. *Il est exact dans ses paiements, dans ses règlements* : il paye régulièrement aux échéances.

6 Il est fort exact à visiter, sur la fin de chaque mois, les prêtres d'Orphée (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, De la superstition.

7 Je vois que vous prenez avec beaucoup de patience le mal que Dieu vous envoie, et que vous êtes fort exact à faire tout ce qu'on vous dit.

RACINE, Lettres, 97, à J.-B. Racine, 31 mai 1692.

8 Il faut de la mémoire pour être exact. Le commissionnaire, pour bien exécuter, doit être exact dans le temps, comme dans la manière de faire les choses, afin que tout soit fait à propos et comme on le souhaite.

Dict. de TRÉVOUX, art. *Exact*.

9 On leur prête, parce qu'ils rendent, et passent pour exacts.

P.-L. COURIER, Pamphlets politiques, lettre v, Pl., p. 18.

10 (...) on attendit en vain Buteau jusqu'à midi, jamais ce sacré original ne pouvait être exact.

ZOLA, la Terre, t. I, IV.

★ II. Mod. ♦ 1. (Plus souvent après le nom). Qui est entièrement, rigoureusement conforme à la réalité, à la vérité. → **Correct, juste, réel, véridique, véritable, vrai**. *C'est l'exacte vérité, la vérité exacte. C'est exact, absolument exact. Ce n'est pas tout à fait exact. Récit, compte rendu exact. Relation exacte d'événements historiques. Tenir un renseignement pour exact. Description exacte. Rendre un compte exact de ses actions.* → **Complet, sincère**. *Tenir un registre exact de qqch.* (→ Bloc, cit. 9). *Le lieu, les circonstances exactes d'un crime.* → **Précis**.

(...) tenir un compte exact de ce qui leur est dû (...) FÉNELON, Télémaque, III. 11

Une assertion précise peut être inexacte (*fausse*) et une assertion vague peut être exacte (*vraie*). A. LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Précis*. 12

(Personnes). Qui respecte, rend compte de la vérité. → **Sincère, véridique**. *Un historien, un narrateur exact. Un exact analyste.* — (En incise). *Cela s'est passé, pour être exact, le lendemain soir.*

(...) un auteur exact et scrupuleux (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, Préface. 13

(Choses). Qui reproduit fidèlement la réalité, l'original, le modèle...

→ **Conforme**. *Reproduction, copie exacte d'un texte.* → **Authentique, littéral, textuel**. *Imitation exacte* (→ Art, cit. 77). *Ces deux objets sont une réplique exacte l'un de l'autre.* → **Pareil, semblable**. *Traduction exacte* (→ Docte, cit. 4). → **Fidèle**. — (Personnes). *Traducteur exact.*

As-tu vu le grognard (*Flambeau, que l'on prend pour un invité déguisé*). — Oh! il est étonnant!...

... C'est un Raffet! — C'est un Charlet! — C'est un Vernet!...

... Ha! ha! très drôle! — Oui... très nature... — Très exact!

Edmond ROSTAND, l'Aiglon, IV, 11.

♦ 2. (Après le nom). Qui est adéquat* à son objet. → **Bon, juste**. *Une notion exacte. Un raisonnement exact. Solution exacte. Se faire une idée exacte de qqch. Diagnostic exact. Découvrir la cause exacte d'une maladie* (→ Bérubéri, cit.). *Prévisions exactes. Définition** (cit. 2) *exacte. L'expression* exacte, celle qui serre l'idée de plus près, qui en rend le mieux compte.* → **Congru, convenable**. *Souci, culte du mot exact.* → **Propre** (→ Acrobologie). *Au sens exact du terme.*

Si nous observons bien, nous découvrons des phénomènes, nous les voyons comme une suite de causes et d'effets, former différents systèmes; et nous nous faisons des idées exactes de quelques parties du grand tout (...)

CONDILLAC, Logique, I, 5, in LITTRÉ.

Il (*Gautier*) a visiblement tant de plaisir (...) à jouer des mots, à s'enivrer verbalement de l'usage du terme exact (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 202.

Une énonciation est exacte quand elle est adéquate à ce qu'elle est destinée à énoncer.

A. LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Exact*. 17

♦ 3. (Après le nom). Qui est égal à la grandeur mesurée. « *Une mesure A est exacte, ou absolument exacte, lorsqu'elle n'est ni supérieure ni inférieure, de si peu que ce soit, à la grandeur mesurée* » (Lalande, *Vocabulaire de la philosophie*). *Mesure exacte à un nième près.* → **Précis**. *Valeur exacte.* — Par ext. Qui exclut toute approximation. *Addition exacte. Calcul exact. L'heure exacte. Expériences exactes et concluantes.* — *Partir de données** (cit. 2) *exactes.* → **Certain, net, solide, sûr. Connaissance exacte.** → **Mathématique**. — *Sciences exactes*, celles qui sont constituées par des propositions quantitativement déterminées, par des mesures exactes. *La rigueur des sciences exactes* (→ Capricieux, cit. 5; discussion, cit. 2).

On appelle (...) *sciences exactes*, les sciences mathématiques, qui étant purement abstraites et déductives, ne dépendent pas du degré de perfection de nos sens ni de nos instruments.

GOBLOT, in LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Exact*. 18

Donnez-moi aussi le chiffre de son débit, le plus exact possible (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIV, p. 108.

CONTR. Inexact. — **Approchant, approximatif; altéré, apocryphe, défectueux, diffus, erroné, fabuleux, falsifié, fantaisiste, fautif, faux, frauduleux, imaginaire, imprécis, impropre, incorrect, infidèle, inventé, vague.**

DÉR. Exactement, exactitude.

COMP. Inexact.

EXACTEMENT [egzaktemɑ̃] adv. — 1539; de *exact*.

D'une manière exacte (dans tous les sens de ce mot).

♦ 1. Littér. Conformément aux règles, aux usages établis. *Observer* exactement la règle, les prescriptions.* → **Lettre** (à la), **religieusement, scrupuleusement**. *Il paye très exactement aux échéances.* → **Ponctuellement, régulièrement** (→ Bail, cit. 1). *Étudiant qui suit très exactement les cours* (→ Contention, cit. 4).

Observe exactement la loi que je t'impose (...)

CORNEILLE, Cinna, v, 1. 1

♦ 2. Cour. Conformément à la vérité, à la réalité. *Les faits y sont exactement rapportés.* → **Exactitude**. *Que vous a-t-il dit exactement?* → **Juste** (au juste). *Non, pas exactement* (→ Destin, cit. 21). *Pour parler plus exactement...* → **Mieux** (pour mieux dire). → **Absolument**, cit. 1; **agression**, cit. 2; **coïncidence**, cit. 2; **déloger**, cit. 9.

Conformément à un modèle. *Reproduire exactement un texte.* → **Fidèlement, mot** (mot à mot), **point** (de point en point), **textuellement**. *Prononcer exactement les mots.* → **Correctement**.

Précisément, tout à fait. *Ces deux articles de loi sont exactement semblables.* → **Identique, même**. *Ce n'est pas exactement la même chose.* → **Tout** (tout à fait). — *Pas exactement* (euphémisme) : pas du tout. *Il est intelligent? Pas exactement.* → **Vraiment**. — *C'est exactement comme...* : de la même manière, de la même façon que... *Deux choses qui s'adaptent exactement l'une à l'autre.* → **Parfaitement**; littér. **adéquatement**. *Aussi exactement que possible.* → **Bien**. *Solder exactement la somme dont on est redevable* (→ Appoint, cit. 1). → **Précisément**. *Il gagne exactement sa nourriture autant que moi.* → **Juste** (tout juste).

(...) il est toujours difficile de se mettre exactement à la place d'un autre.

SAINT-EUVE, Correspondance, t. II, p. 172. 2

- 3 (...) il arrive pourtant quelquefois que *précis* se confonde avec *exact*. Ainsi, faire connaître la date « précise » d'un événement historique, c'est dire « exactement » l'année (ou, dans certains cas, le jour) où cet événement a eu lieu; la position *précise* du soleil à l'équinoxe est un point « exactement » déterminé par des considérations géométriques, etc. A. LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Précis*.

Abrev. fam. : 'xactement [gzakætəm̃].

CONTR. Inexactement.

EXACTEUR [egzaktoœr] n. m. — Mil. xiv^e; *exautor*, 1304; lat. *exactor* « percepteur, receveur », de *exactum*, supin de *exigere*. → Exiger.

♦ 1. Anciennt. Celui qui recouvrait les redevances, l'impôt.

♦ 2. Vx. Celui qui commet une exaction, extorque de l'argent, par abus de pouvoir, concussion.

Felton ne faisait qu'exprimer à l'égard du duc le sentiment d'exécration que tous les Anglais avaient voué à celui que les catholiques eux-mêmes appelaient l'exacteur, le concussionnaire, le débauché, et que les protestants appelaient tout simplement Satan. A. DUMAS, *les Trois Mousquetaires*, t. II, p. 613.

EXACTION [egzaksjõ] n. f. — xiii^e; du lat. *exactio* « action d'exiger le paiement d'un tribut, d'un impôt »; sens mod. à partir du milieu du xvii^e, du supin de *exigere*. → Exiger.

♦ 1. Didact., admin. Action d'exiger et de prendre ce qui n'est pas dû ou plus qu'il n'est dû, notamment s'agissant d'un agent public. ⇒ **Abus** (abus de pouvoir), **extorsion**, **malversation**, **pillage**, **rançonnement**, **vol**; **dîme**, **tribut**. *Les exactions commises par un fonctionnaire. ⇒ Concussion. Les exactions du fisc saignent le contribuable. Souffrir les exactions sans murmurer.* → Se laisser tondre* la laine sur le dos.

- 1 Chacun déclame contre l'exaction des traitants, la puissance démesurée des intendants, la cruauté des fusiliers, les contraintes rigoureuses contre le pauvre peuple. LA ROCHEFOUCAULD, *Mémoires*, 24, in LITTRÉ.

- 2 (...) si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance. VOLTAIRE, *le Siècle de Louis XIV*, xxx.

- 3 On a accusé les exactions cruelles de Sévère, de Caracalla, des princes qui épuisaient le pays au profit du soldat. MICHELET, *Hist. de France*, I, III, t. I, p. 101.

- 4 L'intérêt de tous ! But généreux dont, au cri des siècles, les princes spoliateurs sanctionnèrent, par tous pays, les exactions de leur bon plaisir (...). VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Axel*, II, 13.

Exactions des usuriers. ⇒ **Usure**.

- 5 Les Juifs, enrichis par leurs exactions, étaient pillés par les princes avec la même tyrannie : chose qui consolait les peuples, et ne les soulageait pas. MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XXI, xx.

♦ 2. (xx^e). En général au plur. Mauvais traitements, sévices. ⇒ **Bri-gandage**, **excès**. *Les exactions d'un régime totalitaire.* — Rare. Au sing. « *L'Inquisition, (...) l'exaction politique, des jeux sanglants* » (Élie Faure, *l'Esprit des formes*, in T. L. F.).

EXACTITUDE [egzaktytɥd] n. f. — 1644, Vaugelas; *exacteté*, 1643; *exactesse*, 1632; de *exact*.

Caractère de ce qui est exact; qualité d'une personne exacte.

- 1 C'est un mot (*exactitude*) que j'ai vu naître comme un monstre, contre qui tout le monde s'écriait; mais enfin on s'y est approuvé. Et dès lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire en beaucoup d'autres mots, qu'à cause qu'on en avait besoin et qu'il était commode, il ne manquait pas de s'établir. VAUGELAS, *Remarques sur la langue franç.*, t. I, p. 405.

- 2 (...) lorsqu'il est question de faire un mot nouveau dont il semble qu'on ne peut se passer, comme est celui d'*exactitude*, la première chose à quoi il faut prendre garde, est qu'il ne soit point équivoque; car dès là (*autrement*) faites état (*soyez sûr*) qu'il ne sera jamais bien reçu. VAUGELAS, *Remarques sur la langue franç.*, t. I, p. 405.

- 3 Arnauld avait risqué le mot d'*Exacteté* dans son livre de la *Fréquente Communion* (1643), se réglant en cela sur les terminations en usage dans les mots de *Netteté*, *Saineté*, *Honnêteté*; mais, se voyant à peu près seul, il se rétracta depuis et revint à *Exactitude*. SAINT-BEUVE, *Nouveaux lundis*, 21 déc. 1863, t. VI, p. 372.

♦ 1. (xvii^e). Vx ou littér. Soin scrupuleux apporté à faire ce qui doit être fait par l'observation ponctuelle des règles prescrites ou des conditions acceptées. ⇒ **Application**, **assiduité**, **attention**, **conscience**, **minutie**, **ponctualité**, **régularité**, **soin**. *Une exactitude poussée jusqu'au scrupule*. Remplir ses devoirs avec exactitude. L'exactitude de qqn à faire quelque chose.*

- 4 (...) Mais cette rectitude
Que vous voulez en tout avec exactitude,
Cette pleine droiture, où vous vous renfermez,
La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez? MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 1.

- 5 L'exactitude à écrire a toujours été au-dessus de mes forces; sitôt que je commence à me relâcher, la honte et l'embarras de réparer ma faute me la font aggraver, et je n'écris plus du tout. ROUSSEAU, *les Confessions*, VII.

- 6 (...) vous (...) connaissez la minutieuse exactitude avec laquelle l'administration française écrit tout (...). BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 421 (→ *Écrire*, cit. 12).

- 7 Ces gamins, à l'âge où d'autres jouent aux billes, remplissent avec exactitude, parfois avec subtilité, des missions qui ne sont pas toujours commodes. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, IV, p. 23.

Mod. Qualité d'une personne qui arrive à l'heure convenue. *Il est toujours d'une parfaite exactitude* (→ *Bureau*, cit. 3). *Exactitude militaire. L'exactitude est la politesse des rois*, phrase favorite

de Louis XVIII (cf. Guerlac, *les Citations françaises*, p. 276). ⇒ **Ponctualité**.

Cette mère est (...) d'une exactitude sur les heures qui ne convient point à de jeunes gens. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 818, 12 juin 1680, 8

Vous savez que notre collègue est un excentrique de premier ordre. Son exactitude en tout est bien connue. Il n'arrive jamais ni trop tard ni trop tôt, et il apparaîtrait ici à la dernière minute, que je n'en serais pas autrement surpris. 8.1

J. VERNE, *le Tour du monde en 80 jours*, p. 323.

Vielli. Caractère de ce qui est fait, travaillé, poli avec soin (sur-tout en parlant du style). *Écrire avec une grande exactitude.* ⇒ **Correction**.

Il n'a manqué à Térance que d'être moins froid : quelle exactitude (....) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, I, 38, 9

♦ 2. (xviii^e). Conformité avec la réalité, la vérité. ⇒ **Correction**, **fidélité**, **justesse**, **rigueur**, **vérité**, **véridicité**, **vérité**. *L'exactitude d'un récit, des faits rapportés. Exactitude historique* (→ *Broder*, cit. 9). *Souci de l'exactitude.* ⇒ **Sincérité**. — (Personnes). *L'exactitude d'un historien.* — Conformité à un modèle. *Décrire, représenter, rendre les choses avec exactitude* (→ *Burlesque*, cit. 5; *complexité*, cit. 2) *avec une exactitude parfaite, scrupuleuse. L'exactitude d'une reproduction. Exactitude d'une traduction.*

(...) comparant toujours l'esprit d'une nation inventrice et celui des nations imitatrices, je mettais en parallèle plusieurs morceaux de Spencer que j'avais tâché de rendre avec beaucoup d'exactitude. 10

VOLTAIRE, *Mélanges littéraires*, à M. de ***, professeur d'histoire.

Ils (*E. et J. de Goncourt*) sont d'une exactitude scrupuleuse. Chaque singularité qu'ils avancent a ses preuves authentiques. 11

Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 199.

Virgile, qui décrit avec une si scrupuleuse exactitude les mœurs et les rites des Romains (...). FUSTEL DE COULANGES, *la Cité antique*, III, xv, 12

Il commence par décrire, avec une exactitude photographique (...). 13

R. ROLLAND, *Vie de Tolstoï*, p. 99.

Sous prétexte de vérité on rechercha l'exactitude. Costumes, accessoires, décors s'efforcèrent de préciser le lieu du drame et le moment (...). 14

GIDE, *Nouveaux prétextes*, p. 17.

Le réalisme de son attitude, la précision de ses imitations, l'exactitude des détails qu'il donne, tout nous trompe et nous enchante. 15

A. MAUROIS, *À la recherche de Marcel Proust*, VIII, 1.

Adéquation à son objet. *L'exactitude d'une énonciation, d'un raisonnement, d'une démonstration.* ⇒ **Justesse**, **rectitude**, *Exactitude d'une définition adéquate à l'objet défini. Exactitude d'une expression qui s'ajuste à la pensée* (→ *Admirablement*, cit. 1). 16

Il me parut qu'on pouvait raisonner en métaphysique et en morale avec autant d'exactitude qu'en géométrie. CONDILLAC, *Connaissance humaine*, *Introd.* 17

(...) les termes scientifiques, dont la définition devrait être mise, autant que possible, à la portée des lecteurs d'un esprit cultivé, sans manquer à l'exactitude que les savants ont droit d'exiger en ces matières. 18

HATZFELD, *Dict. général*, *Introd.*, XVII.

L'exactitude (*intellectuelle*) consiste donc : 1^o à faire connaître sans ambiguïté ce que l'on se propose; 2^o à donner un critérium permettant de reconnaître, également sans ambiguïté, ce qui est ou n'est pas conforme à cette intention. 18

A. LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Exact*.

♦ 3. (Fin xviii^e). Égalité de la mesure avec la grandeur mesurée. ⇒ **Exact**, II., 3. *Exactitude mathématique.* — *Exactitude d'un calcul, d'un compte. Vérifier, confirmer l'exactitude de ses calculs* (→ *Contre-épreuve*, *preuve*). — Qualité de ce qui exprime cette égalité. *Calculer qqch. avec exactitude.* ⇒ **Précision** (cit. 7), **rigueur**.

(...) les femmes, qui sont partout en pareil nombre que les hommes, à un quinzième ou seizième près, selon les observations de ceux qui ont calculé avec plus d'exactitude ce qui concerne le genre humain. VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, I, 19

(...) des hommes qui se piquent d'appliquer l'exactitude des sciences physiques à la physiologie et à la médecine. 20

Cl. BERNARD, *Introd. à l'étude de la médecine expérimentale*, III, II, p. 254.

La précision n'est pas l'exactitude. Une connaissance exacte est une connaissance absolument rigoureuse, telle la connaissance mathématique; une connaissance précise est une connaissance aussi rigoureuse que possible. Une observation astronomique, une mesure dans une expérience de physique peuvent être précises, mais non exactes. La précision est un très haut degré d'approximation. 21

GOBLOT, in A. LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Précision*.

Par ext. Précision d'un instrument de mesure. *L'exactitude d'un chronomètre, d'un thermomètre.*

CONTR. Inexactitude. — **Approximation**, **contresens**, **erreur**, **imprécision**, **infidélité**, **près** (à peu près).

EX ÆQUO [egzeko] loc. adv. — 1861; loc. lat., « également », « à égalité »; d'abord terme du lang. scolaire.

♦ Sur le même rang. *Élèves classés ex æquo. Premier ex æquo. Chevaux, coureurs ex æquo à l'arrivée* (on dit plutôt dans ce cas *dead-heat*). — N. invar. *Deux ex æquo*.

Si (...) on allait au ministère de la Guerre relever le dossier des maréchaux, généraux, par ordre de grade dans la hiérarchie et suivant la date de leur mort, on ferait une histoire militaire (...) qui serait bien peu fidèle en ce qu'elle mettrait sur le même rang *ex æquo* ceux qui ne le sont pas. 19

SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand*, t. I, p. 36.

EXAGÉRATEUR, TRICE [egzaʒəratœr, tris] adj. et n. — Déb. xvii^e; bas lat. *exaggerator*, du supin de *exaggerare*. → Exagérer.

♦ Rare. Qui exagère.

1 C'est un homme (...) ne parlant jamais qu'à propos (...) point du tout exagérateur
incommode (...)
MOLIÈRE, les Amants magnifiques, II, 2.
2 Toutes les passions sont exagératrices et elles ne sont des passions que parce
qu'elles exagèrent.
CHAMFORT, Maximes, Sur les sentiments et les passions, XXXII.
3 Job a au-dessus de sa tête cet affreux soleil arabe, éleveur de monstres, exagéra-
teur de fléaux, qui change le chat en tigre, le lézard en crocodile, le porceau en
rhinocéros, l'anguille en boa, l'ortie en cactus, le vent en simoun, le miasme
en peste.
HUGO, William Shakespeare, II, II, II.
N. C'est une exagératrice.

EXAGÉRATION [ɛgzaʒeʁasjɔ̃] n. f. — 1549; lat. *exaggeratio*
« entassement, amplification », du supin de *exaggerare*. ⇒ Exagérer.

♦ 1. Absolt. Fait de présenter les choses en leur donnant plus
d'importance qu'elles n'en ont réellement. *Tomber dans l'exagéra-
tion*. ⇒ Exagérer. *Il pousse un peu loin l'exagération! Parler avec
exagération* (⇒ Emphase, cit. 2). *Conteur qui aime l'exagéra-
tion*. ⇒ Amplification, broderie, enflure. *Se vanter avec exagération*.
⇒ Fanfaronnade, hâblerie, vantardise. *Attitudes, expressions, gestes
empreints d'exagération*. ⇒ Emphase, exubérance. *L'exagération a
été reprochée à l'école romantique. Sans exagération, on peut affir-
mer que...* C'est par exagération qu'il s'exprime ainsi. ⇒ Hyperbole.

1 La poésie est surtout le champ de l'exagération. Tous les poètes ont voulu attirer
l'attention des hommes par des images frappantes... L'ode, dans tous les temps, a
été consacrée à l'exagération (...) L'exagération s'est réfugiée dans les oraisons
funèbres (...)
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Exagération.

2 L'exagération, en voulant agrandir les petites choses, les fait paraître plus petites
encore.
D'ALEMBERT, Eloge de Fléchier.

3 Le type qu'il représentait par son caractère extravagamment outré s'éloignait du
naturel, et cependant il fallait que sous l'exagération on sentit la vérité et qu'on
démêlât l'homme à travers le fantôme.

4 (...) certaines personnes froides, qui ne pardonneraient jamais les élucubrations fla-
grantes de mon exagération (...)
Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, VIII, p. 278.
LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, IV, p. 175.

♦ 2. (Une, des exagérations). Propos exagéré. *C'est une exagération
manifeste!* ⇒ Galéjade. *Exagérations bouffonnes* (⇒ Dévergonder, cit. 3). — Acte exagéré. *Les exagérations des Précieux, des Mer-
veilleuses*.

5 Quand on lit l'histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers et
parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les Français, les Anglais, les Russes, avec
les Romains et les Grecs?... Les fortes âmes de ceux-ci paraissent aux autres des
exagérations de l'histoire.
ROUSSEAU, le Gouvernement de Pologne, II.

6 C'est une chose à la fois triste et comique, de voir les efforts du moine de Saint-
Gall pour ranimer le courage de l'empereur. Les exagérations ne coûtent rien au
bon moine. Il lui conte que son aïeul Pépin coupa la tête à un lion d'un seul
coup (...)
MICHELET, Hist. de France, t. II, III, p. 51.

♦ 3. EXAGÉRATION DE... : caractère de ce qui est exagéré, outré,
démessuré. *Exagération des propos*. ⇒ Outrance. *Exagération des
dépenses, du luxe*. ⇒ Prodigalité. *Exagération des proportions*.
⇒ Démesure, disproportion. *Exagération de la sensibilité*. ⇒ Hyper-
esthésie. *Exagération de certains phénomènes organiques*.
⇒ Hyper-. *Exagération du développement d'un organe*. ⇒ Hyper-
trophie.

CONTR. Mesure, modération. — Adoucissement, amoindrissement, atténuation,
insuffisance.

EXAGÉRÉ, ÊE [ɛgzaʒeʁe] adj. ⇒ Exagérer.

EXAGÉRÉMENT [ɛgzaʒeʁemɑ̃] adv. — V. 1805; de *exagéré*.

♦ D'une manière exagérée. *Il m'a fait attendre exagérément*.
⇒ Excès (à l'), trop. *Un critique exagérément louangeur. Visage
exagérément fardé*.

Il me semblait que j'épiais le malheur d'avoir été, depuis l'enfance, exagérément
couvert, épié, servi.
MAURIAC, le Neud de vipères, p. 33, in T.L.F.

EXAGÉRER [ɛgzaʒeʁe] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1535; lat. *exag-
gerare* « entasser », de *ex-*, et *aggerere* « amonceler, accumuler », de
agger « amoncellement, tas ».

♦ 1. Présenter (qqch.) en donnant des proportions excessives, plus
grandes que dans la réalité. ⇒ Agrandir, amplifier, développer,
enfler, grossir. *Exagérer l'étendue des dégâts. Exagérer le côté
comique d'une situation*. ⇒ Forcer. *Exagérer ses exploits en les
racontant*. ⇒ Ajouter (en), broder; bluffer, gonfler (se), hâbler, van-
ter (se). *Exagérer ses propres qualités, son mérite*. → Avoir une
haute idée* de soi. *Exagérer sa tristesse, sa sympathie* (⇒ Effu-
sion, cit. 10). *Exagérer les mérites de qqn*. ⇒ Surestimer (⇒ Calcul,
cit. 6). *Exagérer la perte que l'on fait* (⇒ Attirail, cit. 9). *Exagé-
rer ses difficultés, ses devoirs* (⇒ Dévotion, cit. 4.1). *Exagérer la
gravité d'une situation*. ⇒ Pousser (pousser au noir). *Exagérer la
valeur d'une peccadille* (cit. 1). *C'est un homme qui exagère tou-
jours les choses, qui exagère tout. Il ne faut rien exagérer. Sans
rien exagérer, il me faudra bien un mois*.

1 Ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des
choses humaines (...)
BOSSUET, Oraison funèbre de la Duchesse d'Orléans.

Dans un cœur passionné, l'amour est sujet à exagérer les nuances les plus légères,
il en tire les conséquences les plus ridicules.

2 STENDHAL, la Chartreuse de Parme, t. II, p. 229.
Elle exagérait démesurément mes bonnes qualités, et laissait voir à tout propos
cette exaltation qui m'était pénible, car, de tout temps, j'ai reçu comme une cruelle
humiliation les témoignages d'une estime qui ne m'était pas due.

3 FRANCE, le Petit Pierre, I.
(...) les grelineries de l'épiscopat sont évidemment exagérées par une presse
ignoble (...)
HUYSMANS, Là-bas, p. 196.

Vx. *Exagérer qqch. à qqn*, présenter en exagérant. ⇒ Valoir (faire).
Il ne m'entretenait que d'elle chaque jour; m'exagérait à tous moments sa beauté
et sa grâce (...)
MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, I, 2.

Vx. *Exagérer qqn*. ⇒ Surestimer.

Certainement la France exagérait Franklin.
MICHELET, Extraits historiques, p. 274.

Absolt. Grossir, déformer la réalité (⇒ Caricature, cit. 1; charger,
cit. 1). *Il prétend avoir mis trois jours à faire ce petit travail, il
exagère!* — REM. → ci-dessous, un autre emploi absolu, 3.

7 Parler des petites choses comme si elles étaient grandes, c'est, d'une manière géné-
rale, exagérer.
H. BERGSON, le Rire, p. 95.

♦ 2. Grossir, accentuer en donnant réellement des proportions qui
dépassent les normes habituelles. ⇒ Amplifier, grandir. *Exagérer la
couleur, le trait d'un dessin, les formes*. ⇒ Charger. *Exagérer un
maquillage, un éclairage. Exagérer un son* (⇒ Enfler), *un ton, les
intonations de sa voix* (⇒ Canaille, cit. 14). *Exagérer une attitude*.
⇒ Outrer. *Exagérer un effort*. ⇒ Forcer. *Exagérer la minu-
tie*. ⇒ Regarder à la loupe*. *Exagérer les précautions. Exagérer
ses prétentions*. ⇒ Augmenter. *Exagérer un compte*. ⇒ Danser (faire
danser l'anse du panier). — (Sujet n. de chose). Accentuer une particu-
larité physique. *Robe ajustée qui exagère la finesse de la taille; veste
qui exagère l'ampleur des épaules*.

8 (...) Daumier entreprit une galerie satirique de portraits (...) L'artiste y revêta une
intelligence merveilleuse du portrait; tout en chargeant et en exagérant les traits
originaux, il est si sincèrement resté dans la nature, que ces morceaux peuvent servir
de modèle à tous les portraitistes.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, VII, I.

9 Je retrouve Degas vieilli, mais toujours ressemblant; à peine un peu buté,
plus enfoncé dans son opinion, exagérant sa hargne et grattant toujours le même
endroit de son cerveau où le prurit se localise toujours plus.

GIDE, Journal, 4 juin 1909.
La guerre exagérait sa casse! Elle ne se conformait pas aux prévisions des règle-
ments!
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 118.

♦ 3. Absolt. En prendre trop à son aise. ⇒ Abuser, aller (fort, trop
loin), dépasser (les bornes), passer (la mesure); (fam.) attiger, cha-
riboter, charrier, pousser (⇒ Cherrer dans les bégonias*; envoyer,
lancer, pousser le bouchon* trop loin; chier* dans la colle). *Vrai-
ment il exagère! Me déranger à cette heure-ci, tout de même il ne
fait pas exagérer!*

Choses :

11 Le zèle de l'utilité publique était en lui une véritable passion et toutes les passions
exagèrent.
CONDORCET, Duhamel, in LITTRÉ.

► S'EXAGÉRER v. pron. (Du sens 2).

(Sens passif). Devenir plus important. *Avec l'âge sa surdité s'exa-
gère*. ⇒ Accentuer (s'), augmenter.

12 Sur mer on devient aisément insupportable les uns aux autres : les petits défauts
s'exagèrent.
SAINTE-BEUVE in P. LAROUSSE.

13 Il y a quelque complaisance qui fait que chaque sentiment que nous éprouvons
s'exagère; et souvent l'on ne souffre point tant que l'on ne s'imagine souffrir.
GIDE, Feuilles, II, in Journal 1889-1939, p. 777.

S'EXAGÉRER qqch. : se représenter une chose comme plus importante
qu'elle n'est, la grossir dans son imagination. *S'exagérer la valeur
de qqch.* ⇒ Monter (se monter la tête); ⇒ Optimisme, cit. 3. *Il
s'exagère l'importance des détails*. → Regarder par le petit bout
de la lorgnette*. *S'exagérer les défauts, les difficultés, les dangers
de...* ⇒ Monde (se faire un monde de...), montagne (se faire une
montagne de...), mouche (faire d'une mouche un éléphant). *S'exagé-
rer le prix d'un don, d'un avantage obtenu* (⇒ Dédaigner, cit. 6).

14 Pendant que son esprit entretenait sa douleur,
S'exagère sa peine et grossit son malheur.
BRÉBEUF, Pharsale, III.

15 Du moment qu'il aime, l'homme le plus sage ne voit plus aucun objet tel qu'il est.
Il s'exagère en moins ses propres avantages, et en plus les moindres faveurs de
l'objet aimé.
STENDHAL, De l'amour, XII.

16 Une imagination passionnée le portait à s'exagérer les bonheurs dont il ne pouvait
jouir.
STENDHAL, Armance, t. I, p. 554.

17 Il prétend que nous nous exagérons de beaucoup la corruption parlementaire.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XIV, p. 140.

18 D'abord je me suis exagéré le risque. On n'aurait pas fait d'esclandre; on n'aurait
fait payer, simplement.
Valéry LARBAUD, Barnabooth, Journal, II, p. 191.

► EXAGÉRÉ, ÊE p. p. adj. (xvi^e).

♦ 1. Qui dépasse la mesure. ⇒ Excessif; et les préf. hyper- et
ultra-. *Traits exagérés dans un dessin*. ⇒ Chargé. *Développement
exagéré d'un organe* (⇒ Article, cit. 2). *Proportions exagérées*.
⇒ Colossal. *Luxe exagéré*. ⇒ Outrancier.

19 Terrassier, constata le docteur. Cela expliquait le développement exagéré des mus-
cles de la jambe droite, qui enfonçait la pelle.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 148.

(En parlant d'un défaut, d'une tendance, d'une faculté). *Ambition exagérée*. ⇒ **Effréné**.

Impers. *Il est, c'est exagéré de dire, de croire*.

♦ **2.** Qui amplifie la réalité. *Paroles, récit exagérés*. ⇒ **Fabuleux**. *Louanges, compliments exagérés*. ⇒ **Hyperbolique, superlatif**. *Plaisanterie, grossièreté un peu exagérée*. ⇒ **Fort, salé**. *Prix, chiffres exagérés*. ⇒ **Astronomique, exorbitant**. *Convictions, opinions exagérées*. ⇒ **Extrême, outré**. *Réputation exagérée*. ⇒ **Surfait** (→ **Agacement**, cit. 2).

20 S'il y a des peuples qui aiment les expressions exagérées, ce n'est pas parce qu'elles sont fausses, c'est parce qu'elles les renuent; mais rien n'empêche d'allier l'exaltation avec la force; le style est donc susceptible d'une beauté réelle.

CONDILLAC, *L'Art d'écrire*, in LITTRÉ.

21 (...) il y a cent trente-cinq mille ans que nous en usons ainsi, et personne parmi nous n'y trouve à redire. Ah! cent trente-cinq mille ans! dit l'Indien, ce compte est un peu exagéré; il n'y en a que quatre-vingt mille que l'Inde est peuplée, et assurément nous sommes vos anciens (...)

VOLTAIRE, *Zadig*, Le souper.

22 Tout ce qui est exagéré est insignifiant.

TALLEYRAND, in Louis MADELIN, *Talleyrand*, II, ix, p. 101.

(En parlant du comportement des personnes). *Manières, attitudes exagérées*. ⇒ **Affecté**. *Rire exagéré*. ⇒ **Contraint, forcé**. — (Vieilli). En parlant d'une personne qui manque de mesure :

23 *Il ne faut jamais craindre d'être exagéré*, tous les très grands l'ont été, Michel-Ange, Rabelais, Shakespeare, Molière (...)

FLAUBERT, *Correspondance*, t. II, p. 247.

24 Tout à coup, M. Esseyte devint terrible; c'était dans l'habitude une nature enflammée, violente, exagérée, aimant les cris, la casse et les tonnerres (...)

ALPHONSE DAUDET, *Le Petit Chose*, t. I.

N. m. *L'exagéré*. Ce qui porte le caractère de l'exagération, de l'outrance.

25 Quelle différence mettez-vous donc entre le romanesque et l'exagéré?

DIDEROT, *Salon de 1767*, in LITTRÉ.

26 M^{lle} Rachel a su charmer le public, parce que dans ce siècle de l'exagéré, elle a su marquer la passion sans l'outrer.

STENDHAL, *Souvenirs d'égotisme*, p. 313.

CONTR. *Adoucir, affaiblir* (cit. 11), *amortir; amoindrir, atténuer, minimiser, mitiger, modérer, réduire, restreindre, tempérer*.

EXALTANT, ANTE [ɛgzaltā, āt] adj. — 1865, *Littre*; absent du dict. de l'Académie, huitième éd.; p. prés. de *exalter*.

♦ **1.** Qui stimule les facultés sensibles, l'activité, l'énergie. *L'air exaltant des sommets*. ⇒ **Excitant, stimulant, vivifiant**. *Lecture, musique exaltante*. *Paroles exaltantes*.

1 Ce n'est point une lecture frivole, c'est une lecture poignante et exaltante, c'est une lecture âpre et magnifique.

G. DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, II, p. 79.

2 Exaltantes, certes, ces promenades poétiques et philosophiques où nous remuons en pensée ciel et terre.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XVIII, p. 194.

3 C'était bien la minute musicienne, l'exaltante minute où nul hérosisme comme nul crime n'est impossible.

MONTHERLANT, *la Relève du matin*, p. 121.

4 Le malheur ne veut pas de résignation; il est toujours imprévu, exaltant, extraordinaire, et demande une belle âme.

J. CHARDONNE, *l'Amour du prochain*, p. 54.

♦ **2.** Qui stimule l'intérêt, la curiosité. ⇒ **Passionnant**. *Pensée, entreprise exaltante*. *Cette perspective n'avait rien de très exaltant*.

CONTR. *Anémiant, déprimant*.

EXALTATION [ɛgzaltasjō] n. f. — XIII^e; en parlant de la Sainte-Croix; lat. ecclési. *exaltatio*, du supin de *exaltare*. ⇒ **Exalter**.

♦ **1.** Relig. Action d'élever très haut. — REM. Ne s'emploie plus au propre, que dans l'expression *Exaltation de la Sainte Croix*, fête de l'Église commémorant l'élévation de la Sainte Croix à Jérusalem.

1 Chateaubriand a employé exalter au sens propre de hausser, exhausser (...) Cela n'est pas à recommander; et la locution toute spéciale d'exaltation de la croix ne suffit pas pour autoriser Chateaubriand, parce que le mot est tout crûment traduit du latin.

LITTRÉ, *Dict., Suppl.*, art. *Exalter*.

Fig. *L'exaltation d'un pape*, son élévation au trône pontifical. *L'exaltation des faibles et des déshérités* (Jean-Richard Bloch, in T. L. F.).

2 À l'entendre, il (*le duc de Blacas*) fait tout, il peut tout (...) il a dans sa poche les clefs des conclaves; les trois derniers papes lui doivent leur exaltation (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 79.

♦ **2.** (1651). Littér. Action de glorifier, de célébrer hautement (les mérites de). ⇒ **Glorification, louange**. *L'exaltation des vertus* (→ **Dérision**, cit. 3). *L'exaltation d'un grand personnage par un thuriféraire, d'un saint par son hagiographe*.

3 Si nous envisageons cet événement (*la mort de M. Pascal père*) ... comme une suite (...) utile au bien de l'Église et à l'exaltation du nom et de la grandeur de Dieu (...)

PASCAL, *Lettre à Périer*, 17 oct. 1651.

♦ **3.** Anc. chim. Accroissement d'activité d'une substance rendue plus subtile, plus pure. ⇒ **Activation, sublimation**. *L'exaltation des sels*. — Mod. Méd. *Exaltation de virulence d'une bactérie* (par oppos. à *atténuation*).

♦ **4.** (Déb. XVI^e). Littér. Le fait de devenir très intense, très actif. *L'exaltation des forces, de l'énergie combative* (→ **Combativité**, cit. 1). *Exaltation de la sensibilité physique et morale*. *Exaltation de l'imagination* (⇒ **Déchainement**). *Exaltation d'une passion*.

⇒ **Embrassement**. *Exaltation de sentiments inférieurs* (⇒ **Sublimation**). *Exaltation des sentiments religieux*.

La manière de vivre des Chartreux suppose, dans les hommes qui sont capables de la mener, ou un esprit extrêmement borné, ou la plus noble et la plus continuelle exaltation des sentiments religieux.

M^{me} DE STAËL, *Corinne*, X, 1.

On délirera deux années entières, pendant lesquelles les facultés de mon âme arriveront au plus haut point d'exaltation.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 126.

(...) mon amour était moins l'amour que le désir d'une exaltation de ma personnalité.

MONTHERLANT, *Pitié pour les femmes*, p. 29.

♦ **5.** Absolt, cour. Grande excitation de l'esprit, causée par un agent physique, chimique ou par une vive impression. — (Psychiatrie). État délirant qui donne au malade une impression de grande puissance, d'euphorie intense. ⇒ **Agitation, animation, ardeur, chaleur, délire, effervescence, égaré, emballement, emportement, enivrement, enthousiasme, éréthisme, excitation, extase, exultation, feu, fièvre, griserie, ivresse, passion, ravissement, surexcitation, transport, véhémence**. *État d'exaltation*. *Exaltation intellectuelle, mystique*. *Exaltation nerveuse*. *Exaltation passagère*. *Parler avec exaltation*. *Dans l'exaltation du débat, du jeu*. *Alternatives** (cit. 2) *d'exaltation et d'abattement, de mélancolie* (→ 1. **Bas**, cit. 52). *Degré* (cit. 29) *d'exaltation*. *Son exaltation ne cesse de croître** (cit. 14). *Calmer l'exaltation de qqn* (⇒ **Dégriser**). *Revenir de son exaltation*.

(...) disposition bizarre qui (...) donne à l'égoïsme même le ton de l'exaltation, et au dévouement un caractère de personnalité.

RÉMUSAT, *Mélanges* (article de 1819 sur Werther).

La sensibilité est mobile, l'exaltation peu durable (...)

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, t. II, p. 105.

D'autre part, en même temps que la terreur et le découragement, on vit naître l'exaltation nerveuse. Quand les hommes sont trop malheureux, ils deviennent excitables, comme les malades et les prisonniers; leur sensibilité s'accroît et acquiert une délicatesse féminine.

TAINE, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 79.

L'exaltation naturelle d'une âme poétique, exaspérée par l'excitation artistique, pousse ces êtres d'élite à concevoir une sorte d'amour nuageux éperdument tendre, extatique, jamais rassasié (...)

MAUPASSANT, *la Vie errante*, p. 160.

J'avais moi-même à l'âme cette sorte de fièvre, cette exaltation qui nous saisit devant certains spectacles inattendus.

MAUPASSANT, *Au soleil*, p. 250.

(...) nous sommes un peuple enthousiaste; nous ne conquérons que dans l'exaltation (...)

LOUIS MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, De Brumaire à Marengo, V, p. 69.

Elle poursuivait simplement son récit; et une merveilleuse exaltation intérieure la transfigurait.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 44.

CONTR. *Abaissement, avilissement, blâme, censure, critique*. — *Affaissement, affaissement, assoupissement, attiédissement*. — *Abattement, apathie, calme, dépression, flegme, impassibilité, indifférence, sang-froid*.

EXALTER [ɛgzalte] v. tr. — X^e; lat. *exaltare* «élever», au sens fig. du lat. ecclési., de *ex-* intensif, et *altus* «haut, élevé».

♦ **1.** Littér. Élever, porter très haut par ses discours, par ses enseignements, proposer à l'admiration. ⇒ **Glorifier, magnifier**. *Exalter les mérites de qqn*. ⇒ **Louer, vanter**. *Ce romancier, ce roman exalte la passion, la volupté*. ⇒ **Auréole**. *La doctrine du Christ exalte les humbles*. *Homère exalte la gloire d'Achille*. ⇒ **Célébrer, chanter**. *Exaltons les bienfaits, le nom du Seigneur*. ⇒ **Bénir**. *Celui qu'ils exaltent entre tous*. ⇒ **Pavois** (mettre sur le pavois). *De tous côtés, on l'encense, on l'exalte*. ⇒ **Admirer** (cit. 8); **élever, porter** (élever jusqu'aux nues, porter aux nues). ⇒ **Émouvoir**, cit. 3. *Ils l'exaltent au point d'en faire un dieu*. ⇒ **Déifier, diviniser**.

De tout mon cœur (*je*) t'exalterai

Seigneur (...)

Clément MAROT, *Psaumes de David*, IX.

S'il (*Dieu*) les exalte (*les humbles*), ce n'est point tant eux qu'il exalte, que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il magnifie et qu'il canonise en eux (...)

BOURDALOUE, *Panegyrique de St François de Paule*, II.

(...) en quelque ode insipide.

T'exalter aux dépens et de Mars et d'Alcide (...)

BOILEAU, *Épîtres*, I.

Tout grand poète, tout grand romancier a son cortège d'admirateurs, et surtout de femmes, qui l'exaltent, qui l'entourent (...)

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 29 avr. 1850, t. II, p. 63.

Le défunt n'eut pas à se plaindre. Oh! il fut royalement traité, louangé comme un mort de grande marque; vingt minutes on le couvrit de gloire, on exalta son tact exquis, le désintéressement de son zèle.

COURTÉLINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, VI^e tableau, II.

(...) c'est toujours le cœur qu'il exalte (*Pascal*), et la raison qu'il humilie.

André SUARÈS, *Trois hommes*, «Pascal», p. 28.

Exalter qqn, qqch. à ses propres yeux: se faire une idée trop élevée de qqn, qqch. *Les enfants ont tendance soit à déprécier* (cit. 5), *soit à exalter leurs parents*.

♦ **2.** (XVII^e). Anc. chim. Redoubler la vertu de (une substance), accroître l'activité, l'énergie de. ⇒ **Augmenter, renforcer**. *Exalter une substance en la purifiant*.

Les Chymistes (*chimistes*) et les Fous, qui se disent amateurs des sciences secrètes, aiment fort le terme d'exalter, parce qu'il a plus d'emphase, et ils s'en servent à tout propos. Celui qui a imité leur langage, dans la pensée de les rendre ridicules, leur fait dire: Si l'on veut recouvrer l'empire sur les Salamandres, il faut purifier et exalter l'élément du feu qui est en nous, etc...

Dict. de TRÉVOUX, éd. 1771, art. *Exalter*.

Sachez donc qu'il se trouve dans ce ballon une poudre solaire souverainement propre à exalter le feu qui est en nous. Et l'effet de cette exaltation ne se fait guère attendre. Il consiste en une subtilité des sens qui nous permet de voir et de toucher les figures aériennes flottant autour de nous.

FRANCE, *la Rôtisserie de la reine Pédauque*, XV, (C.), t. VIII, p. 131.

Méd. Rendre plus actif (un agent pathogène). Exalter la virulence d'un germe. Certaines influences exaltent la virulence du microbe.

9 Qu'aurait-ce été si le venin (de cette maladie) eût été un peu plus exalté? et il le serait devenu sans doute, si l'on n'avait été assez heureux pour trouver un remède aussi puissant que celui qu'on a découvert.

MONTESQUIEU, Lettres persanes, CXIV.

10 La bile du natif de Saint-Malo en fut encore plus exaltée (...)

VOLTAIRE, Facéties, Diatr. docteur Akakia.

11 Elle avait pour maxime que, lorsque dans le monde on entendait dire du mal de ses amis, il ne fallait jamais prendre vivement leur défense et tenir tête au médiant; car c'était le moyen d'irriter la vipère et d'en exalter le venin (...)

MARMOUSET, Mémoires, VI.

Rendre plus agissant. « Exalter les propriétés d'un médicament » (Litttré). — Techn. Exalter une note dans la composition d'un parfum. Par ext. ⇒ Exciter, fortifier, stimuler. « Exalter les fonctions du foie » (Litttré). L'air pur exalte les forces. ⇒ Vivifier.

Littér. Rendre plus fort (le compl. désigne une odeur, un parfum, la lumière...). → Divette, cit. 1. La tiédeur de la pièce exaltait le parfum des fleurs. ⇒ Exhaler (faire exhaler). Le bleu exalte le jaune et réciproquement. ⇒ Rehausser, relever, ressortir (faire).

12 Il y eut d'abord le printemps qui rajeunit et dilata la peste, puis l'été qui la fit bouillir et l'exalta. Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 233.

◆ 3. Élever à un haut degré de perfection. ⇒ Améliorer, développer, perfectionner. Exalter les vertus (→ Auto, cit. 2). Exalter l'homme, l'élever au-dessus de lui-même. Une civilisation doit exalter l'homme, assurer son épanouissement. ⇒ Hausser (→ Cœur, cit. 169).

12.1 (...) vous supposez toujours que tout ce qui n'est pas surnaturel est vil, que tout ce qui n'exalte pas l'homme jusqu'au séjour des béatitudes, le rabaisse nécessairement au niveau de la brute (...)

E. DE SENANCOUR, Oberman, t. I, p. 218.

◆ 4. (Fin XVIII^e). Élever (un sentiment) à un haut degré d'intensité. Exalter l'audace (→ Décision, cit. 9), le courage de qqn. ⇒ Animer, exciter, grandir. Ses succès ont exalté son orgueil. ⇒ Enfler. Exalter un enthousiasme, un moral abattu. ⇒ Ranimer, raviver, réchauffer, relever, remonter, réveiller. Le calme et la paix exaltaient ce goût natif (→ Bruit, cit. 4).

13 Contraires ouvertement les grands sentiments est un moyen sûr de les rendre opiniâtres et de les exalter. M^{me} DE GENLIS, M^{lle} de Lafayette, p. 153, in POUGENS.

14 Des cœurs (des Allemands) brûlant d'une haine patriotique (en 1812, contre les Français), exaltés jusqu'au fanatisme par la mysticité. Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, XII, VII.

15 D'ailleurs Athanase avait cette fierté qu'exalte la pauvreté chez les hommes d'élite, qui les grandit pendant leur lutte avec les hommes et les choses, mais qui, dès l'abord de la vie, fait obstacle à leur avènement. BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 236.

16 Nous avons cru que la vertu des âmes basses pouvait aider au triomphe des causes nobles, que l'égoïsme habile pouvait exalter l'esprit de sacrifice, que la sécheresse de cœur pouvait, par le vent des discours, fonder la fraternité ou l'amour. SAINT-EXUPÉRY, Pilote de guerre, p. 202.

◆ 5. Élever (qqn) au-dessus de l'état ordinaire, échauffer son imagination, son besoin d'idéal. ⇒ Animer, chauffer (à blanc), échauffer, électriser, emballer, émouvoir, enflammer; enivrer, enfiévrer, enthousiasmer, exciter, fanatiser, galvaniser, griser, passionner, soulever, transporter. Un élan qui exalte les âmes (→ Ardeur, cit. 3). L'orateur exaltait son auditoire.

17 La croisade religieuse n'en fut pas moins prêchée dans les églises. Les vicaires généraux exaltèrent encore le peuple, en faisant faire, pour le salut de la religion, des prières de Quarante-Heures. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., t. II, p. 113.

18 Vraies ou fausses, les nouvelles, propagées par cette immense rumeur, exaltaient beaucoup la population parisienne (...)

G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, X, p. 185.

Absolument :

19 Alors, s'exaltant pour exalter : Eh quoi! c'est vous, ajoute-t-il, que cette pensée n'enflamme point? Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, VIII, IX.

► S'EXALTER v. pron.

◆ 1. Littér., didact. Devenir plus virulent; plus intense, plus fort.

20 L'odeur du seringia s'exalte dans l'air chaud.

Francis JAMMES, Clairières, p. 82, in T. L. F.

21 (...) c'est dans un fond de basse-fosse qu'il faut confiner les reptiles; on doit les faire mourir à l'ombre, autrement leur venin s'exalte et devient plus dangereux.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, IV.

22 Lorsqu'une bactérie pathogène est répiquée en série sur des animaux réceptifs, sa virulence s'exalte (...)

POIRÉ, Dict. des sciences. Exaltation de virulence.

◆ 2. Esprit, imagination, cœur qui s'exalte (→ Absence, cit. 10). Orateur, amoureux qui s'exalte. — Récipr. Les deux orateurs se sont exaltés l'un l'autre.

23 Malheureusement, quand les journées sont si longues, et qu'on est désoccupé, on rêve, on fait des châteaux en Espagne, on se crée sa chimère; peu à peu l'imagination s'exalte (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXVIII.

24 S'enfermant alors dans l'atelier, il s'exalta devant le portrait (...)

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 43.

► EXALTÉ, ÊE p. p. adj. et n. (XVIII^e; gloire exaltée, 1656).

◆ 1. Qui est devenu très intense, très actif. Enthousiasme exalté. ⇒ Délirant. Imagination exaltée. ⇒ Surexcité (→ Coquille, cit. 2).

◆ 2. (Personnes). Qui est dans un état d'exaltation ou porté à l'exal-

tation. Il est trop exalté. C'est un tempérament, un esprit exalté. ⇒ Ardent, enthousiaste, passionné. Tête exaltée (→ Dramatiser, cit. 1).

Par ext. Qui traduit des sentiments exaltés. Tenir des propos exaltés. Air exalté.

Fénelon n'était point hypocrite, il a été de bonne foi martyr de ses systèmes; c'était ce qu'on appelle aujourd'hui un esprit exalté. Ce mot est devenu à la mode pour exprimer l'enthousiasme. M^{me} DU DEFFAND, in LAFAYE.

Il lève les yeux au ciel et déchire lentement ses poèmes, dans l'attitude grave et exaltée d'un homme qui fait un sacrifice solennel.

A. DE VIGNY, Chatterton, III, 7.

Plus tard, je le trouvai passé à des idées politiques très exaltées (...)

RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, III.

(En Toscane) où les hommes de la Renaissance ont jeté des chefs-d'œuvre à pleins mains, on se demande avec stupeur ce que fut l'âme exaltée et féconde, ivre de beauté, follement créatrice, de ces générations secouées par un délire artiste.

MAUPASSANT, la Vie errante, p. 49.

N. Un exalté, une exaltée. Cet attentat est le fait de quelques exaltés. ⇒ Brûlé (cerveau brûlé, tête brûlée), énergumène, fanatique, fou, furieux.

Je suis croyante, moi. N'allez pas me prendre pour une exaltée, une mystique (...)

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 147.

CONTR. Abaisser, avilir, bafouer, blâmer, censurer, confondre, décrier, dénigrer, déprécier, déshonorer, diffamer, mépriser, rabaisser, ravaler. — Amortir, assoupir, attiédir, atténuer, déprimer, endormir, éteindre, refroidir. — (Du p. p.) Calme, doux, flegmatique, froid, impassible, paisible.

EXAMEN [egzamē] n. m. — 1339; lat. examen, au propre « aiguille de balance », de exigere, au sens de « peser ». → Exiger; essaim.

◆ 1. Action, fait de considérer, d'observer avec attention. ⇒ Considération (1.), enquête, étude, information, inspection, investigation, observation, recherche, revue. L'examen de qqch. par qqn. L'examen de qqn; son examen de qqch. Examen destiné à apprécier (⇒ Appréciation, estimation, évaluation), à constater (⇒ Constata-tion), à vérifier (⇒ Contrôle, 4.; vérification). Vérifier par un second examen. ⇒ Récoler. Examen superficiel, sommaire, rapide. Examen approfondi (⇒ Approfondissement). Examen analytique, détaillé, minutieux. ⇒ Analyse, dissection (fig.), épulchage (fig.). Examen attentif ⇒ Auscultation (fig.) (→ Attention, cit. 24). Examen critique, sévère. (⇒ Censure, critique). Examen sérieux, désintéressé (cit. 9). Examen objectif (→ Dessin, cit. 16). Soumettre un préjugé, une idée, une opinion à l'examen (→ Passer au crible*, à l'étamine*). Cette thèse ne supporte pas l'examen, ne résiste pas à l'examen, perd tout crédit. Choisir, se décider après examen. Au premier examen (→ A première vue*, au premier coup d'œil*). Examen collectif d'une affaire, d'une question (⇒ Délibération, débat, discussion). Examen d'expert (⇒ Estimation, expertise). Examen des lieux (⇒ Exploration, reconnaissance, ronde, visite). L'examen d'un navire, d'une cargaison (⇒ Arraisonnement, inspection). Examen et vérification de comptes. Examen direct, personnel d'un manuscrit, d'une pièce (⇒ Visa, vu). Examen comparé de manuscrits. ⇒ Collation, conférence (vx). Examen d'un livre, d'un ouvrage, d'un texte littéraire. Examen d'une doctrine. — (Absolt). Esprit d'examen: esprit critique. — Libre examen: « le droit naturel de n'accepter comme vrai que ce qu'admet la raison ou l'expérience » (Litttré). ⇒ Libre (cit. 7 et supra). Libre examen en matière religieuse, en matière de foi. Examen de soi-même (⇒ Analyse, introspection). — Dr. Examen légal. Examen scientifique. Examen d'une substance pour en éprouver les qualités physiques (⇒ Essai, expérience, test). Examen spectroscopique. Examen des organes d'un moteur, d'une machine. Ouverture, regard facilitant l'examen et la surveillance de l'intérieur d'une machine, etc. — Examen médical (⇒ Visite). Procéder à l'examen d'un malade, d'un organe. Examen clinique, radiologique. Examen au stéthoscope (⇒ Auscultation). Examen à la radioscopie*. Examen de la vue, de la vision (ou examen optométrique). L'ophtalmoscopie, examen de l'intérieur de l'œil (→ suff. -scopie). Examen de l'ouïe (⇒ Audiométrie). Examen d'un liquide organique, examen sérologique. Examen des urines, du sang. ⇒ Analyse. Examen médical périodique prescrit à certaines personnes. Examen pré-nuptial*. Examen post-mortem (⇒ Autopsie).

Le temps viendra de faire imprimer mes remarques sur les pièces que j'aurai faites (...) En attendant cet examen, qui peut-être ne verra point (...)

MOLIÈRE, les Fâcheux, Avertissement.

Toute la vie du chrétien doit être un examen et une censure continuelle et secrète de ses actions, de ses désirs, de ses pensées (...)

MASSILLON, Carême, Confession.

Je me borne à l'examen de quelques questions qui me paraissent les plus importantes.

CONDILLAC, Études historiques, I, 8.

(...) je dis mes principes et je le dis à dessein : car ils ne sont pas, comme ceux des autres femmes, donnés au hasard, reçus sans examen et suivis par habitude; ils sont le fruit de mes profondes réflexions (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXI.

D'un sévère examen je ne crains pas la suite.

M.-J. CHÉNIER, Œdipe roi, III, 2.

Sans me répondre, il me toisa de la tête aux pieds; puis, comme satisfait de son examen, il considéra avec la même attention mon guide, qui avançait.

MÉRIMÉE, Carmen, I.

(...) la Grâce dont les lois échappent à tout examen (...)

F. MAURIAC, Souffrances et Bonheur du chrétien, p. 130.

- 8 Le moindre objet avait subi un examen rigoureux, comme ces pièces de métallurgie fine dont dix instruments d'épreuve vérifient le calibre, le son, le grain, l'élasticité. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, p. 22.
- 9 M^{me} de Bataincourt avait fait, au printemps, irruption chez Antoine pour le consulter sur l'état général de sa fille (...) À cette date, l'examen d'Antoine n'avait décelé aucun indice de lésion. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 143.
- 10 L'examen microscopique des corpuscules, puis la découverte de filaments (...) lui montraient qu'il était dans la bonne voie. Henri MONDOR, Pasteur, p. 86.

♦ **2. EXAMEN DE CONSCIENCE** : examen attentif de sa propre conduite, du point de vue moral.

- 10.1 Son cahier d'examens de conscience n'était pas à jour. D'ici lundi soir, il lui faudrait donc découvrir quatre ou cinq péchés dont elle pût faire état dans son cahier.

M. AYMÉ, la Jument verte, 1933, p. 122.

Faire son examen de conscience. — Spécialt., dans la vie religieuse. Revue des fautes qu'on a commises. *Faire son examen de conscience chaque jour. Examen de conscience préparant à la confession.*

- 11 (*Anne d'Autriche*) redouble ses dévotions toujours assidues; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux. BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.
- 12 Toutes les actions de ma vie m'apparaissent sous leur côté le plus défavorable, et dans l'espèce d'examen de conscience auquel je me livrais, la mémoire me représentait les faits les plus anciens avec une netteté singulière. NERVAL, Aurélia, II.
- 13 Cette heure du soir, qui pour les croyants est celle de l'examen de conscience, cette heure est dure pour le prisonnier ou l'exilé qui n'ont à examiner que du vide. CAMUS, la Peste, p. 201.

Par anal. « Des républicains (...) commençaient à faire leur examen de conscience politique » (M. Aymé, in T. L. F.).
Libre examen. ⇒ **Libre**, cit. 7 et *supra*.

♦ **3.** Épreuve, ou série d'épreuves destinées à déterminer l'aptitude d'un candidat* à entrer dans une école, à obtenir un titre, un grade, une fonction. *Dans l'examen, l'admission est déterminée par une note que les candidats doivent atteindre ou dépasser, tandis que dans le concours**, le nombre de places proposées est fixé d'avance. *Examens passés par les écoliers, les étudiants au cours de leurs études* ⇒ **Baccalauréat** (cit.), **brevet, certificat, clinique, diplôme, doctorat, licence**. *Cet examen exige beaucoup de travail. Préparer un examen.* ⇒ **Bachoter**. *Compositions, colles préparant à un examen.* ⇒ **Présenter à un examen, passer l'examen de...** ⇒ **Épreuve, test**; et aussi **audition**. *Comparaitre devant le jury d'examen. Être reçu à un examen avec la mention bien, passable. Être collé, recalé, blackboulé, refusé à un examen. Sêcher à l'examen. Professeur faisant passer l'examen* (⇒ **Examineur**), *corrigeant les épreuves écrites d'un examen* (⇒ **Correcteur**). *Examen d'entrée dans une classe, une école. Examen de sortie, de fin d'études. Examen probatoire. Examen blanc*, destiné à vérifier si les candidats sont suffisamment préparés. *Épreuves d'examen.* ⇒ **Épreuve** (cit. 32 et *supra*), **composition, interrogation**; **écrit, oral** (→ **Concours**, cit. 12). *Session d'examen. Coefficient** appliqué aux notes d'examen. *Note éliminatoire dans un examen. Sujet, question, dissertation d'examen. Programme d'un examen. Jury, salle d'examen.* — *Fraudes dans les examens.* — *Examen psychotechnique, psychométrique.* ⇒ **Test, épreuve**.

- 14 Tu ne sais pas que je suis décidé à passer mon examen de bachelier et que je n'ai plus qu'à préparer un peu de philosophie. SAINTE-BEUVE, Correspondance, 6, 19 mars 1821, t. I, p. 33.
 - 15 À propos d'examen, je n'ai point encore ouvert mes livres de droit. Ça viendra vers le mois d'avril ou de mai; alors je travaillerai quinze heures, sera refusé et traitera ensuite mes examinateurs de canailles, de ganaches, de pairs de France. FLAUBERT, Correspondance, 54, 22 janv. 1842.
 - 16 (...) je me propose d'envoyer mon fils au collège l'an prochain. Croyez-vous qu'il soit en état de subir l'examen d'entrée en sixième? J. GREEN, Léviathan, p. 41.
 - 17 Edmond avait peu de temps à lui en raison des examens. Il piochait vite son programme, ne faisait que de brèves apparitions au *Passage-Club*, dans l'espoir de se rattraper. ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 433.
- Abrev. fam. (argot scol.; 1880, in D. D. L.) : *exam* [egzam]. *T'as déjà passé l'exam?* — Par plais. (jeu sur *-men* et *main*). *Expapied* (B. et F. Groult, *Journal à quatre mains*, p. 74).

EXAMINATEUR, TRICE [egzaminatœr, tris] n. — 1307; bas lat. *examinator*, du supin de *examinare*. ⇒ **Examiner**.
 Personne qui examine*.

A. (Personnes). ♦ **1.** Vieilli. Personne qui considère, observe avec attention. ⇒ **Critique, observateur**. *De froids examinateurs de la nature humaine* (→ **Abstracteur**, cit. 2).

Adj. (Vx). *Médecin, chirurgien examinateur* (Céline, Nerval, in T. L. F.).

♦ **2.** Celui, celle qui fait passer un examen (⇒ **Examen**, 3.), qui soumet un candidat à une épreuve. ⇒ **Correcteur, interrogateur**; **colleur**. — Spécialt. Personne qui fait passer une épreuve orale. *Examineur de français, de mathématiques. Examineur sévère, indulgent. Jury formé de plusieurs examinateurs. Une examinatrice.*

- 1 (...) plusieurs examens se passaient simultanément (...) des chaises de cuir entouraient une table, décorée d'un tapis vert. Elle séparait les candidats de MM. les Examineurs en robe rouge, tous portant des chausses d'hermine sur l'épaule, avec des toques à galons d'or sur le chef. Frédéric se trouvait l'avant-dernier de la série, position mauvaise. À la première

question sur la différence entre une convention et un contrat, il définît l'une pour l'autre; et le professeur, un brave homme, lui dit : — « Ne vous troublez pas, monsieur... » (...) à la deuxième interrogation (...) il se montra passable. Mais, après la troisième (...) l'examineur étant resté impassible tout le temps, son angoisse redoubla. FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, v.

Tel un candidat au baccalauréat attache ses regards sur la figure de l'examineur et espère vainement y trouver la réponse qu'il ferait mieux de chercher dans sa propre mémoire. tel, tout en lui souriant, j'attachais mes regards sur les traits de la grosse dame. PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 980.

J'étais un « bûcheur » (...) Il ne me souvient pas, au lycée, d'avoir trouvé le moindre plaisir à étudier Virgile ou Racine. Tout cela n'était que matière de cours. Des œuvres humaines, j'isolais celles qui étaient inscrites au programme (...) et j'écrivais à leur sujet ce qu'il faut écrire pour plaire aux examinateurs; c'est-à-dire ce qui a déjà été dit et écrit par des générations de normaliens. Voilà l'idiot que j'étais (...). F. MAURIAC, le Nœud de vipères, II.

B. (Choses). Rare. Appareil servant à examiner. ⇒ **Analyseur**.

CONTR. *Candidat, élève, étudiant...*

EXAMINER [egzamine] v. tr. — XIII^e; lat. *examinare*, de *examen*, *inis*. ⇒ **Examen**.

♦ **1.** Considérer, observer avec attention, avec réflexion. ⇒ **Considérer, étudier, inspecter, observer, rechercher**. *Examiner qqch. pour apprendre*, connaître*, savoir*... Examiner les qualités et les défauts, la valeur de qqch.* ⇒ **Apprécier, critiquer, estimer, évaluer, juger, supputer**; **éprouver, essayer, expérimenter** (Cf. **Passer au crible**, à l'étamine, au tamis...). *Examiner une chose pour contrôler*, vérifier**. *Examiner le pour et le contre, examiner les qualités de plusieurs choses.* ⇒ **Balancer** (cit. 14), **collationner, comparer, conférer** (2.), **peser**. *Examiner pour la deuxième fois, à plusieurs reprises.* ⇒ **Repasser, repeser, ressasser, retourner** (dans son esprit), **revoir, sasser** (fig. : sasser et ressasser). *Examiner superficiellement, de loin, un problème; examiner rapidement, sans s'arrêter...* ⇒ **Effleurer, parcourir, survoler** (⇒ **Jeter un coup d'œil sur...**). *Examiner une affaire en comité, en conférence.* ⇒ **Débatte, délibérer, discuter...** (→ **Mettre sur le tapis***). *Examiner indiscrètement les affaires d'autrui* (→ **Mettre, fourrer son nez***). *Examiner sérieusement, calmement, à tête reposée, avec attention*, contention* (cit. 3). *Examiner à fond.* ⇒ **Approfondir, disséquer** (fig.), **éplucher** (fig.), **fouiller, scruter**. *Il va falloir examiner cela de plus près.* ⇒ **Regarder, voir**. *Examiner séparément, dans le détail* (⇒ **Analyser**). *Examiner en bloc. Tout bien examiné, on doit conclure que...* Cf. **Tout bien compté, considéré. A tout examiner.** Cf. **A tout prendre**; après tout. — *Examiner qqch. par le toucher.* ⇒ **Palper, toucher**. *Acheter qqch. sans l'examiner.* ⇒ **Acheter chat*** en poche. — Spécialt. *Médecin qui examine un malade. Examiner les bronches* (⇒ **Ausculteur**). — *Examiner le ciel. Aruspice* (cit. 1) *examinant les entrailles d'un animal immolé. Examiner le vol des oiseaux pour en tirer un présage* (⇒ **Auspice**). *Examiner des documents, des manuscrits, des notes.* ⇒ **Compulser, consulter, dépouiller, feuilleter**. *Examiner une œuvre littéraire, un drame* (cit. 4) *pour en faire la critique. Examiner un acte avant de le viser**. *Examiner une affaire, un problème, une question, un sujet* (⇒ **Traiter**). *Examiner les charges qui pèsent contre un accusé* (cit. 2). *Examiner les causes, les conditions, les effets* (cit. 1) *d'un événement. Examiner les difficultés* (cit. 4). *Examiner les chances d'une tentative.* ⇒ **Sonder, tâter** (le terrain). *Examiner ce que l'on doit faire.* ⇒ **Penser, réfléchir**. *Il n'a pas eu le temps d'examiner la situation.* Cf. **Se reconnaître, se retourner. Examiner si tout va bien. Examiner pourquoi, comment une chose est arrivée.** — **Absolt** (vx). **Réfléchir, approfondir. Il va falloir examiner.**

- Je n'examine point si j'y pourrais survivre. RACINE, Bérénice, II, 2.
- Examine leurs yeux, observe leurs discours (...) RACINE, Britannicus, I, 4.
- L'âne n'en sait juger que par ce qu'il en voit. 3
- Le regard, au contraire, à fond les examine, Les tourne de tout sens (...) LA FONTAINE, Fables, IV, 14.
- Le prétexte de voir s'il ne restait plus aucune trace de mes blessures, lui donna sans que je pusse m'y opposer, le droit de m'examiner nue (...) SADE, Justine..., I, p. 113.
- Enfin, tout pesé, tout retourné, tout examiné (...) quand même il eût découvert que Jean Valjean était un forçat, cela l'eût-il changé (...)? HUGO, les Misérables, V, VII, II.

Je ne crois pas que sur la terre Il soit un lieu d'arbres planté Plus célébré, plus visité, (...) Plus examiné, plus vanté.

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Sur trois marches... »

(...) l'enfant pauvre montrait à l'enfant riche son propre joujou, que celui-ci examinait avidement comme un objet rare et inconnu.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XX.

(Pasteur) en prend un (cocon), le tourne, le retourne entre les doigts; curieusement il examine, comme nous le ferions d'un objet singulier venu de l'autre bout du monde. J.-H. FABRE, in Henri MONDOR, Pasteur, p. 74.

Les œuvres que tout le monde admire sont celles que personne n'examine.

FRANCE, le Jardin d'Épiculture, p. 172.

(...) il (*le roi*) faisait dire qu'il examinerait : c'était la formule officielle du refus de sanction.

JAURES, Hist. socialiste, t. III, p. 108.

Il se contenta d'examiner à la lueur d'un réverbère le passeport de Jacques, et de vérifier, d'un coup d'œil professionnel, la ressemblance de la photo d'identité.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 130.

Pasteur (...) examinait toujours les choses de près (...)

Henri MONDOR, Pasteur, p. 138.

- 11.1 Elle n'a probablement rien éprouvé d'aussi fort. Tout au plus un vague malaise, une sensation qu'elle ne s'est même pas donné la peine d'examiner.
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 164.

Examiner sa conscience. ⇒ **Descendre, rentrer** (en soi-même).

- 12 Il se juge en autrui, se tâte, s'étudie,
Examine en secret sa joie et ses douleurs (...) CORNELLE, Pompée, III, 1.

V. pron. réfléchi :

- 13 Plus je rentre en moi-même et plus je m'examine,
Moins j'y puis de mon mal rencontrer l'origine (...) ROTROU, Bélisaire, v, 1.

- 14 Quand un homme s'examine, quelle satisfaction pour lui de trouver qu'il a le cœur juste!
MONTESQUIEU, Lettres persanes, LXXXIII, in LITTRÉ.

Absolt. *Douter* (cit. 21), *c'est examiner*.

♦ **2.** Regarder très attentivement (avec ou sans intention scientifique). *Examiner un objet, un instrument, un mécanisme. Examiner une préparation au microscope. Instrument servant à examiner* (⇒ suff. *-scope*). *Examiner un lieu, un endroit.* ⇒ **Explorer, visiter. Examiner un terrain. ⇒ **Prospecter.****

Regarder attentivement (qqn). ⇒ **Contempler, dévisager, regarder. Examiner quelqu'un de la tête aux pieds. ⇒ **Toiser. Examiner quelqu'un sans pouvoir l'identifier.****

V. Pron. réfl. *S'examiner dans la glace, sous toutes les coutures.*

- 15 Il la regarda et l'examina longtemps (...) il était heureux d'avoir sa figure devant lui et de se dire : Je vois Madeleine.
G. SAND, François le Champi, XVI.

♦ **3.** Faire subir un examen à (qqn), soumettre (un candidat) à une épreuve. ⇒ **Interroger. Examiner un élève sur les mathématiques. Être examiné** (→ Être sur la sellette*).

- 16 L'abbé Pirard examina Julien sur la théologie, il fut surpris de l'étendue de son savoir.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XXV.

EXANTHÉMATEUX, EUSE [egzântematø, øz] adj. — 1756; du lat. *exanthema*, ou de *exanthème*.

♦ Méd. (vieilli). ⇒ **Exanthématique.**

EXANTHÉMATIQUE [egzântematik] adj. — 1765; du lat. *exanthema*.

♦ Méd. De la nature de l'exanthème; caractérisé par l'exanthème. *Éruption, rougeur exanthématique. Fièvres exanthématiques* : fièvres dues aux rickettsies, typhus exanthématique. ⇒ **Enanthème, exanthème. Typhus* exanthématique.**

Je passai la première nuit qui suivit mon retour dans les baraquements, sur une de ces paillasses grouillantes de poux qui ajoutaient à nos risques le typhus exanthématique (...)
M. YOURCENAR, le Coup de grâce, p. 209.

N. (*Un, une exanthématique*).

EXANTHÈME [egzântem] n. m. — 1556; *exanthemate*, 1545; lat. méd. *exanthema*; mot grec, « efflorescence », de *anthos* « fleur ».

♦ Rougeur cutanée ne s'accompagnant ni de papule ni de vésicule, qui survient dans des maladies infectieuses et contagieuses. ⇒ **Dermatose, éruption. L'exanthème est caractéristique de certaines maladies.** ⇒ **Acné** (érythémateuse), **enanthème, érythème, érysipèle, rickettsiose, roséole, rougeole, rubéole, scarlatine, typhus** (exanthématique), **urticaire, variole. Exanthème variolique. Exanthème subit** : fièvre éruptive ressemblant à la rubéole.

DÉR. V. **Exanthémateux, exanthématique.**

EXARCHAT [egzarka] n. m. — xvi^e; de *exarque*.

♦ Didact. (hist.). Dignité d'exarque; province gouvernée par un exarque. *L'exarchat de Ravenne fut créé en 568 et finit en 1752.*

EXARQUE [egzark] n. m. — xvi^e; *exarche*, 1511; lat. *exarchus*, grec *exarkhos*, de *exarkhein*, de *ex-*, et *arkhein* « commander ».

♦ **1.** Hist. Dans l'empire d'Orient, Grand dignitaire investi d'une autorité extraordinaire. Spécial. Du vi^e au viii^e siècle, Vice-roi gouvernant la partie de l'Italie dépendant encore de l'empire d'Orient. *Les exarques résidèrent longtemps à Ravenne. Dignité d'exarque.* ⇒ **Exarchat.**

- 1 Les exarques apportèrent à Ravenne la décadence de leur empire.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 9.

♦ **2.** Dans l'église orthodoxe, Délégué du patriarche chargé d'une province. — Titre du chef de l'Église nationale bulgare.

- 2 (...) l'exarque de Ravenne, à la fin du vi^e siècle, faisait porter chaque année trois cents livres d'or aux rois lombards.
Georges DUBY, Guerriers et Paysans, p. 82.

DÉR. **Exarchat.**

EXARTHROSE [egzartroz] n. f. — 1808; grec *ex* « hors de », *arthron* « articulation », et suff. *-ose*.

♦ Didact. (méd.). Luxation.

EXASPÉRANT, ANTE [egzaspeã, ôt] adj. — 1294; repris en 1845; Littré ne l'enregistre que dans son *Supplément*, 1877; p. prés. de *exaspérer*.

♦ Qui exaspère, qui est de nature à exaspérer (qqn). ⇒ **Agaçant, crispant, énervant, excédant, horripilant, irritant** (→ Douleur, cit. 12). *Idée exaspérante* (→ Chatouilleux, cit. 4). *Bruit, crépitement* (cit. 1) *exaspérant. Il est d'un calme exaspérant; mauvaise foi exaspérante.*

Ce fut surtout la curiosité des femmes qui devint exaspérante (...)

RADAU, Revue des Deux Mondes, 1^{er} mars 1875, in LITTRÉ, *Suppl.*

C'est exaspérant! disait Joseph Pasquier en haussant les épaules, J'étais tout à fait calme, tout à fait de sang-froid, et voilà les larmes! Toujours les larmes! Et tu sais que rien ne m'exaspère davantage que de te voir pleurer.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, X, v, p. 358.

(Personnes). *Il est exaspérant. Vous êtes exaspérante, avec vos récriminations.*

CONTR. **Calmant, léniliant.**

EXASPÉRATION [egzaspeãsjø] n. f. — 1588, in Montaigne; mais rare jusqu'à la fin du xviii^e (→ **Exaspérer**); lat. *exasperatio*, du supin de *exasperare*.

♦ **1.** Vx ou littér. Extrême aggravation (d'un mal). ⇒ **Aggravation, intensité. Exaspération d'un mal, d'une douleur, d'une maladie.** ⇒ **Exacerbation.** « *L'exaspération des rhumatismes par l'humidité* » (Académie).

Littér. Par ext. *Exaspération d'un désir, d'un besoin, d'un sentiment...* ⇒ **Exaltation, excitation.**

Cette sorte d'ironie (...) allait à un tel point d'exaspération et de frénésie, finissait par devenir une spirale si furieuse de sarcasmes (...)

Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 135.

Il (*le suicide*) procède de l'impuissance où l'on se trouve d'abolir exactement un certain mal (...) Ainsi l'exaspération d'un point inaccessible de l'être entraîne le tout à se détruire.

VALÉRY, Rhumbs, p. 71.

♦ **2.** Cour. État de violente irritation. ⇒ **Colère; agacement, énervement, irritation** (→ Délabrer, cit. 1). *Violente exaspération. Au comble, au paroxysme* de l'exaspération.*

(...) notre exaspération immodérée et illégitime contre ce vice (*la manie de parler de soi*)

MONTAIGNE, Essais, III, 338, in LITTRÉ.

Il (*Flaubert*) bouillonne de romantisme, d'exaspération contre son temps.

A. THIBAUDET, Flaubert, p. 15.

La rage en elle refluit : la rage, ou simplement peut-être l'exaspération?

F. MAURIAU, le Sagouin, I, p. 3.

L'exaspération des esprits. L'exaspération de la foule augmentait d'heure en heure. ⇒ **Nervosité...**

L'exaspération croissait, une exaspération de peuple calme, un murmure grondant d'orage, sans violences de gestes, terrible au-dessus de cette masse lourde.

ZOLA, Germinal, p. 74.

CONTR. Adoucissement, aplanissement (rare), atténuation, cicatrisation (fig.), diminution; calme; douceur, patience.

EXASPÉRER [egzaspeã] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1308, *exasperant*, dès 1294; lat. *exasperare*, au propre, « rendre rude, raboteux... »; et de *asper* « âpre ». — REM. *Exaspérer* (ainsi qu'*exaspération*) semble être sorti de l'usage de la fin du xvi^e s. à celle du xviii^e s. Repris dans la deuxième moitié du xviii^e s. (Gohin, cité par Brunot, *Histoire de la langue française*, VI, p. 1298), il ne figure encore ni dans le dictionnaire de l'Académie, quatrième éd. (1762), ni dans Trévoux (1771). Littré n'en donne aucun exemple littéraire.

♦ **1.** Rendre plus intense, plus pénible (un mal physique ou moral). ⇒ **Accroître, aggraver, aiguïser, aviver, envenimer, excacerber, exciter, irriter. Exaspérer le mal, la douleur, la souffrance. Ce souvenir exaspère son chagrin, ses remords.**

J'ai autrefois été employé à consoler une dame vraiment affligée (...) On y procède mal quand on s'oppose à cette passion, car l'opposition les pique et les engage plus avant à la tristesse; on exaspère le mal par la jalousie du débat.

MONTAIGNE, Essais, III, 4.

Je t'aime trop pour te donner des consolations et te dire de ces choses banales qui exaspèrent la souffrance.

FLAUBERT, Correspondance, t. III, p. 296.

Je suis un homme très malheureux et dont il ne faut pas exaspérer le chagrin (...)

COURTELIN, Boubouroche, Nouvelle, IV.

La pensée gâte le plaisir et exaspère la peine

VALÉRY, Mon Faust, p. 219.

Par ext. Augmenter* à l'excès. *Exaspérer un désir, un besoin.* ⇒ **Affoler, exciter.**

(...) la stridente mélodie des flûtes exaspérait les désirs qui avaient couvé, tout le jour, dans les veines des mercenaires.

Louis BERTRAND, le Livre de la Méditerranée, p. 108.

Je suis excédé par ce travail de pion. Il exaspère en moi ce besoin de logique verbale à quoi mon esprit n'est déjà que trop enclin.

GIDE, Journal, 22 déc. 1917.

La pudeur, la réserve, exaspèrent une ardeur qu'une victoire trop rapide éteindrait aussitôt.

A. MAUROIS, Terre promise, p. 92.

♦ **2.** Plus cour. Irriter (qqn) excessivement. ⇒ **Agacer, aigrir, crispier, énerver** (II.), **fâcher, impatienter, irriter** (cf. Faire bouillir; mettre, pousser à bout; mettre hors de soi, porter sur les nerfs, faire sortir de ses gonds). *Il commence à m'exaspérer!* ⇒ **Excéder; assommer, fatiguer.**

- 8 (...) un tort, une injustice faite à un poète qui est vraiment un poète, l'exaspère à un degré qui apparaît (...) en complète *disproportion* avec l'injustice commise.
BAUDELAIRE, Notes nouvelles sur E. Poe, IV, Pl., p. 1070
- 9 L'inanité de ces embûches exaspérait Hérodiad.
FLAUBERT, Trois contes, « Hérodiad », 1.
- 10 La mauvaise fortune, au lieu de l'abattre, l'exaspéra. Du soir au matin, ce fut une colère formidable qui, ne sachant à qui s'en prendre, s'attaquait à tout, au soleil, au mistral (...)
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, 1.
- 11 Un seul dessein, en son esprit, se formulait avec netteté : exaspérer le père Soupe par le procédé habituel, le faire mousser peu à peu, jusqu'à ce que, l'ayant poussé à bout, il eût enfin obtenu de lui la libre jouissance du bureau (...)
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, 1.
- 12 Habituellement, on déteste ce qui nous est semblable, et nos propres défauts vus du dehors nous exaspèrent.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XI, p. 134.
- 13 Plusieurs fois, j'ai exaspéré Christian par des querelles injustes et vaines. Hier soir, soudain, il s'est fâché et m'a fait une scène d'une extraordinaire violence.
A. MAUROIS, Terre promise, p. 318.

► **S'EXASPÉRER** v. pron.

- ◆ **1.** (Passif). *Souffrance, désir qui s'exaspère.* ⇒ **Accroître** (s'), **augmenter, exacerber** (s').
- ◆ **2.** (Réfl.). S'énervier, s'irriter, se mettre en colère* (cit. 10). *Il s'exaspère à la moindre remarque.*
Fig. et littér. (Sujet n. de chose). ⇒ **Déchaîner** (se).

- 14 Le jour luit, l'ouragan s'endort ou s'exaspère (...)
HUGO, la Légende des siècles, XII, vi.
- 15 Furieusement il fait rouler sur son cou sa tête aux longs cheveux épars, pendant que les tambourins s'exaspèrent et que les bêtes, dressées sur leur queue, suivent ses gestes frénétiques (...)
Jerôme et Jean THARAUD, Marrakech, V, p. 100.

◆ **3.** (Récipr.). *S'exaspérer mutuellement.*

- 16 (...) quand on songe à la quantité de ménages où deux êtres s'exaspèrent, se dégoûtent autour de la même table, du même lavabo, sous la même couverture, c'est extraordinaire comme on divorce peu!
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, 1.

► **EXASPÉRÉ, ÉE** p.p. et adj.

- ◆ **1.** D'une intensité extrême. *Douleur, souffrance exaspérée.* ⇒ **Aigu, vif.** — Poussé à l'excès. ⇒ **Excessif, extrême.** *Sensibilité exaspérée.* ⇒ **Exacerbé.** *Volonté exaspérée.* *Aigreur* (cit. 9) *exaspérée.* *Nationalisme exaspéré* (⇒ **Crise**, cit. 14).
- ◆ **2.** (Personnes). Très irrité. ⇒ **Courroucé, furibond, furieux, irrité; colère** (en), **fureur** (en), **rage** (en); **cran** (à). *Il est exaspéré et ne veut plus rien entendre* (cit. 4).
- 17 Ces gardes françaises (...) étaient furieux (*sic*) dès longtemps, exaspérés contre les journaux, les agitateurs démocrates, qui les appelaient mouchards de Lafayette.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, VIII, t. III, p. 209.
- 18 Exaspéré comme un ivrogne qui voit double, Je rentraï, je fermai ma porte, épouvanté, Malade et morfondu, l'esprit fiévreux et trouble (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Les sept vicillards ».

CONTR. **Adoucir, affaiblir, atténuer, cicatriser** (fig.), **corriger** (4), **diminuer**; **calmer**; **adoucir**.

EXAUCEMENT [egzozmã] n. m. — xvii^e; *exaulcement*; de *exaucer*.

◆ Littér. Action d'exaucer; son résultat. *L'exaucement d'une prière, d'une supplique. L'exaucement des rêves.*

Mais pour d'autres êtres, le passé de mes relations avec eux était gonflé de rêves plus ardents, formés sans espoir, où s'épanouissait si richement ma vie d'alors, dédiée à eux toute entière, que je pouvais à peine comprendre comment leur exaucement était ce mince, étroit et terne ruban d'une intimité indifférente et dédaignée où je ne pouvais plus rien retrouver de ce qui avait fait leur mystère, leur fièvre et leur douceur.
PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 976.

HOM. **Exhaussement.**

EXAUCER [egzose] v. tr. — Conjug. *placer*. — xvii^e; *exaulcer*, 1543; var. d'*exhausser** au sens fig. de «écouter une prière», avec infl. du lat. *exaudire*.

◆ **1.** (En parlant de Dieu, d'une puissance supérieure). Satisfaire (qqn) en lui accordant ce qu'il demande. ⇒ **Comblé, contenter, satisfaire.** *Dieu, le ciel l'a exaucé.* ⇒ **Écouter.** *Exaucer un suppliant.*

- 1 J'ai crié de ma voix
Au Seigneur maintes fois,
Lui faisant ma complainte (...)
Et ne m'a repoussé,
Mais toujours exaucé,
De sa montagne sainte.
Clément MAROT, Psaume de David, III.
- 2 En priant, ne multipliez pas de vaines paroles, comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés.
BIBLE (SEGOND), Évangile selon saint Matthieu, IV, 8.
- 3 Jésus a prié les hommes, et n'en a pas été exaucé. PASCAL, Pensées, VII, 553.
- 4 Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit?
RACINE, Iphigénie, I, 1.
- 5 Pour écarter de la lice un concurrent redoutable, c'est encore moi que vous invoquez, et je vous exauce.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXV.

◆ **2.** Accueillir favorablement (un vœu, une demande). ⇒ **Accueillir, accorder, écouter, entendre** (la prière). *Exaucer une demande, une prière, une requête, un vœu, un souhait* (→ **2.** **Causer**, cit. 1). *Exaucer les désirs de qqn. Des bénédictions* (cit. 9) *humaines que le ciel daigne exaucer.*

- 6 Bientôt, si nos désirs sont exaucés des cieux (...)
RACINE, la Thébaïde, I, 6.

On achevait les quarante heures ordonnées pour obtenir le beau temps. La ferveur des fidèles, priant contre la pluie, était grande... Nos vœux ont été exaucés : la soirée est devenue charmante (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 169.

Après bien des années stériles, la Providence m'envoya une fille. Pendant trois jours, je m'agenouillai dans les églises, et ne cessai de remercier le grand nom de Celui qui avait enfin exaucé mes vœux.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, III, p. 125.

► **S'EXAUCER** v. pron.

(Passif). Être exaucé.

Notre prière, à un certain degré d'intensité ou d'incandescence, doit s'exaucer elle-même et par sa seule ferveur.

Vladimir JANKÉLÉVITCH, Je-ne-sais-quoi, 1957, p. 142, in T. L. F.

Pendant six mois, j'attendrai que sa promesse s'exauce.

Roger BORNICHE, Flic story, p. 358.

► **EXAUCÉ, ÉE** p.p. adj. *Prières exaucées.*

CONTR. (Du p.p.) **Inexaucé.**

HOM. **Exhausser.**

EX CATHEDRA [ekskatedra] loc. adv. — 1677; loc. du lat. ecclés. moderne.

◆ «Du haut de la chaire», avec autorité, solennité. *Parler ex cathedra.* — Spécialt. *Le pape parlant ex cathedra, du haut de la chaire de Pierre.*

La Constitution (*De Romano Pontifice* de 1870) précise avec netteté l'étendue du pouvoir pontifical et déclare que le pape, parlant *ex cathedra* à l'Église universelle pour définir une doctrine sur la foi ou sur les mœurs, est infaillible en personne, sans avoir besoin du consentement de l'Église.

J.-B. DUROSELLE, Hist. du catholicisme, p. 106.

Par plais. D'un ton doctoral, dogmatique.

(...) Monsièr l'Archevêque qui a prononcé *ex cathedra* que ce voyage était nécessaire (...)
M^{me} de SÉVIGNÉ, 656, 25 sept. 1677.

EXCAVATEUR [ekskavatoœr] n. m. — 1843; angl. *excavator*, de *to excavare*, de même orig. que *excaver*. → **Excaver**.

◆ **1.** Machine (souvent munie d'une chaîne à godets) destinée à creuser le sol, à faire des déblais. ⇒ **Bulldozer, excavatrice, pelle** (mécanique, à vapeur). *Excavateur à air comprimé. Excavateur pour les travaux sous-marins.* ⇒ **Drague. Terrain défoncé** (cit. 3) *par les excavateurs.*

◆ **2.** N. m. (Chir. dent.). Petit instrument utilisé pour enlever la dentine ramollie des cavités dentaires. ⇒ **Curette**.

EXCAVATION [ekskavasjõ] n. f. — 1566; lat. *excavatio* «cavité», du supin de *excavare*. → **Excaver**.

◆ **1.** Action de creuser dans le sol. *Travaux d'excavation. Excavation d'un puits. Rejeter les déblais* (cit. 1) *de l'excavation.*

◆ **2.** Par métonymie. Creux dans un terrain. ⇒ **Cavité.** *Une excavation naturelle.* ⇒ **Antre, caverne, coupure, creux, faille, grotte. *Excavation faite de main d'homme.* ⇒ **Fosse, puits, souterrain, tranchée. *Excavation creusée dans un champ par l'explosion des obus.* ⇒ **Entonnoir, trou.******

Partout des trous béants, dont la terre est rejetée sur les bords, des excavations profondes qui ont servi naguère à creuser des galeries souterraines par où arrivent de très loin les eaux de source (...)

Jerôme et Jean THARAUD, Marrakech, VIII, p. 144.

CONTR. **Bombement.**

EXCAVATRICE [ekskavatriis] n. f. — xx^e; forme fém. de *excavateur*.

◆ Machine destinée à creuser, à faire des déblais; excavateur léger. ⇒ **Excavateur, pelleteuse.**

Peu de travail (à cause du tumulte des excavatrices, pelles mécaniques, marteaux piqueurs).
Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 255.

Le champ des jonquilles (...) est béant. Sous le signe des excavatrices (...) la terre creusée par les dents du bulldozer montre son ventre.
Michèle PERREIN, le Buveur de Garonne, p. 381.

EXCAVER [ekskave] v. tr. — xiii^e; rare jusqu'au xviii^e; lat. *excavare* «creuser», de *ex-*, et *cavare* «creuser» [→ **Caver**, 1. (vx)], de *cavus* «creux». → **Cave**.

Didactique ou littéraire.

◆ Creuser* sous terre. *Excaver le sol, le flanc d'un coteau. Excaver un tunnel, un puits.*

► **EXCAVÉ, ÉE** p. p. adj.

◆ **1.** *Sol excavé sur l'emplacement d'un futur immeuble.*

◆ **2.** Fig. Creux, creusé, enfoncé. *Des yeux excavés.*

COMP. V. aussi Sous-caver.

EXCÉDANT, ANTE [eksədə̃, āt] adj. — XIV^e, au sens 2 (rare avant le XVIII^e); p. prés. de *excéder*.

Qui excède, dépasse.

◆ **1.** (1690). Vx. Qui va au delà de la limite fixée, dépasse une quantité fixée. *Sommes excédentes.* ⇒ **Excédentaire** (mod.).

N. (Vx.) ⇒ **Excédent** (cit. 1).

◆ **2.** Qui dépasse ce qu'on peut supporter, qui excède (B., 2.). ⇒ **Fatigant, importun. Bavardage excédant. Marche excédante. Journée excédante. Visites excédantes, insupportables.**

Je n'en sais pas assez long, je n'y vois pas clair, je prends parti à la légère, je n'ai pas le temps, je n'aurai jamais le temps. C'était excédant, ce refrain.

S. DE BEAUVOIR, *les Mandarins*, p. 142.

HOM. **Excédent**; forme du v. *excéder*.

EXCÉDENT [eksədə̃] n. m. — 1392; admis par l'Académie en 1694, écrit *excédant* jusqu'en 1878; lat. *excedens*, p. prés. de *excedere*. ⇒ **Excéder**.

◆ Ce qui est en plus du nombre, de la quantité fixés. ⇒ **Différence** (en plus), **excès, résidu, reste, surcroît, surplus. Excédents de céréales. Stocker, écouler un, des excédents. Excédent des exportations sur les importations. La balance des comptes se solde par un excédent.** ⇒ **Bénéfice, boni, gain. Excédent des dépenses sur les recettes. Excédent sur les prévisions budgétaires.** ⇒ **Plus-value. Excédent de la capacité d'un réservoir.** ⇒ **Trop-plein.** — *Excédent de bagages*, ce qui dépasse le poids de bagages transporté gratuitement par les compagnies de transport et qui est à la charge du voyageur. ⇒ **Supplément, surcharge, trop** (en trop). — Loc. *D'excédent*: en supplément. *Payer cinq cents francs d'excédent.* — Fig. *Un excédent de forces.*

Que fera-t-il de cet excédent (*excédent*) de forces? ROUSSEAU, *Émile*, III.

Ainsi celles même dont le cœur n'a encore été violemment ému que pour déclarer à leur mari quelque excédent de dépenses ou des dettes faites chez la marchande de mode (...) BALZAC, *la Recherche de l'absolu*, Pl., t. IX, p. 515.

(...) des excédents budgétaires (*sous le gouvernement Poincaré de 1926-29*) qui ont permis, à partir de 1929, la réalisation d'importants dégrèvements.

C. COLSON, *Cours d'économie politique*, t. V, p. 317.

EN EXCÉDENT: qui constitue ou fournit un excédent. *Balance, budget en excédent. Sommes en excédent. Personnes en excédent.* ⇒ **Surnombre** (en).

CONTR. **Déficit, insuffisance, manque, moins-value, perte.**

DÉR. **Excédentaire.**

HOM. **Excédant**; forme du v. *excéder*.

EXCÉDENTAIRE [eksədə̃tair] adj. — 1935; de *excédent*.

◆ Qui est en excédent. *Produits excédentaires. Écouler la production excédentaire sur les marchés extérieurs.*

(...) des surplus qui ne peuvent être fournis que par un travail excédentaire.

S. DE BEAUVOIR, *les Mandarins*, p. 296.

Budget excédentaire, qui présente un excédent de recettes (opposé à *déficitaire*).

EXCÉDER [eksədə] v. tr. — Conjug. *céder*. — V. 1300; lat. *excedere*, propr. « sortir de », d'où « dépasser », de *ex-*, et *cedere* « aller; s'avancer ».

A. EXCÉDER (qqch.) ◆ **1.** Dépasser en dimension, en nombre, en valeur, être supérieur à. ⇒ **Dépasser, surpasser; emporter** (l'emporter sur). *Les dépenses excèdent les recettes. La somme réclamée excède ce qui était dû* (→ **Concussion**, cit. 1). *Ce chiffre excède de beaucoup, de moitié celui qui avait été prévu. Crédit d'un compte qui excède la somme prévue. Excéder en hauteur, en longueur, en volume, en poids les mesures, les proportions ordinaires.*

(...) la loi détermine clairement que (*l'usure*) c'est le surplus, ce qui se donne au-dessus du prêt, ce qui excède ce qui est donné (...)

BOSSUET, *Traité de l'usure*, Propos. I.

(...) Celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VI, 49.

Ce prince (*Porus*) était monté sur un éléphant bien plus grand que tous les autres, et lui-même excédait la stature ordinaire des hommes.

ROLLIN, *Hist. ancienne*, Œuvres, t. VI, p. 497.

Les ongles sont plus petits dans l'homme que dans tous les autres animaux; s'ils excédaient beaucoup les extrémités des doigts, ils nuiraient à l'usage de la main.

BUFFON, *Hist. nat.*, L'homme.

Dépasser de (suivi d'un nom exprimant une mesure). *Bagages excé-*

dant d'un kilo le poids réglementaire, autorisé, normal. ⇒ **Excédentaire.**

Dépasser en durée. *Un bail* (cit. 4) *dont la durée excède neuf ans.*

(*Intrigues d'amour et fourberies*) qui se développent si aisément en un jour, qu'assez souvent, chez Plaute et chez Térence, le temps de leur durée excède à peine celui de leur représentation (...) CORNEILLE, *Disc. de la tragédie*, in LITTRÉ.

Fig. Dépasser, être plus grand que...

Aussi, quoique ma joie excède mes souhaits,

RACINE, *Ode*, « La nymphe de la Seine à la Reine. »

Concret (rare). Dépasser.

(...) la cour du fort était entièrement comblée. Le toit seul de la maison excédait la masse blanche (*de la neige*), qui présentait une horizontalité parfaite (...)

J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. I, p. 243.

◆ **2.** Aller* au delà de certaines limites. *Excéder les bornes, les limites. Excéder son pouvoir, ses pouvoirs, son droit, ses compétences.* ⇒ **Outrepasser. Richesses qui excèdent les besoins. Une telle étendue excède les possibilités de la culture** (cit. 4) *familiale. Tâche qui excède les forces d'un seul homme.* ⇒ **Passer.**

(...) il est étrange que les leurs (*leurs opinions*) déplaisent; c'est qu'ils ont excédé toute borne.

PASCAL, *Pensées*, XIV, 915.

Quant à moi, sans la fatigue de me maintenir en selle, j'eusse éprouvé un réel bien-être à me sentir enveloppé de cette chaleur qui après tout n'excédait pas mes forces (...)

E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, I, p. 86.

Mon travail quotidien n'excède ni mes forces, ni mon intelligence (...)

FRANCE, *le Livre de mon ami*, I, II.

L'émotion excédait ses forces: il éclata en sanglots.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. I, p. 195.

B. EXCÉDER (qqn.) ◆ **1.** Vx. Accabler au delà de ce qu'on peut supporter. *Excéder de fatigue.* ⇒ **Accabler, anéantir, assommer, claquer, épuiser, exténuier, fatiguer, harasser, surmener. Cette course m'a excédé.**

Passif et p. p. *Mémoire excédée par l'effort qu'on lui demande* (→ **Diversion**, cit. 5). *Être excédé de travail.*

◆ **2.** Mod. Fatiguer en irritant. ⇒ **Ennuyer, importuner, lasser. Ce bruit m'excède.** ⇒ **Assourdir; tête** (casser la tête, etc.). *Sa présence m'excède.* ⇒ **Exaspérer** (cit. 6), **irriter** (→ aussi **Délabrer**, cit. 1). *Je suis excédé par ses récriminations* (→ **Désaccord**, cit. 3).

Par exagér. *Il m'excède de flatteries, d'attentions.*

— Vous m'excédez (...)

RACINE, *les Plaideurs*, I, 7.

Je ne sais ce que j'ai, tout m'excède aujourd'hui (...)

J.-B. L. GRESSET, *le Méchant*, I, 4.

Excédés de vos fades leçons, de vos longues morales (...)

ROUSSEAU, *Émile*, IV.

(...) Ellénoe a dix ans de plus qu'Adolphe; elle l'aime trop, elle l'aime de ce dernier amour de femme qui n'est pas le moins tyrannique, elle l'en excède et l'en importune.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XI, B. Constant.

Ceux-là (*les journalistes blasés*), tout les ennuie, tout les excède, tout les assomme; ils sont rassasiés, blasés, usés, inaccessibles. Ils connaissent d'avance ce que vous allez leur dire (...)

Th. GAUTIER, *Préface de M^{lle} de Maupin*, éd. critiq., MATORÉ, p. 41.

Qui... et à la longue, cette... répétition, cette... régularité... enfin, ça ne vous excède pas?

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, X, p. 139.

► **EXCÉDÉ, ÉE** p. p. adj. *Être excédé, complètement excédé* (→ **En avoir par-dessus la tête***). *Des clients excédés.*

(...) nous nous trouvâmes excédés l'un et l'autre, sans qu'il pût heureusement recouvrer ce qu'il fallait pour me porter de plus dangereuses attaques.

SADE, *Justine*, t. I, p. 27.

Il sortait enfin, les nerfs rompus, la tête sonnante, excédé jusqu'à défaillir.

LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 230.

(...) un amant excédé, qui veut reconquérir sa liberté et les fait (*les femmes*) d'autant plus souffrir qu'il n'a pas le courage de n'être cruel qu'en une seule fois, en tranchant décidément dans le vif (...)

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 236.

CONTR. **Inférieur** (être inférieur à). — **Ragaillardir, réconforter, reposer.** — **Exalter, ravir, réjouir...**

EXCELLEMMENT [eksələmā; eksələmā] adv. — XIV^e, *excellément*; de *excellens*.

◆ **1.** Littér. (Modifiant un verbe). D'une manière excellente, éminemment bonne. ⇒ **Bien** (très bien). *Écrire excellentement sur un sujet.*

(...) si quelqu'un pouvait apprendre en un jour à jouer du luth excellentement (...)

DESCARTES, *Discours de la méthode*, VI.

Comme dit excellentement saint Jean Chrysostome (...)

BOSSUET, *Parole de Dieu*, 2, in LITTRÉ.

Votre majesté voit que je ne suis pas un grimaud, que j'ai étudié excellentement, et que j'ai beaucoup d'éloquence naturelle.

HUGO, *Notre-Dame de Paris*, X, v.

◆ **2.** Vieilli et littér. (Modifiant un adj.). Au plus haut point, à un degré éminent. « *Le vin de Madère était excellentement bon* » (Barbey d'Aurevilly, in T. L. F.). ⇒ **Extrêmement.**

EXCELLENCE [eksələs; eksələs] n. f. — 1160; lat. *excellens*, de *excellere*. ⇒ **Exceller**.

A. ◆ **1.** Littér. Caractère de ce qui est excellent; degré de perfection qu'une personne, une chose, a en son genre. ⇒ **Bonté, perfec-**

tion, précellence (vx), supériorité. *L'excellence d'un mets, d'un vin, d'un fruit, d'un remède. L'excellence d'un livre. La conscience (cit. 14) fait l'excellence de la nature humaine. L'excellence de son goût.*

- 1 Poursuis, ô grand Colbert, à vouloir dans la France
Des arts que tu régis établir l'excellence
MOLIÈRE, la Gloire du Val-de-Grâce, v. 328.
- 2 Car, s'ils connaissent l'excellence de l'homme, ils en ignorent la corruption (...)
PASCAL, Pensées, VII, 435.
- 3 (...) chaque fois qu'un homme de métier s'avise de contrôler selon sa partie les des-
sous techniques de l'immense œuvre balzacienne, il lui faut finalement constater
l'excellence de vue et l'ampleur d'information de ce visionnaire documenté (...)
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 297.
- 4 Le moindre prêtre de campagne (...) soignerait la misère avant de vouloir
en démontrer l'excellence. CAMUS, la Peste, p. 143.

♦ **2. Cour. PRIX D'EXCELLENCE** : prix décerné à la fin de l'année scolaire à l'élève de chaque classe des établissements scolaires, qui s'est le plus distingué dans l'ensemble des matières. — Par métonymie. Élève qui a reçu ce prix. *Les prix d'excellence de chaque classe.*

♦ **3. (Fin XIII^e; empr. ital.). Avec une majuscule. Titre* honorifique** donné aux ambassadeurs, aux ministres, aux archevêques, aux évêques. *Son Excellence l'ambassadeur, l'archevêque. Son Excellence Mgr X, archevêque de... — Par abrég. : Exc. ; S. E. ; V. E., pour Excellence, Son Excellence, Votre Excellence (→ Conciergerie, cit. 1 ; domestique, cit. 8). — Fam. Donner de l'Excellence à qq., lui donner le titre d'Excellence. — Appellatif. Oui, Excellence. Oui, votre Excellence.*

(Vieilli). *Une Excellence, nos Excellences* : un ministre, les ministres.

- 5 J'en connais beaucoup aujourd'hui (...)
Qui changeraient entre eux les simples Excellences,
S'ils osaient, en des Majestés. LA FONTAINE, Fables, XI, 5.
- 6 (...) il allait retourner à sa terre, lorsqu'il reçut une lettre ministérielle, par laquelle
une Excellence assez connue lui annonçait sa nomination (...)
BALZAC, le Bal de Sceaux, Pl., t. I, p. 72.

B. Loc. adv. (1524). PAR EXCELLENCE : d'une manière hautement représentative, caractéristique. *Aristote fut appelé le philosophe par excellence, Salomon, le Sage par excellence. C'est l'homme bon par excellence.* ⇒ **Type ; typiquement.** — *Le livre par excellence (→ Bible, cit. 7 ; dictionnaire, cit. 2). Le bateau de pêche par excellence (→ Chalutier, cit.). C'est la méthode par excellence pour arriver au but.*

- 7 On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un
Français est plus homme qu'un autre, c'est l'homme par excellence (...)
MONTESQUIEU, Lettres persanes, LXXXVIII.
- 8 Sa mère Antonia disait d'un sot par excellence : il est plus bête que mon fils
Claude (...). DIDEROT, Règles de Claude et de Néron, I, § 16 in LITTRÉ.
- 9 Pour l'homme, dût-il perdre tout ce qu'il admirait, l'admirable par excellence ce
sera la vérité intime de l'univers. MAETERLINCK, la Sagesse et la Destinée, III.
- Spécial. Comme qualité éminente.
- 10 Si le ciel l'eût, dit-il, donné par excellence
Autant de jugement que de barbe au menton (...) LA FONTAINE, Fables, III, 5.
- CONTR. Infériorité, médiocrité...**

EXCELLENT, ENTE [eksələ, ôt ; eksələ, ôt] adj. — XII^e ; lat. *excellens, entis*, p. prés. de *excellere*. → **Exceller.**

Très bon ; qui, dans son genre, atteint une qualité proche de la perfection. ⇒ **Beau, bon ; admirable, merveilleux, parfait, supérieur ; excellentissime.**

REM. Le sémantisme du mot appelle les mêmes remarques que *bon*. → **Bon**, I., REM. 3.

A. ♦ 1. (Choses). Concret. *Un excellent lit, un excellent fauteuil. Un excellent hôtel. Spécialt (choses comestibles). ⇒ Délicieux, exquis, fameux. Un plat excellent. Cette viande est excellente. D'excellents vins. Fruits excellents et juteux (→ ci-dessous, cit. 4). — Une excellente voiture. — Abstrait. Un excellent travail, très bien exécuté. Une excellente occasion. Excellent moyen (→ Conséquence, cit. 4). Cette voiture est en excellent état.*

- 1 (...) les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes,
qui méritent d'être bernés (...). MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, Préface.
- Très digne d'approbation, de confiance ; extrêmement sûr. *Un excellent avis. D'excellents conseils. C'est un excellent choix, un choix excellent. Une excellente réputation.*
- Parfaitement approprié à un but. *Un excellent moyen. La méthode est excellente.*

Spécialt (des productions de l'esprit). Très bon. *Un livre excellent. Une excellente plaisanterie. Un spectacle excellent. Un excellent film. Une excellente traduction.*

- 1.1 Tout, dans cet excellent portrait, les chairs, les ajustements, le fond, est traité avec
le même bonheur. BAUDELAIRE, Salon de 1845, p. 41.

Tout à fait conforme aux règles. *Il a répondu en excellent français. Très agréable. Nous avons pris un excellent bain. Comment est l'eau ? Excellente ! Une excellente promenade.*

Spécialt. Qui permet de très bons rapports avec autrui. *Être d'excellente humeur. Être en excellents termes avec qq.*

(Dans tous les emplois). *Trouver qqch. excellent. Cela paraît excellent.*

Exclam. *Excellent !* : très bien, parfait !

(Devant des noms à valeur dépréciative). Iron. *Une excellente sottise, ânerie.*

REM. Même en parlant des objets concrets, *excellent*, plus encore que *bon*, fait référence à un jugement positif concernant la finalité et la fonction. Ceci explique que l'on puisse parler plus facilement d'un *excellent lit* (adapté à sa fonction : où l'on est bien) que d'une *excellente table* (concret) ou d'une *excellente casserole*. En revanche, on dira parfaitement : *cette pierre plate fera une excellente table*, la fonction de table étant alors acquise. De même, un *excellent hôtel* n'est pas un « très bon bâtiment », mais une organisation hôtelière bien adaptée. Il en va de même pour les personnes. → ci-dessous REM.

♦ **2. (Humain). Organes ; qualités.** *Il a un cœur, un foie excellent. Avoir un excellent esprit, une excellente mémoire.* — REM. La remarque ci-dessus rend compte du fait que l'on ne dit guère une *excellente imagination*, etc., la fonctionnalité n'étant pas envisagée aussi nettement.

(Personnes). Qui est remarquable dans son action, son activité propre. *Un excellent ébéniste, plombier. Un comédien excellent, meilleur que le reste de la troupe. C'est une excellente pianiste, mais elle manque encore de personnalité. Un excellent professeur. Une excellente élève, la meilleure de sa classe.* — Vieilli. *Un esprit excellent (→ ci-dessous, cit. 3).*

(...) employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers ; que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VI, 78.

La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents. BOILEAU, l'Art poétique, I.

(...) il estime que les acteurs doivent être comme les vers, les melons et les vins,
c'est-à-dire excellents, sans quoi ils sont détestables (...)

Th. GAUTIER, les Grottesques, p. 325.

(Animaux). *Un excellent chien de garde. Un excellent cheval de monte.*

REM. 1. Lorsque le substantif a un contenu esthétique, *excellent* peut ne pas être au sommet des hiérarchies de valeur, qu'il occupe en matière de technique : *un excellent peintre, poète* est un très bon technicien de la peinture, de la poésie, mais pas forcément un grand* peintre ou poète. C'est encore l'accent mis sur la fonctionnalité qui explique ce trait.

2. Comme pour *bon*, le « jugement d'excellence » est fonction des critères d'appréciation sociaux. Un *excellent ouvrier* relève d'un jugement utilitaire, de fonctionnalité, évidemment récusable d'un autre point de vue.

Iron. (Devant des noms à valeur dépréciative). *C'est un excellent escroc, voleur. Ce professeur aurait fait un excellent garde-chiourme, un excellent flic.*

♦ **3. Spécialt. (Personnes et actions jugées sur le plan moral).** Qui a une grande bonté, une nature généreuse ; très bon. ⇒ **Bon**, I., B., 4. *C'est une excellente personne, un homme excellent mais un peu faible. L'excellent homme ! — Une âme excellente.* — REM. Cet emploi tend à vieillir ou à prendre des connotations condescendantes. *C'est un excellent garçon.* → **Brave.**

Il y a des ivrognes méchants ; ce sont des gens naturellement méchants. L'homme mauvais devient exécration, comme le bon devient excellent.

BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, III.

La faculté de rire aux éclats est preuve d'une âme excellente. Je me méfie de ceux qui refusent le rire et refusent son ouverture.

COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 181.

(Actions). Absolument conforme au jugement moral. *Une excellente action. Un acte excellent et généreux.*

Vieilli. (Dans des formules d'adresse). *Oui, mon excellent ami. « Tout à vous, cher et excellent ami »* (Flaubert, in T. L. F.). ⇒ **Cher.**

Vieilli. (En parlant d'un tiers). *Cet excellent untel.* ⇒ **Brave, cher.**

B. (Constructions particulières ; → Bon, I., C.). Excellent pour... C'est une formule excellente pour le voyage. — Excellent contre... Ces cachets sont excellents contre la migraine. — Excellent pour (et inf.). Cette voiture est excellente pour parcourir des pistes. Excellent en... (et attribut). Excellent dans (un rôle, une activité...).

Rare (mais non fautif). Avec un comparatif. *Moins, plus excellent que... Très excellent.* — (Avec si...) *Si excellent que...*

(En négation). *Ce n'est pas excellent*, pas très bon.

C. N. m. Ce qui est excellent ; l'ensemble des choses excellentes.

(...) se consoler du grand et de l'excellent par le médiocre.

LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 11.

Ils (les Sermons de Bossuet) dépassent dans l'excellent et dans le pire tout ce que j'espérais.

GIDE, Journal, 1^{er} mars 1924.

CONTR. Abominable, déplorable, détestable, exécration, mauvais, méchant. — Correct, médiocre, passable.

EXCELLENTISSIME [eksələtîsim ; eksələtîsim] adj. — XIII^e ; rare avant 1550 ; ital. *eccellentissimo* ; superlatif de *excellent*.

♦ Rare ou par plais. Très excellent. — Titre donné aux Sénateurs

de Venise. *Sérénissime prince, excellentissimes seigneurs.* — Fam. Très bon.

Mon grand-père avait coutume de dire en prenant son excellentissime café sur les deux heures après-midi (...)

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, XVI.

EXCELLER [eksɛle; eksele] v. intr. — 1544; lat. *excellere* « s'élever avant les autres, dépasser », de *ex-*, et d'un verbe **cellere*, attesté par le p. p. *celsus* « élevé, haut », rattaché à *culmen* « cime ».

◆ Être supérieur, excellent* en son genre. « *Corneille ne peut être égalé* (cit. 3) *dans les endroits où il excelle* ». *Exceller dans, en, à quelque chose. Exceller dans son art* (→ Composante, cit.), *dans sa profession, y être habile, compétent. ⇒ Brillier, surpasser* (se), *triompher. Exceller en poésie, en musique, en version latine; au billard* (cit. 2), *au tennis. Cet élève excelle particulièrement en mathématiques* (⇒ Aptitude). — **EXCELLER** à (et inf.). *Il excelle à discourir sur ce sujet, à peindre. Intelligence qui excelle à saisir les caractères d'une œuvre* (→ Aigu, cit. 15).

1 Les uns excellent en une chose, les autres en une autre; mais les rois excellent souverainement aux choses où les autres n'excellent que médiocrement.

RACINE, Remarques sur Pindare, Ode 1.

2 Tel excelle à rimer qui juge sottement (...)

BOILEAU, l'Art poétique, IV.

3 Il (*le chancelier Séguier*) a laissé à douter en quoi il excellait davantage, ou dans les belles-lettres ou dans les affaires (...)

LA BRUYÈRE, Disc. de réception à l'Académie

4 Je sais que c'est la mode de dire qu'il (*Chateaubriand*) est parfait en ce dernier genre (*la politique*). Il excelle dans la polémique; il a des traits qui percent, il emporte la pièce.

SAINT-EUVE, Chateaubriand, t. I, p. 205.

5 Il excelle à conter les douleurs élégantes, les souffrances artificielles (...)

FRANCE, in PROUST, les Plaisirs et les Jours, Préface.

6 (...) les Arabes excellaient dans l'art d'exprimer avec de l'eau et des fleurs leurs rêveries indéfinies d'amour et de religion.

M. BARRÉS, Un jardin sur l'Oronte, p. 14.

EXCENTRATION [eksãtrasjã] n. f. — 1875, in Littré, Suppl.; de *excentrer*.

◆ Sc. et techn. Déplacement du centre. — Non coïncidence avec l'axe de rotation. *Excentration d'un pneu*: distance entre la ligne médiane de sa ceinture et son plan médian.

EXCENTREMENT [eksãtrãmã] n. m. — Mil. xx^e; de *excentrer*.

◆ Techn. Caractère de ce qui est excentré. *Excentrement d'une image radar*. — Syn.: *décalage*.

EXCENTRER [eksãtrã] v. tr. — 1865; de *ex-*, et *centrer*. → Centre.

◆ 1. Techn. Déplacer le centre, l'axe (d'une pièce). *Excentrer une pièce à tourner. Excentrer une roue*.

◆ 2. Cour. Mettre (qqch.) dans une position excentrique. *Excentrer un titre*.

► **EXCENTRÉ, ÉE** p. p. et adj.

Techn. Dont le centre s'est déplacé. — Qui n'est pas placé au centre.

DÉR. Excentration, excentrement.

EXCENTRICITÉ [eksãtrisitã] n. f. — 1562; lat. médiéval *excentricitas*, du lat. médiéval *excentricus*. → Excentrique.

★ I. (⇒ Excentrique, I.). ◆ 1. Sc. Position d'un centre qui s'écarte d'un centre, d'un axe de référence donné (⇒ Déviation); position écartée par rapport à un centre, un axe, un point de référence. *Excentricité d'une conique (d'une ellipse, d'une hyperbole, d'une parabole)*: rapport constant des distances d'un point de cette conique au foyer et à la directrice associée. *Excentricité égale, supérieure à 1*. — Techn. Déviation présentée par l'âme (d'une bouche à feu). — Bot. *Excentricité des couches ligneuses de la tige d'un arbre*: disposition où les couches concentriques de la tige sont plus larges d'un côté.

1 L'excentricité moyenne dans les étoiles doubles est plus de douze fois l'excentricité trouvée dans le système planétaire et ce résultat extraordinaire est manifestement l'expression d'une loi fondamentale de la nature.

CLAUDEL, Journal, septembre 1924.

◆ 2. Caractère excentrique, éloigné du centre. *L'excentricité d'un quartier*.

★ II. (1621, in D. D. L.; repris 1832, par Balzac, à l'angl. *eccentricity*; → Excentrique, II.). Cour. ◆ 1. (*L'excentricité*). Manière d'être (de penser, d'agir...) qui s'éloigne de celles du commun des hommes. ⇒ *Bizarrie, extravagance, originalité, singularité. L'excentricité de son caractère, de ses vêtements*. — *L'excentricité de qqn, d'un personnage*.

1.1 (...) vous êtes modeste en ne vous croyant pas singulier; savez-vous donc, monsieur Fortunio, que vous êtes d'une excentricité parfaite? Th. GAUTIER, Fortunio, XV.

◆ 2. (*Une, des excentricités*). Acte qui révèle cette manière d'être. *Faire des excentricités. Se faire remarquer par ses excentricités*.

Rire devant les excentricités de qqn (→ Bizarrie, cit. 7). *Une excentricité de fraîche importation* (→ Cake-walk, cit. 2).

La vraie supériorité, comme je l'ai dit quelque part dans ces petits souvenirs, n'admet aucune excentricité.

É. DELACROIX, Écrits, 31 août 1855.

Il traitait les ministres d'âlais de *polichinelles*. Il osa s'adresser plus haut (...). Le monde ne pouvait supporter de telles excentricités. — Soyons gais, mais convenables. Ceci est la parole du sage.

NERVAL, Nuits d'octobre, IV.

Il bouleversait la Direction de ses excentricités après l'en avoir réjouie (...)

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 3^e tableau, 1.

(...) tout son être éclatait de joie, de santé et d'une espèce de turbulence intérieure qui le faisait inventer sans cesse quelque excentricité pleine de risque, par quoi il s'aurait de prestige à mes yeux, et positivement m'enthousiasmait.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, III.

Cette vie d'artistes et de bohèmes qui l'avait tant séduite, cet échange de fortune et de pauvreté qu'elle avait d'abord trouvé si poétique, ne lui semblait plus qu'une excentricité d'assez mauvais goût, ou au moins qu'un enfantillage.

A. MAUROIS, Lélia, III, IV.

CONTR. Régularité. — Équilibre. — Banalité.

EXCENTRIQUE [eksãtrik] adj. et n. — 1361; lat. médiéval *excentricus* « qui est hors du centre », du bas lat. *eccentros*, grec *ekkentros*, de *ek-*, et *kentron* « centre » (d'où lat. *centrum*. → Centre).

★ I. ◆ 1. Adj. Dont le centre s'écarte d'un point donné. — Géom. *Cercles excentriques*, renfermés les uns dans les autres et n'ayant pas le même centre. — (En parlant d'objets de forme circulaire). *Couches ligneuses excentriques, bouche à feu excentrique*.

Qui s'écarte du centre. — Géom. *Courbe, ellipse, orbite excentrique*, dont les foyers sont à une certaine distance du centre. — Par anal. Milit. *Mouvement excentrique d'une troupe*: mouvement d'une troupe qui s'éloigne du centre des opérations.

Cour. *Quartiers excentriques d'une ville*, situés loin du centre. ⇒ *Périphérique*.

1 Espèce de petite cité bourgeoise, à prétention de jardins, comme il s'en trouve dans les quartiers excentriques (...)

LÉON BLOY, la Femme pauvre, p. 220.

2 Sur l'autre rive, le roc, moins résistant, a cédé. Ou peut-être est-ce la force excentrique du courant à cause de la courbe de la rivière, qui a rejeté toute l'eau sur l'autre paroi.

J.-M. G. LE CLEZIO, la Fièvre, p. 178.

◆ 2. N. m. (1845; « cercle excentrique », 1361). Techn. Mécanisme conçu de telle sorte que l'axe de rotation de la pièce motrice n'en occupe pas le centre. *L'excentrique permet de transformer un mouvement rotatif en un mouvement de va-et-vient et inversement. L'excentrique d'une locomotive, d'une machine à vapeur. Excentrique d'allumage, de distribution. Monter un excentrique sur un arbre de machine. Bague d'excentrique d'une bielle. Excentrique à came* (cit. 2), en cœur, à cadre.

★ II. Adj. et n. (1611, Cotgrave; repris v. 1830 à l'angl. *eccentric* [1630 en parlant des personnes], lat. *excentricus*, même mot que le sens 1).

◆ 1. Adj. Dont la manière d'être est en opposition avec les habitudes reçues. ⇒ *Bizarrie, étrange, extravagant, insolite, original, singulier. Un homme, une femme excentrique. Caractère excentrique. Conduite, démarche, toilette, mode excentrique. Idées excentriques*.

1.2 Il y a dans la société anglaise beaucoup de fous que l'on n'enferme point et nommés excentriques.

BALZAC, les Martyrs ignorés, Œ. diverses, t. III, p. 132.

2 Le poème du père Pierre de Saint-Louis est indubitablement l'ouvrage le plus excentrique, pour le fond et la forme, qui ait jamais paru dans aucune langue du monde, et, à ce titre, quoiqu'il soit détestable, il méritait qu'on s'en occupât.

Th. GAUTIER, les Grottesques, Le père Pierre... (publié en 1834), p. 149.

3 La manière de peindre de Goya était aussi excentrique que son talent; il puisait la couleur dans des baquets, l'appliquait avec des éponges, des balais, des torchons, et tout ce qui lui tombait sous la main; il truillait et maçonait ses tons comme du mortier, et donnait les touches de sentiment à grands coups de poce.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 83.

4 (...) nous vivons dans un temps trop excentrique, pour s'étonner un instant de ce qui pourrait arriver.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, VI, p. 245.

N. m. Ce qui est excentrique. *L'excentrique et le bizarre* (cit. 8).

◆ 2. N. Un, une excentrique. *Les Merveilleux, excentriques du Directoire*.

5 Le *Southern Literary Messenger* a reconnu depuis lors que c'était à cet excentrique maudit, à cet ivrogne incorrigible (*E. Poe*), qu'il devait sa clientèle et sa fructueuse notoriété.

BAUDELAIRE, E. Poe, sa vie et ses œuvres, II.

N. m. Type de clown. *Les augustes et les excentriques. Excentrique musical*.

CONTR. Excentrique. — Central. — Banal, commun, normal, ordinaire.

DÉR. Excentricement.

EXCENTRIQUEMENT [eksãtrikmã] adv. — 1511; de *excentrique*.

★ I. En s'écartant du centre. *Cercle qui se meut excentricement autour d'un point. Quartiers qui s'étendent excentricement autour du centre de la ville*.

★ II. Fig. D'une manière excentrique (II.), extravagante. *S'habiller, se comporter excentricement. « Pourvu que sa femme fût excentricement vêtue »* (Huysmans, *Marthe*, in T. L. F.).

EXCEPTÉ [ɛksɛpte] adj. et prép. ⇒ **Excepter**.

EXCEPTER [ɛksɛpte] v. tr. — Fin XII^e; lat. *exceptare* « recevoir », pour servir de verbe à *exception**, fréquentatif de *excipere*. → **Exciper**.

◆ Ne pas comprendre dans (un ensemble), ne pas inclure dans (une situation). *La mort n'excepte personne.* ⇒ **Epargner, pardonner** (à). *Tous les peuples, sans excepter celui-là...* ⇒ **Écarter, négliger, oublier** (→ Corporel, cit. 2). *Excepter un nom dans une liste.* ⇒ **Enlever, ôter, retrancher**. *Si l'on excepte les quelques années d'après-guerre.* ⇒ **Côté** (mettre de côté), **excepté** (→ A., ci-dessous), **exception** (à l'exception de), **part** (à part).

1 (...) je lui ai tout appris, jusqu'aux complaisances ! je n'ai excepté que les précautions.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CX.

2 (...) je veux bien vous excepter de la règle générale ; mais je n'excepterai que vous (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXLVI.

3 Les clabauderies des autres journaux sont honteuses (j'excepte naturellement le *Journal de Genève*).
GIDE, Journal, 5 janv. 1917.

4 (...) il semble bien qu'on puisse dire en regardant l'histoire que, si l'on excepte deux ou trois époques lumineuses et de très courte durée (...) en général les littératures vivent dans la décadence (...)
Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 258.

Excepter qqch., qqn de qqch., l'en exclure. *Excepter qqn de la règle générale, d'un blâme collectif.* ⇒ **Exclure, réserver**.

► **S'EXCEPTER** v. pron.

Se mettre en dehors de.

5 J'aurais bien cherché d'établir la règle pour les autres, en tâchant de m'en excepter ; mais (...)
ROUSSEAU, les Confessions, VI.

► **EXCEPTÉ, ÊE** p. p. adj. et prép.

A. Adj. (XVI^e). Non compris (placé après le nom et accordé). *Il a terminé son courrier, ces deux lettres exceptées.*

6 Meurent les protestants, les princes exceptés (...)
M.-J. de CHÉNIER, Charles IX, II, 4, in LITTRÉ.

B. Prép. invar. (XIII^e; accordé avec le nom jusqu'au XVI^e; de *excepter*). À l'exception de, en excluant (placé devant le nom). ⇒ **Exclusion** (à l'exclusion de), **hormis, hors, part** (à part), **réserve** (à la réserve de), **sauf, sinon**. *Tous furent découverts, excepté trois d'entre eux. On peut connaître (cit. 4) tout excepté soi-même. Excepté dans le cas où...*

7 (...) et morts en terre gisent.
Excepté ceux qui les malheurs prédisent.
Clément MAROT, Complainte, Déploration Florim. Robertet.

8 Il y a tout dans ce jeune homme, disaient les vieux officiers goguenards, excepté de la jeunesse.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XXXV.

9 Toutes, oui, je vous aime, oui, femmes, je vous aime ;
— Excepté si par trop laides ou vieilles, dam !
VERLAINE, Dédicaces, XXXIV.

(Devant un inf. introduit par *de* ou *à*). *On leur permet tout excepté de ne pas réussir* (→ Code, cit. 4). *Il a pensé à tout excepté à fermer à clé.*

REM. Quand le groupe (nom ou pronom) duquel on excepte est précédé d'une préposition, on la répète après *excepté* : *Je suis content de tous, excepté de vous. Il a donné des étrennes à tous ses employés, excepté au concierge.* À l'époque classique, la règle ordinaire encore admise par Littré était d'éviter la répétition. De nos jours, cette règle donnerait matière à l'amphibologie : *Nous sommes contents de tout le monde, excepté lui* (« excepté de lui » ou bien « mais pas lui »).

10 Je crois bien que ce Lalli était un homme odieux, un méchant homme, si vous voulez, qui méritait d'être tué par tout le monde, excepté par le bourreau (...)
D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, 23 juin 1766.

11 En somme, elles sont infidèles à leur époux avec le monde entier, excepté avec les hommes.
GIRAUDOUX, Amphitryon 38, I, 5.

Loc. conj. **EXCEPTÉ QUE**. ⇒ **Près** (à cela près), **si** (si ce n'est que)...

12 Neptune envoya aussitôt une divinité trompeuse, semblable aux Songes, excepté que les Songes ne trompent que pendant le sommeil (...)
FÉNELON, Télémaque, IX.

13 Quand on retranche autre chose que des choses et des êtres d'une somme donnée, presque toutes ces expressions se retrouvent, changées, s'il y a lieu, en conjonctions : *Tout s'est bien passé, sauf que le petit a été un peu effrayé ; — nous avons eu beau temps, excepté qu'il a un peu plu vers midi ; — (...)* En subordination, on se servait autrefois de *fors que*. On use aujourd'hui de *sauf que, excepté que, si ce n'est que* : *Il a tout sacrifié, si ce n'est qu'il a voulu garder ce souvenir de ses parents.*
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 717.

CONTR. Comprendre, englober, inclure.

EXCEPTION [ɛksɛpsjɔ̃] n. f. — 1243, en dr. ; lat. *exceptio*, sens gén. et jurid., du supin de *excipere* « retirer, excepter ». → **Exciper**.

◆ **1.** Action d'excepter, résultat de cette action. *Faire une exception à (qqch.), pour, en faveur de (qqn).* *Il ne sera fait aucune exception à cette consigne.* ⇒ **Dérogation, restriction**. *Faire une exception pour qqn, en faveur de qqn.* — Loc. *Faire exception* : sortir de la règle générale, de l'habitude. *Exception faite de...* : à l'exception de... *Tout le monde était là, exception faite de X.* ⇒ **Excepté**. *Tout le monde sans exception, sans aucune exception* (→ Bas, cit. 13; bête, cit. 31). *Tous les enfants sans exception d'âge, ni de sexe.* — Loc. adv. *Par exception* : contrairement à l'habitude. ⇒ **Exceptionnellement**.

1 Tous les pauvres mortels, sans nul exception,
Seront enveloppés dans cette aversion ?
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.

Tous les hommes recherchent d'être heureux ; cela est sans exception ; quelques différents moyens qu'ils y emploient, ils tendent tous à ce but.
PASCAL, Pensées, VII, 425.

Exception faite pour les rationalistes de profession, on désespère aujourd'hui de la vraie connaissance.
CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 34.

Dr. Moyen invoqué pour faire écarter une demande judiciaire sans discuter le principe du droit sur lequel elle repose. *Alléguer, opposer une exception.* ⇒ **Exciper**. *Exception de prescription, de nullité. Exception péremptoire**. ⇒ aussi **Fin** (de non recevoir). — Procéd. civ. Moyen de forme invoqué pour critiquer la procédure ou en suspendre l'effet sans engager le débat sur le fond. *Exception dilatoire.* ⇒ **Dilatoire** (cit. 1). *Exception de communication de pièces, de caution**. *Exception d'incompétence, de litispendance**, *de connexité.* ⇒ **Déclinatoire**.

Il alléguait plusieurs exceptions et subterfuges pour ne point comparoir (...)
J. AMYOT, Marcell., 2, in LITTRÉ.

Toutes les exceptions, demandes en nullité, fins de non-recevoir et tous les déclinatoires visés aux articles précédents, sauf l'exception d'incompétence *ratione materiae* et l'exception de communication de pièces, seront déclarés non-recevables s'ils sont présentés après qu'il aura été conclu au fond.
Code de procédure civile, art. 192.

...D'EXCEPTION : en dehors de ce qui est courant. ⇒ **Exceptionnel, extraordinaire, spécial**. *Traitement, mesure d'exception. Un être* (→ 2. Être, cit. 28) *d'exception.* ⇒ **Unique**.

Nous avons tort de considérer les mystiques ainsi que des chrétiens d'exception ; ils sont les seuls chrétiens véritables.
F. MAURIAC, Souffrances et bonheur du chrétien, p. 27.

Écoutez, dit celui-ci (le docteur), il faut l'isoler et tenter un traitement d'exception.
CAMUS, la Peste, p. 32.

Dr. *Tribunal d'exception* (opposé à *tribunal de droit commun*), compétent seulement pour les matières qui lui sont expressément attribuées par une loi (Tribunal de commerce, justice de paix...). *Régime, mesure d'exception ; loi d'exception*, qui déroge au droit commun à l'égard d'une catégorie de personnes.

Une législation d'exception (*sous le Gouvernement de Vichy*) disperse et éloigne des postes de commande les éléments qui sont réputés faire contrepois à l'autorité étatique (...)
Marcel PRÉLOT, Précis de droit constitutionnel, p. 261.

(*Stendhal*) n'a cessé de dénoncer le régime de terreur, d'exception, de délation, de surveillance policière qui partagera dès lors notre pays en bien-pensants favorisés et en mal-pensants opprimés (...)
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 361.

Loc. prép. **À L'EXCEPTION DE...** ⇒ **Excepté, sauf**. *Ils ont tous été acceptés, à l'exception d'un seul* (→ aussi Créancier, cit. 1).

Des enfants, la tête rasée jusqu'à la peau, à l'exception d'une petite houpette de cheveux disposée selon les lois d'une fantaisie raffinée, galopèrent derrière lui en tendant la main.
P. MAC ORLAN, la Bandera, XV.

Bientôt son visage entier fut enveloppé de lumière, à l'exception du front.
J. GREEN, Léviathan, p. 215.

◆ **2.** (*Une, des exceptions*). Ce qui est en dehors du général, du commun. ⇒ **Anomalie, particularité, singularité**. *Exceptions à une loi, une règle. Loi qui ne souffre pas d'exception* (→ Déterminisme, cit. 2). *Ce cas est une exception. Les gouvernements de ce type, les personnes de ce genre sont l'exception, sont rares, peu nombreux. À part quelques exceptions, à de rares exceptions près, sauf exception, on peut dire que...* (cf. Dans l'ensemble...). *Les exceptions grammaticales.* — Loc. prov. *Il n'y a pas de règle sans exception* : il n'y a pas de règle absolue. *L'exception confirme la règle* (cf. l'adage juridique : *exceptio firmat regulam in casibus non exceptis* : *l'exception confirme la règle à l'égard des cas qui ne sont pas exceptés*, pour les cas non prévus) : elle la confirme par cela même qu'elle s'en écarte, il n'y aurait pas d'exception s'il n'y avait pas de règle.

Il n'y a point, dit-on, de règle qui n'ait quelque exception, ni de vérité si générale qui n'ait quelque face par où elle manque.
PASCAL, Pensées, IV, 263.

En dehors des cinq ou six exceptions immenses qui font l'éclat d'un siècle, l'admiration contemporaine n'est guère que myopie.
HUGO, les Misérables, I, I, XII.

(...) ce qu'on appelle actuellement exception est simplement un phénomène dont une ou plusieurs conditions sont inconnues, et si les conditions des phénomènes dont on parle étaient connues et déterminées, il n'y aurait plus d'exceptions, pas plus en médecine que dans toute autre science.

Cl. BERNARD, Introd. à l'étude de la médecine expérimentale, II, I, p. 114.

Les Français ont édifié une grammaire surprenante, compliquée, tissée de règles strictes et d'exceptions à la règle, de logique et de fantaisie.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, VIII, p. 245.

Il arrive aussi que l'amour soit partagé (...) Le cas est si rare que l'on pourrait se dispenser d'en parler. Cependant, tout se passe dans la société comme si l'exception était la règle, l'amour partagé et durable, ce que le mariage suppose (...) Tout est organisé en faveur de l'exception merveilleuse.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 215.

◆ **3.** Personne, chose qui échappe à la règle générale, qui est unique en son genre.

Il répétait à ce sujet qu'il n'est donné qu'à bien peu de gens de se dire une exception, que ce rôle de privilégié est le plus ridicule, le moins excusable et le plus vain, quand il n'est pas justifié par des dons supérieurs (...)
E. FROMENTIN, Dominique, I, p. 4.

Ils sont des exceptions au même titre que l'étaient, quand vint Galilée, tous les hommes excepté Galilée.
GIRAUDOUX, Littérature, p. 128.

CONTR. Généralité, principe, règle.

DÉR. Exceptionnel.

EXCEPTIONNEL, ELLE [ɛksɛpsjɔnel] adj. — 1739; de *exception*.

♦ 1. Qui constitue une exception (1.). *Mesure exceptionnelle. Cas* (cit. 14) *exceptionnel*. ⇒ **Rare** (→ Dérivation, cit. 1). *Congé exceptionnel*. ⇒ **Occasionnel. Faveur exceptionnelle**.

1 (...) la loi qui concède aux Fées, dans un cas semblable à celui-ci, c'est-à-dire le cas d'épuisement des lots, la faculté d'en donner encore un, supplémentaire et exceptionnel (...)

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XX.

2 (...) la situation était grave, mais qu'est-ce que cela prouvait? Cela prouvait qu'il fallait des mesures encore plus exceptionnelles.

CAMUS, la Peste, p. 174.

Qui est fait, accordé à titre exceptionnel. *Prime, indemnité exceptionnelle*.

Dr. Qui ne relève pas du droit commun. *Tribunal exceptionnel. Lois exceptionnelles*.

♦ 2. (Mil. XIX^e). Qui est hors de l'ordinaire. ⇒ **Extraordinaire. Circonstances, situations exceptionnelles**. ⇒ **Anormal**. — **Spécialt.** Qui sort de l'ordinaire par sa valeur, ses qualités. ⇒ **Remarquable, supérieur. Une occasion, une chance exceptionnelle**. ⇒ **Majeur. Sa réussite n'a rien d'exceptionnel. Une intelligence, un talent, des dons exceptionnels**. ⇒ **Ligne** (hors ligne). *C'est un être, une personnalité exceptionnelle* (→ Demi-dieu; cheville, cit. 5).

3 Que les gens du monde et les ignorants, curieux de connaître des joissances exceptionnelles, sachent donc bien qu'ils ne trouveront dans le haschisch rien de miraculeux (...)

4 La troupe Padeloup (...) n'a pas de diva en titre ni de ténor avec un ut exceptionnel.

Th. GAUTIER, in le Moniteur, 30 nov. 1868.

5 (...) toute l'auréole de ce matin exceptionnel fut savourée par elle longuement et délicieusement.

6 Une recrue de grande valeur. Intelligence et habileté exceptionnelles.

7 Ce mariage ne fut pas heureux et cela n'aurait rien en soi d'exceptionnel (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 207.

8 N. m. Ce qui est exceptionnel. *Cet écrivain recherche l'exceptionnel*.

9 Le merveilleux n'était pas pour lui l'exceptionnel; c'était l'état normal.

RENAN, Vie de Jésus, III, Œuvre, t. IV, p. 110.

C'était donc lui qui payait le loyer, les toilettes, la cave, les réceptions, le chauffeur, tout l'exceptionnel ou l'imprévu, jusqu'aux notes de la manucure.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XIII, p. 181.

CONTR. Régulier. — **Banal, commun, courant, coutumier, fréquent, habituel, normal, ordinaire**.

DÉR. Exceptionnellement.

EXCEPTIONNELLEMENT [ɛksɛpsjɔnelmɑ̃] adv. — 1838; de *exceptionnel*.

♦ 1. Par exception (1.); contrairement à la règle habituelle. *C'est exceptionnellement qu'on le reçoit* (→ Boycotter, cit. 2).

♦ 2. D'une manière exceptionnelle, à un degré exceptionnel. ⇒ **Excessivement, extraordinairement, extrêmement. Un homme exceptionnellement beau. Une situation exceptionnellement complexe** (→ Après-guerre, cit. 2).

CONTR. Banalement, communément, normalement, ordinairement.

EXCÈS [ɛksɛ] n. m. — 1287; bas lat. *excessus* « excès », de *excedere*. → **Excéder**.

♦ 1. Différence* en plus; ce qui dépasse une quantité. *L'excès d'une mesure de capacité*. ⇒ **Comble, trop-plein. Cette combinaison chimique laisse un excès d'oxygène**. ⇒ **Excédent, reste, surplus**. — **Math.** *Total approché par excès*, arrondi au chiffre supérieur. — *Excès de qqch. sur qqch. L'excès d'une longueur sur une largeur. L'excès de l'offre sur la demande, des dépenses sur les recettes. Excès du papier-monnaie sur l'encaisse-or* (→ Inflation).

1 Pour corriger le blé, Dieu permit aux moutons

2 Vous avez eu besoin d'avoir de la force pour soutenir l'excès de monde que vous avez eu : vingt personnes d'extraordinaire à table font mal à l'imagination.

LA FONTAINE, Fables, IX, 11.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 815, 13 mai 1680.

♦ 2. Trop grande quantité; dépassement de la mesure moyenne, des limites ordinaires. ⇒ **Disproportion, luxe, plénitude, pléthore, profusion, quantité, surabondance**, et aussi les préf. **hyper-, outre-, super-, sur-, ultra-**. *Avoir un excès de qqch.* : être comblé, saturé de qqch. ⇒ **Foison, satiété, saturation. Un excès d'urée dans le sang. Un excès de lumière éblouit (→ Aveugler, cit. 1). *Excès de dentelles* (cit. 2), *de bijoux. Supprimer les branches en excès*. (→ Élagage, cit. 1). *Contravention pour excès de vitesse. La quantité des événements, l'excès des découvertes déconcertent* (→ Désordre, cit. 11). *Excès de paroles* (→ **Redondance, superfétation**). *Un excès de travail, de fatigue* (→ Animalité, cit. 4; ardeur, cit. 45). *L'excès de la douleur* (→ Anéantissement, cit. 9; avant-goût, cit. 6). *Un excès d'amour* (→ Amener, cit. 9; attribuer, cit. 12). *Un excès de zèle* (→ Bégayer, cit. 4). *L'excès d'imagination amplifie* (cit. 2) *tout. Un excès de confiance, d'orgueil* (→ Éducation, cit. 2). *Un excès de précautions, de scrupules, de prudence. L'excès de ses prétentions*. ⇒ **Énormité. Adverbe exprimant l'idée d'excès**. ⇒ **Trop**.**

— **PAR EXCÈS** : en faisant trop. *Pécher par excès de ménagements* (→ Créer, cit. 22). *Si je pêche par excès, ils pêchent par défaut*

(cit. 8). — *Excès dans les opinions, les idées*. ⇒ **Extrémisme, fanatisme. Tomber dans l'excès. Tomber d'un excès dans un autre**. ⇒ **Extrême, extrémité. Il ne faut pas tomber dans l'excès contraire**. — **AVEC EXCÈS. Faire qqch. avec excès**, sans mesure. ⇒ **Démésure, exagération, frénésie, outrance**; → **Aller trop loin***, dépasser les bornes*. *Boire, manger avec excès* (→ **A crever***, à ventre* débouonné). *Dépenser avec excès*. ⇒ **Prodigalité**. — **SANS EXCÈS** : modérément. *Manger de la viande, mais sans excès*. — **Prov. Excès de biens ne nuit pas. L'excès en tout est un défaut**.

Vous ne gardez en rien les doux tempéraments;

Et toujours d'un excès vous vous jetez dans l'autre.

MOLIÈRE, Tartuffe, v. 1.

J'ose dire pourtant que je n'ai mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

RACINE, Britannicus, II, 3.

(...) des gens pécunieux, que l'excès d'argent (...) mène jusqu'à une froide insolence (...)

(...) pour moi, la poésie est un certain excès dans le sentiment (...)

LA BRUYÈRE, Disc. de réception à l'Acad., Préface.

BALZAC, l'Initié, Pl., t. VII, p. 392.

L'excès de la douleur, comme l'excès de la joie, est une chose violente qui dure peu.

En matière d'art, j'avoue que je ne hais pas l'outrance; la modération ne m'a jamais semblé le signe d'une nature artistique vigoureuse. J'aime ces excès de santé, ces débordements de volonté qui s'inscrivent dans les œuvres comme le bitume enflammé dans le sol d'un volcan (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris, IX, IV.

BAUDELAIRE, l'Art romantique, R. Wagner et Tannhäuser, IX.

Ils voyaient le danger d'être plus royalistes que le roi et savaient qu'on passe facilement d'un excès à l'autre.

Excès de conscience, manque de conscience. À force de scrupules, on agit aussi mal que faute de scrupules.

C'est cependant une loi de l'histoire que de l'excès du mal naisse toujours un grand bien.

RENAN, Souvenirs d'enfance ... IV, 1.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », I.

LOC. adv. À L'EXCÈS, JUSQU'À L'EXCÈS. ⇒ **Excessivement, immodérément, outre-mesure, très, trop. Boire à l'excès**. ⇒ **Beaucoup. Être scrupuleux, prudent à l'excès. Une personne orgueilleuse à l'excès** (→ Croire, cit. 71). *Personne contrefaite à l'excès* (→ Bossu, cit. 1). *Il est poli jusqu'à l'excès*.

(Les Scythes) aiment le vin au point que pour dire boire à l'excès, on dit boire comme un Scythe.

Sa langue passe pour la plus belle de la littérature scandinave; elle est brève, forte, précise; tendue à l'excès, et d'une trempe métallique; elle abonde en ellipses, en raccourcis rapides (...)

Abbé BARTHÉLEMY, Anarchasis, 20, in LITTRÉ.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », I.

Spécialt. (dr.) EXCÈS DE POUVOIR : action dépassant le pouvoir légal (→ Dissolution, cit. 5). — Toute décision d'un juge qui dépasse sa compétence. *L'excès de pouvoir donne ouverture à cassation*. — **Dr. admin. Recours pour excès de pouvoir** : les recours contentieux devant le Conseil d'État (ou dans certains cas, le conseil de préfecture) à fin d'annulation d'un acte administratif contraire à la loi ou au droit objectif et lésant le requérant (particulier ou groupement) dans ses intérêts.

♦ 3. (Un, des excès). Chose, action qui dépasse la mesure ordinaire ou permise. ⇒ **Abus, licence. La passion l'a conduit à des excès**. ⇒ **Folie. L'émulation conduit à des excès et à des prodiges** (→ Concours, cit. 11). *Excès de langage* : paroles peu respectueuses, peu courtoises. ⇒ **Écart, incontinence**.

Cet amour nouveau, la séparation le poussa aux excès de la passion.

Les excès mêmes de notre civilisation vont donner des anachorètes.

Excès de table. ⇒ **Bacchanale, gueuleton, orgie, ribote; intempérance. Excès de conduite**. ⇒ **Débauche, débordement, dérèglement, noce, proesse. Il a fait des excès de conduite avant de se ranger (→ Faire les quatre cents coups*). **Absolt. Faire des excès, un petit excès** (→ Coffre, cit. 3). *Les excès l'ont usé. Se garder de tout excès*.**

Ces hommes-là, avec des apparences quelquefois chétives, sont taillés en athlètes, bons pour l'orgie et pour le travail, prompts aux excès et capables d'étonnantes sobriétés.

(...) tous les excès coupables, depuis l'ivresse solitaire et concentrée du littérateur (...)

BAUDELAIRE, E. Poe, sa vie et ses œuvres, III.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Poème du haschisch », I.

Abus de la force. ⇒ **Violence; illégalité. Les excès d'un tyran**. ⇒ **Cruauté, exaction. Excès commis par la soldatesque** (→ Chevaleresque, cit. 1; dragonnade, cit. 1). *Se livrer, se porter à des excès*.

Il prévint à quels excès ils se porteraient (...)

Dr. Violences d'un époux contre l'autre. ⇒ **Séances**.

(...) les juges ne peuvent prononcer le divorce, à la demande de l'un des époux, que pour excès, sévices ou injures de l'un envers l'autre (...)

BOSSUET, Hist., III, 5, in LITTRÉ, 18.

Code civil, art. 232.

CONTR. Absence, carence, défaut, déficit, économie, faute, indigence, insuffisance, manque, modération, pauvreté. — **Abstinence, tempérance**.

DÉR. Excessif.

EXCESSIF, IVE [ɛksesif, iv] adj. — 1265; de *excès*.

♦ 1. Qui dépasse la mesure ordinaire ou permise. ⇒ **Démésuré, énorme, extrême, fou, monstrueux, prodigieux, surabondant; excès. Laideur, maigreur excessive** (→ Camper, cit. 7). *Chaleurs, vents excessifs*. ⇒ **Affreux, effrayant, effroyable, enragé, extraordinaire, furieux, horrible, incroyable, terrible** (→ Amollir, cit. 9). *Froid excessif*. ⇒ **Rigoureux. Végétation excessive**. ⇒ **Exubérant, luxuriant. Chiffre, prix excessif**. ⇒ **Ahurissant, exorbitant. Deux mille**

francs? C'est excessif! ⇒ **Trop**. Taille, grosseur, longueur excessive. Profits excessifs. ⇒ **Abusif** (→ Capitalisme, cit. 2). Sentiments excessifs. Gaieté, joie excessive. ⇒ **Désordonné, effréné, exubérant, immodéré**. Douleur excessive. ⇒ **Insupportable, violent**. Appétit excessif. Une sensibilité excessive. Inquiétudes excessives. Parole, opinion excessive. ⇒ **Exagéré, outrancier, outré**. Orgueil excessif. Contentement excessif de soi. Cela n'a rien d'excessif. Prétention excessive.

1 Est-ce un prix excessif qu'un si juste trépas? CORNEILLE, *Attila*, IV, 4.

2 (...) les sommes excessives qu'il tirait des Anglais (...)

RACINE, *Notes historiques*, Siège de Namur.

3 Ces précautions (...) pouvaient paraître excessives, et ne m'ont jamais paru suffisantes.

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre LXXXI.

4 En France, les admirations et les mépris sont toujours excessifs. Tout écrivain est un dieu ou un âne : il n'y a pas de milieu. — Ni si haut, ni si bas, serait cependant pour beaucoup une place juste.

Th. GAUTIER, *les Grotesques*, Préface, p. XIII.

5 (...) l'espèce de plaisir que me procurait alors toute chose excessive, et hors de l'ordre accoutumé.

FRANCE, *le Petit Pierre*, XVI.

6 L'amabilité d'un être que nous n'aimons plus et qui semble encore excessive à notre indifférence eût peut-être été bien loin de suffire à notre amour.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. IV, p. 38.

7 Il donnait des explications en s'entourant de gestes excessifs.

P. MAC ORLAN, *la Bandera*, III.

REM. *Excessif* ne peut avoir ni comparatif ni superlatif. On trouve *trop excessif*, qui est un pléonisme, chez quelques auteurs du XVI^e s. (Scarron, M^{me} de Sévigné, in Littré).

♦ 2. (Emploi critiqué). Très grand (sans idée d'excès). ⇒ **Extrême**.

8 (...) cette fille avait des traits d'une excessive douceur (...)

BALZAC, *le Curé de village*, Pl., t. VIII, p. 724 (→ *Démentir*, cit. 9).

♦ 3. (Personnes). Qui pousse les choses à l'excès, qui est incapable de nuances, de modération. ⇒ **Extrême**. *Les Méridionaux sont souvent excessifs. Il est excessif en tout*. — *Caractère, tempérament excessif*.

9 Que vous êtes excessifs en Provence! Tout est extrême, vos chaleurs, vos serrens, vos bises (...) il n'y a rien de doux ni de tempéré.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 749, Toussaint 1679.

10 Seulement sa nature excessive n'envisage aucun juste milieu.

COCTEAU, *le Grand Écart*, p. 6.

11 (...) c'était (*la princesse Palatine*) une très bonne femme, débordant d'amour pour les siens, fidèle en amitié, adorant ses enfants, spirituelle, excessive en tout, dans ses pleurs comme dans ses rires (...)

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 85.

B. N. m. Ce qui est excessif.

12 L'excessif, l'immense, sont le domaine naturel de Victor Hugo (...)

BAUDELAIRE, *l'Art romantique*, V. Hugo, III.

13 Il (*Sainte-Beuve*) dit le beau, le gracieux, le juste, en passant; c'est le fait du juge; et aussi l'excessif, l'ampoulé, le faux.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 215.

CONTR. Insuffisant, modéré, moyen, normal.

DÉR. Excessivement.

EXCESSIVEMENT [ekssevsmã] adv. — 1359; de *excessif*.

♦ 1. D'une manière excessive, qui dépasse la mesure. ⇒ **Affreusement, atrocement, démesurément, effroyablement, énormément, exagérément, fabuleusement, incroyablement, monstrueusement, outrageusement, prodigieusement, surabondamment, terriblement, trop** (ou par trop). *Manger excessivement. Denrée excessivement chère. Personne excessivement susceptible. Se vanter excessivement* (→ *Donner*, cit. 81). *Cela m'est excessivement désagréable* (→ *Déplaire*, cit. 12).

1 Elle a été si excessivement saisie de ce procédé (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 774, 24 janv. 1680.

2 Les âmes excessivement bonnes sont volontiers imprudentes (...)

MARIVAUX, *le Paysan parvenu*, II.

♦ 2. (Emploi critiqué). Très, tout à fait (sans idée d'excès). *Un voyage excessivement agréable; un enfant excessivement sage*. — REM. Cet emploi qui n'est signalé ni dans Hatzfeld, ni dans le dictionnaire de l'Académie, huitième éd., est considéré parfois comme abusif; cependant, l'expression superlative très* a de nombreux synonymes : → **Diablement, extrêmement, fort, infiniment, tout** (à fait). On rencontre *excessivement*, en ce sens, depuis la fin du XVIII^e s. chez les meilleurs écrivains. Brunot l'approuve et Littré ne le condamne que lorsqu'il s'agit de qualités impliquant douceur, finesse (ex. : *une peau satinée excessivement douce*).

3 Au XVII^e s., on employait souvent, malgré les railleries, le *furieusement* des Priécieuses (...) Aujourd'hui on réprouve de même *excessivement*. Au début, cet adjectif a en effet signifié avec excès : *On peut et trop aimer la vertu, et se porter excessivement en une action juste* (MONTAIGNE, I, 223). Cette nuance se perdit petit à petit : *Et puisqu'il en est question, je vous dirai tout net que cette liberté me déplaît excessivement* (BEAUMARCHAIS, *Barb. de Scév.*, II, 15). *Excessivement* est à chaque page dans Balzac avec le sens de très (...) De même chez Flaubert, de même partout (...)

F. BRUNOT, *la Pensée et la langue*, p. 690.

Oui, il était excessivement paternel et bon pour les gens de sa famille.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, 15 oct. 1866.

CONTR. Assez, peu; insuffisamment, modérément, moyennement, normalement.

EXCIPER [eksipe] v. intr. — 1279; rare jusqu'au XVIII^e; lat. jurid. *excipere* « excepter » (→ *Excepter*); aussi « recevoir, prendre » en lat. (→ *Excipient*), de *ex-*, et *capere* « prendre ».

♦ 1. Dr. Arguer d'une exception* en justice. *Exciper de la chose jugée, de la prescription*.

S'appuyer*, s'autoriser* (d'une pièce). *Exciper d'un acte, d'un contrat*.

♦ 2. (1774). Littér. Se servir, faire état (de qqch.) pour sa défense. *Exciper de sa bonne foi. Il excipa de son extrême jeunesse pour se faire pardonner ses erreurs passées* (→ *Donner* comme excuse, comme prétexte).

Le principal était de pouvoir, au bon moment, exciper de services rendus à la résistance.

G. DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, XI.

(Victor Hugo) voulait justifier (...) les opinions royalistes de sa jeunesse, en excitant de l'atavisme.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 17.

EXCIPIENT [eksipjã] n. m. — 1747; lat. *excipients*, de *excipere* « recevoir ». → *Exciper* (étymologie).

♦ 1. Pharm. Substance qui entre dans la composition d'un médicament*, et qui sert à incorporer les principes actifs en les rendant plus faciles à absorber. *Excipient sucré. Le julep, le miel, le sacharol, la vaseline peuvent servir d'excipients. Qui contient du vin comme excipient*. ⇒ **Œnologique**.

♦ 2. Techn. Vernis servant de liant entre les pigments, constituant des encres d'imprimerie. — En céramique, Objet (en tant qu'il est destiné à recevoir l'émail). — Par ext. Objet (envisagé indépendamment de toute opération de fabrication).

EXCISE [eksiz] n. m. — 1688, francisé en *accise*; mot angl, probabl de l'anc. franç. *accéis*, de **accensum*, lat. *ad*, et *census*, ou du moyen néerl. *accijs*, var. de *accijs*. → *Accise*.

♦ Didact. Impôt indirect, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, principalement sur certains produits de consommation (alcools) ou certains services. ⇒ **Accise**. — Par métonymie. Bureau où cet impôt est perçu.

EXCISER [eksizer] v. tr. — XVI^e; du rad. de *excision*.

♦ 1. Enlever par excision (1.). *Exciser une tumeur*.

♦ 2. (1870). Pratiquer une excision (2.) sur (qqn). — Spécialt. Pratiquer l'excision du clitoris (et parfois, des petites lèvres) sur (une fille, une femme). *Dans certaines régions du monde, on excise rituellement toutes les fillettes*.

► **EXCISÉ, ÉE** p. p. adj. *Tumeur excisée*. — (Personnes). Rare. Circoncis. — Plus cour. *Femmes excisées ou infibulées*. ⇒ **Excision** (2.).

Toutes les femmes de la région sont excisées : « c'est, dit-on, pour calmer leur lubricité et s'assurer de leur fidélité conjugale ».

GIDE, *Journal*, Pl., p. 1302.

DÉR. Exciseur.

EXCISEUR, EUSE [eksizœr, øz] n. — Attesté 1978, M. Perrein; de *exciser*.

♦ Personne qui pratique l'excision sur une, des femmes. « *Les petites filles, opérées à vif, soumises à la plus ou moins grande dextérité de l'exciseuse, souffrent cruellement* » (*l'Express*, 31 mars 1979, p. 116).

EXCISION [eksizjõ] n. f. — 1340; lat. *excisio*, du supin de *excidere* « couper », de *ex-*, et *cædere* « frapper, couper ».

♦ 1. Chir. Ablation*, au moyen d'un instrument tranchant (d'un fragment peu volumineux d'organe ou de tissu). ⇒ **Abscission, ex-rèse, extirpation, incision**; et aussi le suff. **-tomie**. *Excision d'un cor, d'une verrue. Excision d'une tumeur. Excision des parties nécrosées d'une plaie*.

♦ 2. Spécialt. Ablation rituelle du prépuce (⇒ **Circoncision**) ou du clitoris (⇒ **Clitoridectomie**) dans certaines sociétés. *Rites d'excision*.

Plus cour. Ablation rituelle du clitoris (et parfois des petites lèvres) de la femme. ⇒ **Clitoridectomie; exciser**. « *L'ablation du prépuce lors des circoncisions confirme le jeune homme dans sa masculinité tandis que l'excision enlève à la jeune fille ce qui paraît, chez elle, rappeler le phallus* » (*Ethnologie régionale*, Pl., t. I, p. 270).

Puisque les hommes ne peuvent pas s'immiscer dans les affaires intérieures des États noirs, il faudrait hurler que l'intérieur clitoridien n'est pas propriété d'État, qu'il appartient aux femmes. L'excision se pratique en Arabie Saoudite, dans le territoire des Afars et des Issas, en Côte-d'Ivoire, au Zaïre, en Guinée, en Haute-

Volta, en Jordanie, au Kenya, en Libye, au Soudan, en Somalie, en Syrie, au Tchad, au Yémen, pays qui pour la plupart se disent progressistes. Seul le gouvernement soudanais combat ces pratiques dans sa population.

Michèle PERREIN, *Entre chienne et louve*, p. 63.

DÉR. Exciser.

EXCITABILITÉ [eksitabilite] n. f. — 1808; par infl. de l'angl. *excitability*; de *excitable*, de même orig. que le franç. *excitable*.

◆ **Physiol.** Propriété de toute structure vivante de réagir spécifiquement aux excitations. — Propriété que possèdent certains systèmes organiques « de pouvoir répondre de façon transitoire caractéristique, soit à des actions extérieures (...), soit à leurs agents naturels de fonctionnement » (Fessard, in Piéron, *Voc. de la psychologie*). ⇒ **Irritabilité, sensibilité. Excitabilité musculaire, nerveuse. Excitabilité directe, indirecte.** — Qualité de ce qui est excitable.

1 (...) Cette excitabilité nerveuse et malade de l'épiderme et de tous les organes qui fait une émotion des moindres impressions physiques et qui, suivant les températures de la brise, les senteurs du sol et la couleur du jour, impose des souffrances, des tristesses et des joies.
MAUPASSANT, *La Vie errante*, II, p. 16.

2 Il parlait du *seuil* des émotions, avec une certaine insistance sur le mot *seuil*, par quoi l'on pouvait induire qu'il l'employait comme s'il se fût agi du degré premier d'excitabilité d'une patte de lapin.
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 201.

3 Les nerfs jouissent de deux propriétés : l'excitabilité et la conductibilité. L'excitation dont ils peuvent être l'objet a des caractères bien différents suivant qu'il s'agit d'une impression sensorielle (lumineuse, auditive, olfactive, gustative) ou sensitive : impression tactile, thermique (chaleur ou froid), douloureuse.
P. VALLERY-RADOT, *Notre corps*, p. 118.

(1856). Par ext. Caractère d'une personne encline à l'irritation, à la colère, etc.

CONTR. Inexcitabilité.

EXCITABLE [eksitabl] adj. — 1812; déb. xiv^e, attestation isolée au sens du bas lat. *excitabilis* « propre à réveiller, à exciter », de *excitare* (→ Exciter); de *exciter*, et suff. *-able*.

◆ **1. Cour.** Prompt à s'exciter, à s'énerver. ⇒ **Coléreux, irritable, nerveux, susceptible.**

1 Quand les hommes sont trop malheureux, ils deviennent excitables, comme les malades et les prisonniers (...)
TAINE, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 79 (→ Exaltation, cit. 8).

2 (...) la pensée nette, saine, difficile à troubler, à peine excitable par le bon vin.
MAUPASSANT, *Notre cœur*, II, VII, p. 219.

◆ **2. (1810). Physiol.** Qui est capable de réagir à une excitation. *Système excitable* : système organique capable d'une activité différente du simple métabolisme, sous l'influence d'un agent (généralement étranger au système). ⇒ **Excitant. Systèmes excitables différenciés** (nerfs, muscles, œil, etc.). *Organe excitable. Excitable par la lumière, la chaleur. Caractère excitable.* ⇒ **Excitabilité.**

CONTR. Flegmatique, impassible, imperturbable, inexcitable.

EXCITANT, ANTE [eksitā, ānt] adj. et n. m. — 1613; p. prés. de *exciter*.

◆ **1.** Qui excite*; qui éveille des sensations, des sentiments... ⇒ **Émouvant, troublant. Lecture, étude excitante pour l'esprit.** ⇒ **Électrisant, enivrant, passionnant. Musique excitante.** ⇒ **Entraînant, exaltant. Projet excitant.** ⇒ **Alléchant, attrayant, engageant, séduisant, tentant.** — *Odeur, cuisine excitante pour les sens.* ⇒ **Capiteux, échauffant. Sensation excitante et euphorique.** — REM. L'adjectif *excitant* a pris dans le langage général, peut-être sous l'influence de l'angl. *exciting* un développement considérable depuis le milieu du xix^e s.; Littré et P. Larousse n'en donnent encore aucune illustration littéraire, mais un seul exemple : *des paroles excitantes*.

1 (...) la marmite de fer, où cuit un ragoût de crabes au riz et au safran, lui renvoie, du fond de la cour, ses parfums excitants.
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XXV.

2 (...) si ce beau mot de politique, très séduisant et excitant pour l'esprit, n'éveillait de grands scrupules et de grandes répugnances dans l'esprit de l'auteur.
VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 11.

3 La fumée et la rumeur d'une salle ordinaire. Mais — pour être juste — une atmosphère beaucoup plus excitante.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XXII, p. 239.

3.1 Nous pouvons nous ébattre et jouer comme nous voulons. Nous pouvons plonger très loin, jusqu'au fond (...) c'est cela que je vous offre, cette brève incursion, cette amusante excursion, cette excitante impression d'aventure, de danger (...)
N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 36.

Spécialt. (→ Exciter, *supra* cit. 34). Qui provoque, excite le désir. ⇒ **Aphrodisiaque, érotique; fam. baisant, bandant. Une sensation, une vision excitante.** ⇒ **Piquant, voluptueux.** — (Personnes). *Ce garçon est assez excitant. Femme excitante.* ⇒ **Provoquant; fam. sexy.**

4 (...) madame de Staël (...) à la fois épaisse, excitante, géniale, vulgaire, exaspérante, irrésistible, expliquée enfin (*dans* « Cécile » de B. Constant) dans tout ce qui justifiait son pouvoir et donnait envie de la fuir à ses victimes subjuguées (...)
Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 476.

Théol. (vx). *Grâce excitante*, qui provoque, mais ne détermine pas à agir.

(...) ces Grâces faibles, qu'on appelle excitantes ou inefficaces (...)

PASCAL, *les Provinciales*, XVIII.

Cour. Intéressant, stimulant. ⇒ **Agréable, engageant, plaisant.** — Surtout en emploi négatif :

C'est donc ici que je me suis dit (...) C'est pas excitant (...) C'était même pire que tout le reste.
CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 205.

◆ **2.** Qui excite, stimule l'organisme; qui détermine l'activité d'un système organique excitable*. *Boisson excitante.* « *Le café est excitant. Remède excitant* » (Académie).

N. m. (1825). *Un excitant* : substance ou moyen propre à augmenter l'activité, la vitalité de l'organisme, d'un tissu, etc. *La chaleur, l'électricité sont des excitants généraux agissant sur l'organisme. Prendre, absorber un excitant.* ⇒ **Euphorisant, excitatif, reconfortant, reconstituant, remontant, stimulant, tonique. L'alcool, le café, le kola sont des excitants. Usage médical des amphétamines comme excitant du système nerveux. Abuser des excitants.** — Fig. *Un excitant pour l'esprit, pour l'imagination.* ⇒ **Aiguillon.**

Par ext. Ce qui procure l'excitation. ⇒ **Stimulus.**

(...) la confection de la plupart de ses excellents morceaux (*d'E. Poe*) a précédé ou suivi une de ses crises (...) Remarquez que les mots (...) précédé ou suivi, impliquent que l'ivresse pouvait servir d'excitant aussi bien que de repos.

BAUDELAIRE, *E. Poe, sa vie et ses œuvres*, III.

La fatigue de la journée, après avoir cherché son remède dans les excitants, devient à son tour, et tout à fait à la fin, un alcool plus sûr encore que les autres dans son action sur l'esprit, parce qu'il lui est chimiquement apparenté.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XVII, p. 225.

La civilisation a créé des excitants contre lesquels nous ne savons pas nous défendre. Nous luttons mal contre le bruit des grandes villes (...) contre l'agitation de la vie moderne (...) Nous ne nous habituons pas (...) au manque de sommeil. Nous sommes incapables de résister aux poisons hypnotiques, tels que l'opium ou la cocaïne.
ALEXIS CARREL, *l'Homme, cet inconnu*, p. 257.

CONTR. Adoucissant, affadissant, apaisant, assouplissant, calmant, correctif, fade. — Anesthésique, calmant, émoullent, sédatif, tranquillisant; frein. (fig.).

EXCITATEUR, TRICE [eksitæœr, trais] n. — 1335; lat. *excitator*, du supin de *excitare*. ⇒ Exciter.

◆ **1. Littér.** Personne qui excite*. *Excitateur de troubles.* ⇒ **Agitateur, entraîneur, fauteur** (de troubles), **fomentateur, incitateur, instigateur, meneur, provocateur.** *Un excitateur d'idées.* ⇒ **Animateur, promoteur.**

(...) il (*Stendhal*) fut surtout un excitateur d'idées.

SAINT-EUVE, *Causeries du lundi*, 2 janv. 1854, t. IX, p. 303.

Louis XIV (...) a été pour l'art de son temps un excitateur et un animateur tel qu'il ne s'en est jamais vu.
LOUIS BERTRAND, *Louis XIV*, p. 194.

(*Sainte-Beuve*) un promoteur d'idées, initiateur, excitateur et créateur au premier chef (...)
Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 212.

Adj. ⇒ **Excitant. Pouvoir excitateur, manœuvre excitatrice.**

Et toujours ces mêmes grands souffles du Sud, secs et chauds, excitateurs des muscles et de la pensée.
LOTI, *Ramuntcho*, II, IV.

◆ **2. (1755). Techn.** [a] N. m. (Électr.). Appareil formé de deux branches métalliques et qui sert à décharger un appareil électrique. — *Excitateur universel* : appareil servant à disposer les corps à travers lesquels on veut faire passer une étincelle électrique. — *Excitateur de Hertz* : appareil radioélectrique d'émission ayant permis de produire les ondes hertziennes.

[b] Adj. *Rayons excitateurs, radiation excitatrice.*

Les conditions de production des neutrons constituent une difficulté particulière pour leur étude : la vitesse initiale des neutrons varie avec la vitesse initiale des rayons α excitateurs et avec la direction de l'émission.

F. JOLIOT et I. JOLIOT-CURIE, in *Revue générale des sciences*, 1934, t. XXXV, p. 230.

DÉR. Excitatrice.

COMP. Auto-excitateur.

EXCITATIF, IVE [eksitatif, iv] adj. — xiv^e; de *exciter*.

◆ Vx. De nature à exciter. ⇒ **Excitant.**

Méd. Qui stimule l'activité d'un organe (→ Euphorique, cit.). — N. m. *Un excitatif.*

Il existe encore une différence essentielle entre l'habitude d'être ému par l'impression des autres objets, ou celle de l'être par l'impulsion interne d'un excitatif donné par notre caprice ou par un incident fortuit, et non par l'occurrence des temps.

É. DE SENANCOUR, *Oberman*, t. II, p. 106.

EXCITATION [eksitasj] n. f. — V. 1300; lat. *excitatio*; du supin de *excitare*. ⇒ Exciter.

REM. *Excitation* est peu usité jusqu'au xix^e s.; le dictionnaire de l'Académie ne l'enregistre qu'en 1762 et Trévoux note en 1771 : « Ce terme n'est pas d'un grand usage ». Littre n'en donne aucune citation, bien que l'emploi du mot soit déjà fréquent de son temps.

◆ **1.** Action d'exciter (qqn); ce qui excite. ⇒ **Exciter** (3., 4.). *Excitation de l'esprit, de l'intérêt, des sens.* ⇒ **Stimulation. Excitations verbales.** ⇒ **Appel, exhortation, invitation.** — Vieilli. *Les excitations de la vie mondaine, de l'oisiveté.* ⇒ **Entraînement, sollicitation.** — **EXCITATION à (qqch.).** *Excitation au travail, à l'action.* ⇒ **Encouragement, impulsion, stimulation; émulation. Excitation au meurtre.**

à l'émeute. Les excitations des meneurs (→ Anarchiste, cit. 2).
 ⇒ **Fomentation**. Excitation des militaires à la désobéissance.
 ⇒ **Provocation**. — Dr. Excitation des mineurs à la débauche*
 (cit. 1). ⇒ **Corruption, prostitution** (cf. Code pénal, art. 334 bis).

- 1 Les plus parfois se font de continuelles excitations à eux-mêmes pour ranimer leur piété. BOSSUET, in TRÉVOUX.
- 2 Rien n'y manque pour aggraver l'émeute, ni les excitations plus vives pour la provoquer, ni les bandes plus nombreuses pour la faire. TAINE, les Origines de la France contemporaine, t. I, III, p. 35.
- 3 (...) il faut bien avouer que ce clapotis perpétuel d'érotisme, joint aux excitations de la rue, aux lectures, et au travail profond de la chair, ne laissait intacte à peu près aucune région de la sensibilité. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, IV, p. 65.
- 4 (...) ses silences étaient si attentifs, que la pensée d'autrui, loin d'en être paralysée, y trouvait excitation. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 66.

♦ 2. État d'une personne excitée par l'accélération du processus psychique. ⇒ **Agitation, animation** (→ Animer, cit. 41), **délie, énevènement, éréthisme** (fig.), **exacerbation, fébrilité, fièvre** (fig.), **surexcitation, trouble**. Excitation amoureuse, sensuelle. ⇒ **Ardeur, émoi, passion, transport; embrasement** (des sens). Excitation contre qq. ⇒ **Acharnement, aigreur, colère, exaspération, irritation**. Excitation intellectuelle, mentale (→ Déjeuner, cit. 2); excitation de l'esprit. ⇒ **Exaltation; enthousiasme, ravissement**. Être dans un état d'extrême, de grande excitation (→ Dans tous ses états). Cris d'excitation. Série d'excitations, de malaises (→ Crise, cit. 5). Excitation causée par une émotion* violente, une sensation dynamogène*. Excitation pathologique causée par une intoxication, une psychose maniaque, etc. (→ Café, cit. 3). ⇒ aussi **Ivresse**; → Être dans les fumées* de l'alcool. État d'excitation d'un maniaque.

- 5 Une grande fatigue succède toujours à l'excitation (...) SAINT-BEUVE, Correspondance, t. II, p. 193.
- 6 Aujourd'hui (...) l'excès de la vie cérébrale, les habitudes sédentaires, le régime artificiel et l'excitation fiévreuse des capitales ont exagéré l'agitation nerveuse (...) TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 158.
- 7 Quand un homme à peur, la colère n'est pas loin (...) l'irritation suit l'excitation. ALAIN, Propos sur le bonheur, p. 9.
- 8 Il y a un faux « génie » qui se connaît à ceci qu'il ne donne qu'excitation, et non éducation (...) excitant, et non aliment. VALÉRY, Suite, p. 133.
- 9 Sannecaud allait à son rendez-vous dans un état d'excitation et d'optimisme. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 204.
- 10 L'excitation amoureuse chez les gens du monde s'allumait encore volontiers au romanesque des souteneurs et des filles (...) J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, p. 136.
- 11 Jamais nos pères n'eussent imaginé les horreurs dont les hommes se sont rendus coupables, non pas même dans l'excitation du combat, mais de sang-froid et par système. L'humanisme n'apparaît plus que comme un combat d'arrière-garde. ANDRÉ SIEGFRIED, l'Âme des peuples, I, II, p. 22.

♦ 3. Physiol. Modification survenant dans l'organisme à l'endroit où agit un stimulus, susceptible de déclencher une réponse spécifique dans un tissu ou un organe; réponse à une telle modification, se traduisant par une activité physiologique ou psychique (opposé à inhibition). Excitation d'une extrémité nerveuse. Excitation sensorielle. Processus d'excitation. Excitation génésique, sexuelle. Excitation aboutissant à l'orgasme*. — REM. On emploie parfois excitation pour stimulation (« application d'un stimulus ») et abusivt, pour stimulus* (« cause physique de l'excitation »).

- 12 Quand un corps étranger touche un des prolongements de l'amibe, ce prolongement se rétracte (...) chaque partie de la masse protoplasmique est donc également capable de recevoir l'excitation et de réagir contre elle (...) Dans un organisme tel que le nôtre, les fibres dites sensibles sont exclusivement chargées de transmettre des excitations à une région centrale d'où l'ébranlement se propagera à des éléments moteurs. BERGSON, Matière et Mémoire, I, p. 55.
- 13 Le système nerveux central reçoit (...) les excitations les plus variées. Elles sont tantôt fortes, tantôt faibles (...) L'organisme (...) s'adapte à l'intensité variable des excitations en diminuant ou en augmentant sa réceptivité. La rétine exposée à une lumière intense perd (...) une grande partie de sa sensibilité (...) Seules les variations dans l'intensité des excitations sont perçues. Alexis CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 256.

Méd. « Accélération du fonctionnement d'un ou de plusieurs organes » (Garnier).

♦ 4. Psychiatrie. Agitation physique et suractivité mentale désordonnée, dans certaines psychoses et délires.

♦ 5. Phys. Création d'un champ magnétique (dans l'inducteur d'un électro-aimant, d'une dynamo). Excitation par aimant, par enroulements où passe un courant (courant d'excitation) produit par une source extérieure (excitation séparée) ou par la dynamo elle-même (auto-excitation). Excitation en série (électro-aimant en série avec l'induit), en dérivation (électro-aimant en dérivation sur l'induit), excitation compound. — Radio. Action par laquelle on produit des oscillations électriques dans un circuit. Excitation par choc, par impulsion.

Phys. at. Changement de structure d'un atome caractérisé par le passage d'un électron à un niveau d'énergie supérieur. Excitation d'un atome, d'un ion, d'une molécule.

CONTR. Adoucissement, apaisement, assouplissement, assouvissement; apathie, calme, dépression, flegme, sang-froid, tranquillité. — Inhibition. COMP. Surexcitation.

EXCITATRICE [eksitatri] n. f. — 1889; de l'adj. *excitateur*.

♦ Électr. Dynamo fournissant le courant continu à un alternateur.

EXCITÉ, ÉE [eksite] adj. et n. ⇒ **Exciter** (p. p. adj.).

EXCITER [eksite] v. tr. — XII^e, *exciter*; lat. *excitare* « mettre en mouvement », fréquentatif de *excire*, de *ex-*, et *cire, ciere* « mettre en mouvement ».

♦ 1. Faire naître, provoquer (une réaction physiologique ou psychologique). ⇒ **Animer, appeler, causer, éveiller, naître** (faire), **provoquer, susciter**. Exciter une émotion, un sentiment éteint, disparu. ⇒ **Ranimer, raviver**. Exciter le rire, les larmes, le plaisir, la douleur de qq. Exciter l'hilarité (⇒ **Désopiler**). Exciter le goût, l'envie. ⇒ **Donner, insuffler**. Exciter la passion. ⇒ **Allumer, embraser, enflammer, éperonner**. Exciter un violent amour, un sentiment impétueux (→ Mettre le feu aux étoupes*). Exciter l'appétit (→ Mettre, faire venir l'eau à la bouche*). Exciter le désir charnel, exciter les sens* (→ Appas, cit. 13; corset, cit. 2). La curiosité (cit. 9) excite le désir. Exciter l'imagination. Cette personne excite l'intérêt, cette question excite l'attention. ⇒ **Solliciter**. Exciter la curiosité. ⇒ **Attirer, attirer, éveiller, susciter**. Discours, conversation (cit. 12) qui excite l'émotion, la réverie. Exciter l'espérance, l'espoir. Exciter l'amour-propre. ⇒ **Aiguillonner, piquer**. Exciter la colère, le courroux, la fureur de ses ennemis. ⇒ **Attirer**. Exciter la jalousie, les soupçons. Exciter la discorde. Exciter la convoitise par le ragout de nouveauté. Exciter l'admiration, l'enthousiasme. ⇒ **Charmer, emballer** (fam.), **enivrer, enlever, enthousiasmer, exalter, ravir, transporter**. Exciter la sympathie, l'antipathie. Exciter la pitié. ⇒ **Apitoyer, attendrir**; → Être un objet* de pitié. Exciter le dégoût (cit. 2), l'écaurement, le mépris. Exciter la haine, le fiel. ⇒ **Enfieller**. Exciter un sentiment dans l'âme, le cœur de quelqu'un, chez quelqu'un.

- Mais qu'en vous ce discours n'excite nul souci. ROTROU, Antigone, v, in LITTRÉ. 1
 (...) va donc voir si ce nouvel orage RACINE, Britannicus, I, 4. 2
 Aura de nos amis excité le courage. LA FONTAINE, Fables, VII, 1. 3
 Nul mets n'excitait leur envie (celle des animaux) D'ALEMBERT, Éloges, Destouches. 4
 L'art (...) d'exciter les rires et les larmes sans qu'on se repente d'avoir ri, ni qu'on s'étonne d'avoir pleuré. 5
 Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes? ROUSSEAU, Lettre à d'Alembert. 5.1
 (...) j'avais eu le malheur, non pas de plaire, le mot ne serait pas convenable, mais d'exciter plus vivement qu'un autre les infâmes désirs de ce sodomite, il me désirait maintenant toutes les nuits (...) SADE, Justine..., t. I, p. 212. 6
 L'envie excelle à exciter la jalousie comme le rat à faire sortir le crocodile. HUGO, l'Homme qui rit, II, I, XI. 7
 Cette peinture (celle de Delacroix), qui rompaît si brusquement avec les traditions académiques, excita des enthousiasmes et des dénigrement d'une égale violence, et ouvrit cette lutte continuée à travers toute la vie de l'artiste. Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 319. 8
 Sa paix était profonde, et la singularité de sa vie n'excitait plus que de l'étonnement (...) RENAN, Souvenirs d'enfance..., II, v. 9
 Une femme qui ne pouvait plus éprouver de plaisirs avec d'autres n'aurait plus dû exciter ma jalousie (...) PROUST, A la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 92. 9.1
 La représentation commence par un jeu de déshabillage à la mode du Seuthouan. L'actrice est une jeune Japonaise que les habitués ne connaissent pas encore : elle excite par conséquent la curiosité du public. A. ROBBE-GRILLET, la Maison de rendez-vous, p. 99.

Exciter une réaction collective. Exciter les applaudissements, les cris, les murmures, des rumeurs. Exciter le scandale. — Exciter la révolution, la guerre civile, des troubles. ⇒ **Déchaîner, fomentier**; → Mettre le feu aux poudres; et aussi compl., cit. 5.

- Votre galanterie et les bruits qu'elle excite (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, III, 4. 10
 (...) malgré de secrètes jalousies, malgré les murmures qu'excitaient sa conduite et ses dettes, elle n'a jamais perdu sa pension. ROUSSEAU, les Confessions, III. 11
 (...) le chœur de *Fidelio* est d'une nuance trop délicate pour exciter de bien vifs applaudissements. BERLIOZ, Beethoven, p. 106. 12
 Et cependant il est incontestable que sa conduite a excité un grand scandale. Louis BERTRAND, Louis XIV, p. 220. 13

Vx (avec un pron. pers. comme compl. indirect). La passion que cette femme lui excite, excite en lui.

Nous distinguons les choses qui nous touchent ou nous environnent par les sensations qu'elles nous excitent.

BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., III, VIII.
 Vieilli. Provoquer (un mouvement). ⇒ **Actionner, déclencher, mouvoir; branle** (mettre en). Le vent excite la tempête.

- (...) les sons excitent dans les corps sonores des ébranlements sensibles au tact. ROUSSEAU, Émile, II. 15
 De leurs chevelures sortaient des ondes de lumière, et leurs mouvements excitaient de frémisséments onduleux semblables aux flots d'une mer phosphorescente. BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 585. 16

♦ 2. Accroître, rendre plus vif (une sensation, un sentiment, etc.). ⇒ **Activer, aiguillonner, aviver, exalter**. Cela excite encore sa colère, sa rage. Exciter le courage (cit. 13), l'ardeur des combattants. ⇒ **Relever, réveiller, stimuler; reconforter**. Cela ne fit qu'exciter la douleur, le mal. ⇒ **Aggraver, envenimer, excacer, exaspérer**. La marche excite l'appétit, la faim. ⇒ **Aiguiser; affamer**. Exciter le désir. ⇒ **Attiser, cingler, fouetter** (fig.). Exciter les esprits, les

mécontentements. ⇒ **Aigrir.** → Jeter de l'huile* sur le feu, souffler sur le feu.

17 Pour exciter leur rage (*des taureaux*), on les harcèle avec des pointes, on les frotte d'acide nitrique, enfin on cherche tous les moyens de leur envenimer le caractère.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 265.

18 Loin qu'il cherchât à adoucir les murmures que soulevait son dédain pour les susceptibilités sociales du temps, il semblait prendre plaisir à les exciter.
RENAN, Vie de Jésus, in CE. compl., t. IV, xi, p. 201.

Par ext. (⇒ **Exalter, réveiller**).

19 Le temps était couvert, et ce vent du Sud excitait toutes les vilaines odeurs des jardins ravagés et des prés desséchés.
RIMBAUD, Illuminations, « Ouvriers ».

♦ **3. EXCITER** à (suivi d'un subst. ou d'un inf.) : pousser (qqn) à. — Vx. Inviter à; donner le désir ou la volonté de. — Mod. Pousser fortement à (une détermination difficile, une action violente). ⇒ **Convier, encourager, engager, entraîner, exhorter, inciter, inviter, instiguer, obliger, porter, pousser, presser (de), provoquer.** *Exciter chacun à l'action. Exciter à qqch., à une action par la persuasion.* ⇒ **Persuader (de).** *Cela l'excitera à agir* (⇒ **Aiguillon, stimulant**). *Exciter qqn à l'effort* (cit. 15), *au travail; exciter à travailler* (→ **Concurrent**, cit. 4). *Exciter qqn au péché* (⇒ **Tenter**), *au mal.*

Dr. Pousser à (une activité blâmable). *Exciter qqn à la révolte* (→ **Attentat**, cit. 9), *à la rébellion. Exciter les mineurs à la débauche** (cit. 1). — *Exciter au combat, à la vengeance. Exciter à la résistance.* ⇒ **Piéter (vx).**

20 Ma gloire, mon repos, tout m'excite à partir.
RACINE, Bérénice, III, 4.

21 La victoire et la nuit, plus cruelles que nous, Nous excitaient au meurtre, et confondaient nos coups.
RACINE, Andromaque, I, 2.

22 (...) leur sang et leurs blessures, Les excitaient encore à venger leurs injures.
VOLTAIRE, la Henriade, VIII.

Vx. *Exciter qqn à pitié, à compassion.*

23 Or nous sommes pleins de concupiscence (...) donc nous sommes pleins de mal (...) nous devons nous haïr nous-mêmes, et tout ce qui nous excite a autre attache que Dieu seul.
PASCAL, Pensées, VII, 479.

♦ **4. EXCITER (qqn)** : augmenter l'activité (psychique, intellectuelle...) de (qqn). ⇒ **Agiter, émouvoir, enfiévrer, passionner, remuer, soulever, surexciter.** *Exciter doucement, agréablement qqn.* ⇒ **Cresser, chatouiller, flatter, taquiner.** — Fam. (souvent à la forme négative). *Ce travail ne l'excite pas beaucoup* (→ N'est pas très excitant*). ⇒ **Plaire; exalter, transporter.** *Ces lectures l'excitent beaucoup trop* (→ **Monter la tête à...**). *Il est vraiment trop apathique, trop mou; il aurait besoin d'être un peu excité.* ⇒ **Doper, fouetter.** *La boisson, la nourriture l'excite.* ⇒ **Échauffer, enivrer.** *Exciter vivement* (→ **Approche**, cit. 29). — *Exciter l'esprit, l'imagination, l'âme.*

24 On ne l'écoutait pas : l'orateur recourut À ces figures violentes Qui savent exciter les âmes les plus lentes.
LA FONTAINE, Fables, VIII, 4.

25 La chaleur s'accroît rapidement, mais elle ne fait encore que m'exciter au lieu de m'abattre.
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, II, p. 181.

26 (...) ils (*les chiens*) vont, ils viennent, ils trottent (...) excités par les puces, la passion, le besoin ou le devoir.
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, I.

27 Le crépuscule excite les fous. — Je me souviens que j'ai eu deux amis que le crépuscule rendait tout malades.
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXII.

28 Pour faire marcher les hommes ou les faire tenir tranquilles, il faut ou les exciter, ou les fasciner, ou les effrayer. Le désir; la suggestion; la menace (...)
VALÉRY, Suite, p. 69.

29 (*Les*) idées (*de Lamennais*) qui ont tant excité nos pères et dont le sel pour nous s'est évaporé.
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 274.

Vx. ⇒ **Animer, mouvoir.** *Le sentiment, la passion qui l'excite.*

30 Vivez donc. Que l'amour, le devoir vous excite.
RACINE, Phèdre, I, 3.

31 Je vais les exciter par un dernier effort.
RACINE, Alexandre, II, 5.

Mod. Mettre en colère, en fureur. ⇒ **Irriter.** *Exciter qqn par des railleries. Exciter qqn contre qqn.* ⇒ **Acharner, armer, braquer, dresser, monter, opposer, soulever** → **Crier haro*** sur, **crier vengeance**, (vx) **sonner le tocsin*** contre... *On les a excités l'un contre l'autre. Exciter un chien, un taureau.*

32 Sa mère n'étant plus là pour l'exciter contre elle, force lui était bien de reconnaître qu'aucune femme n'était plus économe pour elle-même que Madeleine.
G. SAND, François le Champi, IV.

33 ... c'est Madelon qui a recommencé la séance des griefs qu'elle avait contre Léon... Elle était tellement montée que ça lui était absolument égal que nous l'écoutions... — Calmez-vous, voyons!... J'avais beau me tenir bien en place... pour ne pas l'exciter davantage, à chaque changement de vitesse du taxi, elle repartait quand même en transe.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 440.

Éveiller le désir sexuel de (qqn). ⇒ **Agacer, aguicher, allumer, attiser, émoustiller, troubler.** *Femme (homme) qui excite les hommes (les femmes) par son sex-appeal.*

34 Ce fut elle (...) qui le débaucha (...) Lui, céda, puis commença, craignant de passer pour un imbécile, d'ailleurs tourmenté à son tour du besoin de cette vicieuse, qui savait comment on excite les hommes.
ZOLA, la Terre, II, I, p. 92.

Donner de l'ardeur, du courage à... ⇒ **Animer, encourager.** « *Ce capitaine excitait ses soldats par ses discours et par son exemple* (Académie). ⇒ **Galvaniser.** — *Exciter un animal* (→ **Calmer**, cit. 15.1); *exciter son cheval* (cit. 23).

Par ext. *Exciter la foule, le peuple.* ⇒ **Ameuter, soulever.** — *Exciter son auditoire.* ⇒ **Électriser.**

♦ **5. Physiol.** Soumettre (un organe, un tissu) à un agent susceptible

de déclencher une réponse spécifique. ⇒ **Excitable** (et **excitabilité**), **excitation.** *Exciter un nerf, un muscle au moyen de l'électricité.*

♦ **6. Phys.** Envoyer un courant dans (les électro-aimants inducteurs d'un moteur électrique). ⇒ **Excitation.**

Créer un état d'excitation (5.) dans... *Exciter un noyau atomique.*

► **S'EXCITER** v. pron.

♦ **1. (Passif; sens 1).** Prendre naissance, se développer. ⇒ **Apparaître, naître; augmenter, croître.**

40 Mais sais-tu sous quel nom ce fâcheux bruit s'excite? CORNEILLE, Héraclius, I, 1.

36 Cette amoureuse ardeur qui dans les cœurs s'excite N'est point, comme l'on sait, un effet du mérite.

MOLIÈRE, les Femmes savantes, V, 1.

37 (...) sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitait toujours assez elle-même, et prenait dans sa propre force un continuel accroissement.

BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

38 Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève (...)
VOLTAIRE, Correspondance, 3000, 5 janv. 1767.

♦ **2. (Réfl.).** S'énervier, s'irriter; perdre le contrôle de soi-même.

39 (...) Raymond m'a demandé : « Je le descends ? » J'ai pensé que si je disais non il s'exciterait tout seul et tirerait certainement.
CAMUS, l'Étranger, p. 83.

Spécial. S'exciter sensuellement.

40 Et lui, en bas, s'excitait, les regards levés vers cette fille dont il apercevait les jambes (...) pris inconsciemment d'un besoin de mâle, la rattraper et la tenir.

ZOLA, la Terre, II, IV, p. 138.

Fam. *S'exciter sur qqch.*, y prendre un grand intérêt. ⇒ **Enthousiasmer (s')**.

40.1 Chaque fois qu'on s'excite un peu autour de lui, ce haussement d'épaule impatient... Eh bien, qu'est-ce qui vous épaté ? En voilà une découverte...

N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 28.

► **EXCITÉ, ÉE** p. p. adj. et n. (1846).

♦ **1.** Qui a une activité mentale, psychique très vive ou anormalement vive. ⇒ **Agité, ardent, énérvé, nerveux**; → Dans tous ses états*. *Il est toujours excité. Il est trop excité pour vous écouter. Il était tout excité et ne tenait plus en place.* — Spécialt. Agité par un désir sexuel. ⇒ fam. **Bander** (pour).

41 (...) quand il n'eut plus faim, se trouvant excité comme il arrive aux enfants qui rompent leurs habitudes, il eut plus d'esprit, plus de curiosité et plus de raisonnement qu'à l'ordinaire.
G. SAND, la Mare au diable, p. 76.

41.1 (...) Du Camp avait des excitations à propos d'une négresse qui puisait de l'eau à une fontaine. Il est également excité par les négrillons. Par qui n'est-il pas excité ? ou pour mieux dire, par quoi ?

FLAUBERT, À Louis Bouilhet, 1^{er} déc. 1849, in Correspondance, Pl., t. I, p. 540.

42 (...) la Bécu (...) dut mettre la paix entre les deux mères, qui, excitées, se jetaient leurs filles à la tête; mais elle la mettait avec des insinuations si fielleuses, que la querelle s'aggrava.
ZOLA, la Terre, I, IV, p. 53.

♦ **2. N.** *Un excité, une excitée.* ⇒ **Énergumène, exalté. Une bande d'excités, de jeunes excités. Quel excité!**

43 Avec tous ces excités au milieu de la rue, il vaut mieux avancer doucement.
Claude COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 169.

♦ **3. Phys.** *Noyau excité* (contr. : *désexcité*).

CONTR. Adoucir, amortir, arrêter, assoupir, assouvir, bercer, brider, calmer, comprimer, corriger, empêcher, endormir, éteindre, étouffer, freiner, prévenir, réfréner, refouler, réprimer, retenir. — Détourner (de) — Anesthésier, apaiser, calmer; inhiber.

DÉR. Excitable, excitant, excitatif, exciteur. — V. Exciton.

COMP. V. Excito-; surexciter.

EXCITEUR, EUSE [eksitœr, øz] adj. et n. — 1648; de *exciter*.

♦ Vx. Qui excite.

EXCITO- Élément de formation de termes scientifiques, formé sur le radical d'*exciter* et qui signifie « qui provoque, stimule (une activité physiologique) ». Il entre essentiellement dans la formation de termes médicaux composés (ex. : *excito-moteur, excito-sécrétoire, excito-vasculaire*, etc). Il est généralement suivi d'un trait d'union.

EXCITO-MOTEUR, TRICE [eksitomotœr, tris] adj. — 1841; de *excito-*, et *moteur*.

♦ **Physiol.** Qui stimule une fonction motrice ou une activité fonctionnelle.

EXCITON [eksitœ] n. m. — V. 1970; du rad. de *exciter*, et suff. *-on*.

♦ **Phys. nucl.** Particule libérée par le choc d'un photon et d'un électron, à l'intérieur d'un cristal.

Les excitons sont des ondes d'excitation électronique se propageant surtout dans les cristaux moléculaires ou dans de grandes molécules.

la Recherche, n° 4, sept. 1970, p. 358-359.

EXCITO-SECRÉTOIRE [eksitosəkretwar] adj. — 1890, in *Année sc. et industr.* 1891, p. 520; de *excito-*, et *secrétoire*.

◆ **Physiol.** Qui stimule l'activité sécrétoire glandulaire.

EXCLAMATIF, IVE [eksklamatif, iv] adj. — 1747, lat. **exclamativus* reconstitué par l'adv. bas lat. attesté *exclamative*, du supin de *exclamare* (→ **Exclamer**); ou de *exclamation*.

◆ Qui marque ou exprime l'exclamation. *Phrase, particule exclamative. Les adverbess, pronoms et adjectifs interrogatifs ont souvent une valeur simplement exclamative, comme dans Quel homme! Que de propos inutiles! Oh! combien! etc. La proposition exclamative marque, avec la force d'un cri, une émotion, un sentiment (comme dans Que je suis malheureux!) ou une espèce d'interrogation qui suppose une réponse évidemment négative (comme dans Moi! l'abandonner quand tu as besoin de moi!).*

Par métonymie (sujet n. de personne) :

Lien était de bonne volonté, joyeuse même, bien qu'un peu maniérée, pleine de principes m'a-t-il semblé, et très exclamative avec des intonations quasi mondaines dans les moments de vif plaisir.

Jean HOUGRON, la Gueule pleine de dents, p. 175.

DÉR. Exclamativement.

EXCLAMATION [eksklamasiõ] n. f. — 1311; lat. *exclamatio*, du supin de *exclamare*, de *ex-*, et *clamare* « crier ». → **Clamer**.

◆ **1.** Cri, paroles brusques exprimant une émotion, un sentiment. ⇒ **Interjection, juron. Faire (vieilli), pousser des exclamations. ⇒ Exclamer (s'), récrier (se). Laisser échapper une exclamation. Retenir, étouffer une exclamation** (→ **Dessiner**, cit. 9).

1 Quelquefois le langage du sentiment est rapide; c'est une exclamation qui tient lieu d'une phrase entière. CONDILLAC, l'Art d'écrire, in LITTRÉ.

2 (Dans ce dernier cas) la parole, se produisant comme conséquence immédiate, a l'insignifiance et la valeur d'un réflexe, comme on le voit par l'exclamation. L'interjection, le juron, le cri de guerre, les formules vatives ou imprécatoires, sur lesquelles la pensée ne peut revenir que pour constater qu'elles ne signifient rien par elles-mêmes, mais qu'elles ont joué un rôle *instantané* dans une brusque modification de l'attente ou de l'orientation intime d'un système vivant. VALÉRY, Variété V, p. 231.

Gramm. Interjection ou phrase réduite qui exprime une émotion, une réaction affective, notamment grâce à l'intonation. *Exclamation d'admiration, de douleur, d'étonnement, de joie, de surprise, d'impatience, de dépit, etc.* ⇒ **1. Bas** (à bas), **bien** (hé), **bonté** (du ciel, bonté de Dieu, bonté divine); **bigre, boufre, bougre, bordel, bran, caca, chiotte, crotte; dieu** (Dieu me pardonne, Dieu juste, Dieu grand, Dieu bon, nom de Dieu); **diable, fichtre, flûte, foutre, hélas, merde, miam-miam, mince, nom** (d'un chien, de nom), **œil** (mon), **pécaire, peste, putain, seigneur, tenir** (tiens, tenez), **voilà** (ne voilà-t-il pas), **voir** (que vois-je?, voyons), **zut**; et aussi **interjection, juron**.

Spécialt (rhét.). ⇒ **Épiphonème**.

◆ **2.** **Point d'exclamation (!)** : signe de ponctuation qui suit toujours une exclamation ou une phrase exclamative. — **REM.** Le point d'exclamation est souvent utilisé en fin de phrase à l'impératif, pour marquer la force élocutoire de l'énoncé.

DÉR. V. Exclamatif.

EXCLAMATIVEMENT [eksklamativmã] adv. — 1865, Littré; de *exclamatif*, au féminin.

◆ **Didact.** De manière exclamative, par une exclamation.

EXCLAMER (S') [eksklame] v. pron. — 1516, pron. : semble presque inusité jusqu'à la fin du xvii^e (Académie, 1694); lat. *exclamare*, de *ex-*, et *clamare* « appeler ». → **Clamer**.

◆ **Pousser des exclamations.** ⇒ **Écrier (s'), récrier (se). S'exclamer d'admiration, de joie, d'étonnement, de surprise, d'indignation. Par exemple! s'exclama-t-il. Il s'exclama bruyamment sur la beauté de l'exécution.**

1 La réalité de ce qu'elle croyait une fable l'empêcha de s'exclamer. COCTEAU, les Enfants terribles, p. 30.

2 Pourtant, si le fait de marmotter et de s'exclamer dans sa solitude est une des petites disgrâces de la vieillesse (...). J. GREEN, Léviathan, p. 134.

REM. L'emploi trans. (*exclamer de qqch.*) est légèrement antérieur (fin xv^e) et s'est employé jusqu'au xviii^e. On trouve parfois un emploi transitif du verbe en phrase incise :

3 Elle accouche, exclama la petite bonne! Louise MICHEL, la Misère, t. I, p. 11.

4 « Ah! Mesdames », exclama M. de Chaumontel « il paraît qu'on vous a... » et il fit le geste d'une fessée. J. PELADAN, le Vice suprême, 1884, p. 228, in T. L. F.

EXCLU, UE [ekscli] adj. ⇒ **Exclure** (p. p. adj.).

EXCLURE [ekscliyã] v. tr. — *J'exclus, tu exclus; j'exclus; j'exclurai; qu'il exclue; que j'exclusse; excluant; exclue, exclue; anciennnt exclus,*

excluse. — 1355; anc. franç. *esclore* « exclure »; lat. *excludere*, de *ex-*, et *cludere* « fermer ». → **Éclore**.

◆ **1.** Renvoyer, chasser (qqn) d'un endroit, d'un organisme où il était primitivement admis. ⇒ **Bannir, chasser, éliminer, épurer, évincer, expulser, exiler, expulser, ôter, rejeter, renvoyer; ostracisme** (frapper d'), **quarantaine** (mettre en). *Cet homme appartenait à ce parti, mais il en a été exclu* (→ **Article**, cit. 7; **bannir**, cit. 29). *Exclure, faire exclure qqn d'une compagnie, d'un syndicat, d'une équipe, d'un cercle, d'un club. Il s'est fait exclure.*

Furetière, après avoir été de l'Académie pendant vingt-trois ans, en fut exclu le 22 janvier 1685 (...). D'OLIVET, Hist. Acad., t. II, p. 48, in POUGENS.

Droit d'émanciper, c'est-à-dire d'exclure un fils de la famille et du culte. 2

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, II, VIII, 2.

Rejeter (une chose) d'un endroit où elle avait sa place. ⇒ **Radier, rayer, retrancher, supprimer. J'ai exclu votre nom de la liste. J'ai réformé cette pièce et en ai exclu tout ce qui ne me plaisait plus.**

◆ **2.** **Interdire** à (qqn) l'accès (de qqch. auquel il pensait avoir droit). *Exclure qqn d'une réception, d'une invitation.* ⇒ **Écart** (tenir à l'), **écarter, excepter, isoler. Il est vexé d'être exclu de cette fête, de cette invitation.** — **Passif et p. p. Être exclu de...**

(...) Rome vous permet cette haute alliance, 3

Dont vous aurait exclu le défaut de naissance (...). CORNEILLE, Nicomède, I, 2.

Pourquoi, de cette gloire exclu jusqu'à ce jour, 4

M'avez-vous, sans pitié, relégué dans ma cour? RACINE, Britannicus, II, 3.

(...) il (l'empereur Julien) exclut les chrétiens non seulement des honneurs, mais des études (...). BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, I, XI.

Après dix-huit ans de services à Paris, elle attendait encore pour Camusot la place de conseiller à la Cour de Cassation, d'où l'exclua d'ailleurs une incapacité connue au Palais. BALZAC, le Cousin Pons, PL., t. VI, p. 551.

On l'avait exclu des jeux de plein air; sa maladresse était une certitude de défaite pour son camp. VALÉRY LARBAUD, Fermina Marquez, p. 48.

Comme si le repos dans la mort ne vous avait pas semblé, à vous, un paradis trop beau dont l'homme est exclu. 8

J. ROMAINS, des Hommes de bonne volonté, t. IV, VII, p. 62.

Absolt. Choisir (cit. 16) *n'est pas exclure.*

Spécialt (dr.). Empêcher (qqn) d'obtenir un avantage juridique. *Exclure qqn d'une succession, de certains droits ou devoirs, lui en ôter le bénéfice ou la charge.* (→ **Consanguin**, cit. 2). *Il sera exclu de son action s'il ne l'exerce en temps utile.* ⇒ **Forclure. Exclure certains biens de la communauté** (→ **Acquêts**, cit. 2). — **Conditions qui excluent qqn d'un emploi, un candidat de certains concours...**

9 Exclues jusque-là des successions par la barbarie féodale, les femmes y rentrent partout dans la première moitié du xii^e siècle.

MICHELET, Hist. de France, IV, IV, t. II, p. 351.

(Vx). **Suivi d'un infinitif.** ⇒ **Empêcher, interdire...**

Je ne prétends pas vous exclure d'écrire pour vos affaires (...). 10

BOSSUET, Lettre sur l'affaire du quietisme, XII.

◆ **3.** **Ne pas admettre, ne pas employer** (qqch.). *Exclure les sucreries et les graisses d'un régime. Elle a toujours exclu de sa toilette ce qui peut flatter la coquetterie. Il faut exclure d'une chambre d'enfant tout ce qui peut être dangereux.* ⇒ **Interdire, prohiber, proscrire, refuser, repousser; index** (mettre à l'). — **Abstrait.** **Rejeter** (une idée, un sentiment, une qualité) de (sa pensée, sa conduite, son travail, etc.). *Il a exclu une fois pour toutes la fantaisie de sa vie. Exclure de la politique, de la guerre tout sentiment de pitié. Ce peintre exclut de ses tableaux les sujets figuratifs.*

Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison. 11

PASCAL, Pensées, IV, 253.

Un vrai pays de Cocagne, où tout est beau, riche, tranquille, honnête (...), d'où le désordre, la turbulence et l'imprévu sont exclus (...). 12

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XVIII.

Samuel et la Fanfarlo avaient exactement les mêmes idées sur la cuisine et le système d'alimentation nécessaire aux créatures d'élite. Les viandes niaises, les poissons fades étaient exclus des soupers de cette sirène. 12.1

BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

Pour exclure l'idée de rattacher une chose énoncée à une autre, on se sert surtout de *sans*, sans que : *Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler* (CORN., Hor., II, 3); 13

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 711.

◆ **4.** **Refuser d'envisager.** *J'exclus votre participation à cette affaire. Nous excluons d'emblée cette hypothèse.* — **Exclure que... Nous n'excluons pas que ces deux faits soient liés.** → ci-dessous, **Exclu** (3.)

◆ **5.** (Sujet n. de chose). **Être incompatible avec** (qqch.). *Fait qui en exclut un autre, qui le rend impossible* (→ **Accidental**, cit. 2). *Qualités, sentiments qui en excluent d'autres.* ⇒ **Exclusif, inconciliable** (→ **Amitié**, cit. 3 et 10). *L'amitié n'exclut pas la sincérité. Chez les héros cornéliens, l'amour n'exclut pas le sentiment de l'honneur.*

(...) des pédants étourdis (l'un n'exclut pas l'autre) prétendent que (...). 14

HUGO, Préface de Cromwell.

La faveur des princes n'exclut pas le mérite, et ne le suppose pas aussi. 15

LA BRUYÈRE, XII, 6.

(...) il est de certaines sensations délicieuses dont le vague n'exclut pas l'intensité (...). 16

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, III.

(...) le respect de ma part et l'indulgence de la sienne n'excluent pas la confiance et la familiarité réciproques (...). 17

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XV.

18 J'avais la naïveté des gens qui croient qu'un goût en exclut forcément un autre.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. X, p. 19.

► **S'EXCLURE** v. pron.

◆ **1. Réfl.** Se mettre hors, en dehors (de).

19 Le peuple voulut bien s'exclure des premières places, mais il ne voulut pas en être exclu (...)
MARMONTEL, Œuvres, t. XVII, p. 185, in POUGENS.

20 De ce moment, l'homme décide de s'exclure de la grâce et de vivre par ses propres moyens.
CAMUS, L'Homme révolté, p. 131.

◆ **2. Récipr.** (Sujet n. de chose). Être incompatible avec (autre chose). *Idées, actions qui s'excluent l'une l'autre* (→ Disjonctif, cit. 1). ⇒ **Annihiler** (s'), **annuler** (s'), **neutraliser** (se).

21 Où a-t-on jamais vu que le clair exclut le profond ou que le profond exclut le clair. Ils s'excluent dans les livres, dans les didactiques, dans les manuels. Ils ne s'excluent ni dans la nature ni dans cette autre nature qu'est la grâce.
Ch. PÉGUY, Note conjointe, p. 17.

► **EXCLU, UE** p. p. adj.

◆ **1. (Personnes).** Renvoyé; refusé. *Exclu d'un endroit*. ⇒ **Forclos**. Chassé d'un groupe, d'une organisation, d'un parti. *Membres exclus d'un mouvement*. — N. *Les exclus*.

22 Univers des exclus auquel participe le maître d'hôtel, mais non point la femme de chambre qui n'a pas besoin d'être assistée et de parler avec nous pour être des nôtres, sa jeunesse et sa beauté nous l'ayant aussitôt fait adopter.
Claude MAURIAC, le Dîner en ville, p. 72.

◆ **2. (Personnes).** Qui n'est pas accepté, pas admis (dans un groupe, une situation). *Il se sent toujours exclu*.

◆ **3. (Choses).** Qu'on refuse d'envisager. *Ne comptez pas sur mon aide, c'est tout à fait exclu*.

(Impers.; surtout en emploi négatif). **IL EST, IL N'EST PAS EXCLU (que...)** : il est impossible, il est possible que...

23 *Exclu (Il n'est pas)*. — Seuls des esprits rétrogrades se surprennent à dire encore « Il est possible que », « Il se peut » ou « Il n'est pas impossible ». Un « Il n'est pas exclu » vous pose autrement son homme.
Pierre DANINOS, le Jacassin, p. 137.

Log. *Principe du tiers exclu* (l'un ou l'autre exclusivement, le troisième terme étant exclu).

◆ **4. (Choses).** Qui n'est pas compris dans un compte, une énumération. *Vous apprendrez le texte jusqu'au vers 19 exclu*. ⇒ **Exclusivement**.

CONTR. Accueillir, acclimater, accommoder, admettre, ajouter, autoriser, comporter, comprendre, contenir, convoquer, embrasser, inclure, permettre, réadmettre, recevoir, réhabiliter, réinscrire, réintégrer.

EXCLUSIF, IVE [ekskslyzif, iv] adj. et n. f. — 1453; lat. médiéval *exclusivus*, du supin de *excludere*. → Exclure.

★ **I. Adj. A.** (Sans compl.). ◆ **1. Anc. dr.** Qui a force d'exclure. *Avoir voix exclusive* : avoir le droit d'exclure un candidat proposé.

◆ **2. (Fin xvii^e).** Qui exclut de tout partage, de toute participation. *Privileges, droits exclusifs*, qui appartiennent à une seule personne ou à un seul groupe de personnes ou de choses. ⇒ **Exclusivité; particulier, personnel, propre, spécial, spécifique**. *Avoir la jouissance exclusive d'un objet. Avoir la propriété, l'usage exclusif de qqch. Jouir de privileges exclusifs. Privilege exclusif d'émission des billets* (→ Banque, cit. 3), *de la vente de certains produits. L'État se réserve le droit exclusif de vendre le tabac* (⇒ **Monopole**).

1 (...) si les affaires ne sont si grandes qu'elles soient au-dessus de la portée des particuliers, on fera encore mieux de ne point gêner, par des privileges exclusifs, la liberté du commerce.
MONTESQUIEU, L'Esprit des lois, XX, x.

◆ **3. Comm. a** Qui est produit, vendu, seulement par une firme. *Modèle exclusif*.

b *Concessionnaire, distributeur exclusif* (d'une marque).

◆ **4. (xviii^e).** Qui tend à exclure tout ce qui est gênant ou simplement étranger. *Sentiments exclusifs. Amour exclusif* (→ **Avidité**, cit. 6; **canin**, cit. 1; **disponible**, cit. 2). ⇒ **Égoïste, jaloux**. *Avoir une passion exclusive pour qqch. pour qqch.*, une passion qui accapare l'attention, l'affection. ⇒ **Absolu, unique**. *Patriotisme exclusif* (⇒ **Chauvinisme**). *Avoir des goûts exclusifs*.

2 Le christianisme en a fait (de l'amour de la patrie) un amour principal, et non pas un amour exclusif (...)
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, v, XIV.

3 (...) cette préoccupation exclusive et passionnée qu'ils appellent de l'amour (...)
STENDHAL, la Chartreuse de Parme, I, XIII.

4 Ainsi tout grand amour est exclusif, et l'admiration d'un amant pour sa maîtresse le rend insensible à toute beauté différente.
GIDE, Prétexes, p. 18.

◆ **5. Absolt. (Personnes).** Absolu dans ses opinions, ses goûts, ses sentiments. *Être exclusif en amour, en amitié. Esprit, caractère exclusifs. Il est trop exclusif dans ses opinions*. ⇒ **Buté, entier, entêté, parti** (de parti pris). — (Choses). *Avoir un but exclusif. Avoir pour objet exclusif de...* (→ Commerce, cit. 1). *Vous considérez ce problème d'un point de vue trop exclusif*. ⇒ **Étroit**.

5 Le point de vue est exact, mais à la condition de n'être pas exclusif.
Louis BARTHOU, Mirabeau, p. 261.

6 (...) les liens qui n'avaient pas pour but exclusif le renforcement du petit groupe.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 154.

B. (Au sens A, 2). EXCLUSIF DE... : qui exclut comme incompatible. *Une raison impérieuse, exclusive de toute autre considération*.

Qu'on ne nous objecte plus nos idolâtries comme exclusives du salut (...)
BOSSUET, Avertissement, III, in LITTRÉ.

(...) la levée de boucliers de toute une pléiade de jeunes hommes (...) contre un de leurs maîtres (Jacob) qui leur avait enseigné un patriotisme non exclusif du droit de critique.
Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 134.

★ **II. N. f. (xvi^e).** **EXCLUSIVE**. ◆ **1. Dr. canon.** Vote, mesure d'exclusion de la part des membres d'un conclave, contre un candidat au pontificat.

(...) il y aura des luttes personnelles entre les prétendants qui réunissent un certain nombre de voix, et comme il ne faut qu'un tiers des voix du conclave, plus une, pour donner l'exclusive qu'il ne faut pas confondre avec le droit d'exclusion, le ballottage entre les candidats se pourra prolonger. La France veut-elle exercer le droit d'exclusion qu'elle partage avec l'Autriche et l'Espagne ?
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 92.

◆ **2. Par ext.** Action par laquelle on exclut ou écarte une personne (d'un groupe), ou une idée, une solution, etc. *Prononcer, jeter, lancer l'exclusive* : déclarer l'exclusion (1. et 2.). ⇒ **Interdit** (jeter l'), **veto**. *Ancien ministre devenu l'objet d'une exclusive de la part de la majorité. Sans esprit d'exclusive* : sans rien rejeter, ni personne.

Aux qualités brillantes il (l'Anglais) oppose, selon la formule traditionnelle, « ces qualités solides, mille fois préférables » qui inspirent au moins confiance. Il va même jusqu'à préférer les leaders un peu ennuyeux, qu'il déclare safe, cependant qu'une exclusive silencieuse écarte du pouvoir les gens éloquents ou trop bien doués.
André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, IV, II.

CONTR. (De l'adj.) **Inclusif**. — **Éclectique, large, ouvert, tolérant**.

DÉR. **Exclusivement, exclusivisme, exclusivité**.

EXCLUSION [ekskslyzjõ]. n. f. — 1220, rare av. xvii^e; lat. *exclusio* « exclusion », du supin de *excludere*. → Exclure.

◆ **1. Action d'exclure** (qqn) en chassant d'un endroit, en privant de certains droits. ⇒ **Élimination, épuration, expulsion, radiation, rejet, renvoi, suppression; quarantaine** (mise en). *Prononcer l'exclusion de qqn. Son exclusion du parti a été un coup de théâtre. Exclusion des compétitions prononcée par la Fédération contre un athlète. Exclusion des fonctions, emplois ou offices publics. Motif, procédure d'exclusion*. ⇒ **Dégradation** (cit. 1), **destitution, révocation**. *L'exclusion d'un élève, d'un professeur*. ⇒ **Renvoi**. *Exclusion temporaire de trois jours* (→ **Pendard**, cit.).

Faire des vers français passait pour un exercice des plus dangereux et eût entraîné l'exclusion.
RENAN, Souvenirs d'enfance, I, II.

◆ **2. Rare.** Action d'exclure en tenant à l'écart, en interdisant l'accès. ⇒ **Isolement, ostracisme; opposition**. *Puissance exerçant son droit d'exclusion au cours d'un conclave* (→ **Exclusif**, cit. 9). *Exclusion s'appliquant à quelques personnes, puis s'étendant à d'autres. Ses travaux ne sont jamais cités, ce n'est pas un oubli mais une exclusion. Il, elle se heurte à toute sorte d'exclusions*.

◆ **3. Action d'exclure qqch. d'un ensemble.** — Dr. *Exclusion de la communauté, exclusion d'une succession*, pour certains biens mis en dehors du partage. — Chir. *Opération par laquelle on sépare une partie d'organe sans l'exciser. Exclusion d'un segment intestinal*.

◆ **4. Loc. prép. (1771).** À **L'EXCLUSION DE...** : telle personne ou telle chose étant exclue. ⇒ **Exception** (à l'exception de). *Cultiver un don à l'exclusion des autres. Minorités, étrangers admis à certains emplois, à l'exclusion de ceux qui touchent à la défense nationale*.

Nous avons tous une faculté particulière — un don, si vous voulez, par lequel nous resterons toujours absolument distincts des autres êtres. C'est ce don-là qu'il faut arriver à trouver en soi et à exalter, à l'exclusion du reste.
MARTIN DU GARD, Jean Barois, II, Le sèmeur, III.

CONTR. **Admission, inclusion, inscription, réadmission, réhabilitation, réintégration**.

EXCLUSIVE [ekskslyziv] n. f. ⇒ **Exclusif** (II.).

EXCLUSIVEMENT [ekskslyzivmã] adv. — 1410; de **exclusif**.

★ **I. ◆ 1.** En excluant tout le reste, à l'exclusion de toute autre chose. ⇒ **Seulement, uniquement**. *Lire exclusivement des ouvrages philosophiques* (→ **Abstraction**, cit. 6). *Employer exclusivement un instrument pour...* *Se composer exclusivement de...* (→ **Culture**, cit. 3). *Mot usité exclusivement dans un sens* (→ **Dalle**, cit. 3). *Clientèle exclusivement féminine*.

(...) si, exclusivement à toute autre science, vous endoctrinez un enfant dans cette science (la géométrie)...
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, III, II, I.

Ce préambule, qui peut paraître un peu long, était nécessaire pour bien faire comprendre toute l'originalité de Gavarni et la valeur de cet œuvre éparpillé en livres, en albums, en séries et en planches détachés; il n'a pas de prédécesseur ni de rivaux dans notre époque; à lui la gloire non médiocre d'être franchement, exclusivement, absolument moderne; comme Balzac, avec lequel il a plus d'un rapport, il a fait sa *Comédie humaine* (...)
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 330.

◆ **2. D'une manière exclusive** (I., 5.), absolue.

(...) le dillettante (...) qui comprend tout, précisément parce qu'il n'aime rien passionnément, c'est-à-dire exclusivement.
GIDE, Prétexes, p. 19.

Elle sait bien que c'est surtout leur vanité qui a souffert : cette prétention qu'ils

ont tous de vouloir être aimés exclusivement et de la posséder tout entière : son temps, ses pensées. Valéry LARBAUD, *Amants, heureux amants*, p. 121.

★ II. (En fin de proposition). En ne comprenant pas (qqch.). ⇒ **Exclu; compris** (non compris). *De la chaussure* (cit. 1) *jusqu'à la coiffure exclusivement. Du mois de janvier au mois d'août exclusivement*, en ne comptant pas le mois d'août.

— (...) si vous m'aimez, Monsieur, vous devez vouloir tout ce que je veux. — Oui, Mademoiselle, jusqu'aux intérêts de mon amour exclusivement.

MOLIÈRE, *le Malade imaginaire*, II, 6.

CONTR. **Compris** (y compris), **inclus, inclusivement**.

EXCLUSIVISME [ɛksklyzivism] n. m. — 1835, in Fourier; de *exclusif*.

♦ Rare. Caractère de ce qui est exclusif (I., 4., 5.), esprit d'exclusion. ⇒ **Egoïsme, sectarisme**. *L'exclusivisme d'un sentiment, d'une opinion. Tomber dans un exclusivisme étroit*.

1 Réfractaire au snobisme des salons comme à l'exclusivisme des diverses « Écoles », indépendant des petites chapelles comme des Académies, ne se laissant influencer ni par l'opinion du monde (...)

Georges LECOMTE, *Ma traversée*, p. 329.

2 Le questionnaire était pourtant d'apparence bien pacifique, mais le mot « national » s'y trouvait prononcé, et l'on sait de reste tout ce que ce mot porte avec soi d'exclusivisme.

GIDE, *Nouveaux prétextes*, p. 67.

3 Certes, nous nous garderons de tout exclusivisme. Rien n'entravera le concours si précieux que nous apportent les nationaux des puissances alliées et amies (...)

L.-H. LYAUTEY, *Paroles d'action*, p. 180.

4 Ainsi, voilà ce qu'il fallait, aujourd'hui, pour avoir du succès : il fallait que son nom fût associé à une idée de sélection, d'exclusivisme, de chic (...)

Jean-Louis CURTIS, *le Roseau pensant*, p. 342.

DÉR. **Exclusiviste**.

EXCLUSIVISTE [ɛksklyzivist] adj. et n. — 1870; de *exclusivisme*.

♦ Rare. Qui est marqué d'exclusivisme.

EXCLUSIVITÉ [ɛksklyzivitɛ] n. f. — 1820; la variante *exclusiveté*, qui figure dans Boiste, 1812, semble remonter à Voltaire; de *exclusif*.

♦ 1. Vx. Qualité de ce qui est exclusif, sans partage.

1 Elle avait aimé Lucien pendant six ans comme aiment les actrices et les courtisanes qui, roulées dans les fanges et les impuretés, ont soif des noblesses, des dévouements du véritable amour, et qui en pratiquent alors l'exclusivité (ne faut-il pas faire un mot pour rendre une idée si peu mise en pratique?).

BALZAC, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, Pl., t. II, p. 818.

♦ 2. Propriété exclusive; droit exclusif (de vendre, publier). *Avoir, acheter l'exclusivité d'une marque, d'un modèle pour une maison de couture. Droit d'exclusivité*. — *En exclusivité*: d'une manière exclusive. « *Les disques sont donnés en exclusivité par des artistes éminents* » (G. Duhamel).

2 On est triste... Mais ici, la lecture de *Sud-Ouest* nous console. D'abord ses titres (...). Mais surtout ses documents en exclusivité mondiale.

F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 225.

♦ 3. (1911). Spécial. Projection d'un film dans quelques cinémas ou dans un seul. *Première, deuxième exclusivité. Cinéma, salle d'exclusivité*.

Par ext. Produit, film, etc., qui est vendu, exploité par une seule firme. *C'est une exclusivité Martin. Salle où ne passent que des exclusivités*.

Presse. Information importante donnée en exclusivité par un journal, une chaîne de radio, de télévision. — REM. *Exclusivité* (de presse) est concurrencé par l'anglic. *scoop*.

EXCOMMUNICATEUR, TRICE [ɛkskɔmynikatœr, tris] adj. et n. — 1910, Brunetière; de *excommunier, excommunication*, et suff. *-ateur*.

♦ Didact. Autorité religieuse qui lance une excommunication.

EXCOMMUNICATION [ɛkskɔmynikasjɔ̃] n. f. — XIV^e; *excomunicatio*, 1160; lat. ecclés. *excommunicatio*, du supin de *excommunicare*. → *Excommunier*.

♦ Sanction qui retranche qqn d'une société religieuse. « *L'excommunication était pratiquée par certains peuples de l'antiquité, les Juifs en particulier* » (*Dictionnaire des religions*, P. U. F.). → *Exil*, cit. 4.

Spécial. Peine ecclésiastique par laquelle qqn est retranché de la communion de l'Église catholique. ⇒ **Excommunier; censure**, 1. **foudre** (de l'Église), **glaive** (spirituel). *Excommunication majeure. Excommunication mineure. Excommunication de droit* (⇒ **Anathème, anathémisation**), *de fait* (ipso facto). *Bulle d'excommunication lancée par le pape. Excommunication prononcée par l'évêque. Fautes graves, hérésies, crimes sanctionnés par l'excommunication. A peine d'excommunication. Encourir l'excommunication. Fulminer, lancer, prononcer l'excommunication. Sentence d'excommunication* (→ *Contumace; coupable*, cit. 4). *L'aggrave seconde. fulmination solennelle qui jette l'anathème sur celui que*

l'excommunication n'a pas amené à soumission. Lever une excommunication.

(...) l'excommunication, qui en effet n'est autre chose que la parole céleste armée de la censure qui vient du ciel, et une partie des plus essentielles de l'administration des sacrements, puisqu'assurément le droit d'en priver les fidèles ne peut appartenir qu'à ceux (*les prêtres*) qui sont aussi établis de Dieu pour les leur donner.

BOSSUET, *Hist. des Variations*, VII, 48.

Cette cérémonie d'excommunication n'emportait pas encore (*au moyen âge*) l'idée qu'on voulait lui attacher depuis. On n'osait pas prétendre qu'un excommunié dût être privé de ses biens par la seule excommunication; mais on croyait rendre un homme exécration, et rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, XXIII.

(...) ne retenait plus alors que les crimes dont la punition, prévue par le droit canonique, pouvait être prononcée par l'Église, il (*le Promoteur*) demande que Gilles soit frappé de la double excommunication, d'abord comme évocateur de démons, hérétique, apostat et relaps, ensuite comme sodomite et sacrilège.

HUYSMANS, *Là-bas*, p. 225.

Par anal. Exclusion (de qqn) d'un groupe, d'une société, d'un parti politique... ⇒ **Exclusion**.

Jean arriva le soir chez les Lustaud comme à un supplice, où il devinait déjà pour le torturer les mains qui se retirait à son approche, les yeux qui s'éteignaient ou s'animaient avec affectation pour autre chose, les dos qui se tournaient (...) le rire des gens qui le regardaient plus diabolique que le rire des démons qu'on entend parfois en rêve (...) enfin la figuration hideuse de cette sorte d'excommunication morale cent fois plus terrible que l'autre et où le snobisme, la bêtise ou la malveillance déployait naïvement pour faire souffrir le patient un génie ou n'atteint ni le talent de la cruauté ni l'instinct de la folie où du moins l'on n'est plus soi-même.

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 689.

La révolution triomphante doit faire la preuve par ses polices, ses procès et ses excommunications, qu'il n'y a pas de nature humaine.

CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 307.

CONTR. **Communio**.

DÉR. V. **Excommunicateur, excommunicatoire**.

EXCOMMUNICATOIRE [ɛkskɔmynikatwar] adj. — 1456; de *excommunication*.

♦ Didact. ou littér. Propre à l'excommunication. *Sentence, rituel excommunicatoire*.

Excommunication. Pompe excommunicatoire. Mort.

A. ARNOUX, *Suite variée*, p. 10.

EXCOMMUNIER [ɛkskɔmynje] v. tr. — 1120; lat. ecclés. *excommunicare* « mettre hors de la communauté », de *ex-*, et *communis* (→ *Commun*), adapté d'après *communier*.

♦ 1. Retrancher (qqn) de la communion de l'Église. ⇒ **Excommunier; anathématiser**. *Excommunier un hérétique. Un chrétien qui s'excommunie lui-même*, en se tenant à l'écart des sacrements. (Récipr.). *Les antipapes s'excommunieraient réciproquement*.

Si quelqu'un se révolte contre l'Église, et qu'il la scandalise par ses crimes ou par ses erreurs, on croit en l'excommuniant le retrancher du corps de l'Église (...)

BOSSUET, *Hist. des Variations*, XV, 65.

Photius excommunia donc le pape à son tour, et le déclara déposé. Il prit le titre de patriarche œcuménique, et accusa hautement d'hérésie les évêques d'Occident de la communion du pape.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, XXXI.

♦ 2. Par ext. Rejeter (qqn, qqch.). ⇒ **Chasser, exclure, rejeter, repousser**.

(...) outré comme j'étais d'être rejeté loin de cette femme incompréhensible qui m'avait excommunié de sa vie.

BARBEY D'AUREVILLE, *Une vieille maîtresse*, t. I, VII.

Elle (*M^{me} Roland*) n'avait guère de vices que ceux de la vertu; j'appelle surtout de ce nom la tendance qu'ont les âmes austères non seulement à condamner ceux qu'elles croient mauvais, mais à les haïr; de plus à diviser le monde exactement en deux, à croire tout le mal d'un côté, et tout le bien de l'autre, à excommunier sans remède tout ce qui s'écarte de la précise ligne droite qu'elles se flattent de suivre seules.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, II, p. 143.

Il se savait honni, vilipendé, excommunié, renié par tous ceux qu'il avait trahis (...)

Louis MADELIN, *Talleyrand*, I, V.

► **EXCOMMUNIÉ, ÊE** p. p. et adj. *Hérétique excommunié*. N. (xvi^e, « sacrilège »). *Un excommunié, une excommuniée. On distingue l'excommunié vitandus* (qu'il faut éviter), *dont l'excommunication est prononcée nommément par le Saint-Siège, et l'excommunié toleratus* (toléré).

Des excommuniés qui ne peuvent paraître en aucun lieu et dont tout le monde doit s'éloigner.

BOURDALOUE, *Charité envers les prisonniers*, I.

DÉR. V. **Excommunicateur**.

EX CONSENSU [ɛkskɔ̃sɛ̃sy] loc. adv. — xx^e; loc. lat., de *ex*, et ablatif de *consensus* « accord ».

♦ Didact. Avec l'accord, l'assentiment de l'interlocuteur.

EXCORIATION [ɛkskɔ̃rjasjɔ̃] n. f. — V. 1377; du lat. médiéval *excoriatio*, du supin de *excoriare*. → *Excorier*.

♦ Didact. Écorchure superficielle. ⇒ **Érosion**. *Légère excoriation. Excoriation ulcéreuse*.

EXCORIER [ɛkskɔ̃rje] v. tr. — 1532, in Rabelais; bas lat. *excoriare* « écorcher », de *ex*, et *corium* « cuir, peau ».

◆ **Didact.** Écorcher légèrement. ⇒ **Égratigner, érafler, excoriation.** *L'ongle a excorié la peau.* — Pron. *Il s'est excorié en tombant.*

Les pieds vous font mal, vous cuisent, vous brûlent, toute la peau est excoriée.
Ch. PÉGU, la République..., p. 266.

EXCORIOSE [ɛkskɔʁjoz] n. f. — xx^e; de *excorier*, et suff. 2. -ose.

◆ **Vitic.** Maladie de la vigne causée par un champignon ascomycète (*Guignardia baccae*), qui s'attaque surtout à la base des sarments. ⇒ **Black-rot.**

Les colorants nitrés ou les huiles jaunes peuvent permettre de lutter efficacement contre l'excoriose et de nombreux insectes parasites de la vigne.

Louis LEVADOUX, la Vigne et sa culture, p. 80.

EXCRÉMENT [ɛkskrɛmɑ̃] n. m. — 1534, Rabelais; lat. méd. *excrementum* «sécrétion», de *excretus*, p. p. de *excernere* «cribler, évacuer», de *ex-*, et *cernere* «cribler, tamiser».

◆ **1.** Vx. Matière solide (matières fécales) ou fluide (mucus nasal, sueur, urine) évacuée du corps de l'homme ou des animaux par les voies naturelles. ⇒ **Excreta, excréation; déchet, résidu. Excréments liquides, solides. Excréments demeurant dans l'organisme.** ⇒ **Récément.**

◆ **2.** Mod. Les matières fécales. *Excréments de l'homme.* ⇒ **Alvin** (matières alvines), **déjection, fécale** (matières fécales), **fece, garde-robe (vx), selle**; et les fam. 1. **Bran, caca, chiasse, colombin, crotte, étron, merde** (cit. 0.1); **moussaille, pêche. Excrément du nouveau-né.** ⇒ **Méconium. Évacuation des excréments facile, normale** (⇒ **Défécation, déjection, éjection, évacuation**), **difficile** (⇒ **Constipation**), **fréquente** (⇒ **Diarrhée, foirade, 2. foire**). **Expulser les excréments.** ⇒ **Déféquer, évacuer, faire**; fam. **chier, foirer** (⇒ **Aller à la selle***, se soulager). ⇒ aussi **Cabinet, latrines. Excrément moulu.** ⇒ **Crotte, sentinelle. Utilisation des excréments comme engrais.** ⇒ **Fumier, gadoue, poudrette. Étude chimique et bactériologique des excréments.** ⇒ **Coprologie.**

1 Cette heure ainsi employée, la digestion parachevée, (*Gargantua*) se purgeait des excréments naturels, puis se remettait à son étude (...)

RABELAIS, *Gargantua*, I, XXIII.

2 Il s'y élabore (*dans les latrines*) une chimie merveilleuse, il s'y fait des décompositions fécondantes. Qui sait à quels sucs d'excréments nous devons le parfum des roses et la saveur des melons?

FLAUBERT, *Correspondance*, 446, 23 déc. 1853, t. III, p. 404.

Excréments des animaux. Excréments des bêtes fauves (⇒ **Fumée**), *des bêtes noires* (⇒ **Laissée**). *Excréments des animaux domestiques.* ⇒ **Bouse** (vache), **crotte** (chèvre, lapin); **crottin, purin** (cheval); **argol** (yacks, chameaux). *Excréments des oiseaux.* ⇒ **Colombine** (pigeons, volailles), **fiente, guano** (oiseaux de mer). *Excréments d'insectes* (⇒ **Chiasse**), *de mouches.* ⇒ **Chiure. Insectes qui vivent dans les excréments.** ⇒ **Coprophage** (bousier, fouille-merde), **scatophage, scatophile, stercoraire.**

3 (...) de leurs excréments mêmes et de leur décharge nous tirons non seulement de la friandise au manger, mais nos plus riches ornements et parfums.

MONTAIGNE, *Essais*, II, XII.

Relatif aux excréments. ⇒ **Excrémenteux, excrémental, scatophage, stercoraire, stercoral** et le préf. **copro-**. *Propos, écrits qui ont trait aux excréments.* ⇒ **Scatologie.**

4 C'est (*le Français*) un animal de race latine; l'ordure ne lui déplaît pas, dans son domicile, et en littérature, il est scatophage. Il raffole des excréments. Les littérateurs d'estaminet appellent cela le *sel gaulois*.

BAUDELAIRE, *Journaux intimes*, Mon cœur mis à nu, LXIII.

5 (...) ne viens-tu pas de trouver le titre de ton article? *La Sédition de l'excrément!* Hé! ce n'est pas trop mal, il me semble. Ta réputation de scatologue ne laisse plus rien à désirer depuis longtemps. Tout le monde est parfaitement certain que les ordures seules te plaisent et que tu es incapable de prendre tes images ailleurs que dans les latrines ou les dépotoirs (...)

LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 169.

6 Trop simple d'esprit, trop peu poète pour avoir mesuré la puissance des images et leur péril, celle qu'il venait d'évoquer s'emparait de lui avec une force irrésistible. Il voyait, il touchait presque ces montagnes d'excréments, ces lacs de boue.

BERNANOS, *Monsieur Ouine*, p. 164.

◆ **3.** Ce qui est rejeté. ⇒ **Déchet, rebut.** — **Personne vile et méprisable.**

7 Va-t-en, chétif insecte, excrément de la terre. LA FONTAINE, *Fables*, II, 9.

8 Le duc d'Estrées et Mazarin étaient des excréments de la nature humaine, à qui le reste des hommes n'osait parler. SAINT-SIMON, *Mémoires*, 455, 155, in LITTRÉ.

(Choses). ⇒ **Immondice(s), ordure.**

9 À peine les deux philosophes daignèrent-ils jeter les yeux sur ces excréments de la littérature. VOLTAIRE, *l'Ingénu*, XI.

◆ **4.** Vieux (par analogie) :

10 On ne s'imagine pas qu'il y ait tant de dispositions pour avoir un métal qui n'est que l'excrément de la terre. J.-F. REGNARD, *Voyage en Laponie*, p. 185.

DÉR. **Excrémenteux, excrémental.**

EXCRÉMENTEUX, EUSE [ɛkskrɛmɑ̃tøf, øz] adj. — 1555; de *excrément*.

◆ **Rare.** Qui est de la nature des excréments, relatif aux excréments. *Partie nutritive et partie excrémenteuse des aliments. Odeur excrémenteuse du sterculier*.*

Le bouvier de l'arrière-garde (...) piqua le derrière excrémenteux du dernier cabestro. MONTEHLANT, *les Bestiaires*, p. 195.

EXCRÉMENTIEL, ELLE [ɛkskrɛmösje] adj. — 1560, A. Paré; de *excrément*.

◆ **Didact.** Relatif aux excréments. *Matière excrémentielle.* — *Plaisanteries excrémentielles.* ⇒ **Scatologique.**

EXCRETA [ɛkskrɛta] n. m. pl. — 1814, Nysten, in D. D. L.; mot lat., p. p. neutre de *excernere* «cribler, passer au crible». ⇒ **Excrément.**

◆ **Didact.** Substances rejetées directement par l'organisme, comme l'urine, les matières fécales, la sueur, ou indirectement, comme la bile.

EXCRÉTER [ɛkskrɛte] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1836; de *excrét(ion)*.

◆ **Physiol.** Évacuer par excrétion*. *Excréter de la bile, de la salive, des matières.* — Au p. p. *Matières excrétées, liquides excrétés.*

EXCRÉTEUR, TRICE [ɛkskrɛtøʁ, tris] adj. — 1560, A. Paré; de *excrét(ion)*.

◆ Qui sert à l'excrétion. *Canal excréteur* (⇒ 1. **Déférent**). *Glandes endocrines démunies de canal excréteur* (⇒ Endo-, cit. 1).

EXCRÉTION [ɛkskrɛsjõ] n. f. — 1534, Rabelais; bas lat. *excretio* «action de séparer», du supin de *excernere*. ⇒ **Excrément.** **Physiologie.**

◆ **1.** Action par laquelle les déchets de l'organisme sont rejetés au dehors. «*Excrétion des matières fécales, de l'urine, de la salive, du mucus nasal, etc.*» (Littré). ⇒ **Élimination, évacuation, expulsion.**

Puis allait ès (*dans les*) lieux secrets faire excrétion des digestions naturelles.

RABELAIS, *Gargantua*, I, XXIII.

Dans tout organisme vivant et bien constitué, il existe des appareils dont le rôle est d'expulser les détritels, les déchets de la vie, les produits de l'excrétion, les matières usées, en bref ce qui est inutile ou nuisible.

G. DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, II, p. 38.

Spécialt. Action par laquelle «le produit des sécrétions d'une glande est versé hors de cette glande par des conduits spéciaux, dits conduits excréteurs» (Garnier). ⇒ **Sécrétion. Produits d'excrétion. Excrétion du sébum par les canaux excréteurs des glandes sébacées.**

◆ **2.** Au plur. Déchets de la nutrition rejetés hors de l'organisme. ⇒ **Excrément, excreta.**

DÉR. **Excréteur, excrétoire.**

EXCRÉTOIRE [ɛkskrɛtwaʁ] adj. — 1536; de *excrét(ion)*.

◆ **Didact.** Relatif à l'excrétion. *Troubles excrétoires.*

EXCROISSANCE [ɛkskrɔwāsɑ̃] n. f. — 1314, *excessance*; var. *excescence*, aux xviii^e et xviii^e; bas lat. *exrescencia*, de *exrescere* «croître», de *ex-* intensif, et *rescere*, adapté d'après *croissance*.

◆ **1.** Petite tumeur bénigne superficielle de la peau, d'une queueuse. *Excroissance de chair.* ⇒ **Protubérance, tumeur** (⇒ Bouillon, champignon, condylome, fongosité, fongus, kyste, loupe, pannicule, polype, verrue). — *Excroissance charnue des gallinacés.* ⇒ **Crête.**

Bot. ⇒ **Bourelet, broussin, galle, tubercule. Les excroissances de l'orme, du chêne.**

◆ **2.** Développement parasitaire de (qqch.). — Fig. *L'argot* (cit. 3), *excroissance de la langue générale.*

La phrase est une excroissance de l'idée.

GIDE, *Littérature et Morale*, in *Journal* 1889-1939, Pl., p. 94.

EXCRU, UE [ɛkskrø] adj. — 1870; de 1. *ex-*, et *crú*, p. p. de *croître*.

◆ **Sylv.** Se dit d'un arbre poussé hors d'une forêt, mais sur un sol qui en dépend géologiquement.

EXCURRENT, ENTE [ɛkskrøɑ̃, ɑ̃t] adj. — xx^e; du lat. *excurrrens*, -entis, p. prés. de *excurrere* «courir dehors, s'étendre hors de», de *ex* «hors de», et *currere*. → **Courir**; **excursion**.

◆ **Sylv.** Se dit des troncs rectilignes jusqu'au sommet. *Le pin, le sapin ont des troncs excurrents.*

EXCURSION [ɛkskrøsjõ] n. f. — 1530; rare jusqu'au xviii^e; lat. *excursio* «voyage, incursion, digression»; du supin de *excurrere* «courir hors de», de *ex*, et *currere* «courir».

★ I. ♦ 1. Action de parcourir une région pour l'explorer, la visiter. ⇒ **Balade** (fam.), **course**, **expédition**, **promenade**, **tournée**, **voyage**. *Excursion scientifique, botanique. Une excursion dans les environs de Paris.* ⇒ **Campagne** (partie de). — (1775, in Petiot). *Excursion en montagne.* ⇒ **Alpinisme**, **ascension**. *Billet d'excursion.*

- 1 Ce fut de là qu'elle vint faire à l'Hermitage une nouvelle excursion.
ROUSSEAU, les Confessions, IX.
- 2 Nous terminons (...) un voyage qui pour n'être pas au long cours, ce que je regrette, a été une fort jolie excursion. Sac au dos et souliers ferrés aux pieds, nous avons fait sur les côtes environ 160 lieues à pied, couchant quelquefois tout habillés faute de draps et de lit, et ne mangeant guère que des œufs et du pain faite de viande.
FLAUBERT, Correspondance, 196, t. II, p. 29.
- 3 Pauline (...) allait dans des jardins, tentait des excursions autour de Paris, grisée par le départ, la fuite des bicyclettes, le sifflement des trains, les premiers feuillages qui cachent les villas (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 195.
- 4 M. Delobellé était du Club Alpin de fondation. Comme professeur, il avait trouvé dans les excursions organisées des jeudis et dimanches un divertissement sain, comme un jeune homme que les femmes effrayent (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 42.

Spécialt (vx). Irruption sur le territoire ennemi. ⇒ **Incursion**.

♦ 2. Fig. Digression. *Faire une excursion hors de son sujet, de ses habitudes* (→ Collation, cit. 2). ⇒ aussi **Excursus**.

★ II. Sc., techn. ♦ 1. Radio. *Excursion de fréquence* : écart maximal par rapport à la fréquence moyenne.

♦ 2. Physiol. *Excursion diaphragmatique* : mouvement d'élévation et de descente du diaphragme au cours de la respiration.

DÉR. Excursionner, excursionniste.

EXCURSIONNER [eksksyrsjone] v. intr. — 1871; de *excursion*.

♦ Faire une excursion (1.). *Excursionner en montagne.*

Une liberté entière était laissée aux allées et venues des hôtes du sanatorium. Les pensionnaires pouvaient excursionner dans le pays, se rendre même à Berne et à Interlaken.
B. CENDRARS, Moravagine, in Œ. compl., t. IV, p. 67.

EXCURSIONNISTE [eksksyrsjonist] n. — 1852, Th. Gautier; de *excursion*.

♦ Vieilli. Personne qui fait une excursion.

(Ma mère) surveillait le service du petit déjeuner, aux étages, écoutait les clients, faisait préparer les pique-niques des excursionnistes (...)
R. GARY, la Promesse de l'aube, p. 173.

EXCURSUS [eksksyrsys] n. m. invar. — 1865, Littré; mot lat., de *excursum*, supin de *excurrere*. → Excursion.

♦ Didact. Digression, développement constitué par le commentaire d'un passage (d'auteur ancien).

(...) l'œuvre est une *répétition* (de théâtre), et cette répétition, comme dans un film de Rivette, est verbeuse, infinie, entrecoupée de commentaires, d'excursus, tressée d'autre chose. En un mot, l'œuvre est un échelonnement; son être est le *degré* : un escalier qui ne s'arrête pas.
R. BARTHES, Roland Barthes, p. 177.

EXCUSABILITÉ [eksksyzybilite] n. f. — 1873; de *excusable*.

♦ Dr. Qualité du failli dont l'honnêteté a été reconnue.

EXCUSABLE [eksksyzyzabl] adj. — Fin XIII^e; de *excuser*, d'après le lat. *excusabilis*, même sens, de *excusare*. → Excuser.

♦ Qui peut être excusé. ⇒ **Justifiable**, **pardonnable**. *Être bien excusable, fort excusable* (→ Emballer, cit. 3). *Elle est excusable d'avoir répondu ainsi* (→ But, cit. 3). *Ce n'est pas excusable pour un homme de son âge.* ⇒ **Supportable**, **tolérable**. « Cette faute n'est pas excusable » (Académie). *Une colère bien excusable.*

Dr. Se dit d'un crime ou d'un délit dont l'auteur bénéficie d'une excuse légale. *Homicide, blessures et coups involontaires, crimes et délits excusables, et cas où ils ne peuvent être excusés* (Code pénal, III, II, section 3).

- 1 (...) moi qui (...) ne trouverais l'avarice guère moins excusable que l'ambition (...)
MONTAIGNE, Essais, III, IX.
- 2 Tout est trop excusable en un amant jaloux.
CORNEILLE, Nicomède, IV, 2.
- 3 On n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement.
ROUSSEAU, 3^{ème} lettre à Malesherbes.
- 4 On n'est jamais excusable d'être méchant, mais il y a quelque mérite à savoir qu'on l'est (...)
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXVIII.
- 5 (...) venez tirer le petit frère de la main des sergents. C'est un saint homme et il est excusable dans cette affaire.
FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, in Œ., t. VIII, p. 14.
- 6 Mais Sainte-Beuve, pénétrant esprit, est-il excusable de ne pas avoir compris quel puissant ressort du génie balzacien a été cette soif de l'argent qu'il reproche si amèrement au romancier? A. BILLY, Sainte-Beuve, sa vie et son temps, p. 236.

CONTR. **Blânable**, **impardonnable**, **inexcusable**.

EXCUSE [eksksyzyz] n. f. — Fin XIV^e; de *excuser*.

♦ 1. Raison alléguée pour se défendre d'une accusation, d'un repro-

che, pour expliquer ou atténuer une faute, se disculper ou disculper autrui. ⇒ **Défense**, **explication**, **justification**, **motif**, **raison**. *Avoir toujours une excuse toute prête* (⇒ **Justification**). *Chercher, inventer, forger une excuse. Apporter, alléguer, donner, fournir une bonne excuse, une excuse raisonnable, plausible, légitime, valable. Arguer d'une excuse. Faire valoir une excuse. Invoquer un alibi* pour excuse. Donner son ignorance pour excuse. On peut dire pour son excuse... ⇒ Décharge. Avoir pour excuse l'inexpérience. Il est jeune, c'est son excuse, sa seule excuse. Sa bonne foi lui servira d'excuse. Il n'y a rien à redire à son excuse. De mauvaises excuses; excuse inacceptable, inadmissible. N'avoir aucune excuse pour se justifier* (→ Accabler, cit. 7). *Sa faute est sans excuse. Il est sans excuse. La belle excuse!*

- Les injustices des pervers
Servent souvent d'excuse aux nôtres.
LA FONTAINE, Fables, VI, 15.
- Si je voulais y donner (à mon retardement) une excuse galante, je n'aurais qu'à vous dire que (...)
MOLIÈRE, la Comtesse d'Escarbagnas, I.
- Mais votre amour n'a plus d'excuse légitime (...)
RACINE, Iphigénie, I, 5.
- (...) j'ai pour excuse le malheur et la nécessité. C'est l'amour qui m'a conduit; c'est lui qui réclame votre indulgence, qui vous demande de pardonner une confiance nécessaire (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXV.
- L'état de souffrance où je suis continuellement est ma seule excuse.
SAINT-EUVE, Correspondance, t. II, p. 388.
- C'est la vérité en personne qui s'exprime ici par mes lèvres, et c'est dans la seule sincérité de mon discours que vous devez chercher et trouver, je l'espère, l'excuse de sa cruauté.
COURTELINE, Boubouroche, Nouvelles, II.
- D'excuse valable à une pareille comédie, aucune n'était donnée, aucune n'existait.
Pierre LOUÏS, la Femme et le Pantin, VIII.
- Qu'on se représente la difficulté qu'il y a, pour un roi, de cacher sa conduite privée. Louis XIV savait bien que c'était impossible. Malgré cela il voulait que ses fautes, mêmes connues du public, eussent du moins l'excuse de la décence.
Louis BERTRAND, Louis XIV, p. 213.

À la profondeur où il sait chercher les origines, il trouve en soi, la semence et l'excuse de tous les péchés.
André SUARES, Trois hommes, « Dostoïevski », V.

Dr. *Excuses légales* : faits déterminés par la loi et qui, sans exclure la culpabilité du délinquant, entraînent pour celui-ci l'exemption (*excuses absolutoires*; ⇒ **Absolutoire** [cit.], **amnistie**), ou une atténuation de la peine (*excuses atténuantes*; ⇒ **Atténuant**). *La provocation, la minorité du délinquant constituent des excuses légales.*

Si, en raison des circonstances et de la personnalité du délinquant, il est décidé qu'un mineur âgé de plus de treize ans doit faire l'objet d'une condamnation pénale, les peines seront prononcées ainsi qu'il suit, sous réserve, le cas échéant, de la possibilité d'écarter l'excuse atténuante de minorité à l'égard d'un mineur âgé de plus de seize ans.
Code pénal, art. 67.

Vx. et fam. Formule de politesse pour s'excuser de contredire quelqu'un. → **Sauf votre respect**; **demander pardon***. *Je vous fais excuse, je vous fais bien excuse* (Académie).

Pour nous, je ne veux point, Monsieur, vous faire excuse (...)
MOLIÈRE, l'École des maris, III, 8.

Mod. (pop.). *Faites excuse* [feteksyzyz] : acceptez mes excuses. « Il n'est pas encore venu? Faites excuse, il est arrivé » (Littré).

(Loc. fautive, pop. et régionale; sous l'influence de *demander pardon*). **DEMANDER EXCUSE** : demander pardon; s'excuser.

Je vous demande excuse, ma mère.
La tournure est impropre, vous le savez comme moi, mais voilà bien le degré de finesse où s'aiguillait notre haine. Cette phrase signifie exactement le contraire de ce qu'il m'était réclamé, mais, comme tout le monde l'emploie couramment sans se rendre compte de son absurdité, Folcoche, d'ailleurs assez peu éclairé sur les subtilités de la langue française, n'y entendait pas malice.
Hervé BAZIN, Vipère au poing, p. 172.

♦ 2. Spécialt. Regret que l'on témoigne à quelqu'un de l'avoir offensé, outragé, contrarié, gêné. ⇒ **Amende** (faire amende honorable), **pardon** (demander pardon), **regret**. *Faire, présenter des excuses, ses excuses, mille excuses à quelqu'un. Je vous fais toutes mes excuses. Se confondre en excuses. On lui fit de plates* (1. Plat, cit. 17) *excuses. Bégayer, bredouiller une excuse* (→ Barboter, cit. 9). *Sourire, geste d'excuse. Écrire une lettre d'excuse* (→ Correspondance, cit. 6). *Veuille agréer nos excuses. Apaiser* (cit. 2) *quelqu'un par des excuses. De plates excuses* : les excuses les plus humbles. *Excuses faites à regret, à contre-cœur. Exiger des excuses* : demander réparation de l'offense dont on a été victime. *Devoir des excuses à quelqu'un. Accepter, recevoir les excuses de quelqu'un.*

Ah! Vraiment, j'attendais l'excuse d'un outrage;
Mais, à ce que je vois, c'est un autre langage.
MOLIÈRE, Dom Garcie, IV, 7.

(...) je vous fais d'abord mes excuses de tout ce que mes discours ont pu avoir d'irrégulier dans nos entretiens.
MARIVAUX, le Jeu de l'amour et du hasard, II, 12.

Ainsi, de fautes en pardons, et d'erreurs en excuses, je passerai ma vie à mériter votre indulgence par la bonne foi naïve avec laquelle je reconnaitrai les unes en vous présentant les autres.

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre sur la critique.
Il venait (...) me faire ses excuses, de ce qu'un officier de son corps avait pu me manquer à ce point (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXV.

Si le lecteur trouve cette phrase trop longue, qu'il accepte mes excuses; mais qu'il ne s'attende pas de ma part à des bassesses. Je puis avouer mes fautes; mais non les rendre plus graves par ma lâcheté.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, IV, p. 152.
Sur ce dernier point, elle pensa que le silence lui serait d'un meilleur secours que la contrition, car les excuses rappellent la faute plus certainement qu'elles ne l'atténuent, et elles provoquent le ressentiment même lorsqu'elles obtiennent les motifs du pardon.
Pierre LOUÏS, les Aventures du roi Pausole, III, XI.

♦ 3. Motif que l'on invoque pour se dispenser de quelque chose, pour se soustraire à quelque devoir, à quelque obligation. ⇒ **Défaite, dérobadie, échappatoire, faux-fuyant, 2. moyen, prétexte. Alléguer quelque excuse de santé pour éviter le voyage** (→ Baigne, cit. 1). *Il a pris le mauvais temps pour excuse. Son travail lui sert d'excuse pour refuser les invitations. Se chercher, se trouver, se donner des excuses pour se dérober au devoir.* — Iron. *De belles, d'excellentes excuses.*

- 18 Et de quoi que nous flatte un désir amoureux,
Toute excuse est honteuse aux esprits généreux. CORNEILLE, le Cid, III, 3.
- 19 La fatalité, c'est l'excuse des âmes sans volonté.

R. ROLLAND, Au-dessus de la mêlée, p. 6.

Spécialt. Motif justifiant un élève qui a été absent, n'a pas fait son travail, etc. *Apporter un mot d'excuse.*

Dr. Motif qui, dans certains cas déterminés par la loi, dispense d'être tuteur, de siéger comme juré. *Exciper d'une excuse. La cour prononcera sur la validité de l'excuse.* — Procéd. Justification d'un défaut de comparution en justice par une partie ou par un témoin.

- 20 Le témoin ainsi condamné à l'amende sur le premier défaut, et qui, sur la seconde citation, produira devant le juge d'instruction des excuses légitimes, pourra, sur les conclusions du procureur de la République, être déchargé de l'amende.

Code d'instruction criminelle, art. 81.

♦ 4. Jeux de cartes. *L'excuse* : la carte imprenable qui, au tarot, permet de « s'excuser », c'est-à-dire de ne pas jouer la couleur ou l'atout demandé. *L'excuse doit être jouée avant la dernière levée.*

CONTR. Accusation, aggravation, blâme, charge, imputation; condamnation, inculpation, reproche.

EXCUSER [ekskyze] v. tr. — 1190, *excuser*; lat. *excusare*; proprt « mettre hors de cause »; de *ex-*, et *causa* « raison, motif ». → Cause.

♦ 1. S'efforcer de justifier (une personne, une action quelconque) en alléguant des excuses*. ⇒ **Défendre, justifier. Excuser quelqu'un.** ⇒ **Défense** (prendre la). « *Il s'efforce vainement de l'excuser* » (Académie). ⇒ **Blanchir, disculper. L'avocat n'a pas tenté d'innocenter* son client, mais seulement de l'excuser du crime en invoquant des circonstances atténuantes. Veuillez m'excuser auprès de lui de la confusion que j'ai commise. Excuser une erreur, une faute.**

- 1 Vous pouvez bien penser quel parti je sus prendre :
Je fis ce que je pus pour vous pouvoir défendre,
Je vous excusai fort sur votre intention,
Et voulus de votre âme être la caution. MOLIÈRE, le Misanthrope, III, 4.

- 2 (...) des fables inventées par les Romains pour excuser aux yeux de Rome l'impudence de leurs efforts. MARMONTEL, Œuvres, t. VI, p. 227.

- 3 Ne croyez pas que je cherche un détour pour excuser ou pour pallier ma faute; je m'avoue coupable. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXXVII.

- 4 Il y a des âmes de mensonge, mon cher maître, et qui excellent à excuser par de beaux motifs leurs plus vilaines actions. PAUL BOURGET, le Disciple, p. 267.

- 5 « C'était un cérébral », dit-elle (*Alice Ozy*) drôlement de Gautier, comme pour l'excuser. Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 370.

Vx (langue class.). *Excuser qqch. à qqn*, l'excuser auprès de lui.

- 6 Ne viens point m'excuser l'action de cette infidèle... Non, vois-tu, tous tes discours pour la défendre ne serviront de rien.

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 9.

(Choses). Servir d'excuse à... *L'intention n'excuse pas la faute* (→ Action, cit. 6). *Rien n'excuse une telle conduite. Rien ne peut excuser un mauvais livre* (→ 1. Bon, cit. 21). *La forme en excuse le fond.* ⇒ **Passer** (faire passer), **sauver**.

- 7 Rien n'excuse à présent votre cœur obstiné (...)

VOLTAIRE, l'Orphelin de la Chine, v. 4.

♦ 2. Décharger (qqn) d'une accusation, d'un reproche, en admettant des motifs qui atténuent ou justifient la faute. ⇒ **Absoudre, décharger, pardonner, passer** (l'éponge); **crédit** (faire crédit). *Pour cette fois, je vous excuse, mais ne recommencez pas.* — Au p. p. *Vous êtes tout excusé. Après l'avoir entendu, on ne peut s'empêcher de l'excuser. Il peut être excusé bien qu'il ait manqué de respect à son père* (→ Dénaturer, cit. 10). *Il s'efforce toujours de faire excuser ses subordonnés.* ⇒ **Couvrir**. *Il a une conscience large, une indulgence* qui le pousse à excuser tout le monde. Un rigoriste qui n'excuse personne.*

- 8 (...) Vous m'excuserez sur l'humaine faiblesse
Des violents transports d'un amour qui vous blesse (...)

MOLIÈRE, Tartuffe, III, 3.

- 9 Je me suis avisé de mettre par écrit toutes les raisons qui pourraient justifier ces juges; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

VOLTAIRE, lettre à Damienville, 24 janv. 1763.

- 10 C'est assez parler pour ma justification à l'amie à laquelle je m'adresse; son cœur m'est connu; son indulgence m'excusera.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, 1.

- 11 (...) leurs voix mêlées (...) couvraient complètement celle du malheureux pasteur. Certains s'en seraient indignés qui, en souvenir des époux, excusaient les veuves; d'autres, moins rigoristes, s'en amusaient; des enfants s'esclaffaient (...)

GIDE, Si le grain ne meurt, I, II, p. 46.

(Compl. n. de chose). ⇒ **Admettre, pardonner, tolérer. On doit excuser les fautes, les imprudences de la jeunesse. Son absence a été excusée. Excuser le ton vif d'un réponse, une expression choquante** (→ 2. Cru, cit. 7 et 9). *C'est une qualité qui fait excuser bien des défauts.* ⇒ **Passer** (→ Chivaleresque, cit. 1).

- 12 Philémon les pria d'excuser ces longueurs (...)

LA FONTAINE, Philémon et Baucis.

- Jusques aux bords du crime ils conduisent nos pas;
Ils nous le font commettre et ne l'excusent pas! RACINE, la Thébaïde, III, 2.
- Une femme excuse jusqu'aux mauvaises actions que sa beauté fait commettre. A.-R. LESAGE, Gil Blas, VII, VII.
- Il (V. Hugo) ajoutait (...) qu'il avait eu tort (...) et il pria la dame d'excuser « ces licences immémorables des poètes qui tutoient en vers les rois et les femmes. » Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 372.

♦ 3. Dispenser* (qqn) d'une charge, d'une obligation. « *Il m'a invité à dîner : je l'ai prié de m'en excuser* » (Académie). ⇒ **Exempter. Se faire excuser.** — Dr. *Excuser un juré*, qui est dans l'impossibilité de se rendre à son poste (Code d'instruction criminelle, art. 397).

♦ 4. *Excusez-moi; vous m'excuserez*, formules de politesse usitées quand on veut contredire quelqu'un (→ Chance, cit. 7) ou manifester son regret de lui refuser quelque chose, de lui causer quelque gêne, etc. *Excusez-moi mais je ne suis pas de votre avis. Excusez-moi de ne pas me rendre à votre invitation. Excusez-moi, je dois partir. Vous m'excuserez si je ne vous accompagne pas plus loin.* — Oh! *Excusez-moi, j'espère que je ne vous ai pas fait mal.* ⇒ **Pardon.**

- Monsieur, excusez-moi, je n'y puis rien comprendre. RACINE, les Plaideurs, II, 2.

Ellipt. et fam. *Excusez le papier sur lequel je vous écris* (→ Chiffon, cit. 3). *Excusez ma vilaine écriture.*
Fam. et iron. *Excusez du peu!*, « se dit pour expliquer son étonnement de l'outrecuidance, de l'impertinence, de l'avidité de quelqu'un, etc. » (Littré).

- Et la pilule, excusez du peu! Ce n'est pas mieux. C'est un autre univers. FRANÇOISE GIROUD, Si je mens, p. 239.

► **S'EXCUSER** v. pron. (xvi^e, « refuser, se dispenser »).

♦ 1. (Réfl.). Alléguer ses raisons pour se disculper, se justifier. ⇒ **Défendre** (se). Prov. *Qui s'excuse s'accuse* : celui qui cherche à se justifier avant d'être accusé, reconnaît sa faute. *Ils se sont excusés sur ce qu'ils n'avaient pas d'ordre* (Académie). *Il s'excusa auprès d'elle.*

- De telle erreur vous pourriez m'accuser,
Je le confesse, et ne puis m'excuser;
Je sens ma faute, et sais bien qu'elle est grande,
Et pour cela pardon je vous demande. RONSARD, le Bocage royal, II, « Élogie ».

- C'étaient (des) suspensions muettes qui couraient sous main (...) l'aide ordinairement aux présomptions injurieuses que la Fortune sème contre moi par une façon que j'ai dès (depuis) toujours de fuir à me justifier, excuser et interpréter, estimant que c'est mettre ma conscience en compromis de plaider pour elle.

MONTAIGNE, Essais, III, XII.

- Elle s'excusa sur ce qu'elle n'avait jamais vu le Roi.

VAUGELAS, Trad. Quinte-Curce, IV, in RICHELET.

- Tu sais bien l'excuser, et n'admets point d'excuses
Pour les faiblesses du prochain. CORNEILLE, l'Imitation de J.-C., II, 3.

♦ 2. (1690; répandu xix^e). Réfl. Présenter ses excuses, exprimer ses regrets (de qqch). ⇒ **Pardon** (demander pardon). *Il s'excusa d'avoir été retenu* (→ Cheik, cit. 2). *S'excuser de, sur quelque chose.* — REM. *Je m'excuse* s'emploie (incorrectement, quant aux usages de la politesse) pour *excusez-moi*.

- (...) ces sourires de femmes souffrantes qui s'excusent de souffrir et voudraient ne pas pleurer. MICHELET, la Femme, p. 84.

- M'ayant demandé si je désirais qu'il me montrât ces tableaux, il me conduisit, s'effaçant gracieusement devant chaque porte, s'excusant quand, pour me montrer le chemin, il était obligé de passer devant (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VIII, p. 49.

- Je m'excuserais d'abord d'écrire cette préface, si déjà je n'écrivais cette préface pour m'excuser d'avoir écrit la pièce.

GIDE, Préface de la première édition du Théâtre, p. 29.

- Il s'était excusé de son mouvement d'humeur (...)

CAMUS, la Peste, c. 251.

- M. Élie s'excusa sur ses rhumatismes pour n'aider pas Léon.

MONTHERLANT, les Célibataires, in T. L. F.

♦ 3. Réfl. Alléguer des motifs pour se dispenser de quelque chose, pour se dérober à quelque obligation. ⇒ **Récuser** (se), **refuser** (→ fam. Se défilier). *Absent, il s'est fait excuser.* — REM. L'Académie reproduit dans la huitième édition du Dict. (1932) un exemple analogue à celui qu'elle donnait dans la première (1694) : *on m'a prié de solliciter pour lui, je m'en suis excusé*. Ici s'excuser a le sens de « se récuser, refuser poliment », sens très voisin de l'emploi moderne de *s'excuser* (en présentant ses excuses, ses regrets). Mais, dans certain cas, *s'excuser de faire une chose* a, de nos jours, un sens exactement contraire à celui du xvii^e s. : il signifie « manifester son regret d'avoir fait cette chose », et non « se récuser pour ne pas la faire », comme dans cette citation de M^{me} de Sévigné :

- L'on me mande que Monsieur le Prince s'est excusé de servir cette campagne (comme général de l'armée d'Alsace) : je trouve qu'il fait fort bien.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 507, 26 févr. 1676.

♦ 4. (Passif). Être excusé, excusable.

- Une telle action ne saurait s'excuser. MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.

- (...) ce qui s'excuse au jeune âge, ce qui semble alors joli, charmant, est déshonorant à quarante ans. BALZAC, la Muse du département, Pl., t. IV, p. 188.

- Tout s'excuse ici-bas, hormis la maladresse. A. DE MUSSET, Louison, I, 2.

► **EXCUSÉ, ÊE** p. p. adj. Voir à l'article, ci-dessus.

CONTR. Accuser, aggraver, blâmer, charger, condamner, imputer, inculper, reprocher. — Accepter. — Vanter (se).

DÉR. Excusable, excuse.

EXEAT [egzeat] n. m. invar. — 1622; mot lat., «qu'il sorte», subj. de *exire* «sortir».

♦ **1.** Vx. Permission de sortir, billet de sortie. *Élève qui demande un exeat pour sortir du lycée. Exeat d'un malade qui quitte l'hôpital...*

Je lui demandai congé de sortir, ce que j'obtins avec un exeat.
SOREL, Francion, in HATZFELD.

♦ **2.** Relig. Autorisation donnée à un clerc par son ordinaire d'exercer les fonctions de son ministère dans un autre diocèse. *Prêtre qui obtient un exeat de son évêque. L'exeat détermine le temps de l'absence. Exeat définitif.*

Vx et fig. *Donner à quelqu'un son exeat.* ⇒ **Congédier.**

EXÉCRABILITÉ [egzekrabilite] n. f. — xv^e; de *exécrable*.

♦ Littér. et rare. Caractère de ce qui est exécrable.

Le tombeau de Canova (*à Venise*) est à la fois le tombeau de la sculpture. L'exécration des statues prouve que cet art est mort avec ce grand homme.

STENDHAL, Correspondance, in T. L. F.

EXÉCRABLE [egzekrabl] adj. — V. 1355; lat. *execrabilis*, de *execrari*. → **Exécrer.**

♦ **1.** (1530; rare av. 1688). Littér. Qu'on doit exécrer, avoir en horreur, en aversion. ⇒ **Abominable, détestable, horrible, maudit, odieux, repoussant, répugnant.** Action, procédé exécrable. *De telles pratiques sont exécrables. Une personne exécrable* (→ Excellent, cit. 5).

1 Un serment exécrable à sa haine me lie (...) CORNEILLE, Cinna, III, 2.
2 (...) Tu me parles encore, Exécrable assassin d'un héros que j'adore? CORNEILLE, le Cid, v, 5.

3 (...) on ne peut empêcher, à la vérité, que Jean Calas ne soit roué; mais on peut rendre les juges exécrables, et c'est ce que je leur souhaite.
VOLTAIRE, Lettre à Damienville, 24 janv. 1763.

4 (*Fouquier-Tinville*) devint de plus en plus exécrable.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., t. II, p. 475.

5 (...) les noms de Chilpéric et de Frédégonde sont restés exécrables dans la mémoire du peuple. Ils crurent eux-mêmes, lorsqu'une épidémie leur enleva leurs enfants, que les malédictions du pauvre avaient attiré sur eux la colère du ciel.
MICHELET, Hist. de France, II, 1, p. 239.

♦ **2.** (V. 1355). Par ext., cour. Extrêmement mauvais. ⇒ **Mauvais.** *Odeur exécrable* (→ Coprah, cit. 1). *La nourriture est exécrable dans cette gargote.* ⇒ **Dégoûtant.** *Un poème, un film exécrable. Ce critique a un goût exécrable en tout.* ⇒ **Déplorable.** *Il fait un temps exécrable. Être d'une humeur exécrable.*

6 Dire d'une chose modestement ou qu'elle est bonne ou qu'elle est mauvaise (...) demande du bons sens (...) Il est plus court de prononcer d'un ton décisiif (...) ou qu'elle est exécrable, ou qu'elle est miraculeuse.
LA BRUYÈRE, les Caractères, v, 19.

7 Enfin, le pain (*en Belgique*) est exécrable, humide, mou, brûlé.
BAUDELAIRE, Arguments du livre sur la Belgique, III.

8 Le tabac des paysans arabes me semblant trop exécrable, je soupire après le caporal.
FLAUBERT, Correspondance, t. I, p. 298.

9 Me voyant réduit au silence (...) Cocteau déclara que j'étais d'une humeur exécrable.
GIDE, Journal, 3 nov. 1920.

CONTR. Excellent, exquis, inappréciable, incomparable, inestimable, merveilleux. — Aimable, l. bon, délicat, délicieux, parfait.

DÉR. Exécration; exécrabilité.

EXÉCRABLEMENT [egzekrablemā] adv. — xv^e, in Godefroy; de *exécrable*.

♦ **1.** Vx. D'une manière exécrable.

♦ **2.** Extrêmement mal. *Elle s'est comportée exécrablement. Il peint exécrablement.*

EXÉCRATION [egzekrasjō] n. f. — xiii^e; de *execratio* «serment, imprécation», du supin de *execrare*. → **Exécrer.**

♦ **1.** (1580, Montaigne). Vx. ⇒ **Imprécation, malédiction.** *Proférer des exécérations contre quelqu'un.*

1 (...) la royauté (*à Rome*) fut abolie avec des exécutions horribles contre tous ceux qui entreprendraient de la rétablir (...)
BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, III, VII.

♦ **2.** (1657, Pascal). Littér. Action d'exécrer, haine violente pour ce qui est digne de malédiction. ⇒ **Abomination, aversion, dégoût, détestation, haine, horreur, répugnance, répulsion.** *Vouer quelqu'un à l'exécution publique. Cet acte lui valut l'exécution de tous.* — *En exécration*: en horreur. *Avoir quelqu'un, quelque chose en exécration, l'exécrer. Être en exécration à tout le monde.*

2 Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitements que j'essuyais et des manœuvres dont j'étais la victime, avaient les ministres en exécration.
ROUSSEAU, les Confessions, XII.

3 Cette tribu n'est donc pas couverte du sang du Juste, et ne mérite pas l'exécution soulevée par les juifs qui ont voté contre le Fils de Dieu.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 119.

4 La médiocrité chérit la Règle; moi je la hais. Je me sens contre elle et contre

toute restriction, corporation, caste, hiérarchie, niveau, troupeau, une exécration qui m'emplît l'âme et c'est par ce côté-là peut-être que je comprends le martyre.

FLAUBERT, Correspondance, 7 sept. 1853, t. III, p. 334.

(...) la malheureuse Pompadour, vouée par sa fortune même, à l'exécution de la foule et des historiens vertueux. Émile HENRIOT, Portrait de femmes, p. 169.

L'exécution qu'il vouait à M^{lle} Engoulevent le rendit d'une mauvaise foi parfaite. Comme elle protestait, en invoquant, par exemple, la beauté des images (il les avait trouvées belles lui aussi), il affirma qu'elles étaient hideuses (...)
Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 130.

(xiii^e). Par ext. Vx. Ce qui est en exécration. *Ce tyran est l'exécution du peuple tout entier.*

♦ **3.** (1771, Trévoux). Théol. *L'exécution d'une église, son retour à l'état profane* (par oppos. à *consécration*).

REM. On rencontre chez Valéry la graphie *exsécration* restituant le s étymologique de *sacra*.

Vox. (...) le récit et ses modes. L'invocation, l'exsécration, l'interrogation, l'opinion.
VALÉRY, Cahiers, vol. 7, 1918, in D. D. L., II, 7.

CONTR. (Du sens 1) **Bénédiction.** — (Du sens 2) **Admiration, adoration, affection, amour.** — V. aussi **Engouement** (cit. 2).

EXÉCRER [egzekræ] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1495; lat. *execrari* «charger d'imprécations, maudire», de *ex-*, et *sacra* «sacré».

♦ **1.** (1495). Littér. Haïr au plus haut point. ⇒ **Abhorrer, abominer, détester, haïr, horreur** (avoir en), **maudire; exécution.** *Exécrer quelqu'un. Tout le monde l'exécra* (⇒ **Exécration**). *Il s'est fait exécrer de tous.* — (Compl. n. de chose). *Exécrer l'hypocrisie. Exécrer un genre de vie. J'exécra les grandes villes, la campagne.* — Passif et p. p. *Être exécré de tous.*

Néron meurt exécré; quelques années plus tôt, Néron mourait regretté.
DIDEROT, les Règnes de Claude et de Néron, I, 79.

Ce Méridional, privé de soleil, exécrat Paris qu'il nommait une fabrique de rhumatismes.
BALZAC, les Comédiens sans le savoir, Pl., t. VII, p. 12.

Certes, René Lahrier n'aimait guère le bureau, mais plus encore il exécrat le père Soupe, tenant sa société pour aggravation de peine.
COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, I.

Il m'aime autant qu'il exécra le reste de l'univers.
FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, Œ., t. VIII, p. 242.

Si je l'ai exécré d'abord, en tant que maître imposé par la force, je ne garde plus à présent contre lui aucune haine.
LOTTI, Les Désenchantés IV, XIX.

♦ **2.** (1870). Par ext. Ne pas aimer du tout qqch.; avoir de l'aversion*, du dégoût pour... ⇒ **Rejeter, repousser, sentir** (ne pas pouvoir sentir), **souffrir** (ne pas pouvoir souffrir). *Exécrer l'odeur de l'essence. Exécrer le style d'un auteur. Une manière de parler que les femmes exécrent* (→ Doctoral, cit. 2).

► **S'EXÉCRER** v. pron.

[a] (Réciproque):

Tout en s'exécrant, ils se criaient leurs œuvres, publiaient leur génie (...)
HUYSMANS, Là-bas, p. 17.

[b] (Réfl.). *S'exécrer soi-même.*

CONTR. Adorer, aimer, bénir, chérir.

EXÉCUTABLE [egzekytabl] adj. — xiv^e; de *exécuter*.

♦ Qui peut être exécuté (1.). *Dessain, projet exécutable.* ⇒ **Réalisable.** *Cela est à peine exécutable.* ⇒ **Possible.** *Cet ordre n'est pas exécutable. Plan facilement exécutable.* ⇒ **Facile, 2. pratique.** *Dispositions peu exécutables en pratique* (→ I. Pratique, cit. 7).

Mina forma dans son esprit tout le projet de sa vengeance; était-il exécutable? Ce fut le seul doute qui se présenta à elle.

STENDHAL, Mina de Vanghel, Pl., t. II, p. 1162.

CONTR. Impossible, impraticable, inexécutable, irréalisable.

EXÉCUTANT, ANTE [egzekytā, āt] p. prés. et n. — xiv^e, E. Deschamps, au sens 2; p. prés. de *exécuter*.

♦ **1.** (1767, J.-J. Rousseau). Personne qui exécute sa partie dans un ensemble musical. ⇒ **Chanteur, choriste, instrumentiste, musicien.** *Orchestre, chorale de cinquante exécutants. Les quatre exécutants d'un quatuor.* — Par ext. Interprète* de musique (même soliste). *Un excellent exécutant. Il est bon exécutant, mais il joue sans aucun sentiment. C'est un grand compositeur, mais un médiocre exécutant.*

M^{me} Edwards (...) a joué quelques mazurkas (*de Chopin*) avec ce *tempo rubato* qui me déplaît si fort, ou, pour parler plus exactement: sans plus tenir aucun compte de la mesure, et avec des accents subits, des sursauts, des effets, beaucoup plus propres à faire valoir le tempérament de l'exécutant que l'excellence du morceau.
GIDE, Journal, 12 nov. 1915.

♦ **2.** Personne qui exécute (un ordre, une tâche, une œuvre...). ⇒ **Agent.** *Ce n'est pas un créateur, mais un simple exécutant.* ⇒ **Praticien, technicien** (→ Artisan, cit. 7). *Cet officier est un bon exécutant, mais il manque d'initiative, ce n'est pas un grand chef* (→ Allant, cit. 3).

Certes, un entrepreneur général leur épargnerait divers soucis, exercerait en cas de malheurs ou de retards une pression fort utile sur les exécutants.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 273.

EXÉCUTER [egzekyte] v. tr. — V. 1282, du rad. de *exécuteur**, *exécution**.

★ I. (Compl. n. de chose). ♦ 1. Mettre à effet, mener à accomplissement (ce qui est conçu par soi : projet, ou par d'autres : ordre). ⇒ **Accomplir, effectuer, I. faire, opérer, réaliser, mener** (à bien, à bonne fin). *Commencer à exécuter ce qu'on a décidé, résolu.* ⇒ **Exécution** (mettre à, passer à l'exécution), **train** (mettre en); **mettre** (se mettre à), **procéder** (à). *Exécuter en entier, de bout en bout, complètement.* ⇒ **Achever, parachever, parfaire, terminer.** → Aller au bout, jusqu'au bout. *Exécuter un dessein, une entreprise, un projet* (→ Effet, cit. 16), *un plan. Il a exécuté tout son programme avec opiniâtreté. Cela est difficile à exécuter. Impossible d'exécuter ce projet, il est impraticable. Exécuter une promesse.* ⇒ **Tenir** (→ Arrangement, cit. 11). *Il ne suffit pas d'en parler, il faudra l'exécuter. Exécuter un travail à la hâte.* ⇒ **Expédier.** *Exécuter une action blâmable.* ⇒ **Commettre.** *Exécuter les obligations de sa charge.* ⇒ **Exercer, remplir.** — *Exécuter ponctuellement, à la lettre un ordre.* ⇒ **Obéir, observer** (→ Arbitraire, cit. 8). *Exécuter avec zèle, point par point les désirs, les volontés de quelqu'un.* ⇒ **Satisfaire** (à).

- 1 Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné. CORNEILLE, Polyeucte, v. 3.
 2 On n'exécute pas tout ce qui se propose, Et le chemin est long du projet à la chose. MOLIÈRE, Tartuffe, III, 1.
 3 (...) — Cessez, vous dis-je, et laissez-moi, Madame, exécuter les volontés du Roi. RACINE, Mithridate, v. 3.
 4 Elle exécuta enfin la résolution qu'elle avait prise de sortir de chez son mari lorsqu'il y serait; ce fut toutefois en se faisant une extrême violence. M^{me} DE LA FAYETTE, la Princesse de Clèves, II, p. 295.
 5 Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir. VAUVENARGUES, Réflexions et Maximes, 142.
 6 On ne sait jamais bien commander que ce qu'on sait exécuter soi-même. ROUSSEAU, Émile, v.
 7 Aussitôt je formai mon plan; je le lui communiquai, et nous l'exécutâmes avec succès. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XLIV.
 8 (...) à quoi bon exécuter des projets, puisque le projet est en lui-même une jouissance suffisante? BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXV.
 9 On eût dit que tout était arrêté dans sa tête et qu'il n'avait plus qu'à exécuter les détails d'un plan élaboré depuis longtemps. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 183.

Absolt. ⇒ **Agir, réaliser; acte** (passer aux actes). *Délibérer** (cit. 2) *sans jamais exécuter. Prévoir, entreprendre** (cit. 9) *sans exécuter.* — *Il veut concevoir, commander, et que les autres exécutent. La main qui exécute.*

- 10 Je promettais beaucoup et j'exécutais peu. CORNEILLE, Rodogune, I, 4.
 11 Le sage quelquefois fait bien d'exécuter Avant que de donner le temps à la sagesse D'envisager le fait, et sans la consulter. LA FONTAINE, Fables, X, 13.
 12 Ainsi, pour toutes choses, c'est à la tête qu'il faut frapper. Les mains malheureuses et serviles qui ont « exécuté », elles nous font horreur, mais aussi pitié. G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, IV, XXV.

♦ 2. (V. 1355). Dr. *Rendre réelles, effectives les dispositions de (un acte, un jugement, un texte législatif, etc.). Exécuter une convention, un contrat, un traité. Le débiteur* (cit. 5) doit exécuter son obligation. Exécuter un arrêt, un jugement, une peine* (→ Coupable, cit. 3). ⇒ **Exécution, exécutoire, exequatur.** *En cas de récidive, la première peine sera exécutée. Exécuter un édit, une loi* (→ Aristocratie, cit. 1; commission, cit. 1). — Vx. « *Le pouvoir d'exécuter les résolutions publiques* » (→ 2. Pouvoir, cit. 16, Montesquieu).

- 13 (...) l'empereur exécuta son décret contre les images plus violemment que jamais. BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, I, XI.

♦ 3. (1690, Furetière). *Faire (un ouvrage) d'après un plan, un projet, un devis... ⇒ Confectionner, I. faire; travailler* (à). *Exécuter une fresque, une décoration. Exécuter une statue, un bas-relief, un monument. Exécuter la maquette d'un décor* (→ Décorateur, cit. 2). *Peintre qui exécute une décoration pour l'État.* — *Exécuter un travail, une commande* (cit. 1). *Exécuter une opération.* ⇒ **Pratiquer.** *Exécuter une œuvre littéraire.* — Au p. p. *Une broderie entièrement exécutée à la main.*

- 14 L'opuscule n'a pas été mieux conçu qu'il n'est exécuté, et il me semble que l'auteur ne s'est pas fait une idée nette et complète de son personnage. JOUBERT, Lettre à Molé, 19 avr. 1805.

♦ 4. Mus. *Interpréter, jouer (une œuvre musicale).* ⇒ **Interpréter, jouer; exécutant** (I.). *Exécuter un morceau avec maestria, virtuosité. Orchestre qui exécute une symphonie. Exécuter un passage au piano, au violon. Mal exécuter une œuvre.* ⇒ **Massacrer.** *Chanteur, virtuose exécutant des difficultés* (cit. 14).

- 15 (...) réglant la cadence de ses pas sur un air majestueux exécuté par l'orchestre (...)

- 16 (...) il ne lui reste plus (à la Vénus de La Fontaine, dans « Adonis ») qu'à nous chanter son désespoir, ce qu'elle exécute en déesse. VALÉRY, Variétés, p. 91.

♦ 5. *Faire (un mouvement complexe, un ensemble de gestes prévu et réglé d'avance). Exécuter un exercice, un mouvement de danse; exécuter une danse* (→ Almée, cit. 3; corybante, cit.). — Par ext. *Faire* exécuter un mouvement, un saut, un demi-tour. Exécuter des acrobaties* (cit. 1), *des cabrioles* (cit. 1), *une pirouette. Faire exécuter des tours d'adresse à un animal dressé. Troupe qui exé-*

cute une manœuvre (⇒ **Manœuvrer**); *cavaliers qui exécutent des évolutions dans un carrousel.* ⇒ **Effectuer.**

L'officier avait fait exécuter une volte à son cheval.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, XII.

★ II. (Compl. n. de personne). *Faire subir à (qqn) l'effet d'une décision concernant sa personne ou ses biens.*

♦ 1. (xv^e). Dr. *Exécuter un débiteur* : *procéder à l'exécution* forcée sur ses biens.* ⇒ **Exécution, saisie; saisir.**

- (...) la Rappinière, à qui l'hôte devait de l'argent, le menaça de le faire exécuter (...)

SCARRON, le Roman comique, I, XII.

(...) j'y fais exécuter des gens qui me doivent : je serais peu propre à ces sortes de choses.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 1189, 26 juin 1689.

(Jusqu'à l'exécution forcée) le débiteur n'avait pas subi les attaques de son créancier, ou, s'il les avait subies, je veux dire s'il y avait eu procès, c'était en quelque sorte sur un pied d'égalité (...) Maintenant, tout est fini, le débiteur est vaincu, le créancier ne discute plus avec lui, il l'exécute.

PAUL CUCHE, Précis des voies d'exécution, Introd. (éd. Dalloz 1930).

Je vous prévins que je ne vous accorderai pas un jour de délai. Si vous ne me remboursez pas, je vous exécuterai!

RENÉ FLORIOT, La vérité tient à un fil, p. 15.

Spécialt (bourse). *Exécuter un acheteur, un vendeur.* ⇒ **Exécution** (II., 1.).

♦ 2. (1391). Cour. *Faire mourir (qqn) conformément à une décision de justice.* ⇒ **Décapiter, garroter, guillotiner; fusiller, électrocouter, pendre.** → **Mettre à mort***, **passer par les armes***. *Exécuter un assassin, un prisonnier, un insurgé. Le condamné a été exécuté à l'aube.*

Les bourreaux (...) exécutèrent le roi le chapeau sur la tête, et ce fut sans ôter son chapeau que Sanson, saisissant aux cheveux la tête coupée de Louis XVI, la présenta au peuple et en laissa, pendant quelques instants, ruisseler le sang sur l'échafaud.

HUGO, Choses vues, Exécution de Louis XVI.

Par ext. *Faire passer de vie à trépas, sans jugement.* ⇒ **Abattre, assassiner, éliminer, supprimer, tuer.** *Exécuter froidement, sauvagement qqn. Bandits qui exécutent un mouchard.*

Il était là, dressé vers le petit prince, un de ces serpents jaunes qui vous exécutent en trente secondes.

SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, XXVI.

♦ 3. Fig. *Discréditer, déconsidérer socialement (qqn). Exécuter un adversaire politique, un rival.* ⇒ **Condamner, démolir, éreinter, esquinter.** *Exécuter un auteur. La critique l'a exécuté.* → **Abattre, descendre en flammes***.

(Leur esprit) ne s'efforçait que de dénigrer (...). Je ne supporte plus cette sorte de paradoxe de salon, qui ne brille qu'aux dépens d'autrui. Pégy dit : « Je ne juge pas; je condamne. » Ils exécutèrent ainsi Régner, M^{me} de Noailles, Ibsen.

GIDE, Journal, 3 nov. 1920.

Par ext. (Compl. n. de chose). *Discréditer (une œuvre).*

Sports. (Sujet n. de personne). *Battre facilement et complètement. Il s'est fait exécuter en deux rounds par le challenger.*

► **S'EXÉCUTER** v. pron.

(Réfl.). *Se déterminer à faire une chose pénible, désagréable.* ⇒ **Résoudre** (sc). *Je lui ai demandé de m'aider, il s'est exécuté sans trop se faire prier. Il faudra bien vous exécuter* (→ Attendre, cit. 46). *S'exécuter de bonne grâce.*

Tâche que l'enfant s'exécute de bonne grâce, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée.

FÉNELON, l'Éducation des filles, v.

J'ai reconnu mes torts, je me suis exécuté de bonne grâce.

PASTEUR, in Henri Mondon, Pasteur, p. 102.

Spécialt. *Se résoudre à payer une dette, à tenir un engagement* (⇒ **Satisfaire**). « *Il s'est exécuté, afin de prévenir les poursuites* » (Académie).

(Passif). *Sujet n. de chose. Se faire, se réaliser. Plat qui s'exécute facilement. Tout cela s'était exécuté très rapidement.*

Avec un chef de vingt-deux ans, s'est conçue, mûrie, et va s'exécuter la grande vaste, la plus juste, la plus salutaire des entreprises. Amis, qu'est-ce qu'une grande vie? sinon une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mûr.

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XX.

CONTR. *Abstenir (s'), contrevenir, désobéir, manquer, négliger, omettre* — *Concevoir, imaginer, projeter, proposer* (sc). — *Commander, dicter, ordonner.* — *Gracier, épargner.*

DÉR. *Exécutable, exécutant.* — V. **Exécutif**.

COMP. (Du p. p.) **Inexécuté.**

EXÉCUTEUR, TRICE [egzekytor, tris] n. et adj. — Fin XII^e; lat. *exsecutor*, de *exsequi* « accomplir, poursuivre », de *ex-*, et *sequi* « suivre, poursuivre ».

♦ 1. Vx. *Personne qui exécute, réalise.* ⇒ **Exécutant, réalisateur.** *L'exécuteur, l'exécutrice d'une décision, d'un dessein, de la volonté de quelqu'un.*

Le prince est l'exécuteur de la loi de Dieu.

BOSSUET, Politique..., VII, III, 13.

Adj. (vx). *Le pouvoir exécuteur, la puissance exécutrice.* ⇒ **Exécutif.** *Agent exécuteur.*

Lorsque dans la même personne ou dans le même corps de magistrature la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté (...) Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice.

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XI, VI.

♦ 2. (V. 1283). Dr. *Exécuteur d'un testament* (vx). — Mod. *Exécu-*

teur testamentaire : personne désignée par le testateur pour assurer l'exécution de ses dernières volontés (Code civil, art. 1024 à 1034). → 1. Poche, cit. 10. *Mandat d'exécuteur testamentaire. Le testament peut mettre l'exécuteur testamentaire en possession de tout ou partie de la succession.* ⇒ **Saisine**.

- 3 Aristote fit un testament, dont Antipater fut l'exécuteur.
FÉNELON, Anciens philosophes, Aristote.
- 4 Le testateur pourra nommer un ou plusieurs exécuteurs testamentaires. Il pourra leur donner la saisine du tout, ou seulement d'une partie de son mobilier; mais elle ne pourra durer au delà de l'an et jour à compter de son décès.
Code civil, art. 1025-1026.

◆ **3. N. m. (le fém. est virtuel). (1583).** Personne qui exécute les condamnés à mort. ⇒ **Bourreau. Exécuteur de la haute justice (vx), exécuteur des hautes œuvres (et, par antiphr., des basses œuvres*)**. *Exécuteur des arrêts criminels.* — Absolt. *L'exécuteur trancha la tête du condamné.*

- 5 (...) la guillotine avait été disloquée exprès par quelqu'un qui voulait nuire à l'exécuteur des hautes œuvres. C'était un valet du bourreau, chassé par son maître, qui, pour se venger, lui avait fait cette malice.
HUGO, les Derniers Jours d'un condamné, Préface.
- 6 Il n'avait qu'un rêve, un seul (...) c'était, tout bonnement, de se faire délivrer le brevet d'Exécuteur des hautes œuvres *général*, de toutes les capitales de l'Europe. Il prétendait que les bonnes traditions et l'habileté périlliciaient dans cette branche artistique de la civilisation (...)
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels. « Convive der. fêtes ».

Figuré (par plaisanterie) :

- 7 L'exécuteur de la haute médecine, je veux dire le chirurgien (...)
A.-R. LESAGE, Gil Blas, II, II.

Absolument :

- 8 Un peu partout dans le monde, les exécuteurs sont déjà installés dans les fauteuils ministériels. Ils ont seulement remplacé la hache par le tampon à encre.
CAMUS, Actuelles I, in Essais, Pl., p. 401.

EXÉCUTIF, IVE [egzekytif, iv] adj. — V. 1361, Oresme, « qui exécute »; rare jusqu'en 1764, Rousseau; du rad. de *exécuteur**, *exécution**, *exécuter**.

◆ Relatif à l'exécution, à la mise en œuvre des lois; qui exerce le pouvoir de mise en œuvre des lois. *Puissance* exécutive, pouvoir* exécutif.* ⇒ **Gouvernement, ministère. Directoire** (cit. 2) *exécutif. Comité exécutif. Bureau exécutif d'un parti. Dualité* (cit. 2) *du pouvoir* législatif et du pouvoir exécutif. Séparation* du pouvoir* législatif, du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, dans une démocratie libérale. Dictateur* (cit. 2) *jouissant des pouvoirs législatif et exécutif.*

- 1 Toute action libre a deux causes qui concourent à la produire : l'une morale, savoir : la volonté qui détermine l'acte; l'autre physique, savoir : la puissance qui l'exécute (...). Le corps politique a les mêmes mobiles : on y distingue de même la force et la volonté; celle-ci sous le nom de *puissance législative*, l'autre sous le nom de *puissance exécutive*.
(...) la puissance exécutive ne peut appartenir à la généralité comme législatrice et souveraine, parce que cette puissance ne consiste qu'en des actes particuliers (...). Il faut donc à la force publique un agent propre qui la réunisse et la mette en œuvre selon les directions de la volonté générale (...). Voilà quelle est, dans l'État, la raison du gouvernement, confondu mal à propos avec le souverain, dont il n'est que le ministre.
ROUSSEAU, Du contrat social, III, I.
- 2 S'il était possible que le souverain, considéré comme tel, eût la puissance exécutive, le droit et le fait seraient tellement confondus, qu'on ne saurait plus ce qui est loi et ce qui ne l'est pas (...)
ROUSSEAU, Du contrat social, III, XVI.

N. m. L'EXÉCUTIF : le pouvoir exécutif.

- 3 L'impotence de l'exécutif est le défaut principal du régime pratiqué par les nations de l'Europe Occidentale (...). La seule voie possible pour restituer à l'exécutif l'autorité qu'il doit posséder est d'adopter l'institution qui fait (...) sa force dans le régime britannique, à savoir le *système des deux partis*.
Maurice DUVERGER, les Régimes politiques, p. 81.

Par ext. Organisme qui exerce le pouvoir exécutif. *Un exécutif de sept membres.*

EXÉCUTION [egzekysjõ] n. f. — XIV^e; *execussio*, v. 1283; *execucion*, v. 1265; lat. *executio*, de *exsequi*, de *ex-*, et *sequi* « suivre, poursuivre ».

★ **1. ◆ 1.** Action d'exécuter, d'effectuer (qqch.), de passer à l'acte, à l'accomplissement. ⇒ **Accomplissement, opération, réalisation. Exécution complète** (⇒ **Achèvement**), **rapide** (⇒ **Expédition**). *Exécution d'un dessin, d'une entreprise** (cit. 3 et 7), *d'un projet, d'un programme. L'exécution d'une décision* (cit. 2), *d'une résolution, de ses désirs* (cit. 9). *Procéder à l'exécution; surseoir à l'exécution de qqch. L'exécution du plan n'est pas très avancée. Avancer* (cit. 21), *retarder l'exécution d'un projet. Commencement**, *début d'exécution.* ⇒ **Mise** (mise en train, mise en route...). — *Travail en cours, en voie d'exécution*, qui est en train d'être exécuté. — *L'exécution d'un ordre, d'un commandement* (⇒ **Obéissance**). *Exécution immédiate. Stricte exécution.* — Milit. *Commandement ou sonnerie prescrivant l'exécution d'un ordre antérieurement donné. Mar. Signal d'exécution.* — *L'exécution d'une promesse, d'un engagement, d'une obligation. Exécution d'un crime* (⇒ **Assassinat**, cit. 4). *Être chargé de l'exécution d'une affaire.* ⇒ **Conduite.** — *Il y a loin du projet, du dessin à son exécution.* ⇒ De la coupe* aux lèvres.

Précipiter les affaires, c'est le propre de la faiblesse, qui est contrainte de s'empresser dans l'exécution de ses desseins.

- BOSSUET, Sermons sur la Providence, I.
(...) dépositaire de cet ordre et maîtresse d'en arrêter ou demander l'exécution (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXI.
Si le chirurgien doit être qualifié d'artiste, c'est que son ouvrage ne se réduit pas à l'exécution uniforme d'un programme d'actes impersonnel.
VALÉRY, Variété V, p. 55.
Les militaires, lorsqu'ils ont bien pesé les conséquences d'un ordre, ont coutume de mettre fin au débat par le mot : « Exécution ! »
A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 95.
(...) l'esprit ne doit pas tolérer de gauchissement dans l'exécution de ce qu'il a décidé.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, v, p. 78.

Loc. METTRE À EXÉCUTION : commencer à faire, à exécuter (ce qui a été prévu, décidé, ordonné). ⇒ **Application, 1. pratique** (mettre en); **effectuer, exécuter, 1. faire, réaliser. Mise à exécution d'un projet, d'un programme.** — Vx. *Mettre en exécution* (même sens).

Il venait de proposer au cardinal de Fleury un plan de loterie très composée, qui n'avait pas été goûté. Il allait le proposer à la cour de Turin, où il fut adopté et mis en exécution.
ROUSSEAU, les Confessions, III.

(...) les lois une fois votées, il restait à les mettre à exécution; or les réformes de cette nature sont toujours tellement difficiles à accomplir que les plus hardis y échouent.
FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, IV, XIII.

Loc. À l'exécution : en exécutant (le projet). *À l'exécution, ce beau projet s'avéra irréalisable.*

Absolt (par oppos. à *projet, dessein*). Action effective, réalisation. ⇒ **Action, application. Passer rapidement de la conception à l'exécution. Il est prompt et rapide dans l'exécution. — (Mil. xv^e). Vx. *Homme d'exécution.* ⇒ **Action**.**

- Ceux qui, à force d'écouter, de chercher, de délibérer, se confondent dans leurs pensées et ne savent à quoi se déterminer; gens de grandes délibérations et de grandes propositions, mais de nulle exécution.
BOSSUET, Politique..., V, II, 8.
M. Siquier (...) homme de tête et d'exécution (...)
VOLTAIRE, Charles XII, VIII.

◆ **2. (1680).** Le fait d'exécuter d'après une règle, un plan; manière d'exécuter (un ouvrage, un travail). *Confier l'exécution des travaux à une entreprise. Assurer l'exécution d'un travail. L'exécution d'un tableau, d'une fresque; d'un mouvement, d'un édifice* (⇒ **Construction**); *d'un ouvrage littéraire* (⇒ **Composition, rédaction**). *L'exécution de l'ouvrage n'est pas à la hauteur du sujet* (⇒ **Forme**). *Ce tableau est assez mal composé, mais l'exécution en est habile* (⇒ **Facture**). Absolt. *Ce sculpteur a une grande facilité d'exécution.* ⇒ **Adresse** (cit. 1), **habileté, 3. tour** (de main). *Passer du projet, de la conception, de l'idée à l'exécution. Défaut, malfaçon dans l'exécution. L'exécution d'un mouvement, d'une manœuvre.*

(...) j'avais lieu d'espérer faire un livre vraiment utile aux hommes, et même un des plus utiles qu'on pût leur offrir, si l'exécution répondait dignement au plan que je m'étais tracé.
ROUSSEAU, les Confessions, IX.

(...) le succès (*d'un ouvrage*) tient souvent davantage au choix du sujet qu'à son exécution (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Préface.

Un plan, quand il apparaît à l'esprit, le séduit et le captive, il est tout lumière, ordre et nouveauté; puis, lorsque vient l'heure d'exécution et de travail, lorsqu'il faut ranger dans le cadre et dans les lignes régulières qu'il présente, la masse brute et informe des matériaux amassés, alors commence l'épreuve décisive. Rien de plus laborieux que le passage d'une conception abstraite à une œuvre effective.
LITTRÉ, Dict., Préface.

Il résulte des conditions barbares dans lesquelles la sculpture est enfermée, qu'elle réclame, en même temps qu'une exécution très parfaite, une spiritualité très élevée.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, IX, IX.

Achévé il y a quelques jours *l'Enfant Prodigue*. La composition du poème, brusquement entrevue à Berlin, je me suis mis aussitôt à l'œuvre; pour la première fois l'exécution a suivi immédiatement la conception.
GIDE, Journal, 16 mars 1907.

Mus. Action d'interpréter (en chantant*, en jouant* sur un instrument) une œuvre musicale. ⇒ **Interprétation; exécutant. L'exécution d'une sonate, d'un quatuor, d'une symphonie, d'un opéra. Probité, rigueur, précision d'une exécution. Brio** (cit. 4), *maestria dans l'exécution. Exécution exempte d'effet* (cit. 36). *Ce morceau présente de grandes difficultés d'exécution.*

Pas plus qu'aucun autre *talent*, la musique n'est capable de donner une complète jouissance, s'il n'y a pas une seconde personne pour en apprécier l'exécution.
BAUDELAIRE, Trad. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « L'île de la fée ».

(Par jeu de mots avec le sens II). *Interprétation exécutable, qui assassine, « exécute » l'œuvre.*

◆ **3. Dr.** Mise à fin d'un jugement, d'un acte. *L'exécution d'un jugement, d'une convention, d'un contrat. Retard dans l'exécution, donnant lieu au paiement d'une astreinte*. Indemnité réparant le préjudice causé par la non exécution* : dommage (cit. 4). *Clause* (cit. 1) *pénale assurant l'exécution d'une convention. Actes d'exécution*, ayant pour objet de contraindre la partie condamnée, ou le débiteur, à exécuter les dispositions du jugement ou de l'acte. *Exécution volontaire* : action de se conformer sans contrainte aux dispositions d'un jugement, d'une convention. *Exécution forcée*, imposée à un débiteur (cit. 5) sur sa personne (→ **Contrainte*** par corps) ou sur ses biens (⇒ **Saisie**). *L'exécution sur la personne a été supprimée par la loi du 22 juillet 1867 en matière civile et commerciale. L'exécution forcée a lieu sous le contrôle des tribunaux civils; il y est procédé par huissier et, en cas de résistance, par la force publique. L'exécution forcée ne peut avoir lieu qu'en vertu d'un titre exécutoire*. Exécution parée* : force donnée à un jugement, à un acte, par l'insertion de la formule exécutoire. *Exécution simultanée des obligations réciproques. Exécution provisoire* :

droit, pour la partie bénéficiaire d'un jugement rendu en premier ressort, d'en poursuivre l'exécution contre la partie condamnée, même en cas d'opposition ou d'appel, à condition de donner une caution (Code de procédure civile, art. 135, 845-56, etc.). — Dr. admin. *Privilège d'exécution préalable du Trésor*. — Procéd. *Voies d'exécution* : l'ensemble des règles juridiques concernant l'exécution, l'étude de ces règles. *Les voies d'exécution comportent l'étude des saisies** : *saisies mobilières (saisie-exécution, saisie-arrêt) et saisies immobilières*.

- 16 Il n'est pas contestable que la matière des voies d'exécution soit une des plus délicates et des plus importantes de la procédure, que l'on se place au point de vue purement juridique ou au point de vue social. (Il est) exact de prétendre que l'on ne connaît vraiment à fond ces parties de notre droit civil que lorsqu'on est familiarisé avec les procédures de saisie-arrêt, de saisie immobilière et d'ordre.

Paul CUCHE, Précis des voies d'exécution, Introd. (éd. Dalloz, 1930).

Dr. crim. *Exécution d'une peine* : le fait, pour un condamné, de subir effectivement la peine. On a proposé la codification du régime des peines dans un Code d'exécution des peines.

Dr. constit. *Exécution de la loi*. ⇒ **Exécutif**. *Mettre une loi à exécution* (→ ci-dessus, cit. 7). — *L'exécution d'un traité, d'une convention internationale* (→ Assurer, cit. 8 ; éluder, cit. 3). — Dr. civ. *Exécution testamentaire*. ⇒ **Exécuteur**. Dr. comm. *Exécution d'un marché, d'un versement* (→ ci-dessus II., 1., Exécution en bourse).

★ II. Action d'exécuter (quelqu'un).

♦ 1. (V. 1355). Dr. comm. *Exécution d'un débiteur* : exécution forcée de sa dette (→ ci-dessus, I., 3.).

Dr. comm. *Exécution en bourse* : vente, achat de titres effectué(e) d'office par l'agent de change pour le compte d'un donneur d'ordres qui n'a pas remis les titres ou les fonds dans les délais voulus. ⇒ **Liquidation** (d'un marché à terme). — Dans les sociétés par actions, Mode de réalisation consistant en la vente forcée des valeurs appartenant aux actionnaires qui n'ont pas effectué les versements destinés à libérer les actions.

- 17 Tout donneur d'ordre doit, le premier jour de la liquidation, remettre à son agent de change, soit les titres qu'il a vendus, soit le prix de son achat. Sinon, l'agent de change peut, sans mise en demeure préalable, procéder à l'exécution de son client (...)

LACOUR, Précis de droit commun, n° 575 (éd. Dalloz, 1931).

♦ 2. (1580, Montaigne). Dr. crim., cour. *Exécution capitale*, et, absolt, *exécution* : mise à mort* (d'un condamné). ⇒ **Supplice**. *Modes d'exécution*. ⇒ **Asphyxie, décapitation, électrocution, fusillade, garrot, pendaison; et aussi **billot, bourreau, chaise** (électrique), **chambre** (à gaz), **guillotine, hache**. En France, la publicité de l'exécution capitale a été supprimée en 1939, et l'exécution elle-même en même temps que la peine de mort. L'exécution n'a lieu qu'après la notification du refus de la grâce. Surseoir à l'exécution d'un condamné (⇒ **Sursis**). *Exécution d'un espion, d'un déserteur, d'un traître*. — Loc. **Peloton***, **piquet, poteau*** d'exécution.**

- 18 Ceux qui ont vu l'exécution (de la Brinvilliers) disent qu'elle a monté sur l'échafaud avec bien du courage.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 558, 17 juil. 1676.

- 19 (...) on vient trouver un homme dans sa prison (...) on lui signifie qu'il faut mourir dans deux heures, on le rase, on le tond, on le garrotte, on le confesse; puis on le brouette entre quatre gendarmes, et à travers la foule, au lieu de l'exécution (...) Arrivé à l'échafaud, le bourreau le prend au prêtre, l'emporte, le ficelle sur la bascule, l'enfourne, je me sers ici du mot d'argot, puis il lâche le couperet.

HUGO, les Derniers Jours d'un condamné, Préface.

- 20 Les gens qui vont aux exécutions capitales participent à l'action du bourreau.

FLAUBERT, Correspondance, t. IV, p. 117.

- 21 Beaucoup de législations considèrent comme plus grave le crime prémédité que le crime de pure violence. Mais qu'est-ce donc que l'exécution capitale, sinon le plus prémédité des meurtres auquel aucun forfait de criminel, si calculé soit-il, ne peut être comparé?

CAMUS, Réflexions sur la guillotine, in Essais, Pl., p. 1039.

Exécution militaire : «procédés violents auxquels une armée d'occupation recourt dans un pays pour contraindre les habitants à ce qu'on exige d'eux» (Académie).

Par ext. Mise à mort en dehors de toute procédure légale. *Exécution sans jugement, exécution sommaire. Une odieuse exécution d'otages*. ⇒ **Liquidation**.

♦ 3. (Compl. n. de personne). Atteinte malveillante à la dignité, à la considération (de qq). *Exécution d'ennemis politiques, d'adversaires*.

- 22 Cette exécution aisée d'un beau-frère égaya beaucoup ces messieurs.

ZOLA, Son Excellence Eugène Rougon, in T. L. F.

(Compl. n. de chose). Destruction complète (de quelque chose).

- 23 Je ne veux pas de profanations. Mais ça ne va pas être fertile en gaieté (...) cette exécution de toutes les reliques de mon enfance.

Léon BLOY, le Désespéré, in T. L. F.

CONTR. Conception, dessein, projet. — **Commandement, ordre**. — **Inexécution, non-exécution**.

EXÉCUTOIRE [egzekytwar] adj. — 1337, *exequatoire*; bas lat. *executorius*, du lat. *exsecutum*, supin de *exsequi*. ⇒ **Exécuteur, exécution**.

♦ Dr. Qui doit être mis à exécution; qui donne pouvoir de procéder à une exécution. *Force exécutoire d'un acte* : qualité qui impose ou permet le recours à la force publique pour assurer l'exécution d'un acte. *La force exécutoire résulte de la loi ou du pouvoir du juge. Les lois, règlements, décrets; les jugements rendus en France; les*

*actes notariés revêtus de la formule exécutoire; les sentences arbitrales, les actes et jugements étrangers revêtus de l'exequatur** ont force exécutoire. — *Formule exécutoire* : formule donnant à certains actes la force exécutoire. *Titre exécutoire*, revêtu de la formule exécutoire (→ De plano, cit. 2).

Les lois sont exécutoires dans tout le territoire français, en vertu de la promulgation (...)

Code civil, art. 1.

Ces arrêts sont exécutoires de droit (...)

BOSSUET, Avertissement, 5.

Elle lut : « En vertu de la grosse, en forme exécutoire du jugement (...)

« Commandement, de par le roi, la loi et justice à M^{me} Bovary... »

« Alors, sautant plusieurs lignes, elle aperçut : « ... Payer la somme totale de huit mille francs. » Et même, il y avait plus bas : « Elle y sera contrainte, par toute voie de droit, et notamment par la saisie exécutoire de ses meubles et effets. »

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VI.

N. m. *Exécutoire des dépens* : ordonnance du juge, inscrite sur un état de frais, qui en fixe le montant et permet au créancier des dépens d'en poursuivre le paiement par les voies d'exécution.

CONTR. Conservatoire, inexecutable.

DÉR. Exécutoirement.

EXÉCUTOIREMENT [egzekytwarmã] adv. — 1865, Littré; de *exécutoire*, et *-ment*.

♦ Dr. D'une manière exécutoire.

EXÈDRE [egzedra] n. f. — 1547; lat. *exedra*, du grec *exedra* « emplacement avec sièges, devant une maison ou dans une maison », de *ex-* « hors de », et *hedra* « siège; résidence ».

♦ 1. Antiq. Salle de conversation munie de sièges.

(xx^e). Archéol. Partie garnie de sièges, au fond d'une basilique romaine; partie garnie d'un banc en demi-cercle, dans une basilique chrétienne. — (1873). Ce banc.

♦ 2. Mod. Banc de pierre demi-circulaire, dans un jardin.

EXÈGÈSE [egzeze] n. f. — 1705; grec *exégésis* « explication », de *exegeisthai* « guider; exposer », de *ex-* intensif, et *hégéisthai* « conduire ».

Didactique.

♦ 1. Relig. Interprétation philologique et doctrinale d'un texte religieux dont le sens, la portée sont obscurs ou sujets à discussion. ⇒ **Commentaire**, 2. **critique, herméneutique**. *Faire l'exégèse d'un texte*. *Exégèse biblique, sacrée*, et, absolt, *l'Exégèse*. ⇒ **Anagogie, massore** (→ **Bible**, cit. 1). *Exégèse du Code*. *Exégèse historique*, fondée sur l'étude des documents. *Exégèse littéraire*. *Faire l'exégèse d'un discours politique, d'une dépêche diplomatique*.

La langue hébraïque était ici l'instrument capital, puisque, des deux Bibles chrétiennes, l'une est en hébreu et que, même pour le Nouveau Testament, il n'y a pas de complète exégèse sans la connaissance de l'hébreu.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., V, III.

Le sceptique n'inquiétera pas le croyant avec des exégèses. Les textes n'ont aucune importance. Le fait merveilleux et indubitable, c'est qu'il existe des croyants.

J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 153.

♦ 2. Interprétation (d'un texte).

M. François Porché vient de nous apporter à cet égard les plus précieux éclaircissements dans un savoureux petit livre, *Baudelaire et la Présidente*, où l'exégèse littéraire, toujours en elle-même insuffisante, se complète d'une psychologie fine (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 383.

(xx^e). Par ext. **Commentaire, développement détaillé**.

Quand on se veut naturel, s'exprimer avec des mots et des phrases éculés, c'est faire à la société de graves concessions. Ausonius, qui n'a pas besoin de longues exégèses adapte son langage aussitôt : les monosyllabes et les borborygmes peuvent avoir une certaine saveur, et les malentendus ne sont pas tous agaçants.

Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 241

EXÈGÈTE [egzezet] n. m. — 1732, Trévoux; grec *exégêtês*, de *exegeisthai*. → **Exégèse**.

Didactique.

♦ 1. Antiq. grecque. Interprète des rites, des oracles.

♦ 2. Personne qui s'occupe d'exégèse (⇒ **Annotateur, commentateur, interprète**), et, spécial, d'exégèse biblique. *Harnack fut un éminent exégète*.

Il (Jésus) ■ voulu être la matière et l'objet de l'exégète et de l'historien, la matière, l'objet, la victime de la critique historique... Il s'est livré à l'exégète, à l'historien, au critique comme il s'est livré aux soldats, aux autres juges, aux autres tourbes.

Ch. PÉGU, Note conjointe, p. 218.

Les exégètes du Code civil. ⇒ **Juriconsulte**. *Les exégètes d'un écrivain célèbre*. *Ce poète aurait besoin d'un exégète*.

(...) un plus grand nombre d'exégètes, de critiques et de biographes se sont, ces dernières années, emparés de lui (Sainte-Beuve) pour l'expliquer et le tirer à soi, décrier ses mœurs et son caractère (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 212.

EXÉGÉTIQUE [egzezetik] adj. — 1694; grec *exégêtikos* « propre à expliquer », de *exégêtês*. → **Exégète**.

◆ Didact. Qui concerne l'exégèse. ⇒ **Herméneutique**. *Travail, méthode exégétique. Science exégétique. Notes exégétiques. Subtilités exégétiques.*

Par extension :

(...) la psychanalyse, une science exégétique, portant sur les rapports ou sens entre les objets substitués et les objets originaires (et perdus) de la pulsion.

A. AMAR, le Praticien et le Philosophe, in la Nef, n° 31, p. 12.

1. EXEMPLAIRE [egzɔplɛʁ] adj. — 1150; lat. *exemplaris*, de *exemplum*. → Exemple.

◆ **1.** Qui peut servir de modèle, d'exemple. ⇒ **1. Bon, édifiant, parfait. Vertu exemplaire. Conduite, existence exemplaire. Elle est d'une ponctualité exemplaire. C'est un militant exemplaire.**

1 (...) toute cette fricassée que je barbouille ici n'est qu'un registre des essais (*expériences*) de ma vie, qui est, pour l'interne santé, exemplaire assez, à prendre l'instruction à contre-poil. MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

2 Il faut mettre le poids d'une vie exemplaire Dans les corrections qu'aux autres on veut faire (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, III, 4.

3 Non pas un de ces spécieux exemples de grammairien, un de ces exemples qui ne sont pas exemplaires parce qu'on ne les rencontre jamais dans la vie courante. Je vais prendre un exemple bien vivant. G. DUHAMEL, Discours aux nuages, p. 46.

Spécialt (philos.). *Cause exemplaire* : modèle parfait.

◆ **2.** (V. 1570). Dont l'exemple doit servir d'avertissement, de leçon (⇒ **Exemple**, I., 3.). *Châtiment* (cit. 7), *punition exemplaire* (⇒ **Sévère**). *Vengeance exemplaire.*

4 Je suis (...) un impie digne d'un supplice exemplaire. MOLIÈRE, Tartuffe, 1^{er} placet.

CONTR. (Du sens 1) **Imparfait, mauvais, scandaleux.** — (Du sens 2) **Bénin, léger.**

DÉR. **Exemplairement, exemplarité.**

HOM. **2. Exemple.**

2. EXEMPLAIRE [egzɔplɛʁ] n. m. — XIII^e; *esemplarie, esemplaire*, v. 1119; lat. *exemplarium*, de *exemplum*. → Exemple.

◆ **1.** Vx (déjà archaïque au milieu du XVIII^e). Exemple, modèle à suivre. ⇒ **Modèle**, 2. **patron; archétype, prototype. Se choisir (cit. 19) *pour exemplaire. L'exemplaire des bons* (cit. 44) *rois.***

Philos. Vx. Modèle existant en soi (→ 1. **Exemplaire** [cause exemplaire]; idée* platonicienne) ou conçu par l'esprit (⇒ 2. **Idéal**).

1 (*Les idées*) sont l'exemplaire que Dieu a consulté lorsqu'il l'a voulu produire (*le monde*). CONDILLAC, Hist. ancienne, III, 19.

◆ **2.** (1580, Montaigne). Chacun des objets reproduisant un type commun, en parlant de livres, et, par ext., de médailles, gravures, photographies, etc. ⇒ **Copie, épreuve, imitation, réplique. Imprimer, tirer un livre*** à dix mille exemplaires. *Les exemplaires d'un journal, d'une revue. Achetez dix exemplaires de ce numéro. Exemplaires dépareillés, invendus. Exemplaire sur alfa, sur vélin, sur Japon; exemplaires sur grand papier. Exemplaire d'auteur, de dédicace, de presse, de passe. Exemplaire numéroté; exemplaire de tête. — Exemplaire unique. Exemplaire en feuilles, broché, rogné, à toutes marges, relié. Ensemble des exemplaires tirés en une fois. ⇒ Édition. Cliché* permettant le tirage de nombreux exemplaires. Diffuser* (cit. 2) *un texte à de nombreux exemplaires. Recopier, taper, photocopier une lettre en trois exemplaires. — Les exemplaires d'une gravure, d'une estampe* (⇒ **Épreuve**), *d'une médaille. Exemplaire avant la lettre**.

2 Un seul exemplaire entier de C. Tacitus (...) MONTAIGNE, Essais, III, 80, in LITTRÉ.

3 Le jour qu'on lui apporta (*à Copernic*) le premier exemplaire de son livre, savez-vous ce qu'il fit? Il mourut. FONTENELLE, Entretiens sur la pluralité des mondes, 1^{er} soir.

4 Cinquante francs d'amende par exemplaire saisi, c'est de quoi faire reculer les plus intrépides : car, pour les journaux qui tirent seulement à vingt-cinq mille — et il y en a plusieurs, — cela représenterait plus d'un million. NERVAL, les Filles du feu, Angélique, 1^{re} lettre.

5 (...) je me procurai (...) à différents bureaux de journaux un exemplaire de chacun des numéros dans lesquels (...) avait paru (...) BAUDELAIRE, Trad. POE. Histoires grotesques et sérieuses, «Myst. M. Roget».

6 Je l'ai fait recopier, ce matin, en trois exemplaires, pour rendre plus lisibles, en particulier, les termes scientifiques. Mais l'original est ici à votre disposition. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXII, p. 174.

◆ **3.** (1858). Bot., zool. Chacun des individus* (d'une même espèce). *De beaux exemplaires d'une plante, d'un animal rare.* ⇒ **Échantillon, spécimen.**

◆ **4.** (1870; en parlant de choses, d'êtres semblables). *Objet reproduit à des milliers d'exemplaires. Cette cité ouvrière contient ce pavillon à des dizaines d'exemplaires.*

7 Nous sommes dans une ville de l'Amérique du Sud, ville que je n'ai pas lieu de

nommer. La nommer ne servirait d'ailleurs de rien : elle est tirée, de par le nouveau monde, à plusieurs centaines d'exemplaires.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 139.

HOM. **1. Exemple.**

EXEMPLAIREMENT [egzɔplɛʁmɑ̃] adv. — V. 1280; de **1. exemplaire**.

◆ **1.** D'une manière exemplaire, en servant de modèle. *Vivre exemplairement.* ⇒ **Vertueusement. Accomplir exemplairement son devoir.**

◆ **2.** (V. 1570). En servant de leçon. *Il a été puni, châtié exemplairement.*

EXEMPLARITÉ [egzɔplɛʁite] n. f. — V. 1361; «caractère de ce qui peut servir d'exemple à suivre», XVI^e; de **1. exemplaire**.

◆ **1.** Didact. Qualité de ce qui est exemplaire.

J'ai dit qu'Alexandre, dans le roman qui porte son nom, n'était pas édifiant, n'atteignait qu'à la merveille. Donc, pas exemplaire. Quand on connaît Plutarque, on dira : admirable; l'admirable n'avait pas encore cours. L'exemplarité ne pouvait prendre d'autre forme que la sainteté. MALRAUX, l'Homme précaire et la Littérature, p. 45.

◆ **2.** (1818; trad. de l'angl.). Dr. Caractère exemplaire (d'une disposition légale ou d'une décision juridictionnelle, sanction pénale en particulier). *L'exemplarité d'une mesure, d'une peine.*

Quant à M. René Coty, délices du Français moyen, j'ai passé une seule fois le seuil de son cabinet pour lui demander la grâce de condamnés à mort. Il m'a fait un cours à ce propos, sur ce qu'il appelait l'exigence de «l'exemplarité» (...) F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 315.

On sait que le grand argument des partisans de la peine de mort est l'exemplarité du châtiment. On ne coupe pas seulement les têtes pour punir leurs porteurs mais pour intimider, par un exemple effrayant, ceux qui seraient tentés de les imiter. CAMUS, Réflexions sur la guillotine, in Essais, Pl., p. 1024.

EXEMPLATIF, IVE [egzɔplatif, iv] adj. — D. i. (av. 1925); du supin du v. lat. *exemplare* «donner comme exemple», et suff. *-if*.

◆ Admin. (Belgique). Relatif à l'exemple (II., 2.); qui constitue un exemple. *À titre exemplatif. Une liste exemplative et non limitative. «Des cours de candidature seront à nouveau accessibles aux rhétoriciens du 1^{er} février au 1^{er} mars (...) Cette activité a pour but de donner un aperçu de ce qu'est un cours universitaire; les matières sont proposées en fonction de leur caractère exemplatif, de leur intérêt du point de vue du choix de tel ou tel cycle d'études»* (Liège-Université, 1982, n° 18, p. 12).

EXEMPLE [egzɔpl] n. m. — V. 1165, *essample; essemple*, parfois fém., 1080; lat. *exemplum* «échantillon, réplique» puis «exemple».

★ I. ◆ **1.** Action, manière d'être, considérée comme pouvant être imitée. *Bon exemple, exemple à suivre.* ⇒ **Modèle, règle; éducation**, 2. **idéal**; 1. **exemplaire. Mauvais, dangereux exemple; exemple néfaste. Exemple à fuir, à éviter. Mauvais exemple; exemple scandaleux. ⇒ **Scandale. Un exemple de bonté, de courage, de ténacité. La nature nous en donne un exemple (⇒ **Corriger**, cit. 5). *Donner l'exemple de ce qu'il faut faire.* ⇒ **Montrer. Absolt. Donner l'exemple** : faire le premier quelque chose. → **Montrer**, tracer le chemin*; frayer la voie*... **Montrer l'exemple.** — *Laisser un bel exemple à ses descendants. L'exemple du chef anime* (cit. 12) *toute l'armée. Instruire qqn par son exemple* (→ **Apprendre**, cit. 36). **Enseigner par l'exemple.** — **Prêcher* d'exemple**; (vx) **instruire d'exemple** (⇒ ci-dessous, cit. 2). — **Joindre l'exemple aux conseils** (→ **Adjuvant**, cit. 2; ainsi, cit. 20). — **La contagion de l'exemple** (⇒ **Entraînement, imitation**). **Sentiments inspirés par l'exemple de quelqu'un. Se conformer à l'exemple, suivre l'exemple de quelqu'un.** ⇒ **Imiter, suivre** (le chemin, les brisées, les traces...). *Se régler sur l'exemple de qqn. — Prendre exemple sur quelqu'un; de quelqu'un* (vx). → En prendre de la graine*.****

(...) c'est bien plus la coutume et l'exemple qui nous persuade, qu'aucune connaissance certaine (...) DESCARTES, Discours de la méthode, II.

— Instruisez-le d'exemple, et rendez-le parfait,

Expliquant à ses yeux vos leçons par l'effet.

— Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie,

Il lira seulement l'histoire de ma vie (...)

— Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir. CORNEILLE, le Cid, I, 3.

Mais l'exemple souvent n'est qu'un miroir trompeur,

Et l'ordre du destin qui gêne nos pensées

N'est pas toujours écrit dans les choses passées :

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,

Et par où l'un périt un autre est conservé. CORNEILLE, Cinna, II, 1.

C'est un exemple à fuir que celui des forfaits. CORNEILLE, Cinna, III, 1.

L'exemple touche plus que ne fait la menace. CORNEILLE, Polyeucte, III, 3.

Camarade épongeur prit exemple sur lui,

Comme un mouton qui va dessus la foi d'autrui. LA FONTAINE, Fables, II, 10.

Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui n'en produisent de semblables.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 230.

- 8 Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples. LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 93.
 9 Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes (...)
 MONTESQUIEU, Grandeur et décadence des Romains, VIII.
 10 Une âme faible se fût laissé gagner et eût suivi cet exemple (*le mauvais exemple de sa mère*) : une âme délicate et forte se le tourna en morale et en leçon : elle prit noblement sa revanche dans le bien.
 SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 9 juin 1851, t. IV, p. 219.
 11 (...) il protesta que la peinture des passions était fatalement d'un fâcheux exemple!
 GIDE, les Faux-Monnayeurs, I, XVIII.
 12 Je riaais, et je lui remontrais que, par deux fois, elle m'avait prêché d'exemple!
 COLETTE, la Naissance du jour, p. 46.

♦ 2. (Mil. XVI^e, Ronsard). Par ext. Personne dont les actes sont dignes d'être imités. ⇒ **Modèle**; → ci-dessus cit. 2, Corneille. *Être un exemple pour ses concitoyens. C'est un exemple de vertu.* ⇒ **Parangon** (vx). *Servir d'exemple à la jeunesse* (→ Douche, cit. 3). *Avoir, donner quelqu'un en exemple, pour exemple.*

- 13 Il prend de ses façons, il imite et veut être
 Son disciple, et toujours pour exemple l'avoit,
 Et se former en lui ainsi qu'en un miroir. RONSARD, le Bocage royal, I, Henry III.
 14 Vous avez notre mère en exemple à vos yeux (...)
 MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, 1.
 15 (...) cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnait pour exemple à tous nos jeunes gens.
 M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 1451, 29 mars 1696.
 16 Tu m'exhortais à « chercher fortune », t'offrant comme exemple à suivre.
 VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 13.
 17 J'entends que l'égoïsme ait de bonnes raisons pour lui-même, et lui seulement. Mais il ne faut pas que l'égoïsme se prenne pour un principe, et se donne pour un exemple.
 ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », I.
 18 (...) les hommes tiennent à se proposer des exemples et des modèles qu'ils appellent héros (...)
 CAMUS, la Peste, p. 154.

Loc. prép. Littér. **À L'EXEMPLE DE...** : pour se conformer à..., pour imiter... ⇒ **Image, instar** (à l'). *Il agit en tout à l'exemple de son père.* ⇒ **Comme, même** (de même que).

- 19 Je crois qu'à mon exemple impuissant à trahir,
 Il hait à cœur ouvert, ou cesse de haïr. RACINE, Britannicus, V, 1.
 20 (...) je devais, à l'exemple d'Apollon, enseigner (...)
 FÉNELON, Télémaque, II.
 Loc. Prendre exemple sur : considérer comme un modèle à imiter. *Tu devrais prendre exemple sur ton frère.*

♦ 3. (V. 1360; dans les expr. *faire un (des) exemple(s)*; pour l'exemple). Malheur, châtement subi par quelqu'un, et considéré comme pouvant servir de leçon; leçon*, enseignement* qu'on en tire. ⇒ 1. **Exemplaire** (2.); **exemplarité** (2.). *Punir, châtier quelqu'un pour l'exemple*, pour apprendre aux autres les peines auxquelles ils s'exposeraient en commettant les mêmes fautes. *On l'a fusillé pour l'exemple. Faire un exemple, des exemples* : punir sévèrement, pour dissuader. ⇒ **Châtier, punir**. — *Servir d'exemple* : servir de leçon pour les autres.

- 21 (...) ceux (*les désordres et les crimes*) que vous ne pourriez prévenir, punissez-les d'abord sévèrement. C'est une clémence, que de faire d'abord des exemples qui arrêtent le cours de l'iniquité. Par un peu de sang répandu à propos, on en épargne beaucoup pour la suite (...)
 FÉNELON, Télémaque, X.
 22 (...) soit qu'il (*Clotaire II*) fût malhabile, ou qu'il fût forcé par les circonstances, il se rendit accusateur de Brunehaut, et fit faire de cette reine un exemple terrible.
 MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXXI, 1.
 23 On n'a droit de faire mourir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conserver sans danger.
 ROUSSEAU, Du contrat social, II, V.
 24 « Faire des exemples », c'était alors le mot d'ordre. Je rêvais d'une autorité qui ne consentirait jamais à tomber dans la barbarie.
 G. DUHAMEL, la Pesée des âmes, V, p. 123.

(1643, Corneille). Vx. Personne qui a éprouvé les coups du sort, et dont l'exemple peut servir d'enseignement.

- 25 Quel exemple terrible ne suis-je point pour les rois ! il faudrait me montrer à tous ceux qui règnent dans le monde, pour les instruire par mon exemple.
 FÉNELON, Télémaque, VIII.

★ II. ♦ 1. Chose semblable ou comparable à celle dont il s'agit (dans des expressions restrictives ou négatives). *Une aventure, une entreprise* (cit. 7), *un malheur qui n'eut jamais d'exemple, qui n'a pas eu d'exemple.* ⇒ **Précédent. Sans exemple.** ⇒ **Extraordinaire, inouï.** *Cela n'est pas sans exemple* (→ Bandit, cit. 2). — *L'unique, le seul exemple que je connaisse, l'exemple le plus connu.* ⇒ **Cas.** *Citer* (cit. 5) *l'exemple de...* *Je vous en trouverai cent exemples; il n'y a pas d'exemple qu'on ait déjà fait cela.*

- 26 Vengeance dont le monde n'avait vu encore aucun exemple (...)
 BOSSUET, Disc. sur l'hist. universelle, II, VIII.
 27 Je vous raconte un malheur qui n'eut jamais d'exemple. Toute ma vie est destinée à le pleurer.
 Abbé PRÉVOST, Manon Lescaut, II, p. 225.
Passer en exemple : devenir un exemple pour tous.

♦ 2. (XIV^e). Cas, événement particulier, chose précise qui entre dans une catégorie, un genre... et qui sert à confirmer, illustrer, préciser (un concept). *Voici un exemple de sa bêtise. Pour ne (n'en) citer qu'un (seul) exemple.* ⇒ **Aperçu, échantillon, spécimen.** *Ce cas offre un exemple typique de telle maladie.* ⇒ **Type.** *C'est un bel exemple de présence d'esprit ! Alléguer, apporter des exemples à l'appui d'une assertion, d'une affirmation.* ⇒ **Preuve.** *Exemple concret illustrant une idée abstraite. Appuyer* (cit. 5) *d'un exemple. Exemples donnés dans un manuel de physique, de chimie. Exemple bien, mal choisi. Donnez-moi un exemple de volcan éteint, de plissement tertiaire. Exemples à l'appui d'un raisonnement, d'une*

démonstration. Exemple qui prouve que... *Il m'a cité l'exemple de ce chanteur* (→ I. Basse, cit. 7). *Puiser ses exemples dans l'histoire* (→ Égoïsme, cit. 1).

- La discorde a toujours régné dans l'univers; Notre monde en fournit mille exemples divers (...)
 LA FONTAINE, Fables, XII, 8.
 Cent exemples pourraient appuyer mon discours (...)
 LA FONTAINE, Fables, X, 14.
 J'ajouterais encore que, si un exemple est nécessaire pour faire entendre une pensée, ce n'est pas par la pensée qu'il faut commencer comme on fait communément, c'est par l'exemple.
 CONDILLAC, l'Art d'écrire, IV, 2.
 Quelques exemples rapportés en peu de mots et à leur place donnent plus d'éclat, plus de poids et plus d'autorité aux réflexions; mais trop d'exemples et trop de détails énervent (*affaiblissent*) toujours un discours.
 VALVENARGUES, Réflexions et maximes, 213.
 On y trouvera (*dans ces lettres*) la preuve et l'exemple de deux vérités importantes (...)
 LACLOS, les Liaisons dangereuses, Préface.
 L'histoire de la Grèce et de Rome est un témoignage et un exemple de l'étroite relation qu'il y a toujours entre les idées de l'intelligence humaine et l'état social d'un peuple.
 FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, Introd.
 (...) on n'a peut-être pas assez remarqué combien est toujours dérisoirement petit le nombre de ces exemples tirés de l'histoire, sur lesquels on assied une « loi » qui prétend valoir pour toute l'évolution (...) de l'humanité.
 Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 256.

(1653). Spécialt. Passage d'un texte, phrase ou membre de phrase que l'on cite à l'appui d'une explication grammaticale, philologique ou pour illustrer* l'emploi d'un mot, d'une expression. *Exemple de grammaire. Exemple de conjugaison.* ⇒ **Paradigme**. — Spécialt. *Fournir un exemple d'emploi d'un élément de la langue* (⇒ **Attester**). ⇒ **Citation.** *Citer un exemple de Racine, de Molière. Les exemples d'un dictionnaire* (→ **Éclaircissement**, cit. 3). *Exemples observés; exemples littéraires, non littéraires; exemples écrits, parlés. Exemples forgés.*

Il faut d'abord, dans un dictionnaire, déterminer le sens général qui est commun à tous ces mots; et c'est là souvent le plus difficile : il faut ensuite déterminer avec précision le sens, l'idée que chaque mot ajoute au sens général, et rendre le tout sensible par des exemples courts, clairs et choisis.

D'ALEMBERT, Mélanges littéraires, Œ., t. III, p. 193, in POUGENS.
 La citation régulière et systématique d'exemples pris aux meilleurs auteurs est une innovation qui paraît être en conformité avec certaines tendances historiques de l'esprit moderne. Du moins, c'est surtout de notre temps qu'on s'est mis à insérer, dans la trame d'un dictionnaire français, des exemples pris dans les livres (...) Voltaire avait songé à des collections d'exemples pour un dictionnaire de la langue française (...) Quand on a sous les yeux une collection d'exemples et qu'on cherche à les faire tous entrer dans le cadre des significations, tel qu'il est tracé par les dictionnaires ordinaires et en particulier par celui de l'Académie, il arrive plus d'une fois que ce cadre ne suffit pas et qu'il faut le modifier et l'élargir (...)
 L'intercalation des exemples est une épreuve dont la classification des sens sort presque toujours modifiée, corrigée, élargie.
 LITTRÉ, Dict., Préface.

M. Hachette mit à ma disposition des personnes instruites qui lurent pour moi les auteurs, et inscrivent sur de petits papiers portant en tête le mot de l'exemple, les phrases relevées (...) Mes instructions (...) recueillir (...) des exemples de tous les mots (malgré nos recherches plus d'un est resté sans citation)...

LITTRÉ, Comment j'ai fait mon dict. de la langue franç., p. 6.

♦ 3. Loc. adv. **PAR EXEMPLE**, pour confirmer, expliquer, illustrer par un exemple ce qui vient d'être dit (→ **Analogie**, cit. 9; **associer**, cit. 9; **beau**, cit. 101; **bêtement**, cit. 1; **douleur**, cit. 5). *Considérons, par exemple, ce cas.* → Si vous voulez. *Nous pourrions sortir : par exemple, faire une promenade. Une invention moderne, par exemple la télévision* (⇒ **Comme, notamment**).

- Considérons (...) les Pays-Bas, par exemple (...)
 TAINÉ, Philosophie de l'art, I, 1, 5 (→ **Allusion**, cit. 1).
 On pouvait dire... Oh ! Dieu !... bien des choses en somme...
 Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, I, 4.
 L'usage (...) de « autrement » suivi de plus (...) me paraît (...) déplorable. Je lis, par exemple (...)
 GIDE, Journal, 14 juin 1941 (→ **Autrement**, cit. 18).
 REM. En fin de phrase, on emploie parfois *exemple(s)* dans le même sens que *par exemple*. *Il existe en Italie des volcans en activité; exemple (ou : exemples) : le Vésuve, le Stromboli.*

(1736). *Par exemple !*, exclamation familière qui marque l'étonnement, la surprise, l'incrédulité... « *Par exemple ! voilà qui est fort !* » (Litttré). *Ça, par exemple ! Ah, par exemple ! Je voudrais bien voir ça. Non, par exemple ! Tiens, par exemple ! Mais c'est lui !*
 Et tu crois (...) que je va(i)s laisser ses papiers à ce vieux-là (...) Pour qu'il les déchire ou qu'il les brûle, ah ! non, par exemple !
 ZOLA, la Terre, V, t. p. 409.
 Quoi ! Évadé ? Non, par exemple... Évadé ! Ah ! elle est bonne !
 M. AYMÉ, la Tête des autres, I, 12.
 Jeanne, je te parle doucement, mais, à moi, je te défends de dire des bêtises ! D'abord, je ne te laisserai jamais t'habiller en homme. Ma fille en homme ! Je voudrais voir ça par exemple !
 J. ANOUILH, l'Alouette, p. 42.

Fam. *Par exemple*, marquant l'opposition. ⇒ **Cependant, mais, revanche** (en). « *Il ne pouvait pas supporter les choux; par exemple, il aimait bien la choucroute* » (F. Brunot, in la Pensée et la Langue, p. 865).

DÉR. **Exemplifier**.

EXEMPLIFICATION [egzãplifikasjõ] n. f. — 1949; de *exemplifier*, et -ation.

♦ Didact. Action d'exemplifier, d'illustrer d'exemples. « *À titre d'illustration ou d'exemplification* » (P. Ricœur, in T. L. F.). « (...) ce travail combine heureusement les données expérimentales et archéologiques montrant ainsi que le rôle de l'expérimentation

n'est pas la réalisation de prouesses techniques mais l'exemplification, le contrôle, la vérification systématique des observations et des hypothèses suscitées par l'examen des artefacts préhistoriques » (la Recherche, n° 126, oct. 1981, p. 1182-1183).

EXEMPLIFIER [egzãplifje] v. tr. — 1810, Stendhal; de *exemple*, d'après les v. en *-fier*.

Didactique.

♦ 1. Illustrer d'exemples. *Exemplifier une remarque. Exemplifier une grammaire.*

Je viens d'indiquer avec brièveté (...) une évolution qui me paraît considérable. Je ne saurais mieux l'exemplifier qu'en prenant dans les écrits de Léonard lui-même une phrase dont on dirait que chaque terme s'est compliqué et purifié jusqu'à ce qu'elle soit devenue une notion fondamentale de la connaissance moderne du monde. VALÉRY, Variété, p. 269.

♦ 2. (Sujet n. de chose). Servir de preuve exemplaire à une démonstration. *Ce fait exemplifie une loi générale.*

DÉR. Exemplification.

EXEMPT, EMPTE [egzã, át] adj. et n. m. — xvi^e; *exent*, xv^e; *exant*, au sens 1, 1, v. 1265; lat. *exemptus*, p. p. de *eximere* « tirer hors de, affranchir ».

REM. Phonét. La prononciation [egzãpt] est critiquée.

Littéraire ou style soutenu.

★ I. Adj. **EXEMPT DE** (qqch.). ♦ 1. (Personnes). Qui est affranchi* d'une charge, d'un service commun. ⇒ **Exemption** (cit. 1 et 2). *Être exempt du service militaire.* ⇒ **Dégagé, dispensé, libéré** (→ Échapper à). *Soldat exempt de service* (→ Coupure, cit. 2). *Être exempt d'impôts.* ⇒ **Déchargé, exonéré.** *Être exempt par faveur* d'une servitude. Personne exempte d'une obligation, d'une charge* (→ Égal, cit. 4).

1 (...) il serait bien dur qu'un grand chanoine fût sujet au chœur, pendant que (...) le pénitencier et le grand vicaire s'en croient exempts.

LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 26.

2 Si vous êtes exempt de gens de guerre, vous n'êtes pas exempt de politesse, peut-être? (...) Montrez-moi votre brevet d'exemption (...)

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, II, 14.

(Choses). *Cette lettre est exempte d'affranchissement. Revue exempte de timbre. Colis exempt de port.* ⇒ 2. **Franc.**

♦ 2. (Vx). Qui est affranchi d'un soin inutile.

3 (...) on s'est trouvé exempt de le charger (cet ouvrage) de doctes commentaires (...)

LA BRUYÈRE, Discours sur Théophraste.

♦ 3. (1580, Montaigne). Fig. (Personnes). Qui est préservé de certains maux, de certains désagréments. ⇒ **Abri** (à l'abri de).

4 L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance, Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

RACINE, Bajazet, I, 1.

5 Montagne, que je ne crois pas (...) exempt de toute sorte de blâme (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 44.

6 On ne plaint jamais dans autrui que les maux dont on ne se croit pas exempt soi-même.

ROUSSEAU, Émile, IV.

♦ 4. (V. 1530, Marot). Personnes. Qui n'est pas sujet à (certains défauts, certaines tendances). *Être exempt d'ambition, de vanité, de faiblesse.* ⇒ **Dépourvu.** *Les femmes ne sont pas exemptes de ce défaut* (→ Dos, cit. 17). — *Exempt de* (et l'inf.). *Vous n'êtes pas exempt de vous tromper, personne n'en est exempt.* ⇒ **Libre.**

7 Personne n'est exempt de dire des fadaïses.

MONTAIGNE, Essais, III, 1.

8 Crois-tu les gens du monde exempts d'inquiétude?

CORNILLE, Imitation de J.-C., III, 12.

9 Exempt de tout fanatisme, je n'ai point d'idole. J'ai lu, j'ai vu, je pense et j'écris seul, indépendant.

A. DE VIGNY, Journal d'un poète, p. 38.

10 Et, quand il est adjudant, il n'est pas encore exempt de faire le Jacques.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, III.

(Choses). ⇒ **Sans.** *Ouvrage exempt de fautes. Calcul exempt d'erreurs* (→ Astronomique, cit.). *Une religion exempte d'erreur et de vice* (→ Corriger, cit. 16). « *Sa conduite ne fut pas exempte de blâme* » (Académie). *Une amitié* (cit. 12) *exempte de grossièreté. Esprit exempt de préoccupations.* ⇒ **Libre.** *Vie exempte de soucis.*

11 Des plaisirs et biens que nous avons, il n'en est aucun exempt de quelque mélange de mal et d'incommodité (...)

MONTAIGNE, Essais, II, XX.

12 Vous voilà donc à nos pauvres Rochers (...) et vous y trouvez une douceur et une tranquillité exempte de tous devoirs et de toute fatigue (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 1430, 20 sept. 1695.

13 Je ne me souviens pas d'avoir eu, dans tout le cours de ma vie, d'intervalle plus parfaitement exempt de soucis et de peine que celui des sept ou huit jours que nous mîmes à ce voyage (...)

ROUSSEAU, les Confessions, II.

14 (...) une hauteur non exempte de méchanceté (...)

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XXXI.

15 Cela fut si simplement dit, avec un tel accent de conviction tranquille, exempte de pose et de paradoxe, que la jeune femme éclata de rire.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, II.

★ II. N. m. (Fin xvi^e). ♦ 1. (1690, Furetière). Personne qui est exempte, exemptée d'une charge, d'un service. *Les exempts d'impôts. Au collège, les exempts de gymnastique allaient en étude.*

(...) beaucoup de personnes, à des titres divers, échappaient aux charges (...) Vau- ban se plaignait qu'il y eût tant d'exempts (...)

F. BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. IV, I, I, p. 477.

♦ 2. Spécial. Ecclésiastique qui n'est pas soumis à la juridiction de l'ordinaire.

(...) il crut que tout était fini pour lui, voulut se confesser à l'exempt (...)

A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 172.

♦ 3. (Fin xvi^e, d'Aubigné). Vx. Sous-officier de cavalerie (exempt du service ordinaire), commandant en l'absence du lieutenant.

(...) MM. de Thou et de Cinq-Mars, gardés par un exempt des gardes du Roi, et douze gardes de son Éminence.

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XXV.

♦ 4. (1655, Molière). Vx. Officier de police qui procédait aux arrestations.

Par les soins vigilants de l'exempt Balafre, Ton affaire allait bien, le drôle était coffré (...)

MOLIÈRE, l'Étourdi, v. 1.

CONTR. (Du sens 1, 1) **Assujetti, astreint, contraint, obligé, tenu.** — (Du sens 1, 3) **Sujet, susceptible.** — (Du sens 1, 4) **Doué, muni, nanti, plein, rempli.**

DÉR. Exempter.

EXEMPTER [egzãte] v. tr. — Fin xiv^e; *essenter*, au sens 1, 1320; de *exempt*, adj., et suff. verbal.

REM. Phonét. La prononciation [egzãpte] est critiquée.

♦ 1. Rendre exempt (d'une charge, d'un service commun). ⇒ **Dispenser, réformer.** *Exempter quelqu'un d'impôts.* ⇒ **Affranchir, dégrever, exonérer.** *Exempter qqn d'une dette, d'une taxe.* ⇒ **Affranchir, dégrever, exonérer;** → Tenir quitte. *Exempter qqn d'une obligation* (⇒ **Décharger**), *d'une peine* (⇒ **Grâcier**). *Nul ne pourra en être exempté* (→ Arrêter, cit. 48). *Cet élève est exempté de devoirs. Se faire exempter d'assister à...* ⇒ **Excuser.** *Ce certificat le exempte de visite médicale.*

Spécial. *Exempter un jeune homme du service militaire.* ⇒ **Réformer;** → ci-dessous, cit. 2, Sand.

(...) répondez-vous à mes questions? — Eh! qui pourrait m'en exempter, monseigneur? Vous commandez à tout ici (...)

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, v. 12.

Celui-ci sera un beau soldat s'il continue, car il a le corps trop bon pour réussir à se faire exempter (...)

G. SAND, la Petite Fadette, XXIV.

(...) cette qualité (la noblesse) les exempte, eux, leurs gens et les gens de leurs gens, du tirage à la milice, du logement des gens de guerre, de la corvée pour les routes.

TAINE, les Origines de la France contemporaine, I, t. I, p. 28.

Et ne plus voir ses garçons partir, ah! bon sang! s'écria Delhomme. Moi qui paie pour exempter Nénesse, je sais ce que ça me coûte. — Sans compter, ajouta Fouan, que si vous ne pouvez pas payer, on vous les prend et on vous les tue.

ZOLA, la Terre, III, v, p. 370.

La Guillaumette, que le médecin-major avait la veille exempté de bottes vingt-quatre heures, coupa encore à la manœuvre ce matin-là.

COURTELINE, le Train de 8 h.47, p. 5.

Au p. *Soldat exempté d'exercice, de corvée.* — N. (rare au fém.). *Les exempts.* ⇒ **Exempt** (II, 1).

♦ 2. Par ext. (littér.). Dispenser, mettre à l'abri de. ⇒ **Garantir, préserver.**

Le soin que j'aurai pris de soin m'exemptera (...)

LA FONTAINE, Fables, IV, 3.

(...) une singulière faveur de la nature, qui, dans un état si funeste, m'exemptait des douleurs qu'il semblait devoir m'attirer.

ROUSSEAU, les Confessions, VI.

Son goût du travail l'exemptait de la paresse (...)

FLAUBERT, Bouvard et Pécuchet, p. 265.

► **S'EXEMPTER** v. pron. ⇒ **Dispenser** (se). *S'exempter de quelque chose.* ⇒ **Échapper** (à). *Il eût pu s'exempter de faire de la dépense* (→ Cap, cit. 1). ⇒ **Épargner, éviter.** « *Vous ne pouvez vous exempter d'aller lui faire une visite* » (Académie).

CONTR. **Assujettir, astreindre, contraindre, forcer, obliger, soumettre.**

EXEMPTION [egzãpsj] n. f. — 1411; lat. *exemptio*, de *exemptus*. ⇒ **Exempt**.

♦ 1. Dispense (d'une charge, d'un service commun). ⇒ **Dispense, privilège.** *Exemption de service militaire* (⇒ **Réforme**). *Exemption d'impôts, de taxes.* ⇒ **Dégrevement, exonération, franchise.** *Exemption d'obligations.* ⇒ **Décharge.** *Exemption de peine.* ⇒ **Immunité, grâce.** *Exemption de présence.* ⇒ **Congé.** *Demander une exemption.*

(...) je n'épargnerai ni mes pas ni mes soins pour vous exempter (des passages de gens de guerre) tout autant que je pourrai. Il y a des villes où le médecin est toujours exempt (...) peut-être je pourrais vous faire donner cette exemption (...)

RACINE, Lettres, 48, 27 oct. 1682.

La noblesse était exempte d'une partie des taxes; cette exemption absurde (...)

CONDILLAC, le Commerce et le Gouvernement, ... II, XI.

(...) un frère aîné de Sylvestre dont on ne parlait plus dans la famille, mais qui existait tout de même quelque part en Amérique, enlevant à son cadet le bénéfice de l'exemption militaire.

LOTI, Pêcheur d'Islande, I, III.

Dr. canon. Privilège de certaines abbayes exemptes de la juridiction des évêques, et ressortissant directement au Saint-Siège.

Un autre mémoire qui soutenait les droits de l'archevêque de Paris contre les exemptions que prétend l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

FONTENELLE, Duhamel, in LITTRÉ.

Par ext. Vx. Billet de satisfaction donné à un élève qui avait la faculté de s'en servir pour être exempté d'une punition.

♦ 2. Littér. Le fait d'être exempt ou exempté.

- 5 Heureux par l'exemption des peines plutôt que par le goût des plaisirs (...) ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, I, Lettre XXIII.
- 6 Dans l'amour humain, il existe comme des permissions de bonheur, des exemptions brèves (...) F. MAURICAC, Souffrances et bonheur du chrétien, p. 125.

♦ 3. Vx. État de ce qui est préservé, à l'abri de (quelque chose).

- 7 Point de tabac, point de vin, point de jeu : cela vaut bien cinq cents francs par an. La dureté pour eux-mêmes; l'exemption de la confiance aux Médecins, et à l'usage des remèdes; le goût du travail; la science de l'économie. RESTIF DE LA BRETONNE, la Vie de mon père, p. 157.

CONTR. Assujettissement, contrainte, obligation.

EXENTÉRATION [egzæterasjõ] n. f. — 1877, « exérèse des intestins (dans les autopsies) »; du grec *exenterizein* « enlever les intestins », et suff. *-ation*.

♦ Chir. Ablation étendue de viscères. *Exentération pelvienne* : exérèse des viscères contenus dans la cavité pelvienne (dans le cancer très avancé). ⇒ **Éviscération**. *Exentération de l'orbite* : ablation de la totalité des tissus (y compris l'œil) contenus dans l'orbite.

EXEQUATUR [egzekwatyr] n. m. invar. — 1752, Trévoux; mot lat., propré « qu'il exécute », subj. du v. *exsequi*. → Exécuteur, exécution.

♦ 1. Dr. Décision par laquelle un tribunal rend exécutoire sur le territoire national un jugement ou un acte étranger. *Donner l'exequatur*.

(...) les jugements rendus par des tribunaux étrangers et les actes reçus par des officiers étrangers ne sont exécutoires en France que s'ils ont reçu l'exequatur par jugement d'un tribunal civil français.

DALLOZ, Nouveau répertoire de droit, Exécution des jugements et actes, art. 21.

Ordonnance par laquelle le président du tribunal civil donne force exécutoire à une sentence arbitrale.

♦ 2. (1781, in D.D.L.). Dr. internat. publ. Décret par lequel le gouvernement d'un pays autorise un consul étranger à remplir ses fonctions dans ce pays.

EXERCER [egzæʁse] v. tr. — Conjug. *placer*. — XIV^e; *essercer*, v. 1119; lat. *exercere*, propré « mettre ou tenir en mouvement », de *ex-* (négatif), et *arcere* « écarter ».

♦ 1. Soumettre à une activité, à des mouvements réguliers, en vue d'entretenir ou de développer. ⇒ **Entraîner**. *Athlète qui exerce ses muscles, son souffle, sa résistance. Pianiste qui exerce ses deux mains, ses doigts. Exerce ses bras par la gymnastique, les tractions. Chanteur qui exerce sa voix. Exerce sa langue* (→ *Affaire*, cit. 32). *Exerce les sens, l'ouïe, la vue*.

- 1 (...) et jouaient à la balle, à la paume, à la pile trigone, galamment s'exerçant les corps comme ils avaient les âmes auparavant exercé.

RABELAIS, Gargantua, XXIII.

- 2 Je te suivrai partout, pour savoir ce mystère. — Oui? sus donc, préparez vos jambes à bien faire, Car je vais vous fournir de quoi les exercer.

MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 11.

- 3 Pour apprendre à penser, il faut donc exercer nos membres, nos sens, nos organes, qui sont les instruments de notre intelligence; et pour tirer tout le parti possible de ces instruments, il faut que le corps, qui les fournit, soit robuste et sain (...) Exerce les sens n'est pas seulement en faire usage, c'est apprendre à bien juger par eux, c'est apprendre, pour ainsi dire, à sentir; car nous ne savons ni toucher, ni voir, ni entendre, que comme nous avons appris.

ROUSSEAU, Émile, II.

- 4 (...) leurs oreilles admirablement pourvues de tous les perfectionnements de la coquille et du labyrinthe, abritaient des sens aigus, qu'ils exerçaient constamment à la chasse ou aux sports.

GIRAUDOUX, Bella, VI, p. 129.

Exerce son esprit, ses facultés, sa mémoire. Jeux de cubes, puzzles qui exercent l'attention des enfants. Spectacles, expériences qui exercent le goût. ⇒ **Former**.

- 5 — Pour moi, j'aime terriblement les énigmes. — Cela exerce l'esprit (...) MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.
- 6 Tu as sans doute vu toute seule, que plus la sensibilité est exercée, plus elle est vive (...) à moins qu'à force de l'exercer, on ne la porte à ce degré qui la rend fatigante.

STENDHAL, Lettres inédites.

Au participe passé :

- 7 L'insistance avec laquelle M. de Charlus revenait toujours sur le sujet — à l'égard duquel, d'ailleurs, son intelligence, toujours exercée dans le même sens, possédait une certaine pénétration — avait quelque chose d'assez complexement pénible. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 127.

♦ 2. (1580, Montaigne). Compl. n. d'être animé ou abstraction humaine. **EXERCER...** A... : soumettre (qqn) à un entraînement destiné à créer une aptitude ou une habitude. ⇒ **Entraîner**. *Exercer quelqu'un à quelque chose.* ⇒ **Former, façonner, habituer, plier. Exercer un apprenti à un travail. Exercer un chien à la chasse, un cheval à la course. ⇒ **Dresser**. *Exercer l'esprit à la réflexion, à l'observation, aux travaux scientifiques.***

- 8 (...) il me semble aussi que cette adresse à quoi on façonne ses membres, ces détours et mouvements à quoi on exerce la jeunesse à cette nouvelle école, sont non seulement inutiles, mais contraires plutôt et dommageables à l'usage du combat militaire.

MONTAIGNE, Essais, II, XXVII.

Un esprit qu'on n'exerce à rien devient lourd et pesant dans l'inaction. La semence ne prend point dans un champ mal préparé, et c'est une étrange préparation pour apprendre à devenir raisonnable que de commencer par être stupide.

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre, III.

Ferdinand VII avait fondé à Séville un conservatoire de tauromachie, où l'on exerçait les élèves d'abord sur des taureaux de carton, puis sur des *novillos* avec des boules aux cornes, et enfin sur des taureaux sérieux, jusqu'à ce qu'ils fussent dignes de paraître en public.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 259.

Cette idole, par son luxe et sa parure la poupée du genre humain, déclarait la guerre aux poupons de bois, qui exercent les enfants aux douceurs de la caresse et de l'amour.

André SUARES, Trois hommes, « Ibsen », VI.

EXERCER à (suivi d'un inf.). *Exercer le corps à supporter la fatigue, le froid.* ⇒ **Endurcir**. *Exercer les soldats à marcher au pas, à ramper, à s'abriter. Exercer un chien à rapporter le gibier, un poulain à galoper* (→ *Cheval*, cit. 25). *Exercer l'esprit à se concentrer.*

Je voudrais que le Paluël ou Pompée, ces beaux danseurs de mon temps, apprirent des cabrioles à les voir seulement faire (...) ou qu'on nous apprît à manier un cheval, ou une pique, ou un luth, ou la voix, sans nous y exercer, comme ceux-ci nous veulent apprendre à bien juger et à bien parler, sans nous exercer ni à parler, ni à juger.

MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

(...) s'il (*Émile*) devient observateur de trop bonne heure, si vous l'exercez à épier de trop près les actions d'autrui, vous le rendrez médisant et satirique (...)

ROUSSEAU, Émile, IV.

♦ 3. (V. 1587). Vx ou littér. (Compl. abstraction humaine). Soumettre à une activité pénible, à une épreuve. ⇒ **Eprouver**. *Ce garnement a longtemps exercé ma patience. Ce texte difficile exerce la sagacité des érudits.*

Tous ces défauts humains nous donnent dans la vie Des moyens d'exercer notre philosophie (...)

MOLIÈRE, le Misanthrope, v, 1.

J'interdis à mon élève les métiers malsains, mais non pas les métiers pénibles, ni même les métiers périlleux. Ils exercent à la fois la force et le courage (...)

ROUSSEAU, Émile, III.

Par ext. (vx). Tourmenter.

Dieu (...) a permis qu'elle (*la maison de Port-Royal*) fût exercée par les plus grandes tribulations qui aient jamais exercé aucune maison religieuse.

RACINE, Port-Royal.

♦ 4. (XIV^e). Mettre en usage (un moyen d'action, une disposition à agir); faire agir (ce qui est en sa possession, à sa disposition). — REM. Dans ce sens étendu, le complément d'objet désigne toujours quelque chose qui appartient au sujet, qu'il en ait la possession ou seulement la disposition. *Exercer un pouvoir, son autorité* (cit. 5 et 15). *Exercer sa force* (→ *Éléphant*, cit. 3). *Exercer une puissance, un commandement. La raison exerce son empire sur les passions* (→ *Age*, cit. 28). *Exercer sa souveraineté. Exercer un contrôle sur la presse. Exercer un rôle* (→ *Arbitre*, cit. 8). *Exercer sur soi un effort** (cit. 1), *une discipline*.

Il commande l'armée; et moi, dans une ville,

RACINE, Bajazet, I, 1.

Il me laisse exercer un pouvoir inutile.

RACINE, Bajazet, I, 1.

Tout serait perdu si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers.

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XI, VI.

La fascination est opérée; la volonté est domptée; le souvenir de la jouissance (*de l'opium*) exercera son éternelle tyrannie.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Mangeur d'opium », I.

Exercer une influence. Personne, chose, situation qui exerce sur quelqu'un une influence (→ *Défendre*, cit. 9; *diffusion*, cit. 2), *une action* (→ *Abrupt*, cit. 1; *assimilable*, cit. 1), *une attraction* (cit. 10 et 12), *un attrait* (cit. 22), *un charme* (cit. 3), *un enchantement, un ascendant, un prestige* (→ *Agréger*, cit. 2). *Exercer une pression* (→ *Exécutant*, cit. 2). *Exercer une pression* (cit. 9) *sur la volonté de quelqu'un*.

On n'aime qu'une fois! Le cœur peut s'émouvoir souvent à la rencontre d'un autre être, car chacun exerce sur chacun des attractions et des répulsions. Toutes ces influences font naître l'amitié, les caprices, des envies de possession, des ardeurs vives et passagères, mais non pas de l'amour véritable.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 253.

(...) pourquoi le visage endormi d'un être jeune exerce-t-il une telle fascination? MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 204.

Exercer sa bonté, sa méchanceté. Exercer sa libéralité, sa charité, sa clémence. Tyran qui exerce sur le peuple toute sa rigueur et sa cruauté (cit. 14). *Exercer des violences sur un être faible. Enfant timide sur lequel les camarades exercent leur malice. Exercer un châtiment, une contrainte. Épidémie qui exerce ses ravages.*

N'as-tu pas sur mon dos exercé ta furie?

MOLIÈRE, Amphitryon, I, 2.

(...) jamais la générosité, la magnificence (...) n'ont été exercées comme elles l'ont été par Sa Majesté.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres 1144, 2 mars 1689.

(...) ils auront (...) exercé toutes les vertus que vous chérissez...

LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 2.

Je rencontrais, vers ce temps, un juge (...) nommé Popinot (...) qui pendant quinze ans exerça la charité la plus active dans le quartier Saint-Marcel.

BALZAC, l'Envers de l'hist. contemporaine, Pl., t. I, p. 291.

Nous n'exerçons ni la bienfaisance, ni la philanthropie (...) mais nous pratiquons la charité (...)

BALZAC, l'Envers de l'hist. contemporaine, Pl., t. I, p. 337.

Madame Bertrand arrivait à la rescousse chaque fois qu'il y avait lieu de prendre une initiative ou d'exercer une sanction.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, v.

Exercer son droit. Les incapables jouissent de leurs droits sans pouvoir les exercer.* ⇒ **Exercice** (dr.). *Le président de la République a exercé son droit de grâce* (→ *Attribut*, cit. 5). *Conditions dans lesquelles un citoyen peut exercer ses droits* (→ *Abus*, cit. 5; *aptitude*, cit. 12; *déchéance*, cit. 6). *Les créanciers privilégiés, le Tré-*

... sor public exercent leurs privilèges. Exercent son droit en justice.*
⇒ **Valoir** (faire valoir).

28 Je dirai ensuite que l'Assemblée actuelle n'était pas Législative, mais Constituante, elle a, par cela seul, tous les droits que pouvaient exercer les premiers individus qui formèrent la Nation. MIRABEAU, *in* JAURÈS, *Hist. socialiste...*, t. II, p. 91.

29 (...) son droit est égal et partant complet. Il n'a besoin, pour l'exercer, du consentement de personne, et il ne souffre aucune intervention, entre lui et ses commis.

30 Le titulaire du droit n'est pas, en principe, responsable du dommage qu'il cause à autrui, en exerçant son droit : c'est le sens de l'adage *Neminem laedit qui suo jure utitur*. TAINÉ, *les Origines de la France contemporaine*, t. I, III, p. 279.
DALLOZ, *Nouveau répertoire de droit*, Droit, 33.

Exercer une aptitude. Tribun qui exerce son éloquence sur la foule. Il a trouvé enfin le métier où il peut exercer son vrai talent. ⇒ **Déployer, employer. Heureux d'exercer son talent poétique** (→ Draper, cit. 10). *Exercer sa verve, son ironie (contre quelqu'un).* ⇒ **Action** (mettre en).

31 Il (...) ne fuit rien tant tous les jours que d'exercer les merveilleux talents qu'il a eus du Ciel pour la médecine. MOLIERE, *le Médecin malgré lui*, I, 4.

32 Il (*Mirabeau*) exerçait déjà ce don de séduction irrésistible, qui sera durant sa vie orageuse, un des secrets de sa prodigieuse domination.

33 Sans ambition ni légèreté dans une cour toute remplie par le plaisir et par l'intrigue, madame de La Fayette ne paraît y avoir été placée au premier rang que pour y pouvoir exercer ses pénétrantes qualités d'observateur.
BARTHOU, *Mirabeau*, p. 23.
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 98.

♦ 5. (Mil. xv^e). Pratiquer (des activités professionnelles). *Exercer un art (vx), un métier* (→ **Apprenti**, cit. 2; **artisan**, cit. 7; **diplomate**, cit. 1). ⇒ 1. **Faire. Exercent une industrie, un commerce. Docteur** (cit. 6) *qui exerce la médecine depuis de longues années.* ⇒ **Professer** (vx). — *Il est vraiment fait pour la profession qu'il exerce* (→ **Courtier**, cit. 1; **défenseur**, cit. 4). *Exercer les fonctions de maire.* ⇒ **Acquitter** (s'), **remplir. Exercent un ministère, un office, une charge.**

34 (...) la danse que j'exerce, et la musique dont il fait profession.
MOLIERE, *le Bourgeois gentilhomme*, II, 3.

35 Après quoi, je me disposai à exercer la médecine aux dépens de qui il appartenait.
A.R. LESAGE, *Gil Blas*, II, III.

36 Le monde est plein d'artisans, et surtout d'artistes, qui n'ont point le talent naturel de l'art qu'ils exercent (...) Il n'est pas nécessaire d'exercer toutes les professions utiles pour les honorer toutes (...)
ROUSSEAU, *Émile*, III.

37 (*Monsieur Bongrand*) se sentait encore trop actif pour ne rien faire; il avait donc demandé la Justice de Paix de Nemours (...) Le Garde des Sceaux est toujours heureux de trouver des praticiens, et surtout des gens à leur aise pour exercer cette importante magistrature.
BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 291.

Absolt (notamment en parlant des professions libérales). *Ce médecin n'exerce plus. Un jeune avocat qui n'exerce que depuis peu.*

38 J'ai vu aujourd'hui le docteur Delbende, un vieux médecin qui passe pour brutal et n'exerce plus guère (...)
BERNANOS, *Journal d'un curé de campagne*, p. 92.

Péj. *Escroc qui exerce sa coupable industrie. Exercent la piraterie, le brigandage.* ⇒ **Livrer** (se livrer à).

39 Les Romains étaient occupés dans la guerre contre Teuta, reine d'Illyrie, qui exerçait impunément la piraterie sur toute la côte.
BOSSUET, *Discours sur l'Hist. universelle*, I, VIII.

► **S'EXERCER** v. pron.

♦ 1. (1580). Avoir une activité réglée pour acquérir la pratique. *Athlète** (cit. 3) *qui s'exerce.* ⇒ **Entraîner** (s'); ⇒ **Concours**, cit. 11. *Ce pianiste s'exerce plusieurs heures par jour.* ⇒ **Étudier, main** (se faire la). — *S'exercer à la patience* (→ **Acariâtre**, cit. 1). ⇒ **Appliquer** (s'). — *S'exerce dans une activité, une technique.*

40 Il aiguisait son bec, battait l'air et ses flancs, Et, s'exerçant contre les vents, S'armait d'une jalouse rage.
LA FONTAINE, *Fables*, VII, 13.

41 Nommé lieutenant-colonel de la garde nationale de Blérancourt, et l'un des meneurs du pays, il s'exerçait à la parole dans les questions d'intérêt local; mais par goût il la faisait toujours laconique et brève.
SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi, Saint-Just*, t. V, p. 339.

42 Je vais m'exercer seul à ma fantaisie escrime, Flairant dans tous les coins les hasards de la rime (...)
BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, «Le soleil»*.

43 Dans une maison, une jeune fille s'exerçait au violon, avec une phrase toujours recommandée.
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 139.

(Avec un inf.). *S'exercer à tirer* (→ **Arc**, cit. 8). *L'avocat stagiaire s'exerçait à plaider devant sa glace.* ⇒ **Essayer** (s'). *Un bon correcteur d'imprimerie doit s'exercer à négliger le sens du texte.* ⇒ **Apprendre**.

♦ 2. (1638). Se manifester (à l'égard de, contre qqn ou qqch.). *S'exerce contre, sur qqn. Sa coquetterie s'exerce volontiers sur les adolescents. Jalousie qui s'exerce sur le mérite* (→ **Émulation**, cit. 1).

44 Indulgent et sociable encore pendant la journée, il était impitoyable le soir; et ce n'était pas seulement sur autrui, mais aussi sur lui-même, que s'exerçait rageusement sa manie crépusculaire.
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XXII.

♦ 3. (Passif). Être exercé. *Pouvoir, puissance* (→ **Christianisme**, cit. 11), *autorité* (→ **Aristocratie**, cit. 3; **décider**, cit. 10), *influence* (→ **Autorité**, cit. 19) *qui s'exerce sur quelqu'un, dans un domaine.* ⇒ **Sentir** (se faire). *La bonté, l'amabilité, le mérite, la valeur, le talent ont toujours des occasions de s'exercer* (→ **Aristocratie**, cit. 4; **distinguer**, cit. 25). *Sa patience, sa curiosité, sa sagacité se sont exercées dans ces circonstances, ont été mises à l'épreuve.*

(...) il y a deux points que je trouve encore obscurs : le mécanisme par lequel s'exercerait mon pouvoir; et les garanties de durée qu'il aurait.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XVI, p. 220.

Impersonnel :

Cependant l'écrivain observe assez vite, en ce sens, qu'il n'est guère de mot ni de phrase qui ne prête au lieu commun. Car il s'exerce autour des clichés comme une contagion.
J. PAULHAN, *les Fleurs de Tarbes*, p. 35.

► **EXERÇANT**, ANTE p. prés. et adj. (1865).

Qui exerce (une activité particulière, et, spécialt, la médecine). *Un médecin exerçant, en activité.*

► **EXERCÉ, ÊE** p. p. adj.

Devenu habile à force de s'exercer ou d'avoir été exercé. *Caricaturiste à la main exercée.* ⇒ **Adroit, assoupli. Une oreille exercée distingue dans un concert le son des différents instruments (→ **Dia-pason**, cit. 1). *L'œil exercé d'un observateur* (→ **Dénoter**, cit. 3; **dépérissement**, cit. 3). *L'ouïe exercée d'un aveugle. Le goût exercé d'un connaisseur, d'un expert, d'un amateur d'art.* ⇒ **Formé**.**

N'est-il pas vrai (...) qu'il n'y a véritablement de plaisir que pour les gens de goût? Ils voient, ils entendent, ils sentent ce qui échappe aux hommes moins sensiblement organisés, moins exercés.
VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, **Goût**.

CONTR. *Laisser* (en friche, en sommeil...). — **Renoncer.** — (Du p. p. adj.) **Inhabile, inexercé, inexpérimenté, maladroit, novice; grossier.**

DÉR. *Exercice.*

EXERCICE [ɛgʁɛʁsɪs] n. m. — Fin XIII^e; lat. *exercitium* «exercice», de *exercere*. → **Exercer**.

★ 1. A. (Fin XIII^e). Littér. Action ou moyen d'exercer ou de s'exercer (en vue d'entretenir ou de développer des qualités physiques ou morales). *Acquérir une aptitude, une technique par un long, un continuél, un constant exercice.* ⇒ **Application, apprentissage, travail. C'est par l'exercice qu'on devient compétent.** → C'est en forgeant qu'on devient forgeron. *Les dons les plus remarquables s'altèrent faute d'exercice.*

♦ 1. Cour. *Exercice physique* : activité physique, ensemble de mouvements destinés à améliorer le rendement musculaire; un de ces mouvements. → 1. **Canne**, cit. 4; **carrure**, cit. 2; **corporel**, cit. 4; **corroborer**, cit. 1; **cruauté**, cit. 5; **danse**, cit. 8. *Exercice des muscles* (→ **Assouplissement**, cit. 2), *des doigts. Des exercices gymnastiques, équestres, rythmiques. Une série d'exercices d'assouplissement, d'acrobatie. Faire un exercice d'échauffement. Exercices à la barre, au sol. Athlète rompu à tous les exercices du corps. Une série d'exercices préparatoires à l'exécution d'un mouvement, d'un saut, d'un lancer.* ⇒ **Entraînement. Réussir un exercice difficile.** ⇒ **Force** (tour de).

Pour mieux dompter la paresse et le vice, Armes, chevaux, furent ton exercice, Guerres, combats, mascarades, tournois (...)

RONSARD, *Premiers livres des poèmes, «Disc. à Scevole...»*.

Les jeux mêmes et les exercices seront une bonne partie de l'étude : la course, la lutte, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes (...) Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps que l'on dresse, c'est un homme (...) Et, comme dit Platon, il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre (...) Et, à l'ouïr, semble-t-il pas prêter plus de temps et plus de sollicitude aux exercices du corps (...)?
MONTAIGNE, *Essais*, I, XXVI.

Quand il fut en l'âge où la chasse Plait le plus aux jeunes esprits, Cet exercice avec mépris Lui fut dépeint (...)

LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 16.

Je ne m'arrêterai pas à prouver au long l'utilité des travaux manuels et des exercices du corps pour renforcer le tempérament et la santé (...)
ROUSSEAU, *Émile*, I, (...) dans la description des divers exercices, manège, chasse, lutte, natation, Rabelais s'amuse : ces tours de force de maître Gymnaste deviennent, sous sa plume, des tours de force de la langue.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi, Rabelais*, t. III, p. 11.

Dans tout ce qui ressortit au music-hall, je rencontre la naïveté de bon aloi. Acrobates et danseurs, rompus aux exercices de force et de grâce, deviennent de bois devant l'objectif.
COLETTE, *l'Étoile Vesper*, p. 197.

♦ 2. (1637, Descartes). **Absolt**, au sing. *Exercice physique. L'exercice est nécessaire à la santé* (→ **Compenser**, cit. 3). *Le docteur lui a recommandé de prendre de l'exercice* (⇒ **Mouvement**), *de faire un peu d'exercice. Marchez, secouez-vous, faites de l'exercice! Vous manquez d'exercice.*

Le défaut d'exercice est fatal aux enfants (...) quelles lésions profondes, soit au physique, soit au moral, une privation continue d'air, de mouvement, de gaieté, ne doit-elle pas produire chez les écoliers?

BALZAC, *Louis Lambert*, Pl., t. X, p. 372.

B. (Absolt, ou qualifié). **UN, DES EXERCICES** : activité réglée, entraînant s'exerçant dans un domaine particulier (intellectuel, artistique, spirituel).

♦ 1. *Exercice militaire. L'école du fantassin comporte une série d'exercices spéciaux. Exercice du fusil, de tir, à feu. Aguerri (cit. 1) un soldat par les exercices.* — **Absolt. L'exercice** : entraînement des soldats au maniement des armes et aux mouvements sur le terrain. ⇒ **Évolution, instruction, manœuvre. Le lieutenant instructeur fait faire l'exercice à sa section. Soldats qui vont à l'exercice.**

(...) on le mène (*Candide*) au régiment. On le fait tourner à droite, à gauche, haus-

ser la baguette, remettre la baguette, coucher en joue, tirer, doubler le pas, et on lui donne trente coups de bâton; le lendemain, il fait l'exercice un peu moins mal, et il ne reçoit que vingt coups (...)

VOLTAIRE, *Candide*, II.

♦ 2. (1580, Montaigne). Action d'exercer (une faculté intellectuelle, morale...). *L'exercice des sens, des facultés intellectuelles, de la mémoire* (→ Accoupler, cit. 4). *Un exercice de volonté. C'est moins un discours qu'un exercice de rhétorique. Exercices académiques* (→ Apporter, cit. 22). — *Exercices de style. Les Exercices de style*, de R. Queneau.

9 Jour est une science (...) l'exercice des cinq sens veut une initiation particulière (...)

BAUDELAIRE, *Salon de 1846, Aux bourgeois*.

10 Le parallèle est un exercice de style que j'ai pratiqué dès l'enfance dans tous les pays, et qui m'a singulièrement aiguisé les idées ou facilité le travail.

GIRAUDOUX, *Bella*, II, p. 47.

11 J'étais conduit par ces étranges remarques à ne plus accorder qu'une valeur de pur exercice à l'acte d'écrire (...)

VALÉRY, *Variété II*, p. 212.

♦ 3. (1865). Cour. *Exercices scolaires* : devoirs particuliers, aux difficultés graduées, qui acheminent les élèves à des travaux plus amples et plus personnels. *Exercices de traduction, de composition, de grammaire. Exercices structuraux. Exercice de calcul, d'algèbre, de géométrie. Exercices faits au tableau. Exercices pratiques. Exercices de version, de thème. Exercice écrit, oral.* — Spécialt. *Cahier, livre d'exercices.* — Au plur. *Exercices grecs, exercices latins; exercices de calcul* : livre où sont rassemblés ces exercices. *Exercices pour la classe de sixième. Vous prenez vos exercices page 24.*

♦ 4. Le fait de jouer, de chanter des passages musicaux pour assimiler les difficultés. *Exercices exécutés par un artiste. Faire des exercices sur le piano, sur le violon. Chanteuse qui fait des exercices de vocalisation.* ⇒ **Vocalise**. — Passage écrit dans cette intention. *Morceau composé pour servir d'exercice à un exécutant. Cahier d'exercices pour le piano.* ⇒ **Étude**.

12 Il disait : — Les autres professeurs, qu'est-ce qu'ils racontent? Faut faire des exercices, des exercices, et patati, et patata. Mais est-ce que j'en ai fait, moi des exercices? Laissez-moi donc tranquille! On apprend à jouer en jouant.

GUIDE, *Si le grain ne meurt*, I, vi.

♦ 5. (1669, Molière). Relig. (Général qualifié). Acte de piété, prière, etc. destiné(e) à élever l'âme. *Exercices de l'âme.* ⇒ **Mystique**. *Exercices de pénitence, de mortification.* ⇒ **Ascétisme** (→ Ascèse, cit. 5). *Exercices de dévotion, de piété* (→ Divertissement, cit. 2). *Les Exercices spirituels*, d'Ignace de Loyola. *Exercice de la Sainte Messe*, opuscules de Bossuet.

13 Lorsque vous serez levée, mettez-vous à genoux, et faites votre exercice du matin en cette manière (...)

BOSSUET, *Opuscules*, VII, 509.

14 Passant les années entières dans l'exercice des jeûnes, des macérations, des prières (...)

MASSILLON, *Carême, Élus*, in LITTRÉ.

15 La Fontaine (...) ne s'en tint pas à cette première relation avec Port-Royal, et il publia en 1673 la *captivité de saint Malc*. On se demande ce qui a pu l'amener à rimer cette historiette sacrée d'après saint Jérôme et toute en l'honneur de la virginité. La Fontaine n'était pas chaste; M. d'Andilly ou quelque autre lui aura conseillé cet exercice comme pénitence et comme exemple.

SAINT-EUVE, *Port-Royal*, V, IX.

C. (1685). Vx. Action d'exercer en éprouvant; résultat de cette action. ⇒ **Peine, tourment** (→ Exercer, I, 3.).

16 Les malades d'alors, étant tels que les nôtres, Donnaient de l'exercice au pauvre hospitalier, Chagrins, impatients, et se plaignant sans cesse (...)

LA FONTAINE, *Fables*, XII, 24.

★ II. ♦ 1. (xv^e). EXERCICE DE : action d'exercer (I., 4.) en employant, en mettant en usage. *L'exercice du pouvoir, du commandement* (→ Blaser, cit. 2). *Problème qui requiert l'exercice du sens critique. Trouver des joies dans l'exercice de la patience.* ⇒ 1. **Pratique**. *L'exercice de nos devoirs* (→ Attiédir, cit. 6).

17 Je vous conseille de continuer l'exercice de toutes vos petites perfections (...)

M^{me} DE SEVIGNÉ, *Lettres* 1220, 28 sept. 1689.

18 (...) l'exercice des sublimes vertus élève et nourrit le génie (...)

ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Lettre XXVII.

19 L'exercice de la vie de l'esprit me semble conduire nécessairement à l'universalisme (...)

Julien BENDA, *La Trahison des clercs*, p. 229.

(xv^e). *Exercice d'un droit* (→ Civil, cit. 7; 3. droit, cit. 22). *Avoir la jouissance de ses droits sans en avoir l'exercice.* ⇒ **Incapacité**. *L'exercice d'une capacité** (cit. 10), d'un privilège.

20 Selon ce c'est l'existence même du droit, ou simplement son exercice qui est envisagé, on parle de *jouissance* du droit et d'*exercice* du droit, d'*incapacité* de jouissance et d'*incapacité* d'exercice.

DALLOZ, *Nouveau répertoire de droit, État et capacité des personnes*, 5.

♦ 2. (1707, Vauban). Absolt. Dr. fisc. Droit des agents de l'administration des contributions indirectes de contrôler par des visites les activités donnant lieu à perception. ⇒ **Visite**. *Agents préposés à l'exercice* (⇒ **Contrôleur**). *Redevables, assujettis, soumis à l'exercice*.

21 *L'exercice* soumet le contribuable à la *surveillance permanente du fisc*. Celui-ci a le droit d'effectuer des visites constantes ou périodiques, qui lui permettent de déterminer exactement, au point de vue strictement matériel, voire scientifique, du contrôle des faits, l'assiette des droits à recouvrer.

Louis TROTABAS, *Précis de science et législation financière*, n° 391 (éd. Dalloz).

♦ 3. (1865). Absolt. Dr. comm. Période comprise entre deux inventaires, deux budgets (souvent une année). *Bilan en fin d'exercice. Exercice 1985*, coïncidant avec l'année civile. *L'exercice 1985-1986*,

chevauchant sur deux années. *L'exercice a le plus souvent une durée d'une année. Clôture* (cit. 6) *d'un exercice.* — Spécialt. *Exercice social* : période de durée fixe généralement annuelle, choisie pour l'établissement des comptes d'exploitation et des bilans d'une société.

Dr. fin. Période de temps comprise entre deux budgets*. *L'exercice budgétaire ne coïncide pas avec l'année budgétaire, mais est augmenté de la période dite complémentaire nécessaire à l'ordonnement* et au paiement* de certains travaux et dépenses. L'exercice est considéré comme clos à l'expiration de cette période. Crédits de l'exercice courant.*

On peut donc considérer la durée annuelle de l'autorisation budgétaire comme une personnalité comptable englobant l'ensemble des charges et des droits afférents à une année, et l'on appelle exercice l'ensemble des opérations de dépense et des recettes effectuées soit pour l'acquiescement des dépenses, soit pour la réalisation des recettes d'un budget pendant la période ouverte pour l'exécution des services du budget.

DALLOZ, *Nouveau répertoire de droit, Budget*, 55.

♦ 4. (1587). L'EXERCICE DE... : le fait d'exercer (I., 5.) une activité d'ordre professionnel. *L'exercice d'une profession, d'une charge* (→ Debout, cit. 17), *d'un métier* (→ Artisan, cit. 7), *d'un art* (→ Augurer, cit. 4). *Outrage** à un magistrat dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. *Conditions d'exercice, règles d'exercice d'une profession. Il a été condamné pour exercice illégal de la médecine**. — *Année d'exercice*, celle où l'on remplit à son tour une fonction dans laquelle plusieurs personnes se succèdent. — EN EXERCICE : en activité, en service. *Entrer en exercice. Président, bâtonnier en exercice. Fonctionnaire en exercice*, par oppos. à *fonctionnaire en congé* ou *en retraite*. ⇒ **Activité**.

(...) les deux notaires représentaient les anciennes et les nouvelles mœurs (...)

Maître Mathias était un vieux bonhomme âgé de soixante-neuf ans, et qui se faisait gloire de ses vingt années d'exercice en sa charge.

BALZAC, *le Contrat de mariage*, Pl., t. III, p. 113.

♦ 5. Le fait de pratiquer (un culte). *L'exercice d'un culte, d'une religion.* « *La République garantit le libre exercice des cultes* », article 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905. *Exercice public du culte. Édifices consacrés, biens affectés à l'exercice du culte. Entraves au libre exercice des cultes. Prêtre dans l'exercice de son ministère.*

Le docteur marchait de long en large à travers la pièce. Enfin il est revenu vers moi en souriant (...)

« (...) À quoi bon vous tenir ici plus longtemps! Rentrez donc tranquillement chez vous. — Je puis reprendre l'exercice de mon ministère? — Bien sûr (...) Le pis qui puisse vous arriver, c'est d'interrompre votre travail (...) »

BERNANOS, *le Journal d'un curé de campagne*, p. 286.

CONTR. (Du sens I) **Calme, inaction, inactivité, repos.** — (Du sens II) **Congé, disponibilité, non-activité, retraite.**

EXERCISEUR [egzersizœr] n. m. — 1901; angl. *exerciser*, de *to exercise* « s'exercer », de même orig. que le mot franç., francisé par le suff. *-eur*.

♦ Appareil de gymnastique destiné à exercer les muscles des bras. ⇒ **Extenseur**. — REM. On rencontre la graphie *exercisor* qui semble correspondre à une marque :

Il avait même fait quelques exercices de gymnastique. Sa femme s'en réjouissait (...)

GIRAUDOUX, *les Aventures de Jérôme Bardini*, p. 7.

EXÉRÈSE [egzèrɛz] n. f. — 1617; grec *exairêsis*, de *exairein*, « extraire, retirer ».

♦ Méd. Opération chirurgicale par laquelle on enlève (un organe, une tumeur, un corps étranger). ⇒ **Ablation, excision, extraction**; et **-ectomie, -érèse**. *Exérèse d'un organe, d'une tumeur cancéreuse.*

(...) on comprendra, notamment, la profonde signification des gestes dont l'utilité sur un plan technique ne fait pas de doute, l'amputation du sein (*atteinte à la féminité, à la maternité*) et l'exérèse des ovaires.

C. KOUPERNIK, *Un traitement d'exception*, in *la Nef*, n° 31, p. 158.

EXERGUE [egzɛrg] n. m. (Académie) ou f. — 1636; lat. sc. mod. *exergum*, de *ex-*, et grec *ergon* « œuvre », propr. « espace hors d'œuvre ».

♦ 1. (1636). Didact. Petit espace réservé dans une médaille* pour recevoir une inscription, une date (en général au-dessous d'une image).

(...) cette fameuse médaille où Catherine (*de Médicis*) est représentée (...) le nom d'*Ébulé Asmodée* sur sa tête (...) et dans l'exergue le nom d'*Oxiel*.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, CLXXXII.

Par métaphore (rare). Espace (comparé à un exergue).

Le parasélène ou halo lunaire formait un cercle blanc, bordé d'une teinte rouge pâle autour de la lune. Cette exergue lumineuse, due à la réfraction des rayons lunaires à travers les petits cristaux prismatiques de glace qui flottaient dans l'atmosphère, présentait un diamètre de quarante-cinq degrés environ.

J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. I, p. 249.

Par ext. L'inscription. *Cette médaille porte 1955 comme exergue.*

Ne montrez pas le revers et l'exergue à ceux qui n'ont pas vu la médaille. Ne parlez pas des défauts des gens de bien à ceux qui ne connaissent ni leur visage, ni leur vie, ni leur mérite.

Joseph JOUBERT, *Pensées*, VIII, LXXXIII.

♦ 2. Fig. (surtout dans *en exergue*). Ce qui présente, explique.

Mettre un proverbe en exergue à un tableau, à un texte. Citation d'auteur mise en exergue à un roman. ⇒ **Épigraphe**.

Littéraire (dans d'autres tours) :

- 3 Entre *Faust* et la *Tentation*, il y a similitude d'origines et parenté évidente des sujets : origine populaire et première existence foraine des deux légendes, qui pourraient se disposer en « pendants », sous l'exergue commun : l'homme et le diable.

VALÉRY, Variété V, p. 203.

REM. Ce sens est critiqué ; on préfère parfois *épigraphe*.

EXFOLIATIF, IVE [eksfoljatif, iv] adj. — 1545, in D.D.L. ; de *exfolier*, et -atif.

♦ Méd. Qui s'accompagne d'exfoliation, qui provoque l'exfoliation. *Dermatose exfoliative*.

EXFOLIATION [eksfoljasjõ] n. f. — 1478, in D.D.L. ; lat. *exfoliatio*, du supin de *exfoliare*. ⇒ **Exfolier**.

♦ 1. Le fait d'exfolier (un végétal, une fleur). — Opération par laquelle on fait tomber les feuilles (de végétaux). ⇒ **Défoliation**.

♦ 2. Didact. Le fait de s'exfolier ; son résultat. *Exfoliation de l'écorce d'un arbre. Exfoliation d'une ardoise. Lamelles qui se détachent par exfoliation*. ⇒ **Écaille, lamelle, plaque**.

Méd. Élimination, sous forme de lamelles, de certaines parties nécrosées (os, tendons). *Exfoliation des cartilages, des ongles*. — Rare. Desquamation*.

Géol. Fait de se détacher en grandes plaques, en parlant des roches.

Par métaphore :

Notre chair n'est que notre pulpe ; nos os, nos membranes, nos nerfs, ne sont que la charpente du noyau où nos sommes enfermés, comme en un étui. C'est par exfoliations que l'enveloppe corporelle se dissipe ; mais l'amande qu'elle contient, l'être invisible qu'elle enserme, demeure indestructible. Le tombeau nous dévore, mais ne nous absorbe pas ; nous sommes consumés, non détruits.

Joseph JOUBERT, Pensées, I, xx.

EXFOLIER [eksfolje] v. tr. — V. 1560, Paré ; lat. impérial *exfoliare*, de *ex-*, et *folium* « feuille ».

♦ 1. Rare. Dépouiller (un végétal) de ses feuilles, (une fleur) de ses pétales. *Le vent a exfolié ces arbres*. ⇒ aussi **Défolier**.

♦ 2. Techn. Détacher par feuilles, par lamelles. *Exfolier une ardoise*.

► **S'EXFOLIER** v. pron. (Plus cour.). *Platane dont l'écorce s'exfolie*.

- 1 (...) la gaine éclate, et l'écorce rude, divisée en écailles pentagonales par de profondes fissures d'où suinte abondamment la résine, s'exfolie en fortes couches.

CLAUDEL, Connaissance de l'Est, p. 149.

Roche qui s'exfolie. — (V. 1560, Paré). Spécialt (méd.). Se dit d'un os, d'un tendon, d'un cartilage malade dont les parties mortes se détachent par parcelles. *Os qui s'exfolie par suite de nécrose. Ongles qui s'exfolient*.

► **EXFOLIÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Dont les feuilles, les pétales ont été détaché(e)s.

- 2 Je ne veux jamais l'oublier
Ma colombe ma blanche rade
O marguerite exfoliée
Mon île au loin ma Désirade.

APOLLINAIRE, Alcools, p. 27.

♦ 2. Dont la couche superficielle se détache par feuilles, par lamelles.

- 3 (...) un chêne exfolié ou chargé de mousse annonce mieux celui qui lui donne la croissance, qu'une colonne en ruine ne dit quel fut l'architecte qui l'éleva.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, v, vi.

DÉR. Exfoliatif.

EXHALAISON [egzalezõ] n. f. — xiv^e ; var. francisée de *exhalation*, lat. *exhalatio*. ⇒ **Exhaler**.

♦ Ce qui s'exhale d'un corps, d'un lieu. ⇒ **Émanation, fumée, gaz, haleine, souffle, vapeur**. *Exhalaisons arrivant par bouffées*. — *Exhalaisons odorantes*. ⇒ **Effluve, odeur, parfum, senteur**. *Air imprégné des exhalaisons de l'herbe* (→ **Bien-être**, cit. 2). *Exhalaisons putrides* (→ **Charogne**, cit. 2). *Exhalaisons méphitiques, pernicieuses*. ⇒ **Miasme, mofette**. *Exhalaisons chaudes sortant du flanc des montagnes* (→ **Dessécher**, cit. 12).

- 1 On eût dit que ces murs respiraient comme un être
Des pampres réjouis la jeune exhalaison (...)

LAMARTINE, Recueils poétiques, « La vigne et la maison ».

- 2 (...) le lac Averno, au-dessus duquel les oiseaux ne peuvent voler sans tomber morts pour la malignité des exhalaisons (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. II, XII, p. 106.

- 3 (...) le soleil se couchait, et le parfum des citronniers rendait encore plus lourde l'exhalaison de cette foule en sueur.

FLAUBERT, Salammbô, I, p. 2.

- 4 L'air tiède y venait du dehors avec les exhalaisons du jardin en fleur ; mais surtout une odeur subtile, plus émouvante à respirer que toutes les autres, l'habitait comme un souvenir opiniâtre de Madeleine.

E. FROMENTIN, Dominique, vi.

Fig. et littér. *Exhalaison de tristesse, de volupté*. ⇒ **Aura**.

(...) cette exhalaison des siècles, engourdisante et funèbre comme un parfum de momie (...)

FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, III, I.

EXHALATION [egzalasjõ] n. f. — V. 1361 ; lat. *exhalatio* « exhalation », de *exhalatum*, supin de *exhalare*. ⇒ **Exhaler**.

♦ Didact. Action d'exhaler. — Physiol. Rejet de l'air chargé de vapeur lors de l'expiration. ⇒ **Inhalation**. *Exhalation de l'air aspiré par les poumons*. ⇒ **Expiration**.

Par instants l'exhalation n'arrive pas à passer la barrière, s'arrête, repart dans un hoquet.

Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 277.

Spécialt. Évaporation qui se produit continuellement à la surface de la peau. ⇒ **Perspiration, transpiration**.

CONTR. **Aspiration, inhalation**.

EXHALER [egzale] v. tr. — xiv^e ; lat. *exhalare*, de *ex-*, et *halare* « souffler ».

♦ 1. Dégager* de soi et répandre au dehors (une chose volatile : odeur, vapeur, fumée, gaz). ⇒ **Exhalaison**. *Fleur qui exhale un parfum* (→ 2. Basilic, cit. 2 ; contenir, cit. 5). *Exhaler des effluves* (cit. 2), *un arôme* (cit. 2), *une odeur* (agréable, désagréable). ⇒ **Sentir** (bon, mauvais) ; **embaumer, empester, fleurir, odorier, puer**. *Marais qui exhale des miasmes. La soupe exhale une fumée, une vapeur odorante*. ⇒ **Fumer**.

Ainsi des violettes, sous des buissons épineux, exhalent au loin leurs doux parfums, quoiqu'on ne les voie pas.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 41.

La journée était claire et tiède, et la terre, fraîchement ouverte par le tranchant des charrues, exhalait une vapeur légère.

G. SAND, la Mare au diable, II.

Les buissons, pleins de ténèbres, exhalèrent des odeurs chaudes, mielleuses.

FLAUBERT, Salammbô, I, p. 10.

(...) la nuit répandait sa paix sur la campagne silencieuse. La terre chauffée tout le jour par un soleil pesant, par un « gras soleil », comme disent les moissonneurs du val de Vire, exhalait une odeur forte et chaude. Au ras du sol, des parfums d'herbe traînaient lourdement.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in CE., t. II, p. 339.

La nuit était chaude. La ruelle exhalait un relent fétide.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 31.

Par métaphore (littéraire) :

On entraînait dans une dignité froide, dans des mœurs anciennes, un âge disparu exhalant une odeur de dévotion.

ZOLA, Nana, p. 68.

Littér. Laisser s'échapper, émettre. *Exhaler une frgicheur, une chaleur, un son* (⇒ **Rendre**). *Exhaler une clarté*. ⇒ **Émettre, produire**.

Les bœufs mangeaient, attachés à des chaînettes, et leurs corps exhalèrent une chaleur que le plafond bas rabattait.

FLAUBERT, Bouvard et Pérecuchet, II.

Passif et participe passé :

Une fraîcheur, de la mer exhalée.

VALÉRY, Charmes, « Le cimetière marin ».

(Av. 1848, Chateaubriand). Fig. et littér. *Exhaler une langueur, une force. Ce lieu exhale la tristesse*. ⇒ **Respirer, suer** (fam.).

(...) on ne peut les fouiller et les remuer (certains maux) qu'ils n'exhalent le poison et l'infamie (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, X, 7.

♦ 2. Rare. Laisser passer et s'échapper par un orifice (une chose exhalée). *Tuyau, récipient qui exhale de la vapeur d'eau*.

(...) des narguils par myriades, le long des rues, exhalèrent leur fumée enjôleuse (...)

LOTI, les Désenchantés, IX.

♦ 3. (Av. 1613). Cour. (Sujet n. de personne). Laisser échapper de sa gorge, de sa bouche (un souffle, un son, un gémissement, un soupir). ⇒ **Pousser** ; **exhalation**. *Le mourant exhalait un râle. Exhaler le dernier soupir*. ⇒ **Rendre**.

(...) son dernier soupir (du blasphémateur), exhalé dedans (dans le camp), l'infec-terait.

BOSSUET, Politique..., VII, v, 15.

(...) et, quand elle exhala son dernier souffle, elle crut voir, dans les cieux entr'ouverts, un perroquet gigantesque, planant au-dessus de sa tête.

FLAUBERT, Trois Contes, « Un cœur simple », v.

Un jour, le dernier d'entre eux (les hommes) exhalera sans haine et sans amour dans le ciel ennemi le dernier souffle humain.

FRANCE, le Jardin d'Épiculture, p. 21.

Au p. p. *Soupirs exhalés* (→ ci-dessus, cit. 11).

Par métaphore (sujet inanimé) :

(...) nous avons pu recueillir encore un reste des faibles brises que les golfes exhalent vers la mer pendant la nuit.

MAUPASSANT, la Vie errante, II, p. 11.

Par ext. *Exhaler un chant* (→ **Dormir**, cit. 28), *un murmure, des plaintes, des reproches, des injures, des blasphèmes*. ⇒ **Proférer**.

(1643, Corneille). Fig. et littér. Manifester (un sentiment) de façon audible (par des paroles, un chant, des pleurs, etc.). *Exhaler sa douleur dans un sanglot ; son amour, sa joie dans un chant. Exhaler dans ses paroles, dans ses écrits des sentiments longtemps comprimés. Exhaler sa haine, sa rage, sa colère, son dépit* (→ 2. Chagrin, cit. 3), *sa colère, sa mauvaise humeur, son amertume*.

⇒ **Cours** (donner libre cours à), **exprimer, manifester**. — *Exhaler sa bile*. ⇒ **Déverser**. Vx. *Exhaler son venin* (→ **Calomnie**, cit. 3).

(...) je n'ai point un courroux à exhaler en paroles vaines (...)

MOLIÈRE, Dom Juan, I, 3.

(...) Horace, après Lucile, Exhalait en bons mots les vapeurs de sa bile.

BOILEAU, Satires, VII.

(...) laissez-moi non plus parler au juge, mais exhaler, comme Job, mes pensées dans l'abondance de mon cœur.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, t. II, p. 65.

- 18 Nos deux cœurs, exhalant leur tendresse paisible, Seront deux rossignols qui chantent dans le soir.
VERLAINE, la Bonne chanson, XVII.
- 18.1 (...) s'ils n'exhalèrent pas hautement leur colère et leur désespoir, c'est qu'ils ne l'osaient. Une peur, mêlée de respect, les retenait.
J. VERNE, Michel Strogoff, p. 97.
Littér. *Exhaler son âme, sa vie* (dans un dernier soupir) : mourir. → Rendre l'âme.
- 19 Celui-ci, consumé de langueur et d'infirmités (...) exhale chaque jour une portion de son âme, et se sent mourir mille fois avant qu'il n'ait pu mourir une seule.
MASSILLON, Villars, in LITTRÉ.

Par métaphore :

- 20 Du cèdre brûlé dans la cheminée, emplissant l'étroite pièce de son odeur de chapelle. Arbre vraiment merveilleux à tous les moments de sa vie, merveilleux dans la montagne, merveilleux dans l'architecture des cités, merveilleux quand il flambe et qu'il exhale son âme en parfum !
Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 42.

♦ 4. Physiol. Éliminer l'air chargé de vapeur lors de l'expiration (opposé à *inhaler*).

Biol. et bot. Laisser filtrer à travers les tissus certains éléments éliminés par l'organisme. *Exhaler de la sueur par les pores de la peau*. ⇒ **Suer, transpirer**. *Les plantes exhalent leur eau par les stomates*.

► **S'EXHALER** v. pron.

♦ 1. Se dégager, sortir de. *S'exhaler de...* ⇒ **Émaner**. *Odeurs, effluves qui s'exhalent d'une terre grasse* (→ Effluence, cit. 1). *Une odeur délicieuse s'exhalait de ce bouquet de fleurs. Vapeurs, fumées qui s'exhalent*.

Fig. *Une tristesse s'exhalait de ces murs*. ⇒ **Transpirer**. *Une langueur, une vertu qui s'exhale de...* (→ Assoupir, cit. 8 ; attractif, cit. 5).

- 21 (...) elle était plus belle que jamais et une volupté calme s'exhalait de toute sa personne.
FRANCE, Jocaste, XIII, in (E.), t. II, p. 123.

♦ 2. ⇒ **Évaporer** (s'). *Liqueur qui s'exhale. Des aromates (cit. 2) qui s'exhalaient en parfums*. — Figuré :

- 22 Ces vers se sont exhalés avec les parfums de l'île; ils se sont éteints avec les reflets de lune sur les murs blancs des pêcheurs de Procida; ils se sont évanouis avec les murmures des vagues que je comptais à mes pieds.
LAMARTINE, Nouvelles méditations, Ischia, Commentaire.

♦ 3. (Le sujet désigne une chose volatile). Sortir, se libérer, s'échapper par un orifice. *Fumée qui s'exhale d'une cheminée. Vapeur, souffle qui s'exhale d'un tuyau*.

♦ 4. Cour. (en parlant d'un son, d'un souffle, etc.). S'échapper de la gorge, de la bouche d'une personne. *Un gémissement, une plainte s'exhalait de la bouche d'un malade. Son qui s'exhale des lèvres, d'une flûte*.

- 23 (...) leurs soupirs n'osaient s'exhaler, mais leurs cœurs s'entendaient; ils croyaient souffrir, et ils étaient heureux.
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, III, Lettre XVIII.

- 24 Un imperceptible soupir sembla gonfler la poitrine et s'en exhale lentement, comme s'il épuisait un reste de vie.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 148.

Par ext., littér. Sortir de... *Des sons, des chants, une musique s'exhalaient de la maison*.

- 25 (...) un chant de piano s'exhalait d'une fenêtre entr'ouverte dans les hauteurs. Un chant plus délié qu'une vapeur d'encensoir (...)
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, II, II, p. 232.

Fig. et littér. (en parlant d'un sentiment). Se manifester de façon audible. *Sentiments qui s'exhalent par des soupirs* (→ Comprimer, cit. 14). *Colère qui s'exhale en paroles vives. Douleur qui s'exhale, qui éclate, qui se donne libre cours*.

► **EXHALÉ, ÉE** p. p. adj. Voir à l'article, ci-dessus.

CONTR. Aspirer. — Comprimer, enfermer, garder, réprimer, taire.

DÉR. V. Exhalaison, exhalation.

EXHAURE [egzɔʁ] n. f. — 1872, in Littré, Suppl.; déverbal du lat. *exhaurire* «épuiser».

♦ Techn. Épuisement des eaux d'infiltration (mines, carrières, etc.). *Équipement, pompes d'exhaure* : installation qui assure cet épuisement. — Par métonymie. *Une exhaure. Équipement des régions désertiques en exhaures pour l'irrigation*.

HOM. Formes du v. exorer.

EXHAUSSEMENT [egzɔsmɑ̃] n. m. — Mil. xv^e; *essausement*, xiv^e; *essaucement*, fin xii^e; de *exhausser*.

♦ 1. Action d'exhausser; son résultat. ⇒ **Élévation, surélévation**. *Exhaussement d'un mur, d'un édifice. Exhaussement d'un trottoir, d'une chaussée*. — (Par métonymie). Partie exhaussée. *L'exhaussement du fond des océans*. ⇒ **Seuil**. — Fait de s'exhausser.

♦ 2. Fig., rare. Élévation, renforcement. « *L'exhaussement de la pensée* » (Barrès, in T. L. F.).

Si l'interprétation est enrichissement, si elle est exhaussement du sens, alors le signe devient symbole et il y a déjà saut métaphysique; car entre le mot signi-

fiant et l'idée signifiée, entre la représentation et le sens du symbole, on ne passe point par un chemin continu, il faut sauter.

A. AMAR, le Praticien et le Philosophe, in la Nef, n° 31, p. 11.

HOM. Exaucement.

EXHAUSSER [egzɔsɛ] v. tr. — xvii^e; *exaulcer*, xiv^e; *essaucier*, v. 1175; *eshalcier*, au sens 2, v. 1119; lat. *ex-*, et anc. franç. *haucier* «hausser»; la var. *exaucer* «exalter en réalisant le vœu» s'est spécialisée au xvi^e.

♦ 1. (1690, Furetière). Augmenter en hauteur. ⇒ **Élever, hausser, monter, remonter, surélever, surhausser**. *Exhausser un mur, une digue. Exhausser une maison d'un étage*. — Au p. p. *Arc exhaussé*. — Agric. *Exhausser un bas-fond au moyen de limon, de terre*. ⇒ **Colmater; terrement**. — *Talon qui exhausse la chaussure* (→ Chaussure, cit. 2). — Pron. *Le lit du fleuve s'est exhaussé*.

Aplanissez dans les lieux arides

Une route pour notre Dieu.

Que toute vallée soit exhaussée,

Que toute montagne et toute colline soient abaissées!

BIBLE (SEGOND), Ésaïe, XL, 3-4.

La reine venait d'innover (...) ces coiffures qui nécessitèrent d'exhausser de plusieurs coudées le cintre des portes féodales.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, p. 180.

♦ 2. (V. 1119). Fig. et littér. ⇒ **Élever, ennoblir, relever**.

(...) sans la douleur, l'humanité serait trop ignoble, car elle seule peut, en les épurant, exhausser les âmes.
HUYSMANS, En route, p. 105.

► **EXHAUSSÉ, ÉE** p. p. adj.

Mis dans une position plus élevée; augmenté en hauteur.

Elles brûlaient dans les ténèbres, çà et là comme des phares à demi perdus dans la brume; et l'on n'apercevait d'autre mouvement sur la plaine que l'ondulation du fleuve, exhaussé par les cadavres et qui les charriait à la mer.
FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 885.

Archit. *Arc exhaussé*. ⇒ **Surhaussé**.

CONTR. Abaisser, baisser, descendre, diminuer, rabaisser. — Déprimer.

DÉR. Exhaussement.

HOM. Exaucer.

EXHAUSTEUR [egzɔstœʁ] n. m. — 1873, in D. D. L.; dér. sav. du lat. *exhaustum*, de *exhaurire* «épuiser». → Exhaustion.

♦ 1. Techn. Appareil destiné à épuiser un liquide ou un gaz en l'amenant plus haut (dans une nourrice, un conduit, etc.). ⇒ 2. **Pompe**. — Autom. Petit réservoir muni d'un système à dépression qui aspire l'essence du réservoir principal pour alimenter le carburateur par gravité.

♦ 2. (V. 1970). Chim. *Exhausteur (de saveur, de goût)* : produit chimique ajouté à un aliment pour en augmenter la saveur, diminuée par les procédés physiques de conservation. « *Il faut aussi compter avec les exhausteurs de goût. Les mélanges de différents acides ou de différents sucres par exemple "habillent" l'arôme, le font ressortir, tout particulièrement pour les notes de fruit (...). Les inhibiteurs de goûts bloquent certaines de ces papilles alors que les exhausteurs les excitent au contraire* » (Sciences et Avenir, n° 403, sept. 1980).

EXHAUSTIF, IVE [egzɔstif, iv] adj. — 1818, Dumont au sens 3; angl. *exhaustive*, du v. *to exhaust* «épuiser», du lat. *exhaustus* (p.-é. par l'intermédiaire de l'adj. *exhaust* «vidé, épuisé, ruiné» considéré comme participe passé; cf. l'anc. franç. *inexhaust*, sous *inexhaustible*), p. p. de *exhaurire* «vider en puisant, épuiser; accomplir entièrement», de *ex* (→ é-, 1. ex-) avec valeur intensive, et *haurire* «puiser, vider; enlever».

REM. Cet anglicisme savant n'est plus senti comme tel.

♦ 1. (1873). Rare. Qui enlève à un terrain les éléments productifs. ⇒ **Épuisant**. *Cultures exhaustives. Usage exhaustif de la terre*.

♦ 2. Qui absorbe, épuise les forces, l'activité, l'énergie de l'homme. ⇒ **Absorbant, accablant, exténuant. Effort exhaustif. Fatigue exhaustive. Soucis exhaustifs** (→ Cité, cit. 11).

(...) si l'administration est une charge exténuante, exhaustive (pour un tel savant), alors rien de plus regrettable.

G. DUHAMEL, Chronique des saisons amères, XVI.

Après la longue et exhaustive matinée de l'hôpital, je déjeunais en grand-hâte et me rendais à l'amphithéâtre d'anatomie dit de Clamart.

G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, VI, p. 98.

♦ 3. Plus cour. Qui épuise une matière, qui traite à fond un sujet. *Étude exhaustive*. ⇒ 1. **Complet. Relevé, inventaire exhaustif. Liste exhaustive. Bibliographie à peu près exhaustive**.

Je me borne à cette classification, qui n'est qu'une esquisse; je placerais peut-être dans un appendix une vue analytique des peines, d'après la méthode exhaustive de l'auteur.

ÉT. DUMONT, Note, in Trad. BENTHAM, Théorie des peines (1818).

4 La *Comédie humaine* est une œuvre géante; ce n'est pas un tableau exhaustif de la France au dix-neuvième siècle.

A. MAUROIS, *Études littéraires*, J. Romains, t. II, p. 154 (→ *Complet*, cit. 8).

CONTR. Élémentaire. — Incomplet, rudimentaire, superficiel.

DÉR. Exhaustivement, exhaustivité.

EXHAUSTION [egzostjɔ̃] n. f. — 1740, en math. (→ ci-dessous, sens 3); bas lat. *exhaustio*, du supin de *exhaurire* «épuiser».

♦ 1. (1858). Vx. Action d'épuiser (un gaz, un liquide). *Pompe d'exhaustion*. ⇒ *Exhaure*.

♦ 2. (Av. 1778). Log. Méthode d'analyse qui consiste à épuiser toutes les hypothèses possibles dans une question.

1 (...) la perfection d'une méthode (*celle de Descartes*) qui pousse jusqu'à l'évidence la recherche des principes, jusqu'à l'exhaustion le développement des conséquences (...)

BRUNSCHWIG, *Descartes*, p. 50.

2 Le caractère de l'homme est la conscience; et celui de la conscience, une perpétuelle exhaustion, un détachement sans repos et sans exception de tout ce qui y paraît, quoi qu'il paraisse.

VALÉRY, *Variété*, p. 210-211.

Loc. *Par exhaustion*. «*Je choisis un sujet par exhaustion*» (Gide, *Paludes*, in T. L. F.).

♦ 3. (1740). Math. *Méthode d'exhaustion*, permettant de calculer ou de vérifier une grandeur au moyen d'approximations de plus en plus précises. *Démontrer par exhaustion*.

EXHAUSTIVEMENT [egzostivmã] adv. — xx^e; de *exhaustif*, et *-ment*.

♦ Didact. D'une manière exhaustive. *Les mots de ce texte ont été relevés exhaustivement*.

(...) mon compositeur préféré était Ravel dont j'étudiais l'œuvre aussi exhaustivement que je le pus.

S. DE BEAUVOIR, *la Force de l'âge*, p. 436.

EXHAUSTIVITÉ [egzostivité] n. f. — V. 1965 (Coyaud, 1966, in T. L. F.); de *exhaustif*.

♦ Didact. Caractère de ce qui est exhaustif. *Atteindre à l'exhaustivité. Il a fait preuve dans ce travail d'un grand souci de rigueur et d'exhaustivité*.

(...) un dictionnaire décrit un ensemble déterminé. Cet ensemble est exhaustif si les éléments sont donnés dans un corpus (...) C'est le cas peu fréquent de certains index, des dictionnaires de langues mortes à corpus très restreint. La plupart du temps il faut retrouver les éléments d'un ensemble défini en compréhension; les éléments sont toujours très nombreux (...) Deux tendances se manifestent dans la description de l'ensemble. Le désir d'exhaustivité, le désir de décrire l'essentiel, selon les dimensions qu'on souhaite donner à l'ouvrage. Mais ces deux tendances obligent l'une et l'autre à recourir à la notion d'importance, créatrice d'une hiérarchie. L'exhaustivité n'est qu'un projet, jamais réalisé puisque l'ensemble n'est pas défini en extension, et c'est généralement un projet assez éloigné de sa réalisation.

Josette REY-DEBOVE, *Étude... des dict. franç. contemporains*, p. 29-30.

EXHÉRÉDATION [egzeredasiɔ̃] n. f. — 1437; lat. *exhereditatio*, de *ex* «hors», et *heres, edis* «héritier».

♦ Dr. Action de déshériter; résultat de cette action. Disposition testamentaire par laquelle le testateur exclut ses héritiers présomptifs de la succession à laquelle ils auraient légalement droit. *À l'égard des héritiers réservataires, l'exhérédation n'est plus valable que dans les limites de la quotité disponible. Menacer ses héritiers d'exhérédation*.

1 M^{me} de Carignan (*sa grand-mère*) le déshérite, et il y a déjà longtemps, que sa mère a lancé l'exhérédation sur lui. M^{me} DE SÉVIGNÉ, *Lettres* 901, 23 déc. 1682.

2 L'exhérédation a été supprimée, parce qu'elle donnait lieu à des procès fréquents et scandaleux (...) Le testateur ne peut plus exhériter à proprement parler; il peut seulement donner ses biens à d'autres, quand il n'y a pas de réserve établie au profit de l'héritier; contre celui qui n'est pas réservataire, l'exhérédation est inutile; contre le réservataire, elle est impossible.

M. PLANIOL, *Traité élémentaire de droit civil*, t. III, n° 1735.

EXHÉRÉDER [egzerede] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1468; lat. *exheredare*, de *ex-* «hors», et *heres, heredis* «héritier». → *Exhérédation*.

♦ Dr. ⇒ *Déshériter*. *Exhériter un parent*. — Absolt. *Droit d'exhériter* (→ *Exhérédation*, cit. 2).

Lorsque (*dans la loi romaine*) le père n'instituait ni exhérait son fils, le testament était rompu; mais il était valable, quoiqu'il n'exhérait ni instituât sa fille.

MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*, livre XXVII.

EXHIBER [egzibe] v. tr. — XIII^e; lat. *exhibere*, de *ex-* «hors de», et *habere* «avoir, tenir».

♦ 1. (XIII^e). Dr. Produire (un document officiel, une pièce) devant l'autorité. ⇒ *Montrer, présenter, produire, représenter*. *Exhiber ses papiers, ses titres, son passeport; les exhiber à un agent, à un inspecteur*.

♦ 2. (1541). Cour. Montrer, faire voir (à qq, au public). «*Il nous*

exhiba une pancarte chargée d'attestations» (Littré). *Montreur qui exhibe des singes, des ours*.

(...) nous exhibâmes aussitôt nos denrées; ce qui ne déplut point à l'inconnu.

A.-R. LESAGE, *Gil Blas*, II, VIII.

Le dimanche, un pauvre bout de Cours où, après la messe de midi, quand il faisait beau temps, les mères, allaient promener et exhiber leurs filles jusqu'à deux heures.

BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, «Le rideau cramoisi».

Au participe passé :

Elle me confie pour ce double transport un porte-monnaie que je serre soigneusement dans ma main. L'opération faite, au retour, je le tiens encore avec précaution au bout de mes doigts. Ainsi exhibé, il attire l'attention d'un vieux chemineau, qui me demande l'aumône.

Georges LECOMTE, *Ma traversée*, p. 20.

♦ 3. (Av. 1848, Chateaubriand). Péj. et cour. Montrer avec ostentation ou impudeur. *Exhiber ses diamants, ses décorations, des toilettes tapageuses, ses richesses*. ⇒ *Arborer, déployer, étaler, exposer*. — *Exhiber ses cuisses, ses seins*. — Fig. *Exhiber sa science, ses vices*. ⇒ *Étalage, parade* (faire).

Elle (*une étable*) était située dans l'angle d'un champ qui exhibait à sa surface plus d'orties que d'herbe et plus de boue que d'orties, mais dont le sous-sol possédait peut-être des propriétés remarquables.

S. BECKETT, *Premier amour*, p. 26.

► **S'EXHIBER** v. pron.

(Av. 1660, «se montrer», Scarron; sens mod., déb. xx^e). Péj. Se produire, se montrer en public. *Elle aime à s'exhiber dans les réunions mondaines. Saltimbanques qui s'exhibent sur la place. S'exhiber en grand décolleté*.

Il ne pouvait supporter de s'exhiber en public, d'être le point de mire de toute une société. C'était déjà pour lui un souffrance de parler, quand il y avait du monde. Jouer, surtout pour des gens qui n'aimaient pas la musique (...) lui semblait une tyrannie (...)

R. ROLLAND, *Jean-Christophe*, Antoinette, p. 842.

CONTR. Cacher, celer, dissimuler.

EXHIBITION [egzibisiɔ̃] n. f. — XVI^e; *exhibition*, fin XII^e; lat. *exhibitio*, du supin de *exhibere*. → *Exhiber*.

Action d'exhiber. *L'exhibition de quelque chose par quelqu'un*.

♦ 1. Dr. Présentation (d'une pièce). *Exhibition de pièces, de titres, d'un passeport par qq. ⇒ Présentation, représentation*.

♦ 2. (1314). Action de montrer, de faire voir (qqch.).

Je tirai de ma poche la bourse où étaient mes doublons, et je lui en montrai une poignée; l'hôte parut très surpris de cette exhibition.

A.-R. LESAGE, *Hist. d'Estèvanille Gonzalès*, II.

Spécialt. Action de montrer au public. ⇒ *Présentation, spectacle*. *Exhibition de fauves dans un cirque. Exhibitions de music-hall. Danses d'exhibition* (→ ci-dessous, cit. 4). — Vx. *Une exhibition de tableaux*. ⇒ *Exposition*.

Wagner avait été audacieux : le programme de son concert ne comprenait ni solos d'instruments, ni chansons, ni aucune des exhibitions si chères à un public amoureux des virtuoses et de leurs tours de force.

BAUDELAIRE, *l'Art romantique*, XXI, 1.

Au milieu du groupe, écartant les autres d'un geste circulaire, comme un hercule forain qui va faire des poids, Hamel, les manches retroussées, donnait une exhibition.

R. DORGELES, *les Croix de bois*, x, p. 195.

Il y a les danses acrobatiques, qu'on appelle aussi danses d'exhibition, dont le caractère athlétique est plus ou moins accentué (...)

F. DE MIOMANDRE, *Danse*, p. 64.

Pour nous créer une source d'occupations et d'amusements, Juillard émit alors la pensée de fonder, au moyen d'un groupement d'élite, une sorte de club étrange dont chaque membre serait tenu de se distinguer soit par une œuvre originale, soit par une exhibition sensationnelle.

Raymond ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, p. 292.

(1884, in Petiot). Sport. Manifestation sportive ne faisant pas partie d'une compétition particulière et dont les résultats n'entrent pas dans un classement. *Exhibition de coureurs cyclistes. Une belle exhibition*.

♦ 3. Exposition (avec une idée d'«ostentation», d'«impudeur»). ⇒ *Déploiement, étalage*, 1. *montré, parade*. *Une exhibition de toilettes fastueuses, de luxe. L'exhibition continuelle de son savoir est fort déplaisante. Exhibition de mauvais sentiments* (→ *Couverture*, cit. 6, Proust). *Exhibition indécente, obscène*.

Rosette laissa retomber le pli de sa robe, fâchée de n'avoir pas montré davantage. — Cependant cette exhibition lui avait servi à faire voir le commencement d'un mollet parfaitement tourné et donnant les meilleures idées ascensionnelles.

Th. GAUTIER, *M^{lle} de Maupin*, XII.

Mais quand on vit l'actrice, avant de commencer, chercher partout des yeux d'un air égaré, lever les mains d'un air suppliant et pousser comme un gémissement chaque mot, chacun se sentit gêné, presque choqué de cette exhibition de sentiments.

PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 999.

DÉR. Exhibitionnisme.

EXHIBITIONNISME [egzibisiɔ̃nism] n. m. — 1866; de *exhibition*, et *-isme*.

♦ 1. Psychiatrie. Perversion qui pousse une personne à exhiber ses organes génitaux.

L'exhibitionnisme (...) est très rare chez la femme. Mais n'est-ce pas une manifestation atténuée de l'exhibitionnisme que ce décolletage outrageant et surtout ce nudisme plus ou moins intégral qui s'affiche sur les plages à la mode?

A. BINET, *la Vie sexuelle de la femme*, p. 261.

Par ext. Goût de se montrer nu.

♦ 2. (Déb. xx^e). Fig. Fait d'afficher en public ses sentiments, sa vie privée, ce qu'on devrait cacher. *L'exhibitionnisme d'un écrivain.*

2 Ces confidences amoureuses que vous répandez dans les hebdomadaires (ah, c'est beau, de pouvoir se livrer à son exhibitionnisme sous le voile de l'art!)...
MONTHELAN, Pitié pour les femmes, p. 55.

DÉR. Exhibitionniste.

EXHIBITIONNISTE [egzibisjonist] n. — 1880; de *exhibitionnisme*, et *-iste*.

♦ 1. Psychiatrie. Personne qui manifeste de l'exhibitionnisme*. *Les voyeurs et les exhibitionnistes.*

1 Il faut surtout considérer les exhibitionnistes par perversion sexuelle pure chez lesquels l'exhibition est seule capable d'amener l'orgasme à l'exclusion du rapport normal. Elle est un substitut complet du coït et les psychanalystes l'interprètent comme une régression de la sexualité au stade narcissique infantile ou encore comme une expression de la négation du complexe de castration.

Ch. BARDENAT, in A. POROT, Manuel alphabétique de psychiatrie, 1972, art. *Exhibitionnisme*.

Adj. Se dit du comportement d'un exhibitionniste. *Avoir des tendances exhibitionnistes.*

Par ext. Personne qui aime se montrer nue. *C'est une exhibitionniste.* — Adj. *Être un peu exhibitionniste.* — Abrév. fam. : *exhibo* [egzibo]. *Des exhibos et des mateurs.*

♦ 2. (Déb. xx^e). Fig. Personne qui affiche en public ses sentiments, sa vie privée.

Adj. *Goûts exhibitionnistes.* *C'est un bon auteur, mais un peu trop exhibitionniste,* qui prend un peu trop plaisir à parler de lui.

2 (...) cet incendiaire bavardage de vagabond touche-à-tout, musicien, exhibitionniste et pleureur (...)
Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 71.

EXHILARANT, ANTE [egzilarɑ̃, ɑ̃] adj. — 1669, Molière; p. prés. de l'anc. v. *exhilarer* «égayer» (in Rabelais). → Hilarant.

♦ 1. Vx ou littér. Qui réjouit, porte à, entraîne l'hilarité, le rire. *Propos exhilarants.* ⇒ *Désopilant, gai, hilarant.*

1 (...) par la douceur exhilarante de l'harmonie, adoucissements, lénifions (...) l'aigreur de ses esprits (...)
MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, I, 8.

2 (...) il les emmène au *Café anglais*, à la *Maison d'or*, et les grise de sa verve, plus exhilarante et plus mousseuse que le vin de Champagne!
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 334.

2.1 Et nous paternes assistants
De la transfusion de nos moelles
Voyons fondre aussi les étoiles
De nos rêves exhilarants.
A. ARTAUD, Bilboquet, in Œ. compl., t. I, p. 192.

Poétique :
3 Il fait délicieusement froid; la bouche fermée, je respire le soleil, les narines posées sur l'air exhilarant.
CLAUDEL, Connaissance de l'Est, p. 198.

♦ 2. (1870). Vx. *Gaz exhilarant* : protoxyde d'azote (mod. : *gaz hilarant**).

CONTR. 1. Chagrin. — Désolant, mélancolique, triste.

EXHORTATION [egzɔrtasjɔ̃] n. f. — V. 1170; lat. *exhortatio*, du supin de *exhortari*. → Exhorter.

Littéraire ou style soutenu.

♦ 1. Discours, paroles pour exhorter. ⇒ *Admonestation, appel, avis, conseil, encouragement, incitation, instruction, invite, leçon, recommandation.* *Sage exhortation.* *Exhortation au calme, à la patience* (→ Ascèse, cit. 5). *Il s'efforça de les encourager par ses exhortations.* *Cris* (cit. 18) *d'exhortation.* *Toutes mes exhortations ont été vaines.* *Exhortation adressée à soi-même* (→ Défaillir, cit. 5).

1 (...) elle ne se bornait pas toujours à ces exhortations amicales, et ne m'épargnait pas au besoin les reproches plus durs que j'avais bien mérités.
ROUSSEAU, les Confessions, IX.

2 (...) si Frédéric travailla dans les hautes classes, ce fut par les exhortations de son ami; et aux vacances de 1837, il l'emmena chez sa mère.
FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, II.

♦ 2. (V. 1361). Relig. Prédication familière d'un prêtre pour inciter à la dévotion, à la pratique des devoirs moraux ou religieux. ⇒ *Sermon.* *Formule d'exhortation d'un confesseur.*

3 (Ces hommes) avaient été touchés par les exhortations du saint abbé au point d'embrasser l'état monastique.
FRANCE, Thaïs, p. 8.

♦ 3. Rhét. Figure qui consiste à provoquer certains sentiments chez l'auditeur au moyen de mouvements oratoires appropriés.

♦ 4. Littér. Action, événement qui encourage à faire quelque chose. *Son exemple est une exhortation à l'imiter.*

CONTR. Menace, reproche.

EXHORTER [egzɔrte] v. tr. — 1150, repris xvi^e; lat. *exhortari*, de *ex* intensif, et *hortari* «exhorter», fréquentatif d'un verbe (archaïque) *horiri* «exciter».

Littéraire ou style soutenu.

♦ 1. **EXHORTER** (qqn) à : s'efforcer par des discours persuasifs d'amener quelqu'un à faire quelque chose. ⇒ *Appeler, encourager, engager, exciter, inciter, inviter* (à); *persuader* (de); *exhiler, prêcher, recommander.* *Exhorter quelqu'un à la clémence, à la patience.* *Le devoir nous y exhorte.* — (Avec l'inf.). *Exhorter quelqu'un à bien faire, à remplir son devoir.* *L'Écriture nous exhorte à résister aux démons* (→ Dérégler, cit. 9; et ci-dessous, cit. 2, 5 et 6). — *Exhorter quelqu'un à la mort*, l'exhorter au courage, à la sérénité devant la mort (→ ci-dessous, cit. 1 et 4).

(Sans compl. ind.). *Prêtre qui exhorte les fidèles.* ⇒ *Prêcher, sermonner* (→ Cœur, cit. 24). *Exhorter ses troupes avant le combat.* ⇒ *Animer* (→ ci-dessous, cit. 3 et 7).

Et vous lui fait un beau sermon
Pour l'exhorter à patience.
LA FONTAINE, Fables, III, 5.

2 Gardez toutes vos pratiques de dévotion, j'y consens, et je vous y exhorte même très fortement; mais, avant que d'être dévot, je veux que vous soyez chrétien.
BOURDALOUE, Pensées, t. I, p. 458.

3 Il prie, il exhorte, il catéchise, il se partage et fait lui seul tous les ministères de l'Église.
FLÉCHIER, Panégyriques, III, 365.

4 Il soutient sa constance, il l'exhorte au supplice (...)
VOLTAIRE, l'Orphelin de la Chine, III, 5.

5 (...) je vous exhorte à jouir, autant que vous le pourrez, de la vie, qui est peu de chose, sans craindre la mort, qui n'est rien.
VOLTAIRE, lettre à M^{me} du Defland, 13 oct. 1759.

6 Tu m'exhortais à chercher fortune, t'offrant comme exemple à suivre.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 13.

7 La voix du patron de la barque, debout au gouvernail, ne cesse d'exhorter l'équipage par des objurgations, des plaisanteries, des injures (...)
Jérôme et Jean THARAUD, Rabat, v, p. 89.

♦ 2. Vx. ou littér. *Exhorter qqn de* (suivi d'un inf.), *exhorter que* (suivi d'un subj.). *Je vous exhorte de sortir.* — REM. Ces tournures étaient courantes aux xvii^e et xviii^e s.

8 Je déplorai le sort de Thérèse et le mien de tenir à une famille si mêlée, et je l'exhortai plus que jamais de secouer un joug aussi dangereux.
ROUSSEAU, les Confessions, VIII.

♦ 3. (Sujet n. de chose). Servir d'encouragement, d'invitation (à faire qqch.). *Cet avertissement aurait dû l'exhorter à la prudence, à faire attention.*

► **S'EXHORTER** v. pron.

(Réfl.). Se donner des exhortations à soi-même. *S'exhorter au courage, à la patience.*

À quelle patience il faut que je m'exhorte!
MOLIÈRE, Amphitryon, II, 1.

(Récipr.). Se donner des exhortations réciproques. *Ils s'exhortèrent à l'action, à agir* (→ S'entr'exhorter).

10 Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels (...)
BIBLE (SACY), Épître aux Colossiens, III, 16.

CONTR. Décourager, détourner, dissuader, menacer.

EXHUMATION [egzymasjɔ̃] n. f. — 1690, Furetière; de *exhumer*. Littéraire ou style soutenu. Action d'exhumer; son résultat.

♦ 1. *L'exhumation d'un corps.* — Ethnol. Nom d'une fête funèbre rituelle, à Madagascar, en l'honneur d'un défunt qu'on exhume.

♦ 2. Par anal. *Exhumation de ruines, de vestiges de l'antiquité.* *L'exhumation d'un trésor.*

11 Il a fallu l'exhumation de Pompéi pour nous faire soupçonner l'harmonie et la vivacité charmantes de la décoration dont ils (les Grecs) revêtaient leurs murs (...)
TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 132.

♦ 3. (1870). Abstrait. Action de tirer de l'oubli; son résultat. *L'exhumation d'un document enfoui dans des archives; l'exhumation de souvenirs.*

CONTR. Enfouissement, inhumation.

EXHUMER [egzyme] v. tr. — Av. 1614, in D.D.L.; lat. médiéval *exhumare*, d'après le lat. class. *inhumare*; de *ex* «hors de», *humus* «terre», et suff. verbal.

Littéraire ou style soutenu.

♦ 1. (Av. 1614). Retirer (un cadavre) de la terre, de la sépulture où il est enseveli. ⇒ *Déterrer.* *Faire exhumer un cadavre de son tombeau.* *Exhumer un corps pour le transporter dans une nouvelle sépulture, pour l'autopsie* (→ Cadavre, cit. 3).

1 (...) celui qui avait exhumé un cadavre pour le dépouiller, était banni de la société des hommes (...)
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXX, XIX.

Au participe passé :

2 Un arrêté préfectoral expropria les occupants des concessions à perpétuité et l'on achemina vers le four crématoire tous les restes exhumés.
CAMUS, la Peste, p. 196.

♦ 2. Par anal. Retirer (une chose enfouie) du sol, et, spécialt, par des fouilles. *Exhumer une ruine.* *Les fouilles qui ont permis d'exhumer Mari.*

3 Mais on venait d'exhumer une maison antique remontant à peu près au premier siècle, et réunie plus tard à l'ensemble des constructions, et, dans cette maison, mieux conservée que les autres ruines, deux chambres dont les murailles étaient couvertes de peintures importantes qui n'ont pas trop souffert de leur long enfouissement.
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 325.

♦ 3. (V. 1800). Abstrait. Tirer de l'oubli. ⇒ *Produire.* *Exhumer de*

vieux titres. Elle a exhumé d'une boîte une vieille lettre jaunie. Vieilles parures exhumées d'un coffre (→ Bisaieul, cit.).

4 Alors, qu'un bibliophile s'avise d'exhumer cette œuvre moisie et vermoulue (...)

Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, Intro., À V. Hugo.

5 (...) d'un tiroir j'ai exhumé, pour voir mon meilleur ami renifler ses larmes, un instantané d'amateur (...)

COLETTE, La Vagabonde, p. 48.

(1870, in Larousse). Ranimer. ⇒ **Rappeler, ressusciter. Exhumer de vieilles rancunes, des souvenirs fâcheux. Ces paroles ont exhumé de vieux ressentiments entre ces deux familles.**

Au participe passé :

6 Quant à ces mots, exhumés du vieux langage hermétique, et que tu prends plaisir à réciter, ils séduisent la jeunesse de ton intelligence par le brillant de leurs sons beaucoup plus que par ce qu'ils signifient.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, III, 1.

7 (...) ce temps qui, en fait de découvertes, n'exhume que des choses déjà perdues (...)

HUYSMANS, Là-bas, p. 84.

CONTR. Enfourir, ensevelir, enterrer, inhumer.

DÉR. Exhumation.

EXIGEANT, ANTE [egziã, ôt] p. prés. et adj. — 1762, Académie; p. prés. de *exiger*.

♦ 1. Qui est habitué à exiger beaucoup; qui est difficile à contenter. ⇒ **Difficile, délicat, maniaque, tyrannique. Une femme exigeante** (→ Déesse, cit. 8). *Je ne suis pas très exigeant, cela me suffira. Être exigeante en fait de distractions, sur la propreté. Être, se montrer trop exigeant à l'égard de quelqu'un. — Caractère exigeant.*

1 (...) ils (*les peuples latins*) sont exigeants en fait de bonheur; il leur faut des plaisirs nombreux, variés, forts ou fins, l'amusement de la conversation, les douceurs de la politesse, les satisfactions de la vanité, les sensualités de l'amour, les jouissances de la nouveauté et de l'imprévu (...)

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. I, p. 233.

2 (*Elle*) entourait de bouillottes la malade qui maigrissait et devenait exigeante (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 205.

(Du point de vue moral, intellectuel). ⇒ **Pointilleux, sévère; dur. C'est un censeur, un critique exigeant** (→ Admirateur, cit. 2; complaisance, cit. 13).

3 Non moins exigeant pour l'honneur qui m'était dû, qu'attentif à rendre celui que je devais aux autres (...)

ROUSSEAU, les Confessions, VII.

4 Ayant trop, il sera prompt à tout quitter (...) Il sera difficile, il sera exigeant : sans cela que lui resterait-il de cette supériorité qu'il prétend avoir sur les autres hommes (...)

E. DE SENANCOUR, Oberman, t. I, p. 138.

5 Ces jours-là, je me fais de grands reproches. J'ai sans doute été trop dur et trop exigeant avec eux tous (...)

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VIII, IV, p. 322.

(Du point de vue matériel). ⇒ **Intéressé, intraitable; insatiable. C'est un créancier exigeant, trop exigeant.**

♦ 2. (1762; en parlant d'une disposition, d'un sentiment, d'une activité). Qui a besoin de beaucoup pour s'affirmer, s'exercer, s'assouvir. **Métier exigeant, profession exigeante** ⇒ **Accapant, absorbant, prenant** (→ Correspondance, cit. 8). **Religion exigeante. Égoïsme exigeant. Besoins exigeants. Un amour exigeant.**

6 (...) il nourrissait un de ces orgueils exigeants qui s'accroissent mal du « nous ».

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, I, XIII, p. 147.

7 (...) défenseur chaleureux d'un christianisme exigeant, également éloigné du libertinage moderne et de l'obscurantisme des siècles passés.

CAMUS, la Peste, p. 107.

CONTR. Accommodant, arrangeant, coulant, facile, traitable.

EXIGENCE [egziãs] n. f. — V. 1361, aux sens 1 et 2; bas lat. *exigentia* « exigence », de *exigere*. → *Exiger*.

Action d'exiger; ce qui est exigé.

♦ 1. Vieilli. (*L'exigence de qqch.*). Ce qui est commandé par les circonstances. ⇒ **Besoin, nécessité, occurrence. Selon l'exigence des affaires, de la situation, des circonstances** : selon ce que les affaires, la situation, les circonstances requièrent. — REM. Ce sens est le seul qui soit indiqué dans les dictionnaires de l'Académie de 1762 et de Trévoux de 1771.

1 C'était (*la dictature*) une magistrature extraordinaire qu'on faisait selon l'exigence dans tous les temps de la république, et non une forme particulière de gouvernement.

BOSSUET, Hist. des variations..., XIII, 32.

♦ 2. (*Une, des exigences*). Ce que l'être humain réclame impérativement comme nécessaire à la satisfaction de ses besoins, de ses désirs, de ses aspirations. ⇒ **Besoin, désir.**

2 (...) l'homme mange davantage; il lui faut des maisons plus solides et mieux closes, des habits plus chauds et plus épais, plus de feu et plus de lumière, plus d'abris, de vivres, d'instruments et d'industries. Il devient forcément industriel, et comme ses exigences croissent avec ses satisfactions, il tourne les trois quarts de son effort vers l'acquisition du bien-être.

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 137.

3 Ce qu'il (*le machinisme*) a donné universellement aux hommes, c'est le désir d'un certain mode de vie, c'est un besoin, c'est une exigence.

DANIEL-ROPS, le Monde sans âmes, p. 111.

Les exigences de la nature, de l'instinct (→ Carcasse, cit. 7). *Exigences de la chair* (→ Appétit, cri, tourment). *Satisfaire aux exigences du corps et de l'âme. Les exigences du cœur, de l'esprit. Exigence intérieure.*

4 Ce livre (*Geneviève*), il faut que je me l'avoue, ne me tient pas directement à cœur

et ne répond à aucune profonde exigence comme celle qui me dictait mes Nouvelles Nourritures et mon *Edipe*.

GIDE, Journal, 31 mars 1930.

(...) c'est une des misères de notre temps que de ployer l'homme sous les nécessités et de ne pas lui offrir d'assez hautes exigences. La nécessité de la besogne automatique ne comble pas en nous l'exigence du travail créateur; la nécessité de la discipline grégaire ne satisfait pas l'exigence de l'ordre; les guerres mondiales, les guerres nécessaires, aux buts abstraits et anonymes, ne correspondent plus à ce sentiment exigeant du paysan qui défend sa vigne et son coteau, sa famille et son pain.

DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 40.

La constance, c'est ma première exigence en amour : savoir se satisfaire d'une réalité. Tu le vois, mon exigence t'est favorable.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 243.

Je peux tout nier de cette partie de moi qui vit de nostalgies incertaines, sauf ce désir d'unité, cet appétit de résoudre, cette exigence de clarté et de cohésion.

CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 73.

(Av. 1791). Au plur. Ce qu'une personne (et, par ext., une collectivité, un pays) réclame, exige d'autrui. *Avoir de folles exigences. Si tu le laisses faire, ses exigences ne connaîtront bientôt plus de borne. Ses exigences sont intolérables, c'est une véritable mise en demeure**.

⇒ **Revendication, ultimatum. Souscrire, céder à toutes les exigences de quelqu'un. ⇒ Volonté** (faire toutes ses volontés).

(...) avec les gens qu'on n'aime ni n'estime, on peut avoir des exigences et ne pas se donner la peine de les motiver.

G. SAND, Lettres à Musset, p. 92.

Spécialt (dans le domaine économique). Ce qu'on demande, en argent, en salaire. *Quelles sont vos exigences?* ⇒ **Condition(s), pré-
tention(s). Ses exigences sont exagérées, abusives. Augmenter, diminuer ses exigences.** — Ce qu'on demande (en qualité, en service). *Satisfaire aux exigences d'un client.* ⇒ **Demande.**

La Compagnie Transatlantique nous a commandé le service des cabines de luxe. Ce qui a frappé Bavouzet, c'est la précision de leurs exigences. Ils veulent une belle qualité. Il y a encore des connaisseurs.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 502.

♦ 3. (1870). *L'exigence de (qqn)*. Caractère d'une personne exigeante, difficile à contenter. *Il est d'une exigence insupportable* (⇒ **Tyrannie**). *Son exigence décourage toutes les bonnes volontés. — Être d'une grande exigence morale, intellectuelle envers soi-même.* ⇒ **Rigueur.**

Cette idée positive que les femmes se font du bonheur, et cette exigence qu'elles ont vis-à-vis de lui, viennent sans doute de l'état d'insatisfaction qui est leur loi.

MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 167.

♦ 4. (1870). (*Une, des exigences*). Ce qui est imposé par une discipline, une soumission. ⇒ **Contrainte, discipline, impératif, loi, obligation, ordre, règle. Les exigences de la grammaire** (→ Caprice, cit. 10), *d'une théorie. Les exigences d'un métier, d'une profession* (→ Désennuyer, cit. 3).

Je songe que la nouvelle est bien près de former un genre depuis qu'elle doit se limiter aux exigences de la revue ou du journal.

GIDE, Attendu que..., p. 84.

Le tableau se juge dans le même esprit que la réalité (...) Le fait est que, par une insensible exigence, le tableau doit reproduire les conditions physiques et naturelles de notre milieu.

VALÉRY, Variétés, p. 239.

J'ai deux bonnes heures pour satisfaire aux exigences de ma profession.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XIV.

Spécialt (philos.). *Exigence*, se dit « pour représenter d'une manière plus large le genre de liaison dont l'implication est la forme logique » (Lalande). ⇒ **Implication.**

CONTR. (Du sens 2) **Offre.** — (Du sens 3) **Complaisance, facilité, mollesse, relâchement; laxisme.**

EXIGER [egziʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1373; lat. *exigere*, propr. « pousser dehors », de *ex* « hors », et *agere*, d'où « faire payer, exiger ».

♦ 1. Demander impérativement (ce que l'on a, ce que l'on croit ou prétend avoir le droit, l'autorité ou la force d'obtenir). ⇒ **Demander, enjoindre, réclamer, requérir, revendiquer. Avoir le droit, être en droit d'exiger l'exécution d'un contrat, d'une obligation. Apreté à exiger ses droits** (→ Apre, cit. 18). *Il exige, il exigea une compensation, des réparations.* ⇒ **Prétendre** (à). *Exiger ce qui n'est pas dû, plus qu'il n'est dû.* ⇒ **Concussion** (cit. 1), **exaction. Exiger de lourds tributs, des contributions onéreuses.** ⇒ **Contraire (à), imposer, prélever. On exige du contribuable d'absurdes déclarations** (cit. 8). *Les malfaiteurs exigent une rançon. Enfant capricieux qui exige les jouets de ses camarades.*

Sers-toi de ton autorité pour exiger d'eux ce qui t'est dû (...)

BOURDALOUE, 2^e dimanche après Pâques, in LITTRÉ

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cent chevaux et quelques vaches que Pépin avait exigé d'eux; et cette guerre dura trente années.

VOLTAIRE, Essai sur les Mœurs, XV.

Il finit par élever la voix et par exiger ses dossiers.

COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, III.

Exiger un engagement, une promesse (→ Chanceux, cit. 1). *Elle exigea de lui le plus grand secret* (→ Découvrir, cit. 36). *Exiger le silence, la soumission, l'obéissance. Requérir comme nécessaires pour remplir tel ou tel rôle, telle ou telle fonction. Exiger de qqn une qualité, des aptitudes. Qualités qu'on exige d'un boursier*, d'un tuteur, d'un domestique* (cit. 8), *d'un auteur* (→ Donateur, cit. 1). *Napoléon exigeait des hommes l'efficacité, le rendement maximum* (→ Courber, cit. 6). — Au p. **Diplômes exigés pour**

être admis à un concours, à un emploi. Épreuve exigée du compagnon (cit. 10) qui voulait devenir maître. — Exiger de quelqu'un un acte, une conduite particulière. Exiger un sacrifice. Qu'exigez-vous de moi? ⇒ **Attendre**. Je le ferai puisque vous l'exigez (⇒ Éloigner, cit. 1). Je le ferai de moi-même si on ne l'exigeait pas. ⇒ **Astreindre** (à; → Contrainte, cit. 2).

4 (...) je vous crois trop raisonnable pour vouloir exiger de moi que ce qui peut m'être permis par l'honneur et la bienséance. MOLIÈRE, *l'Avare*, IV, 1.

5 C'est ce qu'en vain le ciel voudrait exiger d'elle. Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger? BOILEAU, *Satires*, X.

6 — Mon ami, me dit-il, il faut toujours exiger des hommes plus qu'ils ne peuvent faire, afin d'en avoir tout ce qu'ils peuvent faire. C'était un bon principe militaire venant d'un bon officier. A. DE VIGNY, *Journal d'un poète*, p. 64.

7 Il faut exiger beaucoup du cavalier pour en obtenir peu. FRANCE, *l'Orme du mail*, p. 65.

8 Celui qui exige beaucoup de lui-même se sent naturellement porté à beaucoup exiger d'autrui. GIDE, *Journal*, 1^{er} et 2 févr. 1938.

9 (Cette vieille) Qui veut, vingt ans encore après le sacrement, Exiger d'un mari les respects d'un amant? GIDE, *Journal*, 1^{er} et 2 févr. 1938.

Exiger (de qqn) que (suivi du subj.). ⇒ **Commander, désirer, ordonner, 1. sommer. Elle exige de lui qu'il travaille plus. Nous exigeons qu'il s'en aille** (→ **Argument**, cit. 4; **chef**, cit. 12; **diplôme**, cit. 3). — (Suivi du cond.). *Il exigea, avant de signer, qu'on lui réserverait ce droit*, il mit cette condition à sa signature.

10 Sachez qu'en notre accord elle (mon épouse) a, pour premier point Exigé qu'un époux ne la contraindrait point À traîner après elle un pompeux équipage (...) BOILEAU, *Satires*, X.

11 (...) lorsque telle de leurs incartades accusait avec évidence les défauts de son système d'éducation, elle exigeait que Sammécaud se chargeât de la réprimande (...) J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XX, p. 149.

Exiger de (avec l'inf.). *Il exigea d'être payé immédiatement. Elle exigea de partir dès le lendemain.*

11.1 Chacun exige d'être innocent, à tout prix, même si, pour cela il faut accuser le genre humain et le ciel. CAMUS, *la Chute*, in T. L. F.

Absolt. Au lieu de demander, il exige. N'exigeant plus, il n'obtient rien (→ **Désapprendre**, cit. 1).

12 (...) on ne fut point sévère pour La Fontaine, parce qu'il semblait ne prétendre à rien : moins il exigeait, plus on lui accordait; on lui passait ses mauvaises fables en faveur des excellentes. VOLTAIRE, *Lettre (sous le nom de la Visclède) au secrétaire de l'Acad. de Pau*.

13 Quand on n'est pas pressé d'instruire, on n'est point pressé d'exiger, et l'on prend son temps pour ne rien exiger qu'à propos. ROUSSEAU, *Émile*, II.

♦ 2. (1651, Corneille; sujet n. de chose). Rendre indispensable, inévitable, obligatoire; avoir besoin, nécessairement. *Les circonstances exigent une action immédiate*. ⇒ **Appeler, commander, demander, imposer, nécessiter, réclamer, requérir; obliger** (à). *Texte, travail qui exige beaucoup d'attention. Devoir que l'honneur exige* (→ **Abandonner**, cit. 21). *Cela exige une grande application, une forte discipline* (cit. 12). ⇒ **Supposer**. *Cette danse exige une grande dépense nerveuse* (→ **Charleston**, cit. 1). *Les raisons qui ont exigé son départ*. ⇒ **Motiver**. *La vigne exige de grands soins*. ⇒ **Vouloir**. *L'automobile exige des routes plus larges* (→ 2. **Carrière**, cit. 3).

14 Mais enfin elle est reine, et cette qualité Semble exiger de nous quelque civilité. CORNEILLE, *Nicomède*, II, 4.

15 On est obligé de mêler un peu de cuivre avec l'étain, pour lui donner la fermeté qu'exigent les ouvrages qu'on en veut faire (...) BUFFON, *Hist. nat. des minéraux*, t. V, p. 176, in **POUGENS**.

16 Ces sévérités, qui révoltent nos mœurs, étaient peut-être nécessaires dans un pays où le maintien des lois semblait exiger une rigueur effrayante. VOLTAIRE, *Histoire de l'Empire de Russie*, II, XXVII.

17 Tout examen exige un sang-froid qu'on n'a jamais en voyant ce qu'on aime. ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, IV, Lettre VIII.

18 En réalité, ce qu'une telle situation demandait de lui, cette patience, cette attente, cette fausse activité que paralysait le sentiment d'une impuissance totale, c'était bien ce qui répugnait le plus foncièrement à son tempérament, ce qui exigeait de lui le plus insoutenable effort. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IV, p. 178.

19 Mais un moment arrive où la foi, si elle devient dogmatique, érige ses propres autels et exige l'adoration inconditionnelle. CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 149.

(Sans article devant le compl. d'objet). *La pensée exige maîtrise de soi, objectivité, ampleur du regard* (E. Mounier, in T. L. F.).

Exiger (de qqn) que (avec le subj.). *La vie exige que nous satisfaisons chaque jour à nos besoins* (→ **Appréhender**, cit. 2).

20 La discipline exige que le subordonné respecte le chef; elle exige aussi que le chef soit digne d'être respecté, et que lui-même respecte les lois. A. MAUROIS, *Études littéraires*, St-Exupéry, t. II, p. 258.

Exiger de (suivi de l'inf.). *Désirs qui exigent d'être satisfaits* (→ **Circonscrire**, cit. 6).

21 La politique exige de punir sans exception. TALLEYRAND, in **SAINT-AULAIRE**, *Talleyrand*, p. 186.

► **S'EXIGER** v. pron. (Passif). Être exigé.

22 Tant que la levée des revenus s'exigera par des voies arbitraires, il est impossible que les peuples ne soient exposés à un pillage universel répandu par le royaume. VAUBAN, *Dîme*, in **LITTRÉ**.

► **EXIGÉ, ÉE** p. p. adj. Voir à l'article, ci-dessus.

CONTR. Offrir, donner. — **Dispenser, exempter, exonérer.**

DÉR. Exigeant, exigible.

EXIGIBILITÉ [egziʒibilite] n. f. — 1783; de *exigible*.

♦ Dr. Caractère de ce qui est exigible. *Exigibilité d'une dette, d'une traite. Date d'exigibilité.*

CONTR. Inexigibilité.

EXIGIBLE [egziʒibl] adj. — 1603; de *exiger*, et *-ible*.

♦ Qu'on a le droit d'exiger. *Traite, impôt exigible à telle date*. — Dr. *Dette exigible*, dont le créancier peut exiger l'exécution immédiate. → **Créance liquide**. — **Fin. Taxes exigibles**.

Sont meubles par la détermination de la loi, les obligations et actions qui ont pour objet des sommes exigibles ou des effets mobiliers (...) Code civil, art. 529.

Le jugement déclaratif de faillite rend exigibles, à l'égard du failli, les dettes passives non échues. Code de commerce, art. 444.

Cour. Qu'on peut exiger (de qqn).

CONTR. Inexigible.

DÉR. Exigibilité.

EXIGU, UË [egzigu] adj. — 1495; rare et plais. jusqu'au xviii^e; lat. *exiguus* «exactement pesé», de *exigere* «peser». → **Exiger**.

♦ 1. Vieilli. Insuffisant en quantité. ⇒ **Médiocre, mesquin. Une somme exigüe. Ressources exigües**. ⇒ **Modique**.

♦ 2. (1845, Bescherelle). Mod. (en parlant d'une dimension). Très petit.

Ⓐ Littér. (en parlant de la taille humaine). «Un être exigü, très petit, très mince» (Stendhal, *Lucien Leuwen*, in T. L. F.).

Ⓑ Cour. (en parlant d'une habitation). *Un appartement, un couloir, un jardin exigü. Chambre, cuisine exigüe. C'est très exigü, trop exigü, chez lui. Caractère de ce qui est exigü*. ⇒ **Exigüité**.

Ainsi le curé dut-il abandonner ce toit après dix mois de séjour, pour aller s'abriter sous un autre, si exigü, celui-ci, qu'à peine la cave qu'il couvrait pouvait contenir un demi-fût. M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 114.

CONTR. Ample, démesuré, énorme, gigantesque, grand, gros, immense, vaste. — (Du sens 1) Suffisant.

EXIGÜITÉ [egziguite] n. f. — 1495; rare av. 1798 et même av. 1812 (→ cit. 1), «petitesse, petite quantité, pauvreté»; lat. *exiguitas*, de *exiguus*. → **Exigu**.

♦ 1. Vieilli. Caractère de ce qui est insuffisant en quantité. ⇒ **Petitesse. L'exigüité de ses ressources**. ⇒ **Médiocrité, modicité**.

(...) ces petits dîners qu'il paraissait aimer, malgré leur exigüité; voilà un mot, je crois, de ma façon. M^{me} DE SOUZA, 19 mai 1812, in **LITTRÉ**, Suppl.

(...) notre notion primitive de l'atome, c'est-à-dire de quelque chose possédant dans une infinie exigüité la solidité, la tangibilité, la pesanteur.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Histoires extraordinaires*, «Aventure sans pareille d'un certain Hans Pfaal».

Cette extrême exigüité des effectifs français prouvait, du reste, que l'autorité de la France avait d'autres bases que la seule force.

Ch. DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, in T. L. F.

♦ 2. Mod. Petitesse de dimension. Ⓐ Littér. (en parlant de la taille humaine). ⇒ **Petitesse**.

Cette vision soudaine complétait la personne de Philippo, nain loquace qui, montrant une tête normalement développée, vivait en parfaite santé malgré l'exigüité de son impressionnante anatomie.

Raymond ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, p. 91.

Ⓑ Cour. (en parlant d'une surface habitable). *L'exigüité d'un logement, d'une pièce, d'une chambre* (→ **Coloration**, cit.).

Le jardin resserré entre le mur qui bordait la route, et la rivière. Au centre, une pièce d'eau dont l'exigüité contournée eût fait rêver Flaubert.

GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, IV.

(...) ce qui frappe non moins que l'insularité, c'est l'exigüité d'un Royaume-Uni qui n'a (Angleterre, Écosse et Irlande du Nord) que 313.000 kilomètres carrés.

André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, p. 79.

Cette bergère énorme ici aurait un air saugrenu, grotesque, c'était ridicule de croire qu'elle pourrait changer cet aspect mesquin, étrié, elle ferait ressortir encore l'exigüité de la pièce : un vrai petit taudis.

N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 78.

CONTR. Ampleur, énormité, grandeur, immensité.

EXIL [egzil] n. m. — xiii^e; *eixil*, au sens 1, v. 1160; *exill*, 1080; réfection, d'après le lat. *exillum*, de l'anc. franç. *essil, eissil, issil*; le lat. *exsilium* vient de *exsul, exul* «banni, proscrit».

♦ 1. Expulsion de qqn hors de sa patrie, avec défense d'y rentrer; situation de la personne ainsi expulsée. ⇒ 1. **Ban, bannissement, déportation, expatriation, expulsion, proscrit, relégation, transportation. L'exil dans la Grèce antique**. ⇒ **Ostracisme. Lettre du roi contenant un ordre d'exil, sous l'Ancien Régime**. ⇒ **Cachet** (lettre de cachet). *Condamner quelqu'un à l'exil*. — *En exil. Envoyer en exil; aller, être en exil*. — *Lieu, terre d'exil. Compagnons d'exil*. — *Long exil, exil à vie. Son temps d'exil est terminé; il est revenu, il a été rappelé d'exil, de son exil. Au retour, au sortir de l'exil*. (→ **Apprendre**, cit. 15). *Exil volontaire qu'on s'impose selon les circonstances, le danger. Il s'est imposé un exil volontaire, pour protester contre le gouvernement de son pays*. — *Dix Années d'exil*.

œuvre de M^{me} de Staël (1821). *Les Rois en exil*, d'A. Daudet. *C'est un dur métier que l'exil*, poèmes de Nazim Hikmet.

- 1 Je m'impose à moi-même un exil volontaire (...) ROTROU, Venceslas, II, 2.
- 2 Le ministère avait peine à suffire aux lettres de cachet qui envoyaient en prison ou en exil les *opposants* (...) VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, 37.
- 3 L'exil est quelquefois, pour les caractères vifs et sensibles, un supplice beaucoup plus cruel que la mort (...) M^{me} de Staël, Corinne, XIV, III.
- 4 Il fallait que la possession de la patrie fût bien précieuse; car les anciens n'imaginaient guère de châtement plus cruel que d'en priver l'homme. La punition ordinaire des grands crimes était l'exil. L'exil n'était pas seulement l'interdiction du séjour de la ville et l'éloignement du sol de la patrie: il était en même temps l'interdiction du culte; il contenait ce que les modernes ont appelé l'excommunication. FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, III, XIII.
- 5 L'exil n'est pas une chose matérielle, c'est une chose morale. Tous les coins de terre se valent (...) Guernesey est faite pour ne laisser au proscrit que de bons souvenirs; mais l'exil existe en dehors du lieu d'exil. Au point de vue intérieur, on peut dire: il n'y a pas de bel exil. L'exil est le pays sévère; là tout est renversé, inhabitable, démolit et gisant, hors le devoir, seul debout (...) Tels sont les petits côtés de l'exil, voici les grands: Songer, penser, souffrir.

HUGO, Pendant l'exil, Ce que c'est que l'exil, III et VII.

- 6 (...) Blavène, revenu de la veille, rappelé de Jersey par l'amnistie après cinq ans d'exil que lui avait valus sa condamnation en Haute-Cour.

GIRAUDOUX, Bella, VI, p. 153.

(1679, Bossuet). Rare. Lieu où quelqu'un est exilé (syn.: *lieu d'exil*). *Il n'a jamais quitté son exil, cet exil.*

- 7 Le pape, traîné d'exil en exil, et toujours durement traité par l'empereur, meurt enfin parmi les souffrances sans se plaindre, ni se relâcher de ce qu'il doit à son ministère. BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, I, 2.

♦ 2. (Av. 1662, Pascal). Obligation de séjourner hors d'un lieu, loin d'une personne qu'on regrette. ⇒ **Eloignement, séparation; départ, renvoi** (⇒ Dépaysement, cit. 2). *Sentiment d'exil* (⇒ Comporter, cit. 5). *Vivre loin d'elle est pour lui un dur exil. Cette année passée à l'étranger fut pour elle un véritable exil. Se cloîtrer loin de tous, dans un exil volontaire.* ⇒ **Reclusion, 1. retraite; isolement.** — *En exil. Être en exil. Envoyer qqn en exil loin de la cour* (⇒ Éloigner, cit. 3).

- 8 Une reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil (...)

BOSSUET, Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre.

- 9 Toute demeure lui fut égale, toute la terre lui fut un exil.

FLÉCHIER, Panégyrique, I, 352.

- 10 Aucune chose ne s'ajuste à nous: on n'entre jamais tout à fait dans la place où l'on est; on ne reconnaît son moule dans aucun des creux de la vie (...) toute patrie est un exil, tout exil est une patrie; Ailleurs semble toujours préférable à Ici (...)

HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Contempl. suprême, III.

- 11 N'est pas naturel qu'un garçon (...) accepte délibérément l'existence d'ours que mène ici le comte Axel d'Auésperg! Tout l'amour des sciences occultes ne légitimerait pas une telle réclusion, un si long, si lointain, si volontaire exil.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 5.

L'Exil: l'exil du peuple juif à Babylone. ⇒ **Exilien**. Relig. *Terre d'exil, exil*: la terre, la vie terrestre (considérée comme un exil par rapport à l'au-delà, à la vie céleste). *L'exil de la vie.*

- 12 Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore? Il n'est rien de commun entre la terre et moi.

LAMARTINE, Premières méditations, « L'isolement ».

- 13 Malheur à qui du fond de l'exil de la vie Entendit ces concerts d'un monde qu'il envie!

LAMARTINE, Premières méditations, « L'homme ».

- 14 La vie présente n'est qu'un exil: tournons nos regards vers la patrie céleste.

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 145.

- 15 (...) il fallait bien, après tout, qu'il y eût quelque chose de vrai dans l'éternelle rengaine platonique d'un exil terrestre. Cette idée lui revenait, sans cesse, d'une prison atroce dans laquelle on l'eût enfermé pour quelque crime inconnu (...)

Léon BLOY, le Désespéré, p. 78.

Littér. *Un exil moral, intellectuel.* — *L'Exil et le Royaume*, œuvre de Camus.

CONTR. Amnistie, grâce, rappel. — Retour.

DÉR. Exiler, exilien.

EXILIER [egzile] v. tr. — XIII^e; *exillier*, XII^e; anc. franç. *essilier, eissillier*, XI^e; de *exil*.

♦ 1. Éloigner (qqn) de sa patrie; envoyer en exil*. ⇒ **Bannir, déporter, expatrier, expulser, ostraciser, proscrire.** *Exiler un coupable, un criminel politique. Il a été définitivement exilé. Exiler quelqu'un de son pays.*

- 1 (...) voulant dérober leur vie aux cruelles persécutions qui ont accompagné les désordres de Naples, et qui en firent exiler plusieurs nobles familles.

MOLIÈRE, l'Avare, v. 5.

- 2 À voir le climat affreux de la Moscovie, on ne croirait jamais que ce fût une peine d'en être exilé.

MONTESQUIEU, Lettres persanes, LI.

- 3 Le parlement voulut remonter; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le parlement se tut (...)

VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, v.

- 4 Qu'importe ce qui m'arrive! J'ai été exilé de France pour avoir combattu le guet-apens de décembre (...) je suis exilé de Belgique pour avoir fait *Napoléon le Petit*. Eh bien! je suis banni deux fois, voilà tout. M. Bonaparte m'a traqué à Paris, il me traque à Bruxelles; le crime se défend; c'est tout simple.

HUGO, Pendant l'exil, 1852, I.

♦ 2. (1669, Molière). Éloigner (qqn) d'un lieu et lui interdire d'y revenir. ⇒ **Arracher** (à), **chasser, éloigner, reléguer** (dr.). *Les malheurs qui l'ont exilé loin de chez lui.* ⇒ **Dépayser, déraciner.**

Et devez-vous souffrir, pour votre démêlé, Que du logis d'un père un fils soit exilé? MOLIÈRE, Tartuffe, IV, 1.

Spécial. Sous l'Ancien Régime, Éloigner quelqu'un de la cour, en lui assignant une résidence forcée. *Exiler un gentilhomme dans ses terres.*

Le marquis de Villeroi a eu ordre de se retirer de la cour pour sa mauvaise conduite (...) C'est à Lyon qu'il est exilé; cette demeure n'est pas odieuse pour lui, pourvu qu'elle ne soit pas longue.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 247, 10 févr. 1672.

(1660, Corneille). Vieilli. **Bannir, éloigner de quelqu'un. ⇒ Écartier.** — *Exiler quelqu'un de son cœur.*

Exile de mes yeux cet insolent vainqueur (...)

CORNEILLE, la Toison d'or, IV, 2.

♦ 3. Fig. Chasser, proscrire. *L'ambition* (cit. 7) *exile les plaisirs.* ⇒ **Exclure.**

La conversation banale, d'où les sujets intimes sont exilés.

H.-F. AMIEL, Journal, in T. L. F.

► **S'EXILIER** v. pron. (Réfléchi).

♦ 1. (1835, Musset). Se condamner à un exil volontaire.

Lorsque plus tard, las de souffrir Pour renaître ou pour en finir, J'ai voulu m'exiler de France (...)

A. DE MUSSET, Poésie nouvelles, « Nuit de décembre ».

♦ 2. (1690, Furetière). Se retirer loin d'un lieu, d'une personne. ⇒ **Disparaître, fuir, retirer** (se), **enterrer** (s'enterrer, fam.). *Il s'est exilé loin de nous, dans un complet isolement*. Ils se sont exilés en province.*

S'installer très loin de son pays. *S'exiler de France.* ⇒ **Expatrier** (s'). *Il ne veut pas s'exiler en Australie, aux États-Unis.*

► **EXILÉ, ÊE** p. p. adj. et n.

♦ 1. Qui est en exil*. ⇒ **Banni, expatrié, relégué.** *Dynastie exilée. Opposant politique exilé.*

Le frère exilé de Napoléon, s'adressant à un émigré, jadis rayé de la liste des proscrits par Napoléon lui-même (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 133.

N. (*Un, une exilée*). ⇒ **Banni, proscrit; émigré** (cit. 3). *Rappeler des exilés politiques.* ⇒ **Réfugié.** — *Les Exilés*, poèmes de Th. de Banville.

Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que dans la patrie. L'exilé partout est seul.

F. DE LAMENNAIS, Paroles d'un croyant, XLI.

♦ 2. Par ext. Retiré très loin. *Solitaire, ermite exilé dans une retraite. Exilé loin de tous, au bout du monde.*

(...) les prêtres missionnaires exilés au bout du monde (...)

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XII.

À vrai dire, je suis un solidaire exilé dans la foule.

G. DUHAMEL, le Voyage de P. Périot, v, p. 89.

Fig. ⇒ **Caché, perdu, relégué.** *Notes exilées dans un coin de journal* (⇒ Épars, cit. 9).

CONTR. Aministier, gracier, rappeler.

EXILIEN, IENNE [egziljē, jen] adj. — Attesté xx^e; de *exil*, et *-ien*.

♦ Didact. Qui concerne l'exil du peuple juif à Babylone.

EXINSCRIT, ITE [egzēskrɪ, it] adj. — 1877, Littré, *Suppl.*; de *ex*, et *inscrit*.

♦ Géom. Tangent à un côté d'un triangle et aux prolongements des deux autres (en parlant d'un cercle, d'une circonférence). *Cercle exinscrit. Circonférence exinscrite.*

EXISTANT, ANTE [egzistā, āt] adj. — 1690, Furetière, p. prés. de 1. *exister*.

♦ 1. Qui existe, qui a une réalité. ⇒ **Positif, réel.** *Dans la jalousie, toujours une chose imaginée est une chose existante* (⇒ Doute, cit. 22).

Pour moi, j'aime les choses existantes: je les aime comme elles sont. Je ne désire, je ne cherche, je n'imagine rien hors de la nature.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. I, p. 28.

Philos. *Le monde existant, les êtres existants.*

N. m. (Didact.). *Un existant*: un être vivant, et, en général, conscient (⇒ Existentialisme, cit. 1).

Tout existant naît sans raison, se prolonge par faiblesse et meurt par rencontre.

SARTRE, la Nausée, p. 169.

Comme tout existant, j'ai cherché à rejoindre mon être et pour cela je me suis inspiré d'expériences où j'avais l'illusion d'y avoir accédé.

S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 38.

♦ 2. Qui existe actuellement (dans le temps ou dans l'espace), en vigueur. ⇒ **Actuel, présent.** *Les lois existantes. Majorer les tarifs existants. Un homme d'État doit gouverner avec les éléments existants* (⇒ Charge, cit. 24).

Spécial (comm.). Ensemble des biens appartenant à une entreprise à une date donnée. *Stock existant.* — N. m. (*L'existant*). *L'existant*

en caisse à la date du dix mars s'élevait à... *Existant en portefeuille. Existant en magasin.* ⇒ **Existence, stock.**

♦ **3.** Vieilli et littér. Vivant. « *Une beauté moderne, bien existante...* » (Stendhal, *Journal*, in T. L. F.).

CONTR. Inexistant. — Irréel, virtuel.

EXISTENCE [egzistós] n. f. — XIV^e; bas lat. *existentia*, du lat. class. *existere*. ⇒ 1. Exister.

★ **I. ♦ 1.** (XIV^e). Philos. Le fait d'être ou d'exister, abstraction faite de ce qui est. *Existence des êtres, des choses.* ⇒ **2. Être.** Le Cogito de Descartes assure (cit. 43) l'homme de son existence. *Avoir une existence.* ⇒ **1. Exister.** *Avoir la conscience, le sentiment de son existence, de son existence corporelle.* ⇒ **Cénesthésie.** *Existence morale. Être persuadé d'une chose comme de son existence, y croire fermement.* — *Existence d'un principe créateur* (⇒ Athée, cit. 12), *d'un absolu* (⇒ Dieu, cit. 30). *L'existence de Dieu.* ⇒ **Croire.** *Preuves* de l'existence de Dieu.*

- 1 L'impossibilité où je suis de prouver que Dieu n'est pas me prouve son existence. LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 13.
- 2 La preuve de l'existence de Dieu la plus belle, la plus relevée, la plus solide et la première, ou celle qui suppose le moins de choses, c'est l'idée que nous avons de l'infini. MALEBRANCHE, De la recherche de la vérité, III, II, 6.
- 3 Je confesse que je ne vois nulle impossibilité dans l'existence de plusieurs êtres prodigieusement supérieurs à nous, lesquels auraient chacun l'indépendance d'un globe céleste. VOLTAIRE, Il faut prendre un parti, XXIV.
- 4 De quoi jouit-on dans une pareille situation? De rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix (...). ROUSSEAU, Rêveries..., 5^e promenade.
- 5 (...) tous les athées de Sade posent en principe l'inexistence de Dieu pour cette raison claire que son existence supposerait chez lui indifférence, méchanceté ou cruauté. CAMUS, l'Homme révolté, p. 55.
- 6 (...) l'existence de Dieu serait très fortifiée si on pouvait donner à Dieu d'autres emplois, et lui trouver d'autres aspects que ceux attachés à la Création. Mais on ne sait pas ce qu'il fait en dehors de nous, et c'est ce en quoi il ne nous touche en rien, qui établirait son existence. VALÉRY, Analecta, XLVII.

Jugement d'existence, qui affirme ou nie l'existence de quelque chose (opposé à *jugement de valeur*). ⇒ **Existentiel.**

(V. 1925). Par oppos. à *essence* (cit. 8). *L'existence d'un être humain*: la réalité vivante, vécue (par oppos. à un concept de l'être, une *essence** qui délimiterait une nature humaine). ⇒ **Existentialisme.** *Une philosophie de l'existence* (ce syntagme peut se comprendre au sens vague: « une philosophie de la vie »).

- 7 En termes philosophiques, tout objet a une essence et une existence. Une essence, c'est-à-dire un ensemble constant de propriétés; une existence, c'est-à-dire une certaine présence effective dans le monde. Beaucoup de personnes croient que l'essence vient d'abord et l'existence ensuite (...) L'existentialisme tient, au contraire, que chez l'homme — et chez l'homme seul — l'existence précède l'essence. Sartre, in Action, 27 déc. 1944.
- 8 Cette conception prospective de l'existence, Heidegger l'oppose à l'inertie, à la détermination totale de l'*existentia* classique, de la substance, tout au moins de l'image dégradée qu'on en a souvent proposée. L'être humain n'est pas ce que le décret éternel et inamovible d'une essence lui a imposé d'être, il est ce qu'il a résolu d'être, *autodétermination*. Il ne saurait donc être pourvu d'une définition abstraite, d'une nature antérieure à son existence, il est ce qu'il se fait. E. MOUNIER, Introd. aux existentialismes, p. 41.
- 9 (...) si la description de l'essence relève de la philosophie proprement dite, seul le roman permettra d'évoquer dans sa réalité complète, singulière, temporelle, le jaillement originel de l'existence. S. DE Beauvoir, l'Existentialisme et la sagesse des nations, p. 119.

♦ **2.** (Rare avant le XIX^e). Cour. Le fait d'exister, d'avoir une réalité (pour un observateur). — (En parlant d'une personne). ⇒ **Présence.** *Soupçonner l'existence d'un espion dans une affaire. Depuis son retour il n'a pas signalé son existence.* ⇒ **Manifester** (se). *Je ne m'attendais pas à le voir: j'avais complètement oublié son existence.*

- 10 Lorsque le maire de Verrières revint de la ville, il fut bien surpris de trouver l'allée faite. Son arrivée surprit aussi madame de Rénal; elle avait oublié son existence. STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, VIII.
- 11 (...) dans vingt-cinq ans, ce sera par Gavarni qu'on apprendra l'existence des duchesses de la rue du Helder, des lorettes, des débardeurs, des étudiants; tout ce joyeux monde de la bohème aura disparu devant les mœurs anglo-américaines qui tendent à nous envahir (...). Th. GAUTHIER, Souvenirs de théâtre..., p. 174.
- (XIV^e). En parlant d'une chose. *Découvrir l'existence d'un corps chimique, d'une étoile, d'une nappe de pétrole. Cette radio a révélé l'existence de graves lésions* (⇒ *Cutiréaction*, cit.). *Déceler l'existence d'un tumeur.* ⇒ **Présence.** *Signaler l'existence d'un club, d'une bibliothèque, d'une œuvre récente. Connaissez-vous le dernier livre de X? — J'en ignorais l'existence. Justifier l'existence d'une coutume, d'une situation* (⇒ Canadien, cit. 1). — ⇒ **Réalité.** *L'existence d'un complot. L'existence de classes sociales* (⇒ *Classe*, cit. 1). *L'existence des jugements moraux* (⇒ *Amoral*, cit. 2). *Existence d'un motif, d'une circonstance atténuante.*
- 12 Il s'agit, vous le savez peut-être, d'interdire, pour des raisons de moralité, l'existence de casinos avec jeux de hasard dans un certain rayon autour de Paris. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXII, p. 189.
- 13 (...) il était renseigné sur l'existence d'une organisation qui s'occupait de ce genre d'opérations. CAMUS, la Peste, p. 156.
- 14 La préhistoire elle-même serait romantique dès l'instant que l'un des plus lointains de nos pères a conçu, au delà du monde réel, l'existence possible des choses rêvées (...). Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 467.

Cet homme, à la fois si souple, si fuyant, croyait à la rigueur de sa mission: à la vertu morale du beau, à l'existence du vrai, à la pérennité du goût. 15

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 355.

Comm. *Existence en magasin* (d'une marchandise): quantité de marchandises qui se trouvent en magasin. ⇒ **Existant, stock.**

★ **II.** (Déb. XVIII^e; → ci-dessous, cit. 30). Par ext. ⇒ **Vie.**

♦ **1.** (1734, Voltaire). Vie considérée dans sa durée, son contenu. *La brève existence de l'éphémère. L'existence d'une plante* (⇒ *Aquaticité*, cit. 2). — (Contexte humain). *L'existence d'une personne. L'existence quotidienne. Les vicissitudes de l'existence. Une existence malheureuse.* ⇒ **Destin** (⇒ *Avenir*, cit. 34). *Traîner une existence misérable. Avoir une existence oisive; agitée* (⇒ *Abréviation*, cit. 1). — *Quelle existence! Ce n'est pas une existence! Il a peiné durant toute son existence. Vouer son existence à qqch., à une œuvre. Passer son existence à ne rien faire. Se compliquer, s'empoisonner l'existence. Sentir le vide de son existence* (⇒ *Amèrement*, cit. 2). *Être fatigué, las de l'existence. À la fin de son existence* (⇒ *Diminuer*, cit. 19). *Mettre fin, mettre un terme à son existence; dire adieu à l'existence: se tuer, mourir.* ⇒ **Jour.** — *Assurer son existence matérielle. Conditions* (cit. 5), *moyens d'existence.* ⇒ **Ressource** (→ ci-dessous, cit. 22, 24.1 et 24.3). *Pouvoir à l'existence de quelqu'un.*

Pourquoi nous faire horreur de notre être? Notre existence n'est point si malheureuse qu'on veut nous le faire accroire. Regarder l'univers comme un cachot, et tous les hommes comme des criminels qu'on va exécuter, est l'idée d'un fanatique. 16

VOLTAIRE, Remarques sur les « Pensées » de Pascal, VI.

La mémoire étend le sentiment de l'identité sur tous les moments de son existence (de l'individu). 17

ROUSSEAU, Émile, II.

(...) et moi, languissant loin de vous, je traînerai ma pénible existence entre les regrets et le malheur. 18

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXII.

Mon existence que j'avais rêvée si belle, si poétique, si large, si amoureuse, sera comme les autres, monotone, sensée, bête (...) 19

FLAUBERT, Correspondance, 24 févr. 1839, t. I, p. 42.

C'était son heure jeune (du papillon), et son heure exubérante, et son heure d'amour, et le but et le couronnement de toute son inférieure existence de larve. Vite, vite, dans le délire d'exister, il agita ses ailes (...) 20

LOTI, Figures et Choses..., p. 158.

Dans sa pleine liberté, l'esprit est pareil à cet insecte stupide qui passe la moitié de son existence à filer un cocon et l'autre moitié à le détruire. 21

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », IV, p. 113.

L'existence matérielle de l'homme de l'esprit, quand elle ne lui est pas assurée par les biens indépendants, elle n'est que subterfuges sociaux, stratagèmes, situations peu nettes, réticences avec le métier nécessaire, professions à demi exercées, malaisément supportées. 22

VALÉRY, Autres rhumbs, p. 250.

(...) ces apôtres demeuraient malgré eux des individualistes: bien qu'ils eussent voué leur existence au triomphe d'une cause collective (...) 23

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 44.

(...) un bonheur sitôt perdu et qui n'aura servi qu'à empoisonner le reste de mon existence. 24

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, Lettre de M^{me} Foucaud à Flaubert, p. 361.

— Domicile? 24.1

— 8, boulevard de l'Officier-Inconnu.

— Moyens d'existence?

— Joue du saxophone dans les boîtes de nuit; actuellement, chômeur.

R. QUÉNEAU, le Chiendent, p. 104.

La moindre petite enquête vous aurait montré que cette femme est la maîtresse d'un nommé Robert qui doit avoir une trentaine d'années de moins que vous et qui n'a pas de moyens d'existence avoués. 24.2

René FLORIOT, La vérité tient à un fil, p. 17.

(Av. 1869, Lamartine). Par ext. (en parlant d'une situation, d'une institution...). ⇒ **Durée.** *Cette institution a plusieurs siècles d'existence. On ne donne guère à ce gouvernement plus de trois mois d'existence.*

♦ **2.** Mode, type de vie. *L'existence nomade. Mener une existence ascétique* (cit. 4). *Changer d'existence en se mariant. Cette existence ne lui convient pas. Je m'habitue à ma nouvelle existence.*

Il faudrait donc dire adieu à cette existence si bonne, si pure, si radieuse, à ce respect de tous, à l'honneur, à la liberté!... Grand Dieu! Au lieu de cela, la chiourme, le carcan, la veste rouge, la chaîne au pied (...)! 25

HUGO, les Misérables, I, VII, III.

Il ne prend pas son parti d'avoir dû renoncer à ses « succès » d'autrefois! de ne plus pouvoir mener l'existence qu'il menait! son existence de joli garçon! son existence dissolue! son existence immorale d'avant la guerre! 26

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 54.

Elle a renoncé tristement à l'existence qu'il eût rendue heureuse, et qu'elle avait goûtée, près de Paris (...) 27

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 336.

Dans cet intérieur à la fois comique et sinistre, où tout proclamait la petitesse d'une existence bourgeoise (...) 28

J. GREEN, Léviathan, p. 208.

Vx. « Rang, position sociale » (Littré). ⇒ **État, 2. être.**

Satisfait d'une modique fortune et d'une existence obscure (...) 29

M^{me} DE GENLIS, in LITTRÉ

Existence se répand en divers sens (au XVIII^e s.). P. A. signale dans Montaignac: « un être de son espèce avec qui elle put partager les peines et les plaisirs de l'existence » (vie); dans M^{me} de Beaum.: « Ils n'ont qu'une existence empruntée » (manière de vivre)...; dans Gresset: « Quand on ne doit point sa réputation à des protecteurs... ni son existence à l'esprit d'autrui... » (situation). 30

F. BRUNOT, Hist. de la langue franç., VI, II, 1, p. 1386.

♦ **3.** (1862, Hugo). Par métonymie. (*Une, des existences*). Être vivant. *Les existences qui nous entourent* (⇒ Associer, cit. 13). *Sauver des existences humaines* (⇒ Antisepsie, cit.).

- 31 La destinée unit brusquement et fiança avec son irrésistible puissance ces deux existences déracinées, différentes par l'âge, semblables par le deuil.
HUGO, les Misérables, II, IV, III.
- 32 Il n'y a vraiment que le mariage pour unir deux existences.
MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 140.
- 33 Mais pourquoi, pensai-je, pourquoi tant d'existences, puisqu'elles se ressemblent toutes? A quoi bon tant d'arbres tous pareils?
SARTRE, la Nausée, p. 168.
- CONTR.** Inexistence, non-être, non-existence; essence; apparence, entité. — Absence. — Mort, néant.
DÉR. Existentialiser, existentiel.
COMP. Coexistence, inexistence, non-existence, préexistence.

EXISTENTIAL, ALE, AUX [egzistásjal, al, o] adj. — D. i. (v. 1970); all. *Existential*. → Existentiel.

◆ Philos. Qui est constitutif de la structure ontologique de l'existence (chez Heidegger et ses disciples).

EXISTENTIALISER [egzistásjalize] v. tr. — 1947, Lavelle; de *existence*.

◆ Philos. Donner, conférer l'existence à (une essence). — Pronominal :

Ce n'est pas à l'essence qu'il appartient de s'existentialiser. C'est plutôt à l'existence qu'il convient de s'essentialiser.

Louis LAVELLE, Introduction à l'ontologie, p. 83 (1947).

EXISTENTIALISME [egzistásjalism] n. m. — 1925; répandu v. 1945 (un ex. de 1944, in T.L.F.); de *existential* (1.), et *-isme*. → Existence.

◆ Mise en relief de l'importance philosophique qu'a l'existence individuelle, avec ses caractères irréductibles (Lalande, *Sixième édition*). *L'existentialisme de Socrate, de Kierkegaard, de Heidegger, de Jaspers, etc.*

- 1 À la rigueur, il n'est pas de philosophie qui ne soit existentialiste. La science arrange les apparences. L'industrie s'occupe des utilités. On se demande ce que ferait une philosophie si elle n'explorait l'existence et les existants. Cependant, on attache plus volontiers le nom d'existentialisme à un courant précis de la pensée moderne. En termes très généraux, on pourrait caractériser cette pensée comme une réaction de la philosophie de l'homme contre l'excès de la philosophie des idées et de la philosophie des choses.

E. MOUNIER, Introd. aux existentialismes, p. 8.

Spécialt. Doctrine philosophique selon laquelle l'existence de l'homme précède son essence, lui laissant la liberté et la responsabilité de se choisir. *L'existentialisme athée de J.-P. Sartre* (→ Existence, cit. 7). *L'existentialisme est un humanisme*, ouvrage de J.-P. Sartre. *L'existentialisme chrétien*.

- 2 (...) si vraiment l'existence précède l'essence, l'homme est responsable de ce qu'il est. Ainsi, la première démarche de l'existentialisme est de mettre tout homme en possession de ce qu'il est et de faire reposer sur lui la responsabilité totale de son existence.
SARTRE, L'existentialisme est un humanisme, p. 24.
- 3 L'existentialisme à deux formes : l'une avec Kierkegaard et Jaspers débouche dans la divinité par la critique de la raison, l'autre, que j'appellerai l'existentialisme athée, avec Husserl, Heidegger et bientôt Sartre, se termine aussi par une divinisation, mais qui est simplement celle de l'histoire, considérée comme le seul absolu.

CAMUS, Interview à « Servir », 20 déc. 1945, in Essais, Pl., p. 1427.

CONTR. Essentialisme.

DÉR. Existentialiste.

EXISTENTIALISTE [egzistásjalist] adj. — V. 1940 (→ ci-dessous, cit. 2); de *existentialisme*.

◆ 1. Qui se rapporte à l'existentialisme. *Point de vue existentialiste. Une philosophie, une attitude existentialiste.* — (Personnes; œuvres). Qui adhère à l'existentialisme. *Un romancier existentialiste. Philosophe existentialiste* (contr. : essentialiste). — N. *Les existentialistes. Les existentialistes athées.*

- 1 La plupart des gens qui utilisent ce mot seraient bien embarrassés pour le justifier, puisqu'aujourd'hui, que c'est devenu une mode, on déclare volontiers qu'un musicien ou qu'un peintre est existentialiste (...) Il semble que, faute de doctrine d'avant-garde analogue au surréalisme, les gens avides de scandale et de mouvement s'adressent à cette philosophie, qui ne peut d'ailleurs rien leur apporter dans ce domaine; en réalité, c'est la doctrine la moins scandaleuse, la plus austère; elle est strictement destinée aux techniciens et philosophes.
SARTRE, L'existentialisme est un humanisme, p. 15.
- 2 (...) on parlait depuis longtemps de philosophie « existentielle », mais j'ignorais le sens du mot « existentialiste » que venait de lancer Gabriel Marcel.
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 562.

◆ 2. Fam. (Vieilli). S'est dit des jeunes gens qui, à la fin de la dernière guerre et après la Libération, firent de l'existentialisme une mode (idées, mœurs, tenue), et aussi des lieux qu'ils fréquentaient. *Les caves existentialistes de Saint-Germain-des-Prés.* — N. *Les zazous et les existentialistes.*

CONTR. Essentialiste.

EXISTENTIEL, IELLE [egzistásjɛl] adj. et n. — 1907, *existentiel*, Bergson; de *existence*, et *-iel*.

◆ 1. Philos. Relatif à l'existence en tant que réalité vécue. *Angoisse existentielle. Malaise existentiel. Philosophie existentielle* : philosophie de l'existence*. ⇒ Existentialisme. *Jugement existentiel* : jugement d'existence*.

On reconnaît (dans « le Chateau », de Kafka) un thème familier à la philosophie existentielle : la vérité contraire à la morale.

CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 183.

Dans les limites de la condition humaine, quel plus grand espoir que celui qui permet d'échapper à cette condition? Je le vois une fois de plus, la pensée existentielle, contre l'opinion courante, est née d'une espérance démesurée, celle-là même qui, avec le christianisme primitif et l'annonce de la bonne nouvelle, a soulevé le monde ancien.

CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 209.

Les satisfactions que j'ai cherchées pour combler une vie, un vide, une nostalgie et que j'ai obtenues ont réussi parfois, mais si peu, à masquer le malaise existentiel.

E. IONESCO, Journal en miettes, p. 28.

N. (Vx). *Un existentiel, une existentielle* : partisan de l'existentialisme. ⇒ Existentialiste.

Pour les existentiels, la négation c'est leur Dieu. Exactement, ce dieu ne se souvient que par la négation de la raison humaine.

CAMUS, le Mythe de Sisyphe, in Essais, Pl., p. 128-129.

◆ 2. (Mil. xx^e). Math., log. *Quantificateur* existentiel* : quantificateur, dont le symbole est \exists et signifiant « il existe ». *Quantificateur existentiel* (il existe au moins un X pour lequel...) et *quantificateur universel* (pour tout X...).

Il faudrait pour la décrire correctement (la phrase « certains français vont rester sur la lune »), que le posé, comme le présupposé, contienne un quantificateur existentiel, mais que le quantificateur existentiel du présupposé prenne pour univers de référence les personnes dont l'existence a été affirmée dans le posé.

Oswald DUCROT, Dire et ne pas dire, p. 150.

DÉR. Existentialisme, existentialiste, existentiellement.

EXISTENTIELLEMENT [egzistásjɛlmã] adv. — 1551, *existentiellement*, in D. D. L.; de *existentiel*, et *-ment*.

◆ Didact. (philos). D'une manière conforme à la réalité, à un état de fait.

1. EXISTER [egziste] v. intr. — XIV^e; rare jusqu'au XVII^e; lat. *existere*, de *ex-*, et *sistere* « être placé ».

◆ 1. (XIV^e). Avoir une réalité. ⇒ 1. Être. — REM. Selon la philosophie classique, *exister* est synonyme de *être*; mais dans la pratique, *exister* insiste avec plus de force sur la réalité que *être*, verbe monosyllabique dans ses formes les plus courantes, affaibli par ses emplois de copule et d'auxiliaire : on dit qu'une chose est (« existe »), mais aussi qu'elle est impossible, impensable, irréelle, imaginaire... — *Tout ce qui existe. ⇒ Réalité, réel; chose, objet; nature, univers. L'homme existe. Un être fabuleux, imaginaire* qui n'a jamais existé. Cette personne n'existe pas, c'est un mythe; elle n'existe que dans sa pensée, son imagination. « Je pense, donc (cit. 3) Dieu existe... » (La Bruyère). « Si Dieu (cit. 6) n'existait pas, il faudrait l'inventer » (Voltaire). *La société n'existe et ne vit que par l'individu* (→ Auto-nomie, cit. 3). *Pour la Rochefoucauld, les vertus n'existent pas* (→ Dissoudre, cit. 3). *L'amour absolu* (cit. 21) *n'existe pas. Vous avez dû inventer ce mot, il n'existe pas. Cette influence existe, est effective, réelle. Une chose comme celle-là ne devrait pas exister.**

L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger.

VOLTAIRE, Satires, « Les cabales ».

Quand même Dieu n'existerait pas, la religion serait encore Sainte et divine. Dieu est le seul être qui, pour régner, n'ait même pas besoin d'exister. Ce qui est créé par l'esprit est plus vivant que la matière.

BAUDELAIRE, Journaux intimes, « Fusées », 1.

L'infini, mon cher, n'est plus grand chose, — c'est une affaire d'écriture. *L'univers n'existe que sur le papier.* Aucune idée ne le représente. Aucun sens ne le montre. Cela se parle et rien de plus.

VALÉRY, Monsieur Teste, p. 107.

Je sais bien qu'il (le spectre) n'existe peut-être pas, que tous ceux qui prétendent l'avoir rencontré dans ces parages sont peut-être victimes d'une hallucination.

GIRAUDOUX, Intermezzo, 1, 1.

(...) il est indispensable de reconnaître que le monde existe en dehors de l'homme, qu'il n'est pas le reflet de son rêve, la création de sa pensée. Le meilleur moyen de s'opposer à l'erreur intellectualiste (...) c'est de reconnaître l'existence d'une réalité extérieure à l'homme.

DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 73.

Les institutions que nos ancêtres ont adoptées après six mille ans d'expérience, valent mieux que les constructions d'imbéciles hâtifs et prétentieux. Ce qui existe a une grande vertu, c'est d'exister.

A. MAUROIS, le Discours de Dr O'Grady, XIV, p. 153.

On ne pouvait même pas se demander d'où ça sortait, tout ça, ni comment il se faisait qu'il existât un monde, plutôt que rien. Ça n'avait pas de sens, le monde était partout présent, devant, derrière. Il n'y avait rien eu avant lui. Rien. Il n'y avait pas eu de moment où il aurait pu ne pas exister. C'est bien ça qui m'irritait : bien sûr il n'y avait aucune raison pour qu'elle existât, cette lave coulante. Mais il n'était pas possible qu'elle n'existât pas.

SARTRE, la Nausée, p. 170.

J'ai lu quelque part :

« Dieu existe, je l'ai rencontré! »

Ça alors! Ça m'étonne!

Que Dieu existe, la question ne se pose pas!

Mais que quelqu'un l'ait rencontré avant moi, voilà qui me surprend!

Raymond DEVOS, Sens dessus dessous,

« L'homme existe, je l'ai rencontré », p. 29.

Avec un compl. de lieu. Se trouver (quelque part). ⇒ 1. Être, recon-

trer (se), trouver (se). Cette variété d'oiseau n'existe pas en Europe. Introduire une plante là où elle n'existait pas (→ Acclimatation, cit. 9). Institution qui n'existe qu'en France. L'amour (cit. 13) tel qu'il existe dans la société. ⇒ Régner. — Au p. prés. Spécialt (comm.). Marchandises existant en magasin. ⇒ Existant.

8 Pour ne pas risquer de trop grands retards, il s'est contenté le plus possible de meubles existant en magasin, ou de solutions simplifiées.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XII, p. 125.

Être, se trouver (à un moment donné, dans une durée). Choses qui existent en même temps. ⇒ Coexister; contemporain. Dans ce temps-là, les avions n'existaient pas. Continuer d'exister. Cette ancienne coutume existe encore, existe toujours. La chose telle qu'elle existe actuellement, aujourd'hui. ⇒ Continuer, demeurer, durer, persister, subsister. Institution qui existe depuis des décennies. Cette loi, cet usage n'existe plus depuis 1920. ⇒ Périmé (être périmé). → Ne plus avoir cours*, ne plus être en vigueur*; et aussi abolition, abrogation, suppression. Cesser d'exister. ⇒ Disparaître.

9 S'il est une chose dont on dise : Vois ceci, c'est nouveau ! cette chose existait déjà dans les siècles qui nous ont précédés.

BIBLE (SEGOND), l'Écclésiaste, I, 10.

10 Les règles n'existent plus, le bien n'est plus le bien, le mal n'est plus le mal, les usages, les illusions, toutes les vieilles assises sont bouleversées (...)

MONTHÉRLANT, le Songe, VIII, p. 139.

Avoir une réalité (pour qqn, d'une certaine manière).

11 (...) j'écris les choses comme je les sens, c'est-à-dire comme je crois qu'elles existent.

FLAUBERT, Correspondance, t. III, p. 371.

12 (...) les êtres n'existent pour nous que par l'idée que nous avons d'eux (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 274.

12.1 Sons, couleurs, parfums, n'existent que dans leur relation avec l'homme.

GIDE, les Nouvelles Nouritures, in T. L. F.

Impersonnel. ⇒ 1. Avoir (il y a). Il existe un commissariat dans chaque arrondissement. Il existe des croyants (cit. 9) mais il y a des incroyables. Il en existe de plusieurs sortes, il n'en existe plus.

13 En France, dans presque toutes les Préfectures du second ordre, il existe un salon où se réunissent des personnes considérables et considérées, qui néanmoins ne sont pas encore la crème de la société.

BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 243.

14 Il existe une façon pratique d'éviter la contagion des maladies : c'est de supprimer les malades — ou tout au moins de les isoler à jamais.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 143.

15 Il devrait exister un amour si parfait qu'il ferait partager dans l'instant même tous les sentiments de celle que l'on aime.

A. MAUROIS, Climats, I, xx.

♦ 2. (1760). Sujet n. de personne. Vivre (en général avec l'idée de « conscience »). Quand j'aurai cessé d'exister. Tant que j'existerai (→ Écriture, cit. 28); depuis que j'existe. Elle n'existe que pour lui. La joie d'exister. Avoir une raison d'exister. — Exister, n'exister que par (un sentiment, une sensation, une activité...). Il n'existe que par son projet, que par son amour.

15.1 On ne peut rendre ce que je souffris; il me semblait que l'on m'arrachât les membres, et que mon estomac qui portait à faux, dirigé par son poids vers la terre, dût s'entr'ouvrir à tous les instants; la sueur coulait de mon front, je n'existais plus que par la violence de la douleur; si elle eût cessé de comprimer mes nerfs, une angoisse mortelle m'eût saisie.

SADE, Justine..., t. I, p. 69 (1791).

16 (...) il se livrait au plaisir d'exister, si vif à cet âge, et au milieu des plus belles montagnes du monde.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, VIII.

17 Croyez-vous cependant, mon cher, que la nature Laisse ainsi par oubli vivre sa créature? Qu'elle nous ait donné trente ans pour exister, Et le reste pour geindre ou bien pour tricoter?

A. DE MUSSET, À quoi rêvent les jeunes filles, II, I.

18 Qu'il me tue donc tout de suite, puisque aussi bien je ne peux exister après un coup pareil.

G. SAND, François le Champi, x.

19 Nous n'existons vraiment que pour ces petits êtres Qui dans tout notre cœur s'établissent en maîtres (...)

AUGIER, Gabrielle, v, 5, cité par GUERLAC.

20 Il faut autour de soi, pour exister, des réalités qui durent.

SAINT-EXUPÉRY, Courrier Sud, II, VI.

21 Exister, c'est ça : se boire sans soif.

SARTRE, l'Âge de raison, III, p. 53.

21.1 La vie est malheur. Cela ne m'empêche pas de préférer la vie à la mort, exister à ne pas exister, car je ne suis pas sûr d'être une fois que je n'existerai plus.

E. IONESCO, Journal en miettes, p. 28.

21.2 Il (le bourreau) n'a de place que dans les malédictions des hommes, il ne sert qu'à leurs vengeances, il n'existe que par leurs crimes.

HUGO, Han d'Islande, in T. L. F.

Péj. Mener une vie purement végétative. ⇒ Durer. Exister sans vivre.

22 Pour nous, vivre, c'est nous modifier; pour les Arabes, exister c'est durer.

E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 45.

23 Il appréhendait et désirait tout à la fois la venue de cette lettre qui lui permettrait de vivre pendant quelques mois. C'est-à-dire qui lui permettrait d'exister, sans âme et sans volonté, dans le sillage déprimant de la Slaoui, de plus en plus insolente.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XVI.

♦ 3. (1760). Sens fort. Avoir de l'importance, de la valeur. ⇒ Compéter. Le passé n'existe pas pour elle (→ Aujourd'hui, cit. 27). Rien n'existe pour lui lorsqu'il travaille (→ Application, cit. 9). Rien n'existait plus à ses yeux. Pour elle, les autres n'existent pas. Faire comme si quelqu'un, quelque chose n'existait pas. ⇒ Inexistant. Untel n'existe pas auprès de vous, votre technique est bien meilleur.

leur. Son projet? mais il n'existe pas! Et les services que je vous ai rendus? ça existe, tout de même!

(...) elle était seule à souffrir. Partout les hommes et les femmes mangeaient, travaillaient et dormaient dans une insouciance à peu près parfaite; leurs petits ennuis n'existaient pas.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 228.

Je ne me souviens pas, même au cinéma, d'avoir vu un plongeon en fil à plomb comme j'en exécuté... Et les autres, s'il y a des compétiteurs, n'existent pas à côté de moi. Aussi n'est-ce pas sans sourire que j'assisté, quand exceptionnellement ça m'arrive, à des compétitions sportives.

Henri MICHAUX, La nuit remue, p. 21.

► EXISTANT, ANTE p. prés., adj. et n. Voir à l'ordre alphabétique.

CONTR. Manquer. — Mourir.

DÉR. Existant. — Voir Existence; 2. exister.

COMP. Coexister, préexister. — Inexistant.

HOM. 2. Exister.

2. EXISTER [egziste] n. m. — xx^e; du v. 1. exister, substantivé.

♦ Philos. Existence concrète d'un être.

Dieu est l'Exister par soi.

MARITAIN, Court traité de l'existence et de l'existant, p. 83.

HOM. 1. Exister.

EXIT [egzit] v. et n. m. invar. — V. 1940; mot lat. signifiant « il sort », de *exire*.

♦ 1. Exit (tel personnage) : (tel personnage) sort (indication scénique, dans une pièce de théâtre).

Exit le Chambellan. Entre d'un côté Violante, de l'autre Auguste.

GIRAUDOUX, Ondine, in T. L. F.

♦ 2. N. m. Sortie (des personnages d'un spectacle).

Après l'exit des girls l'orchestre reprend et Jacques repart sur la piste avec Lulu Doumer.

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 196.

EX-LIBRIS [ekslibris] n. m. — 1870, in Larousse; mots lat. signifiant « (faisant partie) des livres (de...) ».

♦ Inscription apposée sur un livre pour en indiquer le propriétaire. — Par ext. Vignette artistique portant le nom, la devise, les armes... du bibliophile. Collection d'ex-libris. Coller son ex-libris dans un livre.

Les premiers ex-libris français, qui datent du commencement du XVII^e siècle, étaient de grandes dimensions à cause du format in-folio des livres.

Louis RÉAU, Dict. d'art et d'archéologie, art. Ex-libris.

EX NIHILIO [eksniilo] adv. ou adj. — D. i.; mots lat. « de rien » — cf. la loc. *ex nihilo nihil* (littéral de rien rien « rien n'est produit de rien ») —, qui rappellent un vers de Perse, adapté par Lucrèce et résumant la philosophie épicurienne.

♦ Didact (philos., théol.). En partant de rien*. Créer qqch. *ex nihilo*. Création* *ex nihilo*.

EXO- Élément, tiré du grec *exō* « dehors », et entrant dans la composition de nombreux mots savants. ⇒ Ecco- (contr. : *endo-*). ⇒ Exoascus, exobiologie, exocardique, exocentrique, exoccipital, exocrâne, exocrânién, exocrine, exodontie, exogame, exogamie, exogène, exognathe, exogyne, exomorphe, exoplasme, exoréique, exoréisme, exosome, exosphère, exosquelette, exotherme, exothermique, exotoxine.

EXOASCUS [egzoaskys] n. m. — Fin XIX^e; de *exo-*, et grec *askos* « sac, outre ».

♦ Bot. Champignon ascomycète (*Taphrinales*), parasite des végétaux et remarquable par les déformations qu'il provoque chez l'hôte. *L'exoascus cause la maladie de la cloque du pêcher, de la « pochette » du prunier.*

EXOBILOGIE [egzobjolɔzi] n. f. — V. 1960; de *exo-*, et *biologie*.

♦ Didact. Science qui a pour objet d'étudier les possibilités de vie dans l'univers extra-terrestre.

DÉR. Exobiologiste.

EXOBIOLISTE [egzobjolɔzist] n. — 1971; de *exobiologie*(ie), et *-iste*.

♦ Didact. - Des données relatives à la température de l'atmosphère de Titan auraient ainsi été perdues, au grand dam des exobiologistes qui se demandent toujours si Titan ne serait pas leur ultime espoir de découvrir une autre forme de vie dans le système solaire - (la Recherche, n° 105, nov. 1979).

EXOCARDIAQUE [egzokardjak] adj. — 1878, in Larousse; de *exo-*, et *cardiaque*.

♦ Méd. Se dit d'un bruit du cœur produit hors de la cavité cardiaque.

EXOCENTRIQUE [egzosãtrik] adj. — V. 1960; angl. *exocentric*, de *exo-*, et *centre*.

♦ Ling. Se dit d'une construction grammaticale dont la fonction et la distribution diffèrent de celle de chacun de ses constituants (opposé à *endocentrique**).

EXOCET [egzôsẽ] n. m. — 1558; lat. *exocœtus*, grec *exôkoitos*, propr. « qui sort de sa demeure », de *exô* « hors de », et *koitê* « lit, demeure ».

★ I. Poisson des mers chaudes (famille des *Exocétidés*) au dos bleu foncé, au ventre blanc, à la queue échancrée, pourvu de nageoires pectorales amplement développées qui lui permettent de sauter hors de l'eau et de planer un instant dans l'air. — Syn. cour. : *poisson volant*. *Des exocets*. *Exocet sauteur*, *exocet volant*. *L'exocet vit dans les mers tropicales, mais une variété dite « hirondelle des mers », se rencontre en Méditerranée*.

★ II. N. m. invar. [egzôsẽ] (V. 1979). Nom d'un missile surface-surface autoguidé de fabrication française. « *La France n'a pas cessé de fournir des armes à l'Irak (...) Les exocet, lancés par les Super-Étendard, s'attaqueraient aux terminaux pétroliers, ils serviraient d'armes dans la guerre économique* » (Raymond Aron, in *L'Express* 14 oct. 1983, p. 105).

EXOCRÂNE [egzokran] n. m. — xx^e; de *exo-*, et *crâne*.

♦ Anat. Surface extérieure de la boîte crânienne. *L'endo-crâne* (⇒ *Endo-*) et *l'exocrâne*.

EXOCRÂNIEN, IENNE [egzokranjẽ, jẽ] adj. — xx^e; de *exo-*, et *crânién*.

♦ Anat. Qui se trouve en dehors de la cavité crânienne. *Veines exocrâniennes*.

EXOCRINE [egzokrin] adj. — 1906, in *Rev. gén. des sc.*, n^o 24, p. 1066; de *exo-*, et grec *krinein* « sécréter », d'après *endocrine*.

♦ Physiol. Se dit d'une glande qui déverse son produit de sécrétion à la surface de la peau, ou d'une muqueuse. *Les glandes salivaires sont exocrines*. — Par ext. *Sécrétion exocrine*.

On connaissait toute une série d'organes glandulaires spéciaux (...) qui (...) se distinguaient, d'une part par une vascularisation importante, de l'autre par l'absence de conduit excréteur. Claude BERNARD les avait appelées glandes à sécrétions internes (nous disons aujourd'hui glandes *endocrines*), par opposition aux glandes ordinaires ou *exocrines*, qui évacuent leur sécrétion par un canal, soit directement au dehors, soit dans le tube digestif (...) Le foie, par la sécrétion de la bile est une glande exocrine.

Maurice CAULLERY, les Étapes de la biologie, p. 94.

CONTR. *Endocrine*.

1. EXODE [egzod] n. m. — 1293; rare av. xvii^e; lat. ecclés. *exodus*, grec *exodos*, propr. « départ, sortie », de *ex* « hors de », et *hodos* « route, voyage ».

♦ 1. (Avec un E majuscule). Émigration des Hébreux hors d'Égypte. *Moïse fut le conducteur du peuple juif au cours de l'Exode*.

(...) l'Exode se place vers 1440 ou vers 1225 (...) Une chose est sûre, c'est que le départ de Moïse eut lieu (...) dans le moment où l'Égypte, sous les Pharaons des xviii^e et xix^e dynasties, atteignit à sa plus prestigieuse puissance.

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 86.

Par métonymie. Second livre de la Bible, qui relate cette pérégrination. *Passage, phrase de l'Exode*.

♦ 2. (1865). Par ext. Émigration en masse (d'un peuple). ⇒ *Émigration, fuite*. *L'exode des Irlandais au xix^e siècle*. *L'exode des Alsaciens en 1871*. — Fam. *L'exode des Parisiens au moment des vacances*. *L'exode vers les plages*.

(...) l'exode annuel des habitants de Constantinople vers le Bosphore s'était accompli.

LOTI, les Désenchantées, xviii.

(...) les autres, pitoyable cohorte que montrent tous les exodes, ayant entassé sur des carrioles leurs objets familiers, les enfants, les vieillards, traînaient indéfiniment sous le soleil de plomb.

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 262.

4 Depuis les guerres mondiales les migrations ont pris un caractère de contrainte dont l'humanité n'a pas à être fière. Les exodes et transferts de population, portant sur des millions de sujets, ont fait croire à un retour aux noires périodes de l'Antiquité. Il s'est agi de *déplacements politiques*, provoqués par la peur ou par la force (...)

REBOUD et GUITTON, Précis d'économie politique, n^o 140, t. I, p. 139.

Spécialt. Fuite des populations civiles devant l'avance allemande en mai et juin 1940.

5 Je survole donc des routes noires de l'interminable sirop qui n'en finit plus de cou-

ler. On évacue, dit-on, les populations. Ce n'est déjà plus vrai. Elles s'évacuent d'elles-mêmes. Il est une contagion démente dans cet exode. Car où vont-ils, ces vagabonds? Ils se mettent en marche vers le Sud, comme s'il était, là-bas, des logements et des aliments (...) L'ennemi progresse plus vite que l'exode (...)

SAINT-EXUPÉRY, Pilote de guerre, p. 110-111.

(...) ceux que la mitraille et les bombes ont arrêtés dans l'exode, ceux qui avançaient sur la route en quatre files serrées (...)

G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, Lieu d'asile, III.

Exode rural : dépeuplement des campagnes au profit des villes. ⇒ *Dépeuplement* (cit. 2), *désertion*.

L'exode rural est un des événements du siècle. Ce n'est pas une ruée subite vers les villes et les régions industrielles, c'est un écoulement lent, mais continu qui vide peu à peu des provinces entières.

Pierre GAXOTTE, Hist. des Français, t. II, p. 473.

♦ 3. Par anal. (Choses). *Exode des capitaux*, leur départ à l'étranger. ⇒ *Fuite*.

À défaut de l'afflux des travailleurs étrangers, on aurait un exode des capitaux, et le pays où une pareille situation se produirait verrait s'arrêter bien vite chez lui tout développement de la production.

COLSON, Cours d'économie politique, t. II, p. 55 (éd. 1925).

(1963; trad. de l'angl. *brain drain*). *Exode des cerveaux* : émigration massive des intellectuels vers un autre pays.

HOM. 2. *Exode*.

2. EXODE [egzod] n. m. — Av. 1596; lat. *exodium*, grec *exodion*, de *ex* « hors de », et *hodos* « route ».

Didactique.

♦ 1. (Av. 1596). Antiq. grecque. Quatrième et dernière partie de la tragédie grecque qui suivait la sortie du chœur et contenait le dénouement.

(...) l'exode, toute cette partie de la tragédie après laquelle le chœur ne chante plus.

RACINE, Traductions, Œ., t. V, p. 480.

♦ 2. (Av. 1672). Petite pièce qui se jouait après la tragédie, pour finir le spectacle, chez les Romains.

HOM. 1. *Exode*.

EXODONTIE [egzodõsi] n. f. — V. 1965; de *exo-*, grec *odontos* « dent », et suff. *-ie*.

♦ Didact. Traitements externes et chirurgicaux des dents (opposé à *endodontie*).

DÉR. *Exodontique*.

EXODONTIQUE [egzodõtik] adj. — xx^e; de *exodontie*.

♦ Didact. De l'exodontie. *Thérapeutique exodontique*.

CONTR. *Endodontique*.

EXOGAME [egzogam] adj. et n. — 1874; de *exo-*, et *-game*, grec *gamos* « mariage »; cf. *exogamous*, 1865, en anglais.

♦ Didact. (ethnol.). Qui pratique l'exogamie. *Les tribus exogames*. *Civilisation exogame*.

CONTR. *Endogame*.

EXOGAMIE [egzogami] n. f. — 1874; de *exo-*, et *-gamie*.

♦ 1. Didact. (sociol.). Coutume suivant laquelle les mariages se font entre les membres de clans différents.

Le même principe de réciprocité préside au mariage. La nécessité de l'exogamie n'est pas le simple aspect positif de la prohibition de l'inceste. Il ne s'agit pas seulement de se marier hors du groupe mais encore de se marier dans un autre déterminé à l'avance. Telle union est moins défendue que telle autre prescrite.

Roger CAILLOIS, l'Homme et le Sacré, p. 94.

2 Chaque fois qu'un sujet « tombe » amoureux, il reconduit un peu du temps archaïque où les hommes devaient enlever les femmes (pour assurer l'exogamie) : tout amoureux qui reçoit le coup de foudre a quelque chose d'une Sabine (ou de n'importe laquelle des Enlevées célèbres).

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 223.

♦ 2. Biol. Reproduction par fécondation de gamètes provenant de deux individus de la même race, mais non apparentés, ou de races différentes. ⇒ *Allogamie*.

CONTR. *Endogamie* (1. et 2.).

DÉR. *Exogamique*.

EXOGAMIQUE [egzogamik] adj. — 1893; de *exogamie*.

♦ Didact. (ethnol.). Qui concerne l'exogamie, en a les caractères. *Union exogamique*.

On pourra donc fort bien avoir un régime qui soit exogamique, par rapport au clan, et endogamique par rapport au peuple.

Grande Encycl. (BERTHELOT), art. *Famille* (1893).

CONTR. Endogamique.

EXOGÈNE [egzoʒen] adj. — 1813, bot.; de *exo-*, et *-gène*.

♦ 1. Didact. (méd., etc.). Qui provient de l'extérieur, qui se produit à l'extérieur (de l'organisme, d'un système), ou qui est dû à des causes externes. *Intoxication exogène*. — Bot. *Membre exogène*, qui apparaît comme une excroissance de l'axe.

♦ 2. (Géol.). Qui affecte la partie superficielle de l'écorce terrestre. *Processus exogènes*. *Roches exogènes*, formées à la surface (roches sédimentaires).

CONTR. Endogène.

EXOGNATHE [egzoʒnat] adj. — 1865, Littré; de *exo-*, et grec *gnáthos* « mâchoire ».

♦ Didact. Qui a des mâchoires extérieures proéminentes. ⇒ **Prognathe**.

DÉR. Exognathie.

EXOGNATHIE [egzoʒnati] n. f. ou **EXOGNATHISME** [egzoʒnatism] n. m. — 1933, in Larousse; de *exognathe*, et *-ie*, *-isme*.

♦ Didact. Syn. de *prognathisme*. *L'exognathie comme l'endognathie sont des caractères ethniques*.

CONTR. Endognathie.

EXOGYNE [egzoʒin] adj. — 1865, in Littré; de *exo-*, et *-gyne*.

♦ Bot. *Fleur exogyne*, dont le pistil est saillant en dehors.

EXOMORPHE [egzomɔʁf] adj. — 1905, in *Rev. gén. des sc.*, n° 11, p. 511; de *exo-*, et *-morphe*.

♦ Géol. Qui a les caractères de l'exomorphisme. *Roches exomorphes*. *Métamorphisme exomorphe*.

CONTR. Endomorphe.

DÉR. Exomorphique, exomorphisme.

EXOMORPHIQUE [egzomɔʁfik] adj. — xx^e; de *exomorphe*, et *-ique*.

♦ Géol. Relatif à l'exomorphisme. *Corrosion exomorphique*.

DÉR. Endomorphique.

EXOMORPHISME [egzomɔʁfism] n. m. — 1933, in Larousse; de *exomorphe*, et *-isme*.

♦ Géol. Changement de nature des roches encaissantes* au contact des roches endogènes. ⇒ **Métamorphisme** (métamorphisme de contact). — Par métonymie. Étude de ce changement.

On appelle *exomorphisme* l'étude du métamorphisme de contact, et *endomorphisme* l'étude des anomalies constatées à l'intérieur du granite.

P. LAFFITTE, *Roches plutoniques*, in Encycl. Pl., la Terre, p. 749.

CONTR. Endomorphisme.

EXOMPHALE [egzɔfal] n. f. — 1658, in D.D.L.; grec *exomphalon*, de *ex-* « hors de », et *omphalos* « nombril ».

♦ Méd. Hernie ombilicale (du nouveau né).

EXON [egzɔ] n. m. — 1979; de *ex-* (ces séquences sont exprimées), et suff. *-on*. → Codon.

♦ Biol. (opposé à *intron*). Portion d'A.D.N. du gène d'eucaryote qui correspond à une séquence de codage et est « recopiée » par l'A.R.N.-messager.

EXONDATION [egzɔdasjɔ̃] n. f. ou **EXONDEMENT** [egzɔdmɑ̃] n. m. — 1870, *exondation*; *exondement*, 1873; *exundation*, 1560; lat. *exundatio*, de *exundere*, et suff. *-ation*, *-ment*.

♦ Didact. (géol.). Action de s'exonder; retrait des eaux d'inondation.

EXONDER (S') [egzɔde] v. pron. — 1870, in P. Larousse; *exondé*, 1839, in D.D.L.; du lat. *ex* « hors de », *onde*, et suff. verbal.

♦ Géol. Se découvrir (en parlant d'un lieu précédemment inondé); émerger hors de l'eau. — Au p. p. *Terre exondée*.

(...) ce petit royaume asiatique qui, comme ses voisins, le Cambodge, le Siam, ou la Birmanie, n'est qu'un couloir d'alluvions spongieuses, de terres exondées, et apporte aux chaudes mers indiennes les neiges du Thibet.

Paul MORAND, *Bouddha vivant*, p. 10.

EXONÉRATION [egzɔnɛrasjɔ̃] n. f. — 1552; lat. *exoneratio*, du supin de *exonerare*. → Exonérer.

♦ 1. (1865, in Littré). Action d'exonérer; résultat de cette action. ⇒ **Abatement**, **affranchissement**, **décharge**, **déduction**, **dégrèvement**, **diminution**, **dispense**, **exemption**, **franchise**, **immunité**, **remise**. *Exonération fiscale*. *Exonération totale*. *Exonération partielle*. *Certaines indemnités bénéficient d'une exonération fiscale*. ⇒ **Allègement**.

(Un régime qui tient compte) de la personnalité du contribuable, par le système des abattements ou des exonérations aussi bien que par la progressivité des taux (...)

L. TROTABAS, *Précis de science et de législation financière*, n° 251, p. 163.

Ayant dû renoncer à l'exonération totale de ces bénéficiaires (agricoles), ceux-ci ont été du moins assujettis à un impôt adouci.

L. TROTABAS, *Précis de science et de législation financière*, n° 284, p. 196.

(...) une exonération au moins partielle des bénéfices réalisés par les coopératives de consommation.

DALLOZ, *Nouveau répertoire de droit*, Sté coop., n° 73.

♦ 2. (1552). Physiol. Évacuation des matières fécales.

Je savais par cœur des tirades entières sur l'exonération imparfaite du constipé.

J. ROMAINS, *Knock*, in T.L.F.

CONTR. Aggravation, assujettissement, imposition, surcharge, surtaxe.

EXONÉRER [egzɔnɛre] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1829; « décharger », 1680; lat. jurid. *exonerare*, propr. « décharger », de *ex-*, et *onerare* « charger », de *onus*, *oneris* « poids, charge ».

♦ 1. Décharger (qq) d'une obligation financière, de quelque chose d'onéreux*. — Spécial (dr.). *Exonérer un contribuable*, le décharger de l'impôt en totalité ou en partie. — (Au passif). *Les contribuables ayant des revenus modestes sont exonérés d'impôt*. ⇒ **Affranchir**, **décharger**, **dégager**, **dégrever**, **dispenser**, **exempter**, **libérer**. *Les coopératives agricoles sont exonérées de l'impôt sur les sociétés*. — Par ext. *Exonérer qq. certains revenus*.

(...) rappelons que beaucoup de personnes (avant la Révolution), à des titres divers, échappait aux charges; leur qualité les « exonérait », on disait généralement *exemptait*.

F. BRUNOT, *Hist. de la langue franç.*, t. VI, 1, p. 477.

Au participe passé :

(...) il y a des *contribuables exonérés*. Certains revenus qui entreraient dans l'énumération légale sont affranchis complètement de l'impôt en considération de leur nature, ou de la personnalité de ceux qui en bénéficient : pensionnés de guerre (...), anciens combattants (...)

L. TROTABAS, *Précis de science et de législation financière*, n° 294, p. 204.

Passif. *Les marchandises en transit sont exonérées des droits de douane*.

♦ 2. Didact. et rare. Dispenser, exempter.

X... avait bien des « traits de caractère », par lesquels il n'était pas difficile de le classer (il était « indiscret », « ficelle », « paresseux », etc.), mais il m'avait été donné à deux ou trois reprises de lire dans ses yeux une expression d'une telle innocence (pas d'autre mot) que je m'obstinais, quoi qu'il arrivât, à le mettre, en quelque sorte, à part de lui-même, hors de son propre caractère. À ce moment-là, je l'exonérais de tout commentaire.

R. BARTHES, *Fragments d'un discours amoureux*, p. 44 (1977).

► **S'EXONÉRER** v. pron.

♦ 1. Se libérer d'une charge. *S'exonérer d'une dette en l'acquittant*. — Fig. *S'exonérer de toute responsabilité, d'une lourde charge*.

♦ 2. Méd. (vieilli). Faire ses besoins naturels.

► **EXONÉRE, ÉE** p. p. adj.

Marchandises exonérées, dispensées de droits de douane. ⇒ **Franchise** (en). *Contribuable, débiteur exonéré*. — N. *Les exonérés*.

CONTR. Aggraver, alourdir, assujettir, imposer, surcharger, surtaxer.

EXOPHORIE [egzɔfɔʁi] n. f. — Mil. xx^e; grec *exóphoros*, de *exo-*, et *pherein* « porter ».

♦ Pathol. Trouble de la vision binoculaire, forme d'hétérophorie.

EXOPHTALMIE [egzɔftalmi] n. f. — 1741, in D.D.L.; grec *exophthalmos*, de *ex* « hors », *ophthalmos* « œil », et suff. *-ie*.

♦ Méd. Saillie anormale du globe oculaire hors de l'orbite. *Exophtalmie causée par l'hyperthyroïdie*; goitre* exophtalmique. — Maladie comportant ce symptôme. *Exophtalmie œdémateuse*.

DÉR. Exophtalmique.

CONTR. Endophtalmie.

EXOPHTALMIQUE [egzɔftalmik] adj. et n. — 1836; de *exophtalmie*, et *-ique*.

♦ Méd. Qui se rapporte à l'exophtalmie ou s'en accompagne. *Goitre exophtalmique*. ⇒ **Basedowien**.

Dans de grandes jarres, des poissons chinois à yeux de scaphandres, exophtalmiques, attendent le passage hebdomadaire du médecin qui vient les soigner et les nourrir de semence de pou. Paul MORAND, Rien que la terre, p. 59.

EXOPLASME [egzoplasm] n. m. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 21, p. 1102; de *exo-*, et (*ecto*)*plasma*.

◆ Didact., rare. ⇒ **Ectoplasme**.

EXORABLE [egzorabl] adj. — 1541, Calvin; lat. *exorabilis*, même sens, de *exorare*. ⇒ **Exorer**.

◆ Vx ou littér. Qu'on peut fléchir par des prières. *Dieu exorable*. ⇒ **Clément, favorable**.

- 1 Ô Dieux, qui comme vous la rendez adorable,
Rendez-la, comme vous, à mes yeux exorable (...) CORNEILLE, Cinna, III, 3.
2 Qu'exorable à la prière, il (*le prince*) soit ferme contre les demandes (...) MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XII, XXVII.
3 Qu'entends-je? À mes désirs seriez-vous exorable! HUGO, Cromwell, III, 7.
3.1 Le vicieux et inexorable dieu Chronos qui avait jusqu'alors imposé la cadence de sa faux, perdit beaucoup de son crédit. Non seulement il devenait exorable au genre humain, mais encore il était tenu de lui obéir. M. LYMÉ, le Passe-muraille, p. 97.

Par ext. ⇒ **Clément, indulgent**.

- 4 (...) un Apollon à votre image, au regard exorable et chargé de pitié (...) GIDE, Nouveaux prétextes, p. 53.
5 Mais il savait aussi que le soir exorable était proche, que s'il réussissait à gagner un suprême délai, il pourrait à la fin respirer dans le refuge profond de la nuit. M. GENEVOIX, la Dernière Harde, p. 141.

CONTR. **Inexorable** (plus cour.), **inflexible**.

EXORATION [egzorasiõ] n. f. — xv^e; lat. ecclési. *exoratio* « action de fléchir par des prières », du supin de *exorare*.

◆ Rare et littér. Supplication adressée à Dieu, à quelqu'un pour implorer sa clémence.

Il finissait, lui qui ne pouvait prier pour son propre compte, par se joindre à leurs exorations, par prier pour eux! HUYSMANS, En route, p. 150, in T. L. F.

EXORBITAMMENT [egzorbitamõ] adv. — V. 1585; « d'une façon contraire à la morale », 1534; de *exorbitant*.

◆ Rare et vieilli. D'une manière exorbitante. *Dépenser exorbitamment* (Académie). ⇒ **Énormément**.

(...) que, par l'effet d'un amour de femme exorbitamment sublimé, il lui apparût, en une façon substantielle, comme son Adam, son Joseph d'Égypte, son Christ et son Roi (...) LÉON BLOY, le Désespéré, p. 234.

EXORBITANCE [egzorbitãs] n. f. — xvii^e; « chose qui blesse les convenances », 1595; de *exorbitant*.

◆ Rare et vieilli. Caractère de ce qui dépasse la mesure ordinaire, qui est excessif. ⇒ **Démésure, énormité, excès, outrance**. *L'exorbitance de ses prétentions*.

L'exorbitance des frais illégalement et impunément perçus par certains officiers publics. E. SUE, les Mystères de Paris, t. IV, p. 60, in T. L. F.

EXORBITANT, ANTE [egzorbitã, ã] adj. — 1455; lat. *exorbitans*, p. prés. du bas lat. *exorbitare* « s'écarter de », de *ex* « hors de », et *orbita* « ornière, voie tracée ».

◆ **1.** (1662). Qui sort des bornes, qui dépasse la juste mesure. ⇒ **Excessif**. *Sommes exorbitantes*. *Marchandise d'un prix exorbitant*. ⇒ **Cher; exagéré, inabordable**. *Prétentions, exigences exorbitantes*. ⇒ **Démésuré, extraordinaire, incroyable, invraisemblable, monstrueux** (→ **Avantage**, cit. 42; **braver**, cit. 4). *Un pouvoir exorbitant*. — (Vieilli). *Action exorbitante*, qui blesse les convenances. *Injustice exorbitante*, qui choque par son caractère excessif.

- 1 — C'est une action exorbitante. — Cela est vrai. — Un attentat énorme contre la médecine. MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 5.
2 Rien n'est plus contraire à la nature que le partage inégal des biens, l'opulence exorbitante des uns et la pauvreté affreuse des autres. FÉNELON, Œuvres, t. XXII, p. 362, in LITTRÉ.
3 On peut juger de l'importance de cette cérémonie par le pouvoir exorbitant du magistrat qui y présidait. FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, III, VII, 3.
3.1 (...) il avait vendu de bonne heure ses blés, et conséquemment il ne profita pas du prix exorbitant auquel ils furent portés six mois après (...) RESTIF DE LA BRETONNE, la Vie de mon père, p. 47.

◆ **2.** (1560). Dr. (Suivi d'un compl.). Qui sort de, qui ne relève pas de. ⇒ **Dérogatoire**. *Règles spéciales de droit public exorbitantes du droit privé*. *Clauses exorbitantes du droit commun*.

- 4 (...) les contrats qui (...) sont relatifs à l'exécution de services publics et comportent de ce fait des clauses exorbitantes du droit commun. Ce sont ces derniers contrats que l'on appelle communément aujourd'hui les contrats administratifs. DALLOZ, Nouveau répertoire de droit, Contrat administratif, I.

CONTR. **Équitable, juste, mesuré, modéré, modique, raisonnable**.

DÉR. **Exorbitamment, exorbitance**.

EXORBITÉ, ÉE [egzorbite] adj. — 1887, Huysmans; de *ex-orbite*, et suff. *-é*.

◆ *Yeux exorbités*, qui sortent de l'orbite; par ext. tout grands ouverts d'étonnement, de peur, etc. *Elle le regardait avec des yeux exorbités, exorbités de terreur*.

Rare. Qui a les yeux exorbités. « *D'ignares fanatiques exorbités* » (Alexandre Arnoux, in T. L. F.).

DÉR. **Exorbiter**.

EXORBITER [egzorbite] v. tr. — 1912, *s'exorbiter*; de *exorbité*; le verbe *exorbiter* est attesté en moy. franç. (mil. xv^e) au sens de « sortir »; bas lat. *exorbitare*. ⇒ **Exorbitant**.

◆ Rare. Par exagér. Faire sortir (les yeux) de l'orbite.

Notre-Dame naquit de mon amour pour Pilorge, avec au cœur et sur ses dents blanches bleutées le sourire que la peur, exorbiter ses prunelles, ne lui arrachera pas. J. GENET, Notre-Dame des Fleurs, p. 111.

► **S'EXORBITER** v. pron.

(En parlant des yeux). Sortir de l'orbite. — Par exagér. *Devant ce spectacle, ses yeux s'exorbitèrent*.

DÉR. **Exorbitant, exorbité**.

EXORBITISME [egzorbitism] n. m. — 1897; de *ex-*, *orbit(e)*, et *-isme*. ⇒ **Exorbité**.

◆ Méd. Exophtalmie très prononcée, accompagnée d'une saillie des tissus qui entourent le globe oculaire.

EXORCISATION [egzorziyasiõ] n. f. — xvi^e; de *exorcis(er)*, et *-ation*.

◆ Rare et littér. Action d'exorciser.

EXORCISER [egzorsize] v. tr. — xiv^e, au sens 3; lat. ecclési. *exorcisare*, grec *exorkizein* « faire prêter serment », de *ex-*, et *horkos* « serment; conjuration ».

◆ **1.** (Mil. xvi^e, Ronsard). Chasser (les démons) du corps des possédés à l'aide de formules et de cérémonies. ⇒ **Exorcisme; chasser, conjurer**. *Exorciser un démon, un esprit malfaisant*. — Absolt. *L'Église a le pouvoir d'exorciser*.

Mais devant que (*avant de*) parler il faut exorciser Ton Démon qui te fait mes Démons mépriser (...) RONSARD, Réponse aux injures et calomnies.

(...) des sortes de satyres, de faunes, tels qu'en révéra le paganisme; des espèces de farfadets et de lutins tels qu'en exorcisa le moyen âge. HUYSMANS, Là-bas, p. 140.

Figuré :

La jalousie est aussi un démon qui ne peut être exorcisé, et revient toujours incarner une nouvelle forme. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XI, p. 127.

◆ **2.** (Av. 1648, Voiture). Délivrer (un possédé) de ses démons en faisant sur lui des exorcismes. *Exorciser un possédé, un démoniaque*.

Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise (...) BOILEAU, Satires, IV.

« Hélas ! s'écria le pape, cet homme est possédé ! ». Je me mis à genoux alors. Je parlai de mes mortifications et suppliai le pontife de m'exorciser. Les larmes aux yeux, il m'affirma que Dieu me saurait gré de cette humiliation volontaire : puis il m'exorcisa selon les rites. Je partis ensuite, sans insister, car j'étais bien assuré que mes pensées n'étaient pas d'inspiration diabolique mais divine, puisqu'aucun exorcisme n'avait prévalu contre elles. APOLLINAIRE, l'Hérésiarque, p. 63.

Il se redressa, regarda douloureusement son pénitent, puis, d'un grand geste du bras, comme s'il exorcisait un énergumène, il le bénit une seconde fois. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 128.

Ma mère s'était levée. Elle me saisit à bras le corps. Elle nous regardait tous avec désespoir. Puis elle me lâcha, tendant les mains comme pour nous exorciser, comme pour chasser de nos cœurs tous ces démons ennemis. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, x, p. 134.

(1870, in Larousse). Fig. et rare. *Exorciser qqn de ses défauts, l'en délivrer*.

◆ **3.** (xiv^e). Sanctifier ou consacrer (une chose) par des exorcismes. *Derviche qui exorcise des vêtements* (→ **Amulette**, cit. 2). — Théol. *Exorciser l'eau, le sel, l'huile destinés aux sacrements et aux rites sacramentaux*.

Il fit signe à quatre prêtres, qui, s'approchant avec des goupillons à la main, exorcisèrent l'air que le magicien respirait, la terre qu'il touchait et le bois qui devait le brûler. A. DE VIGNY, Cinq-Mars, t. I, v, p. 175.

► **S'EXORCISER** v. pron. (Av. 1945, Valéry).

Littér. *S'exorciser de* : se délivrer de. *S'exorciser d'une mauvaise influence*.

► **EXORCISÉ, ÉE** p. p. adj. et n. (xiv^e, au p. p.; n., fin xix^e).

Adj. *Un démon exorcisé*.

N. Personne qu'on délivre ou qu'on a délivré de ses démons par des exorcismes. *Se débattre comme un exorcisé.*

CONTR. Ensorceter.

DÉR. Exorcisation, exorciseur.

EXORCISEUR, EUSE [egzɔʁsɪzœʁ, øz] n. — XVI^e; de *exorciser*, et *-eur*.

◆ Personne qui exorcise. ⇒ **Exorciste**.

EXORCISME [egzɔʁsɪsm] n. m. — 1495; lat. ecclés. *exorcismus*, grec *exorkismos*, de *exorkizein*. → Exorciser.

◆ 1. Pratique religieuse dirigée contre les démons. ⇒ **Abjuration, conjuration. Prières de l'exorcisme. Réciter, faire des exorcismes. Le Rituel romain contient un formulaire des exorcismes.**

1 Le curé du village fut prévenu (...) Il accourut en surplis comme pour administrer un mourant et il prononça, en étendant les mains, les formules d'exorcisme, pendant que quatre hommes maintenaient sur un lit la femme écumante et tordue.

MAUPASSANT, Clair de lune, « Conte de Noël », p. 86.

1.1 L'innocent s'était avisé de réciter les prières de l'exorcisme sur la tête d'une fille devenue démente, et la terreur de deux villages.

BERNANOS, l'Imposture, in Œ. roman., Pl., p. 336.

1.2 — Mon père, je suis possédé du perceuteur. Pouvez-vous pratiquer l'exorcisme? Il m'a dit :

— Mon fils... vous m'auriez parlé du Démon... J'aurais pu tenter quelque chose... Mais contre les puissances de l'argent...

Raymond DEVOS, Sens dessus dessous, « Le possédé du perceuteur », p. 15.

Théol. cathol. *Faire des exorcismes sur l'eau, le sel, l'huile* : faire des prières destinées à les soustraire de l'influence du démon.

◆ 2. Fig. et littér. Ce qui chasse un tourment, une angoisse.

2 Pensant trouver dans la tendresse le seul exorcisme efficace, elle balbutia craintivement (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 55.

EXORCISTAT [egzɔʁsɪsta] n. m. — Mil. XX^e; de *exorciste*, et *-at*.

◆ Relig. (théol. cathol.). Troisième ordre mineur, conféré aux clercs et qui leur donne le pouvoir d'exorciser.

EXORCISTE [egzɔʁsɪst] n. — 1488; bas lat. ecclés. *exorcista*, grec *exorkistês*. → Exorciser.

◆ 1. N. m. (1672). Personne qui exorcise. ⇒ **Exorciseur**.

1 (...) quelques-uns des exorcistes juifs, qui allaient de ville en ville, entreprenant d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des esprits malins, en leur disant : Nous vous conjurons par Jésus que Paul prêche.

BIBLE (SACY), Actes des apôtres, XIX, 13.

2 On supposait qu'il y avait des procédés plus ou moins efficaces pour chasser les démons; l'état d'exorciste était une profession régulière comme celle de médecin.

RENAN, Vie de Jésus, XVI, in Œ., t. IV, p. 247-248.

3 Je n'étais plus un de ces ministres de la morale chrétienne mais un homme inspiré, un de ces exorcistes légendaires, prêts à arracher aux puissances du mal les brebis de leur troupeau.

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, in Œ. roman., Pl., p. 259.

REM. Le féminin est virtuel.

◆ 2. N. m. (1488). Théol. cathol. Clerc ayant reçu l'exorcistat.

◆ 3. N. m. et f. Fig. Personne qui peut chasser un mal physique ou moral. « *L'exorciste délicat des petites névroses distinguées* » (L. Bloy, in T. L. F.).

DÉR. Exorcistat.

EXORDE [egzɔʁd] n. m. — 1488; lat. *exordium*, de *exordiri* « commencer », de *ex-*, et *ordiri*. → Urdir.

◆ 1. Rhét. ou littér. La première partie d'un discours*. ⇒ **Début, entrée** (entrée en matière), **introduction, préambule, prologue. L'exorde d'une harangue, d'un plaidoyer. Exorde insinuant, par insinuation. Exorde ex abrupto**, par lequel l'orateur entre brusquement en matière, sans préparer son auditoire.

1 Un exorde doit être simple et sans affectation; cela est aussi vrai dans la poésie que dans les discours oratoires, parce que c'est une règle fondée sur la nature, qui est la même partout.

BOILEAU, Longin, Sublime, Réflexion, II, in LITTRÉ.

2 Belle conclusion, et digne de l'exorde!

RACINE, les Plaideurs, III, 3.

Par ext. Introduction à (un écrit, une œuvre musicale, etc.). *Exorde d'un poème.*

3 L'ouverture, l'exorde, le prélude, servent à l'orateur, au poète, au musicien, à disposer leur propre esprit, et aux auditeurs à préparer leur attention. Il doit y régner je ne sais quelle lenteur, participant du silence qui précède et du bruit qui va suivre. L'artiste y doit faire montre de ses ressources, afin de donner des gages de sa capacité, mais avec la modestie et la réserve d'un homme dont les sens s'éveillent, pour ainsi dire, et n'entrent en jeu que l'un après l'autre. Ce n'est que lorsque l'esprit a pris son vol, et l'attention, sa stabilité, que l'opération commence et que le sujet se déploie.

Joseph JOUBERT, Pensées, XXIII, XCVIII.

3.1 Mais, si ces premières déclarations de l'article (ce qu'on eût appelé autrefois l'exorde) sont si désintéressées, la suite l'est généralement beaucoup moins.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 784.

4 Ce qu'il cherchait, c'était un exorde tout simple, emprunté aux événements récents.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXIII, p. 254.

◆ 2. (1713). Littér. et rare. Début, commencement d'une affaire, d'une entreprise. *Voilà un beau début, voyons si la fin répondra à l'exorde* (Académic).

CONTR. Conclusion, épilogue, péroraison. — Fin, suite.

EXORÉIQUE [egzɔʁeik] adj. — V. 1960; de *exo-*, grec *rhein* « couler », et suff. *-ique*.

◆ Géogr. Se dit des régions dont le réseau hydrographique est raccordé au niveau des océans.

CONTR. Endoréique.

EXORÉISME [egzɔʁeism] n. m. — V. 1955; de *exo-*, grec *rhein* « couler », et suff. *-isme*.

◆ Géogr. Caractère des régions (⇒ **Exoréique**) dont le réseau hydrographique est raccordé au niveau des océans.

CONTR. Endoréisme.

EXORER [egzɔʁe] v. tr. — XVI^e; lat. *exorare* « chercher à fléchir (qqn), à obtenir (qqch.) par des prières; obtenir par des prières; fléchir », de *ex-*, préf. de sens intensif (→ É-, 1. ex-), et *orare* « prononcer une formule rituelle, une prière, un plaidoyer » (→ Orant).

◆ Vx. Demander par des prières un secours, la clémence de (qqn). *Exorer Dieu. Prière de qqn qui exore.* ⇒ **Exoration. Que l'on ne peut exorer.** ⇒ **Inexorable**.

EXOSMOSE [egzɔsmoz] n. f. — 1826; de *exo-*, grec *ōsmos* « poussée », et suff. 1. *-ose*. → Osmose.

◆ Phys. Courant qui s'établit entre deux solutions inégalement concentrées et séparées par une mince cloison membraneuse. *L'exosmose est dirigée de l'intérieur vers l'extérieur.*

Bot. *Phénomène d'exosmose qui se produit par les racines des végétaux* (→ Distiller, cit. 1).

CONTR. Endosmose.

EXOSPHERE [egzɔsfɛʁ] n. f. — Mil. XX^e; de *exo-*, et (*atmo*)sphère.

◆ Astron. Espace extérieur de l'atmosphère* (au-dessus de 1000 km) où les molécules les plus légères, ne subissant plus l'attraction terrestre, sont attirées vers l'espace intersidéral. « *Cette théorie des corpuscules secondaires exige la présence d'une exosphère tenue s'étendant jusqu'à six rayons terrestres, limite théorique de l'atmosphère* » (Sciences, n° 2, juil. 1959, p. 20).

DÉR. Exosphérique.

EXOSPHERIQUE [egzɔsfɛʁik] adj. — Mil. XX^e; de *exosphère*, et *-ique*.

◆ Astron. Relatif à l'exosphère.

EXOSQUELETTE [egzɔskœlet] n. m. — 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 14, p. 795; de *exo-*, et *squelette*.

◆ Biol., zool. Enveloppe extérieure de certains animaux invertébrés (carapace des insectes et des tortues, coquille des mollusques, etc.). Chez les vertébrés, Ensemble des productions épidermiques (poils, plumes, ongles, sabots, écailles). ⇒ **Phanère**.

CONTR. Endosquelette.

EXOSTOSE [egzostoz] n. f. — V. 1560, Paré; grec *exostosis*, de *ex-*, et *ostōn* « os ».

◆ (V. 1560). Méd. Production osseuse anormale, circonscrite, à la surface d'un os. ⇒ **Ostéophyte. Exostose du genou, du maxillaire inférieur.**

Par métaphore. Protubérance osseuse.

Il est maintenant doué d'un embonpoint confortable et régulier, qui rembourse de graisse les exostoses canailles de son ossature.

O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 365.

(1799). Bot. Excroissance sur le tronc ou sur les branches de certains arbres.

DÉR. Exostoser (s').

EXOSTOSER (S') [egzostoze] v. pron. — 1870, in Larousse; de *exostose*, et suff. verbal.

◆ Méd. Être atteint d'exostose. *Un os qui exostose.*

EXOTÉRIQUE [egzɔtɛʁik] adj. — 1568; lat. *exotericus*, grec *exōterikos*, de *exō* « en dehors ».

◆ Didact. Se dit de doctrines enseignées en public, vulgarisées (par oppos. à *ésotérique*). *La doctrine exotérique d'Aristote, d'Épictète.*

L'Encyclopédie réalise une universalité de l'initiation, et par là produit une sorte d'éclatement du sens même de l'initiation; le secret de l'universel objectivé garde de la notion de secret le sens positif (perfection de la connaissance, familiarité avec le sacré), mais annihile le caractère négatif (obscurité, moyen d'exclusion par le mystère, connaissance réservée à un petit nombre d'hommes). La technique devient mystère exotérique.

Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, 1969, p. 95.

Occultisme. *Enseignement exotérique*, qui peut être divulgué.

CONTR. Acroamatique, *ésotérique*, 1. secret.

DÉR. Exotérisme.

EXOTÉRISME [egzoterism] n. m. — 1840, Pierre Leroux, in T. L. F.; du rad. de *exotérique*, et *-isme*.

◆ Didact. Caractère de ce qui peut être vulgarisé, divulgué.

(...) *les religions « positives »* (...) sont, de par leur prosélytisme, des institutions exotériques, c'est-à-dire ouvertes à tous sans distinction, alors que les Sociétés initiatiques sont *ésotériques*, c'est-à-dire réservées, en principe, à ceux qui possèdent une qualification particulière. Dans certains cas, l'exotérisme et l'ésotérisme coexistent au sein d'un même groupe (chez les Mormons, pour prendre un exemple moderne, existent deux sortes de rites : les rites *publics* accessibles à tous, et les rites *secrets* pratiqués dans les Temples, et auxquels les prêtres seuls ont accès).

Serge HUTIN, *les Sociétés secrètes*, p. 14.

EXOTHERME [egzoterm] adj. — 1877, in Littré; de *exo-*, et *-therme*.

◆ Didact. (zool.). Se dit des animaux qui empruntent au milieu ambiant la chaleur nécessaire à leur métabolisme.

EXOTHERMIQUE [egzotermik] adj. — 1865; de *exo-*, et *thermique*.

◆ Chim. Qui dégage de la chaleur. *Combinaison réaction* exothermique.*

CONTR. Endothermique.

EXOTIQUE [egzotik] adj. et n. — 1548, Rabelais, rare av. XVIII^e; lat. *exoticus*, grec *exōtikos* « étranger »; rac. *exō* « en dehors ».

A. ◆ 1. Adj. Qui n'appartient pas à la civilisation de référence (celle du locuteur), et, notamment, aux civilisations de l'Occident; qui est apporté de pays lointains. *Plantes, végétaux exotiques* (opposé à *indigène*). *Jardin exotique*, de plantes exotiques. *Poisson exotique*. *Denrées exotiques* (⇒ *Colonial*). *Un magasin de produits exotiques*. *Les épices* sont généralement d'origine exotique*. — (Déb. XIX^e). *Usages, mœurs, danses exotiques*. *Art exotique*. *Charme, beauté exotique*. ⇒ aussi *Dépaysant, étrange*.

1 (...)
diverses tapisseries, divers animaux, poissons, oiseaux et autres marchandises exotiques et pérégrines, qui étaient en l'allée du môle et par les halles du port. Car c'était le tiers (troisième) jour des grandes et solennelles foires du lieu, auxquelles annuellement convenaient (venaient) tous les plus riches et fameux marchands d'Afrique et (d') Asie.

RABELAIS, le Quart livre, II.

2 Une plante exotique est une plante étrangère, telles que celles qu'on apporte de l'Amérique, des Indes Orientales, et qui ne croissent point en Europe. Les plantes naturelles sont dites *indigènes*.

Dict. de TRÉVOUX, art. *Exotique*.

3 Si je ne trouvais point de plantes exotiques et de productions des Indes, je trouvais celles du pays disposées et réunies de manière à produire un effet plus riant et plus agréable.

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, II.

4 Le caractère physique même de la physionomie (*de Delacroix*), son teint de Péruvien ou de Malais, ses yeux grands et noirs (...) ses cheveux abondants et lustrés (...) toute sa personne enfin suggérait l'idée d'une origine exotique.

BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, XV, v.

5 Les grandes lignes du programme royal sont connues : intensifier encore la culture d'un sol si naturellement fertile, et aux productions indigènes ajouter les denrées exotiques. Faire venir de l'étranger tout ce qui manque à la France, les plantes et les épices coloniales : le thé, le café, le quinquina, le chocolat, et, avec cela, les porcelaines, les bronzes, les laques, les tapis de l'Orient et de la Chine.

LOUIS BERTRAND, Louis XIV, p. 167.

6 L'immigration exotique, c'est-à-dire issue de races étrangères à la race blanche (...)

André SIEGFRIED, le Canada, p. 76.

Pays, contrée, région exotique : lointain(e) et considéré(e) comme très différent(e) de la civilisation où l'on vit.

◆ 2. N. m. Caractère de ce qui est exotique. ⇒ *Exotisme*. *Goût de l'exotique dans la littérature*.

7 Ce qui nous distingue, c'est l'exotisme. Il y a deux sens de l'exotique : le premier vous donne le goût de l'exotique dans l'espace (...) le goût plus raffiné, une corruption plus suprême, c'est le goût de l'exotique à travers le temps (...) moi, rien ne m'exciterait comme une momie!

Th. GAUTIER, cité par Ed. et J. de GONCOURT, *Journal*, t. II, p. 133.

N. Vx ou littér. (*Un, une exotique*). Personne qui est d'origine exotique. « *Ces exotiques se reconnaissent à leur air* » (Académie). *Lente assimilation* (⇒ ci-dessous, cit. 8) *des exotiques*.

8 Un gamin timide, impulsif et farouche, dont le regard mal applis insistait trop, un petit exotique, un jeune barbare qui sortait des musées affolé d'impatience.

Valéry LARBAUD, *Barnabooth*, p. 131.

B. (V. 1980). Phys. nucl. Se dit d'un noyau instable comportant un excès ou un déficit du nombre de ses neutrons. « *Depuis une dou-*

zaine d'années, les expérimentateurs et théoriciens de physique nucléaire se sont de plus en plus intéressés à savoir quelles sont les propriétés des noyaux que l'on dit "exotiques" parce que très éloignés de la stabilité » (*la Recherche*, la Floraison des noyaux exotiques, n° 113, juil.-août 1980, p. 829).

CONTR. *Aborigène, autochtone, indigène, naturel*.

DÉR. *Exotiquement, exotisme*.

EXOTIQUEMENT [egzotikmã] adv. — 1875; de *exotique*.

◆ Rare. D'une manière exotique. *Être habillé exotiquement*. — En donnant une valeur exotique, dépaysante (à qqch.).

Dans ce vieil occident qui ne change pas de peau, qui n'invente plus guère, on rêve exotiquement de Moscou et de Lénine, ou bien de saint Thomas, ou bien de Louis XIV.

DRIEU LA ROCHELLE, *la Comédie de Charleroi*, p. 100.

EXOTISME [egzotism] n. m. — 1845, Bescherelle; de *exotique*, et *-isme*.

◆ 1. Caractère de ce qui est exotique. *Goût de l'exotisme*. *Décoration qui met une note d'exotisme dans une maison*. *De riches vacanciers, amateurs d'exotisme* (⇒ *Plagiste*, cit.).

Ce qui fait le charme et l'attrait de *L'ailleurs*, de ce que nous appelons exotisme, ce n'est point tant que la nature y soit plus belle, mais que tout nous y paraît neuf, nous surprend et se présente à notre œil dans une sorte de virginité.

GIDE, *Journal*, 27 août 1935.

◆ 2. Goût des choses exotiques (⇒ *Exotique*, cit. 7).

L'orientalisme est une forme d'exotisme, de même que la chinoiserie.

Louis RÉAU, *Dict. d'art*, article *Exotisme*.

Remplis de clinquant, de verroteries, de beaux noms étrangers, les livres de Morand sonnent pourtant le glas de l'exotisme; ils sont à l'origine de toute une littérature qui vise à anéantir la couleur locale, soit en montrant que les villes lointaines dont nous avons rêvé dans notre enfance sont aussi désespérément familières et quotidiennes pour les yeux et le cœur de leurs habitants que la gare Saint-Lazare ou la Tour Eiffel pour notre cœur et pour nos yeux (...)

SARTRE, *Situations II*, p. 227.

En somme l'exotisme révèle bien ici sa justification profonde, qui est de nier toute situation de l'Histoire.

R. BARTHES, *Mythologies*, p. 165.

EXOTOXINE [egzotoksin] n. f. — 1905, in *Rev. gén. des sc.*, n° 10, p. 486; de *exo-*, et *toxine*.

◆ Biol., méd. Toxine bactérienne diffusant dans le milieu ambiant. *Les toxines diphtérique, tétanique et botulinique sont des exotoxines*. *Les exotoxines sont thermolabiles et déterminent la production d'antitoxines**.

CONTR. *Endotoxine*.

EXPANSÉ, ÉE [ekspãse] adj. — 1964; de *expansion*; cf. lat. *expansus* « déployé, déplié ».

◆ Techn. Qui a subi une expansion* (1.). *Panneaux d'isolation en polyuréthane expansé, en polystyrène expansé*. *Argile expansée*.

EXPANSIBILITÉ [ekspãsibilite] n. f. — 1756; de *expansible*.

◆ Phys. Propriété qu'ont les fluides d'occuper un plus grand espace. *L'expansibilité d'un gaz, de l'eau*.

EXPANSIBLE [ekspãsibil] adj. — 1756, *Encyclopédie*; de *expansion*.

◆ Phys., chim. Qui est susceptible d'expansion*. ⇒ *Dilatable*. *Les gaz sont expansibles*.

CONTR. *Coercible, compressible, contractile*.

DÉR. *Expansibilité*.

EXPANSIF, IVE [ekspãsif, iv] adj. — 1721, Trévoux; de *expansion*.

◆ 1. Chim., phys. Qui tend à distendre, à dilater. *La force expansive de la vapeur*. *Mouvement expansif*. *Fluide expansif*. ⇒ *Expansible*.

Les parties les plus volatiles des matières combustibles (...) obéissant sans effort à ce mouvement expansif qui leur est communiqué, s'élèvent en vapeur (...) ces vapeurs se convertissent en flammes (...) tant qu'il subsiste dans les corps combustibles quelques parties capables de recevoir par le secours de l'air ce mouvement d'expansion, elles ne cessent de s'en séparer (...) pour se consumer.

BUFFON, *Hist. nat. des minéraux*, *Introd.*

(Spécialt.) Se dit d'un matériau dont le durcissement s'accompagne d'un gonflement contrôlable. *Ciment, béton expansif*.

◆ 2. Didact. (domaine économique). Qui tend à la croissance, à l'expansion (2.). *Puissance expansive d'une branche de l'économie*.

La France devait devenir un grand pays industriel et expansif (...)

F. PÉROUX, *Économie du XX^e s.*, in T. L. F.

(Domaine intellectuel). *La force expansive d'une idée, d'une influence*.

◆ 3. (1761, Rousseau). Fig. et cour. (personnes et abstractions huma-

1

2

3

4

1

1.1

nes). Incapable de contenir ses sentiments; qui s'épanche avec effusion. ⇒ **Communicatif, démonstratif, exubérant**. *Un homme très expansif. Elle n'a jamais été très expansive. Être d'un naturel expansif.* ⇒ **Confiant, 2. franc, ouvert**. — *Âme, sensibilité expansive* (→ Dur, cit. 19). *Moments où l'on se sent expansif.* ⇒ **Débordant** (cit. 17).

2 Comment se pouvait-il qu'avec une âme naturellement expansive, pour qui vivre, c'était aimer, je n'eusse pas trouvé jusqu'alors un ami tout à moi, un véritable ami, moi, qui me sentais si bien fait pour l'être?

ROUSSEAU, les Confessions, IX.

3 (...) les sentiments expansifs sont naturels à l'homme dont l'organisation morale est parfaite : celui qui est incapable d'aimer est nécessairement incapable d'un sentiment magnanime, d'une affection sublime.

E. DE SENANCOUR, Oberman, t. II, p. 92.

4 Ce poète si communicatif, si expansif, devint froid et réservé.

BALZAC, Splendeurs et misères des courtisanes, Pl, t. V, p. 711.

4.1 Par lui, se fait le retour universel de la société vers l'ordre de sentiments exprimés par le mot qui semble monter de tous les cœurs à toutes les bouches, la sensibilité, la sensibilité à laquelle bientôt l'usage attache l'épithète d'expansive.

Ed. et J. DE GONCOURT, la Femme au XVIII^e s., II, p. 163.

(En parlant d'un sentiment ou de son expression). Qui ne peut être contenu, limité. *Bonté, joie expansive.* ⇒ **Débordant**. *Avoir la parole expansive et le geste large* (→ **Démonstratif**, cit. 4).

5 (...) j'étais dans ce court, mais précieux moment de la vie, où sa plénitude expansive étend pour ainsi dire notre être par toutes nos sensations, et embellit à nos yeux la nature entière du charme de notre existence.

ROUSSEAU, les Confessions, II.

CONTR. Cachottier, concentré, défiant, discret, 1. froid, renfermé, réservé, retenu, sournois, taciturne, timide.

DÉR. Expansivité.

EXPANSION [ekspãsijõ] n. f. — 1584, *expansion du ciel*; repris xviii^e; bas lat. *expansio*, du supin *expansum*, du lat. class. *expandere* « déployer ». → **Épandre**.

A. Augmentation de volume ou de surface.

♦ 1. (1752, Trévoux). Phys. Développement d'un corps fluide en volume ou en surface. *Force d'expansion des gaz. Expansion de l'air, d'un gaz par élévation de la température* (⇒ **Dilatation**), *par diminution de pression* (⇒ **Décompression**). *Brusque expansion d'un gaz.* ⇒ **Détente, explosion**. — *L'expansion d'un parfum* (→ Ambre, cit. 1). — Techn. *Expansion de la vapeur, du mélange détonant dans le cylindre d'un moteur. Machine à simple, à double expansion; à expansion multiple.* — *Vase d'expansion*, d'une installation de chauffage central.

♦ 2. Anat., bot. Développement, prolongement (d'un organe, d'une structure); résultat de cette action. ⇒ **Développement, épanouissement**. *Une expansion aponévrotique du biceps. Expansion membraneuse, filamenteuse. Expansion foliacée.*

1 L'œil doit être regardé comme une expansion du nerf optique, ou plutôt l'œil lui-même n'est que l'épanouissement d'un faisceau de nerfs.

BUFFON, Histoire naturelle, CE., t. II, p. 126.

Par métaphore :

2 C'était une antipathie de nature, qui croissait avec la régularité d'une expansion végétale et donnait des fruits chaque année.

FRANCE, le Mannequin d'osier, CE., t. XI, IV, p. 271.

♦ 3. Astron. *Expansion de l'univers* : fuite des galaxies*. *Théorie de l'univers en expansion.* ⇒ aussi **Big bang**.

♦ 4. (V. 1960). Ling. En linguistique fonctionnelle, Mot ou groupe de mots facultatifs qui accompagne(nt) un autre mot dont ils dépendent.

♦ 5. Cour. Extension à l'intérieur d'un espace, d'un territoire. *L'expansion d'un pays hors de ses frontières* (→ Catholique, cit. 5). *Expansion coloniale* (cit. 5). ⇒ **Colonialisme, colonisation, expansionnisme, impérialisme**. *Visées d'expansion.* ⇒ **Expansionniste**. — *Expansion d'un fleuve qui déborde.*

3 (...) la mer était calme, mais on sentait la discrète expansion du flot qui déjà recouvrait les palissades noires des viviers.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 388.

4 (...) une possibilité d'expansion coloniale, exutoire pour une proliféité trop à l'étroit dans ses frontières (...)

GIDE, Journal, 7 mars 1943.

Une expansion : ce qui s'étend dans, prolonge (qqch.). *Ce lac est une expansion du fleuve.*

B. Augmentation en importance, croissance.

♦ 1. (Domaine économique). *Expansion économique d'un pays*, par accroissement de sa production nationale, etc. ⇒ **Croissance**. — *Expansion commerciale, industrielle. Marché intérieur, secteur industriel en pleine expansion.*

5 Du Rhin dont toute la rive gauche était à lui, et des Alpes que déjà il débordait largement, aux trois mers qui, maintenant, s'ouvriraient libres devant lui, un magnifique pays, réorganisé, aspirait au travail; au-delà des frontières, des États — autonomes, mais inféodés — s'offraient non seulement à son action politique, mais aussi à son expansion économique immédiate (...)

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, XIII, p. 209.

♦ 2. *Expansion démographique* : accroissement (relativement important) de la population.

♦ 3. (Av. 1848, Chateaubriand). Mouvement par lequel qqch. (idée, coutume) se propage. ⇒ **Diffusion, propagation**. *L'expansion d'une doctrine. Expansion des idées nouvelles. Expansion de l'art. Mouvement artistique qui acquiert une large expansion.*

Le troisième mode d'expansion (de l'art) est peut-être celui qui se prête le plus volontiers aux tentatives d'imitation (...) Ce moyen de propagation est celui du commerce, des échanges dans la paix. Le plus permanent de tous, il grandit en importance et en universalité à mesure que les communications et les transports se multiplient.

Élie FAURE, Encycl. (DE MONZIE), XVI, 58, 7.

C. (1801). Processus par lequel un être conscient (généralt, un être humain) épanche, communique ses pensées, ses sentiments. ⇒ **Débordement, effusion, épanchement**. *Besoin d'expansion.* ⇒ **Confidence, expansivité** (→ Aveugle, cit. 25). *Expansion de l'âme; expansion de cœur.* ⇒ **Abandon** (parler avec). *Moments d'expansion où le trop-plein* de l'âme a besoin de s'épancher.*

(...) tant l'expansion d'un sentiment vrai produit l'enthousiasme.

BALZAC, les Petits Bourgeois, Pl., t. VII, p. 157.

(Au plur.). Par métonymie. Moments d'effusion; manifestation qui les caractérisent. *Expansions de folle gaieté.*

Ses expansions étaient devenues régulières; il l'embrassait à de certaines heures. C'était une habitude parmi les autres, et comme un dessert prévu d'avance, après la monotonie du dîner.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, 171.

CONTR. (Du sens A) **Compression, contraction; diminution**. — (Du sens B) **Recul, récession, régression, stagnation**. — (Du sens C) **Défiance, discrétion, dissimulation, froideur, refoulement, réserve, retenue, timidité**.

DÉR. **Expansé, expansible, expansif, expansionnisme, expansionniste**.

EXPANSIONNISME [ekspãsjonism] n. m. — 1922, in *Larousse universel*; de *expansion*, et *-isme*.

Économie, politique.

♦ 1. Doctrine politique, tendance d'une nation qui veut étendre sa souveraineté ou son influence sur d'autres pays. ⇒ **Colonialisme, impérialisme** (→ **Expansionniste**, cit. 1). *Un expansionnisme d'ordre purement économique.*

♦ 2. Régime économique dans lequel l'État favorise systématiquement l'accroissement du produit national.

EXPANSIONNISTE [ekspãsjonist] n. — 1922, in *Larousse universel*; de *expansion*, *-n-*, et *-iste*.

♦ Écon., polit. Partisan de l'expansion territoriale et économique, de l'influence sur d'autres pays. ⇒ **Impérialiste**. — Adj. *Mesures expansionnistes. Politique expansionniste.* ⇒ **Expansionnisme**.

Hostile, dès 1792, à la « guerre de propagande » qui allait, à coup sûr, coaliser toute l'Europe contre la France, il (Talleyrand) avait, dans son *mémoire* du 25 novembre 1792 au Conseil exécutif, mis en garde Danton et ses collègues contre l'*expansionnisme*. « La véritable primatie. La seule utile et raisonnable, la seule qui convienne à des hommes libres et éclairés, avait-il alors écrit, est d'être maître chez soi et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres... » À plus forte raison redoute-t-il la politique expansionniste issue de ces conquêtes trop hâtives (...) il est même sorti du ministère quand la reprise de la politique expansionniste — de la Hollande à l'Italie — lui a paru, à juste titre, entraîner, avec une nouvelle coalition de cette Europe, les plus graves menaces au maintien des positions conquises et encore mal assurées.

Louis MADELIN, Talleyrand, II, IX, p. 102.

Le sultan ottoman, reconnaissant, céda à la Grande-Bretagne l'île de Chypre. La politique expansionniste anglaise était servie sur le terrain par des hommes d'origine, d'inspiration, de qualité les plus diverses.

Jean ZIEGLER, Main basse sur l'Afrique, p. 236.

EXPANSIVITÉ [ekspãsivite] n. f. — 1875; de *expansif*, et *-ité*.

♦ Caractère expansif. *L'expansivité de sa nature de Méridional. Contenir, refouler son expansivité naturelle.*

EXPATRIATION [ekspatrijasjõ] n. f. — xiv^e; de *expatrier*.

♦ Didact. ou littér. Action d'expatrier ou de s'expatrier; résultat de cette action. ⇒ **Déportation, émigration, exil, expulsion**. *L'expatriation des opposants politiques. Prime d'expatriation.*

La faveur personnelle du cardinal Fleury a inondé la France non seulement de proscriptions, mais d'expatriations.

SAINT-SIMON, Mémoires, 415, 225, in LITTRÉ.

Expatriation des capitaux. ⇒ **Fuite**.

(...) il faut expliquer pourquoi le capital américain, contrairement à toutes ses traditions, s'est prêté (après la guerre de 1914) à cette expatriation (placements en Europe).

André SIEGFRIED, les États-Unis d'aujourd'hui, p. 221.

REM. On a dit aussi *expatriement* (fin xvii^e s.).

CONTR. **Rapatriement**.

EXPATRIER [ekspatrije] v. tr. — xiv^e, au p. p. substantivé; à l'inf., 1731; de *ex-*, *patrie*, et suff. verbal.

♦ 1. Rare. Obliger (qqn) à quitter sa patrie. ⇒ **Exiler, expulser**. — Passif (plus cour.). *Ils ont été expatriés par la misère.* → ci-dessous **Expatrié** (p. p. adj.).

1 Il (*le roi*) ne se servira pas de son pouvoir pour expatrier, dans sa soixante et quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays sauvage qu'il habite.
VOLTAIRE, Lettre à M^{me} du Deffand, 3350, 13 juil. 1768.

Par anal. *Expatrier des capitaux*, les placer à l'étranger.

2 Le rentier français ne craignait pas d'expatrier son argent. Pour y décider le rentier américain il a été nécessaire de renverser toute une tradition (...)
André SIEGFRIED, les États-Unis d'aujourd'hui, p. 222.

► S'EXPATRIER v. pron. (1743, Trévoux).

Cour. Quitter sa patrie pour s'établir ailleurs. ⇒ **Émigrer, exiler (s'), réfugié (se)**. *S'expatrier pour des raisons politiques. Le manque de travail l'a forcé à s'expatrier.*

3 (...) il aime mieux sortir de Genève, et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui paraissent compromis.

ROUSSEAU, les Confessions, I.

4 Maman, dit-elle un jour à sa mère, je veux quitter ce pays et m'expatrier.

STENDHAL, Mina de Vanghel.

5 — « Non, non », poursuivit Jacques : « l'homme peut s'expatrier, mais il ne peut pas se *dépatrier* ».
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 24.

► EXPATRIÉ, ÊE p. p. et adj. et n.

Cour. Qui a quitté sa patrie ou qui en a été chassé. ⇒ **Exilé, expulsé, réfugié**; ⇒ **Personne déplacée**. *Jeune homme expatrié et sans ressources* (→ Calviniste, cit. 3). *Soldats expatriés qui éprouvent le mal du pays.*

N. (xiv^e). *Un expatrié, une expatriée. Les expatriés d'Allemagne qui se sont établis aux États-Unis. Les expatriés espagnols. « Toutes les couches de la misère humaine, les expatriés et les excommuniés, les déshérités »* (Hugo, *Correspondance*, 1856, in T. L. F.).

CONTR. **Rapatrier**.

DÉR. **Expatriation**.

EXPECTANT, ANTE [ekspektā, āt] adj. et n. — V. 1460, n.; adj., 1826; lat. *expectans*, p. prés. de *expectare*, *expectare* « attendre », de *ex-*, et *spectare* « assister ». → **Spectacle**.

◆ **Didact.** Qui reste dans l'expectative, dans l'attente. ⇒ **Attentiste**. *Médecine expectante*, qui laisse agir la nature (→ **Diagnostic**, cit. 1). *Méthode expectante*. ⇒ **Expectation**. — **Littér.** (personnes, attitudes). Qui hésite. *Une attitude expectante. Politique expectante*. ⇒ **Opportuniste**.

1 Fouché conclut donc à quelque complicité latente ou expectante, et se garda bien de rien dire au Premier Consul.

BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 499.

2 (...) ce brave homme de prêtre pratique la médecine expectante; au lieu de me couper par des médicaments énergiques mes crises, il me lanterne, me recommande de me coucher de bonne heure, de ne pas attraper froid.

HUYSMANS, En route, p. 78.

3 (...) c'est user d'un mot bien trop général que de dire pour l'une : « elle prend tout en plaisantant »; pour l'autre : « elle va d'affirmation en affirmation »; pour la troisième : « elle s'arrête à une hésitation expectante ».

PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Folio, p. 578.

4 Une blonde charnue glissa de son tabouret, lui demanda du feu, but dans son verre, à mi-voix lui promit pour cinq louis de bonheur, puis de nouveau se percha, expectante.

F. MAURIAC, le Baiser au lépreux, Livre de Poche, p. 109.

N. (V. 1460). **Littér.** Personne qui attend, est dans l'expectative.

5 Ils restent là, à leur poste (*les gens qui font queue devant le Théâtre Français*). Des expectants des deux sexes prennent la précaution d'apporter un journal et s'en font des houeaux (...) Des hommes, las d'être debout, passent un bras par-dessus la barrière (...)
COLETTE, De ma fenêtre, 29 mai 1941, p. 129.

CONTR. **Agissant**.

EXPECTATIF, IVE [ekspektatif, iv] adj. — 1512; lat. médiéval *expectativus*, de *expectatum*, supin de *expectare*, *expectare* « attendre ».

◆ **1.** Vx. Qui donne droit d'attendre, d'espérer. *Lettres expectatives*. — Dr. canon. *Grâce expectative* : promesse d'un bénéfice.

◆ **2.** (1870). Fig., vx. Que l'on espère. *Un héritage expectatif*.

◆ **3.** Polit. Attentiste. *Attitude expectative*.

DÉR. et HOM. (Du fém.) **Expectative**.

EXPECTATION [ekspektasjō] n. f. — V. 1355; lat. *expectatio*, du supin de *expectare*, *expectare*. → **Expectant**.

◆ **1.** Vx. Attente d'une chose qui peut arriver. ⇒ **Attente, expectative**. « *Harcourt tenait tout le monde en expectation* » (Saint-Simon).

Mod. Spécialt (psychol.). Fait d'attendre (qqch.). ⇒ **Expectative**.

On recourt sans cesse implicitement à des données introspectives : l'« expectation » dont Tolman souligne avec raison le rôle en tout apprentissage, constituerait un facteur incompréhensible si nous n'en possédions pas l'expérience introspective.

Jean PIAGET, Epistémologie des sciences de l'homme, p. 51.

◆ **2.** (1866, in Larousse). Méd. Abstinence de tout traitement (à l'exception des mesures habituelles d'hygiène et de diététique) quand les manifestations de la maladie ne sont pas suffisamment précises. — Syn. : *méthode expectante**.

EXPECTATIVE [ekspektativ] n. f. — 1552; fém. substantivé de *expectatif**.

◆ **1.** Littér. Attente fondée sur des promesses ou des probabilités. ⇒ **Attente, espérance, espoir, perspective**. *Avoir en expectative une place, un emploi. Être dans l'expectative (de qqch.)*. *L'expectative d'un héritage. Héritier en expectative*, qui espère avoir un héritage dans un proche avenir.

(...) pendant que je pèrgrinais derechef dans la calèche du prince de Bénévent, il mangeait à Londres au râtelier de son cinquième maître en expectative de l'accident qui l'enverra peut-être dormir à Westminster, parmi les saints, les rois et les sages; sépulture justement acquise à sa religion, sa fidélité et ses vertus.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 155.

La longue et démoralisante expectative, si bien calculée par les maîtres de l'Allemagne, avait somme toute relâché ces âmes françaises (...)

G. DUHAMEL, la Pesée des âmes, t. V, p. 127.

◆ **2.** (Av. 1869, Lamartine). Attente prudente qui consiste à ne pas prendre parti avant qu'une solution certaine ne se présente. *Restez, demeurez dans l'expectative. Vivre dans l'expectative. Sortir de son expectative*. ⇒ **Attentisme**.

(Les rationalistes) demeurent à son égard (*de Dieu*) dans cet état d'expectative qui prétend ne pas nier, non plus qu'affirmer, mais qui, en fait, ne parvient à un biais puisqu'il prétend à tout expliquer sans supposer Dieu.

DANIEL-ROPS, le Monde sans âme, p. 187.

Loc. *Contre (au-delà de) toute expectative* : contre toute attente.

HOM. V. **Expectatif**.

EXPECTORANT, ANTE [ekspektōrā, āt] p. prés., adj. et n. — 1752, Trévoux; p. prés. de *expectorer*.

◆ Méd. Qui aide à expectorer. *Sirop expectorant*. — N. *Un, des expectorants*.

EXPECTORATION [ekspektōrasjō] n. f. — 1611; de *expectorer*, et *-ation*.

◆ **1.** Méd. Expulsion par la bouche de sécrétions provenant des voies respiratoires. — Par ext. Les matières ainsi rejetées. ⇒ **Crachat, crachement, toux**.

Notre sommeil a été interrompu toute la nuit par les quintes de toux, les expectorations des malades.

R. FRISON-ROCHE, Peuples chasseurs de l'Arctique, p. 274.

◆ **2.** Fig. et péj. Action de proférer des propos violents (de colère, de mépris); ces propos. « *Ses expectorations amères et haineuses contre notre roman* » (Goncourt, *Journal*, 1861, in T. L. F.).

◆ **3.** (Fin xvii^e, Saint-Simon). Relig., vx. Action de faire connaître le nom d'un cardinal que le pape a nommé *in petto*.

EXPECTORER [ekspektōre] v. tr. — 1752, au sens physiol.; « exprimer franchement, du fond du cœur, 1664; lat. *expectorare* « chasser de sa poitrine, de son cœur », de *ex-*, et *pectus* « poitrine ».

◆ **1.** Méd. Rejeter par la bouche (des sécrétions provenant des voies respiratoires). ⇒ **Cracher, tousser; expulser**. *Expectorer par la bouche. Expectorer du sang*.

La toux se fit de plus en plus rauque et tortura le malade toute la journée. Le soir enfin, le Père expectora cette ouate qui l'étouffait. Elle était rouge.

CAMUS, la Peste, p. 253.

Par métaphore :

(...) je vous expectore mon sentiment, sans la moindre préparation.

FLAUBERT, Correspondance, t. III, p. 344.

◆ **2.** Fam., péj. Dire, proférer (avec colère ou mépris). *Expectorer des injures*. — Dire (avec difficulté). « *Ses compliments de taverne expectorés par le trou de deux dents brisées...* » (Maupassant, *Contes et Nouvelles*, in T. L. F. — REM. Cet emploi est issu de la valeur ancienne « exprimer (ce qui vient du cœur, *pectus*) », mais avec ses connotations modernes (mil. xix^e s.), il correspond à une métaphore du sens médical (→ **Cracher des injures**, etc.).

◆ **3.** (Fin xvii^e, Saint-Simon). Relig., vx. Faire connaître le nom d'un cardinal nommé *in petto* par le pape.

DÉR. **Expectorant**.

EXPÉDIENCE [ekspeđjās] n. f. — xiii^e; de 1. *expédient*.

Vx. Caractère de ce qui est expédient. ⇒ **Opportunité, utilité**.

1. EXPÉDIENT, ENTE [ekspeđjā, āt] adj. — xiv^e; lat. *expediens*, p. prés. de *expedire* « dégager, apprêter, arranger ». → **Expédier**.

◆ Class. et littér. Qui convient pour la circonstance. ⇒ 1. **Commode, convenable, opportun, utile**. *Vous ferez ce que vous jugerez expédient* (Académie). *Mesure expédiente. Moyen expédient* (→ **Cul**, cit. 1).

Malgré leur vivacité apparente, les yeux sont si lointains qu'un télescope, semble-t-il, serait expédient pour les observer.

LÉON BLOY, la Femme pauvre, p. 140.

Impersonnel (cf. le lat. *expedit* « il importe »). *Il est, il serait expédient de...* ⇒ **Propos** (à propos). *Il est plus expédient de faire*

cela. ⇒ **Indiqué** (→ Apporter, cit. 14). *Il lui parut expédient de...*
⇒ **Assuré** (cit. 75), **sûr**.

- 2 Quand le prince lui a dit (*à un citoyen*) : « Il est expédient à l'État que tu meures (...) »
ROUSSEAU, Du contrat social, II, 5.
- 2.1 Nous avons recommandé de n'ouvrir à quiconque, mais peut-être serait-il expédient que vous engeuliez celui qui bège.
A. JARRY, Lettre à Alfred Vallette, 3 nov. 1898, Pl., p. 1067.
- 3 (...) il est expédient au contraire de prendre les devants et l'empêcher de naître (*ce souci*).
J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 153.

CONTR. Incommode, inopportun, inutile, nuisible.

DÉR. Expédience, 2. expédient, expédier.

HOM. 2. Expédient; p. prés. de expédier.

2. EXPÉDIENT [ekspedjã] n. m. — Mil. xvi^e; « avantage », v. 1361; de 1. expédient.

♦ 1. Moyen de se tirer d'embaras, d'arriver à ses fins en surmontant quelque obstacle. ⇒ **Moyen, ressource, truc** (fam.). *Chercher, proposer, trouver un expédient. Expédient habile, heureux; dangereux, mauvais expédient. Expédient pour concilier.* ⇒ **Accommodement. Expédient pour sortir d'un mauvais pas, échapper à une corvée** (⇒ **Échappatoire**). *Il ne savait plus à quels expédients recourir* (→ As, cit. 3). *Être fécond, fertile en expédients; avoir toujours quelque expédient* (→ Avoir plus d'un tour* dans son sac). *Se tirer d'affaire par d'habiles expédients.* ⇒ **Acrobatie** (tour d'acrobatie, fig.), **rétablissement. À force d'expédients, il parvint à ses fins** (⇒ **Intrigue**).

- 1 Le trop d'expédients peut gêner une affaire;
On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire.
N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon.
LA FONTAINE, Fables, IX, 14.
- 2 Chacun admira l'expédient que Xanthus avait trouvé pour sortir, à son honneur, d'un si mauvais pas.
LA FONTAINE, Vie d'Ésope.
- 3 Il y a d'autres personnes à consulter, qui sont bien plus accommodantes, qui ont des expédients pour passer doucement par-dessus la loi, et rendre juste ce qui n'est pas permis (...)
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 7.
- 4 Il n'y avait peut-être pas de meilleur expédient pour me tirer d'affaire, que de pleurer et de laisser tout là.
MARIVAUX, Marianne, II.
- 5 Et il fallait se décider sur-le-champ, trouver un expédient, prendre un parti.
HUGO, les Misérables, V, I, XXIV.
- 6 Il (*le Latin*) est ingénieux, fertile en expédients, débrouillard suivant une expression qui ne nous est que trop chère (...)
André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, p. 41.

♦ 2. (1859, Baudelaire). Plus cour. (péj.). Mesure qui permet de se tirer d'embaras momentanément, sans résoudre les difficultés. *Cet expédient lui répugnait un peu. Après tous ces expédients, il va lui falloir trouver une véritable solution. Cela n'est qu'un expédient. Il n'ose pas attaquer la difficulté de front, il se borne à des expédients* (→ Solution de facilité).

- 7 Il (*le peintre Gérôme*) réchauffe le sujet par de petits ingrédients et par des expédients puérils.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1859.
- 8 (...) un expédient ne remédie jamais à rien si, le péril un moment écarté, on ne bâtit pas aussitôt un système capable de le conjurer à jamais.
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, De Brumaire à Marengo, XI, p. 154.
- 9 L'histoire des hommes est une collection de solutions grossières. Toutes nos opinions, la plupart de nos jugements, le plus grand nombre de nos actes sont de purs expédients.
VALÉRY, Rhumbs, p. 72.
- (1735). Spécial. Moyen extrême pour se procurer de l'argent (cit. 56). *Recourir à des expédients pour vivre, pour subsister. Être réduit, en être aux expédients* (vieilli); *vivre d'expédients*: être obligé, pour vivre, de recourir à des moyens anormaux, indélicats, à des procédés irréguliers. ⇒ **Industrie** (vivre d'industrie).
- 10 Il eut pourtant l'esprit d'imaginer un expédient qui le fit rouler pendant quelques jours, et cet ingénieux expédient fut de s'approprier, par forme d'emprunt, tout ce qui m'était revenu des saignées que j'avais faites au coffre-fort.
A.-R. LESAGE, Gil Blas, X, 11.
- 11 Saint-Potin, consulté sur les méthodes à employer pour trouver encore cent francs, n'avait découvert aucun expédient, bien qu'il fût un homme d'invention (...)
MAUPASSANT, Bel-Ami, I, 5.
- 12 Mais, en attendant ces rentrées, il fallait vivre : on était — devant le Trésor vide — réduit, pour une heure encore, aux expédients, et aux plus misérables.
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, De Brumaire à Marengo, I, p. 14.

HOM. 1. Expédient; p. prés. de expédier.

EXPÉDIER [ekspedje] v. tr. — 1360; du rad. de 1. expédient.

★ 1. ♦ 1. Accomplir rapidement, hâter la fin de (qqch.), et, spécial (cour.), faire (qqch.) rapidement et sans soin, de manière à s'en débarrasser*. — REM. Les emplois classiques (xvii^e-xix^e s.); → ci-dessous cit. 1 à 4 n'impliquent que la rapidité; les emplois modernes, sauf en t. de droit, d'admin. (→ cit. 5), y ajoutent le plus souvent l'idée de « se débarrasser de... », « bâcler » (→ cit. 6 et 7). *Expédier une besogne, un travail. Expédier promptement, vite une affaire. Personne qui expédie rapidement ses affaires.* ⇒ **Expéditif**. *Expédier une corvée fastidieuse. Expédier sans soin, avec précipitation.* ⇒ **Bâcler, sabrer, trousser. Expédier sa tâche pour s'en débarrasser au plus vite. Juge, magistrat qui expédie les audiences, les procès (→ Déférer, cit. 4). *Professeur qui expédie son cours, sa leçon, son programme. Écolier qui expédie ses devoirs.* ⇒ **Torcher. Expédier des courses, des achats en courant (→ Courir, cit. 24.1). *Expédier son*****

repas, son déjeuner, le manger, l'avalier à la hâte. — Absolt et vx. **Expédier** : faire vite.

- S'agit-il de la conscience, on n'y regarde pas de si près, et il semble que ce soit une de ces affaires qu'on peut expédier dans l'espace de quelques moments.
BOURDALOUE, Pensées, t. I, p. 319.
- Xénophon, au lire des *Revenus*, voudrait qu'on donnât des récompenses à ceux des préfets du commerce qui expédient le plus vite les procès.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XX, XVIII.
- On m'apporta ma pitance, que je commençai à expédier avec beaucoup d'appétit.
A.-R. LESAGE, Gil Blas, VII, IX.
- (...) le grand soleil auquel ils s'étaient trouvés exposés les avait étrangement altérés; car ils expédièrent en moins d'une heure le repas préparé pour six personnes de très bon appétit, avalèrent proprement quatre bouteilles de vin et deux bouteilles d'hypocras (...)
NERVAL, Contes et facéties, « Souper des pendus ».
- Quand il avait, dès son lever, expédié les affaires de la commune, s'il lui restait une heure ou deux pour s'occuper de ses propres affaires, il donnait un coup d'œil à ses charrus (...)
E. FROMENTIN, Dominique, II.
- Ayant expédié dans la journée certaines visites, qu'un reste de condescendance pour les coutumes d'Occident m'obligeait à faire dans la colonie de Péra, je rentre le soir à cheval à Eyoub (...)
LOTI, Aziyadé, III, XXV.
- À l'Hôtel du Bon La Fontaine, rue des Saints-Pères, des prêtres de province visitent la table d'hôte, en surveillant du coin de l'œil la façon cavalière dont le voisin expédie ses grâces.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XII, p. 171.
- (...) seul un ministère de coalition pouvait expédier les affaires courantes. « Expédier », c'est façon de parler : on ne peut pas dire que la guerre d'Indochine ait été expédiée.
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 137.

Au participe passé :

Qui, il y a la messe — et la plus basse, la plus expédiée garde dans ses moindres formules, dans les moindres gestes du célébrant, et dans ce qu'ils signifient un pouvoir, un attrait, et pour tout dire un charme inévitable.
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 38.

♦ 2. **EXPÉDIER (qqn)**. [a] (1657, Pascal). Vx. *Expédier qqn*, terminer les affaires qui le concernent. « *Le juge expédie promptement les parties* » (Littré).

[b] Mod. Se débarrasser de qqn, en finir au plus vite avec lui. ⇒ **Débarrasser** (se). *Expédier un importun.* ⇒ **Congédier. Médecin qui expédie ses malades**, ne les examine pas soigneusement. *Expédier qqn en peu de paroles* (→ Brusquer, cit. 1).

Qui, il (*le médecin*) est là embarrassé à expédier quelques malades (...)
MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, I, 5.

Qu'il ait bien l'impression que tu es un des secrétaires chargés de trier les visiteurs, d'aiguiller les affaires, d'expédier le menu fretin.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, v, p. 34.

[c] (Vx). Mettre à mal. ⇒ **Achever, perdre, ruiner**.

— Et de la part du prince on vous fait prisonnier.
— Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier.
C'est le coup, scélérat, par où tu m'expédies,
Et voilà couronner toutes tes perfidies.
MOLIÈRE, Tartuffe, v, 7.

[d] (Fin xv^e). Vx. Faire mourir. ⇒ **Tuer. Il y a eu aujourd'hui quatre hommes expédiés** (« exécutés ») *à la Grève* (Furetière, 1690). *Ces bandits l'eurent promptement expédié* (Académie, 1932). — Mod. (fam., iron). *Expédier ad patres*, dans l'autre monde (senti comme un fig. du sens II « envoyer »).

(...) c'est de la meilleure foi du monde qu'il (*ce médecin*) vous expédiera, et il ne fera, en vous tuant, que ce qu'il a fait à sa femme et à ses enfants, et ce qu'en un besoin il ferait à lui-même.
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 3.

J'apprends, madame, que vous avez perdu M. d'Argenson (...). Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort qui s'amuse un moment sur le préau, jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée est plus vraie que consolante.
VOLTAIRE, Lettre à M^{me} du Defland, 2535, 31 août 1764.

♦ 3. (1690, Furetière). Dr. Délivrer une copie conforme à la minute d'un jugement, d'un acte notarié. *Bon à expédier*, formule permettant au greffier de délivrer la grosse d'un jugement. *Le bon à expédier est consigné sur les qualités* du jugement pour lever l'opposition faite à ces qualités*.

★ II. (1723; « envoyer un courrier », 1676). ♦ 1. Faire partir (qqn, qqch.) pour une destination. ⇒ **Envoyer. Expédier un messenger, un courrier, une estafette.** ⇒ **Dépêcher. Expédier une lettre, un colis, un ballot, par la poste. Expédier une lettre par avion. Expédier des marchandises par bateau, par chemin de fer, par camion. Expédier des marchandises en petite vitesse. Expédier qqn à l'étranger, en Angleterre.** ⇒ **Diriger, exporter** (sur).

Le ministère avait pris enfin le parti d'expédier tous les deux mois de la Corogne un paquebot pour Buenos-Aires.
G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, VIII, 12.

L'expression « expédier » une marchandise ne s'employa d'abord que rarement (*au xviii^e s.*), elle impliquait une idée de rapidité; on la trouve pourtant de plus en plus à mesure qu'on avance. Les « expéditions » ne sont plus seulement les lettres, mais les marchandises. L'« expéditionnaire » devient un des facteurs du commerce.
F. BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. VI, I, I, p. 349.

♦ 2. Fam. (Compl. n. de personne). Envoyer (qqn) au loin pour s'en débarrasser. *Il a expédié son fils en pension*.

(...) on expédierait à Barbazac cette petite minaudière, qui s'était insérée dans la famille (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 88.

Expédier (qqn) à (qqn), l'envoyer rapidement, sans délai.

« Il vient d'arriver à son bureau de la Préfecture, ne se doutant de rien, ne sachant rien et on nous l'expédie ! » Rumeur de soulagement. « Quelle modestie ! N'avoir même pas eu l'idée d'acheter Paris-Soir pour voir qui avait le prix Goncourt (...) »
Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 61.

Fig. *Expédier qqn au diable**. ⇒ **Envoyer. Expédier qqn dans**

l'autre monde, l'expédier « ad patres », le tuer (→ ci-dessus, I., 2. d). — (1909, in Petiot). Boxeur qui expédie son adversaire au tapis.

CONTR. (Du sens I) Freiner, ralentir; arrêter; négliger, omettre. — (Du sens II) Recevoir; importer.

DÉR. Expéditeur, expéditif. — V. Expédition.

EXPÉDITEUR, TRICE [ɛkspeditœr, tris] n. — V. 1460, n. m., « celui qui se hâte d'exécuter, d'accomplir qqch. »; sens mod., 1730; de *expédier*.

◆ **Personne qui expédie (II.) qqch. à une destination. ⇒ Envoyeur.** *L'expéditeur d'une lettre, d'un colis. L'expéditeur a inscrit une fausse adresse. L'expéditeur et le destinataire. Retour à l'expéditeur. Frais à la charge de l'expéditeur. Expéditeur de marchandises. L'expéditeur s'est adressé à un commissionnaire* qui traitera avec le transporteur (⇒ Transport).*

1 La marchandise sortie du magasin du vendeur ou de l'expéditeur voyage, s'il n'y a convention contraire, aux risques et périls de celui à qui elle appartient, sauf son recours contre le commissionnaire et le voiturier chargés du transport. Code de commerce, art. 100.

2 La lettre de voiture forme un contrat entre l'expéditeur et le voiturier, ou entre l'expéditeur, le commissionnaire et le voiturier. Code de commerce, art. 101.

3 L'emploi d'un commissionnaire peut procurer aux expéditeurs une économie sur les frais du transport par petite vitesse, grâce au groupage de colis ayant une même destination. LACOUR, Droit commun, n° 519, (6^e éd. Dalloz).

4 On peut aussi imaginer que les lettres non plus ne devaient pas revenir à leur expéditeur; de multiples raisons seraient aisément échafaudées à l'appui de cette thèse. A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 215-216.

Adj. *Gare expéditrice. Société, compagnie expéditrice. Bureau expéditeur.*

CONTR. Destinataire.

EXPÉDITIF, IVE [ɛkspeditif, iv] adj. — 1546; de *expédier* (I., 1.), d'après *expédition*, et *-if*.

◆ **1.** (En parlant des personnes). Qui expédie les affaires, la besogne. ⇒ **Actif, diligent, prompt, rapide, vif.** *Un homme expéditif. Être expéditif en affaires.*

1 (...) c'est un homme expéditif, expéditif, qui aime à dépêcher ses malades; et, quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vite du monde.

MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, I, 5.

2 (...) prenez vos mesures pour accoucher à Aix, au milieu de tous les prompts secours. Vous savez comme vous êtes expéditive (...)

M^{me} DE SEVIGNÉ, 169, 18 mai 1671.

3 (...) ce docteur est si expéditif, qu'il ne donne pas le temps à ses malades d'appeler des notaires. Cet homme-là m'a bien soufflé des testaments.

A. R. LESAGE, Gil Blas, II, II.

3.1 « Il nous faut ce laps de temps pour achever notre opération, répondit le docteur. Les ouvriers, que nous avons dû choisir dans la population de Quiquendone, ne sont pas très expéditifs ».

J. VERNE, le Docteur Ox, p. 35.

4 Mais je ne savais pas que Molière travaillât lentement! Très important, ce mot de Grimarest que cite Lemaître dans sa troisième conférence: « Il ne travaillait pas vite, mais il n'était pas fâché qu'on le crût expéditif ».

GIDE, Journal, 14 févr. 1908, p. 264.

◆ **2.** (1804). Par ext. Qui permet d'expédier les affaires, la besogne. *Moyen expéditif. Mener une affaire d'une façon expéditive (→ Au grand trot*)*. ⇒ **Vite.** *Le moyen le plus expéditif.* ⇒ **1. Court. Procédé expéditif, méthode expéditive et sûre.**

5 (...) les moyens expéditifs ne produisent que l'ouvrage d'un jour.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. I, p. 188, note.

Dr. *Procédure expéditive*, rapide et efficace.

Spécialt (par ephém., et infl. du sens I, 2. d, de *expédier*). Qui règle le sort de qqn (accusé, suspect) rapidement. *Jugement expéditif.* ⇒ **Sommaire.**

CONTR. Lent, négligent, traînard.

DÉR. Expéditement.

EXPÉDITION [ɛkspedisjõ] n. f. — V. 1212; lat. *expeditio* « préparatifs de guerre, expédition militaire », du supin de *expedire* « préparer » (→ Expédient); d'abord « préparatifs »; autres sens d'après *expédier**.

★ **I. ◆ 1.** (Fin xv^e). Action d'expédier (I., 1.), d'achever ce qu'on a à faire. *L'expédition d'un travail, d'une besogne, d'une affaire.* ⇒ **Accomplissement, achèvement, exécution.** *Chose de prompt expédition.* qui se fait vite.

Mod. (Admin.). *Expédition des affaires courantes. Le président du Conseil démissionnaire est chargé de l'expédition des affaires courantes.*

1 Il faut attendre que la première édition (...) soit vendue; et ce n'est pas une chose de prompt expédition.

BAYLE, Lettre à la Monnoye, 19 août 1697.

2 (...) l'expédition des affaires devient plus lente à mesure que plus de gens en sont chargés (...)

ROUSSEAU, Du contrat social, III, 2.

Péj. Action de faire qqch. rapidement pour s'en débarrasser. *L'expédition d'un travail ennuyeux.*

Absolt (vx). ⇒ **Diligence, promptitude, rapidité.** — Loc. (1690, Furetière). *Homme d'expédition.* ⇒ **Expéditif.**

3 De l'unité d'une même volonté dépendent l'expédition, le secret, l'obéissance, l'ordre et l'union.

FÉNELON, Œ., t. XXII, p. 439, in LITTRÉ.

◆ **2.** (1680). Dr. Copie littérale (d'un acte ou d'un jugement).

⇒ **Copie** (cit. 3), **double, extrait.** *L'expédition est certifiée conforme à la minute* par l'officier public dépositaire de celle-ci. Expédition revêtue de la formule exécutoire*.* ⇒ **Grosse; ampliation.** *Le notaire lui a délivré une expédition du contrat.*

(...) il songea à tirer parti de son écriture, qui était fort belle (...) il alla solliciter les avoués, les notaires, les avocats de Paris (...) et il obtint assez d'expéditions pour être obligé de se faire aider par des jeunes gens. Insensiblement il entreprit les écritures en grand.

BALZAC, la Vendetta, Pl., t. I, p. 915.

Le notaire ou autre dépositaire qui refusera de délivrer expédition ou copie d'un acte aux parties intéressées en nom direct (...) y sera condamné (...)

Code de procédure civile, art. 839, II, livre I, titre V.

« Des voies à prendre pour avoir expédition ou copie d'un acte, ou pour le faire réformer ».

★ **II. ◆ 1.** Vx, comm. Dépêche, lettre que l'on envoie. « *Ce courrier attend ses expéditions* » (Trévoux).

Expédier (Comm.) s'entend souvent chez les marchands, et surtout chez les banquiers, des lettres qu'ils écrivent chaque ordinaire à leurs correspondants. D'autres se servent du mot *dépêches*.

Encycl., (DIDEROT), 1761, art. *Expédition*.

◆ **2.** (1780). Mod. et cour. (→ Expédier, cit. 15, d'abord au sens de « marchandises expédiées »). Action de faire partir (qqch.) pour une destination. ⇒ **Envoi; transport.** *Expédition de marchandises pour l'étranger.* ⇒ **Exportation.** *Expédition d'une lettre, d'un paquet, d'un colis, par la poste. Expédition du courrier.* ⇒ **Départ** (courrier au départ). *Feuille d'expédition. Répartir les lettres, imprimés... d'une expédition postale.* ⇒ **Routage.** *Expédition d'un mandat. Expédition par bateau, par avion, par camion, par chemin de fer. Expédition en grande, en petite vitesse. Frais d'expédition. Déclaration, bordereau, récépissé d'expédition. Autorisation pour l'expédition de vins, de boissons*.* ⇒ **Congé.** *Droit d'expédition. Réunion de colis pour l'expédition.* ⇒ **Groupage.** *Expédition de denrées en vrac*. Expédition en caisses, par caisses. Echelonnement des expéditions. Service des expéditions d'une entreprise.*

Pour les transports par chemin de fer à l'intérieur de la France, au lieu de faire une lettre de voiture, l'expéditeur remplit une déclaration d'expédition contenant les énonciations prescrites par les tarifs; elle est copiée sur le registre d'entrée de la compagnie.

LACOUR, Dr. comm., n° 523 (9^e éd. Dalloz).

Ce projet est bien étudié. Il exige de grandes transformations pour l'expédition par caisses, la mise en bouteilles (...)

J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, p. 120.

(1741). Chose expédiée. *Je n'ai pas reçu votre expédition du mois dernier.* — Quantité de marchandises expédiées. *Les expéditions ont augmenté.* ⇒ **Chargement.**

Pour évaluer les expéditions, les statistiques américaines utilisent une nouvelle unité de mesure: *le wagon chargé.* La charge normale d'un wagon est de 462 caisses d'oranges (...)

Paul ROBERT, Les Agrumes dans le monde, p. 218.

◆ **3.** (1500). Opération* militaire exigeant un déplacement de troupes (⇒ **Guerre**). *L'expédition de Xerxès contre les Grecs. Expéditions entreprises pour délivrer les lieux saints.* ⇒ **Croisade.** *Expédition française en Égypte, au Mexique. L'expédition d'Égypte.* ⇒ **Campagne.** — *Petite expédition. Expédition rapide pour surprendre l'ennemi.* ⇒ **Coup** (de main), **raid.** — Par ext. *Expédition de police.* ⇒ **Descente.** *Expédition punitive, de représailles.* — *Expéditions maritimes, navales. Expédition de corsaires, de pirates.* — *En expédition. Partir en expédition contre... Envoyer une colonne mobile, un commando en expédition.*

Leurs expéditions (des filibustiers) furent des tours de voleurs, et jamais des campagnes de conquérants (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Filibustier.

Ainsi les grandes expéditions s'écrasent sous leur propre poids; les bornes humaines avaient été dépassées (dans l'expédition de Moscou); le génie de Napoléon, en voulant s'élever au-dessus du temps, du climat et des distances, s'était comme perdu dans l'espace (...)

Ph.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, IX, 14.

Les enfants du château réunis autour de Jacques organisent une expédition punitive ils rédigent un défi (...) René lit le défi puis il déclare gravement ce soir neuf heures on y sera; la bataille aura lieu le long de la rivière.

Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 196.

◆ **4.** (1835). Voyage d'exploration* dans un pays lointain, difficilement accessible; ensemble des personnes et du matériel nécessaires à ce voyage. *Préparer, organiser, financer une expédition scientifique, commerciale. Expédition dans le grand Nord, en Amazonie, dans l'Himalaya. Expédition polaire. Prendre part à une expédition. Les membres, le matériel, les véhicules d'une expédition. Film rapporté par une expédition.*

La (...) caravane vous portera probablement les plumes et l'ivoire de l'Ogadine, d'où votre expédition retournera définitivement fin septembre. Nous avons essayé une petite expédition chez les Itous Djardjar; elle porte des cadeaux à des chefs importants et quelques marchandises; d'après les renseignements qu'on nous rapportera, nous verrons à établir quelque chose chez ces tribus (...). Deux autres expéditions au Wabi (...) sont aussi en préparation (...) Un rapport commercial et géographique suivra toutes ces recherches (...)

RIMBAUD, Correspondance, 23 sept. 1883.

« Le Pourquoi-Pas? » appareil de Saint-Servan emmenant à son bord l'Expédition française sur la côte Est du Groenland, 1934-1935 ». En plus de ses quatre membres, il y a plus de 20 tonnes de matériel réunies en trois mois avec 8.000 francs de subvention officielle seulement (...)

Paul-Émile VICTOR, Banquise, p. 18.

Spécialt. Voyage en mer (d'un navire de commerce ou de pêche). ⇒ **Campagne.**

Cette immense navigation intérieure, qui suffirait seule à la prospérité des États-Unis, ne ralentit point leurs expéditions lointaines. Leurs vaisseaux couvrent toutes les mers, se livrent à toutes les espèces d'entreprise, promènent le pavillon étoilé du couchant le long de ces rivages de l'aurore qui n'ont jamais connu que la servitude.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 328.

(1771). Fig. et fam. Déplacement qui exige des grands préparatifs,

du matériel. *Nous avons fait une longue excursion en montagne, cela a été toute une expédition.* ⇒ **Aventure, entreprise, équipée.** *Les départs en vacances sont une véritable expédition! Quelle expédition!*

- 15 C'est Tartarin-Sancho qui n'était pas content! Cette idée de voyage en Afrique et de chasse au lion lui donnait le frisson par avance (...) il fit à Tartarin-Quichotte une scène effroyable, l'appelant toqué, visionnaire, imprudent, triple fou, lui détaillant par le menu toutes les catastrophes qui l'attendaient dans cette expédition (...) Alphonse DAUDET, *Tartarin de Tarascon*, IX.
- 16 Comme c'était pour Hélène le jour des longues courses, nous allions dans les quartiers les plus lointains (...) Tu penses quelle pouvait être notre liberté, notre insouciance de voyageurs (...) Au cours de l'expédition, j'offrais à ma petite compagne un croissant, un pain de seigle (...) J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XXIII, p. 314-316.

CONTR. (Du sens 1, 2) **Original; minute.** — (Du sens II, 2) **Arrivée, réception.**
DER. Expéditionnaire.
COMP. Réexpédition.

EXPÉDITIONNAIRE [ekspedijɔnɛʁ] adj. et n. — 1553; de *expéditio*, et *-aire*.

♦ **1.** Qui est employé à l'expédition (I., 2.), à la copie d'actes, etc. *Commis expéditionnaire.* — N. *Expéditionnaire qui recopie la correspondance, des rôles, des états. Expéditionnaire au greffe.*

- 1 Quant à son encre, il l'utilise exclusivement à faire, en littérature, des travaux d'expéditionnaire. Son zèle de copiste est infatigable. Léon BLOY, *le Désespéré*, p. 202.
- 1.1 Le lâche P. A..., que tous les partis ont rejeté, obligé de donner sa démission d'expéditionnaire à la sous-préfecture d'Issoire (...) va désormais vivre de son pinceau. Louise MICHEL, *la Misère*, t. II, p. 382.

♦ **2.** N. (1781). Employé(e) chargé(e) des expéditions dans une maison de commerce.

♦ **3.** Adj. (1829, Boiste). Envoyé en expédition militaire. *Armée, corps expéditionnaire. Le corps expéditionnaire français en Italie* (1944).

- 2 Ce corps d'armée n'était pas venu d'Omsk et de Kolyvan sans entraîner à sa suite la foule de mendiants, de maraudeurs, de marchands, de bohémiens qui forment habituellement l'arrière-garde d'une armée en marche. Tout ce monde vivait sur les pays traversés et laissait peu de chose à piller après lui. Donc, nécessité de se porter en avant, ne fût-ce que pour assurer le ravitaillement des colonnes expéditionnaires. Jules VERNE, *Michel Strogoff*, p. 278.

EXPÉDITIVEMENT [ekspeditivmɑ̃] adv. — Av. 1836, Armand Carrel; de *expéditif*.

♦ **Littér.** D'une façon expéditive. ⇒ **Promptement, rapidement.**
 L'insurrection (*de 1830*) qui trancha si expéditivement la difficulté(...) Armand CARREL, *Œ.*, t. III, p. 450, in LITTRÉ.

EXPÉRIENCE [ekspeʁijãs] n. f. — V. 1265; lat. *experientia*, de *experiri* « faire l'essai de... », de *ex-*, et *peritus* « qui a l'expérience de... », habile en..., le verbe simple **periri* n'étant pas attesté (p.-ê. du grec *peirein* « traverser, transpercer », selon Meillet).

A. ♦ 1. (V. 1265). **L'EXPÉRIENCE (de qqch.).** Le fait d'éprouver*(qqch.), considéré comme un élargissement ou un enrichissement de la connaissance, du savoir, des aptitudes. ⇒ **1. Pratique, usage.** *L'expérience longue, prolongée d'une réalité par qqch.* ⇒ **Habitude, routine.** *L'expérience du monde, des choses, des hommes. Avoir l'expérience de la vie militaire, de la guerre. Acquérir l'expérience d'un métier, d'une technique, d'un art. L'expérience constante des affaires. Une telle maîtrise demande, requiert une expérience de vingt ans. De longues années d'expérience.*

- 1 (II) me semble — à ce que j'ai vu par expérience de ce monde, où j'ai été autour des princes l'espace de dix-huit ans au plus, ayant claire connaissance des plus grandes et secrètes matières qui se soient traitées en ce royaume de France et seigneuries voisines — (*que*), l'un des grands moyens de rendre un homme sage, (*c'est*) d'avoir lu les histoires anciennes et (*d'*) apprendre à se conduire et garder et entreprendre sagement par les histoires et exemples de nos prédécesseurs. Car notre vie est si brève qu'elle ne suffit pas à avoir de tant de choses expérience. COMMYNES, *Mémoires*, livre II.
- 2 Je ne vous en croirai qu'après expérience (...) CORNEILLE, *le Cid*, II, 1.
- 3 (...) ceux qui n'ont du monde aucune expérience Sont aux moindres objets frappés d'étonnement (...) LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 9.
- 4 Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour néglige l'amitié (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, IV, 8.
- 5 (...) ceux qui le jugent (*le roi*) n'ont aucune expérience de l'état où il est. FÉNELON, *Télémaque*, X.
- 6 Il n'instruit pas seulement les constructeurs (*de vaisseaux*), mais encore leurs enfants, et les mit en état de faire, à l'âge de quinze ou vingt ans, les plus gros vaisseaux qui demandaient auparavant une expérience de vingt ou trente années. FONTENELLE, *Rendu*.
- 7 L'expérience du monde en dégoûte, on le sait. ROUSSEAU, *Émile*, IV. *Expérience religieuse, mystique. Expérience artistique (ou de l'art)* : le rapport vécu avec l'art, par la pratique ou par la fréquentation des œuvres. — *Expérience humaine, expérience de la vie* (⇒ ci-dessous, 3.).
- 8 Les gens qui ne connaissent rien du monde (...) ont toujours un peu d'âcreté envers ceux qui ont une expérience humaine. MONTHÉRIANT, *le Démon du bien*, p. 211.

Mais nous entendons fonder nos concepts d'art sur notre expérience de l'art, et non subordonner celle-ci à des concepts. MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 446.

Connaître une chose par l'expérience, par expérience (⇒ Cuire, cit. 20). *Savoir par expérience combien une chose est difficile* (⇒ Savoir ce qu'en vaut l'aune*). *Savoir par expérience, par expérience personnelle, que...* (⇒ Déclencher, cit. 4). *Apprendre, montrer par l'expérience, que...*

- Je me sens de la vérité Pour montrer par expérience Qu'un sou, quand il est assuré Vaut mieux que cinq en espérance. LA FONTAINE, *Fables*, IV, 2.
- Il connaissait par expérience la prodigieuse crédulité de ces hommes habiles à ruser, à se défendre et souvent à attaquer. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, I.
- Faire l'expérience de qqch.* ⇒ **Essayer, tâter** (de). *Je n'en ai pas encore fait l'expérience.* ⇒ **Éprouver, ressentir.** *Il en a fait maintes fois l'expérience.*
- Ores à mes dépens j'en fais l'expérience (...) Mathurin RÉGNIER, *l'Églogue*, v.
- C'est peu à peu, en avançant dans la vie, en faisant l'expérience des hommes et de choses, que j'ai appris à vous (*Racine*) connaître et à vous aimer. FRANCE, *le Petit Pierre*, XXXIV.

♦ **2.** (Une, des expériences). Acte ou suite d'actes procurant l'expérience (1.) de qqch. *Apprécier, apprendre, constater par une expérience personnelle. Ce fut pour lui une dure, une pénible expérience. C'est une expérience qu'il ne recommencera pas! Qu'a-t-il retiré de cette expérience? Après de nombreuses, de multiples expériences, il s'en est convaincu. Profiter des expériences* (⇒ Conclusion, cit. 3). *Ses premières expériences dans le métier.* ⇒ **Apprentissage.** *Connaissance d'une chose par des expériences fréquentes.* ⇒ **Familiarité.** — *Expérience amoureuse, sentimentales. C'est une expérience qu'il n'avait jamais faite.*

- (...) il n'est rien de plus utile à leur instruction (*des princes*) que de joindre aux exemples des siècles passés les expériences qu'ils font tous les jours. Au lieu qu'ordinairement ils n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire à juger des affaires dangereuses qui leur arrivent (...) BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. universelle*, Avant-propos.
- (...) ses longues expériences (*de Le Tellier*) étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils (...) BOSSUET, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*.
- Ce que chacun sait est le résultat des expériences qu'il a faites de la réalité ainsi que des expériences qui ont été faites avant lui et hors de lui, mais qui lui sont arrivées par l'audition ou la lecture. RENAN, *Dialogues et fragments philosophiques*, I, Œ. compl., t. I, p. 561.

♦ **3.** Absolt. La pratique que l'on a eue de qqch., considérée comme un enseignement. ⇒ **1. Pratique.** *L'expérience démontre, confirme, vérifie, prouve que...* *L'expérience lui a appris, lui a montré que...* (⇒ Il a appris à ses dépens*). *Profiter d'une expérience, de l'expérience* (⇒ Aptitude, cit. 11). *L'expérience l'a rendu sage, l'a mûri*, l'a trempé*, l'a rendu fort. L'expérience rend prudent* (⇒ Chat échaudé craint l'eau froide). *Le fruit, le résultat de l'expérience* (⇒ Bêvue, cit. 4; compétence, cit. 4). *Les conseils* (cit. 12), *les leçons de l'expérience. Le champ* (cit. 7), *le domaine de l'expérience. Certitude, conviction fondée sur l'expérience.* ⇒ **Positif.** *Vérité*, fait d'expérience.* ⇒ **Constatation.** *La base* (cit. 11) *inébranlable de l'expérience. Soumettre ses idées à l'expérience, au critérium* (cit. 2) *des faits. Avoir l'expérience contre soi.* ⇒ **Réalité** (⇒ Déduire, cit. 7).

- Deux choses instruisent l'homme de toute sa nature : l'instinct et l'expérience. PASCAL, *Pensées*, VI, 396.
- C'est à force d'expérience, en pâtissant beaucoup, qu'à la fin vous acquerez quelque petite lumière (*de la vérité*). BOSSUET, *Politique* (...), X, II, 7.
- Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je vous dire l'expérience, les a forcés de le croire (...). BOSSUET, *Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre*.
- Les faits sont dans les sciences ce qu'est l'expérience dans la vie civile (...). BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, t. XII, p. 109, in POUGENS.
- (...) mettez toutes les leçons des jeunes gens en actions plutôt qu'en discours; qu'ils n'apprennent rien dans les livres de ce que l'expérience peut leur enseigner. ROUSSEAU, *Émile*, IV.
- L'expérience instruit toujours, je l'avoue; mais elle ne profite que pour l'espace qu'on a devant soi. Est-il temps, au moment qu'il faudrait mourir, d'apprendre comment on aurait dû vivre? ROUSSEAU, *Rêveries...*, 3^e promenade.
- L'expérience ne suffira presque jamais à ceux qui sans elle ne seraient pas disposés à écouter la raison. É. DE SENANCOUR, *De l'amour*, p. 160.
- Plutôt que répéter sans cesse à l'enfant que le feu brûle, consentons à le laisser un peu se brûler. L'expérience instruit plus sûrement que le conseil. GIDE, *les Faux-Monnayeurs*, III, XII.
- Il me semble que les Américains recommencent en Italie les mêmes erreurs qu'en Tunisie. À faire douter que l'expérience apprenne jamais grand-chose à personne: de sorte que l'emporte chaque fois sur ses enseignements la routine acquise, et surtout la diétète du tempérament. GIDE, *Journal*, 20 févr. 1944.
- C'était un homme (*Louis le Gros*) pour qui les leçons de l'expérience n'étaient pas perdues (...). J. BAINVILLE, *Hist. de France*, v, p. 57.
- Il est (...) plus d'un cas où nous tirons parti de l'expérience. — Oui; mais voyez combien la disposition de l'esprit, que je voudrais isoler, nous est une intimité (...). Il arrive que cette expérience même, qui devrait le mieux nous renseigner, nous embrouille, et que nous n'avons jamais moins d'idées claires que là justement où nous devrions en avoir davantage. J. PAULHAN, *Entretiens sur des faits divers*, p. 17.

♦ **4.** (1580, Montaigne). Philos. *L'expérience* : « l'exercice des facultés intellectuelles, considéré comme fournissant à l'esprit des connaissances valables qui ne sont pas impliquées par la nature de l'esprit... » (Lalande). ⇒ **A posteriori.** *Qui résulte de l'expérience.* ⇒ **Empirique** (cit. 6); **empirie, empirisme.** *Idées a priori* (cit. 2)

acquises en dehors de l'expérience. *Expérience externe* (⇒ **Perception**), *interne* (⇒ **Conscience**). *Expérience et mémoire*; *expérience et raison*; *expérience et imagination*. *L'expérience nous éclaire*. *L'expérience et le vécu*. ⇒ **Pragmatique, pragmatisme**.

- 28 Quel que soit donc le fruit que nous pouvons avoir de l'expérience, à peine servira beaucoup à notre institution (*éducation*) celle que nous tirons des exemples étrangers, si nous faisons si mal notre profit de celle que nous avons de nous-même, qui nous est plus familière, et certes suffisante à nous instruire de ce qu'il nous faut. MONTAIGNE, Essais, III, XIII.
- 29 Il faut avoir renoncé au sens commun pour ne pas convenir que nous ne savons rien au monde que par l'expérience (...) VOLTAIRE, le Philosophe ignorant, VII.
- 30 Est-il bien difficile (...) de voir que nos idées ne viennent que par les sens (...) Dès lors, ne voit-on pas que les abstractions ne peuvent jamais devenir des principes d'existence ni de connaissances réelles, qu'au contraire ces connaissances ne peuvent venir que des résultats de nos sensations comparées, ordonnées et suivies, que ces résultats sont ce qui s'appelle l'expérience, source unique de toute science réelle, que l'emploi de tout autre principe est un abus (...)? BUFFON, Hist. des animaux, V, (E., t. I, p. 467.
- 31 Une maxime ou un principe est un jugement dont la vérité est fondée sur le raisonnement ou sur l'expérience (...) CONDILLAC, L'Art d'écrire, II, 9.

♦ 5. (V. 1265). Cour. *L'expérience* : ensemble des acquisitions de l'esprit résultant de l'exercice de nos facultés (au contact de la réalité, de la vie). ⇒ **Connaissance, savoir, science**. *L'expérience acquise* (cit. 18) *au cours de sa carrière*. *Commander* (cit. 20) *avec beaucoup d'expérience*. *Avoir plus de courage, de bonne volonté que d'expérience*. *On acquiert de l'expérience en vieillissant, avec l'âge* (⇒ Le temps est un grand maître*). *Croyez en sa grande expérience*. *Consulter l'expérience, recourir à l'expérience de ses aînés*. *Transmettre son expérience à des plus jeunes*. *Nourrir qqn de son expérience* (⇒ Précepteur, cit. 3). *Guidé par son expérience* (⇒ Auspice, cit. 9). *Il a trop d'expérience pour qu'on lui apprenne ce qu'il en est* (⇒ Ce n'est pas à un vieux singe* qu'on apprend à faire des grimaces). *Les jeunes manquent d'expérience, les vieux de force et d'énergie* (⇒ Si jeunesse* savait; si vieillesse pouvait). *Homme de peu d'expérience*. *Débutant sans expérience* (⇒ 2. Critique, cit. 19). — *Expérience individuelle, collective*. *Expérience de l'espèce, expérience ancestrale*, transmise soit par la tradition*, soit par l'hérédité (⇒ **Acquis**).

- 32 Interroge ceux des générations passées. Sois attentif à l'expérience de leurs pères. Car nous sommes d'hier, et nous ne savons rien, Nous jours sur la terre ne sont qu'une ombre. BIBLE (SEGOND), Job, VIII, 8-9.
- 33 Il n'en est pas de même (*que des animaux*) de l'homme, qui n'est produit que pour l'infinité; il est dans l'ignorance au premier âge de sa vie; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès; car il tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs (...) de là vient que, par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit (...) toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. PASCAL, Fragments d'un traité du vide.
- 34 Une jeune souris, de peu d'expérience (...) LA FONTAINE, Fables, XII, 5.
- 35 Les vieux capitaines dont la réputation et l'expérience étaient au comble (...) FÉNÉLON, Télémaque, XII.
- 36 Mais j'ai trop d'ennemis, et trop d'expérience, Pour laisser le hasard arbitre de mon sort. VOLTAIRE, Mérope, IV, 1.
- 37 (...) l'expérience de chacun est le trésor de tous. NERVAL, Promenades et Souvenirs, IV.
- 38 Engrené dans la machine ministérielle (...) il acquit une connaissance routinière de sa partie (...) son ignorance lui apprit à se taire, et son silence lui servit (...) Sa routine devint une grande expérience (...) BALZAC, les Petits bourgeois, Pl., t. VII, p. 77.
- 39 Dans la langue française, le mot *expérience* au singulier signifie, d'une manière générale et abstraite, l'instruction acquise par l'usage de la vie. Quand on applique à un médecin le mot *expérience* pris au singulier, il exprime l'instruction qu'il a acquise par l'exercice de la médecine. Il en est de même pour les autres professions, et c'est dans ce sens que l'on dit qu'un homme a acquis de l'*expérience*, qu'il a de l'*expérience*. Ensuite on a donné par extension et dans un sens concret le nom d'*expérience* aux faits qui nous fournissent cette instruction expérimentale des choses. Cl. BERNARD, Introd. à l'étude de la médecine expérimentale, I, 1, p. 46.
- 40 (...) cette part d'expérience, dont, parmi nous, les plus jeunes même sont aujourd'hui pourvus, — car ces années troublées valent une vie entière. MARTIN DU GARD, Jean Barois, II, La tourmente, VI.

B. ♦ 1. (1314). Sc. et cour. Le fait de provoquer un phénomène dans l'intention de l'étudier (de le confirmer, de l'infirmer, ou d'obtenir des connaissances nouvelles s'y rapportant). ⇒ **Épreuve** (cit. 1), **essai, expérimentation; expérimental**. *L'expérience scientifique*. (*Une, des expériences*). *Faire une expérience, des expériences de physique, de chimie*. *Expérience sur l'accélération* (cit. 1) *des corps*. *Expériences faites en laboratoires**. *Apparition d'un artefact au cours d'une expérience*. *Expérience sur des animaux vivants* (⇒ Dissection, cit. 1; vivisection). *Sujet d'expérience*. ⇒ **Cobaye**. *Se livrer à des expériences*. *Expériences de physiologie; de psychologie* (⇒ 2. Test). *Expérience pédagogique*. *Expérience curieuse, exacte et concluante* (cit. 1), *décisive, cruciale** (cit. 1). *Démontrer l'existence d'une loi par une série d'expériences probantes, irréfutables*. ⇒ **Démonstration**. *Expériences nouvelles touchant le vide*, ouvrage de Pascal. *Expériences avec le diamant; Expériences sur le platine*, ouvrages de Lavoisier. (*L'expérience*). *Constater, éprouver, vérifier, rechercher par l'expérience* (⇒ **Constatation, contrôle, recherche, vérification**). *Rôle de l'expérience dans les sciences de la nature*. ⇒ **Expérimental** (méthode, science...). *Hypothèse confirmée, infirmée par l'expé-*

rience. *La science repose sur l'observation et l'expérience* (⇒ Base, cit. 7). ⇒ **Observation**. *Expérience et induction**. *Vérifier un système hypothético-déductif par l'expérience*.

- (...) ce qu'il y a de certain en physique est dû à elles (*les mathématiques*) et à l'expérience (...) VOLTAIRE, Mélanges littéraires, à M***.
- (...) l'homme ne se borne pas à voir; il pense et veut connaître la signification des phénomènes dont l'*observation* lui a révélé l'existence. Pour cela il raisonne, compare les faits, les interroge, et, par les réponses qu'il en tire, les contrôle les uns par les autres. C'est ce genre de contrôle, au moyen du raisonnement et des faits, qui constitue, à proprement parler, l'*expérience* et c'est le seul procédé que nous ayons pour nous instruire sur la nature des choses qui sont en dehors de nous. Cl. BERNARD, Introd. à l'étude de la médecine expérimentale, I, p. 39.
- (...) il (*le physiologiste*) peut espérer, au milieu des perturbations fonctionnelles qu'il produira, voir surgir quelque phénomène imprévu qui lui donnera une idée sur la direction à imprimer à ses recherches. Ces sortes d'expériences de tâtonnement, qui sont extrêmement fréquentes en physiologie, en pathologie et en thérapeutique, à cause de l'état complexe et arriéré de ces sciences, pourraient être appelées *des expériences pour voir*, parce qu'elles sont destinées à faire surgir une première observation imprévue et indéterminée d'avance, mais dont l'apparition pourra suggérer une idée expérimentale et ouvrir une voie de recherche. Comme on le voit, il y a des cas où l'on expérimente sans avoir une idée probable à vérifier. Cependant l'expérimentation, dans ce cas, n'en est pas moins destinée à provoquer une observation, seulement elle la provoque en vue d'y trouver une idée qui lui indiquera la route ultérieure à suivre dans l'investigation. On peut donc dire alors que l'expérience est une *observation provoquée dans le but de faire naître une idée*. Cl. BERNARD, Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, I, 1, p. 57.
- Constater le caractère d'un fait n'est pas donné à tous; cela exige une forte discipline de l'esprit et l'habitude des *expériences scientifiques*. RENAN, Chaire d'hébreu au Collège de France, (E. compl., t. I, p. 164.
- Attaquez-vous donc à mes expériences. Prouvez qu'elles sont inexactes au lieu d'en faire constamment de nouvelles qui ne sont que des variantes des miennes, mais où vous introduisez des erreurs qu'il faut ensuite vous montrer du doigt. PASTEUR, in Henri MONDOR, Pasteur, p. 132.
- Nous savons tous qu'il y a de bonnes expériences et qu'il y en a de mauvaises. Celles-ci s'accumuleront en vain (...) Bacon aurait bien compris cela, c'est lui qui a inventé le mot *experimentum crucis* (...) Qu'est-ce donc qu'une bonne expérience? C'est celle qui nous fait connaître autre chose qu'un fait isolé; c'est celle qui nous permet de prévoir, c'est-à-dire (...) de généraliser (...) l'expérience ne nous donne qu'un certain nombre de points isolés, il faut les réunir par un trait continu (...)

Henri POINCARÉ, la Science et l'Hypothèse, p. 169.
 L'expérimentation exige que l'expérience puisse être, s'il le faut, recommencée et au besoin confirmée par des contre-expériences et par des expériences-témoins. A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 33.
 Pour la science moderne, il s'agit désormais beaucoup moins de collectionner et de classer des faits nouveaux que de construire — à partir d'un nombre limité d'observations ou d'expériences — des théories générales, des modèles hypothétiques, destinés à expliquer les faits connus et à en prévoir de nouveaux. Nicolas RUWET, Introd. à la grammaire générative, p. 12.
 Agric. *Essai pratiqué pour dégager et appliquer les lois de la production agricole*. *Expérience sur les animaux, sur les plantes*. *Champ d'expérience, d'expérimentation*.

♦ 2. Cour. Le fait de tenter qqch. dans l'intention d'en observer les résultats. ⇒ **Essai, tentative**. *Faire une expérience de vie commune*. *Expérience tentée pour sonder la disposition d'esprit de quelqu'un*. ⇒ **Ballon** (d'essai). *Expérience malheureuse*. *Expériences d'un pays dans le domaine économique, social*. *Tenter une expérience pour voir, par curiosité*. — *Expériences musicales, picturales, artistiques*.

- Un de mes amis (...) a mis une fois le feu à une forêt pour voir, disait-il, si le feu prenait avec autant de facilité qu'on l'affirme généralement. Dix fois de suite, l'expérience manqua; mais, à la onzième, elle réussit beaucoup trop bien. BAUDELAIRE, le Splen de Paris, IX
- Quant à la vie en communauté, qui fut un échec, cette expérience confirma le pessimisme au sujet des groupes humains qui avaient déjà inspiré à Duhamel le cercle de famille, et qui est à l'origine de son besoin compensateur de charité et d'amour. A. MAUROIS, Études littéraires, G. Duhamel, t. II, p. 70.
- (Suivi d'un n. en appos.). *Expérience(-)type, expérience-choc*.
- Seule une expérience-choc peut surprendre les Français d'Algérie, peut les prendre de court. Pierre NORA, les Français d'Algérie, p. 238.
- (Suivi d'un n. propre en appos.). *L'expérience X, celle qu'on a faite avec X, en utilisant X*.
- C'est ce qui rend si pathétique, cette dernière *expérience de Gaulle*. F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 74.

CONTR. *Théorie*. — **Raison**. — **Ignorance, inexpérience**.
 COMP. *Inexpérience*.

EXPÉRIMENTABLE [eksperimåtábl] adj. — 1877, Littré; de *expérimenter*.

♦ Sc. Qui peut être expérimenté.

EXPÉRIMENTAL, ALE, AUX [eksperimåtál, o] adj. — 1503; lat. médiéval *experimentalis* (xiii^e), du lat. class. *experimentum*, de *experiri*. → *Expérience*.

Sciences et courant.

♦ 1. Qui est fondé sur l'expérience (B.) scientifique; qui emploie systématiquement l'expérience; qui possède les caractères d'une expérience. ⇒ **Expérience** (A., 4.), **expérimentation**. *Méthode expérimentale*, « celle qui consiste dans l'observation, la classification, l'hypothèse et la vérification par des expériences appropriées » (Lalande). *Connaissance expérimentale*. ⇒ aussi **Empirique, pragmatique**. *Philosophie* (cit. 4) *expérimentale*. *Science expérimentale*, qui utilise l'expérience scientifique. *Principe expérimental*.

tales (→ Doute, cit. 12). *Rôle de l'induction dans les sciences expérimentales* (→ Dédectif, cit.). *Études, recherches expérimentales. Psychologie expérimentale. Médecine expérimentale et médecine clinique. Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, ouvrage de Claude Bernard (1865). *Physique expérimentale* (→ 2. Physique, cit. 1.1 et 1.2).

(...) la médecine scientifique ne peut se constituer, ainsi que les autres sciences, que par la voie expérimentale, c'est-à-dire par l'application immédiate et rigoureuse du raisonnement aux faits que l'observation et l'expérimentation nous fournissent. La méthode expérimentale, considérée en elle-même, n'est rien autre chose qu'un *raisonnement* à l'aide duquel nous soumettons méthodiquement nos idées à l'expérience des faits.

Claude BERNARD, *Introd. à l'étude de la médecine expérimentale*, *Introd.*, p. 34.

Dans l'ordre des faits, ce qui n'est pas expérimental n'est pas scientifique.
RENAN, *Chaire d'hébreu au Collège de France*, *Œ. compl.*, t. I, p. 162.

♦ 2. (xx^e). Qui constitue une expérience, qui est fait, construit pour en éprouver les qualités. *Station expérimentale. Verger expérimental*, servant de champ d'expériences. *Cultures expérimentales. Fusée expérimentale. À titre expérimental* : pour en faire l'expérience. *Cette opération chirurgicale est encore au stade expérimentale. Musique expérimentale*, utilisant les nouvelles techniques de son (électroacoustique, etc.). — *Art expérimental*.

CONTR. *Abstrait, théorique*.

DÉR. *Expérimentalement, expérimentalisme, expérimentaliste*.

EXPÉRIMENTALEMENT [ekspeɾimɑ̃tɑ̃lmɑ̃] adv. — XVIII^e, Brunot ; de *expérimental*.

♦ Sc. D'une manière expérimentale, par l'expérience scientifique. *Prouver expérimentalement qqch. Produire expérimentalement un phénomène naturel. Cette loi, cette théorie a été établie, vérifiée expérimentalement*.

CONTR. *Abstraitement, théoriquement*.

EXPÉRIMENTALISME [ekspeɾimɑ̃tɑ̃lizm] n. m. — 1870 ; de *expérimental*.

♦ Didact. (sc.). Doctrine scientifique reposant sur l'expérience.

EXPÉRIMENTALISTE [ekspeɾimɑ̃tɑ̃list] n. — 1870, in P. Larousse ; de *expérimental*.

♦ Didact. (sc.). Partisan de l'utilisation systématique de l'expérience (B.), de la méthode expérimentale. « *Cet ouvrage rassemble les contributions de chercheurs en psychologie à l'étude expérimentale des réactions humaines (...)* il constitue une illustration exemplaire des sommets que peut atteindre l'ingéniosité des expérimentalistes (*la Recherche*, n° 114, sept. 1980, p. 1012).

(...) Claude Bernard avait déjà signalé à partir de la médecine que l'expérimentation n'a pas toujours besoin d'être provoquée. Elle peut être *invocée*, c'est-à-dire que l'expérimentaliste peut utiliser au bénéfice de la science les aventures humaines heureuses ou malheureuses, d'origines naturelle ou sociale.

Paul FRAISSE, *la Psychologie expérimentale*, p. 7.

EXPÉRIMENTATEUR, TRICE [ekspeɾimɑ̃tɑ̃tœʁ, tris] n. — 1372 ; inusité dans la langue classique ; repris 1834, Landais ; de *expériment(er)*, et *-(a)teur*.

♦ 1. Personne qui effectue des expériences scientifiques. *Un expérimentateur habile, exercé. Ce garçon de laboratoire est un bon expérimentateur. C'est une excellente théoricienne doublée d'une habile expérimentatrice. Expérimentateur qui vérifie une hypothèse par une contre-épreuve* (cit. 2). *Expérimentateur qui déduit* (cit. 4) *d'un phénomène que...* (→ Déduction, cit. 1 ; expérimenter, cit. 8).

On donne le nom d'*expérimentateur* à celui qui emploie les procédés d'investigation simples ou complexes pour faire varier ou modifier, dans un but quelconque, les phénomènes naturels et les faire apparaître dans des circonstances ou dans des conditions dans lesquelles la nature ne les lui présentait pas.

Cl. BERNARD, *Introd. à l'étude de la médecine expérimentale*, I, 1, p. 51.

Pour être digne de ce nom, l'expérimentateur doit être à la fois théoricien et praticien. S'il doit posséder d'une manière complète l'art d'instituer les faits d'expérience, qui sont les matériaux de la science, il doit aussi se rendre compte clairement des principes scientifiques qui dirigent notre raisonnement au milieu de l'étude expérimentale si variée des phénomènes de la nature.

Cl. BERNARD, *Introd. à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 35.

L'observateur, dit Cuvier, écoute la nature ; l'expérimentateur l'interroge et la force à se dévoiler.
A. MAUROIS, *Un art de vivre*, p. 27.

♦ 2. (1870). Par ext. Personne qui tente une expérience, qui essaie quelque chose de nouveau.

La France est, présentement, à la merci des expérimentateurs. Elle accomplit, de manière pacifique mais obstinée, une révolution sociale.

G. DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, II, p. 71.

EXPÉRIMENTATION [ekspeɾimɑ̃tɑ̃sjɑ̃] n. f. — 1834, Boiste ; de *expérimenter*.

♦ 1. (1865, Cl. Bernard). Sc. Emploi systématique de l'expérience

scientifique. ⇒ **Expérience** (B.) ; **expérimental**. *L'expérimentation en physique, en chimie. Expérimentation agricole. Méthode, moyens d'expérimentation*. ⇒ **Étude**. *Sciences d'expérimentation* (→ Expérimenter, cit. 7).

(...) l'*expérimentation*, ou l'art d'obtenir des expériences rigoureuses et bien déterminées, est la base pratique et en quelque sorte la partie exécutive de la méthode expérimentale (...)
Cl. BERNARD, *Introd. à l'étude de la médecine expérimentale*, *Introd.*, p. 35.

♦ 2. (*L'expérimentation de... ; une expérimentation*). Action d'expérimenter, d'essayer qqch. ⇒ **Application** (essai d'), **essai**, **expérience**. *L'expérimentation d'un nouveau produit*.

On dit quelque fois « une expérimentation » pour une expérience (...) Mais, cet emploi du mot ne nous paraît pas d'une bonne langue. L'expérimentation est une méthode qui consiste à faire une suite ou un ensemble d'expériences.

A. LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Expérimentation*.

EXPÉRIMENTÉ, ÉE [ekspeɾimɑ̃te] adj. — 1453 ; p. p. de *expérimenter*.

♦ Qui est instruit par l'expérience (d'une activité, de la vie). ⇒ **Chevronné, compétent, éprouvé, exercé, expert, instruit, rompu, versé**. *C'est un homme expérimenté*. (→ fam. Il n'est pas né* d'hier*). *Un pilote expérimenté. Artiste, médecin, praticien expérimenté*. ⇒ **Adroit, émérite, habile**. *C'est le plus expérimenté de tous*. ⇒ 3. **Fort. Acheteur expérimenté**. ⇒ **Averti, connaisseur**. *Écrivain expérimenté* (→ *Composition*, cit. 3). — *Être très expérimenté aux affaires* (vx), *dans les affaires*.

Mais eux, qui par long âge expérimentés sont
Aux affaires du monde (...)

RONSARD, *Premier livre des hymnes*, « Les démons ».

Il ne faut pas se flatter, les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales.
BOSSUET, *Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre*.

Il était expérimenté,
Et savait que la méfiance
Est mère de la sûreté.

LA FONTAINE, *Fables*, III, 18.

(...) de vieux et expérimentés capitaines.

LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, X, 24.

Par ext. ⇒ **Exercé**.

Parfois même l'œil de Jerphanion, qui n'est pas encore des plus expérimentés, n'a plus su distinguer le mâle qui se vend de la femme qui se donne.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XV, p. 160.

CONTR. *Apprenti, béjaune, bleu, commençant, débutant, ignorant, inexpérimenté, maladroit, naïf, nouveau, novice...*

COMP. *Inexpérimenté*.

HOM. *Expérimenter*.

EXPÉRIMENTER [ekspeɾimɑ̃te] v. tr. — 1360, Oresme, au sens 2 ; *espermenter*, v. 1160 ; bas lat. *experimentare*, de *experimentum* « essai », de *experiri* « faire l'essai de » (→ *Expérience*) ; les formes pop. (*espermenter*) dér. de *esperment* (v. 1120), de *experimentum*.

♦ 1. (Fin XVI^e). Éprouver, connaître par expérience personnelle, vécue. ⇒ **Éprouver** (2. et 3.). *On ne peut parler de cela sans l'avoir expérimenté. Il a souvent expérimenté que...* ⇒ **Constater ; compte** (se rendre compte), **éprouver**.

(...) j'ai expérimenté

Qu'un pauvre ne saurait entreprendre un grand œuvre (...)

RONSARD, *Deuxième livre des hymnes*, « Épître à Charles ».

J'expérimente déjà que ma connaissance s'augmente et se perfectionne peu à peu.
DESCARTES, *Disc. de la méthode*, III.

Il faut en effet avoir bien expérimenté la vie avant de reconnaître que, suivant un beau mot de Raphaël, comprendre c'est égaler.

BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 525.

Lui, toujours, avait expérimenté que le travail était le meilleur régulateur de son existence.
ZOLA, *le Dr Pascal*, t. II, p. 36.

Absolument :

Le désir d'expérimenter et de connaître s'appelle la concupiscence des yeux (...)
BOSSUET, *Traité de la concupiscence*, 8.

♦ 2. Pratiquer des opérations destinées à étudier, à juger (qqch.). ⇒ **Éprouver** (1.), **essayer, vérifier**. *Expérimenter un remède, une substance toxique. Expérimenter un vaccin sur un cobaye. Expérimenter un nouveau procédé. Expérimenter une nouvelle recette de cuisine. Expérimenter une nouvelle voiture*.

Il commence les premières plantations de coton et, sur les rives du Sacramento, il expérimente le riz et l'indigo.
B. CENDRARS, *l'Or*, p. 113.

Fig. et vx. *Expérimenter une personne*, s'assurer de ce qu'elle est.

Bien expérimenter ceux qu'on veut prendre pour amis.

RACINE, *Livres annotés*.

Absolt (sc.). Provoquer une observation dans l'intention d'étudier un phénomène. ⇒ **Expérience** (B.), **expérimentation**.

Dans les sciences d'observation, l'homme observe et raisonne expérimentalement, mais il n'*expérimente pas* ; et dans ce sens on pourrait dire qu'une science d'observation est une *science passive*. Dans les sciences d'expérimentation, l'homme observe, mais de plus il agit sur la matière, en analyse les propriétés et provoque à son profit l'apparition de phénomènes (...) dans des conditions que la nature n'avait souvent pas encore réalisées.

Cl. BERNARD, *Introd. à l'étude de la médecine expérimentale*, I, 1, p. 54.

Et puis, sur un seul fait, s'il est certain, ne peut-on, comme le savant qui expérimente, dégager la vérité pour tous les ordres de faits semblables ? Un seul petit fait, s'il est bien choisi, ne suffit-il pas à l'expérimentateur pour décider d'une loi générale qui fera connaître la vérité sur des milliers de faits analogues ?

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XIII, p. 121

9 On dit souvent qu'il faut expérimenter sans idée préconçue. Cela n'est pas possible; non seulement ce serait rendre toute expérience stérile, mais on le voudrait qu'on ne le pourrait pas. Chacun porte en soi sa conception du monde dont il ne peut se défaire si aisément. Il faut bien, par exemple, que nous nous servions du langage, et notre langage n'est pétri que d'idées préconçues et ne peut l'être d'autre chose. Seulement ce sont des idées préconçues inconscientes, mille fois plus dangereuses que les autres.

Henri POINCARÉ, *la Science et l'Hypothèse*, p. 170.

► **EXPÉRIMENTÉ, ÉE** p. p. adj. *Une situation déjà expérimentée (par qqn).* — *Un remède longuement expérimenté. Procédé à peine expérimenté.*

DÉR. Expérimentable, expérimentateur, expérimentation, expérimenté. — V. Expérimental.

HOM. Expérimenté.

EXPERT, ERTE [eksper, ɛrt] adj. et n. m. — XIII^e, *espert*; lat. *expertus* « éprouvé, qui ■ fait ses éprouves, aguerri », p. p. de *experiri* « faire l'essai de... ». → Expérience.

★ I. Adj. (V. 1355). Qui a acquis par l'expérience, par la pratique, une grande habileté. ⇒ **Adroit, habile, expérimenté.** *Un ouvrier expert, un technicien expert.* ⇒ **Bon, capable, compétent, éprouvé.** *Il est expert, elle est experte dans cet art, dans cette science.* ⇒ **Versé** (→ Il s'y connaît*). *Il n'est pas très expert en la matière.* ⇒ **Averti, connaisseur, instruit, savant**; → Il n'est pas grand clerc*. *Arbitre* (cit. 5) *expert. Être expert à manier une arme* (cit. 26).

1 L'autre semblait au bon pilote expert.
Qui plus d'esprit que de force se sert (...)
Et vigilant en un lieu ne séjourne,
Ains (*mais*) ajoutant l'expérience à l'art,
D'un œil prudent évite le hasard.

RONCARD, *la Franciade*, II.

2 Je crois que vous seriez un maître d'armes expert :
Vous savez à merveille, en toutes aventures,
Prendre les contretemps et rompre les mesures.

MOLIÈRE, *l'Étourdi*, III, 4.

3 (...) voilà le moyen d'engager les sorciers à se rendre experts en leur art (...)

PASCAL, *les Provinciales*, VIII.

4 (...) le cœur est expert en tromperies (...)

CHATEAUBRIAND, *le Génie du christianisme*, I, v. XIV

4.1 Aujourd'hui encore, cette existence d'un subconscient technique non formulable en termes clairs par l'activité réflexive se trouve chez les paysans ou les bergers, capables de saisir directement la valeur de semences, l'exposition d'un terrain, le meilleur endroit pour planter un arbre ou pour établir le parc de manière telle qu'il soit à l'abri et bien situé. Ces hommes sont experts au sens étymologique du terme : ils ont part à la nature vivante de la chose qu'ils connaissent, et leur savoir est un savoir de participation profonde, directe, qui nécessite une symbiose originelle, comportant une espèce de fraternité avec un aspect du monde, valorisé et qualifié.

Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, p. 89.

(Av. 1613; avec un n. désignant une partie agissante du corps). *Œil expert.* ⇒ **Exercé.** *Main experte.* ⇒ **Assuré, habile.** *Manier un instrument d'une main experte.*

5 (*Des drapiers*) palpant de leurs mains expertes les draps tissés par les femmes normandes (...)

A. MAUROIS, *Bernard Quesnay*, xxviii, p. 190.

★ II. N. m. ♦ 1. (1580, Montaigne). Personne experte. *C'est un expert en la matière. C'est elle qui est l'expert.*

6 (...) nous n'oserons plus trouver rien de bon, sans le congé de Messieurs les experts.

MOLIÈRE, *Critique de l'École des femmes*, 6.

7 On ne parle jamais de l'expert et du praticien qu'il (*Don Juan*) dut être, dans une carrière qui exige des dons naturels, sans doute, mais aussi de l'intelligence, de l'art, — et en somme, — du travail.

VALÉRY, *Autres rhumbs*, p. 141.

♦ 2. (Mil. xviii^e). Dr. Personne choisie pour ses connaissances techniques et chargée de faire, en vue de la solution d'un procès, des examens, constatations ou appréciations de fait. ⇒ **Expertise.** *Expert assermenté près les tribunaux. Nomination de l'expert par le juge. Prestation du serment par l'expert. L'expert consigne le résultat de ses constatations dans un rapport* qu'il dépose au greffe du tribunal. Rapports d'experts. Temps consacré par l'expert à sa mission.* ⇒ **Vacation.** *Les arbitres* sont des juges, les experts de simples donneurs d'avis. L'avis* (cit. 26) *des experts.* — *Expert devant les tribunaux civils, les tribunaux de commerce. Expert en matière criminelle. Expert économique de l'État. Expert en écritures. Elle est expert en assurances* (⇒ **Dispacheur**).

8 Lorsqu'il y aura lieu à expertise elle sera (...) ordonnée par un jugement qui énoncera d'une manière précise la mission de l'expert. Celle-ci ne pourra porter que sur des questions purement techniques.

Codé de procédure civile, art. 302.

S'en rapporter au dire des experts. — Loc. (1775, Beaumarchais). *À dire d'experts* : suivant les affirmations des experts. — Fig. et vx. *À dire d'experts* : sans réserve.

9 (...) pendant la fermentation, calomnier à dire d'experts (...)

BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, II, 8.

(Déb. xx^e). *Expert-comptable* : personne faisant profession d'organiser, vérifier, apprécier ou redresser les comptabilités, en son propre nom et sous sa responsabilité. *Brevet d'expert-comptable*, reconnu par l'État (institué en 1927). *Diplôme d'expert-comptable* (décret du 22 oct. 1947). *Ordre des experts-comptables. Société d'experts-comptables. Expert fiduciaire**. — *Géomètre-expert* : technicien qui lève et dresse les documents topographiques, etc., en son nom et sous sa responsabilité. — *Expert-démographe, expert-économiste, expert-géographe.*

Par appos. *Chimiste expert, médecin expert (auprès des tribunaux, près les tribunaux).*

(V. 1970). Spécialt (inform.). Angl. *Système expert* : programme d'intelligence artificielle fondé sur des raisonnements heuristiques*, à partir d'un grand nombre de connaissances fournies par des spécialistes sur un domaine limité. « *Un système expert, c'est un programme d'ordinateur qui utilise la connaissance et les procédures de déduction pour résoudre des problèmes qui sont assez difficiles pour nécessiter, dans la recherche de la solution, le recours à un expert humain de haut niveau* » (E. A. Feigenbaum, cité et traduit in *Sciences et Avenir*, janv. 1984, p. 74-75).

♦ 3. Personne dont la profession consiste à reconnaître l'authenticité et à apprécier la valeur de certains objets d'art, de pièces de collection. ⇒ **Estimateur** (vx). *Expert en tableaux, en sculpture, en livres anciens. L'expert pense que ce tableau, cet autographe, ce timbre-poste, cette médaille est un faux. Estimation par l'expert* (⇒ **Estimation**). *Faire estimer un tableau par un expert. Consulter un expert avant de vendre une collection, une bibliothèque.* — *Expert chargé de l'estimation des objets et de la fixation de leur mise à prix, dans une vente aux enchères* (→ Commissaire, cit. 3). — Par appos. *Libraire-expert.*

Puis, s'étant informée de la valeur du volumineux autographe, que l'expert estima un prix fabuleux, elle reprit, toute songeuse, le chemin de sa nouvelle demeure.

Raymond ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, p. 307.

CONTR. Apprenti, commençant, débutant, écolier, novice. — **Incapable, inexact, inexpérimenté, inhabile, maladroit.**

DÉR. Expertement, expertise.

COMP. Inexpert.

EXPERTEMENT [eksper̃təmã] adv. — 1839; de *expert*.

♦ Rare. D'une manière experte, habile. ⇒ **Adroitemment, habilement, magistralement.** *Manier expertement une arme.*

CONTR. Inhabilement, maladroitement.

EXPERTISE [eksper̃tiz] n. f. — Av. 1614, Brantôme; *expertise*, 1580, Montaigne, II, 7; *espertise* « habileté », v. 1340; de *expert*, et suff. *-ise*.

★ I. ♦ 1. Dr. et cour. Mesure d'instruction par laquelle des experts* sont chargés de procéder à un examen technique et d'en exposer le résultat dans un rapport au juge. *L'expertise ne peut être ordonnée que pour l'appréciation matérielle des faits. Expertise judiciaire. Jugement ordonnant l'expertise. Évaluation* d'un dommage, estimation* de la valeur d'un meuble, d'un immeuble, vérification* par expertise. Expertise d'un domaine agricole; expertise des récoltes. Rapport d'expertise. Expertise nouvelle, ordonnée lorsque le rapport est annulé ou lorsqu'il est incomplet, obscur.* ⇒ **Contre-expertise.** *Frais de l'expertise. Expertise amiable* : mandat donné par les parties à des experts. *Expertise devant les tribunaux de commerce, devant le juge de paix. Expertise en matière criminelle, administrative. Comité d'expertise, s'occupant des contestations entre un commerçant et l'administration des douanes. Expertise en matière de transport, d'enregistrement. Expertise médico-légale.*

Par ext. *Expertise mentale, psychiatrique*, en matière civile (capacité civile, appréciation de dommages), en matière criminelle (responsabilité...). *Expertise des facultés mentales.* ⇒ **Investigation.**

Le narco-diagnostic est une « investigation pharmacodynamique en vue d'un diagnostic » (Pr. Heuyer). Le médecin ayant à effectuer une expertise mentale doit rechercher s'il y a responsabilité de la part de l'expertisé, c'est-à-dire discerner s'il s'agit de troubles organiques ou de troubles fonctionnels et simulés.

Guy PALMADE, *la Psychothérapie*, « La narco-analyse », p. 111.

♦ 2. Estimation de la valeur (d'un objet d'art), de son authenticité par un expert. *Expertise d'un bijou, d'un tableau. L'expertise a établi que ce tableau était une copie.*

★ II. (Sens repris à l'anglais, mais conforme à l'étymologie et à la morphologie). Qualité (compétence, connaissance) d'un expert. *Ce laboratoire peut apporter son expertise à l'industrie. Recourir à l'expertise de plusieurs spécialistes.*

DÉR. Expertiser.

COMP. Contre-expertise.

EXPERTISER [eksper̃tiz] v. tr. — 1807; de *expertise*.

♦ Soumettre à une expertise. *Expertiser les dégâts, un sinistre.* ⇒ **Apprécier, estimer, évaluer.** *Faire expertiser un tableau, un bijou.*

► **EXPERTISÉ, ÉE** p.p. adj. et n.

♦ 1. Adj. Qui a été soumis à une expertise. *Un tableau expertisé et muni d'un certificat d'authenticité.*

♦ 2. N. Psychol. (*Un, une expertisée*). Personne qui fait ou a fait l'objet d'une expertise (physique ou mentale).

EXPIABLE [ekspjabl] adj. — V. 1355; de *expier*, ou du bas lat. *expiabilis* « qui appelle une expiation ».

♦ Littér. Qui peut être expié. *Faute expiable*.

CONTR. (Plus cour.) **Inexpiable**.

EXPIATEUR, TRICE [ekspjatœr, tris] adj. — xvi^e; fém., av. 1778, Diderot; bas lat. *expiator*, du supin de *expiare*. → *Expier*.

♦ Vx ou littér. Propre à expier. *Des dons expiateurs. Des victimes expiatrices*. ⇒ **Expiatoire. Larmes expiatrices**.

EXPIATION [ekspjasi] n. f. — V. 1160; lat. *expiatio*, du supin de *expiare*. → *Expier*.

♦ 1. Didact. (hist., sociol.). Cérémonie religieuse faite en vue d'apaiser la colère céleste. *Faire un sacrifice d'expiation, en offrant une victime propitiatoire, piaculaire. Victime d'expiation. Fête juive des Expiations*. ⇒ **Bouc** (émissaire). *Rites d'expiation*.

1 Ô hommes, ne cherchez plus l'expiation de vos crimes dans le sang des animaux égorgés; dussiez-vous dépeupler tous vos troupeaux par vos hécatombes, la vie des bêtes ne peut point payer pour la vie des hommes.

BOSSUET, 2^e sermon, Divin. relig., 3.

2 Dès qu'il y eut des religions établies, il y eut des expiations; les cérémonies en furent ridicules; car quel rapport entre l'eau du Gange et un meurtrier?

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Expiation.

3 Cet usage des expiations passa des Hébreux aux Grecs, des Grecs aux Romains et autres peuples. C'était en général une cérémonie religieuse pour purifier les coupables, et les lieux qu'on croyait souillés, pour apaiser la colère des dieux, pour purifier les soldats avant et après le combat; ce qu'on exprimait par les mots *expiare, lustrare, purgare, februare*. L'expiation se faisait avec diverses cérémonies.

TRÉVOUX, Dict., art. Expiation.

4 Au jour de l'Expiation — *Kippour* —, la purification du Saint des Saints par le sang et l'envoi au désert du bouc émissaire rappelaient à chacun qu'il participait aux péchés de tous, qu'il avait à racheter les fautes des pères avec les siennes.

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 369.

4.1 Les rites d'expiation, l'expulsion solennelle des souillures, les diverses pratiques de nettoyage et de purge qui réparent l'ordre du monde constamment attaqué, ne peuvent jamais que ramener une vertu qui ne sera jamais plus l'innocence, une santé reconquise et prudente qui ne sera jamais plus la santé triomphante et insouciance que la maladie n'a pas encore touchée.

Roger CAILLOIS, l'Homme et le Sacré, p. 33.

♦ 2. « Souffrance imposée ou acceptée à la suite d'une faute et considérée comme un remède ou une purification, la faute étant assimilée à une maladie ou à une souillure de l'âme » (Lalande). *Le remords d'une faute entraîne un désir d'expiation*. ⇒ **Compensation, rançon, réparation, repentir. L'expiation conçue comme effaçant la faute. ⇒ **Rachat. Idée d'expiation attachée à la sanction pénale**. ⇒ **Peine, répression** (→ Attacher, cit. 40). — *En expiation de (une faute). L'Expiation*, poème de Hugo (*les Châtiments*).**

5 (...) l'ange exterminateur tourne comme le soleil autour de ce malheureux globe, et ne laisse respirer une nation que pour en frapper d'autres... Ministre d'une vengeance précise et infailible, il s'acharne sur certaines nations et les baigne dans le sang. N'attendez pas qu'elles fassent aucun effort pour échapper à leur jugement ou pour l'abréger. On croit voir ces grands coupables, éclairés par leur conscience, qui demandent le supplice et l'acceptent pour y trouver l'expiation.

J. DE MAISTRE, les Soirées de Saint-Petersbourg, VII, p. 22.

6 Je bois la coupe amère des expiations; mais en la buvant, j'ai terriblement épélé cette sentence: « Expier n'est pas effacer. »

BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 303.

7 Et dans ces deux endroits si semblables et si divers, ces deux espèces d'êtres (*les bagnards et les religieuses*) si différents accomplissaient la même œuvre, l'expiation. Jean Valjean comprenait bien l'expiation des premiers (...) l'expiation personnelle, l'expiation pour soi-même. Mais il ne comprenait pas celle des autres, celle de ces créatures sans reproche et sans souillure, et il se demandait avec un tremblement: Expiation de quoi? quelle expiation?

HUGO, les Misérables, II, VIII, IX.

8 Réjouissez-vous du fond de l'abîme de vos souffrances, car s'il y a faute et s'il y a expiation, il y a aussi rachat.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 239.

Par ext. Ce qui fait expier (jeûne, souffrance).

9 Voilà où mène le séjour dans ces situations fausses auxquelles on condamne sa jeunesse (...) elles portent avec elles et en elles une expiation terrible.

SAINTE-BEUVE, Volupté, XIX, p. 186.

Spécialt (dans la religion chrétienne). Réparation du péché par la pénitence* (→ Ascèse, cit. 3). *Dans le sacrement de pénitence*, l'expiation des péchés est une satisfaction, une réparation faite à Dieu. Souffrances offertes en expiation des fautes* (→ Conformer, cit. 3). *Expiation des péchés après la mort avant d'entrer dans la vie éternelle*. ⇒ **Purgatoire**.

10 Nous nous impatientons contre Dieu des moindres disgrâces qui nous arrivent, au lieu de les recevoir de sa main pour l'expiation de nos fautes (...)

BOSSUET, 2^e Panégyrique de Saint-François de Paul, 2.

11 Ainsi s'établit cette conception, spirituellement si féconde, d'un combat perpétuel contre le péché, d'un effort pour retrouver l'innocence perdue, par la pénitence et l'expiation.

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 371.

CONTR. **Récompense**.

EXPIATOIRE [ekspjatwa] adj. — Mil. xvi^e; bas lat. *expiatorius*, du supin de *expiare*. → *Expier*.

♦ 1. Didact. (hist., sociol.). Qui est destiné à une expiation*, qui sert à apaiser la colère divine. *Cérémonie expiatoire. Sacrifices expia-*

toires. La victime expiatoire était immolée selon des rites invariables. ⇒ **Offrande. Autel expiatoire**.

(...) toute la religion consistait dans la pratique minutieuse d'innombrables prescriptions, on devait toujours craindre d'avoir commis quelque négligence, quelque omission ou quelque erreur, et l'on n'était jamais sûr de n'être pas sous le coup de la colère ou de la rancune de quelque dieu. Il fallait donc, pour rassurer le cœur de l'homme, un sacrifice expiatoire.

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, III, VII, 3.

Spécialt (dans la religion catholique romaine). Qui sert à expier les fautes, le péché. *La messe est un sacrifice expiatoire. Faire ériger une chapelle expiatoire sur le lieu même de son crime*. ⇒ **Pénitence**.

Les pénitences que le confesseur impose doivent être tout ensemble et expiatoires et médicinales (...)

BOURDALOUE, Pensées, t. I, p. 339.

Les autres, se souvenant qu'il avait offert de se soumettre à la flagellation, le voyant payer annuellement pour la croisée un tribut expiatoire, le croyaient encore en état de pénitence.

MICHELET, Hist. de France, IV, v. t. II, p. 411.

♦ 2. Littér. (en dehors de toute idée propr. religieuse). Qui fait expier, sert à expier. *Peine, châtement expiatoire*.

(...) c'était un peu l'acte expiatoire de sa vie, cette campagne, qu'il avait demandé de faire.

LOTI, Matelot, XXXVII.

La fille méprisée et perdue, c'est l'argile docile au doigt du potier divin; c'est la victime expiatoire et l'autel de l'holocauste.

FRANCE, le Lys rouge, XVII.

Plus tard, tu conçus des remords dont l'existence devait être éphémère; tu résolu-tes de racheter ta faute par le choix d'un autre ami, afin de le bénir et de l'honorer. Par ce moyen expiatoire, tu effaçais les taches du passé (...)

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, v. p. 221.

EXPIER [ekspje] v. tr. — V. 1355, au sens 2; lat. *expiare*, propr. « apaiser par des expiations », de *ex-*, et *pius* « pieux, sacré ».

♦ 1. Vx. (Compl. n. de personne). Purifier (qqn) en faisant subir l'expiation, la cérémonie d'expiation (1.). « *Eurytion expia Pelée du meurtre de Phocus* » (Littré).

Par ext. (Sujet et compl. n. de chose). *Peine qui expie un péché*. ⇒ **Satisfactoire**.

Rien que la mort n'était capable

D'expier son forfait (...)

LA FONTAINE, Fables, VII, 1.

♦ 2. Réparer, en subissant une expiation* imposée ou acceptée. — Didact. (hist., sociol.). Se laver d'un crime par une cérémonie d'expiation, en offrant des dons expiateurs.

(*Chez les Germains*) On expiait l'homicide en donnant une certaine quantité de bétail (...)

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXIV, XVII.

Cour. (style soutenu). *Vouloir expier une faute par une juste punition*. ⇒ **Laver** (se laver de), **payer. Expier un crime, une mauvaise conduite dans le désir de se réhabiliter, de se racheter, de réparer le mal causé** (→ Bourbier, cit. 3). *Expier ses torts*. ⇒ **Compenser**. *Il acceptait d'expier dans sa personne les fautes des siens*. — Pron. (passif). *Ici-bas tout s'expie*. — Au p. p. *Fautes expiées* (→ ci-dessous, cit. 5). — Absolt. → *Expiation*, cit. 5.

Si c'est un crime qui puisse être expié, comme j'ose le croire, il doit l'être par tant de malheurs dont la fin de ma vie est accablée (...)

ROUSSEAU, les Confessions, II.

Les mérites de Louis XVI ne rachetèrent pas les fautes que ses aïeux lui avaient laissées à expier (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 316.

Voulez-vous parler, reprit Marius, de ce misérable vol d'il y a quarante ans, expié, cela résulte de vos journaux mêmes, par toute une vie de repentir, d'abnégation et de vertu?

HUGO, les Misérables, V, IX, III.

Stupéfait du désastre et ne sachant que croire,

L'empereur se tourna vers Dieu; l'homme de gloire

Trembla; Napoléon comprit qu'il expiait

Quelque chose peut-être (...)

HUGO, les Châtiments, « L'expiation », 1.

(...) mais au regard de Dieu, était-il moins coupable que d'autres, qui expient leur crime sur l'échafaud?

A. MALROIS, Études littéraires, François Mauriac, t. II, p. 36.

Spécialt (dans la religion chrétienne). *Expier ses péchés par la pénitence** (→ Édifiant, cit. 1). *Le pécheur repentant peut expier ses crimes et en obtenir la rémission. Jésus-Christ a expié les péchés des hommes*. ⇒ **Rédemption**. — Pron. (passif). *Aux yeux de l'Église il n'y a pas de péchés qui ne puissent s'expier* (⇒ **Inexpiable**).

À mesure que tu les expieras, tu les connaîtras, et il te sera dit: Vois les péchés qui te sont remis.

PASCAL, Pensées, VII, 553.

♦ 3. (V. 1355). Payer pour, subir les conséquences pénibles de (qqch.), souvent avec un sentiment de culpabilité. *Expier une erreur. Expier ses imprudences*. ⇒ **Puni** (être puni de). *Expier chèrement quelques années d'un bonheur acquis au mépris de ses devoirs*. — Au p. p. *Des erreurs de jeunesse durement expiées*.

Ô doux commencements d'azur qui me trompez!

Ô bonheurs! je vous ai durement expiés (...)

HUGO, les Contemplations, VI, « À celle qui est restée en France », v.

Pronominal :

(...) il y a dans le talent une insolence qui s'expie par les haines sourdes et les calomnies profondes.

FRANCE, les Opinions de J. Coignard, in Œ., t. VIII, p. 312.

CONTR. (Du p. p.) **Inexpié**.

DÉR. Expiable, expiateur.

EXPIRANT, ANTE [ɛkspiʁɑ̃, ɑ̃t] p. prés. et adj. — 1667, Racine; p. prés. de *expirer*.

Littéraire.

♦ **1.** Qui expire, qui est près d'expirer. *Malade expirant.* ⇒ **Agonisant, mourant.** *Ils la trouvèrent expirante.*

1 À ces dernières paroles la voix lui manqua (à l'avocat général Servin); une apoplexie le saisit, et on l'emporta expirant.

VOLTAIRE, Hist. du Parlement de Paris, LXIX.

Poét. (le n. désigne une partie de l'être vivant) :

2 Déjà jusqu'à mon cœur le venin parvenu
Dans ce cœur expirant jette un froid inconnu (...) RACINE, Phèdre, v. 7.

3 Toi que j'ai recueilli sur sa bouche expirante
Avec son dernier souffle et son dernier adieu,
Symbole deux fois saint, don d'une main mourante,
Image de mon Dieu (...) LAMARTINE, Nouvelles Méditations, « Le crucifix ».

♦ **2.** (1756, Voltaire). Qui finit, qui va cesser d'être. *Une flamme expirante. Pouvoir expirant.* ⇒ **Finissant. Force expirante** (→ Crucifix, cit. 2). *Parler d'une voix expirante, qui se fait à peine entendre* (→ Dans un souffle*).

4 La France était expirante sous le règne de Charles-le-Simple, roi de nom, et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs, par les comtes et les barons ses sujets, que par les Normands.

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, XXV.

5 (...) le wagon du funiculaire (...) s'arrêta d'un mouvement expirant au niveau du quai de la station. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 224.

EXPIRATEUR [ɛkspiʁatœʁ] adj. et n. m. — 1771, Trévoux; de *expirer*, et *-ateur*.

♦ Anat., physiol. Qui sert à l'expiration. *Muscles expirateurs, qui contractent le thorax.*

EXPIRATION [ɛkspiʁasjɔ̃] n. f. — xvi^e; *expiracion*, 1285; lat. *expiratio*, du supin de *expirare*. → *Expirer*.

♦ **1.** Physiol. et cour. Action par laquelle les poumons expulsent l'air qu'ils ont inspiré. *Inspiration et expiration.* ⇒ **Respiration.** *Air chassé pendant l'expiration.* ⇒ **Haleine, halénée, souffle.** *Expiration par le nez, la bouche. Expiration spasmodique et bruyante.* ⇒ **Toux.** *Expiration normale; expiration lente, prolongée.*

1 L'expiration (...) est un phénomène purement passif de relâchement musculaire, correspondant au retour des muscles à l'état de repos. Le diaphragme remonte, les côtes s'affaissent, la cage thoracique diminue de volume et par suite presse sur les poumons qui se vident d'une partie de leur air.

P. VALLERY-RADOT, Notre corps..., p. 69.

2 Ainsi, dans la production du son, les facteurs qui peuvent entrer en jeu sont l'expiration, l'articulation buccale, la vibration du larynx et la résonance nasale.

F. DE SAUSSURE, Cours de linguistique générale, p. 68.

Vx. *L'expiration dernière* : le dernier soupir.

Par anal. *Expiration des végétaux.*

Techn. Évacuation de l'air introduit dans un appareil. *Expiration de l'air d'un soufflet de forge. Soupape d'expiration.*

♦ **2.** Fig. Moment où se termine un temps prescrit ou convenu. ⇒ **Échéance, fin, terme.** *À l'expiration de l'année, du semestre, l'expiration d'une peine* (→ Bannir, cit. 35; dépôt, cit. 15). *À l'expiration des délais* (cit. 14). — Fin de la validité d'une convention. *Expiration d'un mandat, d'une mission. L'expiration d'un armistice, d'une trêve. L'expiration d'un bail, d'un brevet.* — *Votre abonnement vient à expiration. Arriver à expiration.*

CONTR. *Aspiration, inspiration.* — **Commencement, continuation.**

DÉR. *Expiratoire.*

EXPIRATOIRE [ɛkspiʁatwaʁ] adj. — Av. 1971; de *expiration*, d'après *respiratoire*.

♦ Physiol., méd. Qui se rapporte à l'expiration. *Souffle, bruit expiratoire. Dyspnée expiratoire.*

CONTR. *Inspiratoire.*

EXPIRER [ɛkspiʁe] v. — V. 1354; *expirer*, v. 1175 (éliminé par l'homonymie avec *expirer* « souffler »); lat. *expirare* « souffler, respirer », de *ex-*, et *spirare* « souffler, respirer ».

★ **I.** V. tr. (1700). Physiol. Expulser des poumons (l'air inspiré). ⇒ **Respirer.** *L'air qu'on expire a perdu son oxygène et s'est chargé de gaz carbonique.* — Au p. p. *L'air expiré.* — Absolt. *Inspirez profondément, puis expirez!* ⇒ **Souffler.**

1 Le vent du Nord soulevait dans les rues des ondes de frimas. Les chevaux expiraient par les naseaux une vapeur blanche (...)

FRANCE, Les dieux ont soif, XXIX.

Vx. *Expirer son âme* : mourir. ⇒ **Exhaler** (son âme).

★ **II.** V. intr. ♦ **1.** (1580, Montaigne). Cour. (mais style soutenu). *Rendre le dernier soupir.* ⇒ **Êteindre** (s'), **exhaler** (son âme), **mourir** (→ Crucifix, cit. 1, Bossuet). *Il est sur le point d'expirer.* ⇒ **Agoniser.**

Elle expira dans les bras de sa fille. Le malade a expiré dans la nuit, est expiré depuis l'aube.

Maint chef périt, mais héros expira (...) LA FONTAINE, Fables, VII, 8. 2

Seigneur, le traître est expiré (...) RACINE, Esther, III, 8. 3

Ma mère, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots, où elle vit périr une partie de ses enfants, expira dans un lieu obscur, sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. 4

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, Préface (cf. Mémoires d'outre-tombe, t. II, éd. Biré, p. 402).

Par anal. *Ces fleurs achèvent d'expirer* (→ Étouffant, cit. 2).

♦ **2.** (Sujet n. de chose). Cesser d'être; prendre fin. ⇒ **Disparaître, dissiper** (se), **évanouir** (s'). *Flamme qui expire. Les sons expirèrent lentement* (Académie). *Déclamer* (cit. 2) *en faisant expirer sa voix.*

Je sentis le reproche expirer dans ma bouche (...) RACINE, Iphigénie, II, 1. 5

(...) sa beauté avait quelque chose de si noble et de si imposant, qu'à son aspect la parole expira sur les lèvres des témoins qui se crurent obligés de lui adresser un compliment (...) BALZAC, la Vendetta, Pl., t. I, p. 909. 6

Qu'importe de quoi parlent les lèvres, lorsqu'on écoute les cœurs se répondre?... quand on est sûr de s'aimer, quand on a reconnu dans l'être chéri la fraternité qu'on y cherchait, quelle sérénité dans l'âme! La parole expire d'elle-même; on sait d'avance ce qu'on va se dire; les âmes s'entendent, les lèvres se taisent. Oh! quel silence! quel oubli de tout!

A. DE MUSSET, la Confession d'un enfant du siècle, III, vi.

Poét. *Jours d'automne* (cit. 5) *où la nature expire. Collines* (cit. 2) *qui vont expirer dans la plaine. Vagues qui expirant sur le rivage.*

Les flots tranquilles viennent expirer au pied des cannelliers en fleurs. 8

CHATEAUBRIAND, les Martyrs, 77, in LITTRÉ.

(...) la lisière du bois allant expirer dans les sables (...) 9

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 210.

♦ **3.** (xiv^e; en parlant de ce qui a une durée déterminée, d'un temps prescrit, d'une convention). Arriver à son terme. ⇒ **Finir.** *Bail qui expire à la Saint-Jean. Les délais ont expiré hier, sont expirés depuis longtemps. Ce passeport expire le 1^{er} septembre. Son mandat est presque expiré. Votre abonnement expire à la fin du mois.*

Demain la trêve expire, et demain l'on t'arrête (...) VOLTAIRE, Mahomet, II, 6. 10

(...) son contrat de la saison (...) expirait ce soir-là même (...) 11

LOTI, les Désenchantées, XLIII.

CONTR. *Aspirer, inspirer.* — **Naître, ressusciter, vivre.** — **Commencer.**

DÉR. *Expirant, expirateur.*

EXPLANT [ɛksplɑ̃] n. m. — V. 1937; de *ex-*, et *plant*, d'après *emplant**.

♦ Biol. Fragment d'organe ou de tissu prélevé sur un organisme et cultivé *in vitro*.

(...) vous en venez à cultiver des fragments de tumeurs humaines, prélevées sur des malades au cours d'une opération chirurgicale, et vous faites voir que ces petits explants — cancers domestiqués, apprivoisés, si l'on ose dire — peuvent être, par repiquages successifs, maintenus en état de croissance durant des années, indéfiniment sans doute, en conservant leur organisation (...)

Jean ROSTAND, Réponse au Disc. de Réception à l'Acad. franç. de M. E. Wolff, 19 oct. 1972.

DÉR. *Explanter.* — V. **Explantation.**

EXPLANTATION [ɛksplɑ̃tasjɔ̃] n. f. — V. 1965; de *explant* ou de *explanter*.

♦ Biol. Extraction et culture *in vitro* de fragments d'organismes.

EXPLANTER [ɛksplɑ̃te] v. tr. — V. 1965; au p. p., 1937; de *explant*.

♦ Biol. Faire subir à (un fragment d'organisme) une explantation. — Au p. p. *Organe explanté.*

DÉR. V. **Explantation.**

EXPLÉTIF, IVE [ɛksplɛtif, iv] adj. et n. m. — V. 1420, *explectif* « qui remplit »; lat. *explere* « remplir », de *ex-*, et du v. archaïque *plere* « remplir ».

♦ (1865, Littré). Ling. (en grammaire traditionnelle). Qui sert à « remplir » la phrase sans être nécessaire au sens. *Le ne explétif.* — N. *Un explétif. La langue parlée use beaucoup des explétifs. Certains explétifs renforcent l'idée ou ajoutent une nuance particulière.*

L'emploi de *ne* dit « explétif » se fonde sur le fait que la subordonnée contient une idée négative : dans une phrase comme *Je crains qu'on ne me trompe*, la pensée de celui qui parle s'arrête principalement sur l'idée de *N'ÊTRE PAS* trompé, en sorte que la phrase pourrait se résoudre en *Pourvu qu'on NE me trompe PAS!* mais *Je crains...* Il apparaît ainsi que la construction *Je crains qu'on NE me trompe* résulte de la contamination de deux tournures : 1^o *Je crains...* (un fait positif : que l'on me trompe); 2^o *Je désire...* (un fait négatif : que l'on ne me trompe pas).

M. GREVISSE, le Bon Usage..., éd. Duculot, p. 938.

Nous nous en tirons, les grammairiens, à qualifier ce vous-là d'explétif. À vrai dire, 2

c'est une simple défaite (...) On dit d'un mot qu'il est explétif pour s'en débarrasser, quand on n'a pas élaboré de théorie qui rende compte de son entrée en scène.
ARAGON, *Blanche...*, I, II, p. 38.

DÉR. Explétivement.

EXPLÉTIVEMENT [ekspletivmã] adv. — 1551, sens obscur; sens mod. 1865, Littré.

♦ **Didact.** Avec une valeur explétive. *Mot employé explétivement.*

EXPLICABLE [eksplikabl] adj. — 1554; lat. *explicabilis* « que l'on peut débrouiller, expliquer », de *explicare*. → Expliquer.
Qui peut être expliqué.

♦ **1.** (1554). Rare. Qu'on peut éclaircir, rendre intelligible. *Ce passage est explicable* (Académie).

(...) nos corps dans leur formation et dans leur conservation, portent la marque d'une invention, d'un dessin, d'une industrie explicable : tout y a sa raison (...)
BOSSUET, *Traité de la connaissance de Dieu*, IV, 2.

♦ **2.** (1835, Balzac). Qui s'explique; dont on peut donner la cause, la raison, le motif. ⇒ **Compréhensible**. *Un phénomène explicable. Cette erreur n'est pas explicable* (⇒ **Inexplicable**), *est peu explicable. Sa crainte de déplaire est aisément explicable, il est si maladroite!*

Sommambulisme! dit le vieillard. D'ailleurs, plusieurs effets de ce genre sont rapportés par Jean Wier comme des phénomènes fort explicables et jadis observés en Égypte.
BALZAC, *Séraphita*, Pl., t. X, p. 519.

La condition même de la science est de croire que tout est explicable naturellement, même l'inexpliqué.
RENAN, *la Chaire d'hébreu au Collège de France*, in *Œ. compl.*, t. I, p. 162.

Notre appétit de comprendre, notre nostalgie d'absolu ne sont explicables que dans la mesure où justement nous pouvons comprendre et expliquer beaucoup de choses.
CAMUS, *le Mythe de Sisyphe*, p. 55.

(Il existe) certaines phrases et certains tours, propres à exercer sur nous une vive influence, qui pour une part nous a paru explicable, et pour une part mystérieuse.
J. PAULHAN, *Entretien sur des faits divers*, p. 147.

CONTR. Inintelligible. — **Incompréhensible, inexplicable.**

EXPLICATEUR, TRICE [eksplikatœr, tris] adj. et n. — 1642; rare av. le XIX^e; lat. *explicator*, du supin de *explicare*. → Expliquer.

♦ **Rare.** Qui explique. *Mot explicateur. Science « explicatrice de l'univers »* (J. Malègue, in T.L.F.). — N. (Sujet n. de personne). Qui explique. ⇒ **Commentateur**.

Admirable explicateur et ordonnateur du passé et de ces choses accomplies qui ne tirent plus à conséquence (...) il (*Montesquieu*) est propre à induire en erreur ceux qui le prendraient au mot pour l'avenir.
SAINT-EUVE, *Causeries du lundi, Montesquieu*, t. VII, p. 68.

Le corps est l'explicateur universel. Il est à ce point de vue le groupement des unités et appareils de mesure.
VALÉRY, *Cahiers*, t. II, Pl., p. 850.

EXPLICATIF, IVE [eksplikatif, iv] adj. — 1587; lat. *explicativus*, du supin de *explicare*. → Expliquer.

♦ **1.** (En parlant des choses). Qui explique. Qui éclaire un texte, le rend intelligible. *Commentaires explicatifs au bas d'une page. Note explicative jointe à un dossier, un rapport. — Valeur explicative d'une science.* — Qui indique comment se servir de qqch. *Note explicative jointe à un appareil, un produit, un médicament.* ⇒ **Mode** (d'emploi), **notice, prospectus**. *Il est important de lire la notice explicative avant de se servir de cet appareil.*

♦ **2.** Log. et gramm. *Proposition relative explicative* (par oppos. à *relative déterminative*); proposition relative qui ne fait qu'expliquer l'antécédent sans en restreindre le sens. Ex. : *Son père qui était en Italie lui écrivait rarement.* — REM. On dit aussi *relative non-restrictive* (contr. : *déterminatif*).

Elle (*cette procédure*) permet de représenter (...) le parallélisme qui existe, d'une part, entre les relatives dites déterminatives et les adjectifs épithètes, et, d'autre part, entre les relatives dites explicatives et les adjectifs apposés.

Nicolas RUWET, *Introd. à la grammaire générative*, p. 407.

EXPLICATION [eksplikasjõ] n. f. — 1322; lat. *explicatio*, du supin de *explicare*. → Expliquer.

♦ **1.** (Déb. XIV^e). Développement destiné à éclaircir le sens de qqch. ⇒ **Commentaire, éclaircissement**. *L'explication d'un texte par un commentateur, un critique. Explication détaillée, serrée. Les différentes explications qu'on peut donner d'un texte obscur. Les explications de l'Écriture.* ⇒ **Exégèse, interprétation**. *Explications jointes à un texte.* ⇒ **Annotation, appareil** (critique), **glose, note, remarque, scolie** (→ **Discrimination**, cit. 2), à une carte (⇒ **Légende**). *Les dictionnaires donnent l'explication des mots.* ⇒ **Définition** (→ **Archaïque**, cit. 1; **cadran**, cit. 4). *Explication d'une opération algébrique; d'une œuvre d'art, d'un film* (→ **Écran**, cit. 3). *Il se lança dans de longues explications.* ⇒ **Exposé, exposition**. *Appuyer une explication sur des arguments**. *Il a donné une explication satisfaisante de ce problème.* ⇒ **Réponse**; → **Faire la lumière*** sur... *Fournir des explications supplémentaires.* ⇒ **Indication, précision, renseignement**. — *Explication d'un songe. Explication du monde :*

*théorie** qui donne une interprétation cohérente de l'univers (→ **Apporter**, cit. 33; **attitude**, cit. 24).

Ce mot me fut nouveau et inconnu; je lui en demandai l'explication (...)
PASCAL, *les Provinciales*, I.

Cette fameuse explication des songes de Pharaon (...)
BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. universelle*, I, 3.

Les mémoires sont alors une explication des opinions et des théories, explication dont on pourrait se passer à la rigueur, mais qui a son sens, son utilité et son prix.
Émile FAGUET, *Études littéraires*, XVIII^e s., p. 388.

Alors pour le convaincre, elle se lança dans une volubile explication de ce qu'était le service de l'hôpital, leur vie à Maisons, etc.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*.

Spécialt. *Explication d'un auteur* : exercice scolaire où l'élève doit expliquer, et éventuellement traduire, un texte (d'un auteur). *Cet élève a fait une bonne explication de Tacite.* — *Explication de textes* : étude analytique d'un texte. *Les élèves ont eu en explication de textes une page des « Salons » de Diderot.* — **Vx.** *Explication française.*

(...) la destination dernière de nos œuvres nous avons cru longtemps qu'elle était de fournir des textes littéraires à l'explication française de 1980.

SARTRE, *Situations II*, p. 205.

Fig. *L'archéologie* (cit. 3) *est l'explication du passé par les monuments.*

♦ **2.** (1690, Furetière). Ce qui rend compte (d'un fait). ⇒ **Cause, motif, raison**. *Explication simple, plausible, satisfaisante d'un fait. Explication empirique, scientifique. L'explication de ce phénomène est facile à donner. Quelle est l'explication de ce retard dans le courrier? Chercher l'explication d'un acte, d'un fait* (→ **Après**, cit. 81; **consciencieux**, cit. 2). *Vous voulez savoir pourquoi il nous quitte? Je vais vous en donner l'explication. Ah! voilà l'explication* (→ **Le secret***, le mot*, la clé de l'énigme). *Je ne vois qu'une seule explication à cela. L'explication qu'on m'a fournie de l'accident est toute différente.* ⇒ **Version**. *Il appuie son explication sur de bons arguments.*

M. Édouard Herriot (...) qui préfère (...) les explications simples aux suppositions romanesques, ne croit pas du tout à cette paternité (*de M. Récamier*). Laissons de côté les arguments et les raisons démonstratives qu'on pourrait émettre contre elle.
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 272.

Au moins, lorsqu'on ne comprend pas, il y a mystère, on peut croire qu'il y a quelque chose de caché derrière et au fond, qui peut soudain sortir et tout changer, mais quand on a l'explication, il reste plus rien, que des pièces détachées.
É. AJAR (R. GARY), *l'Angoisse du roi Salomon*, p. 17.

♦ **3.** (1672, Molière). Éclaircissement (sur les intentions, la conduite de qqn). ⇒ **Éclaircissement, justification**. *Chercher, trouver une explication à un comportement inhabituel. Demander des explications à qqn sur une démarche, une parole équivoque ou blessante.* — (Sans compl. en de). *Exiger une explication. Nous désirons être fixés : nous attendons de vous une explication. Donner des explications* (→ **Rendre des comptes**). *Je n'ai pas d'explications à vous donner, faites ce que je vous dis.*

Non, non : je ne veux point à votre passion
Imposer la rigueur d'une explication (...)

MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, I, 2.

(...) je vous demanderai, señora, une explication sur l'étrange conduite que vous avez avec moi (...) J'ai le droit de vous demander la raison de cette haine. Que vous ai-je fait pour me haïr?

BARBEY D'AUREVILLY, *Une vieille maîtresse*, I, VII.

Lorsqu'il se vit découvert, il ne manifesta aucun étonnement : il se montra parfait de tact, irréprochable d'éducation, évitant même de se répandre en explications superflues, comme n'eût pas manqué de faire un imbécile du commun.

COURTELINE, *Boubouroche*, *Nouvelles*, IV.

♦ **4.** (Av. 1841, Chateaubriand). Discussion au cours de laquelle on demande à qqn des éclaircissements sur ses intentions, des justifications de sa conduite. ⇒ **Débat, discussion, point** (mise au point). *J'aurai une explication avec lui. J'ai eu une explication difficile, une explication orageuse, une explication franche avec lui.* ⇒ **Altercation, dispute**.

(...) je n'ai jamais pu souffrir les explications, les accommodements par protestation et éclaircissement, lamentation et pleurs, verbiage et reproches, détails et apologie.
CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 105.

J'aurai une petite explication avec Planche, qui se passera à huis clos mais lui fermera la bouche pour longtemps.
G. SAND, *Lettres à Musset*, p. 68.

Comme chaque fois qu'il doit y avoir une explication entre nous, j'ai commencé par faire sortir les enfants qui se tenaient là, bouche bée, pleins d'interrogation et de surprise.
GIDE, *la Symphonie pastorale*, p. 17.

EXPLICITATION [eksplisitasjõ] n. f. — 1922; de *expliciter*, et *-ation*.

♦ **Didact.** Action d'expliciter, de rendre explicite. ⇒ **Explication**. *J'aimerais une explicitation de vos allusions.*

Il s'agit de savoir ce que l'on entend exactement par prise de conscience. Celle-ci doit-elle toujours aboutir à l'explicitation et l'explicitation détaillées ou peut-elle être simplement une transformation des symboles par laquelle ceux-ci deviennent en partie transparents.
Guy PALMADE, *la Psychothérapie*, p. 87.

EXPLICITE [eksplisit] adj. — 1488; lat. *explicitus*, p. p. de *explicare*. → Expliquer.

♦ **1.** Dr. Qui est réellement exprimé, formulé. ⇒ **Exprès, formel**,

formulé. *Clause, condition explicite dans un texte, un contrat. Volonté explicite. Elle préfère l'allusion à l'aveu explicite* (→ Confidencé, cit. 5).

♦ **2.** (1870, P. Larousse). Qui est suffisamment clair et précis dans l'énoncé; qui ne peut laisser de doute. ⇒ **Clair, net, positif, précis.** *Exprimer ses intentions en termes explicites. Ce message n'est guère explicite. Sa déclaration est parfaitement explicite.*

Spécial (ling.). *Grammaire explicite, dont les règles peuvent être formalisées.* ⇒ **Formel.**

0.1 Pour Chomsky, la linguistique, traditionnelle et structurale, a d'ores et déjà accumulé suffisamment de connaissances pour qu'il soit permis de dépasser le stade purement classificatoire, et de commencer à élaborer des modèles hypothétiques explicites des langues et du langage.

Nicolas RUWET, *Introd. à la grammaire générative*, p. 16.

(xx^e). *En parlant des personnes. Qui s'exprime avec clarté, sans équivoque. Soyez plus explicite! On ne sait pas encore à quoi s'en tenir, il n'a pas été très explicite sur ce point.*

- 1 Dans une lettre à Sarrazin, il parle de cette intention en termes explicites (...)
Th. GAUTIER, *les Grottesques*, p. 387.
- 2 Jamais les plus explicites protestations n'eussent si vite, si totalement dissipé son angoisse!
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 252.

CONTR. Implicite. — **Allusif, confus, équivoque, obscur, sous-entendu.**
DÉR. Explicitement, expliciter.

EXPLICITEMENT [eksplisitmã] adv. — Av. 1550; de *explicito*.

♦ D'une manière explicite, formelle. *Clause explicitement stipulée. Demande explicitement formulée.*

Clotilde comprit et refusa ce qui lui était demandé, sur quoi le doute n'était pas possible, quoique rien ne fût explicitement sollicité.

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 402.

CONTR. Implicitement.

EXPLICITER [eksplisite] v. tr. — 1870; de *explicito*.

♦ **1.** Énoncer formellement. ⇒ **Formuler.** *Cette condition a été explicitée à différentes reprises. Expliciter une clause implicite d'un contrat. Expliciter les grands thèmes directeurs* (→ Révolutionnaire, cit. 1).

♦ **2.** Rendre clair et précis. *Il a explicité sa pensée.*

- 1 Qu'advient-il de l'humanité quand vie et mort, reproduction et connaissance seront *percées à jour*? Je ne veux pas dire « explicitées » — mais simplement « explicitées » — c'est-à-dire entièrement rapportées à des fonctionnements et transformations rendues sensibles.
VALÉRY, *Cahiers*, t. II, Pl., p. 1232.
- 2 (...) de cette séparation entre vous (...) qu'elle avait cru pouvoir enrayer par l'intermédiaire de cette ville où elle devinait que se réfugiait votre être ancien et durable, mais dans un rêve seulement, c'était le drame, c'était l'évidence désormais, dans un rêve qui ne cherchait même pas à s'explicitier, de telle sorte qu'elle avait raison dans son mépris.
Michel BUTOR, *la Modification*, p. 150-151.

DÉR. Explication.

EXPLIQUER [eksplike] v. tr. — 1450; sens obscur, au xiv^e; lat. *explicare* « déployer; débrouiller, développer » au propre et au fig., de *ex-* indiquant l'action inverse de celle exprimée par le verbe simple, et *plicare* « plier ». → **Plier**.

♦ **1.** (xv^e). Faire connaître, faire comprendre nettement en développant*. ⇒ **Communiquer, 1. dire.** *Expliquer ses projets, ses desseins, ses intentions à qqn.* ⇒ **Annoncer, déclarer, exposer.** *Expliquer clairement sa pensée à qqn.* ⇒ **Exprimer;** → **Confiance**, cit. 9. *Expliquez-nous de quoi il s'agit; il nous a tout expliqué en détail.* ⇒ **Décrire, raconter;** → **Abondance**, cit. 6. *En quelques mots, il nous expliqua son affaire, son problème. Je vais vous expliquer les avantages de ce contrat.* ⇒ **Montrer.** *Résume-lui la chose, ce serait trop long à expliquer.*

- 1 Explique, explique mieux le fond de ta pensée (...)
CORNEILLE, *Héraclius*, III, 4.
 - 2 On pense les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour tout aussi différent (...)
LA BRUYÈRE, *les Caractères*, Avant-propos.
 - 3 Dans les second et troisième livres il expliquait l'origine de toutes les villes d'Italie (...)
ROLLIN, *Hist. ancienne*, XXV, II, II, in LITTRÉ.
- (Sujet n. de chose). Constituer un motif compréhensible. ⇒ **Manifester, montrer, prouver, trahir.** *Cette démarche explique nettement ses intentions.*
- 4 (...) mes regards expliquaient assez et le sujet de ma lettre, et la cause de mon insomnie.
LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XLIV.
 - 5 (...) tes fioles équivoques, les chaînes dont tes pieds sont empêtrés, sont des symboles qui expliquent assez clairement les inconvénients de ton amitié (celle de Satan).
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XXI.

♦ **2.** (xvi^e). Rendre clair, faire comprendre (ce qui est ou paraît obscur). ⇒ **Commenter, éclaircir, éclairer.** *Expliquer un texte difficile, érotique, technique, ancien, un article de loi, un théorème, une démonstration** (à qqn, à des élèves, à un auditoire). *Lire et expliquer une page littéraire, philosophique. Cet élève a eu un poème de Baudelaire à expliquer. Expliquez et commentez ce jugement de Sainte-Beuve. Enseigner* une matière en l'expliquant.* — **Absolt.** *Ce professeur explique bien, ses cours sont intéressants.* — *Le Christ*

expliquait les paraboles à ses disciples (cit. 2). *Expliquer un symbole, une énigme, un signe. Les Anciens se faisaient expliquer les oracles.* ⇒ **Interpréter.** *Expliquer un tableau. Les trois cents manières d'expliquer le monde* (→ **Dogme**, cit. 2), d'en donner une interprétation. *Expliquer une affaire embrouillée, un imbroglio.* ⇒ **Débrouiller, démêler, élucider.** *Expliquer qqch. par des exemples.* ⇒ **Illustrer** (→ **Dupe**, cit. 12). *Expliquer une allusion.* ⇒ **1. Point** (mettre les points sur les i). *Un je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.* ⇒ **Définir;** → **Attacher**, cit. 55. — *Expliquer le caractère de qqn. expliquer qqn* (→ **Allusion**, cit. 4; **approfondir**, cit. 11; **exégète**, cit. 2).

Dans ce songe pourtant soupçonnant du mystère, Il se fit expliquer l'affaire.
LA FONTAINE, *Fables*, XI, 4.
Les gens exigent qu'on leur explique la poésie. Ils ignorent que la poésie est un monde fermé où l'on reçoit très peu et où il arrive même qu'on ne reçoive personne.
COCTEAU, *la Machine infernale*, p. 26.

Absolument :

Bon intellectuel, il ne voulait pas seulement expliquer, mais convaincre (...)
MALRAUX, *l'Espoir*, p. 215.

(1668, Molière). **Spécialt.** *Expliquer un auteur latin, en donner la traduction.* ⇒ **Traduire.**

(...) j'explique du latin, quoique jamais je ne l'aie appris (...)
MOLIÈRE, *George Dandin*, III, 1.

(1870). Donner les indications nécessaires, exposer les procédés (pour faire qqch.). ⇒ **Apprendre, enseigner, renseigner** (sur). *Expliquer à qqn le maniement d'un appareil, la règle d'un jeu. Montrer* qqch. en l'expliquant.*

(Sujet n. de chose). *Les dictionnaires expliquent le sens des mots. Une institution est quelquefois expliquée par le mot qui la désigne* (cit. 9). *Notes qui expliquent un texte. Clefs expliquant un roman. La raison n'explique pas tout* (→ **Chimère**, cit. 11). *Théorie qui explique le monde.*

Encore une fois, la méthode scientifique n'explique pas l'Univers (...)
A. MAUROIS, *Un art de vivre*, p. 30.

Le déterminisme, pour lui (Michelet) n'explique que les origines; la liberté est venue après.
Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 386.

Expliquer (à qqn) comment fonctionne une machine, comment se servir d'un objet. — *Expliquer pourquoi. Expliquez-moi pourquoi vous procédez de cette manière.*

♦ **3.** (1677, Racine). Faire connaître la raison*, la cause* de (qqch.). *Expliquer un phénomène. Je constate le fait, mais ne puis l'expliquer. Le véritable motif du crime reste encore à expliquer. On n'a pas encore pu expliquer ce tragique accident* (⇒ **Inexplicable**). *C'est difficile à expliquer, c'est un problème*. Comment expliquez-vous sa présence ici? Comment expliquer ce brusque revirement, cette mode absurde?* ⇒ **Compte** (rendre compte). *Pourriez-vous m'expliquer ce silence obstiné? Expliquer une conduite qui paraît étrange** (cit. 10). *Qu'avez-vous à dire pour expliquer votre conduite?* ⇒ **Justifier, motiver** (→ **Comportement**, cit. 3). *Donner un prétexte pour expliquer son refus.* — *Expliquer pourquoi...* : donner la raison pour laquelle...

Que Phèdre explique enfin le trouble où je la voi(s).
RACINE, *Phèdre*, III, 5.
(...) parce que : un grand mot, le mot des femmes, le mot qui peut expliquer tout, même la création.
BALZAC, *la Muse du département*, Pl., t. IV, p. 249.

(...) il retrouva sa voix, pour expliquer à Pauline pourquoi les petits propriétaires de la Tremblade avaient tort de se croire victimes des intermédiaires.
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 383.

Quinette ne sait pas encore quelle fable il inventerait pour expliquer la présence de la malle dans son arrière-boutique.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, II, p. 20.

(Sujet n. de chose). Être la cause, la raison visible de; rendre compte de. *Ses succès expliquent la bonne opinion qu'il a de lui. La régularité des traits ne suffit pas à expliquer l'extraordinaire beauté de ce visage* (→ **Carnation**, cit. 4). *La rareté du produit en explique la cherté. Cela explique bien des choses!*

Mais elle avait aussi un goût viril de la vérité (...) qui explique le pessimisme des dernières années de sa vie.
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 395.

♦ **4.** (*Expliquer que...*). *Faire comprendre que.* ⇒ **1. Dire, exposer, montrer, préciser** (que). *Expliquez-lui que nous comptons sur lui. Il m'a expliqué que cette décision n'engageait pas l'avenir.*

Il lui explique enfin qu'il n'est pas moine comme la petite le croyait (...)
LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettres, LI.

J'ai continué mon débâlage, je lui ai expliqué (...) tout enfin! Que je sentais en moi une force (...)
Que, depuis des années (...) Que j'avais pris en aversion les études (...)
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IV, p. 95.

Tu as bien expliqué qu'elle conserverait la propriété des titres, qu'elle toucherait les dividendes (...)
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 286.

Donner des raisons. *Pour excuser son retard, il expliqua qu'une affaire urgente l'avait retenu.* — (Avec le subj.). *Comment expliquez-vous qu'il puisse vivre avec de si faibles revenus?*

Au pied du mur, Benjamin se cabre. Il explique qu'il n'aime plus d'amour la dame de Coppel, mais qu'il lui doit de l'amitié, des ménagements, de la reconnaissance.
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 233.

► **S'EXPLIQUER** v. pron.

♦ **1.** (1651, Corneille). **Réfl.** *Faire connaître sa pensée, sa manière de voir. S'expliquer à qqn. avec qqn. S'expliquer sans détours* (cit. 9), *franchement. S'expliquer par gestes. Il faut vous expliquer nette-*

ment. Je ne sais si je me suis bien expliqué. Vous vous êtes sans doute mal expliqué. S'expliquer sur un sujet (→ Dogmatiquement, cit.). Je m'explique : je donne des précisions sur ce que je viens de dire.

21 Cette vérité veut quelque adoucissement. Je m'explique, Madame, et je hais seulement La science et l'esprit qui gâtent les personnes. MOLIÈRE, les Femmes savantes, IV, 3.

22 Voilà un garçon qui parle clairement, qui s'explique comme il faut. MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, III, 2.

23 (...) si vous avez quelque répugnance à vous expliquer à un père, vous n'en devez avoir aucune à me découvrir votre cœur. MOLIÈRE, l'Amour médecin, I, 3.

24 Et pourquoi ce secret où vous vous obstinez? (...) Pour moi, je n'entends rien à cette politique Qui ne veut point souffrir que votre cœur s'explique (...) MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, I, 1.

25 Il ne faut pas trop compter sur la sagacité de ses lecteurs; il faut s'expliquer quelquefois. RIVAROL, Notes, pensées et maximes, I, p. 75.

26 (...) il s'est expliqué suffisamment dans sa préface sur cette légitime évolution (...) Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 45.

27 La seule approche de cet homme avait réduit à néant son espoir de s'expliquer, de se confier. F. MAURIAC, Thérèse Desqueyroux, IX, p. 160.

♦ 2. (1651, Corneille). Réfl. Rendre raison (d'un fait, d'une opinion...). Elle s'est expliquée sur ce qu'on lui impute. Je me suis déjà expliquée là-dessus, sur ce fait. ⇒ **Disculper, justifier**. S'expliquer avec qqn, se justifier de qqch. auprès de lui. Je me moque de vos raisons, allez vous expliquer avec le patron.

♦ 3. (1662, Corneille). Récipr. Avoir une discussion*, faire une mise au point sur un malentendu. Ils se sont expliqués et ont fini par se mettre d'accord. Expliquez-vous une bonne fois, plutôt que d'entretenir d'éternelles rancunes.

28 (...) je ne sens plus en elle, à mon égard, qu'incompréhension, méjugement ou, qui pis est, indifférence (...) Ah! si seulement nous pouvions nous expliquer! Mais les moindres mots sortent si douloureusement de mon cœur, que je ne sais plus lui parler. GIDE, Journal intime, 3 janv. 1921.

(1894). Fam. Se battre*. Ils sont partis s'expliquer dehors. — Discuter, s'opposer (en se battant ou non). Viens par là, qu'on s'explique entre hommes!

♦ 4. (Av. 1848, Chateaubriand). Réfl. Connaître, comprendre la raison, la cause (de qqch.). ⇒ **Comprendre**. Je m'explique très bien à présent pourquoi il était pressé de partir. Nous nous expliquons sa réussite. Je m'explique mal ce que vous faites ici. Je ne m'explique pas la disparition de ces livres.

29 (...) ces espérances vagues que l'on ne s'explique point et auxquelles nous donnons le nom de pressentiment, mot d'une étonnante vérité (...) BALZAC, les Marana, Pl., t. IX, p. 806.

30 Elle pensait, avec un malaise qu'elle ne s'expliquait pas, aux familiarités que sa nièce avait sans doute à souffrir. J. GREEN, Léviathan, p. 72.

31 (...) il ne s'expliquait pas comment l'arôme exquis des grains de café pouvait se transformer en cette boisson très amère. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 139.

(Avec le subj.). Je ne m'explique pas qu'elle ait tant de retard.

♦ 5. (1580, Montaigne). Passif. Être rendu intelligible. Ce texte s'explique fort bien sans dictionnaire. — Être intelligible dans sa causalité. Les marées s'expliquent par les attractions lunaire et solaire. Cet accident ne peut s'expliquer que par une négligence. Son silence s'explique par sa timidité. Cela s'explique aisément. La chose s'explique d'elle-même. ⇒ **Évident** (→ **Aller*** de soi).

32 Cela s'explique de soi-même (...) BOSSUET, Lettre abb., p. 133, in LITTRÉ.

33 (...) tout cela s'explique et se tient sans qu'il faille chercher une raison intéressée à ce changement d'opinion. Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 32.

(Récipr.). Ces deux articles s'expliquent l'un par l'autre.

► **EXPLIQUÉE, ÊE** p. p. adj. Intention clairement expliquée. — Texte expliqué et commenté. Lecture* expliquée. Parabole, symbole expliqué. — Phénomène, motif enfin expliqué.

CONTR. Embrouiller, obscurcir. — (Du p. p.) Inexpliqué.

DÉR. Explicable.

COMP. Inexpliqué.

EXPLOIT [eksplwa] n. m. — V. 1360; *espleit*, 1080; du lat. *explicium*, du supin de *explicare* « accomplir ».

♦ 1. Vx ou littér. Action d'éclat accomplie à la guerre. ⇒ **Fait** (fait d'armes; haut fait), **geste**. Glorieux, brillant exploit. Exploit épique, héroïque. Se signaler par ses exploits. Ce bel exploit (⇒ **Conduite**) lui a valu une citation*. Renommée bâtie (cit. 27) sur de grands exploits. Poète qui chante les exploits d'un héros. Faire, écouter le récit de ces nobles exploits (→ **Attentif**, cit. 3). Les exploits de la Grande Armée. L'exploit de Bir-Hakeim.

1 Par cet exploit fatal en tous lieux va renaitre La bonne opinion des courages français (...) MALHERBE, Odes, « Rébell. des Rochel. ».

2 Ses rides sur son front ont gravé ses exploits. CORNEILLE, le Cid, I, 1 (→ **Autrefois**, cit. 2).

3 Malherbe d'un héros peut vanter les exploits (...) BOILEAU, l'Art poétique, I.

4 Ce n'est point sur les exploits des grands hommes que leur réputation est mesurée; cent fois les vaincus ont remporté le prix de la gloire sur les vainqueurs. ROUSSEAU, Disc. sur la vertu des héros.

(...) le lieutenant-général Hulot, le vénérable commandant des Grenadiers à pied de la garde impériale (...) après avoir (...) commandé la division militaire où se trouvaient les départements bretons, théâtre de ses exploits en 1799 et 1800 (...) BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 157.

Mod. Action remarquable, exceptionnelle qui dépasse les moyens ordinaires de l'homme. ⇒ **Bravoure** (vx), **prouesse**. Exploit sportif, athlétique. ⇒ **Performance, record**. En gagnant cette course, il a réalisé un véritable exploit. — Fam. Exploits galants. ⇒ **Succès**. Il se vante toujours de ses exploits. Exploits amoureux. Les Exploits d'un jeune Don Juan, ouvrage érotique d'Apollinaire. — Iron. (par antiphrase). Vous avez fait là un bel exploit; voilà un bel exploit, en parlant d'une action faite mal à propos, à l'étourdi. Quel exploit! Il n'y a pas de quoi se vanter.

♦ 2. (xvi^e). Dr. Acte* judiciaire signifié par huissier* pour assigner (⇒ **Ajournement, assignation, citation**), notifier (⇒ **Notification, signification, sommation**), saisir. ⇒ **Commandement, procès-verbal** (de saisie). Les exploits sont rédigés par les huissiers. Les exploits mentionnent la date, la désignation du demandeur, du défendeur et de l'huissier, l'indication de l'objet de l'exploit, les formalités de la remise, la signature de l'huissier, le coût de l'acte. Force probante des exploits en justice jusqu'à inscription de faux. — Dresser, libeller, rédiger un exploit. ⇒ **Exploiter, instrumenter**. Enregistrer un exploit. Original, copie, frais de l'exploit (→ **Copie**, cit. 4).

Tous exploits seront faits à personne ou domicile (...) Code de procédure civile, art. 68.

C'est un petit exploit que j'ose vous prier De m'accorder l'honneur de vous signifier. RACINE, les Plaideurs, II, 2.

(...) je suis huissier, je viens tout saisir ici (...) Lundi, vous avez eu sommation de payer trois mille francs de principal, plus les frais, à Monsieur Métivier, sous peine de la contrainte par corps (...) nous allons verbaliser. — Voilà des papiers timbrés (...) dit alors la Vauthier en fourrant dans la main d'Auguste trois exploits. BALZAC, l'Envers de l'histoire contemporaine, Pl., t. VII, p. 404.

REM. Dans ce sens, on dit couramment exploit d'huissier, pour distinguer du sens 1.

EXPLOITABILITÉ [eksplwatabilite] n. f. — 1870, in Larousse; de *exploitable*.

♦ Didact. Caractère de ce qui est exploitable. L'exploitabilité des gisements de pétrole de la mer du Nord, d'une forêt.

EXPLOITABLE [eksplwatabl] adj. — 1583; *esplorable*, xiii^e; de *exploiter*.

♦ 1. (1583). Dr. Vx. Qui peut être saisi et vendu en vertu d'un exploit d'huissier.

♦ 2. (1690). *Domaine exploitable*. ⇒ **Cultivable**. *Mine exploitable*. Un gisement de pétrole exploitable. Cette forêt n'est pas encore exploitable.

(Av. 1865, Proudhon). Fig. (En parlant des personnes). Dont on peut abusivement tirer profit. Les naïfs sont facilement exploitables.

Ceci suffirait à me prouver que ces pauvres gens sont exploitables à merci et, si l'administration ne les soutient, incapables de la moindre défense contre le commerçant qui les gruge. GIDE, le Retour du Tchad, in Souvenirs, Pl., p. 969.

CONTR. et COMP. Inexploitable.

DÉR. Exploitabilité.

EXPLOITANT, ANTE [eksplwatá, ánt] p. prés., adj. et n. — 1690, Furetière; p. prés. de *exploiter*.

★ I. Adj. ♦ 1. Dr. Vx. Qui fait des exploits (II., 2.). Huissier exploitant.

♦ 2. (1843, Proudhon). Qui se livre à une exploitation. La société exploitante. Les concessionnaires exploitants. Propriétaire exploitant.

★ II. N. ♦ 1. (Fin xviii^e). Personne qui met en valeur, qui exploite. L'exploitant d'un domaine agricole. Un exploitant agricole. ⇒ **Exploitation** (cit. 4); **cultivateur**; **propriétaire**; **fermier**, **métayer**. Les petits exploitants. Un exploitant forestier.

(1912). Cin. Propriétaire ou directeur d'une salle de cinéma. — (xx^e). Ch. de fer. Agent ou dirigeant d'un service d'exploitation régional.

♦ 2. (1830, Balzac). Péj. et vx. Personne qui « exploite », (qqn), se sert de qqn abusivement. Les exploitants et les exploités. ⇒ **Exploiteur** (→ **Exploiter**, cit. 13).

EXPLOITATION [eksplwatásj] n. f. — Av. 1683, Colbert; *exploitation* « saisie judiciaire », 1340; de *exploiter*, et *-ation*.

♦ 1. Action d'exploiter (I., 1.), de faire valoir une chose. ⇒ **Valeur** (mise en valeur), **production**. L'exploitation d'un brevet. Exploitation du sol, d'un domaine, d'une terre. ⇒ **Culture**. Mettre une terre en exploitation. Méthodes d'exploitation. Systèmes, modes d'exploitation. ⇒ **Faire-valoir** (direct), **fermage**, **métayage**. Exploitation d'un bois. Exploitation du sous-sol. Exploitation d'une mine.

d'une carrière. Le type par excellence de la grande exploitation minière est l'exploitation de la houille. — *Exploitation rationnelle, systématique, intensive. Exploitation dévastatrice*, qui épuise la richesse au détriment des générations futures. *L'exploitation d'une source thermique*. — Action de faire fonctionner en vue d'un profit. *L'exploitation d'une ligne aérienne, maritime; d'une ligne de chemin de fer. Service de l'exploitation d'un réseau ferroviaire*, qui assure le bon fonctionnement des gares et la marche des trains. *Mise en exploitation d'une nouvelle ligne de métro. Services de l'exploitation d'une compagnie aérienne, ferroviaire*, chargés d'assurer le trafic commercial. — *L'exploitation d'un monopole, d'une licence. Exploitation en régie directe par l'État, une municipalité. Exploitation concédée par l'État à une société privée.* ⇒ **Concession. Colonie d'exploitation**, dont les ressources économiques sont mises en œuvre au profit de la métropole. — **Bâtiments, chemins, matériel d'exploitation**. — **Comptab. Frais, comptes d'exploitation d'une entreprise. Compte d'exploitation générale** : compte exposant les charges et produits tirés à l'activité courante d'une entreprise au cours d'un exercice. **Résultat d'exploitation** : différence entre les charges et les produits (solde).

- 1 Les objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour le service et l'exploitation de ce fonds, sont immeubles par destination. Code civil, art. 524.
 - 2 (...) il consentit à bâtir ici quatre fermes de cent arpents chacune, et promit d'avancer les sommes nécessaires aux défrichements, à l'achat des semences, des instruments aratoires, des bestiaux, et à la confection des chemins d'exploitation. BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 351.
 - 3 Bon ou médiocre, le sol est à la fin conquis; l'homme a mis en exploitation à peu près tout l'espace dont il pouvait espérer tirer parti. GIDE, Nouveaux Prétextes, p. 81.
 - 4 Dans l'industrie, le propriétaire de l'entreprise supporte les risques et en assume l'exploitation (...) En matière agricole, le propriétaire du domaine assume souvent aussi les aléas de l'exploitation : c'est ce qui se produit lorsque le propriétaire fait valoir le domaine directement (...) Mais il arrive également que le propriétaire d'un domaine rural préfère se décharger, en tout ou en partie, sur une autre personne, de l'exploitation et des risques, bons et mauvais, qu'elle implique. En ce cas, deux solutions s'offrent à lui. Ou bien le propriétaire renonce entièrement aux aléas de l'entreprise, et demande à celui qui les assumera de lui verser, pendant la durée du bail, une rémunération fixe : c'est le *fermage*. Ou bien propriétaire et exploitant se partagent les risques selon une proportion fixée au contrat et qui, dans le cas le plus simple, sera de 50 % pour chacun d'eux : c'est le *métayage*. PIROU et BYÉ, Traité d'économie politique, t. II, p. 92.
 - 5 Presque partout les services d'eau sont exploités en régie directe par les collectivités locales. Comme exploitations municipales fréquentes, on trouve encore celle du gaz, qui présente, beaucoup plus que la distribution d'eau, un caractère industriel et même commercial puisqu'elle implique des achats de charbon, la vente des sous-produits (...) PIROU et BYÉ, Traité d'économie politique, t. I, p. 421.
- Inform. **Système d'exploitation** : ensemble des programmes-standards livrés avec un ordinateur en vue de son utilisation. — Procédure d'utilisation des programmes.
- Cin. **L'exploitation d'un film. Visa d'exploitation d'un film.**

♦ **2.** (1776, in *Encyclopédie, Suppl.*). Par ext. Le bien exploité; le lieu où se fait la mise en valeur de ce bien. *Exploitation agricole, rurale*. ⇒ **Domaine, ferme, plantation, propriété** (⇒ **Attelage, cit. 2**). *Exploitation forestière. Étendue d'une exploitation* (⇒ **Arpentage, cit.**). *Une petite, une grande exploitation. Exploitation familiale. Exploitation concessible**. *Exploitation industrielle* (⇒ **Fabrique, industrie, manufacture, usine**), *commerciale* (⇒ **Commerce, entreprise, établissement**).

- 6 Là (à environ quarante lieues de Paris) cessent les exploitations agricoles, dont les produits trouvent à Paris des débouchés certains, et qui donnent des revenus assurés par de longs baux (...) BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 105.
- 7 Si (...) on pose la question de savoir si la grande et la petite culture continueront à coexister, ou si l'une est destinée à éliminer l'autre, la prévision paraît facile. Toute l'évolution agricole nous montre (...) une réduction progressive des superficies exploitées (...) Mais d'autre part (...) en même temps que la superficie de chaque exploitation se restreint, nous voyons une quantité croissante de capital et de travail s'y accumuler (...) Quant à savoir si ces exploitations agricoles, petites en surface, grandes en rendement, resteront sous le régime de la propriété individuelle ou passeront sous un régime plus ou moins associationniste ou collectiviste, ceci est une question qui relève de la répartition et ne touche plus à la production (...) Charles GIDE, Cours d'économie politique, I, p. 316.

♦ **3.** (Fin XIX^e). Abstrait. Utilisation méthodique (de qqch.). ⇒ **Profit** (mise à), **utilisation**. *L'exploitation méthodique, rationnelle d'une idée originale, d'un effet psychologique, d'une situation, d'un succès (par qqn)*.

- 8 Une des marques sûres de l'artiste, dans le maniement de la langue, c'est le goût des noms propres, l'exploitation de leurs physionomies et de leurs sonorités. Gustave LANSON, l'Art de la prose, p. 80.
- Milit. Phase où l'on utilise les avantages d'une situation. *Exploitation de la situation créée par une manœuvre stratégique heureuse, d'une première victoire. L'exploitation d'un renseignement*.

♦ **4.** Pèj. Action d'abuser (de qqn) à son profit. *Exploitation de l'honnêteté, de la bonne foi d'autrui. Exploitation de la crédulité publique. Exploitation de dupes par un escroc* (⇒ **Escroquerie**), *par un concussionnaire* (⇒ **Exaction**). *Il y a abus, c'est une véritable exploitation*.

- 9 Il n'est crique ni anse où l'on ne bâtit un hôtel Beau Rivage et un Casino, où l'on ne spéculé sur le prix du mètre carré, où le pêcheur n'abandonne le hareng et la sardine pour l'exploitation, beaucoup plus fructueuse, du Parisien. J. BAINVILLE, Doit-on le dire?, p. 159.
- (1829, in D. D. L.). **Exploitation de l'homme par l'homme** : le fait, pour une classe, de tirer un profit (⇒ **Plus-value**) du travail d'autres

hommes. *Exploitation capitaliste* (cit. 3). *Exploitation coloniale. L'exploitation d'une classe sociale par une classe privilégiée. L'exploitation de la femme par l'homme. Lutter contre toutes les formes d'exploitation*.

- L'exploitation de l'homme par l'homme est une chose odieuse, antisociale; et il me semble qu'à mon égard vous en avez un peu abusé. Charles DE BERNARD, le Paratonnerre, in LITTRÉ.
- (...) des orateurs parlent, avec des cuirs et des larmes dans la voix, de l'exploitation de l'ouvrier (...) Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. IV, p. 224.
- C'est Spinoza qui a démontré admirablement la contradiction intime de tout régime tyrannique, de toute exploitation politique de l'homme par l'homme (...) JAURÈS, in G. BOUGLÉ et J. RAFFAULT, Éléments de sociologie, p. 429.

COMP. Inexploitation, sous-exploitation, surexploitation.

EXPLOITER [eksplwate] v. — XIV^e; *exploitier*, v. 1283; réfection de *espleitier*, XI^e; du lat. pop. **exploicare* « accomplir », puis « travailler, faire valoir », de **explicium* (⇒ **Exploit**), du p.p. de *explicare*. ⇒ **Explicuer**.

★ **I. V. tr. ♦ 1.** Faire valoir (une chose); tirer parti de. *Exploiter un champ, une propriété, un domaine* (⇒ **Distinguer, cit. 13**). *Exploiter un bois, en abattre et débiter les arbres*. — *Exploiter une mine, un filon; une carrière, un gisement. Exploiter un réseau de chemin de fer. Exploiter une industrie. Exploiter un journal, un théâtre. Exploiter un brevet, une licence. Régie qui exploite un monopole. Exploiter pour son propre compte, pour le compte d'une société*. — **Prôn.** (passif). *Cette mine s'est exploitée de tout temps. Source thermique qui s'exploite facilement* (⇒ **Composition, cit. 3**).

- Les mines de charbon les plus aisées à exploiter (...) sont celles qui gisent en montagnes et desquelles on peut tirer les eaux par les galeries latérales. BUFFON, Hist. nat. des minéraux, t. II, p. 87, in LITTRÉ.
- Carrières de marbre, salines, gisements de platine et d'or, mines de charbon y sont exploités sur une grande échelle. Jules VERNE, Michel Strogoff, p. 118.
- J'ai mis la hache, cet hiver, dans mon taillis (...) Je l'exploite tardivement (...) Je verrai pour la troisième fois exploiter ce coin de terre. Joseph DE PESQUIDOUX, le Livre de raison, I, Coupe de taillis, p. 1.

Par métaphore :

- Je savais très bien que mon cerveau était un riche bassin minier, où il y avait une étendue immense et fort diverse de gisements précieux. Mais aurais-je le temps de les exploiter? PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XV, p. 216.

♦ **2.** (Av. 1778, J.-J. Rousseau). Abstrait. Utiliser d'une manière avantageuse, amener à produire les meilleurs résultats. *Exploiter son talent. Exploiter une idée. Il faut exploiter la situation; elle ne durera pas. Général qui exploite à fond un premier succès. Les renseignements du deuxième bureau furent aussitôt exploités. Exploiter un fait, une idée. Cet auteur a su exploiter son sujet*.

- C'est une mine d'or que cette idée, entre des mains qui sauront l'exploiter. ROUSSEAU, Lettre à d'Ivernois, in LITTRÉ.
- Le mouvement fut spontané... Mais ensuite, selon toute vraisemblance, on exploita le mouvement : on lui donna une grande scène, une occasion solennelle. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., XI, t. III, p. 17.
- (...) certains propos qu'on lui attribuait étaient exploités contre lui (...) FRANCE, l'Orme du mail, Œ., t. XI, p. 70.
- Il (le parti protestant) comptait des fanatiques qui aspiraient à reprendre la lutte et qui, pour ranimer les énergies, exploitaient tous les incidents. J. BAINVILLE, Hist. de France, IX, p. 164.
- Le romancier qui exploite un sujet s'efforce le plus souvent d'en tirer toute la moelle. G. DUHAMEL, la Défense des lettres, p. 255.

♦ **3.** (1840, Proudhon). Se servir de (qqch., qqn) en n'ayant en vue que le profit, sans considération des moyens. ⇒ **Abuser** (de). *Exploiter une place, un emploi. Exploiter l'ignorance, la crédulité, la bonté de qqn. Exploiter la crédulité de la foule*. — *Exploiter qqn*. ⇒ **Spolier**. *C'est une dupe qui se laisse exploiter* (⇒ **Gogo**; → **Vache*** à lait). *Exploiter un client*. ⇒ **Écorcher, empiler, estamper, étriller, pressurer, rançonner, rouler, voler**. *Société où le riche exploite le pauvre* (⇒ **Contamination, cit.**, et aussi, ci-dessous, *infra*, **exploité**).

- Le Romain conquiert pour acquérir; il exploite les peuples vaincus comme une métairie, en homme d'administration et d'affaires, avec méthode, à demeure (...) TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 123.
- Aujourd'hui, le négociant n'a plus qu'un but, exploiter l'ouvrier, fabriquer de la camelote, tromper sur la qualité de la marchandise, frauder sur le poids des denrées qu'il vend. HUYSMANS, Là-bas, p. 120.
- (...) jamais aucun chef n'a su faire rendre autant pour le bien de la communauté, à ceux qu'il a entendu utiliser; il eût dit lui-même : *exploiter*. Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, De Brumaire à Marengo, VI, p. 93.
- (...) la méfiance du riche qui a peur d'être dupe, qui redoute qu'on l'exploite? F. MAURIAC, le Nœud de vipères, VII.

Spécialt. Faire travailler (qqn) à bas prix, en tirant un profit injuste. *Patron qui exploite ses employés*. ⇒ **Exploiteur, pompe-la-sueur** (pop.); → **fam. Faire suer le burnous***.

★ **II. V. intr. (Vx). ♦ 1.** (Déb. xv^e). Iron. Faire un exploit, des prouesses. *Exploiter sur les grands chemins*, y voler.

♦ **2.** (xv^e). Dr. Signifier les actes judiciaires des exploits.

► **EXPLOITÉ, ÉE** p. p. adj. et n.

♦ **1.** Mis en exploitation. *Terre, mine exploitée* (opposé à *en friche, en abandon*). *Un domaine mal exploité.*

♦ **2.** (Abstrait). Utilisé de manière avantageuse. *Événement habilement exploité par la presse.*

♦ **3.** Utilisé pour le profit. *Classe sociale exploitée.* — N. Ceux que l'on exploite. *Les éternels exploités. Les exploités (vx, les exploitants) et les exploités. Révolte des exploités.*

13 Partout le combat entre le pauvre et le riche est établi, partout il est inévitable; il vaut donc mieux être l'exploitant que d'être l'exploité (...)

BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 629.

Spécialt. Mal payé. *Un employé, un ouvrier exploité.*

CONTR. *Friche* (laisser en friche).

DÉR. *Exploitable, exploitant, exploitation, exploiteur.*

COMP. *Sous-exploiter, surexploiter.* — (Du p. p.) *Inexploité.*

EXPLOITEUR, EUSE [eksplwatœr, øz] n. — 1583, « huissier »; *exploiteresse*, 1340; de *exploiter*.

♦ **1.** (1803). Vx. Personne qui exploite (I., I. ou 2.). ⇒ **Exploitant.**

♦ **2.** (Av. 1865, Proudhon). Mod. Personne qui tire un profit abusif d'une situation ou d'une personne. ⇒ **Exacteur** (vx), **exploitant** (II., 2., vx), **profiteur, spoliateur. Un exploitateur de la misère du peuple.** ⇒ **Affameur. Les exploitateurs de la crédulité publique.** ⇒ **Charlatan.** (Sans compl.). *C'est un exploitateur, un sale exploitateur.* ⇒ **Sangsue, vampire.**

1 Que le blanc se soit comporté comme un négrier, un pirate, un exploitateur avide et insatiable, ce n'est, hélas, que trop vrai. Mais il ne faut pas oublier, dans l'autre plateau de la balance, la beauté morale de tant d'hommes de notre race qui (...) ne se sont laissés conduire que par la noble ambition de rendre l'humanité plus civilisée, c'est-à-dire, dans leur pensée, meilleure.

André SIEGFRIED, la Crise de l'Europe, p. 66.

Par appos. ou adj. *Une compagnie, une société exploiteuse.*

2 (...) ne pas être complice des crimes politiques accomplis au nom de la cause qui pour Vercors est celle de l'Homme — et ne pas faire, en les condamnant, le jeu du capitalisme exploitateur (à ses yeux) et oppresseur.

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 10.

EXPLORABLE [eksplɔrabl] adj. — 1864, Littré; de *explorer*.

♦ Rare. Qui peut être exploré. *Une région difficilement explorable.*

CONTR. et COMP. *Inexplorable.*

EXPLORATEUR, TRICE [eksplɔratœr, tris] n. et adj. — V. 1265, « espion »; « éclaireur », déb. xv^e; sens mod., 1718; lat. *explorator*, du supin de *explorare*. → *Explorer*.

♦ **1.** Personne qui explore un pays lointain, peu accessible et peu connu. ⇒ **Chercheur, navigateur, voyageur. Un explorateur intrépide** (⇒ fig. **Argonaute**). *Les découvertes d'un explorateur, d'une exploration. L'expédition* d'un explorateur. Une équipe d'explorateurs.*

1 L'Afrique, où notre influence et nos possessions n'ont cessé de s'étendre, est restée la carrière de prédilection pour les explorateurs français. Sur le haut Sénégal, le haut Niger, le Tchad ont eu lieu les voyages de Bertrand-Boccard, de Quentin et Mage, de Gallieni (...). Depuis que nous possédons l'Algérie, plusieurs tentatives ont été faites pour atteindre à travers l'immensité du Sahara, les fertiles régions du Niger (...) la mission Flatters dans la région de l'Asben (...) la mission Foureau-Lamy dans la direction de Zinder et lac Tchad (...) l'inhospitalier Maroc a dû livrer une partie de ses secrets aux explorateurs Ch. de Foucauld (1883-1884), de la Martinière, de Segonzac, du géologue Louis Gentil (1905-1908).

A. RAMBAUD, Hist. de la civilisation contemporaine en France, p. 647.

2 C'est exact, dit le géographe, mais je ne suis pas explorateur. Je manque absolument d'explorateurs. Ce n'est pas le géographe qui va faire le compte des villes, des fleuves, des montagnes, des mers, des océans et des décrets. Le géographe est trop important pour flâner. Il ne quitte pas son bureau. Mais il y reçoit les explorateurs. Il les interroge, et il prend en note leurs souvenirs. Et si les souvenirs de l'un d'entre eux lui paraissent intéressants, le géographe fait faire une enquête sur la moralité de l'explorateur.

SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, p. 55.

Par anal. *Explorateur sous-marin. Les explorateurs de l'espace.* — Adj. *Un géologue explorateur.*

♦ **2.** Par métaphore. *Les explorateurs de l'âme humaine.*

♦ **3.** Adj. et n. m. Qui explore (3.). *Pelle exploratrice.*

N. m. (1835, in D. D. L.). Méd. Instrument servant à accéder à un conduit ou à une cavité interne en vue de leur examen direct. — Adj. *Stylet, trocart explorateur.*

EXPLORATION [eksplɔrasjɔ̃] n. f. — xv^e; rare av. le xviii^e; lat. *exploratio*, du supin de *explorare*. → *Explorer*.

♦ **1.** (xv^e; rare av. le xviii^e). Action d'explorer* (un pays mal connu, lointain, peu accessible). *L'exploration d'un pays. L'exploration de l'Afrique, du Congo à l'Éthiopie, par la mission Marchand. Exploration des mers, exploration sous-marine. Partir en exploration.* ⇒ **Découverte, expédition, incursion (vx), reconnaissance, voyage** (scientifique). *Exploration spatiale.* — *Exploration géologique, ethnologique.*

Au mois de novembre suivant, il (*le capitaine Cook*) recommença son voyage d'exploration vers le pôle Antarctique.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, « Explor. vers le pôle ».

Le service des voyages et missions scientifiques (...) a donné d'importants résultats pour la géographie, l'archéologie, les sciences naturelles et même pour l'extension de notre domaine colonial. Une de ces missions, celle de Savorgnan de Brazza, nous a valu tout un empire dans la région du Congo. La mission Foureau-Lamy, organisée en 1898, opéra la traversée du Sahara, se porta ensuite dans la région du lac Tchad, fit en même temps l'exploration et la conquête de ce pays (1900).

A. RAMBAUD, Hist. de la civilisation contemporaine en France, p. 600.

En dehors des côtes, que savait-on sur la mystérieuse Afrique avant les explorations de Barth et Nachtigal dans le Soudan et le Sahara, de Speke, Schweinfurth, Stanley, Emin Pacha dans les pays du Haut-Nil et le Congo, de Livingstone dans la Zambésie?... le principal effort des explorations continentales et océaniques coïncide avec la publication d'œuvres géographiques audacieuses et captivantes.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. I, p. 18.

(1830). Par ext. Examen méthodique (d'un lieu). *L'exploration des lieux.* ⇒ **Examen. L'exploration d'un terrain** (→ **Débit**, cit. 6). *Exploration d'une forêt, d'une caverne.* — *Exploration d'une ville.* — **Milit. Cavalier, éclaireur, motocycliste faisant une exploration.** ⇒ **Reconnaissance. Navire patrouilleur, avion en exploration.** à la recherche de l'ennemi (→ **Aéronautique**, cit.).

Dans ma première tentative d'exploration, j'avais comploté cinquante-deux pas (...) dans le fait, j'avais presque accompli le circuit du caveau.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles Histoires extraordinaires, « Le puits et le pendule ».

Fam. Le fait d'explorer (un lieu, un contenant) pour retrouver qqch.

Le plan des vingt arrondissements, dont ne se sépare jamais ce promeneur positif, dont il vérifie, au moment de partir, la présence dans sa poche intérieure de par-dessus, n'est pas destiné à remplacer les explorations personnelles.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVIII, p. 133.

♦ **2.** (Abstrait). Examen approfondi. *Exploration d'un sujet, d'un problème.* ⇒ **Approfondissement** (→ **Détente**, cit. 4). *Exploration des arrière-pensées de qqn.* ⇒ **Sondage. Exploration de la vie intérieure, du subconscient.** ⇒ **Introspection, psychanalyse. Exploration de l'univers onirique.**

Dans son livre sur les récits hassidiques qu'il présente dans son introduction, Martin Buber nous rappelle que, selon le hassidisme, l'exploration décisive du cœur est le commencement de la voie dans la vie de l'homme, mais cette exploration n'est décisive que si elle mène vraiment à la voie, car il y a une sorte d'investigation du cœur qui est stérile, qui ne conduit qu'à la torture de soi-même, au désespoir et à un empêtrement encore plus profond.

E. IONESCO, Journal en miettes, p. 94-95.

♦ **3.** Appréhension (d'un objet) par les sens afin d'en définir les qualités. *Exploration visuelle, olfactive.* — (1771). Spécialt (méd.). Examen minutieux de la structure ou du fonctionnement des organes. *Moyens d'exploration cliniques.* ⇒ **Auscultation, balayage, examen, percussion, sondage, toucher. L'exploration d'une plaie, d'une cavité naturelle.** — **Physiol. Exploration de la digestion gastrique. Exploration radiologique.** ⇒ **Radiographie, radioscopie. Exploration fonctionnelle du rein. Exploration fonctionnelle hépatique; exploration des fonctions biliaire, glycogénique, etc.**

♦ **4.** (xx^e). Techn. Étude prospective (du sous-sol) à l'aide de procédés techniques. *L'exploration d'un gisement houiller. Exploration des fonds sous-marins pour trouver du pétrole.* — Ellipt. *Exploration de la mer du Nord.*

EXPLORATOIRE [eksplɔratwar] adj. — V. 1966; de *explorer*, et *-atoire*.

♦ Didact. et polit. Destiné à explorer (2.) une question. ⇒ **Préliminaire, préparatoire. Une conversation exploratoire.** « *Les entretiens exploratoires qui se sont ouverts il y a une semaine* » (*le Monde*, 17 mai 1966). — Par extension :

Rien de tel en effet pour enfanter un personnage et son univers que cette souplesse polymorphe et exploratoire propre à la sexualité infantile.

M. TOURNIER, le Vent Paralect, p. 119.

EXPLORER [eksplɔrɛ] v. tr. — 1546, Rabelais, au sens de « examiner, vérifier »; inus. jusqu'au déb. xix^e; lat. *explorare*.

♦ **1.** (Av. 1841, Chateaubriand). Parcourir (un pays mal connu) en l'étudiant avec soin. ⇒ **Reconnaître, visiter. Découvrir et explorer une terre lointaine, une île, une zone polaire. Explorer un pays pour en connaître la topographie, les ressources** (⇒ **Prospecter**), *les mœurs. Navigateur qui explore les mers. Expédition, mission chargée d'explorer les terres arctiques. Savorgnan de Brazza explora le cours de l'Ogooué et colonisa le bas Congo.*

(...) pays dans ce temps peu fréquenté et dont cependant Bartram avait exploré les lacs et les sites.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 314.

Il ne nous fallut pas beaucoup de temps pour explorer toutes les parties de l'île; mais (...) nous n'y trouvâmes rien qui fût digne d'observation.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XVII

Par anal. *Explorer le temps. Machine à explorer le temps.*

Par ext. Partir à la découverte (d'un endroit qu'on connaît mal). *Touriste qui explore un pays, une ville étrangère.*

(V. 1862, Hugo). Parcourir en observant, en cherchant, notamment pour découvrir, trouver qqch. ou qqn. *Éclaireurs qui explorent un secteur du front* (→ **Détachement**, cit. 8). *Explorer les environs.*

les buissons, les bois. ⇒ **Battre, fouiller**. Explorer une maison de la cave au grenier (→ Demeure, cit. 12). Explorer une grotte. Il a exploré tout le quartier à la recherche d'un bon magasin de sport.

3 Boulatruelle avait exploré, sondé et fureté toute la forêt, et fouillé partout où la terre lui avait paru fraîchement remuée. HUGO, les Misérables, II, II, II.

4 Plusieurs fois par semaine, le soir, un plan de Paris étalé devant lui, et un crayon bleu à la main, Haverkamp désigne à Wazemmes le coin qu'il faudra explorer le jour suivant (le matin de préférence).

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, II, p. 13. (1830, Lamartine). Parcourir du regard en cherchant. ⇒ **Scruter**. Explorer l'horizon à la jumelle.

5 Et quand sur cette mer, las de chercher sa route, Du firmament splendide il explore la voûte, Des astres inconnus s'y lèvent à ses yeux.

LAMARTINE, Harmonies..., « Les révolutions », III.

Appréhender (un objet) en le touchant.

5.1 Ce mouvement des mains, si naturel, qui explore les reliefs, fut l'école du naïf sculpteur. ALAIN, Système des Beaux-Arts, in T. L. F.

♦ 2. (1546, rare av. le XIX^e). Abstrait. Faire des recherches (dans le domaine de la pensée) en étudiant (un ensemble d'informations ou un domaine du savoir). *Chartiste qui explore des archives à la recherche d'un document. Explorer une science, une question.* ⇒ **Approfondir, étudier; exploratoire**. — *Tenter d'explorer l'inconséquent. Je vais explorer un peu ses pensées et arrière-pensées.* ⇒ **Sonder, tâter** (le terrain).

6 Nous voulons nous donner de vastes et d'étranges domaines (...) Nous voulons explorer la bonté contrée énorme où tout se tait (...)

APOLLINAIRE, Calligrammes, « La jolie rousse ».

7 Le livre intérieur de ces signes inconnus (de signes en relief, semblait-il, que mon attention explorant me non inconscient allait chercher, heurtait, contournaient, comme un plongeur qui sonde)...

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XV, p. 23.

8 Pour soudaine et succincte qu'elle soit, l'œuvre de Rimbaud est encore riche en détours, en jungles, en retraites mal explorées.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, p. 209.

♦ 3. (1865). Sc., méd. Examiner, évaluer le fonctionnement de (un organe interne, une cavité, un conduit...) à l'aide d'instruments ou de procédés spéciaux. ⇒ **Auscultier, examiner, sonder, tâter; exploration**. *Sonde pour explorer les plaies, les cavités naturelles.* — *Physiol. Explorer les diverses fonctions d'un organe.*

9 Pour juger convenablement de la valeur fonctionnelle du foie en clinique, il est nécessaire d'explorer séparément les diverses fonctions hépatiques (...)

R. FABRE et G. ROUGIER, Physiologie médicale, p. 326.

► **EXPLORÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (En parlant d'un pays). Qui a été exploré, découvert. *Région encore mal explorée.*

♦ 2. Fig. (Dans le domaine intellectuel). Étudié systématiquement. *Science déjà bien explorée* (→ ci-dessus, cit. 8).

♦ 3. Sc. *Organe, conduit systématiquement exploré.*

CONTR. et COMP. (Du p. p.) **Inexploré**.

DÉR. **Explorable, exploratoire**.

EXPLOSER [eksploze] v. intr. — 1801, Mercier; rare av. 1849, Bescherelle; répandu déb. XX^e; de *explosion**, et suff. verbal.

♦ 1. (1801). Faire explosion, se rompre brutalement. ⇒ **Détonner, éclater, péter**. *Bombe, obus qui explose. Mine qui explose.* ⇒ **Sauter**. *La chaudière a explosé sous la pression de la vapeur. Étincelle électrique qui fait exploser le mélange détonnant dans le cylindre d'un moteur à explosion. Gaz qui explose au contact d'une flamme.*

1 On discerne mieux maintenant la forme des « arrivées » : à chaque coup, un flocon blanc souflé, souligné de noir, se forme, en l'air, à une soixantaine de mètres de hauteur, se dédouble, se pommelle, et, dans l'éclatement, l'oreille perçoit le sifflement du paquet de balles que le flocon jaune envoie furieusement sur le sol. Cela explose par rafales de six, en file : pan, pan, pan, pan, pan, pan. C'est du 77.

H. BARBUSSE, le Feu, II, p. 13.

2 Le mélange acétylène-oxygène (...) explose avec une violence extrême en présence d'une flamme et la réaction n'est pas sans danger.

J. LAMIRAND et M. JOYAL, Sciences physiques, p. 278.

Par métaphore :

3 La création est donc comme un jaillissement de force qui partirait d'un centre unique et qui s'épanouirait en séries diverses, toutes arrêtées tôt ou tard par les résistances de la matière, comme les fusées d'un bouquet explosent et s'éteignent.

A. MAUROIS, Études littéraires, Bergson, t. I, p. 172.

♦ 2. (Déb. XX^e). Fig. (en parlant d'un affect). Se manifester brusquement et violemment. ⇒ **Éclater**. *Sa colère, son mécontentement explosa. Laisser exploser ses sentiments.*

4 Les ténèbres s'épaississaient autour de lui. Il poussa un cri qui explosa dans le silence et fut presque un soulagement pour l'abbé.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 127.

5 (...) le vieux professeur (*Biot*), prenant brusquement le bras de celui-ci (*Pasteur*), prononça, une après-midi, au moment de laisser exploser son véritable émerveillement, les simples et retentissantes paroles (...) Henri MONDOR, Pasteur, p. 33.

6 À la fin, les dénégations de l'incertaine jeune fille le démontent et sa passion, trop longtemps contenue, explose furieusement (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 287.

(Déb. XX^e). Sujet n. de personne. *Exploser en injures, en impréca-*

tions. ⇒ **Déborder**. — Absolt, fam. *On mit sa patience à bout, il explosa* (de colère).

♦ 3. (V. 1967). S'étendre, se développer largement ou brusquement. *Le manque de terrains à bâtir a fait exploser les prix.* « R. L. fit exploser les ventes » (*l'Express*, 27 nov. 1967).

EXPLOSEUR [eksplozœr] n. m. — 1867; de *explosion*, et -eur.

♦ Techn. Appareil électrique permettant de faire exploser à distance un explosif (mine, etc.); appareil utilisé pour l'expérimentation de la puissance des explosifs.

EXPLOSIBILITÉ [eksplozibilite] n. f. — 1870, Larousse; de *explosible*.

♦ Didact. ou littér. Qualité de ce qui est explosible.

L'instabilité, dirait un chimiste, a deux formes : la fragilité et l'explosibilité.

A. JARRY, Critiques de théâtre, Joujou, in Œ. compl., t. VII, p. 262 (1903).

EXPLOSIBLE [eksplozibl] adj. — Av. 1848, Chateaubriand; du rad. de *explosion**, et -ible.

♦ 1. Didact., techn. Qui peut faire explosion. *Matériau explosible. Mélange gazeux explosible.* — N. *Un explosible.* ⇒ **Explosif**.

Pour moi, la terre fût-elle un globe explosible, je n'hésiterais pas à y mettre le feu s'il s'agissait de délivrer mon pays.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 212.

♦ 2. (Fin XIX^e, Daudet). Fig., vx. (En parlant des personnes). Qui réagit brusquement, violemment (sous l'effet de la colère, etc.).

DÉR. **Explosibilité**.

1. **EXPLOSIF, IVE** [eksplozif, iv] adj. — 1816; méd., 1691; du rad. de *explosion**, et -if.

★ I. ♦ 1. Relatif à l'explosion*. *Phénomènes explosifs. Distance explosive*, à laquelle peut se produire l'étincelle électrique. *Onde explosive*, créée par l'explosion et entraînant des effets mécaniques brisants.

Par métaphore. *La force explosive d'une révolution.*

Des anarchistes moins creux, moins inéducables que les autres, qui ont découvert que le groupement corporatif recélait plus de force explosive que la dynamite.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, x, p. 106.

♦ 2. (1816). Qui peut faire explosion. ⇒ **Explosible**. *Substance explosive. Mélange explosif. Obus explosifs percutants et fusants. Balles explosives utilisées par la D. C. A.*

♦ 3. (Déb. XX^e). Fig. *Une situation explosive*, critique, tendue.

Il y avait, certes, en Europe, quantité de situations explosives; mais le nœud de cette vaste composition de dangers se trouvait dans l'état des relations franco-allemandes créé par le Traité de Francfort. VALÉRY, Variété IV, p. 66.

Qui peut provoquer des réactions brutales. *Des paroles explosives. Un document explosif.*

(Fin XIX^e, Huysmans). *Un tempérament explosif*, sujet aux emportements, à de brusques colères. ⇒ **Impétueux, violent**, (fig.), **volcanique**.

♦ 4. Fig. Important et soudain. *Une hausse explosive du prix des matières premières.* « Il y a peu de pays qui aient jamais connu un progrès aussi explosif » (*le Monde*, 16 déc. 1967).

★ II. (1877, Littré). Phonét. *Consonne explosive*, à tension croissante au début d'une syllabe (opposé à *implosive*). Ex : p [p] et t [t] dans *partir*. — N. (*Une, des explosives*).

Vieilli. Occlusive.

DÉR. et HOM. 2. **Explosif**.

CONTR. et COMP. **Inexplosif**.

2. **EXPLOSIF** [eksplozif] n. m. — 1874; de 1. *explosif*.

♦ « Composé défini ou mélange de corps susceptibles de dégager en un temps extrêmement court un grand volume de gaz portés à haute température » (Muraour). *Explosifs primaires*, « prenant facilement le régime de détonation sous l'effet d'une faible action extérieure » (*Lexique de pyrotechnie*). *Explosifs primaires d'amorçage* (⇒ **Fulminate** [de mercure]), qui créent l'onde explosive en détonant au moindre choc ou au contact d'une flamme (⇒ **Amorce**) et sont utilisés dans les détonateurs. *Explosifs secondaires*, « qui ne prennent sûrement le régime de détonation que sous certaines conditions d'amorçage » (*Lexique de pyrotechnie*). *Explosifs d'amorçage, de relais, de chargement. Cordeau Bickford* pour faire détoner un explosif à distance. Un explosif peu brisant, très brisant. Acides azotique, sulfurique utilisés dans la fabrication des explosifs. Principaux explosifs.* ⇒ **Ammonal, cheddite, dynamite** (→ Coton-poudre, fulmi-coton, nitro-cellulose, plastic), **nitrobenzène, nitroglycérine, mélinite, panclastite, picrate, poudre, tolite...**

1 Dans les mines et carrières les explosifs sont utilisés sous forme de cartouches qui sont introduites dans les trous de mines, plus rarement l'explosif est utilisé en vrac (...) les explosifs ont été utilisés pour certains travaux d'agriculture, dessouchage, destruction des blocs de rocher (...) creusement des trous dans lesquels doivent être plantés des arbres (...) L'art militaire utilise les composés et mélanges explosifs pour des buts très différents : 1° La propulsion des projectiles dans les armes et la propulsion des fusées, on utilise alors les phénomènes de combustion qui se propagent à une vitesse de quelques décimètres par seconde; 2° La destruction des obstacles, destruction que l'on cherche à obtenir par l'explosion de projectiles ou de mines (...) chargées en explosifs brisants. On utilise ici les phénomènes de détonation qui se propagent à une vitesse de plusieurs milliers de mètres par seconde. MURAOUR, Poudres et Explosifs, p. 101-103.

Par anal. *Explosifs thermo(-)nucléaires* ou *atomiques* : corps fissionables (Uranium 235, Plutonium, Hydrogène) donnant lieu à une réaction en chaîne. ⇒ **Désintégration**.

2 (...) il dit qu'on avait déshonoré jusqu'à présent les explosifs, en les employant à des œuvres imbeciles de vengeance et de désastre. ZOLA, Paris, t. I, p. 192.

HOM. 1. Explosif.

EXPLOSIMÈTRE [eksplɔzimɛtr] n. m. — Mil. xx^e; de *explosi(on)*, et *-mètre*.

◆ Techn. Appareil servant à mesurer la teneur en gaz inflammable d'une atmosphère.

EXPLOSION [eksplɔzjɔ̃] n. f. — 1581, méd.; lat. *explosio* « action de huer », de *explodere, explaudere* « rejeter en frappant des mains, en huant », de *ex-*, et *plodere, plaudere* « battre, frapper ». → Applaudir.

◆ 1. (1701). Cour. Fait d'éclater, de se rompre brutalement en projetant parfois des fragments. — Sc. Phénomène au cours duquel des gaz sous pression sont produits dans un temps très court. ⇒ **Commotion, déflagration, éclatement, fulmination**. Une violente explosion. Les explosions sont accompagnées de phénomènes mécaniques (⇒ **Choc, souffle; éclat**), **inflammation, crépitement, détonation** [cit. 1 et 2]), **lumineux**. Faire explosion. ⇒ **Éclater, exploser; partir**. Explosion produite par une réaction chimique violente, par un explosif (⇒ **Explosif**), l'inflammation ou l'expansion subite d'un gaz. Explosion provoquée par une étincelle électrique, un choc, un détonateur*. Explosion provoquée à distance, à retardement. L'explosion d'une mine, d'une torpille, d'un obus, d'un pétard. Explosion d'une bombe atomique (⇒ **Désintégration**). Explosion de grisou* dans une galerie de mine. ⇒ 1. Feu (coup de feu). Matériel de sécurité utilisé dans les mines, résistant aux explosions (⇒ **Antidéflagrant**). L'explosion de la bombe a fait de nombreuses victimes. — Explosion atomique, nucléaire, libérant l'énergie nucléaire. Explosion solaire.

1 Le 23 octobre, à une heure et demie du matin, l'air avait été ébranlé par une effrayante explosion; Mortier avait obéi, le Kremlin n'existait plus.

Ph.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, IX, 6.

2 Cependant, j'étais à peine monté à une hauteur de cinquante yards, quand arriva derrière moi, avec un rugissement et un grondement épouvantables, une si épaisse trombe de feu et de gravier, de bois et de métal enflammés, mêlés à des membres humains déchirés, que je sentis mon cœur défaillir (...) immédiatement, inopinément, une commotion que je n'oublierai jamais éclata à travers les ténèbres et sembla déchirer en deux le firmament lui-même (...) je ne manquai pas d'attribuer l'extrême violence de l'explosion, relativement à moi (...) à ma position directement au-dessus de la mine et dans la ligne de son action la plus puissante.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, « Aventure sans pareille d'un certain Hans Pfaall ».

2.1 La fibre devait brûler pendant vingt-cinq minutes, et, en effet, vingt-cinq minutes après, une explosion, dont on ne saurait donner l'idée, retentit. Il sembla que toute l'île tremblait sur sa base. Une gerbe de pierres se projeta dans les airs comme si elle eût été vomie par un volcan. La secousse produite par l'air déplacé fut telle, que les roches des Cheminées oscillèrent. Les colons, bien qu'ils fussent à plus de deux milles de la mine, furent renversés sur le sol.

Jules VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 230.

3 Le grondement du 155, le bourdonnement pointu de l'obus, l'explosion et le bruit presque cristallin des tuiles et des gravats qui retombent.

MALRAUX, l'Espoir, II, v.

Rupture violente, accidentelle (produite par un excès de pression, une brusque expansion de gaz, etc.). *Soupape* de sûreté destinée à prévenir une explosion*. Une explosion de gaz a détruit l'immeuble. Explosion d'un volcan (→ **Dénaturer**, cit. 1). Explosion d'un avion en plein vol (⇒ **Rupture**), d'un navire chargé de munitions, de matières inflammables. — Faire explosion : exploser.

Spécialt. Bruit d'une explosion. Entendre une explosion. → Boum, pan.

Loc. (1884). Moteur à explosion, qui emprunte son énergie à l'expansion d'un gaz, provoquée par la combustion rapide d'un mélange carburé (mélange détonant).

◆ 2. (V. 1770, J.-J. Rousseau). Explosion de... : (fig.) manifestation soudaine et violente de... Une explosion de cris, de vociférations, de rires. ⇒ **Tempête**. Explosion de sentiments trop longtemps contenus (→ **Contenir**, cit. 16). ⇒ **Ouagan**. Ce fut une explosion de joie (→ **Déliquant**, cit. 1), d'enthousiasme; de haine, de colère. ⇒ **Bouffée, débordement**.

4 (...) les premières explosions d'un tempérament combustible, furent aidées, comme j'ai dit, par la diversion que firent sur moi les premières pointes de la sensualité.

ROUSSEAU, les Confessions, I.

5 (...) son extérieur calme était en désaccord avec la profondeur de ses sensations;

et elle fut destinée à connaître de bonne heure ces terribles explosions de sentiment que le cœur ne suffit pas toujours à contenir (...)

BALZAC, la Recherche de l'absolu, t. IX, p. 577.

(...) ce fut une explosion de cris, de pleurs, de serments (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, t. I, III, p. 87.

(...) les fermentations sourdes et les explosions violentes de la cervelle imaginative (...)

TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 266.

D'humeur naturellement calme et douce, l'enfant n'était pas précisément colérique. Mais, quand on le poussait à bout, il avait des colères furibondes, véritables explosions qui le laissaient tout épuisé et pantelant.

LOUIS BERTRAND, Louis XIV, p. 65.

Faire explosion. ⇒ **Déchaîner (se), exploser**.

M. de Chateaubriand fit véritablement explosion en politique au mois d'avril 1814, par sa fameuse brochure : *De Buonaparte et des Bourbons*. Il entra dans cette carrière nouvelle l'épée à la main comme un vainqueur forcené et du premier jour il embrassa la Restauration, de toute sa haine contre le régime qui tombait.

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, Chateaubriand, t. II, p. 545.

Tout ce que la misère et les défiances d'un rétractile orgueil avaient, jusque-là, comprimé, fit explosion (...)

Léon BLOY, le Désespéré, p. 41.

Apparition brusque, soudaine (et intense). ⇒ **Apparition**. Explosion d'un complot. L'explosion d'une guerre. — L'explosion du printemps.

Comme la petite place est belle! Et plus belle encore en été, quand la verdure fait explosion.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, 1, p. 13.

L'œuvre de Berlioz (...) est une explosion de génie, dont les flammes éclairèrent le ciel tout entier, un instant, et s'éteignent peu à peu dans la nuit.

R. ROLLAND, Musiciens d'aujourd'hui, p. 31.

Expansion soudaine et spectaculaire. ⇒ 1. **Explosif** (I., 4.). *Explosion démographique*. ⇒ **Boom**.

(1581). Méd. Apparition rapide (d'une épidémie, de manifestations pathologiques aiguës).

Une nuit de fin avril ou du début de mai 1720, vingt jours environ avant l'arrivée à Marseille du vaisseau le *Grand-Saint-Antoine*, dont le débarquement coïncida avec la plus merveilleuse explosion de peste qui ait fait bourgeonner les mémoires de la cité (...)

A. ARTAUD, le Théâtre et son double, Le théâtre et la peste, in Œ. compl., t. IV, p. 19.

◆ 3. Phonét. Aperture successive se produisant au commencement de la syllabe. — Troisième phase de l'articulation d'une occlusive qui se produit au moment de l'ouverture d'une occlusion.

DÉR. Exploser, exploseur, explosible, 1. explosif, 2. explosif.

COMP. Explosimètre.

EXPO [ekspos] n. f. ⇒ **Exposition** (A., 2.).

EXPONENTIEL, ELLE [eksponãsjɛl] adj. — 1711; dér. sav. du lat. *exponens, -entis* « exposant ».

◆ 1. Math. Dont l'exposant est variable ou inconnu. *Quantité exponentielle*. — *Fonction exponentielle* ou, n. t., *une exponentielle* : fonction réciproque de la fonction logarithme*. *Exponentielle, fonction exponentielle de base a* (notée exp a) : fonction réciproque de la fonction logarithme de base a. — *Exponentielle, fonction exponentielle* (notée exp) : fonction réciproque de la fonction logarithme népérien. La fonction exponentielle associée à un réel x le nombre e^x, e étant le nombre de Néper (⇒ **Népérien; antilogarithme**). — *Courbe exponentielle* : courbe représentant une exponentielle.

Quantité exponentielle, est une quantité élevée à une puissance dont l'exposant est indéterminé et variable (...) La théorie des quantités exponentielles est expliquée avec beaucoup de clarté dans un mémoire qu'on trouvera au tome I du recueil des œuvres de M. J. Bernoulli (...) Au reste, c'est à M. Jean Bernoulli que la Géométrie doit la théorie du calcul exponentiel, branche du calcul intégral (...) *Courbe exponentielle*, est celle qui est exprimée par une équation exponentielle (...) *Équation exponentielle*, est celle dans laquelle il y a des quantités exponentielles (...)

D'ALEMBERT, Encycl., art. Exponentiel.

◆ 2. Se dit d'un processus d'accroissement qui se fait rapidement et de manière continue (comme la croissance de la courbe représentant une fonction exponentielle). *Augmentation exponentielle d'une grandeur*. *L'accroissement exponentiel du nombre des chômeurs*.

Mais à aucun moment ne sont dénoncés les risques de la croissance exponentielle, cependant plus nette encore qu'aujourd'hui.

A. SAUVY, Croissance zéro?, p. 45.

DÉR. Exponentiellement.

EXPONENTIELLEMENT [eksponãsjɛlmã] adv. — xx^e; de *exponentiel*.

◆ De façon exponentielle (2.); avec une croissance rapide, comme la fonction exponentielle. *Grandeur qui croît exponentiellement*. « D'ici à 1980, ce chiffre (quantité de déchets radioactifs) va augmenter exponentiellement avec le nombre des centrales » (le *Nouvel Obs.*, 17 juil. 1972, p. 34).

EXPORTABLE [eksportabl] adj. — 1870, in Larousse; de *exporter*.

◆ Qui peut être exporté. *Denrée, marchandise exportable*. *Cette mode n'est pas exportable*.

(...) excédents exportables de produits de consommation (...)

Pierre GEORGE, les Grands Marchés du monde, p. 11.

EXPORTATEUR, TRICE [eksportatœr, tris] n. et adj. — 1756, V. de Mirabeau; de *exporter*.

◆ Personne, groupe de personnes qui exporte (des marchandises, etc.). ⇒ **Expéditeur, vendeur; commerçant, négociant.** *Les exportateurs de céréales, de produits finis. Il est à la fois producteur, fabricant et exportateur. Ce pays est le premier exportateur mondial de céréales.*

Adj. *Pays exportateur de blé, de pétrole. Société, firme exportatrice. Producteur exportateur. Commerçant exportateur. Commissionnaire exportateur.*

Le Canada est un très gros pays producteur et exportateur de blé. Sa production représente environ 10 % de la production mondiale. Sa consommation est assez réduite (...) Il exporte donc environ les trois quarts du blé qu'il récolte.

PIROU, *Traité d'économie politique*, t. I, p. 137.

CONTR. **Importateur; acheteur.**

EXPORTATION [eksportasjõ] n. f. — XVI^e, « action d'emporter »; 1734 en écon.; lat. *exportatio*, du supin de *exportare* (→ **Exporter**), avec infl. de l'angl. *exportation*.

A. ◆ 1. Action d'exporter (qqch.); sortie* de marchandises nationales vendues à un pays étranger. ⇒ **Commerce, échange** (échanges internationaux); **expédition, transport, vente.** *L'exportation du pétrole par un pays dans un autre pays. Exportation de denrées alimentaires, de matières premières, de produits fabriqués par un pays. Régime de l'exportation (⇒ **Douane, douanier; libre-échange, protectionnisme**). Mesures destinées à favoriser, à freiner l'exportation de certains produits. Contrôle, contingentement* de l'exportation. Licences* d'exportation. Primes à l'exportation. Aides, facilités à l'exportation. Exportation temporaire, d'un objet soumis à réimportation dans un délai donné. Exportation à des prix inférieurs aux prix pratiqués sur le marché intérieur. ⇒ **Dumping, Débouchés, marchés ouverts à l'exportation d'un produit. Commerce, maison d'exportation et d'importation** (→ **Export-Import**). *Commissionnaire à l'exportation. ⇒ Exportateur, transitaire. Exportation par terre, par mer. Article, denrée, marchandise d'exportation.**

1 Il n'y a pas certainement un seul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés (...) Je sais bien que deux grands hommes se sont opposés à la liberté entière de l'exportation. Le premier est le chancelier de l'Hospital (...) l'autre, le célèbre ministre Colbert (...)

VOLTAIRE, *Lettre à l'abbé Roubaud*, 3495, 1^{er} juil. 1769.

2 L'exportation américaine dépend (...) de conditions relativement simples, qui en limitent les possibilités. Actuellement, c'est à peine une préoccupation, parce que le pays vit sur lui-même, n'a pas besoin de vendre au dehors. Le jour où (...) ce ne serait plus le cas, les États-Unis pourraient se voir obligés, pour adapter leurs prix (...) au niveau mondial, d'admettre une certaine solidarité entre leur *standard of living* et celui d'autres continents.

André SIEGFRIED, *les États-Unis d'aujourd'hui*, p. 187.

3 Un (...) moyen d'action sur le commerce intérieur est l'attribution de facilités à l'exportation (...) Ces facilités peuvent revêtir la forme de simples privilèges de crédits accordés aux exportateurs ou de primes à l'exportation, permettant, par des prélèvements sur le budget national, d'abaisser les prix des produits exportés (...) La forme extrême du système est le *dumping* (...)

Pierre GEORGE, *les Grands Marchés du monde*, p. 44.

Exportation de capitaux : placement de capitaux à l'étranger. ⇒ **Expatriation**; et aussi **émigration, évasion, fuite. Exportation d'or, de devises.**

◆ 2. (1865, Littré). *Une, des exportations.* Ce qui est exporté. *Le chiffre des exportations s'élève à... Équilibre des exportations et des importations. ⇒ Balance, Déficit, excédent des exportations. Augmentation, diminution des exportations. Exportations invisibles* : ventes de marchandises à un pays étranger. *Exportations invisibles* : intérêts des capitaux placés à l'étranger, services (transports, assurances, services bancaires) consentis aux économies étrangères, dépenses faites par des étrangers (tourisme), etc.

4 (...) chaque année, dit-on, l'Amérique augmente ses exportations de céréales. On nous menace d'une vraie inondation du marché. Que deviendrons-nous, alors?

ZOLA, *la Terre*, II, v, p. 143.

5 (...) l'exportation manufacturée demeure sans doute le principal moyen de payer les importations d'aliments et de matières premières; mais, à côté d'elle, le revenu des capitaux placés au dehors, les bénéfices retirés du tourisme, surtout les « services » de toute nature constituent une monnaie d'échange (...) Cela veut dire qu'un pays évolué (...) met de plus en plus de technique, de science, de création dans ses exportations (...)

André SIEGFRIED, *la Crise de l'Europe*, p. 100.

B. (1766, Voltaire). Fig. Diffusion à l'étranger. *L'exportation d'une mode, d'une coutume. L'exportation d'une doctrine dans le monde entier. Cette institution n'est pas un article* (cit. 18, 19) *d'exportation.*

6 Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

VOLTAIRE, *Lettre à d'Argental*, 2941, 8 oct. 1766.

CONTR. **Importation; arrivée, entrée.**

COMP. **Réexportation.**

EXPORTER [eksportè] v. tr. — 1314, *esporter* « porter au dehors, emporter »; lat. *exportare* (de *ex-*, et *portare* → **Porter**), repris en 1750, d'Argenson, d'après l'angl. *to export*.

◆ 1. Envoyer et vendre hors d'un pays (les produits de l'économie

nationale). ⇒ **Vendre; transporter.** *Pays neuf qui exporte des produits bruts, des céréales, des minerais. Pays industrialisé, exportant des produits transformés, manufacturés. Exporter les excédents de production qui ne sont pas absorbés par le marché intérieur. Ce pays exporte de l'or, du pétrole pour payer ses importations. Exporter des marchandises dans un pays. L'Égypte exporte du coton en Europe; le Japon exporte des produits manufacturés dans le monde entier. — Absolt. Pour exporter, il faut produire.*

Plus on exportera, plus nos blés auront de prix; plus ils auront de prix, plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur; plus il y aura de bénéfice pour le cultivateur, plus il cultivera, et plus il cultivera, plus l'agriculture sera florissante : il faut donc encourager l'exportation.

CONDILLAC, *le Commerce et le Gouvernement*, II, 12.

Habitué à vendre des produits dont l'étranger ne peut se passer, les Américains n'ont guère connu jusqu'ici la rude école de la concurrence sur les marchés internationaux. Il ne leur a pas suffi d'exporter du coton, du cuivre, du pétrole ou du blé pour se faire une véritable mentalité d'exportateurs.

André SIEGFRIED, *les États-Unis d'aujourd'hui*, p. 195.

Exporter de l'argent, des devises. Exporter des capitaux, les placer à l'étranger.

Chaque année, des ouvriers italiens, espagnols, belges, polonais, prélevèrent sur leurs gains et exportent de France des centaines de millions de francs.

REBOUD et GUITTON, *Économie politique*, t. II, p. 211 (éd. Dalloz).

◆ 2. (xx^e). Fig. *Exporter une mode, une innovation*, la transporter à l'étranger.

► **S'EXPORTER** v. pron. *Cette denrée, cette coutume ne s'exporte pas facilement.*

► **EXPORTÉ, ÊE** p. p. adj. *Produits exportés.* ⇒ **Exportation.**

CONTR. **Importer; recevoir.**

DÉR. **Exportable, exportateur.**

COMP. **Réexporter.**

EXPOSANT, ANTE [ekspozã, ãt] n. — 1389, au sens jurid.; p. prés. de *exposer*.

★ I. N. m. et f. ◆ 1. Dr. (Vx). Personne qui expose ses prétentions dans une requête (⇒ **Demandeur, requérant**). *Les raisons de l'exposant sont les suivantes.*

◆ 2. (Après 1850). Personne dont les œuvres, les produits sont présentés dans une exposition. ⇒ **Exposition** (A., 2.). *Cette foire groupe de nombreux exposants. Les exposants qui ont obtenu un diplôme, un prix. La liste des exposants. — Les exposants d'un salon de peinture. Les exposants et les refusés.*

À ses vernissages, on rencontrait les grands aînés des jeunes exposants dont je viens de parler : Claude Monet, Renoir, Camille Pissarro, Cézanne (...)

Georges LECOMTE, *Ma traversée*, p. 156.

Je regrette de ne pas savoir le nom de l'exposant, auquel j'adresse des éloges mérités.

MALLARMÉ, *la Dernière Mode*.

★ II. N. m. (1620, in D. D. L.). Math. Expression numérique ou algébrique exprimant la puissance* à laquelle une quantité est élevée. — *Qui a un exposant variable, ou inconnu.* ⇒ **Exponentiel**. *Chiffre, lettre, expression qui entre en exposant dans une équation. Deux est l'exposant du carré, trois celui du cube. Quatre exposant douze (4¹²). ⇒ Puissance.*

On nomme *exposant*, par rapport à une puissance, un chiffre (en caractères minuscules) qu'on place à droite et un peu au-dessus d'une quantité, soit numérique, soit algébrique, pour désigner le nom de la puissance à laquelle on veut faire entendre qu'elle est élevée. Dans a⁴, par exemple, 4 est l'exposant (...) Souvent, au lieu d'un chiffre, on emploie une lettre; et c'est ce qu'on appelle *exposant indéterminé*.

D'ALEMBERT, *Encycl.*, art. *Exposant*.

Mar. *Exposant de charge* : « tranche de déplacement entre la (...) flottaison légère et (la) flottaison en charge » (Gruss, *Dict. de marine*).

EXPOSÉ [ekspozè] n. m. — 1690, Furetière; p. p. subst. de *exposer*.

◆ 1. *Un, l'exposé de...* : développement oral ou écrit par lequel on présente, on expose* (un ensemble de faits ou d'idées). ⇒ **Analyse, description, développement, énoncé, narration, rapport, récit.** *L'exposé des faits, de la situation. Faire un exposé complet de la question. Exposé chronologique. ⇒ Historique. L'exposé d'une mission. ⇒ Compte (rendu). Exposé sommaire d'un sujet à traiter. ⇒ Argument* (→ **Droit**, cit. 12). *Exposé d'une doctrine, d'une théorie. L'exposé raisonné du dogme* (cit. 4) *chrétien.*

Ils faisaient à la cour un exposé faux, et par conséquent dangereux des forces que le parti de ce prince avait en Écosse et en Angleterre.

D'ALEMBERT, *Éloges*, Milord Maréchal.

Dr. *Exposé des motifs* : considérants* qui précèdent le dispositif d'un projet, d'une proposition de loi, etc.

◆ 2. (Déb. xx^e). Absolt. (*Un exposé*). Bref discours sur un sujet précis, didactique. *Faire un exposé devant de nombreux auditeurs. Exposé oral.* ⇒ **Conférence, discours**; (fam.) **laïus, topo**; et aussi l'angl. **briefing**. *L'épreuve orale de cet examen consiste en un exposé de dix minutes sur un sujet du programme. Exposé didactique. ⇒ Enseignement, leçon. Exposé scientifique, littéraire. Entendre un bon exposé sur une question. Exposé ennuyeux. Exposé écrit.* ⇒ **Écrit, état** (1., 4.), **mémoire, note.** *Vous dépose-*

rez le texte de votre exposé au secrétariat. Exposé diplomatique. ⇒ **Mémorandum**. — Exposé clair, limpide; exposé complet, à jour (→ Comblé, cit. 10); exposé détaillé (⇒ **Détail**). Exposé long, obscur (→ Couper, cit. 33). Exposé sommaire, succinct. ⇒ **Aperçu**, résumé.

2 Dans la bouche disert de diplomate, la Marne, la Somme, Verdun, — ces noms qui, jusqu'alors, évoquaient pour Antoine des souvenirs concrets, personnels et tragiques, — devenaient, dépouillés soudain de leur réalité, les jalons précis d'un exposé technique, les têtes de chapitre d'un manuel pour les générations futures.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 259.

EXPOSEMÈTRE [ekspozmetr] ou **EXPOSIMÈTRE** [ekspozimet] n. m. ⇒ **Posémètre**.

EXPOSER [ekspoz] v. tr. — Fin XII^e au sens abstrait (B); du lat. *exponere*, de *ex-*, et *ponere*, sous l'infl. de *poser* et des formes issues du supin *expositum*; a remplacé l'anc. v. *expondre*.

A. ♦ 1. (V. 1355). Disposer de manière à mettre en vue. ⇒ **Étaler**, **exhiber**, **montrer**, **présenter**; cf. Mettre en vue, offrir à la vue. *Exposer divers objets dans une vitrine, sur une table. Exposer des diplômés au mur.* ⇒ **Afficher**. — Au passif. *Des dessins, une panoplie étaient exposés dans l'entrée.*

1 Son corps (de Newton) fut exposé sur un lit de parade dans la chambre de Jérusalem (...)
FONTENELLE, Newton.

2 (...) le mur gris du couloir, sur lequel M^{me} de Fontanin exposait jadis les premiers fusains de son fils (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 218.

Exposer qqch. qqn aux yeux, aux regards, à la vue de quelqu'un. Exposer qqn aux yeux de tous, le mettre dans une situation qui attire l'attention de tout le monde. ⇒ **Exhiber**.

3 Dans un rang qui l'expose de tout le monde (...)
RACINE, Britannicus, II, 3.
Vx. *Exposer une œuvre au public.* ⇒ **Publier** (→ Décri, cit. 1).

4 (Je viens) Vous montrer un sonnet que j'ai fait depuis peu, Et savoir s'il est bon qu'au public je l'expose.
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.

(1680). Relig. *Exposer le Saint-Sacrement, exposer des reliques.* ⇒ **Exposition** (→ Cierge, cit. 2).

Spécialt. *Exposer pour vendre. Boutique, magasin, vitrine, éventaire, étal où l'on expose diverses denrées.*

Vieilli. *Exposer qqch. en vente.*

5 Je vis, il y a quelques jours, la lettre exposée en vente aux Tuileries.
D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, 15 oct. 1776.

♦ 2. Spécialt. Placer (des œuvres d'art) dans un lieu d'exposition publique. ⇒ **Exposition**, A., 2. (→ Atelier, cit. 11). *Musée, galerie de tableaux où sont exposés des dessins, des tableaux, des sculptures. Cette galerie expose en ce moment des Dufys. Exposer des tableaux en plein air, sur le trottoir* (→ Bitume, cit. 2). Par ext. (en parlant de l'artiste dont les œuvres sont exposées). *Il expose deux toiles au Salon d'automne.* — Absolt. *Ce jeune peintre n'a encore rien exposé. Il expose à la galerie X.* ⇒ **Exposant**.

6 Nous aimons cette exhibition solennelle où l'artiste mort, avant d'entrer définitivement dans la postérité, expose loyalement et franchement ses toiles, depuis la première jusqu'à la dernière, depuis son premier bégaiement dans l'art jusqu'à son mot suprême.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 293.

♦ 3. (1690, Furetière). Compl. n. de personne. *Exposer un criminel au carcan, en place publique, sur la roue, sur l'échafaud.*

7 (Le coupable condamné à mort pour parricide) sera exposé sur l'échafaud pendant qu'un huissier fera au peuple lecture de l'arrêt de condamnation (...)
Code pénal, ancien art. 13 (abrogé 24 juin 1939).

B. (Fin XII^e). Abstrait. **♦ 1.** Présenter en ordre (un ensemble de faits, d'idées). ⇒ **Conter**, **décrire**, l. **dire**, **écrire**, **énoncer**, **expliquer**, **raconter**, **retracer**. *Exposer un fait en détail.* ⇒ **Circonstancier**, **détailler**. *Exposer dans un ordre précis.* ⇒ **Déduire**. *Exposer une question.* ⇒ **Développer**. *Exposer des plans* (→ Café, cit. 6), *les motifs de sa conduite* (→ Conseil, cit. 6), *ses raisons* (→ Déterminant, cit. 1). *Exposer les faits dans une langue simple* (→ Correctement, cit. 2). *Exposer dans une déclaration* (→ Droit, cit. 7). *Exposer un sujet.* ⇒ **Traiter**. *Exposer quelque chose à quelqu'un.* ⇒ **Communiquer**. *Exposer les détails, les preuves.* ⇒ **Donner**. *Exposer ses idées, son point de vue avec netteté, précision.* — (Suivi d'une proposition introduite par *que*). → ci dessous, cit. 9.

8 Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose : Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose (...)
BOILEAU, l'Art poétique, III.

9 Après avoir exposé, en peu de mots, que le père Anselme avait dû informer des motifs de ma visite, je me suis plaint du traitement rigoureux que j'avais éprouvé (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXV.

10 Nous ne nous abordâmes point de front; nous ne fîmes qu'exposer, moi, la nature de mes doutes, lui, le jugement qu'il devait en porter comme orthodoxe.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., Appendice.

11 Quand le chœur de statisticiens eut abandonné la scène, Bernard exposa timidement la requête de M. Lecourbe.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, VI, p. 44.

♦ 2. Faire l'exposition (B., 2.) de (un ouvrage dramatique). *L'auteur expose l'action, le sujet de la pièce dans le premier acte. L'objet de l'étude est exposé dans l'introduction.*

12 Eschyle (...) est peut-être de tous les poètes grecs celui qui expose ses sujets de la manière la plus simple et la plus frappante.
MARMONTEL, Éléments de littérature, t. VII, p. 343, in POUGENS.

12.1 (Dans l'opéra) l'ouverture dispose à ce qu'on va entendre mais d'une manière

vague : le récitatif expose les situations avec plus de force que ne ferait une simple déclaration.
E. DELACROIX, Journal, 1824, in T. L. F.

Par anal. (Mus.). *Instrument qui expose un thème repris par l'orchestre.*

C. ♦ 1. (1596). **EXPOSER** (qqch.) λ... : disposer, placer dans la direction de... ⇒ **Disposer**, **placer**, **tourner** (vers). *Exposer un bâtiment à l'est, au sud.* ⇒ **Orienter**. — Absolt. *L'architecte n'a pas bien exposé cette façade.*

♦ 2. Disposer de manière à soumettre à l'action (de qqch.). *Exposer des vêtements à l'air. Exposer du linge au soleil pour le faire sécher. Exposer son visage, son corps au soleil. Exposer au vent.* ⇒ **Éventer**. — *Exposer à la chaleur, au rayonnement, à des radiations.* ⇒ **Présenter**. *Exposer une pellicule, un film à la lumière.* ⇒ **Impressionner**, **sous-exposer**, **surexposer**. — Passif et p. p. *Être exposé au vent. Site exposé à tous les vents.* → ci-dessous, cit. 14.

Il se leva alors, et, comme la persienne entr'ouverte exposait la marquise au serin, il la ferma avec précaution.
A. DE MUSSET, les Deux Maîtresses, v.

C'est un filon de la Champagne voisine qui, sur ce coteau exposé au midi, produit des vins rouges et blancs qui ont encore assez de feu.
NERVAL, Angélique, XII, Château des Longueval.

On tire le plus souvent (les épreuves photographiques) par contact, en appliquant le cliché contre une feuille de papier, « gélatine contre gélatine » que l'on expose à une source lumineuse.
Jean BRUNET, la Photographie, p. 44.

D. (Compl. n. de personne, et, par ext., n. de chose abstraite).

♦ 1. (Compl. n. de personne). Vieilli ou littér. Placer, mettre ou laisser sous la menace de (un danger, une situation pénible). ⇒ **Abandonner** (à), **livrer** (à).

Sous Trajan, saint Ignace, évêque d'Antioche, fut exposé aux bêtes farouches (...)
BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, I, 10.

♦ 2. (V. 1355). Sans compl. ind. (Concret). *Exposer un enfant, l'abandonner dans un lieu écarté ou désert pour se soustraire à l'obligation de lui donner des soins.* ⇒ **Abandonner**; **exposition**. *Exposer ses enfants dans la rue* (→ Coureur, cit. 9). *Exposer un enfant à la porte d'un hospice, sur les marches d'une église* (Académie).

(...) elle prit un panier de jonc, et, l'ayant enduit de bitume et de poix, elle mit dedans le petit enfant, l'exposa parmi les roseaux sur le bord du fleuve (...)
BIBLE (SACY), Exode, II, 3.

« Les Germain, dit Tacite, n'exposent point leurs enfants; et, chez eux, les bonnes mœurs ont plus de force que n'ont ailleurs les bonnes lois ». Il y avait donc, chez les Romains, des lois contre cet usage, et on ne les suivait plus. On ne trouve aucune loi romaine qui permette d'exposer les enfants : ce fut sans doute un abus introduit dans les derniers temps (...)
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXIII, XXII.

♦ 3. *Exposer qqn à...* dans une situation où il court un danger. ⇒ **Soumettre**. *Exposer quelqu'un à un péril, à un danger. Le péril auquel on l'expose (vx, où on l'expose).* ⇒ **Délaissement**, cit. 1. *Son métier, sa profession l'expose constamment au danger. Sa position l'expose à la calomnie, à la médisance, à la raillerie, aux affronts.* ⇒ **Butte** (mettre en), **proie** (être en). *Son attitude l'expose à la colère, au châtiement de ses supérieurs. Sa témérité l'expose à la mort. Le chômage les exposerait aux affres (cit. 2) de la faim. Son insouciance l'a exposé plusieurs fois à perdre sa fortune.* — (Suivi de l'inf.). *Exposer quelqu'un à tout perdre. Son hérité l'expose à ces maux.* ⇒ **Sujet** (rendre sujet). *Plus on craint un mal, plus on y est exposé* (→ Épidémique, cit. 1). *Exposer sa vie, sa tête aux périls* (→ Approcher, cit. 15).

Vous voyant exposée aux fureurs d'une femme (...)
CORNEILLE, Nicomède, I, 1.

Du côté du Nord et de l'Est, la France a une mauvaise frontière terrestre qui l'expose aux invasions d'un dangereux voisin.
J. BAINVILLE, Hist. de France, I, p. 12.

(Sans compl. ind.). *Exposer quelqu'un, le mettre en péril. Cette attitude vous expose* (→ Abri, cit. 7). — *Exposer le flanc d'une armée.* ⇒ **Découvrir** (2.).

(Compl. n. de chose). *La situation de cette ville l'expose aux inondations.*

Par ext. Risquer de perdre. *Exposer sa vie, sa fortune, son honneur, sa réputation.* ⇒ **Compromettre**, **engager**, **hasarder**, **jouer**, **risquer**; → ci-dessous, S'exposer. *Exposer sa vie pour défendre* (cit. 7) *le bien public. Ce qu'on expose dans une affaire.* ⇒ **Enjeu**.

(...) leur roi légitime, pour qui ils venaient d'exposer leur vie dans une bataille sanglante (...)
BOSSUET, Politique..., VII, VI, II.

Un petit tyran, qui expose sa souveraineté pour défendre sa vie.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, X, XII.

► **S'EXPOSER** v. pron.

♦ 1. (1870). Passif. Être exposé. *Marchandises qui s'exposent dans une vitrine.* — *Théâtre qui s'expose facilement.*

♦ 2. (Réfl.). Se soumettre à l'action (de qqch.). *S'exposer au soleil.* ⇒ **Mettre** (se).

♦ 3. (Réfl.). *S'exposer aux yeux, aux regards de quelqu'un.* ⇒ **Montrer** (se). *S'exposer à la vue de tout le monde sans souci des convenances.* ⇒ **Afficher** (s'), **exhiber** (s').

Il faut hâter mon départ : je ne veux plus m'exposer aux regards de Théodora.
A. R. LESAGE, le Diable boiteux, XIII.

♦ 4. (Mil. XVI^e). Se mettre dans le cas de subir. *S'exposer à un*

péril, à un danger. ⇒ **Affronter, chercher, courir** (le risque), **risquer** (→ *Courage*, cit. 6). *S'exposer au feu ennemi. S'exposer au coup de soleil en allant nu-tête. S'exposer à un inconvénient, à un ennui. S'exposer à une entrevue désagréable, à une dispute, à une altercation. S'exposer à la critique, aux critiques.* ⇒ **Aller** (aller au devant), **prêter** (prêter à, prêter le flanc à), **prise** (donner prise). *En allant le voir, il s'exposera à de graves reproches.* ⇒ **Encourir**. *S'exposer à la tentation de...* — *Il s'expose à ce qu'on lui dise, à s'entendre dire cela.* — *S'exposer à perdre la vie* (→ *Commettre*, cit. 11). *S'exposer à être pendu* (→ *Boutade*, cit. 3).

24 Qui s'expose au péril veut bien trouver sa perte (...)
CORNEILLE, Polyeucte, II, 4 (→ *Éviter*, cit. 15).
25 Cependant des humains presque les quatre parts
S'exposent hardiment au plus grand des hasards (...)
LA FONTAINE, Fables, VII, 2.

26 Je n'irai, par monts et par vaux,
M'exposer au vent, à la pluie (...)
LA FONTAINE, Fables, IV, 3.

27 (...) par la chaleur de montrer ses ouvrages
On s'expose à jouer de mauvais personnages.
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.

28 Plus j'intéressais cette excellente âme en ma faveur plus elle plaignait le sort
auquel j'allais m'exposer.
ROUSSEAU, les Confessions, II.

29 Les femmes ont un certain tact qui les avertit de l'approche du combat. La plupart
d'entre elles s'y exposent ou parce qu'elles se sentent sur leurs gardes, ou
parce qu'elles prennent plaisir au danger.
A. DE MUSSET, les Deux Maîtresses, IV.

30 (...) certains rayons solaires donnent le cancer... Je suis effrayé quand je vois, sur la
plage, spectacle charmant, tant de naïades exposées, quasi nues, à Apollon porte-
feu, ainsi que des victimes expiatoires.
LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, p. 158.

Par extension :

31 (...) voyez à quoi s'exposait la sagesse, en essayant de secourir la folie.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXV.

Absolt. *S'exposer* : se mettre en danger, courir des risques. ⇒ **Aventurer** (s'), **découvrir** (se). *S'exposer mal à propos.* ⇒ **Commettre** (se). *S'exposer avec courage** (cit. 6), *avec témérité, par bravade. S'exposer maladroitement, sans raison.* Cf. *Se mettre dans la gueule du loup. Combatte en s'exposant le moins possible. S'exposer sans cesse* (→ *Payer de sa personne**, *faire bon marché de sa peau**).

Fig. *Se mettre en avant, se compromettre. Il a préféré fuir pour ne pas s'exposer. Il a peur de s'exposer.* ⇒ **Mouiller** (se mouiller, fam.).

32 (...) Juste ciel! où va-t-il s'exposer?
RACINE, Bajazet, III, 4.
33 Moi, j'ai déployé la plus grande valeur, et sans m'exposer j'ai massacré
quatre ennemis de ma propre main (...)
A. JARRY, Ubu roi, IV, 5.

► **EXPOSÉ, ÊE** p. p. adj.

◆ **1.** *Livres exposés* (en vente). *Marchandises exposées en vitrine.* ⇒ **Montrer** (en). — *Toiles exposées. Catalogues des œuvres exposées.*

34 Elle s'est sentie soudain exposée, rosissant, frissonnant sous ce regard (...)
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 200.

◆ **2.** *Appartement exposé au sud. Maison bien exposée.* — *Chemin exposé au soleil* (→ ci-dessus, cit. 14). *Emplacement trop exposé* (à des dangers, une attaque, etc.). — (Personnes). *Exposé au danger* (→ ci-dessus, cit. 19). — *Enfant exposé.*

◆ **3.** *Cliché trop exposé* (⇒ **Surexposé**), *insuffisamment exposé* (⇒ **Sous-exposé**).

CONTR. *Abriter, cacher, dissimuler, soustraire* (à la vue). — *Taire.* — *Conclure.* — *Détourner, enlever.* — *Couvrir, ménager, protéger; assurer, défendre, garantir.* — *Blotir* (sc), *cacher* (sc), *dérober* (sc), *fuir*.

DÉR. *Exposant, exposé, expositoire.*

COMP. *Inexposable, inexposé.* — *Sous-exposer, surexposer.*

EXPOSIMÈTRE [ekspozimɛtr] n. m. ⇒ **Posémètre**.

EXPOSITEUR [ekspozitœr] n. m. — V. 1361, « interprète commentateur »; *expositor*, v. 1190; bas lat. *expositor*, du supin de *exponere* « exposer ».

◆ **1.** Littér. et rare. Personne qui expose (B., 1.) qqch. *Arago « expositeur habile »* (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, x). — REM. On trouve chez Flaubert (*Lettre* 2 juil. 1853) la var. *exposeur*.

◆ **2.** (1704). Dr. et vx. Personne qui expose (A.) qqch. *Expositeur de monnaies, de fausse monnaie* : celui qui met des (fausses) monnaies en circulation.

◆ **3.** Vx. Personne qui expose (C., 2.) un enfant. *Rechercher l'expositeur d'un enfant.*

EXPOSITION [ekspozisjɔ̃] n. f. — Fin XII^e; *esposicium*, v. 1119; lat. *expositio*, du supin de *exponere*. → **Exposer**.

Action d'exposer, résultat de cette action.

A. ◆ **1.** (1505). Action de mettre en vue, d'exposer. ⇒ **Étalage, exhibition, montre, présentation.** *Exposition d'objets, de marchandises*

dans une vitrine, une devanture de magasin. Il en fit l'exposition aux yeux de tout le monde (Académie, 8^e éd.).

Spécialt (liturgie cathol.). *Exposition du Saint-Sacrement* : action d'exposer l'hostie consacrée dans l'ostensoir*, après la Messe. *Trône d'exposition, trône de l'exposition*, sur lequel on place l'ostensoir. *Exposition solennelle du Saint-Sacrement le jeudi saint.* — *Exposition de reliques*, dans un reliquaire*.

Dr. *Exposition d'objets ou d'images obscènes, délit d'outrage** aux bonnes mœurs. — *Exposition de monnaies contrefaites ou altérées.*

Quiconque aura contrefait ou altéré les monnaies d'or ou d'argent ayant cours légal en France, ou participé à l'émission ou exposition desdites monnaies contrefaites ou altérées (...) sera puni des travaux forcés à perpétuité.

Code pénal, art. 132.

Sera puni (...) quiconque aura commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs; — Par la vente, mise en vente ou l'offre, même non publiques, l'exposition, l'affichage ou la distribution (...) d'écrits (...) objets ou images obscènes ou contraires aux bonnes mœurs (...)
Code pénal, Loi du 2 août 1882, art. 1^{er}.

◆ **2.** (1797; comm., 1565). Cour. Présentation publique de produits (de l'industrie, de l'agriculture) ou d'œuvres d'art; ensemble des produits, des œuvres d'art exposés; lieu, emplacement où on les expose. *Exposition de peinture, de sculpture.* ⇒ **Galerie** (d'art), **salon**. *Exposition temporaire, dans un musée**. *Exposition circulaire, itinérante. Exposition annuelle. Catalogue de l'exposition. Tableaux de l'exposition. Les Tableaux d'une exposition*, œuvre musicale de Moussorgsky (1874). *Avoir les honneurs de la cimaise**, dans une exposition. *Exposition des chefs-d'œuvre d'un musée, d'une pinacothèque. Exposition des œuvres de Van Gogh.* — Par abrégé. *Exposition Van Gogh. Exposition de manuscrits à la Bibliothèque nationale. Exposition de photographies, de reproductions d'art. Avant-première, inauguration d'une exposition.* ⇒ **Vernissage**. *Exposition consacrée à un artiste.* ⇒ **Rétrospective**. *Peintre qui fait une exposition dans une galerie*, qui expose.

Cette Exposition française est à la fois si vaste et généralement composée de morceaux si connus (...) que la critique doit chercher plutôt à pénétrer intimement le tempérament de chaque artiste et le mobile qui le font agir, qu'à analyser, à raconter chaque œuvre minutieusement.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Expos. univ., II.

De l'aveu de tous, jamais exposition ne fut plus réussie. L'originalité était un attrait de plus. Tout est usé en matière d'exposition, les expositions industrielles et artistiques sont bien rebattues; des expositions de chevaux, de chiens, de tapisseries, de costumes, de sauvages, de volailles ou de fromages, tout cela est bien vieux, bien usé. Une exposition de barricades, voilà qui est vraiment nouveau!
A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 282.

La poussée de la production individualiste a eu pour conséquence de multiplier les expositions, les galeries, et d'intensifier le commerce des tableaux (...)
DENIS, in Encycl. (DE MONZIE), XVI, 68-16.

Exposition industrielle, agricole... : exposition où sont présentés publiquement les produits de l'industrie, de l'agriculture d'un ou plusieurs pays. ⇒ **Foire, salon** (de l'auto); **forum**. *Exposition nationale, internationale.* — *Exposition coloniale*, qui présentait les richesses d'un Empire colonial dans la métropole. *Exposition universelle*, présentant les produits de toutes les industries. *Exposition agricole* (⇒ **Concours**). *Participants d'une exposition.* ⇒ **Exposant**. *Jury de l'exposition. Comité d'organisation d'une exposition. Les stands, les vitrines d'une exposition. Les bâtiments d'une exposition; cité-exposition. Foire-exposition. Expositions universelles de Paris* (1855, 1867, 1878, 1889 et 1900). *L'exposition des arts décoratifs de 1925. L'exposition internationale de 1937, à Paris. L'exposition internationale de Bruxelles en 1958.* Absolt. *L'Exposition*, et, abrégé, fam., *l'expo* [lɛkspo], celle dont il est question. *Organiser, inaugurer une exposition. Visiter une exposition.*

Je me garderai bien de critiquer cette colossale entreprise politique, l'Exposition universelle (de 1889), qui a montré au monde, juste au moment où il fallait le faire, la force, la vitalité, l'activité et la richesse inépuisable de ce pays surprenant : la France.
MAUPASSANT, la Vie errante, I, p. 4.

(...) l'Exposition, qui allait s'ouvrir en septembre (1806), devait faire éclater les progrès incroyables réalisés, depuis trois ans, par l'industrie nationale. C'était, on se le rappelle, Chaptal qui, reprenant l'idée du directeur François de Neufchâteau, avait, en l'an IX, institué l'exposition annuelle.

MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, VII, p. 88.

(...) une cité-exposition (...) comme celles qui survivent dix ans, dans quelque parc, à la solennité qui les a fait naître.
SARTRE, Situations III, p. 103.

Appos. *Foire exposition.*

Spécialt. Mise en vente organisée par un grand magasin pour présenter les nouveautés de la saison ou un groupe d'articles. *Grande exposition de blanc.*

◆ **3.** Anc. dr. pénal. Le fait de présenter (un condamné) aux regards de la foule. *L'exposition d'un criminel. Exposition publique.* ⇒ **Carcan, pilori**.

B. ◆ **1.** (V. 1119). Action de faire connaître, d'expliquer. ⇒ **Explication**. *L'exposition d'une théorie, d'un système. Exposition d'un ensemble de faits.* ⇒ **Exposé, narration, récit** (→ *Économie*, cit. 11). *Exposition d'une méthode. L'Exposition de la foi catholique, œuvre de Bossuet* (1671). *L'Exposition du système du monde, ouvrage de Laplace* (1797).

On pense à Rome à faire une exposition doctrinale.

BOSSUET, Lettre sur le quétisme, 355.

◆ **2.** Partie initiale (d'une œuvre littéraire et, spécialt, d'une œuvre

dramatique), où l'auteur fait connaître les circonstances et les personnages de l'action, ainsi que les principaux faits qui ont précédé et préparé cette action. ⇒ **Argument**. *Exposition d'une tragédie*. ⇒ **Protase** (→ Dénouement, cit. 1). — Vx. *L'exposition d'une dissertation, d'un discours*. ⇒ **Exorde, introduction**. *Exposition du sujet*. ⇒ **Proposition**.

9 L'art de l'exposition dramatique consiste à la rendre si naturelle qu'il n'y ait pas même le soupçon de l'art. MARMONTEL, Œ., t. VIII, p. 343, in POUGENS.

10 J'ai toujours pensé que l'histoire demande le même art que la tragédie, une exposition, un nœud, un dénouement (...). VOLTAIRES, Lettre à Schouvalof, 1562, 17 juil. 1758.

(xx^e). Mus. Dans une fugue, dans un morceau écrit dans la forme sonate, Partie où les idées principales, les thèmes principaux sont présentés. *L'exposition d'un thème*. *Première, seconde exposition et contre-exposition*.

C. ♦ 1. (1680). Situation (d'un édifice, d'un terrain...) par rapport à une direction donnée. ⇒ **Orientation, situation**. *L'exposition d'un bâtiment, d'une façade, d'un appartement*. *Cette villa jouit d'une bonne exposition*. Vieilli. « *Cette villa est dans une belle exposition, dans une agréable exposition* » (Académie). — *Exposition au levant, au midi, au couchant, au nord*. *Exposition d'un champ, d'un coteau*. *L'exposition d'une plante joue un rôle important dans la culture*.

11 Cet appartement (...) se trouvait dans un corps de logis à l'exposition du midi. BALZAC, le Curé de Tours, Pl., t. III, p. 786.

Exposition d'un tableau, la façon dont il est placé par rapport à la source de lumière qui l'éclaire. ⇒ **Éclairage**.

♦ 2. Action de soumettre à l'action de... *Exposition d'un vêtement à l'air, au soleil, à la chaleur*. Évitez les longues expositions au soleil. ⇒ **Insolation**. *L'exposition du corps aux rayons X*.

12 La percussion, le frottement, et même la seule exposition aux impressions de l'atmosphère, suffisent pour donner au fer cette vertu magnétique. BUFFON, Hist. des minéraux, Œ., t. IX, p. 86, in POUGENS.

(1932, Larousse). Photogr. *Exposition du papier à la lumière dans le tirage des épreuves*. *Durée d'exposition*.

13 La durée d'exposition varie avec l'intensité et la qualité de la lumière, la nature du cliché et la sensibilité du papier. Jean PRINET, la Photographie, p. 45.

Durée d'exposition. *Exposition trop brève, trop longue*. ⇒ **Sous-exposition, surexposition**.

D. Rare. (En parlant de personnes). Le fait d'être exposé ou d'exposer (D., 2.). — (1636). Absolt (dr.). Action d'abandonner (un enfant ou un incapable hors d'état de se protéger lui-même) afin de se soustraire à l'obligation de lui donner des soins. ⇒ **Abandon, délaissement**. *Exposition d'un enfant nouveau-né*. *Exposition dans un lieu solitaire, non solitaire*. Selon les cas, *l'exposition est un délit ou un crime* (cf. Code pénal, art. 349-353).

14 Les premiers Romains eurent une assez bonne police sur l'exposition des enfants. Romulus (...) imposa à tous les citoyens la nécessité d'élever tous les enfants mâles et les aînées des filles. Si les enfants étaient difformes et monstrueux, il permettait de les exposer, après les avoir montrés à cinq des plus proches voisins. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXIII, XXII.

CONTR. Dissimulation. — **Conclusion, dénouement, nœud** (de l'action). — **Défense, protection**.

COMP. Contre-exposition, sous-exposition, surexposition.

EXPOSITOIRE [ekspozitivwaʁ] adj. — xv^e; du lat. scolast. *expositorius*, du supin du lat. class. *exponere*.

♦ Didact., vieilli. Destiné à exposer, à faire connaître. « *Syllogisme expositoire* » (Bossuet).

1. EXPRÈS, ESSE [eksprɛs; eksprɛ, es] adj. — V. 1265; lat. *expressus*, p. p. de *exprimere*. → **Exprimer**.

REM. L'Académie recommande [eksprɛ] comme seule prononciation correcte, pour le masculin; mais dans l'usage la prononciation la plus répandue est [eksprɛs]; cette prononciation a l'avantage d'éviter l'homonymie avec l'adverbe 2. *exprès* [eksprɛ].

♦ **1.** Vx ou dr. Qui exprime formellement la pensée, la volonté de quelqu'un. ⇒ **Explicite, formel, net, positif, précis**. *Ordre, commandement exprès*. *Condition expresse d'un contrat*. *Défendre quelque chose en termes exprès, par une loi expresse* (→ **Devant**, cit. 5). *Défense expresse de fumer*. *Condamnation (cit. 4) expresse d'une hérésie*.

1 D'ailleurs, c'est l'ordre exprès de son père mourant (...). CORNEILLE, Nicomède, IV, 5.

2 (...) il peut, pour conserver son Honneur, se trouver au lieu assigné, non pas véritablement avec l'intention expresse de se battre en duel, mais seulement avec celle de se défendre (...). PASCAL, les Provinciales, VII.

3 (...) il défendit par un édit exprès que l'on composât jamais de vers pour lui (...). FONTENELLE, Auguste, Arétin.

♦ **2.** (1664, M^{me} de Sévigné). Vieilli. Qui est chargé spécialement de transmettre la pensée, la volonté de quelqu'un. *Courrier, messager exprès*.

4 (...) si nous avons de bonnes nouvelles, je vous les manderai par un homme exprès à toute bride. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 62, 11 déc. 1664.

(Un exprès). Envoyé, messenger* chargé d'une mission spéciale. *Envoyer des instructions par un exprès, par exprès*. — *Exprès chargé de remettre immédiatement une lettre, une dépêche à son destinataire*. *Lettre postée par exprès*.

J'envoie cet exprès pour en avertir madame (...). BOSSUET, Lettre au moine de l'abbaye de N., 7.

(xx^e). Mod. (invar. : appos. ou adv.). *Lettre exprès, colis exprès...*, qui est remis immédiatement au destinataire avant l'heure de la distribution ordinaire. *Surtaxe d'affranchissement sur les lettres exprès*. *Inscrire la mention exprès, par exprès, sur une lettre*. — N. m. *Un exprès* : envoi qui porte cette mention.

Une activité de tous les instants les occupe. Quand la fatigue s'empare d'eux, ils téléphonent, envoient des lettres par exprès, convoquent des ouvriers qualifiés et d'ingénieux artisans. ALAIN BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 261.

DÉR. 2. **Exprès, expressément**.

HOM. 1. **Express, 2. express**. — V. 2. **Exprès** (pour la prononciation académique).

2. EXPRÈS [eksprɛ] adv. — xiv^e, var. *par exprès*; de 1. *exprès*.

♦ **1.** Avec intention spéciale, formelle; à dessein. ⇒ **Délibérément, intentionnellement, spécialement, volontairement**. *J'ai acheté ces fruits exprès pour vous*. *Des édifices bâtis exprès pour les jeux* (→ **Cirque**, cit. 1). *Une écharpe fabriquée exprès pour lui* (→ **Coûter**, cit. 2). — *Tout exprès*. *Elles sont venues tout exprès pour vous voir*.

FAIRE EXPRÈS. *Faire exprès de tomber*. *Je l'ai fait exprès pour l'ennuyer* (→ **Bravade**, cit. 3). *On dirait qu'il le fait exprès*. *Excusez-moi, je ne l'ai pas fait exprès*. *C'est fait exprès, c'est exprès* : c'est voulu, intentionnel. — **Par ext.** *Fait exprès, tout exprès* : parfaitement adapté (à une situation). *Cette loi semble faite tout exprès pour l'occasion*. ⇒ **Approprié; convenir** (→ **Bible**, cit. 5).

Et de grandeur tant droite et bien formée, Que faite semble exprès pour être aimée D'hommes et dieux. Clément MAROT, Épîtres, LXII.

Ce fut aussi une jolie traversée. J'eus toujours un temps fait exprès.

A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, I, v.

Je viens exprès de Paris pour prendre communication d'un manuscrit de la *Légende dorée* que vous m'aviez dit posséder.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 320.

Un des mots généraux qui jouent un grand rôle dans la détermination de la finalité, c'est le mot *exprès*. Il marque, lui, le dessein : *le faire exprès* (...).

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 851.

♦ **2.** Loc. **UN FAIT EXPRÈS** [œfɛtɛksprɛ] (n. m.) : coïncidence* généralement fâcheuse qui, bien que due au hasard, semble spécialement préparée. *On dirait un fait exprès, le seul livre dont j'ai besoin n'est pas en librairie*. — (1814, in D. D. L.). *Comme un fait exprès*. *Nous étions pressés ce jour-là et comme un fait exprès, le train avait du retard*. — *Comme par un fait exprès* (même sens).

(...) malgré mon désir d'aller aux Borisols pour y remercier ces braves gens (...) la neige, la bise, le froid, m'en empêchèrent. Quelquefois, je me reprochais de manquer de courage, mais comme par un fait exprès, dès que je prenais un manteau et que je regardais vers l'Est, où sont les Borisols, un coup de vent soufflait sur l'Escal et on voyait voler la neige. H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 38.

CONTR. Involontairement, malgré (soi).

HOM. V. 1. **Exprès** (prononc. académique).

1. EXPRESS [eksprɛs] adj. et n. invar. — 1849; mot angl., du franç. 1. *exprès*.

★ **I.** Adj. invar. ♦ **1.** (1856). Qui assure un déplacement ou un service rapide. *Train express*, qui va rapidement à destination, en ne s'arrêtant qu'à un petit nombre de stations. « *Je pris un ascenseur express* » (Morand). *Voie (et, au Canada, route) express*. *La voie express rive droite* (le long de la Seine, à Paris). *Le réseau express régional*, ou *R. E. R.* [ɛʁœʁ], qui dessert Paris et sa banlieue.

♦ **2.** Qui a été fait, décidé, exécuté à la hâte. « *Un verdict express avait été rendu* » (le Monde, 13 mars 1969).

♦ **3.** Fam. Qui s'exécute rapidement. *Une coiffure express* (souvent en composé, écrit avec un tiret : *coiffure-express*).

★ **II.** N. m. invar. (Un, des express). *L'express va plus vite que l'omnibus, mais moins vite que le rapide**. *L'Orient*-Express*. *Le Trans-Europe-Express* (abrégé. : T. E. E.). *Départ, arrivée d'un express* (→ **Annoncer**, cit. 18; **écraouiller**, cit. 2).

L'express de Lyon, peuplé comme un village, entrain en gare avec des halètements espacés. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, XVIII, p. 208.

CONTR. Omnibus.

HOM. 1. **Exprès, 2. express**.

2. EXPRESS [eksprɛs] adj. et n. m. invar. — 1957, in Höfler; de l'ital. (*caffè*) *espresso*, d'après l'angl. *express*.

♦ **1.** Adj. *Café express*, fait à la vapeur, à l'aide d'un percolateur. L'espresso me donne des ailes. Si je pouvais les coudre à mes talons! C'est mon remontoir, j'en bois plusieurs par jour. « Espresso », enfant-let de nos cafés-express. La merveille de leurs percolateurs. La tasse est mignonne, vingt gouttes vous procurent une force de cheval. Violette LEDUC, la Folie en tête, p. 551.

♦ 2. N. m. invar. (plus cour.). *Boire un express. Un express serré, fort. Un double express. Garçon, trois express!*

REM. Le franç. *express* coexiste avec la forme ital. *espresso*. → ci-dessus, cit. 1.

2 Les garçons de café criaient les commandes d'un bout à l'autre de la salle, comme : — Un demi à la pression!
— Deux express et une assiette de jambon!

J.-M. G. LE CLÉZIO, *Le Déluge*, p. 136.

HOM. 1. *Exprès*, 1. *express*.

EXPRESSÉMENT [eksprɛsɛmɑ̃] adv. — V. 1360; *espressement*, v. 1190; dér. de 1. *exprès*, et *-ment*.

♦ 1. En termes exprès, formels. ⇒ **Explicitement, nettement, précisément**. *Cette condition est expressément énoncée dans le contrat* (→ **Délégation**, cit. 3; **donation**, cit. 2). *Autorité qui émane expressément de la nation* (→ **Corps**, cit. 39). *Il est expressément défendu de fumer dans cette usine*.

1 Monsieur, tout à propos je vous rencontre ici.
Expressément chargé de vous rendre ceci. CORNEILLE, *Mélie*, II, 6.

2 Il défendit expressément qu'on touchât à rien, qu'on entretint ni qu'on réparât rien sur sa terre et dans ses murs jusqu'à son retour.

FRANCE, le *Crime de S. Bonnard*, Œ., t. II, p. 344.

2.1 (Cela) l'obligeait à situer Léontine non plus hors de la vie, mais dans la vie et peut-être plus expressément qu'une autre.

Francis CARCO, *L'Homme traqué*, p. 95.

♦ 2. (1655, sens mod.). Avec une intention, une volonté spéciale bien déterminée. ⇒ 2. **Exprès, spécialement**.

3 *Expressément sert à préciser quel dessein spécial on s'est proposé : le faire expressément avec l'intention de lui extorquer son consentement*.

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 851.

4 Les tas de sable des squares sont faits expressément pour que les enfants y montent.

MONTHERLANT, *Équinoxe de septembre*, p. 259, cité par GREVISSE.

EXPRESSIF, IVE [eksprɛsif, iv] adj. — 1488, rare av. 1690, *Furetière*; du rad. de *expression*, et *-if*.

♦ 1. (1488). Qui exprime bien ce qu'on veut exprimer, faire entendre. *Un terme particulièrement expressif* (⇒ **Énergique**). *Un langage riche et expressif*. ⇒ **Coloré**. *Un geste, un silence expressif*. ⇒ **Démonstratif, éloquent, parlant, significatif**. *Les évolutions, les mouvements expressifs d'un ballet* (→ **Chorégraphe**, cit.). — Rare. *Expressif de...* : qui exprime...

1 (...) un ton véhément et pathétique, des gestes expressifs (...)

BUFFON, *Disc. sur le style*.

2 Il existe donc des mots communs ou usés, sans valeur expressive, et des mots « chargés de haine, gonflés d'amour, des mots magiques » (Duhamel).

F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, *Grammaire historique*, p. 155.

3 Le hasard crée parfois des mots expressifs : tel est le cas de *prestidigitateur*, l'homme aux doigts prestes, formation savante dont les inventeurs ne soupçonnaient pas le pittoresque.

A. DAUZAT, *le Génie de la langue franç.*, p. 117.

4 Toute musique expressive, descriptive, suggestive, en un mot toute musique qui voulait dire quelque chose, était taxée d'impure.

R. ROLLAND, *Jean-Christophe, Foire sur la place*, I, p. 687.

Ling. *Fonction expressive du langage*, centrée sur le locuteur dont il exprime les sentiments. *Trait expressif* (phonologique, syntaxique, prosodique), qui emphatise une partie de l'énoncé.

♦ 2. (Av. 1854, Nerval). Qui a beaucoup d'expression, de vivacité. ⇒ **Animé, mobile, vivant**. *Une physionomie expressive* (→ **Aspirer**, cit. 21). *Des yeux vifs et expressifs*. ⇒ **Bavard**. *Une mélodie populaire, plus expressive que savante*. *Pianiste au jeu expressif*.

Qui exprime des sentiments.

5 C'était un petit homme dont la face bourgeonnée, le nez busqué, le menton saillant et les yeux ronds formaient une physionomie remarquablement expressive.

FRANCE, le *Crime de S. Bonnard*, Œ., t. II, p. 316.

CONTR. *Inexpressif*. — *Éteint, figé, morne*.

DÉR. *Expressivement, expressivité*.

EXPRESSION [eksprɛsjɔ̃] n. f. — V. 1360, au sens II, 1; lat. *expressio*, du supin de *exprimere*. → *Exprimer*.

★ I. (1690, *Furetière*). ♦ 1. Vx. Action de faire sortir (d'un corps) le liquide qu'il contient en pressant. *Jus, sucs obtenus par expression*. ⇒ **Extraction**. — REM. On dit aujourd'hui *pression*.

♦ 2. Méd. Évacuation, élimination par une action de compression. *Expression abdominale* : pression exercée avec les mains sur la paroi abdominale, pour hâter l'expulsion du fœtus, du placenta.

♦ 3. Techn. (parfumerie). Extraction (d'huiles essentielles) par des moyens mécaniques (pression, centrifugation...).

★ II. Action ou manière d'exprimer ou de s'exprimer.

♦ 1. (V. 1360). Le fait d'exprimer par le langage. *Mode d'expression*. *Le langage est le moyen d'expression propre à l'homme*. *Expression écrite, expression orale*.

1 En un sens (...) tout est expression, puisque les choses tendent d'elles-mêmes vers le Verbe, comme la Nature aristotélicienne tend vers Dieu; tout exprime, s'exprime

ou cherche à s'exprimer et la nomination, qui est l'acte le plus humain, est aussi la communion de l'homme avec l'univers. SARTRE, *Situations I*, p. 266.

(L'accent étant mis sur le contenu exprimé). *Revendiquer la libre expression de la pensée, des opinions de chacun, la liberté d'expression pour tous*. *Retenir, freiner l'expression de l'enthousiasme, de la louange* (→ **Comprimer**, cit. 4). *Le monde réprovoque l'expression de certains sentiments* (→ **Cru**, cit. 9). *Il était révolté par l'expression de cet orgueil, de cette méchanceté*. *Donner, trouver la meilleure expression d'une théorie*. ⇒ **Énoncé**. *L'idée est juste, mais l'expression laisse à désirer*. *L'expression manque de chaleur*. *Un bonheur d'expression*. *Nuances de l'expression*. *Défier l'expression* : être inexprimable. *Au delà de toute expression* : extrêmement. *Laid au delà de toute expression*.

Et la stérilité de son expression

Fait mourir à tous coups la conversation. MOLIÈRE, *le Misanthrope*, II, 4.

Toute âme forte et grande, aux moments où elle s'anime, peut se dire maîtresse de la parole, et il serait bien étrange qu'il n'en fût pas ainsi. Une pensée ferme et vive emporte nécessairement avec elle son expression. Les natures simples des gens du peuple, dans les moments de passion, le prouvent assez : ils ont le mot juste et souvent le mot unique.

SAINTÉ-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. I, 17 déc. 1849, p. 179.

Vous êtes laids, moi compris, au delà

De toute expression, et bêtes, moi

Compris (...) VERLAINE, *Dédicaces*, XXXIII.

Notre langue s'oppose très souvent à une expression immédiate de la pensée, et nous oblige à une élaboration plus pénible, sans doute, et plus intime, de nos intentions ou impulsions qu'il est nécessaire en d'autres nations.

VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 184.

(...) des gens de cabinet qui avaient perdu le sens de la langue parlée et qui avaient en vue l'expression logique de la pensée et non pas son expression vivante et délectable. CLAUDEL, *Positions et Propositions*, p. 82.

(1910, in D. D. L.). *Loc. Écrivain d'expression française*, qui s'exprime en français. → **Francophone**. *Les auteurs suisses d'expression allemande, italienne*. *La littérature d'expression anglaise*.

(Dans les formules de politesse). *Veillez agréer, Monsieur, l'expression de (mes meilleurs sentiments, mes sentiments les plus distingués, respectueux, etc.)*.

Didact. *Fonction* (d'un système de signes) par laquelle l'utilisateur de ce système (spécial, l'utilisateur d'une langue, le locuteur) rend virtuellement sensible à d'autres utilisateurs partageant le même code un contenu (notamment, un contenu psychique). *Expression et communication sont les deux principales fonctions d'une sémiotique*. — REM. Ce sens englobe les sens (II) usuels du mot, les arts et la littérature étant des sémiotiques plus complexes que le langage.

Ling. (opposé à *contenu*). Partie sensible (d'un signe, d'un système de signes). ⇒ **Signifiant**. *Deux homonymes ont même expression*.

Spécial (chez Hjelmslev et ses disciples). *Le plan de l'expression et le plan du contenu d'une sémiotique*. *La substance de l'expression* (pour le langage, le matériel phonétique ou graphique) *est structurée par une forme de l'expression* (phonologie, par ex.), *de même que la substance du contenu est structurée par une forme*.

♦ 2. Manière de s'exprimer, forme de langage (mot ou groupe de mots) considérée dans son rapport avec le sujet qui exprime plutôt qu'avec l'objet exprimé. ⇒ **Locution, tour, tournure**. *Expression propre à une langue*. ⇒ **Idiotisme**. — REM. *Expression* met l'accent sur le contenu, *locution* sur la forme.

Combien de ressources sont nécessaires au langage afin de traduire tant et de si fines nuances! Expressions directes ou figurées, rien n'est déjà de trop pour exprimer des jugements. Or on ne se contente pas de ce premier résultat. Qu'il s'agisse d'un écrivain ou d'un simple causeur, pour arriver à la puissance suprême du style, il lui faut trouver les expressions qui éveillent des sentiments analogues à ceux qu'il éprouve lui-même (...) F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 578.

Naissance, développement, vie, vieillissement d'une expression (→ **Affaiblir**, cit. 14; **banqueroute**, cit. 5; **billet**, cit. 9; **chair**, cit. 14; **cycle**, cit. 5). *Expression adoucie*. ⇒ **Euphémisme**. *Expression périphrastique* (cit.). *Expressions heureuses; vives, fortes* (→ **Discours**, cit. 19), *familiales, triviales* (→ **Assemblage**, cit. 23), *exactes, impropres* (→ **Bannir**, cit. 21), *vicieuses* (→ **Écrivain**, cit. 4). *Expressions populaires, argotiques* (→ **Argot**, cit. 9). *Expressions de métier* (→ **Cordonnier**, cit.; **arrière-boutique**, cit. 1). *Expression figurée*. ⇒ **Figure, image, métaphore, symbole**. *Employer, risquer une expression*. *Se servir, user d'expressions courantes, rares, archaïques*. *C'est à lui qu'on doit cette expression qui a fait fortune*. *Expressions toutes faites*. ⇒ **Cliché, formule** (→ **Éviter**, cit. 30). *Selon, suivant l'expression d'un tel...* (→ **Atmosphère**, cit. 10; **bas**, cit. 60; **concupinage**, cit. 2). *Propriété, juste, exactitude d'une expression* (→ **Académie**, cit. 4).

Homère, Platon, Virgile, Horace ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et par leurs images : il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement. LA BRUYÈRE, *les Caractères*, I, 14.

Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. On ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.

Un bon auteur, et qui écrit avec soin, éprouve souvent que l'expression qu'il cherchait depuis longtemps sans la connaître, et qu'il a enfin trouvée, est celle qui était la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort. LA BRUYÈRE, *les Caractères*, I, 17.

Il y a des expressions que Boileau appelle trouvées, qui font un effet merveilleux dans la place où un homme de génie les emploie : elles deviennent ridicules chez les imitateurs. VOLTAIRE, *Commentaires sur Corneille*, *Sentiments d'un académicien de Lyon*.

- 11 En causant, elle avait le don du mot propre, le goût de l'expression exacte et choisie; l'expression vulgaire et triviale lui faisait mal et dégoût (...)
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, M^le de Lespinasse, t. II, p. 127.
- 12 (...) un cerveau marqué par la réverie fatale, *touché with pensiveness*, pour me servir de l'étonnante expression de mon auteur (...)
BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Mangeur d'opium », 1.
- 13 C'est une règle de l'art français qu'entre les expressions il n'y en a qu'une qui est la bonne, il faut entendre par là : qui convienne au sens en se conformant au sujet traité et aux circonstances. Ce choix entre les mots n'est pas une nécessité seulement pour l'écrivain, il s'impose au langage quotidien, si l'on ne veut ni fausser la pensée ni manquer aux convenances.
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 581.
- 14 Je n'avais jamais songé qu'il existât véritablement une Europe. Ce nom ne m'était qu'une expression géographique.
VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 13.

♦ 3. (1674). Math. Formule par laquelle on exprime une valeur, un système. *Expression algébrique. Expressions rationnelles* et irrationnelles. Expression d'une quantité.*

- 15 Une équation n'est autre chose que la valeur d'une même quantité présentée sous deux expressions différentes.
D'ALEMBERT, Encycl., art. Expression.
- 16 Il a donné à l'Académie en 1705 l'expression algébrique de la série infinie des tangentes de tous les arcs ou angles multipliés d'un premier arc ou angle quelconque connu.
FONTELLE, Lagny, in LITTRÉ.
- 17 (Descartes) avait, pour écrire sa formule conservative, composé les constituants du mouvement en forme de produit; or, cette forme, mal remplie par lui, devait être la forme, en quelque sorte naturelle, de toutes les expressions de l'énergie.
VALÉRY, Variété IV, p. 224.

Réduire une fraction, une équation à sa plus simple expression. — Loc. cour. *Réduire à sa plus simple expression* : résumer, réduire (qqch.) à la forme la plus simple, la plus élémentaire.

- 18 Écrire une lettre et la faire jeter à la poste; recevoir la réponse, la lire et la brûler; voilà la correspondance réduite à sa plus simple expression.
BALZAC, Physiologie du mariage, Pl., t. X, p. 784.

♦ 4. Le fait d'exprimer un contenu psychologique par l'art. *Les problèmes de l'expression se posent à tout écrivain*. ⇒ *Style. L'inspiration et l'expression. L'expression poétique, romanesque. L'expression se rapprochant de la pensée* (→ Coller, cit. 9). *Les différentes formes de l'expression littéraire* (→ Dialogue, cit. 6). *Le rythme, les sons concourent à l'expression autant que la signification des mots.*

- 19 Pour lui (Gautier) l'idée et l'expression ne sont pas deux choses contradictoires (...) A lui seul peut-être il appartient de dire sans emphase : *Il n'y a pas d'idées inexprimables!*
BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXII, iv.
- 20 Personne, chez les modernes, n'avait, à l'égal de ce poète (Mallarmé), osé diviser à ce point l'efficacité de la parole de la facilité de compréhension (...) distingué si consciemment les deux effets de l'expression par le langage : transmettre un fait, — produire une émotion. La poésie est un *compromis*, ou une certaine proportion de ces deux fonctions (...)
VALÉRY, Variété III, p. 17.
- 21 La façon la plus simple et la plus commune d'envisager l'expression romanesque consiste donc à y voir un exercice d'évasion.
CAMUS, l'Homme révolté, p. 321.

(Avec un compl.). *L'expression du moi par le poète.*

Arts. *Les moyens d'expression d'un art. Peinture qui évolue à la recherche de ses moyens d'expression*. ⇒ *Manière. Expression picturale. Les différentes conceptions de l'expression plastique. L'expression de la vie, du mouvement, au cinéma, dans la photo.*

- 22 Parmi les différentes expressions de l'art plastique, l'eau-forte est celle qui se rapproche le plus de l'expression littéraire et qui est la mieux faite pour traîner l'homme spontané.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XIII.
- 23 (Delacroix) trouvait toujours la journée trop courte pour étudier les moyens d'expression.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XV, III.
- 24 Le modèle ne donne jamais le sentiment du sujet : l'artiste doit chercher dans son cœur l'expression du mouvement.
H. GUERLIN, l'Art enseigné par les maîtres, p. 116.

Vx. *Les expressions d'un peintre, ses procédés expressifs.*

- 25 Dis-nous, fameux Mignard (...)
 Dis-nous quel feu divin, dans tes fécondes veilles,
 De tes expressions enfante les merveilles (...)
MOLIÈRE, la Gloire du Val-de-Grâce, 23.

Absolt. Qualité d'un artiste ou d'une œuvre d'art qui exprime avec force et vivacité. *Tableau, portrait, esquisse, masque remarquables par l'expression, pleins d'expression. Cette statuette n'est qu'une ébauche, mais quelle expression! La grimace, la grâce, l'expression* (→ Afféterie, cit. 2). *Écoles artistiques exaltant l'expression*. ⇒ *Expressionnisme.*

- 26 Ce mot *expression* s'applique aux actions et aux passions, comme le mot *imitation* s'applique aux formes et aux couleurs : l'un est l'art de rendre des qualités incorporées, telles que le mouvement et les affections de l'âme (...)
WATELET, in Encycl. (DIDEROT), art. Expression.
- 27 Mes deux petits tableaux sont bien colorisés (...) ils ne manquent pas d'expression.
DIDEROT, Salon de 1767.
- 28 De Georges de La Tour au Greco, à Chardin, tous nos ressuscités montrent la même négligence à l'expression psychologique. Et Piero est le symbole même de la sensibilité moderne qui veut que l'expression du peintre vienne de sa peinture.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 92.

Par anal. *L'expression sur la scène, sur l'écran. L'expression dans le jeu de l'acteur.*

- 29 L'artiste, s'applaudissant d'abord de faire gagner au drame en expression ce que le drame perd aussitôt en beauté, diminue peu à peu l'espace qui sépare la scène de la salle.
GIDE, Nouveaux Prétexes, p. 17.
- 30 Le moyen de reproduction du cinéma est la photo qui bouge, mais son moyen d'expression, c'est la succession des plans.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 121.

Musique, chant pleins d'expression. Pianiste qui joue avec beau-

coup d'expression. ⇒ *Chaleur. Mettez un peu plus d'expression dans ce passage! Signes d'expression*, indiqués sur les partitions à l'intention des exécutants (cf. *con espressione, espressivo*).

- Mais quand, après une suite d'airs agréables, on vint à ces grands morceaux d'expression, qui savent exciter et peindre le désordre des passions violentes (...) je croyais entendre la voix de la douleur, de l'empressement, du désespoir; je croyais voir des mères éplorées, des amants trahis (...)
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre XLVIII.
- (...) il répétait avec une précision, une vérité et une chaleur incroyables les plus beaux endroits de chaque morceau (...) Tout y était, et la délicatesse du chant, et la force de l'expression, et la douleur.
DIDEROT, le Neveu de Rameau.

♦ 5. (1766). Le fait d'exprimer (les émotions, les sentiments) par le comportement extérieur. *L'expression des émotions* : les effets extérieurs liés aux états affectifs. *Phénomènes physiologiques, gestes liés à l'expression de la peur, de la colère. Mode d'expression habituel d'un sentiment.*

(Après 1750; semble être une extension du sens consacré par la critique picturale). Spécialt. Ensemble des signes apparents, particulièrement sur le visage, par lesquels se manifeste un état affectif ou un caractère. *Les mille expressions d'un visage* (→ Apparence, cit. 4; attitude, cit. 13). *Traits, regards, bouche, front qui ont une expression de naïveté* (→ Ennobrir, cit. 4), *de défi* (→ Attitude, cit. 17), *de pitié* (→ Commisération, cit. 4), *d'ironie. Avoir sur le visage une expression audacieuse* (cit. 5), *hargneuse* (→ Bouche, cit. 6), *mystérieuse, joyeuse, majestueuse, désabusée* (cit. 9), *sauvage* (→ Dominer, cit. 7). ⇒ *Air. Regarder quelqu'un avec une expression de mépris, de haine, de bonté. L'expression habituelle d'un visage*. ⇒ *Physionomie*. — Absolt. *L'expression d'un visage. L'expression différente des deux profils. Étude, science des expressions du visage et des attitudes*. ⇒ *Physiognomonie*.

- Conservez tous les traits de ce beau visage comme ils sont; relevez seulement un des coins de la bouche, l'expression devient ironique, et le visage vous plaira moins.
DIDEROT, Essai sur la peinture, iv.
- Sa figure en était vraiment altérée; l'expression de douceur que vous lui connaissez, s'était changée en un air mutin qui en faisait une beauté nouvelle.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XI.

- (...) un mari doit avoir fait une étude profonde du livre de Lavater (...) avoir habitué son œil et son entendement à juger, à saisir, avec une étonnante promptitude, les plus légers indices physiques par lesquels l'homme trahit sa pensée (...) Pour lui, cette belle physionomie de la femme ne doit plus avoir de mystères. Il sait comment les sensations s'y peignent, et sous quelle expression elles se débordent au feu du regard.
BALZAC, Physiologie du mariage, Pl., t. X, p. 734-738.

- L'expression de son visage, jusqu'alors sombre et dure, s'empregnait de stupefaction, de doute, de joie, et devint extraordinaire.
HUGO, les Misérables, I, II, III.
- Elle laisse engager M. de Meinières, elle l'encourage en le complimentant, elle l'arrête en lui opposant les dispositions du Roi dont elle affirme avec une expression souveraine l'autorité royale.
Ed. et J. DE GONCOURT, la Femme au XVIII^e s., II, p. 105.

- L'expression indifférente, obtuse de son visage, ou plutôt son inexpressivité absolue glaçait jusqu'à sa source mon bon vouloir.
GIDE, la Symphonie pastorale, p. 30.

- Ce qui attire chaque fois son attention, sauf quelques cas exceptionnels, ce n'est pas le détail des traits, c'est l'expression de tout le visage, et même de tout l'être par le visage; la nuance de méchanceté amère, de hargne, de défi que la tête envoie dans l'espace comme une radiation inépuisable.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XVI, p. 188.

- Les dix mille et une expressions du visage prises à l'état de masques, pourront être étiquetées et cataloguées, en vue de participer directement et symboliquement à ce langage concret de la scène; et ceci en dehors de leur utilisation psychologique particulière.
A. ARTAUD, le Théâtre et son double, Idées/Gallimard, p. 143.

Absolt. Animation, aptitude à manifester vivement ce qui est senti. *Sans être jolie, elle a un visage plaisant, avec beaucoup d'expression*. ⇒ *Caractère. Un regard terne, sans expression*. ⇒ *Atone. Une bouche, un sourire plein d'expression. Des mains admirables, pleines d'expression*. ⇒ *Vi*.

- Qu'est-ce que cette femme? des traits réguliers si vous voulez, mais nulle expression : passablement faite, mais sans grâce (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre v.
- Ses yeux, petits et sans expression, avaient un air toujours le même et cet air était méchant.
STENDHAL, Souvenirs d'égotisme, IX.

♦ 6. Aptitude de l'être humain à s'exprimer, par rapport à la communauté et à lui-même; méthodes utilisées pour affirmer ou enrichir cette aptitude. *Activités, techniques d'expression en pédagogie*.

Spécialt (dans des syntagmes). Pratiques pédagogiques ou thérapeutiques tendant à développer l'aptitude à s'exprimer dans une situation créée *ad hoc* mais en respectant la spontanéité du vécu. *Expression libre* (en pédagogie, tendance Freinet) : développement des modalités expressives de la personnalité, sans intervention d'un éducateur. *Expression ludique*, par le jeu, et sans aucune contrainte. *Expression créative*, par la production créatrice. *Expression artistique* : expression par une ou plusieurs pratiques artistiques. *Expression multi-disciplinaire (ou multi-expression)* : ensemble de pratiques diversifiées ayant pour objectif l'expression, globale ou spécifique, de la personnalité. — *Expression corporelle* : techniques et pratiques d'expression mettant en jeu le corps; (spécialt) emploi de techniques corporelles (gymnastique, danse...) en animation, en art, en éducation, en psychologie et psychothérapie. *Expression gestuelle, orale, verbale, non verbale*.

(1936; → ci-dessous, cit. 40.1). **EXPRESSION DRAMATIQUE** : moyens de développement ou d'enrichissement de l'expression par le théâtre, et, par ext. (v. 1968), par l'activité (*drama*) ludique dans un

processus d'apprentissage collectif. *Formes, pratiques, techniques d'expression dramatique. Le département d'Expression dramatique de l'Université de Montréal* (argot scol. exdra).

- 40.1 À théâtre ou art dramatique, nous préférons le terme, plus général mais à notre avis plus exact, d'expression dramatique qui, sous des formes diverses, existe dans l'enseignement. C. CHANCEREL, *Jeux dramatiques dans l'éducation* (1936).
- 40.2 Comme son étymologie l'indique, l'expression dramatique est une pédagogie de l'action. Considérant l'homme à la fois comme sujet et objet de sa propre recherche, elle répond aux deux pôles les plus importants de son existence : l'expression de soi et la communication avec autrui. En ce sens, elle pose le vécu comme valeur primordiale de la condition humaine. Pédagogie vivante et mouvante, elle occupe, à l'école, une place spécifique en remplaçant le savoir et le savoir faire par le savoir être. Ainsi, l'élève « s'y apprend » et fait, avec les autres, l'apprentissage de la vie. Gisèle BARRET, *Réflexions...* (1979).

★ III. Ce par quoi qq. ou qqch. s'exprime, se manifeste. *La faim est l'expression d'un besoin.* ⇒ **Manifestation** (⇒ Appétit, cit. 6). *Le beau* (cit. 101) *conçu comme l'expression de l'idéal moral.* *S'imaginer qu'un compliment* (cit. 3) *est l'expression de la vérité.* *La loi est l'expression de la volonté générale.* ⇒ **Émanation** (⇒ Concourir, cit. 3). *La constance* (cit. 3) *est la plus haute expression de la force.* *L'État, expression de la communauté* (⇒ Déléguer, cit. 2). *Une voix pure, expression d'une âme enfantine.* ⇒ **Echo**.

- 41 Chez la plupart des peuples, les testaments ne sont pas soumis à de plus grandes formalités que les contrats ordinaires, parce que les uns et les autres ne sont que des expressions de la volonté de celui qui contracte (...). MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*, xxvii.
- 42 La littérature actuelle peut être en partie le résultat de la révolution, sans en être l'expression. HUGO, *Odes et Ballades*, Préf. 1824.
- 43 Le pédantisme italien (...) a trouvé son expression dans les caricatures de Léonard de Vinci (...) Le grand artiste ne s'amusa pas en les dessinant, il les a faites en savant, en géomètre, en professeur d'histoire naturelle. BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, VIII, III.
- 44 (...) ce grand discours de Jaurès prononcé au Parlement sur la détresse paysanne, et que vous nous avez présenté comme étant la plus haute expression, comme étant la plus glorieuse manifestation de son génie poétique (...). Ch. PÉGU, *la République...*, p. 27.

(Personnes). *Roland est la plus pure expression de la chevalerie féodale.* ⇒ **Personnification**. *Héros qui est l'expression même des vertus, du génie de la race.* ⇒ **Incarnation**. *Molière est la plus complète expression de l'art comique.*

- 45 C'est à cause de cette qualité toute moderne et toute nouvelle que Delacroix est la dernière expression du progrès dans l'art. BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, III, IV.
- 46 (...) elle (*M^{me} Desbordes-Valmore*) fut à un degré extraordinaire l'expression poétique de toutes les beautés naturelles de la femme. BAUDELAIRE, *l'Art romantique*, XXII, III.
- Théol. *Le Fils est l'expression du Père.*
- 47 (...) je (*le Christ*) suis moi-même par mon fonds et par ma naissance la manifestation de mon Père, parce que je suis son image vivante, l'éclat de sa gloire, l'empreinte, l'expression de sa substance (...) quand on me voit, on le voit dans son image, dans son expression (...). BOSSUET, *Méditation sur l'Évangile*, Cène, II, 84^e journée.

CONTR. Voir **Mutisme, silence; froideur, impassibilité.**
 DÉR. **Expressif, expressionnisme, expressionniste.**
 COMP. **Inexpression.**

EXPRESSIONNISME [ekspresjonism] n. m. — 1921; de *expression*, et *-isme*.

◆ Forme d'art faisant consister la valeur de la représentation dans l'intensité de l'expression. *L'expressionnisme s'est d'abord manifesté dans la peinture par réaction contre l'impressionnisme**. *L'expressionnisme allemand, flamand. Rouault, Ensor, Munch, Kokoschka, Soutine, représentants célèbres de l'expressionnisme.*

- 1 Le terme nouveau d'expressionnisme est venu du mot « expression » pris dans son sens classique de « représentation des passions ». Si l'on se réfère à la proposition de Diderot, « on a de l'expression avant d'avoir de l'exécution et du dessin », il ne faut pas s'étonner que le terme « Expressionnismus » ait été proposé par la critique allemande, il y a cinquante ans, pour qualifier en général toute peinture, mais particulièrement celle où la représentation des sentiments humains passe avant la résolution des problèmes purement plastiques... C'est un retour à une forme sentimentale de Romantisme. M. RAYNAL, *la Peinture moderne*, p. 54.
- Par ext. *L'expressionnisme au théâtre. L'expressionnisme allemand est une réaction contre l'observation naturaliste. Certaines théories dramatiques de Diderot annoncent l'expressionnisme. L'expressionnisme dans la mise en scène. — L'expressionnisme au cinéma.*
- 2 Dans les jours troublés qui suivirent la défaite, l'expressionnisme envahit la rue berlinoise, les affiches, le théâtre, la décoration des cafés, les boutiques et les étalages (...) *Les films doivent devenir des dessins rendus vivants*, proclamait alors Herman Warm (...) L'horreur, le fantastique et le crime dominant l'expressionnisme qu'on aurait pourtant tort de considérer comme une transition entre le Grand-Guignol et la terreur américaine à la Frankenstein (...) Sur le plan technique, l'expressionnisme évolua sans perdre son principe : une vision subjective du monde (...) L'emploi expressif de la lumière devint la marque du cinéma allemand, expressionniste ou non. Georges SADOUL, *Histoire d'un art, le cinéma*, p. 145-147.

EXPRESSIONNISTE [ekspresjonist] adj. et n. — 1921; de *expression*, et *-iste*.

◆ Qui appartient à l'expressionnisme, s'inspire de l'expressionnisme. *Peinture, film expressionniste. Peintre expressionniste.*

N. *Un expressionniste* : un artiste expressionniste.

De Van Gogh à Rouault, en passant par les expressionnistes flamands et germaniques, la volonté d'expression est domestiquée par la volonté de style (...). MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 594.

EXPRESSIVEMENT [ekspresivmá] adv. — Av. 1825; de *expressif*, et *-ment*.

◆ Rare. D'une manière expressive. *Jouer expressivement une œuvre dramatique, musicale* (cf. *con espresione*).

EXPRESSIVITÉ [ekspresivite] n. f. — 1910, in D. D. L.; de *expressif*.

◆ Didact. Caractère expressif. *L'expressivité d'un regard, d'un visage.*

Ling. Caractère expressif (d'un procédé de langage). *L'expressivité de l'intonation, d'une tournure syntaxique.*

EXPRIMABLE [ekspriabl] adj. — 1599; de *exprim(er)*, et *-able*.

◆ Qui peut être exprimé. *Un état, une nuance, un sentiment difficilement exprimable.* ⇒ **Traduisible**. *Exprimable par le langage.* ⇒ **Dicible**.

(...) s'il est des obscurités qui tiennent à l'impuissance de celui qui parle, d'autres tiennent aux choses dont on parle : la nature n'a pas juré de ne nous offrir que des objets exprimables par des formes simples de langage (...). VALÉRY, *Variété III*, p. 17.

CONTR. **Indicible, ineffable, inexprimable, intraduisible.**
 COMP. **Inexprimable.**

EXPRIMER [ekspriem] v. tr. — Fin xiv^e; *expriemer*, fin xii^e au sens II, 1; lat. *exprimere*, de *ex*, et *primere* « presser »; doublet savant qui a éliminé la forme populaire *épreindre*, employée dans les mêmes sens en anc. français.

★ I. (1580, Montaigne). Littér. ou techn. Faire sortir, par pression sur un corps (le liquide qu'il contient). ⇒ **Extraire**. *Exprimer le jus d'un citron, d'une grappe. Exprimer le suc d'une plante grasse. Broyer des olives pour en exprimer l'huile. Tordre du linge pour en exprimer l'eau.*

- (...) la grappe parfumée. 1
 Dont fut pour nous la liqueur exprimée. VOLTAIRE, *Satires, Défense du mondain.*
- L'homme se dégageait du moule que son corps avait creusé dans le sable, exprimait l'eau de ses cheveux mouillés (...). 2
 LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, II, p. 111.

Par métaphore :

- Sur le côté, une estrade reçoit les musiciens et les récitants; leur rôle est d'exprimer le texte (comme on presse un fruit). 2.1
 R. BARTHES, *l'Empire des signes*, p. 68.
- N. B. Cet emploi joue sur le sens courant II.

Par extension :

- Ils (*les oiseaux*) ont le peu de fraîcheur que la végétation parvient à exprimer du sol (...). 3
 E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, III, p. 250.

★ II. Rendre sensible par des signes (un contenu, un fait de conscience, et en général toute chose existante) en en dégageant le sens.

◆ 1. (Fin xii^e). Faire connaître par le langage. ⇒ **Entendre** (faire). *Exprimer oralement* (⇒ **Dire**), *par écrit* (⇒ **Écrire**). *Exprimer sa pensée, son opinion en termes non équivoques* (⇒ **Approuver**, cit. 14; **élever**, cit. 74). *Il sut trouver les mots qu'il fallait pour exprimer sa reconnaissance, sa sympathie. Exprimer un souhait.* ⇒ **Souhaiter**. *Comment vous exprimer ce que j'ai ressenti?* ⇒ **Rendre** (⇒ **Bouche**, cit. 16). *J'étais dans un état étrange que je ne saurais clairement exprimer* (⇒ **Cri**, cit. 10). *Un je ne sais quoi qu'on ne peut exprimer* (⇒ **Amour**, cit. 9). *Écrire pour exprimer sa déception, ses regrets. Exprimer sa colère.* ⇒ **Exhaler; décharger** (sa bile). *Le droit d'exprimer son opinion.* ⇒ **Exposer**. *Se servir de tels mots, de telles locutions pour exprimer une idée* (⇒ **Approximatif**, cit. 4). *Exprimer des doléances* (cit. 4). *Exprimez cette pensée en termes plus concis* (⇒ **Condenser**). *Sous-entendre ce qu'on ne veut exprimer.* — **Absolt**. *Fausser en exprimant* (⇒ **Déformer**, cit. 5).

- Songez que je vous parle une langue étrangère; 4
 Et ne rejetez pas des vœux mal exprimés (...). RACINE, *Phèdre*, II, 2.
- Que ne puis-je t'exprimer ce que je sens si bien? et comment sens-je si bien ce que je ne puis t'exprimer? 5
 MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, VII.
- Je voudrais qu'il existât un langage autre que celui dont je me sers, pour t'exprimer les renaissances délicées de mon amour (...) ne suis-je pas forcé d'employer des mots humains trop faibles pour rendre des sensations divines? 6
 BALZAC, *Louis Lambert*, Pl., t. X, p. 434.
- Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier. Il faut donc chercher, jus- 7

qu'à ce qu'on les ait découverts, ce mot, ce verbe et cet adjectif, et ne jamais se contenter de l'à peu près (...)

MAUPASSANT, Pierre et Jean, « Le roman », p. 23.

8 Il y a un fonds d'idées qui appartient à tout le monde. C'est la façon de les exprimer, de les développer qui constitue la valeur littéraire.

Antoine ALBALAT, La Formation du style, II, p. 40.

9 Toute conversation était rendue difficile par l'extrême pudeur de mon père qui semblait souffrir dès qu'un sentiment était exprimé en public.

A. MAUROIS, Climats, p. 16.

(Le sujet désigne les formes du langage). Faire connaître. ⇒ **Signifier; expression. Mots, termes, locutions, tournures qui expriment une idée, une nuance.** ⇒ 1. **Dire** (vouloir dire), **signifier, traduire** (fig.); → Adresse, cit. 1; adversité, cit. 1; affection, cit. 15. **Le mot « dépit » exprime un chagrin mêlé d'irritation. C'est un mot qui exprime mal ma pensée.** ⇒ **Trahir. Ne pas pouvoir exprimer ce qu'on ressent.** — (Suivi de *que*). **Cela exprime qu'on est impatient.**

10 Tu sauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les vocables plus significatifs des dialectes de notre France, quand ceux de ta nation ne seront assez propres, ni significatifs, et (*il*) ne se faut soucier s'ils sont Gascons, Poitevins, Normands, Manceaux, Lyonnais ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons, et que proprement ils expriment ce que tu veux dire (...)

RONNARD, l'Art poétique, À A. Delbène.

♦ 2. Vx. Définir, représenter (une chose, un événement...). ⇒ **Énoncer, expliquer. Exprimer formellement une condition dans un contrat.** ⇒ **Préciser, spécifier.**

11 (*Veillez*) Nous exprimer la dot en mines et talents (...)

MOLIÈRE, les Femmes savantes, v. 3.

12 Pour exprimer en deux mots son talent, il eût écrit *Zadig* aussi spirituellement que l'écrivit Voltaire (...)

BALZAC, Louis Lambert, Pl., t. X, p. 404.

♦ 3. Sc. (Le sujet désigne un symbole, un signe conventionnel). Servir à noter (une quantité, une relation). **Le signe = exprime l'égalité. Notation algébrique, formules exprimant un rapport, une loi. Exprimer des dimensions, des surfaces, des forces en unités inter-nationales.**

13 (...) si de quatre choses exprimées par ces quatre lettres A, B, C, D, on permet d'en prendre, par exemple, deux quelconques, toutes les manières d'en prendre deux différentes dans les quatre qui sont proposées, s'appellent *Combinaisons*.

PASCAL, Traité du triangle arithmétique.

14 Et qu'on ne dise pas que nous réduisons ainsi les théories physiques au rôle de simples recettes pratiques; ces équations expriment des rapports et, si les équations restent vraies, c'est que ces rapports conservent leur réalité.

Henri POINCARÉ, la Science et l'Hypothèse, p. 190.

♦ 4. Rendre sensible par le comportement (ton, gestes, attitude...). **Exprimer son émotion par sa pâleur, par ses larmes. Exprimer son étonnement par un sursaut, un silence.** ⇒ **Manifester. Il fronça les sourcils, exprimant sa volonté. Exprimer sa tendresse par une caresse** (→ Caresser, cit. 6). **L'étranger exprimait ce qu'il voulait par sa mimique. Exprimer par le ton, par l'intonation le contraire de ce que disent les mots.**

15 Mademoiselle des Touches exprima la plus vive crainte, une rougeur subite colora son visage impassible d'un ton de feu.

BALZAC, Béatrix, Pl., t. II, p. 432.

16 (...) la contradiction établie entre les nerfs et l'esprit, et l'homme désaccordé au point d'exprimer la douleur par le rire.

BAUDELAIRE, E. Poe, sa vie et ses œuvres, IV.

(Le sujet désigne le visage, les signes comportementaux, volontaires ou involontaires). **Son visage exprimait une vive contrariété. Son regard exprimait l'étonnement, la terreur, l'admiration** (→ Ahurissement, cit. 1). **Physionomie exprimant la ruse, la duplicité. Tout en lui exprime la franchise.** ⇒ **Respirer. Geste, mouvement, qui exprime un sentiment** (→ Abandon, cit. 7; attitude, cit. 16).

17 Enfin sa physionomie ouverte, sereine et faiblement rosée, la pureté de ses yeux bleus qu'un regard trop vif eût blessés, exprimaient l'inaltérable douceur, la tendresse infinie des anges.

BALZAC, Béatrix, Pl., t. II, p. 339.

18 Il (*Barnave*) semblait froid, sec et méchant, et ne l'était point au fond. Sa physionomie n'exprimait en réalité que sa vie de luttes, de dispute, l'irritation habituelle de la vanité.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., t. III v, II, p. 103.

19 Il fit quelques petits claquements de langue qui exprimaient l'ennui, le regret.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XI, p. 116.

(Sujet n. de chose). Rendre sensible en tant que symbole, qu'indice (de qqch. de caché). **Couleurs, objets insolites exprimant un état affectif, un désir** (→ Améthyste, cit.; emblématique, cit. 2). **Rêves exprimant certaines tendances refoulées.** ⇒ **Traduire. Ce mythe exprime admirablement l'idée antique du destin.** ⇒ **Symboliser.**

20 (...) la solitude des forêts, l'Océan sans bornes, le ciel étoilé, peuvent à peine exprimer l'éternel et l'infini dont l'âme des chrétiens est remplie.

M^{me} DE STAËL, De l'Allemagne, I, x.

♦ 5. (Le sujet désigne l'artiste ou l'œuvre). Rendre sensible, faire connaître par le moyen de l'art. **L'artiste exprime son univers intérieur, le monde extérieur, son époque. L'art exprime l'homme et sa condition.** ⇒ **Peindre, représenter.**

21 Voir, sentir, exprimer, — tout l'art est là!

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, p. 199.

22 (...) pour exprimer le monde, l'artiste découvre un domaine cohérent d'équivalences significatives, que quelques années ou quelques siècles rendent péremptoire.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 354.

(Expression littéraire). **Le poète lyrique exprime ses sentiments personnels** (→ Ame, cit. 57; bouillonnement, cit. 1). **Voltaire a exprimé dans « Candide » son pessimisme. Hugo a exprimé toute l'évolution morale de son siècle. L'écrivain doit exprimer la réalité.**

Chose, sentiment impossible à exprimer. ⇒ **Inexprimable; indicible, ineffable.** — Au passif. **Être exprimé.**

(...) il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général (...)

LA BRUYÈRE, Disc. à l'Académie, Préface.

La langue allemande présente un plus grand nombre de combinaisons que la nôtre, et Gœthe semble les avoir toutes employées pour exprimer, avec les sons comme avec les images, la singulière exaltation d'ironie et d'enthousiasme, de tristesse et de gaieté, qui l'a porté à composer cet ouvrage.

M^{me} DE STAËL, De l'Allemagne, I, XXIII.

Les écrivains qui ont de l'influence ne sont que des hommes qui expriment parfaitement ce que les autres pensent, et qui éveillent dans les esprits des idées ou des sentiments qui tendaient à éclore.

Joseph JOUBERT, in SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, t. I, p. 170.

(...) la poésie, qui n'a jamais su exprimer le bonheur comme elle exprime la douleur (...)

LAMARTINE, Nouvelles méditations, « Comment. au chant d'amour. »

Exprimer l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique (...)

HUGO, la Légende des siècles, Préface.

Victor Hugo était, dès le principe, l'homme le mieux doué, le plus visiblement élu pour exprimer par la poésie ce que j'appellerai le *mystère de la vie* (...). Non seulement il l'exprime nettement, il traduit littéralement la lettre nette et claire; mais il exprime, avec l'*obscurité indispensable*, ce qui est obscur et confusément révélé.

BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXII, t. II.

Il (*Mallarmé*) ne voyait à l'univers d'autre destinée concevable que d'être finalement exprimé. On pourrait dire qu'il plaçait le Verbe, non pas au commencement, mais à la fin dernière de toutes choses.

VALÉRY, Variété II, Mallarmé, p. 173.

(...) je m'apercevais que, pour exprimer ces impressions, pour écrire ce livre essentiel, le seul livre vrai, un grand écrivain n'a pas, dans le sens courant, à l'inventer puisqu'il existe déjà en chacun de nous, mais à le traduire.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XV, p. 37.

Absolt. L'art d'exprimer chez l'orateur, en rhétorique. ⇒ **Élocution, éloquence.**

(Expression artistique, plastique). **Le peintre exprime une réalité, un état par les moyens techniques qui lui sont propres** (→ Art, cit. 75). **Portrait, buste qui exprime la personnalité du modèle.** ⇒ **Attraper, rendre** (→ Caractère, cit. 23). **Certaines œuvres, indépendamment de leur sujet, expriment une époque, une manière de vivre, un climat moral** (→ Écu, cit. 1).

Vous avez l'apparence de la vie, mais vous n'exprimez pas son trop-plein qui déborde, ce je ne sais quoi qui est l'âme peut-être (...)

BALZAC, le Chef-d'œuvre inconnu, Pl., t. IX, p. 395.

Gavarni saisit toutes ces nuances, et il les exprime d'un crayon rapide et facile, toujours sûr de lui-même.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 332.

(...) pour les non-chrétiens, le peuple de statues des cathédrales exprime moins le Christ qu'il n'exprime la défense des chrétiens, par le Christ, contre le destin.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 629.

(Expression musicale). **Cet andante exprime une tendresse, une sensualité contenue** (→ Allegretto, cit.). **Motifs musicaux exprimant de véritables idées.**

(...) les diverses passions que peut exprimer la musique.

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, I, 2.

(...) parce que leur musique (*des Français*) n'exprime rien, elle est plus propre aux chansons qu'aux opéras (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre XLVIII.

La langue musicale est infinie, elle contient tout, elle peut tout exprimer.

BALZAC, Massimilla Doni, Pl., t. IX, p. 377.

Au commencement de cette étude, j'ai noté la puissance avec laquelle Wagner, dans l'ouverture de *Lohengrin*, avait exprimé les ardeurs de la mysticité (...) Quant à la grande marche du second acte (*de Tannhäuser*) on peut lui appliquer le même éloge qu'aux deux ouvertures dont j'ai parlé, à savoir d'exprimer de la manière la plus visible, la plus colorée, la plus représentative, ce qu'elle veut exprimer.

BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXI, III.

(Expression théâtrale, spectaculaire). **Le grand acteur sait exprimer les émotions de son personnage** (→ Éprouver, cit. 23). **La pantomime est l'art d'exprimer les sentiments sans recourir au langage. Sa mine exprime la tristesse, l'abattement.** — **Ce ballet exprime le drame de l'amour malheureux. Le cinéma** (cit. 2) **répond au besoin d'exprimer des états et des mouvements.**

(...) n'entendant ce qu'il disait, (*il*) entendait ce qu'il (*le joueur de farces*) exprimait par signes et gesticulations (...)

RABELAIS, le Tiers Livre, XIX.

Tous les Bergers et les Bergères expriment par des danses les transports de leur joie.

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, Premier prologue.

Jamais danseuse humaine, femme échauffée, ivre de mouvement, du poison de ses forces excédées, de la présence ardente de regards chargés de désir, n'exprima l'offrande impérieuse du sexe (...) comme cette grande Méduse (...)

VALÉRY, Degas, p. 29.

► **S'EXPRIMER** v. pron.

♦ 1. (1580, Montaigne). Réfl. Manifester sa pensée, ses sentiments (par le langage, les gestes, l'art). **S'exprimer en français, en bon français** (→ Aisance, cit. 7; coulant, cit. 2). **Il s'exprime bien, correctement, élégamment.** ⇒ **Parler. S'exprimer par périphrases. La facilité avec laquelle il s'exprime. Il s'est exprimé sur mon compte en termes flatteurs, offensants** (→ Compte, cit. 20; dithyrambique, cit.). **S'exprimer en écrivant, par écrit. Si j'ose ainsi m'exprimer. Le gouvernement veut empêcher l'opposition de s'exprimer.**

J'ai trouvé en arrivant à Plymouth un de vos Français réfugiés (...) il m'a fait faire quelques progrès dans la connaissance de votre langue, et dès que j'ai pu m'exprimer intelligiblement, je suis venu voir votre pays (...)

VOLTAIRE, l'Ingénu, I.

42 (...) je sais si mal m'exprimer que je déçois aussitôt que j'ouvre la bouche.
GIDE, Journal, 29 janv. 1943.

S'exprimer par gestes, par une mimique (→ Cravache, cit. 2). *Elle assure que son chien s'exprime admirablement. S'exprimer par des actes* (→ Écrire, cit. 40).

Se manifester par l'art. *Tout artiste éprouve le besoin de s'exprimer. Son génie s'exprime librement, audacieusement.*

43 C'étaient des artistes pauvres, — un compositeur, entre autres, — qui ne pouvaient arriver, non seulement au succès, mais à s'exprimer eux-mêmes : ils étaient tout heureux que leur pensée se réalisât par Christophe.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, Les amis, p. 1137.

◆ 2. (Passif). Se manifester librement, agir selon ses tendances profondes. *Il faut laisser cet adolescent s'exprimer. Cela peut-il s'exprimer?* ⇒ **Exprimable** (→ Aimer, cit. 8). *État d'esprit, sentiment qui s'exprime discrètement, hautement* (→ Chauvinisme, cit. 2). *Cette loi physique s'exprime dans cette simple formule.*

44 Tu mourras, ou je veux que la vérité pure
S'exprime par ta bouche.

MOLIÈRE, le Dépit amoureux, I, 4.

45 L'extase universelle des choses ne s'exprime par aucun bruit ; les eaux elles-mêmes sont comme endormies.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, VII.

46 Les résultats bruts de l'expérience peuvent donc s'exprimer par les relations suivantes (...)

H. POINCARÉ, la Science et l'Hypothèse, p. 35.

47 Ce ne sont pas des séries de mots, rangés comme sur les pages d'un dictionnaire, que nous avons dans l'esprit, mais des phrases stéréotypées — et des concepts (*tête, ensemble*, etc.) qui peuvent s'exprimer par plusieurs mots, entre lesquels nous choisissons celui qui convient à notre disposition d'esprit et aux circonstances.

F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, Grammaire historique, p. 157.

48 La révolution nihiliste, qui s'est exprimée historiquement dans la religion hitlérienne (...)

CAMUS, l'Homme révolté, p. 230.

► **EXPRIMÉ, ÊE** p. p. adj. — (Au sens I). *Jus, suc exprimé, pressé.* — (Au sens II ou au pron.). *Opinions exprimées et opinions cachées, tués. Vérités fortement exprimées. Sentiment exprimé ou sous-entendu.* — *Quantités exprimées en unités internationales.* — *Émotion exprimée ou cachée, dissimulée. Idées exprimées par un mythe.* — N. m. *L'exprimable et l'exprimé.*

CONTR. Cacher, celer, dissimuler, taire — (Du p. p.) **Inexprimé.**

DÉR. Expression, exprimable.

EX PROFESSO [eksprofeso] loc. adv. — 1620; loc. lat. signifiant « ouvertement », dont le sens en français paraît dû à l'attraction de *professeur*.

◆ Didact. En homme compétent, qui connaît parfaitement son sujet. *Il a traité cette matière ex professo* (Académie).

F... me conseille d'imprimer, comme elles sont, mes réflexions, pensées, observations, et je trouve que cela me va mieux que des articles *ex professo*.

E. DELACROIX, Journal, 20 mai 1853.

EXPROMISSION [eksprəmisiɔ̃] n. f. — 1585; lat. *expromissio*, de *ex*, et *promissio* « promesse ».

◆ Dr. rom. Le fait de s'engager comme nouveau débiteur, sans accord préalable avec l'ancien débiteur.

EXPROPRIANT, ANTE [eksproprijã, ãt] adj. — 1935; p. prés. de *exproprier*.

◆ Dr. Qui exproprie. *L'administration expropriante.* — N. *Un expropriant.* — REM. On dit aussi *expropriateur, expropriatrice*, adj. et n. (1874).

(Les propriétaires) tels qu'ils sont connus d'après les renseignements recueillis par l'expropriant.

Décret du 8 août 1935, art. 7 (modif. 30 oct. 1935).

CONTR. **Exproprier** (p. p. adj.).

EXPROPRIATION [eksproprijasiɔ̃] n. f. — 1789; de *exproprier*. Droit et courant.

◆ 1. Action d'exproprier* quelqu'un de quelque chose. *Expropriation forcée* (art. 2204 à 2217 du Code civil). ⇒ **Exécution, saisie, vente** (forcée). *Expropriation d'un débiteur.* — Action d'exproprier (qqch.). *Expropriation de biens, d'immeubles.*

1 Le créancier peut poursuivre l'expropriation : 1° des biens immobiliers et de leurs accessoires réputés immeubles appartenant en propriété à son débiteur; 2° de l'usufruit appartenant au débiteur sur les biens de même nature.

Code civil, art. 2204.

◆ 2. (Av. 1865). Dr. admin. Opération administrative par laquelle le propriétaire d'un immeuble est obligé d'abandonner à l'Administration la propriété de son bien moyennant indemnité, lorsque l'utilité publique l'exige. *Expropriation d'une personne*, et, par ext., *expropriation d'une maison, d'un terrain, d'un espace aérien. Expropriation pour cause d'utilité publique. L'expropriation peut être demandée par l'État, les départements, les communes, certaines entreprises privées d'intérêt général. Procédure de l'expropriation* : déclaration d'utilité publique, arrêt de cessibilité, ordonnance d'expropriation, fixation de l'indemnité par une *commission arbitrale d'évaluation* (ancienn. *Jury d'expropriation*). *Expropriation par zones. Expropriation pour cause de plus-value* : expropriation d'immeubles motivée par la plus-value que ceux-ci doivent retirer

de la proximité d'un ouvrage public projeté (*Capitant*). *Expropriation conditionnelle*, par laquelle l'Administration évalue d'abord ce que lui coûtera l'expropriation avant de la prononcer. — *Expropriations spéciales* : *expropriation pour cause d'insalubrité*; *expropriation des inventions. Expropriation directe*, conséquence accessoire ou extrême d'une procédure ayant un autre objet.

Les paysans, qui se cèdent leurs lopins de terre entre eux, ne s'en dessaisissent à aucun prix ni à aucune condition pour le bourgeois (...). L'expropriation seule fait rentrer le bien du paysan sous la loi commune des transactions.

BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 90.

L'expropriation pour cause d'utilité publique s'opère par autorité de justice. L'expropriation ne peut être prononcée qu'autant que l'utilité en a été constatée et déclarée dans les formes prescrites (...)

Décret du 8 août 1935, Titre 1^{er}, art. 1 et 2.

L'aliénation de ces biens (*les biens du clergé*) fut décidée et une « Caisse de l'Extraordinaire » était chargée de la réaliser. C'était là sans doute une « expropriation » comme on n'en avait pas vu depuis Charles Martel.

F. BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. IX, II, p. 1076.

EXPROPRIER [eksproprijɛ] v. tr. — 1611; comp. sav. de *ex-*, et du lat. *proprius*, d'après *approprier*.

◆ 1. Déposséder* légalement (qqn) de la propriété d'un bien. ⇒ **Expropriation**. — (1799). Dr. civ. *Exproprier un débiteur sur la saisie pratiquée par son créancier.* ⇒ **Exécuter, saisir**. — Par ext. Enlever à qqn la propriété de (qqch.) par expropriation. *Exproprier un immeuble.*

◆ 2. (1835). Dr. admin. et cour. *Exproprier quelqu'un pour cause d'utilité publique.* — (1890). Par ext. (Compl. n. de chose). *Exproprier des immeubles. Ces terrains ont été expropriés en vue de la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer.*

Peu de gens auraient voulu exproprier eux-mêmes le Clergé ; les municipalités seules pouvaient se charger de cette opération pénible.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, VII, t. II, p. 93.

(...) c'est un bien sacré, dont je n'entends pas qu'on m'exproprie et dont l'or de vos banques ne m'indemniserait pas.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 13.

► **EXPROPRIÉ, ÊE** p. p. adj. *Propriétaire, immeuble exproprié.* N. (1865). *Un, des expropriés.* Personne expropriée. *Indemnisation des expropriés.*

Les expropriés notifient directement à l'administration expropriante leurs mémoires par exploits d'huissiers ou sous pli recommandé avec avis de réception.

Décret du 8 août 1935, art. 27 (modif. 30 oct. 1935).

CONTR. **Approprier**.

DÉR. **Expropriant** (et **expropriateur**), **expropriation**. — REM. L'adj. *expropriable* est virtuel.

EXPUGNABLE [eksɥɥgnabl] adj. — V. 1355; lat. *expugnabilis*, mêmes sens, de *expugnare* « prendre de force, d'assaut; vaincre », de *ex-* avec valeur intensive, et *pugnare* « combattre, livrer bataille », proprement « combattre avec le poing », de *pugnus*. → **Poing**.

◆ Vx et rare. Que l'on peut prendre d'assaut, de vive force. *Une citadelle expugnable.* — (xvii^e). Fig. Qui peut être vaincu, surmonté. *Une difficulté expugnable.*

CONTR. et COMP. (Plus cour.) **Inexpugnable**.

EXPULSER [eksɥɥlse] v. tr. — V. 1460; lat. *expulsare*, de *ex-*, et *pulsus*, supin de *pellere* « pousser ».

A. Compl. n. de personne. ◆ 1. Chasser (qqn) du lieu où il était établi. ⇒ **Expulsion. Expulser quelqu'un de son pays. ⇒ **Bannir, chasser, exiler, expatrier. Il s'est vu expulsé de sa maison natale. ⇒ **Arracher** (à). *Expulser un étranger du territoire national. Expulser un fermier, un locataire. Le propriétaire veut me faire expulser.*****

Si le bailleur vend la chose louée, l'acquéreur ne peut expulser le fermier ou le locataire qui a un bail authentique ou dont la date est certaine.

Code civil, art. 1743.

(Elle) se vit, à l'issue du procès, brutalement expulsée du territoire algérien.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 434.

Les religieuses de la Providence expulsées, sœur Marie-Gabrielle s'est réfugiée chez M^{me} Macaire (...)

M. JOUHANDEAU, Chaminaudour, p. 217.

Vous savez ce qu'ils ont fait, toujours pour cette histoire d'appartement? Celui de leur tante? Ils veulent la prendre de force. La pauvre femme est comme une bête traquée... Elle a dit aux Delarue que son neveu la menaçait de la faire expulser... C'est ignoble...

N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 236.

Fig. *Expulser quelqu'un de sa place.* ⇒ **Déloger**.

La feinte était de faire bon visage à la Montespan détestée, jalouse; de la prendre par le bras, de rire avec elle, en la haïssant, jusqu'à l'expulser de sa place.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 119.

◆ 2. (1870). Faire sortir (qqn) avec violence, impérieusement. *Le président a fait expulser les manifestants.* ⇒ **Évacuer** (faire). *Il s'est fait expulser.* ⇒ (fam.) **Éjecter, vider, virer**.

(...) un nombre assez considérable d'ivrognes expulsés des cafés emplissaient les rues et s'y répandaient en propos optimistes.

CAMUS, la Peste, p. 95.

◆ 3. (1690, Furetière). Exclure (qqn) d'une assemblée, d'une compagnie. ⇒ **Exclure, renvoyer** (d'un pays); et aussi **extrader. Expulser d'un corps, d'une académie, un confrère jugé indigne. ⇒ **Épurer**.**

6 (Edgar Poe) entra à l'Université de Virginie, qui était alors un des établissements où régnait la plus grande dissipation. M. Edgar Poe se distingua parmi tous ses condisciples par une ardeur encore plus vive pour le plaisir (...) finalement, il fut expulsé.
BAUDELAIRE, E. Poe, sa vie et ses ouvrages, I.

B. Compl. n. de chose. (V. 1560, Paré). Faire évacuer (qqch.) de l'organisme. ⇒ **Éliminer, évacuer**; et aussi **cracher, déféquer, expectorator, uriner, vomir. Organes dont le rôle est d'expulser les déchets de la vie** (→ Détritrus, cit. 1).

7 Une bonne médecine (...) pour expulser et évacuer la bile de Monsieur (...)
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 1.

► **EXPULSÉ, ÉE** p. p. adj.

(1690, Furetière). Chassé d'un lieu par une expulsion. *Locataires, squatters expulsés. Étranger expulsé.* — N. (1759, Voltaire). *Les expulsés d'Alsace-Lorraine.*

(Au sens B). *Calcul expulsé de la vessie.*

CONTR. **Acclimater, accueillir, admettre, appeler, recevoir.**

DÉR. **Expulseur, expulsif.**

EXPULSEUR, EXPULTRICE [ekspsylsœr, ekspsyltris] adj. — V. 1460, masc.; fém., v. 1560; lat. *expulsor*, de *expellere*. → Expulser.

♦ Méd. Qui rejette, expulse (B.) hors de l'organisme. *Force expulsive.*

EXPULSIF, IVE [ekspsylsif, iv] adj. — V. 1398; bas lat. *expulsivus*, de *expellere*. → Expulser.

♦ Méd. Qui accompagne ou favorise l'expulsion (B.). *Gingivite expulsive*, entraînant le déchaussement des dents. *Douleurs expulsives*, qui accompagnent les contractions utérines dans un accouchement.

EXPULSION [ekspsylsjõ] n. f. — 1309; lat. *expulsio*, du supin de *expellere*. → Expulser.

Action d'expulser et résultat de cette action.

A. (Personnes). ♦ 1. (1309). Action d'expulser (qqn) d'un lieu où il était établi. *L'expulsion d'une personne hors de sa patrie.* ⇒ **Bannissement, exil. L'expulsion des religieux de Port-Royal, au XVII^e siècle. Expulsion manu militari. — Dr. *Expulsion d'un locataire qui ne paie pas son loyer. Expulsion des étrangers (en France)*: mesure individuelle de police administrative ordonnée par le Ministère de l'Intérieur qui a pour objet d'enjoindre à tout étranger voyageant ou résidant en France de sortir immédiatement du territoire français. *Menace, décret d'expulsion.***

1 Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étais à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du Prince (...)
ROUSSEAU, les Confessions, XII.

2 L'expulsion peut être prononcée par arrêté du ministre de l'Intérieur si la présence de l'étranger sur le territoire français constitue une menace pour l'ordre public ou le crédit public (...)
Ordonnance du 2 nov. 1945, art. 23.

♦ 2. (xx^e). Action de faire sortir d'un endroit, par la force. *L'expulsion d'un contradicteur dans une réunion. Expulsion de la foule qui envahit un lieu.* ⇒ **Refoulement.**

♦ 3. (1690, Furetière). Action d'exclure d'un groupe, d'une assemblée. ⇒ **Exclusion; éviction, rejet, renvoi. L'expulsion de membres indisciplinés, indignes. On a prononcé son expulsion de l'Université.**

B. (Choses). Physiol. et méd. (V. 1560, Paré). Action d'expulser, de faire évacuer qqch. de l'organisme. ⇒ **Élimination, évacuation. Expulsion par la bouche. ⇒ **Crachement, expectoration, vomissement. Expulsion des urines, des matières fécales. ⇒ **Défécation** (→ Côlon, cit.; digestif, cit. 1). *Expulsion des poisons de l'organisme.* — Spécialt. En obstétrique, Période finale de l'accouchement, durant laquelle l'enfant est expulsé du corps maternel. *Expulsion du placenta après l'accouchement.* ⇒ **Délivrance** (→ Arrière-faix, cit. 2). *Expulsion d'un fœtus avant terme.* ⇒ **Avortement** (cit. 1).****

CONTR. **Accueil, admission, appel.** — Convocation. — Rétention.

HOM. Formes du v. **expulser.**

EXPURGATION [ekspsyrgasjõ] n. f. — 1539, in D. D. L.; lat. *expurgatio*, du supin de *expurgare*. → Expurger.

♦ 1. Vx. Élimination de ce qui est impur. « *L'expurgation du sang* » (A. Paré).

♦ 2. (1865). Rare. Action d'expurger (un livre, un auteur).

♦ 3. (1865). Techn. Action d'éclaircir (une futaie). — REM. On dit aussi *expurgade*, n. f.

EXPURGATOIRE [ekspsyrgatwar] adj. — Fin xv^e, d'Aubigné; lat. ecclési. *expurgatorius*, du supin du lat. class. *expurgare*.

♦ Didact. Se dit de la liste des livres mis à l'index jusqu'à ce qu'ils soient expurgés. *Indice, index expurgatoire.*

EXPURGER [ekspsyʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — V. 1370; a remplacé l'anc. forme pop. *espurgier* « nettoyer, purifier »; lat. *expurgare*, de *ex*, et *purgare*. → Purger.

♦ 1. Vx. Éliminer (ce qui est impur); épurer.

♦ 2. (1865, in Littré). Fig., mod. Abréger (un texte). Éliminer ce qui est contraire à une morale, à un dogme. ⇒ **Corriger, épurer**; et aussi **couper, retrancher, supprimer** (qqch. d'un écrit). *Expurger un auteur, un livre destiné aux écoliers. Livres mis à l'index jusqu'à ce qu'ils aient été expurgés.* ⇒ **Expurgatoire. La censure a expurgé le scénario de ce film. ⇒ **Châtrer** (fig.), **mutiler**.**

Le *Pédant joué* (comédie de Cyrano de Bergerac) n'a jamais été représenté au XVIII^e siècle. Il l'a été, mais expurgé, en 1899, au *Cercle français de l'Université de Harvard* (l'adaptation est de M. C. H. L. N. Bernard).

E. LACHÈVRE, Préface aux Œuvres diverses de Cyrano de Bergerac, éd. Garnier, p. 170.

Expurger un parti politique, en exclure les membres compromettants.

♦ 3. Spécialt (sylv.). Éclaircir une futaie trop touffue (Eaux et forêts).

► **EXPURGÉ, ÉE** p. p. adj. (Au sens 2). *Édition expurgée de Rabelais* (→ Affadir, cit. 9). — (Au xvii^e). *Éditions expurgées à l'usage du Dauphin* (ad usum delphini). *Film expurgé.*

EXQUIS, ISE [ekski, iz] adj. — 1393; lat. *exquisitus* « recherché », d'après l'anc. franç. *esquis*, p. p. de *esquerre* « rechercher », du lat. *exquaerere*, de *ex*, et *quaerere*. → Quérir.

REM. L'adj. épithète est en général placé après le nom; l'autre position est stylistique, mais relativement fréquente étant donné le caractère affectif, parfois affecté, du mot.

♦ 1. (1395). Vx. Qui est choisi entre plusieurs, qui est remarquable dans son genre. ⇒ **Extraordinaire, extrême, rare, recherché.** « *Tourments horribles et exquis; mort exquise et épouvantable* » (Calvin). « *Exquise torture* » (d'Aubigné). « *Exquise opiniâtreté* » (Charron). « *Cruautés exquis* » (d'Aubigné). « *Supplices exquis* » (Bossuet, *Polit.*, X, 5, 3).

Mod. (Méd.). *Douleur exquise*: douleur vive et nettement localisée en un point très limité. — Littéraire :

Il en aimait les blessures aiguës qui seules distraient d'une idée fixe et que la médecine nomme *exquises*, les admirant à l'égal d'une enluminure de missel.
COCTEAU, le Grand Écart, p. 185.

Par métonymie. *Point exquis*, où la douleur est ressentie vivement.

La résistance du bois n'est pas la même selon l'endroit où l'on enfonce le clou... le bois n'est pas isotrope. Moi non plus; j'ai mes « points exquis ». La carte de ces points, moi seul la connais (...) j'aimerais qu'on distribuât préventivement cette carte d'acupuncture morale à mes nouvelles connaissances.
R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 111.

♦ 2. Vieilli ou littér. (En parlant d'objets matériels). ⇒ **Précieux, riche; prix** (de prix).

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise.

Agrippa d'AUBIGNÉ, les Tragiques, IV, « Les feux ».

La maison de la ville et les meubles exquis (...)
LA FONTAINE, Fables, II, 20.

♦ 3. Littér. ⇒ **Excellent, parfait; habile, judicieux; original, rare. Qualité exquise. Choix exquis. Idées exquis** (→ Écumer, cit. 8, Joubert).

Et plus le bien qu'on quitte est noble, grand, exquis (...)
CORNEILLE, Cinna, II, 1.

Du nom de fierté noble on arma l'impudence,
Et la fourbe (*fourberie*) passa pour exquise prudence (...)
BOILEAU, Satires, XII.

(...) il vous aura mandé le choix très exquis que le roi a fait du duc de Beauvilliers (...)
M^{me} DE SEVIGNÉ, 983, 15 déc. 1685.

(Personnes). Admirable, remarquable, et aussi adroit, habile. *Hommes rares et exquis* (→ Apparaître, cit. 9, La Bruyère).

♦ 4. (1655, Molière → cit. 6). Mod. (Qualités humaines). Qui est d'une délicatesse recherchée. ⇒ **Délicat** (cit. 19), **raffiné. Sensibilité exquise** (→ Article, cit. 13). *Il est d'une exquise discrétion* (→ Délicatesse, cit. 21). *Aménité* (cit. 2), *douceur, politesse exquise. Délicatesse* (cit. 15) *exquise. Avoir un tact exquis. Un goût exquis et difficile* à satisfaire. Des manières exquis*. ⇒ **Distingué. Sa conversation est exquise. ⇒ **Charmant** (→ Ancien, cit. 3).**

Ma langue est impuissante, et je voudrais avoir celles (*les - langues - les paroles*) de tous les gens du plus exquis savoir (...)
MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 11.

Leur tempérament, plus vite affiné, les porte plus vite au raffinement. Ils veulent savourer des sensations exquis : ils ne peuvent se contenter de sensations ternes (...)
TAINÉ, Philosophie de l'art, I, I, p. 234.

(...) une politesse tellement exquise que le grand maître des cérémonies de l'Escurial, comparé à lui, tombe sur-le-champ au niveau d'un débardeur.
Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 147.

Par ext. *Une vie élégante, raffinée, exquise* (→ Démoralisation, cit. 1).

♦ 5. (Av. 1549, M. de Navarre). Cour. Qui produit une impression agréable par sa délicatesse. ⇒ **Agréable, bon, délicieux. Mets exquis, nourriture exquise. ⇒ **Délectable, friand, savoureux. Cest****

exquis. → (fam.) C'est du nanan*. *Un morceau exquis* (cf. *Un morceau de roi*). *Vin exquis.* — *Aliment d'un goût exquis, d'une saveur exquisite.* — *Odeur, musique exquisite; arôme, parfum exquis.* ⇒ **Suave.** *L'exquise douceur de la brise* (→ *Alisé*, cit. 1).

- 9 Ce vieux vin de Chypre est exquis
Moins, Camargo, que votre nuque.

VERLAINE, Fêtes galantes, « Sur l'herbe ».

- 10 (...) vous me direz si ce sandwich n'a point le goût exquis des noisettes fraîches!

HUYSMANS, Là-bas, p. 274.

D'une beauté délicate et fine. ⇒ **Beau, joli.** *Dessin exquis* (→ *Drapier*, cit. 3). *Arabesques* (cit. 5), *courbes exquis*. *Couleur, teinte exquisite.* *La pâleur exquisite des blés* (cit. 5). *L'ovale exquis d'un visage.* *Un minois exquis.* *Teint d'une fraîcheur exquisite.* — (Avec un compl. en *de*). *Femme exquisite d'élégance et de beauté* (→ *Bijou*, cit. 9).

- 11 Cette mer (...) et la sourde richesse de ses tons gris, les nuances exquis, opalines, à peine avouées.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 367.

(Av. 1910, Renard). En parlant des qualités du caractère et de leur expression. ⇒ **Adorable, aimable, charmant, délicieux.** *Sourire exquis, moue exquisite.* *Il est d'une spontanéité, d'une franchise exquisite.* — (Personnes). *C'est une compagne exquisite, un ami exquis.* *Un homme exquis.*

- 12 (...) le sourire exquis des hommes tristes qui sourient rarement.

FRANCE, le Petit Pierre, p. 17.

- 13 (...) d'homme plus intelligent, meilleur, plus fin, tranchons le mot, plus exquis que ce Luxembourg-Nassau, je n'en ai jamais rencontré.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VIII, p. 190.

- 14 Il pouvait être exquis ou cynique, par un désir égal d'être soi-même, de plaire à qui lui plaisait, et de déplaire à qui ne lui aurait plu jamais.

André SUARÉS, Trois hommes, « Dostoïevski », v, p. 246.

- 15 (...) d'exquises créatures (...) fort belles et de beaucoup d'esprit.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 212.

Sensation, impression exquisite. ⇒ **Doux.** *Nous avons passé avec vous un moment exquis.* *Heure, journée exquisite* (→ *Déchantant*, cit. 4). *Il fait un temps exquis.* *Printemps exquis* (→ *Débarquer*, cit. 3).

- 16 Il me semble à présent que j'ai rêvé ce voyage (...) Pise, Sienne, Orvieto, Rome; temps exquis, s'il n'eût été pris sur le travail.

GIDE, Journal, 26 nov. 1921, p. 702.

N. m. *L'exquis* : ce qui est exquis.

♦ **6.** Allus. littér. *Cadavre exquis.* ⇒ **Cadavre.**

CONTR. Commun, ordinaire; imparfait. — **Lourd, rustre, vulgaire.** — **Acre, aigre, amer, détestable, exécration, mauvais, médiocre; insipide; laid; désagréable, rébarbatif, repoussant.**

DÉR. Exquisément, exquisité.

EXQUISÉMENT [ekskezimē] adv. — Fin xix^e; *exquisément*, 1530; de *exquis*.

♦ Vx et littér. D'une manière exquisite (→ 2. *Cerf-volant*, cit. 3). — REM. Le mot s'écrit parfois sans accent *exquusement*.

- 1 (...) l'on pourrait (...) prélever dans ses poésies (*de Th. Gautier*) les éléments d'une incomparable anthologie de mélancolie et d'amour, où la sensibilité de ce pseudo-marmoréen apparaîtrait au contraire exquisément vibrante et frémissante.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 200.

Didact. (Au sens 1 de *exquis*). Extrêmement, exactement.

- 2 Il est bien remarquable de trouver, à la base d'un des phénomènes d'adaptation moléculaire les plus exquisément précis qu'on connaisse, une source au hasard.

Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 162.

EXQUISITÉ [ekskezite] n. f. — 1855, G. Sand; de *exquis*.

♦ Rare. Qualité de ce qui est exquis.

- 1 Anatole écoutait tout cela, aspirant l'exquisité des plats que l'autre évoquait tous jours, les petits pâtés de vesiga, les coulbiac de feuilletage aux choux (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Manette Salomon, p. 112.

- 2 Mais oui, je déplore cette perfection dans le service, ce moelleux et cette délicatesse des mets, cette exquisité des liquides (...)

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 80.

- 3 (...) il était beau, léger comme une bulle, bondissant comme un petit cheval, et mettant de l'exquisité dans le cœur.

MONTHERLANT, le Songe, I, IV, p. 58.

EXSANGUE [eksšg] adj. — xv^e; lat. *exsanguis*, de *ex*, et *sanguis* « sang ».

♦ **1.** Didact. Qui a perdu beaucoup de sang. *Organe exsangué.* *Malade exsangué après une hémorragie.* *Cadavre exsangué.*

- 1 Je deviens un corps mort, pâle, exsangue et glacé,
Que l'âme son hôte se en sortant a laissé
Sans esprit, sans chaleur, sans puissance ni force (...)

RONSDARD, Élégies, VII.

♦ **2.** (1611). Très pâle (en parlant des parties colorées du corps). ⇒ **Anémique, blafard, blême, cadavérique, livide, pâle.** *Visage exsangué* (→ *Apâlir*, cit.). *Lèvres exsangues.*

- 2 Sa face exsangué au nez pointu de moribond.

VERLAINE, Jadis et Naguère, « Pierrot ».

- 3 (...) sa main énervée et nue, qui paraissait exsangué auprès de ses joues en feu.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 180.

Dans la lumière incécise qui tombait du ciel, son beau visage était livide (...) Toute humanité s'était effacée de ce front pâle, de cette bouche exsangue...

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 283.

♦ **3.** (1580, Montaigne). Vieilli ou littér. Fig. Vidé de sa substance. ⇒ **Faible.** *Une littérature, un art exsangue.*

Si tu crains d'être un poète exsangue, un diseur de puérités sonore (...)

DIDEROT, les Règles de Claude et de Néron, II, 5.

CONTR. **Pléthorique, sanguin; enluminé, rubicond, vigoureux.**

EXSANGUINATION [eksšginsjō] n. f. — Mil. xx^e; de *ex-*, lat. *sanguis, sanguinis* « sang », et *-ation*.

♦ Méd. Action d'enlever le sang (d'un sujet). *Exsanguination pratiquée lors d'une exsanguino-transfusion.*

On piétina dans la neige haute pour haler la bête que l'on reconduisit vers la maison où le paysan lui trancha la moitié de la gorge pour que l'exsanguination se fit le mieux possible.

Maurice MÉTRAL, Ce haut-pays dont je suis l'enfance, p. 37.

EXSANGUINO-TRANSFUSION [eksšginošransfyzjō] n. f. — 1953; comp. sav. du lat. *exsanguis*, et *transfusion*.

♦ Méd. Opération par laquelle on remplace le sang d'un sujet (enlevé par *exsanguination**) par celui d'autres individus du même groupe sanguin.

Par métaphore. ⇒ **Transfusion.** « *Au moment où le ministre décidait de procéder à cette exsanguino-transfusion de tout un corps de police après avoir changé de commissaire central, de chef de la Sûreté urbaine...* » (J. Derogy, in *L'Express*, n° 1116, 27 nov. 1972, p. 78).

EXSERTILE [eksšertil] ou **EXSERT, ERTE** [eksšer, erte] adj. — 1878, *exsertile*, Larousse, *Premier Suppl.*; *exsert, erte*, 1846, *Bescherelle*; du lat. *exsertus* « tiré hors de ».

♦ Zool., bot. Qui fait saillie au-dehors; qui dépasse les parties voisines.

EXSTROPHIE [eksštrofi] n. f. — 1855, Nysten; de *ex*, et grec *strophē* « retournement ».

♦ Pathol. Vice de conformation d'un organe membraneux renversé de telle manière que sa muqueuse est à nu. *Exstrophie de la vésicule.* — On dit aussi *extroversion*.

EXSUCCION [eksšysjō] n. f. — xviii^e; lat. *exsugere* « extraire en suçant », de *ex-*, et *sugere*, d'après *succion**.

♦ Didact. Rare. Absorption par succion*.

EXSUDAT [eksšyda] n. m. — 1855, Nysten; de *exsuder*, et *-at*.

♦ Pathol. Liquide organique qui suinte au niveau d'une surface enflammée, qui passe dans les tissus à travers les parois de vaisseaux et qui contient de nombreux leucocytes. *Exsudat séreux, fibrineux, muqueux.* — Par métaphore :

Car si l'on devait toujours penser à sa pensée, n'est-ce pas, pas moyen de penser, de se livrer à une opération mentale, supérieure à ce qui est proprement la pensée. Et non pas l'exsudat, la sécrétion de l'esprit, mais le mécanisme de cet exsudat.

A. ARTAUD, Bilibouet, Œ. compl., t. I, p. 273.

Par anal. Bot. Liquide suintant d'un végétal.

DÉR. *Exsudatif*.

EXSUDATIF, IVE [eksšydatif, iv] adj. — 1855, in D. D. L.; de *exsudat*.

♦ Pathol. Relatif à la formation d'exsudat. *Lésions exsudatives.* *Bronchite, tuberculose exsudative.*

EXSUDATION [eksšydasjō] n. f. — 1755, in D. D. L.; lat. *exsudatio*, du supin de *exsudare*. → *Exsuder*.

♦ **1.** Pathol. Suintement (d'un liquide organique) à travers la paroi d'une cavité naturelle; spécialt, passage de liquides provenant du sang à travers les parois vasculaires. ⇒ **Extravasation; écoulement, suintement.**

♦ **2.** Vx. Transpiration.

♦ **3.** Par anal. Arbor. Suintement (de gomme, résine). ⇒ **Miellée.**

EXSUDER [eksšyde] v. — V. 1560, Paré; lat. *exsudare*, de *ex-*, et *sudare* « suer ».

Didactique.

♦ **1.** V. intr. Sortir à la façon de la sueur. ⇒ **Suinter; couler; exsudation.** *Sang qui exsude par les pores.*

1 Le miel étant un suc qui exsude des fleurs (...)
Charles BONNET, Contemplation de la nature, XI, 27, in LITTRÉ.
Par métaphore ou fig. Littér. Se manifester au dehors.

1.1 Peu à peu, cette fatuité intime exsude; elle adoucit et transforme vos attitudes, comme une vapeur, elle vous baigne d'une atmosphère spéciale.
M. BARRÈS, Barbares, 1888, in T. L. F.

♦ **2. v. tr. (1870).** [a] Émettre par transpiration, par suintement.
⇒ **Suer.** *Exsuder du sang. Arbre qui exsude de la gomme, de la résine.*

[b] (1869). Fig. Littér. ⇒ **Émettre, exprimer; distiller.**

2 (*La reine Anne d'Angleterre*) était perpétuellement en transpiration de mauvaise humeur; elle n'exprimait pas sa pensée, elle l'exsudait.
HUGO, l'Homme qui rit, II, 1, v, 1.

3 Une éparsé joie baigne la terre, et que la terre exsude à l'appel du soleil.
GIDE, les Nouvelles Nourritures, p. 12.

► **EXSUDANT, ANTE** p. prés. et adj.

Qui provoque l'exsudation. — N. m. *Un exsudant.*

► **EXSUDÉ, ÉE** p. p. adj. *Liquide organique exsudé.* ⇒ **Exsudat.**
DÉR. *Exsudat.*

EXSUFFLATION [eksɥflasjɔ̃] n. f. — Déb. xvii^e; *exsuffacion*, xvi^e; rare av. 1891, Huysmans; bas lat. *exsufflatio*, de *exsufflare*, de *ex*, et *sufflare*. → Souffler.

Didactique.

♦ **1.** (xvi^e). Action de chasser en soufflant. *Exorcisme par exsufflation.*

Dès son commencement, elle (l'Église) a montré par ses exorcismes et par ses exsufflations, qu'elle connaissait le péché originel dans les petits enfants.
BOSSUET, Hist. des variations, 1^{re} instr. pastor., 22.

♦ **2.** (Mil. xx^e). Méd. Soustraction de gaz d'une cavité naturelle ou pathologique. *Exsufflation d'un pneumothorax.*

CONTR. *Insufflation.*

EXSURGENCE [eksɥrʒãs] n. f. — Mil. xx^e (1953, Quillet); du lat. *exsurgere* «jaillir», de *ex-*, et *urgere*, d'après *réurgence*.

♦ **Géogr.** Émergence d'eaux infiltrées dans des régions à roches très perméables.

Si les eaux émergentes proviennent de précipitations sur la surface d'un massif et n'ont pas de cours aérien appréciable connu, on appelle leur sortie une *exsurgence* (exemple la Fontaine de Vaucluse).

Félix TROMBE, la Spéléologie, p. 34.

EXTASE [ekstaz] n. f. — V. 1470; var. *extasie*, v. 1361; lat. ecclés. *extasis* ou *ecstasis*, grec *ekstasis*, propr. «action d'être hors de soi», de *existasthai*, de *ex-*, et *histasthai* «se tenir, exister».

♦ **1.** État dans lequel une personne se trouve comme transportée hors de soi et du monde sensible avec le sentiment de s'unir à un objet transcendant. *Une extase. Qui a le caractère de l'extase.* ⇒ **Extatique.** *Inhibition de la sensibilité, de la motricité dans l'extase.* — *Extase mystique.* ⇒ **Analogie, contemplation, ravissement, transport, vision** (béatique). *Béatitude, félicité de l'extase. Avoir des extases.* — *Tomber, être ravi en extase. Saint Paul déclare avoir été ravi en extase jusqu'au troisième ciel.*

1 Sainte Thérèse s'abîme dans la contemplation de l'immensité de Dieu par les ravissements, les transports et les extases où son corps demeurait suspendu et immobile.
FLÉCHIER, Panégyrique de sainte Thérèse, in LITTRÉ.

2 (...) on appelle (...) extase un état dans lequel, toute communication étant rompue avec le monde extérieur, l'âme a le sentiment qu'elle communique avec un objet interne qui est l'être parfait, l'être infini, Dieu (...) L'extase est la réunion de l'âme à son objet. Plus d'intermédiaire entre lui et elle : elle le voit, elle le touche, elle le possède, elle est en lui, elle est lui. Ce n'est plus la foi qui croit sans voir, c'est plus que la science même, laquelle ne saisit l'être que dans son idée : c'est une union parfaite, dans laquelle l'âme se sent exister pleinement, par cela même qu'elle se donne et se renonce, car celui à qui elle se donne est l'être et la vie elle-même.
BOUTROUX, le Mysticisme, cité par A. LALANDE.

(1832). **Pathol.** État pathologique présentant certains aspects caractéristiques de l'extase mystique (immobilité, inaccessibilité sensorielle, expression de joie sublime...). → **Catalepsie**, cit. *Extase hystérique*.

3 Ces états peuvent se rencontrer (...) Chez des mystiques pathologiques et particulièrement : hystériques, mythomanes débiles, délirants chroniques, hallucinés. Ils présentent, en général, une intrication de préoccupations religieuses et érotiques. Les extases se mêlent à des accès d'exaltation, d'excitation lubrique et restent absolument stériles dans l'activité pragmatique. Il semble s'agir là de processus de compensation répondant à une insatisfaction instinctuelle ou affective.
Th. KAMMERER, in A. POROT, Manuel de psychiatrie, art. *Extase*.

3.1 Entre autres pratiques ténébreuses, Bachkou avait enseigné à Fogar le moyen de se mettre, sans aucune aide, dans un état léthargique voisin de la mort.
Étendu sur le cadre primitif qui lui servait de couchette, le jeune homme, s'immobilisant dans une sorte d'extase hypnotique, parvenait à suspendre peu à peu les battements de son cœur en arrêtant complètement les oscillations respiratoires de son thorax.
Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 348.

♦ **2.** (1690, Furetière). Cour. État d'exaltation provoqué par une joie ou une admiration extrême qui absorbe tout autre sentiment.
⇒ **Béatitude, émerveillement, enivrement, exaltation, félicité, ivresse,**

ravissement. *Une extase, des extases brèves, prolongées, intenses, éblouissantes, sublimes.* — **EN EXTASE, DANS L'EXTASE**, dans cet état. *Être en extase.* ⇒ **Ange** (être aux anges): → **Abîmer**, cit. 6; **contempler**, cit. 1; **délire**, cit. 9. — *J'écrivis ce roman dans les plus brûlantes extases* (→ **Réel**, cit. 3).

(...) cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : «O grand Être! ô grand Être!» sans pouvoir dire ni ajouter rien de plus.
ROUSSEAU, III^e lettre à Malesherbes.

Éternité, néant, passé, sombres abîmes,

Que faites-vous des jours que vous engloutissez?

Parlez : nous rendrez-vous ces extases sublimes

Que vous nous ravissez?

LAMARTINE, Premières Méditations, «Le lac».
Par hyperb. *Être en extase devant qqn*, dans un état d'admiration éperdue. *Tomber en extase devant qqch.* ⇒ **Extasier** (s'); **admiration.** *Il est en extase devant tout ce qu'elle fait.*

CONTR. **Froideur.** — **Dégoût, désespoir, horreur, tristesse.**

DÉR. *Extasier* (s').

EXTASIER (S') [ekstazje] v. pron. — 1600, v. tr.; v. pron., 1674, Boileau; de *extasie*, var. de *extase*, et suff. verbal.

♦ **1.** Vx. Tomber dans une extase (mystique ou pathologique).

♦ **2.** (1674). Mod. Manifester par des démonstrations de joie, d'enthousiasme, son admiration, son émerveillement. *S'extasier bruyamment.* ⇒ **Crier** (au miracle), **écrier** (s'), **émerveiller** (s'), **exclamer** (s'), **pâmer** (se). *Il n'y pas de quoi s'extasier. Elle s'extasiait sur la beauté du paysage. S'extasie devant une œuvre d'art.*

La bonne tante, en s'extasiant et en pleurant de joie, s'écriait (...)

VOLTAIRE, l'Ingénu, XIX.

Toute la petite cour en soutane s'extasia sur le jeu de mots. Le cardinal se sentit un peu soulagé (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris, I, 1, IV.

(...) on s'extasia beaucoup sur le savoir de la petite Fadette (...)

G. SAND, la Petite Fadette, XXXV.

Vieilli. (Avec ellipse du pron. pers.) :

Chaque vers qu'il entend le fait extasier.

BOILEAU, l'Art poétique, I.

► **EXTASIÉ, ÉE** p. p. adj. *Elle demeurait là, extasiée. Air, regard extasié*, plein de bonheur ou d'admiration.

Il avait le visage extasié, ensoleillé, fendu par un sourire de bonheur.

G. DUHAMEL, le Voyage de Patrice Périot, I, p. 16.

CONTR. **Décrier, désapprouver.** — (Du p. p.) **Attristé, dégoûté, flegmatique, froid, horrifié.**

EXTATIQUE [ekstatik] adj. — xvii^e; *ecstatic*, 1546, Rabelais; grec *extatikos*, de *ekstasis*. → **Extase.**

Didactique ou littéraire.

A. Adj. ♦ **1.** (1580, Montaigne). Qui a le caractère de l'extase. *Transport extatique. Ravissement, vision extatique.* — *Les attitudes extatiques des mystiques.*

(...) la sentence de saint Antoine (ô soleil, pourquoi me troubles-tu?) regardant un genre d'oraison extatique.

BOSSUET, les États d'oraison, v, 12.

La passion fait arriver les forces nerveuses de la femme à cet état extatique où le pressentiment équivalait à la vision des Voyants.

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 340.

Les schizophrènes, les maniaques, les confus, les épileptiques en état crépusculaire peuvent également présenter des attitudes extatiques (...)

Th. KAMMERER, in A. POROT, Manuel de psychiatrie, art. *Extase*.

Par hyperb. *Joie, douleur extatique*, absorbante, profonde.

♦ **2.** (1546). Qui est en extase. *Personne, air extatique.*

— À mon avis, tu devrais te montrer plus extatique, plus inspiré, plus lointain.

Les camps, tu dois te dire qu'ils n'existent pas.

— L'oubli avant d'enregistrer ce qu'il conviendrait d'oublier...

Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 25.

B. (1546). N. (Surtout au sens A, 1). *Un, une extatique.*

Son attitude était celle d'un extatique, d'un somnambule qui dort les yeux ouverts; perdu dans une rêverie profonde, il n'entendait pas ce qu'on lui disait, ou son esprit, revenu de loin, arrivait trop tard à la réponse.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 58.

Étranges phénomènes d'Ézkioga où il y a à la fois du divin et du diabolique. Les extatiques voient la Vierge en vêtements noirs et armée d'une épée dont elle menace les quatre points cardinaux.

CLAUDEL, Journal, oct.-nov. 1940.

DÉR. *Extatiquement.*

EXTATIQUEMENT [ekstatikmã] adv. — Av. 1885, Hugo; de *extatique*.

♦ D'une manière extatique. — Par métaphore (littéraire) :

(...) il n'y avait plus, pour couvrir les minuscules actions de la vie, qu'une éternité profonde, dont la vibration monotone s'élargissait en tous sens, étalait extatiquement ses pétales somptueux de lumière tuée, de couleurs retournées et laissant enfin voir la face de l'ombre.
J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 149.

EXTEMPORANÉ, ÉE [ekstãpãranã] adj. — 1527; bas lat. *extemporaneus*, du lat. class. *extemporalis* «improvisé», de *ex-*, et *tempus*, -*oris*. → **Temps.**

♦ 1. (1865). Pharm. *Médicament extemporané*, non préparé d'avance (opposé à *officinal*).

♦ 2. (Mil. xx^e). Méd. Qui se fait à l'instant même. *Analyse extemporanée, ponction extemporanée*, effectuée au cours d'une opération.

CONTR. (De 1.) *officinal*.

DÉR. Extemporément.

EXTEMPORANÉMENT [ekstáporanemá] adv. — 1846, Bescherelle; de *extemporané*.

♦ Pharm., méd. Sur-le-champ, au moment d'être pris ou pratiqué. *Médicament à administrer extemporanément*.

Un premier phénomène imputable à la dépression est la dilatation des gaz contenus dans l'organisme, qu'ils emplissent diverses cavités ou qu'ils soient libérés extemporanément sous forme de bulles au sein des humeurs qui les dissolvaient.

Jacques GUILLERME, la Vie en haute altitude, p. 90.

EXTENSEUR [ekstásœr] adj. m. et n. m. — 1654; du rad. de *extension*, et *-eur*.

♦ 1. Adj. m. Anat. Qui sert à étendre. *Muscles extenseurs* (par oppos. à *muscles fléchisseurs*). — N. m. *L'extenseur de l'orteil, de l'avant-bras. L'extenseur commun des doigts*.

♦ 2. N. m. (1901, in Petiot). Appareil composé de tendeurs élastiques (« sandows »), permettant des exercices d'extension musculaire. ⇒ **Exerciseur**.

Bousculant les couvertures il se jeta hors du lit et fit sa demi-heure de culture physique avec manipulation d'haltères et d'extenseur.

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 53.

EXTENSIBILITÉ [ekstásibilitè] n. f. — 1732, Trévoux; de *extensible*.

♦ Didact. Qualité, caractère de ce qui est extensible. *Extensibilité de certains métaux* (⇒ **Ductilité**), *de fibres végétales, de certains tissus* (⇒ **Élasticité**).

CONTR. Inextensibilité.

EXTENSIBLE [ekstásibl] adj. — V. 1380; du rad. de *extension*, et *-ible*.

♦ 1. Susceptible d'extension. *L'or, métal extensible*. ⇒ **Ductile, malléable. Matières plastiques plus ou moins extensibles. Le caoutchouc, matière extensible. Tissu extensible. ⇒ **Élastique**.**

1 Le caoutchouc (...) extensible, élastique, compressible, reprenant son premier état, sa première dimension, quand le tiraillement ou la compression cesse.

FOURCROY, Conn. chim., in LITTRÉ.

1.1 La roue de pinceaux, revenue devant la palette, tourne subitement sur elle-même, mue par une seconde courroie de transmission qui, faite comme la première d'un tissu extensible, disparaissait dans l'intérieur de la sphère.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 203.

Anat. *Organes extensibles* (→ **Conduit**, cit. 1).

♦ 2. (Abstrait). Qui peut englober ou s'appliquer à plusieurs choses. ⇒ **Souple. Idées, jugements extensibles**.

2 Leur formule d'appréciation est la plus commode, la plus extensible, la plus malléable (...) qu'un critique ait jamais pu imaginer.

Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique MATORÉ, p. 43.

Log. Qui peut acquérir une plus grande extension* logique.

CONTR. Inextensible.

DÉR. Extensibilité.

EXTENSIF, IVE [ekstásif, iv] adj. — xv^e; du rad. de *extension*, et *-if*.

♦ 1. (xvi^e). Didact. Qui produit l'extension, une extension. *Force extensive*.

♦ 2. (1859, in D. D. L.). Agric. *Culture extensive* (par oppos. à *culture intensive*), qui met à profit la fertilité naturelle du sol, sur de grandes surfaces (avec repos périodique de la terre et rendement assez faible). *Substitution des cultures intensives aux cultures extensives*.

1 La culture extensive a pour trait essentiel qu'elle met à profit, uniquement ou à peu près uniquement, la fertilité naturelle du sol (...) De cette idée générale découlent les caractères spécifiques de la culture extensive : 1° Elle occupe une large superficie (...) 2° Relativement à l'unité de superficie (par exemple à l'hectare), les dépenses sont faibles, en particulier les dépenses d'exploitation (...) 3° Relativement à l'unité de superficie, le rendement est également faible. 4° La terre est périodiquement laissée en repos, afin que se reconstituent les principes fertilisants que la culture a épuisés.

PIROU, Traité d'économie politique, t. 1, p. 57.

♦ 3. (1834). Log., ling. Qui marque une extension (3.) plus grande, se rapporte à un plus grand nombre d'objets. *Signification extensive d'un mot. Mot pris dans un sens extensif*.

♦ 4. Didact., philos. Qui a rapport à l'étendue (→ **Extension**, 4.; et aussi étendue, cit. 56), qui se laisse mesurer.

2 C'est esquisser la difficulté que de distinguer, comme on le fait d'habitude, deux espèces de quantité, la première extensive et mesurable, la seconde intensive, qui

ne comporte pas la mesure, mais dont on peut dire néanmoins qu'elle est plus grande ou plus petite qu'une autre intensité.

H. BERGSON, Essai sur les données immédiates de la conscience, p. 2.

CONTR. Inextensif. — **Intensif**. — **Étroit** (sens), **propre, restreint, restrictif, strict**.

DÉR. Extensivité.

EXTENSION [ekstásjõ] n. f. — V. 1361; lat. *extensio*, *-ionis*, du supin de *extendere*. → **Étendre**.

Action d'étendre, de s'étendre; ce qui s'étend.

♦ 1. (V. 1560, Paré). Mouvement par lequel on étend un membre (opposé à *flexion*). *Extension d'un membre, d'un muscle*. ⇒ **Allongement, déploiement. Mouvements d'extension et de flexion. Extension du buste, du cou. Mouvement d'extension latérale et horizontale des bras. Faire un effort d'extension pour décontracter un muscle**. ⇒ **Détente, distension**.

Les jambes (*du coeur*) allongées, dans l'instant de suspension et d'extension qui suit la détente de la jambe arrière.

MONTHELANT, les Olympiques, p. 58.

L'extension des ailes d'un oiseau. ⇒ **Envergure, étendue**.

(V. 1560, Paré). Didact. Le fait de se développer dans le sens de la longueur. ⇒ **Allongement, croissance, développement. L'extension d'un fil**. — Spécialt (par croissance organique) :

(...) les os et les autres parties solides du corps, ayant pris toute leur extension en longueur et en consistance, continuent d'augmenter en solidité.

BUFFON, Hist. nat. de l'homme, t. II, p. 69.

(...) lorsque le bouton qui doit former la branche commence à s'étendre, ce n'est qu'une matière ductile qui par son extension devient un filet herbacé (...)

BUFFON, Hist. nat. de l'homme, t. II, p. 69.

Méd. Traction mécanique opérée sur une partie luxée ou fracturée pour la ramener à sa position naturelle. *Après l'opération, on pratiquera l'extension de la jambe à l'aide de poids. Avoir la jambe en extension*.

Techn. *Résistance des matériaux à l'extension. Calcul de la résistance à la rupture par extension. La force résiste mieux à la compression qu'à l'extension. Certains métaux comme l'or sont susceptibles d'une grande extension. L'extension d'une matière élastique, d'un objet extensible*.

Par métonymie. Chir. dent. « Segment de prothèse (dentaire), fixe ou mobile, n'ayant pas de point d'appui à son extrémité » (*Dict. odontostomatologique, Suppl. n° 19, juil. 1967*).

♦ 2. (V. 1361). Action d'accroître, de donner (à qqch.) des proportions plus grandes, une plus grande étendue dans l'espace; fait de s'étendre, d'occuper l'espace, plus d'espace. ⇒ **Accroissement, agrandissement, augmentation, élargissement, grossissement, prolongement**; → aussi les préf. Di-, dis- (divulguer, diffuser...). *L'extension du volume d'un corps*. ⇒ **Dilatation. L'extension d'un sinistre, d'une épidémie**. ⇒ **Huile** (tache d'), **propagation. Extension territoriale. Aire d'extension. L'extension d'un domaine, d'une zone**. ⇒ **Arrondissement**.

L'âme, expansive en toutes les parties du corps et entière en soy, n'occupe point de lieu par extension corporelle.

A. PARÉ, Œuvres, xv, 52, in LITTRÉ.

Les foyers d'infection sont en extension croissante. À l'allure où la maladie se répand, si elle n'est pas stoppée, elle risque de tuer la moitié de la ville avant deux mois.

CAMUS, la Peste, p. 62.

(1770). Fig. Champ de prendre plus d'importance, d'ampleur, d'étendre son champ d'action. ⇒ **Expansion. L'extension de son autorité, de ses pouvoirs. Donner de l'extension à un commerce. L'industrie française a pris une grande extension au XIX^e siècle**. ⇒ **Essor**.

(...) comme il avait de l'entregent, la maison avait bientôt pris une extension considérable.

GIDE, les Caves du Vatican, p. 122.

(...) l'équipement de l'humanité (...) créait un débouché, à vrai dire exceptionnel par sa nouveauté, mais qui paraissait susceptible d'une extension indéfinie.

André SIEGFRIED, la Crise de l'Europe, p. 6.

Il se plaît à imaginer, avec la liberté de rêve d'un enfant, à quelle extension de sa puissance il devrait atteindre pour agir sur la structure de Paris, pour y tailler et recoudre comme un chirurgien bienfaisant.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVIII, p. 138.

Ce qui résulte de cette action.

Le groupe social était une extension de la famille.

RENAN, Qu'est-ce qu'une nation?, Œ. compl., t. I, p. 901.

♦ 3. Fig. Action de donner (à qqch.) une portée plus générale, la possibilité d'englober un plus grand nombre de choses. *Extension donnée à une loi, à une clause de contrat*. ⇒ **Développement. Extension de jouissance, de droit**.

Il est clair que ce sénatus-consulte n'était qu'une extension de la loi Papienne, qui, dans le même cas, avait accordé aux femmes les successions qui leur étaient déferées par les étrangers.

MONTESSQUIEU, l'Esprit des lois, xxvii.

♦ 4. (Déb. xx^e). Log. Ensemble des objets concrets ou abstraits auxquels s'applique un concept (ensemble des objets qu'il peut désigner, dont il est l'attribut), une proposition (ensemble des cas où elle est vraie; par suite, ensemble des hypothèses dont elle peut être la conséquence), une relation (ensemble des systèmes de valeurs attribuées aux termes généraux qui vérifient ces valeurs), d'après Lalande. *Par étendue ou extension d'un nom, on entend la totalité des êtres ou des choses désignés par ce nom* (opposé à *compréhension** ou *intension**). *Le défini et la définition* (cit. 4) *doivent avoir*

même extension. La notion de jaune a moins d'extension (et plus de compréhension) que cette couleur.

10 (...) les conséquences logiques pouvant être tirées, soit de la compréhension de l'attribut (Pierre est homme, donc raisonnable), soit de l'extension du sujet (tout homme est raisonnable, donc Pierre l'est).

A. LALANDE, Voc. de la philosophie, p. 159.

11 Son extension (*d'une idée*) consiste dans le nombre des objets auxquels elle est appliquée actuellement, parmi tous ceux auxquels elle convient, et dans la manière dont ils sont considérés.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 135.

(1730). Ling. et cour. Le fait d'acquiescer une plus grande extension logique, de s'appliquer à plus d'objets (pour un signe). *Extension donnée à la signification d'un mot* (→ Chez, cit. 17). *Ce sens est une extension du sens propre. L'extension du sens d'un mot peut résulter du passage du concret à l'abstrait, ou de la matière à l'objet fabriqué, ou du signe à la chose signifiée. Par extension* (abrégé : *par ext.*) : par une application à d'autres objets (opposé à *spécialisation*). ⇒ aussi *Analogie*.

12 Dans cette signification au propre du nom *terre*, aucun autre corps, quoique terrestre, ne peut être compris (...) Le nom de *terre* s'est donné par extension à des parties du globe, à des étendues de pays (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, art. *Terre*.

13 N'est-elle pas classique encore, où si l'on veut, antique, cette transposition, cette extension du sens des mots (...)

Antoine ALBALAT, l'Art d'écrire, p. 294.

Math. Ensemble défini en extension, défini par l'énumération* de tous ses éléments.

♦ 5. Didact., philos. L'étendue, considérée comme qualité. ⇒ *Étendue* (sens premier). *L'extension des corps dans l'espace*.

14 (...) l'extension de l'espace ou du lieu intérieur n'est point différente de l'extension du corps.

DESCARTES, Principes, II, 16.

15 Notre entendement, cédant à son illusion habituelle, pose ce dilemme qu'une chose est étendue ou ne l'est pas ; et comme l'état affectif participe vaguement de l'étendue, est imparfaitement localisé, il en conclut que cet état est absolument inextensif. Mais alors les degrés successifs de l'extension, et l'étendue elle-même, vont s'expliquer par je ne sais quelle propriété acquise des états inextensifs.

H. BERGSON, Matière et Mémoire, I, p. 53.

CONTR. Amoindrissement, contraction, diminution, rétrécissement. — Flexion. — Compréhension. — Inextension.

DÉR. Extenseur, extensible, extensif.

COMP. Contre-extension.

EXTENSIVITÉ [ekstāsivite] n. f. — xx^e; de *extensif*, et *-ité*.

♦ Philos. Propriété de ce qui est étendu.

EXTENSO (IN) [inekstēsō] loc. adv. ⇒ *In extenso*.

EXTENSOMÈTRE [ekstāsōmetra] n. m. — 1904, in *Rev. gén. des sc.*, n° 22, p. 1054; du rad. de *extension*, et *-mètre*.

♦ Techn. Instrument qui mesure les déformations produites dans un corps sous l'effet des contraintes mécaniques. *Extensomètre électrique*. « Ce long coffrage abrite un extensomètre de douze mètres. Il s'agit d'une tige dont un capteur électronique mesure les minimales allongements provoqués par les marées » (*Sciences et Avenir*, mai 1978, p. 79).

EXTÉNUANT, ANTE [ekstenuā, āt] p. prés. et adj. — 1845; p. prés. de *exténuer*.

♦ Qui exténue; extrêmement fatiguant. ⇒ *Épuisant, éreintant, harassant. Des efforts, des travaux exténuants. Ces soucis constants sont exténuants* (→ *Accabler*, cit. 11; *correspondance*, cit. 8; *élevateur*, cit. 1).

EXTÉNUATION [ekstenuasjō] n. f. — V. 1560, Paré; *extenuacion*, v. 1398; lat. *extenuatio*, du supin de *extenuare*. → *Exténuer*.

♦ 1. Littér. Action d'exténuer, de s'exténuer; résultat de cette action. *État d'exténuation*. ⇒ *Asthénie, épuisement, fatigue. L'exténuation du malade, de ses forces*. — *L'exténuation d'un sentiment*.

♦ 2. Rhét. Vx. ⇒ *Litote*.

EXTÉNUER [ekstenuje] v. tr. — xv^e; lat. *extenuare* « rendre mince, affaiblir »; de *ex-*, et *tenuis*. → *Ténu*.

♦ 1. (1552). Vx. Rendre très maigre. ⇒ *Amaigrir* (cit. 5), *dessécher*.

1 Vos chevaux (...) vous leur faites observer des jeunes si austères, que ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux (...) Cela me fend le cœur, de les voir ainsi exténués (...)

MOLIÈRE, l'Avare, III, I.

2 On voyait cette malheureuse (*Arachné*) dont tous les membres exténués se défiguraient et se changeaient en araignée.

FÉNÉLON, Télémaque, XIII.

(1541). Fig. Vx ou littér. Amoindrir, réduire beaucoup. ⇒ *Diminuer; atténuer, réduire*. — REM. « En ce sens, *atténuer* tend (...) à se substituer partout à *exténuer* » (Littré).

3 Ah! je voudrais exténuer l'ardeur de ce souvenir radieux!

GIDE, Si le grain ne meurt, I, VIII, p. 215.

(...) l'excellent homme avait déjà de la peine à faire figure suffisante aux côtés de sa femme, dont la supériorité l'exténuait.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, VI, p. 173.

Ainsi le sentiment de l'amour, que la possession exténue, la perte et la privation le développent. Posséder, c'est n'y plus penser; mais perdre, c'est posséder indéfiniment en esprit.

VALÉRY, Variété, p. 84.

♦ 2. (xiv^e). Mod. Cour. Rendre (qqn) très faible par épuisement des forces. ⇒ *Affaiblir, anéantir, épuiser, éreinter, fatiguer. Cette longue marche l'a exténué*. — Passif. *Être exténué par un effort excessif, une longue attente* (→ *Arme*, cit. 2).

(...) vous êtes venu dans cette sauvage contrée pour y trouver le repos, vous, brisé par les impétueux assauts d'un génie méconnu, vous, exténué par les patients travaux de la science (...)

BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 482.

Je suis trop fatigué, malheureusement, pour pouvoir causer avec lui comme je le voudrais. Du reste, et de plus en plus, toute conversation m'exténue.

GIDE, Voyage au Congo, in *Souvenirs*, Pl., p. 726.

Fig. ⇒ *Accabler*.

Carthage exténuait ces peuples. Elle en tirait des impôts exorbitants (...)

FLAUBERT, Salammbô, IV, p. 97 (→ *Croix*, cit. 2).

► S'EXTÉNUER v. pron.

S'épuiser, s'affaiblir. *S'exténuer à crier* (→ *Concert*, cit. 17). *Il s'exténue à force de veilles*.

(...) Louisa, ainsi que lui, s'exténuaient tout le jour; et, le soir, elle était éteinte, elle ne disait presque rien et s'endormait sur la chaise, après dîner, en reprenant des chaussettes.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le matin, I, p. 145.

Ses préparatifs de départ achevés de l'exténuer. Il avait trop présumé de ses forces.

A. BILLY, Sainte-Beuve, sa vie et son temps, p. 293.

Il lui impose de gros ouvrages; il la fait froter des salons, bêcher un jardin (...) courir, s'exténuer; c'est un mot que sa doctrine fait entrer dans la langue de la femme.

Ed. et J. DE GONCOURT, la Femme au XVIII^e s., II, p. 147.

► EXTÉNUÉ, ÊE p. p. adj.

(Au sens 2). Très affaibli. ⇒ *Épuisé, éreinté, fatigué; (fam.) crevé. Avoir l'air exténué et découragé*. → *À bout de forces**; sur le flanc*; *creuser*, cit. 28. *Coureur exténué après une course de fond. Troupes exténuées*.

DÉR. Exténuant.

1. EXTÉRIEUR, EURE [ekstɛrjœʁ] adj. — V. 1460; au sens 1, a, 1690, Furetière; lat. *exterior*, compar. de *exter*. → *Êtres*.

★ I. ♦ 1. a EXTÉRIEUR A : qui est situé hors (de qqch.), dans l'espace autour (de qqch.). ⇒ *Hors. Un point extérieur à un triangle*. ⇒ *Dehors* (en dehors de). *Régions extérieures à une partie malade* (→ *Diffus*, cit. 2).

(xx^e). Abstrait. Qui ne fait pas partie de, ne concerne pas. ⇒ *Extrinsèque. Des considérations extérieures au sujet. Pour une raison extérieure au but qu'il se propose*. ⇒ *Étranger*.

Si, au contraire, l'artiste choisit, pour des raisons souvent extérieures à l'art, d'exalter la réalité brute, nous avons le réalisme.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 331.

b (Sans compl. ind.). Qui est en dehors. *Cour extérieure. Escalier extérieur* (d'une maison). *Angle extérieur d'un polygone* (→ *Externe*). — *Quartiers extérieurs*, hors du centre de la ville. ⇒ *Périphérique*. — *Porte extérieure*, qui donne accès à l'extérieur (d'une maison).

(...) dans les quartiers extérieurs, plus peuplés (...) que dans le centre de la ville.

CAMUS, la Peste, p. 186.

La première éducation extérieure, c'est-à-dire hors de la maison paternelle, fut donnée à Edmond par deux personnes également respectables, et telles, que c'est le plus grand bonheur pour des Paroisses, quand il s'en trouve de pareilles : je veux dire, le Curé de Nitri, et son Maître d'école.

RESTIF DE LA BRETONNE, la Vie de mon père, p. 34.

Par ext. *Activités extérieures de qqn*, qui se font hors du lieu ordinaire de son travail ou en dehors de son activité principale.

(1865, Littré). Qui concerne les pays étrangers. ⇒ *Étranger. Politique extérieure. Commerce* extérieur*, avec l'étranger (→ 2. Douanier, cit.). — Au Canada. *Ministère des Affaires extérieures*. ⇒ *Étranger*.

♦ 2. (V. 1460). Qui existe en dehors d'un individu. *Le monde extérieur* (→ *Absorber*, cit. 2; *arriver*, cit. 47; *drame*, cit. 10). *La réalité extérieure*. ⇒ *Objectif*. — Par ext. *Perception* extérieure* (par oppos. aux *perceptions internes*). *Les objets, les événements extérieurs* (→ *Analogie*, cit. 5). *Nos affections s'attachent aux choses extérieures* (→ *Changer*, cit. 62). *Subir une influence, une autorité extérieure* (→ *Docile*, cit. 6; *éducabilité*, cit.).

Certains philosophes disent que le monde extérieur n'existe pas et que c'est en nous-même que nous développons notre vie.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 185.

Imperméable à la vie extérieure, rien n'existait pour elle, hormis l'affirmation et la perpétuelle contemplation de soi.

J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, p. 446.

(Av. 1922, Proust). Fig. *Extérieur à soi, à qqn* : que l'on sent étranger*.

Ces années de ma première enfance ne sont plus en moi, elles me sont extérieures, je n'en peux rien apprendre que (...) par les récits des autres.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VI, p. 14.

★ II. ♦ 1. (1690, Furetière). Se dit d'une partie d'un corps qui est en contact direct avec l'espace que ce corps n'occupe pas.

⇒ **Externe**. *Les poches extérieures d'une veste. Le tracé extérieur d'un dessin, son contour. Facés extérieures d'un polyèdre. Boulevards extérieurs, sur le pourtour de la ville* (→ Aguicher, cit. 2). *La surface extérieure d'une citerne. La croûte*, partie extérieure du pain. Les parties extérieures d'un organe, du corps humain.* — Spécialt. *Les sens extérieurs.* ⇒ **Externe**.

♦ **2.** (1580, Montaigne). Que l'on peut voir du dehors. ⇒ **Apparent; visible; manifeste**. *Aspect extérieur. Calme extérieur. Impôts calculés sur les signes extérieurs de richesse. Les signes extérieurs d'une crise économique profonde.*

6 (...) les signes du respect s'appellent modestement «signes extérieurs du respect». G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, IV, vi.

7 (Il avait) deux bonnes douzaines d'idées toutes faites sur les signes extérieurs de la discipline. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, p. 57.

7.1 Il (le percepteur) me tourmente. Il me traque!

Tout ça parce que j'ai eu la faiblesse de montrer des signes extérieurs de richesse, alors que ma richesse est toute intérieure!

Raymond DEVOS, Sens dessus dessous, «Le possédé du percepteur», p. 15.

(Av. 1696, La Bruyère). Opposé à *psychologique, moral*. ⇒ **Physique**. *Charmes extérieurs* (→ Beauté, cit. 12). *Formes extérieures du corps. Vices, défauts extérieurs* (→ Apercevoir, cit. 5). *Analogie* (cit. 8), *ressemblance, différences* (cit. 9) *extérieures entre deux personnes. Manifestation extérieure d'un sentiment par des rires, des pleurs, des gestes* (⇒ **Extérioriser; démonstration, expansion, expression**). — (1541). Spécialt. (Souvent péj.). Superficiel, qui ne correspond pas à la nature profonde. ⇒ **Formel**. *Une piété tout extérieure.* ⇒ **Affecté**. *Un rigorisme extérieur en matière de religion* (→ Dévot, cit. 8). *Une politesse tout extérieure.* ⇒ **Superficiel**; → aussi *De façade**. *Ce n'est pas chez lui une politesse extérieure, c'est la politesse du cœur.*

8 Les mœurs n'étaient (...) pas (...) plus pures (...) mais (...) il régnait en général une décence extérieure (...)

Georges MATORÉ, Introd. à la Préface de M^{lle} de Maupin, de GAUTIER, p. 24.

2. EXTÉRIEUR [eksterjœr] n. m. — xv^e; substantivation de 1. extérieur.

★ **I.** ♦ **1.** (xv^e). Partie de l'espace en dehors de qqch. ⇒ **Dehors**. *L'extérieur et l'intérieur.* — (Plus souvent après une prép.). À **L'EXTÉRIEUR**. *Un point M pris à l'extérieur d'un cercle. Terrains vagues à l'extérieur de la ville.* ⇒ **Périphérie**. *Rentrez les chaises dans la maison, ne les laissez pas à l'extérieur.* — **DE L'EXTÉRIEUR**. *Regarder de l'extérieur. Vue de l'extérieur, la maison semble spacieuse.* — **AVEC, VERS L'EXTÉRIEUR**. *Chambre qui communique avec l'extérieur par une terrasse. Porte qui s'ouvre à l'extérieur, vers l'extérieur, dont le battant s'ouvre en dehors.*

Fig. *Voir, juger de qqch., parler de qqch. de l'extérieur*, objectivement ou en ne se fiant qu'aux apparences. *Il juge ce pays, ce régime politique de l'extérieur. Vue de l'extérieur, leur union semblait heureuse* (⇒ **Apparement**). *Juger qqd de l'extérieur*, sans bien le connaître.

9 Ceux qui le jugement de l'extérieur le traiteraient facilement de touche-à-tout.

J. ROMAINS, Les Hommes de bonne volonté, t. IV, iv, p. 23.

(1849, Bescherelle). Spécialt. Les pays étrangers. ⇒ **Étranger**. *Relations avec l'extérieur. Apports* (cit. 5) *de l'extérieur. Nouvelles de l'extérieur. Commentaires de la presse à l'intérieur et à l'extérieur.*

Cin. *Prises de vue en extérieur, scène tournée en extérieur, dehors, dans la nature et non en studio* (→ Décor, cit. 5).

(1914). Prise de vue hors des studios. *Un extérieur. Les extérieurs de ce film ont été réalisés en Italie.*

♦ **2.** (Déb. xx^e). Le monde extérieur (opposé à *l'individu, à la conscience*). *Nos sens nous font communiquer avec l'extérieur.* ⇒ **Extériorité** (cit. 2). *Esprit ouvert sur l'extérieur.*

10 À qui sut peindre l'amour, rien n'est venu de l'extérieur; rien de neuf ne s'observe en dehors de nous (...)

F. MAURIAC, la Vie de Jean Racine, v.

★ **II.** ♦ **1.** (1636). Partie (d'une chose) qui est en contact direct avec l'espace environnant et visible de cet endroit. *L'extérieur de ce coffret est peint à la main, l'intérieur est doublé de soie. Extérieur délabré d'une maison.* — Vétér. *L'extérieur d'un animal domestique considéré en fonction des services qu'il doit rendre.*

♦ **2.** (1669). Vieilli ou littér. Apparence d'une personne (quant à son habillement, à sa tenue, à ses manières...). ⇒ **Air, allure, appareil** (vx), **apparence, aspect, caractère, dehors, écorce** (métaphore), **enveloppe, figure, maintien, manière, semblance** (vx), **tenue, tournure**. *Une personne d'un extérieur agréable. Un extérieur étudié.* ⇒ **Attitude, façade, masque**. *L'extérieur arrogant* (cit. 2) *de l'orgueilleux. Cet extérieur grave lui en imposa. Sous un extérieur calme, il était très coléreux. Juger qqd sur l'extérieur.* ⇒ **Mine**.

11 Vous fiez-vous, mon frère, à mon extérieur?

MOLIÈRE, Tartuffe, III, 6.

12 (...) chacun affecte une mine et un extérieur, pour paraître ce qu'il veut qu'on le croie (...)

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 256.

Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis : Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on serait heureux d'avoir un ami.

ROUSSEAU, les Confessions, XII.

Son linge se recommandait par une blancheur et une finesse d'autant plus remarquables que Séverine l'obligeait à en changer tous les jours. Ces soins pour son extérieur, si rarement pris en province, contribuèrent à le faire considérer dans Arcis comme on considère à Paris un homme élégant.

BALZAC, le Député d'Arcis, Pl., t. VII, p. 685.

D'une façon générale, parmi les précautions qu'il avait prises, il avait trop négligé jusqu'ici la question de son extérieur.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, iv, p. 30.

Spécialt. Vx. Aspect formel d'une réalité morale. *L'extérieur de la dévotion* (cit. 1).

♦ **3.** Partie éloignée du centre. *Le milieu et l'extérieur d'un terrain.* — Spécialt. Sports. *L'extérieur d'un terrain de football. Faire une passe à l'extérieur.*

★ **III.** Régional (Belgique). Sports (football). Joueur qui joue à l'extérieur. ⇒ **Ailier**. *Un ailier gauche.*

CONTR. Intérieur, interne, intime, profond. — Dans, dedans.

DÉR. Extérieurement, extérioration, extérioriser, extériorité.

EXTÉRIEUREMENT [eksterjœrmã] adv. — 1470, in D. D. L.; de *extérieur*.

♦ **1.** À l'extérieur. *Extérieurement, la maison est très jolie.*

♦ **2.** Dans les manifestations, les gestes; en apparence. ⇒ **Apparement**. *Il a l'air gai, mais il ne l'est qu'extérieurement. Se montrer extérieurement autre qu'on est.*

Plus nous nous rabaissons extérieurement, plus on nous élève en effet.

RACINE, Livres annotés.

CONTR. Intérieurement.

EXTÉRIORISATION [eksterjœrasjõ] n. f. — 1960; autre sens, 1871; dér. sav. du lat. *exterior*, et *-ation*.

♦ **Physiol.** Report d'une sensation d'un point quelconque du nerf à son extrémité périphérique, même si cette extrémité a été sectionnée. *L'extériorisation explique les douleurs ressenties dans un membre amputé* (→ *Membre** fantôme).

EXTÉRIORISABLE [eksterjœrizabl] adj. — Av. 1945, Valéry; de *extérioriser*.

♦ Qui peut être extériorisé. «Un système d'opérations extériorisables» (Valéry, in T. L. F.).

EXTÉRIORISATION [eksterjœrizasjõ] n. f. — 1897; de *extérioriser*.

♦ Action d'extérioriser, d'exprimer. ⇒ **Expression**. *L'extériorisation d'un sentiment. Extériorisation progressive d'une personnalité.* ⇒ **Affirmation**. *L'extériorisation d'une idée dans un livre.*

Pas la plus petite esquisse d'explication (...) sur le fonctionnement secret du génie. C'est à se demander si Balzac lui-même se rendait compte de ce qui se passait en lui, dans ces moments d'extériorisation de ses rêves où il enfantait des chefs-d'œuvre.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 341.

Psychol. *Extériorisation de la sensibilité.*

EXTÉRIORISER [eksterjœrizæ] v. tr. — 1869; de *extérieur*, d'après le lat. *exterior*, et *-iser*.

♦ **1.** Didact. Psychol. Placer en dehors de soi la cause de (sensations, perceptions que l'on éprouve en soi).

(...) chacun des états dits successifs du monde extérieur existe seul, et leur multiplicité n'a de réalité que pour une conscience capable de les conserver d'abord, de les juxtaposer ensuite en les extériorisant les uns par rapport aux autres.

H. BERGSON, Essai sur les données immédiates de la conscience, p. 90.

♦ **2.** (Déb. xx^e). Cour. Manifester par un comportement observable (ce qui n'existait que dans la conscience). ⇒ **Exprimer, manifester, montrer**. *Extérioriser ses sentiments, sa joie.* ⇒ **Connaître** (faire). *Il extériorise tout ce qu'il ressent, il est expansif*.* — *Extérioriser une idée dans une œuvre.* ⇒ **Exprimer**.

(...) aussi loin qu'on s'enfonce dans le passé des sociétés humaines, on trouve des manifestations instantanées ou des traces furtives du désir unanime qu'éprouvent les hommes d'extérioriser les échos que le spectacle infiniment divers du monde éveille en eux. Ce désir est toujours présent et agissant sous une forme quelconque, verbale ou figurée, architecturale ou sonore (...) Mais il reste toujours facile à rattacher à un centre commun d'expansivité instinctive.

Élie FAURE, in Encycl. (DE MONZIE), XVI, 58, 5.

Malheureusement, ma mère n'était pas femme à garder pour elle ce rêve consolant qui l'habitait. Tout, chez elle, était immédiatement extériorisé, proclamé, déclamé, claironné, projeté au-dehors, avec, en général, accompagnement de lave et de cendre.

R. GARY, la Promesse de l'aube, p. 51.

► **S'EXTÉRIORISER** v. pron. (1878).

S'exprimer, se manifester. *Ses intentions s'extériorisent peu à peu.* ⇒ **Affirmer** (s'). *Une joie qui s'extériorise.*

(...) en dépit de la magie du verbe méridional, ils ne se paient pas tant de mots

qu'on le croit. En eux l'intelligence prime plutôt que l'action, une intelligence s'exprimant et s'extériorisant avec une prodigieuse aisance.

André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, p. 37.

► **EXTÉRIORISÉ, ÊE** p. p. adj. *Sentiments extériorisés.*

CONTR. Cacher, comprimer, dissimuler, intérioriser, renfermer.

DÉR. Extériorisable, extériorisation.

EXTÉRIORITÉ [ekstɛʁjoʁite] n. f. — 1541; de *extérieur*, d'après le lat. *exterior*, et *-ité*.

♦ **Didact.** Caractère de ce qui est extérieur. ⇒ **Spatialité.**

0.1 Or l'extériorité est le caractère propre des choses qui occupent de l'espace, tandis que les faits de conscience ne sont point essentiellement extérieurs les uns aux autres, et ne le deviennent que par un déroulement dans le temps, considéré comme un milieu homogène.

H. BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, p. 73.

1 Je crois, dit imprudemment ce dernier (*Le Fort*), à l'intériorité du principe de l'infection purulente chez certains malades; c'est pour cela que je repousse l'extension à la chirurgie de la théorie des germes qui proclame l'extériorité constante de ce principe. Henri MONDOR, *Pasteur*, p. 114.

Caractère d'apparence objective présenté par ce que nous percevons. « *Le problème de l'extériorité est le problème posé par Condillac* » (Lalande). — Par ext. :

2 La Nature, comme dit Hegel si profondément, est extériorité.

SARTRE, *Situations III*, p. 154.

CONTR. Intériorité.

EXTERMINATEUR, TRICE [ekstɛʁminatœʁ, tris] adj. et n. — XIII^e; lat. ecclés. *exterminator*, du supin du lat. class. *exterminare*. → **Exterminer.**

♦ **Littér.** Qui extermine. *L'ange* (cit. 7 et *supra*) *exterminateur*. *Glaive exterminateur*. *Rage, jureur exterminatrice*. — *Exterminateur de...*

N. *Hercule, l'exterminateur des monstres et des brigands.*

Nous n'aimons le combat que tant qu'il y a danger; et, dans tous les cas, les combattants de la première heure ont seuls le droit d'être les exterminateurs de la dernière. HUGO, *les Misérables*, I, t. II.

EXTERMINATION [ekstɛʁminasjõ] n. f. — V. 1160; rare av. le XVI^e; lat. ecclés. *exterminatio*, du lat. class. *exterminare*. → **Exterminer.**

♦ **1.** Action d'exterminer, de faire périr jusqu'au dernier; résultat de cette action. ⇒ **Anéantissement, destruction, massacre.** *L'extermination d'un peuple, d'une race. L'armée combattit sans faire de quartier, jusqu'à l'extermination des forces ennemies.* ⇒ **Déconfiture**; → **Effréné**, cit. 1. — *Guerre d'extermination*, visant à l'anéantissement de la population ennemie. *Camp d'extermination.* ⇒ **Camp** (de concentration, de la mort).

1 Cependant les autres, comme des conquérants qui se délectent dans leur extermination, renversaient, écrasaient, piétinaient, s'acharnaient aux cadavres, aux débris. FLAUBERT, *Salammô*, VIII.

2 (...) vous devez savoir que votre Dieu montrait jadis, aux âges bibliques, un goût assez vif pour les sacrifices humains et que l'odeur du sang lui était agréable. Il se réjouissait des massacres et jubilait dans les exterminations (...) Il était sanguinaire (...) Il immolait les innocents et les coupables, les guerriers et les vierges (...) FRANCE, le *Mannequin d'osier*, t. XI, p. 406.

3 Dix millions de morts, de l'extermination desquels ils sont, comme les autres Allemands, les complices responsables, sont là qui les jugent. Georges LECOMTE, *Ma traversée*, p. 477.

4 (...) les camps d'extermination, en tentant de transformer l'homme en bête, ont fait pressentir qu'il n'est pas homme seulement par la vie.

MALRAUX, *Antimémoires*, Folio, p. 617.

Extermination d'animaux nuisibles.

♦ **2.** Fig. Action de faire disparaître entièrement et énergiquement.

5 Le devoir fait à l'écrivain d'être original coûte que coûte conduit à l'extermination du lieu commun. Julien BENDA, *la France byzantine*, 1945, in T. L. F.

EXTERMINATOIRE [ekstɛʁminatwaʁ] adj. — 1794, in D. D. L.; de *exterminer*, et *-at(oire)*.

♦ **Rare.** Qui extermine. — Par métaphore :

Tout ce qui est jouissance, il (*l'homme*) l'a enfermé dans le camp concentrationnaire et finalement exterminatoire de sa sexualité.

Annie LECLERC, *Parole de femme*, p. 164.

EXTERMINER [ekstɛʁmine] v. tr. — V. 1120; lat. class. *exterminare* « chasser, exiler », de *ex*, et *terminus* « frontière », d'où, en lat. ecclés., « détruire, faire périr ».

♦ **1.** (V. 1120). Vx. Chasser entièrement, faire disparaître (→ **Circconcire**, cit. 1).

1 Jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de cette terre excellente qu'il vous a donnée. BIBLE (SACY), *Josué*, XXIII, 13.

Figuré. (Sujet n. de chose) :

2 Du milieu de mon peuple exterminerez les crimes (...) RACINE, *Athalie*, I, 1.

♦ **2.** (V. 1120). Faire périr jusqu'au dernier (le compl. désigne un

groupe ou une pluralité d'êtres vivants). ⇒ **Anéantir, détruire, éteindre, supprimer, tuer.** *Exterminer une race, une peuple, une armée* (→ **Bénir**, cit. 9). *On extermina les chefs, l'élite de la nation.* ⇒ **Décapiter.** *L'armée, déjà décimée, fut bientôt exterminée.*

On doit de tous les Juifs exterminer la race. RACINE, *Esther*, I, 3.

Toute cette tribu fut exterminée, de façon qu'il ne resta pas un des fils de ceux qui se vantaient d'avoir brûlé Rome. MICHELET, *Hist. de France*, I, t. I, p. 12.

Au participe passé :

Le mal qu'ils firent ne peut pas se peindre : peuples exterminés, monuments détruits, champs dévastés, villes incendiées, industrie, beaux-arts et sciences mutilés, dégradés, oubliés, la crainte, l'ignorance et la brutalité partout répandues et établies (...) TAINE, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 77.

Purgez la terre des vaniteux, des niais, des faibles de cœur et d'esprit; exterminerez les crédules, les timides, les âmes qui font nombre; supprimez les hypocrites; détruisez les brutaux, et toute société devient impossible.

VALÉRY, *Mélange*, p. 43.

Exterminer des animaux nuisibles.

Fig. Littér. Faire disparaître complètement. *Exterminer les erreurs, les superstitions, les illusions* (→ **Dada**, cit. 3).

♦ **3.** (1656, Molière). Par plais. (En parlant d'une seule personne). *Massacrer, anéantir entièrement.* Cf. fam. Réduire en miettes; mettre en bouillie...

Que sois-je exterminé si je ne tiens parole!

MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, IV, 3.

Au figuré :

À pédant, pédant et demi. Qu'il s'avise de parler latin (...) je l'extermine.

BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, III, 15.

► **S'EXTERMINER** v. pron.

♦ **1.** (Récipr.). *Peuplades qui cherchent à s'exterminer.*

♦ **2.** (Réfl.). Fam. ⇒ **Épuiser** (s'), **esquinter** (s'). *Voilà une heure que je m'extermine à vous le répéter.*

— Victoire! (...) dit-il en jetant les douze cents francs en or sur la table de la vieille fille (...) — Eh bien! répondit Lisbeth, c'est heureux, car je m'exterminais à travailler. BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 215.

► **EXTERMINÉ, ÊE** p. p. adj. Voir à l'article.

DÉR. Exterminatoire.

EXTERNAT [ekstɛʁna] n. m. — 1829, Boiste; de *externe*, et *-at*.

♦ **1.** École où on ne reçoit que des élèves externes; régime de l'externe.

♦ **2.** (1833, in D. D. L.). Fonction d'externe dans les hôpitaux. *À la fin de son externat.* — *Concours de l'externat.* Ellipt. *Préparer l'externat, puis l'internat*.*

(...) il avait appris ce soir-là que Vincent venait d'achever son externat, qu'il était incéde, ne sachant pas s'il se présenterait comme interne; les sciences naturelles, à dire vrai, l'attiraient plus que la médecine; mais la nécessité de gagner sa vie (...)

GIDE, *les Faux-monnayeurs*, I, IV, in *Romans*, Pl., p. 960.

CONTR. Internat.

EXTERNE [ekstɛʁn] adj. et n. — 1541; *esterne*, av. 1502, au sens I, 1; lat. *externus*, de *exter* « extérieur ».

★ **I.** Adj. ♦ **1.** Qui est situé en dehors, se présente au dehors, est tourné vers l'extérieur. ⇒ **Extérieur, extrinsèque.** *Parties, faces, bords externes**. — Géom. *Angles externes* (opposés aux *angles internes*), formés par deux lignes coupées par une sécante et situés à l'extérieur. *Angles alternes-externes* (opposés aux *angles alternes-internes*). — Anat. Qui est situé à l'extérieur du corps; qui se trouve à l'extérieur de la ligne sagittale du corps. *Face externe de l'omoplate* (→ **Dorsal**, cit. 2; **élevation**, cit. 1). *Oreille externe. Le bord externe du pied, de la paupière.*

(...) quel rapport y a-t-il entre une idée triste, et cette liqueur limpide et salée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive (...) VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Larmes.

♦ **2.** Qui appartient au dehors, vient de l'extérieur.

Méd. *Mal externe*, qui atteint les parties superficielles du corps. *Pathologie externe. Hémorragie externe. Médicament à usage externe*, à appliquer sur les régions superficielles du corps et qui ne doit pas pénétrer à l'intérieur, qu'on ne doit pas avaler. — *Causes externes d'une maladie.* — *Sens internes et sens externes* :

On distingue à cet égard (*en anatomie*) les *sens externes*, dont les terminaisons sont superficielles ou du moins accessibles aux excitants physiques (toucher, vue, odorat, etc.), et les *sens internes* (sens musculaire, articulaire, cœnesthésie), dont les terminaisons sont placées dans la profondeur des tissus et qui sont excités seulement par les phénomènes qui se passent dans ces tissus mêmes.

LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Extérieur, externe*.

Psychol. *Sensations externes* (par oppos. aux *sensations internes*), dans la perception.

♦ **3.** Rare. (Personnes). Qui n'est pas pensionnaire. *Les élèves externes* (→ **ci-dessous**).

★ **II.** N. (1690, Furetière). *Un, une externe.*

♦ **1.** Élève qui vient suivre les cours d'une école, mais n'y vit pas

en pension. *Externe libre* : celui, celle qui ne suit que les cours. *Externe surveillé* : celui, celle qui reste à l'école après les cours pour travailler à l'étude, mais vit chez ses parents (→ Classe, cit. 15).

3 (...) tâche de venir vers la Toussaint, nous serons plus ensemble et je n'aurai pas le collège pour m'embêter; il est vrai que je suis maintenant externe libre, ce qui est on ne peut mieux, en attendant que je sois tout à fait parti (*du collège*).

FLAUBERT, Lettre à Ernest Chevallier, 11 oct. 1838.

4 Au lycée, j'étais encore ce qu'on appelait un *externe libre* (par opposition aux externes *surveillés*) de sorte que j'eus assez peu l'occasion, durant ces deux années, d'entrer en familiarité avec mes nouveaux camarades de la ville (...)

Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. I, p. 147.

♦ 2. (1835, in D. D. L.). Étudiant en médecine, qui assiste les internes dans le service des hôpitaux. *Externe des hôpitaux*. ⇒ **Externat**.

CONTR. Interne, pensionnaire.

DÉR. Externat.

EXTÉRO- Élément tiré du latin *exterus* « extérieur » et servant à former quelques termes savants (physiologie, psychologie).

EXTÉROCEPTEUR [eksteroseptœr] n. m. — xx^e; angl. *exteroceptor*, 1906, Sherrington; de *extéro-*, et (*ré*)*cepteur*.

♦ Physiol. Récepteur périphérique des organes sensoriels (vue, ouïe, odorat, goût, toucher). S'oppose à *intérocepteur* et à *propriocepteur*. — Var. rare : *exorécepteur* (A. Delmas, *Voies et Centres nerveux*, p. 37).

EXTÉROCEPTIF, IVE [eksteroseptif, iv] adj. — Mil. xx^e; de l'angl. *exteroceptive* (1906, Sherrington), de *extéro-*, et lat. *capere* « prendre ».

♦ Physiol. Qui recueille les excitations venues du milieu extérieur. *Réflexe extéroceptif, sensibilité extéroceptive*. S'oppose à *intéroceptif, proprioceptif*. — *Voies extéroceptives*, de la sensibilité extéroceptive.

EXTÉROFECTIF, IVE [eksteropektif, iv] adj. — Av. 1951, Piéron; angl. *exteroffective* (Cannon); de *extéro-*, et *effectus* (→ Effectif), de *efficere* « faire, réaliser ».

♦ Didact. Physiol., psychol. Dont les effets sont extérieurs à l'organisme. *Systèmes extérofectifs*, de la motricité volontaire. S'oppose à *intérofectif*.

Dans la névrose végétative, les symptômes physiques ne sont pas, comme dans la conversion, des substituts des émotions refoulées; ils (...) constituent une préparation de l'organisme à l'action, mais une préparation seulement corporelle, un ajustement « intérofectif », dirait-on dans le langage de Cannon; pour que l'adaptation et par conséquent la détente soient complètes, il manque un ajustement « extérofectif », c'est-à-dire une (...) expression adéquate de l'émotion (...)

Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 79.

EXTERRITORIALITÉ [eksteroitorialite] n. f. — 1846; de *ex-*, *territorial*, et *-ité*.

♦ Dr. internat. « Fiction diplomatique (...) en vertu de laquelle les agents diplomatiques régulièrement accrédités auprès d'un gouvernement étranger sont censés résider dans le pays qu'ils représentent et non sur le territoire où ils exercent leur fonction » (Capitant). *Prérogatives, privilèges d'exterritorialité*. ⇒ **Immunité, inviolabilité**.

1 L'agent diplomatique est l'organe des relations internationales entre l'État qui l'envoie et l'État auprès duquel il est accrédité. Il possède le caractère « diplomatique », c'est-à-dire qu'il incarne la souveraineté de l'État qui l'envoie et il doit à ce caractère de jouir de l'exterritorialité (...)

L. DELBEZ, Manuel de droit international public, p. 187.

2 (...) le grand maître de l'ordre de Malte, qui est un pur boche, n'en continue pas moins de vivre à Rome où il jouit, en tant que grand maître de notre ordre, du privilège de l'exterritorialité. PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 786.

Mar. Privilège qu'ont les navires d'être considérés comme une parcelle de leur pays quand ils sont à l'étranger. *Les navires de guerre jouissent d'une exterritorialité absolue*.

EXTINCTEUR, TRICE [ekstektœr, tris] adj. et n. — 1719, sens fig. « destructeur »; du rad. de *extinction*, et *-eur*, ou du lat. *extinctor*, du supin de *extinguere*.

♦ Qui sert à éteindre un feu, un incendie. *Grenade extinctrice* : récipient de verre contenant un gaz carbonique. *Liquide extincteur, mousse extinctrice*. — (1862). *Appareil extincteur*.

N. m. Plus cour. Un *extincteur* : appareil destiné à éteindre les foyers d'incendie (par projection d'une substance sous pression). *Extincteur à anhydride carbonique liquide, à mousse carbonique. Extincteurs disposés sur les lieux de travail* (prévention des incendies).

La plupart des extincteurs à mousse, aussi différents qu'ils soient par leur aspect, reposent sur le même principe : ils sont constitués d'un récipient métallique ayant une ouverture que l'on peut fermer, un tube de dégagement et un ajustage de protection (...) La pression produite par la formation de l'anhydride carbonique ou par l'augmentation de volume (dix à douze fois le contenu) est assez grande pour éjecter la mousse.

A. FAURE et R. BELTRANELLI, le Feu, p. 59.

EXTINCTIF, IVE [ekstektif, iv] adj. — 1839, Boiste; dér. sav. du lat. *extinctum*, supin de *extinguere*. → Éteindre.

♦ Dr. Qui éteint, annule. *Prescription* extinctive*.

EXTINCTION [eksteksjõ] n. f. — 1488; lat. *extinctio*, du supin de *extinguere* « éteindre ».

♦ 1. Action d'éteindre*. *L'extinction d'un feu, d'un incendie*.

On reconnaît la présence de cette exhalaison à la flamme d'une chandelle, qui commence par tourner et diminuer, jusqu'à extinction.

1 BUFFON, Hist. nat. des minéraux, t. II, p. 289, in LITTRÉ.

L'eau est l'agent d'extinction universellement employé et, depuis les temps les plus reculés, nos ancêtres s'étaient vite aperçus que la pluie diminuait l'intensité d'un incendie et qu'une nappe d'eau en arrêtait la propagation.

2 A. FAURE et R. BELTRANELLI, le Feu, p. 51.

Extinction des feux, des lumières : moment où toutes les lumières doivent être éteintes. *Clairon qui sonne l'extinction des feux dans un casernement. Extinction des feux dans un internat, un pensionnat, un camp*. — Spécial. Sonnerie militaire pour obtenir l'extinction des feux.

3 Des trompettes et des cors de chasse sonnent de longues fanfares avant l'extinction des feux. Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 65.

4 Le spectacle ne commença que fort tard, ce qui mit mal à son aise Edmond qui attendait merveille de l'extinction des lumières.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 214.

Dr. Procéd. *Extinction des feux, des bougies*, se dit du moment où cessent de brûler les bougies allumées lors d'une adjudication*.

♦ 2. (1680). Fig. Perte de l'existence, de l'efficacité (de qqch.). *Déplore l'extinction d'une race, d'une ancienne famille. Ethnie en voie d'extinction*. ⇒ **Disparition, fin. Lutter contre la maladie jusqu'à l'extinction de ses forces**. ⇒ **Destruction, épuisement. Absolt. Jusqu'à l'extinction. Orateur qui tient la tribune jusqu'à l'extinction**. — (1692). *Extinction de voix**. ⇒ **Aphonie**; → aussi **Enrouement**. — (Abstrait). *L'extinction du mal* (→ **Consumation**, cit. 3), *de la pauvreté. L'Extinction du paupérisme*, œuvre du futur Napoléon III (1846).

5 (...) nous nous plaisions à reconnaître que l'extinction du vaudeville et de l'opéra-comique, en France (genre national), serait un des plus grands bienfaits de la presse et du ciel.

Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique Matoré, p. 43.

(1690, Furetière). Cessation (d'un droit). ⇒ **Abolition, annulation, décharge. L'extinction d'un droit, d'un privilège, d'une obligation** (→ **Confusion**, cit. 7). *L'extinction d'une dette, d'une servitude. Prescription extinctive ou libératoire, qui entraîne l'extinction de l'action*.

♦ 3. (1686, Sévigné). Vx. Coma.

CONTR. Allumage, attisement, embrasement. — Feu, incendie. — Développement, propagation.

DÉR. Extincteur.

EXTINGUIBLE [ekstégibi] adj. — 1560, Paré; lat. *extinguibilis* « que l'on peut éteindre, anéantir », de *extinguere*. → Éteindre.

Rare.

♦ 1. Qui peut être éteint. *Un feu extinguable*.

♦ 2. Fig. Qui peut être soulagé. *Une soif extinguable*.

CONTR. Inextinguable (plus cour.).

COMP. Auto-extinguable, inextinguable.

EXTIRPABLE [ekstirpabl] adj. — 1870; de *extirper*.

♦ Didact. Qui peut être extirpé. *Tumeur facilement extirpable*.

CONTR. Inextirpable.

EXTIRPATEUR, TRICE [ekstirpatœr, tris] n. — xiv^e, au fig.; bas lat. *extirpator*, du supin de *extirpare*. → Extirper.

♦ 1. Rare. Personne qui extirpe (un mal, une habitude néfaste, etc.). *Extirpateur des abus. Un extirpateur d'hérésies*.

Je ne puis donc, Monseigneur, vous trop féliciter sur l'honneur que vous remportez dans toute cette affaire (*du quietisme*) et sur le grand bien que vous procurez à l'Église en lui découvrant les erreurs effroyables qu'on semait dans son sein. Il y a longtemps qu'il ne s'en est élevé de si dangereuses, ni de plus dignes d'un si sage et si habile extirpateur.

Charles PERRAULT, Lettre à Bossuet, cité par F. MALLET-JORIS, Jeanne Guyon, p. 435.

♦ 2. N. m. (1842, in D. D. L.). Agric. Herse destinée à extirper* les mauvaises herbes. ⇒ **Déchaumeuse, scarificateur**.

EXTIRPATION [ekstirpasjõ] n. f. — Av. 1453; lat. *extirpatio*, du supin de *extirpare*. → Extirper.

♦ 1. (V. 1560, Paré). Didact. Le fait d'arracher. — Agric. *Extirpation des mauvaises herbes*. — Chir. *L'extirpation d'un polype, d'un cancer, d'un kyste*. ⇒ **Ablation, arrachement, énucléation, éradication, excision, exérèse**.

♦ **2.** (Av. 1453). Littér. Le fait de faire disparaître complètement. ⇒ **Destruction.** *L'extirpation des préjugés enracinés par la tradition, des abus.*

C'est l'extirpation du faux goût qui, depuis près de trois siècles, substituant sans cesse les conventions de l'école à toutes les réalités, a vicié tant de beaux génies.
HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, Idées au hasard, I.

EXTIRPER [ekstɪpɛ] v. tr. — V. 1361, au sens 2; lat. *extirpare*, même sens, de *ex* « hors de », et *stirps, stirpis* « racine, souche ».

♦ **1.** (1690, Furetière). Didact. Arracher (une plante) avec ses racines de sorte qu'elle ne puisse pas repousser. ⇒ **Arracher, déraciner.** *Extirper les mauvaises herbes.* ⇒ **Sarcler; extirpateur, 2.** *Le chien-dent est une plante tenace, difficile à extirper.*

Par métaphore. → Drageonner, cit.

1 Une fois posé que l'aristocratie est une plante vénéneuse, il ne suffit pas de l'élaguer, il faut l'extirper, et non seulement couper toutes ses racines, mais écraser toutes ses semences.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 243.

(V. 1560, Paré). Enlever radicalement par une opération chirurgicale. ⇒ **Extraire, ôter.** *Extirper une polype, une tumeur.* ⇒ **Énucléer.** *Extirper un organe* (→ Chirurgie, cit. 1). *Extirper un cor.*

Par métaphore. → Arracher, cit. 15.

♦ **2.** (V. 1361). Littér. Faire disparaître complètement. ⇒ **Détruire.** *Extirper les abus, les vices. Extirper un mal, l'erreur, la méfiance.*

2 Je peindrai cette ardeur constante et légitime
De retrancher le luxe et d'extirper le crime.

CORNEILLE, Poésies diverses, 81.

3 Au reste, ce n'est pas par des lois somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe : c'est du fond des cœurs qu'il faut l'arracher, en y imprimant des goûts plus sains et plus nobles.

ROUSSEAU, le Gouvernement de Pologne, III.

♦ **3.** (Fin XIX^e, Huysmans). Fam. Faire sortir (qqn, qqch.) avec difficulté. ⇒ **Arracher, tirer.** *Extirper qqn de son lit.* — *Extirper un renseignement, de l'argent à qqn.* ⇒ **Extorquer.** *Il est si timide qu'il est difficile de lui extirper un mot.*

4 Ils doivent faire une drôle de tête les gens quand on les extirpe des oubliettes.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 227.

► **S'EXTIRPER** v. pron.

(Réfl.). Sortir de (qqch.) avec peine. ⇒ **Extraire** (s').

5 Elle s'extirpa de la cabine comme d'un mauvais lieu. Elle jeta des yeux furtifs sur Richard, et hésita comme si elle n'eût plus connu le côté de la sortie.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 230.

CONTR. **Enfoncer, enraciner.**

DÉR. **Extirpable.**

EXTORQUER [ekstɔʁkɛ] v. tr. — V. 1355; lat. *extorquere*, de *ex*, et *torquere* « tordre, tourmenter ».

♦ Obtenir (qqch.) sans le libre consentement du détenteur, par la force, la menace ou la ruse. ⇒ **Arracher, carotter** (fam.), **escroquer** (cit. 1), **soutirer, tirer.** *Extorquer de l'argent, son argent à qqn.* — (Sans compl. second). *Ce sont des exploiters qui extorquent l'argent des paysans, des travailleurs.* ⇒ **Exploiter, pressurer, sucer, suer** (faire suer). *Chantage* (cit. 2) *pour extorquer de l'argent.* — *Extorquer à qqn une signature, une promesse, un consentement.* ⇒ **Extirper.** *Extorquer des aveux à un prisonnier. Il lui a extorqué le secret de son invention.* ⇒ **Dérober, voler.**

1 Quiconque aura extorqué par force, violence ou contrainte, la signature ou la remise d'un écrit, d'un acte, d'un titre, d'une pièce quelconque contenant ou opérant obligation, disposition ou décharge, sera puni de la peine des travaux forcés à temps. Quiconque, à l'aide de la menace, écrite ou verbale, de révélations ou d'imputations diffamatoires, aura extorqué ou tenté d'extorquer, soit la remise de fonds ou valeurs, soit la signature ou remise des écrits énumérés ci-dessus, sera puni d'un emprisonnement (...)

Code pénal, art. 400.

2 Enfin j'extorquai son consentement plus à force d'importunités et de caresses que de raisons dont elle se contentât.

ROUSSEAU, les Confessions, V.

3 Ce jour-là j'avais extorqué de mon père la permission de suivre Barbier.

STENDHAL, la Vie de H. Brulard, XXXIII.

4 L'amour, qui est chose divine, ne se commande, ni ne s'extorque. Il souffle où il veut.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XVI, t. II, p. 197.

DÉR. **Extorqueur.**

EXTORQUEUR, EUSE [ekstɔʁkœʁ, øz] n. — 1390; de *extorquer*, et *-eur*.

♦ Littér. Personne qui extorque. *Extorqueur de fonds.*

1. EXTORSION [ekstɔʁsjɔ̃] n. f. — 1290; bas lat. *extorsio*, du supin de *extorquere*. → Extorquer.

♦ Didact. Action d'extorquer (qqch. à qqn). *L'extorsion d'un consentement, d'une signature, d'un écrit à qqn. Obtenir de l'argent par extorsion. Extorsion de fonds sous la menace.* ⇒ **Chantage, racket.** *L'extorsion est un crime puni par la loi* (→ Extorquer, cit. 1). *Extorsion de la part de fonctionnaires* (⇒ **Concussion, exaction**), *de soldats* (⇒ **Pillerie**). *Extorsions du fisc.*

Pour subvenir à tant de frais, il fallut prendre la substance des peuples; il n'y eut point d'extorsion que l'on n'inventât sous le nom de taxe et d'impôt.

VOLTAIRE, Charles XII, VIII.

Le gouvernement devient régulier, demi-libéral, presque national; il n'y a plus d'extorsions, de razzias, de brutalités à l'espagnole.

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 46.

HOM. 2. **Extorsion.**

2. EXTORSION [ekstɔʁsjɔ̃] n. f. — xx^e; de *ex-*, et *-torsion*.

♦ Physiol. Rotation du globe oculaire vers l'extérieur (du côté de la tempe).

CONTR. **Intorsion.**

HOM. 1. **Extorsion.**

EXTOURNE [eksturn] n. f. — Après 1950 (1979, in *Dict. de gestion financière*); de *extourner*, ou directement formé d'après *ristourne*.

♦ Fin. Remboursement total ou partiel d'un client par son banquier, soit pour rectifier une erreur de calcul des agios, soit en consentant une ristourne.

EXTOURNER [eksturne] v. tr. — Après 1950; de *ristourner*, avec changement de préfixe (→ 1. Ex-).

♦ Fin. Rembourser (des intérêts) à un client, par suite d'une rectification ou sous forme de ristourne. ⇒ **Ristourner.**

EXTRA [ekstʁa] n. m. invar. et adj. invar. — 1732, Trévoux, au sens de « jour extraordinaire auquel on tient l'audience »; abrégé. de *extraordinaire*.

★ I. N. m. invar. ♦ **1.** (1788, in D.D.L.). Chose ajoutée à ce qui est habituel. ⇒ **Supplément.** *Faire un extra, des extra.* — Spécialt. Mod. (En parlant de boissons, de mets inhabituels et meilleurs). *Nous allons faire un petit extra, nous dinérons au champagne.*

Crevel payait d'ailleurs son dîner et tous les extra.

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 236.

Je suis désolé de ne pouvoir répondre à votre aimable invitation. Mais j'ai le cerveau trop occupé et les entrailles trop cuites pour me permettre aujourd'hui aucun extra, si agréable et si cher qu'il me puisse être.

SAINT-EBEUVE, Correspondance, t. I, p. 313.

Vx. *D'extra* : qui constitue un extra. *Un plat, une bouteille d'extra.*

(...) nous étions si bien accoutumés aux rigueurs du ciel, que, lorsque le soleil venait à percer un moment les nuages, il semblait que ce fut un plaisir d'extra non mentionné au programme.

Rodolphe TÖPFFER, Voyages en zig-zag, 1838, p. 78.

♦ **2.** (1842, in D.D.L.). Rare. Ce que l'on fait d'extraordinaire. *Ce travail est un extra.*

♦ **3.** (1877). Serviteur, domestique supplémentaire engagé pour peu de temps. *Engager un extra, deux extra.* — Vx. *Domestique, garçon d'extra.*

(...) Mais, qu'est-ce que c'est que cet extra? C'est une rigolade! Il parle aux invités, il ne sait pas présenter les plats (...)

Sacha GUITRY, Ils étaient 9 célibataires, p. 252.

★ II. Adj. invar. ♦ **1.** (1842). Fam. Extraordinaire, supérieur (en parlant de la qualité d'un produit). *Un vin de qualité extra, un vin extra. Des bonbons extra. Cette liqueur est extra. Prenez de mon faux-filet, il est extra.*

♦ **2.** (Répandu v. 1970). Fam. Excellent, très bien, très agréable. *Il est extra, ton vélomoteur. C'était extra, hier soir, on s'est marré. Un truc, un film extra.* — REM. Ce majoratif, à la mode chez les jeunes, est une variante stylistique de *super** (→ aussi *Fameux*, formidable, génial); son emploi massif donne à la valeur ci-dessus (II., 1.) d'autres connotations.

DÉR. 2. **Extra-**.

1. EXTRA- Élément tiré du latin *extra* « en dehors », qui signifie « en dehors (de), au-delà (de) », et servant à former de nombreux mots. Voir à l'ordre alphab. — REM. De nombreux composés en *extra-* s'écrivent avec ou sans trait d'union. On préférera le trait d'union devant voyelle ou h + voyelle (*extra-hospitalier*) et la soudure devant consonne (*extraterrestre*). Avec les adjectifs monosyllabiques, une tendance persistante à employer le trait d'union s'observe (*extra-fin*, etc.).

2. EXTRA- Élément tiré de *extra**, servant de préfixe augmentatif qui signifie « plus que, tout à fait », et qui est utilisé pour former de nombreux mots, spécialement dans le langage commercial. ⇒ **Super-, ultra-**; **extra-court, extra-dry, extra-fin, extra-fort, extraléger, extra-lucide, extra-plat, extra-rapide.**

Si le français n'a plus de suffixe superlatif, en revanche il use, et depuis longtemps, de préfixes. Autrefois, c'était *outré* et *sur*. Ils ont été remplacés par d'autres pré-

fixes latins ou grecs, qui ont fini par entrer dans la langue courante. Ce sont : *extra*, *extra-fin*, *extra-fort*, *une sonnambule extra-lucide*.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 688.

EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE [ekstraatmosferik] adj. — Mil. xx^e; de 1. *extra-*, et *atmosphérique*.

♦ Didact. Qui se trouve au-delà de l'atmosphère; spécialt, de l'atmosphère terrestre (⇒ **Extra-terrestre**). *L'espace extra-atmosphérique*. *Fusée extra-atmosphérique*.

CONTR. Atmosphérique.

EXTRA-AXILLAIRE [ekstraaksi(l)jɛr] adj. — 1846, Bescherelle; de 1. *extra-*, et *axillaire*.

♦ Bot. Qui naît à côté de l'aisselle des feuilles. *Bourgeons extra-axillaires*.

CONTR. Axillaire.

EXTRABUDGÉTAIRE [ekstrabydʒetɛr] adj. — 1865, Littré; de 1. *extra-*, et *budgétaire*.

♦ Admin. Qui n'est pas compris dans le budget annuel de l'État. *Dépenses extrabudgétaires*.

CONTR. Budgétaire.

EXTRACARDIAQUE [ekstraekardjak] adj. — Mil. xx^e; *extra-cardiaque*, in *Rev. gén. des sc.*, n° 1, p. 51; de 1. *extra-*, et *cardiaque*.

♦ Méd. Dont l'origine est en dehors du cœur. — Spécialt (à propos de certains bruits ou souffles perçus à l'auscultation cardiaque). Dont le rythme est synchrone à celui du cœur, mais ne provient pas de cet organe.

EXTRACE [ekstras] n. f. — XII^e, reprise de l'anc. franç. *estrace*, *estrace* « race, origine », de *estraire* « faire sortir, tirer de », du lat. *extrahere* « tirer (*trahere*) hors (*ex*) », remplacé par *extraction**.

♦ Archaïsme plaisant. Origine, extraction (→ Parentèle). *Être de noble extrace*.

1 (...) dans toute la confusion maquisarde, il y avait une jolie place à prendre pour un maquis du roi, sinon une chance à courir pour quelque Durandard de grand cœur et de petite extrace, fondateur d'une quatrième race.

Jacques PERRET, *Bande à part*, p. 210.

2 Et puis, le vide des soirées engendrant les confidences, les deux femmes se conurent bientôt pour être de même extrace.

M. DRUON, *les Grandes Familles*, V, II, p. 281.

EXTRACELLULAIRE [ekstraselylɛr] adj. — Mil. xx^e; *extra-cellulaire*, 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 1, p. 51; de 1. *extra-*, et *cellulaire*.

♦ Biol. Qui est à l'extérieur d'une ou des cellules de l'organisme. *Milieu extracellulaire et milieu intracellulaire*.

On se rappelle que le sel de l'organisme est réparti inégalement de part et d'autre des membranes cellulaires, et que sa concentration est environ quinze fois plus forte dans l'espace extracellulaire qu'à l'intérieur des cellules.

Philippe HEYER, in *Sciences et Avenir*, mars 1982, p. 42.

EXTRACOMPTABLE [ekstrakõtabl] adj. — V. 1960; de 1. *extra-*, et *comptable*.

♦ Admin. Qui n'est pas inclus dans la comptabilité; qui n'est pas fait par des moyens comptables. *Statistiques comptables et extracomptables*.

CONTR. Comptable.

EXTRACONJUGAL, ALE, AUX [ekstraokõʒygal, o] adj. — 1836, de 1. *extra-*, et *conjugal*.

♦ Qui a lieu en dehors du mariage. *Relations, liaisons extraconjugales* (⇒ **Adultère**).

REM. On trouve aussi *extra-conjugal*.

Il n'y avait pas trace de femme sur Thomas, pas la moindre. Je ne pensais pas non plus qu'il affectait du détachement pour s'assurer temporairement le succès d'une aventure extra-conjugale. Thomas me parlait de sa femme sans haine.

Geneviève DORMANN, la Fanfaronne, p. 34.

CONTR. Conjugal.

EXTRACONSTITUTIONNEL, ELLE [ekstraokõstitysjonɛl] adj. — Attesté xx^e; de 1. *extra-*, et *constitutionnel*.

♦ Didact. Dr. En dehors de la constitution. *Moyens extraconstitutionnels*. ⇒ **Extralégal**.

CONTR. Constitutionnel.

EXTRACONTINENTAL, ALE, AUX [ekstrakõtĩnõtál, o] adj. — Attesté xx^e; de 1. *extra-*, et *continental*.

♦ Didact. Hors du continent. ⇒ **Insulaire**; → *Attraction*, cit. 13.

CONTR. Continental.

EXTRACORPOREL, ELLE [ekstrakõrporɛl] adj. — Mil. xx^e; de 1. *extra-*, et *corporel*.

♦ Méd. *Circulation extracorporelle*: circuit circulatoire établi à l'extérieur du corps, au moyen de l'appareillage dit *cœur-poumon*. — REM. On écrit aussi *extra-corporel*: « De même, au cours des vingt dernières années, des progrès importants ont permis de mettre au point des dispositifs d'assistance temporaire, comme les dialyseurs rénaux, les dispositifs de circulation extra-corporelle du sang ou les oxygénateurs artificiels » (*la Recherche*, juin 1982, p. 708).

REM. En terme de métier, on emploie souvent l'abréviation C.E.C. « Il faut toujours les fermer (les communications interventriculaires) sous C.E.C. » (Cl. d'Allaines, *Chirurgie du cœur*, p. 102).

EXTRA-COURANT ou **EXTRACOURANT** [ekstrakurã] n. m. — 1847, in D.D.L.; de 1. *extra-*, et *courant*.

♦ Techn. Courant électrique d'induction qui se superpose à un courant principal et se produit au moment de l'ouverture ou de la fermeture du circuit. *Extracourant de fermeture, de rupture*, dans un circuit muni d'un interrupteur à rupture brusque. — REM. La graphie *extra-courant* est traditionnelle, mais peu souhaitable.

EXTRACOURT, COURTE [ekstrakur, kur] adj. — xx^e; de 2. *extra-*, et *court*.

♦ Tout à fait court, le plus court possible. ⇒ **Ultra-court**. — REM. On écrit aussi *extra-court*.

Le pion peut être plat (...) très mince (*extra-plat*), très court (*extra-court*), etc.

Paul BESSIÈRE, *l'Alpinisme*, p. 41.

EXTRACTEUR [ekstraktœr] n. m. — V. 1560, « celui qui extrait » (« *extracteur de quintessence* », Paré); lat. *extractor*, de *extractum*, supin de *extrahere*. → *Extraire*.

♦ 1. Vx. Personne qui pratique des extractions. *Un extracteur de dents*. ⇒ **Arracheur (vx)**.

♦ 2. (1839, Boiste). Techn. Appareil destiné à l'extraction* (d'un corps). *Extracteur pour abattre le charbon dans les mines*. *Extracteur qui aspire le gaz d'éclairage à la sortie des épurateurs*. *Extracteur à fumées*.

(xx^e). Appareil servant à séparer le miel de la cire à l'aide de la force centrifuge.


(1886). Dispositif qui retire la douille du canon d'une arme. *Extracteur et éjecteur de la culasse*. *Les griffes de l'extracteur*.

(1839, Boiste). Chir. Instrument pour extraire (un os, un corps étranger) de l'organisme. *Le davier**, *extracteur des dentistes*.

EXTRACTIBLE [ekstraktibl] adj. — 1877, Littré, *Suppl.*; du rad. de *extraction*, et *-ible*.

♦ Didact. Qui peut être extrait. *Graisse extractible par l'éther*.

EXTRACTIF, IVE [ekstraktif, iv] adj. — 1555, au sens 1, b; lat. *extractus*, p. p. de *extrahere*. → *Extraire*.

♦ 1. Techn.  Qui sert à extraire. *Machine extractive*. ⇒ **Extracteur**.

 *Industries extractives*, exploitant les richesses du sous-sol.

♦ 2. Chim. Qui est obtenu par extraction. *Substance extractive*. — Vieilli. *Principe extractif* ou, n. m., *un extractif*: principe qu'on croyait exister dans les plantes et les animaux et posséder la propriété de s'épaissir pendant l'évaporation et la dissolution.

EXTRACTION [ekstraksjõ] n. f. — XVI^e; *extraction*, v. 1360; *estraction*, XII^e; dér. sav. du lat. *extractus*, p. p. de *extrahere*. → *Extraire*.

★ 1. ♦ 1. (V. 1560, Paré). Action d'extraire, de retirer (une chose) du lieu où elle se trouve enfouie ou enfoncée. *Extraction de sable, de pierres dans une carrière*. *L'extraction d'un minéral, du pétrole*. *L'extraction de la houille**: abattage, roulage et montée. ⇒ **Borinage**. *Extraction à ciel ouvert*. *Installations, machines d'extraction*. *Câbles d'extraction*. *Puits d'extraction d'une mine*.

Les mines de Rive-de-Gier dans le Lyonnais, sont en grande et pleine exploita-

tion : il y a actuellement (...) plus de huit cents ouvriers occupés à l'extraction du charbon par vingt-deux puits qui communiquent aux galeries des différentes minières (...)

BUFFON, Hist. des minéraux, Du charbon de terre.

- 2 L'extraction du charbon se divise en trois opérations fondamentales : abattage, transport souterrain (roulage) et montée (...) Jean ROMEUF, le Charbon, p. 56.

Par anal. *Extraction des racines d'un arbre.* — (xx^e). Arm. *L'ouverture de la culasse automatique d'un canon entraîne l'extraction et l'éjection de la douille.*

(V. 1314). Chir. Action de retirer de l'organisme un corps étranger, superflu ou nuisible. ⇒ **Ablation, arrachement, énucléation, évulsion, exérese, extirpation.** *Extraction d'un fragment d'os. Extraction du cristallin. Extraction d'une épine. Extraction d'une balle.*

Plus cour. Le fait d'extraire (une dent). ⇒ **Arrachage** (fam.). *Extraction d'une molaire, d'une dent de sagesse. Une extraction facile, pénible, douloureuse.*

(V. 1560, Paré). *Extraction d'un prisonnier*, action de l'extraire* de sa cellule.

♦ 2. (V. 1398). Action de séparer (une substance du composé dont elle fait partie). *L'extraction d'une essence de certaines fleurs par tel procédé* (les trois compl. sont rarement exprimés ensemble). *L'extraction du sucre de la betterave. Extraction d'un parfum, d'une huile essentielle, d'une essence, par distillation.*

- 3 Les procédés mis en œuvre pour l'extraction des essences odorantes sont très variés (...) On hache certaines fleurs ou feuilles; on broie les graines et les racines; certaines matières sont desséchées, d'autres hydratées. Les principaux procédés d'extraction couramment utilisés dans l'industrie des essences naturelles sont : la compression, l'entraînement à la vapeur d'eau ou la distillation sèche, l'infleurage ou la macération, enfin, l'extraction par action de solvants volatils.
Jacques LE MAGNEN, Odeurs et Parfums, p. 109.

Chim. *Extraction d'un sel par l'analyse chimique, d'un gaz par la distillation. Extraction de l'éthylène du gaz des cokeries. Extraction par solvant dans la fabrication d'huiles industrielles.*

Électrochim. *Extraction électrolytique* : procédé de récupération des métaux par électrolyse d'une solution.

♦ 3. (1520). Math. *Extraction de la racine* carrée, de la racine cubique, son calcul.* — *Extraction des entiers* : recherche du nombre entier contenu dans un nombre fractionnaire.

♦ 4. (xx^e). Techn. documentaire. Opération d'analyse documentaire qui consiste à extraire d'un texte les mots exprimant les concepts essentiels, sans leur faire subir de transformation, à la différence de l'*indexation** (cit. 2).

★ II. (V. 1360). Vx ou loc. Origine d'où une personne tire sa naissance. ⇒ **Condition, descendance, lieu, lignage, naissance, origine, parage, race, souche.** *Cacher son extraction. La noblesse, l'ancienneté de son extraction. Les hommes sont tous de la même extraction.* ⇒ **Côte** (d'Adam). — Mod. *Être de haute, de basse extraction. Un homme de basse extraction, d'origine populaire. Personnage d'illustre extraction.*

- 4 La Salle (...) qui, pour le petit-fils d'un vendeur de sabots dans la forêt de Senonches, avait fait une grande fortune (...) Un ancien bailli de la Ferté (...) nous en mit au fait pour l'extraction (...) il avait connu son grand-père, qui vendait des sabots en gros, après en avoir fait dans sa jeunesse. Il nous dit qu'étant devenu à son aise sur ses vieux jours, il avait acquis une petite terre (...) qui s'appelle la Salle.
SAINT-SIMON, Mémoires, t. IV, IV.

DÉR. **Extractible.**

EXTRADER [ekstrade] v. tr. — 1777; de *extradition*, d'après le lat. *tradere*.

♦ Dr. Livrer (qqn) par l'extradition. *Extrader un assassin.*

Les parties contractantes (...) n'extraderont point réciproquement leurs sujets respectifs.
Traité franco-suisse, 28 mai 1777, in HATZFELD.

EXTRADITION [ekstradisjō] n. f. — 1763, Voltaire; de *ex-*, et lat. *traditio* « action de livrer ».

♦ Dr. (Plus cour. que *extrader*). Procédure permettant à un État de se faire livrer un individu poursuivi ou condamné et qui se trouve sur le territoire d'un autre État. *L'extradition n'est accordée en principe que pour les faits d'une certaine gravité et relevant du droit commun. Loi du 10 mars 1927 relative à l'extradition des étrangers. Demander l'extradition d'un criminel.*

- 1 Les Turcs (...) insistèrent en vain sur l'extradition de Cantemir.
VOLTAIRE, Hist. de l'Empire de Russie, II, I.

- 1.1 Un refuge à peu près assuré au sieur Fogg. À Hong-Kong, s'il y trouvait enfin le mandat d'arrestation qui courait évidemment après lui, Fix arrêta Fogg et le remit entre les mains de la police locale. Nulle difficulté. Mais après Hong-Kong, un simple mandat d'arrestation ne suffirait plus. Il faudrait un acte d'extradition.
J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 129.

C'est de la fin du XVIII^e siècle que date la pratique de l'extradition à l'égard des malfaiteurs de droit commun.

DONNEDIEU DE VABRES, Droit criminel, p. 494 (éd. Dalloz).

DÉR. **Extrader.**

EXTRADOS [ekstrado] n. m. — 1680; de 1. *extra-*, et *dos*. → *Intradados*.

Technique.

♦ 1. Archit. Surface extérieure (d'une voûte*, d'un arc*). *Extrados parallèle*, à courbe concentrique à celle de l'intradados. *Extrados horizontal. Extrados en chape formant des plans inclinés.*

♦ 2. (xx^e). Surface extérieure (d'une aile d'avion; d'une voile).

CONTR. *Douelle, intrados.*

DÉR. **Extradosser.**

EXTRADOSSER [ekstradose] v. tr. — 1680, p. p.; v. tr., 1865; de *extrados*.

♦ Techn. Tailler l'extrados de (une voûte, un arc).

► **EXTRADOSSÉ, ÊE** p. p. adj.

Dont l'extrados est taillé en surface unie. *Voûte extradossée. Civeaux extradossés.*

EXTRA-DRY [ekstradrɔj] adj. invar. — 1878; de 2. *extra-*, et angl. *dry* « sec ». → *Dry*.

♦ Anglic. Très sec (en parlant d'un champagne). *Un champagne extra-dry.* — (En parlant d'un vermouth blanc). *Vermouth extra-dry.* — N. m. (1890, in Höfler). Champagne très sec. *Elle buvait une coupe d'extra-dry.*

REM. On écrit parfois *extradry*.

EXTRADURAL, ALE, AUX [ekstradyral, o] adj. — 1959; de 1. *extra-*, et *dural*.

♦ Anat., méd. Qui se trouve ou a lieu à l'extérieur de la dure-mère. *Hématome extradural.* — Chir., obstétrique. *Anesthésie extradurale*, réalisée par introduction d'anesthésiques locaux dans l'espace compris entre le canal osseux rachidien et la dure-mère. *Une anesthésie extradurale peut être périurale ou épurale.* — REM. On emploie aussi, d'après l'anglais, *anesthésie extradurale* pour désigner une anesthésie périurale (ou encore épurale), mais cette terminologie doit être évitée en français.

EXTRA-EUROPÉEN, ENNE [ekstraeuropeē, en] adj. — 1842, in D. D. L.; de 1. *extra-*, et *européen*.

♦ Didact. Qui est situé hors d'Europe; qui se rapporte aux pays situés hors de l'Europe. *Espèces végétales et animales extra-européennes.*

EXTRA-FIN, EXTRA-FINE ou **EXTRAFIN, EXTRA-FINE** [ekstrafɛ̃, ekstrafin] adj. — 1828; de 2. *extra-*, et *fin*.

♦ 1. Très fin, très petit. *Aiguille extra-fine. Petits pois extra-fins.*

♦ 2. Comm. Supérieur. *Qualité extra-fine. Chocolats extra-fins. Liqueur extra-fine.* — REM. La graphie *extra-fin* est traditionnelle.

EXTRAFOLIACÉ, ÉE [ekstrafoljase] ou **EXTRAFOLIÉ, ÉE** [ekstrafolje] adj. — V. 1860; de 1. *extra-*, et *foliacé* ou *folié*.

♦ Bot. Qui naît à côté des feuilles. *Organes extrafoliés.*

EXTRA-FORT, EXTRA-FORTE ou **EXTRAFORT, EXTRAFORTE** [ekstrafort, ekstrafort] adj. et n. m. — 1870; de 2. *extra-*, et *fort*.

★ I. Adj. Très fort, très résistant; d'une qualité supérieure à la qualité dite « forte ». *Moutarde extra-forte, extraforte.*

★ II. N. m. (1922). Ruban dont on garnit intérieurement les ourlets, les coutures. ⇒ **Galon, ganse, ruban.** *Extra-fort en soie. Des extra-forts.*

REM. La graphie *extra-fort, extra-forte* est traditionnelle.

EXTRAGALACTIQUE [ekstragalaktik] adj. — 1904, in *Rev. gén. des sc.*, n° 15, p. 919; de 1. *extra-*, et *galactique*.

♦ Astron. Qui est extérieur à une galaxie, et, spécialement, à la galaxie à laquelle appartient le système solaire. *Matière extragalactique. Nébuleuses extragalactiques.* — *L'énergie nécessaire pour faire fonctionner les radio-sources extragalactiques.* (la Recherche, juin 1979, p. 639).

EXTRA-HOSPITALIER, IÈRE [ekstraospitalje, jèr] adj. — 1907, in *Rev. gén. des sc.*, n° 10, p. 434; de 1. *extra-*, et *hospitalier*.

♦ **Didact. Admin.** Qui a lieu ou est organisé en dehors de l'hôpital (d'une thérapeutique, de soins, etc.).

Toutes ces formules, qui reposent sur le principe de l'hospitalisation complète ou partielle, doivent être prolongées par les services extra-hospitaliers. Ceux-ci ont une double fonction : le dépistage précoce et la prise en charge des malades.

François CLOUTIER, *la Santé mentale*, p. 81-82.

EXTRAIRE [ekstʁɛʁ] v. tr. — Conjug. *traire*. — xv^e; *estraise*, 1080; du lat. pop. *extragere*, altér. du lat. class. *extrahere*, de *ex* « hors de », et *trahere* « tirer ». → *Traire*.

★ I. ♦ 1. (1865, Littré). Tirer (une chose d'un lieu) en dégageant de ce qui l'entoure, retient, renferme. ⇒ **Enlever, ôter, sortir**. *Extraire la pierre d'une carrière, la houille d'une mine. Extraire un minerai de sa gangue.* ⇒ **Dégager**. *Extraire un minerai jusqu'à épuisement du filon, de la mine.*

1 (...) un matériel très moderne capable d'abattre et d'extraire le charbon de façon toujours plus rapide, tout en permettant d'exécuter au rythme nécessaire tous les travaux accessoires, tels que soutènement et remblayage.

Jean ROMEUF, *le Charbon*, p. 124.

Par métaphore :

2 Les minutes, mortel folâtre, sont des gangues
Qu'il ne faut pas lâcher sans en extraire l'or!

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal, Spleen et Idéal*, LXXXV.

Extraire d'un plant les mauvaises herbes. ⇒ **Arracher, extirper**. *Extraire le noyau d'un fruit.* ⇒ **Énucléer**. — Au p. p. *Douille extraite du canon d'une arme à feu par l'extracteur**.

(V. 1560, Paré). Chir. Enlever, retirer (un corps étranger, un organe malade) par une opération. *Extraire une épine du pied.* ⇒ **Extirper, retirer**. *Extraire un calcul d'un rein. Extraire une balle* (→ **Débrider**, cit. 3). — *Extraire une dent.* ⇒ **Arracher, déraciner, enlever**.

Iron. Tirer (une chose) de l'endroit où elle était cachée. *Il avait extrait de sa poche une vieille photo jaunie.*

♦ 2. (V. 1360). Faire sortir* (qqn) d'un lieu étroit, fermé, où il était retenu. *Extraire un prisonnier de sa cellule. Extraire les blessés de dessous* (cit. 4) *les décombres*. — Pron. :

3 Extrais-toi de la geôle du monde, enfant des prisonniers.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Axel*, III, 1.

♦ 3. (Mil. xvi^e, Amyot). Fig. Tirer (un passage; ⇒ **Extrait**) d'un livre, d'un écrit. *Dépouiller un livre pour en extraire des citations.* ⇒ **Détacher, prélever, prendre, relever, tirer**. *Extraire des passages de plusieurs ouvrages.* ⇒ **Compiler**. — (Au passif). *Cet article est extrait de tel journal.*

4 (...) un seul vers on n'en (*de mes écrits*) saurait extraire

Qui à la loi divine soit contraire. Clément MAROT, *Épîtres*, XI.

5 Tout mon travail consiste à extraire des auteurs anciens ce qui s'y trouve de plus beau, soit pour les faits, soit pour les réflexions, sans presque jamais y rien ajouter du mien.

ROLLIN, *Hist. ancienne*, t. II, p. 129, in LITTRÉ.

6 La première opération de la faculté de théologie avait été d'extraire de mon livre les propositions condamnables.

MARMOUILLÉ, *Mémoires*, VII.

♦ 4. Littér. Tirer (une information, une manifestation) de qqn. ⇒ **Extorquer**. *On ne peut lui extraire la moindre réaction.*

7 (...) il brûlait de lui extraire ses secrets et ne redoutait rien qu'un refus d'audience.

M. BARRÈS, *Leurs figures*, p. 243.

8 (...) je m'y replonge, maudissant cette conférence sur Dostoïevski dont Copeau, à mon passage à Paris, a extrait de moi la promesse.

GIDE, *Journal*, 26 nov. 1921.

★ II. ♦ 1. (1587). Séparer (une substance) du corps dont elle fait partie. ⇒ **Exprimer, tirer**. *Extraire le suc d'une betterave* (cit. 1), *d'un fruit. Presse-citron pour extraire le jus des fruits. Pressoir qui permet d'extraire l'huile des olives. Extraire l'essence** (⇒ **Extrait**) *des fleurs. Extraire par pression, par distillation.*

9 Les essences odorantes sont produites par un grand nombre de plantes d'espèces les plus diverses (...) Dans certaines de ces espèces, l'essence est répartie dans toute la plante et l'on peut en extraire aussi bien des fleurs et des fruits que des tiges, de l'écorce et même des racines.

Jacques LE MAGNEN, *Odeurs et Parfums*, p. 106.

Par métaphore :

10 Il fallut presser cent quintaux de mensonges pour en extraire une once de vérité.

VOLTAIRE, *Fragments sur l'histoire*, V.

Chim. *Extraire un sel par l'analyse* chimique. Extraire un gaz par distillation.* ⇒ **Isoler**.

11 Le benzène est un produit industriel que l'on retire des goudrons de houille par distillation (...) Dans une première distillation, on recueille à part les produits qui passent au-dessous de 160°, ils constituent les huiles légères dans lesquelles se trouve le benzène. On l'extrait par une série de distillations fractionnées.

LAMIRAND, *Les Sciences physiques*, p. 296.

♦ 2. (Mil. xvi^e). Abstrait. Littér. Dégager (le contenu, les idées essentielles) d'une œuvre. *Extraire la quintessence d'un long traité.* ⇒ **Résumer**. — Par métaphore. *Extraire la moelle* d'un ouvrage.* — *Extraire, après analyse des faits, les conclusions qui s'imposent.* ⇒ **Dégager**. *Extraire une idée générale d'un ensemble de faits* (→ **Devenir**, cit. 16).

Ô vous, soyez témoins que j'ai fait mon devoir
Comme un parfait chimiste et comme une âme sainte.
Car j'ai de chaque chose extrait la quintessence,
Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or.

BAUDELAIRE, *Poèmes divers*, II.

♦ 3. (1520). Math. *Extraire la racine* carrée, la racine cubique d'un nombre, la calculer.* — *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire* : chercher combien de fois ce nombre contient l'unité.

► **S'EXTRAIRE** v. pron.

♦ 1. (Passif). *Cette substance ne s'extrait pas facilement.*

♦ 2. (Réfl.). Personnes. **S'EXTRAIRE DE** : sortir à grand-peine de (un lieu étroit). *S'extraire d'un profond fauteuil, d'une petite voiture, de l'habitacle d'un avion.*

(...) le compartiment d'où venait de s'extraire toute une famille de paysans péri-gourdiens (...)

ARAGON, *Blanche...*, I, IX, p. 155.

► **EXTRAIT, AITE** p. p. adj.

(Au sens I, 3). *Article extrait de... Passages extraits d'un texte.* ⇒ **Extrait** (n. m.). — (Au sens II, 1). *Huile, essence extraite par distillation.*

CONTR. *Ajouter*. — *Enfermer, enfoncer, enfouir, enraciner, introduire*. — **Cuber**. **DÉR.** *Extrait*.

EXTRAIT [ekstʁɛ] n. m. — xv^e; *estrait*, 1312; p. p. substantivé de *extraire*.

♦ 1. (1541). Produit qu'on retire d'une substance animale ou végétale par une opération physique ou chimique. *Extrait obtenu par évaporation de suc de fruits, de plantes, ou par évaporation de solutions préparées par macération, infusion, décoction. Extrait liquide. Extrait aqueux.* — Pharm. *Extrait d'aloès, de quinquina. Extrait sec de plantes fraîches.* ⇒ **Intrait**. *Extrait d'opium employé comme narcotique. Extrait de Saturne* : dissolution d'acétate basique de plomb. *Extraits tissulaires, extraits thyroïdiens.* — *Extraits de matières colorantes ou tannifères, employés en teinture.* — *Extrait concentré d'aliments.* — (1868). *Extrait de viande* : concentration solide du bouillon de bœuf. *Extrait de café.*

L'*extrait gras* du haschisch, tel que le préparent les Arabes, s'obtient en faisant bouillir les sommités de la plante fraîche dans du beurre avec un peu d'eau. On fait passer, après évaporation complète de toute humidité, et l'on obtient ainsi une préparation qui a l'apparence d'une pomme (...)

BAUDELAIRE, *les Paradis artificiels*, Poème du haschisch, II.

Techn. Parfum concentré. ⇒ **Essence**. *De l'extrait de fougère, de violette, de lavande. Un flacon d'extrait.*

♦ 2. (1690, Furetière). Article, passage qu'on tire (d'un livre, d'un manuscrit, d'un document). *Faire, citer, donner des extraits, de larges extraits d'un livre, et, par ext., d'un auteur.* ⇒ **Citation**. *Donner des extraits d'un discours dans la presse. Compilation* d'extraits de divers auteurs.* ⇒ **Centon**. *Lire quelques extraits d'un ouvrage pour en avoir une idée.* ⇒ **Bribe, fragment, morceau**. *Anthologie faite d'extraits.*

Lamartine avait songé à utiliser ces carnets (*de sa mère*) et il en avait préparé l'édition, par extraits enveloppés dans un abondant commentaire lui-même truffé de citations, de vers et de prose (...)

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 117.

Passage (tiré d'un film). *Montrer un extrait d'un film au public.*

(1762, Rousseau). Au plur. **EXTRAITS** : morceaux* choisis d'un auteur. *Des extraits de Rousseau à l'usage des classes. Extraits des poètes du xvi^e siècle.* ⇒ **Anthologie**.

Vieilli. Article, morceau publié dans un périodique et tiré spécialement pour l'auteur sous couverture de la revue. ⇒ **Tirage** (à part), **tiré** (à part). *L'édition originale de la « Maison du Berger » de Vigny est un extrait de la Revue des Deux Mondes.*

(1668, in D.D.L., à propos de l'extrait de baptême). Dr. et cour. Partie d'un acte copiée littéralement sur la minute ou l'original. ⇒ **Copie** (conforme). *Extrait de naissance, extrait mortuaire*, fait d'après les registres de l'état civil. *Extrait baptismal, extrait de baptême. Extrait d'un acte passé devant notaire, d'un acte de procédure. Extrait de casier judiciaire.*

Qu'il écrive tout de suite au maire de sa commune pour lui demander un extrait de son acte de naissance.

Sacha GUITRY, *Ils étaient neuf célibataires*, p. 119.

(1312). Énonciation non littérale des parties essentielles (d'un texte, d'un acte). ⇒ **Abrégé, analyse, résumé, sommaire**. *Voici un extrait de leur correspondance* (Académie). *Livre dont on fait un extrait tendancieux.* — Dr., admin. *Extraits des inscriptions délivrées par le conservateur des hypothèques.*

Les greffiers et dépositaires des registres publics en délivreront, sans ordonnance de justice, expédition, copie ou extrait à tous requérants, à la charge de leurs droits, à peine de dépens, dommages et intérêts.

Code de procédure civile, art. 853.

Extrait de compte : détail des opérations d'un compte (portant sur une période généralement plus réduite que pour un **relevé de compte**).

♦ **3.** Fig. Vx et plais. *Un extrait d'homme* : un tout petit homme. ⇒ **Bout** (d'homme). *Un extrait* : un être minuscule.

Ce petit cheval était une jument nommée Bichette, elle mangeait peu (...) elle était infatigable, elle valait son pesant d'or. — Ma femme ne le donnerait pas pour ce gros fainéant de Rougeot! s'écriait Pierrotin quand un voyageur le plaisantait sur cet extrait de cheval. BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 606.

EXTRAJUDICIAIRE [ekstraʒydisjɛr] adj. — 1582; *extrajudiciable*, xiv^e; de 1. *extra-*, et *judiciaire*.

♦ **Dr.** Qui ne fait pas partie de la procédure d'une instance judiciaire. *Somation extrajudiciaire. Acte extrajudiciaire* : « manifestation de volonté (...) tendant à la conservation d'un droit et susceptible de produire certains effets juridiques en dehors d'une instance » (Capitant). *Aveu* (cit. 27) *extrajudiciaire. Procédure extrajudiciaire*, menée en dehors du cadre juridictionnel.

CONTR. **Judiciaire**.

DÉR. **Extrajudiciairement**.

EXTRAJUDICIAIREMENT [ekstraʒydisjɛrmã] adv. — xvi^e; de *extrajudiciaire*.

♦ **Dr.** D'une manière extrajudiciaire; en dehors des formes judiciaires.

EXTRALÉGAL, ALE, AUX [ekstralegal, o] adj. — 1824, in D.D.L.; de 1. *extra-*, et *légal*.

♦ **Didact.** En dehors de la légalité. ⇒ **Illégal**. *Moyens, procédés extralégaux. Tyrannie extralégale*. ⇒ **Extraconstitutionnel**; → **Dictature**, cit. 1. — On écrit aussi *extra-légal*.

CONTR. **Légal**.

EXTRALÉGER, ÈRE [ekstralezɛ, ɛr] adj. — 1906, *extra-léger*, in D.D.L.; de 2. *extra-*, et *léger*.

♦ Très léger. *Costume extraléger pour l'été. Une étoffe extralégère. Un repas extraléger*. — **REM.** On trouve aussi la graphie *extra-léger* :

Il a un vélo de course. Une merveille : des boyaux minces comme du papier à cigarettes, des jantes en duralumin extra-léger, un dérailleur à cinq pignons.

J. CAU, la Pitié de Dieu, p. 54.

EXTRALINGUISTIQUE [ekstraŋgɥistik] adj. — Mil. xx^e; de 1. *extra-*, et *linguistique*, adj.

♦ **Didact.** Qui se situe hors de la langue ou de la linguistique. *Réalité extralinguistique* (⇒ **Référent**). *Contexte extralinguistique*.

N. f. L'ensemble des études concernant le langage qui sont extérieures à la linguistique.

C'est seulement avec le développement de la grammaire générative chomskyenne et les recherches logico-sémantiques qui se sont articulées autour d'elle ou en discussion avec elle, que des problèmes généralement considérés comme relevant de la « sémantique » voire de la « pragmatique », ont surgi, soulevant l'embarrassante question de l'extralinguistique.

Julia KRISTEVA, la Révolution du langage poétique, p. 17.

EXTRALITTÉRAIRE [ekstralitɛrɛr] adj. — 1851; de 1. *extra-*, et *littéraire*.

♦ **Didact.** Qui se situe hors de la littérature. *Travaux, préoccupations extralittéraires*.

EXTRA-LUCIDE ou **EXTRALUCIDE** [ekstralysid] adj. — 1857, in D.D.L.; de 2. *extra-*, et *lucide*.

♦ **1.** Très lucide.

D'ailleurs, son mal sans remède, qui était l'angoisse de la fuite des jours, ne manquait jamais de s'exaspérer dans l'effarement extra-lucide des réveils.

LOTI, les Désenchantées, p. 210.

(...) un de ces rares songes, aux déterminables contours, qui feraient croire à quelque vision sensible de la Conscience, réflexivement manifestée dans l'extra-lucide intussusception des dormants.

Léon BLOY, le Désespéré, p. 34.

♦ **2.** Spécialt. Cour. *Voyante* extra-lucide*, qui voit tout ce qui est caché. *Une voyante extra-lucide lui a prédit son avenir*.

Mais pourquoi le cacher, puisque je sais toujours tout. Une voyante extra-lucide, voilà ce qu'il est, ton petit Alain. Y a-t-il quelqu'un de plus intelligent? de plus pénétrant?

N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 145.

N. f. (1897, Courteline). *Voyante*.

Vous ne savez pas vous faufiler, m'avait dit jadis une cartomancienne. Vous devez tout conquérir (...) Cette extra-lucide me définit ainsi au temps de mon quatrième certificat de licence (...)

P. GUTH, le Naïf sous les drapeaux, III, III, p. 106.

REM. La graphie *extra-lucide* est traditionnelle; *extralucide* serait préférable.

EXTRA-MATHÉMATIQUE [ekstramatematik] adj. — 1971; de 1. *extra-*, et *mathématique*.

♦ **Didact.** Qui n'appartient pas au domaine des mathématiques; qui ne peut être formulé dans la langue purement mathématique. *Problème extra-mathématique de la réalité des objets mathématiques*.

EXTRA-MUROS [ekstramyros] adv. et adj. — 1817, in D.D.L.; mots lat. *extra muros* « hors des murs ».

♦ **Didact. ou littér.** Hors de la ville. — **Adj.** *Les quartiers extra-muros de la banlieue**. ⇒ **Extérieur**.

Il proposa une promenade *extra-muros*. Personne n'en saurait rien. D'ailleurs, ce n'était pas une partie de plaisir. Il faut bien dîner quelque part.

FRANCE, Jocaste, XI, in CE., t. II, p. 108.

Nous trouverons que la grande ville offre assez de choses à voir, à observer, sans qu'il soit besoin de sortir de son enceinte. D'ailleurs, *Versailles* n'est plus *Paris*; la ville finit à la barrière; nous n'irons donc pas *extra-muros*.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, p. 5.

CONTR. **Intra-muros**.

EXTRANATIONAL, ALE, AUX [ekstranasjonal, o] adj. — 1833, in D.D.L.; de 1. *extra-*, et *national*.

♦ **Didact.** Extérieur au pays, à la nation dont il est question. — **REM.** On écrit aussi *extra-national*.

(...) la recherche des sources extra-nationales aide à comprendre l'élaboration d'une œuvre et l'affirmation d'une personnalité

M.-F. GUYARD, la Littérature comparée, p. 91.

CONTR. **National**.

EXTRANATUREL, ELLE, ELS [ekstranatyrel] adj. — Attesté xix^e; de 1. *extra-*, et *naturel*.

♦ **Didact.** Qui ne relève pas d'une explication naturelle (sans être surnaturel*).

Évidemment, cette absence totale de marée était inexplicable, extranaturelle, comme le serait l'absence du soleil au méridien à l'heure de midi.

J. VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 316.

CONTR. **Naturel**.

EXTRANÉITÉ [ekstraneite] n. f. — 1870; dér. sav. du lat. *extraneus* « étranger ».

♦ **1.** (1870). **Didact., dr.** Situation juridique d'un étranger dans un pays donné. *Exception d'extranéité*.

♦ **2.** (1913, Valéry, in D.D.L.). Caractère de ce qui est étranger.

Le mystique ressent, au contraire, l'extranéité, ou plutôt, l'extranéité de la source des images, des émotions, des paroles, des impulsions qui lui parviennent par voie intérieure.

VALÉRY, Variété, in CE., Pl., t. I, p. 876.

(...) le crédit qu'il faut faire à la notion soulignée par un de leurs représentants les plus lucides, de la convergence qui s'exerce entre l'extranéité d'un groupe où domine l'immigrant, et la distanciation qui l'attire la fonction qu'appellent les conditions sus-indiquées de la culture.

J. LACAN, Écrits, p. 245.

EXTRANUCLÉAIRE [ekstranykleër] adj. — 1897, in D.D.L.; de 1. *extra-*, et *nucléaire*.

♦ **Didact.** Qui est extérieur au noyau, à un noyau.

Chim. Qui est fixé sur une chaîne latérale et non sur le noyau. *Radical extranucléaire*.

EXTRAORDINAIRE [ekstraordiner] adj. et n. m. — xiii^e; lat. *extraordinarius* « qui sort de l'ordre », de *extra*, et *ordinarius*. → **Ordinaire**.

★ **1.** **Adj.** ♦ **1.** (xiii^e). Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, selon l'ordre commun. ⇒ **Anormal**, **exceptionnel**, **inhabituel**, **inusité**. *Séance, audience extraordinaire*. ⇒ **Supplémentaire**. *Les moyens habituels ne suffisant pas, on prit des mesures extraordinaires*. ⇒ **Exception** (d'), **particulier**, **spécial**. *Secours extraordinaire de Dieu*. ⇒ **Miracle**, **miraculeux**; **prodige**, **prodigieux**, **surnaturel**; → **Effectivement**, cit. 1. *C'est un fait extraordinaire, on n'a jamais rien vu de pareil*. ⇒ **Accidentel**, **insolite**, **rare**, **singulier**, **unique**. *Son arrivée laissait présager quelque chose d'extraordinaire*. ⇒ **Nouveau** (du nouveau).

(Je) me contente d'avoir de quoi suffire aux besoins présents et ordinaires; aux extraordinaires toutes les provisions du monde n'y sauraient suffire.

MONTAIGNE, Essais, I, XIV.

Mourir de vieillesse, c'est une mort rare, singulière et extraordinaire (...)

MONTAIGNE, Essais, I, LVIII.

(...) les choses extraordinaires et qui sortent des communes règles (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 70.

Une visite de M. le sous-préfet présageait évidemment quelque chose d'extraordinaire.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, XI.

À chacun M^{me} Sureau répondait : « Ne m'en parlez pas, je n'ai jamais vu un printemps pareil. On ne sait plus où on vit. » Elle était de ceux qui, trouvant un plaisir physique à dire de tout ce qui se passe autour d'eux que c'est extraordinaire, en arrivent à la trouver, que ce soit les événements de la politique, les drames de

la société, les changements de température et les variations de la saison, ces événements et ces drames de la vie à la campagne.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 303.

Dépenses extraordinaires, qui excèdent les dépenses ordinaires ou qui n'étaient pas prévues. ⇒ **Imprévu**. *Budget extraordinaire*, *fonds extraordinaires*, destinés à des dépenses extraordinaires. *Recettes extraordinaires*.

5 Il n'est pas inouï de voir des États hypothéquer leurs fonds pendant la paix même, et employer, pour se ruiner, des moyens qu'ils appellent extraordinaires, et qui le sont si fort que le fils de famille le plus dérangé les imagine à peine.

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XIII, 17.

Anc. dr. *Procédure extraordinaire* : procédure criminelle inquisitoriale (par oppos. à la *procédure civile*). Ellipt. *Juger à l'extraordinaire*. ⇒ **Question*** *extraordinaire*.

Assemblée, tribunal extraordinaire (→ Crime, cit. 16; divan, cit. 2). *Mission extraordinaire*. *Session extraordinaire du parlement*. — (Personnes). *Courrier, envoyé extraordinaire*. *Ambassadeur* extraordinaire*. *Nonce extraordinaire* (→ Bénir, cit. 23). ⇒ **Spécial**.

PAR EXTRAORDINAIRE : par un événement peu probable, par exception.

5.1 J'ai été ce soir voir la princesse Marcelline; par extraordinaire, elle était seule.

E. DELACROIX, Journal, 1853, p. 73, in T. L. F.

Si, par extraordinaire, il ne venait pas... : au cas, peu probable, où il ne viendrait pas.

Opt. *Rayon extraordinaire*. ⇒ **Rayon**.

♦ 2. (1666, Molière). Cour. Qui étonne, suscite la surprise ou l'admiration par sa rareté, sa singularité. ⇒ **Anormal, bizarre, curieux, ébouriffant** (fam.), **étonnant, étrange, exceptionnel, extravagant, insolite, rare, singulier, stupéfiant, unique; exemple** (sans exemple). **Accident, aventure, événement extraordinaire**. ⇒ **Inconcevable, incroyable, inexplicable, inouï**. *La curiosité* (cit. 6) *de voir une chose extraordinaire*. *Spectacle, vision extraordinaire*. *Ce pays offre des aspects* (cit. 16) *extraordinaires*. — *Récit, conte, nouvelle extraordinaire*. ⇒ **Fabuleux, fantasmagorique, fantastique, féérique, merveilleux, prodigieux, surnaturel** (→ Chemin, cit. 51). *Les Histoires extraordinaires d'E. Poe*. *Recourir dans un récit à des moyens extraordinaires* (⇒ **Fantasmagorie, merveilleux**). *Raconter des choses extraordinaires*. *Pensées, idées extraordinaires* (→ Choquer, cit. 8). *Livre extraordinaire* (→ Compliqué, cit. 1). — **Péj.** *Il a inventé une histoire extraordinaire pour justifier son retard*. ⇒ **Abracadabrant, ahurissant, extravagant, inimaginable, invraisemblable**. — *Avoir une conduite extraordinaire* (→ Béat, cit. 4). *Présenter des particularités extraordinaires* (⇒ **Monstre, phénomène**). *Cet homme a une allure, une figure extraordinaire*. — **Péj.** *Un costume, un langage extraordinaire et déplacé*. ⇒ **Excentrique, extravagant, fantasque, grotesque**. — *Je trouve extraordinaire qu'il ne nous ait pas prévenus*. ⇒ **Bizarre, drôle**. *Il n'est pas extraordinaire que..., de..., cela arrive fréquemment*. *Cela n'a rien d'extraordinaire*. → *Cela ne vaut pas la peine** d'en parler. *De plus en plus extraordinaire*. ⇒ **1. Fort**.

6 C'est pourtant bien extraordinaire qu'une femme qui ne m'est presque pas parente, prenne plus de soin de moi que ma mère.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre xxix.

7 Cette démarche va vous paraître bien extraordinaire (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre cii.

8 Les sympathies et les antipathies occultes, les folies singulières, les visions, le magnétisme, les influences mystérieuses et malignes d'un mauvais principe qu'il ne désigne que vaguement, voilà les éléments surnaturels ou extraordinaires qu'emploie habituellement Hoffmann.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 46.

9 On dit des choses solides, lorsqu'on ne cherche pas à en dire d'extraordinaires.

LAUTRÉAMONT, Poésies II.

10 Ces précautions n'avaient rien d'extraordinaire, et huit ans d'habitude les avaient consacrées (...)

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 127.

10.1 (...) Quiquendone existe bien réellement avec ses rues étroites, son enceinte fortifiée, ses maisons espagnoles, sa halle et son bourgmestre, — à telles enseignes qu'elle a été récemment le théâtre de phénomènes surprenants, extraordinaires, invraisemblables autant que véridiques, et qui vont être fidèlement rapportés dans le présent récit.

J. VERNE, le Docteur Ox, p. 2-3.

Vieilli. *Un homme extraordinaire*, bizarre, étrange... (le syntagme serait compris aujourd'hui au sens 3 ci-dessous, sauf précisions du contexte).

11 (...) c'est un homme extraordinaire qui se plaint à cela, fantasque, bizarre, quin-teux, et que vous ne prendriez jamais pour ce qu'il est.

MOLIERE, le Médecin malgré lui, I, 4.

♦ 3. (1587). Très grand; intense; remarquable dans son genre. ⇒ **Exceptionnel, extrême, grand, immense, supérieur**. *Qualités extraordinaires, beauté extraordinaire*. ⇒ **Admirable, remarquable, sublime**. *Aptitudes, capacités* (cit. 4) *extraordinaires*. *Avoir une extraordinaire envie, un extraordinaire besoin de...* (→ Dévorer, cit. 41). *Appétit, force extraordinaire*. ⇒ **Effrayant**. *Taille extraordinaire*. ⇒ **Colossal, démesuré**. *Quantité extraordinaire*. ⇒ **Considérable, énorme**. *Virtuosité, adresse, loquacité extraordinaire*. ⇒ **Etourdissant**. *Laideur extraordinaire*. ⇒ **Monstrueux**. *Ciel d'une extraordinaire transparence* (→ Arête, cit. 5). *Pâleur extraordinaire* (→ Délabrer, cit. 9). *Diamant* (cit. 8) *d'une extraordinaire pureté*. *Frayeur, peur extraordinaire*. ⇒ **Affreux, épouvantable, intense, terrible**. *Sentiment, sensation d'une extraordinaire intensité*. *Réussite extraordinaire*. ⇒ **Commun** (hors du commun), **ligne**

(hors ligne). *Résultats extraordinaires*. *Efficacité extraordinaire* (→ Concours, cit. 8). *Faire une impression extraordinaire*. → **fam.** *Un effet bœuf**. *Succès extraordinaire*. ⇒ **Étourdissant, gros, phénoménal**. *Fortune extraordinaire*. ⇒ **Fabuleux**. *Joie, plaisir extraordinaire*. ⇒ **Ineffable, intense**. *Émettre des prétentions extraordinaires*. ⇒ **Exorbitant**.

Les yeux, agrandis par la maigreur, avaient une limpidité, un éclat et une expression extraordinaires : ils semblaient avoir gardé le reflet d'un ciel plus lumineux et la flamme d'un soleil plus ardent (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 237.

Comme une eau limpide et constante le chant de la flûte coula à travers un extraordinaire silence, et l'on oubliait l'heure, le lieu, qui l'on était et tous les soucis de ce monde.

GIDE, Si le grain ne meurt, p. 342.

(En parlant des personnes). *Un homme extraordinaire* (⇒ **Génie, prodige, surhomme**; → Attribut, cit. 1). *Copier* (cit. 8) *un homme extraordinaire*. *Une femme extraordinaire*. *Il, elle est extraordinaire pour son âge*. ⇒ **Remarquable**.

Il est le Roi, — c'est-à-dire un homme extraordinaire, intermédiaire entre l'homme et Dieu, dépositaire de l'autorité divine.

LOUIS BERTRAND, Louis XIV, II, IV.

Fam. Excellent; très bon. ⇒ **Extra** (II., 1.). *Ce vin, ce plat est extraordinaire*. ⇒ **Fameux**. *Un extraordinaire canard* (cit. 3) *à l'orange*. — *Ce film n'est vraiment pas extraordinaire*, est médiocre, quelconque; → **fam.** *Il ne casse** rien.

★ II. N. m. ♦ 1. (1660, Corneille). Vx. Ce qui est en dehors de l'usage ordinaire. « *C'est pour lui un extraordinaire que de boire du vin* » (Litttré). ⇒ **Extra**. — *D'extraordinaire* : en surplus.

Ce témoin, digne de foi, vit que les postes étaient occupés par les anciens Gardes Françaises et par la milice de Versailles, mais qu'il n'y avait pas une sentinelle d'extraordinaire.

RIVAROL, Politique, I, III, II.

Spécialt. Vx. Dépense imprévue. *L'extraordinaire de la guerre, des guerres* : les fonds destinés aux dépenses de guerre, sous l'Ancien Régime.

♦ 2. Ce qui est étonnant, surprenant, admirable par sa rareté, sa singularité. *Le goût de l'extraordinaire* (→ Caractère, cit. 19). *L'abus de l'extraordinaire*.

L'ouvrage n'est ni grave par la pensée ni calme par le style; il est sophistiqué sans être nouveau; les idées visent à l'extraordinaire et sont pourtant assez communes (...)

CHATEAUBRIAND, Essai sur les révolutions, II, xxvi, note b.

Cela est bien extraordinaire; mais l'extraordinaire ne choquait pas excessivement les Grecs. L'usage, les choses reçues ne formaient point leur code suprême. Tout chez eux pouvait avoir son caractère particulier : et ce qu'il était rare d'y rencontrer, c'était une chose qui leur fût ordinaire et universelle.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. I, Lettre xx.

C'est dans l'extraordinaire que je me sens le plus naturel.

GIDE, les Faux-monnayeurs, I, I, p. 11.

On veut toujours que ce soit l'extraordinaire qui nous démonte, alors que c'est l'ordinaire qui est effrayant.

MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, in T. L. F.

Quand l'extraordinaire devient quotidien, c'est qu'il y a la Révolution, énonçait en substance l'homme (*Che Guevara*) qui dès avant sa mort incarna la figure légendaire du guérillero.

Michel LEIRIS, Frère Bruit, p. 346.

CONTR. **Banal, commun, courant, familier, habituel, médiocre, normal, ordinaire, quelconque, quotidien, simple, vulgaire**.

DÉR. **Extra, extraordinairement**.

EXTRAORDINAIREMENT [ekstraordinaermɑ̃] adv. — V. 1355; de *extraordinaire*.

♦ 1. Rare. D'une manière contraire à l'ordinaire, à la coutume, à l'habitude.

Ceux qui ont reçu extraordinairement, doivent espérer extraordinairement.

PASCAL, Lettre à M^{lle} de Roannez, v.

Dr. Anciennt. *Procéder extraordinairement contre qqn*, le poursuivre selon les règles de la procédure criminelle extraordinaire. — Mod. *L'officier public désavoué* (cit.) *sera poursuivi extraordinairement*, il fera l'objet de poursuites disciplinaires.

♦ 2. Par extraordinaire. *Si, extraordinairement, ceci arrivait...* (→ Disparaître, cit. 21).

♦ 3. D'une manière étrange, bizarre. *Elle est vêtue, coiffée extraordinairement*. *S'exprimer extraordinairement*.

♦ 4. Cour. D'une manière peu commune; au-delà de la mesure ordinaire. ⇒ **Extrêmement, très**. *Être extraordinairement anxieux* (cit. 4), *apte* (cit. 7), *assimilable* (cit. 3). *Doigts extraordinairement plats* (→ Baigner, cit. 5). *Il l'aime extraordinairement*. ⇒ **Beaucoup; énormément, prodigieusement**.

(...) ils avaient été interdits de trouver si extraordinairement tranquille un homme qui avait la mort devant les yeux (*l'amiral de Coligny*).

MICHELET, Extraits historiques, p. 193.

Avec un comparatif :

Ils sont extraordinairement plus grands que nos arbres d'Europe. Nombre d'entre eux portent, au point d'épanouissement de leur ramure (...) d'énormes fougères (...)

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 715.

(Laudatif). *Il a chanté extraordinairement, et, plus cour., extraordinairement bien. Elle joue extraordinairement bien dans ce film.*

CONTR. Communément, ordinairement. — Faiblement, peu.

EXTRAPARLEMENTAIRE [ekstraparlemãtãr] adj. — 1833, in D. D. L.; de 1. *extra-*, et *parlementaire*.

♦ Polit. Qui agit hors du Parlement. *Commission extraparlamentaire*. — REM. On écrit aussi *extra-parlementaire*. « *Projet dû à l'initiative extra-parlementaire* » (M. Barrès, in T. L. F.).

CONTR. *Parlementaire*.

EXTRA-PLAT, EXTRA-PLATE ou **EXTRAPLAT, EXTRAPLATE** [ekstraplã, ekstraplãt] adj. — xx^e; de 2. *extra-*, et *plat*, adj.

♦ Qui a très peu d'épaisseur, d'encombrement (se dit surtout des mécanismes). *Une montre extra-plate*.

(...) son poste de télévision extra-plat était à peu près construit.

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 627.

EXTRAPLEURAL, ALE, AUX [ekstraplœral, o] adj. et n. m. — D. i. (mil. xx^e); de 1. *extra-*, et *pleural*.

♦ Méd. Qui est situé à l'extérieur de la plèvre. — Qui s'effectue à l'extérieur de la plèvre. — N. m. :

... il était tubard lui aussi, mais déjà récidiviste... Un extra-pleural n'avait pas suffi pour le guérir, il crachait toujours du sang. A. BOUDARD, l'Hôpital, p. 36.

EXTRAPOLABLE [ekstrapolabl] adj. — xx^e; de *extrapoler*.

♦ Didact. Que l'on peut extrapoler.

(...) des renseignements précis (sur la pathologie du chien) en grande partie extrapolables en clinique humaine. V. VIC-DUPONT, la Maladie infectieuse, p. 44.

EXTRAPOLATION [ekstrapolãsjõ] n. f. — 1877, Littré; de 1. *extra-*, et rad. lat. *polare* « tourner », d'après *interpolation*.

♦ 1. (1877, Littré). Sc. Action d'extrapoler (1.). *Calculer par extrapolation les valeurs d'une fonction*.

♦ 2. (Déb. xx^e). Dédution hâtive, généralisation d'un fait d'un domaine à un autre, souvent sans preuves suffisantes. ⇒ **Dédution, généralisation**. *Une extrapolation hardie, hasardeuse*.

1 Le moindre d'entre nous, l'homme de la rue, possède une singulière capacité de généralisation, ainsi que le don de discerner, dans une question, le principe impliqué et les conséquences susceptibles d'en découler. Dans une circonstance donnée, l'électeur saura ainsi, d'un instinct sûr, si l'on s'orienté vers la droite ou vers la gauche; en logicien aimant l'extrapolation, il verra par avance au bout du chemin la réaction ou la révolution. André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, p. 67.

2 Lui (*Sylvain Ausonius*) aussi aurait sur le règne de Henri VI le Sévère, de Conrad II le Salien, de Philippe de Souabe et de Rodolphe III le Fainéant des vues subtiles et novatrices. Il ferait carrière dans l'extrapolation, et rendrait certain, échafaudages intellectuels à l'appui, ce qui dans la nuit des temps est à la fois endormi et nébuleux. Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 42.

3 La métamorphose d'une activité partielle en idéologie et d'une discipline parcelaire en « essence », cette opération scabreuse porte un nom : *extrapolation*, généralement après réduction abusive.

Henri LEFEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 308.

CONTR. *Interpolation*.

EXTRAPOLER [ekstrapolã] v. — Fin xix^e; de 1. *extra-*, et lat. *polare* « tourner », d'après *interpoler*.

A. V. intr. ♦ 1. Sc. Calculer, pour des valeurs de la variable situées en dehors de la série des valeurs observées, les valeurs d'une fonction connue empiriquement.

♦ 2. Appliquer une chose connue à un autre domaine pour en déduire des conséquences, des hypothèses. *Action d'extrapoler*. ⇒ **Extrapolation**.

Henri Massis insiste sur cette *Confession* qui, dit-il, a le caractère d'un témoignage, et, en effet, trop de détails rappellent ce que nous savons de l'adolescence de l'auteur pour que nous échappions à la tentation d'extrapoler.

A. MAUROIS, À la Recherche de Marcel Proust, p. 83.

Tirer une conclusion à partir de données incomplètes. *Tu extrapolés, ce n'est pas sûr du tout*.

B. V. tr. Calculer, tirer par une extrapolation. « (...) nous extrapolons le jugement de réalité en le faisant porter sur ce qui est en deçà de l'expérience... » (Gabriel Marcel, in T. L. F.). — Au p. p. *Résultats extrapolés*.

CONTR. *Interpoler*.

DÉR. *Extrapolable*.

EXTRAPOLITIQUE [ekstrapolitik] adj. — 1928, in D. D. L.; de 1. *extra-*, et *politique*, adj.

♦ Didact. Qui est hors de la politique. — REM. On écrit aussi *extra-politique*.

L'attention qu'il avait accordée à la politique, et encore ne la lui avait-il accordée que durant quelques semaines et pour des motifs extra-politiques, il la rendit toute à l'administration de sa charge (...)

Philippe HÉRIAT, la Famille Boussardel, p. 133 (1944).

CONTR. *Politique*.

EXTRAPROFESSIONNEL, ELLE [ekstraprofesjonel] adj. — 1906, in Rev. gén. des sc., n° 4, p. 165; de 1. *extra-*, et *professionnel*.

♦ Qui est hors de la profession. *Avoir une activité extraprofessionnelle. Relations extraprofessionnelles*.

CONTR. *Professionnel*.

EXTRAPYRAMIDAL, ALE, AUX [ekstrãpirãmidãl, o] adj. — D. i.; de 1. *extra-* et *pyramidal*.

♦ Anat., neurol. Se dit des structures nerveuses assurant le contrôle de la motricité, en dehors du faisceau pyramidal (ou cortico-spinal), le contrôle du tonus musculaire. *Système extrapyramidal, voie extrapyramidale* (comprenant le pallidum, les noyaux sous-thalamiques, le cervelet, etc.). — *Syndrome extrapyramidal* : signes cliniques correspondant à une lésion de ce système (syndrome parkinsonien*, — lésion du locus niger —, syndrome choréique, etc.).

EXTRA-RAPIDE ou **EXTRARAPIDE** [ekstrãrapid] adj. — 1878, in D. D. L.; de 2. *extra-*, et *rapide*.

♦ Très rapide. ⇒ **Ultra-rapide** (plus cour.). *Une lecture extra-rapide*. — Photogr. *Une pellicule extra-rapide*.

EXTRARÉGLEMENTAIRE [ekstrãrãglãmãtãr] adj. — Mil. xx^e; de 1. *extra-*, et *réglementaire*.

♦ Admin. Qui se situe en dehors des règlements.

CONTR. *Réglementaire*.

EXTRASCIENTIFIQUE [ekstrãsjãtifik] adj. — 1860; de 1. *extra-*, et *scientifique*.

♦ Didact. Qui se situe hors de la science.

Si la constitution des écoles tend ainsi en général à renforcer la spécialisation, mais par interférence avec des facteurs plus ou moins extrascientifiques, il peut arriver au contraire que certaines d'entre elles visent une intégration plus complète que celles dont témoignent les coordinations intra- ou interdisciplinaires spontanées.

J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 122.

EXTRASCOLAIRE [ekstrãskolãr] adj. — 1920, in D. D. L.; *extra-scolaire*, 1906, in Rev. gén. des sc., n° 16, p. 757; de 1. *extra-*, et *scolaire*.

♦ Admin. Qui se passe en dehors de l'école ou en dehors du programme scolaire strict. *Activités extrascolaires*.

CONTR. *Scolaire*.

EXTRASENSIBLE [ekstrãsãsibl] adj. — 1914, in D. D. L.; de 1. *extra-*, et *sensible*.

♦ Didact. Qui n'est pas perçu par les sens. ⇒ **Suprasensible**.

Et c'est la mystique. Je suis invinciblement porté à dire : « il y a quelque chose ou quelque chose d'extrasensible ».

M. BARRÈS, Cahiers, in T. L. F.

EXTRASENSORIEL, ELLE [ekstrãsãsorjãl] adj. — Mil. xx^e; de 1. *extra-*, et *sensoriel*.

♦ Psychol. Qui ne se fait pas par les sens. *Perception extrasensorielle*.

CONTR. *Sensoriel*.

EXTRASTATUTAIRE [ekstrãstatytãr] adj. — V. 1865; de 1. *extra-*, et *statutaire*.

♦ Didact. Qui se situe en dehors des statuts.

EXTRASYSTOLE [ekstrãsistol] n. f. — 1905, in Rev. gén. des sc., n° 11, p. 521; de 1. *extra-*, et *systole*.

♦ Physiol. Contraction prématurée du cœur se produisant avant le moment normal de la systole, et suivie d'une pause plus longue que la pause normale. *Extrasystole auriculaire, ventriculaire. Salve d'extrasystoles*.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés que le malade présentait une série de troubles intéressants : le pouls, d'irrégulier qu'il était, devient franchement arythmique et filant; les battements du cœur sont moins nets, un peu étouffés. La pres-

sion artérielle au Pachon est de 15 Mx et de 9 Mn. De temps en temps on note des extrasystoles. B. CENDRARS, *Moravagine*, in *Œ. compl.*, t. IV, p. 257.

DÉR. Extrasystolique.

EXTRASYSTOLIQUE [ekstrasistolik] adj. — 1916, in D.D.L.; de *extrasystole*.

◆ **Physiol.** Relatif à l'extrasystole. *Contraction, arythmie extrasystolique.*

EXTRA-TEMPOREL, ELLE ou **EXTRATEMPOREL, ELLE** [ekstratəporel] adj. — Av. 1927, Proust; de 1. *extra-*, et *temporel*.

◆ **Didact. ou littér.** En dehors du temps. *Un être extra-temporel* (→ *Tempre*, cit. 63).

1 (...) un vrai, l'être qui alors goûtait en moi cette impression la goûtait en ce qu'elle avait de commun dans un jour ancien et maintenant, dans ce qu'elle avait d'extra-temporel, un être qui n'apparaissait que quand, par une de ces identités entre le présent et le passé, il pouvait se trouver dans le seul milieu où il pût vivre, jouir de l'essence des choses, c'est-à-dire en dehors du temps.

PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 871 (1927).

2 (...) l'émotion qui anime ces *Odes* (de Ronsard), parce qu'extra-temporelle, reste pour moi toute présente.

GIDE, *Feuilles d'automne*, in *Journal 1939-1949*, Pl., p. 1103.

EXTRATENSIF, IVE [ekstratənsif, iv] adj. et n. — Av. 1951 (in Piéron); all. *extratensiv*, Rorschach, av. 1922, du lat. *extra* « au dehors », et **-tensivus* « qui se dirige, peut se diriger », formé d'après *tensivus* (→ *Extensif*) sur le rad. du supin *tens-*, de *tendere* « se diriger ».

◆ **Psychol.** *Type extratensif*: type mental (primitivement défini par Rorschach), caractérisé par une vive réactivité aux affects extérieurs (adaptation rapide, impulsivité, suggestibilité, instabilité), une communication aisée mais restant superficielle avec autrui (égocentrisme). *Tendances également extratensives et introversives.* ⇒ **Ambiéquial**. — N. *Un extratensif*.

CONTR. Introversif.

EXTRA-TERRESTRE ou **EXTRATERRESTRE** [ekstraterestʁ] adj. et n. — 1851; de 1. *extra-*, et *terrestre*.

◆ **1.** Adj. Extérieur à la Terre ou à l'atmosphère terrestre. ⇒ **Extraterrestre**. *Vol extraterrestre, trajectoire extraterrestre. Espace extraterrestre. Mondes extraterrestres, extra-terrestres.*

1 (...) la bien-aimée se transfigurait à la lumière des aperceptions extra-terrestres. L'obsession se faisait divine pour n'être pas exorcisée, mais elle ne s'éloignait pas un instant. Léon BLOY, *le Désespéré*, p. 229.

2 Sans doute par réaction contre cette société technocratique, ce qui les intéresse le plus ce sont les sciences occultes, les mondes extra-terrestres.

S. DE BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 233.

◆ **2.** N. Habitant d'une autre planète que la Terre (dans un contexte de récit de fiction, d'anticipation, ou de spéculation scientifique, philosophique, etc.). *Les Sélénites de Cyrano de Bergerac, les Martiens de Herbert George Wells comptent parmi les premiers extraterrestres de la littérature.*

3 Martial rêva sur les extra-terrestres. Les rencontrerons-nous un jour? Bien sûr, ils ne ressembleraient pas aux créatures de la Science-Fiction. Pas de Martiens aux yeux globuleux, ni de supermen vêtus de tissus métalliques. Peut-être étaient-ils tout pareils à nous.

Jean-Louis CURTIS, *le Roseau pensant*, p. 275-276.

EXTRATERRITORIALITÉ [ekstratɛritɔʁjalite] n. f. — V. 1940; de 1. *extra-*, *territorial*, et suff. *-ité*.

◆ **Fiction juridique** qui permet de considérer une ambassade comme située sur le territoire du pays représenté. ⇒ **Exterritorialité**.

Le régime des capitulations, la fiction d'extraterritorialité dont bénéficiaient jusqu'à une époque toute récente nos nationaux dans tous les États non chrétiens tenaient lieu d'un règlement de conflit. Un Occidental est difficilement réputé domicilié dans les pays musulmans, chinois.

P. LEREBOURS-PIGEONNIÈRE, *Précis de droit international privé*, p. 290.

Cette fiction étendue aux navires de guerre séjournant dans un port étranger.

EXTRATEXTUEL, ELLE [ekstratekstyel] adj. — xx^e; de 1. *extra-*, et *texte*, d'après *textuel*.

◆ **Didact. Ling.** Extérieur au texte; appartenant au contexte extralinguistique. ⇒ **Contextuel**.

(...) il me faisait observer (...) que le mythe ne pouvait se décrire sans faire appel non seulement au contexte, mais à des données extérieures au texte — il prononçait *extratextuelles* (...)

ARAGON, *Blanche*, I, II, p. 29.

EXTRA-URBANISATION [ekstrayrbaniʒasjɔ̃] n. f. — V. 1966; de 1. *extra-*, et *urbanisation*.

◆ **Didact.** Le fait de quitter le centre des villes pour s'installer à la périphérie.

EXTRA-UTÉRIN, INE [ekstraytɛrɛ̃, in] adj. — 1808, in D. D. L.; de 1. *extra-*, et *utérin*.

◆ **Méd.** Qui se produit anormalement hors de la cavité utérine. *Grossesse extra-utérine.*

EXTRAVAGAMMENT [ekstravagamã] adv. — Av. 1571; de *extravagant*.

◆ **Vx ou littér.** D'une manière extravagante; avec extravagance.

Nous étions jeunes, en ce temps-là. Étendus sur des tapis, nous discourions extravagamment dans la petite chambre qui touchait à l'atelier.

MAUPASSANT, *Mademoiselle Fifi*, p. 160.

(...) une armée de valets, de laquais, de cochers, de majordomes, extravagamment parés de livrées centenaires, galonnés d'armoiries sur toutes les coutures, avec le luxe vénérablement fané de la dernière des cours sacerdotales et de l'antique prélatrice.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Madame Gervaisais*, p. 110.

EXTRAVAGANCE [ekstravagãs] n. f. — Fin xv^e; de *extravagant*.

◆ **1.** (1666, Molière). État d'une personne extravagante. ⇒ **Absurdité, aliénation (mentale), bizarrerie, démence, dérèglement, folie.**

(...) Après un peu d'absence, On le retrouve encore plus plein d'extravagance (...)

MOLIÈRE, *le Misanthrope*, II, 4.

(...) leur extravagance, qu'ils affichent (*les désespérés*), sert des desseins qu'ils dissimulent au monde, et peut-être à eux-mêmes.

F. MAURIAC, *le Jeune Homme*, p. 23.

(1642, Corneille). Caractère de ce qui est extravagant. *L'extravagance de ses opinions, de ses prétentions, de ses propos, de son costume. L'extravagance de ses robes la fait remarquer. Le comble de l'extravagance. Tomber dans l'extravagance* (→ **Correct**, cit. 2).

Ce repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse, et dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie (...)

PASCAL, *Pensées*, III, 195.

C'est un étrange monument de dépression morale et d'extravagance que le *Tal-mud*: eh bien! j'affirme qu'on ne saurait avoir une idée de ce que peut l'esprit humain déraillé des voies du bon sens si l'on n'a pratiqué ce livre unique.

RENAN, *l'Avenir de la science*, in *Œ. compl.*, t. III, p. 874.

Que son aîné fût amoureux expliquait l'extravagance de sa conduite.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 353.

◆ **2.** (1629). *Une, des extravagances.* Idée, parole, action extravagante. *Les extravagances d'un énergumène. ⇒ Excentricité. Il a le cerveau plein d'extravagances. ⇒ Vision. Je n'ai pas le temps d'écouter ses extravagances. ⇒ Divagation. Il a encore fait quelque extravagance. ⇒ Erreur (de conduite), frasque, incartade. C'est une extravagance de premier ordre. ⇒ Enormité. Nous sommes témoins de ses extravagances* (→ *Il nous en fait voir de belles*). *S'attirer* (cit. 43) *des ennuis par ses extravagances.*

Madame, je vous prie de me pardonner (...) l'extravagance que j'ai faite (*à part*) de vous épouser.

MOLIÈRE, *George Dandin*, III, 7.

Quelquefois même en sa présence il m'échappait des extravagances que le plus violent amour seul semblait pouvoir inspirer.

ROUSSEAU, *les Confessions*, III.

Quant à mon Jodelet, ce qu'il entasse de bêtises, ce qu'il commet d'extravagances et de bêtises énormes, monte à un chiffre que nous ne sommes pas en état de calculer.

Th. GAUTIER, *les Grotesques*, P. Scarron, p. 395.

CONTR. *Mesure, raison, sagesse, sens* (bon).

EXTRAVAGANT, ANTE [ekstravagã, ãt] adj. — 1380, « excessif »; *extravacant*, au sens I, 1374; lat. *scolast. extravagans*, de *extra* (→ 1. *Extra-*), et *vagans*, p. prés. de *vagari* « errer ». → **Extravaguer**.

★ **I.** Dr. canon. Vx. Non incorporé dans les recueils canoniques. *Les décrétales extravagantes de Jean XXII.*

★ **II.** ◆ **1.** Vieilli. Dont la raison, l'imagination sont anormales et dérégées (selon une norme intellectuelle implicite). ⇒ **Fou; délirant, dément, déséquilibré.**

Allus. littér. *Le Berger extravagant*, roman burlesque de Charles Sorel (→ ci-dessous, cit. 3). — N. *Un extravagant, une extravagante.* ⇒ **Fou; détraqué, toqué** (fam.).

(...) la complaisance est trop générale, de souffrir indifféremment toutes sortes de personnes (...) Je goûte ceux qui sont raisonnables, et me divertis des extravagants.

MOLIÈRE, *la Critique de l'École des femmes*, I.

(*Les*) sottises visions de cette extravagante.

MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, IV, 2.

Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne, malgré mes cheveux déjà grisonnants, et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant.

ROUSSEAU, *les Confessions*, IX.

Un esprit extravagant. ⇒ Dérégé. Une imagination extravagante.

— REM. Le mot peut se substituer à *fou* dans divers contextes: *une agitation extravagante; « une gaieté si extravagante »* (Nodier, in T. L. F.); cette substitution conduit aux emplois 2 et 3, *fou, dément*... ayant des emplois analogues.

Qui exprime l'extravagance, une folie apparente (actions, com-

portements, expressions). ⇒ **Bizarre, délirant, dément, déséquilibré. Des paroles extravagantes. Propos, discours extravagants.** → Sans queue* ni tête.

(Choses). Absurde, déraisonnable. *Un projet extravagant.*

N. m. *L'extravagant* : ce qui est extravagant.

♦ **2.** Mod. (Personnes; caractères humains). Qui agit, se comporte d'une manière anormale et choquante (par rapport à une norme sociale donnée). ⇒ **Bizarre, excentrique, fou** (fig.). *Elle est un peu extravagante, mais très douée.*

4 Ce gros garçon si raisonnable (*Louis XIV*) faillit se jeter dans les bras de la créature la plus extravagante, la plus dangereuse et la plus funeste qu'il pût rencontrer (*Marie Mancini*).
Louis BERTRAND, *Louis XIV*, p. 127.

N. Un, une *extravagante*. ⇒ **Excentrique**. *C'est une sorte de génie, mais un extravagant.*

Plus cour. (En parlant des idées, des actions et de leurs résultats). *Idées, conceptions, théories extravagantes.* ⇒ **Biscornu, bizarre, cornu** (vx), **dément, déraisonnable, étrange, extraordinaire, fantastique, grotesque, incohérent, irrationnel**; → fam. À la graisse* d'oie, à la mie* de pain, à la mors-moi-le-doigt (→ *Défaire*, cit. 16). *C'est d'une complication extravagante! Avoir une conduite extravagante. Manœuvres, manières extravagantes* (→ *Attiser*, cit. 4; *douzaine*, cit. 3).

Une mode absurde, extravagante. Un kitsch extravagant. — Il est extravagant de... C'est extravagant.

5 (...) jusqu'aux modes de nos habits, la même chose qui nous a plu il y a dix ans, et qui nous plaira peut-être encore avant dix ans, nous semble maintenant extravagante et ridicule; en sorte que c'est bien plus la coutume et l'exemple qui nous persuade, qu'aucune connaissance certaine (...)

DESCARTES, *Discours de la méthode*, II.

6 (...) il était extravagant d'aller ainsi devant soi sans savoir si cela servirait à quelque chose.
HUGO, *les Misérables*, I, VII, V.

(Choses concrètes). *Costume, habillement extravagant. « Les carrioles les plus baroques et les plus extravagantes »* (Gautier, in T. L. F.). *Un mobilier extravagant et amusant.*

N. m. *Il n'aime que l'extravagant.*

♦ **3.** Extrême, excessif. ⇒ **Dément, fou, insensé** (par ext.). *C'est d'une difficulté extravagante. — (Avec des noms normalement employés avec fou). Une vitesse extravagante. Un succès extravagant. Des prix extravagants.*

CONTR. **Équilibré, modéré, normal, raisonnable, réservé, retenu, sage, sensé.**

DÉR. **Extravagamment, extravagance.**

EXTRAVAGUER [ekstravage] v. intr. — Av. 1662; « s'écarter de la voie », 1539; du lat. *extra* (→ 1. *Extra-*), et *vagari* « s'écarter de la voie ». → *Vaguer*.

♦ Vx ou plais. Penser, parler, agir sans raison ni bon sens. ⇒ **Déménager** (fam.), **déraisonner, divaguer, vaticiner; folie** (dire, faire des folies). *Ce qu'il dit n'a ni rime ni raison, il perd la tête, il extravague. La fièvre le fait extravaguer.* ⇒ **Battre** (la campagne), **déliéer**.

1 De grâce, est-ce pour rire, ou si tous deux vous extravaguez, de vouloir que je sois médecin?
MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, I, 5.

2 Pourquoi extravaguais-tu jusqu'à vouloir l'impossible?
BALZAC, *Jésus-Christ en Flandre*, Pl., t. IX, p. 265.

3 De l'homme le plus sage faites un tyran; aussitôt il extravague.
ALAIN, *Propos*, 15 avr. 1925, *L'artiste et le métier*.

► **S'EXTRAVAGUER** v. pron. Vx.

♦ **1.** S'écarter de sa route, perdre son chemin.

♦ **2.** Fig. S'écarter de son sujet.

EXTRAVASATION [ekstravasazjō] n. f. — 1695; de *extravaser*.

♦ Méd. Épanchement d'un liquide organique (sang, urine) dans les tissus, par lésions de la paroi de l'organe ou du conduit où il est contenu normalement. ⇒ **Exsudation, infiltration. Extravasation sanguine.**

REM. On trouve aussi *extravasation* [ekstravazjō] n. f., et plus rarement *extravasement* [ekstravazmā] n. m.

EXTRAVASER [ekstravaze] v. tr. — 1673, v. pron.; du lat. *extra* (→ 1. *Extra-*), et *vas* « vase », d'après *transvaser*.

Didactique.

♦ **1.** (1803). Faire se répandre hors de son contenant naturel (un liquide organique). *Le choc a extravasé beaucoup de sang.*

♦ **2.** (1862). Fig. Faire passer (qqch. dans qqch.). « *Tout ce que cette crise malsaine avait extravasé dans mes sentiments* » (Fromentin, in G. L. L. F.).

► **S'EXTRAVASER** v. pron.

Plus cour. Se répandre hors de son contenant naturel (liquide orga-

nique). ⇒ **Couler, épancher** (s'), **exsuder, répandre** (se), **sortir**. *Sang, bile, sève, résine qui s'extravase.*

► **EXTRAVASÉ, ÊE** p. p. adj.

Dans sa bouche, le sang extravasé donne à la salive une saveur infecte.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VIII, p. 168.

DÉR. **Extravasation.**

EXTRAVERSION [ekstraversjō] ou **EXTROVERSION** [ekstroversjō] n. f. — V. 1950; en all., Jung, 1921; autres sens au XIX^e (*extraversion*, t. de chimie, in Boiste, 1808); de 1. *extra-*, et lat. *vertere*, d'après *introversion*.

♦ Psychol. Attitude, comportement d'un individu qui montre une grande facilité à établir des contacts avec ceux qui l'entourent, qui exprime aisément ses sentiments.

L'introversion (repli sur soi) serait la base des névroses décrites par Adler; l'extraversion (action orientée vers le monde extérieur), la base des névroses décrites par Freud.
Guy PALMADE, *la Psychothérapie*, p. 83.

CONTR. **Intraversion, introversion.**

EXTRAVERTI, IE [ekstraverti] ou (plus cour.) **EXTROVERTI, IE** [ekstroverti] adj. et n. — 1950; de l'all., de 1. *extra-*, et lat. *vertere*, d'après *introverti*.

♦ Psychol. Qui est tourné vers le monde extérieur. *Il est plutôt extraverti. — Les extravertis sont volontiers expansifs, bavards.*

Continuons à déchiffrer votre fiche.

EXTRAVERSION : 60 %

INTROVERSION : 40 %

— Je suis un extraverti... Est-ce que ce n'est pas dangereux?... À cause des inver-

tis...

— Aucun rapport, voyons! Tout le monde est à la fois extraverti, c'est-à-dire tourné vers l'extérieur, et introverti, tourné vers l'intérieur. Seule la proportion de l'un ou de l'autre varie.
P. GUTH, *le Mariage du naïf*, VII, p. 78.

2 Tu es une extravertie. Tu explotes, tu ris, tu pleures, tu gémiss, il n'y a pas le moindre squelette dans tes placards et moi, je n'ai pas de temps à perdre.

Geneviève DORMANN, *le Bateau du courrier*, p. 28.

EXTRÊME [ekstræm] adj. et n. — XIII^e, *estreme*, sens 2; lat. *extremus*, superlatif de *exter*. → *Extérieur*.

★ I. Adj. ♦ **1.** (1580). Souvent avant le nom. Qui est tout à fait au bout*, qui termine (un espace, une durée). *Extrême limite* (→ **Dernier**). *À l'extrême pointe* : tout au bout. *La partie extrême de cet objet.* ⇒ **Final, terminal. L'extrême bout, le bout extrême d'un pays, d'une province. ⇒ **Fond** (le fin fond). *L'extrême Nord. Extrême-Orient* : partie de l'Asie la plus éloignée de l'Europe (par oppos. à *Proche-Orient* [= **Orient**, 2.]). *Extrême-oriental* (voir ce mot). — En parlant d'une durée. ⇒ **Dernier, ultime. L'extrême fin de l'année, du mois (→ *Appartement*, cit. 6). *Extrême vieillesse. L'extrême-onction* (voir ce mot).****

(Je) suis fils d'un père très dispos et d'une allégresse qui lui dura jusqu'à son extrême vieillesse.
MONTAIGNE, *Essais*, II, 17.

L'extrême droite, l'extrême gauche : les membres d'une assemblée politique qui siègent à droite, à gauche, et sont les plus éloignés du centre; la fraction de l'opinion et l'ensemble des courants politiques représentés par ces personnes ou dont les idées politiques se rapprochent de celles qu'elles défendent. *Siéger à l'extrême droite. Député d'extrême droite. L'extrême gauche a voté contre le projet du gouvernement. Appartenir à l'extrême droite; militer à l'extrême droite. Idées, opinions d'extrême gauche, d'extrême droite.* ⇒ **Extrémiste**. — REM. *Extrême droite, extrême gauche* s'écrivent parfois avec un trait d'union.

(...) si, malgré ses fluctuations, il s'est toujours tenu près des partis d'extrême-gauche, son idée d'une révolution directement issue du mouvement syndical et modérée sur lui est récente.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXIV, p. 235.

Elle appartenait même à un groupement d'extrême-droite.

MONTHÉRIANT, *Pitié pour les femmes*, p. 25.

REM. L'emploi de l'adjectif après le nom, dans certains syntagmes usuels, crée un effet stylistique : « *Les factieux de la droite extrême* » (F. Mauriac, *le Nouveau Bloc-notes*, p. 69).

Abstrait. *Pousser qqch. à son point extrême* (→ *Buter*, cit. 4). *À l'extrême opposé. À l'extrême limite de la colère.* ⇒ **Dernier**.

♦ **2.** Avant ou après le nom. Qui est au plus haut point, au dernier degré ou à un très haut degré. ⇒ **Grand, intense; exceptionnel, extraordinaire. Extrême intensité.** ⇒ **Paroxysme. Un plaisir extrême** (→ *Anc*, cit. 17). *Douceur extrême* (→ *Cœur*, cit. 117; *divin*, cit. 1). *Joie extrême.* ⇒ **Suprême. Extrême désir.** ⇒ **Éperdu, passionné, profond**; → *Apprendre*, cit. 18. *Émotion extrême* (→ *Caresant*, cit. 3). *Extrême enthousiasme* (→ *Appareil*, cit. 9). *Avoir un extrême attachement* (cit. 17) *pour qq. Extrême bienveillance* (→ *Charmeur*, cit. 2), *courtoisie* (cit. 2), *politesse* (→ *Discretion*, cit. 7). *Extrême modestie. Fureur extrême* (→ *Cause*, cit. 38). *Douleurs extrêmes* (→ *Cri*, cit. 2). *Péril extrême* (→ *Arrière-ban*, cit. 10). *Extrême malheur, misère extrême.* ⇒ **Affreux; abîme** (de douleur). *Malchance extrême.* ⇒ **Comble. Hâte extrême. Votre**

erreur est extrême (→ Attendre, cit. 92; aveugler, cit. 19). *Extrême difficulté* (→ Barbouiller, cit. 8). *Avoir un extrême besoin de qqch.*, *de qqn* (→ Conséquence, cit. 2; curiosité, cit. 1). *Extrême puissance* (→ Attachement, cit. 19). *Extrême violence. Des instants d'une longue extrême* (→ Attente, cit. 6). *Extrême petitesse. Extrême maigreur* (→ Arête, cit. 2). *Traits d'une extrême finesse* (→ Éclatant, cit. 5). *La limpidité extrême de l'air* (→ Angle, cit. 2).

3 Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême, trop de bruit nous assourdit (...)
PASCAL, Pensées, II, 72 (→ Apercevoir, cit. 11).

4 Il peut, Seigneur, il peut, dans ce désordre extrême,
Épouser ce qu'il hait, et punir ce qu'il aime. RACINE, Andromaque, I, 1.

5 L'amour, vous le savez, cause une peine extrême;
C'est un mal sans pitié que vous plaingez vous-même (...)
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, À Ninon.

Cour. *À l'extrême rigueur* (→ Ascèse, cit. 3). *Extrême urgence**
(→ Chirurgie, cit. 2).

◆ 3. (Mil. xv^e). Après le nom. Qui est le plus éloigné de la moyenne, du juste milieu. ⇒ **Excessif; disproportionné, exagéré, immodéré. Climat extrême. Passions, sentiments extrêmes. Humeur, caractère extrême, sans mesure. Situations extrêmes, anormales, très graves, peu communes. Opinions extrêmes. Avoir des opinions extrêmes en politique. Partis extrêmes** (⇒ **Extrémiste**).

6 Que vous êtes excessifs en Provence! tout est extrême (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ (→ Excessif, cit. 9).

7 Enfin un ciel dévorant l'arrêtait (*Napoléon*); car tel est ce climat (*de la Russie*).
le ciel y est extrême, immodéré; il dessèche ou inonde, brûle ou glace cette
terre (...)
Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, V, I, in LITTRÉ.

8 Malade donc, donnant parfois l'idée d'un fou, toujours bizarre, d'une humeur
extrême, sujet à la tristesse et à la mélancolie comme à une passion (...)
André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », IV, p. 225.

9 Que font Camus, Malraux, Koestler, Rousset, etc., sinon une littérature de situations
extrêmes? Leurs créatures sont au sommet du pouvoir ou dans des cachots,
à la veille de mourir, ou d'être torturés, ou de tuer; guerres, coups d'État, action
révolutionnaire, bombardements et massacres, voilà pour le quotidien. A chaque
page, à chaque ligne, c'est toujours l'homme tout entier qui est en question.
SARTRE, Situations II, p. 327.

(1686). *Personnes. Qui n'a pas de mesure, dont les sentiments sont
extrêmes. Être extrême en tout. Ne soyez pas si extrême!* ⇒ **Exces-
sif, outré**; → Barbare, cit. 24.

10 Les femmes sont extrêmes : elles sont meilleures ou pires que les hommes.
LA BRUYÈRE, les Caractères, III, 53.

11 Sombre et tendre, pensif et violent, d'humeur parfois exubérante, le plus souvent
taciturne, en tout il est extrême.
André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », I, p. 201.

◆ 4. Qui suppose des risques, des mesures violentes; caractérisé
par le risque. ⇒ **Hasardeux, risqué, violent. Moyens extrêmes**
→ **Grands*** moyens. *Remèdes extrêmes. Parti extrême*. — Prov.
Aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes (→ plus cour., *Aux
grands* maux, les grands remèdes*).

12 Tout ce qui est extrême demande une résolution extrême.
G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, XVIII, 44.

13 Nous ne pouvons tout de même pas être réduits à appeler la force armée contre
nos ouvriers. Il y a là quelque chose d'extrême à quoi je répugne.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 44.

REM. Quoique *extrême* soit un superlatif, on a toujours admis son
emploi comme positif (cf. Trévoux, Académie 1762, etc.). *Aussi
extrême, plus extrême, si extrême...* se trouvent dans Régnier, Sévi-
gné, Massillon, Saint-Simon, Montesquieu... in Littré. *La plus extrême
politesse*. → **Suprême**.

14 (...) la nouvelle de l'acceptation du testament (*de Philippe IV*) avait causé à
Madrid la plus extrême joie (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, LV.

15 Pour décider tout d'un coup toutes ces questions, prenez un exemple de ce qu'il
y a de plus extrême dans chacune; comparez les deux extrémités opposées, et vous
trouverez d'abord le vrai.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Extrême.

★ II. N. m. ◆ 1. Vx. Ce qui est extrême; la dernière limite d'une
chose. ⇒ **Comble, sommet**.

16 (...) l'extrême et le médiocre lui sont connus (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 96.

17 L'Hercule est l'extrême de l'homme laborieux; l'Antinoüs est l'extrême de
l'homme oisif.
DIDEROT, Salon de 1765, Œ., t. XIII, p. 132.

◆ 2. Mod. *Se porter aux extrêmes*, aux situations extrêmes.

18 (*B. Parain*) s'est porté aux extrêmes, il a voulu sortir de lui, et voilà qu'il revient;
n'est-ce pas toute l'histoire littéraire de l'après-guerre?
SARTRE, Situations I, p. 189.

(V. 1361). Vieilli. Dernière extrémité*; parti violent, extrême.

19 Les extrêmes sont toujours fâcheux; mais ce sont des moyens sages quand ils sont
nécessaires.
RETZ, Mémoires, t. I, livre II, p. 209, in POUGENS.

20 Quelle est la grande action qui ne soit pas un *extrême* au moment où l'on entre-
prend?
STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XI.

◆ 3. (1580). Mod. et cour. *Les extrêmes* : les deux extrêmes limi-
tes d'une chose, celles qui sont le plus éloignées l'une de l'autre.
⇒ **Antipode** (fig.), **contraire, opposé. Passer, sauter d'un extrême à
l'autre** → **Du blanc* au noir**. — Loc. *Les extrêmes se touchent* :
il arrive souvent que des choses opposées soient pourtant compara-
bles, voisines, d'un certain point de vue, ou bien qu'elles conduisent
au même résultat. *Rapprocher les extrêmes* (⇒ **Antithèse**, cit. 3).
La vérité est entre les deux extrêmes.

(...) si, ayant choisi l'un des extrêmes, c'eût été l'autre qu'il eût fallu suivre (...)
DESCARTES, Disc. de la méthode, III.

L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien, quoi-
que dans une distance inégale de ces deux extrêmes.

LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 55.
Les extrêmes, ma sœur, sont bien près l'un de l'autre. DUCIS, Abufar, III, 2.

(...) nous ne pouvions plus trouver *naturel* d'être hommes quand nos meilleurs
amis, s'ils étaient pris, ne pouvaient choisir qu'entre l'abjection et l'héroïsme, c'est-
à-dire entre les deux extrêmes de la condition humaine, au delà desquels il n'y a
plus rien. SARTRE, Situations II, p. 250.

(...) il faut lutter contre cette impression de détresse, d'échouement... c'est de
l'énerverment, la contrepartie de l'excitation de tout à l'heure, elle a souvent de
ces hauts et de ces bas, elle passe si facilement d'un extrême à l'autre...
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 12.

Météor. Les extrêmes : la plus grande et la plus petite des valeurs
observées.

◆ 4. (V. 1361). Sc. Log. *Les extrêmes d'une proportion**, le premier et
le dernier terme*. *Le produit des extrêmes est égal au produit
des moyens. Les extrêmes d'un syllogisme*, les deux termes de
la conclusion.

◆ 5. (1662). Loc. adv. **À l'EXTRÊME** : à la dernière limite; au-delà de
toute mesure. *Pousser, porter tout à l'extrême, jusqu'à l'extrême*.
— *Réagir à l'extrême*, avec beaucoup de force.

(...) ne porte point mes maux jusqu'à l'extrême (...)
CORNEILLE, Cinna, I, 4.

Il surmonta presque aussitôt cet absurde malaise, et, réagissant à l'extrême,
comme toujours, il prit plaisir à contredire son frère (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 181.

CONTR. **Moyen, proche; central**. — **Faible, moyen, ordinaire, petit, superficiel**.
— **Mesuré, modéré; posé**. — **Milieu** (juste milieu), **moyen** (n. m.).

DÉR. **Extrêmement; extrémiser, extrémisme, extrémiste**.

COMP. **Extrême-onction**. — (De *Extrême-Orient*). **Extrême-oriental**.

EXTRÊMEMENT [ekstremmã] adv. — 1549; de *extrême*.

◆ 1. Vx ou littér. Adv. de quantité (modifiant un verbe). ⇒ **Beaucoup**.

(...) nous parlâmes extrêmement de vous.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 346, 17 nov. 1673.

10 Les Grecs, en général, avaient extrêmement de l'esprit (...)
FONTENELLE, Oracles, I, 7.

11 Le corsage plein, dont le corset tendait l'étoffe, extrêmement.
ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 57.

2.1

◆ 2. Mod. Adv. de manière (modifiant un adj. ou un adv.). D'une
manière extrême, à un très haut degré. ⇒ (fam.) **Bougrement, drôle-
ment, exceptionnellement, extraordinairement, 2. fort, infiniment,
très. Une personne extrêmement belle** (→ Beau, cit. 4 et 15), **extrê-
mement intelligente** (⇒ **Puissamment**). *Elle est extrêmement spiri-
tuelle* ⇒ **Diable** (en diable). *Il est extrêmement bête*. → Au
plus haut point*, au possible*, comme tout*. *Famille extrêmement
riche*. ⇒ **Immensément, fabuleusement. Un été extrêmement plu-
vieux**. ⇒ **Terriblement**; → Diluë, cit. 3. *Les eaux crurent et devin-
rent extrêmement grosses* (→ Déluge, cit. 2). *Une opération extrê-
mement douloureuse*. ⇒ **Affreusement, horriblement. Ce discours
était extrêmement ennuyeux**. ⇒ **Mortellement, mourir** (à mourir).
C'est extrêmement urgent.

(...) ils sont encore extrêmement difficiles à contenter.

LA BRUYÈRE, les Caractères, Disc. sur Théophraste.

(...) peut-être, dans la classe des gens supérieurs, est-il plus facile de trouver des
gens extrêmement vertueux que des hommes extrêmement sages.

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXVIII, xli.

Un nom propre est une chose extrêmement importante dans un roman.

FLAUBERT, Correspondance, t. III, p. 352.

Sa femme était une personne de près de soixante ans, extrêmement grande, extrê-
mement forte, extrêmement nulle, d'une majesté incessante, qui pouvait avoir été
admirable, mais on n'y pensait pas, et seulement à son extrême ennui.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 455.

CONTR. **Faiblement, légèrement, médiocrement, peine** (à peine), **peu**.

EXTRÊME-ONCTION [ekstremõksjõ] n. f. — V. 1549; de
extrême, et *onction*.

◆ Sacrement de l'Église destiné aux fidèles en péril de mort. *Le
prêtre administre l'extrême-onction au moyen d'onctions* d'huile
d'olive (saintes huiles) et des paroles prescrites par les rituels
approuvés*. ⇒ **Extrémiser. Le malade a reçu le viatique* avant
l'extrême-onction. Des extrêmes-onctions** [ekstremõksjõ].

(...) on le trouva comme mort; on ne put que lui donner l'extrême-onction, ne lui
jugeant pas assez de connaissance pour le viatique.

SAINTE-BEUVE, Port-Royal, t. V, p. 227 (3^e édit.).

L'apôtre saint Jacques, évêque de Jérusalem, qui écrivit sa lettre entre l'an 40 et
l'an 60 de notre ère, fut le premier à nous en apprendre l'existence (*de ce sacre-
ment*) et décrire les conditions. « Quelqu'un parmi vous (...) est-il malade? Qu'il
appelle les prêtres de l'Église et que ceux-ci prient sur lui, en l'oignant d'huile,
au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le malade. Le Seigneur le réta-
blira, et s'il a commis des péchés, ils lui seront pardonnés... Telle est la charte
du sacrement qu'on nomma d'abord l'huile de la bénédiction, la sainte onction, et,
dans l'Église grecque, l'huile de la prière. Depuis le VII^e siècle, la catholicité
l'appelle extrême-onction. M^{re} GRENET, les Sept Sacrements, p. 142.

21

22

23

24

24.1

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

EXTRÊME-ORIENTAL, ALE, AUX [ekstrɛmɔʁjɑ̃tal, o] adj. et n. — xx^e; de *Extrême-Orient*.

♦ De l'Extrême-Orient (Asie orientale). *Les habitudes extrême-orientales*. — REM. *Extrême* ne s'accorde ni en genre ni en nombre. N. Habitant d'Extrême-Orient. *Les Extrême-Orientaux*.

Si l'Asie ne l'a connu que récemment, sous l'influence et la direction des Européens, c'est que pour l'Asiatique, pour l'Extrême-Orient surtout, contemplation artistique et musée sont inconciliables.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 12.

EXTRÉMIS (IN) [ɛkstrɛmɛs] loc. adv. ⇒ **In extrémis**.

EXTRÉMISER [ekstrɛmize] v. tr. — 1965; de *extrême(-onction)*.

♦ Rare. Donner l'extrême-onction à (un mourant). — Au participe passé substantivé :

Un peu plus tard, quand soufflant ses bougies et ôtant son étole, s'est éloigné l'artisan de son salut, l'extrémisé n'a plus voulu prendre aucun risque et s'est confinée dans l'état de grâce, égrenant du rosaire, cinq et cinq font dix, sur les doigts de sa main gauche. Hervé BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 273.

EXTRÉMISME [ekstrɛmism] n. m. — 1911; de *extrême*.

♦ Attitude de l'extrémiste. *Extrémisme en politique*.

Caractère d'une attitude extrémiste. *L'extrémisme d'un journal, d'un manifeste. L'extrémisme de ses positions*.

Le socialisme méridional suivait la pente d'un certain extrémisme de principe (...) Raymond ABELLIO, *Ma dernière mémoire*, t. II, p. 12.

EXTRÉMISTE [ekstrɛmist] n. — 1911; de *extrême*.

♦ Partisan d'une doctrine poussée jusqu'à ses limites, ses conséquences extrêmes; personne favorable aux idées, aux opinions extrêmes. ⇒ aussi **Activiste**. *Parti d'extrémistes*. Adj. *Fraction extrémiste d'un parti*.

C'était l'élément extrémiste dans ce parlement d'imbéciles.

J. GREEN, *Léviathan*, p. 88.

CONTR. **Modéré**.

EXTRÉMITÉ [ekstrɛmite] n. f. — V. 1260, *estremite*; lat. *extremitas*, de *extremus*. ⇒ **Extrême**.

A. ♦ 1. (1314). Partie extrême (d'une chose). ⇒ **Bout, fin, terminaison**; aussi l'élément **acro-**. *Les deux extrémités d'une ligne. D'une extrémité à l'autre. L'extrémité du doigt. Les extrémités d'un os* (→ **Chirurgie**, cit. 1; **coude**, cit. 1; **diaphyse**, cit.). *L'extrémité d'un objet pointu* (⇒ **Bec, pointe**), *d'un objet* (⇒ **Bord, chute**). *Angle à l'extrémité d'une planche* (⇒ **Coin, onglet**). *L'extrémité d'un arbre*. ⇒ **Cime, sommet, sommité, tête**. *Loger à l'extrémité de la rue, de la ville*. ⇒ **Bout** (plus cour.). *L'extrémité d'une voie ferrée* (⇒ **Terminus**). Techn. *Extrémité de ligne* : partie d'une ligne entre le dernier central et l'utilisateur. — *Extrémité d'un défilé*. ⇒ **Débouché, sortie**. *L'extrémité d'un champ, d'un bois*. ⇒ **Limite, lisière**. *À l'extrémité de la plaine* (→ **Découper**, cit. 8). — Loc. Vieilli. *Les extrémités de la terre, de l'univers*. ⇒ **Confins**.

1 (...) vous me rendez témoignage dans Jérusalem (...) et jusqu'aux extrémités de la terre. BIBLE (SACY), Actes, I, 8.

2 Un bourg était dedans son voisinage (*de l'ermité*) Et dans ce bourg, une veuve fort sage Qui demeurait tout à l'extrémité. LA FONTAINE, *Contes*, II, 15, l'Ermité.

3 (...) elle alla s'asseoir à l'extrémité du cap, sur le bord de la mer. M^{me} DE STAËL, *Corinne*, XIII, III.

4 Ainsi, presque au même moment, aux deux extrémités de l'immense front de bataille, deux hommes qui avaient fait les mêmes expériences et vécu les mêmes pensées, Gallieni sur la Marne et Lyautey sur l'Atlas, rétablissaient par un coup de génie une situation désespérée.

Jérôme et Jean THARAUD, *Marrakech*, III, p. 71.

Au plur. **LES EXTRÉMITÉS** : les membres, et, spécial, les pieds et les mains. *Le sang se porte aux extrémités. Avoir les extrémités glacées*. ⇒ **Algidité**. Loc. méd. *Asphyxie* des extrémités*.

5 (*L'homme*) ne touche à la terre que par ses extrémités les plus éloignées; il ne la voit que de loin et semble la dédaigner (...) BUFFON, *Hist. nat. de l'homme*, De l'âge viril, Œ., t. II.

♦ 2. Fig. Vx. Dernière limite à laquelle qqch. peut arriver. « *Vous allez toujours à l'extrémité* » (Académie). ⇒ **Extrême**.

6 Les sciences ont deux extrémités qui se touchent (...) PASCAL, *Pensées*, v, 327 (→ **Ignorance**).

7 Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans borne, aussi bien que les misères (...) BOSSUET, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*.

8 La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement (...) LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 215 (→ **Courage**, cit. 6).

Loc. *Combattre, résister jusqu'à la dernière extrémité, jusqu'au bout**.

♦ 3. (Dans des expressions). État le plus misérable, le plus dange-reux où l'on puisse être réduit. *Il n'a pas de quoi vivre, il est réduit*

à la dernière extrémité. ⇒ **Abois** (aux abois). *Acculer, pousser qqn à la dernière extrémité* (→ **Avilir**, cit. 7).

Vx ou littér. *Une fâcheuse, une cruelle extrémité. Réduite à cette extrémité, la garnison capitula*. ⇒ **Désespoir** (en désespoir de cause); ⇒ **Composition**, cit. 9.

Réduite à l'extrémité et presque prise, elle (*Rome*) fut sauvée par la valeur d'Horatius Coclès. BOSSUET, *Hist. universelle*, I, 8.

En êtes-vous réduit à cette extrémité? RACINE, *Mithridate*, III, 1.

(...) tout leur faisait croire, à Grimm et à elle, qu'en me poussant à la dernière extrémité, ils me réduiraient à crier merci, à m'avilir aux dernières bassesses, pour être laissé dans l'asile dont l'honneur m'ordonnait de sortir.

ROUSSEAU, *les Confessions*, X.

♦ 4. (1541). Vx. Fin de la vie, derniers moments. ⇒ **Agonie**. *Malade à l'extrémité, à toute extrémité*. — *Dans la dernière extrémité* → **cidessous**, cit. 12. — Mod. *À la dernière extrémité. N'attendez pas d'être à la dernière extrémité pour prendre vos dispositions*.

Madame la Dauphine s'en va, elle est enfin dans la dernière extrémité. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1273, 23 avr. 1690.

J'étais à l'extrémité dans mon lit, rue de Grenelle (...) ROUSSEAU, *les Confessions*, IX.

B. ♦ 1. Parti, décision, action extrême. *Vous me poussez, vous me réduisez à cette fâcheuse extrémité*. ⇒ **Nécessité**. *Tomber d'une extrémité dans une autre*. ⇒ **Excès**; ⇒ **Ballotter**, cit. 2.

À force de sagesse, on peut être blâmable;

La parfaite raison fuit toute extrémité, Et veut que l'on soit sage avec sobriété. MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 1.

Comment, pendar? c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables extrémités? MOLIÈRE, *l'Avare*, II, 2.

Ne me poussez pas à quelque fâcheuse extrémité par vos extravagances, et réfléchissez à ce que vous faites.

A. DE MUSSET, *les Caprices de Marianne*, II, 9.

(...) songeant aux extrémités où peuvent se porter les femmes et comment elles passent avec rapidité de la tendresse la plus ardente à la plus froide insensibilité (...) FRANCE, *les Dieux ont soif*, p. 115.

Vous me réduisez, avait-il dit au président du conseil, à la déplorable extrémité de recourir à M. de Talleyrand que je n'aime ni n'estime.

Louis MADELIN, *Talleyrand*, p. 377.

♦ 2. (1679). Vieilli ou littér. Excès d'emportement, de violence; voies de fait. *Il s'est porté contre lui aux extrémités les plus odieuses* (Académie). *Ne m'obligez pas à en venir à des extrémités désagréables* (→ **Discretion**, cit. 3). *Se porter, en venir aux pires extrémités*.

(...) on n'en venait aux extrémités qu'après avoir épuisé les voies de douceur. BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. universelle*, III, 6.

Mais qu'est-ce que tu lui avais dit pour qu'elle se soit portée à une paille extrémité dans un escalier? E. LABICHE, *les Petits Oiseaux*, II, 11.

(...) on doit au moins écrire avec précaution. À quelque extrémité que je me sois porté, je n'ai jamais oublié cette précaution, ma mémoire a été fidèle. CAMUS, *l'Homme révolté, in Essais*, Pl., p. 1708.

CONTR. **Centre, milieu**. — **Moyen**. — **Mesure**.

EXTREMUM [ekstrɛmɔm] n. m. — 1929, L. de Broglie, *Matière et lumière*, p. 189; lat. *extremum*, d'après *maximum*.

♦ Math. Maximum ou minimum (d'une fonction numérique). *Extremum absolu* : maximum ou minimum absolu. *Extremum relatif* : maximum ou minimum relatif (sur un intervalle de l'ensemble de définition de la fonction). *Des extremums. Une fonction monotone n'admet pas d'extremums. Lorsqu'une fonction est dérivable sur un intervalle de son ensemble de définition, et que sa dérivée s'annule en changeant de signe en un point de cet intervalle, elle admet un extremum relatif en ce point*.

EXTRINSÉCISME [ekstrɛsɛsism] n. m. — 1907, *Larousse mensuel*, t. de théol.; de *extrinsèque*, et *-isme*.

♦ Didact. Philos. Système dont les éléments viennent du dehors.

(*L'État*) rétablit les liens entre les travailleurs divisés comme la philosophie rétablit l'unité entre les sciences spécialisées. Mais dans les deux cas cette unité vient du dehors, elle est imposée : c'est un extrinsécisme.

J. LACROIX, *la Sociologie d'A. Comte*, p. 19.

EXTRINSÈQUE [ekstrɛsɛk] adj. — 1314; adv. lat. *extrinsecus* « au dehors », de *extra*, et *secus* « selon ».

♦ Didact. Qui est extérieur à l'objet dont il s'agit, n'appartient pas à son essence, ne lui est pas inhérent. ⇒ **Étranger, extérieur**. *Causés extrinsèques*. — (1740). *Valeur extrinsèque d'une chose, d'une monnaie*, valeur qu'elle tient non de sa propre nature, mais d'une convention, d'une fiction. ⇒ **Conventionnel, fictif, nominal**.

Méd. Qui vient de l'extérieur ou d'une autre région de l'organisme. *Asthme extrinsèque. Ligament, nerf extrinsèque*.

CONTR. **Intrinsèque** (plus cour.).

DER. **Extrinsécisme, extrinséquement**.

EXTRINSÈQUEMENT [ɛkstrɛ̃sɛkmɑ̃] adv. — 1541; de *extrin-sèque*.

◆ Didact. D'une manière extrinsèque.

Les causes des plaies récentes sont celles qui peuvent advenir extrinsèquement, c'est-à-dire par choses externes. Ambroise PARÉ, in LITTRÉ.

CONTR. **Intrinsèquement**.

EXTRORSE [ɛkstrɔʁs] adj. — 1855; lat. *extrorsus*.

◆ Bot. *Étamine extrorse*, dont l'anthère est ouverte vers l'extérieur.

CONTR. **Introrse**.

EXTROSPECTION [ɛkstrɔspeksjɔ̃] n. f. — Fin XIX^e, A. Binet; de 1. *extra-*, d'après *introspection*.

◆ Psychol. Observation psychologique objective, extérieure (d'après l'expression, le comportement, les œuvres, etc.). S'oppose à *introspection* (plus cour.).

L'observation extérieure ou extrospection considère le fait psychique non plus du dedans mais du dehors, comme une chose. Elle a appris à faire usage de la mesure et s'est efforcée de devenir quantitative. Depuis Cattell on donne le nom de test mental à toute expérience psychologique destinée à permettre une application numérique de la mesure d'un processus, ce qui requiert un étalonnage préalable. Jean DELAY, la Psycho-physiologie humaine, p. 9.

1. EXTROVERSION [ɛkstrɔvɛʁsjɔ̃] n. f. — 1824, Nysten, in D.D.L.; de *extro-* (var. de 1. *extra-*), et *version*, du lat. *vertere*. → **Extraversion**.

◆ 1. Méd. Renversement en dehors (d'un organe creux). ⇒ **Évagination, exstrophie**. *Extroversion de la poche mammaire, de la vésie*.

◆ 2. Psychol. ⇒ **Extraversion**.

2. EXTROVERSION [ɛkstrɔvɛʁsjɔ̃] n. f. ⇒ **Extraversion**.

EXTROVERTI, IE [ɛkstrɔvɛʁti] adj. et n. ⇒ **Extraverti**.

EXTRUDAGE [ɛkstrɥdaʒ] n. m. — 1390; dér. sav. du lat. *extrudere*. → **Extrudé**.

◆ Techn. Syn. de *extrusion* (2.).

EXTRUDÉ, ÉE [ɛkstrɥde] adj. — V. 1960; du lat. *extrudere*. → **Extrusion**.

◆ Techn. Fabriqué par extrusion (2.). « Par analogie avec ce qui se passe dans le cas de la sécrétion des protéines à travers les membranes (...) le RNA messenger, sous sa forme définitive, serait alors extrudé à travers l'enveloppe du noyau; il se retrouverait finalement dans le cytoplasme » (la Recherche, avr. 1980, p. 467).

1 Le fromage sous vide est une autre façon d'obtenir des objets : par simple aspiration. À l'étape antérieure, soigneusement rangé, Le matériau tiédi est en plaque extrudé.

R. QUENEAU, le Chant du styrène, in Chêne et chien, p. 173.

2 La plupart des profilés, susceptibles d'être extrudés en métal ou en matières thermoplastiques, peuvent être également réalisés en plastique renforcé.

J.-C. DESJEUUX et J. DUFLOS, les Plastiques renforcés, p. 81.

EXTRUDEUSE [ɛkstrɥdøz] n. f. — V. 1960; dér. sav. du lat. *extrudere*. → **Extrudage, extrudé**.

◆ Techn. ⇒ **Boudineuse** (2.).

EXTRUSION [ɛkstrɥzjɔ̃] n. f. — 1905, in D.D.L.; du lat. *extrudere* « pousser dehors », d'après *intrusion*.

◆ 1. Géol. Sortie de lave, sans projection ni écoulement, qui forme aiguille ou dôme.

◆ 2. (1922). Techn. [a] Fabrication de pièces métalliques par écoulement du métal dans une filière profilée.

Alors que dans le procédé de l'étréage, la matière passe à travers une filière grâce à une traction exercée de l'extérieur, le procédé plus récent de l'extrusion fait appel à une pression qui agit sur la masse métallique : celle-ci n'a d'autre issue qu'une filière par où elle sort en prenant la forme voulue. Des barres, des tubes sont ainsi obtenus ainsi que des pièces profilées dont la gamme peut être infiniment variée. Gaston COHEN, le Cuivre et le Nickel, p. 60.

[b] Procédé de fabrication en continu de produits en matière plastique au moyen d'une machine (⇒ **Boudineuse, extrudeuse**) qui pousse la matière à fluidifier à travers une filière. ⇒ **Boudinage**. *Extrusion permettant de réaliser des matériaux à plusieurs couches*. ⇒ **Coextrusion**.

Extrusion-soufflage : opération de mise en forme dans laquelle le matériau extrudé est moulé par soufflage.

COMP. **Coextrusion**.

EXTUMESCENCE [ɛkstymesãs] n. f. — Attesté XIX^e; de *ex-*, d'après *intumescence*.

◆ Didact. Formation saillante, en saillie.

En revanche, la région du Sud, principalement formée de calcaire, est plate, sans un coteau, sans une extumescence quelconque du sol.

Jules VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 37.

EXUBÉRANCE [ɛgzyberãs] n. f. — 1560; lat. *exuberantia*, de *exuberans*. → **Exubérant**.

◆ 1. (Repris XVIII^e, seult dr. et didact.; répandu XIX^e). État de ce qui est très abondant. ⇒ **Abondance, profusion**. *Exubérance de la végétation*. ⇒ **Fécondité, luxuriance**. *Exubérance de sève*. *L'exubérance des formes*. ⇒ **Épanouissement, opulence, plénitude**. *Une exubérance de formes extraordinaire*.

La chair, les œufs, les graines, les germes de toute espèce font leur nourriture ordinaire (aux animaux); cela seul peut borner l'exubérance de la nature (...)

BUFFON, Morceaux choisis, in LITTRÉ.

La poitrine n'a pas l'exubérance de contour de la beauté flamande; mais elle est ronde et pleine d'une saillie modérée, mais cependant complètement féminine (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 385.

Par anal. *Exubérance de paroles*. ⇒ **Débordement, faconde, volubilité**. *Son style est d'une exubérance qui fatigue*. ⇒ **Prolixité**. *L'exubérance des images dans un poème de Hugo*. *L'exubérance de son imagination*. ⇒ **Dévergondage** (cit. 1), **richesse**.

◆ 2. (Fin XIX^e). Plus cour. (Sans compl.). Trop-plein de vie qui se traduit dans le comportement, les propos. *Les enfants jouent avec l'exubérance de leur âge*. *Son exubérance m'amuse, me fatigue*. *L'exubérance des Méridionaux*. *Manifester sa joie, ses sentiments avec exubérance*. ⇒ **Exagération, expansivité**.

Lorsque la Dépense amoureuse est continuellement affirmée, sans frein, sans reprise, il se produit cette chose brillante et rare, qui s'appelle l'exubérance, et qui est égale à la Beauté : « L'exubérance est la Beauté. La citerne contient, la source déborde. » L'exubérance amoureuse, c'est l'exubérance de l'enfant dont rien ne vient (encore) contenir le déploiement narcissique, la jouissance multiple.

Roland BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 101.

Rare. (*Une, des exubérances*). **Démonstration exubérante**.

Elle (la chatte) goûta une herbe pour se remettre (...) se frotta le museau (...) Mais elle ne se livra à aucune exubérance, nulle gaieté irresponsable (...)

COLETTE, la Chatte, p. 188.

CONTR. **Aridité, déficience**. — **Indigence, maigreur, pauvreté, pénurie, stérilité**. — **Concision, laconisme**. — **Apathie, calme, flegme, froideur, inertie, mutisme, réserve, taciturnité**.

EXUBÉRANT, ANTE [ɛgzyberã, ãt] adj. — xv^e; lat. *exuberans*, p. près de *exuberare* « regorger », de *ex*, et *uber* « fertile ».

◆ 1. Qui a de l'exubérance. ⇒ **Abondant, débordant, surabondant**. *Végétation, nature exubérante*. ⇒ **Luxuriant**. *Sève exubérante*. **Pathol.** Qui prolifère, s'accroît de façon excessive et désordonnée. *Cal exubérant*.

Littér. *Formes exubérantes*. *Poitrine exubérante*. ⇒ **Opulent, plantureux**.

Dans le climat équatorial et certaines régions très arrosées des climats tropicaux (...) pousse une forme exubérante de végétation : la forêt dense (...)

E. BARON, Géographie générale, p. 335.

Par métaphore :

(...) il est des Julie d'Étanges, des Clarisses, des âmes remplies comme des coupes trop pleines et qui débordent sous une pression divine. Modeste n'était-elle pas sublime en déployant une sauvage énergie à comprimer son exubérante jeunesse (...)

BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 442.

Fig. *Éloquence, imagination exubérante*. ⇒ **Excessif**.

En faveur de ses grandes beautés, on lui passa (à Homère) ses contes puérils, ses comparaisons exubérantes, ses harangues hors de saison (...)

MARMONTEL, Essai sur le goût, in POUGENS.

Il (Rabelais) a une imagination puissante, fougueuse, exubérante : il s'en sert, elle ne l'emporte qu'ou il va.

Gustave LANSON, l'Art de la prose, p. 28.

Spécialt. (Style, œuvre d'art). D'une grande richesse de formes, d'un goût baroque. « (La) *manière exubérante* (de Rubens) » (Delacroix, in T. L. F.). *Style exubérant*. *Œuvre exubérante*.

◆ 2. (1890). (Personne, sentiment, comportement). Qui se comporte ou se manifeste avec exubérance. ⇒ **Communicatif, débordant, démonstratif, expansif**. *Caractère exubérant*. *Joie exubérante*. *Avoir des gestes exubérants*.

(...) ce jovial garçon (Balzac), bonhomme, exubérant, débordant de vie, d'idées et de projets, et que les exigences croissantes de son œuvre et ses perpétuels soucis financiers n'empêchent pas d'être fidèle et largement communicatif.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 336.

CONTR. **Indigent, maigre, pauvre**. — **Concis, laconique**. — **Apathique, calme, flegmatique, froid, inerte, muet, réservé, taciturne**.

EXUBÉRER [egzybɛrɛ] v. intr. — Conjug. *céder*. — 1545; lat. *exuberare*, de *ex*, et *uber* « plein, abondant ». → Exubérant.

♦ Rare. Être très abondant. — Être exubérant, démonstratif. « (...) *l'homme, débonnaire et jovial, de carrure superbe, exubérait de vie* » (Huysmans).

EXULCÉRATION [egzylserasjɔ̃] n. f. — 1537, Canappe; de *exulcer*.

♦ Méd. Ulcération très superficielle, peu étendue, d'une muqueuse ou de la peau. ⇒ **Érosion, excoriation**.

EXULCÉRER [egzylsɛrɛ] v. tr. — Conjug. *ulcérer*. → *Céder*. — 1835; « causer un ulcère sur », 1534, Rabelais (I, 13); lat. *exulcerare*, de *ex*, et *ulcus, ulceris* « plaie ». → Ulcère.

♦ Méd. Former une ulcération sur, dans. — Pron. *Lèvres qui s'exulcèrent*. — Au p. p. *Muqueuse gastrique exulcérée par une substance caustique*.

De cette tête exulcérée (*du Christ de Grünewald*) filtraient des lueurs.
HUYSMANS, *Là-bas*, p. 10.

DÉR. Exulcération.

EXULTANT, ANTE [egzyltã, ãt] adj. — Fin XIX^e; p. prés. de *exulter*.

Littéraire.

♦ 1. (Personnes). Qui exulte, qui est transporté de joie.

♦ 2. (En parlant d'un comportement). Qui manifeste une grande joie. *Des démonstrations exultantes de bonheur. Un bonheur exultant. « D'exultantes allégresses »* (Huysmans). — Poét. (Choses) :

La tête quadrillée les mains fendues et toute
En quête de la mort sur les tambours exultants de tes gestes.
Yves BONNEFOY, *Poèmes*, « Il s'agissait d'un vent (...) », p. 25.

EXULTATION [egzyltasjɔ̃] n. f. — Fin XII^e; lat. *exultatio*, de *exultare*. → Exulter.

♦ Relig. ou littér. Transport de joie, état de celui qui exulte. ⇒ **Allégresse, gaieté, jubilation, liesse**.

1 Il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes ennemis (...)

ROUSSEAU, *Lettre à Hume*, 10 juil. 1766.

2 Exultation, exultation du travail bien fait. Je m'amuse follement en mettant au point ces pages, ce matin.

Claude MAURIAC, *le Temps immobile*, p. 92.

EXULTER [egzylte] v. intr. — XV^e; lat. *exultare*, de *ex*, et *sal-tare* « sauter ».

♦ Sujet n. de personne. Être transporté d'une joie extrême, qu'on ne peut contenir ni dissimuler. ⇒ **Déborder, éclater** (de joie), **fou** (être fou de joie), **jubiler**. *Il exulte, il est aux anges! Exulter de joie, de bonheur*.

1 Ah! mes amis, que cette impression fut divine (...) Je ne sais comment vous en exprimer cela (...) Je brûlais de la joie des « voleurs du ciel » dont le Sauveur Jésus a parlé (...) j'exultais dans l'ivresse de la Folie sainte, en allant frapper à la porte du monastère (...)

Léon BLOY, *la Femme pauvre*, p. 78.

2 Ici l'on exulte; on éclate; on s'enivre par tous les sens.

GIDE, *Prétextes*, p. 128.

Exulter de (et inf.). ⇒ **Réjouir** (se).

3 Nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes (...)

SAINT-SIMON, *in* LITTRÉ.

CONTR. Désespérer (se), désoler (se). — Cf. Être abattu, accablé, consterné, effondré, prostré... — Souffrir.

DÉR. Exultant.

EXULTET [egzylte(t)] n. m. — 1870, *in* P. Larousse; mot lat. « qu'il exulte »; lat. class. *exultare*.

♦ Relig. cathol. Chant du diacre, au commencement de l'office du soir du samedi saint (annonçant la joie de la Résurrection). *Entonner l'exultet*.

EX UNGUE LEONEM [eksɔ̃gwɛlɛɔ̃nem] loc. — Loc. lat. signifiant : « (on reconnaît) le lion à la griffe ».

♦ On reconnaît la marque d'un homme dans ses créations.

(...) la force de pensée et d'expression suffirait pour l'immortaliser (*le recueil des Pensées de Pascal*). *Ex ungue leonem*, c'est ce qu'on peut dire à chaque page (...)

LAHARPE, *in* Pierre LAROUSSE.

EXURBANISATION [egzyrbãnizasjɔ̃] n. f. — 1966; de 1. *ex-*, et *urbanisation*.

♦ Didact. Fait d'habiter, ou d'être contraint d'habiter hors du centre des villes. *Exurbanisation forcée*.

EXUTOIRE [egzytwarɔ̃] n. m. — 1767; dér. sav. du lat. *exutus*, p. p. de *exuere* « dépouiller », et suff. *-oire*.

♦ 1. Anc. méd. Ulcère artificiel destiné à entretenir une suppuration locale. ⇒ **Cautére, moxa, vésicatoire; séton**. *Les exutoires ne sont plus guère employés que dans l'art vétérinaire; la médecine moderne leur préfère les abcès* de fixation* (→ Dérivation).

♦ 2. (1870). Techn. Ce qui fait office de déversoir ou d'issue à qqch. d'embarrassant. *Égout* (cit. 2) *servant d'exutoire*. *Exutoire de voûte* : ouverture et canal de dérivation des eaux pratiqués dans une voûte à ciel ouvert.

Le cratère, c'est-à-dire la soupape de sûreté, existe, et le trop-plein des vapeurs et des laves s'échappera, comme il le faisait autrefois, par son exutoire accoutumé. — A moins que ces laves ne se frayent un nouveau passage vers les parties fertiles de l'île!
J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 762.

Par anal. Ce qui sert à écouler un excédent. *Les colonies sont les exutoires des nations prolifiques* (→ Expansion, cit. 4).

♦ 3. (1825). Fig. Plus cour., mais littér. ou style soutenu. Ce qui permet de se soulager, de se débarrasser (d'un besoin, d'une envie). ⇒ **Dérivatif, sûreté** (soupape de). *Avoir un exutoire (dans qqch.)*. *Trouver dans une activité un exutoire à sa passion* (→ Épancher, cit. 18). *Cette activité sert d'exutoire à sa colère*.

Pour moi, j'ai un exutoire (comme on dit en médecine). Le papier est là, et je me soulage.
FLAUBERT, *Correspondance*, 394, 1^{er} juin 1853.

Haranguer l'espace est un exutoire. Parler tout haut et tout seul, cela fait l'effet d'un dialogue avec le dieu qu'on a en soi.

HUGO, *l'Homme qui rit*, Premier chapitre préliminaire, I.

CONTR. Accès, entrée, fermeture. — Refoulement.

EXUVIATION [egzyvjãsjɔ̃] n. f. — 1903, *exuvation*, *in* *Rev. gén. des sc.*, n^o 11, p. 632; de *exuvie*.

♦ Didact. (zool.). Rejet des vieilles peaux, des exuvies, lors de la mue. *Processus d'exuviation*. *Exuviation des crustacés, des serpents*.

EXUVIE [egzyvi] n. f. — 1930, *Larousse du XX^e siècle*; lat. *exuviæ* « dépouille », de *exuere*. → Exutoire.

♦ Didact. (zool.). Peau rejetée par un animal lors de la mue.

DÉR. Exuviation.

EX-VOTO [eksɔ̃voto] n. m. invar. — 1643; de la formule latine usuelle dans les inscriptions *ex voto suscepto* « suivant le vœu fait ».

♦ Tableau, figure, objet, plaque portant une formule de reconnaissance, que l'on place dans une église, une chapelle, en accomplissement d'un vœu ou en remerciement d'une grâce obtenue. *Suspendre des ex-voto*. *Murs d'une chapelle couverts d'ex-voto*.

Une multitude de chaînes suspendues à des crochets garnissent les murs du haut en bas : ce sont les fers des prisonniers chrétiens délivrés par la conquête de Grenade. Ces chaînes suspendues en manière d'ornement et d'ex-voto donnent à l'église un faux air de prison assez étrange et rébarbatif.

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 116.

(...) l'église (...) avec (...) ses ex-voto de marins partout accrochés à la sainte voûte.

LOTI, *Pêcheur d'Islande*, I, IV

Les statues d'athlètes ne sont pas des portraits, ce sont des ex-voto de grand style : les athlètes couronnés les offrent au temple comme Philippe Auguste victorieux offrira un saint à l'église.
MALRAUX, *la Métamorphose des dieux*, p. 66.

EYE-LINER [ajlãjnɔ̃r] n. m. — 1961; amér. *eye liner* « crayon à maquiller les yeux », de *eye* « œil », et *liner* « ce qui sert à tracer des lignes ».

♦ Angl. Fard liquide de couleur sombre, servant à souligner le bord des paupières. « *Maquiller les yeux avec un peu d'eye-liner* » (*Femme pratique*, nov. 1970). *Un trait d'eye-liner*. *Des eye-liners*.

J'étouffe. J'éponge mon front. La sueur a dû dissoudre mon fard à joues, mon eye-liner. Je dois avoir une épouvantable tête.
Yanny HUREAUX, *la Prof*, p. 40.

EYRA [ɛra] n. m. — 1839; lat. zool. *eyra*, probabl. de *ara*, mot du Brésil; cf. *Cougouacu ara* « cougouar ».

♦ Zool. Petit mammifère carnivore (*Félidés*) de l'Amérique du Sud, apparenté au cougouar (ou *puma*). *Des eyras*.

F

F [ef] n. m. ou f. — Du *f* lat. en position forte (*faire*) ou en position faible dans *ff* et *fr* (*souffler*, *soufre*); du *b* ou du *v* lat. à la finale (*suif*, *bœuf*); et, rarement, du *ph* lat., transcription du *φ* grec (*flegme*, *fantasme*), alors en concurrence avec *ph*.

♦ 1. Sixième lettre (f, F), quatrième consonne de l'alphabet servant à noter une fricative labiodentale sourde. *L'f s'amuit dans les mots bœufs [bø] (plur.), œufs [ø] (plur.), cerf-volant, [sɛʁvɔlɑ̃], clef [kle], nerf [nɛʁ]. L'f [f] de neuf devient sonore [v], en liaison avec ans et heures. Dans dix-neuf cents, dix-neuf mille, l'amuissement est quelque peu archaïque [disnoemil].*

1 Depuis dix ans dessus l'F (du dictionnaire de l'Académie) on travaille; Et le destin m'aurait fort obligé, S'il m'avait dit, tu vivras jusqu'au G (...)

BOIS-ROBERT, Épigrammes, VI, in LITTRÉ.

2 L'F en appuyant les dents d'en haut sur la lèvre de dessous : FA. — FA, FA. C'est la vérité. Ah! mon père et ma mère, que je vous veux de mal!

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, II, 4.

♦ 2. Abréviation de certains mots dont il est l'initiale. *Il s'en f...* ⇒ **Foutre**. — Dans les écrits ecclésiastiques, *F. est mis pour Frère* (religieux). — Dans la franc-maçonnerie, F., M.: franc-maçon; T. C. F.: très cher frère. — Mus. F (majuscule): nom de la note fa au XVIII^e siècle; *f* (en italique, au-dessus de la portée): forte; *ff*: fortissimo; *fff*: au dernier degré de force.

Géom. Mis pour foyer. « Les foyers F1, F2, F3 des trois ellipses principales » (J. Verne, in T. L. F.).

Vx (jusqu'à 1892). Symbole du fer.

♦ 3. Mar. Sixième pavillon du Code international de signaux, signifiant « Je suis désemparé, communiquez avec moi ».

♦ 4. Chim. Symbole du fluor.

Phys. Symbole du farad. — F: symbole du franc (FB: franc belge; FF: franc français; FS: franc suisse). — Métrol. °F: symbole du degré Fahrenheit.

Math. Symbole de fonction. *f(x)*: *f* de (*x*) [fɛdœks].

FA [fa] n. m. invar. — XIII^e; première syllabe du mot *famili*, au deuxième vers de l'hymne de saint Jean-Baptiste. → Gamme.

♦ 1. Sixième degré de l'échelle fondamentale, soit le quatrième de notre système actuel. *Des fas. La note fa fait 350 vibrations à la seconde, c'est la sous-dominante de la gamme de do. Clef* de fa, placée sur la quatrième ligne de la portée et employée surtout pour les parties de basse. — Ton dont le fa est la note fondamentale. Tonalités* harmoniques de fa dièze et de sol bémol.*

♦ 2. Ton dans lequel est composée une œuvre musicale. *Concerto, sonate en fa, en fa majeur, en fa mineur.*

FABAGO [fabago] n. m. ou **FABAGELLE** [fabaze] n. f. — 1694; lat. des naturalistes, de *faba* « fève », à cause d'une certaine analogie de la graine avec la fève.

♦ Bot. Plante dicotylédone (Zygophyllacées), scientifiquement appelée *zygophylle* ou *zygophyllum*, herbacée, vivace, exotique, dont une variété est le *faux câprier*.

FABISME [fabism] n. m. ⇒ **Favisme**.

FABLE [fabl] n. f. — 1155; du lat. *fabula* « propos, récit », de *fari* « parler ».

★ I. Vx ou en loc. Sujet de récit.

♦ 1. (1667). Didact. Suite des faits qui constituent l'élément narratif d'une œuvre. ⇒ **Fond, récit** (3.), **sujet** (1., 2.). *La fable et la forme d'un récit.*

1 (...) un ancien commentateur de Sophocle remarque fort bien, qu'il ne faut point

s'amuser à chicaner les poètes pour quelques changements qu'ils ont pu faire dans la fable (...)

RACINE, Andromaque, 2^e Préface.

(...) il faut un événement important pour faire le fond d'une tragédie; il faut une fable riche de matière.

Émile FAGUET, Études littéraires, XVII^e s., Corneille, III.

♦ 2. (1580). Mod. (En parlant d'une personne, de ses faits et gestes). *Être la fable de*, un sujet de conversations et de récits malicieux. *C'est la fable du quartier, de la ville.* ⇒ **Risée**. *Vous êtes la fable et la risée de tout le monde* (→ **Accommoder**, cit. 6).

(...) on appréhende plus de blesser ceux dont l'affection est plus utile et l'aversion plus dangereuse. Un prince sera la fable de toute l'Europe, et lui seul n'en saura rien.

PASCAL, Pensées, II, 100.

Nous sommes donc aujourd'hui la fable et la risée d'Argos? Nous tâcherons de nous en consoler en songeant que depuis le temps de Clytemnestre on a tenu de bien mauvais propos dans cette ville.

CHATEAUBRIAND, Sur le voyage au Levant de M. le comte de Forbin, in Sainte-Beuve, Chateaubriand..., t. II, p. 388.

★ II. Récit à base d'imagination (populaire ou artistique).

♦ 1. (1555). Vx ou littér. Récit de fiction dont l'intention est d'exprimer une vérité générale. ⇒ **Conte, fiction, folklore, légende**. *Une fable gracieuse, poétique. Fable plus instructive qu'une histoire vraie.*

Disciple de Dorat, qui longtemps fut mon maître, M'apprit la Poésie, et me montra comment On doit feindre et cacher les fables proprement, Et à bien déguiser la vérité des choses D'un fabuleux manteau, dont elles sont encloses.

RONSARD, Second livre des hymnes, « De l'automne ».

Quatre cents ans après, les témoins des choses ne sont plus vivants; personne ne sait plus par sa connaissance si c'est une fable ou une histoire: on l'a seulement appris de ses ancêtres, cela peut passer pour vrai.

PASCAL, Pensées, IX, 628.

Les annales humaines se composent de beaucoup de fables mêlées à quelques vérités (...)

CHATEAUBRIAND, Vie de Rancé, p. 62.

Au commencement était la Blague. Et en effet, toutes les histoires s'approfondissent en fables. Tout commence invariablement par des contes. La Genèse, l'exposition du Système du Monde: naissance dans un chou.

VALÉRY, Autres rhumbs, p. 235.

(Déb. xvii^e). Spécialt. Récit relatif à la mythologie, aux dieux et aux héros de l'antiquité. ⇒ **Mythe**; → **Associer**, cit. 25. *Les fables du paganisme. Sens symbolique des fables.* — *La Fable* (avec une majuscule): l'ensemble de ces récits. *Les divinités de la Fable.*

La fable offre à l'esprit mille agréments divers:

Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers,

Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,

Hélène, Ménélas, Paris, Hector, Énée.

BOILEAU, l'Art poétique, III.

Le merveilleux chrétien peut soutenir le parallèle avec le merveilleux de la fable.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, VI, XII.

(...) c'est ainsi que tous les grands Mythes sont noirs et qu'on ne peut imaginer hors d'une atmosphère de carnage, de torture, de sang versé, toutes les magnifiques Fables qui racontent aux foules le premier partage sexuel et le premier carnage d'essences qui apparaissent dans la création.

A. ARTAUD, le Théâtre et son double, Le théâtre et la peste, Idées/Gallimard, p. 43.

♦ 2. Petit récit en vers ou en prose, destiné à illustrer un précepte, une vérité morale. ⇒ **Affabulation, allégorie, apologie, moralité**. *Le lion, le loup, le renard, l'âne de la fable* (→ **Aimable**, cit. 4; **âne**, cit. 2). *L'ours de la fable. La morale de la fable. Les fables indiennes* (→ **Échec**, cit. 13) *de Pilpay, les fables grecques d'Ésope, les fables latines de Phèdre. Les Fables de La Fontaine*, « ample comédie (cit. 2) à cent actes divers ». *La Fontaine et ses Fables*, thèse de Taine. *Fables en prose de Fénelon. Fables de Florian. Fable évangélique*. ⇒ **Parabole**. — **Apprendre par cœur, à nonner** (cit. 1.1 et 5), *réciter une fable*.

Mais je te veux dire une belle fable,

C'est à savoir, du lion et du rat.

Clément MAROT, Épîtres, XII, « À son ami Lyon ».

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être;

Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.

Une morale nue apporte de l'ennui:

Le conte fait passer le précepte avec lui.

En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire (...)

LA FONTAINE, Fables, VI, I.

- 13 Cette fable contient plus d'un enseignement. LA FONTAINE, Fables, VIII, 9.
- 14 La Fable est un genre naturel, une forme d'invention inhérente à l'esprit de l'homme, et elle se retrouve en tous lieux et en tous pays. On l'a voulu faire venir de l'Orient, et voilà que le moyen âge nous la montre arrivant du Nord dans cet admirable *Roman de Renart*, qui est toute une épopée. La Fable est partout et on la réinventerait dans chaque siècle, si elle était oubliée. La Fontaine, chez nous, l'a tellement élevée, diversifiée et agrandie, qu'il semblait devoir décourager tous ceux qui seraient tentés d'être ses successeurs. Il n'en a rien été pourtant. Après lui, on a continué de faire des fables, et l'on en a fait de bonnes, de justes, d'agréables (...).
SAINT-BEUVE, *Causeries du lundi*, Florian, t. III, p. 242.
- 14.1 M^{me} de Morienvall s'approcha de M^{me} de Saint-Loup, qu'elle savait fort lettrée sans se rappeler assez qu'elle avait l'esprit subtil et sarcastique de son père : « C'est bien la fable de La Fontaine, n'est-ce pas ? » lui demanda-t-elle, croyant bien l'avoir reconnue mais n'étant pas absolument certaine, car elle connaissait fort mal les fables de La Fontaine et, de plus, croyait que c'était des choses d'enfant qu'on ne récitait pas dans le monde.
PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 1001-1002.
- Fable express** : fable humoristique se réduisant souvent à une ou deux phrases et dont la moralité repose sur quelque jeu de mots.
- ♦ 3. (xx^e). Psychol. **Test des fables** : test projectif constitué de dix fables dans lesquelles le héros est placé dans une situation de choix. *Pour interpréter le test des fables, on fait l'hypothèse que l'enfant s'identifie au héros d'une fable.*
- ★ III. (1360). Littér. Anecdote, nouvelle ou allégorie mensongère. *Abuser qqn par des fables.* ⇒ **Mensonge, tromperie.** *C'est une pure fable, cela relève de la fable.* ⇒ **Fantaisie, imagination, invention, roman.** *Faire courir, répandre une fable. Débitier de pures fables* (→ Conte, cit. 52). *Réfuter une fable* (→ Bernache, cit. 1). *Taxer de fable un fait surprenant* (→ Attelage, cit. 5). — Loc. Vieilli. *Fable de nourrice* : histoire considérée comme naïve et fausse.
- 15 Quelle faiblesse à moi d'en croire un furieux
Qu'arme contre son frère un courroux envieux,
Ou dont le désespoir me troublant par des fables,
Grossit, pour se sauver, le nombre des coupables !
RACINE, *Mithridate*, III, 4.
- 16 Fausses alarmes, fausses nouvelles ; fables, inventions de toutes sortes.
MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, I, VI, t. I, p. 168.
- 17 Ce bruit sur Hugo est une pure fable méchante : il prépare un drame pour le mois prochain.
SAINT-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 377.
- 18 Quinette ne sait pas encore quelle fable il inventerait pour expliquer la présence de la malle dans son arrière-boutique.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, II, p. 20.

CONTR. **Histoire.** — **Vérité.**
DÉR. **Fabliau, fablier.**
COMP. V. **Affabulation, confabulation.**

FABLIAU [fablijo] n. m. — XI^e ; forme picarde, reprise au XVI^e, du francien *fabel* ou *fableau* ; de *fable*.

♦ Petit récit en vers octosyllabes, plaisant ou édifiant, propre à la littérature « bourgeoise » des XIII^e et XIV^e siècles. « *Le vilain mire* » (le paysan médecin), *fabliau du type plaisant et satirique.* « *La housse partie* » (la couverture partagée), *fabliau du type émuant et moral.* *Recueil de fabliaux. Personnages, animaux des fabliaux.*

FABLIER [fablije] n. m. — 1729 ; de *fable*.

♦ 1. Vx. Producteur de fables. ⇒ **Fabuliste.**
Madame de la Sablière appelait La Fontaine *un fablier*, qui portait naturellement des fables, comme un prunier des prunes.
VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Fable.

♦ 2. (1811). Mod. Recueil de fables. *Le fablier grec. Fablier d'écolier.*

FABRICABILITÉ [fabrikabilité] n. f. — V. 1970 ; de *fabricable*.

♦ Techn. Caractère de ce qui est fabricable.
La fabricabilité est l'aptitude d'un produit à être réalisé, en respectant le dossier d'étude, avec un bon rendement, et en utilisant les procédés de fabrication choisis.
Pierre CHAPOUILLE, *la Fiabilité*, p. 91.

FABRICABLE [fabrikabl] adj. — Mil. xx^e ; de *fabriquer*.

♦ Techn. Qui peut être fabriqué.
DÉR. **Fabricabilité.**

FABRICANT, ANTE [fabrikɑ̃, ɑ̃t] n. — 1740 ; « fabricant, artisan », xv^e ; lat. *fabricans*, p. prés. de *fabricare*. → **Fabriquer.**

♦ 1. Personne qui fabrique* des produits commerciaux, ou dirige, possède une entreprise qui les fabrique. *Fabricant de tissus, de papier. Un riche, un gros fabricant.* ⇒ **Industriel, manufacturier. Un petit fabricant.** ⇒ **Artisan.** — Au fém. Rare. *Une fabricante de poteries.*

1 Celui-ci était une espèce d'entrepreneur de sépultures, un marbrier fabricant de tombeaux.
BAUDELAIRE, *Du vin et du haschisch*, II.

Les fabricants ont arrangé
Pour notre usage, les objets
Usuels — Les objets aimés
Ils en ont fait des quantités
Sans être émus par leur beauté (...)
Léon-Paul FARGUE, *Pour la musique, « Chanson »*, p. 174.

(...) le fabricant d'automobiles Wisner avait été fort étonné de rencontrer son vieux collaborateur.
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 218.

Adj. **Les sociétés fabricantes.** — Attribut :
Oui, pour beaucoup, la pensée est fabricante, et c'est toujours la victoire qui a des ailes.
ALAIN, *De la violence, in les Passions et la Sagesse*, Pl., p. 1215.

♦ 2. Fig. Souvent péj. Personne qui crée (qqch.). *Des fabricants de néologismes.* « *Des fabricants de pièces et de romans à la douzaine* » (Daudet, in T. L. F.). — *Ce n'est pas un romancier, tout juste un fabricant de romans.*

FABRICATEUR, TRICE [fabrikatœr, tris] n. — xv^e ; lat. *fabricator* « ouvrier, artisan », du supin de *fabricare*. → **Fabriquer.**

♦ 1. (1611). Vx. Personne qui fabrique qqch. ⇒ **Artisan, fabricant.**
(...) les fabricateurs de filets (qu'on nomme en quelques endroits les *filetiers*...)
VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Carême, I.

Le Fabricateur suprême, ou souverain (→ Besace, cit. 4, La Fontaine) : Dieu, le Créateur.

♦ 2. Mod. Péj. Personne qui fabrique (des produits sans valeur, ou destinés à tromper). *Fabricateur de fausse monnaie, de faux papiers.* ⇒ **Falsificateur.** — Fig. Personne qui invente des récits mensongers. *Fabricateur de fausses nouvelles.* ⇒ **Forgeur, inventeur.**

FABRICATION [fabrikasjõ] n. f. — 1488 ; lat. *fabricatio* « action de fabriquer, de construire », du supin de *fabricare*. → **Fabriquer.**

♦ 1. Art ou action de fabriquer (1.). *La fabrication d'un objet technique (par qqn). Fabrication artisanale, à la main, à la machine, industrielle, en grande série, hors série, de luxe.* — *Ateliers de fabrication* (→ Évaluation, cit. 3). — *Produit de fabrication française.* ⇒ **Production** ; → *Boîte*, cit. 3. *Défaut de fabrication. Tout ce qui sort de ses mains est de fabrication soignée* (→ Corporation, cit. 1). *Essais* (cit. 2) *de fabrication. Techniques, procédés, processus de fabrication. Secret de fabrication. La fabrication du chocolat, du cidre, du papier. Fabrication de chaussures. Produits chimiques entrant dans la fabrication de certains colorants. Fabrication sur commande, sur stock. Le compte « fabrication », dans une comptabilité industrielle, représente les dépenses occasionnées par la production. Frais de fabrication* : dépenses occasionnées par une fabrication, indépendamment de la matière première, de la main-d'œuvre et des fournitures.

Au dix-huitième siècle, tous les souverains de l'Europe ont rivalisé dans la fabrication de la porcelaine. On s'arrachait les ouvriers (...) Alors on a fabriqué des choses admirables et qu'on ne refera plus (...)
BALZAC, *le Cousin Pons*, Pl., t. VI, p. 553.

Avouons que les conditions de la vie moderne, le changement de la production en fabrication, de l'opération individuelle en exécution mécanique d'objets faits « à la chaîne » ou en série, l'économie de temps, la concurrence qui engendre le « bon marché », les effets de la mode et de la publicité qui développent l'imitation aux dépens du goût personnel, et quelques autres circonstances, ne sont pas des plus favorables à la création des objets les plus précieux.
VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 185.

Par ext. Ensemble des procédés servant à confectionner un objet, un produit. ⇒ **Confection.** *Une fabrication personnelle. Est-ce une robe de votre fabrication ?*

(...) plus la poupée de la petite fille est son œuvre, plus elle est sa fabrication simple, élémentaire, mais aussi personnelle, plus elle y a mis son cœur, et plus il y a danger de la contrister.
MICHELET, *la Femme*, p. 108.

♦ 2. (1690). Fig. Production (d'objets sans valeur, ou destinés à tromper). *La fabrication de fausse monnaie. La fabrication d'un faux acte, d'un faux.* — Fig. Action d'inventer (des récits mensongers). *La fabrication de fausses nouvelles.*

(...) et il se félicitait d'avoir réussi du premier coup un travail où il était novice : la fabrication d'un faux.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, v, p. 83.

Péj. (Avec une nuance esthétique et non morale). Production mécanique, sur commande (opposé à *inspiration*). *Auteur autrefois inspiré qui verse dans la fabrication* (→ Élever, cit. 18). *Le Gradus ad Parnassum servait à la fabrication de vers latins.*

FABRICIEN [fabrisjè] n. m. — 1569 ; de *fabrice*, forme anc. de *fabrique*, II., 3.

♦ Vx. Membre du conseil de fabrique d'une église. ⇒ **Marguillier** ; → *Dais*, cit. 4. — Adj. Rare (fém. *fabricienne*). *Administration fabricienne.*
REM. On enregistre la variante *fabricier* [fabrisje].

FABRICOTER [fabrikote] v. tr. — xx^e ; de *fabriquer*, et *fricoter* ; → *oter*.

♦ Littér. et plais. Faire (qqch. que l'observateur identifie mal). ⇒ **Fabriquer**.

En bas, la salle de café était déserte. Presque, la patronne fabricait quelque chose derrière la caisse. R. QUENEAU, *Pierrot mon ami*, p. 145.

FABRIQUE [fabrik] n. f. — XIII^e; lat. *fabrica*, de *faber*, *fabri* « artisan ouvrier ». Cf. le nom propre *Fè(b)vre*, *Lefebvre*.

★ I. ♦ 1. (Mil. XVI^e). Vx. Manière dont une chose est fabriquée (en parlant de sa construction, de sa structure, de sa façon). ⇒ **Fabrication**, **façon**. *Ce drap est de bonne fabrique*. ⇒ **Facture**. *Objet de fabrique étrangère*. — Par analogie :

(...) c'était un de ces cœurs de fabrique trop fine qui ont besoin de l'amitié de ce qui les entoure. STENDHAL, *la Chartreuse de Parme*, I, III.

(1637). Par ext. Vx. Conformation, constitution (d'un être, d'une chose).

2 Les animaux reptiles sont d'une autre fabrique (que le renard, le castor). FÉNELON, *Traité de l'existence de Dieu*, 9, in LITTRÉ.

Loc. fig. *Ces deux hommes sont bien de même fabrique!*, de la même espèce*. ⇒ **Farine** (de la même farine); → Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

♦ 2. (1679). Établissement industriel de moyenne importance ou peu mécanisé ayant pour objet la transformation de matières premières ou de produits semi-finis en produits manufacturés. ⇒ **Manufacture**; **atelier**. *Cette fabrique groupe plusieurs ateliers et possède même un magasin pour la vente directe. Certaines régions sont célèbres par leurs fabriques : soieries de Lyon, tapis d'Aubusson, etc.* — (D'abord au sens 1 : « de fabrication »). **DE FABRIQUE**. *Marque* de fabrique*, apposée par le fabricant. *Prix de fabrique*, d'un objet acheté directement chez le fabricant. — REM. *Fabrique* désigne plutôt un établissement dont l'activité n'exige pas un outillage considérable; *manufacture*, un établissement où la fabrication se fait sur une grande échelle; *usine*, terme moderne et général, un établissement réservé à la grande industrie, spécialement électrique, mécanique ou métallurgique. *Fabrique de boutons, manufacture de draps, usine d'automobiles*.

3 M. Fazy avait là une fabrique d'indiennes. ROUSSEAU, *Rêveries*, 4^e promenade.

4 Se regardant de leurs yeux noirs et symétriques, Par la banlieue, à l'infini, Ronflent le jour, la nuit, Les usines et les fabriques. VERHAEREN, *les Villes tentaculaires*, « Les usines ».

4.1 La fabrique avait repris son aspect florissant d'autrefois et son grand bourdonnement de ruche. ALPHONSE DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, p. 360.

5 J'ai travaillé un moment à Fiume, comme manutentionnaire, dans une fabrique de boutons. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 227.

Par plais. « Il nommait Paris une fabrique de rhumatismes » (→ **Exécrer**, cit. 2).

Fig. Vieilli. *Cela sort, cela est de sa fabrique* : c'est une chose de son invention, de sa façon.

6 Il (*le gymnaste*) racontait que, dans une pantomime de sa fabrique, il se sauvait d'un moulin (...). Ed. DE GONCOURT, *les Frères Zemganno*, V.

★ II. (1374, *fabrice*; de *fabrica*). Vx. ♦ 1. Petit édifice qui ornait un parc.

♦ 2. Arts. Édifices qui servaient de décor dans un tableau, particulièrement dans les tableaux historiques. *On distinguait, dans un paysage, les fabriques à côté des beautés naturelles*.

7 Les eaux de la mer baignaient le pied du phare et d'une autre longue fabrique adjacente, en retour d'équerre, qui s'enfuyait dans le lointain (...). DIDEROT, *Salon de 1767*, Œ. t. XIV, p. 226, in POUGENS.

7.1 Le caractère italien se fait sentir dans la serene chaleur du ciel, dans l'azur plendide de l'eau et, sur les rives, dans le goût des fabriques, douces de lignes, pittoresquement situées, et brillant d'une éclatante blancheur au milieu d'une végétation sombre et vivace.

R. TÖPFFER, *Voyages en zig-zag. Aux Alpes et en Italie*, 17, p. 63.

♦ 3. Construction d'une église. — (XV^e). Relig. Les fonds destinés à cette construction, les revenus destinés à entretenir l'édifice; et, en général, tout ce qui concerne la gestion matérielle d'une paroisse. *Le conseil de fabrique ou la fabrique* : ensemble des clercs et des laïcs chargés de cette administration. *Le conseil de fabrique a des places réservées dans le chœur, pendant les offices*. ⇒ **Fabricien**, **marguillier**.

8 La fameuse division qui fit des dîmes en quatre parties, pour la fabrique des églises, pour les pauvres (...). MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XXXI, XII.

9 On l'avait nommé bientôt, vu le petit nombre des compétiteurs, président du conseil de fabrique (...). M. JOUHANDEAU, *Tite-le-Long*, XXI, p. 165.

DÉR. (Du sens II, 3) **Fabricien**.

FABRIQUER [fabrike] v. tr. — XII^e; rare av. le XVI^e; lat. *fabricare*, *fabricari* « fabriquer » (→ **Forger**), de *fabrica*. → **Fabrique**.

♦ 1. Faire (un objet, une chose) grâce à un travail exécuté sur une matière. ⇒ **Confectionner**, **faire**. *Fabriquer un objet à la pièce, à façon. Il a fabriqué de ses propres mains ce petit appareil*. ⇒ **Bricoler**. *Fabriquer ses propres outils*.

1 Ceux qui nous l'ont transmise (*l'histoire*) ressemblent à des naturalistes qui déci-

raient avec complaisance les combats des araignées qui se dévorent, et qui oublieraient de nous faire connaître l'industrie avec laquelle elles fabriquent leur toile.

D'ALEMBERT, *Œuvres*, t. IV, p. 187.

Semblable à l'insecte insidieux qui fabrique ses filets dans l'obscurité, la politique tendit sa toile au milieu de l'Europe, et l'attacha en quelque manière à toutes les cours. G.-T. RAYNAL, *Hist. philosophique*,... XIX, 3.

Et fabriquer des livres n'est pas moins indispensable que de fabriquer du pain (...). Ch. PÉGUY, *la République*,... p. 46.

Un déserteur français qui fabriquait des liqueurs en fraude pour les coquins de Détroit (...). CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 215.

Par ext. ⇒ **Créer**. *Le ciel l'a ainsi fabriqué* (→ **Emploi**, cit. 9).

♦ 2. (1879). Fam. Avoir une occupation. ⇒ **Faire**; **boutiquer**, **brangler** (vulg.), **ficher**, **foutre** (fam.). *Qu'est-ce que tu fabriques? Mais qu'est-ce qu'il peut bien fabriquer pour n'être pas encore là?*

(...) la plus riche imagination ne peut pas vous permettre de prévoir ce qu'ils sont capables de fabriquer... des abrutis, des brutes, pas un atome d'initiative, d'intérêt pour ce qu'ils font, pas la moindre trace de goût... N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 13.

REM. Dans cet emploi, à peine familier, le compl. est en général un indéfini.

♦ 3. (1690). Faire, produire à l'aide de matières premières transformées par des procédés mécaniques (des objets destinés à être livrés en quantité au commerce). *Machines à fabriquer des vis. Faire fabriquer un modèle en grande série*. ⇒ **Manufacturer**, **produire**, **usiner**. *Fabriquer du fromage, de la porcelaine* (→ **Fabrication**, cit. 1), *des étoffes* (→ **Coton**, cit. 3), *du papier, des couteaux. Les machines, la spécialisation des ouvriers, le travail à la chaîne permettent de fabriquer en grand et à bon marché des objets d'utilité courante. Fabriquer de la camelote. Éléments fabriqués à l'avance* (⇒ **Préfabriqué**).

Cette république (*Genève*) fabriquait pour plus de dix millions de montres par an (...). VOLTAIRE, *Politique et Législation*, Au roi en son conseil.

Si Valence fabrique des pékins supérieurs à ceux de la Chine même (...). G.-T. RAYNAL, *Hist. philosophique*, v. 33.

(...) là, on fabriquait de bonne heure la soie, les tissus précieux, et aussi, s'il faut le dire, ces confitures, ces rillettes, qui ont rendu Tours et Reims également célèbres (...). MICHELET, *Hist. de France*, III, t. II, p. 100.

Par métaphore :

Gilith regarda ses compagnons. Ils appartenaient à un type d'individus fabriqués en série (...). P. MAC ORLAN, *la Bandera*, 1.

Pour ces pauvres femmes, qu'étais-je, sinon une machine à fabriquer de l'argent? Pierre BENOÎT, *Mlle de la Ferté*, v. p. 317.

♦ 4. (1656). Élaborer, faire (en imitant, en imaginant et de manière à tromper). *Fabriquer un faux. Fabriquer des « meubles anciens »*. *Fabriquer de la fausse monnaie, de faux papiers* (⇒ **Fabricateur**, **faussaire**). « *Quiconque fabriquera un faux passeport...* » (Code pénal, art. 153).

10 Il passait pour le plus habile faussaire de son temps; c'était lui qui avait fabriqué sous le nom de Calixte III, les bulles qui permettaient au comte d'Armagnac d'épouser sa sœur (...). DUCLOS, *Hist. de Louis XI*, Œ., t. III, p. 275.

Inventer de toutes pièces. *Fabriquer de fausses nouvelles, une calomnie, un témoignage, un alibi. Fabriquer de toutes pièces une histoire*. ⇒ **Forger**, **inventer**. *Fabriquer une argumentation* (cit. 2).

(...) des passages que vous fabriquez à plaisir, et qui font dresser les cheveux à la tête des simples (...). PASCAL, *les Provinciales*, xv.

Vous concevez de mauvais dessins, vous fabriquez des tromperies, vous machinez des fraudes les uns contre les autres (...). BOSSUET, *Sermon sur la justice*, 2.

♦ 5. Faire par des procédés, par l'imitation (une œuvre littéraire, artistique, qui devrait être créée, sentie). *Fabriquer un tableau. Fabriquer un sonnet à la manière de Ronsard. Romancier qui n'est capable que de fabriquer ses personnages*.

13 Il se copiait et s'exagérait lui-même; la science, le calcul et la routine remplaçaient pour lui la contemplation directe et personnelle des grandes émotions et des actions vaillantes. Il ne créait plus; il fabriquait.

TAINE, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 18.

(...) d'illustres ou d'obscurs rapins, de tristes spécialistes, vieux ou jeunes; de purs ouvriers, les uns sachant fabriquer des figures académiques, les autres des fruits, les autres des bestiaux. BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, Delacroix, II.

Par analogie. Au participe passé :

15 Dommage que leur métaphysique soit faible; fabriquée de pièces et de morceaux, comme les monuments d'extrême décadence, par des penseurs un peu brocanteurs qui n'y regardaient pas de si près.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, VII, p. 57.

Fig. *Fabriquer un sentiment*, le susciter de manière artificielle (en se montant la tête, par un travail d'imagination). ⇒ **Forger**, **former**.

16 Car Jean-Paul fabrique son amour avec des souvenirs littéraires. F. MAURIAC, *l'Enfant chargé de chaînes*, p. 174.

♦ 6. Par anal. (Avec un compl. n. de personne). *Fabriquer un enfant* (considéré comme un produit), l'enfanter, le concevoir.

16.1 Elle fabriqua ensuite, presque coup sur coup, deux enfants. CAMUS, *l'Exil et le Royaume*, in T. L. F.

Fabriquer des athlètes, des champions de tennis, les entraîner, développer au mieux leurs performances. ⇒ **Former**.

(Réfl.). *Se fabriquer qqch.* : fabriquer pour soi, à son usage. *Robinson se fabriqua un parapluie*.

(...) l'homme se fabriqua des outils bien avant d'avoir fixé son langage et ses mythes. RENAN, *Dialogues*, p. 160.

Fig. Il se fabriqua des raisons pour se rassurer. Se fabriquer toute sorte d'obligations.

18 (...) se fabriquer une perfection avec sa méchanceté (...)
HUGO, les Travailleurs de la mer, I, VI, VI.

► **SE FABRIQUER** v. pron. (Passif). *Drap qui se fabrique à Elbeuf.*

► **FABRIQUÉ, ÉE** p. p. adj.

Qui a été produit à partir de matières premières. ⇒ **Manufacturé**. *Objet fabriqué en série. Produit mal fabriqué. Fabriqué à l'emporte-pièce. Fabriqué de pièces et de morceaux. Objet fabriqué à Limoges, au Pakistan, en Italie...* (expr. normalisées au Québec pour l'anglic. *made in...*).

Qui a été élaboré pour tromper. ⇒ **Factice, faux, inventé**. *Histoire fabriquée. Alibi fabriqué.* — Qui manque de spontanéité. *Sourire fabriqué. Allure, attitude entièrement fabriquée. Texte fabriqué pour les besoins de la cause.*

DÉR. Fabricable. V. Fabricant, fabricant, fabrication.
COMP. Préfabriqué.

FABULANT, ANTE [fabylā, āt] adj. — Mil. xx^e; p. prés. de *fabuler*.

◆ Didact. Qui fabule. — N. Personne qui fabule. ⇒ **Mythomane**.

Tous ces déclassés, ces exilés, ces ratés, ces fabulants nous reposaient des monotonies de la province.
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 290.

FABULATEUR, TRICE [fabylatœr, tris] adj. et n. — 1541, général au sens d'« auteur de récits, de fables »; lat. *fabulator* « conteur », du supin de *fabulari*, de *fabula*. → Fable.

◆ 1. Adj. Relatif à la fabulation (4.). *Fonction fabulatrice de l'esprit. L'activité fabulatrice. Faculté fabulatrice chez le romancier.*

1 Il est donc vraisemblable que poèmes et fantaisies de tout genre sont venus par surcroît, profitant de ce que l'esprit savait faire des fables, mais que la religion était la raison d'être de la fonction fabulatrice (...)

H. BERGSON, les Deux Sources de la morale et de la religion, II, p. 112.

2 Le début du siècle avait pressenti le caractère de la fonction fabulatrice.

MALRAUX, l'Homme précaire et la Littérature, p. 185.

REM. On trouve la var. *fabulateur* (« un délire qui, fabulateur, fantastique ou cosmologique... »), J. Lacan, *Écrits*, p. 280.

◆ 2. N. Psychol. Personne qui a l'habitude de la fabulation (3.). ⇒ **Mythomane**. *Les enfants sont souvent des fabulateurs. Une fabulatrice.*

FABULATION [fabylasjō] n. f. — 1830, Balzac; lat. *fabulatio* « discours conversation », du supin de *fabulari*, de *fabula*. → Fable.

◆ 1. Organisation des faits constituant la trame d'un récit (→ Affabulation).

0.1 Pierre Mac Orlan est un écrivain trop conscient. Ce qui enlève à son livre sa masse et son unité. Mais si éparpillée que soit la fabulation de ce roman, la vie qui s'y incorpore en rend la lecture troublante.

A. ARTAUD, Littérature et arts plastiques, « La cavalière Elsa », in *Œ. compl.*, t. II, p. 226.

◆ 2. Vx. Représentation imaginaire, version romanesque d'un ensemble de faits. ⇒ **Affabulation**.

1 L'attitude de l'accusé justifia la fabulation adoptée par la ville d'après les conjectures de la Justice (...)

BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 585.

◆ 3. (Fin XIX^e). Psychol. Production imaginaire de l'esprit organisé en récit, sans adaptation aux circonstances, autour d'un thème principal. ⇒ **Mythomanie**. *La fabulation ressortit dans le premier cas à la mythomanie, dans le second cas elle est la conséquence d'un état pathologique, et reçoit généralement le nom de confabulation. Disposition à la fabulation.* ⇒ **Mendacité**.

Par extension :

1.1 Le geste du catcheur n'a besoin d'aucune fabulation, d'aucun décor, en un mot d'aucun transfert pour paraître vrai.

R. BARTHES, Mythologies, p. 17 (1957).

◆ 4. Philos. (Bergson). Activité de l'imagination.

2 Les représentations qui engendrent des superstitions ont pour caractère commun d'être fantasmagoriques. La psychologie les rapporte à une faculté générale, l'imagination. Sous la même rubrique elle classera d'ailleurs les découvertes et les inventions de la science, les réalisations de l'art. Mais pourquoi grouper ensemble des choses aussi différentes (...) Convenons alors de mettre à part les représentations fantasmagoriques, et appelons « fabulation » ou « fiction » l'acte qui les fait surgir (...) De cette fonction relèvent le roman, le drame, la mythologie avec tout ce qui la précède.

H. BERGSON, les Deux Sources de la morale et de la religion, II, p. 111.

FABULER [fabyle] v. intr. — Déb. xv^e. « dire en inventant »; « raconter des choses fabuleuses », 1892; répandu mil. xx^e au sens mod.; de *fabulation*.

◆ Didact. Psychol. Élaborer des fabulations. ⇒ **Inventer**. *Les enfants fabulent constamment.* — Cour. ⇒ **Affabuler** (2.). Certains, « plu-

tôt que d'être honnêtes historiens, ont préféré fabuler » (*Science et Vie*, n° 595, p. 68).

(...) il dresse un ensemble compliqué de signes destinés à faire comprendre qu'il incarne à bon droit l'image toujours divertissante du mauvais coucheur, fabulant intarissablement autour de son mécontentement.

R. BARTHES, Mythologies, p. 16.

► **FABULÉ, ÉE** p. p. adj.

Imaginé, inventé.

Véridique ou fabulée, la légende de Saïf Isaac El Héït hante de nos jours encore le romantisme nègre, et la politique des notables en maintes républiques.

Yambo OULOUEM, le Devoir de violence, p. 14.

DÉR. Fabulant.

FABULEUSEMENT [fabyløzmā] adv. — 1488; de *fabuleux*.

◆ D'une manière fabuleuse, incroyable. *Un homme fabuleusement riche. « Il était fabuleusement gros, et grand en proportion »* (R. Rolland, in T. L. F.). ⇒ **Extrêmement, prodigieusement**.

(Au sens 4 de *fabuleux*). *On s'est fabuleusement marré.*

FABULEUX, EUSE [fabylø, øz] adj. — XIV^e; lat. *fabulosus*, de *fabula*. → Fable.

◆ 1. Littér. Qui appartient à la Fable*, au merveilleux antique. ⇒ **Légendaire, mythique, mythologique**. *Les Amazones* (cit. 1), *race fabuleuse. Hercule, héros fabuleux. Animaux*, êtres fabuleux.* — *Âges, temps fabuleux* : premiers temps de l'histoire d'un peuple, seulement connus par les légendes.

Des héros fabuleux passer la renommée ?

CORNEILLE, le Cid, v, 7.

Le lynx (*des anciens*) est un animal fabuleux aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas (...) attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Pline lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphinx, des pégasas, des licornes, et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le lynx, in *Œ.*, t. III, p. 83.

Au bout d'une semaine de cellule, le manteau noir de nos postulants vous brûlerait les reins, comme la fabuleuse tunique, et vous deviendriez vous-même un Centaure pour nous fuir (...)

Léon BLOY, le Désespéré, p. 71.

◆ 2. Qui a le caractère imaginaire de la fable; qui relève de la fiction. ⇒ **Chimérique, fictif, imaginaire, irréal, L'Utopie, l'Eldorado, pays fabuleux.** — *Récit fabuleux* (⇒ **Conte**).

Du Boulay, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, adopte les vieilles traditions incertaines, ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de Charlemagne (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Université.

Car d'abord l'histoire ancienne de l'Orient est absolument fabuleuse, et, en second lieu, à l'époque où elle arrive à quelque certitude, l'histoire politique de l'Orient devient presque insignifiante.

RENAN, l'Avenir de la science, X, in *Œ. compl.*, t. III, p. 877.

On eût dit qu'en descendant au fond de ce gouffre bleuté, on allait pénétrer soudain dans un de ces domaines du songe, comme on en voit dans les histoires arabes, et qu'on devait trouver, au seuil de ce fabuleux royaume, le derviche et les mots magiques qui peuvent seuls en ouvrir l'entrée (...)

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, I, p. 5.

◆ 3. (1714; cour. depuis 1835). Qui paraît fabuleux; invraisemblable quoique réel. ⇒ **Étonnant, extraordinaire, fantastique, incroyable, prodigieux. Une vie aux aventures fabuleuses.** ⇒ **Romanesque.** — (Intensif). **Énorme. Une force, une chance, une fortune fabuleuse. Demander de qqch. un prix fabuleux.** ⇒ **Astronomique, colossal, exorbitant.**

Des bêtes d'une élégance fabuleuse circulaient.

RIMBAUD, les Illuminations, « Enfance », II.

Tout à l'entour, les placards encombrés sans battants de porte laissaient voir leur contenu fabuleux de vaisselle, de lingerie, de lainages, de soies, de bibelots (...)

M. JOUHANDEAU, Tite-le-Long, VI, p. 57.

La spéculation s'en était mêlée et on offrait à des prix fabuleux des denrées de première nécessité qui manquaient sur le marché ordinaire.

CAMUS, la Peste, p. 258.

Les Parisiens ne peuvent pas y acquérir même à gros prix, parce que les fermiers bretons, qui sont riches et qui vivent de rien, veulent toujours acheter et jamais vendre, par un obscur attachement soit à un préjugé que son ancienneté a pu sacrer tradition, soit à la chimère de voir un jour ces terres prendre une valeur fabuleuse. Des millionnaires ont offert de ces champs le quintuple de leur valeur.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 362.

◆ 4. Fam. (Intensif). Hors du commun. ⇒ **Exceptionnel. Un spectacle fabuleux.** « Depuis deux mois, je suis à Spions, un groupe hongrois avec des types fabuleux » (*le Nouvel Obs.*, 16 oct. 1978, p. 80).

CONTR. Certain, exact, historique, réel, vrai.

DÉR. Fabuleusement.

FABULISTE [fabylist] n. m. — 1668; « conteur de mensonges », 1588; esp. *fabulista*, du lat. *fabula* (→ Fable), au sens anc., puis dér. du lat. *fabula*.

◆ Auteur qui compose des fables. ⇒ **Fablier** (vx). *La Fontaine se révéla, à 47 ans, comme un grand fabuliste.*

Cette règle (*ne mettre dans les fables que des animaux*) est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Ésope, ni Phèdre, ni aucun des fabulistes, ne l'a gardée.
LA FONTAINE, Fables, Préface.

FAC [fak] n. f. — 1920, in D. D. L.; abrég. de *faculté*, II.

♦ **Fam.** Faculté. *Mardi, je vais à la fac. Les facs d'une université.*
La Fac gardait pour lui ce prestige des possibles impossibles, l'attrait de ce qui est passé sans être à portée.
Claude COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 10.

FAÇADE [fasad] n. f. — 1690; *fassade*, 1567, Ph. Delorme; *facciata* en 1611, Cotgrave; ital. *facciata*, de *faccia* «face».

♦ **1.** Partie antérieure d'un bâtiment où s'ouvre l'entrée principale, donnant le plus souvent sur la rue ou le chemin d'accès. ⇒ **Devant, face, front, frontispice (vx).** *Belle, large façade; façade imposante, décorée, sculptée; façade affaissée* (cit. 1), *écrasée, sans relief. Façade de bois, de marbre. La façade d'une église, d'un immeuble, d'un château, d'un monument. Façade d'un magasin.* ⇒ **Devanture;** → Café, cit. 7. *Cet immeuble a vingt mètres de façade. Fronton, balcons, fenêtres qui ornent une façade. Enseigne lumineuse, plaque commémorative* (→ Apposer, cit. 1) *sur une façade. Pièce, appartement en façade sur une rue. Pièces en façade et pièces sur cour. Façade de briques à l'alignement* (cit. 1) *de la rue. Voitures rangées le long de la façade, devant, contre la façade. Derrière la façade, à l'intérieur. Rajeunir, refaire la façade* (⇒ **Ravaler**).

1 (...) le plan de cette belle façade du Louvre (...) qui fut construite par Perrault et par Louis Le Vau, grands artistes trop peu connus.

2 Il (*le grotesque*) s'étale sous d'innombrables formes, sur la façade de bois des maisons, sur la façade de pierre des châteaux, sur la façade de marbre des palais.
VOLTAIRE, le Temple du goût.

3 (...) il est, à coup sûr, peu de plus belles pages architecturales que cette façade où, successivement et à la fois, les trois portails creusés en ogive, le cordon brodé et dentelé des vingt-huit niches royales, l'immense rosace centrale (...) la haute et frêle galerie d'arcades à treille (...) enfin les deux noires et massives tours avec leurs auvents d'ardoise, parties harmonieuses d'un tout magnifique, superposés en cinq étages gigantesques, se développent à l'œil, en foule et sans trouble, avec leurs innombrables détails de statuaire, de sculpture et de ciselure (...)
HUGO, Notre-Dame de Paris, III, I.

4 Mais déjà la voiture s'était arrêtée devant le restaurant dont la vaste façade vitrée et flamboyante arrivait seule à percer l'obscurité.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VIII, p. 27.

5 Il regarda la maison. Elle était haute de deux étages et présentait la façade la plus banale : au rez-de-chaussée les longues fenêtres du restaurant cachées sous un rideau de fer, puis six fenêtres réparties également entre le premier et le deuxième étage (...)
J. GREEN, Léviathan, p. 100.

Techn. *Façade légère* : panneau mince et léger accroché à l'armature portante pour constituer la paroi qui clôt le bâtiment (syn. : *mur-rideau*).

Vieilli. Un des côtés, exposé à la vue (d'un bâtiment). *Façade latérale, postérieure* (d'un bâtiment). *La façade du côté de la cour.*

6 Ce palais immense (*Versailles*) dont la façade du côté des jardins est ce qu'il y a de plus beau dans le monde, et dont l'autre façade est dans le plus petit et le plus mauvais goût.
VOLTAIRE, Fragments sur l'histoire, Art. XXVIII.

7 Sur le parc, la façade se distingue de celle de la cour par un avant-corps de cinq croisées à colonnes au-dessus duquel se voit un magnifique fronton.
BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 581.

Par métaphore :

8 (...) un voyageur ne connaît d'ordinaire que très imparfaitement le pays où il se trouve. Il ne voit que la façade du bâtiment; presque tous les dedans lui sont inconnus.
VOLTAIRE, Mélanges littéraires, à M^{***}.

9 La fondation des Écoles normales de l'an III me fait l'effet de ces édifices tout en façade, qu'on improvise pour une cérémonie : on admirerait volontiers le frontispice, s'il n'y manquait le corps du bâtiment.
SAINT-EUVE, Chateaubriand..., t. I, p. 52.

(xx^e). Par ext. Région côtière. *La façade atlantique de la France.*

♦ **2.** (Mil. XIX^e). Fig. Apparence* qui trompe sur la réalité, la vraie valeur (de qqch., de qqn). ⇒ **Dehors, extérieur.** *Cet homme est tout en façade. Chez lui, tout est façade. N'avoir qu'une façade d'honnêteté. Ce n'est qu'une façade. Pure façade! Son luxe n'est que façade.* ⇒ **Trompe-l'œil.** *Talent qui n'est qu'en façade. Tout pour la façade.* pour les apparences.

10 Pourtant toutes ces premières fondations de Colbert ne se maintinrent pas à un égal degré; il y eut quelquefois plus de façade que de fonds, plus de tenture que de solide.
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, Charles Perrault, t. V, p. 260.

11 (...) ils pratiquaient sans y penser l'art de vivre en famille, consistant à ne connaître de ses proches qu'une simple façade.
M. AYMÉ, La Vivouire, p. 131.

DE FAÇADE : simulé, peu sincère. *Modestie, amabilité de façade.*

♦ **3.** (1872). **Fam.** Visage (dans des loc.). *Elle est allée se refaire la façade* (jeu de mots sur *face*). *Se faire ravaler la façade* : subir une opération de chirurgie esthétique au visage, pour se rajeunir. — (1881). *Démolir la façade à qqn*, le frapper violemment au visage.

♦ **4.** (Mil. XX^e). **Techn.** En matière d'assurance, Opération qui consiste pour une société à garantir juridiquement un risque dont elle cède tout ou partie à une autre société, non mentionnée dans le contrat et souvent inconnue de l'assuré.

CONTR. Arrière-corps, derrière; chevet (d'une église), dos. — **Intérieur.** — **Fond, réalité.**

FACE [fas] n. f. — Déb. XII^e; du lat. pop. **facia*, du lat. class. *facies*.

♦ **1.** Partie antérieure de la tête (humaine). ⇒ **Figure, frimousse (fam.), tête, visage.** *La face humaine* (→ Attitude, cit. 11). *Relatif à la face* (⇒ **Facial**). *Aspect de la face.* ⇒ **Facies.** *Une face large, pleine, épaisse* (→ Embellir, cit. 11), *apoplectique* (cit. 2), *colorée, congestionnée, empourprée* (→ Ecumant, cit. 3), *enluminée, réjouie, rubiconde. Face de chérubin. Une face allongée* (→ Amaigrir, cit. 6), *anguleuse* (cit. 2), *patibulaire. Face blanche* (→ Chair, cit. 27), *blême* (cit. 2), *livide* (→ Couler, cit. 23), *morose, triste.* ⇒ **Mine.** *Une face de carême*. Détourner* la face. Face baignée de larmes. Tomber, se jeter, se prosterner (la) face contre terre,* en signe d'humilité. *Face de* (suivi d'un nom). — *La « tyrannie de la face humaine »* (Baudelaire, *les Paradis artificiels*, p. 511).

Avec ses airs passionnés, son ton radouci, sa face minaudière, je le crois un grand comédien (...)
A. R. LESAGE, Turcaret, t. 1.

2 La face humaine de Javert consistait en un nez camard, avec deux profondes narines vers lesquelles montaient sur ses deux joues d'énormes favoris.
HUGO, les Misérables, I, v, v.

3 Une seconde balle du même tireur l'arrêta court. Cette fois il s'abattit la face contre le pavé, et ne remua plus.
HUGO, les Misérables, V, I, XVI.

4 Sa face exsangue au nez pointu de moribond.
VERLAINE, Jadis et Naguère, « Pierrot ».

5 (...) dans sa face rasée, ronde, rouge, plaquée de cheveux jaunes et rares, clignaient, sous peu de cils, des yeux vert sale.
P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, p. 161.

6 Tout ce qui vient de la sensation peut être exprimé par les formes du corps ou par ses mouvements — la volupé par la courbe des seins, la joie par le dessin de la danse — quelle que soit l'abstraction des visages; mais la face est le moyen d'expression du sentiment.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 219.

7 (...) la proportion des traits n'avait point changé et la merveilleuse architecture du front, des orbites et du nez subsistait, mais deux plaies profondes, larges sillons ourlés de blanc, rayaient cette face désormais lamentable; l'une, partie de la tempe droite, creusait une joue et barrait les lèvres comme pour leur imposer silence; l'autre ravageait un côté de la mâchoire et le menton disparaissait au-dessous de l'oreille.
J. GREEN, Léviathan, p. 162.

Fam. (Injures). *Face de crabe, de rat! Face d'œuf! Face de pet!*

Anat. *Le squelette, les os de la face* : malaire, maxillaire, palatin, préfrontal, unguis, vomer, os propres et cornets du nez. *Nerf, artère de la face. Muscles peauciers de la face*, qui donnent à la physiologie son expression. *Organes sensoriels de la face* (yeux, oreilles, nez, bouche). *Système pileux de la face.* — **Méd. Plate à la face.** *Les blessés de la face. Chirurgie de la face* (⇒ **Facial**). — **Présentation de la face**, en parlant du fœtus qui se présente la tête rejetée en arrière.

8 Il se tordit dans ses liens; une violente contraction de surprise et de douleur décomposa les muscles de sa face (...)
HUGO, Notre-Dame de Paris, VI, IV.

9 *La partie faciale* se divise en deux portions secondaires : la mâchoire supérieure comprenant tous les os de la face située au-dessus de la cavité buccale, et la mâchoire inférieure formée par le maxillaire inférieur.
H. ROUVIÈRE, Atlas aide-mémoire d'anatomie, p. 2.

(1752). **Arts.** *Longueur du visage* qui sert à déterminer les proportions du corps humain. *Il y a deux faces du sol au genou.* — **REM.** On dit aujourd'hui dans ce sens **tête**. (→ ci-dessous, cit. 35, Richer).

10 On divise ordinairement la hauteur du corps en dix parties égales, que l'on appelle faces en termes d'art, parce que la face de l'homme a été le premier modèle de ces mesures.
BUFFON, Hist. nat. de l'homme.

Relig. (t. biblique). *La face de Dieu*, sa présence spirituelle. *Que l'Éternel tourne sa face vers toi* (→ Bénir, cit. 1). *Fuir loin de la face de Dieu.* — *La Face* : le visage de Jésus. *La Sainte Face* : empreinte des traits du Christ sur le linge dont on aurait essuyé son visage lors de la montée au Calvaire (légende de sainte Véronique).

11 Mon cœur dit de ta part : « Cherchez ma face »;
Je cherche ta face, Yahweh.
Ne me cache pas ta face,
Ne repousse pas avec colère ton serviteur (...)
BIBLE (CRAMPON), Psaumes, XXVII, 8.

12 De son œuvre imparfaite il (*Dieu*) détourna sa face,
Et d'un pied dédaigneux le lançant dans l'espace,
Rentra dans son repos.
LAMARTINE, Premières méditations, « Le désespoir ».

(XIV^e). **Partie antérieure de la tête** (de certains mammifères). *La face du chien, du singe.*

13 Il (*le lion*) fait mouvoir la peau de sa face (...) ce qui ajoute beaucoup à la physiologie (...)
BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le lion.

14 Ce chimpanzé a la partie inférieure de la face toujours claire, mais le tour des yeux et les joues sont pigmentés (...)
URBAIN et RODE, Singes anthropoïdes, p. 27.

Par analogie :

15 Lune, quel esprit sombre
Promène au bout d'un fil,
Dans l'ombre,
Ta face et ton profil? A. DE MUSSET, Premières poésies, « Ballade à la lune ».

Loc. fig. *Un homme à double* face*, qui dissimule ses sentiments vrais, ou qui fait preuve de versatilité. ⇒ **Hypocrite, fourbe;** → Janus. *Personne à plusieurs faces.*

16 (*Comme Fouché*) l'un de ces personnages qui ont tant de faces et tant de profondeur sous chaque face, qu'ils sont impénétrables au moment où ils jouent et qu'ils ne peuvent être expliqués que longtemps après la partie.
BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 468.

Cracher à la face de qqn : manifester à qqn le mépris qu'on éprouve à son égard. *Jeter la vérité à la face de qqn. Jeter qqch. à la face (de qqn)* : dire sans détour.

- 17 (...) une épigramme que plus d'une femme jetait à la face de son mari.
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 553.

- 18 (...) tu me lâcherais à la face les sales preuves que tu n'es qu'une bourrique (...)
P. MAC ORLAN, la Bandera, XVI.

Souvent iron. *Se cacher, se voiler* la face* : être horrifié, dégoûté. Loc. (1850; trad. du chinois). *Perdre la face* : perdre son prestige en souffrant quelque grave atteinte à son honneur, à sa dignité, à sa réputation. *Sauver* la face* : sauvegarder son prestige, sa dignité en dépit de la défaite, de l'échec qu'on vient de subir.

- 19 Je perdrais ma face si un cousin s'en allait de chez moi sans prendre quelque chose.
E. R. HUC, in Nouveau Larousse illustré.

- 20 Ainsi il ne *perdra pas la face*. Depuis le dernier coolie jusqu'au premier mandarin, il s'agit de ne pas perdre la face, leur face de bois, mais ils y tiennent et en effet, n'y ayant pas de principes, c'est la face qui compte.
Henri MICHAUX, Un barbare en Asie, p. 165.

- 21 Les ouvriers désiraient retrouver leur métier et les patrons leur bureau. Il ne fallait plus que sauver la face.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XVIII.

- 22 Alors, l'Allemagne, compromise malgré elle, n'a plus qu'un moyen de sauver la face : paraître intransigeante, pour effrayer l'Europe (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 18.

- 23 Nous avons manqué notre coup mais nous pourrions peut-être sauver la face.
SARTRE, Morts sans sépulture, I, 5.

♦ 2. Vx. (Choses). La partie antérieure. *La face d'un immeuble*. ⇒ **Devant, façade, front**. *Maison qui a vingt mètres de face*.

- 24 S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face (...)
BOILEAU, l'Art poétique, I.

- 25 Les cheminées sont larges et hautes, et n'ont pas seulement des horloges et des choux sculptés sur la face de leurs chambranles (...)
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « Le diable dans le beffroi ».

(1823). Mod. Côté qui porte une figure (médaille, monnaie) [opposé à *pile*]. *La face d'une médaille, d'une monnaie*, le côté qui porte la figure. ⇒ **Avers, croix, obvers**. (1836) *Jouer à pile ou face*, à deviner quel côté présentera, en retombant, une pièce de monnaie que l'on a jetée en l'air. (1834). Fig. S'en remettre au hasard pour décider de la conduite à suivre.

- 26 (...) on se rappelle les mille expériences des jeunes gens de 1925 : les toxiques, l'érotisme, et toutes ces vies jouées à pile ou face par haine du projet.
SARTRE, Situations I, p. 174.

Techn. ⇒ **Endroit**. Vx. *Étoffe à double face*, qui n'a pas d'envers. — *La face d'une meule de moulin*, la surface qui travaille.

♦ 3. Relig. (style biblique) ou littér. Surface (d'une chose). *Dieu dispersa les hommes sur la face de toute la terre* (⇒ **Babel**, cit. 1). *La face des eaux*.

- 27 Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Vous oblige à baisser la tête (...)
LA FONTAINE, Fables, I, 22.

- 28 Il apparaît de temps en temps sur la face de la terre des hommes rares.
LA BRUYÈRE, les Caractères, II, XXII, variante.

- 29 (...) les petites nuances se perdent dans de grands tableaux, comme de légères rides sur la face de l'Océan.
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, III, III, IV.

♦ 4. (XIV^e). Chacun des côtés (d'une chose). ⇒ **Angle, coin, côté**. *Les faces latérales d'un bâtiment*. *La face du côté de la cour, du côté du jardin*. *Cadran* (cit. 2) *sur une face d'un clocher*. *Face interne, externe d'un rempart, d'un bastion*. *Pierre taillée sur toutes ses faces*. *Les faces d'un diamant*. ⇒ **Facette**. — Mécan. *Les faces d'un pignon denté*. — Mil. Chacun des côtés (d'un bataillon formé en carré).

Loc. *Considérer, examiner qqch., un objet sous toutes ses faces*. ⇒ **Couture** (fam.).

- 30 Le jeune incrédule s'approcha de ce prétendu talisman (...), il se pencha pour regarder alternativement la Peau sous toutes les faces (...)
BALZAC, la Peau de chagrin, Pl., t. IX, p. 36.

- 31 Toutes les faces des carrés anglais furent attaquées à la fois.
HUGO, les Misérables, II, t. X.

- 32 (...) une petite glace de bazar, à trois faces (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, IX, p. 95.

Par métaphore :

33 Les personnes qui ont une plume élégante écrivent que la vérité est un diamant ; ce qu'on oublie toujours de considérer, c'est sur combien de faces est taillé ce diamant.
MONTHÉLANT, Pitié pour les femmes, p. 156.

Géom. Chacun des plans qui terminent (un solide). *Les faces d'un prisme*. *Les six faces carrées d'un cube, d'un dé*. *Les faces d'un polyèdre* (⇒ le suff. **-èdre**). — *Les pyramides d'Égypte ont quatre faces*. — *Les deux faces d'un disque*. ⇒ **Côté**.

- 34 (...) tout de même que les peintres, ne pouvant également bien représenter dans un tableau plat toutes les diverses faces d'un corps solide, en choisissent une des principales, qu'ils mettent seule vers le jour, et ombrageant les autres, ne les font paraître qu'autant qu'on les peut voir en la regardant (...)
DESCARTES, Discours de la méthode, v.

(XIX^e). Anat. Surface (d'un organe, d'une partie du corps), définie par sa situation par rapport au corps. *La face supérieure de l'estomac*. *La face antérieure de la vessie*. ⇒ **Paroi**. — Bot. *Face inférieure, externe ou dorsale des feuilles*, où font saillie les nervures (par oppos. à *la face supérieure, interne ou ventrale*).

Vu par sa face interne et par sa face postérieure, le membre inférieur mesure 3 têtes 1/2, du sol au pli fessier et à peu de distance du périnée.

Paul RICHER, Nouvelle anatomie artistique..., t. II, p. 6.

Alpin. Géogr. Plan déclive et orienté (d'une montagne). *Face Nord, face Sud. Passer par la face Ouest*.

♦ 5. Fig. Aspect sous lequel une chose (étendue, paysage), se présente. ⇒ **Aspect, physionomie**.

Voilà quel est Paris présentement, mais il changera de face dans quelques mois.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 283, 6 juin 1672.

Quatre années avaient suffi pour changer la face de ce bourg.
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 353.

(Aspect moral ou esthétique). *Cette question a plusieurs faces*. Loc. *Sous toutes ses faces* : sous tous ses aspects. *Examiner la situation sous toutes ses faces*. ⇒ **Angle, côté, point** (de vue). — *Les choses ont bien changé de face*. ⇒ **Tournure**. *La face des choses* : l'apparence des événements. *Considérer le fond plutôt que la face des choses*. ⇒ **Apparence**. *L'affection* ou la haine changent la justice de face* (Pascal). — Loc. *Changer (renouveler) la face de qqch.* : transformer qqch. *Petite cause qui change* (cit. 24 et 56) *la face de la terre*. *Guerres qui bouleversent* (cit. 5) *la face et l'équilibre du monde*.

On peut dire de l'humeur des hommes, comme de la plupart des bâtiments, qu'elle a diverses faces, les unes agréables, et les autres désagréables.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 292.

(...) les choses sont vraies ou fausses, selon la face par où on les regarde.
PASCAL, Pensées, II, 99.

(...) c'est à partir de la prédication de l'Évangile que la face du monde a été renouvelée.
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, VI, XIII.

(...) la muse purement épique des anciens n'avait étudié la nature que sous une seule face, rejetant sans pitié de l'art presque tout ce qui (...) ne se rapportait pas à un certain type du beau.
HUGO, Préface de Cromwell.

Notre fortune a fort changé de face, depuis que je vous ai vue, madame Bonacieux, et je ne serais pas étonné que d'ici à quelques mois elle ne fît envie à beaucoup de gens.
DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 214.

Il ne faut pas s'en tenir à cette première vue ; elle ne donne qu'une face des choses (...)
TAINE, Philosophie de l'art, t. I, p. 233.

♦ 6. (1671). Loc. **FAIRE FACE** (à) : présenter la face, l'avant tourné vers un certain côté. *Leur maison fait face à la nôtre*.

(...) quand, tournant mes regards vers Auguste qui me faisait face, je m'aperçus qu'il était tout d'un coup devenu d'une pâleur mortelle (...)
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Les aventures d'A. Gordon Pym, x.

L'hôtel où logeaient les solitaires, faisait face au cloître où les Filles du Saint-Sacrement s'étaient vouées à l'adoration perpétuelle.
André SUARÈS, Trois hommes, Pascal, I.

Pron. (Récipr.). *Se faire face* : être en face l'un de l'autre.

Le long des murs, deux rangées de moines se font face, immobiles.
J. GREEN, Journal, in T. L. F.

(1657). Spécialt. *Faire face à l'ennemi, à des assaillants* : présenter le front des lignes. ⇒ **Front** (faire front), **opposer** (s'). *Faire face de tous côtés*. Absolt. *Faire face*, devise de Guynemer. Ellipt. *Vieilli*. *Face à droite ! face à gauche !* commandement militaire.

(...) les cuirassiers, attaqués en flanc et en tête, en avant et en arrière, par l'infanterie et par la cavalerie, dirent faire face de tous les côtés.
HUGO, les Misérables, II, I, X.

Fig. Réagir efficacement en présence de quelque difficulté. ⇒ **Parer** (à), **pourvoir** (à), **répondre** (à) ; **satisfaire** (à). *Faire face à une dépense, à ses engagements*. *Faire face à l'imprévu, au malheur*. *Faire face à un besoin*.

La valeur de chacun dépend de sa capacité de faire face, sans effort et rapidement, à des situations différentes.

Alexis CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 374.

(...) la mairie devait faire face, avec un personnel diminué, à des obligations écrasantes.
CAMUS, la Peste, p. 153.

♦ 7. Loc. prép. **FACE À** : en faisant face à ; vis-à-vis de (→ ci-dessous En face de). *Se dresser face au public* (→ **Colosse**, cit. 2). *Tomber face à l'ennemi*. *Chambre d'hôtel face à la mer*, ayant vue sur la mer. — REM. Cette locution fait office de préposition, l'ellipse de *faire*, évidente dans le commandement « face à droite ! », ayant cessé d'être sensible.

Un orateur digne de ce nom, parlant face à une foule, que se passe-t-il en réalité ?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, II, p. 30.

En direction de. ⇒ **Vers**.

Cette ville (...) j'en serai si vite loin. C'est beau de partir la nuit. On tire sur la manette des gaz, face au Sud, et dix secondes plus tard on reverse le paysage face au Nord. La ville n'est plus qu'un fond de mer.
SAINT-EXUPÉRY, Vol de nuit, p. 92.

FACE À : en étant confronté à (pour un débat, une discussion). *Face aux journalistes, à la presse*. ⇒ **Face à face**.

♦ 8. Loc. adv. (1534). **EN FACE** : par devant. *Avoir le soleil en face, dans les yeux*. *Regarder qqch. en face*. *Regarder qqn en face*, le fixer des yeux, soutenir hardiment son regard (→ **Considérer**, cit. 3).

Et maintenant, elle vous regarde bien en face, trop en face, avec des yeux suppliants et incendiés.
J. Giono, Jean le bleu, p. 26.

Le gosse, lui, était maigre, comme brûlant. Dissimulé. Le visage asymétrique. Il ne regardait pas en face. Et ça valait mieux. Parce que, quand par hasard on surprenait ses yeux clairs, ce n'était pas lui qui était gêné.

ARAGON, les Beaux Quartiers, XI, p. 64.

Fig. Regarder le péril, la mort en face, sans crainte. Il faut voir les choses en face, sans biaiser, sans chercher à se leurrer.

- 52 (...) il vaut mieux (...) avoir le courage de savoir ce que nous aimons, et de regarder la vie en face. A. MAUROIS, *Climats*, II, xv.
- 53 Il était, nous le savons, du caractère de Bonaparte de regarder en face les réalités et de ne pas lutter aveuglément avec le Destin.
Louis MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, Le Consulat, XIX, p. 302.

(1666). La personne étant présente. *Dire qqch. en face, directement. Il a osé nous le soutenir en face.*

- 54 À prononcer en face un aveu de la sorte (...) MOLIÈRE, le *Misanthrope*, v, 2.
- 55 Et il se dégageait, me bravant en face pour la première fois de sa vie (...) LOTI, *Mon frère Yves*, LXVI.
- 56 Il les estimait parce qu'ils n'avaient pas craint d'écourter leur dîner pour venir se faire dire en face des trucs désagréables. C'étaient des types durs, qui regardaient les choses en face. SARTRE, les *Sursis*, p. 251.

Loc. prép. EN FACE DE : vis-à-vis de. *Ils restaient muets l'un en face de l'autre, en face l'un de l'autre.* ⇒ **Devant, opposé** (à l'opposé de); ⇒ **Bouder**, cit. 6. *Il habite en face de la mairie. Sa maison est juste en face de la poste.* — Fam. ou régional (avec suppression de *de*). ⇒ ci-dessous, cit. 58, 59, 1. *En face les casernes* (⇒ **Aviser**, cit. 5; **broder**, cit. 12). — Ellipt. *La maison d'en face* (du lieu dont on parle). *Son magasin est en face.*

- 57 Celui-ci voudrait souffrir en face du poêle, et celui-là croit qu'il guérirait à côté de la fenêtre. BAUDELAIRE, le *Spleen de Paris*, XLVIII.
- 58 (...) l'accompagna jusque chez lui, au coin de la rue de Béthune, en face le pont de la Tournelle. FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, I.
- 59 Ils évitaient de se regarder. Depuis combien de temps ne s'étaient-ils pas attablés là, l'un en face de l'autre? MARTIN DU GARD, les *Thibault*, t. IV, p. 152.
- 59.1 Dans la maison en face la mienne, il me semble m'apercevoir qu'une femme regarde, regarde sans cesse du côté de nos fenêtres.
Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. I, p. 68.
- 60 À droite! dit Charlot vivement. Juste au-dessus des arbres, je te dis! T'as donc pas les yeux en face des trous? SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 37
→ **Œil**, cit. 9.1 et *supra*.

Se mettre, se placer en face de qqn, s'opposer à lui, lui résister. Mettez-les en face l'un de l'autre : tâchez de les opposer.

- 61 Mal reçu et indigné, il (*Mirabeau*) n'entreprit pas moins de barrer la route à Sieyès, de se mettre, lui tribun, lui relevé d'hier par la Révolution, et qui n'avait de force qu'elle, il voulut, dis-je, se mettre en face d'elle, et s'imagina l'arrêter.
MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, I, III, t. I, p. 121.

(Abstrait). En présence de. *N'avoir pas peur en face du danger.* ⇒ **Devant, présence** (en présence de); ⇒ **Anxieux**, cit. 2; **bénéfice**, cit. 4. *En face des difficultés, de la mort.*

- 62 (...) elle demeura stupide en face de sa vie manquée.
BALZAC, le *Lys dans la vallée*, Pl., t. VIII, p. 960 (→ **Cri**, cit. 23).
- 63 Il était enchanté, d'ailleurs, de la voir aussi virile, aussi vaillante en face de l'ave-nir.
MARTIN DU GARD, les *Thibault*, t. IX, p. 45.

Relig. Vieilli. *En face de l'Église* : avec le cérémonial et dans les formes officielles de l'Église.

Loc. prép. À LA FACE DE : en présence de, à la vue de. *Faire qqch. à la face du ciel, du monde, ouvertement.*

- 64 Ces héros de l'ancien Testament qui se faisaient un mérite de pratiquer leur religion à la face même de l'irréligion (...) BOURDALOUE, *Respect humain*, 2^e avent, p. 382.
- 65 Il faut le dire bien haut et il faut le clamer à la face du monde — pas un Français ne refuserait de défendre son territoire contre une nouvelle invasion de l'étranger.
MARTIN DU GARD, les *Thibault*, t. VII, p. 120.

♦ 9. Loc. adv. (xvii^e). FACE À FACE : les faces tournées l'une vers l'autre, vis-à-vis l'un de l'autre. ⇒ **Vis-à-vis**. *Être attachés face à face* (⇒ **Beau**, cit. 85). *Nous nous sommes rencontrés face à face. Se regarder face à face* (⇒ **Appellation**, cit. 1).

- 66 Les mains dans les mains restons face à face (...)
APOLLINAIRE, *Alcools*, « Le pont Mirabeau ».

T. de mystique. *Voir Dieu face à face. Face à face avec... Il se trouva face à face avec un ancien camarade.*

- 67 En l'examinant, il vit que cette porte n'était pas une porte (...) Il était facile d'arracher une planche, mais on se trouvait face à face avec un mur.
HUGO, les *Misérables*, II, v, IV.

Directement confronté à qqn (avec une idée d'hostilité).

- 67.1 Vous voilà aujourd'hui face à face, avec des balles dans vos fusils stupidement prêts à vous entre-tuer.
MARTIN DU GARD, les *Thibault*, in T. L. F.

Fig. En présence de, confronté à (qqch., qqn).

- 68 Ces préliminaires terminés, Gilliat se trouva face à face avec la difficulté suprême.
HUGO, les *Travailleurs de la mer*, II, II, 1.
- 69 Brusquement, elle se trouvait jetée (...) en pleine crise européenne, face à face avec des problèmes effrayants et qui lui étaient inconnus.
MARTIN DU GARD, les *Thibault*, t. VI, p. 224.

N. m. *Un face à face.* ⇒ **Face à face**.

♦ 10. Loc. adv. DE FACE : la figure, la partie antérieure s'offrant aux regards. *Un portrait de face* (par oppos. à *de profil, de trois-quarts*). *Poser de face. Apparaître de face dans une glace* (⇒ **Combiner**, cit. 2). *Se présenter de face.*

Par métaphore :

- 70 Les hommes, comme les dieux, s'imaginent que les femmes ne les voient jamais que de face.
GIRAUDOUX, *Amphitryon* 38, t. 5.

Du côté où l'on voit la face, le devant (opposé à de côté). Plan qui présente un bâtiment vu de face (par oppos. à *coupe, élévation, profil*). *Photographie prise de face. Regarder un monument de face.*

Choisir au théâtre une loge de face, qui fait face à la scène. — Ch. de fer. *Retenir une place de face, le coin de face* (ou, ellipt., *le coin de face*) *côté couloir*, dans le sens de la marche du train. — Mar. *Avoir le vent de face.* ⇒ **Debout** (vent debout).

Fig. Sans détour, franchement. Attaquer de face. Aborder une question de face. ⇒ **Front** (de front).

CONTR. Derrière, dos. — Pile, revers. — Envers, opposé, rebours.

DÉR. Facette. — V. aussi **Façade, facial, facies**.

COMP. **Face-à-face, face-à-main; volte-face, surface.** — V. **Effacer**.

HOM. **Fasee; formes du v. faire.**

FACE À FACE ou **FACE-À-FACE** [fasafas] n. m. invar. — 1965; de *face à face*, loc. adv. → **Face** (9).

♦ Débat, portant souvent sur un sujet politique, entre deux personnalités qui représentent des opinions, des milieux, des intérêts différents ou divergents. *Un face à face télévisé entre deux candidats aux élections. Un face à face entre un ministre et le chef de l'opposition.* « Enfin, outre les débats eux-mêmes, l'organisation d'incessantes tables rondes, "face à face", "face à la presse", analyses et éditoriaux, vient combler, si j'ose dire, les temps morts » (*l'Express*, 30 juil. 1973, p. 59).

Les face-à-face politiques ressemblent à des matches de boxe, par le jeu combiné de l'attaque et de la défense.

Geneviève DORMANN, *Je t'apporterai des orages*, p. 158.

FACE-À-MAIN [fasamē] n. m. — 1872, Bloch; de *face*, à, et *main*.

♦ Sorte de binocle* à manche que l'on tient à la main. *Des faces-à-main* [fasamē]. *Elle le dévisageait derrière son face-à-main.*

M^me Hennings tenait son face-à-main plié, les deux verres l'un sur l'autre, et le portait à son œil droit en fronçant fort le sourcil.

DUHAMEL, *Terre promise*, p. 108, in T. L. F.

FACÉTIE [fasesi] n. f. — 1580, *facécie*, fin xv^e; lat. *facetia*, de *face-tus* « bien fait, plaisant ».

♦ Plaisanterie burlesque, par laquelle on cherche à faire rire. ⇒ **Blague** (fam.), **plaisanterie**; **baliverne**, **bouffonnerie**. — (Actes). *Les facéties de ce bouffon, de ces clowns sont plus grosses que spirituelles. Être victime d'une facétie.* ⇒ **Farce, mystification, niche, tour. Faire, échanger** (→ **Assister**, cit. 4), *des facéties. Faire qqch. par facétie.*

Feu Priam qui n'était pas sot,

Outre mille bonnes parties,

Se plaisait fort en facéties.

SCARRON, *Virgile travesti*, VIII.

(Paroles, écrits). *Dire des facéties.* — Spécialt. Petit écrit plaisant. *Les Facéties*, de Voltaire.

Cette comédie est un imbroglio comique où il y a beaucoup de facéties, d'allusions plaisantes, de jeux de mots, de lazziis (...)

Mercure de France, mars 1775, p. 162.

DÉR. **Facétieux**.

FACÉTIEUSEMENT [fasesjɔzmā] adv. — Fin xv^e; de *facétieux*.

♦ Littér. D'une manière facétieuse. Répondre facétieusement. Dire qqch. facétieusement.

FACÉTIEUX, EUSE [fasesjɔ, jɔz] adj. — xv^e; de *facétie*.

♦ 1. Vx ou littér. Qui a le caractère de la facétie. ⇒ **Comique, drôle, plaisant, réjouissant, spirituel. Trait, conte facétieux. Histoire facétieuse. Air, ton facétieux.** — N. m. *Le facétieux dégénère facilement en licenciéux.*

(...) j'ai su que tout ce beau mystère (...)

N'est qu'un pur stratagème, un trait facétieux,

Une histoire à plaisir, un conte (...)

MOLIÈRE, *l'Étourdi*, III, 2.

♦ 2. (Fin xv^e). Qui aime à dire ou à faire des facéties. ⇒ **Farceur, gouailleur, moqueur. Esprit, caractère facétieux.**

Si je n'avais appris que quelques beaux esprits facétieux se réjouissent aux dépens du misérable (...)

SCARRON, *Portrait de Scarron fait par lui-même*, in LITTRÉ

À minuit, une main facétieuse ajoute un treizième coup aux douze coups du beffroi.
GIRAUDOUX, *Intermezzo*, II, 2.

(...) soit qu'il s'agisse du tsar facétieux en ses bons jours coupant la barbe de ses plus vénérés boyards pour leur marquer en se jouant son mépris des anciennes coutumes (...)

Emile HENRIOT, les *Romantiques*, p. 375.

N. Vx. *Un petit facétieux.* ⇒ **Blagueur, farceur, loustic, plaisantin, rigolo. Une facétieuse.**

CONTR. **Austère, grave, sérieux, sévère.**

DÉR. **Facétieusement.**

FACETTE [faset] n. f. — 1653; « petit visage », xii^e; *fasette*, sens actuel, 1589; de *face*, et suff. dimin. *-ette*.

♦ 1. Une des faces d'un corps qui en a beaucoup. ⇒ **Polyèdre. Corps à facettes égales** (⇒ **Isoédrique**). — (1671). Face plate obtenue

par la taille d'un diamant. *Les facettes d'une pierre taillée.* — Loc. **Tailler à facettes un diamant, un brillant, un cristal** (⇒ **Brillanter, facetter**).

1 La nature paraît alors comme une pierre précieuse à mille facettes, sur laquelle est gravé le nom mystérieux.

A. DE MUSSET, *La Confession d'un enfant du siècle*, I, III.

2 Ces énormes et insensés lustres de verre taillé à facettes (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Histoires grotesques et sérieuses*, « Philosophie de l'ameublement ».

3 (...) les facettes diamantées du minéral (*de charbon*) brillent comme une eau qui s'agite et chatoie (...)

J. GREEN, *Léviathan*, p. 125.

Par métaphore :

4 Rivarol taillait toutes ses pensées à facettes ; il tenait une phrase quinze jours sur son cheval.

CHÉNÉDOLLÉ, in *SAINTE-BEUVE*, *Chateaubriand*..., t. II, p. 136.

♦ **2.** (1680). Fig. Chacun des aspects (d'une chose considérée de points de vue différents). *A facettes* : à plusieurs aspects. — *Être à facettes* : présenter plusieurs aspects.

5 (...) telle est la misère des hommes ; tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1218, 25 sept. 1689.

XIX^e ; fig., de *facette*, 1. (d'une pierre). *Style à facettes*, semé de traits brillants.

6 (...) le style (*de Sénèque*), très coupé, saccadé, présente des antithèses successives, des rapprochements de mots et des images qui brillent un instant pour renaître sous une autre forme (style à facettes)...

PETITMANGIN, *Versions latines commentées*, p. 174.

(Personnes). *Homme, personnage à facettes*.

♦ **3.** [a] (1845). *Les yeux à facettes des insectes*, composés de nombreux petits yeux rudimentaires formant chacun une lentille (→ *Chrysalide*, cit. 2).

[b] Anat. Petite surface plane (d'un os, d'une dent). *Facette articulaire*.

DÉR. **Facetter**.

FACETTER [fasete] v. tr. — 1454 ; de *facette*.

♦ Techn. Tailler à facettes (une pierre précieuse). *Facetter un diamant.* — Au p. p. *Pierre bien facetée*.

Si l'on fait abstraction des pierres utilisées comme percuteurs ou des sphéroïdes facettes dont l'emploi est énigmatique, on peut dire que la totalité de l'outillage de pierre est constituée par des tranchants destinés à couper, à gratter, à percer.

A. LEROI-GOURHAN, *Le Geste et la Parole*, t. I, p. 190.

FÂCHE [faʃ] n. f. — xx^e ; « contrariété », déb. xv^e ; déverbal de *fâcher*.

♦ Régional et fam. Mécontent, brouille durable. ⇒ **Fâcherie**.

Mais justement, à ce moment-là, il y a eu de la fâche dans la famille, à ce que m'a dit mon père (...)

PROUST, *A la recherche du temps perdu*, in G. L. L. F.

FÂCHÉ, ÊE [faʃe] adj. ⇒ **Fâcher**.

FÂCHER [faʃe] v. tr. — 1442 ; mot régional « dégoûter », du lat. pop. **fasticare*, altér. de *fastidiare*, du lat. class. *fastidire* « éprouver du dégoût », de *fastidium*. → **Fastidieux**.

♦ **1.** Trans. ind. Vx. **FÂCHER à (qqn)**. ⇒ **Dégoûter**.

1 Je lui ai trouvé un mari, qui ne sera pas mal à propos pour elle, si d'aventure l'âge ne lui fâche (...)

J. AMYOT, *Caton d'Utique*, 50, in LITTRÉ.

Impers. *Il fâche à qqn de* (et l'inf.) *ou que* (et le subj.).

1.1 Il te fâche en ces lieux d'abandonner ta proie.

RACINE, *Mithridate*, III, 1.

1.2 (...) je viens de loin, et il me fâcherait fort de retourner chez moi sans avoir exécuté mon dessein.

A. GALLAND, *les Mille et Une Nuits*, t. III, p. 469.

♦ **2.** Trans. dir. Vieilli. Sujet n. de personne ou de chose. Affecter (qqn) d'un sentiment pénible. ⇒ **Affliger, attrister, chagriner, contrarier, contrister, déplaire** (à), **désespérer, désoler, ennuyer, peiner**. *Acceptez, vous le fâchiez*.

2 Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns sans fâcher les autres ; et quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée.

BOSSUET, *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre*.

3 En effet, ton trépas fâcherait tes amis (...)

MOLIÈRE, *la Princesse d'Élide*, I, 2.

4 (...) ce temps, qui me fâche quelquefois de courir si vite, s'arrête tout court, comme vous dites (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 408, 19 juin 1675.

♦ **3.** (1539). Mod. Sujet n. de chose, ou, rarement, de personne (avec un compl. de manière). Mettre (qqn) dans un état d'irritation. ⇒ **Agacer, cabrer, colère** (mettre en), **dépiter, endêver** (faire) ; régional, **enrager** (faire), **exaspérer, indisposer, irriter, mécontenter, mortifier, piquer, refroidir**. *Il y a des gens insupportables qui fâchent tout le monde par leurs grands airs* (→ *Estimer*, cit. 28). *Par crainte de le fâcher... Se mettre qqn à dos* en le fâchant.* — *Soit dit sans vous fâcher* : que ce que je vais vous dire ne vous irrite pas.

5 Vous êtes un sot, un maraud, un coquin et un impudent. — Hé bien ! ne l'avais-je pas deviné (...) je vous l'avais bien dit que je vous fâcherais de vous dire la vérité.

MOLIÈRE, *l'Avare*, III, 1.

6 Vendôme, piqué de la chose (...) lui répondit en colère et jurant « qu'il était un f... décideur, et qu'il se mêlait toujours de ce qu'il n'avait que faire ». Roquelaure, étonné de la sortie, fila doux et lui dit qu'il ne croyait pas le fâcher ; mais Ven-

dôme, s'emportant de plus en plus, lui répliqua des duretés, avec une hauteur qui ne se pouvait souffrir que par un valet, et dont le ton de voix ne fut pas ménagé.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, xv, p. 219.

Enfin, il était trop dangereux d'encourir la colère de Max ou de le fâcher pour que ses meilleurs amis plaisantassent de la Rabouilleuse.

BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 958.

Impers. *Cela, il* (vieilli) *me fâche de* (et l'inf.) *ou que* (et le subj.). Le verbe de cette proposition est à l'infinitif si le sujet représente la personne fâchée (*Cela, ça me fâche de voir un tel désordre*) et au subjonctif si le sujet est différent (*Cela, ça me fâche qu'il ait agi de la sorte*).

► **SE FÂCHER** v. pron. (Réfl.).

♦ **1.** Cour. Se mettre en colère. ⇒ **Emporter** (s'), **irriter** (s'), **sortir** (de son caractère, de ses gonds) ; **crier, gronder, gueuler** (fam.), **râler** (fam.), **protester, rouspéter** (fam.) ; → **Montrer les dents***, **montrer de l'humeur***, **se mettre en rogne*** (fam.), **voir rouge***. *Je vais finir par me fâcher. Il s'est fâché tout rouge* : il est dans une violente colère (→ *Le sang** lui monte à la tête). *Se fâcher contre qqn* (→ *Congédier*, cit. 1 ; *êtreinte*, cit. 6). *Se fâcher pour un rien.* ⇒ **Chatouilleux** (être) ; **piquer** (se). — *Se fâcher de qqch.* : se mettre en colère à cause de qqch. *Se fâcher d'une plaisanterie.* ⇒ **Formaliser** (se) ; → **Ne pas comprendre, ne pas entendre, ne pas goûter, prendre mal, au sérieux, de travers, trouver mauvaise la plaisanterie***. — *Prov. Qui se fâche a tort* : celui qui se fâche le fait souvent pour masquer par de grands éclats la pauvreté de ses arguments.

La plupart s'en fâchaient ; mais que leur servait-il ? C'étaient les plus moqués. Le mieux était de rire (...)

LA FONTAINE, *les Fables*, IX, 8.

Entre deux controversistes, celui qui aura tort se fâchera (...)

DIDEROT, *Pensées philosophiques*, in LITTRÉ.

Les jolies femmes n'aiment point à se fâcher, aussi ne se fâchent-elles de rien ; elles aiment à rire (...)

ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, II, Lettre XVII.

Si c'était un caractère moins quinteux, voilà un rédacteur qui ferait admirablement et le sérieux, et le spirituel d'un journal berrichon (...) Mais ne se fâcherait-il pas à propos de bottes ?

G. SAND, *Lettre inédite à Duvernet*, in MAUROIS, *Lélia*, p. 335.

Je me suis fâché tout rouge contre lui.

FLAUBERT, *Correspondance*, t. IV, p. 240.

(Cyrano, surgissant du parterre, debout sur une chaise, les bras croisés, le feutre en bataille, la moustache hérissée, le nez terrible)

— Ah ! je vais me fâcher (...)

Edmond ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*, I, 3.

Si tu continues à faire des grimaces, je fous les cartes en l'air et je rentre chez moi. — Ne vous fâchez pas, Panisse, ils sont cuits.

M. PAGNOL, *Marius*, III, 1^{er} tableau, 1.

♦ **2.** (1865). *Se fâcher avec qqn* : interrompre toute relation amicale ou affectueuse avec qqn. *Il s'est fâché avec son frère, avec tous ses amis.* ⇒ **Brouiller** (se), **rompre**. *Se fâcher à mort*.

(Récipr.). *Ils se sont fâchés*.

► **FÂCHÉ, ÊE** p. p. adj. (xv^e).

♦ **1.** Mécontent. *Il est fâché, il a l'air fâché.* ⇒ **Contrarié, humeur** (de mauvaise). — *Fâché de* : qui est désolé, qui regrette. ⇒ **Désolé, navré**. *Je suis fâché de ce contretemps.* ⇒ **Marri** (vx), **peiné**. *Je suis fâché de vous causer cet ennui* (⇒ **Regret** [au]). *Je suis fâché de vos procédés.* ⇒ **Froissé**. *Il est fâché de votre décision.* — *Je suis fâché qu'il ait dit cela, de ce qu'il ait dit cela, de ce qu'il a dit.* — Par euphém. *Je ne serais pas fâché de* (avec l'inf.), *que* (avec le subj.) : je serais content (→ *Aimer*, cit. 50). *Je ne serais pas fâché qu'il parte, de le voir partir* : je serais heureux qu'il parte, de le voir partir.

Je n'ai pas été fâché de passer pour distrait ; cela m'a fait hasarder bien des négligences qui m'auraient embarrassé.

MONTESQUIEU, *Portrait de Montesquieu par lui-même*.

Je suis très fâchée, ma belle, et d'être privée du plaisir de vous voir, et de la cause de cette privation (...)

Je m'acquitterai de votre commission auprès du Chevalier Danceny, qui sera sûrement très fâché de savoir votre maman malade.

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XIII.

À l'occasion, le moins frivole d'entre nous n'est pas fâché de trouver une de ces oasis où le cœur se détend.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXI, p. 165.

♦ **2.** *Être fâché contre qqn*, brouillé. ⇒ **Humeur** (avoir, nourrir de l'humeur) ; → **Aigrir**, cit. 15. — *Être fâché avec qqn. Ils sont fâchés à mort depuis dix ans.* ⇒ **Bouder** ; → **Tourner le dos*** à ; **battre*** froid à, être en froid* avec ; être en mauvais termes* avec qqn. — Fig. *Être fâché avec qqch.* : se comporter comme si on l'ignorait. *Il est fâché avec l'orthographe, avec les maths* (⇒ fig. **Brouiller**, p. p.).

— Et puisque l'on témoigne une froideur extrême à conserver les gens, je veux faire de même.

— Et moi de même aussi : soyons tous deux fâchés. Et mettons notre amour au rang des vieux péchés.

MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, IV, 2.

(...) cette façon (...) m'a déplu et je l'ai prié un peu rudement de cesser ce jeu. — Mais enfin vous n'êtes pas fâchés ? — Non, je regrette même, je l'avoue, d'avoir été aussi vif ! — Eh bien, j'arrangerai cela ; j'irai le voir (...)

HUYSMANS, *Là-bas*, p. 72.

CONTR. Complaire (à), délecter, égayer, enchanter, plaire (à), ravir, réjouir, transporter. — Adoucir, apaiser, calmer, rasséréner. — Lier (sc), réconcilier (sc). — Content, heureux, satisfait, serein.

DÉR. Fâche, fâcherie, fâcheux.

FÂCHERIE [faʃʁi] n. f. — 1470; de *fâcher*.

♦ **1.** Vx. (*La fâcherie*). État d'une personne fâchée. *Fâcherie causée par un désagrément*. ⇒ **Contrariété, déplaisir. Fâcherie mêlée d'irritation**. ⇒ **Dépit; colère, humeur.**

- 1 Le beau sujet de fâcherie! MOLIÈRE, *Amphitryon*, I, 4.
2 (...) la fâcherie que lui donne quelque perte de ses biens (...) BOSSUET, *Traité du libre arbitre*, II.

♦ **2.** (1777). Mod. (*Une, des fâcheries*). Refroidissement ou rupture dans les relations de deux personnes qui se sont fâchées l'une avec l'autre. ⇒ **Brouille, désaccord, fâche. Leur fâcherie provient d'un malentendu**. ⇒ **Froid** (fam.).

- 3 Il arriva même que, de paroles en paroles et de fâcheries en fâcheries, Sylvinet, prenant toujours en mauvaise part tout ce que Landry lui disait de plus sage et de plus honnête pour lui remettre l'esprit, le pauvre Sylvinet en vint à avoir tant de dépit qu'il s'imaginait par moments haïr l'objet de tant d'amour, et qu'il quitta la maison un dimanche, pour ne point passer la journée avec son frère, qui n'avait pourtant pas une seule fois manqué d'y venir. G. SAND, *La Petite Fadette*, VII.

CONTR. Contentement, joie, plaisir, satisfaction. — Accord, conciliation, entente, réconciliation.

FÂCHEUSEMENT [faʃøzmã] adv. — XVI^e; de *fâcheux*.

♦ D'une manière fâcheuse (2., 3.).

- 1 Un ancien intellectuel, quand il serait pauvre comme le citoyen Job, et quand il serait devenu maçon, est toujours fâcheusement noté. Il est toujours un aristocrate. Ch. PÉGUY, *la République...*, p. 36.
2 Le 23 juin, après la séance royale si fâcheusement semblable à un lit de justice (...) Louis BARTHOU, *Mirabeau*, p. 169.

CONTR. Heureusement, opportunément.

FÂCHEUX, EUSE [faʃø, øz] adj. — XV^e; de *fâcher*.

Propre à fâcher.

♦ **1.** Vx. (Choses). Qui exige un effort pénible. ⇒ **Difficile. Cheval fâcheux à ferrer**. — (Personnes). Difficile à contenter, prompt à s'irriter du moindre manquement.

- 1 (...) sous des maîtres fâcheux, l'obéissance n'est plus fâcheuse au vrai chrétien. BOSSUET, *Hist.*, in LITTRÉ.

♦ **2.** (1538). Mod. Qui est pour qqn une cause de déplaisir (⇒ **Désagréable, embarrassant, embêtant, emmerdant, ennuyeux, gênant**) ou de souffrance (⇒ **Accablant, affligeant, cruel, désespérant, dur**). *Fâcheuses nouvelles*. ⇒ **Mauvais**; ⇒ **Apporter**, cit. 30. *Événement fâcheux*. ⇒ **Malheureux. Aventure** (cit. 7) *fâcheuse* (⇒ **Mésaventure**). *Fâcheuse éventualité* (⇒ **Bois**, cit. 28). *Fâcheuse affaire* (⇒ **Bras**, cit. 27). *Être dans une fâcheuse situation*. ⇒ **Fichu** (fam.). **incommodé, sot, triste. Un sort fâcheux. Il est fâcheux de** (et l'inf.), *il est fâcheux que* (et le subj.): il est regrettable de, que.

- 2 Cent fâcheuses aventures qui pourraient m'arriver. MOLIÈRE, *Dom Juan*, V, 2.
3 Les bulletins vous instruisent mieux que je ne pourrais le faire, ma chère amie, du fâcheux état de notre malade.

LACLOS, *Les Liaisons dangereuses*, Lettre CLIV.

- 4 Il est fâcheux d'être atteint d'un mal dont la foule n'a pas l'intelligence. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 345.

- 5 Enfin Madame Floche se hasarda à me demander d'une voix timide: — Quelque fâcheuse nouvelle, cher Monsieur? — Oh! rien de très grave, répondis-je aussitôt. GIDE, *Isabelle*, p. 61.

Nom masculin :

- 6 Le fâcheux c'est d'être né, et l'on peut pourtant dire de ce malheur-là que le remède est pire que le mal. M^{me} DU DEFFAND, in Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 152.

♦ **3.** Littér. ou style soutenu. Qui comporte des inconvénients; qui porte préjudice à qqn ou à qqch. ⇒ **Dommageable, regrettable. Ornement d'un fâcheux effet**. ⇒ **Déplaisant, disgracieux, malplaisant, moche** (fam.). *Exemple fâcheux, influence fâcheuse*. ⇒ **Dangereux, déplorable. C'est fâcheux pour nos projets**. ⇒ **Contrariant, malencontreux. Contretemps fâcheux, conséquence fâcheuse. Fâcheuse initiative**. ⇒ **Intempestif. C'est fâcheux**: cela arrive mal à propos. ⇒ **Inopportun**.

- 7 Il échappait toujours à Luther quelque mot fâcheux contre Zwingle. BOSSUET, *Hist. des variations...*, I.

- 8 Alors, ce méchant grelet, abusant de ta bonté et de ta reconnaissance, t'a fait faire une promesse qu'elle savait bien fâcheuse et dommageable pour toi. G. SAND, *La Petite Fadette*, XVII.

- 9 À son tour il protesta que la peinture des passions était fatalement d'un fâcheux exemple. GIDE, *les Faux-monnayeurs*, I, XVIII.

- 10 (...) un très malplaisant mais très spirituel personnage, athée notoire et libertin fieffé, beau garçon, mais de la plus fâcheuse réputation (...). Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 42.

♦ **4.** (1538). Vx ou littér. (Personnes). Qui importune, dérange (⇒ **Appliquer**, cit. 23). — N. (XVII^e). *Un fâcheux, une fâcheuse*. ⇒ **Gêneur, importun, indiscret**; ⇒ **Assassiner**, cit. 16; attendre,

cit. 6; débarrasser, cit. 1; écumer, cit. 7; embarrasser, cit. 4. — *Les Fâcheux*, comédie de Molière.

Ciel! Faut-il qu'aujourd'hui Fâcheuses et Fâcheux Conspirent à troubler le plus cher de mes vœux! MOLIÈRE, *les Fâcheux*, II, 5.

On peut être « fâcheux » par nature ou par accident. Il y a d'abord l'homme qui se colle à vous, toujours, nécessairement, l'homme ennuyeux parce qu'il est ennuyeux (...) Mais il y a aussi des fâcheux qui ne le sont que par hasard et parce que vous n'êtes pas d'humeur à les écouter. La plupart des « fâcheux » de Molière n'ennuient Érasme que parce qu'ils tombent mal et qu'il attend Orphise. À ce compte, tout le monde peut être « fâcheux » à un moment donné, Érasme comme les autres.

Jules LEMAITRE, *Impressions de théâtre*, 3^e série, p. 84.

(...) de même qu'en économie « la mauvaise monnaie chasse la bonne », les fâcheux, les importuns usurent et restent maîtres de la place (...) GIDE, *Journal*, 8 juin 1948, p. 296.

C'est donc un devoir pour le travailleur que d'écarter les mangeurs de temps ou, comme dit Montherlant, les Chronophages, les fâcheux de Molière.

A. MAUROIS, *Un art de vivre*, p. 100.

Le monde est plein de voisins indiscrets, avec qui il me faut partager l'autre (...) Je suis sans cesse dérangé par des Fâcheux : une vague relation, rencontrée par hasard et qui s'assied de force à notre table; des voisins de restaurant dont la vulgarité visiblement fascine l'autre, au point qu'il n'entend pas si je lui parle ou non (...). R. BARTHES, *Fragments d'un discours amoureux*, p. 127.

CONTR. Agréable, favorable, heureux, opportun, propice. — **Bienvenu**. — **Discret. DÉR.** Fâcheusement.

FACHO [faʃo] adj. et n. — V. 1968; de *fasciste* [faʃist], et -o.

♦ Fam. Fasciste (I., 3. et II., 3.). *Bandes de fachos!* (syn.: *faf*). « *De jeunes ouvriers pour qui les flics, les "fachos" (...) étaient une seule et même force fasciste* » (*le Nouvel Obs.*, 2 juil. 1973, p. 23). « *À la fac de Droit d'Assas, je regarde les gauchistes et les fachos se cogner* » (*Actuel*, févr. 1980, p. 48).

Mais ces gens-là, c'est de tels salauds que ça m'étonnerait qu'ils comprennent. Tous des fachos! Cecil SAINT-LAURENT, *la Bourgeoise*, p. 200-201.

FACIAL, ALE, ALS ou AUX [fasjal, o] adj. — 1802; « de face », 1545, rare jusqu'au XIX^e; du rad. du lat. *facies*.

♦ **1.** Qui appartient à la face, de la face. *Nerf facial. Névralgie, paralysie faciale. Les muscles faciaux ou facials. Chirurgie faciale. Massage facial*. — (1823). *Angle facial*: indice anthropométrique, angle formé par une droite menée des incisives au front et une autre droite menée des incisives à l'oreille.

Les colons s'approchèrent alors du singe et le considérèrent attentivement. Il appartenait bien à cette espèce des anthropomorphes dont l'angle facial n'est pas sensiblement inférieur à celui des Australiens et des Hotentots.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 382.

♦ **2.** (XX^e). Techn. *Valeur faciale*: valeur inscrite sur un timbre-poste, une pièce de monnaie. — Par métaphore. Valeur apparente, affichée.

Quelque vide en effet qu'apparaisse ce discours, il n'en est ainsi qu'à le prendre à sa valeur faciale: celle qui justifie la phrase de Mallarmé quand il compare l'usage commun du langage à l'échange d'une monnaie dont l'avers comme l'envers ne montrent plus que des figures effacées et que l'on se passe de main en main « en silence ». J. LAGAN, *Écrits*, p. 251.

FACIENDE [fasjēd] n. f. — 1552, Rabelais, « occupation »; 1665, au sens class.; ital. *facenda*, *facienda*, lat. *facienda* n. f. pl., de *faciendus*, de *facere*. → **Faire**.

♦ Vx (langue class.). Intrigue.

FACIES (vx ou sc.) ou (cour.) **FACIÈS** [fasjes] n. m. — 1758, bot.; mot lat. « face ».

Didactique.

♦ **1.** (1836). Aspect général du visage humain. — Méd. Aspect du visage qui permet d'identifier une maladie. *Facies vultueux*. — Anthrop. *Le facies indien, mongol*.

(XIX^e). Cour. Expression, forme du visage. ⇒ **Face, physionomie. Faciès béat** (⇒ **Euphorie**, cit. 2), *effaré, comique, satanique*.

Quelle admirable figure aura le père Babinet, membre du comité de lecture de l'Odéon! Je vois de là son *facies*, comme dirait mon pharmacien, écoutant les pièces qu'on lit. FLAUBERT, *Correspondance*, 26 juin 1853, p. 249.

(...) des faciès déformés, plombés, blémis, incendiés (...) RIMBAUD, *les Illuminations*, « Parade ».

Anne Desbaredes s'essaye à un sourire d'excuse de n'avoir pu faire autrement, mais elle est ivre et son visage prend le faciès impudique de l'aveu. M. DURAS, *Moderato cantabile*, p. 133.

Spécialt. *Un faciès basané, un faciès* (euphémisme dépréciatif employé dans les années 1960 pour désigner les Maghrébins, dans un contexte raciste).

♦ **2.** Sc. Apparence générale. — Bot. *Facies d'une plante*. — (XX^e). Géol. Ensemble des caractères lithographiques et paléontologiques

d'un sédiment, qui renseigne sur son origine. *Facies éolien, continental, glaciaire.*

DÉR. *Facial.*

FACILE [fasiil] adj. — 1441; lat. *facilis* «qui se fait aisément», de *facere* «faire».

A. ♦ 1. Qui se fait, qui s'obtient sans peine, sans effort. ⇒ **Aisé, commode, élémentaire, enfantin, simple**; et aussi **faisable, possible**. *Affaire, opération, travail facile. Réussite, victoire facile* (→ *Dédaigner*, cit. 6). *C'est facile, très facile*. → Ce n'est pas une affaire*; c'est un jeu* d'enfant; et fam., c'est du billard; c'est du gâteau*, de la tarte*; ce n'est pas la mort* d'un homme; cela ne fait pas un pli*; cela marche comme sur des roulettes*; cela va tout seul*; sur le velours*. *Facile comme bonjour, facile comme tout*: très facile. *Croire que tout est facile* (→ *Étourneau*, cit. 3). *L'application de cette mesure serait des plus faciles* (→ *Établir*, cit. 22). — *Lieu d'accès, d'abord facile*. ⇒ **Abordable, accessible, dégagé**. *Un homme de facile accès*, qu'il est aisé d'aborder. *Personne d'un commerce facile*. — *Loc. Avoir le travail facile*: travailler sans effort, sans peine. *Avoir la plume facile*: rédiger sans effort. — *Fam. Avoir la gâchette facile*: être porté à utiliser les armes à feu. *Avoir les larmes faciles*: pleurer facilement. — *Avoir l'argent facile*: être toujours prêt à dépenser. — *Par ext. Existence, vie facile*. ⇒ **Agréable**.

- 1 Le prince doit, par sa constance et par sa fermeté, rendre aisé et facile l'exercice de la justice. BOSSUET, Politique..., VIII, IV, 3, in LITTRÉ.
- 2 Agatharque se vanta d'avoir le travail facile, et de finir promptement ses tableaux. P.-L. COURIER, Lettres, II, 339.
- 3 La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles, Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour. VERLAINE, Sagesse, I, VIII. (Avec un inf. sujet). *Faire cela est facile.*
- 4 Bavarder est facile. Vaticanier et ennuyer l'est également. PAUL LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XLII, p. 234.
- 5 Vaincre des êtres et les conduire au désespoir est facile. A. MAUROIS, Climats, XXII.

Impers. Il est facile, il lui est facile de faire cela (→ **Bannissement**, cit. 3; **élever**, cit. 37).

- 6 (...) voilà le fait qu'il devrait être facile de saisir, s'il est exact (...). J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 91. *Entreprise, travail facile à qq. pour qq. La chose est facile pour un homme de sa trempe. Cela lui est bien facile*. ⇒ **Jeu** (c'est un jeu pour lui), **portée** (c'est à sa portée). — *Vx. Ce qui est facile ou agréable* (cit. 17.2) *à l'esprit*.
- 7 (...) je ne comprends point comme (...) il aurait le cœur de pouvoir manquer à sa parole. — Je n'ai pas grand-peine à le comprendre, moi; et si tu connaissais le pèlerin, tu trouverais la chose assez facile pour lui. MOLIÈRE, Dom Juan, I, 1.
- 8 Non, je crois tout facile à votre barbare. RACINE, Bérénice, IV, 5.
- 9 De ce dépôt sacré tu sais quel est l'asile: Tu n'es point observé; l'accès t'en est facile. VOLTAIRE, l'Orphelin de la Chine, I, 6.

Régional (Belgique, Nord de la France). *Avoir facile à* (et inf.).

- 10 L'abbé Scholaert (...) peu soucieux de déguiser le rustique accent du Nord qui lui restait de son enfance passée dans la Flandre française (*dit*: Ne prononcez pas votre nom. J'aurai plus facile à juger si je ne sais pas votre nom. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, XXIV.

♦ 2. (XVII^e). Qui semble avoir été fait, composé sans effort, sans peine; qui ne sent pas la gêne. *Des vers faciles. Style facile*. ⇒ **Coulant, courant**; → **Abondant**, cit. 7. «*Des mouvements faciles et gracieux*» (Académie). *Tout ce qui est facile et naturel n'est pas élégant* (→ **Élégance**, cit. 10). *Musique facile et aimable*. — *Éloquence, verve facile*.

- 11 (...) Je ne sais si le style Pourra vous en paraître assez net et facile (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.
- 12 Facile ne signifie pas seulement une chose aisément faite, mais encore qui paraît l'être (...) Cette facilité en peinture, en musique, en éloquence, en poésie, consiste dans un naturel heureux, qui n'admet aucun tour de recherche, et qui peut se passer de force et de profondeur. Ainsi les tableaux de Paul Véronèse ont un air plus facile et moins fini que ceux de Michel-Ange. Les symphonies de Rameau sont supérieures à celles de Lulli et semblent moins faciles. Bossuet est plus véritablement éloquent et plus facile que Fléchier (...). Le commentateur de Despréaux (*Boileau*) dit que ce poète exact et laborieux avait appris à l'illustre Racine à faire difficilement des vers et que ceux qui paraissent faciles sont ceux qui ont été faits avec le plus de difficulté. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Facile.
- 12.1 Ils étaient guidés par un jeune chef à mine intelligente et ouverte, qui, se présentant sous le nom de Scél-kor, nous plongeait dans une profonde surprise en opposant à nos premières questions des réponses formulées dans un français facile et correct. Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 219-220.

N. m. (Mil. XIX^e). Ce qui est facile. *Le facile et le plaisant en littérature*.

- 13 Prenez nos auteurs célèbres, vous y trouverez la noblesse, l'énergie, l'éloquence, l'élégance, des portions de sublime; mais ce je ne sais quoi de facile qui se communique à tous les sentiments, à toutes les pensées, et qui gagne jusqu'aux lecteurs, ce facile mêlé de persuasif, vous ne le trouverez guère que chez Fénelon et La Fontaine. SAINT-EUVE, Causeries du lundi, Fénelon, t. II, p. 3. **Péj.** Sans profondeur, sans recherche. *C'est une raillerie un peu facile. Ironie, esprit facile et vulgaire* (→ **Commun**, cit. 19). *Son raisonnement, son argumentation, sa réfutation est un peu facile... Renoncer aux effets faciles. Procédé facile. Littérature, musique facile. Manifeste contre la littérature facile*, de Nisard.

Les derniers avis qu'il s'adressa à lui-même, furent de s'exprimer avec élégance; de renoncer aux effets de persuasion facile et à la moindre apparence d'exagération (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXII, p. 172.

♦ 3. Vieilli. Qui fait, qui exécute sans peine. ⇒ **Habile. Génie, talent facile. Esprit facile** (→ **Adroit**, cit. 4). On disait de même *Une plume, un crayon, un pinceau facile*.

Je n'ai point l'heureux don de ces esprits faciles Pour qui les doctes sœurs, caressantes, dociles, Ouvrent tous leurs trésors (...). J.-B. ROUSSEAU, Ode au comte de Luc. Fénelon est un esprit facile et jaillissant, que ces dons mêmes ont empêché d'être un grand artiste de la prose. GUSTAVE LANSON, l'Art de la prose, p. 112.

♦ 4. **FACILE** à (suivi d'un inf.): qui se prête sans peine à une action, etc. *Chose facile à faire, à exécuter, à réaliser, à réussir. Problème facile à résoudre. Texte facile à traduire. Cela est facile à dire, plus facile à dire qu'à faire, et, ellipt. facile à dire!*, «sorte de reproche que l'on adresse à ceux qui conseillent ce qu'ils ne feraient pas» (Littré). → Cela est bientôt dit*, est vite dit. *Chose facile à comprendre*. ⇒ **Clair, compréhensible, intelligible, simple**; → **Tomber sous le sens***; et aussi **aisé**, cit. 6; **comprendre**, cit. 8. *Avis* (cit. 28) *facile à suivre. Automobile* (cit. 1) *facile à conduire. Animal facile à dresser*.

Cela vous est bien facile à dire, et vous vous croyez par là dégagé de payer l'amende. DANCOURT, Femme d'intrigues, v. 5. Laissez-vous tenter par la fortune de chaque jour et promener par la bonne étoile. Son conseil est facile à suivre. Pierre LOUÏS, les Aventures du roi Pausole, I, XI.

Mais la compensation qu'il exigerait était facile à prévoir. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XI, p. 117.

Les faits sont là: clichés, grands mots, lieux communs, les plus faciles à observer qui soient. J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 60.

Ellipt. *Problème, calcul facile* (à résoudre...; fam. *fastoche*). *Passage, texte, livre; auteur facile* (à comprendre). *Raisons simples et faciles* (→ **Chaîne**, cit. 27). *Chemin, trajet facile* (à parcourir). → **Cours**, cit. 1.

(Personnes). *Un homme facile à contenter, à satisfaire*, que l'on contente aisément. *Il est facile à convaincre, à tromper* (→ **Crédulité**, cit. 3). *Femme facile à émouvoir* (→ 1. **Aimant**, cit. 1). *Facile à vivre*, dont l'humeur est accommodante, égale (→ ci-dessous, 5.). — **Ellipt. Un enfant facile** (à élever).

Je me sens sur ce point trop facile à confondre (...). BOILEAU, Épîtres, VIII.

REM. 1. Le tour *un objet facile à se procurer* est en général considéré comme fautif, l'infinitif suivant *facile* à ayant par lui-même une valeur de passif. La forme correcte serait *un objet qu'il est facile de se procurer*.

2. En parlant des personnes, la langue classique employait *facile* à pour «déterminé, disposé à» ou encore «apte à, capable, susceptible de» avec un infinitif complément à sens actif. Le dict. de l'Académie (8^e éd.) écrit encore «*Il ne faut pas être si facile à croire*» (art. *Croire*). Peut-être a-t-il un cœur facile à s'attendrir. RACINE, Phèdre, IV, 5. (...) de véritables gens de bien (...) qui (...) sont faciles à recevoir les impressions qu'on veut leur donner. MOLIÈRE, Tartuffe, Préface. Mirabeau était né généreux, sensible à l'amitié, facile à pardonner les offenses. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 224.

♦ 5. (1636). **Vx** ou **littér.** (Personnes). Qui se prête sans peine à ce qu'on attend de lui; qui supporte facilement. ⇒ **Accommodant, arrangeant, commode, complaisant, conciliant, doux, indulgent, malléable, tolérant, traitable, tendre. Un homme facile. Il n'est pas facile avec ses subordonnés. Être facile en affaires. Un père trop facile** (→ **Faiblesse**, cit. 28, **Voltaire**).

D'une mère facile affectez l'indulgence (...). RACINE, Britannicus, I, 2. (...) l'on désirerait de ceux qui ont un bon cœur qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants (...). LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 9. Facile et non pas faible, ardent, plein de génie (...). VOLTAIRE, la Henriade, VII.

Mod. (Choses). *Caractère, humeur facile* (→ **Caprice**, cit. 5). *Bonté facile*.

Il connaissait les deux visages de la justice: l'un facile dans le premier abord, l'autre sévère et impitoyable quand il faut conclure.

BOSSUET, Oraison funèbre de Michel Le Tellier. Sa facile bonté, sur son front répandue (...). RACINE, Britannicus, v. 3. **Péj.** Vieilli. *Personnes. ⇒ Débonnaire, faible, mou. C'est un homme trop facile; on lui fait faire ce qu'on veut*» (Littré).

♦ 6. [a] (1761, in D. D. L.). D'une femme. Qui accepte facilement des relations sexuelles. ⇒ **Léger. Femme, fille facile**.

(C) est une femme désirable, sûrement sensuelle et presque sûrement facile. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 253. Car une femme qui n'est pas facile n'est pas une femme à mes yeux. MONTHÉRLANT, Pitié pour les femmes, p. 78.

[b] **Par ext.** *Une conquête facile; des amours faciles*.

Je me représentais amèrement la vie que j'avais menée depuis sa mort, me reprochant, non de l'avoir oubliée, ce qui n'était point arrivé, mais d'avoir, en de faciles amours, fait outrage à sa mémoire. NERVAL, Aurélia, I, IX.

♦ 7. Sans exigence sur le plan moral. *Une morale facile*. ⇒ **Élastique**.

La morale facile est la mort de la morale. André SUARÈS, Trois hommes, «Pascal», II.

B. **Adv. Fam.** Pour le moins. *Il faut deux heures facile pour y aller*.

⇒ **Facilement** (2.). — Sans peine. *Tu penses faire le trajet en deux heures? Facile!* → À l'aise!

CONTR. Difficile, incommode, insurmontable. — Maladroit; profond, recherché. — Emprunté, inhabile. — Anguleux, âpre, chicaneur, difficileux, dur, exigeant, ferme, inabordable.

DÉR. Facilement. — V. Facilité, faciliter.

FACILEMENT [fasilmã] adv. — 1470; de *facile*.

♦ **1.** Avec facilité; sans effort, sans peine. ⇒ **Aisément, commodément, naturellement.** *Faire facilement un travail.* ⇒ **Jouer** (en se jouant). *Parler facilement une langue.* ⇒ **Couramment.** *Ce clou s'est enfoncé facilement* (→ Comme dans du beurre*). *Cela se boit, s'avale facilement* (→ Comme du petit lait*). *Dépenser facilement* (→ Amasser, cit. 6). *Prendre son parti facilement.* ⇒ **Volontiers;** → **Agressivité,** cit. 1. *Se persuader facilement* (→ Aspect, cit. 33). — Pour peu de chose. *Il se vexe facilement.* *Être facilement content* (→ Bourgeois, cit. 9). *Passer facilement d'un sentiment à un autre* (→ Égal, cit. 34).

1 (...) méfiez-vous des idées plaisantes ou bizarres qui vous séduisent toujours trop facilement. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXIX.

1.1 (...) il me semble qu'en joignant cette manière de peindre à des contours fermes et bien osés, on pourrait faire des petits tableaux facilement. E. DELACROIX, Journal, 11 avr. 1824.

2 Bien des choses se feraient facilement, sans les chimériques objections que parfois les hommes se plaisent à inventer. GIDE, la Symphonie pastorale, p. 14.

3 Les idées ne venaient pas facilement, il peinait pour s'exprimer et encore, bien plus pour écrire. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 451.

♦ **2.** Au moins. ⇒ **Facile** (B.). *Il faut facilement la journée pour venir à bout de ce travail.*

CONTR. Difficilement.

FACILITATEUR, TRICE [fasilitatœr, tris] adj. — xx^e; de *faciliter*.

♦ **Physiol.** Qui crée une facilitation. *Activité facilitatrice.*

FACILITATION [fasilitasjõ] n. f. — Av. 1877; de *faciliter*.

♦ **Didact.** Action de faciliter. *La facilitation d'un travail.*

1 Ce résultat (*la performance d'équipe*) est assez général et ne s'explique pas seulement par la sommation des performances individuelles. L'équipe crée une facilitation sociale et de meilleures possibilités de contrôle. Paul FRAISSE, la Psychologie expérimentale, p. 124.

Techn. Ensemble de mesures destinées à accélérer le transport des marchandises par air et par mer.

Méd. Accroissement ou accélération (d'un phénomène physiologique ou pathologique) sous l'influence de causes diverses. — *Facilitation de greffe*: amélioration de la prise de greffe par administration de substances qui assurent la prolongation de la vie du greffon. — *Méthode de facilitation*: traitement de rééducation d'un hémiplégique par des mouvements passifs et la mise en action de divers réflexes moteurs.

2 (...) le progrès est à distance de l'homme et n'a plus de sens pour l'homme individuel, car les conditions de la perception intuitive du progrès par l'homme n'existent plus; ce jugement implicite, très près des impressions kinesthésiques et de cette facilitation du dynamisme corporel, qui servait de base à la notion de progrès au XVIII^e siècle, disparaît, sauf dans les domaines d'activité où le progrès des sciences et des techniques apporte, comme au XVIII^e siècle, une extension et une facilitation des conditions individuelles d'action et d'observation (médecine, chirurgie). Gilbert SIMONDON, Du mode d'existence des objets techniques, p. 116.

3 Cette portée dépasse, en effet, de beaucoup celle d'une simple facilitation du travail, ce à quoi elle se réduirait s'il ne s'agissait en fait de d'explorer en commun des régions frontalières. J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 369.

FACILITÉ [fasilité] n. f. — 1495; lat. *facilitas*, de *facilis*. → Facile.

♦ **1.** (*La facilité*). **a)** Caractère, qualité de ce qui se fait sans peine, sans effort. ⇒ **Simplicité.** *La facilité d'un travail, d'une entreprise. Travail d'une facilité extrême. Facilité des communications, des échanges entre deux pays* (→ Barrière, cit. 6). ⇒ **Commodité.** *Obtenir qqch. avec plus de facilité qu'avant* (→ Culture, cit. 8).

1 (...) une impudence assez louable, mais peut-être uniquement due à la facilité de vos premiers succès (...) LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXI.

2 J'ai un appétit inassouvi de travail manuel... Je sens bien que c'est la pente du moindre effort. — N'est-ce pas? Même avec notre inexpérience, et les difficultés de détails, il y a dans le travail manuel un fond de facilité envrante. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, xv, p. 175.

b) Caractère facile, aisé. *Facilité de la vie, de l'existence* (→ Amollir, cit. 6).

♦ **2.** Absolt. Pjé. Absence d'effort engendrant un manque de qualité. *Céder, renoncer à la facilité. Vivre dans la facilité. Solution de facilité*, qui exige le moins d'effort possible. → Loi du moindre effort*.

♦ **3.** (*Une, des facilités*). Moyen qui permet de faire qqch. sans effort, sans peine. ⇒ **Moyen, occasion, possibilité.** *Donner à qqn une, des facilités pour qqch., pour faire qqch. C'est pour lui une facilité supplémentaire.* ⇒ **Avantage, commodité.** → **Apporter, fournir, pro-**

curer à qqn toutes facilités pour faire qqch. ⇒ **Aide, appui, secours.** *Avoir toutes facilités pour mentir, pour faire ce que l'on veut.* ⇒ **Latitude, liberté, marge.** *Grâce à ces facilités, tout est aplani.* ⇒ **Arrangement.** *Se procurer mutuellement des facilités.* ⇒ **Concession.**

(...) je ne penserai plus qu'à vous aller voir et vous donner toutes les facilités possibles pour revenir avec moi (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 208, 4 oct. 1671.

Le département de l'Ain, avec de grandes ressources et de grandes facilités pour le commerce (...) ne tient pas la place industrielle qu'il semblerait devoir occuper (...) Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 10.

(Suivi de *de...* et *l'inf.*). *Avoir la facilité de rencontrer qqn. Avoir toutes facilités de mentir* (→ Attester, cit. 10).

(*Le marchand*) se montrait fort complaisant, et jamais ne réclamait d'argent. Emma s'abandonnait à cette facilité de satisfaire tous ses caprices. FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XII.

(Au plur.). Dr. comm. *Facilités de paiement, pour le paiement, et, absolt, facilités*: délais*, conditions spéciales accordées à un acheteur, à un débiteur; échelonnement des paiements (→ **Paiement** à tempérament). *Maison qui accorde des, toutes les facilités à ses clients. Facilités de caisse*: crédits temporaires.

On arracherait à la vieille dame quelque nouveau rabais; à tout le moins des facilités de paiement. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVIII, p. 130.

♦ **4.** (1580). *La facilité* (à...). Disposition à faire qqch. sans peine, sans effort. ⇒ **Aptitude, disposition, don; adresse** (cit. 1), **agilité, aisance, habileté.** *Accomplir un travail avec aisance et agilité* (→ Effort, cit. 6). *Courir, danser, parler, travailler avec facilité.* *Écrire* (cit. 41) *avec facilité* (→ Aiguiser, cit. 15; brouillon, cit. 1). — **Vieilli.** *Facilité de* (et *l'inf.*). *Facilité de parler.* — Mod. *Facilité à, pour. Facilité à s'exprimer; facilité d'élocution, de parole.* ⇒ **Brio, faconde; éloquence** (cit. 4, 9 et 13). *Facilité à composer, à écrire, à peindre. Facilité pour le travail, pour l'étude.* — Par ext. ⇒ **Penchant, tendance.** *La facilité que l'on a de croire* (cit. 27) *ce que l'on souhaite. Facilité à s'évader en des abstractions* (cit. 8). *Facilité à oublier* (→ Avance, cit. 12). *Accuser, calomnier* (cit. 6) *avec une déplorable facilité.*

(...) le goût et la facilité qui est en nous de railler, d'improver et de mépriser les autres (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 78.

L'apparente facilité d'apprendre est cause de la perte des enfants. On ne voit pas que cette facilité même est la preuve qu'ils n'apprennent rien. ROUSSEAU, Émile, II.

Il y a toujours eu dans le caractère des anciens, même des Athéniens, une grande facilité à se plier à une discipline. FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, IV, XI.

(...) sans facilité pour apprendre, sachant tout juste lire, écrire et compter (...) ZOLA, la Terre, II, I, p. 90.

J'avais une grande facilité de parole qui avait frappé tous mes maîtres. F. MAURIAC, le Neud de vipères, II.

♦ **5.** Absolt. **Aptitude, don** pour l'étude, pour le travail; **aptitude** à composer, créer (une œuvre littéraire, une œuvre d'art). *Cet enfant n'a aucune facilité. La facilité d'un écrivain, d'un peintre, d'un orateur. Sa facilité n'est qu'un manque de profondeur.*

Quand on écrit avec facilité, on croit toujours avoir plus de talent qu'on n'en a. Pour bien écrire, il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise. Joseph JOUBERT, Pensées, XXIII, 45.

(...) sa facilité prodigieuse étonnait. Il écrivait une page du meilleur style et du plus vif esprit, comme on grillonne un billet, en fumant son cigare, en causant (...) Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 165.

Plein de facilité, faisant des vers plus volontiers que de la prose (...) SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, Charles Perrault, t. V, p. 256.

(...) à l'école, ma facilité, véritable paresse, me faisait prendre pour un bon élève. R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 10.

Il pèse sur l'écrivain de clichés un reproche de paresse ou de facilité (...) J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 45.

♦ **6.** Vx ou pjé. Caractère de ce qui est ou semble être écrit, composé sans effort, sans peine.

a) Vx (langue class.). Grâce, élégance aisée. «*Son style a de la grâce et de la facilité*» (Littré). ⇒ **Agrément, grâce, naturel; désinvolture.**

Quand on a fait un ouvrage, il reste une chose bien difficile à faire encore, c'est de mettre à la surface un vernis de facilité, un air de plaisir qui cachent et épargnent au lecteur toute la peine que l'auteur a prise. Joseph JOUBERT, Pensées, XXIII, 48.

b) Mod. et pjé. *C'est un ouvrage, une musique d'une aimable facilité, mais sans profondeur, sans grand intérêt.* — Par ext. Effet, procédé facile (⇒ **Facile**, 2.). *Son livre est bourré de facilités. Ce sont des facilités qu'un écrivain honnête ne se serait pas permises.*

La facilité se vend mieux: c'est le talent enchaîné, tourné contre lui-même, l'art de rassurer par des discours harmonieux et prévus, de montrer, sur le ton de la bonne compagnie, que le monde et l'homme sont médiocres, transparents, sans surprises, sans menaces et sans intérêt. SARTRE, Situations II, p. 158.

♦ **7.** (Personnes). **a)** (1580). Vx ou littér. Tendance à accepter, à se prêter, à consentir. ⇒ **Complaisance, condescendance.** *Sa facilité à se laisser convaincre, à croire ce qu'on lui raconte...*

La facilité du Sauveur du monde à la recevoir et à lui remettre ses péchés (...) BOURDALOUE, Carême, III, Convers. Magdel.

b) Absolt. (Vx). Manque de fermeté dans le caractère. *Facilité crédule* (cit. 3): crédulité. — Pjé. ⇒ **Faiblesse.**

- 20 — De ma douceur elle a trop profité.
— Il est vrai. — Trop joué de ma facilité. MOLIÈRE, les Femmes savantes, II, 9.
- ☐ Aptitude à être sociable, accommodant. *Facilité d'humeur, de caractère. Facilité en affaires.*
- Péj., vieilli. Tendance d'une femme à accorder aisément ses faveurs.
⇒ **Légèreté.**
- 21 Au nom de l'amitié, soyez moins épineux dans la société : c'est la douceur des mœurs, la facilité qui en fait le charme.
VOLTAIRE, Lettre à d'Argens, 1100, 1752.
- 22 Je voulais dire que j'ai toujours eu besoin de la facilité chez une femme pour trouver du plaisir dans l'amour.
Paul LÉAUTAUD, Journal littéraire, in T.L.F.
- CONTR. Complication, difficulté, incommode; contrariété, contretemps, embarras, ennui, entrave, obstacle, opposition. — Inaptitude, maladresse. — Effort, étude. — Profondeur, recherche. — Apprêt, dureté, rudesse. — Austérité.
- HOM. Faciliter.

FACILITER [fasilite] v. tr. — xv^e; ital. *facilitare*, de *facilità* « facilité », du lat. *facilitas*. → Facilité.

◆ **Rendre facile, moins difficile.** ⇒ **Aider, aplanir** (les difficultés), **arranger, préparer** (les voies). *Son entêtement ne facilite pas les choses. Faciliter une entrevue.* ⇒ **Ménager.** *Faciliter les relations entre deux personnes. Faciliter la besogne, le travail à qqn.* ⇒ **Mâcher.** *Faciliter les débuts* (cit. 4) *d'un jeune homme. La discipline* (cit. 8) *facilite le travail. Son travail en fut facilité. Remède qui facilite la digestion* (cit. 4). — Pron. *Se faciliter la tâche.*

- 1 Mais pour faciliter d'autant mieux l'entreprise (...) CORNEILLE, Nicomède, V, 5.
2 Pour lui faciliter de si doux entretiens. RACINE, Britannicus, III, 8.
3 Eh bien, le premier but de la Révolution, c'est de l'étendre, ce jardin, de le leur continuer; c'est d'en faciliter l'acquisition à l'honnête travailleur.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, XI, t. III, p. 284.
4 (...) on cherchait, en le renseignant, à lui faciliter sa tâche (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 251.
5 D'où une rentrée d'argent qui facilitait la trésorerie (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, III, XIII, p. 180.

CONTR. Embarrasser, empêcher, entraver, opposer.
DÉR. Facilitateur, facilitation.
HOM. Facilité.

FACOB [fakob] n. m. — V. 1970; abrég. pour (*Traité*) *facultatif obligatoire*.

◆ Fin. *Traité de réassurance par lequel le réassureur s'engage à accepter les risques que l'assureur peut lui céder dans le cadre dudit traité.*

FAÇON [fas5] n. f. — XII^e; lat. *factionem*, accus. de *factio, onis* « action de faire », du supin de *facere*. → Faction.

★ **I.** Action de donner une forme à qqch., de mettre en œuvre.
⇒ **Création, fabrication.**

◆ **1.** (1668). **DE (LA, MA, SA...)** **FAÇON.** *Un ouvrage, un travail de ma façon, de sa façon. Un essai* (cit. 20) *de ma façon. C'est bien une idée de sa façon.* ⇒ **Invention.** → Une idée à lui. *Il nous a montré un bibelot, des vers de sa façon, faits par lui. C'est un trait de sa façon.* — Loc. *Il lui a joué un tour de sa façon. Vx. Il lui a servi un plat de sa façon* : il lui a joué un mauvais tour*.

- 1 Ce héros de ma façon sort un peu des règles de la tragédie (...)
CORNEILLE, Examen de Nicomède.
2 Oui, je te vais servir d'un plat de ma façon. MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 8.
3 (...) vous verrez courir de ma façon, dans les belles ruelles de Paris, deux cents chansons (...)
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.
4 (...) entre les Alpes et le mont Jura une terre grande comme la main, très joliment bâtie de ma façon (...)
VOLTAIRE, Lettre à Argental, 1^{er} févr. 1764.

◆ **2.** Spécialt. Travail de l'artiste, de l'artisan qui met en œuvre une matière. ⇒ **Exécution, travail**; et aussi **malfaçon**. *Première façon.* ⇒ **Ébauchage, ébauche, esquisse.** *Payer la façon d'un vêtement dont on a fourni le tissu.* ⇒ **Confection.** *Côûter cent francs de façon.* ⇒ **Main** (d'œuvre). — *Les façons données à qqch. pour la rendre utilisable.* ⇒ **Apprêt, préparation.**

- 5 Tout montre comment la façon de l'ouvrier surpasse la vile matière qu'il a mise en œuvre.
FÉNÉLON, Traité de l'existence de Dieu, I, 2.
6 (*Un tailleur*) qui se contentait de ses façons, sans escamoter le moindre morceau de drap.
A. R. LESAGE, Don Guzman..., VI, 1.
7 Dédoulez les façons, l'impôt, le coulage (*du vin*), etc., vous trouverez net 140 ou 150 F pour le bonhomme.
P.-L. COURIER, Œuvres, II, 283.

À **FAÇON** : en exécutant le travail, sans fournir la matière première. *Travailler à façon.* — *Travail à façon, artisan, ouvrier à façon, couturière à façon.* → Ouvrier, travail à domicile*. *Robe, vêtement à façon. Faire faire ses habits à façon.*

◆ **3.** (1606). Techn. (agric.). Chacune des opérations agricoles qui ont pour objet le travail de la terre au moyen d'instruments aratoires. ⇒ **Ameublissement, binage, hersage, labour, roulage, sarclage.** *Terre qui demande trois façons* (→ Attendre, cit. 78, Vauban). *Façons à donner à la vigne, au verger.*

◆ **4.** Manière dont a été faite (une chose); forme donnée par le

créateur, l'artisan. ⇒ **Forme; facture, travail.** *La façon de cette veste, de cette robe.* ⇒ **Coupe** (→ Effilé, cit. 1). *Façon compliquée.*

(...) elle sait mettre une robe de petite étoffe, remarquable seulement par la façon, pour aller dans la rue, au lieu d'y traîner les plumes et les ramages éclatants que certaines bourgeoises y promènent.

BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 512.

En appos. *Imitation. Châle façon cachemire, reliure façon cuir.*

◆ **5.** N. m. pl. (1704). Mar. Formes rétrécies de la carène, à l'avant.

◆ **6.** (Vx ou littér.). **UNE FAÇON DE...** : ce qui n'a que l'apparence, que la forme extérieure de... *C'est une façon de bel esprit, de génie* (→ Entraîneur, cit. 2). — REM. On dit plus couramment *espèce* (II., A., 1.), *sorte* (2.) *de...* et (littér.) *manière* (I., 4.) *de...*

Je ne suis qu'une façon de musicien. J.-F. REGNARD, Sérénade, 26.

Une façon de secrétaire que j'ai amené avec moi, espèce de rimailler, fait des vers sur cette aventure (...)
VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 23 sept. 1750.

★ **II.** **Forme, manière d'être ou d'agir particulière.** ⇒ **Manière** (cit. 1), **mode.**

◆ **1.** **FAÇON DE** (suivi de l'infinitif). Manière d'agir, de faire, de procéder, de se comporter. ⇒ **Comportement, conduite, habitude, procédé.** *Façon d'être, de se tenir.* ⇒ **Allure, attitude, dégainé, tournure.** → Air, cit. 28. *Façon de marcher* (→ Artificiel, cit. 25). *Façon de donner.* Prov. *La façon de donner* (cit. 6) *vaut mieux que ce qu'on donne.* — *La façon de demander l'aumône* (cit. 15). — *Façon de parler, d'énoncer les choses* (→ Alambiquer, cit. 7). *Une façon de parler, de s'exprimer* : expression, tour, locution, etc. (→ Copier, cit. 8; enregistrer, cit. 2). Loc. *C'est une façon de parler* : il ne faut pas prendre au pied de la lettre ce qui vient d'être dit. *Façon de dire, de s'exprimer. Façon d'écrire; de peindre le cœur humain* (→ Égotisme, cit. 1). — *Façon d'observer* (→ Apprécier, cit. 7). *de sentir* (→ Assimiler, cit. 17). *Façon de penser, d'apercevoir* (cit. 10) *C'est votre façon de penser, ce n'est pas la mienne. C'est une façon de voir, un point de vue. La bonne façon de juger* (→ Aveugle, cit. 9). — *Dire sa façon de penser à qqn*, lui dire sans détours ce qu'on pense. *Façon de considérer, d'envisager les choses.* ⇒ **Opinion, vue** (point de vue). *Préconiser, imposer sa façon de voir.* → Autorité, cit. 21; catéchiser, cit. 1.

Entre ma façon d'être vêtu et celle d'un paysan de mon pays, je trouve bien plus de distance qu'il n'y a de sa façon à un homme qui n'est vêtu que de sa peau.
MONTAIGNE, Essais, I, XXXVI.

Ce sont façons de parler obligantes de ces pays-là.

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, IV, 4.

Si c'est votre façon d'aimer, je vous prie de me haïr. MOLIÈRE, le Sicilien, 6.
L'usage a préféré (...) « façons de faire » à « manière de faire », et « manières d'agir » à « façons d'agir ».
LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 73.

Vos ordres sont charmants; votre façon de les donner est plus aimable encore (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre IV.

Il avait, tout léger qu'il était et sans que cela coûtât rien à sa gaieté, une certaine façon d'être, imposante, digne, honnête et bourgeoisement altière; et son grand âge s'y ajoutait.
HUGO, les Misérables, III, III, 1.

Quand je dis « bien malade », c'est une façon de parler...

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, III.

Ce n'était pas précisément les choses qu'il disait, mais sa grande façon de les dire qui la pénétrait.
LÉON BLOY, la Femme pauvre, p. 107.

À force de vivre loin des villes, au milieu des paysans, il s'était fait un peu la façon de penser du peuple.
R. ROLLAND, Tolstoï, p. 131.

La façon la plus simple et la plus commune d'envisager l'expression romanesque (...)
CAMUS, l'Homme révolté, p. 321.

Absolt. *La façon d'un peintre, d'un écrivain.* ⇒ **Facture, manière, style.**

La seconde façon d'un auteur est la critique de la première.

D'OLIVET, Hist. de l'Acad., t. II, p. 184, in POUGENS.

LA FAÇON DONT... *La façon dont on applique* (cit. 10) *les lois. La façon dont il appuyait* (cit. 22) *sur certaines voyelles. A la façon dont il parle, dont il s'y prend, on dirait...*

Sans dessein de justifier la façon dont je l'ai fait parler (*Chimène*) en français (...)

CORNEILLE, le Cid, Avertissement.

La façon désinvolte dont vous parlez de la mort de votre père, dans votre lettre, m'a outré (...)
MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 274.

◆ **2.** **DE...** **FAÇON.** *D'une façon, de la façon...* *De cette façon.* ⇒ **Ainsi, comme** (comme ça). *De quelle façon cela s'est-il produit?* ⇒ **Comment.** *Montrer de quelle façon il faut s'y prendre* (→ Agencer, cit. 3; alentour, cit. 8). *Refaire qqch., un travail d'autre façon* (vieilli); *d'une autre façon* (→ Abattre, cit. 1). *De la même façon* (→ Abordage, cit. 3; canaliser, cit. 4). *On peut faire cela de deux façons. De toutes les façons* : par tous les moyens. — Loc. *De toute façon* : quoi qu'il en soit, quoi qu'il arrive. ⇒ **Cause** (en tout état de cause); **immanquablement.** *De toutes façons, il est perdu. D'une façon ou d'une autre, de façon ou d'autre* (→ Briser, cit. 6). *Ni de façon, ni d'autre.* — *Exprimer d'une façon approximative* (cit. 4); *dire de façon plus précise* (→ Affaire, cit. 60). *On peut dire, d'une façon générale. D'une façon absurde* (cit. 4). *Vouloir d'une façon profonde* (→ Arbre, cit. 45). *L'artiste* (cit. 4) *voit tout d'une façon différente. Aimer de façon désintéressée. Partir d'une façon brutale* (cit. 5). *Vêtu d'une façon extravagante. Inviter qqn d'une façon civile* (cit. 13). *Aborder qqn de façon courtoise* (cit. 2). — Loc. vieilli. *De la bonne, de la belle façon.* Iron. *Arranger qqn de la*

bonne façon. ⇒ **Maltraiter.** — *De la façon qu'il parle (vieilli), dont il parle.*

- 24 (...) de la façon qu'il parle, serait-il bien possible qu'il ne me dit pas vrai?
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 4.
- 25 D'une façon ou d'autre, il faut qu'elle soit vaine.
MOLIÈRE, le Dépit amoureux, I, 2.
- 26 Le premier exploit du prévôt des marchands fut de me faire ôter mes entrées, et cela de la façon la plus malhonnête qu'il fût possible, c'est-à-dire en me les faisant refuser publiquement à mon passage (...)
ROUSSEAU, les Confessions, VIII.
- 27 (...) on y danse au piano, comme en France, mais d'une façon encore plus moderne et plus lamentable, s'il est possible.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 78.
- 28 De cette façon, on n'aurait rien à supposer, absolument rien.
MAUPASSANT, Bel-Ami, p. 361.
- 29 Et pourtant, depuis que je suis un être qui pense, je me sens mû par — mettons par un instinct, par une force — qui me fait, presque sans interruption, choisir ceci et non cela, agir d'une façon et non d'une autre.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 221.

LOC. conj. (1580). DE FAÇON QUE... (→ *Aller*, cit. 70; *camarade*, cit. 7); *de telle façon que...* (→ *Chaîne*, cit. 35). ⇒ **Sorte** (de telle sorte que); **tellement** (que). — **REM.** *De façon que* peut être suivi (vieilli) de l'indicatif (conséquence réelle), (mod.) du subjonctif (intention, conséquence possible) ou du conditionnel (conséquence éventuelle).

- 30 Ces deux locutions se distinguent en ce que la première indique que le résultat est obtenu; la seconde qu'il est à obtenir : *Il travaille de façon qu'il peut vivre*, c'est-à-dire que son travail le fait vivre; *il travaille de façon qu'il puisse vivre*, c'est-à-dire qu'il fait ses efforts pour vivre de son travail.
LITTRÉ, Dict., art. *Façon*.

DE FAÇON À... (suivi de l'inf.). → *Coulisse*, cit. 1. *Il se plaça de façon à être vu.* ⇒ **Afin** (de).

(1839). **DE FAÇON À CE QUE...** (et le subj.). *De façon à ce que ce soit plus facile.* — **REM.** Cette locution assez lourde, absente des dictionnaires et condamnée par certains puristes, est employée par les meilleurs auteurs. Cf. *Grevisse (le Bon usage*, p. 841) qui cite Gautier, Maupassant, Stendhal, Daudet, R. Rolland, Dorgelès, Maurais.

- 31 Elle plaçait son éventail de façon à ce qu'il pût le prendre.
STENDHAL, la Chartreuse de Parme, t. II, p. 365.
- 32 Il l'ouvrait (*la porte*) brusquement, violemment, de façon à ce qu'elle allât battre en dehors contre la muraille.
Alphonse DAUDET, Tartarin de Tarascon, v.
- 33 Il faut savoir tirer les éléments (...) et les accommoder ensuite, de façon à ce qu'ils ne hurlent pas de se trouver ensemble.
ZOLA, Romanciers..., 309, in F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 850.
- 34 Il croisa seulement son fusil de façon à ce que la crosse lui protégât le ventre (...)
R. DORGELÈS, les Croix de bois, III, p. 57.

♦ **3.** (1690). **À LA FAÇON DE...** ⇒ **Comme.** *Il parlait à la façon d'un orateur. Écarquiller les yeux à la façon d'un homme étonné* (→ *Augure*, cit. 3; *costume*, cit. 3). — *A ma façon, à sa façon* : comme moi, comme lui. *Il veut vivre à sa façon*, selon son goût*, son choix; librement. ⇒ **Guise.** *Se conduire, agir à sa façon* (→ *Bon*, cit. 48). *Il fut, à sa façon, une sorte de saint.*

- 35 Celle que je prendrais voudrait qu'à sa façon
Je vécusse et non à la mienne.
LA FONTAINE, Fables, I, 17.
- 36 Ils seront reçus, biribi,
À la façon de barbari, mon ami.
VOLTAIRE, Mémoire pour servir à la vie de M. de Volt...
- 37 Tu fus une grande amoureuse
À ta façon, la seule bonne (...)
VERLAINE, Odes en son honneur, I.
- 38 Un certain petit chapeau de feutre marron (...) qu'il portait très en arrière à la façon d'un matelot.
LOTI, Matelot, II.

♦ **4.** **EN... FAÇON.** Vx. *En même façon que* : de la même façon que. *En quelque façon* : en quelque sorte (→ *Arien*, cit. 1). — **Mod.** *En aucune façon* : en aucun cas*. ⇒ **Nullement** (→ *Aucun*, cit. 13).

- 39 Entendez-vous le latin? — En aucune façon.
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, II, 4.
- En façon de...* ⇒ **Imitation.** *Meuble en façon d'ébène.* Ellipt. *Châle façon cachemire*, imitant le cachemire. *Un corsage façon boléro*, imitant la forme d'un boléro. (Ce sens est moderne, et s'emploie surtout dans l'usage commercial).

- 39.1 (...) le bureau modèle, l'organisation modèle, l'immeuble modèle, tout neuf, avec ses portes vernies façon acajou, ses murs de carton crème, son aspect de camelote en série (...)
Claude SIMON, le Vent, p. 201.

- 39.2 (...) elle se rendait chez M^{me} Legris pour lui commander une robe couleur du temps, une robe en lainage façon sport, un tailleur de tweed, un tailleur en crêpe de Chine avec un assortiment de blouses et un paletot de couleur réséda à poches rapportées.
M. AYMÉ, le Passe-muraille, p. 168.

PAR FAÇON DE... ⇒ **Pour.** — (Plus cour.). Ellipt. « *Je lui ai dit, façon de plaisanter...* » (Littré). ⇒ **Histoire** (de).

★ **III.** (xii^e). Apparence, manière d'être extérieure (d'une personne).

♦ **1.** Vx. Air, allure, tournure. ⇒ **Dégaine** (fam.), **maintien**, **mine**, **port.** *Avoir bonne façon.* *Un homme d'agréable façon.*

- 40 Bien fait et beau, d'agréable façon.
LA FONTAINE, les Aveux indiscrets.
- 41 Une grande façon qui tenait à sa naissance, une observation rigoureuse des bienséances, un air froid et dédaigneux contribuaient à nourrir l'illusion autour du prince de Bénévant.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 301.
- Régional (Suisse).** *Avoir bonne, mauvaise façon* (en parlant d'une personne ou d'une chose) : présenter bien ou mal, faire bonne ou mauvaise impression.

- 41.1 Il ne peut pas continuer à vivre comme ça, ni elle. Ça n'a pas bonne façon.
C.-F. RAMUZ, Farinet ou la Fausse Monnaie, in Œ. compl., t. XIV, p. 141.

Loc. *Ne pas avoir de façon* : être inconvenant (en parlant d'un comportement, d'une action).

Faire façon de (qqn), lui imposer son autorité (employé surtout négativement).

- Ils (*les enfants*) ont la vie trop facile... Le mien, si on le lâche, c'est fini, on ne peut plus en faire façon.
Fémina, 9 févr. 1977, p. 54.

♦ **2.** **Mod. FAÇONS**, au plur. Manières particulières, comportement, manière d'agir (d'une personne). ⇒ **Comportement**, **manière** (s). *Avoir de bonnes, de mauvaises façons.* *Il a de curieuses façons, de drôles de façons.* *Ses façons me déplaisent.* *Façons suspectes.* ⇒ **Agissement.** *Façons engageantes; insinuantes* (→ *Autre*, cit. 93). *Façons brusques, brutales.* *Des façons polies d'homme du monde.* **Littér.** *Une personne de bonnes façons*, qui a de bonnes façons.

- J'avais des grâces et de petites façons qui n'étaient point ordinaires.
MARIVAUX, la Vie de Marianne, I.
- Mina ne prit point les façons d'une jeune Française. Tout en admirant leurs grâces séduisantes, elle conserva le naturel et la liberté des façons allemandes.
STENDHAL, Mina de Vanghel, in Romans et nouvelles, Pl., t. II, p. 1146.

- Ses façons étaient réservées, froides, polies, peu ouvertes.
HUGO, les Misérables, III, VI, I.
- (//) leur imposait par les façons de grand seigneur bienveillant qu'il prenait avec les garçons, les cochers.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, VIII, p. 68.

- Ce chauffeur correct, exact et de bonnes façons, n'attira pas d'abord l'attention de la Cour.
Paul MORAND, Bouddha vivant, p. 44.

♦ **3.** **Spécialt.** [a] Manières affectées. ⇒ **Affectation**; 2. **agio** (régional), **cérémonie**, **chichi**, **grimace**, **minauderie**, **mine**, **simagrée**. *Faire des façons, trop de façons.* *Des petites façons affectées.*

- À quoi servent, monsieur, les façons que vous faites?
Parlez donc; je suis las de toutes ces courbettes.
J.-F. REGNARD, les Folies amoureuses, II, 3.

- (...) je craignais de lui voir cette politesse maniérée, ces façons singères, qu'on ne manque jamais de contracter à Paris (...)
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, Lettre IX.

[b] Manières cérémonieuses, politesse excessive. ⇒ **Cérémonie**, **embarras**, **politesse**. — **REM.** De nos jours, ne s'emploie qu'au pluriel sauf dans *Sans façon*. — *Faire des façons*, des manières. *Ne faites pas tant de façons pour accepter.* ⇒ **Histoire**; **prier** (se faire prier). *Plus de façons entre eux* (→ *Chambrier*, cit. 1). — (1660). **SANS FAÇON** : sans cérémonie, familièrement, simplement. *Venez dîner chez nous sans façon.* *J'accepte sans façon.* *Non merci, sans façon.*

- Mon Dieu! que de façons! Gardez la bague, puisque Monsieur le veut.
MOLIÈRE, l'Avare, III, 12.
- Oh ça, Monsieur Dimanche, sans façon, voulez-vous souper avec moi?
MOLIÈRE, Dom Juan, IV, 3.
- J'accepte sans façon l'offre que vous me faites (...)
DANCOURT, la Trahison punie, III, 2.

- Quoi! Suzon, il voulait te séduire? — Oh que non! Monseigneur n'y met pas tant de façon avec sa servante : il voulait m'acheter.
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, II, 1.

- (...) inutile, n'est-ce pas? d'y mettre des façons, pour se fourrer sous la couverture.
ZOLA, la Terre, II, VII.

Adj. *Un dîner, une réception sans façon*, très simple. — *Une personne sans façon*, peu cérémonieuse. — (Écrit avec un trait d'union). *Il est vraiment sans-façon.* ⇒ **Sans-gêne.** *Des gens sans-façon.* — **N. m.** *Le sans-façon.* ⇒ **Sans-façon.**

[c] Difficulté pour se décider, se déterminer à qqch. ⇒ **Hésitation.** *Il fit des façons avant de se décider* (→ *Tourner autour du pot**). *Il alla au fait sans plus de façons.* ⇒ **Go** (tout de go). → **Apophtegme**, cit. 2.

- (...) Hé! faut-il tant tourner autour du pot? (...)
Pour moi, je ne sais point tant faire de façon (...)
RACINE, les Plaideurs, III, 3.

CONTR. **Simplicité; naturel.**

DÉR. **Façonner, façonnier.**

COMP. **Malfaçon, sans-façon.**

FACONDE [fakõd] n. f. — V. 1150, repris xviii^e; lat. *facundia* « éloquence », de *facundus* « disert, qui parle bien », de *fari* « parler, dire ».

♦ **1.** **Littér.** Élocution facile, abondante. ⇒ **Facilité**, **éloquence**, **volubilité**. *Avoir de la faconde.* *Une faconde étourdissante, intarissable.* *L'exubérance* et la faconde d'un Méridional.*

- Il avait une faconde extraordinaire, une voix surtout, un instrument de charme et de conquête incomparable.
ZOLA, Rome, p. 517.

♦ **2.** (Déb. xix^e). Péj. Incontinence de paroles. ⇒ **Loquacité**, **prolixité**; **bagou** (fam.). *La faconde d'un bonimenteur, d'un charlatan.* *Sa faconde cache son absence d'idée.* — **REM.** Ce mot, tombé en désuétude aux xvii^e et xviii^e s., a repris vie depuis la fin du xviii^e s., surtout en mauvais part.

- Musadiou avait dans la tête mille choses, tous ses sujets de conversation du moment que Bertin nommait son menu « du jour », et il fit couler sa faconde sur les deux ou trois motifs qui l'intéressaient le plus.
MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 284.

- Le défaut d'ampleur de tout ce que j'écris me chagrine, mais qu'y faire? Ma grande hostilité pour la prolixité, la faconde et le boniment en sont cause.
GIDE, Journal, 22 nov. 1905.

- Étourdissante faconde (*de Malraux*). (Oh! je ne donne aucun sens péjoratif à ce mot — qui, originairement du moins, n'en avait point. J'ajoute pourtant qu'il est

naturel qu'il en ait pris un — que les auditeurs-victimes lui en aient donné un, par revanche). GIDE, Journal, 5 sept. 1936.

CONTR. Difficulté (d'élocution); bégaiement; mutisme, silence. — Concision.

FAÇONNABLE [fasonabl] adj. — 1898; de *façonner*.

♦ Techn. Qui peut être façonné. *Matières façonnables. Pierre peu façonnable.*

FAÇONNAGE [fasonaʒ] n. m. — 1838; 1776, « caractère de celui qui est formé aux habitudes du monde »; fin xii^e, « forme, apparence »; de *façonner*.

A. Concret. ♦ 1. Action ou manière de façonner (une matière, un ouvrage); son résultat. ⇒ **Façonnement**. — (Au sens de *façonner*, l., 1.). *Façonnage de l'argile, du marbre, des métaux*. — (Au sens de *façonner*, l., 3.). *Le façonnage d'un chapeau*. ⇒ **Bâtissage**.

Spécialt (arbor.). Action de tirer des arbres abattus des produits utiles. *L'abattage et le façonnage de bois de mine.*

(Imprim.). Opération consistant, à l'aide du massicot, à rogner le papier. ⇒ **Massicotage**. *Façonnage des brochures, des revues. Tant pour le façonnage et tant pour la reliure.*

♦ 2. (Dér. de : à *façonner*). Techn. *Façonnage*, travail à forfait dans l'industrie pétrolière (⇒ **Sous-traitance**).

B. Abstrait, rare. Fait de façonner (II.), de former (qqn, son esprit) par l'éducation dans un certain sens. ⇒ **Éducation, façonnement, formation**. *Le façonnage de l'esprit, de l'intelligence de qqn*. — « *Je songe au façonnage terrible du noviciat* » (E. Estaunié, *L'Empreinte*, in T. L. F.).

FAÇONNÉ, ÉE [fasoné] adj. ⇒ **Façonner**.

FAÇONNEMENT [fasonmā] n. m. — 1611; de *façonner*.

♦ 1. Rare. Action de façonner (I.) une matière, un ouvrage; son résultat. ⇒ **Façonnage** (A., 1.).

♦ 2. Fig. (plus cour.). Action de façonner (II.), de former (qqn, son esprit) d'une certaine manière. ⇒ **Éducation, façonnage** (B.), **formation**.

Songez que ce façonnement de l'esprit commence dès la plus tendre enfance (...). GIDE, Retour de l'U. R. S. S., III, p. 49.

FAÇONNER [fasoné] v. tr. — 1175; de *façon*.

★ I. ♦ 1. Mettre en œuvre, travailler (une matière, une chose considérée comme une matière) en vue de lui donner une forme particulière. ⇒ **Élaborer, œuvre** (mettre en), **ouvrer, préparer, travailler; transformer; façon**. *Façonner du marbre pour en faire une statue* (⇒ *Ébaucher*, cit. 2). « *Façonner un tronç d'arbre en canot, en embarcation* » (Académie). *Façonner de l'argile pour en faire un vase*. ⇒ **Modeler**. *Façonner plusieurs éléments en un ensemble*. ⇒ **Arranger, disposer**. *La cristallisation façonne les sels en formes géométriques*. ⇒ **Configurer**.

- 1 Et je vais façonner la pierre
Sous le dur tranchant du ciseau (...) VOLTAIRE, Lettres en vers et en prose, 40.
- 2 Les chênes pourrissaient autrefois dans les forêts; ils sont façonnés aujourd'hui en parquets. VOLTAIRE, Dialogues, IV.
- 3 Que d'heures j'ai passées à façonner une bûche et à la creuser avec du feu à la façon des sauvages! Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 4.

♦ 2. (xix^e). Fig., littér. Créer par un travail de l'esprit. *Façonner le sujet d'un livre*, lui donner une forme.

- 4 Elle serait morte oubliée, si Bossuet ne s'était emparé de ce grand débris de la fortune, pour le façonner à la manière de son génie.
CHATEAUBRIAND, les Quatre Stuarts, Henriette-Marie.
- 5 (...) dans toute forme humaine elle (*l'imagination*) aperçoit l'effort d'une âme qui façonne la matière, âme infiniment souple, éternellement mobile (...).
H. BERGSON, le Rire, p. 21.
- 6 (...) l'esprit, quand il est seul, pèse ensuite ses trouvailles dans la chambre secrète, et l'imagination façonne la matière.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VII, p. 165.

♦ 3. Faire (un ouvrage), fabriquer en travaillant la matière. ⇒ **Bâtir, confectionner, fabriquer, faire, former**. *Façonner un chapeau sur la forme*. ⇒ **Enformer**. *Façonner une pièce mécanique à l'aide d'une machine-outil, d'un tour*. ⇒ **Usiner**.

- 7 (...) avec la hache de pierre, il a (*l'homme*) tranché, coupé les arbres, menuisé les bois, façonné les armes et les instruments de première nécessité (...).
BUFFON, 7^e époque de la nature, Œ., t. IX, p. 579.
- 8 (...) je lui commandai deux paires de bottes dont les formes furent façonnées par lui.
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 357.

♦ 4. (1751). Techn. (agric.). Donner à (une terre) les façons* (I., 3.) nécessaires. *Façonner une terre, un champ*. ⇒ **Labourer; herser**. *Façonner une vigne*.

- 9 Vous savez comment je vivais chez nous, toujours travaillant, labourant ou façonnant ma vigne, et chantant la vendange ou le dernier sillon.
P.-L. COURIER, Pamphlets politiques, Deuxième lettre particulière.

♦ 5. (Fin xvii^e). Vx. Enrichir d'ornements. ⇒ **Ouvrager**. *Façonner un vase*. — *Façonner une étoffe*. → ci-dessous **façonné**.

★ II. ♦ 1. (Mil. xv^e). Littér. Former peu à peu (qqn.) par l'éducation, par l'habitude. ⇒ **Dresser** (fig.); **éduquer, former, pétrir** (fig.); **modifier, transformer**. *Façonner par l'éducation* (cit. 6). *La dure existence qui l'a façonné*. ⇒ **Tremper**. *L'usage du monde l'a façonné*. ⇒ **Assouplir, dérouiller** (fig.). *Civilisations qui tentent de façonner un homme nouveau* (→ *Essai*, cit. 1). — *Façonner l'intelligence, l'esprit d'un enfant*.

(...) et l'on devinait facilement qu'elles appartenaient à un monde où la politesse façonner de bonne heure les caractères (...) BALZAC, la Vendetta, Pl., t. I, p. 867.

(...) quand l'homme neuf et désarmé se trouve livré à la nature, elle l'enveloppe, elle le façonne, elle le moule, et l'argile morale, toute molle et flexible encore, se plie et se pétrit sous la pression physique contre laquelle son passé ne lui fournit pas d'appui. TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 87.

Cette même religion, qui avait fondé les sociétés et qui les gouverna longtemps, façonna aussi l'âme humaine et fit à l'homme son caractère.

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, III, XVII.

Mais la forte éducation puritaine par quoi mes parents avaient façonné mon enfance (...) GIDE, Feuilles, I, in Journal 1889-1949, Pl., p. 776.

Elle oublie que toute une existence misérable l'a ainsi façonnée, qu'elle s'est durcie, qu'elle s'est armée de sécheresse, qu'elle a dressé la moquerie entre le monde et soi. F. MAURIAC, Génitrix, p. 30.

♦ 2. (1580). Vx ou littér. *Façonner qqn à*, l'accoutumer à (qqch.). ⇒ **Habituer**. *Façonner qqn à la discipline*. ⇒ **Plier**. — Pron. *Se façonner à qqch.* ⇒ **Apprentissage** (faire l'apprentissage de...).

Au joug depuis longtemps ils se sont façonnés (...) RACINE, Britannicus, IV, 4.

Au participe passé :

Ses commis, pris dans sa famille, étaient des hommes sûrs, intelligents, façonnés au travail comme lui-même. BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 552.

Se façonner selon l'exemple de qqn. ⇒ **Modeler** (se).

Involontairement, inconsciemment, chacun des deux êtres qui s'aiment se façonne selon l'exigence de l'autre, travaille à ressembler à cette idole qu'il contemple dans le cœur de l'autre (...) Quiconque aime vraiment renonce à la sincérité.

GIDE, les Faux-monnayeurs, I, VIII.

♦ 3. Vx. Intrans. Faire des façons*, des démonstrations affectées.

J'ai de l'esprit et je ne fais point difficulté de le dire; car à quoi bon façonner lâ-dessus? LA ROCHEFOUCAULD, Portrait de La Rochefoucauld par lui-même.

► **FAÇONNÉ, ÉE** p. p. adj. *Matière façonnée*. — *Ouvrage grossièrement façonné*. — (Au sens I, 5). *Étoffe façonnée*, tissée de manière à former des dessins (par oppos. à *étoffe unie*). — N. m. (1865). *Un façonné*. *De l'uni et du façonné*.

CONTR. Déformer; démolir, détruire. — Déshabiller, oublier (faire). — Brut. DÉR. Façonnable, façonnage, façonnement, façonneur, façonnier.

FAÇONNEUR, EUSE [fasonœr, øz] n. — Mil. xx^e; de *façonner*.

♦ Rare. Celui, celle qui façonne (II.). *Un façonneur de l'histoire, de l'opinion*. ⇒ **Formateur**.

FAÇONNIER, IÈRE [fasonjè, jèr] n. et adj. — 1564; « tisserand », 1549; de *façon*.

Peu usité.

★ I. N. Celui, celle qui travaille à façon. ⇒ **Artisan, ouvrier** (→ **Apprentissage**, cit. 4). Par appos. *Façonnier à domicile*. *Façonnier en porcelaine, en maroquinerie*. *Ouvrier façonnier*.

★ II. Adj. et n. ♦ 1. Adj. (V. 1650). Littér. Qui fait trop de façons, de cérémonies (⇒ **Façonner**, 3.). *Une femme façonnrière*. ⇒ **Affecté, cérémonieux**.

(...) une jeune nymphe de quinze ans (...) façonnrière et coquette en perfection (...) M^{me} DE SEVIGNÉ, 215, 28 oct. 1671.

(...) la plus grande façonnrière du monde.

MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 2.

Dans l'éducation façonnrière des riches on ne manque jamais de les rendre poli- ment impérieux (...). ROUSSEAU, Émile, II.

M^{me} Tite-le-Long était façonnrière et très simple, selon qu'elle pensait à sa mère ou à son mari (...). M. JOUHANDEAU, Tite-le-Long, p. 29.

Par ext. *Une éducation façonnrière*.

Cette époque façonnrière ne connaissait que le plaisir, non le bonheur. J. GREEN, Journal, 27 mars 1971, Ce qui reste de jour, p. 296.

♦ 2. N. Rare. *Un façonnier, une façonnrière*.

CONTR. (Du sens II) Naturel, rond, simple.

FAC-SIMILAIRE [faksimilèr] adj. — 1865, Littré; de *fac-similé*.

♦ Didact., rare. En fac-similé. *Reproduction fac-similaire*.

FAC-SIMILÉ [faksimilé] n. m. — 1821; *facsimilé*, 1819; mots lat. signifiant « fais une chose semblable ».

♦ 1. Reproduction exacte (d'un écrit, d'un dessin...) ⇒ **Copie, imitation, photocopie, reproduction**. *Des fac-similés*. *Le fac-similé d'une signature, d'une lettre*. *Fac-similé en autographie, en photogravure, en phototypie*. *Édition en fac-similé*.

♦ 2. (V. 1970). Inform. Procédé de transmission des images grâce au réseau téléphonique. ⇒ **Télécopieur**.

CONTR. Original.

DÉR. Fac-similaire, fac-similer.

FAC-SIMILER [faksimilɛ] v. tr. — 1831; de *fac-similé*.

♦ Rare. Reproduire en fac-similé un document écrit. *Fac-similer une lettre, une signature*. — Au p. p. *Signature fac-similée*. Syn. : *un fac-similé de signature*.

FACTAGE [faktaʒ] n. m. — 1845; du rad. de *facteur* aux sens II, 2 et 3.

Technique, commerce.

♦ 1. Transport* des marchandises au domicile du destinataire ou au dépôt de consignment. *Les services de factage et de camionnage comprennent les opérations de livraison* et d'enlèvement à domicile. Bordereau de factage et de camionnage. Frais de factage*. — (1865). Par ext. Prix de transport. *Payer le factage*. — Entreprise de transport se chargeant de factage.

Elle n'avait de cesse qu'elle eût obtenu, après des plaintes, des correspondances sans fin, d'interminables démarches, la remise de quinze centimes, indûment perçus par le factage du chemin de fer, pour le transport d'un paquet.

O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 370.

♦ 2. (1872). Distribution* par le facteur (II., 3.), par le préposé, des lettres, dépêches, imprimés...

FACTEUR, TRICE [faktœr, tris] n. — 1339, « celui qui fait »; lat. *factor*, de *factum*, supin de *facere* « faire ».

★ I. (Idée de création). A. (Personnes). ♦ 1. Vx. N. m. Celui qui fait*, qui crée* qqch. ⇒ **Auteur**. — REM. *Facteur* s'est employé au XVI^e s. au sens d'« écrivain », « artiste », et, absolt, pour « Dieu, créateur » (cf. Huguet).

♦ 2. Fabricant (d'instruments de musique). ⇒ **Facture** (I., 2.). *Facteur de pianos, d'orgues*. — REM. *Facteur* s'est dit au XVIII^e s. des fabricants d'orgues, clavecins, etc. (et aussi des accordeurs*); au XIX^e s., des fabricants de pianos. Il ne s'emploie aujourd'hui qu'en parlant des fabricants d'instruments à clavier, d'instruments à vent et de harpes. (Pour les autres instruments à cordes, ⇒ **Luthier**).

1 On a un vieux clavecin tout dérangé; Émile l'accorde et l'accorde; il est facteur, il est luthier aussi bien que menuisier (...) ROUSSEAU, Émile, V.

1.1 Un joueur d'orgue de Barbarie s'arrête devant une fabrique de grandes orgues à tuyaux, pianos de tous facteurs, et joue un air à deux petits qui colent leur visage à la porte. J. RENARD, Journal, 21 déc. 1900.

REM. Dans ce sens, le fém. *factrice* est possible, mais rare; on dira : *elle est facteur ou factrice d'orgues*.

B. (Abstractions). ♦ 1. (1699). Sc. Math. Chacun des éléments constitutifs d'un produit* (⇒ **Coefficient**, **multipliant**, **multipliateur**, et aussi **diviseur**, **quotient**...). *Facteur numérique, algébrique. Facteur positif, négatif. Facteur nul. Si l'un des facteurs est nul, le produit est nul. L'intervention des facteurs ne modifie pas la valeur du produit. Facteur commun de plusieurs produits. Mise en facteurs* : décomposition d'une expression algébrique en un produit de facteurs. *Facteurs premiers d'un nombre* : diviseurs* premiers. *Décomposition en facteurs premiers. Introduire un facteur dans une équation* (⇒ **Calcul**, cit. 2). *Analyse des facteurs*. ⇒ **Factoriel**.

2 Facteur (...) en Arithmétique et en Algèbre, est un nom que l'on donne à chacune des deux quantités qu'on multiplie l'une par l'autre, c'est-à-dire au multipliant et au multiplicateur, par la raison qu'ils font et constituent le produit. En général on appelle, en Algèbre, facteurs, les quantités qui forment un produit quelconque. D'ALEMBERT, Encycl., art. *Facteur*.

Par ext. Phys. « Rapport entre deux valeurs d'une même grandeur, définies en vue de la mesure d'une propriété physique » (Durup, in *Voc. de la psychologie*). *Facteur de puissance* (électr. ⇒ **Condensateur**, cit. 1); *facteur de charge, de sécurité*... (aviat.); *facteur d'évaporation, de pluie, de sécheresse* (climatologie); *facteur de réflexion, de transmission, etc.*

REM. *Facteur* désigne un rapport entre deux valeurs d'une même grandeur, *coefficient* un rapport entre des valeurs de grandeurs différentes.

Psychol. « Élément commun à certaines catégories d'opérations mentales, pouvant rendre compte... de la parenté d'épreuves fondées sur ces opérations » (Piéron, *Voc. de la psychologie*). *Facteur général, facteur spécifique. Facteur d'émotivité* (dans une épreuve de psychologie expérimentale).

Biol. *Les facteurs de l'hérédité. Facteurs dominants, conditionnants*. — *Facteurs sanguins* (de la coagulation, des groupes sanguins).

Biochim. Substance bien définie, ou encore non isolée chimiquement, jouant un rôle déterminé dans divers processus physiologiques ou pathologiques. *Facteur de croissance* (vitamines, acides aminés, oligométaux). *Facteur antianémique ou antipernicieux*, élément formateur de globules rouges, dont l'absence est cause d'anémie globale. *Le facteur antianémique provient de l'action réciproque d'un facteur intrinsèque, sécrété par la muqueuse gastrique, et*

d'un facteur extrinsèque, ou vitamine B₁₂, apporté par l'alimentation (protéine des viandes ingérées). Facteur Rhésus. ⇒ **Rhésus**.

Bot. *Facteur écologique (biotique*)* : les caractéristiques propres du milieu. *Facteur limitant* (l'aire géographique de dispersion). *Facteurs édaphiques*, propres au sol.

(...) il est assez clair que la signification des facteurs dépend en partie des épreuves choisies et que si l'on rattache par exemple les facteurs spatiaux aux facteurs perceptifs et non pas numériques cela peut provenir d'un choix d'épreuves plus figuratives qu'opératives (...)

J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 218.

♦ 2. Cour. Chacun des éléments contribuant à un résultat. ⇒ **Élément**; **coefficient**, fig. (cit. 2). *Les facteurs de la production*. ⇒ **Agent** (⇒ **Capital**, cit. 3). *Le facteur humain* (⇒ **Équipement**, cit. 5). *Facteurs économiques, géographiques. Un facteur d'indépendance, de force*. ⇒ **Cause**. *Tenir compte de tous les facteurs, négliger le facteur le plus important. Des facteurs impondérables* (⇒ **Emporter**, cit. 34).

Par appos. *Le facteur chance; le facteur prix*.

Je l'engage à considérer, comme un important facteur du problème de l'alcoolisme, l'insuffisance d'alimentation en regard de la consommation d'alcool (...)

GIDE, Journal, 4 oct. 1916.

Revenons à l'exemple russe... En 1905... Les facteurs objectifs étaient excellents, caractérisés. Mais les facteurs subjectifs étaient insuffisants... Rappelez-vous les faits. Conditions objectives, admirables... Pourquoi, cependant, la révolution n'a-t-elle pas réussi à jaillir de la situation révolutionnaire? A cause de l'insuffisance des facteurs subjectifs (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 86.

La misère et la dégénérescence n'ont pas cessé d'être (...) des facteurs de servitude, non de révolution. CAMUS, l'Homme révolté, p. 264.

★ II. (Sans idée de création). **FACTEUR, FACTRICE** n. m. et f. (Personnes). ♦ 1. (1360; *factrice à la halle*, 1793, in D. D. L.). Vx. Personne qui fait le commerce pour le compte d'un autre. ⇒ **Agent** (cit. 6), **commis**, **intermédiaire**. *Facteur pour l'achat, pour la vente*. (1849). Spécialt. *Facteur aux Halles*, nom donné autrefois aux professionnels chargés de la vente en gros dans les halles. ⇒ **Mandataire**.

Jacques Cœur avait trois cents facteurs en Italie et dans le Levant. VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, LXXX.

(...) comme ils (*les Hollandais*) étaient les facteurs de l'univers, ils vendaient l'esprit des autres nations, ainsi que leurs denrées.

VOLTAIRE, Princesse de Babylone, VII.

♦ 2. (XVIII^e). Mod. et techn. Personne qui se charge du factage*, du transport à domicile des marchandises. *Facteur des messageries, des chemins de fer*. ⇒ **Messager**.

Facteur signifie (...) celui qui tient les registres d'une messagerie, qui a soin de délivrer les ballots, marchandises, paquets (...) qui les fait décharger sur son livre, et qui reçoit les droits de voiture, s'ils n'ont pas été acquittés au lieu de leur chargement. Abbé MALLET, in Encyclopédie (DIDEROT), art. *Facteur*.

♦ 3. (1651, *facteur de lettres*). Cour. (abandonné par l'administration). Personne qui porte et distribue à leurs destinataires les lettres, dépêches, imprimés, colis envoyés par la poste*. Vx. *Facteur des lettres, des postes. Les facteurs de lettres ont commencé leur service à Paris quand fut organisée la « Petite Poste » (1759)*. — Absolt. Mod. *Le facteur, la factrice* (officiellement : *agents, préposés*). *La tournée du facteur. Distribution des lettres par le facteur*. ⇒ **Factage**. *Le facteur porte les lettres... à domicile* (⇒ **Porteur**). *La sacoche, le coffret du facteur* (⇒ **Marmotte**, vx). *Uniforme, casquette de facteur. On distinguait les facteurs de ville* (dans les villes sièges de recettes composées), *les facteurs locaux* (communes sièges de recettes simples), *les facteurs ruraux*, appelés autrefois *piétons* (campagnes et communes sans recette), *les facteurs-receveurs* ou *facteurs-boitiers** (gérant un établissement postal dans une localité sans recette). *Facteur de télégraphes, facteur-télégraphiste*. ⇒ **Télégraphiste**.

Qui aurait jamais cru que le métier de facteur de la petite poste de Paris deviendrait un état dans lequel on roulerait voiture? (...) Dans les campagnes encore, l'homme chargé de porter les lettres d'une commune à l'autre a conservé le nom de piéton. Maintenant postulez sans crainte l'emploi de facteur, hommes délicats, faibles, valétudinaires, boîtes même; vous irez en voiture.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, éd. 1842, p. 93.

Comme vous le voyez, je ne suis abonné à aucun journal. Moins le facteur de la poste m'apporte de lettres, plus je suis content.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, 1.

Désormais Française, rentrée chez elle, mettrait chaque lettre arrivée de Paris sous une de ces enveloppes et la jeterait secrètement à la poste du Havre. Modeste se permit de recevoir à l'avenir le facteur elle-même, en se trouvant sur le seuil du Chalet à l'heure où il passait.

BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 422.

Ce jour-là le facteur Boniface, en sortant de la maison de poste, constata que sa tournée serait moins longue que de coutume, et il en ressentit une joie vive.

MAUPASSANT, Boule de suif, Le Père Boniface, p. 143.

Le lendemain matin, je guettaï dans la rue le facteur qui devait apporter une lettre d'absence.

R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 47.

Il me souvient pourtant d'avoir connu le logis modeste d'un facteur des postes. Il avait fait la guerre de Crimée. Chétif et vieux, il n'en portait pas moins sa sacoche pleine de lettres fort loin et à pied, dans les campagnes. Ses souliers à clou, sa canne ferrée m'inspiraient beaucoup de respect... Son uniforme en gros drap bleu, l'indestructible drap des Postes, quoique râpé, n'avait pas une tache.

H. BOSCO, Antonin, p. 17.

Nous allons faire les facteurs, dit Juliette. Nous allons porter le courrier de l'Institut.

Par un reste de délicatesse elle m'associait à son travail. Mais c'était elle qui ferait la factice. D'elle rayonneraient la volonté, l'initiative.

P. GUTH, le Mariage du naïf, XVII, p. 186.

CONTR. Destructeur. — Produit. — Résultat.

DÉR. Factage, factorage, factorerie, factoriel (de I., B.), 2. **facture**.

FACTICE [faktis] adj. — 1534, Rabelais, I, 12, « Des chevaux factices de Gargantua »; lat. *facticius* « artificiel », de *facere* « faire ». → Fétiche.

♦ 1. Vx. Qui n'est pas de création naturelle. ⇒ **Artificiel, fabriqué**. *Le vin est une boisson factice* (Trévoux).

(1647). Philos. *Idées factices* : idées construites, élaborées par l'esprit, par oppos. aux *idées innées** et aux *idées adventives** (Descartes, *Méditations...*, III).

Bibliographie. *Recueil factice* : réunion sous une même reliure de pièces, œuvres diverses (d'un même auteur, se rapportant à un même sujet). On dit aussi *atlas factice*. *Recueil factice constitué par un amateur, un bibliophile*.

♦ 2. Mod. et cour. Qui est fait artificiellement, à l'imitation de la nature. ⇒ **Imité; faux**. *Diamant, rubis factice*. *Marbre factice, en stuc poli et veiné*. *Rochers factices, en ciment*. *Fleurs factices, en tissu*. *Il s'était affublé d'une barbe factice*. ⇒ **Postiche**. — Spécialt. *Bouteille factice; fruits factices d'un étalage*. *Étalage factice*, composé d'emballages vides. — *Canon, objectif factice*, destiné à tromper l'ennemi, en temps de guerre.

- 1 Un obus vient mourir sur le canon factice
Que les Boches ont repéré. APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, XLV.
- 2 Les Français ont vu mille fois, au cours de ces quatre ans, aux devantures des épiceries, des bouteilles de saint-émilion ou de meursault, en rangs serrés. Ils s'approchaient, aguichés, mais c'était pour lire sur une pancarte : étalage factice.
SARTRE, Situations III, p. 27.

♦ 3. (XVIII^e). Fig., péj. Qui n'est pas naturel. ⇒ **Affecté, artificiel** (cit. 22), **commande** (de), **emprunt** (d'). *Gaieté, enjouement factice*. ⇒ **Faux, forcé**. *Distinction factice*. *Une beauté factice, un charme factice*. ⇒ **Apprêté**. *Amabilité, douceur factice*. ⇒ **Feint**. *Sentiment factice* (→ **Amour**, cit. 50). *Goûts factices*. *Besoins* (cit. 14) *factices* : besoins artificiels créés par l'habitude, le caprice. *Vie factice* (→ **Candeur**, cit. 3). *Style, versification factice*. ⇒ **Conventionnel** (→ **Académique**, cit. 1). *Tout, dans ce livre, est factice*. ⇒ **Fabriqué, insincère; faux**.

- 3 Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentiments de la nature.
ROUSSEAU, les Confessions, 11.
- 4 Il ne peut y avoir rien que de factice, d'artificiel et de plâtré dans un ordre de choses où les inégalités sociales contrarient les inégalités naturelles.
HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, Journal des idées révolutionnaires de 1830, août.
- 5 C'est moi qui ai vécu et non pas un être factice créé par mon orgueil et mon ennui.
A. DE MUSSET, On ne badine pas avec l'amour, II, 5.
- 6 Dépouillez-le, par la pensée, de ses habitudes factices, de ses besoins surajoutés, de ses préjugés faux (...)
TAINE, les Origines de la France contemporaine, II, t. II, p. 31.
- 7 L'enthousiasme de M^{me} de La Tour pour Jean-Jacques n'est point factice, il est sincère, et pourtant il a du faux comme son objet et son héros en a lui-même.
SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, t. II, M^{me} de La Tour Franqueville.
- 8 (...) les fiançailles et le mariage se précipitèrent dans une bonne humeur factice, chacun jouant un rôle et rivalisant de générosité.
COCTEAU, les Enfants terribles, p. 193.
- 8.1 (...) je m'efforçais de tâcher de voir clair le plus vite possible dans la nature des plaisirs identiques que je venais par trois fois en quelques minutes de ressentir, et ensuite de dégager l'enseignement que je devais en tirer. Sur l'extrême différence qu'il y a entre l'impression vraie que nous avons eue d'une chose et l'impression factice que nous nous en donnons quand volontairement nous essayons de nous la représenter, je ne m'arrêtais pas.
PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 869.

N. m. (V. 1840). Littér. *Le factice* : ce qui est factice. *Éviter le factice et l'artificiel*.

- 9 (...) la littérature sentait furieusement le factice et le renfermé.
GIDE, les Nourritures terrestres, Préface à l'édition de 1927.
- 10 La flamme a dévoré tout le factice, tout le décor, tout le carton-peint de leurs caractères : il ne reste plus que la masse essentielle : le roc!
MARTIN DU GARD, Jean Barois, La tourmente, VI, p. 333.

♦ 4. N. m. (xx^e). Techn. Huile vulcanisée qu'on incorpore au caoutchouc.

- 11 Pour la mise en œuvre et le façonnage du caoutchouc brut on emploie (...)
— diverses huiles de houille donnant, par action du soufre ou du chlorure de soufre, des « factices » destinés à être incorporés aux mélanges; par exemple les factices aminés entrant dans la fabrication de l'ébonite.
Jean BECK, le Goudron de houille, p. 79.

CONTR. Naturel, réel, sincère, vrai.

DÉR. Facticement, facticité.

FACTICEMENT [faktismá] adv. — 1845; de *factice*.

♦ D'une manière factice. *Un argument développé facticement*.

FACTICITÉ [faktisité] n. f. — 1873; de *factice*.

♦ 1. Didact. Caractère de ce qui est factice, artificiel. — Rare. *Une, des facticités* : chose, propos factice.

Puis les primeurs, un déballeage de verger méridional sans ombre, où les fruits dans des verdure grêles ont des facticités de pierres, les fermes jujubes d'un beau vernis d'acajou neuf (...)
Alphonse DAUDET, Numa Roumestan, XVI, p. 307.

(...) jamais Descartes, au moment du *cogito*, ne s'est saisi comme un produit de la Nature; il a constaté sa contingence et sa facticité (...)
SARTRE, Situations I, p. 158.

♦ 2. (Av. 1945). Philos. Caractère d'un fait contingent. ⇒ **Contingence**.

Si autrui doit pouvoir nous être donné, c'est par une appréhension directe qui laisse à la rencontre son caractère de facticité comme le *cogito* lui-même laisse toute sa facticité à ma propre pensée (...)
SARTRE, l'Être et le Néant, p. 307.

FACTIEUSEMENT [faksjœzémã] adv. — 1660; de *factieux*.

♦ Rare. D'une manière factieuse.

FACTIEUX, IEUSE [faksjø, øz] adj. et n. — 1460; lat. *factiosus*, de *factio*. → **Faction**.

★ I. Adj. ♦ 1. Qui exerce contre le pouvoir établi une opposition violente tendant à provoquer des troubles. *Parti factieux; secte, ligue factieuse*. ⇒ **Révolutionnaire, sédition**.

Il ne faut point s'étonner s'ils (*les Anglais*) perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres.

BOSSUET, Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

Richelieu d'abord, puis Louis XIV se souvinrent du dévouement des Simeuse à la factieuse maison de Lorraine, et les rebûterent.

BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 450.

♦ 2. Qui a un caractère sédition. *Un esprit factieux*. *Des discours factieux*. ⇒ **Subversif**.

★ II. N. ⇒ **Agitateur** (cit. 1), **insurgé, mutin, rebelle, révolté**. *Un factieux*. *Une poignée de factieux* (→ **Énergumène**, cit. 4). *Le chef des factieux*. *Bannir les factieux*.

Lui seul réunissait les gens de bien, rompait les liaisons des factieux, en déconcertait les desseins, et allait recueillir dans les égares ce qu'il y restait quelquefois de bonnes intentions.

BOSSUET, Oraison funèbre de Michel Le Tellier.

Et n'oublions jamais ceci : Retz, après tout, n'a point triomphé (...) Nous avons en lui l'agitateur au complet, le factieux dans tout son beau ; nous n'avons pas eu le ministre.

SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, t. V, Cardinal de Retz.

Spécial (dans le contexte du conflit algérien, à propos des partisans de l'Algérie française qui s'insurgeaient contre l'autorité du général de Gaulle).

On m'opposera que le général de Gaulle faisant finalement la politique des factieux du 13 mai, sa présence ne sert qu'à entretenir une équivoque.

F. MAURIAU, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 100.

CONTR. Fidèle, obéissant.

DÉR. Factieusement.

FACTIF [faktif] n. m. — *xx^e*; dér. sav. du lat. *factum*, supin de *facere* « faire ».

♦ Ling. Cas exprimant l'idée du devenir (langues finno-ougriennes).

FACTION [faksjõ] n. f. — 1330, aussi « action de faire »; lat. *factio* « groupement, faction », de *factum*, supin de *facere* « faire ».

★ I. ♦ 1. Groupe, parti se livrant à une activité factieuse (dans un état, une société). ⇒ **Brigue, cabale, ligue, parti**. *La faction rassemble les partisans d'une action violente déterminée à changer ce qui existe*. *Esprit de faction*. *Pays en proie aux factions*. ⇒ **Agitation, complot, conspiration, intrigue, mutinerie, sédition**. *Désordres, troubles excités par les factions*. *Factions ennemies*. *Pays partagé en factions*. *Factions qui déchirent, divisent un état, une ville*. *Fomentent les factions*. *Abattre les factions* (→ **Brandon**, cit. 3; **bras**, cit. 42). *La lutte de Robespierre contre les « factions » sous la Terreur*.

Les factions *gibeline* et *guelfe* divisaient plus que jamais l'Italie.

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, LXV.

Le terme de *parti* par lui-même n'a rien d'odieux, celui de *faction* l'est toujours.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Faction.

La mortelle aversion pour tout ce qui s'appelait parti, faction, cabale, m'avait maintenu libre, indépendant, sans autre chaîne que les attachements de mon cœur.

ROUSSEAU, les Confessions, X.

La monarchie, fidèle, même sous des princes débilés, à son rôle national, s'efforcera de maintenir l'équilibre et de rester au-dessus des factions.

J. BAINVILLE, Hist. de France, IX, p. 157.

Homme d'aucun parti, craignant l'esprit de faction qui divise, il écrivait : « La pensée qui m'occupe le plus, c'est en quoi consiste notre communion d'idées, quels sont les points sur lesquels nous pourrions nous rencontrer, tous, de n'importe quelle tendance ».

GIDE, Dostoïevski, p. 32.

♦ 2. (Sans idée péjorative). Groupe dont les membres, dans un milieu, combattent ceux qui ne partagent pas leurs conceptions. ⇒ **Chapelle, coterie, secte**. « *Au conclave, la faction de la France*

prévalut » (Académie). — (Antiq. rom.). Groupe de concurrents dans les jeux du cirque. *La faction des bleus.*

★ II. ♦ 1. (xvi^e; p.-ê. de l'ital. *fazione*). Milit. Service de surveillance d'un soldat en armes (⇒ **Factionnaire, sentinelle**) aux abords d'un poste. ⇒ **Garde, guet**. — EN, DE FACTION. Être de faction, en faction : être chargé de monter la garde. *Mettre, placer un homme de faction devant une porte. Aller, entrer en faction ; sortir de faction. Tour de faction. Relever un soldat de sa faction*, le retirer du poste où il montait la garde.

(...) on plaçait chaque jour un soldat en faction dans le corridor qui conduisait aux appartements du ministre, avec mission d'éloigner du mur tous les passants.

MAUPASSANT, *la Vie errante, « La Sicile »*, p. 102.

Puis, c'étaient des habitudes de flâne, les factions rudes et oisives, la vie somnolente des casernes (...)

ZOLA, *la Terre*, II, I, p. 91.

Vx. *Monter la faction* (mod. *monter la garde*).

Par ext. Surveillance, attente prolongée. *Être, rester en faction au coin d'une rue.* ⇒ **Guet** (faire le). Vx. *Faire faction. Jaloux qui fait faction sous les fenêtres de sa maîtresse.*

Ils suivront celui-ci ou celle-là des jours entiers, feront faction des heures à des coins de rue, sous des portes d'allées, la nuit, par le froid et par la pluie (...)

HUGO, *les Misérables*, I, V, VIII.

♦ 2. (xx^e). Techn. Chacune des trois tranches de huit heures entre lesquelles sont réparties les trois équipes qui assurent un travail continu dans une entreprise.

DÉR. **Factionnaire, factionner**.

FACTIONNAIRE [faksjɔnɛʁ] n. m. — xvi^e; de *faction*.

★ I. Vx. **Factieux**.

★ II. (1671). Mod. Soldat en faction. ⇒ **Planton, sentinelle**. *Placer un factionnaire à chaque issue. Donner une consigne* (cit. I) *aux factionnaires.*

Un factionnaire, qu'on relevait de deux heures en deux heures, se promenait le fusil chargé devant sa cage (*du détenu*).

HUGO, *les Misérables*, IV, VI, III.

(xx^e). Ouvrier qui assure une faction (II., 2.).

FACTIONNER [faksjɔnɛ] v. intr. — xx^e; de *faction*, II.

♦ Rare. Être en faction (II, 1.), faire la sentinelle.

Le syndicat inspirait une crainte prouvée par l'attitude des agents de police sur le boulevard. Ils s'écartaient de la porte où factionnaient les brassards rouges. Les militants formés en corps de garde avec sentinelles maintenaient un ordre parfait.

Pierre HAMP, *la Peine des hommes (Moteurs)*, p. 71.

FACTITIF, IVE [faktitif, iv] adj. — Fin xix^e, *Nouveau Larousse illustré*; dér. sav. du lat. *factitare*, fréquentatif de *facere* « faire ».

♦ Gramm. Qui exprime que le sujet est la cause de l'action, sans agir lui-même. *Verbes intransitifs à valeur factitive. Voix factitive dans la conjugaison de certaines langues.*

Le verbe devient objectif en prenant la valeur factitive, ce qui signifie qu'au lieu d'exprimer une action qui a lieu, il signifie : faire qu'une action ait lieu. *Je sonne une cloche signifie : Je la fais sonner, je fais qu'elle sonne (...)* *Le grand air qui dérangeait les cheveux, les enveloppait au-dessus du front* (A. DAUD., *Sapho*, ch. VI, 147); — *À peine s'il la sortait de loin en loin* (GONC., *G. Lac*, 14).

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 311.

N. m. (Déb. xx^e). **Factitif**. Verbe qui indique que le sujet fait faire l'action. ⇒ **Causatif**.

FACTOR [faktɔʁ] n. m. — Mil. xx^e; mot angl. « agent commissionnaire », du franç. *facteur*.

♦ Angl. Comm. Intermédiaire qui intervient dans les opérations d'affacturage.

FACTORAGE [faktɔʁaʒ] n. m. — 1756; de *facteur*.

♦ Comm. (Vieilli). Fonction de facteur (II., 1.) aux Halles.

FACTORERIE [faktɔʁɛʁi] n. f. — 1568; *factorie* en 1428; de *facteur*, au sens anc. « agent commercial », d'après le lat. *factor*.

♦ Vieilli. Agence* ou comptoir* d'un établissement commercial à l'étranger, et particulièrement, dans une colonie. — REM. La forme ancienne *factorie* est encore usitée.

Il y a des vivres pour trois mois dans la factorie et puis des marchandises au moins pour un an...

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 122.

FACTORIEL, IELLE [faktɔʁjɛl] adj. et n. f. — 1846; de *facteur*. Didactique.

♦ 1. Adj. Relatif à un facteur (I., B.). *Analyse factorielle* : méthode statistique destinée à chercher les facteurs communs à un ensemble de variables. — *Considérations d'ordre factoriel. Étude factorielle de l'effet de différentes techniques.*

Des recherches factorielles ont montré que la longue durée de leur expérience rap-

prochait les psychothérapeutes plus que la similitude de leur formation et de leur appartenance doctrinale.

Daniel LAGACHE, *la Psychanalyse*, p. 125.

L'analyse factorielle est née de simples procédés de calculs : corrélations de corrélations ou tétrades-différences ; et son but n'a été initialement que de mettre en évidence des « facteurs » échappant à l'analyse qualitative directe. Mais chacun sait qu'en premier lieu on n'a pas toujours compris immédiatement à quoi correspondait ou ce que signifiait tel « facteur » ainsi trouvé, comme le fameux facteur G ou d'« intelligence générale » qu'on a pris tour à tour comme l'expression de l'intelligence elle-même ou comme un artéfact de calcul.

J. PIAGET, *Épistémologie des sciences de l'homme*, p. 218.

♦ 2. N. f. (1872). Math. Produit des nombres entiers inférieurs ou égaux à un nombre donné. *Le signe mathématique de la factorielle est : !. La factorielle de 4 est : 4! = 1 × 2 × 3 × 4 = 24, et correspond au nombre des permutations de 4 objets.*

L'arithmétique (...) commence par la notion expérimentale d'addition, qui donne successivement naissance à la soustraction, au développement en série, à la multiplication, aux factorielles et à l'analyse combinatoire, à la division, à l'élevation aux puissances et à l'extraction des racines, à la dérivation et à l'intégration (...)

Marcel BOLL, *les Certitudes du hasard*, p. 29.

FACTORING [faktorin] n. m. Anglicisme. ⇒ **Affacturage**.

FACTORISATION [faktorizasiɔ̃] n. f. — Mil. xx^e; de *factoriser*.

♦ Math. Action de factoriser ; son résultat. *La factorisation d'un polynôme.*

FACTORISER [faktorize] v. tr. — Mil. xx^e; dér. sav. de *facteur*, d'après le lat. *factor*. → **Facteur**.

♦ Math. Écrire (un polynôme) sous la forme d'un produit de facteurs (I., B.) aussi simple que possible.

DÉR. **Factorisation**.

FACTOTUM [faktotom] n. m. — 1545, sous les formes *factoton* et *factotum* (cette dernière prononcée [faktotɔ̃] au milieu du xviii^e; loc. lat., *fac totum* « fais tout », de *facere* « faire »).

♦ 1. Vieilli ou littér. Celui dont les fonctions consistent à s'occuper de tout dans une maison, auprès de qq. ⇒ **Intendant**. *Un modeste employé aux fonctions mal définies qui sert de factotum. Des factotums.*

Le valet, barbier, chirurgien, vous l'avez établi trésorier, secrétaire ; une espèce de factotum.

BEAUMARCHAIS, *la Mère coupable*, II, 23.

M. Mairesse-Miral est le secrétaire particulier de mon frère, son factotum, son âme damnée, son éminence grise.

G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, VII, x, p. 85.

♦ 2. (Fin xix^e). Iron. Personne qui se mêle de tout. ⇒ **Touche-à-tout**.

FACTRICE [faktʁis] n. f. ⇒ **Facteur**.

FACTUALITÉ [faktɥalite] n. f. — 1957; de *factuel*.

♦ Didact. Caractère factuel. « *La factualité de la résurrection du Christ* » (H. Duméry). ⇒ **Réalité**.

FACTUEL, ELLE [faktɥɛl] adj. — Av. 1950; du lat. *factum*, d'après l'angl. *factual*.

♦ Didact. Qui est de l'ordre du fait (⇒ **Attesté, observable, réel**). *Données factuelles. Preuves factuelles.*

Je ne suis pas sûre que cette attitude parte d'aussi bons sentiments qu'il y paraîtrait, mais enfin, c'est une autre histoire.

— Revenons aux aspects factuels de la vôtre.

F. GIROUD, *Si je mens*, p. 21.

DÉR. **Factuelité, factuellement**.

FACTUELLEMENT [faktɥɛlmɑ̃] adv. — 1951; de *factuel*.

♦ Didact. D'une manière factuelle, par les faits. *Une erreur prouvée factuellement.*

FACTUM [faktɔm] n. m. — 1532, Rabelais; prononcé [faktɔ̃] jusqu'au xix^e; lat. *factum*, propr. « fait », de *facere* « faire ».

♦ 1. Dr. (Vx). Exposé sommaire des faits d'un procès.

Vieilli. Mémoire* dépassant l'exposé des faits du procès et dans lequel l'une ou l'autre des parties mêle attaques et justifications. *Les factums de Furetière à l'occasion de son procès avec l'Académie française. Le factum de Saurin lors de son procès avec le poète J.-B. Rousseau. Les Mémoires de Beaumarchais contre Goëzmann sont de brillants factums.*

Le célèbre Racine (...) prêta sa belle plume pour polir les factums de M. de Luxembourg (...)

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, IX

Les avocats ont continué longtemps d'intituler leurs mémoires imprimés, factum ; il n'y a guère que vingt ou trente ans que (...) l'on a substitué le terme de *mémoire* à celui de factum.

Encyclopédie (DIDEROT), art. *Factum* (1756).

3 J'ai pourtant eu le quatrième mémoire de Beaumarchais (...) il n'y a point de comédie plus plaisante (...) et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses *Factums*, si son *Barbier* ne réussit pas. VOLTAIRE, *Lettres*, 26 févr. 1774 - 8 mars 1775.

♦ 2. (1671). Mod. et littér. Mémoire, libelle d'un ton violent dirigé contre un adversaire (à l'occasion d'un différend quelconque). ⇒ **Diatribes, libelle, pamphlet. Un factum injurieux, satirique, infâme. Des factums politiques.**

4 (...) je vous crois, monsieur, trop raisonnable pour vous en prendre à lui, et non pas à moi seul, de la publication de mon factum littéraire (*Lettre à M. Renouard, libraire*). P. L. COURIER, *Avertissement...*, p. 256.

5 (...) on peut toujours écrire et répandre un pamphlet, une chanson; si les citoyens à qui parviennent ces factums froissent le papier ou le déchirent, la preuve est faite qu'il n'y a pas d'agitation sérieuse.

LOUIS MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire*, XXI, p. 262.

6 À ces admirables lettres (*de Sophie de Condorcet*), Mailla répond par un factum (...) qui est bien ce qu'on peut imaginer de plus grossier et de plus fourbe, en fait de confession (...). EMILIE HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 216.

FACTURATION [faktyrasjõ] n. f. — 1934; de *facturer*.

♦ Action d'établir une facture. *La facturation d'un, de plusieurs articles par un commerçant. Travaux de facturation. Informatiser la facturation.* — Dans un bureau, Service chargé d'établir les factures.

1. FACTURE [faktyʁ] n. f. — xvii^e; « fabrication », xiii^e, puis « travail, œuvre, créature »; anc. franç. *faiture*; lat. *factura* « fabrication », du supin de *facere* « faire ».

♦ 1. Didact. Manière dont est faite (une œuvre d'art), dont est réalisée la mise en œuvre des moyens matériels et techniques. *La facture d'une sonate. Absolt. Morceau de facture*, qui offre des difficultés d'exécution. — *La facture d'un sonnet, d'une strophe.* ⇒ **Manière, style, technique. Des vers d'une bonne facture.** — *Couplet de facture*, où l'auteur a utilisé des rimes rares, redoublées, etc.

1 M. Chénédollé a assurément beaucoup de talent, beaucoup d'esprit; il fait parfaitement les vers, il a une facture à lui... (CHÉNÉDOLLÉ : *Jugement de Fontanes sur moi rapporté par Villemain*).

SAINT-EBUEVE, *Chateaubriand...*, t. II, p. 236, note.

2 Il (*Banville*) tend non seulement à la perfection de la facture, mais aux rythmes rares, à la rime riche, « clou d'or », dit-il, de la poésie, à la difficulté pour elle-même. R. JASINSKI, *Hist. de la littérature franç.*, t. II, p. 575.

Facture d'un tableau, d'un dessin. ⇒ **Faire** (n.). *Un portrait d'une facture savante.*

3 (...) une petite eau-forte (*de Rembrandt*), de facture hachée, impétueuse (...). E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 3 (→ Douteux, cit. 6).

Un bijou d'une belle facture. ⇒ **Exécution, façon, travail.**

♦ 2. (Mil. xix^e). Techn. Fabrication des instruments de musique. ⇒ **Facteur** (1., A., 2.). *La facture d'un piano, d'une harpe.*

4 Antoine travaillait à son troisième violon. Pour celui-ci, il avait obtenu que maître Nicolas lui cédât une coupe de bois de qualité, et il utilisait un moule de son invention, très légèrement plus large et plus long que le grand patron de son maître. Cette facture promettait un volume sonore plus ample, tout en conservant le timbre doux et feutré qui faisait la célébrité des violons de Crémone.

HERBERT LE PORRIER, *Le Luthier de Crémone*, p. 61.

Dimensions, qualités des tuyaux d'orgue. *Jeux de la petite, de la grosse facture* : jeux dont les tuyaux sont étroits, larges.

2. FACTURE [faktyʁ] n. f. — 1540, *lettre de facture*; de *facteur* « agent commercial », et suff. *-ure*.

♦ 1. Comm. et cour. Pièce comptable indiquant la quantité, la nature et le prix des marchandises vendues, des services exécutés. ⇒ **Bordereau, compte, état, mémoire, note, relevé. L'en-tête de la facture indique la raison sociale de l'entreprise qui établit la facture, le nom et l'adresse de l'acheteur, la date, le mode de livraison; le corps de la facture énumère les articles, le prix unitaire, le total des sommes dues, le mode de paiement. Facture d'expédition, d'une marchandise transportée. Facture consulaire, visée par le consul du pays destinataire et prouvant l'origine des marchandises qu'elle représente. Prix de facture, auquel le marchand a acheté au producteur. Vendre au prix de facture.**

1 (...) un service complet pour un dîner de douze personnes en pâte tendre de Sèvres, qui n'est pas de la porcelaine, vaut cent mille francs, mais c'est le prix de facture. Un pareil service se payait cinquante mille livres, à Sèvres, en 1750. J'ai vu des factures originales. BALZAC, *le Cousin Pons*, Pl., t. VI, p. 553.

Facture pro forma (« pour la forme ») : facture anticipée qui permet d'obtenir une autorisation d'achat ou de crédit.

♦ 2. Cour. Décompte, note d'une somme à payer. *Dresser, établir, faire une facture.* ⇒ **Facturer; composeur. Envoyer, présenter une facture. Payer, régler, solder une facture** (⇒ aussi **Addition, note; fam., douloureuse**). *Acquitter, honorer une facture. Marchandises conformes à la facture, garanties sur facture.*

2 Des factures que je n'arrivais pas à payer, des petites pourtant (...). CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 362.

REM. *Facture* ne s'emploie guère en variant des sommes à payer de la main à la main, notamment au café (où l'on évite un terme spécifique et

où l'on dit : *combien je vous dois ?, combien ?*), au restaurant (où l'on emploie surtout *addition*), à l'hôtel (*note*). La pièce comptable s'appelle couramment *addition* et *note*, dans ces cas-là (alors qu'on emploie couramment *facture* pour un objet acheté relativement coûteux; *compte* dans les autres cas).

DÉR. *Facturer, facturier, facturière.*

COMP. *Facture-congégé.* — *Affacturare*.

FACTURE-CONGÉGÉ [faktyʁkõʒe] n. f. — Mil. xx^e; de *facture*, et *congégé*.

♦ Admin., comm. Titre de mouvement des boissons. *Des factures-congégés.* → aussi *Capsule-congégé*.

FACTURER [faktyʁe] v. tr. — 1829, Boiste; de *facture*.

♦ Porter (une marchandise) sur une facture, dresser la facture de... *Facturer des marchandises, des services.* — Compter sur une facture. *Cet article n'a pas été facturé.*

Chandelier avait doublé les frais de Léon chez lui, en facturant des mets et du rhum que Léon n'avait pas pris.

MONTHÉRIANT, *les Célibataires*, in *GE.*, Pl., p. 911, in T. L. F.

Au p. p. *Marchandises facturées.*

DÉR. *Facturation.*

FACTURIER, IÈRE [faktyʁje, jeʁ] n. — 1849; de *facture*.

♦ 1. N. m. Livre dans lequel on enregistre les factures d'achat ou de vente.

♦ 2. N. Employé(e) de bureau chargé(e) d'établir les factures, de tenir les livres. ⇒ **Comptable. Un facturier, une facturière.** — Adj. (xx^e). *Dactylo facturière.*

♦ 3. N. f. (Mil. xx^e). Machine comptable utilisée pour les travaux de facturation.

FACULAIRE [fakylɛʁ] adj. — Attesté 1963, in T. L. F.; de *facule*.

♦ Astron. Relatif à une facule. — *Plage faculaire* : région de l'atmosphère du soleil située au-dessus d'une facule.

FACULE [fakyl] n. f. — 1678; lat. sc. *facula* (Theiner, Scheiner); 1488, sens lat.; lat. *facula* « petite torche », de *fax, facis* « torche, flambeau ».

♦ Astron. Partie du disque solaire plus brillante que celles qui l'entourent. *Taches et facules de la surface solaire.*

DÉR. *Faculaire.*

FACULTAIRE [fakyltɛʁ] adj. — 1970; de *faculté*.

♦ Admin. Relatif à une faculté (II.). *L'administration facultaire.*

FACULTATIF, IVE [fakyltatif, iv] adj. — 1836; 1694, relig., « qui donne une faculté », dans l'expr. *bref facultatif*, par lequel le pape accorde un pouvoir; de *faculté*.

♦ Qui laisse la faculté; qu'on peut faire, employer, observer..., ou non. *Présence facultative. Cours facultatif. Travail facultatif. Épreuves d'examen facultatives. Matières facultatives d'un programme d'études.* ⇒ **Option. Droit facultatif. Recours facultatif à une juridiction d'appel. Arrêt facultatif sur une ligne d'autobus**, où le véhicule ne s'arrête qu'à la demande d'un voyageur. *Train facultatif*, supprimé si l'administration estime qu'il n'est pas nécessaire. — (Abstrait). « *Le courage et la constance ne sont pas facultatifs, mais obligatoires* » (Amiel, in T. L. F.).

CONTR. *Forcé, obligatoire.*

DÉR. *Facultativement.*

FACULTATIVEMENT [fakyltativmã] adv. — 1840, Proudhon; de *facultatif*.

♦ D'une manière facultative. *Vous pourrez passer cette épreuve facultativement.*

CONTR. *Obligatoirement.*

FACULTÉ [fakylte] n. f. — V. 1200; lat. *facultas* « capacité, aptitude »; de l'adv. lat. archaïque *facul* « facilement », de *facere* « faire ».

★ 1. ♦ 1. Possibilité naturelle ou légale (de faire qqch.). ⇒ **Droit, liberté, moyen, possibilité, pouvoir. Laisser, accorder à qqn la faculté de choisir, d'élire** (→ Conditionnel, cit.). *Autorisation, permission donnant la faculté de faire qqch. Faculté de jouir d'un avantage qui n'est pas commun.* ⇒ **Privilège.**

- 1 (...) il est nécessaire qu'on mette en votre pouvoir ce que j'appelle la faculté d'aller et de venir en temps utile (...)
Joseph JOUBERT, in SAINT-ÉTIENNE, Chateaubriand... t. II, p. 203.
Dr. Droit qu'à un individu (de faire qqch.). Le propriétaire foncier a la faculté d'exploiter son bien comme il l'entend. — Possibilité d'exercer (un droit). Faculté de rachat (⇒ Réméré). Vendre avec faculté de rachat. Faculté de sous-louer (⇒ Bail, cit. 3). Legs* avec faculté d'élire.
- ♦ 2. Philos. anc. et cour. (littér. ou didact.). Fonctions spécifiques de l'être « considérées comme constituant chacune un pouvoir spécial de faire ou de subir un certain genre d'action » (Lalande). ⇒ **Fonction**. Les facultés de l'âme : activité (ou volonté), intelligence, sensibilité. La doctrine traditionnelle des facultés de l'âme chez les écoliers français. Les facultés morales. Les facultés intellectuelles. La faculté cognitive de l'esprit (cit. 4) humain. ⇒ **Compréhension, conception, connaissance, entendement** (cit. 4). La faculté de penser, de raisonner (⇒ **Raison, raisonnement**), de juger (⇒ **Discernement, jugement**), d'imaginer (⇒ **Imagination**), de se souvenir (⇒ **Mémoire**). Facultés physiques. ⇒ **Sens, Facultés créatrices**. — (Sans compl. déterminatif). Plus cour. Aptitude, capacité. Développement, éducation des facultés. Exercer, appliquer ses facultés. Ne pas jouir de toutes ses facultés (mentales). Perdre l'usage de ses facultés. Facultés amoindries, diminuées, anéanties. Oblitération des facultés.
- 2 Pour retourner à mon propos, il est certain que les vertus morales ne sont pas facultés naturelles comme est le voir, le fleurir, le toucher, le goûter, l'engendrer, le digérer.
RONSSARD, Des vertus.
- 3 Les facultés sensibles nous ont paru dans les opérations des sens intérieurs et extérieurs, et dans les passions qui en naissent; et les facultés intellectuelles nous ont aussi paru dans les opérations de l'entendement et de la volonté (...) l'entendement n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle conçoit; la mémoire n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle retient et se ressouvient; la volonté n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle veut et qu'elle choisit (...) toutes ces facultés ne sont au fond que la même âme qui reçoit divers noms à cause de ses différentes opérations.
BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu, I, XX.
- 4 Les premières facultés qui se forment et se perfectionnent en nous sont les sens. Ce sont donc les premières qu'il faudrait cultiver; ce sont les seules qu'on oublie, ou celles qu'on néglige le plus.
ROUSSEAU, Émile, II.
- 5 Le même instinct anime les diverses facultés de l'homme. À l'activité du corps qui cherche à se développer, succède l'activité de l'esprit qui cherche à s'instruire.
ROUSSEAU, Émile, III.
- 6 (...) à ses yeux (de Delacroix) l'imagination était le don le plus précieux, la faculté la plus importante, mais cette faculté restait impuissante et stérile, si elle n'avait pas à son service une habileté rapide, qui pût suivre la grande faculté despotique dans ses caprices impatientes.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Delacroix, III.
- 7 Il est entendu que, si nous employons encore le mot facultés, si même il nous arrive de parler de facultés de l'âme, nous ne songeons plus à des pouvoirs résidant en l'âme, et ayant en elle une existence distincte de celle des faits qu'on leur attribue (...) Les facultés sont des classes de faits psychiques, rapprochés d'après leurs analogies, distingués d'après leurs différences (...)
GOBLOT, in LALANDE, Voc. de la philosophie, art. Faculté.
- 7.1 À l'origine de toute perturbation mentale, il est nécessaire de rechercher une perturbation somatique. Toute maladie cérébrale, quelle qu'en soit la cause, traumatique, vasculaire, infectieuse, toxique, humorale, hormonale, carencielle, dégénérative, constitutionnelle, etc., peut troubler l'équilibre des facultés mentales.
Jean DELAY, la Psycho-physiologie humaine, p. 111.
- (xvii^e). Cour. Aptitude, disposition d'un individu (à qqch.). Faculté d'application (cit. 10), d'intuition (⇒ Éclairer, cit. 11), de repliement (⇒ Accoutumance, cit. 4), d'abstraction. Facultés oratoires. Doué de la faculté de... ⇒ **Capable**. Faire preuve de facultés peu communes, brillantes. ⇒ **Disposition, moyen, talent; génie** (avoir du génie). Une grande faculté de travail, d'adaptation. ⇒ **Puissance**. — Fam. C'est au-dessus de ses facultés. ⇒ **Force**.
- 8 Il ne montrait à aucun degré les facultés transcendantes que son père déployait dans la mimique et la déclamation.
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in Œ., t. II, p. 327.
- 9 C'est un homme doué d'un sens de l'orientation, et qui possède l'art de choisir les hommes et de les utiliser. Il a du jugement, de l'imagination (...) et la singulière faculté de s'incorporer à un organisme (...)
J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 182.
- Vieilli. (Choses). Propriété. ⇒ **Vertu**. La physique scolastique expliquait les phénomènes en attribuant aux corps certaines facultés. L'aimant a la faculté d'attirer le fer. Faculté coagulable du sang. Faculté purgative, astringente d'une plante.
- 10 On ne conçoit pas mieux la propriété lumineuse des corps, après l'avoir attribuée à leur faculté incompréhensible de lancer un fluide fictif, ou de faire vibrer un éther imaginaire. Toutes ces explications ne sont guère plus scientifiques que l'explication métaphysique des phénomènes humains par l'action mystérieuse de l'âme sur le corps.
A. COMTE, Cours de philosophie positive, t. II, p. 20.
- ♦ 3. Vieilli ou dr. FACULTÉS : biens, ressources dont qqn peut disposer. ⇒ **Moyens, ressources**. Dépenser au-delà de ses facultés. Être taxé selon ses facultés. Contribuer (cit. 4) à proportion de ses facultés (⇒ Contribution, cit. 1).
- 11 Si le contrat de mariage ne règle pas la contribution des époux aux charges du mariage, ils contribuent à celles-ci en proportion de leurs facultés respectives.
Code civil, art. 214.
- Spécialt. Dr. mar. Marchandises chargées sur un navire ou destinées à être transportées par mer. — Assurances sur facultés : assurance de marchandises contre les risques de mer.
- ★ II. Cour. (1261; sens développé par le lat. médiéval *facultas*).

♦ 1. Corps des professeurs qui, dans une même université, sont chargés de l'enseignement supérieur dans une discipline déterminée (cette valeur est vieillie ou passe pour un anglicisme); la partie de l'université où se donne cet enseignement. ⇒ **École, enseignement** (supérieur), **fac** (fam.), **université**. Les anciennes universités comprenaient des facultés de théologie, de droit, de médecine, des arts. Aujourd'hui une université complète comprend les facultés de droit et des sciences économiques, des lettres et des sciences humaines, de médecine, de pharmacie, des sciences. La Sorbonne abritait les facultés des lettres et des sciences de l'université de Paris. Faculté de médecine. Faculté de pharmacie. Le doyen, les professeurs (⇒ Educateur, cit. 1), les appariteurs d'une faculté. S'inscrire en faculté, à la faculté des sciences. Étudiants* qui fréquentent une faculté. Grades* universitaires conférés par une faculté. Docteur de la faculté de médecine de Paris. — Ancienne unité administrative de l'enseignement supérieur, remplacée (1968) par les Unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.).

Faculté libre, appartenant à des particuliers ou des associations, auxquels la collation des grades universitaires est interdite. La faculté libre d'Angers (catholique). — Faculté catholique. Faculté de théologie.

(Au Canada). Faculté des arts, l'équivalent de la faculté des lettres. (...) marchant à pas comptés,
Comme un recteur suivi des quatre facultés. BOILEAU, Satires, III.

♦ 2. Absolt. La Faculté de médecine (⇒ Beau, cit. 81).
Ce n'est pas la première fois que Messieurs de la Faculté se sont trompés.
M^{me} DE SEVIGNÉ, 1328, 24 juil. 1691.

(...) faisant profession d'adorer les belles et de redouter les médecins, c'est toujours en badinant que je dis du mal de la beauté; comme ce n'est jamais sans trembler que je plaisantant un peu la Faculté.
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre sur la critique.

Fam. Le corps médical, le médecin traitant. Consulter la faculté. Ce qu'ordonne, permet, défend la faculté.

À plus forte raison faut-il au roi les siens (...) pour sa faculté, 48 médecins, chirurgiens, apothicaires, oculistes, opérateurs, renoueurs, distillateurs, pédicures et spagiriens.
TAINE, les Origines de la France contemporaine, t. I, 1, p. 147.

DÉR. (De I.) Facultatif, (de II.) facultaire.

FADA [fada] adj. et n. m. — xx^e, pour l'orth. actuelle; xv^e, *fadas, fadasse, fadat*; cf. Huguet, cit. Brantôme, d'Aubigné, provençal mod. *fadas*; anc. provençal *fadatz*, dér. de *fat* « sot, niais », du lat. *fatuus* « insensé ».

♦ 1. Régional (Midi). Un peu fou. ⇒ **Cinglé**. Il est un peu fada. Il en est fada : il en est entiché, il en est fou.

Il en est hanté (d'Hélène Fourment), imprégné, fasciné. *fada* comme disent les Provençaux, ce bon Rubens, et on la retrouve à travers nombre de ses toiles (...)
LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, p. 50.

♦ 2. N. m. Simple d'esprit. ⇒ **Fou**. La maison du fada : sobriquet donné par les Marseillais à une construction d'habitation dessinée par Le Corbusier.

— Comment! Panisse veut épouser Fanny? — Il me l'a demandée ce matin. — Oh! le pauvre fada! Quelle mentalité! Mais il est fou, ce pauvre vieux?
M. PAGNOL, Marius, III, 3.

FADAISE [fadaiz] n. f. — 1541; anc. prov. *fadeza* « sottise », dér. de *fat* « sot ». → Fada.

♦ 1. (Général au plur.). Discours ou écrit qui n'exprime que des lieux communs inutiles; plaisanterie fade et plate. ⇒ **Baliverne, lanternerie** (vx), **niaiserie, platitude, sottise**. Débiter des fadaises. On perd son temps à l'écouter, il ne dit que des fadaises (⇒ Bile, cit. 3). Critique sévère qui se plaint qu'on imprime trop de fadaises. ⇒ **Ineptie, pauvreté, platitude**. Encore une fadaise!

Personne n'est exempt de dire des fadaises. MONTAIGNE, Essais, III, I.
Messieurs Cramer m'ont rendu un très mauvais service, en publiant les fadaises dans ce goût qui me sont souvent échappées.
VOLTAIRE, Lettre à Boissy, 7 déc. 1770.

♦ 2. Chose insignifiante, dépourvue d'intérêt. *Esprit frivole qui ne s'intéresse qu'à des fadaises*. ⇒ **Amusette, bagatelle, niaiserie**. *Qu'est-ce que c'est que cette fadaise?*

Tu veux quitter le solide pour t'occuper de fadaises. Tant pis pour toi, mon enfant.
A. R. LESAGE, Gil Blas, VII, XIII.
(...) il était inconsistant, flâneur, prêt à blaguer les choses graves et à prendre au sérieux des fadaises.
GIDE, Si le grain ne meurt, I, v, p. 141.

FADASSE [fadas] adj. — xviii^e; de 1. *fade*, et suff. péj. *-asse*.

♦ 1. Fam. Qui est d'une fadeur déplaisante. *Plat d'un goût fadasse*.

♦ 2. (xix^e). Qui manque d'éclat. ⇒ **Terne**. *Une chevelure d'un blond fadasse*. — N. *Une grande fadasse*.

♦ 3. (1871). Fig. Qui manque d'intérêt. *Une opérette bien fadasse*. ⇒ **Plat**.

(...) votre poésie subjective sera toujours horriblement fadasse.
RIMBAUD, Correspondance, À G. Izambard, 13 mai 1871.

2 Ces amourettes, qu'on aime tant à rencontrer dans un livre, et dont je dis : Est-ce joli ! gâchent tous les grands espoirs avec leur parfum fadasse.

BERNANOS, Appendices, in Œ. roman., Pl., p. 1733.

DÉR. Fadassement, fadasserie.

FADASSEMENT [fadasmã] adv. — 1889, Barbey d'Aureville; de *fadasse*.

♦ Rare. D'une manière fadasse. ⇒ **Fadement**.

FADASSERIE [fadassã] n. f. — 1756, Colle; de *fadasse*.

♦ Fam. Caractère fadasse.

C'était dégoûtant à respirer cet air-là, même la nuit, tellement l'air restait tiède, marine moiste. Toute cette fadasserie portait au cœur, avec l'odeur de la machine en plus (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 139.

1. FADE [fad] adj. — XII^e; d'un lat. pop. **fastidus*, croisement du lat. class. *factus* « fade » avec *sapidus* « qui a du goût ». → **Saveur**.

♦ **1.** Qui manque de saveur, de goût. *Aliment, boisson fade.* ⇒ **Désagréable, insipide, plat.** *Il aime la cuisine épicée, ici tout lui paraît fade* (→ Assaisonner, cit. 1). *Sauce, crème fade. Un vin fade et doucereux* (→ Déboire, cit. 1). ⇒ **Douceâtre, écœurant. Rendre qqch. fade.** ⇒ **Affadir**.

1 À côté de ce plat paraissaient deux salades.
L'une de pourpier jaune, et l'autre d'herbes fades (...)

BOILEAU, Satires, III.

2 Il ne manque à ce qui est fade qu'un degré d'assaisonnement; tout manque à ce qui est insipide.

Dict. de Trévoux, art. *Fade*.

(1862). Qui procure à l'odorat une sensation faible et désagréable. *Une odeur fade.* ⇒ **Écœurant**.

3 L'odeur secrète du dancin, comme celle de l'année 1919, est encore l'odeur doucereuse et fade du sang.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, p. 184.

4 Les autres années, les tramways étaient pleins de l'odeur fade des chrysanthèmes et des théories de femmes se rendaient aux lieux où leurs proches se trouvaient enterrés (...)

CAMUS, La Peste, p. 255.

Figuré :

5 (...) une fade odeur de médiocrité me souleva le cœur.

E. FROMENTIN, Dominique, p. 146.

Sans éclat. *Une couleur fade.* ⇒ **Délavé, neutre, pâle, terne.** *Des cheveux d'un blond fade.*

(1690). *Une beauté fade*, qui manque de piquant. *Des traits, des yeux fades*, sans expression. ⇒ **Anodin, inexpressif**.

6 (...) ce gros bec leur donne (aux toucans) une physiologie triste et sérieuse que leurs grands yeux fades et sans feu augmentent encore (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Les toucans, Œ. t. VII, p. 553.

7 (...) cette petite femme, fort ordinaire, lui avait paru fade à côté de la créole à qui il gardait son amour (...)

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, l'Ascension de Bonaparte, XXIII, p. 323.

Régional (Belgique). *Il fait fade*, étouffant, lourd (du temps).

N. *Le fade* : la fadeur.

7.1 Sur la platitude obscure d'une senteur de brioche, où les gras et les beurres se mélangent, où tout se tisse de jaunâtre et de vanille, dans le fade tout à coup perce l'aigre parfum, pointu comme un crayon, d'un seul raisin sec.

J.-M.G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 283.

♦ **2.** (1541). Qui est sans caractère, sans vivacité, fastidieux. ⇒ **Ennuyeux.** *Plaisirs fades* (→ Agréable, cit. 15). *Cet opéra, cette pièce est bien fade* (→ Amplification, cit. 2; ballade, cit. 3). *De fades qualités* (→ Affadir, cit. 1).

8 Des peines près de qui le plaisir des monarques Est ennuyeux et fade (...)

LA FONTAINE, Fables, VIII, 13.

9 Ce qui fait que la plupart des femmes sont peu touchées de l'amitié, c'est qu'elle est fade quand on a senti de l'amour.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 440.

10 Des injures ? J'aime mieux cela ; c'est moins fade que vos sucreries.

A. DE MUSSET, Il faut qu'une porte...

11 Le pays était plat, pâle, fade et mouillé.

E. FROMENTIN, Dominique, p. 68.

Compliments, amabilité fade. ⇒ **Conventionnel, insignifiant, plat** (→ Adulation, cit. 2; bénin, cit. 3). *Plaisanterie, jeu de mot fade*, qui manque de sel. *Goût, ornements fades* (→ Assaisonner, cit. 7). *Des ouvrages, des personnages fades* (→ **Berquinade**). *Style fade.* ⇒ **Melliflue** (vx).

12 Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ; L'esprit rassasié le rejette à l'instant.

BOILEAU, l'Art poétique, I.

13 (...) cette comédie est fade (...) mais quand la Champmeslé arrive, on entend un murmure ; tout le monde est ravi (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 261, 1^{er} avr. 1672.

14 Une vieille qui raconte, d'une voix menue, avec un tas de détails inutiles, de petites histoires fades.

J. RENARD, Journal, 2 sept. 1903.

CONTR. Agréable, appétissant, assaisonné, épicé, relevé, savoureux. — **Brillant, excitant, vif, vivant.**

DÉR. Fadasse, fadement, fadeur.

COMP. Affadir.

2. FADE [fad] n. m. — 1821; de *fader*.

Argot.

♦ **1.** Part de butin qui revient à un voleur.

1 Ça nous fait un fade de deux briques chacun parce qu'il y a une part pour l'indie, c'est normal.

BORNICHE, Gang, p. 207.

REM. Le mot est attesté au féminin (vx) : « *Comme je te voyais boire avec eux, je pensais (...) que tu avais ta fade* » (Ch. Paul de Kock, *la Grande Ville*, t. I, p. 183).

Loc. fig. *Avoir son fade*, son compte (au propre et au fig.) ⇒ **Pied**.

♦ **2.** Plaisir sexuel.

Le fade, il est jamais tout à fait atteignable. Au moment de l'éblouissement tu te rends compte que c'est pas gagné, mais t'espères que ce le sera la prochaine.

SAN-ANTONIO, Remets ton slip, gondolier!, p. 41.

Loc. *Prendre son fade* : prendre son plaisir, jouir. (Syn. : *prendre son pied**).

FADÉ, ÉE [fade] adj. ⇒ **Fader**.

FADEMENT [fadmã] adv. — 1548, Rabelais; de *1. fade*.

♦ D'une manière fade, sans relief. *Elle cuisine correctement, mais fadement. Tout ce qu'il dit, il le dit fadement.*

FADER [fade] v. tr. — 1725, Granval, argot, « partager les objets volés »; du provençal mod. *fadar, fada* « ensorceler; doter », d'où « donner, avantager », selon Dauzat.

♦ Pop. Bien servir, avantager.

Tony s'en alla vers son bar et s'y fada une rasade de fine.

A. LE BRETON, Du ririfi chez les hommes, in T. L. F.

► **FADÉ, ÉE** p. p. adj. (attribut).

Fam. et iron. Réussi (dans son genre); qui a son compte (de telle qualité). *Ses films sont toujours moches, mais le dernier, il est fadé!*

Les médecins, c'est bien connu, c'est tous des cochons... la plupart du temps... Mais lui, alors, je crois qu'il est fadé dans son genre!...

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 369.

DÉR. **2. Fade**.

FADEUR [fadœr] n. f. — XIII^e, *fadur* « dégoût », repris 1611; de *1. fade*.

♦ **1.** Caractère de ce qui est fade, sans goût. *La fadeur d'un mets. Masquer, relever la fadeur d'une sauce. La fadeur de certaines couleurs, d'une chevelure.*

Manque d'éclat.

J'avais beau tantôt mettre des bleuets dans mes grappes de cheveux, tantôt relever la fadeur de mes tresses blondes par des rubans cerise (...)

BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, Pl., t. I, p. 256.

♦ **2.** Caractère de ce qui est insignifiant, plat, ennuyeux. *La fadeur d'un caractère, d'un sentiment, d'un style, d'un roman.*

Je suis lasse à mourir de la fadeur des nouvelles : nous avons besoin de quelque événement, comme vous dites (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 476, 11 déc. 1675.

Fadeur générale de la vie (en Belgique). Cigares, légumes, fleurs, fruits, cuisine, yeux, cheveux, tout est fade, tout est triste, insipide, endormi. La physiologie humaine, vague, sombre, endormie.

BAUDELAIRE, Arguments du livre sur la Belgique, III.

Caractère de ce qui manque de relief. *La fadeur d'un compliment* (→ **Badin**, cit. 7).

Il y entre trop de fadeur et de grossièreté (dans cette manière de plaisanter) pour devoir craindre qu'elle s'étende (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, v, 71.

♦ **3.** (*Une fadeur*, et surtout, au plur., *des fadeurs*). Vieilli. Discours, compliment, galanterie fade. *Il débite des fadeurs à toutes les femmes qu'il rencontre. Un bavard dit des fadeurs*, un vieux beau des fadeurs.* ⇒ **Douceur**.

Avec les jeunes gens de son âge (*de Sophie*), c'est autre chose (...) leurs entretiens pleins d'innocence seront badins, mais décents (...) s'ils dégénèrent en fadeurs, elle les fera bientôt cesser, car elle méprise surtout le petit jargon de la galanterie (...)

ROUSSEAU, Émile, v.

Elle était belle, née, faite pour plaire, pour recevoir des hommages et entendre des fadeurs.

MAUPASSANT, Notre cœur, IV, p. 153.

CONTR. Montant, mordant, piquant, sapidité, saveur.

FADING [fadin; fedin] n. m. — 1924, in Höfler; mot angl. *fading* « action de disparaître, de s'effacer ».

♦ (Radio). Évanouissement momentané du son au cours d'une émission radiophonique. — **Recomm. off. :** *évanouissement*.

Le passé s'évanouissait (...) C'était comme le fading dans un récepteur radiophonique (...)

P. MAC ORLAN, La Bandera, p. 233.

(...) on passait ensuite à une série de crachotements avortés soudain interrompus par une note suraiguë sortie d'un gosier de cantatrice et suivis de bribes saccadées d'allemand, chantantes d'italien, de français enfin, nettes un instant puis noyées de fading, de nouveau nettes.

Raymond JEAN, les Deux Printemps, p. 102.

Par ext. Disparition progressive.

Dans le texte, le fading des voix est une bonne chose; les voix du récit vont, viennent, s'effacent, se chevauchent; on ne sait qui parle; cela parle, c'est tout : plus d'image, rien que du langage.

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 129.

(1968, in Höfler). *Pathol. Fading mental* : arrêt progressif du processus de la pensée.

COMP. Antifading.

FADO [fado] n. m. — 1907 ; mot port. « destin », du lat. *fatum*.

♦ Chant portugais sur des poésies populaires sentimentales et dramatiques. *Une célèbre chanteuse de fados*.

Il finira par abandonner le potage pour écouter distraitemment un fado qui regrette les fados du temps passé. Michel DÉON, *Tout l'amour du monde*, p. 246.

FAENA [faena] n. f. — xx^e ; mot esp., « travail ».

♦ Taurom. Travail à la muleta*. *Des faenas*.

La corrida reprend son rythme étouffé. Les picadores sortent de l'arène. Déjà, on pose les premières banderilles. Le matador demande la permission de commencer sa faena. H.-F. REY, *les Planos mécaniques*, p. 132 (1962).

FAF [faf] n. ⇒ **Fasciste**. (Hom. : *faffes*).

FAFFE(S) ou **FAF(S)** [faf] n. m. — 1829, Esnault, *brâser des faffes* « faire de faux passeports » ; de *fafiot**.

Argot.

♦ 1. (Généralement au plur.). Papiers d'identité (Hugo, *les Misérables*, IV, vi, 3). *Faux faffes* : faux papiers. *Faffes bidons*.

1 Dans certains quartiers de Paris, on ne vérifie pas vos faffes à la réception des hôtels : il suffit de présenter avec assurance un porte-cartes vide, que le taulier repousse avec politesse. A. SARRAZIN, *l'Astragale*, p. 173.

♦ 2. (1846). Billet de banque. ⇒ **Fafiot**.

2 Elles coûtaient quand même trois cents fafs toutes crues et je parle pas du linge ! CÉLINE, *Guignol's band*, p. 62.

HOM. Faf (V. **Fasciste**).

FAFIOT [fafjo] n. m. — 1627, au sens de « jeton, marque » ; 1821, au sens de *papier* (⇒ *Faffes*) ; probabl rad. onomatopéique *faf-* désignant un objet de peu de valeur.

♦ (1847). Pop. Billet* de banque. *Des fafiots* : de l'argent.

0.1 Et Marius, tirant de sa poche un billet de banque, le lui jeta à la face. — Merci ! pardon ! cinq cents francs ! monsieur le baron ! Et l'homme, bouleversé, saluant, saisissant le billet, l'examina. — Cinq cents francs ! reprit-il, ébahi. Et il bégaya à demi-voix : Un fafiot sérieux ! HUGO, *les Misérables*, V, IX, IV.

1 L'homme escaladait de nouveau la grille, ses « outils » sous la veste, les poches gonflées, des « fafiots » noués dans un pan de sa chemise. CARCO, *Jésus-la-Caille*, I, V.

2 L'affaire est bouclée ! annonçait-il à ses deux complices sortis de leur cachette. Trois fafiots de mille, mes agneaux ! Hein ! c'est-y voui z'ou non, d'la belle ouvrage ? L. FORTON, *les Pieds-Nickelés*, in *l'Épatant*, 1909, p. 82.

DÉR. *Faffes*.

FAGACÉES [fagase] n. f. pl. — xx^e ; du rad. du lat. *fagus* « hêtre », et *-acées*.

♦ Bot. Famille de végétaux angiospermes dicotylédones apétales (Fagales) dont le fruit est un akène. ⇒ **Chêne**, **châtaignier**, **hêtre**. Syn. : *Cupulifères*. — Au sing. *Une fagacée*.

FAGALES [fagal] n. f. pl. — xx^e ; du rad. lat. *fagus* « hêtre ».

♦ Bot. Ordre de végétaux angiospermes dicotylédones apétales, appelés aussi *amentifères*, qui comporte trois familles : les *Fagacées**, les *Bétulacées** et les *Corylacées*. — Au sing. *Une fagale*.

FAGNARD, ARDE [fanaʁ, aʁd] n. et adj. — Mil. xix^e ; de *fagne*.

♦ Régional (Belgique). Personne qui connaît, qui aime la fagne.

Le vrai fagnard ne cultive aucune spécialité, ne pratique aucun art, pas même celui de touriste, il n'a cure des itinéraires.

Ch. FETTWEIS, *Apollinaire en Ardenne*, p. 39 (1934).

FAGNE [fan] n. f. — 1840 ; mot dial. wallon, pris comme t. de géol. ; du lat. vulg. *fania*, du francique **fanja*, gotique *fani* « limon ». ⇒ *Fange*.

♦ 1. Géogr. et régional (Ardennes). Dans les Ardennes, Marais tourbeux au sommet d'une colline, sur un plateau. *Se promener dans les fagnes* ; (collectif) *dans la fagne, en fagne*.

Les jours d'hiver quand le froid serre
Les bourgs, le clos, le bois, la fagne (...)

VERHAEREN, *les Campagnes hallucinées*, « Les mendiants ».

♦ 2. Bot. Groupement de végétaux caractéristique des marais. ⇒ **Formation**.

DÉR. *Fagnard*.

FAGOT [fago] n. m. — xii^e ; empr. probabl au provençal *fagot*, ital. *fagotto*, venant p.-ê. d'un grec **phakos*, du grec *phakelos* « faisceau, fagot » ; P. Guiraud rattache le mot à un dér. roman de *fagus* « hêtre ».

♦ 1. Faisceau de petit bois*, de branchages. ⇒ 1. **Bourrée**, **brande**, **cotret**, **fagotin**, **falourde**, **fascine**, **foué**, **javelle**, **margotin**. *Le menu bois, les brindilles forment l'intérieur ou âme du fagot ; les pièces plus grosses dites parements, jarrets, forment le tour du fagot. Faire un fagot. ⇒ Fagoter. Attacher, lier un fagot. ⇒ Hart, rouette. Porter un fagot sur le dos (⇒ Bûcheron, cit. 2 ; bas, cit. 68). Brûler un fagot ; jeter un fagot au feu.*

La Guéritione avait ramassé tout ce qu'elle avait pu trouver de brindilles, de feuilles mortes, autour de la maison. Mais elle n'avait plus assez de force pour monter faire des fagots dans la forêt. H. BOSCO, *le Jardin d'Hyacinthe*, p. 99

Loc. *Vin, bouteille de derrière les fagots* : le meilleur vin, celui que l'on a laissé vieillir à la cave — derrière les fagots. — Par ext. (substantivé). « *Ah ça, c'est du derrière les fagots* » (Henri Monnier, *Scènes populaires*, t. 1, p. 165, éd. 1835). — Par ext. Chose qui présente une qualité remarquable. *Il nous a raconté une histoire de derrière les fagots.*

Le tout arrosé de quatre sortes de vins vieux et parfaits : Sauternes, Beaune, Pouilly, et je ne sais plus quoi, de derrière les fagots. 2

GIDE, *Journal*, 10 janv. 1943.

(1594). *Sentir le fagot* : être suspect d'hérésie, d'hétérodoxie (les hérétiques étant autrefois condamnés au bûcher). *Païen qui sent le fagot* (⇒ **Bénéfice**, cit. 5). *Ces écrits sentent le fagot.*

L'oisiveté des prêtres et cagots, Clément MAROT, *Épîtres*, XXIII. 3

Je la dirais, mais gare les fagots ! Je sens peut-être le fagot, mais ils puent encore le Saint-Office. Eh bien, je vais te le donner mon credo, version non expurgée, longtemps, trop longtemps mise à l'index. Pas canonique du tout mon credo (...)

Régis DEBRAY, *l'Indésirable*, p. 249.

Par ext. Inspirer de la méfiance.

(...) n'est-ce pas une chose étrange, que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement, ou m'aimer plus que votre vie ? Des mouvements si impétueux sentent le fagot. M^{me} DE SEVIGNÉ, 94, 4 juin 1669. 4

Vx. *Fagot d'épines** (⇒ aussi **Bâton**) : personne revêche.

Elle (*M^{me} de Vins*) m'a écrit une lettre fort vive et fort jolie (...) elle est jalouse de ce que j'écris à d'autres (...) je n'ai jamais vu un fagot d'épines si révolté. M^{me} DE SEVIGNÉ, 464, 3 nov. 1675. 5

Vx. *Être habillé comme un fagot*. ⇒ **Fagoté**.

Loc. fam. *Il y en a des fagots* : il y en a beaucoup. *Y'en a pas des fagots*. ⇒ **Pas des bottes***.

(...) le jeu pour moi consiste à retapisser (*reconnaître*) d'urgence la bagnole en stationnement près de l'église. Certes, ce ne sont pas les guindes (*voitures*) qui manquent, mais il ne doit pas y'en avoir des fagots avec un chauffeur au volant. SAN-ANTONIO, *J'ai essayé* : on peut !, p. 18. 5.1

Vx. *Compter des fagots pour les cotrets*, une chose pour une autre. — *Contre des fagots* : dire des choses fausses, des sornettes.

Que lui importaient, au regard du bonheur, les ragots et fagots de La Châtre ? 6

A. MAUROIS, *Lélia*, p. 117.

Loc. prov. *Il y a des fagots et fagots* : il y a de grandes différences de nature, de valeur entre des choses, des personnes qu'unit une dénomination commune, de même qu'il y a des fagots bien faits et d'autres mal faits.

(...) je suis le premier homme du monde pour faire des fagots (...) Mais aussi je les vends cent dix sols le cent (...) il y a fagots et fagots (...) 7

MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, I, 5.

(...) il y a princesse et princesse, comme il y a fagot et fagot. A. DE MUSSET, *Comédies et proverbes*, « *Bettine* », 17.

En franç. d'Afrique. *Du fagot* : du bois à brûler (en général).

♦ 2. (1570). Paquet, faisceau (d'objets liés ensemble). *Pièces de charpente, de menuiserie en fagots. Futailles en fagots* : futailles démontées dont les douves sont liées en gerbes.

Spécialt. Paquet de plumes d'autruche.

♦ 3. (1858). Argot des étudiants. Élève de l'École forestière. — Argot. **Habit** de l'ancien forçat, et, par ext., le forçat lui-même.

Malgré son col celluloïd et ses manchettes d'alpaga, le comptable conservait une hallucinante bouille de fagot. Albert SIMONIN, *Touchez pas au grisbi*, p. 207. 8

Les galériens frissonnaient dans leurs costumes de toile grise (le fagot). On leur distribuait un bouillon fade et tiède dans une écuelle de bois. 9

Jean GENET, *Querelle de Brest*, p. 245.

DÉR. *Fagoter, fagotier*, 1. *fagotin*.

FAGOTAGE [fagotaʒ] n. m. — 1571 ; de *fagoter*.

♦ 1. Action de confectionner des fagots. *Frais de fagotage*. — Bois qui ne sert qu'à faire des fagots.

♦ 2. (1580). Fig. Arrangement hâtif, désordonné.

- 1 Mais n'admirez-vous point le fagotage de mes lettres? Je quitte un discours, on croit en être dehors, et tout d'un coup je le reprends (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 369, 12 janv. 1674.
(Fin XIX^e). Mod., fam. Accoutrement, affublement.
- 2 Leur fille Mathilde tenait de son père pour la forme et la santé; belle fille peut-être sous le vermillon de son visage et le fagotage de sa personne, et point sotté non plus que ses parents.
FRANCE, la Vie en fleur, XI.

FAGOTER [fagote] v. tr. — V. 1268; de *fagot*.

♦ 1. Vx ou régional. Mettre en fagots. *Fagoter du petit bois*.

- 1 (...) je me suis arrêté longtemps pour regarder le vieux jardinier Clovis fagotant du bois mort comme à l'ordinaire.
BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, p. 164.
- ♦ 2. (1580). Fig., vx. Disposer grossièrement, sans art; faire à la hâte. *Fagoter un travail*. ⇒ **Cochonner, torcher**.
- ♦ 3. (1585). Cour. Arranger, habiller comme un fagot, mal, sans goût. ⇒ **Accoutrer, affubler, arranger** (fam.), **ficeler** (fam.). *Elle fagote ses enfants d'une façon unimaginable*. Pron. *Comment peut-on se fagoter ainsi?*
- 2 (...) est-il temps d'aller en masque? (...) Qui vous a fagoté comme cela?
MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, v. 1.
- 3 (...) pourvu qu'elle se mette bien ce jour-là? Par jalousie, sa mère la fagote si mal!
BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 520.

► **FAGOTÉ, ÉE** p. p. adj. *Mal fagoté*, et, absolt, *fagoté*: mal habillé.

- 3.1 Elle est plutôt mal fagotée, comme on dit. Bien qu'elle affiche une certaine prétention dans ses toilettes, elle retarde d'au moins dix ans sur la mode (...)
O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 25.
- 4 J'étais extrêmement sensible à l'habit, et souffrais beaucoup d'être toujours hideusement fagoté.
GIDE, Si le grain ne meurt, p. 86.

DÉR. *Fagotage, fagoteur, 2. fagotin*.

FAGOTEUR, EUSE [fagotœr, øz] n. — 1215; de *fagoter*.

♦ 1. Vx. Celui, celle qui fait les fagots.

- (...) le peu de bois qu'ils consommaient en hiver, la Sauviat l'achetait aux fagoteurs qui passaient, et au jour le jour.
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 541.
- ♦ 2. (Av. 1732). Vieilli et péj. Celui, celle qui travaille mal, sans goût.

FAGOTIER [fagotje] n. m. — XII^e; de *fagot*.

♦ 1. Rare. Ouvrier qui fait des fagots.

- Nous étions seulement curieux de ce qu'elle allait faire, dira plus tard Clodiot, le fagotier.
BERNANOS, Monsieur Ouine, in Œ. roman., Pl., p. 1499.
- ♦ 2. (Déb. xx^e). Endroit où sont rangés les fagots.

1. FAGOTIN [fagotē] n. m. — 1584; de *fagot*.

♦ Vx ou régional. Petit fagot refendu pour allumer le feu (→ **Botte-ler**, cit. 2).

2. FAGOTIN [fagotē] n. m. — 1669; du nom d'un singe savant, montré par le marionnettiste Brioché au XVII^e s.; le singe était accoutré, « fagoté »; de *fagoter*.

♦ Vx. Singe savant, et, par ext., valet d'un opérateur, d'un charlatan, faisant le singe pour attirer les clients. ⇒ **Buffon**.

FAGOUE [fagu] n. f. — 1549, R. Estienne; orig. obscure.

- ♦ 1. Ris de veau.
- ♦ 2. Pancréas de porc.

FAHRENHEIT [færenajt] n. et adj. invar. — Nom d'un physicien prussien (1688-1736) inventeur d'un thermomètre.

♦ *Échelle Fahrenheit*: système de graduation thermométrique encore usité dans les pays anglo-saxons (la correspondance avec l'échelle Celsius est de 32 °F pour 0 °C et 212 °F pour 100 °C. Il fait 50 degrés Fahrenheit (degrés Fahrenheit = 9/5 degrés C, + 32; degrés Celsius = [degrés F - 32] 5/9).

FAIBLARD, ARDE [feblar, ard] adj. — 1878; de *faible*, et suff. *-ard*.
Familier.

♦ 1. (Personnes). Un peu faible physiquement, sans force. *Se sentir faiblard, un peu faiblard*. — *Une constitution faiblarde*. — Par extension:

J'avais eu une enfance faiblarde, il ne fallait pas l'oublier. J'étais un petit être fragile, assez irresponsable, qu'il s'agissait de protéger coûte que coûte, quitte à ne tenir aucun compte de ses dangereuses revendications.

Geneviève DORMANN, la Fanfaronne, p. 50.

♦ 2. (Choses). Qui manque de consistance, de force. *Son raisonnement est un peu faiblard*.

FAIBLE [febl] adj. et n. m. — 1080, *fioble*; *feble*, v. 1160; du lat. pop. **febilis*, lat. class. *febilis* « pitoyable, digne d'être pleuré », de *flere* « pleurer ».

★ 1. Adj. A. ♦ 1. Qui manque de force, de vigueur physique (s'oppose à 1. *fort*, I., 1.; l'épithète est parfois avant, plus souvent après le nom). *Un homme, une femme faible, très faible; organisme faible*. ⇒ **Anémié, anémique, chétif, débile, déficient, délicat, fluet, fragile, frêle, malingre**; (fam.) **crevé, faiblard**. *Corps*, (cit. 17 et 20) *faible*. *Homme petit et faible*. ⇒ (fam.) **Avorton, criquet (vx), gringalet, freluquet, mauvette**. *L'opération, l'accident, l'hémorragie l'ont rendu très faible*. ⇒ **Affaiblir**. *Le blessé est trop faible pour supporter le transport*. ⇒ **Affaibli, épuisé**. *Il est si faible qu'il ne marche pas sans aide*. ⇒ **Chancelant** (→ **Affaïsser**, cit. 2). *Le malade est très faible, il n'a plus qu'un souffle* de vie*. ⇒ **Bas** (→ **Convulsé**, cit. 2). *Vieillard faible et infirme**. ⇒ **Cacochyme, caduc, impotent, invalide, languissant**. *Se sentir faible*. ⇒ **Anéanti, fatigué, las**. *Faible enfant*. — Par ext. *Complexion, constitution faible* (→ **Ardeur**, cit. 45; **complexion**, cit. 4). *Faible santé*. — *L'âge faible*: l'enfance.

Quelquefois on a beau vouloir marcher (...) tout le corps se trouvera si faible par l'épuisement des esprits, que cette volonté sera inutile.

BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu, III, 12.

La fièvre, et même assez forte, me rend si faible qu'il faut dans peu qu'elle s'en aille, ou que je m'en aille; je ne puis pas vous dire encore lequel des deux.

ROUSSEAU, Lettre à du Peyrou, 12 janv. 1769.

(Vx. ou plais.). *Le sexe faible*: les femmes. ⇒ **Sexe**, cit. 4.2, 4.3. — (Av. le nom). *Une faible femme*, sans défense (par rapport aux hommes). — **Relig. Les faibles mortels**: les hommes (par opposition à la puissance de Dieu).

FAIBLE DE... *Faible de corps, de constitution. Faible des bras, des jambes...*

(Virgile) était faible de corps, rustique d'apparence.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, II, II, X.

(En parlant d'une partie du corps). *Organe faible*. ⇒ **Déficient**; aussi l'élément **ambly-**. *Avoir le cœur faible* (→ **Chancelant**, cit. 3). *Se sentir la tête faible*: être étourdi. *Avoir, se sentir les jambes faibles*. → (fam.) Les jambes pâles*, en coton*. Fig. *Tenir qqch. dans ses faibles mains* (→ **Balance**, cit. 3). — *Avoir les yeux faibles, la vue faible* (→ **Évanouir**, cit. 26). — *Avoir les reins faibles*: ne pas pouvoir porter de lourdes charges, et, fig., ne pas disposer de réserves financières.

(...) je suis honteux de ne me présenter devant mes amis qu'avec un estomac faible et un esprit chagrin. Je ne veux vous donner que mes beaux jours, et ne souffrir qu'incognito.

VOLTAIRE, Lettre à M^{me} de Bernières, 59, août 1724.

(...) il avait la poitrine faible (...)

CAMUS, la Peste, p. 36.

Animal faible. Plante faible (→ **Entrelacer**, cit. 1). *Bois faible* (→ **Croître**, cit. 2). *Croiser deux espèces faibles pour obtenir un hybride plus résistant*. — Fig., littér. *Un faible arbrisseau**; *faible roseau* (→ **Écraser**, cit. 1, Pascal).

♦ 2. (1674). Choses. Qui a peu de résistance, de solidité. ⇒ **Fragile** (correspond et s'oppose à 1. *fort*, II., 1.). *Poutre, pilier, voûte faible, trop faible pour supporter un poids, une poussée. Branche faible* (→ **Croître**, cit. 17). *Opposer une faible digue, un faible barrage aux eaux*.

Cependant Athalie, un poignard à la main,
Rit des faibles remparts de nos portes d'airain.

RACINE, Athalie, v. I.

♦ 3. (XII^e). Par ext. Qui n'est pas en état de résister, de lutter (s'oppose à 1. *fort*, III., B., 3.). *État* (cit. 114), *pays faible. Gouvernement faible. Association désavantageuse* (cit. 2) *au parti faible. Armée, troupe faible. Peuple faible* (→ **Alternative**, cit. 5). *Se battre contre un ennemi faible*. — *Place de guerre faible, indéfendable. Endroit* (cit. 4), *ville faible*.

(...) elle (la royauté) restait solitaire et faible à la pointe de cette pyramide, tandis que les grands vassaux, placés au milieu, en tenaient sous eux la base puissante.

MICHELET, Hist. de France, t. II, p. 266.

Monnaie faible, dont le cours est bas par rapport à une monnaie de référence (→ aussi ci-dessous, I., 7., *infra* cit. 27).

(Personnes). ⇒ **Désarmé** (cit. 16), **défense** (sans), **impuisant**. *Se sentir faible devant l'adversité, devant l'épreuve. Naitre faible et sans défense* (→ **Besoin**, cit. 44). *Être abandonné faible et nu aux forces de la nature* (→ **Culturel**, cit. 1). *Faible et seul* (→ **Attraction**, cit. 8).

Faibles agneaux livrés à des loupes furieux,
Nos soupirs sont nos seules armes.

RACINE, Esther, I, 5.

L'homme est si faible alors, la femme si puissante!

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Namouna », LIII.

(...) la société n'est composée que d'êtres faibles et d'êtres forts; or, si le pacte dut déplaire aux forts et aux faibles, il s'en fallait donc de beaucoup qu'il ne convint à la société, et l'état de guerre qui existait avant, devait se trouver infiniment préférable, puisqu'il laissait à chacun le libre exercice de ses forces et de son industrie (...)

SADE, Justine..., t. I, p. 53.

♦ 4. (XVII^e). Qui manque de capacité (en parlant des facultés intellectuelles (correspond à 1. *fort*, I., 3.). *Intelligence faible*. ⇒ **Médio-**

cre, vacillant (→ Absorber, cit. 2). *La faible raison, les faibles facultés de l'homme.* ⇒ **Impuissant. Esprit, jugement faible.** ⇒ **Incertain, indécis; chancelant** (cit. 2). *Esprit* (cit. 83) **faible et pusillanime, faible et léger. Faible génie** (→ Esprit, cit. 119).

10 Plus l'esprit est faible, plus il imagine de chimères.

DUCLOS, Louis XI, in POUGENS.

(Personnes). *C'est un esprit faible, une médiocre intelligence, un esprit influençable (ne s'oppose pas à esprit fort). Il est un peu faible d'esprit.* ⇒ **Débile** (→ ci-dessous, II. : un faible d'esprit).

Spécialt. Élève, étudiant faible, qui suit difficilement sa classe. ⇒ **Insuffisant, mauvais, médiocre. Cet enfant est trop faible pour passer en sixième. — Être faible en français, en mathématiques, dans une science. Être faible en droit** (cit. 70) **public.**

11 Il avait toujours été un excellent élève. Bonnes notes en philo, en physique et chimie, en sciences naturelles, un peu faible pour les math et le dessin, c'est vrai.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 297.

Qui est dépourvu de talent. **Écrivain, poète faible.**

12 Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse Palatine: c'est que j'y ressens la manne cachée et le goût des Ecritures divines (...)

BOSSUET, Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

♦ **5.** (1742). Sans force, sans valeur (s'oppose à 1. fort, II., B., 5.; l'épithète est après le nom). *Idée, pensée faible* (→ Bégayer, cit. 4). *Raisonnement faible* (⇒ **Réfutable**; → fam. À la noix*, à la mie* de pain). *Il nous a donné de bien faibles raisons. Exposé faible; œuvre faible. Cet acte, ce chapitre est le plus faible de la pièce, du livre. Style faible, sans vigueur.* ⇒ **Fade, languissant.**

13 (...) discours à la vérité un peu faible, mais beaucoup plus faiblement réfuté par saint Cyrille.

VOLTAIRE, Lettre à Bordes, 2553, 6 oct. 1764.

Spécialt. Devoir faible. ⇒ **Médiocre. Cette dissertation est très faible.** ⇒ **Nul.**

14 Le maître, en marge avait mis : *Faible*, et inscrit un quatre sur dix.

H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 20.

Par ext. **Expression faible; mot faible, trop faible pour exprimer une idée.** ⇒ **Insuffisant.**

15 La joie de Psyché fut grande, si l'on doit appeler joie ce qui est proprement extase : encore ce mot est-il faible, et n'exprime pas la moindre partie du plaisir que reçut la belle.

LA FONTAINE, Psyché, I.

♦ **6.** (Personnes). Qui manque de force morale, d'énergie, de fermeté (l'épithète est après le nom). ⇒ **Aboulique, apathique, (vx) blêche, indécis, inerte, lâche, mou, pusillanime, velléitaire, veule; caractère (sans), volonté (sans);** → Bannière, cit. 4. *C'est un homme faible et craintif*. Être faible devant la tentation.* ⇒ **Céder, succomber. Homme faible, qui se laisse aller** (cit. 90). *Faible et inconstant, et influençable* (⇒ **Girouette**). — *Il a toujours été trop faible avec ses enfants, ses subordonnés.* ⇒ **Bénin, bonasse, complaisant, débonnaire, doux, facile;** → C'est une bonne poire*. *C'est un homme faible qui cède* toujours.* → On le fait marcher par le bout du nez*, il va comme on le pousse*, on le fait tourner comme une toupie*. ⇒ aussi **Mannequin, pantin.**

16 Nous nous faisons honneur des défauts opposés à ceux que nous avons; quand nous sommes faibles, nous nous vantons d'être opiniâtres.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 424.

17 Les personnes faibles ne peuvent être sincères.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 316.

18 — Convenez que vous êtes un homme bien faible. — Oui, madame. — Une franche dupe. — J'en conviens.

A. R. LESAGE, Turcaret, II, 3.

19 Les gens faibles sont les troupes légères de l'armée des méchants. Il font plus de mal que l'armée même : ils infestent et ils ravagent.

CHAMFORT, Maximes, Sur l'homme et la société, XXI.

20 — Que leur ai-je fait? se demandait-il. Cette demande est le mot des niais, le mot des gens faibles qui ne sachant rien voir, ne peuvent rien prévoir.

BALZAC, Autre étude de femme, Pl., t. III, p. 206.

21 (...) je serais tout à fait triste si je vous découvrais au-dessous de l'idée que je me suis faite de vous, si je pensais que vous étiez faible devant un de vos vœux profonds, faible et incertain.

G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, VIII.

Vieilli. En parlant d'une femme qui s'est laissé séduire. « *Elle a été faible* » (Littré).

22 Je croyais (*que*) je pouvais attendre (...) à ne pas être jugée par vous plus sévèrement que par le public, dont l'opinion sépare encore, par un immense intervalle, la femme faible de la femme dépravée.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXVI.

Allus. bibl. L'esprit* est prompt, mais la chair* (cit. 44) **est faible. Un cœur faible.** ⇒ **Tendre** (→ Adieu, cit. 11).

23 Le pire des malheurs est, pour les cœurs faibles et tendres, d'avoir une fois connu le plus grand des bonheurs.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, VI, p. 247.

♦ **7.** (XIII^e). Choses. Qui a peu d'intensité, qui est suivi de peu d'effet. ⇒ **Insuffisant** (s'oppose à 1. fort, III., I.; épithète souvent avant le nom). *Un jour faible* (→ Aurore, cit. 3). *Une faible lumière* (→ Éclipse, cit. 2). ⇒ **Blême, pâle. Faible bruit, faible voix, faible écho** (cit. 4). ⇒ **Étouffé, imperceptible, léger.** → Brûler, cit. 60. *Faible brise, faible orage. Météor. Vent faible à modéré; houle faible.*

24 (...) les chiens jappent souvent en dormant, et quoique cet aboiement soit sourd et faible on y reconnaît cependant la voix de la chasse, les accents de la colère, les sons du désir ou du murmure, etc. (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, CÉ., t. III, p. 341.

25 (...) il pâlit, et d'une voix navrante, et faible, oh! si faible (...)

Alphonse DAUDET, Le Petit Chose, Les babarottes.

(...) des yeux habitués aux faibles éclairages de la petite ville.

J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, p. 23.

Par métonymie. *Un faible briquet* (cit. 2), qui éclaire faiblement. — *Qui a peu de puissance. Un moteur faible.*

En parlant d'un mélange dilué étendu d'eau (opposé à 1. fort, III., 2.). *Café faible. Vin, cidre faible*, peu alcoolisé. *Couleur faible.* ⇒ **Pâle.**

Le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune faible.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, t. X, p. 35.

Monnaie faible*, qui n'a pas le titre légal (monnaie métallique); → aussi ci-dessus, I., 3., infra cit. 7). *Alliage faible.*

♦ **8.** (1642). Peu considérable. ⇒ **Petit** (épithète souvent avant le nom). *Faible quantité, faible taille. Une faible quantité d'énergie* (cit. 1). *Une faible distance. À faible hauteur.* ⇒ **Bas. À une faible profondeur.** — *Il a de faibles revenus. Faible somme* (→ Allouer, cit. 2). *Être économiquement faible* : avoir de très petits revenus. — *N. Les économiquement faibles.* — (Bourse). *Marché faible*, dont les valeurs sont en baisse. *Le prix en est faible.* ⇒ **Modéré, modique. Faible rendement d'un terrain** (→ Coupe, cit. 2). — *N'avoir qu'une faible idée de qqch.* (→ Aveuglement, cit. 2). *Faible indice* (→ Croire, cit. 45). *Faible espoir, espérance* (→ Avance, cit. 4). *Ne retirer qu'un faible avantage* (cit. 5), *qu'un avantage faible, assez, très faible, de qqch.*

De si faibles sujets troublent cette grande âme!

CORNEILLE, Polyeucte, I, 1.

Mes sensations émoussées arrondissaient tous les objets et ne me présentait que des images faibles et mal terminées (...)

BUFFON, Hist. nat. de l'homme, Des sens, CÉ., t. II, p. 137.

Il y avait d'abord le terrain. Huit hectares d'un rendement très faible.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, IX, p. 75.

D'ailleurs, si à ce moment précis se produisait une hausse sur la de Beers ou des «offres» sur l'Extérieure, si le marché de la première était «ferme» et «actif», celui de la seconde «hésitant», «faible», et qu'on s'y tint «sur la réserve», la source de premier ordre n'en restait pas moins une source de premier ordre.

PROUST, le Temps retrouvé, p. 741.

B. (Dans plusieurs sens de A. : 1., 2., 4.). *Le côté faible, la partie faible, le point* (1. Point, cit. 4) *faible d'une personne, d'une chose* : ce qu'il y a de faible, et, par ext., de défectueux* en elle. ⇒ **Défaut, faiblesse, insuffisance. Le point faible d'une armée.** → **Le défaut*** de la cuirasse. *Le côté faible d'un système. Le latin est le point faible de cet élève. Prendre qqn par son côté faible* (→ ci-dessous, II., 3.). *L'endroit* (cit. 13) *faible de qqn* (→ Ascendant, cit. 6). ⇒ **Attaquable, critiquable.**

(Un censeur) dont le crayon sûr aille d'abord chercher

L'endroit que l'on sent faible, et qu'on se veut cacher.

BOILEAU, l'Art poétique, IV.

Poésie d'opéra, peinture de décors, Perrault ne conçoit rien de plus beau : c'est le côté faible de son goût.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Ch. Perrault, t. V, p. 259.

★ **II.** N. m. ♦ **1.** (Personnes). **Personne faible.** — **REM.** *Faible* n.m. est peu usité en parlant d'une personne faible physiquement (→ Affaiblir, cit. 6); le fém. ne semble pas employé, et le mot, au sing., ne peut désigner qu'un homme. *C'est un faible* sera d'ailleurs plutôt compris au sens c, ci-dessous. En parlant des personnes sans défense, il s'emploie surtout au pluriel et collectivement. *Défendre les faibles, le faible et l'opprimé. Le droit des faibles. Écraser* (cit. 11), *opprimer les faibles. Le faible et* (cit. 20) *le fort. Le faible et le coupable* (→ Abîme, cit. 25).

A-t-il craint d'irriter les puissants, quand il a pu secourir les faibles?

FLÉCHIER, Oraison funèbre du Duc de Montausier.

Élisabeth n'avait d'autre juridiction sur elle (*Marie Stuart*) que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux.

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CLXIX.

(...) la menace du fort me fait toujours passer du côté du plus faible : l'orgueil de la victoire m'est insupportable.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 2.

J'aime, autant que le fort, le faible courageux.

A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, La flûte, III.

Il sait que Don Quichotte, sincèrement et ardemment, voulait être un chevalier, défendre les faibles et pourfendre les méchants.

A. MAUROIS, Études littéraires, Duhamel, t. II, III, p. 93.

[b] FAIBLE D'ESPRIT : personne dont les facultés intellectuelles sont peu développées (⇒ **Débile, imbecile, simple**), ou affaiblies. *On nomme un conseil judiciaire aux faibles d'esprit, tandis que l'on interdit les fous* (Code civil, art. 499).

[c] Personne sans force morale, sans fermeté. ⇒ **Aboulique** (cit.), **apathique, mou.** *C'est un faible, on le mène facilement. Le blâme* (cit. 4) *retenait les plus faibles dans le devoir.*

Hercide est faible; ami, le faible est bientôt traître.

VOLTAIRE, Mahomet, IV, 1.

♦ **2.** (V. 1650). **Vieilli. LE FAIBLE DE...** : ce qu'il y a de moins fort, de moins solide, et, par ext., de défectueux dans (une chose). « *Le faible d'une place de guerre* » (Littré). (1719, Richelet). *Le faible d'une épée, la partie voisine de la pointe, la moins épaisse. — Le faible d'un discours, d'un livre, d'une œuvre, la partie la plus faible.* — **Fig. Le faible d'une institution.**

Toutes les grandeurs ont leur faible.

BOSSUET, I, Visitation, I.

Ils (*les auditeurs*) en savent (*des discours*) remarquer au juste le fort et le faible.

BOSSUET, 2^e sermon, Parole de Dieu, 2.

26

27

28

29

30

30.1

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

LOC. **LE FORT** (3. Fort, I.) **ET LE FAIBLE.** *Connaître le fort et le faible d'une affaire*, ce qu'il y a de bon, de mauvais dans une affaire. — *Le fort et le faible de qqn.*

- 41 Les hommes d'ailleurs, qui tous savent le fort et le faible les uns des autres, agissent aussi réciproquement comme ils croient le devoir faire (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 131.

♦ 3. Vx ou littér. *Un, des faibles* : défaut d'une personne. ⇒ **Défaut, faiblesse, vice.** (→ Attacher, cit. 109). *C'est là un de ses faibles. Se défendre (cit. 34) de deux faibles.* — *C'est son faible*, son défaut dominant. *Le faible d'un âge* (cit. 40). ⇒ **Infériorité.** *Connaître le faible de qqn* (→ Changeant, cit. 3). *Prendre qqn par son faible.* — Par ext. *Goût dominant, passion dominante. Il s'habille avec beaucoup de recherche : c'est là son faible.* → **Péché*** mignon.

- 42 Nous nous aimons un peu ; c'est notre faible à tous (...). CORNEILLE, Excuse à Ariste.
- 43 (...) chacun s'efforce de prendre les hommes par leur faible (...). MOLIÈRE, l'Amour médecin, III, 1.
- 44 (...) les vices, les faibles et le ridicule (...). LA BRUYÈRE, Discours sur Théophraste.
- 45 (...) il me répondit qu'en intéressant sa conscience je le prenais par son faible. Ce n'était pas effectivement par son fort (...). A. R. LESAGE, Gil Blas, I, II.
- 46 Le comte d'Olivarès (...) avait un faible que je ne découvris pas infructueusement ; c'était de vouloir être aimé. A. R. LESAGE, Gil Blas, XI, VIII.
- 47 (...) Louis XV, avec toutes sortes de faibles, n'avait qu'une seule force, celle d'être inexorable. A. DE MUSSET, Contes, « La mouche », I. (1762). Mod. ⇒ **Goût, penchant.** *Il a un faible, du faible pour les jolies femmes. Il a toujours eu un faible pour cet enfant. Avoir un faible pour un livre.* ⇒ **Complaisance, prédilection.**
- 48 Je confesse mon faible, elle a l'art de me plaire (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.

CONTR. Fort. — Résistant, robuste, vigoureux. — Solide. — Puissant. — Intelligent, génial, talentueux. — Aguerri, autoritaire, courageux, énergique, ferme, opiniâtre, volontaire ; égal, tranquille... — Agissant, ardent, criard (voix, bruit), dévot, intense ; concentré. — Considérable, grand, gros. — (Du n.) Fort. — Despote, tyran. — Héros, homme ; dur (pop.). — Qualité, vertu. — Dégout, haine, répulsion.
DÉR. Faiblard, faiblement, faiblesse, faiblet, faiblir, faiblot.
COMP. Affaiblir.

FAIBLEMENT [feblēmā] adv. — 1080, *fiellement* ; *foiblement*, XII^e ; *faiblement*, XVII^e ; de *faible*.

♦ 1. D'une manière faible*, avec peine. *Le malade ne respirait plus que faiblement. Combattre, résister, se défendre faiblement. Attaquer, agir faiblement. Cela est bien faiblement écrit.* ⇒ **Mal. Réclamer, protester faiblement.** ⇒ **Mollement, vaguement.**

- 1 L'Assemblée réclama faiblement, mollement. La résistance du 23 semblait avoir épuisé ses forces. MICHELET, Hist. de la Révolution française, I, v, t. I, p. 149.
 - ♦ 2. (1361). À un faible degré, sans force. ⇒ **Doucement, peine** (à). *Lampe qui éclaire faiblement. Source qui coule* (cit. 4) *faiblement. Être aimé faiblement* (→ Ardemment, cit. 4). *Cela le touche faiblement. Caractère faiblement marqué.* ⇒ **Peu.** — Correspond à *fortement*, 2.
 - 2 Nos malheurs jusqu'ici vous touchent faiblement. CORNEILLE, Horace, III, 6.
 - 3 C'est une eau faiblement minéralisée. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIV, p. 104.
 - 4 (...) la lueur des réverbères de la place éclairait la chambre, mais si faiblement qu'on ne discernait que des draps du lit (...). J. GREEN, Léviathan, XV.
- CONTR. **Fortement** ; ardemment, énergiquement, puissamment, opiniâtrement, solidement, vigoureusement. — **Beaucoup, bien, très.**

FAIBLESSE [febles] n. f. — V. 1050, *fiabece* ; *foiblesse*, XII^e ; *faiblesse*, XVI^e ; de *faible*, et suff. -esse.

♦ 1. Manque de force, de vigueur (personnes). ⇒ **Adynamie, anémie, asthénie, débilité, déficience, épuisement, fatigue.** *La faiblesse d'un malade, d'une personne fatiguée, épuisée, d'un vieillard. Faiblesse extrême, grande faiblesse. Faiblesse croissante, faiblesse momentanée.* ⇒ **Abattement, affaiblissement, anéantissement, collapsus, défaillance, dépression. Faiblesse et insensibilité.** ⇒ **Apathie.** *Faiblesse causée par le manque de nourriture* (→ **Inanition**). *par un effort prolongé, par une longue maladie, une opération.* — *Instant, moment de faiblesse* (→ Assaut, cit. 12). *État de faiblesse, de grande faiblesse.* — *Défaillir, tomber de faiblesse* (→ Agonie, cit. 3).

- 1 J'étais dans cet état de faiblesse et d'insensibilité, entre la mort et la vie (...). VOLTAIRE, Candide, XI.
- 2 (Il) avait dans tous ses membres et dans toute sa personne une sorte de faiblesse malative et dans le regard une force immense. HUGO, les Misérables, I, VII, X.
- 3 Ce jour-là, il s'était senti plus faible encore et plus malade que de coutume (...) tout d'un coup, il s'échappa de ses bras et tomba à la renverse sur les degrés de la porte. Sans un stimulant vigoureux, c'en était fait de lui, ou du moins il serait tombé pour jamais dans un état de faiblesse irrémédiable. BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Mangeur d'opium », II.
- 4 (...) une grande faiblesse ; vous avez, comme on dit, des mains de beurre. une lourdeur de tête et une stupéfaction générale dans tout votre être. BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, IV.
- 5 (...) ils portaient tous les signes d'une vieillesse chenue. Leurs genoux tremblaient

de faiblesse : leurs épaules étaient arquées par la décrépitude (...) leur voix était basse, chevrotante et cassée (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, Le manuscrit trouvé dans une bouteille.

Faiblesse de constitution ; faiblesse d'un organisme. ⇒ **Délicatesse, fragilité.** *La faiblesse du corps.* — *Faiblesse des membres, des jambes.* — État (d'un organe) correspondant à un fonctionnement insuffisant. *Faiblesse d'un organe.* ⇒ **Déficience.** *Faiblesse de la tête* (→ Étonner, cit. 34). *Faiblesse des yeux, de la vue ; de l'ouïe.* — (Au psychique). *Faiblesse mentale.* ⇒ **Psychasthénie.**

- La faiblesse de sa vue qui était si courte qu'il ne voyait pas à dix pas (...) FONTENELLE, l'Hôpital.
- Homme, songe que c'est à la faiblesse de tes organes que tu dois la qualité qui te distingue des animaux. DIDEROT, les Règnes de Claude et Néron, II, 61.
- LOC. (Mil. XVI^e). *Veilli. Tomber en faiblesse* : perdre conscience, perdre connaissance.
- Je vous vois prêt, Monsieur, à tomber en faiblesse. MOLIÈRE, Sganarelle, II.
- Blanche, lorsque je suis entré tout à l'heure, peu s'en est fallu que vous tombiez en faiblesse (...). BERNANOS, Dialogues des carmélites, III, 8, in Œ. roman., Pl., p. 1631.
- Mod. *Une faiblesse* : perte momentanée des forces physiques. ⇒ **Défaillance, étourdissement, évanouissement, pâmoison, syncope.** *Avoir une faiblesse. Une faiblesse le prit.*
- (...) il lui prit une faiblesse qui fut longue, mais qui céda pourtant aux secours ordinaires. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CLXV.
- Elle était à jeun et se sentait la tête un peu légère. Brusquement, une faiblesse la saisit et ses jambes fléchirent. J. GREEN, Adrienne Mesurat, III, I.

♦ 2. Manque de résistance, de solidité. ⇒ **Fragilité.** *La faiblesse d'une poutre, d'une branche.* — Fig. Incapacité à se défendre, à résister. *La faiblesse d'un État, d'un pays, d'un gouvernement, d'un parti. La faiblesse de la monarchie. La faiblesse d'une armée, d'un ennemi, d'un adversaire.* ⇒ **Infériorité.**

Quant à la faiblesse et à la désorganisation de l'armée ennemie, personne n'y croyait. Ph.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, VI, 5.

Ce sont les peuples au contraire qui font la force et la faiblesse des régimes ; et beaucoup moins les régimes, des peuples. Ch. PÉGU, la République..., p. 228.

La faiblesse de : le côté faible, le point vulnérable de (une chose). *La faiblesse de cette armée réside dans son artillerie ; c'est son unique, son seul point faible.* → Talon* d'Achille. *La faiblesse de l'économie de ce pays réside dans le manque de matières premières, de main-d'œuvre.*

C'était là, comme je l'ai dit, la faiblesse de cette armée. Elle était toujours dans la fièvre des espérances exagérées que donnait Bonaparte.

MICHELET, Extraits historiques, p. 367.

Une faiblesse (même sens). *Ce régime porte en lui une faiblesse* (→ Barricade, cit. 6).

♦ 3. (Personnes). État (d'un être, d'une catégorie) sans défense, désarmé. *La faiblesse humaine, la faiblesse de l'homme en face de la nature.* ⇒ **Impuissance, petitesse.** *La faiblesse de l'enfant, du vieillard* (→ Enfance, cit. 8), *de la femme* (→ Apparence, cit. 24) ; *arme, cit. 26). La faiblesse des opprimés, des pauvres gens. La faiblesse des individus face aux collectivités* (→ Émiettement, cit.).

C'est la force et la liberté qui font les excellents hommes : la faiblesse et l'esclavage n'ont fait que des méchants. ROUSSEAU, Rêveries..., 6^e promenade.

Mystique. État d'infériorité (de la nature humaine, de l'homme après la chute). ⇒ **Bassesse** (2.), **infirmité, misère, néant.** *La faiblesse des hommes* (→ Apercevoir, cit. 14).

Sans ces divines connaissances, qu'ont pu faire les hommes, sinon, ou s'élever dans le sentiment intérieur qui leur reste de leur grandeur passée, ou s'abattre dans la vue de leur faiblesse présente ? PASCAL, Pensées, VII, 435.

♦ 4. (Mil. XVII^e). Manque de capacité, de valeur intellectuelle, de mérite. *Faiblesse de l'intelligence, de l'esprit, de la mémoire, du jugement.* Spécialt. *Faiblesse d'esprit.* ⇒ **Arriération** (mentale), **débilité ; faible** (II., 1.).

(...) nous savons que nous ne rêvons point, quelque impuissance où nous soyons de le prouver par raison ; cette impuissance ne conclut autre chose que la faiblesse de notre raison (...). PASCAL, Pensées, IV, 282.

(...) l'homme est bien capable des plus extravagantes opinions puisqu'il est capable de croire qu'il n'est pas dans cette faiblesse naturelle et inévitable, et de croire qu'il est, au contraire, dans la sagesse naturelle. PASCAL, Pensées, VI, 374.

En écrivant ma pensée elle m'échappe quelquefois ; mais cela me fait souvenir de ma faiblesse, que j'oublie à toute heure (...). PASCAL, Pensées, VI, 372.

Il y a une faiblesse de corps qui procède de la force de l'esprit, et une faiblesse d'esprit qui vient de la force du corps. JOSEPH JOUBERT, Pensées, IV, XII.

Quand la faiblesse d'esprit et de volonté prend aussi des airs méditatifs et des allures analytiques, elle est d'un comique lamentable.

J. JAURÈS, Hist. socialiste..., t. VII, p. 424.

Spécialt. *Faiblesse d'un élève.* ⇒ **Insuffisance, médiocrité, nullité.** — *Manque de talent. Faiblesse d'un auteur, d'un écrivain.* « *Cet orateur a été d'une faiblesse extrême dans la discussion* » (Littré).

♦ 5. Défaut de qualité (d'une œuvre d'art, d'un ouvrage, d'une production de l'esprit). *Roman, tableau d'une grande faiblesse. Faiblesse de conception, d'exécution.* ⇒ **Pauvreté ; insignifiance. Faiblesse du style.**

Molière sentit d'ailleurs la faiblesse de cette petite comédie, et ne la fit point imprimer. VOLTAIRE, Vie de Molière, Sur l'Impromptu de Versailles.

Faiblesse des termes, des mots, leur insuffisance à exprimer une

idée. *La faiblesse d'un argument, d'un raisonnement.* ⇒ **Insuffisance.**

22 Il ne saurait dire tant de mal de ma façon de m'exprimer que je n'en pense davantage, ni maudire plus que je ne fais la faiblesse, l'insuffisance des termes que j'emploie.
P.-L. COURIER, Pamphlets politiques, Pl., p. 67.

Une, des faiblesses. ⇒ **Défaut, lacune; faute.** *Les faiblesses d'une démonstration, d'un raisonnement. Les faiblesses d'une œuvre. Une doctrine, un exposé rempli de faiblesses. Un ouvrage sans faiblesse. Faiblesses de style, de prosodie.*

23 Comme toute doctrine humaine, celle-ci a ses lacunes et ses faiblesses (...)
A. MAUROIS, Études littéraires, Bergson, v. t. I, p. 181.

♦ **6.** Manque de force morale, d'énergie (d'une personne). ⇒ **Aboulie, apathie, aveulissement, indécision, irrésolution, lâcheté, laisser-aller, mollesse, pusillanimité, veulerie.** *Montrer, cacher sa faiblesse. Signe de faiblesse* (→ Éviter, cit. 27). — *S'abandonner, se laisser aller par faiblesse. Céder* (cit. 19), *transiger, pardonner par faiblesse* (→ Croire, cit. 43). *On est souvent ferme par faiblesse* (→ Contraire, cit. 1). *Se laisser conduire, entraîner, mener par faiblesse.* ⇒ **Débonnairété, facilité.** — *Être d'une grande faiblesse, d'une faiblesse coupable envers qqn.* ⇒ **Complaisance, indulgence, partialité.** *Il est avec lui d'une grande faiblesse. Élever un enfant avec trop de faiblesse.* → Dans du coton*. *C'est pure faiblesse de sa part. Pitié, compassion sans faiblesse* (→ Blessier, cit. 7; durcir, cit. 2). *S'avouer* (cit. 29), *excuser sa faiblesse. Excuser; condamner* (cit. 20) *sa faiblesse. Vx. C'est faiblesse de faire cela. Il y a de la faiblesse à le faire* (→ Affecter, cit. 4). — *Avoir un moment de faiblesse* : céder par surprise. — *Avoir la faiblesse de...* (et inf. ; → cit. 33). *Si vous avez la faiblesse de lui céder, il recommencera. Faiblesse de caractère; faiblesse d'âme* (vx).

24 (*Est-ce*) que j'aurais cette faiblesse d'âme, De me laisser mener par le nez à ma femme?
MOLIÈRE, les Femmes savantes, v. 2.

25 La faiblesse est le seul défaut que l'on ne saurait corriger.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 130.

26 Parlons un peu de votre frère, ma fille, il est d'une faiblesse à faire mal au cœur; il est tout ce qu'il plaît aux autres.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 44.

27 C'est faiblesse que d'aimer; c'est souvent une autre faiblesse que de guérir.
LA BRUYÈRE, les Caractères, IV, 34.

28 Ah! parle, est-il bien vrai que cet audacieux D'un père trop facile ait surpris la faiblesse (...)
VOLTAIRE, Tancrède, III, 1.

29 Lui laisser par dépit l'héritage de vos enfants? ce n'est pas vertu, c'est faiblesse.
BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, v. 4.

30 (...) je crains également de mettre dans cette occasion-ci la sévérité d'un juge ou la faiblesse d'une mère.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CLXX.

31 Son amour pour Flore était le seul sentiment qui le faisait vivre, il n'existait que par elle; sa faiblesse avec elle n'avait point alors de bornes, il obéissait à un regard, il guettait les mouvements de cette créature comme un chien guette les moindres gestes de son maître.
BALZAC, La Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 984.

32 Seul le silence est grand; tout le reste est faiblesse.
A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, La mort du loup, III.

33 (...) ayant eu la faiblesse de montrer à la Trouille les quatre pièces de cent sous, (il) ne s'était endormi qu'en les tenant dans son poing fermé (...)
ZOLA, la Terre, III, III.

34 (...) les forts, se souciant peu qu'on veuille ou non d'eux, ont seuls cette douceur que le vulgaire prend pour de la faiblesse.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. X, p. 232.

35 On croit pardonner; on va jusqu'à se féliciter de sa propre grandeur d'âme; et ce n'est que faiblesse.
Valéry LARBAUD, Amants, heureux amants, p. 234.

36 C'était aussi un principe chez lui, que de remettre toujours à plus tard les décisions pénibles, non par faiblesse de caractère, mais parce qu'il voulait donner sa chance à l'hypothèse où, les circonstances changeant, il n'aurait plus à se décider (...)
MONTHERLANT, le Démon du bien, p. 65.

Spécial. *La faiblesse de la chair. Femme qui cède, qui se laisse séduire*, se rend par faiblesse* (→ Adultère, cit. 8; entreprenant, cit. 4). *Une passion qui n'est que faiblesse* (→ Appuyer, cit. 9).

♦ **7. UNE FAIBLESSE, DES FAIBLESSES** : côté faible, défaut ou passion qui dénote un manque de force morale, de fermeté, d'empire sur soi-même (⇒ **Défaut**); actions qui en sont la suite (⇒ **Erreur, faute.** → Attirer, cit. 16). *La nature humaine et ses faiblesses. Chacun a ses faiblesses. Excuser* (cit. 20) *les faiblesses d'autrui. Surmonter ses faiblesses. Ce fut une grande faiblesse.* ⇒ **Entraînement, glissade, pas** (faux pas).

37 Voilà quels sont mes sentiments, et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi et qui, d'un homme plein de faiblesses, de misères, de concupisence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce, à laquelle toute la gloire est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur.
PASCAL, Pensées, VII, 550.

38 On peut aimer de tout cœur ceux en qui on reconnaît de grands défauts. Il y aurait de l'impertinence à croire que la perfection a seule le droit de nous plaire. Nos faiblesses nous attachent quelquefois les uns aux autres (...)
VAUVENARGUES, Maximes et Réflexions, 176.

39 Songe que la colère, l'envie, l'indignation, la pitié sont des faiblesses indignes d'un philosophe (...)
DIDEROT, Opinion des anciens philosophes.

40 Aucune constitution ne supprime jamais les faiblesses et les vices de la nature humaine.
FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, p. 394.

41 On a tort de dire que l'amour est aveugle; la vérité est que l'amour est indifférent à des défauts ou à des faiblesses qu'il voit fort bien, s'il croit trouver dans un être ce qui lui importe plus que tout et qui souvent est indéfinissable.
A. MAUROIS, Climats, II, IV.

(xvii^e). Vieilli. *Avoir une faiblesse pour qqn. pour qqch.* ⇒ **Complaisance, inclination, goût, penchant, prédilection, préférence.**

Je ne veux dire aucune douceur à M. de Grignan: je me sens une telle faiblesse pour lui que je me fais scrupule de tout.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 611.

Était-ce alors une de ces laideurs pittoresques pour lesquelles, dit-on, les femmes ont des faiblesses et même des prédilections?
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VIII, VII.

Spécial (littér.). Le fait de céder à un homme, à sa passion, au désir (se dit d'une femme). *Les faiblesses des sens, de la chair. Cette femme a eu de nombreuses faiblesses. Une femme au-dessus de toute faiblesse* (→ Espérance, cit. 16). ⇒ **Défaillance.**

(...) on a beau couvrir du vain nom de faiblesses les fautes toujours volontaires, jamais femme ne succombe qu'elle n'ait voulu succomber (...)
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, Lettre XIII.

Quelle folie que celle d'un jeune homme qui croit à la fidélité d'une femme déjà célèbre par ses faiblesses, et à qui l'attrait du plaisir a fait oublier la pudeur!
MARMONTEL, Mémoires, III.

Thérèse n'eut pas de faiblesse pour Laurent dans le sens moqueur et libertin que l'on attribue à ce mot en amour.
G. SAND, Elle et Lui, p. 97.

♦ **8.** (1765). Manque d'intensité, d'importance. ⇒ **Petitesse; indigence, insignifiance.** *Faiblesse du nombre. Faiblesse d'un poids, d'une monnaie*, son infériorité par rapport au poids, à la valeur définis par la loi. *La faiblesse de ses ressources, de ses revenus. La faiblesse d'une voix, d'un bruit.*

CONTR. Force, vigueur; santé. — Puissance, supériorité. — Acuité, puissance, rapidité...; génie, talent, valeur. — Autoritarisme, commandement, courage, despotisme, détermination, énergie, fermeté, mérite, volonté. — Qualité, vertu. — Dégout, haine, répulsion.

FAIBLET, ETTE [feblɛ, ɛt] adj. — xii^e; de *faible*, et suff. -et.

♦ Vieilli et fam. Un peu faible (I., 5.). ⇒ **Faiblot, médiocre.** « *De petits vers hésitants, faiblets* » (Sainte-Beuve, in T. L. F.).

FAIBLIR [feblir] v. intr. — xii^e, var. *flebir*, repris xvii^e; de *faible*.

♦ **1.** Vx. (Personnes). Devenir faible physiquement. *Ce malade faiblit.* ⇒ **Affaiblir** (s'), **baïsser**. — Mod. (en parlant d'une partie du corps; d'une faculté). *Ses forces faiblissent. Sa vigueur faiblit.* ⇒ **Diminuer.** *Le cœur, le pouls faiblit. Son esprit, son intelligence faiblit.* ⇒ **Décliner.**

Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent; Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit. Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit (...)
CORNEILLE, Au roi, Sur Cinna, Pompée...

(...) quelqu'un dont la tête faiblit et qui ne gouverne plus bien sa mémoire.
SAINT-BEUVE, Nouveaux lundis, t. IX, p. 36.

Fig. (correspond à *faible*, I., A., 5.). Devenir plus faible, moins bon, moins efficace (en parlant d'une œuvre). *Cette pièce commence bien, mais faiblit au troisième acte.*

(...) cette pièce, admirablement commencée, faiblit de scène en scène et ne peut plus être représentée (...)
VOLTAIRE, Commentaires sur Corneille, Rem. Othon.

♦ **2.** **Fig.** (Sujet n. de personne ou de faculté humaine). Perdre de sa force morale, de son ardeur*, de sa fermeté. *Faiblir devant l'adversité.* ⇒ **Troubler** (se), **mollir**. *Son courage faiblit peu à peu.* ⇒ **Amollir** (s'), **fléchir**, **relâcher** (se).

Son énergie, son courage a faibli devant le danger. Aller bravement (cit. 2) *et sans faiblir. Braver* (cit. 3) *sans faiblir le regard de qqn. Sa résolution a faibli, il s'est laissé attendrir, il a accepté de composer. Rien n'a pu le faire faiblir.*

(1858, in Petiot; au physique). Diminuer son effort, son action. *Il a faibli cent mètres avant l'arrivée.*

Consuls, échevins, maires, procureurs-syndics, les officiers municipaux se troublent et faiblissent devant la clameur immense; ils sentent qu'ils vont être foulés aux pieds ou jetés par la fenêtre.
TAINE, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 17.

Camille sembla faiblir la première (...) Quelques instants encore et sa résolution, en l'abandonnant (...) la laisserait innocente et épuisée (...)
COLETTE, la Chatte, p. 144.

♦ **3.** Choses. (Correspond à *faible*, I., A., 7. et 8.). Perdre de son intensité, de son importance. ⇒ **Diminuer.** *Lumière, bruit qui faiblit. Le vent, la brise faiblit.* ⇒ **Mollir**; régional **amollir** (s'). → **Balayer**, cit. 5. *Bruit qui faiblit.*

Ils pressèrent le pas, car le vent avait faibli, un gros nuage noir venait de lâcher une première averse.
ZOLA, la Terre, I, III.

Fig. *Son espoir faiblit. Sa patience faiblit* (→ Aussi, cit. 52).

♦ **4.** (Correspond à *faible*, I., A., 3.). Ne plus opposer de résistance. ⇒ **Céder, fléchir, plier, ployer.** *Ses jambes faiblissent sous lui* (→ Ses genoux* se dérobent sous lui). *Branche, poutre qui faiblit sous un poids.* — *La première ligne des troupes ennemies a faibli sous le choc.*

(...) ses jambes, vaincues les premières, faiblissaient sous le poids de son corps.
LOTI, Matelot, XLVII.

CONTR. Fortifier (se), réconforter (se), relever (se), renforcer (se). — **Affermir** (s'), durcir (se). — **Augmenter, grossir.** — **Résister; persister, tenir.**

DÉR. Faiblissant.

FAIBLISSANT, ANTE [feblisɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1865; p. près. de *faiblir*.

◆ Qui faiblit, devient faible (surtout I., A., 7. et 8.). *Voix faiblissante. Lumière faiblissante.* ⇒ **Défaillant, mourant.**

FAIBLOT, OTTE [fɛblo, ɔt] adj. — 1864; de *faible*, et suff. -*ot*.

◆ Fam., vieilli. Un peu faible. ⇒ **Faiblard, faiblet.** *Une lumière faiblotte.*

Elle n'est pas gaie (...) comme intelligence, elle est faiblotte (...) on la colle avec facilité.
Ed. et J. DE GONCOURT, Renée Mauperin, p. 141.

FAÏENCE [fajãs] n. f. — 1642, *faïence*; *faenze*, *fayence*, 1589; *terre de fayence*, 1532; de *Faenza*, ville d'Italie d'où l'usage de cette poterie se répandit en France.

◆ 1. Poterie de terre, à pâte opaque, vernissée ou émaillée. ⇒ **Céramique; couverte, engobe.** *Faïence commune, stannifère, fine.* ⇒ **Cailloutage, majolique, pipe** (terre de). *Faïence décorée. Raccommodeur de faïence et de porcelaine. Vaisselle, service, cuvette, vase, carreaux de faïence* (→ Beau, cit. 119; cuiller, cit. 12). Ellipt. *Manger dans de la faïence.* — (Par ext.) *Objet en faïence (surtout au plur.). Des faïences anciennes. Décorer les murs, les étagères avec des faïences de Delft, de Strasbourg, de Nevers, de Rouen.*

1 (...) les assiettes et les plats de faïence émaillés de larges fleurs et de coqs au vif plumage.
NERVAL, les Filles du feu, «Sylvie», VI.

2 (...) les vieilles faïences brillaient çà et là sur les murailles, d'un reflet de soleil filtré entre des feuilles (...)
LOTI, les Désenchantées, XI.

3 (...) le sol du patio recouvert de petits carreaux de faïence verte.
P. MAC ORLAN, la Bandera, XII.

◆ 2. Par anal. *Des yeux d'un bleu de faïence* (→ Blond, cit. 6). Ellipt. *Des yeux faïence.*

◆ 3. Loc. *Se regarder en chiens de faïences.* ⇒ **Chien** (*supra* cit. 34).

DÉR. *Faïencé, faïencerie, faïencier.*

FAÏENCÉ, ÊE [fajãsɛ] adj. — 1752, Trévoux, *fayencé* «semblable à de la faïence»; de *faïence*.

◆ Qui imite la faïence. *Des yeux faïencés.*

FAÏENCERIE [fajãsɛri] n. f. — 1743; *fayencerie*, 1691; de *faïence*.

◆ 1. Industrie et commerce de la faïence. — *Fabrique de faïence. Il dirige une faïencerie.*

◆ 2. Objets de faïence. *Aimer la faïencerie.* ⇒ **Faïence** (par ext.).

FAÏENCIER, IÈRE [fajãsje, jɛʁ] n. — 1676; *fayencier*, 1666; de *faïence*.

◆ Fabricant ou marchand de faïence.

(1865). Adj. *Ouvrier faïencier. L'industrie faïencière.*

FAIGNANT, ANTE [fejã, ãt] adj. ⇒ **Feignant.**

1. FAILLE [faj; faj] n. f. — XIII^e, «voile de femme», d'où *taffetas à failles*, et, par ellipse, *faille* (1829) «étouffe» (mot du Nord, orig. obscure, que Guiraud rattache à 2. *faille*, par métaphore, et au verbe *faillir* «manquer». → **Faillir**).

◆ Tissu* de soie* ou de rayonne à gros grain, qui se tient.

1 Et, comme M. de Plouguern la regardait elle-même, dans sa robe de tarlatane toute simple, passée sur un dessous de faille rose mal taillé, elle continua, d'un ton de parfaite insouciance :

— Oh! moi, la toilette, tu sais, parrain! On me prend telle que je suis.
ZOLA, Son Excellence Eugène Rougon, t. I, p. 186.

2 Elle était vêtue d'une robe de faille couleur puce, qui crissait à tout mouvement.
GIDE, Si le grain ne meurt, p. 254.

HOM. 2. **Faillie.**

2. FAILLE [faj; faj] n. f. — 1771; wallon, terme de mineurs, même mot que l'anc. franç. (1155) *faïlle* «manque», de *faillir*.

◆ 1. Solution de continuité (dans une mine, un filon).

◆ 2. Fracture, dislocation de l'écorce terrestre, suivie du glissement d'une des deux lèvres (ou bord de chaque compartiment) le long de l'autre. *Une faille met en contact des couches de terrain différentes* (⇒ **Stratification**). *Faille nivelée par l'érosion.*

(...) les dislocations peuvent être des ploïements de couches sans cassure, ou bien il peut y avoir cassure et déplacement d'un compartiment par rapport à l'autre le long du plan de fracture. Dans le premier cas on parle de plissements, dans le second de failles (...). On appelle *ligne de faille* la trace de la faille à la surface du sol; *plan de faille*, le plan le long duquel se fait le glissement; le regard de la faille est tourné du côté du bloc affaissé; la dénivellation est mesurée par le *rejet*, c'est-à-dire la distance verticale entre deux couches primitivement au même niveau (...). Une distinction très importante est celle qui est faite entre les failles *conformes*, dans lesquelles le regard est tourné du côté vers lequel les couches sont inclinées et les failles *contraires*, où le regard est en sens inverse de la pente des couches. Plusieurs failles ayant même regard forment une *faille en gradins*.

Deux failles ou deux séries de failles de regard contraire donnent un *fossé* ou un *butoir*.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. II, p. 689-695.

Faille horizontale. ⇒ **Décrochement, klippe.**

◆ 3. (Début XX^e). Fig. Point faible, défaut. *Ce raisonnement présente une faille. Il y a désormais une faille dans notre amitié.* «Une volonté sans faille» (Duhamel, in T. L. F.). ⇒ **Cassure, fissure.**

DÉR. **Failler.**

HOM. 1. **Faillie**

FAILLER (SE) [faje] v. pron. — V. 1900; de 2. *faille*.

◆ Géol. Se disloquer, être affecté par une faille, des failles, en parlant d'un relief.

► **FAILLÉ, ÊE** p. p. adj.

Coupé par une faille, des failles. *Pli faillé. Relief faillé.*

FAILLI [faji] n. et adj. — 1606; ital. *fallito*, adapté d'après *faillir*.

◆ Commerçant qui a fait faillite*. *Dépôt de bilan** (cit. 2) *par le failli. Conservation* (cit. 3) *des droits du failli. Déchéance, réhabilitation du failli.* — Adj. *Commerçante faillie.*

La pensée des faillis, comme de tous ceux dont les intérêts sont concarrés par une loi quelconque, est de l'annuler à leur égard. La situation de mort-civil, où le failli reste comme une chrysalide, dure trois mois environ, temps exigé par les formalités avant d'arriver au congrès où se signe entre les créanciers et le débiteur un traité de paix, transaction appelée *Concordat*.

BALZAC, César Birotteau, Pl., t. V, p. 552.

Une fille qui faute, dans la famille, c'est comme un failli.

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, in Œ. roman., Pl., p. 70.

FAILLIBILITÉ [fajbilite] n. f. — Fin XII^e, repris XVII^e; du lat. médiéval *faillibilis*, de *faillibilis*. → **Faillible.**

◆ Didact. Possibilité de faillir, de tomber dans l'erreur.

(*L'Église de France*), sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles; comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat (...).
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CXXIX.

CONTR. **Infaillibilité.**

FAILLIBLE [fajbil] adj. — 1265, repris 1762; var. anc. *fallible*, *faille*; de *faillir*, d'après le lat. médiéval *faillibilis* attesté dans les sens «trompeur» (du lat. class. *fallere*), et «qui fait défaut» (d'un sens tardif de *fallere*, confondu avec **fallire*; → **Faillir**).

◆ Didact. ou littér. Qui peut se tromper ou commettre une faute.

(...) l'esprit de l'homme est faillible. Joseph JOUBERT, Pensées, XI, XVI.

Je serai, non pas méchant, mais partial. Je dirai mon goût à moi, qui est bien le plus faillible que je connaisse. Aucune théorie, pas de système. Le bon livre est celui qui me plaît. Arrangez-vous! J. RENARD, Journal, 5 févr. 1902.

Spécial. Qui peut «fauter».

(...) l'un des thèmes consacrés de ses innombrables parolotes avec Félix n'avait-il pas été, justement, le vieux thème «bien français» du scepticisme touchant la vertu féminine? Selon les deux compères toutes les femmes étaient faillibles, à l'exception des leurs.
Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 176.

CONTR. **Infaillible.**

FAILLIR [fajir] v. intr. — *Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous failliez, ils faillent; je faillais, nous faillions; je faillis, je faudrai; je faudrais; que je faille; que je faillisse; faillant; failli.* — XI^e; du lat. pop. **fallire* «manquer, faire défaut» (du lat. class. *fallere* «tromper, échapper à»), dédoublé aux XV^e et XVI^e s. en *falloir* (→ **Falloir**) et *faillir*, ce dernier par extension à toutes les formes du rad. avec *l* mouillé régulier au plur. du présent et à l'imparfait de l'indicatif.

REM. Dans l'usage actuel, *faillir* n'est plus guère employé qu'au passé simple (dans la langue écrite), au participe passé, et surtout à l'infinif et aux temps composés. Les autres formes, et en particulier le présent de l'indicatif, le futur et le conditionnel (dont les 3^e pers. du sing. sont communes à *faillir* et à *falloir*: *il faut, il faudra, il faudrait*) étaient déjà vieilles au XIX^e s. C'est à cette époque que sont entrées dans l'usage les formes *je faillirai, je faillirais* au futur et au conditionnel (→ cit. 1). La tendance à conjuguer *faillir* tout entier sur *finir*, déjà notée par Littré («... quelques grammairiens disent que ce verbe, dans le sens de faire faillite, se conjugue régulièrement sur *finir*: Quand un négociant faillit...; s'il faillissait...»), se recommande aujourd'hui de l'autorité de bons écrivains (cf. Grevisse, 701, 24).

Les trois personnes du présent au singulier, le futur et le conditionnel vieillissent, et c'est dommage; les personnes qui ont besoin du futur ou du conditionnel et qui en ignorent la véritable forme, les composent suivant la règle des verbes en *ir*, et disent: je faillirai, je faillirais; c'est un barbarisme, mais qui a chance de s'introduire et de devenir correct (...)
LITTRÉ, Dict., art. *Faillir*.

Ils ont failli, comme nous faillions. FLAUBERT, Correspondance, t. II, p. 192.

J'ai reçu (...) la charge de m'occuper de vous: que vous le vouliez ou non je n'y faillirai pas. E. ESTAUNÉ, le Labyrinthe, p. 92.

Il s'était juré de ne pas faillir à sa promesse. Il n'y faillirait pas.

F. MAURICAC, Galigai, xv.

★ I. ♦ 1. Vx ou littér. **FAILLIR** à QQN : faire défaut, faire faute. ⇒ **Manquer**; **défaillir** (vx). *La mémoire lui faillit.* — REM. De nos jours, cette acception n'est plus employée que dans quelques tournures (*Le cœur me faut*; *le cœur, le courage lui faillirent*) et seulement dans la langue littéraire.

Absolt, vx. *Tout faillit.*

- 5 Quand les esprits, le sentiment,
Quand tout faillit en toi?... LA FONTAINE, Fables, VIII, 1.
- 6 On obtint de lui qu'il lirait au moins un discours de quatre lignes pour engager
la Noblesse à se réunir au Tiers. Il le fit, mais en lisant, le cœur lui faillit, il se
trouva mal. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., I, v, t. 1, p. 158.
- 7 Et quand parfois le cœur me faut, je me tourne en pensée vers les ombres de
mon jeune temps (...) G. DUHAMEL, Le Temps de la recherche, XI.
- 8 Le cœur lui faillait. J. GREEN, Mont-Cinère, 37, in GREVISSE.

Vx. Être au bout, au terme. *Le jour commençait à faillir* (Littré). ⇒ **Décliner**, **tomber**. — Prov. *Au bout de l'aune faut le drap**.

♦ 2. Littér. **FAILLIR** à (qqch. : action, etc.); vx **FAILLIR DE** (et inf.). **Manquer** à, **négliger** (ce que l'on doit faire). *Faillir à son devoir, à faire son devoir.* ⇒ **Dérober** (sc), **esquiver** (s'), **manquer**. *Je n'y fail-lirai pas* (→ ci-dessus, cit. 3 et 4). *Faillir de faire quelque chose.*

- 9 Deux jours après la commère ne faut
De mettre un fil (...) LA FONTAINE, Gageure des trois commères.
- 10 (...) si je lui ai prêté de l'argent, il me le rendra bien (...) — Oui, attendez-vous à
cela. — Assurément, ne me l'a-t-il pas dit? — Oui, oui : il ne manquera pas d'y
faillir. MOLIÈRE, Le Bourgeois gentilhomme, III, 3.
- 11 (...) prier pour les morts leur restait un devoir, auquel elles n'osaient point fail-lir
(...) LOTI, Les Désenchantées, III.
- 12 Quand on n'a, de sa vie, été bohème, pourquoi faillir sur la fin à ce qu'on pro-fesse
le mieux? COLETTE, L'Étoile Vesper, p. 172.

Absolt, vx. « *J'irai là sans faillir* » (Littré), sans faute.

♦ 3. Absolt, vieilli. Se tromper*, être dans l'erreur*. *Tout homme peut faillir.*

Vieilli ou littér. Commettre une faute, tomber dans l'erreur. ⇒ **Aban-donner** (s'), **broncher**, **fauter**, **pêcher**, **tomber**.

- 13 Quand le bras a failli, l'on en punit la tête. CORNEILLE, le Cid., II, 8.
- 14 (...) tout ce que l'on peut faire à force de faillir, c'est de mourir corrigé.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 60.
- 15 Jeune, si j'ai failli souvent (...) BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, v, 8.
- 16 Elle n'était pas innocente à la manière des demoiselles, — les animaux l'avaient
instruite; — mais la raison et l'instinct de l'honneur l'empêchèrent de faillir.
FLAUBERT, Un cœur simple, II.

♦ 4. Absolt, vx. Faire faillite. — REM. Ce sens signalé par la plupart des dictionnaires semble inusité, sauf au participe passé substantivé. ⇒ **Failli**.

★ II. (xvi^e). ♦ 1. Vx. **FAILLIR** À, **DE** : n'être pas loin de, être sur le point de faire qqch.; y manquer de peu. — REM. Cette tournure est parfois employée de nos jours, par archaïsme.

- 17 (...) il m'arriva une petite vilaine aventure assez dégoûtante, et qui faillit même à
finir fort mal pour moi. ROUSSEAU, les Confessions, II.
- 18 Elles faillirent à geler sur place.
LA VARENDE, les Belles Esclaves, p. 173, in GREVISSE.

♦ 2. Mod. et cour. *Faillir* employé au passé simple et, plus couramment, au passé composé et suivi de l'infinitif indique qu'une action était sur le point de se produire. *J'ai failli tomber.* ⇒ **Presque** (je suis presque tombé); **falloir** (il s'en est fallu de peu que...). *Il a failli lui arriver une curieuse aventure. J'ai failli attendre.* phrase qu'on prête à Louis XIV. *Il a failli s'évanouir* (→ J'ai vu le moment où il allait s'évanouir). *Ils ont failli oublier. La soupe a failli brûler* (cit. 37).

- 19 On prétend qu'on faillit tout gâter en 1694 par l'ordre qu'on voulut mettre au blé.
M^{me} DE MAINTENON, Lettres, À M^{me} de Brinon, t. II, p. 254, in POUGENS.
- 20 En raison des conséquences dangereuses qu'elle avait failli avoir, l'agresseur fut
gravement puni. J. DE LACRETELLE, Silbermann, p. 99.
- 21 Que de fois elle a failli lui dire son secret!
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 165.

CONTR. Résister, tenir. — Accomplir, faire. — Raison (avoir). — Réussir.
DÉR. 2. **Faillie**. — (Du lat. médiéval dér. du franç.) **Faillibilité**, **faillible**. — V. **Failli**, **faillite**.
COMP. **Défaillance**, **défaillir**.

FAILLITE [fajit] n. f. — 1566; ital. *fallito*, de *fallire* « manquer » (de l'argent nécessaire au paiement d'une dette), adapté d'après *faillir*.

♦ 1. Dr. comm. et cour. Situation d'un commerçant dont un tribunal a constaté la cessation* de paiements; procédure organisée pour le règlement collectif de cette situation. *Faillite accompagnée d'actes délictueux.* ⇒ **Banqueroute**; argot **baccara**. *Procédure adoucissant les règles de la faillite.* ⇒ **Liquidation** (judiciaire). *Faillite simple. Faillite frauduleuse.* ⇒ **Carambouillage**. *Faillite personnelle. Ouverture de la faillite : jugement déclaratif de faillite*, rendu par le tribunal de commerce du domicile du débiteur. *Conditions de la déclaration de faillite* : qualité de commerçant* chez le débiteur, cessation des paiements; dépôt de bilan* par le débiteur ou demande des créanciers. *Le tribunal peut prononcer la faillite d'office. Effets immédiats du jugement de faillite* : Dessaisissement* (cit.) pour le failli de l'administration de ses biens; fixation de la « période suspecte »; suspension des poursuites individuelles;

cessation du cours des intérêts, exigibilité des créances à terme, etc. *Personnel de la faillite* : le débiteur (⇒ **Failli**), les syndics* (administrateurs de l'actif du débiteur), le juge-commissaire, les créanciers (⇒ **Masse**), les contrôleurs, et le tribunal de commerce. *Solutions de la faillite.* ⇒ **Concordat** (simple ou par abandon d'actif), **union**. *Effets de la faillite sur le débiteur*, déchéances dont il n'est relevé que par la réhabilitation*. — *Faillite de fait, faillite virtuelle* : situation des commerçants qui ont cessé leurs paiements mais n'ont pas été déclarés en état de faillite.

Le mot *faillite*, dérivé du latin *fallere* (tromper), désigne la situation du débiteur qui, trompant la confiance de ses créanciers, ne remplit pas ses engagements envers eux. Tout débiteur, quelle que soit sa profession, peut se trouver dans cette situation. Cependant la faillite, dans notre droit, ne concerne, en principe, que les commerçants; l'impossibilité manifeste, pour un non-commerçant, de payer des dettes constitue, en droit civil, la *déconfiture*.

LACOUR, Droit commun, 9^e éd., J. DE LA MORANDIÈRE, Dalloz, p. 437.
La faillite est déclarée par jugement du tribunal de commerce (...)
Code de commerce, art. 440 (Livre 3^e : des faillites et banqueroutes).
Cf. art. 437 à 583; → **Avantage**, cit. 29; **cesser**, cit. 35.

La faillite est la fermeture plus ou moins hermétique d'une maison où le pillage a laissé quelques sacs d'argent (...) Dans cette déroute (...) tout est illégal et légal, faux et vrai, honnête et déshonnête. BALZAC, César Birotteau, Pl., t. V, p. 557.

Être en faillite. — *Faire faillite.* → **Paiement**, cit. 1.

(...) vous vous croyez au temps de Balzac, mon cher. On ne fait plus faillite. Je serai peut-être obligé de demander la liquidation transactionnelle de mes affaires, mais je ne le crois pas. A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXIV.

Cour. État d'un débiteur hors d'état de payer ses dettes, de tenir ses engagements. ⇒ **Débâcle**, **culbute**, **déconfiture**, **krach**, **ruine**. *Son affaire est près de la faillite.* ⇒ **Crise**, **marasme**...

♦ 2. (xix^e). Échec complet (d'une entreprise, d'une idée...) ⇒ **Chute**, **échec**. *Faillite d'une entreprise, d'une tentative, d'une expérience; faillite d'une politique. La faillite d'une théorie.* — Par ext. *La faillite de ses espérances, de son bonheur*... (→ **Abdication**, cit. 2).

Le désespoir où je croyais sombrer venait surtout sans doute du sentiment de la faillite; je me comparais à Edipe lorsqu'il découvre soudain le mensonge sur lequel est édifié son bonheur (...)
GIDE, Et nunc manet in te, 25 nov.

Vous n'avez pas prononcé le cri du ralliement actuel, mais il était déjà sur vos lèvres: *la faillite de la science* (...) Formule comode! Une classe ignorante la répète depuis dix ans, et la jeune génération s'en est emparée sans révision; car c'est plus facile à affirmer qu'à vérifier (...)
MARTIN DU GARD, Jean Barois, p. 463.

CONTR. **Prospérité**, **réussite**, **succès**.

FAILLOUSSE [fajus] n. f. ⇒ **Fayousse**.

FAIM [fɛ] (l'm ne se lie jamais) n. f. — xi^e; du lat. *fames*, *famis*, même sens.

♦ 1. Sensation qui, normalement, accompagne le besoin de manger. *Manger* sans faim ni appétit** (cit. 6). Loc. *Faim « d'inanition »* (pathol.), *causée par le jeûne, la sous-alimentation, les privations* (→ **Avoir**, cit. 16). — *Être miné, rongé, dévoré par la faim. Les affres* (cit. 2) *de la faim. Être torturé par la faim. Mourir de faim* : mourir d'inanition. → ci-dessous le sens « avoir faim ». *La faim règne dans le pays.* ⇒ **Famine**. — *Faim malade, insatiable.* ⇒ **Boulimie**, **polyphagie**. *Sentir la faim. Faim pressante.* ⇒ **Fringale**. *Faim vorace, dévorante, canine* (→ **Canin**, cit. 2). *Avoir une faim de loup, du diable* (fam.). ⇒ **Affamé**; vx **alouvi**; fam. **estomac** (avoir un creux dans l'estomac, l'estomac creux, vide, l'estomac dans les talons, des crampes d'estomac; son estomac crie famine*...), **ventre** (avoir le ventre creux...); fam. **bec** (claquer du), **crever** (la), **croc**, **crochet**, **dalle**, **dent** (avoir les crocs, les crochets, la dalle, la dent), **lanterne** (vx : avoir la lanterne, se taper sur la lanterne), **long** (les avoir longues), **sauter** (la). *Apaiser* (→ **Effacer**, cit. 10), *calmer*, *assouvir*, *rassasier*, *satisfaire*, *tromper sa faim. Mets qui coupe la faim.* ⇒ **Abat-faim**, **coupe-faim**; **matefaim**. *Médicament qui supprime la faim.* ⇒ **Anorexigène**.

Certain renard gascon, d'autres disent normand,
Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins murs apparemment (...)
LA FONTAINE, Fables, III, 11.

La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense,
Quelque diable aussi me poussant (...)
LA FONTAINE, Fables, VII, 1.

(...) cette diète rigoureuse (...) échauffait ma poitrine malade; je commençais à avoir de la peine à marcher (...) Cinq jours s'écoulerent de la sorte. La faim me dévorait; j'étais brûlant; le sommeil m'avait fui; je saçais des morceaux de linge que je trempais dans l'eau; je mâchais de l'herbe et du papier. Quand je passais devant des boutiques de boulangers, mon tourment était horrible. Par une rude soirée d'hiver, je restai deux heures planté devant un magasin de fruits secs et de viandes fumées, avalant des yeux tout ce que je voyais : j'aurais mangé, non seulement les comestibles, mais leurs boîtes, paniers et corbeilles.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 84.

Deux jours après, le temps redevenait pur et la faim les reprit. Il leur semblait parfois qu'on leur arrachait l'estomac avec des tenailles. Alors, ils se roulaient saisis de convulsions, jetaient dans leur bouche des poignées de terre, se mordaient les bras et éclataient en rires frénétiques.
FLAUBERT, Salammbô, XIV, p. 310.

(...) on ne pouvait continuer ainsi à vivre sans manger! Elle ne sentait plus sa faim; seulement, elle avait un plomb dans l'estomac, tandis que son crâne lui semblait vide.
ZOLA, l'Assommoir, t. II, p. 212.

(...) la vie a deux pôles, la faim et l'amour.
FRANCE, la Pâtisserie de la Reine Pédauque, (E.), t. VIII, p. 239.

AVOIR FAIM : ressentir la faim. *Maman, j'ai faim. Je n'ai plus faim.*

j'ai assez mangé. Elle n'a jamais faim. Tu n'as pas faim, toi? — Fam. Avoir très faim (cour., critiqué; → ci-dessous, cit. 17 et supra). — Littér. Avoir grande faim. — Littér. Avoir faim de qqch. — Fam. J'ai une de ces faims!

7 Tu as faim, tu as faim? Le beau malheur. Tu n'es pas le seul, tu sais, en ce bas monde. Il y en a d'autres. Et qui te valent bien! D'ailleurs, ce n'est pas une mauvaise chose que tu restes sur ta faim, un soir. Probable, au foin que tu en fais, que c'est la première fois que ça t'arrive. On ne crève pas de se coucher le ventre creux (...) Ça t'apprendra la vie (...) ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 371.

8 J'ai connu une jeune femme qui souffrait d'un ulcère à l'estomac. Lorsqu'elle était restée longtemps sans prendre de nourriture, elle ressentait une vive douleur et comprenait alors qu'il fallait manger. Seulement cette jeune femme ne disait pas qu'elle avait faim. Elle ne le pensait pas non plus : elle supposait que les douleurs dont elle souffrait disparaîtraient si elle s'alimentait. Avoir faim, au contraire, c'est avoir conscience d'avoir faim; c'est être jeté dans le monde de la faim, c'est voir les pains, les viandes briller d'un éclat douloureux aux devantures des boutiques, c'est se surprendre à rêver d'un poulet. SARTRE, Situations 1, p. 239.

DONNER FAIM : causer la sensation de faim. *L'odeur nous donne faim. La marche leur a donné faim.* ⇒ **Appétit; affamer, creuser.**

MANGER À SA FAIM, suffisamment. *Ne pas manger à sa faim* : manquer du nécessaire (→ Cela, cit. 6; déjeuner, n., cit. 4).

RESTER SUR SA FAIM : continuer à avoir faim après avoir mangé. Fig. Ne pas obtenir autant qu'on attendait (d'un spectacle, d'une lecture, etc.).

MOURIR (supra cit. 40), **CREVER** (cit. 25) **DE FAIM** (→ ci-dessous, cit. 10, 11.1, 12) : fig. avoir une faim extrême. — Dans des comp. *C'est un crève-la-faim* (→ Crever, cit. 27), *un meurt-de-faim*. ⇒ **Famélique, meurt-de-faim.** — *Crier la faim* : être pressé du besoin de manger. — *Prendre qqn par la faim*, le faire céder en lui coupant les vivres. Prov. *La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup du bois* (cit. 20) : la nécessité d'assurer son existence, sa subsistance force à certains actes. — *La faim est mauvaise conseillère*, elle conduit à des actes répréhensibles. — *C'est la faim et la soif* (vx), deux besoins, deux manques.

9 Nécessité fait gens méprendre (*mal agir*)
Et faim saillir le loup du bois. VILLON, le Testament, XXI.

10 Cancres, hères, et pauvres diables,
Dont la condition est de mourir de faim. LA FONTAINE, Fables, I, 5.

11 Bussy (...) veut toujours marier sa fille, avec le comte de Limoges : c'est la faim et la soif ensemble (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 357, 15 déc. 1673.

11.1 (...) puisque tu ne veux pas profiter des secours que je t'offre, arrange-toi comme il te plaira; tu me dois, demain de l'argent, ou la prison. — Madame ayez pitié... — Oui, oui, pitié; on meurt de faim avec la pitié. SADE, Justine..., t. I, p. 24-25.

12 Les soyeux de Lyon qui, sous la monarchie de Louis-Philippe, laissaient crever de faim leurs ouvriers, ne se mettaient pas à la place de ces frères inférieurs, non plus que M. Cavaignac dont on connaît la parole fameuse devant la Chambre, après l'insurrection de Lyon : « Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a pas de remèdes pour eux que la patience et la résignation. » BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 297.

13 N'aie pas peur, ma chérie, il te reviendra, la faim chasse le loup du bois. Quand il aura assez mangé de vache enragée (...) F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XIX.

♦ 2. Fig. Appétit, besoin éprouvé. *Faim intellectuelle.* ⇒ **Appétit, besoin, désir, envie, soif. Faim de gloire, d'honneurs** (⇒ **Ambition**, cit. 1), **de richesses** (⇒ **Avidité, cupidité**).

AVOIR FAIM DE... (qqch.).

14 Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés!
BIBLE (CRAMPON), Évangile selon saint Matthieu, v, 6.

15 C'est une faim insatiable d'avoir et de posséder.
LA BRUYÈRE, les Caractères, VI, 28.

16 Nathanaël, que toute émotion sache te devenir une ivresse. Si ce que tu manges ne te grise pas, c'est que tu n'avais pas assez faim.
GIDE, les Nourritures terrestres, livre II.

16.1 Personne n'avait oublié la faim qui ronge, non seulement la faim des aliments, mais toute la faim, la faim d'espoir et de libération, la faim de tout ce qui manque et creuse le vertige sur le sol, la faim qui pousse en avant dans le nuage de poussière au milieu des troupeaux hébétés, la faim qui fait gravir la pente des collines jusqu'au point où il faut redescendre avec, devant soi, des dizaines, des centaines d'autres collines identiques. J.-M. G. LE CLÉZIO, Désert, p. 52.

REM. Les expressions *avoir très faim*, si *faim* pour « *avoir grand-faim*, si *grand-faim*, tellement *faim* » sont réprouvées par la Grammaire de l'Académie, mais l'usage les admet de plus en plus et on les trouve dans les meilleurs auteurs.

17 Je t'en prie, n'arrive pas après huit heures et quart parce que j'ai très faim.
PROUST, les Plaisirs et les Jours, p. 241.

18 (...) comme il lui en voulait de ne pas penser à eux, de ne même pas se douter qu'il leur mangeait leur part! Il avait si faim qu'il le haïssait et qu'il aurait voulu le lui dire (...)
R. ROLLAND, Jean-Christophe, L'aube, II.

CONTR. Écaurement, inappétence, satiété. — Dégout.
COMP. Abat-faim, coupe-faim, malefaim, matefaim. — Crève-la-faim, faim-calle ou faim-valle, meurt-de-faim. — V. Affamer.
HOM. Feint (p. p. de *feindre*), fin.

FAIM-CALLE [fɛ̃kal] ou **FAIM-VALLE** [fɛ̃val] n.f. — XII^e; de *faim*, et du breton *gwall* « mauvais ». → Fringale.

- ♦ 1. Vx. Boulimie subite des chevaux.
- ♦ 2. Méd. Par ext. Faim impérieuse, pathologique. *La faim-valle peut marquer le début d'une crise d'épilepsie.*

FAÏNE ou **FAÏNE** [fɛ̃n] n. f. — XI^e, *favine*; *faine*, 1258; *faine*, 1600; du lat. pop. **fagina* (*glans*) « gland de hêtre », de *fagus* « hêtre ».

♦ Fruit du hêtre. *Écureuil* (cit. 2) *croquant une faine. Huile de faine*, extraite de l'amande.

Une faine bien remplie, volumineuse et lourde, qu'il avait choisie dans sa cupule triangulaire éclatée avec tout le soin dont le rendaient capable son instinct de bête et sa sûre expérience. Louis PERGAUD, De Goupil à Margot, p. 121.

FAÏNÉANT, ANTE [fɛ̃nɛ, ɑ̃t] n. et adj. — XIV^e; composé de *fais*, et de *néant*, altér. de *faignant* (v. 1200), de *feindre* « paresser ». → **Feignant**.

♦ 1. N. Personne qui ne veut rien faire. ⇒ **Paresseux; vaurien; clampin, propre** (à rien); → **fam.** Cagnard, cossard, feignant, flemmard, tire-au-flanc, tire-au-cul (→ **Acariâtre**, cit. 3; **atteler**, cit. 7). *Quel faïnéant! C'est une vraie, une grosse faïnéante.*

Un faïnéant à la fleur de son âge (...) RONSARD, la Franciade, I, 1

Le prédécesseur de Vigneau (...) était un malheureux, un faïnéant qui n'aimait qu'à boire. BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 403. 2

Ah! laissez-moi la paix avec vos ouvriers, interrompit Edmond. Ce sont des faïnéants. Cherchez à l'origine de la propriété vous trouverez toujours quelqu'un qui a travaillé dur. Si ce n'est pas moi, c'est mon père, mon grand-père. Ceux qui n'ont rien trouvent plus simple de prendre les choses toutes cuites, sans travailler. Des faïnéants. ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 281. 3

Par ext. Qui n'a rien à faire. ⇒ **Désœuvré, oisif.**

Je suis un faïnéant, bohème, journaliste, qui dine d'un bon mot étalé sur son pain. NERVAL, Poésies diverses, Madame et souveraine. 4

♦ 2. Adj. Paresseux. ⇒ **Inactif, indolent, nonchalant. Un écolier faïnéant. Devenir faïnéant.** → **Acagnarder** (s').

Une forte tête dont je suis bien content, qui sera le moins faïnéant des hommes et ne fera jamais rien. M. JOUHANDEAU, Chaminadour, p. 42. 5

Loc. *Les Rois faïnéants* : les derniers Mérovingiens, réduits à l'insignifiance et à l'inaction par les maires du palais.

CONTR. Actif, diligent, laborieux, travailleur.
COMP. et DÉR. **Faïnéanter, faïnéantise.**

FAÏNÉANTER [fɛ̃nɛɑ̃tɛ] v. intr. — XVIII^e; *faïnéanter*, 1690; de *faïnéant*.

♦ Faire le faïnéant, vivre en faïnéant. ⇒ **Paresser, flemmarder** (fam.). *Il a toujours faïnéanté. Il passe son temps à faïnéanter.*

Le zingueur, qui faïnéantait déjà pas mal, en était arrivé à ne plus toucher un outil. ZOLA, l'Assommoir, in Œ., Pl. p. 619.

Rester oisif, flâner. ⇒ **Musarder. J'ai passé deux jours à faïnéanter dans Paris.**

Rare. *Faïnéanter à* (et inf.). « *Faïnéantant à rire avec des hommes...* » (Zola, in T.L.F.).

FAÏNÉANTISE [fɛ̃nɛɑ̃tiz] n. f. — 1539; *fainiantise*, 1739, de *faïnéant*.

♦ Caractère d'une personne faïnéante. ⇒ **Paresse; cagnardise, flemmardise, flemme** (fam.).

État du faïnéant. ⇒ **Inaction, oisiveté. Croupir dans la faïnéantise.**

La petite Marie se fait grande et forte, et elle n'a pas de quoi s'occuper chez vous. Elle pourrait y prendre l'habitude de la faïnéantise. 1

G. SAND, la Mare au diable, v.

Nous menons une vie de faïnéantise et de rêvasserie; toute la journée vautrés sur notre tapis, nous fumons des chibouks et des narguilehs, en absorbant de la limonade et en regardant les rives du fleuve. 2

FLAUBERT, Correspondance, 3 mars 1850, t. II, p. 164.

La paresse maternelle, la faïnéantise créole qui coulait dans ses veines l'empêchait de souffrir du désordre de sa chambre, de son linge et de ses cheveux encrassés et emmêlés à l'excès. BAUDELAIRE, la Fanfarlo, Pl., p. 371. 3

REM. On trouve parfois la forme *faïnéanterie*.

Ah! la musique! Maintenant c'est de la faïnéanterie!... Tu vas voir un peu mon violon!... Les affaires alors!... Les affaires!... C'est un monde là-dedans!... C'est un monde!... CÉLINE, Guignol's band, p. 269. 4

CONTR. **Activité, ardeur, diligence, zèle.**

FAIRE [fɛ̃r] v. tr. — *Je fais, nous faisons* [fɛ̃z], *vous faites, ils font; je faisais* [fɛ̃zɛ]; *je fis, je ferai; je ferais; fais, faisons, faites; que je fasse; que je fisse; faisant; fait, e.* — REM. Ai du radical se prononce [ɛ] en position faible, c'est-à-dire lorsqu'il appartient à l'avant-dernière syllabe prononcée : *je fais* [fɛ̃], *nous faisons* [fɛ̃z], *vous faites* [fɛ̃t]... — 842, *fazet*, 3^e pers. du subj.; *faire*, au x^e, du lat. *facere*.

★ I. Réaliser (un être : qqch. ou qqn).

♦ 1. Réaliser hors de soi (une chose matérielle). ⇒ **Construire, fabriquer. Faire une maison, un meuble, une pendule, une machine** (→ **Architecte**, cit. 6; **automate**, cit. 2). *Oiseau qui fait son nid* (→ **Blé**, cit. 3). *Faire du ciment. Faire le pain* (→ 1. **Boulangier**, cit. 1). — **Confectionner** (une préparation culinaire). *Faire des confitures, de la glace. Comment faites-vous ce dessert? — Fam. Faire le diner* (ou à diner), le préparer. — *Faire du tissu avec du raphia. Faire un costume.* ⇒ **Confectionner.** — (Œuvres d'art). *Faire un tableau, une statue* (→ **Bloc**, cit. 1). — *C'est ce qu'on fait de*

mieux, de plus nouveau dans le genre, et, fig., c'est ce qu'on fait de mieux dans le genre prétentieux. — Loc. fam. *Je le connais comme si je l'avais fait. C'est un homme comme on n'en fait plus.*

- 1 Yaweh parla à Moïse en disant (...) ils feront une arche de bois d'acacia (...)
BIBLE (→ Arche, cit. 2).
- 2 Après que les ruches sans miel
N'eurent plus que la cire, on fit mainte bougie;
Maint cerge aussi fut façonné.
LA FONTAINE, Fables, IX, 12.
- 3 Il trouva, faite par Stidmann pour une Russe qui n'avait pu la payer après l'avoir commandée, une chasse au renard sculptée dans l'or (...)
BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 550.
- 4 (...) Faire est le propre de la main.
VALÉRY, Variétés V, p. 55.
- 5 (...) elle ne cessait jusqu'au soir de faire des couvertures de laine au crochet (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 72.

Faire un paquet : constituer un paquet en réunissant diverses choses qu'on empaquette. Loc. fig. *Faire ses paquets* : partir. *Tu nous ennuies, tu peux faire tes paquets.* Syn. : *faire sa valise* (autre valeur de faire).

Par ext. *Faire son paquet, ses paquets, sa valise...* : mourir.

- 5.1 Les Tutsis, pour la plupart sérieusement blessés (...) furent accrochés (à une poutre) un par un à l'aide d'une échelle. Beaucoup, dont les protestations étaient jugées ridicules, ou simplement impetives, firent leurs paquets sous les quolibets d'un public de connaisseurs, alors qu'en revanche, ceux qui restaient impassibles bénéficièrent avant de mourir d'un silence approbateur.
Pierre GOMBERT, le Prix d'un taxi, p. 146.

Spécialt (en parlant de Dieu, d'un créateur). Donner l'être, la vie à.
⇒ **Créer**. *Dieu a fait l'homme à son image. Dieu a fait le monde en six jours.* — Loc. *Tous les jours que Dieu fait* : chaque jour.

- 6 Vos mains m'ont fait et m'ont formé; donnez-moi l'intelligence, afin que j'apprenne vos commandements.
BIBLE (SACY), Psaumes, CXVIII, 73.
- 7 Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
En tout cet univers et l'aller parcourant,
Dans les citrouilles je la treuve.
LA FONTAINE, Fables, IX, 4.
- 8 J'aime la nature telle que les dieux l'ont faite...
Pierre LOUÏS, les Aventures du roi Pausole, VI (→ Artiste, cit. 10).

♦ 2. (Êtres animés). Produire en soi, de soi (un être concret, une chose concrète). Emplois spéciaux.

☐ (Humains). *Faire un enfant**. ⇒ **Engendrer, procréer**. *Elle a fait de beaux enfants.* ⇒ **Avoir, enfanter** (→ Allaiter, cit. 2; assouvir, cit. 1). Fam. (d'un homme). *Il a fait un enfant à sa femme. Ils ne veulent plus faire d'enfants.*

- 9 J'ai dit que la plupart d'entre eux font un enfant, non pas pour son plaisir, mais pour leur.
Julien BENDA, Rapport d'Uriel, VI, p. 81.
- 10 (...) Georges s'était même montré très régulier : c'était lui qui avait insisté pour l'épouser. Seulement il était trop tard : Ivich le haïssait parce qu'il lui avait fait un môme.
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 59.

(Animaux). ⇒ **Mettre** (bas). *Chienne qui vient de faire ses petits.* — REM. *Faire dans le sens d'accoucher, pour une femme, est trivial.*

- 11 Lorsque la marte est prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil (...) et y fait ses petits.
BUFFON, Hist. nat. des animaux, La marte, Œ., t. II, p. 594.
- 12 Cette femme faisait son petit dans les broussailles comme une laie.
J. GIONO, le Chant du monde, II, II.

(Plantes). *Faire des bourgeons, des feuilles.*

Loc. fig. *Faire des petits* : se multiplier, proliférer. *Il a opéré de bons placements, son argent fait des petits.*

- 12.1 Si ça pousse, ma fille, ces cinquante francs-là feront des petits.
Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. I, p. 38.
- 12.2 Pouthier, qui a toujours une insolente confiance dans la Providence, et qui est toujours persuadé que sa dernière pièce de quarante sous fera des petits le lendemain, est venu dîner chez nous.
Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. I, p. 82.

☐ (Se dit de l'organisme). Produire. *Le bébé fait ses dents, ses dents poussent. Votre organisme fait trop d'albumine.* ⇒ **Fabrics, ses dents**.

☐ Évacuer (les déchets de l'organisme). ⇒ **Évacuer**. — (Euphémisme). *Faire ses besoins, ses nécessités, et, absolt, faire.* ⇒ **Aller** (→ Cabinet, cit. 2). *Enfant qui fait au lit, sous lui, dans sa culotte. Le vieillard fait sous lui.* ⇒ **Gâteux**, 1. Loc. fig. *Faire dans sa culotte* : avoir peur. — Fam. (lang. enfantin). *Faire pipi, faire caca.* ⇒ **Uriner, déféquer; pisser, chier** (vulg.). — Évacuer avec les selles ou les urines. *Faire du sang, du sable, des glaires.*

- 13 Il fit partout dans le lit (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, 115, 258.
- 14 Reytiers, apparemment par timidité, fit pipi pendant la messe, que je servais, sur un prie-Dieu de sapin.
STENDHAL, la Vie de Henry Brulard, XVIII, p. 172.
- 15 Dites aux soldats, seigneur général, de faire leurs besoins (...)
A. JARRY, Ubu roi, IV, 3.
- 16 (...) le vieux gâteux en bas réclamait tous les matins Victorine avec une voix d'enfant abandonné, parce que c'était elle qui le torchait de ce qu'il avait fait sous lui la nuit (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 14.

☐ (Sujet n. de chose). Produire, émettre (une substance). *Les fruits font du jus. Ce savon fait beaucoup de mousse.*

♦ 3. Réaliser hors de soi (une chose abstraite). Construire (fig.). ⇒ **Artisan** (être l'artisan de). *Faire son bonheur soi-même. Elle a fait son propre malheur. Faire sa vie, sa fortune. Il lui a fait un nom.*

- 17 Comme on fait son rêve, on fait sa vie.
HUGO, Post-Scriptum de ma vie, p. 45 (→ Architecte, cit. 8).
- 18 On prétendait qu'il possédait un plan d'esroquerie magnifique pour faire sa fortune en deux ans (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 125.

(...) la volonté, chez l'écrivain pratique, de plaire à la bourgeoisie, laquelle fait les renommées et dispense les honneurs.

Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 231.

Établir. *Faire une loi*, une institution.* ⇒ **Élaborer, établir, instaurer, instituer** (→ Assemblée, cit. 2).

Ne pouvant pas supprimer l'amour, l'Église a voulu au moins le désinfecter, et elle a fait le mariage.

BAUDELAIRE, Journaux intimes, « Mon cœur mis à nu », XXX.

(Le compl. désigne une œuvre d'art, un ouvrage intellectuel). ⇒ **Composer, créer, écrire**. *Faire un poème, un sonnet.* ⇒ **Auteur** (cit. 16). *Faire un livre* (→ Amuser, cit. 14; caduc, cit. 5), *un opéra, une chanson* (cit. 1). — *Faire de la bonne littérature.*

C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule.

LA BRUYÈRE, les Caractères (→ Art, cit. 59).

Tâchons chacun à faire quelque chose qu'un autre n'ait pas fait avant nous.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, t. II, p. 325.

L'œuvre qu'on portait en soi paraît toujours plus belle que celle qu'on a faite.

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « Le dernier livre ».

(...) cet homme (*Gautier*) « qui ne faisait rien sous prétexte qu'il faisait des vers ».

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 199.

D'où vient que l'on ne peut guère plus faire de bonne littérature avec de bons sentiments (...)

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 43.

Absolt. *Faire, défaire et refaire* (en écrivant, en créant).

N. (Rare). **Savoir-faire, maîtrise.**

Voyez les mains, voyez les plis de la draperie. Et ce ton de la chevelure, et ce faire, cet envollement de toute la composition... Un Botticelli, ah! mon Dieu, un Botticelli!

ZOLA, Rome, p. 724.

♦ 4. Par ext. Se fournir en. ☐ (Compl. en de ou au plur.). Prendre qqch. ⇒ **Approvisionner** (s'), **prendre**. *Le bateau s'arrête pour faire de l'eau, pour faire des vivres. Faire de l'essence. Faire du bois, de l'herbe.* ⇒ **Amasser, ramasser**. *Faire des, ses provisions.*

(...) durant un arrêt de quatre heures — on devait « faire du bois » (...)

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 827.

Celle-ci, sortie sous le prétexte de faire de l'herbe pour ses vaches, ne réparait pas.

ZOLA, la Terre, IV, II.

☐ Obtenir, faire obtenir. ⇒ **Obtenir**. (1837). *Il a fait beaucoup d'argent avec ce commerce, et, fam., faire son beurre, du (son) blé. Se faire beaucoup d'argent.* ⇒ **Gagner**. *Faire des bénéfices.* Ellipt. *Cet entrepreneur ne fait pas ses frais, ne gagne pas de quoi les couvrir. Ce n'est pas la peine de faire des frais pour lui, de dépenser de l'argent. Faire une rente, une pension à qqn.* ⇒ **Allouer, procurer, servir**. *Faire un cadeau à qqn.*

Hélas, Monsieur, vous m'excuserez, je n'ai fait que soixante et quatre livres cinq sous (à la quête).

FURETIÈRE, le Roman bourgeois, I, 52.

En Amérique, je vais faire de l'argent. Avec le nom que je porte (*Silbermann*). J'y étais prédestiné, hein?...

J. DE LACRETTELLE, in A. MAUROIS, Études littéraires, t. II, p. 226.

X... ne m'inspirerait pas le quart de la mésestime que je ressens à le voir faire son beurre, s'il ne se disait chrétien et s'il n'en vivait.

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 312.

C'est à lui de toutes façons qu'il est amusant de faire des frais.

Claude MAURIAC, le Dîner en ville, p. 75.

Faire des troupes (vx). ⇒ **Lever, recruter**. *Faire des recrues pour un parti. Faire un client. Faire une maîtresse* (vx), en avoir une. — (Fam.) *Faire une femme, un homme.* ⇒ **Lever** (fam.), **séduire**.

Oui, elle était en voiture, et une toilette d'un chic!... C'est elle qui m'a envoyé une risette avec son gant... Elle a fait un vicomte, je crois.

ZOLA, l'Assommoir, XI, t. II, p. 207.

(...) un grand lui dit : « Dis donc Santeuil, viens donc un jour avec moi à quatre heures faire des filles. Va, dans tous tes livres tu ne trouveras rien de si chic que cela. »

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 240.

☐ (1877). Fam. Prendre contre le gré du possesseur. *Faire mille francs à qqn.* ⇒ **Extorquer, soutirer; refaire**. *Faire une montre.* ⇒ **Piquer, voler**.

(...) pour lui faire vingt francs (à son père), en vue de la fête du lendemain, (il) était venu jouer le grand jeu (...)

ZOLA, la Terre, III, III.

(...) une fois mort, elle aura été à la poche pour lui faire le portefeuille (*dit un gendarme*).

M. AYMÉ, la Vouivre, XVII, p. 194.

Par métonymie (sujet n. de personne). Dévaliser. *Faire un joaillier de la place Vendôme.*

On entend que ça gueule... Banco... Banco... Banco... À croire qu'il a fait un encaisseur cet après-midi!

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 148.

☐ Par ext. Fournir, produire (qqch.) par l'industrie, la culture, le commerce. — Agric. *Faire du blé.* ⇒ **Cultiver, produire, récolter, semer**. — (1606). Comm. *Faire le gros, le demi-gros.* ⇒ **Débitier, vendre**. *Est-ce que vous faites le vêtement d'enfant, cette marque de savon? Nous ne faisons pas cet article, cette marque, nous ne le, ne la vendons pas.*

(...) elle (*l'Angleterre*) faisait des céréales et des fruits et n'était pas, comme aujourd'hui, pour l'agriculture française, une cliente nécessaire.

Louis MADELIN, Histoire du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, VII, p. 84.

♦ 5. Choses. Constituer (quant à la quantité, la forme, la qualité). ⇒ **Constituer**. *Deux et deux font quatre.* ⇒ **Égaler, équivaloir** (à). Loc. *C'est clair comme deux et deux* font quatre. Cela ne fait pas assez : il n'y en a pas assez.* — Loc. fam. *Ça commence à bien faire : cela suffit**, en voilà assez*. ⇒ **Aller** (ça va comme ça). *Cent centimètres font un mètre.* ⇒ **Composer, former**. *Deux livres ne font*

19

20

21

22

23

24

25

25.1

25.2

26

27

28

28.1

28.2

29

29.1

30

31

31.1

32

pas une importante bibliothèque. Couleurs qui font un ensemble harmonieux, un arc-en-ciel (cit. 5). Ces arbres font un cercle. Chose qui fait contrepois, pendant, obstacle. La confiance fait le charme de l'amour. ⇒ Être. La difficulté en fait l'attrait (cit. 13). Faire l'affaire*. Faire autorité (cit. 50, 51), faire loi*, faire foi*. — Prov. L'habit* ne fait pas le moine. Une hirondelle* ne fait pas le printemps.

33 Huit ou neuf ans au plus, dont on pourrait disputer sur un compte de 490 ans, ne feront jamais une importante question. BOSSUET, Hist., II, 4, in LITTRÉ.

34 (...) ils vont jusqu'à un certain point qui fait les bornes de leur capacité (...). LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 61.

35 Ces moulins-là, voyez-vous, faisaient la joie et la richesse de notre pays. ALPHONSE DAUDET, Lettres de mon moulin, « Le secret de maître Cornille ».

36 Elle (Missé) avait une âme des plus tendres, passionnée et scrupuleuse, qui fait tout le prix de ses lettres, d'une grâce un peu retenue et voilée (...). ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 142.

37 Un homme et un homme, ça ne fait pas deux hommes, ça fait à jamais un et deux. S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, VI, p. 336.

Loc. Faire le plein : constituer le plein en remplissant de carburant. Faire le plein d'essence, de gas-oil. — Fig. Faire le plein de... : réunir, rassembler le maximum de... Le candidat a fait le plein de voix centristes.

(Personnes). Parvenir à être, devenir. Il fera un bon mari. Elle fera une excellente femme d'affaires.

Pop. Être.

37.1 — Décidément, monsieur Fléchar, vous faites un fier original!

A. ALLAIS, l'Affaire Blaureau, p. 6.

NE FAIRE QU'UN, N'EN FAIRE QU'UN. ⇒ Un.

★ II. A. Réaliser (une manière d'être); être le sujet de (une activité), la cause de (un effet).

◆ 1. Effectuer* (un mouvement). Faire un pas, un saut, une danse. ⇒ Exécuter. Faire un plongeon, la planche*, le grand écart. — Faire des signes, des grimaces. — Faire un faux mouvement. Faire un clin d'œil. — Prendre (une expression). Faire les yeux doux. Faire grise* mine. Faire une sale tête (fam.). Loc. fig. Faire la tête*, la gueule*. ⇒ Boudier. — Fig. Faire un bon visage* à qq. — Faire mine* de... Faire semblant* de...

38 (...) il avait (...) remonté le boulevard (...) faisant le gros dos sous le soleil dont la bonne tiédeur lui caressait l'épaule à travers l'étoffe du vêtement. COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, 1^{er} tableau, 1.

39 Les deux dockers levèrent les bras et firent la moue (...). P. MAC ORLAN, la Bandera, III.

40 Elle n'osait dire un mot ni faire un mouvement. J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, XVI.

◆ 2. Effectuer (une opération, un travail); s'occuper* à (qqch.). ⇒ Effectuer, exécuter, opérer, et, fam., fichier, foutre. Faire un travail. ⇒ Travailler. Faire tout le boulot. → fam. S'envoyer, se taper. Faire un nettoyage, un rangement. Faire le ménage, la cuisine. Une bonne* à tout faire. Faire une course. Faire la moisson, les vendanges. Faire de la tapisserie, de la dentelle. Faire de l'escrime, du tennis, effectuer ces exercices, et, par ext., pratiquer habituellement. Faire un calcul, un problème, une version. Faire des recherches. Faire des comptes, ses comptes. — Loc. Tout compte* fait. — Faire bien ce qu'on fait. ⇒ Appliquer (s'). → Blâmer, cit. 5. Faire qqch. à la hâte, à la va vite, à toute vapeur, en moins de deux. ⇒ Bâcler, bousiller, expédier, torcher. — Loc. Ce n'est, c'est ni fait ni à faire : c'est très mal fait. — Ne rien savoir faire : être incompetent, maladroit en tout (→ Bras, cit. 20). Avoir beaucoup à faire. ⇒ Occupé. Ne rien avoir à faire, ne rien faire, rester sans rien faire. Ne pas savoir quoi faire. ⇒ Ennuier (s'). Ne rien faire de ses dix doigts*. Il n'a rien fait de la journée. ⇒ Reposer (se). Nous n'allons pas le nourrir à ne rien faire! ⇒ Fainéant, paresseux*. — Être en train* de faire qqch. « Qu'allait-il faire à cette galère? » (Molière). Qu'est-ce que vous faites ici? Nous n'avons plus rien à faire ici. Qu'avez-vous fait pendant mon absence, pendant vos vacances...? (→ Arracher, cit. 21). — Spécialt (lorsqu'on attend qq. avec impatience). Mais enfin que font-ils, que peuvent-ils bien faire? ⇒ Fabriquer (fam.).

41 Un lièvre en son gîte songeait, Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe? LA FONTAINE, Fables, II, 14.

42 Que faisiez-vous au temps chaud? Dit-elle à cette emprunteuse. LA FONTAINE, Fables, I, 1.

43 Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire. BOILEAU, Épîtres, XI.

44 Et ceux qui ne font rien ne se trompent jamais. J. BANVILLE, les Occidentales, II.

45 Mais qu'est-ce qu'ils font? mais faudra donc les mener par les oreilles! Enfin, il vit sortir (...). ZOLA, la Terre, III, VI.

46 Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire. R. ROLLAND, Musiciens d'aujourd'hui, p. 210.

47 Pour se défendre contre le délire du cœur ou de l'intelligence, il est bon d'avoir toujours quelque chose à faire. J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 160.

Fam. Il faut le faire!, il faut être capable de faire ce dont il est question (considéré comme une performance, une gageure à tenir). Ça n'a l'air de rien, mais il faut le faire! Faut le faire! : la chose est remarquable, étonnante.

AVOIR À FAIRE AVEC, à... Avoir à faire un travail avec qq. en com-

mun. Par ext. Je n'ai rien à faire avec lui : je ne veux avoir aucune relation, aucun contact avec lui. Nous n'avons plus rien à faire ensemble, séparons-nous. Avoir fort à faire avec qq.

48 Là-dessus, il se reprit à penser à son père, à sa mère, aux Rinaldi de la plaine : qu'est-ce qu'il avait à faire avec tous ces gens? ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 111.

REM. On a confondu par homonymie avoir à faire avec qq. et avoir affaire à qq. sous la forme avoir à faire à qq., à cause du voisinage des sens. L'usage normal veut qu'on écrive avoir affaire à qq. → Affaire.

49 Les Suédois crurent avoir à faire à quarante mille combattants (...). VOLTAIRE, Hist. de l'Empire de Russie, I, XVII.

50 (...) il se serait raconté de la même façon s'il avait eu à faire à un charretier ou à l'abbé de Galice, mais je n'en aimais pas moins cette confession perpétuelle (...). Edmond JALOUX, Fumées dans la campagne, p. 116.

◆ 3. Exercer (une activité suivie). Faire un métier. ⇒ Exercer. Que fait-il? ⇒ Fonction. Que fait-il dans la vie? Il est electricien (→ Atelier, cit. 9).

Faire des études. Par anal. Faire de la géographie, de l'italien, de la médecine. ⇒ Étudier. Faire son droit, sa médecine, ses études de droit, de médecine. Faire une licence, sa licence. ⇒ Préparer. Par ext. Faire l'École normale, et, ellipt., faire les Beaux-Arts, faire Navale.

51 Si son fils avait voulu faire l'École des Chartes ou Polytechnique (...). ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 240.

52 (...) une certaine intensité admirable dont on ne peut avoir l'idée si l'on n'a pas, comme toi et moi, fait du latin jusqu'à l'os. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, II, p. 41.

(Le compl. désigne une durée; il est souvent suivi de de et du nom d'une activité). Faire deux jours de marche, une heure de lecture. Soldat qui fait son temps*. — Criminel qui a fait dix ans de prison. ⇒ Tirer (fam.). Par ext. Faire de la prison.

C'EN EST FAIT : c'est fini, consommé (→ Aspect, cit. 13). C'en est fait de la vie facile. C'en est fait de moi : je suis perdu. ⇒ Perdre.

53 Mais puisque c'en est fait, le coup est sans remède. CORNEILLE, le Cid, II, 1.

◆ 4. Accomplir, exécuter (une action). ⇒ Accomplir. Faire une bonne, une mauvaise action (→ Coup, cit. 59). Faire le bien, faire le mal. Faire un crime. ⇒ Commettre, perpétrer (→ Aimer, cit. 62). Faire un mensonge, faire des reproches, des compliments à qq. Faire une erreur, une bêtise. Faire une farce. Faire des folies. Faire des siennes*. Être capable de faire qqch. Faire des efforts, faire ce qu'on peut, faire son possible (→ Attachement, cit. 4) : mettre en œuvre les moyens dont on dispose. Faire l'impossible : faire absolument tout ce qu'on peut. Quoi qu'il fasse, il n'y parviendra pas. Faire ce qu'il faut, faire le nécessaire. Faire bien les choses. Chose qu'on peut faire ou ne pas faire. ⇒ Facultatif. Faire ce qu'on veut, ce qui plaît (→ Aller, cit. 5; autrui, cit. 15; captivité, cit. 2). Cela n'est pas à faire. Faire ce qu'on dit (→ Absurdité, cit. 2).

Loc. Ainsi dit, ainsi fait. Aussitôt dit, aussitôt fait, aussitôt (cit. 12) fait que dit. C'est plus facile à dire qu'à faire. Il ne sait plus ce qu'il fait : il perd la tête, il perd son contrôle. Réfléchissez avant de faire quoi que ce soit. Il ne veut rien faire sans vous consulter. ⇒ Décider, entreprendre (→ Astrologue, cit. 6). Rien n'est encore fait. Loc. Faire l'amour*. Faites l'amour, pas la guerre. → aussi ci-dessous, cit. 67.1.

(Passif). L'affaire est faite. C'est bien* fait : c'est mérité. — Que faut-il faire pour le consoler? Qu'allons-nous faire à présent? Que faire? Qu'est-ce qu'il faut faire, qu'est-ce qu'on peut faire? Qu'auriez-vous fait à ma place? Il faut faire quelque chose! Il n'y a plus rien à faire, le cas est désespéré. Loc. prov. Ce qui est fait est fait : ne revenons pas sur ce qui est accompli (en parlant d'une action regrettable). Si* fait! : Mais si! ⇒ Oui. N'en rien faire : ne rien faire de ce qu'on vous prie de faire. — Passez donc. — Je n'en ferai rien, à vous l'honneur. — Fam. Rien à faire! : Vous avez beau faire, je refuse. ⇒ Non.

Intrans. ou absol. ⇒ Agir. Bien* faire, mal* faire (→ Appétit, cit. 8). — Prov. Bien faire et laisser dire. Faire et dire sont deux choses. Il faut faire et non subir (→ Agréable, cit. 18). — EN FAIRE (à sa tête), N'EN FAIRE QUE (à sa tête) : agir à sa fantaisie, Faites comme vous voulez; faites comme chez vous. Vous avez bien fait. Faire en sorte que... Faire exprès* de... Faire comme si*... Faire vite (→ Assumer, cit. 4). Avoir tôt, bientôt fait de... (→ Associer, cit. 23). — Avoir beau faire. Il a beau* (cit. 81 et 84) faire, nous ne changerons pas d'avis. — Laissez-moi faire (→ Attraper, cit. 12). Quelles sont ces façons de faire? ⇒ Comportement. Nous ne pouvons faire autrement (→ Assassinier, cit. 21). — Prov. Patience* et longueur de temps font plus que force ni que rage (La Fontaine, Fables, II, 2).

54 Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font (...). BIBLE (→ Calvaire, cit. 1).

55 En leur règle n'était que cette clause : Fais ce que voudras (devise de l'abbaye de Thélème). RABELAIS, Gargantua, I, LVII.

56 Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père; Je le ferai encor, si j'avais à le faire. CORNEILLE, le Cid, III, 4.

57 — Que vouliez-vous qu'il fit contre trois? CORNEILLE, Horace, III, 6 (→ Désespoir, cit. 12).

- 58 «J'en veux faire à ma tête». Il le fit et fit bien.
LA FONTAINE, Fables, III, 1 (→ Blâmer, cit. 3).
- 59 — Sage ou non, je parie encore.
Ainsi fut fait, et de tous deux
On mit près du but les enjeux.
LA FONTAINE, Fables, VI, 10.
- 60 Toi qui connais Pyrrhus, que penses-tu qu'il fasse?
Dans sa cour, dans son cœur, dis-moi ce qui se passe.
RACINE, Andromaque, I, 1.
- 61 La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant
tout le monde.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 216.
- 62 Avant l'âge de raison, nous faisons le bien et le mal sans le connaître (...)
ROUSSEAU, Émile, I.
- 63 Qui peut tout dire, arrive à tout faire! Cette maxime est de Napoléon et se com-
prend.
BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 663.
- 64 Il ne revient pas, ne donne plus de ses nouvelles, n'en fait qu'à sa fantaisie (...)
LOTI, l'Inde (sans les Anglais), p. 238.
- 65 Il n'y a vraiment que les hommes forts qui sachent ce qu'ils font n'a pas
d'importance.
Edmond JALOUX, La Chute d'Icare, p. 217.
- 66 Victor a ceci de commun avec son père : se proposer de faire telle chose, l'annon-
cer bien haut; puis ne point la faire.
GIDE, Journal, 9 janv. 1943.
- 67 Je sais ce que je voudrais faire et je ne peux pas toujours le faire. Je sais ce qu'il
ne faut pas faire et je ne peux pas toujours ne pas le faire.
G. DUHAMEL, Défense des lettres, p. 258.
- 67.1 FRANÇOIS, *souriant et ironique*. Tu voudrais peut-être que je te dise que je t'aime?
CLARA, *très sûre d'elle*. Non... J'en ai ma claqué des hommes qui parlent toujours
d'amour... (*Très douce*). C'est vrai... Ils en parlent tellement qu'ils oublient de le
faire.
J. PRÉVERT, Dialogues du film Le jour se lève,
in l'Avant-Scène, n° 53, p. 20.
- FAIRE BIEN DE, MIEUX DE, suivi d'un infinitif. Vous feriez bien de par-
tir dès maintenant ; vous devriez partir. ⇒ Devoir. Il ferait bien de
surveiller sa santé. Au lieu de vous amuser, vous feriez mieux de
vous presser, vous auriez grand avantage à. J'aurais mieux fait de
rester. — Dans le même sens, fam. Vous (ne) feriez pas mal de...**
- 68 Quant à moi, je crois que je ferais bien de renoncer à passer mon examen au mois
d'août; je ne sais presque rien.
FLAUBERT, Correspondance, t. I, p. 107.
- 69 L'homme n'est plus ce qu'il était, et ce que peut-être il aurait bien fait de rester
toujours, un animal de haute espèce (...)
TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 158.
- 70 Ça lui rappela le samedi où il était venu décider le partage : bien sûr que, ce
samedi-là, il aurait mieux fait d'aller se pendre.
ZOLA, la Terre, IV, III.
- 71 Vous ne ferez pas mal de dire à vos hommes que (...) c'est un chantier où il ne
sera pas question de dormir sur le manche.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 277.
- AVOIR MIEUX À FAIRE QUE DE, suivi de l'infinitif. J'ai mieux à faire
que d'écouter ces bêtises.**
- POUR BIEN FAIRE. Pour bien faire, il faudrait tout vérifier. Il faut-
rait pour bien faire que vous arriviez en même temps que lui.**
- NE FAIRE QUE, QUE DE, suivi d'un infinitif. [a] Ne faire que : faire
seulement. Par ext. Ne pas cesser de. ⇒ Arrêter, cesser. Il ne fait
que bâiller. Pourquoi n'essayez-vous pas de lui expliquer la chose?
Mais je ne fais que cela depuis une semaine! — Ne faire que
croître et embellir.**
- 72 Ce n'est pas le lieu et je n'ai pas le temps de développer cette opinion. Je ne ferai
qu'esquisser une digression possible.
VALÉRY, Variété II, p. 152.
- [b] **Ne faire que, que de...** Venir de (exprimant un passé récent).
⇒ Venir. Il ne fait que d'arriver, laissez-lui le temps de se repo-
ser. Nous ne faisons que commencer ce travail.
- 73 Pour l'expression du passé récent, la langue dispose de plusieurs moyens. Elle
emploie (...) ne faire que ou que de : je ne fais que d'arriver; — depuis samedi
soir je n'ai rien mangé, et je ne fais que commencer à pouvoir parler.
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 486.
- FAIRE TANT, SI BIEN QUE. Agir, faire qqch. avec ténacité, persévé-
rance. Il a tant fait que je lui ai cédé. Il fit tant et si bien qu'il
tomba (→ aussi Cesser, cit. 32).**
- 74 On fait tant, à la fin, que l'huile est pour le juge,
Les écailles pour les plaideurs.
LA FONTAINE, Fables, I, 21.
- 75 Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine (...)
LA FONTAINE, Fables, I, 22.
- 76 (...) je fis si bien, des pieds, des poings, des dents, de tout que je l'arrachai de sa
place.
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, p. 114 (→ Arracher, cit. 41).
- À TANT FAIRE QUE (DE...); TANT QU'À FAIRE. ⇒ Tant.**
- FAIRE QQCH. POUR... [a] (Pour qqn). Rendre service* à. ⇒ Aider
(→ Assigner, cit. 5). Puis-je faire qqch. pour vous? : en quoi puis-
je vous être utile? Faites qqch. pour lui : intervenez* en sa faveur.
Il a oublié tout ce que nous avons fait pour lui. — Spécial. FAIRE
QQCH. Donner de l'argent. Pouvez-vous faire qqch. pour ces orphe-
lins? (Syn. : faire un geste, avec une autre valeur de faire.)**
- 77 — Qu'est-ce que je peux faire pour vous? — Cher Monsieur, vous pouvez beau-
coup.
M. AYMÉ, la Tête des autres, IV, 7.
- [b] (Pour qqch. : résultat, conséquence). Il n'est pas responsable, il
n'a rien fait pour cela. Nous n'avons rien fait pour mériter
une telle faveur. Il a tout fait pour nous être désagréable.
- 78 Je vous jure que je n'ai rien fait pour en arriver là.
MARTIN DU GARD, Jean Barois, I, Comprom. symb., II.
- LE FAIRE À (fam.). Agir, faire qqch. d'une certaine manière (géné-
ralement pour abuser qqn). Le faire au chiqué, au bluff, au senti-
ment. Il nous l'a fait à l'estomac*. Absolt. Il ne faut pas nous la
faire, nous ne sommes pas nés d'hier : il ne faut pas essayer de
faire tromper. ⇒ Bourrer (le crâne).**
- 79 Eh bien je m'en défendais parce qu'étant peuple naturellement je n'exerce rien

tant que de le faire à la populaire et ceux qui le font à la populaire. Ceux qui le
font à la peuple. Et même à la démocratie. J'ai horreur de cette sorte de pose.

Ch. PÉGU, Victor-Marie comte Hugo, p. 19.
(...) comme M^{me} de Cambremer disait : «Relisez ce que Schopenhauer dit de la
musique», elle nous fit remarquer cette phrase en disant avec violence : «Relisez
est un chef-d'œuvre! Ah! non, ça, par exemple, il ne faut pas nous la faire.»
PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 992.

Un homme qui saurait qu'il n'est pas de souffrance d'amour qu'un vraiment bon
repas ne dissipe (...) il ne faudrait plus essayer de la lui faire.
MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 65.

Les seules gens qui m'agacent, ce sont ceux qui le font au chiqué.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. XI, XX, p. 204.

— Oh! il l'a fait à la dignité, dit Nadine, il a pris de grands airs.
S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, XI, p. 156.

— Ça va, ça va, dit M. Tortose. On ne me la fait pas. Vous vous êtes conduits
comme des sagouins, des lâches, des imbéciles.
R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 17.

◆ **5. Exécuter* (une prescription). Faire son devoir. ⇒ Acquitter
(s'). ⇒ Devoir, v., cit. 17. — Prov. Fais ce que tu dois, advienne que
pourra. Faire l'aumône (cit. 9), la charité. Faire pénitence. Faire
gras, faire maigre. Faire ses pâques, sa communion. — Faire quar-
taine; faire la semaine anglaise. — Faire la volonté, les quatre
volontés, les caprices de qqn. — Dr. Obligation* de faire, de ne
pas faire (qqch.). — En parlant d'une fête. ⇒ Célébrer, fêter. Faire
réveillon, faire les Rois.**

Faites votre devoir, et laissez faire aux Dieux.
CORNEILLE, Horace, II, 8.

(...) je m'en vais après dîner à Brévannes, faire la Saint-Martin (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1085, 10 nov. 1688.

(...) ce sont les plus riches qui n'ont pas la force de faire carême (...)
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Carême.

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche (...)
A. DE VIGNY, les Destinées, «La mort du loup», III (→ Énergiquement, cit.).

Oui, oui, caporal, allez à Cloyes chercher M. Finet (*le médecin*...) Il ne sera pas
dit que nous n'aurons pas fait ce que nous devons faire.
ZOLA, la Terre, II, II.

◆ **6. (Emploi intrans.). Fam. FAIRE DANS (suivi d'un nom désignant une
activité). Il fait dans l'électronique : il travaille, se spécialise dans...
Il fait dans le commerce. — S'occuper de... Faire dans le social.**

Lorsque j'écris que tu as «fait» dans la Résistance, j'entends par là qu'on peut
faire dans la Résistance comme on chie dans un pot de chambre.
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 20.

**Ce romancier fait dans le délicat, le charmant, l'horrible...
⇒ Donner.**

**B. Être la cause, l'agent de. ⇒ Causer, déterminer, occasionner, pro-
voquer. Faire du bruit. Bombe qui fait des dégâts. Attention, vous
allez faire un malheur, une catastrophe. Faire une blessure, une
injure à qqn. Faites-moi plaisir (→ Aller, cit. 84; attacher, cit. 82).
Que lui avez-vous fait? Vous lui avez fait mal, du mal (→ Armer,
cit. 5). Cela fait du bien. — (Iron.). Grand bien* vous fasse! —
Prov. Ne fais pas à autrui* ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à
toi-même. — (Choses). Avoir (un effet). Coupeur, brûlure qui fait
mal. Sa tête lui fait mal. Médicament qui fait du bien, de l'effet.
Personne qui fait un grand effet* (→ Antique, cit. 13), qui fait sensa-
tion*. Faire l'admiration de tous. ⇒ Susciter. Ce spectacle fait
peur, fait pitié... Cela nous fait honte (→ 2. Air, cit. 18). Vieilli.
Faire besoin*.**

J'ai dévoré force moutons,
Que m'avaient-ils fait? Nulle offense.
LA FONTAINE, Fables, VII, 1.

Laisse-la s'élargir, cette sainte blessure
Que les noirs séraphins l'ont faite au fond du cœur (...)
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Nuit de mai».

Tenez, ajouta-t-elle en montrant son verre, j'ai mangé ma prune: seulement, je
laisserai la sauce, parce que ça me ferait du mal.
ZOLA, l'Assommoir, t. I, p. 48.

Il faut qu'une phrase soit si claire, qu'elle fasse plaisir au premier coup, et que
pourtant on la relise à cause du plaisir qu'elle a fait.
J. RENARD, Journal, mai 1903.

(...) une de ces vieilles pauvresses imbéciles, qui font des attroupements sur les
chemins!
LOTI, Pêcheur d'Islande, III, XVI.

Le visage glacé d'un ennemi à terre, au milieu même du dégoût, fait pitié.
André SUARÈS, Trois hommes, «Pascal», II.

Elle pouvait regagner la ville. Elle ne craignait plus rien. Qu'est-ce que les gens
pouvaient bien lui faire maintenant?
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 144.

(Compl. n. de personne). Créer. Cela fera des heureux, des mécon-
tents (→ aussi ci-dessous, III., 2.).

Avoir une influence, être décisif*. L'argent fait tout dans ce genre
d'entreprise. — Loc. Il fait la pluie* et le beau temps dans cette
maison (fig.).

(...) un homme à vous, qui, à l'assemblée générale comme au conseil, fait en votre
nom la pluie et le beau temps?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 222.

Avoir un effet, des conséquences... (dans des expr. où le compl. est
un indéfini). Qu'est-ce que cela fera si je refuse? Qu'est-ce que cela
fait? Cela ne fait rien : c'est sans importance. ⇒ Importer. Qu'est-
ce que ça peut bien faire? — Faire qqch., ne rien faire à qqn. La
vue du sang ne lui a rien fait. ⇒ Ebranler, émouvoir, impression-
ner. Cela lui a fait qqch. de nous quitter, cela lui fait de la peine.
Cela ne lui fait ni chaud* ni froid : cela ne lui fait rien. ⇒ Indiffé-
rent. Rien ne lui fait (→ aussi Cautère, cit. 2).

(...) un homme à vous, qui, à l'assemblée générale comme au conseil, fait en votre
nom la pluie et le beau temps?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 222.

Avoir un effet, des conséquences... (dans des expr. où le compl. est
un indéfini). Qu'est-ce que cela fera si je refuse? Qu'est-ce que cela
fait? Cela ne fait rien : c'est sans importance. ⇒ Importer. Qu'est-
ce que ça peut bien faire? — Faire qqch., ne rien faire à qqn. La
vue du sang ne lui a rien fait. ⇒ Ebranler, émouvoir, impression-
ner. Cela lui a fait qqch. de nous quitter, cela lui fait de la peine.
Cela ne lui fait ni chaud* ni froid : cela ne lui fait rien. ⇒ Indiffé-
rent. Rien ne lui fait (→ aussi Cautère, cit. 2).

(...) un homme à vous, qui, à l'assemblée générale comme au conseil, fait en votre
nom la pluie et le beau temps?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 222.

Avoir un effet, des conséquences... (dans des expr. où le compl. est
un indéfini). Qu'est-ce que cela fera si je refuse? Qu'est-ce que cela
fait? Cela ne fait rien : c'est sans importance. ⇒ Importer. Qu'est-
ce que ça peut bien faire? — Faire qqch., ne rien faire à qqn. La
vue du sang ne lui a rien fait. ⇒ Ebranler, émouvoir, impression-
ner. Cela lui a fait qqch. de nous quitter, cela lui fait de la peine.
Cela ne lui fait ni chaud* ni froid : cela ne lui fait rien. ⇒ Indiffé-
rent. Rien ne lui fait (→ aussi Cautère, cit. 2).

(...) un homme à vous, qui, à l'assemblée générale comme au conseil, fait en votre
nom la pluie et le beau temps?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 222.

Avoir un effet, des conséquences... (dans des expr. où le compl. est
un indéfini). Qu'est-ce que cela fera si je refuse? Qu'est-ce que cela
fait? Cela ne fait rien : c'est sans importance. ⇒ Importer. Qu'est-
ce que ça peut bien faire? — Faire qqch., ne rien faire à qqn. La
vue du sang ne lui a rien fait. ⇒ Ebranler, émouvoir, impression-
ner. Cela lui a fait qqch. de nous quitter, cela lui fait de la peine.
Cela ne lui fait ni chaud* ni froid : cela ne lui fait rien. ⇒ Indiffé-
rent. Rien ne lui fait (→ aussi Cautère, cit. 2).

(...) un homme à vous, qui, à l'assemblée générale comme au conseil, fait en votre
nom la pluie et le beau temps?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 222.

Avoir un effet, des conséquences... (dans des expr. où le compl. est
un indéfini). Qu'est-ce que cela fera si je refuse? Qu'est-ce que cela
fait? Cela ne fait rien : c'est sans importance. ⇒ Importer. Qu'est-
ce que ça peut bien faire? — Faire qqch., ne rien faire à qqn. La
vue du sang ne lui a rien fait. ⇒ Ebranler, émouvoir, impression-
ner. Cela lui a fait qqch. de nous quitter, cela lui fait de la peine.
Cela ne lui fait ni chaud* ni froid : cela ne lui fait rien. ⇒ Indiffé-
rent. Rien ne lui fait (→ aussi Cautère, cit. 2).

- 95 (...) toutes les fois que cela m'arrive, cela me décontenance, et me fait comme de la peine (...) mais ça ne fait rien.
LACLOS, les Liaisons dangereuses. Lettre XIV.
- 96 Même si c'était vrai que je veux me tuer, qu'est-ce que ça peut bien vous faire? Vous ne me connaissez même pas.
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 121.
- 96.1 Ça ne vous fait ni chaud ni froid! C'est à se demander si vous y avez mis toute la bonne volonté...
F. MALLET-JORIS, le Jeu du souterrain, p. 249.
- FAIRE...** (à qqch.), **Y FAIRE**. *Cela ne fait rien à la chose, à l'affaire.* ⇒ **Changer** (cit. 26). *Cela n'y fera rien. Cela y fait beaucoup.* **Y** être, compter pour beaucoup. *Nous ne pouvons rien y faire* : nous ne pouvons empêcher que cela soit.
- 97 Rien n'y fera, sanglots, prières ni menaces.
François COPPÉE, Pour la cour, III, 5.
- 98 N'importe; rien n'y fit; cela grandit en moi comme un instinct.
GIDE, l'Immoraliste, I, 1.
- Fam. Savoir y faire** : être habile, débrouillard.
- 98.1 (...) j'étais pas nourri non plus à l'époque (...) mais je savais déjà y faire.
BERNANOS, l'Imposture, in Œ. roman., Pl., p. 47.
- FAIRE QUE**, suivi d'une complétive. [a] (Avec le subjonctif). Employé à l'impératif ou au subjonctif, pour exprimer le souhait. ⇒ **Permettre, plaire** (plaise à). *Fasse le ciel qu'il revienne bientôt! Mon Dieu, faites que ce ne soit pas grave!* (→ Équitable, cit. 1).
- 99 Dieux! faites que ma peur puisse enfin se tromper!
CORNEILLE, Polyeucte, III, 1.
- 100 Dieu fasse qu'il ne soit pas parti.
Marcel ARLAND, Monique, v, p. 107.
- Ne pouvoir faire que...* : ne pouvoir obtenir un certain résultat, ne pouvoir empêcher. ⇒ **Empêcher**.
- 101 Il avait beau s'ingénier, il ne pouvait faire que M^{me} Marguet devint un monstre à ses yeux.
M. AYMÉ, le Moulin de la sourdine, XVIII, p. 232.
- 102 Rien ne peut faire que je ne sois pas lucide — et lucide toujours.
MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 211.
- 103 Rien ne pouvait faire qu'elle ne fût marquée aux yeux de tous, chargée d'une faute qu'elle n'avait pas commise (...)
F. MAURIAC, le Sagouin, p. 24.
- [b] (Avec l'indicatif). Avoir pour conséquence, pour résultat. *Sa négligence a fait qu'il a perdu beaucoup d'argent. Votre présence fait que nous sommes moins tristes. Cet événement inattendu fit qu'il interrompit son œuvre.* → aussi Aboucher (s'), cit. 1; attacher, cit. 56; audace, cit. 20; aujourd'hui, cit. 35.
- 104 (...) en proie à cette colère sacrée, qui fait que l'amour ressemble à la haine (...)
FRANCE, le Lys rouge, XXI, p. 255.
- 105 Le besoin que j'ai de toi fait que je compte trop sur cette lettre chaque matin.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 232.
- En reprenant une question contenant déjà le verbe faire.** *Qu'est-ce que ça fait? Ça fait que j'en ai assez.*
- 106 — Qu'est-ce que j'ai fait? — Tu as fait que tu nous as lassés.
P. LAVÉDAN, le Bon Temps, p. 28.
- 107 — Que t'ont fait ce siffleur et ce preneur de poses? — Ils m'ont fait que je sais qu'ils te feront des choses. — Ils m'ont fait que chez nous, bons et purs animaux, Le Paon fait de l'esbroufe et le Merle des mots!
Edmond ROSTAND, Chantecler, I, 4.
- Fam. Ça fait que** : c'est pour cela que. *Il pleuvait à verse, ça fait qu'on est resté à la maison.*
- SE LAISSER FAIRE.** ⇒ **Laisser**.
- C. Spécial.** ♦ **1.** Parcourir (un trajet, une distance); franchir. *Faire le chemin. Chemin* faisant.* Fig. *Faire son chemin**. *Faire un circuit, un trajet. Faire route vers* : se diriger vers. — **Mar.** *Faire le nord, le sud* : avoir le cap au nord, au sud. (1886, in Petitot). *Faire dix kilomètres à pied.* → **fam.** S'enfiler, se farcir, se taper. *Faire cent kilomètres à l'heure, et, par ext., faire du cent à l'heure, faire de la vitesse. Faire Paris-Brest en voiture. Faire le boulevard. Il a fait toute l'avenue sans rencontrer un chat.* — **Loc.** *Faire le trottoir**. *Faire le mur*, passer par-dessus pour sortir. — **Spécialt.**, **fam.** Parcourir pour visiter*. *Faire la Bretagne. Nous projetons pour les vacances de faire la vallée du Rhin.* — *Faire un pic*, l'escalader. *L'année dernière, nous avons fait le Cervin.* — **Agent commercial qui fait Paris, qui fait la province.** ⇒ **Prospecter, visiter.** — *Faire tous les magasins pour trouver un produit. Il a fait une dizaine d'hôtels avant d'obtenir une chambre.* — Passer par, travailler dans. *Cet employé a fait plusieurs maisons avant d'entrer dans notre Compagnie.*
- 108 Chemin faisant, il vit le col du chien pelé.
LA FONTAINE, Fables, I, 5.
- 109 — Eh! bien, je suis heureux d'avoir pris ce jour-ci pour faire la vallée de l'Oise, dit Georges.
BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 749.
- 110 (...) nous filons avec une rapidité qui tient du prodige. Nous devons faire un million de nœuds à l'heure (...)
A. JARRY, Ubu roi, v, 4.
- 111 Quand il l'a bien chipée, il l'envoie faire le trottoir, tu comprends (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, v, p. 41.
- 112 Ici, dit entre ses dents M. Merriman, ici, tout le monde fait en bloc, roue à roue, botte à botte, pour le moins trente-cinq milles.
G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, VII, p. 104.
- 112.1 Ce qui frappe surtout, là-bas (au pays basque), c'est une admirable résistance aux assauts du tourisme (...) certes ils y ont droit et ils sont faits, eux aussi, par le touriste qui a déjà fait la Côte d'Azur, fait la route des Alpes, fait les châteaux de la Loire, fait les grottes et le Mont-Saint-Michel. Le touriste fait, puis ayant fait, il conseille de faire, se promet de refaire et, ce faisant, tant fait-il que le tourisme peut se prévaloir d'un esprit constructif.
Jacques PERRET, Bâtons dans les roues, p. 110.
- ♦ **2.** (Temporel). **Fam.** Durer, quant à l'usage. ⇒ **Durer**. *Ce vêtement*
- lui a fait deux ans. Ce costume de bain fera bien encore la saison. Un kilo de pain leur fait un repas.*
- (...) ce chapeau-là, quand vous le jetterez? mendia la vieille Aldonza. Madame Charlotte, vous vous souvenez de votre bleu? Il m'a fait deux ans.
COLETTE, Chéri, p. 69.
- ♦ **3.** (1934). **Pop.** Réussir à être, dans une compétition.
(...) la fois que j'ai fait second dans la roue d'Ellegard, le champion du monde d'alors, je te parle de 1911, au Vél'd'Hiv.
G. CHEVALLIER, Clochemerle, p. 79.
- D.** Exprimer par la parole (employé surtout en incise). ⇒ **Dire, répondre.** *Il a fait « non » en hochant la tête. Attention, fit-elle, en s'arrêtant brusquement. Cela ne vous regarde pas, fit l'homme qui commençait à s'impatienter.*
Chut! Chut! fit Emma en désignant du doigt l'apothicaire.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, x.
- Que veux-tu que je te dise, fit-il avec une lassitude qui touchait à la mélancolie.
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le dessous de cartes... »
(...) il vous écoutait à peine, en faisant « oui, oui », « oui, oui » et il se dépêchait de parler d'autre chose.
J. ROMAINS, Knock, II, I.
- L'emploi de *faire* semble particulièrement justifié quand il convient de peindre, par exemple quand l'énoncé de l'incise s'accompagne d'un geste ou d'une circonstance qui fait image (...) De même s'il s'agit de reproduire le ton du langage populaire (...)
R. LE BIDOIS, L'inversion du sujet dans la prose contemporaine, p. 194-195.
- E.** (Choses ou personnes). Présenter en soi (un aspect physique, matériel). ⇒ **Avoir**.
- ♦ **1.** ⇒ **Former.** *Tissu qui fait des plis. Ce terrain fait des bosses. La route fait un coude.* ⇒ **Dessiner**.
- ♦ **2.** **Gramm.** Avoir pour variante morphologique. ⇒ **Devenir.** « Journal » fait « journaux » au pluriel. « Mourir » fait « je meurs » à la première personne du présent de l'indicatif.
- ♦ **3.** **Fam.** Avoir pour mesure, pour valeur. *Mur qui fait six mètres de haut.* ⇒ **Mesurer.** *Colis qui fait trois cents grammes.* ⇒ **Peser.** *Ce réservoir fait cinquante litres.* ⇒ **Contenir.** *Cette table fait mille francs.* ⇒ **Valoir.** *Combien cela fait-il? Ça fait mille francs.* — **Fam.** *Ça fait trop cher. Ça fait trop.* ⇒ **Côûter.**
— Qu'est-ce que valent les veaux, actuellement? — Ça dépend des marchés et de la grosseur... — Et les cochons gras? — Il y en a qui font plus de mille.
J. ROMAINS, Knock, II, 4.
- (...) l'un de tes Modigliani, payé parait-il vingt francs en 1917, ferait aujourd'hui cinquante mille à l'Hôtel (des ventes).
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, XXIV, III, p. 35.
- Pour dire quelque chose, je lui ai demandé : — Combien elles font, les pantoufles?
J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 90.
- (En parlant de la taille, des pointures d'une personne). **Mesurer.** *Quelle taille, quelle pointure faites-vous? Ce garçon fait bien un mètre quatre-vingts. Combien faites-vous de tour de taille? Faire un quarante, du quarante* (chaussures, taille mannequin).
- (Impers.). **Constituer** (un certain temps). *Y a-t-il longtemps que vous m'attendez? Ça fait un quart d'heure. Ça fait deux heures qu'il est parti.* ⇒ **Voilà**.
- Jacques a quitté Paris depuis juin dernier; nous allons être en avril; cela fait bientôt neuf mois qu'il est là-bas.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 148.
- Ça fait des mois qu'elle m'a envoyé un scénario.
Jacques DEVAL, Une tant belle fille, I, 3.
- ♦ **4.** **Subir** (un trouble physique). *Faire de la température, de la fièvre, de la tension. Il a fait récemment une mauvaise grippe. Ce garçon fait de l'anémie. Elle a fait une dépression.*
En février 1910, Marie-Angélique fit une pneumonie double.
Marcel PRÉVOST, l'Homme vierge, I, p. 31.
- Les médecins disent qu'un malade fait de la typhoïde (...)
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 111.
- Il fait de la fièvre, dit la mère de Lucien; il faudrait faire venir le docteur.
Marie-Claire BLAIS, Une liaison parisienne, p. 155.
- ♦ **5.** **Faire face, faire front...** : présenter la face, le front à... Fig. *Faire face** au danger.
- ★ **III.** Déterminer (qqn, qqch.) dans sa manière d'être.
- ♦ **1.** Arranger, disposer (qqch.) comme il faut. *Faire un lit**. *Faire la chambre.* ⇒ **Nettoyer, ranger.** *Faire la vaisselle. Faire les cuivres, l'argenterie. Faire ses chaussures.*
Il avait tout le jour travaillé dans son aire, Puis avait fait son lit à sa place ordinaire.
HUGO, la Légende des siècles, « Booz endormi ».
- Pendant qu'on faisait ma chambre à coucher, qui était aussi mon cabinet de travail (...) je descendais au rez-de-chaussée (...)
LITTRÉ, Comment j'ai fait mon dictionnaire, p. 26.
- Faire sa valise*, y disposer les objets. **Loc. fig.** *Faire sa valise, sa malle* : partir; mourir. → ci-dessus, **Faire** (cit. 5.1 et *supra*) ses paquets.
- (En parlant des soins de la toilette). *Faire les ongles**, *les mains** de qqn. *Faire la barbe** (→ aussi ci-dessous, **Se faire**, 5.).
(...) me moquant des sots, bravant les méchants (...) riant de ma misère et faisant la barbe à tout le monde (...)
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, 2.
- Carlotta n'avait en rien l'idée d'acheter, mais pendant qu'on lui faisait les ongles, autant regarder de jolies choses.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 365.
- ♦ **2.** **Former*** (qqn, qqch.). *Faire des soldats. Cette école fait de*

très bons techniciens. ⇒ **Instruire**. *La vie dure fait les âmes bien trempées. Ce travail lui fera la main**. *Chat qui fait ses griffes**. — **Fauconn**. *Faire l'oiseau*. ⇒ **Dresser**.

- 128 Mais votre bras au crime est plus fait que le mien (...) CORNEILLE, Rodogune, v. 4.
 129 Pour faire des soldats, il obligeait les hommes à une vie (...) laborieuse. BOSSUET, Hist., 1, 6, in LITTRÉ.
 130 Napoléon entre en plein dans ses destinées : il avait eu besoin des hommes, les hommes vont avoir besoin de lui; les événements l'avaient fait, il va faire les événements. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 85.
 Loc. *L'occasion* fait le larron*.

♦ 3. Donner une qualité, un caractère, un état à...

[a] **FAIRE (qqn)**, suivi d'un subst. : donner un titre, élever au rang de... *L'évêque X a été fait cardinal. Faire qqn chevalier de la Légion d'honneur*. Allus. hist. *Qui t'a fait comte? — Qui t'a fait roi? ⇒ Roi*. — (Avec un seul compl.). *Faire un roi, un ministre. Il fait et défait les directeurs*.

- 131 Je puis faire les rois, je puis les déposer. RACINE, Bérénice, III, 1.
 132 (...) les évêques (...) du temps des Carolingiens, faisaient et défaisaient les rois (...) VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, XXVII.
 133 Mon père aurait voulu faire prince Corneille : Je ferai duc Victor Hugo! Edmond ROSTAND, l'Aiglon, v. 2.
 Donner un état, un rôle... (⇒ *Aheurer*, cit. 2). *Le maire les a faits femme et mari*. — *Faire qqn juge d'une affaire*, lui donner le rôle de juge.
 134 Le travail de l'homme, la fonction divine de sa liberté, le but de sa vie, c'est de construire sur la terre à l'état d'œuvres réelles, les trois notions idéales, c'est de faire chair le vrai, le beau et le juste (...) HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Rêveries sur Dieu.

FAIRE (qqn), et adj. attribut de l'objet. ⇒ **Rendre**. *Il les a faits riches. Faire la vie dure à qqn. Ce costume fait la taille fine*. — Loc. *Faire maison, place nette. Faire table rase*.

- 135 Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une, de l'avoir fait(e) chrétienne; l'autre (...) de l'avoir fait(e) reine malheureuse. BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette de France.
 136 (...) nous lui avons porté de rudes coups, mais lui aussi nous a fait la vie dure, entraînant sans cesse ses hommes à l'attaque de nos garnisons, de nos colonnes, de nos convois (...) Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 50.
 Avec un pron. possessif. *Faire sien (qqch.) ⇒ Approprier (s')*.
 137 Je fais mien tout votre passé. Paul BOURGET, Lazarine, p. 272.
 138 Elle (...) revit dans la chambre les mille choses avec lesquelles elle avait vécu (...) qu'elle faisait siennes. FRANCE, le Lys rouge, XXXIV, p. 406.
 139 Ainsi participait-elle plus étroitement à cette déchéance qu'elle avait épousée, qu'elle avait faite sienne à jamais. F. MAURIAC, le Sagouin, p. 7.

[b] **Spécial. FAIRE qqn (et subst. ou adj.)**. Représenter, donner comme... ⇒ **Représenter**. *On vous a fait l'auteur de ce livre. On le fait plus riche qu'il n'est. Ne le faites pas plus méchant qu'il n'est!*

- 140 Mais je vous vois, Maxime, et l'on vous faisait mort! CORNEILLE, Cinna, IV, 5.
 140.1 Il n'est pas si terrible qu'on le fait. MASSILLON, Carême, Fausse confession.
 [c] **Fam. Donner un prix à (qqch.) ⇒ Évaluer, vendre. Faire un objet mille francs. Combien faites-vous ce vase? Je vous le fais cinq cents francs, et, abusif, à cinq cents francs.**
Faire qqch., le vendre, l'écouler.
 141 Il y a beaucoup de gens qui achètent des journaux? — Oh oui, ça oui, pour sûr il y en a. Tandis que la Loterie, il y avait des jours où ça marchait, et puis des jours où je n'arrivais pas à faire un seul billet. J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 111.

♦ 4. **FAIRE (qqn, qqch.) DE (qqn, qqch.) ⇒ Changer, transformer (en)**. *Faire d'un capitaine (cit. 5) un commandant. Il en a fait sa femme. Je m'en suis fait un ami. Qu'allez-vous faire de votre fils? Nous en ferons un médecin*. — (Quant au caractère). *Vous en avez fait un enfant gâté, un ingrat. Faire de sa fille une personne accomplie (cit. 3). Faire ce qu'on veut de qqn. On en fait ce qu'on veut* : c'est une personne malléable qui se prête à la volonté d'autrui. *Faire flèche* de tout bois. Faire « d'un art (cit. 58) divin un métier mercenaire »*. — (Choses). *Faire tout un drame d'une histoire sans importance. Faire des histoires pour rien. Il en fait tout un plat. N'en faites pas une montagne**. — *Faire ses délices de qqch.*, s'en régaler. — Fig. *Faire ses choux gras (de qqch.)*, en tirer bénéfice. — Loc. *Faire d'une mouche* un éléphant*.

- 142 (*Ô Fortune*) Qui d'un potier fais s'il te plaît un Roi, Et d'un grand Roi fais un maître d'école (...) RONSARD, Pièces retranchées, Les hymnes, Prière à la fortune.
 143 Et vous ferez de lui tout ce que vous voudrez. MOLIÈRE, Tartuffe, II, 2.
 144 Je regretterais de n'avoir pas fait de toi un ouvrier comme moi. FRANCE, les Désirs de Jean Servien, p. 85.
 145 Je me suis fait un orgueil de ce qui n'était peut-être qu'un ridicule. FRANCE, le Livre de mon ami, IX, p. 123.
 146 Toi qui sèches les pleurs des moindres graminées, Qui fais d'une fleur morte un vivant papillon (...) Edmond ROSTAND, Chantecler, I, 2.
 147 Qu'a fait de moi la maladie? GIDE, l'Immoraliste, I, II.
 148 Est-il prudent de chercher à reconstruire, tant que le sol n'est pas mieux affermi? Je fais de patience vertu. GIDE, Journal, 24 sept. 1940.
 149 (...) l'audace de l'homme qui a fait son idole d'une créature imparfaite. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 228.

Aménager en, se servir comme de... *Faire un hôpital d'un bâtiment privé. Faire d'une maison un refuge (⇒ Asile, cit. 8). Faire d'un meuble du bois de chauffage. Faire une canne d'un bâton. Faites-en ce que vous voudrez*.

AVOIR QQCH. À FAIRE DE (qqch.), en avoir besoin; y porter intérêt. *Fam. Je n'en ai (j'en ai) rien à faire* : cela ne m'intéresse pas. ⇒ **Foutre** (j'en ai rien à).

N'AVOIR QUE FAIRE DE... : n'avoir aucun besoin de. *Il n'a que faire de tous ces costumes*. — Rester indifférent à. **Spécial. ⇒ Dédaigner**. *Je n'ai que faire de son amitié, de ses compliments*. ⇒ **Passer** (se passer de). *Je n'en ai que faire*.

- Je n'ai que faire de son pardon (...) DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 470. 150
 Nous n'avons que faire de mes livres ici, Vial. COLETTE, la Naissance du jour, p. 169. 151
 Ceux qui conduisent les hommes à la conquête des choses n'ont que faire de la justice et de la charité. Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 93. 152

Par anal. Disposer de..., mettre en un endroit. *Qu'avez-vous fait de l'enfant? Je l'ai laissé à sa mère*. — *Fam. (lorsqu'on cherche qqch.) Qu'ai-je bien pu faire de mes lunettes?*, où les ai-je mises? ⇒ **Mettre**.

Avoir de quoi faire : avoir les moyens.

♦ 5. Représenter (qqn, qqch.) ⇒ **Représenter**.

[a] Jouer un rôle dans un spectacle, un jeu. *Faire le personnage de... Faire Harpagon dans l'Avare de Molière. Il fait les amoureux dans les comédies de X ⇒ Jouer*. — *Faire le mort**, au bridge. *Vous ferez les gendarmes, et nous, les voleurs* (au jeu des gendarmes et des voleurs).

- M^{me} de Caylus fait Esther (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1129, 28 janv. 1689. 153

[b] Agir comme... Avoir, remplir le rôle de. *Faire le domestique. Faire le pique-assiette. Faire le difficile. Ne faites pas l'étourdi! Il fait le jaloux, son jaloux. Il a fait l'imbécile en refusant notre aide*.

- (...) le bossu faisait le personnage d'un entremetteur (...) c'était un fripon qui subsistait aux dépens des personnes trop crédules (...) A. R. LESAGE, Gil Blas (⇒ Entremetteur, cit. 3). 154
 Ne fais pas tant ta mijaurée! m'avait-il dit furieux. BARBEY D'AUREVILLE, le Chevalier Des Touches, p. 152. 155
 N'empêche qu'on a fait les couillons, en reculant de dix kilomètres (...) MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 67. 156

(Sujet et compl. n. de chose). Servir* aussi de... *Salle à manger qui fait salon. Canapé qui fait lit. Robe qui fait bain de soleil*.

(Sujet n. de personne ou d'être animé). Imiter intentionnellement, chercher à passer pour... ⇒ **Contrefaire, imiter, simuler**. — *Faire le chat, le chien...*, en imiter le cri, etc. *Faire le mort (⇒ Coucher, cit. 20), le dormeur (⇒ Argent, cit. 62), le sourd, le malade. Faire le Don Juan, les Don Juan, son Don Juan. Faire son caïd (fam.)*. *Faire l'enfant** (cit. 20). *Vieillard qui veut faire le jeune homme ⇒ Jouer. Qui veut faire l'ange* fait la bête (Pascal). Faire le généreux. Faire l'étonné, l'innocent. Il faisait celui qui ignorait tout*. ⇒ **Feindre. Faire l'important (⇒ A, cit. 5), l'empressé (⇒ Aller, cit. 3), le malin, le mariole (pop.). Faire l'âne pour duper, tromper qqn. Faire le fou, le pitre, le clown, l'idiot, l'imbécile pour amuser la galerie. Faire l'idiot, l'imbécile** : simuler l'idiotie. — REM. Si le sujet est féminin, le complément de faire peut s'accorder ou non avec le sujet : *Elle fait l'innocente. Elle fait le mort ou la morte. Elle fait le clown*. — (V. 1340). *Faire son, sa (et subst.)* : faire habituellement ou par tendance naturelle le, la... *Faire son malin*.

- L'un, en faisant le fin, toutes choses déguise, L'autre fait l'entendu, et l'autre le rusé (...) RONSARD, Élégies, XXI. 157
 Mon Dieu, sa sœur, vous faites la discrétette, Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez doucette (...) MOLIÈRE, Tartuffe, I, 1. 158
 (...) vous voyez que je fais un peu l'entendue. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 237, 13 janv. 1672. 159
 Son père le laissait courir sans souliers, et, pour faire le philosophe, disait même qu'il pouvait bien aller tout nu. FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, 1. 160
 Elle faisait la brave, et le toisait, une main sur la hanche, la tête d'aplomb sur son beau cou. COLETTE, la Chatte, p. 173. 161
 (...) il le trouva à la porte du camp en train de faire le pitre, selon son habitude (...) P. MAC ORLAN, la Bandera, XIII. 162
 « Je fais le mort » (dit Irène). BERNSTEIN, Après moi. 163
Faire sa maligne, faire son petit Robespierre (...) La présence du verbe faire indique qu'il s'agit d'un rôle joué par la personne, et le possessif pour sa part donne à entendre que ce rôle, la personne se l'est plus ou moins approprié par l'habitude de le jouer (...) Cette idée d'habitude rend raison de la différence qui existe entre faire le malin (faire celui qui est malin, celui qui veut paraître entendu...) et faire son malin (même signification, mais avec cette nuance qu'il s'agit là d'une tendance habituelle, d'une caractéristique constante). G. et R. LE BIDOIS, Syntaxe du franç. moderne, t. I, p. 186-187. 164
 Certaines personnes croient qu'elles ont fait leur Sévigné quand elles ont dit : Mandez-moi ma bonne (...) PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IV, p. 67. 165
 Ne faites donc pas votre Cassandre; déjà la nuit du réveillon vous nous prédisiez des désastres : je crois bien que vous avez perdu votre pari. S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, IV, p. 187. 166

Pop. Être.

♦ 6. FAIRE, suivi d'un adj., d'un nom sans article. Avoir l'air de, donner l'impression. ⇒ **Paraître**.

REM. L'attribut, adj. ou n., reste généralement invariable; cependant on fait quelquefois l'accord avec les personnes.

[a] Suivi d'un adjectif. *Faire jeune, vieux, âgé. Elle fait vieux, elle fait vieille pour son âge. Ameublement qui fait riche. Cet habit noir fait vraiment triste. Une cravate qui fait chic, distingué. Ses procédés ne font pas très sérieux.*

167 Si, au moins, dit-elle, on pouvait mettre des rubans aux caleçons et aux gilets de flanelle, pour que ça fasse joli quand on ouvre une armoire.

COLETTE, *l'Ingénue libertine*, II, p. 81.

168 Moi, à cause de ma médaille, ils me collaient toujours de planton parce que ça fait riche (...)

R. DORGÈLES, *les Croix de bois*, XV, p. 295.

169 Il faisait très orphelin dans son complet de flanelle dont le revers était barré d'un crêpe noir.

S. DE BEAUVOIR, *les Mandarins*, V, p. 294.

FAIRE BIEN : avoir belle allure (dans un ensemble, un décor...). ⇒ **Convenir** (⇒ Être adéquat, approprié, assorti...). *Ce fauteuil fait bien dans le salon. Le tableau qui est dans le salon ferait mieux dans l'entrée. Vos bijoux ne font pas bien sur ce tailleur.*

170 (...) je vois (...) dans un livre illustré un animal qui me plaît, une aigrette blanche par exemple, et je me dis : Ça, ça ferait bien dans mes propriétés et puis ça pourrait se multiplier (...)

Henri MICHAUX, *Mes propriétés*, p. 101.

(Dans un sens moral). *Il trouve que ça fait bien de se servir de cet anglicisme. ⇒ Porter* (c'est bien porté).

[b] (Suivi d'un adj.). Fam. *Ça fait joli. Ça fait moche, tarte.*

[c] Suivi d'un nom (sans article). *Elle fait très femme pour dix-huit ans. Faire dame*. Ce jeune professeur fait plutôt étudiant. Ni l'un ni l'autre ne font père de famille (ou pères de famille). Vous faites très dandy dans ce costume. Un village qui fait décor d'opérette.*

171 (...) c'est un ancien petit palais du XVIII^e siècle avec de vieilles tapisseries. Ça « fait » assez « vieille demeure historique ». Saint-Loup employait à tout propos ce mot « faire » pour « avoir l'air », parce que la langue parlée, comme la langue écrite, éprouve de temps en temps le besoin de ces altérations du sens des mots, de ces raffinements d'expression.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. VI, p. 86.

172 Ce valet de pied était habillé avec une grande élégance, et quand il traversa le hall avec le Baron, il « fit homme du monde » aux yeux des touristes, comme aurait dit Saint-Loup.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. X, p. 158.

173 Il est sûr que je n'ai jamais fait « grande dame ».

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. VI, p. 46.

174 Les beaux gosses, ou ils font tapette, ou ils font gigolo.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. XIX, III, p. 43.

175 Ils font larrons en foire et tricheurs de casino.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. XIX, XI, p. 154.

♦ 7. Compl. n. de personne (emplois spéciaux). S'occuper de (qqn). ⇒ **Traiter**. — Spécial et vx.

175.1 Avant qu'on ne commence la pièce, le chef dit à ses romains : — Vous ferez Madame B... (*faire ici veut dire applaudir ou soigner*). Vous ferez mademoiselle D...; vous laisserez en plan monsieur X... (*cela signifie vous ne l'applaudirez pas*).

Ch. PAUL DE KOCK, *la Grande Ville*, t. I, p. 286.

★ IV. FAIRE (suivi d'un verbe à l'infinitif).

♦ 1. Être cause que... (⇒ *supra*, II., B.). *Faire tomber un objet. Faire pousser une plante. Faire taire qqn. L'émotion le fit crier. Un travail qui fait suer. Fig. et fam. Faire suer, chier (qqn). — L'exercice fait maigrir. Cette personne me fait penser à X. Il faut songer à un archange (cit. 3). Faire valoir* une propriété. Faire lire une lettre. Faire prévenir qqn. Faire connaître un auteur. Faire savoir que... Faire voir qqch. à qqn. On lui fait croire ce qu'on veut (⇒ *Age*, cit. 13). Je ne le lui fais pas dire. — Fam. Faire marcher qqn. Faire monter qqn à l'échelle (cit. 10). — Cette méthode lui a fait faire des progrès. L'ambition (cit. 15) fait faire de grandes choses. ⇒ **Pousser** (à). *Les serments que le dépit fait faire* (⇒ *Autant*, cit. 40).*

Charger de... ⇒ **Charger**. *Faire faire un costume à, par son tailleur. Faire relier un livre* (⇒ *Article*, cit. 15). *Faire réparer des chaussures. Faire exécuter un ordre* (⇒ *Arbitraire*, cit. 8). *Faire suivre une personne. Faire faire une démarche. Faire établir un devis. Faire porter un message.*

Fam. *Faire passer (un enfant)*, ne pas le laisser naître (en avortant).

175.2 Et le mien ou la mienne, quel âge aurait-il si je ne l'avais pas fait passer, souvenir ineffaçable, remords qui s'aggrave avec l'âge, hantise. Si Jean-Jacques avait voulu, nous aurions un fils de quarante ans...

Claude MAURIAC, *le Dîner en ville*, p. 60.

♦ 2. Attribuer à... *Ne lui faites pas dire ce qu'il n'a jamais dit : ne prétendez pas qu'il a dit... Ses biographes le font mourir vers 1450. On le fait à tort descendre des Bourbons.*

176 (...) Nabuchodonosor (...) à qui il (*Strabon*) fait traverser l'Europe, pénétrer l'Espagne (...)

BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. universelle*, t. 7.

177 (...) cessez de démentir

Le sang des demi-dieux dont on me fait sortir.

VOLTAIRE, *Méropé*, IV, 2.

REM. 1. Le p. p. de *faire* suivi d'un infinitif reste invariable.

178 (...) on n'a pas pu méconnaître que *faire*, suivi de son infinitif, est dans un cas particulier. Donc point d'accord : *On les a fait mourir ; — cette femme passait, une peau d'orange l'a fait tomber.*

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 350.

2. Construction de la proposition infinitive avec *faire*.

[a] L'infinitif n'ayant pas de complément d'objet, le nom ou le pronom sujet construit sans prép. *Faire manger un malade. Faites-le obéir. Faire partir des enfants en Suisse; je les ai fait partir en Suisse.*

On les peut mettre premièrement comme vous avez dit : *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.*

MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, II, 4.

Elle héla un taxi et fit descendre le client.

F. MAURIAC, *le Baiser au lépreux*, X.

[b] L'infinitif ayant un complément d'objet indirect, le nom ou pronom sujet construit sans prép. *Faire obéir un enfant à ses maîtres; faites-le obéir à ses maîtres. Faire renoncer qqn à ses prétentions; je l'ai fait renoncer à ses prétentions. Cela le fit penser à sa mère.*

Cette aventure (...) contribua beaucoup à le faire croire aux visions miraculeuses de Swedenborg (...)

BALZAC, *Louis Lambert*, Pl., t. X, p. 399.

(...) M. Robert la faisait resonger à la guerre.

H. POURRAT, *À la belle bergère*, I, 2.

Ce n'était pas l'effet d'un réflexe purement professionnel qui faisait demander le premier commis à l'intrus : « Monsieur désire ? ».

Émile HENRIOT, *Aricie Brun*, II, 4.

L'instantanéité du changement les fait penser à ces plaines de l'éte, tout à l'heure éclatantes, où le passage du nuage éteint brusquement la lumière.

R. D'HARCOURT, *Revue de Paris*, févr. 1950, p. 7.

(Le nom ou pronom sujet construit avec à). *Faites-lui renoncer à ses prétentions. Cela lui fit penser à sa mère. Faites-leur songer à se munir du nécessaire.*

J'aurais fait changer d'avis à Lucile.

MARIVAUX, *les Serments indiscrets*, III, 5.

(...) cette panteur qu'elle retrouvait, lui faisait songer aux quinze jours passés là avec Lantier (...)

ZOLA, *l'Assommoir*, t. I, p. 37.

Si vous croyez que c'est commode de lui faire changer d'idée.

Pierre BENOIT, *Axelle*, p. 171.

[c] L'infinitif ayant un complément d'objet direct :

Avec un sujet non exprimé. *Faire prévenir un ami. Faites-le prévenir.*

Avec un sujet exprimé. Le nom sujet se construit avec à ou par. *Faire construire une maison à un architecte, par un architecte. Faites porter votre paquet par mon fils. Faire jouer un rôle à qqn.*

Et l'on fit traverser tout Paris à ces femmes (...)

HUGO, *les Châtiments*, V, XI.

Nous te ferons condamner par les Riches!

FLAUBERT, *Salammbo*, VII, p. 137.

Passavant était particulièrement habile à faire endosser par autrui ses humeurs propres, et tout ce qu'il préférait désavouer.

GIDE, *les Faux-Monnayeurs*, I, XVII, p. 197.

Avec un pronom sujet construit sans prép., avec à ou avec par. *On le fait étudier les sciences; on lui fait étudier les sciences. Faites écrire la lettre par lui. Faites-le, faites-lui écrire la lettre. Faites-la-lui écrire.*

Je lui fis du moins promettre, pour mon honneur, qu'elle me garderait le secret.

FONTENELLE, *Entretien sur la pluralité des mondes*, t. II, I.

Enfin le manque de vivres les ferait tôt ou tard dévaster, comme des sauterelles, les campagnes environnantes (...)

FLAUBERT, *Salammbo*, IV, p. 60.

Elle lui faisait pousser le piano et tourner les pages les soirs où la sœur de ma grand'mère chantait (...)

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. I, p. 31.

(...) de bons amis à qui on cherche seulement à faire manger les plats qu'ils aiment, jouer aux jeux ou, à la campagne, se livrer aux sports qui leur plaisent.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. I, p. 174.

Des nouvelles un peu moins bonnes les firent précipiter leur départ.

GIDE, *la Porte étroite*, p. 129.

3. Omission du pronom réfléchi. On omet généralement le pronom réfléchi devant l'infinitif introduit par *faire*. *Faire asseoir qqn. Faites-le asseoir* (cit. 10 et 11). *Faire envoler un papier. Mais on dit aussi bien : Vous allez le faire s'envoler.* Il est préférable de maintenir le pronom chaque fois que sa suppression pourrait rendre la phrase ambiguë. *Faites-le s'inscrire à ce club* est plus précis que *Faites-le inscrire à ce club* (signifiant aussi bien : faites qu'il s'inscrive, que faites-le inscrire par qqn).

Dans les verbes pronominaux, de quelque nature qu'ils fussent, un ancien usage, qui subsistait encore à l'époque classique, faisait que l'infinitif-objet perdait son caractère caractéristique, quand le verbe principal était *sentir, voir, laisser, faire*, etc. *Faire arrêter* pouvait signifier aussi bien : *faire qu'il s'arrêtât que : faire qu'on l'arrêtât* ; — *Ces paroles firent arrêter l'autre* (*La Fontaine*, X, I...) *Faire* est le seul verbe avec lequel l'usage ancien ait persisté (... cit. d'Urfé, Malherbe, Furetière, Voltaire...). *Ce rayon nous fit ensemble épanouir* (*Lamartine*, *Jocelyn*, 6 août 1795, soir). *Sa forte voix sonnait, faisait retourner tout le monde le long du quai* (*Daudet*, *l'Immortel*, 40). *Faire* forme une sorte de composé factitif avec certains verbes pronominaux très usuels, par exemple : *faire asseoir. Vous auriez bien pu le faire asseoir; cela ferait évanouir le plus brave* ; — *vous me feriez repentir* (*Flaubert*, *l'Éducation sentimentale*, II, 57). Mais on voit se reparaître : *Celle-ci l'ayant fait s'engager à n'en parler jamais* (*Sainte-Beuve*, *Poésies*, 316).

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 349.

4. On ne peut plus mettre *faire* à la forme passive lorsqu'il est suivi d'un infinitif. *Il fut fait mourir pour on le fit mourir* est incorrect.

★ V. FAIRE, avec un sujet impersonnel.

♦ 1. Pour exprimer les conditions de l'atmosphère ou du milieu ambiant. *Il fait jour; il fait nuit; il fait clair; noir, sombre. Quel temps fait-il? Il fait un temps instable. Il fait beau; mauvais, vilain. Il fait chaud, doux, bon, tiède. Il fait lourd, étouffant. Il fait froid, frais, glacial. Il fait sec, humide. — Il fait soleil, du soleil. Il faisait trente degrés à l'ombre. Il fait du brouillard, de*

la pluie, du vent, de l'orage. Il fait un froid terrible. Quelle chaleur il a fait! Il faisait une belle journée, une nuit froide...

- 197 Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures du soir me promener au Palais-Royal. DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 425.
- 198 Vers les huit heures du soir, il faisait nuit noire, et pas trop froid (...). STENDHAL, Vie de Henry Brulard, XXXIII, p. 303.
- 199 Je ne sais s'il fait jour, je doute du soleil. BALZAC, Béatrix, Pl., t. II, p. 23.
- 200 Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups. HUGO, Ruy Blas, II, 3.
- 200.1 Il faisait éclatant; de la neige, séparés comme les grains d'un riz à l'indienne, chacun des cristaux étincelait à son compte (...). J. GIRAUDOUX, Siegfried et le Limousin, p. 122.

Littér. Il fait matin, soir.

- 201 Comme l'on chantait haut, comme il faisait matin...! VIELÉ-GRIFFIN, Poèmes et Poésies, Cueillette d'avril, Dédicace, p. 9.
- 202 Comme il faisait soir, quand Bosse-de-Nage tira notre as sur le rivage (...). A. JARRY, Docteur Faustroll, XXIV, p. 70.

Littér. (avec un nom exprimant une sensation).

- 203 Il fait doux, soleil, et silence. R. ROLLAND, Jean-Christophe, La révolte, I, p. 378.
- 204 Le ciel était rouge; sur terre, il faisait frais et bleu. SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 131.

Par anal. Il fait faim; il fait soif (fam.): on a faim, soif.

- 205 Souvent il fait faim dans les mansardes. CHAMPFLEURY, Chien caillou, IV, p. 9.

♦ 2. Il fait bon, beau, mauvais..., suivi d'un infinitif. *Auprès de ma blonde, qu'il fait bon dormir!* (chanson pop.). *Il fait bon se promener dans les bois. Il fait bon vivre avec vous.* — Loc. *Il ferait beau voir qu'il refuse!* (→ aussi Arranger, cit. 15). — *Il ne fait pas bon le déranger en ce moment. Il faisait mauvais les provoquer, dans ce temps-là.* — REM. Par anal. avec *Il est bon de...* on emploie souvent *Il fait bon de...* *Il ne fait pas bon de se frotter à cet homme-là* (Académie).

- 206 Dieu! qu'il la fait bon regarder. La gracieuse bonne et belle. Ch. D'ORLÉANS, Chansons, VI, p. 28.
- 207 Il fait dangereux assaillir un homme à qui vous avez ôté tout autre moyen d'échapper que par les armes (...). MONTAIGNE, Essais, I, XLVII.
- 208 Il fait bon chasser au bois par les frais matins d'hiver. MAUPASSANT, les Bécasses.
- 209 Mais non, elle n'est pas troublée, elle a tout son sang-froid. Il ferait beau voir qu'elle n'eût pas son sang-froid! ARLAND, Monique, III, p. 161.

★ VI. FAIRE, employé comme substitut d'autres verbes.

♦ 1. Vx ou littér. Dans le second terme d'une comparaison, et en particulier après *comme*. *Je ne parle pas comme il fait, il court mieux que je ne fais...* *Il répondit comme les autres avaient fait* (Académie). — REM. Ce tour, courant au XVII^e s., ne s'emploie plus aujourd'hui que dans la langue littéraire; le langage parlé dit *Il court mieux que je ne cours, il court mieux que moi ou il court mieux que je ne le fais* (dans ce dernier cas, *faire* garde sa signification propre et s'accompagne généralement du pronom *le* représentant le verbe précédent (→ Artifice, cit. 12).

- 210 L'exemple touche plus que ne fait la menace (...). CORNEILLE, Polyeucte, III, 3.
- 211 On n'agit point comme vous faites. MOLIÈRE, l'Amour médecin, I, 3.
- 212 (...) Fabrice n'eut aucun effort à faire (...) pour se conduire comme l'eût fait Fénéon en pareille occurrence (...). STENDHAL, la Chartreuse de Parme, XXVI.
- 213 C'est par cette profonde connaissance des dialectes (...) que notre savant a gagné la confiance des conteurs rustiques et pénétré dans la tradition plus avant qu'on n'avait fait encore. FRANCE, la Vie littéraire, 4^e s., Contes et chans. pays.
- 214 Française employait le verbe plaindre dans le même sens que fait La Bruyère. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VI, p. 30.

♦ 2. Avec le second terme de la comparaison, suivi d'un complément d'objet direct. — Vx. *Il m'aime comme il fait sa mère.* — La même tournure construite avec *pour* ou *de* semble plus vivante de nos jours. *Il la coucha comme il aurait fait d'une poupée. Il nous a aidés comme il a fait pour vous.*

- 215 Il l'appelle son frère, et l'aime dans son âme. Cent fois plus qu'il ne fait mère, fils, fille, et femme. MOLIÈRE, Tartuffe, I, 2.
- 216 Trésor des Fèves descendit ses degrés de marbre plus triste qu'il n'avait fait l'échelle du grenier (...). Charles NODIER, Trésor des Fèves et Fleurs des Pois.
- 217 Les curieux pompent nos larmes comme les mouches font du sang d'un daim blessé. A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, XXVI.
- 218 (...) une idée (...) l'envahit; c'était de lire (...) comme elle aurait fait d'un livre pieux, les vieilles lettres chères à la morte. MAUPASSANT, Une vie, IX.
- 219 Ils excitaient ces misérables comme on fait des chiens qui se battent. FRANCE, Thais, II, p. 198.
- 220 (...) je me pris à considérer les Haudouin et les Maloret un peu comme j'aurais fait des Gaulois. M. AYMÉ, la Jument verte, XV, p. 230.
- 221 La pendule, étonnante réalisation d'hypothèses (...) me bouleversait plus qu'elle ne faisait les peuplades auxquelles j'en montrais une pour la première fois. ARAGON, Anicet, I.
- 222 Il regarda Gilbert, comme il aurait fait pour un poulain. René BAZIN, Le bié qui lève, p. 46.

♦ 3. EN FAIRE AUTANT: imiter.

- 222.1 J'emène ma femme, dit l'un. — J'en fais autant. — Et moi aussi. MAUPASSANT, Contes et Nouvelles, in T. L. F.

★ VII. (XVIII^e). N. m. LE FAIRE.

♦ 1. Fait d'agir. ⇒ Action. *Il y a loin du dire au faire*: il y a loin de la parole à l'action, du projet à sa réalisation.

La rébellion humaine finit en révolution métaphysique. Elle marche du paraître au faire, du dandy au révolutionnaire. CAMUS, l'Homme révolté, p. 41.

Nous avons (...) été amenés par les circonstances à mettre au jour les relations de l'être avec le faire dans la perspective de notre situation historique. *Essai-on ce qu'on fait?* Ce qu'on se fait? L'est-on dans la société présente, où le travail est aliéné? *Que faire, quelle fin choisir aujourd'hui?* et comment faire, par quels moyens? SARTRE, Situations II, p. 262.

♦ 2. Manière de faire une œuvre d'art, et, par ext., un ouvrage de l'esprit. ⇒ Façon, facture, manière, style, technique. *Le faire d'un artiste, d'un écrivain. Tableau d'un faire très sûr.*

Boucher a un faire qui lui appartient tellement, que dans quelque morceau de peinture qu'on lui donnât une figure à exécuter, on la reconnaîtrait sur-le-champ. DIDEROT, Salons, Boucher.

Il y a dans cette esquisse un faire plus libre, une manière plus large, plus de sentiment, une flamme douce, une fraîcheur de chair, une tendresse, une vénéusté qui ne se retrouvent point dans la grande composition du Louvre. FRANCE, la Vie en fleur, XVII.

(...) un don spécial, un « faire » singulier qui tenait au goût qu'il avait de pétrir et manipuler la matière de la langue. Gustave LANSON, l'Art de la prose, p. 38.

(...) cette expression, c'est le faire, la manière d'un artiste, son style, ses trucs, sa marque, enfin le faire, quoi! Claude MAURIAU, le Dîner en ville, p. 246.

► SE FAIRE v. pron. — REM. On ne trouvera ici que les sens importants ou spéciaux au pronominal; pour tous les emplois ordinaires des sens réfléchis et réciproques, se reporter au corps de l'article.

A. ♦ 1. Se former. ⇒ Former. *Jeune fille qui se fait*, qui devient femme. — Mar. *Le vent se fait*, augmente. — *Fromage, vin qui se fait*. ⇒ Améliorer (s'), bonifier (se).

La fille crût, se fit: on pouvait déjà voir Hauser et baisser son mouchoir. LA FONTAINE, Contes, « La coupe enchantée ».

Cet homme s'est fait seul. ⇒ Autodidacte. *Il s'est fait lui-même*. ⇒ Self-made-man. *Chaque jour l'histoire se fait*. ⇒ Construire (se); → Abréger, cit. 3.

Son talent n'est pas ordinaire pour une femme, et pour une femme qui s'est faite toute seule (...). DIDEROT, Salon 1769, t. XV, p. 35.

(...) ces précurseurs du *Risorgimento* eussent préféré attendre l'heure où l'Italie, suivant un mot prononcé depuis, pourrait « se faire elle-même ». Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascens. Bonaparte, IV, p. 56.

Seules les choses sont: elles n'ont que des dehors. Les consciences ne sont pas: elles se font. SARTRE, Situations I, p. 48.

(...) cela n'a pas réussi encore à lui faire oublier ses débuts difficiles et ces humiliations d'autant plus douloureuses à un homme qui selon l'expression populaire si naïve et d'ailleurs si pathétique, « s'est fait lui-même », qu'il a dû les subir sans les comprendre. BERNANOS, Un crime, in Œ. roman., Pl., p. 833.

♦ 2. SE FAIRE (et adj. attribut). Commencer à être...; devenir. ⇒ Devenir. *Se faire vieux. Sa respiration se faisait plus haletante. Produit qui se fait rare.* — *Le temps se fait brumeux. La mer se fait mauvaise.*

La Provence se faisait toujours plus lointaine dans leur souvenir. LOTI, Matelot, XX (→ Auréoler, cit. 1).

La terre se fit fraîche et tendre, une odeur d'eau descendit des collines. ROSNY aîné, la Guerre du feu, 14.

Impers. *Il se fait tard*: il commence à être tard. *Il se fait jour. Il se fait nuit.*

♦ 3. Se rendre...; devenir volontairement. ⇒ Rendre (se). *Se faire beau. Femme qui se fait belle*. ⇒ Arranger (s'). *Se faire petit, se faire léger. Se faire humble. Elle se faisait toute douce.* — *Se faire protestant. Se faire communiste.* — *Se faire moine, se faire avocat.* — *Jésus s'est fait homme; le Verbe s'est fait chair.*

Le Verbe ne s'est point fait chair dans l'homme de plaisir, il s'est incarné à l'homme de douleur (...). CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 208.

Il eût été impossible de ne pas croire à quelque religieuse intention du ciel, en voyant cette femme qui s'était faite mère comme Jésus-Christ s'était fait homme (...). BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 327.

(...) il avait mandé l'infortuné Spina à Malmaison, le 22 floréal (12 mai), et lui avait déclaré, sur le ton le plus violent, qu'il se ferait calviniste, luthérien, qu'il ressusciterait les Constitutionnels (...). Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, VIII, p. 120.

Qu'on se ferait petite, pour rester auprès de l'homme qu'on aime! MONTHÉLANT, les Jeunes Filles, p. 39.

Je ne m'étais pas fait beau, hier soir, comme le billet m'y invitait (tenue de soirée recommandée), pour aller à l'Opéra-Comique (...). F. MAURIAU, Bloc-notes 1952-1957, p. 82.

♦ 4. SE FAIRE À...: s'habituer à... ⇒ Accoutumer, habituer. *Se faire à un lieu, à un travail, à un genre de vie, à une idée. Je ne peux pas m'y faire. Vous vous y ferez: on se fait à tout. Elle s'est faite à cette idée. Nous nous sommes faits à cette vie. Mes yeux se sont faits à l'obscurité.*

Il y a deux choses auxquelles il faut se faire, sous peine de trouver la vie insupportable: ce sont les injures du temps et les injustices des hommes. CHAMFORT, Maximes, S. philos. et morales, LXXXIII.

Quand on est un certain temps dans l'obscurité, les yeux finissent par se faire à l'ombre comme ceux des oiseaux de nuit (...). HUGO, Quatre-vingt-treize, III, IV, X.

Ne peux-tu pas te faire à la vie qu'on mène ici? Fait-il trop triste ici? MAETERLINCK, Pelléas et Mélisande, II, 2.

(...) soldats qui, partis avec enthousiasme en 1792, s'étaient faits aux risques, mais aussi aux avantages de l'aventure (...). Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, IX, p. 141.

- 242 À la longue, il m'épousera, il se fera à cette idée (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 229.
- 243 — L'éther, ça pue! — Ça pue, mais on s'y fait. Ça chauffe le sang.
G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, Vie des mart., XVI.
- B.** (Avec un compl.). ♦ **1.** Se procurer. *Se faire des amis.* ⇒ **Attirer** (s'). Spécialt. ⇒ **Gagner.** *Se faire cinquante mille francs par mois. Il se fait autant que nous en travaillant moins.*
- 244 Le nouveau régisseur pouvait donc se faire un jour près de deux mille francs en argent.
BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 113.
- 245 (...) vous vous faites bien dans l'année un minimum de vingt-cinq mille.
J. ROMAINS, Knock, II, 3.

♦ **2.** (Dans des loc.). Se former; former en soi, pour soi. *Se faire de la bile** (cit. 6 et 8), *du mauvais sang**. *Se faire la main.* ⇒ **Main.** — *Se faire des cheveux (blancs)* : se contrarier.

♦ **3.** Former en soi, se donner. *Se faire une idée exacte de qqch. Il se fait d'elle une fausse image. Il ne se fait plus d'illusions. Se faire une raison. Se faire une opinion personnelle. Se faire des idées sur qqn, une idée de qqn, de qqch.* ⇒ **Idée.** *Se faire une montagne* de rien du tout. Se faire un devoir de... Se faire scrupule de...* (→ Armer, cit. 7).

- 246 On se fait des idées fausses, au sujet de la vocation. On croit toujours avoir choisi.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 174.
- 247 Il faut tant d'années pour que les vérités que l'on s'est faites deviennent notre chair même.
VALÉRY, Variété I, p. 178.
- 247.1 Mais toute personne que je vais rencontrer, je vais me faire sur elle des idées d'enfant caché, c'est passionnant.
COLETTE, Julie de Carneilhan, p. 171.
- 248 (...) cet homme a reconnu depuis longtemps qu'il était incapable de se faire une opinion personnelle sur les événements, les institutions et les individus.
G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, Entret. dans le tumulte, II.
- 249 C'est parce qu'il (Rousseau) ■ substitué aux êtres réels l'image qu'il se faisait d'eux qu'il a cru assez naïvement aux avances de madame Dupin (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 187.

Se faire des soucis. ⇒ **Biler, contrarier, tourmenter, tracasser** (se). **S'EN FAIRE** (fam.), même sens. *Ils s'en font pour leur jeune fils. Ne vous en faites pas, vous aurez sûrement des nouvelles demain. Qu'il ne s'en fasse pas pour moi.* — Fam. *Faut pas s'en faire pour si peu! Ne pas s'en faire* : être insouciant*.

- 250 Je lui ai dit de ne pas s'en faire pour toi, que tu ne craignais pas le poulet de Barcelone.
P. MAC ORLAN, la Bandera, XVI.
- 251 Allons, dit-il, allons! Faut pas t'en faire, poupée : il en viendra d'autres. Un de perdu, dix de retrouvés.
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 133.
- Par ext. (fam.). Se gêner*. *Il ne s'en fait pas celui-là! Il s'est assis à votre place! Eh bien, là-bas! Ne vous en faites pas!*
Ne pas s'en faire : avoir des avantages, une situation enviable (→ Ne pas s'emmerder).

♦ **4.** Se causer. *Se faire du mal, se faire mal en tombant. Se faire une entorse** (REM.).

♦ **5.** En parlant des soins corporels (→ supra, III., 1.). *Se faire les mains, les ongles, les yeux, la barbe.*

- 252 Avant de partir, il se faisait la barbe, se parfumait (...)
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 282.
- ♦ **6.** Fam. *Se faire qqn*, le supporter. *Il faut se le faire, celui-là. Il est bien gentil, mais quel emmerdeur : il faut se le faire!* ⇒ **Appuyer** (s'), **farcir** (se).

Pop. Posséder sexuellement. ⇒ **Farcir** (se), **taper** (se).

- 252.1 La baiseuse d'hommes est une travestie qui se fait un homme pour être homme, une cannibale ornée d'un double rang de perles.
Michèle PERREIN, Entre chienne et louve, p. 125-126.

Tuer. *Il s'est fait un policier dans la bagarre.*

C. (Sens passif). ♦ **1.** Être fait. *Paris ne s'est pas fait en un jour*. Rien de grand ne s'est fait sans audace* (cit. 16). *Voilà ce qui se fait de mieux dans le genre.*

- 253 (...) il dut se faire beaucoup d'enfants, cette nuit-là.
ZOLA, Germinal, t. I, p. 179.

Spécialt. **▣** Être pratiqué couramment, être en usage. *Cela se faisait au moyen âge.*

- 254 Cela s'est toujours fait, et toujours se fera
Tant que le Monde entier en ses membres sera.
RONSARD, Pièces posthumes, Préface de « La Franciade ».

Être à la mode*. ⇒ **Mode.** *Les gilets se font beaucoup cette année.* ⇒ **Porter** (se). *Les robes-chemises ne se font plus, sont démodées.*

▣ Devoir être fait, quant aux usages, à la morale (employé surtout à la forme négative). *Ne parlez pas la bouche pleine : cela ne se fait pas. Cela ne se fait pas d'abandonner un ami dans le besoin.*

- 255 J'ai vu précisément l'espèce de révolution la plus dangereuse pour vous, celle que vous ne devez pas faire. Vous aimez volontiers dire, d'un ton que je sais, devant certaines faiblesses des gens de votre classe : « Il y a des choses qui "ne se font pas". Hé bien! la révolution que je viens de voir est une de ces choses-là. »
BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 119.

♦ **2.** Suivi d'un infinitif. *Se faire vomir.* Fig. et fam. *Se faire suer*, se faire chier**. — *Se faire couper les cheveux.* — *Se faire aimer de qqn. Se faire battre par qqn. Se faire amener qqn* (→ Art, cit. 65). *Se faire faire un costume. Se faire lire un livre.*

♦ **3.** Être, arriver (impers.). *Il se fit un grand silence. Il pourrait bien se faire que...* *Comment se fait-il qu'il parte déjà?*

- Le peuple s'étonna comme il se pouvait faire
Qu'un homme seul eût plus de sens
Qu'une multitude de gens.
LA FONTAINE, Fables, II, 20.
- Quand l'office a commencé, il s'est fait malgré les pleurs, un si grand silence (...)
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 531.
- (...) il se faisait un grand tapage qu'on entendait jusque dans la rue (...)
Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « Dern. classe ».

► **FAIT, FAITE** p. p. adj.

♦ **1.** Qui est constitué, a tel aspect (en parlant d'une personne). Quant au physique. *Être bien fait, mal fait.* ⇒ **Bâti**; fam. **foutu.** *Il est bien fait de sa personne. Une femme bien faite.* ⇒ fam. **Balancé, bousculé, roulé.** *Être faite à peindre* (vx). *Avoir la jambe, la taille bien faite.* — Loc. (1672). *Fait au tour, au moule* : beau, bien fait. *Une jambe faite au tour, au moule.*

- Certaine fille, un peu trop fière,
Prétendait trouver un mari
Jeune, bien fait et beau, d'agréable manière (...)
LA FONTAINE, Fables, VII, 5.
- Pourquoi donc êtes-vous jeune et faite à ravir?
A. DE MUSSET, Comédies et Proverbes, « Louison », I, 5.
- (...) je lui dis que je ne connaissais guère de plus jolie jambe et de plus petit pied, et que je ne pensais pas qu'il fût possible de les avoir mieux faits.
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XII.

Quant à l'allure, à l'habillement (vx). *Comme vous voilà fait!* ⇒ **Accoutré, habillé, mis** (mettre), **vêtu.**

- Comme le voilà fait!
Débraillé, mal peigné, l'œil hagard!
J.-F. REGNARD, le Joueur, I, 7.

Quant à l'esprit, au caractère. *Montaigne préférerait les têtes bien faites aux têtes bien pleines.* ⇒ **Tête.** *Les gens sont ainsi faits!* — REM. On emploie plus volontiers de nos jours, dans le langage parlé : *Je suis ainsi, je suis comme cela. Voilà comment sont les gens!*

- Le Sort avait raison; tous les gens sont ainsi faits :
Notre condition jamais ne nous contente (...)
LA FONTAINE, Fables, VI, 11.
- (...) il ajoute qu'il est fait ainsi, et qu'il dit ce qu'il pense.
LA BRUYÈRE, les Caractères, v, 22.

♦ **2.** (Personnes). Qui est arrivé à son plein développement. *Un homme fait.* ⇒ **Mûr.**

- J'étais ravi qu'on eût en moi cette confiance : par là, je me croyais déjà un homme fait.
FÉNELON, Télémaque, III.
- Je voulais un homme sérieux, un homme fait, mûri par la vie et sur lequel je pusse m'appuyer (...)
F. MAURIAC, Destins, v, p. 106.

Vieux :

- (...) une personne plus faite (...) connaissant mieux le monde (...) serait peut-être mieux votre fait.
H. MONNIER, Scènes populaires, La victime du corridor, 7, t. I, p. 274.

(Choses). Arrivé à un certain point de maturation nécessaire à la consommation. *Un fromage fait, bien fait.* ⇒ **Point** (à). *Choisir un camembert pas trop fait.*

Vx. *Un temps fait*, stable, établi.

- En somme, ce mois d'octobre, début du printemps austral, ne s'annonçait pas d'une façon satisfaisante, et le vent avait une tendance à sauter d'un point du compas à l'autre, qui ne permettait pas de compter sur un temps fait.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 824.

♦ **3.** Fabriqué, composé, exécuté. *Un travail bien fait.* ⇒ **Pêlé.** *Un conte fait à plaisir.* ⇒ **Inventé.** — Loc. *Ce n'est ni fait ni à faire* : c'est bâclé, sans soin.

TOUT FAIT : fait à l'avance, tout prêt, par oppos. à *fait spécialement, exprès pour...*

- L'esthétique est devenue elle aussi un talent personnel; nul n'a le droit d'en imposer aux autres une toute faite.
R. DE GOURMONT, le Livre des masques, p. 14.
- Certains hommes sont, plus que d'autres, susceptibles d'accepter une formule toute faite (...)
MARTIN DU GARD, Jean Barois, IV, 122 (→ Bernard l'hermite, cit. 1).

Spécialt. *Des costumes tout faits*, par oppos. à *sur mesure*. **N. Achever du tout fait.** ⇒ **Confection, prêt** (prêt-à-porter). — Fig. :

- Il y avait les grands magasins, les spécialistes du tailleur, ceux de la robe, ceux de la blouse. Et le tout fait, l'article de série.
M. AYMÉ, le Passe-muraille, p. 259.

Envier le bonheur d'autrui, c'est folie. On ne saurait pas s'en servir. Le bonheur se veut pas tout fait mais sur mesure.
GIDE, l'Immoraliste, p. 169.

Phrase, expression toute faite. ⇒ **Cliché.** — Pég. *Idées, opinions toutes faites* : idées, opinions empruntées à autrui sans examen. ⇒ **Pré-juge.** *On ne peut discuter avec lui, il a des idées toutes faites.*

- Il y a une immense tourbe d'hommes qui sentent par sentiments « tout faits », dans la même proportion qu'il y a une immense tourbe d'hommes qui pensent par idées « toutes faites », et dans la même proportion il y a une immense tourbe d'hommes qui veulent par volontés toutes faites.
Ch. PÉGUY, Note conjointe, Sur Bergson, p. 20.

Qui est fardé. *Des yeux faits.* — Verni. *Ongles faits.*

(Au sens d'« accompli »). *Si fait!* ⇒ **Si.**

VITE FAIT : fait rapidement. *Un travail vite fait.* — Adv. Fam. Rapidement, vite. *Il s'est tiré vite fait.* — Adv. ou adj. *Un petit repas vite fait.* — (Renforcement). *Vite fait bien fait* : vite et bien. *Il lui prit le frie vite fait bien fait.*

- Y'a prière devant le maître-autel. Une petite rincelette d'oraisons latines, vite fait 270.1 sur le pouce.
SANT-ANTONIO, J'ai essayé : on peut!, p. 170.

270.2 On va le jouer aux dés. Vite fait. Le premier As qui sort.

J.-P. MANCHETTE, Folle à tuer, p. 73.

♦ **4. ÊTRE FAIT POUR...** : avoir une destination, un usage... ⇒ **Destiné**. *Ce mobilier est fait pour rester dehors. Cette voiture n'est pas faite pour transporter six personnes.* — Iron. *Le savon est fait pour s'en servir! Le trottoir n'est pas fait pour les chiens!*

271 Si l'homme n'est fait pour Dieu, pourquoi n'est-il heureux qu'en Dieu? Si l'homme est fait pour Dieu, pourquoi est-il si contraire à Dieu?

PASCAL, Pensées, VII, 438.

272 Mais le ciel, dans sa colère, lui avait donné ce tempérament bilieux, fait pour sentir profondément les injures et la haine.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XXIX.

273 Mon père se faisait de l'âme humaine et de sa destinée une idée sublime: il la croyait faite pour les cieus; cette foi le rendait optimiste.

FRANCE, le Petit Pierre, I.

274 Être égotiste et utiliser les œuvres d'autrui avec le sans-gêne que l'on sait, c'est là une combinaison bien faite pour étonner.

VALÉRY, Variété II, p. 100.

Convenir, être bien adapté à... *Ce genre de vie n'est pas fait pour lui. Vous n'êtes pas fait pour elle, vous ne vous accorderez jamais. Cela n'est pas fait pour arranger les choses.*

275 (...) un assemblage confus de parties magnifiques qui ne sont point faites les unes pour les autres.

FÉNÉLON, Télémaque, XVII (→ Assemblage, cit. 10).

♦ **5. Fam. Être fait comme un voleur, comme un rat, et, absolt, être fait** : être pris (par la police). ⇒ **Prendre**; fam. **pincer**. *Sauvez-vous par la fenêtre ou vous êtes fait!* — Par ext. *Être fait (fait aux pattes)* : ne pas pouvoir échapper à (une difficulté, des complications, des ennuis). *Je suis fait* (→ Être bon, bonard, cuit, marron, refrain; être de la revue*).

276 Ils avaient refermé la porte en douce derrière nous les civils. On était faits, comme des rats.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 16.

277 « Je viens de rentrer. J'étais fait comme un voleur », cria-t-il, de loin, en s'ébrouant sous le robinet (...) moi, je me suis dit que c'était bête de se faire pincer : j'ai pris le large (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 32.

278 C'est pour cela que nous avons couru si longtemps. Maintenant il est cerné, il est « fait ».

Pierre GASCAR, les Bêtes, p. 203.

279 (...) il déambulait le long de la rivière Malagarasi lorsqu'il tomba sur un Noir hilare qui releva instantanément le canon de sa mitrailleuse pour la lui appuyer sur le ventre. Selon l'immémoriale coutume du trouffion fait aux pattes, Debu leva aussitôt les bras au ciel (...)

Pierre GOMBERT, le Prix d'un taxi, p. 136.

REM. générale. Le verbe *faire* entre dans de nombreuses locutions qui, notamment, avec un nom sans article, équivalent à un verbe simple. Ex. : *Faire grâce* : gracier. *Faire silence* : se taire. *Se faire gloire* : se glorifier. De telles expressions sont étudiées sous le nom exprimant l'idée : *grâce, silence, gloire*.

CONTR. Anéantir, défaire, démolir, détruire, supprimer.

DÉR. Faisable, faisances, faiseur. — V. aussi **Fait** (n. m.) et rac. sav. **fact-**.

COMP. Défaire, malfaire (malfaisant), redéfaire, refaire, parfaire, surfaire. — Faire-part, faire-valoir, faitout, savoir-faire. — V. aussi **Affaire**, bienfait, bienfaisant, entrefaites, forfait, méfait.

HOM. Formes du v. **ferrier**. — **Faix**. — (Du fém.) **Faîte**, fête.

FAIRE-PART [fɛʁpaʁ] n. m. invar. — 1830; *billet, lettre de faire-part*, 1819; de *faire*, et *part*.

♦ Abrév. de *lettre de faire-part, billet de faire-part* : lettre, billet qui annonce une nouvelle. ⇒ **Part**. *Envoyer un faire-part, des faire-part. Faire imprimer des faire-part. Faire-part de naissance, de mariage, de décès* (bordé de noir). ⇒ **Annonce, avis, carte** (de deuil). *Cette annonce tient lieu de faire-part*.

1 Mais le surlendemain arriva ce faire-part manuscrit, dans lequel André, dès qu'il déchira l'enveloppe, crut reconnaître l'écriture de Djavid Hanum (...)

LOTI, les Désenchantées, LV.

2 (...) il faudra que j'avertisse toute ma famille, que j'envoie des dépêches, que j'écrive des lettres, que je m'occupe des faire-part, de l'inhumation (...)

GIDE, les Caves du Vatican, Théâtre, 14^e tableau.

3 (...) des papillons lourds et larges et bordés comme des faire-part (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 164.

FAIRE-VALOIR [fɛʁvalwaʁ] n. m. invar. — 1877, Littré, *Suppl.*; de *faire*, et *valoir*.

♦ **1. Agric.** Exploitation du domaine agricole. — *Faire-valoir direct* : exploitation* du domaine agricole par le propriétaire lui-même.

♦ **2. Acteur** dont le rôle essentiel est de mettre en valeur la vedette. Par ext. Personne qui met en valeur qq. « *D. étant ce qu'il est et ayant reçu la part que l'on sait, la tâche des autres comédiens est bien ingrate. La virtuosité du meneur de jeu les réduit à l'état de faire-valoir* » (le Monde, 30 nov. 1961, in P. Gilbert, 1971).

FAIR-PLAY [fɛʁplɛ] n. m. invar. — 1922, in Höfler; *fair play*, 1849; syntagme angl., de *fair* « franc, loyal », et *play* « jeu » (de *to play* « jouer »), propr « franc-jeu », « jeu loyal ».

♦ Acception loyale des règles (d'un jeu, d'un sport, des affaires). *Faire preuve de fair-play, d'un fair-play remarquable*.

1 Inutile de dire qu'elle ne se faisait pas faute de citer à tout propos l'expression de *fair play* pour montrer les Anglais trouvant les Allemands des joueurs incorrects, et « ce qui faut c'est gagner la guerre, comme disent nos braves alliés ».

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 788-789.

Grands palabreurs, ils ne jouent pas souvent le « fair-play ». Quand Ménélas est vaincu, dans la course des chars, après les funérailles de Patrocle, il apostrophe son vainqueur et se répand en reproches.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, p. 30.

On ne dit pas d'un escrimeur qu'il est lâche parce qu'il dissimule son intention de riposter en dégageant. Il est de glorieuses fourberies; nous en connaissons pas mal sous le nom de fair-play, sans parler des illustres perfidies drapées à la grecque.

Jacques PERRET, Bande à part, p. 307.

Adj. invar. (1938, in Höfler). *Être fair-play* : être beau joueur (→ Être sport*, sportif). *Il n'est pas très fair-play*.

Ne dis pas de mal de notre province, Pierrot, tu n'es pas fair-play.

Bernard BARBEY, Chevaux abandonnés sur le champ de bataille, p. 98.

Recomm. off. (1973) : *franc-jeu*.

FAIRWAY [fɛʁwe] n. m. — 1933; angl. *fairway*, 1910, au golf; « chenal », xvii^e; de *fair* « bon », et *way* « chemin ».

♦ Anglic. Golf. Partie normale du parcours (bordée par le *rough**) où l'herbe est entretenue pour permettre le jeu. ⇒ aussi **Green**. *Des fairways*.

FAISABILITÉ [fɛʁabilite] n. f. — Mil. xx^e; de l'angl. des États-Unis *feasability*, de *feasable* « faisable », d'après *faisable*.

♦ Techn. Caractère de ce qui est faisable, réalisable, compte tenu des possibilités techniques, commerciales. *Étude de faisabilité, rapport de faisabilité* : étude qui détermine la rentabilité et la possibilité de réalisation d'un projet industriel ou technique (équipement industriel d'une région, construction d'un barrage, etc.).

Faisabilité (un exemple entre cent) au sujet duquel les protestations (...) s'appuient sur un raisonnement proche du sophisme : le mot ne peut pas être français puisque les Anglais ont *feasability* et que nous sommes dans une période d'envahissement par l'anglais. A bien meilleure raison les Anglais devraient-ils dire : le mot ne peut pas être anglais, puisque ni *faire*, ni *faisable* ne sont anglais. A quoi on ne peut que répondre une fois encore que, dans sa virtualité, le mot est incontestablement français, et non anglais. *Faisable* remonte à 1361 : Six siècles!!! et il engendre *faisabilité* aussi normalement et « françaisement » que *notable* engendre *notabilité*, *affable* *affabilité*, *stable* *stabilité*; en voulez-vous cent?

J. CELLARD, in le Monde, 23 juil. 1977.

FAISABLE [fɛʁabʌ] adj. — 1361; de *faire*.

♦ Qui peut être fait. *La chose est faisable*. ⇒ **Possible, réalisable**. *Très faisable*. ⇒ **Facile**. *C'est à peine faisable, ce n'est pas faisable dans ces conditions*.

La proposition que vous croyez si faisable (...)

BOSSUET, Lettre à Corneille.

Ce qui est impossible en France est encore faisable dans presque toute la Suisse.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. II, p. 252.

Le trajet sera-t-il faisable en voiture?

GIDE, Journal, 1909.

— Déménage ce soir. — Ce soir? La chose était faisable. Sept heures et demie venaient de sonner, et le rendez-vous avec Daniel n'était qu'à neuf.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 138.

CONTR. Impossible, infaisable, irréalisable.

DÉR. V. **Faisabilité**.

1. FAISAN, ANÉ [fɛʁzɑ, an] n. — 1552; *faisant*, 1170; anc. provençal *faisan*; du bas lat. *phasianus*, du grec *phasianos* (« oiseau du Phasé », fleuve de la Colchide où les Argonautes sont censés l'avoir découvert).

♦ **1. Oiseau** galliforme (*Gallinacés, Phasianidés*), à plumage coloré, à longue queue et dont la chair est estimée (n. sc. *Phasianus*). *Le plumage chatoyant et bigarré du faisan mâle* (→ Coq, cit. 11). *Faisan coquard* : faisane qui, ne pondant plus, ressemble à un mâle. *Jeune faisau*. ⇒ **Faisandeau, pouillard**. *Le faisau niche à terre. Le faisau criaille. Lieu où perchent les faisans*. ⇒ **Juchée**. *Chasser le faisau* (→ Faisander, cit. 1). *Élevage de faisau*. ⇒ **Faisanderie**. — *Faisan à collier. Faisan doré, argenté. Faisan des Indes*. ⇒ **Tragopan**.

(...) Le faisau est de la grosseur du coq ordinaire, et peut en quelque sorte le disputer au paon pour la beauté (...) Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa physiologie, ce sont deux pièces de couleur écarlate au milieu desquelles sont placés les yeux, et deux bouquets de plumes d'un vert doré, qui, dans le temps des amours, s'élevaient de chaque côté au-dessus des oreilles (...) Je n'entrerai point ici dans le détail des couleurs du plumage; je dirai seulement qu'elles ont beaucoup moins d'éclat dans la femelle que dans le mâle (...) si on en prend une seule (*plume*) à part, les reflets verts s'évanouissent et l'on ne voit à leur place que du brun et du noir : les tiges des plumes du cou et du dos sont d'un beau jaune doré, et font l'effet d'autant de lames d'or (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le faisau, Œ., t. V, p. 411.

(...) il n'y avait là ni fauve redoutable, ni indigène dangereux, mais tout simple-

ment une demi-douzaine de ces oiseaux moqueurs et chanteurs, que l'on reconnut être des « faisans de montagne ». J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 153.

Adj. *Coq faisane, poule faisane.*

♦ 2. Par anal. *Faisan des mers.* ⇒ **Turbot.**

DÉR. *Faisandeau* ou (vx) *faisanneau*; *faisander, faisanderie, faisandier.*

2. FAISAN [fəzɑ̃] n. m. — 1866; altér. de *faiseur*, avec infl. de *faisander*.

♦ Argot. Individu qui vit d'affaires louches. ⇒ **Aigrefin, escroc, filou.**

Il prend tout le bénéfice, et il est toujours prêt à lâcher tout le monde, en cas de coup dur. C'est un faisane, votre ministre.

G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, p. 327.

FAISANCES [fəzɑ̃s] n. f. pl. — XIII^e; *faisance* « action de faire », v. 1160; de *faire*.

♦ Dr. (Vx). Redevances qu'un fermier s'oblige à fournir au bailleur en sus du prix du bail.

FAISANDAGE [fəzɑ̃daʒ] n. m. — 1866, au fig.; de *faisander*.

♦ 1. (1875). Opération par laquelle on faisande le gibier.

♦ 2. Fig., littér. Corruption. ⇒ **Décomposition, dégradation.**

Au fond, ce qui fait l'appassionnement : c'est le faisandage des êtres et des choses. Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. III, p. 49.

FAISANDÉ, ÉE [fəzɑ̃de] adj. ⇒ **Faisander.**

FAISANDEAU [fəzɑ̃do] ou **FAISANNEAU** [fəzɑ̃no] n. m. — 1393, *faisandeau*; *faisanneau*, 1564; de 1. *faisan*.

♦ Jeune faisane. *Une faisane et ses faisandeaux (faisanneaux).*

FAISANDER [fəzɑ̃de] v. tr. — 1393; de 1. *faisan*.

♦ 1. Soumettre (le gibier) à un commencement de décomposition, pour lui faire acquérir le fumet que le gibier, le faisane notamment, prend en se mortifiant. — Pron. *Laisser la chair d'un gibier se faisander. Ce gibier s'est trop faisandé.*

1 Le faisane est assez beau, je vous l'accorde — mais il est bête, et au départ, il est aussi facile à tirer qu'un cerf-volant. Du point de vue du gourmet, sa chair est dure et sans goût : pour la rendre à peu près comestible, il faut la laisser se « faisander », c'est-à-dire se pourrir! Non, le faisane n'est pas le roi des gibiers.

M. PAGNOL, *la Gloire de mon père*, t. I, p. 181.

♦ 2. Argot. (Compl. n. de personne). Arrêter, prendre (→ *Trou*, cit. 11.2).

► **FAISANDÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. *Viande faisandée*, qui commence à se corrompre (→ *Attirer*, cit. 14).

♦ 2. (xx^e). Fig. *Littérature faisandée.* ⇒ **Corrompu, malsain, pourri. Vieille coquette faisandée. Aristocratie faisandée.**

2 (...) le goût des jeunes intellectuels d'alors pour ces mêmes aristocrates faisandés sur les mains desquels ils devaient se contenter de flâner l'odeur des alcôves pourries, dont ils ne connaîtraient jamais les délices.

BERNANOS, *les Grands Cimetières sous la lune*, p. 283.

3 Le comte d'Aunay, type du diplomate faisandé. Très fort au jeu du lorgnon, qu'il pose et reprend à chaque transition. J. RENARD, *Journal*, 4 août 1902.

CONTR. *Frais, pur, sain.*

DÉR. *Faisandage.*

FAISANDERIE [fəzɑ̃dʁi] n. f. — 1690; *fézannerie*, 1669; de 1. *faisan*.

♦ Techn. Lieu où l'on fait l'élevage des faisans. *Enclorre une faisanderie.*

FAISANDIER, IÈRE [fəzɑ̃djɛ, jɛʁ] n. — 1700; *faisannier*, 1552; de 1. *faisan*.

♦ Techn. Éleveur, éleveuse de faisans.

FAISCEAU [fɛso] n. m. — 1549; *faisseil, fassel*, XII^e; du lat. pop. **fascellus*, de *fascis*.

♦ 1. Assemblage (de choses semblables, de forme allongée, liées ensemble). ⇒ **Trousse. Faisceau de lattes, de lances.** ⇒ **Paquet. Balai fait d'un faisceau de brindilles. Faisceau de branchages** (⇒ **Fagot**), *d'herbes, de tiges, de fleurs, de feuillages* (⇒ 2. **Balle, botte, bouquet, feston, gerbe, javelle, régional paquet, troche, trochée**), *de plumes* (⇒ **Aigrette, panache**). — REM. *Faisceau* s'emploie peu lorsqu'un mot suffisamment courant (*botte, bouquet...*) désigne l'assemblage. — *Moules fixées au rocher par un faisceau naturel de filaments.* ⇒ **Bysse, byssus. Faisceau de brins de soie,**

de laine. ⇒ **Êcheveau. Faisceau de fils d'acier.** ⇒ **Câble. Faisceau serré. Lier, nouer des brins en faisceau.**

Il marchait silencieux (...) évitant les derniers tas de gravats, les faisceaux de bou-lins et de planches, les armatures d'acier, serpentines et comme agressives, qui jonchaient encore le sol. J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 401.

Par métaphore. *Famille unie en un faisceau serré* (→ *Botte*, cit. 1). *Unir des qualités très différentes en un faisceau.*

Homme d'une rare énergie, unissant en un faisceau de fer la triple grandeur de l'intelligence, de la volonté et du caractère (...)

R. ROLLAND, *Mahatma Gandhi*, p. 28.

Loc. *En faisceau* : en forme de faisceau. *Mettre des fusils en faisceaux* (→ ci-dessous, 3). — (1805). Archit. *Colonne en faisceau* (→ ci-dessous, 4).

♦ 2. (1662). Hist. (Antiq. rom.). *Les faisceaux* : assemblages de verges liées autour d'une hache, portés par les licteurs devant le titulaire d'une grande magistrature comme symbole de son autorité (→ *Ce*, cit. 1). *Sortir la hache des faisceaux, rentrer la hache dans les faisceaux.* — *Prendre, déposer, rendre les faisceaux*, la dignité consulaire ou dictatoriale.

Sylla marche en public sans faisceaux et sans haches (...)

CORNEILLE, *Sertorius*, v. 2.

Néron devant sa mère a permis le premier Qu'on portât des faisceaux couronnés de laurier. RACINE, *Britannicus*, I, 1.

Hist. mod. (ital. *fascio*; → **Fascisme**). Emblème (analogue aux faisceaux romains) du fascisme italien.

♦ 3. (1851). Pyramide d'armes, de fusils appuyés les uns contre les autres. — *Formez les faisceaux! Rompez les faisceaux!*

À la gare Saint-Lazare, dans la cour de Rome, le détachement fit halte, et les hommes se couchèrent sur le sol autour des faisceaux.

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 346.

Un coup de sifflet le interromp. — « Rompez les faisceaux! La colonne part! »

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VIII, p. 162.

♦ 4. (1865). Spécialt. Choses comparées à des faisceaux (1.). Archit. Colonne formée d'un assemblage de petites colonnes. Syn. : *colonne fasciculée*. — Ornement utilisé dans le mobilier.

Les colonnes accotées filaient en de minces faisceaux, en de fines gerbes, si frères qu'on s'attendait à les voir plier au moindre souffle.

HUYSMANS, *la Cathédrale*, p. 162.

(1865). Phys. *Faisceau de jets d'eau, de fusées.* ⇒ **Gerbe, girande. Faisceau lumineux** : ensemble de rayons lumineux émanant d'une même source. ⇒ **Pinceau. Les faisceaux des projecteurs** (→ *Entrecroiser*, cit. 11). *Le faisceau d'une lampe, d'un phare. Prendre qqch. dans, sous le faisceau des projecteurs.*

Leheudry explore du faisceau de sa lampe les parois du souterrain.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, xx, p. 237.

Faisceau aimanté : groupe d'aimants disposés de manière qu'ils puissent se renforcer.

Sc. *Faisceau électronique (d'électrons), de neutrons* : ensemble d'électrons, de neutrons, animés d'une même vitesse et se déplaçant sur une même trajectoire. *Exploration systématique d'un objet par un faisceau électronique.* ⇒ **Balayage.** — *Faisceau hertzien*, d'ondes hertziennes (pour acheminer des signaux de télévision, des courants téléphoniques, pour les liaisons avec les satellites, etc.).

(1904, in *Rev. gén. des sc.*, n° 15, p. 919). Math. Ensemble (de droites, de courbes) dépendant d'un paramètre. *Faisceau linéaire de droites. Faisceau harmonique* : les quatre droites issues d'un point et formant une division harmonique.

Anat. Ensemble de fibres de même origine, de même trajet et de même terminaison. *Faisceau nerveux, musculaire* (→ *Élévation*, cit. 2). — *Les ligaments sont formés de faisceaux spécialement résistants.*

Le ligament latéral interne (de l'articulation du genou), aplati, comprend un faisceau antérieur, vertical, *fémoro-ménisco-tibial*, et des faisceaux postérieurs obliques, *fémoro-méniscal* et *ménisco-tibial*.

H. ROUVIÈRE, *Atlas aide-mémoire d'anatomie*, p. 221.

Bot. Cordons vasculaires ou fibreux servant à la circulation des liquides ou au soutien. *Faisceaux libéro-ligneux.*

Techn. (Ch. de fer). *Faisceau de voies* : ensemble de voies ferrées réunies par des aiguillages ou des branchements.

♦ 5. Par ext. (Vx). ⇒ **Amas, assemblage, groupe, réunion.**

(...) cette île (*l'Islande*) n'est pour ainsi dire qu'un faisceau de volcans.

BUFFON, *Hist. nat. des minéraux*, in LITTRÉ.

♦ 6. (1835). Fig. Ensemble (d'éléments abstraits assemblés). *Un faisceau d'intrigues. Faisceau de preuves. Rassembler* (les preuves, les arguments...) *en un seul faisceau.* ⇒ **Corps.**

La Croyance, faisceau des vérités célestes, est également une langue (...)

BALZAC, *Séraphita*, Pl., t. X, p. 544.

Mais ces prétendues lois morales, qu'est-ce que c'est? Un faisceau d'habitudes implantées en nous depuis des siècles (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 216.

Les recherches servent à dresser le faisceau de preuves (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, xii, p. 127.

Unifiée sous la domination germanique, elle (*l'Europe*) eût vu nouées en un faisceau offensif les forces qui, dispersées, faisaient sa faiblesse, mais avaient maintenu sa féconde, quoique dangereuse diversité.

André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, p. 220.

FAISEUR, EUSE [fəzœʁ, øz] n. — XIV^e; *faceres* « créateur », v. 1155; de *faire*.

A. ♦ 1. Rare (seulement dans des expressions). Personne qui agit. *Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs* (⇒ **Diseur**).

♦ 2. FAISEUR DE... : personne qui fait (une chose) par métier. — REM. Suivi d'un compl., *faiseur* est vieilli ou d'applications particulières. Dans le langage courant, il est parfois employé à la place du terme technique ou de « fabricant » (*Un faiseur de meubles d'art* pour « un ébéniste »), mais dans de nombreux cas, on emploie un terme spécialisé. → par ex. *Facteur*. Il arrive qu'il prenne une valeur plaisante ou même laudative. — *Un faiseur de barrages, de ponts...* ⇒ **Bâtisseur, constructeur**. — Vx. *Faiseuse d'éventails, de gants, de mouchoirs*.

1 Celui-ci était une espèce d'entrepreneur de sépultures, un marbrier fabricant de tombeaux (...) Le faiseur de sépultures, qui était connu de tout le monde, mais nullement comme musicien, était trop ivre pour être honteux.

BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, II.

2 (...) il rendit le dernier soupir dans le bruit des pilons et de la mélodie indéfiniment répétée par les faiseurs de terrasses (...)

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 83.

Absolt. Spécialiste des métiers de l'habillement, de la parure. S'habiller chez un bon faiseur. ⇒ Tailleur. Les grandes faiseuses. — *Cela sort de chez le bon faiseur, de chez la bonne faiseuse*, d'une maison réputée pour le bon goût de ses articles.

3 (...) leurs rabats ne sont pas de la bonne faiseuse (...)

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 4.

4 (...) vous portez les mêmes jarrettières que la reine! Vous les prenez donc chez la même faiseuse?

VOLTAIRE, Zadig, VII.

Loc. (compl. abstrait; → ci-dessous, 4). *Faiseur de tours* : escamoteur, prestidigitateur.

5 C'était une de ces solennités sur lesquelles, pendant un long temps, comptent les saltimbanques, les faiseurs de tours, les montreurs d'animaux et les boutiquiers ambulants, pour compenser les mauvais temps de l'année.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XIV.

♦ 3. (Fin XIII^e, *faisières*). Par plais. ou pèj. *Un faiseur*, (rare) *une faiseuse de livres, de romans* (→ **Empoisonneur**, cit. 2), *de comédies, d'opéras, de chansons* : auteur, poète; écrivain qui publie beaucoup d'œuvres (de qualité médiocre).

6 Faiseurs de lais, de motets et rondeaux (...)

VILLON, Poésies diverses, Épître à mes amis.

7 (...) c'est lui (*l'amour*) qui sert de principale matière aux faiseurs de romans et aux poètes.

DESCARTES, les Passions de l'âme, II, art. 90.

8 Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits (...)

BOILEAU, Épîtres, VI.

9 La plupart des faiseurs de recueils de vers ou de bons mots ressemblent à ceux qui mangent des cerises ou des huîtres, choisissant d'abord les meilleures, finissant par tout manger.

CHAMFORT, Maximes, Sur la science..., LI.

10 Quant aux faiseurs de vers, ces vauriens, ces marouffes, Ces fainéants barbus, mal peignés (...)

VERLAINE, Poèmes saturniens, Caprices, « M. Prudhomme ».

♦ 4. Par plais., iron. ou pèj. Personne qui se livre habituellement à une activité, à une opération. *C'est un grand faiseur de mots croisés. ⇒ Amateur. Une faiseuse de mariages* : une personne qui se plaît à rapprocher les couples en vue de les marier (→ **Marieuse**). *Un faiseur de projets*.

Pèj. Un faiseur d'affaires (→ ci-dessous, B., 2. : *un faiseur*).

11 Les vastes appétits d'un faiseur de conquêtes.

LA FONTAINE, Fables, VIII, 27.

12 (...) je n'aime pas les faiseurs de remontrances.

MOLIÈRE, Dom Juan, I, 2.

13 Warwick chassa enfin d'Angleterre le roi qu'il avait fait, et alla à la tour de Londres, tirer de prison ce même Henri VI qu'il avait détroné, et le remplaça sur le trône. On le nommait le *faiseur de rois*.

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CXVI.

14 (...) les faiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets, entraînent (*dans l'erreur*) les naturalistes (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux.

15 Jésus n'est pas un fondateur de dogmes, un faiseur de symboles; c'est l'initiateur du monde à un esprit nouveau.

RENAN, Vie de Jésus, XXVIII, in Œ. compl., t. IV, p. 362.

16 Bergson montre que ces faiseurs d'hypothèses confondent le temps spatial (...) avec le temps intérieur (...)

A. MAUROIS, Études littéraires, Bergson, II, t. I, p. 163.

Loc. Vx. Faiseur d'almanachs (⇒ **Almanach**). — *Faiseur d'horoscopes* (→ **Charlatan**, cit. 1). *Faiseur de miracles*.

Un grand faiseur de compliments, de courbettes, d'embarras, de grimaces, de phrases.

17 Dans le monde, nous n'estimons guère les faiseurs de phrases.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axël, II, 13.

18 La femme a l'air d'une sainte nitouche et le mari est un faiseur d'embarras sans le sou (...)

LÉON BLOY, la Femme pauvre, p. 256.

♦ 5. **Loc. (1878).** *Faiseuse d'anges* : femme qui pratique des avortements illégaux. ⇒ **Avorteuse**. — (Rare au masc.) :

18.1 Il portait un gros sac de simili-cuir marron, évoquant le médecin et même le faiseur d'anges plutôt que l'électronicien.

Vladimir VOLKOFF, le Retournepoint, p. 254.

B. Emploi absolu. ♦ 1. N. m. (1789). Pèj. Celui « qui cherche à se faire valoir, à se donner une importance excessive » (**Académie**). ⇒ **Hâbleur, vantard**.

19 Ma découverte n'est pas que Hugo était un faiseur. Ce ne serait pas une découverte. Mais nous disons qu'il était un faiseur mais nous ne savons point jusqu'à quel point il était un faiseur. Ce sont de ces choses que l'on dit, que l'on a pris l'habitude de dire, et on ne sait pas soi-même jusqu'à quel point c'est vrai.

Ch. PÉGUY, Victor-Marie, comte Hugo, p. 69.

♦ 2. (1828; de *faiseur d'affaires*, 1786). Vx ou littér. Homme d'affaires peu scrupuleux, véreux, habile à faire des dupes et à leur extorquer de l'argent. *Mercadet ou le Faiseur*, comédie de Balzac.

Cette véreuse affaire se fit par l'entremise d'un petit usurier nommé Vauvinet, un de ces faiseurs qui se tiennent en avant des grosses maisons de banque, comme ce petit poisson qui semble être le valet du requin.

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 256.

CONTR. Démolisseur, destructeur.

FAISSELLE [fɛsɛl] n. f. — XIV^e; *feiscelle, foisselle* aux XII^e-XIII^e; du lat. *fiscella*, dimin. de *fiscus* « corbeille ».

♦ 1. Régional. Panier, corbeille, paillason.

♦ 2. Techn. Vase percé de trous, pour faire égoutter le fromage. *Fromage blanc en faiselle*.

Pour ne pas perdre de temps, elle démoule de petits fromages de pays, puis se met à rincer les faiselles (...)

Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 153.

♦ 3. (XIX^e). Régional (Normandie). Planche sur laquelle on presse le marc de pommes pour qu'il s'égoutte.

FAIT [fɛ] — REM. La tendance à faire sentir le t de *fait*, au singulier, « surtout quand il est final ou accentué », est déjà signalée dans Martinon (*Comment on prononce le français*, 1913, p. 327) : *C'est un fait* [setœfɛt] et même *C'est un fait constant* [setœfɛtkɔ̃stɑ̃] n. m. — XII^e; lat. *factum*, p. p. de *facere* « faire ».

★ 1. (Vx en emploi libre). **♦ 1. (LE) FAIT DE** : action de faire qqch. ⇒ **Acte, action**. *Le fait de parler, de rire; le fait de s'en aller*. *Être condamné pour fait d'insoumission, de rébellion*. *Cette action ne peut être que le fait d'un égoïste, d'un lâche*. *Répondre d'un fait*. *Ce n'est pas de mon fait*. *Convenir de ses faits (vx)* : s'entendre sur ce qu'on fera. *Par son fait* : par sa faute. ⇒ **Faute**. — *Il est coutumier* du fait*. *Prendre qqn sur le fait*, le surprendre* au moment où il agit. ⇒ **Délit** (flagrant délit); → *Prendre la main dans le sac**. *Voiler pris sur le fait* (→ **Cafard**, cit. 2).

(...) il n'est jamais pris sur le fait (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 50.

(...) il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature et non pas du mien (...)

ROUSSEAU, les Confessions, XII.

J'étais à l'hôpital, lequel? Vraiment, le fait de, le fait et du lieu!

VERLAINE, Invectives, XVI.

Là où le nom manque, une périphrase très usuelle le remplace, c'est le *fait de* : le fait d'être bouffi, d'être dévot... C'est une sorte de passe-partout qu'on substitue aux noms d'action ou d'états absents, ou qui entre en concurrence avec ceux qui existent, pour exprimer les nuances de la pensée. Le fait d'être ivre une fois ne constitue pas l'ivrognerie.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 207.

(...) ce que je dois obtenir, c'est qu'elle ne souffre pas par mon fait.

MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 212.

Allusion littéraire :

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

BOILEAU, l'Art poétique, III.

Plur. *Les faits et gestes de qqn*, ses activités.

♦ 2. (Dans des expressions). Action mémorable, remarquable. ⇒ **Exploit, prouesse; bravoure (vx), geste**. *Fait d'armes* (→ **fig. Coquette**, cit. 6). *Fait de guerre* : action militaire qui mérite une récompense (→ **Bataille**, cit. 6). — Vieilli. *Les beaux faits de l'histoire* (→ **Évanouir**, cit. 19). *Les hauts faits de ses aïeux* (cit. 2). *Les hauts faits d'un héros de légende, d'Hercule*, actions héroïques (⇒ **Travail**).

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.

CORNEILLE, le Cid, I, 3.

Quelques faits d'armes furent sérieux; la prise du Trocadéro, entre autres, fut une belle action militaire (...)

HUGO, les Misérables, II, II, III.

Ironiquement :

Ah! (...) voilà de vos beaux faits; vous me venez faire des affronts devant tout le monde (...)

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, IV, 2.

♦ 3. Dr. Action qui a un effet juridique. Spécialt. Action fautive positive (opposé à *abstention* ou à *omission*). ⇒ **Faute, responsabilité**. *Responsabilité du fait de l'homme, du fait des animaux, du fait des choses*. *Responsabilité du fait d'autrui*. *Fait de charge* : action dommageable accomplie par le titulaire d'une charge dans l'exercice de ses fonctions.

Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer.

Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.

Code civil, art. 1382 et 1383.

Dr. pén. *Fait qualifié crime* (cit. 11) *par la loi*. *Fait qui comporte une peine* (→ **Arrêt**, cit. 6). *Les faits dont il est accusé*. *Les faits qui lui sont reprochés*. *Fait délictueux*.

Loc. Le fait du prince*. — *Fait de guerre**.

Voie de fait : coup, violence. ⇒ **Voie** (→ **Bannir**, cit. 3).

*Prendre fait et cause** pour qqn, sa défense, son parti.

♦ 4. (ÊTRE) LE FAIT DE : (constituer) la manière d'agir, la façon d'être propre (à qqn). ⇒ **Attitude, conduite**. *La générosité n'est pas son fait*. *L'étude* (cit. 7) *était naturellement son fait*. Vieilli. *Il y a un peu de folie, de malice dans son fait* (Litttré). ⇒ **Cas**.

- 11 Il y avait plus d'ambition que de religion dans son fait.
BOSSUET, Hist. des variations... X.
- 12 La manie de confondre la religion dans la morale n'est pas le fait d'un esprit bien libre.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », IX.
- (XV^e). Vx ou littér. Ce qui convient spécialement (à qqn). ⇒ **Affaire**. *Cet emploi n'est pas son fait. Trouver son fait* (⇒ Bénir, cit. 19).
- 13 (...) le mariage n'est guère votre fait.
MOLIÈRE, le Mariage forcé, I.
- 14 J'ai peur qu'il ne soit difficile à remplacer; il était tout votre fait.
VOLTAIRE, Lettre au roi de Prusse, 214, in LITTRÉ.

(1283). Vx. Ce qui revient (à qqn), ce qu'il reçoit ou a reçu en partage. ⇒ **Bien, fortune, part, patrimoine**.

- 15 (...) bienheureux qui a tout son fait bien placé (...)
MOLIÈRE, l'Avare, I, 4.
- 16 L'homme du fait (les Normands appellent leur bien leur fait; expression profonde!), le possesseur, le terrien, avaient en lui promptement redressé l'homme d'idée!
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « A un dîner d'athées ».
- Loc. Vx. **À force de faire le fanfaron, il a eu son fait**, son châtiement, sa part de malheur. — Mod. **Dire son fait à qqn**, lui dire sans ménagement ce qu'on pense de lui (⇒ **Vérité**: dire ses vérités).
- 17 Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son fait.
MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, I, 4.
- 17.1 Gavard était un homme d'opposition. Il venait de dépasser la cinquantaine, et se vantait d'avoir déjà dit leur fait à quatre gouvernements. Charles X, les prêtres, les nobles, toute cette racaille qu'il avait flanquée à la porte, lui faisaient encore hausser les épaules (...)
ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 94 (1875).

★ II. ♦ 1. Ce qui est arrivé, ce qui a eu lieu. ⇒ **Affaire, aventure, cas, chose, épisode, événement** (cit. 8), **incident**. *Fait rare, singulier, unique; fait courant, habituel, normal. L'importance d'un fait. Un fait gros de conséquences* (cit. 6). *Faits contingents* (cit. 3); *faits significatifs* (⇒ Accident, cit. 4). *Fait authentique, certain, constant, exact, indubitable. Enchaînement, interdépendance des faits* (⇒ Changer, cit. 6). *Multiplicité des faits* (⇒ Débrouiller, cit. 9). *La succession, le déroulement* (cit. 3), *le calendrier des faits* (⇒ Coïncider, cit. 1). *Fait antérieur, postérieur à un événement. Chacun* (cit. 6) *des faits, pris à part. Saisir le caractère* (cit. 70) *d'une nation par un fait, un simple fait. Ignorer, apprendre* (cit. 56), *connaître* (cit. 12) *un fait. La mémoire me représentait les faits anciens* (⇒ Examen, cit. 12). *Admettre* (cit. 12), *constater, enregistrer* (cit. 8), *vérifier un fait. Limiter une enquête* (cit. 3) *aux faits immédiats. Attestation*, preuve d'un fait* (⇒ **Certificat**). *Attester la vérité, la réalité d'un fait. Matérialité d'un fait. Dire, exposer, raconter, rapporter un fait, des faits* (⇒ Borner, cit. 13; conscience, cit. 21; correctement, cit. 2). *Donner un aperçu* (cit. 1), *un résumé des faits. Citer* (cit. 8) *un fait. Fait rapporté par un chroniqueur*. ⇒ **Anecdote, trait. Chronique des faits. Fait historique***. ⇒ **Page** (une page d'histoire). *Faits conservés, déposés dans des archives* (cit. 5). *Appuyer ses assertions** (cit. 3) *sur de nombreux faits. Donner un fait en exemple. Éloquence alimentée* (cit. 3), *nourrie de faits. Une foule de faits* (⇒ Esquisser, cit. 4). *Arranger* (cit. 5), *déformer, dénaturer les faits. Faits artificieux* (cit. 1) *rapportés. Fait mal interprété. Contester un fait. Fait incontestable. Rétablir les faits, la réalité des faits*.

- 18 Je hais les petits faits; assez d'autres en ont chargé leurs énormes compilations.
VOLTAIRE, Lettre à Hénault, 1049, 8 janv. 1752.
- 19 (La politique) c'est l'art de créer des faits, de dominer, en se jouant, les événements et les hommes (...)
BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, IV, 5.
- 20 Pour le prouver, nous nous bornerons à constater ici et à indiquer brièvement un fait réel et incontestable (...)
HUGO, les Misérables, II, VI, v.
- 20.1 « Quelqu'un de bien informé prétend que le général de Boisdeffre viendrait en personne à la barre et se déclarerait prêt à se solidariser avec les autres généraux. Alors je ne sais pas où nous allons! C'est la Révolution.» Car ceux qui attachent tant d'importance aux faits, se trouvent ne plus tenir compte des lois. Le monde leur apparaît d'une manière romanesque.
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 630.

LE FAIT QUE... (suivi de l'indicatif ou du subjonctif selon le degré de réalité qui caractérise la proposition introduite par que). *Le fait que Napoléon est mort en exil explique que...*; *le fait que vous soyez mon ami ne vous autorise pas à...* — REM. La proposition complétive introduite par que peut servir de sujet, d'objet direct, etc.

- 21 Qu'on aimât la musique en France étonnait encore moins Christophe que le fait qu'on y aimât, à peu de choses près, la même musique qu'en Allemagne.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, p. 167.

DU FAIT DE...: par suite de. → **Appartenance**, cit. 1; **circonstance**, cit. 15. — **Par le fait de...** → **Coopération**, cit. 1; **étrangler**, cit. 19. — **DU FAIT QUE...** ⇒ **Puisque**. *Du seul fait que*: pour cette seule raison que...

- 22 (...) du seul fait que j'admettais la possibilité de le faire naître artificiellement, j'en avais implicitement reconnu l'illusion.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IV, p. 142.

Information (dans un journal). *Lire un fait important, des petits faits*. — Loc. **Fait divers**. ⇒ **Fait divers**.

- 23 À une époque plus prochaine qu'on ne croit, le journal qui aura tué le livre, cessera lui-même d'être un journal. Le petit fait le rongera. Ce sera son insecte, sa vermine.
BARBEY D'AUREVILLE, in Mercure de France (1924), Revue de la quinzaine, I, II.
- 24 Quinette replia le journal. Il était déçu. Mais il avait lu des faits divers, pourtant médiocres, avec un intérêt tout nouveau.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, XIX, p. 212.

FAIT ACCOMPLI, sur lequel il n'y a pas à revenir. *Accepter le fait accompli; mettre qqn devant le fait accompli*.

- 25 Il est bien probable, pour moi, que le Kaiser (...) pousse Vienne à agir le plus vite

possible, pour mettre au plus tôt l'Europe devant un fait accompli (...) Ce qui est, en somme, de l'excellent pacifisme (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 63.

♦ 2. Ce qui existe réellement; ce qui est du domaine du réel. ⇒ **Pratique, réalité, réel** (opposé à *idée, à rêve, à imagination*). *Le domaine des faits. Idée a priori* (cit. 2) *qui ne se fonde pas sur les faits. S'incliner devant les faits. Juger sur les faits, d'après les faits. Agir selon les faits*. ⇒ **Circonstance**. *Prendre les faits tels qu'ils sont* (⇒ Esprit, cit. 179). *Laisser parler les faits* (⇒ Crier, cit. 22). *Interpréter les faits*. — *Se résigner devant le fait. Le fait brutal. Les faits bruts*.

Les pires historiens pour un jeune homme sont ceux qui jugent. Les faits! les faits! et qu'il juge lui-même; c'est ainsi qu'il apprend à connaître les hommes.
ROUSSEAU, Émile, IV.

Le livre est plus vaste encore que ce spectacle, le monde, car au fait il ajoute l'idée.
HUGO, Shakespeare, I, III, I.

Il se trouva que les plus beaux rêves, transportés dans le domaine des faits, avaient été funestes (...)
RENAN, Souvenirs d'enfance... II, VII.

(...) l'histoire (...) pure, celle qui ne serait composée que de faits, de ces faits incontestés dont j'ai parlé, — serait tout insignifiante, — car les faits, par eux-mêmes, n'ont pas de signification. On vous dit quelquefois: *Ceci est un fait. Inclinez-vous devant le fait*. C'est dire: *Croyez. Croyez*, car l'homme ici n'est pas intervenu, et ce sont les choses mêmes qui parlent. *C'est un fait*.
VALÉRY, Variété IV, p. 136.

Une question de fait, et non de principe. Constatacion (cit. 2) *de fait. Erreur, assertion de fait, matérielle*.

Ce n'est pas une question de choix! c'est une question de fait (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 173.

Pouvoir de fait; gouvernement* de fait, qui n'est pas reconnu. ⇒ **De facto**.

Situation, état de fait. Un point de fait (⇒ I. Point, cit. 88).

Loc. **Poser en fait**: donner comme réel. ⇒ **Affirmer, assurer**. — *C'est un fait*, une chose réelle, certaine (⇒ **Certain, constant, positif, sûr, vrai**; ⇒ **Animosité**, cit. 10). *Le fait est*: la chose existe, est irréfutable (souvent en réponse, pour confirmer, attester ce qui vient d'être dit). *Le fait est que...* (⇒ ci-dessous, cit. 37).

— (...) Et nous sommes loin d'être inquiets (...) — (...) Ça, le fait est.
Sacha GUITRY, Ils étaient neuf célibataires, p. 190.

Loc. adv. **PAR LE FAIT, DE FAIT, EN FAIT**: en réalité. ⇒ **Effectivement, effet** (en), **réellement, véritablement**. *En fait, il en est bien capable...* (⇒ **Asservissement**, cit. 2; caractère, cit. 60). *De fait...* (⇒ **Accident**, cit. 14; cahier, cit. 1). *Il est de fait que...*: il est vrai que... — **Plus cour.** *Le fait est que...*: il est vrai, il faut reconnaître, admettre que...

Il est de fait que l'homme jouit du soleil, des astres, des cieux et de leurs influences (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 45.

— Nadine a raison, il vaut mieux être deux... Par le fait, lorsque je me retrouvai devant cette maison démente, je fus bien content d'avoir Robert avec moi.
S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, VIII, p. 418.

Vx. **À FAIT QUE**: à mesure que. *Fait à fait que...* (même sens).

Loc. adv. **TOUT À FAIT**. ⇒ **Complètement, entièrement**. — Avec un adj. ou un p. p. ⇒ **Tout**, cit. 110.1, 110.2 et supra. *Il est tout à fait guéri. Ce n'est pas tout à fait fini. Vous êtes tout à fait gentil* (⇒ **Comme tout***). — Avec une loc. prép. *Tout à fait en retard. Il est tout à fait au courant*. — Devant un nom. *Vous avez tout à fait raison*. — En réponse. *Vous êtes satisfait? Tout à fait*. — Avec un adv. *Elle chante tout à fait bien*. — Devant certains verbes. *Vous vous trompez tout à fait*. — *Pas tout à fait*: un peu insuffisamment.

Ma femme m'a dit (...) que vous étiez fort honnête homme, et tout à fait de ses amis (...)
MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 7.

— (...) l'affaire est-elle faite?
— Pas tout à fait encor.
MOLIÈRE, les Femmes savantes, II, 9.

♦ 3. Dr. Tout événement matériel. **Énonciation, articulation* des faits. Interrogatoire sur faits et articles. Fait nouveau**: fait non encore soumis à la procédure du tribunal, et, spécial (dr. pén.), « Fait qui vient à se produire ou à se révéler après une condamnation et qui est de nature à établir l'innocence du condamné » (Capitant). *Fait principal et fait accessoire*, dans un litige. *Fait matériel*, dépourvu de conséquences juridiques. *Fait juridique*, qui produit un effet de droit. *Fait avéré* (cit. 6). *L'accusé a reconnu les faits*.
Un tribunal décide sur des faits (...)
J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 51.

Point, question de fait: question qui met en jeu l'existence d'un fait à prouver, par oppos. au **point de droit**. *Juger en fait, et non en droit*.

Ce qui est reconnu, constaté par l'observation scientifique. ⇒ **Phénomène; expérience, observation**. *Faits zoologiques, faits sociaux* (⇒ **Essayer**, cit. 16). *Les faits essentiels de la géographie humaine* (⇒ **Ethnologue**, cit.). *Tirer d'un fait des conséquences générales. Doctrine, théorie appuyée sur les faits*, sur l'observation. *Fait qui confirme, infirme une hypothèse*.

Les faits seuls sont réels, dit-on, et il faut s'en rapporter à eux d'une manière entière et exclusive. *C'est un fait*, un fait brutal, répète-t-on encore souvent; il n'y a pas à raisonner, il faut s'y soumettre. Sans doute, j'admets que les faits sont les seules réalités qui puissent donner sa formule à l'idée expérimentale et lui servir en même temps de contrôle; mais c'est à la condition que la raison les accepte (...) si un phénomène se présentait dans une expérience avec une apparence tellement contradictoire qu'il ne se rattachât pas d'une manière nécessaire à des conditions d'existence déterminées, la raison devrait repousser le fait comme un

fait non scientifique (...) l'admission d'un fait sans cause (...) n'est ni plus ni moins que la négation de la science.

Claude BERNARD, *Introd. à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 93-95.

♦ **4.** Absolt. *Le fait* : cas, sujet particulier dont il est question. *Il n'a encore soufflé mot, rien dit du fait.* ⇒ **Sujet.** — (Après au...). *Aller au fait, venir au fait après un préambule. En venir au fait sans détours, sans périphrase.* ⇒ **Essentiel.** *Aller droit au fait* (→ Biais, cit. 7). Ellipt. *Au fait!* : allons au fait.

AU FAIT (en tête de phrase) : à propos, à ce sujet. *Au fait, je dois vous dire... Au fait, j'en ai assez comme ça!*, tout bien considéré... (→ Esquiver, cit. 7).

- 37 — Venons au fait, mon ami, venons au fait.
— Le fait est, Monsieur, que (...) MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, III, 2.
- 38 M. Claude allait au fait et se présentait à la difficulté, sans reculer.
BOSSUET, *Conférence avec Claude*, 2.
- 39 *Au fait*, est ma devise. VOLTAIRE, *Lettre à d'Argenson*, 611, 28 juil. 1739.
- 39.1 Au fait, oui... ce pauvre Ripault-Babin... fit Danjou d'un ton de gouaille.
Alphonse DAUDET, *l'Immortel*, p. 349.

Mettre qqn au fait. ⇒ **Instruire**; ⇒ **Événement**, cit. 13. *On l'a mis au fait de la situation. Se mettre au fait* : prendre connaissance de... *Être au fait* : être instruit, au courant d'une chose.

- 40 Nous n'eûmes pas sitôt mis au fait ce garçon si plein de bonne volonté, qu'il demanda où demeurait don Annibal (...). A. R. LESAGE, *Gil Blas*, VII, XII.
- 41 Un brave de province, qui ne paraissait pas au fait des usages de la cour.
VOLTAIRE, *l'Ingénu*, IX.
- 42 (...) continuez, de grâce, et mettez-moi au fait en quelques mots.
Th. GAUTIER, *Mlle de Maupin*, VII.
- 42.1 (...) la pauvre créature tout en larmes, trop malheureusement au fait de ce qui l'attend, ne suit qu'en gémissant son dur instituteur, elle se jette à ses pieds, elle implore sa grâce (...). SADE, *Justine*, t. I, p. 106-107.
- Être sûr de son fait* : être sûr de ce qu'on pense, de ce qu'on avance ou du succès de ce qu'on entreprend. ⇒ **Assurance.** *Entendre bien son fait.* ⇒ **Affaire.**
- 43 Si le Roi le peut voir (*mon placet*), je suis sûr de mon fait (...).
MOLIÈRE, *les Fâcheux*, III, 2.
- 44 Descartes (...) est si sûr de son fait quand il se trompe grossièrement en physique (...) que je dois me défier de ce qu'il me dit sur l'âme (...).
VOLTAIRE, *le Philosophe ignorant*, v.
- 45 Quand un mari se fie à sa femme, il garde pour lui les mauvais propos, et quand il est sûr de son fait, il n'a que faire de la consulter.
A. DE MUSSET, *le Chandelier*, I, 1.

*Pour la rareté, pour la beauté** (cit. 17 et *supra*) du fait.

EN FAIT DE... : en ce qui concerne (qqch., qqn) en matière de... (→ Agace, cit.; évaluer, cit. 6). « *En fait de meubles, la possession vaut titre* » (Code civil, art. 2279).

- 46 L'autre était passé maître en fait de tromperie. LA FONTAINE, *Fables*, III, 5.
- 47 En fait de gourmandise, on peut mettre les médecins au même rang que les évêques.
BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 976.
- De ce fait...* : à cause de ce qui précède... (→ Aligner, cit. 4; attraction, cit. 13). ⇒ **Suite** (par suite de).
- CONTR.** Inaction. — **Abstraction, idée, irréel, théorie.** — **Droit.** — **Hypothèse.**
- HOM.** Faix. — Formes du verbe faire.

FAIT, FAITE [fe, fet] adj. ⇒ **Faire.**

FAÏTAGE [fɛtaz] n. m. — 1676; *festage* « droit payé au seigneur pour toute construction ayant un faîte », 1293; de *faite*.

♦ **1.** Techn. Archit. Poutre horizontale qui forme l'arête supérieure d'un comble (on dit aussi *faite*). *Le faitage joint les têtes des poinçons et supporte les chevrons.* ⇒ **Charpente, ferme.**

(1680). Par ext. Feuille de plomb, de zinc, ou suite de tuiles cintrées qui recouvre cette poutre.

- 1 Défiant toute contrainte, elle (*une vigne*) avait d'abord grimpé jusqu'au toit inférieur, puis s'était élancée sur le supérieur, et, là, rampant et se contorsionnant le long du faitage, elle jetait ses vrilles à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'elle atteignit le pignon de l'est (...).
BAUDELAIRE, *Trad. E. POE, Histoires grotesques et sérieuses*, « Le cottage Landor ».
- 1.1 Le charpentier, s'élançant au fond du puits, saisit une pioche et fit voler les lattes du faitage. En quelques instants, une large ouverture fut pratiquée (...).
J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. II, p. 265.

♦ **2.** (1680). Littér. La toiture entière (d'un bâtiment). *Un faitage conique, pointu.*

- 2 Le voyageur qui eût aperçu de loin le castel dessinant ses faitages pointus sur le ciel (...).
Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, t. I, 1, p. 1.
- 3 Ces sortes de gouffres apparaissaient brusquement sans qu'il fût possible de se mettre en garde. Ils étaient dans des entonnoirs de toits en pente, dissimulés derrière des faitages. On ne les voyait qu'en arrivant à la crête.
J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, p. 119.

FAIT DIVERS [fedivɛʁ] n. m. — 1838, in D. D. L.; de *fait*, II., 1., et *divers*, adj.

♦ Nouvelle ponctuelle, concernant des faits non caractérisés par leur appartenance à un genre; fait de ce genre, souvent dans le domaine délictueux ou criminel (dans le contexte journalistique). Syn. : *informations générales. Rubrique des faits divers. Un fait*

divers spectaculaire, sanglant. Entretien sur des faits divers. œuvre de J. Paulhan (1945).

À l'opposé des journalistes dont nous venons de parler — qui suivent des séries d'événements complexes — se trouvent les reporters d'informations générales qui, eux, traitent des événements presque toujours imprévus et sans lien entre eux : les *faits divers*.

La diversité des faits en question exige du reporter une grande souplesse d'adaptation à des événements et à des environnements successifs complètement différents.

Philippe GAILLARD, *Technique du journalisme*, p. 68-69.

DÉR. Fait-diversier.

FAIT-DIVERSIER [fedivɛʁsjɛ] n. m. — Mil. xx^e; d'abord *fait-diversiste*, 1916; de *fait divers*.

♦ Techn. (journal). Journaliste chargé des faits divers (terme critiqué) : « *cette appellation (informations générales) tend (...) à se substituer aux barbarismes de naguère : fait-diversier...* » (Ph. Gaillard, *Technique du journalisme*, p. 69). — Le fém. *fait-diversière* est virtuel.

(...) il adore que son nom soit cité dans les journaux et il est l'ami des faits-diversiers.
Roger BORNICHE, *Flic story*, p. 234.

FAÏTE [fet] n. m. — 1552, réfection orthographique, d'après le lat. *fastigium*, propr. « toit à deux pentes », de *fest*, n. f., *fest*, n. m., au XII^e, du francique **frist*.

♦ **1.** Techn. Poutre qui forme l'arête supérieure d'un comble et sur laquelle s'appuient les chevrons. ⇒ **Faitage.** *Couvrir le faîte d'un toit avec du plomb, des faitières.* ⇒ **Enfaîter.**

Loc. *Ligne de faîte* ou de *couronnement*, suivant laquelle se coupent les deux plans du comble pour former l'arête supérieure du toit.

- Apprends à monter sur un comble, à poser le faîte. ROUSSEAU, *Émile*, III, 1
- L'architecture chinoise (...) amplifie et multiplie les toits (...) De là l'emploi des tuiles noires formant des rainures profondes et de fortes côtes, qui, en haut laissant entre elles des jours, détachent et dégagent le faîte : amenueisé, fleuri, il découpe dans l'air lucide sa frise. CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, p. 14. 2

♦ **2.** (1680). Cour. (style soutenu). La partie la plus élevée (d'un édifice). *Le faîte d'une maison, d'un palais* (→ Carquois, cit. 1; chaume, cit. 8). *Le faîte d'un mur.*

- Elle examinait le pavillon blanc. Comme elle le voyait bien, depuis le faîte jusqu'au petit soupirail de la cave! J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 26. 3

(1636). La partie la plus haute (de quelque chose d'élevé). ⇒ **Cime, haut, sommet.** *Grimper au faîte d'un arbre* (cit. 9). *Le faîte d'une montagne* (→ Aigle, cit. 3). *Le faîte d'une cheminée.*

(1838). Techn. (topographie). *Ligne de faîte* : la crête* d'une chaîne de montagnes. *La ligne de faîte détermine le partage des eaux des deux versants.*

♦ **3.** (1640). Fig. Le plus haut point, le plus haut degré. ⇒ **Acmé, apogée, apothéose, comble, culminant** (point culminant), **limite, pinacle, summum, zénith** (après quelques prép. : à, sur, du...). *Être au faîte des honneurs, de la gloire. Monter sur le faîte* (→ Chute, cit. 7). *Descendre* (cit. 22) *du faîte.*

- Et monté sur le faîte, il aspire à descendre. CORNEILLE, *Cinna*, II, 1. 4
- Il faut peu de chose à l'homme tombé du faîte de ses espérances. BALZAC, *le Médecin de campagne*, Pl., t. VIII, p. 394. 5
- L'Assyrie marchait vers son déclin à la même vitesse qu'elle avait atteint le faîte de la puissance. DANIEL-ROPS, *le Peuple de la Bible*, p. 252. 6

CONTR. Base, fondation, fondement, pied, racine.

DÉR. Faitage, faîteau, faitier, faitière.

COMP. Enfaîter, renfaîter. — **Sous-faîte.**

HOM. Fête. — Formes des v. faire, fêter.

FAÏTEAU [fɛto] n. m. — 1521, *festel*; « faitage » (1.), 1329; de *faite*.

♦ Techn. (archit.). Vx. Tuile faitière. — (1872). Mod. Ornement en métal ou en poterie vernissée qui recouvre le faitage. ⇒ **Faitière** (1.).

FAÏTIER, IÈRE [fɛtjɛʁ, jɛʁ; fɛtjɛ] adj. — 1974; de *faite*, p.-ê. d'après l'all. *Dachorganisation*.

♦ Régional (Suisse). Central. *Groupe faitier. Organisation, société faitière.* — REM. Terme courant dans la langue administrative suisse.

FAÏTIÈRE [fɛtjɛʁ] adj. et n. f. — 1680; *festiere*, 1287; *faistiere*, 1564; de *faite*.

Technique (architecture).

♦ **1.** Qui appartient au faîte. *Tuile faitière* : tuile courbe destinée à recouvrir le faîte d'un toit, d'un mur. *Poutre faitière.*

- Quand, naguère historiée, l'imaginaire poutre faitière n'est même plus un fil d'araignée. Michel LEIRIS, *Frêle bruit*, p. 204. 1

N. f. *Une faitière.*

- On aperçoit des murailles dont les faitières sont soutenues par de larges gateaux de plâtre (...). G. DUHAMEL, *Inventaire de l'abîme*, p. 10. 2

♦ **2.** N. f. (1680). Vx. Perche placée au haut d'une tente pour en soutenir la toile.

♦ **3.** (1845; *lucarne faitière*, 1676). Techn. Lucarne pratiquée dans un toit pour éclairer l'espace qui s'étend sous le comble.

FAIT-TOUT [fetu] n. m. invar. ou **FAITOUT** [fetu] n. m. — V. 1890; de *faire*, et *tout*.

♦ Récipient* muni de deux poignées, pourvu d'un couvercle, servant à différents usages en cuisine et remplaçant souvent les anciennes marmites. *Un faitout (un fait-tout) en aluminium, en tôle émaillée. Des faitouts en cuivre.*

1 (...) des casseroles et des « fait-tout » pour les ménagères et des jouets et des pompons pour les tout-petits (...) J. GIONO, *Regain*, p. 184.

2 Elle revint avec une sorte de casserole, ce n'était pas une vraie casserole car elle n'avait pas de queue, elle était ovale et elle avait deux anses et un couvercle. C'est le faitout, fit-elle. S. BECKETT, *Premier amour*, p. 44-45.

FAIX [fe] n. m. — V. 1360; *fais*, 1080; du lat. *fascis*, au sens de « fardeau ».

♦ **1.** Vieilli ou littér. (dans quelques expressions). Charge* très pesante, pénible à porter. ⇒ **Fardeau**; **portefaix**. *Plier, ployer, succomber, mourir* (→ *Camarade*, cit. 1) *sous le faix*.

1 Sous le faix du fagot aussi bien que des ans (...) LA FONTAINE, *Fables*, I, 16 (→ *Courber*, cit. 25).

(xx^e). Charge de marchandises, cargaison d'un navire.

♦ **2.** (XII^e). Fig. et littér. Charge difficile à supporter. *Le faix des obligations* (→ *Antérieur*, cit. 4), *des soucis. Chacun porte son faix.* ⇒ **Bât**. *Être accablé, écrasé sous le faix des impôts.* ⇒ **Poids**. *Le faix du pouvoir* (→ *Appesantir*, cit. 4).

2 Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe (...) CORNEILLE, *Pompée*, I, 1.

3 C'est, maintenant, une détente dans tous ses membres, un sentiment de repos, presque de douceur : comme une satisfaction mélancolique (...) Il va enfin déposer le faix (...) Il va en avoir terminé avec ce monde difficile, décevant (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VIII, p. 130.

Poét. et vx. *Le faix des ans* (→ *supra*, cit. 1), *des années* : le grand âge.

4 Malgré le faix des ans et du sort qui m'opprime (...) RACINE, *Mithridate*, II, 3.

♦ **3.** Techn. Tassement qui se produit dans une maison qu'on vient de construire.

♦ **4.** (xx^e). Méd. Le fœtus et ses annexes (arrière-faix).

COMP. *Affaïsser, affaïssement*. — *Arrière-faix, portefaix, surfaix*.
HOM. *Fait*. — Formes du v. *faire*.

FAKIR [fakiʁ] n. m. — 1653; arabe *fāḡīr* « pauvre ».

♦ **1.** Relig., sociol. Dans les pays de langue arabe, Ascète musulman. ⇒ **Derviche**. — Spécial. En Inde, Ascète qui vit d'aumônes et se livre à toutes sortes de mortifications en public.

0.1 Autour de la statue s'agitait, se démenait, se convulsionnait un groupe de vieux fakirs, zébrés de bandes d'ocre, couverts d'incisions cruciales qui laissaient échapper leur sang goutte à goutte, énergumènes stupides qui, dans les grandes cérémonies indoues, se précipitent encore sous les roues du char de Jaggernaut.

J. VERNE, *le Tour du monde en 80 jours*, p. 90.

1 Aux coins des rues, des fakirs, barbouillés de cendres, se tordent épileptiquement dans la poussière, et prient comme s'ils agonisaient.

LOTI, *l'Inde (sans les Anglais)*, p. 334.

2 (...) ils se couchent sur des planches à clous, se balancent à des crochets enfoncés dans leur chair, se livrent à des jeûnes prolongés, se suscitent des difformités corporelles. Les fakirs sont accusés de se livrer à des pratiques criminelles; en vendant des philtres d'amour, des charmes et des potions diverses, ils vivent de l'ignorance et de la crédulité des masses. Il ne faut pas les confondre avec les *Yogis*, dont les pratiques ascétiques ne sont pas destinées à éblouir la foule, mais constituent une discipline spirituelle. Dict. des religions, art. *Fakir*.

Péj. Devin, thaumaturge.

♦ **2.** (xx^e). Cour. Personne qui donne un spectacle d'exercices : voyance, prestidigitation, hypnose, tours imités de ceux des fakirs (1.). — REM. On trouve aussi la graphie ancienne *faquir* (1690).

DÉR. *Fakirisme*.

FAKIRISME [fakiʁism] n. m. — 1890; de *fakir*.

♦ Rare. Activités, pratiques du fakir.

(...) vous faites un numéro de fakirisme dans les music-halls?

Jean-Louis CURTIS, *l'Horizon dérobé*, p. 95.

FALAISE [falez] n. f. — 1182; *faleise*, v. 1130; orig. incert., p.-é. mot normanno-picard; d'un francique **falisa*; anc. haut all. *felisa*; Guiraud suggère un rapport avec *faillir* « tomber »; cf. l'anc. franç. *falase* « tromperie », de *faillir* « tromper ».

♦ Escarpement qui borde la mer et est dû à l'érosion marine. *Côte escarpée en falaises* (→ *Affouillement*, cit. 1; *escarper*, cit.). *Falaises calcaires, crayeuses. Plage qui s'étend au pied des falaises. Le bord, le pied d'une falaise. Les falaises de Normandie, de Douvres. Les falaises d'Étretat atteignent 120 m de hauteur.* — Géol. *Falaise morte* : abrupt placé en retrait du littoral.

(...) j'arrivai un soir, au petit village de Bénouville, sur la falaise, entre Yport et Étretat. Je venais de Fécamp en suivant la côte, la haute côte droite comme une muraille, avec ses saillies de rochers crayeux tombant à pic dans la mer.

MAUPASSANT, *Miss Harriet*, I, p. 16.

L'érosion par les vagues produit toujours une falaise, c'est-à-dire un abrupt rongé à la base et qui recule. La falaise est plus ou moins haute et plus ou moins près de la verticale, suivant la nature des roches; elle ne fait jamais défaut, même dans des sables ou des argiles.

E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. II, p. 974.

Par anal. Talus, escarpement dominant une rivière. *Rivière qui coule dans une gorge aux hautes falaises* (→ *Encaisser*, cit. 6).

La faille aboutissait à la rivière, qui faisait coude à cet endroit et dont l'eau rapide, en venant buter contre la falaise schisteuse, l'avait profondément creusée; le haut de la falaise était frangé par l'inculte prolongement des jardins de l'hôtel (...)

GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, IV.

FALARIQUE [falarik] n. f. — 1284; lat. *falarica*, de *falae*, n. f. pl. « tours de bois pour l'assaut ».

♦ Archéol. Arme de jet en forme de flèche qui, garnie d'étoffe enflammée, servait d'arme incendiaire. *Les falariques, lancées à la main ou à l'aide de machines, ont été utilisées dans l'antiquité et au moyen âge.*

La redoutable falarique, ce javelot qu'on lançait enflammé (...)

MICHELET, *Histoire romaine*, t. I, p. 216, in T. L. F.

FALBALA [falbala] n. m. — 1692; probabl. provençal *farbella*, cf. ital. *faldella* « pli de vêtement »; cf. anc. franç. *frepe, felpé* « guenilles » (→ *Friper*); Guiraud suggère un composé de *baller* « danser », avec l'élément *far*, de *faribole*, etc.

♦ **1.** Anciennt. Bande d'étoffe plissée qui servait d'ornement au bas (cit. 59) d'une robe, d'un rideau. ⇒ **Volant**. *Jupe à falbala*.

Puis, s'adressant à Emma qui portait une robe de soie bleue à quatre falbalas : — Je vous trouve jolie comme un amour! Vous allez faire florès à Rouen.

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, XIV.

Le falbala, c'est-à-dire le triangle formé par la robe de dessous, laissée à jour, était coupé par des barrières en croissant; un bouquet, tenu en arrêt par un gland flottant, faisait son milieu.

Ed. et J. DE GONCOURT, *la Femme au XVIII^e s.*, t. II, p. 63.

♦ **2.** (1844, au plur.). Par ext. Ornement sur une toilette. — Mod. (péj.). Ornements prétentieux, de mauvais goût qui surchargent une toilette. ⇒ **Fanfraluche**.

Sa robe en brocart d'or, divisée régulièrement par des falbalas de perles, de jais et de saphirs, lui serre la taille (...)

FLAUBERT, *la Tentation de saint Antoine*, p. 33.

Et que le jersey pur et souple rampe au corps
Que j'adore, et non plus de tels falbalas discordés.

VERLAINE, *Élégies*, VI.

Est-ce hasard qu'elle (*M^{lle} Chanel*) y soit née en un temps où l'enseignement que l'on y pratiquait se réclamait du plein air autant que du manège, elle qui toute sa vie allait s'appliquer à faire triompher une sorte de liberté et très précisément un esprit de plein air qui sonnait le glas des falbalas.

Edmond CHARLES-ROUX, *l'Irrégulière*, p. 49.

DÉR. *Falbalassé*.

FALBALASSÉ, ÉE [falbalase] adj. — 1765, in F. E. W.; de *falbala*.

♦ Littér. et rare. Orné, vêtu de falbalas.

(...) ces malheureux petits singes falbalassés qui grelottaient sur les orgues de Barbarie (...)

COLETTE, *De ma fenêtre*, 6 févr. 1941, p. 76.

REM. On trouve, au fig., la var. *falbalisé, ée* (1748 : *discours falbalisé*).

FALCIFORME [falsifɔʁm] adj. — 1812; lat. sc. *falsiformis*, xviii^e; du lat. class. *fals*, *falcis* « faux », et *forma* « forme ».

♦ Didact. En forme de croissant ou de faucille, ⇒ **Falqué**. *Hématie falciforme*. ⇒ **Drépanocyte**. — Par ext. *Anémie falciforme*. « *L'anémie falciforme est une maladie héréditaire grave, souvent mortelle, toujours handicapante, que l'on observe surtout parmi les populations noires africaines et américaines. C'est bien sûr une anémie, une diminution de la capacité des globules rouges à remplir leurs fonctions; mais ce n'est pas de cela que les malades se plaignent : ce qui domine dans cette maladie aux visages multiples, ce sont des crises douloureuses, liées à l'arrêt de la circulation du sang dans certains organes, responsables indirects d'une mort qui survient en général à l'adolescence* » (*la Recherche*, n° 124, p. 878).

FALCONIDÉS [falkonide] n. m. pl. — 1868; du lat. *falco*, *falconis* (→ *Faucon*), et suff. de noms de familles *-idés*.

Zoologie.

♦ **1.** Vx. Grande famille de rapaces* diurnes comprenant les espèces actuellement rangées sous les Accipitridés* et les modernes Falconidés (→ *ci-dessous*, 2.; on employait *Accipitridés* dans le même sens). *Falconidés et Vulturidés*.

♦ **2.** Mod. Famille de rapaces* diurnes (ordre des Falconiformes) regroupant les diverses espèces connues (58) de faucons. — Au sing. *Un falconidé*.

FALCONIFORMES [falkonifɔʁm] n. m. pl. — D. i. (attesté mil. xx^e); du lat. *falco, falconis* (→ Faucon), et suff. *-forme*.

♦ Zool. Ordre d'oiseaux comprenant les rapaces* diurnes (syn. anc. : *Accipitridés*). Les *Accipitridés* et les *Falconidés*, principales familles de *Falconiformes*. ⇒ aussi **Balazard**, **serpenteaire**; **vulturidés**. — Au sing. *Un falconiforme*.

FALDISTOIRE [faldistwaʁ] n. m. — 1668; lat. ecclés. *faldistorium*, par l'ital.; du francique **faldistol*. → Fauteuil.

♦ Liturgie. Siège liturgique des évêques et de certains dignitaires de l'Église.

FALERNE [falɛʁn] n. m. — Av. 1741; du nom franç. de *Falerne*, ville de Campanie, Italie.

♦ Vin des environs de Falerne, fort estimé dans l'antiquité.

Le falerne écumaît dans de larges cratères
Ceints de myrtes fleuris (...) HUGO, Odes et Ballades, II, 5.

FALLACIEUSEMENT [falasjɔzɛm] adv. — 1552; de *fallacieux*. Littéraire.

♦ 1. D'une manière fourbe, trompeuse. *Agir fallacieusement*.

♦ 2. D'une manière illusoire, vaine.

Je pressentais la vérité, fallacieusement conjurée à sa surface, de ma mort.
S. DE BEAUVOIR, Mémoires d'une jeune fille rangée, in T. L. F.

FALLACIEUX, EUSE [falasjɔ, ɔz] adj. — V. 1460; rare dans la langue class., repris xviii^e; lat. *fallaciosus*.

Littéraire.

♦ 1. Qui est destiné à tromper, à égarer. ⇒ **Faux**, **fourbe**, **hypocrite**, **insidieux**, **mensonger**, **perfidé**, **trompeur**. *Serments fallacieux*. *Promesses fallacieuses*. *Arguments fallacieux*. ⇒ **Captieux**, **spécieux**. *Raisonnements fallacieux d'un esprit retors*.

1 Fallacieux enchérit sur l'idée de trompeur. Un langage trompeur nous égare et nous présente les choses autrement qu'elles ne sont; un langage fallacieux nous trompe pour nous nuire de dessein prémédité. LITTRÉ, Dict., art. *Fallacieux*.

2 Serments fallacieux, salitaire contrainte,
Que m'imposa la force et qu'accepta ma crainte (...)
CORNEILLE, Rodogune, II, 1.

3 (...) les détours fallacieux de l'esprit malin (...)
BOSSUET, Disc. sur l'hist. universelle, II, 1.

4 L'éloquent Bossuet est le seul qui se soit servi après lui (Corneille) de cette belle épithète, *fallacieux*! Pourquoi appauvrir la langue? un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné?

5 (...) sous le nom fallacieux d'armée de réserve, piège grossier qui pourtant trompa les Autrichiens, tant la passion nous rend sourds et aveugles.
VOLTAIRE, Commentaires sur Corneille, Rodogune, II, 1.

MICHELET, Extraits historiques, p. 382.

♦ 2. (1647). Personnes. Vieilli. Fourbe, perfide.

6 (...) c'est en tout cas tout à fait différent de ce qu'impriment les Goncourt. Aussi bien, puisqu'ils ne font qu'interpréter, dans leur propre sens, tout ce que madame du Housset a relaté dans ses *Mémoires*, voyons donc plutôt ce qu'elle dit, témoin direct et plus croyable que ces fallacieux commentateurs.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 171.

♦ 3. Mod. (Choses). Illusoire, vain.

7 Elle se laissait abuser par un fallacieux rapprochement d'étymologies et attribuait à ce terme pédéraste le sens de *coureur à pied*.
M. AYMÉ, *Travelingue*, p. 269, in T. L. F.

CONTR. Droit, exact, franc, honnête, loyal, sincère.

DÉR. Fallacieusement.

FALLOIR [falwaʁ] v. impers. — *Il faut; il fallait; il fallut; il a fallu; il faudra; qu'il faille; qu'il fallût*. — xii^e, ind. prés. *fall*; d'un lat. pop. **fallire* «manquer à», du lat. class. *fallere* «tromper, manquer à, échapper à», qui a donné *faillir** et *falloir*; formes construites aux xv^e et xvi^e sur le modèle de *valoir*; évolution du sens original de «manquer» (*peu s'en faut*) à «être nécessaire» (*il faut*) dès le xv^e.

★ **I. A. S'EN FALLOIR (IL S'EN FAUT DE)**: manquer.

♦ 1. (Avec un substantif exprimant la quantité qui manque). *Je n'ai pu réunir la somme, il s'en faut d'un bon tiers, de la moitié, de cinq mille francs. La balle a failli traverser la carotide, il s'en est fallu de l'épaisseur d'un cheveu*. → D'un poil*, d'un quart de poil. *J'ai cru qu'il allait me rattraper, il s'en est fallu de cent mètres, de quelques secondes, d'un rien*.

1 Formosante fut sur le point de l'attraper chez cette nation insipide: il ne s'en fallut que d'un moment. VOLTAIRE, la Princesse de Babylone, VII.

Suivi de *que* et d'une proposition au subjonctif (exprimant la chose qui se produirait si la différence en moins était comblée). *Il s'en faut d'un point qu'il n'ait été admissible. Il s'en est fallu d'une petite minute qu'ils ne se soient rencontrés chez moi. Racine contemporain de Ronsard? Il s'en faut d'un siècle que vous ayez raison!* — REM. Dans ces propositions, l'emploi de *ne* est fonction du juge-

ment du locuteur sur l'estimation de la différence. On dira: *Il s'en faut seulement de quelques millions que le budget de l'État ne soit en équilibre*, mais quand la différence en moins est considérable: «*Il s'en faut de cent milliards que le budget soit en équilibre*» (cf. Damourrette et Pichon, VI, 125).

(...) il s'en fallut d'un cheveu qu'on ne le passât par les armes.
HENRI POURRAT, À la belle bergère, III, p. 142.

♦ 2. (Avec un adverbe de quantité).

IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP. *Je n'ai pas récupéré mes avances, il s'en faut de beaucoup. On les a tous convoqués, mais il s'en faut de beaucoup qu'ils soient tous présents*. — Absolt. *Il s'en faut. Lui, content? il s'en faut! Il s'en faut qu'il m'ait pardonné*.

Mais il s'en faut bien que nous soyons dans une situation si heureuse (...)

MONTESQUIEU, Disc. d'entrée à l'Acad. de Bordeaux.
Tous les hôtes d'Ibraïm n'étaient pas riches, il s'en fallait beaucoup; plusieurs même étaient de véritables mendiants.

CHATEAUBRIAND, Itinéraire..., I, p. 141.

Hélène n'a pas l'oreille prude, il s'en faut.

COLETTE, la Naissance du jour, p. 88.

TANT S'EN FAUT...: il s'en faut de tellement, de beaucoup. ⇒ **Contraire** (au contraire, bien au contraire, loïn (loin de...)). *Il n'est pas sot, tant s'en faut*: il est bien loin d'être sot. *Tant s'en faut qu'il soit ruiné, qu'au contraire il est en train de refaire sa fortune*. — REM. Dans cette tournure, la première proposition dépend de (il) *s'en faut*, la seconde de *tant*: il s'en faut qu'il soit ruiné, tellement que...

Tant s'en faut que l'ardeur de mon feu diminue,
Que, nourri de vos yeux, toujours il continue
De renaître en mon cœur, et, toujours s'accroissant,
S'augmente de sa flamme et devient plus puissant.
RONSDARD, Élégies, VII.

IL S'EN FAUT DE PEU, PEU S'EN FAUT... *Il est perdu, ou peu s'en faut*. ⇒ **Presque**. *Il s'en faut de peu qu'il ne touche au but. Peu s'en fallut qu'il ne perdît sa place*. ⇒ **Faillir** (il a failli...).

J'ai dit depuis, cent fois, ou peu s'en faut (...)

CLÉMENT MAROT, Épigrammes, LXXII.

Peu s'en faut que d'amour la pauvre ne meure (...)

MOLIÈRE, l'Étourdi, I, 5.

(...) il s'en faut de peu que vous ne preniez ce nom pour une injure (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 20.

Peu s'en était fallu qu'elle ne devint terrible (...)

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, I, p. 5.

Il s'en est fallu de peu, ce soir-là, que je ne me misse à genoux (...)

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XVIII.

B. Vx. IL S'EN FAUT (sans de...). *Il s'en faut mille francs*. — *Il s'en faut beaucoup* (→ ci-dessus, cit. 4). *Il s'en faut peu*.

Vieilli. *Il s'en faut bien, de beaucoup* (→ ci-dessus, cit. 3).

Mod. (Littér.). *Il s'en faut guère (que...)*.

★ **II. (FALLOIR, suivi d'un substantif et d'un pronom). IL FAUT (qqch.) À (qqn)**. Être l'objet d'un besoin* (→ Application, cit. 7; ardeur, cit. 27; argent, cit. 45; art, cit. 29 et 82; assemblée, cit. 11). *Il me faut dix mille francs pour demain. Combien vous faut-il? Cet enfant ne peut plus marcher, il lui faut des souliers neufs. Il lui faut un prétexte, on le trouvera! Il faut beaucoup de patience. Que vous faut-il encore, de plus? Savez-vous seulement ce qu'il vous faut? Il faut bien une heure pour y aller. — Fam. Il faut ce qu'il faut, faut ce qui faut, se dit d'une action absolument nécessaire. — Il m'a fallu huit jours. Il lui fallait ce bijou à tout prix, coûte que coûte. Me voilà équipé, j'ai tout ce qu'il me faut. Voilà ce qu'il faut pour être heureux. Loc. Il faut de tout pour faire un monde (se dit pour accepter en situation une chose, une personne qu'on désapprouve). Il lui en faut peu pour le mettre en colère. Il en faut une santé pour vivre dans ce pays! (→ Assurer, cit. 35). Il en (cit. 19) faut de la volonté pour...*

Ah! voici justement un fâcheux! Il ne nous fallait plus que cela.
MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, I.

Concluons que la Providence

Sait ce qu'il nous faut mieux que nous. LA FONTAINE, Fables, VI, 4.

Ce n'est pas tout, ma fille, il faut de la sagesse. RACINE, les Plaideurs, III, 4.

— Tu te nommes Berthaud? d'où te vient ce nom-là?

— C'est mon nom de famille; à Paris il faut ça. A. DE MUSSET, Louison, I, 4.

(...) ne se soumettre à son action (*du haschisch*) que dans des milieux et des circonstances favorables (...) Autant qu'il se peut, il faut un bel appartement ou un beau paysage, un esprit libre et dégagé (...) un peu de musique aussi (...)

BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, IV.

Un coup de fusil, tiré au milieu de ce fourmillement d'oiseaux, en eût abattu un grand nombre; mais, pour tirer un coup de fusil, il faut un fusil, et ni Pencroff, ni Harbert n'en avaient.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 38.

Loc. *Il faut des gens comme ça. Il en faut des comme ça*.

Tu dirais qu'elles bouffent du brouillard!... Des pauvres filles!... Enfin! Il en faut des comme ça!...

CÉLINE, Guignol's band, p. 62.

(Compl. n. de personne). *Il me faut deux ouvriers pour ce travail. Il lui faut qqn pour l'aider. Il faut un poète pour décrire ce spectacle* (→ Argot, cit. 2). *C'est l'homme qu'il fallait à ce poste* (→ Audacieux, cit. 6). «*Il fallait un calculateur* (cit. 1)». *J'ai l'homme qu'il vous faut*.

Je vous le dis bien en face, vous n'avez pas la femme qu'il vous faut!

J. GREEN, Léviathan, p. 55.

★ **III. Être l'objet d'une nécessité* ou d'une obligation*. ⇒ Devoir; indispensable, nécessaire, obligatoire.**

♦ **1. IL FAUT** (suivi d'un infinitif). *Il faut l'avertir tout de suite, demain il sera trop tard. Il faudra en passer par là!* — Loc. prov. *Quand le vin est tiré, il faut le boire** (cit. 43). *Il avait fallu multiplier les emprunts* (→ Argent, cit. 57). *Il faut réfléchir avant de parler. Ce n'est pas cela qu'il faut dire. S'il fallait croire tout ce qu'on raconte. Il faut être poli. Il faut lui apprendre* (cit. 49) *à vivre. Il faut bien quelquefois sévir. Il fallait s'armer* (cit. 11). *Il faudrait au moins essayer. Il va falloir lui en parler. Faut-il le mettre dans le secret, qu'en pensez-vous? Puisqu'il faut tout vous expliquer...* (→ aussi Aise, cit. 2; ambiance, cit. 1; anticipation, cit. 1; apercevoir, cit. 15). Loc. *Il faut vous dire que...* — Fam. *Qu'est-ce qu'il faut entendre! Il ne faut pas s'inquiéter. Il ne faut rien exagérer. Il n'aurait pas fallu employer ce moyen-là* (→ Arbre, cit. 36). *Ne faut-il pas apprendre pour savoir?* (→ Artiste, cit. 4). *Faut-il espérer pour entreprendre? Quel malheur qu'il faille s'en aller! Il ne faut que l'avoir écouté un moment pour être édifié! Tout cela est exact, il faut le dire, l'avouer, le reconnaître. Vx. Il le faut croire.*

18 Ce discours me surprend, il le faut avouer. RACINE, Britannicus, II, 6.
19 Que faut-il donc faire? dit Pangloss. Te taire, dit le derviche. VOLTAIRE, Candide, XXX.

20 Il faut vous dire qu'en Provence, c'est l'usage, quand viennent les chaleurs, d'envoyer le bétail dans les Alpes. Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Installation ».

21 Il ne faut pas se regarder trop en face, entre époux, si l'on veut éviter des découvertes (...). GIRAUDOUX, Amphitryon 38, II, 7.
Il faut (à qqn). Il me fallut décider très vite. Il lui faudra nous écrire.

IL FAUT VOIR (exprime moins une nécessité qu'une simple convenance). *Cela me semble intéressant, mais il faut voir, il convient de voir, de réfléchir. Il faut voir ce que cela donnera. Il prétend m'en empêcher, c'est ce qu'il faudra voir.* Exclam. *Il le malmène, il faut voir! Il fallait voir comme il les traitait!* (→ Assemblée, cit. 15).

22 Il faut voir quel émoi dans la maison. Alphonse DAUDET, les Lettres de mon moulin, « Installation ».
Il faut croire que... : probablement que... Il faut espérer que...*

♦ **2. IL FAUT QUE** (suivi du subjonctif). *Il faut que je vous parle, c'est indispensable. Il faut que je parte demain au plus tard. Il faut qu'on le sache! Il faut bien que tout le monde vive* (→ aussi Assister, cit. 9; assouvissement, cit. 2; boudier, cit. 6). *Il faut qu'il y ait une hiérarchie et de la discipline. Il fallait que le blocus* (cit. 2) *fût complet. Il fallait qu'elle eût une maison à elle* (→ Assigner, cit. 3). — *Je veux bien lui pardonner, encore faut-il qu'il me prouve sa bonne foi.*

23 Dans huit jours, dans un mois, n'importe, il faut qu'il passe. RACINE, Bérénice, III, 4.

24 Mon cher frère, dit-elle, il ne faut pas que notre neveu se damne; notre saint-père le pape peut lui donner dispense (...). VOLTAIRE, l'Ingénu, V.

25 Mais il ne suffit pas de posséder une vérité, il faut que la vérité nous possède. MAETERLINCK, le Trésor des humbles, XII.

(L'idée de destin, de fatalité plus ou moins étrange se substituant à celle de nécessité). *Il faut, il a fallu qu'il arrive en ce moment!* il est arrivé comme par une fatalité. *Il faut toujours qu'il soit désagréable!*, il ne peut pas s'en empêcher.

26 Et s'il faut, par hasard, qu'un ami vous trahisse (...). Verrez-vous tout cela sans vous mettre en courroux? MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.

27 C'est incroyable où est allé ce peloton. Je n'en ai qu'un de jaune, et il faut qu'il s'envole. A. DE MUSSET, Il ne faut jurer de rien, II, 1.

♦ **3. Littér. FAUT-IL...?**, dans un sens affaibli, exprimant une nécessité qu'on ne reconnaît pas sans hésitation et sans regret. *Fallait-il échouer de si peu?, était-ce donc inéluctable? Faut-il qu'il meure quand il commençait à être heureux?* (→ Apprendre, cit. 48; asile, cit. 20).

28 Faut-il que sur le front d'un profane adultère Brille de la vertu le sacré caractère? RACINE, Phèdre, IV, 2.

29 Écoute dans la nuit mon sang bat et t'appelle Je cherche dans le lit ton poids et ta couleur Faut-il que tout m'échappe (...). ARAGON, le Crève-cœur, p. 16.

♦ **4. IL LE FAUT** (le remplaçant l'infinitif ou la proposition introduite par que). *Vous irez le voir, il le faut. Il le faut absolument! Résignons-nous puisqu'il le faut. Je saurai me défendre, s'il le faut* (→ Casuistique, cit. 1).

30 Malgré moi, s'il le faut, lui donner un asile (...). RACINE, Andromaque, I, 4.

♦ **5. (Avec ellipse de la séquence).** *Il a l'art de ne dire que ce qu'il faut. Il se met en avant, dans cette affaire, beaucoup plus qu'il ne faudrait.* « Louer et blâmer » (cit. 12) *quand il faut*.

31 C'est une nature, elle a une personnalité, de l'intuition; elle jette à propos la parole qu'il faut. PROUST, Sodome et Gomorrhé, éd. La Gerbe, p. 209.

♦ **6. S'IL FAUT, S'IL FALLAIT...** *S'il fallait croire tous les racontars, on n'en finirait pas.*

Loc. adv. **COMME IL FAUT.** ⇒ **Bien; comme** (cit. 26, 27). *Se conduire, s'exprimer comme il faut. L'élève n'a pas répondu comme il faut. Il ne s'y prend pas comme il faut. Tout va comme il faut.*

— REM. *Comme il faut* étant pris comme une sorte d'adverbe de manière, la concordance des temps n'est pas appliquée.

Rien ne la contentait, rien n'était comme il faut : 32
On se levait trop tard, on se couchait trop tôt (...) LA FONTAINE, Fables, VII, 2.

Ironiquement :

Toute divergence d'opinion devient suspecte et seuls quelques très rares esprits ne se forcent pas à penser et juger « comme il faut ». GIDE, Journal, 28 oct. 1944.

Maximilien Robespierre était un bourgeois très comme il faut, déiste et moraliste. 34
BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 122.

Adj. Fam. *Une personne comme il faut. Un jeune homme bien comme il faut* (→ fam. Bon chic* bon genre). *Il ne fréquente que les gens comme il faut. Il a l'air très comme il faut. Une toilette, une robe comme il faut.*

(...) un respect effroyable pour les convenances (...) Ils cherchaient toujours à être de bon ton ou comme il faut, ainsi qu'on disait à Grenoble en 1793. 35

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, II.

Né d'une bonne famille de Toulouse, alliée de loin à celle du ministre qui le prit sous sa protection, Ernest possède cet air « comme il faut » où se révèle une éducation commencée au berceau (...). BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 463. 36

★ **IV. IL FAUT** (suivi d'un infinitif), **IL FAUT QUE** : il est nécessaire, selon la logique du raisonnement (en tant qu'explication d'un fait autrement inexplicable). *Dire des choses pareilles! il faut avoir perdu l'esprit! Vieilli. Il faut avoir toute honte bue pour accepter d'être traité ainsi. Il était là à l'instant; il faut qu'il se soit évaporé! Il faut que vous ayez tout oublié, pour faire cette folie* (→ Approchant, cit. 7; art, cit. 19; atteler, cit. 7).

Oh! oh!... cet étranger donne dix mille piastres tout d'un coup! il faut qu'il soit bien riche. VOLTAIRE, Candide, XIX. 37

Je l'ai vu en entrant au salon. — Il faut que tu te sois trompée; je ne me suis aperçu de rien. A. DE MUSSET, Il ne faut jurer de rien, III, 5. 38

Je ne sais ce que font mes domestiques : il faut qu'ils soient tous sortis, car j'avais défendu ce matin qu'on laissât entrer personne. 39

A. DE MUSSET, les Deux Maîtresses, v.

Exclam. *Faut-il être bête, tout de même! Faut-il qu'il soit lâche! après tout ce qu'on lui a fait, il ne dit rien!* (→ Abîme, cit. 27).

Sous quel astre ennemi faut-il que je sois née? RACINE, Mithridate, I, 2. 40

REM. L'omission de *il*, dans les divers emplois de *il faut*, fréquente dans la langue littéraire jusqu'au XVII^e s., est restée courante dans la langue populaire. *Faut attendre. Faudra voir. Faut être raisonnable. Faut bien! Fallait rien dire! Faudrait pas me prendre pour un imbécile!*

Si passer nous faut par Purgatoire, patience! RABELAIS, le Quart Livre, LIII. 41

Point de raison; il fallut deviner et prédire (...). LA FONTAINE, Fables, VII, 15. 42

(...) en parcourant les notes du Cardinal, il trouva que, sur une première demande du Roi d'Angleterre, il avait écrit de sa main : « Faut réfléchir longtemps, et attendre... » A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XXIV, t. II, 374. 43

(...) il pressa la bourgeoisie de prendre ce qui était à sa convenance. — Faut encore que je choisisse la marchandise, répondit aigrement la cordonnière. 44

FRANCE, Crainquebille, II.

Loc. fam. *Faut voir*, se dit avec une nuance d'admiration (pour désigner qqch. de remarquable, en bien ou en mal).

(...) un joueur de volley-ball dans les un mètre quatre-vingt-sept, des dents faut voir (...). ARAGON, Blanche..., I, 1, p. 13. 45

Faut le faire! : la chose est remarquable, difficile. *Changer sa roue en trois minutes, faut le faire!*, il faut être capable de le faire. — Par ext., s'applique à des choses. *Une sauce comme ça, faut le faire!*

1. FALOT [falo] n. m. — 1371, « torche, grosse lanterne »; toscan *falò*, altér. du bas grec **pháros* « phare, lanterne », croisé avec *phanós* « lumière, lanterne », de *phanein* « briller ».

♦ **1. (1578).** Grande lanterne. ⇒ **Fanal.** *Mettre un falot au bout d'un bâton.*

La rue où je logeais était sombre et déserte; Quelques ombres passaient, un falot à la main (...). 1

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Nuit d'octobre ».

(...) tandis que le falot d'Hippolyte, qui cherchait des coffres sur la bêche, faisait comme une étoile dans l'obscurité. FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XIV. 2

Des employés couraient dans la nuit, agitant des falots dont les reflets miroitaient sur le trottoir mouillé. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 86. 3

Spécialt. Grande lanterne utilisée sur les bateaux, ou placée à l'avant ou à l'arrière d'un train.

Un falot était allumé au pied du grand mât, autour duquel était appendu un râtelier garni d'armes à feu de toutes sortes. 3.1

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 620.

Régional (Suisse). *Falot tempête* : lampe-tempête.

♦ **2. (1890).** Argot milit. Conseil de guerre. — *Passer au falot* : être traduit devant le conseil de guerre.

Surtout ne cassez pas vos képis, hein? dit l'adjudant, ou alors je vous fais passer au falot. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, XII. 4

— Est-ce que tu as dit *non* ou est-ce que tu as fait *non* avec la tête? Ou est-ce que simplement tu ne t'es pas décidé à manger? lui demanda Giscart, un connaisseur, au front attentif. Dans le premier cas, refus d'obéissance, tu es bon pour le falot. Jacques LAURENT, les Bêtises, p. 14. 5

2. FALOT, OTE [falo, ot] adj. — 1466; subst. jusqu'à la fin du XVII^e, avec le sens de « joyeux compagnon »; adj., « joyeux », 1534; p.-é. de l'angl. *fellow* « compagnon »; cf. Rabelais, *Tiers Livre*, 47; selon Gui-

raud, de la famille de *fallere* (→ Faillir), par les sens de « trompeur » et « faible, médiocre » (cf. régional *fallot*, *faletu*).

♦ **1.** Vx. Joyeux, gai, plaisant, drôle. — Par ext. Vx ou littér. Grotesque. ⇒ **Ridicule**.

Après ces repas dissolus,
Chacun s'en va gai et fal(l)ot.

DESPÉRIERS, Nouvelles récréations, 17, in HUGUET.

(...) le porteur m'a dit que sans ce trait falot
Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot. MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 11.

Un bon couplet, chez ce peuple falot (*les Français*).
De tout mérite est l'infaillible lot.

VOLTAIRE, Épîtres, XLVII, « À la marquise du Châtelet ».

Tous les ridicules de cette digne femme, essentiellement charitable et pieuse, eussent peut-être passé presque inaperçus; mais la nature, qui plaisante parfois en lâchant de ces créations falot(t)es, l'a douée d'une taille de tambour-major (...)

BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. 1, p. 359.

Je cherchais à me rendre utile et j'avais cet empressement falot que montrent les hommes au milieu des troubles domestiques.

G. DUHAMEL, la Confession de minuit, XVIIII.

♦ **2.** (xx^e). Mod. Insignifiant (et un peu ridicule). *Personnage falot*. ⇒ **Anodin**, **effacé**, **insignifiant**, **terne**. — *Lueur falote*, que l'on distingue mal. ⇒ **Confus**.

Mouchette crut voir son image falote glisser avec une rapidité prodigieuse.

BERNANOS, Nouvelle histoire de Mouchette, in Œ. roman., Pl., p. 1344.

CONTR. Brillant, étincelant.

DÉR. Falotement, faloterie.

FALOTEMENT [falotmā] adv. — xx^e; « joyeusement », puis « ridiculement », xv^e-xvi^e; de 2. *falot*.

♦ Vx. D'une manière falote.

FALOTERIE [falotrɛi] n. f. — xx^e; « acte ridicule », 1660; de 2. *falot*.

♦ Rare. Caractère falot, insignifiant et un peu comique.

(...) il ne pouvait se défendre de trouver le personnage infiniment raisonnable, sous sa faloterie (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. XXII, p. 14.

FALOURDE [falurd] n. f. — 1419; *vallourde* en 1311; par attr. de l'anc. franç. *falourde* « tromperie ».

♦ Vx ou régional. Fagot* de bûches liées ensemble.

FALQUÉ, ÉE [falke] adj. — 1865; du lat. *falcatus*, de *falx*, *falcis*. → **Faux**.

♦ Didact. En forme de faux (à propos des ailes et du bec des oiseaux). ⇒ **Falciforme**. *Les ailes falquées de certains oiseaux. La forme falquée des drépanocytes**.

HOM. Falquer.

FALQUER [falke] v. intr. — 1690; ital. *falcare* « se courber comme une faux ».

♦ Techn. (hippol.). Exécuter de petites courbettes avant de s'arrêter, en parlant d'un cheval.

HOM. Falqué.

FALSIFIABILITÉ [falsifjabilité] n. f. — V. 1960; angl. *falsifiability* (1937) pour traduire le terme all. de K. Popper. → **Falsifiable**.

♦ Didact. (philos., sc.). Caractère de ce qui est falsifiable (s'oppose à *vérifiabilité*). *La falsifiabilité de tous les énoncés scientifiques*.

FALSIFIABLE [falsifjabl] adj. — 1580, au sens I; de *falsifier*, du lat. *falsus* « faux ».

★ **I.** Rare. Que l'on peut falsifier. *Marchandise, monnaie falsifiable*.

★ **II.** (V. 1960; angl. *falsifiable* — trad. angl. de K. Popper, 1959 —, de *to falsify* « démontrer la fausseté de... »). Didact. (philos., sc.). Qui peut être « falsifié »; en parlant d'une hypothèse, dont il est possible de dire ce qui en prouverait la fausseté. (S'oppose à *vérifiable*).

Selon Popper, une proposition sera dite « falsifiable » s'il existe au moins un énoncé d'observation qui la contredit, c'est-à-dire s'il est possible de déduire de cette proposition la négation d'un énoncé d'observation. Elle sera considérée comme falsifiée si nous avons accepté un énoncé d'observation qui la contredit.

La Recherche, nov. 1974, p. 956.

REM. *Falsifiable* a été critiqué comme anglicisme (*falsifier* n'avait pas ce sens en français); on peut employer avec le même sens (II.) *réfutable*, mais la symétrie *vérifiable-falsifiable* incite les spécialistes à utiliser ce dernier.

CONTR. Infalsifiable.

DÉR. Falsifiabilité.

FALSIFICATEUR, TRICE [falsifikatœr, tris] n. — 1510; de *falsifier*, d'après le rad. lat. *falsificatum*, et *-eur*.

♦ Personne qui falsifie (qqch.). ⇒ **Fausserie**. *Être condamné comme falsificateur*. « *Les falsificateurs de généalogies* » (A. Arnoux, in T. L. F.). *Un falsificateur de la vérité*. — Adj. « *Les jésuites falsificateurs* » (Guéhenno, in T. L. F.). *Esprit falsificateur*. *Attitude falsificatrice*.

FALSIFICATION [falsifikasjõ] n. f. — 1369, *falsificacion*; de *falsifier*.

A. ♦ 1. Action de falsifier, d'altérer volontairement (une substance) en vue de tromper. ⇒ **Adultération**, **altération**, **fardage**. Résultat de cette action. ⇒ **Fraude**. *Loi du 1^{er} août 1905, sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles. La falsification du lait, du vin par addition d'eau, par mouillage. Falsification des substances médicamenteuses. Falsification frauduleuse d'un produit* (⇒ **Fraude**).

La falsification des vins verts ou aigres se fait avec de la litharge, la litharge est une préparation de plomb.

ROUSSEAU, Émile, III.

La falsification peut se produire : soit en changeant l'aspect du produit, par exemple, par la fraude connue sous le nom de *coiffage du blé*, où l'on place, à la partie supérieure du sac ou du récipient, une marchandise ayant plus de valeur que celles du fond (...) soit en introduisant dans les denrées des substances qui en amoindrissent la qualité, par exemple, par le mélange de deux qualités de blé, ou l'addition de farine à du chocolat, ou d'eau dans le lait (...) soit en extrayant quelques-uns des principes constitutifs de la substance, par exemple le gluten de la farine ou la crème du lait.

Nouveau répertoire Dalloz, art. *Fraudes*, 28.

Falsification des monnaies métalliques par altération du titre ou du poids.

Il (*Philippe le Bel*) avait ordonné plusieurs fois aux monnayeurs de tenir secrètes les falsifications. Plus tard, il fait entendre que ses monnaies ont été altérées par d'autres, et ordonne de détruire les fours où l'on avait fait de la fausse monnaie.

MICHELET, Hist. de France, V, v, t. IV, p. 122.

♦ **2.** Fig. Action de dénaturer, de donner une fausse apparence. *Falsification d'un document, d'un effet, d'un billet de banque, d'une pièce d'identité. Falsification d'un texte, d'un passage, d'un discours*. — Fig. *Falsification de l'histoire, de la vérité, des comptes*. — REM. Dans la langue classique, le mot s'emploie aussi au sens de « changer en rendant faux », sans intention de tromper. ⇒ **Altération**.

Je l'ai placée (*le lieu*) dans Séville, bien que Don Fernand n'en ait jamais été le maître; et j'ai été obligé à cette falsification, pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures (...)

CORNILLE, Examen du Cid.

(...) dans les groupes politiques parlementaires toute parole subit une déperdition, une dépréciation propre, une falsification, une altération propre.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 78.

♦ **3.** Par ext. En matière artistique, Action d'usurper le nom d'un auteur ou de l'imiter frauduleusement. ⇒ **Fraude** (délit de fraude en matière artistique), **tromperie**.

(...) le sentiment que nous éprouvons devant la falsification est plus complexe que le dédain (le buste dans lequel Bode crut reconnaître un Léonard de Vinci n'est pas un simple navet) : c'est le malaise.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 370.

B. Didact. (philos.). Anglic. Preuve de la fausseté de (une assertion, une hypothèse); s'oppose à *vérification*. ⇒ **Falsifiable**.

C. Par métonymie (rare). Ce qui est falsifié. *Ce n'est pas l'original, ce n'est qu'une falsification*.

FALSIFIER [falsifje] v. tr. — 1330; lat. médiéval *falsificare*, de *falsus* « faux », p. p. de *fallere*, de *facere*.

A. ♦ 1. Altérer volontairement (une marchandise, une matière, etc.) dans le dessein de tromper. *Falsifier une marchandise par addition d'éléments étrangers ou suppression d'une partie de substance, de ses principes constitutifs*. ⇒ **Adultérer**, **altérer**, **frelater**, **sophistiquer**. *Falsifier du lait, du vin, des drogues*.

On falsifie surtout les boissons, et surtout les vins, parce que la tromperie est plus difficile à connaître, et donne plus de profit au trompeur.

ROUSSEAU, Émile, III.

Seront punis des peines portées par l'article 1^{er} de la présente loi : 1^o Ceux qui falsifieront des denrées servant à l'alimentation de l'homme ou des animaux, des substances médicamenteuses, des boissons et des produits agricoles ou naturels destinés à être vendus (...) 4^o Si la substance falsifiée ou corrompue est nuisible à la santé de l'homme ou des animaux ou si elle est toxique, de même si la substance médicamenteuse falsifiée est nuisible à la santé de l'homme ou des animaux, l'emprisonnement devra être appliqué (...)

Loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes..., art. 3.

(...) un vin lourd et râpeux, qui ne valait pas cher sans doute, mais avec lequel on pouvait falsifier de meilleurs crus.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 90.

Falsifier des monnaies, des billets de banque, en changer la valeur.

♦ **2.** Altérer dans l'intention de tromper, donner une fausse apparence. *Falsifier un acte, une date sur un acte, un document*. ⇒ **Contrefaire**; **maquiller** (fam.), **truquer** (fam.).

Ceux qui auront contrefait ou falsifié, soit des effets émis par le Trésor public avec son timbre, soit des billets de banques autorisés par la loi, ou qui auront fait usage de ces effets et billets contrefaits ou falsifiés, ou qui les auront introduits dans l'enceinte du territoire français, seront punis des travaux forcés à perpétuité. Ceux qui auront contrefait ou falsifié, soit un ou plusieurs timbres nationaux, soit les marteaux de l'État servant aux marques forestières, soit le poinçon ou les poinçons servant à marquer les matières d'or ou d'argent, ou qui auront fait usage des

papiers, effets, timbres, marteaux ou poinçons falsifiés ou contrefaits, seront punis des travaux forcés à temps, dont le *maximum* sera toujours appliqué dans ce cas.

Code pénal, art. 139 et 140.

5 (...) j'avais falsifié mon bulletin de naissance, l'usage de la poste restante n'étant permis qu'à partir de dix-huit ans.

R. RADIGUET, *Le Diable au corps*, p. 95.

Falsifier un texte en le tronquant, en le mutilant. — Fig. *Falsifier la pensée de qqn*, la dénaturer en la rapportant inexactement. ⇒ **Défigurer, dénaturer, fausser, travestir.**

6 (...) j'ai toujours pris un soin très particulier non seulement de ne pas falsifier, ce qui serait horrible, mais de ne pas altérer ou détourner le moins du monde le sens d'un passage.

PASCAL, *les Provinciales*, XI.

7 (...) nous pouvons aussi pour notre malheur la mutiler (*la vérité*) et la corrompre, la falsifier et l'obscurcir.

BOSSUET, *Sermons*, Haine et vérité.

8 Elle (*la Sorbonne*) condamna dix propositions (*de la thèse de l'abbé de Prades*), qu'il fallut tronquer, et par conséquent falsifier.

VOLTAIRE, *Mélanges littéraires*, Tombeau de la Sorbonne.

9 Les mémoires de Cléry, falsifiés par les ordres des intéressés, altèrent les paroles du roi martyr (*Louis XVI*).

CHATEAUBRIAND, *les Stuarts*, in LITTRÉ.

B. Didact. (philos.). Angl. *Démontrer, prouver la fausseté de...* (s'oppose à *vérifier*). ⇒ **Falsifiable.**

► **FALSIFIÉ, ÊE** p. p. adj. *Marchandise falsifiée.* — *Documents falsifiés.*

CONTR. (De *falsifié*, p. p.) **Naturel, pur.** — **Authentique** (document).

DÉR. **Falsifiable; falsificateur.**

FALUCHE [falyʃ] n. f. — 1888, rare av. 1938; mot lillois « galette », d'orig. obscure.

♦ Ancienrnt. Grand bérêt de velours noir traditionnel des étudiants (très rarement porté de nos jours).

FALUN [falœ̃] n. m. — 1720, cit. 1; mot dialectal d'orig. incert.; selon Guiraud, pourrait être un composé de l'anc. franç. *lum, lun* « limon », du lat. *limus*, et de l'adj. *fale* « jaune pâle », var. de *fauve*.

♦ Didact., techn. (agric.) ou régional (surtout au plur.).

Utilisation des faluns pour l'amendement des terres pauvres en calcaire. ⇒ **Engrais.**

1 Ils (*les paysans de Touraine*) appellent ces fragments de coquilles, du *falun*, et les Mines (*carrières*) d'où on le tire des *falunières*. Ces termes reçus parmi eux, étant, pour ainsi dire, les termes de l'art, nous nous en servons dans la suite.

RÉAUMUR, *Mém. de l'Acad. royale des Sciences* (1720), p. 404-405, cité par R. Arveiller.

2 L'événement le plus clair (*du néogène*) est l'affaissement du Sud-Ouest (*de la France*). Il est attesté par une dernière invasion de la mer qui, cette fois, au lieu de venir du Nord, arrive de l'Ouest. Ses dépôts de calcaires coquilliers meubles, connus sous le nom de *faluns*, sont répandus dans tout l'Anjou et la Touraine (...). Vraisemblablement l'affaissement a commencé pendant le dépôt des sables supérieurs, contrebalancé par l'accumulation, jusqu'à ce que l'inclinaison de la table calcaire soit devenue trop forte, c'est-à-dire jusqu'au moment où le jeu des mêmes phénomènes a amené la transgression de la mer des Faluns.

E. DE MARTONNE, *France physique*, in P. VIDAL DE LA BLACHE, *Géographie universelle*, t. VI, p. 44.

DÉR. **Faluner, falunière.**

FALUNAGE [falynaʒ] n. m. — xix^e; de *faluner*.

Technique.

♦ 1. Action de faluner (un sol).

♦ 2. Exploitation des faluns.

FALUNER [falyne] v. tr. — 1720, Réaumur; de *falun*.

♦ Agric. Couvrir (un sol siliceux) de faluns pour l'amender. *Faluner un champ, une terre.*

DÉR. **Falunage.**

FALUNIÈRE [falynjɛr] n. f. — 1720; de *falun*.

♦ Techn. (agric.). Carrière de falun (cit. 1).

FALZAR [falzar] n. m. — 1878; p.-ê. grec mod. *salvári* « culotte bouffante », turc *chalvar*; on ■ proposé **fendalzard*, comme *pantalzar* (attesté); Guiraud suggère une autre hypothèse.

♦ Fam. Pantalon. — REM. On rencontre diverses variantes graphiques (*falzard, phalzard, etc.*).

1 Tu n'as pas vu notre fameux Saint-Loup, ce qu'il dégoûte avec son nouveau phalzard! Quand le capiston va voir ça, du drap d'officier!

PROUST, *le Côté de Guermantes*, Pl., t. II, p. 138.

2 Je pourrais traîner toute la journée en sandales, falzar de velours et chemise ■ carreaux.

J. DUTOURD, *Pluche*, x, p. 117.

3 Au Jardin d'Acclimatation avec un ami. Le gigantesque ours brun qui passe par l'ouverture d'un rocher, levant une patte, puis l'autre, avec les attitudes d'un gros ouvrier en pantalon trop large. A la fois comique et effrayant, son immense tête ronde, son prodigieux « falzard » de fourrure (...)

J. GREEN, *Journal*, 18 janv. 1968, Ce qui reste de jour, p. 68.

Abrev. : *false* ou *falze* [falz].

FAMÉ, ÊE [fame] adj. — V. 1130; *bien famé* (personne), xv^e; *mal famé* (personne), 1690; anc. franç. *fame*, du lat. *fama* « renommée ». → **Fameux**, et aussi **Infâme**.

Seulement avec les adv. *bien* et *mal* (ou stylistiquement, avec des adv. de sens équivalent).

♦ 1. Vx ou littér. (Personnes). *Bien, mal famé* : qui a bonne, mauvaise réputation.

♦ 2. (1879). Mod. et cour. *Mal famé* ou *malfamé* : qui a mauvaise réputation (lieu), est fréquemment par des gens du milieu, des malfauteurs. *Lieu, cabaret, caboulot mal famé. Maison, rue mal famée.*

Il (*le café*) avait une porte de derrière sur une impasse mal famée des quais de Galata, laquelle impasse servait de débouché à plusieurs mauvais lieux.

LOTI, *Aziyadé*, p. 121.

FAMÉLIQUE [famelik] adj. — xv^e; lat. *famelicus*, de *fames* « faim ».

♦ 1. Littér. Qui ne mange pas à sa faim, faute de ressources pour se nourrir de façon satisfaisante. *Un pauvre diable, un malheureux, un mendiant famélique.* ⇒ **Affamé, claquedent, claque-faim, crève-la-faim, meurt-de-faim, miséreux, pauvre. Des artistes faméliques. Un poète famélique. Il est besogneux*, presque famélique. Cheval, chien famélique.** ⇒ **Étique.** — Par ext. Qui indique une insuffisance de nourriture. *Air, silhouette, visage, mine, apparence famélique.*

Mais, quoi! cet indigent, ce mortel famélique,

Cet objet dégoûtant de la pitié publique,

D'un cadavre vivant traînant le reste affreux,

Respirant pour souffrir, est-il un homme heureux?

VOLTAIRE, *Disc. sur l'homme*, I, De l'égalité des conditions.

On voyait errer de cour en cour nombre de chats faméliques que (...) le fils de la propriétaire et ses amis (...) poursuivaient à coups de débris de vaisselle.

GIDE, *Si le grain ne meurt*, p. 106.

N. *Un, une famélique.* — Par exagération :

Branças, pauvre de lui-même et panier percé d'ailleurs, était un famélique qu'on ne pouvait rassasier.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, 428, 199.

À ce moment, il passait devant la caserne des dragons et fut distraité par l'aspect des faméliques attendant, de l'autre côté de la chaussée, qu'on leur distribue des restes de soupe.

Alphonse DAUDET, *l'Immortel*, p. 106.

REM. Le mot évoque plutôt une misère de nature individuelle et ne s'emploierait guère dans un contexte social moderne (*les populations faméliques du Tiers-Monde; des chômeurs faméliques*) sauf avec une intention stylistique. — En parlant des animaux, l'adjectif est usuel.

♦ 2. Fig. et littér. Choses. *Maigre, insuffisant.*

(...) la famélique et honteuse lésine (...)

BOILEAU, *Satires*, x.

Si l'État désorganisé ne présente aux Français que l'arène famélique et sanglante de l'anarchie (...)

MIRABEAU, in LITTRÉ.

Comme il avait dû en faire des économies sur sa solde étriquée (...) sur ses primes faméliques et sur son minuscule commerce clandestin (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 148.

CONTR. **Riche.** — **Rassasié, repu.**

FAMEUSEMENT [famøzmɑ̃] adv. — 1642; de *fameux*.

♦ 1. Rare. D'une manière fameuse, remarquable.

♦ 2. Fam. Très. ⇒ **Rudement.** *Il est fameusement bête.*

— Quand Cortois rentrera, dit Pierre Nouquet, il sera fameusement content tout de même!

J. VERNE, *Un hivernage dans les glaces*, p. 295.

(...) je restais volontiers plantée devant les toiles du Titien. Sur ce point, Sartre fut tout de suite radical : il s'en détournait avec dégoût. Je lui dis qu'il exagérait, que c'était quand même fameusement bien peint.

S. DE BEAUVOIR, *la Force de l'âge*, p. 91.

Très bien. *Il s'y est fameusement pris.*

FAMEUX, EUSE [famø, øz] adj. — xv^e; lat. *famosus*, de *fama* « renommée ».

♦ 1. Après, ou, vx, avant le nom. (Personnes). Qui a une grande réputation, bonne ou mauvaise. ⇒ **Célèbre, connu.** *Un héros fameux. Alexandre, ce fameux héros. Les plus fameux médecins de la ville. Un criminel fameux. Un nom fameux.* ⇒ **Brillant, glorieux, grand, illustre.** — (Actions). *Bataille fameuse. Des exemples, des prodiges fameux* (→ Cas, cit. 27; cours, cit. 10). ⇒ **Mémorable.** — (Choses). *Région fameuse par (ou pour) ses crus.* ⇒ **Renommé, réputé.**

Le fameux Scipion le fut bien (*lieutenant*) de son frère (...)

CORNILLE, *Nicomède*, II, 3.

Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, Le renard, (E., t. II, p. 580.

À celle-ci succéda Messaline, fameuse par ses débauches, et à Messaline Agrippine, non moins fameuse par son ambition.

DIDEROT, *les Règnes de Claude et de Néron*, I, in LITTRÉ.

N'est-il pas singulier que, dans une ville aussi fameuse que Carthage, on en soit à chercher l'emplacement même de ses ports?

CHATEAUBRIAND, *Itinéraire*, VII.

Dans ce cortège en marche (...) piétinaient, pittoresquement confondus, des aristocrates et des « purotins », de fastueux personnages et des guenilleux, des écrivains fameux en même temps que de simples velléitaires ou ratés (...)

Georges LECOMTE, *Ma traversée*, p. 197.

REM. L'emploi avant le nom est généralement exclu de nos jours, à cause du sens 2. (« La fameuse journée... » → Célébrer, cit. 4), sauf peut-être dans le cas du nom propre. *Le fameux X..., la fameuse Une telle* (→ Après, cit. 24; escrime, cit. 5). Cet emploi reste possible dans l'usage littéraire, mais prête à ambigüité (« La fameuse colonne Nelson... » P. Morand, in T. L. F.).

♦ 2. (1730). Cour. (avant le nom). [a] Remarquable dans son genre (positif ou négatif selon le sens du substantif). — (Personnes). *C'est un fameux original, un fameux intrigant, un fameux imbécile.* ⇒ **Extraordinaire, grand, insigne; fam. fier, foutu, sacré** (intensifs). — Loc. *Un fameux lapin**. — (Choses). *Courir « un fameux danger »* (Sand, in T. L. F.). *Il a un fameux culot, toupet. Une fameuse gaffe. Il a attrapé* (cit. 17) *un fameux coup de soleil.*

6 C'est moi, la vraie Bénédicte! C'est moi! une fameuse canaille!
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXVIII.

[b] (Le sens du substantif n'impliquant pas de jugement de valeur pré-supposé, mais rendant ce jugement possible comme pour les adj. *bon, mauvais...*; on ne dira pas : *un fameux célibataire*). Très bon. ⇒ **Excellent; fam. épataant, formidable.** *C'est un fameux pianiste, ton copain. Un fameux vin.* ⇒ **Chenu** (vieilli).

7 Chez César, tout de même, on mangeait une fameuse cuisine.
Francis CARCO, les Belles Manières, III.

(En attribut). Fam. *Il est fameux en ski, très fort. Il est fameux pour raconter des histoires, ton copain.* — Spéciait. Très bon au goût (cuisine, vin). *Il est fameux, ton bœuf mode!*

8 Elle mettait beaucoup d'épices dans nos diners la Madelon, et de la tomate aussi. C'était fameux.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 355.

PAS FAMEUX : pas très bon, médiocre. *Ce devoir n'est pas fameux. Vous fumez trop, ce n'est pas fameux pour la santé.*

8.1 Il allongea ses quarante sous et fit un carton. Ce n'était pas brillant. — Pas fameux, dit-il à la fille qui tenait le stand.
R. QUENEAU, Pierrot mon ami, p. 21.

REM. Cet emploi est assez spécialisé; avec un nom de personne, il est limité par les ambiguïtés avec le sens 1 : *un fameux peintre* est dans le style soutenu, un peintre célèbre; dans l'usage familier, un excellent peintre; or les deux valeurs sont souvent confondues; en revanche un *fameux serrurier, électricien* sera plutôt « excellent, très habile ».

Dont on a beaucoup parlé. *C'était le fameux jour où nous nous sommes disputés.*

♦ 3. Cour. (av. le nom). *C'est cela, ton fameux film? Mes compliments pour tes fameux copains!* (→ Basane, cit. 2).

9 Je constate que ceux (les actes) que j'ai accomplis avec le maximum de spontanéité étaient justement en contradiction flagrante avec les fameux principes.
A. MAUROIS, Études littéraires, Martin du Gard, IV, t. II, p. 197.

CONTR. Ignoré, inconnu, obscur, oublié. — Médiocre, quelconque.
DÉR. Fameusement, famosité.

FAMILIAL, ALE, AUX [famijal, o] adj. et n. f. — V. 1830, Fournier, in Larousse XIX^e; du lat. *familia*.

A. Adj. ♦ 1. Relatif à la famille* en général. *Structure familiale. Liens familiaux* (→ Amarre, cit. 3). *Solidarité familiale. Politique familiale. Associations familiales.*

Travailleuse familiale, assurant à domicile une aide aux mères de famille.

Allocations familiales : aide financière de l'État aux personnes qui ont des enfants. — Destiné à une famille. *Modèle de voiture familiale* (→ B.).

Maladie familiale : trouble du développement qui atteint plusieurs membres d'une même famille, selon les lois de l'hérédité.

Psychol. *Test des attitudes familiales*, composé de dessins représentant des scènes de la vie familiale et destiné à observer les réactions de l'enfant aux conflits propres à la vie familiale.

♦ 2. Qui concerne une famille en tant que groupe humain concret, que milieu affectif, etc. *Aimer la vie familiale, avoir des ennus familiaux* (syn. plus cour. : *de famille*). *Une petite fête familiale. La tradition familiale.*

1 (...) il s'agissait d'un repas tout simple, qui modifiait à peine le train-train familial.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, X, p. 134.

♦ 3. Qui a les caractères d'intimité, de calme... que l'on prête à la vie de famille. « *Une pension, c'est plus familial* » (Verlaine).

B. N. f. (1952). Voiture automobile de tourisme conçue dans certaines séries pour transporter le maximum de personnes. *Acheter une familiale.* — REM. Cet emploi semble vieilli.

2 J'ai donc pris seul ma petite familiale où nous tenons tous les six pour les vacances.
Paul VIALAR, les Invités de la chasse, p. 73.

DÉR. Familialement, familialisme, familialiste.

FAMILIALEMENT [famijalmã] adv. — xx^e (1957, in T. L. F.); de *familial*.

♦ 1. D'une manière familiale; par rapport à la famille. *Cet enfant est familialement perturbé.*

♦ 2. D'une manière familiale (2., 3.). *Vivre familialement avec un petit groupe d'amis.*

FAMILIALISME [famijalizm] n. m. — V. 1973; de *familial*, adj., et *-isme*.

♦ Didact. Tendance à exalter le rôle de la famille.

Je traverse légèrement la nuit réactionnaire. Par exemple, dans *Fécondité* de Zola, l'idéologie est flagrante, particulièrement poisseuse : naturisme, familialisme, colonialisme; il n'empêche que je continue à lire le livre.

R. BARTHES, le Plaisir du texte, p. 52.

DÉR. Familialiste.

FAMILIALISTE [famijalist] adj. — 1973; de *familial*, et *-iste*.

♦ Didact. Relatif au familialisme. « (En Chine) *les femmes sont arrachées à la dépendance économique de par leur entrée dans la vie publique, à l'étroitesse de l'idéologie familialiste* » (J. Cardonnel, in le Monde, 19 juil. 1973, p. 2).

FAMILIARISATION [famijarizazjõ] n. f. — 1855, Sand; de *familiariser*.

♦ Action de familiariser (avec qq, qqch.); résultat de cette action. *Une familiarisation difficile.* — « *La familiarisation, si je puis parler ainsi, avec les scènes et les mœurs de la campagne* » (Sand, *Hist. de ma vie*, in T. L. F.).

FAMILIARISER [famijarize] v. tr. — 1551; du lat. *familiaris*. Construit avec un compl. second introduit par *avec*.

♦ 1. Rare. Rendre (un être) familier* (avec qq, avec les gens). ⇒ **Apprivoiser.** *Familiariser qq avec qq.* — (Sans compl. second) : Il n'y a rien de si farouche qu'on ne puisse familiariser avec un peu de saint.

Antoine HAMILTON, Mém. du comte de Grammont, 4.

♦ 2. (1770). Rendre (qq) familier (avec qqch.). ⇒ **Accoutumer, dresser, entraîner, former, habituer.** *Familiariser un soldat avec le maniement des armes. Familiariser le personnel d'une entreprise avec une nouvelle technique.*

Il semble qu'il y ait eu un temps où les livres nous révélaient l'homme; tout au moins ils nous familiarisaient avec lui et nous portaient à sa hauteur — s'ils ne le dépassaient pas.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 49.

► SE FAMILIARISER v. pron. refl.

♦ 1. Devenir familier (avec qq, avec les gens). ⇒ **Apprivoiser** (s').

Ils s'étaient familiarisés avec la personne qui en avait soin, et venaient manger dans sa main.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, in LITTRÉ.

(Sans compl. en *avec*). *Enfant, oiseau qui se familiarise.*

Et, peu à peu, son regard, semblable à un oiseau qui se familiarise, se rapprocha du vieillard (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 241.

Vieilli. Prendre (avec qq) une attitude, des manières familières, plus libres. *Se familiariser avec qq* (→ *Converser*, cit. 2).

Je leur fis l'accueil le plus gracieux qu'il me fût possible, avec gravité pourtant, ne jugeant pas devoir trop me familiariser avec eux.

A. R. LESAGE, Gil Blas, X, III.

Je devais, j'ose le dire, être aimé du peuple dans ce pays-là (...) me familiarisant trop peut-être avec tout le monde (...)

ROUSSEAU, les Confessions, XII.

(Sans compl.) *Il n'arrive pas à se familiariser.*

♦ 2. (1655). Se rendre une chose familière par l'habitude, la pratique, l'exercice. *Se familiariser avec le bruit de la bataille, avec le danger, avec la mort. Se familiariser avec les lieux, avec les objets qui nous entourent.* — *Se familiariser avec un auteur, avec une langue étrangère.*

Se familiariser avec une langue étrangère.

BOILEAU, Disc. sur l'Ode.

Le grand point (pour un astronome) est de se familiariser avec les instruments; il faut instruire ses mains : les livres instruiront son esprit.

VOLTAIRE, Lettre à Pitot, juil. 1738.

(*Peindre les chevaux*) est une entreprise périlleuse pour qui n'est pas familiarisé de longue main avec l'écurie, le manège, le champ de manoeuvre, et le champ de bataille.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 315.

► FAMILIARISÉ, ÉE p. p. adj.

Qu'on a ou qui s'est familiarisé (avec qq, qqch.).

Ils cherchaient à s'orienter parmi les groupes, comme des nouveaux venus peu familiarisés avec les lieux.

MARTIN DU GARD, les Thibault, V, p. 69.

DÉR. Familiarisation.

FAMILIARITÉ [famijarite] n. f. — XII^e; lat. *familiaritas*, de *familiaris*. → *Familier*.

♦ 1. Relations familières (comme celles qu'entretiennent les membres d'une même famille les uns avec les autres). *La familiarité d'une personne et d'une autre, avec une autre, entre des personnes. Familiarité entre camarades.* ⇒ **Camaraderie, intimité. Familiarité déplaisante.** ⇒ **Promiscuité.** *Ne pas prendre pour amitiés les familiarités de hasard* (→ *Accointance*, cit. 1; *délicatesse*, cit. 20). — *Vivre dans la plus grande familiarité avec qq. Admettre* (cit. 4)

qqn dans sa familiarité. Être dans la familiarité de qqn. être constamment en contact avec lui.

- 1 Votre homme de confiance, qui est dans votre familiarité (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 20.
- 2 (...) il se délassait le soir à écouter des hommes savants ou à converser avec les plus honnêtes gens, qu'il savait bien choisir pour les admettre dans sa familiarité.
FÉNÉLON, Télémaque, II.
- 3 Douze heures passées ensemble nous valaient des siècles de familiarité.
ROUSSEAU, les Confessions, IV.
- 4 C'est de la familiarité que naissent les plus tendres amitiés et les plus fortes haines.
RIVAROL, Notes, pensées et maximes, t. II, p. 48.
- 5 (...) les deux femmes vivaient étroitement ensemble (...) si bien qu'il devait être impossible à l'une de se cacher de l'autre (...) au cours des quelque vingt ans qu'elle vécut dans cette familiarité (...)
Emile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 171.

(1683). Fig. Connaissance (de qqch.) acquise par l'usage. *Une longue familiarité avec les grandes œuvres classiques.* ⇒ Commerce, fréquentation.

♦ 2. (Fin XIV^e). Manière familière de se comporter à l'égard de qqn. ⇒ Abandon, bonhomie (cit. 4), liberté. *Parler à qqn avec familiarité, avec une familiarité charmante* (→ Causer, cit. 9). *Traiter qqn avec une familiarité excessive* (→ fam. Lui taper* sur le ventre). *Familiarité d'un supérieur à l'égard de son subordonné. Se laisser aller à la familiarité. Familiarité choquante, déplacée. Il lui parle avec trop de familiarité.* ⇒ Désinvolture, effronterie (cit. 5). *Décourager* (cit. 5), *empêcher la familiarité en observant les distances**. *Brider* (cit. 4) la familiarité de qqn. *Familiarité qui n'exclut pas la dignité* (→ Écourter, cit. 2).

- 6 On sait quelle familiarité le roi de Prusse permettait à quelques-uns de ceux qui vivaient avec lui.
CHAMFORT, Caractères et Anecdotes, Roi de Prusse et général Quintus.
- 7 Le prestige du rang, énorme chez les Arabes, n'exclut pas une familiarité singulière entre le maître et le serviteur.
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, 1, p. 80.
- 8 Il lui vint une velléité de familiarité bourgeoise, assez ordinaire aux médecins et aux prêtres, mais qui ne lui était pas habituelle, à lui.
HUGO, les Misérables, I, 1, X.
- 9 Non seulement, M. Berthelot et moi, nous n'avons jamais eu l'un avec l'autre la moindre familiarité; mais nous rougirions presque de nous demander un service, même un conseil.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, II.
- Prov. *Familiarité engendre mépris* (→ Dérider, cit. 2).

♦ 3. (V. 1770). *Une, des familiarités*: surtout au plur. Pêj. Façons libres ou trop libres, inconvenantes. ⇒ Liberté, privauté. *Prendre, se permettre des familiarités avec qqn. Allons, pas de familiarités!*

- 10 J'étais familier avec la première sans avoir de familiarités; au contraire, j'étais aussi tremblant qu'agité devant la seconde, même au fort des plus grandes familiarités.
ROUSSEAU, les Confessions, I.
- 11 Il la traitait en père plus qu'en protecteur, et n'était nullement jaloux des douces et innocentes familiarités qu'il avait laissées lui-même s'établir entre nous.
LAMARTINE, Graziella, I, 1.
- 12 Je vous prie de m'épargner vos familiarités. Je n'ignore rien de ma position, mais je ne supporterai pas que vous (...)
SARTRE, Huis clos, I.
- (1865). Manières trop libres qu'on prend avec une femme. *Avoir des familiarités avec une femme.*
- 13 Elle pensait, avec un malaise qu'elle ne s'expliquait pas, aux familiarités que sa nièce avait sans doute à souffrir.
J. GREEN, Léviathan, p. 72.

♦ 4. (1733). Vieilli ou littér. Manière de parler, d'écrire qui a le ton familier de la conversation ordinaire. ⇒ Naturel, simplicité. *La familiarité du style contraste* (cit. 1) parfois avec la grandeur du sujet.

- 14 Ne vous dérez-vous jamais avec moi de la familiarité de ce mot de «ma belle-mère».
MOLIÈRE, George Dandin, I, 4.
- 15 C'est par son excellente manière de raisonner qu'il (Bayle) est surtout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse (...)
VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, Écrivains, Bayle.
- (*Une, des familiarités*). Expression propre au ton familier. *Éviter les familiarités.*
- 16 L'éloquant Bossuet voulait bien rayer quelques familiarités échappées à son génie vaste, impétueux, et facile (...)
VOLTAIRE, le Temple du goût.
- CONTR. Arrogance, contrainte, dignité, distance, fierté, gravité, raideur, suffisance. — Correction, discrétion, gêne, réserve, retenue. — Noblesse (du style), recherche.

FAMILIER, IÈRE [famijɛ, jɛʁ] adj. et n. — XII^e; lat. *familiaris*, de *familia*. → Famille.

★ I. Adj. ♦ 1. [a] Vx ou littér. (Êtres aimés). Qui est de la famille. *Dieux familiers des anciens*: les dieux lares, propres à chaque famille. ⇒ Domestique. — *Esprit, génie familier*: être surnaturel qu'on croyait attaché à une famille, à un individu, pour le protéger, l'inspirer (→ Cathédrale, cit. 2); démon, cit. 8). *Le démon* familier de Socrate.*

- 1 Ô l'heureux temps que celui de ces fables,
Des bons démons, des esprits familiers,
Des farfadets, aux mortels secourables!
VOLTAIRE, Contes en vers, «Ce qui plaît aux dames».
- 2 (...) chacun traîne, depuis qu'il est au monde, un ange familier, un ange de Satan, qui le soufflette.
F. MAURIAC, Souffrances et Bonheur du chrétien, p. 18.

REM. De nos jours, *esprit, démon familier* sont plutôt compris au sens 2.

[b] Vieilli. De la famille. ⇒ Familial. *La «vie familière»* (M. de Guérin, in T. L. F.).

♦ 2. [a] Vieilli. (Personnes). Qui vit avec qqn sans façon, comme vivent entre eux des membres d'une même famille. *Être très familier dans une maison.* ⇒ Intime, lié. *Amis familiers.* — Vx (avant le nom):

(...) mes plus familiers amis savent que je les leur ai toutes refusées (*les clefs des Caractères*).
LA BRUYÈRE, Disc. à l'Acad., Préface.

→ ci-dessous, II., subst.

[b] (Choses). En parlant de rapports sociaux. Qui manifeste de la liberté, du naturel. *Entretenir avec qqn des relations familières.*

Nous nous séparâmes très amicalement en apparence, mais sentant au fond de nos cœurs que les jours d'abandon et de camaraderie étaient passés. Je ne peux employer ce mot de camaraderie sans l'expliquer. Je ne pourrais donner un autre nom au commerce intime et familier qu'on avait avec Chateaubriand.

MOLÉ, in Sainte-Beuve, Chateaubriand, t. II, p. 425.

Vieilli. Qui concerne les liens avec des familiers (II.). *Vie familiale et vie familière de qqn.* — Qui s'adresse à des familiers. *Lettres familières et lettres officielles.*

[c] (Personnes; par métaphore de la «fréquentation»). Vieilli (construit avec avec). Qui est accoutumé à pratiquer, à lire souvent (certaines œuvres).

Ceux qui parcourent ses ouvrages (*de Bacon*) le trouveront versé dans toute la littérature ancienne et moderne, et familier avec les auteurs grecs, latins, hébreux (...)
DIDEROT, Opinion des anciens philosophes.

Mod. (construit avec de ou avec). Qui a l'habitude (de qqch.). *Il est familier des champs de course, de ce genre de paysages. Être familier avec qqch.*

♦ 3. (Choses). Peut se construire avec un compl. en à.

[a] Qui est bien connu; dont on a l'expérience habituelle. *Vivre au milieu d'objets familiers. Visages familiers. Voix familière. Familier à qqn. Tout dans cette ville lui est familier.* ⇒ Connu (→ Angle, cit. 4; assaut, cit. 17).

À travers les quartiers qui me sont les plus familiers, mes promenades restent pour moi des surprises.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, xv, p. 171.

On disposa devant le poêle le guéridon, le fauteuil et une chaise. Comme dans un lieu familier qu'on ne regarde que distraitemment, Marie, toute à ses pensées, prit le fauteuil (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxiii, p. 211.

REM. Cet emploi est possible, mais rare, avec un nom de personne: «un voisin déjà familier» (Verlaine, in T. L. F.).

[b] FAMILIER à (qqn). Dont la connaissance, la pratique, l'usage est ordinaire (à qqn). *Le maniement de cet outil lui est devenu familier.* ⇒ Aisé, facile, usuel. *Cette langue lui est familière. Ces notions lui sont tout à fait familières.* ⇒ Connaître, savoir; → Il est là dans son élément*. *Combinaisons avec lesquelles il n'était pas familier* (→ Descente, cit. 6). — (Sans compl.). *L'accoutumance* (cit. 1) nous rend les choses familières, nous rend tout familier.

[c] (XVII^e). Qui est habituel à qqn (comportement, qualités, défauts). ⇒ Coutumier; ordinaire. *C'est là un de ses gestes familiers, une de ses attitudes familières* (→ Baisser, cit. 15). *Le mensonge lui est familier.*

(...) cette bravoure si familière aux personnes nobles (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 41.

♦ 4. (V. 1265). Personnes. Sans compl. en à. Qui montre dans ses rapports avec ses semblables, ses subordonnés, une simplicité qui les met à l'aise. ⇒ Accessible, liant, simple, sociable. *Henriette de France, princesse douce et familière* (→ Autant, cit. 28).

C'est vrai, Vial, que je suis plus familière que liante.

COLETTE, la Naissance du jour, p. 163.

Il est distant; il est poli jusqu'à la minutie; et, à cause de l'extrême politesse, il n'est pas familier.
André SUARÈS, Trois hommes, «Ibsen», III, p. 109.

Pêj. Qui est trop libre, trop désinvolté dans ses manières. *Il se montre quelque peu familier avec les femmes.*

(*Ces gens*) qui sont familiers jusqu'à vous tutoyer.

MOLIÈRE, les Fâcheux, I, 1.

Par ext. *Manières familières, trop familières. Air, ton familier.*

La manière de France est bonne pour vos femmes; mais, pour les nôtres, elle est un peu trop familière.
MOLIÈRE, le Sicilien, II.

(Animaux). Qui s'apprivoise. *Animaux familiers et animaux sauvages* (→ par métaphore Apprivoiser, cit. 19).

Et leur troupe à la fin se rendit familière
Jusqu'à sauter sur l'épaule du roi.
LA FONTAINE, Fables, III, 4.

(Personnes). Qui se familiarisent, deviennent plus libres.

L'humilité des enchères encouragea la troupe des petits brocanteurs, qui se mêlèrent à nous et devinrent familiers.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 330.

♦ 5. (1680). Qu'on emploie naturellement en tous milieux dans la conversation courante, et même par écrit, mais qu'on évite dans les relations avec des supérieurs, les relations officielles et les ouvrages qui se veulent sérieux. «Boulette» pour «bêvue» est un mot familier. *Langage familier. Une langue simple et familière* (→ Correc-

tement, cit. 2), *Mot, terme familier. Expression, locution, tournure familière* (→ École, cit. 25). « Se donner un mal de chien », *expression familière. Dans ce dictionnaire, les emplois familiers sont notés fam.*

- 15 Voltaire eut l'art du style familier. Il lui donna toutes les formes, tout l'agrément, toute la beauté même dont il est susceptible (...)

Joseph JOUBERT, *Pensées*, XXIV, XXXVI.

N. m. (1764). Ce qui est sans recherche.

- 16 (...) cette façon de dire et de conter, facile, heureuse, unissant le familier au rare (...)

G. DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, IV, p. 132.

★ II. N. m. et f. ♦ 1. Celui, celle qui est dans la familiarité de qq. *C'est un de ses familiers.* — N. m. *Un familier de la maison*, qui fréquente habituellement une maison où il est accueilli comme un membre de la famille. ⇒ *Ami. Être timide devant ses familiers* (→ *Considération*, cit. 10).

- 17 (...) ils étaient pages ou domestiques, selon l'expression du temps, qui signifiait alors familier, ami de la maison.

A. DE VIGNY, *Cinq-Mars*, VII, t. I, p. 211.

- 18 Donc, vous n'étiez pas un familier de la maison? Les voisins n'avaient pas pu vous remarquer?

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, IV, p. 39.

Par extension :

- 19 Nul de ces grands acteurs de la Révolution ne m'avait laissé froid. N'ai-je pas vécu avec eux, n'ai-je pas suivi chacun d'eux, au fond de sa pensée, dans ses transformations, en compagnon fidèle? À la longue, j'étais un des leurs, un familier de cet étrange monde. Je m'étais fait la vue à voir parmi ces ombres, et elles me connaissaient, je crois.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, Préface de 1868, t. I, p. 15.

♦ 2. Personne qui fréquente habituellement un lieu. *Les familiers d'un club, d'un lieu de réunion* (→ *Couvrir*, cit. 48). ⇒ *Habitué*.

♦ 3. Littér. Personne qui a l'habitude (de qqch.). *Les familiers de la musique, de la littérature.*

CONTR. Étranger, farouche, sauvage. — Arrogant, digne, distant, fier, froid, grave, hautain, réservé. — Cérémonieux, correct, discret, respectueux. — Ampoulé, boursofflé, noble, recherché. — Exceptionnel, insolite, rare. — Inconnu.

DÉR. *Familièrement*.

FAMILIÈREMENT [famijɛʁmɑ̃] adv. — XII^e-XIII^e; de *familier*.

D'une manière familière.

♦ 1. Littér. Comme en famille. *Être reçu familièrement chez qq.*

♦ 2. Vieilli. Avec la pratique habituelle, courante (de qqch.). *Connaître familièrement qqch., un pays. Citer familièrement un texte, un écrivain.*

♦ 3. Cour. Avec une simplicité libre et naturelle. *Agir, vivre familièrement avec qq.*, sans façon*. ⇒ *Simplement. Aborder familièrement qq.* Ils s'entretenaient, ils causaient familièrement.

Elle traita d'abord Jean-Jacques très familièrement; puis, sans lui manquer de respect, elle le prima par tant de supériorité, d'intelligence et de force, qu'il devint le serviteur de sa servante.

BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 978.

♦ 4. De manière familière (dans l'expression, le langage). *On dit familièrement « se tirer » pour « s'en aller ».*

FAMILISTE [familist] adj. et n. — 1695; angl. *familist*, de *family* « famille ».

♦ Hist. Membre d'une secte anglaise appelée « Famille du Saint-Amour », ou « famille d'amour et de charité ».

FAMILISTÈRE [familistɛʁ] n. m. — 1859; mot créé par Godin, de *famille*, d'après *phalanstère*.

♦ Nom d'un établissement industriel coopératif, créé en 1859 par André Godin, disciple de Fourier, et devenu en 1888 une association ouvrière de production. *Le familistère de Guise (Aisne)*. — Entreprise de vente à bon marché (dans certaines régions de France). ⇒ *Coopérative*.

FAMILLE [famij] n. f. — 1337; du lat. *familia*, de *famulus* « serviteur ».

★ 1. ♦ 1. Antiq. (sens étymol.). L'ensemble des personnes (enfants, serviteurs, esclaves, parents) vivant sous le même toit, sous la puissance du *pater familias*. — REM. Cette acception (conservée en latin classique dans un sens étroit de *familia*) se retrouve en français jusqu'au XVII^e s., et est en concurrence avec le lat. *familia* dans la langue didact. (hist., dr. romain).

- 1 Il déjeune très bien, aussi fait sa famille, Chiens, chevaux et valets, tous gens bien endentés.

LA FONTAINE, *Fables*, IV, 4.

- 2 (...) notre mot *famille*, qui est relativement peu ancien, puisqu'on ne le signale pas avant le XIV^e siècle, a eu le même développement sémantique que le *familia* latin. M. Edmond Huguet cite d'intéressants exemples de son emploi dans la langue du XVI^e siècle. Pour Calvin, l'instruction de la *famille*, c'est l'instruction des serviteurs et des chambrières. Pour Olivier de Serres, la famille est l'ensemble des maîtres et des serviteurs, et s'il veut distinguer nettement les uns des autres, il appellera les serviteurs « la grossière famille ».

THOMASSON, *les Curiosités de la langue franç.*, p. 273.

Didact. L'ensemble des personnes unies par le sang ou par les allian-

ces et composant un groupe ou un clan familial (⇒ *Gens*, n. f.; *maison*) sous l'autorité d'un chef. *Famille patriarcale**. ⇒ *Patriarcale* (cit. 3). *La cité* (cit. 2), *association politique et religieuse des familles et des tribus*.

Ce qui unit les membres de la famille antique, c'est quelque chose de plus puissant que la naissance, que le sentiment, que la force physique : c'est la religion du foyer et des ancêtres. Elle fait que la famille forme un corps dans cette vie et dans l'autre. La famille antique est une association religieuse plus encore qu'une association de nature.

FUSTEL DE COULANGES, *la Cité antique*, II, 1.

(...) cette famille des anciens âges (la *gens*) n'est pas réduite aux proportions de la famille moderne (...) elle se ramifie sans se diviser. Plusieurs branches cadettes restent groupées autour d'une branche aînée, près du foyer unique et du tombeau commun (...) la religion domestique ne permet pas d'admettre dans la famille un étranger. Il faut donc que par quelque moyen le serviteur devienne un membre et une partie intégrante de cette famille. C'est à quoi l'on arrive par une sorte d'initiation du nouveau venu au culte domestique.

FUSTEL DE COULANGES, *la Cité antique*, II, 4.

(→ aussi *Association*, cit. 3; *assurance*, cit. 5; *autorité*, cit. 16).

Famille patriarcale, agnatique, fondée sur la parenté* par les mâles. ⇒ *Patriarcat; agnation. Famille fondée sur la parenté par les femmes*. ⇒ *Matriarcat. Famille cognatique*, fondée sur la communauté de sang sans distinction de lignes (paternelle ou maternelle). ⇒ *Cognition*.

Dans les temps primitifs la communauté d'existence reliait matériellement entre eux tous ceux qu'unissait le lien de la parenté; la famille tendait en s'accroissant à devenir tribu. Depuis lors elle a toujours été en se sectionnant. La vie commune s'est d'abord restreinte à ceux qui descendaient d'un même auteur encore vivant : l'ancêtre commun les réunissait sous sa puissance; à sa mort, la famille se divisait en plusieurs branches, ayant pour chefs distincts les propres fils du défunt. Tel était le système de la famille romaine, fondée sur la puissance paternelle, qui durait autant que la vie du père.

M. PLANIOL, *Traité élémentaire de droit civil*, t. I, n° 639.

♦ 2. Dr. mod. et cour. L'ensemble des personnes liées entre elles par le mariage* (⇒ *Alliance; conjoint, époux, allié*), par la filiation* (⇒ *Généalogie, parenté; ligne* — directe, collatérale; ascendante, descendante; paternelle, maternelle; ascendant, parent, père, mère, aïeul, ancêtre, et l'élément arrière-, arrière-grand-; descendant, fille, fils et l'élément arrière-petit-; collatéral, frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, cousin) ou, exceptionnellement, par l'adoption*. *Famille monogamique, polygamique, polyandrique* (⇒ *Mariage*). *La famille légitime française, fondée sur la monogamie**. *Membres d'une même famille. Branches* de la famille. Nom* de famille*. ⇒ *Patronymique* (nom). *Famille naturelle et belle-famille d'un époux* (⇒ *Beaux-parents, beau-frère, belle-sœur*). *Famille naturelle et famille adoptive d'un adopté*. — *Biens de famille* ⇒ *Patrimoine; héritage, succession* (→ *Création*, cit. 20). *Administrer ses biens en bon père de famille*. ⇒ *Père*. — *Appartenir à une famille. Être de la même famille*. ⇒ *Sang. Être de la même famille que qq.* ⇒ *Appartenir* (à), vx. *Rivalités, divisions au sein d'une famille*. ⇒ *Bloc* (cit. 6). *Entrer dans une famille* (par son mariage). — Loc. *EN FAMILLE. Être en famille*, réunis entre gens de la même famille. *Régler qqch. en famille*. Loc. *Laver* son linge sale en famille*. → aussi ci-dessus, 4.

... DE FAMILLE. *Liens de famille. Réunion, fête, dîner de famille. Le cercle* (cit. 9) *de famille...* — Loc. *Avoir un air de famille*, une ressemblance. — *Esprit de famille*, de solidarité familiale.

Bien qu'elles ne fussent ni sœurs ni cousines, il y avait entre elles un air de famille : de grands yeux noirs, même finesse de taille; c'était deux méneches femelles.

A. DE MUSSET, *les Deux Maitresses*, 1.

L'esprit de famille est en moi particulièrement développé; tu fais partie de ma famille, après tout, et je m'intéresse à tes enfants autant qu'aux miens propres.

GIDE, *Œdipe*, II.

REM. Les constructions ... *de famille* et ... *en famille* sont parfois ambiguës, dans la mesure où elles concernent à la fois le sens 2, le sens 3 (*papiers, souvenirs de famille*) et le sens 4 (*vie de famille*, au sens étroit). Il en va ainsi pour des syntagmes comme *album de famille, réunion de famille*.

Loc. *Ces Messieurs de la famille...* (à un enterrement, pour annoncer les membres de la famille du défunt).

♦ 3. Succession des individus qui descendent les uns des autres, de génération en génération. *Origine et filiation d'une famille*. ⇒ *Ascendance, généalogie, hérédité. La famille d'Abraham*. ⇒ *Descendance, génération, postérité, race, sang, souche. Famille royale, souveraine. La famille régnante. La famille des Habsbourg*. ⇒ *Dynastie, maison. La famille des Guise. Le Pacte de famille*, conclu entre les Bourbons de France, d'Espagne et d'Italie (1761). *Être issu, descendre d'une famille noble*. ⇒ *Lieu* (de haut lieu), *lignage. Blason* d'une famille titrée. Famille paysanne, bourgeoise, roturière. Famille ancienne* (→ *Enraciner*, cit. 12). *Famille aisée, riche* (→ *Abondance*, cit. 3), *pauvre, modeste. Une famille d'artisans, de musiciens, de financiers*, où l'on est artisan, etc., de père en fils. — *Grande famille*: ensemble des personnes qui (par alliance ou par le sang) ont part à une grande fortune transmise de génération en génération. *Être apparenté à une grande famille du pays*. — Vieilli. *Bonne famille*, estimable, estimée, considérée. — Loc. mod. *De bonne famille*, qui appartient à une famille bourgeoise (souvent iron.). *Jeune homme, jeune fille* (→ 1. Patron, cit. 14,2) *de bonne famille. Fils* de famille*, qui profite de la situation privilégiée de ses parents. *Vertus, tares de famille*. ⇒ *Héréditaire; atavisme. Familles ennemies depuis plusieurs générations. Le dernier représentant d'une famille. Famille éteinte* (cit. 23), *dispa-*

rue. *Écrire l'histoire d'une famille. Les Rougon-Macquart, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*, de Zola. *La Chronique des Pasquier, roman d'une famille*, de Duhamel.

- 8 Noble et brillant auteur d'une triste famille (...) RACINE, Phèdre, I, 3.
 9 Le comte Adam appartient à l'une des plus vieilles et des plus illustres familles de la Pologne, alliée à la plupart des maisons princières de l'Allemagne (...) BALZAC, la Fausse Maîtresse, Pl., t. II, p. 12.
 9.1 Il y avait bien dans la maison un lieutenant qui avait sa chambre, le propriétaire s'était chargé d'arranger les chambres et d'ailleurs, comme il était de bonne famille, il mettait son savoir-vivre à ne pas gêner ses jeunes gens, les saluant même s'il les rencontrait dans l'escalier (...) PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 560.
 10 Dans la classe moyenne et la classe rurale, la famille sous l'Ancien Régime était stable, fidèle à ses traditions, attachée à la même profession et au même pays. Comme les familles étaient nombreuses, une partie des enfants allait fréquemment s'établir au dehors, mais la famille se perpétuait, conservait son foyer et comptait, à chaque génération, un représentant dans la profession qui la particularisait, avocat, procureur, commerçant, paysan. Si l'on consulte les archives des petites communes, on retrouve dans les mêmes domaines, la même famille pendant des siècles.

CHARMONT, in G. BOUGLÉ et J. RAFFAULT, *Éléments de sociologie*, p. 142.

- 11 Non, je parle tout simplement de ces rejetons de bonne famille, souvent très sages, que l'on entend disserter, avec tant d'assurance et d'aisance, de la poésie moderne comme aussi de la peinture et du jazz.

M. AYMÉ, le Confort intellectuel, p. 140.

Papiers de famille. Journal de famille. ⇒ Livre (de raison). Bijoux, souvenirs de famille. — Loc. pop. Les bijoux de famille. — Album de famille. Photo de famille. Une maison de famille. Portraits de famille. Caveau de famille.*

- 12 (...) s'il habite une maison dont il paye le loyer, il dit hardiment (...) que c'est une maison de famille et qu'il a héritée de son père.
 LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, « De l'ostentation ».
 13 (...) livre si curieux sur Clotilde et Auguste Comte, d'après des papiers de famille, car ce biographe averti est le propre petit-neveu de sa romanesque héroïne.
 Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 400.
 14 (...) comme il n'avait point à sa disposition le pouvoir satanique d'offrir les bijoux à Marguerite, mieux valait qu'elle eût déjà, de famille, les parures nécessaires (...)
 ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 84.

Loc. (xx^e). *Les deux cents familles* : les familles qui possèdent la puissance économique (en France).

Zool. Succession d'animaux descendant d'un couple ou d'un sujet connu (⇒ *Généalogie*). *Famille d'un cheval célèbre. Caractères saillants qui rapprochent certains sujets d'une famille de leurs ancêtres éloignés. ⇒ Atavisme* (cit. 3).

♦ 4. (1642). Les membres de la famille vivant sous le même toit (⇒ *Foyer, logis*), le père, la mère et les enfants habitant avec eux. *Un village d'une trentaine de familles. ⇒ Feu, foyer. Artisan travaillant avec les membres de sa famille. Une nouvelle famille vient de s'installer dans le pays. Fonder* une famille* : avoir un, des enfants. *Famille conjugale sans enfants. ⇒ Ménage. Un enfant abandonné, sans famille. ⇒ Orphelin. Sans famille*, roman de Hector Malot. *Lycéen, pensionnaire, soldat qui rentre dans sa famille* (⇒ *Rentrer dans ses foyers**). *La famille* : ce groupe familial élémentaire, constitué du couple parental, éventuellement réduit à une personne, et des enfants qui en sont issus (*famille nucléaire. ⇒ Nucleaire*, 4.).

- 15 Trois êtres *semblables*, puisqu'ils appartiennent à l'humanité, mais non égaux, puisqu'ils ont des fonctions différentes, père, mère, enfants, constituent la famille : constitution naturelle et nécessaire, puisqu'on ne peut supposer la famille composée de plus ou de moins que du père, de la mère et des enfants.

DE BONALD, in G. BOUGLÉ et J. RAFFAULT, *Éléments de sociologie*, p. 82.

- 16 Aussi regardé-je la Famille et non l'Individu comme le véritable élément social. Sous ce rapport, au risque d'être regardé comme un esprit rétrograde, je me range du côté de Bossuet et de Bonald (...)

BALZAC, Avant-propos à la Comédie humaine (1842), Pl., t. I, p. 9.

- 17 La famille sera toujours la base des sociétés.
 BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 617.
 18 Balzac (...) voit dans la famille le noyau de la cellule sociale; il veut la famille restaurée, respectée, protégée.
 Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 328.

- 19 (*La famille paternelle*) comprenait le père, la mère, et toutes les générations issues d'eux, sauf les filles et leurs descendants. La famille conjugale ne comprend plus que le mari, la femme, les enfants mineurs et célibataires (...) le plus souvent, la cohabitation (*de l'enfant*) cesse même avant la majorité. En tout cas, une fois l'enfant marié, la règle est qu'il se fait un foyer indépendant. Nous sommes donc en présence d'un type familial nouveau. Puisque les seuls éléments permanents en sont le mari et la femme, puisque tous les enfants quittent tôt ou tard la maison paternelle, je propose de l'appeler la famille conjugale.

DURKHEIM, in G. BOUGLÉ et J. RAFFAULT, *Éléments de sociologie*, p. 115.

Une famille, la famille de qqn, les autres membres de ce groupe, par rapport à une personne (conjoint et enfants; parents, frères, sœurs, selon les cas). *Avoir une famille*, ses parents, des frères et sœurs réunis.

- 20 Quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques font la plus chère occupation de la femme et le plus doux amusement du mari.

ROUSSEAU, Émile, I.

- 21 (...) un homme qui n'a jamais eu de famille, qui n'a pas été attendri par elle ni en remontant ni en descendant, qui n'a pas eu de père et qui, à son tour, n'a pas voulu l'être.
 SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Chamfort, t. IV, p. 557.

- 22 Je ne suis d'aucune famille, moi. Je ne suis pas de la vôtre. Je ne suis pas de celle des hommes. Les maisons où l'on est entre soi, j'y suis de trop. Il y a des familles, mais ce n'est pas pour moi. Je suis le malheureux; je suis dehors. Ai-je eu un père et une mère? j'en doute presque.
 HUGO, les Misérables, V, VII, I.

- 23 (...) des juges (...) qui, siégeant depuis le matin, ne peuvent s'empêcher de rêver au dîner, à la famille et à leurs chères pantoufles.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XX.

Chaque famille secrète un ennui intérieur et spécifique qui fait fuir chacun de ses membres (quand il lui reste un peu de vie). Mais elle a aussi une antique et puissante vertu, qui réside dans la communion autour de la soupe du soir, dans le sentiment d'être entre soi, et sans manières, tels que l'on est — groupe de gens qui sont entre eux tels qu'ils sont. On pourrait donc conclure que la famille est un milieu où le minimum de plaisir avec le minimum de gêne, fort ménage ensemble.
 VALÉRY, Suite, p. 127.

Au soir, je regardais dans d'inconnus villages les foyers, dispersés durant le jour, se reformer. Le père rentrait, las de travail; les enfants revenaient de l'école. La porte de la maison s'entr'ouvrait un instant sur un accueil de lumière, de chaleur et de rire, et puis se refermait pour la nuit (...) — Familles, je vous hais! foyers clos; portes refermées; possessions jalouses du bonheur. — Parfois, invisible de nuit, je suis resté penché vers une vitre, à longtemps regarder la coutume d'une maison. Le père était là, près de la lampe; la mère cousait; la place d'un aîeul restait vide; un enfant, près du père, étudiait (...)

GIDE, les Nourritures terrestres, IV, I.

EN FAMILLE. Être en famille. Vivre en famille. Passer le week-end en famille, dans sa famille (→ aussi ci-dessus, 1.). — **DE FAMILLE. La vie de famille** (→ *Place*, cit. 36). — **Vx. Maison de famille** (mod. *pension de famille* ⇒ *Pension*, cit. 7). — « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* », vers de Marmontel, dans *Lucile*, souvent cité par ironie.

Père de famille. ⇒ Père (cit. 13, 13.1). **Mère de famille. ⇒ Mère. — Chef de famille. ⇒ Chef** (cit. 15 et *supra*). **Vx. Enfant de famille**, légitime.

Loc. **Faire partie de la famille** : être traité comme un membre de la famille, en parlant d'un ami (cit. 20) proche, d'un « ami de la maison ». ⇒ **Familier**.

Lui et Geneviève traitaient Reine comme une domestique qui, depuis vingt ans qu'elle est là, « fait partie de la famille » (...)

F. MALLET-JORIS, le Jeu du souterrain, p. 36.

Loc. vulg. **La famille tuyau* de poêle**.

La Sainte Famille : groupe de l'enfant Jésus avec la Vierge et saint Joseph, et parfois sainte Anne et saint Jean. — **Par métonymie. Une Sainte-Famille** : tableau, sculpture représentant la Sainte Famille (cf. tableaux de Raphaël, du Titien, de Poussin, etc.).

Loc. adj. **DES FAMILLES** : propre aux familles, à l'usage des familles.

Je leur reconnais le droit d'avoir ce souci de l'information brillante, et de tirer la langue à la vieille morale des familles; je ne les juge pas.

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 403.

Fam. (d'abord expression publicitaire signifiant que la chose est saine, de tout repos). *Je m'en vais faire une bonne petite sieste des familles. Un petit bridge des familles*, sans prétention ni gravité.

Spécialt. Les enfants issus du mariage. *Être chargé de famille. Père*, mère* de famille. Élever, nourrir sa famille. Une famille de six enfants. — Plais. Promener toute sa petite famille. ⇒ Couvée, maisonnée, marmaille, nichée, progéniture. Les rejetons, l'ainé* (cit. 3), *le cadet de la famille*.

FAMILLE NOMBREUSE, formée des parents et de nombreux enfants; les enfants seuls. — REM. L'énoncé : *il, elle a une nombreuse famille* est compris au sens 2 de *famille*; l'expression *une famille nombreuse* au sens traité ici. Spécialt. Groupe familial comprenant un nombre minimum d'enfants (par ex., trois) et bénéficiant d'avantages sociaux.

Les familles sont généralement plus nombreuses dans le peuple que dans les autres conditions.

BUFFON, Des probabilités de la durée de la vie.

Régional (Suisse). **Grande famille** : famille nombreuse. — Loc. *Avoir de la famille*, des enfants.

Régional. **Être en espoir de famille**; (Belgique) *attendre famille*; (Suisse) *attendre de la famille* : être enceinte.

Peu vous importe de troubler ma femme qui attend famille et qui n'est déjà pas trop solide (...)

G. SIMENON, Cécile est morte, in (E. compl., t. X, p. 36).

Cécile attend famille, mais cela ne se remarque pas.

G. SIMENON, Pedigree, 1948 (éd. des « Œuvres complètes », 18, p. 233).

Dr. **Livret* de famille. Depuis 1970, le mari n'est plus désigné dans le Code français comme étant le « chef de la famille »**. **Obligation alimentaire, fondée sur le devoir d'assistance mutuelle entre personnes de la même famille. ⇒ Aliment** (cit. 3). **Abandon de famille** : délit qui consiste à ne pas payer pendant plus de deux mois la pension alimentaire due à son conjoint, à ses descendants mineurs, à ses ascendants (loi du 23 juil. 1942). **Conseil* de famille** (⇒ *Auto-risation*, cit. 1; avis, cit. 23 et 25). **Allocations aux familles nombreuses, aux soutiens* de famille. Déductions, réductions d'impôts, pour charges de famille**.

Le mari est le chef de la famille. Il exerce cette fonction dans l'intérêt commun du ménage et des enfants. La femme concourt avec le mari à assurer la direction morale et matérielle de la famille, à pourvoir à son entretien, à élever les enfants et à préparer leur établissement.

Ancien art. 213 du Code civil.

Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et assurent leur avenir.

Code civil, art. 213 (loi du 4 juin 1970).

Le Code ne paraît pas, au moins à lire ses rubriques, attacher une importance juridique à la *famille*, il ne semble présenter le mariage, la filiation, la tutelle que comme des rapports d'individu à individu. Ce n'est cependant là qu'une apparence. Nous savons que les auteurs du Code, promulguant leur œuvre à un moment où, après la tourmente révolutionnaire, la France était à nouveau éprise d'ordre et de discipline, ont voulu certainement, sans revenir aux conceptions aristocratiques de l'Ancien Régime, redonner une certaine force à la famille (...). Depuis la guerre de 1939, la famille est passée au premier plan des préoccupations du législateur français : de nombreux textes fort importants ont été promulgués, notamment (...)

sur le divorce (...) l'abandon de famille (...) les droits et devoirs entre époux (...) le certificat prénuptial (...) la légitimation (...) le droit de correction paternelle.

JULLIOT DE LA MORANDIÈRE, Précis de droit civil, t. I, n° 118.

★ II. Fig. ♦ 1. (xix^e). (Avec un adj., un déterminatif).

☐ Ensemble d'êtres (ou de choses) ayant une origine commune, des caractères communs, présentant entre eux certaines analogies. *La grande famille humaine* (⇒ **Humanité, société**). *Les employés de cette société forment une véritable famille. Une grande famille* (le mot est connoté comme faisant partie du discours patronal et paternaliste). — *Famille d'esprit* : ensemble de penseurs qui ont des caractères communs. — *Famille spirituelle* : ensemble de personnes qui ont les mêmes opinions. — *Famille littéraire, artistique, politique*. ⇒ **Catégorie, clan, communion, coterie, école** (cit. 25).

30 Il me semble que les génies dramatiques, à les prendre dans leur ensemble et parmi les plus grands, peuvent assez bien se séparer en deux classes, en deux familles principales, qui offrent des traits et un procédé essentiellement différents.

SAINTE-BEUVE, Port-Royal, I, VII.

31 La vraie famille intellectuelle de Sainte-Beuve, si tant est que cet inadapté eut de son vivant une famille, était là.

A. BILLY, Sainte-Beuve, sa vie et son temps, p. 244.

32 (...) l'histoire de ces jeunes gens qui ont voulu, comme beaucoup d'autres, quitter la famille du sang pour refaire une autre famille qui devait, dans leurs songeries, être celle de l'esprit.

G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, p. 26.

33 De Jaspers à Heidegger, de Kierkegaard à Chestov, des phénoménologues à Scheler, sur le plan logique et sur le plan moral, toute une famille d'esprits parents par leur nostalgie, opposés par leurs méthodes ou leurs buts (...)

CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 39.

☐ Ensemble (de choses concrètes ou abstraites apparentées). ⇒ **Classe, collection, espèce, genre**.

34 A l'intérieur, les glaces et les armoires moulurées, les familles de bocaux, le haut comptoir derrière lequel s'abritent les manipulations (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XIX, p. 272.

35 (...) l'assurance, qui vient de faire les frais de notre entretien, appartient à cette famille d'inventions humaines qui tendent à l'amélioration de la vie individuelle et sociale.

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, XIII.

☐ *Famille de langues* : groupe de langues qui ont une origine commune. *Le français, l'italien, l'espagnol appartiennent à la famille des langues latines. Famille de mots* : groupe de mots provenant d'un même radical par la dérivation ou la composition. — *Famille étymologique* (⇒ **Étymologie**, cit. 2, 4). *Famille morphologique*.

36 Tous les mots sont classés, dans notre esprit, en familles. Il faut bien distinguer ces familles *réelles* des familles *historiques*, que l'on trouve dans les dictionnaires étymologiques. On verra péle-mêle, dans ces ouvrages : *œuvre, opéra, opuscule, opérer, ouvrir, manœuvre, ouvrier, ouvrir, ouvrage, opération*. Les enfants qui apprennent cette liste risquent de croire que les *ouvriers* travaillent dans des *ouvrirs* ou qu'ils font des *ouvrages*. En réalité, ces mots sont absolument séparés ; un *ouvrier*, dans une *usine*, fait son *travail* ; une *jeune fille*, dans un *ouvrir*, fait de la *lingerie* ; un *professeur*, dans son *cabinet*, compose un *ouvrage*.

F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, Précis de grammaire historique, p. 156.

♦ 2. Sc. ☐ (Sc. nat.). L'une des divisions* employées dans la classification* des végétaux et des animaux et qui groupe les genres* (eux-mêmes groupés parfois en *sous-familles* ou *tribus**) ayant en commun certains traits généraux. *En zoologie, les familles sont indiquées par le suffixe -idés* (canidés, bovidés) ; *en botanique, par les suffixes -ées ou -acées* (cactées, composées, rosacées). *Les citrus, végétaux d'un genre déterminé de la famille botanique des aurantiacées* (⇒ **Agrume**, cit. 2).

37 Les espèces voisines sont réunies de façon à former un groupe plus élevé, le *genre* ; de même plusieurs genres présentant des caractères communs forment une *famille* ; les familles ayant quelque ressemblance constituent un *ordre* ; de même les ordres se réunissent pour former une *classe*, et les classes pour former un *embranchement*.

P. POIRE, Dict. des sciences, art. *Classification*.

☐ Ensemble de corps chimiques ayant entre eux certaines analogies ou affinités. *Famille de sels*.

♦ 3. Math. *Famille de courbes, de surfaces*, etc. : ensemble de courbes, de surfaces, etc., qui dépendent d'un paramètre. — *Famille de vecteurs* : ensemble constitué par un certain nombre de vecteurs.

DÉR. (Du lat. *familia*) V. **Familial, familialisme, familiariser, familiarité, familier**, et aussi **familistère**.

COMP. **Sous-famille**.

FAMINE [famin] n. f. — 1155 ; var. *famire*, v. 1130 ; du rad. du lat. *fames* « faim ».

♦ 1. Manque d'aliments qui fait qu'une population souffre de la faim. ⇒ **Disette**. *Prendre une place assiégée par la famine. Période, année de famine* (⇒ **Abondance**, cit. 10). *La famine règne dans tout le pays* (⇒ **Affamé**, cit. 4). *Le fléau, le spectre* de la famine. Épidémies consécutives à la famine*.

1 (...) la disette dégénéra en famine universelle (...)

VOLTAIRE, Essai sur les guerres civiles de France.

2 Ensuite, la famine s'en mêlait. L'imbécile tyrannie des lois immobilisant le commerce, empêchant la libre vente des grains, déterminait tous les dix ans d'effrayantes disettes, sous des années de soleil trop chaud ou de trop longues pluies, qui semblaient des punitions de Dieu. Un orage gonflant les rivières, un printemps sans eau, le moindre nuage, le moindre rayon compromettant les récoltes, emportaient des milliers d'hommes : coups terribles du mal de la faim, renchérissement brusque de toutes choses, épouvantables misères, pendant lesquelles les gens brouaient l'herbe des fossés, ainsi que des bêtes.

ZOLA, la Terre, I, v.

On commence à concevoir la réalité et à pressentir l'approche de l'affreuse famine, qui, avant l'arrivée aux Indes, vous semblait un fléau préhistorique, et qui n'a vraiment plus d'excuse devant l'humanité, à notre époque où les paquebots, les chemins de fer seraient là pour apporter la nourriture à ceux qui meurent de faim.

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), p. 211.

♦ 2. (xvi^e). Faim (dans certaines expressions, par survivance du sens ancien qui s'est maintenu jusqu'au xviii^e s.). ⇒ **Dénuement, détresse**. — Loc. **CRIER FAMINE** : se plaindre de la faim. *Avoir l'estomac qui crie famine. Elle alla crier** (cit. 34) *famine*. (1673). *Crier famine sur un tas de blé* : se plaindre alors qu'on est dans l'abondance. — Fig. *Prendre qqn par la famine*, l'amener à se soumettre en le privant de ressources. — *Salaire, prix de famine*, qui ne donne pas de quoi vivre. *Disposer d'un budget de famine*.

CONTR. **Abondance**.

FAMOSITÉ [famosite] n. f. — 1488 ; du lat. *famosus* et de *fameux*.

♦ Vx et fam. Caractère de ce qui est fameux, célèbre ou remarquable.

La famosité de ce concussionnaire (...) est écrite en caractères de sang, et sera éternelle comme le souvenir des horribles désastres dont il fut le promoteur. Famosité serait la célébrité du crime. La Famosité de Cartouche. On l'appliquerait aussi à l'usurpation de la renommée ; la Famosité de l'Arétin, de Marat.

MERCIER, Néologie, I, p. 257 (1801), in D. D. L., II, 4.

FAMULUS [famylus] n. m. — 1558 ; mot lat. « serviteur, esclave », en lat. chrét. « serviteur de Dieu : prêtre, fidèle ».

♦ Vieilli. Domestique, serviteur (Daudet, Richepin, in T. L. F., emploie le mot au xix^e siècle).

FAN [fan] n. — 1923 ; attestation isolée, 1909 ; répandu après 1950 ; mot angl., abrégé de *fanatic*. → **Fanatique** (3.).

♦ Anglic. Jeune admirateur, jeune admiratrice enthousiaste d'une vedette. *Louis Armstrong et ses fans*. — Au fém. « *Un type comme Bécand, dont je ne suis pas du tout une fan assidue...* » (Interview de Françoise Hardy, in *Salut les copains*, août 1967). ⇒ **Fana**.

(...) ce soir-là, Johnny Hallyday faisait sa rentrée à l'Olympia (...). Évidemment, ils ne seraient pas très bien placés, mais au fond mieux vaut le mezzanine, c'est là que sont les fans.

ARAGON, *Blanche...*, I, VIII, p. 142.

Aussi loin que tu regardes en clignant des yeux, tu vois moutonner des hordes de « fans » mâles qui t'acclament et de « fans » femelles qui lèvent leurs jupes (façon féminine d'acclamer).

P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, Johnny Hallyday, p. 22.

HOM. **Fane**.

FANA [fana] adj. — 1793, nom donné aux royalistes à Saint-Étienne, in D. D. L. ; abrégé de *fanatique*.

♦ Fam. Fanatique (3.). *Elle en est fana*. — N. *Un, une fana. Ce sont des fans du tiercé. « Elle en devient fana, dit le mari de Juliette, avec son syndicat. » « Elle en perd la tête, dit un autre. »* (F Magazine, juin 1981, p. 107).

1. **FANAGE** [fanaʒ] n. m. — 1690 ; *fenage*, 1312 ; *fanaige*, 1411 ; de *faner*.

♦ 1. Action de faner (I.) ; résultat de cette action. *Travaux de fanage. Fanage mécanique à l'aide d'une faneuse*.

♦ 2. Techn. (brasserie-malterie). Première dessiccation de l'orge germé.

2. **FANAGE** [fanaʒ] n. m. — 1704 ; de *fane*.

♦ Ensemble des fanes d'une plante. *Fanage de pommes de terre, de carottes*.

FANAISON [faneʒɔ̃] n. f. — xx^e ; « fenaïson », 1762 ; de *faner*.

♦ Sc., techn. Amollissement des feuilles lorsqu'une plante manque d'eau.

FANAL, AUX [fanal, o] n. m. — 1554 ; *phanal*, mar., 1548 (Rabelais) ; *fanar*, 1372 ; ital. *fanale*, grec byzantin *phanarios* « lanterne », du grec *phanos* « lumière ».

♦ 1. Grosse lanterne devant servir de signal, fixé sur un véhicule. ⇒ **Feu**. *Fanal enfermé dans son habitacle*. (1907). *Fanal rouge de locomotive*. ⇒ **Falot**. *Fanaux de navire*.

Au xvii^e s., les officiers généraux portaient trois fanaux à l'arrière, auxquels l'amiral en ajoutait un fixé à la grande hune ; alors tous les vaisseaux avaient un fanal arrière.

Augustin JAL, in LITTRÉ.

(...) le petit fanal en haut du mât a l'air d'une grosse étoile se promenant parmi les autres.

MAUPASSANT, la Mer.

(...) à cause du fanal vert et rouge du passage à niveau qui est toujours allumé.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 415.

4 L'hydravion du soir, précédé du *fa* grave qu'il arrache au vent, parut et promena son fanal rouge parmi des feux plus pâles.

COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 151.

Vx. Lanterne utilisée pour éclairer les lieux publics.

Spécialt (anciennt). Feu placé au sommet d'une tour, le long des côtes et à l'entrée des ports pour guider la nuit les navires. ⇒ **Phare**.

5 La tour de Cordouan sur la rivière de Bordeaux est un fanal fort utile pour ceux qui naviguent en ces quartiers-là. Dans les échelles du Levant, on appelle ces sortes de tours Phares (...)

Dict. de TRÉVOUX, art. *Fanal*.

Par métaphore. Lumière qui guide l'esprit.

6 (...) mais cette prudence même m'était tellement étrangère, je me sentais si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'était autre chose que vouloir, à travers les mers et les orages, chercher, sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible, et qui ne m'indiquait aucun port.

ROUSSEAU, *Rêveries...*, 3^e promenade.

♦ 2. Lanterne. *Circuler* (cit. 2) dans la nuit un fanal à la main. ⇒ **Falot, flambeau**. *Le Fanal bleu*, œuvre de Colette.

7 Il fallait pourvoir (...) à cette illumination (*de Paris*) que cinq mille fanaux forment toutes les nuits (...)

VOLTAIRE, *le Siècle de Louis XIV*, XXIX.

8 (...) les réverbères et les fanaux allumés devant les images des madones luttent d'éclat et de nombre avec les étoiles (...)

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 158.

Par métaphore :

9 Le feu de ses prunelles pâles, Clairs fanaux, vivantes opales (...)

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, Spleen et idéal, « Le chat ».

FANANDEL [fanâdel] n. m. — 1628, Chéreau, in Sainéan; *fanandel*, 1725; probabl't du provençal *farandeu*, *fanandel* « niais, écervelé, étourdi », d'orig. incert. — p.-ê. même rad. que *farandole*.

♦ Argot anc. Camarade, ami (de prison, de bagne). — REM. Balzac emploie et commente le mot dans *Splendeurs et misères des courtisanes*.

FANATIQUE [fanatik] adj. et n. — 1532, Rabelais, au sens premier; lat. *fanaticus* « inspiré, en délire », par allus. aux prêtres qui desservaient les temples d'Isis, de Cybèle, de Bellone; de *fanum* « temple ».

♦ 1. Vx. Qui se croit inspiré de la divinité, de l'esprit divin. ⇒ **Illuminé**. *Les convulsionnaires fanatiques du cimetière St-Médard*.

1 (...) les trembleurs (*les quakers*), gens fanatiques qui croient que toutes les réveries leur sont inspirées (...)

BOSSUET, Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

2 Les extases sans fin des Brahmes fanatiques.

BAUDELAIRE, *Poèmes attribués à Baudelaire*, v, Pl., p. 270.

Substantif :

3 Montrevel ne trouva pas les Fanatiques si aisés à réduire qu'il l'avait cru. On leur avait donné ce nom, parce que chaque troupe considérable de ces protestants révoltés avaient avec eux quelque prétendu prophète ou prophétesse (...)

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. II, x.

♦ 2. (xvi^e). Mod. Animé envers une religion, et, par ext., envers toute espèce de doctrine, de cause ou de personne, d'une foi intraitable et d'un zèle aveugle et agressif. *Les inquisiteurs fanatiques du Saint-Office*. ⇒ **Intolérant, sectaire, Partisan, zéléteur, sectateur fanatique. Des musulmans fanatiques**. Par métonymie (choses). Qui manifeste du fanatisme. **Intolérance, zèle fanatique. Des opinions fanatiques**. — N. *Un, une fanatique. Un fanatique prêt au crime sur un signe de son chef*. ⇒ **Séide. Excès, violences, fureurs de fanatiques**. ⇒ **Énergumène** (cit. 4), **exalté. Une idée de fanatique** (⇒ **Existence**, cit. 16).

4 (...) s'il (*Ravaillac*) n'avait jamais entendu justifier dans les conversations le crime de Jean Châtel, s'il n'avait pas eu les oreilles rebattues des maximes fanatiques de la Ligue, il n'eût jamais commis ce parricide.

VOLTAIRE, *Dissertation sur la mort d'Henri IV*.

5 Comme tous les fanatiques, Saint-Just confondait le triomphe de ses passions avec celui de ses idées, et avec le règne de la vérité absolue.

SAINT-BEUVE, *Causeries du lundi*, Saint-Just, t. V, p. 350.

6 (...) plusieurs (*de ces hommes*) étaient de furieux fanatiques qui auraient voulu tuer la Reine (...)

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, II, IX, t. I, p. 371.

7 Quelque chose qu'on fasse, avec la vérité, on a toujours raison. C'est l'histoire de tous les fanatiques; et que la vérité de l'un soit l'erreur de l'autre, quelle meilleure conclusion?

André SUARÈS, *Trois hommes*, « Ibsen », VIII.

8 Pisarev, théoricien du nihilisme russe, constate que les plus grands fanatiques sont les enfants et les jeunes gens. Cela est vrai aussi des nations.

CAMUS, *L'Homme révolté*, p. 187.

♦ 3. (1764). Qui a une passion, une admiration excessive pour qqn ou qqch. ⇒ **Enthousiaste, fervent, passionné. Un chauvin* fanatique. Ce club sportif a des supporters fanatiques**. ⇒ **Chaud. Être fanatique de musique, de peinture**. ⇒ **Amoureux, enragé, fou. Amateur fanatique** (⇒ **Bis**, cit. 2). ⇒ **Fana**. — (Choses). Marqué par le fanatisme. **Admiration, enthousiasme fanatique**. ⇒ **Ardent, chaleureux**. — N. *Un fanatique du jazz, du football*. ⇒ **Fana, mordu**.

9 Les fanatiques de Corneille n'y trouveront peut-être pas leur compte (*dans le Comte de Menteigne*); mais je fais plus de cas du bon goût que de leur suffrage.

VOLTAIRE, *Lettre à Damilaville*, 2439, 26 mars 1764.

CONTR. **Sceptique, tiède**. — **Impartial, tolérant**.

DÉR. **Fanatiquement, fanatisme, fanatiser**.

FANATIQUEMENT [fanatikmô] adv. — Fin xviii^e, in M^{me} Roland, *Lettres*.

♦ D'une manière fanatique. *Être fanatiquement dévoué à qqn. Admirer fanatiquement qqn, qqch.*

FANATISANT, ANTE [fanatizâ, ât] adj. — 1846, Baudelaire; p. prés. de *fanatiser*.

♦ Qui fanatise. *Atmosphère fanatisante*. « *Les fanatisants souverains* » (Balzac, in T. L. F.).

FANATISER [fanatize] v. tr. — 1793; intr., « faire l'inspiré », 1752; de *fanatique*, et suff. *-iser*.

♦ Rendre fanatique. ⇒ **Enflammer, exciter. Fanatiser les foules**.

Pour faire une guerre religieuse, il faut être religieux. Le Clergé n'était pas assez croyant pour fanatiser le peuple.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, III, IX, t. II, p. 134.

2 Compter sur la guerre pour fanatiser la Révolution, c'était compter sur l'alcool pour surexciter les forces et les courages.

JOURÈS, *Hist. socialiste...*, t. III, p. 190.

Au p. p. *Guerriers, religieux, militants fanatisés*.

DÉR. **Fanatisant, fanatiser**.

FANATISEUR, EUSE [fanatizœr, øz] n. et adj. — 1801; de *fanatiser*.

♦ (1843, Michelet, in T. L. F.). Rare. (Personnes). Qui fanatise (qqn, une foule). — N. *Un fanatiseur, une fanatiseuse*.

FANATISME [fanatism] n. m. — 1688; de *fanatique*.

Disposition d'esprit des fanatiques*.

♦ 1. Vx. Inspiration de fanatique (1.). *Fanatisme d'illuminé. Les calvinistes et les quiétistes ont été souvent accusés de fanatisme*.

1 (...) tout le monde aurait frêmi à un établissement si manifeste du fanatisme, où l'on veut que chacun juge de sa foi par son goût, c'est-à-dire qu'il prenne pour inspiration toutes les pensées qui lui montent dans le cœur, et en un mot qu'il appelle Dieu tout ce qu'il songe.

BOSSUET, 3^e avertissement, 26.

2 (...) s'estimant très parfaits dans leur esprit, ils s'imaginent être mus par inspiration (...) ou (...) ils prennent pour directeur celui qu'ils croient agité par un semblable transport : ce qui est le pur fanatisme (...)

BOSSUET, *Sommaire de la doctrine du livre des Maximes des Saints*.

2.1 Le fanatisme s'empare des esprits, des femmes orient, des fous se débattent, des imbéciles croient, et voilà le plus méprisable des êtres, le plus maladroit fripon, le plus lourd imposteur qui eût encore paru, le voilà Dieu, le voilà fils de Dieu égal à son père (...)

SADE, *Justine...*, t. I, p. 79-80.

♦ 2. (1758). Foi, zèle de fanatique (2.). *Fanatisme religieux* (⇒ **Couver**, cit. 11), *politique*. ⇒ **Intolérance, parti** (esprit de). *Nationalisme poussé au fanatisme et à la xénophobie**. *Le fanatisme aveugle de ses disciples*. ⇒ **Séidisme. Exalter l'ardeur, le zèle de ses partisans jusqu'au fanatisme** (⇒ **Ardent**, cit. 41). *Fanatisme contagieux* (⇒ **Épidémie**, cit. 6). *Le fanatisme s'élève contre la philosophie*. ⇒ **Philosophe**, cit. 3. *Mahomet ou le Fanatisme*, tragédie de Voltaire. *Combattre, exciter le fanatisme*.

3 Le plus grand exemple de fanatisme est celui des bourgeois de Paris qui coururent assassiner, égorger, jeter par les fenêtres, mettre en pièces, la nuit de la Saint-Barthélemy, leurs concitoyens qui n'allaient point à la messe.

VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, **Fanatisme**.

4 Le fanatisme n'est pas une erreur, mais une fureur aveugle et stupide que la raison ne retient jamais.

ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*.

5 Rien n'égale la puissance de surdité volontaire des fanatismes.

HUGO, *Shakespeare*, III, 1, III.

6 On croyait jusqu'alors que le mot *fanatisme* ne s'appliquait qu'aux idées et aux croyances religieuses : il était réservé à la fin du dix-huitième siècle de montrer qu'il ne s'appliquait pas moins à la philosophie et il en est résulté aussitôt des effets monstrueux.

SAINT-BEUVE, *Causeries du lundi*, Rivarol, t. V, p. 81.

7 J'aime les gens tranchants et énergumènes, on ne fait rien de grand sans le fanatisme. Le fanatisme est la religion.

FLAUBERT, *Correspondance*, t. II, p. 193.

8 Laharpe a caractérisé par le mot « fanatisme » l'idiome révolutionnaire. Si on entend par là une dévotion portée à la fois jusqu'au sacrifice de soi et de autres, le mot est juste.

F. BRUNOT, *Hist. de la langue franç.*, t. IX, p. 626.

8.1 Le fanatisme n'est sans doute pas autre chose que le sentiment d'une fatalité effrayante qui se réalise par l'homme.

ALAIN, *Mars ou la Guerre jugée, in les Passions et la Sagesse*, Pl., p. 638.

♦ 3. (1762). Enthousiasme de fanatique (3.). *Fanatisme intellectuel, artistique* (*pour, à l'égard de qqn, qqch.*). ⇒ **Passion; enthousiasme, ferveur. Son admiration pour X va jusqu'au fanatisme. Aimer qqch. avec fanatisme**.

9 Ce fanatisme presque toujours aveugle qui nous pousse tous à l'imitation des grands maîtres et à ne jurer que par leurs ouvrages.

E. DELACROIX, *Écrits*, II, p. 8.

CONTR. **Indifférence, tiédeur; impartialité, tolérance** (esprit de).

FANCHON [fâfô] n. f. — 1828; dimin. fam. de *Françoise* avec infl. probable de *franche*, fém. de *franc*.

♦ Régional ou vx. Coiffure* paysanne de femme, faite d'un fichu,

d'un mouchoir, d'une dentelle, posé sur la tête et noué sous le menton. *Fanchon de paysanne. Femme en fanchon.*

Le voile blanc à croix rouge tombait sur ses viriles épaules et elle était pareille aux hommes graves qui coiffent, à la fin des réveillons, des bonnets phrygiens, des fanchons d'ouvreuse (...)

COLETTE, la Fin de Chéri, p. 132.

(1874, Mallarmé). *Fanchon-frileuse* : fanchon de dentelle.

DÉR. Fanchonnette.

FANCHONNETTE [fãʃonɛt] n. f. — 1803 ; de *fanchon*.

♦ Vx. Petite fanchon.

FANDANGO [fãdãgo] n. m. — 1756 ; mot esp. d'orig. inconnue ; on a proposé le port. *fado*, l'arabe *fandura* « luth à trois cordes », et (par l'esp. du Pérou) un étymon quichua.

♦ Danse espagnole* d'origine andalouse, voluptueuse et passionnée, chantée à 3/4 ou à 6/8, où la guitare et les castagnettes accompagnent le chanteur-danseur (→ *Basquine*, cit. 1 ; cadencé, cit. 4). — Air de cette danse. *Des fandangos*.

1 On joua le fandango sévillan ; de jeunes Égyptiennes (*tziganes*) l'exécutaient avec leurs castagnettes et leurs tambours de basque (...)

CAZOTTE, le Diable amoureux, XVI, in LITTRÉ.

2 Et la chaude musique d'Espagne commence, d'abord hésitante et légère, tandis que circulent le cidre et le vin, pour monter les têtes. Des fandangos, des jotas, des habaneras, peu à peu se renforcent et s'accroissent, toujours plus bruyants, toujours plus rapides.

LOTI, Figures et Choses..., « Passage de procession ».

FANE [fan] n. f. — 1385, « feuille sèche » ; « feuille d'une plante », 1704 ; de *faner*.

♦ 1. (1829). Feuille sèche tombée de l'arbre.

♦ 2. *Fanes* : tiges et feuilles (de certaines plantes herbacées) ; spécialement, tiges et feuilles laissées sur les champs après la récolte de plantes sarclées. *Des fanes de pommes de terre, de carottes, de radis, de haricots. Fanes utilisées comme fourrage, pour les litières. Détruire les fanes* (→ *Défanage, défanant*). *Enlever les fanes.* ⇒ *Effaner*.

1 (...) elle pria Florent de lui passer les légumes, bottes par bottes. Elle les rangea méthodiquement sur le carreau, parant la marchandise, disposant les fanes de façon à encadrer les tas d'un filet de verdure, dressant avec une singulière promptitude tout un étalage, qui ressemblait, dans l'ombre, à une tapiserie aux couleurs symétriques.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 13 (1875).

2 (...) des fils de rois, des fils qui confondent en ouvrant les yeux le diadème de leurs mères avec les fanes merveilleuses des carottes.

ÉLUARD, l'Immaculée Conception, Pl., t. I, p. 307.

DÉR. 2. *Fanage, fanu*.

COMP. *Défanage, défanant*.

HOM. Fan.

FANÉ, ÊE [fane] adj. ⇒ *Faner*.

FANER [fane] v. tr. — V. 1360 ; altér. de *faner*, XII^e (→ *Fenaison*), dér. de *fein* « foin » ; du lat. pop. *fenare*, de *fenum* « foin ».

★ I. Retourner (un végétal fauché) pour faire sécher. *Faner de l'herbe, de la luzerne à la fourche, à la machine.* ⇒ *Faire* (les foins) ; *faner, fenaison*. — Absolt. *Faire les foins*. — *Machine à faner.* ⇒ *Faneuse*.

1 Savez-vous ce que c'est que faner ? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant, on sait faner.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 187, 22 juil. 1671.

2 La simplicité de la vie pastorale et champêtre a toujours quelque chose qui touche. Qu'on regarde les prés couverts de gens qui fanent et chantent, et des troupeaux épars dans l'éloignement, insensiblement on se sent attendrir sans savoir pourquoi.

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, V, Lettre VII.

3 Ô combien j'envie l'heureux Narcisse qui, loin des cités, fane en paix la luzerne dans les champs paternels (...)

FLAUBERT, Correspondance, À sa sœur, août 1843, t. I, p. 144.

★ II. ♦ 1. Faire perdre sa fraîcheur à (une plante). ⇒ *Flétrir, gâter, sécher*. *La chaleur fane les fleurs. Le vent chaud a fané les dernières roses.*

♦ 2. Littér. Altérer dans son éclat, sa fraîcheur (une étoffe, une couleur, un teint...). ⇒ *Défraîchir, ternir*. *Le soleil a fané ces rideaux.* ⇒ *Décolorer*. *Les années ont fané son teint délicat de rousse.*

4 Rien n'avait vieilli que sa chair, sa misérable peau, cette étoffe des os, peu à peu fanée, rongée comme le drap sur le bois d'un meuble.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 264.

5 (...) ce toit presque vertical dont le temps n'arrivait pas à faner les tuiles trop rouges et trop neuves.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 241.

Figuré :

6 Journée charmante, sans amertume, souvenir antérieur au temps qui lui a fané le cœur.

M. BARRÉS, Un jardin sur l'Oronte, p. 205.

7 (...) rien ne l'intéressait plus ; son regard fanait toutes choses.

ALAIN, Propos sur le bonheur, p. 14.

★ III. V. pron. ♦ 1. Cour. Se dit des plantes qui séchent et meu-

rent, en perdant leur couleur, leur consistance. ⇒ *Défleurer, dépérir, effeuiller (s'), étiooler (s'), flétrir (se)*. *Les fleurs se fanent.*

Et dans les champs les coquelicots se fanent en se volaçant
Et en répandant une odeur opiacée.

APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, l.v.

Par métaphore :

Je meurs. Avant le soir j'ai fini ma journée.
À peine ouverte au jour, ma rose s'est fanée.

André CHÉNIER, Élégie, « Aux frères de Pange ».

♦ 2. Perdre sa fraîcheur, son éclat, sa vitalité. *Teint, beauté qui se fane.*

(...) ce château lugubre où se fanait votre jeunesse (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, X, t. II, p. 11.

Une à une les étoiles se fanaient.

GIDE, Les Nourritures terrestres, I, III.

Peu à peu sa jeunesse, l'éclat de ses cheveux, de son visage s'étaient fanés.

P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, p. 92.

Par métaphore et figuré :

Les fleurs se fanent, elles passent ; vient un jour où ni la rosée ne les rafraîchit, ni la lumière ne les colore plus. Il n'y a sur la terre que la vertu qui jamais ne se fane ni ne passe.

F. DE LAMENNAIS, Paroles d'un croyant, XXI.

Sorti du sommeil le rêve se fane. C'est une plante sous-marine qui meurt hors de l'eau.

COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 92.

★ IV. V. intr. (XVI^e, *fanir, fener*). Se faner. *Fleurs qui fanent au soleil, sous le soleil.*

(...) les royaumes, les républiques naissent, fleurissent et fanissent (*sic*) de vieillesse, comme nous.

MONTAIGNE, Essais, II, XXIII.

(...) chaque fleur se doit de faner pour son fruit (...) celui-ci, s'il ne tombe et meurt, ne saurait assurer des floraisons nouvelles, de sorte que le printemps même prend appui sur le seuil de l'hiver.

GIDE, les Nouvelles Nourritures, II.

► **FANÉ, ÊE** p. p. adj.

♦ 1. P. p. (après l'opération du *fanage*). *L'herbe nouvellement fanée parfume les soirées d'été.*

♦ 2. Adj. (XVI^e). En parlant d'une plante, d'une fleur. Qui a perdu sa fraîcheur. *Un bouquet fané. Ranimer des fleurs fanées en les trempant dans l'eau fraîche.*

Son jardin et son cabinet étaient pleins de plantes les plus curieuses, mais qu'il achetait toujours fanées. Peut-être se complaisait-il dans cette image de sa destinée ? (...) il était fané comme ces fleurs près d'expirer (...)

BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 262.

Sache que la fleur la plus belle est aussi la plus tôt fanée. Sur son parfum penche-toi vite. L'immortelle n'a pas d'odeur.

GIDE, les Nouvelles Nourritures, I, I.

♦ 3. (XVI^e). Défraîchi, flétri. *Un visage, une beauté fanée.* ⇒ *Fatigué, flétri*. *Une étoffe, une toilette fanée* (→ *Châle*, cit. 1). *Couleur fanée*, passée, très douce. *Un joli rose fané*. — Par métonymie. *Odeur fanée* (→ *Éteindre*, cit. 7).

(...) la vieillesse ne les avait pas muris et, même s'il s'entourait d'un premier cercle de rides et d'un arc de cheveux blancs, leur même visage poupin gardait l'enjouement de la dix-huitième année. Ils n'étaient pas des vieillards, mais des jeunes gens de dix-huit ans extrêmement fanés.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 936.

♦ 4. (En parlant d'un sentiment, d'une idée, d'un souvenir, d'une mode). Effacé par le temps. *Élégances fanées* (→ *Ancien*, cit. 3).

Le chagrin aiguise les sens ; il semble que tout se grave mieux dans les regards, après que les pleurs ont lavé les traces fanées des souvenirs.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, p. 131.

CONTR. *Rafrâchir, ranimer* ; *éclore*. — *Éclatant, frais, vif*.

DÉR. 1. *Fanage, fanaison, fane, faneur, fanoir, fanure*. — (De l'anc. v. *fener*) *Fenaison, fenil*. — (De *fané*) *Fanoche*.

HOM. *Fanner*.

FANEUR, EUSE [fãœr, øz] n. — 1690 ; *feneor*, XII^e, *fanour*, 1402 ; de *faner*.

♦ 1. Personne qui fane (I.). → *Chariot*, cit. 1.

La ferme n'ayant pas de machine à faner, on lui avait laissé engager deux fanseuses. Palmyre, qui se tuait de travail, et Françoise, qui s'était fait embaucher par caprice, amusée de cette besogne. Toutes deux, venues dès cinq heures, avaient, de leurs longues fourches, étalé les mulons, l'herbe à demi séchée et mise en tas la veille au soir, pour la protéger de la rosée nocturne.

ZOLA, la Terre, II, IV.

♦ 2. N. f. (1855). **FANEUSE** : machine à faner (I.). *Faneuse à mouvement circulaire continu. Faneuse à mouvements alternatifs.*

Le travail des faneuses est encore plus rapide. Un seul de ces instruments remplace au moins quinze femmes, il se compose de râteaux indépendants les uns des autres, disposés bout à bout, fixés (...) sur un bâti polyédrique auquel les roues de la faneuse communiquent un mouvement de rotation.

L. VILLERME, les Machines agricoles, in Revue des Deux-Mondes, 1^{er} juil. 1860, p. 235.

FANFAN [fãfã] n. m. — 1525, écrit *fantfant* ; redoublement de *enfant*.

Fam. et vx. Enfant (aussi en appellatif). — Spécialt (au XIX^e). Jeune fille. — (Dans un nom). *Fanfana la Tulipe*.

Elle était soutenue (...) par son père, qui ne tenait pas à la marier. — C'était elle surtout qui s'occupait du ménage, aussi la contemplant-il d'un œil attendri, murmurant : C'est de l'or en barre que ma fanfan, ce n'est pas moi qui la forcerais jamais à épouser un homme dont elle ne voudrait point.

HUYSMANS, les Sœurs Vatard, III, p. 54.

FANFARE [fɔ̃fɑʁ] n. f. — 1532, Rabelais, *Pantagruel*, 7 : « *Les Fanfares de Rome* », titre burlesque d'un livre de la bibliothèque Saint-Victor. Cf. en outre Rabelais, IV, 39, au sens de « fanfaronnade » ; probab. orig. onomatopéique.

♦ 1. Air dans le mode majeur et d'un mouvement vif et rythmé, généralement exécuté par des trompettes, des instruments de cuivre*. *Étude en forme de fanfare* (→ Brio, cit. 3). *C'est une fanfare qui ouvre la marche de Tannhäuser*. — Par métaphore. *Les fanfares de l'été* (→ Étouffer, cit. 58).

- 1 L'Hymne cessa, et l'office du soir se termina par une grande fanfare de flûtes et de trompettes. BAUDELAIRE, *Le Jeune Enchanteur*, in *Appendice*, Pl., p. 1311.
 2 (...) l'on put bientôt reconnaître l'aigre fanfare des cornemuses jouant un de ces airs bizarres qui servent aussi bien pour la danse que pour la marche ; la mesure était marquée par des coups réguliers frappés sur des tambourins (...)
 E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, III, p. 229.
 3 — Vive Tartarin ! vive le tueur de lions ! Et des fanfares, des chanteurs d'orphéons éclatèrent (...)
 Alphonse DAUDET, *Tartarin de Tarascon*, III, VIII.
 3.1 Docilement une brillante fanfare éclata, sortant d'une foule de pavillons d'inégale grosseur tassés en groupe compact.
 Raymond ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, p. 58.

Fanfare militaire, ou, absol., *fanfare* : air guerrier (→ Caserne, cit. 2 ; citadelle, cit. 4 ; évoluer, cit. 1). *Sonneries de fanfare*.

- 4 (...) et lorsqu'aux premières blancheurs de l'aube les trompettes du camp venaient à l'air de Diane, j'étais étonné d'ouvrir les yeux au milieu des bois (...) Je n'ai jamais entendu sans une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon, répétée par l'écho des rochers, et les premiers hennissements des chevaux qui saluaient l'aurore.
 CHATEAUBRIAND, *les Martyrs*, VI.
 5 Et la belle musique, ardente et militaire !
 Leur clairon fait sortir une rumeur de terre (...)
 Le tambour roule avec un faste oriental (...)
 La fanfare s'envole en bruyant falbala.

HUGO, *la Légende des siècles*, XXXI, 1.
 6 Remis des vieilles fanfares d'héroïsme — qui nous attaquent encore le cœur et la tête (...)
 RIMBAUD, *les Illuminations*, « *Barbare* ».
Véner. Sonner la fanfare sur le cor, pour annoncer le lancer du cerf ou la curée.

7 (...) il imita la trompe de chasse. Cette fanfare terminée, il simula la marche du chasseur dans les terres labourées (...)
 P. MAC ORLAN, *la Bandera*, IV.

En fanfare. Sonner le réveil en fanfare (→ Clique, cit. 2). Par anal. (fam.). *Réveil en fanfare* : réveil brusque, brutal.

♦ 2. Orchestre exclusivement composé d'instruments de cuivre* auxquels peuvent être adjoints des instruments de percussion. ⇒ *Orphéon*. L'ensemble des musiciens de cet orchestre. *La fanfare des chasseurs à pied. Fanfare municipale, militaire. Le chef de la fanfare*.

Loc. fam. *C'est un sale coup pour la fanfare*, une mauvaise affaire, une sale histoire.

7.1 Par ma foi, répondit Brichot, en effet, si vous n'aviez plus trouvé le train, c'eût été, comme eût parlé feu Villeman, un sale coup pour la fanfare !
 PROUST, *Sodome et Gomorrhe*, Pl., t. II, p. 875.

♦ 3. (1587). Littér. [a] Ensemble de bruits éclatants. *La fanfare d'un rire*. « *Cette grandiose fanfare du mistral* » (A. Daudet, in T. L. F.).

[b] Démonstration bruyante, bruit fait autour de quelque chose. ⇒ *Éclat, éloge, fracas, pompe*. *Un banquet annoncé par les fanfares de presse* (→ Décemment, cit. 3).

8 Autrement il eût été un grand sot d'en faire un(e) si grand(e) fanfare.
 PASQUIER, in HUGUET.
 9 Ce style (*politique de Chateaubriand*) est tout rempli de panaches blancs et de fanfares d'honneur qui, pour tout bon esprit, en gâtent les vérités ?
 SAINT-BEUVE, *Chateaubriand*..., t. I, p. 205.

[c] Par métaphore. *Des fanfares de couleurs* (cit. 4).

♦ 4. (xix^e). *Reliure à la fanfare*, nom donné à certaines reliures du xvi^e siècle remarquables par leur somptueux décor de feuillages et d'arabesques à petits fers.

10 (...) des rubans tricolores aux entrelacs plus compliqués que les arabesques des reliures qu'on appelle « A la fanfare ».
 Jean GENET, *Pompes funèbres*, p. 98.

FANFARER [fɔ̃fɑʁe] v. intr. — 1434, Rabelais ; de *fanfare*.

♦ 1. Vx. Sonner en fanfare ; sonner de la trompe.

♦ 2. Fam. et vieill. Fanfaronner.

Là, on trouve des omnibus, mais des omnibus à musique qui fanfarent pour le bien du service. Cette diable de musique à manivelle, qui part inopinément, qui ne s'arrête plus, qui va toujours, qui va quand même, c'est une amorce qui nous semble propre à faire fuir le gibier.
 R. TÖPFFER, *Voyages en zigzag*,
 Voyages au Saint-Gothard, etc., 1838, p. 92.

FANFARON, ONNE [fɔ̃fɑʁɔ̃, ɔ̃n] adj. et n. — 1609, Régnier ; esp. *fanfarón*, de la même racine onomatopéique que l'arabe *fāfār*, « bavard, léger ».

Péjoratif.

♦ 1. Adj. Qui se vante avec exagération de sa bravoure, réelle ou supposée ; qui marque une affectation de bravoure. *Il est plus fanfaron que courageux*. — (Choses). *Soldat qui débite des histoires fanfaronnées. Attitude fanfaronne en face du danger*.

1 Car qui pourrait souffrir un âne fanfaron ?
 LA FONTAINE, *Fables*, II, 19.

Qui se vante de son mérite, de ses qualités de manière outrée et invraisemblable ; qui est empreint de cette vantardise. *Un cabotin fanfaron*. — (Choses). *Emphase* (cit. 3) *fanfaronne*. *Les propos fanfarons d'un Don Juan qui se dit irrésistible. Quel air fanfaron il apporte dans le monde ! — Être fanfaron de...* : être vaniteux de...

Lorsqu'elle découvrit à quel point j'étais devenu fanfaron de mon honteux état, elle cessa de me trouver pitoyable le moins du monde (...)
 CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 65.

♦ 2. N. Personne qui se vante de son courage, de ses exploits (réels ou supposés). ⇒ *Avaleur* (de gens), *bravache*, *capitan*, *casseur* (d'assiettes), *crâneur*, *fier-à-bras*, *fendant*, *fendeur*, *fracasse*, *mata-dor*, *olibrius*, *pourfendeur*, *rodomont*, *tranche-montagne* (→ Amateur, cit. 1).

Vous n'êtes qu'une fanfaronne, lui dit don Carlos ; vous défiez avec insolence et éclat ceux que vous cachez huit jours pour ne paraître qu'à une fenêtre grillée.
 SCARRON, *le Roman comique*, I, IX.

(II) fit tout ce qu'un fanfaron qui n'aurait pas été trop hardi eût pu faire (...)
 MOLIÈRE, *la Princesse d'Élide*, 2^e argument.

Par ext. *C'est un fanfaron*. ⇒ *Craqueur*, *hâbleur*, *vantard*. — Loc. *Faire le fanfaron* : faire le brave. ⇒ *Fanfaronner*.

Ragotin se mit en bonne humeur, défia tout le monde à boire, comme un fanfaron de taverne qu'il était, fit le plaisant et chanta des chansons en dépit de tout le monde (...)
 SCARRON, *le Roman comique*, II, VII.

Vieilli. *Un fanfaron de...* : personne qui affecte (des qualités, des vertus qu'il n'a pas).

Ce ne sont point du tout fanfarons de vertu (...)
 MOLIÈRE, *Tartuffe*, I, 5.

N'est-il pas raisonnable de penser que les gens qui ne boivent jamais de vin (...) sont (...) des hypocrites, c'est-à-dire des gourmands honteux, des fanfarons de sobriété, buvant en cachette et ayant quelque vice occulte ?
 BAUDELAIRE, *Du vin et du haschisch*, II.

Par anal. *Un fanfaron de vice*, qui se vante d'être plus vicieux qu'il n'est réellement.

CONTR. Modeste, simple.

DÉR. *Fanfaronnade, fanfaronnard, fanfaronner, fanfaronnerie*.

FANFARONNADE [fɔ̃fɑʁɔ̃nad] n. f. — 1598 ; de *fanfaron*.

♦ 1. *La fanfaronnade (de qqn)*. Disposition à faire le fanfaron. *Il dit cela par fanfaronnade. Sa fanfaronnade est insupportable*.

« Quoi ! vous doutez, dit-il, qu'avec mes huit mille braves Suédois je ne passe sur le corps à quatre-vingt mille Moscovites ? » Un moment après, craignant qu'il n'y eût un peu de fanfaronnade dans ces paroles (...)
 VOLTAIRE, *Charles XII*, II.

La vantardise, la fanfaronnade, l'admiration naïve de nous-mêmes, le dédain pour l'étranger, n'étaient pas plus dans notre nature que dans celle de tout autre peuple ; ils y ont été introduits peu à peu par nos guerres, par nos conquêtes, par notre habitude du succès.
 FUSTEL DE COULANGES, *Questions contemporaines*, p. 85.

♦ 2. Plus cour. (*Une, des fanfaronnades*). Propos, actes de fanfaron*. *Il faut faire la part des fanfaronnades dans ce qu'il raconte*. ⇒ *Exagération, forfanterie, gasconnade, hâblerie, jactance*. *Il me menace, mais je ne m'inquiète guère de toutes ces fanfaronnades*. ⇒ *Braverie, crânerie, rodomontade, vantardise, vanterie*. *Dire des fanfaronnades*. *Se répandre en fanfaronnades*. — *Des fanfaronnades littéraires, artistiques*.

(...) et il se mit à raconter sur elle et ses amies plusieurs histoires grivoises, tandis que toute la troupe, par fanfaronnade, s'engageait sur le chemin.
 ALAIN-FOURNIER, *le Grand Meaulnes*, p. 216, in T. L. F.

Littér. *Une fanfaronnade de...* : un comportement, un discours fanfaron, qui revendique (une qualité, etc.). *Une « fanfaronnade d'incorruptibilité »* (Musset, in T. L. F.), « *de brutalité* » (Zola, in T. L. F.).

CONTR. Modestie, réserve, retenue, timidité.

FANFARONNARD, ARDE [fɔ̃fɑʁɔ̃nɑʁ, ɑʁd] adj. et n. — xx^e ; de *fanfaron*, et suff. péj. -ard.

♦ Péj. Fanfaron, fanfaronne.

(...) tous les arrache-dents et les barons de Crac, — les charlatans, les attrapeurs — fanfaronnards, goueurs, farceurs (...)
 ÉLUARD, *les Sentiers et les Routes de la poésie*,
 Invaisemblances et hyperboles, p. 70.

FANFARONNER [fɔ̃fɑʁɔ̃ne] v. — 1642, Oudin ; de *fanfaron*.

Littéraire.

♦ 1. V. intr. Faire des fanfaronnades.

Ce maréchal (*Villars*) n'avait cessé d'écrire au roi (...) sur les fautes d'Hochstedt, de déplorer de s'être trouvé éloigné de ces armées, en un mot de fanfaronner avec une effronterie qui ne lui avait jamais manqué (...)
 SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. II, XXV.

Bernard (...) avait parlé trop vite, cédant au plaisir de fanfaronner un peu.
 GIDE, *les Faux-monnayeurs*, in *Romans*, Pl., p. 1036.

♦ 2. V. tr. Rare. Dire, exprimer par fanfaronnade. « *C'est bien la peine (...) d'avoir fanfaronné ma science amoureuse — toute théorique* » (Colette, *Cléopâtre à Paris*, in T. L. F.).

FANFARONNERIE [fāfaronni] n. f. — 1598; de *fanfaron*.

♦ Vx. Caractère de fanfaron; conduite de fanfaron.

C'est pure fanfaronnerie
De vouloir profiter de la poltronnerie. MOLIÈRE, *Amphitryon*, I, 2.

FANFIOLE [fāfjo] n. f. — 1765; de *fanfreluche*, d'après *babiole*.

♦ Vx. et littér. Ornement de toilette de peu de valeur. ⇒ **Fanfreluché**.
(...) tout l'appât troublant de ses chairs qui frissonnaient sous les fanfoles du peignoir. HUYSMANS, *Marthe*, p. 36.

FANFRELUCHE [fāfnelyʃ] n. f. — 1534, Rabelais, « bagatelle, ineptie »; anc. franç. *fanfelue* (fin xii^e), et *fanfeluce* (fin xiv^e) « bagatelle », du bas lat. *fanfaluca*, altér. du grec *pompholux* « bulle d'air ». → *Farfalu*.

♦ 1. Vx. Petite chose légère, sans consistance. ⇒ **Bagatelle**.
1 Que les Épicuriens me répondent, vu qu'ils imaginent que tout se fait selon que les petites fanfreluches qui volent en l'air semblables à menue poussière, se rencontrent à l'aventure?
CALVIN, *Institution de la religion chrétienne*, 16, in LITTRÉ.

♦ 2. (1611). Ornement léger, de peu de valeur (nœud, dentelle, volant, pompon), de la toilette ou de l'ameublement (souvent péj.). ⇒ **Affiquet** (vx), **colifichet**, **fanfole** (vx). *Elle emploie trop de fanfreluches dans sa toilette.* ⇒ **Accoutrement**.

2 (...) deux éventails de nacre un peu cassés, des boîtes de pâte à sujets chinois, un collier d'ambre et mille fanfreluches, parmi lesquelles éclataient deux petits souliers de droguet blanc avec des boucles incrustées de diamants d'Irlande!
NERVAL, *les Filles du feu*, « Sylvie », VI.

3 (...) un portique tendu de crépon jaune orange, avec des fanfreluches taillées (...) LOTI, *l'Inde* (sans les Anglais), V, II.

3.1 Il y a aussi un rien de bêtise dans ces fanfreluches dont s'ornent les femmes en des attitudes provocantes.
J. GREEN, *Journal*, 27 mars 1971, Ce qui reste de jour, p. 296.

Figuré :
4 L'idée qu'on peut faire passer une infinité de lignes courbes entre la tangente et le cercle m'a toujours paru une fanfreluche de Rabelais.
VOLTAIRE, *Lettre à d'Alembert*, 50, in LITTRÉ.

5 (...) cette société polie et élégante (...) dont on ne nous montre jamais que l'esprit, le vernis et la fanfreluche. Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 199.

DÉR. **Fanfrelucher**, **fanfrelucheux**.

FANFRELUCHER [fāfnelyʃe] v. tr. — 1617; « pratiquer l'acte sexuel », 1542, Rabelais; de *fanfreluche*.

♦ Rare. Orner de fanfreluches. — Au p. p. :
(...) le Panthéon et la Sorbonne élevaient leurs dômes disparates : l'un plus lourd, gonflé au-dessus de l'horizon comme la calotte d'un formidable aérostat maintenu immobile sur ses ancras, l'autre plus frivole, fanfreluché de clochetons (...)
COURTELINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, IV^e tableau, II.

FANFRELUCHEUX, EUSE [fāfnelyʃø, øz] adj. — 1879; de *fanfreluche*.

♦ Littér. Qui aime les fanfreluches.

FANGE [fāʒ] n. f. — V. 1160; *fanc*, fin xi^e; mot germanique **fanga*, d'orig. gothique (*fani* + suff.). Cf. les formes gasconnes du corse *fangu*, *fanga*, le provençal *fanga*, l'ital. *fango*.

♦ 1. Littér. Boue presque liquide et souillée. *Marcher, s'éclabousser dans la fange.* ⇒ **Crotte**. *Les abords de cette ferme sont pleins de fange en toute saison.* ⇒ **Immondices**. *Cochon qui barbote, qui se vautre dans sa fange.* ⇒ **Bauge**. *La fange du ruisseau.* ⇒ **Limon, vase** (→ *Berge*, cit. 1). *Débris trainés dans la fange* (→ *Chair*, cit. 5).

1 (...) mais toujours il (*le fleuve de Seine*) attraine (*entraîne*)
Avec soi de la fange, et ses plis recourbés,
Sans être jamais nets, sont toujours embourbés.
RONSARD, *Second Livre des poèmes*, « Disc. à J. Morel ».

2 Quelquefois, l'égout de Paris se mêlait de déborder... (*En 1802*) La fange se répandit en croix place des Victoires (...) elle entra rue Saint-Honoré (...) elle couvrit le niveau de la rue des Champs-Élysées jusqu'à une hauteur de trente-cinq centimètres (...) Elle atteignit son maximum de profondeur rue Saint-Pierre (...) et son maximum d'étendue rue Saint-Sabin, où elle s'épala sur une longueur de deux cent trente-huit mètres.
HUGO, *les Misérables*, V, II, III.

3 Parfois son pied glissant : la fange limoneuse sautait jusqu'à sa face et l'aveuglait.
BERNANOS, *Sous le soleil de Satan*, p. 183.

3.1 Je veux une chemise blanche.
Pour me promener dans la fange. E. L. T. MESENS, *Poèmes*, p. 30.
Par métaphore. *Égout vomissant sa fange* (→ *Chemise*, cit. 6).

4 Maintenant, à nous deux, chère précieuse! (...) À vous voir ainsi, ma belle délicate, les pieds dans la fange et les yeux tournés vaporeusement vers le ciel, comme pour lui demander un roi, on dirait vraisemblablement une jeune grenouille qui invoquerait l'idéal.
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XI.

♦ 2. Fig. et littér. Ce qui souille moralement, comme fait la fange. *On dirait qu'il aime se rouler, se traîner dans la fange* (→ *Barboter*, cit. 4). « *Enfoncés dans la fange de notre antique barbarie* » (cit. 4). *Tomber, sombrer dans la fange, dans la débauche*.

⇒ **Abjection**. — (1772). *Couvrir qqn de fange.* ⇒ **Ignominie**. *Il l'a insulté, l'a couvert de fange.*

Plongé, entraîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, je me vois chargé d'indignités inouïes. ROUSSEAU, in LAFAYE, p. 735.

Je roulais dans la fange sociale au-dessous de la grisette, de la fille mal élevée, côte à côte avec les courtisanes, les actrices, les créatures sans éducation. BALZAC, *Mémoires de deux jeunes mariées*, Pl., t. I, p. 316.

La politique est l'art de faire avec la fange.
Le fiel, l'abaissement qu'en modeste on change,
La bassesse des grands, l'insolence des nains (...)
Un breuvage que puisse avaler l'honnête homme.

HUGO, *l'Année terrible*, juil., 1.
Il (*Napoléon*) détestait chez Talleyrand l'immoralité flagrante et l'improbité sans limite. « De la fange dans un bas de soie », disait-il.

Louis MADELIN, *Talleyrand* (→ aussi 2. Bas, cit. 5, Chateaubriand).

REM. La version non édulcorée est : « de la merde... ».

♦ 3. (1500). Vx. Condition inférieure; état de déchéance. *Être né dans la fange.*

DÉR. **Fangeux**.
COMP. **Fangothérapie**.

FANGEUX, EUSE [fāʒø, øz] adj. — V. 1130; de *fange*.

♦ 1. Littér. Plein de fange*. ⇒ **Boueux**. *Un fossé, un ruisseau fangeux* (→ *Aile*, cit. 31). *Mare fangeuse* (→ *Brusque*, cit. 6). ⇒ **Vaseux**. *Une eau fangeuse.* ⇒ **Trouble**.

1 Que faisons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
Et qui va balayant tous les sentiers fangeux?
LA FONTAINE, *Fables*, v. 5.

Par métaphore :
2 La politique est bien fastidieuse, malgré ses coups de canon récents. L'établissement actuel est consolidé pour longtemps ou du moins il est enfoncé pour longtemps, immobile dans le terrain fangeux qu'il s'est choisi; il faudra bien des efforts et des bras pour remuer cette masse dans le marais où elle est plongée et où elle nous tient enfoncés avec elle. SAINT-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 338.

♦ 2. (V. 1770). Fig. et littér. Souillé moralement. ⇒ **Abject, vil**. *Existence fangeuse* (→ *Défiler*, cit. 6).

J'ai fait le premier pas et le plus pénible dans le labyrinthe obscur et fangeux de mes confessions. ROUSSEAU, *les Confessions*, I.
4 « C'est égal », dit-elle, en le rendant à M. X..., c'est égal, si misérable, si fangeuse que soit cette jeune fille il y a, en dehors d'elle, une innocente.
Louise MICHEL, *la Misère*, t. I, p. 126.

FANGOTHÉRAPIE [fāgoterapi] n. f. — 1952; de *fange*, au sens étym. de « boue », et *-thérapie*.

♦ Didact. Traitement par les bains de boue chaude.

FANION [fanjõ] n. m. — 1673; *feinion*, 1180; de *fanon*, avec changement de suff. → *Gonfanon*.

♦ 1. Petit drapeau servant d'emblème, d'insigne, notamment militaire. *Fanion rectangulaire, triangulaire. Fanion de commandement* : attribut des chefs exerçant ces commandements et signalant leur présence. *Fanion de bataillon*. — Insigne d'une unité militaire). *Dans les régiments de l'infanterie française, chaque bataillon a son fanion distinctif. Le fanion de la Légion. Fanion de gendarmerie* (vx). *Fanion servant à l'alignement de l'infanterie.* ⇒ **Guidon**. — *Fanions indicateurs de certains corps et services* : *fanion d'ambulance, de tir, de jalonnement, de télégraphie*.
(...) les hommes de la Légion, précédés de leur fanion déployé.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XV.

Emblème (d'une organisation). *Fanion d'un club, fanion des scouts*.

♦ 2. (Sans valeur d'emblème). Petit drapeau, souvent triangulaire, fixé sur une hampe et servant de repère, de jalon. *Fanions plantés aux coins d'un terrain de sports. Fanions couronnant le couple de piquets délimitant le passage sur une piste de compétition de ski*.

(Mil. xx^e). Petite flamme décorée, placée sur une bicyclette, une motocyclette, etc.

FANOCHÉ [fanøʃ] adj. — V. 1900, Bruant, sans doute antérieur (→ *Fanoché*); de *fané*, et suff. pop. *-oché*.

♦ Argot fam. anc. Fané (personne), ridé.

DÉR. **Fanoché**.

FANOCHÉ, ÉE [fanøʃe] adj. — 1899, Bourget, in T. L. F.; de *fanoche*.

♦ Fam. et vx. Un peu fané (plantes, personnes). — Fig. Vicillot.

FANOIR [fanwar] n. m. — 1845; de *faner*.

♦ Techn. (agric.). Support sur lequel on place le foin coupé pour qu'il sèche.

FANON [fanɔ̃] n. m. — 1053, «manipule»; francique *fano* «morceau d'étoffe». Cf. all. *Fahne* «drapeau».

★ 1. ♦ 1. (xiv^e). Vx. Drapeau. ⇒ **Fanion**.

Relig. Vx. Pièce d'étoffe que les prêtres portent au bras gauche quand ils officient. ⇒ **Manipule**. — (1680). Chacun des deux pendants de la mitre d'un évêque; chacun des deux pendants d'une tiare pontificale figurée sur un blason.

♦ 2. (1678). Mar. Partie flottante d'une voile carguée.

Adj. Chir. *Drap fanon* : drap dont on entoure les attelles avant de les appliquer contre le membre fracturé.

★ II. ♦ 1. (1538). Cour. Repli membraneux ou cutané qui pend sous le cou (des bœufs, de certains reptiles). *Les fanons d'un taureau, d'un bœuf. Fanon d'iguane* (→ Bourrelet, cit. 3).

1 (...) un taureau furieux, les cornes en avant, et qui grattait le sable avec son pied, Julien lui pointa sa lance sous les fanons. Elle éclata comme si l'animal eût été de bronze (...) FLAUBERT, *La Légende de saint Julien l'Hospitalier*, II

2 (...) les plis de son cou retombaient jusqu'à sa poitrine comme des fanons de bœuf (...) FLAUBERT, *Salammbo*, II, p. 38.

♦ 2. (Fin xiii^e). Membrane granuleuse, rouge violacé, à la base des mandibules supérieure et inférieure (de certains oiseaux). *Fanon de dindon*.

♦ 3. Repli, pli du cou (d'une personne maigre, âgée).

3 Le col empesé, haut et large, escamotait les bajoues et les fanons. F. MAURIAC, *Le Nœud de vipères*, III.

4 Il avait de grosses poches plissées sous les yeux, et un col cassé où pendaient les fanons d'un cou qui a maigri sur le tard. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, II.

♦ 4. (1678). Touffe de crins à la partie postérieure du pied (d'un cheval), cachant l'ergot.

★ III. (1685). Cour. Chacune des nombreuses lames cornées garnissant transversalement la bouche (de certains cétacés et notamment de la baleine). → *Baleine*, cit. 1; *enfléchure*, cit. *Les fanons sont de longues lames cornées, fibreuses, effilées ou frangées, fixées à leur base à la mâchoire supérieure et sur la voûte du palais, qui servent, quand la baleine ferme la bouche, à retenir le plancton dont elle se nourrit. En laissant s'écouler l'eau de mer. — Utilisation des fanons sous forme de baleines*. ⇒ **Baleine** (II.).

5 (...) il y avait encore les fanons, qui trouveraient, sans doute, leur emploi, bien qu'on ne portât ni parapluies ni corsets à Granitehouse. La partie supérieure de la bouche du cétacé était, en effet, pourvue, sur les deux côtés, de huit cents lames cornées, très élastiques, de contexture fibreuse, et effilées à leurs bords comme deux grands peignes, dont les dents, longues de six pieds, servent à retenir les milliers d'animalcules, de petits poissons et de mollusques dont se nourrit la baleine. J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 439.

DÉR. V. **Fanion**.

FANTAISIE [fãtɛzi] n. f. — V. 1361; *fantasia*, XII^e, «vision»; «imagination», jusqu'au XVI^e; du lat. *fantasia*, *phantasia*, mot grec, «apparition», d'où «image, imagination».

♦ 1. Vx. Faculté qu'à l'esprit de se représenter des images. ⇒ **Imagination**. — REM. Dès le XVII^e s., *fantaisie* n'était plus employé en ce sens que dans le style didactique. — *Créé par la fantaisie*. ⇒ **Fantastique**. *Les illusions* de la fantaisie*.

1 (...) ces impressions superficielles, lesquelles, nées de la débauche d'un esprit démanché, vont nageant témérairement et incertainement en la fantaisie. MONTAIGNE, *Essais*, II, XII.

2 Il se forme souvent aussi dans notre imagination des figures bizarres et capricieuses, qu'elle ne peut pas forger toute seule (...) Les centaures, les chimères et les autres compositions de cette nature (...) supposent quelque réflexion sur les choses différentes dont elles se forment (...) Mais ce même entendement qui excite dans la fantaisie ces assemblages monstrueux, en connaît la vanité. BOSSUET, *Traité de la connaissance de Dieu*, I, 10.

3 Fantaisie signifiait autrefois l'imagination, et on ne se servait guère de ce mot que pour exprimer cette faculté de l'âme qui reçoit les objets sensibles. Descartes, Gassendi (...) disent que les espèces, les images des choses se peignent en la fantaisie (...) VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Fantaisie*.

Vx (jusqu'au XVIII^e). Esprit. *Troubler la fantaisie de qqn*. — *Dans la fantaisie*. ⇒ **Esprit**, **idée**. *Il a en fantaisie qu'il se porterait mieux s'il changeait d'air* (Académie). — REM. Cet exemple donné par l'Académie huitième éd. (1932) reproduit un exemple de la quatrième éd. (1762).

4 (...) ce mariage extravagant qu'il s'est mis dans la fantaisie (...) MOLIÈRE, *le Malade imaginaire*, III, 2.

5 (...) cette frénésie De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie (...) BOILEAU, *Satires*, II.

6 Un certain fou athénien (...) qui s'était mis dans la fantaisie que tous les vaisseaux (...) lui appartenaient. FONTENELLE, *Entretien sur la pluralité des mondes*, 1^{er} soir.

♦ 2. DE FANTAISIE. [a] (1718). Vx. Par l'imagination; produit par l'imagination.

7 Heureusement on rectifie sur les lieux ce que les géographes ont souvent tracé de fantaisie dans leur cabinet. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Géographie*.

Portrait, tête de fantaisie, composé d'imagination, sans modèle. *Nom de fantaisie* : nom qu'on imagine de prendre.

8 Un peintre fait un portrait de fantaisie, qui n'est d'après aucun modèle. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Fantaisie*.

[b] (1798). Mod. Se dit des objets fabriqués qui s'écartent de l'ordinaire et dont la valeur réside principalement dans la nouveauté, l'originalité. *Objets de fantaisie. Bijoux, colifichets de fantaisie*. — *Tissu de fantaisie*, qui diffère des types classiques. *Costume, habit, souliers de fantaisie. Uniforme, képi de fantaisie*, qui s'écarte de l'uniforme réglementaire. ⇒ 2. **Fantoche** (argot milit.).

(...) toutes les espèces de toilettes, depuis celle du parfait *maquereau* (...) au gilet de velours, à la cravate de fantaisie, aux chaînes de cuivre doré (...) jusqu'à la toilette cléricale, si scrupuleusement simple (...) BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Nouvelles histoires extraordinaires*, *Homme des foules*.

(...) elle fut interrompue par l'entrée brusque de Nénese, mis comme un garçon de la ville, en veston et en pantalon de fantaisie, achetés tout faits chez Lambourdicu, coiffé d'un petit chapeau de feutre dur. ZOLA, *la Terre*, IV, I.

[c] FANTAISIE, en appos. De fantaisie. *Des boutons fantaisie*. — Spécial (vocab. du diamant). *Couleur fantaisie* : diamant de couleur (bleu, vert, jonquille, etc.).

Je peux vous faire une chemisette de cette mousseline rose (...) Vous mettez un rabat de plissé et des boutons fantaisie. Ce sera ravissant. J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 106.

Pain fantaisie (ou *pain de fantaisie*) : pain de luxe qui ne se vend pas au poids.

Par ext. Se dit d'un produit qui n'est pas ce que son nom désigne. *Kirsch fantaisie* : eau-de-vie imitant le kirsch.

Depuis une loi récente, le mot *fantaisie* est obligatoire pour signifier que l'indication de la matière est factice, et que le produit offert n'en est pas composé : *du sirop de grenadine, de framboises fantaisie, de l'huile de noix fantaisie*, sont des produits qui portent un nom usurpé, où peut n'entrer aucune parcelle de *grenade, de framboise* ou de *noix*. Il est bon de faire connaître partout cet euphémisme officiel, imaginé contre les fraudeurs et falsificateurs et qui en réalité les couvre, parce qu'il n'est guère compris. F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 664.

REM. C'est dans cette acception que *fantaisie* a été utilisé pour traduire, dans Lewis Carroll, *Mode turtle* par «la Tortue fantaisie».

Spécial. *Fil fantaisie, laine fantaisie*, qui ont des aspects variés et sont utilisés pour fabriquer des tissus, dits *tissus de fantaisie*.

[d] Typogr. Ensemble des caractères autres que le romain et l'italique, et qui servent à orner les titres, etc. *Lettres de fantaisie* (ou en appos., *fantaisie*), *caractères de fantaisie* (ou, collectif, *la fantaisie*).

[e] De fantaisie. Se dit de pigeons élevés pour des raisons autres qu'utilitaires. *Pigeons de fantaisie*, boulang, caronculé... (⇒ **Pigeon**).

[f] (1690). UNE FANTAISIE : chose originale et peu utile, qui plaît. *Ce bijou, ce bibelot est une fantaisie. Magasin de fantaisies*. → *Articles de Paris*.

[g] Techn. *Fantaisies* : fils de soie obtenus par filature des déchets de soie (schappes, bourrettes).

♦ 3. (1370). Vx. Objet formé dans l'imagination. ⇒ **Chimère**, **illusion**.

(...) ces différentes pensées qui nous y agitent n'étant peut-être que des illusions, pareilles à l'écoulement du temps et aux vaines fantaisies de nos songes? PASCAL, *Pensées*, VII, 434.

(1636). Mod. Œuvre d'imagination, dans laquelle la création artistique n'est généralement pas soumise à des règles formelles. *Fantaisie littéraire, poétique. Fantaisies ornementales*.

Le poème descriptif n'est qu'une fantaisie poétique : on peut se le permettre, mais il faut qu'elle soit courte. SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand*..., t. II, p. 225.

On m'a souvent demandé si *Boubouroche* était une simple fantaisie ou si la vie elle-même m'en avait fourni le sujet et les détails. COURTELINE, *Boubouroche*, *Petit historique*, p. 7.

Mus. Pièce de forme libre. *Fantaisie chromatique et fugue de Bach. Fantaisies de Mozart, de Schumann, de Liszt. Fantaisie-impromptu de Chopin*. — Spécial. Pot-pourri*, arrangement d'air d'opéra, etc. *Fantaisie sur des airs du Barbier de Séville*. — Par ext. Variation libre sur un air. *Chanter avec des fantaisies* (→ *Arabesque*, cit. 10).

Le souvenir de la fantaisie de Mozart, morceau grave et touchant au terrible, par moments, et dont le titre est plus léger que ne le comporte le caractère du morceau. E. DELACROIX, *Journal*, 29 juin 1853.

♦ 4. (xvi^e). Cour. Désir, goût passager, singulier, qui ne correspond pas à un besoin véritable. ⇒ **Caprice***, **désir**, **envie** (cit. 36). *Une, des fantaisies; la fantaisie de...* (et subst. ou inf.), portant sur... *Fantaisies et manies**. *Fantaisie extravagante*. ⇒ **Extravagance**, **lubie**, **vertigo** (vx). *Avoir brusquement la fantaisie de partir en voyage. Il lui a pris la fantaisie de venir, de repartir*.

Quelle fantaisie lui a pris? Se mettre une fantaisie dans la cervelle (cit. 3), *dans la tête. Avoir des fantaisies et des sautes d'humeur* (⇒ **Fantasque**). *Ne consulter que ses préjugés et ses fantaisies* (→ *Borner*, cit. 24). *Montaigne entretient son lecteur de ses fantaisies* (→ *Egoïsme*, cit. 1). *Satisfaire, se passer* (cit. 108) *une fantaisie, des fantaisies. Une fantaisie coûteuse*. ⇒ **Folie**. *C'est une fantaisie de milliardaire. Se plier, se soumettre à toutes les fantaisies de qqn*. ⇒ **Volonté**.

C'est en vain que vous lui parlerez; vous ne lui ôterez point cette fantaisie. MOLIÈRE, *Don Juan*, II, 4.

Cela me donna la belle pensée de vouloir être maîtresse de les vendre (*des grains*) quand il me plairait, et de manger mon blé en vert quand la fantaisie m'en prendrait (...). M^{me} DE SEVIGNE, 722, 4 juil. 1679.

L'homme doit donc avoir plus de volontés, et l'enfant plus de fantaisies; mot par lequel j'entends tous les désirs qui ne sont pas de vrais besoins, et qu'on ne peut contenter qu'avec le secours d'autrui. ROUSSEAU, *Émile*, II.

- 19 (...) j'ai maintenant affaire à des caprices, à des fantaisies, équipages d'esprit que toute femme apporte en naissant. MARIVAUX, les Surprises de l'amour, II, 5.
- 20 (...) il me semble impossible qu'une femme qui trouve l'occasion de désespérer un homme à ce point, et avec aussi peu de danger, ne soit pas tentée de s'en passer la fantaisie. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LI.
- 21 (...) il m'a pris fantaisie de savoir à quoi m'en tenir sur la défense dont elle était capable (...). LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LIV.
- 22 (...) je n'oublie pas qu'en me replaçant au nombre de vos soupirants, je dois me soumettre, de nouveau, à vos petites fantaisies. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXV.
- 23 En proie à ces fantaisies de malade dont la bizarrerie semble inexplicable, il s'opposait à ce qu'on appropriât son appartement, il se refusait à toute espèce de soin, et même à ce qu'on fit son lit. BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 662.
- 24 La médiocrité domestique la poussait à des fantaisies luxueuses (...). FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, v.
- 24.1 Cette porte en chêne massif a un air pitoyable entre ces murs minces couverts de peinture trop claire... On dirait une fantaisie prétentieuse de mauvais décorateur (...). N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 223.
- Spécial (vieilli ou littér.). Amour passager. ⇒ **Caprice, passade**. « L'échange de deux fantaisies » (→ Amour, cit. 13, La Rochefoucauld).
- 25 (...) son amour n'était qu'une fantaisie, les fantaisies se passent (...). MARIVAUX, le Paysan parvenu, v.
- 26 Il (Néron) se prend de fantaisie pour une affranchie nommée Actée. DIDEROT, les Règles de Claude et Néron, I, § 48.
- 27 La fantaisie de Fabrice se changea en pique d'amour-propre (à son âge, les soucis l'avaient déjà réduit à avoir des fantaisies!) : la vanité le conduisait au spectacle; la petite fille jouait fort gaie et l'amusait; au sortir du théâtre il était amoureux pour une heure. STENDHAL, la Chartreuse de Parme, VIII.
- ♦ 5. À, selon la fantaisie de qqn : ce qui plaît à qqn. — Vx. À la fantaisie : selon l'humeur du moment. Agir selon sa fantaisie. ⇒ **Goût, gré, humeur, volonté**. Il faut que tout plie à sa fantaisie. Vivre à sa fantaisie, comme on l'entend. ⇒ **Mode** (à sa mode); → Vivre sa vie. À votre fantaisie : comme il vous plaira. Il ne travaille qu'à sa fantaisie, lorsque cela lui plaît. → A ses heures.
- 28 (...) je te dis, moi, que je veux que tu viives à ma fantaisie, et que je ne me suis point mariée avec toi pour souffrir tes fredaines. MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 1.
- 29 Heureusement je me suis fait une niche dans laquelle on peut vivre et mourir à sa fantaisie. VOLTAIRE, Lettre à M^{me} du Deffand, 1699, 18 févr. 1760.
- 30 Je fais ce que sa fantaisie veut m'ordonner, Et je puis, s'il lui faut ma vie, La lui donner. A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Chanson de Fortunio ».
- 31 Il ne revient pas, ne donne plus de ses nouvelles, n'en fait qu'à sa fantaisie (...). LOTI, l'Inde (sans les Anglais), p. 238.
- 32 Nous allions par petites étapes, suivant un itinéraire capricieux, au gré de notre fantaisie. G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, VII.
- 33 À petits pas, je laissai aller le cheval à sa fantaisie, mais il était plein de bon sens. H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 103.
- ♦ 6. Imagination créatrice, faculté de créer librement, sans contrainte. L'artiste crée d'après sa fantaisie (→ Arbitraire, cit. 10, Taine). La fantaisie comique (→ Enfermer, cit. 9). La fantaisie et l'humour*. L'artiste a donné libre cours à sa fantaisie. Conte* où la fantaisie de l'auteur se déploie librement.
- 34 Ces extraits divers sont le résultat des lectures de madame Dorval, mais leur choix indique une fantaisie et une humeur que rien ne peut rendre. Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 401.
- 35 (Le thyrses) n'est qu'un bâton (...) sec, dur et étroit. Autour de ce bâton, dans des méandres capricieux, se jouent et folâtent des tiges et des fleurs (...). Le bâton, c'est votre volonté, droite, ferme et inébranlable; les fleurs, c'est la promenade de votre fantaisie autour de votre volonté, c'est l'élément féminin exécutant autour du mâle ses prestigieuses pirouettes. BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXII.
- 36 Ses croquis étaient amusants et profondément plaisants. C'était un dessin d'homme d'esprit, presque de caricaturiste; car il possédait je ne sais quelle bonne humeur ou fantaisie moqueuse, qui s'attaquait parfaitement aux ironies de la nature (...). BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon 1846, VI.
- 37 Des enfants, la tête rasée jusqu'à la peau, à l'exception d'une petite houppette de cheveux disposée selon les lois d'une fantaisie raffinée (...). P. MAC ORLAN, la Bandera, XV.
- (1932). Plus cour. (Dans la conduite). Tendance à agir en dehors des règles par caprice et selon son humeur. ⇒ **Irrégularité**. Il a trop de fantaisie pour faire un bon fonctionnaire.
- 38 Ainsi pompeusement assermenté, je ne remplis qu'avec nonchalance et fantaisie mes devoirs de stagiaire. En ce sens que, chaque lundi (...) je me bornais à venir en costume signer la feuille de présence, au lieu d'assister ensuite comme il se doit à l'hebdomadaire réunion de colonne. Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 287.
- 39 La fantaisie et la frivolité sont conjointes (...) J'ai connu des fantaisistes dont la fantaisie était en quelque sorte organique et qui en moururent. Je sentais en eux une espèce de folie bénigne fort dangereuse pour eux et pour leurs amis. COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 142-143 (→ Fantaisiste, cit. 2 et 3).
- 40 Elle vivait modestement, en petite bourgeoise (...) car la grande misère (la) garantissait (...) contre les excès de la fantaisie. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, p. 157.
- (Dans un sens laudatif). Originalité amusante, imagination dans les initiatives. ⇒ **Originalité**. C'est un homme agréable à fréquenter, qui a beaucoup de fantaisie. Elle est pleine de fantaisie et n'engendre pas la mélancolie. N'avoir aucune fantaisie.
- 41 Comme, en outre, ce charmant camarade avait de la fantaisie et de la verve, dans tous les services du Ministère, il passait pour un véritable artiste égaré dans la paperasse. Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 122.

Ensemble de choses imprévues et agréables. ⇒ **Imprévu**. Vie, existence qui manque de fantaisie, monotone, terne.

CONTR. Raison. — Classique, courant. — Besoin, nécessité. — Passion. — Banalité; régularité.

DÉR. Fantaisiste.

FANTASISME [fâtezism] n. m. — 1855, Nerval; de *fantaisiste*.

♦ Vx. Tendance des fantaisistes (I., 1.), de la littérature fantaisiste (3.).

FANTASISTE [fâtezist] n. et adj. — 1845; de *fantaisie*.

★ I. N. ♦ 1. Vx. Personne qui s'abandonne à sa fantaisie, à son imagination (en art, en littérature).

♦ 2. (xx^e). Personne qui agit par caprice, et généralement en dehors des usages (⇒ **Bohème, original**), qui n'a ni sérieux, ni esprit de suite (⇒ **Fumiste**).

(...) j'aurais été fraîchement éconduit, comme un hurluberlu et un fantaisiste de la plus choquante irrévérence, pour mon opinion subversive. Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 374.

Le fantaisiste, incapable d'originalité, s'en trouve une dans les ennuis qu'il vous cause par le manque de lien entre ses actes. Il veut étonner. Il dérange. COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 142.

(...) le fantaisiste, individu néfaste, (est) vite confondu avec le poète. COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 139.

♦ 3. (Mil. xx^e). Vieilli. Artiste de music-hall, de cabaret, qui chante, imite, raconte des histoires. Au programme, le célèbre fantaisiste X.

★ II. Adj. ♦ 1. Qui s'abandonne à sa fantaisie, suit son imagination. Peintre, littérateur fantaisiste (Littre).

Si vous consultez le dictionnaire Larousse, vous y verrez que Rimbaud est un poète fantaisiste, et il y a en quelque sorte pléonasmisme dans l'intention du coupable de cette notice. Pour le plus grand nombre, un poète est nécessairement fantaisiste, à moins que le lyrisme le plus suspect ou la fausse gravité ne lui valent un respect correspondant à la platitude. COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 139.

REM. La sévérité de Cocteau à l'égard du dictionnaire cité est injuste : il ne s'agit que d'un archaïsme; Nerval (→ ci-dessous, 3.) n'emploie pas le mot autrement.

♦ 2. (1853). Qui agit à sa guise, au mépris de ce qu'il faut faire ou de ce qui se fait ordinairement; qui n'est pas sérieux. ⇒ **Amateur, dilettante, fumiste** (fam.). Un médecin fantaisiste. Historien fantaisiste, qui interprète les faits sans s'être suffisamment documenté. Cet étudiant est un peu trop fantaisiste, on ne le voit pas souvent aux cours!

Par anal. Qui fonctionne irrégulièrement (mécanisme). Un moteur fantaisiste.

♦ 3. (1854, Nerval). Vx. Choses. Qui est plein de fantaisie, qui sort de l'ordinaire. Un roman fantaisiste.

♦ 4. Vieilli. Qui est imaginaire, inventé. « Une histoire fantaisiste éclose dans l'imagination de... » (Maupassant, in T. L. F.).

Mod. Qui n'est pas sérieux (peu orthodoxe ou sans fondement réel). Remède fantaisiste (→ Administrer, cit. 2). Signature fantaisiste. Étymologie fantaisiste donnée à un mot. ⇒ **Faux** (→ Étymologie, cit. 10). Une hypothèse fantaisiste. Interprétation fantaisiste d'une œuvre. Nouvelle, information fantaisiste. Il nous a donné une version fantaisiste de l'incident; la vérité est tout autre.

Il y a des parties excellentes dans cet ouvrage. On y trouve aussi des hypothèses fantaisistes, des affirmations aventurées.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VI, IX. (...) l'auteur (...) a commencé d'écrire sans se faire un plan très précis, et ne s'est même vraiment soucier d'aborder son sujet qu'au milieu de son manuscrit (...) nous devons à cette composition fantaisiste (...).

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 209. Qui témoigne de fantaisie, sort de l'ordinaire. Un accoutrement fantaisiste.

CONTR. Conscientieux, sérieux. — Exact, orthodoxe, réel, vrai.

DÉR. Fantaisisme, fantaisissement.

FANTASISTEMENT [fâtezistemâ] adv. — 1900, Mirbeau; de *fantaisiste*.

♦ Rare. De manière fantaisiste. « Un récit fantaisistement bourgeois » (J. Prévoist, in D. D. L.).

FANTASIA [fâtazja] n. f. — 1833, titre d'un tableau de Delacroix; arabe d'Afrique du Nord *fantaziya* « panache, ostentation », probablt esp. *fantasia* « imagination », mais aussi « vanité, arrogance ».

♦ 1. Divertissement équestre de cavaliers arabes qui exécutent au galop des évolutions variées en déchargeant leurs armes et en poussant de grands cris. Une fantasia au Maroc, tableau de Delacroix (fait après son voyage en Afrique du Nord, 1832). Assister à une fantasia. Des fantasias.

Figure-toi le scintillement des armes, le pétilllement de la lumière sur tous ces groupes en mouvement, les haïks dénoués par la course (...) Ajoute à ce luxe de

visions, fait pour les yeux, le tumulte encore plus étourdissant de ce qu'on entend : les cris des coureurs, les clameurs des femmes, le tapage de la poudre, le terrible galop des chevaux lancés à toute volée, le tintement, le cliquetis de mille et mille choses sonores. Donne à la scène son vrai cadre, calme et blond, seulement un peu voilé par des poussières et peut-être entreverras-tu le spectacle éblouissant qu'on appelle une fantasia arabe.

E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 280.

Déjà une autre fantasia s'est élancée dans la poussière, jette ses cris, excite ses chevaux, brûle la poudre dont on voit briller la flamme, s'arrête brusquement, s'en retourne et inlassablement recommence.

Jérôme et Jean THARAUD, Rabat, VIII, p. 172.

◆ **2.** Charge (simulée ou réelle) de gens ou de foule en effervescence, accompagnée de cris, tumulte.

À la fin, tu menais toutes les nuits cette fantasia. Quand vous rentriez, tu ne laissais pas dormir la bonne Joëlle. Tu répétais avec tes musiciens dans un vacarme de chienlit.

P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, Antoine, p. 74.

FANTASIER [fåtazje] v. tr. — 1660; se fantasier « rêver », 1458; de l'anc. franç. *fantasie*. → Fantaisie.

Vx (archaïsme littéraire).

◆ **1.** Troubler (l'esprit) par des imaginations. — *Se fantasier* : avoir l'esprit troublé par des visions (Sainte-Beuve, in T. L. F.).

◆ **2.** Imaginer, rêver qqch. (Alexandre Arnoux, in T. L. F.). Fantasmer.

FANTASMAGORIE [fåtasmagɔʁi] n. f. — 1797, *phantasmagorie*; du grec *phantasma* « fantôme », et *agoreuein* « parler en public », sous l'infl. d'*allégorie* (→ Fantasma); pour Guiraud, « hybride populaire de *fantasme* et de *gourer*, *agourer* « tromper ».

◆ **1.** Spectacle d'illusions d'optique dans une salle obscure donnant l'illusion d'apparitions surnaturelles. *La fantasmagorie est née à la fin du XVIII^e siècle et fut très en vogue au XIX^e. Aller voir des fantasmagories.*

◆ **2.** (1831). Littér. Vision fantastique, surnaturelle (cit. 1 et 3). ⇒ Féerie. — (Abstrait). Ensemble d'idées, de représentations qui captivent par leur pouvoir d'illusion.

(...) il resta stupidement debout sur la grève, regardant devant lui et ne percevant plus les objets qu'à travers des oscillations grossissantes qui lui faisaient de tout une sorte de fantasmagorie.

HUGO, Notre-Dame de Paris, IX, 1.

Je vais dévoiler tous les mystères : mystères religieux ou naturels, mort, naissance, avenir, passé, cosmogonie, néant. Je suis maître en fantasmagorie.

RIMBAUD, Une saison en enfer, « Nuit de l'enfer ».

Mais rien n'étonne plus, en ce pays où tout devient toujours spectacle imprévu pour les yeux, fantasmagorie, changeant mirage.

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), IV, II.

Tout à coup, comme balayée par une main puissante, cette fantasmagorie se dissout. Le miroir est devenu calme, clair, mais une tête réelle s'y dessine bientôt.

A. ARTAUD, Scenari, in Œ. compl., t. III, p. 38.

Représentation imaginaire et illusoire. ⇒ **Fantasme**, **illusion**.

On n'a pas peur, on s'imagine avoir peur. La peur est une fantasmagorie du démon.

BERNANOS, Dialogues des carmélites, IV, 8, in Œ. roman., Pl., p. 1661.

◆ **3.** (1835). Didact. (arts, littér.). Usage ou abus des effets surnaturels et fantastiques. ⇒ **Artifice**. *La fantasmagorie des romans noirs du XIX^e siècle.*

DÉR. **Fantasmagorique**.

FANTASMAGORIQUE [fåtasmagɔʁik] adj. — 1798; de *fantasmagorie*.

Didactique ou littéraire.

◆ **1.** Qui tient de la fantasmagorie. *Un spectacle, une apparition fantasmagorique.* ⇒ **Fantastique** (cour.).

(Elle) disparut avec une rapidité fantasmagorique.

BALZAC, Un épisode sous la Terreur, Pl., t. VII, p. 434.

Tout (dans l'impression que nous gardons de notre enfance) est ombre grise, débile et irrégulier souvenir, fouillis confus de faibles plaisirs et de peines fantasmagoriques.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « W. Wilson ».

Sur le mur de ma chambre, quelle ombre dessine, avec une puissance incomparable, la fantasmagorique projection de sa silhouette racornie ?

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, p. 167.

◆ **2.** Bizarre, fantastique. *Des idées fantasmagoriques.*

FANTASMATIQUE [fåtasmatik] adj. — 1837; attestation isolée, 1604, « fantomatique, spectral »; de *fantasme*, et suff. *-atique*.

◆ **1.** Vx. Fantomatique. — Par ext. Irréel, fantastique. « *Le seul nom terrifiant et fantasmatique de Louis XVII* » (Bloy, in T. L. F.).

◆ **2.** (Mil. xx^e). Mod. et didact. Du fantasme (2.). *Monde, vie fantasmatique. Plan fantasmatique de l'œuvre d'art. Jeux fantasmatiques de l'enfance.* — Spécialt (psychan.). *Contenu fantasmatique du rêve.* — Subst. :

(...) c'est l'ensemble de la vie du sujet qui se révèle comme modelé, agencé par ce qu'on pourrait appeler, pour en souligner le caractère structurant, une *fantasmatique*. Celle-ci n'est pas à concevoir seulement comme une thématique, fût-elle marquée pour chaque sujet de traits éminemment singuliers; elle comporte son

dynamisme propre, les structures fantasmatiques cherchant à s'exprimer, à trouver une issue vers la conscience et l'action (...)

J. LAPLANCHE, Voc. de la psychanalyse, art. *Fantasme*.

La graphie *phantasmatique* est exceptionnelle.

Les hommes passent leur temps à courir après de phantasmatiques jouissances, dont ils ne boivent jamais la moindre sève.

Annie LECLERC, Parole de femme, p. 183.

CONTR. Réel; positif, réaliste.

FANTASME ou (vieilli) **PHANTASME** [fåtasm] n. m. — 1190, « illusion »; « fantôme », XIV^e; lat. *phantasma*, mot grec « vision ». — REM. La graphie *fantasme* a éliminé, dans l'usage psychologique et courant la forme *phantasme*, que Laplanche et Pontalis (Voc. de la psychanalyse) réservent au sens de « fantasme inconscient ».

◆ **1.** (1836; *phantasme*, 1814). Pathol. (Vx). Représentation imaginaire. — Spécialt. Hallucination* visuelle.

◆ **2.** (1891; répandu au xx^e par la psychanalyse). Mod. Production imaginative par laquelle le moi cherche à échapper à l'emprise de la réalité (rêverie, rêve éveillé...). *Les fantasmes de l'imagination.* ⇒ **Fantôme**. *Phantasmes évanescents* (cit.).

Il eut l'idée de rentrer chez lui, puis il se rendit compte qu'il ne travaillerait pas, qu'il retomberait, tout seul, dans ses phantasmes.

HUYSMANS, Là-bas, VII.

(...) les processus inconscients demeurent soustraits au contrôle du principe de réalité : la pensée est assimilée au réel, le désir à sa réalisation; d'où le danger de sous-estimer l'action passagère des fantasmes, sous prétexte qu'ils ne correspondent à rien de réel (...)

Daniel LAGACHE, La Psychanalyse, p. 21.

(...) la psychanalyse ne quitte pas l'individu, ne recourt pas aux coquecigrues de la psychologie théorique : on s'apercevra vite que le complexe d'Œdipe est aussi répandu que l'amour. Mais avant la mythologie freudienne, avant ses phantasmes à têtes de pieuvres entre les Mères et les Parques, son profond domaine d'ombre donne à ce qui l'a précédée, un accent superficiel et rationaliste.

MALRAUX, l'Homme précaire et la Littérature, p. 188.

Pourtant, dès que l'on m'écoute attentivement, dès que l'on me trouve captivant, je sors de moi tous mes fantasmes et mes vérités, le pitoyable et l'excellent.

Georges BORGEAUD, le Voyage à l'étranger, I, p. 95.

Didact. (psychan.). Action imaginaire qui implique le sujet, et figure, au travers de processus défensifs, l'accomplissement d'un désir (inconscient). *Conception freudienne du fantasme.*

Les termes fantasme, fantasmatique ne peuvent manquer d'évoquer l'opposition entre imagination et réalité (perception). Si l'on fait de cette opposition une référence majeure de la psychanalyse, on est conduit à définir le fantasme comme une production purement illusoire qui ne résisterait pas à une appréhension correcte du réel. Aussi bien certains textes de Freud paraissent-ils justifier une telle orientation (...) Freud oppose au monde intérieur qui tend à la satisfaction par illusion, un monde extérieur imposant progressivement au sujet, par la médiation du système perceptif, le principe de réalité.

J. LAPLANCHE, Voc. de la psychanalyse, art. *Fantasme*.

Fantasmes conscients (ou rêves diurnes) : fictions forgées et vécues en imagination, à l'état de veille. *Fantasmes inconscients*, liés à des désirs inconscients, notamment dans le processus de formation des rêves. — *Fantasmes originaires* : fantasmes typiques (inceste, castration, séduction, etc.) qui constitueraient, selon Freud, un patrimoine génétique héréditaire. ⇒ aussi **Scène**.

DÉR. **Fantasmatique**, **fantasmer**. — (Du même rad.) **Fantasmagorie**.

FANTASMER [fåtasm] v. intr. — V. 1960; de *fantasme*.

◆ Avoir des fantasmes. *Fantasmer sur, à propos de qqch.*

(...) vous êtes là pour satisfaire une demande, donc pour vous exhiber — vous montez sur une scène pour jouer des personnages qui vont faire fantasmer les clients (...)

Marie-Françoise HANS et Gilles LAPOUGE, les Femmes, la Pornographie, l'Érotisme, p. 105.

En emploi absolu :

Tôt au bureau le matin, notre héros va déjeuner tard, après les autres, il flâne dans le quartier, il regarde les femmes, il « fantasme », il pense à l'amour... l'après-midi.

J. DONIOL-VALCROZE, in l'Express, 4 sept. 1972, p. 60.

Trans. Avoir le fantasme de, imaginer en tant que fantasme. *Fantasmer une idylle avec une inconnue qui passe.* — Au p. p. *Des réusites fantasmées.*

FANTASQUE [fåtask] adj. — xv^e; réfection, d'après *fantastique*, de l'anc. franç. *fantaste* (mil. xv^e, Ronsard), abrégement de *fantastique*.

◆ **1.** Sujet à des fantaisies, des sautes d'humeur; dont on ne peut prévoir le comportement. ⇒ **Bizarre** (cit. 3), **capricieux**, **changeant**, **fantaisiste**, **lunatique**, **original**. *Personne fantasque.* — Par ext. *Esprit, humeur, caractère fantasque.* ⇒ **Mobile**. *Idées, décisions fantasques.*

Entre nous, le comte d'Olivarès a l'esprit un peu fantasque et singulier; c'est un seigneur plein de caprices (...)

A. R. LESAGE, Gil Blas, XI, III.

Vive, étourdie, capricieuse, folle par la tête, sage par le cœur, bonne par tempérament, méchante par caprice; voilà en quatre mots le portrait de la reine; Fantasque était son nom (...)

ROUSSEAU, la Reine Fantasque.

Autant le père Pierre de Saint-Louis était fantasque, inégal, d'humeur inquiète et vagabonde, autant le père Groslier était tranquille, sage et réglé.

Th. GAUTIER, les Grottesques, p. 130.

Il ne déjeunait pas du tout ce vieux garçon et ne dinait guère que deux ou trois fois par semaine au plus, mais là alors énormément, selon la frénésie des étudiants russes dont il conservait tous les usages fantasques.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 257.

N. Vieilli. Personne fantasque. *C'est un fantasque, une fantasque.* (→ Échapper, cit. 35).

- 5 (...) la fantasque inégale
Qui, m'aimant le matin, souvent me hait le soir? BOILEAU, Satires, X.
- 6 Il y a (...) des nuances entre avoir des fantaisies et être fantasque : le fantasque approche beaucoup plus du bizarre. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Fantaisie.
Par anal. *Un destin fantasque* (→ Archipel, cit. 2).

♦ 2. (1575). Littér. (Choses). Qui surprend par son apparence peu habituelle, bizarre. ⇒ **Extraordinaire, extravagant. Images fantasques. Un fantasque édifice d'hypothèses** (→ Échafauder, cit. 1). *Arabesque* (cit. 4) *fantasque*.

- 7 (...) la belle lame d'or de la Loire où, parmi les roulées, les voiles dessinaient de fantasques figures qui fuyaient emportées par le vent.
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 790.
- 8 (...) masques et bergamasques,
Tristes sous leurs déguisements fantasques.
VERLAINE, les Fêtes galantes, « Clair de lune ».

CONTR. Égal, équilibré, posé, raisonnable. — Banal.
DÉR. Fantasquement.

FANTASQUEMENT [fãtãskømã] adv. — 1602, du Bartas; de *fantasque*.

♦ D'une manière fantasque.

Cette nuit où je suis encore là ma dernière nuit sans fin mes dernières heures qui n'ont pas d'après et se mordent la queue s'accrochent vivent fantasquement et je vis libre et léger enfin léger. Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 151.

FANTASSIN [fãtãsã] n. m. — 1567; *fantachin*, 1578; ital. *fantacino*, de *fante* « enfant, jeune valet », puis « fantassin ».

♦ Soldat d'infanterie (→ pop. Biffin). *Section de fantassins* (→ Baïonnette, cit. 3). *Sac de fantassin*. — *Anciens fantassins français et étrangers*. ⇒ **Anspessade, hallebardier, heiduque, hoplite, mousquetaire, peltaste, piquier**.

- 1 Le bon chef de bataillon (...) rajusta sur sa tête le shako couvert de toile cirée, et il donna ce coup d'épaule que personne ne peut se représenter s'il n'a servi dans l'infanterie, ce coup d'épaule que donne le fantassin à son sac pour le hausser et alléger un moment son poids; c'est une habitude du soldat qui, lorsqu'il devient officier, devient un tic. A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, I, IV.
- 2 Voici des fantassins aux pas pesants aux pieds boueux
La pluie les pique de ses aiguilles le sac les suit
Fantassins
Marchantes mottes de terre
Vous êtes la puissance
Du sol qui vous a faits
Et c'est le sol qui va
Lorsque vous avancez (...) APOLLINAIRE, Calligrammes, p. 73.
- 3 (...) le soldat enfin, assis à la plus petite des tables entre ses deux camarades, simples fantassins comme lui, vêtus comme lui d'une capote bannière jusqu'au col et d'un calot, fatigués comme lui, ne voyant rien — non plus — autour d'eux, se tenant comme lui raides sur leurs chaises.
A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 203.

Adj. (rare). *Fantassin, fantassine*.

- 4 Naturellement, il avait choisi la mitrailleuse, tandis que la plupart d'entre nous, marqués par une formation plus strictement fantassine, penchions pour les grandes seringues et classiques pétoires issues du glorieux Chassepot.
Jacques PERRET, Bande à part, p. 75.

REM. Le mot ■ donné un dérivé argotique resuffixé, *fantaboche* ou *fantabosse*, employé pendant la guerre de 1914-1918.

- 5 (...) et, tout d'un coup, au milieu de la place et de tous les fantaboches qui l'emplissent, la v'la qui laisse tomber son parapluie, et elle se met à dégobiller!
H. BARBUSSE, le Feu, t. II, II, XX, p. 26.

FANTASTIQUE [fãtãstik] adj. et n. m. — V. 1361; bas lat. *phantasticus*, grec *phantastikos*, de *phantasia*. → Fantaisie.

★ I. Adj. ♦ 1. Vx. (Personnes; facultés humaines). Qui se laisse aller à ses rêveries, à sa fantaisie. *Un esprit fantastique*. ⇒ **Chimérique** (→ Apprenti, cit. 3).

Vieilli. *Projets fantastiques*. ⇒ **Imaginaire**.

♦ 2. Littér. Qui est créé par l'imagination, qui n'existe pas dans la réalité. ⇒ **Fabuleux, imaginaire, irréel, surnaturel. Être, personnage, animal* fantastique**.

- 1 (...) Persée, Bacchus, et d'autres personnages fantastiques ont des temples.
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, Introd., Des Grecs...
- 2 (...) l'abbaye escarpée, poussée là-bas, loin de terre, comme un manoir fantastique, stupéfiante comme un palais de rêve, invraisemblablement étrange et belle (...)
MAUPASSANT, Clair de lune, « Légende du Mont-Saint-Michel ».
- 3 Nous vivions un grand roman de geste, dans la peau de personnages fantastiques (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 94.
Qui suscite une impression d'irréalité, d'étrangeté (et peut faire l'objet d'un récit *fantastique*, au sens 3).
- 3.1 (*Pour Kafka et Blanchot...*) il n'est plus qu'un seul objet fantastique : l'homme. Non pas l'homme des religions et du spirituelisme, engagé jusqu'à mi-corps seulement dans le monde, mais l'homme-donné, l'homme-nature, l'homme-société, celui qui salue un corbillard au passage, qui se met à genoux dans les églises, qui marche en mesure derrière un drapeau.
SARTRE, Situations I, p. 127.
Spécialt (d'une apparence). Qui est visible, mais n'a pas de réalité propre (reflets, etc.). ⇒ **Fantomatique**.

♦ 3. (1859). Dont le contenu est hors du possible et du réel. *Histoire fantastique où domine le surnaturel. La « Symphonie fantastique »* de Berlioz.

Dans les tableaux fantastiques de Brueghel le Drôle se montre toute la puissance de l'hallucination.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Quelques caricaturistes étrangers, IV. Spécialt. En littérature, Se dit des œuvres où des éléments non naturels ou non vraisemblables sont intégrés au récit et peuvent recevoir une interprétation naturelle (⇒ **Étrange**) ou surnaturelle (⇒ **Merveilleux**) sans que le lecteur puisse en décider d'après le texte (→ ci-dessous, cit. 14, T. Todorov). *Récit, conte fantastique. Genre fantastique. Littérature, discours fantastique*.

Le retour au moyen-âge, la ferveur catholique du premier groupe romantique devaient tout naturellement ramener la littérature à l'exploitation du décor et du personnage infernal, remis à la mode par Nodier et le succès des contes fantastiques d'Hoffmann. Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 447.

Dans le fantastique, l'événement étrange ou surnaturel était perçu sur le fond de ce qui est jugé normal et naturel; la transgression des lois de la nature nous en faisait prendre encore plus fortement conscience. Chez Kafka, l'événement surnaturel ne provoque plus d'hésitation car le monde décrit est tout entier bizarre, aussi normal que l'événement même à quoi il fait fond. Nous retrouvons donc ici (inversé) le problème de la littérature fantastique — littérature qui postule l'existence du réel, du naturel, du normal, pour pouvoir ensuite le battre (...) en brèche — mais Kafka est parvenu à le dépasser. Il traite l'irrationnel comme faisant partie du jeu : son monde tout entier obéit à une logique onirique (...)
Tzvetan TODOROV, Introd. à la littérature fantastique, p. 181.

♦ 4. (1580). Qui paraît imaginaire, surnaturel; par ext., qui présente une apparence étrange, hors du commun, et qui stimule l'imagination. ⇒ **Bizarre, extraordinaire. L'aspect fantastique des cactus** (cit. 1). *Des clartés* (cit. 3) *fantastiques. Un monde fantastique* (→ Cour, cit. 5). *Spectacle d'une fantastique beauté*. ⇒ **Féérique**.

(...) la fantastique beauté des Pyrénées, ces sites étranges, incompatibles, réunis par une inexplicable féerie (...)
MICHELET, Hist. de France, III, t. II, p. 119.

(...) créature malade et fantastique, dont la poésie brille bien plus dans sa personne que dans ses œuvres (...)
BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

Au clair de la lune, près de la mer, dans les endroits isolés de la campagne, l'on voit, plongé dans d'amères réflexions, toutes les choses revêtir des formes jaunes, indécises, fantastiques.
LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, p. 21.

Les murs d'enceinte présentent, à l'intérieur, un chemin de ronde (...) Une grande place, et un fort à demi ruiné. Tout cela fantastique, au clair de lune.
GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 826.

♦ 5. (1833). Cour. Étonnant par son importance, par sa grandeur, etc. ⇒ **Énorme, étonnant, extravagant, formidable, incroyable, invraisemblable. Une réussite fantastique. Un luxe fantastique. Marchandises à des prix fantastiques**, exceptionnellement bas.

(Intensif). Excellent, remarquable. *Ce type est absolument fantastique*. ⇒ **Épatant, formidable, sensationnel. C'est vraiment fantastique!**

Quelle effronterie fantastique! (...) c'était une réflexion inouïe.
CÉLINE, Mort à crédit, Pl., t. I, p. 502.

★ II. N. m. (1738). *Le fantastique*. ♦ 1. Ce qui est fantastique, irréel, extraordinaire (→ Enormité, cit. 5).

Il me fallait le fantastique, le macabre, les ténébres denses (...)
LÉON BLOY, la Femme pauvre, I, XXVII.

Cette idée plut à mon imagination puérule, qui était encore près du fantastique (...)
J. DE LACRETELLE, Silbermann, p. 31.

♦ 2. (1859). Le genre fantastique dans les œuvres d'art, les ouvrages de l'esprit. *Le fantastique en littérature, venu d'Allemagne, pénètre en France vers 1830. Aminadab* (de Blanchot) *ou du fantastique considéré comme un langage*, essai de Sartre (cit. 11, ci-dessous). *Le fantastique dans les arts plastiques, à l'écran*. ⇒ **Expressionnisme** (cit. 2).

Il n'est ni nécessaire, ni suffisant de peindre l'extraordinaire pour atteindre au fantastique. L'événement le plus insolite, s'il est seul dans un monde gouverné par des lois, rentre de lui-même dans l'ordre universel (...) On ne fait pas sa part au fantastique : il n'est pas ou s'étend à tout l'univers (...)
SARTRE, Situations I, p. 124.

Le monde de l'art est fantastique en ce que les relations entre ses éléments ne sont pas celles du réel; mais d'un fantastique essentiel, distinct des inventions de l'imaginaire, et non moins présent dans Velasquez et dans Titien que dans Bosch ou dans Goya, dans Keats que dans Shakespeare.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 310.

Tout le fantastique est rupture de l'ordre reconnu, irruption de l'inadmissible au sein de l'inaltérable légalité quotidienne.

Roger CAILLOIS, Au cœur du fantastique, p. 166, in TODOROV, Introd. à la littérature fantastique.

Ou bien le diable est une illusion, un être imaginaire; ou bien il existe réellement, tout comme les autres êtres vivants; avec cette réserve qu'on le rencontre rarement.

Le fantastique occupe le temps de cette incertitude; dès qu'on choisit l'une ou l'autre réponse, on quitte le fantastique pour entrer dans un genre voisin, l'étrange ou le merveilleux. Le fantastique, c'est l'hésitation éprouvée par un être qui ne connaît que les lois naturelles, face à un événement en apparence surnaturel.
Tzvetan TODOROV, Introd. à la littérature fantastique, p. 29.

CONTR. Réel, vrai. — Naturaliste, réaliste. — Banal, ordinaire. — Naturalisme, réalisme.

DÉR. Fantastiquement.

FANTASTIQUEMENT [fãtãstikmã] adv. — V. 1380; de *fantastique*.

D'une manière fantastique.

- ♦ **1.** Littér. D'une manière fantastique (2.), imaginaire. *Un spectre apparaissait fantastiquement.*
- ♦ **2.** (XIX^e). D'une manière extraordinaire, qui semble hors du réel (⇒ **Fantastique**, 1., 4.; → **Crier**, cit. 18.). ⇒ **Extraordinairement**.
Le projecteur du navire éclaira fantastiquement le maquis.
GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 713.
- ♦ **3.** Cour. (⇒ **Fantastique**, 1., 5.). *Il est fantastiquement intelligent.* ⇒ **Extraordinairement, formidablement.**

FANTOCCINI [fátotfini] n. m. pl. ⇒ 1. **Fantoche**.

1. FANTOCHE [fátɔʃ] n. m. — 1842; ital. *fantoccio* « marionnette », de *fante* « enfant », et suff. péjoratif.

- ♦ **1.** Techn. (le mot cour. est *marionnette*). Marionnette*, articulée que l'on meut à l'aide de fils. ⇒ **Pantin, polichinelle**. *À l'inverse des pupazzi* animés intérieurement par les doigts de l'opérateur (comme le guignol), les fantoches ont un corps rigide et articulé, mû par quatre fils attachés aux pieds et aux mains, et par une tringle partant de la tête.* — REM. *Fantoccini* (dimin. de l'ital. *fantoccio*) s'employait en français dans le même sens au XVIII^e s.
Mannequin. *Six grotesques fantoches* (→ **Épater**, cit. 5, Gautier). — Figuré :
- 1 L'homme est la poupée du destin. Et sans aller jusque-là, le fantoche de la cité, le pantin aux mille idoles froides, qu'il appelle ses idées quand il les vante, et ses loix quand il les hait.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VI.
- ♦ **2.** Vx. Personnage de théâtre au rôle grotesque (→ **Exagération**, cit. 3).
- ♦ **3.** (Fin XIX^e). Mod. Personne sans consistance ni volonté qui est souvent l'instrument des autres, et qui ne mérite pas d'être prise au sérieux. *Cet homme n'est qu'un fantoche.* ⇒ **Pantin**.
- 2 Le vieil orateur à ces moments retrouve ces parties de grande comédie qui firent l'épouvante jadis des grotesques politiques, des fantoches parlementaires (...)
Ch. PÉGUY, la République..., p. 118.
- 3 Mais il n'y avait pas de meilleur moyen de le préoccuper que lui laisser entrevoir, sous le couvert de cette agitation, des menées qui ressemblaient plus ou moins à de l'espionnage, et derrière ces fantoches la main de l'ennemi.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 205.
- 4 Une idée du théâtre s'est perdue. Et dans la mesure où le théâtre se borne à nous faire pénétrer dans l'intimité de quelques fantoches, et où il transforme le public en voyeur, on comprend que l'élite s'en détourne et que le gros de la foule aille chercher au cinéma, au music-hall ou au cirque, des satisfactions violentes, et dont la teneur ne le déçoit pas.
A. ARTAUD, le Théâtre et son double, Le théâtre et la cruauté, Idées/Gallimard, p. 129.
- 5 (...) les ambitions ridicules de celui que tu appelles ton roi, à un trône qui n'est pas le sien, sont, pour nous, acte de rébellion et de terrorisme, contre une paix qui était promise assurée. Le fantoche que tu as servi n'est pas notre maître, comprends-le bien.
J. ANOUILH, l'Alouette, p. 112.
- Appos. ou adj. *Il est vraiment fantoche et ridicule. Un « juge fantoche »* (L. Daudet, in T. L. F.). — *Un gouvernement fantoche*, qui n'est pas représentatif. « *Tous les orateurs ont violemment attaqué "le gouvernement fantoche"* » (Le Monde, 20 juil. 1965). *Les dirigeants fantoche* (appos.), *fantoches* (adj.) *d'un pays envahi, occupé.* — REM. Le mot fait partie du vocabulaire traditionnel marxiste.
- 6 Ils ont vingt ans et appartiennent à une armée fantoche qui ne sait plus très bien où elle va. Mais ils sont fiers de leurs fusils et pointent le menton sous les jugulaires.
Geneviève DORMANN, le Bateau du courrier, p. 62.

DÉR. **Fantochin**.

2. FANTOCHE [fátɔʃ] adj. — 1910; de *fantaisie*, et suff. pop. *-oche* (→ **Cinoche**), et jeu de mots avec 1. *fantoche*.

- ♦ Argot milit. Fantaisie. *Un calot fantoche.*

FANTOCHIN [fátɔʃɛ̃] n. m. — 1769; de 1. *fantoche*.

- ♦ Vx. Figure insignifiante.

Mais un défaut général de la composition, c'est que les figures mesurées à l'étenue immense de la toile sont de beaucoup trop petites et ressemblent à des fantochins.
DIDEROT, Salon de 1769, Michel Vanloo.

FANTOMAL, ALE, AUX [fátomal, o] adj. — 1888, Daudet; de *fantôme*.

Littéraire.

- ♦ **1.** Qui tient de l'apparition, du fantôme. ⇒ **Spectral; fantomatique**.

- 1 Les rameurs courbaient leur dos de fumée... « Allons, tirons la rame ensemble! (...) La nave (nef) fantomale virait sa poitrine face au large (...) »
J. GIONO, Naissance de l'Odyssée, p. 23.
- ♦ **2.** Irréel, fantastique.
- 2 Et si l'on s'aventurait dans cet univers, on était pris en quelque sorte par la sécheresse de l'abstrait, on disparaissait à son tour, on n'était plus qu'un amas d'énergies diverses, qu'une onde, une phase, une vague, un halo furtif et fantomal, et

l'on se défaitsait, l'on s'effaçait, l'on se perdait hors de tout temps et de tout espace (...)
J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 127.

REM. On rencontre l'orthographe *fantômal*.

Moravagine devenait loquace, impressionné par le silence nocturne, la forme fantomale des choses et les couples, militaires et filles en cheveux, que nous levions le long des palissades branlantes.

B. CENDRARS, Moravagine, CE, compl., t. IV, p. 96.

FANTOMATIQUE [fátomatik] adj. — 1807, in D. D. L., du rad. grec de *fantôme, phantasma*, au génitif, et suff. *-ique*.

- ♦ **1.** Relatif aux fantômes (A., 1.), aux apparitions de morts. *Vision fantomatique. Apparence fantomatique d'une vision.* ⇒ **Spectral**.

- ♦ **2.** Dont l'apparence évoque un fantôme (en parlant d'une chose, d'une personne réelle).

(...) droite, blanche et fantomatique, avec un air de somnambule (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 417.

- ♦ **3.** Irréel, imaginaire et plus ou moins fantastique. *Vision, apparence fantomatique.*

DÉR. **Fantomatiquement**.

FANTOMATIQUÈMENT [fátomatikmã] adv. — Déb. XX^e; de *fantomatique*.

- ♦ Littér. De manière fantomatique (surtout 3.).

FANTÔME [fátom] n. m. — V. 1130, *fantosme*; lat. pop. *fantauma*, du grec de Marseille *phantasma*, altér. du grec ionien *phantagma*, grec class. (et lat. impérial) *phantasma*. → **Fantasma**.

A. ♦ **1.** Apparition surnaturelle d'une personne morte (soit sous son ancienne apparence, soit dans la tenue caractéristique attribuée aux fantômes : suaire, chaînes, etc.). ⇒ **Apparition, ectoplasme, esprit** (cit. 36), **larve, lémure, ombre, revenant, spectre, vampire, vision, zombie**. *Apparition de fantômes.* ⇒ **Fantasmagorie**. *Maison hantée par les fantômes. L'Écosse, terre d'élection des fantômes. Fantômes à vendre*, film de René Clair. *Apercevoir, chasser un fantôme. Apparaitre, disparaître, s'évanouir* (cit. 1) *comme un fantôme. Les fantômes dans le roman noir*, le roman fantastique**.

Je serai sous la terre, et fantôme sans os
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos (...)

RONSARD, Sonnets pour Hélène, Second livre, XLIII.

De même une certaine école spiritualiste (...) considère les phénomènes surnaturels, tels que les apparitions de fantômes, les revenants, etc., comme des manifestations de la volonté divine, attentive à réveiller dans l'esprit de l'homme le souvenir des réalités invisibles.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Poème du haschisch, 1.

C'est l'âme de votre prédécesseur qui revient! — L'avez-vous vu? — Non! mais des fantômes, cela ne se voit pas à la chandelle.

NERVAL, les Filles du feu, « Angélique », 3^e lettre.

Peut-être je comprenais déjà que les fantômes sont invisibles, parce que nous les portons en nous-mêmes.

M. YOURCENAR, Alexis..., p. 28.

Apparence traditionnelle d'un fantôme. *Enfants qui jouent au fantôme. Se déguiser en fantôme avec un drap et un morceau de chaîne.*

Par comparaison :

(...) les tiges blanches des bouleaux semblaient une rangée de fantômes dans leurs suaires.
G. SAND, la Mare au diable, x.

Par métaphore :

L'avenir, fantôme aux mains vides (...)

HUGO, les Voix intérieures, II, « Sunt lacrymae » (→ **Avenir**, cit. 12).

Nous errons à travers des demeures vidées
Sans chaînes sans draps blancs sans plaintes sans idées
Spectres du plein midi revenants du plein jour
Fantômes d'une vie où l'on parlait d'amour (...)

ARAGON, le Crève-cœur, Vingt ans après.

- ♦ **2.** Vx. Simulacre (d'une personne). ⇒ **Double**.

Un fantôme pareil et de taille et de face,
Tandis que vous fûrez, remplira votre place.

CORNEILLE, Médée, IV, 5.

- ♦ **3.** (1690). Personne, animal très maigre, squelettique (→ **Étique**, cit. 1; exténué, cit. 1).

♦ **4.** (1644). Littér. Ce qui n'a d'une personne, d'une chose, que l'apparence. ⇒ **Simulacre**. — *Un fantôme de... C'est un fantôme de roi!*

Estimer le fantôme autant que la personne (...)

MOLIÈRE, Tartuffe, I, 6.

Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires.

VOLTAIRE, Louis XIV, in LITTRÉ.

Il y a des fantômes d'auteurs et des fantômes d'ouvrages.

Joseph JOUBERT, Pensées XXIII, CCII.

- ♦ **5.** Techn. [a] (1906). Fiche, papier, planchette matérialisant l'absence d'un document, d'un livre sorti d'un rayon de bibliothèque.

[b] (Radiographie). Mannequin qui reproduit les différentes densités d'absorption du corps humain aux rayonnements ionisants, utilisé pour mettre au point les techniques radiographiques.

☐ (Méd.). Mannequin utilisé pour illustrer certains cours de médecine.

♦ 6. Personnage disparu, souvenir du passé qui hante la mémoire. *Les fantômes de notre passé défilent dans nos souvenirs. Biographie de mes fantômes*, ouvrage de Duhamel (1944). — *Drame, roman historique animant les fantômes des siècles passés* (→ Assimilateur, cit. ; évoquer, cit. 8).

11 (...) quand tout ce qui nous opprime est suspendu, quand tout dort et nous laisse au repos, les fantômes veillent dans notre propre cœur.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. I, p. 99.

12 (Ce) fantôme digne de hanter notre vie que reste une passante dont nous ne savons rien, que nous avons à peine discerné.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. V, p. 132.

Fantôme, fantôme du passé : chose disparue.

13 (...) c'était un fantôme, un majestueux fantôme du passé, cette ville encore debout, avec ses innombrables fuseaux de pierre (...)

LOTI, *les Désenchantées*, II.

14 Dans le noir, elle aurait peur. Trop de choses la guettaient (...) trop de souvenirs impatientes de repasser dans sa mémoire, trop de scrupules, trop de remords, trop de fantômes contre lesquels il fallait lutter.

J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 243.

♦ 7. Personnage de rêve, de cauchemar (→ Épouvantable, cit. 1).

15 Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes agités par des fantômes pénibles (...)

PASCAL, *in LAFAYE*, *Dict. des synonymes*, Simulacre, fantôme, spectre.

♦ 8. (1580). Idée, être imaginaire, chimère. *Fantômes de l'imagination*. ⇒ *Apparence, illusion, phantasme, vision* (→ Amusement, cit. 4). *Prendre des fantômes pour la réalité. Se laisser abuser par des fantômes. Se battre contre des fantômes. Se faire des fantômes de rien*, des craintes vaines. ⇒ *Épouvantail* (→ Contention, cit. 11).

16 Vous qui avez tant de raison et de courage faut-il que vous soyez la dupe de vains fantômes ?

M^{me} DE SÉVIGNÉ, *in LITTRÉ*.

Spécialt. Vision obsessionnelle, souvenir obsédant.

⇒ Appos. ♦ 1. Qui apparaît et disparaît comme un fantôme. ⇒ *Irréel. La charrette fantôme des légendes scandinaves. Le Vaisseau fantôme*, opéra de Wagner.

17 Et je descends moi-même pour errer dans la ville-fantôme.

LOTI, *l'Inde* (sans les Anglais), p. 390.

18 La maison était inhumaine où je venais de m'éveiller. Sans doute tout autour de ce vallion fantôme, des forêts presque imaginaires abritaient à cette heure des troupeaux de bêtes sans âme.

H. BOSCO, *Hyacinthe*, p. 236.

Train fantôme : attraction de fête foraine où un petit train passe dans des lieux obscurs peuplés d'apparitions fantastiques.

Spécialt (téléphone). *Circuit fantôme*, utilisant les fils des circuits normaux.

♦ 2. Fig. Qui n'a guère de réalité. *Un gouvernement, un pouvoir fantôme*. ⇒ *Inexistant*.

♦ 3. Méd. *Membre* fantôme* : perception illusoire d'un membre amputé.

FANTON [fātō] n. m. ⇒ *Fenton*.

FANU, UE [fany] adj. — 1865, Littré ; de *fane*.

♦ Rare. Qui a beaucoup de fanes (végétal, légume...).

FANUM [fanom] n. m. — 1756 ; mot lat., « temple ».

♦ Archéol. Terrain, temple consacré au culte d'une divinité dans l'antiquité romaine.

FANURE [fanyr] n. f. — 1877, A. Daudet ; de *faner*.

♦ État de ce qui est fané.

FANZINE [fāzin] n. m. — 1969, *in Höfler* ; mot-valise américain, de *fan* « amateur » (de *fanatic*), et *magazine*.

♦ Angl. Petite revue de dessins, de bandes dessinées, de science-fiction, rédigée par des amateurs (opposé à *prozine*).

(...) le plus important depuis la coupure de 1968, c'est l'apparition en masse des fanzines. Si l'on élimine ceux consacrés à ce qui n'est pas notre sujet, il en reste encore des centaines, car c'est dans la B.D. que la créativité a été la plus grande. *The Magazine littéraire*, déc. 1974, p. 18.

FAON [fā] n. m. — V. 1131 ; d'un lat. pop. **feto*, accusatif **fetonem*, dér. de *fetus* « enfantement, portée des animaux » → *Fœtus*.

♦ 1. Vx. Petit (de toute bête fauve*).

1 Mère lionne avait perdu son faon : Un chasseur l'avait pris. *LA FONTAINE*, *Fables*, X, 12.

♦ 2. (1549). Mod. Petit d'un cervidé : cerf, daim, chevreuil (→ *Chevreuil*, cit. 3 ; *daguet*, cit.), etc. *Le cerf, la biche* (cit. 3) et *son faon* (→ *Bois*, cit. 46). *Le faon a une robe tachée de blanc. La grâce, la légèreté du faon. Cri du faon*. ⇒ *Râler*.

(...) Quoi ? tu trembles du cœur
Ainsi qu'un petit faon qui tremble tout de peur
Quand il a vu le loup, ou quand loin de sa mère
Il s'effraye du bruit d'une feuille légère. *RONSDARD*, *Églogues*, III. 2
Le premier, de son arc, avait mis bas un daim.
Un faon de biche passe, et le voilà soudain
Compagnon du défunt (...). *LA FONTAINE*, *Fables*, VIII, 27. 3
(...) un jour, ayant suivi un aigle qui emportait le faon d'une de ses rennes jusqu'à son nid, il coupa l'arbre par le pied, et trouva que la moitié de la bête avait déjà servi de nourriture aux petits. *J.-F. REGNARD*, *Voyage en Laponie*, p. 146. 4

DÉR. *Faonner*.

FAONNER [fane] v. intr. — XII^e ; de *faon*.

♦ Vx. Mettre bas, en parlant de toute bête fauve. — Mod. Mettre bas, en parlant de la biche, de la daine et de la chevrette.

HOM. *Faner*.

FAQUIN [fakē] n. m. — 1534, Rabelais, au sens de « portefaix » ; de l'anc. franç. *facque, fasque*, néerl. *fak* « poche » ; Guiraud postule un rad. *fasc-* apparenté au lat. *fascis*, « faix, charge ».

♦ 1. Vx. Portefaix.

Un tas de faquins, qui attendent sur le port ceux qui viennent par eau pour porter leurs hardes (...). *SCARRON*, *le Roman comique*, I, XVIII. 1
REM. On trouve au XX^e s. des emplois de *faquin* dans ce sens, réempruntés à l'ital. *facchino*, qui a conservé cette acception.

♦ 2. (1606). Vx. Mannequin de bois ou de paille, qui servait dans les joutes à l'exercice de la lance.

♦ 3. (1561). Vx ou littér. Individu sans valeur, plat et impertinent (t. d'injure au XVII^e). ⇒ *Coquin, maraud, racaille, sacripant. Un vil faquin. On l'a traité, on l'a chassé comme un faquin. Ce faquin de valet, ce faquin de X*.

Savez-vous (...) que vous n'êtes, pour tout potage, qu'un faquin de cuisinier ?

MOULIÈRE, *l'Avare*, III, 2. 2

Les faquins qui poursuivent la mémoire de Bayle, méritent le mépris et le silence.

VOLTAIRE, *Lettre à Thiriot*, 1378, 27 mai 1756. 3

Un jour cependant, ce faquin de marquis se permit de répliquer, en pleine étude, avec une insolence telle que je perdis toute patience.

Alphonse DAUDET, *le Petit Chose*, I, IX. 4

DÉR. *Faquinerie, faquinisme*.

FAQUINERIE [fakinri] n. f. — 1575 ; de *faquin*.

♦ Vx. Caractère, acte de faquin.

FAQUINISME [fakinism] n. m. — 1794, Babeuf ; de *faquin*.

♦ Hist. (Vx). Chez Babeuf, Système de servilité des « faquins ».

FAQUIR [fakin] n. m. ⇒ *Fakir*.

1. FAR [far] n. m. — 1799, Cambry, *Voyage dans le Finistère*, *in T. L. F.* ; du lat. *far* « blé », d'abord mot régional de Bretagne.

♦ Sorte de flan, le plus souvent aux pruneaux. On dit souvent *far breton*.

Que diriez-vous d'un far aux pruneaux ? *Hervé BAZIN*, *Madame Ex*, p. 227.

HOM. 2. *Far, fard, fart, phare*.

2. FAR [far] n. m. — XIX^e ; p.-é. abrég. de *farci*.

♦ Régional (Poitou). Farci composé de légumes verts, fines herbes, crème et œufs, enfermés dans des feuilles de chou et cuit dans un bouillon de pot-au-feu.

HOM. 1. *Far, fard, fart, phare*.

FARAD [farad] n. m. — 1881, Congrès d'électricité de Paris ; employé avec d'autres valeurs en 1859 (en angl., 1861) ; du nom du physicien *Faraday* (1791-1867).

♦ Unité de capacité électrique. *Le farad est la capacité d'un condensateur qui prend une charge de 1 coulomb pour une différence de potentiel de 1 volt. Le micro-farad vaut un millionième de farad*. — Symb. : F.

FARADAY [farade] n. m. — 1948, *in Larousse universel* ; nom du physicien. → *Farad*.

♦ Sc. Quantité d'électricité nécessaire pour la séparation d'un équivalent-gramme dans une solution électrolytique.

FARADIQUE [faradik] adj. — 1851, *Duchenne*, *in Oxford Dict.* ; de *Farad(ay)*, et suff. *-ique*.

♦ **1.** Vx. Se disait d'un courant alternatif obtenu par induction et de tout ce qui s'y rapporte. *Courant faradique* ou *courant induit*. *Électricité faradique*.

♦ **2.** Qui se rapporte aux théories de Faraday.

FARADISATION [faradizasjɔ̃] n. f. — 1858; de *Farad(ay)*, et *-isation*.

♦ Méd. Stimulation des muscles et des nerfs au moyen d'un courant faradique. *Faradisation thérapeutique*. *Faradisation de la peau recouvrant des muscles malades*.

FARAMINEUX, EUSE [faraminø, øz] adj. — 1834, écrit *pharamineux*, une 1^{re} fois mil. xvi^e (?), répandu v. 1880-90; de (*bête*) *faramine*, nom d'un animal fantastique (xiv^e), dans diverses régions de l'Ouest et du Centre (cf. Marcel Aymé, *la Vouivre*, p. 10), de *feramina*, plur. neutre du bas lat. *feramen* «bête sauvage», rad. lat. *ferus* «sauvage».

Familier.

♦ **1.** (Choses concrètes). Prodigieux, extraordinaire, qui étonne par son étrangeté ou son importance anormale.

♦ **2.** Anormalement important (quantités). ⇒ **Fabuleux**. *Des prix faramineux*. *Une quantité faramineuse*, *un nombre faramineux de...* (Intensif). *Il est d'une bêtise faramineuse*.

REM. On écrit aussi *pharamineux* (cf. Rostand, *Cyrano de Bergerac*, I, 4).

Quelque pharamineux butin (...) Tous les trésors de Golconde! Galères! Frégates! Caravelles! Bisquines! Pleines à craquer de rubis (...)

CÉLINE, *Mort à crédit*, Pl., p. 515.

FARANDOLE [farãdɔl] n. f. — 1793; *farandoule*, 1776; provençal *farandoulo*, d'orig. incert.; p.-ê. altér. du provençal *barandello*, même sens, de *branda* «remuer, agiter», même rad. que *brandir*.

♦ **1.** Danse populaire provençale, sorte de course rythmée sur un allégo à six-huit, exécutée par une file de danseurs se tenant par la main. *Farandole accompagnée par le fifre, le galoubet et le tambourin*. *Danser la farandole*. — Danse analogue, cortège dansant (sans caractère régional marqué). *Noctambules qui dansent une farandole endiablée dans une boîte de nuit*.

(...) dans les grandes farandoles du Midi, chaque bande de danseurs qui se forme donne la main à une autre, et la même danse emporte des populations entières.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, III, IV, t. II, p. 39.

2. La farandole pour finir le cotillon, le Midi à outrance, et *zou!* (...) Mais comment cela se danse-t-il? (...) Les mains s'attirent et se joignent, les salons se mêlent, cette fois. Bompard indique gravement «comme ceci, mesdemoiselles» en battant un entrechat; et, Hortense en tête, la farandole se déroule à travers la longue enfilade des salons, suivie de Valmajour jouant avec une gravité superbe, fier de son succès et des regards que lui vaut sa mâle et robuste tournure dans un costume original.

Alphonse DAUDET, *Numa Roumestan*, IX, p. 185.

3. (...) des envolées de feuilles mortes dansant la farandole, sur le quai de marbre.

LOTI, *les Désenchantées*, XLV.

Fig. *Une farandole endiablée, tourbillonnante de chiffres*. ⇒ **Danse, sarabande**.

♦ **2.** Air sur lequel on danse la farandole.

DÉR. **Farandoler**.

FARANDOLER [farãdɔle] v. intr. — 1881, Daudet; sans doute antérieur (→ **Farandoleur**); de *farandole*.

♦ Danser la farandole. *Tout le village farandolait sur la grande place*.

DÉR. **Farandoleur**.

FARANDOLEUR, EUSE [farãdɔləœr, øz] n. — 1872, Daudet; de *farandoler* attesté plus tard.

♦ Danseur, danseuse de farandole. «*Les fifres et les tambourins des farandoleurs*» (Daudet, *l'Arlésienne*, in T. L. F.).

FARAUD, AUDE [faro, od] n. et adj. — 1725, *Faraude* «Madame», en argot; pop., 1740; du provençal *faraut* ou esp. *faraute*, du franç. *héraut*; selon Guiraud, du franco-provençal *fara* «flamber». Vieilli ou régional.

♦ **1.** N. Personne qui affecte maladroitement l'élégance, le bon ton, qui cherche à se faire valoir. ⇒ **Fanfaron, fat, prétentieux**. *Un faraud effronté*. *Faire le faraud*: crâner, faire le malin; prendre une apparence prétentieuse. ⇒ **Farauder**. — REM. À la suite de Littré, les dictionnaires donnent à *faraud* le sens restreint de «Celui qui porte ses beaux habits et en est fier» (Littré). En réalité, comme le montrent les citations, *faraud*, employé comme nom et adjectif, garde le sens plus général de «fanfaron, fat».

M. Valenod était ce qu'on appelle, à cent lieues de Paris, un *faraud*; c'est une espèce d'un naturel effronté et grossier.

STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, I, XXII.

L'homme aura beau faire le faraud, il sera toujours un animal inquiet et cela depuis la préhistoire. 1.1

J. GREEN, *Journal*, 4 juin 1976, *La terre est si belle*, p. 12.

(...) Lucile, adressant à Antoine une grimace dédaigneuse et outrée, la suivit. Il hésita un instant puis sourit. Elle lui avait dit : «Je t'aime pour de bon», deux heures plus tôt et il se rappelait sa voix pour le dire. Elle pouvait bien jouer les farauds à présent. 1.2

F. SAGAN, *la Chamade*, p. 109.

Spécialt et vx. **Élégant affecté et ridicule** (Vallès, *Goncourt*, in T. L. F.).

♦ **2.** Adj. (Mil. xix^e). **Prétentieux avec affectation**. ⇒ **Fanfaron, fat**. *Air faraud, mine faraude*.

(...) tout faraud de son aisance et d'une particule qu'on disait usurpée par son grand-père (...)

Georges LÉCOMTE, *Ma traversée*, p. 126.

C'était ce qu'on appelle un joli garçon de village, faraud, mais bien planté, grand, mince et, naturellement, un peu fat. 3

H. BOSCO, *le Sanglier*, p. 69.

Azolan (*dans les Liaisons dangereuses*) écrit comme un domestique un peu faraud (...)

J. MISTLER, *Introd. aux «Liaisons dangereuses»*, p. 22.

Être faraud de qqch., fier avec naïveté et ostentation.

Tu peux être fier (...) Je suis même sûre qu'au fond tu dois être assez faraud de ton geste. C'est tellement flatteur de refuser une femme qui vous attendu si longtemps! 4.1

J. ANOUILH, *le Voyageur sans bagage*, p. 101.

Par extension :

Tes mollets farauds, Ton buste tentant (...)

VERLAINE, *Parallèlement, «Filles»*, v.

CONTR. **Effacé, humble, modeste**.

DÉR. **Farauder, farauderie**.

FARAUDER [farãde] v. intr. — 1881, Richepin, in T. L. F.; de *faraud*.

♦ Rare. **Faire le faraud, la faraude**.

FARAUDERIE [farãdri] n. f. — 1902, Colette, in T. L. F.; de *faraud*.

♦ Rare. **Caractère, comportement faraud**.

1. FARCE [fars] n. f. — xi^e; du lat. pop. **farsa*, de **farsius*, p. p. de *farcir*. → **Farcir**.

♦ Hachis garnissant l'intérieur de certaines préparations culinaires (certains légumes, viandes, volailles, etc.). *Farce au gras*, comprenant des matières animales, de la viande. *Farce au maigre*, faite de végétaux (herbes, champignons, etc.). *Farce de viande, de chair à saucisse*. *Garnir de farce des poivrons, des tomates*. ⇒ **Farcir**.

L'oiseau (*le faisain*) ainsi préparé, il s'agit de l'étoffer (...) Ayez deux béccases, désossez-les et videz-les de manière à en faire deux lots : le premier de la chair, le second des entrailles et des foies. Vous prenez la chair, et vous en faites une farce en la hachant avec de la moelle de bœuf cuite à la vapeur, un peu de lard râpé, poivre, sel, fines herbes, et la quantité de bonnes truffes suffisante pour remplir la capacité intérieure du faisain.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, t. II, p. 195.

DÉR. **2. Farce**.

2. FARCE [fars] n. f. et adj. — 1476; de **1. farce**, fig. «petit intermède comique introduit dans une pièce sérieuse».

★ **1. N. f. ♦ 1.** Petite pièce comique populaire à intrigue simple et de ton familier ou burlesque, où dominant les jeux de scène. *Farces de l'antiquité*. ⇒ **Atellanes**. *La Farce du Cuvier*; *la Farce de maître Pathelin*, farces célèbres du moyen âge. *Les premières comédies de Molière sont des farces*. — Le genre littéraire comique que représentent ces pièces. *Le burlesque, le grotesque, les calembours, les équivoques, le gros comique propres à la farce*. *Donner dans la farce*. *Aimer la grosse farce* (→ **Assemblée**, cit. 6). — Loc. *Jouer une pièce en farce*, dans le style de la farce.

De grâce, n'allez pas divulguer un tel conte : On en ferait jouer quelque farce à ma honte. 1

MOLIÈRE, *l'Étourdi*, II, 4.

Le récit en farce en fut fait, On l'appela le *Pot au lait*. 2

LA FONTAINE, *Fables*, VII, 10.

Il semble que la farce délie Molière. Ses cris les plus hardis, c'est là qu'il les jette ; ses conseils les plus profonds, c'est là peut-être qu'il les donne. 3

HUGO, *Post-Scriptum de ma vie*, *Promontorium somnii*, I.

M. Jacques Copeau a monté *la Jalousie du Barbuillé* de la façon la plus amusante, la plus colorée. Il l'a fait jouer dans un ton de farce, même un ton de guignol dont je n'oserais pas assurer qu'il est dans la tradition, mais qui a eu un vrai succès. 4

Paul LÉAUTAUD, *le Théâtre de M. Boissard*, p. 239.

Loc. *Le dindon* de la farce*.

Spécialt. *Farce italienne* : petit opéra bouffe en un acte.

♦ **2.** (xvi^e). Action qui se déroule comme une farce, a quelque chose de bouffon. ⇒ **Comédie**. *L'affaire commence à tourner à la farce*.

La vie est la farce à mener par tous. 5

RIMBAUD, *Une saison en enfer*, «Mauvais sang».

Il touchait du doigt les masques; il perçait à jour, enfin, la sinistre farce qu'on lui jouait depuis des mois. 6

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IV, p. 141.

Loc. métaphorique. *Tirez le rideau, la farce est jouée* : c'est fini, tout est fini (cf. *Acta est fabula*, mots attribués à l'empereur Auguste sur le point de mourir; cf. aussi la loc. ital. *È finita la commedia*).

♦ 3. (1330; repris au XIX^e). Par ext. Chose bouffonne qu'on dit. ⇒ **Blague, canular, galéjade. Sa conversation n'est faite que de farces et de bonnes histoires. Quelle farce nous contez-vous là?**

Acte destiné à se moquer, à faire rire aux dépens de qqn. **Faire des farces.** ⇒ **Canular, facétie, malice, mystification, niche, pantalonnade, plaisanterie, tromperie, tour. Farces de clown. Il aime à faire des farces.** ⇒ **Farceur. Une bonne farce**, drôle, qui réussit. **Une mauvaise farce**, qui nuit ou déplaît à la personne à qui on la fait.

7 Je n'ai jamais connu personne qui eût plus d'entrain et qui fût plus porté à la facétie que ce brave roi. Il ne vivait que pour les farces (...) C'est pourquoi ses sept ministres étaient tous gens distingués par leurs talents de farceurs.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « Hop-Frog ».

8 Dans un monde où toute illumination de la foi est éteinte, le mal et la douleur perdent jusqu'à leur signification et n'apparaissent plus que comme des plaisanteries odieuses et des farces sinistres.

FRANCE, le Jardin d'Épicure, p. 52.

9 (...) adroit à imiter ses camarades, et qui les amusait par son verbiage et par ses farces.

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, p. 165.

La farce : goût pour les farces. **Aimer la farce. Esprit de farce.** ⇒ **Farceur.**

Objet vendu dans le commerce et servant à faire une farce. **Farces et attrapes, farces-attrapes.** ⇒ **Attrape, 2.**

10 (...) ce malaise, ce porte-à-faux que donnent par exemple les farces-attrapes, quand la cuiller fond brusquement dans la tasse à thé, quand le sucre (...) remonte à la surface et flotte.

SARTRE, Situations II, p. 216.

Vx. Faire ses farces : s'amuser, se conduire légèrement (spécialement, tromper son conjoint).

11 Ennuysés au logis, ces jeunes gens ne trouvèrent aucun élément de distraction en ville; et comme, suivant un mot du pays, *il faut que jeunesse jette sa gourme*, ils firent leurs farces aux dépens de la ville même.

BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 942.

Loc. fam. En voir la farce : obtenir aisément ce qu'on veut, arriver au bout de qqch.

11.1 Il portait à bout de bras un cadre fait de quatre vieilles solives si mal jointes qu'au moindre effort, ce carré devenait losange. Sur l'un de ces bois, on avait fixé, avec des clous de tapisser, un rectangle de toile de jute, aux bords effilochés, qui pendait comme le drapeau de la misère.

À la vérité, dit-il, il manque un second cadre tout pareil pour former un X avec celui-ci. Avec quatre bouts de bois, vous en verrez la farce, et le petit dormira comme un pacha!

M. PAGNOL, la Gloire de mon père, t. I, p. 91.

★ II. Adj. (1801; à la mode jusque vers la fin du XIX^e). Vieilli et fam. Qui provoque l'hilarité. ⇒ **Amusant, burlesque, comique, drôle. Des gestes, des paroles farces. Cela est farce** (→ **Casse**, cit. 3; **cocasse**, cit. 2). **C'est rien farce!**

12 À Marseille j'irai voir M^{me} Foucaud, ce sera singulièrement amer et farce, surtout si je la trouve enlaidie comme je m'y attends.

FLAUBERT, Correspondance, À Le Poittevin, 2 avr. 1845, t. I, p. 163.

13 Vieux turlupin, je n'aime pas cela; Tais ces chants et cesse ces danses. Il me répond avec la voix qu'il a : C'est moins farce que tu ne penses (...)

VERLAINE, Jadis et Naguère, « Un pouacre ».

14 Eh tu l'entends le minus les pinces à vélo de sa grand-mère il est farce hein on croirait pas à le voir.

Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 35.

N. m. **« Ils sont d'un farce! »** (Cendrars, *in* T. L. F.).

DÉR. Farcer. — V. **Farceur.**

FARCER [farsɛ] v. intr. — Conjug. **placer.** — 1718; v. tr., « railler », XIII^e; de 2. **farce.**

♦ Vx ou régional. Faire des farces.

FARCEUR, EUSE [farsœr, øz] n. — V. 1450, « bouffon »; de l'anc. franç. **farcer** « railler » (→ **Farcer**, étym.), de 2. **farce.**

♦ 1. (XVIII^e). Vx. Personne qui dit, fait des bouffonneries pour amuser. ⇒ **Amuseur, baladin, bateleur, bouffon, clown** (→ **Cabriole**, cit. 2).

1 Quand tu verras tant de farceurs aux villes, Sauteurs, bouffons, bateleurs inutiles, Qui vont plongeant le peuple en volupté (...)

RONSARD, Premier livre des poèmes, « Choses humaines ».

2 C'est une pratique ancienne dans les cours de donner des pensions (...) à un maître de danse, à un farceur (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XIII, 28.

2.1 Eh bien, si je ne vous prends pas comme domestique, je peux vous prendre comme clown. Vous comprenez, mon brave. En France, on exhibe des farceurs étrangers, et à l'étranger, des farceurs français!

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 199.

Hist. litt. Auteur de farces.

♦ 2. Personne qui a l'habitude de faire des farces*, de jouer des tours. ⇒ **Boute-en-train, espiegle, facétieux, loustic, plaisant (mauvais), plaisantin, turlupin. Une petite fille farceuse. Un écolier, un gamin farceur.**

3 Satan, farceur, tu veux me dissoudre, avec tes charmes.

RIMBAUD, Une saison en enfer, « Nuit de l'enfer ».

Personne qui raconte des histoires pour mystifier, et, en général, qu'on ne prend pas au sérieux. ⇒ **Blagueur. Méfiez-vous de lui, c'est un farceur! Une farceuse.** — Fam. **Ce farceur de X! Farceur, va! Sacré farceur!**

4 Ces farceurs de républicains, ça ne s'abonne pas du tout : vous causez avec eux,

ils causent, ils partagent vos opinions, et l'on est bientôt d'accord pour renverser tout ce qui existe. Tu crois que l'homme s'abonne? Ah! bien, oui, je l'en fiche!

BALZAC, l'Illustre Gaudissart, Pl., t. IV, p. 23.

(...) tous ceux qui vous parlent de leurs amours envolés, de la tombe de leur mère, de leur père, de leurs souvenirs bénis, baisent des médailles, pleurent à la lune, délirent de tendresse en voyant des enfants, se pâment au théâtre, prennent un air pensif devant l'Océan. Farceurs! Farceurs! et triples saltimbanques! qui font le saut du tremplin sur leur propre cœur pour atteindre quelque chose.

FLAUBERT, Correspondance, À Louise Colet, 6 juil. 1852, t. II, p. 463.

Ce brave général néglige la tenue diplomatique; dans l'intimité, il donne de grands coups de poing dans le dos de Maxime en l'appelant sacré farceur.

FLAUBERT, Correspondance, À sa mère, 15 déc. 1850, t. II, p. 266.

♦ 3. Vx et péj. Personne qui a une mauvaise conduite.

(...) j'estime qu'on ne saurait sans crime sacrifier la dignité d'un honnête homme à la fourberie d'une petite farceuse qui lui prend son argent, lui fume son tabac, lui gâche en injustes querelles le peu de jeunesse qui lui reste (...)

COURTELINE, Boubouroche, Nouvelles, II.

♦ 4. Adj. (Surtout au sens 2). **Il est très farceur.**

Il glissait entre les doigts les mieux fermés comme un poisson farceur.

P. MAC ORLAN, la Bandera, X.

Qui exprime l'intention de faire des farces. **Un rire farceur. Un regard, un œil farceur.** ⇒ **Moqueur.**

FARCI, IE [farsɛ] adj. ⇒ **Farcir.**

FARCIN [farsɛ̃] n. m. — XIII^e; lat. *farcimem*, propr. « farce, andouille », mais confondu en lat. pop. avec *farcimimum* « farcin ».

♦ 1. Vétér. Manifestations cutanées de la morve* (boutons, abcès, ulcères, kystes...), les fosses nasales n'étant pas atteintes. **Farcin du cheval, du mulet. Farcin aigu ou chronique. Le farcin, maladie contagieuse soumise aux règlements prévus en cas d'épizootie*.**

Que diable un cheval est mortel; mettons que le mien a eu la morve ou le farcin.

A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 353.

Figuré :

Mais l'amour est un mal étrange (...)

C'est la gangrène de notre âme,

C'est le farcin de la raison.

Attribué à LA FONTAINE, Sur la gale.

♦ 2. **Farcin du bœuf**, maladie des bovidés (distincte de la morve).

DÉR. Farcineux.

FARCINEUX, EUSE [farsinøf, øz] adj. — XIII^e; de **farcin.**

Médecine vétérinaire.

♦ 1. Qui a le farcin. **Cheval farcineux. Vache farcineuse.**

♦ 2. Qui est de la nature du farcin, qui tient du farcin. **Affection farcineuse.**

FARCIR [farsir] v. tr. — XIII^e; *farsir*, v. 1190; lat. *farcire* « farcir », d'abord « enfoncer, bourrer, remplir ».

♦ 1. (XVI^e). Remplir, garnir de farce* (un mets). **Farcir une volaille, un poisson, des tomates, des aubergines.** — Pron. **Les dindons se farcissent avec des truffes.** ⇒ **Farcissure.**

♦ 2. Garnir abondamment, remplir de... ⇒ **Bourrer. Farcir un lièvre de plombs.** — Au p. p. :

(Ceux) qui avaient l'estomac farci de quinquina.

RACINE, Lettre à Boileau, 24 août 1687.

Farcir une région de troupes.

L'empereur cherchait de tous côtés à acheter des troupes, il en farcissait le Tyrol.

SAINT-SIMON, *in* LITTRÉ.

♦ 3. (XIII^e). Abstrait. Surcharger de (connaissances, notions, idées, etc.). **Farcir la tête d'un enfant de connaissances inutiles.** ⇒ **Bourrer, encombrer.** — **Farcir un écrit de citations.** ⇒ **Entrelarder, larder, truffer.** — **Se farcir l'esprit de dates, de faits sans importance.**

Il ne faut que l'épître liminaire d'un Allemand pour me farcir d'allégations (...)

MONTAIGNE, Essais, III, XII.

(...) pour mettre quelque choix dans le fatras dont je m'étais farci la tête.

ROUSSEAU, les Confessions, III.

Ses naïves confessions sont pleines de bonne humeur, de drôleries, d'exubérance. Il les farcit de citations dans toutes les langues, de vers de son invention, de morales de mirilton.

R. ROLLAND, Voyage musical au pays du passé, p. 108.

On nous a farci la cervelle d'une foule d'idées qui sont respectables, sans doute, mais passablement naïves. Et maintenant nous voilà quand même au pied du mur, et il va falloir grimper.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, XIX.

► **SE FARCIR** v. pron. Familier.

♦ 1. (Concret). **Se farcir la panse.** ⇒ **Remplir** (se). — (Abstrait). **Se farcir la tête, la cervelle de...** (→ **ci-dessus**).

♦ 2. (1932, **Se farcir deux sacs**, les gagner au jeu, Esnault). Fig. Obtenir, avoir, pouvoir consommer. ⇒ **Envoyer** (s'), **faire** (se), **taper** (se). **Se farcir un bon repas.** — **Faire** (une corvée). **Se farcir tout le travail. Se farcir cinq cents bornes par jour.**

Vulg. (Compl. n. de personne). Posséder physiquement.

6.1 (...) j'ai un sacré béguin pour vous. Dès que je vous ai vue, je me suis dit : je pourrais plus vivre sur cette terre si je ne me la farcis pas un jour ou l'autre (...)
R. QUENEAU, Zazie dans le métro, Folio, p. 157.

Péj. Supporter. *J'ai dû me farcir le vieux pendant deux bonnes heures.* — Loc. fam. *Il faut se le (la, les) farcir*, le (la, les) supporter. ⇒ **Faire** (se faire, B., 6.).

6.2 Qu'est-ce que tu veux, ils sont comme ça, il faut se les farcir! Mais tu n'auras pas à t'en occuper : on te montera tes repas, tu auras la radio, tu seras peinard : toute une chambre pour toi.
A. SARRAZIN, l'Astragale, p. 52.

► **FARCI, IE** p. p. adj.

♦ **1.** Rempli de farce. *Tomates farcies. Poivrons farcis. Volaille farcie.* — *Chou farci.* ⇒ aussi **2. Far.**

♦ **2.** Par anal. Bourré de.

7 (...) la grêle devint de plus en plus épaisse, plus dense, mieux truffée, farcie d'obus et de balles.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 37.

♦ **3.** Abstrait et péj. Rempli. ⇒ **Plein.** *Cervelle farcie de chiffres. Livre farci de mots barbares.*

8 Nous autres, critiques, avons la tête farcie de tout ce qu'il nous faut lire et examiner, tant les volumes pleuvent et se pressent.
SAINTE-BEUVE, Correspondance, 29 janv. 1833, t. I, p. 337.

9 Ce bout de ruban rouge noué à mon veston me réhabilitait aux yeux des parents et alliés, farcis de préjugés vieillots.
Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 445.

Spécialt. *Pièces farcies* : au moyen âge, Pièces de vers dans lesquelles on mêlait au français des mots latins ou étrangers.

CONTR. *Vider.* — *Vide.*
DÉR. *Farcissure.*

FARCISSURE [farsisyr] n. f. — XVI^e, Montaigne; de *farcir*.

♦ Vx. Action de farcir; ce dont une chose est farcie (propre et figuré).

FARD [far] n. m. — 1213; déverbal de **1. farder**.

♦ **1.** Composition dont l'application sur la peau donne à celle-ci plus d'éclat ou masque un défaut physique. *Fards pour la ville, pour le soir, pour la scène.* ⇒ **Maquillage.** *Fard blanc; fards colorés. Fard pour le teint.* ⇒ **Fond** (de teint), **make-up** (anglic.), **poudre.** *Fard pour les lèvres, pour les joues; fard à joues.* ⇒ **Rouge.** *Fard pour les yeux* (cils, paupières). ⇒ **Cosmétique; eye-liner, khôl, mascara, rimmel.** *Fards liquides, fards gras, fards secs. Pot, boîte de fard. Fard en bâton, en crayon. Se mettre du fard.* ⇒ **Farder** (se). *Comédien qui étale son fard avec une patte de lièvre. Se remettre du fard dans la journée.* ⇒ **Raccord** (faire un). *Enlever le fard, son fard.* ⇒ **Démaquiller** (se).

- 1 Quand une femme a trop de volonté
De s'attifer et de se faire belle,
Gâtant par fard sa face naturelle (...)
RONSARD, Premier livre des poèmes, « Choses humaines ».
- 2 Il fallait pour fixer les fards, oindre de cérat frais le visage et la poitrine (...)
Pierre LOUÏS, Aphrodite, I, 1.
- 3 (...) une face faisandée, des yeux liquides et en gomme, des joues plâtrées de fard, des lèvres peintes (...)
HUYSMANS, Là-bas, p. 256.

Par métaphore :

- 4 La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 204.
- 5 Son ombrelle rouge, tamisant la lumière, projette sur son visage ombre le fard sanglant de ses reflets.
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXV.
- ♦ **2.** Fig. et vx. Procédé par lequel on essaie de dissimuler ou d'embellir la vérité. ⇒ **Artifice, brillant, déguisement, dissimulation, feinte, trompe-l'œil.** — Apparence trompeuse. *Le fard de l'apparence* (cit. 6).
- 6 Fâcheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque! Je m'attends qu'elle serve d'ornement, non de fondement, suivant l'avis de Platon qui dit la fermeté, la foi, la sincérité être la vraie philosophie, les autres sciences et qui visent ailleurs, n'être que fard.
MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

Loc. adv. Mod. *Sans fard* : sans artifice. *Il parle, il agit sans fard.* ⇒ **Naturellement.**

- 7 Ce conseil adroit, qui semble être sans fard (...)
MOLIÈRE, l'Étourdi, I, 8.
- 8 Je te parle sans fard et veux être chrétien.
CORNEILLE, Polyeucte, V, 2.
- Loc. adj. Sans détour. *Un art simple et sans fard, un langage sans fard* (→ Corinthien, cit. 2). ⇒ **Franc.**
- 9 (...) Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.
BOILEAU, l'Art poétique, I.
- 10 (...) ses grâces ingénues, son naturel nu et simple, son élégance sans fard, et cette négligence unique, à lui seul permise, inappréciable négligence, et qui l'emporte sur un style plus poli.
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Fénelon, t. II, p. 2.

♦ **3.** (1878). Fam. (Personnes). *Piquer un fard* : rougir brusquement. *Il a piqué un fard quand on a parlé de lui.*

CONTR. *Droiture, simplicité.* — *Franchise.*
HOM. **1. Far, 2. far, fart, phare.**

1. FARDAGE [fardaʒ] n. m. — 1896; de **1. farder**.

♦ Comm. Fraude qui consiste à farder (2.) sa marchandise. ⇒ **Maquillage.**

2. FARDAGE [fardaʒ] n. m. — xv^e; *fardaige* « fardeau, paquet » 1392; de **2. farder**.

Technique.

♦ **1.** (1736). Plan de bois au fond de la cale d'un bateau qui permet d'éviter que les marchandises soient en contact avec les tôles.

♦ **2.** (xx^e). Mar. Prise donnée au vent par les superstructures d'un navire (et, le cas échéant, par sa coque).

1. FARDE [fard] n. f. — V. 1150. « charge, bagage »; sens 1, réemprunt récent; arabe *fārdāh* « demi-charge d'un chameau ».

Commerce.

♦ **1.** (1775). Balle de café de 185 kg.

♦ **2.** (1874). Balle contenant des marchandises exotiques expédiées en Europe.

DÉR. (Du sens ancien) *Fardeau, 2. farder, fardier.*

2. FARDE [fard] n. f. — 1812; probabl. de l'anc. franç. *hardes*, XII^e, var. de *hardes*; cf. l'évolution de *chemise* au sens de « dossier ».

♦ Régional (Belgique). Feuille de carton pliée en deux, pour y ranger des dossiers, des papiers. ⇒ **Chemise** (2.), **dossier.** *Une farde de pièces manuscrites et imprimées. Farde d'écolier* : liasse de copies.

Je commençai par visiter mes tiroirs, consultai ensuite les nombreuses enveloppes, fardes et portefeuilles de toute sorte où j'avais l'habitude d'enfermer les reproductions, les photos.
Franz HELLENS, les Marées de l'Escaut, « Un voyant », in Littératures de langue franç. hors de France, p. 242.

FARDÉ, ÉE [fardé] adj. ⇒ **Farder**.

FARDEAU [fardo] n. m. — V. 1205, *fardel* « ballot », puis « charge »; fig., XIII^e; de l'anc. franç. *farde*. → **1. Farde**.

♦ **1.** Chose pesante qu'il faut lever, soulever, élever ou transporter. ⇒ **Charge** (cit. 2), **colis, faux** (vx), **poids.** *Un lourd, un pesant fardeau. Un fardeau accablant. Porter* un fardeau sur ses épaules, sur sa tête.* ⇒ **Coltiner.** *Charger un fardeau sur son dos. Déposer son fardeau. Se décharger de son fardeau. Soulager, délivrer qqn de son fardeau. Fixer le fardeau sur le bât* d'un cheval. Bête* (cit. 12) *de somme écrasée sous son fardeau. Tirer un fardeau au moyen d'un câble.* ⇒ **Chabler.** *Chevaux attelés* (cit. 8) *à un fardeau. Transporter un fardeau à bras d'homme* (sur un bard*, une brouette...), *sur une charrette, un fardier*. Outils, appareils pour soulever, élever des fardeaux* (⇒ **Benne, chèvre, cric, élévateur, fardeleuse, guindal, grue, levage** (appareils de), **levier, main, monte-charge, moufle, palan, poulie, treuil**).

Ésope prit le panier au pain; c'était le fardeau le plus pesant. Chacun crut qu'il l'avait fait par bêtise; mais dès le dîner, le panier fut entamé, et le Phrygien déchargé d'autant.
LA FONTAINE, la Vie d'Ésope.

Un rotelet pour vous est un pesant fardeau.
LA FONTAINE, Fables, I, 22.

Quand le soleil se coucha, à l'heure où l'on rentre, deux hommes vinrent prendre la civière. Le fardeau n'était pas lourd, ils n'avaient guère besoin d'être relayés.
ZOLA, la Terre, III, IV.

Par métaphore :

(...) les vagues lourdes s'attendaient, prenaient leur élan, et avec un gros bruit déchargeaient leur fardeau d'écume sur le sable assombri.
Valéry LARBAUD, Barnabooth, Son journal intime, p. 259.

Loc. (Vx et littér.). *Déposer son fardeau* : mettre bas. — (Même valeur). « *La femme enceinte porte son cher fardeau* » (R. Rolland, in T. L. F.).

Une lice étant sur son terme,
Et ne sachant où mettre un fardeau si pressant (...)
LA FONTAINE, Fables, II, 7.

Techn. Colis de bois de forme cylindrique utilisé pour le transport de certains fromages (saint-paulin, saint-nectaire).

♦ **2.** (1640). Abstrait. Chose pénible* (qu'il faut supporter). *Un fardeau moral lourd à supporter* (→ **Chape**, 5.). *Succomber sous le fardeau des ans* (⇒ **Vieillesse**), *de l'ennui* (⇒ **Poids**), *des remords* (⇒ **Tourment**). *La vie est un fardeau* (→ **Pesant**, cit. 5).

S'étant déchargé du fardeau de son scrupule.
PASCAL, les Provinciales, VIII.

Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.
BOILEAU, Épîtres, XI.

(...) le poids d'une ancienne faute est un fardeau qu'il faut porter toute sa vie.
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre XII.

Comment! pas un de vos amis, pas une de vos maîtresses qui vous soulage de ce fardeau terrible, la solitude?
A. DE MUSSET, les Caprices de Marianne, II, 8.

Pour ne pas sentir l'horrible fardeau du Temps qui brise vos épaules et vous courbe vers la terre (...)
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXIII.

(...) le seul endroit (Nazareth) peut-être de la Palestine où l'âme se sente un peu soulagée du fardeau qui l'opprime au milieu de cette désolation sans égale.
RENAN, Vie de Jésus, II, in Œ. compl., t. IV, p. 102.

(...) elle porte à elle seule tout le fardeau de la vieillesse, oui, pour elle et pour son extravagant mari.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VIII, IV.

Le fardeau des impôts, des dettes. ⇒ **Charge.** *Un fardeau supplémentaire de taxes.* ⇒ **Surcharge.** *Alléger le fardeau du contribuable*

(⇒ **Décharger, dégrever, exonérer**). *Le fardeau des affaires, des responsabilités. Le fardeau qui lui est imposé.*

- 12 Le fardeau (*l'Empire*) que sa main est lasse de porter (...) CORNELLE, *Cinna*, II, 1.
- 13 Les quatre princes soutinrent à peine le fardeau de tant de guerres. BOSSUET, *Disc. sur l'Hist. universelle*, X.
- 14 Un roi sage (...) Craint le Seigneur son Dieu (...) Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères. RACINE, *Athalie*, IV, 2.
- 15 (...) comme c'est un fardeau d'élever trois enfants, surtout quand ils sont d'un autre lit, il faut une bonne âme bien sage, bien douce et très portée au travail. G. SAND, *la Mare au diable*, III.
- 16 Vous voulez, monsieur Letoudu, faire plus qu'on ne vous demande et porter sur vos seules épaules le fardeau de toute une maison. COURTELINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 5^e tableau, 1.
- 17 Patrice se plaignait donc amèrement à qui voulait l'entendre, de ce fardeau qui pesait sur sa vie et le détournait de ce qu'il considérait comme son vrai devoir. G. DUHAMEL, *le Voyage de P. Périot*, p. 55.

REM. Certains de ces exemples constituent une métaphore du sens concret.

Être, constituer un fardeau pour qqn, une lourde charge; spécial (personnes) : être à charge pour qqn.

FARDELEUSE [fardələz] n. f. — xx^e; de l'anc. verbe *fardele* «mettre en paquet», xv^e, de *fardel*, forme anc. de *fardeau*.

◆ Techn. Machine qui permet de grouper de petits objets pour en faciliter la manutention, le stockage et la livraison.

1. FARDER [fardε] v. tr. — V. 1175; probablt du francique **farwīdhon* «teindre», attesté par l'anc. haut all. *farwjan*.

◆ **1.** Mettre du fard* à (qqn), sur son visage, sa peau. ⇒ **Maquiller**. *La télévision durcit les traits du visage si on ne le fard pas. Farder un acteur. ⇒ Grimer. Se faire farder dans un institut de beauté.* — Par ext. *Farder le visage, les joues. Farder ses yeux* (→ ci-dessous, *Se farder*).

◆ **2.** (1398). Fig. et littér. Déguiser la véritable nature de (qqch.) sous une apparence, un revêtement trompeur. ⇒ **Déguiser, dissimuler, embellir, envelopper, masquer, voiler**. *Farder sa pensée. ⇒ Travastr. L'hypocrite fard ses mobiles. Farder la vérité* (→ *Artifice*, cit. 11). ⇒ **Altérer, fausser**.

- 1 Je répondrai, Madame, avec la liberté D'un soldat qui sait mal farder la vérité. RACINE, *Britannicus*, I, 2.
- 2 Un air réformé, une modestie outrée (...) n'ajoutent rien à la probité, ne relèvent pas le mérite; ils le fardent (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XII, 29.
- 3 Je continuai de trouver leurs chants délicieux, et leurs voix fardaient si bien leurs visages, que tant qu'elles chantaient je m'obstinais, en dépit de mes yeux, à les trouver belles. ROUSSEAU, *les Confessions*, VII.
- 4 (...) je ne vois pas encore le moyen de relever l'idéal champêtre sans le farder ou le noircir. G. SAND, *François le Champi*, Avant-propos.

Loc. (1538). Comm. *Farder sa marchandise* : dissimuler les produits médiocres (le fond du panier) sous de bons produits (le dessus* du panier) pour flatter l'œil de l'acheteur. — Fig. Chercher à en faire accroire.

- 5 Vous ne fardiez point votre marchandise. Vous êtes honnête homme. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Maladie*.

◆ **3.** Littér. et vieilli. Parer d'ornements de mauvais goût. *Farder son style*.

- 6 Les mots fardent les pensées quand ils leur donnent de l'éclat, sans y ajouter de la beauté. JOUBERT, *Pensées*, XXIV, XXIX.
- **SE FARDER** v. pron. Mettre du fard sur son visage. ⇒ **Maquiller** (se). *Se farder outrageusement, discrètement. Se farder avant d'entrer en scène. Se farder pour affronter les sunlights.* — *Se farder les yeux.* ⇒ **Faire** (se). *Se farder le visage.* ⇒ **Beauté** (se faire, se refaire une beauté et, fam., la façade*).
- 7 Se mettre du rouge ou se farder est, je l'avoue, un moindre crime que parler contre sa pensée; c'est quelque chose aussi de moins innocent que le travestissement et la mascarade, où l'on ne se donne point pour ce que l'on paraît être, mais où l'on pense seulement à se cacher et à se faire ignorer : c'est chercher à imposer aux yeux, et vouloir paraître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espèce de menterie. LA BRUYÈRE, *les Caractères*, III, 5 (→ *Affreux*, cit. 9; *enluminer*, cit. 4).
- 8 Si les femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdisent en un moment toute la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seraient inconsolables. LA BRUYÈRE, *les Caractères*, III, 6.
- 9 Quand elle avait fini de se parfumer, de se farder les yeux, les lèvres et les joues, elle se regardait puis elle effaçait tout et elle recommençait. J. GIONO, *Jean le bleu*, p. 268.
- 9.1 Elle s'habillait gentiment, se fardait pour autant qu'on le pût dans le patelin sans passer pour pute (...) R. QUENEAU, *Loin de Rueil*, p. 105.
- Figuré :
10 Oui, son langage, ainsi que son museau, se fardait ! Edmond ROSTAND, *l'Aiglon*, IV, 11.

► **FARDÉ, ÊE** p. p. adj.

◆ **1.** Qui a mis du fard. *Vieille coquette fardée.* ⇒ **Tableau** (vieux).

Dame trop fardée (→ *Peu*, cit. 18). *Comédien fardé pour la scène.* ⇒ **Grimé**. Prov. *Ciel pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée* (⇒ *Ciel*, *infra* cit. 41).

(...) tout homme qui vit d'habitude dans la société de femmes fardées perd la notion du teint naturel, de l'aspect normal du visage et le fard lui paraît non seulement un agrément, mais un complément indispensable de l'habillement. Frédéric MASSON, *la Journée de l'impératrice Joséphine*, p. 31.

◆ **2.** Fig. et vx. (langue class.). *Un ami fardé*, perfide, hypocrite et faux. — Littér. (Choses). Faux, trompeur.

CONTR. **Démaquiller**. — Nu, simple, vrai.
DÉR. *Fard*, 1. *fardage*.

2. FARDER [fardε] v. intr. — 1704; «se charger», mil. xiii^e; de 1. *farde*.

◆ **1.** Vx. (Sujet n. de chose). Peser, porter de tout son poids. *Charge qui farde, qui farde sur l'arrière* (de son support).

Techn. *Mur qui farde*, qui se tasse, s'affaisse sous son propre poids. ⇒ **Céder**.

◆ **2.** (1834). Mar. *Voile qui farde*, qui se gonfle convenablement sous l'effet du vent.

DÉR. 2. *Fardage*.

FARDIER [fardje] n. m. — 1776; de 1. *farde*.

◆ Ancien. Chariot à deux ou quatre roues, servant à transporter des fardeaux très pesants (blocs de pierre, troncs d'arbre, madriers...). ⇒ **Binard, triqueballe**.

C'était l'avant-train d'un de ces fardiers, usités dans les pays de forêts, et qui servent à charrier des madriers et des troncs d'arbres. HUGO, *les Misérables*, I, IV, 1.

Mais ses regards venaient de tomber sur le fardier, l'épaisse et basse voiture chargée de deux blocs de pierre, que cinq vigoureux chevaux avaient de la peine à traîner. ZOLA, *la Bête humaine*, X, p. 324.

Le fardier de Cugnot, engin automobile à vapeur.

FARDOCHES [fardɔʃ] n. f. pl. — 1667; *ferloches*, 1661; mot canadien, orig. inconnue.

◆ Régional (Canada). Broussailles.

Pendant qu'ils vont suer et sacrer au milieu des embarras, du muskeg et des fardoches (...) Mathieu pour sa part contournera la savane en marchant sur le flanc du Besson-Ouest. Jean-Yves SOUCY, *Un dieu chasseur*, p. 130.

FARE [far] n. m. — 1868, in *Littre, Suppl.*; orig. inconnue.

◆ Techn. (Régional). Bassin très peu profond d'une saline, où l'évaporation s'accélère.

HOM. 1. et 2. *Far, fard, fart, phare*.

FARÉ [fare] n. m. — D. i. (attesté xx^e); mot tahitien.

◆ Régional. Habitation traditionnelle de Tahiti.

(...) la pêche sous-marine, la vie au grand air, et quel air, un faré au bord de l'eau, de petits travaux par-ci par-là comme assistant des nombreux films qui venaient se tourner dans les îles de la Société, un climat de rêve, une fille toute neuve assortie de la possibilité d'en changer sans drame. BENOÎTE GROULT, *la Part des choses*, p. 230.

FARFADET [farfade] n. m. — 1532, Rabelais; mot provençal, forme renforcée de *fadet*, dér. de *fado* «fée».

◆ **1.** Esprit follet, lutin* d'une grâce légère et vive (→ *Familier*, cit. 1).

Vous savez tous que le fadet ou le farfadet, qu'en d'autres endroits on appelle aussi le follet, est un lutin fort gentil mais un peu malicieux. G. SAND, *la Petite Fadette*, p. 59.

◆ **2.** Fig. Personne vive et un peu frivole.

C'est (*Voltaire*) un farfadet, que ses évolutions font quelquefois paraître un génie grave. JOUBERT, *Pensées*, XXIV, XXVIII.

Animal plein de vivacité.

(...) une chienne trop petite, enragée d'un orgueil de naine et d'une allégresse de farfadet (...) COLETTE, *la Paix chez les bêtes*, «La chienne trop petite».

REM. On a employé le fém. *farfadette*.

FARFELU, UE [farfely] adj. et n. — 1546, Rabelais; var. de *fafelu*, *fafellu*, en moy. franç. : *le pasté estoit fafelu* (gros, dodu), *Farce du pasté et de la tarte*, in *Godefroy*; du rad. expressif *faff-* (*Wartburg*), et à rapprocher de l'anc. franç. *fafellue*, *fanfelue* «bagatelle, futilité», courant du xii^e au xvi^e; → *Fanfreluche*.

◆ **1.** Vx (au sens de *fafellu* «gros et gras»).

«Tous tenons de Mardi gras, votre antique confédéré.»
Aucuns depuis me ont raconté qu'il dit Gradimars, non Mardi gras. Quoi que ce soit, à ce mot un gros cervelas sauvage et farfelu, anticipant devant le front de leur bataillon, le voulut saisir à la gorge (...)

(Gymnaste) sacque (tire) son épée (...) à deux mains, et trancha le cervelas en deux pièces. Vrai Dieu, qu'il était gras! RABELAIS, le Quart Livre, XLI.

REM. Le mot *farfelu* et sa variante *farfelu* semblent inusités après le XVI^e s. L'exemple donné par Littré est en réalité une référence à un texte ancien, comme le montre le contexte :

- 2 J'embrasse, mais chrétiennement et en oncle, la jolie *infante*, qui me fait souvenir de cette petite infante éveillée et *fafelue*, qui étoit à la portière du carrosse de sa mère, ainsi qu'il est écrit dans les bons livres; la comparaison ne doit déplaire ni à la mère, ni à la fille. Ch. DE SÉVIGNÉ, Lettre à M. de Grignan, 19 févr. 1690.

La glose de Littré, « espiegle », n'est confirmée par aucun autre texte; elle est critiquée par Godefroy. La petite infante (Pauline de Grignan) est vraisemblablement « éveillée et dodue ».

♦ 2. (1928, repris par A. Malraux, *Royaume farfelu*). Fam. et cour. — REM. Le mot ne s'est pas répandu dans le langage courant avant 1950 environ (cf. Ch. Muller, in *Classe de français*, juil. 1953, pour qui le sens actuel est dû au phonétisme du mot, et à l'attraction de *farfadet*, *fantreluche*, etc.). — Un peu fou, bizarre. — En parlant des personnes. *Il est très gentil, mais assez farfelu. Un type farfelu.* ⇒ *Loufoque* (fam.). — (Choses). *Des idées farfelues, cocasses.* ⇒ *Biscornu. Une invention farfelue*, drôle, ou, péj., absurde.

- 3 De là (→ *ci-dessus*) vient qu'on puisse aujourd'hui parler des sujets farfelus donnés au bachelot (titre d'un article de Jean Tournemille dans le *Figaro Littéraire*), entendez, sujets « bizarres et compliqués », ou du style farfelu de M. Raymond Moreau, ou encore des idées farfelues de Jean Paulhan. Ch. MULLER, in *Classe de français*, juil. 1953, p. 380.

- 4 Au Caire même, la maison de la Crétoise, avec ses divans dans les moucharabieh et, au centre d'un salon délirant (...) un oiseau des îles déplumé (...) J'aime les musées farfelus, parce qu'ils jouent avec l'éternité. MALRAUX, Antimémoires, p. 60.

N. Un, une *farfelue. Un aimable farfelu.*

- 5 Tous les vrais farfelus sont maintenant à Hongkong, mais la race se perd (...) MALRAUX, Antimémoires, p. 377.

- 6 Trop de gens se complaisent encore dans l'aléatoire et l'approximatif (...) trop de farfelus incurables prennent le demi-setier pour mesure valable et la Saint-Jean pour échéance scientifique. Jacques PERRET, Bâtons dans les roues, p. 207.

N. m. *Le farfelu* : le genre farfelu.

- 7 J'appelle ce livre Antimémoires, parce qu'il répond à une question que les Mémoires ne posent pas, et ne répond pas à celles qu'ils posent; et aussi parce qu'on y trouve, souvent liée au tragique, une présence irrefutable et glissante comme celle du chat qui passe dans l'ombre : celle du farfelu dont j'ai sans le savoir ressuscité le nom. MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 23.

CONTR. Logique, sensé.

FARFOUILLAGE [farfuʒaʒ] ou **FARFOUILLEMENT** [farfuʒmã] n. m. — xx^e, *farfouillage*; *farfouillement*, Goncourt, 1852; de *farfouiller*.

♦ Fam. Action de farfouiller. *Farfouillage intempestif dans toute la maison.* — Fig. Un « *farfouillage discret dans l'emploi du temps* » (A. Sarrazin, *la Traversière*, p. 178).

FARFOUILLER [farfuʒe] v. — 1546, Rabelais; forme pop. renforcée de *fouiller*.


Familier.


♦ 1. V. intr. Fouiller en bouleversant tout. ⇒ *Fourgonner, fureter* (fam.), *trifouiller. Chercher* qqch. en farfouillant partout.*

- 1 Il se parlait à lui-même (...) et farfouillait dans un coin où l'on avait empilé des instruments d'un aspect étrange et des cartes marines étrangères.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, « Manuscrit trouvé dans une bouteille ».

- 2 (...) je vous remercie de m'avoir permis de farfouiller ainsi dans vos affaires. MONTHERLANT, les Célibataires, II, VIII, p. 230.

♦ 2. V. tr. (Avec un compl. indéterminé).  Fouiller, tripoter dans. *Farfouiller une serrure pour l'ouvrir.* — *Se farfouiller le nez.*

 Fig. (Compl. indéterminé). S'occuper de (qqch.) de façon embrouillée et louche. ⇒ *Fabriquer. Qu'est-ce qu'il farfouille ici? « Je n'ai jamais bien compris ce que tu farfouilles à Bièvres »* (Duhamel in T. L. F.).

DÉR. *Farfouillage, farfouilleur.*

FARFOUILLEUR, EUSE [farfuʒœʁ, øz] adj. et n. — 1872; de *farfouiller*.

♦ Fam. Qui aime à farfouiller. *Un type farfouilleur et indiscret.* — *Un farfouilleur, une farfouilleuse.*

FARGUER [farʒe] v. intr. — 1920, in Esnault; de *fargues*.

♦ Argot. mar. *Farguer bien, mal* : avoir bonne, mauvaise apparence (personne; bateau).

FARGUES [farʒ] n. f. pl. — 1694; forme altér. de *faique*, du lat. médiéval *falca*, mot d'orig. hispano-arabe.

♦ Mar. Bordages supérieurs d'une embarcation, dans lesquels sont pratiquées les entailles des dames des avirons.

DÉR. *Farguer.*

FARIBOLE [faribol] n. f. — 1532, Rabelais; p.-ê. du lat. *frivulus* (→ *Frivole*); P. Guiraud préfère y voir un comp. du lat. *falla* « tromperie, mensonge » (→ *Faillir*) et l'anc. franç. *bale*, apparenté à *bourde*. Rare au singulier.

♦ 1. Chose, propos vain et frivole. ⇒ *Baliverne. Dire, raconter des fariboles.* « (Il) *lâchait* une grosse faribole qui faisait rire tout le monde » (Proust).

Ce sont propos oisifs, chansons et fariboles (...) MOLIÈRE, Tartuffe, I, I. 1
Et n'ayez aucun égard pour le nom, le titre et autres fariboles dont je crains que votre générosité ne fasse trop de cas. 2

BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, p. 205.

♦ 2. Rare. Chose ou action sans importance. *Il n'a rien à vendre que des fariboles.* ⇒ *Babiole. Une faribole de quatre sous.*

♦ 3. Cour. Idée sans intérêt ni consistance. *Il considère les idées freudiennes comme des fariboles.* — Iron. « *Au nom de la justice et d'autres fariboles!* » (Malraux, *les Conquérants*, in T. L. F.).

Fariboles! C'est vous que l'on craint, mais c'est nous qu'on hait (...) 2

BERNANOS, Dialogues des Carmélites, in Œ. roman., Pl., p. 1635.

Au sing. collectif (rare). *C'est de la faribole.*

Votre temps qui passe, c'est de la faribole. Je n'y crois pas. J'ai trente ans. Et la femme je l'ai trouvée — hier soir — au bal annuel de l'École de Saumur. 3

J. ANOUILH, la Valse des toréadors, II, p. 141.

DÉR. *Fariboler.*

FARIBOLER [faribole] v. intr. — 1928, Léon Daudet; de *faribole*.

♦ Rare. Dire, faire des fariboles.

FARIDONDAINE [faridɔ̃dɛn] n. f. — XVI^e; de l'onomat. *dondaine, dondon*, et d'un groupe initial *far-* d'orig. mal définie; ou (Guiraud) de *redonder* « bondir » et le *far-* de *farandole, farouiller*.

♦ Mot utilisé dans le refrain de certaines chansons populaires et, par ext., refrain d'une chanson légère.

(...) Nausicaa à la fontaine
Pénélope en tissant la laine
Zeuxis peignant sur les maisons
Ont chanté la faridonndaine!... 1

Max JACOB, le Laboratoire central, p. 164.

REM. On trouve aussi les formes *faridondon, faridondé*, selon que la rime est en *-on*, ou en *-é*.

(...) tant de curés
tant de turlutaines
tant de faridondés
tant de faridonndaines (...) R. QUENEAU, l'Instant fatal, « Tant de sueur humaine ». 2

FARIGOULE [farigul] n. f. — V. 1900; *ferigole*, 1528; repris 1869, *férigoule*, du provençal; du lat. pop. **ferulica* « thym ».

Régional (Provence).

♦ 1. Thym.

♦ 2. Eau de toilette parfumée au thym.

DÉR. *Farigoulette.*

FARIGOULETTE [farigulet] n. f. — 1914; de *farigoule*.

Régional (Provence).

♦ 1. Petit plan de thym.

Indifférent aux nudités, il expliquait l'usage de la farigoulette ou de la noix muscade dans son plat. Renée MASSIP, les Déesses, p. 26. 1

♦ 2. Lieu planté de thym.

Comme il longeait la lisière du bosquet, une troupe de coureurs en jaillit. Elle était portée par deux larges ailes de poussière. Elle s'essaima dans une farigoulette vers un lointain portique bleu. J. GIONO, Naissance de l'Odyssee, p. 83. 2

FARILLON [farijɔ̃] n. m. — 1775; *pharillon* 1771; de *phare*, et suff. dimin. *-illon*.

♦ Techn. Feu allumé sur un bateau pour attirer le poisson. ⇒ *Lamparo*.

FARINACÉ, ÉE [farinase] adj. — 1798; bas lat. *farinaceus*, de *farina*. → *Farine*.

♦ Didact. Qui a l'apparence ou la nature de la farine. *Substances farinacées.* ⇒ *Farineux*.

FARINADE [farinad] n. f. — 1902; provençal *farinado* « bouillie », de *farino* « farine ».

♦ Régional. Plat à base de farine et d'œufs, ou d'une farine et

d'huile (de composition variable selon les régions). *Farinade de châtaignes*.

Elles vendent leur nature comme fait la voisine ses châtaignes, ses figues, ses immenses tartes dorées — farinades des pois chiches.

VALÉRY, Cahiers, t. II, Pl., p. 1257.

FARINAGE [fariˈnaʒ] n. m. — XIV^e; de *farine*, et suff. *-age*.

♦ Vx ou hist. Droit qui était payé au meunier pour le blé moulu.

FARINE [fariˈn] n. f. — V. 1170; lat. *farina*, rac. *far* «blé».

♦ 1. (Qualifié). Poudre obtenue par mouture (de certaines graines de céréales) et servant à l'alimentation. ⇒ l'élément **Aleur(o)-**. *Farine de blé dur, de blé tendre, de seigle, de maïs, d'avoine* (cit. 1), *d'orge, de riz, de sarrasin. Farines diététiques pour bouillies de bébés* (⇒ **Crème**).

1 La farine est constituée par la substance de l'amande du grain, séparée des parties corticales qui forment les *sons* ou *issues*. Les farines les plus communes sont celles des céréales et des légumineuses. Omnium agricole, art. *Farine*.

♦ 2. (Emploi absolu). La farine de froment, mouture de l'amande du blé*. *Fabrication de la farine*. ⇒ **Meunerie, minoterie, moulin. Séparer le son* de la farine. ⇒ **Mouture** (cit. 1); **broyage. Tamisage de la boulange*** (produit du broyage) en vue de séparer les farines et les *graux des fragments d'écorce*. ⇒ **Blutage. Farine fleur ou fleur de farine**: farine blanche de broyage. *Transformation des semoules* et gruaux** (produits du broyage) en farine. ⇒ **Convertissage, convertisseur. Farine blanche de convertissage**. ⇒ **Gruau** (farine de gruau). *Farine bise* de broyage et de convertissage. ⇒ **Bisaille. Farine seconde**, farine grossière provenant du convertissage des semoules. ⇒ **Grésillon. Déchets du blé après extraction de la farine**. ⇒ **Issue** (remoulage, recoupette ou repasse, son*). *Taux d'extraction de la farine*: quantité de farine panifiable fournie par 100 kilos de blé (soit en moyenne 75 kilos de farine). *Sac de farine. Bonne farine*, riche en gluten. *Délayer la farine dans l'eau. Pétrir la farine dans le pétrin*. ⇒ **Pâte. Faire une pâte avec de la farine**. ⇒ **Boulangère, pain, pâtisserie. La pâte donne environ 132 kilos de pain pour 100 kilos de farine. Farine employée pour lier les sauces, saupoudrer les poissons à frire, faire des gâteaux. Acheter un paquet de farine. Farine tamisée. — Coffre à farine. ⇒ Huche. — Vers** (⇒ **Ténébrion**) qui se mettent dans la farine. *Couvert de farine*. ⇒ **Enfariné**.**

2 (...) la chambre de la meule était vide (...). Pas un sac, pas un grain de blé; pas la moindre farine aux murs ni sur les toiles d'araignées (...). On ne sentait pas même cette bonne odeur chaude de froment écrasé qui embaume dans les moulins (...)

Alphonse DAUDET, *Lettres de mon moulin*, «Secret de maître Cornille».

3 (...) on a fait croire au public que le pain blanc est supérieur au brun. La farine a été blutée de façon de plus en plus complète et privée ainsi de ses principes les plus utiles. Mais elle se conserve mieux, et le pain se fait plus facilement.

Alexis CARREL, *L'Homme*, cet inconnu, p. 28.

4 Elle faisait de bons gâteaux pour Noël. Nous restions autour de la table pour voir la pâte sous le rouleau. Dans une terrine, des œufs nageaient entre des rives de farine et de sucre. Tous, nous voulions battre ce mélange (...).

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 274.

FARINE LACTÉE: préparation de farine additionnée de lait et de sucre, destinée à l'alimentation des tout jeunes enfants.

4.1 Ma femme me parle de Clovis qui dort dans la chambre voisine et de la difficulté de trouver pour lui des farines lactées. M. AYMÉ, *le Passe-muraille*, p. 119.

♦ 3. (1690). Poudre résultant du broyage (de certaines graines ou plantes (autres que les céréales: fèves, pois, soja...)). *Farines alimentaires provenant du manioc* (⇒ **Cassave**), *de la pomme de terre* (⇒ **Fécule**), *de l'arbre à pain* (⇒ **Sagou**), *de certains orchis* (⇒ **Salep**). *Farine de chènevis. Farine de haricots. — Farine de graine de lin, de moutarde utilisée en pharmacie comme cataplasme** (cit. 1).

5 Vous préparerez un cataplasme de farine de moutarde, afin d'appliquer des sinapismes aux pieds de monsieur. BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 406.

5.1 L'ingénieur établit une presse afin d'extraire le suc mucilagineux mêlé à la fécule, et il obtint une notable quantité de farine qui, sous la main de Nab, se transforma en gâteaux et en puddings. Ce n'était pas encore le vrai pain de froment, mais on y touchait presque. J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 423.

Poudre d'une substance animale (os, etc., poissons séchés). *Les farines de viande, d'os, de poisson servent à la nourriture de bétail. Farine d'os*, constituée par des os réduits en poudre.

(1865). Par anal. Poudre blanche mise sur le visage. *Un clown au visage couvert de farine* (⇒ **Enfariné**).

♦ 4. Loc. fig. **DE LA MÊME FARINE**, se dit par dénigrement de choses ou de personnes de même nature qui ne valent pas mieux l'une que l'autre (→ *Ejusdem farinae*). *Des escrocs, des menteurs de la même farine. «Un tas d'autres trucmuches* (cit. 2) *de la même farine.*»

6 (...) ou ton froc jeté aux orties, ou quelque mémorable imposture, ou autre chose de pareille farine, me fourniraient arguments assez suffisants pour t'imprimer sur le front une marque qu'aisément tu ne pourrais effacer.

RONSARD, *Œuvres en prose. Réponse aux injures et calomnies...*

7 (...) les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine.

MOLIÈRE, *le Malade imaginaire*, II, 5.

8 Toutes les religions à «petit Jésus», catholiques, protestantes ou juives, dans le

même sac! Je les fous toutes au pas! que ce soit pour le mettre en croix ou le faire avaler en hosties, même farine! même imposture! racontars! escroquerie!

CÉLINE, *Rigodon*, p. 73.

Moitié son, moitié farine, se dit d'une chose qui présente à la fois de bons et de mauvais côtés.

Loc. fam. *Rouler qqn dans la farine* (jeu de mots sur *rouler* [1., 3.]), et *rouler qqn*, l'embobeler, le «rouler» en usant de belles paroles, de subterfuges. *Il s'est fait rouler dans la farine*, tromper. ⇒ **Rouler**.

Tu as peut-être jusqu'ici traité avec de vieux messieurs tatillons, qu'il fallait longtemps rouler dans la farine.

J. ROMAÏNS, *les Hommes de bonne volonté*, t. XXIV, p. 232.

♦ 5. Sc. *Farine fossile*. [a] Calcaire pulvérulent, «farineux». [b] Argile contenant des débris animaux.

DÉR. *Farinade, farinage, fariner, farinet, farinier*.

COMP. *Enfariner*.

FARINER [fariˈneʁ] v. — Mil. xv^e, v. tr.; de *farine*.

♦ 1. V. tr. Saupoudrer de farine. *Fariner un poisson avant de le frire*. — Enrober légèrement de farine. ⇒ **Enfariner**.

♦ 2. V. intr. (1849). Produire une poudre comparable à de la farine; prendre un aspect farineux. *Peau, dartre qui farine*.

FARINET [fariˈnɛt] n. m. — 1701; de *farine*, et suff. *-et*.

♦ 1. Vx. Dé blanc sur toutes ses faces sauf une.

♦ 2. Régional. Champignon comestible à odeur de farine. Syn.: *farinier* (3.).

FARINEUX, EUSE [fariˈnø, øz] adj. et n. m. — 1539 au sens 3; 1550 au sens 1, lat. *farinosus*, de *farina*. → *Farine*.

♦ 1. Qui produit, qui contient de la farine, et, par ext., de la fécule. *Les graines des céréales et des légumineuses sont farineuses. «Les blés ont été très farineux cette année»* (Littré).

N. m. (1756). Végétal comestible contenant de la fécule. ⇒ **Féculent**. *Les haricots, les lentilles, les pois, les pommes de terre sont des farineux. Se nourrir de farineux*.

(...) chacun sait que les farineux font plus de sang que la viande; ils doivent donc aussi faire plus de lait. ROUSSEAU, *Émile*, I.

♦ 2. (1690). Couvert de farine. *Ce pain a une croûte farineuse*.

Rare. *Le visage farineux d'un clown*. ⇒ **Enfariné**.

Bot. *Des plantes, des feuilles farineuses, couvertes d'une poussière blanchâtre*.

Cet arbuste est couvert de baies d'où semble suinter une substance blanche et farineuse (...). VOLTAIRE, *Dict. philosophique. Arbre à suif*.

Pathol. *Peau, dartre farineuse*, qui s'exfolie en de petites parcelles semblables à de la farine. ⇒ **Fariner**.

♦ 3. Qui donne au toucher ou au goût (parfois: à la vue) l'impression de la farine. *Pommes de terre farineuses*, qui s'émiettent après cuisson. *Cette poire est un peu farineuse. Gruyère, chocolat farineux*.

♦ 4. Arts. *Tableau farineux*, où l'artiste a abusé du blanc et du gris. — *Figure farineuse*, peu nette, qui a gardé un peu du plâtre où elle a été moulée.

FARINIER, IÈRE [fariˈnje, jɛʁ] n. — XIII^e, au masc.; de *farine*.

♦ 1. Vx. Personne qui faisait le commerce des farines. *Les meuniers et les fariniers*.

La multiplication des fariniers sur tous les cours d'eau et jusqu'au cœur de l'Europe sauvage, la multiplication parallèle des fours (en Picardie, c'est aussi vers le premier quart du XII^e s. que l'on voit leur nombre s'accroître) reflètent le progrès continu des céréales panifiables. G. DUBY, *Guerriers et Paysans*, p. 243.

♦ 2. N. f. (XV^e). Coffre à farine (⇒ **Huche**). — Boîte à farine.

♦ 3. N. m. Champignon comestible à odeur de farine. Syn.: *farinet*.

FARLOUCHE [farˈluʃ] n. f. ⇒ **Ferlouche**.

FARLOUSE [farˈluz] n. f. — 1555; orig. inconnue.

♦ Régional. Petit oiseau (*Passereaux*) à plumage jaune rayé de brun, dit encore *pipit* des prés*. ⇒ **Bédouide** (régional).

FARNIENTE [farnjɛnte; farnjät] n. m. — 1676, cit. 1; ital. *farniente*, propr. «ne rien faire», de *fare* «faire», et *niente* «rien». → **Fainéant**.

♦ Oisiveté* agréable. *Aimer le farniente*. — REM. On écrit parfois *far niente* et *far-niente*.

- 1 Ne soyez point en peine de mon séjour ici : je m'y trouve parfaitement bien ; j'y vis à ma mode ; je me promène beaucoup ; je lis, je n'ai rien à faire, et pour n'être point paresseuse de profession, personne n'est plus touchée que moi du *far niente* des Italiens. M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 577, 16 sept. 1676.
- 2 Le précieux *far niente* fut la première et la principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur ; et tout ce que je fis durant mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté. ROUSSEAU, Rêveries..., 5^e promenade.
- 3 (...) mes maux de tête et mes désagréments d'estomac disparaîtraient par quelques promenades et en me livrant à un farniente intelligent. PASTEUR, in Henri MONDOR, Pasteur, p. 47.

DÉR. Farnienter.

FARNIENTER [faɾniɛ̃tɛ] v. intr. — 1899, in D.D.L. ; de *farniente*.

♦ Fam. et rare. Faire du farniente, ne rien faire.

FARO [faʁo] n. m. — 1833 ; mot wallon.

♦ Vieilli. Bière* faite avec du malt d'orge additionné de froment non germé et de sucre. *Le faro et la gueuze*.

Buvez-vous du faro ? dis-je à Monsieur Hetzel ;
Je vis un peu d'horreur sur sa mine barbue
« Non, jamais ! Le faro (je dis cela sans fiel)
C'est de la bière deux fois bue. » BAUDELAIRE, Amoenitates Belgicae, IX.

HOM. Faraud.

1. FAROUCHE [faʁuʃ] n. m. — 1795 ; provençal *farouge*, du lat. *farrago* « mélange de grains ». → *Farrago*.

♦ Rare. (Agric.). Trèfle* incarnat cultivé comme fourrage, et que le bétail consomme en vert. — Var. graphique : *farouch*. — *Farouche à quatre feuilles*, œuvre de André Breton, Lise Deharme, Julien Gracq et Jean Tardieu (ce titre joue évidemment sur l'étrangeté, le lecteur pouvant l'interpréter comme une substantivation de 2. *farouche*).

HOM. 2. Farouche.

2. FAROUCHE [faʁuʃ] adj. — XIII^e, *faroch* ; métathèse de l'anc. franç. *farosche*, forme restée dans le berrichon *fourâche* « mal apprivoisé » ; du bas lat. *forasticus* « étranger » d'où, par ext., « sauvage, farouche », du lat. *foras* « dehors ». — REM. *Farouche* est le plus souvent placé après le substantif.

♦ 1. (Animaux). Qui n'est pas apprivoisé et s'enfuit quand on l'approche. ⇒ **Indompté, sauvage**. *Animal farouche*. *Bête** (cit. 17) *farouche*. *Un cheval farouche*. ⇒ **Ombreux**. *Ces moineaux, ces lapins ne sont pas farouches*, ils se laissent approcher par l'homme.

- 1 Les bêtes farouches mêmes s'apprivoisent, ou du moins craignent l'homme. FÉNELON, Existence de Dieu, I, 2.

♦ 2. (Personnes). Qui redoute par tempérament le contact avec d'autres personnes. ⇒ **Insociable, misanthrope, sauvage**. *Homme farouche qui vit comme un loup, un ours* (→ Balourdise, cit. 2). *Un enfant farouche*. ⇒ **Timide**.

- 2 Mais fidèle, mais fier, et même un peu farouche (...) RACINE, Phèdre, II, 5.
- 3 *Glycère* n'aime pas les femmes ; elle hait leur commerce et leurs visites, se fait celer pour elles, et souvent pour ses amis, dont le nombre est petit (...) elle est solitaire et farouche dans sa maison ; sa porte est mieux gardée et sa chambre plus inaccessible (...) LA BRUYÈRE, Les Caractères, III, 73.
- 4 Les jours, les soirs où je ne suis pas trop fatal et farouche, je me traîne à deux ou trois visites pour tuer une soirée ; le plus souvent incapable de travail et de toute conversation, j'erre autour de mon Luxembourg, craignant de rencontrer un visage ami (...) SAINTE-BEUVE, Correspondance, 131, 5 juil. 1830, t. I, p. 197.

- 5 Quand je sortis du collège, du thème,
Des vers latins, farouche, espèce d'enfant blême (...) HUGO, les Contemplations, I, VII.

Spécialt. (Vieilli). Qui ne se laisse pas courtiser. — *Femme d'une vertu farouche*. ⇒ **Austère, intransigent**.

- 6 Pourquoi farouche fuis-tu outre
Quand je veux approcher de toi ? RONSARD, Odes, IV, XXXIII.
- 7 (...) j'étais encore à quatre pas de la farouche personne, que se levant avec l'air de l'effroi : « Laissez-moi, laissez-moi, Monsieur, m'a-t-elle dit ; au nom de Dieu, laissez-moi. » LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XLIV.
- Mod. *Femme peu farouche, pas farouche*. ⇒ **Facile**.

- 8 Hortense n'était pas farouche, et elle était libre ; Chateaubriand crut reconnaître en elle l'éternelle sylphide de ses songes, et il s'en éprit aussitôt, d'une brusque flambée. Emile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 292.
- N. (rare). *C'est une farouche*.

♦ 3. (Personnes). D'une rudesse sauvage. ⇒ **Barbare, cruel, violent**. *Vx. Un tyran, un peuple farouche*. — Mod. *Ce farouche ennemi est enfin dompté* (→ Apprivoiser, cit. 5). *C'est mon adversaire le plus farouche*. ⇒ **Acharné**.

- 9 Ils luttent, noirs, muets, furieux, acharnés (...) Et, depuis qu'ils sont là, sombres, ardents, farouches. Un mot n'est pas encor sorti de ces deux bouches. HUGO, la Légende des siècles, X, « Mariage de Roland ».
- 10 Quand je vois passer les farouches Circassiens, à moitié sauvages, enveloppés de peaux de bêtes (...) LOTI, Aziyadé, III, LX.
- N. (1657). *Vx. Il a le caractère d'un farouche*.

♦ 4. (Choses concrètes ou abstraites). Qui effraie, rebute l'homme par son aspect rude, sauvage. *Une contrée, une côte farouche*. — REM. L'emploi systématique que Hugo, surtout depuis l'exil, a fait de cet adjectif, qui devient un des mots-clefs de sa langue, a contribué à en étendre démesurément le sens.

(...) la mer est le plus farouche de tous les éléments. RACINE, Remarques sur l'Odyssee, VIII. 11

L'endroit pour le champ clos fut choisi très farouche. (...) Un péle-mêle obscur d'arbres et de torrents, D'ombre et d'éroulement, de vie et de ravage, Entoure affreusement la clairière sauvage. HUGO, la Légende des siècles, XVII, « Aigle du casque ». 12

(...) on n'y voit plus d'habitations, et on peut se croire dans des lieux que les humains n'ont jamais visités. Rien de si abandonné, en apparence, rien de si inhospitalier, de si farouche, de si rébarbatif. J. A. DE GOBINEAU, Nouvelles asiatiques, p. 32. 13

(En parlant d'un sentiment, d'un caractère). Qui a quelque chose d'effrayant et d'absolu. ⇒ **Sauvage, violent**. *Une haine farouche*. *Une farouche résolution*. ⇒ **Ferme**. *Entêtement farouche*. ⇒ **Tenace**. *D'un caractère, d'un naturel farouche*. ⇒ **Âpre** (→ Contredire, cit. 4).

Quittez, mon fils, quittez cette haine farouche (...) RACINE, la Thébaine, III, 4. 14

L'imagination et la volonté parlent ici plus haut que l'intelligence ; cependant, elles n'ont pas, à beaucoup près, la violence farouche, l'air de démenée qui frappe dans Tolstoï au même âge. André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III. 15

(En parlant d'expressions et d'attitudes). Qui exprime l'hostilité, la violence. ⇒ **Dur, effarouchant, hostile, intimidant**. *Un air farouche*. ⇒ **Fier**. *Mine farouche* (→ Effrayer, cit. 11). *Œil farouche*. ⇒ **Torve**. *Regards farouches* (→ Âpre, cit. 11 ; étinceler, cit. 4). *Son aspect* (cit. 12) *n'avait rien de farouche*. *La physionomie farouche d'un assassin*. — *S'enfermer dans un mutisme farouche*. *Opposer une farouche résistance*.

Votre amitié m'est utile, je suivrai ma mère ! répondit-il en me jetant un regard farouche de douleur. BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1007. 16

(...) la discipline lui commandait d'obéir, mais des souvenirs hostiles lui inspiraient de farouches résistances. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, VI. 17

♦ 5. N. m. Rare. Caractère farouche. ⇒ **Faroucherie**.

CONTR. Apprivoisé. — **Accueillant, doux, familier, sociable**. — **Soumis, traitable**. DÉR. et COMP. **Farouchement, faroucherie**. — **Effaroucher**. HOM. 1. Farouche.

FAROUCHEMENT [faʁuʃmɑ̃] adv. — XVI^e, rare dans la langue class., absent des dict. jusqu'au XX^e, et du Dict. de l'Académie 1932.

D'une manière farouche.

♦ 1. Rare. De façon à fuir les relations. *Se cloîtrer, s'enfermer farouchement*.

♦ 2. Cour. D'une manière rude, brutale, acharnée. *Il a nié farouchement*. *Refuser farouchement* (→ Évocation, cit. 10). *Il a farouchement résisté*. *Farouchement décidé à...*

(...) que la belle
Fût tant soit peu farouchement rebelle
À mes plaisirs (...) O. DE MAGNY, in HUGUET. 1

Mais il n'était lié — autant que pouvait l'être ce renfrogné — farouchement replié sur lui-même — qu'avec son éditeur (...) Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 405. 2

FAROUCHERIE [faʁuʃʁi] n. f. — Attesté XX^e ; *faroucheté*, 1552, de *farouche*.

♦ Littér. Caractère, comportement farouche.

Mais la fillette a la faroucherie d'un garçon. Elle dirige un œil irrité sur l'importun. J.-R. BLOCH, l'Aigle et Ganymède, p. 152.

FARRAGO [faʁaʒo] n. m. — 1791 ; *farrage*, 1600, in O. de Serres ; lat. *farrago* « mélange de grains » ; rac. *far* « blé ».

♦ 1. Agric. Mélange de diverses sortes de grains qu'on sème pour servir de fourrage. ⇒ 2. **Dragée**.

♦ 2. (Fin XVIII^e). Fig. (Vx). Amas, mélange confus de choses disparates.

Il n'est si mince barbouilleur de papier qui, à l'apparition de son farrago, ne reçoive des lettres de félicitations. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 19.

FART [fart] n. m. — 1904, in Petiot ; mot norvégien, p.-ê. même mot que *fart* « voyage », « vitesse ». Cf. all. *Fahrt*.

♦ Substance dont on enduit la semelle des skis pour les empêcher d'adhérer à la neige et améliorer le glissement.

Les farts sont des substances variées à base de résines, cires, dérivés du goudron et paraffine que l'on passe sous la semelle des skis pour en augmenter le glissement.
Jean FRANCO, le Ski, p. 13.

DÉR. Farter.

FARTAGE [fartaz] n. m. — 1932, in Petiot; de *farter*.

♦ Sports. Le fait de *farter* (des skis); son résultat. *Être retardé dans une descente par un mauvais fartage.*

FARTER [farte] v. tr. — 1908; de *fart*.

♦ Sports. Enduire de *fart*. *Farther ses skis.* — P. p. *Skis mal farts.*

DÉR. Fartage.

FARTHING [fartin] n. m. — 1669; *fardin*, 1558; mot angl., anc. angl. *feorthing* « quart », de *feor*. Cf. *four* « quatre ».

♦ Hist. Ancienne monnaie anglaise en cuivre, valant un quart de penny. — (En loc. négative). *Pas un farthing* : pas un sou.

1 Le Parsi attendait. Mr. Fogg lui régla son salaire au prix convenu, sans le dépasser d'un farthing. Ceci étonna un peu Passepartout, qui savait tout ce que son maître devait au dévouement du guide.
J. VERNE, le Tour du monde en quatre-vingts jours, p. 109.

2 Peter Holz remercia chaleureusement le brave marin et voulut lui donner une forte récompense, mais Snubbins refusa d'accepter un farthing de plus que le prix convenu.
Jean RAY, les Derniers Contes de Canterbury, p. 197.

FAR WEST [farwest] n. m. — 1849; aussi *far-west*, 1849; angl. des États-Unis, propr. « (au) loin à l'ouest ».

♦ Ensemble des terres situées à l'ouest du Mississippi, et, plus généralement, des grandes plaines, au delà du *Middle West* [midəwɛst]. *Le Far West comprend les États des montagnes Rocheuses et du littoral pacifique. Plaines du Far West. Film du Far West.* ⇒ **Western**. *Cow-boys et Indiens du Far West.*

1 Il connaissait mieux que personne, aussi bien peut-être que notre jeune compatriote, M. Paul Carrey, le *far west* des États-Unis; il ne connaissait pas encore le *far west* du Canada; et là des perspectives nouvelles s'ouvraient à son aventureuse imagination.
C. GAY, le Cap Palliser et l'Exploration des montagnes Rocheuses, in le Tour du monde, 1860, t. I, p. 277.

2 Les jeunes Français connaissent mieux le Code d'honneur du Far West américain que celui des chevaliers du Moyen-Âge; ils acquièrent au cinéma et à la télévision leur vision du monde.
l'Express, Devenons-nous américains?, 24 juil. 1967.

REM. On rencontre l'orthographe francisée (et plaisante) *farouest* ou *farouest*.

3 Ce qu'il préfère c'est les films du *farouest* et après, ceux où l'on montre un beau crime bien sanglant.
R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 47.

FASCE [fas] n. f. — XII^e, « bande »; lat. *fascia* « bandelette ». → Fascia.

♦ Blason. Pièce honorable qui coupe l'écu horizontalement par le milieu et en occupe le tiers. *Fasce rétrécie.* ⇒ **Burèle**. *La réunion du pal* et de la fasce forme une croix. Fasce-pal en chef; fasce-pal en pointe.*

Loc. *En fasce* : dans le sens de la fasce.

DÉR. Fascé.

COMP. Contre-fasce.

HOM. Face. — Formes du v. faire (fasse...).

FASCÉ, ÉE [fase] adj. — 1667; de *fasce*.

♦ 1. Blason. Charge de fasces de même largeur et dont l'émail alterne. *Écu fascé d'argent et d'azur.*

♦ 2. Littér. Rayé en longueurs et en bandes alternées.

COMP. Contre-fascé.

FASCIA [fasja] n. m. — 1806; lat. *fascia* « bande » → Fasce.

♦ Anat. Formation aponévrotique servant d'enveloppe à des organes sous-jacents qu'elle est destinée à maintenir dans leur position respectue. ⇒ **Aponévrose**. *Fascia endotheracique. Fascia iliaca.*

FASCIATION [fasjasjo] n. f. — 1829; dér. sav. du lat. *fascia*. → Fasce, fascia.

♦ Bot. Anomalie par laquelle les branches, les rameaux, les pédoncules s'aplatissent au lieu de conserver leur forme cylindrique, ou sont pourvus d'un plus grand nombre d'appendices que dans l'état normal. *Type, rameau affecté de fasciation.* ⇒ **Fascie, fascié**.

FASCICULAIRE [fasikylɛr] adj. — 1865; dér. sav. du lat. *fasciculus* « petit faisceau ». → Fascicule.

♦ 1. Méd. Qui est disposé en faisceaux. ⇒ **Fasciculé**. — Qui se rapporte aux faisceaux musculaires. *Dégénérescence fasciculaire.*

♦ 2. Techn. Publié par fascicules. *Encyclopédie fasciculaire.*

FASCICULE [fasikyl] n. m. — 1690; titre, déb. xv^e; « petit paquet », xv^e; lat. *fasciculus*, titre de publication, v. 1515; dimin. de *fascis*. → Faix.

♦ 1. Pharm. (Vx). Quantité déterminée (de plantes, d'herbes).

♦ 2. (1793). Cour. Ensemble de feuilles, cahiers ou groupe de cahiers formant une partie d'un ouvrage publié par fragments ⇒ **Livraison**. *La publication d'ouvrages par fascicules date du romantisme. Édition illustrée publiée par fascicules. Les dix premiers fascicules de ce dictionnaire composent le tome I. Pagination continue des fascicules. Fascicules reliés en volumes. Publications par fascicules vendues dans les kiosques.* ⇒ **Fasciculaire**.

Publication brochée de faible épaisseur. ⇒ **Brochure, livret**.

♦ 3. (xx^e; 1915, in T.L.F.). *Fascicule de mobilisation* : pièce annexée au livret militaire pour indiquer au réserviste ce qu'il doit faire en cas de mobilisation.

Ribadeau lui tendit son livret : — Tu as le fascicule 2, mon gars. On t'attend à Montpellier, à la caserne. Je te conseille de te manier, sinon tu seras porté réfractaire.
SARTRE, le Sursis, p. 160.

Plus que jamais la guerre menace. Je ne me suis jamais autant senti soldat qu'aujourd'hui où pour la première fois depuis longtemps je ne le suis pas : mon fascicule de mobilisation est là; je ne serai plus jamais l'homme libre que j'étais avant mon service militaire, je suis enrégimenté, parqué déjà pour la mort.
Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 33.

FASCICULÉ, ÉE [fasikyle] adj. — 1778; du lat. *fasciculus* « petit faisceau ». → Fascicule.

♦ Didact. Qui est disposé naturellement en faisceau. — Bot. *Feuilles fasciculées.* — Racine *fasciculée*, sans pivot, formée de nombreuses racines fines. — Zool. *Corselet fasciculé*, garni de poils ramassés en forme de houpe. — Méd. *Tumeur fasciculée*, où dominent les faisceaux de fibres conjonctives ou nerveuses. *Sarcome, fibrome fasciculé.*

Archit. *Colonne fasciculée*, formée d'un faisceau de colonnes, par oppos. à la *colonne monostyle*.

FASCIE [fasi] n. f. — 1314, *fascie* « bande »; du lat. *fascia*. → Fasce. Didactique et technique.

♦ 1. (xviii^e). Sc. nat. Bande marquée (sur certains coquillages). — (1865). Bot. Tige ou rameau affecté de fasciation.

♦ 2. Techn. Éclisse* qui soutient les tables des violons, des basses, des guitares.

DÉR. Fascié.

FASCIE, ÉE [fasje] adj. — 1865; « orné de bandes de couleur », 1737; de *fascie*.

♦ 1. Sc. nat. Marqué de bandes. *Coquillage fascié d'un coléoptère.*

♦ 2. Bot. Déformé par aplatissement. *Tige fasciée. Rameau fascié.*

FASCINAGE [fasinaʒ] n. m. — 1693; de 1. *fasciner*.

♦ Techn. Confection des fascines. — Ouvrage fait avec des fascines. ⇒ **Risberme**.

FASCINANT, ANTE [fasinā, āt] adj. — Av. 1850; de 2. *fasciner*.

♦ 1. Qui fascine (→ 2. Fasciner, 1.). *Un regard fascinant.*

♦ 2. Qui attire fortement, éblouit. *Un esprit, un être fascinant.* ⇒ **Attachant, attirant, charmant, séduisant. D'une beauté fascinante. ⇒ **Ensorcelant, troublant.****

Sans être mal, je n'ai évidemment pas ce qu'il y a de fascinant, d'irrésistible dans le vrai séducteur.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, IV, p. 25.

FASCINATEUR, TRICE [fasinatœr, tris] n. et adj. — 1550, mais inusité jusqu'au xix^e; de 2. *fasciner*.

♦ 1. N. Vx. Personne qui fascine. *Les sorciers et fascinateurs.* — Fig. ⇒ **Charmeuse, séducteur. Chateaubriand avait de l'enchanteur** (cit. 2) et du fascinateur.

♦ 2. Adj. (xix^e; Académie, 1878). Littér. *Le regard fascinateur de l'hypnotiseur.* — Force *fascinatrice d'un regard.* ⇒ **Attractif, magnétique. Des yeux fascinateurs. ⇒ **Fascinant**.**

Il fallait faire la part à son organe enchanteur, à sa beauté séduisante, à son geste fascinateur, à tous ces moyens oratoires par l'emploi desquels un acteur met dans une phrase un monde de sentiments et de pensées (...)

BALZAC, Séraphita, Pl., t. V, p. 561

2 Il pressentit les massifs du dénouement
Et stratège
S'engagea dans le raccourci fascinateur
Qui ne le conduisit nulle part. René CHAR, le Marteau sans maître, p. 87.

FASCINATION [fasinasjō] n. f. — xiv^e; lat. *fascinatio*, du supin de *fascinare*. → 2. Fasciner.

Action de fasciner (2. Fasciner); résultat de cette action.

◆ 1. Action qu'exerce (qqn, qqch.) sur une personne en fixant son regard, sa pensée. *Le pouvoir de fascination d'un hypnotiseur.* ⇒ **Hypnotisme**. *La fascination que la vipère exerce sur le rossignol* (⇒ **Fasciner**, cit. 4).

1 L'homme, soumis à l'action du chef-d'œuvre, palpite, et son cœur ressemble à l'oiseau qui, sous la fascination, augmente son battement.
HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Utilité du beau, I.

2 Quant à la fascination, la stupeur créée, — comme la longue station dans un paysage éclairé par la lune, et ce calme vous entourant de bandelettes, — l'attente indéfinie, — tout l'être devenant un sens passif, un œil qui ne voit plus qu'une chose, une oreille qui suit, précède, obéit, — obéit en avançant — et tout l'être devenant inhabité par soi-même, *désert* comme ce lieu lunaire, prêt à recevoir une volonté étrangère.
VALÉRY, Suite, p. 71-72.

◆ 2. Vive influence, profonde impression exercée sur qqn ou subie par qqn. ⇒ **Attrait**, **charme**, **enchantement**, **ensorcellement**, **envoûtement**, **séduction**. *Cet orateur exerce sur son auditoire une étrange fascination.* ⇒ **Ascendant**, **attraction**. *Elle exerce sur lui une sorte de fascination.* ⇒ **Magnétisme**. *Pouvoir de fascination de la musique, de la mer, du désert. La fascination de l'aventure.* ⇒ **Appel**.

3 Je connais des femmes qui ont plus de réparties qu'elle, plus de montant, plus de feu de conversation; mais ce qu'elle a et ce que je n'ai vu qu'à elle, c'est une fascination de l'être entier qui n'est précisément ni dans l'esprit, ni dans le corps; qui est partout et qui est nulle part.
BARBEY D'AUREVILLE, Une vieille maîtresse, t. I, VII.

4 Une sorte de fascination affreuse le retenait cloué à la place d'où il observait et dominait toute cette scène. Il était là, presque incapable de réflexion et de mouvement, comme anéanti par de si abominables choses vues de près.
HUGO, les Misérables, III, VIII, XX.

5 (...) à aucune époque de son histoire la Grèce continentale n'a cessé de subir le contact et la fascination du monde oriental. Elle a toujours regardé vers l'Archipel, l'Égypte, la Syrie, la Perse même, et plus loin, — vers l'Inde. Alexandre pendant quelques années réalisa son rêve.
Louis BERTRAND, le Livre de la Méditerranée, p. 320.

6 Par quoi pouvait-il (Talleyrand) attacher? Par ce don de séduction, ce pouvoir de « fascination » dont a parlé Mme de la Tour du Pin et qui faisait dire à Napoléon — parfois comme envoûté — : « Vous êtes un diable d'homme! »
Louis MADELIN, Talleyrand, V, XL.

7 Quiconque excède les limites que la moyenne des hommes s'assigne exerce une sorte de fascination, dont on peut saisir un reflet — à vrai dire, de qualité médiocre — dans le prestige qu'ont sur les foules le héros de cinéma ou le champion de boxe.
DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 32.

CONTR. Répulsion; indifférence.

FASCINE [fasin] n. f. — xvi^e; réfect. d'après le lat. ou l'ital. *fascina*, de l'anc. franç. *faissine* (xiii^e) « fardeau, fagot », du lat. *fascina*, de *fascis*. → Faix.

◆ Fagot. *Claie faite de fascines.*

1 On en était réduit à couper les ronces des fourrés, à céder pour un ou deux sous les fascines de ramille aux petits fabricants de balais.
M. GENEVOIX, Forêt voisine, XIV, p. 204.

1.1 Au centre, s'arrondissait comme un cal la tache grisâtre d'un grand foyer qu'on allumait tous les soirs. Présentement, des valets d'écurie y entassaient des fascines d'oliviers rongées par les chèvres.
J. GIONO, Jean le Bleu, in Œ. roman., Pl., t. II, p. 19.

(Probabl. d'après ital. *fascina*). Techn. Fagot de branchages employé dans les travaux de terrassement, de fortification, d'hydraulique (⇒ **Claie**, **gabion**). *Barrage de fascines. Épauler une pièce d'artillerie en élevant un parapet de fascines.*

2 (...) les chevaux de frise arrachés, la terre éboulée, les troncs et les branches d'arbre qu'on put trouver, les soldats tués par les coups de mousquet tirés au hasard, servirent de fascines.
VOLTAIRE, Charles XII, VIII.

3 Les troncs de ces arbres servaient de ponts sur les ruisseaux ou de fascines dans les fondrières.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 297.

DÉR. 1. Fasciner.

1. FASCINER [fasine] v. tr. — xvii^e; *fessiner*, xv^e; de *fascine*.

◆ Techn. Garnir de fascines. *Fasciner un fossé.*

DÉR. Fascinage.

HOM. 2. Fasciner.

2. FASCINER [fasine] v. tr. — xiv^e, *fasiner*; lat. *fascinare*, de *fascinum* « charme, maléfice »; a remplacé la forme anc. et pop. *fesnier* (fin xi^e).

◆ 1. Vieilli. Ensorceler (un sujet, une personne) par un charme*. ⇒ **Charmer**, **ensorceler**, **hypnotiser**, **magnétiser**. *Il croyait qu'on l'avait fasciné par un maléfice* (Académie).

1 On assure que, pour leur inspirer ce courage furieux, le chef les fascinait par des breuvages enivrants, les portait endormis dans des lieux de délices (...)
MICHELET, Hist. de France, IV, III, t. II, p. 279.

◆ 2. Maîtriser, immobiliser par la seule puissance du regard. *Ses yeux me fascinaient.* — *Fasciner les yeux, la vue de qqn.*

Car j'ai, pour fasciner ces dociles amants,
De purs miroirs qui font toutes choses plus belles :
Mes yeux, mes larges yeux aux clartés éternelles!

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, « La beauté ».

Son regard était attaché sur le visage de son père sans qu'elle parvint à en détourner la vue; ces yeux où le sang dessinait de minces réseaux la fascinaient. Elle recula encore et rencontra le mur sous ses paumes ouvertes; et elle eut la sensation qu'on l'y clouait.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 130.

(Le sujet désigne un animal). *Le serpent fascine sa proie* (→ **Convoiter**, cit. 5). ⇒ **Hypnotiser**.

(...) on a dit qu'une vipère (...) le fixant lorsqu'il (le rossignol) chante, le fascine par le seul ascendant de son regard au point qu'il perd insensiblement la voix et finit par tomber dans la gueule béante du reptile.
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le rossignol, Œ., t. II, p. 503.

Par anal. (le sujet du verbe désigne un objet brillant). Captiver par l'éclat, le reflet. *L'alouette est fascinée par le miroir* (Académie).

Malgré le froid, je ne pouvais plus m'en aller. Je restais là, fasciné par ce feu comme une bête. Car je suis aussi une bête sauvage. Sinon subirais-je cette fascination?
H. BOSCO, Hyacinthe, p. 126.

◆ 3. (xvi^e). Fig. Éblouir, captiver par la beauté, l'ascendant, le prestige. ⇒ **Attirer**, **charmer**, **émervueillir**, **hypnotiser**, **séduire**, **troubler**. *Spectacle qui fascine tous les yeux.* ⇒ **Emparer** (s'). *La mer le fascine* (→ **Attrait**, cit. 15). *Son ascendant, sa prestance, sa personnalité fascinent tous ceux qui l'approchent.* ⇒ **Plaire** (à). *Il avait fasciné l'auditoire, par son éloquence prestigieuse. Ces belles promesses ont fasciné les esprits. Se laisser fasciner par l'argent* (⇒ **Égarer**, **enivrer**).

Tout cela pouvait fasciner mon jugement, j'en conviens, mais non pas altérer ma bonne foi; car je craignais de me tromper sur toute chose.
ROUSSEAU, Rêveries..., 3^e promenade.

Le grand égoïste s'était montré à nu devant moi; mais à mesure que je m'éloignai de lui je commençai à le contempler dans ses œuvres, et il reprit encore sur moi, par cette vue, une partie du magique ascendant par lequel il avait fasciné le monde.
A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, III, VI.

Il croit d'abord qu'un rêve a fasciné ses yeux,
Et, doutant de lui-même, interroge les cieux.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, Lettre à Lamartine.

Absoit. *L'argent, le pouvoir fascine.*

Il (Voltaire) sait flatter et ne sait point consoler. Il fascine et ne persuade pas.
HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, Voltaire.

► **FASCINÉ, ÉE** p. p. adj.

Sous l'emprise de la fascination. *Comme fascinée par une puissance d'attraction* (cit. 9) *cachée.* — *Oiseau fasciné* (par un serpent, par un miroir, etc.) → aussi ci-dessus cit. 5.

Fasciné par la grande ville, par le luxe. Adolescents fascinés par la violence.

Et le peuple, fasciné, comme toujours, par le prestige qui sort pour lui, des coups d'audace et de fortune (...)
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « Vox populi ».

CONTR. Repousser.

DÉR. Fascinant, fascinateur. — (Du lat.) V. Fascination.

HOM. 1. Fasciner.

FASCIO [fafjo] n. m. — 1918 ex. ci-dessous; mot ital., du lat. *fascis* « faisceau, fagot ». → Faix.

◆ Hist. En Italie, Ligue d'action politique, sous le régime fasciste*. ⇒ **Faisceau**, **fasciste**. *Des fasci.* « Un fait nouveau s'était produit pendant la session de décembre (1917), l'apparition et l'intervention d'un groupement parlementaire qui s'était constitué au-dessus des partis pour soutenir énergiquement la résistance et combattre les manœuvres de tous les éléments d'opposition à la guerre. Ce groupement, le Fascio di difesa nazionale, "Ligue (faisceau) de défense nationale", était une riposte à "l'Union parlementaire" » (le Correspondant, 25 mars 1918, p. 1107, in D.D.L.).

FASCIOLE [fasjo] n. f. — 1512, *fasciolle*; lat. *fasciola* « bandelette », de *fascia*.

★ I. Didact. Bande sinueuse. — Zool. Bande en spirale, au niveau d'une échancrure (Gastropodes).

★ II. (1800; *fasciola*, 1770). Zool. Ver (*Trématodes*) long et plat, en forme de ruban, qui parasite en particulier les bovidés. *Fascioles erratiques.*

FASCISANT, ANTE [fafizā, āt] adj. — 1936; de *fasciste*, d'après *communisant*.

◆ Qui a des tendances fascistes; qui préconise ou emploie des méthodes fascistes. *Des activités fascisantes.*

Il n'empêche qu'en dépit de l'échec, les deux dernières « journées » de l'Histoire, celles des 6 et 7 février (la première étant d'origine bourgeoise et fascisante) ont montré qu'il s'en est fallu de peu pour que la foule l'emportât.
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 65.

Le père de Pierre Gauthier était un avocat très connu à Paris. Dès 1940, il s'était

rangé du côté allemand, présidait un groupe collaborationniste d'intellectuels fascistes. Michel DÉON, *la Corrida*, p. 98.

FASCISATION [faʒizasjɔ̃] n. f. — 1930, in Éluard; de *fasciser*.

◆ Le fait de devenir fasciste, de rendre fasciste (un pays, un régime politique). *La fascisation d'un régime*.

1 L'emploi de la provocation pour légitimer une intervention ultérieure de la police n'est-il pas le signe de la fascisation? Cette intervention se faisant sous le prétexte de protéger l'enfance, la jeunesse, la famille, la patrie et la religion, peut-on un instant prétendre que cette fascisation évidente n'a pas pour but de détruire tout ce qui tend à s'opposer à la guerre qui vient.

M. ALEXANDRE, ARAGON (...), P. ÉLUARD, in ÉLUARD, Œ. compl., t. II, Pl., p. 1012.

2 Toujours en 1932, devant le Syndicat de l'enseignement de la Seine, le communiste français Baby estime « qu'il n'y a pas de fascisation particulière en Allemagne mais une fascisation générale de l'Europe ».

Raymond ABELLIO, *Ma dernière mémoire*, t. II, p. 122.

FASCISER [faʒize] v. tr. — V. 1930; d'après *fasciste*.

◆ Rendre fasciste; modifier par des méthodes inspirées du fascisme. *Fasciser un groupe*.

► **FASCISÉ, ÉE** p. p. adj.
Qui est devenu, rendu fasciste.

Que l'armée fascisée l'emporte finalement, ou que les syndicats viennent à bout de l'armée et que le Front populaire ait le dernier mot, il reste ceci qui est indubitable : la vieille machine enrayée ne pourra être remise en marche (...)

F. MAURIAC, *le Nouveau Bloc-notes 1958-1960*, p. 365.

DÉR. Fascisation.

FASCISME [faʒism] ou vx [fasism] n. m. — 1921, cit. 0.1; ital. *fascismo*, de *fascio* « faisceau » (→ Fascio), le faisceau des licteurs romains étant l'emblème du parti fasciste.

◆ 1. Doctrine, système politique établi en Italie en 1922 par Mussolini et ses partisans, caractérisé par le totalitarisme étatique, le corporatisme (issu du socialisme), le nationalisme et le respect des structures économiques capitalistes. *Le fascisme instaurait une dictature, un régime répressif. Mouvement inspiré du fascisme*. ⇒ **Néo-fascisme**.

0.1 Le fascisme, issu de la guerre par sa forme et ses buts initiaux qui étaient : affermir la puissance italienne à l'extérieur et exclure à l'intérieur de toute vie politique et économique les éléments non combattants, est devenu un élément de lutte de classe. Le programme des fascistes, tout de conservation et de réaction les a amenés nécessairement, malgré l'idéalisme incontestable de certains d'entre eux, à servir d'instrument de défense de classe à la grande finance, à la grande industrie, à la grande propriété terrienne.

Les Élections (en Italie) et la leçon du fascisme, in *L'Humanité*, 15 mai 1921.

1 En Italie les chefs de l'armée et les grands industriels, effrayés par l'agitation communiste parmi les ouvriers, soutinrent le petit parti nationaliste appelé « fasciste » (en souvenir des faisceaux de l'antiquité) qui marcha sur Rome et prit le pouvoir. Son chef prit le titre nouveau de *Duce* (chef) et sans supprimer le roi, ni même d'abord les Chambres, il organisa peu à peu une dictature absolutiste et élaborer une doctrine, le « fascisme », opposée à la théorie du régime libéral.

Ch. SEIGNOBOS, *Hist. comparée des peuples de l'Europe*, p. 448.

◆ 2. Doctrine, tendance ou système politique tendant à instaurer un régime autoritaire, nationaliste, totalitaire comparable au fascisme (1.); un tel régime. ⇒ **Totalitarisme**. *Le fascisme espagnol des phalangistes, des franquistes. Combattre le fascisme sous toutes ses formes, les fascistes*. ⇒ **Antifascisme; antifasciste**. « *Le fascisme ne passera pas* » (slogan, en France). — REM. Le mot s'emploie surtout de manière collective pour désigner tout totalitarisme nationaliste (souvent militaire) anticommuniste; il est moins normal en parlant d'un régime précis caractérisé historiquement (→ Nazisme). Comme *fasciste*, *fascisme* a pris des valeurs affectives assez vagues, dans le discours politique → cit. 3.

2 (...) Rauschning dit qu'elle (*la révolution national-socialiste allemande*) n'est plus libération, justice et essor de l'esprit : elle est « la mort de la liberté, la domination de la violence et l'esclavage de l'esprit ». Le fascisme, c'est le mépris, en effet. Inversement, toute forme de mépris, si elle intervient en politique, prépare ou instaure le fascisme. CAMUS, *L'Homme révolté*, p. 225.

3 Il y a encore d'autres fascistes : aux yeux des Chinois, la Russie révisionniste-impérialiste-fasciste; aux yeux des Russes, les Chinois, fourvoyés dans un nationalisme fanatique et agressif. Il devient difficile de s'y reconnaître en un temps où l'accusation de fascisme est portée par les communistes contre d'autres communistes, et par les auteurs de coups d'État militaires contre les civils de droite qu'ils viennent de renverser.

Le fascisme, c'était, à l'origine, une tentative d'imitation petite-bourgeoise de révolution russe : le fascisme est devenu le diable.

le Figaro, 5 juin 1974, p. 28.

4 Aussi bien la question déjà se posait-elle : Qu'est-ce que le fascisme surtout sous sa forme nazie? Depuis cette époque (1932), on emploie ce mot d'une façon générale, le plus souvent péjorative, qui en dilue le sens, et l'on désigne par là tout régime politique totalitaire s'inspirant plus ou moins directement, par réaction contre le marxisme, des dictatures d'Hitler et de Mussolini.

Raymond ABELLIO, *Ma dernière mémoire*, t. II, p. 127.

◆ 3. Attitude politique conservatrice ou réactionnaire, nationaliste et autoritaire (⇒ **Fasciste**, 3.). — Par ext. Attitude d'autoritarisme

conservateur. « *Le fascisme professionnel de quelques hommes (des psychiatres)* » (H. Bazin, in T.L.F.).

CONTR. Antifascisme. — **Libéralisme**.

COMP. Antifascisme; néo-fascisme.

FASCISTE [faʒist] ou, vieilli [fasist] n. et adj. — 1921 (→ Fascisme, cit. 0.1); ital. *fascista*, de *fascio*. → Fascio, fascisme.

★ I. N. ◆ 1. Hist. Personne qui est partisan du fascisme italien, mussolinien; membre du parti fasciste. *Un, une fasciste. La marche des fascistes sur Rome, en octobre 1922*. ⇒ **Chemise** (noire).

La riposte de Mussolini arrive, foudroyante. Il mobilise tous ses Faisceaux et publie cette mise en demeure : *Nous donnons quarante-huit heures à l'État pour qu'il prouve son autorité (...). Passé ce délai, le fascisme revendiquera pleine liberté d'action et se substituera à l'État qui aura démontré son impuissance. Fascistes de toute l'Italie, à nous!* J. BAINVILLE, *les Dictateurs*, p. 250.

◆ 2. Partisan d'un régime, membre d'un parti analogue (⇒ **Fascisme**, 2.). — REM. Ne se dit pas, au moins en histoire, des membres de partis totalitaires bien caractérisés, comme le nazisme. — *Les fascistes espagnols*. ⇒ **Phalangiste**. *Les fascistes belges, français des années 30 et 40*.

◆ 3. Cour. [faʒist]. Partisan d'un régime autoritaire, conservateur, réactionnaire et nationaliste (qualifié, dans le vocab. de la polémique et de l'injure politique, toute personne considérée comme violemment opposée à une position de « gauche »). ⇒ **Réactionnaire**; fam. **facho, faf, réac**. *Un commando de fascistes. Bande fasciste! Elle s'est fait traiter de sale fasciste*.

Les fascistes, peut-être. Nous, non... — Les communistes disent toujours de leurs ennemis qu'ils sont des fascistes. MALRAUX, *l'Espoir*, II, 1.

2.1 Les fascistes, ce sont aussi les conservateurs, les modérés, les socialistes, lorsqu'ils cessent d'être alliés pour devenir concurrents; ce sont, enfin, les agités d'extrême gauche, particulièrement détestés, pour lesquels, en cas de besoin, on peut créer des mots composés : anarcho-fascistes, trotsko-fascistes. Les fascistes, c'est le grand capital, ce sont aussi les communistes eux-mêmes, lorsqu'ils prétendent à la libéralisation, comme en Hongrie ou en Tchécoslovaquie. Th. MAULNIER, in *le Figaro*, 5 oct. 1974.

★ II. Adj. Relatif, propre au fascisme.

◆ 1. Du fascisme italien. *Le parti fasciste de Mussolini. Un écrivain, un penseur fasciste*. — *L'aviation* (Et, cit. 14), *la marine fasciste*, de l'Italie fasciste. — *Le salut fasciste* (→ Poing, cit. 9.1).

3 Le mouvement fasciste (en 1921) progresse tous les jours parce qu'on s'est enfin aperçu qu'il est seul capable d'empêcher la bolchévisation totale de l'Italie (...) En avril 1921 (...) 20000 chemises noires défilent devant leur chef et l'acclamation. Deux jours après, à Ferrare, 50000 paysans fascistes le portent en triomphe. J. BAINVILLE, *les Dictateurs*, p. 246.

◆ 2. Relatif à un régime ou à une doctrine politique totalitaire, nationaliste et d'extrême droite. *Opposition des idées démocratiques et fascistes dans le monde. Régime, dictature fasciste, de type fasciste. Professer des idées fascistes, anti-fascistes. Les ligues fascistes*.

4 Mais les mystiques fascistes, bien qu'elles aient visé peu à peu à mener le monde, n'ont jamais prétendu réellement à un Empire universel. Tout au plus, Hitler, étonné par ses propres victoires, a été détourné des origines provinciales de son mouvement vers le rêve imprécis d'un Empire des Allemands qui n'avait rien à voir avec la Cité universelle. CAMUS, *L'Homme révolté*, p. 232.

◆ 3. Partisan d'une doctrine, d'une idéologie conservatrice, nationaliste et autoritaire, et par ext. (hors du contexte politique), d'une autorité imposée, de l'ordre, de la contrainte. — (Personnes). *Il est un peu fasciste sur les bords, malgré ses idées soi-disant de gauche*. ⇒ **Facho**, adj. — (Choses). « *La langue est fasciste* » (Barthes), elle impose un ordre absolu et indiscuté.

5 (...) comment qualifier sérieusement de fasciste, un gouvernement dont les ex-présidents Guy Mollet, Pflimlin et Pinay étaient les ministres? Le fascisme, c'est un parti, des masses, un chef. Alger n'avait pas encore de parti, Paris en avait trop. MALRAUX, *Antimémoires*, Folio, p. 159.

L'adolescence, dans les classes aisées, est fasciste d'instinct. F. MAURIAC, *le Nouveau Bloc-notes 1958-1960*, p. 71.

CONTR. Antifasciste.

DÉR. Fascisant. — V. **Fasciser**.

COMP. Antifasciste.

FASÉOLE [faʒeol] n. f. — Déb. xv^e, Lemaire de Belges; *faisol*, xv^e; *fasole*, 1256; lat. *phaseolus* « sorte de fève », grec *phasélos*. → Flageolet.

◆ Régional. Fève ou haricot. ⇒ **Fève, féverole; haricot**.

FASÉYER ou **FASEILLER** [faʒeje], cour. [faʒeje] v. intr. — Conjug. *céder*. — 1771, *faséyer; faseiller*, xx^e; *fasier*, 1687; adapt. du moy. néerl. *faselan* « agiter ».

◆ Mar. Battre au vent, en parlant d'une voile que le vent n'enfle pas ⇒ **Barbeyer, ralinguer**. — On écrit aussi *faséier* (1835).

Les voiles, frappées de côté par le vent, *faséieraient* alors si brusquement, qu'il (*le brick*) vint à *masquer* en grand; les bouchors se rompirent (...).

BALZAC, *la Femme de trente ans*, Pl., t. II, p. 815.

FASHION [faʃjɔ̃] ou [fɛʃɔ̃] n. f. — 1698; mot angl. venu du franç. *façon*.

Vx (employé au XIX^e et au déb. du XX^e — alors parfois prononcé à la française [faʃjɔ̃; faʃjɔ̃]).

♦ 1. La mode, le bon ton. *Qui suit la fashion.* ⇒ **Fashionable**.

- 1 La direction de la Dernière Mode (...) annonce une *Gazette de la Fashion*, destinée à tenir les Dames Françaises au courant de ce qui se passe à l'Étranger (...) Fashion veut dire Mode, et c'est ce dont la Gazette a la mission de s'occuper.
MALLARMÉ, *la Dernière Mode*, Pl., p. 765.

♦ 2. Le beau monde, la société élégante. *Le point géométrique du beau monde et de la fashion* (→ **Prétention**, cit. 8).

- 2 Je lui ai dit quel rang vous teniez dans la fashion parisienne.
BARBEY D'AUREVILLE, *Une vieille maîtresse*, t. I, VII.
- 3 Ils s'en vont chez un tailleur de la fashion et le protégé est habillé comme un prince.
LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, VI, p. 253.
- 4 Le monde politique, gouvernemental ou opposant, était représenté par ses notabilités les plus marquantes, le faubourg de Saint-Germain-en-Laye et le monde élégant international par leurs personnalités les plus en évidence, par les reines de la fashion et par les gentlemen à la mode.
A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle* (1883), p. 112.

FASHIONABLE [faʃjɔ̃nabl; fɛʃɔ̃nabl] n. et adj. — 1793; anglic., dér. de *fashion*.

♦ Vx (employé au XIX^e — alors prononcé à la française [faʃjɔ̃nabl] — et jusque v. 1920). Qui est élégant*, qui suit la mode. ⇒ **Dandy, gandin**. *Jeune fille fashionable. Une robe très fashionable.* ⇒ **Élégant**. — N. *Faire la fashionable*.

- 1 Indispensable à toutes les parties de campagne, il gambadait avec les jeunes personnes, courtoisait les mères, dansait au bal, et jouait comme un financier. Enfin il s'acquittait à merveille de son rôle de magistrat fashionable (...)
BALZAC, *le Cabinet des antiques*, Pl., t. IV, p. 437.
- 2 (...) il te sied bien de faire la fashionable (que le diable soit des mots anglais!), quand tu ne peux pas payer ton tailleur!
A. DE MUSSET, *Comédies et Proverbes*, Il ne faut jurer de rien, I, 1.
- 3 Un des plus grands plaisirs qu'il eût, c'était de mélanger la vie barbare et la vie civilisée, d'être à la fois un satrape et un fashionable, Brummel et Sardanapale (...)
Th. GAUTIER, *Fortunio*, XXIV.
- 4 Mais peu à peu les fréquentations brillantes (et aussi le souci de sa personne) lui devinrent tellement habituelles qu'elles ne furent plus un objet de préoccupation et d'excitation pour lui. Et, aussi bien qu'un simple veston dont on ne prend pas soin, une brillante tenue fut ployée en deux dans l'attitude peu orgueilleuse et fashionable de la rêverie, suivit les gestes d'abandon qui lui étaient alors familiers. Sans doute en était-il de même pour Byron et les plus fashionables des écrivains, si, partis pour faire une visite, la vue d'un lilas ou de quelque pensée les incitait à la poésie.
PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 702.

DÉR. Fashionablement.

FASHIONABLEMENT [faʃjɔ̃nabləmã] adv. — 1834, Gautier; de *fashionable*.

♦ Vx. Élégalement, d'une manière fashionable.

1. FASTE [fast] n. m. — 1540, à côté de la var. *fast*; lat. *fastus*, propr. « orgueil, dédain ». Ne s'emploie normalement qu'au singulier (Litttré, Académie).

♦ 1. Vx. Vaine ostentation, affectation* de paraître avec éclat (Académie 1694 et 1762). *Il paraît un grand faste dans ses actions, dans ses paroles. Agir sans faste* (→ **Affectation**, cit. 6). *Paroles sans faste* (→ **Criquer**, cit. 2).

- 1 Le style de Lucain a trop de faste pour être naturel. Il y a bien de la différence entre la majesté et le faste, entre la fausse et la véritable grandeur.
Le P. BOUHOURS, *in TRÉVoux*.
- 2 De quelque désespoir qu'une âme soit atteinte,
La douleur est toujours moins forte que la plainte :
Toujours un peu de faste entre parmi les pleurs.
LA FONTAINE, *Contes*, « Matrone d'Éphèse ».
- 3 Elle mit à toutes ses complaisances le faste d'une force exagérée, elle entraînait violemment dans son rôle pour n'en point sortir.
BALZAC, *le Lys dans la vallée*, Pl., t. VIII, p. 983.

♦ 2. Mod. Déploiement de pompe et de magnificence. ⇒ **Apparat, appareil, éclat, luxe, pompe, splendeur**. *Le faste qui entoure les grands personnages. Le faste d'une cérémonie.* ⇒ **Brillant, magnificence**. *L'opulence* (cit. 2) et *le faste de ces barbares. Le faste oriental* (→ **Candélabre**, cit. 2).

- 4 N'estimer les hommes que par un certain extérieur qui brille, que par le faste et la splendeur (...)
BOURDALOUE, *Aumône*, I.
- 5 On a toujours cherché dans ces jours de solennité (les Fastes) à étaler quelques appareils dans ses vêtements, dans sa suite, dans ses festins. Cet appareil étalé dans d'autres jours s'est appelé *faste*. Il n'exprime que la magnificence dans ceux qui, par leur état, doivent représenter; il exprime la vanité dans les autres.
VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, *Faste*.
- 6 Un grand faste soulignait la majesté princière : trône d'or, sceptre d'or, robe médi-que aux manches évasées, haute tiare ruisselante de pierres précieuses.
DANIEL-ROPS, *le Peuple de la Bible*, p. 301.

REM. La forme plurielle *les fastes* est devenue fréquente par confusion avec *fastes* (un ex. de Colette *in T.L.F.*).

(...) coupes de carton doré, jeux de lumière et autres fastes de la Nuit du Wal-purgis (...)
Michel LEIRIS, *l'Âge d'homme*, p. 47.

CONTR. Naturel, simplicité.

DÉR. Fastueux.

HOM. 2. Faste, fastes.

2. FASTE [fast] adj. — Attestation isolée XIV^e, *fauste*; par confusion avec l'adj. lat. *faustus* « favorable »; 1845 comme t. d'antiq. rom.; de *favere* « être favorable ».

♦ 1. Didact. (antiq. rom.). *Jour faste* : jour où il était permis de rendre la justice ou de procéder à certains actes publics ou privés, les auspices s'étant montrés favorables (→ **Auspice**, cit. 1). ⇒ **Faste**, 1.

(...) aux jours fastes les tribunaux ordinaires siégeaient sans déséparer du point du jour à la fin de la quatrième heure (...)
F. CARCOPINO, *la Vie quotidienne à Rome...*, p. 218.

♦ 2. (1548). Cour. ⇒ **Favorable**. *Il considère le vendredi comme un jour faste où tout lui réussit.*

CONTR. Néfaste.

HOM. 1. Faste, fastes.

FASTES [fast] n. m. pl. — 1488; titre d'un ouvrage d'Ovide; lat. *fasti* (*dies*) « calendrier des jours fastes » → 2. Faste.

♦ 1. Antiq. rom. Tables chronologiques des Romains. ⇒ **Calendrier**. *Les fastes indiquaient les jours d'audience, d'assemblées publiques, de fêtes.*

Fastes consulaires : tables où étaient inscrits dans l'ordre chronologique les noms des consuls, des magistrats, les triomphes décernés, etc.

Les fastes consulaires n'étaient que la liste des consuls. Les fastes des magistrats étaient les jours où il était permis de plaider et ceux auxquels on ne plaiderait pas s'appelaient néfastes, *nefasti*, parce qu'alors on ne pouvait parler, *fari*, en justice (...) Il y avait chez les Romains d'autres fastes encore, *fasti urbis, fasti rustici*; c'était un calendrier de l'usage de la ville et de la campagne.
VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, *Faste*.

♦ 2. (Déb. XVII^e). Didact. Registres qui conservent le souvenir d'événements mémorables. ⇒ **Annales**. *Les fastes sacrés de l'Église* : le martyrologe. — *Les fastes de la monarchie, de l'empire.* ⇒ **Histoire**.

Le Mensonge réside au temple de Mémoire;
Il y grava, des mains de la Créduité,
Tous ces fastes des temps destinés pour l'histoire
Et pour la vérité.
VOLTAIRE, *Odes*, VII.

Vous vous apercevrez bientôt de l'intérêt que je prends à votre situation presque sans exemple dans les fastes judiciaires.
BALZAC, *le Colonel Chabert*, Pl., t. II, p. 1009.

Fig. et littér. *Inscrire son nom dans les fastes de la gloire, d'un pays* : se rendre illustre.

REM. Ce sens tend à se confondre avec le plur. de 1. *faste*.

HOM. 1. Faste, 2. faste.

FAST-FOOD ou **FAST FOOD** [fastfud] n. m. — Répandu 1972; mot anglo-amér., de *food* « nourriture, repas », et *fast* « rapide ».

Anglicisme.

♦ 1. Restauration rapide, à bon marché, proposée dans des restaurants appartenant souvent à des chaînes. *Des fast-foods. « À la fin des années 60, on n'en est pas encore à l'ère du "fast-food", du self-service et de la restauration de masse » (L'Express, 7 juil. 1979, p. 57).*

Adj. *Cuisine fast food, restauration fast food*. — Fig. (abstrait), péj. Qui privilégie les impératifs de rapidité et de quantité d'une production aux dépens des impératifs de qualité; qui est conçu, réalisé pour la consommation de masse. « *Rinaldi, ce violent, ce précieux, cet épistolier aux gestes de prélat, qui ferraille contre les relâchements de l'édition française, qui balaie d'un revers toutes les œuvres fast food mises en librairie, a la hauteur, la beauté, la souveraineté de son intransigeance.* » (*le Point*, 9 avr. 1984, p. 155).

♦ 2. Établissement offrant ce type de restauration. *Des fast foods. « Un jeune raconte : "Je suis sorti hier soir avec une copine, à Paris. Cinoche, bouffe dans un fast food : total, 110 balles. Vous voyez ce qui reste!" » (L'Express, n° 1509, 7 juin 1980, p. 101).*

REM. Équivalents français proposés : *restauration rapide, restaurant rapide, prêt-à-manger*; en fait, notamment pour désigner les restaurants, on se sert plus souvent du nom des chaînes (marques déposées souvent d'origine américaine).

FASTIDIEUSEMENT [fastidjøzmã] adv. — 1762, Académie; de *fastidieux*.

♦ Littér. D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE [fastidjø, øz] adj. — V. 1380; lat. *fastidiosus*, de *fastidium* « dégoût ».

◆ Qui rebute en provoquant l'ennui, la lassitude. ⇒ **Agaçant, endormant, énérvant, ennuyeux, fatigant, insupportable.** *Conversation, lecture fastidieuse.* ⇒ **Assommant, barbant** (fam.). *Une énumération fastidieuse. Des détails fastidieux.* ⇒ **Ennuyeux; embêtant** (fam.). *Rien de plus fastidieux que cette histoire réduite à une succession de dates. Un travail fastidieux.* ⇒ **Inspide.** *Mener une vie fastidieuse, monotone, uniforme.* — Par anal. *Une nourriture peu variée, qui devient fastidieuse à la longue.*

1 Dégoutant se dit au propre et au figuré (...) *Fastidieux* ne s'emploie qu'au figuré.

Encyclopédie (DIDEROT), art. *Fastidieux*.

2 (...) toute son œuvre de chroniqueur, à part quelques rares morceaux, n'est qu'un long palmarès fastidieux, fade, niais, presque servile.

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XXXIX, p. 214.

2.1 Ce départ marqua pour nous le début d'une vie monotone et fastidieuse. Nous appelais à grands cris l'heure de la délivrance, dormant la nuit à l'abri des cases réservées pour notre usage et passant nos journées à lire ou à parler français avec Sirdah.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 292.

3 C'est une lecture qu'on ne peut se contenter d'opérer à la pointe de l'œil, à peine qu'elle soit improductive et même fastidieuse.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, p. 25.

Fastidieux à, pour qq. *Histoire fastidieuse à entendre.*

(Personnes). Littér. Qui ennuie par son comportement, son attitude. *Un personnage morne et fastidieux.*

4 Je me tins pour dit qu'il fallait absolument nous débarrasser d'un si fastidieux personnage.

A. R. LESAGE, Don Guzman..., III, 9, in LITTRÉ.

5 Plus qu'inutile, il (*Necker*) était fastidieux par ses avis stériles, par ses remontrances vaines, par les aigres conseils de l'impuissance hautaine à la vivante et agissante Révolution.

JAURÈS, Histoire socialiste..., t. II, p. 320.

CONTR. Amusant, divertissant, drôlatique, drôle, intéressant, plaisant, récréatif.

DÉR. Fastidieusement, fastidiosité.

FASTIDIOSITÉ [fastidjozité] n. f. — 1866, Zola, in T.L.F.; de *fastidieux*, et suff. de nom.

◆ Littér. et rare. Caractère fastidieux. ⇒ **Ennuie**.

FASTIGIÉ, ÉE [fastizje] adj. — 1796, *Encyclopédie*; du bas lat. *fastigiatus*, lat. class. *fastigatus* «élevé en pointe», de *fastigium* «faîte».

◆ Bot. Qui se dresse verticalement au lieu de s'étaler. *Branches fastigiées du peuplier, du cyprès. Fleurs fastigiées.*

FASTUEUSEMENT [fastuøzëmã] adv. — 1558; de *fastueux*.

◆ D'une manière fastueuse. *Il vit, et reçoit fastueusement. On l'a reçu fastueusement.*

Vx. D'une manière pompeuse, ostentatoire. « *Ils ont fastueusement proclamé la souveraineté du peuple...* » (Robespierre, in T.L.F.).

FASTUEUX, EUSE [fastuøø, øz] adj. — 1537; bas lat. *fastuosus*, lat. class. *fastosus*, de *fastus*. → 1. Faste.

Qui aime ou marque le faste* (1. Faste).

◆ 1. Vx. Qui étale ses qualités avec ostentation, en fait parade. ⇒ **Pompeux, vain.** → 1. Faste, 1.

1 L'ignorant s'ériger en savant fastueux (...)

BOILEAU, Satires, XI.

2 Il vous comble partout d'éloges fastueux (...)

BOILEAU, l'Art poétique, I.

◆ 2. Mod. Qui aime ou marque le faste (1. Faste, 2.). *Un prince fastueux. Un fastueux nabab vivant dans le luxe, l'opulence.*

Colbert soutint l'État, malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant.

VOLTAIRE, Louis XIV, xxx.

Mazarin, si avare dans son privé, savait se montrer fastueux en public, quand il le jugeait à propos.

LOUIS BERTRAND, Louis XIV, p. 111.

5 (...) ce qui a perdu Balzac, c'est sa vanité. Zulma Carraud ne se fait pas faute de le lui dire, et de déplorer les goûts de luxe de son trop fastueux ami, ses perpétuels achats de meubles, de bibelots et de toiles de maîtres, ses prétentions à l'élégance, son dandysme, ses coûteuses et magnifiques installations.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 339.

(Choses). *Mener une vie fastueuse.* ⇒ **Large, riche. Un fastueux décor des Mille et une Nuits.** ⇒ **Beau, éclatant, somptueux. Des toilettes fastueuses.** ⇒ **Luxueux. Donner une fête fastueuse. Un repas fastueux. De fastueux restaurants.**

6 Lyon, en cette première moitié du XVI^e siècle, était une ville de luxe et de fêtes, où le roi François I^{er} avait établi sa cour, toute spirituelle, galante et fastueuse (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 23.

◆ 3. Qui évoque le luxe; qui est d'une extrême richesse. *Des couleurs fastueuses.* ⇒ **Luxuriant. Les sonorités fastueuses d'une orchestration.**

CONTR. Simple. — Mesquin, modeste, pauvre.

DÉR. Fastueusement. — V. Fastuosité.

FASTOCHE [fastoç] adj. ⇒ **Facile** (4.).

FASTUOSITÉ [fastuozité] n. f. — 1865, in D.D.L.; du rad. de *fastueux*.

◆ Littér. et rare. Caractère fastueux. *La fastuosité d'une réception.* — Chose fastueuse. « *Ces fastuosités ridicules* » (Desonnaz, *Lettre à Sainte-Beuve*, in D.D.L.).

FAT [fat] ou [fa], **FATE** [fat] adj. et n. m. — 1534, Rabelais, qui le donne comme languedocien; d'abord « sot », encore au XVII^e; sens mod., 1622; provençal *fat* « sot », aujourd'hui « fou » → Fada; lat. *fatuus* au sens de « sot ».

◆ 1. Adj. m. Vx. Sot, sans esprit, qui ne dit que des fadaïses.

(...) ses antiques précepteurs l'avaient rendu tant fat, niais et ignorant.

RABELAIS, Gargantua, 21.

Substantif :

Autrefois sur l'honneur on était délicat;

Un mari qui s'en pique à présent est un fat.

DESTOUCHES, in LITTRÉ.

◆ 2. Adj. et n. m. (Déb. XVII^e). Mod. (régional ou littér.). Qui a peu d'esprit, peu de valeur, mais beaucoup de prétention, de complaisance pour lui-même. ⇒ **Arrogant, content** (de soi), **fiérot, impertinent, infatué** (de sa personne), **plein** (de soi-même), **poseur, prétentieux, satisfait** (de soi), **suffisant, vain, vaniteux.** *Il est si fat qu'on ne dit jamais de lui autant de bien qu'il n'en pense. Un air fat.* ⇒ **Avantageux.**

Rien de plus fat qu'un niais.

GIDE, Journal, mars 1930.

N. m. Personne qui affiche une très haute opinion* de soi, sans raison et de manière ridicule. *Un fat ridicule, insupportable* (→ **Ennuier**, cit. 8). *Une attitude avantageuse qui dénonce le fat.*

(...) voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage

Où la droite raison trébuche à chaque page.

BOILEAU, Satires, IX.

En effet, intriguées par le dédain du fat des contributions indirectes, stimulées par son affectation à prétendre qu'il était impossible de le faire sortir de son marasme, et piquées par son ton de sultan blasé, les femmes le recherchaient encore plus vivement qu'à son arrivée (...)

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 532.

REM. Le fém. est virtuel. *Elle est un peu fate; c'est une petite fate.*

◆ 3. Adj. m. Qui a des prétentions auprès des femmes et se croit irrésistible. ⇒ **Bellâtre.** *Il est beau* (cit. 14), *dommage qu'il soit si fat! Un joli garçon un peu fat* (→ **Faraud**, cit. 3).

Sans être un fat, je me rendais compte que je n'avais rien pour déplaire, ni dans mon visage, ni dans ma tournure.

Paul BOURGET, le Disciple, IV, III.

◆ 4. Adj. m. et f. (Choses). Qui manifeste de la fatuité. *Un air satisfait et un peu fat.* « *Une attitude à la fois très fate et très gênée* » (Alain-Fournier, *le Grand Meaulnes*, in T.L.F.). « *La même fate d'aliance en soi* » (Genevoix, *Au seuil des guitounes*, in T. L. F.).

CONTR. Modeste.

DÉR et COMP. (Du lat. *fatuus*) V. **Fatuité, infatuation, infatuer.**

HOM. Fa.

FATAL, ALE, ALS [fatal] adj. — XIV^e; lat. *fatalis*, de *fatum* « destin ».

◆ 1. Vx ou littér. Du destin; fixé, marqué par le destin. *Se croire le jouet d'une puissance fatale. Le moment, l'instant fatal, décisif. Échéance* (cit. 4) *fatale. Le cours fatal des choses, des événements. Être entraîné par une force fatale* (→ **Bouillonnement**, cit. 2).

Car tout homme dès le naître reçoit en l'âme je ne sais quelles fatales impressions, qui le contraignent à suivre plutôt son Destin que sa volonté.

RONSARD, la Franciade, Au lecteur apprentif.

La mort ne surprend point le sage (...)

Ce temps, hélas! embrasse tous les temps (...)

(...) Il n'en est point qu'il ne comprenne

Dans le fatal tribut (...)

LA FONTAINE, Fables, VIII, 1.

Vous aimez. On ne peut vaincre sa destinée.

Par un charme fatal vous fûtes entraînée.

RACINE, Phèdre, IV, 6.

(...) cette grande figure une et multiple, lugubre et rayonnante, fatale et sacrée, l'Homme (...)

HUGO, la Légende des siècles, Préface de la 1^{re} série.

Un héros fatal, marqué par le destin.

Sa séduction sera implacable. S'il ne tenait qu'à moi, j'en ferais un héros fatal comme je les aime. Fatal, c'est-à-dire décidant du sort de ceux qui les regardent, médués.

Jean GENET, Notre-Dame des fleurs, Folio, p. 39.

Loc. *Les Déeses fatales* : les Parques.

◆ 2. (Fin XIX^e). Qui doit arriver inévitablement. ⇒ **Immanquable, inévitable, obligatoire. Une conséquence fatale** (→ **Art**, cit. 37; **capitalisme**, cit. 2). *C'était fatal!*

— Et il faut que ça arrive, c'est fatal, comme qui dirait un caillou qu'on a lancé en l'air et qui retombe, forcément (...)

ZOLA, la Terre, IV, v.

Littér. Auquel le destin donne une importance décisive. *Époque, conjoncture fatale. Le moment fatal qui devait le rendre à jamais heureux ou malheureux.*

Prince, l'heure fatale est enfin arrivée

Qu'à votre liberté le ciel a réservée.

RACINE, Bajazet, II, 1.

◆ 3. Littér. Qui est signe de mort ou qui accompagne la mort. *L'instant fatal. Un diagnostic fatal* (→ **Aggravation**, cit.). *L'urne fatale de Minos, la barque* (cit. 10, 11) *fatale* de Caron.

La Reine touche presque à son terme fatal.

En vain à l'observer jour et nuit je m'attache :

Elle meurt dans mes bras d'un mal qu'elle me cache.

RACINE, Phèdre, I, 2.

8 (...) à la seule pensée de monter avec lui sur la charrette des criminels, à la seule idée d'assister aux fatals apprêts, je sens un frisson de mort dans mes veines.
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 620.

(Avec des substantifs désignant un coup, ce qui sert à porter un coup). Qui tue, ou provoque la mort. ⇒ **Mortel**. *Recevoir un coup fatal*. *Arme fatale* (→ Coucher, cit. 2).

8.1 Le 23, les Feuillants se portèrent à eux-mêmes le coup fatal, ils se marquèrent du signe de mort, celui de l'inégalité, se posant comme une assemblée distinguée, privilégiée, où l'on n'entraîna point si l'on n'était *citoyen actif* (électeur des électeurs).
MICHELET, Hist. de la Révolution française, V, XII, t. III, p. 233.

♦ 4. Marqué par le destin pour porter le malheur. ⇒ **Funeste** (→ Arracher, cit. 7). *Un amour fatal* (→ Acquérir, cit. 20; avant, cit. 28). *Un coup fatal*. ⇒ **Sort** (coup du sort; → Chance, cit. 1). — Spécialt. *Une femme fatale, une beauté fatale*, qui semble envoyée par le destin pour attirer irrésistiblement et perdre ceux qui l'approchent.

9 Dans des fauteuils fanés des courtisanes vieilles, Pâles, le sourcil peint, l'œil câlin et fat.
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, « Le jeu ».

10 Se faire aimer sans se donner, être à la fois femme fatale et amazone, épouse irréprochable et maîtresse adorée, beaux rêves, mais qui ne s'intégraient pas au réel.
A. MAUROIS, Lélia, II, III.

10.1 Comme ce romancier disait que « toutes les femmes sont fatales », tout homme politique qui tient la barre est providentiel — ou fatal : c'est l'endroit et l'envers de la même monnaie.
F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 18.

♦ 5. (Mil. XVIII^e). **FATAL** (À, POUR...) : qui entraîne inévitablement la ruine, qui a des conséquences désastreuses. ⇒ **Funeste, malheureux, néfaste, nuisible**. *Action, activité fatale à autrui, à soi-même* (→ Amusement, cit. 2). *C'est une erreur qui peut vous être fatale*. *Chose fatale à la santé* (→ Exercice, cit. 7). — (Sans compl.). *Un oubli fatal*. *Erreur fatale*.

11 Sans ce métier fatal au repos de ma vie, Mes jours, pleins de loisirs, couleraient sans envie.
BOILEAU, Satires, II.

12 Je crains de vous compromettre (...) et je ne me pardonnerais pas une imprudence qui vous deviendrait si fatale (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXIV.

13 Si Napoléon en ce moment-là même, eût songé à son infanterie, il eût gagné la bataille. Cet oubli fut sa grande faute fatale.
HUGO, les Misérables, II, 1, X.

14 Je crois d'ailleurs qu'il eût été fatal pour sa raison que je me mette à le contredire dans l'état où il s'était mis.
CELINE, Voyage au bout de la nuit, p. 394.

CONTR. Favorable, heureux, propice.
DÉR. Fatalement, fatalisme, fataliste.

FATALEMENT [fatalmã] adv. — 1549; de *fatal*.

♦ 1. Littér. Par le sort, la fatalité. — Spécialt. Par une fatalité mauvaise, désastreuse. « *Le jour de son installation coïncida fatalement avec l'exécution du duc d'Enghien* » (Balzac, *Une ténébreuse affaire*, in T.L.F.).

♦ 2. Cour. D'une manière fatale, inévitable; par une conséquence nécessaire. ⇒ **Forcément, inévitablement** (→ Arracher, cit. 9; église, cit. 8).

1 Il doit (...) être conduit fatalement chez elle par un parent ou un ami.
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 4.

2 (...) le génie (...) est fatalement condamné à n'être qu'imparfaitement compris de la foule.
R. ROLLAND, les Musiciens d'aujourd'hui, p. 70.

3 Les premiers résultats seront fatalement dérisoires (...) le travailleur que la révolution aura affranchi, se ruera d'abord vers les satisfactions les plus égoïstes; disons-même : les plus basses (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 230.

4 L'homme est avide, il ne consulte que ses ambitions et il prend son rêve pour la réalité. Fatalement.
M. AYMÉ, Maison basse, p. 197.

♦ 3. Littér. D'une manière dangereuse, désastreuse.

FATALISME [fatalism] n. m. — 1724; de *fatal*.

♦ 1. Doctrine qui admet la toute-puissance de la fatalité* sur les événements, sur la nature de l'homme et son comportement. *Fatalisme extérieur*. *Fatalisme social, historique*. *Le fatalisme croit que rien n'arrive à l'homme qui n'ait été fixé par une puissance surnaturelle*. *Le fatalisme des anciens Grecs*. *Le fatalisme des musulmans* (« *Inch'Allah* » : si Dieu le veut. *Mektoub* : c'était écrit). — *Fatalisme intérieur, moral* : croyance dans la prépondérance de la fatalité sur la volonté humaine. *Le fatalisme poussé à l'extrême exclut le libre arbitre*.

1 Le docteur africain (*Saint Augustin*) fonda, dans ses écrits contre Pélagé, ce fatalisme mystique, qui devait se reproduire tant de fois au moyen âge, surtout dans l'Allemagne, où il fut proclamé par Goteschalk, Tauler, et tant d'autres, jusqu'à ce qu'il vainquit par Luther.
MICHELET, Hist. de France, I, III, t. I, p. 124.

2 Le fatalisme est la Providence du mal, c'est elle qu'on voit, j'y crois.
FLAUBERT, Correspondance, t. I, p. 125.

3 La civilisation blanche, confusément avant le Christ, consciemment après, a toujours opposé au destin du temps qu'on subit le destin personnel qu'on affirme. Accepter le fatalisme, lier le sort de l'homme à celui des forces implacables, qui se déchainent, de-ci de-là, c'est se dispenser d'agir, de vouloir, d'être.
DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 8.

Fatalisme et déterminisme. ⇒ **Déterminisme**.

♦ 2. Attitude morale, intellectuelle par laquelle on pense que ce qui arrive doit arriver et qu'on ne peut rien faire pour s'y oppo-

ser. → *Aquoibonisme* (fam.). *Accepter l'échec, se résigner par fatalisme*.

Mon goût tardif, — acquis, un peu artificiel, — des déplacements et du voyage fait bon ménage avec un fatalisme foncier et paisible de petite bourgeoisie.
COLETTE, la Vagabonde, p. 80.

FATALISTE [fatalist] n. et adj. — 1584, repris 1730 et répandu, semble-t-il, par Diderot; de *fatal*.

♦ 1. N. (Littér.). Personne qui professe le fatalisme ou accepte les événements avec fatalisme. — *Jacques le Fataliste*, roman de Diderot, dont le protagoniste professe un fatalisme ironique.

(...) si Dieu est libre, comme les fatalistes mêmes doivent l'avouer, pourquoi Dieu ne pourra-t-il pas communiquer à l'homme un peu de cette liberté (...)?
VOLTAIRE, Lettre au prince de Prusse, 48, 8 mars 1738.

♦ 2. Adj. Cour. *Doctrines fatalistes*. *Attitude fataliste*. *Être fataliste*. Fataliste comme un Turc, je crois que tout ce que nous pouvons faire pour le progrès de l'humanité, ou rien, c'est exactement la même chose.

FLAUBERT, Correspondance, À L. Colet, 8 août 1846, t. I, p. 225.
(...) il se montra, à certaines heures, fort insouciant, ou plutôt singulièrement fataliste, sur ce qui se passerait après sa mort.
LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, XV, p. 250.

FATALITÉ [fatalite] n. f. — xv^e; lat. *fatalitas* « fatalité »; de *fatalis*. → *Fatal*.

♦ 1. Caractère de ce qui est fatal* (1., 2.). *La fatalité d'un événement*. *Présenter un caractère de fatalité*. *La fatalité d'une loi naturelle*. *Fatalité de la mort*.

Tout ne commence vraiment à être irrémédiable qu'à partir du moment où, à leur tour, et les meilleurs renoncent, et s'inclinent devant ce mythe : la fatalité des événements! Les événements, c'est nous qui les faisons! Espérer coûte que coûte! Et agir!
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 217.

(...) la guerre éternelle, avec son concours de leçons qui ne portent pas de fruit, de surprises révoltantes (...) et d'absurde fatalité.
G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, I, p. 38.

♦ 2. Force naturelle ou surnaturelle par laquelle, selon certaines doctrines, libre de ce qui arrive est déterminé d'avance d'une manière inévitable. ⇒ **Destin, destinée, fatum, sort**. *Philosophie fondée sur la croyance en la fatalité*. ⇒ **Fatalisme**. *Une religion de la fatalité*. *Fatalité et prédestination*. *La fatalité opposée à la liberté*. *La fatalité dans la tragédie grecque*. *Subir la fatalité*. *Accuser la fatalité*. *Être victime de la fatalité*.

Le dogme de la prédestination absolue, et de la fatalité, qui semble aujourd'hui caractériser le mahoméanisme, était l'opinion de toute l'antiquité : elle n'est pas moins claire dans l'*Iliade* que dans l'*Alcoran*.

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, VII.
(...) la fatalité jouit d'une certaine élasticité qui s'appelle liberté humaine.
BAUDELAIRE, Maximes consolantes sur l'amour.

Rodolphe était resté muet. Et Charles, la tête dans ses deux mains, reprit d'une voix éteinte et avec l'accent résigné des douleurs infinies : — Non, je ne vous en veux plus! Il ajouta même un grand mot, le seul qu'il ait jamais dit : — C'est la faute de la fatalité!
FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, XI.

On nous affirme que toutes les grandes tragédies ne nous offrent pas d'autre spectacle que la lutte de l'homme contre la fatalité. Je crois, au contraire, qu'il n'existe pas une seule tragédie où la fatalité règne réellement. J'ai beau les parcourir, je n'en trouve pas une où le héros combatte le destin pur et simple. Au fond, ce n'est jamais le destin, c'est toujours la sagesse qu'il attaque. Il n'y a de fatalité véritable qu'en certains malheurs extérieurs, tels que les maladies, les accidents, la mort inopinée de personnes aimées, etc., mais il n'existe pas de *fatalité intérieure*.
MAETERLINCK, la Sagesse et la Destinée, XIV, p. 43.

La fatalité, c'est l'excuse des âmes sans volonté.
R. ROLLAND, Au-dessus de la mêlée, p. 6.

Ce héros (*le héros romantique*) est « fatal », parce que la fatalité confond le bien et le mal sans que l'homme puisse s'en défendre. La fatalité exclut les jugements de valeur. Elle les remplace par un « C'est ainsi » qui excuse tout, sauf le Créateur, responsable unique de ce scandaleux état de fait.
CAMUS, l'Homme révolté, p. 68.

Si, dans l'intention de m'absoudre, j'excuse mes malheurs par la fatalité, je me soumetts à la fatalité.
SAINT-EXUPÉRY, Pilote de guerre, XXV.

♦ 3. Nécessité, détermination. *Action obéissant à une fatalité extérieure* (→ **Automatisme**, cit. 6). *La fatalité historique*. *Une fatalité intérieure qui pousse un être à agir selon sa nature*.

C'était une fatalité de son caractère d'être extrêmement sensible à ses fautes.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XIV.

Je vois là d'abord une fatalité historique contre laquelle vous vous allez briser.
BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 119.

(...) le chrétien d'Occident est à lui-même sa fatalité la plus impérieuse, et c'est au plus profond de chaque cœur que les mains du Christ, toujours torturées de la nature même de l'homme, portent l'angoisse et la pitié avec l'individualisation du destin.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 215.

♦ 4. « Suite de coïncidences inexplicables qui semblent manifester une finalité supérieure et inconnue et, plus spécialement, série persistante de malheurs » (Lalande). ⇒ **Sort** (mauvais sort). *Par quelle fatalité en est-il arrivé là? Comment échapper* (cit. 25) *à cette fatalité qui semble nous poursuivre?*

Il y a dans le monde spirituel quelque chose de mystérieux qui s'appelle le *Guignon*, et nul de nous n'a le droit de discuter avec la Fatalité. C'est la déesse qui s'explique le moins, et qui possède plus que tous les papes et les lamas, le privilège de l'infaillibilité.
BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXII, v.

(*Napoléon*) avait fait probablement sur l'éventualité d'un obstacle, une question au guide Lacoste. Le guide avait répondu non. On pourrait presque dire que de

ce signe de tête d'un paysan est sortie la catastrophe de Napoléon. D'autres fatalités encore devaient surgir... La mauvaise volonté des événements s'était annoncée de longue date. HUGO, les Misérables, II, 1. IX.

- 15 Une fatalité de décisions mal prises, d'espérances irréalisées, de projets manqués, continuait de poursuivre la vie de Jean. LOTI, Matelot, XXVIII.

Hasard malencontreux, malheureux (opposé à *chance, providence*). *C'est une fatalité qu'il se soit justement trouvé chez lui quand l'explosion a eu lieu!* ⇒ **Malédiction**.

- 16 Je ne sais, mon cher maître, par quelle fatalité je n'ai reçu que depuis deux jours votre lettre du 19 octobre. D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, in LITTRÉ.

- 17 Un des joueurs, appelé Kérym, garçon faible et poitrinaire, prit pour plaisanter un des couteaux placés sur l'étal et en menaça Gamber-Aly en riant; celui-ci, sans malice, lui arracha l'instrument des mains, mais en se débattant avec lui, par une fatalité presque inexplicable, il l'atteignit dans le côté. Kérym tomba baigné dans son sang (...). J. A. DE GOBINEAU, Nouvelles asiatiques, p. 136.

Exclam. Fam. *Fatalité!* (Le roman populaire *Chéri-Bibi* a popularisé dans cet emploi le latin *Fatalitas*!).

FATHMA [fatma] n. f. ⇒ **Fatma**.

FATHOM [fazom] n. m. — Mil. XVIII^e; angl. *fathom* «longueur couverte par les deux bras étendus; mesure de longueur égale, selon les usages, à 6, ou 5,5, ou 5 pieds», 1580; cf. *Fædm* au VII^e, mot germanique.

♦ Mesure de longueur anglaise, principalement utilisée pour les profondeurs, équivalente à 1,8287 m. ⇒ **Brasse, toise**.

- 1 FATHOM, s. m. (Commerce) mesure dont on se sert en Moscovie, qui contient sept piés d'Angleterre, et environ la dixième partie d'un pouce, ce qui revient, mesure de France, à six piés sept pouces et quelques lignes, le pié d'Angleterre n'étant que d'onze pouces quatre lignes et demi de roi. *Dictionn. de Comm. de Trév. et Cham.* Encyclopédie (DIDEROT), 1756, art. *Fathom*.

- 2 La disposition des fonds connus invite à penser que le plateau continental serait à une profondeur de 3 à 400 m au moins, nettement plus profond que les 100 fathoms (183 m) (...) qu'on attribue généralement. Charlesworth (...), citant Harland (1950), considère que le plateau continental antarctique est à 280 fathoms, soit 510 m. Notons qu'au large de la Terre Adélie la courbe — 500 dessine parfaitement les fjords de l'Astrolabe et de la Zélée, ce qui n'est pas en désaccord avec cette notion. Sciences, n^{os} 8-9, oct. 1960, p. 91.

FATIDIQUE [fatidik] adj. — xv^e; lat. *fatidicus* «qui prédit le destin», de *fatum* «sort, destin» (→ **Fatal**), et *dicere* «dire».

♦ 1. Didact. ou littér. Qui révèle les arrêts du destin. *Les paroles fatidiques d'un oracle. Le trépied fatidique de la pythie. Le vol fatidique des oiseaux* (→ **Augure**, cit. 2).

♦ 2. (Mil. XIX^e). Cour. Qui marque une intervention du destin. *Heure, jour, date fatidique*.

- 1 Aujourd'hui, date fatidique, Vendredi treize, nous avons, Malgré tout ce que nous savons, Mené le train d'un hérétique (...). BAUDELAIRE, *Nouvelles Fleurs du mal*, Exam. minuit.

- 2 Je me rappelle une date que nous avions crue fatidique, le 31 décembre 1900, seuil du nouveau siècle. Ce soir-là, non sans quelque solennité, nous nous étions dit, non plus «bonne année» comme d'habitude, mais «bon siècle», et le lendemain, en sortant, je regardais avec curiosité la rue et son mouvement pour voir ce qu'il y avait de changé. André SIEGFRIED, *L'Âme des peuples*, p. 9.

♦ 3. Littér. Qui concerne la mort (paroles). *La parole, les paroles fatidiques de qqn, ses dernières paroles*.

♦ 4. Cour. Auquel on ne peut échapper. *Un sort fatidique. «Le mot fatidique des passeports: moyen»* (Bernanos, in T.L.F.). ⇒ **Sempiternel**.

DÉR. **Fatidiquement**.

FATIDIQUEMENT [fatidikmā] adv. — 1874; de *fatidique*.

♦ Rare. D'une manière fatidique. *L'oracle s'exprimait fatidiquement. — Le dénouement arrive fatidiquement*.

FATIGABILITÉ [fatigabilite] n. f. — 1924, in T.L.F.; de *fatigable*.

♦ Littér. ou didact. Fait d'être fatigable. *Fatigabilité due à une mauvaise constitution. Fatigabilité excessive, symptomatique de certaines maladies*.

- 1 Du fait d'une circulation veineuse facilement congestionnée, entraînant avec la fatigabilité, la négligence et une certaine instabilité, l'auto-intoxication (chez les phosphoriques) est fréquente (...). Pierre VANNIER, *L'Homéopathie*, p. 75.

Taux de fatigabilité, indice de fatigabilité.

- 2 On mesure (le *taux de fatigabilité*) d'après la rapidité de décroissance d'un travail ergographique ou dynamographique, ou d'un travail mental. On a pu établir des indices de fatigabilité, désignés plutôt par l'inverse, c'est-à-dire par la résistance à la fatigue, endurance ou ténacité.

Henri PIÉRON, *Voc. de psychologie*, art. *Fatigabilité*.

CONTR. **Infatigabilité**.

FATIGABLE [fatigabl] adj. — 1504, Lemaire de Belges, *esprit non fatigable*; «fatigant», 1486; de *fatiguer*.

♦ Sujet à la fatigue, à être vite fatigué. *Il est plus fatigable qu'un autre.* — N. *Les fatigables* (Mounier, *Traité du caractère*).

CONTR. **Infatigable**.

DÉR. **Fatigabilité**.

FATIGANT, ANTE [fatigā, āt] adj. — 1666, Molière; p. prés. de *fatiguer*.

♦ 1. Qui cause de la fatigue*. ⇒ **Accablant, crevant** (fam.), **épuisant, éreintant, excédant, exténuant, harassant, tuant**. *Exercice, travail fatigant. Corvée, besogne fatigante*. ⇒ **Pénible, rude**. *Métier fatigant. Climat fatigant*. ⇒ **Amollissant**. *Marche, randonnée fatigante. Journée fatigante. Un régime affaiblissant* et fatigant*. — *C'est assez, très fatigant. Il est fatigant de travailler*. — **Bruit, tumulte fatigant**. ⇒ **Assommant, assourdissant, étourdissant**. — *Ce n'est pas fatigant, pas très fatigant*.

C'est un bon turbin, pas fatigant, qui ne l'éreintera pas, pour sûr.

Léon BLOY, *la Femme pauvre*, p. 15.

Physiol. *Substances fatigantes*: déchets du métabolisme causant la fatigue*.

Spécial. Qui exige une attention soutenue, pénible, qui fatigue l'esprit. *Lecture, étude fatigante. Problème fatigant*. ⇒ **Casse-tête**. — *Une attention, une contention d'esprit fatigante*.

Fatigant à... (et inf.). *Un travail fatigant à faire*.

♦ 2. Qui importune, ennue, lasse. ⇒ **Assommant, barbant** (fam.), **chiant** (fam.), **désagréable, emmerdant** (fam.), **ennuyeux, fastidieux, lassant, rasant** (fam.) *Une conversation fatigante. Une conférence, une réception fatigante* (→ **Convention**, cit. 14). — Littér. (Avant le nom). *Une fatigante monotonie*. — (Personnes). *Cet enfant est fatigant avec ses caprices*. ⇒ **Désagréable, désolant, excédant, terrible** (→ **C'est un fléau***). *Un invité fatigant*. ⇒ **Importun, raseur**.

Parbleu! s'il faut parler des gens extravagants,

Je viens d'en essayer un des plus fatigants (...). MOLIÈRE, *le Misanthrope*, II, 4.

De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.

MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, III, 3 (→ **Auteur**, cit. 27).

J'aime mieux un vice commode

Qu'une fatigante vertu. MOLIÈRE, *Amphitryon*, I, 4.

La vie que je mène ici est réellement fatigante, par l'excès de son repos et son insipide uniformité. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XV.

Fatigant à... (et inf.). *Il est bavard* (cit. 3) *et fatigant à entendre*.

Les meilleurs fils trouvent que leur mère mourante est fatigante à vivre (...)

F. MAURIAU, *Souffrances et Bonheur du chrétien*, p. 143.

CONTR. **Réconfortant, remontant, reposant; agréable, doux, léniifiant**. — **Aisé, simple**. — **Agréable, amusant, distrayant, récréatif**.

HOM. **Fatigant** (p. prés. de *fatiguer*).

FATIGUE [fatig] n. f. — XIV^e; déverbal de *fatiguer*.

♦ 1. État résultant du fonctionnement excessif (d'un organe, d'un organisme) et qui se traduit par une diminution du pouvoir fonctionnel, généralement accompagnée d'une sensation caractéristique (*sentiment de fatigue*). *Fatigue totale d'un muscle*: abolition complète de son pouvoir fonctionnel. *Les contractions volontaires n'amènent qu'une fatigue relative. Étude expérimentale de la fatigue, à l'aide de l'ergographe. Fatigue musculaire, neuro-musculaire. Fatigue visuelle* (asthénopie). *La fatigue des hémisphères cérébraux par les déchets du métabolisme cellulaire; elle produit une diminution du rendement du travail, des modifications dans la composition du sang, de l'urine, de la sueur, etc. L'entraînement* retarde l'apparition de la fatigue. Fatigue de l'organisme. Sensation, sentiment, impression de fatigue. Légère fatigue* (⇒ **Lassitude**), *grande fatigue, extrême fatigue* (⇒ **Épuisement, éreintement, exténuation, forçage, harassement, surmenage**). *Fatigue locale: fatigue générale* (→ **Endolorissement**, cit. 1). *Fatigue passagère. Effets de la fatigue*. ⇒ **Abattement, accablement, affaiblissement, anéantissement, anéantissement, asthénie, dépression, faiblesse. Médicaments qui s'opposent à la fatigue**. ⇒ **Antifatigue; dopant, fortifiant, stimulant. Moment de fatigue (→ **Assaut**, cit. 12). Fam. *Se crever, se tuer de fatigue*. → **Suer*** sang et eau. — *Succomber à la fatigue*. *Haleter de fatigue*.**

Loc. *Être mort de fatigue, tomber de fatigue*: être à bout* (cit. 32), n'en plus pouvoir* (→ **Éreinté**, cit. 7). *Être accablé* (cit. 8 et 10), *assommé, brisé* (cit. 36), *claqué* (fam. cit. 7), *épuisé, harassé* (→ **Brûler**, cit. 54), *recru, mort de fatigue. La fatigue l'engourdis-sait* (cit. 4). *Avoir les épaules courbées, bombées* (cit. 5) *de fatigue. Traits creusés* (cit. 25), *tirés par la fatigue. Visage émacié* (cit. 2) *par la fatigue. Des pas appesantis par la fatigue* (→ **Alléger**, cit. 3). *La fatigue lui faisait traîner la jambe, le faisait tituber. Tituber, tomber de fatigue. Résister à la fatigue. Supporter la fatigue. Être dur à la fatigue* (⇒ **Infatigable**). — (Animaux). *Fatigue excessive du cheval*. ⇒ **Fortraiture** (→ **Étique**, cit. 2). — *Fatigue nerveuse; fatigue cérébrale, intellectuelle*. ⇒ **Casement** (de tête). *La fatigue de résoudre un problème*.

Qu'ils se reposent sur nous de la fatigue d'éclaircir les difficultés (...)

RACINE, *Bérénice*, Préface.

(...) je suis rendue de fatigue, et je veux dormir.

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre LXXI.

- 3 Booz s'était couché de fatigue accablé :
Il avait tout le jour travaillé dans son aire (...)
HUGO, la Légende des siècles, II, « Booz endormi ».
- 4 Le pauvre garçon avait tant pleuré depuis trois jours et quasi trois nuits, qu'il était vanné par la fatigue (...)
G. SAND, la Petite Fadette, III.
- 5 Cependant, la fatigue me prit comme une vague, bêça mes noires pensées et m'endormit brusquement dans mon angoisse.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « L'intersigne ».
- 6 La puissante fatigue enfin le terrassa ; il s'endormit.
MAUPASSANT, Contes de la bécasse, « Un coq chanta ».
- 7 Non, me répondait Swann, je suis trop fatigué pour marcher, asseyons-nous plutôt dans un coin, je ne tiens plus debout. C'était vrai, et pourtant, commencer à causer lui avait déjà rendu une certaine vivacité. C'est que dans la fatigue la plus réelle il y a, surtout chez les gens nerveux, une part qui dépend de l'attention et qui se conserve que par la mémoire. On est subitement las dès qu'on craint de l'être et pour se remettre de la fatigue, il suffit de l'oublier.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 136.

- 8 La tristesse n'est presque jamais chez moi qu'une forme de la fatigue.
GIDE, Journal, mars 1922.
- 9 Seule une grande ferveur intellectuelle triomphe de la fatigue et de la flétrissure du corps.
GIDE, Journal, 5 mai 1927.
- 10 En même temps, l'illusion qui l'avait soutenu jusqu'alors se dissipant tout à coup, il se sentit recru de fatigue, les jambes raides et douloureuses, les reins brisés. Ses yeux, qu'il avait tenus grands ouverts dans les ténèbres, étaient maintenant pleins de sommeil.
BERNANOS, Sous le soleil de Satan, I, III, p. 153.
- Cheval de fatigue** : cheval robuste qu'on emploie pour les plus rudes travaux. — **Costume, habit, vêtement de fatigue** : vêtement de travail particulièrement résistant. « *Un pantalon de fatigue en velours* » (Maupassant).
- Ellipt. La fatigue de la marche, du voyage** : la fatigue que cause la marche... (→ Endormir, cit. 18).

♦ 2. Vieilli. ⇒ **Ennui, lassitude, tracass.** *La fatigue de supporter un importun.* ⇒ **Fatiguer.**

- 11 Ô la grande fatigue que d'avoir une femme!
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 1.

♦ 3. (1555). *Une, des fatigues* (surtout au pluriel). Ce qui cause de la fatigue. Travail* pénible, chose pénible à supporter. ⇒ **Labeur, peine. Supporter les peines et les fatigues de la vie.** ⇒ **Chaîne, collier, joug** (fig.). *Vie pleine de fatigues* (→ Assujettissement, cit. 4). *Les fatigues d'un dur métier* (→ Chercher, cit. 44). *Accoutumer aux fatigues de la guerre.* ⇒ **Aguerrir.** *Évitez* (cit. 39) *-lui cette fatigue.*

- 12 (...) prenons haleine après tant de fatigue (...).
MOLIÈRE, l'Étourdi, III, 4.
- 13 (...) l'exemple du Roi qui (...) essayait toutes les fatigues (...)
RACINE, les Campagnes de Louis XIV.

Vx. Travail des forçats.

- 14 (...) nous (*les forçats*) alliions malgré le vent, le froid, le chaud ou la pluie, à la fatigue, c'est-à-dire au travail.
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 681.

♦ 4. (xx^e). Techn. Déformations, changement d'état, diminution de la résistance mécanique (subis par un matériau, une pièce mécanique, etc.), sous des efforts excessifs. ⇒ **Résistance** (des matériaux). *Fatigue des métaux. Essai de fatigue sur les produits métallurgiques. Rupture par fatigue.*

- 15 (...) mais la fluorescence n'est qu'un phénomène fugitif ne permettant que très difficilement des mesures précises : de plus, au bout de quelque temps, la substance fluorescente subit une *fatigue* qui la rend inutilisable.
A. BOUTARIC, la Vie des atomes, p. 114.

Fatigue d'un navire : ébranlement de la mâture, des liaisons d'un navire sous l'effet du vent, de la mer (⇒ **Fatiguer**).

Par métonymie. Effort qui engendre une fatigue. *La fatigue imposée à un câble.*

CONTR. Calme, détente, force, repos. — Amusement, délassement.
COMP. Antifatigue.

FATIGUÉ, ÉE [fatige] adj. ⇒ **Fatiguer.**

FATIGUER [fatige] v. — xiv^e; lat. *fatigare* « épuiser, harasser, fatiguer, exténuier » probabl. de *fatig* « fente, crevasse » (cf. la loc. lat. *ad fatim* « jusqu'à crever, jusqu'à éclater »).

★ I. V. tr. ♦ 1. Causer de la fatigue à (un organe, un organisme). *Fatiguer un muscle par des excitations répétées. Cet exercice fatigue le bras. Cette lecture lui a fatigué les yeux.* — (Compl. n. de personne). *Fatiguer quelqu'un.* ⇒ **Abattre, accabler, affaiblir, épuiser, éreinter, exténuier, harasser**; et (fam.) **claquer, crever, vanner. Ce travail, ce métier l'a beaucoup fatigué.** ⇒ **Surmener. Les maladies, les excès l'ont fatigué, ont fatigué son organisme.** ⇒ **Alanguir, consumer. Le voyage ne l'a pas fatigué.**

- 1 (...) et sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat (...)
LA FONTAINE, Fables, II, 9.
- 2 (...) la nuit que je viens de passer m'a cruellement fatigué. Il serait généreux à vous de me permettre de réparer mes forces.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXIX.
- 3 Il souffrait d'un point douloureux entre les omoplates. Pourtant, ce long voyage en chemin de fer ne l'avait pas fatigué outre mesure; il avait pu s'allonger une partie de la nuit.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 212.

(Sujet n. de personne). Faire fournir des efforts excessifs à. *Fatiguer*

son personnel, ses élèves. Un bourreau (cit. 6) *de travail qui fatigue ses collaborateurs.*

Fatiguer une bête en la poursuivant. ⇒ **Forcer. Fatiguer un cheval, un animal** (→ Esquinter, cit. 2).

Fatiguer l'ennemi par des escarmouches, le tenir en haleine, ⇒ **Harceler.**

(...) il commanda au maréchal de Créqui de les fatiguer (*les Impériaux*) le plus qu'il pourrait (...)
RACINE, les Campagnes de Louis XIV.

(**Fatigue intellectuelle**; souvent sujet n. de chose). *Fatiguer l'esprit, le cerveau. Fatiguer intellectuellement qqn. L'étude* (cit. 7) *ne le fatigue pas. La réflexion le fatigue* (→ Attrister, cit. 3).

Affecter* désagréablement, péniblement. *Lumière vive, papillonnante, qui fatigue les yeux. Ce long discours lui a fatigué la voix.* — *Les traits d'un visage que les années ont fatigués* (→ Abord, cit. 7).

♦ 2. Par métaphore ou fig.; compl. n. de chose. Agric. *Fatiguer un champ, fatiguer la terre*, l'épuiser par la culture répétée d'une même plante. *Fatiguer un arbre*, lui laisser produire trop de fruits.

Par ext. Remuer, retourner. *Fatiguer la terre*, en la travaillant, en la retournant.

J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs.
VOLTAIRE, Mélanges littéraires, A. M. Dupont.

Poétique et vieilli :

(...) la dame inutile
Fatigua vainement une mer immobile.
RACINE, Iphigénie, I, 1.

Fam. *Fatiguer la salade*, la remuer pour y mêler l'assaisonnement.
⇒ **Touiller.**

Arts. *Fatiguer la couleur, la pâte* : remuer trop longtemps les couleurs mélangées sur la palette, ce qui les rend plus ternes. *Fatiguer un tableau*, ternir l'éclat de ses couleurs par un excès de frottis, etc.

♦ 3. (Compl. n. de personne ou d'abstraction humaine). Rebuter par l'ennui, par l'importunité. *La monotonie, la répétition fatigue les auditeurs.* ⇒ **Dégoûter, lasser, saturer. Conférencier qui fatigue l'attention de son auditoire. Écrivain qui fatigue ses lecteurs.** ⇒ **Endormir** (fig.), **ennuyer, raser** (fam.). *Fatiguer par des demandes, des récriminations, des plaintes répétées.* ⇒ **Barber** (fam.).

⇒ **Importuner.** — Fam. *Arrête! Tu nous fatigues.* ⇒ **Bassiner** (fam.), **énervé, exaspérer, harceler, obséder, tanner, tarabuster, tracasser** → **Casser les pieds*** à, faire chier, emmerder, faire suer. — Poét. *Fatiguer le Ciel de ses vœux, de ses prières.* — *Fatiguer qqn par des cris, des injures.* ⇒ **Aboyer** (contre qqn), **assassiner** (cit. 18), **assommer, assourdir, étourdir; battre, briser, broyer, rompre** (les oreilles, la tête...).

Que vous me fatiguez avec un tel caprice.
MOLIÈRE, le Misanthrope, v, 2.

Nous fatiguons le Ciel à force de placets.
LA FONTAINE, Fables, VI, 11.

Je n'ose fatiguer M. le duc d'Aiguillon de cette affaire particulière, il est assez occupé de celles du nord (...)
VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 4017, 28 juin 1773.

Celui-là n'a pas un bon cœur, que la gratitude fatigue (...)
BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, v, 7.

(...) il lui fut possible de faire au cœur de son ministère des démarches en faveur des condamnés; il fatigua Cambacérés, son protecteur (...)
BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 616.

(...) si vous me fatiguez trop souvent de vos précieuses pleurnicheries (...)
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XI.

★ II. V. intr. ♦ 1. (1549). Se donner de la fatigue; faire une grande dépense de force; donner des signes de fatigue (en parlant d'êtres animés). *Il fatigue trop* (Académie). → *infra*. Se fatiguer.

Tu fatigues assez pour gagner davantage.
LA FONTAINE, Fables, XII, 22.

(...) plus elles (*les troupes*) fatiguaient, plus il semblait qu'elles redoublassent de vigueur (...)
RACINE, le Siège de Namur.

À mesure que l'homme fatigue, faiblit, se fond en sueur, la mère nature lui a donné une plus vivante nourriture.
MICHELET, la Femme, p. 136.

La matinée s'est avancée et quand nous reprenons la piste, la marche à travers la forêt devient très lente. Les chiens fatiguent. Nous n'irons pas loin.
R. FRISON-ROCHE, Peuples chasseurs de l'Arctique, p. 171.

(1792). D'un mécanisme. ⇒ **Peiner. Le moteur fatigue dans la montée.**

♦ 2. (Choses concrètes). Subir des déformations consécutives à un trop grand effort. ⇒ **Déformer** (se), **plier. Support, poutre qui fatigue sous une trop forte poussée.** — **Mar. Navire qui fatigue** : navire dont la mâture, les liaisons sont ébranlées par l'effet d'un vent violent, d'une mer agitée, etc. *Bâtiment qui boulingue* et fatigue beaucoup.*

La mer était très dure dans ce détroit, plein de remous formés par les contre-courants. La goélette fatigua beaucoup. Les lames courtes brisaient sa marche.
J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 177.

Fortes houles de travers. Le navire fatigue, écrit-il encore. Fatigue n'est pas tout à fait le mot qui convient, se dit-il (...)
GIDE, Trad. CONRAD, Typhon, p. 58.

► **SE FATIGUER** v. pron.

♦ 1. (1671). Fournir un effort excessif; se donner de la fatigue. *Se fatiguer en travaillant trop.* ⇒ **Crever** (se), **peiner, trimer, tuer** (se). *Il s'est beaucoup fatigué à faire cela. Ne vous fatiguez pas trop. Il n'aime pas se fatiguer.* ⇒ (fam.) **Casser** (se), **fouler** (se). *Se fati-*

guer à ne rien faire (→ Actif, cit. 2). Comment réussir, comment gagner de l'argent sans vraiment se fatiguer.

17 Il y a une paresse universelle, et pour ainsi dire infatigable. C'est le travail qui se fatigue, mais la paresse, mais la fatigue ne se fatigue pas.

Ch. PÉGU, Note conjointe, Bergson, p. 21.

18 Elle voulait se fatiguer, marcher jusqu'à ce que ses jambes lui fissent mal, ne plus penser à rien (...)

J. GREEN, Adrienne Mesurat, II, III.

Fam. Faire des efforts inutiles.

18.1 Gisèle, calme-toi. Tu es ridicule de te monter comme ça (...). Laisse donc tomber, ne te fatigue pas. C'est un pauvre gâteau. Il fait plutôt pitié.

N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 126.

(Ne) te fatigue pas! On sait tout : cesse de bluffer, de mentir, on sait de quoi il retourne.

Se fatiguer l'esprit, se fatiguer intellectuellement. → Se brouiller (cit. 22) la tête. Je me fatigue à lui expliquer cela depuis deux heures. ⇒ Échiner (s'), époumoner (s'). Se fatiguer à préciser des idées ébauchées (cit. 10).

Par ext. Ses yeux commencent à se fatiguer.

REM. Les compléments seconds se construisent avec à (se fatiguer à des travaux, à travailler), par (et subst.), en (se fatiguer en recherches interminables) pour la cause; avec pour quant à la finalité (se fatiguer pour qqch., pour rien).

♦ 2. SE FATIGUER DE : avoir assez, se lasser de. ⇒ Ennuyer (s'), lasser (sc)... Se fatiguer de qqch., de faire qqch. (→ Coutelas, cit. 1).

19 On se fatigue de la pitié quand la pitié est inutile. CAMUS, la Peste, p. 106.

► FATIGUÉ, ÊE p. p. adj.

♦ 1. (V. 1460). Dont l'activité est diminuée par suite d'un effort excessif, de la fatigue. Muscle, organe fatigué. Organisme fatigué. Personne fatiguée. ⇒ Brisé, courbatu, courbaturé, échiné, épuisé, éreinté, exténué, flapi, fourbu, halbréné (vx), harassé, las, mort (fig.), moulu, recru, rendu, rompu, roué, surmené; et (fam.) claqué, crevé, esquiné, pompé, vanné, vaseux, vidé. → Être à bout*, à bout de course*, être sur les boulets, sur les genoux, sur le flanc, n'en plus pouvoir, être au bout du rouleau*. Fatigué et sans énergie. ⇒ Abattu, accablé, déprimé. Être fatigué par le bruit, le tumulte. ⇒ Abruti, assommé, étourdi... Plais. Il est fatigué de naissance. — Cheval fatigué. ⇒ Fortrait.

20 Fatigués, harassés, moulus (...) n'a-t-il pas fallu les faire coucher!

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, III, 7.

21 (...) on avait fait des bouts de chemin à pied, elle ne se plaignait pas; mais elle était fatiguée, et Jean Valjean s'en aperçut à sa main qu'elle tirait davantage en marchant.

HUGO, les Misérables, II, III, XI.

22 Je suis moi-même bien fatigué en ce moment et je ne bats que d'une aile.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, t. 1, p. 360.

23 Quand il est fatigué, et il l'est toujours, il se dit que le paysan aussi est toujours courbaturé; et qu'il n'en travaille pas moins; et qu'il n'en travaille que mieux. Ce n'est pas seulement une consolation, c'est une théorie. Il a inventé cette théorie qu'on travaille mieux quand on est au moins un peu fatigué. Comme il l'est toujours beaucoup, il manque un peu de compétence en matière d'un peu de fatigue. Et il manque tout à fait de l'autre terme de la comparaison, qui est de savoir ce que serait et ce que ferait quelqu'un qui ne serait pas fatigué du tout.

Ch. PÉGU, Note conjointe, Descartes, p. 86.

24 Cornebleu, jambedieu, tête de vache! nous allons périr, car nous mourons de soif et sommes fatigué. Sire Soldat, ayez l'obligeance de porter notre casque à financer (...) pour soulager notre personne, car, je le répète, nous sommes fatigué.

A. JARRY, Ubu roi, IV, 3.

Par ext. Dérangé. Avoir l'estomac, le foie fatigué. ⇒ Dérangé, malade; délabré. Vue fatiguée, yeux fatigués (→ Evanouir, cit. 26). Voix fatiguée. ⇒ Cassé. — Cerveau fatigué.

25 (...) son cerveau fatigué ne lui obéissait plus; elle était la proie de n'importe quelles pensées, de n'importe quel rêve.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, III, 1.

REM. Fatigué s'emploie dans la langue parlée au sens de « faible » (sans que la faiblesse soit causée par un effort) ou de « légèrement malade* ». → Souffrant. Il est un peu fatigué et devra garder le lit. Il est un peu fatigué, un peu fatigué du cerveau. ⇒ Fou, malade.

♦ 2. (Déb. XIX^e). Qui marque, dénote la fatigue. Traits fatigués. ⇒ Tiré. Figure, mine fatiguée. ⇒ Avachi, battu → Mine* de papier* mâché. Teint fatigué.

26 Ce ne fut pas cependant un petit effort d'héroïsme de la part du comte que celui de revenir de Bologne; car enfin, souvent, le matin, il avait le teint fatigué, et Fabrice avait tant de fraîcheur (...)

STENDHAL, la Chartreuse de Parme, VIII.

♦ 3. (1878). Fig. (Concret). Qui a beaucoup servi, a perdu son éclat, sa fraîcheur. ⇒ Abîmé, défraîchi, déformé, usagé, usé, vieux. Vêtements, souliers fatigués. Un vieux chapeau cabossé et fatigué. Volume fatigué (Académie).

27 Le garçon de nuit ouvre les draps, remet la clef dans la serrure fatiguée, tire la porte en s'en allant. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, VI, p. 102.

28 (...) le portemanteau où pendait, parmi les melons fatigués et déteints, un melon plus foncé qui semblait avoir honte de ses frères.

H. GREEN, Léviathan, I, III.

Arts. Tableau, pastel fatigué : tableau... « sur lequel le peintre est revenu trop souvent avec des frottais, ce qui a pour effet de ternir l'éclat des couleurs » ou encore, « tableau que l'on a trop frotté, en le nettoyant... » (Réau, Dict. d'art). Couleurs fatiguées. ⇒ Fane.

29 C'est (Les ruines de Voiney) terne, fatigué, pompeux, monotone, sonore et sourd à la fois.

SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, t. III, p. 389.

Tech. Poutre fatiguée. ⇒ Vermoulu. — Mar. Navire fatigué (→ Corvette, cit.).

▣ (Abstrait). Défraîchi, vieilli, sans puissance. Un style fatigué.

♦ 4. (Personnes). Fatigué de : las de. ⇒ Dégouté (cit. 18), ennuyé, excédé, importuné, lassé, saturé. Être fatigué de qqn. de qqch. (→ En avoir assez*).

(...) fatigué d'écrire, ennuyé de moi, dégouté des autres (...)

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, 2.

CONTR. Délaisser, détendre, ménager, reconforter, refaire, reposer. — Amuser, intéresser, récréer. — (Du p. p.) Dispos, frais, fort, infatigué, reposé, sain, solide, vigoureux. — Neuf.

FATMA [fatma] n. f. invar. — 1900; mot arabe, de Fâtma, nom de la fille de Mahomet.

♦ Régional. Femme d'Afrique du Nord; employée de maison arabe (dans le franç. d'Afrique du Nord). ⇒ Mauresque (régional).

(...) comme au Brésil les nounous noires, les « fatma » ont donné aux Français le goût du pays.

Pierre NORA, les Français d'Algérie, p. 177.

Main de fatma : main symbolique à deux pouces, servant de talisman, de porte-bonheur.

Une main stylisée, aux doigts écartés, un peu semblable à une main de fatma, sectionnée au poignet, et qui semblait sortir d'une fissure au milieu de décombres, en déchirures dentelées du papier semblables à des langues de flammes.

Claude SIMON, le Palace, p. 146.

REM. On trouve parfois les variantes fahma, fatmah.

Des Européens licencierent de vieux domestiques arabes, ou des « fatmahs » qui faisaient partie de leur famille depuis vingt ans.

Jean LARTÉGUY, les Centurions, p. 358.

FATRAS [fatras] n. m. — 1320, fastras; p.-ê. d'un dér. en -aceus du lat. farsura « remplissage », var. de fartura, de farcire → Farcir; Guiraud évoque l'anc. franç. fastraille « fagot », du lat. fascis suffixé, par le verbe fig. fastrouiller « dire des choses insignifiantes ».

♦ 1. (Concret). Amas confus, hétéroclite (de choses sans intérêt). Un fatras de vieux papiers, de vieux livres. ⇒ Amas, monceau, pêle-mêle, tas. Le fatras qui encombre un grenier. ⇒ Désordre.

Ajoutez à cela des gravures, de grands ouvrages sur la polychromie, des vitraux chromatographiés, des livres (...) des dessins coloriés de la maison de Deauville, et tout ce fatras pittoresque qu'un docteur Faust entasse dans son cabinet ou son atelier.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 290.

♦ 2. (xiv^e). Abstrait. Ensemble confus, incohérent (d'idées, de paroles, d'écrits). Un fatras de théories philosophiques obscures. ⇒ Amphigouri, confusion. Le fatras de ses œuvres. Esprit encombré d'un fatras de connaissances mal assimilées. Absolt. Les fatras qui traînent dans les livres (→ Butin, cit. 2).

Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout honteux.

VOLTAIRE, Lettre à Panckoucke, 3349, 9 juil. 1768.

Il accumule cent fatras dans sa mémoire.

ROUSSEAU, Émile, II.

(...) il est difficile de rencontrer un fatras plus énorme et plus indigeste que la collection de ses œuvres.

Th. GAUTIER, les Grotesques, IX, p. 285.

Dans mon âme, encombrée d'un fatras de vieux textes et de vieilles formules, je retrouve, comme une miniature dans un grenier, un clair visage avec deux yeux de pervenche (...)

FRANCE, le Crime de St. Bonnard, Œ. t. II, p. 295.

REM. Dans la langue classique, fatras désigne souvent un ensemble de choses « vaines, inutiles ou frivoles ». Un menu fatras.

Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires, à ces bagatelles de rhumatismes (...)

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 10.

(...) que je plains ma fille de lire tout ce fatras de bagatelles!

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 819, 15 juin 1680.

♦ 3. Vx. Le fatras : style confus. ⇒ Amphigouri.

(...) son style est clair et vaporeux; il dit beaucoup en peu de mots; c'est le grand ennemi du fatras.

VOLTAIRE, Lettre à Lacombe, 3648, juin 1770.

DÉR. Fatrasie, fatrasser, fatrasier.

FATRASIE [fatraszi] n. f. — XII^e; de fatras.

♦ Hist. littér. Au moyen âge, Pièce poétique d'un caractère incohérent ou absurde, formée de dictions, proverbes, etc., mis bout à bout et contenant des allusions satiriques.

Les droits de la folie sont anciens; il serait facile de composer une anthologie de la littérature irrationnelle, et l'audience des fatrasies du moyen âge ne fut pas moindre que celle de Jérôme Bosch; mais le meilleur poète de fatrasies fut juriste, et Bosch membre de la Confrérie de Notre-Dame.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 530.

(...) les jongleurs se plaisaient à contrefaire le « sot » (fou), et à débiter des discours extravagants ou fatrasies. De celles-ci naît la sot(t)ie (...)

R. JASINSKI, Littérature franç., t. I, p. 96.

FATRASIES. — La plupart des fatrasies, poèmes incohérents, composés au XIII^e siècle, sont anonymes.

ÉLUIARD, Dict. abrégé du surréalisme, t. I, p. 743.

Par anal. Poème de sens obscur, fondé sur les allitérations, des associations. *Les modernes fatrasies de Boby Lapointe.*

DÉR. *Fatrasique.*

FATRASIQUE [fatrazik] adj. — 1960, in D. D. L.; de *fatrasie*.

♦ Hist. littér. Qui relève de la fatrasie. *L'inspiration fatrasique.*

FATRASSER [fatrase] v. intr. — xvi^e; de *fatras*.

♦ Vx. S'occuper à des niaiseries (Littré); se plonger dans des fatras (Académie).

FATRASSIER, IÈRE [fatrasje, jèr] n. — 1611; de *fatras*.

♦ Vx. Personne qui fatrasse, qui aime le fatras (2. ou 3.). Cf. Sainte-Beuve in T. L. F.; Maurois in G. L. L. F.

FATUITÉ [fatujte] n. f. — V. 1355; lat. *fatuitas*, de *fatus*. → Fat.

♦ 1. Vx. Sottise.

♦ 2. (Fin xvii^e, La Bruyère). Mod. Satisfaction de soi-même qui s'étale d'une manière insolente, déplaisante ou ridicule. ⇒ **Infatuation, prétention, suffisance, vanité.** *Être plein de fatuité. Un air de contentement et de fatuité. La fatuité gâte les plus belles qualités* (→ Étaler, cit. 41). *Il est d'une fatuité ridicule. Sotte fatuité de cabotin* (→ Crétin, cit. 4). *Une fatuité de bellâtre.*

1 (...) ils (*ces gens*) se croient de l'esprit (...) ils donnent le dernier dégoût par leur fatuité et par leurs fadaïses (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VIII, 84.

2 Blacheville sourit avec la fatuité voluptueuse d'un homme chatouillé à l'amour-propre. HUGO, *les Misérables*, I, III, VI.

3 On voit percer, même dans cette scène qui vise et touche à l'émotion, cette double fatuité qui ne le quitte jamais, celle de l'homme à bonnes fortunes qui veut rester jeune, et celle du personnage littéraire qui ne peut s'empêcher d'être glorieux. SAINT-EUVE, *Causeries du lundi*, Chateaubriand, t. II, p. 150.

4 (...) ces pièges à paon ou la fatuité française laisse toutes ses plumes, pour le plaisir de les étaler. BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, « Dessous de cartes... ».

5 (...) puis se retourna vers je ne sais quels camarades, avec un air de fatuité, comme pour les prier d'ajouter leur approbation à son contentement. BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, IV.

6 C'est toujours absurde pour un homme de dire d'une femme : « Elle m'aime ». On paraît d'une fatuité incroyable, mais vraiment j'ai des raisons de croire que celle-ci m'a aimé. A. MAUROIS, Bernard Quesnay, p. 176.

7 La fatuité s'accompagne toujours d'un peu de sottise. Ce qui permet la suffisance de certains auteurs d'aujourd'hui, c'est leur incapacité de comprendre ce qui les dépasse, de juger à leur juste valeur les grands écrivains du passé. GIDE, *Journal*, 29 avril 1930.

♦ 3. Vieilli. (*Une, des fatuités*). Acte, attitude du fat.

CONTR. **Modestie, simplicité.**

FATUM [fatom] n. m. — 1754; mot lat. signifiant « chose dite, destin irrévocable, ce qui est écrit ».

♦ Didact. ou littér. Destin. ⇒ **Destinée, fatalité.**

1 *Fatum* est un terme fort en usage parmi les anciens philosophes. Il vient de *fando* (fari) parler, et signifie proprement la même chose que *effatum*, c'est-à-dire *mot, décret* prononcé par Dieu, ou une déclaration fixe par laquelle la Divinité a réglé l'ordre des choses et désigné ce qui doit arriver à chaque personne. Encycl. (DIDEROT) 1764, art. *Destinée*.

2 (...) toutes et tous sont plus ou moins empoisonnés sous le regard d'un Dieu implacable qui n'est pas le Dieu d'amour et de consolation du psalmiste, d'un Dieu plus écrasant que le fatum qui du moins était sourd et aveugle! F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 17.

FAU [fo] n. m. — V. 1200; forme picarde de l'anc franç. *fou* « hêtre », du lat. *agus*.

♦ Régional. Hêtre. ⇒ **Fayard.**

HOM. 1. **Faux**, 2. **faux**.

FAUBER ou **FAUBERT** [fober] n. m. — 1678, *fauber*; *faubert*, 1687; *fauber*; *fouber*, 1643; du néerl. *zwabler* par une évolution phonét. mal expliquée.

♦ Mar. Balai fait de fils de caret, de vieux cordages, et servant à sécher le pont des navires après le lavage ou la pluie. *Essarder le pont avec un fauber. Faubert sans manche, muni d'un erseau.*

(...) il me faut quelqu'un pour passer un coup de faubert sur le pont et hisser le grand pavois les jours de fêtes carillonnées. R. QUÉNEAU, *les Fleurs bleues*, p. 82.

DÉR. *Fauberder.*

FAUBERDER [foberde] v. tr. — 1694; de *fauber*.

♦ Nettoyer avec le fauber. *Fauberder le pont.* ⇒ **Essarder.** On trouve aussi la var. *fauberter*.

(...) pleuvrait-il à verse, le pont n'en est pas moins lavé, inondé, épongé, fauberdé avec le même scrupule et la même minutie.

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 268.

FAUBLAS [fobla] n. m. — 1834; du nom du chevalier de *Faublas*, héros de roman.

♦ Vx. Séducteur. ⇒ **Don Juan.**

1. FAUBOURG [fobur] n. m. — xii^e, *fors borc*; de *fors* « hors » et *borc* « bourg »; *faux bourg*, xiv^e; par altération de *fors* en *faux*; du lat. *foris* « dehors », et *burgus* « bourg ».

♦ 1. Hist. Partie d'une ville située en dehors de l'enceinte ou des limites de la ville proprement dite. *Les barrières* de l'octroi, construites à l'entrée des faubourgs.* — Par ext. *Les faubourgs de la ville*: les quartiers périphériques (⇒ **Excentrique, extra-muros, périphérique**, et aussi **banlieue**). *Faubourgs industriels, populeux. les faubourgs Nord, Sud de Paris.*

Or, quand Paris avait sa muraille assiégée, Et que la guerre était dans ses faubourgs logée (...)

RONSSARD, *Réponses aux injures et calomnies.*

Ce vieux faubourg, peuplé comme une fourmière, laborieux, courageux et colère comme une ruche, frémissait dans l'attente et le désir d'une commotion.

HUGO, *les Misérables*, IV, I, V.

(...) les fleurs sont rares dans ce faubourg souillé par la suie des usines.

FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, Œ., t. II, p. 470.

Par métonymie. *La ville et les faubourgs*: toute la population. *Les faubourgs*: la population ouvrière des faubourgs.

♦ 2. Quartier d'une ville qui, anciennement, était en dehors de son enceinte. *Le faubourg Saint-Antoine, à Paris. Il habite rue du Faubourg-Montmartre, ou, ellipt., Faubourg Montmartre.*

Le faubourg des Minimes était réellement un faubourg, je veux dire un de ces lieux hybrides où l'on se trouve exilé de la ville sans être accueilli par la campagne, ce qui explique une mentalité complexe et proprement « faubourienne » où la sensation d'un rejet s'accompagne de l'esprit d'éveil et d'agressivité né des situations marginales. Raymond ABELLIO, *Ma dernière mémoire*, t. I, p. 47.

Le faubourg Saint-Germain, le noble faubourg (ou absolt, *Le faubourg* était habité par l'aristocratie.

À cette époque, la mode commençait à mettre au-dessus de toutes les femmes celles qui étaient admises dans la société du faubourg Saint-Germain dites les dames du Petit-Château (...)

BALZAC, *le Père Goriot*, Pl., t. II, p. 962.

Spirituelles, nobles, du ton le plus faubourg Saint-Germain, mais ce soir-là hardies comme des pages de la maison du Roi (...)

BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, « Le plus bel amour... ».

Vx ou dans certains usages professionnels (métiers de l'ameublement). *Le faubourg*: le faubourg Saint-Antoine, à Paris, quartier traditionnel de l'ébénisterie d'art. *Il s'est fait faire une bibliothèque par un petit artisan du faubourg* (aussi: *du Faubourg*).

Les gens du faubourg Saint-Antoine n'appellent jamais autrement ce quartier célèbre que le faubourg. C'est pour eux le faubourg par excellence, le souverain faubourg, et les fabricants eux-mêmes entendent par ce mot spécialement le faubourg Saint-Antoine. BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 514.

Les faubourgs: les faubourgs populaires de Paris. *Accent des faubourgs.* ⇒ **Faubourien.**

En emploi adj. Caractéristique d'un faubourg. [a] Du faubourg Saint-Germain.

— Non, pourquoi voulez-vous que je trouve les gens assez bien pour prendre leur argent, quand je ne les trouve pas assez bien pour les recevoir chez moi?

— Ce n'est pas du tout faubourg, ce que vous dites là, duchesse.

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 684.

[b] Des faubourgs populaires. ⇒ **Faubourien.**

DÉR. **Faubourien.**

HOM. 2. **Faubourg.**

2. FAUBOURG [fobur] n. m. — 1612, selon Esnault, repris 1878, par une métaphore érotique.

♦ Argot. Postérieur (d'une femme).

HOM. 1. **Faubourg.**

FAUBOURIEN, ENNE [foburjè, jen] n. et adj. — 1801, in Bloch-Wartburg; de *faubourg*.

♦ 1. Personne qui habite un faubourg, et, spécialt, un faubourg populaire (de Paris).

Cet homme était un simple ouvrier, un de ces joyeux faubouriens, espèce de Figaro sans mandoline et sans résille, un homme gai (...)

BALZAC, *Théorie de la démarche*, p. 21.

♦ 2. Adj. Qui appartient aux faubourgs (de Paris). *Accent faubourien. Canaillerie* (cit. 3) *faubourienne. Manières faubouriennes. Echanger* (cit. 10) *des plaisanteries faubouriennes. Mentalité complexe et proprement « faubourienne »* (→ Faubourg, cit. 3.1).

(...) le nez fin de ligne, mais canaille, mais ayant, au bout, le retroussement faubourien (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. II, p. 164.

Son langage, par bonheur, conserva la succulence faubourienne. Elle disait fort bien : *donnez-moi-z-en et allez-leur-z-y-dire.*

BLUY, *la Femme pauvre*, p. 20.

2 Son accent l'a seulement préservé des ignobles prononciations faubouriennes dont j'ai horreur. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, 1, p. 15.

FAUCARD [fokɑʁ] n. m. — XIV^e; repris XIX^e; du picard *faucher* « faucher ».

♦ Agric. (régional). Grande faux qui sert à faucher les herbes des rivières et des marais. *Faucard fixé à une barque*.

DÉR. *Faucarder*.

FAUCARDEMENT [fokɑʁdɛmɑ̃] ou **FAUCARDAGE** [fokɑʁdaʒ] n. m. — 1863, *faucardement*; *faucardage*, 1907; de *faucarder*.

♦ Techn. Action de faucarder, de couper les herbes des lacs et des rivières.

1 (...) il s'agit des produits du curage et du faucardement des cours d'eau (...) l'opération du faucardement, destinée, comme on sait à couper et à enlever les végétaux aquatiques qui ne tarderaient pas, sans cette précaution, à envahir et à obscurcir complètement le lit des cours d'eau.

L. FIGUIER, *l'Année scientifique et industrielle* 1864, p. 449-450 (1863).

2 On fouilla la Schuylkill-river, on en râcla le fond, on ébarba les rives de leurs amas d'herbes (*pour retrouver deux disparus*). Et, si ce fut inutile, ce ne fut pas en pure perte, car la Schuylkill avait besoin d'un bon travail de faucardement.

J. VERNE, *Robur le Conquérant*, XVII, éd. 1886, p. 281.

FAUCARDER [fokɑʁde] v. tr. — 1838; de *faucard*.

♦ Agric. Faucher avec le faucard.

Il se mit à faucarder soigneusement les herbes et à pelleter de gros gâteaux de cette boue noire qui puait comme cent mille diables.

J. GIONO, *Un roi sans divertissement*, p. 31.

DÉR. *Faucardement, faucardeur*.

FAUCARDEUR [fokɑʁdœʁ] n. m. — XX^e; de *faucarder*.

♦ Agric. Celui qui faucarde. — Adj. *Bateau faucardeur*, ou, n. m., *faucardeur*: bateau muni d'un faucard.

FAUCHABLE [fofabl] adj. — Déb. XVII^e; de *faucher*.

♦ Rare. Qui peut être fauché.

FAUCHAGE [fofaʒ] n. m. — 1374; de *faucher*.

♦ 1. Action de faucher. *Le fauchage d'un pré*.

♦ 2. Artill. Mécanisme de tir destiné à battre un terrain.

♦ 3. (1936, in Petiot). Sports. Action de faire tomber, brutalement et irrégulièrement (un adversaire), au football... — Au judo, Déséquilibre de l'adversaire à l'aide d'un mouvement de la jambe.

♦ 4. (1916, Barbusse). Fam. Chapardage. *Le fauchage de tout ce qui tombe sous la main*. ⇒ **Fauche, rafle** (II).

FAUCHAISON [foʒɛzɔ̃] n. f. — V. 1175, *faucheson*; de *faucher*.

♦ Agric. Action de faucher (⇒ **Fauchage, fauche**, I.). — Époque, saison où l'on fauche. ⇒ **Fenaïson, moisson**.

1 Il n'y avait dehors que quelques petits travaux à terminer : on roulait les avoines, on finissait le labour des jachères, en attendant de commencer la fauchaison des luzernes et des trèfles.

ZOLA, *la Terre*, II, 1.

2 En d'autres saisons, en temps de fauchaison, de moissons, de vendanges, ils allaient se louer ensemble dans les fermes. Louise prêtait main-forte à la ménagère devant ses fourneaux, Albert allait aux champs avec les paysans.

Edmond CHARLES-ROUX, *l'Irrégulière*, p. 38.

FAUCHANT, ANTE [fofɑ̃, ɑ̃t] adj. — P. prés. de *faucher*.

♦ 1. Adj. Qui fauche. *Des coups fauchants*. — *Tir fauchant d'une mitrailleuse*.

♦ 2. N. m. pl. Argot anc. *Fauchants*: ciseaux (Hugo, *les Misérables*).

FAUCHARD [foʒɑʁ] n. m. — XIII^e, *faussard*; repris XVIII^e, de *fauch*, puis de *faucher*.

♦ 1. Archéol. Hallebarde à double tranchant, à large fer en forme de serpe. *Le fauchard fut en usage du XIII^e au XV^e siècle*.

♦ 2. (1752). Agric. Serpe à deux tranchants munie d'un long manche.

FAUCHE [foʃ] n. f. — 1611; déverbal de *faucher*.

♦ 1. Vx. Action de faucher (I., 1.). ⇒ **Fauchage, fauchaison**. Époque où l'on fauche. — Par ext. Produit du fauchage. *La fauche a été bonne*.

1 (...) le choix décisif qui consista, pour préparer des moissons plus riches et pour ainsi mieux nourrir les hommes, à mieux nourrir les animaux de trait, donc à

soigner plus attentivement les prairies de fauche et à leur consacrer plus de place dans l'espace cultivé. Georges DUBY, *Guerriers et Paysans*, p. 219.

♦ 2. (1933). Mod., fam. Le fait d'être fauché, sans le sou. *Plus un sou, c'est la fauche!*

(1920). Vol. *Pratiquer la fauche à l'étalage. Il y a de la fauche dans ce supermarché, dans cette librairie*. — Par métonymie. Chose fauchée, volée. → cit. 2.

Ton cochon, ça ferait pas un pli, on dirait tout de suite : c'est de la fauche ou bien de la bidoche avariée.

M. AYMÉ, *la Traversée de Paris*, « Le vin de Paris », p. 49.

(...) une crèche minable, transformée en une sorte de grande surface de la fauche, dans laquelle se trouvait entreposé un stock d'objets de valeur, parmi lesquels une quantité de somptueuses liquettes, portant la griffe d'un chemisier de luxe, ayant pignon sur rue du côté de l'Étoile. Martin ROLLAND, *la Rouquine*, p. 19.

FAUCHÉ, ÉE [foʃe] adj. ⇒ **Faucher**.

FAUCHÉE [foʃe] n. f. — 1231, *fauciee*; de *faucher*.

♦ 1. Agric. Ce qu'un faucheur peut couper d'herbe en une journée ou sans affiler sa faux. *Une fauchée de pré*.

♦ 2. Vx. Action de faucher. ⇒ **Fauchage**.

FAUCHER [foʃe] v. tr. et intr. — XII^e; du lat. pop. *falcare*, de *falx*, *falcis* « faux ».

★ I. V. tr. A. ♦ 1. Couper (des végétaux) avec une faux, une faucheuse. *Faucher des céréales, du blé*. ⇒ **Moissonner**. *Faucher l'herbe, le foin. Andains que forme l'herbe fauchée. Faucher le gazon avec une tondeuse*. ⇒ **Tondre**. — Absolt. *Il est temps de faucher*.

J'étais là quand on fauchait, là quand on relevait les fourrages, et je me laissais emmener par les chariots qui revenaient avec leur immense charge.

E. FROMENTIN, *Dominique*, III, p. 51.

Tout Rognes fauchait et fanait (...) Victor, qui fauchait pour son père (...) son enclume entre les genoux, battait sa faux (...) Au loin, les faucheurs s'avancèrent sans un arrêt, d'un même mouvement rythmique, le torse balancé sur les reins, la faux lancée et ramenée continuellement. Une minute, Delhomme s'arrêta (...) Dans son goujet, la corne de vache pleine d'eau, pendue à sa ceinture, il avait pris la pierre noire, et il affilait sa faux, d'un long geste rapide. Puis, de nouveau son échine se cassa, on entendit le fer aiguisé mordre le pré d'un sifflement plus vif.

ZOLA, *la Terre*, p. 128-131.

Par ext. Faucher l'herbe de. *Faucher un pré, une prairie, un hectare de blé*.

Fig. *Faucher des fleurs avec sa canne*. — Loc. fig. *Faucher l'herbe sous les pieds de qqn*. ⇒ **Couper** (infra cit. 2); **supplanter**.

♦ 2. Par métaphore (en parlant de la Mort, qu'on représente armée d'une faux). *La mort fauche tout*. ⇒ **Anéantir, détruire, tuer**.

Je vis cette faucheuse. Elle était dans son champ.

Elle allait à grands pas, moissonnant et fauchant (...)

L'homme suivait des yeux les lueurs de la faux

Et les triomphateurs sous les arcs triomphaux

Tombaient (...)

HUGO, *les Contemplations*, IV, XVI.

♦ 3. Faire tomber. ⇒ **Abattre, coucher**. *La grêle a fauché les blés*.

(...) des rafales effeuillaient le jardin (...) secouant les buissons, fauchant les fleurs (...)

J. GREEN, *Léviathan*, p. 37.

Faucher qqn: faire tomber en blessant, en tuant par une arme à feu. — Absolt. → cit. 6.

C'était une grêle dense qui fondait sur nous, hachait terriblement l'espace, raclait et effleurait toute la plaine (...) Il y avait, en avant de nous, à une dizaine de mètres au plus, des formes allongées, inertes, les unes à côté des autres — un rang de soldats fauchés (...)

H. BARBUSSE, *le Feu*, t. II, p. 17.

C'était donc peu de dire que le feu tue. Le feu moderne fauche; il supprime; il interdit le mouvement et la vie de toute zone qu'il bat. Quatre hommes résolus tiennent mille hommes en respect, couchent morts ou vifs tous ceux qui se montrent.

VALÉRY, *Variété IV*, p. 62.

Le canon tonnait moins fort, mais, par les soupiraux, des mitrailleuses fauchaient le village.

R. DORGELÈS, *les Croix de bois*, p. 212.

Faucher une tête. ⇒ **Couper; guillotiner**.

Ils étudient l'angle décrit par le couperet d'acier et trouvent, pour en peindre l'action, le verbe *faucher!*

BALZAC, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, Pl., t. V, p. 1045.

Par ext. Renverser (le sujet désigne un véhicule automobile). *Un camion a fauché un groupe d'enfants*.

(1904, in Petiot). Sports. Au football, Faire tomber brutalement par un moyen que les règles interdisent. *L'arrière l'avait fauché devant les buts, il y a eu penalty*. — Au judo, Déséquilibrer l'adversaire à l'aide d'un mouvement de la jambe.

♦ 4. Décrire un large mouvement dans (l'espace). *Faucher l'air, un espace d'un grand geste, du bras*.

B. (1713, argot). Fam. Voler. ⇒ **Barboter, chiper, dérober, emparer (s'), voler**; → Argot, cit. 6.1. *On m'a fauché mille francs dans ma poche. Il lui a fauché son portefeuille*. ⇒ **Piquer** (fam.). Action de faucher. ⇒ **Fauche**.

- 8.1 MONSEIGNEUR, criant. Ca y est (...) Y m'ont *calotté* mes cigarettes!
Roland se lève rapidement et se met à fouiller
dans ses affaires, lui aussi.
ROLAND, indigné. Moi aussi, m'ont *fauché* un paquet de gauloises tout neuf!
J. BECKER et J. GIOVANNI, le Trou, in l'Avant-Scène, n° 13, p. 33.
- 9 Quand j'ai fauché cette viole dans le sac de Paule, je comptais la jeter.
S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 575.
- Rare. Compl. n. de personne :
- 10 De cet état de prostration, je sortis grâce à Loulou, un marin qui me faucha, comme il disait à Valentin et m'emmena dans ses périples d'amateurs (...)
Robert PINGET, Graal fibuste, p. 119.
- Par ext. *Il lui a fauché sa place.* ⇒ **Prendre.**

★ II. V. intr. ♦ 1. Marcher en décrivant un demi-cercle avec la jambe. *Un cheval qui fauche.* — *Un homme qui marche en fauchant.*

♦ 2. Artill. Donner à une pièce d'artillerie, à une arme automatique... un mouvement de va-et-vient horizontal de manière à battre une zone déterminée. *Tirer en fauchant.*

► **FAUCHÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Qu'on a fauché. *Blés fauchés. Pré fauché.*

Fig. *Jeunesse fauchée par la guerre.* — *Vague d'assaut fauchée par un tir de mitrailleuses.* — *Arbres fauchés par la tempête.*

♦ 2. (1876). Fam. Qui n'a pas, qui a peu d'argent ⇒ fam. Raide comme un passe-lacet*; sans* un. *Il est (complètement) fauché, fauché comme les blés. Il est pas fauché :* il est riche.

- 11 Comme cette année nous étions trop fauchés pour aller à l'étranger, nous décidâmes de l'explorer (la France).
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 224.

Fig. (iron.). *On n'est pas fauché, avec ça :* on n'est pas en passe de réussir.

N. *Un fauché, une fauchée. Des fauchés, des minables.*

- 12 (...) ils ne connaissent que ça toutes ces cloches ici qui courent après quatre sous aussi bien les fauchés que ceux qui en ont à ne savoir qu'en faire et tout prêts à n'importe quoi pour en avoir encore plus (...)
Claude SIMON, le Vent, p. 135.

DÉR. Fauchable, fauchage, fauchaison, fauchant, fauchard, fauche, fauchée, fauchet, 1. faucheur, 2. faucheur, faucheux, fauchure.

FAUCHET [fofɛ] n. m. — 1213; de *faucher*.

Agriculture.

♦ 1. Râteau de bois muni de chaque côté d'une rangée de dents et destiné à faner, à séparer la paille du blé battu.

♦ 2. Serpe en croissant. ⇒ **Fauchette.**

DÉR. Fauchette.

FAUCHETTE [fofɛt] n. f. — 1811; de *fauchet*.

♦ Agric. Serpe pour faire des fagots, pour tailler les arbustes qui bordent les plates-bandes.

FAUCHEUR, EUSE [fofœr, øz] n. — Fin x^e, *faucheur*; de *faucher*.

A. ♦ 1. Personne qui fauche. *Mouvement rythmique des faucheurs* (⇒ **Faucher**, cit. 2). *La pierre à aiguiser, en coffrin, la faux* du faucheur.*

- 1 Les faucheurs étaient partis des pièces au nord (...) et gerbe à gerbe, la nappe immense tombait, chaque coup de faux mordait, emportait une entaille ronde.
ZOLA, la Terre, III, IV.

Par métaphore. *La Faucheuse ; le Faucheur :* la Mort (⇒ **Faucher**, cit. 3). — Poét. :

- 2 Qu'as-tu fait pour mourir, ô noble créature? (...)
Ah! Qui donc frappe ainsi dans la mère nature,
Et quel faucheur aveugle affamé de pâture
Sur les meilleurs de nous ose porter la main?
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « À la Malibrant ».

♦ 2. N. f. (1860, *Année sc. et industr.* 1861, p. 412 : *faucheuse mécanique*). Machine agricole destinée à couper les récoltes fourragères (⇒ **Moissonneuse**). *Organes de coupe d'une faucheuse :* porte-lame, lame. *Largeur de coupe d'une faucheuse. Faucheuse autotractée ; motofaucheuse. Faucheuse conditionneuse*, qui coupe et conditionne les fourrages. *Faucheuse-hacheuse-chargeuse.* ⇒ **Ensileuse.**

- 3 Depuis la veille, Jean conduisait la faucheuse mécanique, dans les quelques arpents de pré qui dépendaient de la Borderie, au bord de l'Aigre. De l'aube à la nuit, on avait entendu le claquement régulier des lames; et, ce matin-là, il finissait, les derniers andains tombaient, s'alignaient derrière les roues, en une couche de tiges fines, d'un vert tendre.
ZOLA, la Terre, II, IV.

B. Fig. ♦ 1. Littér. « Personne qui fauche, détruit. *L'expérience, faucheuse d'illusions* » (de Vogüé, in T.L.F.).

♦ 2. Fam. Personne qui « fauche », dérobe.

FAUCHEUX [fofø] n. m. — 1756; *faucheur*, 1690; de *faucher*.

♦ 1. Arachnide à quatre paires de pattes longues et ténues. *Les*

faucheux sont insectivores ; ils abondent sur le foin coupé. Les faucheux sont appelés scientifiquement Opilionides, ou Phalangides. — REM. La var. *faucheur* est parfois encore employée.

En s'approchant, il vit que ce n'était rien autre chose qu'un misérable cul-de-jatte qui sautait sur ses deux mains comme un faucheux blessé qui n'a plus que deux pattes.
HUGO, Notre-Dame de Paris, III, VI.

♦ 2. Fam. *Escogriffe aux jambes de faucheux* (⇒ **Accompagner**, cit. 3). *De longs bras de faucheux.* — Appos. *Papa faucheux* (trad. de l'angl. *Daddy long legs*).

FAUCHON [fofɔ̃] n. m. — x^e; de *faux*.

♦ 1. Archéol. Armes d'hast du moyen âge.

♦ 2. Agric. Faux armée pour la coupe des céréales. *Le fauchon est muni d'une sorte de râteau qui couche les céréales.*

FAUCHURE [fofyr̥] n. f. — xviii^e; de *faucher*.

♦ Agric. Le produit du fauchage (⇒ **Fauche**).

FAUCILLE [fosij] n. f. — xii^e; bas lat. *falculica*, dimin. de *falx*, *falcis* « faux ».

♦ 1. Instrument fait d'une lame d'acier courbée en demi-cercle fixée à une poignée de bois, dont on se sert pour couper les céréales, l'herbe. ⇒ **Étrape, faucillon, faux, serpe. Faucille à lame tranchante, dentelée. Moissonner à la faucille.**

Au mois d'été, quand la pauvre famille
Du laboureur tient en main la faucille,
Et se courbant abat de son Seigneur
Les épis mûrs (...)
RONSDARD, la Franciade, IV.

Toute sorte de biens comblera nos familles,
La moisson de nos champs lasserà les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

MALHERBE, Poésies, « Prière p. le roi... ».
Avec leurs brassards et leurs tabliers de cuir, leurs faucilles recourbées en forme de sistre isiaque, les montagnards de la Kabylie étaient descendus de leurs cabanes, pour couper le blé dans la plaine.
LOUIS BERTRAND, le Livre de la Méditerranée, p. 107.

En faucille, en forme de faucille : de forme courbe, en croissant.

Par métaphore. *La faucille, la faucille d'argent, d'or :* la lune. — Allus. littéraire :

Quel dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles.
HUGO, la Légende des siècles, II, « Booz endormi ».

La faucille, symbole des moissons. — *La faucille et le marteau :* outils symbolisant les classes paysannes et ouvrières. *La faucille et le marteau*, emblème des Républiques soviétiques, du parti communiste.

♦ 2. Poisson (cyprin).

DÉR. Fauciller, faucillon.

FAUCILLER [fosije] v. tr. — xiii^e; de *faucille*.

♦ Vx ou rare. Couper avec la faucille.

FAUCILLON [fosijɔ̃] n. m. — xiii^e; de *faucille*.

♦ Agric. Petite faucille pour couper de l'herbe, des broussailles, du menu bois (dit *bois à faucillon*).

FAUCON [fokɔ̃] n. m. — 1080, *falcon*, *Chanson de Roland*; du bas lat. *falco*, à l'accusatif *falconem*, dér. probable de *falx*, *falcis* « faux » d'après la courbure du bec ou des ailes.

♦ 1. Oiseau rapace diurne au bec court et crochu, appartenant au genre *Falco* (*Falconidés*). *Faucon commun.* ⇒ **Pèlerin. Variétés de faucon.** ⇒ **Crécérelle, émerillon, émouchet, épervier, gerfaut, hobe-reau, laneret, lanier, sacre, tartaret. Le faucon mâle (⇒ **Tiercelet**) *est plus petit que le faucon femelle. Petit faucon pris au nid* (⇒ **Fauconneau, niais**), *non dressé* (⇒ **Béjaune**). — Loc. techn. *Faucon sor*, qui n'a pas encore perdu son premier plumage. *Faucon hagar, faucon de repaire*, qui a eu une ou plusieurs mues. — *Bandes, taches* (⇒ **Maille**) *sur le plumage* (⇒ **Pennage**) *du faucon. Serres, griffes du faucon.***

Le faucon qui est naturel en France est gros comme une poule (...) ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue; je ne dirai rien des couleurs, parce qu'elles changent aux différentes mues, à mesure que l'oiseau avance en âge (...) j'observerai encore qu'ils (*les fauconniers*) se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles et autres oiseaux de cette espèce, au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue et des autres grands oiseaux.
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux.
Le faucon, (E., t. II, p. 134 (⇒ **Égal**, cit. 26).

Chasse au faucon. ⇒ **Fauconnerie, volerie. Chasser au faucon. Apprivoiser, dresser un faucon. ⇒ **Affaïter** (⇒ **Cerf**, cit. 4). *Longe****

qui retient le faucon. Bague à la patte du faucon. ⇒ **Vervelle**. Capuchon (⇒ **Chaperon**) qui couvre la tête du faucon. Porter un faucon sur le poing. *Décoiffer, lancer le faucon. Faucon qui pour-suit le gibier.* ⇒ **Voler** (trans.). Faucon gruyér, dressé pour chasser la grue. *Rappel du faucon.* ⇒ **Réclame**.

- 2 Bel-Kassem (...) sort en équipage de chasse, escorté de ses lévriers, avec ses fauconniers en habit de fête, ses pages étranges, et portant lui-même un faucon agrafé sur son gantelet de cuir.
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 81.
- 3 Il (*Julien*) préférait chasser loin du monde, avec son cheval et son faucon. C'était presque toujours un grand tartaret de Scythie, blanc comme la neige. Son capuchon de cuir était surmonté d'un panache, des grelots d'or tremblaient à ses pieds bleus : et il se tenait ferme sur le bras de son maître pendant que le cheval galopait, et que les plaines se déroulaient. Julien, dénouant ses longues, le lâchait tout à coup; la bête hardie montait droit dans l'air comme une flèche; et l'on voyait deux taches inégales tourner, se joindre, puis disparaître dans les hauteurs de l'azur. Le faucon ne tardait pas à descendre en déchirant quelque oiseau, et revenait se poser sur le gantelet, les deux ailes frémissantes.
FLAUBERT, la Légende de saint Julien l'Hospitalier, I.

♦ **2.** (1960; adapt. de l'amér. hawk « aigle » opposé à dove « colombe »), Fig. (polit.). Partisan de la force dans le règlement d'un conflit. ⇒ **Épervier** (fig.). *Les membres du conseil de guerre se sont partagés entre faucons et colombes. « Dur réveil ! Certes, la plupart des experts, y compris ceux qui se rangent dans le camp des faucons, ne croient pas, dans un avenir prévisible, au déclenchement d'un conflit nucléaire entre l'Est et l'Ouest »* (le Point, n° 403, 13 juin 1980, p. 48).

♦ **3.** (1511). Anciennt. Petit canon en usage aux XVI^e et XVII^e siècles (⇒ **Fauconneau**).

DÉR. Fauconneau, fauconnerie, fauconnier, fauconnière.

FAUCONNEAU [fokɔno] n. m. — 1498; de *faucon*.

♦ **1.** Jeune faucon.

♦ **2.** (1534, Rabalais, *fauconneau*). Petit canon léger des XVI^e et XVII^e siècles.

FAUCONNERIE [fokɔnʁi] n. f. — 1360; de *faucon*.

♦ **1.** Art d'élever et de dresser les faucons et les autres oiseaux de proie. ⇒ **Affaitage**. *Termes de fauconnerie.* ⇒ **Faucon**; **niais**, **sors**; **chaperon**, **leurre**, **longe**, **vervelle**; **vol**.

♦ **2.** Chasse à l'oiseau de proie. ⇒ **Volerie**. *Fauconnerie de haut vol*, employant les oiseaux de proie nobles : émerillons, faucons, gerfauts, laniers... *Fauconnerie de bas vol*, employant les oiseaux de bas vol, dits ignobles : autours (⇒ **Autourserie**), éperviers...

♦ **3.** Lieu où l'on élève les faucons. — (1690). Ensemble du personnel, des faucons, des chevaux, des chiens, destinés à la chasse au faucon. *La fauconnerie royale*.

La fauconnerie, peut-être, dépassait la meute; le bon seigneur, à force d'argent, s'était procuré des tiercelets du Caucase, des sacres de Babylone, des gerfauts d'Allemagne, et des faucons-pèlerins (...) Ils logeaient dans un hangar couvert de chaume, et, attachés par rang de taille sur le perchoir, avaient devant eux une motte de gazon, où de temps à autre on les posait afin de les dégorger.
FLAUBERT, la Légende de saint Julien l'Hospitalier, I.

FAUCONNIER [fokɔnje] n. m. — V. 1165; de *faucon*.

♦ Celui qui dressait, gouvernait et faisait voler les faucons et autres oiseaux de proie (comme les autours ⇒ **Autoursier**; cit. *infra*). ⇒ **Fauconnerie**. *Le grand fauconnier* : le chef de la fauconnerie royale.

Un certain fauconnier, ayant pris, ce dit-on,
À la chasse un milan (ce qui n'arrive guère). LA FONTAINE, Fables, XII, 12.

FAUCONNIÈRE [fokɔnjeʁ] n. f. — 1583, *fauconnière*; de *faucon*.

♦ Techn. Gibecière de fauconnier. — Sac plié en deux et pendu à l'arçon de la selle.

FAUCRE [fokr] ou **FAUTRE** [foʈr] n. m. — XII^e-XIII^e, *faucra, faulcre, fautre*; du germanique *filz, felt*. → **Feutre**.

♦ « Arrêt de lance qui était primitivement la garniture feutrée de l'arçon de la selle » (Réau). — Archéol. Crochet fixé sur le côté droit de la cuirasse des anciennes armures et qui servait à soutenir la lance couchée en arrêt.

FAUFIL [fofil] n. m. — 1865, Litttré; déverbal de *faufiler*.

♦ Fil passé en faufilant. (On écrit aussi *faufile*.)

FAUFILAGE [fofilaʒ] n. m. — 1841, in D. D. L., mar.; de *faufiler*.

♦ **1.** Mar. Assemblage des parties d'un navire en construction.

♦ **2.** Action de faufiler (1.).

FAUFILER [fofile] v. tr. — 1684, au p. p.; altér. par attraction de *faux*, de *farfiler*, *fourfiler* (xiv^e); comp. de *fors* « hors » et de *fil*.

♦ **1.** Coudre* à grands points pour maintenir provisoirement les parties d'un ouvrage avant de les fixer définitivement. ⇒ **Baguer**, **bâter**. *Faufiler un ourlet, une couture. Faufiler une manche. Faufiler une bande de tissu avec une autre.* — Par métaphore :

(...) la savane chaude où le serpent faufile l'herbe (...)

COLETTE, la Paix chez les bêtes, « Le naturaliste et la chatte ».

Pour faufiler la nuit avec le jour, pour ne pas perdre le bénéfice de cette nuit qui sait si bien armer le jour, nous finissons par camper les uns chez les autres.

A. BLONDIN, Monsieur Jadis, p. 74.

♦ **2.** Fig. (Vx). Introduire* adroitement. *Parmi ces pièces d'argent, il en a faufilé une fausse.* — Faire société (avec), s'introduire dans une société. — Au p. p.

C'était dans le malheureux temps où, faufilé parmi les riches et les gens de lettres, j'étais quelquefois réduit à partager leurs tristes plaisirs.

ROUSSEAU, Rêveries..., 9^e promenade.

▶ **SE FAUFILER** v. pron. (1832).

S'introduire habilement. ⇒ **Insinuer** (s'), **introduire** (s'). *Il essaie de se faufiler dans un milieu qui n'est pas le sien.*

M. Tourte, horriblement bossu et commis expéditionnaire de l'ad(ministrazione) du Département, s'était faufilé à la maison comme être subalterne, ne s'offensant de rien, bon flatteur de tous.

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, XII.

Mais j'ai bien l'impression que c'est un pur hasard qui me permet — à moi personnellement — de me faufiler dans ce milieu-là.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XXI, p. 281.

(Mil. xx^e; 1856, Lachâtre). Concret. Se glisser adroitement à travers, généralement sans être aperçu. ⇒ **Couler** (se), **glisser** (se). *Se faufiler dans la foule, à travers la foule* (→ **Agile**, cit. 5; encombrement, cit. 3). *Un resquilleur qui se faufile entre les files d'attente.*

Je m'étais faufilé sur le pont et m'étais étendu, sans attirer l'attention de personne (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POÉ, Histoires extraordinaires.

Manusc. trouvé d. bouteille.

(...) le serpent se laissa doucement couler dans le sable, comme un jet d'eau qui meurt, et, sans trop se presser, se faufila entre les pierres avec un léger bruit de métal.

SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, XXVI.

Quand une bagarre s'envenimait, le Calife savait se faufiler adroitement afin de gagner la rue et prévenir le poste de police.

P. MAC ORLAN, la Bandera, VI.

(...) je me suis faufilé par un petit chemin qui descend entre les haies (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 450.

(Choses). *Vent qui se faufile sous les tuiles du grenier.*

(...) la route se faufile dans un vallon si resserré qu'il garde à peine la voie d'une voiture.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 135.

(...) des longs, des très longs bas noirs, qui grimpent à l'assaut des jambes fines, escaladent les genoux, se faufilent sorniois par l'étrangement des tuyautés.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, II^e tableau, I.

DÉR. **Faufil**, **faufilage**, **faufilure**.

FAUFILURE [fofilyʁ] n. f. — 1348; de *faufiler*.

Technique.

♦ **1.** Action de faufiler. ⇒ **Faufilage**.

♦ **2.** Couture à grands points.

FAULKNÉRIEN, IENNE [folkneʁij, jɛn] adj. — 1931, in D. D. L.; de *Faulkner*, écrivain américain, 1897-1962.

♦ **Didact.** Qui se rapporte à Faulkner, à sa personnalité, à son style. *La conception faulknérienne du temps, de la narration.*

1. FAUNE [fon] n. m. — 1372; lat. *Faunus*, dieu champêtre.

♦ **1.** **Didact.** (myth. lat.). Divinité champêtre à l'image de Pan. ⇒ **Chèvre-pied**, **syvain**. *Les faunes sont représentés avec le corps velu, de longues oreilles pointues, des cornes et des pieds de chèvre. Faune qui joue de la flûte* (→ **Concert**, cit. 14). *Les faunes, les satyres* et les nymphes**. — « L'après-midi d'un faune », élogie de Mallarmé, poème symphonique de Debussy.

(...) ces mélanges (de l'homme avec des bêtes) avaient produit des égipans, des faunes, des satyres (...) plusieurs grands personnages de l'antiquité en avaient vu (...)

VOLTAIRE, Candide, XVI.

Une naïade âgée, auprès d'un aulne.

Avec un brin de saule agace un faune
Qui lui sourit, bucolique et galant.

VERLAINE, Parallèlement. « Allégorie ».

Un faune effaré montre ses deux yeux
Et mord les fleurs rouges de ses dents blanches.

Brunie et sanglante ainsi qu'un vin vieux.
Sa lèvres éclate en rires sous les branches.

RIMBAUD, Poésies. « Tête de faune ».

Il a l'air d'un faune obèse qui cacherait ses pieds fourchus sous des bottines de chevreau.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, IV, XII.

Statue représentant un faune. « Un vieux faune de terre cuite Rit au centre des boulingrins » (Verlaine).

♦ **2.** Homme dont l'apparence ou le comportement érotique évoque le faune. ⇒ **Satyre**.

DÉR. **Faunesque**, **faunesse**, **faunin**.

HOM. **2. Faune**.

2. FAUNE [fon] n. m. — 1783; lat. *faunus*, d'après *Flora, flore**.

♦ 1. Vx. Description des animaux d'un pays. « *Les parties de la zoologie dont les faunes sont les plus avancées, sont celles des oiseaux et des mammifères* » (Lachâtre, 1856). — Ouvrage qui donne cette description. ⇒ **Bestiaire**.

♦ 2. Mod. Ensemble des animaux (d'une région ou d'un milieu déterminés). *La flore et la faune de l'Europe. La faune d'un parc régional. Faune ailée. ⇒ Avifaune. Faune préhistorique. Faune polaire, faune tropicale. Faune des mers; faune abyssale, pélagique, littorale. Caractères archaïques des faunes insulaires.*

1 La nature de la faune dépend généralement des formations végétales. — L'existence d'une faune abondante est liée à la richesse de la végétation. L'animal en effet est incapable d'assimiler directement les principes minéraux indispensables à son existence. Le monde végétal nourrit directement les herbivores (mammifères), les granivores (oiseaux), les frugivores (ours, singes), les rongeurs; il nourrit indirectement les carnivores qui se repaissent des premiers.

DEMANGEON, Cours de géographie, Classe de seconde, p. 284.

2 (...) la faune, plus que la flore encore, fait l'intérêt constant du paysage.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 822.

♦ 3. Fig. et péj. Ensemble des personnes très caractéristiques qui fréquentent ordinairement un lieu ou préservent des mœurs particulières et pittoresques. *La faune des cafés de Montparnasse. Une faune vorace* (→ Battre, cit. 73).

DÉR. **Faunique, faunule.**

COMP. **Microfaune.**

HOM. 1. **Faune.**

FAUNESQUE [fonesk] adj. — 1888, Daudet; de 1. faune.

♦ Littér. Propre au faune. *Visage, tête faunesque. Les oreilles faunesques.* — *Salacité faunesque.*

Une beauté faunesque animée de la joie ivre, capricante et malfaisante du premier âge champêtre et bestial de l'homme.

Ed. et J. DE GONCOURT, M^{me} Gervaisais, p. 120, in T.L.F.

FAUNESSE [foness] n. f. — V. 1850, Baudelaire; de 1. faune.

Littéraire.

♦ 1. Faune (1.) femelle.

1 (...) la reine de toutes les diableses, de toutes les faunes et de toutes les satyresses (...)

BAUDELAIRE, l'Art romantique, R. Wagner et Tannhäuser, III.

2 Chez Rubens, les martyrs sont des géants fougueux et des lutteurs lâchés. Les saintes ont des torsos de faunes et des hanches de bachchantes.

TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 308.

♦ 2. Femme espiègle et lascive.

FAUNIN, INE [fonɛ̃] adj. — 1851, Goncourt; de 1. faune.

♦ Rare. ⇒ **Faunesque.**

Et je vois encore celui qui marchait en tête, un Cupidon faunin, nimbé par le rond d'un tambourin, et le rire aux lèvres, se balançant d'un pied sur une outre.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. III, p. 38.

FAUNIQUE [fonik] adj. — 1896, découvertes fauniques, in *Année sc. et industr.* 1897, p. 431; de 2. faune.

♦ Didact. Qui concerne la faune. *Les grandes régions fauniques de l'Eurasie.* (On rencontre aussi *faunistique*, adj. (xx^e) qui semble plus usuel de nos jours). « *Des cartes de répartition faunistique (Science et Vie, n° 106, p. 15).* » *La richesse faunistique des fonds océaniques* (la Recherche, oct. 1979, p. 1009).

FAUNULE [fonyl] n. f. — 1904, in *Rev. gén. des sc.*, n° 6, p. 320; de 2. faune.

♦ Didact. Faune de petits animaux.

Les poissons qui peuplent ces eaux, eurythermes comme tous les habitants des eaux douces, ont pour nourriture principale les algues, les herbes ou la faunule d'invertébrés qui les accompagne.

R. et M.-L. BAUCHOT, Les Poissons, p. 105.

FAUSSAIRE [fosɛʁ] n. — XII^e; lat. *falsarius*, de *falsus*. → Faux.

♦ 1. Personne qui fait un faux. ⇒ **Contrefacteur. Faussaire qui fabrique des billets de banque** (⇒ **Faux-monnayeur**), *imité une signature dans une intention frauduleuse.* — Personne qui fabrique, produit des œuvres artistiques, littéraires, en les donnant pour des œuvres de prix, de valeur (d'un auteur célèbre, etc.). *Vos médailles romaines, votre Dufy sont l'œuvre d'un faussaire. Un, une faussaire littéraire. Ce peintre est un faussaire.*

1 (Koenig) qui était à La Haye, et qui, ne pouvant être pendu à Berlin, fut seulement déclaré faussaire et fripon géomètre avec toute la modération imaginable.

VOLTAIRE, Lettre à M^{me} Denis, 24 juil. 1752.

2 Il m'appelle jacobin, révolutionnaire, plagiaire, voleur, empoisonneur, faussaire, pestiféré ou pestifère... c'est tout, si j'ai mémoire.

P.-L. COURIER, Lettres particulières, II.

Mais j'ai imité l'écriture, la signature de mon père. Un faux. Faussaire.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVII, p. 233.
Je fus commis à un examen qui n'était que trop facile : le faux n'était même pas adroit et le faussaire avoua.

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, XIV, p. 149.
(...) le faussaire traditionnel ne tente pas de rivaliser avec le génie, il tente d'en imiter la manière, ou, s'il vise les époques d'anonymat, le style.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 369.

Le texte qui sollicita du sénat italien le maintien de l'exportation des œuvres d'art établit que onze cents faussaires travaillaient en permanence, à la fin du XIX^e siècle, dans la seule ville de Florence (...)

MALRAUX, les Voix du silence, p. 489.

Les amateurs de mémoires savent bien qu'il faut tenir pour apocryphes les *Souvenirs de la Marquise de Créquy*... Ils sont l'œuvre d'un nommé Courchamps, faussaire adroit, spécialisé dans ces sortes de supercheries (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 154.

♦ 2. Fig. Personne qui déguise la vérité. ⇒ **Menteur, mystificateur, trompeur.**

Il y a une gymnastique du faux. Un sophiste est un faussaire et dans l'occasion ce faussaire brutalise le bon sens.

HUGO, l'Homme qui rit, II, I, X.

Qui ne gueule pas la vérité, quand il sait la vérité, se fait le complice des menteurs et des faussaires!

Ch. PÉGUY, la République..., p. 14.

FAUSSE COUCHE ou FAUSSE-COUCHE [foskuʃ] n. f. — 1671; de faux, fausse, et 1. couche, II.

♦ 1. Avortement non provoqué, involontaire. *Elle a fait une fausse couche. Elle est enceinte, mais elle a peur d'une fausse couche.* ⇒ **Avortement** (cit. 1).

(...) il a de telle compagnie une sensation profonde et exaltante et il se réveille ne pouvant la ressaisir avec la fureur d'un impuissant qui aurait fait une fausse couche (Goethe mourant trouvait des épithètes dans son délire, et combien les dernières pièces de sa vieillesse étaient fades!)

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 523.

♦ 2. (1866). Fam. Avorton; personne malingre, chétive (t. d'insulte).

1. FAUSSEMENT [fosmã] adv. — 1273; *falsement*, v. 1190; de faux, adj.

♦ 1. Contre la vérité. ⇒ **Tort*** (à tort). *Être fausement accusé de vol.*

(...) vous voyez comme j'ai été fausement accusé (...)

MOLIÈRE, George Dandin, I, 6.

♦ 2. D'une manière fausse. *Cette personne raisonne fausement. Se persuader fausement d'une chose* (→ Assurer, cit. 23).

♦ 3. (Devant un adj.). D'une manière affectée, simulée. *Un air fausement modeste, de fausse modestie.*

Ce ton fausement léger, cette affectation, ce maniérisme sautillant sont proprement insupportables (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 132.

CONTR. **Droitement, raison** (à juste raison), **réellement, véritablement.**

HOM. 2. **Faussement.**

2. FAUSSEMENT [fosmã] n. m. — XIII^e; de fausser.

♦ Dr. féodal. *Faussement de jugement* (ou appel de faux jugement) : voie de recours par laquelle un plaideur faussait son jugement (→ Fausser, I.).

HOM. 1. **Faussement.**

FAUSSER [fosɛ] v. tr. — XII^e; *falsar*, 1080, aussi « falsifier » et « accuser de fausseté » en anc. franç.; bas lat. *falsere*. → Faux, adj.

★ I. Accuser de fausseté (vx au sens général). Dr. féod. *Fausser un jugement*, en parlant d'un plaideur qui déclarait « faux et menteur » son juge, et le provoquait en duel judiciaire.

★ II. Vx. Rendre faux (1. Faux, I., A., 1.) un serment, une parole, une promesse en y manquant. *Fausser parole, fausser sa foi.* ⇒ **Enfreindre, manquer** (à), **violier.**

(*Damon*) Ne pouvait se résoudre à fausser la promesse
D'être fidèle à sa moitié (...)

LA FONTAINE, Contes, « La Coupe enchantée ».

Mod. *Fausser compagnie à quelqu'un* : quitter qqn brusquement, généralement sans prendre congé. ⇒ **Abandonner, enfuir** (s'), **filer** (à l'anglaise), **quitter** (→ Compagnie, cit. 6). Par anal. (Vieilli). *Fausser politesse, la politesse.* ⇒ **Brûler.**

Bon! le voilà qui fausse compagnie.

RACINE, les Plaideurs, II, 9.

Lorsque je m'éveillai le lendemain, ma décision n'était peut-être pas moins ferme, mais il ne me paraissait plus possible de fausser politesse à mes hôtes et de partir sans inventer quelque excuse à l'étranglement de mon séjour.

GIDE, Isabelle, p. 60.

★ III. ♦ 1. Rendre faux, déformer la vérité, l'exactitude de (une chose abstraite). ⇒ **Altérer, déformer, dénaturer.** *Erreur qui fausse un résultat, un calcul* (cit. 2, 4). *Fausser une pensée en l'exprimant mal* (→ Déformer, cit. 5). *Fausser le sens d'un texte*, en l'interprétant fausement, en le tronquant. ⇒ **Falsifier, farder, travestir.**

Quand on écrit ainsi ses Mémoires à si longue distance (comme *Chateaubriand*), il y a des raccourcis qui suppriment ou qui faussent les rapports réels qu'on a eus avec les hommes.

SAINTE-BEUVE, Chateaubriand..., t. II, p. 154.

Je crus comprendre qu'il existait entre le monde externe et le monde interne un

lien; que l'inattention ou le désordre d'esprit en faussaient seuls les rapports apparents (...)
NERVAL, Aurélie, III.

6 Rien ne fausse plus la réalité que de vouloir y trouver des types absolus et complets.
M. BARRÈS, Leurs figures, p. 128.

7 (...) sa pensée est faite de telles nuances qu'il est presque impossible de la résumer sans la fausser.
A. BILLY, Sainte-Beuve, sa vie et son temps, p. 210.

8 Je regrette les citations trop brèves de ses lettres (...) Partiellement rapportées, elles faussent le problème (...)
Émile HENRIOT, Les Romantiques, p. 85.

♦ 2. Déformer en faisant perdre la justesse.

ⓐ Vx. (Le compl. désigne un nom). *Fausser une note*. Absolt. *Fausser en chantant*. ⇒ **Détonner**. — *Fausser la voix* (vx). — Mod. Pron. *Voix qui se fausse*.

9 Pendant qu'il disait ces derniers mots, sa voix se faussa un peu, trahit même une espèce de frisson.
J. ROMAINS, Les Hommes de bonne volonté, t. III, IV, p. 56.

ⓑ (Abstrait). *Fausser l'esprit de quelqu'un*, faire qu'il ne raisonne plus sagement. ⇒ **Déformer, détraquer, gâter, pervertir** (→ Arrière, cit. 2). *Ces lectures lui ont faussé les idées, le jugement*.

10 (...) presque toujours la persécution fausse l'esprit et rétrécit le cœur.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., IV, 1.

♦ 3. Déformer (un instrument, un objet solide) par une pression excessive en rendant inutilisable. ⇒ **Forcer**. *Fausser un mécanisme, une pièce en la couvant, en la courbant, en la pliant, en la tordant*. *Fausser une clé, en la lame*. *Fausser une serrure*. *Fausser une armure* (vx). — Pron. *Serrure qui s'est faussée*. *La direction de la voiture s'est faussée*.

► **FAUSSÉ, ÉE** p. p. adj. (au sens III). *Résultat faussé* (par une erreur, etc.). *Sa pensée est faussée*. — *Esprit faussé*. *Idees faussées*. — Cour. *Clé faussée*. *Mécanisme faussé*.

CONTR. Redresser, rétablir.

DÉR. 2. Faussement, 2. fausset.

HOM. Fossé.

1. **FAUSSET** [fosé] n. m. — V. 1175; de 1. *faux*, la voix de tête donnant l'impression d'une voix fausse.

♦ 1. Voix* aiguë produite par la vibration des cordes supérieures du larynx. Syn. : *voix de tête*. *Le fausset succède dans l'aigu à la voix de poitrine*. *Un fausset suraigu*. — Loc. *Ton de fausset*. — *En fausset* : avec une voix de fausset. *Chanter en fausset, sur un ton de fausset* (→ Archet, cit. 1; enrhumé, cit. 3). — Par anal. Voix naturellement grêle et nasillarde. *Parler en fausset*.

1 (...) il jouait en fausset, et, sous les masques, les rôles de nourrice.
SCARRON, le Roman comique, I, v.

2 La comtesse s'égosille, le comte prend son fausset (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 134, in LITTRÉ.

3 Et tout aussitôt sa prière éclate, s'élance, en fausset nasillard, suraigu, comme part la sonnerie irritante et inexorable d'un réveille-matin (...)
LOTTI, M^{me} Chrysanthe, XLVIII.

4 Les voix d'hommes ont une particularité supplémentaire; c'est qu'après la limite extrême de leur voix dans l'aigu, ils disposent encore de quelques notes extrêmement ténues, d'un timbre quasi enfantin et qui forme ce qu'on appelle le *fausset*. Cette région était, jusque vers le milieu du siècle dernier, exploitée avec habileté et avec succès par les chanteurs, surtout par ceux qui étaient doués de voix légères (...)
Initiation à la musique, p. 139.

♦ 2. Personne qui a cette voix. *Une basse* (cit. 6) *et un fausset*. *Une voix de fausset*.

5 Puis il alla de son lit à la cheminée, en gesticulant et lançant sur des tons différents les phrases suivantes, qui toutes furent terminées d'une voix de fausset, comme pour remplacer des points d'interjection.
BALZAC, le Curé de Tours, Pl., t. III, p. 793.

5.1 À l'aide d'une voix de fausset qui en copiant le timbre féminin se trouvait en rapport avec sa robe et sa perruque, Talou exécuta l'*Aubade* de Daricelli, morceau à vocaliser des plus périlleux.
Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 82.

6 La petite Mélek fut déposée sur les dalles de la cour, et les Imans, en voix de fausset très douces, chantèrent les prières des morts.
LOTTI, Les Désenchantées, XLIX.

CONTR. Basse.

HOM. 2. Fausset.

2. **FAUSSET** [fosé] n. m. — 1322; de *fausser* au sens ancien de «percer».

♦ Techn. Petite cheville de bois pour boucher le trou fait à un tonneau avec un foret*, en vue de goûter le vin. (On écrit parfois *fossé*.) ⇒ **Douzil**. *Mettre un fausset à un tonneau*; *tirer du vin au fausset*.

— Grimaud est un laquais de bonne maison, qui ne se serait pas permis le même ordinaire que moi; il a bu à la pièce seulement; tenez je crois qu'il m'a oublié de remettre le fausset.
A. DUMAS, Les Trois Mousquetaires, t. I, p. 343.

HOM. 1. Fausset.

FAUSSETÉ [foste] n. f. — XII^e; *falseté*, v. 1120; bas lat. *falsitas*, de *falsus*. → Faux.

★ 1. ♦ 1. Caractère d'une chose fausse, contraire à la vérité. *Démontrer la fausseté d'une accusation*. *Prouver la fausseté d'une*

nouvelle. *Fausseté d'un point de vue, d'une opinion, d'une théorie, d'une explication*.

C'est tout ce que pourrait faire un homme qui serait assuré de la fausseté de cette nouvelle.
PASCAL, Pensées, III, 194 ter.

Fausseté des philosophies qui ne discutaient pas l'immortalité de l'âme; fausseté de leur dilemme dans Montaigne.
PASCAL, Pensées, III, 220.

♦ 2. ⓐ Caractère de ce qui est faux (I., B., 5.), de ce qui manque de justesse. *La fausseté d'une voix*. *La fausseté d'une note*.

(...) je vous entends aller et venir, rire, causer, chanter le *Forgeron de la paix* avec cette belle fausseté de voix qui est l'indice des consciences calmes (...)
COURTELINE, Boubouroche, Nouvelle, II.

ⓑ *La fausseté du jugement, d'un raisonnement*.

♦ 3. Absolt. ⇒ **Erreur**. *Des faits empreints de fausseté* (→ Arranger, cit. 5).

Ni la contradiction n'est marque de fausseté, ni l'incontradiction n'est marque de vérité.
PASCAL, Pensées, VI, 384 (→ Contradiction, cit. 0.1).

★ II. Ce qui est contraire à la franchise. ♦ 1. Vx. Caractère mensonger. *La fausseté d'une excuse* (→ Convaincre, cit. 9).

Platon disait, bien à propos, qu'il n'appartenait qu'aux médecins de mentir en toute liberté, puisque notre salut dépend de la vanité et fausseté de leurs promesses.
MONTAIGNE, Essais, II, XXXVII.

♦ 2. Vx. (*Une, des faussetés*). Parole, pensée qui constitue un mensonge. ⇒ **Imposture, mensonge, tromperie**. *Une fausseté noire* (→ Égorger, cit. 3). *Dire des faussetés*.

(...) elle n'est point surintendante, et n'a point eu cent mille écus de pension; j'ai sur le cœur ces deux faussetés.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 778, 2 fév. 1680.

A vous voir, il semble que vous soyez un homme de probité; cependant vous dites une horrible fausseté pour vous emparer d'un bien qui ne vous appartient pas.
A. GALLAND, les Mille et Une Nuits, t. I, p. 218.

♦ 3. Mod. (Littér. ou style soutenu). Défaut du caractère qui consiste à dissimuler ses pensées, ses intentions véritables, à dire des mensonges, pour en tirer parti. ⇒ **Déloyauté, dissimulation, duplicité, foi** (mauvaise foi), **fourberie, hypocrisie** (→ Apparent, cit. 6). *Accuser une personne de fausseté*. *Convaincre de fausseté, de perfidie*. → **Arracher, ôter le masque*** à quelqu'un.

Sans esprit et sans finesse, elle a pourtant une certaine fausseté naturelle, si l'on peut parler ainsi, qui quelquefois m'étonne moi-même, et qui réussira d'autant mieux, que sa figure offre l'image de la candeur et de l'ingénuité.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXXVIII.

Oui! la fausseté est aussi nécessaire à la femme que son corset, si par fausseté on entend le silence de celle qui a le courage de se taire, si par fausseté on entend le calcul nécessaire de l'avenir.
BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, t. I, p. 200.

CONTR. Authenticité, exactitude, réalité, véracité, vérité; justesse. — Candeur, franchise, ingénuité, sincérité.

FAUSTIEN, IENNE [fostjē, jen] adj. — 1922; du personnage de *Faust*, par allusion notamment au texte de Goethe.

♦ Propre au personnage ou au mythe de Faust.

(*La moralité démiurgique*) est également implicite dans la moralité prométhéenne ou dans la moralité faustienne cherchant à participer à la création de l'être vivant.
Traité de sociologie, 1968, p. 155, in T.L.F.

FAUTE [fot] n. f. — XII^e; du lat. pop. **fallita* «action de faillir, de manquer», p. p. de *fallere*, pris subst. → **Faillir, falloir**.

★ I. Vx. Le fait de manquer, d'être en moins. ⇒ **Absence, défaut, manque, pénurie, privation**. — REM. Dans cette acception, *faute* est vieux, sauf dans quelques locutions, traitées ci-dessous. Allus. littér. *Faute d'argent* (cit. 7, Rabelais).

Nous défendrez quelque chose, c'est nous en donner envie (...) Nous l'abandonner tout à fait, c'est nous en engendrer mépris. La faute et l'abondance retombent en même inconvénient.
MONTAIGNE, Essais, II, XV.

Vx. *Avoir faute de...* : manquer de; être à court. *On eut faute de blé* (Académie, 8^e éd.).

Je n'ai ni faute d'yeux ni faute de courage (...)
CORNEILLE, Rodogune, IV, 6.

Vieilli et littér. *Faire faute* : être en moins, faire défaut. ⇒ **Manquer**. *Ses conseils nous font faute* (Littré).

— Ah! mes pauvres amis, murmura d'Artagnan, où êtes-vous? et que vous me faites faute!
A. DUMAS, Les Trois Mousquetaires, t. II, p. 481.

Vx. *Faire faute à...*, *de...* : manquer à... — Vieilli. *Se faire faute de...* : s'abstenir de... — REM. Cette locution est encore employée à la forme négative. *Il ne se fit pas faute d'en parler* : il ne manqua pas, il ne se priva* pas d'en parler. *Ne pas se faire faute d'une chose*. ⇒ **User**.

De lui sourire au retour ne fit faute (...)
LA FONTAINE, Contes, «Les Rémois».

(...) plusieurs des personnes qui lui parlaient avec douceur, lorsqu'elles les rencontraient, ne se faisaient pas faute de la rudoyer dans leurs conversations entre elles (...)
J. GREEN, Léviathan, IX.

Loc. prép. (1636). Cour. **FAUTE DE** : par manque de... ⇒ **Défaut** (à défaut de), **lieu** (au lieu de...). *Il n'a pas pu partir en voyage, faute d'argent*. *Il est mort, faute de secours, faute de médicaments*. — Prov. *Faute de grives**, *on mange des merles*. — *Faute de mieux, il s'en contentera*. — *Faute de quoi...* → Sans quoi* (⇒ **Autrement**,

sinon. — Faute de, suivi de l'inf. *Faute de savoir danser* (cit. 3). *Être affaibli faute de manger* (→ Atténuer, cit. 1).

- 5 Et le combat cessa faute de combattants. CORNEILLE, le Cid, IV, 3.
- 6 Faute de cultiver la nature et ses dons
Ombien de Césars deviendront Laridons! LA FONTAINE, Fables, VIII, 24.
- 7 Savez-vous, Vicomte, pourquoi je ne me suis jamais remariée. Ce n'est assurément pas faute d'avoir trouvé assez de partis avantageux (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CLII.
- 8 Philippe (...) arrêté, puis relâché, faute de preuves (...)
BALZAC, la Rabouilleuse, t. III, p. 876.
- 9 Vous m'excuserez de vous écrire sur ce vilain papier, faute de papier à lettre.
SAINT-EUVE, Correspondance, 305, 11 août 1833, t. I, p. 376.
- 10 (...) leur petit logis triste, auquel tous deux commençaient cependant à s'attacher, faute de mieux, pour l'avoir un peu longtemps habité ensemble (...)
LOTI, Matelot, LII.
- 11 Faute d'y être passés, ils ne peuvent pas savoir à quoi ils condamnent des accusés.
M. AYMÉ, la Tête des autres, I, 11.
- Loc. adv. (1650). **SANS FAUTE** : à coup* sûr, immanquablement. *Je viendrai sans faute. A cinq heures, sans faute.*
- 12 Je serai sans faute à Paris mercredi (...)
BOSSUET, Lettre sur l'affaire du quiétisme, 458.
- 13 Venez à neuf heures sans faute.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 69.

★ II. Le fait de manquer à ce qu'on doit.

◆ 1. Manquement à la règle morale; mauvaise action. ⇒ **Attentat, crime, délit, démerite, erreur** (4.), **excès, faiblesse, forfait, inconduite, infraction, méfait**. → Écart* de conduite, faux pas*. *Commencer* (cit. 2), *faire une faute*. ⇒ **Faillir, fauter** (fig.); **broncher, glisser**. *Commencer une faute contre l'honneur, la foi jurée*. ⇒ **Trahir, transgresser, violer**. *Qui a commis une faute*. ⇒ **Coupable**. *Être complice d'une faute*. *Faute commise plusieurs fois*. ⇒ **Rechute, récidive**. *Avouer* (cit. 24), *confesser* (cit. 7) *sa faute*. ⇒ **Aveu** (cit. 17), **confession; tort**. — Prov. *Faute avouée est à moitié pardonnée*. — *S'accuser, être accusé d'une faute*. → **Accusation**, cit. 10. *Gravité d'une faute*. *Faute légère, insignifiante, vénielle* (⇒ **Peccadille**), *faute excusable, pardonnable, réparable* : *faute blâmable, grave, impardonnable*. *Faute qui ternit la réputation*. ⇒ **Tache**. *Admonester, gronder; châtier, punir qqn pour une faute* (⇒ **Châtiment, peine, punition**). *Châtiment assorti* (cit. 21) *à une faute*. *Excuser, pardonner une faute*. *Avoir de l'indulgence pour les fautes de qqn*. *Passer sur une faute*. *Atténuer* (cit. 7, 8) *les conséquences de ses fautes*. *Sentir la portée* (cit. 12) *de sa faute*. *Pallier une faute* (→ **Combattre**, cit. 5). *Avoir le regret de ses fautes*. ⇒ **Regret, repentir, résipiscence**. *Expier, réparer ses fautes*. *S'amender, se corriger de ses fautes*. *Ratiociner sur ses fautes* (→ **Argument**, cit. 8). *Oublier aisément* (cit. 2) *ses fautes*. *Aggraver sa faute*. — EN FAUTE. *Prendre, surprendre* qqn en faute* (→ **Astuce**, cit. 1). *Se sentir pris en faute*. *Être en faute* (→ **Châtiment**, cit. 4).

- 14 Envers nos citoyens je sais quelle est ma faute (...) CORNEILLE, Cinna, III, 2.
- 15 Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le surprend en faute (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, IV, 67.
- 16 Il est inexorable à celui qui sans dessein l'aura poussé légèrement, ou lui aura marché sur le pied : c'est une faute qu'il ne pardonne pas.
LA BRUYÈRE, Discours sur Théophraste, « De la brutalité ».
- 17 Elle a pu se repentir d'avoir commis la faute, mais non pas désirer d'en revenir.
ROUSSEAU, les Confessions, II.
- 18 Il me questionnait de l'air d'un homme sûr de me prendre en faute, et puis souriait malignement.
ROUSSEAU, les Confessions, IV.
- 19 Ainsi, de fautes en pardons, et d'erreurs en excuses, je passerai ma vie à mériter votre indulgence par la bonne foi naïve avec laquelle je reconnaitrai les unes en vous présentant les autres.
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre sur la critique.
- 20 Puis il se demanda : (...) Si, ensuite, la faute commise et avouée, le châtiment n'avait pas été féroce et outré (...) HUGO, les Misérables, I, II, VII.
- 21 (...) elle était sévère pour les autres; elle n'admettait aucune faute, ni presque aucun travers.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Antoinette, p. 833.
- Allus. hist. *C'est pire qu'un crime, c'est une faute*. ⇒ **Crime**, cit. 10.
- Spécialt. (Vieilli). Relations sexuelles en dehors du mariage. *Femme, fille qui a fait une faute*, qui s'est laissée séduire*. ⇒ **Fauter**; (fig.) **chute, faiblesse, glissade, pas** (faux pas).
- 22 Mais le trouble qui suit une première faute, lui gâta son plaisir.
FRANCE, le Mannequin d'osier, VII, Œ., t. XI, p. 316.
- Relig. Manquement à la morale, aux prescriptions d'une religion. ⇒ **Coupe, péché**. *Faire une faute*. ⇒ **Pécher**. *Les fautes du chrétien, du croyant* (cit. 8). *Tomber en faute*. ⇒ **Chute**. *Confesser* (cit. 1) *sa faute*. ⇒ **Confession** (cit. 2), **confiteur**. *Se repentir d'une faute, attrition, contrition* (cit. 3), *d'une, pour une faute*. ⇒ **Mea-culpa, peccavi**. *Faire une pénitence* pour une faute*. *Prêtre qui absout** *les fautes d'un pécheur, ses fautes; absolution des fautes*.
- 23 Vous qui semblez, en retenant une partie de vos fautes, ne dire l'autre que pour apaiser les remords de votre conscience.
FLÉCHIER, Oraison funèbre de Madame la Dauphine.
- 24 La vie perdue dans la faute, se retrouve dans l'expiation.
ANDRÉ SUARÈS, Trois Hommes, « Dostoïevski », v, p. 245.
- 25 (...) non! le fils de l'impie ne sera pas châtié pour les fautes de son père!
DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 272.
- Absolt. *La Faute* : le péché commis par Adam et Ève et qui les fit sortir chasser du Paradis terrestre.

◆ 2. Dr. et cour. Acte ou omission constituant un manquement à une obligation* contractuelle, soit à une prescription* légale, soit à l'obligation de se comporter avec diligence et loyauté envers autrui. *Faute positive*. ⇒ **Fait**. *La faute peut être intentionnelle ou non; elle suppose le discernement et oblige son auteur à réparer les effets qu'elle a pu avoir sur autrui* (⇒ **Domage; responsabilité**). *Faute civile*, engageant la responsabilité* civile de son auteur. *Faute contractuelle*. — *Faute délictuelle* : *faute non contractuelle; faute intentionnelle* (par oppos. à *faute quasi délictuelle*; → **Délit et quasi-délit**).

La *faute contractuelle* consiste (...) dans le fait de la part d'un débiteur de n'avoir pas exécuté l'obligation à laquelle il était astreint par le contrat le liant à son créancier. La *faute délictuelle* consiste à causer un préjudice à autrui, préjudice autre que celui résultant de l'inexécution d'une obligation, et cela, soit par méchanceté et intention de nuire, soit par simple manquement aux précautions que la prudence doit inspirer à un homme diligent.
A. COLIN et H. CAPITANT, Cours élémentaire de droit civil franç., t. II, p. 379.

Faute dolosive. ⇒ **Dol**. *Faute objective* (ou *in abstracto*) : *faute appréciée par rapport à l'attitude normale de l'homme envers ses semblables*. *Faute subjective* (ou *in concreto*), appréciée par rapport à la conduite de l'auteur de la faute dans ses propres affaires. *Faute lourde, légère, très légère*. *Faute inexcusable* : *faute très lourde, en matière d'accidents de travail*. *Faute commune*, *faute* où le dommage a été causé par l'auteur et par la victime. Dr. admin. *Faute de service**. *Faute personnelle*, commise par l'agent administratif dans l'exercice de ses fonctions, mais considérée comme détachable du service. *La faute personnelle engage la responsabilité pécuniaire personnelle de son auteur*. *Faute du Service Public*. — Dr. pén. « Manquement au devoir, imputable à l'auteur d'une action ou d'une omission et en considération duquel cette action ou cette omission est érigée en infraction* » (Capitant, *Vocabulaire juridique*). Spécialt. ⇒ **Imprudence, négligence**. *La faute s'oppose au dol, à l'intention délictueuse ou criminelle*. *Être inculpé* (⇒ **Inculpation**), *condamné pour une faute* (⇒ **Amende, condamnation, peine**). *Exemples de fautes* : homicide par imprudence, blessures et coups involontaires, etc.

Spécialt. *Infraction au règlement propre à chaque sport*. ⇒ aussi **Faute** (technique)*.

◆ 3. Manquement à une règle, à un principe, dans une discipline intellectuelle, un art, etc. ⇒ **Erreur; dérogation, inexactitude, irrégularité, omission**. *Lourde faute, faute grossière*. *Faute commise par bêtise* (⇒ **Anerie, bêtise, imbécillité**; fam. **connerie, couillonade**). *Faute faite par étourderie, inadvertance, inattention, maladresse, négligence*. — *Fautes de langage*. ⇒ **Incorrection; barbarisme, solécisme; lapsus**. *Il y a de nombreuses fautes dans ce texte*. ⇒ **Défaut, imperfection**. *Faute d'orthographe, de grammaire, de syntaxe*. *Faute de calcul*. *Faute d'euphonie* (→ **Euphonie**, cit. 1). *Faute de prononciation*. ⇒ **Cuir, pataqués**. *Faire des fautes de français*. *Faute de style* (→ **Exactitude**, cit. 5). ⇒ **Faiblesse, lourdeur, maladresse, négligence**. — Absolt. *Faire cinq fautes dans une dictée*. *Fautes dans une version* (→ **Faux sens, non-sens**). — *Faute d'harmonie dans une composition musicale*. *Faute contre la justesse du dessin* (→ **Élégance**, cit. 1). *Faute de perspective*. — *Faute de frappe**. *Ce texte dactylographié est rempli de fautes*. *Faute d'impression, faute typographique*. ⇒ **Coquille** (cit. 10). *Livre, édition remplie, pourrie de fautes, qui fourmille de fautes*. *Liste de fautes*. ⇒ **Erratum** (cit.). *Corriger* (cit. 9) *les fautes*. ⇒ **Correction**. — *Faire des fautes, au bridge, aux échecs*. Sports (tennis). *Faute de pied* (au service). *Double faute*. Absolt. *Faute!* → **Out!** (anglic.).

- (...) après avoir (...) corrigé mille sortes de fautes infinies procédant de l'imprimerie (...)
Clément MAROT, Préface à la 1^{re} édition (1538). 27
- (...) ces petits lecteurs poëastes, qui ont les yeux si aigus à noter les frivoles fautes d'autrui, le blâmant pour un A mal écrit, pour une rime non riche, ou un point superflu, et bref, pour quelque légère faute survenue en l'impression (...)
RONSARD, Odes, Au lecteur. 28
- On peut être un très bon auteur avec quelques fautes, mais non avec beaucoup de fautes.
VOLTAIRE, Lettres sur les Anglais, XXIV. 29
- Ma méthode (...) est de faire imprimer sous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de défectueux dans le style (...) On voit mieux ses fautes quand elles sont imprimées.
VOLTAIRE, Lettre à Lacombe, 3161, 7 août 1767. 30
- Seule Française, son ouvrage tombé sur les genoux, regardait Caporal, étonnée de ce qu'il lisait sans faute et si longtemps.
ZOLA, la Terre, I, v. 31
- (...) elle (*une édition des Nourritures terrestres*) est richement émaillée de fautes typographiques grossières, rendant parfois des phrases incompréhensibles ou ridicules. « Planètes » pour « plantes »; « pics » pour « pins » (...) etc.
GIDE, Journal, 11 juil. 1943. 32
- Quinette relit ce billet (...) N'y a-t-il pas trop de fautes d'orthographe?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 210. 33
- Adrienne la revoyait en train de faire rééciter les leçons, le livre à la main, guettant les fautes des élèves avec un mauvais sourire, et elle entendait cette pauvre voix grêle et triomphante qui criait : « Trois fautes! vous m'apprendrez vingt vers de plus! »
J. GREEN, Adrienne Mesurat, IV. 34
- Par ext. *Faute de goût, de jugement*. *Faute contre la vraisemblance, dans un récit*.
- Mon petit, m'écrivait Robert, je reconnais que des mots comme « passeront pas » ou « on les aura » ne sont pas agréables; ils m'ont fait longtemps aussi mal aux dents que « poulu » et le reste, et sans doute c'est ennuyeux de construire une épopee sur des termes qui sont pis qu'une faute de grammaire ou une faute de goût (...)
PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 752. 34.1
- REM. Le tour *une faute d'inattention*, « une faute due à l'inattention », est parfaitement correct (cf. Hanse, Georjine, *Pour un meilleur français*,

p. 190); il ne doit pas être confondu avec *faute d'attention* au sens de « par manque d'attention » (→ *supra* 1.). On pourrait écrire : *Faute d'attention, il a commis plusieurs fautes d'inattention*.

♦ 4. Manière d'agir maladroite ou fâcheuse; défaut d'habileté, de prudence. ⇒ **Erreur** (4.). *Faute qui aboutit à un échec* (cit. 5). *Rejeter la responsabilité d'une faute sur quelqu'un* (→ *Acariâtre*, cit. 2). *Cacher, camoufler* (cit. 1) *ses fautes. Découvrir les fautes de qqn* (→ *Attendre*, cit. 111). *Atribuer* (cit. 15) *son échec à sa propre faute. Les fautes commises par un État, un gouvernement en matière diplomatique. Faute de stratégie, de tactique. — Faute en matière de savoir-vivre*. ⇒ **Bévue, brioche** (fam.), **gaffe, incongruité, lourderie, maladresse**.

35 Vous savez sans doute notre dérouté de Gigeri, et comme ceux qui ont donné les conseils veulent jeter la faute sur ceux qui ont exécuté (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, *Lettres*, 54, 17 nov. 1661.

36 Toutes les passions nous font faire des fautes, mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules.

LA ROCHEFOUCAUD, *Maximes*, 422.

37 Les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales.

BOSSUET, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*.

38 Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir, qu'elles mettent les sages en défaut, et ne sont utiles qu'à ceux qui les font.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XI, 62.

Allus. historique :

39 Lorsque Thiers (...) montrait le danger d'une grande Allemagne unie par la Prusse, lorsqu'il lançait son mot si souvent répété : « Vous n'avez plus une faute à commettre », l'avertissement venait trop tard.

J. BAINVILLE, *Hist. de France*, XX, p. 498.

♦ 5. (Dans des expressions). [a] (Avec un possessif). Responsabilité* d'une action coupable, maladroite ou regrettable, et, par ext., de toute action. *C'est sa faute, c'est bien sa faute s'il lui est arrivé malheur*. → Il l'a voulu*. *C'est sa faute si son fils a fait cela*. ⇒ **Cause** (à cause de lui). Par ext. *Ce n'est vraiment pas sa faute s'il a si bien réussi*. → Il n'y est pour rien; il n'a pas à s'en vanter.

40 Si vous fussiez tombé, l'on s'en fût pris à moi;

Cependant, c'était votre faute.

LA FONTAINE, *Fables*, V, 11.

41 Je vais encourir bien des reproches. Mais qu'y puis-je? Est-ce ma faute si j'eus douze ans quelques mois avant la déclaration de la guerre?

R. RADIGUET, *le Diable au corps*, p. 7.

C'est de sa faute. — REM. Quoique condamnée par certains puristes, cette tournure est entrée dans la langue littéraire depuis le XIX^e s. A. Bottequin (*les Subtilités de langue*, p. 166) et Grevisse (p. 780) en donnent de très nombreux exemples, tirés de Hugo, Veillot, Flaubert, Maupassant, France, Gide, Giraudoux, Mauriac, Montherlant...

42 Ah! tout est de ma faute!

HUGO, *Le roi s'amuse*, v, 4.

43 — Mille pardons, monsieur le curé, dit M. Charles, qui crut devoir expliquer les choses en homme de belle éducation. C'est de notre faute sans l'être...

ZOLA, *la Terre*, III, vi.

Fam. C'est sa faute, c'est bien sa faute. — Enfantin. C'est pas ma faute, c'est ma petite sœur!

[b] *La faute de qqn. Il y a de la faute de...* : une part de la responsabilité en revient à...

44 C'est pourtant un brave homme, ce Mazelier. Il n'y a peut-être pas de sa faute s'il ne vous paye pas (...)

Alphonse DAUDET, *Contes du lundi*, « Le bac ».

Par la faute de... *C'est arrivé par la faute de son frère, par sa faute*.

45 Le bonheur parfait n'est pas sur la terre, mais le plus grand des malheurs et celui qu'on peut toujours éviter, est d'être malheureux par sa faute.

ROUSSEAU, *Émile*, II.

46 On devinait bien, à ses plaintes, que cette femme était malheureuse par la faute du mari...

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 164.

REM. Dans ces expressions, le nom complément déterminatif de *faute* est introduit par de (*c'est la faute, c'est de la faute de son frère*).

47 Les bévues ne sont point pour nous; et c'est toujours la faute de celui qui meurt.

MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, III, I.

48 Il y a une première fleur d'agrément et de vivacité dans l'amour, qui passe insensiblement, comme celle des fruits; ce n'est la faute de personne; c'est seulement la faute du temps.

LA ROCHEFOUCAUD, *Réflexions diverses*, « De l'inconstance ».

Pop. *La faute à...*

49 On est laid à Nanterre, C'est la faute à Voltaire, Et bête à Palaiseau, C'est la faute à Rousseau.

HUGO, *les Misérables*, V, I, XV.

REM. *C'est la faute à...* ne doit pas être confondue avec les tournures où à renforce un possessif. *Est-ce ma faute, à moi?* (→ *Brutaliser*, cit.). On peut dire de même : *À qui la faute? La faute en est, est à...*

(→ *Caronade*, cit.).

50 (...) ce n'est pas tout à fait leur faute, à ces enfants (...)

Alphonse DAUDET, *Contes du lundi*, « Mauvais zouave ».

51 (...) elle pensait avoir réduit au désespoir ce pauvre M. Lénior. Mais était-ce de sa faute, à elle?

Valéry LARBAUD, *Fermina Marquet*, XVIII, p. 214.

CONTR. Abondance, excès, pléthore, quantité; présence. — **Bienfait, mérite**. — **Exactitude; correction, justesse, perfection**. — **Exploit, prouesse**.

DÉR. **Fauter, fautif**.

FAUTER [fote] v. intr. — 1568, au sens de « commettre une faute », repris en 1877, selon Bloch et Wartburg; de *faute*.

♦ 1. Vieilli ou plais. Se laisser séduire, se donner, en parlant d'une femme, d'une jeune fille.

Si l'occasion de fauter ne s'était pas présentée, Elisa n'aurait pas été au devant.

Ed. et J. DE GONCOURT, *in Nouveau Larousse illustré*.

(...) la dernière qu'à Clochemerle on aurait jugée capable d'inconduite, et c'était celle-là précisément, cette petite Bivaque citée en exemple qui avait fauté!

G. CHEVALLIER, *Clochemerle*, p. 142.

♦ 2. [a] Vx ou archaïsme. Commettre une faute.

S'il faut, punis-le comme on fustige un fol.

VERLAINE, *Élégies*, XII.

[b] En franç. d'Afrique. Faire une, des fautes (d'orthographe, de français). Var. : *fauter*.

FAUTEUIL [fotœj] n. m. — 1589; *faldestœl*, 1080; du francique **faldistōl* « siège pliant ». → *Faldistoire*.

♦ 1. Siège à dossier et à bras, à une seule place. ⇒ **Bergère, cabriolet, club, voltaire**. *La chaise, à la différence du fauteuil, n'a pas de bras; la coueuse, le canapé sont à plusieurs places. Fauteuil crapaud*. Fauteuil de coin*. Fauteuil ancien, de style; fauteuil Louis XV, Louis XVI* (→ *Coiffeuse*, cit. 1), *Directoire. Fauteuil confortable, à jous, à oreilles. Fauteuil de velours, de damas, de cretonne, de cuir, de moleskine, de bois sculpté, de rotin, d'osier, de paille; fauteuil canné* (→ *Appui-tête*, cit. 2; *baldaquin*, cit. 2). *Rempailer un fauteuil. Fauteuil rembourré, à capitons* (→ *Capiton*, cit. 1). *Les coussins, l'appui-tête, la housse d'un fauteuil. Les accotoirs d'un fauteuil. — Fauteuil de jardin en fer. Fauteuil de toile, pliant*. ⇒ **Pliant** (n. m.), **transatlantique** (→ *Étaler*, cit. 46). *Fauteuil à bascule*. ⇒ **Berceuse, rocking-chair. Fauteuil roulant pour malade. Fauteuil tournant (→ *Amazone*, cit. 5). — *Avancer, offrir un fauteuil. « Ce fauteuil qui vous tend les bras* »* (cit. 46). *Tomber, s'affaler, se blottir, se carrer dans un fauteuil* (→ *Asseoir*, cit. 17; *évanouir*, cit. 26). *S'asseoir dans, sur un fauteuil. Être assis sur le bord du fauteuil, perché, juché sur un haut fauteuil* (→ *Ballant*, cit. 1), *sur un bras du fauteuil* (→ *Amazone*, cit. 5). — REM. *Dans un fauteuil* est plus usité que *sur un fauteuil*. *Dans* insiste sur l'idée de confort; *sur* « manifeste plutôt de la timidité, quelque embarras » (*Bottequin*) ou s'emploie avec certains verbes tels que *jucher, percher*.**

(...) elles se laissaient aller dans un fauteuil dont la mollesse et la profondeur invitaient au repos (...)

MARIVAUX, *le Paysan parvenu*, I, p. 57.

2 Pas un meuble n'était à sa place. Dans des coins, trois ou quatre fauteuils, rapprochés les uns des autres et faisant cercle, avaient l'air de continuer une causerie.

HUGO, *les Misérables*, V, VII, I.

3 Il lisait en se balançant dans un fauteuil vert. C'était un fauteuil à bascule que, d'un mouvement des pieds et des reins, il faisait aller et venir, sans se fatiguer.

H. BOSCO, *Antonin*, p. 217.

Allus. littér. Dans le langage précieux du XVII^e s., *les fauteuils* étaient appelés « les commodités* » (cit. 5) de la conversation.

Loc. fam. (V. 1889, in D.D.L.). *Arriver (comme) dans un fauteuil* : arriver premier, sans peine, dans une compétition.

Spécialt. *Fauteuil de coiffeur, de dentiste. — Fauteuil du souverain* (⇒ **Trône**), *du pontife, d'un prélat* (⇒ **Chaire, faldistoire**) *dans les cérémonies officielles. Fauteuils d'orchestre, de balcon, au théâtre. Voulez-vous me montrer mon fauteuil*. ⇒ **Place**.

« C'est commencé », dit Barbentane, en homme qui a payé sa place. Ils regagnèrent leurs fauteuils au milieu des protestations étouffées.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 227.

♦ 2. Siège, dans une assemblée, à l'Académie. *Fauteuil d'académicien. — Fig. Briguer le fauteuil de...*, le titre d'académicien. *Il y a trois fauteuils vacants à la prochaine élection. Il a été élu au quarzième fauteuil. Le quarante et unième fauteuil*, titre imaginaire destiné aux auteurs de mérite non reconnus par l'Académie.

On en rendit compte au roi (*des fauteuils que se faisaient apporter les grands seigneurs, membres de l'Académie*), qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, et confirma par là et pour toujours l'égalité académique.

DUCLOS, *Hist. de l'Acad. franç.*, in LITTRÉ.

5 A l'origine, dans la nuit des temps, lorsque la France comptait à peine quatre-vingts ou cent littérateurs, on s'était contenté de quarante fauteuils; mais quand le nombre des littérateurs se trouva plus que centuple, l'Académie devint beaucoup trop étroite.

A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 179.

Fauteuil de président, dans une assemblée. Siéger au fauteuil, occuper le fauteuil : présider. *Monter au fauteuil. Céder le fauteuil à un autre*.

6 Une place à l'Académie prussienne ressemble assez à un canonicat. Le chevalier de Boufflers a joué plusieurs années des honneurs du fauteuil; il s'y est tellement assoupi qu'il va, dit-on, en France, se réveiller, et mourir (...)

RIVAROL, *Lettres*, in Œ., p. 344.

FAUTEUR, TRICE [fotœr, tris] n. — 1323; lat. *fautor, fautrix*, celui, celle « qui favorise », lat. archaïque *favitor*, de *favere* « s'intéresser à » → **Favorable, favoriser**.

Littéraire.

♦ 1. Vx. Celui, celle qui favorise, protège (qqn). ⇒ **Appui**.

On cherche un fauteur de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs et de ses peines.

VAUVENARGUES, *De l'esprit humain, Amitié*, in LITTRÉ.

Péj. *Les fauteurs d'un conspirateur; d'un tyran*. ⇒ **Suppôt**.

♦ **2.** Mod. Personne qui favorise, qui cherche à provoquer (qqch.) de blâmable. — REM. En ce sens, *fauteur*, en dépit de sa véritable étymologie, est le plus souvent senti comme se rattachant à *faute*. Il ne s'emploie plus guère qu'en matière politique. *Fauteur de désordre, de rébellions, de troubles*. ⇒ *Provocateur, suscitateur*. — Cour. *Fauteurs de guerre*. (Le fém. *faultrice* est inusité).

2 *Un fauteur de troubles*. Mithoerg, voilà ce qu'il y a, en plus de tout le reste, au fond de tout révolutionnaire! Ne dis pas non... Lequel osera prétendre qu'il a tout à fait échappé à cette contagion capiteuse de la destruction?

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 102.

3 En revanche, j'ai écarté certaines photos horribles de « fauteurs de guerre » de Nuremberg après leur exécution.

J. GREEN, Journal, 13 mai 1978, La Terre est si belle, p. 269.

Abstrait et rare (avec un sujet de chose) :

4 En somme, sous le rêve, il y aurait trois *fauteurs de probabilité*. (...) Il en résulterait que la ville introduit des résistances et des interrupteurs à l'action de ces trois « causes ». VALÉRY, Cahiers, t. II, Pl., p. 158.

FAUTIF, IVE [fotif, iv] adj. — xv^e; de *faute*.

♦ **1.** Vieilli. Sujet à faillir. ⇒ *Faillible*. *Mémoire fautive*. ⇒ *Défectueux, imparfait*.

1 (...) la vue est de tous les sens le plus fautif (...) ROUSSEAU, Émile, II.

1.1 (...) l'étrange majesté de son signe de croix, qu'il croyait imposante, lui donnait l'air d'être un peu malade ou légèrement fautif.

G. CHEVALLIER, Clochemerle, p. 99.

♦ **2.** Mod. Qui est en faute. ⇒ *Coupable*. *Il se sentait fautif*.

2 (...) j'étais si nerveux que, sous l'investigation de son regard, je me sentais rougir et me troubler comme un enfant fautif. GIDE, Isabelle, v, p. 91.

N. ⇒ *Responsable*. *C'est lui le fautif dans cette affaire*. *La fautive a été démasquée*. ⇒ *Coupable*.

♦ **3.** (Choses). Qui renferme des fautes, des erreurs, des défauts. *Médaille, monnaie fautive*. — *Citation fautive, calcul, texte fautif*. ⇒ *Erroné*. *Usage fautif* (⇒ *Bicyclette*, cit. 1). *Raisonnement fautif*. ⇒ *Attaquable*.

3 Tous les états que traverse l'humanité sont fautifs et attaquables. Chaque siècle court vers l'avenir en portant dans son flanc son objection comme le fer dans la plaie. RENAN, l'Avenir de la science, v, in Œ. compl., t. III, p. 308.

CONTR. Correct, exact, innocent, sincère, véridique, véritable, vrai.
DÉR. *Fautivement*.

FAUTIVEMENT [fotivmā] adv. — 1845; de *fautif*.

♦ Littér. ou didact. D'une manière fautive.

Pierre bloqua ses freins à trente mètres (*d'un camion en panne...*) Ils eurent soudain d'immenses loisirs, plus d'un cinquantième de seconde pour contempler les pneus jumelés qui s'approchaient (...) la lanterne fautivement éteinte.

Paul MORAND, l'Homme pressé, in T.L.F.

FAUTRE [fotr] n. m. ⇒ *Faucre*.

FAUVE [fov] adj. et n. m. — 1080, *falve*; du francique* *falw*, latinisé en *falvus*, ix^e.

♦ **1.** D'un jaune tirant sur le roux. ⇒ *Roussâtre*. *Cheval fauve*. *Poil fauve du lion*. — N. *Teindre en fauve*. ⇒ *Raciner*.

1 Le soleil tombe d'aplomb sur une plaine déchirée de quelques crevasses crayeuses et recouverte d'un gazon brûlé, fauve comme une peau de lion.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 292.

2 Il la regardait qui passait rapidement dans les ruisseaux d'or fauve de sa chevelure des doigts de lumière (...)

FRANCE, le Lys rouge, IV, p. 48.

♦ **2.** (V. 1572). Vx. *Bête fauve* : bête* sauvage au pelage fauve (lièvre, cerf, lion, etc.), par opposition aux *bêtes* noires* et aux *bêtes rousses*. *Petit d'une bête fauve*. ⇒ *Faon* (vx). *Bête fauve au pâturage*. ⇒ *Viander, viandis*. — N. m. *Il y a du fauve dans cette forêt*.

Mod. *Bête fauve* : félin de grande taille (lion, tigre...). ⇒ *Féroce, sauvage*; ⇒ *Accouplement*, cit. 2; arme, cit. 40; effaré, cit. 8.

N.m. UN FAUVE : une bête fauve. ⇒ *Félin*. *Chasse aux fauves, aux grands fauves*. *Capter un fauve vivant*. *Apprivoiser**, *dompter** les fauves. *Les fauves d'un zoo, d'une ménagerie, d'un cirque* : lions, tigres, panthères. *Faune en cage** (cit. 2). *Dompteur dans la cage du fauve*. *Lancer les fauves dans l'arène* (cit. 7). *Chrétiens livrés aux fauves*.

3 (...) comme un fauve s'approche à pas lents d'une proie qu'il a longtemps guettée.

MAETERLINCK, la Sagesse et la Destinée, LXXVI.

♦ **3.** Par ext. *Odeur fauve* : odeur forte et animale, comparable à celle des fauves.

4 (...) tu n'as jamais respiré la fauve et fade odeur de l'abattoir (...)

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, VIII, p. 135.

5 (...) l'odeur fauve des filles brunes dont la sueur mouillait les robes légères entre les épaules.

P. MAC ORLAN, la Bandera, II, p. 25.

Par métaphore. Qui a les caractères (violence, force, férocité) de la bête fauve. ⇒ *Farouche, féroce, sauvage*. — REM. Adjectif apprécié des poètes romantiques (notamment Hugo) et post-romantiques, dont le contenu est vague et dépend du substantif (cf. « *Un fauve appétit*

de plaisir » (G. Sand); « *Une hystérie irrésistible et fauve* » (Rollinat, in T.L.F.).

La montagne est là toute avec son fauve effroi (...)

HUGO, la Légende des siècles, XXI, Masferrer, v.

♦ **4.** N. m. pl. (1923, C. Mauclair, in T.L.F.). *Les Fauves*, nom donné (d'abord par plais.) aux membres de la jeune école française de peinture, vers 1900. *Les Fauves utilisaient des couleurs pures, violentes, employées par tons juxtaposés; ils recherchaient l'intensité de l'expression*. ⇒ *Fauvisme, fauviste; expressionnisme*.

Au sing. *La palette d'un fauve*.

« C'est Donatello dans la cage aux fauves! »

Louis Vauxcelles, Salon d'Automne, 1905.

C'est donc sous la conduite de Matisse, et aussi sous l'influence de Van Gogh que les futurs fauves, Vlaminck, Friesz, Derain, Manguin, expriment dans leurs envois au Salon d'Automne un farouche et virulent enthousiasme pour les joies dynamiques des tons les plus crus.

M. RAYNAL, Peinture moderne, p. 68.

Adj. *La période fauve de Matisse, de Braque, de Dufy*. — Par métonymie. *Tableau d'un fauve*. *Maître x, commissaire-priseur, adjuge un fauve pour cent mille francs*.

DÉR. *Fauverie, fauvette, fauvisme, fauviste*.

FAUVERIE [foviri] n. f. — 1949; de *fauve*.

♦ Techn. Lieu où vivent les grands fauves, dans un jardin zoologique, une ménagerie.

FAUVETTE [fovət] n. f. — XIII^e; de *fauve*.

♦ Petit oiseau passeriforme dont la taille ne dépasse pas celle du moineau. *La fauvette est dentirostre*, insectivore et frugivore; son plumage, dans certaines espèces, tire sur le fauve*. *Le chant de la fauvette*. *Fauvette des Alpes* (⇒ *Pégot*), *des roseaux* (⇒ *Rosse-rolle, effarvate*), *des marais* (⇒ *Passerinette*), *d'hiver ou des haies* (⇒ *Accenteur, mouchet*). *Fauvette engraisée de raisins, figes, en automne*. ⇒ *Bec-figue*. *La fauvette chante, gringotte, zinzinule*. *Chanter comme une fauvette*.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses comme les plus aimables : vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment, tous leurs accents le ton de la joie, et tous leurs jeux l'intérêt de l'amour. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles (...) ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes; les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets, plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, La fauvette (→ aussi Emblème, cit. 4).

FAUVISME [fovism] n. m. — 1927, A. Salmon, in T.L.F.; de *fauve*, 4.

♦ Didact. (peint.). École, art des Fauves (4).

Le fauvisme pour Matisse, c'est l'accentuation décisive d'un type de rapport à la couleur qu'il s'emploiera à cultiver : le nerf du système.

Marcelin PLEYNET, Système de la peinture, p. 80.

FAUVISTE [fovist] n. m. — xx^e; de *fauve*, d'après *fauvisme*.

♦ Didact. (peint.). Peintre qui appartient au fauvisme. ⇒ *Faube*. « *Henri Matisse, le fauviste apprivoisé* » (article de Claude-Roger Marx, in le Figaro littéraire, 18 août 1969).

Syn. rare de *fauve* (4).

1. FAUX, FAUSSE [fo, fos] adj. et n. m. — 1080, *fals*; puis *faus*; du lat. *falsus*, p. p. adj. de *fallere* « tromper ».

REM. Par rapport à *vrai* et *réel*, *faux* marque tantôt opposition (sens I, A, 1), tantôt contrefaçon (sens I, A, 2, 3 et 4), tantôt écart (sens B).

★ I. Adj. A. ♦ **1.** (Surtout avant le nom, en épithète). Qui n'est pas vrai, qui est contraire à la vérité (pensable, constatable). *Une fausse doctrine, une fausse opinion, un faux axiome* (→ Cause, cit. 32), *une doctrine fausse, complètement fausse. Avoir des idées fausses sur une question*. ⇒ *Chimérique, erroné. Conclusions** (cit. 4) *fauses. C'est faux! vous n'avez pas compris! C'est faux et archi-faux**! *Propositions, assertions contradictoires dont l'une est vraie et l'autre fausse. Une fausse morale. De faux principes. Distinction fausse*. ⇒ *Captieux; sophisme*. *La chose est sinon fausse, du moins douteuse*.

Rien ne semble vrai, qui ne puisse sembler faux. MONTAIGNE, Essais, II, XIII.

(...) considérant combien il peut y avoir de diverses opinions touchant une même matière, qui soient soutenues par des gens doctes, sans qu'il y en puisse avoir jamais plus d'une seule qui soit vraie, je réputais presque pour faux tout ce qui n'était que vraisemblable. DESCARTES, Discours de la méthode, I, 1^{re} partie.

(...) la vanité de juger faisant encore plus de progrès que les lumières, chaque vérité qu'ils (*les savants*) apprennent ne vient qu'avec cent jugements faux.

ROUSSEAU, Émile, III.

C'est que l'idée qu'on a d'Hoffmann est fausse comme toutes les idées reçues.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 42.

Tout n'est pas faux dans ce qui fut abandonné. Tout n'est pas vrai dans ce qui se révèle.

VALÉRY, Autres rhumbs, p. 135.

(Avant le nom, en épithète). *Un faux bruit* (→ Arriver, cit. 3). *Un faux rapport*. ⇒ *Apocryphe, contrové, fabuleux, imaginaire, inventé, mensonger, subreptice. Fausse nouvelle*. ⇒ (fam.) **Bobard, canard**. *Fausse version des événements. L'histoire n'est pas entièrement fausse, mais elle est déformée, enjolivée. C'est faux, vous mentez! Vos prévisions se sont trouvées fausses. Un faux sens**. *Fausse promesse*. ⇒ **Beau, boniment. Faux avis, fausse déclaration**. ⇒ **Bourde, calembredaine, comméragé. Un faux serment**. ⇒ **Falla-cieux, parjure. Faux témoignage***. Par ext. *Un faux témoin*, qui fait un faux témoignage. Fam. *Il a une tête de faux témoin*, un air sournois. — *Les Fausse Confidences*, comédie de Marivaux.

6 Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon (...); j'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux.

7 Il est facile de prouver l'absurdité de tous ces ragots. — Non, mon ami Bernard, non, rien n'est plus difficile à réfuter que ce qui est entièrement faux (...)

(En épithète, après le nom). *Une nouvelle fausse. Dire une chose fausse* (→ Avantage, cit. 55). *C'est une date fausse, des documents nouveaux le prouvent*.

8 Bavouzet refusait de tromper son chef et d'écrire des renseignements faux. Pauline prenait la responsabilité de modifier les chiffres et de remettre à Jean un compte rendu erroné.

Il est faux que... suivi du subj. *Il est faux que vous m'avez vu là, je n'y étais pas.*

9 Si l'on a abusé de mon opinion; s'il n'est pas vrai que nos cathédrales aient approché de la beauté du Parthénon; s'il est faux que ces églises nous apprennent dans leurs documents de pierre des faits ignorés; s'il est insensé de soutenir que ces mémoires de granit nous révèlent des choses échappées aux savants Bénédictins; si, à force d'entendre rabâcher du gothique, on en meurt d'ennui, ce n'est pas ma faute.

10 (...) il est faux de réduire la matière à la représentation que nous en avons, faux aussi d'en faire une chose qui perdrait en nous des représentations mais qui serait d'une autre nature qu'elles.

Adv. (vx). Dire faux, jurer faux, dater faux.

11 Mais quand, trompé par son jugement, il va plus loin, et qu'après avoir affirmé qu'il voit un bâton brisé, il affirme encore que ce qu'il voit est en effet un bâton brisé, alors il dit faux.

♦ 2. Qui n'est pas vraiment, réellement ce qu'il paraît être. *Perles fausses, bijoux faux; fausses perles, faux bijoux. Monnaie fausse. Or faux, diamants faux. Broderie de faux argent*. — (Le plus souvent avant le nom). *Fausse fenêtre* (→ Anthitèse, cit. 1), *fausse porte, fausse baie*. ⇒ **Feint**. *Une fausse maigre*, se dit d'une femme qui est bien moins maigre qu'elle n'en a l'air. *Un faux ménage. La Fausse Maîtresse*, nouvelle de Balzac. — Qui a frauduleusement une apparence qui n'est pas conforme à la réalité. *Fabriquer de la fausse monnaie**. *Une pièce fausse. Fausse clé** (cit. 4). *Faux saunage**. *Tricheur qui se sert de fausses cartes*. ⇒ **Truqué; falsifié. Faux testament. Faux titre. Fausse quittance** (→ Compte, cit. 14). *Faux nom*. ⇒ **Supposé. Faux nom**, sans idée de fraude. ⇒ **Pseudonyme**. *De faux papiers, un faux passeport. Forger de faux documents. De faux poids, une fausse mesure. Un faux Vermeer, une fausse Tanagra*. ⇒ **Faux (III.); faussaire**.

12 Que parmi ces louis, quoiqu'ils semblent très beaux, j'en ai, sans y penser, mêlé que je tiens faux (...)

13 Sur certaines femmes les plus belles perles deviennent fausses. Par contre sur d'autres les perles fausses paraissent véritables.

14 (...) une fausse sculpture polynésienne n'est pas moins morte pour un amateur d'art polynésien qu'un faux Raphaël pour l'académiste le plus endurci. Nous voulons que l'œuvre d'art soit l'expression de celui qui l'a faite.

14.1 Tous les objets qu'il disait en riant attendre de mes futurs millions me sautaient encore aux yeux, du fond de chaque vitrine : ses lunettes en doublé, sa robe de chambre en faux poil de chameau, sa valise en fausse truite, car il m'imaginait même pas que l'or, le vrai poil de chameau et le vrai porc puissent un jour entrer dans sa vie (...)

Fausse cartes (sans doute par glissement de l'idée d'irrégularité à l'idée de présence indésirable). *Cartes sans valeur, désavantageuses (dont on a intérêt à se défausser*)*.

*Par métonymie. Des faux sauniers. Faux monnayeurs** (qui font de la fausse monnaie).

Faux air, fausse apparence (cit. 8). *Un faux air de (qqn)*, une vague ressemblance avec (qqn). *Fausse ressemblance* (→ Avoir, cit. 84). *Faux éclat, faux brillant** (→ Arrogance, cit. 3). ⇒ **Clinquant**.

15 Caroline prend un faux air amical dont l'expression bien connue a le don de faire intérieurement pester un homme (...)

*Faire une fausse sortie**. *L'adversaire fit une fausse attaque*. ⇒ **Diversion, feinte. Fausse alarme, fausse alerte**, données pour inquiéter l'ennemi (vx dans ce sens). *Fausse agonie* (cit. 9). — (Sports). *Faire un faux train*.

(Abstrait; avant le nom). Qui est exprimé sans être ressenti; qui n'est pas sincère. ⇒ **Insincère, simulé. De faux motifs, de fausses raisons**. ⇒ **Prétexte**. *Ne vous laissez pas prendre à cette fausse indifférence, à cette fausse bienveillance. Fausse candeur, fausse naïveté, fausse pudeur*. ⇒ **Affecté, étudié, trompeur. Faux zèle, fausse dévotion, fausse vertu. Un masque de fausse humilité** (→ Arracher,

cit. 18). *Économie qui connaît une période de fausse prospérité*. ⇒ **Illusoire; fictif. Fausse assurance** : bluff.

— (...) ta fausse vertu n'a point d'autre secours.

— Elle vous paraît fausse et pleine d'artifice.

(...) les faux désespoirs, les grands mots, la scène des larmes qui ne veulent pas venir et de l'œil consterné qui contemple l'abîme avec une dernière langue de jouissance sous les cils.

♦ 3. (Av. le nom). [a] Qui n'est pas ce qu'on le nomme (faux s'emploie devant un très grand nombre de noms de choses pour marquer une désignation impropre ou approximative, entraînée par une ressemblance avec l'objet auquel, à proprement parler, s'applique le nom. Voir ces noms à leur ordre alphabétique). — Sc. nat. *Faux acacia, faux iris, faux ébénier, fausse orange, faux poivrier, faux câprier, faux corail, faux séné. Faux puceron, faux scorpion. Faux albâtre, faux diamant, faux grenat, faux lapis, fausse malachite, faux prase*. — Physiol. *Fausse côtes, fausse-couche* (voir ce mot), *faux germe, fausse grossesse, faux croup*. — REM. La médecine moderne tend à remplacer faux par le préf. grec pseudo-; ainsi fausse-membrane chez Littré et Hatzfeld est appelée pseudo-membrane. — *Faux-filet*. ⇒ **Bœuf**. — Archit. *Fausse porte* (au sens vx de « porte secondaire »); *fausse braie* : ouvrage de fortification ayant remplacé l'ancienne braie, ouvrage palissadé; *faux comble, faux jour, faux plafond, faux plancher, fausse équerre*. — Cout. *Fausse manches, fausse coupe, faux ourlet*. — Cour. *Faux col*. — *Faux titre*. — *Faux frais*. — Mar. *Faux bras, faux point, faux pont; faux ban, fausse balancine, fausse cargue, fausse carlingue*, renforçant ces diverses pièces.

Songer à ces fausses grossesses, qui durent soi-disant des mois, et qui trompent jusqu'aux médecins (...)

[b] (Choses d'ordre moral, personnes). Qui ne mérite pas son nom, sa réputation. ⇒ **Prétendu. Un faux grand homme. Un faux savant, un faux bel esprit, un faux connaisseur. Faux malin, faux dur, fausse vedette, fausse gloire, nationale, faux héros, faux champion**.

C'est (Boucher) un faux bon peintre, comme on est un faux bel esprit.

Il est vrai dès ce temps-là le dos tourné, Lamartine ne se gênait pas et disait en parlant de Chateaubriand : « Je le voyais à la messe, l'autre jour (...) figure de faux grand homme (...) un côté qui grimace ».

Songer à ces fausses grossesses, qui durent soi-disant des mois, et qui trompent jusqu'aux médecins (...)

[c] (Choses d'ordre moral, personnes). Qui ne mérite pas son nom, sa réputation. ⇒ **Prétendu. Un faux grand homme. Un faux savant, un faux bel esprit, un faux connaisseur. Faux malin, faux dur, fausse vedette, fausse gloire, nationale, faux héros, faux champion**.

C'est (Boucher) un faux bon peintre, comme on est un faux bel esprit.

Il est vrai dès ce temps-là le dos tourné, Lamartine ne se gênait pas et disait en parlant de Chateaubriand : « Je le voyais à la messe, l'autre jour (...) figure de faux grand homme (...) un côté qui grimace ».

Il est vrai dès ce temps-là le dos tourné, Lamartine ne se gênait pas et disait en parlant de Chateaubriand : « Je le voyais à la messe, l'autre jour (...) figure de faux grand homme (...) un côté qui grimace ».

♦ 4. (Av. le nom). Qui n'est pas ce qu'il veut paraître (en trompant délibérément). ⇒ **Imposteur. Faux prophète** (→ Amuser, cit. 6; assurer, cit. 29). *C'est un faux ami, un faux frère. Faux bonhomme* : personnage faux, hypocrite et d'aspect bonhomme. *Faux brave*. ⇒ **Matamore. Faux soldat**. ⇒ **Passé-volant. Le mystère du Temple et les faux Louis XVII. Molière et les faux dévots**. — (En parlant d'actes d'imposteur). *Les faux prodiges, les faux miracles des thaumaturges*.

Il est de faux dévots ainsi que de faux braves (...)

(...) au lieu de conclure qu'il n'y a point de vrais miracles parce qu'il y en a tant de faux, il faut dire au contraire qu'il y a certainement de vrais miracles, puis qu'il y en a tant de faux, et qu'il n'y en a de faux que par cette raison qu'il y en a de vrais.

(Après le nom). Hypocrite. *C'est un homme faux; il est faux, assez faux*. ⇒ **Déloyal, fourbe, pharisien, sournois. Il est faux comme un jeton***. *Je ne peux le souffrir, il a l'air faux, le visage, le regard faux. Il est faux dans toutes ses manières*. ⇒ **Cabotin, papelard, patelin. C'est un caractère faux**.

On est faux en différentes manières (...) il y a des hommes faux qui veulent toujours paraître ce qu'ils ne sont pas (...) il y en a d'autres, de meilleure foi, qui sont nés faux, qui se trompent eux-mêmes, et qui ne voient jamais les choses comme elles sont. Il y en a dont l'esprit est droit, et le goût faux (...) d'autres ont l'esprit faux, et ont quelque droiture dans le goût (...) il y en a enfin qui n'ont rien de faux dans le goût, ni dans l'esprit. Ceux-ci sont très rares, puisque, à parler généralement, il n'y a presque personne qui n'ait de la fausseté dans quelque endroit de l'esprit ou du goût.

Le cardinal Albani est un homme d'esprit, faux par caractère et franc par humeur (...)

Oui, je suis une fille horriblement fausse (...) j'aime Félipe et je le lui cache avec une infâme dissimulation.

Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux ou lâches (...)

Loc. fig. (jeu avec le sens 2). *Un faux jeton**. *Faux cul**.

♦ 5. (Av. le nom). Qui n'est pas naturel à quelqu'un, qui ne lui appartient pas naturellement. ⇒ **Postiche, emprunté; maquillage. Porter une fausse barbe, des faux cils, un faux chignon, de faux cheveux** (→ Échafaudage, cit. 5). *De faux mollets (vx). Le dentiste lui a mis une fausse dent. Un faux cul (vx). L'acteur qui jouait Cyrano avait un admirable faux nez*.

À toi je promets en mes yeux Mon éponge, et mes faux cheveux. Mon fard, mon miroir, et mon peigne.

16
17
18
20
21
22
23
24
25
26
27
28

♦ 6. Qui n'est pas justifié, fondé. *Éprouver une fausse joie à la suite d'une bonne nouvelle bientôt démentie. Fausse crainte, fausses espérances* (→ Ailleurs, cit. 4). ⇒ **Fondé** (mal), **vain**. *Être l'objet d'un faux soupçon. Nous avons eu peur, mais heureusement ce n'était qu'une fausse alerte, une fausse alarme* (cit. 10). *Vous avez tort de refuser, c'est de votre part une fausse délicatesse*. → Mal compris*, mal entendu*. *Fausse honte, fausse pudeur* (→ Conscience, cit. 2). *Faux point d'honneur. Fausse reconnaissance, illusion du déjà vu. Fausse réputation*. ⇒ **Usurpé**.

29 (...) dans les rencontres de la vie où nous ne pouvons éviter le hasard d'être trompés, nous faisons toujours beaucoup mieux de pencher vers les passions qui tendent au bien (...) et même souvent une fausse joie vaut mieux qu'une tristesse dont la cause est vraie. DESCARTES, les Passions de l'âme, II, art. 142.

30 La bonne crainte vient de la foi, la fausse crainte vient du doute. PASCAL, Pensées, IV, 262.

Un faux problème, problème qu'on se pose, mais qui n'a pas lieu de se poser. *Se heurter à une fausse difficulté, à une fausse contradiction*. ⇒ **Artificiel**. *La publicité parvient à faire naître de faux besoins dans la clientèle*.

31 Remarquons d'abord que les mystiques laissent de côté ce que nous appelions les « faux problèmes ». On dira peut-être qu'ils ne se posent aucun problème, vrai ou faux, et l'on aura raison. Il n'en est pas moins certain qu'ils nous apportent la réponse implicite à des questions qui doivent préoccuper le philosophe, et que des difficultés devant lesquelles la philosophie a eu tort de s'arrêter sont implicitement pensées par eux comme inexistantes. H. BERGSON, les Deux Sources de la morale et de la religion, III, p. 266.

B. Qui marque un écart par rapport à une norme; qui n'est pas comme il doit être, marquant un écart.

♦ 1. (Av. le nom). Qui marque un écart par rapport à ce qui est correct, normal. *Faire un faux pas* (⇒ **Broncher**), *un faux mouvement. Un faux pas* (propre et fig.). ⇒ 1. **Pas**, cit. 9, 10. *Le capitaine a fait une fausse manœuvre. Allure fausse d'un cheval. Prendre une fausse direction, une fausse piste, faire fausse route*. ⇒ **Mauvais**. *Être fatigué par une fausse position* (vx). *Balle qui fait un faux bond*. (De nos jours). *La balle a eu un faux rebond. Jupon qui prend, qui fait un faux pli. Le joueur de billard peu expérimenté fait souvent fausse queue. Les coureurs s'arrêtent, le starter a signalé un faux départ. Il y a un faux jour dans cette vitrine* (→ Afin, cit. 6), *sur cette toile*. ⇒ **Contrejour**. — REM. Pour les sens fig., se reporter aux substantifs, à la nomenclature.

Être dans une situation faussee* (→ **Éterniser**, cit. 12). ⇒ **Équivoque**. *Prendre de fausses mesures*. ⇒ **Maladroit**.

♦ 2. (Abstrait; av. ou après le nom). Qui marque un écart par rapport à ce qui est correct, juste, exact. ⇒ **Inexact**. *Votre opération est faussee. Statistique faussee. Calcul faux* (au sens fig., on dira plutôt un faux calcul). *Argument, raisonnement faux*. ⇒ **Boiteux, tortu; paralogisme** (→ fam. À la graisse* de chevaux de bois, à la mie de pain). *Fausse appréciation de la situation. La règle, la formule est faussee* (→ Abus, cit. 5). *Faire un faux sens*.

♦ 3. (Esprit, facultés). Qui juge mal. *Avoir le jugement faux, le goût faux, l'esprit faux*, dépourvus, dans leurs opérations, de cette rectitude, de cette sûreté qui permet d'atteindre le vrai. *Rendre l'esprit faux*. ⇒ **Fausser**. — Par ext. *Un esprit faux* : un homme qui a l'esprit faux (→ Caractère, cit. 25).

32 Mais les esprits faux ne sont jamais ni fins ni géomètres. Les géomètres qui ne sont que géomètres ont donc l'esprit droit, mais pourvu qu'on leur explique bien toutes choses pour définitions et principes (...) autrement ils sont faux et insupportables, car ils ne sont droites que sur les principes bien éclaircis. PASCAL, Pensées, I, 1.

33 Il peut y avoir chez elle de la mauvaise foi, d'autant plus qu'une morale faussee altère toujours la candeur de l'âme, et qu'une longue contrainte inspire le déguisement et la duplicité. Mais s'il y a de la fausseté dans son cœur, il y a bien plus encore d'ineptie dans sa tête. On lui a rendu l'esprit faux, on l'a retenue sans cesse dans la terreur des devoirs chimériques (...) on ne lui a pas donné le moindre sentiment des devoirs réels. E. DE SENANCOUR, Oberman, t. II, p. 35.

34 C'est ainsi qu'avec un mélange de faussee logique et de caprice, elle inventait des raisons de le revoir. J. GREEN, Léviathan, p. 80.

Adv. Il raisonne faux.

35 Tous les géomètres seraient donc fins s'ils avaient la vue bonne, car ils ne raisonnent pas faux sur les principes qu'ils connaissent (...) PASCAL, Pensées, I, 1.

♦ 4. Qui n'est pas conforme aux règles. *Un vers faux*, qui s'écarte des règles de la prosodie. *Des armoiries faussee*, qui ne respectent pas les règles héraldiques.

35.1 — Mais il est faux ton vers, mon petit gars. — Qu'est-ce que vous voulez? J'y peux rien. C'est un vers qu'aura treize pieds, voilà tout. Pourquoi qu'ils vers i z'auraient que douze pieds? R. QUENEAU, le Chiendent, p. 369.

♦ 5. Qui n'est pas dans le ton juste. *Avoir la voix faussee*. ⇒ **Fausset**. *Une intonation faussee. Un faux accord*. — Vx. *Faussee quarte, faussee quinte* (on dit aujourd'hui diminuée). — *Ce piano est faux, il a besoin d'être accordé* (cit. 9).

36 Quatre violons faux grincent avec la flûte (...) THÉODORE DE BANVILLE, Odes funambulesques, « Théâtre d'enfants ». *Note faussee. Faussee note*, note qui, étant jouée ou chantée à la place de la note requise, fait dissonance. Fig. ⇒ **Note**.

37 (...) puis il dit : « Commençons par le cantique (...) » Alors mademoiselle Bertin lança une éclatante faussee note (...) J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 38.

Adv. Chanter faux, jouer faux. ⇒ **Détonner**. *Sonner* faux* (ne s'emploie qu'au fig.).

C'est comme un homme qui a l'oreille juste et qui joue faux du violon (...) ses doigts se refusent à reproduire juste le son dont il a conscience. FLAUBERT, Correspondance, A Louise Colet, sept. 1847, t. II, p. 47.

Couleur faussee, qui n'est pas nette, franche. ⇒ **Indécis, indéterminé**. — *Tissu de couleur faussee. Bleu faux*. — *Couleur faussee, ton faux*, qui s'écartent du naturel. ⇒ **Ton**.

Ta figure n'est ni parfaitement dessinée, ni parfaitement peinte (...) Tu n'es vrai que dans les milieux, tes contours sont faux (...) Il y a de la vérité ici, dit le vieillard en montrant la poitrine de la sainte (...) Mais là, fit-il en revenant au milieu de la gorge, tout est faux. BALZAC, le Chef-d'œuvre inconnu, Pl., t. IX, p. 393.

♦ 6. Qui n'est pas naturel, vraisemblable (dans une œuvre). *Cette description, cette scène est horriblement faussee. Ses personnages sont faux, tout d'une pièce. Le roman à thèse est un genre faux. Ce qui sort de la convention* (cit. 11) *paraît faux au théâtre. Les faussee couleurs de la rhétorique* (→ Besoin, cit. 55).

(...) la providence des écrivains me mit sous la main un volume de Berquin. Tout d'abord je vis que les enfants y parlaient comme de grandes personnes, comme des livres, et qu'ils moralisaient leurs parents. Voilà un art faux, me dis-je. BAUDELAIRE, l'Art romantique, Drames et romans honnêtes, x.

Ce qu'il y a de moins bon dans les *Lettres écrites du Donjon de Vincennes*, ce sont précisément les lettres d'amour. Elles ont, pour la plupart, le faux goût, le faux ton exalté du moment, les faussee couleurs (...) le Marmontel et le Fragonard s'y mêlent, et, bien qu'exprimant un sentiment véritable, elles sont plus faussee aujourd'hui pour exciter le sourire que l'émotion. SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Mirabeau, t. IV, p. 32.

★ II. À FAUX, loc. adv. ♦ 1. Vx. D'une manière faussee, contraire à la vérité.

Ce Grec si renommé qui depuis tant d'années Au pied de l'Aventin prédit nos destinées, Lui qu'Apollon jamais n'a fait parler à faux (...) CORNEILLE, Horace, I, 2.

À tort, injustement. ⇒ **Faussement**. *Accuser à faux*.

REM. Ne s'emploie guère aujourd'hui que dans cette expression. ⇒ **Calomnier**.

Saint-Evremond, pris en faute et un peu honteux sans doute de sa raillerie à faux, s'empresse de réparer, et il écrit à Ninon une lettre où il la loue comme elle le mérite (...) SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Saint-Evremond, t. IV, p. 183.

♦ 2. Non d'aplomb. *Il a frappé à faux, et le coup de marteau à tordu le clou. Porter à faux*, se dit d'une pièce mal assise ou ne portant pas directement sur son point d'appui. *Cette poutre porte à faux* (→ par métaphore Édifice, cit. 9). ⇒ **Porter**. *En porte à faux*. ⇒ **Porte-à-faux**. — *Tomber à faux*. ⇒ **Tomber**.

★ III. N. m. ♦ 1. (Abstrait). Ce qui est faux, contraire à la vérité. ⇒ **Fausseté; erreur**. *Discerner le vrai d'avec le faux* (→ Clair, cit. 30). *Distinguer le vrai du faux. Prendre le faux pour le vrai* (→ Combinaison, cit. 5). *Le faux d'une doctrine, d'un système* (→ Approfondir, cit. 7). *Distinguer le faux de l'absurde* (cit. 1). *J'étais dans le faux, je suis à présent désabusé*. ⇒ **Erreur**. — (1789, in D.D.L.). Loc. *Plaider le faux pour savoir le vrai, pour le vrai*, déguiser sa pensée pour amener les autres à se déclarer.

On dira qu'il est vrai que l'homicide est mauvais (...) oui, car nous connaissons bien le mal et le faux. PASCAL, Pensées, VI, 385.

Le faux présenté avec art nous surprend et nous éblouit (...) mais le vrai nous persuade et nous maîtrise. VAUVENARGUES, Maximes, 542.

L'on trouvera sans doute invraisemblable (...) qu'un amour aussi violent se soit allumé à la suite d'une seule rencontre. A cela nous répondons que rien n'a ordinairement l'air plus faux que le vrai, et que le faux a toujours des apparences très grandes de probabilité (...). TH. GAUTIER, Fortunio, xv.

(...) la vérité et le mensonge tendent au même but (...) C'est une même chose qui, s'y prenant diversement, nous fait menteurs ou véridiques (...) et comme, tantôt le chaud, tantôt le froid, tantôt nous attaque, tantôt nous défend, ainsi le vrai, et le faux, et les volontés opposées qui s'y rapportent. VALÉRY, l'Âme et la Danse, p. 136.

Vivre dans le faux, se complaire dans le faux. ⇒ **Illusion, mensonge**.

Je déteste le faux en tout comme un ennemi du bonheur. STENDHAL, Journal, p. 39.

Pauvre fille! jetée dans le faux, elle était condamnée à y périr. RENAN, Souvenirs d'enfance..., I, III.

Il vivait dans le monde des à-peu-près, où l'on salue dans le vide, où l'on juge dans le faux. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. III, p. 10.

Ce qui n'est pas naturel.

Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant (...) BOILEAU, Épîtres, IX.

Le mauvais style altère les esprits, gâte la simplicité et la droiture du sens naturel. Il est malsain de vivre dans le faux, ne s'agit-il que du faux art. Gustave LANSON, l'Art de la prose, p. 302.

♦ 2. (Concret). *Un, des faux* : contrefaçon ou falsification d'un écrit. Dr. et cour. *Faux en écriture* : altération frauduleuse de la vérité dans un écrit et de nature à porter préjudice à autrui. *Selon les cas, le faux en écriture constitue un crime ou un délit* (→ Contrefaçon, cit. 1). *Faire, commettre un faux*. ⇒ **Fausitaire** (cit. 6). *Se rendre coupable de faux. C'est un faux. Faux matériel*, consistant à falsifier physiquement une écriture. *Faux intellectuel*, portant sur les énonciations d'un acte sans falsification physique d'écriture.

Le faux se compose de trois éléments : l'altération (ou la suppression) de la vérité dans un écrit; le préjudice ou la possibilité d'un préjudice; l'intention frauduleuse. DALLOZ, Nouveau répertoire, art. *Faux en écriture*, 2.

54 (...) Jean-François s'était muni d'un passeport pour l'Amérique du Nord (...) La Justice n'avait trouvé sur les registres de l'Administration aucun passeport pour ce pays au nom d'aucune femme (...) Donc, Jean-François et sa maîtresse (...) avaient évidemment médité d'ajouter, par un faux, et son épouse sur le passeport.

BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 585-586.

55 (...) il se félicitait d'avoir réussi du premier coup un travail où il était novice : la fabrication d'un faux. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, v, p. 83. **Les différentes espèces de faux criminels. Faux en écriture authentique et publiée**, « commis soit par un fonctionnaire ou officier public, dans l'exercice de ses fonctions ou dans les actes de son ministère, soit par toute autre personne ayant simulé les formes ou contrefait les signatures qui impriment aux actes le caractère de l'authenticité » (Capitant). **Faux en écriture de commerce et de banque**, « commis dans un écrit ayant pour objet de constater une opération que la loi répute acte de commerce » (Capitant). **Faux en écriture privée**. — **Faux correctionnels** (ou **correctionnalisés**), commis dans les passeports et permis de chasse, les feuilles de route, les certificats... — **Usage de faux. Être condamné pour faux et usage de faux**.

56 L'usage d'une pièce fausse est un crime principal et distinct de celui consistant dans la fabrication de la pièce, à condition, du moins, qu'il puisse être imputé à un autre agent. Quand c'est le faussaire lui-même qui use de la pièce, il n'encourt qu'une seule peine. Mais l'usage de faux, étant punissable comme la fabrication de faux, peut être poursuivi même après prescription de celle-ci.

DALLOZ, Nouveau répertoire, art. *Faux en écriture*, 39.

Procédure et inscription en faux (ou de faux). Poursuivre quelqu'un en faux. Plainte en faux contre qqn (→ Référer, cit. 3). **Arguer une pièce de faux. S'inscrire en faux**. — **Faux principal**, découvert et constaté d'une manière indépendante de tout autre procès. **Faux incident**, se dit de la procédure que doit suivre celui qui prétend qu'une pièce, signifiée, communiquée ou produite dans le cours du procès, est fausse ou falsifiée (Code de procédure civile, art. 214).

Loc. cour. **S'inscrire en faux contre qqch.** ⇒ **Inscrire**.

Cour. Contrefaçon d'écriture et de signature. **Le surveillant général accusa l'élève d'avoir commis un faux en imitant sur sa punition la signature de son père.**

57 Je fis un faux, je pris un morceau de papier plus large que haut, de la forme d'une lettre de change, je le vois encore, et en contrefaisant mon écriture j'inventai le citoyen Gagnon à envoyer son petit-fils Henry B... à Saint-André pour qu'il pût être incorporé dans le bataillon de l'Espérance. Cela finissait par : « Salut et fraternité, GARDON ».

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, XII, p. 110.

♦ **3.** Pièce artistique ou rare qui est fausse, soit par copie ou contrefaçon frauduleuse d'un original, soit par fabrication dans le style des œuvres authentiques. **Ce tableau est un faux. Les Vermeer reconnus comme étant des faux fabriqués par Van Meegeren. Ça, un autographe de Rimbaud? c'est un vulgaire faux! L'expert a établi que ce timbre est un faux. Cette potiche chinoise n'est qu'un faux. Les poèmes d'Ossian étaient des faux.** ⇒ **Pastiche**.

58 Aucune des théories de l'art aujourd'hui reçues ne rend compte de notre relation avec le faux (...) le sentiment que nous éprouvons devant la falsification est plus complexe que le dédain (...)

MALRAUX, les Voix du silence, p. 370 (→ Falsification, cit. 6).

59 À Constantinople, il y avait, en marge de la collection du musée, une série de ces estimables faux qui, loin d'imiter des œuvres authentiques, inventent un art.

MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 103.

C'est du faux, se dit de ce qui, dans sa matière, est une imitation d'une matière précieuse (or, argent, etc.). ⇒ **Toc**; **oripeau. Fabricant en faux.** ⇒ **Similor**; **simili**.

60 L'autre, au contraire, était bien l'œuvre de Paris, ce bijoutier en faux qui dispose de mille futilités charmantes, brillantes, mais peu solides, mal assorties, mal rattachées.

ALPHONSE DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, in T. L. F.

CONTR. Vrai. — Réel, véritable; avéré, certain, constant, historique, incontestable, indiscutable, indubitable, irrécusable, notoire, officiel, patent, positif, visible. — Authentique. — Sincère; direct, fidèle, franc, loyal, modeste, sérieux. — Juste; correct, droit, normal; exact; naturel. — Justement; aplomb (d'). — Vérité.

DÉR. 1. Faussement, 1. fausset.

COMP. Archifaux, 2. défausser, fausse-couche, faux-bourdon, faux cul, faux-filet, faux-monnaieur, faux-semblant.

HOM. (Du masc.) Fau, 2. faux; formes du v. falloir; (du fém.) fosse.

2. FAUX [fo] n. f. — XII^e, fauz; v. 1360, faulx; lat. *faix, falcis*.

♦ **1.** Instrument, formé d'une lame arquée fixée au bout d'un long manche, dont on se sert pour couper le fourrage, les céréales (→ Éclore, cit. 4; épi, cit. 1; moissonner, cit. 2). **Variétés de faux.** ⇒ **Dail, faucard, fauchard, fauchon, sape. Petite faux à manche très court.** ⇒ **Faucille. Faux à rateaux** ou à **ramassette**, garnie d'un clayonnage pour recueillir les épis. **Machine agricole remplaçant la faux.** ⇒ **Faucheuse**.

1 Et, la faux à la main, parmi vos marécages,
Allez couper vos jones (...)

BOILEAU, Épîtres, IV.

2 Le large coup de dents que la faux donne aux foins.

J. RENARD, Journal, 8 août 1898.

2.1 Elle s'est penchée (...) elle a porté sa force à droite, elle l'a lancée doucement en glissade du côté de la gauche (...) alors, la grande faux est entrée dans le blé.

J. GIONO, le Grand Troupeau, Pl., t. I, p. 639.

REM. Attestée dès 1587, la graphie *faux* n'a éliminé officiellement *faulx* qu'en 1932 (Académie).

Par métaphore. **La faux du temps, de la mort.** ⇒ **Faucher, faucheur** (→ Avec, cit. 16).

3 Laissez agir la faux du temps.

LA FONTAINE, Fables, XII, 20.

Par anal. Lames semblables à celles des faux dont les anciens armaient leurs chars de guerre.

Déjà on remarquait les chariots armés de faux tranchantes (...)

FÉNELON, Télémaque, IX.

4

♦ **2.** Anat. Repli membraneux en arc. **La faux du cerveau, du cervelet. Grandes, petites faux du péritoine.**

DÉR. Fauchard, faucheur. — V. Faucher.

HOM. Fau, 1. faux, formes du v. falloir.

FAUX-BOURDON [foburdõ] n. m. — Mil. xv^e; de 1. *faux*, et *bourdon*.

♦ Hist. mus. Procédé d'écriture musicale (XIII^e siècle).

Mod. Harmonisation de chant d'église, qui se répète à chaque verset. **Chanter en faux-bourdon. Des faux-bourdons.**

FAUX-CUL ou **FAUX CUL** [foky] n. m. ⇒ **Cul**, I., 1., c.

FAUX-DU-CORPS [fodykõr] n. m. — 1549; de *faux* « partie où le corps est plus mince », de *faillir* « manquer », et *corps*.

♦ Vx. Partie de la taille qui est au-dessous des côtes.

(...) elle se fit lier et attacher bien étroitement avec luy (*son mari*) par le faux du corps (...)

MONTEAIGNE, Essais, II, XXV.

FAUX-FILET [fofiłt] n. m. — XIX^e; de 1. *faux*, et *filet*.

♦ Morceau de bœuf* situé à côté du filet (le long de l'échine). **Manger du faux-filet. Le faux-filet et le romsteck. Deux faux-filets saignants.**

FAUX-FUYANT [fofujã] n. m. — XVI^e, vén.; altér. (par attraction de *faux*) de *fortuyant*, de *fors* « en dehors », et *fuir*, un anc. verbe *fortuir* pouvant être supposé d'après le t. de dr. féod. *fortuiance*.

♦ **1.** Vx. Chemin détourné par où s'échappe le gibier; sentier dans un bois.

♦ **2.** (1664). Mod. Moyen détourné par lequel on évite de s'expliquer, de se prononcer, de se décider. **User de faux-fuyants, avoir recours à des faux-fuyants.** ⇒ **Tergiverser. Chercher vainement un faux-fuyant.** ⇒ **Défaite, détour, échappatoire, excuse, subterfuge. Ce n'est qu'un faux-fuyant.** ⇒ **Prétexte**.

Ce subtil faux-fuyant mérite qu'on le loue. MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, 4.

Il était en disposition de se taire, et je sentis que toute question n'amènerait que des faux-fuyants, et l'irriterait encore sans me satisfaire.

E. FROMENTIN, Dominique, XIV, p. 215.

Allons! assez de faux-fuyants! assez de réticences!

M. AYMÉ, la Tête des autres, II, 6.

FAUX-MARCHER [fomarʃe] n. m. — 1751; du verbe *faux marcher* « laisser une double trace pendant la marche, à cause de la pesanteur du corps (à propos du pied d'un cerf) », 1561, Du Fouilloux; de *faux* adverbial, et *marcher*.

♦ Chasse, vén. Manière de marcher en biaisant (de la biche, du cerf qui a mis bas son bois).

FAUX-MONNAYEUR [fomõnejõr] n. m. — 1332; de 1. *faux*, et *monnaieur*.

♦ Celui qui fabrique de la fausse monnaie*. **La police a découvert une officine de faux-monnaieurs.** — Fig. « Ces faux-monnaieurs en dévotion » (Molière, *Tartuffe*, 1^{er} placet). **Les Faux-Monnaieurs**, roman d'A. Gide (où il est également question d'une histoire de fausse monnaie).

À vrai dire, c'est à certains de ses confrères qu'Édouard (*le romancier*) pensait d'abord, en pensant aux faux-monnaieurs (...) Mais l'attribution s'était bientôt considérablement élargie (...) Les idées de change, de dévalorisation, d'inflation, peu à peu envahissaient son livre (...)

GIDE, les Faux-monnaieurs, II, III.

FAUX-SEMBLANT [fosõblã] n. m. — 1176, par *faus sanblant*; de 1. *faux*, et *semblant*.

♦ Mod. et littér. Apparence trompeuse. ⇒ **Semblant** (I.), **tromperie. Des faux-semblants.**

Affectation de sentiments que l'on n'éprouve pas. ⇒ **Simulacre. Un faux-semblant de tendresse.**

M^{me} de Sévigné était parfaitement sincère, ouverte, et ennemie des faux-semblants; c'est même à elle, une des premières, qu'on doit d'avoir dit une personne *vraie*.

SAINTE-BEUVE, Portraits de femmes, in T. L. F.

Allus. littér. **Faux-semblant**, personnage allégorique du Roman de la Rose.

REM. On trouve écrit parfois *faux semblant* sans trait d'union. → Effet, cit. 15; ostentation, cit. 6.

FAVELA [favela] n. f. — Mil. xix^e; mot port. du Brésil, *favela* ou *favella*.

♦ Géogr. Au Brésil, Ensemble d'habitations populaires de construction sommaire et dépourvues de confort. *Les favelas de Rio* (⇒ *Bidonville*). «*À Rio, pour le carnaval, les déguenillés des favelas s'essoufflent à en mourir dans les transes des sambas...*» (*le Nouvel Obs.*, 9 juin 1973, p. 38).

REM. On trouve aussi la graphie *favella* :

Plus un ménage dans une *favella* du Brésil ou dans un logis fort modeste d'Asie ou d'Afrique possède un téléviseur, sans avoir à sa table les rations alimentaires réglementaires. A. SAUVY, *Croissance zéro?*, p. 143.

FAVEROLE [favɔʁol] n. f. ⇒ **Féverole**.

FAVEUR [favœʁ] n. f. — Fin xii^e; lat. *favor* «*faveur, marque de faveur, cris, applaudissements*», de *favere* «*favoriser*».

★ I. ♦ 1. Disposition (d'un grand personnage, du public, de quelqu'un) à accorder son appui, des avantages à une personne de préférence aux autres. ⇒ **Amitié**; **aide**; **bienveillance**. *Qui attire la faveur.* ⇒ **Favorable**, 2. «*La faveur est proprement un désir de voir arriver du bien à quelqu'un pour qui on a de la bonne volonté*» (Descartes, *les Passions de l'âme*, 192). *La faveur du prince lui fut d'un grand appui**. *La faveur du roi* (→ Empporter, cit. 35, Corneille). *Il doit la rapidité de sa carrière à la faveur d'un ministre.* ⇒ **Favoritisme**; **prédilection**; **préférence** (→ Abjection, cit. 1; éloignement, cit. 10). *La faveur du ciel.* ⇒ **Bénédiction**.

1 Nulle durée de temps, nulle faveur de prince, nul office ou vertu ou richesse peut faire qu'un roturier devienne noble. MONTAIGNE, *Essais*, III, V.

2 (...) Déféiez-vous des rois : Leur faveur est glissante (...) LA FONTAINE, *Fables*, x, 9.

3 Encore qu'à Londres il (*Fontanes*) eût vécu des subsides du comte d'Artois, il n'avait pas hésité, aussitôt à Paris, à tout faire pour conquérir la faveur du nouveau maître. Louis MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, Le Consulat, VII, p. 94.

REM. Sans être linguistiquement archaïque, ce sens a des connotations historiques ou anciennes.

♦ 2. Considération (du public, d'un personnage puissant) qui confère une importance sociale (à quelqu'un). ⇒ **Considération**; **crédit**. *Jouir de la faveur du souverain.* ⇒ **Favori**; → Être bien en cour* (→ *Courtisanerie*, cit. 1). *Il a gagné la faveur du public, du pays.* ⇒ **Popularité**. *Faveur populaire.* *Gagner de la faveur* → Avoir le vent en poupe*, *gagner du terrain**. *Perdre de la faveur.* ⇒ **Vogue**. *Grande faveur, faveur immense, singulière, insigne.* — EN FAVEUR, qui a la faveur de qqn, du public. *Être en faveur auprès de qqn* → Être dans les bonnes grâces* de qqn. *Cette mode est en faveur dans certains milieux.* ⇒ **Vogue**.

4 La haine pour les favoris n'est autre chose que l'amour de la faveur. LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 55.

5 Son plastron, à elle, était un homme en faveur, un homme de cour (...) BALZAC, *Autre étude de femme*, Pl., t. III, p. 214.

6 Mon père, je le répète, avait un goût passionné pour les drogues, pour les traitements, et je pense que, s'il avait étudié plus tôt la médecine, il aurait rencontré sans doute la faveur qui récompense en général ce genre de mérite. G. DUHAMEL, *Inventaire de l'abîme*, v, p. 56.

7 Dans la langue littéraire, les métaphores ont été tout à tour en faveur ou décriées. F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 78.

♦ 3. (*Une, des faveurs*). Avantage que l'on tire de la préférence de qqn, du pouvoir qu'on a sur qqn. ⇒ **Avantage**, **bénéfice**, **distinction**. *Il la combla de faveurs.* ⇒ **Bienfait**. *Les faveurs de la fortune.* ⇒ **Bénédiction**, **privilège**. *Une faveur injustifiée. Une faveur méritée. C'est une petite faveur à lui accorder.* ⇒ **Service**.

8 De pareilles faveurs terniraient trop sa gloire (...) CORNEILLE, le Cid, IV, 5.

9 Refusez la faveur qui vous était offerte (...) RACINE, *Alexandre*, v, 2.

10 Je ne mérite pas une faveur si grande (...) LA FONTAINE, *Fables*, À M^{me} de Montespan.

Marques de préférence qu'une femme donne à un homme (le plus souvent au pluriel). ⇒ **Complaisance**. *Accorder de menues faveurs* (→ *Attacher*, cit. 57; *avantage*, cit. 16; *béjaune*, cit. 3; *embrassement*, cit. 6).

11 Les faveurs que ma déesse me laissa prendre ne servirent qu'à me faire soupire après celles qu'elle me refusa. A. R. LESAGE, *Gil Blas*, III, v.

12 Cette expression faveur, signifiant une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir du prince ou du public, la galanterie l'a étendue à la complaisance des femmes (...) VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Faveur.

13 Vous régnerez longtemps par l'amour, si vous rendez vos faveurs rares et précieuses, si vous savez les faire valoir. ROUSSEAU, *Émile*, II.

Loc. (vieilli ou littér.). *Les dernières faveurs* : le fait de se donner sexuellement (femmes). *Pour lui prouver son amour, elle lui accorda les dernières faveurs.* ⇒ **Don** (→ *Abord*, cit. 11; *affaire*, cit. 1).

♦ 4. Cour. Bienfait, amabilité, décision indulgente qui avantage qqn par rapport aux autres. *Demander, solliciter une faveur; accorder une faveur à qqn.* *Être exempt* d'une obligation par (une) faveur spéciale.* *Faites-moi la faveur d'intervenir pour moi auprès du ministre.* *Nous ferez-vous la faveur de nous accompagner?* ⇒ **Plai-**

sir. *Il ne lui accorda même pas la faveur d'un regard.* ⇒ **Aumône, grâce; gratifier.**

DE FAVEUR : obtenu par faveur. *Billet de faveur pour le théâtre. Entrée de faveur pour la générale. En raison de l'affluence, les entrées de faveur sont suspendues. Un tour de faveur justifié, injustifié.* ⇒ **Dispense, passe-droit.** *La bonne conduite du prisonnier lui a valu un régime de faveur.*

Le Tétrarque était tombé aux genoux du Proconsul, chagrin, disait-il, de n'avoir pas connu plus tôt la faveur de sa présence.

FLAUBERT, *Trois contes*, «*Hérodiade*», II. J'avais été à Paris demander cette faveur, intriguer beaucoup pour mon frère d'adoption, en me portant garant de sa conduite à venir.

LOTI, *Mon frère Yves*, XCVIII. La chatte feint de l'oublier et ne lui accorde plus, au jardin, la faveur d'un regard.

COLETTE, *la Paix chez les bêtes*, «*Autومه*». Je jouis d'un traitement de faveur, c'est-à-dire que je travaille dans un local spacieux.

G. DUHAMEL, *Salavin*, t. II, *Journal*, p. 19. Hist. *Lettre de faveur*, de recommandation.

(Compl. n. de chose). Vx. Ressource, aide, protection.

Marchons sous la faveur des ombres de la nuit. CORNEILLE, *l'Illusion comique*, III, 7.

Trop heureux si bientôt la faveur d'un divorce Me soulageait d'un joug qu'on m'imposa par force! RACINE, *Britannicus*, II, 2.

★ II. (1564, «*ruban donné à un chevalier par sa dame*») en témoignage (de faveur). Ruban léger et étroit. *Boîte de dragées entourée d'une faveur rose.*

On appelait autrefois *faveurs*, des rubans, des gants, des boucles, des nœuds d'épée, donnés par une dame. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Faveur.

(...) je pourrais trouver dans un coin de mon petit secrétaire de Sainte-Lucie deux paquets noués d'une *faveur rose* (...)

BARBEY D'AUREVILLE, *Une vieille maîtresse*, t. II, p. 1. Bernard replia la lettre. Elle était de même format que les douze autres du paquet.

Une *faveur rose* les attachait, qu'il n'avait pas eu à dénouer (...)

GIDE, *les Faux-monnayers*, in *Romans*, Pl., p. 933.

★ III. Loc. (au sens abstrait). ♦ 1. EN FAVEUR DE, loc. prép. — REM. Quand le complément devrait être un pronom personnel, on dit *en ma faveur, en la faveur*, etc.

En considération de. *On lui pardonna en faveur de sa belle conduite pendant la guerre.*

Soit : je te pardonne ces coups de bâton en faveur de la dignité où tu m'as élevé (...)

MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, III, 11. (...) vous faites grâce à mon cœur en faveur de mon esprit (...)

M^{me} DE SEVIGNÉ, *Lettres*, 835, 24 juill. 1680. Comme les formules de fin de lettre sont bien reçues, non en dépit mais en faveur de ce qu'elles ont de conventionnel.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, VIII, p. 69. Au profit, au bénéfice* de, dans l'intérêt de. *Élever la voix en faveur de quelqu'un. Il a fait un testament en faveur de sa femme.*

Le jugement a été rendu en votre faveur. Nous l'avons bien accueilli, nous étions prévenus en sa faveur (→ *Animer*, cit. 40; *aveugle*, cit. 5). *Se déclarer, se prononcer en faveur de quelqu'un, de quelque chose.* ⇒ **Pour**.

(...) tout cela lui parle bien mieux en faveur de votre amour que toutes les paroles que vous auriez pu lui dire vous-même.

MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, III, 6. Bien des gens vont jusques à sentir le mérite d'un manuscrit qu'on leur lit, qui ne peuvent se déclarer en sa faveur, jusques à ce qu'ils aient vu le cours qu'il auri dans le monde par l'impression (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, I, 21. (...) sa physionomie ouverte et animée devenait d'abord en sa faveur.

A. DE MUSSET, *la Confession d'un enfant du siècle*, V, II. (...) l'opinion anglaise, indignée, se détourne du groupe franco-russe et oblige son gouvernement à se prononcer en faveur des germaniques (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 215. C'était la priorité en faveur de cet ordre du jour que la Chambre venait de refuser par 352 voix contre 181.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXIV, p. 215.

♦ 2. Loc. prép. À LA FAVEUR DE : au moyen de, à l'aide de, en profitant de. *Il s'est enfui à la faveur de la nuit. À la faveur du trouble qui régnait, il passa inaperçu.* ⇒ **Grâce** (→ *Éclairage*, cit. 1).

Un cerf, à la faveur d'une vigne fort haute (...)

S'étant mis à couvert et sauvé du trépas. LA FONTAINE, *Fables*, v, 15.

Nous ne parvenons guère à parler de roman, de style, de littérature ou d'art qu'à la faveur de ruses, ou de mots nouveaux (...)

J. PAULHAN, *les Fleurs de Tarbes*, p. 17. Il se faufila dans Bou Jeloud à la faveur du branle-bas provoqué par le retour du commandant Weiler.

P. MAC ORLAN, *la Bandera*, xv. CONTR. **Défaveur, discrédit, disgrâce.** — **Antipathie, malveillance, prévention, rigueur, sévérité.** — **Droit.**

FAVEUX, EUSE [favø, øz] adj. — 1865, in Littré; de *favus*.

♦ Méd. Relatif au favus. *Teigne favreuse* : favus du cuir chevelu.

FAVISME [favisim] ou FABISME [fabisim] n. m. — xv^e; du lat. *faba* «*fève*».

♦ Méd. Intoxication par la consommation de fèves ou l'inhalation du pollen des fleurs de fève, se traduisant surtout par la destruction

des globules rouges du sang et l'élimination d'hémoglobine dans les urines. *Le favisme est dû à une prédisposition génétique.*

FAVORABLE [fəvɔʁabl] adj. — V. 1150; lat. *favorabilis* « qui attire la faveur, bien vu, aimé, populaire », de *favor* → Faveur.

♦ **1.** Vx. Qui attire la faveur. ⇒ **Agréable.**

De David à ses yeux le nom est favorable. RACINE, *Athalie*, III, 6.

♦ **2.** Mod. *Favorable* (à qqn). Qui est animé d'une disposition bienveillante, de bonnes intentions à l'égard de quelqu'un. ⇒ **Bienveillant, clément, indulgent, sympathique. Il a été favorable à mon projet. Je me le suis rendu favorable. L'opinion lui sera favorable.**

(En parlant de Dieu, du destin). *Le ciel ne nous est pas favorable. Les dieux lui étaient favorables.* ⇒ **Propice, tutélaire. Planète favorable.** ⇒ **Bénéfique, bénin.**

Car le ciel est, comme par destinée, Tout coutumier de l'être favorable. Clément MAROT, *Épigrammes*, CLXVI.

Trop favorables Dieux, vous m'avez écoutée! CORNEILLE, *Horace*, III, 1.

(...) le concile de Lyon condamna le roi; mais toute l'Église du Nord lui resta favorable (...). MICHELET, *Hist. de France*, IV, t. II, IV, p. 322.

Un Président hostile peut la dissocier (*la majorité*) et former un ministère de concentration; un Président favorable peut au contraire la cimenter en parlementant avec les chefs socialistes (...). A. MAUROIS, *le Cercle de famille*, III, XI.

♦ **3.** Qui est à l'avantage de qqn ou de qqch., qui aide à l'accomplissement d'un dessein, à l'obtention d'un résultat. [a] Vx. *Favorable à...* ⇒ **Bon.**

(...) Et le sort, favorable à son lâche attentat. CORNEILLE, *Rodogune*, I, 1.

[b] Mod. Absolt. *La traversée a été rapide, les vents étaient favorables.* ⇒ **Propice. Cette plante a trouvé un terrain favorable pour se développer.** ⇒ **Convenable. Un changement favorable s'est produit dans le temps** (⇒ **Éclaircie**). *Le moment était favorable pour lui parler.* ⇒ **Opportun; commode** (→ Bord, cit. 5). *Chance favorable. Circonstances favorables.* ⇒ **Heureux. Il est dans une position favorable pour obtenir cette place** (→ Être en passe* de). *Destins favorables.* ⇒ **Ami, prospère** (vx). *Signes favorables* (→ 2. *Auspice*, cit. 1; *augure*, cit. 10). *Il jouit d'un préjugé favorable, il est avantageusement connu. Appréciation favorable* (→ **Attention**, cit. 24). *Se montrer sous un jour favorable.* ⇒ **Avantageux. Le projet a reçu un accueil favorable de l'assemblée** (⇒ **Approbation**). *Examiner une requête d'un œil favorable.* ⇒ **Indulgent.**

Nous eûmes un vent si favorable, que nous gagnâmes en peu de temps les côtes d'Italie. A. R. LESAGE, *Gil Blas*, V, 1.

Tout est tromperie entre deux êtres près de s'associer; mais leur tromperie est innocente, involontaire. Chacun se montre nécessairement sous un jour favorable; tous deux luttent à qui se posera le mieux (...)

BALZAC, *le Contrat de mariage*, Pl., t. III, p. 102.

Elle semblait s'épanouir, comme une fleur qui trouve un milieu favorable. A. MAUROIS, *Bernard Quesnay*, XIX.

CONTR. *Défavorable; contraire, ennemi, funeste, hostile; désastreux, fâcheux.*

DÉR. *Favorablement.*

FAVORABLEMENT [fəvɔʁabləmɑ̃] adv. — XIII^e; de *favorable*.

♦ D'une manière favorable. *Ma requête a été accueillie favorablement. Il est favorablement connu. Juger favorablement de quelqu'un.* ⇒ **Avantageusement** (→ *Avantageux*, cit. 9). *Son geste a été interprété favorablement. La situation évolue favorablement.* ⇒ **Heureusement.**

Un courtisan ne peut avoir ni loi, ni volonté de dire et penser que favorablement d'un maître qui, parmi tant de milliers d'autres sujets, l'a choisi pour le nourrir et élever de sa main. MONTAIGNE, *Essais*, I, XXVI.

Cette divinité écouta favorablement ses vœux (...). FÉNELON, *Télémaque*, XIV.

Vraiment je suis charmé que Pollion de La Popelinière pense un peu favorablement de moi. VOLTAIRE, *Lettre à Thiriot*, 11 sept. 1735.

FAVORI, FAVORITE [favɔʁi, favɔʁit] adj. et n. — 1535; p. p. de l'anc. verbe *favoris* (favoriser); le fém. *favorise* est devenu *favorite* (1564) sans doute sous l'influence de l'ital. *favorita*.

★ **1.** Adj. ♦ **1.** Qui est l'objet de la prédilection de quelqu'un, qui plaît particulièrement (→ *Étymologique*, cit. 5). *Balzac est son auteur favori. C'est sa lecture favorite, son livre de chevet. C'est son idée favorite* (⇒ **Dada**). *Méthode, manœuvre favorite* (→ **Combattre**, cit. 8). *Il se promène avec son chien favori.*

Il en est (*des peuples*) où, quand le Roi crache, la plus favori (te des dames de sa cour tend la main (...). MONTAIGNE, *Essais*, I, XXIII.

Ces passions (...) favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, I, 54.

Plutarque surtout devint ma lecture favorite. ROUSSEAU, *les Confessions*, I.

Le vieillard aimait beaucoup le trictrac, jeu favori des gens d'Église (...)

BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 287.

(...) l'idée que l'homme d'action est avant tout un poète devient une de mes thèses favorites. A. MAUROIS, *le Cercle de famille*, VIII.

♦ **2.** Qui est considéré comme le gagnant probable. *Ce coureur est parti favori.*

★ **II.** N. m. ♦ **1.** Personne qui a les faveurs (du public, etc.). *Cet*

acteur est le favori du public. Le cadet est le favori de sa maman. ⇒ **Chouchou, préféré. Le favori d'une dame.** ⇒ **Élu** (l'élu de son cœur). *Les favoris de la fortune* (→ *Auréole*, cit. 7). *Le favori des Muses.*

(...) depuis qu'il est entré céans, il est le favori, on n'écoute que ses conseils (...) 6
MOLIÈRE, *l'Avare*, V, 2.

♦ **2.** Celui qui occupe la première place dans les bonnes grâces d'un roi, d'un grand personnage. *Les favoris ont souvent obtenu la faveur dont ils jouissaient en flattant les vices du souverain. Les favoris d'Henri III.* ⇒ **Mignon; favorite. Le favori et ses amis formaient une camarilla*.**

Il est favori de l'empereur Décie. CORNEILLE, *Polyeucte*, I, 4. 7

Quelquefois favori emporte l'idée de puissance, quelquefois seulement il signifie un homme qui plaît à son maître. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Favori*. 8

(...) or, au temps où Louis XVIII était arrivé, qu'était-ce que les monarques? S'ils pouvaient encore faire la fortune d'un homme, ils ne pouvaient en faire la grandeur; ils n'étaient plus que les banquiers de leurs favoris. 9

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 104.

♦ **3.** (1855, in Petiot). Cheval que la plupart des parieurs considèrent comme devant gagner une course. *Il a joué* le favori. Les favoris rapportent moins que les outsiders.* — Par ext. *Ce club est le favori de la coupe. Ce cycliste est le favori dans la course contre la montre. C'est elle le favori* (emploi rendu nécessaire par la spécialisation du fém.; → le sens IV).

★ **III.** (1786). N. m. pl. **FAVORIS**: touffe de barbe qu'on laisse pousser sur la joue de chaque côté du visage. *Il porte des favoris. Il a demandé au coiffeur de tailler ses favoris.* ⇒ fam. **Côtelette; patte** (de lapin), **rouflaquette** (→ *Coin*, cit. 10).

Ses favoris épars et grisonnants s'appelaient en 1799 des nageoires. 10
BALZAC, *Pierrette*, Pl., t. III, p. 690.

(...) le dramaturge scandinave, caractérisé (...) par la coupe de ses favoris, laquelle permet de confondre, sans hésiter, Henrik Ibsen et Bjørnsterne Bjørnson. Nous admirons en ces villosités éblouissantes, ornements des bajoues, la lumière qui nous vient du nord. 10.1

A. JARRY, *Spéculations*, « Auteurs favoris et favoris d'auteur », *Œ. compl.*, t. VII, p. 22.

Il était bien rasé, avec de petits favoris gris gonflés en gouttes et une belle moustache souple et blonde comme de l'or. J. GIGNO, *Jean le Bleu*, p. 200. 11

★ **IV.** **FAVORITE**, n. f. (1690; de *la favorite*, xvii^e). ♦ **1.** Maîtresse préférée d'un roi, d'un souverain, et, par ext., d'un personnage puissant. *Avec François I^{er}, disent les historiens, commence la grande époque des favorites. Influence des favorites.*

(...) on a fait l'histoire des favorites, c'est-à-dire des maîtresses des plus grands princes. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Favori*. 12

(...) les femmes, guerrières ou non, ne perdirent jamais leur empire en France, soit comme reines, soit comme favorites. NERVAL, *les Filles du feu*, *Angélique*, VIII. 13

(...) le grand premier rôle de la femme et qui va grandissant du xv^e au xviii^e siècle, c'est celui de la favorite. Deux noms, deux types se présentent aussitôt à l'esprit: M^{me} de Maintenon, M^{me} de Pompadour. 14

Léon DAUDET, *la Femme et l'Amour*, p. 167.

Ce crédit groupa vite auprès de la favorite du ministre une nuée de solliciteurs qui se pressaient pour avoir audience. 15

Raymond ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, p. 252.

♦ **2.** (V. 1700). Ancienn. Coiffure féminine à la mode aux xvii^e et xviii^e siècles.

♦ **3.** (1829, in D.D.L.). Sorte de voiture omnibus.

DÉR. *Favoritisme.*

FAVORISER [fəvɔʁize] v. tr. — 1330; de *faveur*, d'après le lat. *favor*.

♦ **1.** Agir en faveur de. ⇒ **Aider, encourager, protéger, soutenir.** — (Sujet n. de personne). *Favoriser un parti, une entreprise. Favoriser un débutant.* ⇒ **Pousser. L'examineur a favorisé ce candidat.** ⇒ **Avantager; partialité, préférence. Favoriser un complot, des troubles, le crime.** ⇒ **Prêter** (les mains), **provoquer; complicité, connivence** (→ *Atrocité*, cit. 3). — Vieilli. *Favoriser les passions, les vices de qqn.*

La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise. 1

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 60.

Il est en quelque sorte deux jeunesse, la jeunesse durant laquelle on croit, la jeunesse pendant laquelle on agit; souvent elles se confondent chez les hommes que la nature a favorisés, et qui sont, comme César, Newton et Bonaparte, les plus grands parmi les grands hommes. 2

BALZAC, *Un drame au bord de la mer*, Pl., t. IX, p. 877.

(...) Germaine ne fait rien pour favoriser son entreprise (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XII, p. 131. 3

(Sujet n. de chose). Être favorable à qqn. *Les événements l'ont favorisé, il a le vent en poupe. Nous avons passé une bonne journée: le temps nous a favorisés. La paresse a favorisé chez lui la rêverie.*

Cette porte secrète, ici, nous favorise. CORNEILLE, *Nicomède*, v. 5. 4

Ce lieu le favorise, et je vous y retiens Pour lui faciliter de si doux entretiens. RACINE, *Britannicus*, III, 8. 5

Il exposait les difficultés réelles d'une enquête menée dans des conditions qui ne le favorisaient point. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XVI. 6

♦ **2.** Littér. **FAVORISER** (qqn) de... ⇒ **Gratifier** (d'un avantage). *La*

nature l'a favorisé de ses dons. ⇒ **Douer, partager.** Elle finit par me favoriser de sa protection. ⇒ **Accorder.**

- 7 Ils nous favorisent au moins
De l'honneur de la confiance. MOLIÈRE, Psyché, I, 3.
- 8 J'ai vu favoriser de votre confiance
Othon, Sénécion, jeunes voluptueux. RACINE, Britannicus, IV, 2.

♦ **3.** Cour. (Surtout sujet n. de chose). Faire se développer; aider, contribuer au développement, au succès de (quelque chose). *Favoriser l'éclosion d'un sentiment, la naissance d'un état d'âme, l'évolution* (cit. 3) *d'un mouvement littéraire. La faiblesse du pouvoir favorisa l'insurrection. Les circonstances ont favorisé le développement de cette industrie* (→ Commerce, cit. 8). *L'obscurité a favorisé sa fuite.* ⇒ **Faciliter, seconder; servir.**

- 9 Les beaux ballons des Vosges, la chaîne même de l'Alsace, ces montagnes à formes douces et paisibles, favorisaient d'autant mieux la guerre.
MICHELET, Hist. de France, t. II, III, p. 147.
- 10 L'état social favorise et augmente la liberté.
JAURÈS, Hist. socialiste..., t. I, p. 341.
- 11 Je me rendais compte que l'absence, tout en favorisant comme je le savais déjà, la cristallisation de l'amour, endort pour un temps la jalousie (...)
A. MAUROIS, Climats, I, x, p. 83.

► **FAVORISÉ, ÊE** p. p. adj. *Favorisé par les circonstances, par le sort, par la fortune* (→ Esprit, cit. 78). ⇒ **Fortuné, heureux, loti (bien), privilégié, prospère.**

- 12 Sans répit, chez nous, la province produit des hommes favorisés par les dons, par le talent, parfois par le génie (...)
G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, p. 88.
- CONTR.** Défavoriser. — Contrarier, contrecarrer, disgracier, empêcher, enayer, entraver, persécuter.

FAVORITE [favɔrit] n. f. ⇒ **Favori, IV.**

FAVORITISME [favɔritism] n. m. — 1819; de *favori*, sur le modèle de *népotisme*.

♦ Défaut d'un régime, d'un système, dans lequel les hautes situations, les avantages sont attribués par faveur et non selon la justice ou le mérite (→ Passe-droit, cit. 2.1). *Le favoritisme fait que de hauts emplois demeurent l'apanage de certains clans, de certaines familles* (→ **Népotisme**). *Le triomphe du favoritisme de clan, de parti.* ⇒ **Combine, copinage** (fam.). *C'est du favoritisme.* ⇒ **Partialité.**

- 1 (...) cette tentative (...) fut toujours compromise et comme viciée par le favoritisme qui était le faible de ce roi; qui était, quoi qu'on en dise, autorité et dignité dans le pays au ministre, même habile, de son choix et de sa prédilection (...)
SAINTE-BEUVE, Chateaubriand..., t. II, p. 334.
- 2 Avilissement calculé des programmes. Et par favoritisme avilissement calculé des personnes.
Ch. PÉGUY, la République..., p. 217.

FAVOUILLE [favuj] n. f. — Répandu v. 1975; mot dialectal d'origine inconnue.

♦ Crabe gris de la Méditerranée. *Soupe aux favouilles.*

FAVUS [favys] n. m. — 1836; lat. *favus* «gâteau de miel».

♦ Méd. Dermatose parasitaire contagieuse due à un champignon et caractérisée par des croûtes jaunâtres qui recouvrent des ulcérations suppurantes. *Le favus, ou teigne favuse affecte surtout le cuir chevelu. Le favus du cuir chevelu entraîne la chute définitive des cheveux.*

Par métonymie. Symptômes (croûtes...) de cette maladie.

Tu peux t'amuser à en froter (*de «minuscules champignons jaunes»*) le pourtour intérieur des képis de ton caporal et de tes voisins d'escouade; ils seront vite peladeux et teigneux. Tu peux aussi sans danger garder quelques favus aux ongles, à condition de les essayer amicalement à la brosse construite pour cet usage des têtes des soldats militaires.
A. JARRY, les Jours et les Nuits, Pl., p. 830.

DÉR. V. **Faveux.**

FAYARD [fajaa] ou **FOYARD** [fwajaa] n. m. — 1746, *foyard, fayan* au xvii^e; mot dialectal, dér. du lat. *fageus*, de *fagus* «hêtre». → 2. Fou, foyard.

♦ Régional. Hêtre.

- 1 Des gémissements partaient de terre et montaient lourdement dans la sève des troncs jusqu'à l'écartement des grosses branches. Antonio s'adossa à un fayard. Près de son oreille, il entendit un petit sifflement. Il toucha avec son doigt. C'était la sève qui gouttait d'une fente de l'écorce.
J. GIONO, le Chant du monde, Pl., t. II, p. 194.
- 2 Je préférerais témoigner ma ferveur, ma tendresse au fût glacé des fayards de la forêt, à la tardive fleur d'un pré.
Georges BORGEAUD, le Voyage à l'étranger, p. 348.

FAYOT [fajo] n. m. — 1784 dans l'argot des marins; *fayot*, 1721; provençal *faïol* (1470), du lat. class. *fasiolus*, *phaseolus*. → **Faséole.**

- ♦ **1.** Fam. Haricot* blanc. *Manger des fayots, un gigot avec des fayots.*
- ♦ **2.** (1933 en mar.). Argot milit. Péj. Sous-officier rengagé.

(1885, Vallès). Argot milit. et scol. Celui qui fait du zèle pour se faire bien voir de ses supérieurs. *C'est un fayot.* Adj. *Ce qu'il peut être fayot!*

Et Pierson, qui était fayot, parlerait de l'armée et de la guerre.

Robert MERLE, Week-end à Zuydcoote, p. 33.

Un peu fayot et pourtant débonnaire, joyeux encaisseur de responsabilités, sachant pousser le coup de gueule et la chansonnette, impératif comme un lansquenot rengagé.
Jacques PERRET, Bande à part, p. 213.

DÉR. **Fayoter.**

FAYOTAGE [fajotaʒ] n. m. — Mil. xx^e; de *fayoter*.

♦ Argot milit. et scol. Zèle manifeste pour obtenir la faveur des supérieurs. — **REM.** On écrit aussi *fayottage*.

FAYOTER [fajote] v. intr. — 1936; de *fayot*.

♦ Argot milit. et scol. Faire du zèle. *Fayoter pour se faire bien voir, pour avoir une permission.*

REM. On écrit aussi *fayotter*.

DÉR. **Fayotage.**

FAYOUSSE ou **FAILLOUSSE** [fajus] n. f. — 1862, Hugo; orig. inconnue, p.-ê. de même étym. que *faillie*, lat. **fallia*, dont différents termes sont attestés au sens de «fente, fêlure, trou».

♦ Vx. «Jeu d'enfants, de gamins des rues surtout, qui consiste à introduire d'un seul coup autant de pièces que l'on peut dans un trou creusé en terre et appelé *pot*. On écrit aussi : *faillouse*.» (Maurice Allem).

Cet enfant ne se sentait jamais si bien que dans la rue (...) Il allait, venait, chantait, jouait à la fayousse, grattait les ruisseaux, volait un peu, mais comme les chats et les passereaux, gaîment (...)

HUGO, les Misérables, III, I, XIII, p. 609 (1862).

FAZENDA [fazenda] n. f. — 1822; mot port. du Brésil, de *facienda* «choses à faire»; cf. esp. *hacienda*.

♦ Grande propriété, au Brésil.

En Amérique du Sud, de telles exploitations reçoivent le nom de «fazendas», en pays de langue portugaise, de «haciendas» en pays de langue espagnole; tantôt domaines familiaux transmis (...), tantôt dépendances de groupes financiers.

MEYNIER, Paysages agraires, p. 46, in T. L. F. (1958).

f.c.é.m. Électr. Abrév. de *force contre-électromotrice*.

Fé [fɛ] Symbole chimique du fer*.

FÉAL, ALE, AUX [feal, o] adj. et n. m. — V. 1200; *feal*, n. m., v. 1160; de *fei*, anc. forme de *foi*.

♦ **1.** Vx. Fidèle à la foi jurée. ⇒ **Dévoué, fidèle, loyal.** *À nos aimés et féaux conseillers...* formule de l'ancienne chancellerie royale.

Dans le langage de l'ancienne chevalerie, *bailler sa foi* était synonyme de tous les prodiges de l'honneur. Roland, Du Guesclin, Bayard, étaient de *féaux* chevaliers (...)
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, II, II.

REM. T. encore usité dans les textes en français émanant de la chancellerie royale du Royaume-Uni.

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi. À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront (...)
SALUT.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec (...)

Gazette officielle du Québec, 28 juill. 1979, p. 7395.

Par ext., ironique :

Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi martyr (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. IV, p. 41.

♦ **2.** N. m. (Fin xii^e). Littér. ou plais. Partisan, ami dévoué et fidèle. *Les féaux du général de Gaulle.*

J'allais sous le ciel, Muse! et j'étais ton féal (...)

RIMBAUD, Poésies, «Ma bohème».

La fidélité est la grande vertu pour de Gaulle. On sourit quand il ressuscite un vieux mot comme «féal», mais c'est dans ce mot que tient sa chance — et la nôtre.

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 169.

CONTR. **Félon, infidèle, traître.**

DÉR. V. **Féauté.**

FÉAUTÉ [feote] n. f. — V. 1165; *fēalté*, v. 1140; de *féal* ou du lat. *fidellitas*. → **Fidélité.**

♦ Vx. Fidélité à la foi jurée, et, spécial, à celle du vassal envers son suzerain. *Serment de féauté.*

FÉBRICITANT, ANTE [febriçitã, ôt] adj. — 1330; lat. *febricitans*, p. prés. de *febricitare* «être atteint de fièvre». → Fébriciter.

♦ Vx. Qui a de la fièvre*, qui est sujet à la fièvre. *Malade fébricitant.* ⇒ **Fiévreux**. N. *Un fébricitant, une fébricitante.*

Dans les fébricitants, il n'est rien qui ne pêche :
Le palais se noircit, et la langue se sèche (...)
LA FONTAINE, *Quinquina*, I.

FÉBRICITÉ [febriçite] n. f. — Déb. xx^e; de *fébriciter*.

♦ Didact. (méd. et vieilli). État de fièvre, plus ou moins chronique. ⇒ **Fébrilité**.

Il (*le nervosisme*) imite à s'y méprendre la dilatation des dyspeptiques (...), la fébrilité du tuberculeux.
PROUST, *Le Côté de Guermantes*, Pl., t. II, p. 305.

FÉBRICITER [febriçite] v. intr. — 1538; lat. *febricitare* «être atteint de fièvre», de *febris*. → Fièvre.

♦ Vx. Avoir de la fièvre.

DÉR. Fébricité.

FÉBRICULE [febrikyl] n. f. — 1626, repris au xix^e; du lat. *febricula* «petite fièvre», dimin. de *febris* → Fièvre.

♦ Méd. et vx. Légère élévation de la température.

FÉBRIFUGE [febrifyʒ] adj. et n. m. — 1666; lat. *febrifugia*, de *febris* «fièvre», et *fugare* «mettre en fuite».

♦ Qui combat et guérit la fièvre. ⇒ **Antifébrile, antipyrétique, antithermique. Remèdes fébrifuges.** ⇒ **Amidopyrine, antipyrine, aspirine, cinchonine, quinine. Plantes fébrifuges** : angusture, méliha, quinquina, valériane, veronique.

N. m. *Un fébrifuge* : une substance fébrifuge.

1 La centaurée, en qui le Ciel a mis
Quelque âpreté, quelque force astringente (...)
(...) Mais quelquefois fébrifuge certain.
C'est une fleur digne aussi qu'on la chante (...)
LA FONTAINE, *Quinquina*, II.
2 Gédéon Spilett n'avait pas quitté Harbert, qui était pris maintenant d'une fièvre
intermittente, ce n'était que trop certain, et cette fièvre, il fallait à tout prix la
couper avant qu'elle devînt plus grave.
«Et pour la couper, dit Gédéon Spilett à Cyrus Smith, il faut un fébrifuge.
— Un fébrifuge!... répondit l'ingénieur. Nous n'avons ni quinquina, ni sulfate de
quinine!»
J. VERNE, *L'Île mystérieuse*, t. II, p. 719.

FÉBRILE [febriil] adj. — 1503; bas lat. *febrilis*, de *febris* → Fièvre.

♦ 1. Méd. Qui a rapport à la fièvre, qui accuse de la fièvre. ⇒ **Fiévreux**. (1836). *Pouls fébrile. Accès fébrile. Chaleur fébrile. Courbe fébrile* : courbe de température. — Cour. *État fébrile* («état fiévreux» ne se dit pas). (Personnes). *Il est fébrile* : il a un peu de fièvre.

♦ 2. (xix^e). Cour. Qui manifeste une agitation excessive, désordonnée. *Impatience fébrile. Bavarder* (cit. 13) *avec une abondance fébrile. Une ardeur fébrile. Mouvements fébriles.* ⇒ **Excité. Tempérament fébrile.** ⇒ **Ardent, passionné, vif. Il, elle était fébrile.** ⇒ **Énervé, nerveux.**

1 Habitué à remuer ses souvenirs avec l'inquiétude fébrile d'une âme exaltée (...)
RENAN, *Vie de Jésus*, IX, Œ. compl., t. IV, p. 183.

N. *C'est un fébrile.*

2 Naturellement un éléphant on ne peut jamais s'y fier. Un pétard le met en fuite.
Il est calme. Mais il n'a aucun sang-froid. Au fond, c'est un fébrile. Quand ça ne
va plus, il s'affole (...)
Henri MICHAUX, *Un barbare en Asie*, p. 51.

♦ 3. Écon. *Capitaux* fébriles.*

DÉR. Fébrilement, fébriliser, fébrilité.

FÉBRILEMENT [febriilmã] adv. — 1845; de *fébrile*.

♦ D'une manière fébrile (1. ou, plus souvent, 2.), nerveuse. *S'agiter fébrilement. Compulser fébrilement des notes.* ⇒ **Fiévreusement.**

Il ne pouvait contenir son agitation. Il se promenait fébrilement sur le quai de la gare.
J. VERNE, *Le Tour du monde en 80 jours*, p. 179.

FÉBRILISATION [febriilizasiõ] n. f. — 1973; de *fébriliser*.

♦ Le fait de rendre, de devenir fébrile (2.). «À cette "fébrilisation" comme ils (les dirigeants communistes) disent eux-mêmes...» (*L'Express*, 5 nov. 1973, p. 85).

FÉBRILISER [febriilize] v. tr. — V. 1970; de *fébrile*, et *-iser*.

♦ Rendre fébrile (2.).

DÉR. Fébrilisation.

FÉBRILITÉ [febriilite] n. f. — 1842; de *fébrile*.

♦ État d'excitation, d'agitation intense. ⇒ **Agitation, excitation,**

fièvre (fig.), **nervosité** (→ Accélérer, cit. 7). *S'agiter, travailler avec fébrilité. Elle fouilla partout avec fébrilité mais ne trouva rien.*

Toute la fin de cet après-midi, elle l'employa avec fébrilité à agir!

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 267.

FÉCAL, ALE, AUX [fekal, o] adj. — 1503; dér. du lat. *fæx, fæcis* «lie, excréments».

♦ Qui a rapport aux fèces, aux excréments humains. ⇒ **Excrémentiel. Substances fécales. Résidus fécaux. Les matières fécales** (⇒ **Excrément, fèces**) *séjournent dans le côlon* (cit.) *avant leur expulsion par l'anus. Bol* (2. Bol) *fécal.*

(*Les substances contenues dans l'intestin*) qui résistent à la résorption (...) vont former le bol fécal (...) Il (*le bol fécal*) est en fait composé : 1^o des résidus non digérés des divers aliments ingérés; 2^o des résidus des sécrétions intestinales, y compris les résidus biliaires; 3^o de cadavres microbiens et de microbes vivants.

R. FABRE et G. ROUGIER, *Physiologie médicale*, p. 280.

COMP. Fécaloïde, fécalome. — (Du lat. *fæx*). V. **Défécation, déféquer.**

FÉCALOÏDE [fekaloïd] adj. — 1865, Littré; de *fécal*, et de l'élément *-oïde*.

♦ Didact. Qui a l'odeur et l'aspect des matières fécales. *Vomissements fécaloïdes*, qu'on observe dans l'occlusion intestinale.

FÉCALOME [fekalom] n. m. — xx^e; de *fécal*, et suff. *-ome*.

♦ Méd. Masse de matières fécales durcies, décelée par la palpation, chez les constipés, et pouvant être prise pour une tumeur.

FÈCES [fes] n. f. pl. — 1515; lat. *fæces*, plur. de *fæx* «lie, excrément».

REM. Pour éviter l'homonymie avec *fesse*, l'usage médical adopte souvent la forme latine *feaces* [fekes] ou [feses].

♦ 1. Pharm. (Vx). Lie qui se dépose au fond d'un liquide trouble qu'on laisse reposer.

♦ 2. (xix^e). Didact. Excréments solides de l'homme, formés des résidus de la digestion. ⇒ **Excrément; fécal** (matières fécales). *Expulsion des fèces.* ⇒ **Défécation** (2.).

Le chyme intestinal, de consistance pâteuse dès son arrivée dans le cæcum, s'épaissit peu à peu et donne naissance aux fèces ou matières fécales.

R. FABRE et G. ROUGIER, *Physiologie médicale*, p. 278.

HOM. Fesse.

FÉCIAL, AUX [fesjal, o] n. m. — xiv^e; lat. *fecialis*, var. de *fecialis*.

♦ Didact. (Antiq. rom.) Prêtre chargé de faire respecter les règles du droit international, notamment en cas de guerre. *Collège des féciaux* (rare au sing.).

REM. On trouve parfois la variante *fétial*.

FÉCOND, ONDE [fekõ, õd] adj. — Fin xii^e; lat. *fecundus* «fécond, fertile, abondant; qui fertilise», dérivé en *-cundus* d'un radical *fe-* également attesté dans *femina* «femme», *filius* «fils», *fellare* «téter» (→ Féllation), *felix* «fécond, fertile; heureux; favorable» (→ Félicité), etc., et rattaché à une racine indo-européenne **dhe-* «téter, sucer, traire».

♦ 1. Didact. Capable de se reproduire (opposé à *stérile*). *Les hybrides ne sont pas féconds.*

Par ext. *Œuf fécond.* — *Fleur féconde*, qui peut donner un fruit. *Graine, semence, féconde*, capable de se développer.

♦ 2. Didact. Littér. ou style soutenu. (Personnes). Qui est capable d'avoir beaucoup d'enfants. ⇒ **Prolifique. Femme très féconde. peu féconde.**

Les négresses sont fort fécondes et accouchent avec beaucoup de facilité et sans aucun secours (...)
BUFFON, *Hist. nat. de l'homme*, Var. dans l'esp. hum.

Si elle (*la femme*) est bonne, elle est souvent trop bête, ou alors elle n'a pas de santé ou bien encore elle est désolamment féconde, dès qu'on la touche.

HUYSMANS, *Là-bas*, p. 88.

(Animaux). Qui peut produire, qui produit beaucoup de petits. *Les lapins sont très féconds. Poule féconde.* ⇒ **Pondeuse.** — *Race féconde*, qui se fait remarquer dans l'espèce par son abondante multiplication.

On peut dire en général que les grands animaux sont moins féconds que les petits; la baleine, l'éléphant, le rhinocéros, le chameau, le bœuf (...) ne produisent qu'un fœtus, et très rarement deux (...)
BUFFON, *Hist. des animaux*, IX, Œ., t. I, p. 592.

(...) les coqs trop gras sont moins chauds, et les poules trop grasses sont moins fécondes, et pondent des œufs à coquille molle et faciles à écraser.

BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, Faisan, Œ., t. V, p. 416.

Par ext. *Croisement fécond*, qui donne naissance à un œuf (→ Espèce, cit. 30).

♦ 3. (xiii^e). Littér. Capable de produire abondamment (en parlant de la terre, du sol). *Champs féconds. Terre féconde.* ⇒ **Fertile, fructifiant, généreux, productif, riche. Engrais, mélanges de terre qui ren-**

dent un sol fécond (→ Compenser, cit. 5). Un pays fécond. ⇒ **Plantureux**. La féconde vallée du Nil.

5 (...) tandis que nous considérons ces lieux secs et arides, et que nous admirions le caprice de la nature qui se montre féconde et stérile où il lui plaît (...)

A. R. LESAGE, Gil Blas, V, 1.

Par métonymie. Qui rend fécond, fertile. ⇒ **Fécondant, fertilisant**. Pluie féconde, La chaleur féconde du soleil.

♦ 4. Par métaphore et fig. ☐ (Choses). Qui produit beaucoup. — Littér. Une paix féconde, riche d'heureux résultats (→ Crise, cit. 10). Un travail fécond. ⇒ **Fructueux**. — Plus cour. (le produit est abstrait, intellectuel ou moral). Principe fécond, idée féconde (→ Église, cit. 2). Sujet fécond, qui offre beaucoup de possibilités de développements. ⇒ **Abondant, inépuisable** (→ Brièveté, cit. 4).

5.1 Aussi la sensualité par exemple était-elle sinon le bien, au moins inoffensive et souvent assez féconde, tandis que la frivolité et surtout l'éloquence qui, en nous faisant chercher à briller devant un auditoire, transposent notre activité et laissent stérilement échapper de notre silence toutes les puissances que nous y aurions trouvées en nous mettant au travail, étaient le mal véritable.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 703.

Fécond en..., qui produit (quelque chose) en abondance. Une terre féconde en artistes, en hommes de loi. Peuple fécond en réalisations artistiques, culturelles (→ Couvrir, cit. 8). — Une théorie féconde en résultats pratiques, en applications. Une réforme, une révolution féconde en effets sociaux. « Cette idée, féconde en rebondissements » (Camus, in T. L. F.). — REM. Lorsque le compl. abstrait correspond à un contenu péjoratif, l'emploi semble vieilli : « Le système prohibitif est fécond en injustices » (J. B. Say, in T. L. F.).

6 (...) la France, en grands noms plus féconde
Qu'aucun climat de l'univers (...)

LA FONTAINE, Fables, X, 14.

Par métaphore (du sens 3), avec un compl. abstrait :

7 Je nourris dans son cœur la semence féconde
Des vertus dont il doit sanctifier le monde.

RACINE, Esther, Prologue.

☐ (Personnes, capacités intellectuelles). Capable de produire (des idées, une œuvre abondante...). Écrivain, auteur, inventeur fécond. ⇒ **Abondant, inépuisable**. — Par métonymie. Esprit fécond. Imagination féconde. Ame exaltée (cit. 28) et féconde.

8 Vous allez voir tout le parti qu'un esprit fécond sut tirer de cet aveu.

DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 477.

Fécond en... Un écrivain fécond en romans, en poèmes, en réflexions. Un esprit fécond en inventions. ⇒ **Créateur, inventif** (→ Armoirie, cit. 1).

REM. Parmi ces emplois, certains semblent plus métaphoriques que figurés, même lorsqu'ils ne s'appuient pas sur un substantif concret (→ cit. 10). Leur sens global les rattache cependant à cette acception.

9 La pensée est une terre vierge et féconde dont les productions veulent croître librement, et, pour ainsi dire au hasard (...)

HUGO, Odes et Ballades, Préface.

10 Siècle fécond, touffu, plantureux, où la vie et le mouvement surabondent!

Th. GAUTIER, les Grottesques, Théophile de Viau, p. 88.

CONTR. Bréhaïne, impuissant, stérile. — Aride, improductif, infécond, ingrat, pauvre. — Avare.

FÉCONDABILITÉ [fekɔdabilite] n. f. — Mil. xx^e; de fécondable.

♦ **Physiol.** Probabilité de fécondation selon la période du cycle menstruel. — **Démogr.** Aptitude des femmes à être fécondées. Taux de fécondabilité : nombre de fécondations intervenues dans un groupe de couples fertiles pendant une durée déterminée.

FÉCONDABLE [fekɔdabl] adj. — 1805, Cuvier; de féconder.

♦ Qui peut être fécondé. Œuf, ovule fécondable.

DÉR. Fécondabilité.

FÉCONDANT, ANTE [fekɔdɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1771; p. prés. de féconder.

♦ 1. Qui féconde, qui rend fécond. ⇒ **Fécondateur**. Principe fécondant. Semence fécondante. Le pollen fécondant. — Chaleur, pluie fécondante.

1 Solide, avec la fertilité impassible de la terre qu'on enseme, la vache avait reçu, sans un mouvement, ce jet fécondant du mâle.

ZOLA, la Terre, I, 1.

2 (...) quand la fleur est arrivée à maturité, la poussière jaune fécondante formée par le pollen s'échappe des anthères et se porte à la rencontre du pistil, où elle est retenue sur le stigmate par un enduit visqueux (...) Quand les sexes sont séparés, la poussière fécondante est livrée au caprice des vents et à l'instinct des insectes attirés par le nectar.

P. VALLÉRY-RADOT, le Grand Mystère de la cellule à l'homme, p. 34.

♦ 2. Fig. Qui enrichit moralement. ⇒ **Enrichissant**.

3 Il se définit de moins en moins par rapport à moi, fût-ce dans ses négations. Cela m'oblige et m'appelle : continuer à l'aimer non par sa ressemblance avec moi mais pour sa différence, c'est une féconde rupture, une brèche dans la cuirasse de mes certitudes.

Roger GARAUDY, Parole d'homme, p. 149.

CONTR. Stérilisant.

FÉCONDATEUR, TRICE [fekɔdatœr, tris] adj. et n. — 1762; du rad. de féconder.

♦ 1. Littér. Capable de féconder. ⇒ **Fécondant**. Spermatozoïde fécondateur.

♦ 2. N. m. Canule servant à introduire le sperme dans l'utérus, dans l'insémination artificielle.

FÉCONDATION [fekɔdasjɔ̃] n. f. — 1488, rare av. 1729; de féconder.

♦ 1. Action de féconder* (en parlant de l'élément mâle, chez les êtres organisés); résultat de cette action. ⇒ **Conception, conjugaison, génération, reproduction**. La fécondation de l'ovule par le spermatozoïde, de la femelle par le mâle. La fécondation consiste en la fusion (⇒ **Amphimixie**, cit.) d'un élément mâle (⇒ **Anthérozoïde, pollen** [bot.]; **gamète** [mâle], **semence, spermatozoïde**) et d'un élément femelle (⇒ **Gamète** [femelle], **oosphère** [bot.], **ovule**) en une cellule unique (⇒ **Œuf**), point de départ d'un nouvel être. Fécondation multiple. ⇒ **Jumeau**. Fécondation d'une femelle par un individu mâle d'une espèce différente. ⇒ **Hybridation**. Reproduction sans fécondation. ⇒ **Apomixie**. Fécondation des fleurs pourvues d'organes à la fois mâle et femelle. ⇒ **Autofécondation**.

Tous les vivants ne l'utilisent pas (la fécondation), mais seulement les plus évolués, car elle est le moyen le plus compliqué et, semble-t-il, le plus perfectionné de transmettre la vie. En dehors de la génération sexuée dont la fécondation est la maîtresse pièce, il existe beaucoup d'autres types de génération que nous pouvons rassembler sous deux titres, la scissiparité et la génération asexuée (...)

Avec la génération sexuée apparaît la fécondation qui suppose la rencontre de deux cellules sexuelles.

Jules CARLES, la Fécondation, p. 5-8.

(...) les végétaux, comme les animaux, se reproduisent d'une façon beaucoup plus compliquée, par fécondation au moyen de la fusion de deux cellules, l'une mâle, l'autre femelle, d'où résulte une cellule unique ou œuf, qui forme l'embryon de la nouvelle plante.

P. VALLÉRY-RADOT, le Grand Mystère de la cellule à l'homme, p. 32.

La fécondation et la nidation de l'œuf sont le couronnement logique de la vie génitale de la femme... (La fécondation) résulte de la pénétration de l'ovule par le spermatozoïde. Elle se fait à la surface même de l'ovaire ou dans son voisinage immédiat, au niveau du tiers externe de la trompe.

André BINET, Vie sexuelle de la femme, p. 276.

(...) théoriquement, dans les conditions habituelles, la fécondation n'est possible que si l'insémination a eu lieu dans les deux ou trois jours qu'il précède ou qui suivent la ponte ovulaire.

R. FABRE et G. ROUGIER, Physiologie médicale, p. 278.

(...) cet acte naturel de la fécondation, que le mariage sanctifie et par lequel le grand mystère de la vie se perpétue.

GIDE, Corydon, Premier dialogue.

(1864, Revue des cours scientifiques, p. 80). Fécondation artificielle. ⇒ **Insémination**. Fécondation in vitro (abrég. : F. I. V.). ⇒ **In vitro**; → **Bébé*** éprouvete.

♦ 2. (xx^e). Acte de rendre fertile. La fécondation des terres par les eaux.

COMP. Autofécondation, surfécondation.

FÉCONDER [fekɔde] v. tr. — XIII^e, mais rare jusqu'au XVIII^e; lat. fecundare, de fecundus. → Fécond.

♦ 1. Transformer (un ovule chez les vivipares, un œuf (II.) chez les ovipares) en embryon*. Ovule fécondé par un spermatozoïde. Coq qui féconde les œufs (II.) de la poule. — (Végétaux). Transformer (l'oosphère) en œuf. Le pollen féconde l'oosphère.

Si l'ovule ne trouve, au rendez-vous fixé, aucun spermatozoïde, il subit le sort de toute cellule : il dégénère rapidement et meurt (...) s'il a la chance d'être fécondé, sa vie est assurée; mais il faut que les germes mâles se trouvent là en temps voulu, c'est-à-dire pendant la courte période de l'ovulation (...)

P. VALLÉRY-RADOT, le Grand Mystère de la cellule à l'homme, p. 82.

Par ext. Rendre (une femme) enceinte, (une femme) pleine. Féconder une femme. — Au passif et p.p. Femelle fécondée par le mâle.

Par métaphore. Semence qui féconde la terre (considérée comme femelle).

Il allait, il venait, à longs pas rythmés dans les labours; et le blé de son semoir s'épuisait, la semence derrière lui fécondait la terre.

ZOLA, la Terre, I, 1.

♦ 2. (Mil. xviii^e). Rendre fertile, productif (la terre, le sol). ⇒ **Fertiliser**. Cours (cit. 4) d'eau qui fécondent des terres arides. Delta fécondé par les crues périodiques d'un fleuve.

Il se disait qu'un fleuve était le plus exact symbole de la vie active : on le suivait dès sa naissance, sur tout son parcours, au travers des territoires qu'il fécondait; il remplissait une tâche assignée, avant que d'aller mourir en s'immergeant, dans le sépulcre béant des mers.

HUYSMANS, En route, p. 320.

♦ 3. (1826). Fig. Mettre en mesure de se développer. Culture, médiation qui féconde l'esprit. ⇒ **Enrichir, ensemebler, imprégner**.

Mais si de son glaive de flamme

Le malheur déchire ton âme!

HUGO, Odes et Ballades, V, XXI.

Quand on a une telle capacité pour la foi et l'enthousiasme, tout est possible! On déplacerait des montagnes et si l'on s'éprend une fois d'un sujet, on le pénètre dans tous les sens, on le féconde, on en tire tous les germes enroulés.

SAINTÉ-BEUVE, Correspondance, t. I, p. 102.

Aucune littérature n'a peut-être, plus que la française — malgré le reproche, si justifié souvent, que l'on nous fait de ne point tenir compte de l'étranger — su s'en féconder tout en gardant sa marque propre et ses particularités.

GIDE, Journal, 25 janv. 1931, p. 1024.

Seules, les passions fécondent l'intelligence du poète.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III.

► **FÉCONDÉ, ÉE** p. p. adj. *Œuf fécondé. Femelle fécondée. — Terre fécondée.*

CONTR. (Du sens 2) **Appauvrir.**

DÉR. Fécondable, fécondant, fécondation. — V. Fécondateur.

COMP. Antifécondant.

FÉCONDITÉ [fekõdite] n. f. — V. 1050, *fecunditet*; lat. *fecunditas*, de *fecundus*. → Fécond.

Caractère de ce qui est fécond*.

♦ **1.** Faculté qu'ont les êtres organisés de se reproduire. *La castration supprime la fécondité (⇒ Infécondité, stérilité; → Eunuque, cit. 4). Période de fécondité de la femme. La contraception*, suppression volontaire et réversible de la fécondité. Fécondité d'une espèce animale. Fécondité des animaux produits par croisement (cit. 4). Absence de fécondité des hybrides.*

Par moments, il me prend envie de faire des neuvaines, d'aller demander la fécondité à certaines madones ou à certaines eaux. L'hiver prochain, je consulterai des médecins. BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, Pl., I, p. 273.

Le fait de se reproduire fréquemment, d'avoir beaucoup d'enfants, de rejetons (en parlant de la femme, de la femelle). *Grande, étonnante fécondité (⇒ Prolificté). La mère Gigogne*, personnage de contes symbolisant la fécondité.*

(...) et sa mère, douée d'une fécondité égale à celle de la très célèbre mère Gigogne (...) lui donna une ample compagnie de frères et de sœurs — jusqu'à la concurrence de vingt-quatre, ce qui est un nombre presque fabuleux et tout à fait déplorable. Th. GAUTIER, les Grottesques, Colletet.

Par ses peintres et par ses sculpteurs, Louis XIV multipliait, dans ses jardins et ses palais, les images glorifiées de la jeunesse et même de l'enfance, symbole de fécondité. LOUIS BERTRAND, Louis XIV, p. 165.

La biologie nous enseigne qu'une femme saine peut engendrer jusqu'à vingt ou vingt-cinq enfants, car l'ovulation se produit normalement pendant une trentaine d'années. Cependant, les exemples d'une pareille fécondité sont extrêmement rares. Une quantité de circonstances naturelles interviennent pour restreindre le nombre des grossesses (...) de sorte qu'en fait, le nombre des enfants résultant d'une union normale ne devrait être que de dix à quinze.

André BINET, Vie sexuelle de la femme, p. 280.

Démographie. Taux de fécondité : rapport du nombre de naissances annuelles dans un groupe à l'effectif de ce groupe. *Fécondité masculine; féminine. Fécondité brute* (calculée d'après le nombre des naissances), *nette* (tenant compte de la mortalité infantile).

Fécondité des végétaux. Fécondité de la flore équatoriale. ⇒ Fertilité, productivité. Fécondité d'un sol, d'une terre.

Le Nil portait la fécondité avec ses eaux salutaires (...)

BOSSUET, Disc. sur l'Hist. universelle, III, 3.

Quand je pourrais saisir dans le sein de la terre Les secrets éléments de sa fécondité (...) A. DE MUSSET, Poésies, Esp. en Dieu.

♦ **2.** (1690). Fig. Qualité, aptitude (d'une idée, d'un principe) à ouvrir un vaste champ de réflexion. *La fécondité de l'esprit, de l'imagination. La fécondité d'une idée, d'un sujet. ⇒ Richesse. La fécondité d'une veine poétique.* Richesse (en quantité). *Écrivain d'une rare fécondité*, dont les productions sont abondantes. ⇒ **Abondance.**

(...) je gagne peu, en vérité, à être connu; je suis tout de suite quelque chose de fort décousu, de fort insignifiant et insipide sur ce qui anime les détails de la vie, prenant intérêt à peu de choses; j'ai manqué de fécondité amusante, de variété et de ressources. SAINTE-BEUVE, Correspondance, t. I, p. 369.

Un des premiers dons du génie, c'est l'abondance, la fécondité.

Th. GAUTIER, les Grottesques, G. de Scudéry.

CONTR. Agénésie, impuissance, infécondité, stérilité. — Appauvrissement, aridité, infertilité. — Sécheresse.

FÉCULAGE [fekylaʒ] n. m. — xx^e; de *féculer*.

♦ Techn. Action d'ajouter de la féculé à une denrée alimentaire. *Le féculage du saucisson.*

FÉCULE [fekyl] n. f. — 1679; 1660, *fœcule*; lat. *fæcula* « tarte », dimin. de *fæx* « lie »; → Fécal, fèces.

♦ Substance amylacée, pulvérulente, blanche et farineuse provenant des graines de céréales et de légumineuses, des organes souterrains de certaines plantes. *La féculé est un hydrate de carbone (C₆H₁₀O₅) très proche de l'amidon dont elle a toutes les propriétés. ⇒ Amidon, amylocé. La pomme de terre est riche en féculé (12 à 20 % de son poids). Extraction industrielle de la féculé. Féculé verte. Féculé sèche, ne contenant plus que 18 % d'eau et pouvant se conserver. ⇒ Féculerie. Féculé première, fécules secondes. Résidu de l'extraction de la féculé (⇒ Drèche). Utilisation industrielle de la féculé dans la fabrication des dextrines, du glucose. (1842, in D. D. L.) Sucre obtenu par l'ébullition de la féculé dans un acide étendu. Emploi de la féculé dans l'industrie alimentaire, en cuisine (pâtisserie, potages...). — Féculé alimentaire extraite de la marante (⇒ Arrow-root), du manioc (⇒ Tapioca), du sagoutier (⇒ Sagou), du tacca.*

1 La féculé nourrit parfaitement; et d'autant mieux qu'elle est moins mélangée de principes étrangers. A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I, p. 88.

2 On utilise la féculé et ses dérivés dans le textile, la chapellerie, la corderie, la papeterie, dans la fabrication des insecticides, des colles, des couleurs, des savons, des plaques photographiques, jusque dans l'industrie des pneumatiques pour l'encol-

lage de leurs toiles, et dans les charbonnages pour la décantation; ils tiennent aussi une place importante dans la gluoserie, la confiserie, la pâtisserie, la biscuiterie, la fabrication des boissons (...) N'oublions pas, en outre, l'usage de la féculé comme poudre adoucissante ou sous forme de cataplasmes dans la médecine infantile, et son usage alimentaire (...) qui cède de plus en plus devant le succès croissant de l'amidon de maïs. Jean FEYTAUD, la Pomme de terre, p. 55.

DÉR. Féculer, féculerie, féculeux, féculier, féculoïde.

FÉCULENCE [fekylãs] n. f. — xiv^e; lat. *fæculentia* « abondance de boue », de *fæculentis*, de *fæcula*, de *fæx* « lie ».

♦ **1.** Vx. État d'un liquide épais qui dépose.

♦ **2.** (1845). Didact. État d'un corps qui contient de la féculé.

FÉCULENT, ENTE [fekylã, ãt] adj. et n. m. — 1520; lat. *fæculentus* « plein de lie, bourbeux » de *fæcula*, de *fæx* « lie ».

Qui laisse se déposer des matières résiduelles.

♦ **1.** Didact. et vx. *Liquide féculent. « Une humeur crasse (cit. 1) et féculente ». Épurer un liquide féculent. ⇒ Défécation (1.).*

♦ **2.** (1849). Mod. Qui contient beaucoup de féculé. *Substance féculente. Les graines de légumineuses, les pommes de terre sont des aliments féculents.*

N. m. (1849). Légume contenant de la féculé. *Des féculents. Régime amaigrissant sans féculents ni graisses. Les féculents sont nutritifs mais de digestion lente.*

FÉCULER [fekyle] v. tr. — 1865; de *féculé*.

Didactique, technique.

♦ **1.** Extraire la féculé de (une substance). *Féculer des pommes de terre, du manioc.*

♦ **2.** Ajouter de la féculé à (une denrée alimentaire).

DÉR. Féculage.

FÉCULERIE [fekylɾi] n. f. — xviii^e; de *féculé*.

♦ Techn. Industrie de la féculé. — Usine où l'on extrait la féculé.

FÉCULEUX, EUSE [fekylø, øz] adj. — 1849; de *féculé*.

♦ Rare. Qui contient de la féculé (⇒ Féculent), ou qui en a l'aspect. *Racine féculeuse. Crème féculeuse.*

FÉCULIER, IÈRE [fekylje, jɛr] adj. et n. m. — 1849; de *féculé*.

Technique.

♦ **1.** Propre à la fabrication de la féculé. *Pomme de terre féculière.*

♦ **2.** N. m. (1865). Celui qui fabrique de la féculé.

FÉCULOÏDE [fekyløid] adj. — 1846; de *féculé*, et suff. *-oïde*.

♦ Didact. Qui ressemble à la féculé. *Aspect féculoïde d'une substance.*

FEDAYIN [fedajin] n. m. — 1956, répandu vers 1965; de l'arabe *fedayin*, *feddayin*, plur. de *fedai*, *feddai* (« celui qui se sacrifie »).

♦ Combattant palestinien engagé dans des opérations de guérilla. *Un fedayin* (singulier incorrect du point de vue étymologique). *Un camp de fedayin, de fedayins.*

À plusieurs reprises, j'ai (...) pu constater que les « fedayin » des commandos, bras armés de la nation palestinienne, ne se considèrent nullement comme une élite dédaignant quelque peu la population des réfugiés.

Gérard CHALIAND, la Résistance palestinienne, p. 13.

REM. L'assimilation en français est incertaine. On trouve l'emprunt à l'arabe : un *fedai*, des *fedayin* (alors sans s), souvent écrit *feddai*, *feddayin*, et plus couramment (mais incorrectement) l'adaptation française *fedayin*, plur. *fedayins*. « Un feddai qui rejoint l'un des camps de l'Arkoub » (le *Nouvel Obs.*, 22 oct. 1973, p. 70); « le fedai de garde » (le *Nouvel Obs.*, 16 avr. 1973, p. 45). Les *feddayin* (l'*Express*, 18 sept. 1972), les *fedayin* (le *Nouvel Obs.*, 2 juill. 1973), les *fedayins* (le *Nouvel Obs.*, 16 mai 1973; l'*Équipe*, 11 sept. 1972). Enfin on trouve les graphies *fidayin* et *fidayine* (in T. L. F.; ex. de 1968-1969).

1951 : les troupes d'occupation anglaises, concentrées dans la zone anglaise du canal de Suez, subissent l'assaut des *feddayins*. Les Officiers libres participent à la guérilla. Jean ZIEGLER, Main basse sur l'Afrique, p. 136.

FÉDÉRAL, ALE, AUX [federal, o] adj. — 1783; du lat. *fœdus*, *fœderis* « alliance ».

♦ **1.** Qui concerne une fédération* d'États. ⇒ **Fédératif**. *Système, régime fédéral. ⇒ Fédéralisme. Lien, pacte fédéral entre plusieurs États. Organisation, constitution fédérale. Institutions fédérales. Autorités fédérales (→ Autonome, cit. 1).*

1 Toutefois, dit-il (*Brissot*), les principes des administrations municipales et provinciales doivent être entièrement conformes à ceux de la constitution nationale. Cette conformité est le lien fédéral qui unit les parties d'un vaste empire. Ce petit mot fédéral, saisi par les royalistes en 89, repris par les Jacobins en 93, a fait guillotiner Brissot et toute la Gironde avec lui. Royalistes et Jacobins ont dit unanimement : « Pesez bien ce mot fédéral. N'est-il pas évident que Brissot veut abaisser la France à l'état d'une fédération de provinces, comme celle des États-Unis d'Amérique, ou plutôt la dissoudre, en poudre impalpable, établir en France quarante-quatre mille petites républiques ? » Cela n'est nullement évident.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., X, 1, p. VI, p. 302.

Se dit d'un État dans lequel les diverses compétences constitutionnelles sont partagées entre un gouvernement central et les collectivités locales qui forment cet État (⇒ **Fédéralisme**). *État fédéral. République fédérale. L'Allemagne fédérale. La confédération* helvétique est en réalité un État fédéral. Le Canada, les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, le Mexique; la Suisse, l'U. R. S. S., la Yougoslavie; l'Australie, l'Inde, l'Indonésie sont des États fédéraux.*

2 Politiquement, l'U. R. S. S. se présente (...) comme un État multinational (...) nous dirions un État fédéral. À la différence des U.S.A. ou de la Suisse, les États membres ne sont d'ailleurs point placés sur un plan d'égalité juridique (...); si l'U. R. S. S. est en effet formée de seize « Républiques fédérées », certaines de celles-ci comprennent dans leur sein des « Républiques autonomes », des « régions autonomes » (...). Maurice DUVERGER, Les Régimes politiques, p. 102.

Qui appartient à un État fédéral. *Territoire fédéral. Armée, marine fédérale.* — (En Suisse). *La croix fédérale* : emblème de la Confédération helvétique.

♦ 2. Relatif au gouvernement central, dans un État fédéral. *Conflit d'attribution entre le gouvernement fédéral et le gouvernement d'un État membre. Justice, police fédérale. District fédéral* : portion de territoire où est bâtie la capitale de certains États fédéraux et qui ne fait partie d'aucun État membre. *District fédéral de Columbia, où est bâtie Washington, capitale fédérale des États-Unis. Lois fédérales et lois locales. Agent fédéral.* — (En Suisse; opposé à cantonal*). *Palais fédéral* : siège du gouvernement, à Berne. *Conseil fédéral* : exécutif central formé de sept conseillers fédéraux. — (Au Canada; opposé à provincial*). *Le gouvernement fédéral. La capitale fédérale (Ottawa)*. Subst. *Le fédéral.*

3 Aux États-Unis, l'Européen, un peu dérouté, cherche l'État sans très bien savoir où le trouver. Le pouvoir fédéral, auquel le domaine de la législation civile reste en principe fermé, ne représente que certains aspects, strictement limités, de la souveraineté. C'est dans les États particuliers que se font la plupart des lois qui régissent la vie sociale du pays. — André SIEGFRIED, Les États-Unis d'aujourd'hui, p. 238.

4 Dès la rétrocession du Texas et de la Californie, le Gouvernement de Washington a étendu les lois fédérales à ces deux territoires (...). B. CENDRARS, l'Or, p. 154.

♦ 3. N. m. [a] Partisan, soldat du Nord, durant la guerre de Sécession des États-Unis. *Les fédéraux ou Nordistes défendaient la fédération contre les séparatistes du Sud ou confédérés.*

Adj. *L'état-major fédéral*, des fédéraux.

[b] Agent du bureau fédéral d'enquêtes (F.B.I.) aux États-Unis. *Rivalités entre les détectives privés et les fédéraux, dans les romans policiers américains.*

♦ 4. (xx^e). Relatif à une fédération de sociétés, etc. *Bureau fédéral d'une association. Groupement fédéral, union fédérale de syndicats.*

CONTR. *Unitaire (État).*

DÉR. *Fédéraliser, fédéralisme, fédéraliste.*

FÉDÉRALISATION [federализasjō] n. f. — Fin xviii^e; de *fédéraliser*.

♦ Action de fédéraliser, de se fédéraliser.

FÉDÉRALISER [federализe] v. tr. — 1793; de *fédéral*, suff. *-iser*.

♦ Organiser en fédération, donner la forme d'un État fédéral. *En 1793, les Girondins étaient accusés de vouloir fédéraliser la France.*

DÉR. *Fédéralisation.*

FÉDÉRALISME [federализm] n. m. — Av. 1755, Montesquieu; de *fédéral*.

♦ 1. Système politique dans lequel le gouvernement central d'un État (gouvernement fédéral*) partage avec les gouvernements des collectivités qui forment cet État (États particuliers ou États membres) les diverses compétences constitutionnelles : législation, juridiction et administration. *Dans le fédéralisme, le gouvernement central se réserve l'exercice exclusif des compétences d'ordre international. Fédéralisme par agrégation ou association* : système fédéral formé par la réunion d'États qui se soumettent à une autorité supérieure. *Fédéralisme par ségrégation*, produit par la dissociation d'un État antérieurement unitaire. *Le fédéralisme helvétique, allemand. À la différence du fédéralisme, la décentralisation ne s'applique qu'aux agents et non aux gouvernants.*

1 Le fédéralisme était une des formes politiques les plus communes employées par les sauvages. CHATELAIN, Amérique, Gouvernement.

2 Sur le plan juridique, l'État fédéral réalise cette conciliation qu'il recherche entre unité et liberté par le jeu (...) des deux principes qui sont à la base de tout fédé-

ralisme, la loi de participation et la loi d'autonomie. D'après la première, les collectivités associées doivent collaborer à la formation des décisions prises par les autorités fédérales (...) La seconde loi (...) exige que les États associés conservent leur liberté pour tout ce qui concerne leur organisation intérieure.

Louis DELBEZ, Droit international public, p. 34.

Spécialt. En Suisse romande, doctrine réclamant une plus grande autonomie des cantons par rapport au pouvoir central.

♦ 2. Hist. Projet de décentralisation, soutenu par les Girondins et attaqué par les Montagnards, pendant la Révolution de 1789. (→ *Fédéraliste*, cit., Seignobos).

♦ 3. Par anal. Système de regroupement d'associations économiques et commerciales.

CONTR. *Centralisation, unification.*

FÉDÉRALISTE [federalist] adj. et n. — 1793; de *fédéral*.

♦ Relatif au fédéralisme, au système fédéral. *Doctrines, tendances fédéralistes. Mouvement fédéraliste.* — N. Partisan du fédéralisme. *Fédéralistes et indépendantistes.*

(Le parti) le plus nombreux (surnommé plus tard *girondin*), formé des représentants des départements, voulait maintenir le régime d'autonomie créé en 1789 qui faisait gouverner chaque pays par les notables élus du pays. Le petit groupe des représentants de Paris, surnommé *La Montagne* (...) tendait à soumettre toute la France au gouvernement de Paris; il appelait ses adversaires *Fédéralistes* et les accusait de vouloir transformer la France en une fédération semblable aux États-Unis. Ch. SEIGNOBOS, Hist. sincère de la nation franç., p. 369.

Spécialt. En Suisse romande, Partisan d'une plus grande autonomie des cantons par rapport à la Confédération. — REM. Selon les contextes, le mot peut s'appliquer à des partisans d'une plus grande autonomie dans une fédération ou, à l'inverse, aux partisans du pouvoir fédéral, central.

CONTR. *Centralisateur.*

FÉDÉRATEUR, TRICE [federator, tris] adj. et n. — V. 1965; de *fédérer*.

♦ Qui tend à fédérer. *Tendances fédératrices. Principes fédérateurs.* — N. m. Personne ou entité qui favorise une organisation collective d'entreprise. X, « le meilleur fédérateur de l'industrie française » (*Le Nouvel Obs.*, 18 déc. 1972, p. 37).

FÉDÉRATIF, IVE [federatif, iv] adj. — 1748, Montesquieu; dér. du lat. *foederatus* « allié », de *foedus, foederis*. → *Fédéral*.

♦ 1. Vieilli. Qui constitue, qui forme (avec d'autres) une fédération d'États. *La République fédérative de Russie.*

(...) une manière de constitution qui a tous les avantages intérieurs du gouvernement républicain et la force extérieure du monarchique. Je parle de la république fédérative. Cette forme de gouvernement est une convention par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens d'un État plus grand qu'ils veulent former. C'est une société de sociétés qui en font une nouvelle qui peut s'agrandir par de nouveaux associés, jusqu'à ce que sa puissance suffise à la sûreté de ceux qui se sont unis. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, IX, 1.

2 La France (...) ne pouvait pas (...) accepter la faible unité fédérative des États-Unis et de la Suisse, qui n'est rien autre chose qu'une discorde consentie.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., X, 1, t. VI, p. 298.

REM. Dans ce sens, le mot est remplacé par *fédéral*, sauf en parlant des *Républiques fédératives d'U. R. S. S.*, incluses dans une fédération plus large.

♦ 2. Vx. Qui concerne une fédération. *Alliance, constitution fédérative. Pacte fédératif.* — *Système fédératif*. ⇒ *Fédéralisme*. — Qui concerne un État fédéral. *Gouvernement, parlement fédératif.*

♦ 3. Hist. Relatif aux fédérations de 1789; au pacte de la Fédération (14 juillet 1790).

FÉDÉRATION [federatsjō] n. f. — xiv^e, « alliance, union »; repris à la fin du xviii^e, admis Académie 1798; lat. *foederatio*, du supin de *foederare* → *Fédérer*.

♦ 1. Groupement, union de plusieurs États en un seul État fédéral. ⇒ *Fédéral (État), fédéralisme*. *La fédération des États-Unis d'Amérique, des républiques soviétiques. Projet de Fédération européenne.*

— REM. 1. *Fédération* a longtemps été employé comme synonyme de *confédération*. — 2. Dans le droit international moderne, *fédération* désigne l'État fédéral considéré dans son unité, en tant que force unificatrice.

L'ancienne France (...) avec ses pays d'États et de privilèges divers, tenait beaucoup de la faiblesse et de l'hétérogénéité des États fédératifs. C'était, sous un roi, une fédération grossière (...) Dans ce bizarre tohu-bohu, on rêva plusieurs fois le rétablissement de la fédération des fiefs (...) même en 89 (...) Lafayette, tout imbu de son américanisme, ne semble avoir rien désiré qu'une sorte de fédération faiblement harmonisée, d'un ressort fort détendu. — Les constitutionnels de l'époque disaient par la voix de Barnave : « Il faut que la France choisisse : fédération ou monarchie. » MICHELET, Hist. de la Révolution franç., X, 1, t. VI, p. 299.

2 Avant la Révolution, il avait été souvent question, à propos des États-Unis et de la Suisse, de *confédération* (...) C'est encore sous le nom de *Confédération* qu'on lança le projet de la « Fédération ». « Fédération » était à peu près synonyme du précédent. Les deux noms désignaient une association groupant un certain nombre d'États en un seul État collectif pour des intérêts généraux.

F. BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. IX, p. 861.

3 Le Sénat (*des États-Unis d'Amérique*) représente les États de l'Union en tant que communautés distinctes au sein de la Fédération (...) La Chambre des Représentants, au contraire, est formée d'un nombre de députés proportionnel à la population de chaque État : elle représente ainsi l'unité de la Fédération américaine.

M. DUVERGER, les Régimes politiques, p. 88.

Par ext. Alliance, groupement.

4 Les passions particulières ne déchireront plus par des querelles sanglantes les nœuds de la fraternité; alors se consommera le pacte de la fédération du genre humain.

MIRABEAU, Collection, t. IV, p. 27.

♦ 2. Hist. Mouvement national issu des provinces, en 1789, et tendant à l'unité nationale française; chacune des associations de gardes nationaux qui furent à l'origine de ce mouvement. *Pacte de la Fédération* ou *pacte fédératif*. *Fête de la fédération* (→ ci-dessous, cit. 7).

5 Ces grandes fédérations qui, pendant huit ou neuf mois, se font par toute la France, sont le trait distinctif, l'originalité de cette époque. — Elles sont d'abord défensives, de protection mutuelle contre les ennemis inconnus, les brigands, contre l'aristocratie. Puis, ces frères, armés ensemble, veulent vivre ensemble aussi; ils s'inquiètent des besoins de leurs frères, ils s'engagent à assurer la circulation des grains, à faire passer la subsistance de province en province, de ceux qui ont peu à ceux qui n'ont pas. Enfin, la sécurité renaît, la nourriture est moins rare, les fédérations continuent, sans autre besoin que celui du cœur. « Pour s'unir, disent-ils, et s'aimer les uns les autres. »

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, I, t. II, p. 4.

6 (...) toutes les fédérations vont se confédérer entre elles, l'union tend à l'unité. Plus de fédérations, elles sont inutiles, il n'en faut plus qu'une : la France.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, XI, t. II, p. 152.

7 Ce sentiment d'unité volontaire s'affirma dès 1789 par les *Fédérations*, formées spontanément entre les gardes nationales de différentes villes. Il eut pour symbole la fête nationale de la Fédération, célébrée solennellement à Paris le 14 juillet 1790 (...) sur l'autel de la Patrie dressé au Champ de Mars. Le terme *fédération*, venu des États-Unis, exprimait l'adhésion volontaire donnée au nouveau régime par les pays autonomes réunis pour former la France.

Ch. SEIGNOBOS, Hist. sincère de la nation franç., p. 360.

Pendant les Cent-Jours, enrôlement des volontaires par Napoléon I^{er}. — En 1871, groupement révolutionnaire des gardes nationaux de Paris (⇒ *Fédéré*).

♦ 3. Association de plusieurs sociétés, syndicats, etc. groupés sous une autorité commune. ⇒ *Association*, *ligue*, *union*. *Fédération protestante de France*. *Fédération d'étudiants*. — (1897, in Petiot). *Fédérations sportive; fédération française de football*. *Fédérations affinitaires*. — *Fédération ouvrière*. ⇒ *Syndicat*. *Fédération de l'éducation nationale* (F. E. N.). *Fédération américaine du travail*. *Les sociétés, les syndicats membres d'une fédération*. *Être admis dans, exclu de la fédération*.

8 Quand les chefs de la social-démocratie ont contemplé les statistiques du parti, les effectifs, les cotisations, la bonne marche des fédérations, la bonne façon dont les rapports sont transmis (...) ils pensent : « Tout est bien. »

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, IX, p. 93.

Siège, bureau d'une fédération.

REM. Dans ce sens, le mot est fréquemment abrégé en *fédé* (déb. xx^e). *La fédé*.

♦ 4. Fig. (Vieilli et littér.). Association, union réciproque. « Une *fédération de consciences*... » (Blondel, in T. L. F.).

9 Cette fédération de sentiments et d'intérêts dura (...) pendant vingt années.

BALZAC, Illusions perdues, p. 241.

FÉDÉRÉ, ÉE [federe] adj. et n. m. — 1790; attestation isolée, 1521, au sens d'« allié, ami »; lat. *fœderatus*; p. p. de *fœderare* → *Fédérer*.

♦ 1. Adj. Qui fait partie d'une fédération*; qui est membre d'un État fédéral. *Les États fédérés formant les États-Unis*. *Les républiques fédérées de l'U. R. S. S.* *Les cantons fédérés de Suisse*. — *Gardes nationaux fédérés de 1790*.

♦ 2. N. m. (Hist.). Membre d'une fédération* pendant la Révolution ou les Cent-Jours. *Les fédérés de 1792, de 1815*.

Les fédérés tombèrent dans la fermentation de Paris, comme un surcroît d'ardent levain.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., VI, IX, t. IV.

Spécialt. [a] Soldat insurgé de la Commune de Paris, en 1871. ⇒ *Communard*, *commune* (cit. 4). *Le mur des Fédérés* : mur du cimetière du Père-Lachaise, devant lequel furent fusillés des fédérés en 1871.

[b] Partisan ou soldat du Sud pendant la guerre de Sécession aux États-Unis. ⇒ *Confédéré*, *sudiste*.

DÉR. *Fédérer*.

FÉDÉRER [federe] v. intr. — Conjug. *céder*. — 1815; pron., 1792 (→ Brunot, *Hist. de la langue franç.* t. IX, p. 861); de *fédéré*, ou du bas lat. *fœderare*, du lat. class. *fœdus*, *fœderis*. → *Fédéral*.

♦ 1. Réunir en une fédération. *Fédérer de petits États*. *Un comité national a fédéré les comités locaux*.

♦ 2. Grouper de manière à former une association sous une autorité commune (*fédération*, 3.). *Fédérer des syndicats, des comités*.

► **SE FÉDÉRER** v. pron.
Se réunir pour former un État fédéral, une fédération (...) *États*,

républiques qui se fédèrent. *Les gardes nationales se fédèrent en 1789*. — *Associations locales qui se fédèrent nationalement*.

La nécessité de se fédérer s'impose aux unités qui ne sont plus à la taille de cette époque nouvelle.

André SIEGFRIED, *L'Âme des peuples*, II, p. 17.

DÉR. *Fédérateur*.

FÉE [fe] n. f. — V. 1140; sens fig. au xviii^e; du lat. tardif *Fata*, déesse des destinées, ou *Parque*, du lat. class. *fatum* « destin » → *Fatidique*.

♦ 1. Être imaginaire de forme féminine auquel la légende attribue un pouvoir surnaturel et une influence sur la destinée des humains. *La (bonne) fée est souvent représentée comme une jolie femme à l'abondante chevelure, vêtue d'une robe longue et tenant à la main une baguette magique*. *Bonne fée, fée bienfaisante*. *Mauvaise, méchante fée, fée Carabosse, peinte sous les traits d'une vieille femme revêche, laide et cassée, s'appuyant sur sa canne*. *Pays, royaume, palais des fées* (→ *Attente*, cit. 11). — *Fée orientale*. ⇒ *Péri*. *Les fées dans la littérature médiévale*. *L'aspiole, fée de la littérature romantique*. *L'enchanteur Merlin et la fée Morgane*. *La fée Mélusine*. *La fée Viviane*. *Fée marraine de Cendrillon, qui fit un carrosse d'une citrouille d'un coup de baguette magique*. *Dons des fées aux nouveau-nés* (→ *Douer*, cit. 2).

La Fée partit aussitôt, et on la vit, au bout d'une heure, arriver dans un chariot (...) Elle toucha de sa baguette tout ce qui était dans ce château (...) Dès qu'elle les eut touchés, ils s'endormirent tous (...) Tout cela se fit en un moment : les Fées n'étaient pas longues à leur besogne.

Ch. PERRAULT, *la Belle au bois dormant*.

Que ce soit Urgèle ou Morgane, J'aime, en un rêve sans effroi, Qu'une fée au corps diaphane, Ainsi qu'une fleur qui se fane, Vienne pencher son front sur moi.

HUGO, *Odes et Ballades*, « Une fée ».

(...) le monde surnaturel, habité par ces déités impalpables, amies de l'homme et souvent contraintes de s'adapter à ses passions, telles que les Fées, les Gnomes, les Salamandres, les Sylphides, les Sylphes, les Nixes, les Ondins et les Ondines (...)

BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XX.

Et j'ai cru voir la fée au chapeau de clarté Qui jadis sur mes beaux sommeils d'enfant gâté Passait, laissant toujours de ses mains mal fermées Neiger de blancs bouquets d'étoiles parfumées.

MALLARMÉ, *Premiers poèmes*, « Apparition ».

Figure :

Une petite vieille, toute petite fée carabosse, — habillée de jais, coiffée d'un tricorne à la marquise, le chignon poudré, l'ombrelle lourde et sonnante l'argent comme une crosse, — vers l'enfant s'avance.

M. JOUHANDEAU, *la Jeunesse de Théophile*, p. 44.

Conte (cit. 4) *de fées* : récit traditionnel, de structure assez constante, où interviennent des êtres surnaturels, fées, enchanteurs, etc. *Les contes de ma Mère l'Oye*, *le Petit Poucet*, *Cendrillon sont des contes de fées*. *Personnages des contes de fées*. ⇒ *Magicien*, *prince* (charmant), *ogre*, *sorcière*. *Les enfants aiment les contes de fées*. — Fig. *Aventure extraordinaire et charmante*. *Vivre un conte de fées*.

♦ 2. Adj. (Vieilli). *Un objet fée*, qui est enchanté, a des pouvoirs magiques*. *La cité de Barbe-Bleue était fée*.

Ses doigts semblaient être fées, pour se servir d'une expression de Perrault (...)

BALZAC, *Honorine*, Pl., t. II, p. 289.

C'est l'esprit familier du lieu; Il juge, il préside, il inspire
Toutes choses dans son empire;
Peut-être est-il fée, est-il dieu?

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, « le Chat ».

♦ 3. Loc. (compar. ou fig.). *C'est une fée* : elle a les qualités (grâce, bonté, etc.) d'une fée. *Belle comme une fée* (→ *Étincelle*, cit. 13). *C'est une vraie fée Carabosse*, une vieille femme* laide et désagréable (→ *Baguette*, cit. 4). *Travailler comme une fée* : être d'une adresse qui semble surnaturelle (→ *Ciseleur*, cit. 1). *La fée du logis* : celle qui s'occupe admirablement de la maison, du foyer. *Un don des fées* : une chose heureuse et inattendue. — *Les fées ont soufflé sur lui*, *les fées se sont penchées sur son berceau* : il, elle a des dons, une chance exceptionnels.

DE FÉE : digne des fées. *Avoir des doigts de fée* (→ ci-dessus *Travailler comme une fée*). *Un ouvrage, un travail de fée*, d'une habileté qui semble surnaturelle (→ *Cabrioler*, cit. 1).

♦ 4. Fig. [a] (Loc.). *Fée Morgane* : mirage multiple (d'abord observé dans le détroit de Messine). — Fam. *La fée blanche* : la cocaïne, la morphine. *La fée brune* (rare) : l'opium. *La fée verte* (vieilli) : l'absinthe.

[b] (Avec un subst. apposé 1906, in D. D. L.). *La fée électricité* (titre d'une célèbre composition picturale de Dufy) : l'électricité en tant que pouvoir magique.

DÉR. *Féerie*.

FEED-BACK [fidbak] n. m. invar. — 1951; terme d'électricité, 1920; mot amér., de *to feed* « nourrir », et *back* « en arrière ».

♦ Anglic. Didact. Réglage des causes par les effets. ⇒ *Rétroaction*. *Des feed backs*.

Sur le seul plan pratique, nous définissons le feed-back comme un dispositif d'auto-correction, qui permet à une machine de régulariser son action par le jeu des écarts mêmes de cette action.

P. DE LATIL, *la Pensée artificielle*, p. 54.

Par ext. Dans un processus, Modification de ce qui précède par ce

qui suit. C'est par un *feed-back* que la fin d'une phrase éclaircit un début de phrase obscur.

- 2 Les sondages effectués scientifiquement, s'ils sont communiqués aux responsables des émissions, leur évitent de juger trop exclusivement sur les lettres qu'ils reçoivent ou sur tel autre élément d'appréciation partiel et subjectif. Le *feed-back*, c'est-à-dire la réaction du récepteur sur l'émetteur est donc fortement déterminée par le rôle plus ou moins grand qui est accordé aux services de sondages.

Jean CAZENEUVE, Sociologie de la radio-télévision, p. 57.

REM. On trouve aussi les graphies *feed back* (1952; in *l'Express*, le *Nouvel Obs.*, passim) et *feedback* (1950; cf. aussi *Science et Vie*, sept. 1972, p. 47; la *Recherche*, juin 1970, p. 190).

FEEDER [fidœ̃r] n. m. — 1888; mot angl., de *to feed* « nourrir »; cf. Nourrice* d'essence.

(Anglicisme). Technique.

- ♦ 1. Canalisation ou ligne électrique reliant directement le producteur d'énergie (usine génératrice ou sous-station) au réseau de distribution. « C'est à Alfortville qu'aboutissent le *feeder* des gaz de Lorraine et celui du gaz de Lacq » (*Ingénieurs et techniciens*, n° 200, p. 40).

1 La distribution est faite à 120 volts par réseau, à deux conducteurs et feeders : (...) la perte consentie est de 1, 5 volts dans le réseau distributeur et 12 volts dans les feeders.

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle 1889, p. 394 (1890).

- 2 (...) on n'a pu jusqu'à ce jour employer le courant alternatif triphasé pour la traction électrique des trains. Il faut faire appel à un système de transfert qui raccorde et adapte mutuellement le moteur à courant continu de la locomotive au réseau triphasé alternatif de transport à haute tension : c'est soit la sous-station délivrant une tension continue sur les feeders des caténaires, soit les transformateurs et redresseurs à bord de la locomotive qui envoient au moteur une tension continue même lorsque les caténaires sont alimentés en tension alternative.

Gilbert SIMONON, Du mode d'existence des objets techniques, p. 52.

REM. 1. Dans le domaine de l'électricité, *artère* tend à remplacer *feeder*.

2. Dans le domaine de l'électronique, *alimentateur d'antenne* a été proposé pour remplacer *feeder*.

♦ 2. Distributeur automatique de verre fondu.

- 2 Les machines alimentées par *feeder* sont les plus répandues en France. Le *feeder* supprime le cueillage du verre. C'est un avant-corps du four à bassin qui laisse tomber à intervalles réguliers des gouttes de verre identiques l'une à l'autre ayant exactement le poids des bouteilles ou flacons à fabriquer.

F. MEYER et P. GRIVET, le Verre, p. 84.

FEELING [filiŋ] n. m. — 1946, in Höfler; mot. angl. *feeling* « sentiment », de *to feel* « sentir ».

♦ (Anglic.). Mus. (jazz, rock). Expressivité musicale des sentiments. *Le feeling d'un musicien, d'un chanteur de jazz. Avoir du feeling. « Plagier les grands bluesmen noirs d'autrefois sans en avoir le feeling ni le coffre... »* (*l'Express*, 16 oct. 1972, p. 14).

Par ext. Cour. (Fam.). *Avoir du feeling, avoir un bon feeling* : bien sentir, bien percevoir les choses.

FÉERIE [fe(ə)ʁi] n. f. — 1718; *faerie*, v. 1188; de *fee*.

♦ 1. Vx. Pouvoir, puissance des fées. ⇒ aussi **Sorcellerie**. *Métamorphosé par féerie*. — Par métonymie. (Mod. et littér.). Monde fantastique où figurent les fées. *Le merveilleux* de la féerie. Introduire la féerie dans un poème* (Académie).

- 1 (...) la vraie religion a le singulier mérite d'avoir créé parmi nous l'âge de la féerie et des enchantements (...) CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, v. I.

♦ 2. (1823). Pièce de théâtre, spectacle où paraissent des personnages surnaturels (fées, enchanteurs...) et qui exige des moyens scéniques considérables (→ Pièce à machines*). *Féerie à grand spectacle. Andromède, la Toison d'or de Corneille, sont des féeries. Dans les débuts du cinéma, de nombreux films furent des féeries; les féeries de Méliès.*

Par ext. Le genre féérique.

- 2 (...) tout ce qu'on avait lu sur l'Inde, tout ce que l'on croyait savoir, tout ce que des féeries, des spectacles avaient cru reproduire est étonnamment surpassé.
LOTI, l'Inde (sans les Anglais), p. 154.

2.1 Une phrase de Flaubert sur les féeries qui faisaient fureur de son temps : « Avec le cochon de lait, la féerie est ce que je connais de plus lourd. »

J. GREEN, Journal, Vers l'invisible, 21 août 1959.

♦ 3. Fig. Spectacle splendide, merveilleux. *La féerie d'un coucher de soleil, d'une nuit d'Orient* (→ Couronne, cit. 19). *Ce bal, cette réception était une vraie féerie.*

- 3 Le pauvre (...) s'émerveillait, lui, comme d'une chose nouvelle, de cette féerie des beaux soirs, qu'il avait oubliée.
LOTI, Matclot, XLVII.

Par ext. Merveille. *Une féerie de couleurs, de lumières.*

♦ 4. (Mil. XIX^e). Univers irrationnel et poétique. *La féerie de l'enfance* (cit. 10, Cocteau).

CONTR. Banalité, laidure.

DÉR. Féérique, féeriser.

HOM. Féerie.

FÉERIQUE [fe(ə)ʁik] adj. — 1828; de *féerie*.

♦ 1. Qui appartient au monde des fées, au surnaturel. *Des enchantements féériques*. ⇒ **Sortilège**. *L'Orient féérique des Mille et une Nuits* (→ Caravansérail, cit. 2). *Un monde féérique*.

♦ 2. ⇒ **Fantastique, irréel**.

Tu es un ogre, me disait parfois Rachel. Un ogre? C'est-à-dire un monstre féérique, émergeant de la nuit des temps? Je crois, oui, à ma nature féérique, je veux dire à cette connivence secrète qui mêle en profondeur mon aventure personnelle au cours des choses, et lui permet de l'incliner dans son sens.

M. TOURNIER, le Roi des Aulnes, p. 11.

♦ 3. Magnifique, extraordinaire. *Une vision féérique. Un instant féérique. Splendeur, richesse, élégance féérique* (→ Envier, cit. 11). *C'était absolument féérique.*

Des trônes constellés de bijoux lumineux;

Des palais ouvragés dont la féérique pompe (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « La mort », Le voyage.

DÉR. Féeriquement.

FÉERIQUEMENT [fe(ə)ʁikmā] adv. — 1872, P. Larousse; de *féérique*.

♦ De manière féérique.

Cet emplacement, l'automobile n'en faisait pas (...) un but soustrait aux contingences de la vie ordinaire, presque idéal au départ et qui, le restant à l'arrivée (...) à l'air d'en permettre enfin l'accessibilité, comme elle en serait la matérialisation. Non, l'automobile ne vous menait pas ainsi féeriquement dans une ville que nous voyons d'abord dans l'ensemble qui résume son nom, et avec les illusions du spectateur dans la salle.
PROUST, Sodome et Gomorrhe, Pl., t. II, p. 1005.

FÉÉRISER [fe(ə)ʁize] v. tr. — 1864, Goncourt, pron.; de *féerie*.

♦ Rare. Rendre féérique; poétiser, transfigurer en féerie.

FEIGNANT, ANTE [fejā, āt] n. et adj. — V. 1200, *faignant*; p. prés. de *feindre* « rester inactif, paresser », altéré dès 1321 en *fainéant** d'après *néant*.

♦ 1. Fam. Paresseux invétéré. ⇒ **Fainéant**. *C'est un feignant*. ⇒ **Paresseux**. — Adj. *Ce qu'il est feignant!*

N'empêche qu'on n'est ni un feignant, ni une bête, lorsqu'on a su mettre de côté douze mille livres de rente.
ZOLA, la Terre, I, III.

Un champ si bon, qu'il n'y en a pas de meilleur! un champ où tout pousse, rien qu'à souffler dessus! (...) Faut-il que tu sois feignant et lâche (...)

ZOLA, la Terre, IV, III.

(...) tu te la coules douce, c'est un métier de feignant que le tien.

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 39.

Appellatif injurieux. « *Est-ce que tu vas m'apprendre à parler, mauvais feignant* » (Ch. Paul de Koch, *la Grande Ville*, t. I, p. 264).

♦ 2. Pop. et vx. Lâche.

Pas un, mon bonhomme, pas un!... tous rentrés dans leurs ateliers comme des feignants... Oh! Les hommes!... les lâches!

BAYARD et DUMANOIR, les Guêpes, VI, in Répertoire dramatique, IV (in D. D. L., II, 3.).

FEIGNASSE [fejnas] adj. et n. — 1936, Céline; de *feignant* et suff. péj. *-asse*.

♦ Fam. Feignant, feignante. *Grosse feignasse!*

(...) pour ne pas être traitée de feignasse par les camarades et de bonne à rien par les matonnes, on montre ce qu'on sait faire, on se dispute le linge, l'époussette et le fer à repasser.
A. SARRAZIN, la Cavale, p. 382.

FEINDRE [fēdr] v. tr. — Conjug. *peindre*. — 1080, v. pron., « s'imaginer; se croire »; du lat. *findere*, propr. « modeler », par suite « façonner, représenter, imaginer, inventer ».

★ I. ♦ 1. Vx. Former de toutes pièces. ⇒ **Forger, imaginer, inventer, supposer**; et aussi **fiction**.

Il débite ses nouvelles, qui sont toutes les plus tristes et les plus désavantageuses que l'on pourrait feindre (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, X, II.

♦ 2. Donner pour réel (un sentiment, une qualité que l'on n'a pas). ⇒ **Affecter, contrefaire, imiter, simuler**. *Feindre une passion qu'on n'éprouve pas* (→ Cacher, cit. 13; créature, cit. 9; déguisement, cit. 3). *Feindre l'étonnement, l'innocence, l'enthousiasme, la joie, le calme, l'indifférence. Feindre une tristesse explorée* → fam. Ne pleurer* que d'un œil. *Capable de feindre une émotion mais non de la dissimuler** (cit. 6).

Et l'on dirait partout que, me sentant coupable, Je feins pour qui m'accuse un zèle charitable (...)
MOLIÈRE, Tartuffe, IV, I.

(...) c'est un grand peine que de feindre de l'amour pour qui l'on n'en sent plus.
MARIVAUX, Arlequin poli par l'amour, 6.

Une telle terreur d'être assassiné, s'il bougeait, l'avait saisi, qu'il continuait de feindre l'évanouissement, les paupières closes, les jambes et les bras morts.

ZOLA, la Terre, IV, VI.

(...) les hommes savent, mieux que les femmes, feindre la vertu.

A. MAUROIS, Lélia, III, V.

FEINDRE DE (et inf.) : faire semblant de, faire mine de. → Se don-

ner des airs* de. *Feindre de partir. Feindre de ne pas entendre. L'hypocrite feint d'être pieux. Ce n'est qu'un comédien* qui feint d'avoir de la peine pour nous attendre. Feindre de croire, d'ignorer, d'oublier une chose* (→ Accorder, cit. 19; bon, cit. 71; corrompre, cit. 7; entendre, cit. 17; 2. politique, cit. 5).

REM. *Feindre* pouvait s'utiliser sans préposition à l'époque classique.

- 6 (...) bien que d'un beau semblant
On feigne de l'aimer, toutefois on lui porte,
En (au) lieu d'une amitié, une haine bien forte.
RONSARD, Second livre des hymnes, Épître à Charles.
- 7 Et je feins hardiment d'avoir reçu de vous
L'ordre qu'on me voit suivre et que je donne à tous. CORNEILLE, le Cid, IV, 3.
- 8 Celui qui feint d'envisager la mort sans effroi ment.
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre LVII.
- 9 Brigitte faisait la sourde, feignait de ne rien comprendre aux allusions (...)
F. MAURIAC, la Pharisienne, XVI.

Rare (avec une complétive introduite par *que*) :

- 9.1 Schacabac, feignant que le vin l'avait échauffé, contrefit l'homme ivre, leva la main et frappa le Barmécide à la tête (...)
A. GALLAND, les Mille et une Nuits, t. I, p. 470.

♦ 3. Absolt, littér. Cacher (à autrui) ce qu'on sent, ce qu'on pense en déguisant ses sentiments. ⇒ **Déguiser, dissimuler, mentir**; → Donner le change*. *Cet homme est passé maître, est expert dans l'art* (cit. 14) *de feindre. Ne pas savoir feindre. Inutile de feindre. ⇒ Chiqué* (faire du chiqué), **grimacer. Renonce à feindre! Cesse de feindre! Feindre pour obtenir qqch. de qqn. ⇒ Abuser, tromper.**

- 10 Ah, que ce cœur est double et sait bien l'art de feindre!
MOLIÈRE, le Misanthrope, IV, 3.
- 11 Il avait tellement pris le pli de feindre, pendant ces repas de famille, qu'il n'avait presque plus à se contraindre (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 185.

REM. *Feindre à (vx)* a signifié « avoir l'air, prêt à, mais ne pas s'y décider ». → Hésiter.

- 12 Nous feignons à vous aborder, de peur de vous interrompre.
MOLIÈRE, l'Avare, I, 4.

REM. Sans être exclusivement littéraire, le verbe, dans ses emplois modernes, appartient à un usage soutenu.

★ II. V. intr. (1680). Vx. Boiter légèrement. *Feindre d'un pied. Cheval qui feint.*

► FEINT, FEINTE p. p. adj.

♦ 1. Vx. Qui est inventé de toutes pièces. ⇒ **Controché, faux, fictif, imaginaire.**

- 13 Par de feintes raisons je m'en vais l'abuser (...)
RACINE, Iphigénie, IV, 10.
- 14 (...) je fus introduit chez la feinte malade, qui était encore couchée.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXV.

♦ 2. (V. 1361). Mod. Qui n'est pas véritable, sincère et vise généralement à tromper. ⇒ **Artificiel, commande (de), étudié, faux, simulé. Une douleur feinte** (⇒ **Attendrir**, cit. 11). *Sa colère n'était pas feinte. — Une réconciliation feinte. ⇒ Plâtré. Une feinte soumission* (→ **Artifice**, cit. 6).

- 15 (...) cette maladie que vous voulez guérir est une feinte maladie (...) Lucinde n'a trouvé cette maladie que pour se délivrer d'un mariage dont elle était importunée.
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, II, 5.
- 16 Et une émotion qui n'est pas feinte le fait zézayer davantage.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XII, p. 128.

Vieilli. En parlant des personnes. ⇒ **Faux, pseudo-**.

- 17 Le feint Ali Cogia, après une profonde révérence, informa le feint eadi du fait de point en point (...)
A. GALLAND, les Mille et une Nuits, t. III, p. 319.

♦ 3. (1600). Imité* pour la symétrie ou pour l'agrément. ⇒ **Postiche. Porte, fenêtre, arcade feinte.** — N. m. Vx. *Le feint* : peinture imitant exactement des moulures, des veines de bois poli, des marbres.

CONTR. Réel. — Authentique. — Sincère, véritable, vrai.

DÉR. Feinte, feintise.

FEINT, FEINTE [fê, fêt] adj. ⇒ **Feindre.**

FEINTE [fê] n. f. — 1220; de *feindre*.

♦ 1. Vx. Invention poétique. ⇒ **Fiction.**

- 1 Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire (...)
LA FONTAINE, Fables, VI, 1.

♦ 2. (1530). Vieilli. Le fait de cacher ses véritables sentiments, ses intentions réelles pour donner comme vrais des intentions et des sentiments simulés. ⇒ **Artifice, comédie, déguisement, dissimulation, feintise (vx), frime, hypocrisie, mensonge, ruse, tromperie. Il est sincère et incapable d'une feinte. Parler sans feinte. ⇒ Fard. Dites-nous sans feinte ce qu'il en est, pour de bon*, réellement.**

- 2 C'est une étrange chose, à vous parler sans feinte (...)
MOLIÈRE, l'École des maris, I, 2.

- 3 Incapable d'une mauvaise pensée, mais aussi d'une feinte, si elle ne vous aimait pas, il lui était impossible de vous dire ou de vous laisser croire le contraire.
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, M^{me} la duchesse d'Angoulême, t. V, p. 91.

- 4 La danseuse ne montre d'abord qu'à regret son pâle visage entouré d'épaisses nattes de cheveux tressés de laine; elle le cache à demi dans son voile; elle se

détourne, hésite, en se sentant sous les regards des hommes, tout cela avec de doux sourires et des feintes de pudeur exquises.

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 33.

♦ 3. (1680). Mod. Art milit., sports. Coup simulé par lequel on trompe l'adversaire en menaçant un côté alors qu'on se propose d'en attaquer un autre. *Faire une feinte. Par sa feinte habile, le général déconcerta l'ennemi. (1686, in Petiot). Après une feinte, l'escrimeur toucha facilement son adversaire. Joueur de football qui abuse des feintes. Les feintes d'un boxeur, d'un footballeur.*

Elle s'étudia dans cette œuvre (*sa toilette*), comme un homme qui va se battre repasse ses feintes et ses rompus. BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 328.

Comme les généraux qui jugent que, pour qu'une feinte réussisse à tromper l'ennemi, il faut la pousser à fond (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 191.

La feinte en escrime est presque tout pour un tireur moyen; mais, chez les bons tireurs, l'art d'accueillir les feintes est passé dans les habitudes et les qualités naturelles différenciant à nouveau les hommes d'égalé science.

Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 100.

L'assaut se continua de la sorte par des bottes multiples; la quarte, la sixte, la tierce, voire la prime, la quinte et l'octave, se mêlant aux dégages, aux doubles et aux couplets, formaient des coups sans nombre, inédits et complexes, aboutissant respectivement à une feinte imprévue, rapide comme l'éclair, qui toujours atteignait son but.
Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 46-47.

♦ 4. (Déb. xx^e). Fam. et cour. Ruse. ⇒ **Attrape, piège. Faire une feinte à quelqu'un. ⇒ Feinter. C'est une feinte, il veut nous attraper, nous manœuvrer.**

Piège du démon. Se rabaisser en parlant humblement de soi, n'est-ce pas une feinte de l'Orgueil?
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 242.

DÉR. Feinter.

FEINTER [fête] v. intr. et tr. — 1859, in Petiot; de *feinte*.

♦ 1. V. intr. (Sports). Faire une feinte. *L'escrimeur feinte et touche* (→ Envoi, cit. 2). *L'entraîneur apprenait aux jeunes footballeurs à feinter. Le boxeur feinte du gauche.*

À nouveau j'attaque, et il fuit, mais la main sur la corde, il feint avant et arrière, et me prend de côté avec une vitesse qui me déconcerte.

Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 84.

Par ext. (Correspond à *feinte*, 4.). Ruser pour dissimuler à l'adversaire ses véritables intentions.

Pendant près de trois quarts d'heure, on est tous restés là, à feinter. C'est Larpin, un des poulets, qui a téléphoné le premier, sans quitter la salle des yeux.

Albert SIMONIN, Touchez pas au griski, p. 12.

♦ 2. V. tr. (1931). Sports. Tromper (un adversaire) par une feinte (escrime, football, rugby). *Après avoir feinté les joueurs de la défense, l'avant marqua un but. Feinter la passe, la simuler.*

Fam. Tromper (qqn) par ruse, induire en erreur. ⇒ **Avoir, posséder, rouler, tromper. On l'a feinté. Il nous a bien feintés. Ils se sont fait feinter. Feinté!**

DÉR. Feinteur.

FEINTEUR, EUSE [fêteœr, øz] n. — 1924, in Petiot; de *feinter*.

♦ 1. Sports. Joueur habile à feinter.

♦ 2. Fam. Personne qui trompe avec ruse.

Nègres, mes beaux nègres feinteurs, mes gentils nègres à ricanades, savez-vous quoi?
André SCHWARZ-BART, la Mulâtresse Solitude, p. 95.

FEINTISE [fêtiz] n. f. — 1150; de *feindre* au p. p.

♦ Vx ou archaïsme littér. Action de feindre, habitude de feindre. ⇒ **Déguisement, dissimulation** (cit. 1), **feinte**.

Donc, je vous sais sans peur, sans feintise ni trame,
Aimant l'homme non moins que le roi, soucieux
De faire ainsi, tant que vivrez, et pour le mieux.

LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, Roman de Dona Blanca.

Je ne prétends pas qu'un compatriote, un joli cavalier, un brave garçon, fait pour avancer, soit la dupe de toutes ces feintises, et donne comme un niais dans le panneau, à la suite de tant d'autres qui s'y sont perdus.

A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 52.

FÉLATIER [felatje] n. m. — 1730; de *fêle*.

♦ Techn. Ouvrier verrier qui tire le verre en fusion avec la fêle. ⇒ **Verrier.** — REM. On trouve aussi la forme *fératier*, d'après *fer*.

FELDGRAU [feldgrœ] n. m. invar. et adj. invar. — V. 1915; mot all., « gris (*grau*) des champs (*feld*) ».

♦ 1. Couleur gris-vert de l'uniforme de l'armée allemande pendant la Première Guerre mondiale. — Adj. *L'uniforme feldgrau.*

Il y avait là cinq cents Allemands contre cinq cents Français. Somme toute (...) les pantalons feldgrau n'en avaient point sauvé plus que n'en avaient perdu les pantalons rouges.
DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 62.

♦ 2. Fam. Soldat allemand pendant la Première Guerre mondiale. *Des feldgrau. Les poilus et les feldgrau.* — Adj. *Des soldats feldgrau.*

FELD-MARÉCHAL, AUX [feldmarɛʃal, o] n. m. — 1787; *feld-maréchal*, 1657; all. *Feldmarschall*, de *Marschall* « maréchal », et *Feld* « champ ». Cf. aussi angl. *field-marshal*, même composé.

♦ Grade le plus élevé de la hiérarchie militaire en Allemagne, en Autriche, etc., exception faite de celui de commandant en chef. *Le grade de feld-maréchal correspond à celui de maréchal de France. Des feld-maréchaux.*

REM. On écrit parfois *feld maréchal*, sans trait d'union.

FELDSPATH [feldspat] n. m. — 1773; all. *Feldspath* « spath des champs », de *Spath*, nom générique des minéraux à texture lamelleuse, et *Feld* « champ ».

♦ Didact. (relativement cour.). Silicate double d'aluminium et d'un métal alcalin ou alcalino-ferreux, à structure lamelleuse*, à éclat vitreux et à faible coloration. *Cristaux de feldspath. Le feldspath entre dans la constitution d'un grand nombre de roches primitives* (granite, diorite, porphyre, basalte...); *il fournit du kaolin* en perdant son alcali sous l'influence des agents atmosphériques. Divers feldspaths* : adulaire, amazonite, anorthite, labrador, andésine, oligoclase, orthose, microcline, albite.

De tous côtés, sur un sable noirâtre, au milieu de laves vésiculaires, s'éparpillaient des cailloux appartenant à ces silicates aluminés compris sous le nom collectif de feldspath, et dont la présence démontrait irréfutablement que ce littoral n'était qu'un terrain de cristallisation. À sa surface scintillaient d'innombrables labradorites, galets variés, aux reflets vifs et changeants, bleus, rouges, verts, puis, çà et là, des pierres ponces et des obsidiennes.

J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. I, p. 196.

DÉR. Feldspathique, feldspathisation.

COMP. Feldspathiforme.

FELDSPATHIFORME [feldspatiform] adj. — 1840; de *feldspath*, et *forme*.

♦ Didact. Qui a l'apparence du feldspath.

FELDSPATHIQUE [feldspatik] adj. — 1802; de *feldspath*.

♦ Didact. Qui contient du feldspath. *Roche feldspathique. Cristaux feldspathiques.*

FELDSPATHISATION [feldspatizasiɔ̃] n. f. — 1930; de *feldspath*.

♦ Didact. Formation de feldspath.

FELDWEBEL [feldwebel] n. m. — 1915; mot all. même sens.

♦ Sous-officier de l'armée allemande, dont le grade correspond à celui d'adjudant. *Des feldwebels.*

1 Pendant le jour, nous avons une sentinelle pour nous deux, et chaque nuit le feldwebel en personne vient une fois ou deux faire une ronde dans la chambre, afin de se rendre compte qu'on ne machine point quelque tour.

L. BOCQUET, *Courages français*, p. 28 sq.

2 Le feldwebel contenait tout cela tout haut avec orgueil et certainement par ordre, pour « aplâir » sans doute le moral des prisonniers dont il avait la garde (...) mais le moral de Rouletabille est solide.

G. LEROUX, *Rouletabille chez Krupp*, p. 84.

FÊLE, FELLE ou **FESLE** [fel] n. f. — 1723; lat. *fistula*. → *Fistule*.

♦ Techn. (Vx ou hist.). Tube en fer dont se sert le verrier* pour prendre dans le creuset le verre en fusion et le souffler.

DÉR. Fêlatier.

FÊLÉ, ÊE [fele] adj. ⇒ *Fêler*.

FÊLER [fele] v. tr. — 1423, au p. p. *fellé*; *faieler*, *faelé* au XIII^e; du lat. pop. *flagellare*, du lat. *flagellare* « frapper », de *flagellum* « fouet », de *flagrum*; ou (Guiraud) d'une forme **fragellare* « briser », du lat. *fraugere* → *Fragile*.

♦ 1. Fendre* (un objet cassant) sans que les parties se disjointent. *Fêler une assiette en la posant trop brutalement. Fêler une vitre, une glace, un vase* (→ *Briser*, cit. 31).

Pron. Être atteint d'une fêlure. *La glace s'est fêlée. Ne mettez pas ce plat au feu, il va se fêler.*

Par métonymie (d'un son). Rare et littér. *Son qui fêle le silence*, qui le rompt, le trouble légèrement. (Surtout pron.). Prendre un timbre altéré, comme une cloche fêlée. *Bruit, voix qui se fêle.*

0.1 Aux Augustines, que ne trouble pas le vacarme des Augustins, j'ai du moins le recours de ces menus bruits qui fêlent plutôt qu'ils ne rompent le silence et grâce auxquels on peut rester à l'écoute de soi-même sans sombrer dans le vertige que l'absence de toute liaison par le canal de l'oreille entraînerait infailliblement.

Michel LEIRIS, *Frêle bruit*, p. 111.

♦ 2. Rendre brouillé, confus (la tête, l'esprit). *Le choc lui a fêlé la cervelle, l'esprit.* — Pron. *Tête, cervelle qui se fêle.*

Il se sentait la tête bourdonnante et fragile, prête à se fêler au moindre choc. 1
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 90.

► **FÊLÉ, ÊE** p. p. adj. (*fellé*, 1423).

♦ 1. Qui présente une fêlure, des fêlures. *Une assiette fêlée et ébréchée. Pot fêlé qui fuit. Vase fêlé* (→ *Fêlure*, cit. 4.1). *Un son de cloche fêlée.* — N. m. *Vase qui sonne le fêlé.*

(...) le meilleur thé du monde, dans une théière bien modeste et bien fêlée (...) 2
BAUDELAIRE, *la Fanfarlo*, Pl., p. 394.

(...) la glace du petit salon rouge était fêlée, partout les pots à eau et les cuvettes s'ébréchaient (...) 3
ZOLA, *la Terre*, III, vi.

La faible voix sonnait comme un grelot fêlé, mais parvint cependant (...) 4
GIDE, *Isabelle*, p. 76.

(XIX^e). Par métonymie. Qui rend un son faux, mat. *Voix fêlée* (→ *Cristal*, cit. 12), *son fêlé.*

En ce moment, l'horloge éleva sa voix grêle et fêlée. Minuit sonna. 5
HUGO, *Notre-Dame de Paris*, IX, i.

♦ 2. *Avoir la tête, le cerveau, le timbre un peu fêlé* : être un peu fou (→ *Après*, cit. 19).

(1645). Qui n'a pas tout son bon sens. *Il est un peu fêlé.* ⇒ *Détraqué* (fam.), *piqué* (fam.), *timbré* (fam.).

Et si je n'avais pas rencontré Célia, je n'aurais jamais découvert que j'étais fêlé de partout. 6
Régis DEBRAY, *l'Indésirable*, p. 225.

DÉR. Fêlure.

FÉLIBRE [felibr] n. m. — 1868, Mallarmé; mot provençal mod. emprunté par Mistral aux membres du « félibrige » en 1854; probabl. dér. du bas lat. *fellebris* « nourrisson » (nourrisson des muses), de *felare* « sucer, têter ».

♦ Écrivain, poète de langue d'oc. *Mistral, le plus célèbre des félibres. Les sept félibres du félibrige**. — Par ext. Toute personne qui contribue au maintien, à la renaissance de la langue provençale, des dialectes du Midi de la France.

Il dit avec un peu d'ironie : « (...) quand je vois un brave garçon qui a montré de la bonne volonté, je lui écris une gentille lettre et en fais un bon félibre de plus. » 1
M. BARRÈS, *Cahiers*, in T. L. F.

Tout ce qui nous rend libres, félibres, félibres, tout ce qui nous rend libres, les aïeux l'ont voulu, ils ont vécu, ils ont tenu vivante notre langue, ils ont vécu, ils ont tenu autant qu'ils l'ont pu. 2
F. MISTRAL, *les Olivades*, Chans. des aïeux, p. 27 (trad.).

DÉR. Félibréen, félibrige. — V. Félibré.

FÉLIBRÉE [felibræ] n. f. — 1901; du provençal *felibrèio*.

♦ Régional. Réunion de félibres.

Mistral venait, accompagné d'Aubanel. En avant la félibrée !
Léon DAUDET, *Quand vivait mon père*, in T. L. F.

FÉLIBRÉEN, ENNE [felibræɛ, en] adj. — 1878; de *félibre*.

♦ Didact. Qui concerne les félibres, la langue et la littérature provençale. *Le mouvement félibréen. Les associations félibréennes.*

FÉLIBRIGE [felibriz] n. m. — 1876; de *félibre*.

♦ Nom donné à l'école littéraire fondée en Provence (1854) par sept jeunes félibres. *Les fondateurs et animateurs du Félibrige.*

FÉLICITANT, ANTE [felisitä, ät] adj. et n. — 1895, Goncourt; p. prés. de *féliciter*.

♦ Rare. Qui félicite; de félicitation.

FÉLICITATION [felisitasjɔ̃] n. f. — 1623, d'Aubigné, *foelicitacion*; probabl. d'orig. genevoise; de *féliciter*.

★ I. (1687). Vx. Action de féliciter. *Compliment de félicitation. Sentiments de félicitation.*

★ II. ♦ 1. Mod. Au plur. Compliments que l'on adresse à quelqu'un pour lui témoigner la part que l'on prend à ce qui lui arrive d'heureux. ⇒ *Compliment, congratulation. Faire, adresser des félicitations, ses plus vives félicitations à qqn. Lettre, télégramme de félicitations adressés à l'occasion d'un mariage, d'une naissance, d'une nomination. Sincères félicitations. Toutes mes félicitations.*

♦ 2. Chaleureuse approbation que l'on donne à quelqu'un sur sa conduite, son mérite. ⇒ *Applaudissement, éloge, louange. Recevoir les félicitations d'un supérieur pour le travail qu'on a exécuté. Il a reçu les félicitations de ses collègues* (→ *Blackboulter*, cit. 2).
Bonaparte l'avait (...) acceblé de félicitations et d'éloges (...)

Louis MADELIN, *Hist. du Consulat*, t. IV, p. 143 (→ *Aigrement*, cit. 2).

♦ 3. Spécialt. Récompense attribuée trimestriellement aux meilleurs élèves d'une classe dans un lycée. — Récompense décernée à un militaire, à une unité, pour un acte exceptionnel.

♦ 4. Interj. *Félicitations! Toutes mes félicitations!* — Par anti-phrase. *Félicitations! Vous avez tout gâché!*

CONTR. Admonestation, blâme, correction, critique, reproche.

FÉLICITÉ [felisite] n. f. — V. 1265; lat. *felicitas* « bonheur, chance », aussi « fécondité, fertilité », de *felix, felicis* « heureux ». → Fécond.

♦ 1. Littér. Bonheur sans mélange, généralement calme et durable. ⇒ **Béatitude, bonheur** (cit. 14), **enchantement, extase, joie**. *Une félicité immuable* (→ Altérer, cit. 4; élever, cit. 69), *parfaite*. *Rien ne trouble leur félicité* (→ Attraction, cit. 6).

- 1 En lui (*Jésus-Christ*) est toute notre vertu et toute notre félicité.
PASCAL, *Pensées*, VII, 546.
2 La félicité est le bonheur qui paraît complet, et qui s'annonce comme permanent pour ainsi dire.
É. DE SENANCOUR, *De l'amour*, p. 363, note 40.
3 Même au sein de la félicité, les hommes souhaitent toujours quelque chose de plus.
G. DUHAMEL, *Salavin*, t. I, Deux hommes, p. 258.

Spécialt (relig.). Béatitude promise aux élus après la mort. *Félicité des anges, des saints*. *Félicité éternelle de l'âme au paradis*. ⇒ **Salut** (→ Avant-goût, cit. 1).

- 3.1 Oh! Monsieur, répondez-moi avec cette véhémence que donne la bonne cause (...) cette vie d'ailleurs doit-elle donc être l'unique objet de l'homme? Y est-il autrement que comme dans un passage dont chaque degré qu'il parcourt ne doit, s'il est raisonnable, le conduire qu'à cette éternelle félicité, prix assuré de la Vertu.
SADE, *Justine*..., t. I, p. 54.

♦ 2. Littér. (Le plus souvent au plur.). Bonheur causé par une circonstance particulière. ⇒ **Contentement, joie, plaisir** (→ Ardeur, cit. 23). *Les félicités de l'amour, de l'étude* (cit. 8). *Le cœur encore plein des félicités de la nuit* (→ Chair, cit. 56).

- 4 (...) les félicités qui vous suivront, si vous épousez l'un, et les disgrâces qui vous accompagnent, si vous épousez l'autre. — MOLIÈRE, *Les Amants magnifiques*, III, 1.
5 La félicité des sens est passagère; l'état habituel du cœur y perd toujours.
ROUSSEAU, *Émile*, v.
6 (...) j'aime ma fille pour toutes les douleurs qu'elle m'a faites, de même que je l'aimais jadis pour toutes les félicités qu'elle me prodiguait.
BALZAC, *l'Initié*, Pl., t. VII, p. 355.
7 Nous ne savons jamais de quel côté viendra la brusque descente du hasard. Les catastrophes et les félicités entrent, puis sortent, comme des personnages inattendus.
HUGO, *les Travailliers de la mer*, III, III, II.

CONTR. **Infélicité, infortune, malheur, misère; affliction, calamité** (cit. 4), **douleur, peine, tourment**.

HOM. Formes du v. **Féliciter**.

FÉLICITER [felisite] v. tr. — V. 1460, « rendre heureux »; sens mod. au xvii^e; bas lat. *felicitare*, même sens, de *felix, felicis* « heureux » → Félicité.

♦ 1. (1630; 1611, *féliciter avec qqn*). Assurer (qqn) de la part qu'on prend à sa joie, à son succès, à ce qui lui arrive d'heureux, d'agréable. ⇒ **Complimenter, congratuler**. *Féliciter un couple qui annonce son mariage*. *Féliciter une personne à l'occasion de sa récente nomination*. *Féliciter qqn de qqch., pour qqch.* *Je vous félicite d'y être parvenu*. *Je vous félicite du nouvel emploi qu'on vous a donné* (Académie) — Vx. *Féliciter qqn sur qqch.*

- 1 Je vous félicite d'avoir M. de Roncières pour gouverneur, M. Rigaut pour confrère, et M^{lle} Caliste pour maîtresse ou pour écolière; si le mot de féliciter n'est pas encore français, il le sera l'année qui vient, et M. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous solliciterons sa réception (...)
GUEZ DE BALZAC, *Lettre à Lhuillier*, 18 janv. 1642.
2 (...) il a demandé (...) à la Maman, la permission d'aller la féliciter sur la convalescence d'un objet si cher (...)
LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre CXLIV.
3 Il (*Bonaparte*) a plus de pouvoir que de dignité, plus d'apparence que de grandeur, plus d'audace que de génie, et il est plus aisé de le féliciter que de le louer.
RIVAROL, *Notes, pensées et maximes*, t. I, p. 42.
4 (...) il le félicitait de son mariage par bienveillance...
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 214.

♦ 2. Complimenter (qqn) sur sa conduite. ⇒ **Applaudir, approuver, complimenter, louer**. *Le chef félicita ses hommes*. *Féliciter une personne pour sa conduite héroïque*. *Il m'a félicité d'avoir été si prudent*. *Iron.* *Je ne vous félicite pas pour votre perspicacité!*

- 5 Oh! tu n'es pas une savante
Et je t'en félicite fort (...)
VERLAINE, *Dans les limbes*, XI.
6 (...) on ne félicite pas un instituteur d'enseigner que deux et deux font quatre.
CAMUS, *la Peste*, p. 149.
7 Il convient de féliciter les Comédiens de Paris pour la vaillance avec laquelle ils ont mis sur pied le spectacle.
G. MARCEL, *in les Nouvelles littéraires*, 15 nov. 1951, cité par GREVILLE.

► **SE FÉLICITER** (1690) v. pron. (réfl.).

♦ 1. (Sens large). S'estimer heureux, content. ⇒ **Réjouir** (se). *Il se félicite d'être le fils d'un tel homme*. *Nous nous félicitons de l'heureuse issue de cette affaire, de la nouvelle tournure des choses*.

- 8 Les peuples (...) se féliciteront d'avoir un roi qui lui ressemble (...)
MASSILLON, *Petit carême*, Grand. de J.-C.
9 (...) on est obligé de se féliciter que les grands écrivains aient été tenus à distance (...)
PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. VIII, p. 107 (→ Distance, cit. 4).

♦ 2. S'approuver* soi-même, se savoir bon gré. ⇒ **Louer** (se). *Je me félicite d'avoir pris cette décision l'an dernier, aujourd'hui il*

serait trop tard pour le faire → **Bien*** m'en a pris de... *Il se félicitait d'avoir réussi du premier coup* (→ Faux, cit. 55).

- On croit pardonner: on va jusqu'à se féliciter de sa propre grandeur d'âme (...)
Valéry LARBAUD, *Amants, heureux amants*, p. 234.
11 Chaque fois que j'ai refréné un mouvement agressif je m'en suis félicité.
J. CHARDONNE, *l'Amour du prochain*, p. 143.
12 (...) la mère indignée se félicite d'avoir soustrait son enfant à son influence (...)
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 319.

Se féliciter que... (et subj.). « *Le père se félicitait que le bachot eût éloigné son cadet...* » (Aragon, *in T. L. F.*).

CONTR. **Compatir, plaindre**. — **Admonester, engueuler** (fam.): **corriger, critiquer, disputer**. — **Déplorer; reprocher** (se).

DÉR. **Félicitant, félicitation, féliciteur**.

FÉLICITEUR, EUSE [felisitœr, øz] n. — 1882, Goncourt.

♦ Rare. Personne qui félicite. *Un féliciteur intéressé*. ⇒ **Complimenteur**.

Puis le peuple des féliciteurs peu à peu s'écolait.
Éd. DE GONCOURT, *la Faustine*, p. 146, *in D. D. L.*

FÉLIDÉS [felide] n. m. pl. — 1873; *felide*, adj., 1838; mot sav. fait avec le lat. *felis*. → Félin.

♦ Zool. Famille de mammifères carnivores digitigrades qui se nourrissent de la chair de vertébrés à sang chaud. *Les félidés possèdent des canines énormes* (⇒ **Croc**) *et des griffes puissantes, rétractiles, courbées et acérées; leur tête est presque ronde, leurs pattes fortes et épaisses, leur queue longue et pendante. Types principaux de félidés*. ⇒ **Caracal, chat, cougar** (ou puma), **eyra, guépard, jaguar, jaguarondi, léopard, lion, lynx, margay, ocelot, once, panthère, puma, serval, tigre**.

N. m. Animal ou type d'animaux de la famille des félidés. *Le jaguar est un félidé*. *Un félidé femelle*.

FÉLIN, INE [felē, in] adj. — 1792; lat. *felinus*, de *felis* « chat ».

♦ 1. Qui appartient au genre « chat ». *La race féline*. — N. m. (1814). **UN FÉLIN**: un carnassier du type chat. ⇒ **Félidés**. *Les grands félins d'Afrique*. ⇒ **Fauve**. *Ronron du félin*. *Sauts, allure souple et élastique du félin*.

- Les serveurs, distingués et silencieux, aux allures de félin (...)
LOTI, *L'Inde* (sans les Anglais), p. 117.
1.1 Une tête de félin venait d'apparaître entre les deux buissons. Une tête effilée, d'un dessin exquis, à la peau claire égayée de taches fauves, mais dont les babines se retroussaient sur des crocs redoutables (...)
J. KESSEL, *le Lion*, p. 155.

♦ 2. (1845). Fig. Qui a les mouvements doux, souples et gracieux du chat. *Une grâce féline*. *Un charme félin*.

- Et il se la figurait telle qu'il l'eût voulue, blonde et dure de chairs, féline et ténue, enragée et triste (...)
HUYSMANS, *Là-bas*, p. 94.
2.1 Cautérisé et coagulé
En virgules
Ses lagunes des cerises
Des félins Ophélie
Orphelines en folie.
Jules LAFORGUE, *Poésies*.

Péj. Doucereux, perfide. ⇒ **Hypocrite**.

- Le mari grossier, brutal, la femme féline et menteuse (...), un vrai ménage du Midi.
Alphonse DAUDET, *Numa Roumestan*, x, p. 199.

DÉR. **Félinement, félinerie, félinité**.

FÉLINEMENT [felinmā] adv. — Fin xix^e; de *félin*.

♦ Littér. D'une manière féline. « *Elle le regarde félinement de côté* » (Colette, *l'Ingénue libertine*, 1909).

FÉLINERIE [felinri] n. f. — 1881, Daudet, *Numa Roumestan*; de *félin*.

♦ Littér. et rare. ⇒ **Félinité**.

FÉLINITÉ [felinite] n. f. — 1875; de *félin*.

♦ Littér. Caractère félin de quelqu'un qui a la souplesse ou (au fig.) l'attitude doucereuse, hypocrite... du chat.

La souplesse de fauve, la félinité du prince l'inquiétait: elle présentait de terribles griffes sous ses regards, ses gestes, ses mots de velours.
J. PÉLADAN, *le Vice suprême*, p. 41, *in T. L. F.*

FELLAGHA ou **FELLAGA** [felaga; fellaga] n. m. — 1915; répandu v. 1954; mot arabe, plur. de *fellāg* « coupeur de route ».

♦ Partisan algérien soulevé contre l'autorité française, de 1954 à 1962, pour obtenir l'indépendance de son pays.

La responsabilité des fellagha dans l'immédiat n'atténue en rien celle qui, depuis cent vingt ans, pèse sur nous d'un poids accru de génération en génération.
F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 133.

- 2 Il voit la France déjà occupée par les Soviétiques par l'intermédiaire des fellagha (...)
 J. GREEN, Journal, Vers l'invisible, 2 avr. 1958.
 (Argot milit. *fell'* [fel], *fellouze* [feluz]). Les *fellaga*.
- 3 Pourquoi n'as-tu pas fait une série de photos au grand angle? Les fellouzes et les biffins sur la même photo, c'était le document de la guerre d'Algérie.
 Paul RIBEAUD, le Paria, p. 64.

FELLAH [fella; fela] n. — 1661; *félaque*, 1735; *fellach*, 1800; arabe maghrébin *fellāh*, arabe *fällāh* «cultivateur».

- ◆ 1. N. m. Petit propriétaire agricole dans certains pays musulmans et arabes (Afrique du Nord, Égypte, etc.). — REM. Au fém. on trouve parfois *fellahin(e)* [fellain] «femme ou fille de fellah».
- 1 Le fellah tout nu, labouré les champs avec un houey et s'arrête pour vous voir passer, tout comme les bons paysans de France.
 FLAUBERT, Correspondance, 15 déc. 1849, t. II, p. 137.
- 2 Cette visite ne nous a pas renseigné sur la condition des fellahs (...) Nous avons seulement constaté que les villages que nous traversions pour aller aux Pyramides étaient en torchis, les chameaux et les bœufs, efflanqués (...)
 S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 417.
- Adj. (rare). «Les villages *fellahs*» (Loti, in T. L. F.).

◆ 2. N. Paysan égyptien; Égyptien d'origine. «Une *fellah* d'Égypte» (Cendrars).

◆ 3. Géogr. Paysan traditionnel dans les conditions d'exploitation du monde arabe ou du Proche-Orient. — Paysan pauvre (dans ces contextes).

- 3 Brave marin! Peut-être que son père aussi est un misérable (...) On lui dira : ce sont des voleurs, des ingrats, ils ne respectent que la matraque. Il n'offrira plus de cigarettes à un fellah (...)
 Kateb YACINE, Nedjma, I, VIII, p. 63.

FELLATEUR, TRICE [felatœr, tris; fellatœr, tris] adj. et n. — 1829, Balzac; du lat. impérial *fellator* «qui suce», du supin de *fellare*.

◆ Didact. ou plais. Qui pratique la fellation.

FELLATION [felasjō; fellasjō] ou **FELLATIO** [felasjo; fellasjo] n. f. — Attesté xx^e; lat. *fellatio*, du supin de *fellare* «sucrer», «têter».

◆ Didact. Acte sexuel consistant à exciter par des caresses buccales les parties génitales masculines (→ vulg. Sucrer; faire, tailler une pipe*, un pompier*, une turlutte*). — Par ext. Attouchement buccal des parties génitales. ⇒ **Cunnilinctus**; **gamahucher**.

- 1 Je pense aussi (...) que bien peu ont relevé les très nombreuses scènes de fellation (...) L'image qui reste pourtant le plus fortement gravée et de manière déplaisante dans mon souvenir est celle d'une femme à genoux et d'un homme se laissant faire.
 M.-F. HANS et Gilles LAPOUGE, Les Femmes, la Pornographie, l'Érotisme, p. 111.
- 2 Avez-vous eu des maladies vénériennes?
 Non.
 Vous pratiquez la fellation?
 La jeune esclave ne répondit pas. Les stylets répondirent.
 Avec... Des hommes?
 ...
 Des femmes?
 ...
 J.-M. G. LE CLÉZIO, les Géants, p. 276.
- 3 J'ai assisté à de véritables partouzes verbales, en tout bien tout honneur, avec philosophie et cigares, et avec «encore un peu de fine, cher ami!» où l'on emploie des mots comme *fellatio* pour les bonnes vieilles pipes de chez nous, et *cunnilingus* des mots à vous dégoûter de la chose, en latin, mon vieux, en latin, en langue morte, quoi.
 R. GARY, la Nuit sera calme, p. 46.

FELLATIONNER [felasjōne; fellasjōne] v. tr. — xx^e; de *fellation*.

- ◆ Rare. Pratiquer la fellation.
- Pauvre chère douce France! À cinquante, cinquante-cinq ans, vous arrivez à une situation où vous pouvez vous procurer facilement des filles très jeunes — c'est pour ça d'ailleurs que l'on a abaissé la majorité à dix-huit ans — et vous bandez mou à la suite des efforts que vous avez faits dans votre branche. Dès lors, ou bien la vie vous passe à côté, ou il faut que la femme vous fellationne pendant une demi-heure, et là, elle doit être une sainte, parce qu'après les premiers instants, l'inspiration poétique tombe, on ne peut pas se maintenir en état de grâce indéfiniment, même si on pense à une nouvelle voiture ou aux vacances à la neige (...)
 R. GARY, Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable, p. 119.

FELLE [fel] n. f. ⇒ **Fêle**.

FÉLON, ONNE [felō, on] adj. — V. 980, var. *fel*; bas lat. *fello*, p.-é. du francique **fillo*, **filjo* «celui qui fouette, maltraite les esclaves»; hypothèse rejetée par Guiraud, qui rattache le mot à l'anc. franç. *fel* «cruel, furieux», du lat. *fel*, → Fiel.

◆ 1. Féod. Qui agit contre la foi due à son Seigneur. Un *vassal félon*. — Par ext. (dans les mêmes contextes). Qui trompe, trahit. ⇒ **Déloyal**, **traître**. Un *chevalier félon*.

- 1 Les félons païens se sont rassemblés pour leur malheur. Je vous le jure, ils sont tous livrés à la mort.
 Chanson de Roland, trad. BÉDIER, p. 85.

◆ 2. (Fin xii^e). Empreint de déloyauté. *Cœur félon*; *âme félonne*. ⇒ **Hypocrite**, **méchant**. Action *félonne*.

- (...) femelle inique,
 Crocodile trompeur, de qui le cœur félon (...)
 MOLIÈRE, le Dépit amoureux, I, 5.
- (...) À coup sûr, du moins, menteur et traître.
 C'est assez d'arrogance et trop d'actes félons (...)
 LÉCONTE DE LISLE, Poèmes barbares, Don Inigo.

◆ 3. N. (1080). Coupable de trahison. ⇒ **Traître**. Un *félon*; une *félonne*. *Ganelon*, type du félon.

Le roi a fait saisir le comte Ganelon. Il l'a remis aux cuisiniers de sa maison. Il appelle Besgon, leur chef : «Garde-le-moi bien, comme on doit faire d'un félon pareil : il m'a livré ma mesnie par trahison.»
 Chanson de Roland, trad. BÉDIER, p. 141.

- Ne me répondez point, félonne. J'ai de quoi vous confondre!
 A.-R. LESAGE, Turcaret, II, 3.
- Comme tous les chevaliers français, Roland a la haine et le mépris des traîtres. Traiter quelqu'un de félon, il n'est pas de plus grande injure (...)
 G. DUHAMEL, les Refuges de la lecture, II, p. 82.

REM. *Félon*, sauf lorsqu'il s'agit de l'époque féodale, ne s'emploie plus que par archaïsme ou ironie (→ ci-dessus, cit. 2 et 5).

CONTR. **Dévoué**, **féal**, **fidèle**, **loyal**.

DÉR. **Félonie**.

FÉLONIE [feloni] n. f. — V. 1050, «*felunie*»; de *félon*.

◆ 1. Féod. Déloyauté du vassal envers son suzerain. ⇒ **Forfaiture**, **trahison**. *Commettre un acte de félonie*, une *félonie*.

◆ 2. Par ext. (archaïque ou iron.). Acte de déloyauté. ⇒ **Déloyauté**, **perfidie**. *Agir ainsi serait une félonie* (Académie). *Ne voir que sottise ou félonie chez autrui* (→ Côté, cit. 36).

- Cette félonie lui paraissait odieuse, et, soudain, lui remontaient à la mémoire tous les vols, tous les mensonges, toutes les impostures, toutes les ignominies que, pour le garder à son service, il avait tolérés. Louis MADELIN, Talleyrand, XXIII, p. 232.
- Votre ironie ne me touche guère. Ce que je veux, c'est vous montrer les preuves, les documents, oui, les preuves de votre félonie. IONESCO, Rhinocéros, p. 134.

FELOUQUE [feluk] n. f. — 1611; *falouque*, 1600; *pelouque*, 1595; esp. *faluca*, de l'arabe *faluwa* «petit navire de charge».

◆ Mar. Petit bâtiment de la Méditerranée, long, léger et étroit, qui marche à la voile ou à l'aviron. *Les felouques ont deux mâts inclinés sur l'avant*. *Voiles triangulaires des felouques*.

- À trois milles de Gênes une litière conduisit le pape au bord de la mer; une felouque le transporta de l'autre côté de la ville à Saint-Pierre d'Aréna.
 CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 169.
- Mais, le soir, comme, en bas, on criait de la felouque pour m'appeler, le bougre me fait un bout de conduite. Il pensait : «Au moment de partir, s'il voit que je ne lâche pas, il lâchera.»
 J. GIONO, Naissance de l'Odyssee, Pl., t. I, p. 26.

FÊLURE [felyr] n. f. — V. 1560; *faielure* au xiii^e; de *fêler*.

◆ 1. Fente d'une chose fêlée*. ⇒ **Fissure**. *Le choc a laissé une fêlure à ce plat*. *Fêlure droite*, en zigzag, superficielle, profonde. *Liquide qui s'échappe peu à peu d'un récipient par une fêlure*. *Objet qui se casse à l'endroit d'une fêlure ancienne*.

- Si de ce sein brisé la douleur et l'extase
 S'épanchent comme l'eau des fêlures d'un vase (...)
 HUGO, les Chants du crépuscule, XXXIX.
- (...) les vieux ustensiles gardent en leur peau plaintive on ne sait quelles fêlures qui craquent en une fois et les vidant. Ch.-L. PHILIPPE, le Père Perdrix, p. 222.
- À cet endroit, le marbre de la commode présente une longue fêlure, peu sinieuse, qui passe en biais sous le coin de la boîte et atteint le mur vers le milieu du meuble. Juste au-dessus est accroché le tableau.
 A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 22.

Méd. Solution de continuité sans fracture totale d'un os.

◆ 2. (xix^e). Fig. et littér. Marque d'un désaccord, début de rupture. *Une fêlure du cœur*, de l'âme. ⇒ **Blessure**. *Fêlure dans un amour*. ⇒ **Cassure**, **faille**.

- Elle a tant sonné, ma sensibilité, que j'ai mis du mastic aux fêlures; c'est ce qui fait qu'elle vibre moins clair.
 FLAUBERT, Correspondance, 27 mars 1852, t. II, p. 381.
- On prétend que les querelles entre amants ressoudent l'amour. En réalité, elles créent des fêlures que rien ne ressoude.
 MONTHERLANT, le Démon du bien, p. 252.
- Même un professeur, un écrivain aussi averti que M. Maurice Duverger, parle de fêlure, comme si la politique du général de Gaulle était ce vase fêlé où meurt la ridicule verveine du pauvre Sully Prudhomme.
 F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 314.

◆ 3. (Déb. xx^e). Altération dans le timbre, pareille au son que rend, par percussion, un récipient fêlé.

- La question était rude, directe, mais il y avait, dans la voix, une imperceptible fêlure.
 MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 182.

◆ 4. (1684). Vx et fam. Léger dérangement de l'esprit. *Cet individu divague : il a sûrement une fêlure* (Académie). → **Cerveau fêlé***.

- Grâce au ciel, ma tête est sans fêlure (...)
 LA FONTAINE, Ragotin, I, 11.

f. é. m. Phys. Abrév. de *force électromotrice*.

FEMELLE [fɛmɛl] n. f. et adj. — V. 1130; lat. *femella* «petite femme».

★ I. N. f. ♦ 1. Animal du sexe* qui reproduit l'espèce en produisant des ovules fécondés par le mâle (⇒ Fécondation, reproduction). Une paire d'animaux, mâle et femelle (→ Arche, cit. 1). La chèvre, femelle du bouc. La hase, femelle du lièvre. Femelle pondreuse, chez les insectes (→ Abeille, cit. 1). Femelle en chaleur, en rut*. Accouplement* du mâle et de la femelle. Femelle stérile, bréhaigne*. Femelle féconde, gravide*, prégnante. Femelle qui met bas* (cit. 76). La femelle (⇒ Mère) et ses petits (⇒ Portée). Femelle allaitée*. Femelle nullipare*, unipare*, multipare*. Femelle primipare*. Femelle parturiente*.

1 (...) dans toutes les espèces, à commencer par l'homme, la nature produit plus de mâles que de femelles (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le loup, Œ., t. II, p. 576.

2 Le mâle et la femelle (de la caille) ont chacun deux cris, l'un plus éclatant et plus fort, l'autre plus faible (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, La caille, Œ., t. V, p. 477.

3 À deux mois, on châtrait les mâles (moutons), qu'on élevait pour la vente; tandis qu'on gardait les femelles, afin de renouveler le troupeau des mères, dont on vendait chaque année les plus vieilles (...)

ZOLA, la Terre, II, 1.

4 (...) chez les animaux supérieurs, l'espèce se présente sous deux types dissemblables : Homme et Femme. Cerf et Biche. Coq et Poule, dont le concours est nécessaire pour assurer la pérennité de la lignée. Le mot sexe (...) exprime précisément cette idée que l'espèce est coupée en deux. L'un des individus est le mâle, donnant naissance à des cellules reproductrices spéciales, les spermatozoïdes, l'autre est la femelle, qui élabore les ovules.

Louis GALLIEN, la Sexualité, p. 5.

♦ 2. (1265). Spécialt (droit féodal, généalogie). Femme.

5 Dans les deux premiers degrés de succession, les avantages des mâles et des femelles étaient les mêmes (...)

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XVIII, 22.

♦ 3. (1530). Pop. et péj. Femme (→ Aloi, cit. 2; attendre, cit. 36).

6 Seulement les femelles du bord nous suivaient des yeux, silencieuses et graduellement déguées.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 114.

★ II. Adj. ♦ 1. (xvi^e). Cour. (Animaux). Qui est une femelle, qui appartient au sexe des femelles. Une souris femelle. Un canari femelle. — REM. Pour qualifier les animaux, l'adj. ne s'emploie (comme mâle) que lorsque la désignation des deux sexes n'est pas commune (chat, chien femelle ne se disent pas, sauf en t. de zoologie). — Être humain femelle. ⇒ Femme.

7 Vous êtes un être humain femelle, Mademoiselle, une des deux formes du développement de l'embryon humain.

GIRAUDOUX, Intermezzo, III, 5.

8 Il est peu de cas où la sujétion masculine envers le sexe femelle est aussi accentuée (que chez les Entonnoirs).

Louis GALLIEN, la Sexualité, p. 59.

Qui est une femme, appartient au sexe féminin.

Vieilli. La gent femelle : les femmes. Un démon femelle : une mauvaise femme.

9 (...) les imprécations que je fis contre ce démon femelle (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XL.

Généalogie. Héritiers mâles et femelles.

Par ext. Duché femelle, pouvant être possédé par les femmes.

♦ 2. Didact. Qui appartient aux femelles. Sexe, caractère femelle. Gamète femelle. ⇒ Ovule. Hormones (génitales ou sexuelles) femelles. ⇒ Œstradiol, progestérone.

♦ 3. (Fin xvii^e). Fam. et péj. De femme, féminin. « Les phrases (cit. 10) femelles, comme celles de Lamartine » (Flaubert).

10 Violette est la consolatrice, l'épouse, la sœur, l'amante et, secrètement, la mère. Une chaleur femelle finit toujours par vaincre les ambitions masculines, qui se voudraient humanistes, universelles, exemplaires, publiques, et qui ne réussissent qu'à projeter quelques abstractions contradictoires les unes contre les autres.

Alain BOSQUET, les Bonnes intentions, p. 182.

♦ 4. Bot. Se dit de l'organe qui donne un fruit après fécondation, de la plante qui porte un tel organe. Le pistil*, organe femelle des plantes phanérogames. ⇒ Fleur. Palmier femelle.

♦ 5. Fig. Techn. Pièce destinée à en recevoir une autre, appelée « mâle ». Tuyau, agrafe, pression, prise femelle. Pièce femelle d'une ferrure de gouvernail. ⇒ Fémelot.

CONTR. Mâle.

DÉR. Femellitude, n. f. — V. Féminitude.

FÉMELOT [fɛm(ə)lo] n. m. — 1723; de femelle.

♦ Mar. Pièce femelle d'une ferrure de gouvernail, dans laquelle pivote l'aiguillon* (ou, selon les dispositions, qui pivote sur lui).

Pendant une embellie (...) nous avons pu démonter le gouvernail (...) Deux des aiguillons sont cassés dans les fémelots.

CHARCOT, « Pourquoi Pas? », p. 246, in T. L. F.

FÉMINIFORME [fɛminifɔrm] adj. — Déb. xix^e; du rad. du lat. *femina* « femme », et de l'élément *-forme*.

Didactique.

♦ 1. Qui évoque une femme par ses formes. ⇒ Féminoïde. Silhouette fémininiforme.

♦ 2. Gramm. Qui a la désinence du féminin (lorsqu'il désigne des êtres animés mâles). Estafette est fémininiforme.

FÉMINILITÉ [fɛminilite] n. f. — 1855; d'après le bas lat. *feminilis* « de femme ».

♦ Rare. Caractère féminin. ⇒ Féminité. — REM. On trouve aussi la forme *fémilité*.

(...) une étude consciencieuse et observée (...) de la jeune fille dépouillée de toutes les délicatesses et de toutes les pudeurs de son sexe, de la jeune fille enfin, dans laquelle il y aurait une complète absence de féminité.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. VII, p. 79.

FÉMININ, INE [fɛminɛ, in] adj. — XIII^e; v. 1165, *feminin*; lat. *femininus*, de *femina*. → Femme.

♦ 1. Relatif à la femme; de la femme. Le corps, l'organisme féminin. L'appareil génital féminin. Anatomie, forme féminine. — Une voix féminine.

Corps féminin, qui tant est tendre, Poli, souf (suave), si précieux (...)

VILLON, le Testament, LXI.

Le sexe féminin : les femmes. — Vx. La gent féminine.

(...) deux Reines très sages et très vertueuses (...) montrant par tel acte magnanime combien le sexe féminin (...) est de nature très généreux et très digne de commander.

RONSDARD, Œuvres en prose, Élog., mascar. et berger.

(Caractères intellectuels, affectifs, moraux). — REM. Dans ces syntagmes les mêmes clichés culturels que pour femme sont à l'œuvre. — Grâce, douceur féminine. L'intuition féminine. Sensibilité, fragilité toute féminine. Les secrets du cœur féminin. L'intelligence (cit. 8) féminine.

(N. m.). Loc. L'ÉTERNEL FÉMININ : les traits, considérés traditionnellement comme permanents, de la psychologie féminine (⇒ Femme).

(...) il n'y a d'Éternel féminin que dans le monde chrétien. Mais son expression est inséparable du domaine religieux. Agnès Sorel dévoile son sein célèbre dans un portrait de Vierge. Le moment saisissant de la peinture, c'est celui où le peintre découvre l'Éternel féminin contre la Vierge.

MALRAUX, les Chênes qu'on abat, p. 124-125.

♦ 2. (Avec un nom désignant un être humain). Qui appartient au sexe capable de produire les ovules. Un être féminin : une femme. Les personnages féminins d'un roman, d'un film (→ Étoile, cit. 28).

— Collectif. La population féminine du quartier. L'élément féminin (→ aussi le sens 5).

(...) l'élément féminin exécutant autour du mâle ses prestigieuses pirouettes.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXIII.

♦ 3. Qui a les caractères de la femme, tient de la femme, ressemble à la femme. — (En parlant d'une femme). Elle est très féminine, correspond à l'image stéréotypée de la femme, de la féminité.

Par là, cette femme (*M^{me} du Châtelet*) si peu féminine redevient femme, comme on les aime : en son éperdu besoin d'être heureuse, tendre, sensible (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 180.

(En parlant d'un homme). Il a des mains, des traits féminins. Il y a en lui quelque chose de féminin. ⇒ Efféminé (cit. 5). La partie féminine de la psyché masculine, dans la psychanalyse jungienne. ⇒ Anima.

La douceur de sa jolie voix, le timbre presque féminin de son accent (...)

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III.

♦ 4. (xx^e). Qui a rapport aux femmes. [a] Des femmes. Revendications féminines. ⇒ Féministe (→ Étendard, cit. 8).

[b] Qui concerne les femmes. Il est sottement fier de ses succès féminins, de ses conquêtes amoureuses.

(...) le critique (*Sainte-Beuve*) était peut-être jaloux, à retardement, des succès féminins de l'auteur d'*Adolphe* (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 294.

♦ 5. (xx^e). Qui est composé de femmes. Une chorale féminine. Un recrutement essentiellement féminin.

(...) avec le parti radical féminin, poursuivit l'orateur, avec ce parti qui ne craint pas d'afficher des prétentions à une suprématie contre nature, sur les citoyens masculins!

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 160.

♦ 6. Rare (en parlant des animaux, des plantes). ⇒ Femelle.

L'étude histologique, révèle chez la (*souris*) femelle, à côté des organes typiquement féminins, des ébauches représentant les vestiges d'organes mâles (...)

Louis GALLIEN, la Sexualité, p. 54.

♦ 7. (1690). Qui appartient au genre marqué (quand il y a deux genres). — Gramm. Genre* féminin. Nom, adjectif, article, pronom féminin. Forme féminine d'un mot. Terminaisons féminines. — N. m. (1865). Le féminin : le genre féminin. Ce nom est du féminin. Cet adjectif ne s'emploie qu'au féminin. Mot qui n'a pas de féminin, dont le féminin est virtuel. Substantif dont la forme est identique au féminin et au masculin. ⇒ Épicène. Féminin singulier, pluriel. Marques du féminin.

Versification. Rime* féminine, terminée par un e muet (terminaison féminine). Vers féminin, à rime féminine.

Si de fortune tu as composé les deux premiers vers masculins, tu feras les deux autres féminins, et parachèveras de même mesure le reste de ton Éloge ou Chanson (...)

RONSDARD, Œuvres en prose, Art poétique.

CONTR. Masculin, viril.

DÉR. Fémininement, féminiser, féminité.

FÉMININEMENT [femininmä] adv. — 1832, Balzac; *fœminine-ment*, XVI^e, Lemaire de Belges.

♦ Rare. D'une manière féminine.

Après s'être gentiment, fémininement devrait-on dire, plainte de sa dentition, Rose (Vera Miles dans *Le faux coupable*) se laisse volontiers persuader qu'elle est la plus charmante épouse du monde.

J.-L. GODARD, Jean-Luc Godard, in Collection des cahiers du cinéma, p. 70.

FÉMINISANT, ANTE [feminizā, āt] adj. — xx^e; p. prés. de *féminiser*.

♦ Biol. Qui féminise. *Activité hormonale féminisante. Gènes féminisants.*

CONTR. Virilisation.

FÉMINISATION [feminizasiō] n. f. — 1845; de *féminiser*.

A. ♦ 1. Péj. Fait de donner un caractère féminin, un aspect efféminé (à qqn).

♦ 2. Biol. Transformation du mâle en femelle. *Féminisation expérimentale de batraciens mâles par l'adjonction d'hormones à l'eau d'élevage.*

♦ 3. (V. 1960). Accroissement de la proportion des femmes par rapport aux hommes. *La féminisation du personnel médical. « Convaincues ou non que les filles valent les garçons, toutes les écoles dont le pourcentage de femmes croît d'année en année ne peuvent admettre que la féminisation porte atteinte à leur réputation et dévalorise l'enseignement qu'elles dispensent »* (F. Magazine, mai 1981, p. 68).

B. (1868). Gramm. Action de donner la marque du féminin (à un mot). *Féminisation des noms de fonctions, de métiers* (ex. : *maïresse, ministre*, etc.).

CONTR. Masculinisation, virilisation.

COMP. Surféminisation.

FÉMINISER [feminize] v. tr. — V. 1501, in D.D.L., en grammaire; de *féminin*.

A. ♦ 1. Donner à (un homme) un aspect féminin. ⇒ *Efféminer* (→ *Attache*, cit. 9, Gautier).

1 Ses poils soyeux, ses vertus chrétiennes le féminisaient et le rabaissaient à mes yeux. S. DE BEAUVOIR, Mémoires d'une jeune fille rangée, in T.L.F.

Au p. p. Qui a, ou a acquis des caractères féminins. *Adolescent féminisé par un sculpteur.*

2 Il s'ensuit que dans tout homme qui parle l'absence de l'autre, du *féminin* se déclare : cet homme qui attend et qui en souffre, est miraculeusement féminisé. Un homme n'est pas féminisé parce qu'il est inverti, mais parce qu'il est amoureux. (Mythe et utopie : l'origine a appartenu, l'avenir appartiendra aux sujets en qui il y a du *féminin*.) R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 20.

♦ 2. Biol. Provoquer (chez un mâle) l'apparition de caractères sexuels secondaires femelles, féminins. — Au p. p. :

3 Les jeunes poulets féminisés par action hormonale redeviennent mâles au bout de quelques mois. Jean ROSTAND, la Vie et ses problèmes, in T.L.F.

♦ 3. (V. 1960). Faire accéder à un plus grand nombre de femmes. *Féminiser une profession.*

B. Gramm. Donner à (un mot) le genre féminin. *L'usage a féminisé certains mots. Le mot « entrecôte » qui était masculin, a été féminisé par l'Académie.*

► **SE FÉMINISER** v. pron.

♦ 1. (Sujet homme ou femme). Prendre un aspect (plus) féminin. *Cette petite fille était un peu garçonne; elle s'est féminisée en grandissant.*

4 Ces rôles, m'expliquait un spectateur, ne pourraient être tenus par des femmes. Ils sont trop difficiles (!). Les jeunes gens que vous verrez sont exercés, depuis leur jeune âge, à se féminiser. Henri MICHAUX, Un barbare en Asie, p. 123.

♦ 2. Biol. (Sujet mâle). Acquérir des caractères sexuels femelles.

5 (...) un crapaud mâle castré, mais conservant ses corps de Bidder, se féminise totalement, et arrive à devenir une femelle fonctionnelle.

Louis GALLIEN, la Sexualité, p. 66.

♦ 3. (V. 1960). Se composer d'un plus grand nombre de femmes qu'auparavant. *Cette profession s'est rapidement féminisée.*

CONTR. Masculiniser, viriliser.

DÉR. Féminisant, féminisation.

FÉMINISME [feminizm] n. m. — 1837, Fourier; du lat. *femina* « femme », et *-isme*.

♦ 1. Doctrine, mouvement qui préconise l'extension des droits, du rôle de la femme dans la société. *Le féminisme politique des suffragettes*. À partir de 1960, le féminisme se développe dans les pays occidentaux. Les revendications du féminisme.*

1 Le féminisme, c'est de ne pas compter sur le Prince Charmant.

J. RENARD, Journal, 21 oct. 1904.

Ce nouveau féminisme s'est fait connaître par des manifestations plus ou moins spectaculaires et par une abondante littérature (...) Ce que ces femmes réclament, ce n'est pas une émancipation superficielle, mais la « décolonisation » de la femme, car elles se considèrent comme des « colonisées de l'intérieur ». Exploitées en tant que ménagères à qui la société extorque un travail non rétribué, elles sont victimes d'une discrimination sur le marché du travail : on leur refuse des chances et des salaires égaux à ceux des hommes. Le mouvement a pris une grande extension aux U.S.A. Il s'est répandu dans divers pays, en particulier en Italie et en France. S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 503.

Les saint-simoniens, ainsi que les fouriéristes, étaient partisans de l'émancipation de la femme. Le mot « féminisme » fut créé par Fourier. Au contraire Proudhon, comme Auguste Comte, était d'avis que la femme doit rester au foyer sous la dépendance de l'homme, qui a l'obligation de subvenir à ses besoins.

Marcel BRAUNSCHVIG, Notre littérature étudiée dans les textes, t. II, p. 409.

♦ 2. (1871, in D.D.L.). Méd. Vx. Aspect d'un individu mâle qui présente certains caractères secondaires du sexe féminin. ⇒ *Féminité*.

4 À la suite des oreillons, il eut une orchite double qui amena un développement considérable des deux testicules; mais ceux-ci diminuèrent bientôt de volume, et en vingt jours ils s'atrophiaient et furent bientôt du volume d'une amande. Au même moment ses mamelons ont pris un développement assez considérable, et sa barbe a cessé de pousser, de sorte que cet homme a non seulement perdu les caractères de la virilité, mais a pris aussi quelques attributs du féminisme.

Journal de médecine et de chirurgie pratiques, XLVIII, 429 (1877), in D.D.L.

Par ext. État d'un homme qui présente des traits psychologiques attribués à la femme.

5 On sait (...) que certaines femmes se projettent en quelque sorte elles-mêmes en un autre être avec la plus grande exactitude, la seule erreur est dans le sexe. Erreur dont on ne peut pas dire : *felix culpa*, car le sexe réagit sur la personnalité et chez un homme le féminisme devient affécterie, la réserve susceptibilité, etc. N'importe, dans la figure, fût-elle barbu, dans les joues, même congestionnées sous les favoris, il y a certaines lignes superposables à quelque portrait maternel.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 991.

DÉR. Féministe.

FÉMINISTE [feminist] adj. et n. — 1872; de *féminisme*.

♦ 1. Qui a rapport au féminisme (1.). *La littérature féministe. Des mouvements féministes. Réunion, propagande féministe.*

1 Une femme me vend un journal féministe, un programme de revendications.

J. RENARD, Journal, 19 déc. 1904.

2 Si j'ai pris part à des manifestations, si je me suis engagée dans une action proprement féministe, c'est que mon attitude touchait la condition de la femme à évolué.

S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 497.

♦ 2. N. Partisan du féminisme (1.). *Un, une féministe. Les journaux des féministes.*

3 Que la femme soit fabriquée par la civilisation et non biologiquement déterminée, c'est un point qu'aucune féministe ne met en doute.

S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 504.

REM. On employait, à la fin du XIX^e, la forme *femmiste* [famist], adj. et n. (de *femme*).

COMP. Antiféministe.

FÉMINITÉ [feminite] n. f. — V. 1265; repris et diffusé fin XIX^e; de *féminin*.

♦ 1. Caractère féminin; ensemble des caractères propres à la femme. ⇒ *Féminitude. Accepter, refuser sa féminité.*

1 Cette coupe (*de visage*) prenait un caractère plutôt masculin. Mais il y a beaucoup de féminité dans la chair d'un brun pâle, et même, du côté des yeux noirs, entourés d'un cerne, une féminité meurtrie.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVI, p. 116.

2 (...) divers facteurs non biologiques (...) influent sur le degré de « masculinité » ou de « féminité » (...)

Jean ROSTAND, l'Homme, p. 99.

2.1 La Féminité en général, étoile de première grandeur, brille au centre d'une constellation d'astres particuliers où nous apercevons la Spontanée, la Naturelle, la Cultivée, la Joueuse, l'Amoureuse, bref les rôles que la Féminité suscite et maintient dans son influx. Caractères? Non. Natures? Non. Pseudo-natures, produits de culture c'est-à-dire formes pures entourées de facticités.

Henri LEFEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 320.

Spécial, psychan. Notion qui recouvre des significations biologique (caractères sexuels primaires et secondaires), sociologique (fonctions réelles et symboliques attribuées à la femme — et à l'homme — dans une civilisation donnée), et psychosexuelle, intriquée avec les précédentes. — Contr. : *masculinité*.

♦ 2. Péj. (sujet masculin). Absence ou manque de virilité.

2.2 (...) en dépit de leurs tares physiques, de leur affécterie, de leur apparente féminité, mes confrères étaient des manières de soldats (...)

SARTRE, les Mots, in T.L.F.

REM. *Féminité*, indiqué par le Larousse du XX^e siècle, est aujourd'hui inusité, de même que *fémininité*, enregistré par Littré.

De la féminité de l'Église, comme raison de son omnipotence.

3 BAUDELAIRE, Journaux intimes, « Fusées », II.

FÉMINITUDE [feminityd] n. f. — V. 1960, du rad. du lat. *femina* « femme », sur le modèle de *négritude*.

♦ Didact. Ensemble des caractères, des manières de penser, de sentir, propres aux femmes. « *L'éternel cortège de femmes battues, violées, avortées, exploitées, excisées a été doublé sur sa gauche par quelques autonomes qui brandissent une "féminitude" fière de*

l'être, et non plus honteuse de le paraître » (Le Nouv. Obs., 28 nov. 1977, p. 81).

REM. Ce terme est utilisé depuis 1970 par les féministes, spécialement pour dénoncer la différence de statut entre hommes et femmes. On trouve parfois, avec le même sens, le terme femellitude.

FÉMINOÏDE [feminoid] adj. — 1946; du rad. du lat. femina « femme », et de l'élément -oïde.

♦ Didact. Qui a l'apparence d'une femme. ⇒ Féminiforme. Qui a les caractères psycho-physiologiques propres à la constitution de la femme. Caractères fémininoides.

Signalons qu'à la ménopause, certaines femmes se virilisent et « raidissent » leurs articulations. Certaines femmes sont même, d'emblée, constitutionnellement viriloïdes, et carboniques; comme certains hommes sont constitutionnellement fémininoides et plus ou moins fluoriques. Pierre VANNIER, L'Homéopathie, p. 98.

CONTR. Viriloïde.

FEMME [fam] d'abord prononcé [fām] n. f. — 1080, Chanson de Roland; lat. femina « femme, femelle », participe substantivé dérivé d'une racine fe- « téter ». ⇒ Fécond.

★ I. Être humain appartenant au sexe capable de concevoir les enfants, à partir d'un ovule fécondé (sexe féminin*); être femelle* de l'espèce homo sapiens (⇒ Homme I.). « La moitié des hommes (I.) sont des femmes » (slogan).

Je ne suis pas une femme qu'on a, un corps imbécile auprès duquel vous trouvez votre plaisir en mentant comme aux enfants et aux malades. Vous savez beaucoup de choses, cher, mais peut-être mourrez-vous sans vous être aperçu qu'une femme est aussi un être humain.

MALRAUX, la Condition humaine, IV, 11 avr. 6 h.

A. (Emplois généraux). Être humain de sexe féminin, lorsque son âge permet d'envisager sa sexualité (par oppos. à enfant) et, le plus souvent, après la nubilité et l'âge adulte, sociologiquement lié à l'âge où le mariage est possible (par oppos. à fille*). Une femme, des femmes. Les femmes et les hommes* (II.). Un homme, une femme et deux enfants. Une petite fille, une jeune fille et des femmes.

REM. 1. La répartition de fille et de femme, en français contemporain, est très délicate. ⇒ Fille.

2. Dans cet emploi, on peut dire sans pléonasmе : une femme adulte, mais un emploi spécial (ci-dessous 3.) donne à femme un contenu explicitement défini par la sexualité.

En somme, j'ai été aimé des quatre femmes dont il m'importait le plus d'être aimé, ma mère, ma sœur, ma femme et ma fille.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, IV.

Entre toutes les femmes, il n'y a de vrai que notre mère.

M. BARRÈS, Un jardin sur l'Oronte, p. 144.

♦ 1. (Collectivement). LA FEMME : l'ensemble des femmes. — REM. Cet emploi collectif, qui permet de produire au sing. des jugements universels à propos des classes d'individus, revêt pour le mot femme une importance particulière. C'est souvent cet emploi (en concurrence avec les femmes, généralement) qui véhicule non seulement les éléments rationnels du concept, mais aussi l'image sociale aujourd'hui contestée, produite par une société dominée par les hommes; ceci nous a paru justifier un traitement séparé, facilitant la répartition du matériel lexical lié au mot (analogies).

Caractères biologiques, anatomiques, physiologiques de la femme. L'anatomie de la femme. Caractères sexuels primaires et secondaires de la femme et de l'homme. Organes génitaux* de la femme. ⇒ Ovaire(s), utérus, vagin, vulve. Malformation du pubis chez la femme (⇒ Femme barrée*). Les formes* de la femme. Bassin*, gorge, poitrine, seins de (la) femme. Étapes de la vie génitale de la femme. ⇒ Cycle (cit. 3); nubilité, puberté; menstruation; ménopause. Fonction, activité reproductrice de la femme. ⇒ Génésique (histoire génésique); ovulation; grossesse; accouchement, parturition; enfantement, génération, maternité, procréation; lactation. Instinct maternel de la femme. Maternité volontaire, contrôlée, de la femme. ⇒ Contraception; contrôle (des naissances); avortement. Sexualité de la femme. La femme et le plaisir.

À partir de l'âge de la puberté, les hormones sexuelles, produites abondamment, accentuent la différenciation sexuelle. La folliculine et la progestérone excitent le développement des seins chez la femme; la testostérone, chez l'homme, fait pousser la barbe et modifie les cordes vocales, etc. Outre des différences manifestes comme celles-là, les hormones sexuelles introduisent, entre l'homme et la femme, une foule de petites dissemblances anatomiques, physiologiques, biochimiques : il n'est, pour ainsi dire, aucune partie de l'organisme que n'affecte la différenciation hormonale des sexes. J. ROSTAND, l'Homme, p. 94.

(...) le bassin de la femme est évasé, la taille plus petite, la forme générale du corps moins élancée que celle de l'homme, les muscles moins développés, le panicle (sic) adipeux plus abondant; le système pileux a une topographie et un développement différents : cheveux longs, absence de barbe, absence de pilosité thoracique, poils du pubis formant un triangle à base supérieure bien délimitée (chez le mâle, les poils s'étendent jusqu'à l'ombilic). La voix féminine est d'une tonalité plus élevée que celle du mâle par suite des dimensions plus petites du larynx.

R. FABRE et G. ROUGIER, Physiologie médicale, p. 720.

Voir aussi ci-dessous : Une, des femme(s).

Thème (chrétien) de la femme impure, blessée (interprétation symbolique de la physiologie de l'ovulation).

Quinze ou vingt jours sur vingt-huit (on peut presque dire toujours) la femme n'est

pas seulement une malade, mais une blessée. Elle subit incessamment l'éternelle blessure de l'amour.

MICHELET, l'Amour (⇒ Blessure, cit. 6).

La Femme, enfant malade et douze fois impur!

A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, « La colère de Samson ».

REM. Même sur le plan biologique et physiologique, l'image de la femme est culturelle, et donc variable selon l'état de la civilisation qui en parle; à preuve les assertions contradictoires, selon que le naturel (selon la tradition) ou le culturel (par une attitude récente) est envisagé comme dominant : « La femme est femme dès la première minute de sa vie. » (Biot), s'opposant à : « On ne naît pas femme, on le devient. » (S. de Beauvoir, le Deuxième Sexe).

Psychologie de la femme. — L'éternel féminin*. Intuition, imagination, sensibilité attribuées à la femme. L'âme de la femme. L'âme des femmes (⇒ Âme, cit. 17.2). — REM. Plus encore que pour la physiologie, les traits psychiques attribués à la femme correspondent à des représentations sociales traditionnelles de son rôle et de son comportement; les thèmes littéraires, reflets de l'idéologie, sont souvent misogynes. — Coquetterie* de la femme (⇒ Agaçant, cit. 2; ajustement, cit. 6; allumer, cit. 19; attifement, cit. 2; fard, cit. 4; farder, cit. 8, 11). La femme et la mode* (⇒ Corset, cit. 2; étage, cit. 8). L'inconstance, la jalousie, la perfidie, la traîtrise de la femme. La femme, « animal porte-jupe » (⇒ Animal, cit. 12 à 14).

L'empire de la femme est un empire de douceur, d'adresse et de complaisance; ses ordres sont des caresses, ses menaces sont des pleurs.

ROUSSEAU, Émile, v.

Ô femme! femme! créature faible et décevante! (...) nul animal créé ne peut manquer à son instinct : le tien est-il donc de tromper?

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, v. 3.

Quoi de plus léger qu'une plume? la poussière — de plus léger que la poussière? le vent — de plus léger que le vent? la femme — de plus léger que la femme? rien.

A. DE MUSSET, Comédies et Proverbes Barberine, II, I.

Souvent femme varie,

HUGO, le Roi s'amuse, IV, 2.

Bien foi est qui s'y fie!

Et, plus ou moins, la Femme est toujours DALILA.

A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, « La colère de Samson ».

La femme, esclave vile, orgueilleuse et stupide (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Révolte, « Le voyage » (⇒ Esclave, cit. 16).

Il considérait la femme comme un objet d'art, délicieux et propre à exciter l'esprit (...)

BAUDELAIRE, les Curiosités esthétiques, Œuvres et vie de Delacroix, VII.

Parlons femmes, voulez-vous? Bien entendu, pas de la Femme éternelle, pas d'Éva-qui-donc-es-tu, ni de sa nature diabolique ou angélique (...)

M. AYMÉ, le Confort intellectuel, p. 169.

(Thème de la beauté, du charme, de l'amour). — REM. En français moderne, le vocabulaire érotique et esthétique concernant la femme est un reflet des idées dominantes et de la symbolique de la société française du xv^e au xx^e s., elle-même héritière du passé culturel — tradition latine, puis médiévale, d'ailleurs beaucoup moins antiféministe, ou moins hypocrite (misogynie ouverte et violente), que celle des temps modernes. Description de la beauté, du charme, de l'attrait de la femme. ⇒ Appas, attrait (cit. 22), beauté (cit. 19, 21, 32), charme, éclat, féminité, fleur (par métaphore), grâce, séduction, vénusité; et aussi chic, élégance. La femme, désignée comme le beau sexe*, la plus belle moitié du genre humain. — La femme et l'amour*. La femme dans son rôle d'objet sexuel; la femme-objet (⇒ ci-dessous; une femme-objet). La femme définie comme compagne* (cit. 4-6) de l'homme (⇒ ci-dessous : une femme).

L'homme jouit du bonheur qu'il ressent, et la femme de celui qu'elle procure. Cette différence, si essentielle et si peu remarquée, influe pourtant, d'une manière bien sensible, sur la totalité de leur conduite respective. Le plaisir de l'un est de satisfaire des désirs, celui de l'autre est surtout de les faire naître. Plaire, n'est pour lui qu'un moyen de succès; tandis que pour elle, c'est le succès lui-même.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXX.

Ils professaient, en outre, le mépris le plus complet pour la Femme, qu'ils traitaient de Bête à plaisir.

MAUPASSANT, les Sœurs Rondoli, p. 226.

(...) la femme apporte aux hommes non le plaisir, mais la tristesse, le trouble et les noirs soucis!

FRANCE, Thais, p. 62.

L'homme ne peut guère avoir pour la femme que du désir, qui assomme la femme; la femme ne peut guère avoir pour l'homme que de la tendresse, qui assomme l'homme.

MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 173.

Poupée de science-fiction, super-star et Tarzanne, tu es la Méandrine, le mauvais goût somptueux, la femme-femme des bandes dessinées, l'Américaine des années trente, l'Odalisque de l'an deux mille.

P. GRAINVILLE, Les Flamboyants, p. 138.

(En parlant d'une femme particulière, considérée comme détenant l'essence de la femme). Elle est la femme, la vraie femme. Statut social de la femme. Rapports de l'homme et de la femme. Domination, exploitation de la femme par l'homme. Asservissement, esclavage de la femme. Les droits de la femme. Émancipation, promotion de la femme. ⇒ Féminisme. La femme doit être l'égal de l'homme. Mouvement de libération de la femme (M. L. F.). Libérer la femme des tâches matérielles, de la garde des enfants, de l'enchaînement au foyer. Promotion de la femme. La femme et la société, et le travail. La femme et la guerre.

Le pouvoir, la force de la femme. Égalité de la femme et de l'homme.

On a dit que l'homme était plus créateur, plus constructeur, plus apte aux études scientifiques; la femme, plus intuitive, plus artiste. On a remarqué que le sexe féminin n'a jamais produit de grand philosophe ni de grand musicien. On a supposé que les modalités de l'instinct sexuel pouvaient donner à l'intelligence masculine plus de vigueur, d'activité, de pénétration; à l'intelligence féminine, plus de souplesse, de réceptivité (...). Mais, dans tout cela, quoi d'inné et quoi d'acquis?

- (...) En fin de compte, les poupées et les soldats de plomb n'auraient-ils pas presqu'autant de responsabilité que les hormones dans la différenciation psychique de l'homme et de la femme? JEAN ROSTAND, l'Homme, p. 97 et 99.
- 22 La restauration de la femme eut lieu principalement au XII^e siècle. Esclave dans l'Orient, enfermée encore dans le gynécée grec, émancipée par la jurisprudence impériale, elle fut dans la nouvelle religion l'égale de l'homme. MICHELET, Hist. de France, IV, IV, t. II, p. 347.
- 23 Quand sera brisé l'infini servage de la femme, quand elle vivra pour elle et par elle, l'homme. — jusqu'ici abominable, — lui ayant donné son renvoi, elle sera poète, elle aussi! La femme trouvera de l'inconnu! Ses mondes d'idées différencieront-ils des nôtres? — Elle trouvera des choses étranges, insondables, repoussantes, délicieuses; nous les prendrons, nous les comprendrons. RIMBAUD, Correspondance, 15 mai 1871, à P. Démyen.
- 23.1 Les noms de baptême des deux demoiselles Ponto, Barbe et Barnabette, manquent peut-être d'élégance et de douceur, mais on sait que les partisans de l'émancipation de la femme et de sa participation à tous les droits politiques et sociaux, ainsi qu'à tous les devoirs résultant de ces droits, ont adopté la coutume de donner aux enfants de ce sexe émancipé, des noms d'un caractère dur ou d'une euphonie rébarbative. A. ROBIDA, le Vingtième siècle, p. 4-5 (1883).
- 24 Bornons-nous à dire que la femme est aussi intelligente que l'homme, mais qu'elle est moins capable d'émotion, et que si quelque puissance de l'âme se présente chez elle avec un moindre développement, ce n'est pas l'intelligence, mais la sensibilité. H. BERGSON, les Deux Sources de la morale et de la religion, p. 41.
- 25 Ce qui fait le monde, c'est la femme. Elle y est souveraine; rien ne s'y fait que par elle et pour elle. FRANCE, le Jardin d'Épicure, p. 30.
- 26 En temps de révolution, la femme peut être plus féroce que l'homme et les tricoteuses tiennent le haut du pavé. Mais aussi quelle énergie, quel mépris de la mort, quelle rage! LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, p. 32.
- 27 (...) si l'esclavage de la femme par l'homme, légal ou autre, est odieux et va contre l'équilibre et l'harmonie de la famille, la mise en servitude de l'homme par la femme est quelque chose de ridicule et de honteux. LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, p. 65.
- 28 La guerre a été ainsi, pour la femme, une occasion de déployer toutes les vertus qui sont en elle et qui, quelquefois, dorment, ou somnolent, faute de pouvoir se manifester. Celles que je viens de citer (Louise de Bettignies, Cavell...) et leurs émules, étaient en Belgique et en France occupées, des filles spirituelles de Jeanne de Lorraine, leur patronne, dont la glorieuse et sainte image continue à illuminer bien des cœurs. LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, p. 149.
- Loc. prov. *Fragilité, ton nom est femme* (Shakespeare).
- 29 Marie Stuart justifie en tout le mot de Shakespeare: «Fragilité, ton nom est Femme!» Et nulle ne fut plus femme que Marie Stuart. SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Marie Stuart, t. IV, p. 421.
- ♦ 2. *Une femme, des femmes.* **♀** (Syntagmes où le mot est déterminé par un adj., le plus souvent placé après, sauf quelques adj. monosyllabiques: *petite, grosse, forte...*, ou par un compl. de nom) — N.B. Les mots désignant les divers types de femmes sont regroupés ci-dessous (→ C.).
- (Aspects physiques et rôles physiologiques).
- (Races, ethnies). *Femme blanche.* «*Touche pas à la femme blanche*» (film). *Femme de type nordique, méditerranéen.* «*Une femme brune, de type gitan*» (Aragon). *Femme du Nord. Les femmes d'Orient* (thème du romantisme). *Femme jaune* (argot congai). *Femme de couleur, femme noire.* ⇒ **Noire**; (vx) **négresse**. *Femme créole* (une créole*). *Femme métisse, mulâtre.* ⇒ **Métisse, mulâtresse**; **capresse**. — *Femmes du Tiers-Monde.*
- 30 On dit que le roi de Maroc a dans son sérail des femmes blanches, des femmes noires, des femmes jaunes. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XVI, 6.
- (Caractéristiques physiques). *Femme grande; grande femme. Une petite femme, une femme toute petite, naine. Femme élancée, mince, svelte. Femme maigre* (une maigre). *Femme forte, opulente, plantureuse. Une grosse femme. Une petite femme dodue. Une femme grasse, ronde, boulotte. Femme athlétique, musclée, forte, (fam.) costaud (costaude).* — *Femme à cheveux blonds* (une blonde*), *bruns* (une brune*), *roux* (une rousse*); ⇒ **Rouquine**, **châtains**.
- 31 (...) M^{me} Bouvillon (...) était une des plus grosses femmes de France, quoique des plus courtes (...). SCARRON, le Roman comique, II, X.
- FEMME À BARBE**: femme atteinte de virilisme pileaire, et (au XIX^e, au début du XX^e siècle) montrée dans les foires.
- (Physiol.). *Femme robuste, solide, en parfaite santé. Femme fatiguée, malade, patraque, souffrante* (⇒ **Malade**, n. f.). *Femme enceinte**, *grosse, en cloque* (fam.). *Femme féconde, stérile, inféconde* (→ aussi, sur ce thème, ci-dessous, dans le contexte de la maternité).
- Le ventre, le sein* (vx) *d'une femme.* ⇒ **Entrailles** (vx), **utérus, ventre** (spécialt).
- (Beauté et laideur). *Une belle* femme, une femme très belle* (⇒ **Beau**, cit. 6 et supra). *Femme d'une beauté* remarquable, éclatante. Une femme superbe. Femme agréable* (cit. 16), *avenante* (cit. 3), *plaisante, charmante, mignonne* (→ Une mignonne). *Une jolie femme.* ⇒ **Joli**. *Cette femme est assez bien**. — *Femme laide, (fam.) moche. Une vilaine femme.*
- 32 (...) une femme qui est belle a toujours de l'esprit; — elle a l'esprit d'être belle, et je ne sais pas lequel vaut celui-là. Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, v.
- 33 Si donc cette chose plus légère qu'une mouche, plus insaisissable que le vent, plus impalpable et plus délicate que la poussière de l'aile d'un papillon, cette chose qui s'appelle une jolie femme, réjouit tout et console de tout, n'est-il pas juste qu'elle soit heureuse, puisque c'est d'elle que le bonheur nous vient?
- 34 Cette femme, morceau vraiment miraculeux, Divinement robuste, adorablement mince (...). A. DE MUSSET, Comédies et Proverbes, «Carmosine», 1, 8. BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, XX.
- C'est une femme belle et de riche encolure (...). BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, CXIV.
- C'était une femme grande, majestueuse, et si noble dans tout son air, que je n'ai pas souvenir d'avoir vu sa pareille dans les collections des aristocrates beautés du pauvre. BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XIII.
- (...) ce qu'ajoute de capiteux la présence de femmes aux belles hanches et aux belles poitrines (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXI, p. 232.
- (Âge). *Femme jeune* (→ ci-dessous le syntagme *jeune femme*), *assez, encore jeune* (→ Attention, cit. 28; changer, cit. 61). *Femme adulte. Femme mûre, d'un certain âge* (cit. 40). *Femme âgée, du troisième âge. Une femme vieillissante, vieille, vieillie* (→ ci-dessous *Vieille femme*).
- Chez moi, l'orgie du paganisme finissant est symbolisée par la splendeur de la femme mûre (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 254.
- Quant à l'effet de l'âge, je n'y crois guère. Une femme qui se soigne (...) demeure jeune et désirable très longtemps (...). Ninon de Lenclos, à soixante ans, faisait soupirer et haïer une foule de jeunes gens. LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, p. 159.
- Allus. littéraire** :
- L'enfer des femmes, c'est la vieillesse. LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 562.
- Spécialt.** *Une femme* : une femme désirable.
- Ces monstres disloqués furent jadis des femmes (...). BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, xci.
- JEUNE FEMME** s'oppose à *filles, jeune fille* en impliquant un statut assimilable au statut traditionnel de femme mariée et un âge considéré socialement comme jeune.
- (Qualifié). *Une jolie jeune femme. Une petite jeune femme insignifiante, délicieuse, active, intelligente.*
- VIELLE FEMME** n'implique que l'âge avancé, et un statut social modeste (cf. l'opposition *femme/dame*). *Une vieille femme en haillons. Une vieille femme très digne.*
- (UN) **BOUT DE FEMME** : une femme petite (et, généralement, charmante). *C'est un joli (petit) bout de femme.* — *Un petit bout de femme* : une petite fille.
- FEMME-ENFANT** : femme qui semble avoir conservé les attributs de l'enfance. *Des femmes-enfants.*
- (Apparence sociale). *Femme bien, mal habillée, vêtue. Femme à cheveux courts, longs.* — Vx. *Une femme en cheveux* : une femme du peuple, sortant sans chapeau (au XIX^e s.). *Femme chic, distinguée, élégante. Femme à la (dernière) mode, à la page. Une femme vulgaire.* — Distinction, *élégance d'une femme.* — *Femme maquillée, parée.* — (Statut social réel). *Une femme de la grande société, (fam.) de la haute.* ⇒ **Dame. Les femmes de la bourgeoisie** (⇒ **Bourgeoise**) et *les femmes du peuple* (⇒ **Prolétaire; paysanne, ouvrière**). *Une femme de la campagne. Des femmes misérables* (⇒ **Mendiant, mendigote**). *La Femme pauvre*, roman de L. Bloy. *Une femme de sang royal* (⇒ **Princesse**). — *Femme déclassée.* — (Pour les syntagmes et expressions concernant le statut économique et le travail, → ci-dessous).
- (Syntagmes figés). **FEMME DU MONDE** : femme appartenant à la haute société ou à un groupe social en vue. ⇒ **Mondaine** (vieilli). *Des femmes du monde appartenant au Tout-Paris.* — (En attribut). *Elle est, elle fait très femme du monde.*
- D'ailleurs, madame la marquise de Montanel vous apporte son influence personnelle, et quelque chose de mieux encore, l'expérience d'une femme du monde! BERNANOS, la Joie, Œ. roman., Pl., p. 628.
- (Relations matrimoniales). — REM. Le mot *femme* est ici employé dans son sens général, et non pas au sens II : *la femme de...* (un homme). *Une femme et son mari. Une femme mariée, célibataire; femme divorcée, remariée; femme veuve* (⇒ **Célibataire**, n. f., **divorcée**, n. f.; **veuve**). *Femme monogame**, *polyandre**. *Femme chef de famille.* — (Dans d'autres sociétés). *Femme esclave* (⇒ **Esclave**, n. f.). *Femmes enfermées dans un gynécée**, *un harem**.
- Psychol. (Appréciation). *Femme admirable, exceptionnelle, remarquable, supérieure. Femme insignifiante, nulle.* — (Intellect). *Femme intelligente, éclairée, avisée, de bon sens. Femme intellectuelle* (une intellectuelle*), *théoricienne, douée pour l'abstraction, les sciences. Femme cultivée, instruite. Vx. Femme savante**. *Femme d'esprit. Vx. Femme bel esprit* (⇒ aussi **Bas-bleu**). *Une femme ignorante, inculte. Femme sotte, bornée. Cette femme est idiote.* — *Femme imaginative, artiste. Femme brillante, spirituelle. Femme avisée, éclairée, sensée. Femme de bon sens. Femme calculatrice, raisonnable. Femme de calcul. Femme subtile, fine, intuitive.*
- Après des âmes souffrantes et malades, les femmes d'élite ont un rôle sublime à jouer (...). BAZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1 028.
- (Caractère). *Femme de caractère, d'un grand caractère. Une femme autoritaire, énergique, résolue, volontaire; faible, indécise, irrésolue, molle. Femme sûre d'elle-même, maîtresse d'elle-même* (→ ci-dessous *Maîtresse femme*). — *Femme despotique, violente. Femme effacée, soumise. Femme loyale, sur qui on peut compter. Femme digne, fière, respectable.* — *Femme de devoir. Femme dévouée.* — *Femme d'action* (d'après *homme d'action*).
- Les grands mystiques (...) ont généralement été des hommes ou des femmes d'action, d'un bon sens supérieur. H. BERGSON, les Deux Sources de la morale et de la religion, p. 259.
- Continuez d'être la femme fière, grande, calme, indignée, courageuse. Votre atti-

tude, au milieu de ces hontes, est l'honneur de votre sexe et suffit pour consoler les âmes honnêtes. HUGO, Correspondance, 1853, p. 143.

45.1 Si vous n'êtes pas bien, mon devoir est de rester près de vous. Je vous l'ai dit, quand vous m'avez épousée, je suis une femme de devoir.

ANQUILH, Ornifle, II, p. 76.

Femme expansive, exubérante; calme, timide, secrète. Femme bavarde (comme une pie).

Femme acariâtre, désagréable, insupportable, odieuse; méchante femme (vieilli). → ci-dessous les syn. péjoratifs.

(Affectivité). *Femme délicate, sensible. Femme douce, tendre, compatissante. Femme de cœur.* — *Femme dure, insensible. Femme bonne et généreuse* (→ ci-dessous : *Bonne femme, B.*).

(Jugements de valeur sociaux et moraux, selon les codes en usage). *Femme d'honneur, femme de bien* (jugée positivement sur le plan moral).

Fam. *Une femme comme il faut**.

46 (...) elle a presque l'air d'une femme comme il faut, en n'étant qu'une femme comme il en faut. BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 332.

(Style de vie). *Femme libre, active, affranchie* (cit. 4). — *Femme moderne. Femmes d'aujourd'hui. Une femme de l'ancienne génération, conservatrice**. *Le monde des femmes qui prennent du tabac.* → Platitude, cit. 7, Goncourt.

Syntagmes figés :

BONNE FEMME. → ci-dessous B. (le syntagme est une véritable lexie).

BRAVE FEMME. ⇒ **Brave.** *C'est une très brave femme, mais elle n'est pas bien fine.* — Spécialt. Femme modeste socialement, femme de la campagne. En appellatif (vx). *Tenez, ma brave femme.*

FEMME DE TÊTE, intelligente et avisée, qui a le sens des intérêts matériels ou ne se laisse pas mener par ses affects.

47 Lucie était une femme de tête, elle voyait loin.

S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 472.

MAÎTRESSE FEMME : femme d'un caractère bien trempé, énergique, qui sait se faire obéir. *C'est une maîtresse femme.*

(Comportement érotique). *Femme qui attire les hommes. Femme affolante, affriolante, appétissante, capiteuse, captivante, charmante, désirable, ensorceleuse. Une femme aimée, adulée* (par un homme). → (littér. et vx) *La dame** de ses pensées, la souveraine* de son cœur.

Femme abandonnée, délaissée. — *Femme heureuse, malheureuse* (souvent dans le contexte de l'accomplissement ou du non accomplissement sentimental).

(Comportement sentimental et sexuel). — REM. Certains de ces syntagmes expriment le point de vue exclusif de l'homme (*femme accessible, facile*, etc.), d'autres peuvent s'entendre aussi du point de vue de la femme (ce dernier étant généralement sous-jacent et second dans la langue). *Femme froide, sévère, prude. Femme sage, vertueuse. Femme farouche, inaccessible. Femme accessible* (cit. 3), *complaisante. Femme facile**.

Femme cajoleuse, câline, caressante, sensuelle, tendre, passionnée. Femme sensuelle, lascive. Femme mangeuse d'hommes. → Mante* religieuse. *Cette femme a beaucoup de tempérament. Femme frigide. Femme passive* (→ Antagoniste, cit. 4). — *Femme coquette, aguicheuse, allumeuse, dragueuse, enjôleuse, provocante* (→ Atteindre, cit. 32). *Femme désirante, qui aime l'amour, qui jouit. Femme frustrée, insatisfaite, « mal baisée ».* *Femme insatiable.* ⇒ *Nymphomane. Femme hétérosexuelle, qui aime les hommes. Femme homosexuelle* (⇒ *Homosexuelle, lesbienne*). *Femme candide, chaste, ingénue, innocente, pudique, pure, timide.* ⇒ fig. et vx **Brebis, colombe; madone.** — *Femme jalouse.*

(Syntagmes figés). **FEMME FATALE :** femme à laquelle les hommes ne peuvent résister et qui cause leur perte. — Par ext. Femme qui adopte un genre (attitude, vêtement) séducteur. ⇒ **Vamp.**

Femme débauchée, dépravée, dévergondée, dissolue, lubrique, vicieuse. Femme de mauvaise vie.

48 Tu mettrais l'univers dans ta ruelle, Femme impure! (...) BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, XXV.

Vx. *Femme de vie*, de mauvaise vie.

(Dans le cadre social des relations sexuelles tarifées, *femme*, qualifié, désignant une prostituée). *Femme vénale, femme de bordel, femme à soldats* (fille est plus cour.). — Syntagmes. **FEMME ENTRETENUE**, vénale, mais ayant un ou peu d'amants.

48.1 Elle n'avait « jamais voulu être une femme entretenue » : c'était une brave petite prostituée. MARTIN DU GARD, les Thibault, p. 839.

FEMME GALANTE (vieilli). *La Vie des femmes galantes*, œuvre de Brantôme. — Vx. **FEMME PUBLIQUE** (→ cit. 5). ⇒ **Fille.** — **FEMME SOUMISE** (on dit plutôt : fille soumise). — Vx. (1898). **PETITE FEMME :** femme de mœurs légères, entretenue ou semi-prostituée. *Les fétards et les petites femmes. Les petites femmes de Paris* (dans la mythologie du « gay Paris »). — **FEMME DE PETITE VERTU** (euphémisme) : prostituée. — **FEMME DE PLAISIR** (vx) : fille de joie.

Absolt. *Une femme, les femmes* (dans le contexte de la prostitution). ⇒ **Prostituée.** *Un proxénète et ses femmes*, les femmes dont il tire profit. *Les femmes d'une maison close, d'un bordel. Femme en carte**.

49 (Il) n'a pas d'idées très précises sur les gaillards de cette espèce. Il a entendu

raconter qu'ils « vivent des femmes »; et aussi qu'il vaut mieux éviter d'avoir des démêlés avec eux (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, I, p. 9.

Loc. *La traite* des femmes* (des blanches).

(Statut socio-professionnel). *Femme sans profession*, qui dépend économiquement d'un homme ou dispose de ressources. → ci-dessous *Femme au foyer. Femme qui travaille, gagne sa vie. Le travail des femmes. Métiers de femmes* (traditionnellement dévolus aux femmes). *Femmes au travail. Femme que son travail rend indépendante. Femme chômeur* (ou *chômeuse*), qui cherche du travail. *Femme qui travaille en usine.* — *Femme syndiquée, déléguée syndicale.*

(Avec un qualificatif exprimant le métier, la profession, la fonction). *Femme + nom* (voir ci-dessous *une femme écrivain, avocat*, etc.). *Femme de... Femme d'affaires. Femme de lettres.*

(Vie politique). *Femme éléctrice, éligible, élue.* → aussi **Candidate.** *Le suffrage, le vote des femmes.* ⇒ **Citoyenne, éléctrice.** *Femme qui milite dans un parti.* ⇒ **Militante.** — Rare. *Femme d'État* (d'après homme d'État).

Chambrée superbe. Le monde, le demi-monde et le quart de monde ont envoyé 49.1 leurs plus brillantes étoiles (...) — la belle M^{me} F., dans une toilette d'un haut style, décolletée irrégulièrement d'une épaule à l'autre, avec un goût miraculeux; M^{me} de C., députée de Saône-et-Loire, dans une sévère toilette de femme d'État.

A. ROBIDA, le Vingtième siècle, p. 24.

FEMME AU FOYER : femme qui n'exerce pas de profession et reste chez elle, parfois pour élever ses enfants.

Homme d'expérience, Georges Lagny aurait dû savoir que dans la France libérée, 50 un professeur marié à une femme au foyer se condamne à vivre comme un prolo, surtout lorsqu'on se met dans la tête d'avoir trois enfants.

Yanny HUREAUX, la Prof., p. 316.

(V. 1960). **FEMME-OBJET :** femme considérée (par les hommes) comme un objet (sexuel) et non comme un sujet, comme une personne. *Elle ne veut pas être une femme-objet, être traitée comme une femme-objet* (le syntagme s'emploie aussi au féminin universel : *la femme-objet*). — Spécialt. Femme prise comme « objet » au sens psychanalytique.

(Emplois et contextes religieux). *La première femme* (dans la Bible, le Coran, etc.) : Ève; Lilith (démon femelle de la légende hébraïque). *Séduction de la première femme par le démon, par le serpent.*

La femme céleste : la Vierge Marie (dans le catholicisme).

Les saintes femmes, le groupe des femmes qui accompagnaient Jésus après son départ de Galilée, qui assistèrent à sa mort, puis à sa résurrection, portant la nouvelle aux Apôtres.

▢ Propositions et phrases; syntagmes dont le mot *femme* n'est pas le noyau; notamment dans les contextes de l'amour, des relations matrimoniales et de la maternité, qui constituent la majorité des discours socialement codés. *L'atmosphère* (cit. 14) *qui règne autour d'une femme* (→ *Ambiance*, cit. 2; *aura*, cit. 3; *auréole*, cit. 9). *Le cœur, l'esprit d'une femme.*

Que le cœur d'une femme est mal connu de vous! 51 Et que vous savez peu ce qu'il veut faire entendre Lorsque si faiblement on le voit se défendre!

MOLIÈRE, Tartuffe, IV, 5.

(Contexte de l'amour : le mot *femme* est souvent complétement d'une phrase dont le sujet désigne un homme). *Il aime cette femme.* ⇒ **Aimer.** *Homme qui aime, apprécie, recherche les femmes. Être amoureux* d'une femme. Courir les femmes.* ⇒ **Cotillon, jupon** (vieilli). ⇒ **Coureur. Plaire aux femmes** (→ *Badinage*, cit. 5). *Faire la cour à une femme, aux femmes.* ⇒ **Cour, galanterie.** *Homme qui désire, veut une femme. Conquérir* (cit. 12), *séduire une femme. Avoir* (→ *Débauché*, cit. 7), *se faire aimer d'une femme. Connaitre* (cit. 44), *prendre, posséder* (→ *Content*, cit. 8) *une femme. (Ne pas) toucher à une femme. Coucher* avec une femme. Forcer, violer* (⇒ **Viol**) *d'une femme; abuser* (cit. 9) *d'une femme. L'homme qui a fait un enfant à cette femme, qui l'a mise enceinte* (fam.). *Homme qui féconde une femme, la rend mère.* — *Se fiancer à une femme. Épouser une* (⇒ **Monogame, monogamie**), *plusieurs* (⇒ **Polygamie**) *femme(s). La femme qu'il a épousée.* — *La femme qu'on aime. Cesser d'aimer une femme, se détacher d'une femme. Tromper une femme. Abandonner* (cit. 3), *délaissier*, (fam.) *laisser tomber une femme.*

Notre liaison avec les femmes est fondée sur le bonheur attaché au plaisir des sens, 52 sur le charme d'aimer et d'être aimé, et encore sur le désir de leur plaire (...)

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXVIII, XXII.

Le châtiement de ceux qui ont trop aimé les femmes est de les aimer toujours. 53

Joseph JOUBERT, Pensées, V, LI.

Le privilège de la femme que nous aimons plus qu'elle ne nous aime est de nous 54 faire oublier à tout propos les règles du bon sens.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 770.

Une femme pardonne tout, excepté qu'on ne veuille pas d'elle. 55

A. DE MUSSET, la Confession d'un enfant du siècle, I, III.

Mais qui donc a dit qu'il était plus facile de mourir pour la femme qu'on aime 56 que de vivre avec elle?

A. MAUROIS, les Silences du colonel Bramble, p. 77.

Le monde appartient aux femmes 56.1 C'est-à-dire à la mort.

Là dessus, tout le monde ment. Ph. SOLLERS, Femmes, p. 13.

(Syntagmes où *femme* est compl.). *Une homme* à femmes.* ⇒ **Coq.** — Vx. *Un croqueur* de femmes.* — *La coqueluche des femmes.* Cf. Bourreau (cit. 7) des cœurs.

Fam. ... de femmes, précédé d'un nom désignant métaphoriquement (et stylistiquement) une femme. En général péj. *Un grand gendarme, un grand cheval, un vieux chameau de femme.*

- 57 (...) un grand gendarme de femme avare et maigre qui lui faisait peur (...)
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, XIV.

Femme est le sujet de la phrase. *Cette femme lui fait des avances, fait des avances aux hommes. Cette femme se laisse aller* (cit. 86), *s'abandonne* (cit. 30), *se donne, se livre, s'offre, se rend* (vx), *suc-combe. C'est une femme qui n'accorde pas facilement ses faveurs, qui résiste.*

Cette femme a pris un amant (cit. 6), *s'est fiancée, s'est mariée. Femme qui vit avec un homme, avec une autre femme, qui vit seule.*

- 58 Dans les premières passions, les femmes aiment l'amant; dans les autres, elles aiment l'amour.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 471.
- 59 La plupart des femmes se rendent plutôt par faiblesse que par passion; de là vient que, pour l'ordinaire, les hommes entreprenants réussissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas plus aimables.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 635.

(Maternité). *Cette femme n'a jamais eu d'enfants, a un, des enfant(s).* ⇒ Mère. *Femme qui a un premier enfant.* ⇒ Primipare. *Femme qui souhaite, veut un enfant, ne veut pas d'enfant(s).* *Femme qui attend un bébé, un enfant* (⇒ Future mère, future maman). *Femme qui pratique les méthodes d'accouchement* sans douleur. Cette femme vient d'accoucher, a fait un enfant* (fam.), *a donné le jour à un enfant* (littér.). *Femme qui allaite son enfant, nourrit son enfant, donne le sein à son enfant.* — *Femme qui fait une fausse couche, qui avorte, se fait avorter.* — *Les femmes qui vont consulter un centre de planning familial. Femme qui prend la pilule*.*

(Autres contextes). → ci-dessus *La femme. Les femmes doivent (ne doivent pas) être éduquées, émancipées, participer aux affaires de l'État.*

- 60 (Il répondit) qu'une femme était assez savante quand elle savait mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari.
MONTAIGNE, Essais, I, 25 (⇒ Assez, cit. 14, MOLIÈRE).

- 61 On a raison d'exclure les femmes des affaires publiques et civiles; rien n'est plus opposé à leur vocation naturelle que tout ce qui leur donnerait des rapports de rivalité avec les hommes, et la gloire elle-même ne saurait être pour une femme qu'un deuil éclatant du bonheur.
M^{me} DE STAËL, Allemagne, III, 19.

REM. Les thèmes traditionnels mentionnés à propos de *la femme*, en général, se retrouvent évidemment dans les contextes où le mot a sa valeur individuelle : ruse, tromperie (cit. 62 ci-dessous), plaisir de l'homme et danger pour l'homme (cit. Rousseau, Musset, Baudelaire, Vigny), caractère extrême ou inconnaissable (cit. La Bruyère, Marivaux, Michelet), etc.

- 62 Je sais les tours rusés et les subtiles trames
Dont pour nous en planter savent user les femmes (...)
MOLIÈRE, l'École des femmes, I, 1.

- 63 Malheureux qui se fie à femme après cela!
La meilleure est toujours en malice féconde;
C'est un sexe engendré pour damner tout le monde.
J'y renonce à jamais, à ce sexe trompeur,
Et je le donne tout au diable de bon cœur.
MOLIÈRE, l'École des maris, III, 9.

- 64 Les femmes sont extrêmes : elles sont meilleures ou pires que les hommes.
LA BRUYÈRE, les Caractères, III, 53.

- 65 (...) qu'est-ce que c'est qu'une femme? Pour la définir il faudrait la connaître : nous pouvons aujourd'hui en commencer la définition, mais je soutiens qu'on n'en verra le bout qu'à la fin du monde.
MARIVAUX, la Surprise de l'amour, I, 2.

- 66 Femmes! Femmes! objets chers et funestes, que la nature orna pour notre supplice, qui punissez quand on vous brave, qui poursuivez quand on vous craint, dont la haine et l'amour sont également nuisibles, et qu'on ne peut ni rechercher ni fuir impunément!
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre VII.

- 67 Qu'est-ce après tout qu'une femme? L'occupation d'un moment, une coupe fragile qui renferme une goutte de rosée, qu'on porte à ses lèvres et qu'on jette pardessus son épaule.
A. DE MUSSET, Comédies et proverbes, les Caprices de Marianne, II, 4.

- 68 (...) un de ces animaux qu'on appelle généralement « mon ange », c'est-à-dire une femme.
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XI.

Cependant, les exemples où la comparaison entre l'homme et la femme tourne à l'avantage de celle-ci ne sont pas rares :

- 69 Les femmes valent infiniment mieux que les hommes : elles sont fidèles, sincères et constantes amies (...) Elles ont de l'élevation dans la pensée, sont généreuses, obligeantes (...) Le bonheur suprême serait sans doute de trouver une femme sensible qui fût à la fois votre amante et votre amie (...)
CHATEAUBRIAND, Essai sur les Révolutions, in Sainte-Beuve, Chateaubriand, t. I.

(Contextes sociaux, culturels, professionnels...). *Cette femme cherche du travail. Embaucher des femmes pour un travail. Offres d'emploi discriminatoires, excluant les femmes, réservés aux femmes. A travail égal, les femmes doivent recevoir le même salaire que les hommes. Cette femme travaille en usine, dans un bureau, travaille sept heures par jour.*

- 70 (...) Il est admis partout que la femme soit, à fatigue égale, moins payée que l'homme (...) « Pourquoi? » demanda-t-elle. — « Parce qu'on suppose qu'elle a un père ou un mari, pour l'aider à vivre (...) »
MARTIN DU GARD, les Thibault, Été 14, 1936, p. 370.

- 71 Présentement s'ouvrent aux femmes un certain nombre de carrières dans lesquelles je pourrais espérer réussir (...) mais ce sont des professions où le mieux que la femme puisse, c'est de faire oublier qu'elle n'est pas un homme. Ce que je voudrais c'est... enfin je cherche une situation qui ne puisse être occupée que par une femme (...)
GIDE, Geneviève, 1936, in Romans, Pl., p. 1398.

Prov. *Ce que femme veut, Dieu* (cit. 56) *le veut.* — *Cherchez*

la femme (⇒ Chercher, infra cit. 5). — *La femme est toujours femme.* — *La femme est un mal nécessaire.* — *La plus belle femme du monde ne peut donner** (cit. 16) *que ce qu'elle a.*

☐ Désignations lexicales des femmes (outre les substantifs d'adj., signalées ci-dessus : *une blonde, une brune, une célibataire*, etc.). — REM. La plupart de ces substantifs, qu'ils soient mélioratifs ou péjoratifs, trahissent des classifications et des points de vue masculins.

L'exemple le plus varié (*d'expressions caractéristiques*) est peut-être celui des noms donnés à la femme par les poètes qui l'ont chantée, d'une part, et par les hommes qui ont eu à se plaindre d'elle d'autre part. Toutes les passions, l'amour, la jalousie, l'adoration et la haine, l'expérience aussi, avec ses constatations et ses jugements, s'unissent pour donner au nom officiel d'*épouse* d'innombrables variantes, depuis l'*ange* jusqu'à la *misérable*. L'art, la mythologie, le ciel des chrétiens, le genre animal, les végétaux du jardin, et les lianes de la libre nature, fournissent à la pensée abstraite et raisonnable, et surtout au sentiment les moyens de ne pas abuser de *trésor* ou de *monstre*, et d'admirer ou d'injurier sans danger de se répéter.
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 582.

En argot, il y a cent mots (*pour désigner la femme*) et, ce qu'il y a de plus chic, c'est que tous ces mots d'argot ne sont pas synonymes. Fichtre non! Margot-lapiquée, par exemple, était exactement ce que j'appelle un choléra. C'est une petite femme brune, pas très soignée de sa personne, avec des ongles en deuil, et maigre, surtout maigre à montrer les os des hanches et les côtes et tout le bazar. La même personne qui serait grasse, on l'appellerait un boudin. Si par hasard, elle est plus grande, pas très grasse et mal peignée, c'est un raquin qu'il faut dire. La taille au-dessus, encore, avec un brin de fesse, un brin de tétou et puis tout à l'avenant, alors, ça devient très bath et c'est proprement une gonzesse. Et si la gonzesse est vraiment maousse, houlpète, à l'arnache autrement dit, alors, c'est une ménesse, quelque chose de tout à fait bien, l'article vraiment supérieur. Une ménesse qui prend de la bouteille, ça tourne vite en rombière, surtout l'encolure commence à gagner en largeur. Et quand une rombière engraisse en gardant de la fermeté, c'est déjà presque une pétasse. Mais, malheur! si ça ramollit, nous tombons dans la pouffiasse, horreur, et dans la grognasse, et on ne sait plus où l'on va!
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, XVI.

Termes généraux. ⇒ *Fille, bonne femme* (ci-dessous, 3.); fam. et argot *frangine, nana* (cour.), *nénette*.

Termes marqués sexuellement. — Neutres ou positifs. ⇒ *Beauté, belle, mignonne, tendron; pin-up*; (métaphores) *bijou, fleur, fruit, joyau, poupée*; (fam. et argot) *caille* (petite), *gigolette, gonzesse, gosse, gosseline, guêpe* (vx), *langoustine, méné, ménesse* (argot anc.), *mistonne* (et *nistonne*), *môme, pépée, poule, poulette, sœur, souris, volaille*; (poét.) *sylphide, tanagra, vénus*.

Termes péjoratifs, quant au physique. ⇒ *Laideron; guenon*; fam. et pop. *goyau, grognasse, mochetée, pétasse, pouffiasse, raquin* (vx); *chasseur, taille bombonne, boudin, cageot, dondon, pot, tonneau*; *cheval* (grand cheval), *jument, vache* (grosse vache)...; (maigre) *bringue, échalas, girafe, limande, planche* (à pain), *sauterelle*; (virilité) *dragon, gendarme, virago*; (saleté) *cochonne, guenippe, salope* (rare), *souillon, marie-salope* (vx), *maritorne*.

(Vieillesse — souvent associée à la laideur et à la saleté : ensemble de traits anti-érotiques). ⇒ *Bique* (vieille), *carabosse, douairière, fée* (argot anc. : fébosse), *matrone, mémère, rombière, sorcière, tableau* (vieux), *taupe* (vieille), *toupie* (vieille).

Termes, en général péj., caractérisant le caractère, la psychologie. — (Mauvais caractère). ⇒ *Chameau, chipie, choléra, furie, garce, harpie, peste, poison* (n. f.), *teigne*; *carne, carogne* (vx), *vache*. — (Bêtise). ⇒ *Bécasse, buse, dinde, gourde, oie, pécore* (vx). — (Ruse). ⇒ *Coquine, diablesse, drôlesse, masque* (vx), *mouche* (fine mouche). — (Affectation, prétention). ⇒ *Péronelle, pimbèche, pimpe-souée* (vx).

Termes caractérisant le comportement érotique, sexuel. — (Jalousie). ⇒ *Lionne, panthère, tigresse*. — (Prudence et bigoterie). ⇒ *Béguenule, mijorée, sainte-nitouche; grenouille* (de bénitier), *punaise* (de sacrilège). — (Séduction). ⇒ *Enjôleuse, sirène, vamp*. — (Liberté sexuelle condamnée). ⇒ *Chienne* (vx), *coureuse* (vieilli), *créature* (vx), *dévergondée, fille, gaillarde* (vx), *garce, gourgandine* (vieilli), *luronne, salope*; (argot fam.) *affaire, baiseuse, bandeuse, bonne* (argot mod.), *bourrin*; (littér.) *bachchante, ménade, messaline*. — (Homosexualité). ⇒ *Homosexuelle invertie, lesbienne*; (péj. et vulg.) *gouine, gougnotte, gousse*; (littér.) *sapho, tribade*.

Termes d'insulte (avec une valeur sexuelle dépréciative liée à la prostitution, au moins à l'origine). ⇒ *Bégasse* (vx), *bougresse, cagne* (vx : chienne), *chabraque* (vx), *chausson* (vx), *peau* (et : vieille peau), *pétasse, pouffiasse, putain, pute, rouleur, saleté, salope, traînée*. — N.B. De nombreux termes péj. signalés ci-dessus peuvent être employés en insulte, seuls ou précédés de *sale* (⇒ aussi *Gonzesse, typesse*).

Traits sociaux traditionnels. ⇒ *Dame, lady* (vx), *princesse, reine, souveraine* (propre et fig.).

Désignation des femmes dans leurs rapports sociaux et sexuels à l'homme (point de vue de l'homme). ⇒ *Amante* (cit. 16), *amie, belle* (sa belle), *chacune* (sa chacune), *compagne, concubine* (vx), *épouse, favorite* (vx), *femme* (II., ci-dessous), *fiancée, maîtresse*; (fam. et pop.) *bergère, bonne femme* (ci-dessous); *gigolette, gonzesse, gosse* (et : petite gosse), *langouste, langoustine* (vulg.), *ménesse* (argot, vx), *môme, mousmé* (vx), *moukère* (vx), *nana, nénette, pépée, poule* (vulg.), *souris*. — REM. Ces mots sont le plus souvent employés avec un possessif (*sa môme*) ou un compl. de nom.

Types sociaux de femmes, définies par leur « facilité » plus ou moins monnayée (thème dépréciatif autour de la prostitution, donnant lieu à des termes descriptifs anciens et modernes, à connotation péjorative ou injurieuse). ⇒ *Belle-de-nuit, biche* (vx), *castor* (vx), *cocotte, crevette*

(vx), **dégrafée** (vx), **demi-castor** (vx), **demi-mondaine**, **gourgandine**, **grissette** (vx), **hétaire** (littér.), **horizontale** (vieilli), **lionne** (vx), **lorette** (vx); **catin**, **courtisane**, **prostituée**; (vulg.) **putain**, **pute**, **respectueuse**, **traînée**; (fam.) **grue**.

La femme dans la mythologie* et dans l'art. ⇒ **Déesse**, **divinité**, **vénus**; **démon**, **démone**, **succube**; **amazone**, **bacchante**, **danaïde**, **furie**, **grâce**, **harpie**, **kère**, **ménade**, **musé**, **nymphé**, **parque**, **sirène**; **fée**; **sylphide**, **walkyrie**; **hourri**; **cariatide**.

Types sociaux de femmes, dans l'antiquité. ⇒ **Esclave**; **affranchie**.

Types religieux de femmes. ⇒ **Religieuse**; **moniale**, **nonne**, **sœur**; **sainte**; **martyre**, **vierge**; et aussi **héroïne**, **martyre**.

Traits socio-professionnels modernes. ⇒ **Aristocrate** (n. f.), **bourgeoise**, **ouvrière**, **paysanne**, **prolétaire**; **commerçante**, **fonctionnaire**. — (Activités traditionnelles). ⇒ **Chaisière**, **concierge**, **couturière**, **dactylo**, **employée**, **hôtesse**, **mannequin**, **midinette**, **ouvreuse**, **sage-femme**, **scripte**, **secrétaire**, **speakerine**, **vendeuse**; **actrice**, **artiste**, **comédienne**, **danseuse**, **étoile**, **star**, **vedette**; **assistante** (sociale), **infirmière**; **institutrice**. — N. B. Il convient d'ajouter à ces termes des formes féminines régulières, notamment dans les professions du commerce. ⇒ **Bouchère**, **boulangère**, **charcutière**, **crémère**, **épicière**, **mercière**, **commerçante**, **marchande**, **vendeuse**.

REM. 1. *Femme* est premier élément d'un groupe quand on veut indiquer le genre féminin des professions et activités pour lesquelles seul un terme de genre masculin est habituellement employé (c'est l'un des procédés officiellement recommandés au Québec, les deux termes étant alors liés par un trait d'union). *Femme maçon*, *femme terrassier*, *femme ingénieur*. *Femme cadre*. *Femme patron*. *Femme reporter*, *correspondant d'un journal*. *Femme chef d'État*. — *Femme professeur* (ou *professeur femme*). *Femme metteur en scène*, *femme auteur*, *femme écrivain*, *femme philosophe*, *femme chercheur*, *femme peintre*. — *Femme pilote*. *Femme cosmonaute*.

74 La secrétaire-dactylo, la vendeuse de grand magasin, pensait Marat, dépendent de l'arbitraire du patron ou du chef de rayon. La femme fonctionnaire, par contre, est protégée par son statut (...). Roger VAILLAND, *Drôle de jeu*, 1945, p. 135.

2. Le nombre de formes au genre féminin tend à s'accroître, avec l'accession des femmes à des professions qui étaient traditionnellement réservées aux hommes (→ **Artisane**, **attachée**, **aviatrice**, **avocate**, **rédactrice**, **présidente**). Mais l'emploi traditionnel des formes féminines pour désigner les épouses (*générale*, *maïresse*, *préfète*) limite cette évolution. On dit aussi qu'une femme est *juge*, *maire*, parfois qu'elle est *directeur* (ou *directrice*), *avocat* (ou *avocate*), *médecin*, *docteur*, *général*... Le lexique français est, dans ce domaine, en pleine incohérence.

Enfin, de nombreux féminins existent, mais sont connotés (→ **Soldate**, **poétesse**, etc.) et la revendication d'égalité avec l'homme conduit à deux attitudes inverses : adopter la même désignation (au masc.), créer systématiquement des formes féminines.

3. Au Québec, ces différents procédés font l'objet d'une recommandation officielle :

« Relativement au genre des appellations d'emploi, l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles :

— soit à l'aide du féminin usité. Exemples : **couturière**, **infirmière**, **avocate**;

— soit à l'aide du terme épécène marqué par un déterminant féminin. Exemples : une **journaliste**, une **architecte**, une **ministre**;

— soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie française. Exemples : **députée**, **chirurgienne**, **praticienne**; — soit par l'adjonction du mot *femme*. Exemples : **femme-magistrat**, **femme-chef d'entreprise**, **femme-ingénieur** » (*Gazette officielle du Québec*, 28 juil. 1979, p. 7394-7395).

B. Avec une valeur typique. ♦ 1. a. (En attribut). *Être femme* : présenter (en parlant d'une femme) les traits, les caractères considérés comme propres à « la femme ». *Elle est vraiment femme*. — REM. La plupart de ces emplois relèvent de l'image la plus conventionnelle, souvent misogynne, de la femme, y compris lorsque c'est une femme qui s'exprime (→ ci-dessous, cit. 77, Sand).

75 Elle flotte, elle hésite : en un mot, elle est femme. RACINE, *Athalie*, III, 3.

Adj., en épithète :

76 On l'y sentait pourtant d'une coquetterie naturelle et fine, très femme. ZOLA, in F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 684.

Spécial. *Être femme* : avoir les caractéristiques psychiques, intellectuelles prêtées à la femme (intuition, illogisme, ignorance...; curiosité). « *Je suis femme, monsieur, mon instinct ne me trompe pas* » (A. France, *le Crime de S. Bonnard*).

77 Je suis excessivement femme pour l'ignorance, l'inconséquence des idées, le défaut absolu de logique. G. SAND, *Correspondance*, t. I, p. 250, in T. L. F.

78 Elle devenait curieuse et bavarde, femme en un mot. ZOLA, *Thérèse Raquin*, p. 97.

(En parlant d'un homme). *Tous les hommes sont plus ou moins femmes*.

79 La cruauté est partout dans Racine (...) Et ses femmes sont naturellement plus cruelles que ses hommes, ce qui n'est pas peu dire. Ou pour aller plus profondément peut-être, ses hommes sont femmes, ils ont tous souffert de la contamination féminine (...). Ch. PÉGU, *Victor-Marie, comte Hugo*, Pl., p. 777.

Spécial (en opposition avec un autre substantif, auquel *femme* est opposé).

Dans les émotions de cette journée, la religieuse était redevenue femme. Elle avait pleuré, et elle tremblait (...). HUGO, *les Misérables*, t. I, p. 359, in T. L. F.

C'est bien une femme (même valeur). Elle n'est, ce n'est qu'une véritable femme : elle a les traits négatifs (faiblesse, etc.) attribués à la femme. — Loc. prov. *Une femme est une femme*.

b. (En parlant d'un homme). Pèj. *C'est une femme, une vraie, une véritable femme*. ⇒ **Efféminé**, **femmelette**. « *Ce n'était pas une femme. Tournefier, mais un gaillard...* » (Genevoix, *Rabotiot*).

(...) ce qu'il reprochait surtout aux jeunes gens d'aujourd'hui, c'était d'être trop efféminés. « Ce sont de vraies femmes », disait-il avec mépris. Mais quelle vie n'eût semblé efféminée auprès de celle qu'il voulait que menât un homme, et qu'il ne trouvait jamais assez énergique et virile ?

PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Pl., t. I, p. 762.

c. Adj. *Une femme aussi femme qu'elle*. « *Celles qui sont le plus femmes sont tout sentiment* » (J. Lemaître, in T. L. F.).

(En parlant d'un homme, de sa nature). « *J'avais la nature un peu femme* » (Sainte-Beuve, in T. L. F.).

Spécial (sexualité). *Faire la femme, être la femme* (dans un couple masculin homosexuel) : être passif, se faire sodomiser.

L'hommage se renouvelle, et pour en rallumer l'encens, rien n'est épargné par celui qui l'exige; baisers, attouchements, pollutions, raffinements de la plus insigne débauche, tout s'emploie à rendre des forces qui s'éteignent, et tout réussit à les ranimer cinq fois de suite; mais sans qu'aucun des deux changeât de rôle. Le jeune maître fut toujours femme et quoiqu'on put découvrir en lui la possibilité d'être homme à son tour, il n'eut pas même l'apparence d'en concevoir un instant le désir. SADE, *Justine*,... t. I, p. 67.

♦ 2. (Explicitement opposé à *enfant*, *filie*, *fillette*, *jeune fille*). *Femme nubile. Cette fillette devient, est devenue une femme. (L'adolescence), « le commencement d'une femme dans la fin d'un enfant »* (Hugo). « *Laure n'était plus alors une très jeune fille mais une femme accomplie* » (Daniel-Rops, in T. L. F.). — *Être une femme* : être nubile. *Ce n'est pas encore une femme, c'est presque une femme*.

C'est ainsi que Cosette devenait peu à peu une femme et se développait, belle et amoureuse, avec la conscience de sa beauté et l'ignorance de son amour.

HUGO, *les Misérables*, IV, III, VI.

(...) il y avait dans le gazouillis de ces jeunes filles des notes que les femmes n'ont plus. PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. V, p. 175.

(En attribut). *Elle se fait femme. Elle devient femme. La voilà bientôt femme* (Académie). — *Devenir femme, être femme*.

L'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille, la grande fille devient femme. HUGO, *les Misérables*, t. I, 1862, p. 488.

Spécial et vieilli (en attribut). *Être femme* : avoir eu des relations sexuelles, ne plus être vierge. *Elle est devenue femme. Faire femme* (une fille). — REM. Dans cet emploi *femme* était opposé à *filie* dans la langue class., puis à *jeune fille*.

Son époux la faisait dame,

Son ami, pour la faire femme,

Prend heure avec elle au matin (...)

LA FONTAINE, *Contes*, « Nicaïse ».

— J'entraï fille en ce bois et chère à ma Déesse.

— Tu vas en sortir femme et chère à ton époux.

André CHÉNIER, *Bucoliques*, IX.

♦ 3. **ÊTRE FEMME** à (suivi d'un infinitif) : être capable de. ⇒ **Homme** (être homme à). *Elle est femme à se venger. Elle n'est pas femme à s'en laisser conter*.

REM. L'emploi du déterminant, dans ce contexte, est vieilli : (...) comme si j'étais une femme à violer la foi que j'ai donnée à un mari (...)

MOLIÈRE, *George Dandin*, II, 8.

(Négatif). *Elle n'est pas femme à se laisser faire*.

C. BONNE FEMME. ♦ 1. Vx (usité jusqu'au XIX^e). Femme pleine de bonté, femme « dont le caractère est simple et bon » (Littré). — Spécial. Femme âgée et bonne (souvent en parlant d'une mère, d'une grand-mère). *Une bonne* (cit. 52) *femme de mère*.

♦ 2. Vieilli. Femme simple et assez âgée. *Une bonne femme du peuple, de la campagne*. Mod. *Une vieille bonne femme*. Loc. mod. *Remède* de bonne femme* (→ Bourrache, cit. 1). *Contes de bonne femme*, qui ne méritent aucune créance, et que peut seule croire une vieille femme ignorante.

(...) reléguons cette idée puérile avec les contes de bonne femme.

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre CXXV.

Adj. *Rideaux bonne femme* : rideaux retenus par des embrasses. — (Dans des emplois adjectifs analogues). *Bonne femme* : qui évoque un goût féminin simple, populaire (notamment en matière de décoration intérieure, d'habitat).

L'air bonne femme du lieu se trouvait confirmé par la présence aux murs de gravures représentant des chats dans un panier, des biches au bois et des retours de fenaissans. René FALLET, *le Triporteur*, p. 264.

Vx (en appellatif). *Ma bonne femme*, terme de condescendance à l'adresse d'une femme du peuple (au XIX^e : Balzac).

♦ 3. Loc. fam. *Une petite bonne femme* : une petite fille. — *Ma petite bonne femme*, terme d'affection.

♦ 4. Fam. et cour. (1926, en argot). Femme (quels que soient son âge, son apparence, sa classe sociale). *Les bonshommes et les bonnes femmes, les mecs et les bonnes femmes* : les hommes et les femmes, les garçons et les filles. *Une bonne femme épatante, sympathique; une chouette, une chic bonne femme. Quelle sale bonne*

femme, quelle bonne femme prétentieuse! — Une bonne femme d'une trentaine d'années. — Il n'y a que des bonnes femmes, dans ce bureau. — Il aime trop les bonnes femmes. Des histoires de bonnes femmes.

- 91 (...) il distinguait entre les « femmes », les « bonnes femmes », et les « vieilles bonnes femmes ». Mais dans la différence entre les « femmes » et les « bonnes femmes », la question d'âge n'intervenait presque pas. Telle personne de cinquante ans, pourvu qu'elle fût coquette, bien mise, qu'elle eût une certaine peau, un certain regard, un certain parfum, lui apparaissait sans hésitation comme une « femme »; et telle concierge de vingt-cinq ans de la rue de la Goutte-d'Or, qui balayait son vestibule, dépeignée, dépoitrillée, la robe poussiéreuse, l'œil habité par des pensées de ménage ou de hargne conjugale, était promue d'emblée au rang de « bonne femme ».
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, 1932, p. 268.

- 92 Si j'étais un homme, tous les soirs je ramènerais une bonne femme différente.
S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 53 (1954).

REM. Le passage du sens 2 au sens 4 est insensible et progressif. Mais tous les emplois antérieurs à 1920 sont à interpréter comme non neutres et correspondent, souvent avec une valeur péjorative, à « brave femme » (insignifiante, ennuyeuse), « vieille femme » (sans attrait), « pauvre femme, socialement dépréciée ». Au sens 4, la connotation péjorative quasi obligatoire, encore sensible chez J. Romains (1932), a disparu vers 1945-50. Les emplois qualifiés, fréquemment péjoratifs (*sale bonne femme*, etc.), supposent d'ailleurs que *bonne femme* soit lui-même neutre.

- 93 (...) pour cette bonne femme idiote, pas une ligne ne restera de ce qu'elle écrit, personne ne se souviendra de son nom dans trente ans (...)
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 151.

♦ 5. Péj. et fam. *La bonne femme de quelqu'un, sa bonne femme* : son épouse. *Il va encore venir avec sa bonne femme.* ⇒ **Femme**, II.

- 94 Un fleuve de types, flanqués de leurs bonnes femmes, s'engagent sur la chaussée qui conduit vers les sous-bois de la gare (...)
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 443.

★ II. Épouse. ♦ 1. LA FEMME DE... (un homme); SA FEMME : son épouse*. ⇒ fam. ou pop. *Associée, bobonne, bourgeoise, légitime, moitié, régulière. La femme de X, de monsieur X, de Jean. C'est sa femme, sa première femme, sa seconde femme. Son ancienne femme, son ex-femme* (→ 2. Ex-). *La femme de son père* : sa belle-mère, sa marâtre. *Sa femme est charmante, plus intelligente que lui. Sa femme l'aime, lui est fidèle, le trompe, est volage* (⇒ **Cocu, cocuage, cocufier**, vulg.). *Avoir des égards* (cit. 12), *du respect pour sa femme. Aimer sa femme* (→ **Amoureux**, cit. 5). *S'attacher* (cit. 54) *à sa femme. Se faire aimer* (cit. 72) *de sa femme. Sa femme ne l'aime plus, veut le quitter, veut divorcer. Il a abandonné sa femme.*

- 95 On sait qu'il ne faut guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 364.

- 96 « Celui qui n'a pas vu beaucoup de filles ne connaît point les femmes », me disait gravement un homme grand admirateur de la sienne, qui le trompait.
CHAMFORT, Maximes, Sur les femmes, XX.

Voulez-vous être ma femme?, m'épouser? *Accepter d'être la femme de qqn*, de l'épouser. *Elle a refusé de devenir sa femme.*

Dr. Autorité du mari sur la personne de sa femme.* ⇒ **Puissance** (maritale). *La femme peut ester* en justice sans l'autorisation de son mari. Dot* de la femme. Femme commune* (commune en biens), *femme séparée de biens.*

*Femme légitime**. ⇒ **Légitime**, n. f. (pop.). *C'est sa femme légitime.* — *Femme morgantique**.

(Dans des formules sociales). *Comment va votre femme?* → (mon-dain) *Comment va madame* X?*; (fam.) *Comment va votre épouse, l'épouse?*; (pop.) *votre dame**.

(Autres déterminants). *La femme et son mari, et le mari. Il a une femme charmante, insupportable.*

- 97 Il y a peu de femmes si parfaites, qu'elles empêchent un mari de se repentir du moins une fois du jour d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point.
LA BRUYÈRE, les Caractères, III, 78.

N. B. La première occurrence est au sens I.

(Dans le contexte de la famille, opposé à d'autres termes : *mari, enfants*). *La femme fait la cuisine, les enfants mettent la table. Le mari se repose, c'est la femme qui fait tout.* — Loc. fam. *C'est la femme qui porte la culotte.*

(Sans déterminant). Loc. *Chercher* (cit. 29) *femme* : chercher à se marier. — *Prendre femme* : se marier. — *Prendre qqn pour femme*, se marier avec, épouser. *Demander une jeune fille pour femme* : demander la main* de..., demander en mariage*. *Avoir* pour femme, pour première, seconde femme.* — Vx. *Avoir femme*. Mod. *Il n'a ni femme ni enfant.* — *Être mari* et femme, vivre comme mari et femme* (être amants, concubins), *comme femme et mari.*

Prov. *Qui femme a, noise* a* (vx). — *C'est le diable* qui bat sa femme...* — *La femme de César ne doit pas être soupçonnée*, mot par lequel César avait justifié la répudiation de sa femme Pompéia, soupçonnée d'infidélité (se dit parfois pour justifier une mesure sévère à l'encontre d'une personne en vue qui n'est que soupçonnée).

Allus. bibl. *La femme de Loth*, qui fut changée en statue de sel pour avoir regardé en arrière malgré l'interdiction divine, après avoir échappé à la destruction de Sodome (*Genèse*, 19, 26).

La femme (l'épouse) *adultère**.

La femme forte (de l'Écriture, de l'Évangile) : épouse courageuse, dévouée, etc. (vx ou iron.).

REM. Dans certaines loc. où *femme* a pu être employé au sens d'« épouse », l'usage actuel voit l'emploi général du mot (ex. : *la, une femme au foyer*).

♦ 2. Fig. Compagne, partenaire sexuelle. *Elle est devenue sa femme.* ⇒ **Maîtresse**. « *J'ai été la femme de tout le monde, je me fais honte de mon corps* » (Giono, *Un de Beaumugnes*).

Il resta des nuits entières à côté d'elle, à grelotter de misère. Certes, elle était sa femme, mais à des moments si rapides, si égarés.

P. DRIEU LA ROCHELLE, le Feu follet, p. 64.

♦ 3. Dr. ou péj. et vx. *La femme...*, suivi du patronyme du mari (→ La Dame* X, Madame* X). *La femme Capet* (→ **Évasion**, cit. 3).

♦ 4. Vx (en appellatif). *Femme, la femme* (dit par le mari s'adressant à son épouse). *Oui, femme.*

♦ 5. Fam. ou pop. *La bonne femme de* (un homme) : sa femme (voir ci-dessus **Bonne femme**, I., B.).

♦ 6. Fam. (vx ou lang. enfantin). Compagne, femelle (d'un animal mâle). *La lionne, c'est la femme du lion.*

★ III. ♦ 1. Dans des expressions. (1680). **FEMME DE CHAMBRE** : domestique* attachée au service intérieur d'une maison, d'un hôtel. ⇒ **Bonne, camériste, camériste, chambrière, servante, soubrette** (→ **Condition**, cit. 18.1; **éduquer**, cit. 5).

Ah! quel monde, Madame la comtesse, disait-elle... Des femmes de chambre de luxe, c'est-à-dire des donzelles qui ne veulent rien faire... qui ne travaillent pas, et dont je ne vous garantis pas l'honnêteté, et la moralité... tant que vous voudrez!... Mais des femmes qui travaillent, qui cousent, qui connaissent leur métier, il n'y en a plus... personne n'en a plus.

O. MIRBEAU, Journal d'une femme de chambre, p. 310.

(1680). **FEMME DE CHARGE**, chargée de la surveillance d'une maison, du linge, etc.

La cousine Bette occupait dans la maison Marneffe la position d'une parente qui aurait cumulé les fonctions de dame de compagnie et de femme de charge; mais elle ignorait les doubles humiliations qui, la plupart du temps, affligent les créatures assez malheureuses pour accepter ces positions ambiguës.

BALZAC, la Cousine Bette, p. 148.

(...) le samedi (...) c'est le jour où la femme de charge vient faire le ménage « à fond ».

ROGER VAILLAND, Bon pied, bon œil, p. 49.

Admin. **FEMME DE JOURNÉE** : femme qu'on emploie à la maison pour un travail quelconque et qu'on paie à la journée (**Académie**).

(1835). Cour. **FEMME DE MÉNAGE**, qui vient faire le ménage dans une maison et qui est généralement payée à l'heure.

La femme de ménage passait chez eux trois heures par semaine pour laver, c'était la seule visite qu'ils eussent reçue au cours de bien des années. Elle aidait aussi Madame Henrouille à faire son lit et pour que la femme de ménage ait bien envie de le répéter aux environs, chaque fois qu'elles retournaient ensemble le matelas depuis dix ans, madame Henrouille annonçait sur le ton le plus élevé possible : « Nous n'avons jamais d'argent à la maison. »

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 232.

REM. Régionalement, au XIX^e s., *femme de ménage* a signifié « épouse, maîtresse de maison ».

Vx. **FEMME D'OUVRAGE** : domestique chargée des travaux ordinaires et les plus durs, dans une maison privée.

Admin. **FEMME DE SERVICE** : employée chargée des travaux de nettoyage dans certains locaux (administrations, entreprises).

FEMME DE COMPAGNIE. ⇒ **Dame**, et aussi **chaperon, duègne, suivante**.

♦ 2. Vx. **LES FEMMES (DE...)** : domestiques attachées au service de qq (généralement une femme riche de la haute société). *Les femmes de la princesse de X.*

CONTR. Homme. — **Enfant, fille.** — **Mari.**

DÉR. **Femmelette.** — V. aussi **Efféminer.**

COMP. **Sage-femme.**

FEMMELETTE [famlet] n. f. — V. 1460; *famelette*, mil. XIV^e; de *femme*.

♦ 1. Péj. et vieilli. Petite femme malingre.

Les seins des moindres femmelettes,

Ici, pèsent plusieurs quintaux (...)

BAUDELAIRE, Amenités Belgique, Venus Belga.

Femme faible, sans force, craintive.

Elle ne paraît occupée d'abord que des plaisirs, des amusements et des bagatelles de la société; mais n'allez pas croire avoir affaire en elle à une femmelette. Son esprit est net et ferme, observateur et sensé; il est comme celui de M^{me} de Maintenon, solide : mais ici la solidité se dérobe sous la fleur.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, M^{me} de Caylus, t. III, p. 57.

— C'est que je me demande si Madame ne va pas être... effrayée.

— Vous me prenez pour une femmelette (...)
J. GREEN, Léviathan, p. 184.

♦ 2. (1680). Fig. et fam. Homme faible, sans énergie (→ **Déconfit**, cit. 3). *Il tremble, c'est une vraie femmelette.*

FEMME-OBJET [famɔbzɛ] n. f. ⇒ **Femme** (*infra* cit. 50).

FÉMORAL, ALE, AUX [fɛmɔʁal, o] adj. et n. f. — 1790; bas lat. *femoralis* «de la cuisse», de *femur* et *oris*.

♦ Anat. Qui a rapport à la cuisse; de la cuisse. *Muscles, nerfs fémoraux. Artère, veine fémorale.* — N. f. *La fémorale*: l'artère (la veine) fémorale.

On l'a découvert huit jours après sur un trottoir de Soho, saignant comme un bœuf, la fémorale coupée, du joli travail de spécialiste.

Michel DÉON, *le Jeune Homme vert*, p. 295.

Qui appartient au fémur. *Arcade fémorale. Diaphyse fémorale.*

FEMTO- — V. 1970; du danois *femten* «quinze».

♦ Sc. Élément qui, placé devant un nom d'unité de mesure, la divise par 10, 15 (ex.: *femtoseconde, femtogramme*).

FÉMUR [fɛmyʁ] n. m. — 1541; lat. *femur, oris* «cuisse», spécialisé en franç. «os de la cuisse».

♦ 1. Os long qui constitue le squelette de la cuisse. *L'extrémité supérieure du fémur comprend la tête*, le col*, le grand et le petit trochanter*. La tête du fémur se loge dans la cavité cotyloïde de l'os iliaque. La diaphyse du fémur (⇒ Corps) a la forme d'un prisme triangulaire. L'extrémité inférieure du fémur présente une trochlée qui reçoit la rotule, et deux tubérosités articulaires (⇒ Condyle) qui roulent sur les cavités glénoïdes du tibia. Fracture du fémur, du col du fémur* (fréquente, et souvent grave chez les vieillards).

1. Considéré en place sur un squelette en position verticale, le fémur se dirige obliquement de haut en bas et de dehors en dedans, de telle sorte que les deux os, très voisins à leur extrémité inférieure, se trouvent séparés en haut par toute la distance qui sépare l'une de l'autre les deux cavités cotyloïdes.

L. TESTUT, *Traité d'anatomie*, t. I, p. 405.

1.1. Je tombai donc et ma chute entraîna celle d'une vieille dame couverte de paillettes et de dentelles et qui devait peser dans les deux cents livres. Ses hurlements ne tardèrent pas à provoquer un attroupement. J'avais bon espoir qu'elle s'était cassé le fémur, les vieilles dames se cassent facilement le fémur, mais pas assez, pas assez.

S. BECKETT, *Nouvelles*.

♦ 2. Zool. Troisième division de la patte des insectes.

2. La patte, articulée au thorax (...) se compose de cinq articles principaux, la hanche ou coxa, le trochanter, le fémur ou cuisse, le tibia ou jambe, le tarse (...)

A. TÉTRY, in *Encycl. Pl., Zoologie 2, Les insectes*, p. 495.

FENAIISON [fɛnɛzɔ̃] n. f. — 1240; *fanaison*, Académie, 1762; de *fener*, anc. forme de *faner*.

♦ 1. Action de couper et de récolter les foins*. ⇒ **Fanage**. *Faire la fenaison.* — L'époque de ce travail.

(...) ensemble, ils s'étaient roulés dans cette herbe de mai, avant la fenaison (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 80.

♦ 2. (1865). Dessiccation des foins.

FENASSE [fɛnas] n. f. — 1776; du lat. *fenum* «foin», suff. *-asse*.

♦ Régional. Mélange de graines servant à l'ensemencement des prairies artificielles.

FENDAGE [fɛdazɔ̃] n. m. — 1845; de *fendre*.

♦ Techn. Action de fendre. *Le fendage du gros bois au merlin, avec des coins. Fendage du diamant, de l'ardoise.* ⇒ **Dégrossissage**.

1. FENDANT [fɛdɑ̃] n. m. — Fin xv^e; de *fendre*.

★ 1. ♦ 1. (Vx). Coup d'épée donné de haut en bas avec le tranchant. *Coup de fendant et coup de revers.*

♦ 2. Fam. (vx) ou régional (Canada; → cit. 2). Matamore, fier-à-bras. ⇒ **Bravache, fanfaron**. «*Quatre-vingt mille fendants d'Allemagne*» (Balzac). — Loc. mod. *Faire le fendant*, le malin, le bravache.

1. (Il) se montra plus fort qu'il n'est permis de l'être, même dans le midi. Il ne marchait plus dans la rue qu'en se donnant des grâces de tambour-major. Une belle nuit, six de ses amis (...) l'éveillent, l'attachent, le bâillonnent (...) En partant, ils promettent de recommencer s'il continue à faire le fendant dans la rue.

STENDHAL, *Mémoires d'un touriste*, t. I, p. 130.

2. Le grand fendant! Vu moins faire le jars tantôt. Trop d'années qu'il se moque de moi. Pis m'a déshonoré dans mon propre magasin. Tu vas payer, mon christ!

Jean-Yves SOUCY, *Un dieu chasseur*, p. 131.

★ II. (1738, «raisins fendants»: à peau qui se fend). Techn. (agric.). Cépage de chasselas. — Par ext. Vin du Valais (Suisse) issu de ce cépage. *Boire du fendant.*

3. Parce qu'on a, chez nous, quatre ou cinq espèces de vin: on a la rêze, on a le

muscat, on a l'amigne, on a le fendant; on a comme ça quatre ou cinq espèces de plants différents, rien que dans ce petit coin de vignoble (...)

C.-F. RAMUZ, *la Séparation des races*, in *Œ. compl.*, t. XI, p. 152.

HOM. 2. Fendant.

2. FENDANT, ANTE [fɛdɑ̃, ɑ̃t] adj. — xx^e; de *se fendre* (la pipe) «rire».

♦ Fam. Comique, drôle. ⇒ **Marrant, tordant**. *Un film fendant. Une soirée fendale.*

HOM. 1. Fendant.

FENDARD ou **FENDART** [fɛdɑʁ] n. m. — 1896; de *fendu*, à cause de la fente de la braguette.

♦ Argot. Pantalon.

(...) comme si le fameux pantalon blanc (Querelle l'appelait son fendart) se fût fendu de haut en bas (...)

Jean GENET, *Querelle de Brest*, p. 260.

FENDERIE [fɛdɛʁi] n. f. — 1604; de *fendre*.

Technique.

♦ 1. Action de fendre le fer en barres ou le bois en baguettes.

♦ 2. Machine destinée à fendre le fer ou le bois. ⇒ **Fendeuse**.

♦ 3. Atelier où l'on fend le fer ou le bois.

FENDEUR, EUSE [fɛdœʁ, øz] n. — 1403; de *fendre*.

♦ Techn. Personne qui fend (le bois, l'ardoise, le fer, le diamant, etc.).

HOM. (Du fém.) **Fendeuse**.

FENDEUSE [fɛdøz] n. f. — 1865; de *fendre*.

Technique.

♦ 1. Ouvrière en horlogerie qui découpe les roues des montres, des pendules.

♦ 2. (xx^e). Machine à fendre (le bois). ⇒ **Fenderie** (2.).

HOM. Fém. de **fendeur**.

FENDILLE [fɛdiʎ] n. f. — 1844; déverbal de *fendiller*.

♦ Très petite fente (dans le bois, le fer, l'émail, le vernis d'un tableau).

HOM. Formes du v. *fendiller*.

FENDILLÉ, ÉE [fɛdiʎe] adj. ⇒ **Fendiller**.

FENDILLEMENT [fɛdiʎmɑ̃] n. m. — 1841; de *fendiller*.

♦ Action de fendiller, de se fendiller; son résultat. *Le fendillement de la peau.* ⇒ **Gerçure**.

C'était un Christ Louis XIII encadré de chêne, avec des reflets de chose mouillée qui ruisselle, avec des fendillements verticaux dans l'ivoire qui rappelaient les traînées de sucre et de sang.

MONTHÉRIANT, *le Songe*, t. I, p. 18.

FENDILLER [fɛdiʎe] v. tr. — 1588, Montaigne; de *fendre*, suff. dimin. *-iller*.

♦ Faire de petites fentes superficielles à (qqch.). ⇒ **Fêler, fissurer**. *Le froid fendille les pierres gelées.*

► **SE FENDILLER** v. pron. *Peau qui se fendille sous l'effet du froid.* ⇒ **Crevasser** (se), **gercer** (se). *Vernis qui se fendille et s'écaille. Vieux mur qui se fendille.* ⇒ **Disjoindre**. *Sous le soleil brûlant, la terre se fendille.* ⇒ **Craqueler** (se); → *Argile*, cit. 2.

► **FENDILLÉ, ÉE** p. p. adj. *Terre fendillée par des crevasses* (cit. 1). *Vernis fendillé.* ⇒ **Trésaillé, truité**.

(...) elle (*la marmite*) bout sans utilité, avec un petit sifflement continu, tandis que sous son ventre fendillé, deux bûches fument presque éteintes.

J. RENARD, *Poil de carotte. «La marmite»*

(...) une terre qui craque de soif et se fendille (...)

COLETTE, *la Vagabonde*, p. 229.

DÉR. *Fendille, fendillement.*

HOM. V. *Fendille*.

FENDOIR [fɛdwaʁ] n. m. — 1701; de *fendre*.

♦ Techn. Outil qui sert à fendre. *Fendoir de tonnelier, de vannier. Fendoir de boucher.*

FENDRE [fɛdʁ] v. tr. — Conjug. *rendre*. — Fin x^e; du lat. *findere* «fendre, séparer, diviser».

- ♦ **1.** Couper ou diviser (un corps solide), le plus souvent dans le sens de la longueur. *Fendre du bois avec une hache**, un *coutre*, un *merlin* (→ Bois, cit. 35). *Fendre des bûches en deux avec un coin* de fer ou de bois, un ébuard* (→ Cognier, cit. 1). *Fendre un diamant, de l'ardoise*. ⇒ **Cliver, diviser; fendage**. *Le soleil a fendu le sol*. ⇒ **Gercer**. *Froid rigoureux qui fend les pierres*. *Geler** à *pierre fendre*, très fort. *Il lui a fendu le crâne d'un coup de sabre*. ⇒ **Tuer**.
- 1 Je vais te fendre en deux, comme les chevaliers du temps passé fendaient les géants qu'ils rencontraient. A.-R. LESAGE, le Diable boiteux, 7.
- 2 Le jour du départ, (il) faisait un froid à *pierre fendre* (ce fut... le grand hiver de 1789 à 1790), il y avait un pied de neige sur la place Grenette. STENDHAL, Vie de Henry Brulard, V.
- 3 Il regretta d'avoir quitté son champ, il se mit à fendre du bois devant la porte, histoire de s'occuper. ZOLA, la Terre, V, 1.
- Il s'est fendu le crâne en tombant.*
- Fam. *Se fendre la pipe, la pêche, la gueule* : rire aux éclats; s'amuser. ⇒ **Tordre** (se); → 1. *Pêche*, cit. 4; 1. *pipe*, cit. 2.1.
- 3.1 L'abandon de Formose par eux impliquerait-il à vos yeux celui de la Sibérie par les Russes? Il y a plus de terres libres au Nord que dans l'Asie du Sud-Est. Le maréchal rit. L'expression se fendre la gueule lui convient à merveille. MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 504.
- (1892). *Se fendre l'oignon* : pleurer.
- Loc. fig. (vieilli). *Fendre la tête à qqn* : le fatiguer en faisant un grand vacarme, en le harcelant de questions ou de reproches. ⇒ **Casser** (→ Apprêter, cit. 2).
- Fendre le cœur, fendre l'âme de qqn, à qqn* : faire éprouver un vif sentiment de pitié*, de compassion*, d'affliction, de chagrin. ⇒ **Crever** (le cœur). *Ce spectacle me fend le cœur* (cit. 33 à 47).
- 4 Mamie, vous me fendez le cœur. MOLIÈRE, le Malade imaginaire, 1, 7.
- 5 Sa maîtresse, qui assistait au départ, poussait des cris à fendre l'âme (...). TH. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 38.
- Loc. fig. (vieilli). *Fendre l'oreille à qqn, briser sa carrière, le mettre à la retraite contre sa volonté*. ⇒ **Chasser, limoger, renvoyer**.
- REM. Cette locution vient de l'usage ancien de fendre l'oreille aux chevaux réformés de l'armée.
- 6 (...) et moi je ne suis plus qu'une vieille bête à laquelle on va fendre l'oreille. A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, vi, p. 71.
- Loc. Vx. *Fendre un cheveu, fendre les cheveux en quatre*. ⇒ **Couper** (cit. 8).
- ♦ **2.** (Sujet n. de chose). Pénétrer (une matière) en coupant. *Le coutre de la charrue fend la terre*.
- (1549). Littér. S'ouvrir un chemin à travers un fluide. *Le navire fend les flots, fend l'onde*. ⇒ **Naviguer, sillonner**. *L'hirondelle fend l'air d'un vol rapide* (→ Air, cit. 17; albatros, cit. 2). *Cheval qui fend l'air*. ⇒ **Courir** (→ Étalon, cit. 1). *Un éclair fendit la nue*. ⇒ **Déchirer, traverser** (→ Allumer, cit. 17).
- 7 Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante! CHATEAUBRIAND, les Martyrs, XXIII.
- 8 Tous les jours aussi, je me rencontrais dans la baie azurée avec une jeune fille anglaise, dont le corps délié fendait l'eau verte auprès de moi. NERVAL, les Filles du feu, Octavie.
- 9 Je pris mon vol dans la nuit, fendait l'air d'une course si rapide qu'aucun être humain n'eût pu m'atteindre. LOTI, Aziyadé, II, v.
- Loc. (Vx). *Fendre le vent* : s'échapper. — *Fendre la bise* : courir très vite. — N. m. *Un fend-la-bise*.
- Loc. mod. *Fendre la foule pour se frayer un passage*. ⇒ **Écartier; pénétrer** (à travers); → **Auditeur**, cit. 1.
- 10 Louis, sans prendre le temps d'interroger personne, fendit les groupes et poussa la porte. G. DUHAMEL, Salavin, Tel qu'en lui-même, XXV.
- **SE FENDRE** v. pron. ♦ **1.** Pron. passif. Se couper, se diviser. *Le sapin est un bois qui se fend facilement*.
- ♦ **2.** Pron. réfl. S'ouvrir, se couvrir de fentes. *Sous l'effet du tremblement de terre ce gros rocher s'est fendu*. ⇒ **Disjoindre, entrouvrir** (s'), **ouvrir** (s'). *Ce vieux mur se fend*. ⇒ **Craqueler** (se), **crevasser** (se), **lézarder** (se). *Vase qui se fend*. ⇒ **Fêler** (se). *Dans le feu les châtaignes se fendent*. ⇒ **Éclater**. *Matière qui peut se fendre*. ⇒ **Fissile, scissile**.
- 11 La terre se fendait de toutes parts : l'herbe était brûlée; des exhalaisons chaudes sortaient du flanc des montagnes (...). BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 61.
- 11.1 Quand il voit un homme et une femme qui se promènent dans quelque allée de platanes, il sent son corps se fendre en deux de bas en haut, et chaque partie nouvelle aller étreindre un des promeneurs; mais ce n'est qu'une hallucination (...). LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, Pl., p. 94.
- Fig. Se briser. *Cœur qui se fend de tristesse*.
- 12 (...) son cœur, à lui, se fendait de chagrin. G. SAND, la Petite Fadette, xv.
- ♦ **3.** Pron. réfl. Escr. Porter vivement une jambe loin en avant pour toucher l'adversaire.
- 12.1 Jussac, voulant en finir, porta un coup terrible à son adversaire en se fendant à fond; mais celui-ci para prime, et tandis que Jussac se relevait, se glissant comme un serpent sous son fer, il lui passa son épée au travers du corps. Jussac tomba comme une masse. A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 73.

- Et, soudain, le bras raide, il se fendit comme un escrimeur, pour écraser sur un point très précis de la toile une touche de lumière, une seule. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 11.
- Par anal. *Skieur qui se fend*.
- ♦ **4.** Pron. réfl. (1846). Fam. *Se fendre de...* : se décider à donner, à payer. *Il s'est fendu d'une bouteille*. *Ce cadeau n'a pas dû le ruiner, il ne s'est vraiment pas fendu*. ⇒ **Avare**.
- À l'annuaire de la main ridée (...) je l'ai bien reconnu, le diamant en tourbillon dont se fendit mon père voilà un bon demi-siècle (...). Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 13.
- (...) je vous paye un exemplaire de ce groupe mille écus. Oh! oui, sapristi! mille écus, je me fends! BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 337.
- **FENDU, UE** p. p. adj. (XIII^e). ♦ **1.** Coupé. *Arbre fendu* (→ Étançonner, cit.). *Du bois fendu*.
- Quatre petits poulets fendus par moitié, frappés du plat de la hachette. COLETTE, la Naissance du jour, p. 60.
- ♦ **2.** Qui présente une fente. *Montagne fendue* (→ Crever, cit. 40). *Jupe fendue derrière*. *Vêtement fendu* (→ Caleçon, cit. 2).
- ♦ **3.** Qui présente une lézarde, une fêlure. *Marbre fendu*. ⇒ **Fêlé**.
- ♦ **4.** Ouvert en longueur comme une fente. *Bouche fendue jusqu'aux oreilles*. *Yeux fendus en amande*. *Un homme bien fendu, qui a les cuisses et les jambes longues*. *Pétale fendu*. ⇒ **Bifide**.
- (...) sa bouche, excessivement fendue, était surmontée de deux crocs de moustache (...). A.-R. LESAGE, le Diable boiteux, I.
- Ses yeux étaient obliques, mais admirablement fendus (...). MÉRIMÉE, Carmen, II.
- (...) pour que le caporal Gilieth se paie (...) des rafraîchissements pour la gueule. Car vous avez tous de grandes gueules, légionnaires. Toi, comme les autres (...), tu as la gueule fendue et la pente bien faite. P. MAC ORLAN, la Bandera, p. 165.
- COMP. Pourfendre. — Refendre.
- DÉR. Fendage, 1. **fendant**, 2. **fendant**, **fenderie**, **fendeuse**, **fendiller**, **fendoir**, **fente**. — (De *fendu*) **Fendart**.
- FENDU, UE** [fady] adj. ⇒ **Fendre**.
- FÉNELONIEN, IENNE** [fɛnɔ̃ʒjɛ̃, jɛ̃] adj. — 1836, in D.D.L.; du nom de l'écrivain français *Fénelon*.
- ♦ Qui est propre à Fénelon ou qui est digne de lui. *Style fénelonien*.
- Le Christ doit être content de voir son Évangile si bien compris (...) Comme dix-neuf cents ans avant, ils (*les chrétiens*) se déciment, s'écrabouillent et se pulvérisent! (...) Délicieux dix-neuvième siècle! Chrétienté fénelonienne! Europe idyllique! E. BERGERAT, les Soirées de Calibangrève, Bismarck et Dieu, 13^e soirée, p. 138 (1892), in D.D.L., II, 3.
- FENESTELLA** [fɛnɛstɛ(l)la] n. f. — 1872; du lat. tardif *fenestella* « petite fenêtre », de *fenestra*. → Fenêtre.
- ♦ Techn. (archéol.). Petite niche dans le mur du chœur d'une église.
- FENESTRAGE** [fɛnɛstrɑʒ] n. m. ⇒ **Fenêtrage**.
- FENESTRATION** [fɛnɛstrɑsjɔ̃] n. f. — V. 1900; dér. sav. du lat. *fenestra*. → Fenêtre.
- ♦ **1.** Techn. Jour, ouverture (réelle ou simulée) percés dans une cloison, une lame pleine.
- ♦ **2.** (1907, in *Rev. gén. des sc.*, n° 23, p. 986). Méd. Création d'une ouverture dans la paroi d'une cavité organique (notamment l'oreille).
- FENESTRELLE** [fɛnɛstrɛl] n. f. — V. 1200; de *fenestra*, forme anc. de *fenêtre*.
- ♦ Rare. Petite fenêtre.
- FENESTRON** [fɛnɛstrɔ̃] n. m. — Fin XIX^e; mot provençal du lat. *fenestra*.
- Régional (Sud de la France).
- ♦ **1.** Petite fenêtre; petite ouverture.
- Il s'est aperçu que c'était presque le soir parce qu'en marchant la tête haute vers le vent, il ■ vu le soleil qui passait ses cornes par le fenestron du clocher. J. GIONO, Regain, Pl., t. I, p. 365.
- On s'est installés en cercle dans une pièce au craquant plancher de bambou qui n'était éclairé que par deux petits fenestrons, près du toit. Jean HOUGRON, la Gueule pleine de dents, p. 259.
- ♦ **2.** (1975). Techn. Ouverture pratiquée dans la paroi de la dérive verticale d'un hélicoptère et dans laquelle tourne un rotor destiné à annuler le couple de rotation du fuselage. Par ext. Ce rotor.

FENÊTRAGE [f(ə)netʁaʒ] ou **FENESTRAGE** [f(ə)nestʁaʒ] n. m. — 1230; de *fenestre*, *fenêtre*, suff. -age.

♦ 1. Techn. Ensemble des fenêtres (d'un bâtiment); leur disposition sur une façade. *Le fenestrage d'un édifice.*

♦ 2. Ornement de bois, de pierre ou d'orfèvrerie imitant des fenêtres ou des arcades cintrées ou ogivales. *Les dossiers et montants des cathédraux au moyen âge sont ornés de fenestragés.*

Le manche de la grande cuiller est décoré de fenestragés découpés à la scie (...)
Th. GAUTIER, Constantinople, p. 116.

REM. La graphie *fenestrage* est réservée aux emplois techn. en architecture moderne.

FENÊTRE [f(ə)netʁ] n. f. — XII^e, *fenestre*; lat. *fenestra*.

A. ♦ 1. Ouverture (faite dans un mur, une paroi) pour laisser pénétrer l'air et la lumière; ensemble formé par cette ouverture et le dispositif qui peut la fermer. ⇒ **Ajour**, 2. **baie**, **bow-window**, **claire-voie**, **jour**, **lucarne**, **lunette**, **œil-de-bœuf**, **ouverture**, **soupirail**; et aussi **hublot**, **sabord** (mar.); **meurtrière** (fortif.); **guichet**. *Fenêtre basse, haute; carrée, ronde, ovale. Disposition des fenêtres sur une façade.* ⇒ **Fenestrage** (→ 1. Bas, cit. 60). *Impôt sur les portes et fenêtres*, basé sur le nombre des ouvertures d'une maison. *Appartement à trois fenêtres sur la rue. Fenêtre qui s'ouvre, donne, a vue sur le parc. — À la fenêtre. Prendre l'air, se mettre à la fenêtre* (→ Accorder, cit. 2). *Mettre la tête, le nez à la fenêtre. Regarder par la fenêtre. — Vue que l'on a d'une fenêtre. — Se tenir derrière une fenêtre. — Fenêtre borgne*. Fenêtre à balcon*. — Par la fenêtre. Passer, sauter, tomber par la fenêtre* (→ Démètre, cit. 3). *Jeter qqch., qqn par la fenêtre.* ⇒ **Défenestration**, **défenestrier** (→ Croquis, cit.; écumier, cit. 6). — *Pots de fleurs qui ornent une fenêtre* (→ Capucine, cit.). *Donner une aubade, une sérénade sous les fenêtres de qqn.* — Littér. *Les Fenêtres*, poèmes de Mallarmé, Apollinaire.

1 Vous me dites, Maîtresse, étant à la fenêtre,
Regardant vers Montmartre et les champs d'alentour (...)
RONSARD, Sonnets pour Hélène, XXXVI.

2 Elle alla vers les fenêtres pour voir où elles donnaient; elle trouva qu'elles voyaient
tout son jardin et la face de son appartement.
M^{me} DE LA FAYETTE, la Princesse de Clèves, IV, p. 379.

3 Emma était accoudée à sa fenêtre (elle s'y mettait souvent : la fenêtre, en province,
remplace les théâtres et la promenade)...
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VII.

3.1 — Ouvrez les fenêtres, dit la comtesse, il fait un peu frais ici.
Les trois hautes fenêtres, allant du parquet au plafond, et larges comme des baies,
furent ouvertes à deux battants. Un souffle d'air tiède, portant des odeurs d'herbe
chaude et des bruits lointains de campagne, entra brusquement par ces trois grands
trous, se mêlant à l'air un peu humide de la pièce profonde enfermée dans les
murs épais du château.
MAUPASSANT, Fort comme la mort, éd. 1889, p. 174.

Les fenêtres d'un train (⇒ 1. **Baie**). *Retenir un coin fenêtre* (opposé à *coin couloir*).

Partie inférieure (⇒ **Allège**, **appui**, cit. 17, **enseuilement**, **potélet**, **soubassement**, **tablette**), *parties latérales et verticales* (⇒ **Dosseret**, **jambage**, **montant**, **piédroit**), *partie supérieure* (⇒ **Linteau**, **sommier**, **traverse**) *d'une fenêtre*. *Épaisseur du mur où se trouve la fenêtre.* ⇒ **Ébrasement**, **embrasure**, **tableau**. *Fenêtre romane; fenêtre droite ou à plate-bande*, à linteau horizontal. *Fenêtre gothique; fenêtre cintrée en plein cintre**. ⇒ **Arceau**, **ogive**; **claveau**, **voussoir**. *Arrière-vousure** de la fenêtre. *Fenêtre gisante ou mezzanine*, plus large que haute. *Fenêtre rampante*, à côtés opposés parallèles mais à angles inégaux. *Fenêtre à meneaux**. *Auvent** qui abrite une fenêtre. *Percer, pratiquer une fenêtre dans un mur, une façade.* ⇒ **Ébrasser**, **fenêtrer**. *Aveugler, boucher, condamner, murer une fenêtre. Fenêtre aveugle**. *Fausse fenêtre*, dont l'ébrasement n'existe pas ou a été bouché (→ **Antithèse**, cit. 1). *Fenêtre feinte**. *Dispositif, éléments appliqués à une fenêtre.* ⇒ **Banquette**, **châssis**, **contrevent**, **croisée**, **jalousie**, **moucharaby**, **persienne**, **volet**; **barreau** (cit. 2), **grillage** (→ **Barrière**, cit. 16), **treillis**; **bonne-grâce** (vx), **brise-bise**, **cantonnière** (vx), **lambréquin**, **rideau**, **store**. *La contre-fenêtre, double clôture d'une fenêtre.*

4 La fenêtre était large, suffisamment élevée, garnie de persiennes et de châssis à
grands carreaux (...)
HUGO, les Misérables, II, IV, I.

5 Une fenêtre (...) qui laissait entrer plus d'air que de lumière, car les croisées en
étaient mal jointées et les vitres offusquées par un mur haut et proche.
FRANCE, le Mannequin d'osier, I, in *Œ.*, t. XI, p. 225.

♦ 2. Châssis vitré qui ferme cette ouverture. ⇒ **Croisée**, **tabatière** (fenêtre à), **trappe**, **vasistas**. *Ouvrir, fermer une fenêtre. Encadrement d'une fenêtre.* ⇒ **Chambranle**. *Entaille où s'encastre une fenêtre.* ⇒ **Feuillure**. *Charpente d'une fenêtre.* ⇒ **Boiserie**, **cadre**, **châssis**; **battant**, **dormant**, **panneau**, **traverse**. *Panneau de verre d'une fenêtre.* ⇒ **Carreau**, **vitre** (→ **Cristal**, cit. 2); **verrière**, **vitrail**. *Les charnières d'une fenêtre. Fermeture* des fenêtres.* ⇒ **Bâcle**, **crémons**, **espagnolette**, **verrou**. *Bourrelet** qui bouche les fentes d'une fenêtre. ⇒ **Calféutage**. *Fenêtre dormante ou à châssis dormant**. *Les battants* (⇒ **Vantail**) *de la fenêtre se rabattent sur la battée. Fenêtre ouvrante à la française, à double battant. Porte-fenêtre qui s'ouvre de plain-pied sur un balcon, une terrasse.* (1830, in D.D.L.). *Fenêtre à guillotine**. *Fenêtre basculante*, *pivotante*. *Fenêtre coulisante*. *Fenêtre jumelée.* — *Laisser la fenêtre entrouverte, entre-*

bâillée. Dormir la fenêtre ouverte. Fenêtres grandes ouvertes (→ **Bruitement**, cit. 5). *Le voleur a dû fracturer la fenêtre* (→ **Efracation**, cit. 1).

Les fenêtres sans persienne montraient des vitres nues, d'un vert glauque d'eau trouble. Certaines, ouvertes, laissaient pendre des matelas à carreaux bleus, qui prenaient l'air; devant d'autres, sur des cordes tendues, des linges séchaient (...)
ZOLA, l'Assommoir, t. I, p. 54.

♦ 3. Loc. (sens 1 ou 2). *Jeter l'argent, son argent**, *son bien par les fenêtres*, le dépenser inconsidérément, être prodigue. — *Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre* (→ **Fermer**, cit. 2 : se dit d'un importun dont on ne saurait se débarrasser). *Entrer par les fenêtres* : réussir à s'introduire là où normalement on ne serait pas accueilli. — Fig. *Ouvrir une fenêtre sur* : faire entrevoir, donner un aperçu de... *Fenêtre ouverte sur le grand large* (→ **Attraction**, cit. 13), *sur le monde extérieur, sur l'avenir.*

Quant au noir artificiel qui cerne l'œil (...) ce cadre noir rend le regard plus profond et plus singulier, donne à l'œil une apparence plus décidée de fenêtre ouverte sur l'infini (...)
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XVI, XI.

Mais enfin, allez goûter à Rivebelle si cela vous amuse d'être écorché et de jeter l'argent par les fenêtres.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. II, p. 970.

Voyez-vous, mes filles, nous avons vécu trop souvent jusqu'alors à la manière des gens du beau monde où il est bien-être de jeter l'argent par les fenêtres.
BERNANOS, Dialogues des Carmélites, III, 6, in *Œ.* roman., Pl., p. 1620.

Loc. *Les yeux sont appelés les «fenêtres de l'âme».*

B. ♦ 1. Espace libre qu'on laisse (dans un acte, un manuscrit) pour être rempli ultérieurement. ⇒ **Blanc**. — *Enveloppe à fenêtre*, où est découpé un rectangle dans lequel apparaît l'adresse écrite sur la lettre.

♦ 2. Ouverture (sens spéciaux). — *Crevé** d'un vêtement. — Techn. Ouverture pratiquée dans la platine d'une montre, d'une horloge. — (1956, in D.D.L.). Cin. *Fenêtre de projection*. — Géol. Ouverture créée par l'érosion dans une nappe de recouvrement et par laquelle on aperçoit les roches sous-jacentes. — Anat. Orifice dans la paroi interne de la caisse du tympan. *Fenêtre ovale; fenêtre ronde.*

♦ 3. Astronautique. Intervalle de temps défini avec précision (par un signal radioélectrique) et hors duquel une opération de lancement (fusées, etc.) n'est pas possible. *Fenêtre de lancement.* ⇒ **Créneau**.

DÉR. *Fenestration*, *fenestrelle*. — *Fenestrage*, *fenêtrer*, *fenêtrier*. **COMP.** *Défenestration*, *défenestrier*, *entre-fenêtre* (→ 2. **Entre**, cit. 2). — **Porte-fenêtre**.

FENÊTRÉ, ÉE [f(ə)netʁe] adj. — Av. 1188; de *fenêtrer*.

♦ Percé à jour. *Étoffe fenêtrée.* ⇒ **Ajouré**.

Bot. *Feuille fenêtrée*, percée à jour.

Méd. *Pansement fenêtré*, dans lequel on a pratiqué des ouvertures. Spécialt., prothèse dent. «Se dit d'une couronne prothétique ajourée à sa partie labiale, pour laisser apparaître la face visible de la dent naturelle.» (*Dict. odonto-stomatologique, Suppl.* n° 19, juil. 1967).

REM. On trouve parfois *fenestré*.

FENÊTRER [f(ə)netʁe] ou **FENESTRER** [fənestʁe] v. tr. — 1584; 1403, «garnir de volets»; de *fenêtre*.

♦ 1. Archit. Pourvoir de fenêtres en les perçant ou en les équipant. *Fenestrer, fenêtrer un bâtiment.*

Rare. *Fenêtrer un mur de lucarnes.* — Au p. p. :

Le toit fenestré de lucarnes à volutes (...)
Th. GAUTIER, la Toison d'or, III.

♦ 2. Par anal. Pratiquer des trous dans. *Fenêtrer une compresse, un plâtre.*

► **FENÊTRÉ, ÉE** ou **FENESTRÉ, ÉE** p. p. adj. ⇒ **Fenêtré**.

DÉR. *Fenêtré*.

FENÊTRIER, IÈRE [f(ə)netʁije, ijeʁ] ou **FENESTRIER, IÈRE** [fənestʁije, ijeʁ] adj. — V. 1130; de *fenêtre*.

♦ 1. Rare. Qui fait des fenêtres. *Ouvrier fenestrier.*

♦ 2. Vx. Qui se tient à la fenêtre. — (1866). N. f. *Une fenestrière* : une prostituée se tenant à la fenêtre.

FENIAN, ANE [fənjə, an] n. et adj. — 1865; angl. *fenian*, de *fiann*, nom de guerriers légendaires de l'ancienne Irlande.

♦ 1. Hist. Membre d'une association politique américano-irlandaise, fondée vers 1860 qui avait pour but d'obtenir la libération de l'Irlande de la domination anglaise et de la constituer en république indépendante. — Adj. *Conspiration feniane.*

♦ 2. (1877, Littér., *Suppl.*). *Feu fenian* : solution de phosphore dans le sulfure de carbone constituant une composition très inflammable.

FENIL [fənil] n. m. — XIII^e; lat. *fenile*, de *fenum* «foin».

◆ Grenier où l'on entrepose les foin. ⇒ **Grange**. — On dit aussi dans certaines régions *fenière* (n. f.).

- 1 L'échelle du fenil était près de là, ils grimperent, laissèrent la trappe ouverte, se culbutèrent au milieu du foin. ZOLA, *la Terre*, II, 1.
2 L'idée même que tout à l'heure, il allait falloir se remettre à l'ouvrage dans le fenil surchauffé n'arrivait pas à germer dans les esprits immobiles. M. AYMÉ, *la Vouivre*, p. 84.

FENNEC [fənək] n. m. — 1791; angl. *fennec*, 1790, Bruce; arabe *fānāk* «petit renard du désert», x^e; Buffon emploie l'expression d'*animal anonyme* (*Cœuvres complètes*, t. IV, p. 370).

◆ Mammifère carnivore (*Canidés*) ayant la taille d'un chat, l'aspect d'un renard, de très grandes oreilles pointues, et habitant les oasis d'Afrique du Nord. *Le fennec vit dans un terrier et se nourrit d'oiseaux. Le fennec est aussi appelé «renard des sables» ou «renard du Sahara».*

FENOUIL [fənuj] n. m. — 1176, *fenouil*; lat. tardif *feniculum*; lat. class. *feniculum*, propr. «petit foin».

◆ Plante dicotylédone (*Ombelliféracées*) herbacée, à goût anisé, cultivée comme potagère ou aromatique, dont on consomme le bulbe ou les graines; cette partie comestible. ⇒ **Aneth**. *Fenouil annuel*. ⇒ **Ammi**, **visnag**. *Fenouil amer et vivace*, dont les graines remplacent celles de l'anis dans la composition de liqueurs. *Fenouil d'eau*: la ciguë d'eau. *Fenouil doux* (*feniculum officinale*), qu'on mange à l'état cru. *Sauce au fenouil*. *Fenouil en salade*. *Loup* (poisson) *au fenouil*. *Le fenouil est galactogène*.

- 1 Une tige ou deux de fenouil vert et cru trempé dans le poivre, et dont l'odeur d'anis parfume les lèvres et relève le cœur, nous tenaient lieu de liqueur et de café, selon l'usage des marins et des paysans de Naples. LAMARTINE, *Graziella*, II, 1.
2 Le long de la route, à droite, à gauche, il n'y avait toujours que de grands chardons séchés, des fenouils géants aux ombrelles jaunes. ZOLA, *Rome*, p. 497.

DÉR. *Fenouillet* ou *fenouillette*.

FENOUILLET [fənujɛ] n. m. ou **FENOUILLETTE** [fənujɛt] n. f. — XVII^e; de *fenouil*.

◆ Petite pomme grise dont le parfum rappelle celui du fenouil.

M^{me} Colu, considérant les pommes de son compotier, a choisi les plus rondes: des fenouillettes et des court-pendus, qui, pelées d'un seul glissement de couteaux donnent une belle épluchure en vrille.

Hervé BAZIN, *L'Huile sur le feu*, 1954, in T. L. F.

FENTE [fāt] n. f. — 1332; lat. pop. **findita*, p. p. fém. de *findere*. ⇒ *Fendre*.

★ I. ◆ 1. Ouverture étroite et longue, plus ou moins profonde (à la surface d'une matière solide). *Fentes de l'écorce terrestre*. ⇒ **Brisure**, **cassure**, **coupure**, **crevasse**, **déchirure**, **faille**; **fissure**. *Fente ouverte dans la terre*. ⇒ **Sillon**. *Fentes se produisant à la surface d'un corps*. ⇒ **Craquelure**; **crevasse**; **fêlure**; **fendillé**; **gerçure**. *Le gel produit des fentes dans le bois et dans la pierre*. ⇒ **Gélivure**. *Le plombier bouche la fente d'un tuyau*. ⇒ **Fuite**. *Fente dans une vieille muraille*. ⇒ **Lézarde**. *La croûte du pain bien cuit présente des fentes*. ⇒ **Grigne**. *Fente dans la peau*. ⇒ **Entaille**; **estafilade**; **incision**.

- 1 La vieille l'écoulat avec méfiance, en clignotant des yeux, et dans son visage d'un jaune de cire, où les lèvres avaient disparu, la bouche n'était plus qu'une fente transversale. M. BARRÉS, *la Colline inspirée*, p. 235.

Minér. *Fente des filons métalliques*. ⇒ **Gerçure**.

Anat. Séparation étroite, allongée entre deux parties ou structures. *Fente palpébrale*. *Fente vulvaire*.

Arbor. *Fente où l'on place une ente*. ⇒ **Enture**.

◆ 2. Interstice* très étroit provoquant une solution de continuité (dans un ensemble). ⇒ **Espace**, **intervalle**, **jour**, **vide**. *En hiver, on bouche, on calfeutre les fentes des portes et des fenêtres*. *Boucher, étouper les fentes d'un tonneau*. *Calfeuter les fentes des planches d'une barque*.

- 2 Les jeunes filles, enfermées dans le logis, s'étaient ménagé aux fenêtres de petites fentes par lesquelles elles les virent arriver (...). G. SAND, *la Mare au diable*, p. 153.
2.1 (...) le fusil en bandoulière, suivi de ses deux chiens, (il) descendait son petit escalier en pierres entre les fentes desquelles les chardons, les pissenlits et les clochetes n'étaient plus en fleurs, mais dont la vigne vierge, qui sortait aussi de la pierre, jaillissait, retombait comme une fontaine et se laissant glisser le long des marches était maintenant entièrement rouge, — et partait chasser. PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 512.
3 (...) mettre son œil aux fentes des palissades (...). J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, II, p. 15.

◆ 3. Ouverture étroite et allongée pratiquée dans toute l'épaisseur d'une matière. *Fentes dans un mur*. ⇒ **Chantepleure**, **meurtrière**. *La fente d'une tirelire, d'une boîte à lettres*. *Volets métalliques à fentes*. — *Fentes d'une pèlerine, pour passer les bras*. *Fente d'une poche*. *La fente de la braguette, d'une boutonnière*. — *Coupure pra-*

tiquée perpendiculairement au bord et dans toute l'épaisseur. *Fente d'une jupe*. *Veston à fentes sur les côtés*.

★ II. Action de fendre (dans quelques emplois). ◆ 1. (1594). Techn. *Bois de fente*, destiné à être fendu, débité.

◆ 2. (1906, in Petiot). Action de se fendre, à l'escrime. ⇒ **Développement**.

Ski. Action d'avancer un ski par rapport à l'autre. *Mouvement accompli en fente*, en se fendant. — L'écart ainsi obtenu.

Le *télémark* (...) est un virage accompli en fente avant prononcée (presque un genou au sol). Le ski avant, placé en travers (...) donnant la direction nouvelle pendant que le ski arrière (...) bute de sa spatule contre le pied avant.

Jean DAUVEN, *Technique du sport*, p. 119.

◆ 3. Abstrait, dr. *Fente successorale*: partage égal de la succession entre la ligne maternelle et la ligne paternelle, indépendamment des degrés.

DÉR. *Fenton*.

FENTON ou **FANTON** [fātɔ̃] n. m. — 1676; de *fente*, propr. «fer fendu en tringles».

Technique.

◆ 1. Tige de fer pour soutenir des ouvrages de plâtre.

◆ 2. Bois fendu destiné à la fabrication des chevilles.

FENUGREC [fənygrɛk] n. m. — XIII^e, *fenugreu*; du lat. *fenugræcum*, littéral «foin grec».

◆ Plante appelée *trigonelle* (*Papilionacées*), à fleurs bleues, jaunes ou blanches, dont les grains riches en mucilage sont employés en cataplasmes.

FÉODAL, **ALE**, **AUX** [feodal, o] adj. et n. m. — 1328; lat. médiéval *feodalis*, de *feodum*. ⇒ **Fief**.

★ I. Adj. ◆ 1. Qui appartient à un fief*. *Demeure féodale fortifiée*. ⇒ **Château**. *Le seigneur* féodal est le maître d'un fief*. ⇒ **Feudataire**. *Barons féodaux*.

(...) là-bas (...) on distingue, à ses blanches tourelles en poivrière, une de ces hautes demeures féodales, un de ces burgs formidables, d'où les seigneurs s'abattaient comme des vautours sur les pauvres voyageurs.

Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*, p. 98.

◆ 2. Qui appartient à l'ordre politique et social fondé sur l'institution du fief. *Régime féodal*. *La mentalité féodale* (→ **Féodalité**, cit. 1). *Société féodale*. *Époque, période féodale*, généralement considérée dans l'histoire du droit français, comme allant du x^e au XIV^e siècles. *Institutions et coutumes féodales*. ⇒ **Féodalité**. *Le droit féodal*. *Le groupement féodal*. ⇒ **Seigneur**, **vassal**; **suzeraineté**, **vassalité**, **vasselage**; **lige** (homme); **allégeance**, **aveu**, **foi**, **hommage**, **serment**; **noblesse**, **roture**, **servage**. *La propriété à l'époque féodale*. ⇒ **Alleu**, **franc-alleu**; **bénéfice**, **tenure**; **fief**; **châtellenie**, **seigneurie**; **censive**; **pariage**. *Droits féodaux*. ⇒ **Seigneurial**; **abeillage**, **banvin**, **bâtardise**, **champart**, **forage**, **formariage**, **gélinaage**, **geôlage**, **glèbe**, **gruerie**, **jalage**, **mainmorte**, **minage**, **mortaille**, **mouvance**, **suite**. *Redevances féodales*. ⇒ **Aide**, **afforage**, **capitation**, **corvée**, **lods**, **péage**, **terrage**, **vingtain**. *Abolition des droits féodaux dans la nuit du 4 août 1789*. *Service militaire féodal*. ⇒ **Ban**, **ost**. *Immunités* féodales*. *Justice*, *cour féodale*.

Sous le rapport du droit public, le régime féodal (on ferait mieux de dire: *seigneurial*) consiste essentiellement dans le morcellement de la souveraineté, laquelle échappe au pouvoir central, et se disperse entre les mains d'un certain nombre de grands seigneurs, possesseurs de fiefs ou d'alleux importants. — Sous le rapport du droit privé, le régime féodal touche essentiellement à l'état des personnes et des terres. Il introduit d'abord entre les personnes des liens de dépendance à plusieurs degrés, qui aboutissent à former une chaîne *personnelle*. Il introduit ensuite ces mêmes liens entre les terres, qui finissent par former une chaîne *réelle*.

CHÉNON, *Hist. générale du droit franç.*, t. I, p. 469.

Par anal. Qui a rapport à un régime semblable à celui qu'ont connu la France et l'Europe occidentale au moyen âge. *Les survivances du régime féodal en divers pays musulmans*.

Par dénigrement. Se dit «pour caractériser ce que le régime féodal a d'antipathique à la liberté moderne» (Littré).

Ce mot, répété huit cents ans à voix basse, pour empêcher la prescription, ce mot qui, en 89, éclata plus haut que la foudre, ce mot qui, en français, signifie violence, tyrannie, injustice, c'est le mot: *Féodal*.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, VIII, II.

◆ 3. Fam. et vieilli. Archaïque. — Superbe, extraordinaire (à la mode v. 1945-50). *C'est féodal!*

★ II. N. m. Grand seigneur féodal. *La royauté ne prend aucune part à la première Croisade, menée uniquement par les grands féodaux* (Olivier Martin). — Par anal., mod. Riche possesseur de terres avec leurs paysans. *Dans certains pays, les terres appartiennent encore à de grands féodaux*. *Féodaux et seigneurs de la guerre dans la Chine de naguère*.

Durant sept mois à peine, le pouvoir fut occupé par quelqu'un qui n'était pas de la

bande. (...) Et, dès qu'il fut abattu, quelle hâte à détruire, sur l'ordre des féodaux, les mesures qu'il avait prises contre eux (...)

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 234.

DÉR. Féodalement, féodaliser, féodalisme, féodalité.

FÉODALEMENT [feodalma] adv. — 1483; de *féodal*.

- ◆ 1. Rare. Selon le droit féodal.
- ◆ 2. À la manière d'un féodal.

En se voyant ainsi accueillie, la grande Nanon pleura secrètement de joie et s'attacha sincèrement au tonnelier, qui, d'ailleurs, l'exploita féodalement. Nanon faisait tout.

BALZAC, Eugénie Grandet, p. 23, in D. D. L., II, 1.

FÉODALISATION [feodalizasjõ] n. f. — V. 1957; de *féodaliser*.

◆ Didact. Action de féodaliser; résultat de cette action. *Féodalisation du Japon au XVII^e siècle.*

Le développement de l'idéologie de la « paix de Dieu » accompagne en effet pas à pas les premières phases de la féodalisation.

G. DUBY, Guerriers et Paysans, p. 185.

Figuré :

La participation est complémentaire de l'autonomie (*des universités*). On ne conçoit pas qu'elle soit confiée sans risque de féodalisation aux seuls grands professeurs.

le Monde, 10 nov. 1968.

FÉODALISER [feodalize] v. tr. — 1831; de *féodal*.

Didactique.

A. ◆ 1. Soumettre au système féodal. *Féodaliser un pays.*

◆ 2. Fig. Soumettre (qqn, qqch.) à l'autorité, jugée abusive, d'une grande puissance économique, financière ou sociale. ⇒ **Féodalité**, 2.

B. Donner à (qqch.) un style propre au moyen âge. *Féodaliser un monument.*

DÉR. Féodalisation.

FÉODALISME [feodalizm] n. m. — 1823; de *féodal*.

◆ Didact. Caractère féodal (d'une organisation sociale féodale et, par ext., de toute organisation). *La lutte des étudiants contre le féodalisme universitaire.*

(...) toutes les familles et les clans se tenaient entre eux. C'étaient de grandes familles féodales comme vous en aviez en France, je crois au XV^e, XVI^e siècle. Cette solidarité familiale n'existe plus depuis 1949. Il fallait la casser parce qu'elle était le produit même du féodalisme.

HAN SUYIN, Pourquoi je suis bourgeois, catholique et maoïste, in Planète, n° 4, févr. 1969, p. 116.

FÉODALITÉ [feodalite] n. f. — 1515; de *féodal*.

◆ 1. Ensemble de liens personnels unissant hiérarchiquement le seigneur et son vassal.

On a souvent opposé féodalité et mouvement urbain. (...) La mentalité urbaine, au moins au départ, est égalitaire, issue de solidarités horizontales qui unissent des pairs autour d'un serment, au contraire de la mentalité féodale réfractée dans le sentiment d'une hiérarchie, s'exprimant en solidarités verticales cimentées par le serment de fidélité des inférieurs aux supérieurs.

Jacques LE GOFF, la Civilisation de l'Occident médiéval, 1972, p. 124.

◆ 2. Forme d'organisation politique, économique, sociale et juridique au moyen âge caractérisée par l'existence des fiefs et des serments vassaliques. ⇒ **Féodal**; **fief**, **seigneurie**. *La féodalité occidentale. Féodalité japonaise, musulmane.*

La féodalité est une forme d'organisation sociale et politique qui, au moyen âge, s'est établie non seulement en France, mais dans toute l'Europe occidentale. C'est, d'ailleurs, un type qui s'est reproduit dans d'autres pays et à d'autres époques. Il a existé une féodalité musulmane, originale et puissante. Une féodalité très développée a vécu au Japon pendant des siècles; son abolition, aujourd'hui complète, n'a commencé qu'après 1867. La Chine a anciennement connu le régime féodal. Il semble donc que c'est là un des types généraux d'après lesquels les sociétés humaines tendent à se constituer spontanément dans des milieux déterminés.

A. ESMEIN, Cours élémentaire d'hist. du droit franç., p. 167 (15^e éd.).

◆ 3. Fig. (Péj.). Grande puissance économique, financière ou sociale qui tend à devenir autonome dans l'État. *Restaurer l'autorité de l'État en abattant les féodalités. Féodalité financière.*

Alors s'est produit ce détournement de la démocratie chrétienne au profit de la droite, que trois lettres désignent : M. R. P. Au profit de la droite? disons plus précisément au profit des féodalités qui, dans la métropole, tiennent l'État sous leur dépendance (...)

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 55.

1. FER [fer] — 1080, « arme blanche »; du lat. *ferrum*. → Ferro-.

★ 1. (*Le fer, du fer*). ◆ 1. Chim. Métal blanc grisâtre (symb. *Fe*; numéro at. 26, p. at. 55, 847, dens. 7,8 environ), ductile, malléable, fusible à 1 535° (*fer pur* ou *fer doux*). *La partie centrale de la Terre serait constituée en grande partie de fer. Minerais de fer* (⇒ **Ferrière**, **sidérolithique**) : sesquioxyde anhydre (*fer oligiste**, ocre rouge, hématite* rouge, ferret* d'Espagne); *sesquioxyde de fer* ou *fer limoneux* (⇒ **Limonite**), *fer oolithique*, hématite* brune; *oxyde de fer magnétique* (⇒ **Magnétite**); *carbonate de fer* ou *fer spathi-*

que (⇒ **Sidérose**); *sulfure* (⇒ **Pyrite**) et *bisulfure* (⇒ **Marcassite**) *de fer*: *fer arsenical* (⇒ **Mispickel**); *fer chromé* (⇒ **Chromite**); *fer nickelé*, etc. *Minerai de fer lorrain* ⇒ **Minette**. *Fer météorique*, parfois allié au cobalt. *Eau contenant des sels de fer* ⇒ **Ferrugineux**. *Certains végétaux* (épinards,...) *contiennent des sels de fer.*

Mine de fer, gisement de fer; extraction du fer. Pays producteur de fer. Industries du fer ⇒ **Métallurgie**, **sidérurgie**, **sidérotechnie**; et aussi **affinage**, **castine**, **coke**, **créma**, **fondant**, **four**, **fourneau** (haut), **puddlage**. *Alliages de fer* ⇒ **Acier**, **fonte**. *Conversion du fer en acier* ⇒ **Acieration**, **carburation**, **cémentation**. *Usine où l'on traite le fer*: *fonderie** de fer. *Préparation électrolytique du fer*; *fer électrolytique*.

Propriétés physiques du fer: *résistance*, *solidité du fer*. *Fer cassant, fer aigre* (⇒ **Rouverin**), par oppos. à *fer doux*. *Défaut dans le fer* (⇒ **Paille**). *Fer pailleux*. — *Propriétés magnétiques du fer*. *L'aimant** attire le fer. (→ **Attrirable**, cit.; **attraction**, cit. 7).

Principaux composés du fer: chlorure ferreux (FeCl₂), ferrique (Fe₂Cl₆); protosulfure (FeS), bisulfure (FeS₂) de fer; protoxyde (FeO), oxyde magnétique (Fe₃O₄), sesquioxyde (Fe₂O₃); ⇒ **Colco-tar**, trioxyde (FeO₃); ⇒ **Aérite** de fer. *Sels ferreux*: azotate, carbonate, phosphate, sulfate ferreux (FeSO₄: vitriol vert, couperose verte); *sels ferriques* (ex.: sulfate ferrique Fe₂[SO₄]); *ferrates*. ⇒ **Ferreux**, **ferrique**, **ferro-**.

◆ 2. *Fer allié au carbone* (acier, fonte) ou à *divers métaux*. *Protection du fer contre la rouille par enduit au minium**, *étamage** (*fer étamé*); ⇒ **Fer-blanc**, **zingage*** (*fer galvanisé*), *oxydation à haute température* (brunissage), *formation de phosphates basiques à sa surface* (parkérisation), etc.

Travail, utilisations du fer (jamais chimiquement pur). *Battre le fer* ⇒ **Battre** (cit. 9 et *supra*); 2. **cingler** (2.), **corroyer**, **forger**. *Fer battu, corroyé, forgé*. *Fer écrit, mal corroyé*. *Trempe du fer*. *Fer qui se gauchit, s'envoile quand on le trempe*. — *Fer réduit en fils* (⇒ **Trefilerie**), en *lames minces* (⇒ **Tôle**; **laminage**). *Forge** où l'on réduit le fer. *Bande de fer* ⇒ **Feuillard**. *Débris de fer* ⇒ **Ferraille**, **riblon**. *Copeaux, parcelles de fer* ⇒ **Limaille**, **paille** (de fer).

Il est difficile de conjecturer comment les hommes sont parvenus à connaître et employer le fer; car il n'est pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matière de la mine, et de lui donner les préparations nécessaires pour la mettre en fusion avant que de savoir ce qui en résulterait.

ROUSSEAU, De l'inégalité parmi les hommes, II.

Objets, instruments en fer, de fer ⇒ **Ferraille**. *Garniture en fer*. ⇒ **Ferrement**, **ferrure**; **ferré**. *Clou, crampon, crochet de fer*. *Pièces de fer d'un assemblage**, *d'une charpente**. ⇒ **Cornière**, **couplet**, 1. (ou *patte de fer*), **fenton**. *Construction en fer*; *emploi du ciment* (cit. 3) et *du fer*. *Grille, balcon de fer forgé*. ⇒ **Ferronnerie**. *Volet, contrevent* (cit. 2) *de fer*. *Rideau* de fer* (propre et fig.). *Châssis en fer*. *Cage* (cit. 1) *de fer*. *Récipients, ustensiles en fer* (⇒ **Chaudronnerie**, **quincaillerie**). *Casserole de fer battu*. *Le pot* (cit. 3 et 4) *de fer* et *le pot de terre*. *Casque de fer*. *La couronne de fer des rois lombards*. *L'homme au masque** de fer. *Armure formée de lames de fer*. ⇒ **Barde**. *Homme d'armes, cheval bardé de fer*. ⇒ 2. **Barde** (cit.).

L'escalier de pierre était obscur, affaissé par endroits, odorant et vétuste; mais large et orné d'une rampe de fer ouvragé.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 91.

Fil de fer. ⇒ **Fil**.

Fer blanc. ⇒ **Fer-blanc**.

Loc. (pour désigner les rails*). Vx. *Ligne de fer, voie de fer*. — Mod. *Chemin de fer*. ⇒ **Chemin de fer**.

Tout l'horizon du nord et de l'est était couvert par cette immense courtine semi-circulaire, qui forme la portion septentrionale des Rocky-Mountains, dominé par le pic de Laramie. Entre cette courbure et la ligne de fer s'étendaient de vastes plaines, largement arrosées. Sur la droite du rail-road s'étagaient les premières rampes du massif montagneux.

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 248.

Chemin de fer. Transport par fer et par mer, par fer et par route (⇒ **Ferroutage**).

Loc. *De fer*: couleur de fer (2.), d'acier. ⇒ **Acier**. *Un ciel de fer*. Par appos. *Gris*-fer*.

(...) un corsage de lainage sombre sur une jupe gris-fer (...)

ZOLA, la Terre, II, VI.

Âge du fer: période de la protohistoire qui voit l'apparition de la métallurgie du fer, qui succède à l'âge de bronze (vers l'an 1 000 avant J.-C.).

Loc. fig. *Il faut battre* le fer quand il est chaud*. — Vx. *Il userait du fer*, se dit d'une personne qui use exagérément ses vêtements, etc. *Il digérerait du fer*: il digérerait n'importe quoi. — Vx. *Cet homme est une barre de fer*. ⇒ **Barre**, cit. 2 et 3.

REM. Dans son acception propre, *fer* n'est utilisé au pluriel que dans la langue scientifique et technique, et en terme de commerce ou d'industrie, pour désigner les diverses qualités de fer, etc. *La qualité des fers lorrains*.

◆ 3. *Sels de fer*. *Les épinards contiennent du fer*. *Cette eau contient du fer*. *Faire prendre du fer à un malade*.

(...) on donne de la viande crue et du fer aux sangs pauvres (...)

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VI, p. 144

◆ 4. Fig. DE FER. ⇒ Fort, résistant, robuste, vigoureux. Avoir une santé, un tempérament de fer. Être de fer, d'une solidité, d'une résistance à toute épreuve. Avoir un bras, une main, une poigne de fer (⇒ Domestique, cit. 8). Loc. Bras* de fer. Une main* de fer dans un gant de velours.

5 Il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. VOLTAIRE, Lettres, À Le Kain, 2 mars 1767.

6 (...) le colonel avait un poignet de fer, et flexible comme un ressort d'acier. BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 1084.

6.1 — C'est un homme vigoureux ?
— Sire, il peut supporter jusqu'aux dernières limites le froid, la faim, la soif, la fatigue.

— Il a un corps de fer ?

— Oui, Sire.

— Et un cœur ?...

— Un cœur d'or.

J. VERNE, Michel Strogoff, p. 32 (1876).

Très dur. Bois de fer : casuarina*. Tête de fer. ⇒ Opiniâtre, têtu. → De bois*. Cœur de fer. ⇒ Impitoyable ; → D'airain, de bronze (cit. 6), de pierre*. Caractère, volonté de fer. ⇒ Inébranlable, inflexible (→ Brûler, cit. 43). Discipline de fer. Gouverner avec un sceptre de fer. Joug de fer. — Le Chancelier de fer, nom donné à Bismarck.

7 Ils ont accepté les exigences de la standardisation, le labeur ingrat, anonyme, la discipline de fer. G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, XV.

Mythol. Siècle de fer, âge de fer : période de violences, de guerre qui succède à l'âge d'airain, dans la mythologie.

8 (...) un siècle de fer, moins capable d'humanité que ne l'étaient les sociétés du moyen âge. G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, IV.

★ II. (Un fer). Objet, instrument en fer, et, par ext., en acier, etc.

◆ 1. Partie en fer, partie métallique (d'un instrument, d'une arme...). Le fer d'une charrue : le soc. Un fer de bêche, de pioche ; le fer d'une pioche. Fer d'aiguillette, de lacet. ⇒ Ferret. Fer d'un hameçon. — Le fer d'une lance, d'un javalot, d'une flèche. ⇒ Pointe (→ Angon, cit. ; armure, cit. 7). Barbillons* du fer d'une flèche, destinés à empêcher son extraction.

9 Un autre objet fort important sont les fers de charrue ; on ne saurait croire combien la mauvaise qualité du fer dont on les fabrique fait du tort aux laboureurs. BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Du fer, in Œ. compl., t. X.

Objet en fer de lance*, pointu (→ Écusson, cit. 1). — (1964, in D. D. L.). Fig. Le fer de lance d'une armée. l'unité d'élite, la troupe de choc. Le fer de lance d'une organisation, l'élément le plus combattif, le plus dynamique.

En appos. (rare et littér.) :

9.1 Sans doute, devrais-je traiter pareillement cette vérité fer de lance ; dont, poète, je suis en quête depuis si longtemps : ne pas en discourir, mais travailler, sur l'heure, à provoquer et capter son étincellement. Michel LEIRIS, Frêle bruit, p. 149.

Lance à fer émoulu. — Loc. fig. (vx). Se battre à fer émoulu. ⇒ Émoulu (cit. 1). — Fer aigu, tranchant ; fer mousse.

◆ 2. Objet en fer, en métal. Fer à, en T, en U, en I : barre de fer profilée en forme de T, d'U, d'I utilisée dans les constructions métalliques. Fer à double T.

Instrument en fer servant à donner une forme, à faire empreinte. Fer à... (et subst. ou inf.). Fer à gaufrer les étoffes (⇒ Gaufrir), à tuyauter. Fer à lisses : outil de cordonnier. ⇒ Lisse. — Fer à gaufrer (⇒ Gaufrir).

Fers de relieur : instruments servant à faire des empreintes sur le cuir, à froid ou à chaud. Reliure aux fers. — Petits fers (de relieur). Par ext. Motif d'ornementation frappé sur la reliure. Décors à petits fers.

FER À REPASSER, et, absolt, FER : instrument en métal, à base plane, muni d'une poignée et destiné à repasser le linge (→ Chemise, cit. 3). Gros fer de tailleuses. ⇒ Carreau. Fer en fonte. Fer creux, que l'on remplit de braises. (1907, in Rev. gén. des sc., n° 21, p. 858) Fer électrique. Brancher le fer. — Coup de fer : repassage rapide. Donner un coup de fer à une chemise.

10 Elle restait là devant le poêle à réfléchir, puis elle choisissait un fer et elle revenait à la table de repassage. J. GIONO, Jean le Bleu, p. 245.

10.1 Grandgil, qui n'avait pourtant pas son intelligence — un garçon épais, sans manières et pas plus de conversation qu'un fer à repasser. M. AYMÉ, le Vin de Paris, « La traversée de Paris », p. 46.

Loc. Nager comme un fer à repasser : ne pas savoir nager, être sujet à couler à pic.

FER À FRISER : instrument qu'on applique chaud sur les cheveux pour les friser. Friser au petit fer. ⇒ Calamistrer (→ Bichonner, cit.). Moustache retroussée au fer (→ Agressif, cit. 9).

FER ROUGE : tige de fer que l'on porte au rouge. Marquage des bœufs au fer rouge. ⇒ Ferrade. Brûler (cit. 24) comme un fer rouge. — On marquaît certains condamnés au fer rouge. ⇒ Fleurdeliser. Fig. Porter le fer rouge sur une plaie, dans une plaie : employer un remède hardi, énergique contre un mal.

11 Oh Jésus, Jésus, redescends donc pour chasser les vendeurs du temple ! Et que les lanternes dont tu les cinglerais soient faites de boyaux de tigres ! (...) Qu'elles les brûlent comme des fers rouges ! FLAUBERT, Correspondance, 429, 26 sept. 1853.

(...) il opère une réforme sociale, en portant hardiment le fer rouge dans cette vieille plaie des sociétés antiques, le problème des dettes (...)

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 305.

Vx. FER CHAUD (ou fer-chaud) : cautère.

◆ 3. [a] Dans des locutions. L'arme blanche, à l'escrime. ⇒ Épée, fleuret. Engager* le fer. Croiser* le fer. ⇒ Escrimer. — Loc. fam. Batre le fer : se battre fréquemment à l'épée, s'exercer à l'escrime. Bauteur (cit. 2) de fer. ⇒ Ferrailleur. Fig. et vieill. C'est à force de battre le fer qu'il est parvenu à ce degré d'habileté (Littré), à force de s'exercer.

Par ext. Le fer du chirurgien. ⇒ Bistouri, scalpel. Porter le fer dans les tissus. — Spécial. Le fer (vieilli) ; les fers. ⇒ Forceps. Accouchement avec les fers.

J'ai coûté la vie à ma mère en venant au monde ; j'ai été tiré de son sein avec le fer. 13 CHATEAUBRIAND, René.

Louis (...) fut amputé le matin même. Le docteur dut porter le fer bien au-dessus du genou et mener l'opération très vite (...)

G. DUHAMEL, Salavin, Tel qu'en lui-même, xxx, p. 491.

Poét. Arme* tranchante, arme blanche. ⇒ Couteau, épée, poignard. — Fig. (vx). Porter le fer et le feu dans un pays, y porter les dévastations de la guerre. Par le fer et par le feu : par les moyens les plus radicaux, les plus violents ; par la guerre.

La civilisation a été imposée à nos ancêtres par le fer et par le feu et elle a été payée par beaucoup de sang. Elle nous a été apportée par la violence. 15 J. BAINVILLE, Hist. de France, I, p. 14.

→ aussi Âge, cit. 49 ; aiguiser, cit. 1 ; boire, cit. 23, Racine ; assurance, cit. 4, Corneille.

[b] Argot. Un mauvais fer : un individu sournois ou lâche, dangereux (probablement métaphore du combat à l'arme blanche). Cf. cit. Boudard, in Cellard et Rey, art. Mauvais fer.

◆ 4. Bande de métal formant semelle. [a] FER OU FER À CHEVAL : demi-cercle ou sole de métal utilisée pour garnir le dessous des sabots des animaux de selle, de bât ou de trait (équidés ; bœufs de labour, etc.). Mettre, changer un fer à un cheval, un mulet. ⇒ Ferrer, ferrure, maréchal-ferrant. Parties du fer à cheval. ⇒ Crampon (cit. 2), 2. éponge, étampure, mamelle, quartier, pince, rivet, talon. L'ajusture* du fer à cheval. Les branches d'un fer. Des fers en acier. Des fers à cheval. — Le fer à cheval, symbole de chance. Petit fer à cheval porte-bonheur.

Loc. Cheval qui tombe les quatre fers en l'air, sur le dos, à la renverse. Fig. et fam. Il a glissé et il est tombé les quatre fers en l'air. Il en est tombé les quatre fers en l'air (d'étonnement).

(...) l'âne culbuta, les quatre fers en l'air, puis se roula sur le dos et se mit à braire si fort, qu'il semblait se foutre de tous les personnages qui le regardaient. 16 ZOLA, la Terre, IV, IV.

C'est de la sorte qu'il (Thomas) lia connaissance avec le colonel Joceste. Ce colonel, en lisant le nom de Fontenoy, tomba les quatre fers en l'air. Il entraîna Guillaume dans son trou, et, comme il était cinq heures, le pria d'y prendre le thé. COCTEAU, Thomas l'imposteur, p. 107.

Faire feu des quatre fers, se dit d'un cheval qui court vite, et fait étinceler les quatre fers sur le pavé. Fig. Se démener beaucoup pour réussir.

Vx. Ne pas valoir les quatre fers d'un chien : ne rien valoir du tout.

C'est comm' les curés : Des Jean-fesse.

Un tas d' clients qui foutent rien

Que d' licher du pive (vin rouge) à la messe (...)

Ça vaut pas les quat' fers d'un chien.

A. BRUANT, Dans la rue, p. 194.

EN FER À CHEVAL : en forme de demi-cercle outrepassé. Escalier en fer à cheval : escalier à double révolution en forme de fer à cheval. Table, aimant ; chute d'eau en fer à cheval (→ Courber, cit. 17). Arc en fer à cheval : arc outrepassé*, fréquent dans l'art musulman. — Ellipt. Un fer à cheval : fortification, escalier, courbe en fer à cheval.

Besançon est une ville assise dans l'intérieur d'un fer à cheval décrit par le Doubs. 17 BALZAC, Albert Savarus, Pl., t. I, p. 822.

(D'autres animaux). Mettre des fers à un bœuf.

[b] Par anal. Renfort métallique. Les fers d'une botte, d'une chaussure (⇒ régional Arcelet ; aussi crampon). Chaussure munie de fers. ⇒ Ferré.

◆ 5. LES FERS, n. m. pl. Ce qui sert à enchaîner, à immobiliser un prisonnier. ⇒ Cep (3.), chaîne, menottes. Avoir les fers aux mains et aux pieds. Mettre un prisonnier aux fers. ⇒ 2. Ferrement. La peine des fers a été supprimée ; elle était fréquemment utilisée dans la marine.

C'est Yves qui est aux fers, étendu sur les planches humides, la tête appuyée sur son coude, le pied pris dans l'anneau à cadenas de la barre de justice. 18 LOTI, Mon frère Yves, xxxiv.

LOTI, Mon frère Yves, xxxiv.

Fig. et littér. ⇒ Captivité, esclavage (cit. 10). Être dans les fers. ⇒ Captif, esclave, prisonnier. Jeter qq dans les fers. ⇒ Prison (→ Attacher, cit. 8 ; enchaîner, cit. 5). Être chargé de fers (→ Brûler, cit. 58). Briser (cit. 16) les fers d'un captif, le délivrer (→ Champion, cit. 5). Dégager (cit. 9) qq de ses fers. — Allus. littér. Tu dors* Brutus et Rome est dans les fers.

19 L'homme est né libre, et partout il est dans les fers.

ROUSSEAU, *Du contrat social*, t. 1, l.

Vx. *Les chaînes* de l'amour.*

DÉR. Féraud, ferret, ferretier, ferreux, ferrière, ferrique, ferrite, ferron.

COMP. Contre-fer, fer-blanc, fer-chaud; ferro-.

HOM. Faire, 2. fer, ferre.

2. **FER** [fɛʁ] n. m. — 1279; probabl. même mot que 1. *fer* par une évolution de sens obscure; l'expression existe en moyen bas all. : *iser(e)nkô* (*isere*n, all. mod. *eisern* «de fer», et *kô*, all. mod. *kuh* «vache»).

♦ Dr. *Cheptel de fer*. ⇒ **Cheptel**.

HOM. Faire, 1. fer, ferre.

FÉRA [fɛʁa] n. f. — 1558, *ferra*; emprunté au mot dialectal de la Suisse romande *ferra*, d'origine probablement pré-romane.

♦ Poisson du genre *Corégone** (*Salmonidés*), abondant dans les lacs de Suisse. *Féra noire*, *bleue*. *Féra meunière*. — REM. On a écrit aussi *férat* ou *ferrat* [fɛʁa], faisant alors le mot du masculin.

FÉRALIES [fɛʁali] n. f. pl. — Mil. xix^e, *feralia*; lat. *feralia* «féralies», de l'adj. *feralis* «qui concerne les dieux mêmes».

♦ Didact. Fêtes en l'honneur des morts chez les Romains.

FÉRAT [fɛʁa] n. m. ⇒ **Féra**, n. f.

FÉRAUD ou **FÉRAULT** [fɛʁo] adj. m. — 1393; altér. de *ferrot*. → **Fer**.

♦ Minér. *Liais féraud*: pierre ocreuse qui se trouve sous le liais.

FER-BLANC [fɛʁblɑ̃] n. m. — 1317; de *fer*, et *blanc*.

♦ Tôle de fer* doux, laminé ou battu, recouverte d'une couche d'étain* pour la protéger de la rouille. *Des fers-blancs*. *Moirage** du *fer-blanc* (⇒ **Moiré**). *Boîte* (cit. 3), *ustensile en fer-blanc*. ⇒ **Ferblanterie**.

1 Le géolier apportait tous les jours la soupe de Dantès dans une casserole de fer-blanc.

A. DUMAS, *le Comte de Monte-Cristo*, t. 1, 1846, p. 175, in T. L. F.

2 Et puis, même l'eussé-je trouvée (*la clef*), il aurait fallu la force, bien improbable chez un chat, de tourner et d'obtenir le déroulement du fer-blanc permettant la cessation de la privation d'air ainsi que le spectacle de l'huile et finalement des poissons (...) donnant forme à ce qui dans cette opération définit un aliment.

Charles-Albert CINGRIA, *le Carnet du chat Sauvage*, in *Littératures de langue française hors de France*, p. 564.

REM. On écrit aussi *fer blanc*.

DÉR. **Ferblanterie**, **ferblantier**.

FERBLANTERIE [fɛʁblɑ̃tʁi] n. f. — 1831; de *fer-blanc*, -t- de *liaison*, et -erie.

♦ 1. Ensemble des ustensiles en fer-blanc, et, par ext., en laiton, en zinc. ⇒ **Quincaillerie**, **quincaillerie** (⇒ **Arme**, cit. 0.2). *Vendre de la ferblanterie*.

1 Ces pare-éclats faisaient obstacle tous les dix mètres (...) On venait buter contre. Il y avait des chutes, des rebondissements, des glissades, des jurons retentissants, un grand bruit de ferblanterie et de gamelles effondrées.

B. CENDRARS, *la Main coupée*, in *Œ. compl.*, t. X, p. 50 (1946).

Fig. Chose, marchandise sans valeur. «*La ferblanterie mélodramatique*» (Daudet, *le Petit Chose*, p. 331). ⇒ **Quincaillerie**.

Fam. et péj. **Décorations**.

2 Le ventre brillant d'insignes, constellé de ferblanteries, sous les baudriers aux couleurs vives; parmi eux, quelques belles vieilles têtes.

E. DE VOGÜÉ, *les Morts qui parlent*, II, p. 44, in *D. D. L.*, II, 6.

♦ 2. Industrie, commerce des objets de fer-blanc, de zinc, de laiton. — Boutique de ferblantier.

FERBLANTIER [fɛʁblɑ̃tje] n. m. — 1704; de *fer-blanc*, -t-, suff. -ier.

♦ Personne qui fabrique, vend de la ferblanterie*. *Cisaille*, *gouge*, *établissement de ferblantier*. *Ferblantier-zingueur*. — Par appos. *Ouvrier ferblantier*.

1 Un seul homme politique au banquet : Laurent, conseiller général, qui, dans un discours de ferblantier. — c'est son état, je crois, — assimile les instituteurs aux prolétaires et fait vœu de les arracher aux griffes des politiciens.

J. RENARD, *Journal*, 31 oct. 1904.

2 Moi je m'appelle Machetu, c'est mon vrai nom, mon père était dans la ferraille, les femmes enceintes, il avait plutôt tendance à leur cogner dessus et mon premier million, je l'ai gagné comme ferblantier en gros.

J. ANOUILH, *Ornifle*, p. 29.

REM. Le fém. *ferblantière* est virtuel.

FER-CHAUD [fɛʁʃo] n. m. — 1538; de *fer* II, 3., et *chaud*.

♦ 1. Vx. ⇒ **Cautère**.

♦ 2. (1708). Vx. ⇒ **Pyrosis**.

-**FÈRE** Élément tiré du lat. -*fer* «qui porte», du v. *ferre* «porter, renfermer», et qui entre dans la composition de termes didactiques. Ex. : *acidifère* : qui produit un acide; *aériefère* : qui conduit l'air; *aquifère* : qui contient de l'eau.

⇒ **Acidifère**, **actinifère**, **aériefère**, **albuminifère**, **alifère**, **amentifère**, **aquifère**, **arénifère**, **argentifère**, **argilifère**, **aurifère**, **baccifère**, **balanifère**, **calorifère**, **carbonifère**, **célériefère**, **cérifère**, **chylifère**, **conchylifère**, **conifère**, **corymbifère**, **crucifère**, **culmifère**, **cuprifère**, **cupulifère**, **diamantifère**, **foraminifère**, **fossilifère**, **frigorifère**, **fructifère**, **gallifère**, **gommifère**, **gommifère**, **gummifère**, **ignifère**, **iodifère**, **lactifère**, **lanifère**, **mammifère**, **manganésifère**, **mellifère**, **métallifère**, **mortifère**, **nectarifère**, **nickelifère**, **oléifère**, **ombellifère**, **papillifère**, **pétroliifère**, **nilifère**, **pinifère**, **platinifère**, **plombifère**, **prolifère**, **quartzifère**, **radifère**, **résinifère**, **rotifère**, **saccharifère**, **sétifère**, **somnifère**, **spirifère**, **squamifère**, **staminifère**, **stannifère**, **stolonifère**, **titanifère**, **unguifère**, **vaccinifère**, **vélocifère**, **vrillicifère**, **yttrifère**, **zincifère**, etc.

FÉRET [fɛʁɛ] n. m. ⇒ **Ferret**, II., 2.

FERIA [fɛʁja] n. f. — 1926; mot espagnol signifiant «jour de fête».

♦ En Espagne et dans quelques régions du Sud de la France, Fête locale annuelle caractérisée en particulier par des activités foraines et des courses de taureaux. «*Quatre-vingt mille personnes viennent à Nîmes pour la feria, une bonne partie y reste quatre jours*» (*le Nouvel Obs.*, 9 juin 1973).

Je donne chaque année, dit-il à Alban, le samedi où commence la feria (...) une becerrada (course de taureaux) au bénéfice de la Croix-Rouge.

MONTHERLANT, *les Bestiaires* (1926), in T. L. F.

FÉRIAL, ALE, AUX [fɛʁjal, o] adj. — xiii^e; lat. *ferialis*, de *feriæ*. → **Férie**.

♦ Liturgie cathol. Relatif à la férie. *Office férial*. *Prières fériales*.

FÉRIE [fɛʁi] n. f. — V. 1119, *ferie* «jour de la semaine»; lat. *feriæ* «jour de repos». → **Foire**.

♦ 1. Didact. Jour pendant lequel le travail était interdit par la religion, à Rome. — Vieilli. Jour férié*. ⇒ **Fête**.

♦ 2. Liturgie cathol. Jour de la semaine, à l'exception du samedi et du dimanche. *La deuxième, la troisième férie...* : lundi, mardi... *Office de la férie* (⇒ **Férial**).

FÉRIÉ, ÉE [fɛʁje] adj. — V. 1150, *feirier*, v. intr., «chômer»; rare av. xvii^e; lat. *feriatus*, de *feriæ*.

♦ Se dit d'un jour où il y a cessation de travail pour la célébration d'une fête (religieuse ou civile). ⇒ **Chômé**; **fête** (légale). *Les dimanches sont des jours fériés*. *Le repos, les distractions des jours fériés* (⇒ **Cabaret**, cit. 1). — Spécialt. Jour férié autre que le dimanche. *Magasin fermé les dimanches et jours fériés*.

Pasteur dîne en ville tous les dimanches (...) quand Bobillard, si férié que soit le jour, ne va chez personne (...)

M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 204.

Dans la vie civilisée actuelle, de vastes institutions concernent la pensée magique, mais sont cachées par des concepts utilitaires qui les justifient indirectement; ce sont en particulier les congés, les fêtes, les vacances, qui compensent par leur charge magique la perte de pouvoir magique que la vie urbaine civilisée impose (...). Les dates fériées sont relatives aux moments privilégiés du temps; parfois, il peut exister une rencontre entre les moments singuliers et les points singuliers.

Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, p. 167.

CONTR. **Ouvrable**.

FÉRIGOULE [fɛʁigul] n. f. ⇒ **Farigoule**.

FÉRIN, INE [fɛʁɛ̃, in] adj. — 1611; fin xii^e, n. m., «bête sauvage»; lat. *ferinus*, de *fera* «bête sauvage».

♦ 1. Vx. Farouche.

♦ 2. (1743). Méd. et vx. Dangereux (maladie). *Grippe férine* (Maugeritte, in G. L. L. F.). *Toux férine*.

FÉRIR [fɛʁiʁ] v. tr. — 1080; lat. *ferire*.

♦ 1. Vx. ⇒ **Battre**, **frapper**. *Féris la quintaine*.

♦ 2. Loc. *Sans coup féris*. [a] Vx. Sans combattre.

▢ Mod. Sans rencontrer la moindre résistance, sans difficulté (→ Capituler, cit. 6).

► **FÉRU, UE** p. p. Blessé. V. à l'ordre alphabétique.

DÉR. Féru.

FERLAGE [ferlaʒ] n. m. — 1786; de *ferler*.

♦ Mar. Action de ferler une voile; son résultat. *Ruban de ferlage*.

FERLAMPIER [ferlɑ̃pjɛ] n. m. ⇒ **Frelampier**.

FERLAMPILLE [ferlɑ̃pij] n. f. — 1895, Daudet; cf. *frelampe* « petite monnaie », 1723; mot régional (picard); l'élément *fer* est soit celui de *ferlampier* (→ Frelampier), soit celui de *fanfreluche* (*ferlu*); *lamp-* pouvant être rapproché du francique **labba*. → Lambeau.

♦ Régional. Objet de peu de valeur.

La petite s'amène avec une paire de boucles d'or aux oreilles, en place des petites ferlampilles que je lui avais achetées, justement à la fête d'Yères.

Alphonse DAUDET, *la Petite Paroisse* (1895), p. 270, in D. D. L., II, 9.

FERLER [ferlɛ] v. tr. — 1606, *fresler*; orig. incert., p.-ê. de l'angl. *to furl*.

♦ Mar. Relever (une voile) pli par pli tout le long et au-dessus d'une vergue sur l'avant. *Ferler une voile après l'avoir carguée** et *la fixer avec des rabans**. ⇒ **Rabaner**. *On ferle les voiles carrées, mais on serre* les focs*.

CONTR. Déployer.

DÉR. Ferlage.

FERLOUCHE [ferluʃ] ou **FARLOUCHE** [farluʃ] n. f. — 1930; orig. incert., probabl. amérindienne.

♦ (Au Canada). Garniture d'une tarte, faite d'un mélange de raisins secs et de sirop d'érable. « *Et je vous recommande le dessert : il y a des œufs à la neige, de la crème brûlée (...) de la tarte à la ferlouche* » (G. Guévremont).

FERMAGE [fermaʒ] n. m. — 1367; de 2. *ferme*.

♦ 1. Mode d'exploitation agricole par ferme. ⇒ 2. **Ferme**, I. — Par métonymie. Loyer* d'une ferme. *Payer son fermage* (→ Cens, cit. 3; encaisser, cit. 1).

Ne vendez pas votre ferme. Le bail est à fin, et voici vingt-quatre ans qu'il dure; dans quelques mois, vous pourrez porter son fermage à six mille francs (...)

BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 362.

♦ 2. Par ext. (rare). Étendue de terre ou propriété donnée à bail.

FERMAIL, AUX [fermaj, o] n. m. — XII^e; de *fermer*.

Vx ou archéologie.

♦ 1. Objet d'orfèvrerie servant à fermer (agrafe, boucle, crochet, chaton...).

Spécialt. Fermail de livre.

Maître Huylen agrafa le fermail de sa Bible (...)

Aloysius BERTRAND, *Gaspard de la nuit*, March. tulipes, p. 64.

♦ 2. Dans un blason, Boucle ronde ou en losange.

DÉR. Fermailleur.

FERMAILLEUR [fermajœʁ] n. m. — XX^e; de *fermail*.

♦ Techn. Ouvrier qui façonne le cuivre pour fabriquer des anneaux, dés à coudre, agrafes, fermoirs de livre, etc. — REM. On emploie aussi *fermaillier* [fermajɛ], XIII^e.

FERMANT, ANTE [fermɑ̃, ɑ̃] adj. — Av. 1637; p. prés. de *fermer*.

♦ 1. Qui peut se fermer. *Coffret fermant*. *Boîte fermante*.

♦ 2. Vx. À portes fermantes : à la fermeture des portes. — À jour fermant : à la fin du jour.

HOM. Ferment, 1. ferrement, 2. ferrement.

1. FERME [ferm] adj., adv. et interj. — V. 1180, *ferm*, au masc.; puis *ferme*, XIII^e, d'après le fém.; du lat. *firmus*.

★ I. Adj. (En général après le nom). ♦ 1. Qui a de la consistance, qui se tient*, sans être très dur. ⇒ **Compact, consistant, résistant**. — (En parlant d'aliments). *La chair de ce poisson est ferme*. *Fruits à chair ferme*. *Ces pêches sont un peu fermes*, pas très mûres. — (En parlant d'une partie du corps). *Une femme à la chair* (cit. 21) *lisse et ferme*. *Des chairs fermes*. *Cuisses, seins fermes*. *Gymnas-*

tique pour rendre le corps plus ferme. ⇒ **Raffermer**. — *Pâte ferme utilisée en pâtisserie*. *Sol ferme*, sur lequel on n'enfoncé pas. *Terre* ferme*.

(...) quelle gorge! blanche, ferme, taillée comme celle de la Vénus de Médicis (...)

VOLTAIRE, *Candide*, XI.

Prends encore ces tomates. Elles sont fermes et fraîches (...)

P. MAC ORLAN, *la Bandera*, p. 150.

Il (...) se dégagea de ses skis et sentit avec plaisir un sol ferme adhérent à ses souliers (...)

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 485.

♦ 2. (Personnes; partie du corps servant à se tenir; seulement dans quelques expressions). Qui se tient, sans fléchir, ni chanceler. ⇒ **Solide** (→ Ainsi, cit. 18). *Ce bébé est déjà ferme sur ses jambes*. ⇒ **Droit, raide, robuste**. *Cavalier ferme sur ses étriers**, bien en selle*, d'aplomb*. — *Avoir les reins, les jarrets, la main fermes*. ⇒ **Fort, solide, vigoureux**.

(...) la tête haute, le regard assuré, les bras étendus, le corps droit, le jarret ferme.

VOLTAIRE, *Zadig*, XIV.

Il est debout dans la prairie, robuste et ferme encore des épaules, mais le poids du corps tombant sur les genoux fléchis.

André SUARÈS, *Trois hommes*, « Ibsen », III.

DE PIED FERME : sans bouger, sans reculer. ⇒ **Immobile**. *Soldats qui attendent l'ennemi de pied ferme*. — Fig. *Il attend la critique de pied ferme*, sans crainte, avec l'intention d'y répondre. ⇒ **Courageusement, hardiment, résolument**.

♦ 3. (De la démarche, des gestes, de leurs résultats et des parties du corps qui les accomplissent). Qui n'hésite pas, qui a de l'assurance. ⇒ **Assuré, décidé**. *Marcher d'un pas ferme* (→ Arpenter, cit. 3). *Écrire* (cit. 4) *d'une main ferme et rapide*. ⇒ **Sûr**. — Fig. *Avoir la main ferme*, de la poigne*, de l'autorité. — *Voix ferme*.

Il marchait d'un pas ferme au bord des précipices.

VOLTAIRE, *la Henriade*, IX.

Elle entendit sa propre voix si ferme et si dure, et fut surprise du ton calme dont elle parlait (...)

J. GREEN, *Léviathan*, II, XI.

Par métonymie. *Une écriture* (cit. 5) *ferme*, tracée fermement. — Arts. Se dit d'une manière d'exécuter vigoureuse et hardie. ⇒ **Vigoureux**. *Avoir le coup de crayon ferme*; un pinceau, un burin *ferme*. *Le tracé de ce dessinateur est ferme*. *Le jeu de ce pianiste est ferme sans dureté ni sécheresse*. — *Un style ferme*, qui a de la vigueur et de la concision.

(...) le coup de pinceau y est (dans les « *Réveries du promeneur solitaire* ») large, plein, facile, grave encore et ferme, bien que souple et gracieux (...)

SAINT-EUVE, *Chateaubriand*, t. I, p. 194.

♦ 4. (Personnes; traits psychologiques). Que rien n'ébranle. *Il est resté ferme devant le danger*. ⇒ **Courageux, impassible, imperturbable, intrépide, maître** (de soi), **stoïque**. *Ame ferme*. ⇒ **Mâle, viril**.

Je vous crois fort au-dessus des revers que vous avez essayés. Toutes les âmes nobles sont fermes.

VOLTAIRE, *Lettres, de la Borde*, 16 avr. 1770.

Ce vieillard, si ferme et si brave devant un tel danger, semblait être de ces natures qui sont courageuses comme elles sont bonnes, aisément et simplement.

HUGO, *les Misérables*, III, VIII, xx.

Qui ne se laisse pas influencer, qui montre une calme autorité. ⇒ **Autoritaire, décidé, déterminé, énergique, inébranlable, inflexible, résolu, tenace**. *Un père ferme avec ses enfants*. *Soyez ferme avec cet élève, il en prend trop à son aise*. *Doux, mais ferme* (→ Autant, cit. 28). — Par ext. *Le ton ferme d'une lettre, d'une affirmation* (→ Affirmer, cit. 1), *d'une déclaration*. *Refus poli mais ferme*.

Il est bon d'être ferme par tempérament, et flexible par réflexion.

VAUVENARGUES, *Réflexions et maximes*, 191.

Être ferme dans ses résolutions, dans l'adversité. ⇒ **Ancré, constant** (→ Agitation, cit. 7; esprit, cit. 79). *Rester ferme dans sa foi*.

(...) les hommes les plus fermes dans leurs résolutions sont sujets à changer, et vous voulez qu'une femme soit inébranlable dans les siennes!

A.-R. LESAGE, *Gil Blas*, V, I.

Par ext. (L'adj. est en général antéposé). *Avoir le ferme propos, la ferme intention, la ferme volonté de faire qqch*. ⇒ **Arrêté, déterminé** (→ Assurance, cit. 14). *La vertu la plus ferme* (→ Éviter, cit. 15).

♦ 5. (En parlant de règlements, de conventions). Qui ne change pas, sur quoi on peut compter. *Des règles fermes*. ⇒ **Fixe, immuable, stable**. *Rente ferme*. ⇒ **Assuré**. — Spécialt. (bourse). *Valeur ferme*, dont le cours ne change pas. ⇒ **Solide**. *Marché ferme* (→ Faible, cit. 30.1). — Par ext. *Le coton est ferme*.

Qui est conclu, définitif, dont on ne peut plus se dédire. *Une proposition ferme*. *Achat, vente ferme*. *Conclure un marché ferme*. *Prix fermes et définitifs*. — Par ext. (Sujet n. de personne). *Vendeur, acheteur ferme*.

N. m. *Un ferme* : une opération, un marché ferme.

À trois heures et demie la Bourse est dans tout le feu des reports, des fins-courants, des primes, des fermes.

BALZAC, in P. LAROUSSE (1872).

★ II. Adv. de manière. ♦ 1. Avec force, vigueur. ⇒ **Dur, fort**. *Frapper ferme*. *Frotter ferme* (→ Astiquer, cit. 2). *Souquer* ferme*. — Par ext. *Discuter ferme*, avec ardeur, avec de nombreux arguments. ⇒ **Serré**. *Ça discute ferme, là-bas*.

On disputera fort et ferme de part et d'autre (...)

MOLIÈRE, *Critique de l'École des femmes*.

Déjà les cuillers tapaient ferme au fond des assiettes.

ZOLA, *la Terre*, II, VII

Loc. *Tenir* ferme. Tenons-nous plus ferme, raidissons-nous. Tenez ferme la rampe.* ⇒ **Bon, fermement, fortement, solidement** (→ Cabri, cit. 1). — Fig. *Tenir ferme contre l'ennemi.* ⇒ **Résister. Tenez ferme, votre situation s'arrangera.**

- 15 Il harangua tout le troupeau,
Les chefs, la multitude, et jusqu'au moindre agneau,
Les conjurant de tenir ferme (...)
LA FONTAINE, Fables, IX, 19.
16 (...) les matelots, en se tenant ferme par les bras (...)
GIDE, Trad. CONRAD, Typhon, p. 167.

♦ **2.** ⇒ **Beaucoup, intensément. Boire ferme.** ⇒ **Sec. Travailler ferme.**

- 17 Dans les petits cafés près de la fabrique, on avait bu ferme.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 155.
18 Carlotta dormait ferme, avec le désespoir des enfants qui savent qu'on les dérangera.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 377.
18.1 Ça sautait, ça valsait, ça se bagarrait ferme, en bas.
R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 95.

♦ **3.** Bourse, comm. D'une manière définitive. *Acheter, vendre ferme. Retenir ferme.*

♦ **4.** Dr. pénal. Sans sursis. *Deux ans (de prison) ferme. Être condamné à six mois ferme.*

★ III. Interj. (Vx). Pour inciter au courage, à l'énergie.

- 19 Ne sauriez-vous jouer en mesure ? La, la, la... Ferme, ô violons de village.
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 12.

CONTR. *Avachi, flasque, inconsistant, mou.* — *Chancelant, ébranlé, vacillant.* — *Hésitant, tremblant; chevrotant (voix).* — *Défaillant, faible, pusillanime; accessible, mou.* — *Désossé, élastique, souple; variable; conditionnel.*

DÉR. 2. Ferme, fermement.

COMP. *Affermir.*

HOM. 2. Ferme, 3. ferme. — Formes du v. *fermer.*

2. FERME [fɛʁm] n. f. — V. 1175, *rente à ferme*, d'abord « convention moyennant un arrérage ferme, fixe »; de 1. *ferme*, adj.

★ I. Dr. Louage. ♦ **1.** Convention par laquelle un propriétaire abandonne à qqn pour un temps déterminé la jouissance d'un domaine agricole, moyennant une redevance en argent ou en nature (surtout dans : à ferme). *Donner ses terres à ferme à qqn* (le fermier*). ⇒ **Affermer, affermage. Prendre une propriété à ferme. Bail* à ferme** : contrat verbal ou écrit entre le propriétaire et le locataire (⇒ **Fermier**). — **Prix, loyer de la ferme.** ⇒ **Fermage** (→ Arrérage, cit. 3; emménager, cit. 2).

- 1 Le bail, sans écrit, d'un fonds rural, est censé fait pour le temps qui est nécessaire afin que le preneur recueille tous les fruits de l'héritage affermé. Ainsi le bail à ferme d'un pré, d'une vigne, et de tout autre fonds dont les fruits se recueillent en entier dans le cours de l'année, est censé fait pour un an.
Code civil, art. 1774.

♦ **2.** (1538). Convention par laquelle le propriétaire d'un droit en abandonne à qqn la jouissance pour un temps déterminé et moyennant un prix fixé. *La ferme des chaises d'une église. La ferme des jeux*, qui autorise à tenir des maisons de jeu.

Hist. Sous l'Ancien Régime, Délégation que le souverain faisait à des particuliers de percevoir certains revenus. — Par ext. Système de perception des impôts indirects dans lequel le fonctionnaire (⇒ **Fermier**, I., spécial) traitait à forfait pour une somme déterminée à remettre d'avance au roi, se réservant pour salaire la différence entre cette somme et les sommes effectivement perçues. — Administration de cette perception. *La ferme des aides**, *des gabelles**, *des douanes. Ferme générale*, fondée par Colbert.

★ II. ♦ **1.** Écon. Exploitation agricole donnée à ferme. — Cour. Toute exploitation agricole. ⇒ **Domaine, métairie. Exploiter une ferme. Les grandes fermes de la Beauce. Les grandes fermes d'Amérique du Sud** (⇒ **Estancia, fazenda, hacienda**), **des États-Unis** (⇒ **Ranch**). *Les fermes d'un kolkhoze**, *d'un sovkhose**; *les fermes d'un kibboutz**. — Ferme agricole, ferme d'élevage, ferme viticole. (1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 22, p. 1152). *Ferme modèle, ferme école, ferme pilote.* — *Champs**, *pâturages d'une ferme. Jardin de ferme.* ⇒ **Courtil. Bâtiments d'une ferme** : maison d'habitation, bâtiments réservés aux animaux (⇒ **Abri; écurie, étable**), aux récoltes, aux outils (⇒ **Cellier, fenil, grange, hangar, pailleur, remise**). *Cour de ferme.* ⇒ **Basse-cour; régional arial. Puits, mare, fosses d'une ferme. Les animaux de la ferme.**

- 2 Jean (...) avait justement devant lui, à deux kilomètres, les bâtiments de la ferme (...) C'étaient des murs bas, une tache brune de vieilles ardoises, perdue au seuil de la Beauce, dont la plaine, vers Chartres, s'étendait.
ZOLA, la Terre, I, 1.

♦ **2.** Cour. Les bâtiments de la ferme. ⇒ **Maison**; → ci-dessus, II., 1. *Les troupeaux rentrent le soir à la ferme. Ferme au sol de terre battue. Ferme provençale.* ⇒ **Bastide, mas, maset. Ferme normande à colombages. Acheter une vieille ferme pour en faire une résidence* secondaire** (⇒ **Fermette**).

- 3 (...) une bâtisse, rectangulaire, d'une certaine étendue, couverte de tuiles rouges brunies par le temps. L'aspect d'une ferme.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, X, p. 77.

- 4 La ferme, je la connais; cramponnée à la terre comme une bête basse, un dos de pierre aux gros muscles, et, soufflant dans la poussière noire des schistes, une

petite tête qui est une soue à cochon. D'étroites fenêtres, juste de quoi laisser passer un canon de fusil.
J. GIONO, Solitude de la pitié, Pl., t. I, p. 535.

♦ **3.** *Valer**, *filles de ferme*, employés aux travaux de la ferme.

DÉR. *Fermage*, 2. *fermette*, *fermier*.

COMP. *Affermer*. — (Du sens II, 1) *Sous-ferme*.

HOM. 1. Ferme, 3. ferme. — Formes du v. *fermer*.

3. FERME [fɛʁm] n. f. — 1690; de *fermer* « fixer ».

Technique.

♦ **1.** Archit. Assemblage de pièces destinées à porter le faîtage*, les pannes et les chevrons d'un comble. ⇒ **Charpente, comble. Ferme en bois, en fer, en fonte, en tôle. Pièces d'une ferme.** ⇒ **Arbalétrier, chantignole, chevron, contrefiche, contrevent, entrait, poinçon, semelle.**

Mais par un miracle, on peut le dire, le toit de la maison, supporté sur ses solides fermes, résista, et la maison elle-même, après s'être enfoncée à une certaine profondeur, s'arrêta, mais l'eau dépassait d'un pied le niveau du grenier.
J. VERNE, le Pays des fourrures, t. II, p. 269.

♦ **2.** (1572; de *fermer* [une ouverture]). Théâtre. Décor* de théâtre monté sur châssis, qui se détache en avant de la toile de fond ou s'élève des dessous par des trappes (⇒ **Trappillon**).

Deux fermes, sur lesquelles on avait peint des charbons ardents (...)

VOLTAIRE, Lettres, Duc de Villars, 25 mars 1762.

DÉR. 1. *Fermette*.

HOM. 1. Ferme, 2. ferme. — Formes du v. *fermer*.

FERMÉ, ÉE [fɛʁmɛ] adj. ⇒ **Fermer**.

FERMEMENT [fɛʁmɛmɑ̃] adv. — XIV^e; de 1. *ferme*, adj.

♦ **1.** D'une manière ferme*, solide. *Tenir fermement un objet dans ses mains.* — *Silhouette fermement esquissée.*

♦ **2.** Avec assurance, volonté, fermeté. *Parler fermement. Persister fermement dans une résolution. Croire fermement qqch.* ⇒ **Conviction** (avec conviction), **dur** (dur comme fer). *Être fermement décidé à réagir, à réussir.*

Je m'en vais prendre plus de résolution, et je répondrai fermement.

MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, I, 3.

FERMENT [fɛʁmɑ̃] n. m. — 1380, au fig.; lat. *fermentum* « levain », du supin de *fervere* « bouillir ».

A. ♦ **1.** Vx. Levain. — (Par anal.) Principe capable de faire gonfler un corps ou de l'altérer.

L'acide qui est dans la pâte est le ferment qui la fait lever. L'humidité qui est dans le foin est le ferment qui l'échauffe et le fait fumer. La vertu du ferment vient de ce qu'il donne occasion aux principes qui sont dans le corps de se mouvoir autrement qu'ils ne faisoient et de prendre un autre arrangement.

FURETIÈRE, Dict., art. *Ferment*.

♦ **2.** Anc. chim. *Ferments figurés* : micro-organismes végétaux et animaux considérés comme responsables du phénomène de fermentation et *ferments solubles*, leurs sécrétions. *Ferments figurés végétaux* (⇒ **Levure, moisissure**), *animaux* (⇒ **Bacille, bactérie**).

♦ **3.** Mod. Agent biochimique catalyseur de la fermentation. ⇒ **Fermentation; zym(o)-. Ferment aérobic; ferment anaérobic qui décompose les matières oxygénées. Le Mycoderma aceti, ferment qui transforme l'alcool éthylique en acide acétique, notamment les boissons alcoolisées en vinaigre.** — **Ferments solubles**, et, absolt, **ferments.** ⇒ **Diastase, enzyme, zymase**; et aussi **oxydase. Ferment lactique. Ferments sécrétés par des végétaux.** ⇒ **Émulsine, myrosine, papaine**, etc. **Ferments organiques contribuant à la digestion, ou succs digestifs.** ⇒ **Suc. Action des ferments sur le chyme** (→ Chyme, cit.). **Ferment glycoyénique du foie***.

(...) en 1860, Louis Pasteur intervint dans le débat pour y apporter la clarté définitive (...) il se trouve amené à expérimenter en chimiste sur les fermentations lactique et alcoolique. Bientôt la conviction s'impose à lui que toute fermentation est l'œuvre de micro-organismes vivants, les ferments; et c'est à propos de l'origine de ces êtres minuscules qu'il va se trouver pour ainsi dire contraint d'aborder le problème de la génération spontanée.

Jean ROSTAND, Esquisse d'une histoire de la biologie, p. 164.

En février 1861, Pasteur crut pouvoir déduire de certaines autres recherches : « Le ferment butyrique est un infusoire, cet infusoire vit sans oxygène libre ». C'était la double affirmation de la fermentation organique et des existences anaérobies.

Henri MONDOR, Pasteur, p. 64.

B. (xiv^e). Par métaphore ou fig. (souvent : *ferment de...* et compl.). Ce qui fait naître (un sentiment, une idée...), ce qui détermine (un changement interne). *Un ferment de discorde, de sédition.* ⇒ **Germe, levain** (→ **Éclorre**, cit. 7). *Cette institution est un ferment de haine dans le peuple.* ⇒ **Cause, principe, source. Ces gens-là sont des ferments d'indiscipline, d'anarchie.** ⇒ **Agent.**

(...) un sourd ferment de jalousie et de haine couvant depuis qu'un homme était là (...)

ZOLA, la Terre, III, vi.

(...) la présence indienne, la présence noire, risquant d'y insinuer (dans la civilisation latine) des ferments inquiétants, sans aucun rapport avec la source méditerranéenne d'où elle est sortie.

André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, II, I, p. 31.

4 La raison pour laquelle tout génie s'élabore à partir de récents prédécesseurs est sans doute que, chez ceux-ci, le ferment de la découverte n'est pas épuisé.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 317.

DÉR. Fermentaire.

COMP. Antiferment.

HOM. Fermant, 1. ferment, 2. ferment.

FERMENTABLE [fɛʁmɑ̃tabl] adj. — 1824, in D. D. L.; de *fermenter*.

◆ Didact. et vx. Qui peut fermenter. ⇒ **Fermentescible**. *Substances fermentables*.

FERMENTAIRE [fɛʁmɑ̃tɛʁ] adj. et n. — Mil. XIX^e; de *ferment* (I.) ou de *fermenté* (II.).

Didactique.

★ I. Adj. Vx. Qui a la nature de la fermentation. *Catabolisme fermentaire*.

★ II. N. Chrétien orthodoxe, partisan de l'utilisation du pain fermenté dans la célébration de l'Eucharistie (par oppos. à celle du pain azyme du rite latin).

FERMENTATIF, IVE [fɛʁmɑ̃tatif, iv] adj. — 1691; de *fermenter*.

◆ Didact. Vx. Qui provoque une fermentation. *Substance fermentative*. *Principes fermentatifs des levures*.

FERMENTATION [fɛʁmɑ̃tasjɔ̃] n. f. — 1539; bas lat. *fermentatio* « altération, mélange », du supin de *fermentare*. ⇒ *Fermenter*.

A. ◆ 1. (XVI^e). Vx. Bouillonnement, effervescence (d'un liquide). « *Fermentation du sang* » (Bossuet).

◆ 2. (XVIII^e). Anc. chim. Altération, décomposition interne (d'un corps) sous l'action d'un agent spécifique (⇒ **Ferment**). *Fermentation vineuse, acéteuse* (vx). *Fermentation putride*. ⇒ **Putréfaction**. *Fermentation intestinale*. ⇒ **Flatuosité**.

0.1 (...) mouvement par le moyen duquel il s'opère un changement dans la substance de ces corps, qui rend leur nature différente de ce qu'elle étoit, ensorte qu'il leur donne une propriété qu'ils n'avoient pas auparavant, de fournir un esprit ardent ou un esprit acide (...) Encyclopédie (DIDEROT), art. Fermentation.

◆ 3. Mod. Transformation moléculaire (d'une substance d'origine organique) sous l'influence d'enzymes produits par des micro-organismes. ⇒ **Ferment**, A., 3.; **zym(o)-**. *Fermentation directe* (par « ferments figurés »), *fermentation indirecte* (par ferments solubles). → État, cit. 51; ferment, cit. 1. *Une quantité infime de ferment détermine la fermentation d'une quantité considérable de matière fermentescible*. *Formes de la fermentation*: oxydation, réduction, phosphorylation, phosphorolyse, isomérisation, hydrolyse. ⇒ **Décomposition**. *Fermentation alcoolique*, qui donne de l'alcool à partir du sucre. ⇒ **Alcool**, **bière**, **vin**; **alcoolification**, **vinification**. *Fermentation basse* (entre 0 et 10 °C), *haute* (de 15 à 25 °C), *en brasserie*. *Fermentation acétique**. ⇒ **Vinaigre**. *Fermentation du lait*, sa transformation en acide lactique sous l'influence du lactobacille. *Fermentation butyrique, gluconique*. *Fermentation panaire*. ⇒ **Pain**. *Fermentation des engrais*. *Une chaleur moyenne active la fermentation*. *Début de fermentation*. ⇒ **Échauffement**. *Écume**, *gaz* formés par une matière en fermentation*. *Détruire les germes de fermentation*. ⇒ **Pasteuriser**. *Cuves de fermentation pour fabriquer la bière*. *Relatif aux fermentations*. ⇒ **Zymotique** (vx). *Étude des fermentations*. ⇒ **Zymologie**.

1 Ses études (*de Pasteur*) sur les fermentations alcooliques et butyriques lui démontrèrent, contre les conceptions chimiques de Lavoisier et de Gay-Lussac et contre l'opinion régnante de Liebig, que la fermentation, loin d'être un phénomène de mort, est un phénomène de vie. Henri MONDOR, Pasteur, p. 57.

Par ext. Dégénération enzymatique d'une matière organique.

B. Par métaphore ou fig. (de A., 1.). Agitation fiévreuse (des esprits). ⇒ **Bouillonnement**, **ébullition**, **échauffement**, **effervescence**. *Fermentation des esprits à la veille d'une révolution* (→ aussi *Civilisation*, cit. 7). — *En fermentation*. *Les esprits sont en fermentation*. ⇒ **Volcan** (fig.).

2 (...) cette orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes; une fermentation sourde avertit de l'approche du danger. ROUSSEAU, Émile, II.

3 Le trait saillant de l'époque, c'est la multiplication des clubs, l'immense fermentation de Paris spécialement, telle qu'à tout coin de rue s'improvisent des Assemblées. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, V.

CONTR. Conservation. — **Apaisement**, **calme**, **léthargie**.

FERMENTER [fɛʁmɑ̃te] v. intr. — 1270, au p. p.; bas lat. *fermentare*, du supin de *fervere* « bouillir ».

A. Être en fermentation* (au sens A., 1, 2, vx et 3, mod.). *Pâte à pain qui fermente*. ⇒ **Lever**. *La bière mousse en fermentant*. ⇒ 2. **Rocher**. *Le moult de raisin fermenté dans la cuve*. ⇒ **Bouillonnement** (→ *Cuvage*, cit. 1). — *Faire fermenter une substance*, la soumettre au processus de fermentation.

Bientôt une sorte de griserie lui vint de toute cette terre remuée, qui exhalait une odeur forte, l'odeur des coins humides où fermentent les germes. ZOLA, la Terre, V, III.

(...) cette cuve immense où la vendange future fermentait dans le sommeil des feuilles bleuies. F. MAURIAC, le Nœud de vipères, I, VIII.

B. (1798). Par métaphore ou fig. Devenir intense, actif, tendre à réagir violemment (esprits, sentiments, passions). ⇒ **Agiter** (s'), **échauffer** (s'); → **Bouillonner**, cit. 4. *Les esprits fermentent* (→ *Travailler*). *La révolte, la haine fermentent dans les esprits*.

(...) il ne savait pas avec quelle furie cette mer des passions humaines ferment et bouillonne lorsqu'on lui refuse toute issue (...) HUGO, Notre-Dame de Paris, VII, IV.

(...) à force de se voir chaque jour sans se parler, à force de se jeter en passant de mauvais regards, cela fermenté jusqu'à devenir l'implacable haine. LOTI, Ramuntcho, I, XXVII.

► **FERMENTÉ, ÊE** p. p. adj. *Substance fermentée*. *Fromages fermentés* (⇒ **Fait**). *Boissons* fermentées et alcoolisées* (→ *Cuire*, cit. 16). — *Pain fermenté et pain azyme*.

CONTR. **Conservé**. — **Apaiser** (s'), **calmer** (se).

DÉR. **Fermentable**, **fermentatif**, **fermenteur**. — (De *fermenté*) **Fermentaire**, II.

FERMENTESCIBILITÉ [fɛʁmɑ̃tesibilite] n. f. — 1865; de *fermentescible*.

◆ Didact. et rare. Qualité de ce qui est fermentescible.

FERMENTESCIBLE [fɛʁmɑ̃tesibl] adj. — 1765; dér. sav., du lat. *fermentescere* « entrer en fermentation », et suff. *-ible*.

◆ Didact. Qui est susceptible de fermentation. ⇒ **Fermentable**. *Liquide fermentescible*. « *Presque tout ce qui est alimentaire est fermentescible* » (Brillat-Savarin).

CONTR. **Infermentescible**, **pasteurisé**.

DÉR. **Fermentescibilité**.

COMP. **Antifermentescible**.

FERMENTEUR [fɛʁmɑ̃tœʁ] n. m. — XX^e; de *fermenter*.

◆ Techn. Appareil où s'effectue une fermentation (A., 3.).

Il faudra automatiser et rendre continus les fibres, les extracteurs solide-liquide, les fermenteurs. L.-V. VASSEUR, J.-J. BIMBENET et M. HILLAIRET, les Industries de l'alimentation, p. 37.

FERMER [fɛʁme] v. tr. et intr. — 1080, *Chanson de Roland*, « fixer, attacher »; du lat. *firmare* « rendre ferme, fortifier », de *firmus*. → 1. Ferme.

★ I. V. tr. ◆ 1. Vx. Fixer, rendre fixe. *Fermer un bateau*, l'arrêter et l'amarrer. *Fermer une voûte*, poser sa clef.

◆ 2. Obstruer (une ouverture ménagée dans un mur, une paroi), en fixant les éléments mobiles qui permettent de séparer l'intérieur de l'extérieur. *Fermer une porte, la porte* (→ *Anuiter*, cit. 1; *attraper*, cit. 18; *étanche*, cit. 1). ⇒ **Bâcler**, **bâillonner**, **barricader**, **boucler** (fam.), **cadénasser**, **verrouiller**. *Fermer sa porte à clef* (cit. 3), *à double tour, au verrou*; *la porte n'est fermée qu'au loquet, au pêne* (⇒ **Fermeture**). *Fermer la porte en dedans, du dedans, en dehors, du dehors*. *Tirer, fermer la porte sur soi*, aussitôt après être entré ou sorti. *Fermer la porte au nez de qqn*, juste quand il se présente. *Fermez la fenêtre, les fenêtres, il y a un courant d'air*. *La fenêtre est mal fermée*. *Fermer une grille* (→ *Enfermer*, cit. 4), *une écoutille* (cit. 1), *une vanne*. *Fermer une trappe, un judas*. — Fig. *Fermer la porte, sa porte à qqn*.

— La porte s'est fermée. — J'ai le passe-partout. — Ouvrez donc doucement. — On a fermé en dedans (...) MOLIÈRE, George Dandin, III, 6.

Qu'on lui ferme la porte au nez, Il reviendra par les fenêtres (...) LA FONTAINE, Fables, II, 18.

(...) je l'entendis précipiter sa marche, et se jeter plutôt qu'entrer dans son appartement, dont elle ferma la porte sur elle. LACLOS, Les Liaisons dangereuses, Lettre XXIII.

Et quand viendra l'hiver aux neiges monotones, Je fermerai partout portières et volets. BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, Paysage.

(Elle) se réfugia dans la maison, et ferma tout de suite au volet, à la barre et au verrou la porte-fenêtre du perron. HUGO, les Misérables, IV, V, III.

REM. Le complément désigne ici l'ouverture, mais la plupart des mots (*porte, fenêtre*) étant ambigus, il peut désigner aussi l'élément mobile. Celui-ci n'est clairement désigné que lorsque le complément n'est pas ambigu. *Fermer les volets, les rideaux, les battants*, etc.

◆ 3. [a] (En parlant d'un local, d'un objet ayant une capacité). Priver de communication avec l'extérieur, par la mise en place d'un élément mobile. ⇒ **Clore**. *Fermer sa chambre* (→ **Clore**, cit. 1; **éteindre**, cit. 1). *Fermer un secrétaire, une armoire* (→ **Effraction**, cit. 2), *une malle, une valise* (→ **Agenouiller**, cit. 6), *une boîte, une caisse* (→ **Clouer**). *Prendre soin de fermer sa voiture*. *Le garçon de magasin a fermé la boutique*. — Absolt. *Dépêchez-vous, on ferme!*

- 6 Ce avec quoi on ferme fait partie de la chose ou y est adapté; c'est, au contraire, avec un corps étranger qu'on bouche.
LAFAYE, Dict. des synonymes, Suppl.
- 7 L'on ouvre et l'on étale tous les matins pour tromper son monde; et l'on ferme le soir après avoir trompé tout le jour. LA BRUYÈRE, les Caractères, VI, 42.
- 8 (...) les églises (...) sont fermées lorsqu'on a le plus besoin d'elles, le clergé couche Jésus aussitôt que la nuit tombe.
HUYSMANS, En route, p. 74.
- 9 Je me fous de ton argent, je ferme la boutique. Il sortit et se mit à tourner une manivelle. Un rideau de fer descendit avec fracas.
SARTRE, le Sursis, p. 35.
- Rendre clos (un dispositif mobile). *Fermer les tiroirs d'une commode.*
- Spécialt. Interdire l'accès de... (l'accent étant mis, non sur l'action elle-même, mais sur son résultat et le temps que s'en prolongent les effets). *Fermer définitivement une pièce.* ⇒ **Condamner**. *Fermer un magasin.* — Au passif. *La maison est fermée pour cause de décès. La bibliothèque sera fermée du 15 au 31 août. Les bureaux* sont fermés jusqu'à nouvel avis. Théâtre qui est fermé pendant l'été.* ⇒ **Relâche** (faire). — Loc. *Fermer boutique**. *Le musée, l'église est fermée en ce moment* (→ ci-dessus, cit. 8).
- (Par décision d'une autorité). *Fermer une école en période d'épidémie.* ⇒ **Suspendre** (les cours). *Salle de jeu fermée par ordre du préfet.* ⇒ **Interdire**. *Fermer une salle de spectacle* (→ État, cit. 77). *un établissement insalubre, une église qui menace ruine.* — Par métonymie. *Théâtre qui ferme ses portes.* — Ellipt. *Les bouchers ferment généralement le lundi.*
- 10 (...) c'était pour telle église qu'on allait vendre, tel couvent qu'on allait fermer. Au printemps de 92, les nécessités financières de la Révolution firent décider enfin la vente des églises qui n'étaient pas indispensables au culte (...)
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., VIII, II.
- 11 **[b]** Pop. Enfermer. *Fermer qqn dans une chambre*, fermer la chambre où il se trouve. « *Poil de Carotte* (cit. 1), *va fermer les poules!* ».
- ♦ 4. Rapprocher, réunir (les parties d'un organe, les éléments mobiles d'un objet) de manière à ne pas laisser d'intervalle ou à replier vers l'intérieur; et, par ext., mettre (cet organe, cet objet) dans cette nouvelle disposition. *Fermer les paupières, les yeux**. ⇒ **Ciller, cli-gner, occlure** (→ Assentiment, cit. 6; étourdir, cit. 5). *Fermer la bouche**. — Au p. p. *Chanter à bouche fermée.* — *Fermer la bouche de qqn. Fermer sa bouche*: se taire. ⇒ **Boucler** (la), **clouer** (le bec). *Fermer sa gueule**. Fam. *Ferme-la!* *Ferme ça!* *La ferme!*: taisez-vous. ⇒ **Boucler** (la); → argot Bouclarès. — *Fermer un doigt, les doigts, fermer la main**, *le poing**. ⇒ **Serrer** (→ Anathème, cit. 3; cadence, cit. 8). *Fermer les bras, les jambes.* ⇒ **Serrer**. — Loc. fig. *Fermer les yeux* sur* (qqch.) *Fermer les bords, les lèvres d'une plaie; fermer une plaie.* ⇒ **Cicatriser**.
- 11 (...) car lors il (*un petit crabe*) entre dans la nacre, et lui va pinçant la chair vive, et la contraint de fermer sa coquille (...)
MONTAIGNE, Essais, II, XII.
- 11.1 Ferme ça. Laissez-nous à nos souffrances; apprends à souffrir comme un Anglais, sale brute!
Guy DE POURTALES, la Pêche miraculeuse, p. 323.
- Au participe passé :
- 12 Quand, les deux yeux fermés, en un soir chaud d'automne, Je respire l'odeur de ton sein chaleureux (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, « Parfums exotiques ».
- (xvi⁹). *Fermer son sac, sa bourse**, *son porte-monnaie. Fermer une lettre, un paquet.* ⇒ **Cacheter, plier, sceller**. *Fermez vos livres et vos cahiers!* *Fermer un couteau, un canif*, replier la lame dans le manche. *Fermer les branches de ses ciseaux, d'un éventail* (cit. 5); *fermer les ciseaux, l'éventail. Fermer son parapluie après l'averse. Fermer son veston, son pantalon.* ⇒ **Boutonner**.
- 13 Je pourrais retourner le vers célèbre de Dante dans l'épisode de *Françoise de Rimini*, et dire, comme Francesca: « À ce passage nous fermâmes le livre et nous ne lûmes pas plus avant! »
LAMARTINE, Cours familial, Mistral, t. II, p. 323.
- Fermer le verrou, le loquet* (d'une porte). *Fermer un circuit* électrique.* — Par métaphore :
- 14 Pour la première fois je sentais fermé en moi, grâce à elle, un circuit, le circuit de ma vie (...)
GIRAUDOUX, Bella, p. 209.
- Mar. *Fermer un objet par un autre*, réduire l'angle que font ces deux objets et se rapprocher de leur alignement, les voir selon un alignement. — Opt. *Fermer un angle*, par réduction de son ouverture*. — Géom. *Fermer une courbe**.
- ♦ 5. (1606). Rendre infranchissable; empêcher* d'utiliser (un moyen d'accéder, d'avancer). *Fermer un chemin, un passage.* ⇒ **Barrer, boucher, obstruer**. *Fermer une brèche* (cit. 1). *Fermer tout accès* (cit. 6) à qqn. ⇒ **Interdire**. *Fermer les frontières.*
- (Le sujet désigne ce qui empêche l'accès). *Une barrière ferme l'entrée du champ. Des bancs de sable, une estacade ferment l'entrée du port. Fenêtre fermée par une grille.* ⇒ **Griller**. *Troupe qui ferme la route à l'ennemi* (→ Enveloppement, cit. 1). *Toutes les issues se trouvaient fermées par des sentinelles. Un château fort fermait le col.*
- 15 Ce village (...) était situé dans une vallée d'une certaine profondeur, et l'on ne pouvait y arriver que par le sud, la muraille ardue dont j'ai parlé fermant l'accès dans toute autre direction.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XIX.
- 16 Il n'avait plus qu'une voie possible de retraite, au Sud, vers le Tyrol; il fallait lui fermer cette voie encore à Memmingen (...)
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, L'avènement de l'Empire, XXII, p. 277.

Fermer la voie: interdire le passage sur une voie de chemin de fer, en indiquant par un signal que la voie n'est pas libre.

Misard, après avoir fermé la voie montante derrière le train, allait rouvrir la voie descendante, en abattant le levier pour effacer le signal rouge (...)
ZOLA, la Bête humaine, II, p. 42.

♦ 6. Fig. et fam. Arrêter (un flux, un courant) par un mécanisme. *Fermer l'eau, le gaz, l'électricité.* Fam. *Fermer la lumière*, l'éteindre. — Par ext. *Fermer le robinet, l'interrupteur*, le mettre dans la position qui arrête son fonctionnement.

Tu as bien fermé le gaz derrière toi, dit Julia.

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 287.

♦ 7. Rendre inaccessible. **[a]** Empêcher l'accès de (un endroit). *Fermer un port. Fermer le passage à l'ennemi. Fermer les mers, les routes.* — Au p. p. *Région fermée d'un côté par des montagnes.*

(...) à nos vaisseaux la mer toujours fermée (...)
RACINE, Iphigénie, I, 2.

(...) ce comble du Bâtiment-Neuf était une espèce de grande halle mansardée, fermée de triples grilles et de portes doublées de tôle (...)

HUGO, les Misérables, IV, VI, III.

[b] Rendre inaccessible aux sens (pour lesquels la chose est physiquement impossible). → Étouffer, cit. 44. *Fermer l'oreille* à qqch.* (→ Aboiement, cit. 2; comique, cit. 4). — Par anal. (au p. p.):

Le petit chien quitte la salle... Dehors une mauvaise surprise l'attend. La pluie s'est mise à tomber... Il part au trot, rasant les murs, la queue basse, le nez fermé à toutes les odeurs.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XII, p. 170.

[c] Fig. Empêcher l'accès à (qqch.). *Fermer une carrière à qqn. Fermer son esprit aux pensées désagréables, à toute préoccupation*, les exclure de son esprit. — Loc. *Fermer son cœur** à (qqch.). *La vieillesse ferme parfois le cœur à la pitié. Fermer son cœur à qqn*, cesser de se confier à lui, ou de l'aimer. *Fermer son cœur à un sentiment*, se refuser à l'éprouver. — Absolt. *Durété, injustices qui ferment le cœur*, le rendent insensible.

Et l'amour pour les vrais (*gens de bien*) ne ferme point son cœur

À tout ce que les faux doivent donner d'horreur.
MOLIÈRE, Tartuffe, V, 7.

(...) quand sa mère lui avait fait un reproche maladroit comme jadis, un de ces reproches de tendresse mal entendue qui, pour un temps, ferment le cœur.

LOTI, Matelot, XXVII.

♦ 8. Rendre inaccessible, difficilement accessible, en entourant. ⇒ **Enfermer, enclore. Fermer une ville de remparts. Fermer un parc, un champ.** — (Le sujet désigne ce qui entoure). *Le mur qui ferme le parc.*

Au p. p. *Jardin fermé de murs.* ⇒ **Fermé** (1).

(...) un vaste terrain fermé par des haies.

BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 403.

À Saint-Goar, le Rhin n'est plus un fleuve; c'est un lac, un vrai lac du Jura fermé de toutes parts, avec son encaissement sombre, son miroitement profond et ses bruits immenses.

HUGO, le Rhin, Lettre XVII.

♦ 9. Mettre une borne à..., une fin à... ⇒ **Borner. Fermer une liste, un compte, une souscription.** ⇒ **Arrêter, clore. Fermer le scrutin, le débat, la discussion, la session.** ⇒ **Cesser** (faire), **clôturer, terminer.** — Loc. fig. *Fermer, plier boutique**. *Fermer la parenthèse**, *les guillemets**. *Fermer le jeu**. *Le plus petit fermait la marche**. ⇒ **Dernier**; → 2. Marche, cit. 14. *Fermez le ban**!

Qu'un si grand conquérant n'eût jamais pu fermer Par un plus digne exploit une si belle vie.

CORNEILLE, Poésies diverses, 117.

Buffon, le dernier disparu des quatre grands hommes du XVIII^e siècle, ferma pour ainsi dire ce siècle le jour de sa mort, 16 avril 1788.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Buffon, t. IV, p. 348.

(Le sujet désigne ce qui borne). *Montagnes qui ferment l'horizon* (→ Chaîne, cit. 26).

★ II. V. intr. ♦ 1. Être, rester fermé. *Magasin qui ferme un jour par semaine. Le musée ferme à 18 heures* (→ Boîte, cit. 11). *Entreprise qui ferme pour dépôt de bilan.*

♦ 2. Être en état d'être fermé ou de fermer qqch.

Sept heures moins dix. Je pensai brusquement que la Bibliothèque fermait à sept heures. J'allais être encore une fois rejeté dans la ville.

SARTRE, la Nausée, p. 106.

Cette porte, cette serrure ferme mal. Calféurer une fenêtre qui ferme mal. Un réservoir neuf qui ferme hermétiquement. Tiroir qui ferme à clef.

► SE FERMER v. pron. ♦ 1. Réfl. *La porte s'est fermée toute seule. Ses yeux se ferment, il s'endort. Ses yeux se sont fermés pour toujours* (→ Apprendre, cit. 11). *Leurs bouches* (cit. 10) *s'ouvraient et se fermaient. Visage qui se ferme.* ⇒ **Renfrogner** (se). *La plaie s'est fermée en quelques jours. Fleurs qui se ferment le soir.*

Mes yeux, sans se fermer, ont attendu le jour.

RACINE, Britannicus, II, I.

(...) rien ne guérit en moi; si mes blessures se ferment instantanément, elles se rouvrent tout à coup comme celles des crucifix du moyen âge, qui saignent à l'anniversaire de la Passion.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 348.

(...) il était devenu sourd. La seule porte que la nature lui eût laissée toute grande ouverte sur le monde s'était brusquement fermée à jamais.

HUGO, Notre-Dame de Paris, V, II.

Par extension :

- 31 Le ravin où je marchais se fermait d'un côté, se déchirait brusquement de l'autre (...)
HUGO, Belgique, xv.
 - 32 Les lèvres se rétrécissent (...) La gorge se ferme, pour ainsi dire. Le palais est desséché par une soif qu'il serait infiniment doux de satisfaire (...)
BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Le poème du haschisch, III.
 - 33 (...) sa figure se fermait en grimace autour de son nez (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 437.
- Se fermer à...* : refuser l'accès de, se rendre inaccessible à. *Pays qui se ferme aux étrangers, aux produits de l'étranger.* — Fig. (sujet n. de personne). *Son esprit se ferme à tout argument raisonnable. Son cœur s'est depuis longtemps fermé à l'amour.*
- 34 Son intelligence se fermait de jour en jour davantage aux abstractions mathématiques.
LOTI, Matelot, xxiii.
- (Réfl. ind.). *Fermer à soi-même. Il s'est fermé par sa faute tous les salons, toutes les carrières...*
- 35 Il eût déchu certainement dans l'opinion de ses paroissiennes, se fût fermé leur confiance, eût descendu du haut idéal où leur cœur prévenu aimait à le placer.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., VIII, II.

♦ 2. (Passif). *Cette boîte se ferme facilement. On vous a volé, mais vous avez été bien imprudent : un tiroir se ferme à clef ! Cette robe se ferme dans le dos.*

- 36 (...) l'épouvante avait pris toute la rue. Pas un passant qui ne se fût éclipsé. Le temps d'un éclair, au fond, à droite, à gauche, boutiques, établis, portes d'allées, fenêtrés, persiennes, mansardes, volets de toute dimension, s'étaient fermés depuis les rez-de-chaussée jusque sur les toits.
HUGO, les Misérables, IV, XII, III.

► **FERMÉ, ÉE** p. p. adj. (1296). Pour les emplois verbaux et participaux, voir ci-dessus à l'article.

♦ 1. Qui ne communique pas ; qui est défendu contre l'extérieur.

Ⓐ *Mer* fermée. Rade, baie fermée.* ⇒ **Abrité**. *Le port de Brest est admirablement fermé.*

Ⓑ Qu'on a fermé. *Porte fermée, fermée à clé. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, proverbe* de Musset. *Boutique fermée, lieu public fermé*, où l'on n'a momentanément pas accès, qui n'assure pas le service habituel.

Services fermés (d'un hôpital psychiatrique) : ceux « où les malades sont soumis à une surveillance très stricte et ne peuvent (...) sortir » (Cloutier, *la Santé mentale*, p. 81).

Ⓒ Où l'on s'introduit difficilement. Fig. *Une société, un club, un milieu extrêmement fermés.*

Fermé à... *Pays fermé à l'immigration. Entreprise fermée à la main-d'œuvre étrangère.*

♦ 2. Géom. *Courbe fermée*, qui limite une surface (ex. : circonférence, ellipse).

Math. *Ensemble fermé*, ou, n. m., *un fermé* (dans un espace topologique) : ensemble comprenant les éléments de sa frontière*. (Opposé à *ouvert*). *Intervalle* fermé. Toute boule* fermée d'un espace métrique est un ensemble fermé. Une partie fermée* (d'un ensemble) *est égale à son adhérence.* ⇒ **Adhérence, fermeture**.

♦ 3. Qui a du mal à communiquer, peu expansif. — (Personnes). *Il a l'air fermé, replié sur lui-même.* — *Visage fermé* (→ Dur, cit. 26 ; errant, cit. 10).

- 37 (...) elle, en avant, très brune, l'air têtue, tenant la bête ; lui, derrière, immobile et fermé.
ZOLA, la Terre, II, VI.

♦ 4. *Fermé à...* : inaccessible, insensible à... *C'est un optimiste, il a les yeux fermés aux laideurs de l'existence.* ⇒ **Aveugle**. *Un cœur fermé à l'amour* (→ Armer, cit. 24). *Il a l'esprit fermé aux mathématiques.* ⇒ **Étranger, rebelle**.

- 38 Alors les yeux fermés à l'éternel éther
Ne voient plus que le sang qui dore leurs paupières (...)
VALÉRY, Poésies, Charmes, Frag. Narcisse.

- 39 La conception qu'avaient de la religion les philosophes des lumières les rendait aveugles à tout grand art religieux ; bien plus fermés aux gothiques ou aux byzantins qu'hostiles aux tableaux pieux qu'on peignait auprès d'eux.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 88.

Sans compl. en à. Qui ne manifeste pas d'intérêt pour...

- 40 Ça devait être une femme quand même, le contraire se serait su, dans le quartier. Il est vrai que pour tout ce qui touchait aux questions sexuelles on était extraordinairement fermé, dans ma région.
S. BECKETT, Molloy, p. 78.

♦ 5. (1690). Ling. Se dit d'une voyelle articulée avec une distance faible entre la langue et le palais (par oppos. à *ouvert*). [i], [e], [o], [u] sont des voyelles fermées ; é fermé [e] par opposition à é ouvert [ɛ]. — Se dit d'une syllabe qui se termine par une consonne prononcée (par oppos. à *ouvert*). *La première syllabe de merci est une syllabe fermée.* — *Syllabe fermée*, qui se termine par une consonne (comme les deux syllabes dans *par-tir*). ⇒ **Entravé**.

CONTR. (Du verbe) Ouvrir. — Débarrer, déboucher, déclore, déverrouiller. — Autoriser, rouvrir. — Desserrer. — Dégager. — Commencer, inaugurer. — Épancher (s'), épanouir (s'), prêter (se). — (Du p. p. adj.) Écarté, ouvert ; exposé, libéral. — Doux, franc. — Apte. DÉR. Fermail, fermant, 3. ferme, fermeture, 1. fermoir. COMP. Refermer.

FERMETÉ [fermɛtɛ] n. f. — V. 1165, « forteresse » (→ Ferté) ; *fermeté* « solidité », 1200 ; lat. *firmitas*, de *firmus*. → Ferme.

♦ 1. État de ce qui est ferme*, consistant. ⇒ **Consistance, dureté**. *Fermeté des chairs, des tissus, des muscles.* ⇒ **Ton**.

Elles ont tendance à relever les bras, et à les arrondir, peut-être pour donner plus de fermeté et de saillant à leurs seins (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, VIII, p. 66.

Pâte qui a de la fermeté. Fermeté d'un sol. Abstrait. *Fermeté de l'esprit, de l'intelligence, du jugement.* ⇒ **Rectitude, solidité**.

(...) cette enfant, chez qui la fermeté de juger est si forte et toujours présente.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 441.

♦ 2. État de ce qui est assuré, décidé. *Fermeté de la main, du poignet.* ⇒ **Sûreté, vigueur**. *Fermeté de la voix.* — Spécialt (arts). *Fermeté d'exécution, de facture. Fermeté de pinceau. Coup d'archet qui a de la fermeté.* — *Fermeté du style.* ⇒ **Concision, rigueur**.

(...) un écrivain français au sens le plus complet et le meilleur du mot, français de la grande école, capable de fermeté dans le style et de modération dans les idées, non parce que ses passions manquent de force, mais parce qu'il a la force de les mater (...)
A. MAUROIS, Études littéraires, Lacroix, t. II, p. 251.

♦ 3. (xiii^e). Littér. Qualité qui consiste à ne pas se laisser ébranler, influencer. ⇒ **Assurance, constance, courage, cran, détermination, endurance, énergie, force, impassibilité, résistance, résolution, sang-froid, stoïcisme**. *Elle a gardé une grande fermeté dans l'adversité* (→ Commander, cit. 32 ; et aussi se raidir* contre les difficultés ; tenir bon* ; ne pas transiger* avec l'honneur, le devoir...). *Envisager* (cit. 5) *la mort avec calme et fermeté.* ⇒ **Philosophie**. — Loc. *Fermeté d'âme, de caractère* (→ Base, cit. 10).

Mais votre fermeté tient un peu du barbare.
CORNEILLE, Horace, II, 3.

Quant au courage moral, si supérieur à l'autre, la fermeté d'une femme qui résiste à son amour est seulement la chose la plus admirable qui puisse exister sur la terre. Toutes les autres marques possibles de courage sont des bagatelles auprès d'une chose si fort contre nature et si pénible.
STENDHAL, De l'amour, XXIX.

(...) elle vit arriver le moment fatal avec une fermeté intransigeante.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 312.

♦ 4. Cour. Caractère de qui ne se laisse pas influencer, qui a de l'autorité sans brutalité. ⇒ **Autorité, inflexibilité, poigne**. *Ces parents manquent de fermeté avec leur fils. Douceur et fermeté* (→ Aigreur, cit. 3). *Manifester une fermeté inébranlable. Sa douceur cache une grande fermeté* (→ Une main* de fer sous un gant de velours). *Agir, résister avec fermeté* (→ Ne pas reculer d'une semelle* ; ne pas se laisser faire, tenir tête...). *Parler à qqn avec fermeté. Les agents l'ont expulsé de la salle avec fermeté.* → D'autorité, d'autor. *Ton de fermeté* (→ Coup, cit. 67). *Expression de fermeté*.

La justice qui n'est rien sans la fermeté ; la fermeté qui peut être un grand mal sans la justice (...)
DIDEROT, in LITTRÉ.

(...) je voulais seulement intimider le marquis par la fermeté de mon attitude (...)
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, II, 1.

Avoir de la fermeté dans ses résolutions, ses desseins. ⇒ **Constance, décision, opiniâtreté, persévérance, persistance, rigueur, ténacité, volonté**.

Bourse (correspond à 1. ferme, I, 5.). *Fermeté des cours*, se dit des cours qui ne fléchissent pas. ⇒ **Stabilité ; tenue** (bonne tenue). *Fermeté du franc, des valeurs françaises*.

CONTR. Avachissement, inconsistance, flaccidité, mollesse. — Ébranlement, tremblement. — Abdication, défaillance, faiblesse, fragilité. — Instabilité.

1. FERMETTE [fermɛt] n. f. — 1690 ; dimin. de 3. ferme.

♦ Techn. Ferme de faux-comble ou de lucarne. ⇒ 3. Ferme. — Hydraulique. Ferme qui soutient un barrage* mobile sur un cours d'eau. *Barrage à fermettes*.

2. FERMETTE [fermɛt] n. f. — 1941 ; de 2. ferme, et suff. -ette.

♦ Petite ferme.

Spécialt (plus cour.). Petite ferme ou bâtiment rural pouvant être aménagé en maison de campagne ; maison de campagne aménagée dans un tel bâtiment. *À vendre, fermette, conviendrait pour résidence secondaire*.

La bonne avait congé et ses parents sont partis en week-end dans leur fermette du Loiret.
Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 135.

FERMETURE [fermetyʁ] n. f. — xii^e, *fermeüre* « forteresse » ; *fermeture* (le t par infl. de *fermeté*), xiii^e ; sens mod., déb. xiv^e ; de *fermer*.

A. (Déb. xiv^e). Dispositif servant à fermer. ⇒ **Clôture**. *Fermeture d'une porte.* ⇒ **Bâcle, barre, cadenas, clef** (cit. 4), **clenche, loquet, pêne, serrure, verrou**. *Fermeture d'une fenêtre.* ⇒ **Châssis, crémone, espagnolette, tourniquet, verrou, volet**. *Barrière, barricade, grille servant de fermeture. Fermeture d'un coffre-fort.* *Fermetures automatiques, étanches, à glissière* (→ Combinaison, cit. 15). ⇒ **Attache**. *Fermeture hermétique, solide, précaire*.

*La fermeture d'un manteau, d'une jupe. Fermeture velcro**. *Fermeture à glissière*, constituée de deux bandes bordées de dents que l'on engrene en déplaçant un curseur.

(1926, marque déposée). **FERMETURE ÉCLAIR** : fermeture à glissière de la marque de ce nom. ⇒ aussi **Zip** (anglic.).

Je ne peux détacher mes yeux de ses gros doigts qui tirent la fermeture Éclair de

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
0.1

sa blague à tabac, sortent une pincée de tabac, la secouent légèrement, bourrent le culot de sa pipe, appuient, tapotent. N. SARRAUTE, Martereau, p. 82.

Fermeture (on dit aussi *fermure*) *des sabords* : bordage* compris entre deux préceintes*.

B. ♦ **1.** (XVII^e, en parlant des portes d'une ville contrôlées par une garde militaire). Action de fermer; état de ce qui est fermé (local, etc.). *La fermeture d'une ouverture, d'un lieu par qq. Procéder à la fermeture des portes d'un bâtiment public, d'un abri. — Heures de fermeture d'un magasin, d'un musée. Fermeture annuelle. Arriver après la fermeture des bureaux.* — Cessation complète des activités. *Fermeture des boutiques dans une période de troubles* (→ Congé, cit. 4). ⇒ **Arrêt, cessation, suspension** (d'un travail). *Déficit provoquant la fermeture d'un théâtre.* (Par décision administrative). *Fermeture d'un édifice réservé au culte.* ⇒ **Interdiction.** — Loc. fam. *Faire la fermeture* : être là au moment où on ferme un local.

Il (*Chaumette*) obtint de la Commune (...) la répression des mouvements qui se faisaient dans Paris, la fermeture des églises, les prêtres déclarés responsables des troubles, *exclus de toute fonction.*

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., XIV, v.

♦ **2.** Le fait de fermer (une ouverture). *Fermeture de l'objectif, de l'iris* (photogr.). *Fermeture en fondu** (cinéma). *Fermeture des paupières.* ⇒ **Occlusion.** *Fermeture de la voûte palatine.* ⇒ **Obturation.** — (Comptab.). *Fermeture d'un compte*, par l'établissement de la balance* de sortie. ⇒ **Clôture.**

♦ **3.** *Fermeture d'un port, d'un lac par un barrage.*

Au dire des spécialistes, la fermeture du canal de Floride ne serait pas un travail plus considérable que le percement de l'isthme de Panama.

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, I.

♦ **4.** Math. *Fermeture d'un ensemble* (dans un espace topologique), le plus petit ensemble fermé* contenant cet ensemble. ⇒ **Adhérence.** *La fermeture d'une partie A d'un espace topologique est l'intersection de tous les fermés contenant cette partie.*

CONTR. *Ouverture.* — **Bâillement, brèche.**

FERMI [fermi] n. m. — 1968; nom du physicien italien Enrico Fermi. → Fermion, fermium.

♦ Phys. Unité de longueur valant un milliardième de micron.

FERMIER, IÈRE [fermjɛ, jɛʁ] n. — 1207; de 2. *ferme*. → 2. Ferme.

♦ **1.** Anciennet ou dr. Personne qui tient un droit à ferme. *Fermier des jeux.* — Par appos. *Société fermière des jeux.*

Hist. Financier* qui, sous l'Ancien Régime, prenait à ferme le recouvrement des impôts*. ⇒ (vx) **Partisan, traitant.** *Fermier du roi. Fermier général* (plus cour.). *Les fermiers généraux. Les fermiers généraux faisaient souvent des bénéfices considérables sur les impôts qu'ils levaient. Le mur d'octroi construit autour de Paris par les fermiers généraux.* — *Fermier de l'antiquité romaine.* ⇒ **Publicain.**

Les fermiers généraux dont il avait dévoilé au peuple les vols et les rapines, accusés jusque-là à s'enrichir des deniers publics, jetèrent alors les haut cri.

ROLLIN, Hist. ancienne, CE., t. I, p. 489, in POUGENS.

♦ **2.** (Dr.). Mod. Personne qui tient à ferme une propriété agricole (⇒ **Amodiateur, colon, tenancier**). Cour. Personne propriétaire ou non, exploitant un domaine agricole (⇒ **Agriculteur, cultivateur, métayer, paysan**). *Redevances d'un fermier.* ⇒ **Faisances, fermage.** *Les fermiers du Limousin. Riche fermier qui emploie de nombreux ouvriers* agricoles. La fermière est en train de traire ses vaches.*

Les fermières des environs retiraient, en descendant de cheval, la grosse épingle qui leur serrait autour du corps leur robe retroussée (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VIII.

Vers cette époque, il épousa la fille d'un fermier voisin, qui lui apporta cinquante hectares (...)

ZOLA, la Terre, II, I.

♦ **3.** Appos. De ferme. *Poulet, beurre, fromage fermier.* — Qui sert à la ferme. *Pompe fermière. Brosse fermière, ou fermière*, n. f.

Les grandes portes fermières sous le feu des phares, les longues maisons blanches de la France.

CLAUDEL, Journal, juil. - août 1919.

Satin fermière : satin de coton imprimé (comme en portaient les fermières).

COMP. *Sous-fermier.*

FERMION [fermjɔ̃] n. m. — 1955; du nom de Fermi, physicien italien, 1901-1954.

♦ Phys. Particule, électron, neutron, proton, etc., qui peut être distribué suivant la quantification de son énergie, selon la statistique de Fermi-Dirac.

FERMIMUM [fermjɔ̃m] n. m. — 1957; du nom de Fermi. → Fermion.

♦ Chim. Élément artificiel radioactif (*Fm*), de n° at. 100, huitième élément transuranien découvert dans la série des actinides. *Isotopes Fm²⁵⁴ et Fm²⁵⁵ du fermium.*

1. FERMOIR [fermwar] n. m. — V. 1260; de *fermer*.

♦ Attache ou agrafe, généralement ouvragée, destinée à tenir fermé (un sac, un collier, un livre...). ⇒ **Fermeture.** *Le fermoir d'un sac, d'un poudrier. Missel, reliure à fermoirs d'argent.* ⇒ **Fermail; agrape** (anciennet). *Faire réparer le fermoir d'un bracelet, d'une chaîne* (→ Col, cit. 4).

(...) son livre d'heures aux fermoirs d'émail (...)

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 2.

Ainsi que, soir et matin, elle lisait ses prières latines dans son missel à fermoir de fer (...)

J. VERNE, Maître Zacharius..., p. 117.

2. FERMOIR [fermwar] n. m. — xv^e; *fourmoir*, 1407; altér., d'après *fermer*, de *fermoir*, dér. de *former*.

♦ Techn. Ciseau de charpentier, de bourrelier; de sculpteur, de graveur.

FÉROCE [ferɔs] adj. — 1460, « orgueilleux, hautain » (→ Fier, étym.); lat. *ferox*, de *ferus* « bête sauvage ».

♦ **1.** (Animaux). Qui est cruel, qui tue par instinct, habituellement. ⇒ **Sanguinaire, sauvage.** *Le tigre, la hyène, les fauves sont appelés bêtes féroces, animaux féroces. Cri de bête* (cit. 16) *féroce. Cruauté* (cit. 8) *des bêtes féroces. Être jeté en pâture aux bêtes féroces* (→ Bestiaire, cit. 16).

De féroces oiseaux perchés sur leur pâture (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Un voyage à Cythère ».

Cette meute féroce, n'obéissant qu'à moi, m'est utile pour les chasses de nuit (...)

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 13.

Par métaphore. *Cet homme est une vraie bête* (cit. 25) *féroce!*

♦ **2.** (Personnes). Cruel et brutal. ⇒ **Dur, impitoyable, inhumain.** *Une peuplade féroce.* ⇒ **Barbare, cannibale.** *Hordes féroces, avides* de sang et de carnage* (→ Campagne, cit. 14). *Société cynique* (cit. 6) *et féroce* (→ Entre, cit. 11).

Les hommes passent pour être bien féroces et les tigres aussi; mais ni les tigres, ni les vipères, ni les diplomates, ni les gens de justice, ni les bourreaux, ni les rois ne peuvent, dans leurs plus grandes atrocités, approcher des cruautés douces, des douceurs empoisonnées, des mépris sauvages des demoiselles entre elles quand les unes se croient supérieures aux autres en naissance, en fortune, en grâce, et qu'il s'agit de mariage, de préséance, enfin des mille rivalités de femme.

BALZAC, Pierrette, Pl., t. III, p. 740.

Par ext. (Caractères, sentiments). *Un cœur féroce. Éprouver une joie féroce à voir souffrir sa victime. Jalousie féroce. Instincts féroces.*

Maudit! maudit! maudit! Un jour, cœur féroce, tu assassineras ton père et ta mère!

FLAUBERT, la Légende de saint Julien l'Hospitalier, I.

En parlant d'un comportement. *Action féroce. Rire, sourire, air, regard féroce* (→ Aimer, cit. 50).

Tout s'est évanoui dans un rire féroce.

HUGO, la Légende des siècles, X, « Jour des rois », v.

Par métaphore :

Un écrivain regarde les livres de ses contemporains d'un œil d'abord féroce. Son premier mouvement est de supprimer ce prochain en constatant sa nullité avec une joie sanguinaire.

J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 136.

♦ **3.** Très dur, impitoyable. *Boutades féroces* (→ Bêtise, cit. 11). *Ironie féroce. Il nous a fait un tableau féroce de la situation. — Ce critique a la dent féroce!*

Il avait, quand il s'y mettait, la verve facile et féroce.

COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, II.

♦ **4.** Par exagér. ⇒ **Terrible.** *Une envie féroce. J'ai une féroce envie de lui dire ses vérités. Appétit. J'aime féroce* (→ Boulimic, cit. 1).

CONTR. *Approuvois.* — **Bon, doux, inoffensif.**

DÉR. *Férocement.*

FÉROCEMENT [ferɔsmɑ̃] adv. — 1530; de *féroce*.

♦ **1.** (Animaux). Avec une cruauté naturelle, instinctive. *Fauve qui déchire férocement sa proie. Le chien le mordit férocement.*

♦ **2.** (Personnes). Avec cruauté, d'une manière sanguinaire. *Soldats qui pillent et massacrent férocement sur leur passage.*

Par exagér. Méchamment, avec dureté. *Se moquer férocement de qq. Imiter férocement les ridicules d'autrui.*

♦ **3.** (Qualifiant un adj., avec une valeur intensive). ⇒ **Terriblement, violemment.** *Elle était férocement jalouse. Être férocement xénophobe.*

FÉROCITÉ [ferɔsɪte] n. f. — Déb. xiv^e; rare jusqu'au xvii^e, et encore au sens de « fierté » au xvi^e; lat. *ferocitas* « fougue, fierté », de *ferox*.

♦ **1.** (Animaux). Naturel féroce, sanguinaire. *La férocité du tigre.* ⇒ **Cruauté.**

Tout le monde connaît (...) la férocité sauvage et les facultés d'imitation de ce mammifère (*le grand orang-outang*).

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires.

Le double assassinat de la rue Morgue

♦ **2.** (Personnes). Caractère féroce, cruel, brutal. *Volney compare la férocité des sauvages d'Amérique à celle des Bédouins.* ⇒ **Barbarie, brutalité, cannibalisme, cruauté, sauvagerie** (→ Affaiblir, cit. 7). *Homme qui s'abandonne à la férocité de sa nature* (→ Caractère, cit. 41).

2 Toute la liberté que j'ai prise, ç'a été d'adoucir un peu la férocité de Pyrrhus (...)

RACINE, *Andromaque*, Première préface.

3 De là en lui un fonds persistant de brutalité, de férocité, d'instincts violents et destructeurs (...)

TAINÉ, *les Origines de la France contemporaine*, III, t. II, p. 60.

4 (...) le curieux mélange de férocité et d'indulgence qu'on respire dans le mythe grec.

CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 45.

♦ **3.** Dureté impitoyable. *La férocité d'un tyran. Férocité dans le comportement, les gestes, l'expression.* ⇒ **Dureté, inhumanité** (→ Brutalité, cit. 2; entrecôte, cit. 2). *Se moquer de qqn avec férocité* (→ Bafouer, cit. 4).

5 Il y a là-dedans une férocité et une brutalité de manière assez bien appropriées au sujet, et qui rappellent les violentes ébauches de Goya.

BAUDELAIRE, *les Curiosités esthétiques*, Salon de 1846, VI.

♦ **4.** Vieilli ou littér. (*Une, des férocités*). Acte féroce. ⇒ **Cruauté**.

6 Contre les férocités de la nature hostile et destructrice, nous avons dressé les exigences d'un aménagement humanisé du monde extérieur.

PERROUX, *Économie du XX^e siècle*, in T. L. F.

CONTR. Bonté, douceur.

FEROUER [fɛʁwɛʁ] n. m. — 1771, *ferouër*; du persan *ferouher*, de l'avestique *fravosi* « génie protecteur ».

♦ Didact. Dans la religion avestique, Être surnaturel jouant à peu près le même rôle que les génies* chez les Romains ou les anges gardiens dans la religion catholique.

(...) il reconnut ou crut reconnaître ses propres traits dans ceux de l'homme assis près de sa sœur. Il crut que c'était son ferouer ou son double, et pour les Orientaux, voir son propre spectre est un signe de mauvais augure (...)

NEURAL, *Voyage en Orient*, t. II, 1851, p. 201, in T. L. F.

REM. On trouve aussi les graphies *ferouër* et *ferver*.

FERRADE [fɛʁad] n. f. — 1624; provençal *ferrado*, de *ferra* « ferrer ».

♦ Régional. Action de marquer le bétail au fer rouge. — Par métonymie. Fête célébrée à cette occasion, en Provence.

Quelquesfois tous les habitants d'un canton (*de la Camargue*) se réunissent en grand appareil, pour assister à ces luttés, et pour faire châtrer et marquer, avec un fer chaud, les jeunes taureaux qui n'ont point encore subi ces opérations. Ces réunions appelées *ferrades*, sont des fêtes villageoises, semblables (...) aux *kermesses* de la Flandre; mais elles ont un caractère particulier, un but d'utilité et une apparence guerrière et sauvage qui les distingue.

L. P. BÉRENGER, *les Soirées provençales*, II, p. 406, in D. D. L., II, 12.

FERRAGE [fɛʁaʒ] n. m. — 1338; de *ferrer*.

♦ **1.** Action de ferrer* (un objet, un animal). *Ferrage d'un cheval.* ⇒ **Ferrure**. *Le ferrage d'une roue, d'un lacet.*

1 Je suis très fier d'avoir été admis, une fois ou deux, à tirer sur le soufflet du maréchal-ferrant des Parkou et d'assister au ferrage d'un cheval (...)

P. J. HÉLIAS, *le Cheval d'orgueil*, p. 230.

Spécialt. Pose des ferrures nécessaires au fonctionnement d'une porte, et, par métonymie, ces éléments métalliques.

♦ **2.** (1829). Vx. Action de mettre les fers aux bagnards (⇒ aussi **2. Ferrement**).

2 Avant mangé, ils (*les bagnards*) jetèrent sur le pavé ce qui restait de leur soupe et de leur pain bis, et se remuèrent à danser et à chanter. Il paraît qu'on leur laisse cette liberté le jour du ferrage et la nuit qui le suit.

HUGO, *le Dernier Jour d'un condamné*, p. 73.

3 — Condamne sa complice, dite Mère Ubu, au ferrage à un boulet et à la réclusion à vie dans sa prison.

A. JARRY, *Ubu enchaîné*, Pl., p. 446.

♦ **3.** Pêche. Action de ferrer (I., 3.) le poisson. « *La touche des vieilles est toujours très franche, c'est une espèce gloutonne... Il ne faudrait pourtant pas en déduire la promesse d'un ferrage facile* » (*Au bord de l'eau*, n° 366, p. 20).

4 Quand sa maladresse (...) rate un ferrage.

Hervé BAZIN, *Au nom du fils*, p. 60.

FERRAILLAGE [fɛʁajad] n. f. — 1888; de *ferrailler*.

♦ Littér. Bruit de fer, de ferraille. « *La ferrailade des chevaux sur le pavage* » (J. H. Rosny, *Marc Fane*).

FERRAILLAGE [fɛʁojaʒ] n. m. — xx^e; de *ferrailler*.

♦ Techn. Ensemble des éléments métalliques d'une construction en béton armé.

FERRAILLANT, ANTE [fɛʁajɑ̃, ɑ̃t] adj. — Déb. xx^e; p. prés. de *ferrailler*, 3.

♦ Qui ferraille, fait un bruit de ferraille.

1 La rue Guy-de-la-Brosse dormait, comme un bras mort, entre la paisible rue de

Jussieu et la rue Linné que faisait retentir, ferrillante, hennissante, la course des omnibus.

G. DUHAMEL, *le Jardin des bêtes sauvages*, p. 59.

(...) à force de le voir repasser dans les rues, tantôt à pied, tantôt monté sur son invraisemblable vélo, le vieux clou ferrillant (...)

Claude SIMON, *le Vent*, p. 26.

FERRAILLE [fɛʁaj] n. f. — V. 1349; de *fer*, suff. *-aille*.

♦ **1.** Déchets de fer, d'acier, etc.; morceaux ou instruments de fer inutilisables. *Vieille ferraille. Tas de ferraille. Marchand de ferraille* (→ Brocanteur, cit. 1). ⇒ **Ferrailler**. *Ferraille dont on chargeait les canons.* ⇒ **Mitraille**. *Commerce de la ferraille, des ferrailles. La foire à la ferraille*, à Paris, naguère. *Les ferrailles* (déchets de métaux neufs et vieux métaux) *servent à la fabrication de l'acier Martin*.

(...) on peut assez aisément faire fondre les vieilles ferrailles réduites en plaques minces ou en petits morceaux : il en est de même de la limaille ou des écailles de fer; on peut en faire d'excellent fer (...)

BUFFON, *Hist. nat. des minéraux*, Du fer, Œ., t. X.

J'ai donc eu la faiblesse d'acheter un haltere de ce modèle, peut-être un peu moins pesant. Et, d'occasion, au prix de la ferraille : quelques sous.

G. DUHAMEL, *Salavin*, Club des Lyonnais, p. 182.

Loc. *Jeter, mettre un vieil outil à la ferraille*, le mettre au rebut. *Cette voiture est bonne à mettre à la ferraille* (→ A la casse*).

Faire un bruit de ferraille, un bruit confus d'objets en fer heurtés (→ Assourdissant, cit. 1). ⇒ **Ferrailler**.

♦ **2.** Fam. Ensemble d'éléments métalliques (sur un chantier, dans un atelier, etc.). — REM. Alors que dans la langue courante le mot, dans cet emploi, est péjoratif, il ne l'est pas chez les professionnels. Objet ou assemblage métallique.

Ça (*les nouveaux bâtiments de la Samaritaine*) ressemble aux trucs en papier mâché qu'on voyait à l'Exposition, sauf que c'est en fer (...) ce qu'il y a de pas sérieux, de pas durable dans cette ferraille peinturlurée ne le frappe pas (*le peuple*).

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, VI, p. 58.

♦ **3.** (1878). Fam. Petite monnaie. ⇒ **Mitraille**. *Cette ferraille me déforme les poches*.

DÉR. **Ferrailler**, 2. **ferrailler**, **ferrailloux**.

FERRAILLEMENT [fɛʁajmɑ̃] n. m. — 1881, au sens de « combat à l'arme blanche », fig.; de *ferrailler*.

♦ **1.** Action de ferrailler (1.). *Ferraillement d'épées, de sabres.* — Fig. Combat de paroles.

C'était fini de l'esprit, des mots, du ferraillement de la parole, de la polissonnerie des idées.

Ed. DE GONCOURT, *la Faustine*, p. 163.

♦ **2.** Bruit de ferraille.

C'est sans doute le ferraillement bruyant du tram qui l'empêche de m'adresser la parole (...)

Raymond JEAN, *les Deux Printemps*, p. 33.

FERRAILLER [fɛʁaje] v. intr. — 1665, Quinault; trans. « ferrailler le fleuret », 1654; de *ferraille*.

♦ **1.** Vx. Frapper bruyamment des lames de sabre, d'épée les unes contre les autres, en se battant. — Par ext. Se battre maladroitement au sabre ou à l'épée. *Un mauvais escrimeur qui ne sait que ferrailler.* — S'escrimer, se battre par plaisir. ⇒ **Brétailler**.

J'ai fait rage aussitôt, j'ai ferrillé, paré (...)

QUINAULT, *la Mère coquette*, I, 4.

— Ah! monsieur, dit Planchet, j'en ai vu tomber deux à ses deux coups, et il m'a semblé, à travers la porte vitrée, qu'il (*Athos*) ferrillait avec les autres.

A. DUMAS, *les Trois Mousquetaires*, t. I, p. 243.

♦ **2.** Fig. Combattre en paroles, se disputer*. *Ferrailler avec, contre qqn.* — Absolt :

Mademoiselle Verdure et l'abbé vivaient en état de guerre (...) Presque aucun jour ne se passait sans qu'éclatât entre eux quelqu'une de ces escarmouches (...) Cette bonne demoiselle, qui ne prend pas assez d'exercice, a besoin qu'on lui fouette le sang. Elle est très combative, croyez-moi; quand je reste trois jours sans pousser ma pointe c'est elle qui vient ferrailer.

GIDE, *Isabelle*, VI.

♦ **3.** Faire un bruit de ferraille. ⇒ **Ferraillement**. *Une vieille charrette qui ferrillait sur le chemin.*

La locomotive siffila : des aiguilles ferrillaient.

A. MAUROIS, *le Dîner sous les marronniers*, p. 192.

♦ **4.** Techn. Disposer les fers du béton armé. ⇒ **Ferraillage**.

DÉR. **Ferrailade**, **ferraillage**, **ferraillant**, **ferraillement**, **ferraillerie**, 1. **ferrailler**.

FERRAILLERIE [fɛʁajʁi] n. f. — 1842, Sainte-Beuve, « discussion sans fin »; de *ferrailler*.

♦ Péj. Ensemble d'ouvrages en fer. ⇒ **Ferraille**. « *Des plats en étain, une ferrallerie moyenâgeuse* » (Goncourt, in T. L. F.).

1. FERRAILLEUR, EUSE [fɛʁajœʁ, øʒ] n. m. et adj. — Av. 1692; de *ferrailler*.

♦ **1.** N. m. (Péj.). Celui qui aime à ferrailler, à se battre à l'épée. ⇒ **Batteur** (de fer), **bretteur**, **duelliste**, **spadassin**. — Mauvais escrimeur*.

(...) ce temps de ferrailleurs vulgaires où l'on tient une épée comme un manche à balai. Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, XIV, t. II, p. 141.
REM. Le fém. *ferrailleuse* est virtuel.

♦ 2. Adj. (1765). Fig. Qui aime la dispute. ⇒ **Querelleur**.

Beaumarchais était ferrailleur et souvent cherchait noise. P.-L. COURIER, *Lettres*, II, 134, in LITTRÉ.
3 Agressive, ferrailleuse, instruite... vous voyez qu'il ne lui manque rien pour entrer dans un régiment. TAINÉ, *Notes Paris*, 1867, p. 205, in T. L. F.

2. **FERRAILLEUR** [fɛʁajœʁ] n. m. — 1630; de *ferraille*.

♦ 1. Marchand de ferraille. *Entrepôt de ferrailleur*.

Par ext. Brocanteur qui vend aussi de la ferraille.

Un an tre noir, bondé de débris de voitures, de harnais pourris, de poêles de fonte, de faïence égouillées, de détritrus d'uniformes, au milieu desquels va et vient le ferrailleur (...). Éd. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. I, p. 122.

♦ 2. (xx^e). Techn. Ouvrier chargé du ferrailage* d'une construction en béton armé.

REM. Le fém. *ferrailleuse* est virtuel.

FERRAILLEUX, EUSE [fɛʁajø, øz] adj. — 1841; de *ferraille*.

♦ Rare. Qui fait un bruit de ferraille.

Le son ferrailleux et ébréché d'un couteau qu'on repasse pour l'aiguiser. PROUST, *Sodomé et Gomorrhe*, 1922, p. 654, in T. L. F.

FERRANT [fɛʁɑ̃] adj. m. — P. prés. de *ferrer*.

♦ (Inusité, sauf dans *maréchal-ferrant*). ⇒ **Maréchal-ferrant**.

FERRAT [fɛʁa] n. m. ⇒ **Féra**, n. f.

FERRATE [fɛʁat] n. m. — 1839; de *fer*, et *-ate*.

♦ Chim. Sel de l'acide ferrique (non isolé) dérivé de l'oxyde ferrique.

FERRATIER [fɛʁatje] n. m. ⇒ **Ferretier**.

FERRÉ, ÉE [fɛʁe; fɛʁe] adj. — V. 1180, Chrétien de Troyes, *cheval ferré*; p. p. de *ferrer*. ⇒ **Ferrer**.

♦ 1. Vx. Dur, empiérré. *Chemin ferré*. — De fer, en fer. — Mod. *Voie* ferrée*: «chemin de fer». — Par ext. Du chemin de fer. *Réseau ferré*.

♦ 2. Garni de fer, de métal. *Porte, volets, bâton, canne à bout ferré*. *Lacet ferré*. *Roue ferrée* (→ *Crisser*, cit. 2). *Poulie ferrée*.

♦ 3. Qui contient du fer. *Eau ferrée*. ⇒ **Ferrugineux**.

♦ 4. Spécialt. Qui a des fers. *Cheval ferré*. *Cheval ferré à glace*, qui porte des fers spéciaux, munis de crampons, lui permettant de ne pas broncher sur le verglas ou la glace. — *Souliers, sabots ferrés; brodequins ferrés et cloutés** (→ *Chaussure*, cit. 5; *déraper*, cit. 2).

♦ 5. Fig. Être ferré sur un sujet, une question. ⇒ **Calé, fort, instruit; connaître** (s'y connaître). *Il n'est pas très ferré en histoire, en algèbre*. — Loc. Être ferré à glace sur un sujet: ne pas risquer le faux-pas, l'erreur, sur ce sujet (comme un cheval que l'on a ferré avec des fers à glace par temps de gel, → ci-dessus sens 4); y être très compétent.

REM. Cette expression semble dater du xviii^e s. Au xvi^e s., Montaigne emploie *ferré* au sens de «difficile» (métaphore analogue à celle de *dur*): «(...) un auteur (Plutarque) si épineux et ferré» (*Essais*, II, iv).

1. **FERREMENT** [fɛʁmɑ̃; fɛʁəmɑ̃] n. m. — Fin xii^e, *ferement* «arme de fer»; lat. *feramentum*, de *ferum* «fer».

♦ 1. Vieilli. Outil, instrument de fer. ⇒ **Fer** (II.). Cf. «*L'île des ferments*», dans le V^e livre de Pantagruel (chap. IX).

Ensuite, il prit dans son étui un ferrement fort propre, qu'il lui mit entre les dents et, après lui avoir ouvert la bouche, il lui enfonça dans le gosier de petites pincettes, avec quoi il tira le morceau de poisson et l'arête, qu'il fit voir à tout le monde. A. GALLAND, *les Mille et une Nuits*, t. I, p. 476.

Techn. Garniture en fer. «*Grande armoire à ferremments de cuivre*» (Flaubert, in T. L. F.). ⇒ **Ferrure**.

♦ 2. N. m. pl. Mar. **Ferremments**: ensemble des pièces de métal qui entrent dans la construction d'un bâtiment. (On a dit aussi *ferremments*, n. f.).

HOM. **Fermant, ferment**, 2. **ferrement**.

2. **FERREMENT** [fɛʁmɑ̃; fɛʁəmɑ̃] n. m. — 1813, Jouy; de *ferrer*.

♦ 1. Action de river les fers de (un forçat).

Dieu me donna dès ce moment la force de tout supporter: la prison, le jugement, le ferrement, et le départ, et la vie du bagne. BALZAC, *le Curé de village*, Pl., t. VIII, p. 686.

♦ 2. Action de ferrer (un cheval). *Ferrement à glace*. — Par métonymie. Les fers.

L'ouvrier et l'apprenti sont en train de tourner des fers à cheval sur le bec de l'enclume. Le marteau saute, les bras roulent en rond autour des épaules comme s'ils se multipliaient. Ils préparent les ferremments d'hiver en prévision des verglas prochains sur toute la montagne. J. GIONO, *les Vraies Richesses*, p. 203-204.

HOM. **Fermant, ferment**, 1. **ferrement**.

FERRER [fɛʁe; fɛʁe] v. — Déb. xii^e; lat. *ferrare*, de *ferum* «fer».

★ I. V. tr. ♦ 1. Garnir de fer, ét, par ext., d'acier, etc. (un objet). *Ferrer une porte, un contrevent de bois*. *Ferrer des lacets*, en garnir les extrémités d'un ferret*. *Ferrer une roue, un bâton*.

♦ 2. Garnir les sabots de (une bête de trait, de bât, de selle; spécialt, un équidé) de fers*. ⇒ **Maréchal-ferrant; brocher, cramponner**. *Ferrer un cheval des quatre pieds, le ferrer à neuf* (→ *Étendre*, cit. 12). *Ferrer un cheval à glace*, avec des crampons. *Ferrer un mulet, un âne*. — Par anal. *Ferrer un bœuf*.

Et, dominant la senteur chaude du bétail, une violente odeur de corne roussie, une peste sortait d'une maréchalerie voisine, où les paysans profitaient du marché pour faire ferrer leurs bêtes. ZOLA, *la Terre*, II, vi.

Loc. *Ferrer la mule*. ⇒ **Mule**.

Fig. et rare. Donner des connaissances à (qqn). ⇒ **Ferré**.

Ferrer un soulier. ⇒ **Clouter**.

♦ 3. *Ferrer le poisson*: engager le fer d'un hameçon dans les chairs du poisson qui vient de mordre, en donnant un coup sec à la ligne.

Je suis un pêcheur à la ligne. Quelquefois je ferre un brochet, quelquefois une vieille chaussure. Tu es tombé sur un jour où j'avais retiré une vieille chaussure de l'eau, voilà tout! J. ANOUILH, *Ornifle*, I, p. 55.

Sans complément:

Ça mordra, Fram, répondait Suzel de sa voix pure et douce. Mais n'oubliez pas de ferrer à temps. Vous êtes toujours en retard de quelques secondes, et le barbillion en profite pour s'échapper. J. VERNE, *le Docteur Ox*, p. 42.

Pron. *Poisson qui se ferre*.

Fig. *Ferrer l'adversaire*, l'attraper par la ruse, l'attirer dans ses filets, le dominer.

Béatrice mit, pour se laisser ferrer, juste le temps nécessaire à bien s'assurer prise sur celui qui la voulait prendre. M. DRUON, *le Lis et le Lion*, p. 150.

♦ 4. Techn. *Ferrer une étoffe*, la marquer à l'aide d'un timbre sec. — *Ferrer des marchandises à la douane*. ⇒ **Plomber**.

★ II. V. intr. (En parlant du cheval. → *Ferrer*, 2.). Techn. *Cheval qui ferre*, qui, au trot, entrechoque ses sabots.

(...) l'une des cinq bêtes — celle du sous-lieutenant — ferrant c'est-à-dire entrechoquant la pince de son postérieur gauche contre le talon de son antérieur droit à l'allure du trot (...). Claude SIMON, *la Route des Flandres*, p. 259.

► **FERRÉ, ÉE** p. p. adj. ⇒ **Ferré**.

CONTR. **Déferrer**.

DÉR. **Ferrage**, 2. **ferrement, ferretier, ferreur, ferrure**.

FERRET [fɛʁe] n. m. — xiv^e; dimin. de *fer*.

★ I. ♦ 1. Petit fer, petit objet de fer, de métal... ⇒ **Ferron**, 2. — (1586). Spécialt. Bout métallique qui termine un lacet, une aiguillette. — Par ext. *Des ferrets de diamants*, ornés de diamants. *L'aneedote des ferrets de la reine*, dans «*les Trois Mousquetaires*» d'A. Dumas.

— Madame de Lannoy savait-elle ce qu'il y avait dans ce coffret?

— Oui, les ferrets en diamants que Sa Majesté a donnés à la reine. A. DUMAS, *les Trois Mousquetaires*, t. I, p. 180.

♦ 2. (1704). Techn. Outil de verrier, servant à prendre le verre en fusion.

★ II. Minér. ♦ 1. (1704). Noyau dur dans les pierres.

♦ 2. (1752, in D. D. L.). *Ferret d'Espagne*: hématite rouge. — REM. Dans ce sens, on écrit aussi *féret*.

FERRETIER [fɛʁtje] ou **FERRATIER** [fɛʁatje] n. m. — 1690; de *fer* ou de *ferrer*.

♦ Techn. Marteau de maréchal-ferrant, servant à forger les fers. *Petit ferretier, pour l'ajustage*.

FERREUR [fɛʁœʀ] n. m. — XII^e; de *ferrer*.

- ♦ 1. Ouvrier qui ferre (les chevaux). *Ferreur de chevaux*. Ouvrier qui pose des ferrets, des ferrures. *Ferreur de lacets*.
- ♦ 2. (1785). Vx. Celui qui ferrait les prisonniers, les forçats.
- ♦ 3. (1901). Techn. Compagnon maréchal-ferrant.

REM. Le fém. *ferreuse* est virtuel.

FERREUX, EUSE [fɛʀø, øz] adj. — XVIII^e; de *fer*.

- ♦ 1. Vx. Qui contient du fer. *Roche ferreuse*. ⇒ **Ferrifère**.
- ♦ 2. (1838). Chim. Se dit des composés où le fer est bivalent. — Ex. : *Chlorure ferreux* (FeCl₂). *Sulfate ferreux* (ou vitriol vert).
- ♦ 3. *Métaux ferreux* : le fer et ses composés ou alliages (acier, fonte, fer-blanc, etc.). *Métaux non ferreux* : les autres métaux usuels qui ne contiennent pas de fer (cuivre, bronze, etc.).

FERRI- Préfixe savant, tiré du lat. *ferrum*. ⇒ aussi **Ferro-**.

FERRICYANURE [fɛʀisjanʁ] n. m. — 1890; de *ferr-*, et *cyanure*.

♦ Chim. Composé de fer, de cyanogène et d'un autre métal (⇒ *Ferrocyanure*).

FERRIÈRE [fɛʀjɛʀ] n. f. — 1564, Rabelais « flacon »; « forge », 1398; de *fer*.

★ I. Ancienn. Sac de cuir renfermant les outils de maréchal-ferrant.

(1811). Sac de cuir pour les outils de serrurier.

★ II. Ancienn. Mine de fer.

FERRIFÈRE [fɛʀifɛʀ] adj. — D. i.; de *ferr-*, et *-fère*.

♦ Qui contient du fer. *Minerai ferrifère*. ⇒ **Ferreux**, 1. (vx).

FERRIPRIVE [fɛʀipʀiv] adj. — D. i.; de *ferr-*, et *priver*.

♦ Méd. *Anémie ferriprive*, due à un manque de fer.

FERRIQUE [fɛʀik] adj. — 1842; de *fer*.

♦ Chim. Se dit de l'oxyde et des sels de fer dans lesquels le fer est trivalent. *Sel ferrique*; *sulfate ferrique*, *chlorure ferrique*. *Oxyde ferrique* (ex. : l'hématite).

FERRITE [fɛʀit] n. f. — 1878, en chimie; de *fer*.

- ♦ 1. Minér. Minerai de fer très magnétique.
- ♦ 2. (xx^e). Phys. Oxyde complexe de fer et de divers autres métaux, utilisé, grâce à ses propriétés magnétiques particulières, dans les mémoires de calculateur, les antennes radio, etc. *Anneaux de ferrite*.

COMP. Calcioferrite.

FERRO- Préf. tiré du lat. *ferrum* « fer », et indiquant la présence du fer dans un alliage (⇒ aussi *Ferri-*). — Outre les mots traités ci-dessous, on peut signaler : *ferrocérium* [fɛʀosɛʀijom] n. m., alliage (70 % de cérium), dont on fait les pierres à briquet; *ferromolybdène*; *ferrosilicium*; *ferrotungstène*.

FERRO-ALLIAGE [fɛʀoaljʒ] n. m. — 1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 7, p. 340; de *ferro-*, et *alliage*.

♦ Techn. Alliage contenant du fer.

FERRO-ALUMINIUM [fɛʀoaluminjom] n. m. — xx^e; de *ferro-*, et *aluminium*.

♦ Techn. Alliage de fer et d'aluminium (10 %).

FERROCHROME [fɛʀokʀom] n. m. — 1890, cit.; de *ferro-*, et *chrome*.

♦ Techn. Alliage de fer et de chrome (40 %).

(...) la fabrication d'aciers au chrome, au moyen de ferro-chromes, c'est-à-dire d'alliages de chrome et de fer.

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle 1891, p. 237 (1890).

FERROCYNANURE [fɛʀosjanʁ] n. m. — 1868, *Rev. des cours sc.*, V, p. 328; de *ferro-*, et *cyanure*.

♦ Chim. Sel voisin du ferricyanure, où les proportions du fer à l'autre métal sont différentes. *Ferrocyanure de potassium*. ⇒ **Ferroprussiate**.

FERROÉLECTRICITÉ [fɛʀoɛlekʀisite] n. f. — Mil. xx^e; de *ferro-*, et *électricité*.

♦ Phys. Phénomène lié à une polarisation spontanée dans les cristaux, sous l'action d'un champ électrique extérieur. — REM. On écrit aussi *ferro-électricité*.

FERROÉLECTRIQUE [fɛʀoɛlekʀik] adj. — V. 1970; de *ferro-*, et *électrique*.

♦ Électr. Doué de ferroélectricité. — REM. On écrit aussi *ferro-électrique*. « En 1971 d'autres chercheurs soviétiques de Kazan découvrent un phénomène encore plus curieux sur un monocristal de phosphate diacide de potassium ferroélectrique : ces physiciens émettent les deux impulsions, reçoivent l'écho, puis émettent après un millièmème de seconde une troisième impulsion » (*Sciences et Avenir*, n° 409, mars 1981, p. 71).

FERROFLUIDE [fɛʀofluid; fɛʀoflyid] n. m. — V. 1980; de *ferro-*, et *fluide*.

♦ Chim. Solution colloïdale constituée de fines particules magnétiques en suspension dans un liquide. « *Lévitacion magnétique, joints tournants aux performances accrues, triage de métaux...* Ce sont là quelques-unes des multiples applications, pour certaines déjà commercialisées, des ferrofluides. En moins de vingt ans, ces étonnants liquides que sont les colloïdes magnétiques — communément appelés ferrofluides — sont passés du stade des curiosités de laboratoire à celui des applications techniques » (*la Recherche*, n° 117, déc. 1980, p. 1439).

FERROMAGNÉSIEEN, IENNE [fɛʀomʁɛzjɛ, jɛn] adj. — 1897, *ferro-magnésien*, Michel-Lévy, d'après Hang, p. 311-312; de *ferro-*, *magnés(ium)*, et *-ien*.

♦ Didact. Particulièrement riche en fer et en magnésium. — Syn. : *mafique*. *Silicates ferromagnésiens* : amphibole, péridot, pyroxène. On a intérêt, dans l'étude des facies minéralogiques à pouvoir représenter commodément sur un diagramme les minéraux et les roches d'après leur composition. Le diagramme ternaire ACF est couramment employé : les trois pôles A, C et F de ce diagramme correspondent aux pôles alumineux, calcique et ferromagnésien, mais un même point peut correspondre à des minéraux variés.

Pierre LAFFITTE, les Roches plutoniques et métamorphiques, in *la Terre*, Encycl. Pl., p. 733.

FERROMAGNÉTIQUE [fɛʀomʁɛtik] adj. — 1883; de *ferro-*, et *magnétique*, d'après l'angl. *ferromagnetic* (1850) « paramagnétique ».

♦ Phys. Doué de ferromagnétisme.

Le nombre de corps ferromagnétiques est petit : le fer, le nickel et le cobalt figurent parmi les corps simples; l'oxyde magnétique de fer et le sulfure de fer hexagonal ou pyrrhotine, plusieurs composés du manganèse avec des métalloïdes et des métaux, ainsi que les alliages des métaux ferromagnétiques entre eux, sont à nommer parmi les composés ferromagnétiques. Roger SIMONET, le Froid, p. 67-68.

FERROMAGNÉTISME [fɛʀomʁɛtism] n. m. — 1911; *ferromagnétisme*, 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 13, p. 708; de *ferro-*, et *magnétisme*, d'après l'angl. *ferromagnetism* (1851).

♦ Phys. Propriété de certains métaux (fer, cobalt, nickel) et alliages qui sont beaucoup plus magnétiques que les autres corps. ⇒ **Perméabilité** (magnétique); **ferromagnétisme**.

COMP. Antiferromagnétisme.

FERROMANGANÈSE [fɛʀomʁɛnez] n. m. — xx^e; de *ferro-*, et *manganèse*.

♦ Techn. Alliage de fer et de manganèse (plus de 30 %; au-dessous on parle de *Spiegel*).

FERRON [fɛʀɔ̃] n. m. — 1175-80, Chrétien de Troyes; de *fer*, et suff. *-on*.

Vieux.

♦ 1. Marchand d'objets en fer; artisan qui travaille le fer. (Encore chez Hugo, 1866, in T. L. F.).

♦ 2. (V. 1550, «agrafe»). Petit objet de fer; petit fer. ⇒ **Ferret**.

DÉR. Ferronnerie, ferronnier.

FERRONICKEL [fɛʀonikɛl] n. m. — 1889, *Année sc. et industr.* 1890, p. 509; de *ferro-*, et *nickel*.

♦ Techn. Alliage de fer et de nickel.

FERRONNERIE [ferɔnɛʁi] n. f. — 1297; de *ferron*, 1., dér. de *fer*.

♦ 1. Fabrique d'objets, d'ornements, de garnitures en fer. — Éléments métalliques d'une construction.

♦ 2. (1837). Travail du fer; fabrication d'objets en fer, et, spécialt, d'objets artistiques (garnitures de cheminées, lustres, rampes, grilles, balcons de fer forgé, etc.). *Ferronnerie d'art*.

1 La ferronnerie du moyen âge possède une importance capitale puisque, avec si peu de moyens, les ferronniers romans et gothiques ont pu établir une technique du fer forgé si parfaite qu'elle subsiste encore aujourd'hui (...)

R. SUBÈS, in Encycl. franç. (DE MONZIE), XVI, 22, 4.

Par métonymie. Objets, ornements, garnitures artistiques en fer. *Des ferronneries du XVIII^e siècle*. — Vx (en construction). Ferrure.

Art décoratif. *Velours de ferronnerie*. — Par apposition :

2 *Les velours ferronnerie*, généralement attribués aux ateliers vénitiens, mais qui ont pu aussi être tissés à Florence, ont reçu ce nom à cause de la similitude que présente leur décor avec les tiges de fer forgé employées pour les grilles, les pentures de portes et de coffres. Michèle BEAULIEU, les Tissus d'art, p. 72.

♦ 3. Techn. Les gros ouvrages de métal; l'industrie qui les produit.

FERRONNIER, IÈRE [ferɔnɛʁ, jɛʁ] n. — 1560; de *ferron*. → Ferronnerie.

♦ Celui, celle qui fabrique, qui vend des objets en fer, et, spécialt, des objets artistiques. *L'art des ferronniers du moyen âge* (→ Ferronnerie, cit. 1). *Ferronnier d'art*.

(...) il a fallu que je visite l'atelier de chacun : celui du ferronnier qui fabrique de très jolis objets, fleurs, oiseaux aux longues plumes, chandeliers, candélabres, une masse d'hortensias de fer peints en blanc (...)

J. GREEN, Journal, 14 nov. 1968, Ce qui reste de jour, p. 124.

Appos. *Artisan ferronnier*.

Au fém. Femme d'un ferronnier. *La Belle Ferronnière*, portrait de Léonard de Vinci (→ Ferronnière).

FERRONNIÈRE [ferɔnɛʁjɛʁ] n. f. — 1832; p.-ê. du précédent, à cause du tableau attribué à Léonard de Vinci et dit *la Belle Ferronnière* (femme d'un ferronnier).

♦ Ornement composé d'une chaînette ou d'un bandeau portant en son milieu un joyau, un camée.

(...) un simple cercle de perles, tenant de la ferronnière et du diadème (...)

Th. GAUTIER, Nouvelles, 12, in G. MATORÉ, le Voc. et la Société sous Louis-Philippe.

FERROPROTÉINE [ferɔpʁɔtɛin] n. f. — Mil. xx^e; de *ferro-*, et *protéine*.

♦ Chim., biol. Protéine qui contient du fer dans sa molécule. *L'hémoglobine est une ferroprotéine*.

FERROPRUSSATE [ferɔpʁysjɑt] n. m. — 1889; de *ferro-*, et *prussiate*.

♦ Chim., techn. Ferrocyanure de potassium. *Papier au ferroproussiate*, employé pour la reproduction des plans. — Abrév. : *ferro*.

FERROTYPE [ferɔtipi] n. f. — V. 1900; de *ferro-*, et *typie*.

♦ Techn. Photographie aux sels de fer.

DÉR. Ferrotypique.

FERROTYPIQUE [ferɔtipik] adj. — xx^e; de *ferrotype*.

♦ Techn. De la ferrotypie; obtenu par ferrotypie.

FERROUTAGE [ferʁutaʒ] n. m. — 1970; de *fer*, et *route*, croisé avec *roulage*.

♦ Techn. Transport combiné par remorques routières spéciales acheminées sur wagon plat.

FERROUTER [ferʁute] v. tr. — V. 1970; de *fer*, et *router*. → Ferroutage.

♦ Techn. Acheminer par ferroutage.

FERROUTIER, IÈRE [ferʁute, jɛʁ] adj. — V. 1970; de *fer*, et *router*, d'après *ferroutage*.

♦ Techn. Qui sert au ferroutage. *Des remorques ferroutières*.

FERROVIAIRE [ferɔvjɛʁ] adj. — V. 1910 (*Larousse Mensuel*, 1911); ital. *ferraviario* (1877), de *ferruvia* «chemin de fer», de *ferrus* «fer», et *via* «chemin, voie».

♦ Relatif aux chemins de fer. *Réseau ferroviaire. Tarif ferro-*

viaire. Trafic ferroviaire. Un important centre, un nœud ferroviaire (→ Gare).

— Allo Madrid? qui êtes-vous? — Le Syndicat des transports ferroviaires. — Ici, Miranda. La gare et la ville sont à nous. MALRAUX, L'Espoir, I, 1.

Relatif au système de transports par voie ferrée, à son organisation (→ **Chemin de fer**). *Une société ferroviaire privée, d'État. Le personnel ferroviaire* : les cheminots. *La vie ferroviaire*. → Du rail*.

FERRUGINEUX, EUSE [ferɥʒinø, øz; ferɥʒinø, øz] adj. — 1610; dér. sav. du lat. *ferrugo*, *uginis* «rouille».

♦ 1. Qui contient du fer, le plus souvent à l'état d'oxyde. *Roches ferrugineuses. Eaux, boues ferrugineuses. Les médicaments, les aliments ferrugineux*. — N. m. (1795, trad. de Cullen, t. II, p. 47). *Les ferrugineux sont utilisés contre la chlorose et les anémies*.

♦ 2. Qui rappelle le fer ou les substances contenant du fer. *Une couleur ferrugineuse. «L'odeur ferrugineuse de l'iode», de fer* (Colette, in T. L. F.).

DÉR. Ferruginosité.

FERRUGINOSITÉ [ferɥʒinozite; ferɥʒinozite] n. f. — 1642; de *ferrugineux*.

♦ Didact. Caractère de ce qui est ferrugineux.

FERRURE [ferɥʁ; ferɥʁ] n. f. — 1268, *ferreüre*; de *fer*.

♦ 1. Garniture de fer, de métal. *Les ferrures d'une porte*. → **Penture**. *La ferrure d'un vitrail*, son armature. *Les ferrures d'une armoire, d'un coffre. Fixer une ferrure à l'aide d'une fiche. Fabrication des ferrures*. → **Ferronnerie, serrurerie**.

Il essaya de secouer cette porte sur ses ferrures (...)

LOTI, Mon frère Yves, LXXVIII.

Pièce d'assemblage* métallique. → **Charnière**. — **Mar. Ferrures d'un gouvernail** : pièces servant à fixer le gouvernail à l'étambot (→ **Aiguillot**). *Ferrures de gui, de tangon*, crochets fixés à ces pièces et pivotant dans un œillet de fer.

♦ 2. (1636; de *fer*). [a] Opération par laquelle on ferre* (un cheval, un âne); manière dont (un cheval,...) est ferré. → 2. **Ferrement**, 2. *La ferrure a pour but d'éviter l'usure de la corne du sabot. Ferrure à glace*.

[b] Ensemble des fers d'un cheval, etc. → **Fer** (II., 4.). *Ferrure en mauvais état*.

FERRY [feri] n. m. → **Car-ferry, ferry-boat**.

FERRY-BOAT [feribot] n. m. — 1848; attestation isolée, 1785; *ferry* «bateau de transport», 1782; angl. *ferry* «transporter», et *boat* «bateau», avec influence de *fer*, *ferré* (dans *chemin de fer, voie ferrée*) pour le sens.

Anglicisme.

♦ 1. Vx. Bac. → **Bac, traversier**.

Aujourd'hui cette petite ville est encombrée d'émigrants se rendant en Californie et un *ferry-boat* (bac) à vapeur traverse continuellement le fleuve, transportant d'une rive à l'autre une multitude de chariots, de nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux, ainsi que des milliers d'émigrants, hommes, femmes et enfants.

E. DE GIRARDIN, Voyage dans les mauvaises terres du Nebraska, in le Tour du Monde, 1864, t. I, p. 50.

Spécialt (anciennt). Bateau assurant la traversée du Vieux Port de Marseille.

M. Escartefigue, capitaine du ferry-boat (il prononce féribote)

M. PAGNOL, Marius, I, 1.

♦ 2. Navire spécialement conçu pour le transport des trains d'une rive à l'autre d'un fleuve, d'un lac, d'un bras de mer. *Le ferry-boat de Dunkerque à Douvres. Des ferry-boats*. → **Car-ferry** (anglic.), **transbordeur**. — On trouve aussi la forme *ferry* (1782) [feri]. Plur. *Des ferries, des ferrys*.

On peut distinguer : 1^o Les ferry-boats destinés à naviguer dans des eaux abritées : fleuve, estuaire ou lac. Les plus récents peuvent embarquer les trains indifféremment par l'une ou par l'autre extrémité dotées chacune d'hélices et de gouvernails. 2^o Ceux assurant un trafic maritime. Ils ont des formes de carène marine et des superstructures les défendant contre les lames. Certains comportent des aménagements pour passagers.

R. GRUSS, Dict. de marine, art. *Ferry-boat*. Nous croisions, manquant de peu l'abordage, des bacs à aubes, des bateaux-citernes trop chargés à l'arrière et qui relèvent le nez, des ferries, si beaux à voir, le soir, avec leur étage de vitres illuminées comme des tramways aquatiques.

Paul MORAND, New York, p. 28.

REM. L'Administration propose (1973) de remplacer l'anglicisme *ferry-boat* (plus cour. *ferry*) par *bac*. Au Québec, on dit *traversier*.

1. FERTE [fert] n. f. — 1874, in Hugo, *Quatre-vingt-treize*; mot régional, var. *frette*, cf. anc. franç. *fraite* «branche brisée», lat. *fracta*, de *frangere*.

♦ Vx et régional (Ouest). Longue perche (pour franchir les fossés).

2. FERTE (BONNE) [bonfɛʁt] n. f. — 1887; orig. obscure; on suppose une altér. de *forte*, de *fortanche*, *fortune* ou un emploi fig. de *ferre* «paille», qui pourrait se rattacher à 1. *ferre*; → Tirer à la courte paille*.

◆ Argot. Bonne aventure. *Dire, prédire la bonne ferte.*

FERTÉ [fɛʁtɛ] n. f. — XII^e, «forteresse, place forte»; forme pop. de *fermeté* (vx) «forteresse»; du lat. *firmitas*, de *firmus*. → 1. Ferme.

◆ Vx. *La ferté*: la place forte (le mot ne serait plus compris en emploi autonome, mais s'est conservé dans de nombreux noms propres de localités françaises). *La Ferté-Milon; la Ferté-Bernard.*

FERTILE [fɛʁtil] adj. — XIV^e; lat. *fertilis* «fertile, productif; riche; qui fertilise», de *ferre* «porter», spécialt «porter dans son ventre, être fécondée» et, à propos des plantes, «produire» (→ -fère), suff. -*tilis* par analogie avec *ductilis* (→ Ductile), etc., alors qu'on attendrait **ferilis* (cf. *facilis*, → Facile).

◆ 1. Qui produit beaucoup de végétation utile (sol, terre). ⇒ **Fécond, généreux, plantureux, prodigue, productif, riche. Terrain fertile.** ⇒ **Bon, gras. Champ fertile.** ⇒ **Ouche** (régional). *Sol fertile où la semence fructifie* (→ par métaphore Centuple, cit. 3). *Pays opulent* et fertile.* ⇒ **Grenier, jardin, oasis;** → Pays de cocagne*; terre promise*. *Une terre fertile* (syn. : de la bonne* terre). *Terre fertile en blés, en vignes* (→ Canal, cit. 1). *Rendre un sol fertile.* ⇒ **Fertiliser** (→ Avare, cit. 28).

- 1 Et leur esprit à semer et enter
Commodément, et à rendre fertile
Ce qui était désert et inutile (...) Clément MAROT, Cimetièrre, VIII.
- 2 Tu fais d'un sable aride une terre fertile (...) BOILEAU, Épîtres, XI.

Par ext. *Une année fertile.* ⇒ **Abondant.**

Biol. Se dit d'une femelle qui peut être fécondée et qui est capable de procréer.

Techn. (agric.) ou littér. Qui produit (des fleurs, des fruits), en parlant d'un végétal. *Rameau, pousse fertile.*

◆ 2. (Mil. xv^e). Fig. **FERTILE EN**: qui fournit beaucoup de. ⇒ **Fécond, prodigue. Période fertile en événements. La vie est fertile en surprises. Nation fertile en grands hommes.**

- 3 Le monde n'a jamais manqué de charlatans.
Cette science de tout temps
Fut en professeurs très fertile. LA FONTAINE, Fables, VI, 19.
- 4 Et quel temps fut jamais si fertile en miracles? RACINE, Athalie, I, 1.
- 5 Si ma vie est douce, elle n'est pas fertile en fécités.
FLAUBERT, Correspondance, 15 juin 1845, t. I, p. 181.

Personne fertile en expédients, en subterfuges. ⇒ **Ingénieux, subtil** (→ Écart, cit. 5). — (1558, *esprit fertile*). Absolt. *Espit, imagination fertile.* ⇒ **Inventif. Une fertile ingéniosité** (→ Avérer, cit. 10). *Veine jadis fertile qui se tarit.*

- 6 Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume! BOILEAU, Satires, II.
- 7 Montaigne est l'écrivain le plus riche en comparaisons vives, hardies, le plus naturellement fertile en métaphores. SAINT-BEUVE, in Pierre LAROUSSE.
- 8 A fécondé soudain ma mémoire fertile (...) BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, «Le cygne».

Sujet fertile, sur lequel il y a beaucoup de choses à dire. Matière fertile, qui fournit d'amples développements.

CONTR. Aride, avare, improductif, inculte, infécond, infertile, infructueux, ingrat, maigre, stérile.

DÉR. Fertilement, fertiliser.

FERTILEMENT [fɛʁtilmā] adv. — xv^e; de *fertile*.

◆ Rare. D'une manière fertile.

FERTILISABLE [fɛʁtilizabl] adj. — 1865; de *fertiliser*.

◆ Qui peut être fertilisé.

FERTILISANT, ANTE [fɛʁtilizā, āt] adj. et n. m. — 1771, cf. Bruno, *Histoire de la langue française*, t. VI, p. 263; p. prés. de *fertiliser*.

◆ Qui fertilise. *Principes fertilisants du fumier. Produits fertilisants.* ⇒ **Engrais.**
Par métaphore:

Des années d'humiliations et de supplices tamisèrent peu à peu sur la friche de ce visage la fertilisante poudrette de quelques inévitables accommodements.
Léon BLOY, Le Désespéré, p. 32.

N. m. *Un fertilisant*: produit fertilisant. *Un fertilisant pour les plantes à fleurs.*

FERTILISATEUR, TRICE [fɛʁtilizatœʁ, tris] adj. — 1854, Nerval; de *fertiliser*.

◆ Littér. Qui fertilise. *Le Nil fertilisateur.*

(...) les acres fumées des feux de brousse fertilisateurs.
Guy DES CARS, Sang d'Afrique, p. 63.

FERTILISATION [fɛʁtilizasjō] n. f. — 1764; de *fertiliser*.

◆ Action de fertiliser. *La fertilisation des sols.* ⇒ **Amendement; limonage, parage...** *Fertilisation azotée.*

Fig. *La fertilisation de l'intelligence par les études.*

CONTR. Épuisement.

FERTILISER [fɛʁtilize] v. tr. — 1564; de *fertile*.

◆ 1. Rendre fertile (une terre). ⇒ **Améliorer, amender, bonifier, enrichir. Fertiliser un sol pauvre, stérile, avec du terreau** (⇒ **Terreauter**), **du limon** (⇒ **Colmater**), **des engrais.** ⇒ **Engraisser** (cit. 3), **fumer. Labourer, cultiver une terre pour la fertiliser. Fertiliser un sol en l'irriguant.** ⇒ **Arroser.**

La moisson venait de finir, et c'est l'usage en Andalousie de brûler le chaume lorsque les gerbes sont rentrées, afin que les cendres fertilisent la terre.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 241.

Quand on pense que la vidange seule de Paris pourrait fertiliser trente mille hectares! Le calcul a été fait. Et on la perd, à peine en emploie-t-on une faible partie sous forme de poudrette (...)
ZOLA, la Terre, V, 1.

(Sujet n. de chose). *Les engrais, les pluies qui fertilisent une terre.*

◆ 2. Fig. et rare (littér.). Féconder (→ Engrosser, cit. 3).

◆ 3. Fig. Rendre capable de produire. *Les études fertilisent l'esprit, l'intelligence.*

CONTR. Épuiser, stériliser.

DÉR. Fertilisable, fertilisant, fertilisateur, fertilisation, fertiliseur.

FERTILISEUR [fɛʁtilizœʁ] n. m. — xx^e; de *fertiliser*.

◆ Techn. Substance apte à fertiliser (⇒ **Engrais**).

FERTILITÉ [fɛʁtilite] n. f. — 1361; *fertelité*, déb. XIV^e; lat. *fertilitas*, de *fertilis*. → Fertile.

◆ 1. Qualité d'une terre fertile; «aptitude à produire une certaine biomasse végétale» (*Voc. de l'environnement*). *La fertilité d'un sol, d'une terre.* ⇒ **Fécondité, richesse. Améliorer la fertilité d'un champ** (⇒ **Rendement**) *par l'emploi d'engrais* (cit. 3), *de fumier.* — Capacité de production par unité de surface. *La fertilité à l'hectare.*

Longtemps obscure, la notion de fertilité a été précisée par les recherches modernes: on sait aujourd'hui qu'elle est commandée par la composition physique du sol et l'équilibre entre les éléments utiles dans sa composition chimique. On peut la maintenir ou l'accroître par une application raisonnée des engrais et des méthodes de culture; cette application repose sur l'étude des terres et des conditions dans lesquelles elles s'appauvrissent ou s'enrichissent.
Omnium agricole, art. *Fertilité*.

Par anal. *Année de fertilité, d'abondance**.

Les sept années de fertilité virent donc; et le blé ayant été mis en gerbes, fut serré ensuite dans les greniers de l'Égypte.
Ch. PÉGUY, le Mystère des saints innocents, in Œuvres poétiques, p. 393.

La fertilité d'une plante, d'une graine.

◆ 2. (Mil. xvii^e). Capacité intellectuelle d'un individu à créer. ⇒ **Fécondité, richesse. Une grande fertilité d'esprit, d'imagination, d'idées.**

(...) la fertilité de l'esprit qui nous fait trouver plusieurs expédients sur une même affaire (...)
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 287.

(...) quelle prodigieuse fertilité d'imagination il (*Chateaubriand*) y a déployée, que d'inventions, que de machines, surtout quelle profusion de figures proprement dites, de similitudes, les plus ingénieuses à côté des plus bizarres, un mélange à tout moment de grotesque et de charmant.
SAINT-BEUVE, Chateaubriand, t. II, p. 2.

CONTR. Agénésie, aridité, improductivité, infertilité, stérilité. — **Pauvreté, sécheresse.**
COMP. Autofertilité.

FÉRU, UE [fɛʁy] adj. — xv^e; p. p. de *férer*.

◆ 1. Vx. Qui est blessé (par un coup). *Cheval qui a le tendon féru.* — *Frappé* (d'un mal). *Être féru d'une mauvaise fièvre, d'une soudaine folie.*

◆ 2. (xv^e, les *Cent nouvelles nouvelles*). [a] Vieilli ou littér. *Qui est très épris.* ⇒ **Entiché, épris, passionné. Il est féru de cette femme.** — Dans le même sens (vx). *Il est féru d'amour pour cette femme.*

(...) je vais même
Jusqu'à me voir féru, parfois à mon grand dam,
D'une inconnue un peu vulgaire (...)
VERLAINE, Dédicaces, XXXIV.

[b] Mod. (Compl. n. de chose abstraite). *Être féru d'une science, d'une idée.* ⇒ **Entiché, toqué. Il en est féru.**

- 2 Notre précepteur, qui n'en avait jamais lu (*de romans...*) en devint lui-même si féru qu'il avoua que la lecture des bons romans instruisait en divertissant.
SCARRON, le Roman comique, I, XIII.
- 3 (...) férus de grandiloquence, tout nous paraissait terre à terre (...)
GIDE, Si le grain ne meurt, I, vi.

FÉRULATION [ferylasjõ] n. f. — D. i.; de *férule*, II., et *-ation*.

♦ Méd. Sorte de massage par tapotements au moyen d'une palette.

FÉRULE [feryl] n. f. — 1372; lat. *ferula*.

★ I. Plante dicotylédone (*Ombellifères*) herbacée, vivace, aux racines énormes. *La férule croît dans les régions méditerranéennes. Gommés résines qui fournissent les férules.* ⇒ *Assa-foetida, galbanum.* « *Chez les anciens, la tige des férules servait à faire des attelles pour contenir les fractures, et à châtier les écoliers* » (Littré).

- 0.1 Les plantes antiques telles qu'elles étaient du temps d'Évandre. La férule, sorte de fenouil géant.
CLAUDEL, Journal, 25 mai 1915.

★ II. ♦ 1. (1385). Anciennet. Petite palette de bois ou de cuir avec laquelle on frappait la main des écoliers en faute. ⇒ *Bâton*; → *pédant*, cit. 5. *Lever, donner la férule, distribuer des coups de férule* (→ *Écolier*, cit. 5; épaïs, cit. 4). — *Donner, recevoir des férules, des coups de férule.*

- 1 Il se rappelait en frémissant le seau plein de saumure sous la chaire, dans lequel trempaient les férules pour rendre le cuir plus cinglant (...)
Alphonse DAUDET, Numa Roumestan, IV.

♦ 2. Loc. (xvii^e). *Être sous la férule de qqn*, dans l'obligation de lui obéir (soit comme élève, soit, au fig., en étant sous sa domination). ⇒ *Autorité, direction, pouvoir.*

- 2 Guillaume croyait de son devoir de les tenir sous la férule d'un antique despotisme inconnu de nos jours dans les brillants magasins modernes, dont les commis veulent être riches à trente ans : il les faisait travailler comme des nègres.
BALZAC, la Maison du Chat-qui-pelote, Pl., t. I, p. 24

La férule : l'autorité magistrale, et, fig., l'autorité absolue. *La férule administrative, bureaucratique. Subir la férule de...*

DÉR. *Férule*.

FERVEMENT [feryvãmã] adv. — XII^e; de *fervent*.

♦ Littér. Avec *ferveur*.

- 1 Je ne me saisissais pas fervemment de cette entreprise.
RIMBAUD, les Illuminations, « Vagabonds ».
- 2 (...) je ne cesserai jamais de prier bien fervemment Dieu pour leur bonheur.
Germain NOUVEAU, Lettre à sa sœur, 17 oct. 1891, Pl., p. 886.

FERVENT, ENTE [feryvã, ãt] adj. — Fin XII^e; lat. *fervens*, p. prés. de *fervere* « bouillir ».

♦ 1. Qui a de la *ferveur** religieuse. ⇒ *Dévo*t, *fanatique*. *Les adorateurs fervents de Jésus-Christ. Chrétien fervent.* ⇒ *Dévotieux* (→ *Autel*, cit. 22).

Par ext. *Ardent**, *enthousiaste**. *Un amoureux fervent* (→ *Chat*, cit. 5). *Les disciples fervents, de fervents admirateurs d'un chef d'école. Une fervente approbatrice* (cit. 4) *des nouveautés. C'est un républicain fervent.* ⇒ *Passionné*.

N. *Les fervents de Beethoven.* ⇒ *Admirateur*. *C'est une fervente du cheval, du patin à glace.*

♦ 2. Où il entre de la *ferveur*. *Une fervente prière. Dévotion fervente* (→ *Éprouver*, cit. 22). *Vœux fervents. Zèle, dévouement fervent* (→ *Entourer*, cit. 14). *Un amour fervent.* ⇒ *Brûlant*. *Apporter à un travail une fervente application* (cit. 9).

Les ferventes prières, les humbles supplications, tout ce que les mortels, dans leur crainte, offrent à la divinité (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre xcvi.

CONTR. *Froid, indifférent, tiède.*

DÉR. *Fervement*.

FERVEUR [feryvœr] n. f. — Fin XII^e; lat. *fervor* « chaleur, bouillonnement », de *fervere*. → *Fervent*.

♦ 1. Ardeur vive et recueillie des sentiments religieux. ⇒ *Ardeur, dévotion, zèle. Prier, servir Dieu avec ferveur.* ⇒ *Amour. Mouvement de ferveur* (→ *Élévation*, cit. 3). *Une ferveur de néophyte. Être dans sa première ferveur* (→ *Communion*, cit. 4). *Ferveur qui s'éteint, se refroidit, retombe. Ferveur passagère. La ferveur, qualité principale de l'adoration* (cit. 1) *spirituelle. La ferveur d'une prière.*

- 1 Le curé s'émerveillait de ces dispositions, bien que la religion d'Emma, trouvait-il, pût, à force de ferveur, finir par friser l'hérésie et même l'extravagance.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XIV.

- 2 Encore aujourd'hui, je garde une sorte de nostalgie de ce climat mystique et brûlant où mon être s'exaltait alors. La ferveur de mon adolescence, je ne l'ai plus jamais retrouvée, et l'ardeur sensuelle où je me suis complu par la suite n'en est qu'une contrefaçon dérisoire.
GIDE, Journal, in A. MAUROIS, Études littéraires, t. I, p. 88.

♦ 2. Ardeur, élan d'une personne qui s'exprime, agit, réagit avec enthousiasme*. *La ferveur de qqn, sa ferveur pour une cause; envers qqn, à l'égard de qqn. Accomplir un travail avec ferveur.* ⇒ *Zèle* (→ *Dévoré*, cit. 7; éventail, cit. 1). *Aimer avec ferveur* (→ *Baiser*, cit. 7). *Ferveur amoureuse. Son culte* pour elle redouble de ferveur. Ferveur qui va jusqu'au fanatisme**.

Entre tous ces amants dont la jeune ferveur Adore votre fille et brigue ma faveur.
CORNEILLE, le Cid, I, 1, variante.

Pour bien des choses délicieuses, Nathanaël, je me suis usé d'amour. Leur splendeur venait de ceci que j'ardais sans cesse pour elles. Je ne pouvais pas me lasser. Toute ferveur m'était une usure d'amour, une usure délicate... Non point la sympathie, Nathanaël, — l'amour (...) Nathanaël, je t'enseignerai la ferveur (...) Une existence pathétique, Nathanaël, plutôt que la tranquillité (...)
(...) Et si notre âme a valu quelque chose, c'est qu'elle a brûlé plus ardemment que quelques autres.
GIDE, les Nourritures terrestres, I, 1.

(En parlant d'une mode littéraire, philosophique, artistique). *On était dans la ferveur du romantisme* (Académie).

CONTR. *Apathie, désenchantement, froideur, indifférence, tiédeur.*

FERVIDE [feryvid] adj. — 1839, Pommier; lat. *fervidus*, même sens, de *fervere*. → *Fervent*.

♦ Littér. et rare. Bouillonnant.

FESCENNIN, INE [fesenë, in] adj. — 1583; lat. *fescenninus*, de *Fescennia*, ville d'Étrurie.

♦ Didact. D'un genre de poésie latine satirique et licencieuse.

FESLE [fel] n. f. ⇒ *Fêle*.

FESSADE [fesad] n. f. — 1758; de *fesser*, et suff. *-ade*.

♦ Vx. *Fessée*.

FESSE [fes] n. f. — 1360; du lat. pop. *fissa* « fente », p. p. de *findere* « fendre », substantivé au fém.; a remplacé *nache*.

♦ 1. Éminence charnue correspondant à l'un des deux massifs musculo-adipeux proéminents à la partie postérieure du bassin et limitant le tronc en arrière et en bas, dans l'espèce humaine et chez les anthropoïdes (⇒ *Fessier*). *Les fesses sont situées entre la crête de l'os iliaque et le haut de la cuisse (sillon fessier). Muscles de la fesse* : le grand, le moyen et le petit fessier, le pyramidal, l'obturateur interne et l'obturateur externe, les deux jumeaux et le carré crural. *Adiposité des fesses* (stéatopygie, lipopygie). *Fesse droite, gauche.*

(...) les fesses, qui sont les parties les plus inférieures du tronc, n'appartiennent qu'à l'espèce humaine : aucun des animaux quadrupèdes n'a de fesses; ce que l'on prend pour cette partie sont leurs cuisses.
BUFFON, Hist. nat. de l'homme, in Œ., t. II, p. 62.

(Chez l'homme) la morphologie de la fesse est dominée par le relief des muscles fessiers. Chez la femme, au contraire, c'est la répartition harmonieuse du tissu graisseux qui commande l'esthétique de la fesse.
A. BINET, les Régions génitales de la femme, p. 55.

(Dans l'usage courant). *Une fesse* : (argot et fam.) *Demi-lune, meule, miche, mouille, noix. Les fesses*. ⇒ *Cul* (cit. 3 et *supra*); *croupe, derrière, fessier, postérieur*; (argot et fam.) *arrière-train, 4. baba, darget, derche, 1. fion, fouettard, joufflu, panier* (8.), *pétard, popotin, postère, 2. prose. Avoir de belles fesses, de grosses fesses, de petites fesses. Aphrodite aux belles fesses.* ⇒ *Callipyge. Fesses hautes, basses.* — *Blessure à la fesse. Pincer, mordre les fesses de qqn. Tape, claquer sur les fesses.*

Nous avions un imam très pieux (*qui leur*) persuada de ne pas nous tuer tout à fait. Coupez, dit-il, seulement une fesse à chacune de ces dames, vous ferez très bonne chère; s'il faut y revenir, vous en aurez encore autant dans quelques jours (...)
VOLTAIRE, Candide, XII.

(...) les belles fesses, disait le comte avec le ton de la plus cruelle ironie et touchant ces objets avec brutalité, les superbes chairs (...)
SADE, Justine..., t. I, p. 96.

(Syntagmes). *La rate des fesses* (sillon fessier). — *La peau des fesses* (→ ci-dessous loc. fig.).

Loc. *Fesses en gouttes d'huile. Fesses « en strapontin »* (dans certaines ethnies africaines : Hottentotes...). — Par exagér. *Il, elle n'a pas de fesses* : il, elle a les fesses petites, peu développées. — Allus. littér. (Rabelais). « *Femme molle à la fesse...* » (→ *Contrepèterie*, cit. 2).

Loc. où *fesses* est en général employé en concurrence avec *derrière* et surtout *cul** :

(Contexte du coup). *Donner une claque, une tape sur les fesses à qqn. Série de coups sur les fesses.* ⇒ *Fessade, fessée.* — *Coup de pied aux fesses, dans les fesses. Mettre, appliquer, flanquer (à qqn) son pied aux fesses. À grands coups de pieds aux (dans les) fesses* (fig., avec énergie, pour expulser, etc.). — *Botter* (cit. 2) *les fesses à qqn, de qqn. Vieilli. Donner sur les fesses* : *fesser. Cirer, frotter, tanner les fesses à qqn, à un enfant* (même sens).

Gare à tes fesses! (menace de fessée). — *Se claquer sur la, sur les fesses, se taper sur les fesses* (en signe d'hilarité, etc.). — Fig.

Se taper les fesses par terre (en signe de joie). — Vx. *Se battre les fesses de qqn.* s'en moquer. ⇒ **Ceïl**.

(Positions). *Poser ses fesses* : s'asseoir, se reposer. *Poser une fesse sur un coin de table. Allez, pose tes fesses! Être assis sur une (seule) fesse, sur le bout des fesses*, inconfortablement, par gêne, etc. *Ne s'asseoir que d'une fesse* : ne pas s'attarder. — *Tomber sur les fesses. Se retrouver sur les fesses* : tomber assis. — Fig. *Il en est resté sur les fesses*, ahuri (→ Sur le cul). — Rare. *Fesses par dessus tête* (Claudel, in T. L. F.). ⇒ **Cul**.

3.2 L'autre tourne sa casquette comme une chique et ne sait sur quelle fesse s'asseoir.
Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, p. 369 (1857), in T. L. F.

4 De fait, il se contenta, en allumant une cigarette, de poser une fesse sur le coin de la table.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXV, p. 237.

(Mouvements). *Pousser ses fesses* : se pousser, lorsqu'on est assis. *Pousse tes grosses fesses! Tortiller des fesses. Loc. Y a pas à tortiller (du cul et) des fesses*, à hésiter. — *Gare tes fesses!* : pousse-toi.

Loc. fig. (Vx). *N'y aller que d'une fesse* : agir mollement, ne pas s'engager.

Serrer les fesses (de peur). Loc. argotique. *Avoir les fesses qui jouent des castagnettes, qui font bravo* : trembler de peur.

5 J'ai serré les fesses. Je ne dis pas seulement pour l'expression. Je les ai serrées vraiment. C'était la première fois qu'elle me menaçait de se jeter dans la Seine.
É. AJAR (R. GARY), l'Angoisse du roi Salomon, p. 224.

Montrer ses fesses : se dévêtir complètement (les fesses, comme le cul, symbolisent les « parties honteuses »). — Spécial. *Elle montre ses fesses dans un cabaret de Pigalle*, elle s'y exhibe nue.

Se torcher les fesses*. ⇒ **Cul**.

Aux fesses. Avoir qqn aux fesses, derrière soi (avec l'idée de poursuite). *Il avait les flics aux fesses*. — Loc. *Avoir le feu aux fesses* : être pressé (⇒ **Cul**). — *Avoir chaud aux fesses* : avoir peur d'un danger pressant.

6 — Charogne! Si tu pars te suicider, je gueule au secours par la fenêtre! Je cavale derrière toi et je te mets toute la police aux fesses!
M. AYMÉ, Maison basse, p. 137.

(Dans des injures). « *Je vous crache aux fesses* » (Audiberti, in T. L. F.).

REM. Dans plusieurs expressions (ex. : *pousser ses fesses*, ci-dessus), les fesses, comme le cul sont symbole de la personne elle-même. — *S'occuper de ses fesses*, de soi, de ses affaires (surtout à l'impératif, en injonction). *Occupe-toi de tes fesses et fous-nous la paix! Mêlé-toi de tes fesses!* ⇒ **Oignons**.

7 Mêlez-vous de vos fesses, msieu Turandot.
R. QUÉNEAU, Zazie dans le métro, Folio, p. 146.

La peau des fesses (avec des verbes comme *coûter*) : beaucoup d'argent. *Ça va vous coûter la peau des fesses. Cette voiture, c'est la peau des fesses!*

(Valeur dépréciative). *De mes fesses* : sans valeur. Syn. : *de mon cul, de mes deux. Va donc, flic de mes fesses!* — *Mes fesses!* Syn. : *mon cul!* « *Mes fesses, répondit Dominique qui paraissait excédé* » (M. Aymé, in T. L. F.).

8 — Tais-toi.
— Tu ne devrais pas tout ramener à l'instant vécu.
— Intellectuel de mes fesses.
— Ça va mieux : des injures, alors que tout ici exige le silence et le respect.
Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 16.

Figure de fesses : grosse face ronde et joufflue.

(Avec la valeur de anus. → **Cul**). *L'avoir dans les fesses*. « *Il en a eu dans les fesses* : il a fait quelque grosse perte » (Litré). — Vieilli. *En avoir plein les fesses* : être excédé ou très fatigué. → En avoir plein le cul*, plein le dos*.

(Dans un contexte sexuel). *Peloter les fesses à qqn. Se faire pincer les fesses*. ⇒ **Pince-fesses**.

Les fesses, la fesse : la sexualité, l'amour physique. ⇒ **Cul**. Une affaire, une histoire de fesses. *Épargne-nous tes histoires de fesses!* « *Avoir droit à la fesse* » (Céline), à des rapports sexuels. *C'est la fesse, les fesses qui le mènent*.

Par métonymie (désignant une personne). [a] (Dans des dénominations). *Julot les grosses fesses*.

[b] (Dans des injures). *Fesse de rat!* « *Fesse d'huître!* » (L.-P. Fargue, in T. L. F.). — *Va donc, vieille fesse!*

[c] Loc. (avec une valeur sexuelle). *De la fesse* : des femmes, des partenaires sexuelles possibles.

9 (...) et, l'œil luisant, il constate que la ville abonde en élément féminin.
— Mon vieux, il y a d'la fesse!
H. BARBUSSE, le Feu, t. II, II, XXII, p. 49.

[d] Argot vieilli. Femme. « *l'déché* » (dépense) *son fric avec des fesses* » (Bruant).

♦ 2. Le haut de la cuisse, de part et d'autre de l'anus, chez certains mammifères (→ ci-dessus, cit. 1). *Cheval, vache qui se bat les fesses de sa queue. Angle, pointe de la fesse. Barre* de fesses d'un cheval de trait*. — *Fesse de bœuf* (en boucherie). ⇒ **Cimier**.

Spécialt, régional et vieilli (Canada). Jambon.

♦ 3. (1736). Mar. Partie arrondie de la voûte (d'un navire) formant la transition de la voûte à la muraille.

HOM. Fèces.

DÉR. Fessée, fesser, 1. fessier, 2. fessier, fesser, fesse.

FESSE-CAHIER [feskaje] n. m. — 1690; de *fesser*, et *cahier*.

♦ Fam. et vx. Copiste. *Des fesse-cahiers*.

FESSÉE [fese] n. f. — 1526; de *fesse*.

♦ 1. Coups donnés sur les fesses. ⇒ **Fessade** (vx); → **Détaler**, cit. 3. *Donner la fessée, une fessée à un enfant*. ⇒ **Correction**, **fustigation**. *Il a eu, il a reçu la fessée, une bonne fessée*.

1 Laissant là ces pratiques de magistres sadiques, de bourreaux faibles et de refoulés sexuels, je me contenterai donc de dire, une ultime fois, qu'une fessée se donne avec la main et, comme le mot l'indique, sur le derrière, sur les fesses d'un homme ou d'une femme. Sa valeur, sa chaleur éblouissantes viennent, je suppose que cela aussi va de soi, en premier lieu de ce que c'est avec la main qu'elle se donne, et sur cette partie trop souvent, et avec trop d'injustice, oubliée ou négligée du corps. Vive ou non, cinglante ou non, et prolongée ou courte, la fessée doit se situer entre le coup et la caresse (...).
Jacques SERGUINE, Éloge de la fessée, p. 119.

♦ 2. Fig. Humiliation. *Donner, flanquer la, une fessée à qqn*.

2 (...) le secret de notre époque et l'exacte estimation de nos fautes appartiennent à des gens qui ne sont pas encore nés et à qui nos fils et petits-fils donneront des fesses longtemps encore après notre mort. SARTRE, Situations II, p. 41.

Défaite piteuse, humiliante. ⇒ **Déculottée**. *Quelle fessée!*

HOM. Fesser.

FESSE-MAILLE [fesmaj] n. m. — XIX^e, in Littré; de *fesser*, et *maille* « petite monnaie ».

♦ Vx. Avare, fesse-mathieu.

FESSE-MATHIEU [fɛsmatjø] n. m. — 1570; de *fesser* et *Mathieu* (le sens est : « celui qui fesse, bat saint Mathieu, patron des changeurs, pour en tirer de l'argent »).

♦ 1. Vx. Usurier* sordide.

♦ 2. Vx ou archaïsme plais. Avare (cit. 14), ladre. *Des fesse-mathieux* ou (invar.) *des fesse-mathieu*.

1 À Rennes, on l'eût appelé fesse-mathieu, comme qui dirait batteur de saint Mathieu, qu'on croit avoir été changeur.

Noël DU FAIL, Contes d'Eutrapel, 16, in LITTRÉ.
2 Ça se nourrit, pour sûr, d'un oignon et d'un céleri, et ça dort sur des sacs d'écus. Ladre, fesse-mathieu, pas davantage!... H. BOSCO, l'Âne Culotte, p. 35.

3 — J'ai pas l'rond que je vous dis! glapit Taupe qui s'exaspérait.
— À l'enfer les durs à la détente, à l'enfer les fesse-mathieu!
R. QUÉNEAU, le Chiendent, p. 338.

FESSER [fese] v. tr. — 1489; de *fesse*.

♦ 1. Battre, frapper en donnant des coups sur les fesses. *Fesser un enfant pour le punir, lui donner la fessée**. ⇒ **Corriger**.

1 Fessez, fessez, ce dit la mère,
La peau du cul revient toujours

Chanson de GAUTIER-GARGUILLE, XI, in LITTRÉ.
2 (Ils) entendirent un sermon très pathétique, suivi d'une belle musique en fauxbourdon. Candide fut fessé en cadence, pendant qu'on chantait.

VOLTAIRE, Candide, VI.
3 Au reste, il est probable que la plupart de ces manouvriers et de ces ménagères sont probes et respectueux du bien d'autrui. Ces sentiments leur ont été inculqués dès l'enfance par leurs père et mère qui les ont suffisamment fessés, et leur ont fait entrer les vertus par le cul. FRANCE, Les dieux ont soif, VI.

Par métaphore. « *Voltaire... fessait la religion, bafouait la patrie* » (Rolland, in T. L. F.).

♦ 2. Techn. Battre (les fils de laiton) pour faire les épingles.

Intrans. ou absol. (régional). Frapper sur qqch. (ex. canadien de L. Hémon, in T. L. F.).

♦ 3. Pop. et vx. Faire qqch. à la hâte. *Fesser la messe*. — *Fesser son vin* : bien boire sans en être incommode.

DÉR. Fessade, fesseur.

COMP. Fesse-cahier, fesse-maille, fesse-mathieu.

HOM. Fessée.

FESSEUR, EUSE [fɛsœr, øz; fɛsœr, øz] n. — 1549; de *fesser*.

♦ Rare. Personne qui donne la fessée. — Appos. ou adj. *Une mère fesseuse*.

(...) l'idée me vint, me captant, qu'il me fallait gratifier mon fesseur justement.
Hélène CIXOUS, Souffles, p. 179.

Adj. (1808). *Le frère fesseur des anciennes écoles religieuses*.

1. FESSIER [fesje] n. m. — V. 1530; de *fesse*.

♦ Fam. Les deux fesses*. ⇒ **Cul, derrière**. *Un gros, un beau fessier*. ⇒ **Croupe**.

Elle manifesta une agitation subite, alla et vint à travers la pièce, le fessier rond et serré dans sa robe, épaisse et preste comme une petite chienne engraisée (...)
COLETTE, *la Fin de Chéri*, p. 72.

HOM. 2. Fessier. — Formes du v. *fesser*.

2. FESSIER, IÈRE [fesje, jɛr] adj. et n. m. — V. 1560, Paré; de *fesse*.

♦ 1. Anat. Relatif à la région postérieure du bassin. ⇒ **Fesse**. *Région fessière*. *Muscle fessier*, et, n. m., *fessier*. *Le grand fessier* (muscle superficiel, constitué par une série de faisceaux parallèles formant un losange), *le moyen fessier* (muscle large et épais, situé au-dessous du grand fessier) et *le petit fessier* (muscle triangulaire situé au-dessous du moyen fessier). — *Pli fessier*: limite inférieure de la région fessière. *Artère fessière*; *nerfs fessiers*. *Aponévrose fessière*.

♦ 2. Fam. *Poche fessière*: poche arrière d'un pantalon, d'une culotte. ⇒ **Poche*-revolver**.

1 J'avais amené de Paris, dans ma poche fessière, un petit revolver (...)
G. DUHAMEL, *Le Temps de la recherche*, p. 98.

2 Théorème prenait son portefeuille sur la cheminée et, avant de le glisser dans la poche fessière de son short, en extrayait une photo.
M. AYMÉ, *le Passe-muraille*, p. 28.

HOM. 1. Fessier. — Formes du v. *fesser*.

FESSU, UE [fesy; fesy] adj. — XIII^e; de *fesse*.

Familier.

♦ 1. Qui a de grosses fesses. *Un homme ventru et fessu*. N. *Un fessu, une fessue*.

♦ 2. Fig. et plais. *Visage fessu*. ⇒ **Joufflu**. — *Une «citrouille fessue»* (H. Bazin).

FESTIF, IVE [festif, iv] adj. — XV^e, relig.; répandu 1970, du lat. *festivus* «de fête», de *fasta* «fête».

♦ Didact. Qui se rapporte à la fête; de la fête; qui est de la nature de la fête, qui constitue une fête. *Un événement festif*.

(...) par ses unités usuelles la Mode communique avec le réel, même si ce réel est frappé par la rhétorique de la Mode d'une marque constamment festive, euphorique (...)
R. BARTHES, *le Système de la Mode*, p. 201.

FESTIN [festé] n. m. — XVI^e; attestation isolée, 1382; ital. *festino* «petite fête», de *fasta* «fête».

♦ 1. Repas* de fête, d'apparat, au menu copieux et soigné. ⇒ **Agape, banquet, régal**; et, fam., **bombance, bouffe, gueuleton**. *Célébrer une fête en donnant un festin* (→ Étourdir, cit. 18). *Apprêts* (cit. 6) *d'un festin*. *Inviter à un festin*. *Assister à un festin*. *Faire un festin*. ⇒ **Ripaille**. *Un festin de noces*. — Loc. *Festin de Balthazar*: orgie où Balthazar fut surpris par Cyrus, et, fig., repas somptueux. *Festin de Lucullus*: repas fin (digne du gastronome romain Lucullus). *Festin royal, de roi* (→ Cour, cit. 25). *Vous avez dit que vous nous receviez à la fortune du pot, mais c'est un vrai festin! Ordonnateur d'un festin*. ⇒ **Architriclin**. — *Dom Juan, ou le Festin de pierre*, pièce de Molière.

1 Le régal fut fort honnête,
Rien ne manquait au festin. LA FONTAINE, *Fables*, I, 9.

2 Au lieu de ces festins brillants d'or et d'agate
Où ses hôtes, parmi les chants harmonieux,
Savouraient jusqu'au jour les vins délicieux (...)
André CHÉNIER, *Bucoliques*, «Le mendiant».

3 Le festin fut long, bruyant, mal servi; l'on était si tassé, que l'on avait peine à remuer les coudes, et les planches étroites qui servaient de bancs faillirent se rompre sous le poids des convives. FLAUBERT, *Madame Bovary*, II, VIII.

Un festin de (suivi d'un nom de mets): une dégustation abondante (d'un mets recherché).

Par métaphore:

4 Jadis, si je me souviens bien, ma vie était un festin où s'ouvraient tous les cœurs,
ou tous les vins coulaient. RIMBAUD, *Une saison en enfer*.

Fam. et vx. *Il n'y avait que cela pour tout festin*: il n'y avait que cela (à manger); → *Pour tout potage**.

Prov. *Il n'est festin que de gens chiches* (→ Il n'est chère* que de vilain).

♦ 2. Littér. Consommation abondante et agréable (d'un bien moral); satisfaction d'un désir. *Festin spirituel*. *Festin d'amour*.

DÉR. *Festiner*.

FESTINANT, ANTE [festinā, āt] n. — 1926, Arnoux, in T. L. F.; p. prés. de *festiner*.

♦ Rare. Qui prend part à un festin.

FESTINATION [festinasjō] n. f. — XX^e; «hâte», XIV^e; lat. *festinatio*, du supin de *festinare* «se hâter».

♦ Méd. Accélération de la marche pour éviter une chute en avant (symptôme parkinsonien).

FESTINER [festine] v. intr. — Av. 1660; v. tr. «offrir un festin à qqn», XIV^e; de *festin*.

♦ Vx. Faire un festin, manger abondamment, comme dans un festin. ⇒ **Festoyer, gobelotter, gobichonner, régaler** (se).

Venez souper chez moi, nous ferons bonne vie (...)

Il vient: l'on festine, l'on mange. LA FONTAINE, *Fables*, I, 14.

Nous ne tournons le vers pour le plaisir de rire (...)

Pour festiner ce soir, la serviette au menton,

D'une blonde Cérés à ses cheveux réduite (...)

Germain NOUVEAU, *le Maron travesti*, Pl., p. 745.

DÉR. *Festinant, festineur*.

FESTINEUR, EUSE [festinœr, øz] n. — 1865, Barbier, in T. L. F.; de *festiner*.

♦ Rare. Personne qui festine.

FESTIVAL [festival] n. m. — 1830; mot angl., «fête», de l'anc. adj. franç. *festival*, dér. du lat. *festivus* «de fête», de *fasta* «fête».

♦ 1. Grande manifestation musicale. *Des festivals*. *Les Allemands ont été les premiers à donner des festivals*. *Festival de Vienne, donné en 1811 en l'honneur de Haydn*. *Festival de Salzbourg* (Autriche), *d'Edimbourg* (Écosse), *de Bayreuth* (Allemagne). *Festival international*. — *Festival Berlioz*, consacré à l'exécution d'œuvres de Berlioz.

Festival pop. *Le festival de Woodstock, en 1969, de Monterey en 1967*. *Le festival durera quatre jours*.

Un festival est une grande fête musicale à laquelle prennent part plusieurs sociétés, sans compétition. Il ne leur est demandé, en dehors des concerts qu'elles doivent donner, que de participer à un morceau d'ensemble, joué par toutes les sociétés réunies sous une même baguette. Encycl. Franç. (DE MONZIE), t. XVI, 72-7.

(1930). Par ext. Série de représentations où l'on produit des œuvres d'un art ou d'un artiste. *Festival de danse*. *Festival cinématographique*. *Ce film a obtenu le premier prix au festival de Cannes*. *Le théâtre au festival d'Orange*.

♦ 2. Fig. et fam. (sport). Brillante manifestation du talent d'un joueur. *L'avant-centre nous a donné un véritable festival*. *Un festival de gaffes, d'âneries*. ⇒ **Démonstration**.

DÉR. *Festivaesque, festivalien, festivalier*.

FESTIVALESQUE [festivalesk] adj. — 1859, Berlioz, in D. D. L.; de *festival*.

♦ Rare. Relatif à un festival. ⇒ **Festivalier**. «*L'univers festivaesque*» (E. Morin, *Revue intern. de filmologie*, p. 43).

FESTIVALIEN, IENNE [festivalajē, jɛn] adj. — 1957; de *festival*.

♦ Fam. D'un festival cinématographique. *Le «conformisme festivalien»* (P. Laroche, in *Cinéma* 57). ⇒ **Festivaesque, festivalier**.

FESTIVALIER, IÈRE [festivalajɛ, jɛr] adj. et n. — 1955, in Höfler; de *festival*.

♦ Qui fréquente les festivals. *Les festivaliers ont été déçus*.

(...) la petite république des festivaliers s'achevait vers la clôture.

Maurice ELLABERT, *la Curée*, p. 19.

FESTIVITÉ [festivite] n. f. — XII^e — XVI^e, «fête, allégresse»; repris 1801, rare av. 1870; lat. *festivitas* «gaieté, enjouement», de *festivus* de *fasta*. → *Fête*.

♦ 1. Vx. Atmosphère (éclat ou gaieté) propre à un jour de fête.

On a inventé une grande diversité de vases, ustensiles et autres accessoires, qui donnent au repas une teinte plus ou moins marquée de luxe et de festivité (...)
A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, XXVII, 135.

♦ 2. (XIX^e). Surtout plur. (souvent iron.). Fête, réjouissance. *Festivités à l'occasion d'une foire, d'un congrès* (→ *Fête*, cit. 2). *La semaine des vins de Bourgogne donnera lieu à de grandes festivités*.

FEST-NOZ [festnoz] n. m. — Répandu v. 1970; mot breton, propr. «fête de nuit».

♦ Régional. Fête bretonne traditionnelle, au cours de laquelle on chante et on danse. *Aller au fest-noz*. *Fest-noz à l'occasion de la Saint-Pierre*. *Des fest-noz*, ou (plur. breton) *festou-noz* [festunoz] (→ *Kabig*, cit.).

C'est particulièrement le cas du Cercle de Poullaouen qui, sous l'impulsion de mon ami Loeiz Ropars, popularise inlassablement des suites de danses chantées

à deux voix selon la formule appelée *kandiskan* (chant et déchant) qui présidait, tout récemment encore, aux *festou-noz* (fêtes de nuit) par lesquelles se concluaient les grands travaux en commun. C'est sans doute ce qu'il y a de plus original et de plus spectaculaire à la fois dans le patrimoine de la Basse-Bretagne. La vogue des *festou-noz* à la mode de la montagne fera rage dans toute la Bretagne, mais seulement après 1970. P.-J. HELIAS, le Cheval d'orgueil, p. 522.

FESTOIEMENT [festwamā] n. m. — XIV^e; de *festoyer*.

◆ Littér. Action de festoyer.

FESTON [festō] n. m. — 1533; ital. *festone*, propr. « ornement de fête », de *festā* « fête ».

◆ 1. Guirlande de fleurs et de feuilles liées en cordon, que l'on suspend sans la tendre, de manière qu'elle retombe en forme d'arc. *Murs d'une salle de fête ornés de festons. Festons courant le long d'une façade.*

1 Du temple, orné partout de festons magnifiques (...) RACINE, *Athalie*, I, 1. *En festons* : comme des festons, en forme de festons.

2 (...) ces lianes traversent des bras de rivières, sur lesquels elles jettent des ponts de fleurs (*var.*). Alors les chaînes de feuillage, les pommes d'or, les grappes empourprées, tout pend en festons sur les ondes.

CHATEAUBRIAND, *Atala*, Prologue.

(1550). Arch. Ornement figurant un feston. ⇒ **Dent**. *Ce ne sont que festons...* (→ 1. *Astragale*, cit. 1). *Corniche ornée de festons. Chute* de festons.*

3 L'immense salon carré de son hôtel conserva le blanc et l'or fanés qui l'ornaient au temps de Louis XV, et où l'architecte avait prodigué les grilles en losanges, et ces insupportables festons dus à la stérile fécondité des crayons de cette époque. BALZAC, *Une double famille*, Pl., t. I, p. 967.

◆ 2. (1798). Bordure dentelée et brodée. *Col, bavoir, lingerie à festons. Faire des festons.* — *Point de feston* : point noué qui prend l'étoffe avec le fil et sert à arrêter un contour découpé. — *Tapisserie*. Tenture drapée en festons. *Festons cachant la tête des rideaux.*

4 Une femme passa, d'une main fastueuse Soulevant, balançant le feston et l'ourlet (...) BAUDELAIRE, *Les Fleurs du mal*, *Tableaux parisiens*, « À une passante ».

◆ 3. Forme analogue au feston (suite d'arcs accolés). *Les festons des cimes.* — Fig. *Les festons d'une mélodie.*

◆ 4. Spécialt. a) Méd. *Feston gingival* : forme de l'extrémité gingivale sur le collet des dents.

b) Ski. (Plur.) *Festons* (ou *dérapiage en festons*) : succession de dérapages séparés par des traces directes.

c) Techn. Partie du disque (d'une roue) en retrait entre deux « bras ».

d) Géol. Ondulation du bord frontal d'une nappe de charriage, sur une carte géologique.

DÉR. *Festonnage, festonner*.

FESTONNAGE [festonaʒ] n. m. — 1867, Goncourt; de *feston* ou de *festonner*.

◆ 1. Décoration formée de festons, ou en forme de festons.

◆ 2. Techn. (phys., radiologie). Tracé, courbe en forme de feston. ⇒ **Festonnement**, 2.

FESTONNEMENT [festonmā] n. m. — Av. 1951; de *festonner*.

◆ 1. Littér. Aspect de ce qui a la forme d'un feston. « (...) *le seul festonnement des pampres vient tempérer d'un sourire un excès de sévérité* » (Gide, in G. L. L. F.).

◆ 2. Méd. Aspect de viscères qui, à la radio, présentent des contours onduleux (⇒ **Festonner**; **festonnage**).

FESTONNER [festone] v. — Fin xv^e; de *feston*.

★ I. V. tr. ◆ 1. Orner de festons. *Plantes, lierre qui festonnent une ruine* (→ *Arceau*, cit. 1; *écrouler*, cit. 10).

1 La nature en ce lieu, plus amie et plus douce, Festonne les rochers d'arbustes et de mousse. LAMARTINE, *Jocelyn*, II.

2 J'entraï dans une maison riante, dont un rayon de soleil couchant traversait gaiement les contrevents verts que festonnait la vigne. NERVAL, *les Filles du feu*, « Aurélia », IV.

Par anal. Découper, orner en forme de feston. *Églises festonnées d'ornements* (→ *Dentelle*, cit. 5). — Pron. *Se festonner* (→ *Coiffure*, cit. 6).

◆ 2. (1771). Cout. Découper, broder, coudre* de manière à faire des festons. *Festonner une pièce de lingerie. Festonner les bords d'une draperie.*

► **FESTONNÉ, ÊE** p. p. adj. *Feuilles festonnées. Col festonné.*

3 Forteresse aux créneaux festonnés et croulants (...) HUGO, *les Orientales*, XXXI.

Spécialt (méd.). Qui présente des irrégularités comparables à une succession de festons (⇒ **Festonnement**).

★ II. V. intr. (1842, Sue). Fam. et vx. Tituber, faire des « festons », notamment sous l'effet de l'ivresse. ⇒ **Zigzaguer**. « *Une soularde qui festonnait* » (A. Arnoux, in T. L. F.).

Faute de savoir encore renverser l'équilibre par les contractions appropriées, il (*le petit enfant*) ne peut souvent s'arrêter qu'en prenant appui sur l'obstacle. Il n'évite de festonner ou de tomber qu'en écartant les jambes, de manière à élargir sa base de sustentation. Henri WALLON, *l'Évolution psychologique de l'enfant*, p. 137. Le lendemain matin, j'allai me promener dans la ville, je rencontre un soldat ivre festonnant sur le trottoir pavé en bois. Il m'accoste : « Barine, achète-moi cette croix d'argent, je te la cède pour deux grivnas; une croix en argent! »

GIDE, *Dostoïevski*, p. 99.

DÉR. *Festonnage, festonnement, festonneur*.

FESTONNEUR, EUSE [festonœr, øz] n. — 1833, au fém.; de *festonner*.

Technique.

◆ 1. Personne qui confectionne, peint, sculpte des festons.

◆ 2. N. f. Couturière qui décore une lingerie de festons.

FESTOYER [festwɔje] v. — V. 1170, *festeer* « s'amuser »; de *festē* « fête ».

◆ 1. V. tr. (Av. 1453). Vx. Faire fête à qq. — Par ext. Fêter en donnant un festin. *Festoyer ses amis.*

Souvent le châtelain festoyait ses vieux compagnons d'armes. FLAUBERT, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*, I.

◆ 2. V. intr. (1864). Mod. Prendre part à une fête, à un festin; faire bombance, bonne chère. ⇒ **Banqueter**, **gobelotter**, **gobichonner** (vieilli), **manger**, **régaler** (se), et fam. **gueuletonner**. *Deux jours après la noce, les invités festoyait encore.*

Tout ce vieux monde festoie et crève. Et Rabelais intronise une dynastie de ventres, Grangousier, Pantagruel et Gargantua. HUGO, *Shakespeare*, I, II, XII.

DÉR. *Festoiement, festoyer*.

FESTOYEUR, EUSE [festwɔjœr, øz] — xx^e, antérieurement formes dial.; de *festoyer*.

◆ Personne qui festoie. ⇒ **Fêtard**.

Sur les banquettes autour de nous des festoyeurs un peu saouls dormaient déjà. CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 331.

FÊTABLE [fɛtabl] adj. — 1884, Maupassant; de *fêter*.

◆ Que l'on peut fêter. *Une circonstance fêtable.* — *Une personne fêtable*, que l'on a plaisir à fêter. « *Une belle fille désirable et fêtable* » (Maupassant, *la Dot*).

FÊTARD, ARDE [fɛtar, ard] n. — 1859; de *fête*.

◆ Fam. Personne qui aime à faire la fête*, à s'amuser. ⇒ **Noceur**, **viveur**. *Une bande de jeunes fêtards.* — Rare. *Une fêtarde.*

(...) le visage du petit fêtard imbécile qui, entre deux femmes bêtement saoules, voulait à toute force l'inviter à boire. MAC ORLAN, *la Bandera*, III.

Pourquoi voulez-vous que cet aimable fêtard soit un héros ? Il sait comme tout le monde, depuis que Napoléon a pris soin de nous en avertir, qu'il n'y a qu'un remède à l'amour : la fuite. Il a fui. Il ne se sentait pas de taille à ne pas se laisser engluier. J. ANOUILH, *la Répétition*, IV, p. 125.

FETCH [fɛtʃ] n. m. — Attesté mil. XIX^e; mot angl., de *to fetch*; anc. angl. *fecchen*.

◆ Mar., techn. Étendue d'eau libre, distance sur laquelle le vent peut agir et former la houle. *La hauteur des vagues dépend notamment du fetch.*

FÊTE [fɛt] n. f. — 1080, *festē*; lat. pop. *festā*, ellipse de *festā dies* « jour de fête ».

★ I. Solennité, ensemble de réjouissances de caractère commémoratif; jour consacré à cette solennité. ⇒ **Cérémonie**. *Jour de fête.* ⇒ **Férié**. *Fête annuelle. Fête périodique.* ⇒ **Anniversaire**, **centenaire**, **cinquantenaire**, **jubilé**. *Fête unique de consécration.* ⇒ **Inauguration**. *Les apprêts d'une fête. Éclat pompeux d'une fête.* ⇒ **Apparat**.

(*Durkheim*) a montré comment et pourquoi les fêtes et les cérémonies périodiques sont un élément primordial de la vie sociale : a) Elles remettent régulièrement en contact les hommes qui sont dispersés matériellement ou psychologiquement, chacun vaquant de son côté à ses occupations personnelles. b) Elles exercent les hommes à l'unanimité. Chaque fête est liée à un état d'âme particulier, qui pendant quelques heures ou quelques jours est adopté par tout le monde. Les unes sont des occasions de réjouissance, d'autres de tristesse collective (...) (...) les fêtes et les cérémonies viennent donc parfaire (...) la socialisation des hommes (...) Mais en même temps elles les divertissent, rompent la monotonie de l'existence (...) Les fêtes périodiques jouent également un rôle dans la vie économique. Elles sont en général synchrones des périodes les plus actives de la production surtout agricole (...)

(...) les événements périodiques s'accompagnent tous d'attitudes psychologiques particulières. Mais (...) ces attitudes psychologiques à leur tour sont créatrices de véritables institutions particulières aux fêtes (...) Chez les primitifs (...) elles s'accompagnent d'un véritable renversement (...) de la morale tout entière. On assiste à des cérémonies plus ou moins orgiaques (...) Dans les civilisations classiques de l'Orient, nombreux sont les usages et les cultes présentant des cérémonies « paroxystiques ». Gaston BOUTHOUL, *Traité de sociologie*, p. 330, 331, 332.

- 1.1 Pour moi, la fête est avant tout une ardente apothéose du présent, en face de l'inquiétude de l'avenir; un calme écoulement de jours heureux ne suscite pas de fête : mais si, au sein du malheur, l'espoir renaît, si l'on retrouve une prise sur le monde et sur le temps, alors l'instant se met à flamber, on peut s'y enfermer et se consumer en lui : c'est fête. S. DE BEAUVOIR, *la Force de l'âge*, p. 587.

REM. Le mot, dans ce sens général, a reçu récemment une valeur sociale et politique (→ ci-dessous, II., 2.).

De fête. Habits de fête. Jour de fête.

♦ 1. Solennité religieuse célébrée à certains jours de l'année.

- 2 Bien qu'il y ait, surtout de nos jours, de multiples festivités purement profanes, la notion de fête est essentiellement religieuse et culturelle. La fête est, avant toute autre chose, un jour qui n'est pas comme les autres, un jour séparé et sanctifié (...) Cette sanctification ou sacration comporte plusieurs éléments communs à toutes les fêtes et que l'on peut ramener à trois : 1° Le *chômage*, congé ou cessation du travail courant, pour vaquer à d'autres occupations qui sont : 2° La *célébration* proprement liturgique et hiératique de ce qui fait l'objet de la fête et 3° Les *divertissements*, plus ou moins inspirés par ce même objet, mais sans caractère religieux aussi accusé. PHILIPPEAU, in *Dict. de liturgie romaine*, art. Fête.

Les fêtes célébraient la plupart de leurs fêtes par des sacrifices et des jeux (Académie). *Les fêtes grecques* (Anthestéries, aphrodisies, dionysies, éleusines, épinicies, orphiques, panathénées, thesmophories...), *romaines* (Agonales, ambarvales, ambrubiales, bacchanales, compitales, lupercales, orgies, parentales, saturnales, vestales, vulcanales...). *Magistrats qui présidaient aux fêtes dans la province d'Asie* (→ *Asiarque*).

Fêtes israélites. → *Dédicace*, *expiation* (Yôm Kippour), *néoménies*, *pâque* (→ *Azyme*), *pentecôte*, *pourim*, *sabbat*, *tabernacle*. *Fêtes musulmanes*. → *Baïram*, *moharram*, *mouloud*... *Fêtes des religions d'Extrême-Orient* (Têt)...

Fêtes de l'Église (catholique)*. Fête du *Saint-Sacrement*. → *Fête-Dieu*. Fêtes de la *Vierge* (→ *Assomption*), des *Saints* (→ *Toussaint*). *La fête des morts*, le 2 novembre, commémoration des morts. *Les dimanches et fêtes*. *Fêtes fixes*, qui reviennent chaque année à la même date. *Fêtes mobiles*, qui dépendent de la date de Pâques (calculées par le comput*). *Fête annuelle*. → 2. *Annuel*. *Fêtes qui tombent le même jour*. → *Occurrent*. *Fête double**, *semi-double*. *Antennes* (cit. 1) *appropriées à la fête du jour*. *Fête carillonnée**. *Fête d'obligation*, de précepte (opposé à *fête de dévotion*). *Veille d'une grande fête*. → *Vigile*. *Fête fêtée*, ou *chômée*, ayant un caractère obligatoire (→ *Chômeur*, cit. 1, 2, 3). *Fête patronale* (→ *Patron*) *d'une ville*, *d'un village*. *Fête religieuse bretonne*. → *Pardon*. *La fête se terminera par une procession**.

- 3 Ce sont, disait-il, les cabarettiers, sans doute, qui ont inventé ce prodigieux nombre de fêtes : la religion des paysans et de artisans consiste à s'enivrer le jour d'un saint qu'ils ne connaissent que par ce culte (...)

VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Fêtes.

- 4 Il n'en est pas des fêtes chrétiennes comme des cérémonies du paganisme; on n'y traîne pas en triomphe un bœuf-dieu, un bouc sacré; on n'est pas obligé, sous peine d'être mis en pièces, d'adorer un chat ou un crocodile, ou de se rouler ivre dans les rues, en commettant toutes sortes d'abominations pour Vénus, Flore ou Bacchus : dans nos solennités, tout est essentiellement moral.

CHATEAUBRIAND, *Le Génie du christianisme*, IV, I, VII.

Fête des fous, des ânes : fêtes burlesques du moyen âge dans lesquelles on parodiait les cérémonies de l'Église.

- 5 Le 6 janvier, ce qui mettait en émotion tout le populaire de Paris, comme dit Jehan de Troyes, c'était la double solennité, réunie depuis un temps immémorial, du jour des Rois et de la fête des Fous. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, I, 1.

♦ 2. (*La fête de qqn*). Jour de la fête du saint dont qqn porte le nom. Par ext. Jour anniversaire de sa naissance. → *Anniversaire*. *Souhaiter à qqn sa fête*. *Offrir à qqn un bouquet* (cit. 3), *un cadeau pour sa fête*.

(1965). Loc. fam. *Ça va être ta fête*, formule par laquelle on menace quelqu'un de coups, on lui annonce une engueulade ou divers ennuis.

La fête d'une compagnie, d'une profession, d'un corps de métier, le jour de la fête du saint qui est son patron. *La Sainte-Barbe, fête des artilleurs et des pompiers*; *la Saint-Charlemagne, fête des écoliers*. *Fête patronale, ou fête d'un lieu, d'un village* : le jour de la fête du saint sous le patronage duquel est l'Église de ce village (→ *Ducasse*, *kermesse*; *frairie*).

- 6 Le roi des animaux se mit un jour en fête De giboyer. Il célébrait sa fête. LA FONTAINE, *Fables*, II, 19.

- 7 (...) nous avons congé à cause de la Saint-Joseph, fête du proviseur. SAINT-EUVE, *Correspondance*, t. I, p. 33.

♦ 3. (*La fête de qqn, qqch.*). Réjouissance publique et périodique en mémoire de quelque événement historique, d'un personnage. → *Anniversaire*. *La fête de la Fédération* (en 1790). *La fête de l'Être Suprême* (→ *Déesse*, cit. 5). *La fête du travail, le 1^{er} mai*. *La fête nationale du 14 juillet* (→ *Célébration*, cit. 2). *Le 11 novembre, fête de l'Armistice*; *le 8 mai, fête de Jeanne d'Arc*. *La fête de la Libération*. — Par ext. *La fête des Mères est fixée au dernier dimanche de mai*. — Au plur. Réjouissances étalées sur

plusieurs jours. *Les fêtes du Carnaval**. *Les fêtes de fin d'année* : Noël, Réveillon* du Nouvel An. *Où irez-vous pour les fêtes?*

Fêtes Noël comme il viendra, et ne roncehonnons pas. L'essentiel est de le fêter. Il y a fête et fête : celle-ci sera sans truffes et sans dinde. Mais la « fête » est un état d'esprit plutôt qu'une frairie. COLETTE, *Belles Saisons*, Noël.

Réjouissance en l'honneur d'une chose qui contribue au bien ou au plaisir de l'homme. *La fête du blé, du raisin, de la moisson*. — Par ext. Le jour où cette chose semble triompher.

C'est la fête du blé, c'est la fête du pain...

Tout bruit, la nature et l'homme, dans un bain

De lumière si blanc que les ombres sont roses.

VERLAINE, *Sagesse*, XXI.

♦ 4. Ensemble de réjouissances organisées occasionnellement (par un personnage, une ville, un particulier...). → *Bal*, *boum* (fam.), *festin*, *gala*, *garden-party*, *matinée*, *raout*, *réception*, *réunion*, *soirée*, *surboum* (fam.), *veglione*. *Donner, offrir une fête à...*, en l'honneur de... (→ *Brillant*, cit. 10). *Inviter, convier à une fête*. *Fête de nuit*. *Fête brillante, réussie, splendide*. *Les fêtes de Versailles sous Louis XIV*. *La Fontaine a écrit la Relation d'une fête donnée à Vaux*. *La fête chez Thérèse*, poème de Hugo. *Fête musicale*. → *Festival*. *Fête de bienfaisance, de charité*. → *Ducasse* (régional), *kermesse*. *Fête de village*. → *Foire*, *frairie*, *redoute*, *vogue*. *La ferrade, fête provençale*. *Fête des comices*. *Ordonnateur, organisateur, commissaire, dame patronnesse d'une fête*. *Comité des fêtes*. *Salle des fêtes*. *Programme de la fête*. *Drapeaux, guirlandes, oriflammes, illuminations; concert, fanfare, feu d'artifice, salve; danse, mascarade, décors et spectacles habituels aux fêtes*. *Concours* (hippique, sportif, de beauté...) *organisé à l'occasion d'une fête*. *La reine de la fête*.

Engloutir vivs en grosses panses,

Mener joie, fêtes et danses (...)

VILLON, *le Testament*, CLXI

(...) Fouquet, dernier surintendant des finances, engagea Molière à composer cette comédie (*les Fâcheux*) pour la fameuse fête qu'il donna au roi et à la reine-mère dans sa maison de Vaux (...)

VOLTAIRE, *Vie de Molière*, *les Fâcheux*.

(...) il y eut, à propos de je ne sais plus quelle solennité officielle, des fêtes dans Paris, revue au Champ de Mars, joutes sur la Seine, théâtres aux Champs-Élysées, feu d'artifice à l'Étoile, illuminations partout.

HUGO, *les Misérables*, IV, III, VIII

(...) il y avait les fêtes en plein air, les collations champêtres, les concerts sur l'eau, les dîners en musique, le bal, la comédie et l'opéra, les promenades en gondole, les jeux dans les jardins, — l'anneau tournant, le trou-madame, la passe de fer, le portique, l'escarpolette, la ramasse et combien d'autres! — et, lorsque le temps était pluvieux ou qu'il faisait trop froid, le jeu, la loterie et les concerts d'appartement (...)

LOUIS BERTRAND, *Louis XIV*, p. 188.

Fête foraine (ellipt. *fête*) : réunion d'attractions foraines. *Les manèges, les baraques, les tirés, les loteries, les attractions d'une fête foraine*.

D'étalages en groupes, et de manèges en loteries, à force de déambuler, nous étions parvenus au bout de la fête (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 435.

Fam. *Fête à Neuneu* : fête populaire et naïve; fig. Réjouissances calmes et convenues, d'où sont absents tous les débordements.

♦ 5. Arts. *Fêtes galantes* : genre de peinture qui date du début du XVIII^e siècle et qui présente des groupes de jeunes gens et de jeunes femmes se divertissant en costumes de théâtre. *Watteau fut le créateur des fêtes galantes*. — « *Les Fêtes galantes* », poèmes de Verlaine, œuvre musicale de Debussy.

♦ 6. Ensemble de réjouissances ayant lieu en famille, entre intimes. *Une fête de famille*, à l'occasion d'un événement qui concerne la famille (noce, anniversaire). *Réciter un compliment, porter un toast à l'issue de la fête*. *Importun* (→ *Trouble-fête*) *qui vient troubler la fête*. *Être de la fête, de fête*.

Mais quelqu'un troubla la fête

Pendant qu'ils étaient en train.

LA FONTAINE, *Fables*, I, 9.

(...) une de ces heureuses fêtes de la vie familiale anglaise : la demeure est parée, les gâteaux sont prêts, les enfants pomponnés, les jeunes filles déjà frissonnantes du plaisir promis (...)

EMILE HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 459.

♦ 7. Loc. *Faire la fête* : mener une vie de plaisir et de désordre. → *Bombance*, *bombe*, *fiesta*, *foire*, *java*, *noce*, *nouba*, *vie*. *Il s'amuse, il fait la fête au lieu de travailler* (→ *Fêtard*).

Loc. prov. *Ce n'est pas tous les jours fête* : on n'a pas tous les jours le même bonheur, les choses ne sont pas tous les jours aussi faciles. *Triste comme un lendemain de fête* (→ *Attrister*, cit. 7).

★ II. ♦ 1. (Dans des expressions). Bonheur, gaieté, joie, plaisir. *Un air de fête* : un air réjoui, heureux (personnes); une apparence riante, gaie (choses, lieux). *C'est une fête pour les yeux*.

Le premier mérite d'un tableau est d'être une fête pour l'œil. Ce n'est pas à dire qu'il n'y faut pas de la raison.

E. DELACROIX, *Écrits*, t. II, p. 78.

(1680). Loc. FAIRE FÊTE À (qqn) : lui réserver un accueil, un traitement chaleureux. *Chien qui fait fête à son maître*.

Ces deux veuves en badinant,

En riant, en lui faisant fête (...)

LA FONTAINE, *Fables*, I, 17.

(...) ce joli enfant à qui chacun faisait fête, à qui tout le monde voulait plaire (...)

BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, I

Se faire une fête de... : se promettre beaucoup de plaisir de...

(*Je*) me fis encore plus une fête qu'un devoir d'aller lui rendre visite.

ROUSSEAU, *les Confessions*, X

EN FÊTE : gai. *Avoir l'âme en fête*. *La nature est en fête*.

(...) ces derniers échafaudages, ces traces du travail de la veille qu'on n'a pas eu le temps d'enlever et qui mêlées aux drapeaux et aux lampions égaient comme

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

20.1

une note joyeuse de plus, semblent en fête malgré eux, comme ces vieilles que les jeunes gens forcent à danser. PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 774.

À LA FÊTE. Être à la fête : éprouver dans un état, une occupation, la plus grande satisfaction. — Ne pas être à la fête : être dans des circonstances pénibles.

- 20.2 Je n'étais pas à la fête quand j'allai la chercher (*Louise, une semi-démence*) à la gare; neuf heures du soir : je ne me sentais pas le courage de m'isoler avec elle dans sa chambre; j'avais un peu peur d'elle, et surtout d'avoir peur.

S. DE BEAUVOIR, *la Force de l'âge*, p. 182.

N'avoir jamais été à pareille fête : se trouver contre toute attente dans une situation infiniment agréable ou favorable.

- 21 (...) nous suions tous à grosses gouttes; jamais les thermomètres ne se sont trouvés à telle fête (...)

M^{me} DE SEVIGNÉ, 553, 1^{er} juil. 1676.

Loc. *Et la fête continue...* : et l'on continue à (s'amuser, etc.).

♦ 2. (Extension et contexte spécial du sens général l). Circonstances collectives de libre plaisir, où l'on s'affranchit des contraintes (dans le contexte politique de mai 1968 et ses suites). *De la fête. ⇒ Festif.*

- 22 Le jeu (le ludique) n'est qu'un cas particulier ou un aspect de la Fête. *La Critique de la vie quotidienne (du même auteur)* mettait en évidence l'origine paysanne de la Fête et la dégénérescence simultanée du Style et de la Fête dans la société où le quotidien s'établit. Le Style se dégrade en culture, laquelle se scinde en culture quotidienne (de masse) et haute culture, scission qui l'entraîne vers la fragmentation et la décomposition. L'art ne peut passer pour une reconquête du Style et de la Fête, mais seulement pour une activité de plus en plus spécialisée, pour une parodie de fête, pour un ornement du quotidien qui ne le transforme pas. Toutefois, la fête ne disparaît pas entièrement de la quotidienneté : rencontres, festivals, festivals, sans retrouver leur ampleur ancienne, en sont les plaisantes miniatures. Ce qui motive le projet d'une renaissance de la Fête dans une société doublement caractérisée par la fin de la pénurie et par la vie urbaine. La Révolution dès lors (violente ou non violente) prend un sens nouveau : rupture du quotidien, restitution de la Fête.

Henri LEFEBVRE, *la Vie quotidienne dans le monde moderne*, p. 73.

DÉR. Festoyer, fêtard, fêter.

COMP. Fête-Dieu. — Trouble-fête.

HOM. Faîte. — Formes du v. faire.

FÊTE-DIEU [fɛtɛdij] n. f. — 1521; de *fête*, et *Dieu*, avec la syntaxe ancienne, « fête de Dieu ». → Hôtel-Dieu.

♦ Liturgie rom. Solennité religieuse en l'honneur du Saint-Sacrement, au cours de laquelle une Hostie consacrée est offerte à l'adoration des fidèles. *La Fête-Dieu, fixée au jeudi qui suit l'octave de la Pentecôte, fut instituée en 1264 par le pape Urbain IV sous les noms de Corpus Domini, Corpus Christi. Procession de la Fête-Dieu* (→ Escorte, cit. 4). *Des Fêtes-Dieu.*

(...) et les jours de Fête-Dieu près des reposoirs ou à travers les rues dans la procession du Sacrement. M. JOUHANDEAU, *la Jeunesse de Théophile*, p. 88.

FÊTER [fɛtɛ] v. tr. — XII^e, *fester*, v. intr., « célébrer une fête »; de *fête*.

♦ 1. (Mil. XVI^e). Consacrer, marquer par une fête. ⇒ **Célébrer, commémorer, solenniser**. *Fêter le jour des Rois, la Saint-Charlemagne, la naissance de qqn. Fêter un jour sans le chômer* (cit. 3). *Fêter une victoire* (→ Espérance, cit. 32).

(1865). Faire une fête à l'occasion de. *Fêter un succès, une promotion. ⇒ Arroser* (fam.). *Fêter son installation dans un nouveau logement. → Pendre la crémaillère**.

- 1 Les canons des forts, au sommet des collines, tonnèrent sans interruption dans le ciel fixe. Toute la ville se jeta dehors pour fêter cette minute oppressée où le temps des souffrances prenait fin (...)

CAMUS, *la Peste*, p. 318.

♦ 2. Honorer (qqn) par une fête. *Fêter un saint*. — Loc. fig. (1690). Vx. *C'est un saint qu'on ne fête plus*, un homme qui n'a plus de crédit. *Fêter un général victorieux*.

- 2 Pour fêter un saint local qui commande traditionnellement aux frairies (...)

COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 59.

Fig. *Fêter un ami retrouvé*, lui faire fête*, l'accueillir avec des démonstrations de joie. — Au p. p. *C'est un homme universellement fêté*, recherché (→ Esprit, cit. 151). — (1865). Vieilli. *Fêter la bouteille, la dive bouteille* : boire plus que de raison (on dit aussi *fêter Bacchus*).

- 3 Celui-ci, furieux de me voir fêté dans mon infortune, et lui délaissé, tout ambassadeur qu'il était (...)

ROUSSEAU, *les Confessions*, VII.

Le chien est venu fêter son maître.

(Avec une valeur érotique). *Fêter une femme* (⇒ **Fêteble**).

DÉR. Fêteble.

FETFA [fɛtfa] n. m. — 1624; arabe *fatwā* « décision, consultation », du v. *fata*, même rac. que *mufti*.

♦ Didact. Sentence prononcée par un mufti. — Hist. Sentence politique, dans l'Empire ottoman.

FÉTIAL, AUX [fɛsja], o] n. m. ⇒ **Fécial**.

FÉTICHE [fɛtɛʃ] n. m. et adj. — 1669; *fétisso*, 1605; du port. *feitico*, adj., « artificiel », puis n., « sortilège »; du lat. *facticius*. → **Factice**.

♦ 1. Nom donné par les Blancs aux objets de culte des civilisations dites primitives. ⇒ **Idole; gris-gris** (→ *Bouture*, cit. 2; *manitou*, cit. 1, *Chateaubriand*).

(...) les manitous des sauvages, les fétiches des Nègres (...)

ROUSSEAU, *Émile*, IV.

Le sauvage ne voit pas dans son fétiche un symbole, c'est-à-dire un moyen de rappeler à son esprit une notion abstraite ou idéale; le fétiche est son dieu, dieu de race quelquefois, plus souvent dieu de famille, presque toujours dieu personnel et que chacun se taille comme il l'entend.

Émile BURNOUR, *la Science des religions*, p. 385.

(...) d'autres, levant les mains au ciel, invoquaient leurs fétiches et ceux des blancs (...)

MÉRIMÉE, *Tamango*.

Et puis il y a ce qu'on appelle — à tort — les fétiches, c'est-à-dire les masques et les figures d'ancêtres : l'art d'un subjectivisme collectif, où l'artiste conquiert des schèmes intérieurs et pourtant reconnus : moyen de possession, non de ce que l'on peut voir, mais de ce que l'on ne peut pas voir.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 545.

En Afrique, Objet, animal, végétal ou minéral chargé d'un pouvoir surnaturel, bénéfique ou maléfique. *Le fétiche d'une case, d'un village. Marché aux fétiches*. — Loc. *Faire fétiche* (contre qqn) : recourir à la magie, jeter un sort. ⇒ **Féticheur**.

Adj. *Arbres fétiches. Bois fétiche. Plante fétiche*.

♦ 2. (1877). Objet, animal, personne auquel les personnes superstitieuses attribuent un pouvoir magique capable d'attirer la chance et d'écartier les dangers. *Poupée accrochée comme fétiche dans une automobile. ⇒ Amulette, porte-bonheur, porte-chance. Personnes, animaux servant de fétiches. ⇒ Mascotte*.

♦ 3. Fig. Ce qui est révééré sans discernement; ce qui a un pouvoir symbolique indiscuté (→ *Photo*, cit. 2). — Adj. *Sentiment, idée fétiche*.

Psychan. Objet libidinal du fétichiste*. *Le fétiche dans la névrose phobique. Objet-fétiche ou fétiche*, représentant pour l'enfant un substitut du corps de la mère. ⇒ **Objet** (transitionnel). *Fétiche psychotique* (de l'angl., Furer, 1964).

(...) le fétiche de l'adulte (*fétichiste*) remplit un but unique et joue un rôle central dans sa vie sexuelle, l'objet fétiche de l'enfant a différentes significations symboliques et sert à des fins variées.

J. DE AJURIAGUERRA, *Manuel de psychiatrie de l'enfant*, p. 439.

DÉR. Féticheur, fétichique, fétichiser, fétichisme, fétichiste.

FÉTICHEUR, EUSE [fɛtɛʃœr, øz] n. — Fin XIX^e; de *fétiche*; *fétichières*, 1832; *fetissero*, 1605; *fetissier*, 1635; du port., p.-è. par le néerlandais. → **Fétiche**.

♦ Didact. ou régional (français d'Afrique). Prêtre des religions traditionnelles (animistes), en Afrique; initié capable de susciter et de faire agir des fétiches. *Le féticheur joue le rôle de médecin et d'éducateur. Une féticheuse. Féticheur vaudou*.

Plusieurs mois s'écoulèrent et tout le monde devenait anxieux car on ne savait plus rien de Naman (*parti pour la guerre*). Kadia envisageait d'aller de nouveau consulter le féticheur lorsqu'elle reçut une deuxième lettre.

Keita FODEBA, *Aube africaine*,

in Panorama de la littérature négro-africaine, p. 97.

Je me reproche de l'avoir laissé sans soins aussi longtemps. Parce que j'avais confiance en la médecine des Blancs et en leur bonté. Si maman me propose de l'emmener chez le féticheur cette nuit, je ne pourrai plus refuser.

Henri LOPES, *Tribaliques*, *in Littératures de langue franç. hors de France*, p. 146.

FÉTICHIQUE [fɛtɛʃik] adj. — 1852, Comte, *in T. L. F.*; de *fétiche*.

♦ Didact. Relatif au fétichisme. *La théorie de l'art fétichique chez Comte*.

FÉTICHISATION [fɛtɛʃizasjɔ̃] n. f. — V. 1960; de *fétichiser*.

♦ Didact. Action d'accorder à quelque chose la valeur d'un fétiche.

FÉTICHISER [fɛtɛʃize] v. tr. — V. 1960; de *fétiche*, et *-iser*.

♦ Didact. Accorder à (qqch.) les pouvoirs d'un fétiche. *Fétichiser le plaisir*.

Par ext. Accorder à (qqch.) une valeur exceptionnelle.

Mais peut-être que la migraine est une perversion? Lorsque j'ai mal à la tête, ce serait alors comme si j'étais saisi d'un désir partiel, comme si je fétichisais un point précis de mon corps : *l'intérieur de ma tête* : je serais donc dans un rapport malheureux/amoureux avec mon travail? Une manière de me diviser, de désirer mon travail et d'en avoir peur tout à la fois?

R. BARTHES, *Roland Barthes*, p. 128.

Au p. p. (surtout en psychan., psychiatrie). *Dans l'objet fétichisé se reflètent les rapports entre l'enfant et la mère*.

DÉR. Fétichisation.

FÉTICHISME [fɛtɛʃism] n. m. — 1757, Diderot, *in D. D. L.*; de *fétiche*.

♦ 1. Culte des fétiches; religion (animisme) qui comporte ce culte. *Selon Auguste Comte, le fétichisme est la forme originelle de la religion*.

1 Le culte de certains objets terrestres et matériels appelés fétiches et que par cette raison j'appellerai fétichisme. DE BROSSES, le Culte des dieux fétiches.

2 D'autres pays, en Afrique surtout, ne dépassèrent point le fétichisme, c'est-à-dire l'adoration d'un objet matériel, auquel on attribuait des pouvoirs surnaturels.

RENAN, Vie de Jésus, I, Œ. compl., t. IV, p. 85.

2.1 Et le fétichisme qui adore tout objet utile ou nuisible comme un dieu, d'après les relations sociales les plus simples, est la forme la plus naïve de la prévision et de l'action réglée, fondée sur l'observation et le souvenir.

ALAIN, Abrégés pour les aveugles, in les Passions et la Sagesse, Pl., p. 820.

(En Afrique). Religion traditionnelle (animiste) dont les prêtres sont les féticheurs*. ⇒ Animisme.

♦ 2. Admiration exagérée et sans réserve d'une personne ou d'une chose. ⇒ Vénération. *Il pousse jusqu'au fétichisme le culte du passé.*

3 Il avait — jusqu'au fétichisme — le culte de l'énergie et de la volonté (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 43.

« Les analyses de Marx sur le fétichisme de la marchandise » (Nizan, in T. L. F.).

♦ 3. (1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 12, p. 572). Perversion sexuelle incitant l'individu à rechercher une satisfaction sexuelle par le contact ou la vue de certains objets normalement dénués de signification érotique. *Fétichisme du pied, de la chaussure. Chez la femme, la kleptomanie est l'équivalent du fétichisme.*

4 Werther multiplie les gestes de fétichisme : il embrasse le nœud de ruban que Charlotte lui a donné pour son anniversaire, le billet qu'elle lui adresse (quitte à se mettre du sable aux lèvres), les pistolets qu'elle a touchés. De l'être aimé sort une force que rien ne peut arrêter et qui vient imprégner tout ce qu'il effleure, fût-ce du regard (...)

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 205.

FÉTICHISTE [feti'fist] adj. et n. — 1824, B. Constant, in D. D. L.; de *fétiche*.

♦ 1. Qui pratique le fétichisme; qui concerne les fétiches, les religions traditionnelles animistes, en Afrique.

♦ 2. (1872). Fig. Qui respecte scrupuleusement quelque chose.

1 (...) son âme capable de meurtre impassible en même temps que de fétichiste dévotion.

LOTI, Ramuntcho, II, III.

♦ 3. Relatif au fétichisme (3.). — N. *Un, une fétichiste.*

2 Par mégarde, le doigt de Werther touche le doigt de Charlotte, leurs pieds, sous la table, se rencontrent. Werther pourrait s'abstraire du sens de ces hasards; il pourrait se concentrer corporellement sur ces faibles zones de contact, et jouir de ce morceau de doigt ou de pied inerte, d'une façon fétichiste, sans s'inquiéter de la réponse (comme Dieu — c'est son étymologie —, le Fétiche ne répond pas). Mais précisément : Werther n'est pas pervers, il est amoureux (...)

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 81.

FÉTIDE [fetid] adj. — Mil. xv^e; lat. *foetidus*, de *foetere* « puer ».

♦ 1. Qui a une odeur très désagréable. ⇒ Empesté, infect, malodorant, nauséabond, puant. *L'haleine fétide de certains malades. L'air fétide que l'on respire dans les souterrains. Émanations, exhalaisons fétides.* ⇒ Miasme. *Les eaux stagnantes deviennent fétides.* ⇒ Croupir. *Ordures fétides qui empuantissent* l'atmosphère.*

1 Deux ouvriers indolents creusaient un trou, près de la rue, mettant à jour le sous-sol vingt fois pioché de la vieille ville, une terre verte et fétide.

G. DUHAMEL, Salavin, Tel qu'en lui-même, IX.

(De l'odeur elle-même). ⇒ Écœurant, repoussant, répugnant.

2 (...) une fétide odeur de tabac mêlée à je ne sais quelle nauséabonde moisissure.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, V.

♦ 2. (1822). Fig. Dégoûtant, immonde. « *De fétides bassesses* » (Balzac, in T. L. F.); un « *scélérate fétide* » (L. Bloy, in T. L. F.); une « *si fétide époque* » (Flaubert, in T. L. F.).

3 Un fétide apostat (...)

HUGO, les Chants du crépuscule, X.

CONTR. Odoriférant, suave.

DÉR. Fétidité.

FÉTIDITÉ [fetidite] n. f. — 1478; de *fétide*.

♦ 1. Didact. Caractère de ce qui est fétide. ⇒ Infection, puanteur.

1 Lisbeth accompagna Bianchon, qui vint au lit de la malade, sans avoir l'air de s'apercevoir de la fétidité qui s'en exhalait.

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 507.

2 La Bête rote dévotement dans l'air rustique. Ses flancs bourrés et tombants sont douloureux, vont se vider de leur grosseur. De son sabot à ses vaines défenses, elle est enveloppée de fétidité.

René CHAR, les Matinaux, p. 103.

♦ 2. Littér. Caractère de ce qui dégoûte, repousse.

3 Les lettres ordurières que je recevais de Casablanca après mes articles marocains offensaient moins mes narines que d'autres fort polies à propos des prêtres-ouvriers et des pères dominicains. Oh benoîte fétidité!

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 63.

FETTUCINE [fetu'fine] n. f. pl. — 1979, sous la forme altérée *fetuccini*, n. f., ital., même sens, pl. de *fettuccina*, dimin. de *fettuccia* « petite tranche, ruban », lui-même dimin. de *fetta* « tranche, morceau ».

♦ Pâtes alimentaires coupées en rubans longs et minces, un peu plus larges que les tagliatelles, et plus étroites que les lasagnes.

FÊTU [fety] n. m. — XII^e; lat. pop. **festucum*, du lat. class. *festuca* « brin de paille ».

♦ Brin (de paille). *Un fêtu que le vent emporte* (⇒ Avalanche, cit. 6).

(La fourmi) Vit trois jours d'un fêtu qu'elle a entraîné chez soi.

LA FONTAINE, Fables, IV, 3.

Cour. *Fêtu de paille* : brin de paille.

Un fêtu de paille est tombé sur une fourmi et lui a cassé la troisième patte (...)

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, IV, p. 61.

Par compar. ou métaphore. *Être emporté, entraîné comme un fêtu.*

Je ne suis à tes yeux, sinon

Qu'un fêtu sans force et sans nom (...)

Mathurin RÉGNIER, Stances religieuses.

FÊTUQUE [fetyk] n. f. ou m. — 1786; lat. *festuca* « brin de paille ».

♦ Graminée des prés et des bois, à graine étoilée à cinq branches. → Prairie, cit. I.1.

Les prés les plus hauts entreront en toi avec les couleurs et les odeurs; avec la hampe des avoines, avec le balancement des fêtuques chargés de graines (...)

J. GIONO, le Serpent d'étoiles, p. 173.

1. FEU [fø] n. m. — XI^e; *fou*, IX^e; du lat. *focus* « foyer, feu ».

★ 1. ♦ 1. Dégagement d'énergie calorifique et de lumière accompagnant la combustion vive. ⇒ Calcination, consommation, crémation, ignition, incandescence; flamme. *Relatif au feu.* ⇒ Pyrique, préf. pyro-; igni-.

(Fin xv^e). Loc. **PRENDRE FEU.** ⇒ Brûler, flamber, enflammer (s'). — (1663). *Mettre le feu à qqch.* ⇒ Brûler, calciner, consumer, embraser, enflammer. — *Qui résiste au feu.* ⇒ Apyre, ininflammable.

EN FEU : en train de brûler. *Matière en feu.* ⇒ Ardent, brûlant, embrasé, enflammé, igné, ignescent, incandescent. *Morceau de bois en feu.* ⇒ Braise, charbon (ardent), tison. *La maison était en feu.* *Mettre en feu* : brûler, incendier.

DE FEU : formé avec du feu. *Flouve de feu. Cracheur* de feu.* — Voir ci-dessous d'autres emplois.

Découverte du feu par l'homme. Production du feu par frottement, sciage, giration, percussion. Faire jaillir le feu d'un caillou (cit. 5), *d'un silex.* ⇒ Étincelle. *Pierre* à feu. Faire feu* : produire des étincelles en s'entrechoquant.

Je ne sais quoi plus vif et plus mobile encore

Que le feu : car enfin, si le bois fait la flamme,

La flamme, en s'épurant, peut-elle pas de l'âme

Nous donner quelque idée (...)

LA FONTAINE, Fables, IX, « Deux rats... ».

(...) nous ne connaissons d'autres moyens de produire du feu que par le choc ou le frottement des corps; car le feu que nous produisons par la réunion des rayons de la lumière ou par l'application du feu déjà produit à des matières combustibles, n'a-t-il pas néanmoins la même origine, à laquelle il faudra toujours remonter, puisqu'en supposant l'homme sans miroirs ardents et sans feu actuel, il n'aurait d'autres moyens de produire le feu qu'en frottant ou choquant des corps solides les uns contre les autres?

BUFFON, Introd. à l'hist. des minéraux, Œ., t. IX, p. 5.

L'homme est le seul animal qui fasse du feu, ce qui lui a donné l'empire du monde.

RIVAROL, Notes, pensées et maximes, t. II, p. 20.

Et Jean, en voyant dans la nuit ce petit monde de lumière, n'y reconnaissant pas pourtant la lumière du jour, plus belle, plus froide aussi peut-être, reconnaissait bien dans cette leur plus humaine, pleine de bien-être, bornée, sans poésie, pleine de pitié, d'utilité, faite pour protéger, la lumière créée par l'homme, l'art qu'il a tiré de lui et qui lui ressemble, qui éclaire un monde qui n'est pas celui de la nature, d'une lumière qui n'est pas elle. — le feu.

PROUST, Jean Santeuil.

(1793, in D. D. L.). Loc. *Faire feu des quatre fers**, *des quatre pieds*, (vx) *des quatre pattes*.

(...) ces hommes (...) qui, avant le troisième service, avaient lâché la bride à tous les propos et fait feu des quatre pieds dans leurs assiettes.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « À un dîner d'athées ».

Mettre le feu aux étoupes (cit. 2).

(1865). Loc. *Craindre, redouter qqch. comme le feu* : craindre extrêmement.

Spécialt. **Le feu**, objet de culte (cit. 6). *Adorateur du feu.* ⇒ Ignicole. *Sacrifices au feu. Hephæstas, Vulcain, dieu du feu chez les Grecs et les Romains. Prométhée déroba le feu à Zeus. Mythes de l'origine divine du feu.*

Les anciens, admirant le feu, ont cru que c'était un trésor que l'homme avait dérobé aux dieux (...)

FÉNELON, Traité de l'existence de Dieu, I, 2.

Les Aryas nommèrent donc, non pas chaleur, mais feu (*agni*), le principe réel auquel ils rapportèrent tous les mouvements des corps inanimés.

ÉMILE BURNOUF, la Science des religions, p. 196.

Le feu, symbole de l'âme, de Dieu, de la vie, de la connaissance. *La colonne de feu qui conduisit Moïse pendant l'exode. Le buisson* en feu qui apparut à Moïse.* ⇒ Ardent; → Brûler, cit. 35. *Les langues* de feu de la Pentecôte.* — *Glaive de feu, épée de feu de l'ange exterminateur* (→ Ange, cit. 8; chérubin, cit. 1). — *Lettres de feu, ligne de feu, paroles de feu*, en parlant des paroles des Prophètes, etc. — Fig., littér. *Cela s'est inscrit en lettres de feu dans sa mémoire.*

- 5 Chefs-d'œuvre de haute raillerie, ses traits se sont inscrits en lignes de feu sur la chair de l'hypocrite et du faux dévot.
RENAN, Vie de Jésus, XX, Œ. compl., t. IV, p. 293.
- 6 (...) on dirait que les lettres de feu gravées par les prophètes et les apôtres n'ont plus de sens, et que la détesse, prévue par l'Apocalypse, ne doit être qu'un mythe littéraire.
DANIEL-ROPS, le Monde sans âme, p. 181.
- ☐ Le feu, dans l'ancienne chimie. Feu élémentaire. Les anciens considéraient le feu comme une matière, l'un des quatre éléments. ⇒ **Élément** (cit. 10 et 11). **Exalter** (cit. 7 et 8) l'élément du feu. **Principe du feu**. ⇒ **Phlogistique**.
- 7 En tant que matière, le feu fut regardé par (...) la plupart des philosophes grecs comme l'un des quatre éléments (...) La notion du feu, celle des matières combustibles, celle des esprits volatils, nos vapeurs et nos gaz d'aujourd'hui, furent ainsi associés (...) jusqu'au XVIII^e siècle. C'est à ce moment que s'éleva le système de phlogistique de Stahl (...) Cette théorie fut renversée de fond en comble par Lavoisier (...) le feu envisagé autrefois comme une substance matérielle, douée d'une existence propre, est devenu pour la science moderne un pur phénomène (...)
Grande Encycl. (BERTHELOT), t. XVII, p. 365-366.
- Astrol. **Signes de feu** : le Bélier, le Lion, le Sagittaire... ⇒ **Zodiaque**.
Loc. fig. (1690). *C'est le feu et l'eau*, se dit de deux choses opposées, de deux personnes de caractères incompatibles (⇒ **Assortiment**, cit. 5).
- ☐ Étincelle électrique, feu ou matière enflammée, dans la nature. *Le feu du ciel, le feu céleste*. ⇒ **Foudre**, **méteore**. *Boule de feu, déluge* (cit. 9) de feu. — *Feu de Dieu!*, juron.
- 8 Feu de Dieu, ma bonne fille, vous allez vous mettre marchande!
COLETTE, la Naissance du jour, p. 199.
- (1690). Anciennt. *Le feu central* : foyer de matières incandescentes qu'on croyait exister au centre de la terre (⇒ **Écorce**, cit. 6). *Feux souterrains* : ancienne interprétation des phénomènes volcaniques. *Feux vomis par un volcan*. ⇒ **Fumerolle**, **lave**. *Lave qui coule en ruisseaux de feu. Ceinture de feu du Pacifique*. — Mythol. *Dragon qui vomit, crache, jette, lance feu et flammes*. — Par ext. Fig. *Cheval qui jette le feu par les naseaux* (⇒ **Étalon**). — (1930). *Péter** (cit. 2) du feu, le feu.
- 9 (...) il (l'homme) aura saisi la flamme des volcans, ou profité du feu de leurs laves brûlantes pour le communiquer.
BUFFON, Époques de la nature, VII^e époque.
Loc. *Feu grisou**. — (1690). *Feu follet** (⇒ **Conjuration**, cit. 9). ⇒ **Flammerole**, **furole**. — *Feu Saint-Elme* : étincelle due à l'électricité atmosphérique qui se forme parfois à l'extrémité des mâts, des vergues d'un navire.
- ☐ Littér. (Au plur.). Ardeur (du soleil). *Les feux du soleil, de l'été*. ⇒ **Chaleur**.
- 10 Paris cuisait au feu d'un dimanche d'août. Aucun bruit ne montait de la rue.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 9.
- ♦ 2. (1080). Ensemble de matières rassemblées et allumées, pour produire de la chaleur, ou dans un but symbolique. ⇒ **Foyer**. *Allumer* un feu. Faire un feu, du feu, le feu* (⇒ **Broche**, cit. 1). *Animer* (cit. 15), *ranimer, raviver un feu. Jeter de l'huile* sur le feu. Rallumer un feu éteint. Attiser le feu avec un fourgon*. ⇒ **Attiser** (cit. 1, 2), **fourgonner**. *Souffler* sur le feu*. ⇒ **Soufflet**. *Couvrir, éteindre le feu. Vent qui éteint le feu* (⇒ **Absence**, cit. 5, 6). *Feu qui couve* (cit. 9). *Feu sous la cendre* (cit. 3 et, fig., cit. 5, 6). — *Feu doux*; *feu vif, ardent* (cit. 10), *clair. Faire un grand feu*. — (1627). *Feu d'enfer* : feu très vif. ⇒ **Brasier**, **fournaise**. *Feu de courte durée*. ⇒ **Flambée**. *Feu qui brille, crépite, pétille, danse* (cit. 12). *Les flammes, la fumée du feu*. — Prov. *Il n'y a pas de fumée sans feu*, pas d'effet sans cause. — *Feu de bois* (⇒ **Cèdre**, cit. 1), *de branchages* (cit. 3), *de chènevottes* (cit. 1). *Feu de braises* (⇒ **Braise**; **brasero**). *Feu de bruyères*. ⇒ **Régalade**. *Feu de charbon, de boulets, de tourbe. Feu de papiers, d'herbes sèches. Tomber dans le feu. Mettre des bûches, des fagots dans le feu*.
- 11 Un grand feu pétillait, clair, dans la cheminée,
Toute la vieille chambre était illuminée (...)
RIMBAUD, Poésies, I, IV.
- 12 C'était un de ces beaux feux d'hiver qui semblent jaillir de la terre. Ils prennent l'âtre par le centre, tordent leurs branches et tout à coup élèvent leur flamme maîtresse, d'un jet vif, vers le cœur de la cheminée. Alors la colonne d'air tourbillonne et un train de fumée et d'étincelles part en grondant à travers le canon, dans le noir, vers le ciel (...)
H. BOSCO, Hyacinthe, p. 104.
- Loc. fig. *Feu de paille* : sentiment violent et passager*.
- 13 Mon amour est un feu de paille
Qui luit et meurt en un instant.
SCARRON, in LITTRÉ.
- 14 Mais la petite Fadette, voyant qu'il s'était donné à elle si entièrement et si subitement, avait peur que ce ne fût feu de paille (...)
G. SAND, la Petite Fadette, XXV.
- Faire feu qui dure* : ménager son bien, sa santé.
- 15 Qui veut voyager loin ménage sa monture.
Buvez, mangez, dormez, et faisons feu qui dure.
RACINE, les Plaideurs, I, 1.
- Faire feu de tout bois* : employer tous les arguments.
- 16 (...) je ne vous tiendrai pas quitte, que vous n'ayez épuisé votre science et votre logique, fait feu de tous vos arguments.
GIDE, Corydon, 3^e dialogue, I.
- Loc. prov. *Le bois* tordu fait le feu droit*. — *Faute de bois* (cit. 39) le feu s'éteint.
- Faire du feu de quelque chose; jeter au feu*. ⇒ **Détruire**.
- 17 J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jetée au feu (...)
VOLTAIRE, Défense de mon oncle, XX.
- Loc. fig. *Jouer avec le feu* : jouer avec le danger, se montrer imprudent. ⇒ **Dangereux**; **hasarder** (se), **risquer**.
- (...) mais, comme tous ceux qui jouent avec le feu, ce fut lui qui se brûla.
BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 539.
- Quand elle dormait ainsi, sa tête appuyée contre un de mes bras, je me penchais sur elle, pour voir son visage entouré de flammes. C'était jouer avec le feu.
R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 60.
- Loc. *Mettre à qqn le feu sous le ventre* (vieilli), *au cul, au derrière*, le presser d'agir.
- S'installer près d'un feu, près, auprès du feu* (⇒ **Arranger**, cit. 17). *Se chauffer, se sécher devant le feu* (⇒ **Camaraderie**, cit. 3). — Loc. prov. *Le dos* au feu, le ventre à table*. — *Montrer, présenter une chose au feu, pour la chauffer, la faire sécher. Mettre les fers* au feu. Faire fondre de la cire, des aromates* (cit. 2) *au feu. Odeur des substances soumises à un feu violent*. ⇒ **Empyreume**.
- Le feu, dit-on, fait compagnie; c'est qu'il fait réfléchir. En physique surtout, il n'est pas de spectacle plus inspirateur. L'attitude, le silence, le lieu, et l'espèce de rêverie où l'on est toujours quand on se chauffe, contribuent à donner à l'esprit plus d'attention et d'activité. Le foyer est un Pinde, et les Muses y sont.
Joseph JOUBERT, Pensées, XIII, XX.
- Le dos au feu, le ventre à table, l'idéal de Béranger et de M. Prudhomme.
Valéry LARBAUD, Barnabooth, Journal, p. 308.
- Spécial. ☐ Source de chaleur (à l'origine, foyer enflammé) dans la transformation des aliments, etc. *Mettre un plat sur le feu. La soupe est sur le feu, au feu*. ⇒ **Cuire** (⇒ **Bouillotte**, cit. 2; **coque-mar**, cit. 1). *Cuire à feu doux, à petit feu, à grand feu, à feu vif. Mettre le pot au feu*. ⇒ **Pot-au-feu**. *Plat qui va au feu, qui résiste à la chaleur. Faire griller, rôtir une viande au feu d'enfer*, à grand feu.
- Le feu une fois connu, l'instinct de perfectionnement fit qu'on en approcha les viandes, d'abord pour les sécher, et ensuite on les mit sur des charbons pour les cuire (...). La cuisine fit de grands progrès quand on eut (...) des vases qui résisteraient au feu. On put assaisonner les viandes, faire cuire les légumes; on eut du bouillon, du jus, des gelées (...)
A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. II, p. 83, 87.
- Le dessus, grillé à grand feu, et qui enveloppe la pulpe comme la croûte d'un gâteau.
J. ROMAINS, les Hommes de volonté, t. IV, VI, p. 44.
- Elle avait préparé un excellent ragoût de tripes qui mijotait à feu doux sur un poêle à charbon de bois.
P. MAC ORLAN, la Bandera, XX.
- Il faisait revenir des pommes de terre. Il mit le petit feu sous la casserole.
R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 90.
- Loc. **COUP DE FEU** : action vive du feu. *Rôti qui a reçu un coup de feu, qui est un peu brûlé*. ⇒ **Brûler, roussir**. — (1835). *Le cuisinier est dans son coup de feu*, au moment où tout est en train de cuire. — Fig. *Coup de feu* : moment de presse où l'on doit déployer une grande activité.
- La cuisinière Marie rompait les traditions du métier de bouche où résonnent les imprécations du coup de feu (...) Marie menait sa besogne de fourneau comme du tricot ou de la prière, avec une si grande douceur (...)
Pierre HAMP, la Peine des hommes (Moteurs), p. 277.
- Loc. fig. (1843). **SUR LE FEU** : en préparation.
- Mais ce qui me chiffonne l'âme, c'est qu'il y a un mariage sur le feu (...)
qui se mitonne.
DUPENTY et CORMON, les Cuisines parisiennes, II, IX in, D. D. L., II, 6.
- Faire griller des marrons au feu*. — Loc. *Tirer les marrons* du feu* (cf. La Fontaine, *Fables*, IX, 17).
- Par ext. *Foyer** d'une cuisinière, d'un réchaud. *Cuisinière électrique, réchaud à gaz à deux, à trois feux*.
- ☐ (1273). Par métonymie. Lieu où l'on fait habituellement du feu. ⇒ **Atre**, **cheminée**, **foyer** (⇒ **Cuisine**, cit. 2). *Le coin du feu*. ⇒ **Coin** (cit. 4, 5 et *supra*). Fig. *Un sédentaire* qui reste au coin du feu, de son feu*.
- Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant (...)
RONSARD, Sonnets pour Hélène, Second livre, XLII.
- Que l'artisan ne puisse transmettre à ses enfants la cabane qu'il a bâtie et où ils sont nés (...) s'ils n'ont pas toujours vécu avec lui sous le même toit, au même feu, et à la même table (...)
VOLTAIRE, Mélanges littéraires, Lett. bénédict. Fr.-Comté.
- Régional (Belgique). **FEU OUVERT** : foyer d'intérieur, ouvert, où l'on brûle des bûches. « *Quand le feu ouvert vous offre des calories supplémentaires sans rien perdre de son charme* » (le Soir, 14 oct. 1978).
- (1690). Vieilli. *Garniture de feu*, et, absolt, *Feu* : ensemble de ce qui sert à entretenir le feu et garnit la cheminée. ⇒ **Chenet**, **pelle**, **pin-cette**...
- Il me faut un feu doré; que la grille en soit très grosse; j'aime le grand feu préférablement à toute autre délicatesse.
M^{me} DE MAINTENON, Lettre à d'Aubigné, 10 févr. 1681.
- ☐ (V. 1280). Vieilli. Lieu où l'on habite. ⇒ **Foyer**, **maison**. — Loc. mod. (Déb. XVII^e). *N'avoir ni feu ni lieu* : ne pas avoir de domicile fixe. ⇒ **Vagabond**; ⇒ **Bandit**, cit. 1.
- Nous, dit-il en riant vers Mathieu d'un air complice, on n'a personne à ménager, on est sans feu ni lieu. Sans foi ni loi. On passe : vous autres, vous restez et nous, on passe, on s'en va, on est des oiseaux de passage, des romanichels.
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 131.
- Famille (dans un village). ⇒ **Foyer**; **ménage**. *Dénombrement* (cit. 3) *des feux. Hameau de cinquante feux. Impôt réparti par feu*. ⇒ **Fouage** (vx).
- (...) Les Omergues, un petit hameau de vingt feux sur la grande-route (...)
J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 39.

☐ Feu qu'allume une armée en campagne. *Feux de bivouac** (cit. 2, 4).

29 Quelqu'un l'arrêta (*l'empereur*) en lui montrant l'arrière-garde ennemie entre lui et la ville, et derrière, les feux d'une armée de cinquante mille hommes.
Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, VII, 13.

☐ *Feux symboliques. Feu sacré, entretenu par les Vestales* (→ Ardent, cit. 1). *L'autel* (cit. 8 à 10) *du feu sacré*. — Loc. fig. *Feu sacré*. ⇒ **Ardeur, enthousiasme. Il travaille sans plaisir et n'a pas le feu sacré. Le feu sacré qui brûle son âme.** → Creuset, cit. 5. *Feu sacré d'un poète*. ⇒ **Inspiration.**

30 Oui, voilà bien la Jeunesse, qui ne doute de rien! le feu sacré! les illusions! Du premier coup, l'on se croit arrivé!
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « Deux augures ».

31 (*Talleyrand*) encourageait des dispositions précieuses, prisant *l'allant* de ce « gamin » (*Thiers*), son « feu sacré » et pensant les utiliser.
Louis MADELIN, Talleyrand, V, XXXVI.

Liturgie rom. *Feu nouveau* : feu symbolique, allumé dans les églises la veille de Pâques. *Bénédictio du feu nouveau.*

(1414). **FEU DE JOIE** : feu allumé en signe de réjouissance à l'occasion d'une fête (→ Effusion, cit. 2). — (1680). *Feux de la Saint-Jean*, allumés pour fêter l'entrée du Soleil dans le solstice d'été. — (xx^e). **FEU DE CAMP** : feu allumé dans un camp de scouts, etc., et autour duquel on se réunit pour chanter, jouer des saynètes. Par ext. Veillée récréative. *Organiser un feu de camp.*

32 (Il) se hâta (...) de s'approcher du feu de joie qui brûlait magnifiquement au milieu de la place. Mais une foule considérable faisait cercle à l'entour. Dans un vaste espace laissé libre entre la foule et le feu, une jeune fille dansait (...) le feu de joie l'éclairait d'une lumière crue et rouge qui tremblait toute vive sur le cercle des visages de la foule (...)
HUGO, Notre-Dame de Paris, I, II, III.

33 (...) et la montagne espagnole, là-bas, semblait ce soir-là brûler comme une gerbe de paille, tant il y en avait de ces feux de joie, allumés sur ses flancs.
LOTI, Ramuntcho, XXIII.

♦ 3. (1398). Techn. et cour. ☐ Chaleur ; source de la chaleur dans les opérations techniques. — (1890). *Faïence de grand feu* : faïence cuite à très haute température. *Poterie de petit feu*. — *Défaut de feu*, dû à l'excès de cuisson (syn. : *coup de feu*). *Argile* (cit. 1) *réfractaire au feu*. *Terre à feu*. — *Éprouver* (cit. 2), *épurer un métal par le feu, au feu*... → *Consumer*, cit. 1. — *Feu nu*, qui chauffe directement, par oppos. à *feu de réverbère*, qui chauffe par réverbération. — *Feu de gorge**. *Four au feu de bois* (→ Cuire, cit. 5). *Mise à feu, hors feu d'un haut fourneau* : action d'allumer, d'éteindre un haut fourneau. *Entretenir un feu de forge, le feu d'une chaudière**. ⇒ **Chauffe, chauffeur. Boîte* à feu**. — *Chaudière à feu continu. Usines fonctionnant à feu continu*. — Mar. (anciennt). *Pousser les feux* : activer la chauffe (en vue de l'appareillage). *Mettre bas les feux*, les éteindre. — Vx. *Pompe* à feu* : pompe mue par une machine à vapeur.

(xx^e). *Les arts du feu*. ⇒ **Céramique, émail, porcelaine, verre.**
33.1 L'innovation principale intéresse toutefois le maniement du feu et c'est autour des « arts du feu » que se cristallise le progrès technique. Le départ se situe très loin en arrière car la connaissance accidentelle de la cuisson des argiles était accessible aux Paléolithiques.
A. LEROI-GOURHAN, le Geste et la Parole, t. I, p. 241.

☐ (1703). Cuisson pendant une durée déterminée. *Premier, second, troisième feu.*

☐ Par métonymie. Four, fourneau. *Feu catalan* : variété de bas fourneau.

♦ 4. (Av. 1654). Méd. Métal rougi servant à cautériser. ⇒ **Cautère, fer** (rouge). *Appliquer le feu à une plaie*. — Loc. *Pointe* de feu.*

♦ 5. (1690). Ce qui sert à faire, à produire du feu. *Avez-vous du feu sur vous?* ⇒ **Allumette, briquet. Offrir du feu. Demander du feu. J'ai des cigarettes, mais pas de feu.**

34 — Je voudrais une cigarette. Mathieu prit le paquet de *Gold Flake* dans sa poche et le lui tendit. — Je vais vous donner du feu. — Merci, je préfère l'allumer moi-même.
SARTRE, L'Âge de raison, IV, p. 64.

♦ 6. (1213). Foyer destructeur, allumé involontairement ou criminellement. ⇒ **Embrasement, incendie; brasier, fournaise**; → Aile, cit. 14. *Le feu a pris, a gagné, s'est propagé. Le feu s'y est mis. Maison, dépôt* (cit. 10) *de carburants qui prend feu. Après l'accident, la voiture prit feu. Le feu dura plusieurs jours. Un seul quartier de la ville a échappé au feu. Feu de forêt* (→ Brande, cit. 2). *Bois endommagés par le feu*. ⇒ **Arsin. Champs essartés** (cit.) *par le feu.*

35 — Vous voyez, Paris brûle (...) La lucur rouge, qui incendiait le ciel, grandissait toujours (...) Maintenant, toute la ligne de l'horizon était en feu; mais, par endroits, on distinguait des foyers plus intenses, des gerbes d'un pourpre vif, dont le jaillissement continu rayait les ténèbres, au milieu de grandes fumées volantes. Et l'on aurait dit que les incendies marchaient (...) que la terre elle-même allait flamber, embrasée par ce colossal bûcher de Paris (...) Le feu a dû être mis dans les beaux quartiers, et ça gagne, ça gagne (...) Regardez-donc! à droite, voilà un autre incendie qui se déclare! On aperçoit les flammes, tout un bouillonnement de flammes, d'où monte une vapeur ardente (...)
ZOLA, la Débâcle, t. II, p. 279.

Le feu est à la maison; il y a le feu. — (xx^e). Fig. *Le feu n'est pas à la maison, ou (plus cour.) il n'y a pas (y a pas) le feu*... : rien ne presse, ce n'est pas urgent, soyez patient. — (1690). Fam. *Avoir le feu au derrière, le feu au cul* : fuir, se hâter, agir avec précipitation. ⇒ **Courir.**

36 Ils foutaient le camp, les messieurs aux visages poncés, massés, les enfants gras, les belles madames, ils avaient le feu au cul, ils foutaient le camp (...)
SARTRE, le Sursis, p. 91.

Mettre le feu au bâtiment. ⇒ **Incendier; incendiaire.** — Fig., littér. *Mettre le feu* : porter le trouble, soulever les passions.

Ce sont eux (*les capucins*) qui ont mis le feu à la maison par leurs remèdes violents (...)
M^{me} DE SEVIGNÉ, 953, 14 févr. 1685.

En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu, et on persécute ceux qui sonnent le tocsin.
CHAMFORT, Maximes et Pensées, XIX.

Défense, protection contre le feu. ⇒ **Pompier; lance, pare-feu, pompe. Éteindre le feu à l'aide d'un extincteur***; *noyer un feu* (→ Essai, cit. 14). — (1690). *Crier au feu*, pour alerter, appeler au secours. — (xv^e). *Au feu! On y court comme au feu*, avec empressement (→ Courir, cit. 13).

Je rêve que j'entends crier au feu; je me réveille et j'entends que l'on crie au feu.
ALAIN, les Songes, I, in les Passions et la Sagesse, p. 39.

J'écris ceci en m'efforçant de ne pas y croire; préférant crier « au feu » avant que la maison ne brûle et pour, s'il se peut, l'empêcher de brûler.
GIDE, Journal, 9 janv. 1948.

Circonscrire le feu, pour l'empêcher de se propager. — Fig. *Faire la part du feu* : se résigner à perdre ce qui ne peut plus être sauvé pour préserver le reste. ⇒ **Abandonner, sacrifier.**

Il est beau de se sacrifier : quelques-uns meurent pour que les autres soient sauvés. On fait la part du feu dans l'incendie.
SAINT-EXUPÉRY, Pilote de guerre, p. 93.

Feu de brousse : incendie (accidental ou allumé volontairement) dans la végétation arbustive sèche de la brousse africaine.

Qui dira la chanson du feu de brousse?... Il est ici et là... Il ne tient pas en place. Il dévore les solitudes, en un instant. Il va, d'herbe en herbe, par bonds pétillants.
René MARAN, Batouala, in Pages africaines, 1.

(1690). *Feu de cheminée* : embrasement de la suie accumulée dans la cheminée.

(...) Ça, monsieur, lorsque vous pétenez, La vapeur du tabac vous sort-elle du nez. Sans qu'un voisin ne crie au feu de cheminée?
Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, I, 4.

Loc. fig. (1530). *À feu et à sang. Mettre un pays à feu et à sang**. ⇒ **Ravager, saccager.** — *Conquérir un pays par le fer* et par le feu*. ⇒ **Violence.** — *L'Europe entière était en feu*. ⇒ **Guerre, révolution.**

Il ne s'agissait de rien moins que d'allumer le feu de la guerre civile.
BOSSUET, Hist. des variations..., X.

♦ 7. (ix^e). Supplice du bûcher*. ⇒ **Autodafé** (cit. 3); → Ardent, cit. 12. *Condamner* (cit. 6) *au feu*. ⇒ **Brûler** (cit. 4). *Le tribunal de l'Inquisition envoyait les hérétiques au feu. Supplice du feu*. — À PETIT FEU. *Brûler qqn à petit feu* (→ Cérémonie, cit. 4). — Fig. *Le chagrin, l'inquiétude le font mourir à petit feu*, lentement et cruellement. ⇒ **Brûler** (cit. 6).

On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien par une commission du conseil.
VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, II.

(...) l'Université déclara coupable et envoya au feu celle (*Jeanne d'Arc*) qui représentait le parti d'Orléans (...)
J. BAINVILLE, Hist. de France, VI, p. 116.

Fig. *Il se jetterait dans le feu pour lui* : son dévouement pour lui n'a pas de bornes.

Anciennt. *Épreuve* du feu, par le feu.* — Loc. fig. (Av. 1549). Mod. *J'en mettrais ma main au feu* : j'en ai la conviction*, j'en jurerais*. ⇒ **Affirmer** (cf. J'en donnerais ma tête à couper).

Elle n'y regardera pas? — J'en mets ma main au feu.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, v, p. 49.

Par anal. *Le feu de l'enfer* (⇒ **Enfer**), *le feu éternel* (→ Maudire, cit. 9). *Le feu du purgatoire**.

(...) j'étais moins indulgent pour le monde que je plaçais tout bonnement dans la voie large qui mène au feu éternel.
J. GREEN, Journal, Vers l'invisible, 13 avr. 1958, p. 24.

★ II. Combustion amenant une déflagration.

♦ 1. (1690). *Mettre le feu aux poudres*, en approchant une mèche allumée de la poudre. ⇒ **Boutefeu**. — Fig. Déclencher des incidents, des événements violents, provoquer l'explosion des sentiments violents.

Deux nations sur les confins de la Mongolie se disputent pour des raisons impénétrables aux Européens (...) elles vont entrer dans une guerre qui mettra le feu aux poudres dans tout l'Extrême-Orient (...)
A. ARTAUD, Scénarii, in Œ. compl., t. III, p. 16.

Mettre le feu à un canon, à une mine. Mise à feu d'un canon. Cordon tire-feu (⇒ **Tire-feu**).

COUP (cit. 29) **DE FEU**. ⇒ **Décharge, détonation** (d'une matière fulminante dans une arme); → **Éclater**, cit. 15. *Entendre un coup de feu, des coups de feu nombreux* (⇒ **Fusillade**).

♦ 2. Loc. ☐ **ARME À FEU** : arme lançant un projectile par l'explosion d'une matière fulminante (spécial, une telle arme individuelle : fusil, pistolet, revolver). → Amorce, cit. 5. ⇒ **Arquebuse** (et *arquebuserie*, vx), **canon, fusil, mitrailleuse, mitrailleuse, mortier, pistolet, revolver... (⇒ **Arme**). *Culasse, canon, platine, d'une arme à feu*. — *Pot* à feu. Bouche* à feu.***

☐ (1826). **FAIRE LONG FEU**, se dit d'une cartouche dont l'amorce brûle trop lentement, de sorte que le coup ne part pas ou manque son but. — Fig. *Faire long feu* : ne pas atteindre son but. ⇒ **Échouer.**

Ce projet a fait long feu, on n'en parle plus. Cette farce a fait long feu, elle ne produit plus son effet, elle ne prend plus.

- 46 (...) mon pistolet avait fait long feu (...)
A. DE VIGNY, Cinq-Mars, IX, t. I, p. 302.
- 47 M. de Loménie de Méjouis aimait à se déculotter en public. Comme ça. C'était une plaisanterie de gamin qui avait fait long feu.
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 30.

(1892, in D. D. L.). Fig. *Ne pas faire long feu* : ne pas durer* long-temps. *Leur association n'a pas fait long feu. Je n'y ferai pas long feu* : je n'y resterai* pas.

REM. Cette locution peut être considérée soit comme dérivée de la précédente par confusion sur le sens de *feu*, la métaphore portant alors sur la brièveté de la flamme, soit comme issue d'une autre métaphore, portant sur un foyer allumé pour peu de temps.

- 48 Ah! par exemple, si tu n'habitais plus ici, je n'y ferais pas long feu!
BOYLESVE, M^{lle} Cloque, in BOTTEQUIN, Difficultés et Finesse de langage, p. 119.
- 49 Quand j'ai vu arriver l'autre, ah! la pauvre! je savais bien qu'elle ne ferait pas long feu!
F. MAURIAC, Génitrix, X.

◆ 3. (1680). Tir d'armes à feu; combat où l'on tire. *Commander le feu. Ouvrir, commencer le feu sur un objectif* : commencer à tirer. *Faire feu (sur qqn, un objectif)*. ⇒ *Tirer*. — *Feu!*, commandement militaire. *Cessez le feu*. ⇒ *Cessez-le-feu*. — *Mar. Faire feu des deux bords*. — *Feu de file, de peloton, de salve. Feu dense, nourri; feu continu* (cit. 4), *intermittent. Feu roulant**. *Arrêter* (cit. 6) *l'ennemi sous un feu meurtrier. Concentrer, disperser le feu. Feux convergents, croisés. Feu rasant. Essuyer le feu, être sous le feu de l'ennemi. Courage sous le feu* (→ Cruauté, cit. 13). *Les feux couvrent* (cit. 13) *le terrain. Barrière, ligne de feu* (→ Ennemi, cit. 20). *Appui de feu. Puissance de feu d'un char d'assaut, d'un avion.*

- 50 Quarante-trois insurgés (...) étaient agenouillés dans la grande barricade, les têtes à fleur de la crête du barrage, les canons des fusils et des carabines braqués sur les pavés comme à des meurtrières, attentifs, muets, prêts à faire feu (...)
HUGO, les Misérables, IV, XIV, I.
- 51 — Qui vive? En même temps, on entendit le cliquetis des fusils qui s'abattaient (...). — Révolution française! — Feu! dit la voix.
HUGO, les Misérables, IV, XIV, I.
- 52 La Légion rentrait après avoir installé quelques petits postes, le long de l'oued et à la sortie des défilés, de manière à prendre les crêtes sous le feu des mitrailleuses.
P. MAC ORLAN, la Bandera, XV.

Se trouver, être entre deux feux.

- 52.1 En ce moment, des coups de fusil éclatèrent sur la rive droite de l'Angara. Une pluie de balles fut dirigée sur le radeau. Les malheureux avaient-ils donc été aperçus? Évidemment; car d'autres détonations retentirent sur la rive gauche. Les fuyitifs, pris entre deux feux, devinrent le point de mire des tireurs tartares.
J. VERNE, Michel Strogoff, p. 442.

Fig. Être pris entre deux dangers.

Fig. *Un feu roulant de boutades, de plaisanteries, une suite ininterrompue. Essuyer le feu de la raillerie, de la critique*. ⇒ *Attaque*.

- 53 D'ailleurs, l'auteur qui ne sait pas se résoudre à essuyer le feu de la critique ne doit pas plus se mettre à écrire qu'un voyageur ne doit se mettre en route en comptant sur un ciel toujours serein.
BALZAC, Avant-propos, Pl., t. I, p. 10.
- 54 C'était un feu roulant de paradoxes pratiques, d'amusantes fantaisies.
RENAN, Souvenirs d'enfances..., II, III.

◆ 4. (1680). Combat, guerre. *Aller au feu. Avoir vu le feu* (→ Arme, cit. 10). *Baptême* du feu*. — *Le Feu*, roman de Barbusse.

- 54.1 C'était par goût et sentiment de race que j'étais soldat. Je n'avais jamais vu le feu, et je voulais le voir.
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le rideau cramoisi ».
- 54.2 Certains avaient perdu au feu une oreille ou la jambe.
J. GIRAUDOUX, Juliette au pays des hommes, p. 102.

◆ 5. (1899; de arme à feu). Pistolet, revolver. ⇒ *Calibre, pétard*.

- 54.3 Le feu de Pierrot m'est tombé le premier sous la pogne. Il tonnait comme un mortier; j'ai passé tout le chargeur, les neuf balles coup par coup (...)
Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 71.

◆ 6. (1671). FEU D'ARTIFICE*. *Le bouquet* d'un feu d'artifice*. — Par métaphore et figuré :

- 55 (...) Raoul tirait en ce moment un véritable feu d'artifice; il était (...) au milieu de ses épigrammes qui paraient comme des fusées, de ses accusations enroulées et déroulées comme des soleils, des flamboyants portraits qu'il dessinait en traits de feu (...)
BALZAC, Une fille d'Eve, Pl., t. II, p. 93.
- 56 C'est le travail qui importe. Sans travail, le talent n'est qu'un feu d'artifice; ça éblouit un instant, mais il n'en reste rien.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 93.

(1872). *Feu de Bengale* : composition chimique qui en s'enflammant produit une leur colorée; cette leur.

- 57 Maintenant le soleil se couche là-dessus, se couche très vite : splendeur d'un instant, feu de Bengale rose, dirait-on (...) sur la terre couleur de sanguine, et feu de Bengale vert sous les arbres (...)
LOTI, l'Inde (sans les Anglais), III, III, p. 68.
- (XII^e). *Feu grégeois* : mélange ayant la propriété de brûler à la surface de l'eau.
- 58 Avec une corde à nœuds, il grimpaux murs des citadelles, la nuit, balancé par l'ouragan, pendant que les flammèches du feu grégeois se collaient à sa cuirasse (...)
FLAUBERT, la Légende de saint Julien l'Hospitalier, II.

★ III. ◆ 1. (Fin XVI^e). Flamme, incandescence fournissant de la lumière. — Par ext. Source de lumière. ⇒ *Éclairage, lumière; brandon, flambeau, lampe, torche. Feu qui éclaire, éblouit* (cit. 3). *Clarté, puissance d'un feu. Les feux de la ville. Feux des réverbères*

(→ Couple, cit. 4). *Scintillation, scintillement d'un feu. Les feux de la rampe**, au théâtre. *Feux utilisés pour la pêche*. ⇒ *Lamparo. Feux masqués*. ⇒ *Black-out*.

- Lampes, cierges, flambeaux, jettent leurs feux tremblants
Sur les murs (...)
LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, « Lévrier de Magnus ».
- Bientôt le dédale des lagunes, qui est redevenu vaste comme une mer, s'emplit de feux : lanternes de pêcheurs; grandes torches pour appeler les poissons, grandes gerbes de roseaux que l'on balance continuellement afin de les maintenir en flammes.
LOTI, l'Inde (sans les Anglais), III, XI, p. 111.

*Extinction** (cit. 3) *des feux*.

Loc. fig. **PLEINS FEUX SUR (qqn, qqch.)** : le fait d'attirer l'attention (cf. Braquer les projecteurs sur...).

Spécial et vx. *Les feux d'un acteur* : gratification qu'il recevait en plus des appointements fixes.

◆ 2. (1680). Signal lumineux (aujourd'hui électrique) destiné à déterminer l'emplacement d'un véhicule la nuit. *Les feux réglementaires d'un navire. Feux de route. Feux de côté : feu vert de tribord, feu rouge de bâbord. Feu de tête de mât, feu de poupe. Feu de mouillage. Masquer les feux. Naviguer tous feux éteints, tous feux masqués* (en temps de guerre...). — *Les feux d'un avion*. — (1896, in D. D. L.). *Feux d'une automobile*. ⇒ *Code, lanterne, phare. Feu arrière, feu rouge. Feu de position, de stationnement. Feu clignotant. Allumer, éteindre ses feux. Feux de croisement, de route*. — *Les feux d'une bicyclette, d'un deux-roues*.

- Deux grosses lanternes avaient été fixées au côté gauche du siège de l'iemischik et jetaient obliquement des lueurs blafards peu propres à éclairer la route. Mais c'étaient les feux de position du véhicule, et, s'ils dissipaient à peine l'obscurité, du moins pouvaient-ils empêcher l'abordage de quelque autre voiture courant à contre-bord.
J. VERNE, Michel Strogoff, p. 133.

Loin devant lui, déjà, le feu arrière du vélo Solex.

F. MALLET-JORIS, le Jeu du souterrain, p. 51.

Signal lumineux destiné à guider, à réglementer le déplacement des véhicules. — *Les feux de la côte* (→ Écueil, cit. 2). ⇒ *Phare. Feu fixe, tournant, à éclats (réguliers), à occultations, scintillant, isophase. Feu rythmé. Feu à secteurs. Feu directionnel, feu de guidage, feu de jalonnement. Feu blanc, feu coloré. Secteurs d'un feu. Identifier, repérer, perdre un feu. Bouée surmontée d'un feu. Hauteur d'un feu au-dessus de l'eau. Période d'un feu*.

Loc. *Terre de feu* : la Patagonie, nommée *Terre des feux* par Magellan (1520) à cause des nombreux feux allumés sur la côte.

Feux le long d'une ligne de chemin de fer.

Feux de signalisation, feux tricolores, réglementant la circulation routière. *Feu rouge* : passage interdit. *Feu orange* (ou *jaune*) : ralentir. *Feu vert* : voie libre. *Brûler*, griller* un feu rouge. Attendre le feu vert pour démarrer. La première à gauche au prochain feu, aux prochains feux*.

- Assurément, il (*l'automobiliste*) doit obéir à des règles. Il doit observer les agents de la circulation et obtempérer à leurs ordres. Il doit s'arrêter devant les feux rouges.
G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 131.

Le car s'immobilisait en freinant, et toutes les têtes hochaient vers l'avant. Puis les feux redevenaient verts, et toutes les têtes hochaient vers l'arrière.

J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 233.

Loc. fig. (V. 1959). **DONNER LE FEU VER (à qqch., à qqn)** : autoriser (une action; qqn à agir). — Par ext. Autoriser quelque chose. *Demander, avoir, obtenir, donner le feu vert* : demander, avoir, obtenir, donner toute liberté (de faire, d'agir).

- Le plus curieux, c'est que sans rien reconnaître (...) bénéficiant du fait qu'une part de vérité suffit à toute fable, l'intéressée elle-même allait donner le feu vert à cette explication.
Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 48.

FEU ROUGE : décision d'interdire (une action).

- Le feu rouge que représentait la politique (*du Brésil*) pour certaines ambitions des États-Unis était en même temps un feu vert pour la politique française.
le Monde, 31 déc. 1964 (in P. GILBERT).

REM. La substantivation des noms des couleurs, dans ces emplois, est fréquente : *passer au rouge, à l'orange; attendre le vert*.

◆ 3. (1690). Bougie dont on fait usage aux audiences des criées, lors d'une adjudication*. *Extinction des feux* (à la fin de la vente). *Le feu des enchères* (cit. 4).

Poét. *Les feux du firmament, de la nuit*. ⇒ *Astre, étoile* (→ Étoilement, cit. 1; étoiler, cit. 2). *La sphère des feux éternels*. ⇒ *Empyrée. Les feux de l'aurore** (cit. 7 et 15), *du couchant* (cit. 1). → Aspect, cit. 19. *Les feux du jour, du soleil* (→ Étincelant, cit. 1).

Mais alors je tournais au dehors de l'abbaye avec les corneilles ou je m'arrêtais à considérer les clochers, jumeaux de grandeur inégale, que le soleil couchant ensanglantait de ses feux sur la tenture noire des fumées de la cité.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 81.

Mes sœurs, l'onde est plus fraîche aux premiers feux du jour.

HUGO, Odes et Ballades, IV, III.

(...) de vastes portiques

Que les soleils marins teignaient de mille feux (...)

- BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, La vie antérieure.
- Une longue jouée de nuages, teinte d'un violet épais et sanguin, amarrée au ras de l'horizon, retardait seule le premier feu de l'aurore.

COLETTE, la Naissance du jour, p. 191.

◆ 4. Loc. fig. **N'Y VOIR QUE DU FEU** : ne rien y voir (comme celui qui est ébloui) et, par ext., n'y rien comprendre. → *N'y voir que du bleu**. *Il s'est fait escroquer par un vendeur : il n'y a vu que du feu*.

65.1 Qu'en penseraient les gens que j'y évoquais et qui constitueraient le plus gros de mon public? Un certain nombre n'y ont vu que du feu. Ils s'y sont amusés ou ennuyés sans se sentir concernés. S. DE BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 140.

♦ 5. (1668). Éclat. *Les feux d'un diamant. Pierre qui jette des feux, mille feux.* — *Le feu, les feux du regard* (→ Apre, cit. 11; autorité, cit. 43; consumer, cit. 11; éteindre, cit. 29; éterniser, cit. 7).

66 (...) le bleu foncé de l'iris jetait un feu d'un éclat sauvage (...) BALZAC, *le Curé de village*, Pl., t. VIII, p. 641.

(1660). *Couleur* (cit. 17, 18) *de feu* (→ Cardinal, cit. 5). — Ellipt. *L'Oiseau de feu*, de Stravinsky. *Cheval taché de feu*.

Adj. *Rouge feu* : rouge orangé très vif.

66.1 Qui donc aurait ce droit, Bertrand, si je vous le refusais? Oui, Zig, un adorable basset. Un teckel, vous savez. De race très pure. Couleur feu.

Claude MAURIAC, *le Dîner en ville*, p. 248.

★ IV. (XIII^e). Fig. Ce qui est ardent, chauffe ou brûle.

♦ 1. (Av. 1854). Vx. Saveur excitante (d'une boisson alcoolique). *Le feu d'un alcool* (→ Ardent, cit. 13; blaser, cit. 1; bouquet, cit. 9). — (1851, in D.D.L.). Loc. *Eau de feu* : eau-de-vie.

67 (...) je goûtais dans l'auberge de Monte-Allegro l'épaisse rosée d'un vin de feu (...) FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, t. II, p. 308.

♦ 2. (Fin XVI^e, en feu). Sensation de chaleur intense, de brûlure. *Le feu de la fièvre** (→ Brûler, cit. 21). — *En feu. Avoir le corps en feu. Le piment met la bouche, la gorge en feu. Visage, joues en feu, très chaud et rouge* (→ Bas-fond, cit. 2). *Le feu lui monte au visage* (→ Battre, cit. 63). *Le feu du rasoir* : irritation, sensation de brûlure que l'on éprouve en venant de se raser (→ Cerner, cit. 2).

68 (...) je me sens le visage tout en feu (...) Ah! c'est bien le rouge de la honte. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XCVII.

69 Puis elle ne frissonna plus, mais un feu intérieur montait comme une lave; elle brûlait. F. MAURIAC, *Génitrix*, I.

(XVI^e). Vx. Boutons, rougeurs sur la peau. ⇒ **Éruption, inflammation. Feux de dents** : chez les enfants, éruption provoquée par la poussée des dents. *Feu céleste, feu sacré, feu Saint-Antoine* (→ Ardre, cit. 1) : au moyen âge, ergotisme. → Mal des ardents. — Mod. *Feu bactérien* : maladie mortelle de certains arbres fruitiers, causée par une bactérie.

♦ 3. (1690). Littér. Ardeur (des sentiments, des passions). ⇒ **Animation, ardeur, entrain, exaltation, fougue, vivacité. Le feu du courage** (cit. 12), *de l'audace* (→ Éteindre, cit. 47). *Le feu de la colère* (cit. 12), *de la violence, de la vengeance* (→ Allumer, cit. 7). — Vieilli. *Prendre feu* : se mettre en colère*. ⇒ **Emporter (s'), irriter (s')**. *Le feu de la jeunesse* (→ Dérèglement, cit. 5). *Avoir du feu et de l'entrain* (cit. 1). *Âme de feu* (→ Ardeur, cit. 38); *tempérament de feu*. ⇒ **Bouillant, enthousiaste, passionné. Avoir du feu dans les veines, dans le sang. Le feu qui l'embrase (cit. 7). *Être tout en feu*. ⇒ **Agité, animé, excité.****

70 L'homme est de glace aux vérités. Il est de feu pour les mensonges. LA FONTAINE, *Fables*, IX, 6.

71 Il n'y a que des âmes de feu qui sachent combattre et vaincre; tous les grands efforts, toutes les actions sublimes sont leur ouvrage : la froide raison n'a jamais rien fait d'illustre (...) ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, IV, Lettre XII.

72 Les Français n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. Ils sont tout feu pour entreprendre et ne savent rien finir ni rien conserver. ROUSSEAU, *les Confessions*, VI.

72.1 (...) au milieu de beaucoup de vices où m'emportent un tempérament de feu, un esprit sans frein et un cœur très gâté, j'aurai du moins la consolation d'avoir un être vertueux près de moi. SADE, *Justine...*, t. I, p. 115.

73 J'aurais pu épouser un tel homme! pensait quelquefois madame de Rênal; quelle âme de feu! quelle vie ravissante avec lui! STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, I, XVI.

Loc. cour. **ÊTRE TOUT FEU TOUT FLAMME**, ardent, passionné, enthousiaste.

73.1 C'est vrai, tu sais, que ça me révolte plus que tu ne le crois. Vois-tu, moi aussi, voilà dix ans lorsque j'ai débuté, j'étais tout feu tout flamme. Yanny HUREAUX, *la Prof*, p. 245.

Le feu de l'imagination, de l'inspiration, de l'esprit (cit. 98). *Le feu du génie* (→ Étincelle, cit. 11). *Le feu de l'éloquence. Parler avec feu*. ⇒ **Chaleur, conviction, véhémence, vivacité. Le feu du style, d'une composition** (→ Esquisse, cit. 1).

74 (...) il s'est glissé dans un livre quelques pensées ou quelques réflexions qui n'ont ni le feu, ni le tour, ni la vivacité des autres (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, Préface.

75 Enfin dans ses discours éteignant peu à peu le feu de la saillie, l'esprit fit place à la délicatesse. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre LXXXV.

76 Dire vivement et avec feu des choses froides est une coutume des Méridionaux. C'est que leur vivacité ordinaire vient du sang, non de l'âme. Joseph JOUBERT, *Pensées*, XVI, LXXVI.

77 Le feu des passions est souvent celui du génie. MIRABEAU, in BARTHOUL, *Mirabeau*, p. 69.

Le feu de la dispute, de la discussion, du combat... (→ Calviniste, cit. 1). — Cour. *Dans le feu de l'action*. ⇒ **Entraînement.**

Jeter son feu, tout son feu : épuiser ses forces, son talent prématurément, inconsidérément.

Vx ou littér. Passion amoureuse. ⇒ **Amour, flamme. Le feu, les feux de l'amour, de la passion** (→ Allumer, cit. 8). — Vx. *Prendre feu* : devenir amoureux. *Le feu du désir, de la luxure* (→ Embraser,

cit. 9). *Les sens en feu* (→ Éteindre, cit. 5). — Fam. *Avoir le feu dans la peau.*

(...) À quelque point qu'on aime, Quand le feu diminue, il s'éteint de lui-même. CORNEILLE, *Suréna*, IV, 2. 78

Désir de fille est un feu qui dévore, Désir de nonne est cent fois pire encore. GRESSET, *Vert-vert*, II. 79

Vigoureusement... vigoureusement, Dubois... Et l'éclat des feux de ce débauché, presque aussi violent que ceux de la foudre, vint s'anéantir sur les brèches molestées sans être entr'ouvertes. SADE, *Justine...*, t. I, p. 41. 80

→ aussi *Aimer*, cit. 23; *ardeur*, cit. 11, 21, 24; *brûler*, cit. 29; *consumer*, cit. 6; *éteindre*, cit. 58; *étouffer*, cit. 56.

DÉR. *Feutier, fouée*. — V. *Affouage, follet, fouace, fouage.*

COMP. *Boutefeue*. — *Contre-feu, couvre-feu, pare-feu, pique-feu*. — *Feu-follet* (n. m.) : v. *Follet.*

Hom. 2. *Feu.*

2. FEU, FEUE [fø] adj. — XI^e, *fadude*, fém.; puis *faü, feü*; du lat. pop. *fatutus* « qui a accompli son destin », de *fatum*.

Droit, littéraire ou plaisant.

♦ 1. (Avant le nom, sans détermination). Qui est mort depuis peu de temps. ⇒ **Défunt. Feu Monsieur X. Feu André Z. Feu madame Y.** « *Feu ne se dit que des personnes que nous avons vues ou que nous avons pu voir; on ne dit pas feu Platon ou feu Cicéron, si ce n'est en plaisantant* » (Littré).

♦ 2. (Entre le déterminant et le nom). *La feuë reine. Ma feuë mère.* — « *Le feu carnaval de Venise* » (Balzac, in T. L. F.).

♦ 3. (Avant l'article, le possessif; invar.). *Feu la reine, feu mes oncles; Feu Mathias Pascal*, roman de Pirandello; *Feu la mère de madame*, comédie de Feydeau.

REM. On trouve cependant *Feue madame...* dans Proust et Bernanos (cf. Grevisse, p. 294), accord courant en ancien français jusqu'au XVIII^e s. : *Feue la reine* (Académie, 1694).

Suivant le testament du Roi votre père (...) CORNEILLE, *Pompée*, I, 2. 1

(...) j'ai oui dire à feu ma sœur que sa fille et moi naquimes la même année. MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, LII. 2

J'ai connu dans mon enfance un chanoine de Péronne, âgé de quatre-vingt-douze ans, qui avait été élevé par un des plus furieux bourgeois de la Ligue. Il disait toujours : *Feu monsieur de Ravallac.* VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Ravallac. 3

La feuë impératrice a gardé la Hongrie. HUGO, *Théâtre en liberté. La grand-mère*, 2. 4

— Comment, votre fille? Mais Natalia... feuë Natalia Vassiliévna aurait donc eu des enfants? demanda Velchaninov d'une voix presque étranglée, sourde, eu calme. GIDE, *Dostoïevski*, p. 157. 5

HOM. 1. *Feu.*

FEUDAL, ALE, AUX [fødal, o] adj. — 1282, *phuedal*; lat. *feudalis, de feudum*. → **Feudataire.**

♦ Hist. (féod.). Relatif au fief. ⇒ **Feudataire.**

En route! et par la même occasion nous présenterons notre feudal hommage au saint roi Louis neuvième du nom. R. QUENEAU, *les Fleurs bleues*, p. 15.

FEUDATAIRE [fødatæʁ] n. — XV^e; *phuedataire*, 1282; repris XVIII^e; lat. médiéval *feudatarius, de feudum*. → **Fief.**

♦ Hist. (féod.). Titulaire d'un fief* (⇒ **Vassal**). *Les grands feudataires* : les principaux vassaux de la couronne.

Les grands feudataires de la couronne exerçaient avec le roi le pouvoir législatif et constitutif pour les grandes sanctions de l'État. SAINT-SIMON, *Mémoires*, 373, 200. 1

Adj. (1802; « tenu en fief », 1611). *Les princes feudataires.*

(...) ce kan ne commandait point les armées du grand seigneur : il était comme les princes feudataires d'Allemagne, qui ont servi l'empire avec leurs propres troupes, subordonnées au général de l'empereur allemand. VOLTAIRE, *Hist. de l'Empire de Russie*, II, 1. 2

CONTR. **Suzerain.**

FEUDISTE [fødist] n. m. — 1586; lat. médiéval *feudista, de feudum*. → **Fief.**

♦ Didact. Spécialiste du droit féodal.

(...) il y avait auprès de Castres un honnête homme de cette même religion protestante, nommé Sirven, exerçant dans cette province la profession de feudiste. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Criminel. 1

FEU FOLLET [føfɔlɛ] n. m. ⇒ **Follet.**

FEUIL [føɛj] n. m. — 1961; du lat. *folia*, d'après *feuille*.

♦ Techn. Revêtement de très faible épaisseur. — Recomm. off. pour

film dans les acceptions autres que cinématographiques et photographiques.

HOM. Feuille.

FEUILLADE [fœjad] n. f. — 1572; de *feuille*, et *-ade*.

♦ Vx ou régional. Endroit ombragé, sous les feuillages; abri de feuillage. — REM. Le mot est chez G. Sand (1853).

FEUILLAGE [fœjaz] n. m. — 1324, *feuillage*; de *feuille*.

♦ 1. Ensemble des feuilles d'une plante; (plus cour.) ensemble des feuilles* d'un arbre ou d'une plante de grande taille (→ Fleur, cit. 4, Zola). *Feuillage du chêne, du houx, du lierre, de la vigne vierge, de la glycine. Le feuillage éploré* (cit. 3) *du saule*. ⇒ *Chevelure* (poét.). *Feuillage vert*. ⇒ *Verdure*. *Feuillage sombre* (→ Argenté, cit. 1), *jaunissant* (→ Bois, cit. 9). *Feuillage léger, épais. Luxuriance du feuillage. S'asseoir sous le feuillage, à l'ombre du feuillage*. ⇒ *Feuillée, ramée, ramure, Dais, voûte, abri** (cit. 9) *de feuillage*. ⇒ *Berceau, charmille, tonnelle. Arbres qui se couvrent de feuillage* (⇒ *Fronaison*); *arbres* (cit. 4) *dépouillés de leur feuillage*.

1 Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre et paisible, comme si je n'avais plus d'ennemis, ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes (...)

ROUSSEAU, *Réveries...*, 7^e promenade.

1.1 Sous les rayons obliques du soleil, les feuillages du boulevard de Strasbourg et du boulevard Magenta se dorait, s'enflammaient, glissaient leur double coulée rousse vers le cœur de Paris.

G. LEROUX, *Rouletabille* chez Krupp, p. 8.

2 (...) une sorte de cours planté de platanes dont le feuillage épais conservait encore et répandait dans l'air l'odeur et la fraîcheur de la pluie.

J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, p. 195.

♦ 2. (1688). Rameaux coupés, couverts de feuilles. *Se faire un lit de feuillage. Recouvrir une cabane de feuillage. Camouflage militaire avec des feuillages*.

3 (...) elle ornait le salon de feuillages, préparait dans un coin la table à thé (...)

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 41.

♦ 3. (1549). Représentation de feuilles. *Feuillages de chapeau, d'enluminures, d'entrelacs...* (→ *Acanthe*, cit. 1; *enlacement*, cit. 1; *enroulement*, cit. 2; *entrelacs*, cit. 3). *Tissu d'ameublement à grands feuillages*. ⇒ *Ramage*.

Techn. Feuille de tôle repoussée qui fait partie de l'ornementation d'une grille, d'un balcon, d'une rampe.

DÉR. Feuillagé, feuillagiste.

FEUILLAGÉ, ÉE [fœjazə] adj. — 1851, in D. D. L.; de *feuillage*.

♦ Littér. Garni de feuillage. — Qui présente une forme de feuillage. — Figuré :

(...) la princesse se tenait dans une petite galerie aux pilastres plaqués de morceaux de glace, feuillagés d'acanthé, aux portes bleues à filets dorés (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, *Madame Gervaisais*, p. 89.

FEUILLAGISTE [fœjazist] n. — 1872; de *feuillage*.

♦ Techn. Personne qui fabrique du feuillage artificiel.

FEUILLAISSON [fœjezɔ̃] n. f. — 1763; de 1. *feuille* « se couvrir de feuilles ». → *Feuille*.

♦ Renouvellement annuel des feuilles. ⇒ *Foliation*. *Le printemps, époque de la feuillaison. La feuillaison approche*.

(...) contempler sur les arbres de son petit jardin, les premiers indices de la feuillaison printanière.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, IV, x.

Époque, saison de la pousse des feuilles.

CONTR. Défeuillaison, défoliation.

FEUILLANT, ANTINE [fœjã, âtin] n. — XII^e; de *N.-D. de Feuillants*, près de Toulouse, dont l'abbé fut fondateur de l'ordre.

♦ 1. Religieux, religieuse de l'ordre de Cîteaux, réformé par Jean de La Barrière. *Les feuillants et les feuillantines furent dispersés en 1791*.

Les Feuillantines, ancien couvent désaffecté de Paris où Hugo habitait dans son enfance.

Le propriétaire était un nommé Lalande qui avait acheté le couvent des Feuillantines quand la révolution l'avait repris aux religieux. Il en occupait une partie et louait l'autre.

HUGO, *Victor Hugo raconté...*, *Les Feuillantines*.

♦ 2. N. m. pl. (1791). Hist. Membre du parti royaliste constitutionnel, dont le club siégeait dans un ancien couvent de feuillants. *La Fayette et Bailly, chefs des Feuillants*.

♦ 3. N. f. (1680; *feuillettine*, de *feuilleter*, 1655). Pâtisserie feuilletée.

DÉR. Feuillantisme.

HOM. (Du fém.) Feuillantine.

FEUILLANTINE [fœjãtin] n. f. — 1653, écrit *feuillantine*; probabl. de *feuillantine*, fém. de *feuillant* (1.), dans une chanson anecdotique rapportée par Tallemant des Réaux, sans doute d'après *florentine*, pâtisserie, et à cause du feuilletage.

♦ Pâtisserie feuilletée, rectangulaire, cuite à feu moyen et saupoudrée de sucre.

HOM. Fém. de *feuillant*.

FEUILLANTISME [fœjãtism] n. m. — 1792, Robespierre; de *Feuillant*.

♦ Hist. Doctrine des Feuillants* (2.).

FEUILLARD [fœjar] n. m. — 1618; *foillart* «branchage», XIV^e; de *feuille*.

A. Techn. ♦ 1. (Mil. xv^e). Branche flexible fendue en deux qui sert à faire les cerceaux* de tonneaux. *Feuillard de châtaignier, de saule*. — Par anal. *Feuillard de fer*: bande étroite de fer servant au même usage.

♦ 2. (1829). Plaque de métal large et très mince. — Adj. *Fer feuillard*.

♦ 3. Bande étroite d'une matière résistante (fer, acier, le plus souvent; aussi textile, etc.) servant à consolider, à cercler un emballage. *Feuillard utilisé pour lier les balles de coton*.

B. (1913, Apollinaire; repris à l'anc. franç.). Régional ou littér. Branche feuillue.

DÉR. Feuillardier.

FEUILLARDIER [fœjardje] n. m. — xvii^e; de *feuillard*.

♦ Techn. Ouvrier qui confectionne les feuillards (A., 1.).

FEUILLE [fœj] n. f. — V. 1130, *feuille, foille*; du lat. *folia*, plur. neutre devenu fém. de *folium* «feuille d'arbre et feuille de papier». → *Foliacé*.

★ I. ♦ 1. Partie des végétaux qui naît de la tige et quelquefois de la racine, et dont l'aspect est le plus souvent celui d'une lame mince de couleur verte (due à la *chlorophylle**). ⇒ *-phyllé*. *Parties de la feuille*. ⇒ *Gaine, limbe, pétiole*. *Feuille sans pétiole*. ⇒ *Acaule, engainant, sessile*. *Charpente d'une feuille*. ⇒ *Nervure*. *Tissu de la feuille*. ⇒ *Cuticule, épiderme, parenchyme, stomate*. *Feuille verte, sombre, rouge, argentée, blanche...* *Feuille odorante*. — *Feuille simple, composée* (⇒ *Foliole*); *feuille composée pennée** (conjugée, unijuguée...), *palmée**. *Petite feuille des pédicelles*. ⇒ *Bractée, involucre*. *Feuille des plantes acotylédones*. ⇒ 1. *Fronde*. — *Aspect des feuilles d'après leur bord* (crénelée, déchiquetée, découpée, dentée, dentelée, lobée, tridentée...), *leur limbe* (cloquée, convexe, crépue, digitée, frisée, linéaire, penniforme, perfoliée, pubescente, ronde, sagittée...), *leur direction* (convolutive, curvative, révolutive, roncinée...), *leurs nervures* (nervation pennée, palmée, parallèle). *Disposition des feuilles sur la tige* (⇒ *Foliation*), *feuilles alternes ou isolées, opposées, verticillées ou en rosette*. *Angle formé par la base de la feuille avec la partie supérieure du rameau*. ⇒ *Aisselle*. *Feuilles caulinaires**, *amplexicaules**. *Modification des feuilles en aiguille, cotylédon* (feuille séminale), *écaille, épine, fleur, piquant, stipule, vrille*. *Feuille carnivore*. *Feuilles caduques**, *persistantes**. *Fonction chlorophyllienne** de la feuille. ⇒ aussi *Végétal*. *Maladie des feuilles*. ⇒ *Fumagine, rouille...* *Objet qui a la forme d'une feuille*. ⇒ *Foliacé, folié*. — *Feuille de maronnier, de rosier, de menthe, de nénuphar...* *Feuille luisante et piquante du houx*. *Feuille de chou, feuille de salade, de carotte* (⇒ *Fane*). *Feuille de tabac*. — *Arbre qui se couvre de feuilles au printemps*. ⇒ *Feuillaison, frondaison*. *Bouton* (cit. 1), *bourgeon à feuilles*. *Disposition des jeunes feuilles dans le bourgeon*. ⇒ *Préfoliation, vernation*. *Feuille qui sort, se dépile*. ⇒ *Pousse* (→ Bois, cit. 24). *Ensemble des feuilles d'un arbre*. ⇒ *Feuillage*. *Feuilles qui tremblent, frissonnent dans le vent* (→ *Église*, cit. 13); *bruissement, murmure des feuilles* (→ *Bruire*, cit. 4; *bruit*, cit. 5). *Feuille d'automne*: *feuille jaunie, dorée, rousse, rouge, brune...*; *tachetée*. → *Cueillir*, cit. 4; *crosse*, cit. 4; *éventail*, cit. 6. *Chute des feuilles en automne*. ⇒ *Défeuillaison, effeuillaison*. *Feuille qui tombe, tournoie* (→ *Automne*, cit. 12; *avertir*, cit. 10). *Feuilles dispersées par le vent*. *Feuilles sèches, séchées, qui jonchent le sol* (→ *Combe*, cit. 2). — *Cour*. *Feuille morte*. *Tapis de feuilles mortes*. *Arbres* (cit. 31) *qui ont perdu leurs feuilles*. ⇒ *Dénuqué, dépouillé* (→ *Estomper*, cit. 3). — *Arracher les feuilles d'un rameau*. ⇒ *Effeuiller* (→ 2. *Courant*). *Tresser une couronne de feuilles*. *Toiture de feuilles* (→ *Crevasser*, cit. 2). *Utilisation des feuilles dans l'alimentation, l'industrie...* — *Les Feuilles d'automne*, poèmes de V. Hugo (1831).

(...) pendant l'hiver, l'arbre mort et l'arbre vivant paraissent égaux; ils sont tous deux sans fruits et sans feuilles.

BOSSUET, 2^e sermon sur la Providence, I.

2 Et je m'en vais
Au vent mauvais
Qui m'emporte
Deçà, delà
Parcél à la
Feuille morte.

VERLAINE, Poèmes saturniens, Paysages tristes, « Chanson d'automne ».

2.1 Et il se retrouva bientôt sur le boulevard couvert de feuilles mortes. Elles ne tombaient plus, les dernières ayant été détachées par une longue rafale. Leur tapis rouge et jaune frémissait, remuait, ondulait d'un trottoir à l'autre sous les poussées plus vives de la brise grandissante.

Tout à coup une sorte de mugissement glissa sur les toits, ce cri de bête de la tempête qui passe, et, en même temps, un souffle furieux de vent qui semblait venir de la Madeleine s'engouffra dans le boulevard.

Les feuilles, toutes les feuilles tombées qui paraissaient l'attendre, se soulevèrent à son approche. Elles couraient devant lui, s'accumulant et tourbillonnant, s'enlevant en spirales jusqu'au faite des maisons. Il les chassait comme un troupeau, un troupeau fou qui s'envolait, qui s'en allait, fuyant vers les barrières de Paris, vers le ciel libre de la banlieue.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 287.

3 Il y avait dans l'air des tournoisements de feuilles lasses, détachées on ne savait de quels boulevards (...)

M. GENEVOIX, Raboliot, p. 28.

3.1 Les feuilles mortes se ramassent à la pelle
Les souvenirs et les regrets aussi (...)

J. PRÉVERT, les Feuilles mortes.

Loc. *Avant les feuilles* : avant la feuilaison. — *La chute des feuilles* : l'automne.

Loc. fig. (1913, in Petiot). *Descendre en feuille morte*, se dit d'un avion qui se laisse descendre par grands mouvements obliques, comme une feuille morte.

3.2 C'était l'avion de Moravagine qui s'insinuait entre le soleil et moi. Alors, je levais la tête et suivais longuement des yeux ce gracieux, ce fragile engin qui virevoltait, décrivait des courbes, des spirales, tombait en vrille, en feuille morte, sur l'aile, sur l'autre aile, se relevait, bouclait la boucle au-dessus de la ville, disparaissait dans une gloire de lumière. Il faisait un soleil de feu. C'était l'été.

B. CENDRARS, Moravagine, in *E. compl.*, t. IV, p. 235.

(Av. 1679, *trembler comme la feuille*). *Trembler* comme une feuille*.

(Déb. xvi^e). Loc. fig. et fam. (en parlant d'une femme). *Voir la feuille à l'envers* : s'adonner aux ébats amoureux dans les bois.

3.3 (...) le cèdre où Madeleine vient chercher sa ration hebdomadaire de feuilles à l'envers?

Hervé BAZIN, Vipère au poing, p. 245.

*Feuilles symboliques du chêne**, *du laurier**, *de l'olivier**.

Se dit couramment des folioles (*trèfle à quatre feuilles*), des bractées qui ressemblent à des feuilles (*feuilles d'artichaut*).

♦ 2. Représentation de certaines feuilles. *Feuilles de chêne d'un képi de général*. *Feuille d'acanthé* (cit. 2) *sculptée* (→ Corinthien, cit. 1), *feuille d'olivier*, *de chêne*, *de chardon*, *de trèfle*, *de persil*, *de fougère*. *Feuilles galbées de chapiteau*. — *Feuilles d'eau*, simples et à bords unis. — *Feuille d'angle* (au coin d'un cadre, etc.).

(Av. 1850). *Feuille de vigne* : feuille sculptée cachant le sexe des statues nues. — Fig. *Mettre une feuille de vigne à une chose* (indécence). → Un voile pudique*.

Demi-feuille, motif ornemental de l'art islamique.

♦ 3. Fig. (*Feuille de...* et nom de végétal). Techn. *Feuille de laurier*, outil de vitrier. — Préhinst. *Feuille de laurier*, *feuille de gui*, outil de pierre taillée ayant cette forme. *Des feuilles de laurier solutréennes*.

*Feuille de sauge**.

Fig. et fam. *Feuille de chou*. → *Chou*, 3. (→ aussi ci-dessous, II., 2.).

♦ 4. (1556). Littér. Pétale (→ *Baigner*, cit. 15; *carmin*, cit.).

4 Mais battue ou de pluie, ou d'excessive ardeur,
Languissante elle (*la rose*) meurt, feuille à feuille déclore.

RONSSARD, Second livre des amours, Amours de Marie, Stances IV.

5 Les cinq doigts de la main sont la plus mirobolante giroflée à cinq feuilles qui ait jamais brodé les parterres de la noble cité de Harlem.

Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, Cinq doigts de la main.

♦ 5. Loc. fig. et fam. *Giroflée* à cinq feuilles* : la main qui gifle.

♦ 6. (xv^e). Techn. Volume dont un bois s'accroît en une année. — Par ext., vx. Année de croissance d'un bois. *Vin, bois de deux, trois feuilles*.

★ II. ♦ 1. (xii^e, *feuille*). Morceau de papier rectangulaire. *Feuilles de papier de formats* divers*. *Feuille de mauvais papier* (cit. 2.1) *quadrillé*. *Endroit, envers d'une feuille*. → *Recto, verso*. *Face d'une feuille*. → 1. *Page*. *Feuille unie, lignée, quadrillée*. *Feuille blanche, vierge* (→ 2. *Estampe*, cit. 4); *feuille écrite, manuscrite, imprimée*. *Écrire* (cit. 7) *sur une feuille*. *Feuille de papier* (cit. 13) *à lettre*. *Plier, déchirer, froisser une feuille*. *Feuille cornée**. *Feuille simple, double*. — (1632, M^{me} de Sévigné). *Feuille volante* : feuille isolée. → *Copie*. *Assemblage de feuilles*. → *Bloc, cahier*, 1. *livre, livret*. *Plier une feuille*. → *Feuillet*. *Feuille pliée en deux*. *Feuille insérée dans un livre*. → *Encart* (→ *Encarter*). — *Feuille de papier à dessin, de papier carbone, de papier buvard...* *Feuille ornée d'une gravure*. → *Planche*.

6 (...) il en a fait une autre (*lettre*) qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur quoi elle est écrite.

M^{me} DE SEVIGNÉ, 589, 16 oct. 1676.

7 Un ouvrage (...) qui est donné en feuilles sous le manteau (...) s'il est médiocre, passe pour merveilleux; l'impression est l'écueil.

LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 5.

8 Le Français léger ne fait cas que des lourds volumes; le gros Anglais veut mettre tout en feuilles volantes : contraste singulier, bizarrerie de nature!

P.-L. COURIER, Pamphlet des pamphlets.

Le sous-main contient par bonheur de grandes feuilles d'un horrible papier quadrillé, et de minces enveloppes gris-vert.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 210.

Techn. (imprim.). *Feuille d'impression*, pliée autant de fois que le comporte le format et constituant un cahier. *Feuille in-folio*, pliée une fois (quatre pages). — (1798). *Bonnes* feuilles*. — (1865). *Ouvrage en feuilles*, dont les feuilles ne sont pas encore assemblées.

(1684, *feuilles d'entrées* « registre des entrées »). Dans des syntagmes. Document, état. → *Papier(s)*. *Feuille d'impôt*. *Feuille de paye* (cit. 4) (→ *Bulletin, fiche*), *d'émargement* (cit.). *Feuille d'emploi* (cit. 17). *Feuille de présence* (→ *Borner*, cit. 15). *Feuille imprimée à remplir*. → *Formulaire*. *Feuille de retombe*. — (Ch. de fer). *Feuille de marche*. — (Aviat.). *Feuille de vol*. — (1825). *Feuille de route**. *Feuille de température**. — *Feuille de timbres, de coupons, de tickets*, d'où l'on détache ces timbres, ces coupons.

Bon! Il est plus de neuf heures, Mademoiselle, enlevez-moi la feuille de présence.

9.1

Tant pis pour les retardataires!
Daisy se dirige vers la petite table, à gauche, où se trouve la feuille de présence, au moment où entre Bérenger.

IONESCO, Rhinocéros, II, 1.

♦ 2. (1759). Vx. Feuille imprimée à caractère pamphlétaire. — (1834). Mod. Périodique. → *Journal*; *hebdomadaire*. *Feuilles satiriques de Fréron* (→ *Avilissant*, cit. 2; *folliculaire*, cit. 1). *Feuille locale, de province*. *Être critiqué dans une feuille importante* (→ *Éreinté*, cit. 3).

Le *Pilote* était une feuille radicale dirigée par monsieur Tissot, et qui donnait pour la province, quelques heures après les journaux du matin, une édition où se trouvaient les nouvelles du jour, qui alors avaient, dans les départements, vingt-quatre heures d'avance sur les autres feuilles.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 1010.

(...) le *Journal des Débats*, une des rares feuilles françaises qui pénètrent à Venise, se trouva sous notre main, et nous y vîmes annoncée la mort de Balzac.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 129.

C'était une feuille d'extrême gauche qui le citait souvent avec faveur (...)

12

G. DUHAMEL, le Voyage de P. Périot, VI, p. 106.

REM. → aussi Feuille de chou (*Chou*, 3).

★ III. (V. 1360; du sens I). ♦ 1. Plaque mince (d'une matière quelconque). *Feuille de carton, de contre-plaqué*. *Feuille de liège, de papyrus**. *Feuille d'ardoise, de gypse*. *Feuilles de métal* (→ *Laminer*). *Feuille d'étain, d'or*. → *Bractéole*. *Feuille de crêpe, ou feuille crêpée*. — *Feuille de parquet*. → *Lame*.

(...) c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse.

FONTENELLE, Oracles, I, 4.

Tous les corps sont transparents; il n'y a qu'à les rendre assez minces pour que les rayons, ne trouvant qu'une lame, qu'une feuille à traverser, passent à travers cette lame.

VOLTAIRE, Éléments de la philosophie de Newton, II, 12.

L'or, dans ses mines primitives, est ordinairement en filets, en rameaux, en feuilles, et quelquefois cristallisé en très petits grains de forme octaèdre.

15

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, t. IV, p. 273, in POUGENS.

♦ 2. Objet qui a cette forme. — (1680). *Feuille de paravent*, chaque châssis pliant. — *Feuille d'éventail*, papier, tissu collé sur les brins.

♦ 3. (1922). Techn. Gros couteau* de boucher, de charcutier pour découper la viande.

♦ 4. (1928; de *feuille de chou* « oreille », 1867). Loc. fam. (d'abord argotique). *Être dur de la feuille* : être un peu sourd.

DÉR. *Feuillage, feuillage, feuillard, feuillé, feuillées*, 1. *feuilleur, feuilleurer, feuillet*, 2. *feuillelette, feuillir, feuilliste, feuillolier, feuillu*, 1. *feuilleure*, 2. *feuilleure*. COMP. *Défeuilleur, effeuiller*. — *Entrefeuille*, 1. *mille-feuilles*, 2. *millefeuilles*. — 2. *Feuille-de-sauge, feuille-morte, feuillure*. — (Du sens II) *Abat-feuille*.

HOM. *Feuil*; formes des v. 1. *feuilleur*, 2. *feuilleur, feuillir*.

FEUILLÉ, ÉE [fœje] adj. et n. m. — XII^e, *foillié*; de *feuille*.

♦ 1. Bot., vx. Garni de feuilles. *Rameau feuillé*. → *Feuillu*.

En octobre, quelques pluies avaient rafraîchi les prés, les arbres étaient encore verts et feuillés au milieu du mois de novembre.

BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 447.

♦ 2. N. m. (1781). Arts. Feuillage; manière dont les feuilles sont représentées.

(Dans un *paysage riant*) le feuillé doit être léger et mobile, le lointain indéterminé sans être vaporeux, l'ombre peu prononcée, et il doit régner sur toute la scène une clarté suave qui veloute la surface des objets.

CHATEAUBRIAND, Dessin, in LITTRÉ.

C'est un des riches tableaux de ce maître, pour le coloris, le genre du feuillé et le fini.

DIDEROT, Salon de 1771, Louthembourg.

HOM. *Feuillée, feuillées*, 1. *feuilleur*, 2. *feuilleur*.

FEUILLE-DE-SAUGE [fœjdəsoʒ] n. f. — 1690; de *feuille*, et *sauge*.

♦ Techn. Lime oblongue aux bords coupants. — Chir. Bistouri.

FEUILLÉE [fœje] n. f. — V. 1120, *foillee*; de *feuille*.

♦ Vx, régional, ou littér. Abri que forme le feuillage des arbres. *Dan-*

ser sous la feuillée. ⇒ **Ramée**. *Le Jeu de la feuillée*, pièce d'Adam de La Halle (XIII^e siècle).

La pluie ne perce pas la feuillée de ces gros chênes, et nous pouvons allumer du feu (...)
G. SAND, *la Mare au diable*, p. 65.

HOM. Feuillé, feuillées, 1. feuiller, 2. feuiller.

FEUILLÉES [føje] n. f. pl. — 1916; *foillee* « cabane de feuillage », 1155; de *feuille*.

♦ Tranchée destinée à servir de latrines* aux troupes en campagne. (...) c'est l'heure des feuillées, et la fuite de l'homme mal reculotté.

1 ALAIN, *Souvenirs de guerre*, in *les Passions et la Sagesse*, Pl., p. 529.

2 Je vais aux feuillées, je commence à avoir la colique (...)
DRIEU LA ROCHELLE, *la Comédie de Charlevoi*, p. 191.

HOM. Feuillé, feuillée, 1. feuiller, 2. feuiller.

FEUILLE-MORTE [føjmɔrt] adj. invar. et n. f. — V. 1590, n. f., Motin, in D. D. L.; de *feuille*, et *morte*.

♦ 1. Adj. invar. De la couleur des feuilles mortes, brun roux assez clair. *Soie feuille-morte* (→ *Agrémenter*, cit. 1).

1 Les hommes portent l'habit bleu barbeau ou feuille-morte, les collants de couleur claire, la cravate de mousseline blanche.

Alphonse DAUDET, in *Journal officiel*, 21 déc. 1874, in LITTRÉ.

On écrit aussi *feuille morte*.

2 Mûlâtresse grosse et courte en corsage feuille morte qui marche en sifflant de toutes ses forces.
CLAUDEL, *Journal*, 8 août 1918.

♦ 2. N. f. Boisson servie dans les cafés, mélange de pastis, de grenadine et de menthe. *Des feuilles-mortes*.

1. FEUILLER [føje] v. tr. — V. 1175, *feuillier*; de *feuille*.

♦ Rare. Se garnir de feuilles. *Arbre qui commence à feuiller*. — Syn. : *feuillir*.

Pron. « *Le frêne se feuille* » (Hugo, in T. L. F.).

DÉR. Feuillaison.

HOM. Feuillé, feuillée, feuillées, 2. feuiller.

2. FEUILLER [føje] v. tr. — 1357, *fueller*; du lat. pop. **fodiculare* « fouiller », lat. class. *fodere* « creuser ». → *Fouir*.

♦ Techn. Pratiquer une feuillure dans... *Feuiller une planche*.

DÉR. Feuilleret, feuillure.

HOM. Feuillé, feuillée, feuillées, 1. feuiller.

FEUILLERET [føjæ] n. m. — 1676; *feilleret*, 1647, in Richard, *Vie privée à Laval*; de *feuiller*.

♦ Techn. Rabet pour faire des feuillures. *Feuilleret à coulisse*, ou *feuilleret d'ébéniste*.

FEUILLET [føje] n. m. — V. 1360; *foillet* « petite feuille », v. 1130; de *feuille*.

A. Chaque partie d'une feuille* de papier pliée une ou plusieurs fois sur elle-même (pour former une feuille double, un cahier, un livre...). ⇒ **Folio**. *Dans le format* in-quarto, la feuille d'imprimerie a quatre feuillets. Les deux faces d'un feuillet*. ⇒ 1. **Page**. *Feuillelet imprimé au recto et au verso. Tourner les feuillets d'un livre*. ⇒ **Feuilleter**. *Pli au feuillet d'un livre*. ⇒ **Oreille**. *Feuillets d'un bloc-notes, d'une lettre* (→ *Buvard*, cit. 1; *craindre*, cit. 12; *écriture*, cit. 10). *Un manuscrit, un tapuscrit de cinq cents feuillets*.

1 Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin (*d'une description*).
BOILEAU, *l'Art poétique*, l.

2 Je l'avais lu trois fois de suite, et, à la quatrième lecture, j'en humectais encore les feuillets de quelques larmes.
DIDEROT, *les Règnes de Claude et de Néron*, II, 57, in LITTRÉ.

2.1 (...) regardant ses pages, nous ne le séparions pas de la douceur de ses minces feuillets, de leur fine odeur et de la bonne couverture solide qui le fermait de ses coins d'or. Minces feuillets à grande marge où de temps en temps une date était inscrite comme sur un cahier dont il avait le format, nous donnant le sentiment de nous instruire pendant ces heures délicieuses, et que cette chose passionnante à laquelle nous nous attachions, c'était la vérité.
PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 368.

Techn. Feuille sur laquelle sont imprimés des timbres-poste. *Inscriptions portées dans les marges d'un feuillet*.

Par métaphore et littér. *Les feuillets du livre de la vie, du grand livre du monde*, etc.

B. ♦ 1. (1690). Troisième poche de l'estomac des ruminants. ⇒ **Estomac**. — On dit aussi *psautier*.

3 Les plis ou livrets du troisième estomac qu'on appelle feuillet.
BUFFON, *Hist. nat. des animaux. Les quadrupèdes*, t. I, p. 205, in LITTRÉ.

♦ 2. Hist. nat. [a] (1805, Cuvier). Vx. Membrane, expansion plate. *Feuillet pariétal, viscéral*.

[b] (1846, in *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*). *Feuillets embryonnaires* : les trois lames cellulaires (ectoderme, mésoderme, endoderme) qui se développent après la segmentation et desquelles se différencient plus tard les divers tissus et organes. *Organismes à trois feuillets*. ⇒ **Tridermique**.

[c] *Lamelle** à l'intérieur du chapeau de certains champignons.

♦ 3. (Vx en géol.). Plaque mince (d'une roche). ⇒ **Feuille**. *Feuillets d'ardoise, de roche*.

♦ 4. (1832). Techn. Plaque mince pour les panneaux de menuiserie.

♦ 5. (1794). Vx, typogr. Réglette pour égaliser les blancs.

♦ 6. Techn. Scie à chantourner utilisée en tonnellerie.

♦ 7. Inform. Mémoire auxiliaire d'ordinateur, formée d'une mince feuille plastique recouverte de matière aimantée.

DÉR. Feuilleter, feuilleton.

FEUILLETAGE [føjætaz] n. m. — 1798; autre sens, xvi^e; de *feuilleter*.

♦ 1. Action de feuilleter (II) la pâte; aspect feuilleté d'une pâte. *Un feuilletage réussi*.

Un feuilletage à la crème : pâte feuilletée.

♦ 2. (1882). Littér. Action de feuilleter (I.) un livre.

Une note que me fait écrire aujourd'hui le feuilletage de mon carnet de notes sur l'Italie.
Éd. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. II, p. 202.

FEUILLETÉ, ÉE [føjete] adj. et n. m. ⇒ **Feuilleter** (p. p. adj.).

FEUILLETER [føjete] v. tr. — 1549; « pousser des feuilles », xiii^e; de *feuilleter*.

★ 1. ♦ 1. Tourner les pages de (un livre, un cahier...).

Leur main, devenue molle, fait semblant de feuilleter un registre, un fichier.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, IV, p. 27.

♦ 2. Tourner les pages en les regardant, en les lisant, et, par ext. (1580), lire à la hâte, négligemment et un peu au hasard. *Feuilleter un livre, une revue, un catalogue de modes...* (→ *Catalogue*, cit. 2). *Livre qu'on feuillette souvent* (→ *Auteur*, cit. 15). ⇒ **Compulser**. *Feuilleter un dictionnaire pour trouver un mot. Je n'ai pas lu ce roman, je n'ai fait que le feuilleter*. ⇒ **Parcourir**.

(...) le feuilletant (*un livre de théologie morale*) avec négligence et sans penser à rien, il tomba sur son cas et y apprit qu'il n'était point obligé à restituer (...)
PASCAL, *les Provinciales*, VIII.

Et l'ange ouvre et feuillette son grand livre, mouillant son doigt de salive pour que le feuillet glisse mieux (...)
Alphonse DAUDET, *les Lettres de mon moulin*, « Le curé de Cucugnan ».

Il sortit gauchement le livre de sa poche. Elle le prit et le feuilleta d'un geste machinal.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 269.

Par métaphore. *Feuilleter ses souvenirs*. « *Feuilleter la nature* » (Hugo). « *Feuilleter mon cœur* » (Michelet).

Banville, « un homme que je ne connais pas encore. Il n'écoute pas, n'éprouve aucun plaisir à « feuilleter un esprit », et, comme les acheteurs, n'attend de votre phrase que le mot qui doit provoquer sa réponse.
J. RENARD, *Journal*, 25 févr. 1891.

★ II. (1680; de *feuilleté*, II). *Feuilleter de la pâte*, la beurrer et la plier plusieurs fois, afin que cuite elle présente des feuilles.

► **FEUILLETÉ, ÉE** p. p. adj.

★ I. (1552; autre sens, 1360). Qui présente des feuilles, des feuillets. *Roche feuilletée*.

Chaque marée montante apporte et répand sur tout le rivage un limon impalpable, qui ajoute une nouvelle feuille aux anciennes, d'où résulte, par la succession des temps, un schiste tendre et feuilleté.
BUFFON, *Not. just. Ép. nat.*, in *Œ.*, t. XIII, p. 244.

(...) le montant de la porte, comme d'ailleurs son châssis lui-même — décoloré par la pluie, grisâtre, et pour ainsi dire feuilleté, comme de la cendre de cigare (...)
Claude SIMON, *la Route des Flandres*, p. 212.

(1978). *Verre feuilleté*, constitué par de minces lames de verre superposées (opposé à *trempe*). *Pare-brise feuilleté*.

★ II. ♦ 1. Adj. (1566, *gâteau feuilleté*). *Pâte feuilletée* : pâte* légère formée de plusieurs feuillets. *Pâte feuilletée des milles-feuilles, des vol-au-vent. Gâteau feuilleté*.

♦ 2. N. m. (1865). Pâtisserie feuilletée. *Un feuilleté. Feuilleté aux amandes*.

(...) s'offrir mutuellement des petits feuillets à croquer *tout de suite*.
CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 347.

DÉR. Feuilletage, feuilletteur, feuilletis, feuillettement.

FEUILLETEUR, EUSE [føjætœr, øz] n. — 1872, Hugo, in T. L. F.; de *feuilleter*.

♦ Personne qui feuillette (un livre, etc.).

FEUILLETIS [fœjtɪ] n. m. — 1706; de *feuilleter*.

Technique.

♦ **1.** Contour d'un diamant ou d'une pierre de couleur taillés. ⇒ **Ceinture** (4., c).

♦ **2.** (1755). Endroit où l'ardoise est facile à diviser en feuilles.

FEUILLETON [fœjtɔ̃] n. m. — 1790; de *feuille*.

♦ **1.** Imprim., vx. Petit cahier de format in-douze contenant le tiers de la feuille d'impression.

Mod. Papier fort (carte) de qualité inférieure.

♦ **2.** (1811). Cour. Partie réservée au bas d'un journal pour une rubrique régulière. — Article (de littérature, de sciences, de critique...) qui paraît régulièrement dans un journal, généralement au bas d'une page. *Être chargé du feuilleton critique, cinématographique dans un quotidien.* ⇒ **Article, chronique, rubrique.**

(...) Vous ôtez une proie
Au feuilleton méchant qui bondissait de joie
Et d'avance poussait des rires infernaux
Dans l'ancre qu'il se creuse au bas des grands journaux.
HUGO, les Voix intérieures, XXII.

Un auteur écrivait pour dix mille lecteurs; on lui donne le feuilleton critique d'un hebdomadaire: il en aura trois cent mille, même si ses articles ne valent rien.
SARTRE, Situations II, p. 269.

♦ **3.** Fragment, chapitre d'un roman qui paraît régulièrement dans un journal. *Lire le feuilleton du jour. Feuilleton illustré.*

«Fortunio», qui date à peu près de cette époque, fut inséré d'abord au *Figaro* sous forme de feuilletons, qui se détachaient du journal et se plaient en livre.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 10.

Le mode de publication en feuilletons, qui obligeait, à chaque nouveau chapitre de frapper un grand coup sur le lecteur, avait poussé les effets et les tons du roman à un diapason extrême, désespérant, et plus longtemps insoutenable.
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, t. II, M. de Balzac, p. 463.

Le feuilleton intoxique autant que le génie; mais pas de la même façon. Pour son lecteur, un tome de *Rocambole* en appelle un autre, et pour le lecteur de Dostoïevski, les *Karamazov* appelle *Macbeth*.
MALRAUX, l'Homme précaire et la Littérature, p. 263.

Histoire, narration fragmentée. *Écouter le feuilleton à la radio; regarder le feuilleton à la télé. Séries* et feuilletons.*

Littérature narrative conventionnelle et sans valeur, ou tirant ses effets du sentiment d'imprévu. *En fait de chef-d'œuvre, c'est du feuilleton!* — Histoire invraisemblable par ses péripéties. — (En parlant d'un récit non écrit et non littéraire, de faits réels). *Personne ne croira à son histoire, c'est un vrai feuilleton* (→ ci-dessous, Roman-feuilleton).

(Vx, *feuilleton-roman*). **ROMAN-FEUILLETON**: roman qui paraît par fragments dans un journal. *Lire, suivre le roman-feuilleton d'un quotidien du soir.* — Par ext. Roman d'aventures de caractère populaire, le plus souvent sans valeur littéraire. *Acheter un feuilleton, un roman-feuilleton dans un kiosque.*

(...) l'homme qui n'aime pas la musique aime les romances ou les marches, l'homme qui n'aime pas la poésie aime les feuilletons, l'homme qui n'aime pas la peinture aime les photos de stars, le *Rêve* ou les chats dans les paniers.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 276.

(...) cette grande banlieue équivoque autour de Paris, cadre des scènes les plus troublantes des romans-feuilletons et des films à épisodes français, où tout un dramatique se révèle.
ARAGON, le Paysan de Paris, p. 167.

Fig. Histoire invraisemblable. *C'est du roman-feuilleton!*

DÉR. Feuilletonesque, feuilletoniste, feuilletonner.

HOM. Forme du v. *feuilleter*.

FEUILLETONESQUE [fœjtɔ̃nɛsk] adj. — 1839, M^{me} de Girardin, *Lettres parisiennes*; de *feuilleton*.

♦ Qui a les caractéristiques du feuilleton. *Un style feuilletonesque. Production feuilletonesque.*

Quels monstres continuent leur vie dans mes profondeurs? (...) Je reconnais leur influence, le charme de leurs drames feuilletonesques.
Jean GENET, Notre-Dame-des-Fleurs, p. 110.

REM. On trouve aussi la graphie *feuilletonnesque*.

FEUILLETONISTE [fœjtɔ̃nist] n. — 1817; de *feuilleton*.

♦ Personne qui fait des feuilletons dans un journal; qui écrit des romans-feuilletons. *Le feuilletoniste d'un grand quotidien.*

Les feuilletonistes (...) Que n'ont-ils pas dit! que n'ont-ils pas écrit! (...)
Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique MATORÉ, p. 20.

Le fatidique Dulaurier, qui n'avait jamais eu la pensée de secourir ce réfractaire d'une parcelle de son crédit de feuilletoniste influent (...)
Léon BLOY, le Désespéré, p. 15.

REM. Bernanos emploie le comp. *romancier-feuilletoniste*. — On trouve chez Baudelaire le dér. plaisant *feuilletonnier* (de *feuilleton*, d'après *moutonnier*) à propos de «*brebis feuilletonnières*» (in D. D. L.).

FEUILLETONNER [fœjtɔ̃nɛ] v. tr. — 1842; de *feuilleton*.

♦ Rare. Publier (un texte) sous forme de feuilleton; raconter par épisodes.

Je vais vous feuilletonner mes aventures.

DUMERSAN et FONTAINE, Abd-el-Kader à Paris (1842), in D. D. L., II, 14.

Son avis est, qu'avant d'aborder le livre, il est infiniment préférable pour vous de feuilletonner l'œuvre, at first, le meilleur moyen de réclamer pour le livre, dit-il, étant la publication première par un périodique.

CORTERON, Lettre à Vallès, 10 mars 1878, in D. D. L., II, 5.

REM. On trouve (in T. L. F.) la var. *feuilletonniser*.

1. FEUILLETTE [fœjtɛ] n. f. — xv^e, *feuillette*; var. *fillette*, xiv^e; origine incert.; p.-ê. de *feuille* «*planche*», ou de *feuille* «*jauger*».

♦ **1.** Anc. Mesure pour les liqueurs, valant 0,46 litre environ.

♦ **2.** (1678). Tonneau* dont la capacité varie de 114 à 140 litres.

Il fondait là-dessus l'achat d'une feuillette
Du meilleur vin des environs (...)
LA FONTAINE, Fables, VII, 11.

(...) au lieu de se tenir bien tranquilles à l'ombre, à finir de vider les feuillettes pour faire de la place à ce qui mûrissait d'excellent, à ce vrai miracle de Cana qui se faisait pour eux (...)
G. CHEVALLIER, Clochemerle, p. 176.

HOM. 2. **Feuillette**; formes du v. *feuilleter*.

2. FEUILLETTE [fœjtɛ] n. f. — V. 1245, repris 1845; de *feuille*.

♦ Rare. Petite feuille (d'une plante). «*Les grisâtres feuillettes des oliviers*» (Maupassant, in T. L. F.).

HOM. 1. **Feuillette**; formes du v. *feuilleter*.

FEUILLETTEMENT [fœjtɛtmɑ̃] n. m. — xiii^e, *feuilletement*; de *feuilleter*.

♦ Littér., rare. Action de feuilleter. ⇒ **Feuilletage**.

Puis elle (...) reprit le feuilletement d'une revue sentimentale, *Confidences*, ou quelque chose de ce genre.
J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 27.

FEUILLIR [fœjliʁ] v. intr. — 1832, A. Kan; de *feuille*.

♦ Rare. (D'un végétal). Se garnir de feuilles. — Syn.: *feuiller*.

FEUILLISTE [fœjist] n. m. — 1762; de *feuille*.

♦ Vx, péj. Rédacteur d'articles de périodiques. «*La clique des feuillelistes*» (Diderot, *le Neveu de Rameau*).

FEUILLOLER [fœjɔlə] v. intr. — xi^e, *feuilloler*; aussi en moy. franç. au sens 2; repris xx^e par Apollinaire; de *feuille*.

Littéraire, rare.

♦ **1.** Se couvrir de feuilles.

♦ **2.** S'agiter, voler comme une feuille.

Mars et Vénus sont revenus
Ils s'embrassent à bouches folles
Devant des sites ingénus
Où sous les roses qui feuillolent
De beaux dieux roses dansent nus.

APOLLINAIRE, Alcools, p. 22.

FEUILLU, UE [fœjly] adj. — xi^e, *foillu*; de *feuille* (1.).

♦ **1.** Qui a beaucoup de feuilles. ⇒ **Touffu**. *Chêne feuillu*.

(...) une tonnelle garnie de vignes. À travers les lattes de bois et les ceps déjà feuillus, on apercevait la mer bleue (...)
P. MAC ORLAN, la Bandera, v.

♦ **2.** (1872). Qui porte des feuilles. *Arbres feuillus*, à feuilles caduques (opposé à *arbres résineux* à aiguilles, à conifères). — *Une forêt de feuillus*.

(...) il vous est certainement arrivé de suivre un soupçon de sentier sous les feuillus et les résineux.
Jean FOLLONIER, les Greniers vides, p. 132

♦ **3.** (1760). Vx. Touffu, peu clair. *Style feuillu*.

1. FEUILLURE [fœjlyʁ] n. f. — 1334; de *feuille*.

♦ Entaille, rainure faite dans un panneau, pour y loger une autre pièce. *Le battant* s'applique juste sur la feuillure sans laisser de jour.* — *La feuillure d'une glace*.

La cheminée servait de coiffeuse : des broches d'ivoire, une pelote à épingle, quelques photos insérées dans la feuilleure de la glace.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 82.

Entaille des pieds-droits, du linteau d'une baie, recevant le bâti.

HOM. 2. Feuilleure.

2. FEUILLURE [fœjyʁ] n. f. — 1468; de *feuille*.

♦ Littér., rare. Ensemble des feuilles (d'un arbre). ⇒ **Feuillage**.

HOM. 1. Feuillure.

FEULEMENT [følmɑ̃] n. m. — Fin XIX^e; de *feuler*.

♦ Didact. ou littér. Cri du tigre, ou du chat. ⇒ **Grognement, miaulement, rauquement** (du tigre).

1 De grands cris me parviennent, de guerre et d'amour, cris déchirants... J'y reconnais la voix de ma chatte, ses insultes, ses feulements, qui mettent toutes choses au point et humilient le vainqueur de rencontre (...)

COLETTE, les Vrilles de la vigne, Amours, éd. L. de Poche, p. 125.

Par métaphore :

2 Tout le village est là maintenant et le bruit qu'il fait ne ressemble à aucun autre, sinon peut-être à cette espèce de feulement des eaux quand l'écluse s'ouvre.

BERNANOS, Monsieur Ouine, in Œ. roman., Pl., p. 1497.

FEULER [føle] v. intr. — 1892; altér. de *feler*, du rad. *felis* « chat ».

♦ Didact. ou littér. Crier ou émettre un bruit sourd de gorge (tigre); grogner (chat). — Figuré :

La terre feule, les nuits de pariade. Un complot de branches mortes n'y pourrait tenir.

R. CHAR, les Matinaux, p. 94.

DÉR. Feulement.

FEURRE [føʁ] ou **FOUARRE** [fwaʁ] n. m. — XIII^e, *feurre*; *fouarre*, 1755; *foarre*, 1538; *fuere*, v. 1155; francique **fodar* « fourrage ».

♦ Vx. Paille de blé, de seigle, etc. — Spécialt. Paille longue pour empailler* les chaises.

FEUTIER [føtje] n. m. — 1832; de 1. *feu*.

♦ Anc. Personne chargée de surveiller le chauffage des appartements.

FEUTRABLE [føtrabl] adj. — 1865, in Littéré; de (se) *feutrer*.

♦ Techn. Qui peut se feutrer. *Ce chandail n'est pas feutrable*.

CONTR. Infeutrable.

FEUTRAGE [føtraʒ] n. m. — 1723; de *feutrer*.

♦ 1. Le fait de se feutrer (2.). *Le feutrage d'un lainage lavé à l'eau chaude*.

1 Ce feutre pouvait donc s'obtenir par un simple foulage, opération qui, si elle diminue la souplesse de l'étoffe, augmente notamment ses propriétés conservatrices de la chaleur. Or, précisément, la laine fournie par les moutons était faite de brins très courts, et c'est une bonne condition pour le feutrage.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 450.

Techn. Opération par laquelle on feutre (les peaux).

♦ 2. a) Opération par laquelle on garnit (qqch.) de feutre.

2 b) Garniture de feutre ou d'une substance analogue. L'eau, accumulée en plaques rondes, pénétrait à l'intérieur de l'instrument par deux ouvertures circulaires ménagées dans la plaque résonnante. Chacune des deux cascades prévues se déversait en silence sur un étroit feutrage interne spécialement destiné à la recevoir. Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 78.

Feutrage des moisissures, ou du mycélium des champignons.

Fig. *Le feutrage de la neige, du sable*. — (Abstrait). *Le feutrage des sons, des sentiments*. ⇒ **Feutré** (3.).

FEUTRANT [føtrɑ̃] adj. m. — 1876; p. prés. de *feutrer*.

♦ Techn. Qui a la propriété de feutrer; qui détermine le feutrage. *Pouvoir feutrant*.

FEUTRE [føtr] n. m. — Fin XI^e, *feltre*; du francique **filfir*; cf. all. *Filz*, angl. *felt*. ⇒ Faucre ou fautre.

♦ 1. (*Le feutre, du feutre*). Étoffe obtenue en foulant et en agglutinant du poil ou de la laine. *Semelle de feutre. Chapeau de feutre* (⇒ Coiffer, cit. 13). *Un lustroir garni de feutre. Feutre grossier servant à étouper*. ⇒ **Frise. Irrégularité dans le feutre**. ⇒ **Grigne. Étoffe usagée qui prend l'aspect du feutre**. ⇒ **Feutrage. Le feutre est utilisé comme calorifuge**.

0.1 (...) il se proposait tout bonnement d'utiliser la propriété qu'ont les filaments de

laine, quand on les presse en tous sens, de s'enchevêtrer et de constituer, par leur simple entrecroisement, cette étoffe qu'on appelle feutre.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 449-450.

♦ 2. (*Un, des feutres*). Objet de feutre. a) (Fin XIII^e, *fiettre*). Chapeau de feutre. *Il est coiffé d'un feutre gris*. ⇒ **Coiffure** (⇒ Bataille, cit. 21; cache-nez, cit.).

Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache (...) BOILEAU, Satires, III, 1
Un feutre chasseur à bords baissés, avec nœud de ruban à l'arrière, un feutre « Clemenceau » très mou, à ruban très étroit, divers types de feutres à larges bords se partageaient la faveur des messieurs d'allures plus libres.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, p. 31.

Chaussons de feutre. *Chausser des feutres*.

b) (1765). Petite pièce de feutre destinée à empêcher les vibrations. *Les feutres d'un piano, d'une machine à écrire. Feutres dans la carrosserie d'une automobile*.

c) (1968). Crayon* feutre. *Écrire avec un feutre. Colorier au feutre. Un feutre rouge, bleu*. ⇒ **Marqueur**.

Sur la page de garde du premier carnet, en haut à droite, au feutre rouge : STRICTEMENT PERSONNEL (...)

Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 308.

♦ 3. Techn. Substance artificielle comparée au feutre (1.). — **Mar. Étoupes goudronnées**, utilisées pour boucher les fissures. — **Techn. Feutre asphalté, goudronné**, utilisé en construction. — **Bourre de laine utilisée en sellerie**. — **Matériau poreux pour protéger la couche drainante, dans une terrasse-jardin** (on dit aussi *feutre-jardin*). — Vx. Étoffe de laine sur laquelle on séchait les feuilles de papier.

♦ 4. Littér. Matière naturelle épaisse et douce. *Le feutre de la neige*. De tout petits (*insectes*) forment feutre sur le verre du photophore.

GIDE, le Retour du Tchad, in Souvenirs, Pl., p. 897.

Techn. Formation végétale (algues) couvrant le fond d'une table de solènes (ancienne technique).

♦ 5. (Abstrait). Littér. *De feutre* (voix, son) : feutré.

DÉR. Feutrer, feutrier, feutrine

COMP. Défeutrage, défeutrer.

HOM. Formes du v. feutrer.

FEUTRÉ, ÉE [føtrɛ] adj. ⇒ **Feutrer** (p. p. adj.).

FEUTRER [føtrɛ] v. tr. et intr. — XII^e; *feltzer*, XI^e; de *feutre*.

♦ 1. Techn. Mettre en feutre (du poil ou de la laine). ⇒ **Aiguilleter. Feutrer les peaux**.

♦ 2. (1309). Techn. Garnir de feutre. *Feutrer une selle*, la rembourser de feutre.

♦ 3. (xx^e). Donner l'aspect du feutre à. « *Une pluie (...) qui feutrait le poil des bêtes* » (R. Bazin, in T. L. F.).

♦ 4. (xx^e). Fig. Amortir, étouffer (un bruit). — Fig. Rendre moins vif, moins perceptible.

À travers le tulle de la croisée, il voyait tourbillonner les flocons de neige qui lui cachaient les façades des maisons et feutraient les échos de la rue.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 159.

Estomper (une forme).

♦ 5. V. intr. Prendre l'aspect du feutre. *Ce tissu ne feutre pas*.

► **SE FEUTRER** v. pron. *Tissu qui ne se feutre pas*. — Figuré :

C'était une journée de paix surnaturelle. Les pas se feutraient naturellement; les voix devenaient sourdes; l'air cotonneux, ouaté, amortissait la faible vibration des formes familières (...)

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 68.

► **FEUTRÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Fait de feutre ou travaillé comme du feutre. *Étoffe feutrée*. — Garni de feutre, ou de quelque chose qui donne l'impression du feutre (⇒ Épaisseur, cit. 7). ⇒ **Ouaté**.

Là sur un lieu feutré d'herbe et de mousse (...)

Clément MAROT, Traductions, IX, Métamorphoses d'Ovide, II.

Au cœur de l'hiver, il suffit d'une heure de soleil pour impunément fouler, en espadrilles, les chemins feutrés d'aiguilles, élastiques et secs.

F. MAURIAU, Thérèse Desqueyroux, XII, p. 217.

Car l'appartement me sembla très vaste et bien feutré de tapis doux, de tentures lourdes, d'ombres tièdes et ouatées.

H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 97.

♦ 2. Qui a pris l'aspect du feutre. *Laine d'un tricot feutrée par l'usure ou le lavage*.

Ainsi sa chevelure grise, feutrée par son chapeau qu'il gardait presque toujours toute la journée, formait comme une calotte sur sa tête, en en dessinant le contour piriforme.

BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 488.

♦ 3. (xx^e). Fig. Étouffé, peu sonore. *Marcher à pas feutrés*. ⇒ **Discret, silencieux. Bruit feutré**.

Sur ces étendues aquatiques, le bruit du coup de feu était feutré, comme amorti.

Pierre BENOIT, M^{lle} de la Ferté, I, p. 37.

Ses mouvements sont doux, feutrés, silencieux, comme s'il craignait d'effaroucher des oiseaux.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 112.

Par ext. Discret, qui ne se remarque pas. *Une allure feutrée.* — Qui s'exerce hypocritement. *Une autorité feutrée.*

N. m. Caractère feutré (de quelque chose).

Il bondit, autant que le permettait le feutré de son allure.

M. CLAVEL, le Tiers des étoiles, p. 31.

DÉR. Feutable, feutrage, feutrant, feutreuse, feutrier.

FEUTREUSE [fɛtʁøz] n. f. — xx^e; de *feutrer*.

◆ Techn. Machine à feutrer (1.).

FEUTRIER, IÈRE [fɛtʁijɛ, ijɛʁ] n. et adj. — 1292; *fauterier*, 1274; de *feutre*.

Technique.

◆ 1. N. Personne (industriel ou ouvrier) dont le métier est de fabriquer du feutre.

◆ 2. Adj. (1872). Qui a la propriété de feutrer. ⇒ **Feutrant**.

FEUTRINE [fɛtʁin] n. f. — 1951, in T. L. F.; de *feutre*.

◆ Tissu de laine feutré, souvent teint de couleurs vives. *Confectionner un déguisement avec de la feutrine.*

Avec sa large jupe de feutrine rouge, sa veste grise et ses gants blancs qui lui donnaient « très bon genre », Marie-José marchait très rapidement sans se retourner.
Jacqueline MONSIGNY, le Miroir aux pingouins, p. 12.

FÈVE [fɛv] n. f. — xiii^e; du lat. *faba*.

◆ 1. Plante (*Papilionacées*), herbacée, annuelle, vesce* dont les graines se consomment fraîches ou conservées. *Fève des marais. Champs de fèves.*

D'autres assurent qu'il (*Pythagore poursuivi par les Crotoniates*) rencontra dans son chemin un champ de fèves qu'il fallait traverser, que jamais Pythagore ne put s'y résoudre : Il vaut mieux mourir ici, dit-il, que de faire périr toutes ces pauvres fèves.
FÉNELON, *Pythagore*, in LITTRÉ.

◆ 2. Cour. Graine de cette plante. *Grosse fève* ou *fève des marais* (appelée *gourgane*, n. f., au Québec). *Enveloppe qui renferme la fève.* ⇒ *Cosse, robe. Écosser des fèves. La fève, aliment riche en azote.* ⇒ **Féculent**. *Purée de fèves. Petite fève.* ⇒ **Féverole, févette** (régional), et aussi **faséole**.

Loc. prov. (Vx). *Donner un pois pour une fève* : donner qqch., afin d'obtenir davantage. — *Trésor des Fèves et Fleur des Pois*, récit de Nodier.

(V. 1265). Mod. *Fève des Rois* : fève, ou (plus cour.), figurine de plastique que l'on met dans un gâteau le jour de la fête des Rois. *Roi de la fève*, à qui a échu la fève cachée dans le gâteau. — Loc. *Trouver la fève au gâteau* : avoir une chance.

Le roi boit! Le roi boit! Respectons une tradition très vieille, et versons à boire au roi de la fève, qui vient de buter de la dent sur un haricot (...)
COLETTE, *Belles Saisons, Les rois*.

Loc. fam. *Compter les fèves* : ne rien faire; attendre sans raison.

◆ 3. (1611). Par anal. *Fève de cacao* : graine de cacaoyer. — Vx. *Fève arabe* : café. — Mod., techn. *Fève en parche** : grain de café entouré de son endocarpe. — *Fève de, du Calabar.* ⇒ **Physostigma** (→ *Belladone*, cit. 2). — *Fève tonka* ou *de Tonka.* ⇒ **Coumarou**. — *Fève d'Égypte* : nelumbo.
Fève à cochon : jusquiame.

◆ 4. Régional (Canada). Haricot*. *Fèves vertes, jaunes, rouges.* — *Fèves au lard* : plat de haricots secs au lard, cuits au four à feu modéré, avec de la moutarde et de la moutarde.

◆ 5. Par anal. Vétér., vx. Gonflement du palais chez le cheval. — Tache noire sur les dents antérieures du cheval.
Chrysalide de ver à soie.

DÉR. Féverole, févette, févier.

FÉVEROLE [fɛvɔʁɔl] ou **FAVEROLE** [favɔʁɔl] n. f. — 1680, *feverole*; *faverole*, xiv^e; de *fève*.

◆ 1. Variété de fève, à petit grain utilisée pour l'alimentation du bétail.

◆ 2. Régional. Haricot sec.

FÉVETTE [fɛvɛt] n. f. — 1835; de *fève*.

◆ Régional. Variété de fève de petite taille.

(*Elle*) m'assurait chaque fois que son café était pur, sans chicorée, sans ingrédients (...) et Dieu sait quoi encore et quelles autres herbes, brindilles ou févettes que les gens allaient glaner dans les collines pour faire le jus.

B. CENDRARS, *Bourlinguer*, p. 283.

FÉVIER [fɛvje] n. m. — 1786; de *fève*.

◆ Arbre épineux (*Césalpiniées*) utilisé comme ornement, et dont le fruit renferme de grosses graines semblables à des fèves.

FÉVRIER [fɛvʁijɛ] n. m. — xii^e; du bas lat. *febrarius*, lat. class. *februarius* « mois de purification », de *februum* « moyen de purifier ».

◆ Second mois de l'année, dans le calendrier grégorien, qui a vingt-huit jours dans les années ordinaires et vingt-neuf dans les années bissextiles* (⇒ **Bissexe**). *On fête la Chandeleur le 2 février. Dans le calendrier révolutionnaire. Pluviôse va du 20 janvier au 18 février et Ventôse du 19 février au 20 mars. Février, mois d'hiver* (→ *Agiter*, cit. 27; *étinceler*, cit. 3).

Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes.

BOSSUET, *Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre*.

Hist. *Les journées de Février*, début de la Révolution de 1848 (→ *Abdiquer*, cit. 3). *La révolution de Février* (1848).

FEZ [fɛz] n. m. — 1677, Savary; *fes*, 1672; *bonnet de Fez*, 1664, Thévenot; de *Fez*, ville du Maroc où cette coiffure était fabriquée.

◆ Coiffure tronconique, de laine rouge ou blanche, ornée parfois d'un gland ou d'une mèche de soie ou de laine. *Le fez fut longtemps la coiffure nationale des hommes en Turquie. De nombreux musulmans portent encore le fez.* ⇒ **Bonnet, chéchia** (→ *Coiffure*, cit. 3).

Son costume, très simple, se composait d'une espèce de paletot sac en drap bleu foncé, d'un pantalon de moire blanche, de bottes vernies et d'un fez où l'aigrette impériale de plumes de héron était fixée par un bouton d'énormes diamants (...)
Th. GAUTIER, *Constantinople*, p. 185.

Les uns portent autour de leur tête rasée une simple corde de chanvre, d'autres un voile enroulé, d'autres un fez entouré de mousseline.

Jérôme et Jean THARAUD, *Rabat*, VIII, p. 169.

f. f. [fortisimo] Mus. Abrév. de *fortissimo**.

F. F. I. [ɛfɛfi] n. m. — 1944, initiales de Forces Françaises de l'Intérieur.

◆ Fam. Membre des Forces Françaises de l'Intérieur, sous l'occupation allemande (1940-1944). ⇒ **Résistant**. *Les F. F. I.* — Pop. *Les fifis*.

Adj. *Un comité F. F. I.*

F. F. L. [ɛfɛfɛl] n. m. — Après 1940; initiales de Forces Françaises Libres.

◆ Fam. Membre des Forces Françaises Libres qui, après l'armistice de juin 1940, combattirent aux côtés des Alliés.

fg Symbole de la frigorie*.

FI [fi] interj. — xiii^e; onomat., p.-ê. rad. du lat. *firmus* « fumier ».

◆ 1. Vx ou plais. Interjection exprimant la désapprobation, le dédain, le mépris, le dégoût (→ *Amant*, cit. 12; *approcher*, cit. 13). ⇒ **Pouah**. — (1695). *Fi donc! Fi, qu'il est vilain!*

Fi, le vilain, qui est jaloux de sa femme! MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, II, 4.

Fi donc! lui dit-elle en le repoussant. STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, II, XVI.

— Vous aimez ce brave homme? — Fi, l'indiscret! — Enfin, vous avez de la sympathie pour lui. G. DUHAMEL, *Salaïvin*, Club des Lyonnais, v.

(Fin xiii^e). Avec la préposition *de*. *Fi de ces récompenses qui viennent trop tard!* (→ *Adieu*, cit. 3).

◆ 2. (1835). Loc. *Faire fi de*. ⇒ **Dédaigner, mépriser**. *Il a fait fi de mes conseils* (→ *État*, cit. 17), *il en a fait fi*.

J'aime bien le romantisme, pour ma part : mais pas celui de cette espèce-là, qui vraiment fait un peu trop fi du bon sens.

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 47.

HOM. Formes du v. *faire*; **phi**.

FIABILITÉ [fjabilite] n. f. — Répandu 1962; *fiabilité*, xiii^e; de *fiable*.

◆ Techn., sc. Grandeur caractérisant la sécurité de fonctionnement (d'un appareil...) dans des conditions prescrites et correspondant à la mesure de la probabilité de son fonctionnement selon des normes prescrites (d'après Comité du langage scientifique de l'Académie des sciences, 1962). — Cour. Aptitude d'un système, d'un matériel, à fonctionner sans incidents pendant un temps donné. « *Ce multiplicateur est le premier réalisé en Europe (...)* Par construction, il

ne comporte aucune pièce mobile, d'où sa grande fiabilité» (Ingénieurs et Techniciens, n° 200, p. 49). Appareil de haute fiabilité.

1 (...) pour les électroniciens, les circuits intégrés ont bien d'autres qualités. En premier lieu, ils souscrivent au nouveau mot d'ordre de la technique moderne : la fiabilité. Les grands ordinateurs actuels comptent des centaines de milliers, voire des millions de composants. Lorsqu'ils ne sont pas «intégrés», il faut prévoir autant de connexions, autant d'atteintes à la fiabilité de l'ordinateur, que menace la panne la plus banale : le court-circuit. *l'Express*, 8 mai 1967.

2 On peut parallèlement définir la fiabilité, en termes qui ne soient pas contradictoires avec sa définition mathématique, comme la capacité du produit à rester conforme aux spécifications du bureau d'étude pendant son utilisation.

Pierre CHAPOUILLE, la Fiabilité, p. 89.

Par ext. Caractère d'une chose, d'une personne fiable. *La fiabilité d'une méthode, d'un renseignement. La fiabilité d'un employé, d'un diplomate.* ⇒ **Crédibilité**.

FIABLE [fjabl] adj. — XII^e, repris et spécialisé v. 1968 ; de *se fier*.

♦ 1. Archaïsme littér. En quoi on peut avoir confiance (cf. Giono, 1937 ; Gide, 1951, in T. L. F.).

♦ 2. Techn. Dans lequel on peut avoir confiance, dont la probabilité de tomber en panne, de ne plus fonctionner, est très faible. ⇒ **Fiableté**.

♦ 3. Par ext. (Cour.). Auquel on peut se fier. *Un placement fiable. Une information fiable. Méthode fiable. — Un secrétaire fiable. Il n'est pas très fiable.* ⇒ **Crédible**.

DÉR. **Fiableté**.

FIACRE [fjakʁ] n. m. — 1650 ; du nom de saint *Fiacre*, à cause de l'image de ce saint « qui pendait à un logis de la rue Saint-Antoine, où se trouvaient ces sortes de voitures » (Ménage).

♦ 1. Ancienn. Voiture hippomobile de louage que l'on prend à la course ou à l'heure. *Prendre un fiacre. Cocher de fiacre. Les fiacres ont été remplacés par les taxis.* ⇒ **Sapin** (argot anc.), **voiture** (voiture de place) ; → **Bruit**, cit. 10 ; **essieu**, cit. 4.

(...) il hésita entre un taxi-auto et un fiacre. Mais comme il était en avance il choisit un fiacre. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 203.

(1916). *Fiacre électrique*.

Loc. fig. (Vx). *S'atteler à son fiacre* (Balzac, 1833) : se mettre au travail assidûment. *Mener son fiacre* : mener une affaire (→ *Mener sa barque**).

♦ 2. Vx. Cocher de fiacre. — Fig. et vx. *Parler comme un fiacre*, très grossièrement ou très mal.

DÉR. **Fiacrée**.

FIACRÉE [fiakʁe] n. f. — 1696 ; de *fiacre*.

♦ Vx. Quantité de personnes transportées dans un fiacre.

FIANÇAILLES [fjãsaj] n. f. pl. — 1268 ; « promesse », XII^e ; de *fiancer*.

♦ Promesse* solennelle de mariage, échangée entre futurs époux. *Le soir de leurs fiançailles* (→ **Chastement**, cit. 3). *Annoncer ses fiançailles. Bague de fiançailles. Dîner de fiançailles. Après les fiançailles eurent lieu les accordailles*. Rompre ses fiançailles* (→ **Épousailles**, cit. 1).

1 Des grands rires sortaient de chez les Estève qui donnaient ce soir-là un dîner de fiançailles : leur fille et un jeune homme de la campagne.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 157.

2 Les fiançailles n'eurent plus (après le concile de Trente au XVI^e s.) que la valeur de simples promesses ou d'un engagement d'honneur.

R. LESAGE, in Dict. de liturgie romaine, p. 451.

Période, temps qui s'écoule entre la promesse et la célébration du mariage. *Durant leurs fiançailles*.

3 Il (le cœur) éprouve à palpiter dans l'attente, à reculer l'heure des paroles décisives, à prolonger les délices du rêve et de l'espérance, cette sensation qui fait le charme unique des fiançailles (...). Paul BOURGET, Un divorce, III, p. 120.

Par ext. Liens chastes entre deux amoureux.

4 Je ne souhaitais rien d'autre que ces fiançailles éternelles, nos corps étendus près de la cheminée, se touchant l'un l'autre, et moi, n'osant bouger, de peur qu'un seul de mes gestes suffît à chasser le bonheur.

R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 58.

FIANCE [fjãs] n. f. — 1080, *Chanson de Roland*, « hommage, serment de fidélité » ; « confiance », v. 1130 ; de 1. *fier*, et suff. *-ance*.

♦ Vx (ou archaïsme, régional). Confiance. « *Dans la fiance absolue d'un Dieu* » (Huysmans, in T. L. F.).

FIANCÉ, ÉE [fjãse] adj. et n. — 1367 ; « engagé d'honneur », 1180 ; p. p. de *fiancer*.

♦ Promis, promise en mariage. *Fille fiancée. Jeunes gens fiancés.* — N. *Un fiancé, une fiancée. Les deux fiancés.* ⇒ **Accordé** (vx), **futur, prétendu, promis. Sa fiancée. ⇒ **Bien-aimée, dulcinée**.**

Fille fiancée n'est prise ni laissée ; car tel fiancé qui n'espouse point. 1

LOYSEL, 103, in LITTRÉ.

Fiancé, ée (...) Celui ou celle qui se sont promis mariage par paroles de futur devant le Prestre. 2

FURETIÈRE, Dict., art. *Fiancer*.

La personne dont je te parle est une jeune fiancée, la plus agréable du monde, qui a été conduite ici par celui même qu'elle y vient épouser (...) 3

MOLIÈRE, Dom Juan, I, 2.

Non ! ma fiancée aux yeux clairs et doux 4

M'attend, et demain nous serons époux.

LECONTE DE LISLE, Poèmes barbares, « Les elfes ».

— Alors j'ai devant moi le fiancé d'Isabelle ? — Fiancé est trop dire. J'ai demandé sa main, et elle n'a pas encore dit non. Je ne sais au juste comment on appelle ce lien. 5

GIRAUDOUX, Intermezzo, III, 3.

La sœur fiancée du Cantique des Cantiques (→ **Amour**, cit. 21).

Pop. (euphémisme lorsqu'on ne peut employer *mari, femme*). Amant, maîtresse. ⇒ **Ami**.

FIANCER [fjãse] v. tr. — Conjug. *placer*. — XII^e, « prêter serment, promettre » ; *fiancer sa foi* (pour le mariage), XIII^e ; de l'anc. franç. *fiance* « état de l'âme qui se fie ; engagement ». → **Fier**.

♦ 1. Engager par une promesse de mariage public. *Les parents ont fiancé leur fille* (⇒ **Promettre**), *l'ont fiancé à, avec ce jeune homme*.

(1736). Pron. *Se fiancer* : s'engager par une promesse de mariage public. *Il vient de se fiancer avec une telle, à une telle. Ils se sont fiancés hier*.

Quand l'étourdi dut, en face d'Église

Se fiancer à ma petite Lise.

VOLTAIRE, l'Enfant prodige, I, 1.

Échanger une promesse de mariage.

♦ 2. Fig. ⇒ **Allier, unir**.

Oh ! La nuance seule fiance

Le rêve au rêve et la flûte au cor ! 2

VERLAINE, Jadis et Naguère, « Art poétique ».

► **FIANCÉ, ÉE** p. p. adj. ⇒ **Fiancé**.

DÉR. **Fiancé**.

FIASCO [fjasko] n. m. — V. 1822, Stendhal ; de la loc. ital. *far fiasco* « échouer ». — REM. Le chapitre *Des fiasco* fut, au dernier moment, écarté de l'édition originale de *De l'amour* en 1822, et publié seulement en 1853 ; mais cet italianisme a certainement été répandu, dès la composition de son ouvrage, par Stendhal, qui l'emploie dans sa correspondance, son journal, etc., et auprès de ses amis, en particulier Mérimée ; l'étym. officielle de *far fiasco* fait référence à la « bouteille » (*fiasco* → *Fiasque*) dans un sens fig. de l'argot théâtral ; chez Stendhal au moins, l'infl. de *fiasque* est probable.

♦ 1. Défaillance, échec d'ordre sexuel.

Le tempérament athlétique ne trouve ce genre de malheur que par épuisement ou faiblesse corporelle, au contraire des tempéraments nerveux et mélancoliques, qui semblent créés tout exprès (...) Nous parlions ce soir de *fiasco* à l'état-major du général Michaud, cinq très beaux jeunes gens (...) et moi. Il s'est trouvé que, à l'exception d'un fat, qui probablement n'a pas dit vrai, nous avions tous fait *fiasco* la première fois avec nos maîtresses les plus célèbres (...) Mais le roi du *fiasco*, c'est le raisonnable et beau colonel Horse, qui a fait *fiasco* seulement trois mois de suite avec l'espiègle et piquante Nina Vigano, et, enfin, a été réduit à la quitter sans l'avoir jamais eue. 1

STENDHAL, De l'amour, LX.

Mérimée prétendit plus tard qu'elle (*G. Sand*) avait, en cette scène, manqué de pudeur et tué le désir de son partenaire... Quoi qu'il en soit, ce fut un misérable et ridicule échec. Don Juan, comme son ami Stendhal en semblable occasion, fit un complet *fiasco*. 2

A. MAUROIS, Lélia, III, p. 173.

Loc. fig. (Vx). *Faire fiasco à quelqu'un*, lui manquer, faillir à un engagement (→ *Faire faux bond.**)

♦ 2. (1865 ; *faire fiasco*, 1840). Cour. Echec complet et notoire. *Un lamentable fiasco. Cette soirée, cette manifestation, cette pièce a été un fiasco.* ⇒ **Bide** (fam.), **four**. *L'entreprise a fait fiasco.* ⇒ **Échouer. Des fiascos**.

Pas avant la fin, mon Père. Vous ne savez pas ce que c'est que le théâtre : nous risquons toujours un *fiasco*. — Troisième couplet ! 3

J. ANOUILH, Ornifle, I, p. 52.

CONTR. **Réussite**.

HOM. Voir **Fiasque**, REM. 1.

FIASQUE [fjask] n. f. — 1803 ; mesure italienne, in Montaigne ; de l'ital. *fiasco*.

♦ Bouteille à col long et à panse large garnie de paille en usage en Italie. *Une fiasque de Chianti* (→ **Érubescence**, cit. 2, Gautier).

(...) une fiasque de vin blanc doré d'Ischia, fermée, en guise de liège, par un bouchon de romarin et d'herbes aromatiques qui parfument le vase (...) 1

LAMARTINE, Graziella, III, VIII.

Voici des olives noires, du jambon cru, du parmesan, des fiasques, des cigares à paille et de ces pains toscans qui ont la même forme, depuis les Romains. 2

Paul MORAND, New York, p. 99.

REM. 1. On trouve aussi la forme ital. *fiasco*, n. m.

2. *Fiasque* a été masculin au XIX^e s. (Daudet, P. Arène, in T. L. F.).

FIASSE ou **FIAS** [fjas] n. m. — 1879, Esnault; p.-é. var. de *fiou*. Argot.

★ I. ♦ 1. Camarade. *Salut aux fiasses!*

♦ 2 Individu. *Un bon, un sale fias.* ⇒ **Gonze, mec, zigue.**

1 Je le croyais pas assez gonflé ni assez fou pour attendre les condés de pied ferme, surtout qu'à part Marco, je voyais pas un fias de son équipe capable de soutenir une heure d'interrogatoire sans s'allonger comme une carpette.

Albert SIMONIN, *Touchez pas au grisbi*, p. 91.

★ II. Derrière, postérieur; anus. ⇒ **Cul.**

2 Il est content... il exulte!... il sursaute sur son gros fias... il pousse des petits cris à la joie!...

CÉLINE, *Guignol's band*, p. 234.

FIAT [fjat] n. m. invar. — 1536, forme lat. « que cela soit fait », de *fieri*, employé dans la *Vulgate*.

♦ 1. Expression de la volonté divine, créatrice du monde. *Le Fiat, le Fiat suprême.* — *Le Fiat lux* (« que la lumière soit »). Cf. Bible, Genèse, 1, 3.

♦ 2. (1893, Blondel; en angl., 1881). Philos., psychol. Décision volontaire après délibération.

♦ 3. Employé seul ou dans l'expr. lat. *fiat voluntas tua* « que ta volonté (la volonté de Dieu) soit faite ». Formule d'acceptation. « *Le fiat voluntas* » (Dupanloup, in T. L. F.).

FIAT LUX [fjatlyks] Expression latine signifiant « Que la lumière soit! » (Genèse, 1, 3). ⇒ **Fiat.**

FIBRAGE [fibrɑʒ] n. m. — 1964; de *se fibrer*.

♦ Techn. Production de fibres (de verre). « *Le fibrage du verre a pour principe l'étréage à grande vitesse de filaments de verre fondu* » (J.-C. Desjeux et J. Duflos, *les Plastiques renforcés*, p. 27).

FIBRANNE [fibrɑn] n. f. — 1941; de *fibres*.

♦ Textile artificiel à fibres courtes associées par torsion. *Fibranne pure. Fibranne mêlée à du coton, de la laine. Chemisier en fibranne.*

FIBRE [fibr] n. f. — 1372; lat. *fibra*.

A. Concret. ♦ 1. Anat. Formation élémentaire, végétale ou animale, d'aspect filamenteux, se présentant généralement sous forme de faisceaux. *Fibres élastiques et fibres conjonctives*, dues à l'élaboration de certaines cellules du tissu conjonctif. *Fibres musculaires rouges.* ⇒ **Muscle** (→ Chair, cit. 1). *Fibre musculaire lisse ou fibre-cellule. Les fibres nerveuses.* ⇒ **Nerf. Fibres de la douleur. L'allongement, le relâchement des fibres. Petite fibre. ⇒ **Fibrille**.**

1 Les fibres nerveuses constituent l'élément essentiel de la substance blanche (...) ce sont de simples conducteurs, transportant l'influx nerveux.

L. TESTUT, *Traité d'anatomie*, t. II, p. 573.

Fibres de tissu végétal. Les fibres d'une racine, d'une plante, du bois. — Bot. *Fibres ligneuses, corticales* (→ Branche, cit. 4).

1.1 Une escouade de très jeunes filles est occupée à sarcler le terrain devant le poste. Elles travaillent en chantant, vêtues d'une sorte de tutu fait de fibres de palmes tressées; beaucoup ont des anneaux de cuivre aux chevilles.

GIDE, *Voyage au Congo, in Souvenirs*, Pl., p. 712.

Cour. Élément fibreux, allongé et dur (d'une viande). *Cette viande est pleine de fibres.* ⇒ **Fibreux**.

♦ 2. Spécialt. *Fibre textile*: substance filamenteuse susceptible d'être filée et tissée (→ Décortication, cit.). *Déchets de fibres textiles.* ⇒ **Bourre. Fibres d'origine animale** (laine, poil, soie...), *végétale* (aloès, chanvre, coton, crin, jute, kapok, lin, piassava, raphia, tagal...), *minérale* (amiante, verre...). *Fibre artificielle* (fibranne, viscosse). *Fibre synthétique* (acrilan, banlon, dacron, dralon, nylon, orlon, polyamide, polyester, rhodia, tergal...).

♦ 3. Filament (d'une matière utilisée en technique). — (1930). *Fibre de bois*: bois découpé mécaniquement en fibres minces, employé pour l'emballage, comme matière calorifuge, dans la fabrication du papier (⇒ **Défibrer**). — *Fibre de verre*, utilisée dans l'isolation thermique. *Canne à pêche en fibre de verre.* — *Fibre d'acier, fibre de béton.* — **FIBRE OPTIQUE**: filament de verre de section circulaire, de très petit diamètre, conducteur de lumière par réflexion totale, utilisé dans la fabrication d'instruments d'optique (endoscope), dans la transmission des images de télévision, etc. *Endoscope miniaturisé contenant un faisceau de fibres optiques.* — (Collectif). *De la fibre optique.*

♦ 4. Matière fabriquée à partir de fibres (de bois, synthétiques).

1.2 Tout son bagage tenait dans une mallette en fibre, qu'elle faisait sauter à bout de bras.

M. AYMÉ, *Maison basse*, p. 143.

1.3 C'était un objet de modèle courant, mais dont la fabrication solide inspirait confiance: en « fibre » très dure (...)

A. ROBBE-GRILLET, *le Voyeur*, p. 23.

♦ 5. Minér. Groupement cristallin fin et allongé. *Fibres d'amphibole.*

♦ 6. Math. Se dit des « variétés » homéomorphes passant par chaque point d'une variété à plusieurs dimensions.

B. Par métaphore et fig. ♦ 1. (Av. 1794; de *fibres nerveuses*). Littér. *Les fibres*: organes de la sensibilité. *Les fibres de l'être, les fibres intimes. Remuer, déchirer les fibres du cœur* (→ Arête, cit. 6; attaquer, cit. 65; attendrir, cit. 14; corde, cit. 21; élever, cit. 74).

(...) ces liens si forts qui nous brisent par mille points quand ils se rompent, parce qu'ils touchent à toutes nos fibres, parce qu'ils se sont attachés dans les replis de notre cœur (...)

BALZAC, *le Lys dans la vallée*, Pl., t. VIII, p. 1016.

♦ 2. (Au sing., suivi d'un adj.). Fig. Disposition à ressentir certaines émotions; sensibilité particulière. *Avoir la fibre paternelle. Faire jouer la fibre patriotique.* ⇒ **Corde, sentiment.** — Absolt, littér. ⇒ **Cœur, sensibilité.**

(...) une nation chez qui la fibre militaire a toujours palpité si facilement.

Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 317.

J'ai si grande confiance en toi que je n'ai pas besoin de lire ce que tu écris: il me semble que je le comprends par l'intérieur, par le cœur, par la fibre.

G. DUHAMEL, *le Voyage de P. Périot*, p. 83.

DÉR. et COMP. **Fibranne, fibrer** (se), **fibreux, fibrille, fibrine, fibroïne, fibrome; fibro-** (préf.).

HOM. Formes du v. **fibrer**.

FIBRER (SE) [fibrɛ] v. pron. — V. 1960; de *fibres*.

♦ Techn. Se mettre en fibres; être mis en fibres. *Le verre peut se fibrer.*

DÉR. **Fibrage**.

FIBREUX, EUSE [fibrø, øz] adj. — 1545; de *fibres*.

♦ 1. Qui a des fibres, est composé de fibres. *Tissu fibreux, chair fibreuse.* ⇒ **Scléreux. Capsule articulaire** (cit. 1) *fibreuse.* — Bot. *Racine fibreuse*, formée de filaments déliés. *Plantes fibreuses servant à l'industrie textile, à l'industrie du papier.* — Minér. *Limonite fibreuse.*

(Av. 1965). Biochim. *Protéine fibreuse*, dont la chaîne polypeptidique est droite ou légèrement en zigzag (opposé à *protéine globulaire*).

(...) les protéines dites « fibreuses » sont des molécules très allongées qui jouent chez les êtres vivants un rôle principalement mécanique, à la manière du grément d'un navire à voiles.

Jacques MONOD, *le Hasard et la Nécessité*, p. 70.

♦ 2. Dont les fibres sont apparentes ou sensibles.

[a] Vx. (Personnes). *Un homme sec, fibreux.*

[b] Mod. Se dit de la viande qui présente des éléments allongés et durs (fibres musculaires, tendons...).

[c] Se dit des plantes dont les fibres sont sensibles sous la dent. *Haricots fibreux.* ⇒ **Filamenteux.** *La consistance légèrement fibreuse de l'ananas.*

♦ 3. Par métaphore ou fig. (littér.). *Ce monde « est fibreux, poreux, sans consistance »* (S. de Beauvoir, in T. L. F.).

FIBRILLAIRE [fibriljɛr] adj. et n. m. — 1811; de *fibrille*.

Didactique.

♦ 1. Adj. Qui est constitué de fibrilles, qui s'y rapporte. *Contraction fibrillaire* (d'un muscle).

♦ 2. N. m. Bot. Mycélium filamenteux des champignons.

FIBRILLATION [fibriljasjõ] n. f. — 1907; de *fibrille*.

♦ Méd. Contractions rapides et désordonnées des fibres musculaires, et, spécialt, de celles du muscle cardiaque. *Fibrillation des oreillettes, ou fibrillation auriculaire*, provoquant l'arythmie complète. *La fibrillation ventriculaire peut entraîner rapidement la mort. Fibrillation au cours d'une opération du cœur, qu'on fait cesser en défibrillant le cœur.*

CONTR. **Défibrillation**.

FIBRILLE [fibrilj] n. f. — 1689; de *fibres*, et suff. dimin. *-ille*.

♦ 1. Petite fibre. *Fibre composée de fibrilles. Fibrilles d'un tissu.*

♦ 2. Par ext. (généralt au plur.). Ligne très fine qui s'entrecroise avec beaucoup d'autres.

La figure vive, fine, était striée de fibrilles roses sur les joues

HUYSMANS, *En route*, p. 192

Par métaphore. → Analyser (cit. 1.1).

♦ 3. Bot. *Les fibrilles d'un tissu végétal. Fibrilles d'une racine*: dernières ramifications de la racine.

Nous apprenons comment on dégage la truffe sans la meurtrir, nous savons à présent que les fibrilles rouges, sur son écorce noire, révèlent sa maturité insulfisante (...)

COLETTE, *la Paix chez les bêtes.* « La petite truie de M. Rouzade »

Spécialt. Cour. Petit filament, vrille, etc. *Fibrilles*, œuvre de M. Leiris.

DÉR. *Fibrillaire*, *fibrillation*, *fibrilleux* ou *fibrillé*.

COMP. *Dé fibrillation*.

FIBRILLEUX, EUSE [fibrifø, øz] ou **FIBRILLÉ, ÉE** [fibrifje] adj. — 1845, *fibrilleux*; *fibrillé*, 1872; de *fibrille*.

◆ Didact. Composé d'un assemblage de fibrilles. *Tissu fibrilleux*.

FIBRINE [fibrin] n. f. — 1800; de *fibres*.

◆ Physiol. Substance protidique filamenteuse, blanchâtre et élastique qui enserre les globules du sang, de la lymphé, au cours de la coagulation. *La fibrine est formée aux dépens du fibrinogène par l'action d'un ferment soluble, le fibrin-ferment. Fibrine qui entre dans la composition du chyle**.

Le sang, extrait de l'organisme, se coagule spontanément au bout de quelques minutes. La formation du caillot est due à l'apparition d'un dépôt de fibrine, visible au microscope sous forme de filaments enchevêtrés, qui emprisonnent les globules et le sérum. R. FABRE et G. ROUGIER, *Physiologie médicale*, p. 61.

DÉR. *Fibriné*, *fibrineux*, *fibrinogène*.

FIBRINÉ, ÉE [fibrine] adj. — 1964, in T. L. F.; de *fibrine*.

◆ Didact. Composé de fibrine.

FIBRINEUX, EUSE [fibrinø, øz] adj. — 1837, in Billard, *Traité des maladies des enfants*; de *fibrine*.

◆ Méd. Riche en fibrine. *Dépôts fibrineux. Caillot fibrineux*.

FIBRINO- Premier élément de termes techniques de physiologie, de pathologie; de *fibrine*.

FIBRINOGENÈNE [fibrinøzɛn] n. m. — 1855, Nysten; de *fibrine*, et *-gène*.

◆ Biochim. Protéine du plasma sanguin qui se transforme en fibrine sous l'action de la thrombine (phénomène normal de la coagulation du sang).

(...) une protéine, le fibrinogène, père de la fibrine qui, avec une gluante ténacité, s'applique spontanément sur les plaies des vaisseaux, et arrête les hémorragies.

Alexis CARREL, *l'Homme*, cet inconnu, p. 91.

FIBRINOLYSE [fibrinoliz] n. f. — 1937, in T. L. F.; de *fibrino-*, et *-lyse*.

◆ Processus de dissolution de la fibrine. *Accélérer, freiner la fibrinolyse*. « *L'organisme possède un dispositif ultime de la destruction des caillots : la fibrinolyse* » (*la Recherche*, juin 1982, p. 715).

FIBRO- Élément, de *fibres*, entrant dans la composition de nombreux mots techniques et de biologie, de médecine.

FIBROADÉNOME [fibrøadenom] n. m. — Mil. xx^e; de *fibro-*, et *adénome*.

◆ Méd. Adénome riche en tissu fibreux.

FIBROBLASTE [fibrøblast] n. m. — 1893, *Encyclopédie*; de *fibro-*, et *-blaste*.

◆ Biol., histol. Jeune fibrocyte.

Une culture cellulaire, en particulier de ces cellules conjonctives qu'on appelle fibroblastes, respire et utilise une quantité importante de glucose.

Jean VERNE et Simone HÉBERT, *la Culture de tissus*, p. 63.

DÉR. *Fibroblastique*.

FIBROBLASTIQUE [fibrøblastik] adj. — 1893; de *fibroblaste*.

◆ Didact. Relatif au fibroblaste. « *Cellules conjonctives (...)* *fibroblastiques* » (L. Binet, *Gérontologie et Gériatrie*, p. 30).

FIBROCIMENT [fibrøsimā] n. m. — 1907; marque déposée; de *fibro-*, et *ciment*.

◆ Matériau de construction en amiante-ciment (fibres d'amiante et ciment). ⇒ **Aggloméré**. *Plaque, ardoise de fibrociment. Le fibrociment est dur, isolant, ininflammable*.

(...) j'écris ma lettre appuyant mon papier sur une plaque de fibrociment (...)

APOLLINAIRE, *Ombre de mon amour*, LIX.

FIBROCYTE [fibrøsit] n. m. — xx^e; de *fibro-*, et *-cyte*.

◆ Biol., histol. Cellule fusiforme du tissu conjonctif indifférencié. ⇒ **Fibroblaste**.

Par tissu conjonctif, on entend histologiquement :

— des éléments cellulaires : histiocytes, fibroblastes, fibrocytes;

— des fibres qui apportent le soutien (fibres collagènes) et l'élasticité (fibres élastiques);

— la substance fondamentale, gel colloïdal (...)

Léon BINET, *Gérontologie et Gériatrie*, p. 29.

FIBROÏDE [fibrøid] adj. — 1865; de *fibro-*, et *-oïde*.

◆ Qui a l'aspect ou la consistance du tissu fibreux. — N. :

Ils avaient tous la même démarche, élastique et coulée, tous un fusil, à l'exception du plus petit qui fermait la marche, vêtu d'un long imperméable jaune et porteur d'une petite valise en fibroïde à coins nickelés, très lourde apparemment.

Jacques PERRET, *Bande à part*, p. 162.

FIBROÏNE [fibrøin] n. f. — 1872, in P. Larousse; de *fibres*.

◆ Sc., techn. Matière gélatineuse et transparente constituant en partie la soie du cocon des insectes séricigènes (vers à soie, etc.). *La fibroïne est un polypeptide*.

(...) déroulons l'office

Des minuits, confits dans l'alcool de tes délices,

Ralendo vers nous, ô dolente Cité,

Cellule en fibroïne aux organes ratés!

Jules LAFORGUE, *États*, in *Poésies*, t. I, p. 256.

FIBROMATEUX, EUSE [fibrømatø, øz] adj. — 1925, in T. L. F.; de *fibrome*.

◆ Relatif au fibrome, à la fibromatose. *Col de l'utérus fibromateux*.

(Personnes). Qui a un fibrome. — N. m. ou f. *Un fibromateux, une fibromateuse*.

Tu te rends compte, j'ai un fibrome, comme Véronique! Nous en sommes-nous assez moqué, toi et moi, de ce fibrome de Véronique (...) Eh bien! me voilà punie. Me voilà fibromateuse à mon tour, et horrifiée de l'être.

J. DUTOURD, *Pluche*, VIII, p. 87.

FIBROMATOSE [fibrømatøz] n. f. — 1929, in T. L. F.; de *fibrome*.

◆ Méd. Développement de tumeurs fibreuses, de fibromes. *Fibromatose cutanée*.

FIBROME [fibrøm] n. m. — 1856; de *fibres*.

◆ Tumeur bénigne formée par du tissu fibreux. *Fibrome cutané*.

Spécialt. Fibrome ovarien. *Elle s'est fait opérer d'un fibrome*.

DÉR. *Fibromateux*, *fibromatose*.

COMP. *Fibromyome*.

FIBROMYOME [fibrømjøm] n. m. — 1890; de *fibro(me)*, et *myome*.

◆ Pathol. Tumeur bénigne constituée de tissu musculaire et de tissu fibreux. *Fibromyome de l'utérus, de la prostate*.

FIBROSARCOME [fibrøsarcom] n. m. — V. 1970; de *fibro-*, et *sarcome*.

◆ Pathol. Sarcome constitué par une prolifération anormale de cellules du tissu conjonctif (*fibroblastes**), souvent très rapidement envahissant. *Fibrosarcome de l'ovaire, fibrosarcome des os*.

FIBROSCOPE [fibrøskøp] n. m. — V. 1970; de *fibro-*, et *scope*.

◆ Méd. Endoscope souple, utilisant la propriété des fibres de verre de conduire la lumière, et qui permet l'exploration de cavités profondes de l'organisme. *Examen au fibroscope*.

FIBROSCOPIE [fibrøskøpi] n. f. — V. 1970; de *fibro-*, et *-scopie*. → **Fibroscope**.

◆ Exploration d'un organe au fibroscope.

La dernière fibroscopie n'admet plus d'échappatoire : bientôt, il lui faudra s'alimenter par sonde. Régis DEBRAY, *l'Indésirable*, p. 232.

FIBROSE [fibrøz] n. f. — Av. 1894; de *fibres*, et suff. 1. *-ose* de *cellulose*.

◆ 1. Chim. Nom donné par Frémy (1814-1894) à la substance des fibres ligneuses. *La fibrose est une variété de cellulose*.

◆ 2. Méd. Prolifération anormale du tissu fibreux. *Fibrose du myocarde, du poumon*.

En règle générale, la masse totale de tissu interstitiel *augmente régulièrement* avec l'âge, alors que la masse totale des parenchymes actifs diminue. Les fibres collagènes paraissent plus épaisses et plus compactes. Le fait est frappant dans le derme et surtout dans le foie, les reins, le pancréas, où il existe une *fibrose interstitielle*.

Léon BINET, Gériatologie et Gériatrie, p. 29.

FIBULATION [fibiylasjõ] n. f. — 1549, Tagault in Godefroy («inutilité» in Littré, 1865); «infibulation», 1855, Littré et Robin; lat. *fibulatio* «action d'unir avec des agrafes», de *fibulare* «agrafer, attacher; assembler, lier», de *fibula*. → Fibule.

♦ Méd. (Vx). Opération consistant à maintenir les deux lèvres d'une plaie par une agrafe, jusqu'à cicatrisation.

FIBULE [fibiyl] n. f. — 1530; lat. *fibula* «agrafe», aussi «aiguille de chirurgien, appareil d'infibulation», probab. pour **fivibula* «ce qui sert à fixer», de *fivere*, var. de *figere* «ficher, enfoncer, fixer, transpercer» → Fixe.

♦ Agrafe, broche (antique, en général) pour retenir les extrémités d'un vêtement. *La fibule (étrusque) de Préneste*.

- 1 Le style des fibules visigothes. MALRAUX, les Voix du silence, p. 228.
- 2 Des doigts fiévreux détachaient la fibule de son cafetan et cherchaient sa poitrine. J.-R. BLOCH, la Nuit kurde, p. 99.

Didact. Anneau d'infibulation*.

FIC [fik] n. m. — 1492, in D. D. L.; *fi*, xiii^o; lat. *ficus* «figue».

♦ Vétér. Grosse verrue étroitement pédonculée qui apparaît sur le corps des bovins, des chevaux. *Fic à la fourchette*, qui affecte la fourchette du pied de l'âne, du mulet, du cheval.

FICA [fisa] adv. ⇒ Fissa.

FICAIRE [fikæ] n. f. — 1786; lat. bot. *ficaria*, de *ficus* «verruë» (on croyait qu'elle les guérissait).

♦ Petite plante de printemps, à fleurs jaunes (*Renonculacées*). *La ficaire est aussi appelée fausse-renoncule, petite éclair, éclairette, petite chéridoine, clair-bassin, herbe au fic. La ficaire est censée guérir les verrues, les hémorroïdes.*

(...) ses fleurs encore pâles, ses fcaires vernies, étoiles jaunes parmi des feuilles grasses dont chacune a la forme d'un cœur (...)

M. GENEVOIX, Forêt voisine, IV, p. 39.

-FICATEUR, -FICATION ⇒ -fier.

FICELAGE [fislaz] n. m. — 1765; de *ficeler*.

♦ Action de ficeler (1.). *Procéder au ficelage d'un paquet.* — Ensemble des liens qui ficèlent. *Le ficelage n'a pas tenu.*

REM. On trouve chez les Goncourt la var. *ficèlement*.

FICELÉ, ÉE [fislɛ] adj. ⇒ Ficeler.

FICELER [fislɛ] v. tr. — Conjug. *appeler*. — 1694, Académie; de *ficelle*.

♦ 1. Attacher, lier avec de la ficelle. *Ficeler un paquet, un carton, une liasse* (→ Cacheter, cit. 2). *Ficeler quelque chose serré. Ficeler un objet pour le transporter en le soulevant.* ⇒ **Briдер** (une pierre). *Ficeler un rôti, une volaille.* ⇒ **Briдер**. — Techn. *Ficeler les bouchons de champagne.* ⇒ **Ficeleur**. — *Ficeler un prisonnier à un poteau.* — Au p. p. Plais. *Ficelé comme un saucisson**. *Ficelé comme une andouille**.

- 0.1 L'oncle Gradelle était si content de cette belle fille, qu'il disait parfois à Quenu, en ficelant ses saucissons :
— Si je n'avais pas soixante ans passés, ma parole d'honneur, je ferais la bêtise de l'épouser (...)

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 74.

- 1 Sous le bras, elle tenait son parapluie gonflé d'eau, et un paquet ficelé dans un journal. De l'autre main, elle relevait sa jupe, et ses cottes de futaine noire (...)

André SUARÈS, Trois hommes, «Ibsen», VI.

♦ 2. (1837; au p. p., 1830, in D. D. L.). Fig. et fam. (employé surtout aux temps composés et au passif). Habiller. *Qui vous a ficelé ainsi? Être bien ficelé.* — REM. De nos jours, ne s'emploie plus que dans des contextes péj., surtout au p. p. *Personne mal ficelée.* ⇒ **Fagoté**; (fam.) **arranger**.

- 2 (... les dames chez lesquelles il m'envoie quelquefois allongent de fameux pourboires, et sont joliment ficelées.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 378.

- 3 (... les deux artistes procédaient à une toilette en règle. Le jeune peintre et Mistigris furent en effet si rebattus des louanges de la belle madame Moreau par le jardinier, à qui ils demandèrent des renseignements, qu'ils sentirent l'un et l'autre la nécessité de « se ficeler » (en terme d'atelier), et ils se mirent dans leur tenue superlatif pour se présenter (...)

BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 679.

- 4 Et ils sont mal ficelés. L'un perd sa cravate, l'autre sa molletière.

DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 205.

♦ 3. Fig. Arranger, bâtir (un travail intellectuel, littéraire...). — Au p. p. *Un travail bien ficelé, bien fait.*

► **FICELÉ, ÉE** p. p. adj. Voir à l'article, ci-dessus.

CONTR. et COMP. **Déficeler**.

DÉR. **Ficelage, ficeleur**.

FICELEUR, EUSE [fislœr, øz] n. — 1838; de *ficeler*.

♦ 1. Personne qui lie, attache avec de la ficelle. — N. m. Spécial. Professionnel qui ficelle* les bouchons de champagne, les fixe avec le muselet*.

♦ 2. Fig. et péj. (vx). Artiste, écrivain qui utilise des procédés.

Claude s'approcha, fut pris de pitié devant cette peinture; et lui, si dur aux mauvais peintres, trouva un éloge.

— Ah! vous, on ne peut pas dire que vous êtes un ficeleur! Vous faites comme vous sentez, au moins. C'est très bien, ça!

ZOLA, l'Œuvre, p. 81.

FICELIER [fislɛjɛ] n. m. — 1723, *ficellier*; de *ficelle*.

Technique.

♦ 1. Dévidoir pour la ficelle.

♦ 2. Fabricant de ficelle; marchand de ficelle.

REM. On écrit aussi *ficellier* [fislɛjɛ].

FICELLE [fislɛ] n. f. — 1564; *finelle*, 1350; du lat. pop. **funicella*, lat. class. *funicula*, de *funis* «corde», avec infl. de *fil*. → Funiculaire.

★ 1. ♦ 1. Corde mince. ⇒ **Corde, cordelle**. *Ficelle de lin, de chanvre, de coton, de sisal, de jute, de papier. Fabrication de la ficelle à la main, au rouet; fabrication mécanique.* ⇒ **Ficellerie, métier** (à retordre). *Polissage, glaçage de la ficelle, apprêt par encollage ou goudronnage. Dévidage* (⇒ **Ficellier**) *et mise en pelote* de la ficelle. Écheveaux, paquets de ficelle. Bouts de ficelle. Pelote de ficelle. Ficelle fine. Grosse ficelle. Ficelle de fouet.* ⇒ **Mèche**. *Ficelle pour filets de pêche* (⇒ **Lignette**), *pour lignes de fond* (⇒ **Cordée**). *Ficelle-lieuse**. *Lier, attacher* (cit. 89), *coudre un emballage* (cit. 1) *avec des ficelles.* ⇒ **Ficeler**. *Dénouer ou couper* (cit. 4) *les ficelles.* — *Bœuf à la ficelle**, cuit à la vapeur, suspendu par une ficelle. — Ensemble de ficelles. *Défaire la ficelle d'un colis.*

Maître Hauchecorne (...) aperçut par terre un petit bout de ficelle (...) Il se baissa péniblement, car il souffrait de rhumatismes. Il prit, par terre, le morceau de corde mince, et il se disposait à le rouler avec soin (...)

MAUPASSANT, la Ficelle, Pl., t. I, p. 1081.

(...) l'homme portait une pâtisserie enveloppée dans du papier glacé, il la portait par une ficelle rose passée à son petit doigt.

SARTRE, le Sursis, p. 167.

Loc. *Déménager à la ficelle*, clandestinement.

Argot du sport. Au plur. *Les ficelles*: les filets, au football.

(...) lorsque le coup de pied part et que la balle est en une demi-seconde aux fins fonds des ficelles.

René FALLET, le Triporteur, p. 382.

Spécial. Au plur. *Ficelles* qui font mouvoir les marionnettes. *Faire danser un pantin en tirant sur les ficelles* (→ **Rôle**, cit. 11).

♦ 2. Fig. *Les ficelles*: les moyens d'action cachés. *Celui qui tire les ficelles*: celui qu'on ne voit pas et qui fait agir les autres.

Oui, moi je crois à la préméditation cynique de l'Allemagne! C'est elle qui, dans la coulisse, et depuis le début, tire les ficelles et fait agir l'Autriche!

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 161.

Des gens se font tuer pour que leur sang fasse l'utopie descendre du ciel sur la terre. J'apprends que certains «magnats» sont dans la coulisse, truquent ce drame et considèrent ces martyrs comme des pantins dont eux savent tenir en main les ficelles. Puis l'on me dit que, sans ficelles, le pantin n'aurait pas bougé. Et l'on croit faire ainsi l'apologie des ficelles! Non; mais la condamnation du pantin.

GIDE, Journal, juin 1933, p. 1175.

(1841). Par ext. Artifice caché. *On voit la ficelle!* *Les ficelles d'un art, d'un métier, les procédés cachés.* ⇒ **Truc** (→ **Chic**, cit. 1). *Ficelles de théâtre* (→ **Entendre**, cit. 76). — Péj. *La ficelle est un peu grosse.* ⇒ **Malice** (→ **La malice*** est cousue de fil blanc), **ruse**.

Observe comment Saint-Potin s'y prendra, c'est un excellent reporter, et tâche d'apprendre les ficelles pour vider un homme en cinq minutes.

MAUPASSANT, Bel-Ami, I, 4.

On dit d'un auteur qui n'a pas de ficelles: «Il ne sait pas le théâtre», et d'un qui sait le théâtre: «Oh! il a des ficelles».

J. RENARD, Journal, 13 juin 1897.

♦ 3. Loc. fig. *Tirer sur la ficelle*: exagérer, aller trop loin (dans la recherche d'un avantage, etc.).

♦ 4. (1895). Fam. (d'abord argot milit.). Galon. *Le capitaine attend sa quatrième ficelle*.

(...) tout le monde regarda cette nouvelle comme une brimade, comme une heure supplémentaire au bénéfice du patron et quelques-uns affirmèrent que nous allions strictement travailler pour la troisième ficelle des lieutenants, hypothèse toujours bien accueillie par la troupe.

Jacques PERRÉ, Bande à part, p. 185-186.

♦ 5. Vx. Cravate étroite.

♦ 6. (xx^e). Pain de fantaisie, très mince, équivalant à une demi-baguette. *Acheter une baguette et deux ficelles*.

★ II. Adj. invar. (1792, in *Cadet Rousselle*; → cit. 6). Vieilli. Retors. *Méfiez-vous, il est très ficelle!*

6 Cadet Rousselle a trois garçons
L'un est voleur, l'autre est fripon,
Le troisième est un peu ficelle,
Il ressemble à Cadet Rousselle. Cadet Rousselle, in Pierre LAROUSSE.

Fam. Malin, futé.

7 Tout d'abord il me faisait sourire, je me croyais ficelle à l'époque, plus tard, je me suis rendu compte du poids de l'homme (...) CÉLINE, *Guignol's band*, p. 31.
(D'une chose). « *Cette proposition ficelle et candide...* » (H. Bazin, *Cri de la chouette*, p. 95).

DÉR. **Ficeler, ficelier, ficellerie.**

FICELLERIE [fisɛlɛʁi] n. f. — 1872; de *ficelle*.

◆ Techn. Fabrique, magasin ou dépôt de ficelle.

FICHAGE [fifaʒ] n. m. — 1930; de 2. *ficher*.

◆ 1. Techn. Action de ficher* des joints.

◆ 2. Cour. Action de mettre dans un fichier, d'enregistrer sur fiche. — Spécialt. *Le fichage des militants politiques.*

FICHAISE [fifɛz] n. f. — 1756; de 1. *ficher*, avec infl. de *foutaise*.

◆ Fam., vieilli. Chose sans valeur, sans intérêt. ⇒ **Foutaise; fadaise.** *C'est de la fichaise. Laissez toutes ces fichaises.* ⇒ **Rien.**

Vous aviez choisi de chanter — des fichaises!

BERNANOS, la Joie, in *Œ. roman.*, Pl., p. 608.

FICHANT, ANTE [fifã, ãt] adj. — 1678; p. prés. de 1. *ficher*.

★ I. Milit. Qui frappe l'obstacle presque à angle droit. *Tir fichant.*

★ II. (1789, in D. D. L.). Fam. et vieilli. Ennuyeux (⇒ 1. **Ficher**).

1. FICHE [fiʃ] n. f. — 1413; « pointe, épine », v. 1190; déverbal de 1. *ficher*.

◆ 1. Cheville, tige de bois ou de métal, destinée à être fichée, enfoncée. *Fiche d'arpenteur* : grosse aiguille à anneau qu'on fixe au sol. ⇒ **Arpentage.** *Fiche utilisée pour maintenir une ferrure.* — Techn. *Fiche à dents, fiche à bouton.* — Électr. *Fiches d'alimentation* : fiches métalliques (appelées aussi *broches*) qu'on enfonce dans les douilles d'une prise* de courant. *Fiche mâle. Fiche-banane**. *Fiche à deux conducteurs coaxiaux ou jack**.

0.1 Quelquefois un homme sur les épaules d'un autre enfonçait une fiche entre les pierres, puis s'en servait comme d'un échelon pour atteindre au delà, en plaçant une seconde, une troisième (...) FLAUBERT, *Salammbô*, Pl., t. I, p. 955.

1 Le téléphoniste plantait ses fiches dans le standard et notait sur un livre épais les télégrammes. SAINT-EXUPÉRY, *Vol de nuit*, VI.

◆ 2. (1690). Plaque ou jeton d'ivoire ou d'os qui servait de marque à certains jeux. ⇒ **Fichet.** *Gagner une, plusieurs fiches.* « *La fiche est à un sou et la cave de dix* » (⇒ 2. Bouillotte, cit. 2).

2 (...) quelquefois c'est un piquet à deux sous la fiche qu'il faut faire avec la bonne dame, et avoir soin de n'avoir pas trop beau jeu.

A. DE MUSSET, *Nouvelles*, « Les deux maîtresses », VIII.

2.1 (...) il revint bientôt avec deux jeux complets, des fiches, des jetons et une tablette recouverte de drap. Rien ne manquait. Le jeu commença. Mrs Aouda savait très suffisamment le whist, et elle reçut même quelques compliments du sévère Phileas Fogg.

J. VERNE, *Le Tour du monde en 80 jours* (1873), p. 247.

(1786). *Fiches de consolation**, accordées aux perdants. — Fig. *Donner à quelqu'un une fiche de consolation*, un petit dédommagement.

3 On dit que c'est là la fiche de consolation pour le dédommager du département de Paris, confié à M. de Malesherbes.

BACHAUMONT, *Mémoires secrets...* (Londres, 1786), t. XXX, p. 332, in LITTRÉ.

◆ 3. (1865). Vx. Morceau de carton, de bois sur lequel on marque une indication. ⇒ **Étiquette.** *Mettre une fiche à un ballot.*

Mod. Carte ou feuille généralement cartonnée sur laquelle on inscrit des renseignements déterminés, en vue d'un classement. *Fiche de carton, de papier. Fiche de petit, de grand format. Fiche de bibliothèque. Faire, établir, rédiger des fiches* (⇒ État, cit. 62). *Catalogue sur fiches. Mettre en fiche.* ⇒ 2. **Ficher.** *Il veut tout mettre en fiches, sur fiches. Cataloguer, classer* (cit. 8 et classement, cit. 1) *des fiches. Fiches perforées* (⇒ **Mécanographie; carte**). *Joindre une fiche à un dossier. Consulter des fiches dans un fichier**.

4 Les fiches sont indispensables à l'érudition. Tous les savants en ont. On ne retient rien sans cela. C'est le seul moyen, à un moment donné, de se rappeler ce qu'on a lu.

Antoine ALBALAT, *L'Art d'écrire*, p. 30.

5 (...) sur M. de Margussoles, Haverkamp avait obtenu, par l'un de ses amis, chef de service à la Société Générale, une fiche de renseignements plus que rassurante.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, IX, p. 74.

6 Il y avait (...) les méthodiques, qui faisaient remplir une fiche et la classaient ensuite (...)

CAMUS, *la Peste*, p. 122.

Les fiches perforées représentent une étape supplémentaire, comparable à celle des premières machines automatiques.

A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 73.

Feuille de papier comportant des renseignements concis. — Vx. *Fiche de paye.* ⇒ **Bulletin, feuille.** *Fiche d'état civil. Fiche signalétique. Fiche technique. Fiche médicale, anthropométrique. Fiche bancaire.*

(1973). Cin. *Fiche de tournage* : brève notice descriptive d'information, accompagnant le film récemment tourné et destinée à en faciliter le montage et le commentaire. — REM. Ce mot a été introduit par l'Administration pour remplacer un terme américain.

Hist. *Fiche de renseignements* : fiche comportant des éléments politiques et privés, utilisée par un ministre de la guerre (le général André, 1901-1904). *L'affaire, le scandale des fiches. Le régime des fiches.*

DÉR. 2. **Ficher, fichet, fichier, fichiste.**

COMP. **Contre-fiche, enficher.**

HOM. 2. **Fiche;** formes des v. 1. **ficher**, 2. **ficher**.

2. FICHE [fiʃ] v. tr. ⇒ 1. **Ficher.**

1. FICHER [fifʃe] ou **FICHE** [fiʃ] v. tr. — 1120; du lat. pop. **figicare*, puis **ficare*, de *figere* « attacher, fixer »; Guiraud suppose un dér. de *fictus*, p. p. de *figere* « fixer ».

★ I. (Au p. p. *fiché*). Vieilli. Faire pénétrer et fixer par la pointe. ⇒ **Planter.** *Ficher un pieu en terre. Ficher un clou dans un mur.* ⇒ **Clouer, enfoncer.**

(*Les Romains*) ne savaient compter leurs années qu'en fichant des clous dans une muraille par la main de leur grand-pontife.

VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Histoire, II.

(...) il a mis des guêtres et fiché une fausse perle dans sa cravate (...)

R. QUENEAU, *le Chiendent*, p. 255.

Au p. p. (Plus cour.) :

Des piquets, fichés obliquement en terre, relèvent les portes des tentes (...)

Jérôme et Jean THARAUD, *Rabat*, VIII, p. 167.

Par ext., vx. ⇒ **Introduire, mêler, mettre.**

(...) nous fichons quelquefois de l'italien dans nos lettres (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 475, 8 déc. 1675.

Fig. *Avoir les yeux fichés en terre, fichés sur quelque chose* : avoir les yeux baissés vers la terre, les avoir fixement arrêtés sur quelque chose.

Mais, comme il marchait la tête basse et les yeux fichés en terre, il sentit quelqu'un qui lui tapait sur l'épaule (...)

G. SAND, *la Petite Fadette*, VIII.

Pron. *La flèche alla se ficher dans l'arbre.*

Pendant qu'un jeune prince parcourt les sentiers hérissés de buissons, une épine aiguë se fiche dans son pied.

FÉNELON, *Œuvres*, t. XIX, p. 467.

★ II. ◆ 1. (V. intr., *ficher* « avoir des rapports sexuels », xvi^e, Béroalde de Verville, in Guiraud, *Dict. érotique*; cf. *ficheuse* « femme de mauvaise vie », in Godefroy; *ficherie*, Béroalde de Verville, in Huguet). Vx. Pénétrer, lors d'un rapport sexuel. ⇒ **Foutre.** — Loc. fam. Mod. *Envoyer quelqu'un se faire fiche* : l'envoyer promener, paître. ⇒ **Mettre** (se faire mettre), **voir** (se faire voir). *Va te faire fiche.* — REM. Cette loc. n'est plus sentie comme obscène, et se rattache consciemment au sens 3.

◆ 2. (Au p. p. *fichu*, 1611; des deux infinitifs *ficher* et *fiche*, le second est le plus couramment utilisé aujourd'hui). Fam. et cour. — REM. Dans tous les emplois qui suivent, *fiche* peut être remplacé par *foutre*. *Fiche* est généralement présenté comme un euphémisme de *foutre*, mais J. Cellard et A. Rey (*Dict. du français non conventionnel*) considèrent que, le sens premier de *foutre* étant resté vivant jusqu'au XIX^e siècle, *foutre*, dans ses emplois figurés (1797), a été employé au contraire pour renforcer *fiche*, devenu anodin.

☐ (Dans des loc.). Fam. ⇒ **Faire.** *Il n'a rien à fiche. Il ne fiche rien. Qu'est-ce que tu fiches ici? ⇒ Branler. Elle n'en a pas fichu lourd. Ils n'en fichent pas une datte, une rame, une secousse, un coup. J'en ai rien à fiche : ça ne m'intéresse pas, ça m'est complètement égal.* ⇒ **Branler, foutre.** *J'en ai rien à fiche de tes histoires.*

(...) il appartient à la catégorie nombreuse, assez banale, qui s'intéresse à tout et ne fiche rien.

COLETTE, *la Vagabonde*, p. 88.

☐ Loc. *Fiche (qqn) dedans* : tromper, abuser (qqn). ⇒ **Avoir, baisser, mettre** (dedans). *C'est ça qui l'a fichu dedans.* — Pron. *Il s'est fichu dedans. Elle risque de se fiche dedans* (⇒ ci-dessous, cit. 10.2).

☐ Loc. fam. (1750, Vadé « *sur le champ le camp il fichit* »; orig. obscure). *Ficher le camp* : s'en aller, partir; (fig.) se dégrader. ⇒ **Camp** (I. A., 5.); ⇒ **Foutre*** le camp. *Il ficherait le camp* (⇒ Redoute, cit. 3). — (Vieilli). *Fiche son camp.*

(...) non, je regardais tout qui fichait le camp, dans cette sacrée toile (...)

ZOLA, *l'Œuvre*, p. 334.

Allez-vous-en. Soupe, ficher le camp!

COURTELINE, *Messieurs les Ronds-de-cuir*, 2^e tableau, II.

☐ *Ficher, fiche quelqu'un, quelque chose* (suivi d'un compl. indi-

quant un lieu ou un état). ⇒ **Flanquer, mettre**. — Vx. *Ficher son chapeau par terre*. ⇒ **Jeter, mettre**.

Mod. *Il a fichu son poing sur la table. Elle s'est fichu un chapeau à plume sur la tête. Il s'est fichu des vieilles fringues*. — Fig. *Ils ont fichu le gouvernement par terre*. ⇒ **Renverser**. *Cela fiche par terre mes prévisions*. ⇒ **Bouleverser**. *Ça a été fichu dehors, à la porte* du lycée*. ⇒ **Chasser, expulser**. *Ça l'a fichue en colère. Il fiche son argent par la fenêtre*. — Fig. *Se ficher le doigt dans l'œil* : se tromper, se faire des illusions. ⇒ **Fourrer**.

Pron. *Se ficher par terre* : tomber. *Il s'est fichu à côté de moi* : il s'est mis...

⑥ *Ficher, fiche quelque chose à quelqu'un* : faire subir, faire profiter de quelque chose à quelqu'un. ⇒ **Donner**. *Il a fichu une raclée à son fils*. ⇒ **Flanquer**. *Il va te ficher, te fiche des coups, une correction, une gifle*. — Fig. *Ça lui a fichu un coup* : il a été très touché, ému. — *Ça me fiche la trouille, le cafard, le trac*. — *Ficher la paix** (cit. 29). *Fiche-lui donc la paix*. — *Qu'est-ce qui m'a fichu un mec pareil? Je te fiche mon billet* qu'il viendra*. ⇒ **Parier; assurer**. — Iron. *Je t'en ficherai* : je ne te donnerai plus de ces choses-là, puisque tu ne sais pas les apprécier.

7 D'ailleurs, tu feras bien d'obéir parce que, sans ça, je te ficherai une fessée (...)

COLETTE, *Histoires pour Bel-Gazou, Le voyage*.

8 La bagnole s'est fichue en l'air, juste à temps.

BERNANOS, *Monsieur Ouine, in OE. roman., Pl.*, p. 1410.

9 Il s'était accoudé à une planche où il y avait des verres, un compotier; je ne sais pas comment il n'a rien fichu par terre.

MARTIN DU GARD, *les Thibault, t. IV*, p. 98.

10 Ces piles! Ça me fiche le cafard! (...)

A. MAUROIS, *Bernard Quesnay, XXI*.

10.1 Métier, dit le jeune homme, sans ça je vous fiche mon billet que je jouerai la fille de l'air, et sans attendre.

J. GIGNON, *le Hussard sur le toit*, p. 48.

Pron. *Se ficher dedans* : se tromper.

10.2 Je le reconnais : je me suis trompé, fichu dedans, fourré le doigt dans l'œil, tout ce que vous voudrez. Et pas à moitié. Du tout au tout.

Claude SIMON, *le Vent*, p. 14.

Je t'en fiche : détrompe-toi, ce n'est pas ce que tu crois.

10.3 Il part... bonne brise... vent arrière... est nord-est... dix nœuds à l'heure... qu'il aurait mouillé à Sumatra, en moins de deux mois si ça avait duré comme ça... mais je t'en fiche...

E. LABICHE, *la Perle de la Canebière*, 4.

◆ **3.** (1691, in D. D. L.). **SE FICHER DE QON, QOCH** : se moquer de, ne pas prendre au sérieux. *Il se fiche de nous! Elle se fiche de son travail*. ⇒ **Négliger**. — (1808). *Je m'en fiche* : ça m'est égal. ⇒ **Foutre**. *Il se fiche de tout. Je m'en fiche et je m'en contrefiche**. *Il s'en fiche comme de sa première chemise*, complètement. *Je m'en fiche pas mal*.

11 Je me fiche de tes cadeaux. Tu me donnerais Paris, ce serait non, toujours non (...)

ZOLA, *Nana, IX*, p. 324.

12 — Ah! ça, est-ce qu'ils se fichent de moi? Il est déjà deux heures dix.

ZOLA, *la Terre, III*, vi.

12.1 « Quoi! Après tout on s'en fiche? » Mais il avait beau vouloir dire par là qu'après tout on se fichait des conséquences, il est probable qu'il ne s'en fichait pas tant que cela, car cette parole n'était suivie d'aucun mouvement pour entrer.

PROUST, *le Temps retrouvé, Pl.*, t. III, p. 822.

13 (...) vous vous fichez pas mal de son bonheur, qui d'ailleurs ne vous regarde en aucune manière.

COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 167.

14 J'ai mon article à finir avant ce soir. Il s'en fiche bien, l'animal!

MARTIN DU GARD, *les Thibault, t. V*, p. 9.

14.1 — Et je voulais t'annoncer une grosse nouvelle. Puisque je suis une idiote, je ne te l'annoncerai pas (...)

— Tu peux la garder, ta nouvelle, dit-il. Je m'en fiche pas mal.

COCTEAU, *les Enfants terribles*, p. 41.

► **FICHU, UE** p. p. adj. (1611).

Familier.

◆ **1.** Détestable, mauvais. *Il a un fichu caractère*. ⇒ **Insupportable**. *C'est une fichue idée que vous avez eue là*. ⇒ **Drôle, fâcheux**. *Fichu temps! Fichu métier!* ⇒ **Maudit**. *Une fichue bête!* ⇒ **Salé**. *C'est un fichu menteur*. ⇒ **Sacré**.

15 (...) ce diable de Docteur, et de toute sa fichue doctrine (...)

MOLIÈRE, *la Jalousie du Barbouillé*, 9.

16 (...) je maudis la fichue idée que j'ai eue de venir ici (...)

GIDE, *Journal*, 20 févr. 1943.

◆ **2.** (Av. 1695). Dans une fâcheuse situation. *Il n'en a plus pour longtemps, il est fichu*. ⇒ **Condamné, perdu**. *L'affaire est fichue. Mon costume est fichu*. — *C'est de l'argent fichu*.

17 (...) si maintenant je soumettais à trop de contrôle le tout venant primesautier, tout est fichu. C'en est fait de laisser-aller, de l'abandon.

GIDE, *Ainsi soit-il*, p. 127.

◆ **3.** (1640). Arrangé, mis dans un certain état. *Il est fichu comme quatre sous, comme l'as* de pique*.

Mal fichu : un peu malade, souffrant; contre-fait, difforme.

◆ **4.** (1872). Capable de. ⇒ **Foutu** (de). *Il n'est pas fichu de gagner sa vie. Elle est fichue de nous faire entrer dans un arbre, en conduisant comme ça!*

DÉR. *Fichaise, fichant*, 1. *fiche*, 2. *fiche*, *fichoir*, *fichtre*, *fichu*.

COMP. *Afficher, contreficher, surficher*.

HOM. 2. *Ficher*. — (Du p. p. adj.) 2. *Fichu*.

2. FICHER [fifɛ] v. tr. — 1934, in D. D. L.; de 1. *fiche*.

◆ Mettre sur une fiche, sur des fiches (classées dans un fichier). *Ficher un renseignement* (d'ordre administratif, médical, anthropométrique, etc.). ⇒ **Répertoire**. — Par ext. *Ficher une personne*, établir une fiche à son nom (conservée dans un fichier). *Entreprise où les employés sont fichés. Être fiché dans les services de la police*.

À vingt ans, il est « fiché » par l'armée - individu dangereux, tireur d'élite -

Claude ROY, *Nous*, p. 47.

DÉR. *Fichage*.

HOM. 1. *Ficher*.

FICHET [fifɛ] n. m. — 1740; « morceau de papier en forme de pointe, servant à cacheter », 1611; dimin. de 1. *fiche*.

◆ Jeux. Ancienn. Petite fiche (1.) qu'on met dans les trous, au tric-trac, pour marquer les coups gagnés.

HOM. Formes des v. 1. *ficher*, 2. *ficher*.

FICHIER [fifje] n. m. — 1922; de 1. *fiche*, et suff. *-ier*.

◆ **1.** Collection de fiches. *Fichier d'adresses. Tenir un fichier. Consulter le fichier. Méthode de classement d'un fichier*.

La fiche descriptive, destinée au second fichier, ne sera établie qu'après l'enquête.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté, t. IV, IV*, p. 33.

Par ext. Collection de données classées méthodiquement. *Fichier enregistré sur bande magnétique, sur disque. Mise en œuvre d'un fichier*.

◆ **2.** Meuble, boîte, classeur contenant des fiches. ⇒ (régional) **Carthothèque**. *Fichier métallique. Regarder dans un fichier*.

Tout cela et bien d'autres images, d'autres renseignements plus précis et détaillés sont là, par-derrière, tout prêts, comme des fiches placées l'une derrière l'autre dans un fichier.

N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 229.

HOM. Forme des v. 1. *ficher*, 2. *ficher*.

FICHISTE [fifist] n. m. — 1960; de 1. *fiche*.

◆ Spécialiste qui fait des fiches de documentation. ⇒ **Documentaliste**.

FICHOIR [fifwaʁ] n. m. — 1680; de 1. *ficher*.

◆ Rare. Morceau de bois fendu qui sert à fixer sur une corde du linge, des estampes. ⇒ **Épingle, pince**.

FICHTRE [fiftrɛ] interj. — 1808; croisement entre *ficher* et *foutre*.

◆ Fam., vieill. Interjection qui exprime l'étonnement, l'admiration, la contrariété. *Fichtre non!* ⇒ **Bigre, foutre**. *Fichtre, tu m'as fait peur!* « Je crois fichtre bien » (Hugo, *les Misérables*).

— Tu as peur?

— Je le crois fichtre bien que j'ai peur!

E. LABICHE, *la Chasse aux corbeaux*, 1, 6.

Une belle opération, fichtre, la vente de son hôtel à des Américains!

COLETTE, *la Fin de Chéri*, p. 46.

Quand j'ai souffert à Verdun, je n'étais pas comme ça, fichtre!

DRIEU LA ROCHELLE, *la Comédie de Charleroi*, p. 61.

DÉR. *Fichtrement*.

FICHTREMENT [fiftrɛmɑ̃] adv. — 1892, Guérin; de *fichtre*.

◆ Extrêmement. *Ce petit vin est fichtrement bon! Son accueil nous a fait fichtrement plaisir. C'est fichtrement loin*. ⇒ **Foutrement**.

Vous êtes fichtrement mieux, quand vous ne le faites pas votre devoir.

Louise MICHEL, *la Misère*, t. III, p. 570.

1. FICHU, UE [fify] adj. ⇒ 1. *Ficher* (II., et p. p. adj.).

2. FICHU [fify] n. m. — 1669; probabl du p. p. *fichu* « mis à la hâte », de 1. *ficher* ou (P. Guiraud) de *fiche* « pointe », comme *pointu de pointe*.

◆ Pièce d'étoffe dont les femmes se couvrent la tête, la gorge, et les épaules. ⇒ **Cache-col, cache-cou, carré, châle, fanchon, mantille, marmotte, mouchoir, pointe**. *Un fichu de laine, brodé, de batiste, de dentelle... Nouer un fichu sous le menton. Fichu croisé* (cit. 8) *sur la poitrine. De beaux fichus*.

Elle avait une robe noire très longue, serrée par un ruban de moire, et par-dessus, en guise de châle, un fichu en batiste à large ourlet dont les deux bouts étaient négligemment passés dans sa ceinture.

BALZAC, *la Grenadière, Pl.*, t. II, p. 188.

HOM. 1. *Fichu* (voir *ficher*).

FICOÏDE [fikoid] n. f. — 1747; lat. *ficus*, et *-oïde*.

◆ Plante grasse de la famille des *Ficoïdées* (phanérogames angio-

spermes, classe des *Dicotylédones*), scientifiquement appelée *Mesembryanthemum*, dont les fleurs rouges sont utilisées pour la fabrication du carmin.

Certaines plantes indigènes furent encore découvertes, et, si elles n'avaient pas une utilité immédiate, elles contribuèrent à varier les réserves végétales de Granitouse. C'étaient des espèces de ficoides, les unes semblables à celles du Cap, avec des feuilles charnues comestibles, les autres produisant des graines qui contenaient une sorte de farine.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 477.

REM. Le fruit de la *ficoïde* est appelé *figue* de mer*.

FICTIF, IVE [fiktif, iv] adj. — Attestation isolée, xv^e; 1609; dér. sav. du lat. *fictus*, p. p. de *ingere* « feindre », ou de *fiction*.

♦ 1. Créé par l'imagination. *Des personnages fictifs*. ⇒ **Allégorique, fabuleux, imaginaire, inventé, irréel** (→ **Clef**, cit. 17).

1 Un journal de jeune femme est toujours destiné à un lecteur, fictif ou réel, fictif nécessairement s'il s'agit d'une femme turque. LOTI, *les Désenchantées*, I, III.

1.1 Dans ce livre où il n'y a pas un seul fait qui ne soit fictif, où il n'y a pas un seul personnage « à clef », où tout a été inventé par moi selon les besoins de ma démonstration, je dois dire à la louange de mon pays que seuls les parents millionnaires de Françoise ayant quitté leur retraite pour aider leur nièce sans appui, que seuls ceux-là sont des gens réels, qui existent.

PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 846.

N. m. (1883). *Le fictif* : ce qui est imaginé.

2 Ma mère (...) racontait ces vieilles histoires avec esprit et finesse, glissant avec art entre le réel et le fictif, d'une façon qui impliquait qu'au fond tout cela n'était vrai qu'en idée. RENAN, *Souvenirs d'enfance...*, II, II.

3 (...) mêlant le réel au fictif, je flottais dans un monde d'images infidèles indéfiniment fugitives et toujours remplacées par des formes naissant de leur éphémère existence.

H. BOSCO, *le Jardin d'Hyacinthe*, p. 155.

♦ 2. (Av. 1896). Qui n'existe qu'en apparence, qui n'est pas ce qu'il prétend être. ⇒ **Factice, faux, feint, illusoire, trompeur. Promesses fictives. Dividendes* fictifs qui reposent sur un truquage de la comptabilité**.

4 Cette scène de séparation fictive finissait par me faire presque autant de chagrin que si elle avait été réelle, peut-être parce qu'un des deux acteurs, Albertine, en la croyant telle, ajoutait pour l'autre à l'illusion.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XII, p. 191.

♦ 3. (1731). Qui n'a de valeur qu'en vertu d'une convention, d'une fiction. ⇒ **Conventionnel, extrinsèque, supposé. Ce titre a une valeur fictive fondée sur la confiance accordée à celui qui l'émet. Valeur fictive de la monnaie fiduciaire*. Vente fictive d'un objet en garantie d'une somme prêtée. ⇒ Fiduciaire. Entrepôt* fictif (⇒ Douane)**.

5 Le numéraire fictif, les billets, le papier. L'expérience nous montre partout la nécessité du numéraire réel pour soutenir le numéraire fictif.

MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 399.

CONTR. Effectif, intrinsèque, réel.

DÉR. Fictivement.

FICTION [fiksʝɔ̃] n. f. — XIII^e; lat. *fictio*, de *fictus*, p. p. de *ingere* « inventer ». → **Feindre, fictif**.

♦ 1. Vx. Action de feindre, chose feinte. ⇒ **Dissimulation, feinte, mensonge**.

1 Comme tout ce discours n'était que fiction, Je cachais mon retour et ma condition. CORNEILLE, *le Menteur*, v. 6.

2 Si la fiction est excusable, c'est où il faut feindre de l'amitié; s'il est permis de tromper, c'est dans une occasion où il y aurait de la dureté à être sincère.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XIV, 36.

♦ 2. (V. 1361). Fait imaginé (opposé à *réalité*). ⇒ **Chimère, songe. L'imaginaire se nourrit de fictions. Le charme des fictions (→ Arracher, cit. 47)**.

3 Ils croyaient que la France n'avait de salut que dans cette fiction royale, dans cette ombre, ce néant, ce vide. MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, V, VII.

4 À qui vit de fiction, la vérité est infectée.

HUGO, *l'Homme qui rit*, II, IX, II.

5 La vérité est, quoi qu'on dise, supérieure à toutes les fictions.

RENAN, *Souvenirs d'enfance...*, Préface.

(Déb. XVIII^e). Caractère de ce qui est imaginé; ce qui est imaginé. *La fiction d'un amour éternel. Ce n'est que de la fiction. La réalité* dépasse la fiction*.

6 Il faut remarquer que la fiction, quand elle a de l'efficacité, est comme une hallucination naissante : elle peut contrecarrer le jugement et le raisonnement, qui sont les facultés proprement intellectuelles.

H. BERGSON, *les Deux Sources de la moralité et de la religion*, p. 112.

Création de l'imagination, en littérature; ensemble de ces créations, en tant qu'elles constituent un genre littéraire. *Livre de fiction* (conte, roman...). *Les fictions poétiques*. ⇒ **Allégorie, apologue** (cit. 4), **conte, fable** (→ **Égayer**, cit. 13; **épique**, cit. 1). *Écrire une œuvre de fiction (⇒ Affabuler, 1.)*. *Fiction inventée par un romancier. Fiction d'anticipation scientifique (⇒ Science-fiction), politique (⇒ Politique-fiction)*.

7 Elle perdait insensiblement (dans la lecture de l'histoire) le goût des romans et de leurs fades héros; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions.

BOSSUET, *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre*.

8 Nous aimons les fictions dans la mesure même où la fable reste assez dépendante du monde réel pour que nous ne sentions jamais mourir en nous le sentiment du vrai. Pour que le merveilleux lui-même nous enchante, il faut qu'à certain moment

il nous persuade; il faut que, pendant une minute au moins, l'existence des fées et des lutins nous semble une chose possible, une chose même probable.

G. DUHAMEL, *Salavin. Vie et mort d'un héros de roman*.

(...) je sentais qu'il me faudrait entreprendre tôt ou tard une vaste fiction en prose, qui exprimerait dans le mouvement et la multiplicité, dans le détail et le devenir, cette vision du monde moderne, dont *la Vie unanime* chantait d'ensemble l'émoi initial.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. I, Préface.

♦ 3. (1690). Écon., dr. « Procédé de technique juridique consistant à supposer un fait ou une situation différente de la réalité pour en déduire des conséquences juridiques » (Capitant). ⇒ **Convention. Par une fiction légale*, l'enfant simplement conçu est, dans certains cas, considéré comme né**.

De fiction : de convention. ⇒ **Conventionnel**.

L'or et l'argent sont une richesse de fiction ou de signe.

MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XXI, XII.

CONTR. Réalité, vérité.

DÉR. Fictif.

COMP. Voir -fiction.

-FICTION (v. 1960). Second élément de noms composés, sur le modèle de *science*-fiction*; *-fiction*, dans ces composés, signifie « qui relève de l'imaginaire », ou « qui relève de l'utopie ».

Un journaliste a décrit cette mécanique d'un effrayant pouvoir dans un roman de politique-fiction qui est devenu un bestseller.

L'Express, 4 déc. 1968, in P. GILBERT.

REM. Parmi les nombreux composés créés (*éducation-fiction, récit-fiction, etc.*), seul *politique-fiction* semble être largement employé.

FICTIONNEL, ELLE, ELS [fiksʝɔ̃nel] adj. — 1971, in T. L. F.; de *fiction*.

♦ Didact. Basé sur une fiction; de la nature de la fiction.

Pourquoi la science ne se donnerait-elle pas le droit d'avoir des visions? (...) La science ne pourrait-elle devenir fictionnelle?

R. BARTHES, *Roland Barthes*, p. 94.

FICTIVEMENT [fiktivmä] adv. — V. 1460; de *fictif*.

♦ 1. D'une manière fictive, en vertu d'une convention. *Vendre fictivement un terrain*.

♦ 2. D'après une fiction, une référence imaginaire.

Les prestiges de l'art d'écrire nous transportent fictivement dans les époques qui leur plaisent.

VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 15.

CONTR. Réellement, véritablement.

FICUS [fikys] n. m. — Mil. XIX^e; mot lat. « figuier ».

♦ Bot. Figuiers (*Ulmacées*). *Le Ficus elastica cultivé en appartement (⇒ Caoutchouc) se présente aux Indes comme un arbre de grande taille cultivé pour son latex*.

Dans un coin, un ficus montrait ses grandes feuilles vernies; dans l'autre, un bananier se levait d'une espèce de grand coquetier de cuivre, à côté d'un piano droit ouvert.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, p. 151.

Le ciel était pur mais sans éclat au-dessus des ficus qui bordent la rue.

CAMUS, *l'Étranger*, p. 36.

FIDÉICOMMIS [fideikomi] n. m. — XIII^e, trad. du Digeste; lat. jurid. *fideicommissum* « ce qui est confié à la bonne foi (de quelqu'un) ».

♦ Dr. Disposition (don, legs...) par laquelle une personne (le *disposant**) gratifie une autre personne (le *grevé de restitution*; ⇒ **Fiduciaire**) d'un bien, pour qu'elle le remette à un tiers (*l'appelé* ou *fidéicommissaire*) à l'époque fixée par le disposant (généralement à son décès). ⇒ aussi **Fiducie**.

Il existe un autre danger (...) celui d'un testament fait à un tiers, le père Bongrand, par exemple, qui aurait un fidéicommissaire relatif à mademoiselle Ursule Mirouët.

— Si vous taquinez votre oncle, reprit Dionis en coupant la parole à son maître-clerc (...) vous le pousserez soit au mariage, soit au fidéicommissaire dont vous parle Goupil; mais je ne le crois pas capable de recourir au fidéicommissaire, moyen dangereux.

BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 339.

Bien transmis par cette disposition.

FIDÉICOMMISSAIRE [fideikomiser] adj. et n. m. — XIII^e; lat. *fideicommissarium*, de *fideicommissum*. → **Fidéicommiss**.

Droit.

★ I. Adj. Vx. ♦ 1. Relatif au fidéicommissaire. *Substitution fidéicommissaire*, par laquelle le fidéicommissaire n'est substitué au grevé qu'à la mort de celui-ci.

♦ 2. Qui bénéficie d'un fidéicommissaire. *Héritier fidéicommissaire*.

★ II. N. m. (1690). Vieilli. Personne à qui un bien doit être remis en exécution d'un fidéicommissaire. *Le fidéicommissaire est le bénéficiaire réel de la libéralité*.

FIDÉISME [fideïsm] n. m. — 1838; dér. sav. du lat. *fides* (→ Foi), et suff. *-isme*.

♦ 1. Théol. cathol. Doctrine selon laquelle la raison ne nous apprend rien sur la nature vraie des choses, la vérité absolue ne pouvant être fondée que sur la révélation et sur la foi. *Le fidéisme, doctrine de Huet, Lamennais, a été condamné par l'Église en 1838.*

1 (...) celle des hérésies que les sulpiciens orthodoxes trouvaient la plus dangereuse, je veux dire le *fidéisme* de M. de Lamennais.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., IV, II.

2 Le fidéisme n'admet pas qu'on prouve les préambules de la foi par la raison naturelle, et qu'ainsi la raison conduise l'homme à la Foi; il fonde la Foi sur la Foi (...) Ce qu'expriment toutes les formes de fidéisme, c'est la défiance de la raison.

H. DELACROIX, la Religion et la Foi, p. 101, in FOULQUIÉ.

♦ 2. Philos. Doctrine philosophique admettant les vérités de foi et s'opposant au rationalisme.

DÉR. Fidéiste.

FIDÉISTE [fideïst] adj. et n. — 1842; de *fidéisme*.

♦ Didact. Relatif au fidéisme. *Doctrine fidéiste.* — Partisan du fidéisme. *Théologien fidéiste.* — N. Un, une *fidéiste*.

FIDÉJUSSEUR [fidezysoœr] n. m. — 1358; lat. *fidejussor*, de *fides* «foi», et *jubere* «ordonner».

♦ Dr., vieilli. Celui qui se porte garant de la dette d'un autre. ⇒ **Caution**.

FIDÉJUSSION [fidezyjsjɔ̃] n. f. — Fin xvi^e; bas lat. *fidejussio* «garantie», de *fidejussor*. → Fidéjussur.

♦ Dr., vx. Caution, garantie donnée par le fidéjussur.

Les créanciers cherchèrent (...) une nouvelle forme (*de cautionnement*) qui sacrifiait moins leurs intérêts à ceux des cautions. Ce fut la fidéjussion, où la caution, *fidejussor*, s'engage dans la forme verbale: *Idem fidejubeo*, sur l'interrogation qui lui a été adressée par le créancier. Ce qui caractérise cet engagement (...) c'est l'ordre, *jubeo*, que la caution donne au créancier. Par là elle prend (...) l'initiative du crédit que le créancier va faire ou continuer au débiteur (...) Les droits du créancier contre le fidéjussur se déduisent logiquement de la forme même de l'engagement.

G. MAY, in Grande Encycl. (BERTHELOT), art. *Fidéjussion*.

FIDÉJUSSOIRE [fidezyjswar] adj. — xvi^e; bas lat. *fidejussorius*, de *fidejussor*. → Fidéjussur.

♦ Dr., vx. Relatif à la fidéjussion. *Engagement fidéjussoire*.

FIDÈLE [fidɛl] adj. et n. — V. 980, *fidel*, n.; rare jusqu'au xvi^e; a remplacé les formes pop. *fidel*, *feol*, *foeil* (→ Féal), etc.; lat. *fidelis*, de *fides* «foi». → Foi. — REM. AUX XVII^e ET XVIII^e S., on trouve *fidelle*, *fidèle*.

♦ 1. (1533). **FIDÈLE A QUELQU'UN**: qui ne manque pas à la foi donnée (à qqn), aux engagements pris (envers qqn). ⇒ **Dévoué**, (vx) **féal**; **loyal**. *Être, rester fidèle à quelqu'un, envers quelqu'un* (→ **Attacher**, cit. 100). — **Soldat fidèle** (→ **Abri**, cit. 8). *Sujet fidèle. Être fidèle à son parti, à sa patrie, à son drapeau.*

1 Ah! mon fils! qu'il est partout des traîtres!
Qu'il est peu de sujets fidèles à leurs maîtres (...)

CORNEILLE, Nicomède, v, 7.

2 Il y avait là des compagnons bien fidèles, bien loyalement dévoués à leur seigneur et à la dame de leur seigneur (...)

MICHELET, Hist. de France, IV, II.

N. (V. 1080, *fedel*). ⇒ **Partisan**. *Les fidèles du gouvernement* (→ **Autorité**, cit. 28). *Les fidèles du prince*. ⇒ **Antrusion**, **féal**.

Spécialt. Employé, serviteur fidèle (à son maître). ⇒ **Honnête**, **probe**, **scrupuleux**, **sûr**. *Messenger, dépositaire, caissier fidèle.*

3 Cette servante est adroite, soigneuse, diligente, et surtout fidèle, et vous savez qu'il faut maintenant de grandes précautions pour les gens que l'on prend.

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 6.

3.1 (...) comme ces fidèles serviteurs capables de continuer un travail jusqu'à épuisement total simplement parce que le maître a oublié de leur dire d'arrêter (...)

Claude SIMON, le Palace, p. 80.

(Choses). *De loyaux et fidèles services.*

(1651). Dont les affections, les sentiments (envers qqn) ne changent pas. ⇒ **Attaché**, **constant**. *Ami* (cit. 12) *fidèle*. ⇒ 1. **Bon**, **sincère**, **sûr**, **vrai**. *Compagnon fidèle*. — (Animaux). *Chien fidèle*. — Par compar. (Personnes). *Être fidèle comme un chien, comme un caniche.*

Spécialt. Qui n'a de relations amoureuses qu'avec celui, celle envers qui il, elle est engagée. *Amant, mari fidèle* (→ **Aventure**, cit. 19; cause, cit. 13). *Femme fidèle* (→ **Aieul**, cit. 10; citer cit. 7). *Se piquer d'être fidèle* (→ **Ensevelir**, cit. 23). *Elle ne lui a pas été fidèle longtemps*; elle l'a vite trompé*. — Par ext. *Cœur fidèle* (→ **Changeant**, cit. 5).

4 Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle?

RACINE, Andromaque, IV, 5.

5 La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 381.

6 Quand une femme est fidèle, on l'admire; mais il y a des femmes modestes qui n'ont pas la vanité de vouloir être admirées.

MARIVAUX, Arlequin poli par l'amour, I.

7 Les femmes fidèles sont celles qui attendent du printemps, des lectures, des par-

fums, des tremblements de terre, les révélations que les autres demandent aux amants. En somme, elles sont infidèles à leurs époux avec le monde entier, excepté avec les hommes.

GIRAUDOUX, Amphitryon 38, I, 5.

Il a épousé depuis une héritière, il ne la trompe pas ou bien c'est en voyage et à la sauvette, bref, le plus fidèle des maris.

SARTRE, Situations II, p. 212.

Fidèle par tendresse, par devoir, par fierté elle se rembrunissait à mon premier divorce, davantage à mon second mariage (...)

COLETTE, la Naissance du jour, p. 45.

(Choses). *Amitié, amour, passion fidèle*. ⇒ **Durable**.

REM. Tandis que *constance* «marque un attachement naturel ou de goût, *fidélité* (...) désigne un attachement moral ou d'obligation» (Lafaye). On peut être *fidèle*, et tenir ses promesses, sans être *constant*.

L'actrice M^{lle} Clairon n'avait pas longtemps le même amant; mais tout le temps qu'elle en avait un, elle n'était qu'à lui, elle ne le trompait pas; elle n'était pas constante mais fidèle.

MARMONTEL, in LAFAYE.

Fig. *Sa fidèle épée* (→ **Aquilain**, cit.)

♦ 2. (1690). **FIDÈLE À QUELQUE CHOSE**: qui ne manque pas à..., qui ne trahit pas... *Être fidèle à ses promesses, à ses engagements, à sa parole*. ⇒ **Observateur**; **observer**, **tenir** (→ **Côuter**, cit. 25). *Fidèle à son devoir* (cit. 13). ⇒ **Attentif**, **persevéran**. *Fidèle à la vertu; à la loi divine* (→ **Bout**, cit. 19). *Sentinelle fidèle à sa mission, aux consignes*. — Loc. cour. **FIDÈLE AU POSTE**: qui ne bouge pas de là où il est. ⇒ **Constant**, **solide**.

Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, III, 58.

Je ne suis jamais resté fidèle à quelqu'un qu'autant que ce quelqu'un a été fidèle aux règles du sens commun.

TALLEYRAND, in C^{te} de SAINT-AULAIRE, Talleyrand, p. 189.

(Av. 1848). *Être fidèle à ses habitudes, aux traditions* (→ **Conservateur**, cit. 1). *Fidèle à ses idées, à ses partis pris. Fidèle à une opinion, à un système*. ⇒ **Adepte**. *Il reste fidèle à son métier. Être fidèle au chapeau melon, à une mode* (→ **Babouche**, cit. 4). — *Être fidèle à une marque commerciale, à un fournisseur. Nous informons notre fidèle clientèle*. — *Rendre fidèle un client*. ⇒ **Fidéliser**.

On peut être fidèle à son métier, à des compagnons (...)

A. MAUROY, Bernard Quesnay, xxxiii.

Quand les urnes circuleront, ils resteront presque tous fidèles à leurs partis pris antérieurs, ou à une discipline de groupe.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxiv, p. 218.

Être fidèle à son tempérament, à sa nature, à son caractère: demeurer le même, ne pas changer. *Rester fidèle à soi-même, à sa jeunesse*. — Fig. *Cette doctrine n'est pas restée fidèle à ses origines* (→ **Critérium**, cit. 3).

Si la royauté se fût demeurée fidèle à elle-même, tout le monde lui fût demeuré fidèle. Mais comment demeurer fidèle à celui qui se trahit lui-même et qui n'est pas fidèle à lui-même et à sa propre institution.

Ch. PÉGUY, Note conjointe sur Descartes, p. 160.

Vieillis, qu'il nous est difficile de demeurer fidèle au jeune homme que nous fûmes!

F. MAURIAC, le Jeune Homme, p. 91.

Rester fidèle au souvenir, au passé, ne pas le rejeter dans l'oubli, ne pas le renier.

Là, souvent je m'assieds, aux jours passés fidèle,
Sur un débris qui fut un mur de citadelle.

HUGO, Odes et Ballades, V, xviii, II.

D'ailleurs, si l'amour n'est pas immortel, tout se vaut: qu'on soit fidèle à un souvenir un jour ou trois ans, c'est toujours l'oubli qui a raison.

Edmond JALOUX, les Visiteurs, xvi.

Vx. *Fidèle* à (suivi d'un infinitif):

On veut qu'ils aient été tous également fidèles à garder ce secret.

FONTENELLE, Malézieu, in LITTRÉ.

♦ 3. (1541). Vx. Qui professe une religion (considérée comme la vraie). *Le peuple fidèle* (au «vrai» Dieu, à la «vraie» religion). *Un chrétien fidèle*.

Le peuple fidèle a presque toujours été faible, opprimé, persécuté.

MASSILLON, Carême, Vérité de la religion.

N. (V. 980, *fidel*). Mod. (Surtout au plur.). Personne unie à une église, à une religion par la foi. ⇒ **Croyant**. *Les fidèles de l'islam*. — **Spécialt.** *Les fidèles* (de l'Église catholique): les personnes qui, incorporées à l'Église par le baptême, lui demeurent unies par la foi (→ **Église**, cit. 1, 4 et 11). «*Les fidèles sont distincts des Prêtres, des Clercs et des Religieux*» (P. Vier, in *Dict. de liturgie romaine*). *L'assemblée* (cit. 7), *la congrégation, le troupeau des fidèles. Pour l'édification* (cit. 4) *des fidèles. Confesser* (cit. 5) *les fidèles*.

(...) ce beau nom que l'Église donne à son peuple: *les fidèles*.

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, VII, p. 129.

Les fidèles de la mosquée, leurs prières dites, leur sandale à l'orteil, s'en allaient (...)

G. DUHAMEL, Salavin, Tel qu'en lui-même, IX.

♦ 4. (1670). Qui ne s'écarte pas de la vérité. *Historien, rapporteur, traducteur fidèle. Peintre fidèle de la société, de son temps*. — (1587). Choses. Conforme à la vérité. ⇒ **Correct**, **exact**, **sincère**, **vrai**. *Histoire, narration, rapport, récit, témoignage fidèle*... (→ **Ex æquo**, cit.). *Traduction fidèle*, qui suit de près le texte original. *Description, peinture, tableau fidèle de la réalité. Copie, reproduction fidèle*.

J'aime: j'on vous a fait un fidèle récit.

RACINE, Mithridate, III, 2.

(...) certain paysan

Des rives du Danube, homme dont Marc-Aurèle

Nous fait un portrait fort fidèle.

LA FONTAINE, Fables, XI, 7.

- 23 En voulant donner une traduction plus fidèle, il craint de gâter un ouvrage qui a eu du succès. D'ALEMBERT, Lettre au roi de Prusse, 10 déc. 1773.
Réalisation fidèle à la conception de l'auteur. ⇒ **Conforme, égal.**
- 24 Un bon tableau, fidèle et égal au rêve qui l'a enfanté, doit être produit comme un monde. BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XV, Delacroix, III.
Spécial. **Souvenir fidèle**, exact et durable. — (1690). **Mémoire fidèle**, qui retient avec exactitude.
- 25 Sa mémoire est fidèle; et dans tout ce qu'il dit De vous et de Joad je reconnais l'esprit. RACINE, Athalie, II, 7.
- ♦ 5. (xx^e). Dont les résultats ne sont pas altérés au cours du temps lors de mesures répétées. **Test, instrument de mesure fidèle.** ⇒ aussi **Fiable.**
- CONTR. **Infidèle.** — Déloyal, déserteur, factieux, félon, traître; malhonnête, prévaricateur; adulateur, inconstant; menteur, parjure. — (Du sens 3) Incroyant, mécréant; apostat, renégat. — (Du sens 4) Erroné, faux, incorrect, inexact. — (Du sens 5) Approximatif, imprécis.
- DÉR. **Fidèlement.**
- COMP. **Infidèle.**

FIDÈLEMENT [fidelmā] adv. — 1539; a remplacé *feoilment*; de *fidèle*.

- ♦ D'une manière fidèle. **Servir fidèlement quelqu'un.** ⇒ **Loyalement.** **Aider, soutenir fidèlement un ami.** ⇒ **Régulièrement.** — **Tenir fidèlement ses promesses, observer fidèlement une coutume** (cit. 4). — Avec exactitude. **Traduire fidèlement un texte.** ⇒ **Exactement, scrupuleusement.** **Citer, rapporter, reproduire fidèlement qqch.**
- 1 Maintenant les Français auront son bel ouvrage Traduit fidèlement en leur propre langage Par le docte Amelin (...) RONSARD, Second livre des poèmes, Excellence de l'esprit.
- 2 Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis ta conquête : Huit lustres ont suivi le jour que tu me pris, Et j'ai fidèlement aimé ta belle tête Sous des cheveux châtaines et sous des cheveux gris. MAYNARD, la Belle Vieille, strophe 6.
- 3 Les signatures vont être données. Elles vaudront un engagement irrévocable que seront exécutées loyalement et fidèlement, dans leur intégralité, toutes les conditions qui ont été fixées. CLEMENCEAU, cité par Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 478.
(Dans une formule épistolaire). **Fidèlement vôtre.**
- CONTR. **Infidèlement.**

FIDÉLISATION [fidelizasjō] n. f. — 1974, in la *Clé des mots*; de *fidéliser*, et suff. nominal.

♦ Comm. Le fait de fidéliser (un client, un consommateur).

FIDÉLISER [fidelize] v. tr. — V. 1970; de *fidèle*.

- ♦ Comm. Rendre fidèle (un client); rendre (le consommateur) attaché à un produit, à une marque. — Au p. p. *Une clientèle fidélisée.* — Pron. « Une clientèle qui se *fidélise* » (Livres-Hebdo, 9 janv. 1984, p. 52).
- DÉR. **Fidélisation.**

FIDÉLITÉ [fidelite] n. f. — XIII^e; a remplacé *féauté*, *féauté*, dér. de *féal**; lat. *fidelitas*, de *fidelis*. → **Fidèle.**

- ♦ 1. [] Qualité d'une personne fidèle (à qqn). ⇒ **Dévouement, loyalisme.** *La fidélité d'un sujet à son roi, d'un vassal à son seigneur.* **Fidélité envers quelqu'un.** **Jurer fidélité, serment de fidélité.** ⇒ **Allégeance. **Fidélité absolue, irréprochable, inflexible.** **Garder fidélité** (→ Appuyer, cit. 41). **Preuve, gage de fidélité** (→ Apporter, cit. 32). — *La fidélité d'un domestique, d'un serviteur.***
- 1 (...) cette fidélité (de Fouché), contrairement à cent autres, ne sera jamais ni aveugle, ni servile (...) Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire, X, p. 146.
(1691). Vx. Honnêteté, probité. *La fidélité d'un caissier.*
- [] (Av. 1678). Constance dans les affections, les sentiments. ⇒ **Attachement, fidèle** (REM.); → **Perfidie** (cit. 5). *La fidélité d'un ami, d'un compagnon.* **Eprouver la fidélité de quelqu'un.** — Spécial. Le fait d'être fidèle en amour. **Fidélité d'un amant, d'une maîtresse** (→ Dégager, cit. 13). — **Fidélité conjugale** : obligation réciproque incombant à chaque époux de ne pas commettre l'adultère*. *Les époux se doivent fidélité* (→ Assistance, cit. 11). — *La tourterelle, symbole de fidélité* (→ aussi Cigogne, cit. 2).
- 2 (...) le devoir d'une éternelle fidélité ne sert qu'à faire des adultères (...) ROUSSEAU, De l'inégalité parmi les hommes, I.
- 3 L'amour, qui vit dans les orages et croît souvent au sein des perfidies, ne résiste pas toujours au calme de la fidélité. RIVAROL, Fragments et Pensées philosophiques, (E), p. 308.
- 4 La fidélité d'Augustine déplut même à cet infidèle mari, qui semblait l'engager à commettre des fautes en taxant sa vertu d'insensibilité. BALZAC, la Maison du chat-qui-pelote, Pl. t. I, p. 55.
- 5 La fidélité des femmes dans le mariage lorsqu'il n'y a pas d'amour, est probablement une chose contre nature. STENDHAL, De l'amour, LVI bis.

(...) les femmes fidèles sont toutes les mêmes, elles ne pensent qu'à leur fidélité et jamais à leurs maris. GIRAUDOUX, Amphitryon 38, III, I.

Je crois à la fidélité des femmes. À celle des hommes, pas une minute. Probablement que ce n'est pas leur faute. Leur constitution. Ils ne sont pas très bien arrangés pour ça (...) comme nous pour d'autres choses d'ailleurs. ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 431.

Attachement (d'un animal domestique) à son maître. *La fidélité d'un chien* (cit. 2).

♦ 2. (1872) **Fidélité à qqch., envers qqn, qqch.** : le fait de ne pas manquer à..., de ne pas trahir (qqch.). **Fidélité à un serment, à une promesse.** ⇒ **Foi** (jurée); → **Devoir**, cit. 12. **Fidélité à tenir ses promesses.** **Fidélité à la parole donnée, au devoir, à un secret, à une convention, à un traité.** — **Fidélité à une habitude, à une tradition, à un métier, à un mode de vie; à un système, une opinion.** ⇒ **Attachement.**

L'homme ne peut jamais être assez sûr de sa pensée pour jurer fidélité à tel ou tel système qu'il regarde maintenant comme le vrai. RENAN, Souvenirs d'enfance..., Appendice.

Fidélité envers soi-même, à soi-même, à ses décisions, à ses principes. ⇒ **Constance, persévérance.**

(...) j'ai jamais la contrainte de cette méthode et m'astreignais à une grande fidélité envers moi-même, à être tel que j'avais résolu. GIDE, Journal, 3 janvier 1907.

Spécial. **La fidélité à une religion** (→ **Armature**, cit. 7). **La fidélité du chrétien.** ⇒ **Fidèle** (3.).

♦ 3. (1641). Conformité à la vérité. ⇒ **Exactitude, véracité.** **La fidélité d'un traducteur, d'un copiste.** **Copier** (cit. 7), **dessiner** (cit. 3) **un modèle avec fidélité.** **Noter, raconter, exposer quelque chose avec une fidélité scrupuleuse.** — (1690). **Fidélité d'une traduction, d'une reproduction.** ⇒ **Correction.** **Fidélité d'un récit.** ⇒ **Vérité.**

Telles ont été les erreurs et les fautes de ma jeunesse. J'en ai narré l'histoire avec une fidélité dont mon cœur est content. ROUSSEAU, les Confessions, VI.

(...) ce merveilleux petit chef-d'œuvre, l'Assassinat du duc de Guise, tableau d'histoire d'une étonnante fidélité, épreuve photographique de toute une époque (...) Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 292.

Fidélité de la mémoire, d'un souvenir.

La couleur des gants qui moulait les mains du gentilhomme, tout, jusqu'au bruit des pas sur les dalles, tout se représente à mon souvenir avec tant de fidélité que, dans soixante ans, je reverrai les moindres choses de cette fête, telles que la couleur particulière de l'air, le reflet du soleil qui miroitait sur un pilier (...) BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 470.

♦ 4. (Déb. xx^e). Techn, sc. Qualité de ce qui est fidèle (5.). **La fidélité d'un instrument de mesure, d'une balance.** **Fidélité d'un test, d'un système de reproduction.**

(1934, *haute fidélité*, in D.D.L.). Spécialt, cour. Restitution sans altération du son ou de l'image par un appareil de radio, de télévision, un pick-up (surtout dans l'expr. *haute fidélité*, calque de l'angl. *high fidelity*). — Adj. *Une chaîne haute fidélité.* — REM. On emploie aussi l'américanisme *hi-fi* [ajfi], pour *high fidelity*.

1. **Microphones.** — Seuls les microphones utilisant le principe électrodynamique ou électrostatique sont utilisés actuellement en raison de leurs hautes qualités de fidélité, la fidélité étant l'aptitude à fournir un courant ou une tension électriques, indépendants de la fréquence et n'introduisant pas de distorsion, c'est-à-dire de modification à la forme de l'oscillation acoustique.

Pierre GILOTAUX, l'Industrie du disque, p. 29.
Je veux vous faire entendre ma nouvelle installation haute fidélité. S. DE BEAUVOIR, les Belles Images, p. 13.

Le dialogue du déjeuner dominical (...) reste gravé dans ma mémoire, et il me suffit d'évoquer Saumur pour que retentisse la voix de mes oncles, de mes tantes, comme issues d'un 33 tours haute fidélité. Pierre DAMINOS, le Jacassin, p. 22.

Sc. (dans d'autres domaines que la reproduction sonore) :

Il faut donc admettre que la séquence « au hasard » de chaque protéine est en fait reproduite, des milliers ou millions de fois, dans chaque organisme, chaque cellule, à chaque génération, par un mécanisme de haute fidélité qui assure l'invariance des structures. Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 128.

♦ 5. Sc. Le fait de continuer à avoir (tel caractère). **La fidélité d'une espèce animale, végétale, à un caractère donné.**

CONTR. **Déloyauté, félonie, trahison; forfaiture, malhonnêteté, prévarication; inconstance, infidélité, légèreté.** — **Mensonge, parjure.** — **Erreur, incorection, inexactitude.**

FIDUCIAIRE [fidysjer] adj. — 1596; lat. jurid. *fiduciarius*, de *fiducia*. → **Fiducie.**

♦ 1. Dr. rom. Relatif à la fiducie*, au fidécommiss. **Aliénation fiduciaire, mancipation fiduciaire.** — Dr. mod. **Héritier fiduciaire, chargé d'un fidécommiss*.** — N. m. **Le fiduciaire** : le légataire chargé de restituer les biens en vertu d'un fidécommiss.

♦ 2. (1865, *monnaie fiduciaire*). Écon. Se dit de valeurs fondées sur la confiance accordée à celui qui les émet. ⇒ **Conventionnel.** **Monnaie fiduciaire** : monnaie de papier (⇒ **Billet, papier-monnaie**), jetons (de métal non précieux). **Circulation fiduciaire.**

Société fiduciaire : établissement s'occupant de l'organisation commerciale, comptable, administrative et fiscale pour le compte de sociétés privées (⇒ **Expert-comptable**). — N. f. **Une fiduciaire** : une société fiduciaire.

Ils assumaient mon assurance sur la vie, souscrite conjointement par les trois sociétés. Soixante-quinze pour cent du prix d'achat réel allaient être réglés discrète-

ment sous forme d'actions au porteur cotées en Bourse en Allemagne et remises à ma fiduciaire suisse.

R. GARY, Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable, p. 91.

DÉR. Fiduciairement.

FIDUCIAIREMENT [fidysjærmã] adv. — 1839; de *fiduciaire*.

♦ Dr. À titre fiduciaire. *Léguer fiduciairement un bien.*

FIDUCIE [fidysi] n. f. — 1732; « confiance », xvi^e; lat. *fiducia* « confiance », de *fidus*, de *fidere* « se fier ».

♦ Dr. « Contrat par lequel l'acquéreur apparent d'un bien s'engage à le restituer à l'aliénateur lorsque celui-ci aura rempli les obligations qu'il a envers lui » (Capitant, *Voc. juridique*).

FIDUCIEL, ELLE [fidysjel] adj. — 1741, in *le Français moderne*, juil. 1974; *fiducial*, 1517; du lat. *fiducia*. → Fiducie.

Technique.

♦ 1. Qui sert à guider. *Ligne fiduciaire. Point fiduciaire.*

♦ 2 (xx^e). *Pendule fiduciaire*, utilisé par les horlogers pour régler le mouvement des montres, horloges... qu'ils fabriquent.

FIEF [fjef] n. m. — Mil. xii^e; *fieu* (compl.); *feu, fiet*, 1080; du bas lat. *feudum, feodum* (→ Féodal), d'origine francique (*fêlu « bétail »); p.-é. (Guiraud) croisé avec la famille du lat. *foedus*, qui convient mieux pour le sens (« contrat; union », → Foi), mais qui pose des problèmes formels.

♦ 1. Au moyen âge, Domaine concédé à titre de tenure* noble par le seigneur à son vassal à charge de certains services (⇒ Féodal, féodalité, seigneurie). *Domaine, bien donné en fief. Le bénéfice* (cit. 6) *carolingien, origine du fief. Cérémonie d'investiture* du fief*. ⇒ **Foi** (foi et hommage); → **Aveu**, cit. 1. *Services de fief dus par le vassal à son seigneur. Hiérarchie des fiefs*. ⇒ **Dépendance, mouvance, suzeraineté; arrière-fief**. — *Fief direct, plein fief*, qui dépend sans intermédiaire d'un suzerain. *Fief dominant. Fief servant*: fief du vassal subordonné au *fief dominant* du seigneur. *Fief vilain*. ⇒ **Censive. Droit de franc fief**, payé par le roturier qui acquerrait un fief avec la permission du roi. — *Fief militaire, de chevalier, de haubert. Fief personnel. Fief simple* (opposé à *fief de dignité*, correspondant à un titre).

(...) un marchand qui se trouve possesseur d'un ancien fief, reçoit foi et hommage d'un autre bourgeois ou d'un pair du royaume qui aura acheté un arrière-fief dans sa mouvance. VOLTAIRE, Mœurs, XXXVIII.

Il vint un temps où le fief fut considéré plutôt comme la possession d'un domaine que comme la récompense d'un service (...)

Ch. SEIGNOBOS, Hist. sincère de la nation française, p. 96.

(Au ix^e siècle) la confusion n'est pas encore opérée tout à fait entre le bien vasalique et la concession d'une terre. En ce sens, l'expression de « régime féodal » est impropre dans son application au haut moyen âge. Le « fief », en effet, la terre remise en « bénéfice » n'est que l'une des formes du droit réel, parmi d'autres. Le fief est une réalité économique, qui ne recouvre pas, en tant que telle, la réalité sociale (...) du vasselage. PAUL ZUMTHOR, Charles le Chauve, p. 116.

♦ 2. (1872). Fig. Domaine où quelqu'un est maître, exerce une influence prépondérante. *C'est le fief de la famille X. Fief électoral*, où l'on est toujours réélu. *L'égyptologie est le fief de ce savant* (Académie).

CONTR. **Alleu**.

DÉR. **Fieffer**.

FIEFFÉ, ÉE [fjefe] adj. — V. 1140, *feffed*, sens I; sens II, 1546, in Rabelais; de *fieffer*.

★ I. Hist. Qui possède un fief, est pourvu d'un fief.

Les premières années du règne de Charles forment l'ère des conseillers laïques, vassaux fieffés, fidèles de France et de Neustrie (...) étroitement tributaires des conditions économiques locales. PAUL ZUMTHOR, Charles le Chauve, p. 75.

★ II. Qui possède au plus haut degré un défaut, un vice. ⇒ **Achévé, complet, consommé, fini, parfait** (→ Contrôler, cit. 1; cuisire, cit. 1). *Un ivrogne, un coquin fieffé. Un fieffé menteur.*

Positif (rare). *C'est un fieffé malin.*

(...) un très malplaisant, mais très spirituel personnage, athée notoire et libertin fieffé (...). ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 42.

(Choses). « *Une impudence fieffée* » (Stendhal).

HOM. Formes du v. **fieffer**.

FIEFFER [fjefe] v. tr. — V. 1138; au p. p., *fiève*, v. 1130, *Charroi de Nîmes*; de *fief*.

♦ 1. Vx. Donner (qqch., un domaine) en fief. — *Pouvoir qqd d'un fief.*

♦ 2. (1336). Mod., régional (Normandie). Acquérir ou vendre contre une rente.

► **FIEFFÉ, ÉE** p. p. adj. ⇒ **Fieffé** (I.).

HOM. Voir **fieffé**.

FIEL [fjel] n. m. — 1160, au sens 2 (fig.); du lat. *fel* « bile, fiel ».

Littéraire ou style soutenu.

♦ 1. (xiii^e). Vx. Bile. — Mod. Bile des animaux de boucherie, de la volaille. *Fiel de boeuf* (→ Canal, cit. 12). *Amer comme fiel*.

♦ 2. (1629). Fig. ou métaphorique. Littér. ⇒ **Amertume** (→ Abreuver, cit. 4; boire, cit. 37).

Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume
Faisant couler des flots de fiel et d'amertume,
Gourmandait en courroux tout le peuple latin (...)

BOILEAU, Satires, VII.

Robespierre avait bu du fiel tout ce que contient le monde.

MICHELET, Hist. de la Révolution française, XXI, x.

(V. 1160). Plus cour. Amertume qui s'accompagne de mauvaise humeur, de jalousie ou d'hypocrisie. ⇒ **Acrimie, animosité, haine. Paroles pleines d'aigreur et de fiel** (→ Épancher, cit. 11). *Décharger son fiel en propos haineux. Ecrivain dont la plume* est trempée dans le fiel. Compliment plein de fiel* (→ Clôturer, cit. 1; emmieller, cit. 1). ⇒ **Hostilité, malveillance. Une âme sans fiel** (→ Apporter, cit. 25; courroucer, cit. 2).

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ?

BOILEAU, Le Luirin, I.

(...) en lançant un regard plein de fiel, de haine et de défi.

BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 428.

Voyez. Cet homme est juste, il est bon; c'est un sage.

Nul fiel intérieur ne verdit son visage (...)

HUGO, Les Voix intérieures, XXVIII.

Et l'envie, l'envie amère, lui tombait dans l'âme goutte à goutte, comme un fiel qui corrompait toutes ses joies, rendait odieuse son existence.

MAUPASSANT, Bel-Ami, II, 7.

(...) le fiel que distille la critique sur les beaux-arts, sur les sciences, sur tout. Si quelqu'un a du génie, on le fait passer pour un idiot; si quelque autre est beau de corps, c'est un bossu affreux.

LAUTREAMONT, les Chants de Maldoror, I, p. 27.

CONTR. **Joie**. — **Bienveillance, bonté**.

DÉR. **Fielleux**.

COMP. **Enfieller**.

FIELLEUX, EUSE [fjelø, øz] adj. — 1478; de *fiel*.

♦ Littér. ou style soutenu. Plein de fiel (fig.). ⇒ **Haineux, méchant. Paroles fielleuses**. ⇒ **Envenimé**. — (Personnes). *Homme fielleux*. ⇒ **Acerbe, malveillant**.

Sitôt la porte close, Moktar s'avança d'un air agité. — Méchant homme! souffla-t-il avec un sourire fielleux. Lui, méchant homme!

G. DUHAMEL, Salavin, Tel qu'en lui-même, IX.

D'ailleurs, qui de nous n'est pas maltraité dans ces pages fielleuses?

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XX.

N. *Ce sont des jaloux, des fielleux.*

CONTR. **Bienveillant**, I. **bon**.

FIENTE [fjât] n. f. — V. 1170; du lat. pop. **femita*, lat. class. *firmus*. → **Fumier**.

♦ Excrément mou ou liquide (d'oiseau et de quelques animaux). *Fiente de pigeon, de volaille*. ⇒ **Colombin. Fiente des bovins**. ⇒ **Bouse. Fiente du cerf**. ⇒ **Bousard. Fiente de la loutre et de certains animaux sauvages**. ⇒ **Épreintes. Fiente servant d'engrais**. ⇒ **Guano**.

Et pendant qu'il dormait, il tomba d'un nid d'hirondelle de la fiente chaude sur ses yeux; ce qui le rendit aveugle.

BIBLE (SACY), Tobie, II, 11.

On a dit il y a longtemps, et on a beaucoup répété que la huppe enduisait son nid des matières les plus infectes : de la fiente de loup, de renard, de cheval (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, La huppe, (E., t. VII).

Celle-ci (*la seconde pyramide*) a son sommet tout blanchi par les fientes d'aigles et de vautours qui planent sans cesse autour du sommet de ces monuments (...)

FLAUBERT, Correspondance, 246, 15 janv. 1850.

Allus. littér. « *Le calembour* (cit. 1), *fiente de l'esprit* » (Hugo).

Par métaphore ou fig. Chose, personne méprisable, qui inspire le dégoût. « *Cette petite fiente de Lola* » (Céline, in T.L.F.). ⇒ **Merde**.

DÉR. **Fienter, fienteux**.

HOM. Formes du v. **fienter**.

FIENTER [fjâte] v. intr. — 1495; de *fiente*.

♦ Faire de la fiente. ⇒ **Excrémenter** (→ Bouse, cit. 2).

(...) nous fientons du haut des arbres, nous étalons notre turpitude en plein soleil.

FLAUBERT, la Tentation de saint Antoine, Pl., t. I, p. 193.

Trouvez-moi un animal qui ne fiente pas.

M. JOUANDEAU, Tite-le-long, p. 127.

FIENTEUX, EUSE [fjɛtøf, øz] adj. — 1885, Laforgue; de *fiente*.

♦ Littér. Couvert, souillé de fiente. ⇒ **Merdeux**.

Des berceaux fienteux
Aux bières de même;
Bons couples sans gêne,
Tournez deux à deux. J. LAFORGUE, Poésies, p. 88.

Fig. « *La conscience fienteuse du médecin français de province* » (*Charlie-Hebdo*, 12 janv. 1978).

-**FIER** Suffixe (du suff. lat. *-ficare*, de *facere* « faire ») qui, ajouté à un adjectif ou à un nom, forme des verbes qui ont le sens de « faire, rendre ».

(...) fier est devenu véritable suffixe : *amplifier, bêtifier, bonifier, codifier, momifier, barbifier*. F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 212.

REM. 1. Les mots terminés par un e muet ou une consonne prennent un i entre le radical et le suffixe. Ex. : *personne, personnifier* (mais *cocu, cocutier*).

2. Les dérivés savants des verbes en *-fier* (ex. : *mystifier*) prennent les terminaisons *-ficateur* (n. d'agents; ex. : *mystificateur*) et *-fication* (n. d'actions; ex. : *mystification*), sur le modèle des mots français de même terminaison issus de dérivés latins en *-ficator* et *-ficatio* formés sur les supins des verbes en *-ficare* ou *-ficari*. Ex. : *gratification* (de *gratificatio*, de *gratificari*).

3. *-fication* et *-ficateur* sont eux-mêmes productifs, indépendamment de *-fier*.

1. FIER [fje] v. tr. — V. 1080, v. pron.; du lat. pop. **fidare* « confier », dér. de *fidus* « fidèle ».

♦ (XII^e). Vx. Livrer (qqch.) à la fidélité de quelqu'un. ⇒ **Confier**.

Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie
Les secrets de mon âme et les soins de ma vie? CORNEILLE, *Cinna*, IV, 2.

► **SE FIER** v. pron.

Mod. Accorder sa confiance (à qqn ou à qqch.). ⇒ **Confiance** (avoir confiance en, faire confiance à...). *Je me fie entièrement à vous*. ⇒ **Abandonner** (s'), **remettre** (s'en); **crédit** (faire). *On ne sait plus à qui se fier* (→ Châtain, cit. 1). *Vous pouvez vous fier à son expérience. Marin qui se fie à ses instruments de navigation* (→ Boussole, cit. 2). ⇒ **Compter** (sur). *Candidat à un examen qui se fie à la chance*. ⇒ **Tabler** (fam.). *A votre place je ne m'y fiera pas trop. Sot, fou, fol qui s'y fie!* (→ Avenir, cit. 5). — *A qui se fier!* : on ne peut se fier à personne. — Iron. *Fiez-vous-y!* (→ Écrire, cit. 31).

Vx. *Se fier en, dans quelque chose. Se fier trop sur ses propres forces* (Académie). *Je me fie à vous du soin de mes intérêts*. ⇒ **Reposer** (se reposer sur).

2 Que l'homme est malheureux qui au monde se fie! RONSARD, *Élégies*, XXIV.
3 (...) fiez-vous à tout le monde, et vous aurez bientôt à la maison une bonne femme pour vous tromper, de bons amis pour vous la souffler, et de bons valets pour les y aider. BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, II, 4.

4 Partout hypocrisie, ou du moins charlatanisme, même chez les plus vertueux, même chez les grands; et ses lèvres prirent l'expression du dégoût (...) Non, l'homme ne peut pas se fier à l'homme. STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, II, XLIV.

5 Quand un mari se fie à sa femme, il garde pour lui les mauvais propos, et quand il est sûr de son fait, il n'a que faire de la consulter. MUSSET, *Comédies et Proverbes*, *Le chandelier*, I, 1.

6 Je sais de mon côté que j'ai affaire en vous à un galant homme. Je me fie à votre discrétion. LOTI, *les Désenchantées*, I, v.

CONTR. **Défier** (se), **méfier** (se), **suspecter**.

DÉR. **Fiable**, **fiance**.

COMP. **Défier**, **méfier** (se).

2. FIER, FIÈRE [fjɛr] adj. — V. 1050; lat. *ferus* « sauvage » (par oppos. à « apprivoisé »). → **Farouche**.

★ **1. Vx.** ♦ **1.** (V. 1190). [a] Vx. (En parlant des animaux). Difficile à approcher ou à apprivoiser. ⇒ **Farouche**, **sauvage**; **inapprivoisable**, **indomptable**.

1 Nés tous deux (*l'aigle et le lion*) pour le combat et la proie, ils sont également ennemis de toute société, également féroces, également fiers et difficiles à réduire; on ne peut les apprivoiser qu'en les prenant tout petits. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et d'art qu'on peut dresser à la chasse un jeune aigle de cette espèce (...). BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, *Le grand aigle*, Œ., t. V, p. 52.

[b] (V. 1050). Vx (langue class.). Animaux, personnes. Cruel, féroce. ⇒ **Barbare**, **méchant**.

2 Ce fier animal (*la mort*) pour toutes les prières,
Ne perdrait pas un coup de ses dents meurtrières (...) MOLIÈRE, *l'Etourdi*, II, 3.

3 L'animal le plus fier qu'enfante la nature
Dans un autre animal respecte sa figure (...)
L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême,
Met un brutal honneur à s'égorger soi-même. BOILEAU, *Satires*, VIII.

4 Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs (...). RACINE, *Britannicus*, II, 2.

[c] Vx ou techn. Qui se taille difficilement. *Pierres fières. Marbre fier*.

[d] Régional. Àpre. *Pomme fière*.

♦ **2.** Littér. Vx. Qui a de l'audace, de la fougue, du courage, de l'intrépidité. *Fier lion* (→ **Associé**, cit. 2). *Ce fier et fougueux ani-*

mal (→ Cheval, cit. 1 et 11). *Fiers coursiers** (cit. 2). *Fiers guerriers* (→ Audace, cit. 10). *Fiers capitaines* (→ Armada, cit.). — (XII^e). Qui a l'impétuosité, la violence... d'une bête farouche.

Leur fière impétuosité (*des eaux*) CORNEILLE, *l'Office de la Vierge*, 13.

Qui comble tout d'horreurs (...)
Les feuilles (...) tombent des forêts, quand un fier aiglon, ramenant l'hiver, fait gémir les troncs des vieux arbres et en agite toutes les branches. FENELON, *Télémaque*, XIII.

Je ne m'étonne plus, dit-elle en elle-même, que le scélérat ne veuille pas manger de sel avec mon maître; c'est son plus fier ennemi, il veut l'assassiner; mais je l'en empêcherai. A. GALLAND, *les Mille et Une Nuits*, t. III, p. 303.

Qui, dans sa solitude, paraît farouche et majestueux :

(...) le Mont Saint-Michel, ce mont si orgueilleux, que vous avez vu si fier (...)
M^{me} DE SEVIGNÉ, 1174, 9 mai 1689.

★ **II. Mod.** ♦ **1.** (1080). Vieilli. Qui, par son attitude hautaine, ses manières distantes, montre qu'il se croit supérieur aux autres. ⇒ **Accrété** (vx), **altier**, **arrogant** (cit. 4), **bouffi** (d'orgueil), **dédaigneux**, **distant**, **entier**, **faraud**, **fat**, **glorieux**, **hautain**, **méprisant**, **orgueilleux**, **prétentieux**, **rogue**, **suffisant**, **superbe**, **vain**. *La fortune l'a rendu bien fier* (→ Comte, cit. 2). *L'orgueil de ce monarque si fier* (→ Associer, cit. 4). *Une femme fière* (→ Agréable, cit. 24; applaudir, cit. 18 et 21). *A le voir si fier, si plein de lui-même, on croirait que le roi lui-même n'est son cousin. Il faut éviter de parler et encore plus de badiner avec les personnes fières* (Trévoux).

Un homme fier et superbe n'écoute pas celui qui l'aborde dans la place pour lui parler de quelque affaire (...)
LA BRUYÈRE, *les Caractères de Théophraste*, *Orgueil*.

L'homme fier, c'est celui qu'un sentiment fondé sur l'estime qu'il a de soi-même empêche de se familiariser et éloigne des personnes qu'il croit au-dessous de lui par la naissance, par les biens ou par les talents. Dict. de Trévoux, art. **Fier**.

Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de bien? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, v, 3.

Cour. *Fier comme Artaban, comme un coq, comme un paon, comme un pou** : très fier, prétentieux. — (Surtout en tournure négative). *Il n'est pas fier* : il est simple, il ne fait pas de manières. — N. → ci-dessous, 4. : *faire le fier*.

Je ne suis pas fier, je rafistole moi-même une marche de mon escalier.

BALZAC, *Eugénie Grandet*, Pl., t. III, p. 501.

Tu es bien fière, que tu passes sans dire bonjour aux amis! — Dame! répondit-elle, tu te caches, on ne te voit pas. ZOLA, *la Terre*, III, IV.

Lui était de bonne humeur, cordial, jovial, s'arrêtant à causer avec les ouvriers, les soldats, les paysans. « Au moins celui-là n'est pas fier! » disaient-ils. LOUIS MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, I, p. 13.

Allus. hist. *Courbe* la tête, fier Sicambre...* (→ Brûler, cit. 9).

Littér. (En parlant du comportement, des attitudes). *Une nature un peu fière* (→ Cabré, cit. 16). *Mine fière*. ⇒ **Altier** (→ Adoucir, cit. 12). *Prendre une attitude fière et hautaine*. ⇒ **Avantageux**, **conquérant**, **satisfait**, **supérieur** (→ *Se dresser sur ses ergots**). *Parler d'un ton fier et menaçant*. ⇒ **Rogue**.

Cet air fier et censeur qui juge de tout. MASSILLON, *Avent*, *Disp.*, in LITTRÉ.

(...) cette femme solitaire et droite, comme une rose triste qui d'être défeuillée a le port plus fier. COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 229.

♦ **2.** (1080). Littér. Qui a un vif sentiment de sa dignité, de son indépendance et de son honneur; qui a des sentiments élevés*, nobles. *Caractère, cœur fier. Âme fière* (→ Estime, cit. 11). ⇒ **Courageux**, **2. crâne**, **digne**, **hautain** (II., 3., vx), **noble**. *Susceptibilité de paysanne fière* (→ Blessé, cit. 24). *Chef jeune et fier* (→ Consul, cit. 3). *La noblesse de ces fiers Romains* (→ Aïssance, cit. 3). — (1665). *Démarche noble et fière. Port fier et majestueux*.

Les nuances sont si délicates, qu'esprit fier est un blâme, âme fière est une louange; c'est que par esprit fier on entend un homme qui pense avantagement de soi-même, et par âme on entend des sentiments élevés.

VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, **Fierté**.

(...) ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude, qui m'a tourmenté tout le temps de ma vie dans les situations les moins propres à lui donner l'essor. ROUSSEAU, *les Confessions*, I.

Je ne viens point jeter un regret inutile
Dans l'écho de ces bois témoins de mon bonheur.

Fière est cette forêt dans sa beauté tranquille,
Et fier aussi mon cœur. A. DE MUSSET, *Souvenir*, p. 138.

Bonté suprême, ô Jésus, donnez-moi un cœur épris de vous qu'aucun spectacle, aucun bruit ne puissent distraire, un cœur fidèle et fier qui ne chancelle, qui ne descende jamais... FRANCIS JAMMES, *Clara d'Ellébeuse*, III.

Fière cité, au courage indomptable.

(...) les Grecs, qui, par mille moyens,

Par mille assauts, par cent batailles,
N'avaient pu mettre à bout cette fière cité (...)
LA FONTAINE, *Fables*, II, 1.

♦ **3.** (1080). **FIER DE...** : qui a de la joie, de la satisfaction de... *Se montrer fier de quelqu'un, de quelque chose*. ⇒ **Content**, **heureux**, **satisfait**; **enorgueillir** (s'). *Fier de ses droits, de sa force, de sa beauté* (→ Arroger, cit. 3; bijou, cit. 6). *Écolier fier de ses premiers succès* (⇒ **Enflé**, **gonflé**). *Il est fier du succès de son fils. Fier de (suivi de l'inf.)*. → **Déjouer** (cit. 4). — *Être fier de soi-même. Il ne se sent pas autrement fier de lui*. — Iron. *Il n'y a pas de quoi être fier*. ⇒ **Vanter** (se).

Il comptait des héros parmi ses ancêtres, et il en était fier, orgueil bien légitime. TH. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*, p. 313.

- 22 (...) la touchante naïveté de certains de nos hommes de lettres, d'Académie ou d'ailleurs. Ils sont fiers de jouer un rôle!
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVII, p. 123.
- 23 Elle était toute fière de savoir s'y reconnaître, et de lui servir de guide.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIII, p. 200.
- 24 On n'est pas plus responsable d'être intelligent que d'être bête. Il n'y a pas plus à être fier de l'un qu'à rougir de l'autre.
Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XVI, p. 79.

♦ 4. N. (1692). *Faire le fier* : se montrer prétentieux, suffisant, se donner des airs*. ⇒ **Crâneur**; → Air (cit. 24) et aussi arrogant, cit. 2. *Ne faites pas tant la fière*.

- 25 Il fit le fier et ne s'en trouva pas bien.
HAMILTON, Mémoires du comte de Grammont, 9, in LITTRÉ.

♦ 5. (XII^e). Avant le nom. ⇒ **Beau, fameux**, 1. **fort, rude**. *Une fière santé* (→ Assurer, cit. 35). *Une fière engueulade* (cit. 1). — Loc. *Je lui dois une fière chandelle**. *Il a un fier toupet*. ⇒ 1. **Sacré**. *Un fier insolent* (→ Écorcher, cit. 1).

- 26 Tout ça pourtant m'a coûté un fier baiser sur la joue.
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, V, 1.
- 27 Allons donc! je serais un fier misérable (...)
FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, IV.
- 28 Je parle de la méchanceté des hommes, c'est une façon de dire : il y a de fières canailles!
René BOYLESVE, l'Enfant à la balustrade, I, v, p. 36.

CONTR. **Affable, avilissant, familier, humble, modeste, simple**.
DÉR. **Fièremment, fiérot, fierté**.

COMP. **Fier-à-bras**.

FIER-À-BRAS [fjɛrɑbrɑ] n. m. — XIV^e; du n. propre d'un géant sarrazin des chansons de geste (XII^e, XIII^e), p.-ê. formé sur *fera braccia* « bras redoutables », d'après *fier, fière* ou (Guiraud) sur l'impératif de *férir* « frapper ».

♦ Fanfaron* qui cherche à se faire craindre sans être même courageux. ⇒ **Bravache, casseur, matamore, rodomont**. — *Des fier-à-bras ou des fiers-à-bras*.

- 1 De notre Fierabras il s'est mis au service (...)
CORNEILLE, l'Illusion comique, II, 10.
- 2 (...) mon intention était de devenir un petit fier-à-bras, une tranche-montagne comme messieurs du bel air (...)
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VII.
- 3 Quand on est un véritable homme, on se tient à égale distance de la fanfaronnade et de la mièvrerie. Ni fier-à-bras, ni joli cœur.
HUGO, les Misérables, IV, VII, VII.

FIÈREMENT [fjɛrɑmɑ] adv. — V. 1080; de 2. *fier*.

♦ 1. Vx. D'une manière fière, hautaine. *Se camper* (cit. 5) *fièrement*. *Accueillir fièrement quelqu'un* (→ Élever, cit. 65). — (Av. 1735). Avec fierté, orgueil. *Étaler** (cit. 14) *fièrement ses avantages*.

- 1 (...) il voulait parler à M^{me} la marquise. Je lui demandai de quelle part. De la miègne, répondit-il fièrement.
A. R. LESAGE, Gil Blas, IV, VIII.

♦ 2. (V. 1170). Mod. D'une manière courageuse et digne. *Marcher fièrement au combat*. ⇒ **Bravement, crânement**. *Il a refusé fièrement les compensations qu'on lui offrait*. ⇒ **Dignement**.

- 2 Ils passèrent fièrement au milieu de la flotte espagnole qui n'osa pas tirer un coup de canon.
G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, X, 10.
- 3 Je portais ma pauvreté fièrement.
BALZAC, la Peau de chagrin, Pl., t. IX, p. 88.

♦ 3. (1733). Vx. Hardiment, vigoureusement.

- 4 Le Brun fièrement dessinait (...)
VOLTAIRE, Temple du goût.

♦ 4. (V. 1265). Vieilli, fam. Extrêmement*, fortement. *Il est fièrement bête*. *C'est fièrement beau*. ⇒ **Joliment, vachement**.

- 5 (...) sans elle je m'ennuierais fièrement ici.
CONSTANT, Journal intime, p. 313.
- 6 Il faut une fièrement jolie femme pour un si beau bouquet.
HUGO, les Misérables, III, III, VII.

FIERI [fjɛri] n. m. — 1876, Renan; lat. *fieri* « être fait; devenir ».

♦ Philos. *Le fieri* : le devenir*.

FIÉROT, OTE [fjɛro, ɔt] adj. et n. — XVI^e; repris 1808; de 2. *fier*.

♦ 1. Prétentieux, fat d'une manière puérile. *Il est un peu fiérot; il fait le fiérot*.

- 1 — Ça sera une fiérotte et une originale comme son père, disait-il dans ses jours de mauvaise humeur.
Alphonse DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 63.

♦ 2. Fier de quelque chose d'une manière enfantine. *Il est tout fiérot de son succès*.

- 2 Le lieutenant faisait semblant de l'engueuler et Verlomme regardait son chef d'un œil rigolard, se redressait et lançait, tout fiérot : « L'est pas incore arrivé, bin lieu'nint, l'jour où Verlomme calera ».
Armand LANOUX, le Commandant Watrin, p. 11.

FIERTE [fjɛrt] n. f. — XII^e; du lat. *feretrum* « brancard (sur lequel on porte la châsse) ».

♦ Vx. Châsse* d'un saint.

FIERTÉ [fjɛtɛ] n. f. — V. 1080; de 2. *fier*, d'après le lat. *feritas*.

♦ 1. Vx. Courage, intrépidité. ⇒ **Audace**.

- Sa fierté l'abandonne, il tremble, il cède, il fuit (...)
BOILEAU, le Lutrin, v. 1 (V. 1355). Vx (langue class.). Férocité.

♦ 2. (XII^e). Vieilli. Caractère d'une personne qui se croit supérieure aux autres, s'enorgueillit d'avantages réels ou supposés. ⇒ **Orgueil, présomption, vanité**. — Mod. Attitude arrogante. *On lui reproche sa fierté : il a toujours l'air de vous regarder du haut de sa grandeur**. *Il montre un peu trop de fierté à l'égard de ses collègues, de ses subordonnés*. ⇒ **Arrogance, condescendance, dédain, hauteur**, 1. **morgue**. « *La fierté dans l'air et dans les manières déplaît dans les rois mêmes* » (Voltaire). ⇒ 1. **Superbe**. *Abaisser* (cit. 5) *la fierté de quelqu'un*. *Il n'a rien perdu de sa fierté et de son impudence**.

- Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente, s'ils conservent quelque orgueil ou quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment : on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble.
BOSSUET, Sermon pour la profession de M^{me} de la Vallière.

- L'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses différentes métamorphoses, après avoir joué tout seul tous les personnages de la comédie humaine, se montre avec un visage naturel, et se découvre par la fierté : de sorte qu'à proprement parler, la fierté est l'éclat et la déclaration de l'orgueil.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 568.

- Et n'ayant rien de grand qu'une sottise fierté (...)
BOILEAU, Satires, v. 4

- J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, Tristesse.

- La fierté ne vaut rien, déclare madame Vuillaumeux. Nous lui avons toujours recommandé la modestie.
ZOLA, Pot-bouille, p. 81.

(1690). Fait de s'enorgueillir de quelqu'un; satisfaction que l'on tire de quelque chose. *Avoir la fierté de qqch.*, d'une action. ⇒ **Enorgueillir** (s'), **réjouir** (se). *Concevoir, éprouver une grande fierté de* (qqch.). ⇒ **Contentement, joie, satisfaction** (→ Départir, cit. 10). *Il en tire un peu trop de fierté*. ⇒ **Gloire, glorieux**.

- Le gamin est déjà parti, rose de fierté et de reconnaissance.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, X, p. 98.

C'est sa fierté, ce qui lui fait concevoir de la fierté.

- La fermeté de leurs seins est leur fierté, leur inquiétude quotidienne (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XXIII, p. 304.

♦ 3. (1651). Littér. Sentiment élevé de la dignité*, de l'honneur*, de l'indépendance. ⇒ **Amour-propre, estime** (de soi-même), **orgueil**. *Noble fierté*. ⇒ **Cœur** (cit. 107), **noblesse**. « *Cette fierté qu'exalte* (cit. 15) *la pauvreté chez les hommes d'élite* » (Balzac). — Par ext. *La fierté de son attitude, de son discours*. ⇒ **Dignité**.

- Un homme d'esprit, et qui est né fier, ne perd rien de sa fierté et de sa raideur pour se trouver pauvre (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, v. 36.

- Quand de fortes émotions saisissent notre peuple, le sang monte à ce front et le sentiment tout-puissant de la fierté l'illumine.
VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 153.

♦ 4. Arts. Hardiesse, vigueur créatrice. « *La fierté et la vigueur de Michel-Ange* » (Gautier, in T. L. F.).

Archit. Force et solidité.

CONTR. **Affabilité, familiarité, humilité, modestie, simplicité**. — (Du sens 3) **Bas-sesse**.

FIESTA [fjɛsta] n. f. — 1964; mot esp. « fête ».

♦ Fam. Partie de plaisir. *Il va organiser une petite fiesta*. — Fête. *Ils ont fait la fiesta*. ⇒ 2. **Bringue, foire, noce**.

FIEU [fjɔ] n. m. — XIII^e; forme picarde de *fil*.

♦ Dial. Fils. *Mon fieu*.

- Mon fieu, ça s'appelle la question sociale (...)
Louise MICHEL, la Misère, t. III, p. 565.

- (...) pau' petit fieu avec ta « boule » (...) quand on te rasait le crâne (...)
Violette LEDUC, la Folie en tête, p. 276.

REM. On écrit aussi *fioux*, même au singulier (cf. Bernanos, in T. L. F.).

FIÈVRE [fjɛvrɛ] n. f. — V. 1190, « surexcitation »; du lat. *febris*.

♦ 1. (XIII^e). Élévation anormale de la température du corps (en méd., estimée au-dessus de 38 °C; syn. sav. : *hyperthermie*). *Avoir de la fièvre, un accès** (cit. 9), *une poussée de fièvre*. ⇒ **Fébricitant, fébrile; fébrilité, température**. *Sentir de la fièvre, un peu de fièvre*. — *Avoir la fièvre*. *La fièvre le travaille* (→ Affecter, cit. 3). *Les frissons**, *symptôme avant-coureur de la fièvre*. *Transpiration irrégulière, sensation de soif accompagnant la fièvre*. *La fièvre est à son premier stade**, *elle monte régulièrement, elle se ranime* (→ Aggraver, cit. 7). *Le fort, le paroxysme de la fièvre*. *Ce n'est qu'une petite fièvre bénigne, légère*. *Une bonne* (cit. 30), *une grosse, une forte fièvre*. — Loc. fam. *Une fièvre de cheval**. — *Fièvre accompagnée de délire**. *Ardeur* (cit. 2), *chaleur, feu de la fièvre*. *Fièvre ardente, brûlante, dépressive, qui consume* (cit. 10) *un malade* (→ Attaquer, cit. 43; assoupir, cit. 2; brûler, cit. 23; brûlure, cit. 4). *Alanguir* (cit. 5), *abattu, miné par la fièvre*. *Yeux bril-*

lants de fièvre. ⇒ **Fiévreux.** *Brûler* (cit. 39), *bouillir de fièvre.* *Trembler de fièvre.* — Vx. *Grelotter la fièvre* (Académie). — *Fièvre larvée**. *lente.* *Thermomètre, feuille, courbe de température pour suivre l'évolution de la fièvre.* *Fièvre continue, dans laquelle la température ne présente que de légères variations.* ⇒ **Continent.** *Stade amphibole** *d'une fièvre continue, caractérisé par une température très élevée le soir.* *Fièvre erratique, périodique.* ⇒ **Intermittent, rémittent; double, quarte, tierce.** *Accès de fièvre subintrant.* *Couper* (cit. 25.6), *faire baisser, tomber la fièvre au moyen de médicaments* (⇒ **Antifébrile, antipyrétique, antithermique, fébrifuge**), *de bains ou d'enveloppements froids, par sudation.* *Diminution de la fièvre.* ⇒ **Déferescence.** *Absence de fièvre, rémission de la fièvre.* ⇒ **Apyrexie.**

REM. Les expressions techniques anciennes *fièvre tierce, fièvre quarte*, s'entendent à la fois au sens de symptôme fébrile et de maladie qui les cause (→ ci-dessous, cit. 1, 5.1 et *supra*); c'est le symptôme fébrile qui se manifeste tous les trois, quatre jours.

1 En attendant que de mes veines parte
Cette exécration, horrible fièvre quarte
Qui me consume et le corps et le cœur,
Et me fait vivre en extrême langueur.

RONSSARD, Premier livre des Poèmes, « La salade ».

2 (...) quel est ce principe secret qui se développe à des heures réglées dans des fièvres intermittentes, quel est ce poison interne qui se renouvelle après un jour de relâche, où est ce foyer qui s'éteint et se rallume à des moments marqués. Il semble que toutes les causes soient faites pour être ignorées. On sait à peu près qu'on aura la fièvre après des excès, ou dans l'intermèrie des saisons; on sait que le quinquina pris à propos la guérira : c'est bien assez; on ignore le comment.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Fièvre.

3 Ou bien il passait son temps à trembler, claquant des dents, disant qu'il avait la fièvre, et s'informant si l'un des vingt-huit lits de la salle des fièvres était vacant.

HUGO, les Misérables, IV, II, II.

4 La fièvre, qui m'avait brusquement envahi, me donnait des inquiétudes. Je ne tenais pas en place et je sentais une petite flamme sèche, dans le creux de mes mains, quand je les crispais nerveusement. Une subtile courbature peu à peu montait de mes jambes dans mes reins. Déjà elle touchait à la pointe des épaules. Des frissons se glissaient dans mon dos, en zigzaguant; une grande amertume emplissait ma bouche; mes yeux devenaient lourds; mes oreilles bourdonnaient, et je sentais comme une main qui me pressait la nuque.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 208.

5 (...) les hyperthermies résultant d'une intoxication par des substances de nature protéidique qui provoquent un trouble humoral aboutissent au symptôme clinique désigné sous le nom de *fièvre* (...) On peut subdiviser (...) les fièvres en deux catégories : les unes, fièvres septiques, sont de beaucoup les plus fréquentes, elles résultent de l'intoxication de l'organisme par des poisons microbiens. Les autres, dites fièvres aseptiques, sont provoquées par l'introduction de protéines étrangères (...) la fièvre, lorsqu'elle n'atteint pas un niveau excessif par lui-même, doit être respectée car elle traduit les réactions de défense naturelle de l'organisme.

R. FABRE et G. ROUGIER, Physiologie médicale, p. 959-960.

Par ext. *Maladie fébrile.* ⇒ **Pyrexie.** *Fièvres algides**. *Fièvres cérébrales* ou (fam.) *fièvres chaudes** (cit. 5). ⇒ **Méningite.** *Fièvres éruptives*, présentant une éruption cutanée et une évolution cyclique. ⇒ **Rougeole, rubéole, scarlatine, varicelle, variole.** *Fièvre ondulante, ou fièvre de Malte.* ⇒ **Brucellose.** *Fièvre typhoïde, exanthématique.* ⇒ **Typhoïde, typhus; pourpre** (fièvre pourprée). *Fièvre inflammatoire**. *Fièvre hectique**. — (1814, Nysten). *Cour.* *Fièvre jaune** : maladie infectieuse virale, endémo-épidémique des régions tropicales, transmise par un moustique (*Stegomyia*). ⇒ **Amaril** (typhus), **vomito negro**. — *Fièvre de lait.* ⇒ **Puerpéral.** — **Vieilli.** *Fièvre de croissance.* ⇒ **Ostéomyélite.** *Fièvre miasmatique**. *Fièvre miliaire.* ⇒ **Suette** (miliaire). *Fièvre paludéenne* (cit. 1), *des marais*, ou *maremmatique.* ⇒ **Malaria, paludisme.** — (1872). *Fam.* *Avoir, prendre les fièvres*, la fièvre paludéenne. — (1560). *Fièvre tierce, fièvre quarte* : formes de paludisme, où la poussée fébrile se manifeste tous les trois, les quatre jours. *Fièvres pernicieuses**. *Fièvre récurrente**.

5.1 Il pouvait se faire que les intermittences ne fussent pas quotidiennes, que la fièvre fût tierce, en un mot, et qu'elle revint le lendemain. Aussi, ce lendemain, l'attendit-on avec la plus vive anxiété.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 720.

6 Où les marais visqueux et blancs,
Dans leurs remous,
À longs bras lents,
Brassent les fièvres empoisonnées.

VERHAEREN, les Campagnes hallucinées, « Les fièvres ».

6.1 La « fièvre de lait » lui avait émaillé tout le corps de croûtes craquelées noires, grises, jaunes, verdâtres.

M. JOUHANDEAU, la Jeunesse de Théophile, p. 76.

Zootech. *Fièvre aphteuse** (⇒ **Épizootie; cocotte**).

♦ 2. (V. 1190). Fig. Vive agitation, état passionné. ⇒ **Ardeur, énervement, éréthisme, étourdissement** (cit. 7), **exaltation** (cit. 10), **excitation, fébrilité, surexcitation, 2. trouble.** *Discuter avec fièvre.* ⇒ **Ani-mation, chaleur, 1. feu, passion.** *Il a parlé sans fièvre et sans passion.* *La fièvre des sens* (→ **Amour**, cit. 23; **avilir**, cit. 25). *Calmer la fièvre des esprits.* ⇒ **Désordre, impatience.** *Fièvre obsessionnelle**. *Une fièvre panique* (→ 1. **Panique**, cit. 3). *Dans la fièvre d'une campagne électorale.* *La fièvre du départ.* *La ville était en fièvre, avait la fièvre, un accès de fièvre.* *Travailler avec fièvre.* *Vivre dans la fièvre.* *La fièvre créatrice de l'artiste* (→ **Dessin**, cit. 2). *La fièvre du jeu* (→ **Dépasser**, cit. 17).

7 Agitation, émotion, fièvre universelle, vaste et général murmure du dehors et du dedans.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, IX.

8 Elle allait donc posséder enfin ces joies de l'amour, cette fièvre du bonheur dont elle avait désespéré.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, IX.

9 (...) ce furent de ces baisers où l'extase de l'âme en débordant sur tout le corps donne à la fièvre des sens l'ardeur d'un élan spirituel, où le passé, le présent, l'ave-

nir, s'abolissent pour ne plus laisser de place à rien qu'à l'amour, à la douloureuse, à l'enivrante folie de l'amour.

Paul BOURGET, le Disciple, IV, VI.

FIÈVRE DE... : désir ardent de... *La fièvre des conquêtes* (→ **Agrandissement**, cit. 2). — (1855, in D. D. L.). *La fièvre de l'or* (1. **Or**, cit. 2). ⇒ **Amour, passion.** *Fièvre du gain, de la réussite.* — (Avec un inf.). *Il est pris d'une véritable fièvre de collectionneur.* ⇒ **Manie, rage.**

Vous me terrifiez, aussi, avec vos demandes de renvois. Hier, c'était M. Letoudu : aujourd'hui, c'est M. Lahrier; quelle est cette fièvre d'expulsion ?

10

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, IV^e tableau, III.

Quelle est cette fièvre d'écrire qui me prend, aujourd'hui... ?

11

F. MAURIAU, le Nœud de vipères, I.

État émotif à base d'anxiété. *L'attente des résultats lui donne la fièvre.* ⇒ **Enfiévrer.** *Il en a la fièvre rien que d'y penser.*

Il était douteux, inquiet :

12

Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.

LA FONTAINE, Fables, II, 14.

Le froid, l'anxiété, l'inquiétude, les émotions de la soirée, lui donnaient une véritable fièvre, et toutes ces idées s'entre-heurtaient dans son cerveau.

13

HUGO, les Misérables, II, v, VII.

Faire quelque chose avec fièvre, fiévreusement.

En fièvre. *Ville, pays en fièvre.* ⇒ **Enfiévré, fiévreux.**

CONTR. (Du sens 1) **Apyrexie, hypothermie.** — (Du sens 2) **Calme, froid, impassibilité, indifférence.**

DÉR. **Fiévreux.**

COMP. **Enfiévrer.**

FIÈVREUSEMENT [fjɛvrøzmɑ̃] adv. — Av. 1872; de *fiévreux*.

♦ 1. Rare. **Fébrilement.**

♦ 2. Fig. D'une manière fiévreuse. *Se préparer fiévreusement au départ.* ⇒ **Fébrilement.** *Attendre fiévreusement. Parler fiévreusement. Travailler fiévreusement à l'achèvement d'une œuvre.*

Elle parlait fiévreusement; ses yeux brillaient; ses pommettes étaient brûlantes. A l'aube cependant elle s'endormit tout d'un coup. Mais son sommeil marqua une grande agitation; et parfois elle gémissait en balançant sa tête...

BOSCO, le Mas Théotime, p. 159, in T. L. F.

FIÈVREUX, EUSE [fjɛvrøø, øz] adj. — V. 1190, *fièvres*; de *fièvre*.

♦ 1. Qui a ou dénote la fièvre. ⇒ **Fébricitant.** *État fiévreux* (→ **Éti-que**, cit. 1). *Pouls fiévreux.* ⇒ **Fébrile.** *Teint fiévreux.* *Des yeux fiévreux.* *Des mains fiévreuses.* ⇒ **Chaud.** *Se sentir fiévreux. Un malade fiévreux.* — N. (V. 1190). *Un fiévreux.* *La salle des fiévreux d'un hôpital* (→ **Fièvre**, cit. 3).

Depuis ce matin, elle est en proie à l'irritation fiévreuse qui précède cette horrible mort (...)

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1002.

Par ext. *Un tempérament fiévreux*, qui est sujet à la fièvre. — (1580). *Climat fiévreux*, malsain, où les fièvres sont fréquentes.

♦ 2. (Av. 1662). **[a]** Fig. (Choses). Qui a un caractère intense, hâtif. *Activité fiévreuse.* ⇒ **Fébrile.** *Des jouissances fiévreuses.* ⇒ **Violent.** *Le luxe fiévreux d'une société de parvenus, d'agioteurs* (cit. 3). — Qui a un caractère d'agitation ou d'activité intense. *Une imagination fiévreuse.* ⇒ **Ardent.** *Intelligence aiguë* (cit. 15), *fiévreuse, toujours en mouvement.* *Une œuvre fiévreuse* (→ **Économie**, cit. 10). — Qui est dans l'agitation de l'inquiétude. *Attente fiévreuse.* ⇒ **Inquiet, tourmenté** (→ **Agité**, cit. 27).

Aujourd'hui, l'encombrement de la tête humaine (...) le régime artificiel et l'excitation fiévreuse des capitaux ont exagéré l'agitation nerveuse, outre le besoin des sensations fortes et neuves, développé les tristesses sourdes, les aspirations vagues, les convoitises illimitées.

2

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 158 (→ **Cérébral**, cit. 1).

[b] (Personnes). Qui est dans un état d'exaltation, de passion. *Des amants fiévreux.*

Jean-Paul évoqua, dans un visage creusé, des yeux d'ardeur et de passion. Quelle âme fiévreuse habitait ce corps frêle!

3

F. MAURIAU, l'Enfant chargé de chaînes, p. 34.

Fiévreux de (et n. de la cause). *Fiévreux de désir.* — (Et n. de l'objet). *Être fiévreux de succès, fiévreux de réussir.*

[c] (Collectif). Dans un état d'activité ou d'agitation. *Foule, ville fiévreuse.*

[d] N. *Un, des fiévreux.* ⇒ **Exalté.**

CONTR. (Du sens 1) **Sain.** — (Du sens 2) **Calme, froid, impassible, indifférent.**

DÉR. **Fiévreusement.**

FIFERLIN [fif(ə)ʁlɛ̃] n. m. ⇒ **Fifrelin**.

1. FIFI [fifi] n. m. — 1944; de *F. F. I. I.**

♦ Fam. Membre des Forces Françaises de l'Intérieur. ⇒ **F. F. I.**

HOM. 2. **Fifi**.

2. FIFI [fifi] n. m. — 1877; de *fi*, prononc. anc. de *fi*ls [fi], redoublé.

♦ Fam. Petit oiseau. (Notamment en appellatif, dans le lang. enfantin : *mon fifi*).

HOM. 1. **Fifi**.

FIFILLE [fifij] n. f. — 1833, Balzac; de *fil*le.

♦ T. enfantin. Fille, fillette. *La fifille à son papa. Ma petite fifille.*

(...) c'est de moi que tu tiens, fifille... J. ANOUILH, *la Sauvage*, p. 85.

— Patricia est une gourde. C'est le genre de Lucile : on a des amants, mais fifille n'en sait rien, fifille est pucelle, elle mérite la fleur d'oranger (...)

S. DE BEAUVOIR, *les Belles Images*, p. 164.

FIFRE [fifʁ] n. m. — xv^e, suisse all. *pfifer*; all. *Pfeifer* « joueur de fifre », *pfife*; rac. lat. *pipare*. ⇒ **Pipeau**.

♦ **1.** Petite flûte* en bois au son aigu et perçant. *Le fifre, introduit en France par les mercenaires suisses, fut longtemps employé dans l'armée* (→ Éloigner, cit. 13). *Le piffero, sorte de fifre italien. Joueur de fifre. Marcher au son du fifre et des tambourins.*

Un tambour bat, un son de cor s'entend,
Un fifre cru chatouille un refrain bête (...)

VERHAEREN, *les Villes tentaculaires*, « Les spectacles ».

♦ **2.** Par métonymie. Joueur de fifre. *Le Fifre*, tableau de Manet.

DÉR. **Fifrer**.

COMP. **Sous-fifre**.

HOM. Formes du v. **fifrer**.

FIFRELIN [fifʁɛlɛ̃] ou **FIFERLIN** [fif(ə)ʁlɛ̃] n. m. — 1838; all. *Pfifferling* « girofle ».

♦ Vx ou loc. (vieilli). Petite chose, menue monnaie sans valeur. *Cela ne vaut pas un fifrelin*, un sou. → Cela ne vaut pas un liard* (1. Liard). *Je n'en donnerais pas un fifrelin.*

Il n'avait pas un fifrelin en poche. Le thaler qu'il avait donné au bambin de Rünenberg, était son dernier argent. B. CENDRARS, *l'Or*, p. 20.

FIFRER [fifʁɛ] v. — 1515; de *fifre*.

♦ Vx. (Intrans.). Jouer du fifre. *Fifrer en jouant du tambourin*. — (Trans.). Jouer sur le fifre. *Fifrer un air de marche*.

DÉR. **Fifreur**.

FIFREUR, EUSE [fifʁœʁ, øz] n. — 1875; de *fifrer*.

♦ Vx. Joueur de fifre. ⇒ **Fifre** (2.).

FIFTY [fifti] n. m. ⇒ **Fifty-fifty**, 2.

FIFTY-FIFTY ou **FIFTI-FIFTI** [fiftififti] loc. adv. et n. m. — 1928, M. Dekobra, in Höfler; mot angl. « cinquante (pour cent) contre cinquante (pour cent) », 1913, in Oxford; de *fifty* « cinquante ».

Anglicisme.

♦ **1.** (Fam.). Moitié*-moitié. *Partager fifty-fifty*. — REM. L'expression est synonyme de l'anglicisme *half and half* [afənaf] « moitié (l'un), moitié (l'autre) », aujourd'hui vieilli. → **Afanaf**.

Haroun Tazieff est donc un de ces hommes admirables dont le sport se partage l'âme fifty-fifty, je l'ai dit, avec la poésie.

J.-L. GODARD, Jean-Luc Godard, in Coll. des cahiers du cinéma, p. 211.

♦ **2.** N. m. *Fifty fifty*, ou (plus cour.), *fifty*. Bateau de croisière conçu pour marcher à la voile ou au moteur. — Syn. : *voilier mixte*.

FIGARESQUE [figaʁesk] adj. — 1881, Barbey d'Aureville, in D. D. L.; de *Figaro*.

♦ Digne du personnage de Figaro.

FIGARO [figaʁo] n. m. — 1828; du nom du protagoniste du *Barbier de Séville* de Beaumarchais.

Vieilli.

♦ **1.** Type d'intrigant habile, peu scrupuleux mais sympathique.

♦ **2.** (1867). Coiffeur.

DÉR. **Figaresque**.

FIGEAGE [fiʒaʒ] n. m. — D. i.; de *figer*.

♦ Chim. Action de se figer. ⇒ **Figement**.

FIGEMENT [fiʒmɑ̃] n. m. — 1549; de *figer*.

♦ Rare. Action de figer; état de ce qui est figé. ⇒ **Congélation**, **figeage**, **gélification**. — Par métaphore :

J'ai vu le soleil bas, taché d'horreurs mystiques,

Illuminant de longs figements violets (...) RIMBAUD, *Poésies*, « Le bateau ivre ».

FIGER [fiʒe] v. — Conjug. *bouger*. — V. 1225; *fegier*, XII^e; du lat. pop. **feticare* « prendre l'aspect du foie », de **feticus*, lat. class. *ficatus* « foie »; selon Guiraud, c'est *foie* qui vient de *figer* et ce dernier d'un lat. pop. **figicare*, de *figere* « fixer ».

★ **I. V. tr.** ♦ **1.** Coaguler (le sang). ⇒ **Cailler**. — Pron. *Sang qui se fige*. — Par métaphore :

Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige.

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, Spleen et idéal, « Harmonie du soir ».

Loc. fig. *Figé le sang* (sous l'effet de la terreur). ⇒ **Glacer**. *Cris d'effroi qui me figent le sang*. — Pron. *Son sang se fige dans ses veines*.

Ah! vous me faites peur, et tout mon sang se fige.

MOLIÈRE, *l'École des femmes*, II, 2

La nuit avait figé notre sang dans nos veines (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, XLIX, « Cimetière d'Eylau ».

♦ **2.** (V. 1225). Épaissir, solidifier (un liquide gras) par le froid. ⇒ **Condenser**, **congeler**, **épaissir**, **solidifier**. *L'air froid fige les huiles. Les saucés grasses*. — Pron. *L'huile d'olive se fige très facilement*.

La soupe était froide, couverte d'yeux de graisse qui se figeaient.

ZOLA, *la Terre*, II, VII.

♦ **3.** (1858; → **Blasement**, cit. Gautier). Rendre immobile, fixer* dans une certaine attitude, un certain état. *La surprise le figea sur place*. ⇒ **Immobiliser**, **paralyser**. *Le froid figeait ses traits*. — Pron. *Visage, regard, sourire qui se fige. Les paroles se figèrent sur ses lèvres*.

Mais les instants passaient et, à chaque seconde écoulée, le silence semblait entre eux se figer davantage.

LOTI, *Pêcheur d'Islande*, III, XVII.

L'habitude de la défiance et du mensonge figeaient ses traits dès qu'il cachait un sentiment vif (...)

COLETTE, *la Fin de Chéri*, p. 23.

Jean-Paul contemplait ce visage plombé, que l'usage du monocle figeait dans une sottise grimace, son air de lassitude satisfaite.

F. MAURIAU, *l'Enfant chargé de chaînes*, p. 13.

Il vit le sourire de la jeune femme se figer et son regard se durcir.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 159.

Fig. *Se figer dans une attitude conventionnelle*, la garder obstinément.

Presque tous les artistes que je vois (...) se figent dans une attitude, qui souvent leur tient lieu de talent.

GIDE, *Journal*, 10 mars 1928, p. 876.

Je m'étais figé atrocement dans l'attitude qu'ils exigeaient de moi. Je m'étais conformé au modèle que me proposait leur haine.

F. MAURIAU, *le Nœud de vipères*, XVIII.

★ **II. V. intr.** Devenir solide. *L'huile a figé dans la bouteille*.

Fig. Ne plus bouger, ne plus évoluer.

La minute va donc figer dans les clepsydres,

10.1

Le temps, cet ouvrier mystérieux qui court,

Au cabestan du ciel va donc s'arrêter court (...)

HUGO, *Dieu*, Pl., p. 998.

► **FIGÉ, ÊE** p. p. adj. *Huile figée; bouillon figé. Corps figé par le froid*. ⇒ **Raidir** (→ **Amollir**, cit. 9, Taine). *Traits figés par la mort* (→ **Cadavérique**, cit. 2). *Expression figée* (→ **Consolider**, cit. 5). *Sourire, regard figé. Attitude figée*. ⇒ **Immobile**.

(...) elle avait eu un air de porter le diable en terre, toute droite, figée, avec

une voix triste dans les plus simples choses, lente en ses mouvements, ne sou-

riant plus jamais. PROUST, *A la recherche du temps perdu*, t. XIII, p. 17

Il reste encore figé dans la même posture (...)

A. ROBBE-GRILLET, *la Maison de rendez-vous*, p. 27.

Fig. *Être figé dans des idées, dans des traditions périmées. Créature* (cit. 12) *figée dans un métier. Société, morale figée*. ⇒ **Scclérosé**.

Gramm. *Expression, locution figée*, dont on ne peut changer les termes et qui a souvent un sens que ne permet pas de prévoir chacun de ses constituants. ⇒ **Fixé** (→ **Article**, cit. 20).

CONTR. **Défiger**, **dégeler**, **fondre**, **liquéfier**. — **Animer** (s). — (Du p. p.) **Mobile**, **vivant**.

DÉR. **Figeage**, **figement**, **figisme**.

FIGISME [fizism] n. m. — V. 1970; de *figer*.

♦ Didact. et rare. Fait d'être figé dans des idées, des comportements périmés.

On n'a qu'à lire les écrits des pédagogues contemporains pour comprendre jusqu'à quel point elle (*la pédagogie*) a commis les erreurs de verbalisme, de dogmatisme, d'intellectualisme (...) de figisme, de conservatisme, etc.

L. MORIN, les Charlatans de la nouvelle pédagogie, p. 81, in D. D. L., II, 7.

FIGNOLAGE [fignolaz] n. m. — 1874; de *fignoler*.

♦ Action de fignoler. *Le fignolage d'un dessin, d'une pièce.*

CONTR. Bâclage.

FIGNOLER [fignole] v. tr. — 1743; et var. *finioler*, in Trévoux, au sens de « raffiner, enchérir sur les autres »; de l'adj. *fin*.

♦ Exécuter, arranger avec un soin minutieux jusque dans les détails. ⇒ **Enjoliver, finir, parachever, parfaire, soigner.** *Femme qui fignole sa coiffure. Fignoler une machine, une sculpture. Fignoler un discours, son style.* ⇒ **Limer, polir, raffiner.** — Au p. p. *Voilà un ouvrage figné.* ⇒ **Complet, délicat, fini, léché** (fam.). — Fig. *Fignoler une affaire, une escroquerie.* — Absolt. *Ne fignez pas trop.*

Il est bon maçon, comme ailleurs on est bon chrétien; mais il s'en remet sur d'autres du soin de fignoler la doctrine.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, X, p. 112.

► **SE FIGNOLER** v. pron. (Réfl.).

Se préparer avec le plus grand soin.

► **FIGNOLÉ, ÊE** p. p. adj. *Travail figné. Tableau figné. C'est très réussi dans le genre figné.* ⇒ **Léché.** — N. *Du figné.*

CONTR. Bâcler.

DÉR. Fignolage, fignoleur, fignolure.

FIGNOLEUR, EUSE [fignolœr, øz] n. — 1872; autre sens, 1845; *figneux*, 1749; de *fignoler*.

♦ Personne qui fignole. *Un fignoleur de petits tableaux léchés.* — Fig. *C'est non seulement un menteur, un escroc habile, mais un fignoleur.*

Paris nous apparaît comme une ville archéologique, ville surannée d'artisans méticuleux, de gagne-petits lents et figneurs... P. MORAND, New-York, p. 263.

FIGNOLURE [fignolyr] n. f. — 1772, in D.D.L.; de *fignoler*.

♦ Rare. Action de fignoler; résultat de cette action. ⇒ **Fignolage.**

On a toujours, puisque c'est dans notre nature,

— Coulant en douceur, comme tout —

Fillé son câble par le bout, sans fignolure...

Fillé son câble par le bout! Tristan CORBIÈRE, les Amours jaunes, Pl., p. 829.

FIGUE [fig] n. f. — XII^e; anc. provençal *figa*; a remplacé *fige, fie* (XII^e); du lat. pop. **fica*, lat. class. *figus*.

♦ 1. Fruit charnu et comestible du figuier. — REM. N'est pas un fruit au sens botanique, mais un réceptacle charnu portant les fruits. ⇒ **Sycone.** *La figue, fruit agréable et nourrissant, renferme avant maturité un suc âcre et corrosif. Figue fraîche blanche, violettes. Figue fleur ou première figue. Figue d'été, d'automne. Un cabas de figues. Figue sèche. Maturation artificielle des figues.* ⇒ **Caprification.** *Figue de Marseille, de Smyrne, d'Afrique du Nord. Les sycophantes**, « dénonciateurs de figues » (exportées en fraude ou volées aux figuiers sacrés) dans l'Athènes ancienne.

1 En France, le figuier est un arbre fruitier dont la culture est le plus souvent négligée et qui joue un rôle économique modeste dans la production nationale; l'abondance de ses fruits devrait lui faire réserver des soins plus attentifs. Il donne en général une double récolte: des figues fleurs destinées à être mangées tout de suite à l'état frais et des figues d'automne que l'on sèche et dont on forme la provision d'hiver (...)
DEMONTÉS, Algérie économique, p. 539.

2 Sébas, pour toi j'ai fait cueillir au loin des figues blanches,

J'aime que ton bon goût les préfère,

Y trouvant comme moi plus de suc, plus de saveur (...)

GIDE, le Roi Candaule, I, 2.

♦ 2. Par anal. de forme. [a] (Fruits). **FIGUE DE BARBARIE**: fruit d'une cactée, l'oponce (⇒ **Écaler**, cit.).

3 Il y a des figues de Barbarie sur les cactus en Algérie (...)

APOLLINAIRE, Calligrammes, « Il y a ».

Figue banane. ⇒ **Banane.**

[b] *Figue de mer*: ascidie comestible de la Méditerranée.

♦ 3. (1487, *moitié figue, moitié raisin*). Loc. Vieilli. *Moitié figue, moitié raisin*; (mod.) *mi-figue, mi-raisin*: qui présente une ambiguïté par un mélange de satisfaction et de mécontentement, ou de sérieux et de plaisant (⇒ **Mitigé**). *Il m'a fait un accueil mi-figue, mi-raisin. Il lui faisait des compliments, mais d'un air mi-figue, mi-raisin.* — REM. On ■ voulu expliquer cette expression, attestée dès le xv^e s., par les colis de raisin mêlé de vulgaires figues que les exportateurs de Corinthe adressaient parfois frauduleusement à leur riches clients véni-

tiens, mais l'anecdote n'est évoquée qu'au xix^e s.; en réalité, *figues* et *raisins* sont les fruits secs du Carême.

J'ai cru que le Caucase allait partir sans vous, dit celui-ci d'un air moitié figue, moitié raisin. J. VERNE, Michel Strogoff, p. 113. 3.1

Il m'a parlé du temps des feuilles mortes, de la taille des rosiers, des cérémonies. Il m'a dit ces mots étranges, d'un air mi-figue, mi-raisin, entre ses dents jaunies: « Mademoiselle, j'ai le boulot idéal. Je travaille avec des morts ».

Yanny HUREAUX, la Prof, p. 121. 3.2

Var. *Ni figue ni raisin.* — (Rare). *Un accueil figue et raisin*, ambigu.

♦ 4. (XIII^e; de l'ital. *far la fica* « faire la figue », geste obscène de dérision et de provocation, *fica* signifiant pop. le sexe de la femme). Loc. **FAIRE LA FIGUE** à...: se moquer de; braver, mépriser. ⇒ **Nique** (faire la nique à). *Les Papefigues de Rabelais sont ceux qui font la figue au Pape.*

Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.

LA FONTAINE, Fables, II, 5. 4

(...) et c'est cela qui met les gens en colère! Qu'ils s'y mettent! Je leur fais la figue.

CLAUDEL, l'Annonce faite à Marie, I, 2. 5

Un autre objet particulièrement attrayant des marchés paulistes était la figa. On appelle figa, figue, un antique talisman méditerranéen en forme d'avant-bras terminé par un poing fermé, mais dont le bout du pouce émerge entre les premières phalanges des doigts du milieu. Il s'agit sans doute d'une figuration symbolique du coït.

Claude LÉVI-STRAUSS, Tristes Tropiques, p. 91. 6

Sexe de la femme.

Ses cuisses bien écartées, la figue au soleil, mûre, juteuse, en sueur, fondue et confondue dans le rut de Messidor.

André HARDELLET, Lourdes, lentes..., p. 13. 7

♦ 5. Plur. Testicules.

DÉR. Figueur, figuier.

FIGUERIE [figuri] n. f. — XIII^e; de *figue*.

♦ 1. Lieu planté de figuiers.

♦ 2. Boisson alcoolisée faite de figues. ⇒ **Boukha.**

FIGUIER [figije] n. m. — V. 1170, *figier*; *fier*, v. 1120; *figuier*, 1600; de *figue*.

♦ 1. Arbre ou arbrisseau du climat méditerranéen (famille des *Moracées*), à feuilles lobées, aux fleurs attachées à la paroi interne d'un réceptacle charnu piriforme (⇒ **Sycone**) qui, après fécondation, donne la figue. *Le figuier croît dans les régions chaudes du globe. Le figuier commun* (*Ficus carica*) *se trouve dans le Midi de la France* (⇒ Blottir, cit. 6). — (1690). *Le figuier de l'Inde* (⇒ **Baniani**) *atteint des dimensions gigantesques: c'est l'arbre sacré des Hindous. Le figuier des Pagodes* (*Ficus religiosa*) *appelé aussi bogon, arbre sacré de l'Inde, fournit une gomme laque. Le figuier élastique* (*Ficus elastica*), *remarquable par sa taille élevée et ses grandes feuilles, donne un latex à caoutchouc.* — *Bouture de figuier.* ⇒ **Crossette**. *Caprification** *du figuier cultivé avec les fruits du figuier sauvage.*

Les maisons royales ressemblaient à ces figuiers de l'Inde dont chaque rameau, en se courbant jusqu'à terre, y prend racine et devient figuier.

HUGO, les Misérables, IV, I, II. 1

Les feuilles des figuiers se sont encore élargies; elles parfument les mains qui les froissent; leur tige pleure du lait.

GIDE, les Nourritures terrestres, p. 159. 2

Le figuier maudit, la parabole du figuier stérile, dans l'Évangile.

♦ 2. (1625, in D.D.L.). **FIGUIER DE BARBARIE**: oponce (*Cactées*). *Feuilles charnues et épineuses* (⇒ **Raquette**, 5., bot.) *du figuier de Barbarie.*

Le soleil cuit les ruines. Où sont les cadavres? Un figuier de Barbarie luit de ses feuilles rondes.

Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 161. 3

COMP. Voir **Caprifier**.

FIGULIN, INE [figylē, in] adj. et n. f. — 1834; lat. *figulinus* ou *figlinus*, de *figulus* « potier », de *figere* « façonner ». → **Feindre**.

Technique.

♦ 1. Relatif aux potiers, à la poterie.

♦ 2. *Argile figuline*, propre à faire de la poterie. — N. f. *Argile figuline*.

Les colons étaient arrivés sur le terrain reconnu la veille. Il se composait de cette argile figuline qui sert à confectionner les briques et les tuiles, argile, par conséquent, très convenable pour l'opération qu'il s'agissait de mener à bien (...) Il suffisait de dégraisser cette figuline avec du sable (...)

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 164-165.

FIGULINE [figylin] n. f. — XVI^e; lat. *figulina*, *figlina*. → **Figulin**.

♦ Archéol. Vase en terre cuite (→ **Curiosité**, cit. 21). *Les « rustiques figulines » de Bernard Palissy*: faïences offraient des figures d'animaux en relief.

Un virtuose, potier de son métier (*Palissy*), qui s'intitulait inventeur des figulines rustiques du roi des Gaules (...)

VOLTAIRE, Dialogues, XXIX, XI.

FIGURABLE [figyʁabl] adj. — 1377; de *figurer*.

♦ Qui peut être figuré, représenté. *Un objet figurable et sa figuration.* — Didact. Qu'on peut se représenter.

CONTR. *Infigurable.*

FIGURAL, ALE, AUX [figyʁal, o] adj. — xx^e; de *figure*.

♦ Didact. Propre à la figuration, à la représentation par des figures ressemblantes. *Procédés figuraux.* ⇒ **Iconique, iconologique.** *Représentation figurale en peinture* (opposé à *l'abstraction*).

FIGURANT, ANTE [figyʁɑ̃, ɑ̃] adj. et n. — Av. 1662, adj.; p. prés. de *figurer*.

★ I. Adj. (Vx). Qui figure, représente. ⇒ **Figuratif.**

1 Les Juifs ont tant aimé les choses figurantes et les ont si bien attendues qu'ils ont méconnu la réalité, quand elle est venue dans le temps et en la manière prédite.
PASCAL, *Pensées*, x, 670.

★ II. ♦ 1. (1740). Vx. Danseur des corps d'entrée de ballets, qui dessinaient dans la danse des *figures* diverses.

♦ 2. (1800). Mod. Personnage de théâtre, de cinéma, remplissant un rôle secondaire et généralement muet. ⇒ **Comparsé**; argot **bobineur**. *Rôle de figurant. Les innombrables figurants des mystères du moyen âge. Les figurantes d'une revue à grand spectacle, d'un ballet, d'un film. Cet acteur a débuté comme figurant.*

2 Rachel jouait un rôle presque de simple figurante, dans la petite pièce. Mais vue ainsi, c'était une autre femme.
PROUST, *Le Côté de Guermantes*, Pl., t. II, p. 174.

♦ 3. (1907). Personne, groupe, communauté dont le rôle est effacé (ou simplement décoratif) dans une réunion, une société. *Nation réduite au rôle de figurant dans une conférence internationale. Il n'est qu'un figurant dans toute cette histoire.*

3 Quel malheur que (...) je n'aie pas fait plus attention à ce monsieur! Je l'avais pris pour un raseur du monde, pour un simple figurant, c'était une Figure!
PROUST, *Le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 720.

♦ 4. Argot. (Vx). Cadavre exposé à la morgue.

FIGURATEUR, TRICE [figyʁatoœʁ, tris] n. — 1891, Goncourt, «celui qui représente qqch. par le dessin»; du bas lat. *figurator, oris* «celui qui façonne», du supin de *figurare*.

♦ Littér. Celui, celle qui donne son caractère, sa figure, son type à... (...) soutenir, façonner notre néant, telle est la tâche. Nous devons être les figurateurs et les poètes de notre mort.
M. BLANCHOT, *l'Espace littéraire*, p. 161 (1955).

FIGURATIF, IVE [figyʁatif, iv] adj. — Fin XII^e; lat. *figurativus*, du supin de *figurare* «figurer».

♦ 1. Qui représente (qqch.) d'une manière symbolique. *Interprétation figurative* (→ **Allégorique**).

1 Pour montrer que l'Ancien Testament n'est que figuratif, et que les prophètes entendaient par les biens temporels d'autres biens (...) PASCAL, *Pensées*, x, 659.
2 Je lui expliquai (au chancelier) le fond, la raison, l'esprit de cette grande cérémonie (le sacre), par l'histoire, et tout ce qu'elle a de figuratif.
SAINT-SIMON, *Mémoires*, 299, 17, in LITTRÉ.

♦ 2. Qui représente la forme des objets. *Plan figuratif. Carte figurative.* — *Écriture figurative*, qui imite ou évoque l'objet signifié. ⇒ **Hiéroglyphique, idéographique, pictographique.**

3 (...) leur écriture avait été pictographique, c'est-à-dire figurative, chaque dessin désignant l'objet (...) DANIEL-ROPS, *le Peuple de la Bible*, I, III, p. 76.
(1872). Vieilli. *Poésie figurative*: poème où, par la disposition et la longueur des vers, le poète représente un objet (comme dans le Cinquième Livre attribué à Rabelais le chant de la Dive Bouteille). ⇒ **Calligramme. Poème figuratif.**

(Mil. xx^e). Mod. *Art figuratif*, qui s'attache à la représentation de l'objet du monde perceptible ou imaginaire (par oppos. à *l'art abstrait, ou non-figuratif*). *Adversaires, partisans de la peinture figurative. Toile non figurative.*

4 Un terme comme celui d'art abstrait convenait à cette forme d'expression quand elle correspondait à l'idée de dépouillement progressif de l'aspect naturel d'un objet... Cependant le terme d'art non figuratif semble plus exact.
M. RAYNAL, *Peinture moderne*, p. 228.

5 (...) le développement de l'art abstrait n'a pas rendu illisible ni absurde l'art figuratif ancien. Dans les deux cas, il y a eu modification du choix des cellules isolables de l'expérience et des modalités d'intégration, mais les structures fondamentales, qui correspondent, elles, à la disposition de l'esprit, ont tenu.
P. FRANCASTEL, *la Réalité figurative*, p. 113, éd. Gonthier, 1965.

N. m. *Le figuratif*: l'art, le genre figuratif.

N. m. (le plus souvent au plur.; le fém. semble inusité). Artiste dont l'œuvre est figurative. *Les figuratifs et les abstraits.*

Anc. gramm. *Lettre figurative* et, n. f., *une figurative*: signe caractéristique* d'un certain temps, d'une certaine forme.

DÉR. *Figurativement.*

COMP. *Infiguratif.*

FIGURATION [figyʁasjɔ̃] n. f. — 1314, «forme»; lat. *figuratio*, du supin de *figurare*. ⇒ *Figurer*.

★ I. Vx ou didact. ♦ 1. Forme, structure. — Minér. Structure linéaire (d'un cristal). «*Les figurations des cristaux*» (Metzger, 1918, in T. L. F.).

♦ 2. Géogr., géol. Formation de figures naturelles particulières. *Figuration périglaciaire*, par laquelle le gel et le dégel assemblent en formes géométriques des matériaux végétaux et minéraux.

★ II. (1339, «image»). Cour. ♦ 1. Le fait de figurer, de représenter (qqch.). — Fait de rendre sensible à la vue par des moyens graphiques, picturaux, plastiques, etc. *La figuration des êtres et des choses par l'art. Une figuration fidèle, exacte, évocatrice, déformée. La figuration de la vie par la peinture, la sculpture.* — Spéciait. Le fait de représenter schématiquement, conventionnellement (qqch.). *La figuration de la prononciation par certaines combinaisons de lettres. Figuration des montagnes par des hachures sur une carte.* ⇒ **Représentation.**

En d'autres termes, la figuration emprunte les mêmes voies que la technique et le langage: le corps et la main, l'œil et l'oreille. Ce que nous distinguons comme danse, mime, théâtre, musique, arts graphiques et plastiques est donc de même source que les autres manifestations.
A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 209.

Absolt. Tendance figurative, en peinture; peinture figurative (opposé à *abstraction*). *Nouvelle figuration*: mouvement de retour à la peinture figurative, dans les années 1960 (→ **Réalisme, hyperréalisme**).

♦ 2. Par métonymie. Image, objet qui figure, qui représente (quelque chose d'autre). «*Un fil, figuration tangible du devoir*» (Gide, *Thésée*, in T. L. F.).

★ III. (1866, au sens 2; de *figurer*).

♦ 1. Le fait de figurer, dans un spectacle. *Faire de la figuration. Débuter au cinéma dans la figuration.* — *Figuration intelligente*, où le figurant incarne un type, un individu ayant un acte spécifique à accomplir (opposé à *figuration de masse* et aussi à *petit rôle*, où le comédien incarne un personnage).

♦ 2. Ensemble des figurants* d'une pièce de théâtre, d'un film...; partie du spectacle exécutée par les figurants; rôle de figurant. *Pièce qui a une nombreuse, une brillante figuration. Régler la figuration d'un opéra.*

Il (le palace) était dressé comme un théâtre et une nombreuse figuration l'animait (...)
PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. IX, p. 223.

♦ 3. Emploi de figurant. *Comédien qui se résigne à des figurations, faute de contrat.*

On ne lui vit qu'une fois un mouvement de révolte, pour refuser une figuration dans une suite de tableaux vivants, — un quelconque *Coucher de la Parisienne* (...)
COLETTE, *Belles Saisons*, p. 116.

★ IV. Mus. Emploi de figures (mélodiques ou rythmiques); variation basée sur des figures. «*La figuration mélodique des deux premiers morceaux* (d'une pièce de César Franck)» (Cortot, in T. L. F.).

FIGURATIVEMENT [figyʁativmɑ̃] adv. — 1495; de *figuratif*.

♦ Didact. ou littér. D'une manière figurative.

FIGURE [figyʁ] n. f. — Fin IX^e; «forme d'un mot, par rapport à son sens», 1119; lat. *figura* «forme (→ sens I), manière, représentation sculptée (→ sens IV)».

★ I. (V. 880). Vx, littér. ou dans des expressions. Forme, notamment en tant que signe; représentation d'une forme.

A. Forme extérieure (d'un objet matériel, d'un corps, d'un ensemble). ⇒ **Aspect, configuration, conformation, forme.** *La figure de la Lune change d'un disque plein à un croissant. Revêtir les figures les plus étranges* (→ **Devenir**, cit. 4). — *La figure du monde, de ce monde*, son apparence sensible.

REM. Dans l'ancienne langue, *figure* occupe à peu près tous les emplois de *forme*:

On avait besoin, au moyen âge, du mot *figure*, au sens étymologique, le mot *forme* étant encore pris dans son sens métaphysique et aristotélicien. L'abandon de la scolastique, en faisant perdre à ce dernier sa valeur technique, lui a permis de se substituer à *figure*.
LALANDE, *Voc. de la philosophie, art. Figure*.

Je (*Panrace, docteur aristotélicien*) soutiens qu'il faut dire la figure d'un chapeau, et non pas la forme; d'autant qu'il y a cette différence entre la forme et la figure, que la forme est la disposition extérieure des corps qui sont animés, et la figure, la disposition extérieure des corps qui sont inanimés (...) ce sont les termes exprimés d'Aristote dans le chapitre de *la Qualité*.
MOLIÈRE, *le Mariage forcé*, 4.

Un homme d'esprit n'est point jaloux d'un ouvrier (...) Il sait qu'il y a dans ces arts (...) des outils à manier dont il ne connaît ni l'usage, ni le nom, ni la figure (...)
LA BRUYÈRE, *les Caractères*, xi, 85.

(...) je lui répondrais avec une parfaite lucidité si je n'étais pas occupé à maintenir dans leur figure naturelle tous les objets qui m'entourent.
FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, in CE., t. II, p. 464.

Allus. littér. *Le chevalier de la triste figure* : don Quichotte (calque de l'esp. *Caballero de la trista figura*), chevalier (et cavalier) de piètre apparence. — REM. Cet emploi n'est plus clairement compris de nos jours, le sens de « face » étant beaucoup plus usuel.

Littér. (Le compl. désigne une abstraction). « *La figure extérieure de ses actes et du jugement porté sur eux* » (P. Bourget, in T. L. F.).

B. (D'abord au sens 2 « statue »). Représentation visuelle sous forme graphique ou plastique.

♦ **1.** (Sens général). Rare. Forme graphique ou plastique représentant une chose concrète ou évoquant une chose abstraite. ⇒ **Image**. *Figure à deux, à trois dimensions. Figure en creux, en relief* (⇒ **Bosse, empreinte**).

Cour. Une telle représentation à deux dimensions, et, spécialt, dessin au trait, mis en rapport avec un texte écrit ou imprimé, et destiné à en faciliter ou à en agrémenter la lecture, la compréhension. ⇒ **Illustration**. *Figures gravées, lithographiées*. ⇒ **Gravure**. *Figures et photos*. — *Figures de plantes, d'animaux, de machines, de réactions chimiques, de théorèmes... qui illustrent un manuel* (abrégé, usuelle : fig.). *Voir la figure 4. Livre avec figures, à figures*. ⇒ **Illustré**. *Livre orné de figures*. ⇒ **Estampe, vignette**. *Planches* de figures. Figure plate, qui s'insère dans le livre sans qu'on ait à la plier. Figure de caractère technique*. ⇒ **Graphique, tableau, tracé**. — *Figure et devise symbolique*. ⇒ **Emblème, enseigne**.

5 Figure (...) signifie la représentation faite sur le papier de l'objet d'un théorème, d'un problème, pour en rendre la démonstration ou la solution plus facile à concevoir (...). Les figures en bois, gravées à côté de la démonstration, et répétées à chaque page si la démonstration en a plusieurs, sont plus commodes que les figures placées à la fin du livre, même lorsque ces figures sortent entièrement.

Encycl. (D'ALEMBERT), art. *Figure*.

5.1 La figure en elle-même est un ensemble parfait de lignes et d'effets (...).
E. DELACROIX, Journal, 6 juin 1851.

5.2 Découvertes à la lampe, les figures de Lascaux s'ordonnent non par panneaux d'ensemble, mais au long d'un trajet, tenues l'une à l'autre par le lien d'un thème dont le sens échappe, mais dont le déroulement se répète plan après plan jusqu'aux figures de rhinocéros des tréfonds.

A. LEROI-GOURHAN, *Le Geste et la Parole*, t. 1, p. 156.

REM. Cet emploi interfère avec celui du mot dans les expressions figurées. → ci-dessous, III.

♦ **2.** (V. 1270, « statue »; sens du lat. *figura*). Spécialt. Représentation (d'un personnage humain), à des fins esthétiques ou didactiques.

[a] Arts. ⇒ **Effigie, portrait, statue**. *Les figures d'un tableau. Distribution des figures sur un tableau. Draper, peindre, dessiner une figure. Figure qui manque d'expression, de mouvement. Figure en terre cuite, en bronze. Figure équestre. Figure monumentale, colossale. Les figures d'un groupe sculpté. La figure d'une divinité*. ⇒ **Idole. Figure allégorique** (→ Coquille, cit. 6). *Figure burlesque*. ⇒ **Caricature**.

6 Un homme d'esprit n'est point jaloux d'un ouvrier (...) ou d'un statuaire qui vient d'achever une belle figure.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 85.

7 On observera qu'en art, contrairement à l'usage vulgaire, ce mot (*figure*) ne désigne pas une tête, mais un personnage entier. Une figure est dite de *grandeur nature* quand elle est exécutée à la grandeur réelle; *demi-nature*, si la taille du modèle est réduite de moitié. Une *demi-figure* est celle qui représente un homme ou une femme jusqu'à la ceinture (...).

Louis RÉAU, Dict. d'art et d'archéologie, art. *Figure*.

La figure : la représentation humaine, en peinture. *Ce peintre ne faisait que la figure et le portrait*.

Spécialt (en appos., après un nombre). Se dit du format de tableaux le moins allongé (la petite dimension en est plus importante que dans les autres formats), d'abord réservé aux figures. *Le 5-Figure mesure 35 sur 27 cm*. ⇒ aussi **Paysage; marine**.

7.1 Tout cela à propos d'un écurieil peint à toute vitesse sur une toile de 5-Figure!
J. DUTOURD, Pluche, VIII, p. 77.

[b] *Figure anatomique* : représentation du corps ou d'une partie du corps (surtout humain) représentant l'anatomie externe et interne. ⇒ aussi **Écorché. Figure anatomique à éléments emboîtés**.

[c] *Figure de cire* : représentation d'une personne humaine en cire. ⇒ **Mannequin. Cabinet de figures de cire. Musées de figures de cire** : M^{me} Tussaud, à Londres, le musée Grévin, à Paris. — *Il ne bougeait pas plus qu'une figure de cire*.

7.2 Les figures de cire, je ne connais pas de mensonge de la vie plus effrayant. Ces immobilités paralysées, ce geste refroidi, cette fixité, ce silence du regard, cette tournure pétrifiée, ces mains perdues au bout des bras, ces tignasses noires et balantes, ces cheveux d'ivrognes dépeignés sur le front des hommes, ces cils de crin enfermant l'œil des femmes, ce blanc morbide et azuré des chairs, ce quelque chose de mort et de vivant, de pâle et de fardé, qu'ont ces déterrés de l'histoire dans ces oripeaux raides, tout cela trouble et inquiète comme une résurrection macabre.
Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. 1, p. 77.

[d] (1845). Représentation humaine sur une carte à jouer. — Par métonymie. Se dit du Roi, de la Dame et du Valet. ⇒ **Honneur**.

[e] **FIGURE DE PROUE** : tête, buste (d'une personne, d'un animal) au-dessus de la guibre et sous le beaupré des anciens navires à voile. ⇒ **Bestion** (vx).

8 C'était, en vérité, un joli navire (...) sa suprême beauté était sa figure de proue à la mode déjà ancienne. Elle représentait l'image d'une belle fille noire qui tenait entre ses deux seins une rose peinte au naturel.

P. MAC ORLAN, l'Ancre de miséricorde, p. 92.

Fig. *Figure de proue* : personnalité majeure d'un mouvement (en

histoire, en politique). — REM. Cette valeur rejoint le sens métonymique IV.

♦ **3.** (XIII^e, « chiffre »). Didact. Représentation graphique d'un élément du langage ou d'un ensemble fonctionnel de signes (formalisme mathématique, logique, écriture musicale). ⇒ **Signe**. *Les figures hiéroglyphiques*. ⇒ **Hiéroglyphe**. *Figures idéographiques de l'écriture chinoise*. ⇒ **Caractère**. *Figures représentant les sons des écritures phonétiques* (syllabes ou lettres). — Vx. *Les figures de l'arithmétique, de l'algèbre*. ⇒ **Symbole; chiffre**.

(1829). Mus. Signe représentant une valeur de durée sonore. *Figure de note. Figure de silence. Les blanches, les croches sont des figures de notes*.

♦ **4.** Blason. Pièce de l'écu représentant des objets (*figures naturelles*) ou des formes imaginaires (*figures de fantaisie*).

♦ **5.** Astrol. Représentation des signes du zodiaque. *Figure horoscopique, d'astrologie*.

♦ **1.** Mod. Élément matériel caractérisé par un espace délimité, des contours, dont l'effet sur la vue détermine la reconnaissance. ⇒ **Forme, gestalt, structure**. *La figure est perçue par rapport à un fond**. *Percevoir, reconnaître une figure dans l'espace. Dessiner une figure, des figures* (→ ci-dessous, II.). *Enfant qui fait naturellement des figures sur un papier* (→ Écrire, cit. 9).

Spécialt. Cour. Forme (d'un être vivant, surtout d'une personne) vaguement perçue, identifiable seulement comme espèce (forme humaine). ⇒ **Forme**. *De vagues figures se mouvaient dans le brouillard*. « *Figures accroupies auprès du feu, vêtues de peau de bique...* » (Pesquidoux, in T. L. F.).

Didact. (sc.). Forme à contour déterminé produite par un phénomène physique ou chimique. *Figure de diffraction. Figures de percussion* (en étoile). *Figure de corrosion. Figures périglaciaires*. ⇒ **Figuration** (I., 2.). — *Figures myéliniques* : structures ou filaments de la myéline dispersés dans l'eau.

♦ **2.** (1546, en géom.). Forme caractéristique, matérialisée ou non, correspondant à une abstraction (êtres mathématiques, etc.) ou à une action programmée (danse, etc.).

[a] (Mil. XVI^e; d'abord « surface ou volume »). Géom. « Espace terminé de tous côtés, soit par des surfaces, soit par des lignes. S'il est terminé par des surfaces, c'est un solide; s'il est terminé par des lignes, c'est une surface : dans ce sens, les lignes, les angles ne sont pas des figures » (d'Alembert, in *Encyclopédie*). — Mod. Partie d'un espace, ensemble de points. « Les volumes, surfaces, lignes et points, considérés en eux-mêmes, abstraction faite des corps matériels, constituent ce qu'on nomme des figures » (Marchal, *Hist. de la géométrie*). *Figure plane; figure carrée, triangulaire, équilatère* (cit.). *ovale, circulaire, elliptique* (→ **Orbite**, cit. 3). *Figure invariante par une transformation. Circonscrire une figure à un cercle. Projection*, propriétés projectives des figures*. ⇒ **Descriptif** (géométrie descriptive), **perspective**. *Épure* d'une figure*.

Cour. Figure plane fermée. *Désigner par des lettres les points, les angles d'une figure. Tracer une figure sur un tableau. Le centre, les côtés d'une figure*.

[b] (1680). Danse. Chemin décrit par les danseurs suivant certaines lignes déterminées. *Art de régler les figures de danse*. ⇒ **Chorégraphie**. *Figures chorégraphiques* : évolutions, pas, mouvements réglés des danseurs. *Figure de menuet, de quadrille*. — *Figure de ballet* : position respective des danseurs dans les évolutions qu'ils exécutent. *Figure dans laquelle les danseurs se donnent la main*. ⇒ **Chaîne**. — *Figure de carrousel* (→ **Élancer**, cit. 7).

Mademoiselle de Fontaine s'approcha du quadrille pour pouvoir examiner l'étrangère au moment où elle reviendrait à sa place, pendant que les vis-à-vis répéteraient la figure qu'elle exécutait.
BALZAC, le Bal de Sceaux, Pl., t. 1, p. 99.

(Isadora Duncan) dansa, pieds nus et vêtue d'une tunique grecque, des figures qu'elle avait reconstituées d'après les vases et les statuettes, et qu'elle supposait (presque toujours plausiblement) avoir été celles des chœurs de la tragédie. Figures très simples, le pied posé bien à plat sur le sol; sautons et marches; attitudes nobles et décoratives, le tout composant sur le sol de la scène des arabesques facilement lisibles, d'une géométrie calme et pure.

FRANCIS DE MIOMANDRE, la Danse, p. 55.

Avec Beauchamp se développa l'évolution qui transforma la danse (...) le mécanisme s'enrichit, se complique et l'on verra au XVIII^e siècle l'exécution l'emporter sur les figures.
MICHAUD, Hist. du ballet, p. 15 (éd. P. U. F.).

[c] Sports. En patinage artistique, *Figures imposées, libres* : suite de pas tracés, exercices effectués par le patineur, soit d'après un schéma obligatoire, soit à sa fantaisie. — *Figures d'équitation*. — Ski. Ensemble déterminé de portes dans un slalom.

Le couloir est une figure pouvant comprendre 2, 3 ou 4 portes horizontales.
Jean FRANCO, le Ski, p. 63.

★ II. (Mil. XVII^e; du sens I). Forme de la face humaine. — REM. Cet emploi est devenu le plus usuel du mot et il arrive que certaines expressions du sens I soient comprises à tort comme en relevant.

♦ **1.** Apparence momentanée de la face, exprimant une attitude, des sentiments. ⇒ **Tête; air, attitude, mine, physionomie**. *La figure de qq. Ne pas savoir quelle figure prendre. Changer de figure. À cette nouvelle, sa figure s'allongea, s'altéra*. — *Faire une figure*

triste, bizarre, une drôle de figure. — (Le qualificatif est sous-entendu). *Vous en faites, une figure ! Allons, ne fais pas cette figure, cette figure-là !* — *Faire bonne, mauvaise, piètre figure. Faire (une) triste figure à qqn.* — *Il a une mauvaise, une pauvre, une petite figure, un air fatigué, malade.*

♦ 2. (Diffusé au XVIII^e). Partie antérieure de la tête humaine. — REM. *Figure* a remplacé *face* et *visage* dans l'usage familier, ces derniers restant très vivants dans des emplois spéciaux et dans le langage soutenu ; à son tour, *figure* est concurrencé par des mots familiers. ⇒ *Face, tête, visage* ; et les fam. 1. *balle* (III., 1.), *bille, binette, bobine, bouille, frimousse, gueule, portrait, trogne, trombine. Se laver la figure. Se cacher la figure. Elle est mieux de corps que de figure.* — *Une figure anguleuse, osseuse ; longue, étroite ; large, ronde. Figure aux traits fins, réguliers ; au teint rose. Être bien de figure. Figure criblée, dévorée de taches de rousseur. Avoir une figure d'enfant. Une figure poupine. Figure boucanée* (cit. 2), *bronzée, tannée. Une figure pâle, blême, terne ; de déterré, de papier mâché, qui révèle la fatigue. Figure effarée* (cit. 10), *effrayée* (cit. 11), *éteinte* (cit. 63), *triste. Figure agréable, bonne* (cit. 43), *calme, candide, charmante, douce, franche, joyeuse* (⇒ *Effrontement*, cit. 1), *réjouie, riante. Beaux yeux qui illuminent une figure* (⇒ *Brouiller*, cit. 30). *Figure austère, énergique, sympathique. Figure* (plus cour. : *tête*) *à claques** (fam.). — *Sentiments peints sur la figure de qqn.*

12 Sa figure, un peu maigre, était expressive à un degré souverain ; elle avait de la dignité, et je ne m'étais nullement trompé, au premier abord, en lui trouvant de la grâce. J.-A. DE GOBINEAU, les Pléiades, I, III.

13 Pas changé, celui-là, par exemple ; toujours sa même figure qui n'a pas d'âge, toujours son masque incolore qui tient à la fois du moine et du d'rouisseur (...). LOTI, Ramuntcho, II, III.

14 La forme de la figure, celle de la bouche, des joues, des paupières, et tous les autres traits du visage sont déterminés par l'état habituel des muscles plats, qui se meuvent dans la graisse, au-dessous de la peau. Et l'état de ces muscles vient de celui de nos pensées. Certes, chacun peut donner à sa figure l'expression qu'il désire. Mais il ne garde pas ce masque de façon permanente. A notre insu, notre figure se modèle peu à peu sur nos états de conscience. Et avec le progrès de l'âge, elle devient l'image de plus en plus exacte des sentiments, des appétits, des aspirations de l'être tout entier. La figure est un résumé du corps entier. Elle reflète l'état fonctionnel à la fois des glandes endocrines, de l'estomac, de l'intestin, et du système nerveux. ALEXIS CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 74.

14.1 C'est qu'aux carreaux de la porte était venue subitement se coller une figure étrange et fantastique : des yeux de feu, une bouche grimaçante, un front vaste, tourmenté, creusé de rides profondes, encadré par une chevelure dont les mèches blanchies s'entremêlaient et se tordaient comme sur une tête de Gorgone (...) et, toute cette physionomie, que semblait agiter la plus sombre fureur, flamboyait dans la lumière rouge du laboratoire et apparaissait, sublime comme le génie et terrible comme la folie ! (...) G. LEROUX, Rouletabille chez Krupp, p. 173.

14.2 Le général Massu n'a pas une figure à écrire son journal. MAURIAU, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 293.

Casser la figure à qqn. le battre, lui donner des coups « dans la figure » (à la face). ⇒ *Casser*, cit. 8, et *supra.* — *Se casser la figure* : tomber et se blesser ; par ext., tomber ; fig., échouer (syn. : *se casser la gueule*).

Dans la figure, en pleine figure, en s'adressant directement à qqn, avec violence ou agressivité. *Il lui a lâché ses vérités dans la figure, en pleine figure.*

À la figure. Jeter qqch., cracher à la figure de qqn.

(Coups). *Recevoir qqch. en pleine figure* (⇒ *Poire*), *dans la figure. Envoyer, jeter, flanquer qqch. à la figure, par la figure* (rare), *dans la figure, à travers la figure de qqn, en pleine figure.* — Fig. *S'envoyer (des injures, etc.) à la figure.*

(Caractérisant la personne). ⇒ *Tête. Je connais cette figure-là. J'ai vu cette figure-là quelque part.* — *Des figures de connaissance.*

Loc. *Avoir la figure de l'emploi* (plus cour. : *la tête** ; fam. *la gueule**).

Fam. *Se payer la figure de qqn.* ⇒ *Tête.*

★ III. Loc. fig. (au sens général, I.). ♦ 1. (Syntagmes verbaux). a) Mod. (Littér. ou style soutenu). **FAIRE FIGURE** : se faire remarquer, distinguer. — (Personnes). *Faire figure dans le monde.* « *Il fallait renoncer à faire figure dans la capitale* » (Aragon). — (Choses). « *Une scène qui pût faire figure dans leurs annales sentimentales* » (Montherlant). — REM. Dans la langue class., *figure* dans cette expression, peut être précédé de *quelque* : « *On sait qu'après du Roi je fais quelque figure* » (Molière, *le Misanthrope*, I, 2).

14.3 (...) le nombre de ceux qui sont appelés à faire figure dans le monde et qui consentent, qui parviennent à demeurer naturels, qui ne se préoccupent pas de l'opinion que la galerie (fût-elle composée d'un seul) va se former d'eux, reste extrêmement limité : l'on se campe, l'on se redresse, l'on force le ton de sa voix. GIDE, Ainsi soit-il, p. 196.

Spécialt. Produire un effet sur les sens, sur l'imagination.

14.4 La forme de l'île est assez étrange pour que nous ne soyons pas embarrassés d'imaginer des noms qui fassent figure. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 142.

(Le compl. est qualifié par un adj. ou un compl. en *de*). *Faire telle ou telle figure, une figure* (et adj.). *Faire une bonne, une piètre, une piteuse figure.* — (Sans déterminant, plus cour.). *Faire bonne, piètre, triste figure* : avoir une apparence (bonne, piètre...). *Il fait bonne figure dans ce milieu, il s'y montre à son avantage.* — REM. Ce tour est rare et littér. avec d'autres adj. : *Faire belle, grande, étrange figure* (ex. in T. L. F.). On le rencontre à propos de choses : *Sa voiture faisait mauvaise, piètre figure parmi les Jaguar et les Rolls.*

— Vous faites là, ma nièce, une étrange figure ! 15
— Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut (...)

MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 2
Mon regret d'arriver si vite à Turin fut tempéré par le plaisir de voir une grande ville, et par l'espoir d'y faire bientôt une figure digne de moi (...)

ROUSSEAU, les Confessions, II.
Faire figure de... : avoir l'apparence, l'aspect de... ; donner l'impression de..., passer pour... *Faire figure de héros.* ⇒ *Air* (avoir l'air), *paraître, passer* (passer pour). *Patrons qui font figure de potentats* (⇒ *Balayer*, cit. 16). — (Choses). *Le bombardier* (cit. 1) *fait figure d'avion de bataille.* ⇒ *Rôle* (jouer le rôle de). *Le libéralisme fait figure de doctrine démodée* (⇒ *Avancer*, cit. 64). *Ce type d'armée fera figure de plésiosaure* (cit.).

Sans la guerre, combien de pauvres bougres n'auraient eux-mêmes jamais connu leur courage, et leurs plus proches même jamais su qu'ils avaient en eux de quoi forcer l'admiration et *faire figure* de héros. GIDE, Journal, Pl., p. 929.

Martin, en petit complet gris et melon, fera figure de secrétaire. J. ROMAINS, les Copains, p. 165, in T. L. F.

Il est gênant et fatigant de faire figure de grand homme : ceux qui s'y plaisent font pitié. VALÉRY, Mon Faust, p. 75.

b) (Avec d'autres verbes très fréquents : *avoir, donner, prendre, etc.*). Vx ou littér. *Prendre figure* : prendre forme. *Son travail commence à prendre figure.* « *Tout prenait figure de symbole* » (Aragon, *les Beaux Quartiers*, p. 224). « *Alors notre destinée prend figure* » (Mauriac, in T. L. F.). — *Donner figure à qqch.* — *Avoir figure de...* : apparaître comme (cit. Colette, Thibaudet, in T. L. F.). — *Donner* (à qqn, qqch.) *figure de...*

(Précédé d'un déterminant, en général qualifié). *Avoir, prendre la figure de..., une figure* (et adj.). *Donner à qqch. la figure de..., lui donner une figure, sa figure.*

♦ 2. Loc. prép. Vieilli. *À figure de...* : qui a l'aspect, l'apparence de... *Un livre à figure de paroissien* (Colette, in T. L. F.).

Sous figure de... : en prenant l'aspect, l'apparence de... *Sous la figure de...* ⇒ *Aspect, forme. Considérer qqn, qqch., sous la figure de..., sous une figure symbolique, allégorique.* « *Quelque dieu caché sous la figure d'un mendiant* » (Chateaubriand).

★ IV. (XVII^e, Montaigne ; d'un sens abstrait « modèle, exemple », v. 1375 ; ⇒ V.). Personne humaine caractéristique, marquante.

♦ 1. Individu célèbre, remarquable. ⇒ *Personnage, personnalité. Des figures célèbres. Les grandes figures de la Révolution française. Grande, sublime figure. C'était une figure* (⇒ *Figurant*, cit. 3, Proust). *Les grandes figures de l'histoire, d'une époque* (⇒ *Commis*, cit. 4). *C'est une belle, une noble, une touchante figure.*

Aussi peut-il m'être permis de faire remarquer combien il se trouve de figures irréprochables (comme vertu) dans les portions publiées de cet ouvrage : Pierrette Lorrain, Ursule Mirouët, Constance Bironette, la Fosseuse, Eugénie Grandet (...). BALZAC, Avant-propos de la Comédie humaine, Pl., t. I, p. 13.

♦ 2. (Avec un compl. en *de*). Type humain caractéristique. ⇒ *Caractère, type. La figure de l'aventurier, du révolté.*

(...) il acheva de me dessiner complètement la grande figure de l'émigré, l'un des types les plus imposants de notre époque. BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1024.

♦ 3. (Qualifié). Personne, individu caractérisé dans son aspect réel ou symbolique. *La grande, l'inquiétante figure de X, qu'est X.*

L'homme qui avait dit franchement le mot de la situation était Buzot, l'un des chefs de la future Gironde, jeune et austère figure, ardente et mélancoïque, de celles qui portent écrite au front une courte destinée. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, v.

REM. Dans cet emploi, *figure* peut interférer avec le sens I (aspect) et le sens II (représentation) comme dans l'ex. suivant :

Ce que je voudrais lui dire, c'est que, souvent, un premier geste, que l'on fait sans presque y songer, dessine irrémédiablement notre figure et commence à tracer un trait que, par la suite, tous nos efforts ne pourront jamais effacer. GIDE, les Faux-monnayeurs, III, xv.

♦ 4. Personnage (d'une œuvre narrative) caractérisé sous l'un des aspects ci-dessus. *Ce roman analyse une grande figure d'artiste. Une figure pittoresque. La figure centrale et les figures secondaires d'un récit.*

♦ 5. Personnage allégorique ou symbolique (⇒ ci-dessous, V.). *La figure de la mort dans les films d'Ingmar Bergman.*

★ V. (1121 ; sens du lat., lié au sens I.). ♦ 1. (Sens général). Vx ou didact. Apparence extérieure en tant que signe ⇒ *Signe, symbole. La science des figures, au moyen âge et à la Renaissance.* ⇒ *Symbolique.*

Le moyen âge qui savait que tout est signe, tout est figure. HUYSMANS, la Cathédrale, p. 476, in T. L. F.

(En parlant d'une apparence ou d'une action humaine, interprétée comme un symbole). *Il semblait être la figure, une figure de la cruauté, de l'indifférence.*

♦ 2. Gramm. et rhét. anc. = Tours de mots et de pensées qui animent ou ornent le discours (Dumarsais). *On distinguait les figures de mots* (gramm. et rhét.) *et les figures de pensées* (rhét.).

a) *Figures de mots*, comprenant les *figures de diction* (altérations

du matériel du mot par augmentation. ⇒ **Épenthèse, paragogé, prosthèse**; — par retranchement. ⇒ **Aphérèse, apocope, syncope**; — par transposition. ⇒ **Métathèse**; — par séparation. ⇒ **Diérèse**; — par contraction. ⇒ **Crase, synérèse**; — toutes altérations. ⇒ **Métaplasme**; les *figures de construction* (par rupture avec l'ordre simple de succession des mots. ⇒ **Attraction et imitation** — par ex., dans les archaïsmes, néologismes, hellénismes, etc. —; **ellipse et zeugma; hyperbate; anacoluthé, anastrophe, hystérologie, parenthèse, synchysis et tmèse; pléonasme; syllepse ou synthèse; antiptose, énalage et hypallage**); les *tropes* (changement intervenant dans la signification du mot. ⇒ **Abus ou catachrèse, allégorie, extension, hyperbole, métaphore, métonymie et synecdoque; allusion, euphémisme, ironie et sarcasme**); les *figures non réductibles* aux trois premiers groupes (⇒ **Répétition; allitération, anadiplose, anaphore, homéoptote, homéotéleute, isocolon, onomatopée, paronomase, polysyndète, reduplication et synonymie**).

▣ **Figures de pensées**, « consistant dans la pensée, le sentiment, le tour d'esprit, en sorte que l'on conserve la *figure* quelles que soient les paroles dont on se sert pour l'exprimer » (Dumarsais). Mod. *Figure de rhétorique*, et, absol., *figure*: mode d'expression linguistique et stylistique de certaines structures de pensée dans le discours; transfert sémantique d'une relation signifiante de départ (sens « propre ») à une autre (les anciennes *figures de pensée*). ⇒ **Métaphore, métonymie, synecdoque, antithèse, chiasme, antonomase, comparaison** (cit. 16) ou **similitude, périphrase; apostrophe, épiphonème, exclamation; communication, interrogation, métastase; anticipation ou prolepse, dubitation, réfutation ou récrimination; concession ou épitrope, correction ou épanorthose, réticence ou aposiopèse ou paralipse ou prétéition, litote ou exténuatation, suspension; accumulation, distribution, énumération, exagération ou hyperbole, gradation, paradoxisme, récapitulation; description, hypotypose; dépréciation, imprécation, obscuration et optation; prosopopée** (→ Exciter, cit. 24). *L'emploi des figures est général dans tout discours, mais plus ou moins intense. Figures lexicalisées. Figures stylistiques.*

24 De figures sans nombre égalez votre ouvrage (...) BOILEAU, l'Art poétique, III.
25 L'Envieux et sa femme prétendirent que dans son discours il n'y avait pas assez de figures (...) Il est sec et sans génie, disaient-ils; on ne voit chez lui ni la mer s'enfuir, ni les étoiles tomber, ni le soleil se fondre comme de la cire: il n'a point le bon style oriental. Zadig se contentait d'avoir le style de la raison.

VOLTAIRE, Zadig, VII.
26 Dans l'ordre du langage, les *figures*, qui jouent communément un rôle accessoire, semblent n'intervenir que pour illustrer ou renforcer une intention, et paraissent donc adventices, pareilles à des ornements dont la substance du discours peut se passer, — deviennent dans les réflexions de Mallarmé, des éléments essentiels: la *métaphore*, de joyau qu'elle était ou de moyen momentanément, semble ici recevoir la valeur d'une relation symétrique fondamentale. VALÉRY, Variété III, p. 28.

Loc. *Parler par figures*, en utilisant des transferts sémantiques (métaphores, sens figurés, etc.) de manière stylistique.

♦ 3. (XIV^e). Log. *Figures de syllogisme*: formes que peut prendre un syllogisme suivant les positions occupées par le moyen terme dans la majeure et la mineure.

♦ 4. (XIII^e; « parabole », 1170). Théol. ou littér. « Expression symbolique d'une pensée; substitution d'une image concrète à une idée abstraite, ou correspondance d'un fait à un autre » (Lalande). ⇒ **Allégorie, symbole**. « *L'agneau pascal était une figure de l'Eucharistie* » (Académie). *Figure claire et démonstrative* (→ Cheveu, cit. 32).

27 Il est très certain, et les hommes les plus pieux en conviennent, que les figures et les allégories ont été poussées trop loin. On ne peut nier que le morceau de drap rouge mis par la courtisane Rahg à sa fenêtre pour avertir les espions de Josué, regardé par quelques Pères de l'Eglise comme une figure du sang de Jésus-Christ, ne soit un abus de l'esprit qui veut trouver du mystère à tout.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Figure.

DÉR. **Figural, figurine, figuriste**.

COMP. **Défigurer**. — **Atavofigures** (vx).

FIGURÉ, ÉE [figyʁe] adj. ⇒ **Figurer**.

FIGURÉMENT [figyʁemɑ̃] adv. — V. 1335; de *figuré*. → **Figurer**.

♦ 1. Didact. D'une manière figurée. *Parler figurément*.

♦ 2. (1872). Au figuré. *Mot pris figurément. Se dit figurément de...*

Un individu nommé *figurément* par son caractère sera représenté directement: il n'y a pas de plus *fine bouche* que lui, et non: *que la sienne*. C'est l'idée de *gourmand* exprimée par *fine bouche* qui est représentée par lui.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 173.

FIGURER [figyʁe] v. — xi^e; lat. *figurare*; de *figura*. → **Figure**.

★ I. V. tr. ♦ 1. Vx. Façonner.

♦ 2. (V. 1265). Représenter* (qqn, qqch.) sous une forme visible. — Au moyen des arts. ⇒ **Dessiner, peindre, sculpter...** *Figurer des bergers au premier plan d'un tableau. Figurer des fenêtres sur un mur.*

1 (...) Polygnote avait figuré sur les murs du temple de Delphes le sac de Troie (...) CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, III, 1, 4.

Figurer tel homme, telle femme, mais non pas l'homme, ni la femme. 1.1

ÉLUARD, Donner à voir, Physique de la poésie, Pl., t. I, p. 936.

Représenter (une abstraction) par un symbole. *Figurer la mort par un squelette armé d'une faux. On figure la justice avec un bandeau sur les yeux.* — (V. 1361). Représenter d'une manière sommaire ou conventionnelle. *Figurer des montagnes sur une carte par des hachures.*

2 On avait réuni vingt-quatre curés pour figurer l'ancien chapitre de Bray-le-Haut, composé avant 1789 de vingt-quatre chanoines (...)

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XVIII.

♦ 3. (Sujet n. de chose). Être l'image* de. *Le drapeau figure la patrie. ⇒ Incarner. La fleur de la digitale figure un doigtier. La scène figure un intérieur bourgeois.*

3 Les yeux fixés sur de grandes feuilles bleu ciel, déplaçant un carré de papier blanc qui figurait un atelier, Bavouzet répondait aux questions (...) d'un air affable, affairé et réfléchi. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 296.

♦ 4. (V. 1360). Vx. Représenter à l'esprit, à l'imagination (une personne, une chose) sous certains traits, avec certains caractères.

4 (...) une vieille tante, qui (...) nous figure tous les hommes comme des diables qu'il faut fuir. MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 10.

♦ 5. (Av. 1613). Exprimer par métaphore, par allégorie. ⇒ **Symboliser. Vérité figurée par une fable, par une parabole**. Spécialt. Théol. Exprimer symboliquement. *L'immolation de l'agneau pascal figurait la propre immolation de Jésus-Christ. ⇒ Préfigurer. « Jésus-Christ figuré par Joseph »* (Pascal).

5 La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité, car elle est surnaturelle. PASCAL, Pensées, XII, 793.

★ II. V. intr. ♦ 1. (Av. 1696). Vx. Faire figure, jouer un rôle à son avantage. *Noble assez riche pour figurer à la cour.* (N. B. *Figurer avec...* s'employait au xvii^e s. dans le sens de « jouer son personnage à côté de », ou « entrer en comparaison avec »).

♦ 2. (1865). Jouer un rôle accessoire, être un figurant au théâtre ou au cinéma. *« Il figurait souvent et gagnait quelque sous »* (R. Que-neau).

Par ext. Jouer un rôle sans importance. *Il n'a fait que figurer dans cette affaire. Ce coureur a simplement figuré. Le favori n'a fait que figurer, sans plus, dans la course.*

♦ 3. (1827). Apparaître, se trouver. *Figurer dans une cérémonie. ⇒ Participer* (à). *Son nom ne figure pas sur la liste, il n'y est pas mentionné. Faits, objets qui figurent dans une biographie* (cit. 2), *une lettre* (→ Copie, cit. 2), *un inventaire, un rapport...*

6 Localiser un souvenir ne consiste pas davantage à l'insérer mécaniquement entre d'autres souvenirs, mais à décrire, par une expansion croissante de la mémoire dans son intégralité, un cercle assez large pour que ce détail du passé y figure.

H. BERGSON, Matière et Mémoire, VIII, p. 272.

7 Plume déjeunait au restaurant, quand le maître d'hôtel s'approcha, le regarda sévèrement et lui dit d'une voix basse et mystérieuse: « Ce que vous avez là dans votre assiette ne figure pas sur la carte. » Henri MICHAUX, Plume, p. 137.

► **SE FIGURER** v. pron. Cour. (xv^e). Se représenter par la pensée, l'imagination. ⇒ **Imaginer** (s'). *Se figurer les choses autrement qu'elles ne sont. Il se figure déjà victorieux. ⇒ Croire, voir* (se). *Je me le figurais beaucoup plus grand. ⇒ Penser, imaginer. Tu te figures que je vais accepter ça? Figurez-vous des plages sablonneuses* (→ Arène, cit. 5). *Figurez-vous que vous êtes, que vous soyez malade. ⇒ Supposer. Il se figure qu'il réussira; il se figure pouvoir réussir. Je l'aime, figure-toi! Tu ne te figures pas, tu ne peux pas te figurer comme il est bête.*

8 Et ton cœur, insensible à ces tristes appas, Se figure un bonheur où je ne serai pas! CORNEILLE, Polyeucte, IV, 3.

9 Sans doute il est naturel de se figurer qu'on aimera longtemps ce qu'on aime beaucoup; mais ce n'est pas assez pour jurer qu'il n'en sera pas autrement.

É. DE SENANCOUR, De l'amour, p. 108.

10 Il ne m'a fallu vous voir qu'à peine pour reconnaître combien vous êtes vraiment la personne que je m'étais figurée d'après vos livres (...).

SAINTÉ-BEUVE, Correspondance, 299, 8 juil. 1833.

11 Maintenant, je me le figurais là-bas, couché, malade (oh! bien malade, quelque chose me le disait) [...] ALPHONSE DAUDET, le Petit Chose, I, III.

► **FIGURÉ, ÉE** p. p. et adj. (V. 1050, « bien dessiné »).

A. ♦ 1. (1865). Didact. Qui présente une certaine forme visible, une certaine figure. *Ferment* figuré. Éléments figurés du sang*: les cellules du sang.

♦ 2. (XIII^e). Qui est représenté ou composé par une figure, un signe, un dessin. *Plan figuré d'une maison, d'une terre*. N. (1835). *Un figuré*: une représentation figurée. — (Av. 1662). *Prononciation figurée d'un mot*, représentée phonétiquement par des signes conventionnels. — (xx^e). Milit. *Ennemi figuré*: ennemi représenté par des soldats, des obstacles, dans les manœuvres. — Archéol. *Monument figuré* (→ Archéologie, cit. 3), qui porte des représentations d'hommes ou d'animaux (par oppos. aux monuments qui n'offrent que des inscriptions). — Blason. *Meuble figuré*, qui porte une figure humaine. — Théâtre. *Décor figuré. ⇒ Toile* (de fond). *Danse figurée* (→ ci-dessous, cit. 12).

12 On dit un *ballet figuré*, qui représente ou qu'on croit représenter une action, une

passion, une saison, ou qui simplement forme des figures par l'arrangement des danseurs deux à deux, quatre à quatre (...) VOLTAIRE, Dict. philosophique, Figure.

B. (1666; de *figurer* «exprimer par un symbole, une métaphore»).

♦ **1.** *Sens figuré*, qui comporte le transfert sémantique (*figure*) d'une image concrète à des relations abstraites. *Caresser est pris au sens propre dans «Caresser un chien», au sens figuré dans «Caresser un rêve». Le sens figuré est souvent abstrait* (le sens initial étant concret). *Certains écrivains cherchent à restituer au sens figuré sa valeur métaphorique.* — N. m. (1835). *Le figuré* : le sens figuré. *Ce mot est pris, doit être entendu au figuré* (→ Adresse, cit. 1; avatar, cit. 6; éviter, cit. 44...). *Le propre est parfois éliminé par le figuré.*

13 Trois choses, disait N..., m'importunent, tant au moral qu'au physique, au sens figuré comme au sens propre : le bruit, le vent et la fumée. CHAMFORT, Caractères et anecdotes, p. 172.

♦ **2.** *Langage, style figuré* (1572), riche en figures*, en métaphores et en comparaisons. ⇒ *Imagé*. *Les précieux introduisaient le style figuré jusque dans la conversation. Le langage figuré des poètes.*

14 Ce style figuré, dont on fait vanité, Sort du bon caractère et de la vérité (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.

15 Presque toutes les maximes des anciens Orientaux et des Grecs sont dans un style figuré. Toutes ces sentences sont des métaphores, de courtes allégories, et c'est là que le style figuré fait un très grand effet, en ébranlant l'imagination et en se gravant dans la mémoire (...) Il y a dans toutes les langues beaucoup de proverbes communs qui sont dans le style figuré. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Figuré.

CONTR. *Propre* (en parlant du sens).

DÉR. *Figurable, figurant.* — (De *figuré*) *Figurément*.

FIGURINE [figyri:n] n. f. — 1625; «petite figure», t. de peint., 1578; ital. *figurina*, dimin. de *figura*, lat. *figura* au sens de «statue».

♦ **1.** Statuette de petite dimension. ⇒ *Poupée*. *Figurine de biscuit* (cit. 2), *d'ivoire, de marbre, de bronze. Figurine de cire* (cit. 2) *utilisée dans l'envoûtement**. *Figurines de Saxe, de Sèvres. Les tanagras, figurines de terre cuite découvertes à Tanagra. Figurine grotesque.* ⇒ *Marmouset* (vx). *Figurine qui servait de heurtoir.* ⇒ *Marmot* (vx). *Figurine lésée de plomb.* ⇒ *Bilboquet, poussah. Figurine de Noël.* ⇒ *Santon. Figurines et marionnettes**.

1 Il semble naturel que l'on ait songé, dès l'antiquité la plus reculée, à utiliser pour des parodies de la vie humaine, ces figurines barbouillées de couleur, habillées de chiffons, dans lesquelles les petites filles s'obstinent à voir des êtres vivants et avec qui elles jouent ce que le spirituel Charles Nodier appelle le drame de la poupée, drame plein de grâce et de charme et qui contient en pressentiment toute la destinée de la femme. Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 216.

2 Les horlogers d'autrefois construisaient des figurines capables d'imiter la nature, au moins en certains de ses gestes.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 123.

REM. *Figurine* peut s'employer sans pléonasmie avec des adj. exprimant la petitesse. *Des figurines minuscules et une figurine centrale plus grande.*

♦ **2.** Petite figure en deux dimensions. — Spécialt. *Les figurines d'un catalogue.*

FIGURISME [figyri:sm] n. m. — 1729; de *figuriste*.

♦ Théol. Doctrine de ceux qui voyaient dans l'Ancien Testament la figure, le signe du Nouveau.

FIGURISTE [figyri:st] n. — 1604, sens peu clair; de *figure* «symbole».

♦ **1.** Théol. Partisan du figurisme.

♦ **2.** (1788). Techn. Personne qui fait des figures en plâtre. *Mouleur-figuriste* (opposé à *sculpteur ornemaniste*).

FIL [fil] n. m. — XII^e; lat. *filum*.

★ **1.** ♦ **1.** Brin long et fin des matières textiles. *Fil du lin, fils de coton.* — Réunion des brins de ces matières tordus et filés. ⇒ *Fili*. *Fil de lin, de chanvre, de coton, de jute* (aloès), *de laine* (estame), *de soie naturelle ou artificielle* (organsin), *de fibres synthétiques, de nylon. Fils d'or* (→ Blondin, cit. 1; broder, cit. 3). — *Fil à tisser, à coudre, à broder. Fil cardé, peigné, mouliné, câblé, retors, tors. Fil mercerisé. Apprêter le fil. Fil écru, fil teint. Morceau, bout de fil. Bobine** de fil. *Renvider le fil. Bobiner plusieurs fils ensemble.* ⇒ *Assembler. Fil en pelote**, *en écheveau**; *enroulé sur un fuseau**, *une canette**. — *Fabrication du fil à tisser.* ⇒ *Filature. Ruban de fil. Fil de trame**, *de chaîne** d'un tissu. *Ourdir** les fils. *Nœud formé par le fil dans un tissu.* ⇒ *Maille. Étoffe tissée de fils d'or et d'argent* (→ Arabesque, cit. 9). *Compter des fils, tirer les fils* (⇒ *Éfaufiler, effiler, effiloche, érailler, parfiler*). *Jours à deux, à trois fils.* — *Fabrication du fil à coudre.* ⇒ *Filterie* (ou *fileterie*). *Fil à bâtir, fil à boutons, gros fil, fil très fin. Un dé, du fil et une aiguille** (cit. 1 et 7). *Fil passé dans le chas d'une aiguille.* ⇒ *Aiguillée*; *enfiler. Faire un nœud à un fil. Couper le fil. Passer un fil pour coudre* (⇒ *Couture*), *pour bâtir* (⇒ *Faufil*), *pour broder* (⇒ *Surfil*). *Assemblage de fils.* ⇒ *Lacis, réseau, torsade, tor-*

sis, tresse. Fils entrecroisés, emmêlés, embrouillés. — *Fil à dentelles, à gants. Chaussettes en fil d'Écosse. Fil poissé de cordonnier.* ⇒ *Ligneul. Fil invisible.*

1 Agrippine, mère de Néron, lorsque l'empereur Claude, son époux, donna au peuple un combat naval, y parut habillée d'une longue robe, toute de fil d'or, sans aucune autre matière. ROLLIN, Hist. ancienne, CE., t. X, p. 423, in POUGENS (...). ses manchettes et son tour de gorge étaient bordés d'un fil de soie garni de pompons couleur de rose. Cela me parut animer fort une belle peau. ROUSSEAU, les Confessions, VII.

(...) elle tendit son aiguille à la lumière et approcha un fil (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 282.

Des bouts de fil traînaient çà et là sur ses manches et sur les basques de sa jaquette. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VI.

DROIT FIL : sens des fils (trame ou chaîne) d'un tissu, par oppos. à *biais**. *Couper une étoffe de droit fil, entre deux fils, sans biaiser* (→ *Couliasse*, cit. 1). — Ellipt. *Une jupe droit fil.* — Fig. ⇒ *Directement*.

5 De chez Clapu au Liguset, droit fil, on ne compte pas plus de sept ou huit cents mètres (...). H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 95.

Fil à fil : un fil après l'autre. *Tissu qui s'effiloche fil à fil.*

Loc. fig. (1954). **LE DROIT FIL** : ligne de pensée, orientation. «*Le droit fil politique de l'Express est aujourd'hui le même qu'en 53*» (Giroud). — Loc. adv. ou adj. fig. *Dans le droit fil* (qqch.) : conforme, conformément à (qqch.). ⇒ *Orthodoxe*. «*Cette mesure est dans le droit fil de la nouvelle politique tendant à accélérer par tous les moyens l'élévation du niveau de vie du peuple*» (Le Monde, 6 juil. 1954).

Spécialt. Fil de lin. *Des draps de fil, fil et coton. Gants de fil, pur fil.*

À sa main gantée de fil, elle tenait un parapluie dont elle agaçaît la virole. J. GREEN, Adrienne Mesurat, XI.

Loc. fig. *Être mince comme un fil. Tênu comme un fil. C'est un vrai fil.*

Loc. (1594). **COUSU DE FIL BLANC**. *Malice, finesse cousue de fil blanc*, trop apparente pour abuser quiconque. ⇒ *Grossier* (→ *C'est un peu gros*).

Oui, jouez l'étonné, pour me faire croire que vous ne leur avez pas écrit de venir? C'te malice cousue de fil blanc!

BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 991.

Cela n'avait pas le sens commun, c'était cousu de fil blanc; mais sa raison sommeilla, et depuis longtemps elle ne suivait plus que les feux follets de son imagination détraquée. RENAN, Souvenirs d'enfance, I, IV.

DE FIL EN AIGUILLE* (cit. 11 et 12) : de propos en propos, petit à petit, insensiblement, par voie d'enchaînement.

(...) aux historiographes, qui poursuivent de fil en aiguille, comme on dit en proverbe, leur sujet entrepris du premier commencement jusques à la fin.

RONSARD, la Franciade.

De fil en aiguille, j'apprends d'eux qu'on cherchait justement un Pacha pour la figuration de l'intermède. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 321.

Couper les fils en quatre (→ *Couper les cheveux** en quatre).

Croyez bien qu'il ne s'agit pas là d'un luxe futile n'intéressant que les grammairiens patentés, les amateurs de querelles byzantines et autres fendeurs de fils en quatre. G. DUHAMEL, Discours aux nuages, p. 43.

*Donner du fil à retordre** à qqn. lui créer des embarras, des difficultés.

Allus. myth. *Le fil de la destinée, de la vie.* ⇒ *Parque*; → *Ciseau*, *supra* cit. 5.

Ils (*les Grecs*) leur assignèrent (*aux enfers*) trois conseillers d'État, trois femmes de charge, nommées *les Furies*, trois Parques pour filer, dévider, et couper le fil de la vie des hommes (...). VOLTAIRE, Dict. philosophique, Enfer.

Avoir un fil sur la langue : zézayer légèrement. (→ *Avoir un cheveu sur la langue**).

♦ **2.** (1382). Brin de matière textile, de fibre ou de toute matière souple, servant à tenir, attacher. *Faisceaux de fils.* ⇒ *Câble, cordage, corde, cordon, ficelle, toron. Mar. Fil de caret**, *de marque**. — Ligament de fil. *Fil de collier reliant les perles. Fil de canne à pêche. Fil chirurgical...* ⇒ *Ligature*.

(...) les perles ne font pas le collier; c'est le fil. FLAUBERT, Correspondance, 307, 14 févr. 1852.

Alors à nouveau l'odeur de l'éther, les fils qu'on enlève à une appendicite, un ventre blême et peureux, les pinces, l'iode.

ARAGON, les Beaux Quartiers, XXVII

(1845). **FIL À PLOMB** : instrument formé d'une masse de plomb fixée à un fil, servant à donner la verticale. *Le fil à plomb d'un maçon.*

Quelle solidité, quelle rigueur naquirent entre ces fils qui donnaient les aplombs, et le long de ces frères cordeaux tendus pour être affleurés par la croissance des lits de briques! VALÉRY, Euphalios, p. 16.

*Marionnettes** à fils, manipulées par l'intermédiaire de ficelles. — Par métaphore (→ *Appât*, cit. 12) :

Ah! l'homme, dis-le moi, si tu le sais, l'homme, frère joué, gambadant suspendu aux fils des passions, ne serait-il qu'un pantin qu'use la vie et que brise la mort? Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, à M. David, statuaire.

Fig. Ce qui attache, lie. ⇒ *Attache, lien*.

(...) son esprit m'attachait à lui avec des fils imperceptibles qui semblaient venir de mon cœur (...). A. DE MUSSET, Fantasio, II, I.

(Av. 1848). Fig. *Les fils d'une affaire, d'une organisation*, ce qui la

fait marcher, les moyens* de la faire marcher. *Tenir dans sa main les fils d'une affaire. Les fils d'une conspiration, d'une intrigue...*

18 (...) encore l'organisation de son armée (*de Napoléon*) est-elle si parfaite qu'à peine est-ce une occupation; tout y est déterminé; tous les fils en sont dans sa main. Ph.-P. SÉGUR, *Hist. de Napoléon*, VIII, 9.

Loc. fig. *Ne tenir qu'à un fil*, à très peu de chose, être fragile, précaire* (→ *Balloter*, cit. 6). *Sa vie ne tient plus qu'à un fil*.

18.1 Sa fièvre était extrêmement forte, et toute la journée et la nuit se passèrent sans qu'il eût repris connaissance. La vie d'Harbert ne tenait plus qu'à un fil, et ce fil pouvait rompre à chaque instant. J. VERNE, *L'Île mystérieuse*, t. II, p. 688-689.

Avoir un fil à la patte (par allus. au hanneton attaché par un fil) (fam.) : être tenu par un engagement dont on voudrait bien se libérer. *Le Fil à la patte*, comédie de Feydeau, dans laquelle un jeune homme qui veut se marier ne peut se débarrasser de sa maîtresse.

19 Il faut que le jeune crétin de milliardaire se promène dans le monde en traînant un fil à la patte. Valéry LARBAUD, *Barnabooth*, III, p. 162.

(1748). *Fil d'Ariane* (cit.), *fil conducteur* (→ *Chaînon*, cit. 2), ce qu'on peut suivre pour se diriger (du *fil d'Ariane*, qui permit à Thésée de ne pas s'égarer dans le Labyrinthe). → *Connaitre*, cit. 1. *Fil pour se diriger*. ⇒ *Guider*; *guider* (→ *Dédale*, cit. 7).

20 Pour en développer l'embaras incertain (*du labyrinthe*) Ma sœur du fil fatal eût armé votre main. RACINE, *Phèdre*, II, 5.

21 Le classement est le fil d'Ariane dans le dédale de la nature. A. MAUROIS, *Lélia*, VIII, 1.

22 Cher Justin, tu m'aimes assez pour, dans cet apparent désordre, trouver le fil conducteur, saisir le fil de ma vie. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, VI, XIV, p. 418.

Spécialt. Fibre utilisée pour les sutures, les ligatures, en chirurgie. *Fil résorbable*. ⇒ *Catgut*.

Argot anc. *Fil de soie* : lacet pour étrangler.

♦ 3. Morceau d'une matière qui s'étire en brins longs et minces. *Les fils du gruyère dans les spaghettis. Fils de verre, de plastique.*

22.1 Gridoux et Turandot se débattaient en silence avec les fils du rapé. R. QUENEAU, *Zazie dans le métro*, p. 175.

Fig. et vieilli. *Un fil de liqueur*, un filet, une très petite quantité. ⇒ *Larme*.

Par métaphore. *Un fil de fumée*. ⇒ *Filet*.

♦ 4. Collier (de perles, de pierres) enfilé. *Un fil de perles.*

♦ 5. Sports. Limite d'arrivée d'une course à pied en général matérialisée par un fil tendu, que le coureur coupe en passant la ligne. *Être coiffé sur le fil.*

★ II. ♦ 1. (XIII^e). Matière métallique étirée en long brin mince. *Fil métallique. Fabrication des fils*. ⇒ *Filière, tréfilerie, tirerie. Écaucher* un fil. Fil d'étain, de cuivre, de laiton (fil d'archal*, cit. 1, 2), de plomb, de platine, de tungstène. Câble* (cit. 1) *en fil d'acier. Fil d'antenne. Fil entourant une poignée*. ⇒ *Filigrane. Fil de cartisane**.

Cour. **FIL DE FER** : fil métallique (fer, acier). → *Arbre*, cit. 30; enroulement, cit. 2. *Fil de fer roulé en cercle*. ⇒ *Torque. Fil de fer galvanisé. Clôture en fils de fer. Réseau de fils de fer barbelés**, pour empêcher le passage. ⇒ *Ronce*.

23 Les verges de fer doux sont pour les clous des maréchaux, et peuvent être passées par la filière pour faire du gros fil de fer, des anses de chaudières (...). BUFFON, *Hist. nat. des minéraux*, t. IV, p. 165.

24 (...) le poste était installé dans une bâtisse toute neuve entourée d'un petit mur bas et d'un réseau de fils de fer barbelés. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XIII.

Fil à couper le beurre : instrument formé d'un fil métallique portant à ses extrémités deux poignées et qui sert à débiter les mottes de beurre. — Loc. fam. *Il n'a pas inventé le fil à couper le beurre* : il n'est pas bien malin.

(1890). Spécialt. Conducteur électrique fait de fil métallique entouré d'une gaine isolante. *Fil électrique**. *Fil induit. Fil d'une lampe. Fil d'une radio, d'un fer au moyen duquel on branche l'appareil* (⇒ *Prise*). *Fil muni de deux fiches*.

(1869, in *Année sc. et industr.*). *Fil de terre**. *Fils télégraphiques**. *Télégraphie, téléphonie sans fil*. ⇒ **Radio, T. S. F.**

25 (...) les fils télégraphiques sur lesquels des oiseaux, fatigués par la chaleur, venaient se reposer. J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, III, III.

*Fil téléphonique**. — Fam. *Qui est au bout du fil?*, à l'appareil. *Il l'entendait rire au bout du fil* (→ *Bêler*, cit. 3; *écouteur*, cit. 3). — *Coup de fil. Donner, passer un coup de fil*. ⇒ **Téléphoner**; → *Coup de téléphone**. *Il a reçu plusieurs coups de fil dans la matinée*. ⇒ **Communication**.

25.1 Qu'est-ce que son message signifiait au juste? Qui était à l'autre bout du fil? G. SIMENON, *Feux rouges*, p. 19.

25.2 (...) le micux, d'ici une quinzaine, serait de donner un coup de fil au médecin. Après ce coup de fil, et une nouvelle auscultation, le médecin peut parfaitement faire une petite moue (...). Jacques LAURENT, *les Bêtises*, p. 559.

♦ 2. (1690). Filandre* que l'araignée sécrète pour se mouvoir dans l'espace, faire sa toile. *Araignée qui descend, se laisse tomber au bout de son fil*.

26 Un seul fil remué fait sortir l'araignée. HUGO, *la Légende des siècles*, XX, 1.

27 (...) la grosse araignée s'éveillait aussi, prenait ses mesures d'arpenteur et quittait

le plafond au bout d'un fil, droit au-dessus de la veilleuse à huile où tiédisait, toute la nuit, un bol de chocolat (...). COLETTE, *la Maison de Claudine*, p. 68.

Loc. (1755). *Fils de la vierge* : fils de certaines araignées qui ne font pas de nid, et que le vent emporte au loin (par allus. poét. à des fils soyeux échappés du fuseau de la Vierge Marie). ⇒ **Araignée**, cit. 4; → **Argenté**, cit. 4.

♦ 3. (Mil. XVIII^e). Fibre* de certaines matières; sens des fibres. *Suivre le fil du bois en le cassant. De fil* : dans le sens des fibres. — *Couper un morceau de viande dans le fil. Le fil du tabac*.

Il prescrivait de tailler des planchettes dans le fil du bois afin qu'interposées entre la maçonnerie et les poutres qui s'y appuient, elles empêchassent l'humidité de s'élever dans les fibres, et buée, de les pourrir. VALÉRY, *Eupalinos*, p. 23.

Loc. *Bois de fil*, dont les veines sont dans le sens de la longueur de l'ouvrage.

♦ 4. (1783). Défaut, veine* mince dans une pierre le long de laquelle une brisure peut se faire. *Cette tablette de marbre a un fil*.

D'autres sont traversés par un très grand nombre de fils d'un spath tendre, et les ouvriers les appellent marbres filandreux. BUFFON, *Hist. nat. des minéraux*, t. II, p. 18, in **POUGENS**.

★ III. Fig. ♦ 1. (XII^e). Vieilli. Sens dans lequel un cours d'eau coule (⇒ **Courant**). *Suivre le fil d'une rivière. Se laisser aller au fil de l'eau. Barque emportée au fil des eaux*.

(...) mais cherchez-la plus bas : Suivez le fil de la rivière. LA FONTAINE, *Fables*, III, 16.

Leur existence ressemble à une promenade en barque, par temps calme : ils n'ont qu'à se laisser glisser au fil de l'eau, — jusqu'au débarcadère. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 72.

La rue m'emporta, comme un noyé au fil de l'eau. G. DUHAMEL, *Salavin*, Conf. minuit, VI.

Techn. *Centrale au fil de l'eau* : centrale hydro-électrique sans barrage.

(XVI^e). Fig. *Au fil des heures, des jours*, tout au long.

Les complications se dénoueraient d'elles-mêmes au fil des heures. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XVI.

♦ 2. (Mil. XVI^e). ⇒ **Cours, enchaînement, liaison, succession, suite. Le fil des événements, des idées, des pensées, des analogies, d'un discours. Le fil de la conversation. Suivre le fil de ses idées. ⇒ Rêver**; → **Dévider** la bobine* de ses pensées. **Rompre, couper** (cit. 16) *le fil d'un récit*. — Fam. *Couper le fil à qqn. Perdre le fil* : ne plus savoir ce qu'on voulait dire. *Reprendre le fil d'une narration* (cit. 3) *après une parenthèse*.

Je suis toujours attristée, ma fille, quand quelqu'une de vos lettres s'égaré : cela me fait perdre le fil d'une conversation qui était toute liée, et qui fait ma joie et mon divertissement. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1215, 14 sept. 1689.

Une bonne journée à deux (...) ne me coupera pas mon travail comme un arrêt d'une semaine, à un moment où j'ai besoin de ne pas perdre le fil de mes pensées. FLAUBERT, *Correspondance*, 322, 23 mai 1852.

C'est surtout aux heures où l'on aurait le plus besoin de les rattacher aux réalités poignantes de la vie que tous les fils de la pensée se rompent dans le cerveau. HUGO, *les Misérables*, I, VII, VIII.

Il n'en pouvait suivre le fil (*de la conversation*), il la trouvait décousue. R. RADIGUET, *le Bal du comte d'Orgel*, p. 183.

(...) j'avais parfois grand-peine à ressaisir le fil de mon sommeil. G. DUHAMEL, *la Pesée des âmes*, p. 113.

(...) le sentiment de mon impuissance m'étreint si vivement que je perds le fil de mon pauvre courage, comme un orateur maladroit perd le fil de son discours. BERNANOS, *Journal d'un curé de campagne*, p. 302.

★ IV. ♦ 1. (XVI^e). Partie coupante d'une lame. ⇒ **Tranchant. Le fil d'un couteau, d'un rasoir, d'une épée. Donner le fil, du fil à une lame. ⇒ Affiler, aiguiser, affûter. Abîmer, ébrécher le fil d'un couteau**.

Quoique j'aie pris ma retraite, dans l'éloignement des combats maritimes, mon épée de commodore, suspendue à la muraille, n'est pas encore rouillée. D'ailleurs, il est facile d'en repasser le fil. LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, VI, p. 237.

(1973). Loc. fig. *Sur le fil du rasoir* : de façon précaire, dans une situation instable. « *La rentrée, reconnaît le conseiller, se fait sur le fil du rasoir* » (*L'Express*, 27 août 1973, in Gilbert).

Loc. *Le fil de l'épée*, son tranchant (opposé à la *pointe*), et, au fig., l'épée, en tant qu'arme. *Le Fil de l'épée*, texte de Ch. de Gaulle. — *Passer au fil de l'épée* : tuer en passant l'épée au travers du corps.

Napoléon se décida, dit M. Thiers, à une mesure terrible et qui est le seul acte cruel de sa vie : il fit passer au fil de l'épée les prisonniers qui lui restaient (...). CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 106.

♦ 2. (1828, Vidocq). Argot anc. *Avoir le fil* : être rusé, malin.

★ V. (1808). *Fil en trois, en quatre, en six* : eau-de-vie très forte.

Ça m'éccœure, l'anisette... Je vas revenir au dur... Donnez-moi du fil en quatre, cher ami? On sert de l'eau-de-vie à la grosse femme, qui l'avalé sans sourciller (...). Ch. PAUL DE KOCK, *la Grande Ville*, éd. 1842, Paris, p. 262.

DÉR. *Filardeau, filière, filin, filoche, filterie*. — V. aussi **Filaire, filament, filasse, filer, filet**.

COMP. **Défiler, effiler, enfiler, faufiler, passerfiler; bifilaire, filiforme; serre-fils, tranche-fil; casse-fil, contrefil; fil-à-fil**. — V. aussi **Affiler, morfil**.

HOM. **File**.

FILABILITÉ [filabilite] n. f. — Attesté xx^e; de *filable*.

◆ Techn. Caractère filable. « Relations entre la composition chimique des constituants non cellulosiques des filasses de lin et la filabilité de ce textile » (M. Heude, Thèse, Faculté des sciences de Lille, 1961).

FILABLE [filabl] adj. — 1604; de *filer*.

◆ Techn. Qui peut être filé. *Matières filables*.

DÉR. Filabilité.

FILADIÈRE [filadjɛr] n. f. — 1527, *felladière*; mot du Sud-Ouest, de *filat* « filet ».

◆ Régional. Petite barque* allongée, à fond plat, en usage sur certaines rivières du nord et de l'ouest de la France.

FIL-À-FIL [filafil] n. m. invar. — 1930; de *fil*.

◆ Tissu de laine très solide, en fils de deux couleurs alternées. *Un veston en fil-à-fil*.

Fam. Costume en fil-à-fil.

Mes bleu-pétrole, mes Prince-de-Galles, mes fil-à-fil, qui excitaient tant d'envie chez les barbiquets, ils me semblaient soudain détestables.

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 185.

FILAGE [filaʒ] n. m. — xiii^e; de *filer*.

A. ◆ 1. Le fait de produire un fil, des fils.

ⓐ Action de filer un textile à la main. *Le filage de la laine dans les économies pré-industrielles*. — Techn. Opération finale de la filature par laquelle la mèche est transformée en fil (⇒ **Métier**). Travail du fileur.

ⓑ Fabrication du fil métallique. *Le filage des métaux*.

ⓒ Techn. Traçage des filets (en peinture).

◆ 2. (1872). Jeux. Action de substituer une carte à une autre, pour tricher, ou dans un tour de prestidigitation.

◆ 3. (1877). Techn. Façonnage d'un métal par déformation plastique à chaud.

◆ 4. Mar. Action de filer un cordage.

◆ 5. (1905; A. Allais, in D.D.L.). Mar. *Filage de l'huile*: opération qui consiste à répandre de l'huile sur l'eau pour abattre les lames dangereuses.

◆ 6. Techn. (cinéma). Défaut qui résulte d'une absence de synchronisation entre le déroulement intermittent du film et l'obturation (prise de vue ou projection).

◆ 7. Mus. Le fait de filer un son.

◆ 8. Rare. Le fait de filer, de suivre qqn. ⇒ **Filature**.

◆ 9. Au théâtre, Répétition (d'une pièce) en continu.

B. (De *filer*, v. intr.). Fam. et vx. Le fait de « filer », de faire l'école buissonnière (Vallès, in T. L. F.).

1. FILAIRE [filɛr] n. f. — 1809, Lamarck, in D.D.L.; lat. zool. *filaria*, de *filum* « fil ».

◆ Ver nématode (*Filariidés*) long et fin comme un fil. *Les filaires sont des vers parasites qui vivent dans les tissus conjonctifs et sous la peau de divers vertébrés, dont l'homme. Filaire de Méline ou dragonneau. Filaire du sang. Parasitose due à une filaire. ⇒ Filariose*.

DÉR. Filariose.

HOM. 2. Filaire, fillér.

2. FILAIRE [filɛr] adj. — Mil. xx^e; de *fil*.

◆ Dont la transmission se fait par fil. *Appareils filaires*.

CONTR. Radiophonique.

HOM. 1. Filaire, fillér.

FILAMENT [filamā] n. m. — 1539; bas lat. *filamentum*, de *filum* « fil ».

◆ 1. Production organique longue et fine comme un fil. *Filaments de bave, de moisissures, de corps en fermentation* (⇒ Barbe). *Filament qui maintient le jaune d'œuf* (⇒ Chalaze). *Filament de champignon*. ⇒ **Mycélium**.

Anat. Structure en forme de fil. *Filament axile de la cellule nerveuse*. ⇒ **Axone**. *Filament spermatique*. ⇒ **Spermatozoïde**.

L'ayant examinée au microscope, je vis cette matière épaisse se résoudre lentement et par degrés en filaments. BUFFON, Hist. nat. des animaux, 6.

Par ext. Objet, partie d'un objet en forme de fil. *Les chromosomes* (cit.), *minuscules filaments*. *Filament des plantes grimpantes*. ⇒ **Cirre**, **ville**. *Filament de métal*. ⇒ **Barbille**.

(xx^e). Cour. Filandre de la viande. *Il y a des filaments dans cette viande*.

◆ 2. (1904, in D.D.L.). Fil conducteur extrêmement fin porté à incandescence dans les ampoules électriques (cit. 2). *Filament de charbon, de tungstène. Ampoule dont le filament est grillé*.

DÉR. Filamenté, filamenteux.

FILAMENTÉ, ÉE [filamôte] adj. — 1897; de *filament*.

◆ Rare. Orné de fils, de fines rayures.

FILAMENTEUX, EUSE [filamâtø,øz] adj. — 1588; de *filament*.

◆ Qui est constitué de filaments, qui est en forme de filament. *Matière filamenteuse. Écorce filamenteuse*. ⇒ **Fibreux**, **filandreux**. (*Une hirondelle*) dont le bec aigu, piquant dans le corps tendre du mollusque, en retire une substance gommeuse et filamenteuse qui lui sert, en séchant, à solidifier les parois de son nid.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Aventures d'A. Gordon Pym, xx, p. 665.

FILANDIÈRE [filadjɛr] n. f. — xiii^e, *filandrier, -ière*; du bas lat. *filanda* « ce qui est à filer », de *filare* « filer ».

◆ Vx, littér. Femme qui file* à la main. *Une jeune filandière*. ⇒ **Fileuse**. — Adj. *Les sœurs filandières*. ⇒ **Parque**. — Poét. *L'araignée filandière* (→ Aragne, cit. 1).

Il était une vieille ayant deux chambrières.

Elles filaient si bien que les sœurs filandières

Ne faisaient que brouiller au prix de celles-ci.

LA FONTAINE, Fables, v, 6.

Elle filait le chanvre et le lin

On la nomma Berthe la filandière.

MILLEVOYE, Charlem. à Pavie, in LITTRÉ.

Vous qui filez nos jours, ô Parques filandières (...)

Germain NOUVEAU, le Maron travesti, Pl., p. 745.

FILANDRE [filãdr] n. f. — 1392, « filet de pêche »; forme altérée de *filande*; bas lat. *filanda*. → Filandière.

◆ 1. (xvi^e). Rare. Fibre* longue et coriace (de certaines viandes, de certains légumes). *Filandres de la bavette, des bas morceaux de viande bouillie. Filandres de carotte, de navet, de betterave*.

◆ 2. (1680). Vx. Fil léger qui vole dans l'air. Syn.: *fil* de la vierge*.

◆ 3. Fig. et rare. Discours filandreux.

◆ 4. Techn. Veine tendre et filiforme du marbre. — Fil de verre dû à un défaut de vitrification. — Vétér. Filet blanc sur une plaie (du cheval).

DÉR. Filandreux.

FILANDREUSEMENT [filãdrøzãm] adv. — Déb. xx^e; de *filandreux*.

◆ Rare. D'une manière filandreuse.

Il aimait aussi voir la soirée s'étirer filandreusement (...)

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, p. 111.

FILANDREUX, EUSE [filãdrø,øz] adj. — 1603; de *filandre*.

◆ 1. ⓐ Cour. Rempli de filandres. ⇒ **Fibreux**. *Légumes filandreux. Viande filandreuse*.

(...) cette viande filandreuse, cette purée de pommes de terre cuites à l'eau la dégoutaient. J. GREEN, Adrienne Mesurat, II, IV.

ⓑ Techn. Qui présente des filandres (marbre).

◆ 2. (1846). Fig. *Phrase filandreuse*, interminable, enchevêtrée, confuse. *Un style, un discours filandreux*. ⇒ **Embrouillé**, **touffu**. *Cet exposé est bien filandreux!* ⇒ **Fumeux**.

Tous ceux qui assistent aux séances des Chambres reconnaîtront les habitudes de la lutte parlementaire dans ces phrases filandreuses avec lesquelles on calme les irritations en gagnant du temps. BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 367.

(Personnes). *Un écrivain, un poète filandreux. L'orateur a été filandreux et ennuyeux*.

◆ 3. Vieilli. Qui s'effiloche. « Une redingote filandreuse » (Balzac).

CONTR. Clair, concis, explicite.

DÉR. Filandreusement.

FILANT, ANTE [filã,ãt] adj. — 1835, Académie; p. prés. de *filer*.

◆ 1. Qui coule lentement sans se diviser et s'allonge en une sorte de fil continu. *Liquide filant* (→ Caramélé, cit.). *Matière visqueuse et filante. Bave filante. Sauce filante*.

◆ 2. *Pouls filant*, qui devient filiforme*, très faible.

- 1 Je cherchais le poulx, qui me parut faible, filant, de mauvaise allure.
G. DUHAMEL, *Récits des temps de guerre*, Sept dernières plaies, Clovis.
- ♦ **3.** (1845). Cour. *Étoile filante*, qui se déplace très rapidement pour l'œil. ⇒ **Étoile**.
- 2 Je viens de voir une étoile filante, dit Philippe. Elle est tombée au bout du jardin.
J. RENARD, *Journal*, 3 janv. 1897.

FILANZANE [filāzan] n. m. — Fin XIX^e; d'un parler malgache.

♦ Sorte de chaise à porteurs (Madagascar).

FILAO [filao] n. m. — 1808; mot malgache.

- ♦ Cour. en franç. d'Afrique, des Antilles, etc. Arbre des pays tropicaux, du genre *casuarina**, qui croît dans les régions humides, et que l'on cultive pour son bois utilisé en menuiserie. *Originnaire d'Australie, le filao pousse à Madagascar, en Afrique, aux Antilles*.
- 1 (...) des filaos et des palétuviers entre les racines desquels grouillent les hideux crabes à crête rouge, rongeurs et sauteurs (...)
B. CENDRARS, *Mort subite*, in *Trop c'est trop*, p. 42 (1957).
- 2 Les longs filaos, secoués par le vent, murmuraient au passage du train.
OUSMANE SOCÉ, Karim, in *Pages africaines*, III.

FILARDEAU [filardo] n. m. — 1393; de *fil*.

- ♦ **1.** Jeune brochet.
♦ **2.** (1771). Jeune arbre* droit et élancé.

FILARIOSE [filarioz] n. f. — XIX^e; du lat. zool. *filaria* (→ Filaire), et suff. -ose.

♦ Méd. Maladie provoquée par les filaires. ⇒ **Éléphantiasis**. *La filariose se transmet par l'intermédiaire des moustiques*.

FILASSE [filas] n. f. — V. 1130, *filace* «fil de l'araignée»; lat. pop. **filacea*, rac. *filum* «fil».

- ♦ **1.** (XIII^e). Matière textile végétale non encore filée. *Filasse de chanvre, de lin. Séparer la filasse de la chènevotte avec une broie**. *Partie la plus grossière de la filasse*. ⇒ **Étoupe**. *Garnir de filasse une quenouille*.
- 1 (...) un gros bonnet de filace (*filasse*). MOLIÈRE, *Dom Juan*, II, 1.
Fam. Cheveux emmêlés et de couleur pâle (péj.). *La filasse de sa chevelure*.
- ♦ **2.** (Déb. XX^e). Fig. et fam. *Des cheveux blond filasse*, et, adj., *des cheveux filasse*, d'un blond pâle presque blanc. ⇒ **Blond** (cit. 6).
- 1.1 Ah! c'est ravissant, ce que vous avez dit. Comment donc avez-vous dit cela? Elle a les cheveux... — Mon Dieu, madame, dit Jean confus, je vous jure que je n'ai pas cru être drôle, j'ai dit qu'elle avait des cheveux filasse. J'en suis désolé. — Filasse, dit M^{me} de Thianges en se tordant. Ah! c'est raide, mais c'est bien joli! — C'est vous qui y mettez maintenant de l'esprit, madame, dit Jean, faisant allusion au redoublement de l'. — Non, non, ne faites pas le modeste s'écria M^{me} de Thianges qui ne voulait rien entendre, c'est ravissant, Nora l'a dit (...)
PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 663.
- 2 S'ils vous prennent pour un Espagnol, vous aurez de la chance, avec vos cheveux filasse.
SARTRE, *le Sursis*, p. 136.

DÉR. Filasseux, filassier.

FILASSEUX, EUSE [filasø, øz] adj. — 1831; de *filasse*.

- ♦ Rare. Qui a l'aspect de la filasse.
L'une d'elles (...) s'approcha du soldat ivre (...) les cheveux tombant en mèches folles, pauvres et filasseuses, sur son visage luisant de graisse.
William DE BAZELAIRE, *L'Or de la Bérézina*, p. 93.

FILASSIER, IÈRE [filasje, jèr] n. — D. i. (in Académie); de *filasse*.

♦ Techn. Personne qui fabrique, vend de la filasse (1.).

FILATEUR [filatœr] n. m. — 1823; de *filature*.

- ★ **I.** ♦ **1.** Propriétaire, directeur d'une filature.
♦ **2.** Ouvrier d'une filature; fileur.
★ **II.** (1879). Personne qui en file, suit une autre.

FILATURE [filatyr] n. f. — 1724, sens 1, 2; de *filer*.

- ★ **I.** ♦ **1.** (1835). Ensemble des opérations industrielles qui transforment les matières textiles en fils* à tisser (opposé à *filage*). *Filature de la laine, du coton. Opérations de filature*: lavage, nettoyage, brisage, battage, cardage, peignage; étirage, doublage; filage, boudinage, envidage, bobinage, moulinage, dévidage, gazage... *Machines utilisées pour la filature*: ouvreuse, bobinoir,

réunisseuse, bancs d'étirage, banc à broches, renvideur selfacting, métier* à filer...

(Abusif). *Filature de la soie* (c'est un étirage ou un dévidage des cocons).

♦ **2.** Usine où est fabriqué le fil (→ vx Filerie). *Les filatures de Roubaix. Ouvrier d'une filature*.

(...) la filature où les grands métiers manœuvraient doucement leurs larges nappes de fils blancs (...)
A. MAUROIS (→ Épinceteur, cit.).
(Au siècle dernier) Des enfants de huit ans mal nourris, employés comme dévideurs de trame ou comme porteurs de bobines dans les filatures, restaient seize heures debout.
BERNANOS, *les Grands Cimetières sous la lune*, p. 333.

★ **II.** (1829). Action de filer* (I., B.), de suivre qqn pour le surveiller. *Policier privé qui prend un individu en filature*.

Si l'autre le laissait marcher devant et ne le saisissait pas encore, c'était, selon toute apparence, dans l'espoir de le voir aboutir à quelque rendez-vous significatif et à quelque groupe de bonne prise. Cette opération délicate s'appelle «la filature».
HUGO, *les Misérables*, V, III, III.

Une femme un peu affolée, qui porte un paquet comme celui-là sous le bras, et qui tourne dans trois ou quatre rues à la recherche de l'endroit qu'on lui a indiqué, il n'en faut pas plus pour qu'un policier la prenne en filature.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XX, p. 228.

DÉR. Filateur.

FIL DE FER [fildefer] n. m. ⇒ **Fil** (II., 1.).

FIL-DE-FÉRISTE [fildeferist] n. — 1943; de *fil de fer*.

♦ Acrobat, équilibriste qui fait des exercices sur un fil métallique.
(...) je ne voudrais pas être paillasse ou monstre. Acrobat, ça m'aurait assez plu.
R. QUENEAU, *Pierrot mon ami*, p. 164.

FILE [fil] n. f. — Av. 1464, à *file*; déverbal de *filer*.

♦ Suite (de personnes, de choses) dont les éléments sont placés un par un et l'un derrière l'autre. ⇒ **Ligne**. *File de gens*. ⇒ **Colonne**, **procession** (fam.), **rang**, **rangée**. *Files d'un cortège, d'un défilé. Personnes rangées sur plusieurs files. File d'agents, de C. R. S.* ⇒ **Coridon**, **haie**. *File de personnes qui attendent chez un commerçant, à un guichet*. ⇒ **Queue**. *Prendre la file*: se ranger dans une file, après la dernière personne. ⇒ **Queue** (faire la queue, se mettre à la queue). *Une longue file de voitures* (→ Contrebas, cit. 2). *File de bêtes, et de cavaliers*. ⇒ **Caravane** (cit. 2), **train**. *File d'attente devant un guichet*. — Par ext. Techn. Ensemble d'éléments en attente de traitement en un point d'un système. *Théorie des files d'attente*: étude mathématique des trafics et des flux. *La théorie des files d'attente trouve des applications nombreuses dans le traitement des trafics aérien, maritime, des standards téléphoniques*.

(...) les sièges, dont une file entière fut renversée comme des quilles.
SCARRON, *le Roman comique*, II, 17.

Suivons la file de voitures qui, de Paris à Versailles, roule incessamment dans un fleuve.
TAINE, *les Origines de la France contemporaine*, I, t. I, p. 135.

Les files de becs de gaz éclairaient une solitude immense et glissante (...)
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XVI, p. 204.

Dans une de ces grandes avenues immobilières, Barca vit avancer un des miliciens, puis une dizaine, puis une longue file.
MALRAUX, *l'Espoir*, II, II.

(On vit les magasins) garnir leurs vitrines de pancartes négatives, pendant que des files d'acheteurs stationnaient (...)
CAMUS, *la Peste*, p. 94.

(Mil. XVI^e). Milit. (par oppos. à *rang**). Ligne de soldats disposés les uns derrière les autres. *Section, peloton de trois files sur dix rangs. Doubler les rangs, les files* (→ Évolution, cit. 2). — Fig. *Chef* de file*: celui qui vient le premier dans une hiérarchie, qui est à la tête d'un groupe, d'une entreprise, d'un mouvement. *Le chef de file des contestataires*. ⇒ **Leader**.

Des archers (...) marchaient d'abord sur deux rangs avec de longues hallebardes, puis, se partageant en deux files de chaque côté de la rue, renfermaient dans cette double ligne deux lignes pareilles de pénitents gris (...)
VIGNY, *Cinq-Mars*, II, t. I, p. 93.

Loc. adv. (Av. 1695, en file; à la file, 1580). **EN FILE, À LA FILE**: les uns derrière les autres, l'un derrière l'autre. ⇒ **Queue, suite** (cf. À la queue leu leu; → en rang d'oignons*). *Marcher en file*. ⇒ **Défiler**. *Objets en file*. ⇒ **Chapelet, enfilade**. *Marcher, se suivre à la file* (→ Chevreuil, cit. 3). *Se mettre à la file*: prendre la file. Loc. *Avancer en file indienne, à la file indienne*, immédiatement l'un derrière l'autre comme faisaient les guerriers indiens d'Amérique.

Et maintenant, on part. Tous à la file indienne derrière moi en rasant les murs. Et que personne ne sorte du rang sans mon commandement.
M. AYMÉ, *le Passe-muraille*, p. 189.

Fig. *À la file*: à la suite l'un de l'autre, sans interruption. *Chansonnier qui débite cent couplets à la file*. ⇒ **Affilié** (d').

Ils se suivaient en file ainsi que patenôtres.
LA FONTAINE, *Lettres*, I.

Le gros de la troupe marche à la file dans le sillon du milieu, le plus poudreux, le seul qui ne soit jamais interrompu (...)
E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, III, p. 253.

Dans l'obscurité, nous allons un train de tempête, à la file indienne tous les cinq (...)
LOTTI, *M^{me} Chrysanthème*, XLVI.

Les rues des villes chinoises sont faites pour un peuple habitué à marcher en file: dans le rang interminable et qui ne commence pas, chaque individu prend sa place (...)
CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, p. 43.

Loc. adj. et adv. (V. 1950). **EN DOUBLE FILE**, se dit d'une voiture qui

stationne le long de la file des voitures en stationnement sur un côté de la chaussée. *Il est interdit de stationner en double file. Voiture en double file.*

- 11 (...) Roberti (...) attendait au coin de la rue Gaillon et de l'avenue de l'Opéra, sa voiture garée en double file. J. DUTOURD, *les Horreurs de l'amour*, p. 634.
COMP. 2. Défiler; défilé. — **Coupe-file; serre-file.**
HOM. Fil.

FILÉ [file] n. m. — V. 1265; du p. p. de *filer*.

- ♦ 1. Techn. Fil employé pour le tissage.
 - ♦ 2. (1865). Techn. Fil de métal (or, argent) très fin entourant un fil de soie, de lin, et utilisé pour la broderie métallique.
 - ♦ 3. (1730). Tabac à chiquer en ficelles.
 - ♦ 4. Cin. Panoramique très rapide entre deux images fixes. — Photogr. Trait figurant un point sur un cliché, dû à un déplacement de l'objet ou de l'appareil pendant la durée d'exposition.
- HOM. Filée, filer.**

FILÉE [file] n. f. — 1329; de *filer*.

- ♦ 1. Littér. et rare. Fait de filer.
(Si) le vol inlassable et doux des martinets et des hirondelles n'avait pas monté comme un jet d'eau (...) unissant l'intervalle de ses hautes fusées par la filée immobile et blanche de longs sillages horizontaux.
 PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Pl., t. I, p. 804.
 - ♦ 2. (1575). Vx ou régional. Suite de choses disposées en file. ⇒ **File. Des filées d'arbres.**
 - ♦ 3. Ce qui a la forme d'un fil, d'un trait. « *Des filées de lumière* » (Huysmans).
- HOM. Filé, filer.**

FILEMENT [filmā] n. m. — 1901, cit. *infra*; de *filer*.

- ♦ Rare, littér. Fait de filer.
 Quand mon cœur sera mort d'aimer, enviez-le (...)
 Il passa comme le fillement d'une étoile (...)
 F. JAMMES, *le Deuil des primevères*, p. 56; in D. D. L.

FILER [file] v. — XIII^e; bas lat. *filare*, de *filum* «fil».

★ I. V. tr. A. ♦ 1. [a] Transformer en fil (une matière textile). ⇒ **Fil. Filer du lin, du chanvre, de la laine, de la soie... Filer les textiles selon des procédés industriels.** ⇒ **Filature. Métier, machine à filer. Filer de la laine à la main avec une quenouille*, un fuseau*, un rouet*.** ⇒ **Filage.** — Absolt. → Coudre, cit. 2; dévider, cit. 1. Loc. (Vx). *Du temps que la reine Berthe filait* : au bon vieux temps.

- Par métonymie. *Filer sa quenouille* (→ ci-dessous, cit. 2).
- 1 Et donc, elle gagnait sa vie
 De la laine qu'elle filait,
 Au jour le jour, pour qui voulait. A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, «Simone».
- 2 Hercule fila sa quenouille aux pieds d'Omphale.
 Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, II, t. I, p. 60.
- 3 Deux femmes étaient assises devant ce feu, Jeannie, la jeune épouse, et puis la vieille mère en haute coiffure, filant à son rouet. LOTI, *Mon frère Yves*, XVII.
- Filer une étoffe, un vêtement.* Loc. fig. *Filer son suaire, son linceul.*
 Allus. myth. *Les Parques* filent nos jours, nos destinées.* — Loc. (Vieilli). *Des jours filés d'or et de soie* : une vie douce et heureuse. — Loc. mod. (1846, in D. D. L.). *Filer un mauvais coton** (→ Macchabée, cit. 1).
- 4 (...) je l'aurais toujours continuée (*la vie que je menais*), si les Parques ne m'eussent point filé d'autres jours fort différents; mais la destinée que j'avais à remplir m'arrachait bientôt à la mollesse (...)
 A. R. LESAGE, *Gil Blas*, X, X.
- 5 (...) des jours filés d'or et de soie, et la vie la plus fortunée! (...)
 BEAUMARCHAIS, *la Mère coupable*, I, 4.

[b] Du ver à soie, de l'araignée qui secrètent un fil. (1690). *Araignée* (cit. 6 et 10) *qui file sa toile, chenille* (cit. 1) *filant son cocon* (→ Bombyx, cit.).

[c] (1763). Passer (un métal) à la filière. *Filer de l'or, de l'acier.* Par ext. *Filer une corde (d'instrument de musique)*, entourer le boyau d'un fil métallique. *Corde filée.* — *Filer du verre, le chauffer et l'étirer en fil.* — Au p. p. *Bibelots, fleurs artificielles en verre filé* (→ Aigrette, cit. 4).

6 (...) on a filé devant moi, comme le temps file notre fragile vie, un mince cordon de verre (...)
 CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 183.

[d] Techn. (mus.). Gainer (une corde) d'un fil métallique.

♦ 2. (Av. 1559). [a] Mar. Dérouler de façon égale et continue. *Filer un câble, les amarres* (→ Chalut, cit. 1). ⇒ **Dévider, lâcher, larguer** (opposé à **cueillir**).

- 6.1 Puis il avait poliment demandé qu'on lui filât du spring pour moins fatiguer. Renaud avait filé trois cent soixante mètres, ce qui, avec les trois maillons de chaîne du cargo, faisait plus de quatre cent cinquante mètres à la traîne.
 Roger VERCEL, *Remorques*, p. 131.
Filer l'ancre, une écoute. — *Filer la ligne* de loch*, marquée d'une

série de nœuds. — Par ext. *Navire qui file trente nœuds*, qui a une vitesse de trente nœuds*.

(Av. 1835, H. Monnier, → cit. 6.2). Loc. fig. et fam. (Vx). *Filer son nœud* : s'en aller, «filer» (II., B., 2.).
 Allons, viens-tu? Ou je file mon nœud.
 H. MONNIER, *Scènes populaires, L'exécution*, t. I, p. 103.

[b] (1844). *Filer un son, une note* : tenir un son vocal sur une seule respiration, l'intensité pouvant varier. — Par ext. *Filer un son avec un instrument* (à vent, à cordes frottées...).

(...) le rossignol, en filant sa note si pure, si pleine, qui m'a rempli le cœur de joie et d'amour (...)
 BALZAC, *Modeste Mignon*, Pl., t. I, p. 471.

Au participe passé :
 Un simple *son filé* (c'est-à-dire un son d'abord très doux qu'on enfile ensuite jusqu'au fortissimo, puis qu'on diminue peu à peu jusqu'à sa douceur première) fit la réputation de Farinelli.
 Initiation à la musique, p. 127.

[c] (1865). Littér. *Filer une scène, une période, une métaphore*, la développer longuement, progressivement.

(...) les portraits (*dans* César Birotteau) y sont filés de main de maître (...)
 Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 300.

[d] Fig. et fam. *Filer le parfait amour* : se donner réciproquement des témoignages constants d'un amour partagé. *Ces jeunes mariés filent le parfait amour.*

(...) Vous filez le parfait amour
 Au près d'une beauté de tout point accomplie. DANCOURT, *Métempsyose*, I, 1.

♦ 3. Techn. Dessiner, peindre (un trait fin, un filet). ⇒ **Tirer** (un trait).

♦ 4. (1690). Jeu. (Vx). *Filer une carte* : jeter une carte qui ne prend pas. *Filer la carte* : tricher en escamotant une carte pour en donner une autre à l'adversaire. Mod. *Filer les cartes*, les découvrir lentement, au poker.

Le vrai politique est celui qui joue bien et qui gagne à la longue. Le mauvais politique est celui qui ne sait que filer la carte, et qui tôt ou tard est reconnu. — Fort bien; et s'il n'est pas découvert (...)? — Je crois que ce bonheur est rare, et que l'histoire nous fournit plus d'illustres filous punis que d'illustres filous heureux.
 VOLTAIRE, *Dialogues*, XXIV, XII.

♦ 5. *Filer de l'huile*, la répandre pour apaiser les vagues. ⇒ **Filage**.

♦ 6. Intrans. (Fin xv^e). **FILER DOUX.** → Doux, cit. 36 et *supra*. *Elle file doux avec son mari.* ⇒ **Docile, soumis.** — REM. Cette locution semble une allusion au fil ou au câble que l'on file, que l'on déroule en douceur, de crainte de le rompre.

Il file doux. Je veux faire le brave, et s'il est assez sot pour me craindre, le frotter quelque peu.
 MOLIÈRE, *l'Avare*, III, 2.
 Alors... c'est ça le Bien?... Filer doux. Tout doux. Dire toujours «Pardon» et «Merci»... c'est ça?
 SARTRE, *les Mouches*, II, 4.

B. (1815). Marcher derrière qqn, le suivre* pour le surveiller, épier ses faits et gestes. ⇒ **Filature**, II.; → (argot) Filocher. *La police file le suspect. Se rendre compte qu'on est filé.*

(...) l'idée lui vint, qu'en filant Angèle, on pourrait peut-être découvrir Claire.
 Louise MICHEL, *la Misère*, t. III, p. 573.
 Jamais il n'eût imaginé que Phileas Fogg fût «filé», à la façon d'un voleur, autour du globe terrestre.
 J. VERNE, *le Tour du monde en 80 jours*, p. 135.
 Deux marlous que je filais, et qui m'avaient repéré.
 J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XVIII, p. 204.

C. (1835, argot). Fam. Donner. ⇒ **Refiler. File-moi cent balles! Je vais te filer une gifle.** ⇒ **Ficher, flanquer.**

Oh! ça va bien, prononça-t-il sans douceur (...). Si j'te filais une trempe?
 Francis CARCO, *Jésus-la-Caille*, p. 156.

(...) il lui fila un rancart pour l'appétitif à la brasserie du Sphéroïde (...)
 R. QUENEAU, *Zazie dans le métro*, Folio, p. 125.

Je me fais un Ricoré (*marque*). Donnez votre verre, je vous en filerai une goutte.
 Ah, c'est pas le vrai de dehors, mais ça réchauffe.
 A. SARRAZIN, *la Cavale*, p. 214.

★ II. V. intr. A. (V. 1160, «couler»). Sujet n. de chose. (Sauf le sens 3). ♦ 1. (Prendre la forme d'un fil). — (1690). Couler* lentement sans que les gouttes se séparent. *Sirop qui file.* — Former des fils (d'une matière onctueuse, visqueuse). *Le gruyère fondu file.* Par ext. *Macaroni qui file.*

(Av. 1848). Le sujet désigne une flamme de lampe, et, par métonymie, une lampe. S'allonger*, monter en fumant. *Flamme, lampe qui file.*

De loin en loin, de petites fumées odorantes, qu'on voit filer paisiblement au-dessus des bois (...)
 E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 12.
 La lampe filait et dessinait au plafond de la mansarde un cercle noirâtre.
 F. MAURICAC, *l'Enfant chargé de chaînes*, p. 234.

♦ 2. (1762). Se dérouler, se dévider. *Câble qui file* (→ Ancre, cit. 1).
 (...) la sonde serait attachée à une corde de cent mille toises de longueur, et on la déviderait jusqu'au bout qu'elle filerait toujours sans rien rencontrer qui l'arrêtât.
 Th. GAUTIER, *M^{lle} de Maupin*, p. 16.

Une maille qui file, dont la boucle de fil se défait, entraînant les mailles de la même rangée verticale. Par ext. *Son bas a filé* (⇒ **Estafilade**).

♦ 3. Vx. (Sujet n. de personne, de groupe). *Aller à la file*, l'un après l'autre. *Les troupes filent du côté d'Italie* (Furetière).

- 19 L'armée française filait en Piémont pour entrer dans le Milanais. Il en passa une colonne par Chambéri (...)
ROUSSEAU, les Confessions, v.
Faire filer des troupes dans un pays, les y faire passer sans bruit.
- 20 (Alberoni) faisait filer (en France) quelques troupes déguisées en faux-sauniers (...)
VOLTAIRE, le Siècle de Louis XV, 1.

B. (Mil. XVIII^e, chasse). Cour. (Sujet n. d'être animé, de véhicule).

- ◆ 1. Aller droit devant soi, en ligne droite et très vite. *Oiseau qui file à tire d'aile* (→ Croassement, cit. 1). *Cheval qui file bon train, ventre à terre* (→ Course, cit. 7). *Le messager fila comme un fêche, comme un zèbre, à toutes jambes...* ⇒ **Courir**. *Bateau qui file sur les eaux* (→ Embarcation, cit. 2; équateur, cit. 3; esquif, cit. 2). *La voiture filait à toute allure* (→ Bruit, cit. 30).
- 21 Nous continuâmes notre voyage aussi allègrement que nous l'avions commencé, mais filant un peu plus droit vers le terme, où notre bourse tarissant nous faisait une nécessité d'arriver.
ROUSSEAU, les Confessions, III.
- 22 Elles (les bécassines) partent de loin, d'un vol très presto, et après trois crochets, elles filent deux ou trois cents pas, ou pointent en s'élevant à perte de vue (...)
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, La bécassine, (E.), t. VIII.
- 23 (...) elle entendit dans son escalier (...) le pas mignon d'une femme jeune et légère qui filait chez Goriot, dont la porte s'était intelligemment ouverte.
BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 867.
- 24 Il est de fait que nous filons avec une rapidité qui tient du prodige. Nous devons faire au moins un million de nœuds à l'heure (...) Il est vrai que nous avons vent arrière.
A. JARRY, Ubu roi, v. 4.
- 25 Un oiseau d'émeraude et d'or
Fila comme une flèche.
P.-J. TOULET, Contrerimes, XXXI.
- 26 Et le train filait toujours, rejetant violemment peupliers, vaches, hangars et toutes choses terrestres, comme s'il avait soif, comme s'il courait à la pensée pure, ou vers quelque étoile à rejoindre.
VALÉRY, M. Teste, p. 85.
- 27 (...) quelques promeneurs attardés (...) rencontraient parfois de longues ambulances blanches qui filaient à toute allure (...)
CAMUS, la Peste, p. 196.

Fig. et fam. *Le temps file, passe vite*.

◆ 2. (1754, argot; cf. *filer* [enfiler] *la venelle*, 1650; et → ci-dessus *filer son nœud*). Fam. (Sujet n. de personne). S'en aller, se retirer. ⇒ **Déguerpir**, **partir**. *Allons, filez!* ⇒ **Décamper**. *Filer à l'anglaise*. ⇒ **Esquiver** (s'); → **Brûler*** la politesse, **fausser*** compagnie. *Il faut filer par la fenêtre! Ils ont filé par là*. ⇒ **Échapper** (s'), **enfuir** (s'), **fuir**. *Il m'a filé des mains*.

- 28 Non! une heure moins le quart! File et que je ne te revoie plus!
COLETTE, Chéri, p. 14.
- 29 Quel égoïsme dans cette façon de filer à l'anglaise, en les laissant se débrouiller!
MONTHERLANT, les Célibataires, p. 226.

◆ 3. (1857). Choses. S'en aller très vite. ⇒ **Disparaître**, **fondre**.

- 30 L'argent file entre mes doigts comme du sable, c'est effrayant.
BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, p. 14.
- 31 Julie paya. Elle compta l'argent qui lui restait. Moins de quatre cents francs. Comme ça file!
J.-P. MANCHETTE, Folle à tuer, p. 108.

► **FILÉ**, **ÉE** p. cf. adj. → ci-dessus à l'article. *Cotons filés*. — N. m. ⇒ **Filé**. — Techn. (mus.). *Corde filée*, gainée de métal. — *Verre filé*, étiré en fils.

Mar. *Câble filé, ligne filée*.

Son filé, note filée, qui dure longtemps, avec une intensité constante ou variant de façon continue (→ ci-dessus, cit. 10).

Métaphore filée, développée.

Suspect filé (par la police).

DÉR. Filable, filage, filandre, filature, file, filé, filée, filement, filerie, fileur, filoir, filou.

COMP. Surfiler.

HOM. Filé, filée.

FILERIE [filɛʁi] n. f. — XIV^e; de *filer*.

◆ Vx. Filature.

FILET [file] n. m. — V. 1080; dimin. de *fil*.

★ I. Petit fil (vx ou rare en emploi général). Par anal. Ce qui ressemble à un fil fin, délié. *Filets sanguins* (→ Caduc, cit. 3).

A. Spécial. ◆ 1. (XV^e). Anat. Ramification des nerfs. *Filet nerveux*. — *Filet ou frein de la langue*: repli médian de la muqueuse de la langue qui unit la face inférieure de la langue au plancher de la bouche (→ Bégayer, cit. 6). — Loc. fig. (Vieilli). *Avoir le filet, le filet mal coupé*: mal s'exprimer, avoir un discours embarrassé.

Filet de la verge ou frein du prépuce*: repli muqueux qui prend naissance sur la face inférieure du gland, un peu en arrière du méat urinaire, et s'attache à la partie correspondante du prépuce.

◆ 2. (1865). Bot. Partie mince et allongée de l'étamine* qui porte l'anthère*.

◆ 3. (1690). Saillie en hélice (d'une vis*).

◆ 4. Techn. Petite moulure séparant des moulures plus importantes. ⇒ **Annelet**, **listel**. *Filets d'un chapiteau*. *Filet d'ébénisterie*.

Filet de mur: bordure en saillie.

Fine décoration linéaire, bande étroite entourant une figure, en marqueterie, incrustation, etc.

Techn. Partie saillante d'une pièce d'horlogerie. — *Filet d'une vis*. ⇒ **Fileté**, **filetage**.

◆ 5. Archit. Poutrelle horizontale soutenant un plancher. — Garniture (de plâtre, de ciment) entre la couverture et un mur.

◆ 6. (1690; «trait d'écriture», 1677, M^{me} de Sévigné, in D.D.L.). Imprim. [a] lame d'alliage de métal qu'on utilise en typographie et en reliure (⇒ 1. Fer, II., 2.) pour obtenir des traits. *Le nez et les pointes du filet d'une accolade*. *L'anglet, biseau limé à l'extrémité du filet pour le montage des cadres*.

[b] Trait vertical ou horizontal, de graisse variable, qui sert, en reliure, à décorer les couvertures des livres, en typographie, à séparer, encadrer ou orner des colonnes de texte, des tableaux, des illustrations. *Le filet est, en typographie au plomb, réalisé au moyen d'une lame* (→ ci-dessus, a) *et, en photocomposition, inscrit directement sur le film par voie optique*. *Filet gras, maigre*. *Colonnes séparées par un filet*. *Filet encadrant un texte*. *Filet tremblé, ondulé*. *Filet anglais*. *Filet tracé à la main avec un tire-ligne*. *Amorce de filet en bas de page*.

Orné de fleurons par ses soins, un filet encadrant les plats, pourvu d'étoiles et de palmes, voilà de quoi rendre jaloux les plus désabusés des bibliophiles.
Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 205.

[c] Par ext. Entrefilet*. *On a consacré un filet à la nouvelle*.

◆ 7. (1844, Balzac, in D.D.L.). Fine rayure (d'un tissu).

◆ 8. (1549). Cour. Écoulement fin et continu. *Filet d'eau qui s'échappe d'un robinet, d'une fuite* (→ aussi **Cruche**, cit. 4). *Filet de saignée*. *Filets de sang*. — Par anal. *Un filet de fumée*. *Filet d'air* (→ **Évoquer**, cit. 17). — Par ext. *Un filet de vinaigre*, une très petite quantité.

Un maigre filet d'eau coula du robinet et remplit le verre à moitié.
HUGO, les Misérables, II, III, III.

(...) le vent, qui s'infiltrait en filets d'air par les portes battantes de l'entrée (...)
CAMUS, la Peste, p. 242.

Fig. *Un filet de voix*: une voix très faible qui se fait à peine entendre (→ **Cassé**, cit. 16).

Elle savait une quantité prodigieuse d'airs et de chansons qu'elle chantait avec un filet de voix fort douce.
ROUSSEAU, les Confessions, I.

(...) elle allait, distillant son aigre filet de voix au diapason le plus haut (...)
Alphonse DAUDET, l'Immortel, p. 373.

B. (1398; probabl. «morceau roulé et entouré d'un fil»; de *fil*). Morceau de viande, partie charnue et tendre qu'on lève le long de l'épine dorsale de quelques animaux. *Le filet est l'un des morceaux les plus appréciés avec le faux-filet**. *Le filet fait partie de l'aloüou**. *Acheter du filet*. *Filet de bœuf rôti* (→ **Cresson**, cit.), *grillé* (→ **Chateaubriant**, **tournedos**). *Un steak dans le filet*. — *Filet de chevreuil, de porc*. *Filet en ragout*. ⇒ **Brussoles**. (1705). *Filet mignon*: pointe du filet de bœuf.

(...) Tiennette est venue dès cinq heures me retenir un filet de bœuf.
BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 374.

(...) On a servi un énorme repas à base de filets mignons (...)
S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 281.

Régional (Belgique). *Filet américain**: steak tartare ⇒ aussi **Cannibale**, 3.

Par ext. *Filet de canard, de volaille*. ⇒ **Aiguillette**, **blanc**, **suprême**; et aussi **magret**.

Morceau de chair levé de part et d'autre de l'arête (d'un poisson). *Filets de sole, de morue, de hareng**. *Filets d'anchois*. *Filets de cabillaud surgelés*.

(II) apporta une sole épaisse et large. L'aîné des deux cousins en détacha les filets (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 262.

C. (1690). Techn. Mors articulé (plus fin que le mors ordinaire). *Rênes de bride et rênes de filet*. Loc. (1865). *Scier du filet*: manier les rênes de filet alternativement de droite et de gauche dans la bouche du cheval, pour tempérer son allure.

Le mors agit sur les barres et emprunte en partie sa puissance au point d'appui donné par la gourmette, tandis que le filet agit sur la commissure des lèvres et directement. En se servant alternativement de la bride et du filet, le cavalier peut donc agir tantôt sur les barres et tantôt sur la commissure des lèvres.
Henri AUBLET, l'Équitation, p. 68.

★ II. (XVI^e; altér. de *filé* «[ouvrage] fait de fils»), p. p. substantivé de *filer*. XIII^e.

◆ 1. Réseau* de ficelle (⇒ **Lignette**), de fil, fait de mailles. *Fabrication des filets à la machine ou à la main avec une navette** et un bâton cylindrique (⇒ **Lacour**). *Mailler un filet*. *Filet à grosses mailles, à mailles fines* (⇒ **Pigeon**). *Maille rompue d'un filet*. *Réparer, remmailler un filet*.

Spécial. [a] Réseau de mailles servant à capturer des animaux. — *Filets de pêche**. *Filets maillants ou droits, filets trainants, filets tournants ou cernants*. *Filets à poissons, à crustacés...* ⇒ **Ableret**, **aplet**, **araignée**, **balance**, **bastude**, **bolier** ou **boulrier**, **bolinche**, **bourraque**, **bouterolle**, **braie**, **carré**, **carrelet**, **caudrette**, **cerceau**, **chalut** (→ **Chalutier**, cit.), **combrière**, **drège**, **épervier**, **épuisette**, **folle**, **gabare**, **goujonner**, **guideau**, **haveneau** ou **havenet**, **langoustier**, **picot**, **poche**, **pochette**, **pousseux**, **puche**, **rissole**, **sardinier**, **seine** ou **senne**, **thonaire** ou **thonnaire**, **traîne**, **traineau**, **tramail**, **truble**, **vannet**, **verveux**. *Jeter un filet*. *Tendue* de filets*. *Enceinte de filets*. ⇒ **Bordigue**, **madrague**. *Bâton pour maintenir un filet ouvert*. ⇒ **Archelet**. *Pierre pour lester un filet*. ⇒ **Cliquette**. *Filin de manœuvre*

d'un filet. ⇒ **Bras** (5). *Tirer, remonter les filets. Assener les filets. Radouber* les filets.*

- 6 C'était un bateau de pêche, et dès qu'il avait gagné le large, on amenait les voiles ; puis, dans une mer lourde, plate et blanche au soleil comme de l'étain, le patron de la barque laissait tomber des filets plombés. E. FROMENTIN, *Dominique*, XI.

Filets pour prendre les oiseaux. ⇒ **Allier** ou **hallier**, **araignée**, **épuisette**, **lacet**, **nasse**, **pantière**, **ridée**, **tirasse**, **traînage**, **traineau**. — *Filet à papillons*. — *Filet de chasse.* ⇒ **Panneau**, **poche**, **rets** (vx), **toile** (→ Engin, cit. 9). *Tendue des filets. Bête prise, empêtrée** (cit. 2) *dans un filet* (→ Chair, cit. 32). *Prendre des oiseaux au filet* (⇒ **Oiseler** ; **oiseleur**).

- 7 Alors des piqueurs, s'avançant pas à pas, étendaient avec précaution sur leurs corps impassibles un immense filet.

FLAUBERT, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*, I.

- 8 (...) elle s'aventurait, avec son filet de soie, attaché au bout d'un jonc, après les colibris, pleins d'indépendance, et les papillons aux zigzags agaçants.

LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, III, p. 126.

(Déb. XVII^e). Dans des loc. fig. ⇒ **Lacs**, **nasse**, **rets**. *Tendre un filet* (⇒ **Piège** ; **embûche**). — Au plur. *Attirer qqn dans ses filets.* ⇒ **Séduire**. *Il s'est pris à ses propres filets. Tomber dans les filets d'un aigrefin* (1. Aigrefin, cit. 1). *Coup de filet* : action rapide destinée à prendre des suspects. *Tous les complices ont été arrêtés, c'est un beau coup de filet.* ⇒ **Prise**, **rafle** (→ **Conspirateur**, cit.). *Passer à travers les mailles du filet* (→ **Avertir**, cit. 26).

- 9 Personne ne se soucie de se faire repérer, en ce moment. On se terre (...) À la Préfecture, à l'Intérieur, ils tendent déjà leurs filets (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 256.

- 9.1 Mes instructions sont données... je crois que je vais faire un joli coup de filet!

E. LABICHE, *les Petites Mains*, II, 9.

Locution figurée :

- 10 Ma tante Élisabeth avait l'âme espagnole. Son caractère était la quintessence de l'honneur. Elle me communiqua pleinement cette façon de sentir et de la suite ridicule de sottises par délicatesse et grandeur d'âme (...) Encore aujourd'hui l'excellent Fiori (...) me dit : « Vous tendez vos filets trop haut » (Thucydide).

STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, XII.

▢ (1690). Réseau de mailles pour envelopper, tenir, retenir. *Filet de ballon, de tambour*. — *Filet de ballon aérostatique*, ensemble des cordages qui l'entourent et tiennent la nacelle.

- 10.1 Les cinq passagers s'étaient hissés dans le filet, au-dessus du cercle, et se tenaient dans le réseau des mailles, regardant l'abîme.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 7.

Filet de roue arrière, à une bicyclette, pour éviter que les jupes ne se prennent dans les rayons. — *Filets pour protéger les animaux.* ⇒ **Chasse-mouches**. — *Filet à cheveux en soie, en cheveux*, pour maintenir une mise en plis, un chignon ; comme coiffure (⇒ **Résille**, **réticule**). — *Filet de bastingage.* ⇒ **Bastingue**.

Porte-bagages formé d'un réseau de fils, dans un véhicule de transport en commun. — Par ext. *Étagère, grille métallique ayant la même fonction. Hisser une valise dans le filet. Hamac* en filet, en toile.*

- 11 Ses cheveux, tirés en arrière et pris dans un filet duquel ils s'échappaient par mèches (...)

FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, in *Œ.*, t. II, p. 409.

- 12 (...) nombre d'entre eux portaient déjà des provisions du marché voisin, en de grands filets (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 255.

- 13 Antoine (...) plaisantait Rachel sur ses colis qui encombraient le filet, et refusait de s'asseoir à côté d'elle afin de mieux la dévorer des yeux.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 69.

FILET À PROVISIONS : sac en réseau de fils. *Mettre ses achats dans son filet.*

▣ Grand filet tendu sous les acrobates pour les retenir en cas de chute. *Trapéziste qui travaille sans filet.* — *Cet exercice est exécuté sans filet.* « *L'artiste travaille sans filet!* ». — Loc. fig. *Cour. Travailler sans filet*, en prenant des risques.

- 14 Ils sont beaux, tu sais, les acrobates. Un peu monstrueux, parfois : les muscles du dos. Ceux qui travaillent sans filet, c'est très horrible. Mais c'est plus crâne. Maintenant, quand ils se laissent tomber dans le filet, ceux qui travaillent avec un filet, naturellement, c'est toujours très extraordinaire, comme des balles, et ce sont pourtant des hommes. De beaux hommes.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 382.

▤ (1877, Petiot ; tennis). Dans certains jeux. *Filet de ping-pong, de tennis, de volley-ball...*, qui sépare la table, le terrain en deux parties et au-dessus duquel la balle doit passer. *Envoyer la balle au ras du filet, dans le filet. Filets des buts au football.*

♦ 2. (Du filet). Réseau de mailles larges d'une matière souple qui constitue les filets. — (1872). Réseau à grands jours exécutés à la navette ou mécaniquement, et souvent orné de motifs brodés. *Rideaux, nappe en filet. Dentelle filet.*

- 15 Dans dix maisons peut-être, où les jeunes filles sont artistes, se copie la grande nappe de Cluny, avec ses quarante-huit carrés de filets, tous différents (...)

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 10.

CONTR. (Du sens I, A, 8.) **Filet**.

DÉR. **Fileter**.

COMP. **Contre-filet**, **entrefilet**, **faux-filet**, **tire-filet**.

HOM. **Filet**.

1. FILETAGE [filitaʒ] n. m. — 1865 ; de 1. *fileter*.

♦ 1. Action de fileter (notamment, des vis) ; façon dont une vis

est filetée. — État des filets d'une vis. — Par ext. Ces filets eux-mêmes.

♦ 2. Rare. Braconnage exercé avec des filets.

HOM. 2. **Filetage**.

2. FILETAGE [filitaʒ] n. m. — Mil. xx^e ; de 2. *fileter*.

♦ Techn. Opération par laquelle un poisson est fileté.

HOM. 1. **Filetage**.

FILETÉ [filité] n. m. — xx^e ; adj., xiii^e ; de *filet*.

♦ Tissu dont un fil de chaîne est plus gros et forme de fines rayures en relief. *Fileté de coton. Chemise en fileté.*

1. FILETER [filité] v. tr. — 1858 ; p. p., xiii^e, « bordé ».

Technique.

♦ 1. Garnir d'un filet décoratif.

♦ 2. (1865). Faire un filet sur (une pièce cylindrique ou conique). *Fileter une pièce pour faire une vis.*

♦ 3. (1865). Tirer (un métal) à la filière. ⇒ **Tréfilerie**.

DÉR. 1. **Filetage**, **fileté**.

2. FILETER [filité] v. tr. — Mil. xx^e ; de *filet*.

♦ Techn. Traiter (du poisson) de manière à le réduire en filets, pour la conserve.

Quant à la morue filetée, elle est au préalable lavée et dépouillée de sa peau. Une fois réduite en filets, elle est mise en paquets (...)

Albert BOYER, *les Pêches maritimes*, p. 112.

DÉR. 2. **Filetage**.

FILETERIE [filit(ə)ʁi] n. f. ⇒ **Filterie**.

FILEUR, EUSE [filœʁ, øz] n. — xiv^e ; *filarsesse*, 1268 ; de *filer*.

♦ 1. (Surtout au fém.). Personne qui file une matière textile, à la main ou à la machine. ⇒ **Filandier**. *Fileuse à son rouet. Doitée**, *mouilloir** de fileuse. *Les Fileuses*, tableau de Vélasquez.

La femme est une fileuse, la femme est une coususe. C'est son travail, en tous les temps, c'est son histoire universelle. MICHELET, *la Femme*, p. 31.

La hiérarchie des métiers est sacrée. Une rentrayeuse veut gagner plus qu'une épinceteuse, un fileur plus qu'un tisserand. André MAUROIS, Bernard Quesnay, v.

(xx^e). Techn. Conducteur, conductrice d'un métier à filer, dans une filature.

♦ 2. Comm., techn. Industriel qui exploite une filature. ⇒ **Fileteur**.

♦ 3. (xx^e). Techn. Ouvrier qui travaille sur une filière.

FILIAL, ALE, AUX [filjal, o] adj. — 1330 ; lat. *filialis*, de *filius*. → **Fils**.

♦ 1. Qui émane d'un enfant à l'égard de ses parents. *Amour filial, amitié filiale* (→ **Effrayer**, cit. 4 ; **étouffer**, cit. 12). *Piété filiale* (→ **Attribuer**, cit. 7). *Obéissance filiale. Respect filial. Soins, devoirs filiaux.*

Sa probité est incorruptible ; sa religion est profonde ; sa piété filiale s'élève jusqu'à la vertu (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 53.

♦ 2. Qui est digne des sentiments d'un enfant à l'égard de ses parents. *Piété filiale, respect filial à l'égard d'un maître.* — *Confiance filiale en Dieu, en la providence.*

CONTR. **Paternel** ; **maternel**.

DÉR. **Filialement**.

HOM. **Filiale**.

FILIALE [filjal] n. f. — 1877, Littré, *Suppl.* ; de *filial*.

♦ 1. Cour. Société jouissant d'une personnalité juridique distincte, ayant un nom, un objet et un patrimoine propre (ce qui la distingue de la *succursale**), mais dont la moitié au moins du capital appartient à une autre société (la *société mère*). *Filiale créée pour réaliser une fabrication nouvelle. Filiale à l'étranger.*

♦ 2. Didact. (relig.). Fondation d'une abbaye, gardant des liens avec l'abbaye mère. *UNE filiale de l'abbaye de Solesmes.*

HOM. **Filial**.

FILIALEMENT [filjalɑ̃mɑ̃] adv. — V. 1460 ; de *filial*.

♦ Littér. D'une manière filiale, comme un fils ou une fille. *Aimer filialement son oncle, son tuteur.*

FILIALITÉ [filjalite] n. f. — 1845, Bescherelle, « état, qualité de fils »; de *filial*.

♦ Littér. Caractère filial. *La filialité de ses sentiments.*

(...) j'accepte la rééducation, la sollicitude : j'ai frustré mother d'un genre aimant, de petits-enfants honnêtement engendrés, je peux bien faire effort de filialité.
A. SARRAZIN, *la Traversière*, p. 154 (1966).

FILIATION [filjosjō] n. f. — XIII^e; lat. *filatio*, de *filius*. → Fils.

A. ♦ 1. Dr., cour. Lien de parenté unissant l'enfant* à son père (*filiation paternelle*) ou à sa mère (*filiation maternelle*). ⇒ **Agnation, cognation, consanguinité, descendance, parenté**. *La filiation est envisagée par rapport à l'enfant, la paternité et la maternité par rapport aux parents*. ⇒ **État** (des personnes). *Filiation légitime*, d'un enfant né de parents unis par le mariage. *Preuves de la filiation légitime maternelle* (preuve de l'accouchement d'une femme mariée; preuve de l'identité* de l'enfant). *Preuves de la filiation légitime paternelle* (présomption de paternité* du mari, sauf cas de désaveu*). *Filiation naturelle simple*. *Preuve de la filiation naturelle*. ⇒ **Reconnaissance** (volontaire ou forcée). *Transformation de la filiation naturelle en filiation légitime*. ⇒ **Légitimation**. — (Ancientt, en dr. franç.). *Filiation adultérine, incestueuse*. — *Filiation adoptive*. ⇒ **Adoption**. *De la filiation*, titre VII du Code civil (art. 311-342). *De la filiation adoptive*, titre VIII (art. 343-370).

1 La filiation des enfants légitimes se prouve par les actes de naissance inscrits sur les registres de l'état civil. Code civil, art. 319.

Ethnol. Règle qui décide comment un individu, en vertu de sa naissance, acquiert son identité sociale et son statut; spécifiait, règle déterminant le groupe parental auquel l'individu sera intégré. ⇒ **Parenté** (structure de la). *Filiation matrilineaire, patrilinéaire, bilinéaire, ou double filiation*. Règle de filiation et règle de résidence*.

♦ **2.** (1872). Lien de descendance directe entre ceux qui sont issus les uns des autres. ⇒ **Descendance, famille, génération, lignée**. « *La filiation de cette famille est bien établie depuis trois siècles* » (Académie). ⇒ **Généalogie, origine**.

2 (...) des bourgeois d'ancienne famille et d'une réputation bien nette, espèce de noblesse qui devrait bien valoir celle dont la preuve ne consiste que dans les filiations. FONTENELLE, Geoffroy, in LITTRÉ.

B. ♦ 1. Rapport de dépendance, d'influence spirituelle. *La filiation de Maupassant à, par rapport à Flaubert*. → Fils* spirituel. Lien de dépendance entre des mouvements, des écoles, des théories.

♦ **2.** (Av. 1778). Fig. Succession (de choses issues les unes des autres). ⇒ **Enchaînement, liaison, lien, ligne, ordre, succession, suite** (→ Direct, cit. 6). *La filiation des idées, des événements. La filiation des mots* (⇒ **Étymologie**), *des sens*.

3 Au point de vue lexicographique (...) il ne doit pas être indifférent de ranger les acceptions en tel ou tel ordre. Ce n'est point au hasard que s'engendrent, dans l'emploi d'un mot, des significations distinctes et quelquefois très éloignées les unes des autres. Cette filiation est naturelle et partant assujettie à des conditions régulières, tant dans l'origine que dans la descendance. LITTRÉ, *Dict.*, Préface, II.

♦ **3.** Relig. Rapport d'une filiale (2.) à son abbaye.

FILIBUS [filibys] n. m. — 1896; *Année sc. et industr.* 1897, p. 490; orig. incert., p.-ê. du rad. de *fil*.

♦ Vx. Long morceau de papier plié ou roulé servant d'allumette.

Royer (...) prit un bout de journal, l'alluma — il appelait cela un filibus — et le lui tendit. Roger VERCEL, *Remorques*, p. 57.

FILICALES [filikal] n. f. pl. — Mil. xx^e; du lat. *filix*, -*icis* « fougère ».

♦ Bot. Ordre de cryptogames vasculaires, comprenant toutes les fougères terrestres à spores. — Au sing. *Une filicale*.

FILICIDE [filisid] n. m. — V. 1970; du lat. *filius* « fils », et -*cide*.

♦ Rare. Meurtre de leurs enfants par les parents.

FILICINÉES [filisine] n. f. pl. — 1855, Nysten; lat. *filix*, -*icis* « fougère ».

♦ Bot. Classe de plantes cryptogames vasculaires (*Ptéridophytes*) comprenant les fougères*, les ophioglossées et (selon les classifications) d'autres végétaux (bydroptéridés, etc.). — Au sing. *Une filicinee*.

FILIERÈ [filjɛr] n. f. — 1244, « pelote de fil »; « fil », 1352; de *fil*.

★ **1. ♦ 1.** (xvi^e). Fauconn. Ficelle empêchant l'oiseau de proie de fuir, tant qu'il n'est pas dressé à revenir.

♦ **2.** (1690). Blason. Bordure étroite entourant l'écu. ⇒ **Filet**.

♦ **3.** (1872). Mar. (Surtout au plur.). Filin tendu horizontalement, sou-

tenu par des chandeliers*, et servant de garde-corps. *Il a été retenu par les filières*.

Filière de sécurité, et, absolt, *filière* : filin tendu sur le pont, de l'avant à l'arrière, et auquel, par mauvais temps, les équipiers d'un voilier accrochent leur harnais de sécurité.

★ **II. A.** (1382). Instrument, organe destiné à étirer ou à produire des fils. *Dégrossir un métal en le faisant passer par la filière*. ⇒ **Étirer; tirage, tréfilerie**. *Or trait, tiré à la filière*.

Le fer de l'île Lincoln, on le sait, était de qualité excellente, et, par conséquent, très propre à se laisser étirer. Cyrus Smith commença par fabriquer une filière, c'est-à-dire une plaque d'acier, qui fut percée de trous coniques de divers calibres qui devaient amener successivement le fil au degré de ténuité voulu.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 557.

(1755). Par anal. Pièce d'acier servant à fileter* en vis. ⇒ **Fileter**.

(1872). Chir. Instrument servant à mesurer le diamètre des sondes et des bougies.

(1764). Entomol. Organe, orifice par lequel certains animaux (araignées, vers à soie) produisent leur fil.

B. Fig. ♦ **1.** (Av. 1791, par anal. avec la filière servant à réduire le métal en fils de plus en plus fins). Succession d'états à traverser, de degrés à franchir, de formalités à accomplir avant de parvenir à un résultat. *Passer par la filière* : passer successivement par les degrés (d'une hiérarchie*). *La filière administrative*. *Obtenir un poste par concours sans passer par la filière*. *Suivre la filière*.

À la fin, tu ne comprends pas que, député demain, après-demain je puis être ministre, et alors je te prends à mon cabinet, et une fois le pied à l'étrier, dame! Au lieu de quoi tu veux faire la bête à concours, suivre toute la filière (...)

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 226.

Succession d'intermédiaires, d'étapes par lesquels passe un trafic. *La filière de la drogue*. *La filière française*. *Remonter une filière*. *Filière clandestine*.

Écon. Suite d'opérations ou d'éléments coordonnés en vue d'un résultat.

♦ **2.** (V. 1960). Techn. (phys.). Famille de réacteurs* nucléaires ayant les mêmes caractéristiques techniques. *Une filière de réacteurs est déterminée par le choix du combustible nucléaire, du modérateur et du réfrigérant*. *La filière uranium-graphite-gaz*. — Technique associée au choix d'un type de réacteurs, utilisée pour produire de l'énergie électrique. *La filière française à l'uranium naturel, la filière américaine à l'uranium enrichi*.

★ **III.** (1872; déjà en 1234, en champenois). Comm. Ordre de livraison écrit se transmettant par endossement. *La filière représente la marchandise*. *Le dernier acheteur est dit arrêteur de la filière ou réceptionnaire*. *Agent chargé de la circulation des filières*. ⇒ **Filiériste**.

DÉR. **Filiériste**.

FILIÉRISTE [filjerist] n. — 1907; de *filière*, III.

♦ Techn. (comm.). Agent chargé de la circulation et de la liquidation des filières* (III.).

FILIFORAGE [filiforaz] n. m. — 1973; du lat. *filum* « fil » (d'après *filiforme*), et *forage*.

♦ Techn. (géol.). Forage exécuté en petit diamètre.

FILIFORME [filifɔrm] adj. — 1762; lat. *filum* « fil », et -*forme*.

♦ **1.** Mince, allongé et fin comme un fil. ⇒ **Grêle**. *Antennes, pattes filiformes*. *Pédoncules filiformes*. *Papilles filiformes de la langue*.

♦ **2.** D'une extrême minceur. *Elle a des jambes filiformes; elle est filiforme*.

Sa croissance brusque de long garçonnet filiforme.

COLETTE, *la Chatte*, in T. L. F., p. 23.

Fig. et littér. Très faible, très mince (intérêt, valeur).

♦ **3.** *Pouls filiforme* : pouls très faible. ⇒ **Filant** (→ Aranéen).

Le pouls devient filiforme et la mort survient à l'occasion d'un mouvement insignifiant.

CAMUS, *la Peste*, p. 51.

CONTR. **Épais, gros**.

DÉR. V. **Filiforage**.

FILIGRANE [filigran] n. m. — 1677; *filigramme*, 1664; ital. *filigrana* « fil à grains »; souvent altéré en *filigramme* au xvii^e.

♦ **1.** Techn. et cour. Ouvrage d'orfèvrerie ajouré, fait de fils de métal (argent, or...), de fils de verre, etc., entrelacés et soudés. *Ouvrage de filigrane*, en *filigrane*. *Châsse, coffret décorés d'ornements en filigrane*. ⇒ **Filigraner**. « *De superbes bracelets en filigrane de Gènes* » (Maupassant, *les Sœurs Rondoli*).

Ornement de verre des verreries vénitienes.

Par anal. ou par métaphore. *Des filigranes de pierre*. ⇒ **Dentelle**.

«(Les arbres) sont en filigrane d'argent» (Gautier, *Émaux et camées*, in T. L. F.). — *Les filigranes d'une mélodie, d'un air.*

♦ **2.** (xx^e). Techn. Fil de métal entourant la poignée d'une épée, d'un sabre.

♦ **3.** (1837; du réseau de fils placés dans la forme). Cour. Dessin imprimé dans la pâte du papier par le réseau de la forme et qui peut se voir par transparence. ⇒ **Empreinte. Marque de fabrique en filigrane. Filigranes des billets de banque, des timbres-poste**, destinés à rendre la contrefaçon plus difficile. *Identifier un dessin, un manuscrit ancien grâce au filigrane du papier. Filigranes qui caractérisaient les formats* du papier* (aigle, couronne, etc.).

1 Le fabricant lave ses chiffons et les réduit en une bouillie claire qui se passe, absolument comme une cuisinière passe une sauce à son tamis, sur un châssis en fer appelé *forme*, et dont l'intérieur est rempli par une étoffe métallique au milieu de laquelle se trouve le filigrane qui donne son nom au papier.

BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 558.

Loc. adv. (xx^e). Fig. *En filigrane* : d'une façon implicite. *Cette question apparaissait en filigrane dans chacune de ses interventions. Lire en filigrane*, entre les lignes, deviner ce qui n'est pas explicitement dit dans un texte.

REM. En dehors de cette loc., les emplois fig. et métaphoriques de *filigrane* sont rares :

2 Un sourire, à peine, une silhouette, un filigrane dans une page barbouillée.
Georges BORGEAUD, *le Voyage à l'étranger*, II, p. 255.

DÉR. Filigraner.

FILIGRANER [filigrane] v. tr. — 1845; de *filigrane*.

♦ Techn. (Rare). Façonner, travailler en filigrane (1.).

► **FILIGRANÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ **1.** Façonné en filigrane (1.). *Croix d'or filigranée*. — Qui comporte un filigrane. *Verre de Venise filigrané*.

1 (...) ses lourds bracelets d'argent filigrané dont la plupart venaient de Tolède.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XI.

2 (...) des rotondes filigranées d'argent se confiaient de ténèbres sur l'émergence de quelque grande église.
J. GIGNO, *le Hussard sur le toit*, p. 110.

♦ **2.** (1873). *Papier filigrané*, qui présente un filigrane.

FILIN [filé] n. m. — 1611; de *fil*.

Marine.

♦ **1.** Vx. Cordage en chanvre.

1 Le cordage de chanvre ne manquait pas, grâce au grément qui avait été retrouvé avec l'enveloppe du ballon. Les câbles, les cordages du filet, tout cela était fait d'un filin excellent, dont le marin tira bon parti.
J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 466 (1864).

2 Des filins de couleur blonde, neufs aussi et sentant le goudron, sortaient des cales (...)
LOTI, *Matelot*, XLIX.

♦ **2.** Mod. Cordage. *Pelote de filin*. ⇒ **Manoque. Bout de filin terminé par un croc**. ⇒ **Vérine**.

♦ **3.** (Hors du contexte maritime). Câble ou corde mince.

FILIPENDULE [filipädyl] adj. et n. f. — xv^e; du lat. *filum* «fil», et *pendulus* «suspendu».

♦ **1.** Sc. nat. (Vieilli). Suspendu à un fil. — N. f. Genre d'araignée qui guette sa proie, en restant suspendue à un fil de sa toile.

♦ **2.** N. f. Bot. ⇒ **Spirée**.

FILLASSE [fijas] n. f. — xv^e; «fille de mauvaise vie»; de *fil*, et suff. péj. *-asse*.

Péjoratif.

♦ **1.** Fille, jeune fille. *Une grande fillasse un peu niaise*.

1 (Elles) n'auraient pas voulu se mêler à cette horde de fillasses mal élevées, poussant le souci des modes de «bains de mer» jusqu'à toujours avoir l'air de revenir de pêcher la crevette ou d'être en train de danser le tango.
PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Pl., t. I, p. 739.

Fam. Femme.

2 Les fillasses, faut toujours qu'elles jouent à la poupée, tu noteras. Et ça leur passe jamais. Même qu'elles ont le prix Cognacq, elles continuent leur jeu. Même vioque avec les petits-enfants (...)
SAN-ANTONIO, *J'ai essayé* : on peut !, p. 25.

♦ **2.** Vieilli. Femme de mauvaise vie. ⇒ **Fille**.

FILLE [fij] n. f. — V. 1050; lat. *filia*.

Enfant ou personne jeune du sexe féminin.

★ **1.** LA FILLE DE (qqn), SA FILLE, etc. (opposé à *fil*) : personne du sexe féminin considérée par rapport à sa filiation.

♦ **1.** (Par rapport à son père et à sa mère ou à l'un des deux seulement). Enfant de sexe féminin. *Fille légitime. Fille naturelle. Fille aînée. Fille cadette. Leur plus jeune fille, la dernière, la benjamine. Fille unique. Devoirs d'une fille à l'égard de ses parents*

(→ Étendre, cit. 19). *La mère* et la fille. et sa fille* (→ Ardeur, cit. 25; augmenter, cit. 4; cajoler, cit. 5; convoiter, cit. 1; esprit, cit. 106). *C'est la fille de sa femme, la fille de son mari* (⇒ **Belle-fille**), *la fille de son frère, de sa sœur* (⇒ **Nièce**). *Le père* et la fille, et sa fille* (→ Approuver, cit. 10; atteindre, cit. 16; audace, cit. 21; borner, cit. 25; bougonner, cit.). *La fille, les filles de M^{me} X, de M. X, des X. La fille, les filles Dubois, des Dubois*. ⇒ **Mademoiselle** (mademoiselle Dubois). *Marier sa fille. Il doit épouser la fille de M. Un tel* (→ Campagnard, cit. 4). *Le mari de sa fille*. ⇒ **Gendre. La fille de l'hôte (→ Caresser, cit. 2). *Elle est (la) fille d'un épicier*. — Par ext. *Fille adoptive** (⇒ **Adoption, filiation**).**

Et je me dis toujours qu'étant fille de roi,
Tout autre qu'un monarque est indigne de moi. CORNEILLE, *le Cid*, I, 2. 1
Le devoir d'une fille est dans l'obéissance. CORNEILLE, *Horace*, I, 3. 2
Jetez sur votre fille un regard paternel (...) CORNEILLE, *Polyeucte*, V, 3. 3
(...) je lui veux faire aujourd'hui connaître Que ma fille est ma fille, et que j'en suis le maître Pour lui prendre un mari qui soit selon mes vœux. 4

MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, II, 9. 5
Il (Claude) n'osait épouser la fille de son frère. RACINE, *Britannicus*, IV, 2. 5

Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première, Seigneur, vous appellei de ce doux nom de père (...) RACINE, *Iphigénie*, IV, 4. 6

Comprenez-vous que je vais mourir sans les voir, mes filles? Avoir soif toujours, et ne jamais boire, voilà comment j'ai vécu depuis dix ans (...) Mes deux gendres ont tué mes filles. Oui, je n'ai plus eu de filles après qu'elles ont été mariées. 7

BALZAC, *le Père Goriot*, Pl., t. II, p. 1073. 8

Comme ils n'ont rien que le maigre salaire d'un métier ou d'un grade sans prestige, ils épousent les filles des marchands. 8

André SUARÈS, *Trois hommes, «Dostoïevski»*, I. 9

Quand vous vantez à une mère la beauté d'une de ses filles (...) elle pense que c'est la plus laide qui est la plus jolie. COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 236. 9

La fille du logis, la fille de la maison : la fille du maître, de la maîtresse de maison.

(...) en lisant le *Disciple*, elle a appris que le rêve d'un jeune précepteur laïque, nourri de philosophie matérialiste, est de séduire la fille de la maison. 10

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XV, p. 167.

(1640). Par anal. Personne qu'on considère et qu'on aime comme sa propre fille. «*Elle a trouvé dans sa nièce une fille tendre et soumise*» (Académie). *Cette petite est une fille, une vraie fille pour eux qui n'ont pas d'enfant*.

Fam. *Ma fille* (en appellatif). *Voici un cadeau pour toi, ma fille. Eh bien, ma fille, tu n'es pas difficile!* (→ Désaveu, cit. 1).

(...) Venez, venez, mes filles, Compagnes autrefois de ma captivité (...) RACINE, *Esther*, I, 1. 11

— Tu n'es pas folle d'appeler la princesse ta fille? — Je l'appelle ma fille. Je ne lui dis pas qu'elle est ma fille. GIRAUDOUX, *Électre*, II, 9. 12

Fille en Jésus-Christ, se dit d'une religieuse par rapport à la supérieure ou à la fondatrice de l'ordre.

Thérèse dont vous vous faites gloire d'être les filles en Jésus-Christ. BOURDALOUE, *Exhortation sur sainte Thérèse*, t. I, p. 320. 13

Appellatif. (D'un ecclésiastique à une femme). *Je vous bénis, ma fille*.

Loc. fig. *La fille aînée des rois de France* : l'Université. *La France, fille aînée* (cit. 1) *de l'Église*. — *Une fille de l'Église* : une catholique exemplaire.

Une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété. BOSSUET, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*.

♦ **2.** (xv^e). Littér. Descendante. *La fille des Césars. Une fille de rois. Une fille du sang d'Hélène* (→ Autel, cit. 4).

(Le compl. désigne un lieu d'origine). *Filles du Rhin. Filles de Jérusalem* (→ Bien-aimé, cit. 4), *de Sion* (→ Étude, cit. 37), *de Corinthe* (→ Boucle, cit. 3). — Hist. *Les filles de France*, de la famille royale de France.

Cependant mon amour pour notre nation A rempli ce palais de filles de Sion, Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, Sous un ciel étranger comme moi transplantées. RACINE, *Esther*, I, 1. 15

Personne du sexe féminin qui provient d'un milieu social donné. *Une fille d'épiciers, de filateurs*, etc.

Elle oubliait qu'elle-même, fille de pétroliers, avait une fortune personnelle dix fois supérieure à celle de Marie. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XIII, p. 178. 16

Par plais. *Fille d'Ève** : femme.

Poét. *Les filles de Mémoire, de Parnasse*. ⇒ **Muse. Les filles d'enfer (cit. 2). ⇒ **Furie. Les filles du destin** : les Parques. *Les filles de la nuit* : les étoiles (cit. 22). *Les filles de Béthel* (Bible, Rois, I, 1, 46) : les femmes idolâtres, et aussi les femmes sans pudeur (Littré). — (Dans La Fontaine). *Fille de l'air* (cit. 22) : la mouche; *filles du ciel* : les abeilles; *filles du limon* : les grenouilles (→ Astre, cit. 5).**

(Fin xvii^e). Littér. (D'une chose qui naît d'une autre). ⇒ **Conséquence, effet, enfant, fruit, résultat. La jalousie, fille du soupçon. La grande industrie, fille de deux inventions (→ Artisanat, cit. 3). *Tristesse, fille de la solitude*.**

(...) je vois sa mine admirante et spirituelle, qui ne laisse point croire que son admiration soit fille de l'ignorance (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1158. 30 mars 1689. 17

Fille de la douleur! harmonie! harmonie! A. DE MUSSET, *Premières poésies, «Le saule»*, I. 18

★ II. (V. 1050; opposé à garçon). ♦ 1. **Enfant du sexe féminin***. *Garçons et filles. Elle a mis au monde une fille* (→ 2. Enceinte, cit. 1). *Le ciel a comblé mes vœux en me donnant une fille* (Litré). *Il naît plus de garçons que de filles, mais la mortalité étant plus forte chez les premiers, l'égalité numérique des sexes tend à se rétablir vers l'âge adulte.*

19 Qu'un ovule soit pénétré par un spermatozoïde à chromosome X, l'œuf fécondé, portant deux chromosomes X, produira une fille; qu'un ovule soit fécondé par un spermatozoïde à chromosome Y, l'œuf, portant un chromosome X et un chromosome Y, produira un garçon.

Jean ROSTAND, *l'Homme*, p. 85 (→ Femme, cit. 10).

20 (...) elle (*la princesse Palatine*) aurait voulu être un garçon, et rapporte gaiement que dans sa jeunesse, ayant entendu dire qu'une fille l'était devenue à force de sauter (*l'anecdote est déjà dans Pline*), elle avait fait des sauts si terribles que c'était miracle si elle ne s'était pas cent fois cassé le cou.

Emile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 85.

Même sens que *fillette*, *petite fille* (→ ci-dessous), avec une nuance plus familière. *Je ne veux pas jouer avec les filles. Fille déjà grandette, grandelette. Fille nubère**. *Fille nubile** (→ **Adolescence**). *Cou maigre de fille poussée* (cit. 59) *trop vite. Comment l'esprit vient aux filles.* — *Éducation* (cit. 3) *des filles. Collège, lycée de filles.*

21 (...) j'avais chargé un enfant des petites classes de porter une lettre à une « fille », comme disent les écoliers dans leur dur langage.

R. RADIGUET, *le Diable au corps*, p. 10.

♦ 2. (Dans des syntagmes figés). [a] **PETITE FILLE** : enfant du sexe féminin jusqu'à l'âge nubile. ⇒ **Bambine**, **fillette**, **gosse**. *Une mignonne petite fille blonde, brune* (→ **Blondinette**, **brunette**). *Jeux de petites filles* (→ **Étrenne**, cit. 4). *Les Petites Filles modèles*, de la comtesse de Ségur. *Étourderie* (cit. 2) *de petite fille. Petite fille qui ne veut pas dire bonjour* (→ **Ennoblier**, cit. 4). *Homme qui aime les petites filles. Elle a des manières de petite fille, elle joue à la petite fille.* → **Femme-enfant**. — **Fam.** *Une grande petite fille* (cet emploi manifeste la lexicalisation du syntagme).

(En emploi adj.). *Elle a dix-sept ans, mais elle fait très petite fille.* (Au sens l). *Une dame et ses deux petites filles.*

[b] (Équivalent moins familier de *fille*). **JEUNE FILLE** : fille nubile ou femme jeune non mariée. ⇒ **Femme**; **demoiselle**; **adolescente**, **jouvencelle**, **tendron** (fam.); → **Art**, cit. 18; **aventure**, cit. 19; **babil**, cit. 4; **bleuet**, cit. 1; **broncher**, cit. 9; **cerise**, cit. 3; **chœur**, cit. 5; **danseur**, cit. 6. *Une gracieuse, une charmante jeune fille.* ⇒ **Bachelette** (vx). *Le chaperon* d'une jeune fille. Jeune fille travaillant dans les métiers de la mode comme apprentie* (→ **Arpette**), *couturière* (→ **Cousette**), *coursière* (→ **Trottin**). *Jeune fille qui coiffe Sainte-Catherine.* ⇒ **Catherinette**. *Jeune fille aux allures garçonniers.* ⇒ **Garçonne**. *Jeune fille simple et sentimentale.* ⇒ **Midinette**. *À quoi rêvent les jeunes filles*, pièce de Musset. *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, œuvre de Proust. *Les Jeunes Filles*, roman de Montherlant.

22 Enfin, vers quinze ans le **stade terminal** (*de la puberté*) ou **nubilité** correspond au retour au calme du corps et de l'esprit. L'organisme a complètement évolué. La fillette est devenue jeune fille. Elle sort de l'âge ingrat et entre dans l'âge de grâce. Elle se pare des séductions de la jeunesse.

André BINET, *Vie sexuelle de la femme*, p. 47.

23 Cela est plaisant, oui, ce mot de mariage; il n'y a rien de plus drôle pour les jeunes filles (...)

MOLIÈRE, *le Malade imaginaire*, I, 5.

24 Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes filles! C'est le destin. Il faut une proie au trépas.

HUGO, *les Orientales*, XXXIII, 1.

25 (...) à peine veuf de cette veuve, il prend pour femme une jeune fille. Il a la passion des jeunes filles, et nul n'a su jusqu'ou.

André SUARÈS, *Trois hommes*, « Dostoïevski », IV.

26 Ne fallait-il pas prémunir la jeune fille au moment de son entrée dans le monde, contre les dangers d'une éducation par trop conventionnelle?

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, VIII, p. 130.

(Qualifié par un adj. qualifiant l'âge). *Une petite jeune fille* (jeune dans la catégorie des jeunes filles; cf. *une jeune fille petite*, de petite taille). *Une grande jeune fille* (plus âgée, qui a grandi). *De grandes jeunes filles niaises.* → **Pecque**, cit. 3.

Spécialt. *Fille nubile et vierge.* ⇒ **Pucelle**, **vierge**; (fig. et vx) **brebis**, **colombe**. *Ce n'est plus une jeune fille.*

[c] **VIEILLE FILLE** : femme qui a atteint ou passé l'âge mûr sans se marier (péj., implique des idées étroites, une vie monotone). ⇒ **Célibataire**, **demoiselle** (→ **Border**, cit. 7; **effacer**, cit. 32). *Des vieilles filles dévotes. Des habitudes de vieille fille.* — (En épithète). *Elle ne s'est jamais mariée, mais elle n'est pas du tout vieille fille.*

26.1 Sèche, les yeux creusés par les veilles, c'était le type accompli de la vieille fille endurcie, aguerrie, fière de l'holocauste de ses quatre neveux tués sur divers fronts.

Pierre KLOSSOWSKI, *la Révocation de l'Édit de Nantes*, p. 114.

♦ 3. (Av. 1530). Avec la même valeur que *jeune fille*. ⇒ **fam.** **Gonzesse**, **nana**, **nénette**, **souris**; **femme**. *Les garçons et les filles* (→ **Aimant**, cit. 3, **Loti**; **assister**, cit. 4, **Barrès**). *Une fille des champs, de la campagne. Fille raisonnable, déraisonnable* (→ **Abuser**, cit. 8, **Rousseau**; **accommoder**, cit. 18; **âge**, cit. 8; **agitation**, cit. 2, **Fénélon**; **agréable**, cit. 12, **La Fontaine**; **apporter**, cit. 16; **apprendre**, cit. 55, **Sand**; **attacher**, cit. 7, **Corneille**; **austère**, cit. 5, **Pascal**; **avare**, cit. 2, **Boileau**; **barreau**, cit. 1, **Regnard**; **campagne**, cit. 7, **La Bruyère**; **chair**, cit. 49; **déshonorer**, cit. 7, **Molière**; **éducation**, cit. 15, **Baudelaire**; **estoc**, cit. 1, **Hugo**).

(...) si tous les garçons et toutes les filles s'enclôtraient, le monde périrait (...)

VOLTAIRE, *l'Homme aux 40 écus*, VIII.

(...) je puis vous assurer que, par son bon esprit, par les qualités de l'âme, et par la noblesse des procédés, elle est demoiselle autant qu'aucune fille, de quel rang qu'elle soit, puisse être.

MARIVAU, *Vie de Marianne*, VII.

En appellatif. *Salut, les filles! Comment ça va, les filles?* — **REM.** Le mot n'est employé en appellatif qu'au pluriel et avec le possessif (→ ci-dessus *supra* cit. 11).

FILLE À MARIER : jeune fille pour laquelle ses parents, la famille, etc., cherchent un mari.

Spécialt. *Fille.* [a] ⇒ **Célibataire** (→ ci-dessus *Vieille fille*).

Loc. (Vx ou régional). *Rester fille* : ne pas se marier.

En atteignant à l'âge de soixante ans, époque à laquelle les femmes se permettent des aveux, elle dit en confidence à madame du Coudrai (...) qu'elle ne supportait pas l'idée de mourir fille.

BALZAC, *la Vieille Fille*, Pl., t. IV, p. 333.

Je vous ferai remarquer que je vais avoir vingt-quatre ans. Avez-vous espéré que je resterais toujours fille?

Pierre BENOIT, *M^{lle} de la Ferté*, II, p. 77.

(1797, in D.D.L.). **Vielli** ou **péj. FILLE-MÈRE** ou **FILLE MÈRE** : mère non mariée, mère célibataire*.

Jamais je ne te dirais : « Tu as fait de moi une fille mère, répère! Au contraire, je veux être fille mère. Tu n'auras aucun devoir envers moi ».

J. DUTOURD, *les Horreurs de l'amour*, p. 597.

Moi, je bois, en tant que garçon-père, terme équivalent pour mon sexe à l'expression fille-mère, à la louable honnêteté morale d'Aurore et de Cornélie qui ne s'amuseront pas à faire un enfant à un homme pour lui gâcher sa vie.

René FALLET, *le Triporteur*, p. 310.

[b] **Vierge**. (En épithète). *Être fille. Cesser d'être fille* : perdre sa virginité (→ **Escolade**, cit. 3).

♦ 4. (xv^e). Avec un qualificatif. **Femme jeune**. *Une belle, une jolie fille* (→ **Atour**, cit. 5; **bien**, cit. 4; **brûler**, cit. 61; **capiteux**, cit. 4; **carrure**, cit. 2; **couturier**, cit. 1). *Un beau brin de fille* (→ **Appât**, cit. 19). *La plus belle fille du monde ne peut donner* (cit. 17) *que ce qu'elle a* (prov.). — *Elle est bonne fille*, bienveillante, généreuse. *C'est une brave fille* (on dit moins : *une bonne fille*). — **Fam.** *C'est une chic fille.*

De belles grandes filles bien découpées, avec leurs magnifiques tresses tombant sur les épaules (...)

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 11.

(...) bonne fille dans l'intimité, affectueuse, tendre même.

HUYSMANS, *Là-bas*, p. 217.

Être fille à*, capable de.

(...) elle aurait été fille à s'en aller avec lui.

MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, III, 7.

♦ 5. (1409, *filie de vie*). [a] **Vielli**. **Femme de « mauvaise vie »**; **spécialt**, **prostituée**. *Il fréquente les filles* (→ ci-dessous, cit. 40). *Aller voir les filles.*

[b] **Mod.** (Dans des expressions et loc.). **Même sens.** *Fille entretenue. Fille de rencontre. Fille des rues.* ⇒ **Coureuse**, **Fille perdue**. — **Spécialt.** **Prostituée**. *Fille à deux sous*. → **Pierreuse**, cit. 1. — **Loc.** **FILLE DE JOIE** (→ **Abonder**, cit. 4; 2. **champagne**, cit. 1). *Fille publique, fille soumise.* — (Déb. xvii^e). **Absolument** :

Tout aux tavernes et aux filles.

VILLON, *Ballade à ceux de mauvaise vie*, p. 104.

(...) une fille, bien connue pour telle!

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre CXXXV.

« Celui qui n'a pas vu beaucoup de filles ne connaît point les femmes », me disait gravement un homme, grand admirateur de la sienne, qui le trompait.

CHAMFORT, *Maximes*, Sur les femmes et le mariage, XX.

Y a-t-il un seul homme raisonnable qui soit envious de faire partager sa jouissance à des filles de joie? Et n'y a-t-il pas des millions d'hommes qui prennent pourtant de grands plaisirs avec ces créatures?

SADE, *Justine*, t. I, p. 195.

(...) d'abord parurent des canons, sur lesquels des harpies, des larronnesses, des filles de joie montées à califourchon, tenaient les propos les plus obscènes et faisaient les gestes les plus immondes.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 220.

Quand on n'a que des désirs physiques (...) En France, les filles peuvent donner à beaucoup d'hommes autant de bonheur que les femmes honnêtes, c'est-à-dire du bonheur sans amour (...)

STENDHAL, *De l'amour*, XLI.

(...) ces créatures ou le dictionnaire de la mode a successivement classées sous les titres grossiers ou badins d'*impures*, de *filles entretenues*, de *lorettes* et de *biches*.

BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, Le peintre de la vie moderne, IV.

J'allais autrefois à l'hôpital Broca où l'un de mes anciens camarades de lycée était externe en médecine. J'ai vu passer au spéculum toutes les filles, avec leurs maladies.

Ch.-L. PHILIPPE, *Bubu*, v, p. 118.

Le bon sens populaire a fait, depuis longtemps, justice d'une expression malheureuse : on ne dit plus jamais fille de joie, on pense parfois fille de douleur.

G. DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, VI, p. 99.

♦ 6. (1606). **Nom donné à certaines religieuses.** *Filles du Calvaire. Filles-Dieu. Filles du Carmel, de la Charité.* — **Vx.** *Les filles bleues.*

♦ 7. (Av. 1673). **FILLE DE...** : jeune fille ou femme employée à une fonction, un travail. ⇒ **Servante**, *Fille de service, de cuisine, de salle. Fille d'auberge, de ferme.* — **Vx.** *Fille de chambre.* ⇒ **Femme** (de chambre). *Fille de boutique, de magasin.* ⇒ **Demoiselle**, **employée**.

Une fille de salle soulevait une poussière qui retombait sur les malades, sous prétexte de balayer.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 147.

Elle avait travaillé dans un restaurant à Orléans, elle avait été fille de cuisine dans une grande ferme bretonne, où il fallait servir plus de cent ouvriers agricoles.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 294.

FILLE D'HONNEUR : fille de qualité attachée à la personne d'une reine, d'une princesse. ⇒ **Dame**. *Les filles d'honneur de la reine*, ou, simplement, *les filles de la reine*.

(En appellatif). Vx. *Ma fille*, se disait à une domestique.

CONTR. Parent, père, mère. — Garçon. — Femme (mariée).

DÉR. Filleule, fillasse, fillette.

COMP. Belle-fille, petite-fille.

FILLÉR [filer] n. m. — 1930; mot hongrois.

♦ Monnaie hongroise (centième du forint, anciennt du pengoe). *Des fillérs*.

HOM. Filaire.

1. FILLETTE [fijet] n. f. — XII^e; de *fil*.

♦ **1.** Petite fille. ⇒ **Fille** (II., 2., a); correspond à *garçonnet*. *Une fillette de onze ans, de quatorze ans* (→ *Apercevoir*, cit. 21; *blanc*, cit. 17; *école*, cit. 3). *À quinze ans, elle a encore l'air d'une fillette. Ce n'est plus une fillette. Une fillette et un garçonnet*.

1 On entendait sur la place, car c'était jeudi, les enfants qui jouaient avec la neige et se lançaient des boules qui leur cuisaient le visage. Les fillettes riaient déjà comme des femmes de Montmartre. Elles montraient des jambes minces dans des bas noirs et des pieds chaussés d'énormes galoches.

P. MAC ORLAN, *Quai des brumes*, IX.

(En appos.). *Rayon, pointures fillettes*.

♦ **2.** Jeune fille dans les premières années de l'adolescence*; jeune fille peu formée.

2 (...) une fillette toute dorée de peau et de poil; sourire en cerise, dix-sept ans (...)

G. DUHAMEL, *Récits des temps de guerre*, Entret. dans le tumulte, XVIII.

En appellatif :

3 Si tu t'imagines
Fillette fillette
Qu'ça va, qu'ça va qu'ça
Va durer toujours
La saison des a
Saison des amours
Ce que tu te gourres (...)

R. QUENEAU, « Si tu t'imagines » (chanson).

Prov. *Bonjour lunettes, adieu fillettes* : quand on commence à vieillir, adieu la galanterie.

Avoir des airs de fillettes, jouer les fillettes (d'une femme adulte). — En appellatif. *Bonjour fillette*.

HOM. 2. Fillette.

2. FILLETTE [fijet] n. f. — 1878; « tonneau », « mesure », fin XIV^e; altér. de *feuillette*.

♦ Fam. Demi-bouteille, utilisée surtout pour les vins d'Anjou.

HOM. 1. Fillette.

FILLEUL, EULE [fijœl] n. — XII^e, *filluel*; du lat. *filiolus*, dimin. de *filius* « fils ».

♦ Personne qui a été tenue sur les fonts baptismaux, par rapport à son parrain* et à sa marraine*. *C'est mon filleul*.

Cet enfant n'est nommé votre filleul qu'à cause qu'il devient votre fils spirituel en Jésus-Christ (...)

FÉNELON, Œ., t. XVIII, p. 172, in LITTRÉ.

Par ext. *Filleul de guerre* : soldat, combattant qu'une femme a choisi pour lui servir de marraine.

Fig. *Le filleul, la filleule d'une fée*.

CONTR. Marraine, parrain.

FILM [film] n. m. — 1889; mot angl. « pellicule », en photographie, puis au cinéma.

♦ **1.** Pellicule photographique. *Développer un film. L'invention du film a eu pour objet le remplacement de la plaque* photographique par une surface moins fragile. Rouleau de film*.

(1896). Plus cour. Pellicule cinématographique; bande de celluloid (ou nitrate de cellulose, acétate de cellulose...), régulièrement perforée, et dont l'une des faces est enduite d'une couche sensible (émulsion au gélatino-bromure d'argent). *Fabrication des films* (→ *Acétocellulose*, cit. 1 et 2). *Film de 35 mm de largeur* (format professionnel). *Films de format réduit* (16 mm; 9,5 mm; 8 mm). *Film super 8. Films larges. Bobine de film. Perforations latérales, centrales d'un film. Amorce, bande-amorce d'un film. Un mètre de film comporte 52 images ou photographes. Enregistrement de l'image, du son* (⇒ **Bande** [bande-son], **piste** [sonore]) *sur le film. Film négatif. Tirage du film positif*.

♦ **2.** (1896-1897). Œuvre cinématographique enregistrée sur film (⇒ **Cinéma**). *Production, financement d'un film. Scénario, synopsis d'un film. Préparer, réaliser, tourner un film. Film vidéo, film de télévision. Tourner un film au ralenti. Montage d'un film. Plans*, séquences*, scènes d'un film. Visionner* un film. Tirage et distribution des copies du film. Production, distribution, exploitation,*

des films. L'affiche d'un film. Projection d'un film sur un écran. — Film de long, moyen, court métrage (⇒ **Bande**). *Film vidéo destiné à promouvoir une chanson*. ⇒ **2. Clip**. *Film muet, film sonore, parlant. Film doublé. Film en version originale* (V. O.). *Interstitres d'un film muet, sous-titres d'un film en version originale. Générique d'un film. Film en couleur, en relief, sur écran large, panoramique. Aller voir un film. Cf. fam. Se payer une toile. Les premiers films de Lumière. Un bon film. Mauvais film*. ⇒ **Navet**. *Film comique, historique. Film d'aventures. Film de cape et d'épée. Film à grand spectacle* (⇒ **Super-production**). *Film de série* B. Film à épisodes* (cit. 4). *Film de cow-boys* (⇒ **Western**). *Film sur l'Antiquité, film antique à grand spectacle*. ⇒ **Péplum**. *Films d'animation** (1955) : dessins* animés, films de poupées, etc. *Film à trucages, à effets spéciaux. Film-annonce*. Film documentaire*, scientifique, d'enseignement. Film d'art et d'essai. Musique d'un film. — Film de gangsters, film policier. Film noir. Film à effets dramatiques violents, angoissants*. ⇒ **Thriller**. *Film de science-fiction. Film-catastrophe. Film d'épouvante. Film publicitaire. Film donnant les actualités* de la semaine. Le grand film* : le film principal du spectacle. *Ce film passe dans tel cinéma. — Film en première exclusivité. Reprise d'un film. Coupures dans un film. Tous les soirs, il regarde le film à la télé. — L'auteur, le réalisateur, le scénariste, l'opérateur... d'un film. Les acteurs, la vedette d'un film* (→ *Crispant*, cit. 5; *étoile*, cit. 28). — Loc. fig. *Il n'a rien compris au film* : ce qui s'est passé, ce qui s'est dit lui a complètement échappé. — Par ext. *La projection elle-même. Il s'est endormi pendant le film. Le film commence à huit heures*.

Il est à peu près impossible de réaliser un film comme l'on écrit un livre ou un concerto, afin de satisfaire quelques lecteurs, quelques auditeurs ou, au pis aller, dans l'attente du jugement de la postérité. Les dépenses qu'exige une production cinématographique sont si lourdes qu'elles découragent le mécénat et qu'elles ne peuvent être supportées que par une société désireuse de faire « une affaire » ou par un État qui vise à influencer l'opinion nationale ou étrangère (...)

Pour faire un bon film, il faut des talents et de l'argent. Pour faire un film, il faut de l'argent.

R. CLAIR, in Encycl. franç. (DE MONZIE), t. XVII, 1788.7 et 8.

Lorsque j'assistais aux scènes d'un film tournées la veille, je me ferme aux spécialistes. Chacun juge d'après sa spécialité. L'opérateur, d'après les lumières, le chef machiniste, d'après son rail, la script-girl, d'après la place des meubles, le comédien, d'après son rôle. Je reste seul juge.

COCTEAU, *Journal d'un inconnu*, p. 124.

Par ext. *L'art cinématographique*. ⇒ **Cinéma**. *L'art du film. Histoire du film français*.

Le film s'était déjà montré plus ambitieux que le théâtre adapté, lorsqu'il était muet. Dès qu'il parla, commença l'aventure de sa traduction des chefs-d'œuvre.

MALRAUX, *L'Homme précaire et la Littérature*, p. 183.

♦ **3.** (1922, Morand, in T. L. F.). Fig. *Déroulement d'événements. Le film des événements de la semaine. Le film de sa vie*. « *Voici le "film" de la journée du pape à New York* » (*le Monde*, in Gilbert).

Mais elle n'était pas maîtresse de son cerveau. Le passé s'imposait à son souvenir, défilait devant ses yeux, comme un film déroulé à une vitesse de rêve (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 240.

♦ **4.** Techn. (Anglic.; francisation proposée : → **Feuil**). *Pellicule, mince couche d'une matière. Film d'huile*.

(...) avec quel ravissement nous découvrimmes cette jatte pleine d'un lait qu'on avait trait pour nous. Une fine couche de sable gris en avait terni la surface. Nos gobelets déchirèrent ce film fragile et le lait, au-dessous, semblait plus candide et plus frais (...)

GIDE, *les Nouvelles Nourritures*, III.

Spécial (physiol.). *Film dentaire* : mince « couche de molécules liquides, plus ou moins bactérienne, sur la surface des dents » (*Dict. odontostomatologique, Suppl.* n° 20, 28 sept. 1967).

(V. 1975). Techn. *Film d'air* : couche très mince d'air destinée à supprimer le frottement entre deux parties de machines dont l'une est en mouvement.

DÉR. **Filmer**, **filmique**.

COMP. **Film-livre**; **filmographe**, **filmographie**, **filmologie**, **filmologue**, **filmothèque**. — (Du sens 4.) **Filmogène**.

FILMABLE [filmabl] adj. — 1925, in D. D. L.; de *filmer*.

♦ Susceptible d'être filmé, prêt à être filmé. *Scène filmable, difficilement filmable*.

FILMAGE [filmaʒ] n. m. — 1912, Höfler, Diamant-Berger, in T. L. F.; de *filmer*.

♦ Action de filmer. ⇒ **Tournage**.

FILMER [filme] v. tr. — 1908; de *film*.

♦ **1.** Enregistrer (des vues) sur un film cinématographique (→ *Mettre dans la boîte**). *Filmer une scène en studio, en extérieur*. ⇒ **Tourner**. *Filmer au ralenti. Filmer un enfant avec une caméra d'amateur*. — Au p. p. *Théâtre, opéra filmé*.

Marc (*Allégret*) tâche de filmer des scènes « documentaires » (...)

GIDE, *Voyage au Congo*, in *Souvenirs*, Pl., p. 837.

(Le sujet désigne l'appareil) :

C'était terrible de circuler au milieu des fantômes. La jeune fille regarda vers le plafond, pour apercevoir les orifices des caméras cachées qui filmaient tout le

temps. Sur leurs écrans gris, les maudits maîtres devaient regarder les mouvements des insectes au sol, et les yeux électroniques devaient en calculer le nombre.

J.-M. G. LE CLÉZIO, les Géants, p. 60.

♦ **2.** (1930). Techn. Enduire d'une pellicule protectrice (de collodion, cellulôïd, etc.). — Au p. p. *Liège filmé*.

DÉR. Filmable, filmage, filmeur.

FILMEUR, EUSE [filmœʁ, øz] n. — 1917, Höfler, au masc.; de *filmer*.

♦ Rare. Personne qui filme (qqch., qqn). ⇒ **Cadreur, caméraman** (anglic.), **cinéaste**. *Photographe filmeur. Un filmeur de scènes pornographiques.*

FILMIQUE [filmik] adj. — 1936, in D. D. L.; de *film*.

♦ Didact. Relatif au film, à l'œuvre cinématographique. *L'univers filmique. Matériel filmique. Bande filmique.*

DÉR. Filmiquement.

FILMIQUEMENT [filmikmã] adv. — 1952, Souriau, in T. L. F.; de *filmique*.

♦ Didact. Cinématographiquement.

FILM-LIVRE [film(ə)livʁ] n. m. — V. 1974; de *film*, et *livre*.

♦ Ensemble pédagogique qui comprend un film, un livret-commentaire, un carnet de photos et un livre réservé aux élèves. *Des films-livres.*

FILMOGÈNE [filmɔʒɛn] adj. — V. 1970; de *film* (4.) « pellicule », et *-gène*.

♦ Techn. Susceptible de former une pellicule (un « film »).

Le pouvoir filmogène de la CMC (*carboxyméthylcellulose*) permet de réaliser des encollages de chaînes textiles. Ces encollages enrobent parfaitement les fibres et peuvent être éliminés simplement par lavage à l'eau.

M. CHÈNE et N. DRISCH, la Cellulose, p. 117.

FILMOGRAPHE [filmɔgraf] n. m. — 1915, in D. D. L.; de *film*, et *-graphe*.

♦ Didact. Personne spécialisée dans l'histoire des films.

FILMOGRAPHIE [filmɔgrafi] n. f. — 1947; au sens de « cinématographe », 1922, Höfler; de *film*, et *-graphie*, d'après *bibliographie*.

♦ Didact. (assez cour.). Liste raisonnée des films (d'un auteur, d'un genre, etc.). *Une filmographie du western.* — Fam. *Une filmo* (1981, in D. D. L.).

Il y a de telles zones d'ombre dans l'Histoire du Cinéma qu'une filmographie intéressante de Laurel et Hardy demeure, pour quelque temps encore, impossible à dresser.

R. BORDE et C. PERRIN, Laurel et Hardy, p. 24.

DÉR. Filmographique.

FILMOGRAPHIQUE [filmɔgrafik] adj. — 1947, Souriau; de *filmographie*.

♦ Didact. Qui concerne la filmographie. *Un répertoire filmographique.*

FILMOLOGIE [filmɔlɔʒi] n. f. — 1946, cit., *infra*; de *film* (1.), et *-logie*.

♦ Didact. Domaine du savoir qui a pour objet l'étude du cinéma, en tant que phénomène esthétique, social. *Institut français de filmologie.*

Ce que notre titre propose d'entendre par filmologie serait une connaissance ordonnée, ayant pour objet deux catégories spécifiques de phénomènes ou plutôt un ensemble de phénomènes spécifiques dont on verra qu'ils peuvent se diviser en deux groupes principaux : les faits filmiques et les faits cinématographiques.

Gilbert COHEN-SÉAT, Essai sur les principes d'une philosophie du cinéma, p. 13 (1946).

DÉR. Filmologique.

FILMOLOGIQUE [filmɔlɔʒik] adj. — 1946; de *filmologie*.

♦ Didact. Qui est relatif à la filmologie. *Un problème filmologique.*

FILMOLOGUE [filmɔlɔʒ] n. — 1946, in D. D. L.; de *film*, et *-logue*.

♦ Didact. Spécialiste de la filmologie.

FILMOTHÈQUE [filmɔtɛk] n. f. — 1969; *filmathèque*, 1958, in T. L. F.; « cinémathèque », 1911; de *film*, dans *microfilm*, et *-thèque*.

♦ Collection de microfilms constituée en dépôt d'archives. — REM. Ne pas confondre avec *cinémathèque*.

1. FILOCHE [filɔʃ] n. f. — 1743, « câble, grosse corde »; anc. lyonnais *filochi*, xiv^e, ou anc. provençal *filocha*, de *fil*, lat. *filum*.

Régional.

♦ **1.** Filet. « *Il rentre déjeuner, la baguette à la main, une filocher avec des yaourts et une bouteille de vin de table* » (*Actuel*, févr. 1980). — REM. Dans ce contexte, il peut s'agir d'une resuffixation argotique de *filet*.

♦ **2.** Épuisette pour la pêche.

♦ **3.** Bourriche immergée pendant la pêche, où l'on met les prises pour les garder vivantes.

DÉR. 1. **Filocher**.

HOM. 2. **Filocher**.

2. FILOCHE [filɔʃ] n. f. — V. 1950 ?; de 2. *filocher*.

♦ Fam. Filature policière.

(...) vingt-cinq ans de collaboration étroite avec les boys du 36, Quai des Orfèvres... les petites filoches au clair de lune... les grands coups de filet poulardins où les harengs se prennent les nageoires...

A. BOUDARD, Préface à Martin ROLLAND, la Rouquine, p. 12.

HOM. 1. **Filocher**.

1. FILOCHER [filɔʃe] v. tr. — 1869; de 1. *filocher*.

♦ Techn. Tisser de la filocher.

HOM. 2. **Filocher**.

2. FILOCHER [filɔʃe] v. — 1921; de *filer*, et suff. pop. *-ocher*.

♦ **1.** V. intr. Fam. Aller droit et vite, filer. *Regardez-les passer! ils filochent!* — Par ext. Aller vite (temps, besogne).

Elle (la voiture) filochait! dit Daniel. Ça me change des randonnées en tacot à travers la brousse.

H. TROYAT, la Faim des lionceaux, p. 38-39.

♦ **2.** V. tr. Filer*, suivre (qqn).

Elle nous filochait... et toc et toc son pilon!... CÉLINE, Guignol's band, p. 326.

DÉR. 2. **Filocher**.

HOM. 1. **Filocher**.

FILOIR [filwaʁ] n. m. — xiv^e; de *filer*.

Technique.

♦ **1.** Machine à filer.

♦ **2.** Mar. (Vx). Cylindre de bois à l'avant et à l'arrière d'un bateau servant pour l'amarrage. ⇒ aussi **Fil**.

FILON [filɔ̃] n. m. — 1566; ital. *filone*, augmentatif de *filo* « fil ».

♦ **1.** Masse allongée (de roches éruptives, de substances minérales existant dans le sol au milieu de couches de nature différente). *Filon d'étain, de cuivre, d'argent.* ⇒ **Veine**. *Découvrir, exploiter, épuiser un filon. Les filons d'une mine*, d'une carrière*.* — *Les filons résultent du remplissage de fentes de l'écorce terrestre, par des matériaux amenés et déposés sous l'effet d'une action mécanique ou chimique. Filon vertical, incliné; filon rectiligne. Filon affleurant, faisant saillie à la surface du sol.* ⇒ **Dyke**. *Parois d'un filon.* ⇒ **Éponte**. *Puissance d'un filon, son épaisseur. Extrémité d'un filon.* ⇒ **Airure**.

On donne communément le nom de *filon* à toute masse de roche cristalline traversant comme un mur vertical une structure étrangère. Les dykes sont en somme des filons (...) Mais il peut y avoir des filons qui n'ont jamais atteint la surface du sol.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. II, p. 742.

♦ **2.** Par ext. (abusif en géol.). Couche sédimentaire. « *Filon de houille* » (Académie). — *Filon de terre, de glaise.*

(...) le terrain est presque le même qu'à Épernay. C'est un filon de la Champagne voisine qui, sur ce coteau exposé au midi, produit des vins rouges et blancs qui ont encore assez de feu.

NERVAL, les Filles du feu, Angélique, XII.

♦ **3.** (Av. 1791). Fig. ⇒ **Source, veine**. *Exploiter un filon comique. Ce sujet est un filon.* ⇒ **Mine**.

L'Angleterre développe tous les genres d'industrie, exploite tous les filons de la prospérité humaine (...)

MIRABEAU, Collection, t. I, p. 339.

♦ **4.** (1899, « affaire » de malfaiteurs). Fam. Moyen, occasion de s'enrichir ou d'améliorer son existence. Situation lucrative ou agréable. *Trouver le filon. Un bon filon.* ⇒ **Aubaine, place, planque** (fam.); **truc**.

Il y a les courageux qui estiment que l'on abuse d'eux et les embusqués qui cherchent toujours un filon.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, t. I, p. 34.

Il chercha à tirer au flanc et dès le lendemain matin il se fit porter malade.

« J'ai le filon », disait-il à l'homme de garde qui l'accompagnait à la visite, « j'ai la chtouille... » B. CENDRARS, *la Main coupée*, in *Œ. compl.*, t. X, p. 89.

DÉR. (Du sens 1.) **Filonien**. — (Du sens 4.) **Filonner**.

FILONIEN, IENNE [filonjē, jən] adj. — 1877; de *filon*.

♦ **Didact.** Qui forme, qui contient des filons. *Gîtes filoniens*.

(...) examiner les différences qui peuvent se présenter entre l'exploitation des gîtes sédimentaires et celle des gîtes filoniens (...) Michel CAZIN, *les Mines*, p. 61.

FILONNER [filone] v. intr. — 1916, Barbusse; de *filon*, 4.

♦ **Fam. et vx.** Chercher à obtenir un filon, une situation avantageuse et agréable.

J'suis d'l'avis d'Volpatte : qu'i's filonnent, bon, c'est humain, mais qu'après, i' vient pas dire : « J'ai été un guerrier. » H. BARBUSSE, *le Feu*, t. I, t. IX, p. 55.

DÉR. **Filonneur**.

FILONNEUR, EUSE [filonœr, øz] n. — 1918, Genevoix; de *filonner*.

♦ **Fam. et vx.** Personne qui filonne.

Chacun a son souvenir, son couplet sur ce sujet tant ruminé des « filonneurs », et tout le monde se met à déborder et à parler à la fois.

H. BARBUSSE, *le Feu*, t. I, X, p. 52.

FILOSELLE [filozel] n. f. — 1544; *filloisel*, 1369; ital. dial. *filosello* « cocon », p.-ê. du lat. pop. * *follicellus* « petit sac », de *folliculus*, dimin. de *follius*. (→ *Follicule*) avec attr. de *filo* « fil » ou d'une forme apparentée à *filasse*, *filoche*, du lat. pop. * *filocella*, var. de * *funicella*. → *Ficelle*.

♦ **Bourre de soie** qui, mélangée à du coton, sert à la bonneterie. *Bas, gants de filoselle*.

Les gants (...) de sa fille ne sont que des gants de filoselle, des gants de religieuse, presque des gants de domestique. M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 84.

Étoffe de filoselle.

FILOU [filu] n. m. — 1564; forme dial. de *fileur*, dér. de *filer*. → *Filer** la carte : tricher.

♦ **1.** Personne (en général, homme) qui vole, dérobe avec ruse, adresse, qui triche au jeu. → **Agrippeur** (vx), **aigrefin**, **arnaqueur** (fam.), **bandit**, **escroc**, **estampeur**, **pipeur**, **tricheur**, **vide-gousset**, **voleur**; → **Coupeur*** de bourses, **rat*** d'hôtel. *Un filou lui a pris sa montre, son portefeuille*. → **Pickpocket**.

1 Allons, que l'on dédale de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence. MOLIÈRE, *l'Avare*, I, 3.

2 On crache sur un petit filou, mais on ne peut refuser une sorte de considération à un grand criminel. DIDEROT, *le Neveu de Rameau*, Pl., p. 476.

♦ **2.** Par ext. Personne malhonnête, sans scrupules. → **Fripou**. *Cet homme d'affaires est un vrai filou*. → **Flibustier**, **pirate** (fig.).

3 Les filous connaissent bien les règles et en profitent. L'honnête homme est souvent négligent, et distrait (...). J. CHARDONNE, *Éva*, p. 34.

♦ **3.** Terme péj. léger (sans contenu précis). *Ah, le filou ! Petit filou ! (à un enfant)*. → **Bandit**. — REM. Surtout dans cet emploi, on rencontre le fém. *filoute*.

4 Loango méprisait toute cette engeance de femelles purpurines, malachite et garces, filoutes, vicieuses, harnachées pareilles à d'orgueilleux serpents ou oiseaux lacustres. P. GRAINVILLE, *les Flamboyants*, p. 141.

FILOUTAGE [filutaz] n. m. — Av. 1679; de *filouter*.

♦ **Rare.** Action de filouter; vol, escroquerie. → **Filouterie**. *C'est un spécialiste du filoutage*. → **Escroquerie**, **vol**.

1 Il (*Mazarin*) porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui. RETZ, *Mémoires*, II, 97.

2 Le filoutage, le larcin, le vol, étant d'ordinaire le crime des pauvres, et les lois ayant été faites par les riches, ne croyez-vous pas que tous les gouvernements qui sont entre les mains des riches doivent commencer par essayer de détruire la mendicité, au lieu de guetter les occasions de la livrer aux bourreaux ?

VOLTAIRE, *Politique et législation*, *Prix de la just. et de l'humain*, II.

FILOUTER [filute] v. tr. — 1656; de *filou*.

♦ **1.** (Vieilli ou emploi stylistique). *Filouter qqch. à qqn* : voler, dérober adroitement (→ **Chapardeur**, cit.). *Filouter une montre, un portefeuille*. → **Chaparder**, **faucher**, **tirer**. *Il lui a filouté dix mille francs au jeu*.

1 Des coups de bâton qu'on te donna (...) pour avoir filouté mille écus au fils de ce marchand (...). DANCOURT, *Désolation des joueuses*, 13.

Au p. p. *C'est de l'argent filouté*.

2 Quelques leçons de français, diverses petites sommes d'argent « filoutées » à sa mère lui permettaient tant bien que mal de subsister à Londres (...). Francis CARCO, *Nostalgie de Paris*, p. 114.

3 Elle fumait sans arrêt ses cigarettes filoutées; c'était son seul signe d'angoisse (...). M. YOURCENAR, *le Coup de grâce*, p. 245.

♦ **2.** *Filouter qqn*, escroquer ou voler adroitement. *Il s'est fait filouter*. — *Filouter qqn de qqch. Il l'a filouté de 10 000 francs*.

(fig.) Abuser, tromper en frustrant de qqch.

(...) le temps cessait de me filouter avec ses lentes dégradations.

Violette LEDUC, *la Folie en tête*, p. 236.

DÉR. **Filoutage**, **filouterie**.

FILOUTERIE [filutɛri] n. f. — 1644; de *filouter*.

♦ **Vieilli.** Manœuvre, action de filou. → **Larcin**; **escroquerie**, **tricherie**.

(...) la filouterie que j'y voulais employer m'attira un petit affront.

ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Lettre VII.

Avec ces lotissements, il y a des tas de filouteries. Je croyais avoir assez d'argent, un petit héritage, pour me faire bâtir une maison et ensuite je me suis trouvé en face de combinaisons qui m'ont démontré mon erreur.

R. QUENEAU, *le Chiendent*, p. 46.

FILS [fis; fi jusqu'au XIX^e] n. m. — V. 1080; cas sujet de l'anc. franç.; du lat. *filius*.

♦ **1.** Être humain du sexe masculin, considéré par rapport à son père et à sa mère ou à l'un des deux seulement. → **Enfant**, **garçon**, **héritier** (fam.), **rejeton**; **fiston**. *Qualité de fils*. → **État** (cit. 68). *Fils légitime*. *Fils naturel, adultérin, incestueux*. *Le Fils naturel*, drame de Diderot. *Avoir un, deux fils*. *J'ai donc un fils*. → **Perpétuer**, cit. 2. *Premier fils, fils aîné** (cit. 2). *Fils puîné, fils cadet*. *Fils unique*. *Fils posthume*. *C'est le fils de sa femme, le fils de son mari*. → **Beau-fils**. *La femme de son fils* (→ **Belle-fille**, **bru**). *Les fils de ses enfants*. → **Petit-fils**. *Le père et le fils*. *Une mère et son fils, et ses fils*. *Il, elle a un fils*. « *Le meunier, son fils et l'âne* », fable de La Fontaine (III, 1). — **Loc.** *De père en fils* : par descendance directe (→ **Armature**, cit. 4). — *Watteau fils* (→ **Évaporer**, cit. 14). *Alexandre Dumas fils*. *Un tel et fils*; *Un tel, père et fils*, désigne une maison de commerce dirigée par le père et le fils. *Le fils, les fils Durand*. *Les Quatre Fils Aymon*, chanson de geste du XII^e siècle. — **Loc.** *Tel père, tel fils*. — **Loc. fam.** *C'est bien le fils de son père* : il a de qui tenir. *Fils élevé dans la profession du père* (→ **Enfant de la balle***). — *Aimer* (cit. 7) *son fils* (→ **Affection**, cit. 10). *L'amour d'un fils pour ses parents*. → **Filial**. *Bon fils*. *Fils ingrat, dénaturé* (cit. 9 et 10), *égaré* (cit. 25). *Offenses d'un fils* (→ **Évanouir**, cit. 7). *Fils prodigue*. — **Prov.** *A père avaré** (cit. 4), *fils prodigue*. — *Femme qui donne un fils à son mari* (→ **Encointe**, cit. 1). *S'il avait eu un fils d'elle...* (→ **Espérance**, cit. 38). *Concevoir* (cit. 3), *enfanter* (cit. 2) *un fils*.

Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte (...)

CORNEILLE, *le Cid*, I, 5.

Hélas ! un fils n'a rien qui ne soit à son père.

RACINE, *Athalie*, IV, 1.

Et son fils, jeune encore (...)

VOLTAIRE, *la Henriade*, VIII, 95-96 (→ **Ardent**, cit. 20).

Ses fils l'encadraient en silence. Et Jacques se souvint d'une phrase qu'il avait lue il ne savait plus où : « Quand je rencontre deux hommes, l'un âgé et l'autre jeune, qui cheminent côte à côte sans rien trouver à se dire, je sais que c'est un père avec son fils ».

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 197.

Je ne vois pas une différence de génération entre un père et un jeune fils, mais la distance de deux mondes incommunicables : la jeunesse et la maturité.

J. CHARDONNE, *l'Amour du prochain*, p. 59.

Loc. *Le fils de la maison*, du maître et de la maîtresse de maison.

(1606, in D. D. L.). *Fils de famille*, qui appartient à une famille riche, privilégiée. Péj. *Fils à papa*, qui profite de la situation de son père. → **Gosse de riches***. — **REM.** *La tournure le fils à Un tel est pop.*

À peine eut-il sa liberté, qu'il se jeta sans réflexion dans tous les travers d'un fils de famille.

A. DE MUSSET, *Nouvelles*, Deux maîtresses, I.

Son père, qui le destine à la profession militaire, mais qui tient à lui faire voir d'abord le « grand monde », l'envoie alors à Paris. Il y vient en fils de famille avec son valet et ses laquais, fréquente moins le grand monde que le monde où l'on s'amuse, et perd ou gagne quelques mois dans les divertissements, les parties et surtout le jeu.

VALÉRY, *Variétés* V, p. 213.

Il avait envie de lui arracher son béret, ses gants, sa petite cravate, ses souliers neufs, de le secouer pour faire sortir de lui toutes ces convoitises sournaises, cette ruse craintive qu'elle avait fait germer en lui, proliférer, d'effacer de ce visage de fils à papa gavé son air de supériorité, d'obtuse satisfaction (...)

N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 167.

(Injures). *Fils de garce, fils de putain, fils de chienne* (pop. *fi de garce*).

Double fils de putain, de trop d'orgueil enflé !

MOLIÈRE, *Amphitryon*, III, 6.

Par anal. *Fils adoptif*. *Adopter pour fils* (→ **Accepter**, cit. 4). *Cet enfant est un fils pour lui*, il le considère comme son fils. — **Allus. hist.** *Toi aussi, mon fils !* (cf. mot lat. *Tu quoque, fili !*). *Mon fils* (condescendant ou régional), terme d'amitié, d'affection à l'égard d'un jeune homme. → **Petit** (mon petit). *Bonjour, fils !* → **Fiston**.

FIGARO :

Allons, Figaro, vole à la fortune, mon fils.

BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, I, 6.

Spécialt (d'un ecclésiastique à un homme). *Je vous bénis, mon fils*.

♦ **2.** *Fils de Dieu, fils de l'homme* : Jésus-Christ. Absolt. *Le Fils* : la deuxième personne de la Trinité. *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*.

- 10 Or ce Fils bien-aimé qu'on nomme Jésus-Christ, Au ventre Virginal conçu du Saint-Esprit, Vêtit sa déité d'une nature humaine, Et sans péché porta de nos péchés la peine (...)
RONSAARD, Réponse aux injures et calomnies.
- 11 Et voilà une voix du ciel, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.
BIBLE (SACY), Évangile selon saint Matthieu, III, 17.
- 12 Le titre de « Fils de Dieu », ou simplement de « Fils », devient (...) pour Jésus un titre analogue à « Fils de l'homme » et, comme celui-ci, synonyme de « Messie », à la seule différence qu'il s'appelait lui-même « Fils de l'homme » et qu'il ne semble pas avoir fait le même usage du mot « Fils de Dieu ». Le titre de Fils de l'homme exprimait sa qualité de juge; celui de Fils de Dieu, sa participation aux desseins suprêmes et sa puissance.
RENAN, Vie de Jésus, in Œ. compl., t. IV, p. 237. (→ aussi Antéchrist, cit. 2; assoir, cit. 25; consacrer, cit. 2; consubstantialité, cit.; effectif, cit. 3; effusion, cit. 5; entendre, cit. 55; esprit, cit. 15).
- ♦ 3. Par ext. Personne du sexe masculin qui descend (de qqn), est originaire (d'un lieu). ⇒ **Descendant; descendance, postérité. Les fils de Saint Louis. ⇒ Race. Les fils des pèlerins du Maysflower. Les fils des conquérants espagnols en Amérique latine. Fils de paysans** (→ Attachement, cit. 20).
- 13 Fils des rois et des dieux, mon fils, il faut servir.
VOLTAIRE, Mérope, v. 4.
Littér. Homme considéré par rapport à son pays natal. ⇒ **Citoyen... Les fils de la France. Fils d'Albion** : Anglais. **Les fils d'Israël** : les Juifs. **Spécialt (hist.). Fils de France** : enfant mâle des rois de France.
Myth. Les fils de la terre : les Géants qui tentèrent d'escalader le ciel.
Les fils du ciel : les Chinois. — **Fils du Soleil. ⇒ Inca.**
 Par rapport à ses origines sociales. **Fils du peuple** (titre des Mémoires de Maurice Thorez).
- 13.1 Quand nous disons : « Nous sommes les Fils du Peuple », la Chine le comprend comme elle comprenait : le Fils du Ciel. Le Peuple est devenu les ancêtres. Le Peuple, pas le parti communiste vainqueur.
MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 560.
- ♦ 4. Fig. **Fils spirituel** : celui qui a reçu l'héritage spirituel de qqn, qui continue son œuvre, etc. ⇒ **Disciple. Un fils spirituel de Pascal, de Hegel.**
- 14 Les poètes du dix-neuvième siècle, les écrivains du dix-neuvième siècle, sont les fils de la Révolution française (...)
HUGO, Post-scriptum de ma vie, Tas de pierres, I.
- 15 (...) Les publicistes du dix-huitième siècle dont Bonaparte était le fils spirituel.
J. BAINVILLE, Hist. de France, XVII, p. 396.
Fils en Jésus-Christ : fidèle, par rapport à son père spirituel, et, spécialt, le roi de France, par rapport au pape. **Fils aîné de l'Église**, titre donné au roi de France. — **Les fils de saint Benoît, de saint Bruno** : les Bénédictins, les Chartreux.
Littér. Fils d'Apollon : poète*. **Fils de Mars** : guerrier*. **Les fils de la victoire.**
Fils de Roi (expression créée d'après l'arabe par Gobineau) : être d'élite (→ ci-dessous cit. 16).
- 16 Quand le conteur arabe, prêtant la parole à son héros, débute dans ses récits par lui faire prononcer ces mots sacramentels : « Je suis fils de Roi » (...) jamais (...) il n'est question de la Majesté inconnue à laquelle le personnage prétend devoir la naissance (...) Ce narrateur établit du premier mot, et sans avoir besoin de détailler sa pensée, qu'il est doué de qualités particulières, précieuses, en vertu desquelles il s'élève naturellement au-dessus du vulgaire (...)
J.-A. DE GOBINEAU, les Pléiades, I, 2 (cf. Toute la fin du chapitre).
- ♦ 5. Celui qui doit son état à...
Fils de ses œuvres : personne qui ne doit sa situation, son état qu'à lui-même, qu'à son travail (⇒ aussi **Autodidacte**).
- 17 (...) nous n'avons pas ce qu'on appelle une fortune assise. Je suis le fils de mes œuvres (...)
FRANCE, Jocaste, I, Œ., t. II, p. 17.
- 18 (...) mes parents étaient des industriels d'Amiens et fabriquaient du velours. Ils étaient à leur aise (je ne prétends pas être le fils de mes œuvres).
A. MAUROIS, la Terre promise, XVIII.
 En parlant de choses du genre masculin. ⇒ **Effet, résultat.** « Des vers fils de l'amour... » (→ Étude, cit. 35, A. Chénier).
- ♦ 6. Enfant du sexe masculin. ⇒ **Garçon. Elle a accouché d'un fils. Il naquit deux fils de ce mariage.**
 Iron. **Au demeurant** (cit. 3) **le meilleur fils du monde. ⇒ Enfant** ; → **Batteur**, cit. 3.
- CONTR.** Parent; mère, père. — Fille.
DÉR. Fiston. — (Du lat. *filius*.) V. **Affilier, filial, filiation.**
COMP. Beau-fils, petit-fils.

FILTERIE [filt(ə)ri] n. f. — 1865, Littré; de *fil*.

♦ Techn. Industrie ayant pour objet la fabrication du fil à coudre (fils retors et câblé en coton, lin, soie). ⇒ **Filature**. — REM. On écrit parfois *fileterie* [fil(ə)t(ə)ri].

FILTRABILITÉ [filt(ə)raβilite] n. f. — 1954, in *Temps modernes*, janv.; de *filtrable*.

♦ Techn. Caractère de ce à travers quoi on peut filtrer un liquide.

FILTRABLE [filt(ə)abl] adj. — D. i. (1946, in T. L. F.); de *filtrer*.

♦ Que l'on peut filtrer. — Spécialt. *Virus filtrable*. ⇒ **Filtrant, B. DÉR. Filtrabilité.**

FILTRAGE [filt(ə)ʁaʒ] n. m. — 1842, in D. D. L.; de *filtrer*.

♦ 1. Action de filtrer*; résultat de cette opération. *Élimination des impuretés, du dépôt* d'un vin, d'une boisson par filtrage.* ⇒ **Clarification, filtration. Filtrage et décantation.** — Radio. *Self, capacité de filtrage.*

♦ 2. Fig. Contrôle visant à éliminer une partie (d'un groupe, d'un ensemble). *Opérer un filtrage dans une foule, parmi des manifestants.*

Avez-vous remarqué s'ils usent de certaines précautions, s'ils procèdent à un filtrage?
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 204.

L'oral d'admissibilité ne comportait que deux épreuves de mathématiques placées là pour un premier filtrage, afin de réduire la tâche des examinateurs d'admission, et leur note ne comptait pas dans le total final des points.
Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. I, p. 193.

(Abstrait). *Le filtrage des nouvelles, des informations.*

FILTRANT, ANTE [filt(ə)ɑ̃, ɑ̃] adj. — 1752; p. prés. de *filtrer*.

A. ♦ 1. Qui sert à filtrer. *Cartouche filtrante d'un filtre à air. Fontaine, galerie filtrante. Bougie* filtrante.* — *Cigarette à bout filtrant.* ⇒ **Filtre.**

♦ 2. *Verre filtrant* : filtre optique.

B. Rare. Qui filtre (intrans.), passe à travers. *Eaux filtrantes. Vieilli. Virus filtrant (ou filtrable).* ⇒ **Virus.**
 Fig. *Un jour filtrant, une lumière filtrante.*

FILTRAT [filt(ə)ʁa] n. m. — 1891, in D. D. L.; de *filtrer*.

♦ Chim. Liquide, fluide filtré.

COMP. Ultrafiltrat.

FILTRATION [filt(ə)ʁasjõ] n. f. — 1578; de *filtrer*.

Didactique.

♦ 1. Action de filtrer (I.). ⇒ **Filtrage. Filtration sous vide. Filtration d'un liquide.** ⇒ **Colature** (pharm.).

♦ 2. (1690). Passage à travers un filtre; liquide qui filtre (II.). *Dans leur cheminement sous terre, les eaux pluviales se clarifient par filtration naturelle.* — Eau qui filtre. *D'abondantes filtrations.* ⇒ **Infiltration**; → Étoupe, cit. 1.

(Rayonnements). *Filtration de rayons lumineux. Filtration inhérente, additionnelle* (de rayons ionisants).

COMP. Ultrafiltration.

FILTRE [filt(ə)ʁ] n. m. — 1560; lat. médiéval *filtrum*, d'orig. francique. → Feutre.

♦ 1. Cour. Appareil (tissu ou réseau, passoire) à travers lequel on fait passer un liquide pour le débarrasser des particules solides qui s'y trouvent. *Filtre en étoffe, en molleton pour certains liquides épais.* ⇒ **Blanchet, chausse, étamine. Filtre à eau en porcelaine. ⇒ **Bougie. Petite citerne servant de filtre pour l'eau de pluie. ⇒ **Citerneau. Filtre sommaire pour le bouillon, le thé. ⇒ **Passoire. Filtre servant à préparer le café infusé** (→ Égoutter, cit. 4). ⇒ **Chaussette, percolateur. Filtre en papier. Café-filtre**, préparé au moyen d'un filtre.******

(...) le café, épaissi d'une bonne moitié de chicorée, passait dans le filtre, avec un bruit chantant de grosses gouttes.
ZOLA, Germinal, t. I, p. 108.

Il a clarifié notre eau par des filtres compliqués.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 392.

Café filtre. *Vous voulez un filtre ou un express?*

♦ 2. Sc., techn. Corps poreux ou percé de trous, appareil servant à débarrasser un fluide des particules en suspension. *Filtre de Chamberland.* ⇒ **Bougie.** — Autom. *Filtre à air, à essence, à huile. Filtre en verre fritté.*

♦ 3. Sc. Dispositif arrêtant tout ou partie de certaines oscillations (optiques, acoustiques, électriques ou mécaniques). *Filtre passe-haut, filtre passe-bas, filtre de bande, filtre passe-bande, filtre bouchon.* — Opt. Élément modifiant la composition du spectre d'un rayonnement. *Filtre coloré, filtre monochromatique.* ⇒ **Bonnette. Filtre interférentiel, filtre compensateur, filtre inhérent, filtre composite.**

♦ 4. *Filtre, bout filtre* (ou *filtrant*), servant à filtrer la nicotine (d'une cigarette, etc.). *Cigarettes avec filtres ou sans filtres.* (En appos.). *Un paquet de Gitanes filtre.*

♦ 5. Math. Ensemble non vide \mathfrak{F} de parties de E tel que 1° toute partie de E qui contient un élément de \mathfrak{F} appartient à \mathfrak{F} , 2° l'inter-

section d'un nombre fini d'éléments de \mathfrak{F} appartient à \mathfrak{F} , 3° l'ensemble vide n'appartient pas à \mathfrak{F} .

♦ 6. Fig. et littér. Ce qui filtre, retient en partie. *La pensée est un filtre.* «... les phénomènes passent à travers le filtre d'une intelligence» (Bergson, in T. L. F.).

DÉR. Filtrer.
COMP. Filtre-presse, ultrafiltre.
HOM. Philtre.

FILTRE-PRESSE [filtʁɛpres] n. m. — 1865; de *filtre*, et *presse*.

♦ Techn. Appareil pour filtrer les liquides sous pression. *Des filtres-presses.*

FILTREUR [filtʁœ] v. — Attesté v. 1560, mais probabl. antérieur (→ Infiltrer); de *filtre*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Faire passer à travers un filtre. *Filtrer un liquide pour en éliminer les impuretés. Filtrer de l'eau* pour la rendre potable, du vin pour le rendre clair.* ⇒ Clarifier, déféquer (chim.), épurer, purifier. *Filtrer une liqueur, un sirop. Bassin, purgeoir*, fontaine sablée pour filtrer les eaux.*

1 Les matelots qui se méfient imaginent de la filtrer (*l'eau des citernes*).
LOTI, Figures et choses..., p. 276.

(Le sujet désigne la chose qui filtre). *Dispositif filtrant l'eau.* ⇒ Filtré. — Par ext. *Organe qui filtre les déchets de l'organisme. Absolt. Le rein ne filtre plus.*

♦ 2. (Av. 1872). Par anal. *Filtrer la lumière.* ⇒ Tamiser. *Filtrer un rayonnement, les sons.* — (Sujet n. de chose) :

2 (...) la lumière filtrée avec ménagement par les carreaux supérieurs, satine seulement le haut de son front (...) Th. GAUTIER, la Toison d'or, III.
3 Une tenture enfin semble filtrer cette lumière et cette musique obscure qui reculent sans cesse au fond des salles où l'ombre s'étire (...)
L.-P. FARGUE, Poèmes, p. 60.
4 Le fin brouillard rose filtre le soleil, un soleil dépoli qu'on peut admirer de face (...)
COLETTE, la Vagabonde, p. 38.

Spécialt. *Filtrer le regard.* — *Les cils qui filtraient son regard.*

♦ 3. (Déb. xx^e). Soumettre à un contrôle, à une vérification, à un tri. → Passer au crible*. *La police filtre les passants.* — (Absol. trait). *La censure filtre sévèrement les nouvelles qui parviennent du front.*

♦ 4. Fig. Dégager* le bon du mauvais de (qqch.), débarrasser de la gangue*. ⇒ Clarifier (cit. 2), épurer; étamier (passer à l').

5 Lorsque Stendhal écrivait *le Rouge et le Noir* (...) il interdisait à M. Beyle tout ce qui n'appartenait pas au meilleur de son intelligence et de sa sensibilité. Il le filtrait. Il le raturait.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 341.
6 L'artiste regarde le monde pour le filtrer (...)
MALRAUX, les Voix du silence, p. 415.

★ II. V. intr. ♦ 1. (Av. 1714). S'écouler en passant à travers un filtre. ⇒ Couler, passer. *Ce sirop, ce café filtre lentement.* — Par anal. (d'un liquide ou d'un gaz). Traverser les pores, les interstices d'un corps quelconque. *L'eau filtre à travers le sable* (⇒ Pénétrer), *à travers la muraille, de tous côtés.* ⇒ Soudrer, transuder (⇒ Capillaire, cit. 1; crevasser, cit. 2; effondrer, cit. 1; éparpiller, cit. 16).

7 Les eaux, qui filtraient doucement dans la vallée à travers le gazon et les forêts, y tombent maintenant en torrents (...)
MICHELET, Hist. de France, t. II, p. 125.
8 Tout près du lac filtre une source, Entre deux pierres, dans un coin (...)
Th. GAUTIER, Émaux et Camées, « La source ».

♦ 2. (1872). Le sujet désigne un rayonnement, des ondes sonores. Passer partiellement ou faiblement. *Lumière, rayon qui filtre à travers les volets.* ⇒ Pénétrer; → Entrebâiller, cit. 7. *Vitraux qui laissent filtrer le jour* (→ Chatoyer, cit. 2). *Les bruits qui filtrent à travers la cloison.* ⇒ Traverser. — (Abstrait). Se répandre malgré les obstacles. *Nouvelle qui filtre malgré les ordres donnés.*

9 (...) les idées nouvelles font leur effet. Il y a longtemps qu'elles ont filtré insensiblement de couche en couche, et qu'après avoir gagné l'aristocratie, toute la partie lettrée du tiers état, les gens de loi, les écoles, toute la jeunesse, elles se sont insinuées, goutte à goutte et par mille fissures, dans la classe qui vit du travail de ses bras.
TAINE, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 40.
10 Le pâle petit jour du matin, d'un matin banal, grisâtre et pluvieux, filtra dans la chambre par les interstices des rideaux.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « Véra ».

11 (...) et la Sultane mit la conversation sur quelque'un de ces sujets du jour qui ne manquent jamais de filtrer jusqu'au fond des sérails, même les plus hermétiquement clos.
LOTI, les Désenchantées, III, X.
12 À travers les portières de tapisserie, filtre un murmure de voix.
G. DUHAMEL, Salavin, Journal, p. 113.

► **FILTRÉ, ÉE** p. p. adj. (De I.). *Boire de l'eau filtrée.* — *Lumière filtrée, jour filtré.* Fig. *Informations soigneusement filtrées.*

CONTR. Épaissir.
DÉR. Filtrable, filtrage, filtrant, filtrat, filtration.
COMP. Infiltrer.

FIMBRIÉ, ÉE [fɛbʁiɛ] adj. — 1930, in *Larousse du xx^e siècle*; dér. sav. du lat. *fimbria* « frange ».

♦ Bot. Se dit d'une structure végétale qui présente des franges.

1. **FIN** [fɛ̃] n. f. — x^e; lat. *finis* « borne, limite, fin ».

★ I. Point d'arrêt, arrêt (d'un phénomène) dans le temps.

Bout, extrémité, fin (...) *Fin* est relatif, non pas à l'étendue ou à l'espace, comme les deux autres, mais à une action et à la durée (...) Le *bout* répond d'ordinaire à un autre *bout* (...) L'*extrémité* répond au centre (...) La *fin* répond au commencement.
LAFAYE, Dict. des synonymes, p. 414.

♦ 1. Moment, instant auquel s'arrête (un phénomène, une période, une action...). ⇒ Limite, terme. *La fin de l'année. Payer à la fin du mois* (→ Étrenne, cit. 6). *Rester jusqu'à la fin du spectacle* (→ Bloquer, cit. 3). *Arriver à la fin de la vie* (→ Agréable, cit. 7). *Vers la fin de cette période.* ⇒ Expiration; → Approcher, cit. 12; évasion, cit. 1. *Dès la fin du repas.* ⇒ Dessert; → Baragouiner, cit. 1. *Avant la fin du jour.* ⇒ Crépuscule; → Blaser, cit. 5. *Du commencement à la fin de la séance.* ⇒ Clôture; → Bourgeonner, cit. 2. *Temps qui approche de sa fin* (→ Effuser, cit. 2), *qui tire à sa fin.* Sur* *la fin de l'hiver.* ⇒ Sortie; sortir. *L'alpha* (cit. 1) et *l'oméga, le commencement et la fin.* Jusqu'à *la fin des temps, des siècles.* ⇒ Consommation.

Au milieu ou à la fin de la semaine prochaine, je m'y mets.
FLAUBERT, Correspondance, t. III, p. 93.

Dans la vie, rien ne se résout; tout continue. On demeure dans l'incertitude; et on restera jusqu'à la fin sans savoir à quoi s'en tenir (...)

GIDE, les Faux-monnayeurs, III, X.
La mûrissante couleur de la pénombre marque la fin de ma sieste.
COLETTE, la Naissance du jour, p. 22.

Ellipt. Comm. *Traite à payer fin mai. Effet payable fin courant**. — Cour. *Nous nous reverrons fin avril. Rendez-vous fin 86.* — (Par anal., avec les expressions formées avec *mi-*). *Rester jusqu'à la fin septembre.*

J'ai un nouvel engagement ici pour jusqu'à fin 1885.
RIMBAUD, Correspondance, CXIII, 26 mai 1885.
Dix-huitième? (*Il parle d'un petit secrétaire en bois de rose*). Fin dix-huitième.
SACHA GUITRY, N'écoutez pas, Mesdames, p. 39.

Loc. adv. À LA FIN. ⇒ Définitive (en), enfin, finalement. *Il a nié d'abord* (cit. 14), *mais à la fin, il a reconnu ses torts.* ⇒ Finir (par). *À la fin elle lui a pardonné. À l'extrême fin.* — Fam. *À la fin des fins.* (Pour marquer l'impatience). *Tu m'ennuies, à la fin! J'en ai assez, à la fin! C'est trop bête, à la fin!*

Arrives-tu, dis? Il est plus de huit heures. Faut manger, à la fin.
ZOLA, la Terre, III, III.

À la fin tu es las de ce monde ancien.
APOLLINAIRE, Alcools, Zone.
Oh! bien sûr, nous n'attendons pas des démonstrations ridicules, mais enfin, mais à la fin des fins, de pouvoir imaginer seulement qu'un certain nombre des compagnons avec lesquels on a dansé, skié, joué au bridge, grinceront peut-être des dents toute l'éternité en maudissant Dieu, cela devrait tout de même changer un homme!
BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 252.

Rare. *En fin finale* (même sens).

♦ 2. (XIII^e; « frontière, limite »). Point auquel s'arrête (un objet que l'on parcourt, dont on fait usage). — REM. Malgré l'apparence, il ne s'agit pas d'un point dans l'espace; ce point constitue le dernier élément de perception. — *Arriver à la fin d'un livre, d'un chapitre. Couturière qui va bientôt être à la fin de sa bobine de fil. Être à la fin de son rouleau**. ⇒ Bout. *Réserve de vivres qui tire à sa fin. Boire un verre jusqu'à la fin, jusqu'à la dernière goutte.*

Une ouvrière dirait en dévidant un peloton de fil, ou en travaillant, *je touche à la fin de mon fil*; si elle en séparait une petite portion, *voilà un bout de fil*; si elle considérait ce fil comme un continu, *je le tiens par le bout* (...)
Encycl. (DIDEROT), art. *Fin*.

♦ 3. Derniers éléments (d'une durée), dernière partie (d'une action, d'un ouvrage). *Il y a séjourné pendant toute la fin de l'année. La fin de la journée a été belle* (→ Anguleux, cit. 2). *La fin du règne de Louis XIV fut assombrie par des revers.* — *J'aime beaucoups la fin de ce roman, de ce film.* ⇒ Dénoûement, épilogue. *Écouter la fin d'un discours.* ⇒ Conclusion, péroraison. *La fin de ce morceau de musique.* ⇒ Coda, finale. *La fin d'un film. Bonne, heureuse fin* (→ Happy end). *Je n'aime pas la fin. Vers la fin, un peu avant la fin, ça se gâte.* — *La fin de la conversation, de la discussion. Le mot* de la fin. La fin d'un orage.* ⇒ Queue. *Il n'a pu assister qu'à la fin du match. C'est le commencement* (cit. 7) *de la fin.* ⇒ Déclin. « *En toute chose il faut considérer* la fin* » (La Fontaine, III, 5). — *Une triste fin de journée* (→ Attendre, cit. 17; caresser, cit. 11). *Une fin de mois difficile, pénible. Une passionnante fin de course.* — (Avec en). *En fin de compte**. *En fin d'après-midi, de séance, de carrière, de partie* (→ Accepter, cit. 17). *Fin de partie*, texte de Beckett.

Quand il apprit que le roi était parti, il comprit mieux que jamais qu'il avait été de la fin d'un monde.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., I, IV.
La grande cour avait des feuilles mortes
Dans le vent froid des fins d'étés très vieux.
Francis JAMMES, Poésies, « J'aime dans les temps ».
Antoine avait une façon provocante de faire sonner la fin de ses phrases, qui fouetta la colère de M. Thibault (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 213

- Régional (Canada). *Fin de semaine*. ⇒ **Week-end**. — REM. L'expression s'entend aussi en France. *Nous nous verrons en fin de semaine*.
- 12.1 Je m'absente pour une fin de semaine, me dit une dame, et, en rentrant, je ne reconnais plus ma rue. Paul MORAND, New-York, p. 276.
- Loc. adj. (1886, cit. *infra*). *Fin de siècle* : décadent. *Des personnages de soubrettes fin de siècle*. Le « japonisme fin de siècle » (Malraux, *les Voix du silence*, p. 42).
- 12.2 D'autres sont soldats, magistrats, ingénieurs, avocats (...) lui se contente d'être fin de siècle. Cela répond à tout, suffit à tout, dispense de tout. Le mot ne date que d'hier, mais il a déjà fait fortune. C'est une si belle trouvaille! (...) Il y a deux ans, c'était un décadent : il fut déliquescant à la saison dernière. Le voici fin de siècle aujourd'hui. L. SÉRIZIER, in le Voltaire, 4 mai 1886.
- Fin de race* : qui a les caractères attribués à la fin d'une lignée (raffiné et décadent). — N. Un, *une fin de race*.
- 12.3 Treuffais le considérait. Toute résistance était inutile. Le blé (argent) de ce fin de race était abondant et bon à prendre au Cours Saint-Angé. L'imbécile était invulnérable. J.-P. MANCHETTE, Nada, p. 35.
- Loc. *Faire une fin* : disposer pour l'avenir, pour la dernière partie de sa vie, en se mariant, en prenant une situation stable et sûre. ⇒ **Ranger (se)**. *Après une jeunesse agitée, à quarante ans, il s'est décidé à faire une fin*.
- 13 (...) ses profusions avaient entamé sa personne aussi bien que ses diverses fortunes. Malgré ses beaux dehors, il se connaissait et ne pouvait se tromper sur lui-même, il pensait à faire une fin, à se marier. BALZAC, le Député d'Arras, Pl., t. VII, p. 728.
- Vén. *Être sur ses fins*, se dit du cerf qui est las et près d'être forcé. — Par anal. *Coureur qui est sur ses fins*, que ses forces trahissent et qui va être battu.
- 14 L'amour les presse, comme la soif précipite vers la rivière le cerf sur ses fins (...) BÉDIER, Tristan et Yseut, VI, p. 59.
- ♦ 4. Arrêt, cessation de l'existence (d'un être, de l'action d'un phénomène, d'un sentiment...). ⇒ **Disparition**; **anéantissement**, **destruction**. *La fin du monde*. *Témoin de la fin d'un empire*. ⇒ **Chute**. *Verrons-nous jamais la fin de nos malheurs?* (⇒ **Brigandage**, cit. 2). *On n'en verra jamais la fin* : c'est interminable. *C'est la fin de tous mes espoirs*. ⇒ **Ruine**; **enterrement**. *La fin d'une rancune, d'une joie* (⇒ **Apporter**, cit. 41). *Trouver sa fin* : finir, cesser. *Lutte qui trouve sa fin* (⇒ **Crise**, cit. 10).
- 15 La fin du bien est un mal, et la fin du mal est un bien. LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 519.
- 16 Aux approches de l'an mil, on crut à la fin du monde, et beaucoup de gens, saisis d'effroi, donnèrent leurs biens aux églises et aux couvents. TAINE, Philosophie de l'art, t. I, p. 79.
- 17 Certes, il y avait encore là du travail; mais elles ne se portaient pas mal, Dieu merci! elles en verraient bien la fin. ZOLA, la Terre, II, III.
- 18 Il se contenta de répondre (...) qu'il souhaitait la fin des luttes religieuses, dans tous les domaines (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XI, p. 156.
- Absolt**. *La mort n'est pas une fin, mais un passage* (⇒ 1. Passage, cit. 11).
- C'est la fin de tout* : tout s'écroule, il n'y a plus rien à faire. — Fam. *C'est la fin des fins, la fin des haricots, des petits pois. N'avoir ni fin, ni cesse* : ne pas cesser. *Il n'a ni fin ni cesse que* : il n'a de cesse* que. *Le mot de la fin* : le mot, le trait qui marque la fin (d'une scène, d'un entretien...). *Mettos fin à tous ces malentendus, à nos querelles!* ⇒ **Dissiper**, **finir**. *Mettre fin à sa vie, à ses jours* (⇒ **Arrêter**, cit. 31). ⇒ **Tuer (se)**; **suicider (se)**. *Mettre fin aux activités d'un parti*. ⇒ **Dissoudre**, **supprimer**. *Décision, action qui met fin à une situation* (⇒ **Décisif**).
- 19 Mieux vaut donc de ma maîtresse
Chanter les beautés, afin
Qu'à la douleur qui me presse
Daigne mettre heureuse fin (...)
RONARD, Quatre premiers livres des odes, « À sa Guiterre ».
- 20 Un état où l'on dit que se tuer de désespoir serait inopérant pour mettre fin au désespoir. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VII, p. 62.
- Vieilli. **METTRE À FIN** : terminer, mener à son terme. *Mettre à fin un travail*.
- MENER À BONNE FIN** : achever selon les plans. *Il n'a pu mener son projet à bonne fin*.
- PRENDRE FIN** : cesser, finir. *La réunion, la délibération a pris fin très tard*. ⇒ **Terminer (se)**. *Les dernières batteries se turent, la résistance prit fin partout*. ⇒ **Expirer**. *Ici prend fin l'histoire de...*
- TIRER (vieilli)**, **TOUCHER À SA FIN** : être sur le point de finir, de se terminer.
- (Loc. adj. et adv.). **SANS FIN** : sans s'arrêter. *Discourir sans fin*. ⇒ **Cesse (sans)**, **continuellement**, **indéfiniment**, **interminablement**. *Amasser sans fin* (⇒ **Avarice**, cit. 2). *Ascension (cit. 11)*, *extase*, *élargissement sans fin* (⇒ **Étanchement**, cit. 1; **fanatique**, cit. 2). ⇒ **Immense**, **indéfini**, **infini**. *Conversation, monologue sans fin* (⇒ **Chatterie**, cit. 1). ⇒ **Éternel**, **interminable**.
- 21 (...) l'univers ne connaît pas le découragement; il recommencera sans fin l'œuvre avortée (...). RENAN, Souvenirs d'enfance..., Préface.
- 22 Voici les nuits sans fin qui laissent du loisir pour le sommeil et pour le plaisir des histoires (...). V. BÉRARD, trad. HOMÈRE, l'Odyssée, p. 261.
- Courroie**, *chaîne**, *vis** sans fin, permettant une transmission continue du mouvement. *Bande** sans fin : bande magnétique montée de manière à défiler indéfiniment *recto* et *verso*.
- ♦ 5. Spécialt. *La fin de qqn* : cessation de la vie. ⇒ **Mort**. *Il sentait que sa fin était proche*. ⇒ **Agonie**. *Approcher (cit. 40) de la fin*. ⇒ **Dépérir**. *Ce traitement malheureux a hâté sa fin*. *Acheminer doucement un malade à sa fin* (⇒ **Condamner**, cit. 25). *Fin prématurée* (⇒ **Éternel**, cit. 32). *Fin heureuse, paisible, terrible, tragique*. *C'est une belle fin*. Vx. *Ce libertin s'est converti et a fait une bonne fin*, il est mort dans des sentiments de piété. *Trouver, rencontrer sa fin*. ⇒ **Mourir** (⇒ **Embuscade**, cit. 1).
- Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour. LA FONTAINE, Philémon et Baucis.
- (...) monsieur Benassis était la veille parfaitement bien portant, et sans nulle apparence de maladie. Avant-hier, comme s'il eût connu sa fin, il alla visiter tous ses malades (...). BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 528.
- « J'ai pensé que Père était mort », se dit Antoine, simplement; et il se rendit compte combien il était déjà préparé à accepter cette fin. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 194.
- ♦ 6. Cessation, non par anéantissement, mais par achèvement. *Artiste qui considère une œuvre comme une fin* (⇒ **Couronnement**, cit. 8). ⇒ **Abouissement**. *Ce n'est pas une fin, mais une étape* (⇒ **Épiscopat**, cit. 2). *Ce peintre considère l'esquisse (cit. 2) comme une fin*.
- Louis dompte l'Europe, et, d'une main puissante, il conduit à leur fin les plus nobles projets. LA FONTAINE, Fables, XI, Épilogue.
- La sagesse du législateur est de suivre le philosophe, et ce qui a son commencement dans les esprits a inévitablement sa fin dans le code. HUGO, Paris, v. 1.
- (...) tout doit s'achever dans l'œuvre visible, et trouver par ce fait même une détermination finale absolue. Cette fin est l'aboutissement d'une suite de modifications intérieures aussi désordonnées que l'on voudra, mais qui doivent nécessairement se résoudre au moment où la main agit, en un commandement unique, heureux ou non. VALÉRY, Variété V, p. 312.
- Loc. Vx. *Mettre, mener à fin*. ⇒ **Achever**, **accomplir**, **dénouer**, **réaliser...** (⇒ **Assiduité**, cit. 2; **bout**, cit. 14). Mod. *Mener à bonne fin une étude, une affaire* (⇒ **Antiseptique**, cit. 1). ⇒ **Perfection**, **solution**. — Rare. *Venir à bonne fin* (⇒ **Chance**, cit. 8) : donner de bons résultats.
- ★ II. Ce qui est à la fois terme et but; ce pour quoi quelque chose se fait ou existe. ⇒ aussi **Finalité**.
- Les deux sens de *terme* et de *but* sont psychologiquement liés l'un à l'autre (...) C'est bien la coexistence et la mutuelle pénétration dans la conscience de la représentation statique et du dynamisme qui explique la coexistence et l'imparfaite séparation des deux sens du mot *fin*. M. BERNES, in LALANDE, Voc. de la philosophie, art. Fin.
- ♦ 1. (Souvent plur.). Littér. ou style soutenu. Objectif qu'on veut réaliser, auquel on tend volontairement. ⇒ **But**, **objectif**, **visée**. *Arriver (cit. 33), en venir à ses fins*. ⇒ **Réussir**. *Les fins qu'il se propose*. ⇒ **Visée**. *Quelle fin poursuit-il? Ce sont là des fins plus apparentes que réelles. Fins cachées, secrètes. Employer (cit. 4), asservir (cit. 10) à certaines fins. L'instruction a pour fin de...* (⇒ **Étymologie**, cit. 6). *Bonne, mauvaise fin* (⇒ **Composer**, cit. 13). *Fin erronée (cit. 2) mais désintéressée*.
- (...) n'imaginant pas dans tous les hommes une autre fin de toutes leurs actions que celle qu'il s'est proposée lui-même toute sa vie (...). LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 67.
- Il y a bien quelque chose à dire contre la délicatesse dans ce que vous racontez là; mais la fin de l'action en sanctifie les moyens (...). VOLTAIRE, Dialogue entre un prêtre et un ministre protestant.
- Nous ne sommes juges ni des moyens ni de la fin du Tout-Puissant. BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 437.
- Si l'on tient la liberté pour le principe et le but de toute activité humaine, il est également faux que l'on doive juger les moyens sur la fin et la fin sur les moyens. Mais plutôt la fin est l'unité synthétique des moyens employés. Il y a donc des moyens qui risquent de détruire la fin qu'ils se proposent de réaliser (...). SARTRE, Situations II, p. 308.
- Prov., cour. *Qui veut la fin veut les moyens* : celui qui veut atteindre son but accepte d'y arriver par tous les moyens. *La fin justifie les moyens*, thèse fondamentale du machiavélisme* politique.
- Philos. (Kant). *Fin subjective*, que poursuivent les inclinations et volontés individuelles. *Fin relative* : moyen d'une autre fin plus élevée. *Fin en soi*, objective et absolue. *La nature raisonnable, réalisée dans la personne humaine, est une fin en soi. Le deuxième impératif* catégorique repose sur la notion de fin.*
- Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, comme une fin et jamais simplement comme un moyen. KANT, in CUVILLIER, Manuel de philosophie, t. II, p. 236.
- L'organisation socialiste, chez nous est non un moyen, mais, comme parlent les philosophes : une fin en soi. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, IX, p. 94.
- Loc. À... **FIN**. ⇒ **Intention**, **objet**. *À cette fin, à ces fins* : pour arriver à cette fin. *À cette fin, nous avons décidé...* *A d'autres fins. À bonne, à mauvaise fin*. — *À toutes fins utiles* : pour servir le cas échéant et en tout cas. *Il fit parvenir à son avocat, à toutes fins utiles, une pièce qu'il venait de retrouver*. — Régional (Canada). *À toutes fins pratiques*. — Vx. *À telle fin que de raison* : en vue de telle fin raisonnablement prévisible, pour servir comme il conviendrait. *À quelle fin?* : pourquoi? (⇒ **Aiguail**, cit.). — *À cette fin de...* (⇒ **Essuyer**, cit. 2) : afin de. — (Altér. de *à celle fin*). *À seule fin de...* *à seules fins de...* (⇒ **Amadouer**, cit. 5) : seulement afin de...
- Il faut aussi faire mention de l'expression *à seule fin*. C'est originairement : à celle fin. Le mot *fin* y est précédé d'un démonstratif qui insistait sur l'idée. Mais comme *celle* se prononçait : sœlœ, une confusion s'est faite entre : *celle* et *seule*

— et l'orthographe à *seule fin* l'a consacrée, — si bien que peu à peu la locution tend à prendre le sens de *uniquement pour*. On remarquera que c'est une autre façon de marquer une destination spéciale. *Il compulsait furieusement les six cent trente-sept mille layettes (...)* à la *seule fin* d'y découvrir des anecdotes (FRANCE, Mann..., 95). BRUNOT, la Pensée et le Langage, p. 851.

- 37 Malgré sa parfaite clarté, *afin que* s'est souvent renforcé du démonstratif. D'abord sous la forme à *cette fin que*. Le sens de ce démonstratif s'étant perdu (...) on remplaça l'ancien *cette par cette* : « Il surveille l'évacuation du cantonnement à *cette fin que* personne ne tire au flanc. » BARBUSSE, Le feu, XI, 146 ; l'emploi de *cette fin que* est considéré comme familier. — Le tour originel (à *cette fin que*) a donné d'ailleurs naissance, par suite d'une confusion phonétique, à une autre combinaison, à *seule fin que* : « Elle aurait cru que si je prétendais que je cesserais de l'aimer (...) c'était à *seule fin que* elle me dit de revenir vite auprès d'elle. » PROUST, À l'ombre des J. F., I, 225 (...)

G. et R. LE BIDOIS, Syntaxe du franç. moderne, II, p. 470.

Aux fins de... (vx) *pour fins de...* *Aux fins d'identification, d'enquête.* — À *des fins de...* — Vx. *À bonne, à mauvaise fin.*

♦ 2. Terme auquel un être ou une chose tend ou va instinctivement ou par nature. ⇒ **Destination, tendance.** *La recherche des causes et la recherche des fins.* ⇒ **Finalité.** *La fin de l'homme, de son être* (→ **Esprit**, cit. 118 ; **essence**, cit. 4), *de tout ce que nous voyons* (→ **Contemplation**, cit. 2). ⇒ **Final** (cause finale). *Étude des fins de l'homme.* ⇒ **Théologie.** *Les principes et la fin de la poésie.*

- 38 Parlez au diable, employez la magie : Vous ne détournerez nul être de sa fin. LA FONTAINE, Fables, IX, 7.

- 39 Pangloss enseignait la métaphysico-théologo-cosmolonigologie (...). Il est démontré, disait-il, que les choses ne peuvent être autrement ; car tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes ; aussi avons-nous des lunettes.

VOLTAIRE, Candide, I.

- 40 Oui, l'homme est sa propre fin. Et il est sa seule fin. S'il veut être quelque chose, c'est dans cette vie. CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 120.

Théol. *Dieu principe et fin de toute chose.* — Loc. *Les fins dernières* : la mort, le jugement dernier, le ciel et l'enfer. ⇒ **Eschatologie.**

- 40.1 L'Église ne parle plus des fins dernières, elle garde le silence comme s'il n'y avait rien. J. GREEN, Journal, Vers l'invisible, 26 oct. 1965.

♦ 3. (1549). **Dr.** But juridiquement poursuivi. « *Fins, en termes du Palais, signifient toutes sortes de demandes et prétentions* » (Furetière). *Les fins et conclusions du demandeur.* *Fins civiles*, présentées par la partie civile, en matière criminelle, et ne tendant qu'à une condamnation pécuniaire. *Fin de non-recevoir*, tendant à présenter la partie adverse comme non recevable dans sa demande. ⇒ **Exception** (cit. 5).

- 41 La *fin de non-recevoir* est définie habituellement comme étant un moyen tendant à faire écarter la demande, en s'attaquant au droit même de l'intenter, sans pour cela, discuter le fondement de la prétention du demandeur. Tels seraient, par exemple, les moyens tirés de la chose jugée, du défaut de qualité, d'intérêt, de capacité ou de la prescription.

DALLOZ, Nouveau répertoire de droit, Exception et fin de non-recevoir, 2.

Par ext. Cour. *Fin de non-recevoir* : refus. *Il m'a opposé une fin de non-recevoir ; il a répondu à ma demande par une fin de non-recevoir* : il a rejeté ma requête comme irrecevable, sans la considérer.

- 42 Je voudrais bien maintenant pouvoir parler de cela à mon aise dans la *Revue* : j'y songe et je désire fort qu'il n'y ait pas trop de difficultés et de fins de non-recevoir. SAINTE-BEUVE, Correspondance, t. I, p. 175.

CONTR. *Avènement, commencement, début, entrée.* — *Approche, départ, germe, milieu, naissance, origine.* — *Condition, principe.*

DÉR. *Finage, final, finance, finir.*

COMP. *Afin, enfin.*

HOM. *Faim, formes du v. feindre, 2. fin.*

2. FIN, FINE [fē, fin] adj. — 1080, sens II ; lat. *finis* « fin », pris adjectivement.

★ I. (XII^e). ♦ 1. Vx (toujours avant le nom). Extrême ; qui est au bout, à la fin. — Loc. mod. *Le fin fond** (cit. 16) *des bois. Il est allé se loger au fin fond de la banlieue* (⇒ **Loin**). — *Le fin mot d'une histoire*, le dernier mot, le mot qui donne la clé du reste. *Voilà le fin mot de cette étrange conduite*, le motif secret et véritable.

N. m. Rare. *Le fin d'une affaire.*

- 1 Dans tous les cas, je saurai le fin de cette affaire et trouverai peut-être une occasion de faire peur à cette M^{me} de Rênal, qui ne nous estime point (...)

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XXXVII.

Vx. *Le fin bout de qqch.*

Régional (Canada). *La fine pointe.* — Fig. *À la fine pointe des recherches.*

♦ 2. Adv. Complètement, tout à fait.

Cour. *Fin prêt. Elle est fin prête.* — Régional ou par plais. *Fin saoul. Elle voit « fin clair »* (Claudel).

- 2 Quand vous reviendrez de votre tour de France, la maison sera fin prête, dit Nadine. S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, IV, p. 214.

★ II. Qui présente un caractère de perfection.

♦ 1. Concret (avant ou après le nom, dans quelques expressions). Très pur. ⇒ **Affiné, pur, raffiné.** *Or fin.* — N. *Le fin d'une monnaie*

d'or ou d'argent : le poids d'or ou d'argent pur qui se trouve dans un alliage. *Un kilogramme d'or à 9/10^e de fin* (⇒ **Titre**).

Pierres, perles fines.* ⇒ **Précieux.**

FINE FLEUR. *La fine fleur de la farine**. — Fig. *La fine fleur* : ce qu'il y a de plus précieux, de plus choisi. *La fine fleur d'une société.* ⇒ **Élite.**

Il peut aimer violemment, mais il n'aura jamais cette fine fleur de manières qui distinguait Lauzun (...)

BALZAC, les Chouans, Pl., t. VII, p. 966.

(...) veux-tu voir M^{me} d'Agoult, qui reçoit la fine fleur des grands esprits ?

G. SAND, Lettres inédites, in A. MAUROIS, Lélia, VII, IV.

(En général après le nom). Qui est de la matière la plus choisie, la meilleure (par oppos. à **commun, ordinaire**). *Toit d'ardoise* (cit. 1) *fine. Habit de drap* (cit. 1) *fin. Robe de laine fine* (→ **Effacer**, cit. 13). *Lingerie fine. Blanchissage de linge fin*, ou, n. m., *de fin* (→ ci-dessous, cit. 6.1). *Couleurs fines. Épicerie fine. Un fin morceau. Souper fin. Chère fine. Vins fins. Beurre fin et beurre extra-fin**. Par ext. *Partie** (cit. 29) *fine* : partie de plaisir. ⇒ **Galant**.

REM. Dans ce sens l'antéposition de l'adj. est soit archaïque (cit. 5), soit expressive (cit. 6, 7).

(...) le fin lin et la pourpre sont ses vêtements.

FÉNELON, l'Éducation des filles, XIII.

(...) assoupi par la digestion du fin déjeuner qu'il avait fait. ZOLA, la Terre, I, II.

De loin, au milieu de la file noire des autres devantures, sa boutique lui apparaissait toute claire, d'une gaieté neuve, avec son enseigne bleu tendre, où les mots : *Blanchisseuse de fin*, étaient peints en grandes lettres jaunes.

ZOLA, l'Assommoir, t. I, p. 166.

(...) je la paie d'un gobelet de vin et d'un fin morceau, lièvre, lapin, oie, voire geline ou chapon.

FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, (E., t. VIII, p. 15.

Eau-de-vie fine, ou, n. f. (XIX^e), *fine* : eau-de-vie naturelle de qualité supérieure. *Fine Champagne* (la Champagne désignant une région autour de Cognac). *Fine Calvados, fine Béziers*.

C'est une fine champagne de 1820. Tu peux goûter (...) C'est fin, c'est net, c'est léger (...) le temps de ces merveilles est passé. On a le palais gâté par l'eau-de-vie lourde et colorée de tes bouteilles bien habillées (...)

J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, p. 61.

Dignimont tira de sa réserve une respectable bouteille de fine.

Francis CARCO, Nostalgie de Paris, p. 207.

— Goûtez-moi ça, je vous prie.

D'abord, la fine paraît presque fade, puis elle répand en vous une incroyable verdure. Nous saluons d'une inclination de la tête l'alcool mémorable.

André HARDELLET, Lourdes, lentes..., p. 95.

Huitres fines. — N. f. *Des fines de claire* (⇒ **Claire**).

N. m. Loc. **LE FIN DU FIN** : ce qu'il y a de mieux dans le genre. ⇒ **Nec plus ultra.** *Le fin du fin en, de la politique.*

C'est là savoir le fin des choses, le grand fin, le fin du fin.

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.

Et que le fin du fin ne soit la fin des fins (...)

Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, III, 6.

(Odeur, parfum). *Arôme fin et pénétrant* (→ **Champignon**, cit. 1). — (1829 ; *herbes fines*, 1690). **FINES HERBES** (c'est-à-dire « au parfum subtil ») : herbes odoriférantes employées en cuisine. ⇒ **Assaisonnement.** *Omelette aux fines herbes.*

Voici la drogue (...) singulièrement odorante, à ce point qu'elle soulève une certaine répulsion et des velléités de nausées, comme le ferait, du reste, toute odeur fine et même agréable, portée à son maximum de force et pour ainsi dire de densité.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Poème du haschisch », III.

♦ 2. (Abstrait ; surtout après le nom). D'une extrême acuité. ⇒ **Sensible.** *Avoir l'oreille* fine. Odeur fin.* Par anal. et fig. *Avoir le nez* (cit. 47) *fin* : avoir du flair (→ **Nez creux***). — Par anal. *Un fin voilier*, sensible au moindre souffle de vent.

Fig. Qui discerne les moindres rapports des choses. ⇒ **Délié, perspicace, sagace, subtil.** *Un esprit fin, très fin, assez fin* (→ **Critique**, cit. 4). *Un tact fin* (→ **Avoir**, cit. 25). *Sens artistique très fin* (→ **Aménagement**, cit. 2).

Les esprits fins sont ceux qui remarquent par la raison jusques aux moindres différences des choses (...)

MALEBRANCHE, De la recherche de la vérité, II, II, VIII, in LITTRÉ.

Qui marque de la subtilité d'esprit, une sensibilité délicate*. *Une pensée fine. Observations, aperçus justes et fins* (→ **Assentiment**, cit. 8 ; **esprit**, cit. 112). *Jouissances fines* (→ **Assouvissement**, cit. 2). *Raillerie fine et délicate* (→ **Attique**, cit. 3). — Par ext. ⇒ **Piquant, spirituel.** *Un regard fin. Physionomie fine. Sourire fin* (→ **Coquet**, cit. 13). — (Antéposé). *Une fine plaisanterie* (→ **Attique**, cit. 7).

L'amour (...) ce n'est pas ce sentiment fin, élevé, délicat et choisi qui faisait mettre le genou en terre devant une statue de Praxitèle ou une madone de André del Sarte (...)

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 32.

Vingt fois l'heure, Zizou prouve qu'il a le sens de l'humour, et du plus fin et du plus retors.

G. DUHAMEL, les Plaisirs et les Jeux, II, XI.

♦ 3. Qui est appliqué avec précision et exactitude ; qui est établi d'après les caractères les plus différenciés de son objet (en parlant d'un calcul, d'une estimation, etc.). « *L'élaboration d'une fiscalité très fine* » (J.-P. Courthéoux, la *Politique des revenus*, p. 63). *On obtient ainsi une analyse plus fine du phénomène.*

Math. *Topologie plus fine qu'une autre, filtre plus fin qu'un autre.*

♦ 4. (Personnes). Qui excelle dans une activité réclamant de l'adresse et du discernement. ⇒ **Adroit, habile.** — (Dans des syn-

tagmes figés, des expressions : avant le nom). *Une fine lame* : un escrimeur habile (→ Egratignure, cit. 2). *Un fin joueur. Fin limier. Fin connaisseur. Fin gourmet* (syn. : *bec fin, fine gueule*).

Par ext. D'une habileté qui s'accompagne de ruse. ⇒ **Astucieux, averti, avisé, clairvoyant, diplomate, finaud, futé, habile, malin, retors, rusé, subtil**. — (Dans des syntagmes : avant le nom). *Fin matois. Fin compère. Fin renard**. *Fine mouche** (cit. 16, 17). — (En épithète après le nom et en attribut). *C'est un homme assez fin, très fin. Il n'est pas très fin, pas des plus fins* (→ Affaire, cit. 67).

15 Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.
LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 127.

16 (...) Maint vieux chat, fin, subtil et narquois (...) LA FONTAINE, *Fables*, XII, 8.

17 Ce gros homme à la tête de sanglier et dont l'appétit devait devenir célèbre dans une société où tout le monde dévorait, était cependant fin jusqu'à la rouerie et prêt à toutes les souplesses.
LOUIS MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, Le Consulat, VII, p. 94.

18 Rassurée par le son de leurs voix, elle raisonnait en Léa d'autrefois, perspicace, fine à la manière des paysans fins.
COLETTE, *la Fin de Chéri*, p. 102.

18.1 Il a raison, dit le père. On n'a pas été fins ! Faudra surveiller ça des Gardettes.
J. GIONO, *le Grand Troupeau*, Pl., t. 1, p. 585.

Loc. *Fin comme l'ambre* (cit. 2). *Bien fin qui l'attrapera !* — *Jouer au plus fin*. ⇒ **Finasser**.

18.2 (...) la finesse consiste parfois à ne pas jouer au plus fin.
F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 189.

N. m. *Faire le fin* : se prétendre rusé, malin.

Par ext. (actes, conduites). *Une fine manœuvre. La parade est fine. Iron. C'est fin, ce que tu as fait là !* ⇒ **Malin, intelligent**.

♦ 5. Régional (Canada). Aimable, gentil.

★ III. A. (xvii^e). Concret. En général après le nom.

♦ 1. Dont les éléments sont très petits ; très petit (élément). ⇒ **Menu**. *Sable fin* (→ Argenté, cit. 6 ; étoiler, cit. 3). *Poudre fine, presque impalpable. Sel fin. Pluie fine* (→ Appui, cit. 17 ; arroser, cit. 5 ; chair, cit. 34). — (Antéposé). *De fines gouttelettes*. — *Petits pois fins, extra*-fins*. — N. f. pl. *Les fines*. ⇒ **Fines**.

♦ 2. Qui est extrêmement délié. ⇒ **Allongé, élané, étroit, svelte**. *Aiguille fine. Fil fin*. — (Antéposé). *De fines veines bleues* (→ Blancheur, cit. 2). — *Branches fines* (→ Bourgeon, cit. 1). *Herbe fine* (→ Arrosage, cit. 1). *Cheveux fins et soyeux* (→ Brouillard, cit. 9). *Fin comme un cheveu* (→ Capillaire, 1.) : tenu. Mince avec élégance. *Contours fins et gracieux**. ⇒ **Beau**. *Taille fine* (→ Bon, cit. 31 ; catalogue, cit. 2). *Mains, jambes, attaches fines. Visage aux traits fins*.

19 Le temps, qui change si malheureusement les figures à traits fins et délicats, embellit celles qui, dans la jeunesse, ont des formes grosses et massives (...)
BALZAC, *les Petits Bourgeois*, Pl., t. VII, p. 137.

Très aigu. ⇒ **Ténu**. *Pointe fine* (→ Émousser, cit. 1). *Oiseau au bec fin*. ⇒ **Becfin**. *Plume fine, et, par ext., écriture* (cit. 7) *fine. Pinceau fin, et, par ext., touches fines*. — (Antéposé). *Fins dégradés de ton*. — Fig. Difficile à percevoir. *Fines nuances de la pensée* (→ Aristocrate, cit. 1 ; épouser, cit. 13).

Mince (par oppos. à épais). ⇒ **Délicat, léger, mince**. *Tissu fin* (→ Baume, cit. 5). *Dentelle fine. Voile fin*. ⇒ **Vaporeux**. *Fin comme une toile d'araignée*. ⇒ **Arachnéen**. *Papier* fin* (→ Papier de soie*). *Verres fins*. ⇒ **Mousseline**. *Grain fin. Peau* fine*. ⇒ **Doux** (→ Étinceler, cit. 8). *Souliers fins*.

♦ 3. (Personnes). Qui est délicat, élégant* (cit. 4) dans son allure, dans ses manières, ses mœurs... *Nature d'élite* (cit. 5) *fine, distinguée*.

B. Adv. [a] (Sens 1). *Moudre fin, très fin*.

[b] (Sens 2). *Filer fin*.

[c] (Billard). *Prendre fin sa bille. Jouer fin sur la rouge* (par oppos. à *jouer gros*) : effleurer à peine la bille.

Autom. *Passer fin*, tout près.

CONTR. Premier. — Gros, grossier, inférieur. — Balourd, béotien, bête, butor, inepte, lourd, niais, simple, simplét, sot, stupide. — Épais, empâté, gros...

DÉR. *Finage, finerie, finet, finette, fignoler, finasser, finaud, finement, finesse*.

COMP. *Affiner, raffiner*. — *Extra-fin, superfin, surfin*.

HOM. (Du masc.) *Faim, l. fin*; formes du v. *feindre*. — (Du fém.) *Finn*.

1. **FINAGE** [finaʒ] n. m. — xvi^e; *finage*, 1231; de *fin*, n. f.

♦ Limites, étendue d'une paroisse ou d'une juridiction (vx); d'un territoire communal (mod.), dans certaines provinces.

HOM. 2. **Finage**.

2. **FINAGE** [finaʒ] n. m. — Av. 1906; de *fin*, adj.

♦ Techn. Opération métallurgique, précédant l'affinage de la fonte, visant à la débarrasser du silicium.

HOM. 1. **Finage**.

FINAL, ALE, ALS ou AUX, ALES [final, o] adj. — xii^e; bas lat. *finalis, de finis*. → **Fin**.

♦ 1. Qui est à la fin, qui sert de fin* (I.). *Lettre, consonne* (cit. 4), *voyelle finale. Syllabe finale. Mesure, note, accords finals d'un air*. ⇒ **Dernier**. — *Point final*, à la fin d'une phrase. ⇒ **Terminal**. Loc. fig. *Mettre le point final à une affaire, à un débat, y apporter une conclusion définitive*. — Fam. *La fin finale*. — *Compte final*, en fin d'exercice. *Quittance finale*, en fin de paiement. *Effet, terme final*. ⇒ **Extrême, ultime** (→ Chaîne, cit. 34; cycle, cit. 5). *Lutte, épreuve, victoire, défaite finale* (→ État, cit. 132). Théol. *Impénitence* finale, persévérance finale*.

(...) j'arrêtais d'abord la question finale, la question suprême à laquelle le *Jamais plus* devait, en dernier lieu, servir de réponse (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Histoires grotesques et sérieuses*, « Genèse poème ».

(...) et sur trois pas finaux, qui les amènent toujours inéluctablement vers le milieu de la scène, voici que le rythme suspendu s'achève, que la mesure s'éclaircit.

A. ARTAUD, *le Théâtre et son double*, in Œ. compl., t. IV, p. 70.

Hist. *Solution finale* : politique d'extermination systématique des Juifs et des races dites inférieures par les nazis (Slaves, Tziganes).

♦ 2. (V. 1361). Philos. Qui marque une fin (II.), un but. *Cause* finale*, « ce qui explique un fait en le faisant connaître comme moyen d'une fin » (Lalande). *La doctrine des causes* (cit. 5) *finales implique la reconnaissance d'un architecte suprême de l'univers*. ⇒ **Finalisme, finalité**. *Preuve de l'existence de Dieu par les causes finales*. ⇒ **Téléologique**. « *La recherche des causes finales, comme une vierge consacrée à Dieu, n'enfante rien* » (trad. de Bacon).

(...) M. de Lardois, depuis qu'il croyait nous avoir prouvé l'immortalité de l'âme par les causes finales, souriait à nos robes mortelles, et nous envoyait mille signes dictés par l'amitié, cause finale de l'amour.

GIRAUDOUX, Suzanne et le Pacifique, 1.

♦ 3. (Déb. xx^e). Ling. Qui comporte une orientation vers un but, une intention. *Conjonction finale* (ex. : *afin que*). *Propositions finales*, au subj. (*pour qu'il vienne*), à l'inf. (*pour me voir*). *Infinitif final* (*il est venu me demander...*).

♦ 4. Écon. Qui est en bout de chaîne dans le processus de production économique (opposé à *intermédiaire*). *La demande finale*.

1. **FINALE** [final] n. f. — 1721, musique; de *final*.

♦ 1. Gramm. Syllabe ou élément en dernière position dans un mot ou une phrase. *Finale brève, longue, accentuée* (→ Appuyer, cit. 22). *Consonne qui s'assourdit à la finale. Chute des finales, du latin au français*.

Il y a des pièges et des surprises dans les langues à inversion; le lecteur reste suspendu dans une phrase latine, comme un voyageur devant des routes qui se croisent; il attend que toutes les finales l'aient averti de la correspondance des mots (...)

RIVAROL, *Littérature*, 1, p. 28.

Mus. Note finale d'un air, d'un chant. Spécialt. (Vieilli). ⇒ **Tonique** (→ Baisser, cit. 21).

(Elle) se rendait au piano... pour jouer, si l'on peut dire, certains airs dont elle escamotait toutes les finales.

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 112.

Danse. Figure finale (d'un quadrille, etc.).

♦ 2. (1895, Petiot). Cour. Dernière épreuve (d'un championnat, d'un tournoi, d'une coupe) qui, après les éliminatoires et parfois le repêchage, désigne le vainqueur. *Arriver en finale. Être qualifié pour la finale. Disputer, remporter la finale. Trente-deuxièmes, seizièmes, huitièmes, quarts de finale, demi-finales de la Coupe de football. Battu en demi-finale. La finale opposera la France à l'Irlande*.

Aux actualités, vous verrez Agen battre Montauban, en quart de finale (...)

Claude COURCHAY, *La vie finira bien par commencer*, p. 205.

Fig. et fam. *En finale* : pour terminer.

— Bourlinguer un cochon du boulevard de l'Hôpital à la rue Caulaincourt, s'enfoncer au pas de chasseur toute la traversée de Paris en plein noir, huit kilomètres au raccourci avec la montée de Monmartre en finale (...)

M. AYMÉ, *le Vin de Paris*, « La traversée de Paris », p. 30.

DÉR. *Finaliste*.

2. **FINALE** [final] n. m. — 1779; n. f., 1797; *final*, n. m., 1802; ital. *finale, de fine* « fin ».

♦ Dernier morceau d'un opéra; dernier mouvement de toute com-

position de la forme sonate. ⇒ **Coda. Ouverture et finale. Mouvement allegro vivace d'un finale de concerto.**

1 On peut reprocher à ce finale sa ressemblance avec celui de *Don Juan* (...) Ce reproche est d'ailleurs commun à tous les compositeurs qui depuis Mozart ont fait des finales. Le finale de *Don Juan* est une de ces formes classiques trouvées pour toujours.

BALZAC, *Gambara*, Pl., t. IX, p. 465.

2 Détestable concert à Sainte-Cécile : le fameux finale de Mendelssohn, annoncé par S..., m'a paru un charivari sans idées.

E. DELACROIX, *Journal*, 9 avr. 1854.

Par anal. En parlant d'un poème. *L'admirable finale de « Booz endormi ».*

FINALEMENT [finalmā] adv. — V. 1280; de *final*.

♦ 1. À la fin, pour finir (→ Archaïsme, cit. 1; astuce, cit. 5; éternel, cit. 15). *Ils se sont finalement réconciliés.*

♦ 2. (V. 1355). En dernière analyse (→ État, cit. 136). *Je ne vois pas, finalement, ce qu'il y a gagné.* ⇒ **Définitive** (en). *Finalement, il y est arrivé.*

FINALISÉ, ÊE [finalize] adj. — Mil. xx^e; de *final*.

♦ 1. À quoi on donne une fin, un but.

Elle (*L'histoire*) n'est pas le passage déterministe de la cause à l'effet, mais le passage finalisé, proprement humain, du possible au réel.

Roger GARAUDY, *Parole d'homme*, p. 163.

♦ 2. (Calque de l'angl. *finalized*; mot à la mode dans le jargon des métiers de la communication, publicité notamment). Que l'on a mis au point (et, en particulier, rédigé ou dessiné) de manière assez détaillée, en vue de son utilisation prochaine; qui se présente sous la forme définitive ou quasi définitive. *Faites juste un rough, pas une maquette finalisée. L'étude finalisée pourra être présentée au client dans une huitaine de jours.*

REM. La forme active *finaliser* se rencontre, mais semble plus didactique. — On rencontre le dér. *finalisation* [finalizajō] n. f.

FINALISME [finalism] n. m. — 1907, cit. *infra*; de *finaliste*.

♦ Didact. Philosophie finaliste. ⇒ **Providentialisme, vitalisme, volontarisme.** (Opposé à **déterminisme, mécanisme**).

Telle est la philosophie de la vie où nous nous acheminons. Elle prétend dépasser à la fois le mécanisme et le finalisme (...) Comme le finalisme radical, quoique sous une forme plus vague, elle nous représentera le monde organisé comme un ensemble harmonieux. Mais cette harmonie est loin d'être aussi parfaite qu'on l'a dit.

H. BERGSON, *L'Évolution créatrice*, p. 50.

1. **FINALISTE** [finalist] n. et adj. — 1827; *cause-finalier*, 1764, Voltaire; de (*cause*) *finale*.

♦ Philos. Qui croit à l'action des causes finales et, en général, à la finalité comme explication de l'univers. *Bernardin de Saint-Pierre dans ses Harmonies de la Nature est un finaliste naïf. Théories finalistes en biologie.*

DÉR. **Finalisme**.

2. **FINALISTE** [finalist] n. — 1924, in Petiot; de 1. *finale*, 2.

♦ Concurrent ou équipe disputant une finale; qualifié pour la finale. *Il a été deux fois finaliste du tournoi.*

FINALITAIRE [finalitair] adj. — 1953, J. Rostand, *L'Aventure humaine*, p. 97; de *finalité*.

♦ Didact. Qui présente un caractère de finalité.

FINALITÉ [finalite] n. f. — 1955, Nysten, au sens 3; de *final*, au sens 2.

♦ 1. Caractère de ce qui tend à un but; le fait de tendre à ce but, par adaptation de moyens à des fins. *Finalité consciente dans la vie morale. Finalité obscure d'actes passionnels ou instinctifs. Croyance à la finalité dans l'histoire. Principe de finalité.* ⇒ **Téléologie**. *Expression de la finalité dans le langage.*

1 Le rapport de conséquence et le rapport de finalité sont très voisins. Cependant ils sont impossibles à confondre. Comparez : *Sa mère l'a élevée de telle sorte qu'elle puisse vivre avec peu et : sa mère l'a bien élevée, de sorte qu'elle peut vivre avec peu.* Dans le premier cas, la phrase exprime la fin, le but que se proposait la mère pour l'avenir de sa fille. Dans le second, au contraire, il s'agit d'un fait qui résulte d'un autre plus général, qui n'était pas destiné spécialement à produire le second.

F. BRUNOT, *La Pensée et la Langue*, p. 843.

2 L'Europe (et le monde blanc) ont oublié leur finalité spirituelle : le désordre politique naît de cette trahison.

DANIEL-ROPS, *Ce qui meurt...*, p. 108.

2.1 L'on pourrait se demander si, pour Marx, pour le matérialisme marxiste, Dieu était véritablement mort, puisque Marx admet sans preuves suffisantes une finalité du devenir, une rationalité de l'action et du travail, un sens de la vie et de la totalité.

Henri LEFEBVRE, *La Vie quotidienne dans le monde moderne*, p. 218.

♦ 2. Didact. Adaptation des parties au tout (principe de la beauté dans certaines théories esthétiques). ⇒ **Harmonie**. *Perception d'une*

finalité, accompagnant le sentiment du beau. « La beauté est la forme de la finalité d'un objet en tant qu'elle y est perçue sans représentation de fin » (Kant).

♦ 3. Adaptation des êtres vivants, des organes à quelque fin ou quelque plan déterminant. *Finalité immanente*, par ex. dans l'adaptation spontanée de l'être à son milieu. *Finalité transcendante*, par ex. dans la sélection artificielle et l'élevage. *Biologistes accordant à la notion de finalité une importance dans l'explication scientifique.* ⇒ **Vitaliste** (néo-). *Finalité conçue comme « principe interne de direction » et « élan vital » chez Bergson.*

(Selon M. Goblot) il y a une autre finalité que la finalité intentionnelle, il y a une finalité sans intelligence. Cette finalité (...) c'est « la causalité de besoin » : il y a une finalité quand « le besoin d'un avantage détermine une série d'effets tendant à réaliser cet avantage ». C'est cette finalité que traduit l'idée de fonction.

CUVILLIER, *Manuel de philosophie*, t. II, p. 592.

L'existence de la finalité dans l'organisme est indéniable. Chaque élément paraît connaître les besoins actuels et futurs de l'ensemble, et se modifie d'après eux.

Alexis CARREL, *L'Homme*, cet inconnu, p. 236.

DÉR. **Finalitaire**.

FINANCE [fināns] n. f. — V. 1283, « paiement, rançon », puis « argent »; de l'anc. franç. *finer* « payer », altér. de *finir* « mener à fin, venir à bout, d'où payer ».

♦ 1. Vx. Ressources pécuniaires. ⇒ **Argent** (→ **Amasser**, cit. 1; **blé**, cit. 10).

Loc. mod. *Moyennant finance* : moyennant de l'argent comptant. *Il l'a eu moyennant finance.*

Fam. et mod. *La finance* : l'argent, les moyens de paiement.

Au plur. (fam.). *Ses finances vont mal. L'état de nos finances.*

Les finances de Chateaubriand seraient un chapitre à écrire de son histoire.

SAINT-EUVE, *Chateaubriand*, t. II, p. 329.

REM. L'orthographe plaisante *phynance* (s) employée par A. Jarry (*Ubu roi, Ubu enchaîné*) est parfois réutilisée de nos jours.

♦ 2. (1314). Mod. Au plur. Ensemble des recettes et des dépenses de l'État; activité de l'État dans le domaine de l'argent; science régissant cette activité. *Finances publiques*. ⇒ **Denier, fonds** (public), **recette; contribution, fisc, impôt, taxe; emprunt** (cit. 6 et 7); **émission, inflation, monnaie; et aussi amortissement; conversion; dépense** (cit. 8 et *supra*); **dette**. *Relatif aux finances publiques* ⇒ **Caméral**. *Organisation, gestion des Finances*. ⇒ **Budget, comptabilité** (publique), **crédit, recette, trésor, trésorerie**. *Administration des Finances*. *Ministère des Finances*, composé de la direction du budget et du contrôle financier; direction de la comptabilité publique; direction du mouvement général des fonds; direction du contrôle des dépenses engagées. *Inspection générale des Finances*. *Ministre des Finances*. ⇒ (fam.) **Argentier** (grand argentier); **échequier** (chancelier de l'Échiquier). *Surintendant* des Finances*, sous l'Ancien Régime. *Commission des Finances*. *Lois de finances* : ensemble de lois dont la plus importante (*loi de finances annuelle*) concerne l'établissement et l'exercice du budget*.

Il n'est point, dans la bataille politique, de personnage plus puissant et plus isolé que le ministre des Finances. Chef d'une administration qui domine toutes les autres, responsable de la préparation et de l'exécution du budget, maître des pouvoirs extraordinaires que confère le contrôle du crédit, des investissements et des changes, il doit sans nul relâche faire face aux sollicitations et aux offensives dont son pouvoir unique est l'objet.

DONNEDIEU DE VABRES, *L'État*, p. 58.

Dans la notion classique, la définition complète des Finances publiques est (...) la suivante : science des moyens par lesquels l'État se procure et utilise les ressources nécessaires à la couverture des dépenses publiques, par la répartition entre les individus des charges qui en résultent (...)

La première transformation de la notion classique de Finances publiques a consisté à dissocier les moyens des buts (...) on s'est aperçu (...) que les techniques financières constituaient pour l'État des procédés très efficaces d'intervention, dans le domaine économique et social notamment, en dehors de toute idée de couverture des dépenses publiques.

Maurice DUVERGER, *les Finances publiques*, p. 6-8.

Allus. hist. *Faites-nous de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances*, mot attribué au baron Louis (1755-1837), ministre des Finances sous la Restauration.

Finances départementales, locales. Finances internationales.

Par ext. Administration des Finances. *Être employé aux Finances.*

(1549). Au sing. (Vx). *La finance* : sous l'Ancien Régime, la ferme ou la régie des droits du roi, et, par ext., ceux qui avaient cette ferme. ⇒ **Fermier, financier**.

♦ 3. (1678). Au sing. Grandes affaires d'argent; activité bancaire, boursière. ⇒ **Affaire; banque, bourse, commerce, crédit; capital, capitalisme**. *S'occuper de finance, être dans la finance. Termes de finance, vocabulaire de la finance.* — (1770). Par métonymie. Ensemble de ceux qui ont de grosses affaires d'argent... ⇒ **Banquier, capitaliste, financier** (→ **Encourager**, cit. 12). *La haute finance internationale.*

Son voisin au contraire, étant tout cousu d'or,

Chantait peu, dormait moins encor.

C'était un homme de finance.

LA FONTAINE, *Fables*, VIII, 2.

♦ **4.** Régional (Suisse). Droit de participation (à une société, une manifestation). *Finance d'entrée, finance d'inscription.*

DÉR. Financer, financier.

FINANCEMENT [fināsmā] n. m. — 1845, attestation isolée; de *financer*, II., 2.

♦ Action de procurer des fonds à une entreprise, à un service public. *Le financement d'une industrie par le capital privé, par l'État* (⇒ aussi **Autofinancement**). *Plan de financement. Difficultés de financement.*

Par ext. *Assurer le financement de ses études.* ⇒ **Paiement**.

COMP. Autofinancement.

FINANCER [fināse] v. — Conjug. *placer*. — Mil. xvi^e; de *finance*.

★ I. V. intr. Vx ou par plais. Fournir, déboursier de l'argent. ⇒ **Payer**; **casquer** (fam.)... « *On l'a fait financer* » (Académie). → Chantage, cit. 1.

1 Moi-même, si j'avais le malheur d'être entre les griffes de la justice, je ne pourrais m'en tirer qu'en finançant. A. R. LESAGE, *le Diable boiteux*, VII.

2 Il est clair que si la comtesse allait aussi chez le vieil escompteur, il y avait urgence. Le père Goriot a galamment financé pour elle.

BALZAC, *le Père Goriot*, Pl., t. II, p. 885.

★ II. V. tr. ♦ **1.** (1636). Vx. Payer comptant (une somme), et, spécialement, fournir au roi (une somme) pour une charge, un droit.

3 (...) Rembourser ledit Hays de ce qu'il aura financé en vos coffres.

CORNEILLE, *Placet au roi*.

♦ **2.** (Fin xix^e). Mod. Soutenir financièrement (une entreprise); procurer les capitaux nécessaires au fonctionnement de. *Financer une affaire. Financer une société en commandite.* ⇒ **Commanditer**. *Il a trouvé un bailleur de fonds, un mécène pour financer son entreprise. Société qui finance un journal. Financer les grands travaux, l'équipement industriel d'un pays, la construction d'une voie ferrée. Il cherche qqn pour financer son développement. La banque refuse de nous financer. Financer un bateau dans une course.* ⇒ **Sponsor** (anglicisme).

4 (...) où trouver (...) les moyens de financer ce nouvel et immense effort (*l'industrialisation du Canada*)? On ne peut (...) compter (...) sur le capital anglais (...) mais les Etats-Unis sont là; et (...) le Canada (...) aussi, avec un excédent de ressources liquides, dont il peut disposer pour se commanditer lui-même.

André SIEGFRIED, *le Canada*, p. 133.

Par ext. Contribuer financièrement à. *Ses parents ne peuvent plus financer ses études.*

DÉR. Financement, financeur.

COMP. Autofinancer (s').

FINANCEUR, EUSE [fināsoœr, øz] n. m. — 1901; de *financer*.

♦ Rare. Personne qui finance, qui pourvoit en argent, mais non par profession (⇒ **Financier**). ⇒ **Mécène**; **commanditaire**, **sponsor** (anglicisme).

L'espèce du symboliste financeur se faisant de plus en plus rare, nous pensons que le peuple sera prochainement admis à en contempler les derniers spécimens (...)

A. JARRY, *Spéculations, Auteurs favorisés et favorisés d'auteurs*, 1901, in *Œ.* compl., t. VII, p. 22.

FINANCIER, IÈRE [fināsjɛ, jɛr] n. et adj. — V. 1420, *financhière* « celui qui finance, qui paye »; de *finance*.

★ I. N. ♦ **1.** (1549). Hist. Sous l'Ancien Régime, Celui qui s'occupait des finances publiques; qui avait la ferme ou la régie des droits du roi. ⇒ **Fermier** (général), et (vx), **maltôtier**, **partisan**, **publicain**, **traitant**.

1 Un financier peut être considéré, 1^o Comme participant à l'administration des finances (...) 2^o Comme faisant pour son compte en qualité de fermier ou d'aliénataire (...) le recouvrement des impositions. 3^o Comme chargé d'entreprises de guerre ou de paix. 4^o Comme dépositaire des fonds qui forment le trésor du souverain (...)

Encycl. (DIDEROT), 1756, art. *Financier*.

Par ext. Homme opulent. *Le Savetier et le Financier*, fable de La Fontaine (→ **Boîte**, cit. 44).

♦ **2.** (Fin xv^e). Mod. Personne qui fait de grosses affaires d'argent, des opérations de banque*, de bourse*, etc. ⇒ **Banquier** (cit. 3), **capitaliste**. ⇒ **Manieur*** d'argent.

2 Il était devenu, en quelques jours, un des maîtres du monde, un de ces financiers omnipotents, plus forts que des rois, qui font courber les têtes, balbutier les bouches et sortir tout ce qu'il y a de bassesse, de lâcheté et d'envie au fond du cœur humain.

MAUPASSANT, *Bel-Ami*, II, VII.

3 Les financiers français, comme les mandarins chinois et les grands d'Espagne, sont divisés en classes échelonnées, la plus haute ne comptant guère qu'une vingtaine d'hommes qui règnent par eux-mêmes ou par leurs créatures sur les principaux Conseils d'Administration, mènent la banque, le commerce et l'industrie, créent le mythe de l'opinion publique et participent secrètement aux délibérations du Gouverne-

nement qui a besoin d'eux pour maintenir la valeur de la monnaie et la confiance des capitalistes.

A. MAUROIS, *le Cercle de famille*, II, IX.

REM. Le fém. (comme *banquière*) est rare.

Chacun de ces types de financiers et de spéculatrices vaudrait un croquis. Tous les mondes sont représentés à la Bourse des dames.

A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 300 (1883; roman d'anticipation).

♦ **3.** (1776). Par ext. Celui qui s'entend à la gestion des finances publiques ou privées. « *Un Laffitte, un baron Louis ont été de grands financiers* » (Académie). *C'est un bon technicien, mais ce n'est pas un financier.* — *Les financiers et les commerciaux, dans une entreprise.*

★ II. Adj. (1752). ♦ **1.** Relatif aux ressources pécuniaires, à l'argent*. *Soucis financiers* (⇒ **Éprouver**, cit. 16). *Désastre, embarras* (cit. 10, 11) *financiers*.

« J'ai faim! », dit Carlotta, et ses quenottes dans l'ombre du véhicule n'appelaient plus les baisers. C'est ainsi que tout de suite la question financière se posa entre eux.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 308.

♦ **2.** Relatif aux finances publiques. ⇒ **Caméral**. *Système financier, organisation financière. Politique financière, monétaire et fiscale. Science et législation financière. Intérêts financiers d'un État* (→ **Athénien**, cit. 2). *Équilibre financier. Crise* financière.* — *Délégations* financières* (anciennet).

♦ **3.** Relatif aux affaires d'argent. *Capital financier*, investi dans des affaires de banque. ⇒ **Bancaire**. *Compagnie financière. Combinaisons financières. Groupe financier. Revue d'études financières; revue financière* (→ **Bâtir**, cit. 38). *Chronique financière. La capitale* (cit. 3) *financière d'un pays. La vie financière. Le marché financier. Opérations financières, calculs financiers.* (⇒ **Actuaire**). — *L'aristocratie, l'oligarchie financière.*

(...) les assassinats sur la grande route me semblent des actes de charité comparés à certaines combinaisons financières.

BALZAC, *Une fille d'Ève*, Pl., t. II, p. 74.

Il faudra, dès le début, engager de gros capitaux, commencer avec ampleur. Ce sont des placements pour groupes financiers.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, vi, p. 59.

♦ **4.** (1778). *Sauce financière*, ou vx, à la *financière*, et, subst., *financière*: sauce garnie de ris de veau, quenelles de volailles, etc. *Vol-au-vent financière*, garni d'une sauce financière. *Bouchée financière* (syn.: *bouchée* à la reine*). *Poulet, vol-au-vent à la financière*.

Les financiers sont les héros de la gourmandise (...) Aussi, dans toutes les séries d'apprents que nous présentons les livres de cuisine élémentaire, il y en a toujours un ou plusieurs qui portent pour qualificatif : à la *financière*. Et on sait que ce n'était pas le roi, mais les fermiers généraux qui mangeaient autrefois le premier plat de petits pois (...) Les choses ne se passent pas autrement de nos jours : les tables financières continuent à offrir tout ce que la nature a de plus parfait (...)

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, t. I, p. 193-194.

DÉR. Financièrement.

FINANCIÈREMENT [fināsjɛrēmā] adv. — 1865; de *financier*.

♦ **1.** En matière de finances; au point de vue financier. *Société, État financièrement prospère.*

♦ **2.** Par ext. En ce qui concerne l'argent (opposé à d'autres aspects moraux). ⇒ **Matériellement**. *Financièrement, la situation est bonne. Entreprise financièrement saine.*

FINASSER [finase] v. intr. — 1680, aussi *finesser*; de *finesse*.

♦ Agir avec une finesse qui confine à la déloyauté; user de subterfuges. ⇒ **Ruser**.

1 Mon horreur était de vendre un champ à un paysan en finassant pendant huit jours à l'effet de gagner 300 francs, c'était là sa passion (*de mon père*).

STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, VII.

2 Stresemann avait laissé des papiers bien en ordre, des archives au complet, comme pour mieux prouver qu'il avait été remarquablement subtil et qu'il avait mené les Français par le bout du nez. Sa lettre de 1925 au Kronprinz (...) est d'un cynisme accompli (...) D'outre-tombe, Stresemann a l'air de dire : « (...) Quand nous voulons, nous sommes les plus fins ». Le mot « finasser » se trouve même dans le rapport justificatif au Kronprinz (...)

J. BAINVILLE, *Doit-on le dire?*, p. 307.

3 La qualité se discute. On peut toujours finasser dans les nuances. La quantité, elle, ne pardonne pas.

M. TOURNIER, *le Vent Paraclet*, p. 176.

DÉR. Finasserie, finasseur, finassier.

FINASSERIE [finasri] n. f. — 1718; de *finasser*.

♦ Procédé d'une personne qui finasse (→ **Blâmer**, cit. 10). ⇒ **Avocasserie**, **subterfuge**.

Attitude, caractère d'une personne qui finasse.

FINASSEUR, EUSE [finasoœr, øz] ou **FINASSIER, IÈRE** [finasjɛ, jɛr] n. et adj. — 1740, *finasseur, euse; finassier, ière*, 1718; de *finasser*.

♦ N. Vieilli. Personne qui finasse.

- 1 (...) quand le nombre des finassiers est trop considérable, toute piperie devient impossible (...) RENAN, *L'Avenir de la science*, Œ. compl., t. III, XXIII, p. 1099.
Adj. Qui finasse; relatif à une personne qui finasse.
- 2 On ne lui arracherait pas sa sourde, opaque, finassière, restreignante et pitoyable médiocrité. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *in* G. L. F.

FINAUD, AUDE [fino, od] adj. — Av. 1762, Académie; de *fin*.

- ♦ Fam. Qui cache de la finesse sous un air de simplicité. ⇒ **Fin, futé, malin, matois, retors, roué, rusé**. *Un paysan finaud. Visage finaud* (→ **Brave**, cit. 12). *Elle n'est pas très finaud*.
- 1 Il unit en des proportions admirables pour faire un ensemble parfait la blague du vieux soldat à la malice finaud du Normand.
MAUPASSANT, *Contes de la Bécasse*, « Un Normand ».
- 1.1 Un petit mendiant, dont on dit qu'il fait la bête mais qu'au fond il est finaud, vient rôder autour de nous. J. RENARD, *Journal*, 23 août 1894.
N. (Vieilli). *Un finaud, une finaud*.
- 2 C'est une finaud! elle est bien belle, elle se fera épouser.
BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 975.

DÉR. Finauderie.

FINAUDERIE [finodʁi] n. f. — Av. 1850; cf. aussi, *in* Retz (*Mémoires*, III, p. 830) *finoterie*, du diminutif *finot*, autrefois attesté, de même que *finet*, dans le sens de *finaud*.

♦ Caractère ou façon d'agir de celui qui est finaud. ⇒ **Malice, rouerie**.

Il rentra chez lui (...) d'autant plus atterré qu'il était capable, avec sa finaude de Normand, de faire ce dont on l'accusait (...)
MAUPASSANT, *la Ficelle*, Pl., t. I, p. 1086.

FINCELLE [fɛsɛl] n. f. — 1796; « ficelle », anc. forme de *ficelle*, v. 1350.

♦ Techn. (pêche). Ligne liégée sur laquelle est montée la ralingue supérieure d'un filet de pêche.

FINE [fin] n. f. ⇒ **Fin**, adj. — (Eau-de-vie). ⇒ 2. **Fin**, *supra* cit. 8. — **FINES** (charbon). ⇒ **Fines**, 1.

FINE DE CLAIRE [fɛndɛklɛr] n. f. ⇒ **Claire**.

FINEMENT [finmɑ̃] adv. — XII^e; de *fin*.

- ♦ 1. Avec finesse, subtilité. *Comprendre, saisir, entendre* (cit. 13) *finement. Voilà qui est finement dit!*
- 1 Il est impossible de critiquer plus finement les travers de Malherbe tout en ayant l'air de ne s'en prendre qu'à ses imitateurs (...)
Th. GAUTIER, *les Grotesques*, Théophile de Viau, p. 108.
- 2 Je connais des intelligences subtiles, profondément capables d'apprécier pleinement, finement, dans une œuvre, les qualités qu'on leur signale (...)
GIDE, *Journal*, 6 févr. 1929.
- ♦ 2. Vieilli. Avec habileté. ⇒ **Adroitement, subtilement**. *Il a finement calculé son coup. Il a finement joué cette partie.*
- 3 (...) c'est la bonne occasion de faire comprendre à Madelon que tu l'aimes. C'est à moi de le faire et je le ferai si finement et si à propos, qu'elle ne pourra point t'accuser de m'y avoir provoquée.
G. SAND, *la Petite Fadette*, XX.
- ♦ 3. (1690). D'une manière fine*, délicate. ⇒ **Délicatement**. *Objet finement ouvragé* (→ **Ajourer**, cit. 1; **baguette**, cit. 3). *Buste finement modelé. Tissu finement rayé*, à raies fines.

FINERIE [finɛri] n. f. — Fin XIX^e; de *fin*, adj.

♦ Techn. Fourneau d'affinage de la fonte. — Usine d'affinage.

FINES [fin] n. f. pl. — 1865; de *fin*, adj.

- ♦ 1. Techn. Charbon en morceaux très petits.
Les centrales (*thermiques*) reçoivent le plus souvent le charbon sous forme de « fines » dont les dimensions sont de l'ordre du millimètre. Ces fines sont broyées pour obtenir du charbon pulvérisé dont les grains ont un diamètre de l'ordre du dixième de millimètre.
M. CHASSELOUP et L. LE MAÎTRE, *les Centrales thermiques*, p. 25.
- ♦ 2. (1973). Techn. Granulat constitué d'éléments de très petites dimensions, utilisé comme charge de remplissage pour augmenter la compacité du béton, d'un sol, etc.
- HOM. Fém. de *fin*.

FINESSE [fines] n. f. — Déb. XIV^e, « ruse, tromperie »; de *fin*.

★ 1. Qualité de ce qui est fin* par son extrême délicatesse et sa perfection.

♦ 1. (XV^e). Qualité de ce qui est délicat et bien exécuté (travail, ouvrage). *La finesse d'un ouvrage. Finesse d'exécution*. ⇒ **Légereté**. *La finesse d'une broderie*. — *Sculpt. Finesse de ciseau. Finesse du*

trait. Finesse des contours. Finesse de touche. Finesse des tons, des rapports.

Par l'âpreté, la finesse et la certitude de son dessin, M. Méryon rappelle ce qu'il y a de meilleur dans les anciens aquafortistes.
BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques, Peintres et aquafortistes*, p. 840.

♦ 2. (1865). Acuité (des organes des sens). *Finesse de l'ouïe* (→ **Aiguïser**, cit. 9), *du goût, de l'odorat, du tact*. — Par ext. *Finesse d'un parfum*.

Les sens deviennent d'une finesse et d'une acuité extraordinaires. Les yeux percent l'infini. L'oreille perçoit les sons les plus insaisissables au milieu des bruits les plus aigus.
BAUDELAIRE, *Du vin et du haschisch*, IV.

♦ 3. (Av. 1654). Aptitude à discerner les plus délicats rapports, des pensées et des sentiments. ⇒ **Clairvoyance, pénétration, perspicacité, sagacité, souplesse** (d'esprit), **subtilité, tact**. *Finesse d'esprit* (→ **Athénien**, cit. 4), *de jugement* (→ **Cas**, cit. 11), *de sensibilité, de goût* (→ **Analyser**, cit. 1). — Absolt. *Esprit* (cit. 125 et 126) *de finesse, opposé à esprit de géométrie. Avoir de la finesse*.

Par une grande finesse de discernement on distinguera les pensées stériles des pensées fécondes.
BUFFON, *Disc. de réception*.

Le caractère particulier de son comique (*de Gavarni*) est une grande finesse d'observation, qui va quelquefois jusqu'à la ténuité.
BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques, Quelques caricat. franç.*, p. 736.

Il se jugeait de première force. Il était dans le monde de la lutte, mais il était naïf pour l'esprit de finesse profonde, si rare dans les hautes places parce que cet esprit empêche de choisir.
COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, p. 77.

(XV^e). Ce qui témoigne de cette aptitude. *Pensée, aperçus, propos pleins de finesse* (→ **Étonnant**, cit. 7). *Finesse de l'expression, du style. Finesse d'une critique*.

(...) en France, l'horreur d'un crime disparaît toujours dans la finesse d'un bon mot (...)
BALZAC, *le Médecin de campagne*, Pl., t. VIII, p. 485.

N'avez jamais peur d'être trop commun; vous aurez toujours assez, dans votre finesse d'expression, de quoi vous distinguer.
SAINT-EUVE, *Correspondance*, I, p. 221.

♦ 4. (1580; surtout au plur.). (*Une, des finesesses*). Chose difficile à saisir, à manier. *Les finesesses d'une langue. Connaitre toutes les finesesses d'un art, d'un métier, d'un jeu*.

On y épuisa (...) toutes les finesesses du métier.
RACINE, *les Campagnes de Louis XIV*.

(...) on ne faisait point de tels vers avant Racine; non seulement personne ne savait la route du cœur, mais presque personne ne savait les finesesses de la versification (...)
VOLTAIRE, *Dict. philosophique, Art dramatique*.

♦ 5. (1765). Qualité de celui qui excelle dans une activité et en connaît tous les secrets. ⇒ **Adresse**. *Finesse d'un exécutant, d'un joueur*.

Par ext. Habileté qui s'accompagne de ruse. ⇒ **Diplomatie**. *User de finesse* (→ **Astuce**, cit. 3; **cautèle**, cit. 1).

Que portes-tu, méchant, en ta maison, Sinon finesse et fraude et trahison, Trompant par feinte et par fausse pratique.
RONSARD, *Premier livre des poèmes, Paroles de Calypson*.

L'escroquerie emporte après elle l'idée d'une certaine finesse, d'un esprit subtil, d'un caractère adroit.
BALZAC, *Code des gens honnêtes, Œ. diverses*, t. I, II, p. 82.

Il est difficile d'imaginer ce qu'une actrice dépense de finesse, de talent, de patience, de ruses, de machinations, pour se faire accorder un rôle (...)
Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*, p. 184.

♦ 6. Vieilli (surtout au plur.). (*Une, des finesesses*). Plan ou action marquant la ruse. ⇒ **Artifice, astuce, ruse, stratagème** (→ **Engluer**, cit. 5). *Ceux qui nous font des finesesses* (→ **Aigreur**, cit. 2, **La Rochefoucauld**). *Ses finesesses ne trompent personne*. — Loc. div. *Entendre* (cit. 26 et *supra*), *chercher finesse*, là où il n'y en a pas. *Finesse cousues de fil* blanc*.

La plus subtile de toutes les finesesses est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges que l'on nous tend, et on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres.
LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 117.

★ II. ♦ 1. (XV^e). Extrême délicatesse de forme ou de matière. — *Degré de finesse d'une chose. Finesse d'une poudre. Finesse d'un fil, d'une aiguille. Finesse des traits* (→ **Éclatant**, cit. 5), *des cheveux, de la taille. Finesse d'un tissu*. — *Finesse du grain d'une matière*. ⇒ **Douceur**.

Une belle matière, le grain d'une reliure, la finesse d'un laque, un cristal qu'il palpaît amoureusement (...) l'encharmaient autant que les formes.
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 74.

Le linge était d'une finesse et d'une beauté que n'avait jamais soupçonnées Edmond.
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 307.

Par ext. ⇒ **Beauté, distinction, élégance, grâce**. *Finesse d'un corps racé* (→ **Athlète**, cit. 6).

Finesse des lignes d'un bateau: étroitesse relative des lignes d'eau à l'avant et à l'arrière.

♦ 2. Techn. Rapport entre les coefficients de portance et de traînée d'un avion, mesurant son aptitude à planer.

CONTR. Grossièreté. — **Balourdise, barbarie, bêtise, ineptie, maladie, niaiserie, sottise, stupidité**. — **Candeur, naïveté**. — **Épaisseur**.

DÉR. **Finasser**.

FINET, ETTE [fine, et] adj. — xv^e; de *fin*, adj.

♦ Vx. Qui a de la finesse d'esprit. ⇒ **Finaud**.

FINETTE [finet] n. f. — 1519; de *fin*, adj.

♦ Étoffe de coton croisée dont l'envers est pelucheux. *Doublure, chemise de nuit en finette*.

Il frissonnait; le pyjama de finette était trop léger pour la saison.

J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 62.

FINI, IE [fini] adj. ⇒ **Finir**.

FINIR [finir] v. — V. 1080, *fenir*, refait en *finir*, d'après *fin*; du lat. *finire* « borner, finir », de *finis* « fin ».

★ I. V. tr. (Surtout sujet n. de personne). Mener à sa fin* (I.).

♦ 1. Conduire à son terme en faisant ce qui reste à faire pour que l'objet soit complet. ⇒ **Achever, accomplir, terminer**. *Finir un ouvrage, une tâche. Finir un discours, un récit* (→ Abréger, cit. 1), *une œuvre littéraire* (→ Assiduité, cit. 3), *un devoir, un exercice, une affaire. Abandonner une tâche sans l'avoir finie*.

1 J'ai fini mon *Histoire de la Révolution* en 53 (...) Je ne finis *Louis XVI* qu'à la fin de 1867. C'est en achevant ce volume que je revins à ma *Révolution* (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., Préface de 1868.

Spécialt. Conduire à son point de perfection. ⇒ **Parachever, parfaire, polir; main** (mettre la dernière main à...); → **Finissage, finition**. *Ouvrier qui s'applique à finir une pièce*. ⇒ **Figoler**. — REM. S'emploie en ce sens surtout au passif. *Votre sonnet a encore besoin d'être fini. Cette partie du tableau n'est pas vraiment finie, est mal finie*. — Pêj. *Amateur qui ne prise que les tableaux bien finis, léchés*.

2 Tous les demi-savants (...) trouvent que cela pêche par l'exécution (...) que définitivement M. Corot ne sait pas peindre. — Braves gens! qui ignorent d'abord qu'une œuvre de génie (...) est toujours très bien exécutée, quand elle l'est suffisamment. — Ensuite — qu'il y a une grande différence entre un morceau *fait* et un morceau *fini* — qu'en général ce qui est fait n'est pas fini, et qu'une chose très finie peut n'être pas faite du tout (...)

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1845, v.

2.1 (...) car finir, pour ces peintres qui finissent chaque détail en le posant sur la toile, c'est avoir couvert cette toile. E. DELACROIX, Journal, 23 avr. 1854.

♦ 2. Mener (une période) à son terme, en passant le temps qui reste à passer. *Finir sa vie dans la misère. Finir ses jours à la campagne. J'ai fini la journée chez un ami. Il a fini son temps de service à Paris. Finir sa carrière* (cit. 23), *ses études* (cit. 21), *sa dernière année de Droit. Finir sa vie par un exploit*. ⇒ **Couronner**. — Poët. *Finir ses jours, sa journée...* ⇒ **Mourir**.

3 Je meurs. Avant le soir j'ai fini ma journée. André CHÉNIER, Élégies, VII.

4 Dès que j'aurai ma retraite, je viendrai finir mes jours parmi vous.

BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 535.

Poët. *Finir son cours, sa carrière, son temps. Année qui finit sa carrière* (cit. 25).

5 Je sentis que ma haine allait finir son cours (...) RACINE, Andromaque, I, 1.

♦ 3. Mener (une quantité) à épuisement, en prenant ce qui reste à prendre. *Finir son assiette, son verre*. ⇒ **Vider** (→ Boire, cit. 4). *Finir son verre d'un trait* ⇒ **Entonner, lamper** (fam.); → **Faire cul*-sec. Il finit tous les plats. Finir un paquet de cigarettes, un cahier de copies. Finis ton pain, gourmand!**

6 À minuit, elle s'acharnait sur les petits fours, avec le désespoir muet de ne pouvoir les finir. On avait torché les jattes des crèmes, balayé les miettes du gâteau monté. ZOLA, la Terre, II, VII.

Spécialt. Fam. Utiliser jusqu'au bout. *On ne lui achètera pas de souliers, il finira ceux de son frère*. ⇒ **User**.

♦ 4. Mener brusquement à son terme, mettre un terme à (une action en cours du sujet). ⇒ **Arrêter, cesser, couper** (couper court à); **fin** (mettre fin à). *Finissez ces bavardages! Il est temps de finir nos querelles*. — Vx. (L'objet désigne une action ou un processus extérieur au sujet). Mettre fin à...

7 Il faut finir des Juifs le honteux esclavage (...) RACINE, Athalie, IV, 3.

Par ext. Être au terme de; constituer le dernier élément de... *Le mot qui finit la phrase*. ⇒ **Clore, terminer**.

♦ 5. **FINIR DE** (suivi de l'inf.): cesser de...; achever l'acte, l'action de... *Finissez de vous plaindre! Il ne finit pas de bavarder. La pluie ne finit pas de tomber*. ⇒ **Discontinuer, interrompre** (s'). *Vous n'avez pas fini de vous disputer? Quand il eut fini de se préparer* (→ Appareillage, cit. 1). *Il n'avait pas fini de parler qu'il reçut le coup*. — Ellipt. *Finir de rire!*: il n'est plus temps de rire, soyons sérieux. — REM. La tournure passive *le linge est fini de repasser* se rencontre mais n'est pas à recommander.

8 Trésor des Fèves n'avait pas fini de parler, qu'il vit sourdre du sable un superbe pavillon. Charles NODIER, Trésor des Fèves..., p. 458.

9 Quand vous aurez fini de faire du paradoxe, le tribunal passera à l'examen de la cause. COURTELINE, l'Article 330.

10 Vaugelas a condamné une façon de parler qui est encore en usage, où une périphrase formée des verbes *finir, achever*, signifie l'accomplissement; *ma lessive est achevée de laver, mon blé est fini de battre*. On insiste là sur l'idée d'accomplissement qu'exprime déjà le simple passif: *mon blé est battu*.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 460.

♦ 6. (Sans compl. direct). *Il commence par où il devrait finir* (→ Mettre la charrue* avant les bœufs). *Coureur qui finit en beauté*. ⇒ **Finish, finisseur**. *Finissez donc, vous me faites mal. Vous n'avez pas bientôt fini, sales gosses! Faites-le finir, il me fatigue. As-tu fini? Quand vous aurez fini, vous me le direz! Il ne sait pas finir. Attendez! je n'ai pas fini. L'orateur a fini par, sur un appel à l'union*. ⇒ **Conclure**. *Finissez, on s'ennuie!* (→ Abréger, cit. 2). *À peine avais-je fini...* (→ Évocation, cit. 3).

(...) c'est assez pour aujourd'hui, nous finirons une autre fois.

MOLIÈRE, le Sicilien, 12.

Il lui chatouilla le cou et elle rit. — Maurice, dit-elle, finis.

SARTRE, le Sursis, p. 14.

★ II. V. intr. (Surtout sujet n. de chose). Arriver à sa fin* (I.).

♦ 1. Arriver à son terme dans le temps. ⇒ **Achever** (s'), **terminer** (se). *Les vacances vont bientôt finir. Le spectacle finira vers minuit. Mon séjour a fini trop tôt. Bail qui finit au 1^{er} avril*. ⇒ **Expirer**. *Tout finit en ce monde, tout a une fin*. ⇒ **Passer**. *Mon amitié ne finira qu'avec la vie*. ⇒ **Périr** (→ Étonnant, cit. 8). *Ère, monde qui finit* (→ Européen, cit. 7). *Un grand destin* (cit. 18) *finit*. ⇒ **Disparaître, évanouir** (s'). *Il est temps que cela finisse!* ⇒ **Cesser**. *Vie qui finit par l'ambition* (cit. 6).

Que le jour recommence, et que le jour finisse,

Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice (...)

RACINE, Bérénice, IV, 5.

(...) les privilèges finiront, mais le peuple est éternel.

MIRABEAU, in BARTHOU, Mirabeau, p. 142.

Tout commence en ce monde, et tout finit ailleurs.

HUGO, les Rayons et les Ombres, XXXIV (→ Achever, cit. 11).

(...) toutes ces choses arrivent à nous donner des illusions de stabilité, de durée presque sans commencement et ne devant pas finir (...)

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), 1.

Avoir telle issue*, telle conclusion. *Tout cela finira mal. Je me demande comment cela finira. Cela devait finir comme ça. Prov. Tout est bien* qui finit bien. Sa vie a fini tristement. Tragédie qui finit bien*. ⇒ **Tragi-comique**. *Elle aime les films qui finissent bien*. ⇒ **Happy end. Roman qui finit en queue de poisson*** (cit. 14, 15). « *Tout finit par des chansons* », derniers mots du *Mariage de Figaro*. ⇒ **Chanson** (supra cit. 9). *Comédie qui finit par un ballet*. — Par ext. (Personnes). *Ce garçon commence à mal tourner, je crois qu'il finira mal*.

Enfin, dit-il à haute voix, ils furent considérés dans tout le pays, vécurent heureux, et eurent beaucoup d'enfants. Voilà comme finissent tous les romans d'amour.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. I, p. 999.

Tout commence par la mystique, par une mystique, par sa (propre) mystique, et tout finit par de la politique.

Ch. PÉGU, Notre jeunesse, p. 27.

(...) les films qui « finissent bien » et qui chaque soir montrent aux foules éreintées la vie en rose (...)

SARTRE, Situations III, p. 127.

Sujet n. de personne. Arriver au terme de sa vie ⇒ **Mourir, périr** (→ Cruellement, cit. 1). *Finir dans un accident. Britannicus finit empoisonné. Il finira sur l'échafaud! Ainsi finit Socrate*. « *Mourir n'est pas finir...* » (→ I. Mourir, cit. 16)

Il s'était dit souvent qu'il finirait tuberculeux ou assassiné par Lola. Mais, au fond de lui-même il n'avait jamais douté qu'il ne dût périr à la guerre.

SARTRE, le Sursis, p. 216.

♦ 2. Arriver à son terme dans l'espace. *Son champ finit à cette ligne de peupliers. Le sentier finissait là*. ⇒ **Aboutir, arrêter** (s'). *C'est un mot qui finit en u. Bâton qui finit en pointe, ligne qui finit en zigzag, rue finissant en cul-de-sac*. ⇒ **Terminer** (se).

Ils croyaient que le monde finissait où finissait leur file; et ils n'imaginaient rien d'aimable où ils n'étaient pas.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 27.

(...) la berge, de plus en plus rétrécie, finissait en langue mince et se perdait sous l'eau (...)

HUGO, les Misérables, V, III, III.

Fig. Où finit la liberté? Où commence la licence?

♦ 3. **FINIR PAR** (et inf.): arriver, après une série de faits, à tel ou tel résultat (→ Abreuer, cit. 8; administrer, cit. 2; ampoule, cit. 2; assurance, cit. 9). *Je finirai bien par trouver. Il a fini par comprendre, par accepter. Le noyé finit par être ramené à la vie. L'obstination finit par triompher de tout* (→ Accomplir, cit. 18). *Tout finit par s'arranger. Vous finissez par m'énerver!*

On commence par être dupe,

On finit par être fripon.

M^{me} DESHOULIÈRES, Sur le jeu.

Après avoir tenté d'empoisonner son curé dans le vin du Sacrifice, et avoir épuré tous les autres crimes (...) il a fini par s'approprier le tronc des âmes du Purgatoire et il a mis au clou (...) tous les instruments du culte!

HUYSMANS, Là-bas, p. 194.

★ III. **EN FINIR**. ♦ 1. (Sujet n. de personne). Mettre fin à une chose longue, désagréable. *Il faut en finir. Décidons-nous, dépêchons-nous, il est temps d'en finir. La discussion n'a que trop duré, finissons-en une fois pour toutes! Que d'explications! il n'en finit plus!* ⇒ **Tarir**. — *En finir avec...*, apporter une solution, arriver à une solution. ⇒ **Régler, résoudre**. *Je me demande quand j'en aurai fini avec tous ces ennuis. On n'en finira jamais avec cette affaire, cette question*. ⇒ **Épuiser**. — *En finir avec qqn*, se débarrasser* de lui. *Quand j'en aurai fini avec toi, je m'attaquerai à lui! Il veut en finir avec elle*. ⇒ **Rompre**. *Quelques isolés résistaient encore, il fallait en finir avec eux*.

Si Napoléon en avait fini avec les rois, il n'en avait pas fini avec moi. Mon arti-

cle, tombant au milieu de ses prospérités et de ses merveilles, remua la France.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 2.

- 26 On n'en finirait plus avec Stendhal. Je ne vois pas de plus grande louange.
VALÉRY, Variété II, p. 139.

Fam. **EN FINIR DE...** On n'en finirait pas de raconter ses aventures.
⇒ Arrêter (s').

♦ 2. (Toujours négatif). Sujet n. de chose. Arriver à son terme. *Un discours qui n'en finit plus*. ⇒ **Durer**; **interminable**. *Ces voyages en omnibus, ça n'en finit pas!* Loc. *A n'en plus finir*: interminable, interminablement. *Des applaudissements à n'en plus finir* (→ Éclater, cit. 6). — Fam. *Un arbre* (cit. 33) *qui n'en finit pas de mourir*.

Dans l'espace. *Un cou, des bras qui n'en finissent pas*, démesurément longs. *Enfilade de salons qui n'en finissaient pas*.

► **FINI, IE** p. p. adj.

♦ 1. (1688). Qui a été mené à son terme. *Mon travail est fini. Ses études sont finies*. — Par ext. *Produits finis, semi-finis* (industrie).

- 27 Un peintre apprenti demandait à son maître: « Quand dois-je considérer que mon tableau est fini? » Et le maître répondit: « Quand tu pourras le regarder avec surprise, en te disant: c'est moi qui ai fait ça! »
SARTRE, Situations II, p. 90.

Spécialt. Mené à son point d'achèvement, de perfection. *Un outil, un meuble particulièrement finis. Tout ce qu'il fait est merveilleusement fini*. ⇒ **Léché, limé, poli** (→ Composer, cit. 28). — Dont la finition est bonne. *Vêtement, meuble bien fini*. → aussi ci-dessus cit 2 et supra.

N. m. (1771). *Le fini*: la qualité de ce qui est soigné dans les détails. ⇒ **Perfection**. *Le fini d'un dessin, d'une robe* (→ Classer, cit. 2), *d'un pas de danse. Art en conflit avec le fini* (→ Esquisse, cit. 2).

- 28 Le parfait, dit M. l'abbé Girard, regarde proprement la beauté qui naît du dessin et de la construction de l'ouvrage, et la fini celle qui vient du travail et de la main de l'ouvrier.
Dict. de Trévoux, art. Fini.

- 29 Cette grâce de tout son être, ce fini inexprimable dans le mouvement, dans la voix (...)
E. DE SENANCOUR, Obermann, t. II, p. 250.

- 30 L'art égyptien de l'Ancien Empire, l'art assyrien, comme l'art roman, se refusaient au fini autant que Corot, mais (...) ce refus ne pouvait s'expliquer ni par la maladresse ni par l'inachèvement.
MALRAUX, les Voix du silence, p. 106.

Techn. *Le fini d'une surface, d'un coloris*, son aspect, après différentes opérations, lorsque la surface est présentable au consommateur.

(Av. 1850). *Achevé, parfait en son genre. C'est un coquin, un voyou fini. Un menteur fini*. ⇒ **Fieffé**.

♦ 2. Qui est arrivé à son terme. *Les beaux jours sont finis. La saison est finie. Une époque, un monde finis*. ⇒ **Disparu, évanoui, révolu. Tout est fini**. ⇒ **Perdu** (→ Alors, cit. 3). *C'est fini, bien fini*. ⇒ **Fait** (c'en est fait); et aussi → **Assiette**, cit. 21; **amarre**, cit. 4; **balayer**, cit. 13. *C'est fini, on ne m'y reprendra plus. C'est fini, définitivement!* Loc. fam. (1799). *N, i, ni, c'est fini!*

- 31 Je tressaillais d'espérance. C'est étrange à dire, puisqu'il s'agissait de sentiments révolus, finis. L'espoir d'avoir été aimé, quarante années plus tôt, à mon insu (...)
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XIII.

(1835). *Personnes. C'est un homme fini, diminué, usé au point d'avoir perdu toute force, toute possibilité d'agir et de réussir. Il est tout à fait discrédité*, démonétisé, fini. Cet athlète a brillé deux ans, mais le voilà fini*. ⇒ **Has been** (anglic.). *Il n'est pas encore fini, le gaillard!*

- 32 Je me sentais fini, ruiné, décomposé.
GIDE, Et nunc manet in te, p. 87.

♦ 3. (1580). Philos. Qui a des bornes. ⇒ **Limité**. *Univers, corps, êtres finis. Notre intelligence est finie*. N. m. *Le fini*, par oppos. à l'*infini* (→ Appliquer, cit. 19).

- 33 (...) il est de la nature de l'infini, que moi qui suis fini et borné, ne le puisse comprendre (...)
DESCARTES, III^e méditation.

(1872). Math. *Nombre entier fini*, qui s'obtient « par l'addition de l'unité à elle-même, soit unique, soit répétée, un nombre de fois tel que l'une de ces répétitions soit la dernière » (Lalande). *Nombre réel fini*, inférieur à quelque nombre entier fini. *Grandeur finie*, qui peut être mesurée, par rapport à une grandeur de même espèce, par un nombre réel fini. — *Ensemble fini*, dont le nombre d'éléments est limité.

► **FINISSANT, ANTE** adj. (xix^e).

En train de finir. *Dans la lumière de l'automne finissant. Jour finissant*. ⇒ **Agoniser, décliner, diminuer**. *L'âme* (cit. 76) *finissante de cette race. Le siècle finissant, la société finissante semblait céder à un vertige*.

- 34 L'inspecteur Colombin, en habit, avec le plastron qui baillait sur son poil roux, se versait du champagne derrière un souper finissant (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 440.

- 35 Puissent la foi ne pas s'obscurcir dans mon cœur et la charité se faire une place plus grande dans ma vie finissante (...)
J. GREEN, Ce qui reste de jour, 28 nov. 1968.

CONTR. Commencer. — Aborder, engager, entamer. — Bâcler, ébaucher. — Êtrener. — Abandonner, interrompre. — Continuer, éclore, ouvrir (s'). — Débuter. — Naître. — Inachevé. — Ébauché, imparfait, incomplet, rude. — Infini. — Commencer.

DÉR. Finissage, finisseur, finition.

FINISH [finif] n. m. — 1887, in Höfler; mot anglais « fin », de *to finish* « finir ».

♦ 1. Sport. Fin d'un combat de boxe dont la durée n'est pas limitée. *Match au finish*, qui se termine nécessairement par le knock-out ou l'abandon d'un adversaire.

(...) tabasse-le dans les cordes jusqu'au finish s'il fait le méchant.

P. MAC ORLAN, la Bandera, vi.

Fig. et fam. *Au finish*: à l'usure. *Il l'a eu au finish*.

Cette espérance me rendit la force de le supporter: non, même au finish tu ne m'auras pas. Mon amour est plus fort que toi (...)

Christiane ROCHEFORT, le Repos du guerrier, II, iv, p. 181.

REM. L'Administration (1973) conseille de remplacer cet anglicisme par *à l'arraché. L'emporter à l'arraché*.

♦ 2. Aptitude à finir (dans une course, une compétition). *Coureur bien doué, mais qui manque encore de finish. Il a un redoutable finish*. ⇒ **Pointe**. *Gagner au finish*, par un meilleur finish que l'adversaire. *Photo-finish*: photo de l'arrivée d'une course.

FINISSAGE [finisaʒ] n. m. — 1786; de *finir*.

♦ Techn. Action de finir une fabrication, une pièce. ⇒ **Finition**; **ajustage**. — Dernier apprêt d'une étoffe.

FINISSANT, ANTE [finisã, ât] adj. ⇒ **Finir** (cit. 34 et supra).

FINISSEUR, EUSE [finisœʁ, øz] n. — 1756, « horloger »; fém., 1872; *finisseur* « qui limite », 1353; de *finir*.

★ I. ♦ 1. Rare. Personne qui finit qqch. — Techn. Ouvrier (ouvrière) chargé(e) des travaux de finissage, de finition. *Finisseuse d'une maison de couture*.

Fig. « *Gautier, merveilleux finisseur, délicat bijoutier...* » (Pommier, in T. L. F.).

♦ 2. (1932, in Petiot). Sports. Athlète, coureur qui finit bien une épreuve (⇒ **Finish**). *Un bon finisseur*.

★ II. (1973). Techn. [a] Engin routier automoteur qui reçoit les matériaux prêts à l'emploi, les répand, les nivelle, les dame et les lisse, livrant après son passage un tapis fini. — On dit aussi *finisseuse*, n. f.

[b] Carde à cylindre cannelé.

FINITION [finisjõ] n. f. — 1829, Vidocq; *finicion* « fin », xiv^e; lat. *finitio*, du supin de *finire*. → **Finir**.

★ I. Vx. Fin, terminaison. « *La finition de l'histoire* » (A. Arnoux). — Spécialt. Terminaison (d'un travail, d'une construction).

La finition du Louvre est une des conditions auxquelles nous avons donné la couronne (à Louis-Philippe).
BALZAC, la Cousine Bette, p. 105, in T. L. F.

★ II. (1872). Mod. ♦ 1. Opération ou ensemble d'opérations (finissage, etc.) qui termine la fabrication d'un objet, d'un produit livré au public.

♦ 2. Caractère de ce qui est plus ou moins bien fini. *C'est une bonne voiture, mais sa finition est insuffisante*.

♦ 3. *Les finitions*: les derniers travaux. *Les finitions d'une maison. Couturière qui fait les finitions* (ourlets, surfilage, boutonniers, etc.).

FINITISME [finitism] n. m. — xx^e; de *fini*.

Didactique, philosophie.

♦ 1. Doctrine d'après laquelle il n'y a rien qui soit actuellement infini.

♦ 2. Thèse qui soutient, relativement à tel ordre particulier de réalité, que cette réalité est finie.

L'esprit tantôt nie aveuglement l'infini actuel au nom d'un finitisme sans conviction, tantôt parie dans la nuit pour un absolu.

V. JANKÉLÉVITCH, le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien, p. 41.

DÉR. Finitiste.

FINITISTE [finitist] adj. — xx; de *finitisme*.

♦ Didact., philos. Relatif au finitisme.

Il exige que la mathématique au moyen de laquelle on étudie un système formel ne fasse usage de la notion d'infini que dans les cas où cet emploi ne semble pas pouvoir donner naissance à des difficultés. Sont notamment interdites la considération d'ensembles infinis comme des tous donnés, l'application à ces ensembles du principe du tiers exclu ou d'un principe de choix analogue à celui qu'énonce l'axiome de Zermelo. La théorie de la démonstration telle que la conçoit Hilbert (et à sa suite Hébrand) est strictement finitiste.

R. MARTIN, Contribution à un vocabulaire de la logique moderne, in D. D. L., II, 4.

FINITUDE [fɛnityd] n. f. — 1933; de *fini*, d'après l'angl. *finality*, xviii^e.

◆ Didact. Le fait d'être fini, borné.

1 L'émanation du silence,
L'humiliation devant le refus
La cruauté subie de l'interdiction
La perception de la finitude délaissée.
P. J. JOUVE, *Sueur de sang*, « L'angoisse ».

2 Que le verbe s'éteigne
Sur cette face de l'être à nous sommes exposés
Sur cette aridité que traverse
Le seul vent de finitude. Yves BONNEFOY, *Douve parle*, III, in *Poèmes*, p. 63.

3 (...) le jeu des similitudes était autrefois infini; il était toujours possible d'en découvrir de nouvelles, et la seule limitation venait de l'ordonnance des choses, de la finitude d'un monde resserré entre le macrocosme et le microcosme.
Michel FOUCAULT, *les Mots et les Choses*, p. 69.

Sc. Le fait de comporter un nombre fini d'éléments, d'opérations.
La condition de finitude.

FINLANDAIS, AISE [fɛlãde, ez] adj. et n. — 1680; de *Finlande*.

◆ De l'État de Finlande, de Finlande. ⇒ **Finois**. *Les Finlandais parlent le finnois ou le suédois.*

FINLANDISATION [fɛlãdizazjõ] n. f. — V. 1965, in P. Gilbert; de *Finlande*, sur le modèle de *balkanisation*.

◆ Polit. Neutralisation (d'un pays, d'un ensemble de pays) par l'Union soviétique. *La finlandisation de l'Afrique, de la République fédérale d'Allemagne. « Clef de voûte de ses relations avec Moscou et de sa politique étrangère, c'est l'objet historique de la sempiternelle référence à la "finlandisation", que l'on préfère ici traduire par "neutralité active" »* (*L'Express*, 7 juin 1980, p. 112).

Par ext. « *L'université est menacée de politisation, d'une sorte de finlandisation aux conséquences désastreuses* » (*Libération*, 8 déc. 1983).

FINLANDISER [fɛlãdize] v. tr. — 1973, in P. Gilbert; de *Finlande*. → *Finlandisation*.

◆ Polit. Engager (un ou plusieurs pays) dans un processus de finlandisation (s'emploie surtout au participe passé). « *Reagan s'en prend aux Européens mentalement finlandisés, amoureux d'une licorne, la détente* » (*L'Express*, 26 juil. 1980, p. 54).

FINN [fin] n. m. — 1962; mot suédois.

◆ Mar. Dériveur monotype de régates, sans foc, à un seul équipier.

DÉR. Finniste
HOM. Fém. de *fin*.

FINNISTE [finist] n. — V. 1965, de *finn*.

◆ Sport. Sportif qui fait des régates sur finn.

FINNOIS, OISE [finwa, waz] adj. et n. — 1732; *Finnes*, déb. xviii^e; lat. *finnicus*.

◆ Du peuple de langue non indo-européenne qui vit en Finlande (avec des populations suédoises) et dans les régions limitrophes. *Culture, civilisation, littérature finnoise. Les tribus lapones font partie du groupe ethnique finnois. Relatif aux ethnies finnoises du bassin de la Volga.* ⇒ **Mordve**. — N. *Un Finnois, une Finnoise*.

N. m. (1865). *Le finnois*: langue finno-ougrienne* aux nombreux dialectes (suomi ou *finnois* de Finlande, este des Estoniens, etc.).

FINNO-UGRIEN, IENNE [finougrijã, jen] adj. et n. — 1872, *finno-ongrien*; de *finno-* (finnois), et *ougrien*, de *ougre*, nom de peuple. → Hongrois.

◆ *Langues finno-ougriennes*, et, subst., *le finno-ougrien*: groupe de langues comprenant le finnois, le lapon, l'estonien et le hongrois, ainsi que plusieurs langues d'U. R. S. S. (mordvine, mari,...) et qui, avec la famille samoyède, forme le groupe ouralien.

FIOLE [fjõl] n. f. — V. 1180; lat. médiéval *phiola*; lat. class. *phiala*; grec *phialê*.

◆ 1. Petite bouteille de verre à col étroit utilisée spécialement en pharmacie. ⇒ **Ampoule, flacon**. *Le goulot, le bouchon, l'étiquette d'une fiole* (→ *Émeri*, cit.). *Fiole graduée. Une fiole de teinture d'iode.*

1 Vases coffres, et pots bien vernis et, plombés,
Fioles aux longs cols contre elles recourbés (...)
RONSARD, *Pièces posthumes*, « Les hymnes ».

2 (...) un seul objet connu me sourit : la fiole de laudanum; une vieille et terrible amie (...) féconde en caresses et en traîtrises.
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, v.

Fam. *Vider une fiole*: boire une bouteille de vin (cf. dial. *fio-ler*: boire).

◆ 2. (1848). Fig. et fam. ⇒ **Tête**. *Se payer* (cit. 47) *la fiole de qqn.* ⇒ **Moquer** (se).

Quand les jug'auront assez d'moi
Et qu'i's auront soupé d'ma fiole,
Faura ben qu'i's m'appliqu'nt la loi (...)
A. BRUANT, *Dans la rue*, p. 206.

1. FION [fjõ] n. m. — 1744; orig. obscure; mot régional de l'Est; p.-ê. altér. de *figoler*, ou (Guiraud), forme de *fignon*, d'un dér. de *fin*.

◆ 1. Fam. Bonne tournure, cachet final, dernière main. *Donner le fion* (vieilli), *le coup de fion*. *Il n'y manque qu'un petit coup de fion.*

(...) j'eus le loisir de ruminer ce projet et de lui donner le petit coup de fion nécessaire à sa présentation effective.
P. MAC ORLAN, *Quai des brumes*, p. 61.

◆ 2. Pop. Derrière, anus. ⇒ **Cul**. — REM. il ne s'agit peut-être pas du même mot, cf. l'élément *fignon* de *trouignon* (de *mignon*).

HOM. 2. *Fion*.

2. FION [fjõ] n. m. — 1793, « affront, injure »; p.-ê. de *donner un coup de fion* (→ 1. *Fion*), d'où « insulte fine »; probabl. formation expressive (ou onomatopéique) d'après *figoler*.

◆ Régional (Suisse). Remarque blessante, insulte mordante. *Lancer un fion, des fions.*

Il (*le curé*) préférerait les étrangers et les étrangères de passage et lançait le dimanche du haut de sa chaire des fions à ses paroissiens.
M. CHAPPAZ, *Portrait des Valaisans*, p. 123.

HOM. 1. *Fion*.

FIORD [fjõrd] n. m. ⇒ **Fjord**.

FIORITURE [fjõrityʁ] n. f. — 1823, Stendhal, comme mot ital. (→ *Appoggiatura*, cit. 1. et cit. 0.1 ci-dessous); ital. *fioritura*, rac. *fior* « fleur ».

◆ 1. (Surtout au pluriel). Mus. Ornement (arpège, mordant, trille). *Faire des fioritures. Air brodé de fioritures* (→ *Concetto*, cit. 2).

(...) l'ingrate Rosine ne trouve à nous chanter que des *fioriture*, apparemment celles que madame Giorgi, la première Rosine, exécutait avec grâce. Ces *fioriture*, dignes d'un joli concert, ne sont sublimes pour personne, mais Rossini a voulu les faire amusantes pour tout le monde (...)
STENDHAL, *Vie de Rossini*, XL, p. 518 (1823).

(...) il (*ce mot*) est comme *fioriture* (importé par moi) ...
STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, XXIX.

(...) sa voix avait gagné en force et en étendue, et les fioritures infinies du chant italien brodaient de leurs gazouillements d'oiseau les phrases sévères d'un récitatif pompeux.
NEURAL, *les Filles du feu*, « Sylvie », VII.

(...) un thème de quelques notes, sur lequel il improvise aussitôt de brillantes fioritures (...)
GIDE, *Journal*, 29 juil. 1930.

◆ 2. (Mil. xix^e). Ornement. *Les fioritures d'un dessin, d'un motif décoratif, d'un paraphe*. — *Fioritures de style*: « surabondance d'ornements, excès d'inutile virtuosité » (Académie). ⇒ **Agrément**, 1. *astragale* (fig.), *broderie, enjolivement*.

Pour ces deux amants, l'existence n'eut rien de pesant. Théodore répandait sur chaque journée d'incroyables *fioriture* de plaisirs, il se plaisait à varier les emportements de la passion (...)
BALZAC, *la Maison du chat-qui-pelote*, Pl., t. I, p. 50.

Pur, nature, sans fioriture.
VERLAINE, *Dédicaces*, XXIII.

DÉR. *Fiorituré*.

FIORITURÉ, ÉE [fjõrityʁe] adj. — 1872, in P. Larousse; de *fioriture*.

◆ Rare. Orné de fioritures. *Style fiorituré*.

FILOUL [fjyl] n. m. — 1983; forme francisée de *fuel*.

◆ Mazout. ⇒ **Fuel**. « *Vous habitez une maison individuelle ou un immeuble chauffé au fioul* » (Publicité EDF, in *L'Express*, 16 sept. 1983).

-FIQUE Élément d'adjectifs, du lat. *ficus* (de *facere* « faire »).
Ex.: *maléfique, prolifique, soporifique, etc.*

FIRMAMENT [firmamã] n. m. — V. 1120; lat. relig. *firmamentum*, propr. « appui, soutien », de *firmare* « rendre ferme » (→ *Fermer*); sens de « ciel » consacré par la Vulgate. → ci-dessous, cit. 1.

◆ Littér. Voûte céleste qui paraît s'étendre au-dessus de nos têtes. ⇒ **Ciel, empyrée** (→ *Changer*, cit. 2). *Le bleu du firmament* (→ *Émailleur*, cit. 3). *Astres, étoiles, feux du firmament. Firmament brillant* (→ *Constellation*, cit. 2), *qui scintille, resplendit. Sous le firmament*. — Par métaphore. → *Astre*, cit. 12; et aussi *étoile*, *supra* cit. 27.

- 1 Dieu dit aussi : Que le firmament soit fait au milieu des eaux (...) et il sépara les eaux qui étaient sous le firmament de celles qui étaient au-dessus (...) Et Dieu donna au firmament le nom de Ciel (...) BIBLE (SACY), Genèse, I, 6.
- 2 Elle (...) se dirigea vers la fenêtre qu'elle ouvrit toute grande. Le firmament apparut tout d'un coup comme s'il pénétrait dans la pièce et la remplissait de ses étoiles, de sa nuit. J. GREEN, Léviathan, p. 36.
- 3 Les démons du hasard selon
Le chant du firmament nous mènent (...)
APOLLINAIRE, la Chanson du Mal aimé.

FIRMAN [firmã] n. m. — 1663; turc *fermân*, d'orig. persane, par l'angl. *firman*.

♦ Hist. Édikt, ordre ou permis émanant d'un souverain musulman (⇒ **Dahir**).

- 1 (...) désormais, les affaires qui exigent la sanction d'un firman chérifien, c'est-à-dire presque toutes celles qui vous intéressent, ne s'entasseront plus sans qu'on puisse en prévoir l'issue. L.-H. LYAUTEY, Paroles d'action, p. 68.
- 2 M. de Lesseps, oriental déjà, ne se fiant qu'aux astrologues, aux signes du ciel, et, comme tous les grands hommes d'affaires, superstitieux et poète, ne demandant au Khédive le firman de concession que le jour où un arc-en-ciel lui apparaissait comme le signe d'alliance entre l'Orient et l'Occident.
Paul MORAND, Rien que la Terre, p. 246.
- (Av. 1850). Par ext. Littér. Ordre émanant d'une autorité.

FIRME [firm] n. f. — 1844, in D. D. L.; Littré en 1877 le considère comme un belgicisme; angl. comm. *firm*; cf. lat. médiéval *firma* « convention* »; et → franç. *ferme*.

♦ Entreprise industrielle ou commerciale telle qu'elle est désignée sous un nom patronymique, une raison sociale. *La firme Godin*. — Par ext. ⇒ **Établissement, maison**. *Les grosses firmes de l'industrie automobile. Associé, actionnaire d'une firme. Firme multinationale*. ⇒ **Multinationale**.

- 1 Je suis employé depuis plus d'une année à la Compagnie industrielle des laits pasteurisés et oxygénés — firme Cilpo — rue de Sèvres.
G. DUHAMEL, Salavin, IV, Journal, p. 86.
- 2 Les grandes firmes cinématographiques ont ouvert sur Broadway, l'une après l'autre, des basiliques. Bien que bondées, ces salles ont coûté tant de millions qu'elles sont toujours en déficit; mais elles servent à lancer les films (...)
Paul MORAND, New-York, p. 179.

FIRMISTERNES [firmistern] n. m. pl. — 1930, *Larousse du xx^e siècle*; lat. *firmus* « solide », et *sternum*.

♦ Zool. Subdivision des amphibiens anoures (*Phanéroglosses*) chez lesquels les deux moitiés de la ceinture (3.) scapulaire sont soudées bord à bord. — Au sing. *Un firmisterne*.

Adjectivement :

(...) les deux moitiés constituantes (*de la ceinture scapulaire*) peuvent être contiguës sur la ligne mésale, type firmisterne (Grenouille), ou se recouvrir, type arcifère (Crapaud).
Jean GUIBÉ, les Batraciens, p. 28.

FISC [fisk] n. m. — xiv^e, *fisque*, et jusqu'au xvii^e; lat. *fiscus*, propr. « panier (pour recevoir l'argent) », d'où fig. « trésor public ».

♦ L'État considéré comme titulaire de droits de puissance publique, de pouvoirs de contrainte sur le contribuable.

- 1 Sans qu'il soit nécessaire d'exposer dans ses détails la question de la *personnalité morale du fisc*, il suffit de présenter le fisc comme l'*État vu sous un certain angle* : à ce titre, il est titulaire des différents droits de puissance publique qui sont précisément à la base du droit fiscal.
Louis TROTABAS, Précis de science et législation financières, n° 354 (éd. Dalloz 1931).

Cour. L'ensemble des administrations chargées de l'assiette, de la liquidation et du recouvrement des impôts*. *Les recettes*, les caisses du fisc*. ⇒ **Finance** (finances publiques), **trésor** (→ Arrêter, cit. 1). *Les employés du fisc* (→ anciennt Maltôtier).

Abus, exactions du fisc qui détrouse, saigne, dévore, suce le contribuable. Frauder, tromper le fisc*. → **Fraude fiscale***.

- 2 Sous Philippe le Bel, le fisc, ce monstre, ce géant, naît altéré, affamé, endenté. Il crie en naissant, comme le Gargantua de Rabelais : A manger, à boire ! L'enfant terrible, dont on ne peut soûler la faim atroce, mangera au besoin de la chair et boira du sang. C'est le cyclope, l'ogre, la gargouille dévorante de la Seine. La tête du monstre s'appelle grand conseil, ses longues griffes sont au Parlement, l'organe digestif est la chambre des comptes. Le seul aliment qui puisse l'apaiser, c'est celui que le peuple ne peut lui trouver. Fisc et peuple n'ont qu'un cri, c'est l'or.
MICHELET, Hist. de France, V, III.

- 3 (...) si l'impôt sur le revenu est toléré en France, c'est justement parce que tout ce qui se tient un peu au-dessus de la limite à partir de laquelle on paie s'arrange pour paraître au-dessous. Et le fisc ferme les yeux, sinon ce serait une insurrection.
J. BAINVILLE, la Fortune de la France, VII, p. 297.

DÉR. Fiscal.

FISCAL, ALE, AUX [fiskal, o] adj. — xiv^e, rare av. xvii^e; lat. *fiscalis*, de *fiscus*. → **Fisc**.

♦ 1. Qui se rapporte au fisc, à l'impôt*. *Droit fiscal. Politique, législation, lois fiscales. Politique fiscale d'une entreprise. Réforme fiscale. Avoir* fiscal. Fraude fiscale. Timbre fiscal. Prélèvement fiscal. Devoir fiscal. Égalité, justice fiscale. Charges fisca-*

les. Dégrevements fiscaux. L'évasion, l'inquisition fiscale. L'hydre fiscale.

(...) le droit fiscal, c'est la branche du droit public qui règle les droits du fisc et leurs prérogatives d'exercice (...)

Louis TROTABAS, Précis de science et législation financières, n° 353 (éd. Dalloz, 1931).

♦ 2. (Personnes). Hist. *Procureur fiscal, avocat fiscal* : officier de justice, dans une juridiction seigneuriale — N. m. *Un fiscal*. « (Le) *fiscal général Rassi* » (Stendhal, *la Chartreuse de Parme*).

DÉR. Fiscalement, fiscalité.

FISCALEMENT [fiskalmã] adv. — 1791; de *fiscal*.

♦ Du point de vue fiscal.

FISCALISATION [fiskalizasjõ] n. f. — V. 1960; de *fiscaliser*.

♦ Fin. Action de fiscaliser; son résultat. *La fiscalisation des recettes*.

CONTR. Défiscalisation.

FISCALISER [fiskalize] v. tr. — Mil. xx^e; de *fiscal*.

♦ Fin. Soumettre à l'impôt. *Fiscaliser une tranche de revenus*. — Assurer par un prélèvement fiscal. *La Sécurité sociale doit-elle être fiscalisée?*

CONTR. Défiscaliser.

DÉR. Fiscalisation.

FISCALISTE [fiskalist] n. — Mil. xx^e; de *fiscal*.

♦ Fin. Personne spécialisée dans l'étude de la fiscalité; spécial, employé chargé de la politique fiscale d'une entreprise, de ses relations avec le fisc. — Appos. *Cadre fiscaliste*.

FISCALITÉ [fiskalite] n. f. — V. 1750; de *fiscal*.

♦ Système fiscal; ensemble des lois, des mesures relatives au fisc, à l'impôt. *La réforme de la fiscalité. Fiscalité directe, indirecte. Fiscalité oppressive, odieuse*.

L'entretien des troupes mercenaires (...) exigeait des dépenses pour lesquelles toutes les ressources de la fiscalité normande eussent été insuffisantes.

MICHELET, Hist. de France, IV, v.

Charges fiscales. *Une lourde fiscalité*.

Une fiscalité oppressive freine pêle-mêle toutes les ambitions individuelles (...)
G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 61.

Absolt. Utilisation des moyens fiscaux, des prélèvements fiscaux, en économie.

FISH-EYE [fifaj] n. m. — V. 1960; mot anglais, propr. « œil de poisson ».

♦ Anglic. Photogr. Objectif couvrant un champ de 180° au moins (⇒ **Grand angulaire**). *Des fish-eyes. Un fish-eye de 8 mm*. « À chaque utilisation photographique correspond un objectif (...) spécialisé, du fish eye de 15 mm au télé-objectif à miroir de 1 000 mm » (*le Nouvel Obs.*, 28 nov. 1977, p. 14).

FISSA [fisa] adv. — 1909; utilisé par les soldats français en Afrique du Nord, av. 1870; arabe *fis-sââ* « à l'heure même ».

♦ Argot. Vite. *Allez, fissa! Faire fissa* : se dépêcher.

Insistez pas (...) le pauvre mec est camé (*drogué*) à zéro (...) y aurait intérêt à le montrer à un toubib, et fissa! Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 162.

Nous faisons fissa à travers le parc jusqu'à ma voiture... Eh, fouette! cocher : en route pour l'hosto.
SAN-ANTONIO, le Secret de Polichinelle, p. 196.

On trouve la graphie *fiça*.

(...) ch bien, grouille-toi, fais fiça, magne-toi le pot, le popotin (...)
R. QUENEAU, Pierrot mon ami, I, de poche, p. 67.

FISSI- Élément, du lat. *fissus* « fendu ».

FISSIBILITÉ [fissibilite] n. f. — Mil. xx^e; de *fissible*.

♦ Phys. Propriété d'un corps fissible.

FISSIBLE [fissibl] adj. — Mil. xx^e; de *fission*.

♦ Phys. Susceptible de donner lieu au phénomène de fission. *Les*

explosifs nucléaires (uranium, plutonium) sont des corps fissibles. ⇒ **Fissile** (t. recommandé).

DÉR. Fissibilité.

FISSILE [fisil] adj. — XVI^e, repris 1842; lat. *fissilis*, de *fissum*, supin de *findere* « fendre ».

Didactique.

♦ 1. Qui tend à se fendre, à se diviser en feuillets minces. *Schiste fissile*.

♦ 2. (V. 1955). Phys. Susceptible de subir la fission nucléaire. *L'uranium est un corps fissile. « L'isotope 235 est seul à être "fissile". Il se brise en libérant de l'énergie lorsqu'un neutron le bombarde » (L'Express, 20 sept. 1980, p. 100). « Aux termes des règlements sur les transports de matières radioactives, on entend par matières fissiles : l'uranium 233, l'uranium 235, le plutonium 238, le plutonium 239 et le plutonium 241 » (la Banque des mots, n° 23, Glossaire des sciences et techniques nucléaires, 1982).*

REM. L'Administration recommande ce terme à la place de *fissible*.

FISSION [fisjɔ̃] n. f. — 1938, Quillet, en biol.; mot angl. (1939 en phys.; mil. XIX^e, en biol.); du lat. *fissus* « fendu », de *findere* « fendre ».

♦ Phys. Rupture (d'un noyau d'atome), spécial, par absorption d'une particule. *Énergie de fission et énergie de fusion. La fission d'un noyau d'uranium 235 sous l'action d'un neutron incident produit un énorme dégagement d'énergie et une émission d'autres neutrons créant un processus en chaîne utilisé dans les réacteurs nucléaires ou la bombe atomique.*

1 La rupture ou « fission » du noyau d'uranium (...) un atome d'uranium 238 a une chance sur deux de subir la fission (nom actuellement adopté pour désigner le processus de morcellement en moitiés).

KOVARSKI, Physique et technique de l'énergie atomique in Atomes, juil. 1946, p. 14.

2 (...) nous sommes encore loin de capter l'énergie de fission (hydrogène) ou l'énergie géothermique.

A. SAUVY, Croissance zéro?, p. 179.

DÉR. Fissible, fissionner.

COMP. Photofission.

FISSIONNER [fisjɔ̃ne] v. — V. 1950 (1957, in T. L. F.); de *fission*.

★ I. V. intr. Phys. Se scinder au cours d'une réaction nucléaire. *« La plupart des noyaux lourds devraient se scinder en deux morceaux, c'est-à-dire fissionner » (le Monde, 22 août 1973, in la Clé des mots).*

★ II. V. tr. Soumettre à la fission nucléaire.

FISSIPARE [fisipar] adj. — 1809, Lamarck; de *fissi-*, et *-pare*.

♦ Sc. nat. Qui se reproduit par la scission de son propre corps. ⇒ **Scissipare**. *Infusoire fissipare*.

DÉR. Fissiparité.

FISSIPARITÉ [fisiparite] n. f. — XIX^e; 1893, in T. L. F.; de *fissipare*.

♦ Sc. nat. Mode de reproduction des êtres fissipares. ⇒ **Scissiparité**.

FISSIPÈDES [fisipɛd] n. m. pl. — 1755, Buffon; de *fissi-*, et *-pède*.

♦ Zool. Vieilli. Ordre des mammifères carnivores terrestres à doigts séparés (le premier étant rudimentaire ou absent). *Les Canidés, les Ursidés, les Hyénidés, les Félidés sont des fissipèdes.* — Au sing. *Un fissipède*.

Les chiens, endormis au milieu de la voie publique, se dérangent à peine, au risque de se faire broyer sous l'ongle des lourds fissipèdes ou l'orbe des roues massives.

Th. GAUTIER, Constantinople, p. 146.

FISSIROSTRE [fisirostr] adj. — XIX^e; de *fissi-*, et *-rostre*.

♦ Zool. Qui a le bec fendu. *L'hirondelle est fissirostre*.

FISSURATION [fisyrasjɔ̃] n. f. — 1842; de *fissurer*.

♦ 1. Techn. Fait de se fissurer.

♦ 2. Méd. Formation d'une fissure.

FISSURE [fisyr] n. f. — 1314, rare av. XVIII^e; lat. *fissura*, de *fissus*, p. p. de *findere* « fendre ».

♦ 1. Petite fente. ⇒ **Cassure**, **crevasse**, **scissure**. *Les fissures d'un mur, d'une cloison.* ⇒ **Lézarde**. *Fissure d'un vase, d'un tuyau.* ⇒ **Fêlure**, **fuite**. — *Fissure dans un sol, dans une roche* (⇒ **Faille**; **flache**; ⇒ Dolomitique, cit. 1). *Fissure de stratification*.

1 Une bande de mortier où pas un silex ne faisait tache, dessinait, à chaque fenêtre,

un encadrement que le temps avait rayé par des fissures fines et capricieuses, comme on en voit dans les vieux plafonds.

BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 203.

(...) la fissure, mince comme un cheveu, à peine sinueuse, dont la forme, elle aussi, à quelque chose d'à la fois précis et compliqué, qu'il serait nécessaire de suivre avec application de coude en coude, avec ses courbes, tremblements, incertitudes, changements de direction subits, infléchissements, reprises, légers retours en arrière (...)

A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 211.

Fissures de la peau. ⇒ **Gercure**. — Méd. *Fissure faciale*: malformation congénitale de la face (bec-de-lièvre). *Fissure de l'anus*: ulcération allongée et superficielle dans les plis radiés de l'anus. — Anat. ⇒ **Sillon**. *Fissure de Sylvius*, qui sépare les lobes du cerveau.

Loc. fig. et fam. (1880). *Il a une fissure*: il est un peu fou. ⇒ **Fêlé**.

♦ 2. Fig. *Il y a une fissure dans leur amitié, leur entente.* ⇒ **Brèche**, **coupure** (⇒ **Bloc**, cit. 6; concert, cit. 3). *Une fissure dans un raisonnement.* ⇒ **Lacune**. *S'échapper* (cit. 45) *par quelque fissure* (⇒ aussi **Barrière**, cit. 13).

Si vous ne répondez pas à ma lettre d'aujourd'hui, je considérerai que, pour la première fois, vous avez *mal agi* avec moi. Ce sera la première fissure *réelle* dans l'estime que j'ai pour vous.

MONTERLANT, les Jeunes Filles, p. 183.

DÉR. Fissurer.

COMP. Microfissure.

FISSURER [fisyrø] v. tr. — 1611; *fissuré*, XVI^e; repris XIX^e; de *fissure*.

♦ 1. Diviser par fissures. *Le gel a fissuré le sol.* ⇒ **Crevasser**, **disjoindre**, **diviser**, **fendre**. — Pron. (1861). *Mur, plafond qui se fissure de mille lézardes.* — Au p. p. *Rocher fissuré.* ⇒ **Anfractueux**.

Constituer une fissure. *Les cassures, les fentes, les interstices qui fissurent le mur.*

♦ 2. (Fin XIX^e). Fig. Rompre l'unité de. ⇒ **Diviser**.

Il était aisé de voir que l'événement fissurait l'Europe en deux blocs, suivant un plan de clivage que sept ans de diplomatie avait déterminé.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, 1, p. 32.

DÉR. Fissuration.

FISTON [fistɔ̃] n. m. — XVI^e; de *fil*.

♦ Fam. ⇒ **Fils**. *Comment va le fiston?* — (Appellatif pour un jeune garçon). *Viens par ici, fiston!*

FISTOT [fisto] n. m. — 1847; var. de *fiston*.

♦ Argot milit. Élève officier de première année à l'École navale.

FISTULAIRE [fistylɛr] adj. — XIV^e; de *fistule*, d'après lat. *fistularius* « joueur de flûte », de *fistula*. → **Fistule**.

Didactique.

♦ 1. Qui présente un canal dans toute sa longueur. *Stalactite fistulaire*.

♦ 2. (V. 1560). Méd. Qui se rapporte à une fistule. ⇒ **Fistuleux**. *Trajet fistulaire*.

FISTULE [fisty] n. f. — 1314; *fistula*, XIII^e, in D. D. L.; lat. méd. *fistula* « tuyau, tube ».

♦ Pathol. Orifice ou canal anormal donnant passage de façon continue à un produit physiologique (urine, matières fécales) ou pathologique (pus), soit vers la surface du corps (*fistule externe*), soit entre deux organes (*fistule interne*). *Fistule complète*, à deux ouvertures. *Fistule borgne*: ouverture à la peau d'un abcès. *Fistule congénitale, accidentelle.* — *Trajet d'une fistule.* ⇒ **Fusée**. *Fistule anale, branchiale, gastrique, lacrymale, stercorale.* — **Absolt**. *Fistule*: fistule à l'anus.

Non seulement il (Louis XIV) perdit les dents, mais une carie de la mâchoire se déclara, un trou se fit dans l'os. Quand il buvait, il devait s'observer; autrement le liquide remontait et voulait passer par les narines. Cette désagréable infirmité accusait un état morbide plus général qui, peu après, amena une fistule.

MICHELET, Hist. de France, XIX, t. XV, p. 273.

DÉR. Fistulaire, fistuline, fistulisation.

COMP. Fistulographie.

FISTULEUX, EUSE [fistylyø, øz] adj. — 1490; lat. *fistulosus*, de *fistula*. → **Fistule**.

♦ 1. Méd. Qui est de la nature de la fistule. *Ulcère fistuleux. Trajet fistuleux.* ⇒ **Fistulaire**.

♦ 2. (1832). Bot. Qui présente un canal intérieur. *Feuille, tige fistuleuse*.

FISTULINE [fistylin] n. f. — 1808; de *fistule*.

♦ Bot. Champignon comestible (famille des *Polyporacées*) à cha-

peau épais, rouge, poussant sur les troncs d'arbres, principalement le chêne, appelé communément *langue-de-bœuf* ou *foie-de-bœuf*.

FISTULISATION [fistylozɑsjɔ̃] n. f. — 1896, in D. D. L.; *fistulation*, 1878; de *fistule*.

♦ 1. Pathol. Formation d'une fistule. *Fistulisation d'un abcès*.

♦ 2. Chir. Création d'une fistule pour le drainage d'une cavité organique.

FISTULOGRAPHIE [fistylografi] n. f. — 1962; de *fistule*, et *-graphie*.

♦ Didact. (méd.). Examen radiographique d'une fistule.

Fistules anales. Avant de tenter toute action thérapeutique, il faut connaître le trajet exact et les ramifications éventuelles de ce tunnel (fistule anale) : pour ce faire on pratique une fistulographie, c'est-à-dire qu'on injecte du produit opaque dans le conduit par son orifice cutané et l'on prend ensuite des clichés radiographiques. D' NÉFERT, les Maladies de l'anus, in Guérir, oct. 1967.

F. I. V. [ɛfive] n. f. — 1983; sigle.

♦ Fécondation *in vitro*. « Le docteur Feichtinger (Autriche) a annoncé, à la suite de travaux scandinaves, une deuxième révolution : la FIV au cabinet du médecin » (*le Monde*, 16 nov. 1983, p. 14).

FIVE O'CLOCK [fajvɔklɔk] n. m. invar. — 1882, in D. D. L.; loc. angl. ellipt. pour *five o'clock tea* « thé de cinq heures ».

♦ Angl. Vieilli. Goûter, collation* que l'on prend à cinq heures. ⇒ **Thé**.

(...) boire avec elle ce thé qui était la flamme subtile qui brûlait sa vie, mettait ce reflet rouge sur son teint, regarder au mur des photographies des parcs de la campagne de Londres partout interrompus de petites claires blanches, était pour Jean un plaisir bien plus vif que la très médiocre satisfaction qu'il avait à aller dans des hôtels luxueux au five o'clock des dames spirituelles.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 678.

FIXABLE [fiksabl] adj. — 1872; en alchimie, v. 1516, in D. D. L.; de *fixer*.

♦ Techn., didact. Qui peut être fixé. *Ce dispositif est difficilement fixable dans le béton*.

FIXAGE [fiksɑʒ] n. m. — 1845; de *fixer*.

♦ 1. Techn. Action de fixer (des couleurs, etc.).

♦ 2. (1850, in T. L. F.). Photogr. Opération par laquelle l'image photographique est rendue inaltérable à la lumière.

(Il y a) de l'alchimie dans les bacs de révélateur, d'arrêt et de fixage où l'on jette successivement les épreuves impressionnées.

M. TOURNIER, le Roi des Aulnes, p. 119.

FIXATEUR, TRICE [fiksɑtœʁ, tris] adj. et n. m. — 1824; de *fixer*.

★ I. Adj. Rare. Qui a la propriété de fixer. *Vernis fixateur. Bain fixateur*.

Sc. *Fonction fixatrice d'azote* (dans une plante).

Fig. Un « principe fixateur » (Benda, in T. L. F.). ⇒ aussi **Stabilisateur**.

★ II. N. m. ♦ 1. (1844). Rare. Ce qui sert à fixer. — (1872). Techn. Outil servant à fixer des œillets, des chevilles.

♦ 2. (1890). Vaporisateur qui projette un fixatif.

1 Tobie sortit de son cartable un flacon avec un vaporisateur, et il se mit à asperger la surface de la feuille. « C'est un fixateur », expliqua-t-il; « comme ça le fusain ne s'en ira pas tout de suite. » J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 47.

♦ 3. (1865). Substance qui fixe l'image photographique. *Passer une épreuve au fixateur*.

2 Mal contrastée, statique et gauche, la photo était de fait mauvaise, et la froide indifférence du modèle achevait de la rendre parfaitement sinistre. Pommereuil la passa néanmoins au fixateur avant de la jeter avec dédain dans le bac d'eau courante. Christopher FRANK, la Nuit américaine, p. 30.

♦ 4. (xx^e). Biol. Substance chimique en solution, servant à maintenir une préparation de cellules ou de tissus sous une forme inaltérable, sans modifications essentielles de leur structure, en vue d'un examen au microscope.

♦ 5. Techn. Produit utilisé dans la composition d'un parfum pour en augmenter la ténacité.

FIXATIF, IVE [fiksatif, iv] adj. et n. m. — 1803; de *fixer*.

★ I. Adj. ♦ 1. Qui fixe.

♦ 2. Psychan. Relatif à la fixation (⇒ **Régressif**). *Action fixative au stade anal*.

(...) l'action fixative des expériences sexuelles de l'enfance est liée au fait qu'elles unissent la satisfaction et la sécurité. Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 70.

★ II. N. m. (1853). ♦ 1. Préparation liquide qui fixe les traces de fusain, de pastel, etc., sur un support, les empêche de s'effacer (pulvérisée avec un fixateur*).

Le soir, dans l'atelier, où j'ai fait un fusain d'après un torse de la Renaissance, pour un essai du fixatif que Riesener emploie.

E. DELACROIX, Journal, 14 déc. 1853.

♦ 2. Produit permettant de fixer une coiffure.

♦ 3. Produit qui rend les photographies inaltérables à la lumière. ⇒ **Fixateur**.

FIXATION [fiksɑsjɔ̃] n. f. — 1557, chim.; repris xvii^e; de *fixer*.

★ I. ♦ 1. Action de fixer, d'établir solidement à une place, dans un état déterminé. *La fixation d'un poteau dans la terre, d'un dispositif sur, à un mur. Pattes de scellement, crochets pour la fixation d'objets à un mur. Organe de fixation d'un végétal (⇒ **Crampon**), d'un mollusque (⇒ **Byssus**)*.

Les pansements étaient compliqués et difficiles, la fixation des appareils et des linges par le sparadrap n'ayant pas encore été imaginée à cette époque.

HUGO, les Misérables, V, v. 1.

(1879). Dispositif servant à fixer, à tenir. *La fixation n'est pas solide*.

Spécialt. Sport. Dispositif servant à fixer le pied au ski, formé d'un étrier ou butée à l'avant (*fixation avant*), d'une talonnière à l'arrière (*fixation arrière*), et d'une lanterne montée sur une plaque ou d'un câble à ressort. *Fixation de sécurité*, conçue pour libérer la chaussure du ski en cas de chute.

♦ 2. Sc., techn. Le fait de fixer (I., 2.). *La fixation d'un pastel; d'une image photographique*.

Biol. Opération par laquelle on soumet une préparation de cellules ou de tissus à l'action d'un fixateur*.

Sc. Le fait de se fixer. *Fixation de l'azote*: transformation de l'azote minéral atmosphérique en une forme organique. *Fixation de l'oxygène par l'hémoglobine du sang (⇒ **Anémie**, cit.)*. — *Abcès de fixation*. ⇒ **Abcès**.

♦ 3. (Abstrait). *La fixation de l'usage de la langue, de l'orthographe. Fixation d'un élément du langage. La fixation des souvenirs dans la mémoire*.

♦ 4. (xx^e). Personnes. Fait de se fixer. *Fixation d'une population nomade dans une région fertile*. ⇒ **Établissement**.

Pour la première fois, les nomades consacrent une certaine activité à l'agriculture: prélude à la fixation. DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 36.

♦ 5. Psychol. [a] Psychiatrie. *Amnésie de fixation*. ⇒ **Antérograde** (amnésie).

[a] (1922). Psychan. « Attachement intense de la libido à une personne, à un objet ou à un stade du développement psychosexuel » (Lagache, in Piéron, *Voc. de la psychologie*). *Fixation de la condition infantile*. ⇒ **Régression**. *Fixation ou régression au stade narcissique. Fixation de la fille à son père, du garçon à sa mère. Fixation au père, à la mère. Faire une fixation*.

3 Si le sujet est empêché de réaliser pleinement une des étapes du développement des instincts, il peut soit progresser prématurément, soit régresser à une position antérieure, plus sûre, réalisant ainsi une fixation instinctuelle.

Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 31.

4 Probable que M^{lle} Mignot avait un penchant pour les vieux messieurs. Cela se voit couramment. Les psychanalystes appellent cela une fixation au père.

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 24.

★ II. (1669). Action de déterminer, de régler définitivement. ⇒ **Détermination, établissement**. *La fixation d'une heure, d'un lieu de rendez-vous, d'un délai. La fixation du prix du blé. Fixation d'un prix maximum*. ⇒ **Limitation, réglementation**.

CONTR. Arrachement, ébranlement.

I. FIXE [fiks] adj. — V. 1265, *fix*, au sens 2; lat. *fixus*, p. p. de *figere* « enfoncer, planter, fixer ».

♦ 1. (Position). [a] (1668). Qui ne bouge pas, qui demeure toujours à la même place à l'intérieur d'un système donné. ⇒ **Immobile**. *Un point fixe. Support fixe. Chargement bien arrimé qui reste fixe malgré les cahots. Essieu, axe fixe. Roue fixe sur un essieu mobile* (par oppos. à *roue libre*). *Barrage fixe. Châssis fixe d'une fenêtre*. ⇒ **Dormant**. — *Cellules* (cit. 7) *fixes qui forment les organes. Demeure, poste fixe*. ⇒ **Permanent, sédentaire**. *Vagabond sans domicile fixe*. — Astron. *Étoile* fixe*. N. f. (Vx). *La sphère des fixes*.

1 Pas une étoile fixe, et tant d'astres errants (...) RACINE, les Plaideurs, III, 3.

2 On ne les a jamais vus assis, jamais fixes et arrêtés (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 13.

3 Ton atmosphère est fixe, et tu rêves, figée
En climats de silence, écho de l'hypogée
D'un ciel atone (...) J. LAFORGUE, Poésies, « Climat, faune et flore de la lune ».
Loc. *Barre fixe*. ⇒ **Barre**.

Par métaphore. *Éviter de s'enliser* (cit. 2) *en se raccrochant à quelque chose de fixe*. ⇒ **Solide, stable**.

4 Je me cramponne à ces feuillets comme à quelque chose de fixe parmi tant de choses fuyantes. GIDE, Journal, mai 1905.

▢ (1680). *Avoir la vue, le regard fixe, les yeux fixés* : tenir les yeux fermement attachés sur un objet (vieilli; → Assuré, cit. 71). Mod. Regarder dans le vague, les yeux grands ouverts et immobiles. *Regarder d'un œil fixe*. ⇒ **Atone** (→ Contradiction, cit. 10). *Regard fixe d'un fou*.

5 Figurez-vous une femme assise, d'une laideur immobile, et d'une figure invariable; n'ayant l'air ni de penser, ni d'écouter, ni d'entendre; dont les yeux fixés laissent échapper des larmes assez continues (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXV

6 (...) une de ces figures mélancoliques où le regard trop fixe, signifie qu'on se fait pour un rien de la bile, même des idées noires.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. X, p. 44.

▢ Interj. (1845). **FIXE!** : commandement militaire prescrivant aux hommes, soit de replacer la tête en position directe, soit de se tenir immobiles (⇒ **Garde** [à vous]), après l'exécution d'un mouvement ou en présence d'un officier. *A vos rangs, fixe!*

♦ 2. (V. 1265). ▢ Chim. Vx. *Gaz fixe*, qu'on n'avait pu liquéfier.

Mod. *Corps fixe*, se disait des corps qui ne se volatilisent qu'à des températures exceptionnelles.

▢ Mod. Cour. Qui ne change pas; qui est établi d'une manière durable dans un état déterminé. ⇒ **Continu, immuable, invariable, persistant, stationnaire**. *Douleur fixe* (→ **Bridé**, cit. 3). *Il n'emploie que l'encre bleue fixe*. *Couleur fixe*. ⇒ **Inaltérable**. *Feu fixe*, par oppos. à *feu clignotant*. — *Beau fixe* : graduation d'un baromètre, indiquant la probabilité d'un beau temps durable. *Le baromètre est au beau fixe*. — Fig. *Leurs relations sont au beau fixe*.

♦ 3. (1690). Réglé d'une façon précise et définitive. ⇒ **Défini, déterminé**. *Poser des règles fixes*. ⇒ **Arrêté, constant, définitif, ferme, invariable, irrévocable, stable**. *Mesure fixe qui sert d'étalon** (cit. 1). *Plan, direction, itinéraire fixe*. *Date, durée fixe*. ⇒ **Certain**. *Cela revient à date fixe*. *Recevoir à jour fixe, manger à heure* fixe*. *Repas, menu, restaurant, magasin à prix* fixes*.

7 C'était un grand prêtre maigre, fanatique, d'âme toujours exaltée, mais droite. Toutes ses croyances étaient fixes, sans jamais d'oscillations.

MAUPASSANT, Clair de lune, p. 7.

8 Elle n'avait pas d'heures fixes, comme nos deux frères aînés. Elle arrivait tantôt par le train, tantôt par le tramway.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, 1, p. 9.

♦ 4. Loc. **IDÉE FIXE** : idée dominante, obsédante, dont l'esprit ne peut se détacher (→ **Aboutir**, cit. 4). ⇒ **Obsession**. *C'est une idée fixe chez lui*. *Encore! c'est une manie, une idée fixe*. *L'idée fixe*, de Valéry.

9 (...) mais sa raison s'est altérée, et les préventions qu'il avait contre moi sont devenues une idée fixe, une espèce de folie, l'effet de sa maladie.

BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 664.

♦ 5. Assuré, régulier. *Revenu* fixe, appointements fixes*. — N. m. *Un fixe*. ⇒ **Appointement, salaire**. *Représentant qui touche un fixe en dehors de ses commissions*. *Un fixe mensuel* (→ **Casuel**, cit. 2).

10 (...) au total, quinze mille francs de fixe, plus les dix mille francs que rapportait la poésie, bon an, mal an; en tout vingt-cinq mille livres.

BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 404.

11 Tu toucheras pour cela deux cents francs par mois de fixe, plus deux sous la ligne pour les échos intéressants de ton cru (...)

MAUPASSANT, Bel-Ami, t. 3.

Capital fixe* (par oppos. à *circulant*).

CONTR. **Mobile**. — **Amovible**. — **Ambulant, branlant, changeant, circulant, errant, flottant, mouvant, nomade, vacillant, variable, volant, volatil**. — **Altérable, incertain, inconsistant, indéterminé, instable**. — **Accidentel, discontinu, facultatif**. — **Casuel, éventuel**.

DÉR. **Fixement, fixer, fixité**.

HOM. 2. **Fixe**.

2. **FIXE** [fiks] n. m. — V. 1974; angl. des États-Unis *fix*, de *to fix*. → **Fixer** (se).

♦ Angl. Argot de la drogue. Injection d'un stupéfiant (morphine, cocaïne). *Prendre un fixe*. ⇒ **Shoot**.

DÉR. **Fixer** (se).

FIXÉ, ÉE [fikse] adj. et n. m. — P. p. de *fixer*.

★ 1. Adj. ♦ 1. ⇒ **Fixer**.

♦ 2. Spécialt. ▢ Se dit des animaux et des végétaux qui sont solidaires d'un support. *Les éponges sont des animaux fixés*. *Plantes fixées, plantes non fixées* (plantes microscopiques). *Formes libres* (méduses) et *formes fixées* (polypes) *des cnidaires*.

▢ Psychan. Qui se rapporte à la fixation. *Enfant fixé au parent*

de sexe opposé. *Enfant fixé à soi-même*. ⇒ **Narcissisme**. « *Sensualité génitale fixée auto-érotiquement* » (E. Mounier, *Traité du caractère*). N. m. « *Les fixés et les anormaux sexuels* » (E. Mounier, *La Relation sexuelle*).

★ II. N. m. (1845, Bescherelle). Sous-verre où la peinture est appliquée au dos d'une plaque de verre. *Des fixés, des fixés sous verre*. « On se servait au XVIII^e siècle de deux fixés pour décorer les boîtes, les tabatières » (Réau, *Dict. des termes d'art*).

FIXE-CHAUSSETTE [fiks(ə)ʃoset] n. m. — xx^e; de *fixer*, et *chaussette*.

♦ Support-chaussette. *Des fixe-chaussettes*.

Les fixe-chaussettes n'étaient plus très nombreux, mauvaises. Ils n'allaient pas avec la cravate choisie, noire à raies bleues. ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 326.

Il enleva sa robe de chambre, apparut en gilet de flanelle, caleçon long et fixe-chaussettes. R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 84.

FIXEMENT [fiksemā] adv. — 1503; de *fixe*.

♦ 1. Rare. D'une manière fixe.

(...) il redressa la porte sans s'inquiéter du cadavre, qui, agrippé par l'étrange glu, resta fixement à la même place.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 49.

♦ 2. Cour. D'un regard fixe. *Regarder qqn fixement* (→ **En face***). ⇒ **Fixer**.

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 26.

Quiconque a regardé le soleil fixement

Croit voir devant ses yeux voler obstinément

Autour de lui, dans l'air, une tache livide.

NERVAL, Odelettes, « Le point noir ».

FIXER [fikse] v. tr. — 1330; de *fixe*.

Rendre fixe.

★ I. ♦ 1. ▢ (Compl. n. de chose). Établir d'une manière durable à une place, sur un support (une substance, un objet). ⇒ **Abloquer, affermir, amarrer, arrêter, arrimer, assujettir, assurer, attacher, immobiliser, maintenir**. *Fixer un cadre au mur avec une patte**. ⇒ **Pendre, suspendre**. *Fixer les volets avec des crochets*. *Fixer plusieurs pièces entre elles*. ⇒ **Assembler, boulonner, claveter, clouer, coincer, coller, cramponner, enchâsser, épingler, lier, nouer, river, riveter, sceller, visser**. *Ajuster en fixant l'axe central*. ⇒ **Centrer**. *Clous qui fixent les tuiles à la charpente*. ⇒ **Retenir**. *Fixer un échafaudage branlant*. ⇒ **Consolider**. *Collectionner* (cit.) *des insectes en les fixant sur des bouchons*. *Fixer un pieu, un végétal en terre, dans la terre*. ⇒ **Enraciner, fichier, planter**. *Cosmétique* (cit. 2) *pour fixer et lustrer la chevelure*. *Fixer un chignon, un chapeau*. Pron. *Les muscles se fixent par leurs extrémités* (→ **Attache**, cit. 8). *Coquillages qui se fixent aux rochers*. ⇒ **Adhérer**. *Plantes épiphytes* (gui, etc.), *qui se fixent sur d'autres plantes*. ⇒ **Fixé**, I., 2.

(...) vous n'ignorez pas que Dieu ne l'ait fixé autrefois (*le Soleil*) au milieu du ciel, à la seule parole d'homme (*Josué*). BOSSUET, 1^{er} sermon, Conception, I.

(Le sujet désigne ce qui fixe) :

Une des portes donnait directement sur le palier. Quatre punaises piquées de rouille y fixaient une carte (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 54.

Au p. p. *Dispositif fixé sur..., dans..., à...*

Sur la petite feuille rectangulaire, fixée au carreau par quatre pains à cacheter rosâtres, une écriture impersonnelle, appliquée, une écriture de femme, avait tracé ces trois lignes (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 245.

▢ (Compl. n. de personne). **FIXER qqn**, le faire demeurer en un lieu. ⇒ **Sédentariser**.

Empêcher de se déplacer. *Fixer l'ennemi en engageant le combat*. — Faire rester (dans une activité). *Fixer qqn dans une fonction, à sa place*. ⇒ **Caser** (→ **Assigner**, cit. 5). — Pron. (Cour.). *Il s'est définitivement fixé à Paris*. ⇒ **Établir, implanter** (s'), **installer** (s'). *Immigrants qui commencent à se fixer*. ⇒ **Pied** (prendre pied). *Douleur qui se fixe à l'épaule*. ⇒ **Localiser** (se). → **Courbature**, cit. 5.

Les populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées et assises.

MICHELET, Hist. de France, III, Tableau de la France.

▢ Fig. *Fixer une figure sur la toile*. ⇒ **Peindre** (→ **Essentiel**, cit. 3). *Fixer ses idées sur le papier*, les écrire pour les ordonner et les conserver (→ **Détail**, cit. 12). *Fixer un souvenir dans sa mémoire, dans son esprit*. ⇒ **Graver, retenir**. Pron. *Ce souvenir s'est fixé en moi*. ⇒ **Ancrer** (s'), **crystalliser** (se), **imprimer** (s'); **inaltérable**.

Un jour peut-être, lorsque la critique, perfectionnée par le progrès universel, aura à sa disposition des moyens de notation sténographique pour fixer toutes les nuances du jeu d'un acteur, n'aura-t-on plus à regretter tout ce génie dépensé au théâtre en pure perte (...)

Th. GAUTHIER, Portraits contemporains, p. 417.

(...) un bonheur dont il (*l'écrivain*) ne se blase jamais. Ouvrir le premier exemplaire

de son œuvre, la voir fixée, comme en relief, et non plus dans cette grande ébullition du cerveau où elle est toujours un peu confuse, quelle sensation délicieuse!

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « Le dernier livre ».

7 Les moments très beaux sont toujours mélancoliques. On sent qu'ils sont fugitifs, on voudrait les fixer, on ne peut pas. A. MAUROIS, Climats, II, XXIII.

8 Le peuple arabe a ceci d'admirable que son art, il le vit, il le chante et le dissipe au jour le jour; il ne le fixe point et ne l'embaume dans aucune œuvre. GIDE, l'Immoraliste, p. 238.

Biol. Soumettre à l'action d'un fixateur*.

☐ (1740). Par ext. *Fixer les yeux, sa vue, son regard sur qqn, sur qqch.* ⇒ **Appuyer, arrêter, attacher, coller; dévisager, envisager (vx), observer, regarder.** Pron. *Les regards se fixaient sur elle* (→ Adhérent, cit. 1; effrayer, cit. 11). — Au p. p. *Elle écoutait, les yeux fixés sur l'orateur* (cf. Elle ne le quittait pas des yeux). *Les yeux fixés au ciel* (→ Auspices, cit. 1), *en terre.* ⇒ **Ficher** (→ Bout, cit. 50).

Par ext. **FIXER qqn**, le regarder avec insistance.

9 Aucun auteur du bon siècle n'usa du mot *fixer* que pour signifier arrêter, rendre stable, invariable. Quelques Gascons hasarderent de dire, *J'ai fixé cette dame*, pour, je l'ai regardée fixement, j'ai fixé mes yeux sur elle. De là est venue la mode de dire, *Fixer une personne*. Alors vous ne savez point si on entend par ce mot, j'ai rendu cette personne moins incertaine, moins volage; ou si on entend, je l'ai observée, j'ai fixé mes regards sur elle. Voilà un nouveau sens attaché à un mot reçu, et une nouvelle source d'équivoques.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Français.

10 (...) puis elle fixa lentement sur Olivier l'émail bleu-noir de ses prunelles sans flamme (...)

E. FROMENTIN, Dominique, XII.

11 Pourtant, à force de fixer cette grande feuille dépliée devant moi, je vois s'y dérouler, entre les lignes courtes et serrées, les articles de demain (...)

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « Un soir de première ».

12 Il écoutait ses propres paroles avec étonnement, avec agacement. Thérèse sourit, puis le fixa d'un air grave (...)

F. MAURIAC, Thérèse Desqueyroux, XIII, p. 225 (cf. aussi F. MAURIAC, l'Agneau, p. 22).

Fixer les regards de qqn, devenir l'objet de son attention. *Fixer tous les regards sur soi* : attirer les regards. ⇒ **Attirer, captiver.**

☐ *Fixer son attention* (cit. 18, 19, 35 et 36) *sur un objet* (→ Appliquer, cit. 10). *Fixer ses soupçons sur X.* Pron. *Mon choix s'est fixé sur tel article* (⇒ **Choix; choisir**). — Passif et p. p. Être fixé sur qqch., être décidé à le choisir. (Sans compl.) *Je ne suis pas encore très fixée.* ⇒ **Décidé.**

13 Sa pensée vagabondait sans qu'il pût la fixer sur rien.

MARTIN DU GARD, Les Thibault, t. II, p. 268.

14 (...) elle s'était fixée sur les corsages montants et les jupes trop longues : on aurait dit qu'elle avait honte de son corps.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 55.

14.1 (...) la cliente se retournant, apercevant tout juste alors le dos du visiteur en train de franchir la porte de l'arrière-boutique, la femme déjà à la place où se tenait quelques instants auparavant son mari, disant d'une voix parfaitement paisible : « Est-ce que vous étiez fixée sur quelque chose? Je peux vous montrer... ».

Claude SIMON, le Palace, p. 40.

♦ 2. (1690). Compl. n. de chose.

☐ Établir d'une manière durable dans un état déterminé. *Fixer les couleurs sur un tissu. Fixer un pastel, un fusain* (⇒ **Fixatif**). — (1895). Photogr. *Fixer une image, un cliché*, au moyen d'un fixatif*, pour l'empêcher de s'altérer (⇒ **Fixateur**).

14.2 Il faut, pour pouvoir les emporter au jour, (les) rendre inaltérables (les épreuves), les « fixer » comme l'on dit en argot photographique.

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle 1896, p. 315 (1895).

Chim. Empêcher (un corps gazeux ou volatil) de se perdre. *Une solution de potasse fixe le gaz carbonique.*

☐ (Abstrait). Rendre stable et immobile (ce qui change, évolue). *Vaugelas chercha à fixer la langue du XVII^e siècle. L'usage a fixé le sens de cette expression. L'orthographe s'est progressivement fixée* (→ Etymologie, cit. 2). *On ne saurait fixer définitivement ce qui est en constante évolution.* ⇒ **Pétrifier**. — Au p. p. *Élément fixé, ou figé*, pour ainsi dire mort dans l'organisme vivant de la langue (par ex. *oui*, dans *par oui-dire*).

15 Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée (la langue); et quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Langues.

16 (...) la langue française n'est point fixée et ne se fixera point. Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou, si l'on veut, en mouvement, et les langues avec lui (...) La langue de Montaigne n'est plus celle de Rabelais, la langue de Pascal n'est plus celle de Montaigne, la langue de Montesquieu n'est plus celle de Pascal (...) Il en est des idiomes humains comme de tout. Chaque siècle y apporte et en emporte quelque chose. Qu'y faire? cela est fatal. C'est donc en vain que l'on voudrait pétrifier la mobile physionomie de notre idiome sous une forme donnée. C'est en vain que nos Josué littéraires crient à la langue de s'arrêter; les langues ni le soleil ne s'arrêtent plus. Le jour où elles se fixent, c'est qu'elles meurent.

HUGO, Préface de Cromwell.

♦ 3. (1878; 1680, se fixer à). Compl. n. de personne ou abstraction humaine. Faire qu'une personne ne soit plus inconstante, qu'une chose ne soit plus changeante. *Un esprit inquiet que l'on ne peut fixer. Cet écolier est difficile à fixer*, et, pron., *a de la peine à se fixer* (Académie). ⇒ **Concentrer**. — *Fixer une imagination vagabonde. Fixer les goûts, les désirs, le choix, les volontés de qqn.* ⇒ **Stabiliser** (→ Amitié, cit. 4). *Fixer sa vie par le mariage* (→ Aliéner, cit. 3). *Fixer l'opinion.*

17 Pétulant, volage, sans jamais pouvoir se fixer à rien. ROUSSEAU, Émile, IV.

(...) j'étais en proie aux passions les plus contraires, et je ne savais à quoi me fixer.

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VIII, p. 192.

Surtout au passif et p. p. (1845, Bescherelle, au p. p.). Faire qu'une personne ne soit plus dans l'indécision ou l'incertitude. *Fixer qqn sur, le renseigner** exactement sur... *Je l'ai fixé sur vos intentions à son égard.* — *Être fixé sur le compte de qqn* : savoir à quoi s'en tenir. *Vous voilà fixé!*, instruit (→ Côté, cit. 20).

(...) à cette heure, faut bien en finir. C'est son droit, n'est-ce pas? d'être fixée sur ce qui lui revient.

ZOLA, la Terre, III, I.

★ II. (1690). Compl. n. de chose. Régler de façon déterminée, définitive. ⇒ **Arrêter, définir, déterminer, régler.** *Fixer une règle, un principe, des conditions.* ⇒ **Formuler, poser.** Canon (cit. 3) *qui fixe un idéal de beauté. Les limites fixées par la loi* (→ Autonomie, cit. 4). *Fixer les droits, les attributions de qqn.* ⇒ **Délimiter.** *Fixer un programme, un itinéraire. Se fixer une ligne de conduite.* ⇒ **Imposer (s'), proposer (se).** *Fixer un rendez-vous, l'heure, le lieu du rendez-vous.* ⇒ **Prendre jour***. *Fixer une date, un jour, un délai.* ⇒ **Assigner, indiquer, marquer, préciser, prescrire.** *Son départ est fixé au quinze du mois prochain. Au jour fixé.* *Fixer la valeur d'un objet, un prix, une rémunération, la base d'un impôt* (⇒ **Asseoir**), *le taux du change.* ⇒ **Réglementer.** *Fixer le montant des importations.* ⇒ **Contingenter, limiter.** *C'est lui qui doit fixer votre sort.* ⇒ **Conclure, décider** *Fixer qqch. d'avance.* ⇒ **Prédestiner.**

Ce combat doit, dit-on, fixer nos destinées (...)

RACINE, Bajazet, I, 2.

Danton (...) obtint de la Convention qu'on fixât le maximum du blé (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., XIII, IV.

(...) dès les premiers mots, le curé s'emporta, parce qu'on fixait la cérémonie au jour de la Saint-Jean. Il avait une grand'messe, une fondation à Bazoches-le-Doyen : comment voulait-on qu'il fût à Rognes le matin?

ZOLA, la Terre, II, VII.

Il savait par des lectures que les hommes « énergiques » ont coutume de se fixer ainsi un terme pour le succès de leurs entreprises.

J. ROMAINS, Les Hommes de bonne volonté, t. VI, p. 253.

► **SE FIXER** v. pron. Voir ci-dessus à l'article.

► **FIXÉ, ÊE** p. p. adj. Pour les emplois verbaux et participiaux, voir à l'article. — Adj. *Tribus fixées*, sédentarisées. — *Attention fixée.* *Choix fixé*, arrêté. — Rare. *Regard fixé.* ⇒ **Fixe**. — *Animaux fixés.* ⇒ **Fixé** (adj.).

Arts. *Fusain fixé* (⇒ **Fixé**, n. m.). Photogr. *Image fixée.* *Une langue fixée.* — Vieilli. *C'est fixé*, décidé, arrêté.

CONTR. *Arracher, bouger, déplacer, détacher, ébranler, transférer, transporter.* — *Détourner, distraire.* — *Erreur.*

DÉR. *Fixable, fixage, fixateur, fixatif, fixation, fixé, fixisme.*

COMP. *Préfixer.*

HOM. *Fixer (se).*

FIXER (SE) [fikse] v. pron. — V. 1970; angl. *to fix*.

♦ Anglic. Argot. S'injecter habituellement une drogue. ⇒ **Shooter** (se). « *Il s'est fixé à l'héroïne...* » (le Monde, 16 janv. 1973).

Trans. Injecter une drogue à (qqn).

C'est donc le Mahoute (...) qui a fixé Madame Rosa à la HLM, qui est le nom de l'héroïne chez nous, à cause de cette région de la France où elle est cultivée.

Émile AJAR, la Vie devant soi, p. 92.

HOM. *Fixer.*

FIXISME [fiksism] n. m. — 1922; en apiculture, 1894; de *fixe*.

♦ 1. Hist. des sc. Doctrine de la fixité des espèces (opposé à *évolutionnisme*, à *transformisme*).

♦ 2. Géol. Théorie selon laquelle les continents seraient restés immobiles depuis le pliocène, toute érosion étant due à l'abaissement du niveau des océans.

DÉR. *Fixiste.*

FIXISTE [fiksist] adj. — xx^e (1931, in T. L. F.); 1878, en apiculture; de *fixisme*.

♦ Hist. des sc. Qui a rapport au fixisme. *Théorie, système fixiste.*

Linné (...) entreprit son travail avec une profonde conviction fixiste : « il existe autant d'espèces diverses que Dieu créa de formes diverses à l'origine des choses (...) »

Jean CARLES, le Transformisme, p. 13.

Du reste, que l'opinion fixiste exprimée au chapitre de l'*Ane* ait bien répondu à la vraie pensée de Buffon, nous en trouvons la preuve dans d'autres chapitres de l'*Histoire des Quadrupèdes* (...) De même, dans *De la Nature, seconde vue*, il proclame que « les espèces sont les seuls êtres de la nature; être perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle. »

Jean ROSTAND, Esquisse d'une histoire de la biologie, p. 53.

FIXITÉ [fiksité] n. f. — 1603; de *fixe*.

♦ 1. Rare. État de ce qui est fixe*, immobile, invariable. *Fixité cadavérique* (cit. 2). ⇒ **Rigidité.** *Fixité apparente des étoiles.* ⇒ **Immobilité.** *Fixité d'une population attachée au sol qu'elle cultive.*

La fixité, l'attachement au sol, à la propriété, cette condition impossible à rem-

18
19
20
21
22
23
1
2
1
2
1

plir, tant que durent les immigrations de races nouvelles, elle l'est à peine sous les Carlovingiens; elle ne le sera complètement que par la féodalité.

MICHELET, Hist. de France, II, III.

2 (...) une immobilité radieuse, la fixité un peu morne du beau temps, enfin une sorte d'impassibilité (...) du ciel (...)

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, II, p. 184.

2.1 J'ai dû faire allusion dans cette demande au manque de fixité que mes amis me reprochent. Vous voyez, par mon voyage à Paris qui n'a pas eu d'autre but, et par la suite de mes démarches, que je ne demande qu'à me fixer.

G. NOUVEAU, Lettre à M. Roëhn, 16 août 1897, p. 917.

2.2 Un lourd silence, accumulé par la fatigue, emplissait tout le bar. Il y entretenait comme l'atmosphère incohérente d'un cauchemar où la lumière luisait d'une cruelle et maussade fixité.

Francis CARCO, l'Homme traqué, p. 113.

♦ **2.** (Du regard). *La fixité du regard, des yeux* (→ Atonie, cit. 2). *Une fixité inquiétante.*

3 (...) deux gros yeux bleu-faïence, d'une fixité de bœuf au repos.

ZOLA, la Terre, I, II.

4 (...) ses yeux étaient attachés sur moi avec une fixité étrange, et nous avions peur l'un et l'autre de rompre ce silence.

LOTI, Aziyadé, IV, V.

♦ **3.** Littér. ou didact. Caractère de ce qui est invariable, définitivement fixé. ⇒ **Constance, immutabilité, invariabilité, permanence.** *La fixité des institutions. Doctrine de la fixité des espèces* : théorie biologique selon laquelle les espèces seraient immuables. ⇒ **Fixisme.** *La fixité d'une langue* (→ Emploi, cit. 6).

5 Une seule entre les maisons royales, celle des Capets, ne reconnut point le droit des femmes; elle resta à l'abri des mutations qui transféraient les États d'une dynastie à une autre (...). Cette fixité de la dynastie est une des choses qui ont le plus contribué à garantir l'unité, la personnalité de notre mobile patrie.

MICHELET, Hist. de France, IV, IV.

6 (...) on continua longtemps encore à admettre le principe de la fixité des espèces dont Cuvier se fit, avec toute son autorité, l'ardent défenseur. Même en 1861, Flourens assurait que « la fixité des espèces est, de toute l'histoire naturelle, le fait le plus important et le plus complètement démontré ». C'est pourquoi lorsque Lamarck formula, pour la première fois, en un véritable corps de doctrine, la théorie de l'Évolution, son œuvre n'eut aucun succès.

Émile GUYÉNOT, l'Origine des espèces, p. 10.

♦ **4.** (Abstrait). Caractère de ce qui est constant, ne change pas. ⇒ **Constance, fermeté, suite** (esprit de). — *Esprit sans fixité.* ⇒ **Consistance, fermeté.** — *Fixité d'une décision irrévocable.*

7 On admire la fixité de la résolution qui, une fois prise, persiste invinciblement.

TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 285.

CONTR. Déplacement, mobilité. — **Clignement** (regard). — **Volatilité** (chim.) — **Changement, commutation, évolution, transformation.**

FJELD [fjeld] n. m. — 1878; mot norvégien.

♦ Géogr. Plateau rocheux usé par un glacier continental.

FJORD ou **FIORD** [fjɔrd] n. m. — 1829; mot norvégien.

♦ Golfe s'enfonçant profondément dans l'intérieur des terres, en Scandinavie, en Écosse. — REM. Le mot, en géographie, peut s'employer pour toute formation analogue, où que ce soit. → *Ria. Les fjords de Norvège.*

1 Lorsqu'une de ces baies (...) est assez ouverte pour que la mer ne gèle pas entièrement dans cette prison de pierre où elle se débat, les gens du pays nomment ce petit golfe un fjord, mot que presque tous les géographes ont essayé de naturaliser dans leurs langues respectives.

BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 458.

2 Les fjords de la Norvège, que l'on s'accorde à envisager comme d'anciennes vallées glaciaires envahies par les eaux marines et qui sont presque toujours séparées de la mer par un seuil rocheux (...)

Émile HAUG, Traité de géologie, t. I, p. 459.

3 (...) comme une langue de chimère, comme une flamme liquide et bleue, le fjord dort entre les monts à pic, tel un long lac tortueux.

André SUARÈS, Trois hommes. « Ibsen », I.

DÉR. Fjordien ou fiordien.

FJORDIEN, IENNE ou **FIORDIEN, IENNE** [fjɔrdjē, jɛn] adj. — 1913, in D. D. L.; de *fjord*, ou *fiord*.

♦ Géogr. Propre à un fjord. *Vallée fjordienne.*

FLA [fla] n. m. invar. — 1815, *fla*; onomatopée.

Vieux.

♦ **1.** Double coup de baguette frappé sur le tambour* légèrement de la main droite, puis plus fort de la main gauche. *Des fla et des ra.*

♦ **2.** Bruit de chute, de choc (Goncourt, in T. L. F.).

COMP. Fla-fla.

FLABELLATION [flabɛlasiɔ̃; flabɛllasiɔ̃] n. f. — V. 1560; dér. sav. du lat. *flabellum*. → **Flabellum**.

♦ Didact. Action d'éventer. « *Nous entendions la flabellation de leurs ailes* » (Morand, in G. L. L. F.).

FLABELLÉ, ÉE [flabele; flabelle] adj. — 1611; dér. sav. du lat. *flabellum*.

♦ Sc. nat. En forme d'éventail. *Antennes flabellées du hanneton.*

FLABELLIFÈRE [flabɛlifɛr; flabɛllifɛr] adj. et n. — 1858, n. m.; lat. *flabellifera*, n. f.; de *flabellum*, et → -fère.

♦ Didact. Qui porte un éventail. — N. Esclave qui portait un flabellum*, un éventail.

FLABELLIFORME [flabɛlifɔrm; flabɛllifɔrm] adj. — 1872; « flabellé », 1813; de *flabellum* (→ **Flabellum**), et -forme.

♦ Didact. (archit.). En forme d'éventail. *Ornement flabelliforme.*

FLABELLUM [flabɛlom; flabɛllom] n. m. invar. — 1852; *flabelle*, xv^e; mot latin « éventail ».

♦ Didact. Grand éventail* de plumes de paon, de feuilles de lotus, adapté à un long manche, utilisé dans l'Antiquité, conservé comme symbole dans les rites orientaux, et jusqu'en 1965 dans la liturgie romaine aux fêtes solennelles. *Des flabellums, des flabella* (plur. lat.). — REM. On rencontre la forme francisée *flabelle*.

(...) malgré l'abolition du rite du *flabellum* en Occident, le pape fait porter devant lui deux grands éventails en plume de paon dans les solennités.

Émile BURNOUF, la Science des religions, p. 246.

FLAC [flak] interj. — xv^e; onomat., comme *flac*.

♦ Onomatopée imitant le bruit de l'eau qui tombe, de ce qui tombe dans l'eau (⇒ **Floc**), ou à plat.

Je venais tout doucement par derrière et, tout d'un coup, flac! je me suis jeté sur lui de toute ma hauteur.

CLAUDEL, l'Annonce faite à Marie, I, 3.

N. m. *Faire un flac.* ⇒ **Plouf**.

DÉR. Flaquer (V. Flanquer.)

HOM. Flaque.

FLACCIDE [flaksid] adj. — 1611; lat. *flaccidus*.

♦ Littér. Rare. Flasque, qui manque de fermeté.

(...) et il fallut bon gré mal gré mener au dîner en ville un visage mi-partie flaccide et tendu.

R. DE MONTESQUIOU, le Pays des Aromates, p. 21, in M. RHEIMS, Dict. des mots sauvages.

DÉR. Flaccidité.

FLACCIDITÉ [flaksidite] n. f. — 1756; de *flaccide*.

♦ Littér. ou didact. État de ce qui est flasque*. *Flaccidité des chairs, des tissus.*

Qui donc a pu donner cette flaccidité, cette pâleur à des joues dont la peau tendue comme celle d'un tambour crevait de bonne grosse santé des gens sans souci?

BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 469.

Sa voix molle, presque dépourvue d'inflexions, semblait trahir une grande fatigue, et toute sa personne contribuait du reste à donner cette impression. La flaccidité de son visage, des yeux lourds et mornes d'insomnieux, des mains grasses et livides (...)

M. AYMÉ, Travelingue, p. 173.

CONTR. Dureté, fermeté, rigidité, tonicité.

FLACHE [flaʃ] adj. et n. f. — xiv^e, n. f.; *flac, flache* au fém. « mou », v. 1180; lat. *flaccus, flacca* « flasque ».

★ I. Adj. Techn. *Poutre flache*, dont les arêtes vives manquent. Syn. : *flacheux*.

★ II. N. f. Régional ou techn. ♦ **1.** (xiv^e). Creux dans le sol, où séjourne l'eau. ⇒ **Flaque**.

Dans une flache laissée par l'inondation du mois précédent à un sentier assez haut elle me fit remarquer de très petits poissons.

RIMBAUD, Illuminations, « Ouvriers ».

♦ **2.** (xv^e). Techn. Dépression, creux à l'arête d'une poutre, à la surface d'un bois, d'une pierre.

♦ **3.** (V. 1440, in D. D. L.). Partie affaissée d'un pavage.

DÉR. Flacheux.

FLACHERIE [flaʃʁi] n. f. — 1870-1871; cit. *infra*; de l'anc. franç. *flache* « mou »; → *Flache*, étym., le ver se ramollissant pendant la maladie.

♦ Zool. Maladie mortelle des vers à soie (maladie bactérienne, septicémie, etc.). *Les vers morts de flacherie sont dits morts-flats.*

M. Pasteur étudia ensuite la maladie nommée flacherie.

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle, 1872, p. 403 (1871).

FLACHEUX, EUSE [flaʃø, øz] adj. — 1690; de *flache*.

♦ Techn. *Poutre flacheuse* : poutre flache*.

FLACON [flakɔ̃] n. m. — 1314; bas lat. *flasco*, *flasconis*, du germanique *flaska*. → Fiasque, 2. flasque.

♦ 1. Vx. Bouteille, fiole. — Spécial. Récipient de verre fermé par une vis (à la différence de la *bouteille*).

1 Quelle différence est entre bouteille et flacon? — Grande, car bouteille est fermée à bouchon, et flacon à vis. RABELAIS, Gargantua, I, 5.

1.1 (...) je tiens toujours en réserve quelque jambon de Bayonne (...) avec une douzaine de flacons de vin de Cahors et de Bordeaux.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, p. 55.

♦ 2. Mod. Récipient plus petit que la bouteille, de forme non cylindrique. *Flacon de verre*, en verre, en cristal (cit. 4), en porcelaine. *Flacon métallique* (⇒ Gourde). *Flacon de parfum* (→ Coller, cit. 7; émeri, cit.; parfumeur, cit.). *Flacon muni d'un bouchon spécial, permettant la pulvérisation*. ⇒ Atomiseur, vaporisateur. *Flacon de cognac qu'on porte dans sa poche*. ⇒ 2. **Flasque**. *Déboucher un flacon*. *Les flacons d'un huilier*. ⇒ Burette. — Par ext. Contenu d'un flacon. *Boire, respirer un flacon*.

Spécial. [a] Récipient de verre, de forme apparentée à celle de la bouteille, utilisé dans les laboratoires, ou contenant des produits chimiques ou pharmaceutiques. *Flacon de laboratoire pour les manipulations, les expériences chimiques*. *Flacon laveur*, dans lequel on fait barboter un gaz pour le purifier, le sécher. *Tubulure de flacon*. *Un flacon d'alcool à 90°*.

2 Il (...) saisit un flacon d'éther au milieu de sa pharmacie et le lui fit respirer. BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 348.

[b] Carafe, récipient de verre de forme pansue et à long col, où l'on sert des alcools ou de l'eau. *Un flacon de porto*.

3 (...) ou dans une maison déserte quelque armoire Pleine de l'acre odeur des temps, poudreuse et noire, Parfois on trouve un vieux flacon qui se souvient, D'où jaillit toute vive une âme qui revient.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Le flacon ».

4 (Il) prit un flacon dont le bouchon était noirci par le frottement des poches payannes, et versa une goutte de cognac dans un grand verre de cristal (...) — C'est une fine champagne de 1820.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 61.

Par métaphore. Le contenant (par oppos. au contenu), la forme, l'apparence extérieure.

5 Je me suis toute ma vie inquiété de la forme du flacon, jamais de la qualité du contenu. Th. GAUTIER, M^le de Maupin, p. 55.

6 Aimer est le grand point, qu'importe la maîtresse? Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse?

A. DE MUSSET, Premières poésies, « La coupe et les lèvres ».

Par métonymie. Contenu d'un flacon. *Déguster, boire un flacon d'armagnac*.

DÉR. Flaconnage, flaconnerie, flaconnier.

FLACONNAGE [flakonɑ̃ʒ] n. m. — 1894; de *flacon*.

♦ 1. Fabrication des flacons de verre. *Flaconnage de luxe*.

♦ 2. Ensemble de flacons; série de flacons.

(Elle arriva) dans la chambre bleue et fit son choix dans le flaconnage qui encombrait la coiffeuse. Hervé BAZIN, Qui j'ose aimer, 18, p. 166.

FLACONNERIE [flakonʁi] n. f. — xx^e; de *flacon*.

♦ Comm. Ensemble des flacons, des récipients désignés comme flacons.

FLACONNIER [flakonje] n. m. — 1907; de *flacon*.

♦ 1. Vx. Ouvrier qui fait des flacons.

♦ 2. (1922). Techn. Étui prévu pour contenir un ou plusieurs flacons.

FLA-FLA ou **FLAFLA** [flafla] n. m. — 1830; comp. de *fla**.

♦ 1. Recherche de l'effet. ⇒ Chi-chi, chiqué, esbroufe, étalage, façon (façons), ostentation. *Faire du fla-fla*. *En voilà des fla-flas!*

1 La fille au père Rouault, une demoiselle de ville! Allons donc! leur grand-père était berger, et ils ont un cousin qui a failli passer par les assises pour un mauvais coup, dans une dispute. Ce n'est pas la peine de faire tant de fla-fla, ni de se montrer le dimanche à l'église avec une robe de soie, comme une comtesse.

FLAUBERT, M^le Bovary, I, II.

2 ... au bout de tous ces chichis, de ces approches diplomatiques et de ces flafas...

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 427.

♦ 2. (Sens concret). Ornaments (d'une toilette).

3 (...) un pantalon de linge blanc avec une veste à flafas bordés d'une ganse noire (...)

ARAGON, Blanche..., I, II, p. 50.

FLAG ou **FLAGUE** [flag] n. m. — 1935; abrég. de *flagrant délit*.

♦ Argot. Flagrant délit. On dit aussi *flagre*. « On les appelle "les flags", traduction du jargon judiciaire : "les flagrants délits" (...) Chaque après-midi, à partir de treize heures, séance de "flags"; c'est-à-dire une justice rendue à la sauvette, le plus souvent sans avocat » (M. Padovan, in *le Nouvel Obs.*, 14 août 1972).

Le proxénétisme, c'est un délit, merde! Il est perpétuellement en flag, ce mec-là, et personne ne lui demande ce qu'il fout!

Martin ROLLAND, la Rouquine, p. 232.

FLAGADA [flagada] adj. — 1936; probabl. dér. argotique du rad. *flac-*, dial. mérid. *flac* (« mou, faible »), *flaca*, du lat. *flaccus*. → 1. Flasque.

♦ Fam. Sans force, fatigué. ⇒ Flapi. *Se sentir flagada, complètement flagada*. *Ils sont complètement flagadas*. — Plur. invar. « Des airs flagada » (M. Aymé, in T. L. F.).

FLAGELLAIRE [flaʒelɛʁ; flazelleʁ] adj. — 1846, « qui ressemble à un fouet »; de *flagelle*.

♦ Sc. Relatif au flagelle.

FLAGELLANT [flaʒelɑ̃; flazellɑ̃] n. m. — 1694; de *flageller*.

♦ Membre d'une secte religieuse (XIII^e-XIV^e siècles), qui se flagellait en public.

Nom d'une espèce d'hérétiques du treizième siècle, sectateurs d'un moine nommé Rainier, qui s'assemblaient chaque nuit, nus jusqu'à la ceinture, avec un capuchon sur la tête et une croix à la main, pour se donner la discipline; ils se fouettaient ainsi deux fois le jour.

LITTRÉ, Dict.

FLAGELLATEUR, TRICE [flaʒelatoʁ; flazellatoʁ, tris] n. et adj. — xvi^e; de *flageller*.

♦ N. Personne qui flagelle. — Adj. Qui recourt à la flagellation. *Pratiques flagellatrices*.

FLAGELLATION [flaʒelasjɔ̃; flazellasjon] n. f. — 1382, rare av. xvii^e; lat. ecclési. *flagellatio*, du supin de *flagellare*. → Flageller.

♦ 1. Action de flageller. ⇒ Fustigation. *Supplice de la flagellation ou du fouet**. *La flagellation de Jésus-Christ*.

♦ 2. (1770). Action de se flageller (pour faire pénitence, par discipline, ascétisme...). ⇒ Flagellant.

Ce n'est point par des cérémonies, par des flagellations, par des auto-da-fé qu'on honore la divinité, mais (...) par des travaux utiles.

G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique..., VII, 11.

Spécial. Pratique consistant à flageller qq un à se faire flageller pour obtenir un plaisir sexuel (⇒ Masochisme).

C'est Krafft-Ebing qui, le premier, a décrit d'une façon très complète la perversion sexuelle à laquelle il a donné un nom dérivé de celui de Sacher Masoch. Toutes les manifestations cliniques y sont mentionnées : douleur physique par piqûre, bastonnade, flagellation (...)

J. LAPLANCHE et J.-B. PONTALIS, Voc. de la psychanalyse, art. *Masochisme*.

♦ 3. Méd. *Flagellation pour stimuler les extrémités nerveuses*. *Flagellation avec des orties*. ⇒ Urtication. — Action de frapper successivement avec les doigts une partie du corps lors d'un massage.

1. **FLAGELLE** [flaʒel] ou **FLAGELLUM** [flaʒelom; flazellom] n. m. — 1878; lat. *flagellum* « fouet », de *flageum* « lanière ». → Fléau.

♦ Sc. Filament mobile servant d'organe locomoteur à certains protozoaires, au spermatozoïde.

DÉR. Flagellaire, flagellé.

HOM. 2. Flagelle.

2. **FLAGELLE** [flaʒel] n. f. — 1948, cit. *infra*; déverbal de *flageller*.

♦ Littér. et rare. Ce qui flagelle, fouette.

La pluie cinglait par paquets, par flagelles, ses tornades remontant au nord.

B. CENDRARS, Bourlinguer, p. 253.

HOM. 1. Flagelle.

FLAGELLÉ, ÉE [flaʒele; flazelle] adj. — 1878; de 1. *flagelle*.

♦ Zool. Muni d'un, de plusieurs flagelles. *Le trypanosome, infusoire flagellé*. — N. m. pl. Zool. Classe de Protozoaires* pourvus d'un ou plusieurs flagelles.

FLAGELLER [flaʒele; flazelle] v. tr. — Mil. xiv^e; *flagellar*, v. 980; cf. anc. franç. *flæler*; lat. *flagellare*, de *flagellum* « fouet ». → Fléau.

♦ 1. Battre* de coups de fouet, de verges. ⇒ Fouetter; fouailler, fustiger. *Pilate fit flageller Jésus-Christ*. — Pron. *Se flageller par esprit de mortification*. ⇒ Ascétisme (→ Flagellant). — *Flageller qq lors d'un rapport sexuel*. ⇒ Flagellateur.

Fig. ⇒ Cingler. — Au p. p. *Arbres flagellés par le vent* (→ Eau-forte, cit. 2).

La nuit s'était faite, le vent glacé le flagellait. Parfois, à certains grands souffles, il devait tourner le dos, l'haine coupée, sa tête nue hérissée de ses rares cheveux blancs.

ZOLA, la Terre, V, II.

♦ 2. Fig., littér. Traiter durement. — Attaquer violemment. ⇒ Blâ-

mer, critiquer, fustiger, stigmatiser. « *Flageller les abus, les vices* » (Académie).

2 Combien de pamphlets vifs qui flagellent sans cesse
Quiconque vient du ciel (...) HUGO, *les Voix intérieures*, XXIX.

DÉR. Flagellant, flagellateur.

FLAGEOLANT, ANTE [flaʒolã, ãt] adj. — 1833, G. Sand, *Lélia*, « pas flageolant »; p. prés. de *flageoler*.

♦ Qui flageole; dont les jambes flageolent. ⇒ **Chancelant, vacillant.** *Il était tout flageolant.* — *Jambes flageolantes.* — Par ext. *Démarche flageolante.*

1 Alain se hâtait pour échapper au verbiage, au bruit de pas flageolants qui le suivent.
COLETTE, *la Chatte*, p. 176.

2 Elle ploya les épaules, sans répondre. Il l'obligea à se redresser, et la mena, flageolante, jusqu'à l'entrée de sa chambre.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 304.

3 Je venais de comprendre pourquoi le duc de Guermantes, dont j'avais admiré, en le regardant assis sur une chaise, combien il avait peu vieilli bien qu'il eût tellement plus d'années que moi au-dessous de lui, dès qu'il s'était levé et avait voulu se tenir debout, avait vacillé sur des jambes flageolantes comme celles de ces vieux archevêques sur lesquels il n'y a de solide que leur croix métallique et vers lesquels s'empresment des jeunes séminaristes gaillards (...)
PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 1 047.

CONTR. Solide, stable.

FLAGEOLEMENT [flaʒolmã] n. m. — 1894, Goncourt; de *flageoler*.

♦ Le fait de flageoler. *Flageolement du petit enfant sur ses jambes.* ⇒ **Vacillement.** — Fig. Peur, tremblement (fig.).

D'un coup, comme par enchantement, ils disparaissent, tous les grouillements, flageolements et tressaillements, toutes les souillures et les plaies qu'ont laissés en moi leurs attouchements malsains, leurs louches caresses, leurs morsures.
N. SARRAUTE, *Martereau*, p. 79.

FLAGEOLER [flaʒole] v. intr. — 1752; *flaioller*, 1604; de *flageolet* « jambe grêle »; cf. anc. franç. *flaeller* « être agile », du lat. *flagellare* « battre avec le fléau », d'où « agiter ».

♦ 1. Trembler* de faiblesse, de fatigue, de peur. (Le sujet désigne les jambes de l'homme ou de certains animaux). *Avoir les jambes qui flageolent.* « *Les jambes lui flageolaient, il fut obligé de s'asseoir* » (Académie).

1 (...) je sens un froid mortel courir dans mes veines, les jambes me flageolent, et prêt à me trouver mal, je m'assieds, et je pleure comme un enfant.
ROUSSEAU, *les Confessions*, VII.

2 (...) ses jambes flageolaient au point qu'il tomba sur un fauteuil du salon comme s'il eût reçu quelque coup de massue à la tête.
BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 410.

Sujet n. de personne. *Avoir les jambes qui tremblent, qui se dérobent.* ⇒ **Chanceler.** *Il flageole et ne peut plus se tenir. Flageoler sur ses jambes.*

♦ 2. Fig. Prendre peur, craindre. ⇒ **Vaciller.**

3 C'est encore mon oncle cette fois qui provoque mes mouvements. Je veux le séduire, lui en imposer, lui prouver que je suis avec lui, comme il prétend être, du bon côté, dans le monde des vrais hommes, non pas dans celui où moi et mes amis (...) honteusement flageolent (...)
N. SARRAUTE, *Martereau*, p. 105.

DÉR. Flageolant, flageolement.

1. FLAGEOLET [flaʒolet] n. m. — V. 1234, in D. D. L.; dimin. de l'anc. franç. *flageol*, du lat. pop. **fabeolum*, du lat. *flabrum* « souffler », de *flare* « souffler ».

♦ 1. Flûte à bec, généralement percée de six trous. *Flageolet en buis, en ébène, en métal. Flageolet à clefs. Flageolet de berger. Air de flageolet* (⇒ Ébaudir, cit. 1).

1 Plus l'amoureux pasteur, sur un tronc adossé,
Enfant son flageolet à quatre trous percé,
Son matin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette (...)
RONSARD, *Élégies*, XXIV.

2 Un aveugle au coin d'une borne (...)
(...) Sur son flageolet, d'un air morne,
Tâtonne en se trompant de trou (...)
Th. GAUTIER, *Émaux et camées*, « L'aveugle ».

Jeu d'orgue le plus aigu.

♦ 2. Fam. Vx. Jambe grêle. « *Être monté sur des flageolets* » (Litré). → Flageoler.

HOM. 2. Flageolet.

2. FLAGEOLET [flaʒolet] n. m. — 1813, in D. D. L., *haricot flajolet*; *flajolet, flageolle*, 1705, in D. D. L. (régional); croisement entre 1. *flageolet* (allus. aux propriétés flatulentes des haricots) et *fageolet*, du picard *fageole*, du lat. pop. **fabeolus*, de *faba* « fève », et *phaseolus* « haricot ». → Fayot.

♦ Haricot nain très estimé, qui se mange en grains. *Flageolets verts. Gigot aux flageolets*; (fam.) *gigot flageolets*.

HOM. 1. Flageolet.

FLAGORNER [flaʒɔrne] v. tr. — 1690; « bavarder », v. 1464; orig. incertaine, on a proposé un croisement entre *flatter* et *corner*; plutôt (P. Guiraud) de *flaer* « souffler », et *corner* au sens de « répandre une nouvelle avec insistance ».

♦ Flatter bassement, servilement. ⇒ **Flatter** (→ fam. Passer de la pommade*; lécher le cul*, etc.).

Es-tu un prince pour qu'on te flagorne?

BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, IV, 10.
(...) courtisans, gens de cour, flatteurs, flagorneurs flagornant par tout le royaume.

P.-L. COURIER, *Pamphlets politiques*,
Aux âmes dévotes de la paroisse de Vézetz (1821).

(Ceux) qui flagornent aujourd'hui la multitude comme ils auraient hier adulé les rois (...) André Chénier a remarqué spirituellement qu'au théâtre on flagorne le peuple, depuis qu'il est souverain, aussi platement qu'on flagornait le roi, du temps que le roi était tout, et que le parterre, qui représente le peuple en personne, applaudit et fait répéter toutes les maximes adulatrices en son honneur aussi naïvement que Louis XIV fredonnait les prologues de Quinault à sa louange, pendant qu'on lui mettait ses souliers et sa perruque.
SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, André Chénier, t. IV, p. 153 et 158.

DÉR. Flagornerie, flagorneur, flagornisme.

FLAGORNERIE [flaʒɔrneʁi] n. f. — 1583; de *flagorner*.

Flatterie grossière et basse.

♦ 1. Caractère flatteur avec bassesse.

♦ 2. (*Une, des flagorneries*). *Il a obtenu ce poste par des flagorneries. Ne vous laissez pas prendre aux flagorneries* (→ Ébauche, cit. 4).

Les courtisans exerçant près des rois l'art de la flagornerie.

P.-L. COURIER, *Pamphlets politiques*,
Aux âmes dévotes de la paroisse de Vézetz (1821).

FLAGORNEUR, EUSE [flaʒɔrneœʁ, øz] n. et adj. — xv^e; de *flagorner*.

♦ N. Qui flagorne. ⇒ **Caudataire, flatteur** (→ Complaisant, cit. 5; et *flagorner*, cit. 2). *De vils flagorneurs. Flagorneurs et thuriféraires.* — *Un flagorneur du pouvoir.*

La cigarette à la bouche, on ne l'a jamais vu si flagorneur, si aimable, distribuant les poignées de main, les compliments, les sourires (...)
M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, p. 121.

Adj. Caractérisé par la flagornerie. *Une politesse excessive et flagorneuse.*

FLAGORNISME [flaʒɔrnezm] n. m. — 1794, Babeuf; de *flagorner*.

♦ Vx. Flagornerie systématique.

FLAGRANCE [flaʒrãs] n. f. — 1611; rare av. xix^e; de *flagrant*.

♦ 1. Dr. État de ce qui est flagrant. *Flagrance d'un délit.*

Un crime se commet : s'il y a flagrance, les *inculpés* sont emmenés au corps de garde voisin et mis dans ce cabanon nommé par le peuple *violon*.

BALZAC, *Splendeurs et misères des courtisanes*, Pl., t. V, p. 919.

♦ 2. Littér. (Latinisme). Caractère brûlant (Sainte-Beuve, in T. L. F.).

FLAGRANT, ANTE [flaʒrã, ãt] adj. — 1413; lat. *flagrans*, de *flagrare*, propr. « flamber ».

♦ 1. Dr. Qui est commis sous les yeux mêmes de la personne qui le constate. Loc. cour. *Flagrant délit.* ⇒ **Délit** (cit. 5 et 6); 1. **police** (cit. 7); **flag** (argot).

Le délit qui se commet actuellement, ou qui vient de se commettre, est un flagrant délit. Seront aussi réputés flagrant délit, les cas où le prévenu est trouvé saisi d'effets, armes, instruments ou papiers faisant présumer qu'il est auteur ou complice, pourvu que ce soit dans un temps voisin du délit.
Code d'instruction criminelle, art. 41.

♦ 2. (Av. 1850). Qui éclate aux yeux de tous, qui n'est pas niable. ⇒ **Certain, éclatant, évident, incontestable, indéniable, patent, visible. Injustice flagrante. La préméditation est flagrante.**

La surcharge interdite par les ordonnances concernant la *sûreté des voyageurs* était alors trop flagrante pour que le gendarme (...) pût se dispenser de dresser procès-verbal de cette contravention.

BALZAC, *Un début dans la vie*, Pl., t. I, p. 606.
Je relis *Shylock* en anglais (...) Quelque chose d'aîlé, de frémissant, d'un bout à l'autre de sa texture, fait passer outre ses défauts flagrants.

GIDE, *Journal*, 31 juin 1923.

♦ 3. Littér. et rare. (Latinisme). Chaud, brûlant (Hugo, Sainte-Beuve, in T. L. F.).

CONTR. Incertain, contestable.

DÉR. Flagrance, flag.

FLAIR [flɛʁ] n. m. — 1175; déverbal de *flairer*.

♦ **1.** Faculté de discerner par l'odeur. ⇒ **Odeur**. — Spécialt. Odeur subtil (de certains animaux). *Le flair du chien. Le porc, le loup, l'éléphant ont du flair.*

- 1 En quatre coups de nez il (*le chien*) évente une plaine
Et guidé par son flair, à petits pas se traîne
Le front droit au gibier (...) RONSARD, Premier livre des poèmes, « La chasse ».
- 2 Si j'en crois mon flair de vieux renard, nous aurons à dîner une poularde d'un
fumet délicat. Donnez vos soins, ma fille, à cette estimable volaille (...)
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in t. II, p. 284.

♦ **2.** Fig. Aptitude instinctive à prévoir, deviner. ⇒ **Clairvoyance, intuition, perspicacité**. *Avoir du flair*. → *Avoir du nez**, le nez fin*, le nez creux*. *Être doué d'un certain flair* (→ *Aventure*, cit. 26). *Un flair de détective. Se laisser guider par son flair. Il a eu du flair de miser sur ce cheval.*

- 3 (...) les femmes ne se trompent point en pareille matière, elles ont un instinct, un
flair merveilleux qui supplée à l'usage du monde et à la connaissance des passions.
Th. GAUTIER, la Toison d'or, IV, in Fortunio...
- 4 Cela ne se voyait point d'une façon manifeste, éclatante; mais, avec son flair
inquiet, elle le sentait et le devinait. MAUPASSANT, Notre cœur, p. 89.
- 5 Mis en présence des symptômes qui peuvent être ceux de trois ou quatre maladies
différentes, c'est en fin de compte son flair, son coup d'œil qui décident à laquelle,
malgré les apparences à peu près semblables, il y a chance qu'il (*le médecin*) ait à
faire. PROUST, À la recherche du temps perdu, t. III, p. 88.
- 6 Quand on parle du flair d'un policier, ou de ses méthodes, de son intuition, j'ai
toujours envie de riposter :
— Et le flair de votre condonnier, de votre pâtissier ?
L'un et l'autre ont passé par des années d'apprentissage. Chacun connaît son
métier, tout ce qui touche à son métier.
G. SIMENON, les Mémoires de Maigret, p. 163.

FLAIRER [flɛʁe; flɛʁe] v. tr. — V. 1265, sens 2; *flairier*, sens 3, XII^e; du lat. *fragrare* « exhaler une odeur » (→ *Fragrance*).

♦ **1.** (1636). Animaux. Appliquer son odorat en vue de discerner (qqch.) par l'odeur. ⇒ **Sentir**. *Animal qui flairer sa nourriture. Le porc flairer le sol pour déterrer les truffes. Chien qui flairer son maître.* — Absolt. *Chien qui va le nez* au vent en flairant* (→ *Autour*, cit. 18). — Pron. *Les chiens se flairent lorsqu'ils se rencontrent.*

- 1 Seigneur ours (...)
Le tourne, le retourne, approche son museau,
Flaire aux passages de l'haleine. LA FONTAINE, Fables, v. 20.
- 2 C'est l'heure où, l'œil mi-clos et le mufler en avant,
Le chasseur au beau poil flaire une odeur subtile,
Un parfum de chair vive égaré dans le vent.
LECONTE DE LISLE, Poèmes barbares, « Le jaguar ».
- 3 (...) des ânes de montagne qui flairent d'un museau extrêmement sensible la
pierraille du chemin. H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 93.
- (Personnes). Sentir avec insistance, comme fait un animal.
⇒ **Humer, renifler**. *Flairer un rôti tournant à la broche* (→ *Espièglerie*, cit. 2), *un plat appétissant. Flairer une odeur bizarre, anormale.*
- 4 Nous ne goûtons rien sans le flairer. ROUSSEAU, Émile, II.
- 5 Tous, le nez tourné vers le poêle où se rissolaient les alouettes, flairaient la bonne
odeur. ZOLA, la Terre, I, III.
- 6 Ailleurs on voit monter les immeubles blancs; les façades d'un bel ocre pâle. On
flaire l'odeur de parpaing scié.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, XII, p. 128.

Fig. ⇒ **Examiner, observer**.

- 7 Il flaira la rue. Il l'examina comme une physionomie où l'on voudrait surprendre
un émoi dissimulé. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, XII, p. 128.

♦ **2.** (V. 1265). Découvrir, discerner par l'odeur. *Chien de chasse qui flairer le gibier, une piste*. ⇒ **Éventer, halener, subodorer**.

- 8 (...) l'excitation d'un fox qui flaire un rat.
MONTHERLANT, la Relève du matin, p. 39.
- Par métaphore. ⇒ **Repérer**. *Projecteurs qui flairent un avion*
(→ *Escadrille*, cit. 1).
- 9 Il quitta son bureau, fit quelques pas, flaira sur l'étagère le rayon de livres qu'il
accumulait (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 189.

♦ **3.** (1538). Fig. Sujet n. de personne. Discerner (qqch.) par intuition. ⇒ **Deviner, pressentir, prévoir, sentir, soupçonner, subodorer**. *Il flairer un piège là-dessous. Il a sans doute flairé quelque chose. Nous avons flairé cela d'instinct. Il a un véritable don de seconde vue pour flairer la bonne aubaine. Flairer une menace, une connivence, une tuile* (→ *Contrariété*, cit. 3).

- 10 Le baron est bien fin, songeait-elle. Il a déjà flairé quelque chose.
Paul BOURGET, Mensonges, VIII, p. 149.
- 11 (...) les amoureux sont si soupçonneux qu'ils flairent tout de suite le mensonge.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 256.
- 12 Dès le seuil, je flairai l'insolite. GIDE, Si le grain ne meurt, I, V.
- 13 Bien que le petit n'eût à aucun moment tourné la tête, peut-être avait-il flairé la
présence de son père. F. MAURIAC, le Sagouin, IV, p. 146.
- 14 (...) il flairer tout de suite à qui il a affaire.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXII, p. 242.

♦ **4.** Vx. Exhaler une odeur. ⇒ **Fleurer**. *Ses gants flairent mieux que benjoin et civette* (Gautier, in G. L. L. F.).

DÉR. *Flair, flaireur*.

FLAIREUR, EUSE [flɛʁœʁ, øz] n. et adj. — 1539; de *flairer*.

♦ **Personne qui flaire**. Fam., vieilli. *Flaireur de dupes*: personne à l'affût des gens à duper.

Adj. (1900, cit. *infra*). *Air flaireur* (→ *Craintif*, cit. 5).

Je parie qu'il est porté sur la chose, lui (...) J'ai vu cela, tout de suite, à son nez mobile, flaireur, sensuel.

O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 28.

FLAMAND, ANDE [flamā, ād] adj. et n. — 1080, *flameng*; du germanique *flaming*. → *Flamenco*.

★ **I. ♦ 1.** Adj. De Flandre (française, belge ou néerlandaise). *Lille. Anvers, villes flamandes. Le pays flamand. Kermesse flamande. Peintres flamands. Peintre de l'école flamande.* — « *Les Flamandes* », poèmes de Verhaeren.

(...) bourgmestres, échevins, baillis; tous roides, gourmés, empesés, endimanchés de velours et de damas, encapuchonnés de cramignols de velours noir à grosses houppes de fil d'or de Chypre; bonnes têtes flamandes après tout, figures dignes et sévères, de la famille de celles que Rembrandt fait saillir si fortes et si graves sur le fond noir de sa *Ronde de nuit* (...)
HUGO, Notre-Dame de Paris, I, III.

Loc. *Vache flamande*: race de vache laitière originaire des Flandres. N. f. *Une flamande*.

♦ **2.** [a] N. Habitant, natif de Flandre. *Un Flamand, une Flamande* (⇒ aussi **Flandrin**). *Flamand séparatiste, en Belgique*. ⇒ **Flamingant**.

Spécialt. Peintre de l'école flamande. *Les Flamands et les Hollandais*.

[b] N. m. (1842). *Le flamand*: ensemble des dialectes néerlandais parlés en Belgique. *Le flamand et le wallon sont des dialectes usités en Belgique, pays dont les langues officielles sont le néerlandais et le français*.

★ **II.** Adj. Caractéristique de la Flandre. *La propreté flamande*.

HOM. *Flamant*.

FLAMANT [flamā] n. m. — 1534; provençal *flamenc*, du lat. *flamma* « flamme », d'après la couleur du plumage.

♦ Grand oiseau échassier* palmipède (*Phœnicoptéridés*), au plumage généralement rose, au dessous des ailes couleur de flamme et qui se tient presque toujours sur une patte. *Les flamants comptent de nombreuses espèces dont la plus commune est le flamant rose; ils vivent en troupe au bord des eaux douces ou salées*.

Nos plus anciens naturalistes français prononçaient *flambant* ou *flamant*: peu à peu l'étymologie oubliée permit d'écrire *flamant* ou *flamand*, et d'un oiseau couleur de feu ou de flamme, on fit un oiseau de Flandre (...) où il n'a jamais paru.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le flamant, CE., t. VIII.

Une fille ouvre sa fenêtre. Et je vois sa lampe, coiffée de rose, comme un long flamant debout sur une seule patte (...)
LÉON PAUL FARGUE, Poèmes, p. 66.

HOM. *Flamand*.

FLAMBAGE [flābaʒ] n. m. — 1771; de *flamber*.

♦ **1.** Action de flamber, de passer à la flamme. *Le flambage d'un poulet; d'un instrument chirurgical*.

♦ **2.** (1869). Techn. Déformation, courbure d'une pièce longue sous l'effet de la compression qu'elle subit en bout (syn.: *flambement*, n. m.). *Le flambage d'un mât. Flambage d'une voie de chemin de fer*.

FLAMBANT, ANTE [flābā, āt] adj. ⇒ **Flamber**.

FLAMBART ou FLAMBARD [flābar] n. m. — 1285, sens 1, 1; de 1. *flambe*.

★ **I. ♦ 1.** Vx. Graisse, saindoux recueilli lors de la cuisson du porc.

♦ **2.** (1690). Charbon à demi consommé.

★ **II.** (1837, Gautier, *infra*). Fam. et vieilli. Gai luron. — Mod. *Faire le flambard*, le fanfaron, le faraud.

(...) une société de flambards s'amuse à démolir l'hôtellerie dans laquelle ils boivent, et qu'ils ont payée.

Th. GAUTIER, Hist. de l'art dramatique en France, t. I, p. 35.

À l'Uni-Park, on doit t'en faire des propositions. Enfin, ça t'apprend à connaître les hommes: des flambards dont pas un sur dix peut faire un amoureux potable.

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, éd. L. de Poche, p. 82.

1. FLAMBE [flāb] n. f. — 1080, « flamme »; anc. franç. *flamble*, du lat. *flamma*, dimin. de *flamma*. → *Flamme*.

♦ 1. Dial. Feu clair. ⇒ **Flambée**. — Fig. et littér. Vive leur dans le regard. ⇒ **Flamme**.

Il avait des flambes dans les yeux quand il regardait le dessous des jupes de quelques danseuses.
HUYSMANS, Marthe (1876), in D.D.L., II, 1.

♦ 2. (1566). Techn. Épée à lame ondulée.

♦ 3. (1314). Nom donné à certains iris.

DÉR. **Flambart** ou **flambard**, **flambeau**, **flamber**, **flamboyer**.
HOM. 2. **Flambe**.

2. **FLAMBE** [flâb] n. m. — 1886, Esnault; de *flambeau*, même sens. Argot.

♦ 1. Jeu (II.).

♦ 2. (1926). Tripot. *Aller au flambe*. ⇒ **Flamber**.

Je pense qu'on a une chance de revoir le Balafré ce soir au flambe, il est sorti perdant d'une soixantaine de sacs, à ce qu'il disait.

A. SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 59.

HOM. 1. **Flambe**.

FLAMBÉ, ÊE [flâbe] adj. ⇒ **Flamber**.

FLAMBEAU [flâbo] n. m. — V. 1398; de 1. *flambe*.

♦ 1. Ancienn. Appareil d'éclairage portatif, formé d'une ou plusieurs mèches enduites de cire, de résine... (⇒ **Torche**), et, par ext., bougie, chandelle de grande dimension. ⇒ **Bougie**, **brandon**, **cierge**, **chandelle**, **ouppile**, **photophore**, et aussi **fanal**. *Allumer, rallumer un flambeau. Flambeau ardent. Flambeau de poing. Flambeau de chambre, de salle. Éclairer* (cit. 8) *qqn avec un flambeau. À la lueur des flambeaux* (→ **Ardent**, cit. 4; caractère, cit. 26; ce, cit. 1; étinceler, cit. 2). *Mod. Mettre le feu avec un flambeau. Marche aux flambeaux, retraite aux flambeaux du 14 juillet.*

1 Cent mille flambeaux enfermés dans des cylindres de cristal de roche éclairaient les dehors et l'intérieur de la salle à manger.

VOLTAIRE, la Princesse de Babylone, III.

2 Tandis que le flambeau par les heures rongé
S'use pour éclairer l'entretien prolongé.

LAMARTINE, Harmonies..., «Épître à M. Sainte-Beuve...»

3 Emma eût, au contraire, désiré se marier à minuit, aux flambeaux (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, III.

4 Nous entendîmes les clairons. C'était la retraite aux flambeaux. Cent torches éclairaient soudain (...)

R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 22.

Antiq. Course aux flambeaux. ⇒ **Lampadérophie**.

Loc. Poét. Vx. *Le flambeau du jour, du monde*: le Soleil (→ **Abri**, cit. 7, Hugo). *Le flambeau de la nuit*: la Lune. *Les flambeaux de la nuit, les célestes flambeaux*: les étoiles.

5 Par toi roule à nos yeux sur un char de lumière
Le clair flambeau des jours (...)

RACINE, Poésies diverses, Hymnes du bréviaire romain, Mercredi.

♦ 2. Loc. (Mil. xv^e). Par métaphore. Vx. *Le flambeau de l'hymen*: le mariage. *Le flambeau de l'amour* (cit. 43), qui embrase les cœurs. — *Le flambeau de la vie*: la vie, comparée à un feu que la mort éteint. — *Le flambeau de la guerre, de la rébellion, de la discorde* (⇒ **Brandon**). *Rallumer le flambeau de la discorde.*

6 Si l'hyménée porte un flambeau, ce n'est pas celui de la discorde. Il doit allumer nos cœurs, non pas notre fiel.

CYRANO DE BERGERAC, le Pédant joué, II, 3.

7 Et quand l'hymen pour nous allume son flambeau (...)

CORNEILLE, Horace, II, 5.

8 Le dieu qu'on nomme Amour n'est pas exempt d'aimer:

À son flambeau quelquefois il se brûle (...)

LA FONTAINE, Psyché, I.

9 Tout lui est bon (à *Jurieu*), pourvu qu'il vienne à son but de porter le flambeau de la rébellion dans sa patrie (...)

BOSSUET, Défense de l'hist. des Variations, 1^{er} disc., 14.

♦ 3. (1690). Littér. Fig. Ce qui éclaire (intellectuellement ou moralement). ⇒ **Lumière**. *Le flambeau de la foi, de la révélation. Le flambeau de la raison, de la vérité*. — *Le flambeau de la liberté*. — (En parlant de personnes éminentes). ⇒ **Guide**, **lumière**, **phare**.

10 L'homme, venez au fait, n'a-t-il pas la raison?
N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidèle?

BOILEAU, Satires, VIII.

11 Il est étrange, à la vérité, qu'un homme (*Newton*) ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'est servi du flambeau des mathématiques, le seul flambeau qui éclaire.

VOLTAIRE, Lettre à M. L. C., 23 déc. 1768.

12 La douleur est comme un flambeau qui nous éclaire la vie (...)

BALZAC, l'Envers de l'histoire contemporaine, Pl., t. VII, p. 384.

13 La science n'a pas de patrie, parce que le savoir est le patrimoine de l'humanité, le flambeau qui éclaire le monde.

PASTEUR, in Henri MONDOR, Pasteur, p. 126.

Loc. (par allus. aux coureurs antiques qui se transmettaient le flambeau de main en main).
Se passer, se transmettre le flambeau.

14 Le talent dramatique est un flambeau; il communique le feu à d'autres flambeaux à demi éteints, et fait revivre des génies qui nous ravissent par leur splendeur renouvelée.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 198.

15 Aimer la beauté, c'est vouloir la lumière. C'est ce qui fait que le flambeau de l'Europe, c'est-à-dire de la civilisation, a été porté d'abord par la Grèce, qui l'a passé à l'Italie, qui l'a passé à la France.

HUGO, les Misérables, V, I, XXI.

♦ 4. (Fin xv^e). Par métonymie. ⇒ **Candélabre**, **chandelier**, **torchère**. *Flambeau d'or, d'argent, de bronze doré...* (→ **Chambranle**, cit. 2).

Flambeau marqué d'un poinçon au suage du pied. Une paire de flambeaux Louis XV, Louis XVI...*

(...) allumez deux bougies dans mes flambeaux d'argents (...)

MOLIÈRE, la Comtesse d'Escarbagnas, 2.

Deux flambeaux à quatre branches et garnis d'abat-jour, placés aux deux extrémités du bureau, et dont les bougies brûlaient encore (...)

BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 258.

Un poing de bronze, qui semblait jaillir du mur, tenait un flambeau d'où tombait la lumière électrique.

F. MAURIC, l'Enfant chargé de chaînes, p. 51.

DÉR. 1. **Flambe**.

FLAMBÉE [flâbe] n. f. — 1320; de *flamber*.

♦ 1. Feu vif et assez bref. *Faire une flambée pour se réchauffer*. ⇒ **Chaud**. *Faire une flambée de bourrées, de fagots, de paille* (→ **Devant**, cit. 3). *Flambée dans la cheminée.*

♦ 2. Fig. [a] Explosion* d'un sentiment violent (→ **Catéchisme**, cit. 2). *Flambée de colère, de passion, de violences...* «*Son amour n'a été qu'une flambée*» (Académie). → **Feu*** de paille.

Ce n'est pas que la pauvre enfant eût de mauvaises intentions; mais dans la première flambée de sa fâcherie, elle ne savait s'en cacher (...)

G. SAND, François le Champi, XXI.

Si l'on veut comprendre l'extraordinaire flambée musicale qui illumina l'Allemagne du temps de Haydn, de Mozart et de Beethoven, il faut voir le feu s'allumer.

R. ROLLAND, Voyage musical au pays du passé, p. 139.

[b] Brusque hausse (des prix, des cours). *En cette période d'incertitude politique, l'économie a connu une brusque flambée des prix. Flambée du cours des matières premières.*

FLAMBEMENT [flâbmâ] n. m. ⇒ **Flambage** (2.).

FLAMBER [flâbe] v. — Attestation isolée, xii^e; 1546; a remplacé *flammer*, du lat. *flammare*; de *flambe*.

★ I. V. intr. ♦ 1. Brûler*, être l'objet d'une combustion vive avec production de lumière (⇒ **Feu**, **flamme**). *Bois sec, braise* (cit. 1), *papier qui flambe. La grange a flambé et l'on n'a pu éteindre l'incendie*. — (En parlant du feu). Produire de la lumière, des flammes. *Ce feu couve sans flamber.*

Le voilà bâti, ce bûcher, vous allez voir s'il ne flambera pas!

G. SAND, la Mare au diable, VIII.

Un feu clair flambait dans la cheminée de mon cabinet de travail.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in Œ., t. II, p. 267.

♦ 2. (1552). Produire une vive lumière, jeter de l'éclat. ⇒ **Flamboyer**. *Regard qui flambe*. ⇒ **Étinceler**; **feu** (du regard).

Un soleil de juillet flambait au milieu du ciel.

MAUPASSANT, la Femme de Paul, p. 9.

Flamber de lumière, de soleil, de couleurs vives.

(...) la boutique du marchand de vin, ainsi que la salle du premier étage qui en dépendait, flambaient de gaz, bondées déjà de consommateurs, très bruyants, dans l'attente du spectacle.

ZOLA, Paris, t. II, p. 171.

Des yeux qui flambent de colère.

(1843-1846). Fig. et vx. Attirer l'attention sur soi par son élégance, son charme ou sa beauté.

Or une créature de la beauté d'Esther ne pouvait pas flamber impunément à l'Avant-scène de la Porte Saint-Martin.

BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 840.

♦ 3. Produire une sensation de chaleur, de brûlure, être brûlant (d'une partie du corps). ⇒ **Brûler**, **cuire**.

(...) ça avait goût de vin roussi et ça lui incendia la gorge; il reposa le verre précipitamment (...) Philippe reprit le verre et le porta à ses lèvres d'un geste négligent: son gosier flambait, ses yeux mouillaient, il but d'un seul trait.

SARTRE, le Sursis, p. 139.

(D'un lieu):

Dehors, la rue flambait; Mathieu eut l'impression de traverser un brasier.

SARTRE, l'Âge de raison, VI, p. 79.

♦ 4. (V. 1570). Fig. Être animé d'une vive ardeur*. ⇒ **Brûler**, **feu** (IV., 3.).

Je flambais, je me hâtais, comme les gens qui doivent mourir jeunes et qui mettent les bouchées doubles.

R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 147.

Il (*Rousseau*) les désirait toutes (*les femmes*), il flambait pour toutes, et toutes l'émouvaient (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 183.

(Le sujet désigne une réalité psychique). *Énergie, désir qui flambe. Flamber d'ardeur, de colère, de désir, de fureur.*

Se manifester avec vivacité (dans le regard, etc.). *La colère flambe dans ses yeux*. ⇒ **Briller**.

★ II. V. tr. ♦ 1. (Av. 1611). Passer à la flamme. *Flamber un cochon de lait, une volaille*, pour brûler les poils, le duvet, les dernières plumes. *Flamber des fils*. ⇒ **Gazer**. *Flamber un instrument de chirurgie*, pour le stériliser*. *Flamber un arbre fruitier*, pour l'écheniller*. *Flamber les cheveux*, en passer l'extrémité à la flamme après les avoir coupés (⇒ **Brûlage**).

- 8 Pasteur poursuivait vaillamment sa croisade. Il demandait aux chirurgiens de flamber leurs instruments (...) Henri MONDOR, Pasteur, p. 118.
 9 Pendant que le chirurgien et son aide se lavaient longuement les mains en causant et les infirmiers flambaient les plateaux et y déposaient les instruments (...) J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 35.

♦ 2. (1680, Richelet). Arroser un mets (viande, volaille, crêpe) d'alcool que l'on brûle. *Flamber un steak au cognac*. → Ci-dessous *Flambé*. *Faire flamber des crêpes*.

♦ 3. Techn. (Vx). *Flamber le canon d'une arme à feu*, en faisant partir une amorce (pour sécher le canon).

★ III. Fig. ♦ 1. Vx. Ruiner, voler (qqn) au jeu.

♦ 2. (1865). Vieilli. Dépenser follement. « *Il a flambé sa fortune en peu de temps* » (Littré).

♦ 3. Intrans. (1878). Argot fam. (Mod.). Jouer gros jeu (⇒ *Flambeur*).
 9.1 Ensuite, l'avocat a développé une savante théorie relative à la psychologie du joueur.
 — Vous flambiez? demande Alex. J. CAU, la Pitié de Dieu, p. 156.

★ IV. V. intr. Techn. Se déformer sous l'effet d'une compression dans le sens de la longueur. *Le mât, mal haubané, a flambé* (⇒ *Flambage*).

► **FLAMBÉ, ÉE** p. p. adj. (Fin XVI^e).

♦ 1. Passé à la flamme. *Aiguille flambée*. — *Omelette flambée; bananes, crêpes flambées*, arrosées d'alcool auquel on met le feu. → Crêpe* Suzette. *Steak flambé au cognac*. *Beignets flambés à la liqueur*.

♦ 2. Fig. et fam. (Personnes). ⇒ *Perdu, ruiné*. « *C'est un homme flambé* » (Académie). *Cette affaire est flambée*. ⇒ *Fichu, foutu*.
 10 (...) et voilà ma comédie flambée, pour plaire aux princes mahométans...
 BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, v, 3.

11 — Qu'a-t-il? demanda Rastignac.
 — A moins que je ne me trompe, il est flambé! (...) il me semble être sous le poids d'une apoplexie sérieuse imminente. BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 1049.

♦ 3. Dont la couleur variée évoque des flammes. *Acajou flambé*.
 N. m. Papillon aux ailes vivement colorées évoquant des flammes.

► **FLAMBANT, ANTE** adj. (XVI^e; de *flamber*).

♦ 1. Qui flambe. ⇒ *Ardent, brûlant*. *Feu flambant*.

12 (...) ils aperçurent leur mère et Marie qui venaient au-devant d'eux avec des tisons flambants. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 40.
 13 (...) la cheminée, flambante et parfumée d'une bourrée de genévrier (...)
 A. BERTRAND, Gaspard de la nuit, Silves, I.
 13.1 Des broussailles bien flambantes ranimèrent les jambes des dormeurs, un peu engourdis par le froid de la nuit.
 J. VERNE, le Pays des fourrures, t. II, p. 59.

Charbon flambant, houille flambante. N. m. *Flambant*: charbon qui produit des flammes en brûlant. *Le flambant*: le combustible. « *J'ai le temps d'échafauder le bois d'allumage et le flambant* » (A. Sarrazin, *la Cavale*, p. 240).

N. f. (Argot). *Flambante*: allumette (H. Bauche, 1929).

13.2 On cherchait du feu! dit Volpatte.
 — Et on en a! crie Pépin. T'as pas perdu les flambantes vieux manche?
 H. BARBUSSE, le Feu, t. II, II, XVIII, p. 11

Blason. Se dit d'un ornement ondulé en forme de flamme.

Fig. et fam. Qui a l'éclat du feu. *Une rousse à la chevelure flambante*. ⇒ *Ardent*.

♦ 2. (1837). Fig. et fam. Vieilli. Beau, superbe. *Être tout flambant*: avoir de beaux habits. — *Un air flambant*. ⇒ *Flambart*.

14 Une voiture comme celle qui va sur Beaumont, quoi! toute flambante! elle est peinte en rouge et or à faire crever les Touchard de dépit!
 BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 608.

15 (...) je le vis tout à coup pâlir, balbutier, perdre contenance; mais ce ne fut que l'affaire d'un instant: il reprit aussitôt son air flambant, planta dans mes yeux deux yeux froids et brillants comme l'acier (...)
 Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, XIII.

Loc. mod. (1808). **FLAMBANT NEUF**: tout neuf. ⇒ *Battre* (battant neuf). *Maison, bâtisse flambant neuf* ou *flambant neuve*. *Des habits flambant neufs*.

16 Deux lames entrecroisées, l'une ébréchée, l'autre flambant neuf.
 J. DE LACRETTELLE, les Années d'espérance, p. 151, in GREVILLE.

CONTR. *Éteindre* (s').

DÉR. *Flambage, flambée, flambement, flamberie*. — (Du sens III, 3.) *Flamber*.

FLAMBERGE [flãbɛʁʒ] n. f. — 1517; nom de l'épée de Renaud de Montauban, héros de chansons de geste, d'abord appelée *Froberge, Floberge* (v. 1180), nom propre germanique, puis *Flamberge*, par attr. de *flamme*.

♦ 1. Loc. (1629, in D.D.L.). *Mettre flamberge au vent*: tirer l'épée (⇒ *Dégainer*). — (1673). Fig. Partir en guerre, s'apprêter à se battre.

1 J'ai reçu des nouvelles de mon fils; c'est de la veille d'un jour qu'ils croyaient donner bataille (...) Il avait une grande envie de mettre un peu flamberge au vent.
 M^{me} DE SÉVIGNÉ, 341, 30 oct. 1673.

Suis-je un beau raffiné, vainqueur de l'univers,
 Mettant flamberge au vent pour un mot de travers. 2
 BAUDELAIRE, Premiers poèmes, XXI
 (...) Lazare, au moment de l'affaire Dreyfus, mit flamberge au vent et assumait le rôle important que l'on sait (...) 3
 GIDE, Si le grain ne meurt, I, X.

♦ 2. (1872). Faux cierge.

FLAMBERIE [flãbr̥i] n. f. — Av. 1850; de *flamber*.

♦ Rare. Fait de flamber. *La joyeuse flamberie du punch* (Balzac, in G.L.L.F.).

FLAMBEUR, EUSE [flãbœʁ, øz] n. — 1885; de *flamber*, III, 3.

♦ Argot. Personne qui joue gros jeu (à quelque jeu que ce soit).

(...) pendant une heure d'attente dans ce bistro j'allais (...) être aperçu pour le moins par dix gonzes de connaissance: les flambeurs, c'est pas ce qui manque dans le milieu. Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 82. 1
 En quel personnage avait-il été soudain transformé, l'habitué des casinos, le flambeur au petit revolver à barillet glissé dans la ceinture de son pantalon? 2
 Pierre-Jean RÉMY, Orient-Express, p. 140.

FLAMBOIEMENT [flãbwamã] n. m. — 1528, repris XIX^e; de *flamboyer*.

♦ Éclat de ce qui flamboie. *Le flamboiement d'un incendie, du gaz*. — Par ext. *Le flamboiement du soleil, des éclairs, des enseignes lumineuses* (→ *Embrassement*, cit. 4; *éblouissant*, cit. 2). — *Fig. Flamboiement du regard*.

D'un coin de l'infini formidable incendie, 1
 Rayonnement sublime ou flamboiement hideux!
 HUGO, Contemplations, III, xxx, II.
 Tout à coup sa prunelle éteinte s'illumina d'un flamboiement hideux (...) 2
 HUGO, les Misérables, III, VIII, XIX.

Deux heures après, les flamboiements d'un sinistre immense, jaillissant de grands magasins de pétrole, d'huiles et d'allumettes, se répétaient sur toutes les vitres du faubourg du Temple. 3
 VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « Désir d'être un homme ».

Fig. Le flamboiement des passions.

FLAMBOYANT, ANTE [flãbwajã, ãt] adj. et n. m. — XII^e, *flambeant*; p. prés. de *flambeier, flamboyer*.

★ I. Adj. ♦ 1. (XIII^e). Qui brûle en produisant une vive lueur, des flammes. *Flambant un brasier flamboyant* (→ ci-dessous, cit. 4.1). — Par ext. Qui produit une vive lueur, un éclat. ⇒ *Brasillant, brillant, éclatant*. *Épée, armure flamboyante*. ⇒ *Étincelant*. *Métal flamboyant de clarté, de lumière* (→ ci-dessous, cit. 3). — (Regards). Qui a de l'éclat, qui jette des flammes. *Regards flamboyants*. *Des yeux flamboyant de colère, de haine, de passion*.

Ses yeux flamboyants ne lançaient que menace (...) 1
 MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, I, 2.
 Bartholoméo renversa brutalement les deux conciliateurs en leur montrant une figure en feu et des yeux flamboyants qui paraissaient plus terribles que ne l'était la clarté du poignard. BALZAC, la Vendetta, (E., Pl., t. I, p. 907). 2
 (...) un amphithéâtre désolé, mais flamboyant de lumière (...) 3
 E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, I, p. 29.

Comme le foyer seul illuminait la chambre, 4
 Chaque fois qu'il poussait un flamboyant soupir,
 Il inondait de sang cette peau couleur d'ambre!

BAUDELAIRE, les Épaves, « Les bijoux ». 4.1
 La conflagration de la bourgade s'opérait avec une violence extraordinaire. Ces maisons, construites en sapin, flambaient comme des résines. Elles étaient là cent cinquante qui brûlaient à la fois. Aux crépitements de l'incendie se mêlaient les hurlements des Tartares. Le vieux marinier, en prenant un point d'appui sur les glaçons voisins du radeau, était parvenu à le repousser vers la rive droite, et une distance de trois à quatre cents pieds le séparait alors des berges flamboyantes de Poshkavsk. J. VERNE, Michel Strogoff, p. 439.

D'une couleur rouge vif; qui évoque les flammes. *Couleurs flamboyantes*. ⇒ *Rutilant*. *Des cheveux roux et flamboyants* (→ aussi II., n. m.).

Un coq aux plumes flamboyantes comme un chef de Peaux-Rouges. 5
 J. RENARD, Journal, 20 juin 1894.

D'une richesse éclatante. *Des toilettes éclatantes, flamboyantes*.

♦ 2. Fig. ⇒ *Ardent, brûlant*.

(...) brûlée de flamboyante passion (...) 6
 Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 226.

♦ 3. (1885). Blason. Se dit d'une pièce ondulée, terminée par une flamme. *Pals flamboyants*

♦ 4. (1830, Le Prévost). *Gothique flamboyant*: style caractéristique de l'architecture gothique française du XV^e siècle, où certains ornements (soufflets, mouchettes...) ont une forme ondulée. *Le style flamboyant est le plus orné, le plus surchargé des styles gothiques*. Par ext. *Cathédrale flamboyante*.

C'est en raison de ces formes contournées, si souvent reproduites dans les compartiments des fenêtres, des roses, des balustrades (...) que M. Le Prévost avait proposé de désigner le style ogival de la troisième époque sous le nom de *gothique* 7

flamboyant; cette dénomination (...) est adoptée déjà par un grand nombre d'antiquaires. Arcis de CAUMONT, Cours d'antiquités monumentales, t. IV, p. 297.

★ II. N. m. Arbre exotique, à fleurs rouge vif.

- 8 On a dépassé la cime des flamboyants (...) dont les mille rosaces enchevêtrées interdisent de percevoir plus longtemps la différence qui existe entre une feuille, une fleur et une flamme. Ils étaient comme autant d'incendies qui se fussent épris des maisons (...). A. BRETON, l'Amour fou, p. 99.
- 9 Les flamboyants dressés dépioient leurs armoires de feu : floraisons immobiles, écarlates sur le bleu irréel de l'azur et de la mer. Géants panaches de fleurs rouges dans l'absence absolue de feuillages, sur tout le cercle de la baie. P. GRAINVILLE, les Flamboyants, p. 11.

REM. Ce mot, didactique ou littéraire en Europe, est courant en Afrique francophone et aux Antilles. Il désigne en Afrique le *Delonix regia cesalpinacea* (IFA).

- 10 (...) les dernières étoiles doucement glissaient sous des tas de nuages, pareils aux flamboyants en fleurs. Keita FODEBA, Aube africaine, in Panorama de la littérature négro-africaine, p. 95.

FLAMBOYER [flɔbwajɛ] v. intr. — V. 1080, *flambeier*, in *Chanson de Roland*, « étinceler »; de *flambe*.

♦ 1. Jeter par intervalles des flammes, et, par ext., une lumière éclatante. *On voyait flamboyer l'incendie. Bûches qui flamboient dans la cheminée.* ⇒ **Brûler, flamber.**

- 1 (...) il aperçut à l'horizon un village incendié (...) qui flamboyait comme une comète dans l'azur. Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, Fantaisie..., Le maçon.
- 2 L'Etna, fauve atelier du forgeron maudit, Flamboya (...) HUGO, la Légende des siècles, II, Puissance égale bonté.
- 3 Pleines d'éclats soudains et de craquements sourds, Au fond de l'âtre creux flamboyent quatre souches Sur leurs doubles landiers de fer massifs et lourds. LÉCONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, « Le lévrier de Magnus ».

Par ext. *Yeux qui flamboient.* ⇒ **Briller** (→ *Apercevoir*, cit. 7). *La haine, le mépris flamboyait dans ses yeux* (→ *Dédaigneux*, cit. 3). *Épée, armure* (cit. 1) *qui flamboie au soleil. Diamants, pierrieres qui flamboient.* ⇒ **Scintiller.**

- 4 Les yeux de Jacques, se détachant d'elle, errèrent quelques secondes par delà la place ensoleillée, sur les façades où flamboyaient des enseignes d'or. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 74.

Flamboyer de lumière, de mille feux. Ses yeux flamboyaient de colère, de passion.

♦ 2. Fig. ⇒ **Briller, resplendir.**

- 5 (Paris) flamboyait à ses yeux jusque sur l'étiquette de ses pots de pomnade. FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, IX.

♦ 3. (Abstrait). Littér. Se manifester violemment. *La colère flamboyait dans ses yeux. Son exaltation flamboyait.* « *Ce verset biblique (...) flamboyait dans sa tête* » (J. Green, in T.L.F.).

DÉR. **Flamboisement, flamboyant.**

FLAMENCO [flamɛnko] n. m. et adj. — XIX^e; mot esp. « flamand », utilisé pour désigner les Gitans; le fém. esp. est *flamenca*.

♦ 1. [a] N. m. Genre musical traditionnel andalou, qui associe le chant et la danse à une musique de caractère expressif, partiellement influencée par la musique vocale arabe, et interprétée par les Gitans. *Chanteur; danseur, danseuse de flamenco. Guitariste qui joue du flamenco.* — Pièce musicale de ce genre. *Chanter, danser un flamenco.*

- 1 Son triomphe était le flamenco. Quelle danse, monsieur! quelle tragédie! C'est toute la passion en trois actes : désir, séduction, jouissance. Jamais œuvre dramatique n'exprima l'amour féminin avec l'intensité, la grâce et la furie des trois scènes l'une après l'autre. Pierre LOUÏS, la Femme et le Pantin, X.

[b] Adj. Relatif au flamenco. *Chant flamenco* (cf. en espagnol *cante jondo* « chant profond », et *cante grande, cante chico*). *Guitare flamenco* (ou *flamenca*). *Le style flamenco. La danse flamenco, flamenca*, ou, n. f., la *flamenca* (Montherlant, in T.L.F.).

- 2 (...) c'est l'Andalousie qui possède les plus belles (*danses*), les plus caractéristiques (...) L'épithète de *flamenco*, qui désigne aujourd'hui l'ensemble de ces danses, exprime ce que les deux races y ont introduit : la langueur et la volupté andalouses, l'énergie et la singulière passion gitanes. Les danses « *flamencas* » sont essentiellement dynamiques, elles sont l'expression par le mouvement d'une force intérieure (...) de l'amour, et elles propagent autour d'elles des ondes magnétiques qui vous entraînent à votre tour. Francis DE MIOMANDRE, Danse, p. 39-40.

♦ 2. (Personnes). [a] Adj. Andalou (dans les contextes de la danse et de la musique, du chant). *Danseur flamenco. Guitariste flamenco.*

[b] N. m. Andalou (danseur, chanteur, guitariste, surtout gitan).

♦ 3. N. m. (1933). Didact. Chapeau andalou, plat, à large bord.

- 3 Le flamenco n'était à l'origine que le chapeau flamand, de feutre à larges ailes. A. T'STERTEVENS, l'Itinéraire espagnol, p. 123.

FLAMICHE [flamif] n. f. — 1568, *flamique*, xv^e; de 1. *flamme*.

♦ Régional (Nord). Tourte aux poireaux.

FLAMINE [flamin] n. m. — 1372; lat. *flamen*, -inis, de *flare* « soufler (sur le feu sacré) ».

♦ Antiq. rom. Prêtre romain attaché au service d'une divinité (par oppos. au *pontife*). *Flamine de Jupiter, de Mars, de Romulus (flamines majeurs)*. *Apex* surmontant le bonnet des flamines*.

DÉR. **Flaminien.**

FLAMINGANT, ANTE [flamɛgã, ãt] adj. et n. — 1740; *flamingans*, 1432; *flamengel*, xii^e; de *flameng*, anc. forme de *flamand*.

Régional ou didactique.

♦ 1. Qui parle flamand; où l'on parle flamand. *La Belgique flamingante.*

♦ 2. N. et adj. Partisan actif du mouvement flamand; adepte du **flamingantisme*** (souvent péj.). *Un, une flamingante. Les flamingants et les wallingants.*

Une chanson, *De Vlaamsche Leeuw*, est l'hymne revendicatoire des flamingants. J. DESTREE, Wallons et Flamands, p. 65 (1923).

DÉR. **Flamingantisme.**

FLAMINGANTISME [flamɛgãtism] n. m. — Fin XIX^e; de *flamingant*.

♦ Régional ou didact. Doctrine ou attitude des flamingants*, qui prônent, en matière culturelle et politique, la limitation de l'influence de la France et de la minorité francophone en Belgique.

Le flamingantisme libéral, moins absolu, s'est trouvé noyé dans le flamingantisme conservateur. WALLONIA, x, p. 227 (1902).

Dans la petite bourgeoisie, dans les classes moyennes, dans l'enseignement, dans les milieux qui étaient amenés à connaître déjà les frictions linguistiques, le flamingantisme était déjà répandu avant la fin du XIX^e siècle. Mes parents y militaient. Ce n'étaient d'ailleurs pas un mouvement uniquement linguistique; ce que réclamaient les Flamands, c'était la reconnaissance de leur identité ethnique, de leur droit à l'existence en tant que peuple. Interview de L. CLAES, leader flamingant, in le Jour, 1^{er} déc. 1976.

FLAMINIEN, IENNE [flaminjɛ, jɛn] adj. — 1865, in Littré; de *flamine*.

♦ Relatif aux flamines.

1. FLAMME [flam] n. f. — x^e, *flamma*; lat. *flamma*.

★ I. ♦ 1. Phénomène lumineux produit par une substance ou un mélange gazeux en combustion. *Ce feu ne fait pas de flamme. Corps qui brûle sans donner de flamme.* ⇒ **Enflammer** (s'); **feu, flammèche** (→ *Expansif*, cit. 1). *Éclat de la flamme. L'intensité de l'éclat n'est pas fonction de la chaleur de la flamme. Flamme claire, pâle; flamme blanche, bleuâtre. Flamme vacillante, ondoyante. Flammes qui dansent* (→ *Baiser*, cit. 23; *bûche*, cit. 1). *Flamme joyeuse. Jeter des flammes.* ⇒ **Brûler, flamber, flamboyer. Clarté, leur, lumière de la flamme. Atiser, aviver, raviver, entretenir la flamme. Papillon attiré, brûlé par la flamme (→ *Entrer*, cit. 8). *La flamme d'une bougie* (cit. 2), *d'un cierge, d'une lampe, d'un briquet, d'un chalumeau* (→ *Chavirer*, cit. 6; *culte*, cit. 3; *éclairage*, cit. 4; *extinction*, cit. 1). *La flamme du gaz* (→ *Corridor*, cit. 3). *Flamme de l'âtre* (→ *Adjuration*, cit.; *écailler*, cit. 3; *emboucher*, cit. 2; 1. feu, cit. 12). *Flamme produite par un coup de feu* (→ *Fantasia*, cit. 2). *Volcan qui lance, projette des flammes.***

La flamme, en s'épurant, peut-elle pas de l'âme Nous donner quelque idée? LA FONTAINE (→ *Feu*, cit. 1).

Cette effrayante leur peignait des rouges flammes du purgatoire et de l'enfer les murailles de la gothique église, et prolongeait sur les maisons l'ombre de la statue gigantesque de Saint-Jean. Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, Nuit et prest., vi.

Une petite flamme de briquet jaillit, la pluie l'éteignit aussitôt. R. DORGELÈS, les Croix de bois, xv, p. 291.

Et viens que je te baise au front Ô légère comme une flamme Dont tu as toute la souffrance Toute l'ardeur et tout l'éclat (...) APOLLINAIRE, Calligrammes, « Les collines ».

La flamme de la lampe. Il faut se hâter de nourrir la lampe. Mais il faut aussi protéger la flamme du grand vent qu'il fait. SAINT-EXUPÉRY, Courrier sud, II, VIII.

Annette apporta les lampes et regarda les mèches pour régler la flamme. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 47.

La flamme des bougies dansait et nos ombres informes rampaient au pied des murailles. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, XX.

Une torche est portée dans le jour gris. Le feu déchire le jour. Il y a que la transparence de la flamme Amèrement nie le jour. Yves BONNEFOY, « Le visage mortel », Poèmes, p. 109.

Sc. *Flamme froide* : flamme bleu pâle, de température inférieure à celle d'une flamme normale.

Les flammes : l'incendie*; le feu qui détruit (→ *Cyclope*, cit. 1; 1. feu, cit. 9 et 35). *Édifice qui est la proie des flammes, dévoré* (cit. 16) *par les flammes. Jeter, livrer aux flammes.* ⇒ **Brûler, enflammer.**

Les buissons se sont défendus un moment en jurant, puis la flamme s'est dressée

1
2
3
4
5
6
7
7.1
8

sur eux, et elle les a écrasés sous ses pieds bleus. Elle a dansé en criant de joie, mais, en dansant, la rusée, elle est allée à petits pas jusqu'aux genévriers, là-bas, qui ne se sont pas seulement défendus. En moins de rien ils ont été couchés, et ils criaient encore, qu'elle, en terrain plat et libre, bondissait à travers l'herbe. Et ce n'est plus la danseuse. Elle est nue; ses muscles roux se tordent; sa grande haleine creuse un trou brûlant dans le ciel. Sous ses pieds on entend craquer les os de la garrigue.

J. GIONO, Colline, p. 149.

Spécialt. *Livrer qqn aux flammes*, au supplice du feu*. ⇒ **Bûcher**.
Par ext. *Les flammes du purgatoire, de l'enfer**; *les flammes éternelles*.

En flammes : enflammé (→ Feu, cit. 62). *L'avion est tombé en flammes* (→ Évidence, cit. 7). *Projeter de l'essence* (cit. 20) *en flammes* (⇒ **Lance-flammes**).

Loc. fig. *Descendre* qqn en flammes*.

Techn. *Passer qqch. à la flamme*. ⇒ **Flamber**. *Retour** (cit. 4 et *supra*) *de flamme*.

Par métaphore :

- 9 Un jeune homme et une jeune fille devant Dieu sont face à face deux longues flammes claires qui se confondent pour brûler plus haut.

F. MAURIAC, le Mal, IX.

Loc. fig. *Cracher, vomir, jeter, lancer feu et flammes* : être irrité, en colère. ⇒ 1. **Feu** (*supra*, cit. 9).

- 10 Dès qu'il apprit que j'avais fait pour lui un aveu qu'il n'avait pas fait, il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi.

MARMOUËL, Mémoires, VIII.

Fig. et poét. *Porter partout le fer et la flamme. Mettre un pays en flamme*, y porter la guerre, la discorde...

- 11 Mettons encore un coup toute la Grèce en flamme (...)

RACINE, Andromaque, IV, 3.

Spécialt. *Flamme du feu follet**. ⇒ **Flammerole**. *Flammes de Bengale*. ⇒ 1. **Feu**.

Flamme symbolique. Ranimer la flamme sur la tombe du Soldat inconnu. La flamme des Jeux olympiques.

♦ **2.** **Éclat brillant**. ⇒ **Clarté, éclat, feu, lumière** (→ Asphalte, cit. 2). *La flamme du jour, de l'aurore* (cit. 19). → **Averse**, cit. 8. *La flamme des yeux, du regard*. ⇒ **Éclair** (cit. 13); → **Allumer**, cit. 10.

- 12 Ses yeux étaient fixes. À ces moments-là, sa vitalité semblait vraiment toute concentrée dans la flamme sombre du regard (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 84.

♦ **3.** (**Abstrait**). **Ardeur***, passion. ⇒ 1. **Feu**. *La flamme de l'esprit* (→ **Consumer**, cit. 16), *du génie* (→ **Explosion**, cit. 12). *Orateur plein de flamme, qui parle avec flamme*. ⇒ **Animation, éloquence, improvisation pleine de flamme. La flamme de l'enthousiasme***, de l'idéal, de la jeunesse. *La flamme qui l'anime* (cit. 2), *qui l'embrase* (→ **Brûlant**, cit. 10; **cœur**, cit. 78). *Flamme sans aliment. Manquer de flamme*. ⇒ **Zèle**. *Un cœur sans flamme* (→ **Aile**, cit. 13). *L'âme est flamme* (→ **Chair**, cit. 39).

- 13 À partir de ce moment, la passion est au comble, et, durant les deux volumes, il n'y a plus une page qui ne soit de flamme.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, M^{le} de Lespinasse, t. II, p. 134.

- 14 Cette flamme intérieure qui l'habite n'a pas encore sublimé complètement tous ses traits.

GIDE, Journal, 15 nov. 1914.

Loc. **ÊTRE TOUT FEU TOUT FLAMME** : être très enthousiaste (pour qqn, qqch.). — En valeur d'adj. *Un amoureux tout feu tout flamme*.

Littér. (langue class.). Passion amoureuse, désir amoureux. ⇒ **Amour, désir**. *Déclarer sa flamme, faire l'aveu de sa flamme*. ⇒ 1. **Feu**. *Baisers* (cit. 3 et 15) *de flamme*. **Fam.** *Retour de flamme* : désir amoureux après une période d'indifférence (notamment chez une personne qui n'est plus jeune).

- 15 Pour éteindre d'amour les flammes Plus chaudes que feu Saint-Antoine.

VILLON, le Testament, LXI.

- 16 L'aime à faire l'amour, j'aime à parler aux femmes À mettre par écrit mes amoureuses flammes (...)

ROUSSEAU, Réponse aux injures et calomnies, Pl., t. II, note, p. 1104.

- 17 Une déesse dit tout ce qu'elle a dans l'âme : Celle-ci déclara sa flamme.

LA FONTAINE, Fables, XII, 1.

- 18 Tu vis naître ma flamme et mes premiers soupirs.

RACINE, Andromaque, I, 1.

- 19 (...) au bout de six mois, quand le printemps arriva, ils se trouvaient, l'un vis-à-vis de l'autre, comme deux mariés qui entretiennent tranquillement une flamme domestique.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, X.

- 20 Colette Audry surtout inspirait de nombreuses « flammes ». Nous n'y attachions que peu d'importance, mais nous étions tout de même assez jeunes pour que cela nous amusât de paraître prestigieuses à quelqu'un.

S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 170

→ aussi **Adorer**, cit. 6; **aimer**, cit. 12; **amant**, cit. 2; **âme**, cit. 61; **ardent**, cit. 2; **attiédir**, cit. 8; **crime**, cit. 4; **éteindre**, cit. 4; **éterniser**, cit. 7; **falloir**, cit. 6.

★ **II.** (1669; d'après la représentation allongée et ondoyée des flammes).

♦ **1.** **Blason.** Meuble de l'écu évoquant une flamme. ⇒ aussi **Flambant, flamboyant**. Ornement qui termine des vases, des candélabres.

♦ **2.** **Anciennt.** Petite banderole à deux pointes qui garnissait les lances, les mâts des navires. ⇒ **Banderole; bannière, drapeau**.

Mod., mar. Pavillon* long et étroit. *Flamme de guerre*, aux couleurs nationales. *Flammes numériques* : signaux représentant des chiffres.

♦ **3.** (1690). Ornement long et ondé. — (1821, *in* D. D. L.). Poche conique ornant le colback.

Petite ampoule électrique allongée et pointue. *Les flammes d'un lustre*. **Par appos.** *Lampe flamme*.

♦ **4.** Marque postale allongée, imprimée sur les lettres, généralement à côté de l'oblitération et portant souvent une légende, un symbole. *Flamme d'oblitération* ou *flamme*.

Une flamme postale proclame : « Brest : un cadre de vie ».

Jean THÉVENOT, Hé! la France..., p. 58.

CONTR. **Cendre; froideur, indifférence.**

DÉR. **Flamant, flamiche, flammerole, i. flamette.** — V. la var. **flambe** et ses dér. (flambeau, flamber).

COMP. **Cache-flammes, lance-flammes.**

HOM. 2. **Flamme.**

2. FLAMME [flam] n. f. — XI^e, *flemie*; *flieme*, XII^e; par attr. du précédant; lat. pop. *fletomus*, altér. de *phlebotomus*, mot grec, de *temnein* « couper », et *phleps* « veine ».

♦ **1.** Lancette de vétérinaire. *Saigner un cheval avec la flamme. Petite flamme*. ⇒ 2. **Flammette**.

♦ **2.** Ciseau pour débiter le schiste d'ardoise.

DÉR. 2. **Flammette.**

HOM. 1. **Flamme.**

FLAMMÉ, ÉE [flame] adj. — 1808; de 1. flamme.

Technique.

♦ **1.** En forme de flamme; pointu et ondoyant.

C'est une sorte de croix : un corps allongé, de la dimension d'un couteau de table, mais plus large, pointu d'un bout et légèrement renflé de l'autre, coupé perpendiculairement par une barre transversale beaucoup plus courte; cette dernière se compose de deux appendices flammés, disposés symétriquement de part et d'autre de l'axe principal (...)

A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 13.

♦ **2.** Qui a des taches en forme de flammes. *Acajou flammé. Grès flammé. Étoffe flammée*.

Pliés en deux, se chevauchant et se fécondant, ils (les toits et les temples de Bangkok) donnent naissance à un deuxième, puis à un deuxième, puis à un troisième, qui s'emboîtent, relevés à leurs angles et à leur pignon, des motifs angulaires flammés de *nagas*, c'est-à-dire d'un serpent traité décorativement, la tête dressée, la queue en l'air (...)

Paul MORAND, Rien que la Terre, p. 144.

FLAMMÈCHE [flameʃ] n. f. — XII^e, *flammasche, flammesche*; croisement entre le francique* *falawiska* « cendre », et *flamma* (→ 1. Flamme), ou (Guiraud) de *flamma*, et moy. franç. *esche* « amadou ».

♦ Parcelle enflammée qui se détache d'un brasier, d'un foyer. ⇒ **Brandon, étincelle**. *Les flammèches d'un feu* (cit. 61) *grégeois*.

De longues flammèches s'envolaient au loin et rayaient l'ombre, et l'on eût dit des comètes combattantes, courant les unes après les autres.

HUGO, Quatre-vingt-treize, III, v. II.

Un pin se débat, craque, se tord, s'écroule dans une pétarade d'étincelles. Une flammèche fuse dans l'herbe sèche.

J. GIONO, Colline, p. 418.

Par analogie :

(...) on a parfois l'impression de se trouver au centre d'un vaste cratère vomissant des flammèches, alors que des flammèches de neige courent comme un feu de brousse sur la glace des fjord, où de loin en loin sont scellés de vieux icebergs.

R. FRISON-ROCHE, Peuples chasseurs de l'Arctique, p. 140.

FLAMMEROLE [flamœl] n. f. — XV^e; de 1. flamme.

♦ **1.** Vx ou régional. Feu follet*.

♦ **2.** (1872). **Mar.** Petite banderole. ⇒ **Flammette**.

1. FLAMMETTE [flamet] n. f. — 1372; de 1. flamme.

♦ **1.** Vx. Petite flamme. ⇒ **Flammèche**.

♦ **2.** **Mod. Mar.** Petite banderole. ⇒ **Flammerole**.

♦ **3.** **Régional.** Nom d'une clématite, d'une renoncule.

2. FLAMMETTE [flamet] n. f. — XIV^e; de 2. flamme.

♦ Vx. Petite lancette.

FLAN [flā] n. m. — Déb. XV^e; *fladon* (XI^e), *flaon* (XII^e); francique* *flado*. Cf. all. *Fladen*.

♦ **1.** (Fin XII^e). **Pâtiss.** Crème à base de lait, d'œufs et de farine, que l'on fait prendre au four, généralement dans une croûte, en forme de tarte. ⇒ **Dariole, quiche**.

♦ **2.** (1376). **Techn.** Disque destiné à recevoir une empreinte par pression. *Le flan d'une monnaie, d'une médaille. Un flan d'argent. Flan d'un disque* (de phonographe). — (1872). **Typogr.** Sorte de carton recouvert d'un enduit épais que l'on applique humide sur des

caractères mobiles afin d'en prendre l'empreinte pour le clichage* ; le moule ainsi obtenu après séchage.

♦ 3. (1901 ; p.-ê. de 1., « comme deux sous de flan »). Fam. *En être, en rester comme deux ronds de flan* : être stupéfait, muet d'étonnement. ⇒ *Coï* (rester). — *À la flan* : sans soin, mal fait. *C'est du flan* : ce n'est pas vrai ; ce n'est pas sérieux. — (1843). En interj. *Du flan !* : de la blague !

1 Toutes ces histoires d'offensives, c'est du flan. La guerre finira dans quinze ans (...) A. THÉRIVE, Voix du sang, p. 31.

2 (...) je tenais tout de même... J'avais peut-être une petite chance que ça soye pas tout du flan son départ en Chine!... qu'il m'embarque!... que ça se décide! CÉLINE, Guignol's band, p. 325.

(Loc. adv.). Argot. *Au flan(c)* : par hasard, au petit bonheur. *Faire, y aller au flan*.

3 Depuis une demi-heure qu'ils s'accrochaient au comptoir, les condés (*policiers*), on pouvait se demander pour qui ils étaient là. Peut-être n'étaient-ils entrés qu'en sondeurs, au flan. Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 12.

HOM. Flanc.

FLANC [flā] n. m. — 1080, *Chanson de Roland* ; francique *hlanca* « hanche », cf. anc. haut all. *flancha*.

♦ 1. Partie latérale du corps (de l'être humain et de certains animaux). — Anat. (Chez l'homme). « Portion latérale, droite ou gauche, de la région ombilicale, en dehors des deux lignes verticales qui passent par l'arcade fémorale » (Lovasy-Veillon). ⇒ *Iles. Flanc étroit, large* (→ Albâtre, cit. 6 ; évasement, cit.). *Se coucher, reposer sur le flanc. Cariable qui bat* (cit. 69) *contre le flanc. Flancs serrés dans un corset*. — REM. *Flanc* ne se dit guère de l'homme, dans la langue classique.

1 Seize heures pour le moins je meurs les yeux ouverts, Me tournant, me virant de droit et de travers, Sur l'un, sur l'autre flanc (...) RONSAUD, Pièces posthumes, Dern. vers, Sonnets, III.

2 Et serrant sur leur flanc, ainsi que des reliques, Un petit sac brodé de fleurs ou de rébus (...) BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Les petites vieilles ».

3 La fatigue lui brisait les côtes ; il porta la main à ses flancs et fit effort pour respirer. J. GREEN, Léviathan, p. 120.

Loc. *Être sur le flanc* : être alité, et, par ext., être extrêmement fatigué*. *Mettre sur le flanc* : exténuier, briser les forces. — Fam. *Tirer au flanc*. ⇒ *Cul* (tirer au cul). *Un tire-au-flanc*. ⇒ *Tire-au-flanc*.

4 La vérole, toi qui as eu la vérole, est-ce que ça met sur le flanc ? (...) Bah ! la vérole ne fait pas de mal. Moi, il y a deux ans que je l'ai. Ch.-L. PHILIPPE, Bubu, p. 91.

(Animaux). Région latérale de l'abdomen et des côtes. *Les flancs d'un lion* (→ *Battre*, cit. 32), *d'un cygne* (cit. 4), *d'une louve**. *Presser, éperonner les flancs de son cheval* (→ *Éperon*, cit. 6).

5 Il réunissait toutes les qualités d'un taureau de combat (...) son large fanon, ses flancs développés indiquaient une force immense. Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 213.

Cheval qui bat des flancs, essoufflé. — Loc. *Se battre* les flancs* (au propre et au fig.). ⇒ *Battre* (cit. 71 à 73). → aussi *Échauffer*, cit. 9.

♦ 2. (V. 1250). Par ext. Vx ou littér. La partie du corps où la vie semble profondément logée. ⇒ *Entrailles, sein* (→ *Bouillon*, cit. 3 ; étonner, cit. 21).

6 Je vois que votre honneur demande tout mon sang, Que tout le mien consiste à vous percer le flanc (...) CORNEILLE, Horace, II, 3.

7 Mon Dieu m'a dit : « Mon fils il faut m'aimer. Tu vois Mon flanc percé, mon cœur qui rayonne et qui saigne (...) » VERLAINE, Sagesse, IV, 1.

Spécialt. Le sein maternel (→ *Amazone*, cit. 2).

8 Croit-on que dans ses flancs un monstre m'ait porté ? RACINE, Phèdre, II, 2.

9 (...) Dont le flanc toujours vierge et drapé de guenilles Sous l'éternel labeur n'a jamais enfanté. BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, « Les deux bonnes sœurs ».

Fig. L'intérieur, les profondeurs (de quelque chose de creux). *Des « tiroirs ouverts montrant leurs flancs vides »* (→ 2. *Commode*, cit. 2, Zola).

♦ 3. (1559). Partie latérale (de qqch.). *Le flanc d'un vaisseau*. ⇒ *Travers* (→ *Brûlot*, cit. 3 à 5). *Flanc d'un bâtiment, d'un pavillon. Les flancs d'un vase* (→ *Cadence*, cit. 5 ; *cruche*, cit. 3). *Aux flancs du vase*, recueil poétique d'A. Samain. — *Le flanc d'une montagne* (→ *Accrocher*, cit. 10 ; *aire*, cit. 2 ; *déguiser*, cit. 6), *d'un rocher* (→ *Bec*, cit. 14 ; *capillaire*, cit. 3), *d'une colline* (→ *Cassis*, cit. 2). *Flanc d'un fossé*. ⇒ *Berge. Flancs d'un pli**.

Loc. À **FLANC DE** : sur le flanc de. *À flanc de coteau, de précipice* (→ *Courir*, cit. 3). *À mi-flanc*.

10 De petites cultures de céréales montent à l'assaut des pentes, s'arrêtent à mi-flanc (...) GIDE, Nouveaux prétextes, p. 225.

11 Le chemin (...) s'insinue, à flanc de colline, entre les murailles et les haies de riches propriétés bourgeoises. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, 1. (1564). Spécialt. (fortif.). Partie du bastion comprise entre la courtine et la face. *Flanc rasant**, *fichant**, *brisé* (flanquant deux éléments de direction différente), *concave* (tourné vers l'intérieur), *convexe*

(tourné vers l'extérieur), *bas* (disposé de façon à défendre le passage du fossé), *couvert* (formant un rentrant). *Angle de flanc*.

(...) je pris quelques anciens officiers avec moi pour aller visiter (...) les retranchements des ennemis. Il est incroyable qu'en si peu d'heures (...) ils aient pu leur donner l'étendue qu'ils avaient entre les deux villages (...) la hauteur de quatre pieds, des fossés larges et profonds, la régularité partout par des flancs qu'ils y pratiquèrent et les petites redoutes qu'ils y semèrent (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, VI.

Techn. **FLANCS BLANCS** : côtés blancs de certains pneumatiques de luxe.

Ce qui l'aurait empourpré de joie (...) c'étaient les « pneus flancs blancs ». Elle roulerait sur deux disques de neige.

P. GUTH, le Mariage du naïf, XVII, p. 184.

♦ 4. (1559). Milit. Côté droit ou gauche (d'une troupe, d'une armée). Opposé à *front*. ⇒ *Aile. Les flancs d'une colonne. Couvrir* (cit. 31) *le flanc d'un bataillon. Attaque, marche de flanc*, sur le flanc parallèle au front ennemi. — Loc. vieillie. *Prendre, charger l'ennemi en flanc* (→ *Face*, cit. 45). *Le flanc, par les flancs* (→ *Attaquer*, cit. 7). *Sur son flanc droit, sur ses flancs* (→ *Assaillant*, cit. 1). *Découvrir son flanc gauche*.

(...) des épaisseurs de vingt-sept rangs et les fronts de deux cents hommes livrés de la sorte à la mitraille, l'effrayante trouée des boulets dans ces masses, les colonnes d'attaque désuniées, la batterie d'écharpe brusquement démasquée sur leur flanc (...)

HUGO, les Misérables, II, I, VIII.

Loc. **PRÊTER LE FLANC**, se dit d'une troupe qui découvre, qui expose son flanc aux attaques de l'ennemi. — Fig. *Donner prise. ⇒ Exposer (s') ; vulnérable* (être). *Prêter le flanc à la critique, à la médiocrance...*

(...) Chateaubriand (...) a un peu légèrement pris son parti de prêter le flanc à la curiosité assez louche de ses exégètes (...)

ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 262.

♦ 5. Blason. *Flanc dextre* ou *senestre*. ⇒ **Blason** (pièces honorables).

♦ 6. Loc. adv. **FLANC À FLANC** : flanc contre flanc, côte à côte. *Navires rangés flanc à flanc*.

Comme on voit quelquefois, quand la mort les appelle, Arrangés flanc à flanc parmi l'herbe nouvelle, Bien loin sur un étang trois cygnes lamenter.

DU BELLAY, Regrets, XVI.

(...) car la mère et le fils accrochés flanc à flanc comme de vieilles frégates, s'éloignaient sur l'allée (...)

F. MAURIAC, Génitrix, III, p. 41.

CONTR. **Front** (milit.).

DÉR. **Flanchet, flanconnade, flanquet**.

COMP. **Bat-flanc. ⇒ Afflanquer, efflanquer, flanc-garde, flanconnade**.

HOM. 1. **Flan**, 2. **flan**.

FLANC-GARDE [flāgɑ̃d] n. f. — 1888 ; de *flanc* (4.), et *garde*.

♦ Milit. Détachement protégeant les flancs* (4.) d'une troupe en marche. *Des flancs-gardes. — Marcher, avancer en flanc-garde*.

Mais, face au parti nouveau, surgi dans l'arène politique, la mitrailleuse au poing, avec toute la police en flanc-garde, quel autre rôle cette foule pacifique pouvait-elle assumer que celui de cible ?

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 131.

Jean, au fait, quelles sont tes origines ?

— Picardie, monsieur Vidalie.

— C'est ça, vous marchiez avec les Picards, en flanc-garde des Bretons de Le Mée. Aussi allez-vous boire une chopine avec nous.

Antoine BLONDIN, Monsieur Jadis, p. 84-85.

FLANCHAGE [flāʒaʒ] n. m. — 1942, Gide ; de *flancher*.

♦ Rare. Action, fait de *flancher*.

Hier, flanchage de cœur, à la suite d'une injection de novocaïne pour procéder à l'extraction assez pénible d'une racine de moiaire. GIDE, Journal, 1^{er} août 1942.

FLANCHARD, ARDE [flāʃar, ar̃d] adj. et n. — 1880, Verlaine, in D. D. L. ; de *flancher*, et suff. péj. -ard.

♦ Fam. Qui *flanche*. ⇒ **Dégonflard** (plus cour.), **flanqueur**.

Mais Léon trouve Phiphi flanchard et, pour le remonter à bloc, il affecte un certain mépris pour sa préalable couardise (...)

GIDE, les Faux-monnayeurs, III, V, in Romans, Pl., p. 1146.

N. Un *flanchard*, une *flancharde*. ⇒ **Lâcheur, dégonflé**.

FLANCHER [flāʃe] v. intr. — 1862 ; « blaguer », argot, 1846 ; altér. de *flanchir* « détourner » ; francique **hlanckjan* « ployer » (→ *Flanc*) ou var. de *flanchir*, de *flacher* « mollir ».

♦ Fam. Céder, faiblir. *Le cœur du malade a flanché brusquement. Les troupes ont flanché*. ⇒ **Lâcher** (pied), **reculer**. *Il semblait résolu, mais il a flanché au dernier moment*. ⇒ **Abandonner, dégonfler** (se), **mollir**. *Leur confiance, leur moral sont en train de flancher. Ce n'est pas le moment de flancher, de laisser tomber*.

Si ceux-là flanchent, comment donc pourraient-ils tenir, les autres, les petits, la masse (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 79.

Le danger du métier, pour lui (*l'aviateur*), est plus immédiat et plus constant. Un moteur qui flanche et c'est la mort.

A. MAUROIS, Études littéraires, Saint-Éxupéry, I, t. II, p. 262.

(...) puisqu'il déclare avoir agi de son propre mouvement, ne te fais pas de bile.

On le fusillera, c'est tout (...) En tout cas (...) tu dois admettre que ce gars-là n'a pas flanché. Il savait certainement qu'on le condamnerait à mort.

Francis CARCO, les Belles Manières, p. 101.

► **FLANCHANT, ANTE** p. près adj.

(...) oh les mômes demandant pas mieux, même ceux-ci si débiles avortons baveux... à l'aventure!... titubants, flanchants, pire que moi... se ramassent d'un rien, tous les pas, d'un caillou de travers (...)

CÉLINE, Rigodon, p. 209.

CONTR. Persister, résister, tenir.

DÉR. Flanchage, flanchard, flancheur.

FLANCHET [flâfɛ] n. m. — 1376, «flanc»; dimin. de *flanc*.

♦ 1. (1541). Bouch. Morceau de bœuf, dans la surlonge*, entre la poitrine et la tranche grasse.

♦ 2. (1660). Pêche. Partie de la morue située près des filets.

FLANCHEUR, EUSE [flâfœr, øz] adj. et n. — 1943; de *flancher*.

♦ Rare. Qui flanche. ⇒ **Flanchard; dégonflé, lâcheur.**

N. Un *flancheur*, une *flancheuse*: personne qui flanche.

Je puis aisément me convaincre, après deux essais concluants, que le voleur qui s'est glissé parmi nous est irrécupérable. Souteneur (il s'en vante), d'une méchanceté de vermine, flancheur devant l'ennemi, s'ébrouant dans le compte-rendu de l'horreur comme porc dans la fange.

René CHAR, Feuilles d'Hypnos, p. 89-90.

FLANCONADE [flâkɔnad] n. f. — 1680; de *flanc*, et suff. *-ade*, d'après l'ital. *fianconata*.

♦ Escr. Botte de quatre forcée qu'on porte au flanc de l'adversaire. *Pousser une flanconade.*

Quant à d'Artagnan, il avait joué purement et simplement un jeu défensif; puis lorsqu'il avait vu son adversaire bien fatigué, il lui avait, d'une vigoureuse flanconade, fait sauter son épée.

A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. II, p. 385.

REM. On écrit aussi *flanconade*.

FLANDRICISME [flândrism] n. m. — 1778, J. des Roches; de *Flandre*.

♦ Ling. Emprunt ou calque du flamand, spécial, dans le français de Belgique. ⇒ **Belgicisme.** *Les belgicismes peuvent être des flandricismes, des germanismes, des emprunts aux dialectes wallons (« wallonismes »).*

FLANDRIN, INE [flândrɛ̃, in] adj. et n. — 1525; «grand, élancé», xv^e; de *Flandre*; pour des raisons obscures, Guiraud rattache le mot au provençal *farandel*, de la famille de *farandola*.

♦ 1. Qui se rapporte à la Flandre, à ses habitants. *Vache flandrine*: vache d'une race de Flandre, qui donne beaucoup de lait.

N. Un *Flandrin*, une *flandrine*.

♦ 2. N. m. (1655). Homme grand, d'allure gauche. Plus souvent: *grand flandrin*. ⇒ **Dadais** (→ *De*, cit. 82).

1 Ce qu'il y a de choquant, de ridicule, est de voir pendant ce temps une douzaine de flandrins se lever, s'asseoir, aller, venir, piroetter sur leurs talons (...)

ROUSSEAU, les Confessions, v.

2 (...) un flandrin habillé à l'allemande, valet de son métier, dont la bouche fort loquace exhalait une odeur méphitique.

GIDE, Dostoievski, p. 231.

FLÂNE [flan] n. f. — 1846; déverbal de *flâner*.

♦ Littér. *Flânerie** (cour.). *Aimer la flâne* (→ *Fraction*, cit. 6).

1 Il devrait y avoir ici un jardin d'été, comme le parc Monceau, ouvert la nuit, où on entendrait de la très bonne musique en buvant des choses fraîches sous les arbres. Ce ne serait pas un lieu de plaisir, mais un lieu de flâne.

MAUPASSANT, Bel-Ami, I, 1.

2 (...) quittant à l'instant son bureau, il descend dans la rue sans chapeau, enchanté d'un prétexte pour se payer une demi-heure de flâne, et m'entraîne chez le bistrot du coin.

GIDE, Journal, 20 janv. 1902.

FLANELLE [flanɛl] n. f. — 1656; angl. *flannel*, gallois *gwlân*, de *glwân* «laine».

♦ 1. Tissu de laine peignée ou cardée, peu serré, doux et pelucheux. *Pantalon, costume de flanelle* (→ *Espalier*, cit. 5). *Ceinture* (→ *État*, cit. 61), *chemise, gilet de flanelle*: vêtements masculins de dessous. Par métonymie. Vêtement de flanelle. *Mets ta flanelle*. — *Porter de la flanelle*, des dessous de flanelle (→ *Coffre*, cit. 4). *Variétés de flanelle*. ⇒ **Lingette, tartan, tennis**. — Par ext. *Flanelle de coton*, employée généralement comme doublure ou ouatine.

0.1 Je te conseille de te rafraîchir chez tes parents, de prendre un bouillon de veau et de la soupe aux herbes, de porter des gilets de flanelle, du coton dans les oreilles et de suer (...)

FLAUBERT, Lettre à E. Chevalier, 10 août 1839, in Correspondance, t. I, Pl., p. 50.

1 (...) il endossait un veston d'intérieur, d'épais molleton l'hiver, de flanelle légère l'été.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 244.

Fig. *La flanelle*, symbole d'une vie douillette et prudente (→ *Bouillonner*, cit. 3).

En marchant, je le sais, j'afflige votre foi.

Votre religion, votre cause éternelle.

Vos dogmes, vos aïeux, vos dieux, votre flanelle (...)

HUGO, les Contemplations, V, III, v.

Loc. fam. *Avoir les jambes de, en flanelle*, molles, fatiguées. ⇒ **Coton** (en).

♦ 2. Loc. fam. (1867). Vx. *Faire flanelle*: ne pas prendre de femme dans une maison close. Par ext. S'abstenir; et aussi aboutir à un fiasco dans une tentative.

FLÂNER [flâne] v. intr. — 1808; du v. dial. *flanner* (Normandie; 1645); anc. scandinave *flana* «courir çà et là».

♦ 1. Se promener sans hâte, en s'abandonnant à l'impression et au spectacle du moment. ⇒ **Badauder, baguenauder, balader** (se), **errer, musser, musarder**; → *Provende* (cit. 1). *Flâner sur les boulevards*. ⇒ **Boulevardier** (vx). *Flâner sur les quais de la Seine, sur la Promenade des Anglais. Flâner au lieu d'entrer en classe*. ⇒ **Buissonnière** (faire l'école).

(...) J'ai flâné dans les rues;

J'ai marché devant moi, libre, bayant aux grues (...)

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Dupont et Durand».

On ferait une partie de quilles, on flânerait un instant avec les camarades, puis on rentrerait dîner.

ZOLA, Germinal, t. I, p. 131

(...) j'allais presque chaque soir à la Comédie-Française, connu de tous, flânant à mon gré partout, dans les couloirs, au foyer, sur la scène, du trou du souffleur jusqu'aux loges des actrices.

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XLI, p. 222.

♦ 2. S'attarder, se complaire dans une douce inaction, une nonchalante lenteur. *Flâner dans sa chambre*. ⇒ **Paresser, flemmarder** (→ *Entremêler*, cit. 2). *Faire quelque chose sans flâner*. ⇒ **Baguenauder, lanterner, traîner** (→ *Besogne*, cit. 2).

(...) des femmes en peignoirs clairs et les cheveux mal retenus d'une épingle ou deux, qui flânent à leur fenêtre (...)

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, IV, p. 28.

CONTR. *Courir, hâter* (se). — **Travailler**.

DÉR. *Flâne, flânerie, flâneur, flânocher, flânoter*.

FLÂNERIE [flanri] n. f. — xix^e; dial., xvi^e; de *flâner*.

♦ 1. *La flânerie*. Action ou habitude de flâner; promenade faite en flânant. ⇒ **Balade, errance, musarderie; flâne**. *Personne qui aime la flânerie*. ⇒ **Flâneur**.

L'ombre tiède du parc invitait à la flânerie.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 182.

Fig. (→ *Divagation*, cit. 2).

(Une, des *flâneries*). Promenade faite en flânant. *D'interminables flâneries*.

♦ 2. Action de s'attacher, de se complaire dans une douce inaction.

FLÂNEUR, EUSE [flanœr, øz] n. et adj. — 1808; en Normandie, xv^e; de *flâner*.

★ I. N. ♦ 1. Personne qui flâne, ou qui aime à flâner* (1.). ⇒ **Badaud, baladeur, musard, promeneur**. *Les flâneurs des quais. La curiosité du flâneur. Le Flâneur des deux rives*, ouvrage d'Apollinaire.

Sa passion et sa profession, c'est d'épouser la foule. Pour le parfait flâneur, pour l'observateur passionné, c'est une immense jouissance (...)

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Peintre vie moderne, III.

Ô belles soirées! Devant les étincelants cafés des boulevards, sur les terrasses de glaciers en renom, que de femmes en toilettes voyantes, que d'élégants «flâneurs» se prélassent!

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, «Fleurs de ténébres».

♦ 2. Personne qui aime à ne rien faire. «*Le mot suprême des flâneurs: "Je vais m'y mettre!"*» (Balzac, *la Cousine Bette*)

♦ 3. N. f. (1877). Chaise longue en toile, bois ou rotin, à rallonge et accoudoirs. *Se reposer sur une flâneuse*.

★ II. Adj. ♦ 1. Qui flâne ou qui aime à flâner* (1.). *Être un peu flâneur*. Fig. *Un esprit flâneur*, vagabond.

♦ 2. Qui aime à ne rien faire. ⇒ **Clampin, lent, oisif**.

Je crois notre jeune garçon un peu flâneur et médiocrement âpre au travail.

FLAUBERT, Correspondance, I, IV, p. 146.

DÉR. *Flâneusement*.

FLÂNEUSEMENT [flanøzɛmã] adv. — xx^e; de *flâneur*.

♦ Rare. En flânant. *Traverser flâneusement une ville. Faire qqch. flâneusement*. ⇒ **Paresseusement**.

FLÂNOCHER [flanɔfɛ] ou **FLÂNOTER** [flanɔtɛ] v. intr. — 1862, *flânocher; flânoter*, 1839; de *flâner*, et suff. diminutif *-ocher* ou *-oter*.

♦ Littér. Flâner doucement, et, par ext., paresser dans son travail ou ses activités.

Ils ont raison (...) j'ai un peu flâné aujourd'hui.

DUPEUTY et VANDERBUCH, Balochard, t. 4, in D.D.L., II, 5.

FLÂNOTER [flanote] v. intr. ⇒ **Flânocher**.

FLANQUANT, ANTE [flākā, ôt] adj. — 1635; p. près de 1. *flanquer*.

♦ Fortif. Qui flanque* (1. Flanquer, 1.). *Angle flanquant, bastion flanquant, face flanquante*, d'où l'on peut découvrir et défendre un autre ouvrage.

FLANQUEMENT [flākmā] n. m. — 1794; de 1. *flanquer*.

♦ 1. Fortif. Ouvrage défensif qui en flanque* (1. Flanquer, 1.) un autre.

Par ext. Ce qui renforce sur les côtés.

Au lieu de s'être faite à petites économies, avec des matériaux disparates, par ajouts et flanquements de fortune, elle était d'une seule venue, les murs ayant été pensés par un maître maçon comme la charpente par un maître charpentier.

M. AYMÉ, la Vouivre, p. 23.

♦ 2. Milit. Action de flanquer* (1. Flanquer, 4.). *Armée placée en flanquement*, tirant dans une direction à peu près parallèle au front de l'ennemi et le prenant donc de flanc. *Tir de flanquement*.

1. FLANQUER [flāke] v. tr. — 1555, Ronsard; de *flanc*.

Garnir sur les flancs.

♦ 1. Fortif. Garnir (une construction) sur les flancs à l'aide d'un ouvrage défensif. *Flanquer une muraille de deux tours*.

1 Les peuples effrayés de l'horreur des batailles,
Flanquèrent leurs cités de fosses et de murailles (...)
RONSDARD, Premier livre des Poèmes, « Les armes ».

(Le sujet désigne les constructions qui flanquent). *Bastions qui flanquent la courtine. Les casemates qui flanquent un retranchement*. — Au p. p. *Murailles flanquées de tours*.

2 Séville est entourée d'une enceinte de murailles crénelées, flanquées par intervalles de grosses tours, dont plusieurs sont tombées en ruine, et de fossés aujourd'hui presque entièrement comblés.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 250.

♦ 2. Archit. Garnir (une construction) sur les flancs (se dit d'un élément architectural). *Deux tourelles flanquaient cette gentilhommière* (→ Éteignoir, cit. 2). *Ailes flanquant un pavillon*. — Au p. p. *Pavillon flanqué de deux ailes*.

3 Le château, en forme de chariot à quatre roues, flanqué d'une tourelle à chaque angle (...)
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, II, CE., t. II, p. 348.

♦ 3. Par ext. Se trouver sur les deux côtés de (une construction).

4 Vue de loin — de la Direction des Cultes, sa voisine — elle paraît une sombre lézarde aux murs laiteux des hôtels Capriciani et Lamazère-Saint-Gratien, qui de droite et de gauche la flanquent.

COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, 1^{er} tableau, 1.

Être sur le côté de (un ouvrage fortifié, un bâtiment). *Le pavillon qui flanque le bâtiment central*.

♦ 4. Par ext. Se trouver près de, tout contre (qqch.). *Applique flanquant une glace* (→ aussi, ci-dessous, cit. 6). — Au p. p. *Rôti flanqué d'une jardinière, d'une garniture. Figure peinte, flanquée de motifs ornementaux*. — Blason. *Ecu d'argent flanqué d'azur*.

5 Après avoir franchi une route flanquée de remblais et de contreforts en arc-boutant d'un caractère assez monumental (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 40.

6 Deux bergères en tapisserie flanquaient la cheminée en marbre (...)
FLAUBERT, Trois Contes, « Un cœur simple », I.

♦ 5. Péj. Accompagner (rare). *Gardes qui flanquent un détenu*. — Au p. p. (cour.). *Accompagné* de. Jeune fille flanquée de son chaperon*. ⇒ **Escorter** (p. p. adj.). *Chef de bande flanqué de ses acolytes, de ses gardes du corps*.

7 Il y eut une partie de campagne où plusieurs jeunes demoiselles et leurs amis, flanqués du nombre nécessaire de parents respectables, allèrent se promener dans la forêt voisine (...)
J.-A. DE GOBINEAU, les Pléiades, IV, III.

Pron. *Se flanquer de* : se faire accompagner par. *Il sort toujours en se flanquant de deux molosses inquiétants*.

♦ 6. Milit. Accompagner par un élément de protection, de surveillance. *Détachement flanquant une colonne*. ⇒ **Flanc-garde**. *Flanquer sa droite*. — Interdire un certain front par un tir parallèle. *Mitrailleuse flanquant un chemin*.

► **FLANQUÉ, ÊE** p. p. adj. Voir à l'article ci-dessus (→ aussi cit. 2, 3 et 5).

DÉR. Flanquant, flanquement, flaqueur.
HOM. 2. Flanquer.

2. FLANQUER [flāke] v. tr. — 1596, « attaquer de flanc »; de 1. *flanquer*, p.-ê. croisé avec *flaquer* (1583), d'orig. onomatopéique (→ Flac).

Familier.

♦ 1. (1680). Lancer, jeter brutalement ou brusquement. ⇒ **Ficher, foutre, mettre**. *Dans sa colère, il lui a flanqué son verre à la tête. Il l'a flanqué dehors à coups de pied dans le derrière. Flanquer un coup*, une gifle, une volée à qq. Flanquer une fessée à un enfant*. ⇒ **Administrer, appliquer, envoyer**.

Il l'avait empoigné par le bras, il le flanqua dehors.
ZOLA, la Terre, V, 1.

On ne te dénoncera pas, tu le sais très bien, mais quand je sortirai d'ici, compte sur moi pour aller te flanquer une correction (...)

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 274.

*Je suis fatigué de ce travail, j'ai envie de tout flanquer en l'air**. ⇒ **Bazarder, employer, un domestique dehors, à la porte**. ⇒ **Congédier, renvoyer**. *Se faire flanquer dehors. Flanquer un locataire à la rue. Incident imprévu qui flanque par terre toute une combinaison*.

(...) il doit payer son loyer, et s'il ne solde pas *recta*, je le flanque à la porte.

BALZAC, l'Initié, Pl., t. VII, p. 346.

C'est vrai, il y a des jours où je flanquerais tout en l'air... Je ne sais pas pourquoi je me suis entêté, j'aurais dû bazarder la ferme et faire autre chose.

ZOLA, la Terre, II, v.

♦ 2. Donner. *Flanquer la frousse à qq. C'est le râgout qui m'a flanqué la colique. C'est un climat qui vous flanque les fièvres. On va lui flanquer de l'avancement pour le faire taire*.

Mais mon cousin et moi nous sommes riches, nous vous flanquerons une fête comme vous n'en aurez jamais eu (...)
BALZAC, Un début dans la vie, t. I, p. 719.

(...) j'aime autant te prévenir qu'ils ont les maladies, tous, et qu'il te flanquera sa pourriture, si ce n'est déjà fait.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, v, p. 42.

J'ai eu des clients à qui le treize flanquait la guigne, ou au contraire la veine, d'une façon incontestable.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, vi, p. 55.

Loc. vieillie. (1872). *Flanquer la paix* : laisser tranquille. ⇒ 1. **Ficher, 1. foutre**.

Ils ne peuvent nous flanquer la paix, les gens du quartier.

M. MAUREY, Asile de nuit, I, vi, in D.D.L., II, 5.

► **SE FLANQUER** v. pron. (1690).

Réfl. *Se flanquer par terre* : faire une chute. — *Se flanquer une belle cuite*. — (1856). Récipr. *Ils se sont flanqué une bonne pile*.

Des gens qui jouaient aux cartes et qui se les flanquaient par la figure.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 97.

(...) il indiqua une fenêtre ouverte; un huissier, se hâtant pour la fermer, se flanqua par terre.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 224.

(...) je me suis déjà flanqué une indigestion (...)

A. JARRY, Ubu roi, III, 1.

REM. *Flanquer* est légèrement vieilli ou du moins marqué par rapport à son synonyme fam. *ficher* (1. Ficher).

Citoyen maire, je prends la plume pour vous dire que la moutarde me monte; vous flanquez-vous de la République?

E. LABICHE, le Club champenois, 7.

HOM. 1. Flanquer.

FLANQUEUR [flākœr] n. m. — 1770; de 1. *flanquer*.

♦ Milit. Vx. Éclaireur sur les flancs d'une troupe.

FLAPI, IE [flapi] adj. — Fin xix^e; p. p. du vieux mot lyonnais *flapir* « amollir, abattre » (xv^e), d'une rac. *flap-* « mou », p.-ê. var. du lat. *faluppa*. → Envelopper.

♦ Fam. Abattu, épuisé, éreinté. ⇒ **Fatigué**. *Se sentir (tout) flapi, complètement flapi. Après une journée si chaude, et un tel effort physique, on se sent flapi*.

FLAQUE [flak] n. f. — xiv^e, *flasque*; repris 1718; forme picarde de *flache* (xv^e), substantivation de l'anc. franç. *flache* « creux, mou »; lat. *flaccidus*.

♦ Petite nappe de liquide stagnant. ⇒ **Flache** (régional). *Chemin couvert de flaques d'eau et de boue après la pluie* (→ Autant, cit. 22; crapaud, cit. 1; cribler, cit. 8; écaille, cit. 10). *Patauger dans les flaques, les flaques d'eau. Une énorme flaque*. ⇒ **Mare**. — *Flaques de sang* (→ Éclaboussure, cit. 1). *Flaques d'huile* (→ Chien, cit. 24).

Des flaques d'eau miroitaient sous les becs de gaz.

FRANCE, le Chat maigre, I, CE., t. II, p. 137.

(...) je voyais se former sous le lit de la fille une petite flaque de sang (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 239.

Le soleil pompait les flaques des dernières averses.

CAMUS, la Peste, p. 75.

FLAQUÉE [flake] n. f. — 1740; de *flaquer*.

♦ Vx. Quantité de liquide que l'on flaque* (I, 1.).

FLAQUER [flak] v. — xv^e, v. intr.; de *flac*.

★ I. V. tr. ♦ 1. (xvi^e). Vx. Jeter * brusquement et avec force une certaine quantité de liquide. ⇒ **Flanquer**.

1 (... s'il (...) trouve que l'on lui donne trop de vin, il en *flaque* plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite (...)) LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 7.

♦ 2. (1872). Pêche. *Flaquer la morue*, l'ouvrir et l'aplatir.

★ II. V. intr. (xv^e). Vx. ou régional. Clapoter (contre, dans). *L'eau flaque contre le bord de la bassine*.

2 (... gros souliers des soldats flaquant dans la boue (...)) Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. IV, p. 108.

DÉR. **Flaquée**.

FLASH [flaʃ] n. m. — 1918; mot angl., «jet de lumière, éclair», onomatopée.

Anglicisme.

★ I. ♦ 1. Lumière intense et brève. «*On savait que les lucioles, les bactéries, les algues, certains poissons ou vers marins (...) pouvaient émettre de très brefs "flashes" lumineux*» (Sciences et Avenir, juin 1979).

♦ 2. Fig. *Avoir un flash*, une idée soudaine, un souvenir qui revient. ⇒ **Tilt** (faire tilt).

1 Aussi, j'aurais beau discourir sur l'amour à longueur d'année, je ne pourrais espérer en attraper le concept que «par la queue»: par des flashes, des formules, des surprises d'expression, dispersés à travers le grand ruissellement de l'imaginaire; je suis dans le *mauvais lieu* de l'amour, qui est son lieu éblouissant: «Le lieu le plus sombre, dit un proverbe chinois, est toujours sous la lampe.» R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 71.

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 71.

★ II. ♦ 1. Lampe servant à prendre des instantanés grâce à une émission de lumière brève et très intense. Ensemble du dispositif (piles, condensateur...) associé à cette lampe. *Flash synchronisé; flash électronique. Des flashes. Flashes cubes pour appareil de poche*.

2 Que fait Paul? Il est photographe ambulante. Autrement dit, la nuit, il mitraille avec un flash les passants sur le boulevard.

J.-L. GODARD, Jean-Luc Godard, in Coll. des Cahiers du cinéma, p. 261.

2.1 Le flash de Servais éclaboussa le vieil homme de lumière vive, le saisissant au milieu d'un geste péremptoire.

— Je vous avais dit que je ne voulais pas de photos!

Christopher FRANK, la Nuit américaine, p. 66.

En appos. On dit aussi *lampe flash*.

3 Clic-clac. Ça y est. Non. La lampe flash n'a pas flashé. On recommence.

Pierre DANINOS, Un certain Monsieur Blot, p. 178.

♦ 2. Cin. Scène rapide d'un film. — Cin., télév. Plan ou séquence de très courte durée. *Flash publicitaire*. ⇒ **Message**, **spot**.

3.1 Un nom, deux dates, et vous voilà pris, emporté dans une ronde fantasmagorique où le «Balcon» de Manet, l'atelier de Delacroix, le salon de «la Présidente», la loge d'Henri Monnier, les garnis de Verlaine se succèdent comme les *flash's* (sic) d'un film et, sans ordre chronologique, enchevêtrent à leur guise les fils d'or de la plus extraordinaire, de la plus libre fantaisie.

Francis CARCO, Nostalgie de Paris, p. 26.

♦ 3. (1939, in Höfler). Presse. Courte nouvelle transmise en priorité.

Spécialt (radio, télév.). Bref compte rendu de nouvelles. *Flash d'informations. Le flash de 15 h*.

4 Hier soir, à 19 heures, un flash d'Europe 1 parut donner une lueur d'espoir: aux abords de la barricade, les parachutistes sont relevés.

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 294.

♦ 4. Spécialt (réemprunt à l'angl.). État de plaisir obtenu par absorption de drogue.

5 Tout d'abord, cela sera le «flash», une explosion de jouissance dans le corps, la tête, l'esprit. Sa chaleur voluptueuse saisit le bas-ventre, remonte, embrase l'être entier en une flambée instantanée. C'est un orgasme, en somme, auprès duquel l'orgasme sexuel semble peu de chose.

Claude OLIEVENSTEIN, Il n'y a pas de drogués heureux, p. 293.

Par anal. Vif plaisir. «*C'était le flash au début* (les concerts), *mais après ce n'était plus drôle*» (Actuel, n° 4, févr. 1980, p. 108).

DÉR. **Flasher**.

COMP. **Flash-back**.

HOM. **Flache**.

FLASHANT, ANTE [flaʃã, ãt] adj. — 1983; de *flasher*, anglicisme.

♦ Fam. Éblouissant, séduisant. «*(...) rédacteur en chef qui a effectivement réussi, 24^{ème} étage sur Park Avenue et une secrétaire flashante*» (Libération, 30 août 1983, p. 24).

FLASH-BACK [flaʃbak] n. m. — 1923, in D. D. L.; mot angl. «scène de rappel (du passé)»; de *flash* «éclair», et *back* «en arrière».

♦ Anglic. (Cin.). Retour en arrière dans le récit filmique. *Un flash-*

back montre au spectateur la première rencontre de la victime avec son amant.

REM. On trouve différentes graphies :

D'où l'importance primordiale du «flashback» dans ces rêveries scandinaves de promeneurs solitaires. Dans *Sommarlek*, il suffit d'un regard à son miroir pour que Maj Britt Nilsson parte comme Orphée et Lancelot à la poursuite du paradis perdu et du temps retrouvé.

J.-L. GODARD, Jean-Luc Godard, in Coll. des Cahiers du cinéma, p. 125.

Plur. *Des flashback* (invar.), *des flashes-back* (plur. à l'anglaise), *des flash-backs* (plur. francisé).

Dans la mémoire du vieillard remué par l'irruption de la famille (...) des souvenirs remontent, brefs flashes-back, dont Visconti profite pour représenter le trouble du professeur.

Jean-Louis BORY, in le Nouvel Obs., n° 540, 17 mars 1975, p. 76.

REM. Pour éviter l'anglicisme, on dit au Québec *rétrospective*.

(1955, in D. D. L.). Par ext. Se dit du retour en arrière (dans le récit). ⇒ **Déchronologie**.

FLASHER [flaʃe] v. intr. — V. 1960; de *flash*, pour traduire l'angl. *to flash*.

Anglicisme.

♦ 1. Produire un éclair, en parlant d'un flash. «*La lampe flash* (cit. 3) *n'a pas flashé*» (Daninos).

♦ 2. Faire une photographie au flash.

♦ 3. Spécialt. *Avoir un flash* * (4.); être dans un état de plaisir engendré par la drogue.

♦ 4. Fam. *Flasher sur* (qqch., qqn) : être très intéressé par, avoir le coup de foudre pour. *J'ai flashé sur cette paire de chaussures et je l'ai achetée*. «*(...) les motifs des hommes de flasher sur une femme*» (Marie-Claire, juin 1983, p. 42).

DÉR. **Flashant**

FLASK [flask] n. m. — xx^e; mot angl. → 2. Flasque (3).

♦ Anglic. Flacon plat d'eau-de-vie qu'on porte sur soi. *Un flask de cognac*.

Et puis l'Américain sortit de sa poche revolver un flask de whisky.

René FALLET, le Triporteur, p. 86.

HOM. 1. **Flasque**, 2. **flasque**, 3. **flasque**.

1. FLASQUE [flask] adj. — 1421; var. *flac*, *flache*, *flaque*, *flacque* encore au xvi^e; lat. *flaccidus* (→ *Flache*); selon Guiraud, par des dérivés gallo-romans, de *flaccere* «devenir mou».

♦ 1. Qui manque de fermeté. ⇒ **Mou**; **mollasse**. *Chair* flasque*. ⇒ **Avachi**; **flaccidité**. *Peau flasque. Membres flasques*. ⇒ **Coton-neux**, **désoissé**.

Tetin qui n'a rien que la peau.

Tetin flac (*flasque*). Tetin de drapeau (...) Clément MAROT, Épigrammes, LXXIX

Là où le dessin voulait des os, la chair offrait des méplats gélatineux, et là où les figures présentent ordinairement des creux, celle-là se contourait en bosses flasques.

BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 527.

(...) la longue toile gonflée descendit du sommet du mât, glissa, pendante et flasque (...)

MAUPASSANT, la Vie errante, III, p. 50.

Une demi-heure plus tard, la terre n'était plus qu'à un mille, mais le ballon, épuisé, flasque, distendu, chiffonné en gros plis, ne conservait plus de gaz que dans sa partie supérieure.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, p. 10.

♦ 2. (xvi^e). Par ext. (Abstrait). *Un être flasque*, qui manque de vigueur. ⇒ **Atone**. *Un homme flasque*, sans force morale. ⇒ **Lâche**. *La mélancolie, état flasque de l'âme* (→ **Avantageusement**, cit. 3). *Style flasque*, sans relief ni originalité.

Hélas! me voici lâche et flasque comme une corde brisée (...)

G. SAND, Lettres à Musset, p. 90.

(...) le flasque caractère de mon Jérôme impliquant la flasque prose.

GIDE, Journal, 7 nov. 1909.

CONTR. **Coriace**, **dur**, **raide**, **rigide**, **tendu**.

DÉR. **Flasquement**. — V. **Flaccidité**.

HOM. **Flask**, 2. **flasque**, 3. **flasque**.

2. FLASQUE [flask] n. f. — 1535; ital. *fiasco* «bonbonne» ou *fiasco* «bouteille» (→ *Fiasque*), mot germanique, → **Flacon**.

♦ 1. Vx. Poire à poudre. *Une flasque d'arquebusier*.

♦ 2. (1871). Vx. Bouteille métallique destinée à contenir du mercure. «*La production mensuelle* (de mercure) *à New-Altaden est de deux mille bouteilles* (la bouteille ou flasque étant de soixante seize livres et demie)... le métal liquide est versé dans des bouteilles en fer dont le bouchon est à vis...» (Journ. off., 20 avr. 1871, p. 2580, 1^{re} col., in Littré).

♦ **3.** (1874). Mod. Petit flacon plat. *Une flasque de whisky.*
⇒ (anglic.) **Flask.**
HOM. **Flask**, 1. **flasque**, 3. **flasque**.

3. FLASQUE [flask] n. m. et f. — 1445; probabl. var. de *flache* (1408), *flacque* «partie plate, planche».

★ **I.** N. m. ♦ **1.** Techn. *Flasques* : pièces allant par paires, le plus souvent plates et disposées parallèlement. *Flasques servant de support (à un axe), de montants* *.

♦ **2.** Artill. Chacune des deux pièces latérales d'un affût * de canon, sur lesquelles s'appuient les tourillons *.

♦ **3.** Partie métallique latérale d'une roue d'automobile, de moto.

★ **II.** N. f. Mar. ⇒ **Jottereau**.

HOM. **Flask**, 1. **flasque**, 2. **flasque**.

FLASQUEMENT [flaskəmā] adv. — 1642, Oudin; de 1. *flasque*.

♦ Littér. et rare. Mollement, sans fermeté, sans ressort.

Il tressauta flasquement lorsque le garçon toucha son épaule.
Robert ESCARPIT, la Sainte Lysistrata, p. 18, in D.D.L., II, 1.

FLAT [fla] adj. m. — 1878, Larousse; probabl. variante de l'anc. adj. *flac* «mou». → *Flache*.

♦ Techn. *Vers flats* : vers à soie atteints de flacherie *.

FLAT-FOUR [flatfɔʁ; flatfɔʁ] n. m. — D. i (v. 1970 ?); mot angl., de *flat* «plat», et *four* «quatre». → *Flat-twin*.

♦ Angl. Moto. Moteur de moto à quatre cylindres disposés à plat. «Un flat-four à refroidissement liquide» (*Moto-Revue*, 6 mai 1981, p. 20). *Des flat-fours*.

FLÂTRER (SE) [flātrɛ] v. pron. — 1655; var. de l'anc. franç. *flāter* «se jeter, tomber à terre» (XII^e).

♦ Chasse. S'immobiliser en se tassant sur son ventre, en parlant du lièvre.

DÉR. *Flâtrure*.

FLÂTRURE [flātrɔʁ] n. f. — 1655; de *flâtrer*.

♦ Chasse. Endroit où le lièvre se flâtre *.

FLATTER [flate] v. tr. — XII^e; aussi *flater*, *flatir* «jeter à plat»; française **flat* «plat»; cf. angl. *flat*

♦ **1.** Caresser avec le plat de la main, avec la main. — Vx ou plais. *Flatter qqn.* ⇒ **Caresser**; **cajoler**, **câliner**. — Mod. et cour. *Flatter un animal. Flatter un chien. Flatter de la main, avec la main un cheval. l'encolure* (cit. 1) *de son cheval*.

1 (...) votre fille (...) caresse votre portrait, et le flatte d'une façon si plaisante, qu'il faut vite ment la baiser. M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 261, 1^{re} avr. 1672.

2 Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendait souple et caressant (*un chien mépris de loup*), c'est que dans d'autres circonstances il cherchait souvent à mordre la main qui le flattait. BUFFON, les Quadrupèdes, t. XII, p. 237.

3 (...) ce fut le tour de Bayard qu'il flatta, à plusieurs reprises, en lui frappant du plat de la main le col et la croupe. Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XIX, t. II, p. 283.

4 Un homme à le droit (...) de flatter à travers la jupe leur croupe vibrante (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XV, p. 151.

Par métaphore. *Flatter l'épiderme de qqn.* ⇒ **Chatouiller**.

♦ **2.** (Sujet n. de chose). Affecter agréablement (les sens). ⇒ **Caresser**, **charmer**, **délecter**, **plaire** (à). *Couleurs qui flattent les yeux. Douce musique, harmonie qui flatte l'oreille. Ces plats flattent le palais, le goût.* ⇒ **Chatouiller**, **exciter** (→ **Aliment**, cit. 1; **assaisonnement**, cit. 2).

5 Je ne méprise pas les plaisirs des sens; j'ai un palais aussi, et il est flatté d'un mets délicat ou d'un vin délicieux (...). DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 454.

6 Je hais tous vos plaisirs : les fleurs et la rosée, Et de vos rossignols les soupirs caressants, Rien ne plaît à mon cœur, rien ne flatte mes sens. Je suis esclave. André CHÉNIER, Bucoliques, «La liberté».

Par ext. (Sujet n. de personne ou de chose). *Flatter l'amour-propre, l'orgueil, la vanité* (→ **Culture**, cit. 9; **dupe**, cit. 14). — *Flatter qqn.* être agréable à son amour-propre. *Cette distinction me flatte et m'honore.* ⇒ **Plaisir** (faire plaisir), **toucher**. *Cette opinion, cet hommage la flatte* (→ **Broncher**, cit. 9; **échapper**, cit. 17). — **Pas-sif**. *Être flatté par qqch., de qqch. J'en suis très flatté.* ⇒ **Fier**, **sensible**. *Il n'est pas très flatté d'être appelé ainsi.* ⇒ **Content**, **satisfait**. *Il est flatté du succès de son fils* (→ **Acteur**, cit. 3).

7 Ils cherchent ce qui les flatte et ce qui les délecte. BOSSUET, Par. de Dieu, I.

8 Non que de sa conquête il paraisse flatté. RACINE, Andromaque, I, I.

La fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté (...). 9

ROUSSEAU, les Confessions, XII.

Il n'a jamais l'air de faire un compliment, et pourtant tout ce qu'il dit flatte. 10

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre VII.

(...) je peux croire (...) que le mariage de ma fille est assez avantageux pour qu'il puisse en être flatté, ainsi que sa famille. 11

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CLXXIII.

(...) mon obéissance flattait son orgueil. 12

A. DE MUSSET, la Confession d'un enfant du siècle, III, IX.

Il souriait, flatté dans son orgueil. FLAUBERT, Bouvard et Pécuchet, p. 201. 13

J'en suis flatté; de quoi suis-je flatté et qu'est-ce qui est flatté en moi? Est-ce l'amour propre? A-t-il des chatouillements aussi étranges que cela? 14

SAINT-EUVE, Correspondance, t. IV, p. 98.

D'ordinaire, madame Bergeret était très flattée de l'impression qu'elle produisait sur un homme de bonne compagnie. 15

FRANCE, le Mannequin d'osier, VII, CE., t. XI, p. 315.

(...) je ne savais pas encore bien, alors, combien il sied de se défier de ce qui vous flatte et que cela seul vous éduque vraiment, qui vous contrarie. 16

GIDE, Journal, 17 sept. 1935.

Rien ne flatte les gens davantage que l'intérêt que l'on prend, ou semble prendre, à leurs propos. 17

GIDE, Journal, 29 janv. 1943.

De plus, comment ne pas être flatté (et Gœthe était extrêmement, et presque enfantinement, sensible aux hommages) par la considération particulière que lui marquait l'Empereur : «Vous êtes un homme, Monsieur Gœthe»? 18

GIDE, Attendu que..., p. 123.

Il sent que le regard dont elle enveloppe son crâne et sa barbe le range parmi les hommes dont elle serait flattée de recevoir les hommages. 19

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, V, p. 81.

ÊTRE FLATTÉ QUE (et subjonctif) :

Je ne serais pas flattée du tout qu'on m'en parlât. 20

PROUST, À la recherche du temps perdu, I, p. 38.

Cet instituteur (...) comment recevrait-il la vieille baronne? Serait-il flatté qu'elle se fût dérangée pour lui? 21

F. MAURIAC, le Sagouin, p. 11.

REM. Au pronominal, *se flatter que* se construit avec l'indicatif ou le conditionnel (→ **ci-dessous**, cit. 54 à 57).

♦ **3.** (Compl. n. de chose). Traiter avec douceur. — Vx. *Flatter une douleur, une peine*, chercher à l'apaiser, à l'adoucir par des paroles d'espoir, d'encouragement, des perspectives consolantes. ⇒ **Consoler**.

Ne croyez pas que, pour consoler ou pour flatter votre douleur, je veuille exagérer la vertu de celle que vous pleurez. 22

FLÉCHIER, Oraison funèbre de M^{me} de Montausier.

Mod. Traiter avec une douceur excessive, une complaisance * coupable, blâmable. ⇒ **Encourager** (cit. 9), **favoriser**. *Flatter les manies, la folie de qqn* (Académie), *les défauts, les vices, les passions d'autrui* (→ **Civilité**, cit. 4; **complaisant**, cit. 4). *Flatter une illusion.* ⇒ **Entretenir**.

Et les plus prompts moyens de gagner leur faveur (*des grands*). 23

C'est de flatter toujours le faible de leur cœur (...). MOLIÈRE, Dom Garcie, II, 1.

J'étudiai leur cœur (*des rois*), je flattai leurs caprices (...). RACINE, Athalie, III, 3. 24

(...) il entra dans mes plaisirs; il flatta mes passions (...). 25

FÉNELON, Télémaque, XI.

Flatter les passions du moment, vous devez partout un héros, même à Arcis-sur-Aube. 26

BALZAC, le Député d'Arcis, Pl., t. VII, p. 647.

Il travaillait pour des «salauds», dont il fallait ménager l'infirmité esthétique, et même flatter la pourriture cérébrale. 27

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 288.

(...) tout composait pour l'enfance un domaine propre à flatter cette illusion qu'elle a de vivre dans des lieux uniques au monde. 28

COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 16.

♦ **4.** (XVI^e). Vx. Chercher à tromper (qqn) en déguisant la vérité, en entretenant des illusions, de faux espoirs. ⇒ **Abuser**, **mentir**.

Que tout autre que moi vous flatte et vous abuse (...). 29

CORNEILLE, Polyctète, II, 2.

(...) je vous conjure de ne me point flatter du tout, et de me dire nettement votre pensée. 30

MOLIÈRE, le Mariage forcé, I.

Mod. et littér. *Flatter qqn de qqch.*, le lui laisser faussement espérer. *Il y a longtemps qu'on le flatte de cette espérance.* ⇒ **Allécher**, **amuser** (→ **Appât**, cit. 3), **bercer**, **berner**, **leurrer**, **repâître**.

Ne m'a-t-on point flatté d'une fausse espérance? RACINE, Andromaque, IV, 3. 31

L'épreuve en (*de la vie privée*) est hasardeuse pour un homme d'État; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos. 32

BOSSUET, Oraison funèbre de Michel Le Tellier.

♦ **5.** Louer excessivement ou faussement (qqn) pour lui complaire, le séduire. ⇒ **Complimenter**, 1. **louer**, **vanter**; **flatterie**. *Il flatte cet imbécile pour l'amadouer**, *l'enjôler**, *gagner*, *capter ses bonnes grâces. Flatter le pouvoir, les puissants.* ⇒ **Aduler**, **cajoler** (cit. 6), **caresser**, **courtiser**, **encenser** (→ **Brûler de l'encens** * devant qqn), **flagonner**, **peloter** (fam.); → **Appât**, cit. 3. *Il ne cesse de le flatter bassement, servilement* (→ **Cirer** *, **lêcher** les bottes; **fam. lêcher** le cul à qqn; **faire la cour** *, **des courbettes** *, **du plat** *; **passer de la pommade** * à...). — **Absolt**. *Il est incapable de flatter*.

On croit quelquefois haïr la flatterie, mais on ne hait que la manière de flatter. 33

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 329.

(...) l'ennemi qui flatte est le plus dangereux. CORNEILLE, Théodore, IV, 1. 34

Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte (...). 35

MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 4.

Il a le soin de tout le monde; il flatte, il s'insinue, il ensorcelle tous ceux qui ne pouvaient pas le souffrir. FÉNELON, Œuvres, t. XIX, p. 452, in LITTRÉ. 36

Pour obtenir ses faveurs (*du roi*), on le flatte (...). FÉNELON, Télémaque, II. 37

- 38 (...) il faut savoir séduire,
Flatter l'hydre du peuple (...)
VOLTAIRE, Mérope, I, 4.
- 39 (...) c'est un vice de la démagogie, et c'est un vice propre de Jaurès que de flatter ses ennemis, parce qu'on les redoute, et de négliger ses véritables amis, parce qu'on ne les redoute pas.
Ch. PÉGU, la République..., p. 76.
- 40 Nous sommes attirés par qui nous flatte, de quelque façon que ce soit.
R. RADIGUET, le Bal du comte d'Orgel, p. 89.
- 41 Pourtant j'aime les compliments; mais ceux des maladroits m'exaspèrent; ce qui ne me flatte pas au bon endroit, me hérissé; et plutôt que d'être mal loué, je préfère ne l'être point.
GIDE, Si le grain ne meurt, I, IX.
- 42 Un dictateur est asservi également à l'opinion publique, qu'il flatte et qui le mène.
J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 224.

♦ 6. (xvi^e). Sujet n. de chose; compl. n. de personne. Faire paraître plus beau que la réalité. ⇒ **Avantager, embellir, idéaliser**. *Ce portrait, cette coiffure la flatte*. — P. p. adj. Par ext. *Portrait flatté*: portrait où la personne est représentée plus belle qu'elle n'est. — *Vous me flattez*: vous m'attribuez des qualités, des mérites que je n'ai pas.

- 43 — Si votre pinceau flatte autant que votre langue, vous allez me faire un portrait qui ne me ressemblera pas. — Le Ciel, qui fit l'original, nous ôte le moyen d'en faire un portrait qui puisse flatter.
MOLIÈRE, le Sicilien, II.
- 44 Il (*l'homme d'esprit*) est si prodigieusement flatté dans toutes les peintures que l'on fait de lui, qu'il paraît différer près de ses portraits (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 32.
- 45 Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays: quoiqu'il aime sa patrie, il ne la flatte jamais en rien.
FÉNELON, Lettre à M. Dacier s. occup. Acad., VIII.
- 46 Le portrait de Tarquin n'a point été flatté; son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler contre la tyrannie (...)
MONTESQUIEU, Grandeur et Décadence des Romains, I.
- 47 Vous me flattez, dit le président, avec une pudeur enfantine et faisant semblant de rougir.
MARMONTEL, Contes moraux, «Philos. soi-dis».

► **SE FLATTER** v. pron. (xvi^e).

♦ 1. Vx. S'entretenir dans une espérance, une illusion. *Se flatter d'un espoir insensé*. ⇒ **Illusionner** (s); → **Aveugler**, cit. 19.

- 48 La jeunesse se flatte et croit tout obtenir;
La vieillesse est impitoyable.
LA FONTAINE, Fables, XII, 5.
- 49 Beck, qui s'était flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir (...)
BOSSUET, Oraison funèbre de Louis de Bourbon.

(1650). Mod. *Se flatter de* (et l'inf.): être persuadé, se croire assuré de. *Il se flatte de réussir*. ⇒ **Compter, espérer, penser, prétendre**; → **Fort** (se faire fort de). *La paix acceptable* (cit. 1) *qu'on s'était flatté d'obtenir*.

- 50 Vous vous flattez peut-être, en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'immortalité (...)
BOILEAU, Satires, IX.
- 51 (...) l'intrigant se flattait de le voir (*le ministre*) bientôt perdu par une cabale; les femmes espéraient qu'on leur donnerait bientôt un ministre plus jeune.
VOLTAIRE, Vision de Babouc.
- 52 Peut-être surmonterez-vous cet obstacle, mais ne vous flattez pas de le détruire (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre V.
- 53 Il ne comprenait pas tout. Mais qui de nous peut se flatter de tout comprendre?
FRANCE, la Vie en fleur, XVII.

Littér. *Se flatter que* (et indic.). *On se flatte que chacun oubliera son intérêt personnel* (⇒ **Enivrement**, cit. 1). *Il se flatte qu'on aura besoin de lui. Je me flatte que vous ne doutez point de mes sentiments*. ⇒ **Croire** (aimer à croire).

- 54 Qu'après m'être longtemps flatté que mon rival
Trouverait à ses vœux quelque obstacle fatal (...)
RACINE, Bérénice, I, 2.
- 55 Je me flatte, en mourant, qu'un dieu plus équitable
Réserve un avenir pour les cœurs innocents.
VOLTAIRE, le Fanatisme, v. 4.
- 56 Monsieur, lui dis-je, en me courbant le corps et en glissant un pied vers lui, selon notre coutume, je me flatte que ma juste curiosité ne vous déplaira pas (...)
VOLTAIRE, Lettre sur les Anglais, Quakers, I.
- 57 C'est une folie naïve à l'homme le plus libre de se flatter que sa liberté n'a point de danger pour la multitude.
André SUARÈS, Trois hommes, «Ibsen», IV.
- 57.1 Le malheur des uns était inconnu des autres, on pouvait même se flatter qu'il leur profitait.
Emmanuel BERL, le Virage, p. 26.

Vieilli ou littér. *Se flatter que* (et le conditionnel).

57.2 (...) comme mon fils n'avait fait que disparaître, je me flattais que je pourrais le revoir bientôt!
A. GALLAND, les Mille et une Nuits, t. I, p. 36.

♦ 2. **SE FLATTER DE** (et subst. ou inf.): tirer contentement, satisfaction, orgueil, fierté, vanité de. ⇒ **Féliciter** (se), **prévaloir** (se), **tarquer** (se).

- 58 (...) vous pouvez justement vous flatter
D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter.
RACINE, Andromaque, v. 3.
- 59 Les plus rebelles, et qui se flattent de l'être, sont, la plupart, des esprits nés disciples.
André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoïevski», V.
- 60 Boileau se flattait d'avoir appris à Racine à faire difficilement des vers faciles.
A. THIBAUDET, Gustave Flaubert, p. 72.

♦ 3. **Absolt, littér.** Se juger trop favorablement, faire preuve de vanité en se décernant des éloges à soi-même. ⇒ **Vanter** (se). *Sans se flatter*: en toute modestie. *Sans me flatter, j'ai accompli là un bel exploit*.

61 On n'aurait guère de plaisir si on ne se flattait jamais.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 123.

62 On est accessible à la flatterie dans la mesure où soi-même on se flatte.
VALÉRY, Autres rhumbs, p. 185.

On se flatte sans cesse; ou du moins on a tendance à se flatter. La complaisance envers soi-même est un piège (...)
GIDE, Journal 1942-1949, Feuilles d'automne, p. 278.

Réciproque :

Si les hommes ne se flattaient point les uns les autres, il n'y aurait point de société.
VAUVENARGUES, Maximes, in LITTRÉ.

► **FLATTÉ, ÊE** p. p. adj. Voir à l'article, ci-dessus.

CONTR. Battré. — **Blâmer, blesser, brimer, brocarder, brusquer, censurer, critiquer, fronder, injurier.**
DÉR. Flatterie, flatteur.

FLATTERIE [flatʁi] n. f. — 1265; de *flatter*.

♦ Action de flatter (*la flatterie*): louange fautive ou exagérée que l'on adresse à qqn par complaisance, obséquiosité, servilité, hypocrisie, calcul, intérêt... (*une, des flatteries*). ⇒ **Compliment, hommage, louange, flatterie délicate. Sotte flatterie. Flatterie grossière, basse** (cit. 36), *servile, vile, honteuse*. ⇒ **Adoration, adulation** (cit. 1), **courtisanerie, flagornerie** (→ Commerce, cit. 13). **Accabler de flatteries**. ⇒ **Amadouement** (vx), **cajolerie, câlinerie, caresse, cour, courbette, doux, encensoir** (coups d'), **généuflexion, plat, pommade. Flatteries captieuses, hypocrites**. ⇒ (vx) **Eau** (eau bénite de cour); → **Bouche*** de miel, cœur de fiel. *L'amorce* de la flatterie. Être accessible* (cit. 5), *sensible aux flatteries* (→ **Êtreindre**, cit. 18). *Se laisser prendre aux blandices**, à l'**encens***, à l'**envirement**, au **miel***, au **sucre de la flatterie. Être dupe des flatteries. Le poison de la flatterie** (→ **Déifier**, cit. 1; **empoisonner**, cit. 11; **enivrant**, cit. 4). **Hair la flatterie** (→ **Flatter**, cit. 33). **Parler sans flatterie.**

La flatterie est une fausse monnaie, qui n'a de cours que par notre vanité.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 158.

- Son humeur satirique est sans cesse nourrie
Par le coupable encens de votre flatterie (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 4.
- Tout ceux qui l'encensaient, le voyant perdu sans retour, changèrent leurs flatteries en des insultes sans pitié.
FÉNELON, Télémaque, XI.
- Les hommes sont si sensibles à la flatterie que, lors même qu'ils pensent que c'est flatterie, ils ne laissent pas d'en être dupes.
VAUVENARGUES, Maximes et Réflexions, 350.

CONTR. Blâme, blessure, bourrade, brimade, brocard, brusquerie, censure, 2. critique, moquerie, sarcasme.

FLATTEUR, EUSE [flatœʁ, øz] n. et adj. — V. 1220, *flateur*; de *flatter*.

★ **I. N.** Personne qui flatte, qui donne des louanges exagérées ou fausses. ⇒ **Approbateur, complaisant, encenseur, enjôleur, flagorneur, hypocrite, louangeur** (→ **Applaudir**, cit. 1; **assaisonner**, cit. 5; **calomnieur**, cit. 2; **dépens**, cit. 2). **Chœur***, **cortège*** de flatteurs *autour des grands, des puissants*. ⇒ **Adulateur** (cit. 1), **caudataire, courtisan, généflecteur, thuriféraire** (→ **Agenouiller**, cit. 4; **approuver**, cit. 4; **parasite**, cit. 1). **Flatteur servile, bas, abject**. ⇒ **Chien** (faire le chien couchant) et les fam. **lèche-bottes, lèche-cul, lècheur**. — Loc. prov. «*Apprenez que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute*» (La Fontaine).

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre:
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs (...)
MALHERBE, Vers spirituels, IV (XXXV).

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 2.

Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste!
RACINE, Phèdre, IV, 6.

Le flatteur n'a pas assez bonne opinion de soi ni des autres.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 90.

Un menteur est un homme qui ne sait pas tromper; un flatteur, celui qui ne trompe ordinairement que les sots. Celui qui sait se servir avec adresse de la vérité et qui en connaît l'éloquence, peut seul se piquer d'être habile.
VAUVENARGUES, Maximes et Réflexions, 277.

Le flatteur du peuple, en quoi, je vous prie, diffère-t-il du flatteur du roi? Est-il plus noble, plus indépendant, plus désintéressé, et, à le bien voir, moins misérable?
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, t. V, Duc d'Antin, p. 489.

★ **II. Adj.** ♦ 1. **Rare. Doux et caressant.**

(...) ce peuple napolitain a, dans sa vivacité, je ne sais quoi de doux et de flatteur. Je ne suis point bousculé, je suis bercé et je pense que, à force de me balancer deçà, delà, ces gens vont m'endormir debout.
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, CE., t. II, p. 302.

♦ 2. **Qui flatte l'amour-propre, l'orgueil.** ⇒ **Agréable, avantageux, élogieux, obligeant. Distinction flatteuse. Éloge** (cit. 6) **flatteur** (→ **Baisser**, cit. 18). **Titre flatteur.**

En cela peu semblable au reste des mortelles,
Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles.
Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.
LA FONTAINE, Fables, IX, Disc. à M^{me} de la Sablière.

— Voilà trois fois qu'elle me fait demander un rendez-vous. — C'est très flatteur, dit M^{me} de Valtognes. — Même pas, dit M^{me} Desroches. Vous savez bien que ce n'est pas pour moi, c'est parce qu'elle croit probablement qu'il y a du monde chez moi.
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 782.

Cette confiance de votre Directeur m'apparaît comme la plus flatteuse des promotions, mon cher Docteur!
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 398.

A cet âge (...) recevoir (...) un tel aveu d'une jolie fille de vingt ans, c'est assurément très flatteur (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 311.

♦ **3.** Vx. Qui berce d'un espoir, d'une illusion. ⇒ **Séduisant** (→ *Asile*, cit. 31; *chair*, cit. 48).

- 11 Chacun songe en veillant, il n'est rien de plus doux;
Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes :
Tout le bien de la terre est à nous (...)
LA FONTAINE, *Fables*, VII, 10.

♦ **4.** Qui loue avec exagération ou de façon intéressée. *Je le sais flatteur et peu sincère.* ⇒ **Complimenteur** (→ *Bizarre*, cit. 2). *Courtisans flatteurs et pleins de bassesse.* ⇒ **Obséquieux**. *Un homme du monde flatteur et fourbe* (→ 1. Piston, cit. 2.1). *Une personne rusée et flatteuse.* ⇒ **Patelin**. *Paroles flatteuses.* ⇒ **Beau** (de belles paroles). *Langage flatteur* (→ *Aviser*, cit. 1; *éloge*, cit. 3).

- 12 (...) chacun d'eux attendait impatiemment que le compliment des autres fût achevé pour apporter le sien, craignant qu'on ne s'emparât du madrigal flatteur qu'il venait d'improviser, ou de la formule d'adulation qu'il inventait.
A. DE VIGNY, *Cinq-Mars*, VIII, t. I, p. 283.

♦ **5.** Qui embellit*, flatte (6.). *Un miroir flatteur. Une robe flatteuse. Faire un tableau flatteur de la situation.*

- 13 Quinette aurait pu colorer cette envie d'un nom flatteur en l'appelant goût du risque (...)
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XII, p. 128.
14 (...) le portrait peu flatteur des carnets inédits, où il est dépeint comme un petit homme laid, de figure commune (...)
Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 171.

CONTR. **Blessant**, 2. **critique** (adj.), **moqueur**, **sarcastique**.

DÉR. **Flatteusement**.

FLATTEUSEMENT [flatɔzɛmɑ̃] adv. — Fin xv^e; de *flatteur*.

♦ D'une manière flatteuse. *Il s'est exprimé flatteusement à votre égard.*

CONTR. **Critiquement**, **sarcastiquement**.

FLAT-TWIN [flatwin] n. m. — xx^e; mot angl., de *flat* «plat», et *twin* «double; jumeau». → **Flat-four**.

♦ Techn. Angl. Moteur de moto à deux cylindres à plat, opposés par les culasses. *Des flat-twins*.

FLATUEUX, EUSE [flatø, øz] adj. — 1538; lat. *flatus* «vent».

♦ Méd. Qui produit des gaz dans le tube digestif. ⇒ **Venteux**. *Aliment flatueux*.

DÉR. **Flatuosité**.

FLATULENCE [flatylɑ̃s] n. f. — 1747; de *flatulent*.

♦ Méd. Accumulation de gaz dans les intestins, se traduisant par un ballonnement abdominal et des flatuosités. ⇒ **Météorisme**, **ventosité**.

Le romancier y avait ajouté à une certaine époque des farines lactées, plus ou moins additionnées de cacao. Mais il en éprouvait des flatulences, qui le poursuivaient jusqu'au soir (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XVIII, p. 244.

FLATULENT, ENTE [flatylɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1575, Paré; dér. sav. du lat. *flatus* «vent».

♦ **1.** Didact. (méd.). Qui s'accompagne de gaz intestinaux. *Dyspepsie, colique flatulente*.

(Personnes). Qui est sujet à la flatulence*. *Constitution flatulente, tempérament flatulent*.

♦ **2.** Fig. (Rare et littér.). Enflé, vain. *Mots flatulents* (Barrès, in T. L. F.).

DÉR. **Flatulence**.

FLATUOSITÉ [flatuozite] n. f. — 1552; de *flatueux*, 1538, d'après le lat. médiéval *flatuosus*.

♦ Méd. Gaz accumulé dans les intestins ou expulsé du tube digestif. ⇒ **Vent** (littér.); **pet**. *Flatuosités causant des borborygmes, du ballonnement* (⇒ **Flatulence**). — Par métaphore :

(...) devons-nous être, longtemps encore, à la merci des éventuelles gracieusetés d'un sulfatère, alors que nos jours en dépendent? Ne vaudrait-il pas mieux nous résigner, comme de pratiques savants le proposent, à vider tout bonnement le Vésuve, pour créer des exutoires plus libres aux suburbaines flatuosités de la planète?
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Tribulat Bonhomet*, p. 23.

FLATUS VOCIS [flatysvɔsis] n. m. — D. i.; mots lat., littéral «souffles (*flatus*) de la voix (*vocis*)»; expression employée pour caractériser l'opinion du philosophe scolastique Roscelin (xi^e), fondateur du nominalisme, selon laquelle les idées générales (→ **Universaux**) n'existent que par leur nom, n'ayant de réalité ni substantielle ni conceptuelle.

♦ Paroles sans contenu significatif. ⇒ **Creux** (mots).

Quel programme, quels changements propose, en effet, M. Giscard d'Estaing, à l'abri de l'expression «gouverner au centre»? Il est frappant qu'à l'abri de ce fla-

tus vocis M. Giscard d'Estaing n'ait pas articulé le moindre projet, le moindre mesure différant de la politique du gouvernement.

J.-F. REVEL, in *l'Express*, 16 oct. 1972, p. 69.

FLAUBERTIEN, IENNE [fløbɛrtjɛ̃, jɛ̃] adj. — 1922, Proust; de *Flaubert*.

♦ Qui concerne ou caractérise Flaubert en tant qu'écrivain, son style. *Prose, écriture flaubertienne. Romans flaubertiens*.

REM. On trouve aussi l'adj. *flaubertiste* [fløbɛrtist] «partisan de Flaubert, de son style» et le n. m. *flaubertisme* [fløbɛrtism].

FLAVE [flav] adj. — Mil. xiv^e, *vin flave*; lat. *flavus* «jaune».

♦ Littér. et rare. Blond, doré, jaune. *Barbe flave. Cheveux flaves*. ⇒ **Flavescent** (Gautier, *Goncourt*, in T. L. F.).

FLAVEDO [flavedo] n. m. — D. i. (xx^e); lat. méd. *flavedo* «couleur jaune», de *flavus*. → **Flave**.

♦ **1.** Méd. Teinte jaunâtre de la peau.

♦ **2.** Bot. Partie externe de l'écorce (péricarpe) des agrumes, contenant les essences odorantes, et colorée en jaune ou en orangé.

FLAVESCENCE [flavesɔ̃s] n. f. — 1884, Péladan; de *flavescent*.

♦ **1.** Didact. ou littér. Le fait de devenir flavescent, jaunâtre; tendance au jaunissement. *Flavescence d'une feuille* (d'arbre, de papier).

♦ **2.** Techn. Maladie de la vigne.

(...) une asphyxie du système racinaire provoquant les troubles physiologiques décrits sous le nom de rougeau (*rougeot*) ou de flavescence (vignes blanches).

Louis LEVADOUX, *la Vigne et sa culture*, p. 97.

FLAVESCENT, ENTE [flavesɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1833, Balzac; lat. *flavescens*, p. prés. de *flavescere* «jaunir», de *flavus* «jaune». → **Flave**.

♦ Didact. ou littér. Qui tire sur le jaune. ⇒ **Flave**. *Moissons flavescentes. Une barbe ardente* (cit. 6), *flavescente*.

(...) un nez trop long, gros du bout, flavescent à l'état normal, mais complètement rouge après les repas (...)

BALZAC, *Eugénie Grandet*, Pl., t. III, p. 633.

DÉR. **Flavescence**.

FLAVEUR [flavœr] n. f. — V. 1970; angl. *flavour* d'orig. incert.; l'anc. franç. *flaveur* (Roquefort) n'existe pas; les dér. franç. du lat. *fragrare* sont *flaireur*, *flairor*, d'après *saveur*.

♦ Didact. ou littér. Sensation provoquée conjointement par le goût et l'odeur d'un aliment. «Pour désigner cette collusion goût-odorat, les savants ont ressuscité un vieux mot français (sic) : le mot *flaveur*» (*Télérama*, n° 122). «C'est la conjugaison des deux stimuli odeur et saveur qui, arrivant au niveau supérieur cérébral, permettent d'apprécier ce que l'on nomme maintenant la "flaveur" d'un aliment» (*Sciences et Avenir*, n° 403, sept. 1980, p. 67).

FLAVINE [flavin] n. f. — 1878; du lat. *flavus* «jaune», et suff. *-ine*.

♦ Biochim. Pigment jaune présent dans les organismes vivants, combiné à des protéines et qui intervient dans les processus biologiques d'oxydoréduction. *La riboflavine ou vitamine B2 est la plus importante des flavines naturelles*.

FLAVISME [flavism] n. m. — 1897; lat. *flavus* «jaune».

♦ Didact. Coloration jaunâtre des cheveux (⇒ **Flavescence**).

FLÉAU [flɛo] n. m. — V. 1160; *flael*, 1178; *flaiel* «peine», fin x^e; du lat. *flagellum* «fouet». → **Flageller**.

★ **1.** ♦ **1.** Instrument à battre les céréales, composé de deux bâtons liés bout à bout par des courroies, l'un plus long servant de manche, l'autre plus court (⇒ **Battoir**) servant de battant. *Battre le blé avec le fléau, au fléau*. *Battage** (cit. 1) *au fléau*.

Elle prit un fléau, au long manche et au battoir de cornouiller, que des boucles de cuir reliaient entre eux. C'était le sien, poli par le frottement, garni d'une ficelle serrée, pour qu'il ne glissât pas. À deux mains, elle le fit voler au-dessus de sa tête, l'abattit sur la gerbe, que le battoir, dans toute sa longueur, frappa d'un coup sec. Et elle ne s'arrêta plus, le relevant très haut, le repliant comme sur une charnière, le rabattant ensuite, dans un mouvement mécanique et rythmé de forgeron (...)
ZOLA, *la Terre*, III, vi.

Par métonymie. Le battoir de cet instrument.

♦ **2.** (xiv^e). Ancienn. *Fléau d'armes* : arme contondante composée d'un manche court terminé par une chaîne au bout de laquelle était attachée une boule hérissée de clous (arme utilisée du XIII^e au XV^e siècle). ⇒ **Fouet** (de guerre), **plombée**, **plommée**. *Le nunchaku**, arme japonaise voisine du fléau d'armes.

♦ 3. (1549). Pièce rigide (d'une balance*), mobile dans un plan vertical et qui joue le rôle de levier. ⇒ **Joug, traversant, traversin, verge.** Le fléau est horizontal lorsque les deux plateaux sont en équilibre. Le fléau de la balance oscille autour du couteau*.

1. Il n'y a point de miracle si je dispose en étoile des fléaux de la balance tous égaux, et très proches les uns des autres.

ALAIN, Entretiens au bord de la mer, v. in les Passions et la Sagesse, Pl., p. 1303.

Techn. Barre de fer mobile destinée à fermer les deux battants d'une porte cochère ou ceux d'une persienne. — Bascule à contre-poids qui sert à fermer une écluse. — Crochet sur lequel les vitriers portent leurs verres.

★ II. (x^e, flaiel). Fig. ♦ 1. Littér. Personne ou chose qui semble être l'instrument de la colère divine. Fléau de Dieu, du ciel. — Spécialt. Attila, le fléau de Dieu. Dieu envoya un fléau pour châtier les Égyptiens et permettre l'exode des Hébreux. ⇒ **Plaie** (les dix plaies d'Égypte).

2. On me craint, on me hait; on me nomme en tout lieu La terreur des mortels et le fléau de Dieu. CORNEILLE, Attila, III, 1.

3. Ô Dieu, que nous recevons mal les afflictions! (...) notre faiblesse gémit sous les fléaux de Dieu, et notre cœur endurci ne se change pas. BOSSUET, 1^{er} Sermon pour la Quinquagésime, 2.

4. J'ai bien vu un philosophe déifier aussi la gloire et diviniser ce fléau de Dieu. Je n'ai fait qu'en rire. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 290.

Loc., vx. Sous le fléau de... : sous les coups de...

♦ 2. Cour. Calamité qui s'abat sur un peuple. ⇒ **Cataclysme, catastrophe, désastre, malheur.** Un terrible fléau qui désole (cit. 3), ravage une contrée. Les pays où sévit ce fléau (⇒ **Famine**, cit. 3). Victimes d'un fléau. Le fléau de la guerre, de la peste. Les fléaux de la nature : avalanche, inondation, raz de marée...

5. Un grand peuple assailli par la guerre n'a pas seulement ses frontières à défendre. Il a aussi sa raison. Il lui faut la sauver des hallucinations, des injustices, des sottises, que le fléau déchaîne. R. ROLLAND, Au-dessus de la mêlée, p. 1.

6. Nos concitoyens (...) ne croyaient pas aux fléaux. Le fléau n'est pas à la mesure de l'homme, on se dit donc que le fléau est irréel, c'est un mauvais rêve qui va passer. Mais il ne passe pas toujours et, de mauvais rêve en mauvais rêve, ce sont les hommes qui passent, et les humanistes, en premier lieu, parce qu'ils n'ont pas pris leurs précautions. CAMUS, La Peste, p. 50.

♦ 3. (1580). Personne, chose nuisible, funeste, redoutable. Mauvais sujet qui est le fléau de sa famille. L'ennui (cit. 13), fléau de la solitude. La vénalité, fléau de la société. ⇒ **Chancre.** Le fléau des importuns. — Par exagér. Ce type est un véritable fléau avec ses rodomontades.

7. La timidité a été le fléau de toute ma vie; elle semblait obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions. MONTESQUIEU, Cahiers, p. 9.

7.1. O Messieurs! m'écriai-je, en étendant les bras vers eux, daignez avoir pitié d'une malheureuse dont le sort est plus à plaindre que vous ne pensez; il est bien peu de revers qui puissent égaler les miens; que la situation où vous m'avez trouvée ne vous fasse naître aucun soupçon sur moi; elle est la suite de ma misère, bien plutôt que de mes torts; loin d'augmenter les maux qui m'accablent, veuillez les diminuer en me facilitant les moyens d'échapper aux fléaux qui me poursuivent. SADE, Justine..., t. I, p. 67.

8. (...) avec de la douceur d'âme, elle grondait toujours : mon père était la terreur des domestiques, ma mère le fléau. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 34.

9. Tracassière, geignant toujours quand elle perdait, d'une joie insolente quand elle gagnait, progressive, taquine, elle impatientait ses adversaires, ses partenaires, et devint le fléau de la société. BALZAC, Pierrette, Pl., t. III, p. 676.

10. (...) les filles prostituées sont le plus grand fléau des mœurs publiques, auxquelles elles insultent, et l'approbre de la société qu'elles flétrissent. FRANCE, Les dieux ont soif, p. 212.

FLÉCHAGE [fleʒaʒ] n. m. — Mil. x^e; de **flécher**.

♦ Action de flécher un itinéraire; son résultat. **Fléchage d'un itinéraire.**

Déjà, le «fléchage» régnait aux carrefours : P. C. «Albane», P. C. «Espérance», P. C. «Antiope», celui de Pierre.

Bernard BARBEY, Chevaux abandonnés sur le champ de bataille, p. 13.

1. **FLÈCHE** [fleʃ] n. f. — Fin x^e, fleche «tige de la flèche»; francique **flukka* «celle qui fuit»; restitué d'après le moy. néerl. *Vliecke* «penne, rémige», et l'anc. bas all. *fluca* «arme de trait», de **fluekkon*, de **flaugaōn* «voler»; P. Guiraud préfère y voir un dér. de *fléchir*, d'un mot roman (**flecticare*?) dér. du lat. *flectere* «plier» (→ **Flexible**) et aussi «donner une direction».

★ I. ♦ 1. Arme de jet consistant en une tige de bois munie d'un fer* aigu à une extrémité et d'ailerons à l'autre. ⇒ **Carreau, dard** (cit. 2), **fléchette, matras, trait.** Lancer, tirer une flèche avec un arc, une arbalète, une sarbacane. ⇒ **Décocher** (cit. 2). La flèche de l'archer. Pointe* d'une flèche. Flèche aiguë (cit. 1; → aussi Égide, cit. 2), acérée, empoisonnée, trempée dans l'antiarine, le curare, le tanghin, l'upas... Flèche ardente*, incendiaire. Étui à flèches. ⇒ **Carquois** (cit. 1). Empennier (cit. 1) une flèche. ⇒ **Empennage, empenne.** Entailler le talon d'une flèche. Appliquer la flèche sur la corde de l'arc. ⇒ **Encocher.** Le bruit (cit. 15), le sifflement de la flèche. Atteindre (cit. 1), percer, transpercer d'une flèche

(→ **Atteinte**, cit. 8). Clouer avec une flèche. Cribler de flèches. Une grêle, une pluie, un vol de flèches. À coups de flèches.

(...) une biche qu'un chasseur a blessée; elle court au travers des vastes forêts pour soulager sa douleur; mais la flèche qui l'a percée dans le flanc la suit partout (...) FÉNELON, Télémaque, IV.

(...) une troupe d'archers adroits perce de flèches innombrables les soldats de Phalante (...) FÉNELON, Télémaque, XIII.

Maintes fois l'image technologique de la flèche vient relayer le symbole naturel de l'aile. Car la hauteur suscite plus qu'une ascension, mais un élan, et il semble que de l'échelle à la flèche, en passant par l'aile, il y ait une amplification de l'élan. Mais cet élan est réversible, et à la flèche répond le rayon, le rayon est flèche inversée puisque dans la descente il sait garder «vitesse et droiture» (...) Gilbert DURAND, les Structures anthropologiques de l'imaginaire, p. 148.

Par anal. **Pistolet à flèches** : jouet qui lance des tiges munies d'un embout de caoutchouc (dites **flèches en caoutchouc**).

Par comparaison ou métaphore :

(...) elle fixait sur Charles la pointe ardente de ses prunelles comme deux flèches prêtes à partir. FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XI.

Sur quoi, le joueur de flûte lui décocha un petit regard bleu-clair empoisonné comme une flèche caraïbe; mais l'autre ne sourcilla pas et continua à crier (...) ALPHONSE DAUDET, Le Petit Chose, II, VI.

C'est une véritable guerre civile qui commence en Irlande (...) L'Angleterre est paralysée par cette flèche qui lui est plantée dans le dos! MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 194.

Partir, filer (cit. 25) comme une flèche, très rapidement. ⇒ **Vite** (→ **Comme un éclair***; éperonner, cit. 5).

Miraut sans doute, l'avait perdu de vue, et il fila comme une flèche droit devant lui. L. PERGAUD, De Goupil à Margot, p. 37.

Il entra d'un saut dans la maison, et passa comme une flèche devant la loge, de peur de se heurter à une consigne donnée par Jenny. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 85.

Douleur qui transperce comme une flèche.

Loc. **FAIRE FLÈCHE** : atteindre son but (→ **Faire mouche***).

Loc. prov. (1611). **Faire flèche de tout bois** : utiliser tous les moyens pour réussir. — (1534, Rabelais). Ne plus savoir de quel bois faire flèche. ⇒ **Bois** (cit. 27, et supra). — Fig. **Faire flèche de...**

J'avais tout bêtement du chagrin et mon orgueil s'en emparait, puisque l'orgueil s'empare chez moi de la moindre contrariété pour en faire flèche. HÉRVÉ BAZIN, la Mort du petit cheval, p. 187.

Loc. **EN FLÈCHE.** (À valeur adv.) **Monter (remonter) en flèche**, en ligne droite, à la façon d'une flèche. **Avion de chasse qui monte en flèche.** — Fig. Augmenter très vite. **La température d'un malade, les valeurs de Bourse, de prix... montent en flèche.** **L'épidémie (cit. 4) remontait en flèche.** Évolution, montée en flèche, très rapide. — (Avec la valeur d'un adj.) Qui est à l'avant-garde (→ **À la pointe* de**). **Personnalité, prise de position en flèche.** **Pays en flèche dans un domaine, sur le plan technologique...** → ci-dessus, au sens concret, II., 3.

♦ 2. (1690). Fig. et littér. (vieilli). **Les flèches de l'Amour*** (cit. 43), de **Cupidon***, qui sont censées transpercer les cœurs et les rendre amoureux. **Les flèches du désir.**

(...) les flèches de l'amour, comme la lance d'Achille, portent avec elles le remède aux blessures qu'elles font. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XCIX.

(...) je l'aimais d'un double amour qui décochait tour à tour les mille flèches du désir, et les perdait au ciel où elles se mouraient dans un éther infranchissable. BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 850.

Et le cœur transpercé, que la douleur allèche, Expire chaque jour en bérissant sa flèche. BAUDELAIRE, Premiers poèmes, XXIX.

♦ 3. (1701). Trait d'esprit, attaque «aiguisée», raillerie, sarcasme. **Décocher une flèche acérée, envenimée, empoisonnée. Cribler qq (cit. 6) de flèches** (→ **Batterie**, cit. 4; cible, cit. 3). **Les épigrammes (cit. 6), petites flèches déliées. Les flèches d'une polémique.**

Il (Chamfort) a laissé un nom et bien des mots qu'on répète. Quelques-uns de ces mots sont forme de la monnaie bien frappée qui garde sa valeur, mais la plupart ressemblent plutôt à des flèches acérées qui arrivent brusquement et sifflent encore. Il a eu de ces mots terribles de misanthropie. Aussi l'idée qu'il a imprimée de lui est celle de la causticité même, d'une sorte de méchanceté envieuse. SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, Chamfort, t. IV, p. 539.

Les insultes devraient glisser sur ma peau comme une cuirasse. Mais non, je suis toujours vulnérable. Il y a toujours des flèches qui me blessent et qui m'empoisonnent. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, x.

Trépignements du public à chaque flèche anticléricale. C'était à donner envie de se plonger dans de l'eau bénite. GIDE, Nouveaux prétextes, p. 144.

♦ 4. Loc. (xix^e). **LA FLÈCHE DU PARTHE** : trait piquant que quelqu'un lance à la fin d'une conversation (par allus. aux Parthes qui tiraient leurs flèches en fuyant).

(...) les terribles Parthes (...) ceux-là même dont la flèche tirée en retraite par-dessus l'épaule est restée proverbiale (...) DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, p. 324.

★ II. Par anal. ♦ 1. Objet représentant de manière stylisée une flèche. **La flèche lumineuse de l'éclair** (cit. 3). **Grille à flèches dorées. Flèche fixée au milieu d'un fléau de balance***. ⇒ **Aiguille.** **Flèche soutenant les rideaux d'un lit** (→ **Calicot**, cit. 1). **Lit* à flèche. Flèche de diamant servant de broche.** — Minér. **Flèche de pierre** : coquille fossile, bélemnite*. **Flèche d'amour** : variété de quartz mêlé de rutile, appelée aussi **cheveux de Vénus.** — Astron. Petite constellation de l'hémisphère boréal.

(1835). Cour. Signe figurant une flèche stylisée et servant à indiquer

une direction ou à attirer l'attention. *Aller dans, suivre le sens de la flèche. Suivez les flèches ! Flèche peinte sur un arbre, tracée sur le sol, dans un jeu de piste. — Flèche lumineuse.*

- 14.1 (...) un des éléments (de la réclame) était une flèche bleue courant le long de la façade d'un immeuble (qu'un autre immeuble, faisant le coin de la rue, cachait en partie, de sorte qu'il ne pouvait pas voir où finissait le trajet, ni ce que la flèche invitait à regarder), la flèche en réalité ne se déplaçant pas mais l'illusion du mouvement étant créée par le fait que plusieurs flèches en néon disposées sur une ligne, l'une touchant l'autre, s'allumaient et s'éteignaient successivement, si bien que l'œil, la conscience abusée, attirée, captivée par la lumière croyait suivre la course de quelque chose qui ne bougeait jamais.

Claude SIMON, le Palace, éd. 10/18, p. 43.

Spécialt. *Flèche d'une girouette* *. *Flèche d'orientation d'une carte, d'un plan. Direction d'un cours d'eau marquée sur la carte par une flèche. Flèche de signalisation routière marquant la route à suivre, un sens obligatoire.*

- 15 Un écriteau à l'intersection de deux rues recommandant un hôtel en même temps qu'une flèche blanche indiquait le chemin à suivre pour y arriver : il n'y avait qu'à aller tout droit. J. GREEN, Adrienne Mesurat, p. 175.

Autom. *Flèche de direction* : signal qui indique la direction que va prendre le véhicule, sur les anciennes automobiles (→ Clignotant, n. m.). *Sortir, rentrer sa flèche.*

- 16 Il est distrait au volant de son auto et laisse souvent ses flèches de direction levées, même après qu'il ait effectué son tournant. CAMUS, la Peste, p. 41.

Ski. Épreuve de compétition, slalom géant que le skieur doit parcourir en un temps donné. ⇒ **Fléchette** (3.). — Prix attribué aux skieurs ayant fait les meilleurs temps.

- 16.1 La flèche qui peut être également or, argent ou bronze est attribuée également après une épreuve de slalom géant. Jean FRANCO, le Ski, p. 53.

♦ 2. Ce qui se dresse en pointe. — (1690). Archit. et cour. Comble pyramidal ou conique d'un clocher, d'une tour. ⇒ **Aiguille** (cit. 17). *Flèche de charpente. Flèche de pierre. La flèche de la Sainte-Chapelle* (→ 1. Clocher, cit. 1). *Les flèches d'une cathédrale. La flèche de Strasbourg. Sublime élancement* (cit. 3) *d'une flèche.*

- 17 (...) cette tour était la flèche la plus hardie, la plus ouvrée, la plus menuisée, la plus déchiquetée qui ait jamais laissé voir le ciel à travers son cône de dentelle. HUGO, Notre-Dame de Paris, I, III, II.

(1573). Mar. Partie effilée d'un bas mât au-dessus de son capelage. « "La flèche" est la voile hissée le long des mâts de flèche » (Gruss, *Dict. de marine*).

- 17.1 — Que Votre Honneur s'en rapporte à moi, répondit John Bunsby. En fait de voiles, nous portons tout ce que le vent permet de porter. Nos flèches n'y ajouteraient rien, et ne serviraient qu'à assommer l'embarcation en nuisant à sa marche. J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 172.

Voile de flèche ou flèche : voile hissée le long d'un mât de flèche.

- 17.2 Pencroff, par prudence, amena la voile de flèche, ne voulant point s'exposer à être surpris par quelque excès de brise avec de la toile en tête de mât. C'était peut-être trop de précaution pour une nuit si calme, mais Pencroff était un marin prudent, et on n'aurait pu le blâmer. J. VERNE, l'île mystérieuse, p. 488.

REM. Dans cette acception technique, on trouve parfois *flèche* au masculin.

Techn. *Flèche de grue* : l'arbre de la grue qui porte la poulie.

Agric. Tige droite et ferme de certaines plantes. *Les flèches de canne à sucre. Branche d'arbre verticale qui doit être considérée comme la tête de l'arbre. La flèche d'un peuplier.* — Bot. *Flèche d'eau.* ⇒ **Sagittaire**.

Techn. Piquet que l'arpenteur fiche en terre chaque fois qu'il déplace sa chaîne.

♦ 3. (1380). Techn. Ce qui avance en pointe (comme une flèche posée sur un arc). *La flèche d'un char, d'une charrette* : longue pièce de bois fixée à l'avant et destinée à l'attelage des bêtes de trait. ⇒ **Timon**. — Longue pièce de bois cambrée pour relier les deux trains d'une voiture.

- 18 La flèche de l'omnibus était dressée droite et maintenue avec des cordes, et un drapeau rouge, fixé à cette flèche, flottait sur la barricade. HUGO, les Misérables, IV, XII, v.

Flèche d'une charrie. ⇒ **Age, haie**. — Artill. Partie de l'affût d'un canon qui sert à « asseoir » la pièce quand elle est en position de tir, et à la tracter quand elle est en position de route. *Canon à deux flèches* (⇒ **Biflèche**), à *flèche ouvrante*.

Aviat. Inclination du bord antérieur d'une aile d'avion, qui facilite sa pénétration dans l'air. *Avion* * à *flèche variable*.

Géogr. Bande de sable, de galets en bordure d'une côte (rive) dont au moins une extrémité est libre.

ÉN FLÈCHE. *Attelage en flèche*, se dit de chevaux attelés l'un derrière l'autre. *Cheval attelé en flèche*, en avant d'un attelage normal qu'il renforce (→ Cabriolet, cit. 1). — Fig. *Se trouver en flèche*, par rapport aux autres membres d'un groupe, d'un parti. — Mar. *Remorquer en flèche* : remorquer (un navire) derrière soi (opposé à *remorquer à couple* *). — Alpin. *Être encordé en flèche*, se dit d'une cordée de plus de deux personnes où ceux qui suivent le premier sont encordés à lui en parallèle.

♦ 4. (1690 ; une première fois en 1553 ; métaphore de la flèche et de l'arc, la corde étant horizontale). Didact. (géom.). Perpendiculaire abaissée du milieu d'un arc de cercle sur la corde qui sous-tend cet

arc. — Archit. Hauteur verticale de la clef d'une voûte au-dessus des naissances de cette voûte.

Balist. La plus grande hauteur de la trajectoire d'un projectile.

Mécan. Archit. Déviation d'une pièce soumise à un effort transversal. *La flèche d'une poutre.*

DÉR. **Flécher, fléchette**.

COMP. **Enfléchure**.

HOM. 2. **Flèche**, 3. **flèche** ; formes du v. **flécher**.

2. **FLÈCHE** [fleʃ] n. f. — 1549 ; anc. franç. *fliche*, v. 1175, et anc. picard *flec*, v. 1250, du néerl. *vlecke* ; cf. anc. scandinave *flikki*, angl. *flicht*.

♦ Techn. Pièce de lard levée sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse.

HOM. 1. **Flèche**, 3. **flèche** ; formes du v. **flécher**.

3. **FLÈCHE** [fleʃ] n. m. — 1872 ; selon Esnault, verlan (*fla-etch*), de l'angl. *half*, dans *half-penny*, l'une des plus petites pièces de monnaie anglaise.

♦ (Avant 1940). Argot anc. Sou « *Vous les lav'rez* (les harnais) *pour quelques flèches...* » (E. Chautard, in Rey-Cellard). — Loc. mod. *Pas (plus) un flèche* : pas (plus) un sou.

HOM. 1. **Flèche**, 2. **flèche** ; formes du v. **flécher**.

FLÉCHER [fleʃe] v. tr. — 1933 ; v. intr., « atteindre d'une flèche », xv^e ; de 1. *flèche*.

♦ Garnir de flèches (1. Flèche, II., 1.) indiquant une route à suivre ; de panneaux de signalisation. ⇒ **Baliser**. *Flécher un itinéraire*.

► **FLÉCHÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Dont l'extrémité porte un signe en forme de pointe de flèche. *Croix fléchée*.

♦ 2. Qui porte une flèche, est indiqué par des flèches. *Itinéraire fléché*. « *Le parcours, fort bien fléché, et, de plus, renforcé dans les endroits difficiles par des contrôleurs* » (*L'Auto*, 7 août 1933).

(...) le trajet suivi par chaque unité aurait pu être schématiquement représenté par une de ces lignes fléchées ou vecteur figurant les évolutions des divers corps de troupes (...) engagés dans les batailles sur la carte desquelles figurent en grosses lettres (...) les noms d'un simple village ou même hameau (...)

Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 255.

♦ 3. Régional (Canada). Décoré par des motifs en pointes de flèche. *Ceinture fléchée*.

DÉR. **Fléchage**.

FLÉCHETTE [fleʃet] n. f. — 1902 ; Boilevve, 1896, au fig. ; de 1. *flèche*.

♦ 1. Petite flèche. *Lancer une fléchette avec une sarbacane*.

Spécialt. Petit projectile empenné, muni d'une pointe, qui se lance à la main contre une cible. *Jouer aux fléchettes. Jeu de fléchettes* : jeu consistant à lancer des fléchettes sur une cible dont chaque zone donne droit à un nombre variable de points. *On joue beaucoup aux fléchettes dans les pubs britanniques*.

(1916, Barbusse). Milit., vx. Petit projectile métallique pointu lancé par les avions contre les troupes ennemies.

♦ 2. Fig. ⇒ 1. **Flèche** (I., 3.).

(...) mais de temps en temps, une fléchette se piquait dans sa peau ; c'était l'antisémitisme verbal, et sous sa forme la plus bénigne, qui lui rappelait le plus souvent ses origines, qui l'empêchait d'être « comme tout le monde ».

Roger IKOR, les Fils d'Avrom, Les eaux mêlées, p. 178.

♦ 3. Ski. Épreuve qui consiste en un slalom géant que le skieur doit parcourir en un temps donné (plus long que celui de la flèche* de bronze).

FLÉCHIR [fleʃir] v. — V. 1175, intrans. et au sens I, 2 « faire céder qqn » ; var. de l'anc. franç. *flechier* (v. 1160), du bas lat. *flecticare*, fréquentatif de *flectere* « ployer, fléchir ». → Flexion.

★ I. V. tr. ♦ 1. Faire plier progressivement sous l'effort, une pression. ⇒ **Courber, plier, ployer**. *Fléchir la tige d'un arbuste*. ⇒ **Recourber**. — Spécialt (le compl. désigne le corps, un membre, une articulation). Plier, incliner en faisant jouer les muscles. *Fléchir le corps en avant et en arrière dans un mouvement d'assouplissement*. ⇒ **Incliner ; flexion**. *Fléchir les bras, les jambes. Muscles qui fléchissent la jambe sur la cuisse*. ⇒ **Fléchisseur**. Station accroupie (cit. 6) *dans laquelle les membres inférieurs sont fléchis*.

Prenant son point fixe sur l'épaule, le biceps agit à la fois sur l'avant-bras et sur le bras (...)

L. TESTUT, Traité d'anatomie humaine, t. I, p. 1027.

(...) la rigidité cadavérique était telle, que, désespérant de fléchir les membres, nous dûmes lacérer les vêtements pour lui enlever.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXX.

Loc. *Fléchir le genou, les genoux*. ⇒ **Agenouiller** (s'). *Fléchir le*

genou devant Dieu (→ Créateur, cit. 1), devant une idole (en signe d'adoration), devant qqn, en signe de respect, de soumission, d'humilité (→ Armée, cit. 1; couronne, cit. 9).

Fig. S'abaisser. ⇒ **Humilier** (s'), **prosterner** (se).

3 Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux (...) RACINE, Esther, III, 4.

♦ 2. Fig. Faire céder peu à peu (qqn), amener à une attitude plus souple. ⇒ **Adoucir**, **attendrir**, **ébranler**, **émouvoir**, **gagner**, **toucher**; → Amener à composition. *Fléchir ses juges. Il est inexorable, inébranlable, sa décision est prise, rien ne peut le fléchir* (→ Accès, cit. 5). *Se laisser fléchir aux prières (vx), par les prières de quelqu'un. Se laisser fléchir par faiblesse, lassitude.* ⇒ **Abandonner** (s'), **capituler**; **gagner**, **vaincre** (se laisser gagner, vaincre). — Littér. (compl. n. abstrait). *Fléchir la cruauté, la dureté, la rigueur* (→ Constance, cit. 7) *d'un maître. Fléchir la colère de quelqu'un.* ⇒ **Apaiser**, **calmer**, **désarmer**.

4 Ni larmes du mari, ni beauté ni jeunesse,
Ni vœu ni oraison ne fléchit la rudesse
De la Mort, qu'on dit fille à bon droit de la Nuit (...)
RONSARD, Épitaphes, Tomb. de Marguerite de France.

5 Une jeune souris de peu d'expérience
Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence (...)
LA FONTAINE, Fables, XII, 5.

6 L'argent sut donc fléchir ce cœur inexorable. LA FONTAINE, la Coupe enchantée.

7 La grâce fléchit les cœurs les plus endurcis. BOSSUET, Lettres, 249.

8 Et chaque jour encore on lui voit tout tenter
Pour fléchir sa captive, ou pour l'épouvanter. RACINE, Andromaque, I, 1.

9 Eh! quoi, Mademoiselle, vous refusez toujours de me répondre! rien ne peut vous fléchir (...)
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXVIII.

10 Que voulez-vous? répéta-t-elle; quel moyen puis-je avoir de vous fléchir? quelle expiation, quel sacrifice puis-je vous offrir que vous consentiez à accepter?
A. DE MUSSET, Nouvelles, « Emmeline », VII.

11 (...) j'essayai quand même encore un petit peu de le fléchir, je me risquai dans une suprême tentative pour le ramener vers nous (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 394.

Pron. Vx. Modifier (une forme linguistique : racine, base) par une flexion (2.). → ci-dessous, **Fléchi** (p. p. adj., 2.).

★ II. V. intr. ♦ 1. Plier, se courber peu à peu sous un effort, une pression. *Fléchir sous un pesant fardeau. Le lit fléchit sous son poids.* ⇒ **Plier**, **ployer**. *La poutre commence à fléchir.* ⇒ **Arquer** (s'), **céder**, **craquer**, **infléchir** (s'). *Arbre qui fléchit sous le poids des fruits.*

12 Lorsque, dans un édifice, la maîtresse poutre a fléchi, les craquements se suivent et se multiplient, et les solives secondaires s'abattent une à une, faute de l'appui qui les portait.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, II, t. III, p. 84.

13 Il se balançait sur ses jambes torsées, mais il ne fléchissait pas, d'une solidité de roc, d'une force musculaire à charrier un bœuf. ZOLA, la Terre, III, VI.

14 Toute la ramure est pesante de fruit. Elle va fléchir, craquer peut-être. Quel effort de chaque fibre pour ne pas laisser périr l'épuisant, le vivant fardeau!
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, II, XII.

(Le sujet désigne un membre). *Le genou fléchit, on s'agenouille. Allongez la jambe droite, pendant que la gauche fléchit.*

15 Et fais à son aspect que tout genou fléchisse. RACINE, Esther, II, 5.

Perdre sa force, sa fermeté. *Sentir ses genoux, ses jambes fléchir sous soi* (→ Abattre, cit. 28; faiblesse, cit. 10). ⇒ **Vaciller**.

16 Ses jambes tremblaient et elle les sentait fléchir.
LOTI, Pêcheur d'Islande, III, XIII.

♦ 2. (1865). Fig. Reculer. ⇒ **Faiblir**, **flanquer** (fam.), **lâcher** (lâcher pied). *L'aile droite de l'armée commençait à fléchir sous la poussée de l'ennemi.*

♦ 3. Diminuer (d'intensité, de valeur). ⇒ **Baisser**. *Sa voix fléchit. Les prix commencent à fléchir. Valeurs cotées en Bourse qui fléchissent.*

17 On avait espéré une hausse; mais le prix de dix-huit francs fléchissait lui-même, on craignait pour la fin une baisse de vingt-cinq centimes. ZOLA, la Terre, II, VI.

18 Alors seulement les traits s'étaient adoucis, et la voix avait légèrement fléchi (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 91.

♦ 4. Fig. Littér. ou style soutenu. Abandonner, se relâcher, perdre de sa sévérité, de sa rigueur, de son intransigeance, ou de sa fermeté. ⇒ **Céder**, **faiblir**, **plier**. — (Sujet n. de personne). *Fléchir sous le joug**. ⇒ **Incliner** (s'), **soumettre** (se). *Tout fléchit sous lui* (→ Année, cit. 9). *Son courage est indomptable, vous ne le ferez pas fléchir. C'est un obstiné, il ne sait ce que c'est que de fléchir.* ⇒ **Inflexible**. *Appliquer toute son énergie à une tâche, sans jamais fléchir.* — (Sujet n. de chose). *Sa résolution commence à fléchir. J'ai fait fléchir ses résistance, ses scrupules.*

19 (...) faire fléchir un courage inflexible (...)
RACINE, Phèdre, II, 1.

20 (...) elle (l'Église) s'est maintenue sans fléchir et ployer sous la volonté des tyrans.
PASCAL, Pensées, IX, 613.

21 Pour la première fois, je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité, et malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai.
ROUSSEAU, les Confessions, XII.

22 Il y a des moments où les plus forts fléchissent sous leur peine.
R. ROLLAND, Vie de Beethoven, p. VI.

Il fléchissait sous la pire épreuve qui pût accabler un prêtre : cette certitude que la masse des hommes n'ont pas besoin de lui (...)
F. MAURIAC, la Parisienne, p. 198.

► **FLÉCHI**, IE p. p. adj.

♦ 1. Courbé, plié sous une pression, un effort. *Barre de fer fléchie et tordue.*

♦ 2. (1916, Saussure). Ling. Modifié par une flexion (2.), en parlant d'une forme (racine, base...). *Forme fléchie. Degré fléchi.* « Le mot suffixé et le mot fléchi » (J. Dubois).

CONTR. Dresser, raidir, redresser. — Dominer, maintenir, résister, tenir. — Durcir, endurcir.

DÉR. Fléchissant, fléchissement, fléchisseur.

COMP. Infléchir.

FLÉCHISSANT, ANTE [fleʃisɑ̃, ɑ̃t] adj. — XIX^e (1849, in T. L. F.; sans doute antérieur); p. prés. de *fléchir*.

♦ 1. Qui commence ou est en train de ployer. *Genoux fléchissants, jambes fléchissantes.* ⇒ **Flageolant**.

♦ 2. Fig. Qui faiblit facilement. *Volonté fléchissante.*

♦ 3. Mécan. *Moment fléchissant* : somme des moments de toutes les forces agissant sur la section d'une pièce soumise à une flexion et d'un même côté que cette dernière.

FLÉCHISSEMENT [fleʃismɑ̃] n. m. — 1314, Mondeville; de *fléchir*.

♦ 1. Action de fléchir, de ployer; état d'un corps qui fléchit. ⇒ **Courbure**, **flexion**. *Le fléchissement d'un pont, d'une poutre, d'un mât.*

♦ 2. Fig. Le fait de céder. *Le fléchissement d'une résolution.* ⇒ **Abandon**, **renoncement**. *Donner des signes de fléchissement.* ⇒ **Relâchement**. *Fléchissement intellectuel, moral.*

Pas d'illusion sur le présent, mais aucun fléchissement de l'espérance (en Schiller).
JAURÈS, Hist. socialiste..., t. V, p. 123.

(...) le besoin de racheter un fléchissement moral sur un point par un renforcement de rigidité sur un autre.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XI, p. 121.

Milit. Fait de reculer. *Fléchissement de la ligne ennemie.* ⇒ **Recul**.

♦ 3. (En parlant d'une qualité humaine, d'une personne). Fait de se relâcher, de perdre de sa fermeté. *Le fléchissement de son courage, de sa force.*

Aucun fléchissement dans cette fougueuse vieillesse, non plus que dans celle de Rembrandt ou de Beethoven à qui je me plais à le comparer; une sûre et violente aggravaation de la pensée.
GIDE, Dostoïevski, p. 48.

♦ 4. Baisse, diminution. *Fléchissement des cours en Bourse, de la production, de la natalité.*

FLÉCHISSEUR [fleʃisœʁ] adj. et n. m. — 1575; de *fléchir*.

Anatomie.

♦ 1. Adj. Se dit d'un muscle, d'un tendon qui accomplit une flexion. *Muscle fléchisseur* (opposé à *extenseur*). *Muscle fléchisseur du pouce.*

♦ 2. N. m. *Le fléchisseur du pouce, du bras, de l'avant-bras.*

FLEGMASIE [flegmazi], n. f. **FLEGMASIQUE** [flegmazik] adj. ⇒ **Phlegmasie**, **phlegmasique**.

FLEGMATIQUE [flegmatik] adj. et n. — 1495; *fleumatique*, v. 1210; bas lat. *phlegmaticus*, du grec *phlegmatikos*, de *phlegma*. → **Flegme**.

♦ 1. Méd. anc. Qui abonde en flegme, en lymphe. ⇒ **Lymphatique**. *Tempérament flegmatique.*

♦ 2. (XVII^e). Mod. Qui a un caractère calme, qui contrôle facilement ses émotions. ⇒ **Calme**, **froid**, **impassible**, **imperturbable**, **placide**. *Les Britanniques ont la réputation d'être flegmatiques.* — Par ext. *Naturel, tempérament, caractère flegmatique* (→ Bonasse, cit. 3). *Allure flegmatique; attitude, réponse flegmatique.*

Je ne lui trouve pas ce tempérament bilieux qui est celui du génie, et jette sur toutes les actions comme un vernis de passion. C'est au contraire à la façon d'être flegmatique et tranquille des Hollandais qu'elle doit sa rare beauté et ses couleurs si fraîches.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XXV.

Il paraissait posséder au plus haut degré ce que les physiologistes appellent « le repos dans l'action », faculté commune à tous ceux qui font plus de besogne que de bruit. Calme, flegmatique, l'œil pur, la paupière immobile, c'était le type achevé de ces Anglais à sang-froid qui se rencontrent assez fréquemment dans le Royaume-Uni (...)
J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 10.

N. Personne qui a du flegme; type caractérolologique (non-émotif, actif, secondaire, dans la classification de Heymans-Le Senne).

(Le flegmatique) est le plus simple des hommes (...) Il est calme, semble indifférent aux événements extérieurs, aime le silence : autant de raisons pour que les

autres le jugent insensible, méprisant, lointain; mais aussi pour qu'ils ne le connaissent guère.
LE SENNE, *Traité de caractérologie*, p. 469.

CONTR. **Brûlant**, brusque, chaleureux, chaud, émotif, emporté, enthousiaste, énérvé, excitable, excité, exubérant, fougueux, nerveux, passionné.

DÉR. **Flegmatiquement**, **flegmatiser**, **flegmatisme**.

FLEGMATIQUEMENT [flegmatikmā] adv. — 1742; de *flegmatique*.

♦ Avec flegme; de manière flegmatique. ⇒ **Calmelement**, **imperturbablement**, **placidement**. *Se comporter, agir, parler flegmatiquement. Il fumait flegmatiquement sa pipe au milieu du tumulte.*

CONTR. **Fougueusement**, **passionnément**.

FLEGMATISANT [flegmatizā] n. m. — 1962; de *flegmatiser*.

♦ Techn. Substance ajoutée à un explosif pour diminuer sa sensibilité aux chocs et aux frictions.

Outre la nitroglycérine, celui-ci contient les plastifiants, les stabilisants et souvent une substance désensibilisatrice appelée *flegmatisant*.

J.-F. THÉRY, *les Carburants nouveaux*, p. 96.

FLEGMATISER [flegmatize] v. tr. — 1962; de *flegmatique*.

♦ Techn. Diminuer, par ajout d'une substance appropriée (⇒ **Flegmatisant**), la sensibilité d'un explosif aux chocs et aux frictions.

DÉR. **Flegmatisant**.

FLEGMATISME [flegmatism] n. m. — 1946, Mounier; de *flegmatique*, en caractérologie.

♦ Didact. (caractérologie). Tendance au comportement flegmatique.

FLEGME [flegm] n. m. — XIII^e; par réfection étymologique de *fleume*, 1256, *fleugme*, 1273; lat. *phlegma* « humeur, mucus », mot grec. → aussi **Flemme**.

♦ 1. Méd., anc. L'une des quatre humeurs du corps. ⇒ **Lymphé**, **pituïte** (anc.).

(...) des dévôts qui sont pâles et mélancoliques de leur complexion (...) qui n'ont que du flegme dans les veines et de la terre sur le visage.

LE MOYNE, *Dévotion aisée*, in PASCAL, *les Provinciales*, IX.

(1510). Par ext. (en général au plur.). Mucosité qu'on expectore. ⇒ **Pituïte**. « *Vomissements de flegmes* » (Geoffroy, in T. L. F.).

♦ 2. (1583). Chim., anc. Produits aqueux de la distillation des matières végétales.

Mod. et techn. (au sing. ou au plur.). Liquide obtenu par la première distillation d'un produit de fermentation alcoolique. *Le flegme contient tout l'alcool, de l'eau, ainsi que les divers produits accessoires de distillation, plus volatils que l'alcool. « Les alcools, obtenus par la distillation simple et qui portent le nom de flegmes... »* (Ser, *Physique industrielle*, in T. L. F.).

REM. Dans ce sens, on écrivait aussi *phlegme*.

♦ 3. (1651, Scarron). Cour. (au sing.). Comportement calme, non émotif. ⇒ **Calme**, **froider**, **impassibilité**, **indifférence**, **patience**, **placidité** (→ **Désastre**, cit. 1). *Garder son flegme, ne pas se départir de son flegme. Faire perdre son flegme à quelqu'un. ⇒ Dégeler, émouvoir. Un flegme imperturbable. Sorte de flegme fait de raideur et d'aisance* (→ **Bostonner**, cit.). *Le flegme britannique. ⇒ Flegmatique*.

(...) la Bagnuodière le regarda toujours d'un même flegme, capable de faire enragier tout le genre humain.

SCARRON, *le Roman comique*, II, XVII.

— Mon flegme est philosophe autant que votre bile.

— Mais ce flegme, Monsieur, qui raisonne si bien,

Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien?

MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 1.

4 Elle lui savait gré de son bon ton et de son flegme. Le silence de cet homme, le calme de sa face, la simplicité de ses idées la contentaient alors (...)

FRANCE, *Jocaste*, Œ., t. II, II, p. 66.

CONTR. **Empolement**, **enthousiasme**, **exaltation**, **excitation**, **fougue**.

DÉR. et COMP. **Flegmatique**. — **Déflegmer**. — V. **Flemme**, et les dér. du grec *phlegma* « humeur ».

FLEGMON [flegmō] n. m., **FLEGMONEUX** [flegmonø] adj. ⇒ **Phlegmon**, **phlegmoneux**.

FLEIN [flē] n. m. — 1907; orig. inconnue.

♦ Techn. Petit panier, corbeille ovale ou rectangulaire servant à l'emballage des primeurs.

FLÉMARD [flemar] adj. et n. ⇒ **Flemmard**.

FLÉMINGITE [flemɛ̃ʒit] n. f. — XX^e; de *flemme*, par croisement avec *méningite*.

♦ Plais. **Flemme** (considérée comme pathologique). *Il a une flémingite aiguë.*

FLEMMARD, ARDE [flemar, ard] adj. et n. — 1874, *flémard*; de *flemme*.

♦ Fam. Qui a la flemme, n'aime pas faire d'efforts, travailler. ⇒ **Paresseux**; 1. **cagnard**, **cossard**, **flemme** (I., vx). *Elle est un peu flemmarde. Un garçon, un élève flemmard.*

N. *Un incorrigible flemmard.*

REM. La graphie originelle *flémard* paraît vieillie.

DÉR. **Flemmarder**, **flemmardise**.

FLEMMARDER [flemarde] v. intr. — 1905, *flemmer*; de *flemmard*.

♦ Fam. Avoir la flemme; ne rien faire. ⇒ **Flemmer**, **paresser**.

— Reprenez votre travail, dit Amadis à Carlo.

— Je suis fatigué, dit Carlo.

— Vous n'êtes pas payé pour flemmarder.

— Je ne flemmarde pas, Monsieur, je reprends le souffle.

BORIS VIAN, *L'Automne à Pékin*, p. 263.

Ah ça! Tu flemmardes, mon garçon! File à la boutique! m'ordonnait-il en faisant mine de me talocher.

Pierre GASCAR, *les Bêtes*, p. 57.

REM. On trouve la var. *flemmasser*. → aussi **Flemmer**.

Il y avait la semaine des exercices, puis celle des prières avec lecture de la bible, puis celle du jardinage, puis celle du piano et du chant, ça c'était atroce, puis une semaine rien qu'à traîner et flemmasser, aucune ténacité.

S. BECKETT, *Têtes-mortes*, p. 12.

FLEMMARDISE [flemaidiz] n. f. — Mil. XX^e; de *flemmard*.

♦ Fam. Comportement, conduite de flemmard. ⇒ **Flemme**, **paresse**. *Quelle flemmardise!*

FLEMMASSER [flemase] v. intr. ⇒ **Flemmarder**.

FLEMME [flem] adj. et n. — V. 1795, adj.; ital. *flemma* « lenteur, paresse », du lat. *phlegma*. → **Flegme**.

★ I. Adj. et n. Vx. **Paresseux**. ⇒ **Flemmard**.

Chaque fois que je le vois, je lui parle des vers qu'il doit t'envoyer; mais il est si flemme!...

E. DELAHAYE, *Lettre à P. Verlaine*, 1881,

in G. NOUVEAU, *Œuvres*, Pl., p. 857.

N. « *En voilà, des flemmes* » (Zola).

★ II. (1821). Mod., fam. Grande paresse. ⇒ **Inertie**, **paresse**; **cagnardise**, 1. **cagne**, 2. **cosse**, **flémingite** (plais.). *Avoir la flemme. Battr sa flemme* (vieilli), *tirer, traîner sa flemme*: paresser. ⇒ **Flemmarder**, **flemmer**. *Regardez-moi ce gros flemmard! Allez, flemmards, levez-vous!*

Vous souvent-il, cocodette un peu mûre.

Qui gobergez vos flemmes de bourgeoise (...)

VERLAINE, *Parallèlement*, *Dédicace*.

Le planton à tête de betterave fut victime d'une *bonne plaisanterie*. Tirant sa flemme deux ou trois jours pour « courbature » attrapée, dit paternellement le major, « en pissant contre un mur? » il dormait toute la journée ou blaguait en rires sonores près de Philippe (...)

A. JARRY, *les Jours et les Nuits*, Pl., p. 811.

DÉR. **Flemmard**, **flemmer**.

COMP. **Flémingite**.

FLEMMER [fleme] v. intr. — 1894; de *flemme*.

♦ Vx. **Flemmarder***.

FLÉOLE ou **PHLÉOLE** [fleol] n. f. — 1786, *fléole*; *phléole*, 1805, Lamarck; du grec *phleos* « roseau ».

♦ Bot. Plante monocotylédone (*Graminées*) herbacée, fourragère, vivace (sauf la *fléole des sables*, qui est annuelle). *La fléole des prés fournit un foin abondant.* ⇒ **Fourrage**.

FLET [fle] n. m. — XIII^e; moy. néerl. *vlete* « sorte de raie ».

♦ Zool. Poisson plat comestible (*Pleuronectidés*) dont le corps a la forme d'un losange, et vivant dans les estuaires. *Le flet commun est appelé aussi picaud, flondre.*

FLÉTAN [fletā] n. m. — 1554, *flettan*; néerl. **vleting*, de *vlete* (→ **Flet**); ou de **flet**, et -an, d'après *merlan*, etc.

♦ Grand poisson plat (*Anacanthiniens*; *Pleuronectidés*) des mers froides, à chair blanche et délicate. *Le flétan est aussi appelé hali-*

but (anglic.). *Filets de flétan fumés. Huile de foie de flétan, riche en vitamines A et D.*

FLÉTCHÉRISME [fletʃeʁism; fletʃeʁism] n. m. — xx^e; de *H. Fletcher*, nutritionniste américain.

♦ Méd. Pratique alimentaire qui consiste à manger très lentement, en mastiquant bien les aliments.

FLÉTRI, IE [fletri] p. p. adj. ⇒ 1. et 2. Flétrir.

1. FLÉTRIR [fletri] v. — xi^e, *fleistrir*; de l'anc. franç. *flaistre*, *flestre* « flasque », du lat. *flaccidus* « flasque », de *flaccus*.

A. V. tr. ♦ 1. Faire perdre sa forme naturelle, son port et ses couleurs à (une plante) en privant d'eau. ⇒ **Faner, sécher. Le vent, la chaleur, la sécheresse ont flétri ces fleurs** (⇒ Botanique, cit. 3).

1 Il (*le temps*) flétrit les œillets, il efface les roses. ROTROU, *Hercule mourant*, t. 3.
2 (...) les lilas, qu'une nuit flétrit, mais qui sentent si bon!

FLAUBERT, *Correspondance*, 393, 26-27 mai 1853.

Loc. fig. (Vx). *Flétrir les lauriers de quelqu'un*, porter atteinte à sa gloire. ⇒ **Entacher, ternir**.

♦ 2. Littér. Dépouiller de son éclat, de sa fraîcheur (une partie du corps, le corps). ⇒ **Altérer, décolorer, défraîchir, gâter, ternir. L'âge, la souffrance a flétri son teint, son visage. ⇒ Rider**.

3 Et mon front, dépouillé d'un si noble avantage,
Du temps, qui l'a flétri, laisse voir tout l'outrage. RACINE, *Mithridate*, III, 5.

4 Il n'était point flétri par les rides de l'âge. M.-J. CHÉNIER, *Œdipe roi*, III, 4.

5 Les chagrins avaient prématurément flétri le visage de la vieille dame, sans doute belle autrefois (...). BALZAC, *la Bourse*, Pl., t. 1, p. 339.

5.1 La princesse dépassait la quarantaine. Elle avait des yeux vifs dans un visage de petite fille, que l'ennui flétrissait instantanément. Aussi le fuyait-elle et recherchait-elle le rire que les femmes évitent, parce qu'ils donnent des rides.

COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, éd. Folio, p. 12.

Fig. et vx. Dépouiller de sa fraîcheur, de toute joie. *Flétrir le cœur, l'âme. ⇒ Désoler; déflourir, dessécher*.

6 La douleur (...) avait flétri son cœur (...). FÉNELON, *Télémaque*, XVI.

7 (...) tant d'horreurs accumulées, et dont le souvenir ne pourrait qu'attrister et flétrir mon âme. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre CLXXIV.

8 Quand le chagrin, l'exil et les années
Auront flétri ce cœur désespéré (...)
A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Rappelle-toi ».

9 Un flot de honteuse tristesse m'a flétri le cœur.
M. BARRÉS, *Un jardin sur l'Oronte*, p. 153.

10 (...) le désir fleurit, la possession flétrit toutes choses (...)
PROUST, *les Plaisirs et les Jours*, *Regrets*, rêv. couleur du temps, VI.

♦ 3. Mod. et littér. (avec l'infl. de 2. *flétrir*). Faire perdre la pureté, l'innocence à (un sentiment, un affect, etc.). ⇒ **Avilir, corrompre** (cit. 16), **enlaidir, profaner, salir, souiller. Il essaie de flétrir tous les sentiments désintéressés**.

11 Le sentiment de répulsion que vous avez éprouvé à la lecture des premières pages (...) est trop honorable pour vous et trop délicat pour qu'un esprit, fût-ce celui de l'auteur, pût s'en offenser. Il prouve que vous n'appartenez pas à un monde de fausseté et de perfidie, que vous ne connaissez pas une société qui flétrit tout (...)
BALZAC, *Lettre à M^{me} Carraud* (à propos de la Physiologie du mariage; cité par HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 337).

12 (...) l'impression qui résulte de ces peintures de voluptés n'est point agréable; il (*saint Augustin*) les flétrit, il les enlaidit et les salit le plus qu'il peut en son style bizarre (...).
SAINT-BEUVE, *Chateaubriand*, t. II, p. 14.

13 Cette vie-là m'ennuie, me pèse, me flétrit un peu de poésie; au moment de m'y enfoncer, je recule et je voudrais m'y soustraire. C'est pour cela que je m'adresse à vous.
SAINT-BEUVE, *Correspondance*, t. I, p. 174.

► **SE FLÉTRIR** v. pron.

Se faner. *Fleur, salade qui se flétrit*. — Bot. *Organe qui se flétrit, peut se flétrir. ⇒ Marcescent, marcescible*. — Fig. *Sa beauté commence à se flétrir*.

14 (...) son teint se flétrit comme une fleur que la main d'une nymphe a cueillie (...).
FÉNELON, *Télémaque*, XV.

15 (*Rousseau*) gardant jusqu'au bout la sensibilité délicate et profonde, l'humanité, l'attendrissement, le don des larmes, la faculté d'aimer, la passion (...) comme autant de racines vivaces où fermentent toujours la sève généreuse pendant que la tige et les rameaux avortent, se déforment ou se flétrissent sous l'inclémence de l'air.
TAINE, *les Origines de la France contemporaine*, t. II, II, p. 30.

B. (V. intr.). Vieux ou littéraire :

16 Fille, viens la Rose cueillir,
Tandis que sa fleur est nouvelle :
Souviens-toi qu'il te faut vieillir
Et que tu flétriras comme elle.
BAÏF, *le Livre des Poèmes*.

16.1 Aux structures croulantes répondent des ébauches de structures neuves, comme à l'époque où la *gens* romaine flétrissait, on voyait pointer les premiers couvents.
Emmanuel BERL, *le Virage*, p. 137.

► **FLÉTRISSANT, ANTE** p. prés. et adj. (1541).

Qui flétrit, fane... — Figuré :

17 Quand l'âge aura sur nous mis sa main flétrissante,
Que pourra la beauté, quoique toute-puissante?
André CHÉNIER, *Élégies*, 22.

► **FLÉTRI, IE** p. p. adj.

♦ 1. Qui a perdu sa sève, sa forme, sa couleur. *Fleur flétrie*.

⇒ **Fané. Herbe flétrie. Fruit flétri**. — Par anal. *Couleurs flétries. ⇒ Défraîchi, passé*. — Par métaphore. → ci-dessous, cit. 21.

Par ext. (en parlant d'une partie du corps). Qui est flasque, ridé. *Peau flétrie. Visage flétri. ⇒ Ratatiné*.

♦ 2. Littér. Qui a perdu sa beauté. *Les charmes flétris d'une anti-que beauté*. — Fig. et littér. Désespéré, désolé, desséché.

(...) vos beautés, bien qu'elles soient fleuries,
En peu de temps seront toutes flétries,
Et, comme fleurs, périront tout soudain.

RONSDARD, *Pièces retranchées. Continuation des amours* (1555), Sonnets.
(...) mon cœur est flétri, mon esprit lassé, ma tête épuisée.

VOLTAIRE, *Lettre à d'Argental*, 29 août 1755.

(...) je croyais mon cœur flétri; et ne me trouvant plus que des sens, je me plaignais d'une vieillesse prématurée. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre VI.

Ninon, Ninon, que fais-tu de la vie?

L'heure s'enfuit, le jour succède au jour.

Rose ce soir, demain flétrie,

Comment vis-tu, toi qui n'as pas d'amour?

A. DE MUSSET, *Premières Poésies*, « À quoi rêvent les jeunes filles », l. 1.

Il était jeune encore, mais avec ce je ne sais quoi de flétri et d'amer que l'on remarque chez ceux dont les soucis ont dévoré les premières années de la vie.
J. GREEN, *Léviathan*, l. I.

♦ 3. Littér. (sens moral). Qui a perdu sa pureté, son innocence. *Cœurs blasés et flétris*.

CONTR. *Éclorre, épanouir (s), fleurir*. — (Du p. p.) *Éclatant, l. frais, pur, vivace*.

DÉR. *Flétrissement, l. flétrissure*.

HOM. 2. Flétrir.

2. FLÉTRIR [fletri] v. tr. — xvi^e; altér. (p.-ê. d'après 1. *flétrir*) de *flatr*, xiii^e, *fleurir*, 1549; du francique **flat* « plat » (→ *Flatter*); le mot, au moins dans ses emplois figurés, est rattaché à 1. *flétrir* par les valeurs péjoratives.

♦ 1. Ancienn. Marquer (un criminel) d'un fer rouge. *En France on flétrissait les criminels sur l'épaule, avec un fer en forme de fleur de lys, puis de lettres : V (voleur); G.A.L. (galères)*.

Par analogie :

(...) punissons-la mille fois davantage si nous prenons sa vie, marquons-la, flétrissons-la : cet avilissement joint à toutes les mauvaises affaires qu'elle a sur le corps, la fera pendre ou mourir de faim (...)

SADE, *Justine*..., Presses du livre français, p. 132.

Par ext. Frapper d'une condamnation ignominieuse, infamante. ⇒ **Condamner, punir. Crime que la loi flétrit**.

Aussi Rome a-t-elle flétri par décret exprès cet écrit du père Falconi.

BOSSUET, *États d'oraison*, t. 19.

Il serait contre la raison que la loi flétrit dans les enfants ce qu'elle a approuvé dans le père.

MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XXIII, V.

(...) il n'y aurait de flétri que le juge qui l'a condamné (*la famille Sirven*); car ce n'est pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public.

VOLTAIRE, *Politique et Législation*, Lettre de l'auteur à M. Élie de Beaumont.

♦ 2. Mod. Vouer à l'opprobre*. ⇒ **Blâmer, condamner, stigmatiser, vitupérer. Flétrir injustement. ⇒ Diffamer. Flétrir le nom, la mémoire, la réputation de quelqu'un. Flétrir l'injustice, la tyrannie, les abus**.

Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie.

CORNEILLE, *le Cid*, IV, 5.

(...) les critiques malins qui ont taché de flétrir la plus pure vertu (...)

FÉNELON, *Télémaque*, XIV.

Monseigneur, vous lisez bien légèrement, vous citez bien négligemment les écrits que vous flétrissez si durement; je trouve qu'un homme en place qui censure, devrait mettre un peu plus d'examen dans ses jugements.

ROUSSEAU, *Lettre à M^{re} de Beaumont*.

L'or aux mains flétrit plus que le fer sur l'épaule.

HUGO, *les Années funestes*, XXXIV.

Tel homme, à quel crime effroyable rêvant,
Et qu'on flétrira mort, vous l'adorez vivant (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, XLIX, « Colère du bronze ».

Flétrir (qqn, qqch.) *d'une épithète infamante. Flétrir* (qqch.) *sous le nom de... du nom de...* (→ *Ajourner*, cit.). *Sa conduite le flétrit aux yeux de tous; il s'est flétri par sa conduite. ⇒ Déshonorer* (se).

(...) ce que les familles et la masse bourgeoise flétrissent généralement de l'épithète d'*original*.

BAUDELAIRE, *les Paradis artificiels*, « Poème du haschisch », IV.

Il me maudit de belle sorte

Et pour flétrir d'un blâme insigne

Mes livres et leur plan indigne.

Non, il n'y va pas de main morte. VERLAINE, *Parallèlement*, « Invectives », XXII.

► **FLÉTRI, IE** p. p. adj.

♦ 1. Ancienn. Marqué au fer rouge, en parlant d'un criminel.

(...) j'ameute la cour contre vous, je vous dénonce comme flétrie, je vous fais mettre en jugement, et si l'on vous about, eh bien! je vous tue, foi de gentilhomme!

A. DUMAS, *les Trois Mousquetaires*, t. II, p. 495.

♦ 2. Frappé d'une condamnation infamante. *Mémoire, réputation flétrie*.

CONTR. *Apologie* (faire l'), *exalter, féliciter, honorer, réhabiliter*.

DÉR. *Flétrissant, 2. flétrissure*.

HOM. 1. Flétrir.

1. FLÉTRISSANT, ANTE [flɛtrisá, át] adj. ⇒ 1. **Flétrir** (cit. 17).

2. FLÉTRISSANT, ANTE [flɛtrisá, át] adj. — 1759, Voltaire; de 2. **flétrir**.

♦ Qui flétrit (2. Flétrir). ⇒ **Déshonorant, ignominieux, infamant. Condamnation flétrissante. Épithètes flétrissantes.** ⇒ **Injurieux** (→ Éloquence, cit. 10).

Je ne demande pas mieux que la paix, mais je la veux non flétrissante.
Frédéric DE PRUSSE, Lettre à Voltaire, 22 sept. 1759,
in VOLTAIRE, Correspondance, 209.

FLÉTRISSEMENT [flɛtrismá] n. m. — 1912; de 1. **flétrir**.

♦ **1.** Maladie (des plantes) par laquelle le végétal flétrit. **Flétrissement bactérien de la pomme de terre.**

♦ **2.** Littér. (Personnes). Le fait de se flétrir, de perdre son éclat, sa jeunesse. **Flétrissement du visage, de la peau.** ⇒ **Viellissement.** — Cour. **Le flétrissement des chairs.**

- 1 (...) un être humain a du moins ce droit (...) d'être le maître de sa jeunesse, de sa fraîcheur, de ce qui demeurera son innocence, malgré la vie, plus tard, l'âge, les maladies, le flétrissement (...) ARAGON, *Blanche...*, I, VIII, p. 147.
- 2 Elle ne semblait ni jeune ni vieille, sa figure, elle était comme suspendue entre la fraîcheur et le flétrissement. S. BECKETT, *Premier Amour*, p. 37.

1. FLÉTRISSURE [flɛtrisyr] n. f. — xv^e; de 1. **flétrir**.

♦ **1.** État d'une plante flétrie. ⇒ **Défloraison.**

♦ **2.** Altération* de la fraîcheur, de l'éclat (du teint, de la beauté...). **Flétrissure du teint, de la peau** (→ **Fatigue**, cit. 9).

- 1 Rien de flétri. Pas même de cette flétrissure qui marque les plus grands saints et qui est d'avoir vécu et d'avoir été homme et d'avoir éprouvé l'ingratitude des hommes et d'avoir, qui sait, connu sa propre ingratitude (quelques-uns exceptés). Rien de cette flétrissure qui est la marque même du temps et qui ride les plus grandes vies (...) Ch. PÉGUY, *Note conjointe sur Descartes*, p. 197.

♦ **3.** Fig. **Flétrissure d'un cœur qui fut ardent, enthousiaste.** ⇒ **Dessèchement.**

- 2 Ce matin levé avant sept heures, je sors un instant, et j'entends un chant de merle, étrange, si précocement printanier, si pathétique et si pur, qu'il me fait sentir plus amèrement la flétrissure de mon cœur. GIDE, *Journal*, 25 janv. 1916.

CONTR. (Du sens 1) **Éclat, épanouissement, floraison.** — **Éclat, fraîcheur, pureté.**

HOM. 2. **Flétrissure.**

2. FLÉTRISSURE [flɛtrisyr] n. f. — 1611; *flastrissure*, 1404; de 2. **flétrir**.

♦ **1.** Anciennt. Marque au fer rouge. ⇒ **Stigmate.** **La flétrissure des criminels a été abolie en France par la loi du 28 avril 1832.**

- 1 — Mais, s'écria Felton, c'est une fleur de lis que je vois là!
— Et voilà justement où est l'infamie, répondit Milady. La flétrissure d'Angleterre!... il fallait prouver quel tribunal me l'avait imposée, et j'aurais fait un appel public à tous les tribunaux du royaume; mais la flétrissure de France... oh! par elle, par elle, j'étais bien réellement flétri.

A. DUMAS, *Les Trois Mousquetaires*, t. II, p. 645.

Par ext. Condamnation infamante infligée par un tribunal.

♦ **2.** Fig. et littér. Grave atteinte à la réputation, à l'honneur. ⇒ **Avilissement, déshonneur, honte, infamie, marque** (infamante), **opprobre, souillure, tache, tare.** **Imprimer une ineffaçable flétrissure à qqch., à la mémoire de qq.**

- 2 Les soupçons d'infidélité dans le lien sacré de mariage ne sont plus un décri formel et une flétrissure essentielle.

MASSILLON, *Carême, Médicis*, in LITTRÉ, art. *Décri*.

CONTR. **Considération, estime, honneur; gloire, réhabilitation.**

HOM. 1. **Flétrissure.**

FLETTE [flɛt] n. f. — 1311; moyen angl. *flete* «bateau»; cf. angl. *fleet* «flotte».

♦ Vx. ⇒ **Chaloupe.** — Techn. Embarcation à fond plat accompagnant un chaland.

FLETTNER [flɛtnɛr] n. m. — xx^e; du nom de l'inventeur.

♦ Techn. Petit volet compensateur situé à l'arrière d'une gouverne d'avion ou du système de pilotage automatique d'un bateau. — En apposition :

Le gouvernail automatique continue à faire son boulot comme toujours (...) *Joshua* est équipé du système «fletner» (*sic*) : la girouette, placée sur la mâche du petit safran, agit directement sur celui-ci et c'est ce petit gouvernail qui pousse le safran du gouvernail principal lorsque le bateau change de cap par rapport au vent apparent (...)
Bernard MOTTESSIER, *Cap Horn à la voile*, p. 205.

FLEUR [flœr] n. f. — xiii^e, *flor*; *flur*, 1080; lat. *florem*, n. m., de *flos*, *floris* «fleur; partie la plus fine de quelque chose».

★ I. ♦ **1.** Bot. Partie des plantes phanérogames*, qui porte les organes reproducteurs. ⇒ les éléments **Anth-**, **-anthe**, **-anthème**; **flor-**, **-flore**. **La fleur provient d'une différenciation de la feuille; elle naît d'un bourgeon** (⇒ **Bourgeon, bouton**), **se transforme en fruit*** puis en graines*. **Parties de la fleur** : attache ou tige (⇒ **Pédicelle, pédoncule; hampe**); assise des verticilles* (⇒ **Réceptacle**); périanthe* dont les folioles* protègent les organes reproducteurs. ⇒ **Calice** (sépale, calicule), **corolle** (pétale; lèvres, lobes...); organes mâles ou androcée*. ⇒ **Étamine** (filet, anthère, pollen); organes femelles ou gynécée*. ⇒ **Pistil** (carpelle, style, stigmat, ovaire ou fruit, ovule ou graine). **Fleur incomplète**, dépourvue de certains organes. **Enveloppe de certaines fleurs.** ⇒ **Glume, glumelle. Nectaire***, **éperon***, **disque*** d'une fleur. **Nom donné aux fleurs suivant le nombre et la forme de leurs pétales** (⇒ les comp. de **Pétale** : monopétale, de leurs **sépales** (⇒ les comp. de **Sépale**), le nombre de leurs **étamines** (⇒ les comp. en **-andre** : monandre), de leurs **pistils** (⇒ les comp. en **-gyne**). **Fleur prolifère.** **Fleur hermaphrodite ou bissexuée**, accomplissant à elle seule la reproduction (→ **Protogyne**). **Fleurs unisexuées, mâles ou femelles**, sur le même individu (⇒ **Monoïque, polygame**), sur deux individus différents (⇒ **Dioïque**). **Fleurs des plantes trigames** (⇒ **Trigamie**). **Pollinisation***, **fécondation*** d'une fleur (→ **Fécondant**, cit. 2). **Aspect des fleurs.** **Fleur non composée; fleur composée, flosculeuse** (⇒ **Fleuron**). **Fleur régulière ou actinomorphe, irrégulière ou zygomorphe.** **Fleur double**, dont une partie des étamines est transformée en pétales. **Fleur solitaire.** **Fleurs alternes, opposées, accolées, radiées.** **Groupe de fleurs.** ⇒ **Inflorescence** (capitule, chaton, corymbe, cyme, épi, épillet, grappe, ombelle, panicule, strobile, sycone, trochet). — **Fleur diurne, nocturne, tropique.** **Nom donné aux plantes d'après le nombre, la forme de leurs fleurs.** → **Biflore, gémefflore, labiatiflore, liguliflore, multiflore, noctiflore, passiflore, pauciflore, spiciflore, triflore, uniflore.** — **Fleur en bouton*** (cit. 3 et 4) qui s'ouvre, s'épanouit (cit. 12), déploie ses pétales. ⇒ **Écllosion; (didact.) anthèse** (cit.), **aperture**; ⇒ **Eclorre**, cit. 6. **Fleur trop ouverte; fleur qui passe, se fane***, **se flétrit, s'effeuille, laisse choir ses pétales.** ⇒ **Défloraison ou défloraison, marcescence.** **Fleur étiolée.** **Fleur qui meurt à peine éclos** (→ **Aurore**, cit. 21). **Fleur qui coule.** ⇒ **Coulure.**

Cour. Production colorée, souvent odorante, de certains végétaux, considérée le plus souvent avec le rameau (la tige) qui la porte (correspond à une partie de la notion botanique et parfois à **inflorescence**, etc.). **Couleurs vives, éclat, fraîcheur, fragilité des fleurs.** **Velouté d'une fleur.** **Parfum, suc des fleurs** (→ **Bouffée**, cit. 3; **effleurer**, cit. 3; **embellir**, cit. 6; **extraire**, cit. 9). **Abeille** (cit. 12) qui butine, papillon qui vole de fleur en fleur. — **Arbre, plante qui se couvre de fleurs** (⇒ **Fleurir; floraison**). **Arbres, arbustes en fleur, en fleurs** (→ **Agneau**, cit. 2; **avril**, cit. 2; **cytise**, cit. 1; **effluve**, cit. 8). — **Prairie émaillée de fleurs** (→ 2. **Baiser**, cit. 27; **émail**, cit. 6; **émailler**, cit. 1). **Les fleurs, parure, trésor du printemps** (→ **Beau**, cit. 29). **La rose, reine des fleurs.** **Couper, cueillir une fleur.** **Effeuiller une fleur.** **Bouquet** (cit. 5), **brassée** (cit. 2), **couronne, gerbe, guirlande de fleurs** (→ **Edelweiss**, cit. 1). **Mettre, arranger** (cit. 12) **des fleurs dans un vase.** **Piquer une fleur dans sa chevelure.** **Porter une fleur à sa boutonnière.** — **Envoyer, offrir des fleurs.** **Déposer des fleurs sur une tombe.** **Ni fleurs ni couronnes** : sans appareil (dans un enterrement). **Lancer des fleurs pour accueillir, féliciter quelqu'un.** **Bataille de fleurs à l'issue d'un corso* fleuri.** **Tapis, jonchée de fleurs** (notamment lors de la Fête-Dieu dans la religion catholique). **Marché aux fleurs.** **Vente, commerce des fleurs.** ⇒ **Bouquetière; fleuriste.** **Collection de fleurs.** ⇒ **Anthologie** (vx). **Fleurs utilisées en parfumerie.** ⇒ **Plante** (plantes à parfum). **Album de fleurs desséchées.** — Loc. **Être belle, fraîche comme une fleur.** — Prov. **Il ne faut pas battre une femme, même avec une fleur.** — Loc. adv. **La fleur au fusil** : joyeusement (→ **Repartir** comme en quatorze*).

Plante considérée dans sa fleur; plante qui porte des fleurs (belles, grandes). **Le coquelicot, une fleur des champs.** **Fleur cultivée, ornementale** (⇒ **Floriculture**), **fleur de jardin, de serre.** — **Fleur d'orange.** — **Cultiver, arroser des fleurs.** **Parterre** (cit. 5), **bordure, corbeille, massif de fleurs.** **Fleurs en pot, en caisse.** ⇒ **Jardinière.** **Fleurs coupées.** **Pot* de fleurs.** — Myth. **Narcisse changé** (cit. 35) en fleur.

Principales fleurs d'ornement : achillée, aconit, adonide, ageratum, amarante, amaryllis, ancolie, anémone, angélique, aristoloche, arum, asperule, asphodèle, aster, aubépine, azalée, balsamine, bégonia, belle-de-jour, belle-de-nuit, belle-d'once-heures (ornithogale), bétoine, bleuet, boule-de-neige, bouton d'argent, bouton d'or, bruyère, calcéolaire, camomille, camélia, campanule, canna, capucine, catalpa, cattleya, centauree, centranthe, chardon, chèvre-feuille, chrysanthème, cinéraire, clématite, colchique, coquelicot, corbeille d'or, corbeille d'argent, coréopsis, crête-de-coq, crocus, cyclamen, cytise, dahlia, datura, digitale, edelweiss, églantine, éphémère, filipendule, fraxinelle, freesia, fritillaire, fuchsia, gaillarde, gerdénia, genêt, gentiane, géranium, giroflée, glaïeul, glycine, gueule-de-loup, gypsophile, hamelia, hélianthe (soleil), hélianthème, héliotrope, hémérocalce, hormin, hortensia, immortelle, iris, ixia, jacinthe, jasmin, jonquille, joubarbe, julienne, jussieu, laurier, lavande, lilas, linaira, lis (1. Lis), liseron, lobélie, magnolia, marguerite, mathiole, mauve, mignardise, millepertuis, mimosa, morelle,

muguet, myosotis, narcisse, nénuphar, nielle, œillet, orchidée, pâquerette, passiflore (fleur de la passion), pavot, pélagonium, pensée, perce-neige, pervenche, pétunia, phlox, pied-d'alouette, pissenlit, pivoine, pois de senteur, primevère, reine-des-prés (ulmaire), reine-marguerite, renoncule, réséda, rhododendron, rose, rose trémière, saponaire, sauge, saxifrage, scabieuse (fleur de veuve), seringa, silène, soleil, souci, spirée, trèfle, tubéreuse, tulipe, valériane, véronique, verveine, violette, volubilis, yucca, zinnia... ⇒ aussi **Arbre, herbe, plante** (plantes médicinales et plantes à parfum).

- 1 Ô nature, nous nous plaignons
Que des fleurs la grâce est si brève. BAÏF, Livre des poèmes.
- 2 C'était pour m'enseigner qu'il faut dès la jeunesse,
Comme d'un usufruit, prendre son passe-temps,
Que pas à pas nous suit l'importune vieillesse,
Et qu'Amour et les fleurs ne durent qu'un Printemps.
RONSDARD, Sonnets pour Hélène, Premier livre, XLIV
(⇒ aussi Durer, cit. 6)

- 3 Et les fruits passeront la promesse des fleurs.
MALHERBE, Poésies, Prière pour le roi... (⇒ Faucille, cit. 2)

- 4 Le cercueil au milieu des fleurs veut se coucher ;
Les fleurs aiment la mort, et Dieu les fait toucher
Par leur racine aux os, par leur parfum aux âmes !
HUGO, les Contemplations, « À celle qui est restée en France », VII.

- 5 La grotte disparaissait sous l'assaut des feuillages. En bas, des rangées de roses
trémières semblaient barrer l'entrée d'une grille de fleurs rouges, jaunes, mauves,
blanches, dont les bâtons se noyaient dans les orties colossales (...) Puis, c'était un
élan prodigieux, grimpant en quelques bonds : les jasmins, étoilés de leurs fleurs
suaves ; les glycines aux feuilles de dentelle tendre ; les lierres épais, découpés
comme de la tôle vernie ; les chèvrefeuilles souples, criblés de leurs brins de corail
pâle ; les climatisées amoureuses, allongeaient les bras, pomponnées d'aigrettes blan-
ches (...) Des volubilis élargissaient le cœur découpé de leurs feuilles (...)
ZOLA, la Faute de l'abbé Mouret, II, VII.

- 5.1 Comme ils longeaient toujours la grande rue, ils marchèrent dans une odeur
exquise qui traînait autour d'eux et semblait les suivre. Ils étaient au milieu du
marché des fleurs coupées. Sur le carreau, à droite et à gauche, des femmes assises
avaient devant elles des corbeilles carrées, pleines de bottes de roses, de violet-
tes, de dahlias, de marguerites. ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 34.

- 6 Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches (...)
VERLAINE, Romances sans paroles, Aquarelles (⇒ Cœur, cit. 74).

- 6.1 (*Le coquelicot*) magnifique, dans la naïve monotonie de sa beauté, donnant au rare
passant qui aperçoit tout d'un coup son pavillon rouge et élané le plaisir d'une
découverte, et ce sentiment mystérieux que leur plantation dans un jardin, leur
disposition dans un bouquet ôte aux fleurs, mais qu'elles font naître si violemment
en nous dans une prairie, au bord d'un étang, dans un bois, par la floraison sou-
daine d'une corolle isolée, ou l' inexplicable attroupement de fleurs parcellles (...)
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 301.

Fleur de la passion. ⇒ **Passiflore** ; et aussi **grenadille**.

Spécialt. Fleurs pectorales. ⇒ **Plante** (plantes médicinales). *Tisane des quatre fleurs*, de mauve, pied-de-chat, pas-d'âne et coquelicot, aux propriétés adoucissantes. — *Passer fleur*, se dit de la vigne dont la floraison passe sans qu'aucune intempérie n'empêche la formation des fruits (⇒ Couler, cit. 20).

Langage des fleurs : ce que les fleurs expriment symboliquement des sentiments amoureux, selon leur couleur, leur parfum (⇒ **Sélam**).

Loc. Dire quelque chose avec des fleurs.

- 6.2 Nulle part on n'offre autant de fleurs qu'à New-York, et nulle part elles ne sont
aussi chères. *Say it with flowers*, « dites-le en fleurs », est une de ces heureuses for-
mules (*mottos* ou *slogans*) que sait inventer le commerce américain. Parler ce
langage-là, c'est parler d'or. Paul MORAND, New-York, p. 216.

En appos. (pour exprimer une couleur). *Tissu fleur de pêcher*.

Reproduction, imitation de cette partie du végétal ; image de fleur.
— (Opposé à *fleurs naturelles*). *Fleurs artificielles ornementales*,
en tissu, en papier, en perles, en porcelaine. *Chapeau à fleurs. Coif-
fure de fleurs* (⇒ *Cache-peigne*). *Couronne, eau de fleurs d'oran-
ger**. — *Fleur sculptée, ciselée*. ⇒ **Fleuron**. *Fleur de chapiteau
corinthien*. — *Fleur peinte, imprimée, brodée...* *Papier, tissu à
fleurs*, représentant des fleurs (⇒ *Cretonne*, cit. 1). *Tapis à fleurs*
(⇒ **Fleurage**). *Fleurs de dentelle**. *Assiettes à fleurs* (⇒ *Faïence*,
cit. 1).

(XII^e ; ancienn *fleur de lys*). **FLEUR DE LIS** : emblème de la royauté,
représentant schématiquement cette fleur. *Tenture semée de fleurs
de lis*. ⇒ **Fleurdelisé**. *Fleur de lis en pendentif*. *La fleur de lis,
figure de blason**.

- 7 Beaucoup portaient la fleur de lys d'argent suspendue au ruban blanc moiré qui,
en 1817, n'avait pas encore tout à fait disparu des boutonnières.
HUGO, les Misérables, I, III, v.

- 8 (...) tentures bleu de paon semées de fleurs de lis blanches (...)
J. GREEN, Léviathan, II, IX.

Loc. fam. (t. d'injure). Fleur de nave : personne stupide.

- 8.1 — Eh conne, dit la voix de Gabriel, si y a personne tu boucles la lourde, si y a quel-
qu'un tu le fous dehors. T'as compris, fleur de nave? — Oui, msieur Gabriel.
R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 129.

Loc. métaphorique et fig. Couvrir quelqu'un de fleurs, jeter des fleurs à quelqu'un. ⇒ **Encenser, flatter, louer**. — *Semer des fleurs sur la tombe de quelqu'un*, faire son éloge après sa mort. *Les fleurs du chemin, de la vie* : ce qui est aisé, agréable. ⇒ **Agrément, facilité, plaisir**. *Une vie semée de fleurs*, douce, facile, heureuse. *Semer de fleurs le bord des précipices* (Racine) : dissimuler un danger, un piège sous des apparences séduisantes. — *Les Fleurs du mal*, poèmes de Baudelaire.

- Je leur semai de fleurs le bord des précipices. RACINE, Athalie, III, 3. 9
- Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. 10
- Je n'en veux pour témoin qu'Hercule et ses travaux. LA FONTAINE, Fables, X, 13.

- Je suis chose légère, et vole à tout sujet ;
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet ;
À beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire. 11

- LA FONTAINE, Disc. à M^{me} de La Sablière.
- J'avais une activité sans but, je voulais les fleurs de la vie, sans le travail qui les fait éclore. BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 476. 12

- Talleyrand était d'ailleurs chargé de glisser, sous les fleurs dont il couvrait le triomphateur, de ces pointes où excellait ce pince-sans-rire supérieur. 13
- Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascension de Bonaparte, xv, p. 213.

Loc. prov. Un serpent est caché sous les fleurs, se dit d'éloges perfides (⇒ **Aspic**, cit. 1).

FLEUR BLEUE. *La petite fleur bleue*, se dit d'une sentimentalité un peu mièvre et romanesque (dans le langage des fleurs, le bleu pâle exprime une tendresse inavouée, discrète et idéale). *Aimer la petite fleur bleue*. — **Adj. Il est très fleur bleue.** ⇒ **Sentimental**.

- Il fut toujours sentimental : la petite fleur bleue avait en lui des racines de chêne. 13.1
- Les plus fortes tempêtes ont passé sur elle sans l'arracher. Elle se refermait un peu pour se rouvrir tout de suite, le temps calmé.

- J. RENARD, Journal, 25 avr. 1894.
- Les jeunes ne savent plus s'amuser gentiment. Lorsque j'en fais la remarque à ma fille, elle me répond qu'elle a soupé de la petite fleur bleue, qu'on ne la mange plus qu'en salade, et patati et patata. 14

- BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 242.
- Il vous faisait à volonté une missive qui, transmise à un graphologue, trahissait un homme d'affaires, riche, volontaire, mais au fond un cœur d'or, généreux avec les dames, ou un timide employé de banque, sentimental, prêt à tout croire, épris de petite fleur bleue. 15

- ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 394.
- Ah! la grande amour, ça vient, on ne sait pas quand, on ne sait pas comment, et qui mieux est, on ne sait pas pour qui (...) Alors ce ne sont plus que clairs de lune, gondoles, ivresses éthérées, âmes sœurs et fleurs bleues. 15.1

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 71.

Fam. Comme une fleur : très facilement, doucement, sans difficulté. *Il est arrivé premier comme une fleur*, ingénument.

Les Cent Fleurs ; la campagne, la politique des cent fleurs (en Chine).

- (...) une nouvelle action révolutionnaire comparable à celle qui suscita les « Cent Fleurs », puis leur répression. Que veut-il? Lancer la jeunesse et l'armée contre le Parti? 15.2
- « Que cent fleurs différentes s'épanouissent, que cent écoles rivalisent ! » Mao lança ce mot d'ordre qui semblait une proclamation de libéralisme, en un temps où il croyait la Chine « remodélée ». MALRAUX, Antimémoires, p. 546.

Loc. fig. (1954, argot, «cadeau intéressé»). **Fam. Faire une fleur** : accorder une faveur, un avantage, une préférence. *Je reconnais que, dans cette affaire, il m'a fait une fleur en me donnant la préférence sur mes concurrents. Il ne lui a pas fait de fleur* (⇒ **Pas de cadeau***).

- (...) je suis justement d'humeur aimable ce soir... Je vais peut-être te faire une fleur, t'accorder le sursis, si tu réponds bien, si je vois que tu as pas la tête dure. 15.3
- A. SIMONIN, Touchez pas au grisi, p. 108.

Argot (emploi attribut). Être fleur, sans argent (⇒ **Fauché*** comme une fleur coupée).

- ♦ **2. Littér.** Se dit d'une femme* jeune, gracieuse, jolie (⇒ par **métaphore** **Capiteux**, cit. 4 ; **ciel**, cit. 25 ; **espérer**, cit. 11 ; **fille**, cit. 15).

- De cette fleur si tendre et sitôt moissonnée (...) RACINE, Athalie, IV, 3. 16
- Quoi! mortes! quoi déjà, sous la pierre couchées! 17
- Quoi! tant d'êtres charmants sans regard et sans voix!
Tant de flambeaux éteints! tant de fleurs arrachées (...)
HUGO, les Orientales, XXXII.

- Un' jolie fleur dans une peau d'vache 17.1
- Un' jolie vach' déguisée en fleur (...)
Georges BRASSENS, Une jolie fleur.

Fam. et plais. Fleur de macadam, de pavé, de bitume. ⇒ **Prostituée**.

- ♦ **3. Fig. Vx ou littér.** ⇒ **Beauté** (cit. 24), **2. charme, éclat, fraîcheur.** *La fleur du teint, du visage.*

- Un temps viendra qui fera dessécher
Jaunir, flétrir votre épanie (*épanouie*) fleur. 18
- VILLON, le Testament, « Ballade à s'amie ».

- Sur la lèvre de rose et d'amour parfumée,
Cueillir la douce fleur d'une haleine embaumée. 19
- André CHÉNIER, Poèmes, Notes et vers épars.

- N'es-tu pas riche et beau? du moins quand la douleur
N'avait point de ta joue éteint la jeune fleur? 20
- André CHÉNIER, Bucoliques, VI.

Première fleur (⇒ **Faute**, cit. 48). **Être dans toute sa fleur**.

- (...) j'ai assez estimé cette distinction pour désirer de l'avoir dans toute sa fleur et dans toute son intégrité (...)
LA BRUYÈRE, Disc. de réception à l' Académie franç.

La fleur de quelque chose : ce qui est le plus beau, le plus agréable dans (qqch.). *Fleur de l'innocence*.

- Je ne dirai point ces choses, car l'émotion perdrait sa fleur de spontanéité sincère, à être analysée pour l'écrire. 22
- GIDE, Journal, janv. 1890.

Littér. Dans la fleur de : au premier moment de, au moment le plus neuf, le plus pur.

- (...) une contemporaine d'un Tilly et d'un Lauzun, et qui a pu lire, à vingt ans, *Werther* dans la fleur de sa nouveauté. 23
- Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 239.

Cour. Dans la, à la fleur de : dans tout l'épanouissement de, au

moment le plus beau de. *Être dans la fleur de sa jeunesse* (→ Briller, cit. 9; à l'envi*, cit. 5). — Loc. *Mourir à la fleur de l'âge* (cit. 5).

24 J'ai perdu, dans la fleur de leur jeune saison,
Six frères, quel espoir d'une illustre maison!

RACINE, Phèdre, II, 1.

25 Elle périt à la fleur de la jeunesse et de la beauté en 1790, elle pouvait avoir vingt-huit ou trente ans.

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, III.

26 (...) Edmond Burat de Gurgy, enlevé à la fleur de son âge et de son talent par une maladie de poitrine (...)

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 129.

Absolt. *Femme dans sa fleur.*

27 Et dans l'ardeur de la femme en fruit il lui faut aussi la jeunesse, la fleur ou l'enfance même.

André SUARÈS, Trois Hommes, « Dostoïevski », IV.

EN FLEUR : dans la fraîcheur de l'adolescence, de la croissance (→ Accord, cit. 2). — *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, roman de Marcel Proust. — *Espérances en fleurs*. ⇒ **Commencement**, **début** (→ Écouler, cit. 13).

♦ 4. Fam. et vieilli (ou plais.). Virginité. ⇒ 1. **Rose**. *Elle a perdu sa fleur.*

28 (...) cette fleur, qui avait été réservée pour le beau prince Massa-Carrara, me fut ravie par le capitaine corsaire (...)

VOLTAIRE, Candide, XI.

Loc. vieillie. *Fleur de mari* : virginité préservée en vue du mariage.

28.1 Sa fille (*de Vatard*) ne perdrait point la tramontane et ne chopperait point dans un moment de volonté perdue (...) Libre de riboter, tant qu'elle voudrait, elle n'en eut pas l'envie, elle gardait « sa fleur de mari », très décidée à ne la laisser prendre que pour le bon motif.

HUYSMANS, les Sœurs Vatard, III, p. 50-51.

♦ 5. Ce qu'il y a de meilleur, de plus beau, de plus distingué... ⇒ **Choix**, **crème**, **élite**, **gratin**; → Le dessus* (cit. 16) du panier. *La fleur de la chevalerie, d'une civilisation, des arts* (→ Couronnement, cit. 6). *La fine fleur*. ⇒ **Fin** (adj.). — *Ne prendre que la fleur d'un sujet* (→ Épuiser, cit. 11). — Vx. *Avoir la fleur de quelque chose*, le premier usage. ⇒ **Primeur**.

29 Dieu garde la cour des dames où abonde
Toute la fleur et l'élite du monde.

Clément MAROT, Épîtres, LIX.

30 (...) ce voisin, en automne,
Des plus beaux dons que nous offre Pomone
Avait la fleur, les autres le rebut.

LA FONTAINE, Fables, IX, 5.

31 Ce M. de Chédeville, un ancien beau, la fleur du règne de Louis-Philippe, gardait au fond du cœur des tendresses orléanistes.

ZOLA, la Terre, II, v.

32 — Ah! Dieu, dit Charles (*Charlemagne*)... Conseillez-moi selon le droit et l'honneur. C'est la fleur de douce France qu'ils m'ont ravie!

J. BÉDIER, Trad. de la Chanson de Roland, 178, p. 185.

32.1 — Tu retardes, petite, et tu ne sais pas encore que nous nageons en pleine démocratie. D'ailleurs, si tu veux voir le bois pur de tout mélange, viens le matin, tu n'y trouveras que la fleur, la fine fleur de la société.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 88.

33 (*Paris*) qui appelle continuellement à soi la fleur et la lie de la race, s'est fait la métropole de diverses libertés et la capitale de la sociabilité humaine.

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 142.

Fam. *La fleur des pois* : un homme à la mode, élégant, recherché. *Fleur de farine** : farine très blanche et très fine.

34 Dieu lui-même le compose (*le pain*)
De la fleur de son froment.

RACINE, Poésies diverses, Cantique, IV.

Chim. anc. Substances réduites en poudre et sublimées. *Fleur de chaux, de soufre, d'antimoine*.

♦ 6. (Métaphore du sens 1). Rhét. Ornement poétique. *Les fleurs du discours, du langage* (→ Classer, cit. 4). *Fleurs de rhétorique** : expressions poétiques conventionnelles (→ Éviter, cit. 30). *Les fleurs de l'éloquence*.

35 (*Ils ont*) semé dans la chaire toutes les fleurs de l'éloquence (...)

LA BRUYÈRE, Disc. de réception à l'Académie franç.

36 C'était bon à la rhétorique (...) de nous piper à ses fleurs et à ses règles.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 121.

★ II. (1611). Par anal. (au plur.). *Fleurs de vin, de vinaigre* : mycodermes qui se développent à la surface du vin, du vinaigre.

★ III. (xiv^e). Par ext. (inus. au sens général). La superficie d'une chose.

♦ 1. Loc. prép. À FLEUR DE : presque au niveau de, sur le même plan (⇒ **Affleurer**, **effleurer**). *Abattre des arbres* (cit. 18) à fleur de terre. — Plus cour. À FLEUR D'EAU. *Les rochers, les icebergs à fleur d'eau sont dangereux pour les navires*. — *Yeux à fleur de tête*, saillants, peu enfoncés dans leur orbite. — *Frisson à fleur de peau*. ⇒ **Superficiel**. — Fig. *Sensibilité à fleur de peau* : sensibilité très grande, qui réagit à la plus petite excitation. (Dans le même sens). *Nerfs à fleur de peau*.

(Dans d'autres expr.; littér.). *À fleur de mémoire*, etc. (→ ci-dessous, cit. 38, 39 et 40).

37 (...) au-delà, la pleine mer, où paraissent à fleur d'eau quelques îlots inhabités (...)

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 13.

37.1 Elle lui causait à fleur de peau une irritation extraordinaire (...)

ZOLA, Son Excellence Eugène Rougon, t. I, p. 78.

38 Des pensées presque philosophiques lui venaient à fleur d'âme sur la facilité qu'on éprouve à gouverner les hommes.

FRANCE, l'Orme du mail, XI, Œ., t. XI, p. 110.

39 (...) puisque je ramène à fleur de mémoire ces souvenirs (...)

GIDE, Ainsi soit-il, p. 124.

40 Les poissons apparaissent sur l'eau et jettent un éclat bref, comme les souvenirs remontent à fleur de mémoire.

J. RENARD, Journal, 23 déc. 1897.

(...) un pantin de laine avec de gros yeux à fleur de tête et un ventre proéminent soigneusement cousu.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, IX.

Je reconnais les femmes à fleur de leurs cheveux, de leur poitrine et de leurs mains. Elles ont oublié le printemps, elles pâlisent à perte d'haleine.

ÉLUARD, À défaut du silence.

♦ 2. (1611). Techn. Dessus, côté du poil d'une peau tannée. *La fleur d'une peau* (opposé à *croûte*).

♦ 3. Techn. *Monnaie à fleur de coin* : monnaie ancienne d'une conservation parfaite, dont l'empreinte des coins est bien visible. ⇒ **Coin**.

CONTR. (Du sens 1, 5) 1. **Lie** (du peuple).

DÉR. 1. **Fleurage**, **fleuraison**, **fleuré**, 2. **fleurier**, **fleurlet**, **fleurette**, **fleuriste**, **fleuron**.

COMP. **Affleurer**, **effleurer**, **enfleurier**, **chou-fleur**. — **Fleurdeliser**.

HOM. Formes des v. 1. **fleurier**, 2. **fleurier**.

1. **FLEURAGE** [flœʁaʒ] n. m. — 1552, Ronsard; de *fleur*.

♦ Techn. Ensemble des fleurs décoratives sur un tapis, une tenture. *Usure qui efface le fleurage d'un tapis*.

HOM. 2. **Fleurage**.

2. **FLEURAGE** [flœʁaʒ] n. m. — 1832; de 2. *fleurier*.

Technique.

♦ 1. Son fin qui sert à saupoudrer le pain. ⇒ **Gruau**.

♦ 2. (1874). Action de saupoudrer le pain. ⇒ 2. **Fleurier**.

HOM. 1. **Fleurage**.

FLEURAIISON [flœʁeizɔ̃] n. f. ⇒ **Floraison**.

FLEURANT, **ANTE** [flœʁɑ̃, ɑ̃t] adj. — xv^e; p. prés. de 1. *fleurier*.

♦ Vx. Odorant, parfumé.

(*Ces lèvres*) D'où sort une haleine fleurante

Mieux qu'Arabie l'odorante.

DU BELLAY, l'Antrotique, in HUGUET.

FLEUR DE LIS [flœʁdɛlis] n. f. ⇒ **Fleur** (I., 1., *supra* cit. 7), et aussi 1. **lis**.

FLEURDELISER [flœʁdɛlize] v. tr. — 1502, au p. p.; de *fleur de lis*.

♦ 1. Orner de fleurs de lis. *Fleurdeliser une étoffe*.

♦ 2. (1611). Ancienn. Flétrir* (2. Flétrir, 1.) un criminel en le marquant d'un fer rouge en forme de fleur de lis.

► **FLEURDELISÉ**, **ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Orné de fleurs de lis. *Drapeau fleurdelisé*. — Blason. *Croix fleurdelisée*.

Des fleurs de lis brodées ornaient les retroussis des deux pans de derrière. Les boutons dorés étaient également fleurdelisés.

BALZAC, la Bourse, Pl., t. 1, p. 342.

♦ 2. Ancienn. *Criminel fleurdelisé*, flétri* (2. Flétrir, 1.), marqué au fer en forme de fleur de lis.

REM. On trouve aussi les graphies *fleurdelyser*, *fleurdelysé* (vieilli).

FLEURÉ, **ÉE** [flœʁe] adj. — xiv^e; *floré*, v. 1130; de *fleur*.

♦ Blason. Se dit d'une pièce ornée de fleurs, de fleurons ou dont les bords sont ornés de fleurs de lis. ⇒ **Fleuronné**.

HOM. *Fleurée*; formes des v. 1. **fleurier**, 2. **fleurier**.

FLEURÉE [flœʁe] n. f. ⇒ **Florée**.

1. **FLEURER** [flœʁe] v. intr. — xiv^e; de l'anc. franç. *fleur*, fin xii^e ou *fleur* « odeur », mil. xiii^e; lat. pop. *flator*, de *flatare* « souffler », p.-ê. sous l'infl. de *fastor* « mauvaise odeur ».

Littéraire.

♦ 1. Répandre une odeur agréable. ⇒ **Exhaler**, **sentir** (intrans.). *Fleurier bon*. ⇒ **Embaumer**. *Brise qui fleurit l'herbe coupée* (→ **Essence**, cit. 21).

(...) au vent crispé du matin

Qui va fleurant la menthe et le thym (...)

VERLAINE, Jadis et Naguère, « Art poétique ».

Ajoutez à cela une nourriture alliécée et la chaleur solaire, qui développe les parfums naturels de la femme, dans ce pays de *Mireille* où elle fleurit la lavande et le thym de la montagne.

LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, I.

Échauffée, l'étrangère fleurait le bois mordu par la flamme, le bouquet, la violette, tout un bouquet de douces odeurs sombres et tenaces, qui demeuraient longtemps attachées aux paumes.

COLETTE, la Chatte, p. 103.

Loc., vx. *Cela fleur comme baume* : cela sent bon. — Fig. *Fleurer comme baume* : paraître excellent.

Fig. *Fleurer quelque chose*. ⇒ **Sentir** (fig.); **évoquer**.

4 J'ai même cru démêler d'obscures intentions qui ne m'ont pas paru fleurir la plus fine bergamote. LÉON BLOY, *la Femme pauvre*, IX.

5 (...) aimait tout ce qui fleurait l'intrigue et le théâtre. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, II, X.

♦ **2.** Rare. Respirer et sentir (une chose qui dégage un parfum).

Fig. « *On y fleurait* (dans cette demeure) *une sorte d'affirmation politique...* » (Duhamel, in T.L.F.).

HOM. Fleuré, 2. fleurir.

2. FLEURER [flœʁe] v. tr. — 1832; de *fleur*.

♦ Techn. Saupoudrer (de son fin) le pain.

DÉR. 2. Fleurage.

HOM. Fleuré, 1. fleurir.

1. FLEURET [flœʁe] n. m. — 1580, *floret*; ital. *fioretto* « petite fleur », à cause du bouton du fleuret, comparé à celui d'une fleur; de *fior* « fleur », d'après *fleur*.

♦ **1.** Épée à lame de section carrée (⇒ **Carre**), au bout garni de peau (⇒ **Bouton**, **mouche**), pour s'exercer à l'escrime. ⇒ **Escrime**; **épée**, **fer**. *Fleuret boutoné**, *moucheté**, *démoucheté*. *Avoir le fleuret au poing*. *Il sait manier le fleuret*.

Jamais je n'eus le poignet assez souple, ou le bras assez ferme, pour retenir mon fleuret quand il plaisait au maître de le faire sauter.

ROUSSEAU, *les Confessions*, V (→ Assaut, cit. 18).

Technique, sport de l'escrime au fleuret. ⇒ **Fleurettisme**. *Pratiquer le fleuret*. *Champion au fleuret*, *de fleuret*.

♦ **2.** (Mil. xx^e). Techn. Tige d'acier montée sur les engins mécaniques (marteau piqueur ou marteau perforateur), et servant à creuser des trous de mine.

DÉR. Fleurettisme, fleurettiste.

HOM. 2. Fleuret.

2. FLEURET [flœʁe] n. m. — 1563, *floret*; catalan *floret* « fil, coton, laine de bonne qualité ».

Technique.

♦ **1.** Vieilli. Premier choix de la laine, du coton, du fil.

♦ **2.** Fil fait de bourre de soie; ruban, tissu fait de ce fil.

HOM. 1. Fleuret.

FLEURETÉ, ÉE [flœʁ(ə)te] adj. — V. 1235, blason; de *fleurette*.

♦ **1.** Orné, bordé de fleurettes. « *Porcelaine fleurettée de bleuets* » (Balzac, in T. L. F.).

♦ **2.** Blason. Orné de fleurs, de fleurons. ⇒ **Fleuré**, **fleuronné**.

♦ **3.** Archit. Orné de fleurons.

HOM. Formes des v. fleuriter, flirter.

FLEURETER [flœʁ(ə)te] v. intr. — Conjug. *jeter*. — XIII^e, *floreter* « voler de fleur en fleur »; de *florette* « fleurette ».

♦ **1.** (Vx, inusité à partir du XVII^e). Voltiger de fleur en fleur. — (XVI^e). Fig. Dire des balivernes.

♦ **2.** (Fin XIX^e). Vieilli. Conter fleurette, courtiser (→ **Flirter**, avec lequel il a été confondu).

HOM. V. Fleureté, flirter.

FLEURETTE [flœʁet] n. f. — V. 1119, *florette*; de *fleur*, et suff. *-ette*.

★ **I.** Vx ou poét. Petite fleur.

★ **II.** (1633). Fig. et vx ou poét. Propos galant, tendre, amoureux. « *Débiter des fleurettes* » (Corneille, *le Menteur*, I, 1). ⇒ **Galanterie**.

1 Point je ne veux t'inscrire un piteux Lay
Ny te despeindre, avecques des fleurettes
D'un vieux Ribaut les tendres amourettes (...)

SAINT-AMANT, *Œ.*, II, p. 119 (Paris, 1643), cité par R. ARVEILLER, in *le Franç. moderne*, juil. 1974.

2 M. Simon était galant, grand contour de fleurettes, et poussa jusqu'à la coquetterie le soin de son ajustement. ROUSSEAU, *les Confessions*, IV.

Loc. mod. *Conter fleurette à une femme*, lui faire la cour (→ **Conter**, cit. 11; **coquet**, cit. 4; **étourdi**, cit. 6).

★ **III.** (Av. 1877). Régional (Ouest, Île-de-France). Première crème très fluide qui se forme au-dessus du lait. — En appos. *Crème fleurette*.

★ **IV.** Pêche. Languette de peau prélevée au flanc d'un poisson et servant d'appât (syn. : *gueulin*). ⇒ **Boëtte**.

DÉR. Fleureté, fleuriter.

FLEURETTISME [flœʁetism] n. m. — 1911, J.-J. Renaud, *l'Escrime*, in *Petiot*; de 1. *fleuret*.

♦ Escrime au fleuret.

FLEURETTISTE [flœʁetist] n. m. ou f. — 1901, in *Petiot*; de 1. *fleuret*, et suff. *-iste*.

♦ Escrimeur, escrimeuse pratiquant le fleuret. ⇒ **Épéiste**. *Dans les dernières phases des concours d'escrime, les fleuretistes disputent les assauts en dix touches*.

FLEURI, IE [flœʁi] p. p. adj. ⇒ **Fleurir**.

FLEURINE [flœʁin] n. f. — 1798, Chaptal; p.-ê. du v. occitan *fleurar* « souffler », cf. lat. *flatare*, anc. franç. *flaer*, et *effleer* « s'exhaler », *refleer* « respirer », car, selon P. Larousse, « il sort par les fissures un vent froid, assez fort pour éteindre une chandelle ».

♦ Régional. Dans les rochers calcaires du Combalou (cause du Larzac, Aveyron), fissure formant cheminée qui met en communication l'air de cavités sous-jacentes avec l'extérieur. *Les fleurines assurent naturellement la ventilation des caves d'affinage du roquefort*. — REM. Certains auteurs confondent, à tort, *caves naturelles* et *fleurines*.

C'est dans les caves de Roquefort, où règnent des courants frais et humides issus des « fleurines » ou failles de la montagne, avec une température constante de 5 à 7°, que les fromages acquièrent leur qualité et leur saveur particulières. Ils y sont salés, brossés et piqués, puis rangés sur champ sur des tablettes de bois (...)

Jean-Jacques FAUVEL, Cévennes-Languedoc, p. 582.

Ces falaises qui en tous lieux bordent le causse, dominant les vallées du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie, sont souvent entaillées de fissures profondes où pousse une végétation luxuriante et touffue, où gisent les rapaces et qu'on appelle des *canolles*. Inclues dans le plateau, enclous dans le sous-sol comme des cheminées naturelles, elles deviennent alors des *fleurines*.

Jacques LACARRIÈRE, *Chemin faisant...*, p. 190.

FLEURIR [flœʁir] v. — XI^e, *florir*; au p. p., 1080, *Chanson de Roland*; lat. pop. **florere*, du lat. class. *florere*, de *flos*, *floris* « fleur ».

★ **I.** V. intr. ♦ **1.** Produire des fleurs, être en fleur (plantes). ⇒ **Floraison**. *L'amandier est un des arbres qui fleurissent le plus tôt* (→ aussi **Cerisier**, cit. 1). *Déjà les primevères ont fleuri* (→ **Bois**, cit. 6).

Ne pas aimer quand on a reçu du ciel une âme faite pour l'amour, c'est se priver soi et autrui d'un grand bonheur. C'est comme un oranger qui ne fleurirait pas de peur de faire un péché.

STENDHAL, *De l'amour*, XXVI.

Connaiss-tu le pays où fleurit l'oranger.

Le pays des fruits d'or, et des roses vermeilles ?

M. CARRÉ et J. BARBIER, *Livret de « Mignon »*, d'après Goethe.

Çà et là les premiers pêcheurs, d'un rose un peu fiévreux, fleurissent en houppes que la première gelée va disperser et noircir (...)

COLETTE, *Belles Saisons*, p. 147.

Par ext. *La campagne fleurit*, se couvre de fleurs.

Défrichez cette terre sauvage; faites fleurir (...) le désert (...)

FÉNELON, *Télémaque*, II.

S'ouvrir* (en parlant d'une fleur). ⇒ **Éclore**, **épanouir** (s). *Les roses fleurissent, commencent à fleurir*.

C'est la rosette rouge et non la fleur des champs

Qui fleurit à sa boutonnière.

TH. DE BANVILLE, *Odes funambulesques, « Tristesse d'Oscar »*.

Par métaphore. Être dans sa fleur, dans la fraîcheur de la jeunesse.

Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait; avec quelles grâces, vous le savez: le soir nous la vimes séchée.

BOSSUET, *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre*.

♦ **2.** Plais. Se couvrir de poils. *Menton qui fleurit*. — Se couvrir, être couvert de boutons*. *Son nez fleurit*. ⇒ **Bourgeonner**.

(...) une duègne, affreuse compagne.

HUGO, *Ruy Blas*, IV, 7.

♦ **3.** S'épanouir. ⇒ **Éclore**. — (Concret). *Un sourire fleurissait sur son visage* (→ **Bonté**, cit. 7).

(Abstrait). Plus cour. (en parlant de qualités humaines, de sentiments). ⇒ **Croître**, **développer** (se), **épanouir** (cit. 17), **grandir**. *Voir fleurir des qualités, une espérance, une amitié, un amour*.

Et j'ai de vos vertus vu fleurir l'espérance (...)

MOLIÈRE, *la Princesse d'Élide*, I, 1.

Dans l'un (*Télémaque*), elle (*la sagesse*) ne fait encore que fleurir; dans l'autre (*Mentor*), elle porte avec abondance les fruits les plus mûrs.

FÉNELON, *Télémaque*, IX.

Le lis de tes vertus a fleuri sur le fumier de ta corruption. FRANCE, *Thaïs*, p. 277.

L'amour ne fleurit que dans la douleur. Qu'est-ce que les aveux des amants, sinon des cris de détresse ?

FRANCE, *le Jardin d'Épiqueure*, p. 50.

Les défauts de nos morts se fanent, leurs qualités fleurissent, leurs vertus éclatent dans le jardin de notre souvenir.

J. RENARD, *Journal*, 17 juin 1905.

♦ 4. Fig. Être dans tout son éclat, dans toute sa splendeur (comme un arbre en fleurs); être en crédit, en honneur, en vogue. ⇒ **Briller, prospérer**. — REM. En ce sens, le verbe fleurir emprunte à son ancienne variante florir la forme du participe présent (→ Florissant, adj.), et le plus souvent celle de l'imparfait de l'indicatif. *Le romantisme fleurissait, ou florissait en France au XIX^e siècle. La bergerie (cit. 7) florissait au théâtre. Faire fleurir les arts, les talents (→ Art, cit. 38 et 68). Les gens qui fleurissent dans les cours (→ Celui-ci, cit. 1).*

13 Il est donc certain qu'Homère florissait deux générations après la guerre de Troie (...)
VOLTAIRE, Essai sur la poésie épique, II.

Certains auteurs emploient même florir à tous les temps.

14 Dans ces quartiers, où végètent l'indigence ignorante et la misère aux abois, fleurissent les derniers écrivains publics qui se voient dans Paris.
BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 510.

★ II. V. tr. Orner de fleurs, d'une fleur. *Fleurir un salon, une table. Fleurir une tombe de chrysanthèmes. Fleurir sa boutonnière.* — Par ext. *Fleurir qqn*, lui mettre une fleur au corsage, à la boutonnière... — Pron. *Se fleurir. Fleurissez-vous.*

15 «Fleurissez vos dames!» Et, comme on ne vend à cette heure-là qu'en gros, il faudrait avoir beaucoup de dames à fleurir pour acheter de telles bottes de bouquets.
NERVAL, les Nuits d'octobre, XIV.

16 (...) les tramways étaient pleins de l'odeur fade des chrysanthèmes et des théories de femmes se rendaient aux lieux où leurs proches se trouvaient enterrés, afin de fleurir leurs tombes.
CAMUS, la Peste, p. 255.

Faire pousser les fleurs. *Le printemps a fleuri les prés.* — Passif et participe passé :

16.1 Ce grand pré mal fleuri par l'automne (...)
APOLLINAIRE, Alcools, p. 35.

(En parlant des fleurs). *Branches (cit. 3) d'églantine fleurissant un buisson. Roses qui fleurissaient une table. Un œillet fleurit sa boutonnière.* ⇒ **Orner**.

Par anal. *Une décoration fleurissait sa boutonnière.*

17 (...) il avait acheté par de rudes travaux le ruban rouge qui fleurissait la boutonnière de son habit.
BALZAC, la Femme de trente ans, Pl., t. II, p. 790.

► **FLEURI, IE** p. p. adj.

♦ 1. En fleurs. *Arbre, rameau fleuri* (→ Églantier, cit. 2). — Couvert, émaillé* de fleurs. *Jardin, pré fleuri. Campagne, rive fleurie*. ⇒ **Riant** (→ aussi Baie, cit. 4). — Par ext. *La saison fleurie* : le printemps. *Pâques* fleuries* : les Rameaux.

18 (...) pour cacher les caisses, il y a des deux côtés des palissades (...) toutes fleuries de tubéreuses, de roses (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 425, 7 août 1675.

19 (...) avril, vert et froid, fleuri de pavlonias, de tulipes, de jacinthes en bottes et de cytises en grappes, embaumait Paris.
COLETTE, Chéri, p. 120.

Fig. *Chemin* (supra cit. 43), sentier fleuri.*

♦ 2. (Fin XIX^e; trad. anc. franç. *flori* «blanc de poil», sens fig.). Vx et poét. *Charlemagne, l'empereur à la barbe fleurie*, à la barbe blanche (→ Chef, cit. 1).

20 Charles le Vieux, à la barbe fleurie (...)
J. BÉDIER, Trad. de la Chanson de Roland, LXXVII.

♦ 3. Garni de fleurs. *Vase fleuri. Table fleurie. Crucifix (cit. 3) fleuri de buis. Corso* fleuri.* — Orné de fleurs représentées. *Lobes fleuris du style gothique* (→ Chant, cit. 3). *Papier, tissu fleuri.*

21 Les femmes revenaient de la messe. Elles étaient vêtues de robes légères et fleuries.
P. MAC ORLAN, la Bandera, VI.

Spécialt. *Gothique fleuri*. ⇒ **Flamboyant**.

♦ 4. Fig. Qui à la fraîcheur, les vives couleurs de la santé. *Un teint fleuri*. ⇒ **Coloré, frais, vermeil, vif** (→ Blanc, cit. 36).

22 Il a l'oreille rouge et le teint bien fleuri.
MOLIÈRE, Tartuffe, II, 3.

23 Assez grand, dodu sans obésité, le teint fleuri, la lèvre gaie et vermeille (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, v, p. 90.

24 La belle affaire qu'un teint fleuri. Quelques coquelicots sur tes joues, mon bonhomme, ça ne t'empêchera pas d'être du fumier, comme tous ceux-ci, aux yeux de Jupiter.
SARTRE, les Mouches, II, 2.

♦ 5. Plais. Qui a des boutons* (en parlant d'une partie du corps). *Joue, nez fleuri(e)*. ⇒ **Bourgeonnant, boutonneux**.

♦ 6. (1872). Fig. Qui est rempli d'ornements, de fioritures. ⇒ **Orné**.

25 Le vestibule à glaces épaisses, l'escalier poncé, le tapis bleu, la cage d'ascenseur fleurie d'autant de laque et d'or qu'une chaise à porteurs (...)
COLETTE, la Fin de Chéri, p. 77.

26 (...) jetant sur le papier des majuscules fleuries, des boucles envolées, des fioritures étranges (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, II, I.

(1680). Spécialt. *Style fleuri*. ⇒ **Brillanté, élégant, recherché**; et aussi **fleur** (I., 6.). *S'exprimer en termes fleuris*. ⇒ **Choisi**.

27 (...) quelque grand seigneur (...) dont j'aurais tenté la libéralité par une épître dédicatoire bien fleurie.
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, Préface.

28 J'avoue que le genre fleuri à ses grâces; mais elles sont déplacées dans les discours où il ne s'agit point d'un jeu d'esprit plein de délicatesse, et où les grandes passions doivent parler. Le genre fleuri n'atteint jamais au sublime.
FÉNELON, Lettre à l'Académie, IV.

CONTR. **Faner** (se). — **Dépérir, régresser**. — (Du p. p.) **Dépouillé**.

DÉR. **Fleurissant, fleurissement**.

COMP. **Déflleurir, reflleurir**.

FLEURISSANT, ANTE [flœrisā, āt] adj. — 1539; p. prés. de fleurir.

Vieux ou littéraire.

♦ 1. Qui se couvre, est couvert de fleurs. *Pré fleurissant* (→ Âne, cit. 1).

La forêt est toute proche, chantante et fleurissante (...)
F. MAURICAC, l'Enfant chargé de chaînes, p. 181.

♦ 2. Fig. ⇒ **Florissant. Entreprise fleurissante**, en plein essor*.

FLEURISSEMENT [flœrismā] n. m. — 1604; *florissemens*, XIV^e; de fleurir.

♦ Littér. Le fait de fleurir. ⇒ **Floraison**.

(...) le bouquet de violettes qui s'écrasait à son corsage et dont le fleurissement vivant et bleu en face du ciel gris, de l'air glacé, des arbres aux branches nues, avait le même charme de ne prendre la saison et le temps que comme un cadre (...)
PROUST, Du côté de chez Swann, Pl., t. I, p. 426.

FLEURISTE [flœrist] n. et adj. — 1658; de fleur.

★ I. N. ♦ 1. Vx (langue class.). Amateur de fleurs. «*Le fleuriste a un jardin dans un faubourg*» (La Bruyère, les Caractères, XIII).

♦ 2. Mod. Personne qui cultive des fleurs pour les vendre. *Les fleuristes hollandais*. — En appos. *Jardinier fleuriste*. ⇒ **Horticulteur**. — Personne qui fait le commerce des fleurs. *Commander une gerbe chez un grand fleuriste. Faire expédier des fleurs à qqn par un fleuriste. Magasin de fleuriste. Voiture ambulante de fleuriste. Fleuriste vendant des bouquets sur la voie publique, dans les cafés.* ⇒ **Bouquetière**.

Quant à la fleuriste (...) elle donne pour 3 francs un bouquet de roses en novembre, et pour 6 francs deux branches de camélias blancs.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 380.

♦ 3. (1832). Personne qui fait ou vend des fleurs artificielles. — En appos. *Ouvrière fleuriste*.

★ II. Adj. Où l'on cultive des fleurs. *Jardin fleuriste* (opposé à potager).

Entre le potager et le jardin fleuriste, un religieux va lentement d'un bout à l'autre d'une longue allée, le visage penché sur son bréviaire.
J. GREEN, Journal, 1945, in T.L.F.

FLEURON [flœrō] n. m. — 1302, *floron*; de fleur, d'après l'ital. *fiorone*.

♦ 1. Ornement en forme de fleur. — *Fleurons d'une couronne, fleurs ou feuilles qui en forment le bord supérieur. Les fleurons de la couronne des rois de France étaient des fleurs de lis.*

Le manteau fourré, la couronne à fleurons, et les autres marques de la qualité ducale (...)
SCARRON, Virgile travesti, VII, Epître, cité par LITTRÉ, Dict., art. Manteau.

Fig. Acquisition de haut prix (possession, titre, avantage). — *Le plus beau fleuron de sa couronne* : le bien, l'avantage le plus précieux, le plus flatteur, le plus enviable. *Le mariage de Charles VIII avec l'héritière de Bretagne ajoutait un nouveau fleuron à la couronne de France.*

Plus beau fleuron n'est en votre couronne. LA FONTAINE, Contes, «Belphégor».

(...) le *Cœur innombrable*, le premier volume qu'elle (la comtesse de Noaille) ait publié, et qui au lendemain de son mariage devait faire sien, tout d'un coup, enrichi d'un fleuron nouveau, le nom illustre des Noailles.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 448.

♦ 2. (XIV^e). Archit. Ornement sculpté représentant une feuille ou une fleur (→ Enlacement, cit. 1); ornement floral qui termine un couronnement (gables, pignons, dais...).

Ornement sur le montant extérieur de la bride (syn. : *carde*).

♦ 3. (1680). Typogr. Ornement quelconque placé au début d'un chapitre, entre deux chapitres, sur le dos d'un livre... (et qui autrefois représentait des fleurs). → *Cul-de-lampe*. — Fer servant à faire cet ornement.

♦ 4. (1636). Bot. Chacune des petites fleurs dont la réunion sur un seul réceptacle et dans un calice commun forme une fleur composée. *Fleurons de pâquerette, de souci, de bleuet, de chardon, de pissenlit* (⇒ **Flosculeux**).

DÉR. **Fleuronner**.

FLEURONNER [flœrone] v. — V. 1460; de fleuron.

★ I. V. intr. Vx et poét. Pousser des fleurs (→ Étendre, cit. 7). — Fig. *Âge qui fleuronne* (→ Cueillir, cit. 5).

★ II. V. tr. Rare. Orner de fleurs, de fleurons. *Fleuronner une couronne, des lettres.*

▶ SE FLEURONNER v. pron.

Vx. Se couvrir de fleurs.

▶ FLEURONNÉ, ÉE p. p. adj.

♦ 1. Vx ou techn. Orné de fleurs ou de fleurons. *Couronne fleuronnée. Colonnes fleuronnées.* — Archit. *Génie fleuronné* : statue d'enfant ailé dont la partie inférieure du corps se termine en fleurs et en feuillages. — Blason. Bordé de fleurons (4.), chacun d'eux étant généralement disposé en sens inverse du précédent. ⇒ **Fleuré**.

♦ 2. (1865). Bot. Formé de fleurons. *Plante fleuronnée.*

FLEUVE [flœv] n. m. — V. 1130, *flueve*; du lat. *fluvius* «eau courante, rivière», de *flueve* «couler». ⇒ **Fluent**, **fluide**.

♦ 1. Cours d'eau important (remarquable par le nombre de ses affluents, l'importance de son débit, la longueur de son cours). — Spécialt (géogr.). Tout cours d'eau qui aboutit à la mer. ⇒ **Cours** (d'eau), **rivière**. *D'un fleuve*. ⇒ **Fluvial**, **fluvialite**. — REM. Certains géographes réservent le nom de *fleuve* aux grands cours d'eau formés par la réunion d'un certain nombre de rivières, et qui aboutissent à la mer; ils refusent le nom de *fleuve* aussi bien au petit cours d'eau qui se jette dans la mer qu'à la grande *rivière* (ex. : le Missouri) qui se jette dans une autre. Selon d'autres, tout torrent qui porte ses eaux jusqu'à la mer serait un *fleuve* (ex. : les *fleuves côtiers* des Pyrénées-Orientales, de Bretagne). Mais cet usage est propre aux géographes. La définition du *fleuve* est en fait hésitante, le seul critère dans la langue générale étant l'importance du cours d'eau. *Rivière* est le terme générique sous lequel un géographe peut désigner tout *fleuve* (→ *Rivière*, cit. 6, de Martonne).

1 Il n'est (...) pas possible de fixer la distinction de ces deux mots, *fleuve* et *rivière*. Tout ce qu'on peut dire d'après l'usage, c'est : 1° que *fleuve* ne s'emploie que pour les grandes rivières; 2° que le mot *rivière* n'est pas noble en poésie; 3° que quand on parle d'une rivière de l'antiquité, on se sert du mot *fleuve*; 4° que le nom de *rivière* se donne tant aux grandes qu'aux petites.

JAUCOURT, in Encycl. (DIDEROT), art. *Fleuve*.

2 Chacun des grands fleuves français déverse à la mer des eaux tombées sur des territoires de climat et de relief différents (...)

E. DE MARTONNE, Géographie universelle, t. VI, La France physique, p. 359.

Source, cours*, lit*; bras, branches, coudes, courbes* (cit. 9), *boucles* (cit. 6), *méandres d'un fleuve*, *Bords, rives d'un fleuve*, *Arbres qui longent, côtoient un fleuve*, *Bras de fleuve qui se perd dans les terres* (⇒ *Marigot*), *Île de sable, de limon, dans un fleuve qui se perd dans les terres* (⇒ *Javeau*). *Fleuve qui arrose** (cit. 3.1), *baigne une région*. ⇒ **Bassin**. *Fleuve qui court vers la mer; course d'un fleuve*, *Rivières qui se jettent dans un fleuve*. ⇒ **Affluent**, **tributaire**. *Accidents du cours d'un fleuve*. ⇒ **Étranglement**, **pertuis**, **rapide**; **cataracte**. *Fleuve qui change* (cit. 23) *son cours*. *Cours supérieur, inférieur d'un fleuve*, *Amont* et aval* d'un fleuve*, *Pente; vallée, thalweg; niveau de base d'un fleuve*, *Fleuve qui se jette, débouche dans la mer*. ⇒ **Bouche**, **delta**, **embouchure**, **estuaire** (cit. 2); et aussi **barre**, **mascaret**. *Les eaux d'un fleuve* (→ *Amour*, cit. 21; *bondir*, cit. 15; *cau*, cit. 7). *Régime, volume d'eau, crue, étiage, embâcle* (cit.), *débâcle d'un fleuve*. ⇒ **Eau**, **régime**. *Fleuve qui charrie, dépose du limon*, des alluvions* (cit. 1 et 2), *de la vase*. ⇒ **Accroissement** (cit. 7). *Fleuve qui colmate, fertilise des terres*. ⇒ **Atterrissement** (cit. 1); **charriage**. *Fleuve qui affouille* son lit*. — *Fleuve de plaine; fleuve de montagne, fleuve encaissé* (→ *Arène*, cit. 4). *Fleuve côtier*, qui prend sa source près d'une côte (souvent appelé *rivière* dans la langue courante). *Fleuve à régime tropical*. *Fleuves nationaux, internationaux*. *Internationalisation d'un fleuve*, *Fleuve navigable*. ⇒ **Navigation** (fluviale); **batellerie**. *Écluse* (cit. 2), *barrage sur un fleuve*, *Passer, traverser; descendre, remonter un fleuve*.

3 Tous les fleuves entrent dans la mer et la mer n'en regorge point.
BIBLE (SACY), l'Écclésiaste, I, 7.

4 Les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 171.

5 Quatre grands fleuves, ayant leurs sources dans les mêmes montagnes, divisaient ces régions immenses : le fleuve Saint-Laurent, qui se perd à l'est dans le golfe de son nom : la rivière de l'ouest, qui porte ses eaux à des mers inconnues; le fleuve Bourbon, qui se précipite du midi au nord dans la baie d'Hudson, et le Meschacébé, qui tombe du nord au midi dans le golfe du Mexique.

CHATEAUBRIAND, Atala, Prologue.

6 La Seine est en tous sens le premier de nos fleuves, le plus civilisable, le plus perfectible. Elle n'a ni la capricieuse et perfide mollesse de la Loire, ni la brusquerie de la Garonne, ni la terrible impétuosité du Rhône (...)

MICHELET, Hist. de France, III.

7 Les fleuves qui, sous l'Ancien Régime, par la multitude des péages, par les douanes intérieures, n'étaient guère que des limites, des obstacles, des entraves, deviennent, sous le régime de la liberté, les principales voies de circulation; ils mettent les hommes en rapport d'idées, de sentiments, autant que de commerce.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, IV.

8 Quant au Chélif, qui, quarante lieues plus avant dans l'ouest, devient un beau fleuve pacifique et bienfaisant, ici c'est un ruisseau tortueux, encaissé, dont l'hiver fait un torrent, et que les premières ardeurs de l'été épuisent jusqu'à la dernière goutte. Il s'est creusé dans la marne molle un lit boueux qui ressemble à une tran-

chée, et, même au moment des plus fortes crues, il traverse sans l'arroser cette vallée misérable et dévorée de soif.

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, I, p. 40.

Un fleuve est un personnage, avec ses rages et ses amours, sa force, son dieu 8 1
hasard, ses maladies, sa faim d'aventures.

J. GIONO, le Chant du monde, Pl., t. I, p. 536.

Par anal. *Fleuve de boue, de lave, Fleuve de glace*. ⇒ **Glacier**, *Fleuve marin*, se dit de certains grands courants* marins.

Myth. *Le fleuve du Styx, du Léthé. Le fleuve de feu* (Phlégéton). — Par ext. Divinité qui préside à un fleuve. *On représente généralement les fleuves sous la figure de vieillards à longue barbe tenant une urne penchée d'où l'eau s'échappe*. — Fam. *Avoir une barbe de fleuve*, longue et fournie.

(Les dieux) pressés par les prières du fleuve, mirent fin à sa douleur. 9

FÉNELON, Télémaque, XV.

♦ 2. (1640). Littér. Ce qui coule, ce qui est répandu en abondance. ⇒ **Flot**. *Un fleuve de sang* (→ *Baigner*, cit. 24), *de larmes*. — Par anal. *Un fleuve d'êtres humains* (→ *Barioler*, cit. 2; *boulevard*, cit. 2).

(...) ce fleuve de gens en qui se fondaient les visages, les démarches, les vies particulières, les certitudes de chacun d'être unique et incomparable. 10

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 99.

Par métaphore (souvent en parlant des paroles; → **Flot**) :

Lorsque sur le fleuve de son discours je voyais passer l'un de ces vaisseaux à 10 1
trois ponts, je levais la main et je demandais des explications, qu'il ne refusait jamais. C'est là que j'ai compris pour la première fois que les mots qui ont un son noble contiennent toujours de belles images.

M. PAGNOL, la Gloire de mon père, t. I, p. 161.

(1930). Cour. (En composition avec un nom). *Roman-fleuve* : roman très long comportant de nombreux personnages, et dont la narration couvre un temps assez long (plusieurs générations). → **Balzacisme**, cit.; nouvelle, cit. 20. *Les Buddenbroke de Thomas Mann sont un roman-fleuve* (⇒ **Saga**). — REM. Après 1960 de nombreux composés ont été formés sur ce modèle. *Un discours-fleuve. Un débat-fleuve. Un film-fleuve*.

Charles plongea dans le dossier-fleuve, dont le temps avait jauni les pages. 10 2

P. DRIEUX, Archives interdites, in P. GILBERT.

♦ 3. (1680). Ce qui a un cours* continu, ce qui s'écoule régulièrement (par référence à Héraclite : « Tu ne peux pas te baigner deux fois dans le même fleuve, car de nouvelles eaux coulent toujours sur toi »). *Le fleuve de la vie, le fleuve de nos jours* (→ **Fécondur**, cit. 3). *Le fleuve de l'éternité, du temps* (→ **Arrêter**, cit. 15; **crystalliser**, cit. 10).

(...) j'admire comme les choses passent; c'est bien un vrai fleuve qui emporte tout avec soi. 11

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 779, 7 févr. 1680.

La vie est courte (...) le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paraître. 12

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 875, 3 avr. 1681.

Ce qui se développe avec ampleur. *Fleuve d'éloquence, de paix*.

La continuité des grandes œuvres, le fleuve qui coule à pleins bords sans jamais tarir. 12 1

J. GREEN, Journal, in T. L. F.

REM. On trouve dans l'usage littér. des comparaisons et des métaphores où *fleuve* ■ le sens 1, mais où cette valeur est utilisée :

Le temps est comme un fleuve, il ne remonte pas vers sa source. 13

RIVAROL, Notes, pensées et maximes, t. I, p. 23.

FLEXIBILITÉ [fleksibilite] n. f. — 1381; de *flexible*.

A. (Concret). ♦ 1. Caractère de ce qui est flexible, se ploie facilement. ⇒ **Élasticité**, **souplesse**. *La flexibilité d'une tige, de l'osier, de la cire. Flexibilité du cou, des membres, de la taille*.

La flexibilité du cou fait que tous ces organes se tournent en un instant de quelcôté qu'il veut. 1

FÉNELON, Traité de l'existence de Dieu, I, 2.

(...) l'inquiétude de ne pouvoir plus sauter, de ne pouvoir plus faire les exercices qui demandent la flexibilité et le ploiment du bas des jambes. 1 1

Ed. et J. DE GONCOURT, les Frères Zemganno, LXXX.

Par métaphore :

Il sentit que les mots, semblables à une cire molle, ont une flexibilité merveilleusement propre à prendre toutes sortes de formes : de sorte qu'on les manie et qu'on les tourne comme on veut. 2

ROLLIN, Histoire ancienne, in Œ., t. XI, II, p. 683.

♦ 2. Par anal. (en parlant des modulations d'un son). *Flexibilité de la voix* : aptitude à passer aisément d'un ton à l'autre.

Flexibilité d'une langue : souplesse, capacité à s'adapter, en tant que moyen d'expression (même valeur que la métaphore ci-dessus).

J'admire toujours la fécondité et la flexibilité de votre langue (*l'italien*), dans laquelle on peut tout traduire heureusement (...)

VOLTAIRE, Lettre à Albergati, 1^{er} nov 1759.

B. Grande adaptabilité (Personnes). *Flexibilité d'un caractère, d'un esprit*, grande adaptabilité aux circonstances. ⇒ **Docilité**, **souplesse**.

♦ 2. (Choses). Écon. *Flexibilité des prix* : variations provoquées par un excès de l'offre ou de la demande. — « *Flexibilité du travail, une expression bien à la mode* » (*le Quotidien de Paris*, 7 sept. 1983, p. 9).

(Trad. de l'all., mot dû à Alexander). Psychan. *Règle de flexibi-*

lité, selon laquelle les règles techniques de l'analyse doivent tenir compte, dans leur application, de la personnalité du sujet.

CONTR. Dureté, raideur, rigidité.

FLEXIBLE [fleksibl] adj. — 1314; lat. *flexibilis*, de *flexus*, p. p. de *flectere*. → Fléchir.

A. (Concret). ♦ 1. Qui se fléchit* aisément, se laisse courber. ⇒ Élastique, pliable, pliant, souple; liant (vx), mou, plastique. *Rendre flexible*. ⇒ Assouplir. *Jonc, roseau flexible. Tige, branche flexible. Lame d'acier flexible*. — (Corps; parties du corps). Souple. *Cou flexible. Corps flexible* (→ Arrondir, cit. 12). *Taille flexible*.

1 (...) l'abandon de cette tête, qui, vue par derrière, offrait au regard la nuque blanche, molle et flexible, les belles épaules d'une nature hardiment développée, ne l'émuovait point.

BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 675.

2 Il y en avait une habillée de vert, mince, allongée, flexible comme un jonc de rivière.

E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 192.

3 (...) tandis que mes mains caressaient les belles épaisseurs flexibles de son dos, de sa taille (...)

J. ROMAINS, le Dieu des corps, VIII.

(1930). Techn. *Transmission flexible*, ou, n. m., *flexible (un flexible)*: dispositif réunissant deux pièces (tuyaux, tiges, etc.) susceptibles de se déplacer l'une par rapport à l'autre, pour transmettre un mouvement, etc. *Flexible de douche. Flexible de forage*. ⇒ Flexo-forage.

3.1 (...) le maître d'équipage fit visser aux pompes les flexibles terminés par les lances de bronze.

Roger VERCEL, Remorques, p. 217.

♦ 2. Par anal. ⇒ Souple. *Voix flexible*, souple et aisée, qui passe aisément d'un ton à un autre. *Langue, moyen d'expression flexible*.

4 La voix de Mentor n'avait aucune douceur efféminée, mais elle était flexible.

FÉNELON, Télémaque, VIII.

B. Fig. ♦ 1. (1671). Personnes. Qui cède aisément aux impressions, aux influences; qui s'accommode facilement aux circonstances. ⇒ Docile, malléable, maniable, souple. *Caractère flexible. Flexible par réflexion* (→ 1. Ferme, cit. 11, Vauvenargues).

5 La meilleure de mes complexions corporelles, c'est d'être flexible et peu opiniâtre; j'ai des inclinations plus propres et ordinaires et plus agréables que d'autres; mais avec bien peu d'effort je m'en détourne, et me coule aisément à la façon contraire.

MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

6 Je n'ai point cette roideur d'esprit des vieillards (...) je suis flexible comme une anguille, et vif comme un lézard.

VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 22 oct. 1759.

7 (...) ce qu'on a présenté comme prouvant l'indomptable génie, la forte individualité des guerriers germains, marquerait au contraire l'esprit éminemment social, docile, flexible de la race germanique.

MICHELET, Hist. de France, II, 1.

♦ 2. (Mil. xx^e). Écon. Susceptible de fluctuations selon les circonstances. *Budget flexible. Politique fiscale flexible*.

(V. 1970). Spécialt. *Travail à horaires flexibles; horaire flexible*, tenant compte des désirs individuels du personnel. ⇒ Aménagé, souple (→ A la carte).

CONTR. Inflexible; cassant, dur, raide, rigide.

DÉR. Flexibilité.

FLEXION [fleksjɔ̃] n. f. — 1411; lat. *flexio, onis*, de *flexus*. → Flexible.

♦ 1. Mouvement par lequel une chose fléchit*; état de ce qui est fléchi. ⇒ Fléchissement; courbure. *Flexion d'un ressort*. — Mécan. Courbure d'une pièce longue (poutre, barre...) sous l'action de forces perpendiculaires à l'axe longitudinal et appliquées en des points où la pièce n'est pas soutenue. *Flexion plane. Module de flexion. Résistance à la flexion. Essai de flexion. Couple de flexion. Flexion simple, composée*.

Physiol. et cour. Mouvement par lequel une partie du corps (segment de membre, etc.) fait angle avec la partie voisine. *Flexion de l'avant-bras* (sur le bras), *de la cuisse* (sur l'abdomen), *de la jambe* (sur la cuisse). *La main en flexion*, en position fléchie (opposé à *en extension*). *Plis de flexion* (du cou...). → Collier, cit. 6. *Marche en flexion*.

Dans la flexion (*du torse*), la colonne vertébrale se courbe en avant, la région dorsale accentuant sa courbure normale, la région lombaire, au contraire, effaçant la sienne pour en prendre une nouvelle en sens inverse.

Paul RICHER, Nouvelle anatomie artistique..., t. III, p. 90.

Flexion et extension des jambes, au ski.

♦ 2. (1804; on disait *inflexion*; en angl. dès 1605). Ling. Modification d'un mot à l'aide d'éléments (⇒ Désinence) qui expriment certains aspects et rapports grammaticaux. *Flexion radicale* (désinence jointe directement à la racine*); *flexion thématique* (⇒ Thème). *Flexion verbale* (⇒ Conjugaison); *nominales, pronominales* (⇒ Déclinaison). *Flexion interne*, où l'élément principal du mot subit une variation.

Langue à flexions. ⇒ Flexionnel.

CONTR. Extension (anat.).

DÉR. Flexionnel.

FLEXIONNEL, ELLE [fleksjonel] adj. — 1864, *Rev. des cours sc.*, t. I, p. 102; de *flexion*.

♦ Ling. Qui sert à marquer la flexion. *Élément flexionnel*. — Susceptible de flexion; qui présente des flexions. *Mot flexionnel* (on dit parfois *flexible, fléchi*). — *Langue flexionnelle*, qui exprime les rapports grammaticaux par des flexions (opposé à *langue agglutinante*). — Syn: amalgamant (*langue amalgamante*).

FLEXO- Élément qui signifie «flexible, souple» et qui entre comme préfixe dans la formation de quelques termes techniques. ⇒ Flexo-forage, flexographie.

FLEXOFORAGE [fleksofɔʁaʒ] n. m. — Mil. xx^e; de *flexo-*, et *forage*.

♦ Techn. Type de forage pétrolier dans lequel la turbine d'entraînement du trépan se situe au bout d'un flexible creux se déroulant à partir d'un treuil.

FLEXOGRAPHIE [fleksogʁafi] n. f. — Mil. xx^e; de *flexo-*, et *graphie*.

♦ Techn. (imprim.). Procédé d'impression avec des supports souples en relief (gravés ou moulés) capables de reproduire un dessin, des caractères... par transfert d'encre. *Appareils de flexographie*: tampons-marqueurs, timbres.

REM. Le mot *flexographe*, n., est également employé.

FLEXUEUX, EUSE [fleksuø, øz] adj. — 1549; lat. *flexuosus* «sinueux», du supin de *flectere* «plier». → Flexible.

Didactique ou littéraire.

♦ 1. Qui présente des courbures en plusieurs sens. ⇒ Courbe, fléchi, ondulé, serpentin. *Tige flexueuse. Tronc flexueux*.

Les plantes grimpances, sortes d'ipomées ou cucurbitacées flexueuses à larges feuilles, ajoutent au sentiment d'étalement des heures, de lenteur, de paresse, et d'engourdissement voluptueux.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 816.

2 Un liseron épousait avec amour le corps dangereux de la flexueuse Artémis (...)

J. GIONO, Naissance de l'Odyssee, p. 75.

♦ 2. Qui ondule, serpente. ⇒ Ondoyant, sinueux.

M. Comte, au lieu de suivre les lignes infiniment flexueuses de la marche des sociétés humaines, leurs embranchements, leurs caprices apparents, au lieu de calculer la résultante définitive de cette immense oscillation, aspire du premier coup à une simplicité que les lois de l'humanité présentent bien moins encore que les lois du monde physique.

RENAN, L'Avenir de la science, VI, in Œ. compl., t. III, p. 848.

CONTR. 1. Droit.

DÉR. Flexuosité.

FLEXUOSITÉ [fleksuzɔzite] n. f. — 1520, «repli»; de *flexueux*.

♦ 1. Didact. (bot.). État de ce qui est flexueux. *Flexuosité d'une tige*. ⇒ Ondulation, sinuosité.

♦ 2. Littér. (*Une, des flexuosités*). Ligne flexueuse.

(...) partout les lignes s'arrondissaient en flexuosités désespérantes pour le regard comme pour le pincau.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 797.

FLEXURE [fleksyʁ] n. f. — 1890; d'abord en angl. et en all.; lat. *flexura* «action de courber».

♦ Géol. Mode de plissement dans lequel la courbure qui raccorde les couches ne comporte ni chevauchement ni rupture. *Flexure continentale ou littorale. La flexure est intermédiaire entre la pli* et la faille**.

FLIBUSTE [flibyst] n. f. — 1689; *fribuste*, v. 1642; de *flibustier*.

♦ 1. Ancienn. Piraterie* des flibustiers* (A., 1.). ⇒ Flibusterie (1.). Un beau château fort du temps de la flibuste, rappelant celui d'Elmira en Gold Coast, m'apparut dans un rêve de la même époque.

M. LEIRIS, Frère Bruit, p. 115.

Graal Flibuste, roman de R. Pinget.

Par métonymie. L'ensemble des flibustiers. *Les récits de la flibuste*.

♦ 2. Fig. et vieill. Escroquerie, filouterie, vol. ⇒ Flibustier (A., 2.). — Par métonymie. ⇒ Escroc, filou, voleur.

FLIBUSTER [flibyste] v. — 1701; de *flibustier*.

★ I. V. intr. Vx. Avoir les activités de flibustier*.

★ II. V. tr. (1845). Mod. et fam. Escroquer, filouter.

(...) il vous mène au café (...), vous fait faire, entre deux vins, toutes sortes de connaissances, et, les trois quarts du temps, ce n'est que pour flibuster votre bourse ou vous entraîner en des démarches pernicieuses.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, vi.

FLIBUSTERIE [flibystəri] n. f. — 1836; de *flibustier*.

♦ 1. Ancienn. Piraterie des flibustiers (A., 1.). ⇒ **Flibuste** (1.).

♦ 2. Fig. Escroquerie, filouterie, vol. ⇒ **Flibuste** (2.). *La flibusterie. Une, des flibusteries.*

(...) reconnaissant la flibusterie comme un moyen sûr de faire fortune, ils s'y associent sans le moindre remords.

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XXIX, p. 149.

FLIBUSTIER [flibystje] n. m. et adj. — 1666; prononcé *tribustier* jusqu'au déb. du XVIII^e; angl. *flibutor*, *frebeter* (aujourd'hui *free-booter*); altér. du néerl. *vrijbuit* « qui fait du butin librement ».

A. N. m. ♦ 1. Ancienn. Aventurier appartenant aux associations de pirates qui, aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles écumèrent les côtes et dévastaient les possessions espagnoles en Amérique. ⇒ **Boucanier**, **corsaire**, **écumeur**, **pirate**; → **Frères de la côte**.

1 Flibustiers français, anglais, hollandais, allaient s'associer ensemble dans les cavernes de Saint-Domingue, des petites îles de Saint-Christophe et de la Tortue. Ils se choisissaient un chef pour chaque expédition (...) Quand les flibustiers avaient fait un gros butin, ils en achetaient un petit vaisseau et du canon. Une course heureuse en produisait vingt autres. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Flibustiers.

Par ext. Brigand, voleur.

2 Les premiers rois de Rome étaient des capitaines de flibustiers.
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, Intro., Des Romains.

♦ 2. (1828). Fig. et vieilli. Homme malhonnête. ⇒ **Escroc**, **filou**.

3 Ferdinand, jeté dans Paris, y mena une existence de flibustier dont les hasards pouvaient le mener à l'échafaud ou à la fortune (...)

BALZAC, César Birotteau, Pl., t. V, p. 358.

4 Ça y est!... Elle a vu Lambert!... Le flibustier! Il faut que je touche un mot de ce mariage-là au baron.
E. LABICHE, le Baron de Fourchevif, 14.

B. Adj. (1722, *barque flibustière*, in J.-B. Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*). Appartenant à la flibuste.

5 Les Lanty ont une origine bohémienne ou flibustière. R. BARTHES, S/Z, p. 39. Caractéristique d'un flibustier.

6 Assise sur son escabeau, une jambe repliée dans son collant noir, avec son visage assez flibustier sous ses cheveux coupés au bol (...)

A. BLONDIN, Monsieur Jadis, p. 161.

DÉR. **Flibuste**, **flibuster**, **flibusterie**.

FLIC [flik] n. m. — 1856, répandu v. 1900; *flique* « commissaire », v. 1828; orig. incert., p.-ê. de l'argot all. *flick* « garçon » ou de *Fliege* « mouche, mouchard »; la forme *flic* à *dard* (*flicadard*, *fliquadard*, 1866) désignant le sergent armé, va à l'appui de la seconde hypothèse; P. Guiraud voit dans *flique*, *flic*, un déverbal de *flica* « claquer », p.-ê. du lat. *fligere* « battre ».

Familier.

♦ 1. Agent* de police. ⇒ **Cogne**, **flicard**, **poulet**. *Un car de flics.* → **Panier*** à salade. *Ronde de flics. Appeler les flics. Se faire embarquer par les flics. Vingt-deux, voilà les flics!* (→ La flicaille).

1 Elles causent à voix basse, sans perdre de vue le boulevard, prêtes à fuir si un « Flic » se montre, ou à harceler quelques piétons si le hasard en met à leur portée.
GORON, l'Amour à Paris, t. III, p. 1590 (v. 1900).

2 Mais voilà qu'au moment de démarrer, des silhouettes trop connues des Pieds Nickelés se profilèrent au coin d'a la rue... « Zut! c'est les flics! Au diable les généraux! » grogna Croquignol et (...) le trio abandonnant à regret le butin si habilement glané, s'enfouça rapidement dans les ténèbres.
L. FORTON, les Aventures des Pieds-Nickelés, in l'Épatant, 1909, p. 57.

3 Je sens qu'au premier flic qui me travaille je me dégonfle (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 215.

Par ext. Tout policier. *Un flic en civil*: un inspecteur, un commissaire de police. ⇒ **Condé**. Vx. *Flic en bourgeois*, en civil. — Pêj. Personne qui exerce une fonction de surveillance ou de répression au sein d'un organisme. *Les flics d'une usine*.

REM. D'abord exclusivement péjoratif, puis simplement familier, le terme est aujourd'hui employé par les policiers eux-mêmes, p.-ê. par infl. de la littérature policière: *Moi, un flic*, ouvrage de H. Gévaudan, directeur de la police judiciaire (1980).

♦ 2. (En composition). [A] (Après un nom). *Femme-flic*, appartenant au personnel féminin de la police (→ *Fliquesse* [1934]).

Pêj. Désigne une personne qui ajoute à sa fonction sociale première un rôle de surveillance ou de répression. *Un professeur-flic. Un doyen-flic.* « L'enseignant ne peut, n'a jamais pu, sauf expérience privilégiée (...) prendre d'initiatives pédagogiques, sinon à ses risques et périls. C'est, à tous les degrés, la hantise de l'inspecteur-flic » (le *Nouvel Obs.*, 1^{er} nov. 1971).

[B] (Devant un nom). Désigne un agent de la police qui emprunte une fausse apparence ou une fausse identité pour exercer ses

fonctions. *Un flic-étudiant. La police utilise des flics-manifestants pour repérer les agitateurs.*

DÉR. **Flicage**, **flicaille**, **flicard**, **fliquer**.

FLICAGE [flikaʒ] n. m. — V. 1970; de *flic*.

♦ Pêj. Surveillance exercée par la police sur les personnes, les lieux ou les groupes. — Par ext. Surveillance systématique exercée par un personnel spécialisé ou non. *Dans cette usine, le flicage par la maîtrise mécontente les ouvriers.*

FLICAILLE [flikaj] n. f. — 1939; de *flic*.

♦ Pêj. *La flicaille*: la police, les agents de police. ⇒ **Poulailler**.

Maintenant que voilà la flicaille vidée, dit Zazie, tu vas peut-être me répondre.
R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 114.

FLICARD [flikar] n. m. — 1883; de *flic*, et suff. péj. *-ard*.

♦ Argot. **Flic**.

(...) Croquignol, Ribouldingue et Filochard s'étaient empressés de mettre quelques kilomètres entre eux et les braves flicards.

L. FORTON, les Aventures des Pieds-Nickelés, in l'Épatant, 1909, p. 61.

(...) j'ai embrassé (...) la noble carrière de flicard.

SAN-ANTONIO, Passez-moi la Joconde, in C.E. compl., t. 1, p. 423.

FLIC FLAC [flikflak] interj. — 1646; var. *fliac* (et) *flanc*, 1651; onomat. → **Flac**.

♦ 1. Fam. Exprime un claquement, un clapotement (eau). *Ça fait flic flac, flic flac.* ⇒ **Flac**, **floc**. — REM. *Flic*, en ce sens, ne s'emploie jamais seul.

Bon pied, bon œil et flic flac! Tiens c'est pour toi.

SCARRON, Jodelet duelliste, v. 1.

C'étaient des femelles, une avait le cul comme une meule de paille et la poitrine comme un tire-vin; a se tortillait que ses longs nichons en claquaient pire que des banderoles, et flic et floe, et je t'en fous (...)

J. GIONO, Colline, t. 1, p. 141.

♦ 2. N. m. Bruit de claquement répété.

J'apercevais des hommes rouges, des hommes roux, des hommes coq-de-roche, des bottes mastic, des bottes orange, des cabans durcis, des imperméables pétrifiés. Ils échangeaient des musettes pleines, des musettes vides, j'entendais le bruit sourd de leurs bonds, le flic-flac de leurs bottes. Ils disparaissaient dans la cale des languoustiers, il reparaisaient.

Violette LEDUC, la Folie en tête, p. 516.

FLINGOT [fliŋo] n. m. — 1858; de l'all. dial. *flinke*, *flingge*, var. de *flinte* « fusil (1.) », et suff. argotique *-o*, écrit *-ot*.

♦ Fam. (Vieilli). Fusil. — Aujourd'hui, on dit plutôt *flingue*.

Et je suis tout prêt à faire comme les copains : à prendre un flingot, et à défendre le pays.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 295.

— Allons, conclut-il, passe-moi ton « sac » et ton « flingot », et surtout, ne sois pas en retard.
A. ALLAIS, Contes et Chroniques, p. 57.

En fait de faisane, c'est un pigeon que Pinuche a bousillé. Si cela enlève à la valeur du gibier, ça donne du prix à celle de son coup de flingot, un pigeon étant plus petit qu'un faisane.
SAN-ANTONIO, le Secret de Polichinelle, p. 21.

DÉR. **Flingue**.

FLINGUE [fliŋ] n. m. — 1889; abrég. de *flingot*.

Familier.

♦ 1. Fusil. ⇒ **Flingot**.

Ah! s'ils avaient fait comme nous (ou si nous avions fait comme eux, deux heures plus tôt). Alors nous nous serions vus, rencontrés, connus, heurtés. Mais ils restaient planqués derrière les flingues, leurs tapantes.

DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 74 (1934).

Par ext. (Cour.). Pistolet, revolver. *Un coup de flingue. Attention, il a un flingue!* ⇒ **Calibre**, 1. **feu**, (pop.) **pétard**.

(...) si j'aime palper le flic, j'en méprise la conquête — à moins d'aller le conquérir non pas au risque d'un coup de transpiration, mais au risque d'un coup de flingue (...)
A. SARRAZIN, in Traversière, p. 297.

♦ 2. Loc. métaphorique. *Coup de flingue*, de cafard. → **Flinguer** (flingué et se flinguer).

C'est vrai, pourtant, ce que raconte le bavard, que nous n'avons jamais eu notre chance, que nous n'avons reçu depuis l'adolescence que des coups de flingue répétés, dont les cicatrices n'ont jamais eu le temps de disparaître (...)

A. SARRAZIN, la Cavale, p. 303.

DÉR. **Flinguer**.

FLINGUER [fliŋe] v. tr. — 1947; de *flingue*.

♦ Fam. Tirer sur (qqn) avec une arme à feu. *Se faire flinguer. Flinguer un flic.*

Et calme, j'ai ajouté, parce que parole d'homme, le premier qui se baisse, je le flingue! (...)
ALBERT SIMONIN, Touchez pas au griski, p. 17.

(...) et l'image de moi le flinguant se brouille en se reflétant contre moi.
Hélène CIXOUS, Souffles, p. 136.

► **SE FLINGUER** v. pron.

(Réfl.). Se suicider avec une arme à feu. *C'est sinistre ici, il y a de quoi se flinguer. Il lui reste plus qu'à se flinguer.*

Fig. (Argot). Se désespérer (se tuer de désespoir, d'anxiété...), se miner.

- 3 (...) moi, avec l'appétit de la jeunesse, j'en ai pas mal croqué, du jeune pognon bien sain; mais, parcimonieuse de nature, j'ai collecté les miettes. Mon homme se flinguait à chaque versement: «Tu vas voir, avec ton compte! Le jour où «ils» sauront, ils te piqueront tout et ce sera bien fait.»

A. SARRAZIN, la Cavale, p. 131 (1961-62).

Pron. (Récipr.). *Les deux bandes se sont flinguées à bout portant.*

► **FLINGUÉ, ÉE** p. p. adj.

Fam. Mort par suicide (au moyen d'une arme à feu). — Fig. et argotique. Abattu, désespéré, sans ressources (morales ou financières).

- 4 Je rase les murs, j'ai l'air humble et flingué. A. SARRAZIN, la Cavale, p. 48.

DÉR. Flingueur.

FLINGUEUR, EUSE [flɛ̃gœʁ, øz] n. et adj. — Mil. xx^e; de *flinguer*.

♦ Fam. Qui use d'armes à feu. *Les Tontons flingueurs*, titre de film. «*Les policiers connaissent (...) l'identité des flingueurs, trahis par leurs empreintes digitales*» (*Libération*, 23 nov. 1983).

FLINT-GLASS [flɛ̃tɛ̃glas] ou **FLINT** [flɛ̃tɛ̃] n. m. — 1771, *flint-glass*; *flint*, 1855; angl. *flint* «silice», et *glass* «verre».

♦ Angl. Techn. Verre dispersif et réfringent, composé de silicate de plomb ou de silicate de potasse, comme le cristal ordinaire, mais avec une plus forte teneur en plomb, utilisé dans la fabrication des instruments d'optique. *Réaliser un objectif achromatique* en collant une lentille convergente en flint avec une lentille divergente en crown. Des flints. Des flint-glass* (plur. angl. : *glasses*).

1. FLIP [fli] n. m. — 1716; angl. *flip* «boisson chaude et sucrée à base de bière et d'alcool».

♦ **1.** Vieilli. Boisson chaude faite d'ale épicée et sucrée. — Mélange de cidre et de calvados chauffé et sucré.

♦ **2.** (1823). Cocktail à base de porto, de sucre et de jaunes d'œufs battus. — REM. On dit plus souvent *porto flip*.

Je restai à notre table, à boire un porto flip.

P. GUTH, Jeanne la Mince à Paris, p. 216.

HOM. 2. Flip, 3. flip.

2. FLIP [fli] n. m. — V. 1975; déverbal de 2. *flipper*.

♦ Fam. État de dépression consécutif à l'absorption de stupéfiants.

- 1 Il y avait une maison pour les morphomanes, une autre pour les «flips» d'acide, lorsqu'un jeune faisait un «mauvais voyage» et que la «descente» s'effectuait mal.

Claude OLIEVENSTEIN, Il n'y a pas de drogués heureux, p. 299.

Par ext. (Cour.). Dépression, abattement. ⇒ **Déprime**.

- 2 Il ne faut pas croire : tout le monde n'est pas abattu. Dans les campagnes ou dans les petites villes, on n'a pas ressenti l'Occupation comme à Paris : on tuait le porc, on coupait du bois. Le flip — c'est un peu pareil — frappe d'abord les grandes villes où la reconversion sera plus dure. Actuel, n° 49, déc. 1974, p. 14.

HOM. 1. Flip, 3. flip.

3. FLIP [fli] n. m. ⇒ 1. **Flipper** (2.).

FLIP-FLAP [fli] n. m. invar. — xx^e (1941, *flig* [sic] *flac*, in Petiot); de l'angl. (to) *flip* «heurter, taper», et (to) *flap* «heurter avec un clapet».

♦ Angl. Saut périlleux (avant ou arrière) avec appui des mains au passage. «*En terminales, n'importe qui devrait pouvoir exécuter un "flip" impeccable*» (*Le Nouvel Obs.*, 11 déc. 1978).

FLIP-FLOP [fli] n. m. — 1954; onomatopée anglaise.

♦ Angl. Techn. Circuit électronique à deux états stables pouvant enregistrer un chiffre binaire d'information. — En appos. *Circuit, système flip-flop*.

FLIPOT [fli] n. m. — 1732; probabl du nom propre *Phelipot*, de *Philippe*.

♦ Techn. Pièce rapportée dans un ouvrage de menuiserie pour couvrir et dissimuler une fente, une défectuosité.

On doit laisser les fentes atteindre leurs limites. On ne les répare que lorsque la statue est achevée. Il faut le faire avec des bouts de bois du même ton et de la même essence que l'on appelle *flipots*. La pose de flipots se fait par un ajustage très soigné, et le scellement à la colle forte.

Encycl. (DE MONZIE), t. XVI, 22, 3.

FLIPPANT, ANTE [fli] adj. — Après 1970; p. prés. de 2. *flipper*.

♦ Fam. Qui fait flipper*. ⇒ **Déprimant**. «*Vous trouverez aussi, chers lecteurs et aimables lectrices une nouvelle très flippante, page 32*» (*Actuel*, déc. 1974).

Pour agir... pour accéder à la praxis je veux dire, il suffit de sentir que notre société de flics est flippante. Cecil SAINT-LAURENT, la Bourgeoise, p. 196.

N. B. Le texte constitue une satire du langage intellectuel à la mode.

1. FLIPPER [fli] n. m. — 1964, in Höfler (probabl peu après 1960); on disait *tilt* ou *billard électrique*; mot anglo-américain (d'abord «nageoire», puis «main, palme de nageur», en argot), de (to) *flip* «heurter, taper» appliqué à ce jeu en 1947 par Harry Maps (*flipper-bumper*).

Anglicisme.

♦ **1.** Dans un billard électrique, Dispositif placé au bas de l'appareil, commandé par des boutons actionnés par le joueur et qui lui permet de renvoyer la bille vers le haut. *Manœuvrer, actionner les flippers*.

L'enfant jouait avec une frénésie obstinée; ses deux bras serraient les côtés du billard et actionnaient les boutons des flippers.

J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, II, p. 85 (→ Billard, cit. 5).

♦ **2.** Par métonymie (le nom anglo-amér. est *pinball machine*). Le billard* électrique lui-même (appareil et jeu). *Jouer au flipper. Faire un flipper, une partie de flipper*. — Abrév. : *flip* [fli] (1975, in Robert Beauvais).

À l'heure actuelle, en France, les investissements dans les machines à sous et les «flippers» sont très supérieurs aux budgets des maisons de la culture.

Roger GARAUDY, Parole d'homme, p. 173.

REM. La graphie francisée *flippeur* est parfois employée. Les spécialistes du jeu américain disent *pinball* [pinbɔ].

2. FLIPPER [fli] v. intr. — V. 1970; de l'angl. *to flip* «agiter, faire bouger», d'où, v. 1950 aux États-Unis, «devenir excité, enthousiaste».

♦ **1.** Délirer dans l'état provoqué par la drogue. — Être exalté, enthousiaste. ⇒ **Éclater** (s').

Ainsi peut-on ne sortir d'un hallucinogène que pour se murer dans une mélancolie grave; ou bien les révélations hallucinatoires auront été tellement lourdes qu'on ne parviendra plus à s'en extraire, qu'on «flippera», c'est-à-dire que, durant un certain temps, on se mettra à délirer pour de bon.

Claude OLIEVENSTEIN, Il n'y a pas de drogués heureux, p. 292.

♦ **2.** (Plus cour.). Être déprimé comme lorsque l'effet de la drogue cesse (opposé à *planer*). → Transissement, cit. «*Vous les babas, vous avez inventé le mot flipper, s'angoisser par peur de s'assumer tout seul*» (*Actuel*, févr. 1980). — REM. Ce sens est inconnu à l'anglais.

Un jour, je flippais complètement et je suis allé traîner dans les rues : les images de la rue, les néons, les affiches, je les ai senties alors s'intégrer dans la chaîne de mes pensées.

l'Écho des Savanes, n° 36, déc. 1977, p. 31.

► **FLIPPÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ **1.** Qui délire sous l'effet de la drogue. *Être complètement flippé*.

♦ **2.** (Plus cour.). Déprimé. «*Il s'agit d'une fille de préfet, flippée, évadée d'un hôpital psychiatrique*» (*Le Nouvel Obs.*, 16 oct. 1973). — N. *Une bande de flippés*.

DÉR. 2. Flip, flippant.

FLIQUER [fli] v. tr. — V. 1970, d'abord au p. p.; de *flic*.

♦ Fam. Exercer une surveillance policière sur (qqn). *Fliquer les drogués*. — Par ext. Surveiller, contrôler (à la manière d'une police).

► **FLIQUÉ, ÉE** p. p. adj. (1915), «arrêté par les gendarmes», Esnault).

Qui est sous surveillance de la police ou de tout autre contrôle. *Pour éviter les vols, tous les grands magasins sont fliqués. C'est un bistrot fliqué, dangereux pour les marginaux. ⇒ Flicage*. — Var. graphique : «*C'est fliqué à mort. Alors l'autre ose pas chercher sa dope (drogue)*» (*Libération*, 23 janv. 1984).

FLIRT [fli] n. m. — 1879; au sens B, 1874; angl. *flirt*, de *to flirt*. → *Flirter*.

A. ♦ **1.** Relation amoureuse plus ou moins chaste et généralement dénuée de sentiments profonds, entre personnes de sexe différent. ⇒ **Flirtage, flirtation** (vx). *Avoir un flirt, être en flirt avec quelqu'un. Un flirt léger, poussé. Un flirt de vacances. Son engouement ne durera pas, ce n'est qu'un flirt. ⇒ Amourette, léguint*.

(...) Stendhal brouille assez souvent les dates dans ses souvenirs, son premier flirt avec la jeune Siennoise remonterait à février 1827 (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 310.

- 2 (...) un flirt sans conséquence, ça peut avoir sa poésie. On ne se marie évidemment pas avec tous ses flirts. Mais alors on ne laisse pas le cœur donner à fond.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, VII, p. 69.

Le flirt, ce type de relations, le comportement qu'elles impliquent.

- 2.1 «Santeuil, Santeuil.» C'était Mme Marmet qui venait chercher des renforts de jeunes gens pour le flirt. «Allons, venez faire la cour aux jeunes filles. Je vais vous présenter à Mlle Kossichof».
PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 673.

♦ 2. (1916). Fig. Essai de rapprochement (entre deux groupes). *Le flirt de deux partis politiques. Un flirt avec l'opposition. Le flirt entre deux entreprises.*

B. Par métonymie. ♦ 1. N. (1874, in Höfler). Personne avec laquelle on flirt. *C'est son dernier flirt.* ⇒ **Amoureux** (cit. 15), **béguin**; (anglic.) **boy-friend, girl-friend**. *Elle a épousé l'un de ses anciens flirts.*

- 3 On y enseigne tout : à coudre, à faire la cuisine, à flirter même. Il y a un cours, dans un collège new-yorkais, sur la façon dont une jeune fille doit s'y prendre pour se faire épouser par son flirt.
SARTRE, *Situations III*, p. 81.

♦ 2. Adj. (1888, P. Bourget). Vx. Qui aime flirter. *Elle est très flirt avec les garçons.* ⇒ **Coquet, flirteur**.

- 4 Je ne crois pourtant pas qu'elle vous plairait. Elle n'est pas flirt du tout. Vous devez aimer les jeunes filles flirt, vous.
PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, éd. Folio, p. 554 (1918).

REM. Même dans les emplois qui ne sont pas signalés comme vieux, le mot a des connotations archaïques et fait songer à la période de l'entre-deux-guerres.

FLIRTAGE [flœrtaz] n. m. — 1855; de *flirter*.

♦ Vx. Action de flirter. ⇒ **Flirt**.

(...) quelques approches un peu vives, une heure ou deux de pressant flirtage, assez pour marquer la femme à sa griffe sans l'humilier, le congé du mort signifié positivement, puis le mariage et les trente millions.

Alphonse DAUDET, *l'Immortel*, p. 150.

FLIRTATION [flœrtasjɔ̃] n. f. — 1817, in Höfler; angl. *flirtation*, de *to flirt*. → **Flirter**.

♦ Vieux. Flirt.

Théodore Child me faisait un fantastique tableau des soirées de l'Angleterre, où la nuit venant, par les routes crépusculaires, des groupes de jeunes gens et de jeunes filles, habillés des couleurs passées et déteintes des vieux vêtements, remises à la mode par les peintres préraphaélites (*sic*), flirtent dans une flirtation, à tout moment coupée par le rapide passage silencieux d'athlétiques garçons, montés sur des vélocipèdes.
Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. VI, p. 115.

REM. Correspondant à *flirt* (A., 1.), le mot subsiste jusqu'à la fin du XIX^e s. Il est aujourd'hui hors d'usage.

FLIRTER [flœrte] v. intr. — 1855; de l'angl. *to flirt* «jeter; agiter, remuer vivement», puis, à partir du XVIII^e «badiner avec, faire la cour à»; probablt sans rapport avec *fleureter* malgré une opinion répandue. → ci-dessous, REM.

♦ 1. Avoir un flirt* avec (qqn). *Ils ont beaucoup flirté ensemble. «Tout homme aime flirter avec une jolie fille et toute jolie fille aime qu'on flirte avec elle»* (G. Éliot). ⇒ **Cour, courtiser**. — Absolt. *Elle passe son temps à flirter* (→ **Flirt**, cit. 3). — REM. L'Académie (huitième éd.) donne pour origine au mot *flirt* le verbe franç. *fleureter* et Bloch et Wartburg soutiennent que l'angl. *to flirt* «vient de l'anc. franç. *fleureter*, conter fleurettes». En fait, *fleureter** n'a acquis cette dernière signification qu'au XIX^e s., par confusion avec *flirter*. Encore usité au XVI^e s., il ne l'était plus au XVII^e, ni au XVIII^e, quand l'angl. *to flirt* a pris l'acception particulière que les français lui a empruntée.

- 1 Ma voisine me dit qu'à présent, elles ne dansent plus sous l'œil de leurs mères, et que dans un bal, qui avait lieu chez une très grande dame de sa connaissance, toutes les chambres étaient occupées par un jeune homme et une jeune fille, en train de flirter — rien de plus — mais qu'un groupe flirtait même dans le cabinet de toilette de la maîtresse de maison.
Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. IX, p. 105.

- 2 C'est coquet s'il vous plaît ... ça flirte dans les coins, ça étale des chairs peintes, ça joue de la prune, ça se tremousse du derrière ...
O. MIRBEAU, *le Journal d'une femme de chambre*, p. 26.

- 3 Le boulanger cassait de temps en temps la gueule au receveur-buraliste qui flirtait avec sa femme.
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 93.

♦ 2. (1916, in Höfler). Fig. Se rapprocher de; chercher à plaire à (un groupe). ⇒ **Coqueter**. *Ministre qui flirte avec l'opposition. Socialistes qui flirtent avec l'impérialisme.*

DÉR. **Flirtage, flirteur**.

HOM. **Fleureter**.

FLIRTEUR, EUSE [flœrtœr, øz] n. et adj. — 1857, n.; adj., 1893, Goncourt, in Höfler; de *flirter*.

Vieilli.

♦ 1. N. Personne qui aime flirter ou qui pratique le flirt.

- 1 Elles arrivent à la Côte d'Azur par milliers les exportées des deux continents, les

flirteuses qui jettent la poudre de riz aux yeux, les aventurières qui courent trop pour ne pas finir par attraper quelqu'un.

P. VÉRON, Ohé, vitrier, p. 220-221, in D. D. L., II, 2.

Vx. *Le flirteur, les flirteurs d'une femme.*

(...) il y a le flirteur de droite, qui a dans le côté la rondeur de sa hanche (*d'une jeune fille*); le flirteur de gauche, qui a une boucle de ses cheveux sur la figure; le flirteur debout de devant, qui a la vue de sa gorge... et tour à tour d'un de ses seins sautant par-dessus le corset; enfin les flirteurs de second plan, qui ont la télégraphie engageante de ses bras et de ses mains.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. IX, p. 220.

♦ 2. Adj. (moins vieilli). *Elle est assez flirteuse.* ⇒ **Flirt**. «*La lassitude flirteuse de tout à l'heure*» (Colette, in D. D. L.).

FLISSAH ou **FLISSA** [flisa] n. m. — 1872; d'orig. berbère.

♦ Sabre kabyle à longue lame très acérée et doublement courbée.

(...) des flissahs kabyles, des cimenterres japonais, des cama circassiens, des khous-sar indous, des kris malais, se levait en côté le squelette sinistre de la guerre, le spectre de l'arme blanche.
Ed. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, p. 131.

Toutes ces sortes de lames, en pointes, en croissants, en triangles, depuis la scramasaxe jusqu'à la bardiche et au flissah.
P. GUTH, *le Naïf sous les drapeaux*, p. 176.

1. **FLOC** [flok] interj. — V. 1480; onomatopée.

♦ Exprime le bruit d'une chute dans un liquide, d'un plongeon. ⇒ **Flic flac, flop**.

Floc, floc, faisait ma hacquenée, quand elle vouloit marcher doulx.

G. COQUILLART, *le Monologue*, II, p. 213, in D. D. L., II, 3.

Elle est tombée en arrière. Un petit gars qui était sur un chariot, tout près, l'a vue. La bonne d'Amélie a entendu «Floc!» Elle l'a vue, dit-elle, dans le puits, sur le dos, et elle a crié.
J. RENARD, *Journal*, août 1909.

N. *Faire un floc.*

De préférence aux abords d'une écluse. Chute à pic. Un gros floc dans l'eau (...)
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XVII, p. 197.

(...) avant de se fondre dans l'ombre des murs ou de plonger dans le courant noir, avec un «floc» qui prenait d'étranges proportions, sous la voûte, et portait très loin, ride après ride, jusqu'au bout des plus longs canaux, une rumeur de noyade.
Pierre GASCAR, *les Bêtes*, p. 101.

Var. : *floc*.

Quand je me suis assis, cela a fait «floc» : j'étais assis dans le Danube! Il avait monté doucement le soir, et comme ma tente était la première du côté du fleuve (...)
Roger VERCEL, *Capitaine Conan*, I, p. 10.

HOM. 2. **Floc**, 3. **floc**.

2. **FLOC** [flok] n. m. — V. 1160, *flos*; lat. *floccus* «flocon de laine».

♦ 1. Petite houppe de laine, de soie. *Les flocs d'un uniforme.* ⇒ 2. **Floche**.

♦ 2. (1973). Techn. Fibres textiles très courtes destinées à être collées sur un support (⇒ **Flochage**).

DÉR. 2. **Floche, flocon, floquet**.

HOM. 1. **Floc**, 3. **floc**.

3. **FLOC** [flok] n. m. — V. 1973; lat. *floccus* «flocon de laine», p.-ê. d'après 2. *floc*.

♦ Techn. Agglomérat de fines particules qui se forment dans une eau usée par flocculation ou coagulation.

HOM. 1. **Floc**, 2. **floc**.

FLOCAGE [flokaz] n. m. — 1938, in Höfler; de l'angl. *flock* «bourre de laine», ou de 2. *floc*.

♦ Techn. Procédé par lequel on projette des fibres courtes (⇒ 2. **Floc**, 2.), généralement des polyamides, sur une surface adhésive de façon à obtenir un revêtement qui présente l'aspect du velours.

Le flochage est beaucoup plus cher. D'ailleurs, on s'y retourne car le flochage reste beau plus longtemps.

J.-M. CAPLAIN, *l'Ombre et la Lumière*, cité par P. GILBERT

REM. On trouve aussi la graphie *flockage*.

1. **FLOCHE** [floc] adj. — 1611; probablt de l'anc. gascon *floche* «flasque» (xvi^e); du lat. *fluxus* «mou, lâche», ou (Guiraud) du lat. *floccus* «flocon».

♦ Techn. Dont la torsion est faible (en parlant d'un tissu). *Soie floche. Fil floche.*

(...) rien n'est plus curieux que ces étalages encombrés de chaussures extravagantes à bouts retroussés (...) piquées, pailletées, passémentées, relevées de houppes de cygnes et de soie floche.
Th. GAUTIER, *Constantinople*, p. 126.

2 À côté du réchaud elle disposa la tasse empire, la cuiller suédoise, un pain de seigle roulé dans la serviette turque brodée de soie floche.

COLETTE, Julie de Carneilhan, p. 5.

HOM. 2. Floche, flush.

2. **FLOCHE** [flɔʃ] n. f. — XIV^e, « flocon »; de 2. *floc*; du lat. *flocus*. Régional ou technique.

♦ 1. Houpette ornementale; gland qui garnissait le bonnet de police des soldats belges. ⇒ 2. **Floc** (1.).

♦ 2. Touffe de poils.

♦ 3. Rare. Amas floconneux.

Il faisait tout à fait jour. Les dernières floches de brume avaient fondu dans l'espace blond. M. GENEVOIX, Forêt voisine, VIII.

HOM. 1. Floche, flush.

FLOCKAGE [flɔkaʒ] n. m. ⇒ **Flocage**.

FLOCK-BOOK [flɔkbuk] n. m. — 1921; angl. *flock* « troupeau », et *book* « livre ».

♦ Zootechn. (Anglic.). Livre généalogique pour les moutons, les brebis et les chèvres. *Des flock-books*.

FLOCKÉ, ÉE [flɔke] adj. ⇒ **Floqué**.

FLOCON [flɔkɔ̃] n. m. — 1178, *Roman de Renart*; de 2. *floc*.

♦ 1. Petite touffe (de laine, de soie, de coton). *Flocon de laine*.

1 Là les brebis sur des buissons
Font pendre cent petits flocons
De leur neige luisante. RACINE, Poésies diverses, Ode VI.

2 Il y avait là des tweeds sauvages, piqués de flocons rouges, verts, bleus.
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXIII.

♦ 2. (1622). Petite masse peu dense. *Un flocon de neige. La neige tombait par flocons, à gros flocons. — Nuages en flocons. ⇒ Cotonneux. Flocons de brume accrochés aux montagnes. Obus qui explose* (cit. 1) *en faisant un flocon de fumée*.

3 Les flocons d'écume, volant de toutes parts, ressemblaient à de la laine.
HUGO, les Travailleurs de la mer, II, III, VI.

4 Le café fumait dans les tasses transparentes : C*** consommait doucereusement un havane et s'enveloppait de flocons de fumée blanche, comme un demi-dieu dans un nuage. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « Le convive... ».

Spécialt. Flocon de neige.

5 Le visage collé à la vitre, l'homme regarda tomber la neige. Fouettés par le vent, les flocons se précipitent : obliques, rapides, soumis.
G. DUHAMEL, Salavin, Deux hommes, XXIII.

6 Les flocons réguliers, de grosseur constante, également espacés les uns des autres, descendent, tous à la même vitesse, conservant entre eux les mêmes distances, la même disposition, comme s'ils appartenaient à un même système rigide qui se déplacerait de haut en bas d'un mouvement continu, vertical, uniforme et lent.
A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 75.

♦ 3. Chim. Agglomérat de particules en suspension dans une solution colloïdale. *Précipitation sous forme de flocons. ⇒ Floculation*.

♦ 4. (Au plur.). Céréale réduite en lamelles. *Des flocons d'avoine*.

♦ 5. Méd. (souvent au plur.). Dépôt dans le corps vitré de l'œil et qui semble, à la vue, flotter dans l'air.

DÉR. **Floconner, floconneux**.

FLOCONNANT, ANTE [flɔkɔnã, ãt] adj. — Fin XIX^e; p. prés. de *floconner*.

♦ Littér. Qui forme des flocons. « *Nuées floconnantes* » (A. Daudet).

FLOCONNEMENT [flɔkɔnmã] n. m. — 1874; de *floconner*.

♦ Littér. Formation de flocons; état de ce qui floconne. « *Un lent floconnement de duvet* » (Genevoix, in G. L. L. F.).

Par anal. Ce qui ressemble par son aspect, son mouvement, à des flocons.

Frantz, sans oser la regarder elle-même, suivait les mouvements de son ombrelle doublée de bleu, le floconnement de sa robe (...)

Alphonse DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 20.

FLOCONNER [flɔkɔne] v. intr. — 1836, A. Bertrand, in D. D. L.; « fabriquer un habit avec de la laine », 1410; de *floccon*.

♦ Littér. Former des flocons. *Brume, écume, neige qui floconne. Chevelure qui floconne*.

1 Quelques légers moutons floconnent sur le bleu pâturage de la mer.
Th. GAUTIER, Constantinople, p. 10.

► **FLOCONNÉ, ÉE** p. p. adj. (V. 1872).

Qui forme des flocons; couvert de flocons. *Ciel floconné, couvert de nuages floconneux*.

(...) il avait les plus belles knémides (*cnémides*) piquées, brodées, historiées et floconnées de houppes de soie rouge qu'il soit possible d'imaginer.

Th. GAUTIER, Constantinople, p. 41.

DÉR. **Floconnant, floconnement**.

FLOCONNEUX, EUSE [flɔkɔnø, øz] adj. — 1796; de *floccon*.

♦ Techn. ou littér. Qui est en flocons, ou ressemble à des flocons. *Laine floconneuse. Toison floconneuse. — Neige floconneuse. Nuages floconneux*.

(...) ces cheveux blancs qui s'échappent en deux lames floconneuses de dessous un bonnet de velours noir (...)

BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 487.

(...) la baie lumineuse de la fenêtre, où montait le disque pâle du soleil, dans un brouillard floconneux. BERNANOS, l'Imposture, in Œ. roman., Pl., p. 523.

FLOCULANT [flɔkylã] n. m. — V. 1970; p. prés. de *floculer*.

♦ Chim. Substance utilisée pour provoquer ou accélérer la floculation.

FLOCULAT [flɔkyla] n. m. — XX^e; de *floculation*.

♦ Chim. Précipité obtenu par floculation.

FLOCULATION [flɔkylasjɔ̃] n. f. — 1908; du lat. *floculus* « petit flocon ».

♦ Chim. Rassemblement, sous forme de petits flocons, des particules d'une suspension colloïdale. ⇒ aussi **Précipitation**. *Réaction de floculation*, permettant le diagnostic de certaines maladies (notamment la tuberculose, la syphilis et les maladies du foie).

DÉR. **Floculat**.

FLOCULENCE [flɔkylãs] n. f. — D. i. (mil. XX^e); de *floculer*.

♦ Techn. Agglomération des levures, au cours de la fermentation du moût de la bière.

FLOCULER [flɔkyle] v. intr. — 1911; du lat. *floculus* « petit flocon ».

♦ Chim. Précipiter par floculation.

DÉR. **Floculant, floculence, floculeux**.

REM. On trouve chez Ponge (*le Parti-pris des choses*, p. 54) l'adj. *floculent*.

FLOCULEUX, EUSE [flɔkylø, øz] adj. — 1911; de *floculer*.

♦ Chim. Se dit des précipités de la floculation.

FLOE [flo] n. m. — 1850; mot angl., « glace flottante ».

♦ Géogr. (Anglic.). Masse de glace plate détachée de la banquise au moment de la débâcle (opposé à *bourguignon*). *Les floes sont réunis en packs**. « (...) une alternance de floes disjoints, de packs serrés et de mer libre... » (*Sciences*, oct. 1960).

Les floes (glaçons) qui sont poussés sur nous par le vent, forment, en se resserrant, et tout autour de nous, une plaine de glace.

J.-R. BELLOT, Journal d'un voyage aux mers polaires, 13 juil. 1851, in D. D. L.

HOM. **Flot**.

FLOGNARDE [flɔnãrd] n. f. — 1733, *flouniarde*, in Du Cange, au mot *Flantones*; mot dialectal (*flognardo*) du domaine franco-provençal, correspondant aux formes *flanière, flaunière* dans les dialectes de langue d'oïl; dér. de *flan*, du germanique *flado*.

♦ Régional. Sorte de crêpe gonflée faite d'œufs et de farine additionnés d'eau ou de lait.

La *flognarde* (...) vous n'y prendrez ni grande peine, ni grande dépense, et c'est le plus expéditif des plats sucrés, cette grosse crêpe qui, dans le four, se fait enflée tellement qu'elle en crève. Deux œufs seulement, un verre de farine, un d'eau froide ou de lait écrémé (...) En vingt minutes de cuisson, la flognarde devient une énorme boursoufflure qui emplit le four, se dore, brunit (...)

COLETTE, De ma fenêtre, 6 mars 1941, p. 89-90.

La flognarde m'a fait tenir, par le truchement autorisé de M. le curé de Fligny (Yonne), ses lettres patentes et ses certificats d'origine (...) La flognarde naquit à Fligny, et elle est pour le moins centenaire. Maître de poste, M. Fligny, de Fligny, tenait autrefois auberge (...) Les voyageurs prenaient patience autour de la « flognarde de Mme Fligny » (...) D'autres étymologistes gourmets revendiquent la flognarde au bénéfice du Limousin.

COLETTE, De ma fenêtre, p. 102.

REM. L'étymologie anecdotique mentionnée ici est inventée après coup.

FLONFLON [flɔflɔ̃] n. m. — 1680; onomatopée.

Familier.

♦ 1. Vx. Air de chanson, de vaudeville ou d'opérette.

Hollywood et ses procédés publicitaires ont remplacé la fantaisie. On ne se bat

plus pour une femme, on la lance. Les flonflons d'Offenbach n'ont presque plus d'échos dans notre affreux monde de businessmen, d'agents, de financiers.

Francis CARCO, Nostalgie de Paris, p. 133.

♦ **2.** Mod. (Au plur.). Accords bruyants de certains morceaux de musique populaire.

Je descends au bar sabler le champagne. J'ai donné rendez-vous à une poule de luxe. Les flonflons de l'orchestre montent. J'enfile mon smoking et je descends.

B. CENDRARS, Moravagine, p. 143.

FLOOD [flɔd] adj. et n. m. — 1953, adj., in Quillet; abrég. de *photo-flood**.

Anglicisme. Technique (photographie, cinéma).

♦ **1.** Adj. invar. *Lampe flood* : lampe à incandescence survoltée qui fournit une lumière intense continue, utilisée pour la prise de vue en éclairage artificiel. *Lampes flood bleues*. — Syn. : *photoflood*.

♦ **2.** N. m. (1976). Lampe, projecteur flood. *Flood à ampoule blanche*. — *Des floods*.

Selon leur puissance : 250, 375 ou 500 W, les floods ont une durée de vie limitée à 2, 6 ou 10 heures de fonctionnement. Il convient donc de les tenir allumés le moins longtemps possible. Gérard BETTON, la Photomacrographie, p. 57.

FLOP [flɔp] onomat. et n. m. — 1952, in Höfler; de l'angl. *to flop* « se laisser tomber », d'où « échec », aux États-Unis, v. 1850.

Anglicisme.

♦ **1.** Onomat. Bruit de chute (notamment pour les choses molles), de coup. ⇒ **1.** *Floc*. *Faire flop* : tomber ou produire un son mat ou humide.

À la terrasse du café, des couples pratiquaient le bouche-à-bouche, et la salive dégoulinait le long de leurs mentons amoureux (...) Vint la minute de séparation; l'ératéliste (*employé de la R.A.T.P.*) commença lentement les travaux de décollement et, lorsqu'il fut parvenu à ses fins, cela fit flop. Il s'essuya du revers de la main et dit : — Faut que je me tire.

R. QUENEAU, les Fleurs bleues, p. 48.

♦ **2.** N. m. (Argot du spectacle). Échec. ⇒ **Bide, four**. *Ce film est un flop. Faire un flop* : subir un échec. *Cet auteur a fait un flop au théâtre*. — Par ext. Échouer, tourner court. « *Le rêve ne prend pas, il fait flop comme une mayonnaise qui rate* » (*le Nouvel Obs.*, 9 juin 1973). « *Et puis, j'ai fait un flop au théâtre, avec "l'Homme traqué"*, adapté d'un livre de Carco (mon éditeur) m'a dit : "Ce flop, ce n'est rien..." » (Frédéric Dard, in *l'Express*, 7 août 1972, p. 66).

FLOPÉE [flope] n. f. — 1867; « volée de coups », 1849; de *floper* « battre » (1816), du rad. lat. *faloppa*. → Flapi.

♦ Fam. Grande quantité. ⇒ **Multitude**. *Avoir une flopée d'enfants. Il y en a une flopée, des flopées*, beaucoup. — REM. On écrit (rarement; vx) *flaupée* [flope], et parfois *floppée*.

1 Parmi ces *flaupées* de petits garçons qui usent traditionnellement les fonds de leurs culottes sur les bancs de nos écoles, combien peut-il y en avoir qui s'apercevront un jour que de bons maîtres leur ont fait d'excellents contes.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 212.

2 (...) des floppées de clientes se jetaient sur le bouton de nacre, la ganse et le sparadrapp.

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 68.

FLOQUÉ, ÉE [floke] adj. — xx^e (*flocké*, 1938, in Höfler); de **2.** *floc* ou de l'angl. *flock*. → Flochage.

♦ Techn. Se dit d'un revêtement obtenu par flochage* et qui présente l'aspect du velours. *Moquette floquée. Papier floqué*.

REM. On trouve la var. graphique *flocké, ée*.

FLOQUET [floket] n. m. — V. 1500; *flochez*, fin xiv^e; de **2.** *floc*.

♦ Vieilli ou régional. Touffe ou houppe floconneuse. — Spécialt. Houppe décorative. *Un floquet de rubans*.

FLOR-, FLORI- Élément, du lat. *flos, floris* « fleur », entrant dans la composition de termes didactiques, notamment de botanique. Ex. : *floraison, floriculture, florifère, floricole*. ⇒ **Fleur**.

FLORAISON [flɔrezɔ̃] n. f. — 1731; réfection de *fleurson* (1600), *fleuraison*; de *flor-*, et suff. *-aison*.

♦ **1.** Épanouissement* des fleurs. ⇒ **Effloraison, fleuraison** (vx). *Floraison des arbres fruitiers* (→ *Faner*, cit. 16). *Pommiers en pleine floraison* (→ *Éblouissement*, cit. 7). *Plante qui a une floraison* (⇒ **Monocarpéen**), *plusieurs floraisons* (⇒ **Vivace**) *dans son existence. Plante qui a deux floraisons par an*. ⇒ **Remontant. Floraison éphémère** (→ *Blanc*, cit. 15.1).

1 Et l'arbre, en plein soleil à cette heure avancée de la matinée, souriait, un peu changé de toutes ses admirables fleurs qui sortaient de lui, comme une accouchée nous semble une autre en étant encore la même. Les feuilles étaient toujours aussi belles, mais à tout moment s'ouvrait au milieu une large fleur rouge ou rose. Jean n'avait jamais vu ou jamais remarqué l'arbre avant sa floraison, et n'avait jamais

vu d'arbuste de cette sorte, jamais de grand arbuste aux innombrables fleurs rouges et roses (...).

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 334.

Dans le jardin, un étroit gazon et ses petits monticules de buis entourait la terre des massifs dégarnis entre deux floraisons printanières (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, II, v.

(...) l'état des floraisons, surtout celle des amandiers qui, après un si dur hiver, se pommeaient d'une neige odorante.

H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 125.

Par métaphore :

La peur a disparu presque tout à fait. Il ne reste d'elle que le souvenir frais, mûri à l'instant, en pleine floraison, de ce qu'elle fut. Moins d'une minute s'est passée. La peur devient aussi inimaginable que l'adolescence confuse du cœur.

M. DURAS, Dix heures et demie du soir en été, p. 97.

Par métonymie. Temps de l'épanouissement des fleurs. *La floraison approche*.

♦ **2.** (Mil. XIX^e). Fig. Épanouissement. *Floraison d'œuvres d'art* (→ *Élaboration*, cit. 1), *de talents. Une floraison éblouissante*. — *Une floraison d'idées, de rêves*.

(...) rien, pour le moment, ne nous donne lieu d'espérer des floraisons spirituelles aussi abondantes que celles de la Restauration.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, IX.

Le plafond disparaissait sous une floraison de joujoux qui pendaient comme des stalactites merveilleuses (...)

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, IV.

(...) la prodigieuse culture que Victor Hugo avait déjà à vingt ans, l'abondance de ses lectures, l'ampleur de son information, la floraison superbe de citations justes, savantes, savoureuses, qui viennent tout naturellement émailler (...) ses mémoires écrits.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 47.

CONTR. Défloraison, dépérissement.

COMP. Défloraison, préfloraison.

FLORAL, ALE [flɔral] adj. — 1546; lat. *floralis*, rac. *flos, floris* « fleur ».

★ **1.** ♦ **1.** Qui a rapport aux fleurs; de fleurs. *Exposition florale. Parc floral*. ⇒ **Floralies**. — (1905, in D. D. L.). *Art floral*.

Didact. et techn. Qui évoque les fleurs, des fleurs. *Agencement floral d'un motif décoratif*. — (En parfumerie). Se dit de la note d'une composition évoquant l'odeur d'une (de plusieurs) fleur.

♦ **2.** (Fin xviii^e). Bot. Qui appartient à la fleur ou qui la concerne. *Les organes floraux, ou parties de la fleur. Enveloppes florales ou périanthe**. *Feuille florale, qui naît immédiatement au-dessous de la fleur*.

♦ **3.** (1964, in T. L. F.; de *flore*). De la flore. *Domaines floraux. Régions, zones florales*.

★ **II.** (1549, Du Bellay). Hist. littér. **JEUX FLORAUX** : concours littéraire toulousain existant depuis le xiv^e siècle, ainsi nommé parce que les lauréats reçoivent en prix des fleurs d'or, d'argent. *Académie des Jeux floraux*, qui organise et prime le concours.

Lis donc, et relis premièrement, ô poète futur (...) les exemplaires grecs et latins, puis me laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux Jeux Floraux de Toulouse et au Puy de Rouen : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles épiceries, qui corrompent le goût de notre langue et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance.

Du BELLAY, Défense et Illustration de la langue franç. (1549), I, II, IV.

FLORALIES [flɔrali] n. f. pl. — 1546, au sens I; lat. *Floralia*, de *flos, floris*. → **Fleur**.

★ **I.** Antiq. Fêtes de printemps qui se célébraient en l'honneur de la déesse Flore.

★ **II.** 1875; repris au lat. *floralia* (*loca-*), plur. neutre de *floralis* « parterre de fleurs », de *flora*. Exposition de fleurs. *Floralies internationales de Vincennes*. — Par métaphore :

Café de Flore, parterre de potins, floralies des derniers scandales, chardon séché d'un cancan de ce matin (...)

Violette LEDUC, la Folie en tête, p. 38.

FLORE [flɔr] n. f. — 1771; lat. *Flora*, déesse des fleurs; lat. *flos, floris* (→ *Aurore*, cit. 16 et 20; *épandre*, cit. 7).

♦ **1.** Description des plantes qui croissent naturellement dans un pays. *La Flore française*, ouvrage de Lamarck (1771). — Par métonymie. Livre contenant la description scientifique des plantes. *La flore de Linné. Acheter une flore française*. — REM. *Flore* a eu le même développement sémantique que *faune**.

♦ **2.** Ensemble des plantes d'un pays ou d'une région. *Une flore riche, variée. La flore alpestre. Flore marine. Étudier la faune et la flore d'un continent, d'un pays. La potamobiologie étudie la faune et la flore des cours d'eau*.

Dans nos contrées, on distingue ordinairement dans la flore des montagnes plusieurs niveaux, appelés jadis *zones* et maintenant *étages* (...) 1^o l'étage des forêts à essences feuillues (...) 2^o l'étage des forêts de conifères (...) 3^o l'étage alpin avec ses prairies et ses pâturages (...)

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. III, p. 1136.

Un alcazar moresque s'élève, avec une superposition de terrasses du milieu des caroubiers, des lauriers-roses, des myrtes, des grenadiers, des oranges, et tout ce que la flore espagnole peut offrir de plus splendide et de plus parfumé.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, p. 137.

Par métaphore. *Les flores du songe, du rêve*. ⇒ **Floraison** (2.).

♦ **3.** (1896; *flore bronchique*, 1893). Didact. *Flore microbienne* : population de micro-organismes vivant dans les tissus et les organes, soit à l'état normal, soit à l'état pathologique. *La flore intestinale* ou *flore bactérienne intestinale*.

La flore bronchique paraît très pauvre, surtout quand on la compare à celle des premières voies aériennes.

P. CLAISSE, Infection bronchique, cité par O.-M. DEBOVE et Ch. ACHARD, Manuel de médecine, IX, p. 12 (1892), in D.D.L., II, 8.

COMP. Microflore.

-FLORE Élément, du lat. *flos, floris* « fleur », entrant dans la composition de termes didactiques, notamment de botanique. Ex. : *biflore, gémelliflore, labiatiflore, triflore*. ⇒ **Fleur**.

FLORÉAL [flɔʁeal] n. m. — 1793, Fabre d'Églantine; lat. *floribus* « fleuri », de *flos, floris*.

♦ Hist. Huitième mois du calendrier* républicain, commençant le 20 ou le 21 avril suivant les années, pour finir le 19 ou le 20 mai. *Le 8 floréal de l'an II* : le 28 ou 29 avril 1794.

Les trois mois du printemps prennent leur étymologie, le premier de la fermentation et du développement de la sève, de mars en avril, ce mois se nomme *Germinal*; le second, de l'épanouissement des fleurs, d'avril en mai, ce mois se nomme *Floréal*; le troisième de la fécondité riante et de la récolte des prairies, de mai en juin, ce mois se nomme *Prairial*.

FABRE D'ÉGLANTINE, in JAURÉS, Hist. socialiste..., t. VIII, p. 256.

FLORÉE [flɔʁe] n. f. — 1611; du moy. franç. *fleurée* (1337), *fleurée*; de *fleur*.

♦ Techn. Indigo de qualité moyenne.

FLORENCE [flɔʁãs] n. m. et f. — 1732; de *Florence*, ville d'Italie où l'on fabriqua d'abord cette étoffe.

Technique.

♦ **1.** N. m. ou f. Taffetas léger.

♦ **2.** N. f. (1907). Crin très résistant employé pour la pêche. *De la florence* (syn. : *crin de Florence*).

FLORENCÉ, ÉE [flɔʁãs] adj. — 1495; de *Florence*, ville d'Italie.

♦ Blason. *Fleur de lis florencée*, ornée de rinceaux et de boutons, sur le modèle des armes de la ville de Florence.

FLORENTIN, INE [flɔʁãtã, in] adj. et n. — Fin xv^e, n.; 1258, « monnaie »; de l'ital. *fiorentino*, de *Firenze*, en franç. *Florence*, ville d'Italie.

♦ **1.** Qui se rapporte à Florence, à ses habitants. *Art florentin. École florentine de peinture*. — N. m. *Les grands Florentins* (artistes, peintres). *À la florentine* : à la manière des Florentins.

Loc. Vx. *Baiser florentin*, dans lequel se joignent les lèvres, les langues. — Techn. *Réceptif* florentin. Un, une Florentine*.

N. m. (Fin xix^e). Ling. Dialecte italien de la région de Florence (⇒ **Toscan**), souvent considéré comme la forme la plus pure de l'italien. *Parler le florentin*.

♦ **2.** N. m. Gâteau aux amandes.

♦ **3.** N. f. (1666). Techn. Satin façonné. — (1872). Serge en laine peignée.

FLORENS (FAIRE) [ferflɔʁãs] loc. verbale. — 1638; p.-ê. provençal *faire flori*, lat. *floridus* « fleuri », où *faire* a le sens « jouer le rôle de ».

♦ Vx. *Faire une manifestation éclatante*. — Mod. (littér.). Obtenir des succès, de la réputation. ⇒ **Briller, réussir; vogue** (être en vogue). *Cet acteur a fait florès en province. Avec cette robe, vous allez faire florès* (⇒ **Falbala**, cit. 1).

1 Balzac fait florès plus que jamais. Un conte, qu'il a mis dans *la Revue de Paris, la Femme de trente ans*, m'a paru charmant, quoique notre ami Hugo ait tonné contre (...)

SAINTÉ-BEUVE, Correspondance, t. I, p. 301.

2 (...) le cognard Farnaud, ayant subi quelque déficit autour des années 20, avait jugé profitable de vendre une de ses filles aux automobiles Brincard, dont les moteurs avaient fait florès et fortune pendant la guerre de 1914.

Geneviève DORMANN, *le Chemin des Dames*, p. 141.

FLORESCENCE [flɔʁesãs] n. f. — xx^e; de *florescent*.

♦ Littér. Excroissance, production comparée à une floraison. « *Les florescences de la chair* » (Sartre, *la Nausée*).

FLORESCENT, ENTE [flɔʁesã, ãt] adj. — 1888, Régnier, in T. L. F.; dér. sav. du rad. *flos, floris* « fleur ».

♦ Littér. Qui fleurit, est en floraison.

DÉR. **Florescence**.

FLORIBOND, ONDE [flɔʁibõ, õd] adj. — 1871; de *flor(i)-*, et *-bond*, sur le modèle des mots tels que *furibond, pudibond*.

♦ Rare. Qui donne beaucoup de fleurs. ⇒ **Florifère** (2.).

DÉR. **Floribondité**.

FLORIBONDITÉ [flɔʁibõdite] n. f. — 1950; de *floribond*.

♦ Rare. Caractère de ce qui est floribond*. « *Ce très vigoureux rosier a une grande floribondité. On devrait le greffer à tiges en le laissant croître en hauteur* » (*le Livre des roses*, Horizons de France, 1962). « (...) *Robert Pyle, présentait ce jour à ses collègues une rose d'un beau jaune canari aux pétales ourlés de carmin et dont la vigueur et la floribondité lui étaient apparues remarquables* » (*Science et Vie*, hors série, n° 146, p. 41).

FLORICOLE [flɔʁikol] adj. — 1842; de *flori-*, et *-cole*.

♦ Didact. Qui vit sur les fleurs. *Insecte floricole*.

FLORICULTEUR, TRICE [flɔʁikyltœʁ, tris] n. — 1957, in D. D. L.; de *floricul(ure)*, et *-eur*.

♦ Agric. Personne qui pratique la floriculture. ⇒ **Horticulteur** (plus général).

FLORICULTURE [flɔʁikyltyʁ] n. f. — 1852; de *flori-*, et *-culture*.

♦ Agric. Branche de l'horticulture* qui s'occupe spécialement de la culture des fleurs, des plantes d'ornement.

(Ces richesses s'épanouissaient en toute liberté dans un véritable jardin improvisé aux Champs-Élysées, sous une tente, par les soins de la Société nationale d'horticulture. Là, toutes les divisions de la floriculture étaient dignement et largement représentées.

Almanach du Magasin pittoresque pour 1853, p. 32, in D. D. L., II, 12.

DÉR. **Floriculteur**.

FLORIDÈES [flɔʁide] n. f. pl. — 1827; du lat. *floridus* « fleuri », à cause de l'aspect de ces plantes, et suff. *-ées*.

♦ Bot. Ordre d'algues de couleurs vives (*algues rouges* ou *Rhodophycées*) chez lesquelles la chlorophylle est masquée par un pigment rouge.

FLORIFÈRE [flɔʁifœʁ] adj. — 1783; de *flori*, et *-fère*.

Botanique.

♦ **1.** Qui porte des fleurs. *Tige florifère*.

♦ **2.** Qui donne beaucoup de fleurs. ⇒ **Floribond**. *Plante florifère*.

FLORILÈGE [flɔʁilɛʒ] n. m. — 1697; lat. mod. *florilegium*, de *flos, floris* « fleur », et *legere* « choisir », d'après le lat. class. *spicilegium*. → **Spicilege**.

Didactique, littéraire.

♦ **1.** Recueil de pièces choisies. ⇒ **Anthologie**.

Le livre mignard de tes vers, dans cent ans comme aujourd'hui, sera le bien choyé des châtelaines, des damoiseaux et des ménestrels, florilège de chevalerie, décaméron d'amour qui charmera les nobles oisivetés des manoirs.

Aloysius BERTRAND, *Gaspard de la nuit*, À Hugo.

(...) son livre débordant d'amour et gonflé de citations choisies avec un tel art qu'il est devenu une sorte d'éblouissant florilège.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 11.

♦ **2.** Fig. Choix (de choses remarquables).

FLORIN [flɔʁã] n. m. — 1278; ital. *fiorino*, de *fiore* « fleur », ancienne monnaie de Florence marquée d'une fleur de lis, d'après *fleur*.

♦ **1.** Ancienn. Pièce de monnaie qui eut cours en France et dans différents pays.

♦ **2.** (1748). Mod. Unité monétaire des Pays-Bas. *Florin hollandais* (guilder ou gould, gulden).

FLORIPARE [flɔʁipãʁ] adj. — 1865; de *flori-*, et *-pare*.

♦ Bot. Qui ne produit que des fleurs (en parlant des bourgeons).

FLORIR [flɔʁiʁ] v. intr. — V. 1165, au fig.; lat. *florire*. → Fleurir.

♦ 1. Littér. ⇒ **Fleurir** (I., 3.).

♦ 2. Archaïsme littér. (Moréas, in T. L. F.). Fleurir (au sens propre).

FLORISSANT, ANTE [flɔʁisɑ̃, ɑ̃t] adj. — XIII^e, *flourissant*; de *florir* « fleurir ». → Fleurissant.

♦ 1. Qui fleurit (au fig.), est en plein épanouissement, en pleine prospérité. ⇒ **Fleurissant**. *Peuple, État, pays florissant*. ⇒ **Heureux, prospère, riche** (→ Abondance, cit. 1; commerce, cit. 7). *Commerce florissant* (→ Exporter, cit. 1). *Entreprise florissante*. ⇒ 1. **Brillant, prospère**. *École, théorie florissante* (→ Anatomie, cit. 3), en plein essor, en pleine vogue.

1 La sculpture en bois a été longtemps florissante en Bretagne.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., II, II.
2 L'histoire nous montre que le théâtre n'est florissant que dans la contrainte ou la protection de la collectivité.
Louis JOUVET, Réflexions du comédien, p. 168.

♦ 2. (1849). Beau, sain. *Santé florissante* : très bonne santé. — Par ext. Qui témoigne d'une bonne santé, d'une forme excellente. *Un teint florissant, une mine florissante*. ⇒ **Fleuri**. *Chair florissante* (→ Carnation, cit. 2; chair, cit. 24).

3 Selon les Grecs, le plus agréable spectacle que l'on pût donner aux dieux était celui que présentent de beaux corps florissants, développés dans toutes les attitudes qui montrent la force et la santé.
TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 177.

CONTR. **Pauvre; décadent**. — **Amagri, dévasté, souffreteux**.

FLORISTICIEN, IENNE [flɔʁistisjɛ̃, jɛ̃n] n. — 1924; du rad. de *floristique*.

♦ Didact. Botaniste* spécialiste de floristique.

FLORISTIQUE [flɔʁistik] n. f. et adj. — 1924, Gatin, in T. L. F.; de *flore*, ou du lat. *flos, floris*. → Faunistique.

♦ 1. N. f. Inventaire des flores* par zones; description et classement des espèces végétales.

♦ 2. Adj. (1931). Relatif à la flore. *Carte, description floristique. Étages floristiques. Élément floristique* : ensemble de végétaux à répartition géographique similaire.

DÉR. Floristicien.

FLORULE [flɔʁyl] n. f. — 1865; lat. *flos, floris* « fleur », et suff. *-ule*. Botanique.

♦ 1. Chacune des petites fleurs d'un épi ou d'une fleur composée.

♦ 2. Flore d'une région ou flore ne décrivant qu'un groupe de plantes.

FLOSCULEUX, EUSE [flɔskylø, øz] adj. — 1778, Lamarck; du lat. *flosculus*, dimin. de *flos* « fleur », et suff. *-eux*.

♦ Bot. Qui est uniquement composé de fleurons, de florules. *Les fleurs flosculeuses de la centaurée. Fleur semi- ou demi-flosculeuse*.

FLOT [flo] n. m. — V. 1175, Chrétien de Troyes; *fluet*, puis *flot* par attr. de *flotter*; « marée », v. 1140; rad. francique **flot-*, de *fluod* « fleuve »; le rôle du lat. *fluatuar*, écarté par l'hypothèse germanique, reste vraisemblable (Guiraud).

★ I. ♦ 1. Au plur. Se dit de toutes les eaux en mouvement. ⇒ **Lame, onde, vague**. *Les flots de la mer* (→ Embellie, cit. 1), *d'un lac* (→ Bruit, cit. 6). *Flots azurés, argentés. Fleuve qui roule ses flots entre des rives boisées. Flots d'un liquide en ébullition*. ⇒ **Bouillon**. — Au sing. (*Le flot*). Masse d'eau qui s'écoule, se déplace. ⇒ 2. **Courant**. *Le flot monte. Le flot d'une rivière*. — Par ext. *Un flot de lave*. ⇒ **Coulée**. *Un flot de boue*.

1 La Seine, au pied des monts que son flot vient laver.
BOILEAU, Épîtres, VI.
2 Ô lac! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre (...)
LAMARTINE, Premières méditations, « Le lac ».

3 Les mois, les jours, les flots des mers, les yeux qui pleurent,
Passent sous le ciel bleu (...)
HUGO, les Contemplations, IV, xv.

4 Roule, roule ton flot indolent, morne Seine,
Sous tes ponts qu'environne une vapeur malsaine
Bien des corps ont passé, morts, horribles, pourris,
Dont les âmes avaient pour meurtrier Paris.
VERLAINE, Poèmes saturniens, « Nocturne parisien ».

4.1 Et de mêmes petits flots, tout pareils, battaient en ce moment toutes les îles incon-
nues, tous les récifs où l'on meurt, caressant après la tempête, le calme revenu, la
carcasse échouée du navire, de la cale (*duquel*) les cadavres des matelots noyés
n'ont pas encore été retirés, et qui sert aux petits flots (tout leur est bon pour cela)
de rivage où rebondir et jouer quand le temps est serene.
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 395.

Poét. (Sans compl.). **LES FLOTS** : la mer. *Navire qui fend les flots, danse* (cit. 10) *sur les flots. La lune** (cit. 3) *jouait sur les flots.*

Flots qui se brisent sur le rivage, sur un brise-lames. Flots tranquilles (→ Expirer, cit. 8), *agités, écumeux, tournoyants, tumultueux. Le courroux* (cit. 5), *la fureur des flots* (→ Arrêter, cit. 23; calmer, cit. 1). *Combat, soulèvement, mugissement des flots* (→ Ballotter, cit. 1). *La caresse des flots et leur crièrière* (cit. 3) *d'écume. Se laisser porter, bercer au gré des flots. Engloutir* (cit. 7) *dans les flots*. — (Au sing.). ⇒ 1. **Vague**. *Apporté, emporté par le flot* (→ Apporter, cit. 4; assaillir, cit. 6).

Un jour deux pèlerins sur le sable rencontrent
Une huitre que le flot y venait d'apporter.
LA FONTAINE, Fables, IX, 9.

Elle est au sein des flots, la jeune Tarentine.
Son beau corps a roulé sous la vague marine.
André CHÉNIER, Bucoliques, XXI.

Ô flots, que vous savez de lugubres histoires!
Flots profonds, redoutés des mères à genoux!
Vous vous les racontez en montant les marées,
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
Que vous avez le soir quand vous venez vers nous!
HUGO, les Rayons et les Ombres, XLII.

En face de nous, Beyrouth, avec ses maisons blanches, bâtie à mi-côte et descendant
jusqu'au bord des flots, au milieu de la verdure des muriers et des pins para-
sols.
FLAUBERT, Correspondance, 263, 26 juil. 1850.

Spécialt (premier emploi). Le flux de la marée. *Le flot, la marée montante*. ⇒ **Flux**. *L'heure du flot*.

À la Bouille, on reste dix minutes et on revient avec la barre, ou le flot, ou le
mascaret, raz de marée.
A. MAUROIS, Lélia, IX, I.

Méd. Onde de choc provoquée par percussion et signalant l'existence
d'un épanchement de liquide. *Signe du flot*.

Techn. *Flot libre* (dans le déchargement des pétroliers).

♦ 2. (1552; des cheveux). Fig. Ce qui est ondoyant, se déroule en
vagues. (Au sing.). *Un flot de rubans, de mousselines*. — (Au plur.).
Les flots d'une chevelure. Des flots de ruban, de dentelle, de tissu
(→ Échancrure, cit. 1; épardre, cit. 14).

Ton cou svelte émergeant d'un flot de mousseline.

Albert SAMAIN, le Chariot d'or, Élégies, « Quand je suis à tes pieds... ».

(...) les coiffeurs conseillaient souvent de soutenir le flot des cheveux naturels par
un dessous de postiche.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, x, p. 135.

Archit. *Flots grecs* : ornements en forme de vagues.

♦ 3. (1662). Quantité* considérable de liquide versé, répandu.
⇒ **Déluge, fleuve, torrent**. — Fig. *Un flot de larme*. — (Plus souvent
au plur.). *Verser des flots de larmes* (→ Égayer, cit. 3). *Répandre
des flots de sang* (→ Assouvir, cit. 13; barbouiller, cit. 3).

Par métaphore. *Événement qui fait couler* (cit. 20) *des flots d'encre*,
sur lequel on écrit beaucoup. *Répandre des flots de bile, de fiel*
(cit. 1) : se répandre en propos amers et emportés.

♦ 4. Métaphore et fig. Écoulement (fig.) abondant. *Flots de fumée*
(→ Chibouque, cit. 1). *Flots de clarté, de lumière* (→ Baigner,
cit. 4; cachemire, cit. 1). — *Flot humain, flot de gens, d'arrivants,
de voyageurs*. ⇒ **Affluence, foule, multitude** (→ Aborder, cit. 4;
affluer, cit. 4; bouche, cit. 26). *Des flots d'auditeurs** (cit. 1),
*d'adorateurs** (cit. 5). *Empire submergé sous le flot des barba-
res* (→ Crever, cit. 30; église, cit. 11). *Flot continu, ininterrompu*.
Suivre le flot. ⇒ 2. **Courant**.

Flots d'amis renaissants! Puissent mes destinées

Vous amener à moi, de dix en dix années (...)

A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, Esprit pur, x.

Autour de moi, des groupes animés se pressent devant les boutiques de victuail-
les, et je flotte comme une épave au gré de ces flots vivants qui, quand ils sub-
mergent, caressent encore.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in Œ., t. II, p. 302.

Assieds-toi à une terrasse de café; regarde couler ce flot de visages. Ô faces désho-
norées!

F. MAURIAU, Souffrances et Bonheur du chrétien, p. 54.

(...) les pauvres lettres s'entassaient, pour être noyées bientôt sous le flot des sui-
vantes et finir dans l'oubli.

LOTI, les Désenchantées, I, I.

(II) recevait pour la première fois les flots du soleil levant, desquels il s'écartait
avec dégoût, comme si c'était vraiment de l'eau.

J. GIRAUDOUX, Siegfried et le Limousin, p. 241.

(Abstrait). Suite ininterrompue (de ce qui passe). — (Temps). *Le flot
des jours, du temps*. ⇒ **Cours, écoulement** (→ Alluvion, cit. 3;
ancr, cit. 5; écouler, cit. 15). — (Contenu psychique). *Flot de sou-
venirs, d'idées, d'impressions* (→ Abstraction, cit. 7; arrière-fond,
cit. 2; attendrissement, cit. 5). — (Langage). *Flots de paroles,
d'injures, d'éloquence, de poésie*. ⇒ **Débordement, torrent**. — (Sons).
Flots d'harmonie (souvent iron.). → **Musique**.

Un flot de griefs mesquins semblait jaillir, avec une force irrésistible, de ces
deux cœurs tourmentés.

A. MAUROIS, Bernard Quesnay, xx.

Inform. **FLOT DE DONNÉES** : regroupement d'informations élémen-
taires à transmettre à une autre source d'un système.

Loc. adv. *À flots, à longs flots, à grands flots, à flots pressés*.
⇒ **Abondamment** (cit. 2), **beaucoup**. *Pluie qui tombe, vin qui coule
à flots. L'argent y coule à flots. Le soleil entre à flots*.

Un port retentissant où mon âme peut boire

À grands flots le parfum, le son et la couleur (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, xxiii.

★ II. ♦ 1. Loc. adj. (xvii^e; anc. franç. **flot* « surface de l'eau »).
★ **FLOT** : qui flotte. *Navire à flot, qui est à flot*, qui a assez
d'eau pour flotter. *Bassin à flot. Remettre à flot un bateau*. ⇒ **Ren-
flouer**.

Mettre du bois à flot, le jeter à l'eau pour le faire transporter par le courant.

18 On ne démarrant toujours pas. Mais la barque s'allégeait pourtant et lorsqu'en sortit un missionnaire, maigre comme un clou, voici qu'elle se remit à flot.

GIDE, Attendu que... p. 33.

Fig. ÊTRE À FLOT : cesser d'être submergé par les difficultés (d'argent, de travail...). — (Av. 1636, in D. D. L.). *Mettre, remettre à flot* (quelqu'un, une entreprise), en état de se tirer d'affaire, de fonctionner. ⇒ **Renflouer, rétablir.**

♦ 2. (Du précéd.). Techn. Quantité de bois « à flot » (bois de flottage) constituant une expédition.

DÉR. V. 1. Flotter, et (du rad. lat. *fluctus*) fluctuation.

COMP. Afflouer, renflouer.

HOM. Floe.

FLOTTABILITÉ [flotabilite] n. f. — 1856; de *flottable*.

♦ Didact. et cour. Qualité de ce qui peut flotter. « (La) flottabilité et (la) stabilité confèrent à toutes les embarcations gonflables une incontestable supériorité sur tous les autres types d'embarcations rigides » (*Science et Vie*, juil. 1973). — Phys. Résultat des deux forces qui agissent sur un corps flottant*. « (...) une particule fluide déplacée vers le haut dans un milieu ambiant plus froid sera soumise à une force de flottabilité (différence entre la poussée d'Archimède et son poids) dirigée vers le haut qui la déstabilisera un peu plus vers le haut » (*la Recherche*, n° 139, déc. 1982, p. 1413).

Mar. État d'un navire reconnu apte à flotter. *Coefficient de flottabilité* (d'un sous-marin) : rapport entre son volume émergé (lorsqu'il est en surface) et son volume immergé.

FLOTTABLE [flotabl] adj. — 1572; de 1. *flotter*.

♦ 1. Techn. Sur lequel du bois peut flotter. *Cours d'eau navigable et flottable, non flottable* (⇒ *Atterrissage*, cit. 1 et 2).

Autrefois ce ruisseau était flottable. Voici la place où l'on empilait le bois.

J. RENARD, *Journal*, 25 sept. 1899.

♦ 2. (1845). Techn. et cour. Qui peut flotter. *Bouée flottable*. ⇒ **Insubmersible.**

DÉR. Flottabilité.

FLOTTAGE [flotaʒ] n. m. — 1446, *flotaige* « irrigation »; de 1. *flotter*. Technique.

♦ 1. (1611). Transport de bois flotté par eau. ⇒ **Flot** (II., 2.); (Canada) *drave, Flottage à bûches perdues, Train de flottage*. ⇒ **Radeau; brûle. Ouvriers employés au flottage. ⇒ Flotteur** (vx).

1 Sur le pont, regarder le flottage des bûches qui se poursuivent et s'entrechoquent, et paraissent vraiment animées. C'est une foule de bêtes vivantes et bizarres de simplicité : ni tête, ni membres. Elles culbutent au bas du moulin, et descendent, d'une allure rapide, aussi loin que va la rivière, qui n'a plus l'air de couler.

J. RENARD, *Journal*, avr. 1898.

♦ 2. (1922). Métall. Procédé employé pour séparer un minerai de sa gangue. ⇒ **Flottation. Flottage des minerais du cuivre.**

2 Au lieu de procéder comme auparavant par broyage et lavage, on emploie le procédé dit du *flottage* : le minerai est pulvérisé en présence d'une huile qui n'enrobe que les éléments sulfurés. Le tout est ensuite traité à l'eau : les éléments sulfurés enrobés d'huile surnagent, alors que la gangue tombe au fond.

Gaston COHEN, *le Cuivre et le Nickel*, p. 53.

♦ 3. (1928). Menuis. Assemblage du bois effectué de manière à empêcher l'infiltration d'eau.

FLOTTAISON [flotezɔ̃] n. f. — 1446, *flotaision*; de 1. *flotter*.

♦ 1. Mar. Intersection de la surface d'un navire à flot avec le plan horizontal d'une eau tranquille. *La flottaision*. — *Ligne de flottaision*, que le niveau de l'eau trace sur la coque d'un bâtiment. *Plan de flottaision*, passant par la ligne de flottaision. — *Flottaision en charge** : limite supérieure de la flottaision quand le navire est chargé au maximum (souvent marquée sur la coque).

1 Si nous n'arrivons pas à combattre ce froid, dit Louis Cornutte, nous sommes perdus!

— Il nous reste un moyen, répliqua Penellan, c'est de brûler ce que nous pourrions de notre brick, depuis les bastingages jusqu'à la flottaision, et même, au besoin, nous pouvons le démolir en entier et reconstruire un plus petit navire.

J. VERNE, *Un hivernage dans les glaces*, p. 304.

1.1 C'était l'iceberg qui n'en avait pas moins fendu la coque du navire au-dessous de la ligne de flottaision.

J. GREEN, *Journal*, 28 mai 1966, Vers l'invisible.

♦ 2. (1752). Littér. Ce qui flotte; le fait de flotter. — REM. *Flottement* n'est guère employé dans ce sens.

2 (...) où, flottaision blême
Et ravié, un noyé pensif parfois descend (...)

RIMBAUD, *Poésies*, XLI, « Le bateau ivre », Pl., p. 101.

3 J'ai connu, en l'absence de cet amour, les vrais ciels vides, les flottaisions de tout ce que je me préparais à saisir sur la mer Morte (...)

A. BRETON, *l'Amour fou*, v, p. 140.

Vx. Flottage* du bois. — Train de bois de flottage.

♦ 3. Didact. (sc.). État d'un organisme vivant qui possède la particularité de flotter naturellement dans l'eau.

♦ 4. Fin. (emploi critiqué). Régime d'une monnaie dont le cours résulte de la libre confrontation de l'offre et de la demande sur le marché des changes sans intervention officielle de la banque centrale responsable. ⇒ 1. **Flottant** (3.), **flottement** (3.).

1. FLOTTANT, ANTE [flotã, ôt] adj. — xvi^e; p. prés. de 1. *flotter*.

♦ 1. Qui flotte*. *Équilibre des corps flottants selon le principe d'Archimède*. ⇒ **Métacentre. Glaces flottantes** (⇒ **Banquise, ice-berg**). Bois (cit. 34) *flottants. Plante aquatique aux feuilles flottantes. Plante flottante*, dont les racines sont suspendues dans l'eau (⇒ **Lenticule**). *Îles flottantes*, formées de végétaux entrelacés et d'une légère couche de terre qui se maintiennent à la surface de l'eau (fig. ⇒ **Île**). — *Mar. Ancre flottante* : dispositif flottant permettant de maintenir un bateau de faible tonnage face au vent et aux lames, par gros temps. *Ancre flottante constituée d'un cône de toile monté sur un arceau articulé et maintenu ouvert par un croisillon de bois. Orin d'une ancre flottante. Prendre la cape sur ancre flottante*. — *Mines* flottantes*. — *Pêche à la ligne* flottante*. — *Blason. Navire, poisson flottant*, représenté sur des ondes. — *Par métaphore. Les grands paquebots, villes flottantes. Une ville flottante*, roman de J. Verne.

La mer est habitée par les hommes; la terre lui envoie, dans des villes flottantes comme des colonies de peuples errants qui, sans autre rempart que d'un bois fragile, osent se commettre à la fureur des tempêtes (...)

BOSSUET, 2^e Sermon pour la Quinquagésime, Prémabule.

Je me jetai à la nage et j'abordai, dans la nuit, l'Océan, notre vaisseau, ma flottante prison.

A. DE VIGNY, *Servitude et Grandeur militaires*, III, vi.

2.1 Il était sept heures du matin, quand Phileas Fogg, Mrs. Aouda et Passepartout prirent pied sur le continent américain, — si toutefois on peut donner ce nom au quai flottant sur lequel ils débarquèrent. Ces quais, montant et descendant avec la marée, facilitent le chargement et le déchargement des navires.

J. VERNE, *le Tour du monde en quatre-vingts jours*, p. 231 (1873).

2.2 Il fit réunir les bois nécessaires à la construction d'un appareil flottant sur lequel on pourrait tenir la mer sans crainte de sombrer.

J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. II, p. 274.

♦ 2. Qui flotte dans les airs au gré du vent. *Nuages flottants. Brume flottante* (⇒ *Baigner*, cit. 6). *Flottantes exhalaisons* (⇒ *Bien-être*, cit. 2).

3 Des parfums, des fraîcheurs, une moiteur flottante l'accompagnent et communiquent d'emblée à l'entrevue un charme d'intimité physique.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XIV, p. 154.

Qui se déploie et ondoie librement; dont l'extrémité libre flotte. *Étendards flottants, Crinière* (cit. 2) *flottante. Cheveux flottants. ⇒ Dénoué, épars. Vêtement, voile flottant. Manteau ample* et flottant. Longue robe flottante, chemise aux pans flottants* (⇒ *Étendre*, cit. 52). *Draperies flottantes* (⇒ *Escarpe*, cit. 1).

4 De temps en temps la brise de mer soulève par le coin sa jupe flottante et montre sa jambe luisante et superbe (...)

BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XXV.

(1948). Techn. Qui n'est pas attaché fixe-ment et a une relative liberté de mouvements. *Moteur* flottant*. — (1867). *Pathol. Rein* flottant* (ou *rein mobile*). — *Physiol. Côtes* flottantes*.

Par métaphore :

5 Ce qui s'use le plus vite en nous, c'est la volonté. Sachez donc vouloir une fois, vouloir fortement; fixez votre vie flottante et ne la laissez plus emporter à tous les souffles comme le brin d'herbe séché.

F. DE LAMENNAIS, *Lettre à Sainte-Beuve*, in A. BILLY, *Sainte-Beuve, sa vie et son temps*, p. 137.

♦ 3. Fig. Qui n'est pas fixe ou assuré. ⇒ **Variable. Population flottante**, dont le chiffre varie constamment.

6 Outre sa population flottante, cantonnée dans la cour, la Jacressarde avait trois locaux (...)

HUGO, *les Travailleurs de la mer*, I, v, VII.

(1826). Fin. *Dette flottante*, dont le chiffre varie selon les besoins du Trésor (opposé à *consolidé*). *Monnaie flottante*, qui fluctue* librement au gré de l'offre et de la demande. *Cours flottant d'une monnaie*.

Sc. *Virgule flottante*. ⇒ **Virgule** (2.).

♦ 4. (Domaine psychologique). *Caractère, esprit flottant*, incertain dans ses jugements, ses décisions. ⇒ **Instable. Être flottant dans ses opinions**. ⇒ **Hésitant, incertain, inconstant, indécis, indéterminé, irrésolu, mobile, ondoyant** (⇒ *N'être ni chair* ni poisson*). — *Opinions flottantes*. ⇒ **Fluctuant**.

7 Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,

Ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il ne veut pas.

BOILEAU, *Satires*, VIII.

8 (...) d'un Visir la fortune (*sort, chance*) flottante.

RACINE, *Bajazet*, IV, 7.

9 Vous avez toujours été flottant en politique.

FÉNELON, *Dialogues des morts*, Caton et Cicéron.

10 Cette bourgeoisie de 89, nourrie du grand siècle de la philosophie, était certainement moins égoïste que la nôtre. Elle était flottante, incertaine, hardie de principes, timide d'application (...)

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, II, II.

Qui ne s'applique, ne s'arrête à rien de précis. *Pensée flottante et confuse*. ⇒ **Errant, mouvant, vagabond** (⇒ *Assoupir*, cit. 13). — *Psychan. Attention* flottante*.

11 (*La musique*) convient mieux que tout autre art pour exprimer les pensées flottantes, les songes sans formes, les desirs sans objet et sans limite, le pêle-mêle douloureux et grandiose d'un cœur troublé qui aspire à tout et ne s'attache à rien.

TAINÉ, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 100.

- 12 Ce sujet présente, m'a-t-il dit, un intérêt anecdotique particulièrement propre à fixer l'attention de Casimir, qui est souvent un peu flottante (...)

GIDE, Isabelle, III.

N. m. (rare). *Le vague, le flottant.*

♦ 5. (Polit., sociol.). Se dit d'un groupe humain instable (comportement, lieux de résidence, votes, etc.). *Électeurs flottants. Votes flottants, ceux des éléments de ce groupe.*

CONTR. Arrêté, assuré, certain, fixe, immobile, précis, résolu, sûr.

HOM. 2. Flottant.

2. FLOTTANT [flotā] n. m. — xx^e; de 1. flotter (l., 3.).

♦ 1. Rare. Partie flottante, non attachée (d'une étoffe, d'un vêtement).

- 1 Philippe, assis à croupetons, une pincée de clous dans la bouche, essayait d'assembler les bouts de bois épars. Mme Chassegrin se tenait penchée sur lui, le buste lâché dans le flottant du peignoir, les mains sur les hanches, l'arrière-train important.

H. TROYAT, *le Vivier*, p. 163.

♦ 2. (1950). Tenue d'éducation physique, comportant un pantalon ou un short assez large.

- 2 Tous les matins, le colonel Raspéguy, en flottant de sport, coudes au corps, sans escorte, sans protection, fait ses dix kilomètres de course à pied autour de N.

Jean LARTÉGUY, *les Prétoriens*, p. 679.

HOM. 1. Flottant.

FLOTTARD, ARDE [flotar, ard] n. m. et adj. — 1880; de *flotte*, et suff. péj. *-ard*.

★ I. N. m. ♦ 1. (Argot scol.). Élève qui prépare l'École navale. « *Les cyrards, les flottards (...)* les X (cit. 8, Sartre) ».

♦ 2. (1901, Bruant; de 1. flotter, 3., b). Argot, vx. Large pantalon de toile.

★ II. Adj. (de 2. *flotte*). Fam. Se dit d'une boisson où il y a trop d'eau, d'une préparation trop liquide. *Un café flottard, trop faible. Sauce, soupe flottarde.*

FLOTTATION [flotasjō] n. f. — 1923; angl. *flotation*, d'après *flotter*.

♦ Techn. Méthode de séparation des mélanges de particules solides fondée sur la différence de leurs densités dans un milieu liquide. *Méthode de flottation. Cuves de flottation.* — Spécial. Triage de certaines matières poudreuses (minerais, charbon) utilisant les différences de leurs propriétés. ⇒ **Flottage** (3.).

REM. Le mot a été employé en finances. → Flottement.

1. FLOTTE [flot] n. f. — V. 1138, *flote*; anc. scandinave *flotti*; à partir du xv^e le mot se croise avec l'anc. franç. *flote* «troupe, multitude» (du lat. *fluctus* «flux», par l'ital.). → 2. Flotte.

★ I. ♦ 1. Réunion de navires de guerre ou de commerce naviguant ensemble, destinés aux mêmes opérations ou se livrant à la même activité. *Une flotte de guerre.* ⇒ **Force**; **naval** (force navale); → **Arborer**, cit. 4; bassin, cit. 7; essuyer, cit. 8. *La flotte de la Méditerranée.* ⇒ **Escadre**. *La 7^e flotte des États-Unis. Équiper une flotte. La flotte qu'arma Philippe II.* ⇒ **Armada**. *Flotte de débarquement** (cit. 1). *Petite flotte.* ⇒ **Flottille**. — *La flotte d'une compagnie maritime, pétrolière.* ⇒ **Navigation**.

- 1 (...) un voyage d'un an pour les flottes grecques et romaines était à peu près de trois pour celles de Salomon.

MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XXI, 6.

- 2 (...) je m'étais imaginé rentrant là-bas à la tête d'une flotte de guerre...

Valéry LARBAUD, *Barnabooth*, Journal, p. 363.

- 3 Comme la Compagnie a augmenté sa flotte et qu'elle a manqué de personnel, on nous avait un peu surmenés.

J. ROMAINS, *Psyché*, I, Lucienne, p. 137.

♦ 2. (1835). Ensemble des forces navales d'un pays. *La flotte de guerre* ou, absolt, *la Flotte*. ⇒ **Marine** (→ La Royale). *Amiral, équipages de la Flotte. Consigner* (cit. 4) *la flotte dans les ports.* — *La flotte de commerce*: l'ensemble des navires de commerce. *La flotte baleinière, bananière, charbonnière, pétrolière de la France.*

♦ 3. (1932). Par anal. *Flotte aérienne*: formation d'avions. *La flotte aérienne de la France*: l'ensemble de ses forces aériennes.

(1974). Ensemble des véhicules d'une catégorie donnée dont dispose une collectivité. ⇒ **Parc** (automobile).

★ II. (Fin xii^e; repris soit par régionalisme conservé, soit, plus vraisemblablement, comme métaphore du sens I). Fam. et vx. Quantité

(de personnes). ⇒ **Flopée**. — (Choses). « *Des masses, des tas, des flottes de réconciliations...* » (Verlaine).

★ III. (Mil. xiii^e, «touffe de poils»). Techn. Écheveau de soie grège.

HOM. 2. Flotte, 3. flotte; formes des v. 1. flotter, 2. flotter.

2. FLOTTE [flot] n. f. — xiii^e-xiv^e; cf. A *flote* (1260) «en faisant flotter»; déverbal de 1. *flotter*, ou même orig. que 1. *flotte*, avec infl. de *flotter*.

Technique.

★ I. Objet flottant. ♦ 1. Flotteur. *Flottes utilisées pour flotter* un câble.* ⇒ **Bouée**. — *Ligne de pêche munie d'une flotte.* ⇒ **Bouchon**. — *Flottes en liège ou en bois léger pour soutenir une ligne flottante.*

♦ 2. Régional. Train de bois flottant.

★ II. (1397; l'origine commune n'est pas certaine). Techn. Rondelle de métal entre l'épaulement de l'essieu et la roue (d'une voiture hippomobile).

HOM. 1. Flotte, 3. flotte; formes des v. 1. flotter, 2. flotter.

3. FLOTTE [flot] n. f. — 1883, «bain»; orig. incert., p.-ê. de *flotter* «pleuvoir», mais le mot désigne en anc. franç. une inondation.

Familier. Eau.

♦ 1. (Substance). *Il ne boit que de la flotte.* — Fig. *C'est de la flotte, cette soupe, elle est trop claire, elle n'a pas de goût.* ⇒ **Flottard**.

♦ 2. Étendue ou masse d'eau. *Tomber dans la flotte. À la flotte!* Riboulding, un jour qu'il faisait les cent pas sur le pont, histoire de braver le roulis, perdit l'équilibre et tomba dans la «flotte».

L. FORTON, *les Aventures des Pieds-Nickelés*, in *l'Épatant*, 1909, p. 81.

♦ 3. Pluie. *Il va tomber de la flotte.* ⇒ 2. **Flotter**.

DÉR. 2. Flotter.

HOM. 1. Flotte; 2. flotte, formes des v. 1. flotter, 2. flotter.

1. FLOTTÉ [flote] adj. — 1611; p. p. de 1. *flotter*.

♦ Techn. *Bois flotté*, transporté par flottage*. ⇒ 1. **Flotter** (II.).

Parmi les bois flottés qui le couvrent d'un parquet mobile, — forêt couchée et dépendant en marche, — se faufilent les jonques (...)

Paul MORAND, *Bouddha vivant*, p. 241.

Par métaphore :

Bois flotté à fil de courant, fêtu entre des milliers de fêtus qui dérivent, feuille tombée de la berge à la saison de la chute, il se laisse aller et se plait à cette mise en commun (...)

A. PIEYRE DE MANDIARGUES, *la Marge*, p. 55-56.

HOM. 2. Flotté, 3. flotté; formes des v. 1. flotter, 2. flotter.

2. FLOTTÉ, ÉE [flote] adj. — 1857; de 1. *flotter*. → Flottage (3.).

♦ Techn. Se dit d'un assemblage de deux pièces dont l'une recouvre l'autre «en changeant la position du joint de l'assemblage» (Robinet, in T. L. F.).

HOM. 1. Flotté, 3. flotté; formes des v. 1. flotter, 2. flotter.

3. FLOTTÉ [flote] n. m. — xx^e; de 1. *flotter* (l., 3.) «être lâche».

♦ Techn. Fil qui reste non tissé sur une certaine longueur, à l'envers du tissu.

Flotté. — On dit qu'un fil flotte lorsqu'il reste au fond. Il y a des flottés d'un ou de plusieurs coups de trame.

Michèle BEAULIEU, *les Tissus d'art*, Petit glossaire technique, p. 128.

HOM. 1. Flotté, 2. flotté; formes des v. 1. flotter, 2. flotter.

FLOTTEMENT [flotmā] n. m. — V. 1320, «mouvement des flots»; de 1. *flotter*.

Action, fait de flotter*; résultat de cette action.

♦ 1. (1556). Mouvement d'ondulation*. ⇒ **Agitation**, **balancement**. *Le flottement d'une étoffe, d'un drapeau.* « *Des flottements d'étendard* » (Villiers, in T. L. F.). *Le flottement des câbles d'un ascenseur.* (Colonnes militaires). *Il y a du flottement dans les rangs, un mouvement d'ondulation qui rompt l'alignement.*

Techn. Oscillation dans les organes (d'une machine).

♦ 2. (1801). Fig. État incertain dû à des hésitations. ⇒ **Hésitation**, **incertitude**, **indécision**. *Un flottement se produit dans l'assemblée. Observer un certain flottement dans le comportement, dans les opinions de qq. Il y a du flottement, des flottements dans la marche du projet, de l'entreprise.*

Mais quel directeur de conscience comprendrait assez subtilement ce Flottement, cette indécision passionnée de tout mon être, cette égale aptitude aux contraires.

GIDE, *Journal*, 19 janv. 1912.

- 2 Ils s'habituent à la responsabilité que vous leur donnez, après un temps de flottement dont il vous appartient de mesurer les risques.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, IV, p. 23.
- 3 Un grand flottement s'ensuivit chez les tenants du libéralisme chrétien, quand celui (*Lamennais*) qu'ils avaient considéré comme leur maître leur parut devenir le plus grand adversaire de l'Église. — Emile HENRIOT, les Romantiques, p. 280.
- 4 À titre d'avertissement, vous ferez sur leurs paies les retenues d'usage en pareil cas. Et une autre fois, tâchez d'être là quand il y aura du flottement.
M. AYMÉ, Travelingue, p. 104.

♦ 3. Fin. État d'une monnaie flottante et qui suit le jeu de l'offre et de la demande. ⇒ **Flottaison**, 1. **flottant** (3.); **fluctuation**.

1. **FLOTTER** [flote] v. — 1080, *floter*, *Chanson de Roland*; du rad. francique **flot-* (→ *Flot*) avec infl. probable du lat. *fluctuare*. → **Fluctuer**.

★ I. V. intr. ♦ 1. Être porté sur un liquide (notamment sur l'eau). ⇒ **Surnager**. *Corps qui flotte à la surface de l'eau. Particules grasses qui flottent sur un bouillon.* ⇒ **Nager**. *Faire flotter des bateaux de papier, une bouée, un radeau. L'arche de Noé flotta sur les eaux quarante jours* (→ **Déluge**, cit. 2). *Épave, bouchon qui flotte à la dérive, à l'aventure.*

- 1 Sur l'onde calme et noire où dorment les étoiles
La blanche Ophélie flotte comme un grand lys (...)
RIMBAUD, Poésies, VI.
- 2 C'est le premier bain de mer qui tranche la dernière entrave... Flotter, désormais, entre cette méduse et ce trigle-hirondelle, voir passer sur le fond de sable blanc mon ombre nageante (...)
COLETTE, Belles Saisons, p. 17.
Faire flotter du bois pour le transporter. ⇒ **Flotter** (II.).

♦ 2. Par anal. Être en suspension dans l'air. ⇒ **Voler**, **voltiger**. *Les poussières qui flottent dans une pièce. Le parfum qui flotte autour d'elle* (→ **Arôme**, cit. 4). *Fumée qui flotte à la bouche d'un canon* (→ **Bombarde**, cit. 1). *Vapeur, brouillard* (cit. 4), *brume qui flotte au-dessus des prés.* — *Bruit flottant dans l'air calme* (cit. 4) *du soir. Une ombre, un fantôme flotte autour de nous.*

- 3 Dès le retour à Paris l'ombre de François flotta de nouveau, imprécise et toujours présente, autour de notre vie.
A. MAUROIS, Climats, I, XVIII.
- 4 Une fine fumée flotte encore, mêlée à de la poussière en suspens.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XX, p. 239.
- 5 Il flottaît encore dans l'air un reste d'encens dont elle huma l'odeur une ou deux fois avec un plaisir mélancolique (...)
J. GREEN, Léviathan, I, IX.

♦ 3. (V. 1200). **a** Bouger, remuer au gré du vent ou d'une autre impulsion. ⇒ **Ondoyer**, **onduler**; 1. **flottant**. *Fil d'araignée qui flotte dans les airs* (→ **Argenté**, cit. 4). *Faire flotter un panache, un drapeau.* ⇒ **Agiter**, **brandiller** (vx). *Pavillon, drapeau, étendard qui flotte* (→ **Armoirie**, cit. 3; **crête**, cit. 3). *Ses cheveux flottent sur ses épaules* (→ **Annoncer**, cit. 14; **dont**, cit. 18). *Les basques de sa jaquette flottent derrière lui* (→ **Alpaga**, cit. 1). *Laisser flotter les rênes d'un cheval.*

- 6 Leurs beaux cheveux pendaient sur les épaules et flottaient au gré du vent.
FÉNELON, Télémaque, IV.
- 7 Surtout qu'il commençait à se lever un petit vent de rivière et que flottaient dans le cadre des fenêtres les rideaux tuyautés comme autant de petits drapeaux de fraîche gaieté.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 365.

b Être libre, non ajusté (étouffes, vêtements), lâche; ne pas être retenu, serré. *Vêtements vagues qui flottent autour du corps. Laisser flotter les pans d'une écharpe.* — Spécialt. Être trop grand (vêtements). *Pantalon qui flotte* (⇒ 2. **Flottant**). — Par métonymie. (Sujet n. de personne). *Elle flotte dans sa robe.*

- 8 Leurs personnes délicates sont perdues dans ces vêtements larges, qui flottent comme autour de petites marionnettes sans corps, et qui glisseraient d'eux-mêmes jusqu'à terre (...)
LOTI, M^{me} Chrysanthème, XLIX.
Laisser, faire flotter des rênes. ⇒ **Bride(s)**.
- 9 Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes.
RACINE, Phèdre, V, 6.

♦ 4. (1669). Être porté de côté et d'autre, être instable. *Les rangs de la colonne flottent*, ne sont pas alignés. *Elle laissait flotter ses mains sur le clavecin** (cit. 1). ⇒ **Errer**. *Regard qui flotte*, reste dans le vague, ne se fixe pas. *Refllet qui flotte dans un regard* (→ **Céleste**, cit. 12). *Un léger sourire flottaît sur ses lèvres.*

Fig. (avec une nuance de fantaisie, de liberté). *Laisser flotter ses pensées, son attention*, renoncer à les diriger, à les contrôler. ⇒ **Vaguer**. — (Sujet n. de personne). *Flotter d'une pensée à une autre, d'une expérience à une autre*, aller de l'une à l'autre sans s'y arrêter sérieusement.

- 10 Je flottaî quelque temps d'idée en idée et de projet en projet.
ROUSSEAU, les Confessions, IX.
- 11 Nos chevaux, au soleil, foulaient l'herbe fleurie;
Et moi, silencieux, courant à ton côté,
Je laissais au hasard flotter ma rêverie (...)
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Sonnet à Alf. T. ».
- 11.1 (...) cet homme élégamment coiffé d'un chapeau haute forme brillant et qui ne regardait nulle part en laissant sur sa tête très dégagée et inclinée à droite ou à gauche, flotter un regard paisible et comme sans pensée, comme la petite fumée qui s'élève des villages dans le bleu, par les temps ensoleillés (...)
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 635.
- 12 Son attention précise et autrefois assez sévère flottaît à présent entraînée vers de fabuleuses, interminables digressions.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 392.

(...) mon esprit détendu s'est laissé flotter au hasard.
GIDE, Journal, 10 mai 1906.

Techn. *Manquer de tenue de route. Cette voiture flotte un peu.*

♦ 5. Vx ou littér. Hésiter, être indécis. *Flotter entre une chose et une autre*; ne pouvoir arrêter son choix, ne pouvoir se fixer. ⇒ **Balancer** (cit. 28); → **Atermoyer**, cit. 1. *Il flotte entre ses penchants et ses devoirs* (→ **Contradiction**, cit. 4), *entre la sagesse et l'égarement** (cit. 3). — REM. Les emplois absolus sont archaïques (→ **ci-dessous**, cit. 14).

Elle flotte, elle hésite; en un mot, elle est femme.
RACINE, Athalie, III, 3.

(...) ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé, mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la faiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même, et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse, m'ont également échappé.
ROUSSEAU, les Confessions, I.

Il passa plusieurs années ainsi partagé entre deux maîtresses; flottant sans cesse de l'une à l'autre; souvent voulant renoncer à toutes deux et n'en pouvant quitter aucune; repoussé par cent raisons, rappelé par mille sentiments, et chaque jour plus serré dans ses liens par ses vains efforts pour le rompre.
ROUSSEAU, Amours de Mylord E. Bomston.

Je me suis épris d'une beauté en pourpoint et en bottes, d'une fière Bradamante qui dédaigne les habits de son sexe et qui vous laisse par moments flotter dans les plus inquiétantes perplexités (...)
TH. GAUTHIER, M^{lle} de Maupin, XI, p. 316.

♦ 6. Se mouvoir sans pouvoir se fixer. *Idées qui flottent entre deux tendances, d'un sujet à l'autre.*

Lorsque l'âme flotte incertaine entre la vie et le rêve, entre le désordre de l'esprit et le retour de la froide réflexion (...)
NEURAL, Aurélia, II, 1.

Par métaphore du sens 1:
Mon opinion est hésitante de plus en plus et flotte au gré des courants.
GIDE, Journal, 21 févr. 1943.

♦ 7. (1971). **Fluctuer**, en parlant d'une monnaie flottante*.
Je me suis opposé à ceux qui suggéraient de sortir du système monétaire européen et de laisser « flotter » le Franc.
J. DELORS, in le Nouvel Obs., n° 885, 20 oct. 1981, p. 47.

♦ 8. Sports. Perdre le contrôle de ses gestes (boxeur), du jeu (jeux de ballon).

★ II. V. tr. (1690; au p. p., 1611). Techn. *Flotter du bois*, le lâcher dans un cours d'eau pour qu'il soit transporté. ⇒ 1. **Flotté**; **drave** (Canada). *Flotter un câble, une torpille*, les maintenir sur l'eau au moyen de bouées. ⇒ 2. **Flotte**.

CONTR. Couler, enfoncer (s'), sombrer. — Fixer (se). — Décider (se).
DÉR. Flottable, flottage, flottaison, 1. flottant, 2. flottant, 2. flotte, 1. flotté, 2. flotté, 3. flotté, flottement, flotteron, 1. flotteur, 2. flotteur.
HOM. 1. Flotté, 2. flotté, 3. flotté, 2. flotteur.

2. **FLOTTER** [flote] v. impers. — 1886; de 3. *flotte*, à moins que ce dernier n'en soit le déverbal; dans ce cas, l'origine est incertaine (p.-è. de 1. *flotter*, trans., au sens argotique de « noyer »).

♦ Fam. Pleuvoir. *Il a flotté toute la journée.*
HOM. 1. Flotté, 2. flotté, 3. flotté, 1. flotteur.

FLOTTERON [flotrɔ̃] n. m. — 1771 : de 1. *flotter*.

♦ Techn. (pêche). Petit flotteur* (2. Flotteur, 2.) de filet, de ligne.

1. **FLOTTEUR** [flotrøʀ] n. m. — V. 1268, attestation isolée; 1415; de 1. *flotte* ou de 1. *flotter*, trans.

♦ Vx. Ouvrier employé au transport du bois de flottage* (2.). *Maitre flotteur.* — REM. Au Canada, on dit aussi *draveur**.

- (...) il taille et assemble le cuir pour les bottes du flotteur de radeaux et le soulier ferré du roulier.
J. GIONO, les Vraies Richesses, p. 215.
- Son cousin Jens Hansen était chef d'un district de flottage. À l'époque de la fonte des neiges, elle allait le retrouver avec Axel. Ils aidaient les flotteurs dans leur travail, couraient avec eux sur ces îles mouvantes, faites d'arbres sans écorce, veillaient à empêcher l'enchevêtrement des rondins.
Maurice BEDEL, Jérôme 60° latitude Nord, XIX, p. 218.

HOM. 2. Flotteur.

2. **FLOTTEUR** [flotrøʀ] n. m. — 1832; de 1. *flotter*, intrans.

♦ 1. Didact. Corps solide dont la densité est plus faible que celle d'un liquide (et donc apte à flotter).

Un navire est un flotteur capable de mouvement, construit pour transporter des personnes ou des choses, ou les deux.
A. THOMAZI, les Navires, p. 5.

♦ 2. Objet (généralement creux) flottant à la surface de l'eau et destiné soit à effectuer des mesures ou des réglages (niveau, vitesse), soit à soutenir ou maintenir à la surface des corps submersibles. ⇒ **Bouée**, 2. **flotte**. *Flotteur à air d'un canot. Flotteurs en liège*, pour lignes flottantes (⇒ **Bouchon**, II, A., 2.), *ou en verre* (pour soutenir des filets). ⇒ **Flotteron**; → **Plomb**, cit. 11. — Mécan. *Flotteur d'alarme d'une machine à vapeur*: boule flottant sur l'eau d'une chaudière et actionnant un sifflet quand le niveau baisse. *Flotteur de carburateur d'automobile*, pour maintenir le niveau du

carburant dans la cuve d'alimentation du carburateur. *Flotteur de chasse d'eau*. — Hydraul. *Flotteurs légers*, que l'on fait flotter sur un cours d'eau pour en mesurer la vitesse. *Flotteur à niveau constant, à clapet*; *flotteur à pression constante, flotteur de Prony*, servant à maintenir un niveau ou une pression.

Spécialt. Organe d'un hydravion placé sous les ailes, qui repose sur l'eau (en même temps que la coque).

Par métaphore :

2 Dans le courant tempétueux de la vie, les caractères sont des poids ou des flotteurs qui tantôt nous font couler à fond, tantôt nous maintiennent à la surface.

TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 284.

Sc. nat. Organe permettant à un organisme de se maintenir à la surface de l'eau; spécialt, cavité remplie de gaz, qui permet à une plante aquatique de se maintenir à la surface de l'eau. *Flotteurs des algues* (ascophylle, fucus vésiculeux...). ⇒ **Aérocyste**.

HOM. 1. Flotteur.

FLOTTILLE [flotij] n. f. — 1691 : esp. *flotilla*, dimin. de *flotta*. → 1. Flotte.

♦ 1. Réunion, flotte* (1. Flotte) de petits bâtiments. — *Flottille de pêche* (d'un port, d'un armateur, sur les lieux de pêche). — En parlant de petits navires de même type d'une escadre. *Flottille d'escorteurs, de sous-marins*. — *Flottilles de bateaux** (cit. 3) *plats, en vue d'un débarquement*.

Quatre heures du matin. Branle-bas. — Nuit close. Le corps de débarquement déjeune à la hâte, s'arme, prend ses munitions (...) puis, on s'embarque dans les canots (...) Cinq heures cinquante. Toute la flottille des canots se met en marche. LOTI, Figures et Choses..., p. 216.

♦ 2. (1932). Formation aérienne (dans l'aéronavale). ⇒ **Escadrille**; 1. *flotte* (3.).

FLOU, FLOUE [flu] adj. et n. m. — Répandu xviii^e, d'abord comme terme d'art; 1676, Félibien : « c'est un vieux mot (...) pour exprimer la tendresse et la douceur d'un ouvrage »; repris de l'anc. franç. *flo*, *flou* (1200) « inculte, désert (lieu) », « épuisé, fatigué » (xiii^e), « languissant; fané, flasque »; du lat. *flavus* « jauni », d'où probablt « fané, flétri »; cf. anc. franç. *floe* « jaune »; → **Fluet**.

REM. L'adj. est placé après le nom, en épithète.

♦ 1. Dont les contours sont adoucis, peu nets. ⇒ **Effacé, fondu, léger, nébuleux, vaporeux**. *Médaille floue. Dessin flou. Tons, coloris flous*. — N. m. *Le flou d'une peinture, d'une sculpture, d'une gravure*.

1 Diognète sait d'une médaille le frust (*fruste*), le feloux (*sic*), et la fleur de coin. LA BRUYÈRE, les Caractères, XIII, 2.

2 (...) ce « flou » délicieux des peintures de Lawrence, en harmonie avec la douceur de son caractère. BALZAC, Une fille d'Eve, Pl., t. II, p. 99.

3 (...) Ary Scheffer eut tort de quitter en pleine réputation la manière vague, floue, pleine de grâce et de morbidesse qui faisait son originalité (...). TH. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 309.

Loc. adv. (1771). *Peindre flou* : peindre d'une manière tendre, légère, noyée (opposé à *manière dure, sèche*).

♦ 2. Cour. [a] Adj. (1855, Goncourt). Dont le contour est trouble, indécis, n'apparaît pas distinctement. ⇒ **Brumeux, indistinct**. *Elle eut un étourdissement, tout devint flou autour d'elle* (→ **Étourdir**, cit. 3).

4 Tout devenait flou, incertain, mais il en émanait comme un brouillard animé d'une faible vie, dont il semblait qu'on pût attendre quelque apparition. H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 50.

[b] N. m. (xx^e). Photogr., cin. Diminution de la netteté des images obtenue par modification de la mise au point. *Effet de flou. Objectif à flou*.

Loc. Flou artistique : effet de flou à des fins esthétiques. Fig. et fam. *Laisser les choses dans le flou artistique*, les voiler (pour tromper, etc.).

♦ 3. Par ext. Qui n'a pas de forme nette (vêtements). ⇒ **Lâche, vague, vaporeux**. *Coiffure floue. Robe floue*, non ajustée. N. m. Cout. *Travailler dans le flou*.

5 Madame, rien ne va mieux aux brunes, les brunes ont quelque chose de trop précis dans les contours, et les marabouts prêtent à leur toilette un flou qui leur manque. BALZAC, Ferragus, Pl., t. V, p. 23.

♦ 4. (Abstrait). Incertain, indécis. ⇒ 3. **Vague**. *Pensée floue. Style flou, dilué*. — N. m. (1915). *Le flou de sa pensée*. ⇒ **Imprécision**. *Ses explications sont d'un flou!* — Plais. *Donner un flou poétique* (à une production).

6 Il lui arrive assez souvent de ne pas achever ses phrases, ce qui donne à sa pensée une sorte de flou poétique. GIDE, les Faux-monnayeurs, III, II.

7 J'arrive maintenant à réfléchir un peu. Ma pensée est encore floue, ouatée de neige. H. BOSCO, Hyacinthe, p. 152.

8 Désormais il y a du « voyant » chez Verlaine. Le « long dérèglement de tous les sens » dont son compagnon de vagabondage lui a révélé la pratique, l'a définitivement affranchi d'un certain « flou » qui risquait à la longue de devenir un procédé. FRANCIS CARCO, Nostalgie de Paris, p. 113.

♦ 5. Trad. de l'angl. *fuzzy* (*set*). Math. *Sous-ensemble flou* : couple

formé par une partie (ou sous-ensemble) d'un ensemble E et la probabilité, pour chaque élément de E, d'appartenir à cette partie. *La notion de sous-ensemble flou, associant un sous-ensemble et une loi de probabilité (ou degré d'appartenance), permet d'étendre la notion habituelle de sous-ensemble*.

CONTR. Clair, distinct, net, précis, rigoureux.

HOM. Formes du v. *flouer*.

FLOUC [fluk] onomat. ⇒ **Floc**.

FLOUER [flue] v. — 1527, repris 1827 (mais *floueur* est antérieur); orig. incert., p.-ê. de *frouer* « tricher au jeu », v. 1460, Villon (mais le sens est douteux); de l'anc. franç. *froer*, du lat. *fraudare* « tromper en fraudant ».

Familier et vieilli.

♦ 1. V. tr. Voler (qqn) en le dupant. ⇒ **Escroquer**.

Il vous a fallu de l'argent. Où en prendre? Vous avez saigné vos sœurs. Tous les frères flouent plus ou moins leurs sœurs.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 935.

Fig. Tromper (moralement). *Nous avons été floués par les promesses des politiciens*.

En fait, son plaisir le plus vif consistait à « posséder » le type (c'était son expression). Non pas nécessairement le flouer, mais le vaincre, le convaincre.

Roger IKOR, les Fils d'Avrom, Les eaux mêlées, p. 393.

♦ 2. V. tr. Rare. *Flouer quelque chose à quelqu'un* : voler, escroquer (Nerval, in T. L. F.).

♦ 3. V. intr. Vx. Tricher au jeu.

DÉR. Flouerie, floueur.

FLOUERIE [fluri] n. f. — 1840; de *flouer*.

♦ Fam. et vieilli. Action de flouer; comportement d'une personne qui floue.

La flouerie est au vol ce que la course est à la marche : c'est le progrès, le perfectionnement scientifique.

PHILIPON (1840), in LARCHEY, Dict., in D. D. L., II, 3.

Ce sont là de petites floueries.

Charles PAUL DE KOCK, la Grande Ville, p. 89 (1842).

FLOUEUR, EUSE [fluœr, øz] n. — 1771, in T. L. F.; « joueur », 1821; de *flouer*.

♦ Fam. et vieilli. Personne qui vole en dupant. ⇒ **Escroc**. — Spécialt. (Vx). Tricheur.

(...) ces gens qui n'ont aucune profession, aucune industrie, et qui cherchent partout des dupes pour vivre à leurs dépens (...) les floueurs sont très communs aux tables d'hôte. Charles PAUL DE KOCK, la Grande Ville, p. 394.

On a prétendu qu'il y avait aussi des floueuses, mais ce mot-là n'est pas encore admis et nous refusons d'y croire.

Charles PAUL DE KOCK, la Grande Ville, p. 92.

FLOUVE [fluv] n. f. — 1786; orig. incertaine.

♦ Bot. Plante monocotylédone (*Graminées*), scientifiquement appelée *Anthoxanthum*, qui donne au foin son odeur particulière et agréable. → **Prairie**, cit. 1.1. *Flouve odorante*.

Les vallons, perdus ou pas perdus, sentaient la flouve, le foin et le caille-lait.

J. GIONO, Un roi sans divertissement, p. 30.

FLOUZE, FLOUSE [fluz] ou (moins cour.) **FLOUS, FLOUSSE** [flus] n. m. — 1916; *felous* « gros sou » (argot marseillais), av. 1840; arabe maghrébin *flūs*, classiqje *fuls* « l'argent ».

♦ Fam. (d'abord argotique). Argent. ⇒ **Fric, grisbi, pèze, pognon**. *Amène le flousse. Il est plein de flouze. Du flous, un peu de flous. Avoir du flouze*.

(...) le Vatican n'a qu'à casquer. Il y a du flouze là-bas.

Christine ARNOTHY, Toutes les chances plus une, p. 133.

REM. Céline (*Mort à crédit*) écrit un *petit flouze* « un peu d'argent », mais cet emploi est aberrant.

FLUAGE [fluaʒ] n. m. — 1918; de *fluer*.

♦ Techn. Déformation d'un métal soumis à de très fortes pressions (comparée à celle d'un fluide visqueux). « *Lorsqu'un câble métallique est soumis à des déformations de flexion et torsion, il se produit un fluage entre les divers fils dont il est constitué* » (*Ingénieurs et Techniciens*, n° 200, p. 55).

Ainsi, aucun solide n'a une forme absolument invariable : par un effort suffisant on peut toujours produire une déformation permanente : sous de très fortes pressions un métal coule à travers un petit orifice (*fluage*). Il n'existe pas davantage de liquide n'opposant aucune résistance à la déformation; tous ont une certaine rigidité. A. BOUTARIC, la Vie des atomes, p. 10.

FLUATE [flyat] n. m. — 1787; du rad. de *fluor*, et *-ate*.

♦ Chim. Vx. Fluorure. — Mod. Nom commercial des silicates de fluor.

DÉR. *Fluaté*.

FLUATÉ, ÉE [flyate] adj. — 1874; de *fluater*.

♦ Chim. (Vx). Qui contient un fluater. *Chaux fluatée*.

FLUBE [flyb] n. m. — V. 1885; orig. incertaine.

♦ Argot. Peur, trac. *Un sacré flube!* — Loc. (Surtout au plur.). *Avoir les flubes* : avoir les foies*, les grelots*, les jetons*.

1 La question n'est pas de ton courage en général, la question est de cet enclufé de job de merde qui me file autant les flubes qu'à toi et sur lequel nous comptons tous les deux pour nous tirer d'ici.

Georges ARNAUD, le Salaire de la peur, p. 116.

2 Au bout du canon, il continuait à grelotter, autant de froid que de flubes.

A. SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 108.

FLUCTUANT, ANTE [flyktuā, āt] adj. — xiv^e; lat. *fluctuans*, p. prés. de *fluctuare* « flotter ». → *Fluctuer*.

♦ 1. Qui varie, va d'un objet à un autre et revient au premier. ⇒ *Flottant, hésitant, incertain, indécis, indéterminé*. *Opinions, pensées fluctuantes. Il est fluctuant dans ses opinions, dans ses goûts.* ⇒ *Inconstant, instable, mobile*.

1 (...) le roi inconstant en ses pensées, fluctuant en ses desseins.

D'AUBIGNÉ, Hist. universelle, XII, 5.

2 Les cogitations vagues et fluctuantes qui vous mettent l'âme en désordre.

MALHERBE, Lexique, éd. L. Lalanne, in LITTRÉ, Dict., Suppl.

♦ 2. Méd. Qui se déplace par un mouvement ondulatoire, en parlant d'un liquide contenu dans une cavité de l'organisme (⇒ *Fluctuation*). *Tumeur fluctuante*.

♦ 3. (Repris au lat.). Rare. Qui a les mouvements d'un objet flottant. « *Barque fluctuante* » (Péguy).

♦ 4. Fin. Qui subit des fluctuations, en parlant de la monnaie, des prix, etc. ⇒ 1. *Flottant*. *Des prix fluctuants. Les cours de la Bourse sont fluctuants en période d'incertitude politique.*

Math. *Grandeur fluctuante*.

CONTR. 1. *Ferme, immobile, invariable, stable*.

FLUCTUATION [flyktuāsjō] n. f. — V. 1120, « incertitude, insécurité »; sens mod., xii^e; lat. *fluctuatio*, du supin de *fluctuare* « flotter ».

♦ 1. Fig. (surtout plur.). Variations successives de sens contraire. ⇒ *Changement, variation*. *Fluctuations de l'opinion publique, d'une maladie* (→ *Cellule*, cit. 2). *Fluctuations diplomatiques. Les fluctuations et palinodies d'un politicien*. — Spécialt (écon., fin.). *Les fluctuations d'un marché, des cours, de la cote des changes. Fluctuations continues*. ⇒ *Mobilité, variabilité*.

1 Les fluctuations qui surviennent dans les prix de tous les effets négociables (...)

NECKER, cité par F. BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. VI, p. 166.

2 La profonde incertitude où se trouvait le génie le plus fort, le plus pénétrant peut-être de toute la Révolution (c'est de Danton que je parle), sa fluctuation entre les partis qui lui faisait, dit-on, recevoir de plusieurs côtés, comment pouvait-il la couvrir? Sous des paroles violentes.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, VIII.

3 Son esprit oscilla toute une grande heure dans les fluctuations auxquelles se mêlait bien quelque lutte.

HUGO, les Misérables, I, II, X.

4 Je veux dire que dans ces fluctuations, dans ces agitations, dans cette crise, dans ces sautes, dans ces coups de force et dans ces coups de théâtre il y eut au moins deux ou trois fois quarante-huit heures où tout le pays (nos adversaires mêmes et je dis même leurs chefs) crut à l'innocence de Dreyfus.

Ch. PÉGUY, Notre jeunesse, p. 119.

♦ 2. (Concret). Mouvement comparable à celui d'un objet flottant. ⇒ *Balancement, oscillation*. — (Sens étym.). Mouvement du flot. « *La fluctuation lente du fleuve* » (Goncourt).

♦ 3. (1690). Méd. Mouvement ondulatoire que l'on imprime par pression ou percussion à un liquide fluctuant*.

♦ 4. Didact. (Sc., écon.). \bar{a} Écart, variation. *Mesurer les fluctuations d'une grandeur. Amplitude d'une fluctuation*. — Spécialt. Écart-type, en statistique.

\bar{b} Biol. Variation continue, due au milieu, au cours du développement d'un organisme.

\bar{c} Phys. Amplitude de variation (du parcours de particules).

FLUCTUER [flyktue] v. intr. — Après 1550; lat. *fluctuare* « flotter », de *fluctus* « flot, vague; agitation », de *fluere*. → *Flier*.

♦ 1. Rare. Flotter, avoir le mouvement d'un objet flottant. ⇒ *Balancer* (se).

Habituellement vêtu d'un habit bleu barbeau, il prenait chaque jour un gilet de piqué blanc, sous lequel fluctuait son ventre piriforme et proéminent.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 861.

♦ 2. Fig. et cour. Être fluctuant*, passer par des alternatives, des opinions opposées. ⇒ 1. *Flotter* (I., 7.); *changer*.

FLUCTUEUX, EUSE [flyktuø, øz] adj. — Déb. xiv^e; lat. *fluctuosus*, de *fluctus*. → *Fluctuer*.

Vieux.

♦ 1. Agité de mouvements contraires, violents. *Détroit fluctueux*.

♦ 2. Fig. *Un esprit fluctueux*. ⇒ *Fluctuant*.

FLUÉ, ÉE [flye] adj. — xx^e; p. p. de *fluere*.

♦ 1. (1918). Techn. Se dit d'un métal qui a subi le fluage*.

♦ 2. (Mil. xx^e). Méd. Se dit des liquides, des sérosités qui fluent*.

FLUENCE [flyās] n. f. — Fin xvii^e; 1801, Mercier (→ cit. 2); bas lat. *fluentia*. → *Flier*.

♦ Vx ou littér. Action de fluere*. ⇒ *Écoulement*. *Fluence d'une petite rivière*.

Debout devant la table, Amélie regardait les œufs, pensait à ce qu'elle avait entendu, et des images de fluence et de viscosités se glissaient dans son esprit.

H. TROYAT, les Semaines et les Moissons, p. 428.

Fig. *Fluence du temps. Fluence d'une pensée*.

2 La Fluence du temps qui court sans cesse comme un fleuve étonnamment rapide, étourdit ma pensée dès que je m'y arrête. Ô Fluence, où m'entraînes-tu?

Sébastien MERCIER, Néologie, art. *Fluence*.

FLUENT, ENTE [flyā, āt] adj. — Fin xv^e, in T. L. F.; p. prés. de *fluere*.

♦ 1. Vx ou littér. Qui coule, s'écoule. — Fig. « *Ce que le temps a de fluent* » (Bergson, in G. L. L. F.).

♦ 2. Fig. et rare. Changeant, capricieux, versatile.

1 Sur quoi, l'opinion de Pineda changea, parce qu'il était décorateur. On veut dire parce qu'il était fluent comme sont les artistes.

MONTERLANT, le Chaos et la Nuit, p. 159.

2 (...) un pervers polymorphe... En tout cas un non-adulte, un demeuré, un maniaque du sein imaginaire... Un peu tout et n'importe quoi... Fluent... Insaississable...

Ph. SOLLERS, Femmes, p. 52.

♦ 3. (1845). Méd. Qui suinte, laisse s'écouler un liquide. « *Des hémorroïdes actives fluentes* » (*Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 1845).

HOM. P. prés. de *fluere*; (du fém.) *fluente*.

FLUENTE [flyāt] n. f. — 1756; « écoulement », 1671; lat. *fluens, fluentis*.

♦ Hist. des sc. Dans la théorie newtonienne des fluxions*, La grandeur variable engendrée par un mouvement continu (correspond au concept moderne de *fonction**).

HOM. V. *Fluent*.

FLUER [flye] v. intr. — 1288, en méd.; lat. *fluere* « couler » et aussi « fondre ».

♦ 1. (xix^e). Vx ou littér. Couler, s'écouler.

(...) la petite rivière agaçante fluant sous ses fenêtres (...)

MAUPASSANT, Notre cœur, III, II.

1.1 Je me rhabille (...) en regardant la crue, limoneuse, enrichie par une pluie battante et fluant largement d'est en ouest sous des nuages bas qui font le voyage inverse.

Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 9.

P. prés. et adj. *Substance fluente*.

1.2 La poule *scrupuleuse* ayant à envelopper le jaune et le blanc de l'œuf — ce qu'il y a au monde de plus fluent, flasque et glaireux — a inventé cette forme d'une pureté impeccable, ce chef-d'œuvre insurpassable de design, la coquille de l'œuf.

M. TOURNIER, le Vent Paraclet, p. 185.

Par métaphore ou fig. S'écouler.

2 La phrase tombe dans un vague lamartinien qui laisse fluere la pensée en de molles rêveries.

Laurent TAILHADE, le Paillason, II, p. 22.

3 À travers le rideau de fil de la cuisine flue la voix grêle de Janet.

J. GIONO, Colline, p. 55.

♦ 2. (1370, Oresme). Méd. Se dit des liquides, des sérosités qui s'épanchent.

DÉR. *Fluage, flué, fluent, flueur, fluide*.

COMP. (Du lat. *fluere*) *Affluer, confluer, refluer*.

HOM. (Du p. prés.) *Fluent* (adj.), *fluente* (n.).

FLUET, ETE [flye, et] adj. — 1690; altér. de *flouet* (xv^e); de l'anc. franç. *flo*. → *Flou*.

♦ 1. Mince et d'apparence frêle (corps ou partie du corps). ⇒ **Délicat, gracieux**, 2. **grêle, maigre, mince**. *Corps long et fluët* (→ Étroit, cit. 1). *Nature fluette* (→ Chétif, cit. 2). *Jambes fluettes*.

- 1 C'était un grand garçon fort efflanqué, fort fluët, aussi doux d'esprit que faible de corps (...) ROUSSEAU, les Confessions, I.
- 2 Sa jolie petite figure, maigre et fine, son corps fluët, remplissant mal les plis de sa soutane (...) RENAN, Souvenirs d'enfance..., IV, II.
- 3 (...) ses doigts fluets aux larges bagues (...) VERLAINE, Fêtes galantes, « L'allée ».

(Choses). *Des colonnes fluettes*.

♦ 2. (1858, Sainte-Beuve). Faible (son). *Une voix fluette. La musique fluette d'un pipeau*.

CONTR. Épais.

FLUEURS [flyœʁ] n. f. pl. — 1554; « écoulement », xv^e; du lat. *fluor* « écoulement ».

♦ 1. Méd. (physiol.). Menstrues, règles. *Flueurs blanches*. ⇒ **Leucorrhée**.

♦ 2. Littér. (reprise étym.). Écoulement.

FLUIDE [flyid; fluid] adj. et n. m. — xiv^e; lat. *fluidus*, de *fluere*. → Fluër.

★ I. Adj. ♦ 1. Vx (sens absolu). Qui peut couler. ⇒ **Liquide**.

- 1 Le sang, véhicule fluide, Va d'artère en artère attaquer le solide. LA FONTAINE, Poème du Quinquina, I.

♦ 2. Mod. Qui n'est ni solide ni épais, mais coule aisément. *Substance plus ou moins fluide. Quand le sang est trop épais, il faut essayer de le rendre fluide* — (1771, Trévoux). *Encre trop fluide*. ⇒ **Clair**. *Huile très fluide. Pâte, sauce fluide*.

- 2 (...) l'eau si fluide, si insinuante, si propre à échapper (...) FÉNELON, Traité de l'existence de Dieu, I, 2.
- Par métaphore ou littér. Qui semble couler comme un liquide. *Une chevelure fluide*.

♦ 3. (1549, Du Bellay). Par métaphore ou fig. Coulant, fluant, limpide. *Style fluide. La prose fluide d'Anatole France. L'harmonie fluide des vers de Lamartine. Une musique fluide*.

- 3 Mais, fluide comme un filet d'eau pure, un chant de flûte ruisselait dans l'ombre. G. DUHAMEL, Salavin, Deux hommes, XXVI.

Qui a tendance à échapper, qu'il est difficile de saisir, de fixer, d'apprécier. ⇒ **Flottant, fluctuant, mouvant; indécis, insaisissable**. *Pensée fluide* (→ Cristalliser, cit. 4). — *Les communiqués d'alors nous entretenaient d'une « situation fluide » sur le front*.

- 4 (...) en cristallisant les formes si fluides de la vie spirituelle (...) J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 67.

♦ 4. (En parlant de la circulation routière). *Circulation fluide*, à cadence et vitesse normales (sans embouteillages, sans bouchons). *Circulation fluide sur l'autoroute de l'Ouest*. ⇒ **Fluidité**. « *Cet étalement des retours a rendu assez fluide le flot de la circulation sur les grands axes* » (Le Monde, 19 mai 1964).

★ II. N. m. ♦ 1. (1764). Corps qui épouse la forme de son contenant (liquides* et gaz*). *Les liquides* sont des fluides condensés, les gaz* des fluides dilués. L'écoulement des fluides fait l'objet d'études dont les applications sont importantes* (⇒ **Aérodynamique, hydrodynamique, hydrostatique**). *Mécanique* des fluides* ou *hydraulique* (statique, cinématique, dynamique). *Technologie des fluides*. ⇒ **Fluidique**, n. f. *Fluide parfait*, sans viscosité. *Fluide caloporteur** (ou *réfrigérant* ou *refroidisseur*) *d'un réacteur nucléaire*. *Expansivité des fluides*. *Fluide compressible* (cit.) et *élastique*. *L'air, fluide gazeux* (⇒ **Atmosphère**). *Échauffement d'un fluide par convection*.

- 5 On donne en général le nom de *fluides* aux liquides et aux gaz. Leurs molécules sont douées les unes par rapport aux autres d'une certaine mobilité qui leur fait prendre la forme du vase qui les renferme. Les liquides peuvent ne remplir qu'une partie du vase, les gaz le remplissent toujours en entier. P. POIRÉ, Dict. des sciences, art. *Fluide*.

Hist. de la chim. Vx. *Le fluide calorique*. ⇒ **Phlogistique**. *Fluide aéri-forme*. — Mod. (non scientifique). *Liquide à forte évaporation*. *Fluide glacial** (donnant une impression de froid intense).

♦ 2. Poét. L'atmosphère (comparée à un liquide) dans laquelle baignent les choses (→ Éther, cit. 3).

- 6 (...) un rayonnement semblable au fluide qui flambe au-dessus des champs par une chaude journée. BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1003.
- 7 L'air lui-même semble un fluide lumineux, où tout baigne, où l'on plonge, où l'on nage. GIDE, l'Immoraliste, p. 238.

♦ 3. Force, influence mystérieuse qui émanerait des astres, des êtres ou des choses (principe d'explication des formes d'énergies inexplicables). ⇒ 2. **Courant, émanation, flux, influence, influx, magnétisme, onde, radiation, rayonnement**. *Fluide astral*. *Fluide électrique* (→ Faculté, cit. 10), *magnétique, nerveux*. — Spécialt. Influence occulte d'une personne (médium, spirite, magnétiseur; sourcier). *Le fluide d'un guérisseur*. *Avoir du fluide*.

- 8 Si, par des faits incontestables, la pensée est rangée un jour parmi les fluides qui

ne se révèle que par leurs effets et dont la substance échappe à nos sens même agrandis par tant de moyens mécaniques (...)

BALZAC, Avant-propos à la Comédie humaine, Pl., t. I, p. 12.
 (...) les fluides humains qui donnent le pouvoir d'opposer assez de forces intérieures pour annuler les douleurs causées par des agents extérieurs. Mais il aurait fallu reconnaître l'existence de fluides intangibles, invisibles, impénétrables, trois négations dans lesquelles la science d'alors voulait voir une définition du vide. Dans la philosophie moderne, le vide n'existe pas.

BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 317.
 La volonté est un fluide, attribut de tout être doué de mouvement.

BALZAC, Louis Lambert, Pl., t. X, p. 448.
 Il y a dans la nature une volonté qui tend à élever une portion de la matière à un état plus subtil et peut-être meilleur, à pénétrer peu à peu sa surface d'un fluide plein de mystère que nous appelons d'abord la vie, ensuite l'instinct, et peu après l'intelligence; à assurer, à organiser, à faciliter l'existence de tout ce qui s'anime pour un but inconnu.

MAETERLINCK, la Vie des abeilles, VII, vii.
 (...) comme relié à elle, même absent, par un fil secret, invisible, magique, par un fluide permanent, par une téléphonie, par une télépathie mystérieuse (...)

M. JOUHANDEAU, Tite-le-long, p. 37.
 Au temps de Mesmer (1733-1815), les découvertes récentes avaient lancé le mot « fluide », qui fut employé pour l'électricité. Nous savons aujourd'hui en toute certitude qu'elle consiste en déplacements d'électrons, tous identiques, dont on a mesuré les caractéristiques avec trois ou quatre chiffres exacts. Depuis plus d'un demi-siècle, la science entend par fluide tout corps, qui comme l'eau ou comme l'air, se laisse déformer sous l'influence de forces extrêmement minimes : ils sont exempts de rigidité ou, ce qui revient au même, n'ont pas de forme propre. Voilà des « fluides », qui ne sont guère mystérieux, au sens, du moins, où l'on prend ordinairement ce qualificatif : et, en fait de « fluides », la science n'en connaît point d'autres.

Marcel BOLL, l'Occultisme devant la science, p. 60.
 CONTR. (Du sens I) Compact, concret, épais, visqueux. — (Du sens II) Solide.
 DÉR. Fluidement, fluidique, fluidiste, fluidité.
 COMP. Semi-fluide. — Fluidifier.

FLUIDEMENT [flyidmā; fluidmā] adv. — 1548; de *fluide*.

♦ Rare. De manière fluide*.

Au moment où la Destinée va le prendre rudement par la main et le faire changer de chemin, pendant que s'écoulent minute par minute, sans hâte mais sans retard, les dernières heures d'une existence qu'il croit éternelle, je veux ajouter à ces souvenirs un dernier qui est bien peu de choses, si fluidement spirituel que je ne pourrai peut-être pas l'apporter jusqu'à vous et le retenir, mais que je veux essayer de ressaisir, avant que ces journées de calme et d'esprit soient à jamais retournées au néant.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 268-269.

FLUIDIFIANT, ANTE [flyidifjā, āt; fluidifjā, āt] adj. et n. — 1856, *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*; p. prés. de fluidifier.

♦ Didact. Propre à fluidifier. — Spécialt. *Remède fluidifiant*, ou, n. m., un *fluidifiant* : un remède qui rend plus fluides les sécrétions bronchiques et facilite leur élimination.

FLUIDIFICATION [flyidifikasjō; fluidifikasjō] n. f. — 1832; de fluidifier.

♦ 1. Didact. (techn.). Passage à l'état de liquide. *Fluidification d'un métal*.

♦ 2. (1969). Action de fluidifier (3.), de rendre la circulation plus fluide (I., 4.).

FLUIDIFIER [flyidifje; fluidifje] v. tr. — 1830, Balzac; de *fluide*.

♦ 1. Rendre fluide. *Fluidifier un solide*.

Techn. (métall.). *Fluidifier un métal en fusion*, le rendre plus liquide.

Pron. (1831). *Se fluidifier* : devenir fluide, se liquéfier.

- 1 Le fer avait une vie, il était organisé, il se fluidifiait, marchait. BALZAC, la Peau de chagrin, p. 237.

♦ 2. Fig. et littér. Rendre plus clair, plus limpide. ⇒ **Éclaircir**. *Fluidifier son style, ses idées*.

- 2 Si le soleil jette ses flots de lumière sur cette face de Paris, s'il en épure, s'il en fluidifie les lignes; s'il y allume quelques vitres, s'il en égaie les toiles (...)

BALZAC, la Femme de trente ans, Pl., t. II, p. 776.

♦ 3. Rendre fluide* (I., 4.) la circulation routière. ⇒ **Fluidification** (2.).

DÉR. Fluidifiant, fluidification.

FLUIDIQUE [flyidik; fluidik] adj. et n. f. — 1872; de *fluide*.

Didactique, technique.

♦ 1. Qui se rapporte au fluide (magnétique, etc.).

♦ 2. Littér. Limpide et évanescent. ⇒ **Fluide**.

♦ 3. (1973). Techn. Se dit des techniques permettant de réaliser des opérations logiques à l'aide des fluides. *Systèmes fluidiques utilisés dans la transmission et le traitement des signaux*.

N. f. (1973). Technique d'utilisation des fluides. *La fluidique*.

FLUIDISTE [flyidist; fluidist] n. — Fin xviii^e; de *fluide* (II., 3.).

♦ Hist. Partisan de la théorie du fluide (magnétique, etc.) pour expliquer les phénomènes parapsychologiques.

FLUIDITÉ [flyidite; fluidite] n. f. — 1565; de *fluide*.

♦ 1. (1649). État de ce qui est fluide (I.); caractère de ce qui est plus ou moins fluide (II.). *La fluidité de l'air*.

1 (...) de sorte que si un vaisseau plein d'eau n'a qu'une seule ouverture, large d'un pouce, par exemple, où l'on mette un piston chargé d'un poids d'une livre, ce poids fait effort contre toutes les parties du vaisseau généralement, à cause de la continuité et de la fluidité de l'eau. PASCAL, *Traité de l'équilibre des liqueurs*, II.

♦ 2. Phys. Inverse de la viscosité*. *Unité de fluidité*. ⇒ **Rhé.** *Degré de fluidité*.

♦ 3. Fig. Caractère de ce qui semble s'écouler avec facilité (expression, musique). *Fluidité du style, des sons, d'une musique*. — (Arts visuels). *La fluidité d'un style pictural, de l'aquarelle*, son caractère aisé, souple.

2 La mélodie consiste en une certaine fluidité de sons coulants et doux comme le miel d'où elle a tiré son nom. JOUBERT, *Pensées*, XX, XLVII.

2.1 Les gondoles nous suivent ou nous précèdent, l'équilibre et la grâce des gondoliers séparés de leurs clients m'épatent. Fluidité de leurs mouvements pour ramer. Violette LEDUC, *la Folie en tête*, p. 546.

Fig. Caractère de ce qui est changeant, insaisissable. — (Contenu psychique). *La fluidité des pensées, de l'imagination*. — (Événements). *La fluidité de la situation*, son caractère incertain, changeant.

3 Toutefois, la lucidité et la fluidité de ses pensées, la logique de ses raisonnements, subitement illuminés d'éclairs d'éloquence, faisaient de son talent quelque chose hors de ligne. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 160.

Écon. Situation d'un marché où l'offre et la demande s'adaptent l'une à l'autre facilement.

♦ 4. (1967). En parlant de la circulation routière, Caractère fluide* (I., 4.) du trafic; écoulement normal des véhicules.

CONTR. *Consistance, épaisseur, solidité, viscosité*.

FLUO-, FLUOR-, FLUORI-, FLURO- Éléments a) du lat. *fluor* «écoulement»; b) du n. m. *fluor*, corps chimique, entrant dans la formation de termes scientifiques et, spécialt, en phys. et en chim. Voir à l'ordre alphabétique.

FLUOCARBURE [flyokarbvr̥] n. m. — Mil. xx^e; de *fluo-*, et *carbure*.

♦ Chim. Composé semi-organique de fluor ayant la propriété d'absorber en solution de grandes quantités de gaz.

FLUOR [flyɔr̥] adj. et n. m. — 1723; var. *flueur*, 1534; lat. *fluor* «écoulement».

♦ 1. Adj. et n. (Vx). Minéral fusible ou utilisable comme fondant. Spécialt. Cristallisation ressemblant aux pierres précieuses. — Mod. *Spath* fluor*. ⇒ **Fluorine**.

♦ 2. N. m. (1823; existence signalée en 1812 par Ampère; → cit. 2). Mod. Corps simple (isolé en 1886 par Moissan), métalloïde, premier élément du groupe des halogènes* (symb. *F*; p. at. près de 19; n° at. 9), gaz jaune verdâtre très dangereux à respirer, se solidifiant à - 219 °C. *Le fluor, oxydant puissant. Fluor à l'état naturel*. ⇒ *Apatite, cryolithe, fluorine* (ou spath fluor), *topaze*. *Le fluor et ses composés sont utilisés pour enrichir l'uranium naturel en isotope radioactif*. ⇒ **Hexafluorure**. *Composés minéraux du fluor*: acide fluorhydrique*, fluorures*, fluorocarbure*, fluosilicates*, etc. *Le fluor est le plus électronégatif et le plus réactif de tous les éléments*.

1 Le fluor aura-t-il jamais des applications? Il est bien difficile de répondre à cette question. D'ailleurs, je puis le dire en toute sincérité, je n'y pensais guère au moment où j'ai entrepris ces recherches et je crois que tous les chimistes qui ont tenté ces expériences avant moi n'y pensaient pas davantage. Une recherche scientifique est une recherche de la vérité (...)

MOISSAN (1852-1907), in Paul LEBEAU, in *Bulletin de la Société de chimie franç.*, 1953, p. 136.

2 Il (Ampère) aperçoit avec une lucidité merveilleuse la certitude qu'il existe deux corps simples de propriétés analogues, le Chlore et le Fluor. Ses idées furent facilement admises en ce qui concerne le Chlore, mais pour le Fluor dont l'isolement effectif n'eut lieu que quatre-vingts ans plus tard, elles se heurtèrent à une forte opposition et il fut loin de convaincre tous les chimistes.

L. DE BROGLIE, *Continu et Discontinu en physique moderne*, p. 250.

DÉR. *Fluoré, fluorer, fluorine, fluorose, fluorure*. — V. **Fluorescence, fluorescent**.

COMP. *Fluorhydrique*. — V. aussi **Fluo-**.

FLUOR- ⇒ **Fluo-**.

FLUORATION [flyɔrasjɔ̃] ou **FLUORURATION** [flyɔrasjɔ̃] n. f. — Mil. xx^e; de *fluor*, *florure*.

♦ Chim. Adjonction de fluor, de fluorures à l'eau de boisson, pour

prévenir les caries dentaires. Application protectrice de fluor sur les dents. «*La fluoration. Depuis deux ans, le service d'hygiène dentaire procède à l'application locale de fluor sur certaines catégories de dents et d'enfants*» (*L'Information dentaire*, n° 13, 28 mars 1968). — On dit aussi *fluorisation* (1966).

FLUORÉ, ÉE [flyɔr̥e] adj. — 1838; de *fluor*.

♦ Chim. Qui contient du fluor. *Composés fluorés. Produits fluorés. Dentifrice fluoré*. «*Dans l'industrie du verre, de la céramique, du ciment on emploie les minerais fluorés et les dérivés fluorés, comme agents de réfrigération...*» (*Fondamental*, n° 11, juil. 1981, p. 3).

FLUORER [flyɔr̥e] v. intr. — Mil. xx^e; de *fluor*. ⇒ **Fluorescer**.

FLUORESCÉINE [flyɔresɛin] n. f. — 1878; du rad. de *fluorescent*, et suff. *-ine*.

♦ Chim. Matière colorante fluorescente en solution (rouge par transparence, verte par réflexion). *La fluorescéine sert à la fabrication de plusieurs matières colorantes rouges*. ⇒ **Éosine, érythrosine**. *On obtient la fluorescéine en remplaçant le phénol de la phénolphthaléine par la résorcine**. *Le mercurochrome, dérivé d'une fluorescéine naturelle*.

FLUORESCENCE [flyɔresɔ̃s] n. f. — Av. 1865, Littré; angl. *fluorescence* (1852), de *fluor*, d'après l'angl. *phosphorescence*.

♦ Phys. Propriété de certains corps de transformer une lumière reçue en radiations de plus grande longueur d'onde. ⇒ **Phosphorescence, photoluminescence**. *Lampe à fluorescence. Fluorescence en rayonnement ultra-violet*.

Cour. Phénomène correspondant, émission de radiations visibles sous l'influence d'autres radiations (spécialt, de radiations invisibles, ultra-violettes). *Une légère, une forte fluorescence. À la différence de la phosphorescence, la fluorescence cesse avec l'excitation*. — *Une, des fluorescences*.

Des éclairs silencieux palpitent au bord du ciel, et sur les flots des fluorescences passent vaguement. GIDE, *le Voyage d'Urien*, in *Romans*, Pl., p. 25.

Il regarda l'eau, onduleuse et gonflée avec des fluorescences d'opale.

SARTRE, *l'Âge de raison*, VII, p. 96.

FLUORESCENT, ENTE [flyɔresã, ãt] adj. — 1864, *Rev. des cours sc.*, t. I, p. 344; angl. *fluorescent* (1853), de *fluorescence*. ⇒ **Fluorescence**.

♦ 1. Phys. Relatif à la fluorescence; doué de fluorescence. *Corps fluorescent*. — Par métonymie. *Lampe fluorescente. Tube fluorescent*. ⇒ **Néon**. *Écran de télévision fluorescent. Écran fluorescent de radioscopie*. ⇒ **Fluoroscope, fluoroscopie**.

Abrév. fam.: *fluo. Un tube fluo*.

♦ 2. Cour. Qui est produit par fluorescence. *Lumière fluorescente*.

♦ 3. Qui évoque la fluorescence. *Un manteau d'un bleu fluorescent*. — (1976, in D. D. L.). Abrév. fam.: *fluo*. «*Attention, c'est pas de la dentelle. C'est rose fluo, avec des boutons en nacre*» (*le Nouvel Obs.*, n° 991, 4 nov. 1983, p. 63).

DÉR. *Fluorescer*. — **Fluorescéine**.

FLUORESCER [flyɔrese] v. intr. — 1962; de *fluorescent*.

♦ Phys. Émettre une fluorescence. — On dit aussi *fluorer*.

FLUORHYDRIQUE [flyɔridrik] adj. — 1838; de *fluor-*, et *-hydrique*.

♦ Chim. Solution aqueuse de fluorure d'hydrogène, dont la molécule est constituée d'un atome d'hydrogène et d'un atome de fluor. *L'acide fluorhydrique est utilisé dans la gravure sur verre, comme catalyseur de condensation en chimie organique, etc.*

FLUORI- ⇒ **Fluo-**.

FLUORINE [flyɔrin] n. f. — 1833, in D. D. L.; de *fluor*.

♦ Chim. Fluorure naturel de calcium (CaF₂). — Syn.: *spath fluor*. Par ext. Tout fluorure de calcium. *Fluorines naturelles et artificielles*.

(...) l'infinie variété des jaunes, du jaune serin au jaune miellé des orpiments cristallisés et des fluorines (...) Ed. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, p. 429.

FLUORISATION [flyoʁizasjɔ̃] n. f. ⇒ **Fluoration**.

FLUORO- ⇒ **Fluo-**.

FLUOROCARBURE [flyoʁokɑʁbyʁ] n. m. — 1969, in Quillet, « carbure d'hydrogène fluoré »; de *fluoro-*, et *carbure*.

♦ Chimie. Nom générique des combinaisons du carbone et du fluor (C_nF_{2n}).

FLUOROSCOPE [flyoʁoskop] n. m. — 1896, *Année sc. et industr.* 1897, p. 94; de *fluoro-*, et *-scope*.

♦ Méd. Écran fluorescent aux rayons X, servant à la radioscopie.

FLUOROSCOPIE [flyoʁoskopij] n. f. — 1897, *Année sc. et industr.* 1898, p. 59; de *fluoro-*, et *scopie*.

♦ Méd. Radioscopie au moyen du fluoroscope. Spécialt. Examen des tissus fluorescents par l'action des rayons X. **DÉR.** *Fluoroscopique*.

FLUOROSCOPIQUE [flyoʁoskopik] adj. — 1898, *Année sc. et industr.* 1899, p. 40; de *fluoroscopie*.

♦ Méd. De la fluoroscopie. *Examen fluoroscopique*.

FLUOROSE [flyoʁoz] n. f. — V. 1970; de *fluor*, et 2. *-ose*.

♦ Méd. Intoxication par le fluor et ses dérivés. *Fluorose dentaire*. *Fluorose professionnelle* : troubles (ostéoporose, lésions pulmonaires...) pouvant apparaître chez les ouvriers manipulant les fluorures.

FLUORURE [flyoʁyʁ] n. m. — 1823; de *fluor*.

♦ Chim. Nom générique des sels de l'acide fluorhydrique. *Fluorure de sodium*. *Fluorure double d'aluminium et de sodium*. ⇒ **Cryolithe**.

FLUOSILICATE [flyosilikat] n. m. — 1865; de *fluo-*, et *silicate*.

♦ Chim. Sel de l'acide fluosilicique.

FLUOTOURNAGE [flyoturnaʒ] n. m. — Mil. xx^e; de *fluo-*, du lat. *fluere* « tourner », et *tournage*.

♦ Métall. Usinage sur un tour spécial, par déformation, en vue d'obtenir des pièces de révolution.

FLUSH [fløʃ; flɔʃ] n. m. — 1896, in Höfler; mot angl., orig. incert., p.-ê. de *flux*, employé dans ce sens.

Anglicisme (critiqué au sens 2).

♦ 1. Au poker, Réunion de cinq cartes de la même couleur. *Quinte flush* : quinte dans la même couleur. *Flush royal*, dont la plus forte est un as.

Double breelan de reines! (il rafle les enjeux).

— J'ai mieux : séquence de sept cartes! (il rafle la prise du premier).

— Ça va. J'ai un flush royal de l'as au deux. (il rafle).

— Moi j'ai une vraie paire de rois⁽¹⁾. (il se met en devoir de les dépouiller...).

Boris VIAN, L'Équarrissage pour tous, XXIV, in Théâtre, p. 270.

(1) Les trois premières combinaisons étaient fantaisistes.

♦ 2. Méd. Bouffée congestive, provoquant une brusque sensation de chaleur à la face. « Pyke et Leslie (en Grande-Bretagne) ont individualisé en 1978/79 une forme familiale de diabète non insulino-dépendant où le trouble métabolique est associé à un flush (rougeur de la face) survenant après prise d'alcool et de chlorpropamide » (la Recherche, n° 115, oct. 1980, p. 1136).

HOM. *Floche*.

1. FLÛTE [flyt] n. f. — 1220, *fleuste*; *flaute*, 1165, Chrétien de Troyes; et aussi *flehute*, XII^e; cf. provençal *flaüto*; d'orig. incert., sans doute onomatopéique, avec l'initiale du lat. *flare* « souffler » (Guiraud évoque un comp. de *flaer* et *huter*, onomatopéique).

★ I. ♦ 1. Instrument à vent formé d'un tube de bois ou de métal, percé de plusieurs trous. ⇒ aussi **Flûtet**, **galoubet**. *Flûte double de l'Antiquité*. ⇒ **Diaule**. *L'aulete, joueur de flûte dans l'Antiquité*. *Petite flûte*. ⇒ **Fluteau**, (vx) **larigot**. *La flûte, instrument de musique traditionnel des bergers* (→ Concert, cit. 14). *Flûte champêtre* (→ Bocager, cit. 2; écho, cit. 7; élogue, cit. 3). *Petite flûte en bois utilisée dans la musique militaire*. ⇒ **Fifre**. *Pifferaro* jouant de la flûte (ital. piffero)*. *La raïta, petite flûte arabe* (→ Exaspérer,

cit. 5). — Loc. *Flûte à l'oignon**. ⇒ **Mirliton**. — *La Flûte enchantée*, opéra de Mozart.

Elle a vécu, Myrto, la jeune Tarentine! 1

Un vaisseau la portait aux bords de Camarine;
Là, l'hymen, les chansons, les flûtes, lentement
Devaient la reconduire au seuil de son amant. André CHÉNIER, *Bucoliques*, XXI.

Viens! — une flûte invisible 2

Soupire dans les vergers. —

La chanson la plus paisible

Est la chanson des bergers. HUGO, *les Contemplations*, II, XII.

Aussitôt l'étranger tira de son sac une flûte de bronze (...) il commença à jouer un air étrange, et tel que jamais flûteur allemand n'en a joué. 3

MÉRIMÉE, *Chronique du règne de Charles IX,*

in Romans et nouvelles, Pl., p. 51.

Spécialt (flûtes occidentales modernes). *Flûte à bec*, *flûte douce* : flûte en bois, à embouchure en forme de bec* (instrument ancien). *Flûte alto**, *soprano*, *sopranino*. — *Flûte traversière** ou *grande flûte* : flûte en métal (souvent en métal précieux), à clés, qui se place presque horizontalement (parallèle à la bouche). — *Petite flûte* : flûte traversière dont le registre est d'une octave au-dessus de la grande flûte. ⇒ **Piccolo**.

Absolt. *La flûte* : la grande flûte. *Premier prix de flûte au Conservatoire de Paris*.

La flûte est, de tous les instruments à vent, le plus agile, celui qui se prête le mieux aux combinaisons de notes rapides, traits, trilles, arpèges, notes répétées. Son timbre, qui peut passer pour froid devient singulièrement expressif dans le médium, et les notes graves de la flûte rendent des sonorités d'un velouté et d'une mystérieuse tristesse que rien n'égale. Initiation à la musique, p. 161. 4

Loc. *Flûte de Pan* : instrument formé par une série de tubes de longueur décroissante. ⇒ **Syrinx**. *La flûte de Pan est utilisée aujourd'hui dans plusieurs traditions musicales, notamment dans la musique populaire roumaine*.

(...) une large flûte de Pan qui, cintrée autour de son menton, comprenait un ensemble vertical de tuyaux régulièrement étagés par en dessous du plus grand au plus petit. Raymond ROUSSEL, *Impressions d'Afrique*, 1932, p. 85. 4.1

Loc. prov. *Être du bois* dont on fait les flûtes*. — *Vieilli. Accorder*, ajuster ses flûtes* (→ Accord, cit. 18; et aussi accorder ses violons*). — Prov. *Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour**.

Par métonymie. Personne qui joue de la flûte. ⇒ **Flûtiste**. *Il, elle est première flûte à l'Opéra*.

Par anal. Son analogue à celui d'une flûte. *La flûte des crapauds*.

Techn. Câble à géophones pour l'enregistrement des mouvements sismiques marins (on dit aussi *flûte marine*).

♦ 2. (1817; pain en flûte, 1806). Pain* de forme allongée (⇒ **Baguette**).

(...) il acheta pour son dîner une flûte d'un sou chez un boulanger (...) 5

HUGO, *les Misérables*, III, IX, II.

♦ 3. (1669). Verre à pied, haut et étroit. *Une flûte à champagne*.

Et il leva son verre de champagne, qui n'était pas la coupe bête et païenne par laquelle on l'a remplacé, mais le verre élané et svelte de nos ancêtres, qui est le vrai verre de champagne. — celui-là qu'on appelle une flûte, peut-être à cause des célestes mélodies qu'il nous verse souvent au cœur! 6

BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, « Le plus bel amour », III.

♦ 4. Régional (Suisse). [a] Biscuit salé en forme de baguette très fine que l'on sert à l'apéritif. *Flûtes au sel, au cumin*.

[b] Bouteille à long col réservée aux vins fins.

♦ 5. (1756). Fam. (Plur.). Les jambes. ⇒ **Quille**. *Jouer des flûtes*. ⇒ **Courir**. *Se tirer des flûtes*. ⇒ **Sauver** (se).

Ej' vas sous les sapins, aux buttes. 6.1

Là j'allong' mes flûtes

Et j' m'endors.

A. BRUANT, *Dans la rue*, p. 201.

★ II. (1858; origine inconnue). Interjection marquant l'impatience, la déception. ⇒ **Zut!** *Flûte alors! j'ai perdu mon stylo*.

Eh! Flûte! s'exclama Boubouroche qui prit congé de la caissière en ces termes plutôt concis (...) 7

COURTELIN, *Boubouroche*, *Nouvelles*, I.

DÉR. *Flûteau*, *flûter*, *flûtet*, *flûteur*, *flûtiste*.

HOM. 2. *Flûte*.

2. FLÛTE [flyt] n. f. — 1559, *fluste*; p.-ê. du néerl. *fluit* attesté plus tard.

Marine ancienne

♦ 1. Navire de guerre qui servait au transport du matériel. *Armer, équiper un vaisseau en flûte*, pour en faire un navire de transport.

Des barques se dirigeaient vers le large (...) Une flûte de la marine royale manœuvrait pour aborder près de la digue des Espagnols.

P. MAC ORLAN, *l'Ancre de miséricorde*, p. 173.

♦ 2. (En Hollande). Grand navire de transport à fond plat.

HOM. 1. *Flûte*.

FLÛTÉ, ÉE [flyte] adj. ⇒ **Flûter**.

FLÛTEAU [flyto] ou **FLUTIAU** n. m. — XVI^e, *flusteau*; *flaihutet*,

XIII^e; de *flehute* « flûte ».

♦ 1. Petite flûte sommaire (chalumeau, flageolet, flutet, pipeau). — Mirliton (jouet d'enfant). *Une voix de flûtiau.*

Je veux, moi aussi, jouer l'automne sur mon flûteau (...)

J. RENARD, Journal, 8 sept. 1892.

♦ 2. (1802). Bot. Plantain d'eau. ⇒ **Alisma**.

FLÛTER [flyte] v. — V. 1170, *flauter*, Chrétien de Troyes; *fleüter*, v. 1265; de 1. *flûte*.

★ I. V. intr. ♦ 1. Vx. Jouer de la flûte.

Loc. fam. *C'est comme si on flûtait* : c'est sans effet. → C'est comme si on pissait dans un violon*.

Vx. *Envoyer flûter qqn*, l'envoyer promener*.

♦ 2. Mod. Produire avec un son flûté. — Dire d'une petite voix flûtée*.

1 (...) de temps en temps, une ou deux toux, de ces toux retenues de dévotes qui les musiquent et qui les flûtent, par respect pour les saints échos de la maison du Seigneur. BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, « À un dîner d'athées ».

2 Mais, monsieur le directeur, osais-je flûter, ce que vous appelez le hasard, c'est peut-être le destin ou l'ordre de Dieu.

P. GUTH, *le Mariage du naïf*, p. 50 (1957).

Spécial. *Le merle flûte*, pousse son cri, chante.

★ II. V. tr. Fam. et vx. Boire. *Flûter un litre*.

► **FLÛTÉ, ÉE** p. p. adj. (1740).

Semblable au son de la flûte. *Note flûtée. Une voix flûtée.* ⇒ **Aigu** (→ Casser, cit. 16). *Sons flûtés d'un violon, d'un violoncelle* : sons produits en faisant glisser l'archet près du chevalet.

3 Et elle se fait une voix flûtée pour promettre au minet toutes sortes de douceurs. FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, in *Œ.*, t. II, p. 494.

FLÛTET [flyte] n. m. — 1768, J.-J. Rousseau; de 1. *flûte*.

♦ Régional. Petite flûte, sorte de galoubet. — REM. Le mot est parfois donné comme synonyme de *galoubet*.

FLÛTEUR, EUSE [flytœr, øz] n. — V. 1240, *fleusteor*; de *flûte*.

♦ 1. Vx ou péj. Musicien qui joue de la flûte. ⇒ **Flûtiste** (mod.). *Le flûteur de Vaucanson* (automate).

♦ 2. Fam. et vx. Buveur.

FLÛTIAU [flytjo] n. m. ⇒ **Flûteau**.

FLÛTISTE [flytist] n. — 1828, Nodier; de *flûte*.

♦ Musicien, musicienne qui joue de la flûte. ⇒ **Flûteur** (vx). — Spécialt. Musicien qui joue de la grande flûte. *Elle est flûtiste à l'orchestre de Paris*.

Le jeu du flûtiste était d'une rectitude implacable. On sentait que cette musique, avant de la faire sortir de lui, il l'avait longtemps gardée dans sa tête comme un serpent enroulé. J. GIONO, *Jean le Bleu*, p. 71.

FLUTTER [flœtœr] n. m. — 1941, Garnier-Delamare; angl. *flutter* « tremoussement rapide et régulier ».

Anglicisme (critiqué).

♦ 1. Vibration particulière à grande vitesse qui affecte spécialement les ailes, le fuselage ou les gouvernes d'un avion. « *Les phénomènes de "flutter", ou flottement, ont pour origine un couplage entre les déformations de la structure selon certains modes (par exemple un mode de torsion sur une voilure) et les forces aérodynamiques variables induites par ces déformations* » (*Sciences et Avenir*, L'avion de demain).

♦ 2. Méd. Forme particulière de trouble du rythme cardiaque caractérisée par des battements très rapides et réguliers, différant de la tachycardie simple, et traduisant une atteinte cardiaque.

FLUVIAL, ALE, AUX [flyvjɑl, o] adj. — 1823; *fluæl*, XIII^e; *fluvial*, 1512; lat. *fluvialis*, de *fluvius*. → **Fleuve**.

♦ 1. Relatif aux fleuves, aux rivières. *Régime* fluvial. Paysage fluvial*, des alentours d'un fleuve. *La voie fluviale* : le fleuve, la rivière en tant que voie navigable. — Géogr. *Vallée fluviale. Réseau fluvial. Bassin fluvial*. ⇒ aussi **Fluvio-glaciaire, fluvio-marin**.

(...) des immensités frileuses, des échappées de nuages et d'air fluvial à travers les ponts, les docks (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XX, p. 222.

♦ 2. Qui s'effectue sur un fleuve, une rivière; relatif au transport par cours d'eau. *Transport fluvial. Flotte fluviale* (⇒ **Batellerie**). *Port fluvial*.

♦ 3. Qui vit près des cours d'eau. — Myth. *Nymphes, divinités fluviales*. — Bot. *Herbes fluviales*.

N. f. pl. *Les fluviales* : classe de plantes monocotylédones vivant près des cours d'eau. — Au sing. *Une fluviale*.

♦ 4. Fig. (Littér. et rare). Qui semble couler (comme l'eau d'un fleuve). *Une barbe fluviale*. — (Abstrait). *Un mouvement fluvial*.

COMP. **Sous-fluvial**.

FLUVIATILE [flyvjatil] adj. — 1559, lat. *fluviatilis*; de *fluvialis*. → **Fluvial**.

♦ 1. Rare. Relatif à un fleuve, à un grand cours d'eau. ⇒ **Fluvial**. — Parcours de fleuves et de rivières. « *Région fluviatile* » (Proust).

♦ 2. Sc. nat. Qui vit ou pousse dans les eaux douces courantes ou au bord des fleuves, des rivières. *Coquilles, plantes fluviatiles. Faune fluviatile*.

(...) *Canards fluviatiles* ou qui fréquentent les rivières et les eaux douces.

BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, Le canard, Œ., t. VIII, p. 486.

(...) la compagnie se promenait sur la terrasse, le long de la Brillante, en regardant les herbes fluviatiles, la mosaïque du lit, et les détails si jolis des maisons accroupies sur l'autre rive (...)

BALZAC, *la Vieille Fille*, Pl., t. IV, p. 271.

♦ 3. Qui provient de l'action géologique des fleuves. *Sédiments, dépôts fluviatiles. Terrasses fluviatiles*.

REM. *Fluvial* et *fluviatile* s'emploient avec les mêmes valeurs, malgré les distinctions des puristes (*fluvial* « du fleuve »; *fluviatile* « qui vit près du fleuve »).

FLUVIO- Élément, du lat. *fluvius* « fleuve ».

FLUVIOGLACIAIRE [flyvjoglasjær] adj. — 1886, Lapparent, in T. L. F.; de *fluvio-* (lat. *fluvius*), et *glaciaire*.

♦ Géol. Qui provient à la fois de l'action des cours d'eau et des glaciers. *Cônes fluvio-glaciaires*.

FLUVIOGRAPHE [flyvjograp] n. m. — 1890; du lat. *fluvius*, et *-graphe*.

♦ Sc. Appareil enregistreur du niveau d'un cours d'eau. ⇒ **Fluviomètre**.

FLUVIOMARIN, INE [flyvjomaræ, in] adj. — 1886, Lapparent; de *fluvio-* (lat. *fluvius*), et *marin*.

♦ Géol., géogr. Qui provient à la fois de l'action des cours d'eau et de la mer. *Couches alluviales fluvio-marines*.

FLUVIOMARITIME [flyvjomaritim] adj. — 1900, in T. L. F. au sens de « fluvio-marin »; de *fluvio-* (lat. *fluvius*), et *maritime*.

♦ Géogr. Qui concerne à la fois les cours d'eau et la mer. *Port fluvio-maritime*.

FLUVIOMÈTRE [flyvjometr] n. m. — 1865; du lat. *fluvius*, et *-mètre*.

♦ Sc. Appareil servant à mesurer le niveau, les variations du niveau d'un cours d'eau. *Fluviomètre enregistreur*. ⇒ **Fluviographe**.

DÉR. **Fluviométrique**.

FLUVIOMÉTRIQUE [flyvjometrik] adj. — 1865; de *fluvio-* (lat. *fluvius*), et *-métrique*.

♦ Sc. Relatif au niveau de l'eau, à ses variations, dans un cours d'eau. *Échelle fluviométrique*.

FLUX [fly] n. m. — 1306; lat. *fluxus* « écoulement », *fluxum*, supin de *fluere* « couler ».

♦ 1. Didact. (vx). Action de couler*. ⇒ **Écoulement** (→ Arme, cit. 37; changer, cit. 62).

(1306). Méd. Écoulement (d'un liquide organique). ⇒ **Émission, évacuation**. *Flux diarrhéique, lientérique*. ⇒ **Dévoisement, diarrhée, lientérie**. *Flux de salive. Flux de sang dans la dysenterie* (→ **Astrictif**, cit.). *Flux artériel, veineux. Flux menstruel ou cataménial* (vx). ⇒ **Menstrues**. — *Flux de* (suivi du nom de l'organe qui produit le flux). *Flux de ventre* : diarrhée. *Flux de bouche*.

(...) il (le chirurgien Clarence Crafoord) étudiait au laboratoire, sur des chiens, la possibilité d'interrompre le flux aortique. Il avait pu démontrer que ce flux pouvait être arrêté (privant ainsi l'organisme de sang) pendant une durée de vingt minutes (...)

Cl. D'ALLAINES, *la Chirurgie du cœur*, p. 44.

Écoulement (d'un fluide). *Flux laminaire* (d'un gaz, de l'air); spécialt, système d'aseptisation employé dans certains blocs opératoires.

♦ 2. (1532). Littér. Grande quantité. ⇒ **Abondance, affluence, afflux**.

1

2

0.1

Flux d'argent. Un flux de paroles, de louanges, d'injures, de protestations. ⇒ **Débordement, déluge** (→ Aiguille, cit. 11). *Flux d'éloquence* (cit. 14). *Flux des phénomènes* (→ Reconnaître, cit. 8).

1 (...) il lui fallut subir le flux des raisons viles, pleureuses, lâches, commerciales par lesquelles le vieil avare formula son refus.

2 Ce flux de paroles ne parut pas ébranler Aufrère, qui répondit avec un calme entêtement (...)
BALZAC, les Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 476.
G. DUHAMEL, Salavin, Le club des Lyonnais, XVI.

◆ **3. Par métaphore (du sens 1).** Courant, faisceau de courants.

3 L'élan de ces souvenirs si tendres, venant se briser contre l'idée qu'Albertine était morte, m'oppressait par l'entrechoc de flux si contrariés que je ne pouvais rester immobile (...)
PROUST, A la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 83.

4 L'individu humain garde sa personnalité dans le flux des processus organiques et mentaux qui constituent sa vie.
Alexis CARREL, L'Homme, cet inconnu, p. 192.

◆ **4. Mouvement ascensionnel de la mer (⇒ Flot); marée montante (opposé à reflux). Le flux et le reflux.** ⇒ **Agitation, balancement** (cit. 1). → **Apporter**, cit. 3; **clarté**, cit. 1.

5 Le flux de la mer se fait ainsi; le soleil semble marcher ainsi (...)
PASCAL, Pensées, VI, 355.

6 Lasse de vivre, ayant peur de mourir, pareille
Au brick perdu jouet du flux et du reflux,
Mon âme pour d'affreux naufrages appareille.
VERLAINE, Poèmes saturniens, « L'angoisse ».

Le flux et le reflux de la foule, d'une masse humaine.

Fig. Mouvement semblable à celui de la marée. ⇒ **Alternative, changement. Flux et reflux d'opinions contraires.** ⇒ **Fluctuation** (→ Choc, cit. 12).

7 Si nous avons trop vu ses flux et ses reflux
Pour Galba, pour Othon, et pour Vitellius.
CORNEILLE, Tite et Bérénice, v. 5.

8 Je ne suis que trop capable de la joie : c'est elle qui me manque dans la marée continue du néant, ce flux et ce reflux misérable de vie et de mort.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VII.

9 Mauriac a toujours aimé cette image du flux et du reflux autour d'un roc central — qui exprime à la fois l'unité de la personne humaine, ses changements, ses retours et ses remous.
A. MAUROIS, Études littéraires, Mauriac, IV, t. II, p. 43.

◆ **5. Phys.** Déplacement (d'ions, de particules, d'énergie). *Flux lumineux* : quantité de lumière émise par une source lumineuse dans un temps déterminé. *Unité de flux lumineux* (lumen).

Flux électrique. Flux magnétique à travers une surface : produit du champ magnétique normal à une surface par la superficie de cette surface. *Flux d'induction**. — *Flux conservatif*. — *Galvanomètre mesurant les variations de flux magnétique.* ⇒ **Fluxmètre**.

Spécialt. Nombre de particules appartenant à un faisceau qui traversent une section de ce faisceau pendant un temps donné.

◆ **6. Écon.** Mouvement d'un ensemble de biens ou de valeurs, appréciés en comptabilité commerciale ou nationale. *On oppose les flux réels (ou flux physiques mesurant la quantité des échanges) aux flux monétaires (correspondant à leur valeur). Flux de devises.*

FLUXAGE [flyksaʒ] n. m. — xx^e; de *fluxer*.

◆ Techn. Action de fluxer. *Le fluxage d'un bitume.*

FLUXER [flykse] v. tr. — xx^e (1931, in T. L. F.); angl. *to flux*, rad. lat. *fluere* « couler ».

◆ Techn. Diluer (un produit lourd, visqueux) avec une huile fluide. (...) le brai est de plus en plus appelé à entrer dans la préparation du *goudron pour routes* dit « reconstitué », après avoir été fluxé (*fluidifié*) avec certaines huiles résiduelles (...)
Jean BECK, le Goudron de houille, p. 54.

DÉR. Fluxage.

FLUXION [flyksjɔ̃] n. f. — xiv^e; lat. *fluxio* « écoulement », de *fluxum*, supin de *fluere* « couler ».

★ I. ◆ **1. Méd.** Afflux de sang ou d'autres liquides en certains tissus. ⇒ **Congestion. Fluxion due à un courant d'air.** ⇒ **Coup** (coup d'air). — Loc. cour. **FLUXION DE POITRINE** : congestion pulmonaire compliquée de congestion des bronches, de la plèvre et des muscles de la paroi. ⇒ **Pneumonie**.

1 Il n'y a que ma fluxion, qui me prend de temps en temps. — Votre fluxion ne vous sied point mal, et vous avez grâce à tousser.
MOLIÈRE, l'Avare, II, 5.

2 Je suis souffrante, mon pauvre ami, lui dit-elle. J'ai pris froid en sortant du bal, j'ai peur d'avoir une fluxion de poitrine, j'attends le médecin (...)
BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 1076.

3 « Si seulement j'attrapais une fluxion de poitrine ! Je n'aurais plus à m'occuper de moi. Plus qu'à laisser aller ma tête sur l'oreiller et à patienter jusqu'à ce que mon sort soit réglé. » Mais il n'attrapait pas de fluxion de poitrine. Rien que ce bobo ridicule, ce mal tenace qui lui rongeaient le bord des paupières.
G. DUHAMEL, Salavin, Nouvelle rencontre, p. 164.

◆ **2. (V. 1500).** Cour. Gonflement inflammatoire des gencives ou des joues provoqué par une infection dentaire. ⇒ **Enflure, gonflement** (→ Denture, cit. 2). *Fluxion qui se termine par un abcès.*

4 Ils refusaient toujours d'admettre qu'ils étaient souffrants, se jugeant injuriés quand on les soupçonnait d'avoir un rhume, allant à leurs conseils d'administration ou à leurs séances d'immortels avec des joues gonflées par la fluxion (...)
GIRAUDOUX, Bella, I.

★ II. (Lat. *fluxio*, pris en ce sens par Newton). Hist. des sc. Dans la théorie de Newton qui considère les grandeurs mathématiques comme décrites d'un mouvement continu, Vitesse du mouvement ou de l'accroissement qui engendre une grandeur mathématique (correspond au concept moderne de *dérivée**). *Méthode des fluxions. calcul des fluxions* (ou *fluxionnel*) : méthode pour déterminer, d'après les mouvements ou les accroissements qui les engendrent (*les fluxions*), les grandeurs mathématiques (⇒ **Fluente**). *La méthode des fluxions de Newton a donné naissance au calcul infinitésimal.*

M. Newton appelle le calcul *différentiel. méthode des fluxions* parce qu'il prend, comme on l'a dit, les quantités infiniment petites pour des accroissements momentanés. Il considère, par exemple, une ligne engendrée par la fluxion d'un point, une surface par la fluxion d'une ligne, un solide par la fluxion d'une surface; et au lieu de mettre la lettre *d*, il marque les fluxions par un point mis au-dessus de la grandeur différenciée. Par exemple, pour la fluxion de *x*, il écrit \dot{x} , pour celle de *y*, \dot{y} , etc.; c'est ce qui fait la seule différence entre le calcul *différentiel* et la méthode des fluxions.
D'ALEMBERT, Encycl., art. *Différentiel*.

DÉR. (Du sens I) **Fluxionnaire**. — (Du sens II) **Fluxionnel**.

FLUXIONNAIRE [flyksjɔ̃nɛʁ] adj. — 1723; de *fluxion* (I. 1.).

◆ Méd. (Vieilli). Inflammatoire. *Poussées fluxionnaires.*

FLUXIONNEL, ELLE, ELS [flyksjɔ̃nɛl] adj. — 1797, Lagrange; de *fluxion* (II.).

◆ Hist. des sc. Des fluxions. *Calcul fluxionnel.* ⇒ **Différentiel**.

FLUXMÈTRE [flymɛtrɛ] n. m. — 1908; de *flux*, et *-mètre*.

◆ Phys. Appareil destiné à mesurer la vitesse d'écoulement d'un gaz. — Galvanomètre destiné à la mesure des flux magnétiques.

FLYSCH [flyʃ] n. m. — 1875; mot suisse alémanique.

◆ Géol. Formation détritique (grès et schistes).

Toute cette partie est formée de terres sédimentaires argileuses mêlées à des intrusions volcaniques noirâtres, un peu partout se dressent des cheminées des fées taillées par l'érosion, des crêtes de moraines plantées au-dessus de la forêt primaire ici plus que jamais touffue et impénétrable. Une zone de flysch, diraient les géographes.
R. FRISON-ROCHE, Nahanni, p. 233.

FLY-TOX [flajtɔks ou (pop.) flitɔks] n. m. — xx^e (1928, in Höfler); marque déposée (1934) de l'angl. *fly* « mouche », et *-tox*; → **Toxique**.

◆ Produit insecticide à pulvériser. — REM. La prononciation francisée témoigne de l'intégration du terme dans la langue et l'usage courant. On écrit aussi *flytox*.

C'était aussi un mélange d'odeurs d'encaustique, de fruits séchés, de naphthaline, de fly-tox.
R. SABATIER, les Fillettes chantantes, p. 134.

DÉR. Flytoxic.

FLYTOXER [flajtɔksɛ] v. tr. — Mil. xx^e (1952, in Höfler); de *fly-tox*.

◆ Pulvériser au fly-tox (un lieu, une pièce). — Absolument :

Tu rentres, tu flytox, tu ressors pour laisser agir.
Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 84.

Tous les vallons seraient flytoxés dans les coins, les fruits mûriraient dans une béate insouciance des mauvaises mouches.

Jacques PERRET, Bâtons dans les roues, p. 274 (1953).

Tuer (des insectes) au fly-tox.

1. F.-M. [ɛfɛm] n. m. — 1918; abréviation.

◆ ⇒ **Fusil-mitrailleur**.

(...) fous-le en l'air, ton F.-M. ! Pour ce qu'il te sert maintenant ! Qu'est-ce que tu t'emmerdes avec ces 10 kg de ferraille toute la journée sur le dos ?

Robert MERLE, Week-End à Zuydcoote, p. 106.

2. F. M. [ɛfɛm] n. f. — Mil. xx^e; abrégé. de l'angl. *Frequency Modulation* « modulation de fréquence ».

◆ Anglic. Modulation de fréquence. — REM. Les initiales F. M. qui seraient normales en français sont traditionnellement interprétées dans le domaine radio-technique « moyenne fréquence ». *Les émissions en F. M. sont caractérisées par la largeur de la bande passante et l'absence de parasites.*

F. O. B. [ɛfɔbɛ] — 1905, in Höfler; abrégé. de l'angl. *free on board* (voir définition).

◆ Comm. Franco à bord. *Dans la vente F. O. B., le vendeur assure l'expédition et l'embarquement de la marchandise dont il demeure responsable jusqu'à ce qu'il l'ait livrée à bord du navire.*

FOC [fɔk] n. m. — 1702, *foque*; *foe*, 1722; une première fois, 1463, *focke*, et *focquemast*, 1602; néerl. *focke*.

♦ Voile triangulaire à l'avant du navire. *Le clinfoc**, le *grand foc* et le *petit foc*, *amurés d'avant en arrière sur le beaupré** (⇒ aussi *Trinquette*). *Foc de gros temps*. *Foc des voiliers modernes* ⇒ *Génois*, *inter*, *tourmentin*. *Foc d'artimon*: voile d'étai placée entre le grand mât et le mât d'artimon*. *Bout-dehors* (cit. 2) de *foc*. *Draille*, *drisse du foc*.

- 1 Ses trois focs s'envolent en avant, triangles légers qu'arrondit l'haleine du vent (...)
MAUPASSANT, *la Vie errante*, II, p. 11.
- 2 Non, nous nous trompons encore, le bout-dehors n'est pas pareil et ils ont un foc d'artimon.
LOTI, *Pêcheur d'Islande*, V, VIII.

HOM. *Phoque*.

FOCAL, ALE, AUX [focal, o] adj. et n. f. — 1812; lat. *focalis*, au sens lat. « du foyer, de l'âtre », xv^e; de *focus* « foyer ».

♦ 1. □ Phys. Qui concerne le foyer d'un instrument d'optique. *Axe focal*, *plan focal*: axe, plan perpendiculaire à l'axe principal d'une lentille et passant par le foyer. *Longueur focale*, *Distance focale*: distance du foyer au plan focal. *Inverse de la distance focale*. ⇒ *Vergence*.

Photogr. *Obturbateur focal*.

N. f. Distance focale. *Objectif à focale variable*. ⇒ (anglic.) *Zoom*.

Pour une raison purement technique d'ailleurs, la profondeur du champ en cinéma-scope (qui ne peut se permettre d'utiliser un objectif d'une focale plus courte que 50 mm) s'obtient grâce à l'accentuation des contrastes.

J.-L. GODARD, Jean-Luc Godard, in *Coll. des Cahiers du cinéma*, p. 62.

▢ Géom. Qui concerne le foyer, les foyers d'une conique. *Distance focale d'une conique* ou, n. f., *focale*: distance entre les deux foyers. *Axe* focal*, qui passe par le foyer de la conique. *Axe non focal*, perpendiculaire à l'axe focal.

♦ 2. Méd. Relatif au foyer (d'une infection). *Infection focale*.

♦ 3. (Abstrait). Didact. Qui correspond à un foyer. ⇒ *Central*. *Le point focal d'une réflexion*. « *Ce mot central, focal...* » (Gracq, in T. L. F.).

DÉR. *Focaliser*. — V. *Focalisation*.

COMP. *Afocal*.

FOCALISABLE [fokalizabl] adj. — D. i. (xx^e); de *focaliser*.

♦ Phys. Que l'on peut focaliser. *Faisceau*, *rayon focalisable*.

FOCALISATEUR, TRICE [fokalizatœr, tris] adj. — xx^e; de *focaliser*.

♦ Phys. Qui focalise*. « *Le projet, moins futuriste que le précédent, prévoit l'utilisation de lasers chimiques hydrogène-fluor d'une puissance de 5 mégawatts avec des miroirs focalisateurs de 4 mètres de diamètre* » (*Sciences et Avenir*, n° 407, janv. 1981, p. 15). *Dispositif focalisateur* (⇒ *Focaliseur*).

FOCALISATION [fokalizasjɔ̃] n. f. — 1877; de *focaliser* (attesté plus tard), ou de *focal*, et *-isation*.

♦ 1. Phys. Action de focaliser*; son résultat. *Lentille de focalisation*.

Phys. nucl. Action de faire passer des particules chargées constituées en faisceau dans une zone déterminée de l'espace. *Effet de focalisation*.

Télév. Concentration du faisceau électronique dans un tube cathodique par l'action de champs électriques ou magnétiques.

♦ 2. Fig. Action de focaliser* (2.), de concentrer. *Focalisation de problèmes*, *de tendances*.

FOCALISER [fokalize] v. tr. — 1929, Larousse, mais *focalisation* est antérieur; de *focal*.

♦ 1. Phys. Concentrer (un rayonnement) en un point (⇒ *Foyer*). *Focaliser un rayon lumineux*, *une onde acoustique*. *Focaliser un faisceau d'électrons au moyen d'une lentille électrostatique*, *ou d'une lentille magnétique* (opération de la *focalisation**).

Pron. *Faisceau lumineux qui se focalise*.

♦ 2. (1967). Fig. Concentrer; rassembler (compl. au plur.). *Focaliser des aspirations de toutes tendances*. — (Compl. au sing.). *Focaliser son attention sur qqch.* — Pron. *Se focaliser sur les points essentiels*.

Il (*le patient*) va ressentir l'émergence de ces désirs comme risquant d'entraîner cette castration, en laquelle les peurs de l'enfance se sont focalisées à l'époque du complexe d'Œdipe.

G. MENDEL, *Psychanalyses, Médecins et Rationalité*, in *la Nef*, n° 31, p. 40.

► **FOCALISÉ, ÉE** p. p. adj. *Effectuer des recherches focalisées*.

DÉR. *Focalisable*, *focalisateur*, *focalisation*, *focaliseur*.

COMP. *Défocaliser*.

FOCALISEUR [fokalizœr] n. m. — Mil. xx^e (attesté 1959); de *focaliser*.

♦ Phys. Appareil, dispositif servant à focaliser.

FOCOMÈTRE [fokomɛtr] n. m. — 1877; de *foco-*, du lat. *focus* « foyer », et *-mètre*.

♦ Phys. (opt.). Appareil de mesure de la distance focale (de lentilles, d'objectifs). « *Le focomètre imaginé par Abbe (...) est un instrument des plus simples* » (*Sciences*, mai-juin 1960).

DÉR. *Focométrie*.

FOCOMÉTRIE [fokomɛtri] n. f. — 1962; de *focomètre*.

♦ Phys. (opt.). Mesure des foyers d'un système optique.

DÉR. *Focométrique*.

FOCOMÉTRIQUE [fokomɛtriik] adj. — 1962; de *focométrie*.

♦ Phys. (opt.). De la focométrie. *Méthode focométrique*.

FOQUIER, FOQUIÈRE [fɔkje, jeʁ] n. m. — Mil. xx^e (1965, au masc., in Petiot); de *foc*.

♦ Sports (plaisance). Équipier, équipière chargé(e) des manœuvres d'un foc.

HOM. *Phoquier*.

FOEHN [fɔ̃n] n. m. — 1760, *foen*; mot all., du lat. *favonius* « zéphyr ».

♦ 1. Géogr. ou régional. Vent chaud et sec soufflant dans les vallées du nord des Alpes.

♦ 2. (De l'all. *föhn*). Régional (Suisse). Sèche-cheveux électrique.

Puis il enclencha le foehn sur « air chaud » et il eut la surprise de voir la chevelure, raidie et foncée par l'eau, retrouver sa souplesse et son or à mesure que la soufflerie opérait.

Jacques CHESSEX, *l'Ogre*, p. 214.

DÉR. *Foehner*.

FOEHNER [fɔ̃ne] v. tr. — xx^e; de *foehn*.

♦ Régional (Suisse). Sécher (les cheveux) au sèche-cheveux électrique. *Se foehner les cheveux après un shampoing*.

FOËNE, FOËNE [fwɛn] ou **FOUINE** [fwɛin] n. f. — XII^e, *foine*; du lat. *fuscina* « trident », la divergence des formes s'expliquant à partir de *foene*, var. graphique de *foine*, *foisne*, en anc. français.

♦ 1. Techn. Gros harpon* à long manche et à dents en nombre variable servant à harponner les gros poissons et les poissons plats. *Pêcher la sole à la foëne*. ⇒ *Foëner*.

Quelquefois, au beau temps, les deux hommes se mettaient de compagnie pour aller à l'esturgeon ou prendre du brochet à la foëne la nuit sur les frayères.

Jean-Yves SOUCY, *Un dieu chasseur*, p. 18.

♦ 2. (V. 1354, *foene*; *fuyne*, 1374). Régional. Fourche destinée à charger les gerbes.

REM. On rencontre aussi les formes *fouëne*, *foesne* [fwɛn] et *fouanne*, *foine* [fwɛn].

DÉR. *Foëner*.

FOËNER [fwɛne] v. tr. et intr. — 1865; de *foëne*.

♦ Pêche. Pêcher à la foëne. — REM. On écrit aussi *foëner*.

DÉR. *Foëneur*.

FOËNEUR [fwɛnœr] n. m. — 1872; de *foëner*.

♦ Pêche. Pêcheur à la foëne. — REM. On écrit aussi *foëneur*. — Le fém. *foëneuse*, *foëneuse* est virtuel.

FOESNE [foɛn] n. f. ⇒ *Foëne*.

FŒTAL, ALE, AUX [fɛtal, o] adj. — 1813; de *foetus*.

♦ Relatif au foetus. *Développement fœtal*. *Membranes fœtales*:

placenta, chorion, amnios. *Attitude, posture fœtale*, du fœtus, et, par ext., d'une personne prostrée, la tête rapprochée des genoux. — (1890). *Rythme fœtal* : modification (accélération) du rythme cardiaque semblable à celui du fœtus.

1 Il (*le placenta*) constitue, avec le cordon ombilical et les membranes, ce qu'on appelle les *annexes fœtales*. P. VALLERY-RADOT, *le Grand Mystère*, p. 94.

2 (...) quoiqu'il semblât (*le cheval*) avoir été là depuis toujours, comme un de ces animaux ou végétaux fossilisés retournés au règne minéral, avec ses deux pattes de devant repliées dans une posture fœtale d'agenouillement et de prière à la façon des membres antérieurs d'une mante religieuse (...)

Claude SIMON, *la Route des Flandres*, p. 23.

Par métaphore. ⇒ **Embryonnaire**. À l'état *fœtal*.

N. m. (Rare). *Le fœtal* : l'ensemble des caractères du fœtus. — Par métaphore :

3 Car jouer sur l'inachevé et le fœtal des formes pour en tirer de l'imprévu, de l'extraordinaire, du merveilleux, apparaît tout de même un peu trop facile.

A. ARTAUD, *Littérature et Arts plastiques*, Œ. compl., t. II, p. 248.

DÉR. *Fœtalisé*.

FŒTALISÉ, ÊE [fœtalize] adj. — 1953; de *fœtal*.

◆ Fig. Réduit aux caractères du fœtus.

(...) l'homme serait, à maints égards, une sorte de singe infantilisé, « fœtalisé ». Jean ROSTAND, *l'Aventure humaine*, p. 231 (1953).

FŒTOSCOPE [fœtoskop] n. m. — V. 1980; de *fœtus*, et *-scope*.

◆ Méd. Appareil à fibres optiques permettant l'examen d'un fœtus in utero. « *Deuxième et troisième doigts de la main à la 20^e semaine de grossesse. Cette photo a été prise sous fœtoscope, système de fibres optiques introduites dans le ventre de la mère* » (*Sciences et Avenir*, n° 407, janv. 1981, p. 79).

FŒTOSCOPIE [fœtoskopi] n. f. — V. 1980; de *fœtus*, et *-scopie*.

◆ Méd. Vision du fœtus par voie abdominale au moyen du fœtoscope. « *La fœtoscopie permet de voir le fœtus "en direct" : un système de fibres optiques est en effet introduit dans le ventre maternel. Le champ de vision est étroit mais exceptionnellement des diagnostics peuvent être faits de photomélie de bec-de-lièvre, d'une malformation de la main à laquelle sont souvent associées des malformations cardiaques.* » (*Sciences et Avenir*, n° 407, janv. 1981, p. 78).

FŒTUS [fœtys] n. m. — 1541; *fete*, v. 1370, Chauliac; var. *fetus* (1478), *fetous* (1520), *fetons* (1538); mot. lat. *fœtus*, *fetus* « grossesse, génération ».

◆ 1. Chez les animaux vivipares, Produit de la conception encore renfermé dans l'utérus, lorsqu'il n'est plus à l'état d'embryon* (cit. 3) et commence à présenter les caractères distinctifs de l'espèce. ⇒ **Génération, gestation**. — Spécialt. Dans l'espèce humaine, Produit de la conception à partir du troisième mois de développement dans l'utérus. ⇒ **Embryon, œuf, Annexes du fœtus** (annexes fœtales). ⇒ **Allantoïde, amnios** (et dér.), **chorion, cordon** (ombilical), **placenta**. *Conception d'un second fœtus pendant le cours de la grossesse*. ⇒ **Superfétation. Expulsion du fœtus hors de l'utérus**. ⇒ **Accouchement, avortement. Modifications de l'attitude du fœtus** ⇒ **Accommodation** (fœto-pelviennne). *Présentation*, version* du fœtus. Coiffe recouvrant la tête du fœtus. Excrément du fœtus après la naissance*. ⇒ **Méconium. Extraction du fœtus à l'aide d'embryotomes** (embryotomie). *Examen du fœtus par échographie, fœtoscopie*, amniocentèse*.

1 Puis cela devient cette espèce de petite taupé hydrocéphale, à la chair mamelonée et tuberculeuse. Le fœtus enfin, dessine l'être créé et le laisse apparaître : la tête n'écrase plus les membranes, le corps se fonde et s'établit; et voici, à quelques mois, l'enfant à peu près tel qu'il doit naître.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. III, p. 27.

2 L'œuvre de l'homme dans la reproduction est courte. Celle de la femme dure neuf mois. Pendant ce temps, le fœtus est nourri par les substances qui lui arrivent du sang maternel après avoir filtré à travers les membranes du placenta (...) le fœtus est fait à la fois des substances nucléaires du père et de la mère.

Alexis CARREL, *l'Homme, cet inconnu*, p. 106.

Position du fœtus. ⇒ **Fœtal**.

3 Je me ronge les ongles des deux pouces. Or, le pouce, c'est l'homme. Cela m'amène à tenir mes poings fermés, le pouce à l'intérieur, position du fœtus, typique de l'inadapté qui rêve d'un retour à la sécurité prénatale. En réalité, je ne regrette pas l'enfance, mais j'ai peur de l'âge adulte.

Benôite et Flora GROULT, *Journal à quatre mains*, Folio, p. 89.

Par métaphore ou fig. (Rare). « *Le fœtus des nations* » (Hugo, in T. L. F.).

◆ 2. Fig. et rare. Jeune enfant; personne petite et chétive. — Syn. plus cour. : *avorton*.

DÉR. *Fœtal*.

COMP. *Fœtoscope, fœtoscopie*.

FOFOLLE [fofol] adj. ⇒ **Fou-fou**.

FOI [fwa] n. f. — x^e, *fied*; *feid*, v. 1050, au sens religieux II, B, encore au XII^e; *feit, fei*, XII^e; du lat. *fides* « confiance, croyance, loyauté ». → Féal, fidèle.

★ I. (Sens objectif). ◆ 1. (1080, *Chanson de Roland*). Assurance donnée (par qqn) d'être fidèle à sa parole, d'accomplir exactement une promesse. ⇒ **Engagement, parole, promesse, serment**. *Se fier à la foi d'autrui* (→ Alléguer, cit. 6; exemple, cit. 6). *Donner, engager, jurer sa foi de...* (et inf.).

(...) je t'engage ma foi

De ne respirer pas un moment après toi. CORNEILLE, *le Cid*, III, 4. 1

La foi d'un ennemi doit être un peu suspecte (...) RACINE, *Alexandre*, III, 4. 2

Oui, je vous ai promis et j'ai donné ma foi

De n'oublier jamais tout ce que vous dois; 3

J'ai juré que mes soins, ma juste complaisance

Vous répondront toujours de ma reconnaissance. RACINE, *Bajazet*, III, 5. 4

Va lui jurer la foi que tu m'avais jurée (...)

(...) manquant à la foi qu'elle avait donnée à mon père? 5

FÉNELON, *Télémaque*, VI.

La foi — cette volonté de faire que quelque chose soit vrai, et donc identique à la volonté du faux. VALÉRY, *Cahiers*, t. II, Pl., p. 591. 5.1

Spécialt. Engagement pris envers une personne qu'on aime, qu'on doit épouser (→ Assujettir, cit. 11; cœur, cit. 48; engagement, cit. 7; engager, cit. 4 et 14). *Violier sa foi* ⇒ **Parjure, perfide** (→ Cocu, cit. 1).

Féod. *Foi, foi et hommage* : serment de fidélité que le vassal prêtait entre les mains du seigneur. *Jurer foi et hommage**. — Par ext. Cérémonie symbolique au cours de laquelle le vassal se liait au seigneur (→ Aveu, cit. 1; avouer, cit. 1).

Blason. Figure du blason représentant deux mains jointes en signe d'alliance.

Foi conjugale : la promesse de fidélité que les époux se font mutuellement au moment du mariage. *Violier la foi conjugale*.

Loc. Vx. *Jurer sa foi* : affirmer par serment. *Être fidèle à la foi jurée* (dans le contexte féodal ⇒ **Féal**, cit. 1 et 2). — *Jurer, assurer sur sa foi, par sa foi*.

(Formules d'assertion). Vx. *Par ma foi* (→ Bas, cit. 48), *sur ma foi* (→ Cabinet, cit. 12). *Foi de gentilhomme, foi d'honnête homme* (→ Août, cit. 2).

Mod. MA FOI (en tête de phrase ou en incise) : certes, en effet (→ Altesse, cit. 2; approche, cit. 8; avenir, cit. 5; égoïsme, cit. 3). *Ma foi oui; ma foi non. Ma foi, vous avez raison. C'est ma foi vrai*. → *Ma parole**; mais* (c'est vrai).

J'ai été mis au courant par des parents à moi, qui ont joué ici, et qui, ma foi! ont gagné des sommes considérables. ZOLA, *Rome*, p. 309. 5.2

Régional (dans le Midi de la France). Expriment l'ignorance, le doute. *Où as-tu mis mon stylo? — Ma foi... Tu le crois, toi? — Ma foi...*

◆ 2. Vx ou dans des expressions. Garantie résultant d'un serment, d'une promesse. *La foi des traités*. — *Mod. Sous la foi du serment**.

Il veut que d'un festin la pompe et l'allégresse

Confirment à leurs yeux la foi de nos serments. RACINE, *Britannicus*, v. 1. 6

SUR LA FOI DE (qqn ou de qqch.). *Sur la foi des traités* : sur la confiance qu'inspirent les stipulations d'un traité, d'une convention. *Il se reposait sur la foi des engagements, des serments* (Académie). — *Sur la foi des témoins*, en se fondant sur leur témoignage, sur leurs déclarations. ⇒ **Témoignage. Croire quelque chose sur la foi de quelqu'un, en lui accordant créance. ⇒ **Autorité, créance**.**

Certainement nous ferions difficulté de croire ces choses sur la foi d'autrui (...)

QUEZ DE BALZAC, *Œuvres*, Livre II, Lettre I, in LITTRÉ. 7

Mais sur la foi d'un songe.

Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge? RACINE, *Athalie*, II, 5. 8

Un roi dont la grandeur éclipsa ses ancêtres

Crut pourtant, sur la foi d'un confesseur normand, 9

Jansénius à craindre et Quesnel important.

VOLTAIRE, *Loi naturelle*, IV, in LITTRÉ.

Ainsi, dis-je, pendant que sur votre foi, monsieur, j'allais chercher dans le fond de la Sicile le manuscrit du clerc Toutmouillé, ce manuscrit était exposé dans une vitrine de la rue Laffitte, à quinze cents mètres de chez moi!

FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, Œ., t. II, p. 321.

FAIRE FOI (sujet n. de chose) : démontrer la véacité, porter témoignage, donner force probante. ⇒ **Prouver, témoigner. L'acte authentique** (cit. 3) *fait foi de la convention* (⇒ **Authenticité**). *Les copies* (cit. 3) *du titre original peuvent faire foi dans certaines conditions. J'ai bien reçu votre lettre à la date indiquée, le cachet de la poste en fait foi*.

De cette vérité deux fables feront foi (...)

LA FONTAINE, *Fables*, II, 12. 11

Les histoires grecques font foi que cette philosophie venait d'Orient.

BOSSUET, *Hist.*, II, 5, in LITTRÉ. 12

DR. **EN FOI DE QUOI** : en se fondant sur ce qu'on vient de rapporter. Formule dont on use, dans le langage des certificats, pour attester quelque chose. *En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat*.

◆ 3. Vx. Fidélité à un engagement donné, exactitude à tenir parole.

Vx. Fidélité à quelqu'un.

Aucun de tes amis ne t'a manqué de foi (...)

CORNEILLE, *Cinna*, III, 4. 13

Par ext. (vieilli). Fidélité aux lois de la sincérité, de l'honnêteté. ⇒ **Conscience, honneur, loyauté, probité, sincérité**. S'en remettre à la foi de quelqu'un.

- 14 La paix est fort bonne de soi.
J'en conviens; mais de quoi sert-elle
Avec des ennemis sans foi? LA FONTAINE, Fables, III, 13.

(Fin XII^e). Mod. **BONNE FOI**: qualité d'une personne qui parle, agit avec une intention droite, avec la conviction d'obéir à sa conscience, d'être fidèle à ses obligations. ⇒ **Droiture, franchise, honnêteté, loyauté, sincérité** (→ Barrière, cit. 11; combattre, cit. 15; compte, cit. 12; dévoiler, cit. 1; enfant, cit. 4; fasciner, cit. 6). **Accent de vérité qui montre la bonne foi**. **Bonne foi naïve** (⇒ **Naïveté**; → Faute, cit. 19). **Surprendre la bonne foi, abuser de la bonne foi de quelqu'un** (→ Bon, cit. 79). **Il est de bonne foi, d'une bonne foi évidente**. — **De bonne foi, en (toute) bonne foi**, loc. adv. **Agir, procéder de bonne foi**. ⇒ **Conscience** (en toute); **bonnement, sincèrement** (→ Avec, cit. 36; exalter, cit. 25). **Croire qqch. de bonne foi** (→ Attaque, cit. 5). **En bonne foi** (vieilli), ou **qqd. en toute bonne foi, je crois, je soutiens que...** (→ Épargnant, cit. 1). **En bonne foi, de bonne foi, le croyez-vous?**

- 15 Je l'écrivis de bonne foi et sans aucun dessein de la tromper; mais je fus bien loin de tenir ma promesse. A. DE MUSSET, Confession d'un enfant du siècle, III, VIII.

- 16 (...) si quelqu'un était venu lui dire : « Vous voulez mener la France à la guerre », il aurait bondi d'indignation, en toute bonne foi. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 189.

(Au comparatif). **Il est de meilleure foi que les autres** (→ Faux, cit. 24). **Agir de la meilleure foi du monde** (→ Expédier, cit. 11).

Dr. Les conventions* (cit. 3) **doivent être exécutées de bonne foi** (→ Contractant, cit.). **Débiteur malheureux et de bonne foi** (art. 1268). — Spécialement. Avec la conviction erronée que l'on agit conformément au droit. **Possesseur de bonne foi** (Code civil, art. 549, 1141, 2265). **Mariage contracté de bonne foi** (→ Putatif)... **Paiement fait de bonne foi** (→ Évincer, cit. 2).

(1283, *male foi*). **MAUVAISE FOI**: déloyauté, duplicité, perfidie. ⇒ aussi **Dissimulation, fausseté, forfaiture** (→ Batailleur, cit. 2; contre, cit. 31; faux, cit. 33). **Être de mauvaise foi, faire preuve de mauvaise foi dans une contestation**. ⇒ **Chicanerie, chicanerie** (cit. 2). **Il est d'une mauvaise foi insigne, flagrante. Acte de mauvaise foi**. ⇒ **Délit; déloyal** (concurrence déloyale); **fraude, prévarication, tromperie...** — **Dr. Mauvaise foi d'un plaideur, d'un vendeur du bien d'autrui...** **Mariage contracté de mauvaise foi** (→ Bigamie, cit.). **Possesseur de mauvaise foi**.

- 17 La bonne foi est toujours présumée, et c'est à celui qui allègue la mauvaise foi à la prouver. Code civil, art. 2268.

- 17.1 Un homme qui possède toutes les formes de la foi, y compris la mauvaise foi. CLAUDEL, Journal, déc. 1925.

★ II. (Sens subjectif). A. ♦ 1. Le fait de croire quelqu'un, d'avoir confiance en quelque chose. **Vx. Ces gens-là ne méritent pas plus de foi que les autres** (→ Charlatan, cit. 1). Mod. (avec quelques verbes et adj.). **Une personne, un témoin digne* de foi**, que l'on peut croire sur parole. **Ajouter*** (cit. 15 et 16) **foi à** (des paroles, un comportement...), y croire* (cit. 9; → aussi complaisance, cit. 4; crédule, cit. 1 et 7).

- 18 Nanon resta plantée sur ses pieds, contemplant Charles, sans pouvoir ajouter foi à ses paroles. BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 524.

♦ 2. (Surtout avec le v. avoir, parfois avec mettre). **Confiance absolue que l'on met (en quelqu'un ou en quelque chose). Avoir foi, avoir une foi totale en quelqu'un**. ⇒ **Confier** (se), **fier** (se). **Il met toute sa foi, tout son espoir dans le nouveau gouvernement. La foi de qq. en qqch. Foi en l'avenir. Foi en la victoire finale** (→ Ébranler, cit. 5). **Une foi aveugle**. — **Avoir foi en soi-même, dans son succès, en son étoile, dans sa chance**.

- 19 M^{me} de Montmorency avait dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. ROUSSEAU, les Confessions, XI.

- 20 L'opinion d'un artiste doit être la foi dans les œuvres (...) et son seul moyen de succès, le travail quand la nature lui a donné le feu sacré. BALZAC, les Comédiens sans le savoir, Pl., t. VII, p. 47.

- 21 La foi était immense dans ce peuple; il fallait avoir foi en lui. On ne sait pas assez tout ce qu'il fallut de fautes et d'infidélités pour lui ôter ce sentiment. Il croyait d'abord à tout, aux idées, aux hommes, s'efforçant toujours, par une faiblesse trop naturelle, d'incarner en eux les idées; la Révolution aujourd'hui lui apparaissait dans Mirabeau, demain dans Bailly, Lafayette; des figures même ingrates et sèches, des Lameth et des Barnave, lui inspiraient confiance. Toujours trompé, il portait ailleurs ce besoin obstiné de croire. MICHELET, Hist. de la Révolution française, IV, v.

- 22 (...) le despote allant jusqu'à tyranniser le champ de bataille; la foi à l'étoile mêlée à la science stratégique (...) HUGO, les Misérables, II, II, XVI.

- 23 On ne peut tout seul garder la foi en soi-même. Il faut que nous ayons un témoin de notre force (...) F. MAURIAU, le Nœud de vipères, IV.

♦ 3. Loc. (Techn.). **LIGNE DE FOI**, servant de repère pour observer avec exactitude (dans un instrument optique). **Lignes de foi horizontale, verticale d'un collimateur**. ⇒ **Visée** (ligne de).

B. (Contexte métaphysique ou religieux). ♦ 1. Le fait de croire* (cit. 68) à un principe par une adhésion profonde qui emporte la certitude*. ⇒ **Croyance; conviction**; → Opinion, cit. 14. **Acte de foi; mouvement, élan*** (cit. 7) **de foi; prière qui exprime la foi et**

la confiance. C'est beau d'avoir la foi! Loc. **C'est la foi qui transporte les montagnes**.

Mais c'est le propre de la foi d'espérer contre l'espérance (...)

RENAN, l'Avenir de la science, Œ. compl., t. III, p. 985.

L'espérance est un acte de foi. PROUST, les Plaisirs et les Jours, p. 229.

(La foi) nous fait sympathiser réellement et profondément avec un être, en tant qu'elle nous unit à la vie d'un sujet, en tant qu'elle nous initie, par la pensée aimante, à une autre pensée et à un autre amour (...). Mais ce n'est pas à dire que la foi « s'oppose » au savoir ou à la raison : la foi n'est ni anti-raisonnable ni a-raisonnable; elle ne méconnaît ni ne renie le savoir : elle se fonde sur des raisons qui sont telles que la raison, une fois consultée, s'achève en une attestation de confiance dont il serait ridicule et presque odieux d'établir les preuves par un raisonnement en forme. M. BLONDEL, in LALANDE, Voc. philosophique, Foi (note).

♦ 2. Spécialement. **Croyance en une religion** (en emploi absolu, il s'agit de la religion dominante dans la civilisation concernée, le plus souvent, en français, du christianisme). → **Adhésence, cit. 3; agir, cit. 13, 29 et 30; âme, cit. 64; attitude, cit. 24; baptême, cit. 6; base, cit. 8; certitude, cit. 5 et 11; chrétien, cit. 6; croire, cit. 63 et 68; croix, cit. 8; croyance, cit. 8 à 10, 12; espérance, cit. 23; exiger, cit. 19; extase, cit. 2; extrême-onction, cit. 2. Avoir, trouver la foi. Foi vive, ardente** (→ Œuvre, cit. 8), **agissante** (→ **Zèle**). **Foi de fanatique** (→ **Fanatisme**). **Foi chancelante. Perdre** (cit. 17) **la foi** (→ Apostasier, cit. 1 et 2). **Confirmer sa foi** (→ Baptiste). **Acte de foi**. ⇒ **Prière. Homme sans foi** (→ Athée, cit. 9). **Hommes de peu de foi** (saint Matthieu, VI, 30; VIII, 26). **La foi, l'espérance et la charité, vertus théologales. Connaître par la foi et non par la raison** (→ **Fidélisme**). **Illumination, lumière de la foi. Voir qqch. avec les yeux de la foi**, en croyant fervent.

Or la foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, et une pleine conviction de celles qu'on ne voit pas (...) C'est par la foi que nous savons que le monde a été fait par la parole de Dieu, et que ce qui est visible a été formé (...) Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi; car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu (...)

BIBLE (SACY), Épître aux Hébreux, XI, 1, 3 et 6.

(...) si vous aviez de la foi comme un grain de sénévé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle se transporterait (...)

BIBLE (SEGOND), Évangile selon saint Matthieu, 17, 20.

(...) cette foi vive qui opère la véritable conversion du cœur (...)

BOSSUET, Hist. des variations, I, 16.

Vous vous convertiriez si vous aviez la foi. MASSILLON, Avert, Délai, in LITTRÉ

C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison; voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison. PASCAL, Pensées, II, 278.

La foi est un don de Dieu; ne croyez pas que nous disions que c'est un raisonnement. Les autres religions ne disent pas cela de leur foi; elles ne donnaient que le raisonnement pour y arriver, qui n'y mène pas néanmoins.

PASCAL, Pensées, II, 279.

Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin (...) apprenez de ceux qui ont été liés comme vous... Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est en faisant tout comme s'ils croyaient (...)

PASCAL, Pensées, III (→ Abêtir, cit. 1).

La foi est la consolation des misérables et la terreur des heureux.

VAUVENARGUES, Maximes et Réflexions, 323.

La foi s'assure et s'affermir par l'entendement. ROUSSEAU, Émile, IV.

La foi, sœur de l'humble espérance (...) HUGO, Odes et Ballades, II, III, 2.

(...) elle le conjura de supporter toutes ses douleurs pour l'amour de Dieu; lui, homme de peu de foi, emporté par la souffrance, repoussa ces pieux conseils par des blasphèmes (...)

STENDHAL, Romans et Nouvelles, « Souvenirs d'un gentilhomme italien ».

(...) la foi n'est pas seulement un acte de l'intelligence, une conviction, mais un acte de sensibilité et de volonté, un sentiment de confiance, un désir de soumission.

MARTIN DU GARD, Jean Barois, II, Le crépuscule, II.

C'est au pays de Voltaire et de quelques autres que la foi est la plus sérieuse et la plus solide peut-être, et que les Ordres se recruteraient le plus aisément; c'est à lui que l'Église a attribué les canonisations les plus nombreuses dans ces dernières années.

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 135.

(...) je n'ai point la foi, je ne crois plus en Dieu depuis longtemps; mais je demande encore, j'exige encore, je suis encore capable de prier.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, XXVII.

Loc. **Foi de saint Thomas** : foi de ceux qui, comme saint Thomas, demandent à voir et à toucher, avant de croire.

Voilà des cas où il ne faut avoir de foi que celle de saint Thomas, et demander à voir et à toucher.

VOLTAIRE, Lettre à la duchesse de Hesse-Cassel, 14 mai 1754.

La foi du charbonnier (cit. 2) : la foi humble, naïve des simples.

Cet homme avait la foi du charbonnier. Il aimait la sainte Vierge comme il édit aimé sa femme. Catholique ardent, il ne m'avait jamais dit un mot sur mon irrégulière religion.

BALZAC, la Messe de l'athée, Pl., t. II, p. 1163.

Il n'y a que la foi qui sauve, formule des protestants selon laquelle la foi peut sauver sans les œuvres* — Iron. Se dit de ceux qui se forgent des illusions.

Loc. **N'avoir ni foi ni loi** : n'avoir ni religion ni morale. ⇒ **Amoral, immoral, irrégulier, mécréant** (→ Feu, cit. 28). **Un aventurier sans foi ni loi**.

Qui méprise Cotin n'estime point son roi.

Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

BOILEAU, Satires, IX.

(...) il semble qu'il ait passé toute sa vie (...) dans un coupe-gorge où il n'y avait ni foi ni loi (...)

M^{me} DE SEVIGNÉ, 1234, 13 nov. 1689.

♦ 3. (1539, Calvin). L'objet de la foi. ⇒ **Confession, dogme, religion** (→ Ex cathedra, cit. 1). **Professer la foi chrétienne, la foi musulmane**. Non qualifié. La foi dominante (en français, le plus souvent, la foi chrétienne). **Croisade* de la foi. Violer la foi de ses pères** (→ Avilir, cit. 2; chérir, cit. 15). **Confesser** (cit. 18) **une foi nouvelle. Renoncer à une foi** (apostasier). **Prêcher, répandre la foi**

43

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

44

(⇒ **Catéchiser**; **catéchisme**, **prédication**, **propagation**, **prosélytisme**). *Les ennemis de la foi* (→ Arracher, cit. 10).

45 Ses aumônes se répandaient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et, s'étendant, par leur abondance, même sur les ennemis de la foi, elles adoucissaient leur aigreur et les ramenaient à l'Église.

BOSSUET, Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre.

46 Ensuite elle voulut confesser elle-même la foi musulmane et, ouvrant dans la pose de la prière ses petites mains de cire blanche, elle répéta les paroles sacramentelles (...)

LOTI, *les Désenchantées*, XLVI.

Profession de foi : déclaration publique de sa foi (→ Ambiguïté, cit. 1). *La profession de foi du Vicaire Savoyard*, dans l'« Émile » de Rousseau. — Par ext. Toute déclaration* (cit. 2) de principes. *La profession de foi d'un candidat aux élections législatives, d'un théoricien* (→ Dessinateur, cit.).

Article de foi. ⇒ **Article** (*supra* cit. 7).

♦ 4. Par anal. Croissance assurée, fervente. *Foi de l'honneur* (→ Armée, cit. 16). *Foi politique, patriotique. Avoir foi en la révolution. Sa foi dans la vie, en l'art*. → **Persifler**, cit. 3.

47 (...) la sublime foi patriotique, démocratique et humaine, qui, de nos jours, doit être le fond même de toute intelligence généreuse. HUGO, *les Misérables*, I, I, XI.

48 La seule foi qui me reste, et encore ! c'est la foi dans les Dictionnaires.

Paul LÉAUTAUD, *Journal littéraire*, 27 févr. 1900.

CONTR. **Infidélité**, **trahison**. — **Critique**, **doute**. — **Incrédulité**, **incroyance**, **scepticisme**.

HOM. **Foie**, **fois**.

FOIE [fwa] n. m. — XII^e, *fedie*, *feie*; *figido*, VIII^e; du lat. *ficatum*, trad. grec *sukôton* « de figues », *hepar sukôton*, t. culinaire, « foie d'oie engraisé avec des figues »; selon Guiraud, *figatum*, *ficatum*, complètement démotivé, aurait été compris comme « sang figé » (**figitum*) ou « sang moulé » par référence à deux verbes latins, *figere* « fixer » et *ingere* « modeler, façonner ».

♦ 1. Organe glanduleux, situé au-dessous du diaphragme, dans la partie supérieure droite de l'abdomen, qui joue un rôle physiologique essentiel : sécrétion de la bile* (fonction biliaire*), métabolisme des glucides (⇒ **Glycogène**, **glycogénèse**), des protéides et des lipides, épuration et détoxication, synthèse de substances qui régissent la coagulation, emmagasinement de vitamines (A, B, K). *Chez le fœtus, le foie est aussi un organe formateur de globules rouges* (⇒ **Hématopoïèse**). *Ligament suspenseur du foie. Lobes et lobules du foie. Sillons latéraux, transversal* (⇒ **Hile**) *du foie. La veine porte irrigue le foie. Canaux du foie*. ⇒ **Cholédoque**, **cystique**. *Qui a rapport au foie*. ⇒ **Hépatique** (et les comp. du grec *hepar* « foie »). **Affections du foie**. ⇒ **Anhépatie**, **cirrhose**, **hépatalgie**, **hépatisme**, **hépatite**, **hépatocèle**, **ictère**, **jaunisse**. *Kyste* hydatidique du foie. Maladie, crise de foie* (→ Couvrir, cit. 44); *cancer du foie. Faire une cure à Vichy, à Vittel pour soigner son foie*.

1 Les fonctions du foie sont donc fort complexes : il est simultanément un organe épurateur du sang en excréant la bile, les toxines et en détruisant les vieux globules rouges; — un organe de protection contre certains empoisonnements; — un organe digestif; — un organe uropoïétique en produisant de l'urée; — un organe de réserve nutritive en emmagasinant du glycogène et de la graisse; — enfin, il met en réserve une certaine quantité de fer pour la formation de l'hémoglobine (fonction martiale). A. PIZON, *Anatomie et Physiologie humaines*, p. 424.

(Chez les animaux). *Foie de bœuf, de veau. Foie des oiseaux, des poissons. Douve* du foie, chez le mouton*.

♦ 2. Cet organe, chez certains animaux (animaux de boucherie, volailles, gibier), utilisé par l'homme pour sa consommation. *Manger du foie de veau, de génisse, de bœuf, de porc. Foie et abais* de poulet. Omelette aux foies de volailles. Une tranche de foie de veau, d'agneau*. — *Foie sauté, grillé, en brochettes. Foie haché pour confectionner une farce, des béatilles. Soufflé aux foies de volailles*. — Spécialt. *Foie de veau ou de génisse. Voulez-vous votre foie rose ou bien cuit? Foie à l'anglaise, à la vénitienne*.

Loc. *Crème, mousse, parfait, terrine de foie. Pâté de foie*. — Loc. fig. et fam. *Avoir les jambes en pâté de foie*, molles (→ En coton*).

Spécialt. *Foie d'oie, foie de canard. Foie de canard frais, en semi-conserve, en conserve*. — **FOIE GRAS** : foie hypertrophié d'oie ou de canard engraisé par gavage. *Escalope de foie gras aux raisins. Foie gras en brioche. Aspic, coquille, mousse, parfait, terrine de foie gras (froid). Un bloc de foie gras truffé*. — Absolt. *Foie* : foie gras. *Foie de canard frais*.

2 Ce soir-là, il y avait au menu (...) des tranches de foie gras accompagnées de jambon et de salade (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XI, p. 148.

Foie de morue, dont on extrait une huile riche en vitamines A et B. *Huile de foie de morue. L'aselline, alcaloïde de l'huile de foie de morue*.

♦ 3. Loc. (du sens 1, le foie étant un organe vital, l'organe du courage dans de nombreuses cultures [→ Cœur] dont la « décoloration » est un signe de peur...).

☐ *Ronger, dévorer, manger le foie d'un ennemi*. Myth. *Prométhée, condamné à avoir chaque jour le foie dévoré par un vautour*. — Loc. fig. *Se manger, se ronger les foies* : se faire beaucoup de souci.

3 Un furieux oiseau de proie Sans cesse lui ronger le foie.

SCARRON, *Virgile travesti*, VI.

L'aigle de l'ombre est là qui te mange le foie.

HUGO, *l'Année terrible*, Décembre 1870, VII.

Le mythe de Prométhée signifie que toute la tristesse du monde a son siège dans le foie.

F. MAURIAC, *le Nœud de vipères*, XVI.

Loc. pop. Vx. *Cracher son foie* : mourir.

☐ Fam. Au plur. *Avoir les foies blancs* : manquer de courage, avoir peur. — Par métonymie (sing. et plur.). *Foie blanc* : peureux, couard.

☐ Loc. cour. (1872). *Avoir les foies* : avoir peur. *Donner (ficher, foutre) les foies à qqn*, lui faire peur.

Il vient de courir au bureau du colonel, pour voir si rien n'est arrivé pour lui, vu qu'il a fait une demande dans l'aviation, me conta un sergent-major. Il a les foies, le frère; il n'a pas envie de monter avec nous.

DRIEU LA ROCHELLE, *la Comédie de Charleroi*, p. 140.

COMP. **Foie-de-bœuf**.

HOM. **Foi**, **fois**.

FOIE-DE-BŒUF [fwadboœf] n. m. — 1816; de *foie*, et *bœuf*.

♦ **Fistuline** (champignon). Plur. *Des foies-de-bœuf*.

Parmi les fistulines ou Bolets à tubes libres, on ne compte qu'une espèce, le *Boletus hepaticus*, qui est comestible. On la connaît en France sous le nom de Foie-de-bœuf, Langue-de-bœuf, Glue-de-chêne.

A.-P. DE CANDOLLE, *Essai sur les propriétés médicales des plantes*, 1816, p. 332, in D. D. L., II, 12.

1. FOIN [fwē] n. m. — XV^e; *fain*, *fein*, XII^e (*foin* est une forme dial.); du lat. *fenum*, même sens.

♦ 1. Herbe des prairies fauchée et séchée pour la nourriture du bétail. ⇒ **Fouirage**. *Étaler, retourner le foin*. ⇒ **Faner** (cit. 1), **fenaison**. *L'odeur du foin. Charretée, fourchée de foin. Foin bottelé* (⇒ 1. **Botte**), *amoncelé en tas* (⇒ **Barge**, **meule**), *engrangé* (⇒ **Fenil**, **grenier**). *Bouchonner un cheval avec une poignée de foin*.

Le foin est un excellent aliment pour tous les animaux de la ferme, mais il convient surtout pour les ruminants, bovins et ovins. Omnium agricole, art. *Foin*.

Le long des prés déserts où le sentier dévale

La pénétrante odeur des foins coupés s'exhale.

Albert SAMAIN, *le Chariot d'or. Les roses dans la coupe*.

Soir sur la plaine.

Les greniers se sont emplis de foin. Chariots pesants, heurtés aux talus, cahotés aux ornières; que de foie vous me ramenés des champs couché sur les tas d'herbes sèches, parmi les rudes garçons faneurs!

GIDE, *les Nourritures terrestres*, V, II.

Mettre du foin dans les râteliers. Loc. fig. *Quand il n'y a plus de foin dans les râteliers*, plus d'argent (dans un ménage). — *Il est bête à manger du foin*, très bête (→ C'est un âne*).

Loc. *Avoir du foin dans ses bottes**. — *Chercher une aiguille dans une botte de foin*. ⇒ **Aiguille** (cit. 13 et *supra*).

♦ 2. Herbe sur pied destinée à être fauchée pour servir de fourrage. *Une pièce de foin*. ⇒ **Prairie**, **pré**. *Foin abattu par un faucheur*. ⇒ **Andain**, **fauchée**. *Seconde coupe de foin*. ⇒ **Regain**.

On se couche dans l'herbe et l'on s'écoute vivre,

De l'odeur du foin vert à loisir on s'enivre,

Et sans penser à rien on regarde les cieux (...)

NERVAL, *Poésies. Odelettes, Le relais*.

Au plur. *Couper les foins*. ⇒ **Faucher** (→ 2. **Faux**, cit. 2). *Faire les foins* : couper (⇒ **Fanage**) et ramasser les foins (⇒ **Faner**, **fenaison**). *La saison des foins*.

Au dehors, les foins blondissaient prêts à mûrir. E. FROMENTIN, *Dominique*, III.

Il avait fait les foins avant cette conférence, et ce sont les foins qui l'ont tué, car le médecin lui avait défendu tout effort physique.

J. GREEN, *Journal*, Ce qui reste de jour, 3 août 1970.

(1873, *fièvre des foins*). Méd. *Asthme*, (cour.) *rhume des foins* : coryza spasmodique qui revient périodiquement chez certains sujets à l'époque de la floraison des graminées.

Loc. prov. *Année de foin, année de rien* : les années pluvieuses sont bonnes pour les foins et nuisibles aux autres récoltes.

♦ 3. Par anal. *Foin d'artichaut* : pois soyeux qui garnissent le fond de l'artichaut. *Enlever le foin d'un artichaut*.

♦ 4. (1903). Fam. *Faire du foin*, du scandale, du bruit; protester. *Faire un foin du diable. Il a fait un sacré foin quand il a appris sa mutation*. — (Avec d'autres contextes que faire), *Quel foin, ici! Arrêtez ce foin*.

M. du Bos pénètre dans le grenier de Goethe où il a fait un foin énorme, ouvrant les vieilles malles et sortant les habits à la française et les pantalons de casimir à pont, le tout à l'état de neuf et n'ayant jamais servi à rien.

CLAUDEL, *Journal*, mai 1932.

C'est bien du bruit pour un seul mort, dit-il. On ne fait pas tant de foin que ça pour la vie humaine au Maroc.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, XXVI.

— (...) je ne suis pas libre le soir en ce moment (...)

— Une copine voudrait pas vous remplacer pour une fois?

— Pensez-vous. Et mon père? Il en ferait un foin.

R. QUENEAU, *Pierrot mon ami*. L. de Poche, p. 76.

DÉR. et **COMP.** V. **Faner** (du lat. *fenum*). — **Abat-foin**. — **Sainfoin**.

HOM. 2. **Foin**.

2. FOIN [fwē] interj. — XVI^e; emploi iron. de 1. *foin* (dans une anc. expr., ou altér. de *fi*!

♦ Vieilli. Marque le dédain, le mépris, le dégoût. *Foin des richesses!*

1 Foin du loup et de sa race. LA FONTAINE, Fables, IV, 15.
2 (...) foin du plus parfait des mondes, si je n'en suis pas.

DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 433.
2.1 En vérité, s'il est un objectif, un non-moi, que je méprise au-delà même des expressions licites à la langue d'un mortel élégant, je puis bien dire que ce sont les « Belles-Lettres » et leurs suppôts!

— Foin! VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Tribulat Bonhomet, p. 41.
3 À force, je m'ennuierais avec mes fauves lilas. Foin de l'obsession. Mais il s'agit d'un escalier, d'un immeuble habité en vain pendant plus de trois ans.

COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 162.
4 PLUS JAMAIS CLAUDEL. Autrement dit : foin de ce gymnaste mammothéen du verbe, ferme appui du *statu quo* bourgeois, sous le masque tantôt d'une ferveur de pastourelle illuminée, tantôt d'un exotisme très mandarin colonial, tantôt d'une mystique de fort-en-thème.

Michel LEIRIS, Frêle bruit, p. 167.

HOM. 1. Foin.

FOINE [fwan] n. f. ⇒ Foëne.

FOIRADE [fwarad] n. f. — 1793, Hébert, in le Père Duchesne; de foirer.

Familier.

♦ 1. Le fait de foirer; par ext., excréments liquides.

1 Les étrons et les foirades diaprent le plancher jauni où s'étaient par places de grandes mares d'urine.

FLAUBERT, Lettre à L. Bouilhet, 19 déc. 1950, in Correspondance, t. 1, Pl., p. 732.

2 Milou (*le singe*) tremblait de fièvre sous ses couvertures; sa cage sentait particulièrement mauvais, à cause de ses foirades (...)

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 157.

♦ 2. (1920). Fig. Le fait de foirer (fig.), de rater. *Ah, leur beau programme financier, quelle foirade!* ⇒ **Échec; gagade.**

FOIRAIL [fwaraj] ou **FOIRAL** [fwaral] n. m. — Attesté 1874; mot du Centre et du Sud; de 1. foire.

♦ Régional. Champ de foire. *Des foirails, des foirals.*

FOIRANDE [fwarād] n. f. ⇒ Foïrolle.

FOIRARD, ARDE [fwarar, ard] adj. — 1534, Rabelais; de 2. foire. Familier.

♦ 1. Qui foire tout le temps.

M^{me} Pradonet racontait de vagues choses de sa vie quotidienne, le propriétaire qui était discourtois, le chat qui était foirard, la clientèle enfantine qui avait du goût pour la mystification et la chapardise; bref, tous les petits empoisonnements d'une vie tranquille.

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 78.

♦ 2. Fig. Poltron, peureux.

1. FOIRE [fwar] n. f. — V. 1130, *feire*; du bas lat. *feria* « marché, foire », lat. class. *feriæ* « jours de fête », les foires ayant lieu les jours de fête ou étant l'occasion de fêtes.

♦ 1. Grand marché* public où l'on vend en général plusieurs sortes de marchandises et qui a lieu à des dates et en un lieu fixes (généralement en milieu rural). *Champ de foire.* ⇒ **Foirail. Ouverture, clôture de la foire. Foire où l'on vend au rabais.** ⇒ **Braderie. Marchands qui fréquentent les foires.** ⇒ **Forain. Distractions associées aux foires.** ⇒ **Fête, kermesse,** et ci-dessous le sens 3. *Théâtre de la foire* : théâtre bouffon des foires parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Acrobates de foire.* ⇒ **Bateleur.** — *Foires spécialisées. Foires au pain d'épice, au jambon, à la ferraille. Foire aux chevaux, aux bestiaux* (cit. 3), *aux oies. Le rôle des foires fut primordial dans les échanges commerciaux du moyen âge.*

1 Avec la facilité et la fréquence des communications, les foires aujourd'hui n'ont plus de raison d'être. Au moyen âge, elles étaient le grand moyen d'échanges. La plus ancienne et la plus célèbre était celle du Lendit, qui se tenait sur la terre de l'abbaye de Saint-Denis. Elle remontait à l'époque franque, mais avait été renouvelée au XII^e siècle. Elle commençait le 11 juin, à la Saint-Barnabé, et durait quinze jours. Chaque ville de France y avait sa place désignée, et chaque métier y dressait ses boutiques. Une foule immense s'y pressait, non seulement pour acheter, mais pour banqueter, regarder les baladins, écouter les ménestrels (...) Les foires de Champagne et de Brie étaient moins turbulentes; on y faisait plus d'affaires. Elles étaient le point de rencontre entre les marchands d'Italie et ceux de Flandre. Elles étaient au nombre de six par an : deux à Troyes, une à Provins, Lagny, Reims, Bar-sur-Aube (...) Dans le Midi, les plus célèbres foires étaient celles de Beaucaire, qui subsistent encore, et celles de Lyon.

Alfred RAMBAUD, Hist. de la civilisation franç., XX, III.

2 Qui veut voir toutes les races et tous les costumes des Pyrénées, c'est aux foires de Tarbes qu'il doit aller. Il y vient près de dix mille âmes : on s'y rend de plus de vingt lieues.

MICHELET, Hist. de France, III, Tableau de la France.

2.1 Autres carrefours : les foires. Certaines s'inséraient dans le cycle régulier d'un marché hebdomadaire : un certain jour par an, l'une de ces réunions attirait plus de monde. Mais la rencontre marchande changeait alors tout à fait de nature : juridiquement, parce que la protection du souverain s'étendait à tous ceux qui voulaient y venir, même de très loin; économiquement, car son but était de ménager,

à date fixe, un contact régulier entre des zones de production séparées par de très longues distances et pour cela sans liaisons normales.

Georges DUBY, Guerriers et Paysans, VII, XII^e s., p. 118.

Loc. fig. *Ils s'entendent toutefois comme larrons* en foire, très bien. Ache-ter à la foire d'empoigne*. C'est la foire d'empoigne.* ⇒ Manier, cit. 20. — Vx. *La foire n'est pas sur le pont* : on n'est pas pressé.

Loc. fam. *Foire aux puces* : marché d'occasion, de brocante. ⇒ **Puce.**

♦ 2. Grande réunion périodique où des échantillons de marchandises sont présentés au public. ⇒ **Exposition, salon. La foire de Leipzig, de Bruxelles. La foire de Paris, de Bordeaux, de Lille, de Lyon, de Marseille. Foire internationale. Foire-exposition.**

Ces foires modernes diffèrent toutefois des foires médiévales par deux caractères : 1^o ce sont des foires d'échantillons; 2^o ce sont des foires de publicité. Les foires d'aujourd'hui se proposent avant tout de faire connaître au public les articles nouveaux, de les inciter à un premier achat, avec l'espoir qu'ils prendront goût à cette consommation et iront ensuite s'approvisionner régulièrement de l'article chez leur fournisseur habituel.

PIROU et BYÉ, Traité d'économie politique, t. I, IV, 1, p. 204.

♦ 3. Fête foraine ayant lieu à certaines époques de l'année. *La foire de Neuilly, du Trône. Foire traditionnelle d'un village.* ⇒ **Attraction** (II, 2.), **fête, fairie, kermesse, vogue.**

♦ 4. (1922). Fig., fam. Lieu bruyant où règnent le désordre et la confusion. *C'est une foire, une vraie foire.*

Garçon, veillez à notre paix. C'est une foire ici!

GIRAUDOUX, la Folle de Chaillot, I.

LOC. FAIRE LA FOIRE : s'adonner à une vie de débauche*. ⇒ **Bombe, fête, nocé.**

Même que les gens izz (*ils*) applaudissaient maman, tout juste s'ils l'ont pas portée en triomphe. On a fait une fameuse foire ce jour-là.

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 47.

DÉR. Foiraïl ou foiral.

HOM. 2. Foire.

2. FOIRE [fwar] n. f. — V. 1200; *feire*, 1165; du lat. *foria* « diarrhée ».

♦ 1. Vulg. et vieilli. Évacuation d'excréments à l'état liquide. ⇒ **Diarrhée.**

Pitié! Ces enfants seuls étaient ses familiers
Qui, chétifs, fronts nus, œil déteignant sur la joue,
Cachant de maigres doigts jaunes et noirs de boue
Sous des habits puant la foire et tout vieillots,
Conversaient avec la douceur des idiots!

RIMBAUD, les Poètes de sept ans, Pl., p. 77.

♦ 2. Fig. et fam. *Avoir la foire* : avoir peur. ⇒ **Colique, trouille; cf. Faire dans sa culotte, dans son froc.**

DÉR. Foirer, foireux, foiron.

HOM. 1. Foire.

FOIRER [fwaræ] v. intr. — 1576; *tresfoier*, fin XII^e; de 2. foire.

♦ 1. Vulg. et vieilli. Évacuer des excréments liquides, avoir la diarrhée (⇒ **Foireux**).

Me voilà revenu (...) avec une dysenteric corsée. Je ne fais que foirer et dormir.

FLAUBERT, Correspondance, 1874, p. 143, in T. L. F.

Spécialt, fig. *Foirer de peur, d'émotion. Il en foirait.* — Loc. fig. *En foirer* : avoir beaucoup de mal, de difficultés. ⇒ En chier*, en baver*. — Loc. (vieilli). *Foirer dans les bottes de quelqu'un*, lui causer des ennuis. Syn. : *chier dans les bottes* (⇒ **Emmerder**).

Je comprends qu'on soit muflé et qu'on foire dans mes bottes (...)

COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, III.

♦ 2. (V. 1600). Fig. et fam. Mal fonctionner, faire long feu (le sujet désigne un explosif). *Fusée, obus qui foire.*

Par ext. (dans d'autres domaines). Mal fonctionner, tourner à vide, être lâche (le sujet désigne un mécanisme, une pièce). *Clé qui foire. Boulon, écrou, vis qui foire*, dont le filetage se brise ou s'écrase et qui ne peut plus être serré(e).

(1831). *Mar. Se détendre, lâcher* (le sujet désigne un cordage).

S'écrouler, ne pas tenir. Remblai qui foire. Terrains argileux qui foirent. — REM. Dans certains domaines techniques (mar., mécan.), le mot n'est pas senti comme vulgaire ni même familier.

— Quoi, pas de tranchées?

— C'est dans la boue.

— Et les abris?

— Y a pas d'abris, mon capitaine. Ça a tout foiré dans la boue.

J. GIONO, Que ma joie demeure, in Œ. roman., Pl., t. I, p. 616.

Ne pas produire les sons voulus (le sujet désigne un instrument). *Instrument qui foire et détonne. Musique qui foire.* ⇒ **Dérailler** (cit. 2).

♦ 3. (Abstrait). Échouer lamentablement. ⇒ **Merder** (vulg.), **rater. L'affaire a complètement foiré. Ça a foiré entre eux deux : ça n'a pas marché.**

(1866). Personnes. Ne pas faire quelque chose, renoncer (par peur, incapacité...). *Il a foiré au dernier moment.* ⇒ **Défaillir, reculer.**

♦ 4. Trans. Faire échouer. *Il a complètement foiré son examen, ce travail.* ⇒ **Louper**.

CONTR. Fonctionner, marcher, réussir.

DÉR. V. Foirolle (ou foirande).

FOIREUX, EUSE [fwaʁø, øz] adj. et n. — V. 1200; de 2. foire. Vulgaire.

♦ 1. Vieilli. Qui a la foire* (2.), la diarrhée; sali d'excréments. *Un pet foireux*, accompagné d'évacuation liquide. *Un enfant foireux*, souillé d'excréments.

1 Ta mère fit un pet foireux
Et tu naquis de sa colique. APOLLINAIRE, Alcools, p. 25.

2 Le navire avançait lentement sous un ciel torride et une soif affreuse tortura les infortunés voyageurs, dont trente moururent de fièvre et de maladies foireuses.
Jean RAY, les Derniers Contes de Canterbury, p. 189.

N. *Un foireux, une foireuse* : personne qui a la foire.

♦ 2. (1829). Fam. (Personnes). Peureux, lâche.

3 (...) un agent de liaison que la peur rendait chaque fois un peu plus vert et plus foireux. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 20.

♦ 3. (1872). Qui échoue, foire lamentablement; sans valeur, nul (personnes). *Un projet foireux. Un vague écrivain foireux.*

FOIROLLE ou **FOIROLE** [fwaʁol] n. f. — 1548; de 2. foire ou de foirer.

♦ Bot. Mercuriale* (plante à vertus purgatives). — REM. La var. *foirande*, dér. de foirer, est attestée en 1828.

FOIRON [fwaʁɔ̃] n. m. — 1837; de 2. foire.

♦ Vx et fam. Derrière.

FOIS [fwa] n. f. — 1080, *Chanson de Roland*; feiz, v. 1050; du lat. *vicēs*, plur. de *vicis* «tour, succession», l'f s'expliquant mal, sinon par le besoin d'éviter des homonymies (*voie, voix...*).

★ I. (Marquant le degré de fréquence). Cas où un fait se produit; moment du temps où un événement conçu comme identique à d'autres se produit. — REM. Ce sens reste invariable dans toutes les expressions adverbiales ci-dessous étudiées dans un ordre formel.

♦ 1. (Sans prép.). **UNE FOIS**. *C'est arrivé une fois* (⇒ Aider, cit. 15; changer, cit. 58; crime, cit. 3), *au moins une fois* (⇒ Aimer, cit. 50), *une seule fois* (⇒ Atteindre, cit. 16), *une fois sur deux*, *une fois de plus* (⇒ Affronter, cit. 4), *une fois encore* (⇒ Alcool, cit. 2), *encore une fois* (⇒ Apporter, cit. 24). — Ellipt. *Encore une fois* (c.-à-d. : je le dis encore une fois, je le répète). *Encore une fois, que voulez-vous au juste?* (⇒ Associer, cit. 7). *Encore une fois, laissez-moi tranquille.* ⇒ **Coup**. *Je veux y aller encore une fois, une seule petite fois* (⇒ ci-dessous, cit. 2.2). — Prov. *Une fois n'est pas coutume** (cit. 14). — Loc. *On ne vit qu'une fois.*

Une bonne fois, une fois pour toutes : d'une manière définitive, sans qu'il y ait lieu d'y revenir. *Expliquez-vous une bonne fois! Je vous le dis une fois pour toutes* (⇒ Acquérir, cit. 17; conquérir, cit. 12). — Dans le même sens. *Une fois* (vieilli).

1 Cependant voulez-vous qu'avec moins de contrainte
L'un et l'autre une fois nous nous parlions sans feinte? RACINE, Britannicus, I, 2.

2 Enfin, je me décidai à passer dans ma chambre pour savoir une bonne fois à quoi
m'en tenir. Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, III.

2.1 Eh! faites-la donc, mon Dieu, votre malle, une bonne fois! qu'on n'entende plus
parler de vous... Alphonse DAUDET, l'Immortel, p. 375.

2.2 Mais il la reverrait, rien qu'une petite fois, de temps à autre. Éperdument, elle le
suppliait, elle jurait de se cacher. Elle ne le garderait pas cinq minutes.
ZOLA, Germinal, 1885, Romans, Pl., t. III, p. 1371.

3 (...) quand ils croient que le monde moderne a été déplacé une fois pour toutes,
c'est comme si je disais que je vais balayer le devant de ma porte une fois pour
toutes, ou que je vais me nourrir une fois pour toutes, ou que je vais écrire ce
cahier une fois pour toutes, ou que je vais aller à la messe une fois pour toutes
ou que je vais me rendre au tribunal de la pénitence une fois pour toutes (...)
Ch. PÉGUY, Note conjointe, Sur Descartes, p. 282.

Une ou deux fois, deux ou trois fois (⇒ Arrosage, cit. 2; cage, cit. 2), *quinze ou vingt fois* (⇒ Boulon, cit. 2). *Je l'ai vu deux fois, trois fois...* (⇒ Après, cit. 22). *Les deux fois il m'a fait la même impression. Un numéro qui revient deux fois* (⇒ Bis), *trois fois* (⇒ Ter). — Loc. *Ne pas se le faire dire** deux fois. *On n'a pas besoin de le lui dire deux fois.* ⇒ **Répéter**. — *On ne se baigne pas deux fois dans la même eau*, formule du devenir héraldicien (⇒ Fleuve, supra cit. 11). *Une fois, deux fois, trois fois...*, triple sommation adressée dans les enchères, ou avant exécution d'une menace.

4 On ne voit point deux fois le rivage des morts. RACINE, Phèdre, II, 5.

5 Ailleurs tous vos regards, ailleurs toutes vos larmes,
Aimez ce qui jamais on ne verra deux fois.
A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, «La maison du berger», III.

Ça fait deux, dix fois que...

Pop. (ellipt.) :

La patronne, dignement dressée près de son comptoir, l'attendait. — Trois fois que
j'essaye de vous appeler. M. DURAS, Moderato cantabile, p. 23.

Plus d'une fois (⇒ Arriver, cit. 75), *plusieurs fois* (⇒ Étourdissement, cit. 7), *bien* (cit. 98) *des fois*, *quantité de fois*, *mainte(s) fois*, *tant de fois* (⇒ Alarmer, cit. 5; alléger, cit. 3), *combien de fois* (vx *quantes fois*; ⇒ Arbre, cit. 1; arracher, cit. 16). *Bien des fois* (*beaucoup de fois* est fautif). — Littér. ou plais. *Souventes fois*. ⇒ **Souvent**. — Par hyperbole. *Plus de dix fois, de vingt fois* (⇒ Champ, cit. 6). *Vingt fois* (⇒ Cesse, cit. 5), *cent fois* (⇒ Caprice, cit. 4), *cent et cent* (cit. 6) *fois*, *mille fois* (⇒ Bout, cit. 48). ⇒ **Souvent**. *Autant de fois qu'il faudra* (⇒ Estampe, cit. 4). Par exagér. *Je vous l'ai dit vingt fois, cent fois pour une* (quand une fois aurait suffi). *Plutôt* (cit. 6.1) *deux, trois... six fois qu'une* : souvent, plusieurs fois. *Dire, faire quelque chose plusieurs fois*. ⇒ **Répéter**, **répéter**.

Le nombre des mots servant à former des locutions de ce genre (locutions adverbiales pour marquer la rareté ou la fréquence), si grand en a.f., s'est singulièrement réduit. On se sert surtout de fois : *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage*; — *je vous l'ai dit cent fois*. — Cent fois, depuis six mois que ton regard m'évite (HUGO, Ruy Blas, III, 3). À noter les expressions composées : *parfois, quelquefois, bien des fois, maintes fois, souventes fois*. La dernière est vieillie comme *quantes fois*; elle était encore usuelle du temps de Malherbe.
F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 452.

(Marquant une fréquence à l'intérieur d'une unité de temps). Littér. *Une, plusieurs fois* (suivi du nom de l'unité de temps). *Une fois l'an*. «*Cent fois le jour*» (Ronsard). ⇒ **Envie**, cit. 25. — Cour. *Une fois par jour, par mois, par an* (⇒ Étranger, cit. 9). *Une fois tous les deux jours* : un jour sur deux. *Deux fois par semaine. Plusieurs fois par jour* (⇒ Communier, cit. 1).

Puisqu'une fois le jour vous souffrez que je voie
Le seul bien qui me reste et d'Hector et de Troie (...)
RACINE, Andromaque, I, 4.

Trois mille six cents fois par heure, la Seconde
Chuchote : *Souviens-toi!* (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, «L'horloge».

C'est environ ce temps que nous commençâmes de nous réunir une fois le mois
pour dîner ensemble.
G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, p. 157.

(Avec un ordinal). *La première, la seconde... fois. La dernière fois. La énième fois. C'est la première fois que je le vois* (⇒ Carrière, cit. 17). *C'est la première et la dernière fois que je vous en parle. Une première, une seconde fois* (⇒ Céder, cit. 21). *Une dernière fois* (⇒ Boire, cit. 20).

Comme il m'est impossible de comprendre ce que je goûte la première fois, je
devais connaître ces jouissances de l'amour chaque jour davantage.
R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 76.

Les maux ont donc été pour nous plus nombreux que les biens, puisque personne
ne voudrait accepter une seconde fois le même lot de bonheurs et de peines.
J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 46.

— Je te l'ai dit la dernière fois, je t'ai dit l'avant-dernière fois, je t'ai dit
cent fois, tu es sûr de ne pas le savoir? M. DURAS, Moderato cantabile, p. 12.

(Avec des adj. démonstratifs, indéfinis). *Cette fois* (⇒ Attifer, cit. 3; bloc, cit. 10). *Cette fois, c'était différent* (⇒ But, cit. 19). *On le tient, cette fois!* (⇒ Casser, cit. 7). *Cette fois-ci, cette fois-là*. ⇒ **Coup** (pour le); **cas** (dans le cas présent), **circonstance**, **occurrence**. *Chaque fois* (⇒ Aimer, cit. 22; broder, cit. 7). *C'est toutes les fois la même chose! Une autre* (cit. 23, 24) *fois, d'autres* (cit. 25) *fois* (⇒ Architecte, cit. 3). *Cela t'apprendra* (cit. 50) *une autre fois à mentir! L'autre fois. La prochaine fois. La seule et unique fois. Certaines fois. La même fois.*

(1853). Fam. (sans déterminant). **DES FOIS** : certaines fois. ⇒ **Parfois, quelquefois**. *Ça m'est arrivé des fois. Des fois il rit, des fois il pleure.* ⇒ **Tantôt**. *Si des fois vous allez le voir, dites-lui...* ⇒ **Jamais**; **hasard** (par); → aussi ci-dessous, I., 6. : *des fois que...*

Les des fois de la langue populaire tend à pénétrer dans la langue écrite (*note* : *Des fois je m'en vais le soir, des fois, je ne rentre pas*, HUGO, Misér., Marius, I, VIII, IV).
BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 452.

Les hommes eux-mêmes allaient des fois à l'église, aux grandes fêtes, parce que
tout le monde y allait.
ZOLA, la Terre, IV, IV.

Il raconte plus qu'il n'explique. Il ne connaît d'autres rapports entre les choses
ou les événements que leur succession dans l'image qu'il s'en fait ou dans le récit
qu'il en donne. Ses mots préférés de liaison sont «et puis», «des fois» (d'où est
sorti sans doute le «il était une fois» des contes)...
Henri WALLON, l'Évolution psychologique de l'enfant, p. 180.

Une fois, les fois... suivi d'un relatif. *Pensez aux fois où il vous a menti. Vous vous souvenez, c'était la fois où vous aviez votre robe à carreaux.* ⇒ **Jour**. *J'ai noté les fois qu'il est venu. Une fois qu'il passait par là...*

Les fois où ils faisaient les gentils, ils l'assommaient davantage.
ZOLA, l'Assommoir, p. 368.

Une fois qu'il passait devant la porte ouverte du rédacteur Chavarax, il aperçut
le bureau vide (...)
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, III^e tableau, III.

♦ 2. Précédé d'une préposition : *par, en, pour, à*.

Littér. *Après par. Par deux fois, par trois fois* : deux, trois fois. ⇒ **Parfois** (⇒ Exemple, cit. 12).

Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux. RACINE, Phèdre, I, 3.

Après de. Vieilli. *De fois à autre* : parfois. — Syn. : *de temps* en temps*.

Après en. *En plusieurs fois...* marque la répartition, non la répétition de quelque action. *Payer en une fois* (⇒ Arriéré, cit. 8), *en trois fois*, en un, en trois versements.

Après pour. *C'est pour une fois. Pour une fois, on ne dira rien. Pour une fois qu'il comprend. Passe pour cette fois, mais ne recommen-*

cez pas. Pour la première (→ Abstraction, cit. 9; café, cit. 3), la seconde (→ Affiner, cit. 1), la vingtième (→ Atteinte, cit. 13), la dernière fois. — Ellipt. « Pour la dernière fois, ôte-toi de ma vue » (Racine, *Phèdre*, IV, 2).

- 17 Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois
Et crois toujours la voir pour la première fois. RACINE, *Bérénice*, II, 2.
- 18 (...) ce sera pour une autre fois, et comme d'habitude cette autre fois ne viendra jamais sans doute. Ch. PÉGUY, *Notre patrie*, p. 11.
- 19 Ne dites jamais « pour une fois ». C'est le commencement des mauvaises routes. En philosophie on vous apprendra que l'habitude commence au premier acte.
Max JACOB, *Conseils à un jeune poète*, p. 92.

Après à. À cette fois (vx) : cette fois. À deux fois (vx). → Connaitre, cit. 33. — Loc. mod. *Y regarder* à deux fois, s'y prendre à deux fois.* — *S'y reprendre, y revenir à plusieurs fois. À la deuxième fois. À chaque fois* (vieilli ou fam.).

- 20 (...) mais cette fois, Dieu merci, les choses vont être éclaircies.
MOLIÈRE, *George Dandin*, III, 6.
- 21 (...) ceux qui furent placés en sentinelle (...) reçurent aussi un verre d'eau-de-vie, et l'on oubliait à chaque fois la bouteille auprès de la guérite (...)
STENDHAL, *la Chartreuse de Parme*, XXI.
- 22 À la septième fois, les murailles tombèrent. HUGO, *les Châtiments*, VII, 1.

REM. Les nuances marquées par ces divers compléments apparaissent dans une série de phrases comme celle-ci : *Je lui ai posé, prétend-il, la question deux fois. En réalité, je l'ai interrogé par trois fois. La première fois, je n'ai pas obtenu de réponse, à la seconde fois, il m'a, pour la première fois, répondu, mais ce n'était qu'une demi-réponse; la dernière fois, j'ai enfin appris tout ce que je voulais savoir : je peux donc dire qu'il m'a répondu en deux fois.*

♦ 3. (1530; « parfois », en anc. franç.). Loc. adv. À LA FOIS : en même temps. — REM. Lafaye distingue une nuance entre à la fois (« faire deux choses à la fois ») et en même temps (« posséder, éprouver deux choses en même temps »). En fait, la différence n'est guère observée dans l'usage. — *Faire deux choses à la fois* (→ Accabler, cit. 16; auguste, cit. 1; cabrer, cit. 14). *Avoir, posséder à la fois ceci et cela* (→ Androgyné, cit. 1; audience, cit. 6). *Choses qui se produisent à la fois* (→ Attaquer, cit. 7; couler, cit. 10). *Il est à la fois estimable et un peu ridicule.* → Ensemble (vieilli). *À la fois passionné et lucide* (→ Admirateur, cit. 2). *Chose à la fois triste et comique* (→ Exagération, cit. 6). *C'est à la fois une passion et un jeu* (→ Étude, cit. 7). *Partout à la fois* (→ Étoile, cit. 27). — *Ne parlez pas tous à la fois* (syn. : en même temps). *Une seule personne à la fois!* → Un (à un); → Escalier, cit. 3. — *Tout à la fois* (vieilli ou littéraire) : à la fois (→ Amusement, cit. 9, La Bruyère; armure, cit. 6, Hugo; cambrure, cit. 3, Gide). — Prov. *Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.*

- 23 Ah! Seigneur, qu'ai-je? Hélas, me voici tout en larmes
D'une joie extraordinaire! votre voix
Me fait comme du bien et du mal à la fois,
Et le mal et le bien, tout à les mêmes charmes. VERLAINE, *Sagesse*, VII.

♦ 4. (V. 1170). UNE FOIS. — REM. La valeur temporelle de cette locution (dans les cas ci-dessous b, c, d, e, où elle énonce un fait acquis) semble dériver du sens fort de *une fois* (c'est-à-dire *une bonne fois*, une fois privilégiée et suffisante), comme il apparaît par son emploi dans les relatives.

a Vx ou régional. *Une fois* : un certain jour, à une certaine époque. ⇒ *Autrefois, jadis*. « Se dit en conversation d'une chose qui peut être arrivée plusieurs fois, lorsqu'on parle de quelqu'une de ces fois-là en particulier. *J'étais une fois à Versailles* » (Trévoux). *Il y avait une fois, il était une fois...*, commencement classique des contes de fées (cf. Perrault, *Peau d'âne*, le *Petit Chaperon rouge*, la *Barbe bleue*, etc.). — REM. Dans ce sens, *une fois* ne peut se dire qu'en parlant du passé (→ *Expérience*, cit. 48); on ne dira pas : *Je le ferai une fois*, mais : *un jour*.

- 24 N'eus-je pas *une fois* une jeunesse aimable, héroïque, fabuleuse (...)
RIMBAUD, *Une saison en enfer*, *Matin*.

b Littér. Dans une proposition relative. *Rien ne saurait l'empêcher de faire ce qu'il a une fois résolu*, dès qu'il a résolu quelque chose, rien ne saurait... (Académie). → *Accomplir*, cit. 8. *Retenir ce qu'on a une fois appris* (cit. 1, Amyot). *Les opinions qu'il avait une fois adoptées* (cit. 4, Barrès). *Les choses qu'on a une fois quittées* (→ *Bon*, cit. 101, Claudel).

c Dans une proposition gouvernée par une conj. de temps. *Lorsqu'une fois, quand une fois...* (→ *Amorce*, cit. 1; *appât*, cit. 6), *dès qu'une fois* (Molière, *Dom Juan*, V, 2), *depuis qu'une fois* (Corneille, *Nicomède*, II, 1).

d (XIX^e, absent des dictionnaires des XVII^e et XVIII^e). UNE FOIS QUE (gouvernant une proposition temporelle de postériorité) : dès que, dès l'instant où. *Une fois qu'il s'est mis quelque chose en tête, il ne veut plus rien entendre. Une fois que l'enfant commence à marcher...* (→ *Entraîner*, cit. 27, Taine). *Une fois qu'il sera mort, on ne parlera plus de lui.*

- 25 (...) on employait jadis *depuis que*, dans le sens d'une fois que (...) On se sert aujourd'hui de *une fois que*, après que : *une fois que vous aurez essayé ce produit, vous ne voudrez plus en employer d'autre*; — *Une fois que vous serez mariés, je n'aurai plus rien à faire près de vous.*
F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 753.

e (Ellipt., et dans une proposition participiale). *Une fois en mouvement, il ne s'arrête plus* (→ *Broussaille*, cit. 2). *Une fois parti, il s'aperçut...* (→ *Événement*, cit. 10). *Une fois la crise passée, le régime pourra...* (→ *Américanisme*, cit.; *exécution*, cit. 7). *Je reviendrai une fois fortune faite.* — REM. Dans ces exemples, ou bien le sujet est, régulièrement, le même dans la subordonnée et dans la principale, ou bien il s'agit d'un participe absolu. Cependant, tout risque d'amphibologie étant écarté, le changement de sujet est parfois possible.

- Une fois sortis, sur le cours, il faisait un vent terrible. ALPHONSE DAUDET, *Port-Tarascon*, p. 271.

f Régional (Belgique, calque du néerlandais). Donc. *Venez une fois ici.*

♦ 5. (Dans diverses loc. conj. avec *que*). *Chaque fois que* (→ *Abîme*, cit. 13; *bouton*, cit. 4), *à chaque fois que* (moins usité; → *ci-dessous*, cit. 28, Barrès), *toutes les fois que* (→ *Amendement*, cit. 3; *causal*, cit.). *La première, la dernière fois que je l'ai vu...* *Pour une fois qu'ils étaient d'accord, leur combinaison a raté!* (On rencontre aussi : *pour une fois où...*)

- Ah! la leçon était décisive et rude! pour une fois qu'il s'était emballé, quels regrets et quelle chute! HUYSMANS, *Là-bas*, XIII.
- (...) À chaque fois que l'orateur lançait le bras en avant, elle s'élançait elle aussi (...). M. BARRÈS, *la Colonne inspirée*, V.
- Pour une fois où le sort avait préparé avec ce soin ses offres, était-il la peine de le désobliger? GIRAUDOUX, *Combat avec l'ange*, p. 187.

♦ 6. Pop. *Des fois que* (et cond.) : pour le cas où, si par hasard, si jamais. *Téléphonons-lui maintenant, des fois qu'il serait déjà rentré.*

- (...) allons-y vite, des fois qu'il y aurait trop de monde. R. DORGELES, *les Croix de bois*, XIII. 30
- Des fois que vous voudriez me parler (...) SARTRE, *l'Âge de raison*, p. 142. 31
- Absolt. *Non, mais des fois!*, formule de menace. → *Sans blague**.
— Ca va être le quoi. Faut se méfier. 31.1
— S'méfier d'qui? T'as les jetons?
— Non, mais des fois... Jean GENET, *Querelle de Brest*, p. 183.

★ II. (Marquant un degré de grandeur précédé d'un numéral).

♦ 1. Servant d'élément multiplicateur ou diviseur. *Quantité deux fois plus grande, deux fois plus petite qu'une autre* (→ *Accomplir*, cit. 3; *étoile*, cit. 18). *Deux fois, trois fois plus grand* (⇒ *Double, triple*). *L'aire de la sphère est égale à quatre fois celle d'un grand cercle. Le centigramme est contenu cent fois dans le gramme. Il rentre deux fois moins d'eau dans un demi-litre que dans un litre. Il n'y a pas de différence entre un chemin une fois plus long et un chemin deux fois plus long qu'un autre, pas plus qu'entre faire deux fois autant de chemin et faire deux fois plus de chemin que quelqu'un.* — *Trois fois quatre font douze. Trois fois quatre, douze.* — Par hyperbole. *Cent fois pire* (→ *Autocratie*, cit. 1), *mille fois plus avantageux*. — (Devant un adj. au positif, mais à valeur numérique). *Un chêne trois fois centenaire. Une civilisation, un usage plusieurs fois séculaire.*

♦ 2. Fig. et littér. Équivalent d'un superlatif. *Ô jour trois fois heureux!* (Racine, *Esther*, I, 1). *Heureux, cent fois heureux celui qui... Pour avancer de telles choses, il faut en être deux fois sûr.* — Cour. *Vous avez mille fois raison*, tout à fait raison. *C'est trois fois rien* (→ *Insignifiant*).

- Oh! Trois et quatre fois béni soit cet édit (...) MOLIÈRE, *l'École des maris*, II, 6. 32

CONTR. (De à la fois) *Successivement, tour à tour.* — (De une fo) *Jamais*.
COMP. *Autrefois, parfois, quelquefois, toutefois*.
HOM. *Foi, foie*.

FOISON [fwazɔ̃] n. f. — Fin XI^e; du lat. *fusio* «écoulement, action de se répandre» (→ *Fusion*), du supin de *funderere*. → *Fondre*.

♦ 1. Vx (spécial au plur.) ou littér. Très grande quantité. ⇒ *Abondance*. *Il y aura foison de fruits cette année.*

- Je vois donc des foisons de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps (...) PASCAL, *Pensées*, IX, 619. 1

REM. On rencontre encore ce type d'emploi dans la langue moderne littéraire (J. Romains, *in* T. L. F.).

♦ 2. (V. 1140, *a fusison*). Mod. À FOISON, loc. adv. : en grande quantité. ⇒ *Abondamment, abondance* (en), *beaucoup, considérablement, copieusement, excès* (à l'excès), *profusion* (à). *Il y a de tout à foison* (→ *Ardoise*, cit. 2).

- Dieu veuille bénir ta maison
De beaux enfants nés à foison
De ta femme belle et pudique (...) RONSARD, *Odes*, V, XXXII. 2
- (...) laissez-moi pousser des soupis à foison. MOLIÈRE, *Sganarelle*, 16. 3
- Il y a là des choses charmantes, de l'esprit à foison (...) Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 200. 4

CONTR. *Carence, manque, rareté.* — *Peu*.
DÉR. *Foisonner*.

FOISONNANT, ANTE [fwazonã, ôt] adj. ⇒ **Foisonner**.

FOISONNEMENT [fwazonmã] n. m. — 1554; de *foisonner*.
Action de foisonner*; son résultat.

♦ **1.** Abondance, fourmillement, pullulement. *Un foisonnement de plantes.* — *Le foisonnement cellulaire* : reproduction rapide.

♦ **2.** (1776). Augmentation de volume. *Le foisonnement de la chaux.* — *Le foisonnement des terres dû à leur ameublissement.* *Un foisonnement de 30 %.*

(1954). Electr. Augmentation de volume des plaques d'un accumulateur, avec risque de courts-circuits intérieurs.

♦ **3.** (Abstrait). Le fait de se multiplier, d'abonder (→ Cinéma, cit. 2).

(...) de là, ce foisonnement confus, qui, maîtrisé, servira dans la composition de ses romans, à leur complexité puissante. GIDE, Dostoïevski, p. 9.

Il arrive que mes brouillons soient très surchargés, mais cela vient du foisonnement des pensées et de la difficulté de leur ordonnance et de leur agencement. GIDE, Journal, 14 févr. 1924.

FOISONNER [fwazone] v. intr. — V. 1160-1170; *ne pooir fuisoner* (suffire) a..., v. 1155; de *foison*.

♦ **1.** Être en grande abondance, être à foison*. ⇒ **Abonder, fourmiller, pulluler** (→ Courtine, cit. 2). *Les mauvaises herbes foisonnent dans ce champ. Le gibier foisonne dans ce bois.*

(...) le plus ou moins d'ecclésiastiques, de moines ou religieux qui ne foisonnent que trop dans ce royaume. VAUBAN, Dîme, 185.

Et comme les honneurs foisonnent quand l'honneur manque! FLAUBERT, Correspondance, 362, 15 janv. 1853.

Je savais que j'allais précisément me trouver dans un de ces lieux où foisonnent les belles inconnues (...) PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 199.

♦ **2.** (V. 1360). **FOISONNER EN, DE** : être pourvu abondamment. ⇒ **Abonder, regorger** (→ Besoin, cit. 68). *Cette époque foisonne en grands hommes. Ce pays foisonne de richesses minérales.*

Comme le champ semé en verdure foisonne (...) DU BELLAY, les Antiquités de Rome, « Au roi », xxx.

C'était jeudi, jour de marché. La grande cour, entourée d'arcades, foisonnait de bêtes et de gens. Jérôme et Jean THARAUD, Rabat, vi, p. 120.

Ce qu'elle (*la solitude*) a de plus redoutable, c'est de ne pas ressembler à l'image que nous nous étions créée : elle foisonne de présences; elle appelle et suscite un monde fourmillant. F. MAURIAC, Souffrances et Bonheur du chrétien, p. 142.

♦ **3.** Se multiplier (le sujet désigne des animaux prolifères). *Les lapins foisonnent beaucoup* (Littré). — Fig. → **Baiser**, cit. 27.

♦ **4.** (1864; en cuis., 1771). Didact. Augmenter de volume. ⇒ **Augmenter, gonfler**. *La chaux mouillée foisonne. La crème fouettée foisonne.*

Fig., littér. Se développer.

(...) un esprit intelligent sait, au contraire, que sur n'importe quoi il reste d'autant plus à dire qu'un plus intelligent en a d'abord parlé. L'habile esprit fait foisonner tout ce qu'il touche. GIDE, Nouveaux prétextes, p. 48.

Chez moi une pareille idée était de nature à foisonner rapidement. J. ROMAINS, le Dieu des corps, p. 219.

► **FOISONNANT, ANTE** p. prés. et adj. (1551).

♦ **1.** Qui foisonne (⇒ **Abondant**).

Cette vie foisonnante de l'histoire est si merveilleusement riche qu'elle réduit à néant les inventions sans génie d'une imagination essouffée.

Jean D'ORMESSON, la Gloire de l'Empire, t. II, p. 618.

♦ **2.** Didact. Qui augmente de volume. *Substances foisonnantes.* — **Figuré** :

— Vous en parlez comme s'il était déjà tout écrit. — Il est tout composé du moins; mais la matière est foisonnante (...) Mon sujet tient en trois parties.

GIDE, Corydon, II, p. 46.

CONTR. Manquer. — Diminuer.

DÉR. Foisonnement.

FOL, FOLLE [fol] adj. et n. ⇒ **Fou**.

FOLASSE [folas] adj. f. — xx^e, d'abord régional; aussi n. pl., 1566 « herbes folles »; de fol « fou », et suff. péj. -asse.

♦ Fam. et péj. Un peu folle, déséquilibrée. — N. f. *Une espèce de folasse. Quelle folasse, cette fille!*

FOLÂTRE [folãtrã] adj. — 1394, *folastre*; de *fol*. → **Fou**.

♦ Vieilli ou plais. [a] (Personnes). Qui aime à faire le petit fou, à plaisanter, à jouer. ⇒ **Badin** (cit. 3, 4), **enjoué** (cit. 1, fig.), **espiègle** (cit. 1), **évanoré** (cit. 11), **folichon, gai, guilleret. Enfant folâtre.**

[b] (Choses). *Humeur, gaieté folâtre.* ⇒ **Léger, plaisant. Jeux, spectacles folâtres.** ⇒ **Amusant, bouffon** (→ **Amusette**, cit. 2). **Ébats folâtres.** ⇒ **Badinage, batifolage.**

Mais il faut voir comme, dans les folâtres jeux, elle offre l'image d'une gaieté naïve et franche!

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre vi.

Mais elle, au lieu de m'écouter avec sérieux suivant sa coutume, et de me faire honte s'il le fallait, excitée aussi de son côté par l'humeur folâtre de ce jour, dès qu'elle vit où j'en voulais venir, lança brusquement son cheval en avant du mien et m'échappa (...)

SAINTE-BEUVE, Volupté, III.

(Animaux) :

(...) il sautait sur les poulains les plus folâtres et les conduisait au pré sans même leur passer une corde autour du nez (...)

G. SAND, François le Champi, I.

CONTR. Grave, posé, sérieux, triste.

DÉR. Folâtrément, folâtrer.

FOLÂTREMMENT [folãtrãmã] adv. — 1539; de *folâtre*.

♦ Vieilli ou littér. D'une manière folâtre*.

FOLÂTRER [folãtrã] v. intr. — xv^e; de *folâtre*.

Vieilli, littéraire ou plaisant.

♦ **1.** Jouer ou s'agiter de façon folâtre. ⇒ **Badiner** (cit. 7), **batifoler, ébattre** (s'), **folichonner, ginguer** (vx), **jouer** (→ Fantaisie, cit. 35). *Folâtrer avec les femmes.* ⇒ **Papillonner, plaisanter** (→ Décence, cit. 1). *S'attarder* en folâtrant, en musant.* — (Animaux). *Moi-neaux, lapins qui folâtrèrent.* ⇒ **Ébrouer** (s'), cit. 2.

Je prévois ta main qui folâtre

Déjà sur sa cuisse d'albâtre,

Et sur l'un et l'autre tétin.

RONSDARD, Pièces retranchées, Quatre premiers livres des odes, De la jeune amie...

Car je ne crois pas que jamais homme ait plus aimé que moi à voir de petits bambins folâtrer et jouer ensemble; et souvent, dans la rue, et aux promenades, je m'arrête à regarder leur espièglerie et leurs petits jeux avec un intérêt que je ne vois partager à personne.

ROUSSEAU, Rêveries..., IX^e promenade.

(...) des poissons de toute sorte, lustrés, vernissés, étincelants, faisaient des sauts, des cabrioles, et folâtraient avec la vague (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 277.

Marié à vingt ans, il n'avait aimé qu'une femme dans sa vie, et depuis son mariage, quoiqu'il fût d'un caractère impétueux et enjoué, il n'avait ri ni folâtré avec aucune autre.

G. SAND, la Mare au diable, IV.

♦ **2.** Littér. (par métaphore). Se répandre avec une légèreté qui évoque le jeu (musique, etc.).

♦ **3.** Vieilli. Laisser errer sa pensée. ⇒ **Divaguer**.

DÉR. Folâtrerie.

FOLÂTRERIE [folãtrãri] n. f. — V. 1540; a remplacé *folastrie, folâtrie* (cf. le « Livret des Folastries », de Ronsard); *folaterie*, 1534, Rabelais; de *folâtrer*.

Vieilli, littéraire ou plaisant.

♦ **1.** (*La folâtrerie*). Humeur folâtre.

Cette folâtrerie et ces éclats de rire (...) apparaissent comme une véritable folie (...) à tout homme qui n'est pas dans le même état que vous.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Poème du haschisch, III.

Elle demandait son pardon avec tant de bonne grâce et de soumission par lettre, avec tant de gentillesse et de folâtrerie de vive voix, qu'elle était bien sûre de l'obtenir.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, Duchesse de Bourgogne, 6 mai 1850.

♦ **2.** (*Une, des folâtreries*). Action folâtre; manifestation d'une gaieté folâtre. *Les folâtreries d'un enfant, d'un chaton* (→ aussi **Cheval**, cit. 32).

FOLIACÉ, ÉE [foljãse] adj. — 1751, *Encyclopédie*; lat. *foliaceus*, de *folium*. → **Feuille**.

♦ Didact. (spécialt. bot.). Qui a l'aspect, la forme d'une feuille. *Pétiole foliacé.* — (1865). Minér. *Roche à structure foliacée.*

FOLIAIRE [foljãr] adj. — 1778, Lamarck; dér. sav. du lat. *folium* « feuille ».

♦ Bot. Qui appartient à la feuille. *Glande foliaire.*

FOLIATION [foljãsjã] n. f. — 1757, *Encyclopédie*; dér. sav. du lat. *folium* « feuille », et suff. -ation.

♦ **1.** Bot. Disposition des feuilles sur la tige; développement des feuilles sur une plante. ⇒ **Feuillaison. Époque de la foliation.**

Par métaphore :

Elle avait ôté son chapeau qui la gênait, et ses cheveux comme une variété végétale ravissante et inconnue reposaient sur son front dans la minutieuse délicatesse de leur foliation.

PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Folio, p. 552.

♦ **2.** (xx^e). Minér. *Foliation d'une roche*, sa division en feuilletts.

CONTR. Défeuillaison.

COMP. Défoliation, préfoliation.

FOLICHON, ONNE [folifɔ̃, ɔ̃] adj. — 1637; au fém., 1615; de fol, et suff. dimin. -ichon. → Fou.

♦ Vieilli. Qui est léger, gai. ⇒ Amusant, badin, folâtre, gai, léger. Propos folichons; airs folichons. Avoir l'air folichon. Une humeur folichonne.

Mod. (au négatif). Il n'est pas folichon. La vie n'est pas très folichonne, avec lui.

Ma vie n'est pas douloureuse comme la vôtre, mais n'est pas précisément folichonne. FLAUBERT, Correspondance, t. IV, p. 76.

CONTR. Grave, sérieux; ennuyeux, triste.

DÉR. Folichonner, folichonnerie.

FOLICHONNER [folifɔ̃nɛ] v. intr. — 1786; de folichon.

♦ Vieilli. Folâtrer* gaïement. ⇒ Amuser (s'), badiner.

(...) puis nous irons retrouver Florine et Coralie au Panorama-Dramatique où nous folichonnerons avec elles dans leurs loges.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 779.

FOLICHONNERIE [folifɔ̃nɛʁi] n. f. — 1850, Balzac, Lettres, in T. L. F.; de folichon.

♦ Rare et vieilli. Caractère de ce qui est folichon; légèreté un peu gaillarde dans les propos ou le comportement.

La folichonnerie du magistrat de Blosses me déplaît souverainement.

BAUDELAIRE, Correspondance générale, II, p. 132.

1. FOLIE [foli] n. f. — 1080, Chanson de Roland; de fol. → Fou.

A. ♦ 1. Cour. (Vx en psychiatrie [→ Maladie (mentale), névrose, psychose; et aussi -manie, -phobie], sauf dans certaines expressions). Trouble* mental; dérèglement, égarement de l'esprit. ⇒ Aliénation, délire, démence, déséquilibre (mental), vésanie (vx); fou (I. et II., 1.). Être atteint de folie, frappé de folie. La folie et la raison. Accès de folie, coup, crise de folie (→ Attendre, cit. 114). Son comportement dénote la folie. Simuler la folie; folie simulée. L'ellébore* passait pour guérir la folie. Folie incurable. — Fam. Il a un grain de folie. ⇒ Fêlure. Les divagations*, les hallucinations de la folie. Histoire de la folie à l'âge classique, ouvrage de M. Foucault.

(...) les grands hommes ont toujours du caprice, quelque petit grain de folie mêlé à leur science. MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 4.

2 On trouve des moyens pour guérir de la folie, mais on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers. LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 318.

3 Qu'est-ce que la folie? c'est d'avoir des pensées incohérentes et la conduite de même. Le plus sage des hommes veut-il connaître la folie, qu'il réfléchisse sur la marche de ses idées pendant ses rêves... La folie pendant la veille est de même une maladie qui empêche un homme nécessairement de penser et d'agir comme les autres. Ne pouvant gérer son bien, on l'interdit; ne pouvant avoir des idées convenables à la société, on l'en exclut; s'il est dangereux, on l'enferme; s'il est furieux, on le lie. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Folie.

4 (...) la folie, cette crise que nous méprisons, est le souvenir d'un état antérieur qui trouble notre forme actuelle. BALZAC, Massimilla Doni, Pl., t. IX, p. 369.

5 Les hommes m'ont appelé fou; mais la science ne nous a pas encore appris si la folie est ou n'est pas le sublime de l'intelligence (...) si tout ce qui est le profond, ne vient pas d'une maladie de la pensée... Ceux qui rêvent éveillés ont connaissance de mille choses qui échappent à ceux qui ne rêvent qu'endormis. BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires grotesques et sérieuses, «Éléonora».

6 Aucun des sophismes de la folie, — la folie qu'on enferme, — n'a été oublié par moi (...). RIMBAUD, Une saison en enfer, Délires, II.

6.1 (...) on ne saurait contester à Morel qu'«en maintes circonstances la folie n'est rien de plus que l'exagération du caractère habituel», mais les constitutionnalistes orthodoxes la définissent comme «l'ensemble des caractères préformés dans un individu dès le début de son existence biologique et transmissibles comme tels héréditairement». JEAN DELAY, La Psycho-physiologie humaine, p. 93.

(Loc. vieilles). Psychiatrie. Folie à deux (communiquée ou simultanée par contagion réciproque): délire de même espèce, se manifestant chez deux individus vivant ensemble. Folie discordante, caractérisée par le manque d'harmonie entre les diverses fonctions psychiques (schizophrénie). Folie raisonnée: délirés d'interprétation, de revendication... (⇒ Paranoïa), Folie de la persécution. Folie du doute*. — Vx. Folie érotique. ⇒ Érotomanie; érotisme (vx), perversion (sexuelle). — (1854, J.-P. Falret). Vx. Folie circulaire; (1899, Kraepelin) folie maniaque dépressive: psychose maniaco-dépressive. On ■ employé aussi folie à double forme (1854, J. Baillarget), folie périodique (adapt. de l'allemand), folie intermittente, folie alterne. — Folie du doute: rite apparaissant dans certaines formes de névroses obsessionnelles. — Vx. Folie partielle: psychoses délirantes chroniques, mélancolie (⇒ Monomanie). — (Mil. XIX^e; trad. angl. moral insanity, Pritchard, 1835, systématisé par P. Sérieux et J. Capgras, 1910). Folie morale: ensemble de troubles «moraux» présentés par certaines personnalités psychopathiques, «absence ou... perversion profonde des instincts normaux de moralité» (Lalande); (syn. au XIX^e: folie des dégénérés, B.A. Morel). ⇒ Perversion. — Vx. Folie systématique. ⇒ Paranoïa.

7 Il s'est avancé vers le fou, l'a aidé avec bienveillance à replacer sa dignité dans une position normale, lui a tendu la main, et s'est assis à côté de lui. Il remarque que la folie n'est qu'intermittente; l'accès a disparu; son interlocuteur répond logiquement à toutes les questions. LAUTREAMONT, les Chants de Maldoror, p. 249.

8 Ce que pour les champs on appelle culture alternée, on l'appelle chez les hommes folie circulaire. GIDE, Journal 1889-1939, Littérature et morale.

9 Les conditions qui favorisent le développement de la faiblesse d'esprit et de la folie

circulaire se manifestent surtout dans les groupes sociaux où la vie est inquiète, irrégulière et agitée, la nourriture trop raffinée ou trop pauvre, la syphilis fréquente (...). ALEXIS CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 187.

Ethnol. Ensemble de manifestations de comportement liées à un désordre psychique, spécifiques de certains groupes ethniques. Étude des folies ethniques en ethnopsychiatrie. Folie arctique. ⇒ Piklokto. Folie homicide des Malais. ⇒ Amok.

Loc. cour. (vx dans la langue sc.). Folie furieuse, violente. ⇒ Frénésie, fureur. Folie douce, sans aucune violence (fig.; → 3.). Folie des grandeurs. ⇒ Mégéromanie.

Folie sainte, folie mystique (→ Exulter, cit. 1).

Par exagér. Cour. État d'exaltation intense où le contrôle du comportement semble avoir disparu. — REM. Cet emploi, non scientifique, est proche de la notion psychiatrique de «manie». — Des moments, des instants de folie. Il était pris de folie. — Folie générale, collective: comportement exalté, violent, irrationnel d'un groupe.

♦ 2. (1690). Caractère de ce qui échappe au contrôle de la raison. ⇒ Irrationnel. La folie des passions, de l'imagination.

L'amour, dans l'état social, n'a peut-être de raisonnable que sa folie.

RIVAROL, Fragments et Pensées philosophiques, notes, p. 308.

(...) malgré ma mine tranquille, j'ai toujours préféré la folie des passions à la sagesse de l'indifférence. FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 419.

Absolt. L'irrationnel. L'Éloge de la folie, d'Érasme, est une critique du dogmatisme. — Spécialt. L'imagination, l'inspiration (→ La folie* du logis).

Les choses les plus belles sont celles que souffle la folie et qu'écrit la raison. Il faut demeurer entre les deux, tout près de la folie quand on rêve, tout près de la raison quand on écrit. GIDE, Journal, Fin sept. 1894.

La poésie est une folie rythmée. Or vous n'êtes pas fou et vous n'avez pas le sens du rythme. A. MAUROIS, les Silences du colonel Bramble, p. 73.

Théol. chrét. La folie de la croix (cit. 7). ⇒ Scandale (→ Crucifier, cit. 7).

(...) la prédication de la croix est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux qui se sauvent (...) elle est la vertu et la puissance de Dieu (...) Car Dieu voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point connu dans ses ouvrages de la sagesse divine, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui.

BIBLE (SACY), 1^{re} Épître aux Corinthiens, I, 18-21.

Contrariétés. Sagesse infinie et folie de la religion.

PASCAL, Pensées, VIII, 588 bis.

♦ 3. Manque de jugement, de bon sens; absence de raison; comportement qui dénote ces traits (le mot et la notion dépendent évidemment des critères sociologiques du jugement). ⇒ Déraison, extravagance, insanité; fou (I., 3. et II., 4.); → Billevesée, cit. 2; égarement, cit. 5. Mêler la sagesse et la folie (→ Chimère, cit. 7). — Loc. C'est folie de vouloir...: il est fou, absurde de... (→ Assimiler, cit. 4; attendre, cit. 87; bonheur, cit. 14). Il y aurait (cit. 73) de la folie à... Vous n'avez pas la folie de faire cela. ⇒ Aveuglement, inconscience (→ Étrangler, cit. 7). Une folie coupable (→ Edifier, cit. 7). — Loc. C'est folie, c'est de la folie de..., que de... (et inf.). C'était de la folie à lui, de sa part. Il y a, il y avait de la folie à... (vieilli). Il a eu la folie de démissionner, de quitter sa femme. C'est de la folie, de la pure folie, de la folie furieuse! ⇒ Aberration, absurdité, bêtise, connerie (vulg.), crétinisme, délire (fig.), imbécillité. S'étourdir (cit. 20) jusqu'à la folie. ⇒ Affolement, égarement, emportement, vertige (fig.). Être audacieux jusqu'à la folie. ⇒ Excès. Son orgueil confine à la folie. — Folie douce, sans conséquence grave. Mais c'est de la folie douce, son idée.

(...) il est brave jusqu'à la folie. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 440, 4 sept. 1675.

Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 209.

Il y a plus de fou que de sages, et dans le sage même, il y a plus de folie que de sagesse.

CHAMFORT, Maximes, Sur la philos. et la morale, XXXVI.

Toujours, le contraste de l'idéal avec la triste réalité produira dans l'humanité ces révoltes contre la froide raison, que les esprits médiocres taxent de folie (...).

RENAN, Vie de Jésus, VII, Œ. compl., t. IV, p. 163.

Tout prend, dès lors, le caractère du rêve, ou de la folie. Mais ce monde de folie est la sphère d'une réalité suprême. La folie est le rêve d'un seul. La raison est sans doute la folie de tous. ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, «Dostoevski», III.

Il était prévoyant avec témérité, avec folie.

G. DUHAMEL, Salavin, Deux hommes, III.

En interj. Folie!: c'est de la folie.

Loc. adv. (1704). À LA FOLIE. ⇒ Follement, passionnement. Aimer quelque chose, quelqu'un à la folie (→ Célibat, cit. 5). «Je t'aime un peu, beaucoup, passionnément, à la folie» (formule accompagnant l'effeuillage d'une marguerite).

— Eh! c'est parce qu'il m'aime à la folie qu'il ne m'aimera peut-être plus demain, s'écria la comtesse. — Les Parisiennes sont inexplicables, dit Thaddée. Quand elles sont aimées à la folie, elles veulent être aimées raisonnablement; et quand on les aime raisonnablement, elles vous reprochent de ne pas savoir aimer.

BALZAC, la Fausse Maîtresse, Pl., t. II, p. 36.

GRAIN DE FOLIE: élément déraisonnable, irrationnel. «Il a toujours existé, dans la peinture polonaise, un grain de folie» (le Point, n° 567, 1^{er} août 1983, p. 13).

COUP DE FOLIE: accès menant à des actions, des attitudes aberrantes, déraisonnables.

Spécialt. C'est de la folie: c'est une générosité excessive (même sens que ci-dessous, 4, b: une folie).

- 21.1 Elle me le disait sans avoir l'air. Vous savez, comme on dit des fois, si j'étais riche, je m'achèterais... Dans son fond, elle comprenait bien que c'était de la folie.
M. AYMÉ, *le Passe-muraille*, p. 249.

♦ 4. *Une, des folies*. [a] Idée, parole, action déraisonnable, extravagante. ⇒ **Absurdité, bizarrerie, extravagance; fou** (II., 4.). *Ce projet est une folie*. ⇒ **Chimère, divagation, hallucination, vision**.

- 22 (...) c'est une folie qu'il n'y a pas moyen de lui ôter de la tête.
MOLIÈRE, *George Dandin*, III, 7.

La folie de quelqu'un, sa folie. C'est sa folie, l'une de ses folies. ⇒ **Caprice, dada, lubie, manie, marotte, toquade** (→ *Carte*, cit. 10).

- 23 (...) c'est ma folie que de vous voir, de vous parler, de vous entendre; je me dévore de cette envie (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 146, 18 mars 1671.

(xvi^e). *Faire une folie, des folies*. ⇒ **Bêtise, sottise** (→ *Accordant*, cit.; *émigration*, cit. 3). *Folies de jeunesse*. ⇒ **Coup** (de tête), **écart** (de conduite), **escapade, frasque, fredaine, incartade**; → *Faire des siennes**; *jeter sa gourme**. — *Faire la folie de...* (et inf.).

- 24 (...) si l'on dit que la plus grande de toutes les folies est celle de se marier, je ne vois rien de plus mal à propos que de la faire, cette folie, dans la saison où nous devons être plus sage.
MOLIÈRE, *le Mariage forcé*, I (→ aussi *Amourette*, cit. 1).

Il y a une foule de sottises que l'homme ne fait pas par paresse et une foule de folies que la femme fait par désœuvrement.

HUGO, *Post-Scriptum de ma vie*, *Tas de pierres*, VI.

Loc. Vx. *Faire folie de son corps*, en parlant d'une femme qui se livre à toutes sortes de désordres (Académie). — Mod. *Faire des folies de son corps*.

[b] (1843, Balzac). Dépense excessive. ⇒ **Dépense, dissipation**. *Vous avez fait une folie, une vraie folie en nous offrant ce cadeau*.

- 26 Le bonhomme La Baudraye, qui passa pour avoir fait une folie, financièrement parlant, fit donc une excellente affaire en épousant sa femme.
BALZAC, *la Muse du département*, Pl., t. IV, p. 57.

[c] *La folie, une folie de...* ⇒ **Marotte, passion**. *La moto est sa folie; il a la folie de la moto*. — «*La folie de conquêtes coloniales...*» (Martin du Gard, in T. L. F.).

♦ 5. (xvii^e-xviii^e; remotivation de 2. *folie*). Vx. Riche maison de plaisance : « il y a (...) plusieurs maisons que le public a baptisées du nom de la folie, quand quelqu'un y a fait plus de dépenses qu'il ne pouvait, ou quand il a bâti de quelque manière extravagante » (Furetière). ⇒ 2. **Folie**.

- 27 Le luxe que jadis les grands seigneurs déployaient dans leurs petites maisons et dont tant de restes magnifiques témoignent de ces folies qui justifiaient si bien leur nom (...)
BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 451.

Ces villages des environs de Paris gardent encore à leurs portes des parcs du xvii^e et du xviii^e siècles, qui furent les « folies » des intendants et des favorites.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. VI, p. 189.

Mod. *Folies*, se dit de certains théâtres, music-halls. *Les Folies-Bergères à Paris*.

♦ 6. Passion violente, déraisonnable, et, par ext., la passion (opposé à *raison*). ⇒ **Amour, passion**. *Douce, tendre folie* (→ *Attacher*, cit. 21). *Les Folies amoureuses*, comédie de Regnard. *Cette folie nommée amour* (→ *Cristallisation*, cit. 5).

- 29 Moi, femme mariée, je serais amoureuse! se disait-elle, je n'ai jamais éprouvé pour mon mari cette sombre folie, qui fait que je ne puis détacher ma pensée de Julien.
STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, XI.

Il ne se trouvait autour d'elle aucun homme qui pût lui inspirer une de ces folies auxquelles les femmes se livrent, poussées par le désespoir que leur cause une vie sans issue, sans événement, sans intérêt.

BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 498.

- 31 Il n'est pas de véritable amour qui ne soit une folie : « une folie manifeste et de toutes les folies la plus folle », s'écrie Bossuet.

F. MAURIAC, *Souffrances et Bonheur du chrétien*, p. 31.

♦ 7. (→ *Fou*, II., 5.). Gaïeté vive, un peu extravagante. ⇒ **Fantaisie** (cit. 39), **gaieté**; et aussi **folâtre, folichon**. *Chanter* (cit. 20) *l'amour et la folie*. — *La Folie* (1694) : personnage allégorique représenté sous les traits d'une femme joyeuse avec une marotte et des grelots* (Littré). — Par ext. Action ou parole gaie et souvent libertine. *Dire, faire mille folies*.

- 32 Elle me dit mille folies sur les plaisirs que vous avez.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 438, in LITTRÉ.

- 33 Je me suis trouvé seul avec ma maîtresse; nous avons dit mille folies, mais, hélas! nous n'en avons point fait.
RICHELET, in LITTRÉ.

Spécialt et vx. Écrit plaisant, caricature, charge.

B. (Esp. *foliá*). Mus. *Folie d'Espagne* ou *folie* : danse d'origine ibérique, dont l'allure est voisine de celle de la passacaille, et qui fut en vogue dans toute l'Europe au cours du xvii^e siècle. *Les Trente-deux variations sur des folies d'Espagne*, de Marin Marais. *Les Folies françaises*, de Couperin. *La folie de la Rhapsodie espagnole*, de Liszt.

CONTR. Équilibre, santé. — Bon sens, jugement, raison, sagesse. — Morosité, tristesse.

COMP. V. Manie.

HOM. 2. Folie.

2. FOLIE [fɔli] n. f. — 1185, dans des noms de lieu, *La Folie*; altér. probable de *feuillée* «abri de feuillages», d'où «cabane».

♦ Vx. Maison de plaisance (le mot, aux xvii^e-xviii^e s. est rattaché à l'idée de «folle dépense»). ⇒ 1. **Folie** (A., 5., cit. 27, 28).

HOM. 1. Folie.

FOLIÉ, ÉE [folje] adj. — 1713, *terre foliée*; du lat. *foliatus* «feuillu», de *folium* «feuille».

♦ 1. Bot. Garni de feuilles. ⇒ **Feuillé**.

♦ 2. (1872). Didact. Qui a la forme, l'épaisseur d'une feuille. ⇒ **Foliacé**.

♦ 3. Chim. Disposé en lames minces.

FOLINGUE [folɛ̃g] adj. — 1935; de *fol*, *fou*, et suff. pop. *-ingue*.

♦ Fam. Fou, un peu fou. ⇒ **Cinglé, dingue**. *Elle est un peu folingue*. «*Les admirateurs du roman — dont je suis — ne peuvent se satisfaire de la transformation d'un passionnant suspense en comédie avec gags et marivaudage folingue*» (*Télérama*, n^o 1767, 23 nov. 1983, p. 68).

FOLIO [fɔljɔ] n. m. — 1609; mot lat., ablatif de *folium* «feuille».

♦ 1. Feuillet de registre (spécialt, des manuscrits de certaines éditions anciennes, numérotés par feuillets et non par pages). *Le folio 18 recto, verso*.

♦ 2. (1757). Typogr. Chiffre qui numérote chaque page d'un livre. *Changer les folios*. *Le folio manque à cette page*. *Les folios ont remplacé les réclames**.

DÉR. Folioter.

COMP. In-folio.

HOM. Foliot.

FOLIOLE [fɔljɔl] n. f. — 1749; bas lat. *foliolum*.

Botanique.

♦ 1. Chacune des petites feuilles qui forment une feuille* composée. *Les trois folioles d'une feuille de trèfle*. — REM. Dans le langage courant, on emploie *feuille* pour *foliole* : *trèfle à quatre feuilles*.

♦ 2. Par ext. Chaque pièce du calice, de l'involucre. ⇒ **Bractée, sépale**.

♦ 3. Rare. Pétale.

DÉR. Foliolé.

FOLIOLÉ, ÉE [fɔljɔle] adj. — 1865; de *foliole*.

♦ Bot. Composé ou muni de folioles.

FOLIOT [fɔljɔ] n. m. — V. 1362; de l'anc. franç. *folier* «faire des folies».

Technique.

♦ 1. Ancienn. Balancier (d'horloge, de montre).

♦ 2. (1694). Levier de serrure en forme de bascule à deux branches. On dit aussi *feuille* [fujo].

HOM. Folio.

FOLIOTAGE [fɔljɔtaʒ] n. m. — 1845; de *folioter*.

♦ Typogr. Action de folioter; son résultat. *Le foliotage d'un livre*. ⇒ **Foliotation**.

FOLIOTATION [fɔljɔtasjɔ̃] n. f. — 1951, in D. D. L.; de *folioter*.

♦ Didact. Action de folioter. *Foliotation d'un manuscrit avant archivage*.

FOLIOTER [fɔljɔte] v. tr. — 1832; de *folio*.

♦ 1. Numéroté (un feuillet, un livre feuillet par feuillet); spécialt, un registre, un manuscrit, un ouvrage ancien. — Typogr. Imprimer les folios, les numéros des pages de.

♦ 2. Numéroté (une page); numéroté (un livre) page par page. ⇒ **Pagner**.

► FOLIOTÉ, ÉE p. p. adj. *L'édition collective de Ronsard de 1567 est foliotée et non paginée*.

DÉR. Foliotage, foliotation, folioteuse.

FOLIOTEUSE [fɔljɔtøz] n. f. — 1872, in D. D. L.; de *folioter*.

♦ Typogr. Machine destinée à imprimer les folios. On trouve aussi *folioteur*, n. m.

FOLIQUE [fɔlik] adj. — V. 1900; du lat. *folium* «feuille».

♦ Biol. *Acide folique* : vitamine antianémique contenue dans les feuilles d'épinard, le foie et de nombreux autres aliments (syn. : *vitamine B₉*).

FOLK [fɔlk] n. m. et adj. — 1966, d'abord *folk-song* (attestation isolée, 1935, repris 1964, in Höfler); angl. *folk-song* «chanson populaire traditionnelle».

Anglicisme.

♦ 1. N. m. Musique traditionnelle populaire modernisée, à la mode depuis les années soixante, sous l'influence d'un mouvement prônant des formes traditionnelles de cultures régionales aux États-Unis, et en liaison avec le regain des régionalismes français. Il existe de nombreuses revues de folk. «*Deux frères, Patrick Desauany à la guitare, et Serge à l'accordéon. Ils chantent et jouent des airs tristes et doux qui fleurissent bon la France profonde. Du folk réussi et confortable comme de vieilles chaussures de marche*» (*l'Express*, n° 1545, 10 févr. 1981, p. 36). *Le rock* et le folk* (angl. *rock and folk*).

1 Un curieux son, agrégat de rock et de folk matiné de musique latino-américaine. J.-F. BIZOT, in *l'Express*, 11 sept. 1972.

♦ 2. Adj. *Un chanteur folk*, pratiquant la musique folk. *Un groupe folk. Un concert folk, un disque folk*, de musique folk. — REM. Les composés directement empruntés à l'américain gardent généralement la syntaxe anglaise : *un folk-club, le folk-song* (adaptable en : *chanson folk*).

2 Déjà, une sorte de dinosaure fait trembler l'horizon : la «mode folk» est sur ses rails, et personne n'y voit rien de bon. En Bretagne déjà, le phénomène a pris des proportions alarmantes : les groupes de «pop celtique» pullulent et la médiocrité s'installe, on se copie les uns les autres sans faire l'effort ni de trouver un style original, ni d'explorer le patrimoine traditionnel pendant qu'il en est encore temps. Actuel, n° 9, déc. 1974.

FOLKLO [fɔlklo] adj. invar. — V. 1966, in D. D. L.; abrég. de *folklorique*.

♦ Fam. Folklorique (3.). *Réunion, ambiance folklo.* — (Personnes). *Une vieille dame folklo. «Il était devenu comme ses parents, et moi, pour lui, j'étais folklo»* (*le Nouvel Obs.*, 30 avr. 1973). *Ils sont un peu folklo.* — N. *Des folklo.*

N. m. (1974, in D. D. L.). *Aimer le folklo. C'est du folklo.*

FOLKLORE [fɔlklor] n. m. — 1877; *folk lore*, 1871; *folk-lore*, 1872 (in Höfler), au sens 2; angl. *folk-lore* «science (lore) du peuple (folk)»; Académie, 8^e éd., écrit encore *folk-lore*.

♦ 1. (1886). Didact., vx. Science des traditions, des usages et de l'art populaires (d'un pays, d'une région, d'un groupe humain), relevant de l'anthropologie* culturelle. ⇒ **Folkloriste**.

1 Pendant son hivernage à Angmasalik, Hom a en outre recueilli d'importants renseignements sur l'anthropologie, l'éthnographie et le *folklore* des indigènes, qui jusque-là n'avaient eu aucune relation avec les Européens.

Trad. de Fridtjof NANSEN, la Première Traversée du Groënland, in *le Tour du monde*, 1891, t. I, p. 150.

♦ 2. Cour. Ensemble de ces traditions. *Chants, récits, légendes populaires du folklore national, provincial.* ⇒ **Romancero**. *Folklore basque, occitan, québécois. Poésie, musique empruntant ses thèmes au folklore. Étude scientifique, sémiotique du folklore* (→ le sens 1).

2 Il était passionné de ce que nous appelons aujourd'hui le folklore et que Sainte-Beuve appelle la poésie spontanée. A. BILLY, Sainte-Beuve, 30, p. 214.

3 Dans la vie sociale, avant la seconde guerre mondiale, du moins en France et en Europe, se prolongeaient les survivances de l'ancienne société. La production industrielle n'avait pas encore liquidé et intégré les restes de production artisanale et paysanne. Le village vivait encore et la campagne entourait la ville, à l'intérieur même des pays industrialisés. De nombreux prolongements du *précapitalisme* n'avaient pas encore été relégués dans le folklore (ni ravivés à ce titre pour la consommation touristique). Aux objets de fabrication industrielle se superposaient des objets artisanaux et ruraux. Symboliquement, ces objets portaient des valeurs déjà périmées (...)

Henri LEVEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 123.

Par anal. *Le folklore de qqn*, les légendes, les mythes qui lui sont familiers.

4 Elle n'a rien entendu de ce que j'ai dit d'*Hypérion* : ce n'est pas de son folklore. ARAGON, *Blanche...*, I, v, p. 81.

♦ 3. (1962). Fam. Chose pittoresque, mais sans importance ou sans signification profonde. *Le folklore des prix littéraires* : les détails convenus qui les accompagnent. — Loc. *C'est du folklore* : ce n'est pas sérieux, pas crédible. *La séance de rentrée des Chambres, ce n'est que du folklore; les choses sérieuses se passent après.*

DÉR. Folklorique, folkloriste.

FOLKLORIQUE [fɔlklorik] adj. — 1884, in Höfler; de *folklore*.

♦ 1. Relatif au folklore (1.). *Études folkloriques.* ⇒ **Folkloriste**.

♦ 2. De folklore (2.). *Danses folkloriques. Costume folklorique. Poupée folklorique*, habillée en costume folklorique.

Il est à peu près impossible à nos poètes de renouer avec les traditions populaires : dix siècles de poésie savante les en séparent et d'ailleurs l'inspiration folklorique s'est tarie : tout au plus pourrions-nous en imiter du dehors la simplicité. Les noirs d'Afrique, au contraire, sont encore dans la grande période de fécondité mythique (...)

SARTRE, Situations III, p. 254.

♦ 3. (1963). Fam. Pittoresque et amusant, mais dépourvu de sérieux. ⇒ **Folklo**. *Une réunion politique un peu folklorique.* — (En parlant des personnes, des comportements). Incongru. *Un type assez folklorique.*

FOLKLORISTE [fɔlklorist] n. et adj. — 1882, in Höfler; de *folklore*.

♦ 1. N. Personne qui étudie le folklore (2.); spécialiste du folklore. ⇒ **Anthropologue, ethnologue**.

M. de ..., savant archéologue et folkloriste distingué, me convie à venir voir ce qu'il a fait du Musée Lapidaire. Émile HENRIOT, *le Diable à l'hôtel*, p. 108.

♦ 2. Adj. (1883, *folk-loriste*, in Höfler). Rare et péj. Qui se rattache aux particularismes et au pittoresque du folklore. *Tendances folkloristes chez un compositeur.*

1. **FOLLE** [fɔl] n. f. — 1553; lat. *folliis* «enveloppe, outre». → Fou; follicule.

♦ Régional. Filet fixe à grandes mailles utilisé pour la pêche en mer. *Demi-folle*, à mailles plus serrées.

DÉR. Follier

HOM. Folle (fém. de *fou**).

2. **FOLLE** [fɔl] adj. et n. f.; **FOLLE-AVOINE** [fɔlavwan] n. f. ⇒ **Fou**, II., 7.

FOLLEMENT [fɔlmã] adv. — V. 1135; de *fol*. → Fou.

♦ 1. (Au sens fort de *fou*, II., 1.). Rare. Avec folie, psychotiquement.

♦ 2. Cour. D'une manière folle (⇒ **Fou**, II., 2., 3., 4.), déraisonnable, excessive. *Se risquer follement dans une aventure* (→ Étreinte, cit. 1). *Être follement prodigue* (→ Avare, cit. 6). *Il est follement amoureux d'une femme qui se moque de lui.* ⇒ **Extrêmement, passionné; terriblement** (fam.). *Follement irrité* (→ Élever, cit. 7).

Il n'adora plus qu'elle seule, et follement sépara de la chair l'idée suprême de la déesse, d'autant plus immatérielle s'il l'eût attachée à la vie.

Pierre LOUÏS, *Aphrodite*, I, III.

Il s'est follement jeté au-devant de moi à dessein de me retrouver. COLETTE, *l'Étoile Vesper*, p. 96.

♦ 3. (⇒ **Fou**, II., 8.). Vivement, au plus haut point. *Désirer follement quelque chose.* ⇒ **Éperduement, passionné** (→ Exalter, cit. 28). *Un spectacle follement intéressant.* ⇒ **Extrêmement, très; vachement** (fam.). *Follement gai* (→ **Fou**, II., 5.). *Un comique follement drôle.*

Et puis je désirai follement un savon transparent à la glycérine. Mais c'était pour le manger, et l'essai fut nauséux (...)

COLETTE, *Belles saisons*, p. 108.

FOLLET, ETE [fɔle, et] adj. et n. — V. 1165; dimin. de *fol*. → Fou.

♦ 1. Vx ou dial. Un peu fou; déraisonnable, étourdi. *Un personnage (un peu) follet.* — N. *Une petite follette.*

Si je questionnais le chevalier de Boufflers, je lui demanderais comment il a été assez follet pour aller chez ces malheureux confédérés, qui manquent de tout, et surtout de raison (...)

VOLTAIRE, Lettre à l'Impératrice de Russie, 82, 4 juil. 1771.

«*Cheval follet*» (Giono). «*Vent follet*» (Pourrat, in T. L. F.).

«*Esprit follet*, et, n. m., *follet* : lutin* familier et malicieux. ⇒ **Farfadet** (cit. 1).

Le follet fantastique erre sur les roseaux.

HUGO, *Odes et Ballades*, «Ballade deuxième».

♦ 2. (Choses). Qui a quelque chose de capricieux, d'irrégulier, dans sa position ou son allure (en parlant d'objets fins, cheveux, poils...). *Cheveux follets sur la nuque* (→ **Échapper**, cit. 41). *Poil follet* : première barbe légère, ou duvet des petits oiseaux.

Un petit poil follet lui couvrait le menton. RONSARD, *Élégies*, «Adonis».

Un duvet follet se mourait le long de ses joues, dans les méplats du col, en y retenant la lumière qui s'y faisait soyeuse.

BALZAC, *le Lys dans la vallée*, Pl., t. VIII, p. 797.

(...) la lumière... fait briller comme des vrilles d'or les petits cheveux follets en rébellion contre la morsure du peigne. Th. GAUTIER, *la Toison d'or*, III.

♦ 3. (1611). **FEU FOLLET** : petite flamme due à une exhalaison de gaz (hydrogène phosphoré...) spontanément combustible, produit par la décomposition de matières organiques. ⇒ **Ardent** (cit. 44), **flammerole, furole**. *Feux follets sur un marécage, dans un cimetière.* — Fig. *Cette passion n'est qu'un feu follet*, est fugace*. — (Personnes). *C'est un vrai feu follet* : il, elle est agile, rapide, insaisissable.

sisable. *Le Feu follet*, roman de Drieu La Rochelle, adapté au cinéma par Louis Malle.

6 Sur l'eau morte des cœurs fiévreux et compliqués
D'étranges feux follets font sautiller leur flamme.

Albert SAMAIN, *le Chariot d'or, Intér., Soir d'empire.*

7 Devant le feu follet, l'un dit âme des morts, et l'autre dit hydrogène sulfuré.

ALAIN, *les Idées et les Âges, in les Passions et la Sagesse, Pl., p. 300.*

Rare. *Un follet* : un feu follet.

DÉR. Follette.

FOLLETAGE [fɔlɛtɑʒ] n. m. — 1879; probabl. de *follet* ou *follet* «vent tourbillonnant», mot dial., du rad. du lat. *follis* «sac, ballon plein d'air».

◆ Techn. (vitic.) Maladie de la vigne qui se traduit par la dessiccation et la mort de ceps disséminés (ce mal, suivant un préjugé populaire, serait causé par un tourbillon de vent chaud). Syn. : *apoplexie*.

FOLLETÉ, ÉE [fɔlɛtɛ] adj. — 1869; probabl. de *follet* «vent tourbillonnant». → Folletage.

◆ Techn. (vitic.). Atteint de folletage. *Vigne folletée. Cep folleté.*

FOLLETTE [fɔlɛt] n. f. — 1722; fém. substantivé de *follet*.

Anciennement.

◆ 1. Fichu en toile blanche, taffetas ou gaze brodée que l'on portait au début du XVIII^e siècle.

◆ 2. Touffe de plumes blanches qui ornait les chapeaux sous Louis XVI.

1. FOLLICULAIRE [fɔlikylɛr] adj. — 1814; de 1. *follicule*.

◆ Didact. (anat., méd.). Relatif à un follicule. *Épithélium folliculaire. Troubles folliculaires* (du follicule dentaire, par ex.). *Rupture folliculaire* (pendant la menstruation).

Dans les follicules jeunes, les cellules granuleuses sont peu nombreuses, disposées en une ou deux couches autour de l'ovule; au fur et à mesure qu'ils grandissent, elles se multiplient en un massif qui, d'abord plein, se creuse bientôt d'une cavité qui se remplit d'un liquide, le *liquide folliculaire* (...)

Pierre REY, *les Hormones, p. 22-23.*

HOM. 2. Folliculaire.

2. FOLLICULAIRE [fɔlikylɛr] n. m. — 1759; tiré par Voltaire — qui emploie ailleurs le mot *follicule* au sens de «mauvaise feuille littéraire» — du lat. *folliculum*, pris à tort pour un dér. de *folium* «feuille», alors que c'est un dimin. de *follis* «enveloppe, sac».

◆ Pég. et littér. Mauvais journaliste; auteur, pamphlétaire sans talent et sans scrupule. *Un vil folliculaire.*

1 C'est un mal-vivant, répondit l'abbé, qui gagne sa vie à dire du mal de toutes les pièces et de tous les livres; il hait quiconque réussit, comme les eunuques haïssent les jouissants; c'est un de ces serpents de la littérature qui se nourrissent de fange et de venin; c'est un folliculaire. Qu'appellez-vous un folliculaire? dit Candide.

C'est, dit l'abbé, un faiseur de feuilles, un Fréron. VOLTAIRE, *Candide, XXII.*

2 On était venu (...) pour être un grand écrivain, on se trouve un impuissant folliculaire.

BALZAC, *Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 662.*

HOM. 1. Folliculaire.

1. FOLLICULE [fɔlikyl] n. m. — 1523; lat. *folliculus* «petit sac» (→ Folliculaire), de *follis*. → 1. Folle.

◆ 1. Bot. Fruit capsulaire, déhiscent, sec, uniloculaire, formé d'une seule feuille carpellaire repliée sur elle-même. *Les graines de l'asclépiade sont contenues dans un follicule.*

◆ 2. (1560). Anat. Petite formation arrondie au sein d'un tissu, d'un organe, délimitant une cavité ou une substance particulière. ⇒ **Crypte**. *Follicule dentaire. Follicule lymphatique, pilosébacé, ovarien, follicule de De Graaf* (⇒ **Folliculine**).

◆ 3. Pathol. Amas de cellules inflammatoires. *Follicule tuberculeux.*

DÉR. 1. Folliculaire, folliculeux, folliculine, folliculite.

HOM. 2. Follicule.

2. FOLLICULE [fɔlikyl] n. m. — 1770; tiré par Voltaire du lat. *folliculum*, pris à tort pour un dér. de *folium* «feuille». → 2. Folliculaire.

◆ Pég. et littér. Mauvaise feuille littéraire.

HOM. 1. Follicule.

FOLLICULEUX, EUSE [fɔlikyløf, øz] adj. — 1770; de 1. *follicule*.

◆ Anat. Qui présente des follicules. *Glandes folliculeuses. Tumeur folliculeuse.*

FOLLICULINE [fɔlikylin] n. f. — 1932; «infusoire», 1827; de 1. *follicule*.

◆ Biol. L'une des hormones élaborées par le follicule ovarien, essentielle au processus de nidation de l'œuf fécondé. ⇒ **(Estrogène)**.

Des remarques homologues ont été faites sur la *folliculine* (hormone sexuelle féminine) et d'une façon générale sur le déséquilibre *androgène* (hormone mâle), *estrogène* (hormone femelle), notamment à propos de la criminalité sexuelle.

Pierre GRAPIN, *L'Anthropologie criminelle, p. 48.*

DÉR. Folliculinique.

COMP. Folliculinothérapie, folliculostimuline.

FOLLICULINIQUE [fɔlikylinik] adj. — 1951; de *folliculine*.

◆ Didact. Relatif à la sécrétion de folliculine des organes génitaux femelles, spécialement des ovaires féminins. *Hormones folliculiniques. Insuffisance folliculinique.*

(...) nous nous sommes attachés à l'étude de la folliculine et avons décrit pour la première fois des *psychoses folliculiniques* en clinique, psychoses caractérisées surtout par des phénomènes d'excitation haineuse, d'hostilité, de délire de persécution.

H. BARUK, *Psychoses et Névroses, p. 101.*

FOLLICULINOTHÉRAPIE [fɔlikylinoterapi] n. f. — 1951; de *folliculine*, et *-thérapie*.

◆ Méd. Traitement par la folliculine.

(*Dans le cas*) d'une maladie que nous avons observée pour la première fois après un traitement très intensif de folliculine (...) nous notions un état d'apathie et d'adiposité (...) que nous avons vu également chez les animaux soumis pendant très longtemps à une folliculinothérapie intensive.

H. BARUK, *Psychoses et Névroses, p. 102.*

FOLLICULITE [fɔlikylit] n. f. — 1836; de 1. *follicule*.

◆ Méd. Inflammation du follicule pilo-sébacé (de la peau). ⇒ **Furoncle**. *Folliculite pileuse*. ⇒ **Mentagre, sycosis**.

FOLLICULOSTIMULINE [fɔlikylɔstimylin] n. f. — D. i. (mil. xx^e); de *follicul(ine)*, et *stimuline*, pour trad. l'angl. *follicle stimulating hormone*.

◆ Biol. Hormone hypophysaire qui contrôle la synthèse et la sécrétion de la folliculine.

Syn. : *F. S. H.* (anglic.).

FOLLIER [fɔlje] n. m. — 1839; de 1. *folle*.

◆ Techn. (pêche). Bateau pour la pêche à la folle (1. Folle).

FOMENTATEUR, TRICE [fɔmɔtɑtœr, tris] n. — 1613; de *foment*.

◆ Littér. Personne qui foment (des troubles, une révolte). ⇒ **Fauteur, fomenteur**. *Fomentateur de troubles*. ⇒ **Agitateur, provocateur**.

FOMENTATION [fɔmɔtɑsjɔ̃] n. f. — XII^e; lat. *fomentatio*, du supin de *fomentare*. → Foment

◆ 1. Méd. Vieilli. Action d'appliquer un médicament externe et local (topique), chaud. ⇒ **Embrocation**. — Ce topique. *Fomentation sèche*, par application d'une boule d'eau chaude, d'un sac de sable chaud, etc. *Fomentation humide* : cataplasme, compresses... (→ **Épithème**).

Le sergent Long étant revenu, Joliffe et lui frictionnèrent le nouveau venu, comme il ne l'avait jamais été probablement. Ce n'était point une linition douce, une fomentation onctueuse, mais un massage vigoureux, pratiqué à bras raccourcis, et qui rappelait plutôt les éraillures de les caresses de la main.

J. VERNE, *le Pays des fourrures, t. I, p. 29.*

◆ 2. (1636). Littér. Action de préparer ou d'entretenir en sous main quelque trouble. *Fomentation de haines, de discordes, de crises*... ⇒ **Excitation**.

(...) jaloux de domination dans le petit clan jusqu'à ne pas reculer devant les pires mensonges, devant la fomentation des haines les plus injustifiées (...)

PROUST, *À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 154.*

CONTR. Apaisement.

FOMENTER [fɔmɔtɛ] v. tr. — V. 1220, *foumenter*; lat. méd. *fomentare*, de *fomentum* «cataplasme, calmant», de *fovere* «chauffer».

◆ 1. Vieilli. Soumettre (une partie malade) à une fomentation*. ⇒ **Bassiner**.

◆ 2. (Deuxième moitié xvi^e, Montaigne). Mod. et littér. (ou style soutenu), susciter ou entretenir (un sentiment ou une action néfaste). ⇒ **Fomentation**, 2. *Foment* le mal au lieu de le guérir. *Foment* la discorde. ⇒ **Envenimer, exciter**. *Foment* des troubles, une sédition, la révolte.

Ainsi le théâtre purge les passions qu'on n'a pas, et fomenté celles qu'on a. Ne voilà-t-il pas un remède bien administré?

ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert.*

- 2 (...) l'Europe inquiète profitera de ces divisions, les fomentera, interviendra, et l'on se trouvera de nouveau engagé dans des luttes effroyables.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 266.
- 3 Je rencontrai une violente opposition fomentée par le maire ignorant, à qui j'avais pris sa place.
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 348.
Littér. et rare. *Fomenteur le bien, une bonne action.* — Avec un compl. neutre, mais une connotation péjorative :
- 4 Puisque ses auditeurs étaient ces étudiants qui attendent de nous la parole, c'est avant tout à leur adresse qu'il a fomenté son discours, et pour renoncer à leur endroit aux règles qui s'observent entre augures de mimer la rigueur par la minutie et de confondre règle et certitude.
J. LACAN, Écrits, p. 238.
- CONTR. Apaiser, calmer.
DÉR. Fomentateur, fomenteur.

FOMENTEUR, TRICE [fomätœr, tris] n. — 1864, Léon Diex; de *fomenter*.

♦ Littér. *Fomenteur de...* : personne qui foment (ce qu'indique le complément). *Fomenteur de troubles, de complots, de révoltes.* ⇒ **Fauteur; agitateur, provocateur.** — REM. Ce mot tend à remplacer *fomentateur*.

(...) les 99 pour 100 du peuple marocain (...) sont incapables de comprendre ce que les fomenteurs de troubles tentent de leur expliquer (...)
F. MAURIAU, Bloc-notes 1952-1957, p. 19.

FONÇAGE [fõsaʒ] n. m. — 1840; de *foncer*, I.
Technique.

♦ 1. Action de foncer (I., 1.), de munir d'un fond. *Le fonçage d'un tonneau.* — *Fonçage d'un moule à tarte.*

♦ 2. Action de creuser. *Le fonçage (ou foncement) d'un puits.* ⇒ **Forage.**

(Rare) Action d'enfoncer. *Le fonçage d'un pieu.*

♦ 3. Dans la fabrication des papiers peints, Opération par laquelle on enduit le papier d'une couche uniforme de couleur qui sert de fond. ⇒ 1. **Fonceur.**

Risler, enchanté de cette sympathie extraordinaire pour sa chère fabrique, expliquait de là-haut à l'enfant la disposition des bâtiments, lui indiquait les ateliers d'impression, de dorure, de fonçage.

Alphonse DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 31.

FONÇAILLES [fõsaj] n. f. pl. — 1588, *fonsaille*; de *foncer*, I., 1.

♦ Techn. (Ancient). Planches qui forment le fond (d'un tonneau; d'une couchette, d'un lit).

FONCÉ, ÉE [fõse] p. p. adj. et n. ⇒ **Foncer.**

FONCER [fõse] v. — Conjug. *placer*. — 1375, au p. p.; de *fond*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Techn. Garnir d'un fond. *Foncer un tonneau, une cuve.* — (1802). Par anal. Cuis. Garnir le fond de (un ustensile) avec de la pâte, des bardes de lard. *Foncer un moule, une casserole.*

♦ 2. Pousser au fond. ⇒ **Enfoncer.** *Pieux foncés au vérin.* (1839). Par ext. Creuser. *Foncer un puits.* — REM. *Une foncée* désignait une coupe pratiquée dans une ardoisière.

★ II. V. tr. et intr. (1798). ♦ 1. V. tr. Charger en couleur de manière à rendre plus sombre (une teinte sombre paraissant comme enfoncée). → ci-dessus, **Foncé**, adj. *Foncer une teinte.* — Pron. réfl. *Couleur qui se fonce.*

♦ 2. V. intr. Devenir foncé. *Des yeux* (→ Évanouir, cit. 5), *des cheveux qui fonce.*

1 (...) le crépuscule (...) faisant d'elle une ombre noire dans la lumière grise qui fonçait peu à peu et dissolvait alors la silhouette immobile (...)
CAMUS, la Peste, p. 297.

1.1 Beau matin frais, clair trop tôt comme si souvent, mais alors dans un état, très violent. Le ciel allait bientôt foncer et la pluie tomber et tomber toujours, toute la journée, jusqu'au soir. Puis de nouveau bleu et soleil une seconde, puis nuit.
S. BECKETT, Têtes-mortes, p. 9.

★ III. V. intr. A. ♦ 1. (1680; altér. de *fondre*, d'après *foncer*, I., 2.). Faire une charge à fond, se jeter impétueusement sur... ⇒ **Attaquer** (cit. 10), **charger**, **fondre** (sur), **poursuivre**, **précipiter** (se). *Taureau qui fonce sur la muleta. Foncer sur l'ennemi. Foncer dans le tas* (fam.).

2 Le peuple cherche partout ses ennemis imaginaires, et fonce en avant, les yeux clos, n'importe sur qui ou sur quoi, non seulement avec tout le poids de sa masse, mais avec toute la force de sa fureur.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 92.

3 (...) ces mouvements qu'on voit dans le cou du taureau quand cette bête voudrait foncer et n'ose plus.
M. BARRÈS, Leurs figures, p. 194.

♦ 2. Aller très vite, droit devant soi. ⇒ **Filer.** *Il fonçait à toute allure, comme un fou. La voiture fonçait à tombeau ouvert. Foncer en fin de course.* ⇒ **Sprinter.**

4 (...) Étienne vient d'arriver. Il a couru le monde pendant deux ans et en débarquant il ■ foncé sur nous.
J. CHARDONNE, Éva, p. 101.

(...) celui-ci, poussant une sorte d'exclamation sourde, tournait sur lui-même et fonçait déjà dans la nuit sans que les autres (...) eussent le temps d'esquisser un geste.
CAMUS, la Peste, p. 301.

Fig. *Prévenant les traits de la critique, il fonce sur l'adversaire* (→ **Attaque**, cit. 8). — Loc. fam. *Foncer dans le brouillard* : aller hardiment de l'avant sans s'occuper des obstacles ou des difficultés.

Il n'écoute que ses passions, ses désirs. Il fonce. C'est le règne du muflé.
G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, p. 131.

B. Littér. et rare. S'enfoncer.

Tout en fouillant dans la valise, je préparais une apostrophe; quand tout fut prêt, je jetai la valise. Elle *fonça* dans la rivière.

GIDE, le Voyage d'Urien, in *Romans*, Pl., p. 44.

C. Fam. et vx. Fournir des fonds. ⇒ **Casquer, financer, payer.** *Ce journal aurait cessé de paraître, s'il n'y avait pas Untel pour foncer.*

► **FONCÉ, ÉE** p. p. adj. (1690, Furetière; de *foncer*, II., 1.).

Qui est d'une nuance sombre, en parlant d'une couleur. *Une couleur foncée, très foncée.* ⇒ **Chargé, profond, sombre.** *Des cheveux châtain foncé. Peau foncée, teint foncé.* ⇒ **Brun** (→ **Astrakan**, cit. 2; **boucaner**, cit. 2). *Tableau d'un ton foncé.* ⇒ **Obscur.** — N. m. *Pré-férer le foncé au clair.*

La tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine, sont d'un brun modéré, plus foncé sous la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Troupiales.

Un vert et un bleu très foncés envahissent l'image.

RIMBAUD, les Illuminations, Nocturne vulgaire.

Il a un peu l'air d'un paysan sicilien avec sa peau cuite, son poil noir et ses vêtements de teintes toujours foncées, mais qui lui vont bien.
CAMUS, la Peste, p. 40.

CONTR. Défoncer. — Décolorer, éclaircir. — Détourner (se), éviter, fuir. — Flâner, lambiner. — Blanc, blond, brillant, clair, éclatant, pâle, voyant.

DÉR. Fonçage, fonçailles, 1. fonceur, 2. fonceur.

1. **FONCEUR** [fõsœr] n. m. — 1872; de *foncer*, I.

♦ Techn. Ouvrier qui procède au fonçage (3.) des papiers peints. — REM. Le fém. *fonceuse* est virtuel.

HOM. 2. **Fonceur.**

2. **FONCEUR, EUSE** [fõsœr, øz] adj. et n. — 1914; de *foncer*, III.

♦ Fam. Dynamique et audacieux. *Il est fonceur.* — N. Personne qui va de l'avant sans s'occuper des obstacles et des difficultés. *Un tempérament de fonceur. C'est un fonceur et un battant.* — REM. Ce terme est très usité dans le domaine sportif (1937, en ski, in *Petiot*) et politique.

G.M., évêque de Grenoble, 53 ans, un fonceur que sa culture, son intelligence modèrent peu, était chargé de ce travail.

C.F. JULLIEN, in le Nouvel Obs., 30 oct. 1972.

HOM. (Du masc.) 1. **Fonceur.**

FONCIER, IÈRE [fõsjɛ, jɛr] adj. — 1370; de *fons*, anc. forme de *fonds*. → **Fonds**.

♦ 1. [a] Qui constitue un bien-fonds. *Propriété foncière. Registre communal des propriétés foncières.* ⇒ **Cadastre.**

[b] Qui possède un fonds, des terres. *Propriétaire foncier.*

[c] Relatif à un bien-fonds. *Crédit* foncier. Rente, charge, contribution, cote foncière. Impôt* foncier*, et, n. m., *le foncier.*

Jamais Buteau ne se décidait à payer ses contributions d'un coup. Lorsqu'il recevait le papier, en mars, c'était de la mauvaise humeur pour huit jours. Il épluchait rageusement le foncier, la taxe personnelle (...)
ZOLA, la Terre, IV, III.

(...) les deux cents hectares de ce qui avait été autrefois un des plus beaux domaines du pays rapportaient maintenant à peu près tout juste de quoi payer le foncier (...)
Claude SIMON, le Vent, p. 21.

♦ 2. Fig. Qui est au fond de la nature, du caractère de quelqu'un. ⇒ **Inné, naturel.** *Qualités, aptitudes* (cit. 7) *foncières. Bon sens foncier. Méchanceté foncière. Différence foncière de tempérament.*

(...) un orgueil foncier qui étouffe la vertu dans sa semence, et ne cessant de la persécuter, la corrompt non seulement quand elle est née, mais encore quand elle semble avoir pris son accroissement et sa perfection.

BOSSUET, Traité de la concupiscence, XXXI.

(...) tout fumeux de la doctrine récemment acquise, mais où sans cesse la brutalité foncière reparaisait sous la culture trop neuve.

Jules LEMAITRE, Impressions de théâtre, Shakespeare.

Rare. ⇒ **Fondamental.** *Une erreur foncière* (Académie).

CONTR. Mobilier, viager. — Acquis, artificiel, superficiel.

DÉR. Foncièrement.

FONCIÈREMENT [fõsjɛrmã] adj. — Av. 1475, « à fond, complètement »; de *foncier*, 2.

♦ Dans le fond, au fond. ⇒ **Fondamentalement, profondément.** *Il est foncièrement bon, foncièrement égoïste. Foncièrement mélanco-*

lique et atrabilaire (cit. 8) sous des dehors aimables. Foncièrement convaincu (→ Concilier, cit. 7).

(...) elle n'était pas foncièrement mauvaise, et si sa nature non apparente, un peu profonde, n'était pas la gentillesse qu'on croyait d'abord (...) sa troisième nature (...) la vraie tendait vers la bonté et l'amour du prochain.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 229.

(En parlant d'un rapport). Ils sont foncièrement différents, semblables, en ce qui concerne les éléments essentiels.

CONTR. Apparemment, superficiellement.

FONCTEUR [fɔ̃ktœʁ] n. m. — 1964; de *fonct(ion)*.

♦ Log. Chacun des opérateurs qui exprime de quelle manière la vérité de la proposition complexe qu'il sert à former est fonction de celle des propositions élémentaires (on dit parfois *foncteur de vérité*). Les foncteurs comprennent les connectifs binaires et la négation.

(...) Mc Culloch et Pitts ont montré, en effet, qu'il y a isomorphisme entre les opérateurs intervenant dans les différentes formes de connexions neuroniques et les foncteurs de la logique des propositions (réseau booléen) et ce fait fondamentalement indique que si les structures logiques sont le produit de constructions progressives, se réorganisant et se poursuivant de palier en palier jusqu'à celui de la formalisation elle-même, ces constructions, sans être préformées puisqu'elles sont de plus en plus riches, remontent jusqu'aux coordinations nerveuses et sensori-motrices elles-mêmes.

J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 101.

FONCTION [fɔ̃ksjɔ̃] n. f. — 1537; *funcion* «exécution», 1372; lat. *functio* «accomplissement», et en lat. jurid. «service public», du supin *functum* de *fungi* «s'acquitter».

★ I. Action, rôle caractéristique (d'un élément, d'un organe*) dans un ensemble.

A. (Personnes). ♦ 1. Exercice d'un emploi, d'une charge; par ext., ce que doit accomplir une personne pour jouer son rôle dans la société, dans un groupe social. ⇒ **Activité, devoir, ministère, mission, occupation, office, rôle, service, tâche, travail**. La fonction, les fonctions d'une charge; de quelqu'un. S'acquitter de ses fonctions. Accomplir, remplir ses fonctions (→ Absorber, cit. 9). Charger quelqu'un d'une fonction par désignation, élection, nomination. ⇒ **Attribution, commission, délégation, mandat**. Personne qui se déplace pour exercer ses fonctions. ⇒ **Itinérant**. Commissaire* chargé de fonctions spéciales. Être chargé de certaines fonctions pendant un jour, une semaine. Cf. Être de jour, de semaine. Remplir une fonction dans une entreprise. Il n'a pas su remplir sa fonction. → Tenir sa partie*. — Les fonctions du coryphée (cit. 1) dans la tragédie antique. Fonctions de l'écrivain (cit. 14); → aussi Engagement, cit. 11), du critique (cit. 31), du poète comique (→ Déshabiller, cit. 4). Fonction du poète, poème où Hugo définit la mission sociale du poète (*les Rayons et les Ombres*, 1).

1 Le discernement est la principale fonction du juge, et la qualité nécessaire du jugement. BOSSUET, Sermon, Providence, 1.

2 Le roi pacifique (...) est un roi très imparfait, puisqu'il ne sait point remplir une de ses plus grandes fonctions, qui est de vaincre ses ennemis (...)

FÉNÉLON, Télémaque, v.

3 Si vous voulez être inspecteur de l'Académie de Caen, vous n'avez qu'à le dire (...) Vous savez ce que je vous ai dit des fonctions que vous auriez à remplir. Elles sont morales, civiles, politiques, religieuses, sublimes, mais ennuyeuses par les détails. J'avais mieux aimé pour vous (...) l'uniformité continue et l'immobilité des fonctions du professeur. Si, après vous être bien consulté, vous aimez mieux les autres, acceptez-les.

JOUBERT, Lettre à Chénédollé, 6 avril 1810, in *SAINTE-BEUVE*, Chateaubriand, t. II, p. 216.

4 (...) dans cette mêlée d'hommes, de doctrines et d'intérêts (...) le poète a une fonction sérieuse. Sans parler même ici de son influence civilisatrice, c'est à lui qu'il appartient d'élever, lorsqu'ils le méritent, les événements politiques à la dignité d'événements historiques.

HUGO, les Voix intérieures, Préface.

5 Les journaux ont pour fonction de donner à leurs lecteurs les nouvelles du jour, comme on dit.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 13.

Spécialt. *Les fonctions du sacerdoce* (→ Éphod, cit.). — Liturgie cathol. Cérémonie religieuse présidée par un prêtre; spécialt, bénédiction, consécration, salut du saint sacrement, procession. — Vx. *Les saintes fonctions*: l'accomplissement des devoirs de la religion.

Par ext. *La fonction, les fonctions d'un groupe, d'une classe sociale* (→ État, cit. 92). — *Les fonctions de l'État* (→ Collectiviste, cit. 2). — Dr. constit. Activité de l'État dans un domaine précis. *Fonction législative, exécutive ou administrative* (dont on distingue parfois la fonction gouvernementale), *fonction juridictionnelle*. *Les fonctions et les pouvoirs**.

6 Ce qui est d'une hypocrisie insupportable, c'est d'accepter les privilèges d'une classe sans en accepter les fonctions.

A. MAUROIS, Bernard Quesnay, xxvi.

♦ 2. (Déb. XIX^e). Profession considérée comme contribuant à la vie de la société. ⇒ **Charge, emploi** (cit. 17), **état, métier, place, poste, profession, situation**. Une fonction; la fonction de pédagogue, de juriste. *Candidature** à une fonction. *Mettre en possession d'une fonction*. ⇒ **Installer**. Qui exerce (⇒ **Onéraire**), n'exerce plus (⇒ **Honoraire**) sa fonction. *Attributs**, *insignes d'une fonction*; *rang, honneurs attachés à une fonction*. ⇒ **Dignité, titre**. *Remplir une fonction en titre* (⇒ **Attitré, titulaire**), *en remplacement* (⇒ **Suppléant**), *par intérim**. *Vacance** d'une fonction. *Cumul de fonctions*. *Années d'exercice**, *ancienneté dans une fonction*. *Fonction amovible, inamovible*. *Incompatibilité de deux fonctions*. *Cumul** de

fonctions. *Pouvoirs du titulaire d'une fonction*. ⇒ **Attribution, compétence, pouvoir, qualité**. *Rétribution d'une fonction*. ⇒ **Appointement, 2. honoraire** (→ Approcher, cit. 21; attacher, cit. 112). *Fonction de directeur* (⇒ **Directorat, direction**), *de magistrat* (⇒ **Magistrature**), *de ministre* (⇒ **Ministère**), *de président* (⇒ **Présidence**), *de professeur* (⇒ **Professorat**)... *Les fonctions civiles, ecclésiastiques* (→ Article, cit. 7). *La fonction d'avocat* (cit. 5). — *Les fonctions de qqn*: l'ensemble des obligations de sa profession. *Dans l'exercice de ses fonctions*. *Reprendre ses fonctions*. — *Se démettre de ses fonctions*. ⇒ **Démission**. *Relever qqn de ses fonctions* (⇒ **Dégradation, destitution, limogeage, révocation**).

Un édit parut (1787) où l'on avouait que les protestants étaient des hommes; on leur permettait de naître, de se marier, de mourir. Du reste, nullement citoyens, exclus des fonctions civiles, ne pouvant ni administrer, ni juger, ni enseigner; admis, pour tout privilège, à payer l'impôt, à payer leur persécuteur, le Clergé catholique, à entretenir de leur argent l'autel qui les maudissait.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, VIII.

EN FONCTION. *Entrer, être, rester en fonction*.

LOC. FAIRE FONCTION DE: remplir, sans en être titulaire, la charge de; tenir lieu de. *Faire fonction de directeur*.

... DE FONCTION. *Appartement, voiture de fonction*, alloué(e) gratuitement par une Société privée, par l'État, à une personne qui a une fonction (dans cette Société, dans l'Administration).

Beaucoup de gens voudraient être fonctionnaires, car ceux-ci sont logés dans de superbes appartements de fonction.

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 474.

Dr. publ. **FONCTION PUBLIQUE**: poste impliquant la gestion des affaires publiques; spécialt, situation juridique de l'agent d'un service public. ⇒ **Fonctionnaire**. *Fonctions de police, d'administration* (⇒ **Administration**); *fonctions d'autorité, fonctions de gestion*. *Usurpation de fonctions publiques*. — *Statut de la fonction publique*. *Organes de la fonction publique*: *direction et conseil supérieur de la fonction publique*, commissions administratives et comités techniques paritaires.

B. (Choses). Rôle caractéristique dans un ensemble (souvent distingué de *structure*). ⇒ **Action (propre), rôle, utilité**. *Remplir une fonction*. ⇒ **Agir, fonctionner**. — Loc. FAIRE FONCTION DE: tenir lieu* de. ⇒ **Remplacer, servir** (de). *Ce couvercle fait fonction de soupape* (Littré).

Emplois spéciaux. ♦ 1. (xv^e). Ensemble des propriétés actives concourant à un même but, chez l'être vivant. *Fonctions de nutrition*. ⇒ **Nutrition; circulation, sang; respiration** (→ Asphyxie, cit. 2); **alimentation, digestion; excrétion**. *Fonction de relation (fonctions nerveuses**, etc.). *Fonctions de reproduction; fonctions génitales, sexuelles* (→ Cycle, cit. 3). *Fonctions organiques, fonctions de la vie*. *Fonctions de la vie végétative*: nom donné aux fonctions de nutrition et de reproduction. *Fonction chlorophyllienne**. — *Fonction d'un organe*. *Les fonctions du foie, du cœur*. *Perturbation dans les fonctions d'un organe* (⇒ **Lésion**). — *Différenciation des fonctions* (→ Canaliser, cit. 1). *Modification d'une fonction par adaptation* (cit. 1).

Les connaissances qui résulteront un jour de l'application de la chimie à l'étude des corps vivants et de leurs fonctions, nous offriront peut-être contre nos maux des ressources que nous n'oserions prévoir aujourd'hui.

CONDORCET, Margraaf.

La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort.

BICHAT, Recherches physiologiques sur la vie et la mort, I, p. 1.

Je l'interprète ainsi: les organes de la vie, les fonctions de notre organisme et celles de l'esprit, toutes ces propriétés et facultés du vivant comportent de quoi nous permettre de nous adapter, en quelque mesure, à ce qui va arriver.

VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 205.

(...) l'attention que l'on croit une fonction de l'intelligence est presque toujours une fonction des yeux.

ALAIN, Propos, p. 40.

Loc. *La fonction crée l'organe*: toute fonction que doit accomplir un être vivant pour subsister détermine l'apparition chez cet être des moyens de l'accomplir (transformisme* de Lamarck). «*La conception mutationniste (...) conduit à renoncer à l'idée que la fonction crée l'organe*» (Guyénot). — REM. Cette locution est souvent employée au figuré, dans les domaines psychologique, social, etc.

Peut-être que la fonction crée l'organe; mais, après, l'organe invite au fonctionnement.

GIDE, Journal, 16 févr. 1907.

Absolt (vx). *Faire bien ses fonctions*: accomplir normalement les fonctions de l'organisme. — Mod. Par euphémisme. Déféquer.

Domaine psychique. *Les fonctions de l'entendement, de l'intelligence, de l'esprit humain*. ⇒ **Faculté** (2.). Spécialt. Psychol. (→ ci-dessous, cit. 14, Claparède). *Fonction fabulatrice* (cit.; → **Fabulation**, cit. 2).

(...) on sent aisément que vouloir, juger, etc., ne sont que différentes fonctions de notre entendement.

VOLTAIRE, Lettre au roi de Prusse, Sur la liberté, oct. 1737.

On pourrait, en psychologie, classer ainsi par opposition les sens de ce terme (*fonction*): 1^o (opposée à *phénomène*): capacité mentale, telle que la sensibilité (opposée à la sensation), la mémoire (opposée au souvenir ou à l'image)... 2^o (opposée à *structure*): ensemble d'opérations mentales, processus considéré dans son caractère dynamique (...) 3^o (opposée à *description, analyse*): rôle, utilité d'un phénomène; signification biologique.

E. CLAPARÈDE, in LALANDE, Voc. de la philosophie.

Nous avons dit que l'intelligence avait pour fonction d'établir des rapports

H. BERGSON, l'Évolution créatrice, p. 152.

♦ 2. Ling., sémiotique. Ensemble des propriétés (d'une unité, d'un signe), par rapport à un processus d'ensemble (production du discours; communication); rôle dans ce processus. *Fonction, valeur et*

sens d'une unité lexicale. Fonctions de l'adjectif (épithète, attribut). Fonctions du nom. — Adjectif en fonction de substantif.

♦ 3. Chim. Ensemble déterminé de propriétés chimiques (suivi d'un nom en appos.). Fonctions acide*, base*, sel*. Fonctions alcool, phénol, amine, aldéhyde, cétone, acide, nitrile, ester, amide, imine... Une fonction est due à la présence, dans la molécule, d'un atome ou d'un groupe d'atomes (groupement fonctionnel) que les formules développées mettent en évidence.

♦ 4. (1845). Action propre (d'un organe, d'un instrument, d'une machine) dans un processus. La fonction de l'arc-boutant, de la voûte en architecture. La fonction du piston dans un moteur.

★ II. ♦ 1. (1694). Math. Relation qui existe entre deux quantités, telle que toute variation de la première entraîne une variation correspondante de la seconde (ou en terme d'ensembles, étant donnés deux ensembles X et Y, « toute opération qui associe à tout élément x de X un élément y de Y que l'on note f(x) » (Choquet). ⇒ Application (2.), correspondance (1., 1.), corrélation, forme (1., B., 7.), loi (de composition). Dans l'expression y = f(x), y égale f de x, f est la fonction, x est la variable (ou variable indépendante) et y l'image de x (ou variable dépendante). — REM. On appelle parfois abusivement fonction l'expression y = f(x) ou encore la variable dépendante y. Fonction affine, convexe, continue, discontinue, constante, croissante, décroissante. Fonction uniformément discontinue. Fonction bêta, gamma. Fonction harmonique, homogène, implicite, inverse, paire, impaire, rationnelle... Fonctions égales, différentes, indépendantes, symétriques, hyperboliques. Fonctions dérivable, différentiable; fonction dérivée. ⇒ Dérivée, différentiel(le). Fonction intégrable; intégration d'une fonction. ⇒ Intégrale, Fonction primitive. ⇒ Primitif (1., 3.). Fonction périodique. Fonction composée, fonction de fonction, où la variable est elle-même fonction d'une autre variable. ⇒ Produit. Types fondamentaux de fonctions numériques: fonction linéaire, exponentielle, logarithme puissance. Fonction caractéristique d'un ensemble, caractéristique d'une distribution de la variable aléatoire (en calcul des probabilités: transformée de Fourier). Fonction de répartition (ou de distribution). — Classe, coefficient, degré, formule, gradient, limite, période, quotient, saut d'une fonction. Taux de variation, d'accroissement d'une fonction numérique. Représentation graphique (⇒ Courbe), graphe* d'une fonction.

16 On appelle fonction d'une ou de plusieurs quantités toute expression de calcul dans laquelle ces quantités entrent d'une manière quelconque.

L. DE LAGRANGE, Théorie des fonctions analytiques, I.

17 Concevoir une fonction d'une variable — une correspondance entre deux variables mathématiques —, c'est en définitive admettre qu'entre deux termes variant simultanément, il existe une relation identique à elle-même; c'est postuler que, sous le changement apparent de l'antécédent et du conséquent, il y a quelque chose de constant. Or ce postulat, nous le connaissons bien (...) C'est le concept général de loi. P. BOUTROUX, l'Idéal scientifique des mathématiques, p. 206.

18 La plupart des lois physiques ont tout simplement la forme de fonction du type y = f(x). SARTRE, Situations III, p. 156.

Log. Fonction proportionnelle: expression logique contenant une ou plusieurs variables.

♦ 2. Sc. Relation entre plusieurs phénomènes (dans: être fonction de...). La température est fonction de l'heure; l'allongement d'une tige métallique est fonction de la température.

♦ 3. Cour. (dans des expressions). Ce qui dépend de quelque chose. ⇒ Conséquence, effet. — EN FONCTION DE: par rapport à, en relation avec (quelqu'un, quelque chose susceptible de varier). Varier en fonction, en fonction inverse de... Considérer quelque chose en fonction de... ⇒ Rapport (par rapport), relativement (à). — ÊTRE FONCTION DE: dépendre de (quelqu'un, quelque chose).

19 (...) la liberté avec laquelle un écrivain parle de l'amour est fonction à la fois du tempérament de l'artiste et des mœurs de son temps.

A. MAUROIS, Études littéraires, Romains, IV, t. II, p. 153.

20 Il est mauvais de penser aux hommes en fonction de leur bassesse (...)

MALRAUX, l'Espoir, Illus. lyr., I, II.

21 On réduisait (dans les théories nazies) les individus à n'être que des fonctions dépendantes de la classe, les classes à n'être que des fonctions de la nation, les nations à n'être que des fonctions du continent européen.

SARTRE, Situations II, p. 24.

DÉR. Fonctionnaire, fonctionnel, fonctionner.

FONCTIONNAIRE [fɔksjɔnɛr] n. m. et f. — 1770, Turgot; de fonction, I., A.

♦ Personne qui remplit une fonction* publique; personne qui occupe, en qualité de titulaire, un emploi permanent dans les cadres d'une administration publique (spécialt, l'État). ⇒ Administrateur, agent (public), employé; administration, bureau, État (cit. 132 à 136), ministère, service (public); fam. et péj. bureaucrate, rond-de-cuir; budgétivore; → Automatismes, cit. 6; char, cit. 4; conscience, cit. 19; croire, cit. 54; débat, cit. 4; estimable, cit. 3. Fonctionnaires publics, de l'État, et, absol., fonctionnaires. → Auditeur, censeur, commissaire (2.), conseiller, contrôleur, facteur, greffier, inspecteur, instituteur, intendant, magistrat, maire, officier (de l'état* civil, etc.), percepteur, préfet, professeur, proviseur, receveur, rédacteur, sous-préfet, trésorier, vérificateur... Haut fonctionnaire

(→ Commun, cit. 25). Fonctionnaire subalterne. Fonctionnaire civil (opposé à militaire). La situation juridique des fonctionnaires est à base statutaire, exception faite des fonctionnaires contractuels (services départementaux et communaux à caractère industriel, commercial). Fonctionnaires départementaux, communaux. Quelques juristes distinguent les fonctionnaires d'autorité et les fonctionnaires de gestion. — Recrutement des fonctionnaires: nomination, élection; titularisation. Avancement (d'échelon, de grade), notation des fonctionnaires. Sortie de service d'un fonctionnaire. ⇒ Démission, interdiction, licenciement, retraite, révocation, suspension; cf. Mise en disponibilité, mise à pied. Fonctionnaire amovible. Révoquer, casser (cit. 12) un fonctionnaire. Réintégration d'un fonctionnaire. Position d'un fonctionnaire. ⇒ Activité, détachement, disponibilité, retraite. Mutation, permutation, déplacement de fonctionnaires. Pouvoir, compétence* d'un fonctionnaire; délégation de pouvoir d'un fonctionnaire à un autre. Devoir de discipline des fonctionnaires. Traitement, émoluments d'un fonctionnaire. Fonctionnaire qui signe sa feuille d'embarquement. Associations de fonctionnaires. Droit syndical, droit à la sécurité sociale des fonctionnaires. Grève de fonctionnaires. Crimes et délits de fonctionnaires. ⇒ Forfaiture; concussion, détournement, exaction, prévarication, soustraction. Corruption* de fonctionnaire. Abus d'autorité, actes arbitraires (cit. 9) d'un fonctionnaire. Personnel non fonctionnaire des services publics (⇒ Auxiliaire). — Fonctionnaire international de l'O.N.U., des Communautés (européennes).

Nous sommes trois jours à Besançon qui nous semble une ville détestable, toute pleine de fonctionnaires, administrative, militaire et séminariste.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, à M^{me} V. Hugo, 87, 16 oct. 1829.

— Où cesse l'employé? Question grave! Un préfet est-il un employé? — (POIRET, timidement) C'est un fonctionnaire. — (BIXIOU) Ah! vous arrivez à ce contresens qu'un fonctionnaire ne serait pas un employé!... — (GODARD) L'employé serait l'Ordre et le fonctionnaire un Genre... — (BIXIOU) Tenez, posons un axiome... Où finit l'employé commence le fonctionnaire, où finit le fonctionnaire commence l'homme d'État.

BALZAC, les Employés, Pl., t. VI, p. 1068.

Il (Charlemagne) institua des fonctionnaires, des ducs et des comtes; ces mots n'étaient pas des titres de noblesse mais des titres de fonctions, comme celui de préfet.

FUSTEL DE COULANGES, Leçons à l'Impératrice..., p. 154.

(...) fonctionnaire et salarié, il doit ses heures de bureau, et quand il voudra quitter son poste, il ira prier ses chefs de l'hôtel de ville pour obtenir un congé d'eux.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 280.

C'était (Kant) une fois un fonctionnaire qui a eu du génie, du plus grand. Mais il était fonctionnaire, une fois fonctionnaire; il était célibataire, deux fois fonctionnaire; il était fonctionnaire, trois fois fonctionnaire; il était professeur de philosophie, quatre fois fonctionnaire; il était fonctionnaire prussien, cinq et septante fois fonctionnaire. Il n'a pu avoir qu'un (très grand) génie de fonctionnaire.

Ch. PÉGUY, V.-M. Comte Hugo, p. 224.

Un peu d'embonpoint, un certain avachissement de la chair et de l'esprit, je ne sais quelle descente de la cervelle dans les fesses, ne messaient pas à un haut fonctionnaire. Car tu as mûri dans les bureaux.

J. ROMAINS, les Copains, V, p. 159.

Chez vous, du moins, la sagesse est entretenue par le corps même des fonctionnaires. Du cantonnier au président de la République, du plus infime traitement au plus élevé, quatre millions de Français sont élevés ainsi à l'école de la modération, de la liberté, et le percepteur et le receveur de l'enregistrement sont des prêtres de la sagesse.

J. GIRAUDOUX, Siegfried et le Limousin, p. 270.

DÉR. Fonctionnariat, fonctionnariser, fonctionnarisme.

FONCTIONNALISER [fɔksjɔnalize] v. tr. — 1965; du rad. de fonctionnel.

♦ Rendre fonctionnel. « (...) beaucoup de médecins, qui se croient de gauche parce qu'ils rêvent, au nom de l'efficacité, de tout réglementer, de tout bureaucratiser, de tout fonctionnaliser, comme ils disent joliment » (Le Nouvel Obs., n° 861, 11 mai 1981, p. 72).

► FONCTIONNALISÉ, ÉE p. p. adj.

Rendu fonctionnel. — Spécialt. « (...) la polymérisation par transfert de groupe possède un autre avantage important: elle permet d'obtenir des polymères fonctionnalisés à 100 %, c'est-à-dire portant tous le même groupement fonctionnel en bout de chaîne » (la Recherche, n° 151, janv. 1984, p. 86).

FONCTIONNALISME ou FONCTIONNALISME [fɔksjɔnalism] n. m. — 1866, in D. D. L.; du rad. de fonctionnel.

Didactique.

♦ 1. Archit. Théorie d'après laquelle la beauté d'une œuvre d'art dépend de son adaptation à sa fonction. ⇒ Fonctionnel.

♦ 2. (En sciences humaines). Théorie qui accorde à la fonction des éléments d'un système et au fonctionnement du système la primauté sur le classement des éléments (taxinomie) et sur les modifications du système. Fonctionnalisme behavioriste, en psychologie. Fonctionnalisme et structuralisme*.

(...) la croissance de la psychologie expérimentale y est (aux États-Unis) à l'image de ses villes et de ses industries. Un grand homme, W. James (...) donne l'impulsion. Il est à l'origine du fonctionnalisme qui trouve son inspiration chez Darwin.

Paul FRAISSE, la Psychologie expérimentale, p. 16.

Spécialt (en linguistique). Mode d'analyse et de description des uni-

tés linguistiques qui vise à définir le rôle que celles-ci jouent dans l'acte de communication. *Le fonctionnalisme d'André Martinet.*

DÉR. Fonctionnaliste.

FONCTIONNALISTE ou **FONCTIONALISTE** [fɔksjɔnalist] adj. et n. — Mil. xx^e; de *fonctionnalisme*.

◆ **Didact.** Relatif au fonctionnalisme, en général.

(...) une conception fonctionnaliste de la perception, fondée sur la permanence des objets et sur les fréquences statistiques de leurs propriétés, où le rôle de l'action devient donc prédominant (...)

J. PIAGET, *Logique et Connaissance scientifique*, in *Encycl. Pl.*, p. 104.

N. Partisan du fonctionnalisme. *Les fonctionnalistes européens ont une conception synchronique des études linguistiques.*

FONCTIONNALITÉ [fɔksjɔnalite] n. f. — Av. 1966, in T. L. F.; du rad. de *fonctionnel*.

◆ **Caractère de ce qui est fonctionnel, de ce qui répond à une fonction déterminée.** « *Le banc d'essai devait également vérifier les fonctionnalités des logiciels et en particulier leur facilité d'utilisation en consultation et catalogage des ouvrages* » (*Livres-Hebdo*, n° 12, 19 mars 1984, p. 112). « *Installé sur un bureau, le micro dispose à la fois de ses fonctionnalités propres, et de la possibilité de communiquer avec un système central* » (*Libération*, 6 janv. 1984).

(...) par mon travail quotidien de reproducteur de l'ordre du capital, je suis, volontairement ou non, associé à la domination qu'exerce ce capital du centre sur les peuples de la périphérie. La fonctionnalité marchande du capital définit mon identité sociale.

Jean ZIEGLER, *Main basse sur l'Afrique*, p. 14.

FONCTIONNARIAT [fɔksjɔnarja] n. m. — 1914; du rad. de *fonctionnaire*.

◆ **Didact.** État, profession de fonctionnaire.

1 Le type du bourgeois français, de famille honorable, que ses parents ont poussé, jeune aux grandes écoles et au fonctionnariat, par cette crainte du risque, la caractéristique de notre classe moyenne.

Paul BOURGET, *Nos actes nous suivent*, in T. L. F.

2 Refusant frénétiquement le fonctionnariat, les médecins ont été les plus farouches adversaires du gouvernement déchu.

Hervé BAZIN, *Un feu dévore un autre feu*, p. 185.

FONCTIONNARISATION [fɔksjɔnarizasjɔ] n. f. — 1912, in D. D. L.; de *fonctionnariser*.

◆ **Didact., admin.** Action de fonctionnariser; de se fonctionnariser; son résultat.

Moi, je suis pour la fonctionnarisation complète du savant.

Georges DUHAMEL, *Combat contre les ombres*, p. 131.

N. B. C'est un personnage qui parle.

FONCTIONNARISER [fɔksjɔnarize] v. tr. — 1941; au p. p., 1933; in D. D. L.; de *fonctionnaire*.

Didact., administration.

◆ **1.** Assimiler aux fonctionnaires. — Au p. p. *Personnel fonctionnarisé d'une entreprise publique.*

◆ **2.** Pénétrer de fonctionnarisme. *Fonctionnariser une entreprise.* — Pron. *Une affaire qui se fonctionnarise.*

DÉR. Fonctionnarisation.

FONCTIONNARISME [fɔksjɔnarism] n. m. — V. 1850; du rad. de *fonctionnaire*.

◆ **1.** **Didact.** État, profession de fonctionnaire. ⇒ **Fonctionnariat.**

◆ **2.** P. j. Prépondérance des fonctionnaires dans un État où, par leur nombre, leurs méthodes, ils entravent ou paralysent les activités individuelles. *Un fonctionnarisme sans cesse accru* (→ *Clientele*, cit. 4).

1 Le fonctionnarisme a eu trois causes principales, savoir : la centralisation administrative, le despotisme et les besoins du trésor public... (II) a eu trois résultats principaux : l'augmentation des charges publiques, l'amointrissement des richesses nationales, et l'abaissement des caractères.

P. LAROUSSE, art. *Fonctionnarisme*.

2 Le danger politique d'un fonctionnarisme grandissant et qui finira par englober la majorité des citoyens, tous les modes d'activité économiques se trouvant peu à peu convertis en « places » à conquérir, soit par examens et concours, soit, ce qui sera pire, par népotisme et favoritisme (...) Et il est à craindre que dans chaque entreprise d'État ou municipale le nombre des places soit mesuré non aux besoins du service mais au nombre des clients à placer.

Charles GIDE, *Économie politique*, t. I, p. 322.

3 Le New-Yorkais n'a pas perdu le souvenir de cette époque où un homme pouvait gagner une fortune par ses propres moyens. Ce qui lui répugne dans l'économie dirigée c'est le fonctionnarisme.

SARTRE, *Situations III*, p. 88.

FONCTIONNEL, ELLE [fɔksjɔnel] adj. — V. 1830; de *fonction*.

◆ **1.** **Didact. (sc.)** Relatif aux fonctions (en biol., chim., psychol.). *Troubles fonctionnels* (ou *inorganiques*), qui ne sont pas dus à des lésions organiques. *Souffle fonctionnel*, dû à la dilatation d'un orifice cardiaque. — *Caractère fonctionnel d'un groupe de corps chimiques.* — *Psychologie fonctionnelle*, étudiant les processus mentaux en tant que fonctions (se différencie de *structural*). *Éducation, pédagogie fonctionnelle.*

Une pédagogie fonctionnelle, c'est une pédagogie qui se propose de développer les processus mentaux en tenant compte de leur signification biologique (...) qui regarde les processus et les activités psychiques comme des *fonctions*, et non comme des processus ayant leur raison d'être en eux-mêmes.

E. CLAPARÈDE, *Préface à DEWEY, L'École et l'Enfant*, p. 17-18, in LALANDE.

Ling. *Opposition fonctionnelle*, qui est pertinente pour la fonction de communication du langage, dans une langue donnée (⇒ **Pertinent**, 3.). *L'opposition entre consonnes sourdes et sonores est fonctionnelle dans la phonologie* du français.*

◆ **2.** **Math.** Relatif aux fonctions. *Relation fonctionnelle* : fonction. *Calcul fonctionnel. Déterminant fonctionnel. Analyse fonctionnelle.* *Espace fonctionnel* : espace vectoriel dont les éléments sont des fonctions. *Équation fonctionnelle*, dont l'inconnue est une fonction.

◆ **3.** **Cour.** Qui remplit une fonction pratique (chose) avant d'avoir tout autre caractère (par exemple décoratif, esthétique); qui tire ses qualités (y compris, le cas échéant, ses qualités esthétiques) de l'adaptation à sa fonction. *Meubles fonctionnels. Ce n'est pas très fonctionnel.* ⇒ **Pratique.**

Fonctionnel. — Très utilisé depuis quelque temps pour les poches et un nombre considérable de choses dont on se demande comment elles ont pu servir si longtemps sans être *fonctionnelles*.

Pierre DANINOS, *Le Jacassin*, p. 140.

(...) est fonctionnel ce dont la forme résulte d'une exacte adaptation à l'emploi.

D. HUISMAN et G. PATRICK, *L'Esthétique industrielle*, p. 18.

4 Une caravane de près de deux millions avec coin-cuisine, tout à fait fonctionnel, coin-salon acajou, coin-sanitaire avec WC chimique à désodorisation automatique.

Yanny HUREAUX, *la Prof*, p. 313.

Nom masculin :

On sentait bien qu'ils avaient réduit le chiqué au bénéfice du fonctionnel.

René MASSON, *Drugstore*, p. 177.

DÉR. Fonctionnaliser, fonctionnalisme, fonctionnalité, fonctionnellement.

FONCTIONNELLEMENT [fɔksjɔnelmā] adv. — Av. 1755, «relativement à une charge», Saint-Simon; de *fonctionnel*, et suff. d'adverbe.

◆ **1.** Vx. Relativement à une fonction (I., A., 1.).

◆ **2.** (1858). **Biol.** Quant à la fonction (I., B., 1.); du point de vue de la fonction.

J'ai montré que, même fonctionnellement, le cœur n'est guère touché par la rougeole régulière.

TEISSIER, *Nouveau traité de médecine*, fasc. 2, 1928, p. 183, in T. L. F.

◆ **3.** (xx^e). **Cour.** D'une manière fonctionnelle, pratique. *Agencer fonctionnellement une cuisine, un bureau.*

FONCTIONNEMENT [fɔksjɔnmā] n. m. — 1838; de *fonctionner*.

◆ **Action, manière de fonctionner.** ⇒ **Action, jeu, marche, travail.**

ⓐ (D'un ensemble). *Bon fonctionnement d'un mécanisme, d'un mouvement d'horlogerie. Vérifier le fonctionnement d'un appareil. Améliorer, assurer, gêner un fonctionnement. Fonctionnement irrégulier, désordonné.* ⇒ **Dérèglement.** — *Fonctionnement des organes* (→ *Artériel*, cit. 1). — *Le fonctionnement d'une affaire, d'une entreprise, des institutions.* ⇒ **Activité, marche. En plein fonctionnement. Ensemble de moyens servant au fonctionnement.** ⇒ **Organisation, rouage, service. Bon, mauvais fonctionnement.** ⇒ **Ordre, désordre.**

Mais le commencement et la mise en train de la paix sont plus obscurs que la paix même, comme la fécondation et l'origine de la vie sont plus mystérieuses que le fonctionnement de l'être une fois fait et adapté.

VALÉRY, *Variété*, p. 23.

(...) certains états relatifs au fonctionnement de la Caisse de compensation du Cartel.

J. ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, t. III, xvi, p. 215.

ⓑ (D'un élément). *Le fonctionnement d'une pièce, d'un élément, d'un organe.* — REM. Si l'élément, l'organe est lui-même complexe, il s'agit de la valeur a.

ⓒ **Fam. (Personnes).** *Son fonctionnement (mental, psychique) est bizarre, incompréhensible.*

FONCTIONNER [fɔksjɔne] v. intr. — 1787; *fonctionner* «remplir une fonction (charge)», 1637; de *fonction*.

◆ **1.** ⓐ (Le sujet désigne un mécanisme, un dispositif, une machine). Accomplir, remplir sa fonction. ⇒ **Aller, marcher. Machine, appareil qui fonctionne bien. Comment fonctionne ce mécanisme, dans de telles conditions?** ⇒ **Comporter** (se). *Fonctionner automatiquement* (cit.), *au ralenti, à plein rendement, à vide. Prêt à fonctionner. Automobile* (cit. 1), *véhicule qui fonctionne.* ⇒ **Avancer, mou-**

voir (se). *Faire fonctionner un appareil.* ⇒ **Actionner, agir** (faire), **allumer, manœuvrer; opérateur.** *Fonctionner mal.* ⇒ **Coincer** (se), **déranger** (se), **détraquer** (se). — *Fonctionner à...* *Ce moteur fonctionne à l'électricité, à l'essence.*

Manière dont fonctionne un organe, le corps (cit. 16) *humain.* *Son cœur fonctionne bien.* *Faire fonctionner ses bras, ses jambes.* ⇒ **Mouvoir, remuer.**

1 Lui, machinalement, retournait vers la batteuse, qui fonctionnait encore dans le jour finissant. ZOLA, la Terre, III, vi.

2 Et l'autre le regardait avec ses yeux luisants de riche, et faisait fonctionner sa pomme d'Adam et avait toujours l'air d'avaler de bons repas.

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, II, II.

3 Il a tiré dans une gargoulette pour montrer que le revolver fonctionnait.

G. DUHAMEL, Salavin, Tel qu'en lui-même, XXVI.

□ (D'un élément). *Piston qui fonctionne facilement.* ⇒ **Jouer.**

♦ 2. (Le sujet désigne une abstraction). *Jouer, remplir son rôle. Esprit, imagination qui fonctionne rapidement, bien.* ⇒ **Travailler** (→ **Coincement**, cit.).

4 Se figure-t-on le sort affreux d'un homme dont l'imagination paralysée ne saurait plus fonctionner sans le secours du haschisch ou de l'opium ?

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, « Poème du haschisch », v.

Organisation, système, institution qui fonctionne mal, bien. ⇒ **Marcher** (→ **Égalitaire**, cit. 2).

5 (...) le collègue avait peine à reprendre son va-et-vient habituel. Les rouages fonctionnaient mal, comme ceux d'une vieille horloge qu'on aurait depuis longtemps oublié de remonter.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, L'affaire Boucoyran.

6 Tous les trucs de relève de garde, de sentinelles, de mots de passe, ça ne fonctionne en cas de péril que parce qu'on s'y est astringé...

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVI, p. 168.

♦ 3. (Sujet n. de personne). *Exercer une fonction. Travailler. Je fonctionne jusqu'à huit heures du soir, cette semaine.*

(XIX^e). *Par plais.* ⇒ **Travailler.** *Fonctionnaire fonctionnant comme une simple machine* (→ **Automatisme**, cit. 6).

7 Il est inutile de parler de l'activité avec laquelle fonctionnèrent Josette, Jacqueline, Mariette, Moreau et ses garçons. Ce fut un empressément de fourmis occupées à leurs œufs.

BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 294.

(De **fonctionnaire**). En franç. d'Afrique. *Être fonctionnaire* (in I.F.A.).

(XX^e). *Fam.* *Exercer les forces (conscientes ou inconscientes) qui déterminent le comportement. Il est difficile de comprendre comment elle fonctionne.*

Fam. *Fonctionner à* (quelque chose). ⇒ **Marcher, carburer.** *Il fonctionne au whisky à partir de cinq heures de l'après-midi.*

CONTR. **Arrêter** (s'), **panne** (être en). — Cf. aussi, *fam.* **Foirer; ne pas tourner rond.**

DÉR. **Fonctionnement.**

FOND [fɔ̃] n. m. — 1080, *Chanson de Roland, funz, puis fonz, fons; fond, v. 1280; confondu avec fonds jusqu'au XVII^e; lat. fundus « fond » et « fonds ».*

★ I. **Élément extrême ou région basse** (d'une chose creuse, profonde). — REM. L'ambiguïté de ce mot apparaît dans l'exemple *Le fond d'un tonneau, le fond* pouvant être aussi bien la partie qui ferme le tonneau par le bas que la couche liquide inférieure reposant sur cet élément.

♦ 1. **Paroi ou partie inférieure** (d'un récipient). *Le fond d'un puits* (→ **Astrologie**, cit. 1; **café**, cit. 4), *d'un tonneau, d'un verre* (→ **Butyreux**, cit.), *d'une coupe* (→ **Boire**, cit. 37), *d'un réservoir* (→ **Épancher**, cit. 12), *d'un vase; d'une bouteille.* ⇒ **Cul.** *Fond de poêle, de casserole. Le fond d'une cartouche.* ⇒ **Culot.** *Garnir d'un fond.* ⇒ **Foncer.** *Fossé à fond de cuve, profond et escarpé. Égout* (cit. 5) *sans fond. Fond d'un navire**, partie inférieure de la coque, de la quille à la ligne de flottaison légère (→ **Arriver**, cit. 2; **abrüter**, cit. 6). *Le fond de la cale.* Loc. *A fond de cale** (cit. 1). — *Le fond d'un coffre, d'une boîte* (cit. 13). Loc. *Boîte à double fond*, qui, sous un premier fond visible, en a un autre caché. *Le fond d'une poche, le fond du sac*, de la bourse*.* — *Au fond, dans le fond d'un récipient, d'une coupe* (cit. 6), *d'un bénitier* (cit. 2), *d'un encrier* (cit. 2)

1 Un jour que celui-ci, plein du jus de la treille, avait laissé ses sens au fond d'une bouteille (...)

LA FONTAINE, Fables, III, 7.

2 Ils tirent chacun l'écrin de leur côté; Bégears fait ouvrir adroitement le double fond, et dit avec colère : Ah ! voilà la boîte brisée ! — Non ; ce n'est qu'un secret que le débat a fait ouvrir. Ce double fond renferme des papiers !

BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, I, 8.

3 Le ciel a mis l'oubli pour tous au fond d'un verre (...)

A. DE MUSSET, Premières poésies, La coupe et les lèvres, I, 1.

Partie inférieure (d'une dépression naturelle). *Le fond d'un abîme* (cit. 24), *d'un gouffre* (→ **Fabuleux**, cit. 6), *d'un cloaque* (→ **Abrutissement**, cit. 3), *d'une basse-fosse* (→ **Exalter**, cit. 21). *Abîme sans fond. Le fond de la vallée* (→ **Brouillard**, cit. 7). — *Sans compl.* *Terrain, portion de terrain situé(e) plus bas que les alentours. Maison bâtie sur un fond.* ⇒ **Bas-fond, cuvette.** *Alluvions, dépôts, résidus dans un fond. Fond inondable.*

4 Cette jolie petite ville de Bort, située dans un fond, est dominée par des rochers

volcaniques symétriquement disposés qui rendent, quand le vent souffle, un son étrange, harmonieux, et qu'on a appelés pour cette raison les *orgues de Bort*.

SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, Marmontel, 15 sept. 1851.

Cette figure (...) donne le contour général de l'abîme, sauf les cavités moindres sur les parois, qui étaient assez fréquentes, chaque enfoncement correspondant à une saillie opposée. Le fond du gouffre était recouvert, jusqu'à 3 ou 4 pouces de profondeur, d'une poussière presque impalpable (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XXIII.

Par métaphore :

On fait beaucoup de bruit d'un certain modernisme intellectuel qui n'est pas même une hérésie, qui est une sorte de pauvreté intellectuelle moderne, un résidu, une lie, un fond de cuve, un bas de cuvéé, un fond de tonneau, un appauvrissement intellectuel moderne à l'usage des modernes des anciennes grandes hérésies.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 250.

Nous étions alors vraiment au fond du trou — je ne dis pas de l'« abîme », parce que j'ai appris, depuis, que l'abîme n'a pas de fond, et que nous pouvons tous y battre des records de profondeur sans jamais épuiser les possibilités de cette intéressante institution.

R. GARY, la Promesse de l'aube, p. 50.

♦ 2. **Par métonymie.** *Substance contenue près du fond (paroi) ou au fond (espace) d'un récipient. Laissez le fond du verre, il y a du dépôt.* — Loc. *Le fond du panier** (opposé *au dessus*).

Par ext. *Un fond* (de verre, etc.) : une petite quantité. *Versez m'en un petit fond.*

♦ 3. (XII^e). **Mers, lacs, cours d'eau.** □ **Sol où reposent les eaux.** ⇒ **Bas-fond, haut-fond.** *Le fond de l'eau, de la mer, d'un fleuve. Fond bon, de bonne tenue; mauvais, de mauvaise tenue*, selon qu'il retient l'ancre bien ou mal (→ **Ancre**, cit. 2). *Fond mou* (sable, vase...), *fond dur* (galets, roches...); *fond d'algues, d'herbes.* *Sonder* le fond. Trouver, perdre le fond, le toucher ou non avec le plomb de sonde. Donner fond.* ⇒ **Mouiller** (→ **Brasse**, cit. 3). *Toucher le fond.* ⇒ **Échouer. Aller, tomber au fond. ⇒ **Enfoncer** (s'); → **Crouler**, cit. 2. *Précipiter au fond.* Loc. *Aller, couler à fond, par le fond :* *sombrier, couler* (navire). — *Envoyer* (un navire) *par le fond, le couler. Pêcher à fond, par fond* (→ **Chalutier**, cit.). *Fond de pêche*. Pêche, ligne* de fond.* ⇒ **Cordeau, cordée.** *Les grands fonds, situés à une grande profondeur.* ⇒ **Abysses.****

□ **Couche inférieure des eaux, eaux profondes.** *Le fond de la source est transparent. Nager au fond de la rivière* (→ **Aquatique**, cit. 2; **étouffer**, cit. 1). *Poissons des grands fonds. Lame* de fond.*

□ **Hauteur d'eau.** ⇒ **Profondeur** (→ ci-dessous, cit. 8). *Par vingt brasses de fond. Peu de fond. Il n'y a pas assez de fond pour plonger.* — **Par ext.** *Pêcheur qui n'a pas mis assez de fond*, quand la longueur du fil de la ligne, entre l'hameçon et le flotteur, est insuffisante.

Comme montent au ciel les soleils rajeunis

Après s'être lavés au fond des mers profondes ?

BAUDELAIRE, Spleen et Idéal, « Le balcon ».

Il commença par mouiller une sonde et reconnut qu'il y avait sous l'arrière beaucoup de fond (...) il plongea profondément. Il entra très avant sous l'eau, atteignant le fond, le toucha, côtoya un moment les roches sous-marines (...)

HUGO, les Travailleurs de la mer, I, VI, VII.

Quelques merveilles sur la mer. Quelques autres, sans doute, sont par le fond, et attendent, cuirassées de moules, le temps que la mer se dessèche.

VALÉRY, Eupalinos, p. 112.

Par analogie :

(...) il est impossible de labourer avec des charrues à roues, les terres n'ont pas assez de fond.

BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 364.

Par métaphore. *Le point le plus bas, le point extrême. Toucher le fond du désespoir, de la misère, de l'horreur. Toucher le fond de tout, au fond des choses* (→ I. **Bas**, cit. 39). « *L'amour d'un fils est sans fond* » (Hugo, la Légende des siècles, Paternité). ⇒ **Insondable.**

Elle ne se débattait pas (...) Il lui semblait bien qu'ainsi elle allait jusqu'au fond de sa douleur comme on va vers un refuge. Là, plus rien ne l'atteindrait.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, II, III.

Il se dégagea, fit deux pas incertains, puis, comme s'il préférait se laisser couler au fond de sa souffrance, il s'affaissa sur une chaise, devant sa table de travail.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 51.

♦ 4. **Intérieur** (d'une exploitation minière). *Le fond d'une mine.* — **Absolt** (opposé *à surface* ou *jour*). *Travaux du fond. Mineur de fond, qui a dix ans de fond. Travailler au fond.*

(...) elle était cribléeuse à la fosse, n'ayant jamais pu travailler au fond (...) le projet d'exclure les femmes du fond répugnait d'ordinaire aux mineurs, qui s'inquiétaient du placement de leurs filles (...)

ZOLA, Germinal, t. I, p. 17 et 30.

★ II. **Par ext.** *La partie la plus reculée, la moins exposée au regard et au jour.*

♦ 1. (V. 1190). **En parlant de lieux, de locaux.** *La partie opposée à l'entrée. Au fond des bois* (cit. 10), *de la forêt, du jardin* (→ **Élaguer**, cit. 2), *de la cour* (cit. 4). *Du fond d'une province* (→ **Barbare**, cit. 18), *d'une cité* (→ **Évangéliser**, cit. 2), *d'un village* (→ **Brise**, cit. 2). — Loc. **FIN FOND :** *partie la plus reculée, la plus lointaine.* → ci-dessous, cit. 16. *Au fin fond du désert.* — *Le fond de la salle* (→ **Amortir**, cit. 11), *du boudoir* (→ **Balancer**, cit. 4), *de la brasserie* (→ **Bière**, cit. 2), *de la boutique, du corridor* (→ **Étoiler**, cit. 1). *Au fond de la cour à droite. La porte au fond du couloir. Au fond d'un cloître, d'une retraite* (→ **Corporel**, cit. 4). *Le fond de la grotte, de la caverne, de la galerie. Le fond d'un cachot.*

→ Cul de basse-fosse. *Le fond d'une baie, d'un golfe* (→ Assembler, cit. 31). *Là-bas, tout au fond.* → Lointain (dans le).

- 14 Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher? RACINE, Phèdre, IV, 6.
15 Et les agonisants dans le fond des hospices.

BAUDELAIRE, Tableaux parisiens, « Crépuscule du matin ».

- 16 Panturle a tiré la porte, puis il est venu au rempart et il a bien regardé tout le pays jusqu'au fin fond (...). J. GIONO, Regain, p. 61.

- 17 Il sortit, avisa un café paisible, s'installa dans le fond d'une salle et procéda en toute tranquillité au règlement du compte Leheudry.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, IX, p. 98.

- 18 Elle pourchassait les agents théâtraux, ces promoteurs d'engagement, au fond de leurs escaliers pissieux. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 330.

Spécialt. *Le fond du théâtre, de la scène, la partie la plus éloignée des spectateurs* (→ Enflammer, cit. 10; estrade, cit. 3). *Personnages défilant au fond de la scène* (→ Eubage, cit. 2). *Le fond représente une forêt. Fond qui paraît éloigné.* ⇒ **Renforcement.**

- 19 Une terrasse du palais Barbarigo, à Venise. C'est une fête de nuit. Des masques traversent par instants le théâtre. Des deux côtés de la terrasse, le palais splendidement illuminé et résonnant de fanfares (...) Au fond, au bas de la terrasse, est censé le canal de la Zucca, sur lequel on voit passer par moments, dans les ténèbres, les gondoles, chargées de masques et de musiciens, à demi éclairés. Chacune de ces gondoles traverse le fond du théâtre (...) Au fond, Venise au clair de lune. HUGO, Lucrèce Borgia, I (indications scéniques).

Loc. *Toile* de fond.*

♦ **2.** (En parlant de ce qui est destiné à recevoir quelque chose ou quelqu'un). La partie opposée à l'orifice, l'ouverture. *Le fond d'une armoire, d'un tiroir, d'un placard. Un fond d'armoire**. *Fond de cheminée.* ⇒ **Contrecœur.** *S'installer au fond d'un siège.* Vx. *S'installer dans le fond d'une voiture*, à l'arrière.

- 20 La pensée lui revint du tampon d'ouate fourré dans la boîte de tisons, au fond du tiroir-caisse. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, IV, p. 29.

- 21 Moi et Léon nous primes les strapontins de devant et les deux femmes occupèrent le fond du taxi. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 438.

Par métonymie. Ce qu'il y a au fond. *Vider ses fonds de tiroir**.

♦ **3.** (1306, *le font de ses braies*, Joinville). Partie (d'un vêtement) éloignée des bords. *Le fond d'une casquette, d'un chapeau.*

- 22 Elle grelottait dans son manteau de loutre et ses mains au fond de son manchon étaient roides. J. GREEN, Léviathan, II, v.

Le fond d'une culotte. *Culotte* (cit. 2) à fond très large. *Attraper qqn par le fond de sa culotte* (cit. 3). — **FOND DE CULOTTE** (même sens). *Des fonds de culotte.* — Loc. fig. (calembour). *Fond de culotte* : mélange d'eau de vie de gentiane et de sirop de cassis (au café), par calembour avec *Suze* (marque) *cassis* (le fond de culotte ne « s'use qu'assis »).

Pièce rapportée à cet endroit. *Mettre un fond à un pantalon.* ⇒ **Pièce.**

♦ **4.** (V. 1256). Partie opposée à l'orifice (d'une organe creux, d'une cavité anatomique). *Fond du caecum; de l'estomac.* ⇒ **Tubérosité.** *Fond de l'utérus. Examiner le fond de la gorge.* — *Mots, cris qui restent au fond de la gorge, de la poitrine* (→ Étouffer, cit. 10; étrangler, cit. 13). — *Le fond de l'œil**. ⇒ **Papille** (optique), *tache* (jaune). *Regarder quelqu'un au fond des yeux.* Par méton. — Un fond d'œil : un examen du fond de l'œil. — *Être ému jusqu'au fond des entrailles* (→ Craintif, cit. 3).

- 23 Il me semble parfois que j'entends dire au vin (...) : « Homme, mon bien-aimé (...) j'éprouve une joie extraordinaire quand je tombe au fond d'un gosier aéré par le travail (...) J'allumerai les yeux de ta vieille femme (...) et je mettrai au fond de sa prunelle l'éclair de sa jeunesse. » BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, II.

- 24 Et elle riait juste du rire, des petits coups de rire du fond de la gorge, tout en nerfs. J. GIONO, Jean le Bleu, p. 135.

★ **III.** Ce qui, au delà des apparences et en dernière analyse, se révèle l'élément intime, véritable.

♦ **1.** (V. 1200). En parlant des pensées et des sentiments. ⇒ **Arrière-fond.** *Le fond d'un cœur* (cit. 95, 126 et 130). *Au fond, jusqu'au fond du cœur, des cœurs* (→ Accent, cit. 4; ami, cit. 3; atavisme, cit. 1). *Du fond du cœur** (cit. 129) : très sincèrement. *Remercier quelqu'un du fond du cœur.* — *Dans le fond, au fond de l'âme* (→ Absoudre, cit. 6; adjurer, cit. 4; âme, cit. 44). — *Au fond de l'être* (→ Atteindre, cit. 20). *Ce qui vit, ce qui se passe au fond de moi, de quelqu'un* (→ Bander, cit. 11; cacher, cit. 43; capon, cit. 2). *Caractère, trait qui est au fond d'un homme* (→ Braconnier, cit. 1). — *Expliquer* (cit. 1) *le fond de sa pensée. Pensées refoulées dans le fond de la conscience.* ⇒ **Secret.**

- 25 (...) je suis bien aise d'avoir un témoin du fond de mon âme et des véritables motifs qui m'obligent à faire les choses. MOLIÈRE, Dom Juan, V, 2.

- 26 Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée? RACINE, Andromaque, V, 3.

- 27 (...) nous irons chercher leurs secrets dans le fin fond de leur âme, dont les contractions sournoises ne pourront rien nous dérober; nous leur arracherons ce qu'ils veulent retenir. J.-A. DE GOBINEAU, les Pléiades, I, III.

- 28 Arrivera-t-il jusqu'à la surface de ma claire conscience, ce souvenir, l'instant ancien que l'attraction d'un instant identique est venue de si loin solliciter, émouvoir, soulever tout au fond de moi? Je ne sais. Maintenant je ne sens plus rien, il est arrêté, redescendu peut-être; qui sait s'il remontera jamais de sa nuit? PROUST, À la recherche du temps perdu, t. I, p. 67.

Psychol. *Fond mental* : structure psychique de base sur laquelle s'organise un processus pathologique. *Fond mélancolique, démentiel.*

♦ **2.** La réalité profonde (intellectuelle, psychique). *Aller au fond*

des choses. Connaître, voir le fond des choses (⇒ **Approfondir**). *Nous touchons ici au fond du problème* (→ Apercevoir, cit. 14), *de la question.* ⇒ **Nœud.** *Ce qui est au fond d'une action* (→ Cupidité, cit. 5), *d'une passion* (→ Danger, cit. 7), *d'un sentiment* (→ Crusser, cit. 8).

Comme un juge sévère, son œil semblait aller au fond de toutes les questions, de toutes les consciences, de tous les sentiments.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 858.

(...) le dernier mot restera à une philosophie critique, qui tient toute connaissance pour relative et le fond des choses pour inaccessible à l'esprit.

H. BERGSON, Matière et Mémoire, p. 205.

Ne connaissant pas le fond ni l'envers de la combinaison dont il parlait (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 310.

♦ **3.** Loc. adv. (1585). **AU FOND**, ou fam. (1657) **DANS LE FOND** : à considérer le fond des choses (et non l'apparence ou la surface). ⇒ **Réalité** (en). *On l'a blâmé, mais au fond, il n'avait pas tort. Au fond, c'est... ce n'est pas...* (→ Abri, cit. 3; argent, cit. 14; caricature, cit. 5). *Au fond, tout le monde est d'accord* (→ Abus, cit. 5). *Peut-être qu'au fond...* (→ 2. Baiser, cit. 28). *Il est plein d'attentions pour elle, mais dans le fond il ne l'aime pas. Dans le fond, il est trop loin* (cit. 79).

M. débitait souvent des maximes de roué, en fait d'amour; mais, dans le fond, il était sensible (...)

CHAMFORT, Caractères et Anecdotes. Le faux roué.

Les Coupeau, devant le monde, affectèrent d'être bien débarrassés. Au fond, ils rageaient.

ZOLA, l'Assommoir, XI, t. II, p. 200.

♦ **4.** Loc. adv. (1656). **À FOND** : en allant jusqu'au fond, jusqu'à la limite du possible. ⇒ **Complètement, entièrement.** *Étudier* (cit. 10), *examiner* (cit. 3), *traiter* (→ Épuiser, cit. 13), *connaître* (→ Exécution, cit. 16) *quelque chose à fond. Un cœur* (cit. 98) *corrompu à fond.* ⇒ **Foncièrement, profondément, tout** (à fait). *Pousser une enquête, une idée à fond* (→ Étalage, cit. 7). *Se donner, se livrer, s'engager* (cit. 45) *à fond. Je vous soutiendrai à fond. Se déclarer à fond contre une politique, pour quelqu'un.* — *Ecrivain qui se fend* à fond. Le gardien de but se détendit à fond. Respirer à fond. Visser à fond.* ⇒ **Bloc** (à). *La cavalerie a chargé à fond. Son discours se réduisit à une charge à fond contre la politique ministérielle.*

*À fond de train** (loc. composée sans doute sur le modèle des loc. anc. à fond de cuve, à fond de cale...) : à toute allure. Ellipt. *Rouler à fond*, à l'accélération maximum. ⇒ **Foncer** (cf. À fond de caisse, à fond la caisse).

★ **IV.** Terrain ou élément servant de base* ou d'appui.

♦ **1.** Ce qui supporte un édifice. *Bâtir sur un fond solide, mouvant, argileux.* — Loc. techn. *Monter de, sur fond. Le mur monte de fond,* repose directement sur les fondations (opposé à *un mur en encorbellement ou en porte à faux*). *Colonne montant de fond, du fond.* Loc. cour. **FAIRE FOND SUR...** (proprt faire une fondation, assoier les fondements sur...). Ne s'emploie qu'au fig. : avoir confiance en, compter sur. *On peut faire fond sur lui, sur sa promesse, sur son témoignage...* ⇒ **Appuyer** (s).

(...) il parle le dernier (...) pour être précis, pour connaître parfaitement les choses sur quoi il est permis de faire fond (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, X, 12.

*De fond en comble** : depuis les fondations jusqu'au comble, complètement.

À la vigueur des coups qu'ils portèrent contre la royauté, on les crut républicains, on leur attribua (...) un projet bien arrêté de changer tout de fond en comble.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, IV.

♦ **2.** Spécialt. Partie qui est en dessous et qui supporte, renforce. (1280). *Fond de lit* : châssis qui supporte le matelas. ⇒ **Fonçailles.** *Fond d'un violon, d'une guitare, table** de dessous. — *Fond* (ou *cul*) *d'artichaut* : partie charnue d'où partent les bractées ou feuilles.

La table de dessous, ou *fond*, reproduit à peu près exactement la table d'harmonie, moins les FF, et avec les épaisseurs un peu plus grandes (...). Le bois employé est l'ébène.

PINCHERLE, Instruments de quatuor, Le violon, p. 7.

♦ **3.** (1677). La partie (d'un tissu d'art) sur laquelle le décor est broché, brodé; la superficie unie (d'un tissu) sur laquelle les motifs sont imprimés. *Armure* de fond*, utilisée pour le fond (satin, gros de Tours, taffetas, pour le brocart; satin, pour le damas, etc.). *Tissus à deux chaînes**, *l'une pour le fond, l'autre pour le dessin. Duites* de fond. Broderie* (cit. 4) *sur fond de... Fond d'une tapisserie.* ⇒ **Canevas.** *Fond or, pourpre, blanc. Impression sur fond naturel. Motifs bleus sur fond blanc. Dentelle à fond de réseau**.

Sous Louis XV les proportions des détails corporatifs diminuent, les fonds, éclaircis, sont diversement armurés, la fleur consiste encore en des éléments principaux du décor (...)

MICHÈLE BEAULIEU, les Tissus d'art, p. 86.

♦ **4.** (1636). Plan uniforme, ou arrière-plan, sur lequel se détachent (cit. 11) les figures et objets représentés, en peinture. ⇒ **Champ.** *Fond uni*, constitué par la première couche de peinture. *Fond constitué par une tenture, un paysage. Difficulté des fonds dans l'aquarelle* (cit. 3). *Eclairage* (cit. 4) *arrachant des figures à un fond sombre. Vases grecs anciens à figures noires sur fond rouge; lécythes* à fond blanc. Distance entre les figures et le fond.* ⇒ **Perspective.** — **Blason.** *Le fond de l'écu**.

Il y a de la vie, dit-il, mon pauvre maître s'y est surpassé; mais il manquait encore

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

- un peu de vérité dans le fond de la toile. L'homme est bien vivant, il se lève et va venir à nous. Mais l'air, le ciel, le vent que nous respirons, voyons et sentons, n'y sont pas. BALZAC, le Chef-d'œuvre inconnu, Pl., t. IX, p. 399.
- 39 Le paysage fut d'abord un fond de campagne sur lequel quelque chose se passait. Je crois que les Hollandais les premiers s'y intéressèrent pour lui-même (...). VALÉRY, Degas..., p. 116.
- Loc. fig. *Un fond de tableau décourageant, optimiste...* (dans la description d'une situation, d'une époque).
- Par ext. Arrière-plan d'un paysage, arrière plan naturel (→ Brouiller, cit. 2). *Objets, silhouettes qui se détachent, se découpent, se profilent sur un fond de nuages, de forêt, d'azur. « Le vert est le fond de la nature »* (Baudelaire, *Salon de 1846*). *Mains qui se voient sur le fond noir d'une jupe* (→ Effacer, cit. 32).
- 40 Sur les corniches des monuments, deux ou trois ibis (...) dessinaient leur silhouette grêle sur le bleu calciné et blanchissant qui leur servait de fond. Th. GAUTIER, le Roman de la momie, p. 49.
- 41 Une splendeur sulfureuse émanait de ces trois personnages, qui se détachaient ainsi du fond opaque de la nuit. BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXI.
- Fig. *Sur le fond de plaisanterie, quelques remarques sérieuses acquièrent plus de résonance encore.*
- 42 Ce sont, il est vrai, des images isolées, mais qui, par cela même, ne se détachent qu'avec plus d'éclat sur un fond obscur et mystérieux. FRANCE, le Livre de mon ami, p. 11.
- 43 Sur un fond d'hostilité, tous les détails prennent du relief. J. RENARD, Journal, 14 déc. 1907.
- ♦ 5. (1885). Base sensible mettant en valeur des sensations d'un autre ordre. *Fond sonore* : bruits, sons, musique accompagnant et rehaussant un spectacle (de danse, de cinéma, de sport...). *Fond musical*. *Fond visuel* : décor, costumes, etc., sur lesquels se détache la musique d'un opéra. *Un fond de silence*. *Un fond de brouhaha*. *Bruit* de fond*.
- ♦ 6. (1910). *Fond de teint* : crème colorée destinée à donner au visage un teint uniforme. → *Make-up* (anglic.).
- ♦ 7. *Fond de robe* : combinaison couvrant parfaitement les sous-vêtements, et destinée à être portée sous une robe transparente.
- ♦ 8. (1800). Fam. LE FOND DE L'AIR : ce qui semble être la température réelle, de base, indépendamment des accidents momentanés (vent, ensoleillement). *Le fond de l'air est frais*.
- 44 Invariablement le fond de l'air est en contradiction avec la température : si elle est chaude, il est froid, et l'inverse. FLAUBERT, Dict. des idées reçues, Air.
- ♦ 9. Cuis. *Fond de cuisine*, *fond de sauce* : élément premier d'une sauce, souvent à base d'os réduits, de jus ou d'extrait de viande. *Fond blanc*, *brun*. → *Roux*. *Un fond de veau*.
- ★ V. (Abstrait). Élément fondamental, essentiel ou permanent, qui se découvre sous les superstructures accidentelles ou accessoires.
- ♦ 1. (1656). *Le fond de quelqu'un*. *Avoir un fond de bon sens* (→ Ardent, cit. 24), *un fond solide* (→ Broncher, cit. 6), *un fond d'honnêteté*. Loc. *Avoir un bon fond*, une personnalité morale, une bonté et une honnêteté foncière (quelles que soient les apparences du comportement). → Dehors, cit. 21. — *Le mensonge est le fond de sa nature*. *Le fond de son caractère est la gaieté*. *Un fond de scepticisme perce dans ses propos*.
- 45 Le goût d'enseigner ne doit point se considérer chez elle comme un travers, c'était le fond même et la direction de sa nature. SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, M^{me} de Genlis, 14 oct. 1850.
- 46 (...) il se sentait je ne sais quel fond de rigidité, de régularité et de probité, compliqué d'une inexprimable haine pour cette race de bohèmes dont il était. HUGO, les Misérables, I, v. v.
- 47 (*L'homme*) est un composé indivisible. Le sentiment, la passion, les perceptions intuitives qui appartiennent au fond sauvage, ont peu de valeur, s'ils ne sont pas éclairés par la pensée (...). J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 141.
- ♦ 2. (D'un fait humain en général). *Tout ce qui fait le fond, la trame de la vie*. *Persistance du fond national dans la vie d'un peuple* (→ Couche, cit. 7). *Le fond populaire du langage, le fond historique d'une légende*. → *Substratum*. *Il y a un fond de vérité dans ce qu'il dit*. *Un fond de réalité dans le rêve, un fond de facilité* (cit. 2) *dans certains travaux*. *Le fond du beau, de l'agréable* (cit. 18). *Les auteurs qui constituent le fond d'une bibliothèque*.
- 48 (...) dans son triomphe extérieur (*de M^{me} de Montespan*) il y a un fond de tristesse. M^{me} de SÉVIGNÉ, 421, 31 juil. 1675.
- 49 Avec *God-dam*, en Angleterre, on ne manque de rien nulle part (...) Les Anglais, à la vérité, ajoutent par-ci, par-là, quelques autres mots en conversant; mais il est bien aisé de voir que *God-dam* est le fond de la langue (...). BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 5.
- 50 (...) résister, c'est le fond de la vertu. BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 663.
- 51 Pendant que les autres tournent dans leur manège parlementaire, roulant leur roue inutile, s'épuisant sans avancer, lui, le vieux parti, il tient encore ce qui est le fond de la vie, la famille et le foyer, la femme et par elle l'enfant (...). MICHELET, Hist. de la Révolution franç., Introd.
- 52 Est-ce qu'elle (*Madame Arnoux*) ne faisait pas comme la substance de son cœur, le fond même de sa vie? FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, III, v.
- ♦ 3. Dr. Ce qui appartient à la matière, au contenu essentiel du droit et de tout acte juridique (opposé à *forme**). *Condition de fond et de forme du mariage*. *Le tribunal a statué sur le fond, conclu au fond* (→ Compétence, cit. 1; évocation, cit. 1; exception, cit. 5).
- Plaider au fond*. *Jugement du fond*. *Le fond du procès, de la cause*. *Souvent la forme emporte** (cit. 45) *le fond*.
- 53 Une belle maxime pour le palais (...) ce serait précisément la contradictoire de celle qui dit que la forme emporte le fond. LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 50.
- (...) si le fond des procès appartient aux plaideurs, on sait bien que la forme est le patrimoine des tribunaux. BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 13.
- ♦ 4. (1657). Ce qui fait la matière, le sujet d'une œuvre (opposé à *la forme* [style, ton, versification, etc.]). → *Affabulation*, *contenu*, *idée*, *matière*, *substance*, 3. *sujet* (1., 2.), 1. *thème* (A., 1.). *Le fond d'une pièce de théâtre*. → *Intrigue*, *trame*. *Analyser, étudier, discuter le fond d'un ouvrage*. *Critiques, remarques sur le fond*. *Le fond est emprunté à un auteur étranger*. → *Source*. *Le fond et la forme* (→ Approbation, cit. 3; chicane, cit. 6; excentrique, cit. 2). *La forme est brillante, mais le fond un peu mince*. *Fond et forme inséparables dans la poésie*. *L'opposition forme-fond est très discutée par la critique moderne*. *Lieux communs qui constituent le fond d'une conversation*.
- (...) grandeur et sévérité dans l'intention, grandeur et sévérité dans l'exécution, voilà les conditions selon lesquelles doit se développer (...) le drame contemporain. Moral par le fond. Littéraire par la forme. Populaire par la forme et par le fond. HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, But de cette publication.
- C'est parfait, votre discours! Et il en vanta beaucoup la forme, pour n'avoir pas à s'exprimer sur le fond. FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, III, I.
- 57 (...) le fond de son théâtre ou, si l'on veut, le fond de ses meilleures pièces est la lutte de la passion contre le devoir, ou, bien plutôt, la lutte de passions inférieures contre des passions nobles (...). Émile FAGUET, Études littéraires, XVII^e s., Corneille, III.
- 58 Distinguer dans les vers le fond et la forme; un sujet et un développement; le son et le sens (...) autant de symptômes de non-compréhension ou d'insensibilité en matière poétique. VALÉRY, Variété III, p. 50.
- 59 L'on plaisante les poètes qui tiennent que la forme et le fond, c'est tout un (...). J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 151.
- ♦ 5. Loc. adj. (1834). DE FOND : essentiel, fondamental. *Écrire un article** (cit. 15.1) *de fond dans un journal*. *Livre, ouvrage de fond*, de base.
- ♦ 6. (1757, en parlant du cheval). Sports. Qualités physiques essentielles de résistance. *Avoir du fond*.
- À l'égard du cheval de chasse, nous désirons qu'il soit doué de légèreté, de vitesse, qu'il ait du fond et de l'haléine (...). Encycl. (DIDEROT), art *Fin* (cheval fin).
- (1869, en cyclisme; in Petiot). *Courses de fond, de demi-fond, de grand fond*, ou, ellipt., *le demi-fond*, épreuves sur les distances de 800 à 3 000 mètres (essentiellement les distances classiques du 800, du kilomètre, du 1 500 et du mille anglais); *le fond*, de 5 000 à 10 000 mètres; *fond court*; *le grand fond*, 20 000 m, heure, marathon. *Coureur de fond*.
- Ayant perdu mon *sprint*, je me suis essayée, seule, sur le fond. Et je suis sûre (...) que je peux battre le record féminin du mille, qui est de 3 minutes 16 secondes. MONTEHLANT, les Olympiques, p. 91.
- (1909). Ski, natation. *Épreuves de fond, de grand fond*, sur une longue distance, pendant une longue durée. *Ski de fond* (sur 15 km au minimum); *skieur de fond*. *Ski de grand fond* (sur 50 km). → *Fondeur*.
- Cycl. *Le demi-fond*, les courses derrière motos. *Coureur de demi-fond*. → *Stayer*.
- REM. *Fond et grand fond* s'emploient aussi dans ce contexte : Les professionnels pratiquent en outre sur piste le grand fond (vingt-quatre heures individuelles), le demi-fond (derrière motocyclettes ou vélocyclisme), les courses avec entraîneurs (...) et les épreuves dites à l'américaine (...). Jean DAUVEN, Technique du sport, Le cyclisme, p. 68.
- CONTR. Surface. — Crête, haut; dessus. — Bord, devant, entrée, ouverture. — Apparence, dehors, extérieur. — À première vue. — Superficiellement; à demi. — Premier plan. — Superstructure. — Forme. — Vitesse; sprint.
- DÉR. Foncer, foncier (de l'anc. forme *fons*), 2. fondeur.
- COMP. Défoncer, enfoncer. — Bas-fond, haut-fond, plafond, tréfonds. — Effondrer. — Profond.
- HOM. Fonds, fonts. — Formes de faire, de fonder.
- FONDAMENTAL, ALE, AUX [fōdamātal, o] adj. — Av. 1475; bat lat. *fundamentalis*, de *fundamentum*. → *Fondement*. Qui sert de fondement.
- ♦ 1. Qui a l'importance d'une base, un caractère essentiel et déterminant. → *Essentiel*. *Lois fondamentales de l'État, d'un régime* (→ Abolir, cit. 2; ébranler, cit. 30). *Éléments* (→ Assise, cit. 4), *principes fondamentaux*. → *Constitutif*; *basal*. *Articles fondamentaux du dogme, de la foi*. → *Angulaire* (pierre). *La thèse fondamentale d'un philosophe, d'une doctrine*. → *Clef* (de voûte). → *Démocratie*, cit. 6. *Notions fondamentales*. → *Central*, *élémentaire*. *Vocabulaire fondamental*. Français, anglais *fondamental*. → *Basique* (anglic.). *Idee, règle fondamentale*. La règle fondamentale, en psychanalyse. *Une question fondamentale*. → *Vital*. *Problème* (→ Contrat, cit. 4), *rapport* (→ Catégorie, cit. 2) *fondamental*. *Cultures* (cit. 6), *plantes fondamentales*. *Travail qui se décompose en plusieurs opérations fondamentales* (→ Extraction, cit. 2). — *Couleurs fondamentales* (et, n. f., les *fondamentales*) : bleu, jaune, rouge. → *Primaire*.
- L'intelligence n'est pas plus la vertu fondamentale pour un poète que la prudence

pour un militaire (ou la probité chez un entrepreneur de travaux publics). Elle est nécessaire en seconde ligne.

CLAUDEL, Positions et Propositions, p. 11.

2 (...) cette méthode implique une croyance et une confiance fondamentales en soi-même, conditions nécessaires pour détruire la confiance et la croyance en l'autorité des doctrines transmises.

VALÉRY, Variété V, p. 218.

Qui se manifeste, qui s'exerce à la base même (de l'homme, des choses), et à fond. ⇒ **Foncier, radical**. *Un irrespect, un mépris fondamental. Il y a là un pessimisme fondamental. Nihiliste qui croit à l'absurdité fondamentale de la condition, de l'activité humaine. Ambiguïté, différence fondamentale. Opposition, désaccord* (→ Emprunt, cit. 7) **fondamental**.

3 Le romancier, déchirant la toile habilement tissée — tissée par l'intelligence, et plus encore par le langage — de notre moi conventionnel, nous montre sous cette logique apparente une absurdité fondamentale, sous cette juxtaposition d'états simples une pénétration infinie.

H. BERGSON, in J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 66.

4 Mais la première critique fondamentale de la bonne conscience, la dénonciation de la belle âme et des attitudes inefficaces, nous la devons à Hegel (...)

CAMUS, l'Homme révolté, p. 171.

♦ **2.** (1721). Mus. *Fréquence, onde, composante fondamentale*, par rapport à laquelle se définissent les harmoniques*. *Note fondamentale* (et, n. f., *la fondamentale*), qui sert de base à un accord. *Accords fondamentaux* : les accords parfait* et de dominante*. *Basse* fondamentale*.

♦ **3.** (1960). *Recherche fondamentale* : recherche pure* orientée vers les domaines fondamentaux d'une discipline (opposé à *recherche appliquée*). ⇒ **Fondamentaliste**.

CONTR. Accessoire, complémentaire, secondaire.

DÉR. Fondamentalement, fondamentalisme, fondamentaliste.

FONDAMENTALEMENT [fɔ̃damətalm̃] adv. — Av. 1475; de *fondamental*.

♦ D'une manière fondamentale* (1.). ⇒ **Essentiellement, totalement**; vx **capitalement**. *Notions fondamentalement opposées*. ⇒ **Foncièrement, radicalement**. *Caractères fondamentalement opposés. Modifier fondamentalement quelque chose.*

Il y a une part superficielle de lui-même contre laquelle le lutte et qui nous sépare (...). Mais fondamentalement, nous sommes un seul être.

S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 178, in T. L. F.

FONDAMENTALISME [fɔ̃damətalism̃] n. m. — V. 1920; de *fondamental*.

♦ Relig. Courant théologique à tendance conservatrice, d'origine protestante, né aux États-Unis pendant la première guerre mondiale, et qui maintient une interprétation strictement littérale de l'Écriture. — Par ext. « *Est-ce que ce n'était pas aussi le symptôme d'une résurgence du conservatisme, du fondamentalisme catholique? La crise pousse les gens à se raccrocher à des valeurs anciennes* » (*Libération*, 28 mars 1984).

Courant religieux conservateur et intégriste. « (...) *l'armée informelle du fondamentalisme sikh* » (*Libération*, 11 avr. 1984). « (...) *reconstituer la montée du fondamentalisme islamique dans cette Égypte dont on oublie souvent qu'elle fut le berceau des Frères musulmans* » (*le Nouvel Obs.*, n° 968, 27 mai 1983, p. 98).

FONDAMENTALISTE [fɔ̃damətalist] adj. et n. — 1966; de *fondamental*.

♦ **1.** Didact. Qui se livre à la recherche fondamentale (en particulier dans le domaine médical). « *Le sentiment de frustration ressenti par certains scientifiques (...) s'exprime en termes plus généraux qui opposent souvent chercheurs fondamentalistes et appliqués* » (*la Recherche*, n° 33, 1973). — N. Un, *un fondamentaliste*. « *En dehors de leurs heures d'enseignement, beaucoup de fondamentalistes se consacraient entièrement à la recherche* » (*le Monde*, 9 avr. 1966).

♦ **2.** Relig. Qui appartient au fondamentalisme. « *Comme l'islam ou le christianisme américain, le judaïsme connaît une forte poussée fondamentaliste. Mais, plus que le retour à une pureté originelle idéalisée de la religion, cette tendance exprime une défiance grandissante à l'égard du consensus national au sein de l'État juif* » (*Libération*, 12 mars 1984).

N. Personne qui adhère au fondamentalisme.

FONDANT, ANTE [fɔ̃dɑ̃, ɑ̃t] adj. et n. m. — 1611; « où l'on enfonce », 1553; p. prés. de *fondre*.

★ **1.** ♦ **1.** Qui fond. *Neige fondante. La température de la glace fondante est le zéro de l'échelle centésimale.*

♦ **2.** Qu'on n'a presque pas besoin de mâcher, qui fond dans la bouche. *Bonbons fondants*, faits d'une pâte de sucre parfumée. — N. m. Régional (Suisse). *Des fondants* : bonbons fins au chocolat (aux

amandes, noisettes pilées, nougat). — REM. Les spécialistes emploient (comme en France) *praliné*.

Du fondant : préparation à base de sucre.

N. m. Par anal. *La crassane, variété de poire fondante*. ⇒ **Juteux**. *Le fondant d'une poire* (cit. 1). — *Pommes de terre fondantes*.

(...) la bonne soupe d'Arsule (...) avec tous les légumes entiers, avec les poireaux blancs comme des poissons et des pommes de terre fondantes, et les carottes et tout le goût que ça laisse dans la bouche.

J. GIONO, Regain, II, IV.

♦ **3.** Fig. (Couleurs). Dégradé. *Des tons fondants*.

(...) la délicatesse, les plis, le rose délicieux et fondant de la peau enfantine qui semble un pétale de fleur humide de rosée et imprégné par la lumière du matin.

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 54.

★ **II.** Qui fait fondre. ♦ **1.** Anc. méd. ⇒ **Résolutif**. *Médicament fondant*, et, n. m., *un fondant*.

♦ **2.** (1732). Techn. *Un corps fondant*, et, n. m., *un fondant* : substance qu'on ajoute à une autre pour en faciliter la fusion. *Alumine, chaux, silice... utilisées comme fondant. Le spath fluor est un bon fondant métallurgique*.

(...) des fondants seront ajoutés au minerai pour permettre la fusion de la gangue (...) on cherche (...) à traiter un mélange de minerais nécessitant le minimum de fondant (calcaire, dans le cas de minerais siliceux; silice dans le cas de minerais calcaires), le laitier étant essentiellement un silicate de chaux (...)

Léon GUILLET, Techniques de la métallurgie, p. 31.

FONDATEUR, TRICE [fɔ̃datœʁ, tris] n. — 1330; *fondeor*, 1150; lat. *fundator*, du supin de *fundare*. → **Fonder**.

Personne qui fonde ou a fondé.

♦ **1.** Personne qui prend l'initiative de créer et d'organiser (une œuvre qui devra ou se trouvera subsister après elle). ⇒ **Créateur**. *Le fondateur, la fondatrice d'une cité, d'une colonie, d'un empire*. ⇒ **Bâtitteur**. *Fondateur d'un ordre religieux. Sainte Thérèse est la fondatrice des Carmélites. Fondateur d'une religion* (→ Évangélisme, cit.), *d'une secte philosophique* (→ Éristique, cit.), *d'une science nouvelle* (→ Faiseur, cit. 15). *Hérodote est le fondateur de l'histoire*. ⇒ **Père**. *Fondateur et chef d'un parti*.

Les fondateurs de colonies, les pasteurs de peuples, les prêtres missionnaires exilés au bout du monde (...)

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, « Les foulés ».

Les fondateurs viennent d'abord. Les profiteurs viennent ensuite.

Ch. PÉGU, Notre jeunesse, p. 169.

(Choses) :

Certes, le bolchevisme échouera parce qu'il néglige la faim, la soif et l'amour, fondateurs et soutiens des vieilles sociétés.

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, IV.

Dr. comm. *Fondateur d'une société**. *Pari* de fondateur, ou bénéficiaire*. Adj. *Membre fondateur* (d'une société, d'un club...), celui des membres qui a concouru à sa constitution.

D'après la jurisprudence, pour être reconnu fondateur, il ne suffit pas d'avoir concouru à l'organisation et à la mise en mouvement de la société; il faut, en outre, avoir eu une part d'initiative dans les actes qui ont abouti à la création de l'entreprise sous sa forme sociale, ou bien avoir prêté en connaissance de cause aux véritables promoteurs de la société une coopération assez directe, étroite et constante pour qu'elle implique d'elle-même une acceptation des responsabilités inhérentes à la constitution du corps social.

DALLOZ, Répertoire, Société.

♦ **2.** Dr. Personne qui fait une fondation* (3.). *Le fondateur d'un hôpital, d'un lit dans un hôpital, d'un prix, de messes, de bourses. Se conformer aux intentions du fondateur*.

FONDATION [fɔ̃dasjɔ̃] n. f. — XIII^e, « action de fonder »; bas lat. *fundatio*, du supin de *fundare*. → **Fonder**.

♦ **1.** (1391). Général au plur. Ensemble des travaux et ouvrages destinés à assurer à la base la stabilité d'une construction, tant en considération de la charge imposée par la superstructure que du sol d'assise. ⇒ **Fondement** (vx). *Faire tracer, creuser* (cit. 13), *poser, jeter les fondations d'un édifice. Essais sur le terrain, essais de laboratoire après prélèvement d'échantillons par sondage, en vue de déterminer la nature et les possibilités du sol où se feront les fondations. Évaluation des charges pratiques sur sols de fondation. Les fondations tendent à éliminer pratiquement le tassement. Fouilles et ouvrages garnissant les fouilles dans les fondations*. ⇒ **Puits, rigole**. *Fondation simple, type*. ⇒ **Semelle**. *Autres ouvrages exécutés dans les fondations*. ⇒ **Pieu, pilot, pilotis, radier, sommier**. *Reprise en sous-œuvre* d'une fondation. Matériaux* (béton, bois, brique, moellon...) *employés pour les fondations*. ⇒ **Maçonnerie**. *Fondations spéciales dans l'eau* (pour les ponts) : *fondations directes au bon sol* (⇒ **Batardeau, caisson, palplanche**), *fondations directes sur fond dragué sans épaulement* (par béton immergé), *sur pieux* (qui reportent l'assise en profondeur). ⇒ **Enrochement**. *Ruines servant de fondations*. ⇒ **Substruction**.

Mécaniquement toute bâtisse est un système de masses qui, du faitage ou de la corniche jusqu'aux fondations, se transmettent des charges croissantes; de ce point de vue une fondation est donc conditionnée par les superstructures... D'autre part, considérant un ouvrage concret, réalisé, on constate que toute perturbation de l'assise se répercute plus ou moins sur les superstructures. Fondations et superstructures forment donc un ensemble...

P. ROBIN, in Encycl. pratique du bâtiment, p. 687.

Par métaphore. Fig. ⇒ **Armature, assiette, assise, base, charpente**,

fondement. Edifier un régime, construire une fortune sur des fondations solides.

- 2 Tout détruire, c'est se vouer à construire sans fondations; il faut ensuite tenir les murs debout, à bout de bras. CAMUS, l'Homme révolté, p. 199.

♦ 2. (Général au sing.). Action de fonder (une ville, un établissement, une institution...). ⇒ **Création.** L'an 350 après la fondation de Rome. Fondation d'Alexandrie par Alexandre. Millénaire de la fondation d'une ville. Fondation d'une colonie, d'un comptoir. La fondation de l'empire perse fut l'œuvre de Cyrus. ⇒ **Édification.** Fondation de l'Église (→ Continuation, cit. 2), de l'Islam. La fondation des Écoles Normales (→ Façade, cit. 9). Fondation d'un ordre religieux (⇒ **Institution**), d'un parti (⇒ **Formation**), d'un fief (⇒ **Érection**), des jeux Olympiques (⇒ **Instauration**). — Dr. Fondation instantanée, fondation successive d'une société*. ⇒ **Constitution.** — Richelieu et la fondation de l'Académie française. — Ville, institution de fondation récente, ancienne.

- 3 Il n'y avait rien qui fût plus à cœur à une ville que le souvenir de sa fondation. Quand Pausanias visita la Grèce (...) chaque ville put lui dire le nom de son fondateur avec sa généalogie et les principaux faits de son existence (...) Parmi tous ces anciens poèmes, qui avaient pour objet la fondation sainte d'une ville, il en est un qui n'a pas péri (l'Énéide)...

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, p. 162-163.

De fondation : depuis la fondation (→ Excursion, cit. 4). Cela est de fondation, de toujours, traditionnel.

- 3.1 Oh, M. d'Andoins est toujours là? C'est vrai que, lui, il est de fondation, si je puis dire. Jean-Louis CURTIS, l'Horizon dérobé, p. 58.

♦ 3. (Mil. xvi^e). Dr., relig. «Création par voie de donation ou de legs d'un établissement d'intérêt public ou d'utilité sociale (fondation d'un hôpital, d'un asile, d'une école, d'une crèche), ou attribution à une personne morale de fonds grevés d'affectation à une œuvre d'intérêt général ou pieux (fondation d'un lit dans un hôpital, fondation de prix, fondation de messes)» (Capitant). Fondation philanthropique, pieuse. — Par ext. Établissement créé par une fondation. La fondation Thiers. La fondation Ford.

- 4 Aussitôt que j'ai pu établir une fondation, j'ai donné à Saint-Sulpice la somme nécessaire pour y faire dire quatre messes par an.

BALZAC, la Messe de l'athée, Pl., t. II, p. 1163.

- 5 C'est son œuvre à elle, son travail propre et chéri, presque maternel. «Rien ne m'est plus cher que mes enfants de Saint-Cyr; J'en aime tout, jusqu'à leur poussière.» C'est toujours une si belle chose qu'une fondation destinée à élever dans des principes réguliers et purs la jeunesse pauvre, qu'on hésite à y apporter de la critique, même la plus respectueuse.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, M^{me} de Maintenon, 28 juil. 1851.

Par métaphore :

- 6 Chaque génération n'est que la gérante temporaire et la dépositaire responsable d'un patrimoine précieux et glorieux qu'elle a reçu de la précédente à charge de la transmettre à la suivante. Dans cette fondation à perpétuité où tous les Français, depuis le premier jour de la France, ont apporté leur offrande, l'intention des innumérables bienfaiteurs n'est pas douteuse : ils ont donné sous condition, à condition que la fondation resterait intacte, et que chaque usufruitier successif n'en serait que l'administrateur.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 222.

CONTR. Comble, faitage, faite, pinacle, superstructure. — Abolition, anéantissement, destruction, renversement, ruine...

FONDÉ, ÉE [fôde] p. p. adj. ⇒ **Fonder.**

FONDÉ DE POUVOIR(S), FONDÉE DE POUVOIR(S) [fôdedpuyvar] n. — 1792; fondé en pouvoir, 1601; de fonder, et pouvoir.

♦ Personne qui est légalement autorisée à agir au nom d'une société ou d'une autre personne. ⇒ **Pouvoir.** Fondé de pouvoirs de banque, de syndic de faillite. Une fondée de pouvoir.

Les chiffres et les signatures, ne serait-ce que pour permettre aux fondés de pouvoir de bien s'acquitter de leur tâche, pervertissent les meilleures intentions. L'Occident est trop organisé (...). Alain BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 183.

FONDEMENT [fôdmâ] n. m. — V. 1120, «fondation»; lat. *fundamentum*, de *fundare*. → **Fonder.**

★ I. (Général au plur.). Vx. ⇒ **Fondation** (1.); → Abattre, cit. 16; bâtir, cit. 14.

Mod. (Métaphore et fig.). ⇒ **Base.** Jeter, poser, établir les fondements d'un empire, d'une religion, en commencer l'établissement (→ Carte, cit. 16). Saper les fondements de l'État (→ Évanouir, cit. 15). Fondements sur lesquels s'établit (cit. 36) un pouvoir. ⇒ **Assiette, assise.** Ébranler le monde jusque dans ses fondements (→ Angulaire, cit. 2). Le dictionnaire (cit. 10) de Littré, fondement des monuments futurs.

★ II. (V. 1175; général au sing.). Fig. Ce sur quoi repose (un ordre, un ensemble de connaissances).

♦ 1. Ce qui détermine l'assentiment légitime de l'esprit; fait justificatif (d'une croyance, d'une réalité ou d'une opération humaine). Une société artificielle (cit. 22) qui n'a pas de fondement dans la nature. La loi a pour fondement l'assentiment (cit. 4) du plus grand nombre. Le fondement de la justice et des institutions

humaines selon Pascal (→ Équité, cit. 15; et cf. les Pensées, V, passim). Faits observables, vérités d'évidence qui sont le fondement de la science, de la morale. ⇒ **Condition.** Prévoir (cit. 5) est le fondement présumé de toute la politique. Fondement sûr, solide, vrai, indubitable. Opinion, bruit sans fondement (→ Auteur, cit. 21), dénué (cit. 3) de tout fondement, qui a peu de fondement. ⇒ **Consistance** (sans), vain (→ Avidement, cit. 2). Sa plainte n'est pas sans fondement. ⇒ **Raison, sujet.** Voilà l'unique fondement de son animosité. ⇒ **Cause, motif, source.**

Or les lois se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont lois. C'est le fondement mystique de leur autorité; elles n'en ont point d'autres. MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

Ceux qui ont peine à croire en cherchent un sujet en ce que les Juifs ne croient pas (...), et voudraient quasi qu'ils crussent, afin de n'être point arrêtés par exemple de leur refus. Mais c'est leur refus même qui est le fondement de notre créance.

PASCAL, Pensées, XII, 745.

(...) je vous écris cette lettre (...) pour vous dire (...) de vouloir bien me répondre avec cette charité qui fait le fondement de toutes mes importunités (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1396, déc. 1694.

Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute de goûts avec fondement.

LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 10.

C'est là le fondement du vrai savoir. Les propositions de ce vrai savoir ne doivent être que des formules d'actes : Faites ceci, faites cela.

VALÉRY, Variété III, p. 165.

(...) et concevoir apparemment des espoirs chimériques, ou éprouver des craintes sans fondement (...)

CAMUS, la Peste, p. 202.

♦ 2. Point de départ logique, idée ou système d'idées le plus simple et le plus général d'où l'on peut déduire un ensemble de connaissances. ⇒ **Principe.** Le fondement de la morale : le principe suprême d'où se déduisent les vérités morales particulières, dans un système éthique. La valeur du plaisir est le fondement de la morale épicurienne ou hédoniste. Fondement de la métaphysique des mœurs, ouvrage de Kant. Problème du fondement de l'induction*, objet d'une thèse de Lachelier. L'Être absolu (cit. 14), dernier fondement des vérités absolues. Propositions qui sont le fondement des mathématiques (→ Base, cit. 9). La liberté de conscience est le fondement des autres libertés. ⇒ **Origine.**

(...) lorsqu'on donne la religion pour fondement à la morale, on se représente un ensemble de conceptions, relatives à Dieu et au monde, dont l'acceptation aurait pour conséquence la pratique du bien.

H. BERGSON, les Deux Sources de la morale et de la religion, p. 101.

★ III. (1119). Par euphémisme. Les fesses; l'anus. Avoir mal au fondement.

Parfois elles étaient si dures, les nouvelles selles merveilleuses qu'elle en éprouvait un mal affreux au fondement... Des déchirements.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 347.

DÉR. Cf. Fondamental.

FONDER [fôde] v. tr. — Déb. XII^e; du lat. *fundare*, de *fundus*. → **Fond.**

Pouvoir d'une fondation ou d'un fondement. — REM. Le sens matériel (I.) implique à la fois l'idée d'une assise et l'idée d'un commencement; l'idée de commencement domine au sens II, celle d'assise aux sens III et IV.

★ I. (Concret). Rare. Fonder les piles d'un pont. Cour. FONDER (qqch.) SUR : établir sur des fondations (un ouvrage dont on entreprend la construction). Fonder une maison sur le roc. Fonder un pont sur le bon sol, sur le sol dragué. — Au p. Piles fondées sur pieux en bois.

Non, reprit le jeune monsieur de Soulas, il fonde le kiosque sur un massif en béton pour qu'il n'y ait pas d'humidité.

BALZAC, Albert Savarus, Pl., t. I, p. 774.

(1830). Par métaphore (littér.). Fonder (qqch.) sur le roc, sur le sable.

⇒ **Bâtir** (supra cit. 6).

Je fondais sur le sable et je semais sur l'onde.

LAMARTINE, Harmonies, «Pour le premier jour de l'année».

Sur trois grandes saisons m'établissant avec honneur, j'augure bien du sol où j'ai fondé ma loi.

SAINT-JOHN PERSE, Anabase, I, (Œuvre poétique, I).

★ II. ♦ 1. Cour. a Prendre l'initiative de construire (une ville), d'édifier (un ouvrage), en faisant les premiers travaux d'établissement. ⇒ **Créer.** Romulus, selon la tradition, a fondé Rome en 753 av. J.-C.

(...) mais les autres, plus sages,

Dans quelque plaine, ou dessus les rivages

Le long d'un port des villes fonderont,

Et de leur nom ces villes nommeront.

RONSARD, Second livre des poèmes, «Isles fortunées».

(Le czar) aspirait à plus qu'à détruire des villes, il en fondait une alors peu loin de Narva même, au milieu de ses nouvelles conquêtes; c'était la ville de Pétersbourg (...) lui-même traça le plan de la ville, de la forteresse, du port, des quais qui l'embellissent, et des forts qui en défendent l'entrée.

VOLTAIRE, Charles XII, III.

b Prendre l'initiative (d'une entreprise), être le premier à organiser (qqch.). Fonder un empire (⇒ **Bâtir, édifier**; → Arme, cit. 20; auguste, cit. 1), une colonie (cit. 5), un régime (→ Argile, cit. 8), une église (cit. 1), une secte. Fonder une école (⇒ **Ouvrir**; → Exercer, cit. 10), une entreprise (→ Cas, cit. 7; espérer, cit. 21). Fonder un ordre religieux (⇒ **Instituer**), des jeux (⇒ **Instaurer**), un

parti (⇒ **Former**), une *commission* (⇒ **Ériger**), une *société* (⇒ **Constituer**).

- 6 Sous un régime capitaliste (...) l'homme le plus utile (...) c'est l'homme capable de fonder et de gérer une entreprise, l'auteur de l'immense développement matériel des temps actuels.
J. CHARDONNE, *L'Amour du prochain*, p. 195.

(Le compl. désigne une qualité abstraite). *Fonder l'unité d'une nation* (→ Athénien, cit. 1).

Spécialt. *Fonder un foyer, une famille* : se marier et avoir des enfants.

☐ Fig. *Fonder une science* (→ Eugénique, cit. 1), un *système* (→ Fatalisme, cit. 1), une *école littéraire*.

- 7 Je suis propre à semer, mais non pas à bâtir et à fonder.
Joseph JOUBERT, *Pensées*, Titre prélim., L'auteur peint par lui-même.

- 8 (...) celui (*Babeuf*) qui a fondé dans notre pays, non pas seulement la doctrine socialiste, mais surtout la politique socialiste.
JOURÈS, *Hist. socialiste...*, t. VIII, p. 179.

Avec un nom abstrait pour sujet (→ **Exalter**, cit. 16).

- 9 (*Saint-Just*) reconnaissait en même temps que la vertu, dont il faisait religion, n'avait d'autre récompense que l'histoire et le présent, et qu'elle devait, à tout prix, fonder son propre règne.
CAMILUS, *L'Homme révolté*, p. 161.

♦ 2. Dr. Fournir les fonds nécessaires à la création, à l'établissement de (une œuvre charitable, philanthropique). ⇒ **Fondation**. *Fonder un lit dans un hôpital, un prix*. Relig. *Fonder une messe*.

- 10 Son écrit disait donc qu'au cas où il ne reviendrait pas, il nous laissait cet argent et ces diamants, à la charge de fonder des messes pour remercier Dieu de son éviction et pour son salut.
BALZAC, *Autre étude de femme*, Pl., t. III, p. 254.

★ III. **FONDER (qqch.) SUR** : établir (qqch.) sur une base déterminée (le point d'appui étant spécialement désigné). ⇒ **Baser**, et (au passif) **reposer**. *Fonder son pouvoir sur la force*. La *famille* (cit. 5) *romaine était fondée sur la puissance paternelle*. « *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* » (→ **Égal**, cit. 13). *Fonder la société sur un devoir*. ⇒ **Élever** (cit. 35). *C'est sur la réussite de Napoléon que fut fondée la grandeur de ses frères*. ⇒ **Enter**. — Au p. p. *Église* (cit. 8) *fondée sur l'autorité divine*. *Institutions fondées sur la centralisation* (cit.).

- 11 La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie.
PASCAL, *Pensées*, v. 330.

- 12 On peut fonder des empires glorieux sur le crime, et de nobles religions sur l'imposture.
BAUDELAIRE, *Journaux intimes*, « Mon cœur mis à nu », XI.

- 13 Car il n'y a point de puissance capable de fonder l'ordre sur la seule contrainte des corps par les corps.
VALÉRY, in A. MAUROIS, *Études littéraires*, t. I., p. 42.

C'est là-dessus, sur ce fait, sur ces raisons... qu'il fonde ses prétentions, ses espoirs, ses préventions (→ **Apparent**, cit. 3), *son opinion, ses craintes... Fonder une démonstration, des concepts sur l'expérience* (cit. 9, 31), *une morale sur un principe* (→ **Conséquence**, cit. 7; **éthique**, cit. 6). *Fonder un raisonnement sur l'analogie*. — Au p. p. *Récit, histoire fondés sur des documents* (→ **Authentique**, cit. 12; **évangile**, cit. 5; **éthique**, cit. 5).

- 14 Puis-je sur ton récit fonder quelque assurance (...)
RACINE, *Britannicus*, III, 6.

- 15 (...) que les règles sur lesquelles les hommes fondent leurs opinions ne sont tirées que de leurs passions ou de leurs préjugés, (...)
ROUSSEAU, *Rêveries...*, VIII^e promenade.

- 16 (...) je n'avais que des présomptions, fondées sur des raisonnements invérifiés, et invérifiables.
Paul BOURGET, *Un divorce*, p. 70.

- 17 Sans cesse, l'esprit d'un homme fonde une immense espérance sur le cœur des autres hommes; mais sans leur donner du sien.
André SUARÈS, *Trois hommes*, « Ibsen », II.

Vx. *Fonder en ...* : fonder sur.

Mod. et littér. *Fonder qqch. en raison*, sur une raison, sur des raisons. Au p. p. *Fondé en pratique*.

- 18 Notre religion est sage et folle. Sage, parce qu'elle est la plus savante, et la plus fondée en miracles, prophéties, etc.
PASCAL, *Pensées*, VIII, 588.

Mod. *Fondé en droit*.

(Sujet êtres animés). Placer, mettre en quelqu'un (une croyance). *Je fonde de grands espoirs sur lui*. *Fidèle qui fonde sur Dieu sa confiance*. *La confiance que j'avais fondée sur lui*.

- 19 Mon fils, dit la souris, ce doucet est un chat (...)
L'autre animal, tout au contraire...
Servira quelque jour, peut-être, à nos repas.
Quant au chat, c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine.
LA FONTAINE, *Fables*, VI, 5.

- 20 Mais cette évidence tire l'individu de sa solitude. Elle est un lieu commun qui fonde sur tous les hommes la première valeur. Je me révolte, donc nous sommes.
CAMILUS, *L'Homme révolté*, p. 36.

Absolt. Littér. *Fonder sur* : faire fond sur. ⇒ **Compter**, **tabler**.

- 21 Quand je songe à ces années de nos commencements, j'admire la candeur avec laquelle nous fondions, du moins en rêve, sur la vigilance des mères.
G. DUHAMEL, *Le Temps de la recherche*, p. 31.

★ IV. **Pouvoir d'un fondement rationnel** (le point d'appui étant soit désigné par le sujet, soit non exprimé, du fait du sens fort pris par le verbe).

♦ 1. Constituer le fondement de. ⇒ **Justifier**, **motiver**. *Cet ouvrage a fondé sa réputation*. *Voilà ce qui fonde la réclamation*. *Cet usage ne saurait fonder un droit*.

- 22 (...) voilà ce qui doit justifier mes craintes et fonder votre tranquillité.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 803, 1^{er} mai 1680.

- 23 Ainsi, on conçoit un temps où la force fonde réellement le règne de la raison, sans

avoir besoin de recourir à l'imposture, l'imposture n'étant que l'arme des faibles, un succédané de la force.

RENAN, *Dialogues philosophiques*, III, Œ. compl., t. I, p. 615.

♦ 2. Au passif et au p. p. (la chose ayant reçu son fondement). *Une opinion, une critique, une confiance ... bien ou mal fondée*. *Tradition parfaitement fondée*. ⇒ **Certain**. *L'espoir le mieux fondé*. *Une théorie assez mal fondée*. ⇒ **Échafauder**. *Une inquiétude trop bien fondée*. — N. m. *Le bien-fondé d'une requête*. ⇒ **Bien-fondé**. — Adj. **FONDÉ, ÉE**. *Un reproche, un bruit fondé*. *Vos soupçons ne sont pas du tout fondés*. *C'est une interprétation qui me paraît fondée*. ⇒ **Juste, légitime, probant, raisonnable, valable**.

(...) cette nouvelle ne me paraît pas fondée.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1209, 24 août 1689.

(...) toutes ces opinions sont très saines, et qu'ainsi, toutes ces vanités étant très bien fondées, le peuple n'est pas si vain qu'on dit.
PASCAL, *Pensées*, v. 328.

Toutes les idées acceptées unanimement par eux sont celles qui carent leur vanité ou répondent à leurs espérances, les idées consolantes; et il importe peu qu'elles soient fondées ou non.
FRANCE, *la Vie en fleur*, XXVIII.

♦ 3. Au passif (la personne disposant d'un fondement). **ÊTRE FONDÉ** (à et inf.) : avoir de bonnes raisons pour. *Être fondé à croire, à prétendre* (→ **Caractériser**, cit. 1), *à faire qqch.* ⇒ **Droit** (être en droit de), **titre** (faire qqch. à juste titre). Vx. *Être fondé de réclamer...*

Je suis bien fondé, dit le prévôt, à demander la rétribution sans me trouver à l'office : il y a vingt années entières que je suis en possession de dormir les nuits.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XIV, 26.

(...) en sorte que qui (...) ne s'en tiendrait qu'à ce discours serait fondé à ignorer que (...)

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 144.

Spécialt. Dr. *Être fondé de pouvoir**, de *procuration**. — N. Un *fondé de procuration* (→ **Comparaître**, cit. 2). Un *fondé de pouvoir*. ⇒ **Fondé de pouvoir** (→ **Aveu**, cit. 28).

► **SE FONDER** v. pron.

♦ 1. Réfl. (Sujet n. de personne). Prendre pour base, pour justification. ⇒ **Appuyer** (s'). *Les historiens se fondent sur des documents, sur une tradition*. *Juge qui se fonde sur un précédent*. *Je me fonde sur ce que le fait s'est déjà produit*. *Sur quoi vous fondez-vous pour dire, pour affirmer ceci?*

Et il (*Descartes*) allègue, se fondant sur l'expérience que nous avons des choses, que tout n'est peut-être que rêve.

VALÉRY, *Variété V*, p. 230.

♦ 2. Passif. (Sujet n. de chose). Être fondé. *Raisonnement qui ne se fonde pas sur des faits* (→ **A priori**, cit. 2). *Sur quoi se fonde l'estime* (cit. 3). *Certitude qui se fonde sur des preuves*.

La morale élève un tribunal plus haut et plus redoutable que celui des lois (...) elle ne se fonde pas sur l'estime publique, qu'on peut surprendre, mais sur notre propre estime, qui ne nous trompe jamais.

RIVAROL, *Notes, pensées et maximes*, t. II, p. 64.

L'art de sacrifices qu'est la littérature n'a pu se fonder chez lui que sur une habitude des sacrifices (...)

A. THIBAUDET, *Gustave Flaubert*, p. 71.

► **FONDÉ, ÉE** p. p. adj. Voir à l'article (notamment IV., 2. et 3.).

CONTR. **Abolir, anéantir, démolir, détruire, renverser, ruiner**. — (*De fondé*, adj.) **Absurde, boiteux, chimérique, erroné, faux, fragile, gratuit, spécieux**.

FONDERIE [fɔ̃dʁi] n. f. — xvii^e; *fondrie* « action de fondre », 1373; de *fondre*.

♦ 1. Technique et industrie de la fabrication des objets en métal fondu et coulé dans des moules. ⇒ **Fonte**. *Les origines de la fonderie remontent à la plus lointaine antiquité*. *Opérations de la fonderie*. *Pièces de fonderie*.

Entre l'Âge du Bronze et le xviii^e siècle, très lentement et avec beaucoup de difficultés, les techniques de pointe évoluent, face au problème de mouvoir plus puissamment des outils de matière plus résistante. La fonderie résout par un biais les problèmes posés par l'insuffisante puissance de la forge jusqu'au moment où tout revient au combustible par le charbon et la vapeur.

A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 57.

Quand elle est destinée à la fonderie qui, en France (...) absorbe environ le dixième de la production totale, la fonte liquide est coulée dans des moules pour la fabrication d'objets divers.

J. FERRY et R. CHATEL, *l'Acier*, p. 12.

♦ 2. (xvi^e). Usine où l'on fond le minerai pour en extraire le métal. ⇒ **Métallurgie, sidérurgie; aciérie, forge, fourneau** (haut fourneau); **acier, fer, fonte**. *Fontes préparées dans une fonderie, en fonderie*. *Alliages de fonderie*.

Spécialt. Atelier où l'on coule* du métal en fusion pour fabriquer certains objets. *Fonderie de fonte, de fer, d'acier, de cuivre, de métaux légers*. *Fonderie d'art*. *Fonderie industrielle*. *Fonderie de bronze, de canons* (⇒ **Canonnerie**), *de cloches, de statues, de caractères d'imprimerie*. *Partie de la fonderie réservée aux moules*. ⇒ **Sablerie**. *Matériel utilisé dans une fonderie*. ⇒ **Casse, cubilot, fourneau, gueuse, moule; évent, potée**. *Opérations successives dans une fonderie*. ⇒ **Modelage, moulage; enterrage, fusion** (du métal); **coulage** (ou coulée), **démoulage, ébarbage**. *Masselottes, soufflures de certaines pièces de fonderie*. *Lors du coulage de pièces de fonderie, on prévoit un excédent de matière destiné à compenser le retrait du métal au refroidissement* (⇒ **Assurance**).

Un résultat indirect de l'emploi du coke est la suppression des moulages en première fusion et la création de fonderies qui, utilisant le cubilot, étaient indépendantes du haut fourneau. Ainsi, vers la fin du xviii^e siècle, se créèrent les fonde-

ries de fonte, ce qui n'empêche pas les moulages en première fusion de subsister durant le XIX^e siècle. LÉON GUILLET, *Étapes de la métallurgie*, p. 37.

Par anal. *Fonderie de cire, de suif.*

Loc. *Brut de fonderie* : à l'état brut.

1. FONDEUR [fɔ̃dœʁ] n. m. — 1260, *fonderes*; de *fondre*.

◆ **1.** Personne qui dirige une fonderie (→ *Maitre** de forges). — Spécialement Techn. (imprim.). Personne qui dirige une fonderie de caractères typographiques. *Les grands fondeurs du XIX^e siècle.*

1 *Item*, dit David, cinq milliers de livres de caractères, provenant de la fonderie de monsieur Vaflard... À ce nom, l'élève des Didot ne put s'empêcher de sourire. — Ris, ris! Après douze ans, les caractères sont encore neufs : Voilà ce que j'appelle un fondeur! BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 473.

◆ **2.** Ouvrier travaillant dans une fonderie. *La technique du fondeur, de la fonte. Fondeurs de canons, de statues de bronze. Diapason* des fondeurs de cloches. Fondeurs sur métaux.* — (1539, in D. D. L.). *Fondeur en caractères d'imprimerie. Équerre (⇒ Biveau), pince (⇒ Happe) de fondeurs.* — Spécialement Ouvrier des hauts fourneaux qui surveille la coulée de la fonte. Adj. *Maitre fondeur; ouvrier fondeur.*

2 (...) d'autres problèmes se sont posés à l'Âge du Bronze, qui par des lames à ailerons ou à douille ont reçu des solutions propres à la technique du fondeur, d'autres problèmes encore sont apparus avec la métallurgie du fer qui impliquait non plus la fonte mais le forgeage de la lame (...)

A. LEROI-GOURHAN, *Le Geste et la Parole*, t. III, p. 132.

HOM. 2. *Fondeur.*

2. FONDEUR, EUSE [fɔ̃dœʁ, øz] n. — 1947, in *Petiot*; de *fond*.

◆ Sports. Skieur, skieuse de fond. *Fondeur olympique.* « (...) deux cent mille fondeurs en 1974, quatre cent quarante mille en 1976 » (*le Nouvel Obs.*, nov. 1978). « *L'une et l'autre (stations) offrent aux "alpins" des pistes de tous niveaux et aux "fondeurs" des couloirs à la mesure de leur expérience* » (*Contact*, n° 217, sept. 1982, p. 5).

HOM (Du masc.). 1. *Fondeur.* — (Du fém.). *Fondeuse.*

FONDEUSE [fɔ̃døz] n. f. — 1907; de *fondre*.

◆ Techn. Machine employée en fonderie.

FONDOIR [fɔ̃dwaʁ] n. m. — 1680; *fondeur* « creuset », v. 1210; de *fondre*.

◆ Techn. Dans les abattoirs, Endroit où l'on fond les suifs, les graisses.

FONDOUK [fɔ̃dɔk] n. m. — 1659; *fondic, fondique*, XVI^e; *fondech, fondeque* en anc. provençal, XIII^e; arabe *fundak, funduk* « magasin ».

◆ Dans les pays arabes, Emplacement où se tient le marché, entrepôt où l'on entasse toutes sortes de marchandises, auberge*. ⇒ *Caravansérail*.

1 Quant à nous, nous avons pris pour cette nuit nos logements dans le *fondouk*. Y sommes-nous plus abrités qu'en plein air? Ce serait à essayer, si je l'osais.

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 100 (→ *Caravansérail*, cit. 1).

2 Toute cette fin d'après-midi, j'ai cherché le fondouk (...) Mais bien que le temps ne soit pas loin où l'on trafiquait des esclaves, personne n'a pu ou n'a voulu me dire où se faisait la criée. Et qu'importe d'ailleurs? Ces fondouks se ressemblent tous; et celui qui vit passer les inoubliables captifs devait être en tous points pareil au caravansérail, où, fatigué de ma recherche infructueuse, je m'arrêtai pour prendre un verre de thé sur la natte de caoudji. C'était jeudi, jour de marché. La grande cour, entourée d'arcades, foisonnait de bêtes et de gens.

Jérôme et Jean THARAUD, Rabat, VI.

3 Rachid ne quittait plus le fondouk, le balcon, l'espace de mosaïque, de fer forgé; il ne quittait plus la farouche collectivité, le Divin, l'intime rêverie de la horde : dix à vingt hommes, de tous âges (...) dispersés le long du balcon, au sein du vertige, au faite de la falaise (...) Rachid avait découvert depuis longtemps le fondouk dont il venait de se rendre maître (...)

Kateb YACINE, Nedjma, IV, XII, p. 169.

FONDRE [fɔ̃dr] v. — Conjug. *rendre*. — V. 1050, intrans., « être détruit, s'effondrer »; du lat. *fundere* « répandre, faire couler ».

★ I. V. tr. ◆ **1.** Rendre liquide (un corps solide ou pâteux) par l'action de la chaleur. ⇒ *Liquéfier*. *Corps que l'on fond aisément (⇒ Fusible), difficilement (⇒ Infusible, réfractaire). Fondre du beurre, de la cire. Le soleil a fondu la neige.* — Loc. fig. *Fondre la glace** (→ *Ardeur*, cit. 19). — *Fondre un métal, du minerai.* ⇒ *Fonte; fonderie, forge. Fondre de l'argenterie pour en faire des lingots. Fondre un alliage pour séparer les métaux.* ⇒ *Liquation. Fondre de la silice pour en faire du verre.* ⇒ *Vitrifier.*

1 (...) il faut, pour fondre le verre, un feu très violent dont le degré est si éloigné des degrés de chaleur que reçoit le verre dans nos expériences sur le refroidissement, qu'il ne peut influencer sur ceux-ci.

BUFFON, *Introd. à l'Histoire des minéraux*, II, CE., t. IX, p. 164.

Quenu aidé d'Auguste et de Léon, emballait les saucissons, préparait les jambons, fondait les saindoux (...) ZOLA, *Le Ventre de Paris*, t. I, p. 127.

Par métaphore :

2 La volupté même, cette chaîne de diamant qui lie tous les êtres, ce feu dévorant qui fond les rochers et les métaux de l'âme et les fait retomber en pleurs, comme le feu matériel fait fondre le fer et le granit, toute-puissante qu'elle est, n'a jamais pu me dompter ou m'attendrir. Th. GAUTIER, *M^lle de Maupin*, III.

Fig. Attendrir, amollir. ⇒ *Diminuer, effacer.*

(...) je ne sais quoi de divin semblait fondre son cœur au dedans de lui. FÉNELON, *Télémaque*, XIV.

(...) soudain ces bonnes paroles, qui semblaient lui tomber du ciel venaient fondre sa dureté. M. BARRÈS, *la Colline inspirée*, III.

◆ **2.** Fabriquer (un objet) avec une matière fondue à cet effet. ⇒ *Jeter* (en moule), *mouler*. *Fondre une cloche, un canon* (→ *Capitulation*, cit. 1), *une statue.* « *Le boulet* (cit. 2) *qui me tuera n'est pas encore fondu* » (Napoléon). *Fondre des caractères d'imprimerie.*

◆ **3.** (1580). Dissoudre* (une substance) dans un liquide. *Fondre du sucre dans de l'eau pour faire un sirop. Fondre du sel.*

◆ **4.** (1748). Fig. Combiner intimement de manière à former un tout. ⇒ *Amalgamer, fusionner, grouper, incorporer, refondre, réunir.* *Fondre un ouvrage dans, avec un autre. Fondre plusieurs paragraphes en un seul, deux lois en une.*

(...) on y avait fondu (*dans ces lois*) les anciens règlements faits par le sénat, le peuple et les censeurs. MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XXIII, 21.

Malibran, aussi grande tragédienne que grande cantatrice, la grâce, l'audace, l'originalité, la poésie, le génie fondus ensemble dans une organisation passionnée. Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 450.

(...) un romancier qui fond ensemble divers éléments empruntés à la réalité pour créer un personnage imaginaire. PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XIII, p. 183.

Au p. p. *Édition* (d'un ouvrage) *entièrement fondue dans une autre.*

◆ **5.** (1752). Peint. Joindre (des couleurs, des tons) en graduant les nuances, en ménageant le passage de l'une à l'autre. ⇒ *Adoucir, dégrader* (2.), *mélanger, mêler, unir.*

(...) non seulement la nature a réuni sur le plumage du paon toutes les couleurs du ciel et de la terre pour en faire le chef-d'œuvre de sa magnificence, elle les a encore mêlées, assorties, nuancées, fondus de son inimitable pinceau. BUFFON, *le Paon*, CE., t. V, p. 389.

La tête du jeune homme de gauche, dans le *Concert* de Giorgione est d'une substance merveilleuse. Tous les tons y sont fondus, fusionnés, pour une couleur neuve, inconnue, unique à chaque endroit de la toile (...). GIDE, *Journal*, 16 déc. 1895.

★ II. V. intr. A. ◆ **1.** (Sujet n. de chose). Entrer en fusion, passer à l'état liquide par l'effet de la chaleur. ⇒ *Liquéfier* (se). *Température de fusion** à laquelle *fond* un corps. *Faire fondre du beurre, de la cire. Bougie* (cit. 2) *qui fond en grésillant.* ⇒ *Brûler. Faire fondre la glace.* ⇒ *Déglacer. La neige commence à fondre. Corps réfractaire qui ne fond qu'à de très hautes températures.* — *Fusible qui interrompt le circuit électrique en fondant.*

Le givre fondait et l'herbe mouillée brillait comme humectée de rosée. ALAIN-FOURNIER, *le Grand Meaulnes*, p. 96.

FONDRE EN (qqch.) : se transformer en. *La glace fond en eau.* — Loc. fig. (Sujet n. de personne). *Fondre en pleurs, en larmes, en eau* (vieilli) : répandre beaucoup de larmes (→ *Amourement*, cit. 1). *Fondre en sueur, en eau* (vieilli) ou, absolt, *fondre* : avoir très chaud et transpirer abondamment. — *Le ciel fond en eau* (vieilli) : il pleut à verse.

Elle tombait en pleurs aussitôt, en prévoyant la cruelle réprimande qui l'attendait au logis. BALZAC, *Pierrette*, Pl., t. III, p. 703.

Le criminel, fût-il couvert de crimes commis avec préméditation et férocité, eût-il coupé plusieurs personnes en petits morceaux dans le cours de sa carrière, M^lle Malicorne arrive toujours à faire mollir le ministère public et à tirer des pleurs des jurés les plus récalcitrants. Les gendarmes et les municipaux fondent en eau et le criminel lui-même, gêné par ses menottes, prie de temps en temps un de ses gardiens de lui essuyer sa paupière humide.

A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 101.

Fondre : être pénétré d'un sentiment de tendresse (⇒ *Attendrir* [s']), d'une émotion douce. *Fondre de sympathie, de plaisir.* — REM. Cet emploi remplace le pron. *se fondre*, 2., qui a vieilli.

◆ **2.** (Sujet n. de personne). Maigrir beaucoup. *Le malade fond à vue d'œil. Elle a bien fondu* (→ *Épaissir*, cit. 1).

(...) cette idée de votre maigreur (...) de ce visage fondu (...) voilà ce que mon cœur ne peut soutenir. M^lle DE SÉVIGNÉ, 612, 11 juin 1677.

(...) sa jaquette (...) était deux fois trop grande... Le pauvre petit avait fondu pendant sa maladie, il avait l'air d'un pauvre poulet déplumé... N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 38.

◆ **3.** (Sujet n. de chose). Diminuer rapidement. ⇒ *Disparaître*. *Brumes qui s'amincissent* (cit. 3) *et fondent.* ⇒ *Dissiper* (se). Loc. fam. *L'argent lui fond dans les mains.* → *Couler** des doigts. *Fondre comme neige au soleil. Richesses qui fondent plus vite qu'on ne les amasse.*

Par compar. (sens 1) :

(...) Voyait, l'un après l'autre, en cet horrible gouffre Fondre ces régiments de granit et d'acier. HUGO, *les Châtiments, Expiation*, II.

(Sujet abstrait). *Un seul regard a fait fondre sa résolution* (→ Enjôleur, cit. 2). *Ressentiment qui fond peu à peu.*

14 (...) toute son angoisse et sa fatigue avaient fondu dans le sommeil.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 203.

♦ 4. (1580). Se dissoudre* dans un liquide. *Laisser fondre le sucre dans son café. Délayer* du lait en poudre pour le faire fondre. Comprimé soluble qui fond dans l'eau.* ⇒ Désagréger (se). *Faire fondre les couleurs incorporées au verre en fusion pour obtenir une teinte uniforme.* ⇒ Parfondre.

15 (...) la succession est un fait incontestable même dans le monde matériel (...) Si je veux me préparer un verre d'eau sucrée, j'ai beau faire, je dois attendre que le sucre fonde (...) Le temps que j'ai à attendre (...) coïncide avec mon impatience, c'est-à-dire avec une certaine portion de ma durée à moi.

H. BERGSON, l'Évolution créatrice, p. 9.

Par anal. *Fondre dans la bouche* : être très tendre, se manger sans être mâché. ⇒ Fondant.

16 C'était une galette aux pommes de terre, chaude et dorée, dont la croûte était tendre, parce qu'ils n'avaient plus beaucoup de dents et dont la miette, pleine de beurre, fondait dans la bouche et y ruisselait.

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, II.

B. ♦ 1. (XII^e, jusqu'au XVIII^e, par attr. d'effondrer). Vx. Sujet n. de chose. S'affaisser, s'écrouler. ⇒ Abîmer (s'), disparaître (→ Appui, cit. 15).

17 On dirige sa vue en haut, mais on s'appuie sur le sable : et la terre fondra, et on tombera en regardant le ciel.
PASCAL, Pensées, VII, 488.

♦ 2. (V. 1375; t. de fauconn., répandu au XVI^e). Sujet n. d'être animé ou de chose assimilée à un animé. **FONDRE SUR** (1354) : s'abattre avec impétuosité, avec violence sur quelqu'un ou quelque chose. ⇒ Abattre (s', cit. 2), assaillir, attaquer, jeter (se), lancer (se), tomber. *Aigle* (cit. 2), *épervier qui descend* (cit. 1) et *fond sur sa proie. Les projectiles fondent sur eux comme la grêle* (→ Armer, cit. 9; coup, cit. 7; faucher, cit. 5). *Les policiers fondirent sur les bandits. Absolt. L'orage fondit tout à coup.*

18 Cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle.
BOSSUET, Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

19 (...) les deux compagnies (...) fondirent sur la longue colonne de la cavalerie ennemie comme deux vautours sur les flancs d'un serpent, et, faisant une large et sanglante trouée, passèrent au travers (...)
A. DE VIGNY, Cinq-Mars, x.

20 (...) le vieux vigneron, épouvanté déjà par les progrès de la maison Cointet, fondit de Marsac sur la place du Mûrier avec la rapidité du corbeau qui a flairé les cadavres d'un champ de bataille.
BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 479.

Fig. *Catastrophe naturelle qui fond sur un pays. Tous les maux ont fondu sur lui à la fois* (→ Calamité, cit. 2).

21 Vous n'entendez partout qu'injurieux brocards
Et sur vous et sur lui fondre de toutes parts.
BOILEAU, Épîtres, x.

22 Sans les malheurs qui fondirent bientôt sur moi, j'aurais graduellement perdu mes bonnes qualités (...)
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 483.

23 Alors, les offres de service, les assurances d'amitié, les protestations de dévouement viennent fondre de toutes parts sur Raoul, qui n'a rien entendu des exclamations précédentes, et ne sait à quoi attribuer les obséquieux hommages dont on l'accable.
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 75.

24 L'événement n'approche pas avec la lenteur des limaces : il fond, il tombe du ciel, il est semblable au vautour. Il m'aveugle et me déchire.
G. DUHAMEL, Salavin, Journal, 15 oct.

► **SE FONDRE**. v. pron. (XVI^e). — REM. L'usage actuel tend à substituer, dans le cas d'un sujet isolé, la forme intransitive à la forme nominale.

♦ 1. Se liquéfier. *La cire* (cit. 5) *se fond au feu. Métal qui se fond facilement* (→ Écouler, cit. 2). *Minéraux, laves qui se fondent à la chaleur.* ⇒ Vitriifier (se).

Par hyperbole. Vx. → ci-dessus, II.

25 Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau!
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau.
CORNEILLE, le Cid, III, 3.

♦ 2. (1609). Fig. et littér. Devenir tendre, sans force, sans résistance. ⇒ Mollir. *Cœur qui se fond de pitié. Sa chair se fondait de volupté* (→ Couteau, cit. 17).

26 Les cœurs que l'on croyait de glace
Se fondent tous à leur abord.
LA FONTAINE, Joconde.

27 Le cœur des mères se fond en douces caresses, en gâteries, en mille soins utiles et inutiles.
MICHELET, la Femme, p. 447.

28 (...) nous nous embrassâmes, nos lèvres se rencontrèrent, et je sentis tout mon être se fondre en volupté.
FRANCE, la Rôtisserie de la Reine Pédauque, Pl., t. VIII, p. 103.

♦ 3. Vieilli. Se dissoudre.

29 Comme le fruit se fond en jouissance,
Comme en délice il change son absence,
Dans une bouche où sa forme se meurt.
VALÉRY, Poésies, « Le cimetière marin ».

♦ 4. (1770). Se réunir*, s'unir en un tout (⇒ Fusion). *Maison de commerce qui se fond dans, avec une telle autre. Courants marins qui se fondent.* ⇒ Confondre, mêler, rejoindre. *Individualités qui gravitent les unes autour des autres sans se fondre.* (→ Cavalier, cit. 9). *Se immigrés se fondent rapidement dans le creuset américain.* ⇒ Assimiler.

30 Un brouillard lumineux flottait au delà, sur les toits; tous les bruits se fondaient en un seul bourdonnement; un vent léger soufflait.
FLAUBERT, l'Éducation sentimentale.

31 (...) les différences sociales, voire individuelles, se fondent à distance dans l'uniformité d'une époque.
PROUST, À la recherche du temps perdu.

La France est un illustre exemple d'une telle composition. Sa terre, qui est diverse comme le peuple qui l'habite, est « une » par l'heureux assemblage de sa diversité, comme est « une » la nation en laquelle tant de races sont venues se fondre au cours des âges.
VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 256.

♦ 5. Peint. (en parlant de couleurs, de tons). Se mélanger, se mêler. *Teintes qui s'éteignent* (cit. 28) *et se fondent.*

Les reflets sur ses bords (de la cloche) se fondaient mollement. Au fond tout était noir.
HUGO, les Chants du crépuscule, XXXII.

34 Tout le reste de la tête, noyé et comme vaporisé dans une ombre bleuâtre qui ressemblait à la lueur d'un clair de lune allemand, se fondaient, s'évanouissait, s'idéalisait, comme le souvenir d'un rêve (...)
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 307.

♦ 6. (XVII^e). Disparaître, se dissiper. *Silhouette qui se fond dans la brume.* ⇒ Évanouir (s'). *Se fondre dans la foule* (→ Atteinte, cit. 2). *Se fondre dans la masse* : passer inaperçu. *Fam. Il s'est fondu; il n'a pas pu se fondre*, en parlant de quelqu'un qui a brusquement disparu. — (Sujet n. de chose). *Cette fortune s'est fondue entre ses doigts.* ⇒ Réduire (se). — (Abstrait). *Rancune qui se fond dans un baiser* (→ Êtreindre, cit. 10).

À l'époque de la vie où chez les autres hommes les aspérités se fondent et les angles s'émousent, le caractère du vieux gentilhomme était encore devenu plus agressif que par le passé.
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 918.

► **FONDU**, UE p. p. adj. et n. Voir à l'ordre alphabétique.

CONTR. Cailler, coaguler, condenser, congeler, figer, solidifier. — Forger. — Désunir. — Détacher, diviser, séparer. — Durcir. — Croquer. — Augmenter, multiplier, produire, renforcer. — Grossir, fuir.

DÉR. Fondant, fonderie. 1. fondeur, fondeuse, fonderie, fondu, fondue, fonte, fontis. COMP. Morfondre, parfondre, refondre. — (Du p. p.) Surfondue.

FONDRIÈRE [fɔ̃driɛr] n. f. — XII^e, attestation isolée; 1459; de *fondrier*, adj., « qui s'effondre », de l'anc. franç. *fondrer* (→ Effondrer), du lat. *fundus*. → Fond.

♦ 1. Affaissement du terrain, souvent envahi d'eau et marécageux. *Les routes de ce pays ne sont que des fondrières.*

(...) le terrain devient plus accidenté, et il résulte de là une route encore plus abominable; ce ne sont que fondrières et casse-cou.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 100.

♦ 2. Trou (souvent plein d'eau et de boue) dans un chemin défoncé par les pluies. ⇒ Crevasse, ornière. *Les fondrières d'un chemin* (cit. 22), *d'un égout* (cit. 2). *La voiture a versé dans une fondrière.*

(...) l'averse a dû creuser des fondrières, sur la route.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 9.

Ils foulaient du pied un sol sablonneux, mêlé de pierres, qui paraissait dépourvu de toute espèce de végétation. Ce sol, fort inégal, très raboteux, semblait en de certains endroits criblé de petites fondrières, qui rendaient la marche très pénible. De ces trous s'échappaient à chaque instant de gros oiseaux au vol lourd, fuyant en toutes directions, que l'obscurité empêchait de voir.
J. VERNE, l'Île mystérieuse, p. 27-28.

FONDRILLES [fɔ̃drij] n. f. pl. — XIV^e; de *fond*.

♦ Vx. ⇒ Effondrilles.

FONDS [fɔ̃] n. m. — V. 1200, *funz*; réfection de l'anc. franç. *fonz*, *fons*, dont *fond** est une var. graphique.

★ 1. Immeubles* ou meubles* incorporels.

♦ 1. Bien immeuble constitué par un domaine qu'on exploite ou un sol sur lequel on bâtit. *Fonds de terre.* ⇒ Propriété; bien-fonds, foncier; → Bâtiment, cit. 8; estimation cit. 4. *Un bon fonds. Accroître son fonds* (→ Étendre, cit. 37). *Cultiver son fonds. Bâir sur son fonds. Fonds dominant**, *servant** ou *asservi**. *Fonds dotal*, sous régime dotal*. *Le fonds et le tréfonds* : le sol et le sous-sol. *Nue* propriété, usufruit** d'un fonds.

Il lui fallait payer, payer toujours, pour sa vie, pour sa mort, pour ses contrats, ses troupeaux, son commerce, ses plaisirs. Il payait pour détourner sur son fonds l'eau pluviale des fossés, il payait pour la poussière des chemins.
ZOLA, la Terre, I, v.

Immeuble bâti ou non bâti au profit duquel est établie une servitude.

♦ 2. *Fonds de commerce*, ou, absolt, *fonds* : universalité* juridique, constituée par l'ensemble des droits et des biens mobiliers (droit au bail, clientèle, achalandage, nom commercial, enseigne, brevets d'invention, marques de fabrique ou de commerce... : éléments incorporels; matériel, marchandises : éléments corporels) appartenant à un commerçant ou un industriel et lui permettant l'exercice de sa profession. ⇒ Boutique, débit, établissement, exploitation, magasin. *Prendre un fonds de commerce. Être propriétaire d'un fonds* (→ Exploitation, cit. 1). *Mutation, achat, vente, location-gérance d'un fonds de commerce. BILLETS* de fonds. Privilège, garanties du vendeur d'un fonds* (→ Enseigne, cit. 10). *Garanties des créanciers du vendeur d'un fonds.* ⇒ Opposition, surenchère. *Vente* forcée d'un fonds. Nantissement* du fonds. Usufruit* d'un fonds. Gérance* des fonds (de commerce). Marchand qui vend son fonds et se retire des affaires. Un fonds d'épicier, de bijoutier. Un*

fonds de librairie. Les livres du fonds, édités par la librairie qui les vend (s'oppose aux ouvrages d'autres éditeurs également en vente dans cette librairie).

- 2 (...) il avait épousé la fille d'un chapelier de la basse ville, dont le fonds était à reprendre, vu que le chapelier était tombé malade (...).

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II.

★ II. Capital dont on dispose en vue de certaines fins.

♦ 1. (Au sing.). Capital placé (opposé à *revenus, intérêts*). *Ne pas entamer son fonds. « Manger son fonds avec son revenu »* (La Fontaine, *Épître d'un paresseux*).

- 3 Il arrive (...) jusques à donner en revenu à l'une de ses filles (...) ce qu'il désirait lui-même d'avoir en fonds pour toute fortune pendant sa vie.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VI, 27.

- 4 Dès la fondation de la maison Leclercq (*banquier*), il dit à Rigou d'y mettre cinquante mille francs en les lui garantissant. Rigou devint un commanditaire d'autant plus important qu'il laissa ce fonds se grossir des intérêts accumulés.

BALZAC, *les Paysans*, Pl., t. VIII, p. 212.

Par métaphore (le travail représentant le capital le plus sûr) :

- 5 Travaillez, prenez de la peine
C'est le fonds qui manque le moins.

LA FONTAINE, *Fables*, v, 9.

Loc. À FONDS PERDU : en renonçant au capital, en ne recevant que des revenus. *Aliénation à fonds perdu*. ⇒ *Aliénation, bail* (à nourriture), *viager. Mettre, placer de l'argent à fonds perdu*. — Par plais. *Prêter à fonds perdu*, à un débiteur insolvable, sans espoir de retour.

- 5.1 LE MIGLIORNAIRE. — Donc ne m'interrompez pas, Prométhée. Oui, j'ai la passion du jeu. Mon jeu c'est de prêter aux hommes. — Je prête, mais c'est en me jouant ; je prête, mais c'est à fonds perdus ; je prête, mais c'est avec l'air de donner. — J'aime qu'on ne sache pas que je prête. Je joue, mais je cache mon jeu.

GIDE, *le Prométhée mal enchaîné*, in *Romans*, Pl., p. 329.

Dr. *Compte de fonds et fruits*, distinguant, dans les éléments d'actif (d'une liquidation, d'une succession...) ceux qui représentent un capital et ceux qui représentent des revenus.

Spécialt. (Au plur.). *Fonds publics, fond d'État* (représentant le capital des sommes empruntées par un État). ⇒ *Effet* (effets publics). Titres de créance productifs d'intérêts, soit émis par l'État (ou les départements, les communes, les établissements publics), soit garantis par l'État ou ses collectivités. *Rentes, obligations, bons du Trésor appartenant aux fonds publics. Fonds consolidés*. ⇒ *Consolidation, dette* (publique). — Absolt. *Cotation des fonds en bourse. Les fonds ont monté, baissé. Fonds turcs, fonds russes* (→ Cataplasme, cit. 3).

- 6 (...) l'ex-reine de théâtre, riche de vingt mille livres de rentes dans les fonds appelés les consolidés (tant la langue politique se prête à la plaisanterie)...

BALZAC, *les Paysans*, Pl., t. VIII, p. 95.

♦ 2. (Au sing., ou, plus cour., au plur.). [a] Capital servant de financement à une entreprise privée. *Posséder, prêter, emprunter les fonds nécessaires à une entreprise. Faire, fournir les fonds* (→ *Établir*, cit. 1). *Bailleur* de fonds*. ⇒ *Commanditaire* (→ *Argument*, cit. 7). *Chercher, trouver des fonds. Appel* de fonds*. — *Mise de fonds* : investissement de capitaux. — *Investir des fonds* (→ *Dividende*, cit. 1), *rentrer* dans ses fonds*. ⇒ *Avance(s)*. (Au sing.). *Fonds social*, d'une société*. *Fonds de réserve**, de roulement*, d'amortissement*. *Théorie du fonds des salaires**.

[b] (Le plus souvent au sing.). Capital affecté à une assurance. *Fonds de garantie, de prévoyance, de majoration des rentes, de rééducation professionnelle, de solidarité des employeurs*, subsistance à titre transitoire pour tous les cas antérieurs à la loi sur la Sécurité Sociale. ⇒ *Travail* (accidents du). *Caisse* alimentée par des fonds, administrant des fonds*.

[c] (Au sing. ou au plur.). Capital à la disposition de l'État ou des collectivités publiques. *Fonds du Trésor, de la Banque de France. Fonds de la Guerre, de la Marine. Fonds communs*, constitués par des prélèvements sur le produit de certains impôts d'État et destinés à des budgets locaux. *Fonds de non-valeurs**. *Fonds de subvention**.

(Au plur.). *Fonds libres*, momentanément sans emploi (dans les finances locales). *Fonds secrets**. *Fonds de régularisation ou d'égalisation des changes*, constitué par des devises étrangères et permettant à l'État de peser sur le cours de ces devises.

- 7 Il proposa d'organiser une vaste taxe des pauvres, des bureaux de secours et de travail, dont les premiers fonds seraient faits par les établissements de charité, le reste par un impôt sur tous, et par un emprunt.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, II, IV.

- 8 Justement, Hourdequin, fatigué, ayant à la ferme de grands soucis, se désintéressait des séances, laissait agir son adjoint : de telle sorte que le conseil gagné par celui-ci, vota les fonds nécessaires à l'érection de la commune en paroisse.

ZOLA, *la Terre*, IV, IV.

♦ 3. Par métonymie. (Au sing.). Organisme chargé de financer et de gérer des crédits affectés à des dépenses particulières. — (En France). *Fonds de garantie automobile* (F. G. A.). *Fonds national de la recherche scientifique. Fonds d'action conjoncturelle. Fonds de développement économique et social* (F. D. E. S.). — *Fonds monétaire international* (F. M. I.) : organisme international (créé en 1944) destiné à assurer la bonne marche du système monétaire international. « *Le fonds consiste en un pool d'or et de devises, constitué par souscription de chaque nation* » (R. Barre).

♦ 4. (Au plur.). Argent comptant, et, en général, avoir en argent. *Manier des fonds considérables*. ⇒ *Somme. Dépôts de fonds à une banque*. ⇒ *Espèce* (II., B., 1.). *Virement, retrait, transfert de fonds. Mouvement de fonds*. ⇒ *Caisse. Remettre des fonds à un banquier, à un notaire, à un client. Extorquer* (cit. 1) *des fonds. Détournement* de fonds. Je ne peux rien te prêter, mes fonds sont en ce moment bien bas, en baisse; je manque de fonds. C'est sa femme qui dispose des fonds*. Cf. *Tenir les cordons de la bourse*. — Loc. **ÊTRE EN FONDS** : disposer d'argent. *Je ne suis pas très en fonds*.

(...) il n'était pas en fonds; il n'avait chez lui toute la somme. Il m'a dit de retourner ce soir.

A. R. LESAGE, *Turcaret*, IV, 1.

Tirez quelques lettres de change sur le banquier de votre père, portez-les à son correspondant qui les escomptera sans doute, puis écrivez à votre famille d'en remettre les fonds chez ce banquier.

BALZAC, *le Cabinet des antiques*, Pl., t. IV, p. 390.

★ III. ♦ 1. Fig. Ensemble de ressources que l'on peut exploiter. *Il y a là un fonds très riche que les historiens devraient exploiter*. ⇒ *Filon, mine. Termes nouveaux qui enrichissent le fonds de la langue*. — Spécialt. *Manuscrits du fonds ancien à la Bibliothèque nationale. Le fonds « Untel »* : les œuvres provenant de la collection de monsieur « Untel » et léguées à une bibliothèque, un musée... ⇒ *Legs*.

(...) j'ai tenu à substituer au *Chasseur Vert* amélioré par Colomb celui de la copie originale (...) Mais (...) Force nous est donc, à l'endroit où la copie au net s'arrête, d'enchaîner avec le texte primitif. Celui-ci est renfermé dans cinq gros volumes reliés du fonds de la bibliothèque de Grenoble et classés sous la cote R 301.

MARTINEAU, in *STENDHAL*, Lucien Leuwen, Préface, t. 1, p. 722.

♦ 2. Littér. (Personnes). Ensemble de qualités personnelles, de ressources (d'un individu). *Le fonds de connaissances de qqn, son fonds. Il a un grand fonds de savoir, d'érudition. Auteur original qui tire son œuvre de son propre fonds, qui vit sur son propre fonds. Compilation où l'auteur n'a rien mis de son propre fonds*. ⇒ *Cru. Il a un excellent fonds de santé, mais il en abuse*.

Vous avez un fonds de santé admirable, des lèvres fraîches, un teint vermeil (...)

MOLIÈRE, *Dom Juan*, IV, 3.

Mes mains sont toujours au même état (...) mais je me sens un si grand fonds de patience pour supporter cette incommodité (...)

M^{me} DE SEVIGNÉ, 557, 10 juil. 1676.

La grande erreur de ceux qui étudient est (...) de se fier trop à leurs livres, et de ne pas tirer assez de leur fonds, sans songer que de tous les sophistes, notre raison est presque toujours celui qui nous abuse le moins.

ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, Lettre XII.

Les premiers écrivains travaillaient sans modèle, et n'empruntaient rien de eux-mêmes : ce qui fait qu'ils sont inégaux, et mêlés de mille endroits faibles, avec un génie tout divin. Ceux qui ont réussi après eux ont épuisé dans leurs inventions, et par là sont plus soutenus; nul ne trouve tout dans son propre fonds.

VAUVENARGUES, *Maximes et Réflexions*, 331.

Psychol. *Fonds mental* : ensemble des disponibilités psychiques d'un individu.

REM. La confusion entre *fond* et *fonds*, au sens fig., est naturellement courante au XVIII^e s., où l'on écrit souvent par exemple, *faire fonds sur*. Mais on la rencontre encore sous la plume d'écrivains modernes. Il serait souhaitable que, dans tous les cas où l'on veut exprimer l'idée d'« élément essentiel et permanent » on écrive *fond*, et, au contraire, *fonds* lorsque prévaut l'image de « capital exploitable ». La confusion existe même en emploi concret. → *Braisage*, cit.

Comme il a un fonds de dignité et de probité dans son aigreur, il répugne à accepter les bienfaits de gens dont il sait à fond les travers, les vices, et dont il se plaît à noter, en observateur sanglant et impitoyable les corruptions et les platitudes.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, Chamfort, 22 sept. 1851.

Il y a en nous un fonds d'humanité qui change moins qu'on ne croit.

FRANCE, *le Jardin d'Épicure*, p. 113.

CONTR. *Intérêt, revenu*.

DÉR. V. *Fond* (dér.).

HOM. *Fond, fonts*. — Formes de *faire* et *fondre*.

FONDU, UE [fɔdy] adj. et n. m. — 1170, « détruit, effondré » ; p. p. de *fondre*.

★ I. Adj. ♦ 1. Amené à l'état liquide. *Du plomb fondu. Statue de bronze fondu*. ⇒ *Coulé, moulé. Neige fondue. Sucre fondu dans de l'eau*. ⇒ *Dissous. Du sucre fondu, caramélisé. Beurres fondu* (fig. et fam. ⇒ *Beurre*). *Fromage fondu*, fait de divers fromages coulés ensemble.

♦ 2. Par ext. Flou, vaporeux. *Contours fondus*. — Qui passe par des tons gradués. *Des tons fondus*. ⇒ *Dégradé* (→ *Coloris*, cit. 2). — N. m. *Le fondu d'un tableau* : la dégradation progressive des teintes.

(...) cette femme chez qui les lignes et les couleurs avaient une légèreté, un *fondu*, un flottant de leurs qu'on ne saurait rendre que par un mot intraduisible, le mot anglais *ethereal*.

BARBEY D'AUREVILLE, *Une vieille maîtresse*, I, II.

(...) on ne les aperçoit qu'entourés d'une sorte de nimbe, qui est leur propre reflet dans l'épaisseur du plâtre, et il en résulte des effets adoucis, fondus.

LOTI, *Jérusalem*, p. 93.

♦ 3. Fam. (Personnes). Détraqué, fou. *Il est un peu fondu*.

★ II. N. m. ♦ 1. Apparition ou disparition graduelle de l'image. *Ouverture, fermeture en fondu*.

3 (...) l'ensemble est d'un érotisme inouï, un fondu et on enchaîne, un brutalisme bouleversant, des latences étonnantes, une poésie énorme.

M. AYMÉ, *Travelingue*, p. 81.

REM. Il s'agit d'un exemple ironique du langage des snobs.

Radio. Disparition progressive du son (recomm. off. pour *fading*).

♦ 2. Cin. *Fondu(-)enchaîné* : effet où une image se substitue progressivement à une autre (qui s'efface). *Des fondus enchaînés*.

Photogr. Effet de transition obtenu en projection par l'emploi de deux appareils conjugués.

HOM. *Fondue*.

FONDUE [fɔ̃dy] n. f. — 1735, «œufs brouillés au fromage fondu»; *fondue d'œuf* «fondue aux œufs», 1669; mot suisse, du p. p. de *fondre*.

♦ 1. [a] Vx. Mets composé d'œufs brouillés et de fromage fondu.

1 La fondue est originaire de la Suisse. Ce n'est autre chose que des œufs brouillés au fromage, dans certaines proportions que le temps et l'expérience ont révélées (...) C'est un mets sain, savoureux, appétissant, de prompt confection, et partant toujours prêt à faire face à l'arrivée de quelques convives inattendus.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, t. II, p. 208.

[b] Mod. Plat préparé avec du fromage à pâte dure (gruyère, emmenthal) mêlé à une proportion variable de fromage à pâte mi-dure, fondu dans du vin blanc et additionné d'ail, de poivre et d'un peu de kirsch et que chaque convive mange en trempant un morceau de pain dans le caquelon* où ce mets est préparé. *La fondue et la raclette**. *Caquelon** à *fondue*.

2 Nous sommes tous rassemblés autour d'une sympathique fondue, c'est socialement très liant la fondue, et démocratique, tous dans le même caquelon sans distinction de sexe.

A. GROBÉTY, *Zéro positif*, p. 13.

♦ 2. Par anal. *Fondue bourguignonne* : mets formé de morceaux de viande de bœuf crue que chaque convive trempe dans l'huile bouillante (comme les morceaux de pain dans la fondue), et que l'on relève de diverses sauces (béarnaise, bourguignonne, etc.). *Fondue chinoise, vietnamienne* : variété de «fondue bourguignonne» où un aliment cru (viande, poisson, crustacés...) est présenté en fines lamelles et où les sauces sont plus ou moins exotiques.

HOM. *Fondu*.

FONGE [fɔ̃ʒ] n. m. — XIV^e; du lat. *fungus* «champignon».

♦ Régional. Bolet comestible.

FONGI-, FONGO- Éléments tirés du lat. *fungus* «champignon».

FONGIBILITÉ [fɔ̃ʒibilite] n. f. — 1852, in D. D. L.; de *fongible*.

♦ Dr. Qualité de ce qui se consomme par l'usage. *La fongibilité des aliments*.

FONGIBLE [fɔ̃ʒibl] adj. — 1752; dér. sav. du lat. class. *fungi* «s'acquitter de, consommer».

♦ Dr. Se dit des choses qui se consomment par l'usage et doivent être remplacées par des choses de même nature, de même qualité, en même quantité (denrées, argent comptant) [par. oppos. aux choses non fongibles qui demeurent entières après l'usage, et se restituent en nature]. → *Consumptible*, cit. *Le vin, le blé, l'argent comptant sont des choses fongibles. Biens fongibles*.

1 Deux choses sont dites «fongibles entre elles», quant l'une d'elles peut être remplacée par l'autre dans un paiement. Elles ont même valeur libératoire, parce qu'il est indifférent au créancier de recevoir l'une plutôt que l'autre. Telles sont deux pièces de monnaie, de même poids et de même titre, ayant toutes deux cours légal pour une même valeur.

M. PLANIOL, *Droit civil*, t. I, p. 377.

Figuré et rare (sujet nom de personne) :

2 Le besoin d'un individu unique — impossible à remplacer — non fongible.

VALÉRY, *Cahiers*, t. II, Pl., p. 397.

DÉR. *Fongibilité*.

FONGICIDE [fɔ̃ʒisid] adj. — 1867; de *fongi-*, et *-cide*.

♦ Didact. Se dit d'une substance propre à détruire les champignons parasites (mildiou, oïdium; mycoses, chez l'homme). ⇒ **Anticryptogamique**. *Produits fongicides, médicament fongicide*. — *Action fongicide d'une substance*.

De là l'utilisation systématique de tels mélanges qui ont une action fongicide et bactériostatique remarquable. Charles BOURGEOIS, *Chimie de la beauté*, p. 55.

N. m. *Un fongicide. Fongicides utilisés pour la protection des végétaux, contre les mycoses, chez l'homme*.

FONGICOLE [fɔ̃ʒikol] adj. — 1839; de *fongi-* et *-cole*.

♦ Zool. Se dit des insectes qui vivent sur ou dans les champignons.

FONGIFORME [fɔ̃ʒifɔ̃rm] adj. — 1836; du rad. du lat. *fungus* (→ *Fongi-*), et *forme*.

♦ Didact. Qui a la forme d'un champignon. ⇒ **Fongoïde**. — Var. : *fungiforme* (1825, in D. D. L.).

Les papilles (...) qu'on appelle fungiformes, sont moins nombreuses, plus isolées, plus volumineuses, ressemblent assez bien à un champignon.

ADELON et *alii*, *Dict. de médecine*, XIII, p. 12, in D. D. L., II, 4.

FONGIQUE [fɔ̃ʒik] adj. — 1846; du rad. du lat. *fungus* (→ *Fongi-*), et *-ique*.

Didactique.

♦ 1. De la nature des champignons; qui ressemble aux champignons. *Végétation fongique. Médication fongique* : antibiotique.

♦ 2. Causé par les champignons. *Intoxication fongique. Affections fongiques du vignoble*.

FONGISTATIQUE [fɔ̃ʒistatik] adj. et n. m. — V. 1970; de *fongi-*, et *statique*.

♦ Méd. Qui arrête le développement des champignons pathogènes. *Des médicaments fongistatiques*. — N. m. *Un fongistatique* : une substance qui arrête le développement des champignons ou des moisissures. ⇒ **Antifongique, fongicide**. — Var. : *fongistat* [fɔ̃ʒista] n. m. *Parmi les méthodes de conservation, on compte le froid, la chaleur, le rayonnement, les fongistats, les gaz*.

FONGOÏDE [fɔ̃ʒoid] adj. — 1757, *fungoïde*; de *fong(o)-* (→ *Fongi-*) et *-oïde*.

♦ Bot. Qui ressemble à un champignon. ⇒ **Fongiforme**. — Méd. Qui ressemble à un fungus.

FONGOSITÉ [fɔ̃ʒozite] n. f. — V. 1561, *Paré*; du rad. du lat. *fungus* (→ *Fongi-*).

♦ État de ce qui est fongueux. — Spécialt. (méd.). Excroissance charnue et molle à la surface d'une plaie de la peau ou d'une muqueuse. — Par analogie :

(...) tous ces fûts sont habités par des parasites monstrueux, — des fruits gicleurs, des plantes à gourdes, des mousses à reflets métalliques, — alourdis de champignons qui font, en leur fongosité, allusion à des choses impossibles.

Paul MORAND, *Rien que la terre*, p. 205.

FONGUEUX, EUSE [fɔ̃ʒø, øz] adj. — 1561, *Paré*; dér. sav. du lat. *fungus* «champignon».

♦ Méd. Qui présente l'aspect d'une éponge ou d'un champignon. *Ulcère fongueux*. — Littér. et rare. Qui évoque les champignons ou les moisissures.

(...) dans une indéfinissable odeur fongueuse les légumes d'Aubusson pendaient en loques.

Hervé BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 81.

FONGUS [fɔ̃ʒys] n. m. — XIV^e, *fonge; fungus*, 1575, *Paré*; mot lat., *fungus* «champignon».

♦ 1. Bot. Champignon*, et, spécialt, champignon de mer.

La muraille, par places, était couverte de fungus difformes (...)

HUGO, *les Misérables*, V, II, IV.

♦ 2. Méd. Tumeur* qui offre l'aspect d'une éponge ou d'un champignon. *Un fungus peut apparaître sur la peau, sur une plaie. Fongus ombilical des nouveau-nés. Fongus du pied, du testicule, de la dure-mère. Fongus malin*. ⇒ **Cancer**.

FONIO [fɔ̃ʒjo] n. m. — 1933, *Larousse, fonio*; mot mandé.

♦ En Afrique noire, Variété de millet à grains fins (*Digitaria exilis*), employée pour le couscous, les potages.

(...) nos gens (...) se chargeaient chacun d'un couffin de sorgho ou de mil ou de fonio ou de maïs offerts par mon père (...)

O. BHÉLY-QUÉNUM, *Un piège sans fin*, in *Pages africaines*, II.

FONTAINE [fɔ̃tɛn] n. f. — V. 1160; du lat. pop. *fontana*, du lat. class. *fontanus* «de source», de *fons, fontis* «source».

♦ 1. Eau vive qui sort de terre et se répand à la surface du sol. *Bassin, bords, source d'une fontaine. Couler* comme une fontaine. Fontaine intermittente, jaillissante, pétillante. Fontaine de Jouvence* : fontaine mythique dont les eaux avaient la propriété de rajeunir. *Aller à la fontaine* : aller puiser de l'eau. *L'eau limpide, pure, transparente des fontaines* (→ *Bouillir*, cit. 3; *creux*, cit. 24; *crystal*, cit. 10). *Capter et amener* (cit. 7) *une fontaine par un aqueduc. Fontaine tarie. Cresson* de fontaine*.

Je reviens encore (...) à cette divine fontaine de Vaucluse. Quelle beauté! Pétrarque avait bien raison d'en parler souvent (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 179, 28 juin 1671.

- 2 Toutes les fontaines proviennent des eaux pluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise. BUFFON, Hist. des minéraux, t. 1, p. 245.
 3 Ensuite je tournai vers le couchant et je cherchai la fontaine du Mont-Chauvet. On a pratiqué, avec les grès dont tout cet endroit est couvert, un abri qui protège sa source contre le soleil et l'éboulement du sable, ainsi qu'un banc circulaire où l'on vient déjeuner en puisant de son eau.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. II, XXII.

- 4 (...) pourquoi ai-je soif sans avoir de fontaine où m'étancher?
 Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, II.

Prov. *Il ne faut pas dire « Fontaine je ne boirai pas de ton eau »* : il ne faut pas jurer qu'on ne fera pas telle chose, qu'on n'y recourra pas un jour.

Par anal. *Fontaines de vin, de lait, Fontaines de larmes* (→ Affliger, cit. 17; crouler, cit. 6). — Par métaphore ou fig. Principe, source.

- 5 Il y a en vous une source inépuisable de grâces, une fontaine toujours jaillissante de séductions irrésistibles (...) Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XIII.
 6 (...) la radio apparaît, pour l'homme de la multitude, comme une fontaine de divertissements, fontaine assez peu coûteuse et presque inépuisable.
 G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, VI.

♦ 2. (1396). Construction aménagée de façon à donner issue aux eaux amenées par canalisation et généralement accompagnée d'un bassin. *Fontaine alimentée par un aqueduc* (cit. 2) ou un *château d'eau*. *Édifier une fontaine publique*. *Fontaine de marbre creusée en forme de vasque*, de coupe*, de barque*. ⇒ *Navicelle*. *Corroyer* le bassin d'une fontaine*. — *Fontaine d'eau potable*. *Fontaine du village*. *Borne*-fontaine à un carrefour*. — Spécialt. Construction ornementale, comportant un ou plusieurs bassins, des jets d'eau et souvent des éléments sculptés. *Fontaines ornées de tritons, de dauphins*. *Les fontaines du parc du château de Versailles*. *La fontaine des Innocents à Paris*. *Fontaines lumineuses*.

- 7 (...) une fontaine en marbre magnifique, jaillissant par effort en un tuyau doré Au milieu de la cour d'un Palais honoré (...) RONSARD, Églogues, « Bergeries ».
 8 Au centre de la place une vieille fontaine étale son ventre. À part la montagne de Lure et les arbres, c'est sûrement la plus ancienne chose de tout l'entour. Sa margelle est usée par le frottement des bidons; du bassin rond émerge un pilier portant les canons de bronze. Quatre joulus aux joues de marbre, la bouche arrondie autour des tuyaux, soufflent; et l'eau ne coule pas. Pourtant le bassin est plein d'eau claire; sa richesse ruisselle sur les pavés, sa force a effondré le dallage, des pèdes énormes ont jailli d'elle. Ah! ce grand pilier qui émerge, vit, comme quel'un qui tremblerait sous un manteau. La source sue, tout au long de lui dans la mousse. Il n'y a de sec que les quatre masques de marbre qui regardent les maisons mortes. J. GIONO, Colline, p. 93.

♦ 3. Récipient contenant de l'eau, muni d'un robinet et d'un petit bassin pour les usages domestiques. *Fontaine murale*. *Fontaines de grès, de cuivre, de faïence*. *Fontaine à filtre*. *Fontaine sablée**.

- 8.1 À l'un des bouts, les théières de porcelaine pour le vin chaud et le punch, cerclées de cuivre, dormaient sur le fourneau à gaz; à l'autre bout, une fontaine de marbre, très-élevée, très-sculptée, laissait tomber perpétuellement dans une cuvette un fil d'eau si continu, qu'il semblait immobile; et, au milieu, au centre des trois pentes du zinc, se creusait un bassin à rafraîchir et à rincer, où des litres entamés alignaient leurs cols verdâtres. ZOLA, le Ventre de Paris, t. 1, p. 161.

Fontaine hygiénique, fontaine à boire, conçue pour permettre de boire sans contact entre les lèvres et le robinet. *Les fontaines Wallace** (à Paris).


♦ 4. Phys. Appareil servant à faire jaillir un liquide par compression de l'air. *Fontaine de compression*. *Fontaine de Héron*.

- 9 L'abbé de Gouvon m'avait fait présent (...) d'une petite fontaine de Héron, fort jolie, et dont j'étais transporté. A force de faire jouer cette fontaine et de parler de notre voyage, nous pensâmes, le sage Bâcle et moi, que l'une pourrait bien servir à l'autre et le prolonger (...) Nous devions, dans chaque village, assembler les paysans autour de notre fontaine (...) Sans déboursier que le vent de nos poumons, et l'eau de notre fontaine, elle pouvait nous défrayer en Piémont, en Savoie, en France. ROUSSEAU, les Confessions, III.

♦ 5. Techn. ou régional. Creux ménagé dans un coin du pétrin où l'on verse de l'eau pour délayer le levain et la farine. — Creux ménagé dans de la farine pour y incorporer quelque chose.

- 9.1 Quand la bouillie est prête, la marmite est posée sur la table. Chacun s'arme de sa cuillère et attaque de son côté en commençant par la paroi pour avancer vers le milieu où fond doucement un morceau de beurre dans un trou appelé la *fontaine*. La cuillère remplie est passée dans la bolée de lait pour la refroidir avant de l'avalier. Mais quand on arrive au beurre qui s'est étalé en fondant, on préfère ne pas passer par le lait, quitte à se brûler un peu. Il est interdit à chaque mangeur de s'égarer dans le quartier des autres. Ma mère y tient beaucoup. Mangez proprement, dit-elle, sévère. Nous n'avons pas le droit non plus de plonger notre cuillère dans la fontaine. P.-J. HÉLIAS, le Cheval d'orgueil, p. 394.

♦ 6. Fig. et vx.  Partie supérieure de la tête du cachalot, contenant le blanc* de baleine.

 (1384). Fontanelle*.

- 10 (...) cette fontaine de la tête découverte me fait craindre pour les dents. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 152, 4 avril 1671.

DÉR. Fontainerie, fontenier ou fontainier.

FONTAINEBLEAU [fɔ̃tɛnblø] n. m. — V. 1930; de *Fontainebleau*, ville au sud de Paris.

♦ Fromage frais fait de fromage blanc additionné de crème, et frotté. *Des fontainebleaux*.

FONTAINERIE [fɔ̃tɛnɛʁi] n. f. — 1877; de *fontaine*.

Technique.

- ♦ 1. Fabrique de fontaines.
- ♦ 2. Métier du fontenier.

FONTAINIER, IÈRE [fɔ̃tɛnje, jɛʁ; fɔ̃tɛnje, jɛʁ] n. ⇒ **Fontenier**.

FONTANELLE [fɔ̃tɛnel] n. f. — 1690; du lat. méd. *fontanella*; altér. de l'anc. franç. *fontanelle* (xii^e), de *fontaine*. → Fontaine, 6, b.

♦ Espace membraneux entre les os du crâne des jeunes enfants, qui ne s'ossifie que progressivement au cours de la croissance. *Les fontanelles sont au nombre de six et correspondent aux futures lignes de suture des os crâniens*. *Fontanelles médianes* [antérieure ou grande (⇒ **Bregma**), et postérieure ou petite (⇒ **Lambda**)] et *latérales* (⇒ **Astérion**, **ptéron**). *La fermeture des fontanelles permet de juger du développement de l'enfant*. — Le dérivé *fontanelleaire*, adj., « des fontanelles » est attesté.

Après la naissance, l'ossification continue à se faire aux dépens de la couche moyenne. Les angles osseux s'avancent graduellement à la rencontre les uns des autres, diminuant ainsi progressivement l'aire des fontanelles. La grande fontanelle, qui est la dernière à disparaître, est entièrement formée d'ordinaire vers l'âge de deux ou trois ans et, du même coup, la période fontanelleaire est terminée. L. TESTUT, Traité d'anatomie humaine, t. 1, p. 221.

FONTANGE [fɔ̃tɑ̃ʒ] n. f. — V. 1680, M^{me} de Sévigné; du nom de Mademoiselle de *Fontanges*, maîtresse de Louis XIV, qui, selon Bussy-Rabutin, fit un soir la première « fontange » en nouant ses cheveux d'un ruban qui retombait sur le front.

♦ Anciennt. Coiffure féminine, faite d'une monture en fil d'archal, qui supporte des ornements de toile séparés par des rubans et des boucles de cheveux postiches (→ *Couture*, cit. 3). *D'abord simple nœud, la fontange se surchargea d'ornements divers jusqu'à devenir cet édifice à plusieurs étages* (cit. 6) dont se moque *La Bruyère*.

FONTANILI [fɔ̃tanili] n. m. pl. — 1940; mot ital., de *fontana* « fontaine ».

♦ Géogr. Sources situées en ligne, en aval d'une plaine de piémont.

1. FONTE [fɔ̃t] n. f. — 1472, *fer de fonte*; du lat. tardif *fundita*, substantivation au fém. du p. p. de *fundere* « fondre ».

★ 1. ♦ 1. Action de fondre, de se liquéfier. *La fonte des neiges, des glaces*. « *Le printemps est, par suite de la fonte des neiges, une période de crues* » (Demangeon).

♦ 2. Techn. Opération qui consiste à fondre les métaux par l'action de la chaleur. ⇒ **Fusion**, **liquation**. *Fonte ou forgeage d'une lame*. *La fonte du fer, de l'acier dans une fonderie*. *Monnaies remises à la fonte*. ⇒ **Refonte**.

Loc. fig. (Vx). *Remettre à la fonte*: refaire complètement.

Remettez, pour le mieux, ces deux vers à la fonte. LA FONTAINE, Fables, II, 1.

♦ 3. (1551). Fabrication par fusion et moulage d'un métal. ⇒ **Fonderie**. *La fonte d'un canon, d'une cloche, d'une statue*. Loc. techn. *Jeter une statue en fonte*. *La fonte des caractères** d'imprimerie (→ 1. Fondeur, cit. 1). Loc. adj. *Venu de fonte*, se dit des creux et des saillies dus au moule.

Par anal. *La fonte des bogies*: coulage de stéarine autour d'une mèche. — *Fonte d'un objet en matière plastique*. — Mélange de laines de différentes couleurs qui doivent entrer dans un même tissu. — Réunion de plusieurs peaux que le hongroyeur travaille ensemble.

★ II. ♦ 1. Alliage fer-carbone (à plus de 1,7 % de carbone) obtenu dans les hauts fourneaux* par le traitement des minerais de fer au moyen de coke métallurgique (fusion réductrice). *La fonte engendre l'acier par fusion oxydante* (affinage). ⇒ **Métallurgie**, **siderurgie**. *Fontes de moulage*, dites encore *fontes grises* ou *fontes entectiques*, relativement faciles à usiner, contenant de 3,5 à 6 % de carbone à l'état de graphite en paillettes, de densité 6,7, fondant vers 1 200° et destinées à la fabrication des objets en fonte soit à la sortie du haut fourneau, soit après une seconde fusion en cubilote*. ⇒ **Fonderie**. — *Fontes d'affinage*, destinées à la fabrication de l'acier et du fer. — *Fontes truitées, rubanées*, mélanges de fontes grises et blanches. *Fontes spéciales*, qui contiennent de petites quantités de silicium, d'aluminium, de manganèse, de nickel, de chrome (*fonte au silicium*, à l'*aluminium*, etc.). *Masse de fonte qui, à la sortie du creuset, est coulée dans les gueuses*. ⇒ **Gueuse**, **lingot**, **saumon**. *Défaut, trou, grumelure dans une masse de fonte*. *Fonte maintenue à l'état liquide dans les mélangeurs**. *Épuration de la fonte*. ⇒ **Affinage**, **déphosphoration**, **finage**, **mazéage**, **puddlage**. *Convertissage de la fonte en acier*. ⇒ **Convertisseur**, **forge**. *Fonte coulée dans des moules*. *Fonte bronzée* (⇒ **Bronzage**), *émaillée*. *Une cocotte*.

un chaudron, une cuisinière, un poêle en fonte. Plaques d'égout en fonte. Tuyaux, chenets de fonte.

1.1 (...) les pelles chargées de fonte incandescente, en blocs énormes gouttant du feu comme des quartiers de glace vermeille en train de fondre.

Alphonse DAUDET, *l'Immortel*, p. 296.

2 La fonte. Dans quelles circonstances fut-elle découverte? Au début du XIII^e siècle (...) l'obtention régulière d'une température plus élevée et la carburation poussée plus activement donna la fonte que l'on vit couler, un jour, au bas du four.

Léon GUILLET, *Étapes de la métallurgie*, p. 36.

3 La fonte et l'acier sont des composés de fer et de carbone avec quelques autres métaux ou métalloïdes. La teneur en carbone les différencie, la fonte renfermant en général plus de 2 % de carbone, l'acier moins de 2 %. Le fer industriel est le métal obtenu à l'état pâteux, tandis que l'acier est obtenu à l'état liquide. La fonte, bien que résistant particulièrement à la compression, se brise fréquemment sous l'influence d'un choc ou d'un effort trop élevé. Son point de fusion relativement bas lui assure un débouché important : la fabrication des pièces moulées. Sa facilité d'élaboration en fait surtout l'intermédiaire essentiel pour l'obtention de l'acier par affinage.

J. FERRY et R. CHATEL, *l'Acier*, p. 7.

♦ 2. Vx. Alliage à base de cuivre. *Fonte verte* : le bronze.

♦ 3. (1924, in Petiot). Sports. Poids et haltères. *Lever la fonte*.

★ III. (1680). Imprim. Ensemble de caractères d'un même type (fond ensemble). *Une fonte de petit-romain, de garamond. Une fonte de cicero.*

HOM. 2. Fonte.

2. FONTE [fɔ̃t] n. f. — 1752; altéré, par attr. de 1. *fonte*, de l'ital. *fonda* « bourse »; lat. class. *funda* « fronde », en bas lat. « petite bourse ».

♦ Fourreau de cuir attaché à l'arçon* d'une selle pour y placer des pistolets (le plus souvent au plur., les fontes allant par deux).

1 Ils auraient pu prendre aussi, quand j'y pense, ces quatre cents écus en or que monsieur le marquis, soit dit sans reproche, avait oubliés dans les fontes de ses pistolets.

VIGNY, *Cinq-Mars*, XI.

2 (...) il n'y avait pas de sensation plus délicate que de galoper tout seul dans le désert, au soleil levant, avec des pistolets dans les fontes et une carabine à l'arçon de la selle (...).

Th. GAUTIER, *Constantinople*, p. 338.

HOM. 1. Fonte.

FONTENIER, IÈRE [fɔ̃tɛnjɛ, jɛʁ] ou FONTAINIER, IÈRE [fɔ̃tɛnjɛ, jɛʁ; fɔ̃tɛnjɛ, jɛʁ] n. — 1292, *fontenier*; *fontainier*, XIV^e, au masc.; de *fontaine*.

Anciennement.

♦ 1. Personne qui fabriquait et vendait des fontaines de ménage.

♦ 2. Mod. Personne qui s'occupe de la pose, de l'entretien, des pompes, machines hydrauliques, conduites d'eau, etc. ⇒ *Fontainerie*.

♦ 3. Agent municipal chargé de l'entretien des fontaines publiques. Si l'eau montait à n'importe quelle hauteur dans les corps de pompe, la technique du fontainier suffirait : plus grande serait la hauteur à atteindre, plus parfaite devrait être la construction du corps de pompe, l'ajustage des tubulures, le rodage des clapets ; il y aurait seulement proportionnalité entre l'importance du résultat à atteindre et l'effort technique de construction, sans changement de domaine, sans emploi d'un type nouveau de notions.

Gilbert SIMONON, *Du mode d'existence des objets techniques*, p. 205.

♦ 4. (1538). Personne qui fait des sondages pour découvrir les eaux souterraines utilisables. *Fontainier-sondeur* (→ aussi *Sourcier*).

FONTINAL, ALE, AUX [fɔ̃tinal, o] adj. — 1746; du lat. *fontinalis*, de *fons*, *fontis* « fontaine ».

Didactique.

♦ 1. Relatif aux fontaines. *Mousses fontinales. Plantes fontinales.*

♦ 2. Relatif aux adductions d'eau potable.

(...) les débats du Conseil Municipal à propos du projet fontinal ou des travaux de voirie.

Claude SIMON, *le Vent*, p. 179.

FONTIS [fɔ̃ti] ou FONDIS [fɔ̃di] n. m. — 1287, *fontiz*; repris en 1676; de *fondre* « s'affaisser ».

♦ Techn. Éboulement de terre, affaissement du sol. ⇒ *Effondrement*. *Fondis qui se produit dans une carrière, sous un édifice.*

Qu'est-ce qu'un fontis? C'est le sable mouvant des bords de la mer tout à coup rencontré sous terre; c'est la grève du mont Saint-Michel dans un égout.

HUGO, *les Misérables*, V, III, v.

FONTS [fɔ̃] n. m. pl. — 1080, *funz*, *Chanson de Roland*; lat. *fontes*, plur. de *fons* « fontaine » au sens spécial du lat. ecclésiastique.

♦ Liturgie. FONTS ou (cour.) FONTS BAPTISMAUX : bassin placé sur un socle et destiné à l'eau qui a été bénite pour l'administration du baptême (cit. 2). ⇒ *Baptisfère*. *Bénédiction des fonts baptismaux le samedi saint et à la vigile de la Pentecôte.*

Les fonts baptismaux avaient été taillés dans la pierre dure par un artiste de grand talent.

ZOLA, *Lourdes*, p. 150.

Loc. *Tenir un enfant sur les fonts baptismaux*, en être le parrain, la marraine. Fig. *Parrainer quelque chose, participer à sa création,*

à sa fondation. « *Le ministre (...) avait porté sur les fonts baptismaux l'Institut national de la consommation* » (*le Monde*, 30 mai 1974).

HOM. Fond, fonds, formes des v. faire, fondre.

FOOT [fut] n. m. — xx^e (1924, Montherlant); de *foot(ball)*.

♦ Fam. et cour. Football. *Jouer au foot. Faire un match de foot. Chaussures de foot. Il aime mieux le foot que le rugby.*

Werner était fanatique de foot. Il avait voulu voir Marseille-Rennes. Vivi n'avait pas pu faire autrement que de l'inviter. « Je ne peux tout de même pas l'obliger à suivre son match dans un café... »

F. MALLET-JORIS, *le Jeu du souterrain*, p. 227.

Claude pense à la piscine sur la rivière et aux camarades qui s'y baignent ou qui jouent au foot dans le pré voisin il y sera tout à l'heure.

Tony DUVERT, *Paysage de fantaisie*, p. 113.

Petit foot (rare). ⇒ *Baby-foot* (cour.), *football* (de table).

Dis, tu sais y jouer, à ce truc-là?

— Moi? Le « petit-foot »? Mais je m'en ferais crever! Malheureusement je ne trouve jamais des partenaires de ma force.

René FALLET, *le Triporteur*, p. 267.

HOM. Formes du v. foutre.

FOOTBALL [futbol] n. m. — 1888; 1875, dans un contexte britannique (*in Höfler*); 1698, dans un récit de voyage en Angleterre; mot angl. « balle (ball) au pied (foot) », puis « jeu avec le ballon de cuir »; le mot a désigné aussi le ballon (1889, *in Höfler*).

♦ 1. Vx. Sport de ballon en équipe. *Football association* (ou *association**, pop. *assoce*, n. f.) → ci-dessous, 2. *Football rugby*. ⇒ *Rugby*.

♦ 2. (V. 1900). Mod. Sport d'équipe (d'abord appelé *football association*, du nom de la première ligue anglaise de football qui en fixa les règles en 1863), qui se pratique avec des équipes de onze joueurs, où l'usage des mains est interdit, sauf aux gardiens de but, et où il faut faire pénétrer un ballon rond dans les buts* adverses. ⇒ *Foot*. *Équipe de football composée de 5 avants**, 3 *demis* (centre, gauche et droit), 2 *arrières** et 1 *gardien (de but) ou goal**, sous la direction d'un *capitaine**. Dans les formations actuelles de football, on compte deux *demis* (droit et gauche) et trois *arrières* (droit, centre et gauche). *Club, coupe, championnat de football. Le football club de X. Paris football Club* (abrév. : F. C.). *Terrain de football. Joueur de football amateur, professionnel. Match* de football*. ⇒ 1. *Arbitre; attaque, but, corner, mi-temps, prolongation; descente, 2. franc (coup), hors-jeu, passe, penalty, réparation, shoot, touche, volée; bloquer, dégager, démarquer (se), dribbler, feinter, intercepter, marquer, plonger, shooter. La Fédération Française de Football. Sports offrant des analogies avec le football* : hand-ball, hockey, moto-ball, polo, water-polo...

Il y a dix mois, Peyrony s'inscrivait à notre club et devenait équipier dans la troisième équipe « junior » de football : il a quatorze ans, il endosse le maillot, comme le jeune Romain la robe virile. Élève d'une des maisons d'éducation où il y a bien des professeurs de gymnastique, mais où l'idée ne vient à personne que le football puisse être enseigné lui aussi (...), mon camarade jouait mal et sans goût.

MONTHERLANT, *les Olympiques*, p. 40.

(Il) était joueur de football. Lui-même avait beaucoup pratiqué ce sport. On parla donc du championnat de France, de la valeur des équipes professionnelles anglaises et de la tactique en W.

CAMUS, *la Peste*, p. 165.

REM. Au Canada, *football* est fréquemment employé dans son sens américain (en franç. « rugby* américain »), le football français s'appelant en anglais — et pour des raisons de compréhensibilité, en français québécois — *soccer*.

♦ 3. Par anal. *Football miniature, football de table*. ⇒ *Baby-foot* (plus courant).

DÉR. *Footballeur*.

FOOTBALLEUR, EUSE [futbolœʁ, øz] n. — 1892, in Petiot; de *football*.

♦ Personne qui joue au football, en amateur ou comme professionnel. — REM. La forme *footballeur*, anglicisme, ne s'emploie plus. Le féminin *footballeuse* apparaît dans les années 60 avec les premières équipes féminines.

(...) le capitaine eut un geste du pied pour lancer contre le mur opposé un petit morceau de bois posé par terre. C'était un geste de footballeur.

Jean GENET, *Pompes funèbres*, p. 117.

FOOTING [futiŋ] n. m. — 1892, in Höfler; mot angl. détourné de son sens « pied; position; fondement ».

Anglicisme.

♦ 1. Cour. Marche, promenade à pied pratiquée en terrain libre pour le plaisir ou à titre d'exercice physique. *Faire du footing, un footing chaque matin*. ⇒ aussi *Jogging*.

♦ 2. Sports. Exercice de course assez lente, faisant partie de l'entraînement habituel d'un sportif. *Footing d'entraînement d'un boxeur*.

FOR [fɔʁ] n. m. — 1235, en anc. gascon «loi, coutume»; lat. *forum* «place publique», puis «tribunal».

REM. Le mot n'existe que dans quelques syntagmes.

♦ **1.** (1611). Ancienn. Juridiction. *Le for extérieur* : l'autorité de la justice humaine. *For ecclésiastique* : juridiction temporelle de l'Église.

♦ **2.** (1635). Vx ou littér. **FOR INTÉRIEUR** : le tribunal intime de la conscience.

1 La conscience, le for intérieur (comme l'appelle l'université de Salamanque) est d'une autre espèce; elle n'a rien de commun avec les lois de l'État.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Aranda.

2 Attentif autant qu'un prêteur à la petite semaine, ses yeux quittaient ses livres et ses renseignements pour pénétrer jusqu'au for intérieur des individus qu'il examinait avec la rapidité de vision par laquelle les avares expriment leurs inquiétudes.

BALZAC, l'Interdiction, Pl., t. III, p. 28.

Loc. mod. *Dans (en) son (mon, ton...)* for intérieur : dans le secret de sa pensée. *En mon for intérieur, j'ai été obligé de confesser* (cit. 12) *qu'il n'avait pas tort.*

3 Comment veut-on que des hommes à qui l'on ordonne le meurtre et l'incendie gardent dans leur for intérieur une idée nette du droit et du devoir?

FUSTEL DE COULANGES, Questions contemporaines, p. 87.

4 Nous pénétrons si mal, si peu avant, dans le for intérieur d'autrui. Il y a ce que l'on voit, ce que l'on entend. Tout l'intime demeure un mystère.

GIDE, Ainsi soit-il, p. 65.

DÉR. Foral.

HOM. Fors, 1. fort, 2. fort, 3. fort; formes du v. forer.

1. FORAGE [fɔʁaʒ] n. m. — 1335; de *forer*.

♦ **1.** Action de forer, de percer. *Le forage d'un canon, d'un canon de fusil. Utilisation d'une perceuse pour le forage des pièces métalliques.*

1 Cependant le puits se forait sans grandes difficultés, mais la glace était extrêmement dure et le forage ne s'accomplissait pas très rapidement.

J. VERNE, le Pays des fourrures, t. II, p. 259.

2 Quand c'est fini, on a un canon. Il ne reste plus qu'à le rayer. C'est rapide. C'est le nouveau procédé avec lequel, en deux heures, on peut faire un canon. Autrefois, lors du forage à froid, il fallait une journée et demie!

G. LEROUX, Rouletabille chez Krupp, p. 169.

♦ **2.** Action de creuser à grande profondeur. *Forage d'un puits* artésien, d'un puits de pétrole. Les prospecteurs ont effectué de nombreux forages. ⇒ Sondage. Le carbonado, diamant utilisé pour le forage des roches dures.*

Forage d'exploitation ou *forage sauvage* : forage de reconnaissance sur une structure ou dans une région non encore forée.

3 La nappe d'eau, gisante à une assez grande profondeur souterraine, mais déjà tâtée par deux forages, est fournie par la couche de grès vert.

HUGO, les Misérables, V, II, vi.

♦ **3.** Chir. Prélèvement d'un fragment d'os ou de tumeur, au moyen d'un foret, en vue d'un examen histologique.

HOM. 2. Forage.

2. FORAGE [fɔʁaʒ] n. m. — 1221; du lat. *forum* «marché». → For.

♦ Hist. Droit perçu par le seigneur féodal sur la vente des vins.

HOM. 1. Forage.

FORAIN, AINE [fɔʁɛ̃, ɛ̃] adj. et n. — V. 1170, «étranger»; sens mod. «de foire», d'après *marchand forain* (→ ci-dessous, cit. 1); du bas lat. *foranus* «étranger», de *foris* «dehors», avec attr. possible de *foire*.

★ **1.** Vx (sauf dans des expr.). Qui est du dehors, qui n'est pas du lieu.

♦ **1.** (Choses). **a** Mar. *Rade foraine*, ouverte aux vents et aux vagues du large. *Mouillage forain*, qui n'est pas protégé.

0.1 Cette queue du littoral formait une véritable presqu'île qui s'allongeait de plus de trente milles en mer. à compter du cap sud-est de l'île, déjà mentionné, et elle s'arrondissait en décrivant une rade foraine, largement ouverte, que dessinait le littoral inférieur de cette terre si étrangement découpée.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 135-136.

b Bouch. *Viandes foraines*, ne provenant pas de l'abattoir de la commune.

c Dr. *Audience**, *saisie foraine*.

♦ **2.** (Personnes). **a** Dr. (vieilli). *Propriétaire forain*, qui ne réside pas au lieu où ses biens sont situés et où il est imposé.

1 Il se dit particulièrement d'un marchand, non seulement de celui qui est d'un autre royaume, mais de tout autre qui n'est pas du lieu où il vient faire trafic. Ce mot vient de *forts* ou de *forum*, qui vient du dehors, ou qui fréquente les foires.

FURETIÈRE, Dict., art. Forain.

2 On appelle *marchand forain* un marchand étranger qui n'est pas du lieu où il vient faire son négoce. *Marchand forain* signifie aussi un marchand qui ne fréquente que les foires (...)

Encycl. (DIDEROT), art. Forain.

b *Marchand forain* (→ ci-dessous, II.).

★ **II.** Mod. (1549, par attr. de *foire*). ♦ **1.** Adj. Qui exerce son activité, qui a lieu dans les foires. *Marchand, commerçant forain* : marchand sans magasin, qui installe son étal sur les marchés et les foires. *Marchand forain dressant son étalage sur la voie publique.* ⇒ **Camelot, étalagiste.** — Admin. *Industriel, entrepreneur forain* (→ Dernier, cit. 6.1). *Baraque foraine.* ⇒ **Loge, Hercule** (→ Exhibition, cit. 3), *homme orchestre, bateleur forain.*

(...) une grande affiche jaune, probablement du spectacle forain de quelque kermesse, volait au vent. HUGO, les Misérables, II, I, 1.

Comme Lise et Françoise, après avoir tourné par la rue du Temple, longeant l'église Saint-Georges, contre laquelle s'installaient les marchands forains, de la mercerie et de la quincaillerie, des déballages d'étoffes, elles eurent une exclamation. ZOLA, la Terre, II, VI.

Loc. cour. **FÊTE FORAINE** : fête, ensemble de manifestations groupant des marchands et des entrepreneurs forains.

Paris transformé le soir, avec les annonces lumineuses, en véritable fête foraine.

Paul LÉAUTAUD, Végots d'un jour, p. 69.

♦ **2.** N. m. Personne «qui organise les distractions et les satisfactions du public dans les foires, kermesses et les fêtes foraines à l'exception des spectacles forains (théâtres, music-halls, cirques, panoramas, musées» (Dalloz). *Les roulottes, les manèges des forains sont arrivés.* (Syn. admin. : *industriel forain, entrepreneur forain*). *Des saltimbanques et des forains.* → *Les gens du voyage**.

♦ **3.** Adj. Techn. *Usine foraine, atelier forain* : usine ou atelier de préfabrication installé sur le chantier.

FORAL, ALE, AUX [fɔʁal, o] adj. — 1877; de *for*.

♦ Vieilli et régional. Qui concerne les droits et les privilèges (*fueros*) des provinces basques.

FORAMEN [fɔʁamɛ̃] n. m. — V. 1780; mot lat. «trou».

Anatomie.

♦ **1.** *Foramen apical* : petit orifice à la racine de la dent. *Foramen cœcum* : orifice sur la face dorsale de la langue.

♦ **2.** Zool. Petit orifice dans le test des Foraminifères, par où passent les pseudopodes.

DÉR. Foraminé, foraminifère.

FORAMINÉ, ÉE [fɔʁamine] adj. — 1838; de *foramen*.

♦ Didact. Percé de petits trous (coquillages, plantes). — Par métaphore :

Il est doué d'une espèce de figure syphilitique et foraminée, aux glandes cutanées perpétuellement juteuses. LÉON BLOY, le Désespéré, p. 207 (1897).

FORAMINIFÈRES [fɔʁaminifɛʁ] n. m. pl. — 1826; du rad. de *foramen*, et *-fère*.

♦ Zool. Protozoaires rhizopodes microscopiques marins entourés d'un test siliceux ou calcaire percé de trous (⇒ **Foramen**, 2.) par où passent les pseudopodes servant à la locomotion et à la préhension. *Les dépôts boueux que l'on trouve au fond des mers chaudes sont formés par des agglomérations de coquilles de foraminifères.* ⇒ **Globigérine**; et aussi **alvéoline, nummulite**.

FORBAN [fɔʁbā] n. m. — 1505; *forbsan* «pirate», v. 1273; «banissement», 1247; de l'anç. franç. *forbannir* «bannir, rejeter, reléguer», du francique **firbannjan*; o par confusion du préfixe francique **fir* (all. *ver*) avec la préposition *fors*.

♦ **1.** Pirate* qui entreprend à son profit une expédition armée sur mer sans autorisation, ni commission*, ni lettre de marque* d'un souverain. ⇒ **Aventurier, boucanier**. *Forbans et corsaires** (→ Baleinier, cit.; couver, cit. 10).

Elle était la fille de M. Mével, un ancien Islandais, un peu forban, enrichi par des entreprises audacieuses sur mer. LOTI, Pêcheur d'Islande, I, III.

♦ **2.** (1831; *forban littéraire*, fin xviii^e). Littér. Individu sans scrupules, capable de tous les méfaits. *Ce financier est un forban.* ⇒ **Bandit, brigand, pirate** (→ Décupler, cit. 1). *Forban littéraire* : plagiaire. *Forban de presse* : journaliste qui se vend au plus offrant.

À la honte aguerris, ces forbans littéraires

Ont mis leur conscience aux gages des libraires.

M.-J. DE CHÉNIER, Poésies, «La calomnie».

FORBANNIR [fɔʁbaniʁ] v. tr. — V. 1265; de *for*, et *bannir*.

♦ Vx. Bannir.

DÉR. Forban.

FORÇAGE [fɔʁsaʒ] n. m. — V. 1175, «violence»; de *forcer*.

♦ **1.** Action de forcer (une bête qu'on chasse, qu'on fait courir...). *Le forçage d'un cerf par la meute.*

♦ 2. (1904, in *Rev. gén. des sc.*, n° 7, p. 327). Hortic. Culture des plantes à contre-saison, ou dans un milieu pour lequel elles ne sont pas faites. *Le forçage se pratique en préparant les sols et en maintenant une température appropriée, grâce aux couches, châssis, serres, forceries*. Primeurs* obtenues par un forçage.*

♦ 3. Techn. Opération qui s'effectue en force.

1 (...) des bordelaises déjà terminées, mais cerclées lâches, qui attendaient le forçage au feu (...) CAMUS, *L'Exil et le Royaume*, p. 84.
Fabrication d'un moule à matières plastiques par empreinte d'un poinçon dans un métal plus doux.

♦ 4. Fig. Le fait de soumettre (qqn) à une pression, à une contrainte. ⇒ **Forcement**.

2 L'aspect inhumain qu'on prête au « forçage » rythmique industriel tient, dans les sociétés industrielles, au fait que les individus travaillent pour des entités lointaines et qu'ils se dispersent, s'émiettent, leur temps de travail terminé, alors que dans les sociétés traditionnelles l'opération technique faite pour des bénéficiaires proches n'est qu'une phase d'un processus collectif où les alliances se traduisent par d'autres manifestations de la cohésion du groupe.
A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 105-106.

FORÇAT [fɔʁsa] n. m. — 1528; ital. *forzato* « galérien », de *forzare* « forcer, condamner ».

♦ 1. Ancienn. Criminel condamné à ramer sur les galères* de l'État (⇒ **Galérien**) ou à travailler dans un bagne* (⇒ **Bagnard**). *Chaîne** (cit. 5), *boulet, manille, costume de forçat. Le ferrement des forçats. Travail du forçat* (⇒ **Fatigue**, cit. 14). *Argousin*, comite* qui surveillait les forçats* (⇒ **Chiourme**). *Jean Valjean* (héros des *Misérables* de V. Hugo), *forçat au bagne de Toulon* (⇒ **Évader**, cit. 3). *Forçat autorisé à travailler hors du lieu de détention*. ⇒ vx **Assigner** (p. p.). *Forçat libéré, ancien forçat.*

1 Assisté-t-elle dans un de nos ports ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame et sous l'inhumanité d'un comite? FLÉCHIER, *Oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon*.

2 On introduisit Chenildieu, forçat à vie, comme l'indiquaient sa casaque rouge et son bonnet vert. HUGO, *les Misérables*, I, VII, X.

3 Les forçats étaient assis de côté (...) adossés les uns aux autres, séparés par la chaîne commune, qui se développait dans la longueur du chariot, et sur l'extrémité de laquelle un argousin debout, fusil chargé, tenait le pied. On entendait bruire leur fers (...)

HUGO, *le Dernier Jour d'un condamné*, XIV (⇒ aussi *Bagne*, cit. 1).

3.1 — Il était une fois un pauvre homme. On l'envoya, très-loin, très-loin, de l'autre côté de la mer... Sur le bateau qui l'emportait, il y avait quatre cents forçats avec lesquels on le jeta. Il dut vivre cinq semaines au milieu de ces bandits, vêtu comme eux de toile à voile, mangeant à leur gamelle. De gros poux le dévoraient, des sueurs terribles le laissaient sans force.

ZOLA, *le Ventre de Paris*, t. I, p. 130 (1875).

(xvii^e). Chrétien captif des Turcs, ou Turc captif des Chrétiens et condamné à ramer sur des galères.

4 Le sort, sans respecter ni son sang, ni sa gloire (...) Le fit être forçat aussitôt qu'il fut pris.

LA FONTAINE, *Contes*, « Les filles de Minée ».

♦ 2. Mod. Condamné aux travaux forcés (qu'il soit transporté dans un bagne hors de la métropole, ou, depuis 1938, détenu dans les prisons de la métropole, dites *maisons de force**). ⇒ **Travail** (travaux forcés); ⇒ **Forcé**, cit. 47.

5 (...) les forçats, comme les réclusionnaires, sont internés dans une maison centrale de force et soumis, pendant la plus grande partie de leur peine, à un régime identique à celui de la réclusion; isolement pendant la nuit, travail en commun le jour.

DALLOZ, *Nouveau répertoire de droit*, art. *Peine*, section 3, n° 172.

6 Le vêtement des forçats est rayé rose et blanc. Si, commandé par mon cœur l'univers où je me complais, je l'élus, ai-je le pouvoir au moins d'y découvrir les nombreux sens que je veux : il existe donc un étroit rapport entre les fleurs et les bagnards. La fragilité, la délicatesse des premiers sont de même nature que la brutale insensibilité des autres. Que j'aie à représenter un forçat — ou un criminel — je le parerai de tant de fleurs que lui-même disparaissant sous elles en deviendra une autre, géante, nouvelle. Jean GENET, *Journal du voleur*, p. 9.

Loc. (1865). *Travailler comme un forçat* : travailler très dur, excessivement. *Un travail, une vie de forçat*, très pénible.

♦ 3. Fig. Homme réduit à une condition très pénible. « *Notre société de forçats intellectuels* » (⇒ **Galérien**, cit. 4, **Bloy**). *Les forçats du travail*.

7 Debout, les damnés de la terre, Debout, les forçats de la faim (...) Eugène POTTIER, *l'Internationale*, 1871.

HOM. Formes du v. **forcer**.

FORCE [fɔʁs] n. f. — 1080, *Chanson de Roland*; du bas lat. *fortia*, plur. neutre substantivé de *fortis*. → 1. Fort; forcer.

★ 1. (*La force de qqn*). ♦ 1. Puissance d'action physique (d'un être, d'un organe, etc.) variant d'un individu à l'autre (constitution), et chez un même individu (âge, santé, effort fourni...). *Force physique; la force musculaire, la force nerveuse d'une personne*. ⇒ **Résistance, robustesse, vigueur** (⇒ **Cesser**, cit. 6; **aigle**, cit. 1). *La force du lion**. *La force, principal attribut d'Hercule; force herculéenne**. *Force de colosse, d'athlète. Exercices de force. Force jointe à l'agilité, à l'adresse* (cit. 3). *Avoir de la force* (⇒ **Fort**); *ne pas avoir beaucoup de force. Être plein de force et de santé. Avoir de la force dans les jambes, dans les mains* (⇒ **Poigne**). *Ne plus*

avoir la force de marcher, de parler. Ne pas sentir sa force : ne pas se rendre compte de la puissance de sa force.

Patience et longueur de temps LA FONTAINE, *Fables*, II, 11. 1

Font plus que force ni que rage. RACINE, *Phèdre*, I, 3. 2

Réparez promptement votre force abattue. RACINE, *Phèdre*, I, 3. 3

Je ne me soutiens plus : ma force m'abandonne. RACINE, *Phèdre*, I, 3. 3

(...) au dessert il n'avait déjà plus la force de tenir son verre (...) Enfin il tomba sous la table dans une ivresse telle, qu'elle doit au moins durer huit jours. 4

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, Lettre XLVII. 4.1

Rodin était un homme de quarante ans, brun, le sourcil épais, l'œil vif, l'air de la force et de la santé, mais en même temps du libertinage. 4.1

SADE, *Justine*... Presses du livre français, p. 103 (1791).

Et celui qui joindrait à la beauté suprême la force suprême, qui, sous la peau d'Antinoüs, aurait les muscles d'Hercule, que pourrait-il désirer de plus? 5

Th. GAUTIER, *M^{lle} de Maupin*, V. 6

Sa force, qui était prodigieuse, on le sait, et fort peu diminuée par l'âge, grâce à sa vie chaste et sobre, commençait pourtant à fléchir. 6

HUGO, *les Misérables*, V, III, IV. 7

La dureté de la barbe s'allie à l'idée de force. 7

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, V, p. 70.

La force de la jeunesse, de l'âge mûr : la force propre aux individus jeunes, etc. (Employé avec des prépositions; → aussi, en emploi fig., I, 3, et III, 1, et 3). EN **FORCE** : en employant la force physique. *Courir, nager en force* (opposé à *en souplesse*). — *Être bâti, taillé en force* : être fort physiquement, râblé, musclé. — (Dans un autre sens, → ci-dessous, *infra* cit. 29).

(...) un bras maigre, à peu près de la grosseur d'un membre d'enfant, et qui leur échappa, et non pas se glissant, s'esquivant, mais en force : d'une seule secousse, sèche, dure, se détendant comme un ressort (...) Claude SIMON, *le Vent*, p. 176. 7.1

DE **FORCE** (À et l'inf.) : assez fort (pour). *Être, ne pas être de force à soulever ce meuble*. — Fig. Capable de. *Il n'est pas de force à lui tenir tête*. — (Sans compl.). *Il n'est pas de force contre lui*. 7.2

Il s'est mis à rire, il nous a dit que vous n'étiez pas de force en ce moment contre monseigneur Rochart. ZOLA, *Son Excellence Eugène Rougon*, t. II, p. 16.

DE... **FORCE DE...** *Crier de toute la force de ses poumons* (cf. À *tue-tête*). — Au plur. *Hurler de toutes ses forces*. — Vx. « *S'étant mis à nier de toute sa force* » (Molière, *la Princesse d'Élide*, *Intermède*, I, 2; jeu de scène).

À LA **FORCE DE...** *Se hisser à la force des bras*, en s'aidant des bras. — Fig. *À la force du poignet* : par sa seule énergie. *Il a réussi à la force du poignet*.

Au plur. *À forces égales, à égalité de forces* : en étant de la même force. *Être à forces égales. Lutter à égalité de forces*.

Sing. ou plur. *À bout de force(s)* : épuisé.

PAR... **FORCE**. *Se hisser au sommet par la force des bras* (→ ci-dessus, À la force de). — Au plur. *Par ses propres, ses seules forces* : tout seul, en ne comptant que sur lui-même. *Réussir par ses seules forces*.

AVEC (...) **FORCE**. *Jeter, pousser, tenir un objet avec force. Avec une force incroyable. Elle le lança avec tant de force qu'il se brisa net*.

(...) Carlotta s'était levée, l'écartant avec une force peu commune chez une femme (...) ARAGON, *les Beaux Quartiers*, p. 431. 8

De sa main libre elle serrait la rampe avec tant de force que le bois grinçait sous sa paume (...) J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, III, VI. 9

♦ 2. (Au plur.) Ensemble, concours d'énergies particulières. *Rassembler, ramasser, recueillir ses forces. Ménager ses forces. Éprouver ses forces. Mettre ses forces à l'épreuve. User ses forces. Ce travail est au-dessus de ses forces; passe, surpasse, excède* ses forces* (⇒ **Bête**, cit. 12). *Dépense, déperdition de forces* (⇒ **Effort**, cit. 4). *Perdre ses forces. Forces qui baissent, déclinent, diminuent, fléchissent. Climat qui enlève les forces*. ⇒ **Affaiblir, déprimer, étioier. Forces languissantes* (⇒ **Attachement**, cit. 13). *Ses forces l'ont trahi, l'ont abandonné* (cit. 13). *Reprendre des forces*. ⇒ **Cœur** (⇒ **Adversité**, cit. 3; application, cit. 8). *Aliment qui redonne des forces*. ⇒ **Fortifier, reconforter, remonter, soutenir, stimuler; confortant, fortifiant, reconstituant. Soutenir les forces d'un malade. ⇒ **Sustenter. Le grand air lui rendit des forces**. ⇒ **Vivifier. Réparer, refaire ses forces (⇒ **Fatiguer**, cit. 2). *Retrouver, recouvrer ses forces*. ⇒ **Revivre** (⇒ **Antée**, cit. 1). — *Forces vitales d'une personne* (vieilli), d'un pays. *Les forces vives de la nation*.******

La belle saison ne me rendit pas mes forces, et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchais à la fin de ma carrière. ROUSSEAU, *les Confessions*, X. 10

Chéri s'assit sur un banc, sans prendre garde que ses forces, mystérieusement délabrées depuis qu'il les dispersait en veilles, depuis qu'il négligeait d'assouplir et d'alimenter son corps, devenaient promptes à le trahir. COLETTE, *la Fin de Chéri*, p. 158. 11

♦ 3. Loc. *Être dans toute sa force, en pleine force*, au moment où l'organisme a atteint son plein développement (⇒ **Forme**). Dans le même sens. *Être dans la force de l'âge* (cit. 6). ⇒ **Fleur**. *Un homme dans la force de l'âge* : un adulte, un homme mûr (⇒ **Maturité, plénitude; sève**).

J'ai perdu ma force et ma vie. Et mes amis et ma gaieté (...) A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*. « *Tristesse* » (⇒ **Fierté**, cit. 5). 12

Il est dans la force de l'âge. Il se livre à son humeur violente et sauvage, sans plus se soucier de rien, sans égards au monde, aux conventions, aux jugements 13

des autres. Qu'a-t-il à craindre ou à ménager? Plus d'amour et plus d'ambition. Sa force, voilà ce qui lui reste, la joie de sa force et le besoin d'en user, presque d'en abuser. R. ROLLAND, *Vie de Beethoven*, p. 37.

DE FORCE : qui exige de la force. *Tour de force*. ⇒ 3. **Tour**. — *Épreuve de force*. *La lutte gréco-romaine, épreuve de force* (→ ci-dessous, III, 1.). — *Travailleur de force* : personne dont le métier exige une grande dépense de force physique. *Travail de force*. *Poignet* de force*. — *Mar. Manœuvre de force*, qui demande de grands efforts à l'équipage (mâtage, embarquement de chaloupes, etc.). **Par ext. Mar. Faire force** : exercer ou imposer l'effort maximum. ⇒ **Forcer**. *Faire force de rames* : ramer de toutes ses forces pour aller le plus vite possible. *S'enfuir à force de rames*. *Faire force de voiles* : « porter plus de voilure que ne le comporte le temps pour augmenter la vitesse de route » (Gruss). → *Éloigner*, cit. 11.

14 Nous pûmes enfin, en faisant force de voiles, nous frayer un passage à travers les glaçons plus petits jusqu'à la mer libre. BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *les Aventures d'A. Gordon Pym*, XVII.

♦ 4. Capacité de l'esprit; possibilités intellectuelles et morales. — Dans l'ordre intellectuel.

▣ (Au plur.). *Le travail qu'il fait est au-dessus de ses forces*. → *Au-dessus de ses facultés**.

15 Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amores, Et consultez longtemps votre esprit et vos forces. BOILEAU, *l'Art poétique*, 1.

16 (...) talent rare, et qui passe les forces du commun des hommes (...). LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XV, 26.

▢ (Au sing.). *Il n'est pas de force à affronter X dans cette polémique*. *Esprit sans force*. ⇒ **Consistance, profondeur**.

17 La philosophie n'est pas même la science des géomètres, qui, elle du moins, exerce la force de l'esprit, et en fait l'essai, sinon l'emploi. André SUARÈS, *Trois hommes*. « Pascal », II.

Spécialt. (... de ... force). Capacité donnée par l'expérience, l'apprentissage de qqch. ⇒ **Habilité, mérite, talent**. *Être de première force au manèment* (cit. 2) de l'arc. *Esthéticien* (cit. 1) de première force. *Ces deux joueurs sont de la même force* (→ *Commenter*, cit. 1). **Par ext.** Caractère remarquable (des ouvrages de l'esprit). ⇒ **Qualité**. *Dans l'œuvre immense de V. Hugo, tout n'est pas de même force*. — REM. Ne pas confondre cet emploi avec le sens II, 2 (*supra* cit. 38).

18 — (...) je suis enthousiasmée de l'air et des paroles. — Je n'ai encore rien vu de cette force-là. MOLIÈRE, *les Précieuses ridicules*, 9.

En parlant des écoliers. ⇒ **Niveau** (intellectuel). *Élèves de même force en sciences*. *Ce problème n'est pas de sa force* (→ A sa portée*). *Être de force à passer en troisième*. — **Par ext.** *Cet élève est de la force de la troisième*. *Deux devoirs de même force* (⇒ **Difficulté**).

Dans l'ordre moral. ⇒ **Constance, courage, cran, détermination, énergie, fermeté, volonté**. *Force morale* (→ *Ascétique*, cit. 2); *force de caractère, de volonté* (→ *Ascèse*, cit. 2; *caractère*, cit. 56). *La force d'âme des héros cornéliens*. *Avoir la force de prendre une décision pénible, de persévérer dans une entreprise difficile*. *Redonner à qqn la force de lutter* (⇒ **Affermir, encourager, retremper**). *Je n'ai pas eu la force de protester, de refuser*. ⇒ **Cœur**.

19 Si nous résistons à nos passions, c'est plus par leur faiblesse que par notre force. LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 122.

20 Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui. LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 19.

21 Je n'ai pu de ma main te conduire au supplice; Je n'en eus pas la force (...). VOLTAIRE, *l'Orphelin de la Chine*, II, 1.

22 Ma force à lutter s'use et se prodigue. Jusqu'à mon repos, tout est un combat; Et, comme un coursier brisé de fatigue, Mon courage éteint chancelle et s'abat. A. DE MUSSET, *Derniers vers*, in *Pièces posthumes*, p. 259.

23 — Ah! Seigneur! donnez-moi la force et le courage De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût! BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, « Voyage à Cythère ».

24 (...) elle me résistait avec une force de volonté qui voulait maîtriser la mienne, sans qu'une larme vint dans ses yeux, ni un tremblement dans sa voix. LOTI, *Aziyadé*, III, XLIV.

25 « L'énergie des Thibault » ... Chez mon père, autorité, goût de domination ... Chez Jacques, impétuosité, rébellion ... Chez moi, opiniâtreté ... Et maintenant? Cette force, que ce petit a dans le sang, quelle forme va-t-elle prendre? MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 86.

Littér. (Au plur.). *Cette épreuve est au-dessus de ses forces* (→ *Achopper*, cit. 4), *au-dessus des forces humaines*. *Aimer* (cit. 1) *de toutes ses forces*. ⇒ **Ardeur** (→ *De toute son âme**).

♦ 5. Influence, pouvoir, puissance (d'un groupe, d'un ensemble de personnes). *La force de l'Église, d'un parti*. *Les peuples font la force des régimes* (→ *Faiblesse*, cit. 12). *La force de l'État* (cit. 113). *Une force politique*. → 1. *Politique*, cit. 11; et aussi émiettement, cit. *Force militaire d'un pays*. *Force d'une armée*. *La discipline* (cit. 11) *fait la force principale des armées*.

26 Sans doute, ceux qui franchirent ce pas se sentaient une grande force, mais cette force n'était nullement organisée; le peuple n'était pas militaire, comme il l'est devenu plus tard. MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, I, III.

(...) elle avait la force devant qui les autres plient : le calme. R. ROLLAND, *le Voyage intérieur*, p. 92.

Spécialt. *La force d'une armée*, sa force numérique. ⇒ **Importance**. *Prov. L'union fait la force*.

(Avec une idée de supériorité). *Sa force, c'est sa patience*. — *Faire la force de* : constituer la supériorité de. *L'esprit fait la force de l'homme*. ⇒ **Valeur**. *C'est son calme qui fait sa force*. *Ses relations font sa force*.

Moi, ce qui fait ma force, c'est que je fais tout moi-même : le texte, la musique, y compris l'accompagnement. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXI, p. 167.

29 Une des grandes forces de Lénine (...) était son aptitude à ne jamais se sentir prisonnier de ce qu'il avait prêché la veille comme vérité. Julien BENDA, *la Trahison des clercs*, p. 60.

EN FORCE (→ au sens propre, ci-dessus, I., 1.). *Être en force, arriver, attaquer en force*, en nombre, avec des effectifs considérables. « *L'ennemi se montre en force sur notre flanc gauche* » (Littré).

♦ 6. (XII^e). Plur. Ensemble des armées*. ⇒ **Troupe** (→ *Exposé*, cit. 1). *Les forces armées de l'O. T. A. N.* *Forces d'outre-mer*. *Forces de terre et de mer; forces navales, aériennes*. — (1939). *Forces terriennes antiaériennes* (F. T. A.). *Regrouper, concentrer ses forces*. *Forces massées à la frontière*. *Écraser les forces ennemies* (→ **Acculer**, cit. 2).

Alexandre, et sous lui, Barclay de Tolly, son ministre de la guerre dirigeait toutes ces forces; elles étaient partagées en trois armées. Ph. P. SÉGUR, *Hist. de Napoléon*, IV, 1.

Les « réguliers » et les forces supplétives devaient se rassembler. P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XIII.

Par ext. *Forces politiques, syndicales*. *Forces conservatrices* (1797, au sing.), *réactionnaires*. *Forces progressistes, révolutionnaires*.

(...) il avait immédiatement aperçu quel parti l'Internationale pouvait tirer de ce trouble, pour rallier les forces d'opposition et faire progresser l'idée révolutionnaire. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 138.

★ II. (*La force de quelque chose*). ♦ 1. Résistance (d'un objet). ⇒ **Résistance, robustesse, solidité**. *Force d'un mur, d'une barre*. *Force d'un lien* (→ *Briser*, cit. 18), *d'un tissu*. *Donner de la force, de la solidité*. ⇒ **Consolider, renforcer**. — **Spécialt.** *Jambe de force*, ou force : pièce de charpente qui sert, dans la ferme d'un comble, à soulager la portée des longues poutres (→ 1. *Canon*, cit. 3).

♦ 2. Intensité* ou pouvoir d'action (d'une chose); caractère de ce qui est fort*. *La pluie frappe les vitres avec force*. *La force du vent*. ⇒ **Vitesse**. *Vent de force 5, de force 6*.

Dehors, nous trouvons un petit force 3 du sud-ouest et Joshua taille de la route au près sur une mer en nette diminution depuis hier (...) je constate (...) que le vent est contraire, qu'il n'est pas trop fort (c'est toujours ça de gagné) et je me console par la foi. En tout cas, tout va bien à bord, malgré ma sainte horreur des traversées qui débutent avec vent debout. Bernard MOITESSIER, *Cap Horn à la voile*, p. 70.

Par ext. *Force d'un coup, d'un choc* (→ *Abattre*, cit. 17; *approcher*, cit. 15). *La force d'une détonation*. *Diminuer la force d'un son*. ⇒ **Baisser**. *La force d'un acide*. *Force d'une boisson*, sa concentration ou son degré d'alcool. *Donner de la force à un vin*. ⇒ **Corser**. *Atténuer, accentuer la force d'un effet, d'une réaction*. *Il s'écria avec force*.

(Choses abstraites). *La force d'un sentiment, d'un désir*, son intensité. ⇒ **Violence**. *Égoïsme qui prend de plus en plus de force avec l'âge*. *La force des passions*. ⇒ **Courant** (cit. 13), **torrent**.

Hélas! que votre amour n'avait guère de force Et de si peu de chose on le peut voir mourir! MOLIÈRE, *Amphitryon*, II, 6.

24 L'homme qui vit avec force n'a que faire des idées mortes, ce gibier de savant. André SUARÈS, *Trois hommes*. « Ibsen », III.

(...) effrayé de découvrir qu'un muscle perd sa vigueur, un désir sa force, une douleur la trempé affilée de son tranchant (...). COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 6.

26 Nous n'agirions jamais si nos sentiments devaient avoir à nos yeux un commencement et une fin; c'est notre foi en leur éternité qui fait leur force éphémère (...). Edmond JALOUX, *le Dernier Jour de la création*, VII.

Loc. *Dans toute la force du mot, du terme* : dans l'acception la plus signifiante, la moins affaiblie. *Il est fou dans toute la force du terme*.

George Allory, qui est, dans toute la force du terme, une vieille noix (...). J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XVIII, p. 248.

Force du style. ⇒ **Couleur, vie, vigueur** (→ *Amplification*, cit. 1). *S'exprimer avec force*. ⇒ **Éloquence**, 1. **feu, véhémence**. *Cela manque de force* (⇒ **Faible**).

Je crois que le plus grand caractère du génie est avant tout la force, donc ce que je déteste le plus dans les arts, ce qui me crispe, c'est l'ingénieux, l'esprit. FLAUBERT, *Correspondance*, t. II, p. 278.

Peint. *Force du tracé, du dessin...* se dit de formes tracées nettement, avec décision. ⇒ **Vigreur**.

39 Frappante figure, dont on ne pouvait oublier l'extrême et significative force de contour. COLETTE, *l'Étoile Vesper*, p. 63.

Efficacité. *Force d'une machine, d'un levier, d'un ressort*. ⇒ **Puissance, rendement, travail**. *La force d'un médicament, d'un remède, son pouvoir agissant**. ⇒ **Action, activité, effet, efficacité** (→ *Apreté*, cit. 5). *Force d'un poison*.

(Abstrait). *La force d'une idée, d'une théorie, d'un système*, leur

27
28
29
30
31
32
32.1
33
34
35
36
37
38
39

action, leur influence. ⇒ **Importance, influence.** *La force de la beauté, de la vérité.*

40 Mais le vrai a une grande force quand il est libre; le vrai durc; le faux change sans cesse et tombe. RENAN, Souvenirs d'enfance..., Préface.

41 (...) dans un endroit comme celui-ci, le mensonge a autant de force que la vérité. J. GREEN, Adrienne Mesurat, III, VIII.

Force d'un argument, d'une argumentation (cit. 3), *d'une preuve, d'une démonstration.* **Force probante*** : pouvoir de persuasion. **Force de l'éloquence.**

42 La force d'un raisonnement consiste dans une exposition claire des preuves mises dans tout leur jour, et une conclusion juste (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Force.

Jeux. *La force d'une main, au bridge, sa valeur objective, calculée en points.*

♦ 3. Typogr. **Force de corps***, *d'un caractère*, mesurée en points. *Un corps de force 6* (ou : du 6).

★ III. (Toujours au sing.). Pouvoir de contrainte.

♦ 1. (En parlant d'une personne, d'un groupe, d'une organisation). ⇒ **Contrainte, oppression, violence.** *Employer la force, user de la force. Recourir alternativement à la force et à la douceur, à la ruse*, à la conciliation. Faire faire quelque chose par la force* (→ Éducation, cit. 1). *Faire force à qqn* (vx). ⇒ **Forcer.** *Avoir la force en main* (vx). *Opposer la force à la force. Résister à la force. Céder, obéir à la force. Maître imposé par la force.* ⇒ **Oppression, tyrannie** (→ Exécuter, cit. 5). « *C'est la force qui fait l'opinion* » (cit. 26, Pascal).

43 *(Je sais) que jamais par la force on n'entra dans un cœur (...)*

MOLIÈRE, le Misanthrope, IV, 3.

44 On accepte la violence parce que tous les grands changements sont basés sur la violence et l'on confère à la force une obscure vertu morale.

SARTRE, Situations III, p. 54.

La force et la justice, et le droit (cit. 34). *La force prime le droit* (→ 3. Droit, cit. 36), mot attribué à Bismarck, apologie de la force brutale au mépris de la légalité.

45 Il est juste que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force; et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste. PASCAL, Pensées, V, 298.

46 (...) en temps de paix armée, il est illusoire d'espérer que des gouvernements, vaincus de la primauté de la force sur le droit, et déjà dressés les uns contre les autres, et lancés à fond dans la course aux armements, puissent jamais s'entendre pour (...) renoncer tous ensemble à leur folle tactique.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 171.

(Dans des expressions avec *de*). Pouvoir de contraindre donné par la supériorité militaire. **Coup* de force.** *Situation de force.* **Politique de force,** d'intimidation par la force. ⇒ **Pression.** *Épreuve de force, entre deux antagonistes, deux groupes adverses, tout espoir de conciliation étant écarté.*

Maison centrale de force, maison de force : prison d'État où sont les condamnés aux travaux forcés et à la réclusion. ⇒ **Forçat, prison.**

47 La peine des travaux forcés est subie dans une maison de force, avec obligation au travail et assujettissement à une épreuve d'isolement cellulaire de jour et de nuit.

Décret du 17 juin 1938, art. 1^{er} (loi du 5 janv. 1951).

Camisole de force. ⇒ **Camisole** (cit. 3). **Collier* de force des chiens d'arrêt.**

Par ext. FORCE PUBLIQUE : ensemble des agents* armés d'un gouvernement, qui assurent par la force l'exécution des actes, et le maintien de l'ordre public. ⇒ **Gendarmerie, police** (→ Contribution, cit. 1). *Recourir à la force pour disperser un attroupement* (cit. 2). **FORCE ARMÉE** : tout corps de troupes qui peut être requis pour faire exécuter la loi, maintenir l'ordre. *Faire appel à la force armée en cas de grève* (→ Extrême, cit. 13).

48 La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

Déclaration des droits de l'homme, art. 12.

REM. Au plur., *forces de l'ordre, forces de police*, s'emploient dans le langage gouvernemental pour *police* et *gendarmerie*, en période de troubles, d'émeutes. *Les forces de l'ordre ont occupé la Sorbonne en mai 1968.*

48.1 Et s'il n'existait pas d'aiguillon capable de remettre ce peuple debout ? S'il se soumettait à la force : non aux forces de l'ordre, mais à l'ordre de la Force ?

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 54.

(1959). **FORCE DE FRAPPE** : ensemble des moyens militaires modernes (fusées, armes atomiques) destinés à écraser rapidement un ennemi. — (1961). Fig. Autorité, force, puissance.

48.2 Une œuvre de style baroque. On aime ou on n'aime pas. J'aime modérément, tout en devant reconnaître la force de frappe.

L. ESTANG, les Miroirs jumeaux, cité par J. CHAMPION, in le Figaro littéraire, 9 juil. 1968.

Force de dissuasion. ⇒ **Dissuasion.**

♦ 2. *La force de* (qqch.) : son caractère irrésistible. *La force de l'évidence* (cit. 9), devant laquelle on s'incline. *Force de l'exemple, de la raison* (→ Autorité, cit. 38). *La force de l'habitude* (→ Axe,

cit. 2; décousu, cit. 4). *Faire quelque chose par la force de l'habitude*, automatiquement, machinalement. — *La force des choses* : la nécessité qui résulte d'une situation. ⇒ **Nécessité, obligation.** *Il ne peut différer plus longtemps, il sera amené par la force des choses à prendre une décision.* ⇒ **Inévitablement, nécessairement, obligatoirement** (→ Acculer, cit. 5; briser, cit. 2).

C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.

ROUSSEAU, Du contrat social, II, 11.

(...) par la force des choses (...) on enterra pêle-mêle, les uns sur les autres, hommes et femmes, sans souci de la décence.

CAMUS, la Peste, p. 193.

DR. FORCE MAJEURE : événement qui n'a pu être prévu ni empêché, ni surmonté et qui libère le débiteur de son obligation. — Loc. cour. *Cas de force majeure* (→ Censé, cit. 3). *L'incendie provoqué par la foudre, l'inondation, la guerre, cas de force majeure* (→ Avarie, cit. 5).

Force exécutoire d'un acte. ⇒ **Exécutoire; coercition, contrainte.** — **Force de chose jugée** : qualité appartenant aux jugements quand les voies de recours produisant un effet suspensif sont épuisées ou lorsque le délai pour les former est expiré (→ aussi Autorité, cit. 30). — **Force d'une loi**, son caractère obligatoire. ⇒ **Autorité** (→ Abroger, cit. 1). Loc. *Avoir force de loi* : être assimilable à une loi, en avoir le caractère obligatoire. *Décret, arrêté qui a force de loi* (→ aussi Comice, cit. 1). — **Force est demeurée à la loi**, se dit lorsque grâce aux autorités chargées de la faire respecter, la loi l'a emporté.

(...) il s'introduisit une coutume ayant force de loi (...) de faire grâce de la corde à tout criminel condamné qui savait lire (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Clerc.

♦ 3. Loc. adv. **DE FORCE** : en faisant effort pour surmonter une résistance. *Faire entrer de force une chose dans une autre. Prendre, enlever de force qqch. à qqn.* ⇒ **Arracher, extorquer.** *Attacher quelqu'un de force. Prendre une femme de force.* ⇒ **Violer.** — *Prendre une ville de vive force.* ⇒ **Assaut** (→ Emblée). — *De gré* ou de force* : volontairement ou non. *Il obéira de gré ou de force*, qu'il le veuille ou non. ⇒ **Forcer, violenter.**

L'Assemblée nationale reçut une pétition de la mère d'une autre religieuse, que l'on retenait de force; la supérieure et le directeur l'empêchaient de transmettre à la municipalité la déclaration qu'elle faisait de quitter son ordre.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, XI.

— Je vais aller chercher vos filles, mon bon père Goriot, je vous les ramènerai. — De force, de force! Demandez la garde, la ligne, tout!

BALZAC, le Père Goriot, Pl. t. II, p. 1072.

PAR FORCE : en recourant à la force; en cédant à la force. *Prendre, obtenir quelque chose par force. Il n'a pas accepté de son plein gré, mais par force*, parce que les événements l'y contraignaient (→ Assuré, cit. 82; bois, cit. 18; faveur, cit. 19). — Contr. : *bénévolement, volontairement.*

Le mariage est une chaîne où l'on ne doit jamais soumettre un cœur par force; et si Monsieur est honnête homme, il ne doit point vouloir accepter une personne qui serait à lui par contrainte.

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, II, 6.

À certains moments, on a un peu l'impression d'avoir à faire marcher par force des galériens ou des prisonniers de guerre.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxvii, p. 297.

À TOUTE FORCE : en dépit de tous les obstacles, de toutes les résistances. ⇒ **Absolument**; → **Malgré tout***; à tout prix*; par tous les moyens; coûte* que coûte. *Il voulait à toute force que nous l'accompagnions en voyage. Il faut à toute force obtenir ce laissez-passer* (→ aussi Approche, cit. 3). — Vieilli. A la rigueur.

(...) ceux qui voulaient à toute force qu'on travaillât pour eux.

P.-L. COURIER, Lettres au rédacteur du « Censeur », IX, in LITTRÉ.

Loc. littér. **FORCE EST DE** (et l'inf.). S'emploie pour exprimer la contrainte des événements, de la raison... *Force était de prendre une décision*, il fallait* la prendre de toute nécessité, sans aucune échappatoire. *Force lui fut de se contenter de ce qu'il avait.* ⇒ **Nécessité** (→ aussi Combat, cit. 12; échappement, cit. 2).

(...) ne fallait-il voir là qu'une suite fortuite d'événements, ou chercher entre eux quelque rapport ? Ni Casimir n'aurait su, ni l'abbé voulu m'en instruire. Force était d'attendre avril. Dès mon second jour de liberté, je partis.

GIDE, Isabelle, VII.

Force lui fut de reconnaître que, ce soir, il avait opté pour le plus facile, et pris le chemin tout tracé.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 215.

★ IV. Principe d'action (physique ou morale).

♦ 1. Énergie, travail (vx, en sciences). *La force mouvante* (cit. 4) *d'un poids.*

L'invention de tous ces engins n'est fondée que sur un seul principe, qui est que la même force, qui peut lever un poids, par exemple, de 100 livres à la hauteur de 2 pieds, en peut aussi lever un de 200 livres à la hauteur d'un pied ou de 400 à la hauteur d'un demi-pied, et ainsi des autres, si tant est qu'elle lui soit appliquée.

DESCARTES, cité par BOUSSAS,

Introd. à l'étude des théories de la mécanique, p. 70.

L'air, par exemple, condensé dans un récipient, fait un effort continu pour se dilater, sans jamais rien perdre de sa force; parce que les parois du récipient, ne pouvant céder, ne font que soutenir sa pression, sans affaiblir l'élasticité de l'air.

J. BERNOULLI, cité par BOUSSAS,

Introd. à l'étude des théories de la mécanique, p. 257.

Littéraire :

En moins d'un siècle, trois réserves de forces ont été décelées : la vapeur, l'électricité, l'énergie intra-atomique. Le champ des découvertes est loin d'être clos.

DANIEL-ROPS, le Monde sans âme, p. 70.

♦ 2. Mod. **[a]** Cause capable de déformer un corps, ou d'en modifier le mouvement, la direction, la vitesse. *La mécanique*, science de l'équilibre des forces (→ Statique) et des mouvements qu'elles engendrent (→ Dynamique).*

Force créant une déformation dans un corps. Représentation vectorielle d'une force (direction, sens, point d'application, intensité). Bras de levier d'une force. Force d'adhésion (cit. 1), de pression, force cohésive. Théorème du parallélogramme* (cit.) des forces. Décomposition d'une force en ses composantes. Résultante* de deux forces. Forces parallèles de sens différent et de même intensité. → Couple (→ Isodynamique). Équilibre des forces. Force d'inertie : résistance qu'oppose un mobile à ce qui peut le mettre en mouvement. Moment* d'une force par rapport à un point : produit de la force par la distance du point à la force.*

[b] Dans l'équation fondamentale de la dynamique, Produit de la masse d'un corps par l'accélération que ce corps subit ($F = my$). *Force vive d'un corps* : produit de la masse d'un corps par le carré de sa vitesse. — REM. Cette expression est parfois abusivement employée à la place de celle d'énergie cinétique*. *Force attractive (→ Attraction), répulsive... Force centrifuge, centripète (cit.). Force de la pesanteur. → Poids. Force ascensionnelle d'un ballon. Le newton, unité de force dans le système M. K. S. A. Forces de contact, opposé à forces de champs, à distance. Lignes de force d'un champ électrique, magnétique. → Flux (flux magnétique). Forces de gravitation électromagnétiques nucléaires. — Force électromotrice (→ f. é. m.).*

62 Un jour, en l'année 1666, Newton, retiré à la campagne, et voyant tomber des fruits d'un arbre, à ce que m'a conté sa nièce (*Madame Conduitt*), se laissa aller à une méditation profonde sur la cause qui entraîne ainsi tous les corps dans une ligne qui, si elle était prolongée, passerait à peu près par le centre la terre. Quelle est, se demandait-il à lui-même, cette force qui ne peut venir de tous ces tourbillons imaginaires démontrés si faux? Elle agit sur tous les corps à proportion de leurs masses, et non de leurs surfaces; elle agirait sur le fruit qui vient de tomber de cet arbre, fût-il élevé de 3000 toises, fût-il élevé de 10000. Si cela est, cette force doit agir de l'endroit où est le globe de la lune jusqu'au centre de la terre; s'il en est ainsi, ce pouvoir, quel qu'il soit, peut donc être le même que celui qui fait tendre les planètes vers le Soleil, et que celui qui fait graviter les satellites de Jupiter sur Jupiter.

VOLTAIRE, *Éléments de la philosophie de Newton*, III, III.

63 C'est évidemment la force musculaire de l'homme et des animaux qui est à l'origine de la notion de force; c'est à cette force musculaire que se rapportent les mots qui, dans les langues les plus anciennes, correspondent au mot « force » et à ses dérivés. Si deux hommes tiennent dans leurs mains les deux extrémités d'une corde et tirent chacun de son côté, c'est le plus fort qui l'emporte (...). De nombreuses expériences suggèrent l'idée plus ou moins vague de l'addition des forces; si deux hommes tirent sur la même corde, ils l'emportent aisément sur un seul homme qui tire seul à l'autre extrémité (...). En l'absence de toute force, le mouvement d'un corps continue, toujours dans la même direction et avec la même vitesse, c'est-à-dire rectiligne et uniforme (...). Cette concordance (*des calculs et des expériences*) a certainement beaucoup contribué à créer chez les mécaniciens (*spécialistes des problèmes de mécanique* rationnelle*) la croyance en la réalité des forces, bien que ce soient, à certains égards, de pures abstractions dont on observe seulement les effets.

Émile BOREL, *Évolution de la mécanique*, p. 13, 66, 85.

63.1 Quand on dit que la force est la cause d'un mouvement, on fait de la métaphysique, et cette définition, si on devait s'en contenter, serait absolument stérile. Pour qu'une définition puisse servir à quelque chose, il faut qu'elle nous apprenne à mesurer la force; cela suffit d'ailleurs, il n'est nullement nécessaire qu'elle nous apprenne ce que c'est que la force en soi, ni si elle est la cause ou l'effet du mouvement.

Henri POINCARÉ, *La Science et l'Hypothèse*, p. 120.

Spécialt. Cour. Courant électrique. → **Électricité**. — Courant électrique triphasé. *Faire installer la force. Cet appareil utilise la force, (appos.) le courant force.*

[c] Fig. *Équilibre, jeu de forces contraires dans la société (→ Carnage, cit. 5). Être écartelé (cit. 5) entre des forces contraires (→ Contrepoids, cit. 3).*

(1950). Polit. *Troisième force* : force politique qui tente de garder une position intermédiaire entre des tendances déterminées (droite, gauche, etc.).

Lignes de force d'une œuvre graphique, d'un tableau : les axes* qui ont servi à leur composition.

Force d'inertie d'une personne.*

Forces vives. → Vif.

♦ 3. Didact. **[a]** Principe d'action, cause de mouvement, de changement.

64 (...) notre volonté est une force qui commande à toutes les autres forces lorsque nous la dirigeons avec intelligence.

BUFFON, *Introd. à l'hist. nat. des minéraux, Des éléments*, II, in *Œ.*, t. IX, p. 66.

REM. Lalande (*Dict. philosophique*) conseille d'éviter le mot *force* dans ce sens, comme étant « un des mots les plus vagues et les plus obscurs de la philosophie ».

Idées-forces : opinions ou idées capables d'influencer l'évolution d'un individu, ou d'une nation, d'une époque. *Le principe des nationalités. L'une des idées-forces du XIX^e siècle.*

[b] Cour. (souvent au plur.). Principe d'action. *Les forces aveugles, mystérieuses, occultes de l'univers, de la nature (→ Bienveillant, cit. 5; culture, cit. 21). Les forces implacables du destin (→ Fatalisme, cit. 3). Les forces du mal, des ténébres. Forces obscures, irrésistibles, fatales, qui poussent, entraînent quelqu'un. → Impulsion (→ Agitation, cit. 17; bouillonnement, cit. 2; étudier,*

cit. 4). Être mù par une force (→ Façon, cit. 29). Forces émanant des êtres, des choses. → Fluide (cit. 9). Aucune force au monde ne peut l'arrêter (→ Accomplir, cit. 8). La force du sang, sorte d'attirance, de lien* que crée la consanguinité des êtres. → Parenté.*

(...) Je suis une force qui va!

65

Agent aveugle et sourd de mystères funèbres!

Une âme de malheur faite avec des ténébres!

Où vais-je? Je ne sais. Mais je me sens poussé

D'un souffle impétueux, d'un destin insensé.

HUGO, *Hernani*, III, 4.

Il y a je ne sais quelle force cachée, a dit l'ucrée (ce que d'autres avec Bossuet nommeront Providence), qui semble se plaire à briser les choses humaines, à faire manquer d'un coup l'appareil établi de la puissance, et à déjouer la pièce juste au moment où elle promettait de mieux aller.

SAINT-BEUVE, *Causeries du lundi*, 6 mai 1850.

Il y a dans la prière une opération magique. La prière est une des grandes forces de la dynamique intellectuelle.

BAUDELAIRE, *Journaux intimes. « Fusées », XVII.*

(...) je ne puis m'empêcher d'admirer la vigueur magnifique de la nature et l'irrésistible force qui pousse tout germe à se développer dans la vie.

FRANCF, *le Crime de S. Bonnard*, in *Œ.*, t. II, p. 348.

Chez nous, les idées sont des forces actives et dangereuses qu'il faut manier avec prudence.

A. MAUROIS, *les Discours du Dr O'Grady*, XIII.

Il était dans le juste et dans le vrai. Il avait pour lui la raison, les forces obscures de l'avenir.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VIII, p. 26.

Le mouvement syndicaliste est la plus grande force d'aujourd'hui et de demain.

C'est une force que je puis capter.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, p. 236.

Elle avait la certitude que si elle ouvrait sa porte les forces hostiles déferleraient chez elle, s'empareraient d'elle et que ça serait fini une fois pour toutes.

CELINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 232.

Fig. *C'est une force de la nature*, se dit d'une personne dotée d'une vitalité irrésistible qui évoque les éléments* de la nature. → **Phénomène**.

Monsieur, je vous aime et je vous admire, parce que vous êtes une des forces de la nature.

MICHELET, *Lettre à Alexandre Dumas père*.

★ V. Adv. de quantité. **[a]** Vx ou littér. **FORCE (qqch.)** : beaucoup de.

Force dans le sens de beaucoup, que Buffler trouvait vieilli, a peut-être été sauvé par le vers de La Fontaine : *j'ai dévoré force moutons*. Cette expression n'est cependant pas d'un grand usage. On dit une quantité, un grand nombre, une foule.

F. BRUNET, *la Pensée et la Langue*, p. 114.

Manger force soupe (→ Aboyer, cit. 3). Salle arrangée (cit. 9) avec force tapisseries.

(...) la renommée n'en dit pas force bien (...)

MOUTÈRE, *Dom Juan*, III, 3.

(...) une (...) fontaine monumentale qui forme épaulement, dédiée à l'empereur Charles-Quint, avec force devises, blasons, victoires, aigles impériales, médaillons mythologiques (...)

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 164.

Les enfants sont toujours portés à aimer les soldats. Nous nous séparâmes à la porte avec force poignées de main (...)

Alphonse DAUDET, *le Petit Chose*, I, v.

Dans la salle, une foule considérable est rassemblée : des hommes, debout, pour la plupart en costumes civils, qui parlent par petits groupes en faisant beaucoup de gestes. Le soldat essaie de s'y frayer un passage. Il parvient enfin à une zone plus dégagée où les gens, assis à des tables, boivent du vin en discutant, toujours avec force mouvements de mains et exclamations.

A. ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 170 (1959).

[b] Loc. adv. Vx. À FORCE. → **Beaucoup, extrêmement, fort.**

Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force

Des Nymphes qui vivaient dessous la dure écorce?

RONSARD, *Élégies*, XXIV.

[c] Loc. prép. Mod. À FORCE DE... — (Suivi d'un nom). Par beaucoup de... grâce à beaucoup de... *A force de patience, il finira par réussir. → Avec. A force de repos et de soins il recouvrira la santé. Il se l'attacha à force de bontés, de bienfaits. Se laisser corrompre à force de présents (→ Apaiser, cit. 6). Assassiner (cit. 7) les gens à force de nourriture. Économiser (cit. 1) de l'argent à force de privations (→ aussi Arriver, cit. 39; art, cit. 52; attermoient, cit. 2).*

À force de façons, il assomme le monde (...)

MOLIÈRE, *le Misanthrope*, II, 4.

À force de plaisirs notre bonheur s'abîme.

COCTEAU, *Poèmes choisis. « Dos d'ange ».*

(Suivi d'un verbe, exprime la répétition, l'intensité de l'action ou de l'état). *Il s'est cassé la voix à force de crier. A force de mentir, il perdra la confiance de tout le monde. A force de parler d'amour, on devient amoureux (cit. 3). A force de tirer sur la corde, elle casse. Vous êtes faible à force d'être bon.*

Il a trouvé à force de chercher.

Clément MAROT, *Chants divers*, XIII.

Quels cheveux sans couleur, à force d'être blonds! On dirait que le jour passe à travers.

STENDHAL, *le Rouge et le Noir*, II, VIII.

À force de prier Dieu, il lui vint un fils.

FLAUBERT, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*, I.

À force de penser à Marthe, j'y pensai de moins en moins. Mon esprit agissait, comme nos yeux agissent avec le papier des murs de notre chambre. A force de le voir, ils ne le voient plus.

R. RADIGUET, *le Diable au corps*, p. 51.

Devant eux, des champs gorgés de trèfles sombres à force d'être verts, les pompiers innombrables dénonçant à la pourpre de leurs pommes la maturité de leur force, le long des haies, l'une enjambant l'autre, les légères aubépines ayant à peine changé leur parure blanche du printemps pour la parure plus soutenue et les petites baies rouges de l'été (...)

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 460-461.

Loc. adv. Ellipt. (fam.). À FORCE. À force, il a fini par y arriver. Moi, à force, j'en ai assez (→ À la longue*, à la fin*).

CONTR. Adynamie, affaiblissement, alanguissement, asthénie, débilité, délicatesse, faiblesse, fatigue, fragilité, langueur. — Apathie, inertie, lâcheté, mollesse, pusillanimité. — Impuissance, infériorité; inefficacité. — Douceur, persuasion.

HOM. Forces (n. f. pl. « cisailles »); formes du v. forcer.

FORCÉ, ÉE [fɔʁse] p. p. adj. ⇒ **Forcer**.

FORCEMENT [fɔʁsemɑ̃] n. m. — 1341; de *forcer*.

♦ 1. Vx. Action de forcer quelqu'un. ⇒ **Contrainte**. — (xvi^e). Spécialt. Vx. ⇒ **Viol**.

♦ 2. (1611). Action de forcer, de faire céder quelque chose. ⇒ **Forçage**. *Le forçement d'un coffre, d'une serrure*. ⇒ **Éffraction** (cit. 1). *Forçement d'un passage, d'un obstacle*.

Dr. fin. *Forçement en recettes* : «évaluation par excès d'une opération de recettes» (Capitant). — Se dit aussi de l'exercice du droit appartenant à l'Administration de faire payer à ses commis les recettes qu'ils ont négligé de percevoir.

FORCÉMENT [fɔʁsemɑ̃] adv. — Fin xii^e, «de force»; de *forcé, ée*, p. p. de *forcer*.

♦ 1. Vx. D'une manière forcée, contrainte; sans spontanéité.

1 Il n'y a pas de crime à être amoureux de sa femme, me répondit-elle en souriant forçément. BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 311.

♦ 2. (1792). Mod. D'une manière nécessaire, par une conséquence inévitable. ⇒ **Absolument, automatiquement** (fam.), **évidemment, fatalement, inévitablement, nécessairement, obligatoirement, sûrement; nécessité** (de toute nécessité). *Cela doit forçément se produire* (→ Banaliser, cit. 2), *se produira forçément* (→ Avance, cit. 24; avancer, cit. 9). *Débuts forçément arides* (cit. 10), *idée forçément confuse* (→ Analyse, cit. 6). — (Adv. de phrase). *Vous lui avez obéi? — Forçément*.

2 Et il faut que ça arrive, c'est fatal, comme (...) un caillou qu'on a lancé en l'air et qui retombe, forçément (...). ZOLA, la Terre, IV, v.

Fam. *Forçément que...* : évidemment, bien sûr que...

3 Alors, forçément si on me vole un lapin toutes les nuits, forçément que j'en aurai bientôt plus... René FALLET, le Triporteur, p. 14.

CONTR. Librement, naturellement, spontanément, volontairement. — Éventuellement, peut-être, probablement.

FORCENÉ, ÉE [fɔʁsəne] adj. et n. — V. 1175, *forsené*, n.; *forsenede*, adj., v. 1050; p. p. de l'anc. v. intr. *forsener* «être hors de sens, furieux», de *fors**, et *sen* «sens, raison».

★ I. Adj. ♦ 1. Vx. Qui est hors de sens, qui perd la raison. ⇒ **Fou**. *Forcené de douleur*.

1 (La) perte de toute espérance (...) rend forcené (...). FÉNELON, Télémaque, XVIII.

(Choses). Qui dépasse toute mesure, excessif, très violent. ⇒ **Déraisonnable, insensé**. *Une envie, un goût forcené* (→ Contrainte, cit. 4).

2 (...) une politique de dilapidation forcenée des richesses naturelles du monde, sans aucun souci de ménager l'avenir (...). André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, Conclusion, 1.

♦ 2. Fou de colère. ⇒ **Furibond, furieux**. *Ville prise et saccagée par des envahisseurs forcenés. Conquérant forcené, cruel et brutal. Brute forcenée*. — (Choses). Qui marque une rage folle. *Une crise de colère forcenée*.

3 (...) il continuait sa promenade forcenée d'un bout à l'autre du cabinet comme une bête fauve en sa cage, sans fatiguer sa rage impuissante. Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XIV.

♦ 3. (1580). Emporté par une folle ardeur; enragé, acharné. *Un chasseur forcené. Un travail forcené. Une activité* (→ Antipathique, cit. 3), *une imagination* (→ Cristalliser, cit. 1) *forcenée. Une résistance forcenée*. ⇒ **Désespéré**. *Un partisan forcené de cette politique*. — (Personnes). Fanatique de. *Forcené des échecs* (cit. 14). ⇒ **Passionné**.

4 La terre exige un travail forcené de l'aube à la nuit. F. MAURIAC, la Province, p. 31.

Étude acharnée, forcenée, au piano. GIDE, Journal, 28 sept. 1930.

6 Elle éprouvait le besoin de changer de place ses jambes, toujours endolories par la galopade forcenée de la veille. MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 122.

★ II. N. (V. 1190). Personne en proie à une crise de folie furieuse. ⇒ **Furieux**, n. *On parvint à grand-peine à maîtriser le forcené. Crier, se débattre, se démener avec un forcené. Une bande de forcenés*. ⇒ **Énergumène**.

7 Des bandes de forcenés parcourent la ville en semant la terreur et le meurtre sur leur passage. Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 93.

Par ext. Personne dont le comportement semble relever de la folie.

8 Qu'était-ce que ce Corse de vingt-six ans (...) qui, ayant tout contre lui (...) se ruait sur l'Europe coalisée, et gagnait absurdement des victoires dans l'impossible? D'où sortait ce forcené foudroyant qui, presque sans reprendre haleine, et avec le même jeu de combattants dans la main, pulvérisait l'une après l'autre les cinq armées de l'empereur d'Allemagne (...). HUGO, les Misérables, II, I, XVI.

CONTR. Raisonnable, sage, sain; calme, modéré, prudent.

FORCEPS [fɔʁsɛps] n. m. — 1692; mot lat. *forceps* «pincés».

♦ Chir. Instrument en forme de pincés à branches séparables (cuillers) qui sert à tirer la tête du fœtus pour en faciliter l'expulsion

(⇒ **Fer**, II., supra cit. 13). *Des forceps*. Application de forceps. *Accoucher une femme au forceps*.

Cet instrument a été appelé longtemps le *tire-tête de Palfin*, du nom de cet auteur, chirurgien et lecteur d'anatomie à Gand (...) On peut lire avec fruit l'histoire très détaillée des différents forceps, dans un traité de M. Levret, de l'Académie royale de chirurgie, intitulé *Observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux*, Paris, 1747 (...). Encycl. (DIDEROT), art. *Forceps*.

DÉR. (Du même rad.) **Forcipressure**.

FORCER [fɔʁse] v. — Conjug. *placer*. — xi^e, «faire violence à une femme»; du lat. vulg. *fortiare*, de *fortia*. → **Force**.

★ I. V. tr. ♦ 1. [a] Faire céder (qqch.) par force. *Forcer une porte, un coffre*. ⇒ **Briser, enfoncer, fracturer, ouvrir, rompre. Forcer une serrure. ⇒ **Crocheter**. *Forcer une clef, une fermeture*, les détériorer par une manœuvre violente de sorte qu'elles ne jouent plus. ⇒ **Fausser, tordre**.**

À peine le comte était-il expiré, que sa femme avait forcé tous les tiroirs et le secrétaire, autour d'elle le tapis était couvert de débris, quelques meubles et plusieurs portefeuilles avaient été brisés, tout portait l'empreinte de ses mains hardies. BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 666.

Vous rossez mes valets; vous forcez mes verrous (...). A. DE MUSSET, Premières poésies, «À quoi rêvent les jeunes filles».

Escr. *Forcer le fer* : exercer une pression sur le fer de l'adversaire.

Par ext. *Forcer un muscle, une articulation*. ⇒ **Claquer**.

[b] S'emparer de (un lieu), obtenir le passage vers. *Forcer un passage, un retranchement, une ville*. ⇒ **Emporter, prendre** (→ Estacade, cit. 1). *Forcer le blocus. Forcer l'entrée d'une place*.

Ils forcent le poste, envahissent la salle, poussent la barrière, pressent les électeurs jusque sur leur bureau. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., I, VII. Seigneur, ils ont forcé le passage! la poterne cède. GIRAUDOUX, Électre, II, 8.

[c] Loc. (1835). *Forcer la porte de quelqu'un*, pénétrer chez lui malgré son interdiction. ⇒ **Entrer** (de force), **introduire** (s'); → **Intrusion**.

[d] Abstrait. *Forcer la consigne*, ne pas s'y conformer. ⇒ **Enfreindre**. (...) il avait condamné sa porte; et Jacques, que Jenny, exténuée, suivait comme une ombre, n'essaya pas de forcer la consigne. MARTIN DU GARD, les Thibault, I, VII, p. 278.

Forcer un obstacle. ⇒ **Surmonter**. *Forcer les résistances de quelqu'un* (→ Arme, cit. 34).

♦ 2. Faire céder (qqn) par la force ou la contrainte. ⇒ **Astreindre, contraindre, imposer, obliger** (→ Assujettir, cit. 23). *Il faut le forcer. On ne force personne* (→ Chanter, cit. 15). *Personne ne te force*.

Mazarin voulut essayer de faire Louis XIV empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, VI.

Au passif et p. p. *Forcé par la nécessité* (→ Allécher, cit. 2), *par les circonstances* (→ Attendre, cit. 46).

(xvii^e). *Forcer la main à qqn*, le faire agir contre son gré. *On lui a forcé la main. Forcer la main de qqn*.

11 (de Gaulle) aura essayé, au moins une fois, de nous forcer la main, non pour sa gloire mais pour la nôtre. F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 91.

(...) ce journal appartient aux Cointet, ils sont absolument les maîtres d'y insérer des articles, et ne peuvent avoir la main forcée que par la Préfecture ou par l'Évêché. BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 975.

FORCER à (et subst.). *Pauvreté d'une langue qui force à des périphrases*. ⇒ **Amener, entraîner** (→ Appellation, cit. 2). *Cela me force à des démarches compliquées*. ⇒ **Condamner, obliger. Forcer à l'immobilité et au silence. ⇒ **Réduire**. *Je saurai bien t'y forcer*.**

(...) force par ta vaillance Ce monarque au pardon et Chimène au silence (...). CORNEILLE, le Cid, III, 6.

(Passif et p. p.). *Forcé à l'économie*. «On est forcé à des ménagements» (Zola, in T.L.F.). — Loc. **Contraint et forcé**.

(Suivi de l'inf.). *On me force à partir, à me retirer*. ⇒ **Chasser**. *Tyran qui force le peuple à obéir sans discussion. Forcer une troupe à rester sur ses positions* (→ Accrocher, cit. 4). *Forcer quelqu'un à se taire* (→ Contraindre, cit. 6), *à payer* (→ Corvée, cit. 3). — (Vieilli ou littér.). **FORCER DE**. *Ce qui nous force d'aimer* (→ Amour, cit. 9; attacher, cit. 49). — REM. Littré note que «l'usage des auteurs ne permet aucune distinction réelle» entre *forcer à* et *forcer de*; cependant le premier tend à être réservé à l'actif, le second au passif : *on nous a forcés à l'avouer; nous avons été forcés de le reconnaître*. — (Au passif). *Me voilà forcé de partir. Tu n'es pas forcé de lui dire*.

(...) je ne la forcerais point à se marier (...). MOIÈRE, le Malade imaginaire, II, 6.

(...) je vous conjure au moins de ne me point forcer d'en épouser un autre. MOIÈRE, le Malade imaginaire, III, 14.

(...) ils me reprochaient la faute de ma mère et voulaient me forcer à rougir d'elle. G. SAND, la Petite Fadette, XVIII.

(...) prié d'assister au repas du soir, il dut s'excuser, forcé justement, ce jour-là, d'aller coucher à Chartres, pour un procès (...). ZOLA, la Terre, II, VII.

Rien ne force les souvenirs à se montrer comme les odeurs et les flammes. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 163.

14 (...) il y aura toujours des gens pour souffrir dans l'ombre inférieure et faire, avec peine et douleur, des choses qu'ils ne veulent pas faire et qu'on les forcera de faire.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, 1.

♦ **3.** Venir à bout de la résistance de (un adversaire). ⇒ **Triompher, vaincre. Pousser, forcer l'ennemi dans ses retranchements***. **Forcer un bandit jusque dans sa retraite.** ⇒ **Traquer.**

15 Les assiégés se défendirent encore longtemps avec un courage incroyable, et il fallut les poursuivre et les forcer de maison en maison.

ROLLIN, Hist. ancienne, t. V, in LITTRÉ.

Forcer une femme, la prendre de force. ⇒ **Violenter, violer.**

16 (...) la béatitude d'un homme qui va forcer sur un lit une femme qu'il épouse parce qu'il n'a pas découvert d'autre moyen de lui voler sa dot.

HUYSMANS, En route, p. 17.

(Compl. n. abstrait). S'assurer la maîtrise, la disposition de quelque chose. **Forcer le destin, la destinée, le sort, la chance. Forcer le succès** (→ Carrière, cit. 8). **Forcer la nature.** ⇒ **Brusquer.**

17 Ô qu'il est malaisé de forcer la nature!
Toujours quelque génie, ou l'influence dure
D'un astre, nous invite à suivre malgré tous.
Le destin qu'en naissant il versa desur nous.

RONSSARD, Second livre des poèmes, Disc. à P. l'Escot.

18 La véhémence et l'ingénuité de tels désirs ont, tout au moins chez de tels êtres, une vertu d'incantation qui peut solliciter et forcer le destin.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, IV, X.

♦ **4.** Soumettre à une pression, à une sujétion (les sentiments, les volontés). **Il prétend forcer les consciences.** ⇒ **Tyranniser. Je ne veux pas forcer ton cœur, ton inclination.** ⇒ **Violence (faire), violenter.**

19 (...) si ton cœur demeure insensible, je n'entreprendrai point de le forcer.

MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, II, 4.

(La pression est exercée sur soi-même). ⇒ **Contrarier, dominer, dompter, surmonter, triompher, vaincre. Forcer son cœur, sa nature, son naturel.**

20 Apprends d'elle à forcer ton propre sentiment (...)

CORNEILLE, Polyeucte, v. 3.

21 (...) il m'est impossible de forcer cette aversion naturelle.

MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, II, 4.

Par ext. Obtenir soit par la contrainte, soit par l'effet d'un ascendant irrésistible. **Forcer le consentement, le vote de quelqu'un.** ⇒ **Arracher.** — **Forcer l'admiration, l'estime, le respect de tout le monde.** ⇒ **Acquérir, attirer (s'), gagner. Forcer l'attention** (cit. 34), **l'intérêt** (→ Caractère, cit. 29), **l'adhésion** (→ Croire, cit. 36), **la conviction** ⇒ **Emparer (s'), emporter.**

22 N'oubliez jamais qu'un ambassadeur, et de votre âge encore, ne doit pas avoir l'air de forcer la confiance.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XXI.

23 Ces scènes où l'un offre plus de son cœur qu'on ne lui demande, sont toujours pénibles. Sans doute pensait-il forcer ma sympathie.

GIDE, les Faux-monnayeurs, I, XII.

♦ **5.** (1636). Pousser au-delà de l'activité normale, de l'état normal; imposer un effort excessif à (un animal). **Forcer un cheval.** ⇒ **Clouer, crever, fatiguer, surmener. Vén. Forcer un cerf** (→ Brisées, cit. 1), **un lièvre à la course; forcer un sanglier, les épuiser par une longue poursuite jusqu'à ce qu'ils soient aux abois***. ⇒ **Chasser; courre.**

24 **Il (le loup) est infatigable, et c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course.** — BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le loup, in (E., t. II, p. 577).
Soumettre à un exercice ou un rythme excessif. **Forcer ses aptitudes, son talent, en les employant à des sujets qui les dépassent. Chanteur, orateur qui force sa voix. Forcer le pas, la marche.**

Loc. (au p. p.). **À marches* forcées.** — **Jockey, coureur qui passe en tête pour forcer le train, l'allure.** ⇒ **Accélérer, accentuer, hâter, précipiter, presser.**

25 Ne forçons point notre talent;
Nous ne ferions rien avec grâce.

LA FONTAINE, Fables, IV, 5.

26 (...) cet homme s'interrompait au milieu de son discours et se taisait au passage d'une voiture, afin de ne pas forcer sa voix.

BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 625.

♦ **6.** Hortic. **Forcer des fleurs, des plantes potagères, des arbres fruitiers, en hâter la floraison et la maturation, et, par ext., les faire produire à contre-saison.** ⇒ **Forçage, forçerie.** — Au p. p. **Cultures forcées.**

♦ **7.** Dépasser (la mesure normale). ⇒ **Augmenter, exagérer. Forcer la dose*** (cit. 1). — **Forcer la recette, la dépense:** porter en recette, en dépense plus qu'il n'a été reçu ou dépensé. — **Forcer la note*** (cit. 13).

♦ **8.** Altérer, déformer par une interprétation abusive. **Forcer le sens d'un mot.** ⇒ **Abus. Exégète, traducteur qui force le sens d'un passage, qui force le texte.** ⇒ **Contourner, dénaturer, solliciter, torturer. Cabotin qui force son rôle.** ⇒ **Charger. Forcer la vérité** (→ Choyer, cit. 18), **un tableau, une description.**

27 Je ne veux pas forcer ce vers de Corneille. Je ne veux pas en forcer le sens.

Ch. PÉGU, Note conjointe, Sur Descartes, p. 105.

★ **II.** V. intr. ♦ **1.** Mar. (vx). **Forcer de voiles, de rames, de vapeur:** aller vite en faisant agir les voiles, les rames, etc., le plus possible. — Syn.: **faire force* de. Forcer sur les avirons:** ramer le plus vigoureusement possible. **Forcer contre le courant.** — Absolt. (Sujet n. de chose). **La brise force,** devient plus violente. **Mât, cordage qui**

force, qui supporte un trop grand effort. — Par anal. Techn. **Fournir ou subir un effort excessif** (pièce, mécanisme, appareil...).

♦ **2.** Aux cartes, **Jeter une carte, de la couleur demandée, plus forte que les cartes déjà jouées. À l'écarté, à la belote, on est tenu de forcer.** ⇒ **Monter.**

♦ **3.** Sports. **Fournir un gros effort, se dépenser. Il a gagné la course sans donner l'impression de forcer beaucoup. Il est arrivé sans forcer.**

Cour. et fam. **Faire un (gros) effort physique. Ne forcez pas trop.**

► **SE FORCER** v. pron.

♦ **1.** Rare. **Faire un effort excessif. Se forcer en portant un fardeau. Ne vous forcez point, vous vous ferez mal** (Académie).

♦ **2.** Cour. **Faire un effort sur soi-même.** ⇒ **Contraindre (se), dominer (se), violence (se faire). Avale cette purge, force-toi un peu! J'ai dû me forcer pour aller chez le dentiste. Je me force, mais je n'y arrive pas. Ne vous forcez pas.**

Ainsi Néron commence à ne se plus forcer.

RACINE, Britannicus, III, 8.

(...) quelque garçon d'honneur qui se force pour faire rire la noce (...)

29

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, I, p. 6.

Se forcer à, de...: s'imposer la pénible obligation de... ⇒ **Obliger (s'). Se forcer à manger.** — (Avec un nom). **Se forcer au travail.**

(...) je vous crois, et je ne puis penser

RACINE, Mithridate, III, 5.

Il faut donc se forcer à travailler tous les jours.

STENDHAL, Journal, p. 87.

31

Il avait beau se répéter que s'il n'étudiait pas, il n'arriverait à rien. Il avait beau se pincer pour se rappeler sa soif d'honneurs, de gloire. Il avait beau se forcer à rester plus que de raison au labo devant des coupes de cervelle, du sang de typhique ou des urines problématiques, rien n'y faisait.

ARAGON, les Beaux Quartiers, XVII.

30

31

32

► **FORCÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ **1.** Qui est imposé par la force des hommes ou des choses. **Conséquence forcée.** ⇒ **Inéluctable, inévitable, nécessaire. Résidence forcée. Emprunt forcé.** ⇒ **Obligatoire. Cours*** (cit. 20) **forcé d'une monnaie. Bagnard qui purge sa peine de travaux* forcés** (⇒ **Forçat**). — **L'avion a dû faire un atterrissage forcé. Un bain forcé.** ⇒ **Involontaire.** — Aux échecs. **Mat*** (1. Mat) **forcé.** — **Carte* forcée.**

Les personnes valides croient toujours que de l'immobilité forcée naît l'ennui.

COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 9.

33

Dans la marchandise qu'il offrira, deux grandes catégories: les affaires même de l'agence; les ventes au tribunal. Ces dernières se divisent à leur tour en ventes libres et ventes forcées.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, IV, p. 30.

Le Mariage forcé, comédie de Molière (1664).

Fam. (Pour marquer le caractère nécessaire d'un événement passé ou futur). **C'est forcé.** ⇒ **Évident, inévitable; automatique (fam).** **Il n'a rien fait, c'était forcé qu'il échoue! Il perdra, c'est forcé!** ⇒ **Forcément.**

♦ **2.** Vieilli ou littér. (Comportements humains). Qui manque de sincérité ou de naturel. ⇒ **Affecté, artificiel, contraint, embarrassé. Attitude, contenance forcée** (→ Capitan, cit.). **Il n'a rien de gauche ni de forcé. Rire, sourire forcé. Une amabilité forcée.** ⇒ **Emprunt (d'), factice, I. faux.**

Il a (...) un ris forcé, des caresses contrefaites (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 62.

35

Vous vous moquez, me dit-il d'un air forcé; ne savez-vous pas le plaisir que j'ai d'être avec vous?

MARIVAUX, la Vie de Marianne, VIII.

36

♦ **3.** Littér. Qui s'écarte du vrai ou du naturel. **Style forcé. Une comparaison forcée** (→ Tiré par les cheveux*). **Donner à un passage, à un mot un sens forcé, abusif, altéré. Situations forcées qui diminuent la valeur d'une pièce de théâtre** (→ Bienséance, cit. 5). **Effet forcé,** mal amené, trop recherché*. — **Coloris forcés d'un tableau. Expression forcée des figures.** ⇒ **Ouîtré.**

CONTR. Autoriser, dispenser, exempter, permettre, tolérer. — Affranchir, libérer. — Garder, observer, respecter. — (Du p. p.) Bénévole, facultatif, libre, spontané, volontaire. — Naturel, vrai.

DÉR. Forçage, forçement, forçément, forçerie, forceur.

COMP. V. Efforcez, renforcez.

FORCERIE [fɔʁsɛʁi] n. f. — 1862; « violence », v. 1283; de **forcer**.

♦ Hortic. Serre chauffée, humidifiée, qui favorise le forçage des légumes et des fruits.

FORCES [fɔʁs] n. f. pl. — V. 1135; lat. *fortices* « cisailles », plur. de *fortex*.

♦ Techn. Grands ciseaux* dont les deux branches sont réunies par un arc d'acier faisant ressort, et destinés à tondre les moutons, à

couper le drap, les étoffes, les feuilles de métaux, etc. *Une paire de forces. On manie les forces d'une seule main.*

HOM. Force; formes du v. forcer.

FORCEUR, EUSE [fɔʁsœʁ, øz] n. — 1507, « celui qui force, fait violence »; de *forcer*.

♦ 1. Personne qui force, qui fracture. *Un forceur de coffre-forts.* — Fig. « *Forceur de secrets* » (Bernanos, in T.L.F.).

♦ 2. (1905, in D.D.L.). Personne qui dirige une forcerie.

♦ 3. (1938). Personne qui force les bêtes sauvages. *Forceur d'ours.* — Animal qui force le gibier. *Forceur de renards* (chien).

FORCING [fɔʁsiŋ] n. m. — 1912, in Petiot; mot angl., de *to force* « forcer ».

Anglicisme.

♦ 1. Sports. Attaque soutenue contre un adversaire qui se tient sur la défensive. *L'équipe attaquait à outrance, mais ce forcing restait sans résultat. Faire le forcing.*

(...) les Girondins (*équipe de football*) qui, déchainés, portés par leur public, faisaient un « forcing » impétueux pour combler leur retard avant la mi-temps. René FALLET, le Triporteur, p. 381.

(1968). Fig. Fam. Attaque à outrance (contre un adversaire réel ou supposé). *Faire du forcing* : attaquer sans désemparer. *Forcing électoral.* « *Les députés ont fait du forcing à l'Assemblée nationale* » (O.R.T.F., nov. 1967).

Dans le désarroi, faut savoir renverser la vapeur, c'est souvent préférable, je l'ai remarqué, au forcing qui amène parfois des catastrophes lorsque vous vous entêtez à agir à contretemps, avant que le moment en soit vraiment arrivé.

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 119.

♦ 2. (1953, in Höfler). Développement forcé, entraînement intensif.

Quant à la troisième innovation relative au forcing laitier, nous la devons encore à ces mêmes fermiers (...) qui prétendent maintenant encourager la rumination du troupeau et le gonflement de la mamelle par des auditions de musique.

Jacques PERRET, Bâtons dans les roues, p. 61.

(...) il faut bien reconnaître que douze années de forcing scolaire ne laissent pas grand-chose à l'honnête homme.

Pierre DANINOS, le Jacassin, p. 187.

FORCIPRESSURE [fɔʁsɪprɛsyʁ] n. f. — 1877; du rad. du lat. *forceps* « pincers », *presser*, et suff. *-ure*; l'angl. *forcipressure* semble postérieur.

♦ Méd. Méthode d'hémostase* consistant dans l'application sur un vaisseau sanguin d'une pince qui le saisit et le comprime. *Pince à forcipressure.* ⇒ **Hémostatique** (pince hémostatique).

FORCIR [fɔʁsiʁ] v. intr. — 1865; de *fort*.

♦ Fam. Devenir plus fort, plus gros. ⇒ **Élargir** (s'), **engraisser**, **fortifier** (se), **grossir**. *Cet enfant a beaucoup forci.*

(...) lui-même paraissait immuable; depuis un mois il ne semblait pas avoir grandi, pas avoir forci (...)

GIRAUDOUX, les Aventures de Jérôme Bardini, p. 156.

— T'es tout luisant de bonne santé, mon Claudius! T'as forci, on dirait? — J'ai peut-être bien un peu forci, oui, par rapport à la gymnastique.

G. CHEVALIER, Clochemerle, p. 164.

Avec l'auxiliaire *être* (supposant un emploi trans. ou une adjectivation du p. p.) :

Voilà vingt-cinq ans que nous ne nous étions serré la main : durant ce quart de siècle il a bien profité, il est bien « forci », comme on dit à la campagne.

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 341.

FORCLORE [fɔʁkloʁ] v. tr. — Conjug. *clore* (vx, sauf à l'inf. et au p. p.). — Av. 1150; de *fors**, et *clore*.

♦ 1. Vx (dès le xvii^e) ou littér. Exclure.

L'air retentit des imprécations des désespérés forclos.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, in LITTRÉ.

Et n'est-ce pas déjà l'enfer de connaître le lieu du repos, d'en savoir le chemin, la porte, et de rester forclos?

GIDE, Journal, Feuillet, p. 677.

♦ 2. Dr. Priver du bénéfice d'une faculté ou d'un endroit non exercé dans les délais* fixés. *Il s'est laissé forclore.* ⇒ **Débouter**, **déchoir** (être déchu de son droit).

♦ 3. Fig. et didact. Exclure en empêchant d'entrer; tenir exclu par la force.

♦ 4. Psychan. Rejeter (un élément psychique non toléré) avant qu'il ne soit intégré à l'inconscient du sujet. « *Ce qui a été forclos de la symbolique réapparaît dans le réel* » (J. Lacan). ⇒ **Forclusion**, 3.

DÉR. Forclos, forclusion.

FORCLOS, OSE [fɔʁklo, oz] adj. — 1549; « exclu », xiv^e; p. p. de *forclore*.

♦ 1. Dr. Qui s'est laissé prescrire un droit. *Le plaignant sera for-*

clos à la date de prescription. La partie adverse fut déclarée forclos, déchue de son droit.*

♦ 2. Fig. et didact. Exclu, tenu exclu par la force.

Au fond des prisons, dans les casemates des citadelles, en pleine voie publique, dans une chambre de complot, dans un taudis d'ouvrier, lors des réceptions à Tsarkoïé-Sélo et aux assises des Conseils de Guerre, partout on ne rencontrait que des monstres, des êtres humains déviés, consternés, forclos, à vif, au système nerveux exténué.

B. CENDRARS, Moravagine, in Œ. compl., t. IV, p. 111 (1926).

« *Il n'y a pas de réponse* », fait dire la Mère, par Françoise, au jeune narrateur proustien, qui s'identifie alors justement à la « fille » repoussée par le concierge de son amant : la Mère n'est pas interdite, elle est forclos et je deviens fou.

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 178.

♦ 3. Psychan. Se dit de ce qui a été rejeté sans être intégré à l'inconscient du sujet. *Les signifiants forclos* (→ **Forclusion**, cit.).

FORCLUSION [fɔʁklyzjɔ̃] n. f. — 1446; de *forclore*, d'après *exclusion*.

♦ 1. Dr. Déchéance* d'un droit non exercé dans les délais prescrits. *Délai à respecter sous peine de forclusion* (→ **Échangiste**, cit.).

♦ 2. Fig. et didact. Exclusion forcée; impossibilité d'entrer, de participer.

Et c'est parce qu'il ne parvient pas à décoller le réel politique de son discours général, *répété*, que le politique lui est forclos. Cependant, de cette forclusion, il peut au moins faire le sens *politique* de ce qu'il écrit : c'est comme s'il était le témoin historique d'une contradiction : celle d'un sujet politique *sensible, avide et silencieux* (il ne faut pas séparer ces mots).

Roland BARTHES, Roland Barthes, p. 57.

♦ 3. Psychan. Mécanisme psychique par lequel des représentations insupportables sont rejetées avant même qu'elles soient intégrées à l'inconscient du sujet. *La forclusion est à l'origine de certains états psychotiques.*

La forclusion se différencierait du refoulement en deux sens :

1) Les signifiants forclos ne sont pas intégrés à l'inconscient du sujet;

2) Ils ne font pas retour « de l'intérieur », mais au sein du réel, singulièrement dans le phénomène hallucinatoire.

J. LAPLANCHE et J.-B. PONTALIS, Voc. de la psychanalyse.

FORDISATION [fɔʁdizasiɔ̃] n. f. — 1927; amér. *fordization*; du nom de Henry Ford.

♦ Écon. Production industrielle massive et standardisée; application du fordisme*. ⇒ **Standardisation**.

La fordisation a substitué aux styles d'art des types de fabrication. Elle proserit l'artisanat, l'individualité dans la création.

L. ROUGIER, la Réforme et le Capitalisme moderne, in D.D.L., II, 2.

FORDISME [fɔʁdism] n. m. — xx^e; de Ford.

♦ Écon. (Vieilli). Machinisme et concentration industrielle; époque de la grande production industrielle, de la spécialisation et de l'organisation capitaliste de la production. ⇒ **Taylorisme**. — REM. Ce mot n'a jamais été aussi courant que *taylorisme*.

J'avais couru à travers des centaines d'existences (...) depuis l'apparition de la terre, jusqu'aux temps du fordisme.

Georges NAVEL, Travaux, p. 97.

FORER [fɔʁe] v. tr. — Fin xii^e; du lat. *forare* « percer », p.-é. par l'ital. ou le provençal.

♦ 1. Percer* un trou dans (une matière dure) à l'aide d'outils, d'engins mus par un mécanisme (→ **Perforer**). *Forer une clef; un canon. Forer une roche. Instruments servant à forer.* ⇒ 1. **Aspic** (4.), **foret**, **foreuse**, **trépan**.

Si l'on conserve l'usage de forer les canons, et qu'on les coule de bonne fonte dure, il faudra en revenir aux machines à forer de M. le marquis de Montalembert, celles de M. Maritz n'étant bonnes que pour le bronze ou la fonte de fer tendre.

BUFFON, Introd. à l'Hist. nat. des minéraux, x^e mémoire, in Œ., t. IX, p. 344.

♦ 2. Former (un trou, une excavation) en creusant mécaniquement. *Forer un trou de mine, un puits, une source, un tunnel. Cuveler* un puits que l'on vient de forer. Outil à forer de petits trous.*

L'examen du sol environnant permet de penser qu'il serait facile d'obtenir un débit beaucoup plus considérable, et que d'autres sources pourraient être utilement forées.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxii, p. 176.

Pron. (passif). *Le puits se forait.* → 1. **Forage**, cit. 1.

♦ 3. Littér. Creuser.

En forant le passé, on retrouvait bien la photographie d'un grand garçon en deuil, près d'une table de ferme.

J. MALÉGUE, Augustin ou Le maître est là, in T.L.F.

► **FORÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Clef forée*, dont la tige est creuse pour recevoir la broche de la serrure.

Par métaphore :

Cependant M^{lle} de Saint-Loup était devant moi. Elle avait les yeux profondément forés et perçants, et aussi son nez charmant légèrement avancé en forme de bec et courbé, non point peut-être comme celui de Swann, mais comme celui de Saint-Loup.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 1031-1032.

CONTR. Boucher, colmater, combler.

DÉR. Forage, forer, foret, foreur, forure.

COMP. Perforer.

FORESTERIE [fɔʁɛstəri] n. f. — 1946; « office de forestier », 1467; du rad. de *forestier*, ière, et suff. -erie.

♦ Techn. Ensemble des principes, des règles et des méthodes nécessaires à l'exploitation et à l'utilisation rationnelle de la forêt et de ses ressources. ⇒ aussi **Arboriculture** (forestière), **sylviculture**. — REM. Ce terme est très courant au Québec. — *Conseil de foresterie*: réunion d'actionnaires et de personnes compétentes chargées de gérer l'exploitation des forêts. « Alors, par précaution, depuis trente ans, on acclimata des essences étrangères et on les met en réserve: pins américains, chênes rouges, bouleaux des Appalaches. Une sorte de plan Marshall de la foresterie » (le Monde, 5 janv. 1980, p. 21).

FORESTIER, IÈRE [fɔʁɛstje, jɛʁ] adj. et n. — 1160; du bas lat. *forestorius* (ix^e); de *forest*. → Forêt.

★ I. n. m. Personne qui a une charge dans une forêt, et, spécialt, une forêt du domaine public. *Métier de forestier. Les forestiers préposés à la conservation, l'aménagement des forêts domaniales. Forestier coordinateur*, qui travaille sur le terrain et en laboratoire. — Appos. *Garde forestier. Exploitant forestier*.

1 Une portion de bois mort renfermé dans le bon bois, ce que quelques forestiers appellent la gélivre entrelardée (...) BUFFON, in LITTRÉ.

REM. Le fém. *forestière* est virtuel.

★ II. Adj. (xvi^e). Qui est couvert de forêts; qui appartient à la forêt. *Région forestière. Arbres* (cit. 21) *forestiers; essences forestières. Chemin forestier, route forestière. Maison forestière*, habitation du garde forestier. ⇒ aussi *Sylvestre* (poétique); → *Clairière*, cit. 1.

2 Entre les lagunes d'alentour et dans le tréfonds forestier stagnaient quelques peuplades (...) CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 140. Relatif aux forêts. *Exploitation forestière*.

Dr. *Le régime forestier, qui s'applique aux domaines de l'État, des départements, des communes et des établissements publics, est déterminé par le code forestier* (1887). *Administration, police forestière. Délits forestiers. École forestière*: ancien nom de l'École des Eaux et Forêts.

3 L'Administration forestière est chargée, tant dans l'intérêt de l'État que dans celui des autres propriétaires de bois et forêts soumis au régime forestier, des poursuites en réparation de tous délits et contraventions commis dans ces bois et forêts. Code forestier, art. 159.

FORET [fɔʁɛ] n. m. — xii^e; de *forer*.

♦ Instrument de métal servant à forer les bois, les métaux. ⇒ **Drille** (3.), **percerette**, **perceuse**, **vilebrequin**, **vrille**. *Forêt de charpentier; de tonnelier* (⇒ **Gibélet**). *Boucher un trou fait au forêt avec une cheville ou broche. Forêt de bijoutier, d'horloger, d'orfèvre. Forêt américain, forêt aléteur**.

Chir. Instrument tranchant agissant par rotation, destiné à percer des trous dans un os, à perforer le tissu d'une dent ou à forer les canaux (⇒ **Fraise**).

HOM. — Forêt; formes du v. *forer*.

FORÊT [fɔʁɛ] n. f. — 1121, *forest*; du bas lat. *forestis*, probabl't dans *silva forestis* « forêt relevant de la cour de justice du roi »; de *forum* « tribunal » (→ **Forum**), ou (Guiraud) de *foras* « en dehors de »; *silva forestis* « hors des limites (de la commune) ».

♦ 1. Vaste étendue de terrain peuplée d'arbres; ensemble de ces arbres. ⇒ **Bois**, **futaie**; **arbre**; **sylv-** (sylvain, sylvestre, sylviculture...). Le mot forêt s'applique « aux surfaces étendues; les massifs boisés d'une surface restreinte sont appelés bois ou boqueteaux » (Omnium agricole). *La Gaule était couverte de forêts. Un quart de la superficie du territoire français est couverte de forêts. Forêt qui escalade une montagne, occupe une plaine. Pays de forêts. La Forêt-Noire. Les forêts des Ardennes, des Landes, des Vosges. La forêt de Fontainebleau. Forêt dense, drue, épaisse, touffue, chevelue, profonde, impénétrable, luxuriante, sauvage. Forêt ombreuse, sombre. Forêt vierge* (loc. cour.). *Forêts équatoriales, tropicales*. ⇒ aussi **Jungle**, **Forêt clairemée** et **brousse**. *Forêt bordant une savane*. ⇒ **Forêt-galerie** (→ **Exubérant**, cit. 1). *Forêt appalachienne**. *Forêt en taillis simples* (⇒ **Gaulis**, **taillis**), *en taillis sous futaie*, *en futaie*, *de haute futaie*. *Forêt de jeunes arbres*. ⇒ **Cépée**, **perchis**. *Forêt à essences feuillues**, *forêt de résineux**. *Forêts à essences prépondérantes*. ⇒ **Bois** et aussi **plantation**. *Feuillage* (cit. 1), *ombrage d'une forêt. Clair-obscur** d'une forêt, *d'un sous-bois**. *Limite, bord d'une forêt*. ⇒ **Corne**, **lisière**, **orée**. *Des pans* (cit. 5) *entiers de forêts. Espaces libres, dégagements, voies d'accès d'une forêt*. ⇒ **Cavée**, **clairière**, **coupe-feu**, **éclaircie**, **laie**, **layon**, **percée**, **routin**, **sentier**, **trouée**. *Se promener en forêt. Battaie les forêts pour chasser le gibier. Ramasser du bois mort dans une forêt. S'enfoncer au fort, au cœur de la forêt; s'égarer* (cit. 22) *dans la forêt. Les hôtes de la forêt. Divinités des forêts*. ⇒ **Dryade**, **sylvain**.

1 Forêt, haute maison des oiseaux bocagers.

RONsARD, Élogies, XXIV.

La lune brillait au milieu d'un azur sans tache, et sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des forêts.

CHATEAUBRIAND, Atala, Les chasseurs.

Qui dira le sentiment qu'on éprouve en entrant dans ces forêts aussi vieilles que le monde (...) Le jour, tombant d'en haut à travers une voile de feuillages, répand dans la profondeur du bois une demi-lumière changeante et mobile (...) Partout il faut franchir des arbres abattus, sur lesquels s'élèvent d'autres générations d'arbres (...) j'avance à travers les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus composé des débris des végétaux; mais je n'arrive qu'à une clairière formée par quelques pins tombés.

CHATEAUBRIAND, Voyages, t. I, p. 71, in SAINTE-BEUVE, Chateaubriand..., t. I, p. 105.

La forêt, son « horreur sacrée », son mystère, sa fraîcheur et sa grâce, son silence et ses voix, son éternelle jeunesse à chaque printemps ressuscitée, ses noirs futaies de chêne où vaticine le dieu de Dodone, sa clairière de Némé (...), ses enchanteurs, ses fées, ses sorcières et ses korrigans, la forêt a toujours hanté l'imagination des hommes; et les hommes à leur tour l'ont peuplée de leurs rêves, de leurs terreurs ou de leurs nostalgies.

M. GENEVOIX, Forêt voisine, I.

Influence des forêts sur le climat et le régime des eaux. La forêt, obstacle au ruissellement et à l'érosion. Les mines de houille, anciennes forêts ensevelies et pétrifiées. Forêts destinées essentiellement à la production du bois de chauffage et du bois d'œuvre (⇒ **Bois**), *du liège, du tan, des gommes et résines. Plantation et exploitation des forêts*. ⇒ **Foresterie**; **arboriculture**, **sylviculture**; **accrue**, **boisement**, **cépée**, **peuplement**, **reboisement**, **recrû**, **revenue**, **ségrais**. *Abattage des arbres d'une forêt*. ⇒ **Aménagement**, **balivage**, **bûcheronnage**, **déboisement**, **déforestation**, **défrichement**, **expurgation**, **martelage**, **raclage**, **recolement**; **layer**. *Assiette des coupes et produits ligneux d'une forêt. Bûcherons qui abattent une forêt. Secteur de forêt abattu*. ⇒ **Canton**, **coupe**, **réserve**, **vente**; **cornier** (arbre cornier). *Droit de prendre du bois dans une forêt communale*. ⇒ **Affouage**. *Incidences de forêts*. ⇒ **Brûlis** (bois brûlis). *Dommages causés aux forêts par le vent*. ⇒ **Vimaire**; **chablis**. *Fabrication du charbon de bois en forêt*. ⇒ **Charbonnière**, **meule**. *Produits accessibles des forêts susceptibles d'adjudication* (⇒ **Glandée**, **païsson**, **panage**, **pâturage**). *Droits de passage, de pacage dans une forêt*.

Dr. (français.) *Forêts appartenant à des particuliers*, exploitées par leurs propriétaires avec tous les droits résultant de la propriété, sauf en ce qui concerne le défrichement* (art. 219 et 220 du Code forestier). ⇒ **Déboisement**. *Les forêts appartenant à l'État* (⇒ **Domanial** [forêts domaniales]) *et les forêts appartenant à des Départements, des Communes ou des Établissements publics* (⇒ **Ségrairie**) *sont régies par l'Administration des Eaux et forêts* (cf. Code forestier, art. 1). *L'Administration des Eaux et forêts*, ou, ellipt., **LES EAUX ET FORÊTS**: administration chargée de la délimitation des forêts de l'État, de la plantation, de la police et de la conservation de ces forêts, de l'adjudication des coupes (⇒ **Aménagement**). *École nationale des Eaux et forêts de Nancy*, pour la formation du personnel supérieur des Eaux et forêts. *Officiers* (inspecteurs généraux, conservateurs, inspecteurs, inspecteurs-adjoints et gardes généraux [⇒ **Verdier**, vx]), *préposés* (brigadiers et gardes forestiers), *commis, géomètres-dessinateurs des Eaux et forêts*.

Loc. *Les arbres* cachent, empêchent de voir la forêt*. — Vx. *C'est la forêt de Bondy! Être volé comme dans une, comme dans la forêt de Bondy* (→ **Comme dans un bois***), se dit d'un lieu où on est à la merci de gens malhonnêtes (par allus. aux voleurs dont cette forêt était jadis infestée).

♦ 2. (xiv^e). Quantité considérable d'objets longs et serrés (comme les arbres d'une forêt). ⇒ **Multitude**, **quantité**. *Une forêt de cheveux* (cit. 19), *de cornes, de piliers, de mâts, de lances, de tourelles, de minarets* (→ 1. **Baguer**, cit. 2).

(...) l'œil plane sur la ville entière; c'est une forêt d'aiguilles, de flèches et de tours qui se hérissent de toutes parts, dentelées, taillées, évidées, frappées à l'emporte-pièce et laissant transparaître le jour par leurs mille découpures.

Th. GAUTIER, M^le de Maupin, VI.

Les femmes (...) vous regardent passer avec leurs yeux noirs, qui brillent sous la forêt de leurs cheveux sombres.

MAUPASSANT, La Vie errante, « La Sicile ».

Techn. *Charpente** formée d'une quantité considérable de pièces de bois. *La forêt du dôme des Invalides*.

♦ 3. (1857). Par métaphore. Ensemble, système inextricable. ⇒ **Labyrinthe**.

La nature est un temple où de vivants piliers

Laisser parfois sortir de confuses paroles;

L'homme y passe à travers des forêts de symboles.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, « Correspondances ».

(...) dont le grand savoir et l'infatigable obligation ont guidé mes pas dans la forêt de la pensée hindoue.

R. ROLLAND, Mahatma Gandhi, p. 7.

DÉR. *Forestier*. — V. **Sylv-**.

COMP. *Forêt-galerie*. — **Afforestation**.

HOM. *Forêt*. — Formes du v. *forer*.

FORÊT-GALERIE [fɔʁɛgalɛʁi] n. f. — xx^e; de *forêt*, et *galerie*.

♦ Géogr. Bande de forêt qui s'étend de part et d'autre d'un cours d'eau de la savane.

FOREUR [fɔʁœʁ] n. m. — 1845; de *forer*.

♦ Techn. Spécialiste du forage. — En appos. *Ouvrier foreur, ingénieur foreur*.

FOREUSE [fɔʁøz] n. f. — 1894; de *forer*.

◆ Techn. Machine servant à forer le métal (⇒ **Perceuse**), les roches (⇒ **Perforatrice, trépan**).

FORFAIRE [fɔʁfɛr] v. — Conjug. *faire*, seult inf., ind. prés. (au sing.) et temps composés. — 1080, *Chanson de Roland*; trans. *forfaire* « commettre », fin x^e; de *faire*, et *fors**.

◆ 1. V. intr. (Vx ou littér.). Agir contrairement à ce qu'on a le devoir de faire. Jurisprudence *Si un juge vient à forfaire*, s'il commet une faute grave dans l'exercice de ses fonctions.

◆ 2. V. tr. ind. *Forfaire à...* : manquer gravement à... *Forfaire à son devoir. Femme qui forfait à son honneur.* ⇒ **Forligner**.

1 (...) je lui passerais mon épée au travers du corps, à elle et au galant, si elle avait forfait à son honneur. MOLIÈRE, *George Dandin*, I, 4.

2 La vraie marque d'une vocation est l'impossibilité d'y forfaire, c'est-à-dire de réussir à autre chose que ce pour quoi l'on a été créé. RENAN, *Souvenirs d'enfance*, II, II, in *Œ.*, t. II, p. 760.

◆ 3. V. tr. Anciennt. (Dr. féod.). *Forfaire un fief pour cause de félonie*, le rendre confiscable par quelque forfait.

3 (*Philippe de Valois*) a forfait la protection de l'empire (...) VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, LXXV.

DÉR. **Forfait, forfaiture**.

1. FORFAIT [fɔʁfɛ] n. m. — Fin x^e, *forfait*; de *forfaire*.

◆ Littér. Crime énorme. ⇒ **Crime, faute. Commettre, expier** (cit. 1) *un forfait. Avouer* (cit. 23) *ses forfaits. L'énormité, l'horreur, la noirceur de ses forfaits* (→ **Atroce**, cit. 3). *Forfaits punis par l'Église* (→ **Crime**, cit. 16).

1 C'est à moi seul aussi de punir son forfait. CORNEILLE, *Horace*, IV, 2.

2 Du plus grand des forfaits je la croyais coupable. MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, II, 6.

2.1 Je lui sauve la vie, je lui rends sa fortune, il m'arrache ce que j'ai de plus cher! Une bête féroce eût été moins cruelle! Ô homme, te voilà donc quand tu n'écoutes que tes passions! Des tigres au fond des plus sauvages déserts auraient horreur de tes forfaits (...) SADE, *Justine*..., t. I, p. 64.

3 (...) j'aime mieux que mon cadavre serve de trône à un ambitieux que de devenir par mon silence le complice de ses forfaits.

BILLAUD-VARENNE, in MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, XXI, III.

4 La fortune toujours du parti des grands crimes; Les forfaits couronnés devenus légitimes (...) LAMARTINE, *Premières méditations*, « Le désespoir ».

2. FORFAIT [fɔʁfɛ] n. m. — 1829; angl. *forfeit*, de l'anc. franç. *forfait*, p. p. de *forfaire*.

◆ Hippol. Indemnité que doit payer le propriétaire d'un cheval engagé dans une course, s'il ne le fait pas courir. ⇒ **Débit. Payer le forfait**.

Loc. (1892, cyclisme in Petiot). *Déclarer forfait* : annoncer qu'on ne prendra pas part à (l'épreuve pour laquelle on était engagé). — Fig. Ne pas participer à la compétition, abandonner, se retirer. → Jeter l'éponge*.

Cela ajoutait à ma conviction, s'il en était besoin. Avant d'être écrasé, liquidé, à terre, vidé de son sang, on ne déclare pas forfait. F. GIROUD, *Si je mens*, p. 77.

3. FORFAIT [fɔʁfɛ] n. m. — 1647, *for-fait; fayfort*, 1580; de *for(t)*, altér. sous l'infl. de 1. *forfait*, de *fur* «taux» (→ **Fur**), et *fait*.

◆ 1. Convention par laquelle il est stipulé un prix fixé par avance d'une manière invariable pour l'exécution d'une prestation, d'un service. ⇒ **Abonnement. Faire un forfait avec un entrepreneur pour la construction d'une maison**.

REM. Ce terme entre comme premier élément de composés (noms masculins) indiquant que des prestations diverses sont offertes à un prix forfaitaire. Ex. : *forfait-vacances, forfait-pension, forfait-séjour*.

Loc. adj. et adv. À **FORFAIT**. *Travail à forfait* (opposé à : *travaux en régie*). *Vendre, acheter à forfait* (un produit futur, un ensemble de choses, sans estimation préalable du détail). *Marché à forfait*.

1 Nous ferons le marché d'avance, nous traitons cette fois à forfait (...) BERNANOS, *la Joie*, in *Œ. roman*, Pl., p. 660.

◆ 2. Dr. fisc. Évaluation d'une imposition d'après un revenu réel présumé. *Être soumis au régime du forfait*.

2 (...) l'agriculteur a la possibilité, s'il établit un bénéfice réel inférieur au forfait, d'être imposé de préférence sur ces bases (...) L. TROTABAS, *Précis de science et législation financière*, n° 287.

DÉR. **Forfaitaire**.

FORFAITAIRE [fɔʁfɛtɛr] adj. — 1910; de 3. *forfait*.

◆ Qui a rapport à un forfait; à forfait. *Contrat forfaitaire. Achat*,

vente forfaitaire. Prix, somme forfaitaire. — Dr. fisc. *Imposition, taxe forfaitaire*.

DÉR. **Forfaitairement, forfaitairisation**.

FORFAITAIREMENT [fɔʁfɛtɛrɛmɑ̃] adv. — 1934; de *forfaitaire*.

◆ D'une manière forfaitaire; par forfait. *Être imposé forfaitairement*.

FORFAITAIRISATION [fɔʁfɛtɛrɛizasjɔ̃] ou **FORFAITARI-SATION** [fɔʁfɛtɛrɛrizasjɔ̃] n. f. — V. 1965; de *forfaitaire*.

◆ Écon. Fixation d'un montant forfaitaire en matière de subventions, d'impôts, etc. — REM. On dit aussi *forfaitisation**.

FORFAITISATION [fɔʁfɛtizasjɔ̃] n. f. — V. 1965; de 3. *forfait*.

◆ Écon. Fait de fixer (qqch.) à un montant forfaitaire. ⇒ **Forfaitairisation**.

FORFAITISER [fɔʁfɛtɛzɛ] v. tr. — V. 1965; de *forfait*.

◆ Écon. Fixer quelque chose (bénéfice, honoraires, prix) à un montant forfaitaire.

FORFAITURE [fɔʁfɛtyʁ] n. f. — 1285, *forfeture*; « amende », XII^e; dér. sav. de *forfaire*.

◆ 1. Féod. Violation du serment de foi et hommage. ⇒ **Félonie, trahison. Le fief pouvait être repris pour cause de forfaiture**.

◆ 2. Littér. Manque de loyauté.

Mais en osant quitter Bonaparte, je m'étais placé à son niveau, et il était animé contre moi de toute sa forfaiture, comme je l'étais contre lui de toute ma loyauté. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 292.

◆ 3. Dr. Crime dont un fonctionnaire public se rend coupable en commettant certaines graves infractions aux devoirs de sa charge. *Cas de forfaiture. Par ses malversations, ses prévarications, il s'est rendu coupable de forfaiture*.

Tout crime commis par un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions est une forfaiture. Toute forfaiture pour laquelle la loi ne prononce pas des peines plus graves est punie de la dégradation civique. Code pén., art. 166 et 167.

CONTR. **Fidélité, foi, loyauté**.

FORFANTERIE [fɔʁfɑ̃tʁi] n. f. — 1560; de l'anc. franç. *forfant*, *forfante* « coquin », puis « fanfaron »; ital. *forfante*, de *forfare*, franç. *forfaire*.

A. Vx. Imposture, tromperie.

B. (1669). ◆ 1. (Sous l'infl. de *fanfaron*). Mod. Caractère d'une personne qui fait montre d'une impudente vantardise. ⇒ **Charlatanisme, hâblerie, vantardise**. → *Épate*, cit. 1.

Que d'affectation et de forfanterie! MOLIÈRE, *Tartuffe*, III, 2. (...) les actes de vertu où je ne vois ni forfanterie ni ostentation me font toujours tressaillir de joie, et m'arrachent encore de douces larmes.

ROUSSEAU, *Réveries*..., 6^e promenade.

— Quelqu'un qui irait au-devant de l'attaque; qui, sans forfanterie, sans bravade, supporterait la réprobation, l'insulte (...) GIDE, *Corydon*, 1^{er} dialogue.

◆ 2. (xvi^e). *Une, des forfanteries*. Action, parole de fanfaron, de vantard. ⇒ **Bravade, fanfaronnade, rodomontade, vanterie. C'est une simple forfanterie. Des forfanteries de matamore**.

Quelque mépris que le régent eût pour les forfanteries du maréchal, il en était quelquefois piqué (...) DUCLOS, *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV.*, Œ., t. VI, p. 142, in *LITTRÉ*.

(...) en dépit de ses forfanteries de langage, (elle) n'avait aucune force de caractère (...) R. ROLLAND, *Jean-Christophe*, *La révolte*, II, p. 206.

CONTR. **Humilité, modestie, naturel, simplicité**.

FORFICULE [fɔʁfikyl] n. m. — 1791; lat. *forcicula* « petites pinces », de *forfex*, icis « ciseaux ». → **Forces**.

◆ Zool. Insecte orthoptère coureur, portant deux pinces à l'extrémité de son abdomen. ⇒ **Perce-oreille. La labidura, forficule de grande taille**.

DÉR. **Forficulidés**.

FORFICULIDÉS [fɔʁfikylidɛ] n. m. pl. — xx^e; de *forcicule*; franç. *forciculaires*, 1825.

◆ Zool. Famille d'insectes orthoptères coureurs dont le type est le forficule*. — Au sing. *Un forficulidé*.

FORGE [fɔʁʒ] n. f. — V. 1160, aussi *faverge*; provençal *faurga*, du lat. *fabrica* « atelier », et spécialt « atelier de forgeron ». → **Fabrique**.

Lieu où l'on produit, où l'on travaille les métaux, et, spécialt, le fer. — REM. *Forge* est attesté, dès le moyen âge au sens d'« atelier où l'on

travaille les métaux». Aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e s., les dictionnaires (Furetière, Trévoux, etc.) le définissent en premier lieu comme un «grand fourneau où l'on fond le fer qui sort des mines (le minerai)», d'où le sens 2. Depuis le ^{xix}^e s., et par suite du développement de la grosse métallurgie, cette acception a vieilli.

♦ 1. Atelier où l'on travaille les métaux au feu et au marteau. *Artisans, ouvriers qui travaillent dans une forge*. ⇒ **Forgeron, forger**; **chauffeur, frappeur, marteleur**. *Forge d'orfèvre, de serrurier. Forge de maréchal-ferrant*. — Absolt. *Mener un cheval à la forge. Forge où l'on réduit le fer en barres*. ⇒ **Chaufferie**. Par compar. *Ronfler*, souffler comme une forge*.

1 (...) sa poitrine semblait retentir de tous les bruits d'une forge souterraine. CAMUS, *la Peste*, p. 306.

Par allus. au feu de la forge. *Rougir, rougeoyer comme une forge* (→ Bredouiller, cit. 2). *Flamber comme une forge*.

2 Je sais que ton cœur, qui regorge
De vieux amours déracinés,
Flamboie encore comme une forge (...)
BAUDELAIRE, *Nouvelles Fleurs du mal*, «Madrigal triste».

3 La plaine où frissonnaient les drapeaux déchirés,
Ne fut plus, dans les cris des mourants qu'on égorge,
Qu'un gouffre flamboyant, rouge comme une forge (...)
HUGO, *les Châtiments*, V, XIII.

Myth. *Les anciens plaçaient sous l'Etna les forges du dieu Vulcain, où travaillaient les Cyclopes* (→ L'ancre de Vulcain, des Cyclopes*). *La forge de Vulcain*, tableau de Velasquez.

♦ 2. (1770). Techn. Installation où l'on façonne par traitement mécanique (à froid ou à chaud) les métaux et alliages. *Outils de la grosse forge*. ⇒ **Emboutisseuse, filière, laminoir, marteau-pilon, martinet, presse. Matériel de la forge**. ⇒ **Châsse, croche, davier, drome, écrevisse, enclume, étampe, fourneau, frappe-devant, gouje, javotte, mandrin, marteau, martinet, matrice, pince, poinçon, tenaille; soufflerie, soufflet, trompe**. *Feu, étincelles qui éclairent la forge* (→ Brasillement, cit.).

De forge. Soufflet, marteau, feu de forge. Fer de forge*.

(1690). Fourneau composé d'une plate-forme (ou *bure*) surmontée d'une hotte*, sur laquelle le forgeron met le métal à chauffer. *La tuyère de la soufflerie* aboutit à la plate-forme de la forge. Le feu de la forge. Travailler le métal à la forge*. ⇒ **Forger**. *Houille utilisée dans la forge*. ⇒ **Maréchal**. — *Forge portative, munie d'un ventilateur à main. Forge de campagne, forge volante*: forges portatives.

4 (...) on voit les soufflets d'une forge,
Qu'un boiteux maréchal éventa quand il faut
Frapper à tour de bras sur l'enclume au fer chaud.

RONSARD, *Réponse aux injures et calomnies*.

5 (...) de grosses mains, faites pour souffler la forge et frapper sur l'enclume.
ROUSSEAU, *Émile*, III.

6 Au fond, sous un hangar, il y avait l'enclume, la forge, le grand soufflet noir, tout
Et un gros homme chauve, habillé d'un tablier de cuir, les bras nus et des lunettes
sur le nez.
H. BOSCO, *le Jardin d'Hyacinthe*, p. 34.

♦ 3. (1690). Ancienn. Établissement où l'on fabrique le fer, en partant du minerai ou de la fonte. ⇒ **Fonderie, fourneau** (cit. 3 et 4); **métallurgie, sidérurgie**. *Forge à la catalane* (syn.: *feu catalan, foyer catalan*): bas fourneau à foyer ouvert, chauffé au charbon de bois et dans lequel le minerai était transformé en fonte*, puis en fer aciéreux (sous l'action oxydante d'une soufflerie). *La forge catalane était employée dès la fin du ^{xiii}^e siècle*. — *Forge comtoise. Forge à l'anglaise*, comportant haut fourneau*, finerie et puddlage.

Plur. (Mod. dans quelques expr.). *Maître de forges*. ⇒ **Fondeur** (→ I. Bon, cit. 16). *Les Forges et Chantiers de la Méditerranée. Comité des Forges de France*.

7 (...) les cent neuf forges qui travaillaient en Angleterre (...) produisaient annuellement dix-huit mille tonnes de fer, et occupaient un grand nombre d'ouvriers habiles.
G.-T. RAYNAL, *Hist. philosophique*, XVIII, 30.

♦ 4. Rare. Action de forger. ⇒ **Forgeage**. «*La forge des clous et le sciage des planches*» (Saint-Exupéry, in T.L.F.).
Métier de forgeron (1.).

FORGÉ, ÉE [fɔʁʒe] adj. ⇒ **Forger** (p. p. adj.).

FORGEABLE [fɔʁʒabl] adj. — 1627; de *forger*.

♦ Techn. Qui peut être forgé. *La fonte n'est pas forgeable*.

FORGEAGE [fɔʁʒaʒ] n. m. — 1775; de *forger*.

♦ Techn. Action, manière de forger*. *Forgeage au marteau, à la presse. Forgeage à chaud, à froid. Le forgeage comprend des opérations de façonnage* (bigornage, étrépage, mandrinage; estampage, matriçage...) et d'amélioration (cinglage, corroyage, recuit, revenu, trempé...).

(...) d'autres problèmes encore sont apparus avec la métallurgie du fer qui impliquait non plus la fonte mais le forgeage de la lame (...)

A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 132-133.

REM. On a dit aussi *forgement*.

FORGEMENT [fɔʁʒəmɑ̃] n. m. (vx). ⇒ **Forgeage**.

FORGER [fɔʁʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — V. 1120, *forger*; cf. *favrechier, favagier*; du lat. *fabricare* «fabriquer, façonner». → **Fabriquer**.

♦ 1. Techn. Travailler (un métal, un alliage) à chaud, sur l'enclume et au marteau. ⇒ **Battre**, 2. **cingler, bigorner, corroyer, étamper, étréper, matriçer**. *Forger le fer, l'argent*. — Absolt. Travailler un métal pour lui donner une forme ou en améliorer la qualité. *Forger au marteau, au martinet. Presse à forger hydraulique* (⇒ aussi **Laminer, laminoir**). *Forger à froid*. ⇒ **Écrouir**. Absolt. *Apprendre à forger*. — Prov. *C'est en forgeant qu'on devient forgeron*: c'est à force de s'exercer à quelque chose qu'on y devient habile.

Par anal. *Cheval qui forge*, dont les pieds de derrière heurtent ceux de devant dans les allures vives, surtout au trot. *Lorsque le cheval forge, le choc des fers produit un bruit métallique de forge*.

♦ 2. Façonner (un objet de métal) à la forge. *Forger une clé, un fer à cheval, un soc de charrue, une pièce de mécanique, une épée, un couteau. Forger un marteau* (→ Ébranler, cit. 7). *Les Cyclopes* (cit. 1) *forgeaient les foudres de Jupiter*.

Lui donna pour présent un char d'excellent œuvre (*travail*),

Que le boiteux Vulcain, industrieux manœuvre,

Forgea de sa main propre, et souvent au fourneau

Le mit, et le frappa de maint coup de marteau,

Haletant et suant sur le dos de l'enclume (...)

RONSARD, *Second Livre des hymnes*, Été.

Voilà beau temps, chéri, qu'Anhelme a forgé une clef.

BERNANOS, *Monsieur Quine*, in *Œ. roman.*, Pl., p. 1421.

Loc. fig. (Littér.). *Forger des fers, des chaînes* (→ Anneau, cit. 2).

— Fig. *Forger des fers pour qqn*, préparer sa servitude, le rendre esclave. — Pron. *Se forger des fers*: rendre soi-même esclave.

(*Le mondain*) qui s'imagine être vraiment libre, parce qu'il est en effet trop libre de pécher, c'est-à-dire libre à se perdre, et qui ne s'aperçoit qu'il forge ses fers par l'usage de sa liberté prétendue (...)

BOSQUET, IV, *Véture*, I, in LITTRÉ.

Avant la vingtième année, le passé est trop léger pour nous écraser de son poids, le temps n'a pas forgé encore les chaînes de nos habitudes.

F. MAURIAC, *le Jeune Homme*, p. 18.

Forger quelqu'un, le former de manière durable, par des épreuves.

♦ 3. (xii^e). Fig. et littér. Élaborer d'une manière artificielle ou laborieuse. ⇒ **Construire, fabriquer, faire, former, produire**. *Forger un parti, une armée* (cit. 9). ⇒ **Constituer**. *Forger sa fortune sur la ruine d'autrui*. ⇒ **Établir, fonder**. — *Le destin, l'adversité a forgé son âme*. ⇒ **Façonner**. → **Enclume**, cit. 29. — *Forger des phrases, des vers*. ⇒ **Composer, écrire**; → **Enclume**, cit. 5 et 6. *Forger un mot nouveau*. — *Forger une image, une métaphore, un plan*. ⇒ **Inventer, trouver**. *Forger un plan, une machination*. — (Sujet n. de personne ou de chose; → ci-dessous, cit. 7). *Forger* (qqch.) à (qqn).

Se forger un plan, se forger une conviction.

Ah! Scapin, si tu pouvais trouver quelque invention, forger quelque machine, pour me tirer de la peine où je suis (...)

MOLIÈRE, *les Fourberies de Scapin*, I, 2.

(...) même quand l'image ne viendra pas, la plume de l'auteur (*Chateaubriand*) la cherchera toujours, et l'inventera, la forgera plutôt que de s'en passer.

SAINT-EUVE, *Chateaubriand*, t. I, p. 190.

(...) un malheureux, pauvre, infirme, solitaire, la douleur faite homme, à qui le monde refuse la joie, crée la joie lui-même pour la donner au monde! Il la forge avec sa misère.

R. ROLLAND, *Beethoven*, p. 79.

En une heure, elle avait plus changé qu'en dix ans: la certitude d'être aimée lui forgeait une âme neuve.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 163.

Nous voilà essayant de forger un plan très compliqué, qui avait au moins le mérite de tromper la tristesse de nos adieux.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XXIII, p. 311.

♦ 4. Imaginer à sa fantaisie. ⇒ **Imaginer**. *Imagination qui forge des figures* (→ Fantaisie, cit. 2), *des chimères**, *des visions*. — Pron. *Se forger un idéal, des illusions...* ⇒ **Rêver; figurer** (se).

Le loup déjà se forge une félicité

Qui le fait pleurer de tendresse.

LA FONTAINE, *Fables*, I, 5.

Mais j'étais dans un âge où les grands chagrins ont peu de prise, et je me forgeai bientôt des consolations.

ROUSSEAU, *les Confessions*, IV.

Jamais M^{me} de Chanteloune ne réaliserait l'idéal qu'il s'était forgé, les traits (...) qu'il s'était peints, la frimousse (...) le port mélancolique (...) qu'il avait rêvé!

HUYSMANS, *Là-bas*, p. 104.

♦ 5. Péj. Inventer faussement. ⇒ **Controuver**. *Forger un prétexte, un mensonge, une excuse, une calomnie, un conte, une machination* (→ I. De, cit. 75). — *Se forger un alibi, des excuses*.

Qui donc a pu forger de semblables sonnettes? dit-il au curé d'une voix étranglée quand le récit fut terminé.

BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 456.

Il avait forgé une histoire admirable, un fourbi de secrètes acointances avec un mystérieux monsieur que sa discrétion naturelle lui interdisait de citer (...)

COURTELIN, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 2^e tableau, III.

► **FORGÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ **1.** Fabriqué par forgeage. *Métaux forgés.* — Loc. cour. **FER FORGÉ**, servant à fabriquer de la ferronnerie* d'art. *Une grille, une balustrade en fer forgé.*

♦ **2.** (Fin xv^e). Fig. *Mot forgé*, inventé. *Image bien forgée. Exemples forgés et exemples observés.* — *Récit forgé, forgé de toutes pièces.* ⇒ **1. Faux.**

14 De moi, elle n'aura qu'une vilaine histoire forgée, et il faudra bien qu'elle l'accepte pour vraie. COLETTE, *Julie de Carneilhan*, p. 194.

CONTR. (Du p. p.) **Authentique, vrai.**

DÉR. **Forgeable, forgeage, forgerie, forgeron, forger.**

COMP. **Reforger.**

FORGERIE [fɔʁʒɛʁi] n. f. — 1379, « machination »; sens 1, déb xv^e; de *forger*.

♦ **1.** Vx. Métier, technique de la forge*.

♦ **2.** (1870; p.-ê. par infl. de l'angl. *forgery* « contrefaçon »). Ce qui est forgé* (3. et 4.); fabriqué, inventé.

FORGERON [fɔʁʒɛʁɔ̃] n. m. — 1538; a éliminé l'anc. franç. *fèvre*; aussi adj. au xv^e; de *forger* d'après *forger*, et suff. -on.

♦ **1.** Qui travaille le fer au marteau après l'avoir fait chauffer à la forge (⇒ **Forger**). — Spécialt. Celui qui façonne à la forge les gros ouvrages en fer. *Le tablier de cuir du forgeron. Les outils du forgeron.* ⇒ **Forge***. *Forgeron qui bat* le fer, ferre* un cheval* (⇒ **Maréchal-ferrant**). *Battitures, étincelles qui jaillissent sous le marteau du forgeron.* — Myth. *Les Cyclopes*, forgerons de Vulcain.* — *La caste des forgerons dans certaines ethnies africaines.*

(...) le forgeron Avril exerçait encore, dans une échoppe séculaire, le métier primitif qu'il avait hérité de générations de maréchaux-ferrants. Avril n'avait pas trente ans, c'était un immense gaillard blond et musclé (...) Chez lui on avait toujours été trop pauvre pour moderniser la technique. Il ferrait les chevaux comme au xv^e siècle. Le marteau sonnait sur l'enclume. Les étincelles jaillissaient du fer. La forge, éventée à la main par un petit garçon qui était le neveu d'Avril, complétait (le) décor (...)

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, X.

Prov. *C'est en forgeant* qu'on devient forgeron.*

♦ **2.** Vx. Ouvrier d'une forge (3.) industrielle.

♦ **3.** (1770; à cause des instruments évoqués par le dessin de sa tête). Poisson de mer. « *Forgeron marin* » (Hugo, in D.D.L.).

FORGEUR, EUSE [fɔʁʒœʁ, øz] n. — xiii^e, *forgeor*; de *forger*.

♦ **1.** N. m. Techn. Celui qui façonne un objet, un métal à la forge (⇒ **Forgeron**). *Un forgeur de couteaux, de ciseaux, d'épées, de tringles.* — REM. Dans ce sens, le fém. est virtuel.

Par métaphore. *Un forgeur de chaînes. Bonaparte, « ce forgeur de jous »* (Chateaubriand).

♦ **2.** N. m. ou f. (1559). Fig. (littér.). Personne qui forge* (3. et 4.). ⇒ **Fabricant, inventeur.** *Un forgeur, une forgeuse de vers, de rimes.* — Adjectif :

1 (...) l'écrivain forgeur de réalités au regard desquelles la réalité pâlit. Michel LEIRIS, *Frêle Bruit*, p. 353.

Péj. *Un forgeur de contes, de calomnies. Une forgeuse de mensonges* : une menteuse.

2 (...) ce forgeur de jous (*Napoléon*) est très certainement resté populaire chez une nation dont la prétention a été d'élever des autels à l'indépendance et à l'égalité (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outres-tombe*, t. IV, p. 62.

FORHUER [fɔʁhœʁ] v. intr. — V. 1360; de *fors*, et *huer*.

♦ Vén. Sonner sur la trompe l'appel (*forhu*) des chiens.

FORINT [fɔʁaint] n. m. — 1946, en franç.; mot hongrois.

♦ Unité monétaire hongroise, divisée en 100 fillérs (a remplacé le pengő).

FOR INTÉRIEUR [fɔʁɛ̃tɛʁjœʁ] n. m. ⇒ **For** (2.).

FORJET [fɔʁʒɛ] n. m. — 1547; de *forjeter*.

♦ Archit. Saillie hors de l'aplomb, de l'alignement. On dit aussi *forjeture* [fɔʁʒɛtyʁ], n. f.

FORJETER [fɔʁʒɛtɛ] v. — Conjug. *jeter*. — V. 1120; de *fors*, et *jeter*.

Architecture.

♦ **1.** V. tr. Construire en saillie, hors d'un alignement.

♦ **2.** V. intr. Sortir de l'alignement, de l'aplomb. *Mur, bâtiment qui forjette.*

♦ **3.** V. pron. **SE FORJETER** : faire saillie (construction, bâtiment...).

DÉR. **Forjet, forjeture.**

FORJETURE [fɔʁʒɛtyʁ] n. f. — 1564; de *forjeter*.

♦ ⇒ **Forjet.**

FORLANCER [fɔʁlɑ̃sɛ] v. tr. — Conjug. *placer*. — 1690; de *fors*, et *lancer*.

♦ Vén. Faire sortir (une bête) de son gîte.

Par métaphore (Huysmans, in T.L.F.). Littér. et rare. *Forlancer qqn.* le forcer à agir, le débusquer.

FORLANE [fɔʁlan] n. f. — 1732; ital. *furlana* «(danse) du Frioul».

♦ Ancienn. Ancienne danse à deux temps, vive, animée, qui fut très en vogue à Venise.

Air, musique pour cette danse.

FORLIGNAGE [fɔʁliɲaʒ] n. m. — 1913, Péguy; *forlignement*, 1581; de *forligner*.

♦ Littér. et rare. Le fait de forligner.

FORLIGNER [fɔʁliɲɛ] v. intr. — V. 1160, *forligner*; de *fors*, et *ligne*.

Vieux ou littéraire.

♦ **1.** Vx. Sortir de la ligne directe de descendance.

♦ **2.** Fig. Dégénérer de la vertu de ses ancêtres.

(...) je l'étranglerais de mes propres mains, s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère. MOLIÈRE, *George Dandin*, I, 4.

Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas!

CHATEAUBRIAND, *Le Génie du christianisme*, IV, v. 4.

♦ **3.** Par ext. ⇒ **Déchoir, forfait.**

Les nobles d'autrefois croyaient forligner en s'occupant de littérature. RENAN, *L'Avenir de la science*, Œ. compl., t. III, p. 1061.

♦ **4.** Fam. et vx. Mal se conduire (en parlant d'une femme).

Plus d'une fille a forligné; le diable Est bien subtil (...)

LA FONTAINE, *Contes*, « *Aveux indiscrets* ».

DÉR. **Forlignage.**

FORLONGE [fɔʁlɔ̃ʒ] n. m. — V. 1387; déverbal de *forlonger*.

♦ Vén. Action de forlonger. *Aller de forlonge*, se dit d'une bête qui a beaucoup d'avance sur sa meute. *Chasser de forlonge*, se dit du chien qui suit de loin la voie de la bête.

FORLONGER [fɔʁlɔ̃ʒɛ] v. — Conjug. *longer* (→ **Bouger**). — V. 1375; cf. *forsloigner* « s'éloigner », xii^e; de *fors*, et *longer*.

Vénerie.

♦ **1.** V. intr. (Le sujet désigne une bête traquée). S'écarter des parages ordinaires. *Biche qui forlonge.*

(...) comme il (*le daim*) est moins entreprenant (*que le cerf*), et qu'il ne se forlonge pas tant, il a plus souvent besoin de s'accompagner, de revenir sur ses voies (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, Le daim, Œ., t. II, p. 530.

♦ **2.** V. tr. (1778). (Le sujet désigne une bête traquée). Laisser en arrière, distancer. *Le cerf a forlongé la meute, les chiens.*

► **SE FORLONGER** v. pron.

♦ **1.** Vén. (Le sujet désigne une bête traquée). Prendre du champ, s'éloigner. *Cerf qui se forlonge.*

♦ **2.** (Déb. xvii^e). Fig. et vx. Esquiver, ruser.

(Fin xvii^e). Traîner en longueur. *Évènement qui se forlonge.*

DÉR. **Forlonge.**

FORMABILITÉ [fɔʁmabilite] n. f. — 1974; de *formable*.

♦ Techn. Aptitude à prendre des formes déterminées. « *L'étude de la formabilité des tôles d'acier* » (*La Clé des mots*, n° 23, oct. 1975).

FORMABLE [fɔʁmabl] adj. — D. i. (xx^e); de *former*, et *-able*.

♦ Techn. Qui peut prendre des formes spécifiques (se dit d'un matériau). ⇒ **Formage**.

DÉR. Formabilité.

FORMAGE [fɔʁmaʒ] n. m. — 1877; «dessin», 1512; de *former*.

♦ Techn. Opération qui donne sa forme à un objet manufacturé (→ Mise en forme). *Formage par emboutissage, par repoussage. Formage hydraulique, formage fluide* (des tôles). *Formage sous haute énergie, par explosion. Formage par décharge électrique.*

COMP. Thermoformage.

FORMALDÉHYDE [fɔʁmaldeid] n. m. — 1893; de *form(ique)*, et *aldéhyde*.

♦ Chim. Aldéhyde formique ou formol.

La présence simultanée des fonctions amine et acide est utilisée dans une méthode de détermination de la caséine, par double titration alcaline, avant et après addition de formaldéhyde (effet Sorensen).

André ECK, Le Lait et l'Industrie laitière, p. 12-13.

FORMALISABLE [fɔʁmalizabl] adj. — xx^e (av. 1944, Cavaillès); de 2. *formaliser*.

♦ Didact. Qui peut être formalisé (2. Formaliser).

La théorie de la science prend l'héritage de la logique, dépasse même ses ambitions : dans la mesure où elle se confondrait avec le système de tous les formalismes possibles, elle absorberait, au lieu de canoniser, la totalité des démonstrations (...) formalisables.

Jean CAVAILLÈS, Sur la logique et la théorie de la science, p. 33.

FORMALISANT, ANTE [fɔʁmalizā, āt] adj. — Mil. xx^e; p. prés. de 2. *formaliser*.

♦ Didact. Qui aboutit à une formalisation. ⇒ **Formalisateur**.

Nous parlerons d'*analyses formalisantes* pour désigner les méthodes qui, comme celles de l'empirisme logique, ajoutent à l'analyse directe des processus de connaissance un examen des conditions de leur formalisation et de la coordination entre cette formalisation et l'expérience.

J. PIAGET, Logique et Connaissance scientifique, in Encycl. Pl., p. 65.

FORMALISATEUR, TRICE [fɔʁmalizatœʁ, tris] adj. — xx^e; de *formalisation*, et *-eur*.

♦ Didact. Qui pratique la formalisation, qui formalise. ⇒ **Formaliser**.

(...) c'est une des tentations de l'entreprise formalisatrice de façonner un contour net aux matériaux, de sorte que le corpus se réincarne sous les espèces d'une norme individuelle (...)

Claude HAGÈGE, la Grammaire générative, p. 195.

FORMALISATION [fɔʁmalizasjɔ̃] n. f. — xx^e (av. 1944, Cavaillès); de 2. *formaliser*, probabl. d'après l'angl. *formalization* (attesté 1682 en philos., 1875 en logique).

♦ Didact. Réduction aux structures formelles. ⇒ **Axiomatisme**. *La formalisation de la logique, des mathématiques. La formalisation d'un modèle en sciences humaines.*

Par ext. *La formalisation des sciences humaines.* ⇒ **Mathématisation**.

DÉR. Formalisateur.

1. FORMALISER (SE) [fɔʁmalize] v. pron. et tr. — 1539; du lat. *formalis*, ou du rad. de *formel*.

♦ 1. V. pron. Être choqué d'un manquement aux formes, aux règles établies, aux conventions. ⇒ **Blessé** (se), **choqué** (se), **fâché** (se), **offensé** (s'), **offusqué** (s'), **piqué** (se), **vexé** (se). → Prendre la mouche*. *Il se formalise facilement, pour un rien; (vx) sur rien. — Se formaliser de qqch. s'en formaliser. Il se formalise de tout, d'un rien. Se formaliser d'une plaisanterie innocente* (→ Prendre au sérieux*). *Se formaliser de ce que...* (→ ci-dessous, cit. 2). — Vieilli. *Se formaliser que* (et subj.). → ci-dessous, cit. 3. — *Ne vous formalisez pas si je vous précède.*

1 Mon Dieu! qu'as-tu? toujours on te voit en courroux, Et sur rien tu te formalises. MOLIÈRE, Amphitryon, II, 3.

2 (...) vous ne laisserez pas de vous formaliser beaucoup de ce que ma réponse ne vient que huit ou dix jours après votre lettre. RACINE, Lettres, 23, 3 févr. 1662.

3 (...) les présidents se formalisèrent qu'on n'eût pas commencé par eux (...)

VOLTAIRE, le Parlement de Paris, LIV.

4 On fait de moi, avec moi, devant moi, tout ce qu'on veut, sans que je m'en formalise. DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 436.

5 Ne croyant pas devoir me formaliser du peu de cas qu'on avait paru faire de ma personne (...)

MÉRIMÉE, Carmen, I.

♦ 2. V. tr. (xvii^e). **Blessé**, **offensé** (qqn). « *Il suffit d'un rien pour le formaliser* » (Littre). *Je ne voudrais pas vous formaliser.*

2. FORMALISER [fɔʁmalize] v. tr. — xx^e (av. 1944, Cavaillès); de *formel* (II., 3.), d'après l'angl. *to formalize*, attesté au sens de « donner une forme (IV.) à... » dès 1597, et cour. depuis le xvii^e; le sens emprunté par le franç. a dû apparaître et se préciser en angl. vers la fin du xix^e.

♦ Didact. Donner à (un ensemble logique, une théorie, un système de connaissances) des caractères formels; réduire à ses structures formelles. *Formaliser une théorie déductive, un raisonnement.* ⇒ **Axiomatiser** (cit.). *Tenter de formaliser une science* (⇒ **Mathématiser**).

► **FORMALISÉ, ÊE** p. p. adj. *Opérations logiques formalisées. Logique formalisée.* ⇒ **Axiomatique**, **axiomatisé**. *Systèmes formalisés.* ⇒ **Formalisme** (C.). *Théorie déductive formalisée.* ⇒ **Hypothéico-déductif**.

DÉR. Formalisable, formalisant. — V. Formalisation.

FORMALISME [fɔʁmalizm] n. m. — 1831, en philos.; de *formel*, d'après le lat. *formalis* (→ **Formel**), de *forma*.

A. Attachement aux formes (II., 3. et 4.), respect des formes, des règles établies.

♦ 1. Vieilli ou style soutenu. Attachement aux formes, aux formalités dans la vie sociale, religieuse, etc. *Le formalisme des dévots, des pharisiens.*

Spécialt. Les conventions respectées. *Le formalisme et l'étiquette d'une cour royale.*

♦ 2. Dr. Système dans lequel la validité des actes est strictement soumise à l'observation de formes, de formalités*. *Formalisme juridique, administratif, diplomatique.*

Dans les systèmes primitifs de Droit, la simple manifestation de volonté, le consentement, n'a pas, en règle générale, de conséquence juridique. Il faut, pour qu'un acte juridique existe et produise ses effets, qu'il soit revêtu de formes. Si le principe moderne est le principe de l'autonomie de la volonté, le principe ancien est le principe du *formalisme*. Il faut des formes extérieures, des gestes, des paroles solennelles, tout un rituel pour que l'acte juridique existe et produise ses effets.

GIFARD, Précis de droit romain, t. I, n° 17.

♦ 3. Esthétique (art et littér.). Tendance à rechercher la beauté formelle en art (cf. la doctrine de « l'art pour l'art »).

Doctrines selon laquelle les formes artistiques se suffisent à elles-mêmes (opposé à *naturalisme**, *réalisme**). *Formalisme pictural* (⇒ **Forme**).

Aucun art ne peut refuser absolument le réel (...) Le formalisme peut parvenir à se vider de plus en plus de contenu réel, mais une limite l'attend toujours (...)

Le vrai formalisme est silence. CAMUS, l'Homme révolté, p. 332.

(...) l'art contemporain (...) se débat entre le formalisme et le réalisme.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 337.

B. Tendance à considérer la forme (IV.), les formes (I., B. et IV.), dans un objet de pensée.

♦ 1. Philos. Affirmation selon laquelle toute expérience* est soumise à des conditions universelles a priori*. *Formalisme kantien.* — Spécialt. « Doctrine qui consiste à soutenir que les vérités de telle ou telle science (mathématique, notamment) sont purement formelles, et qu'elles reposent uniquement sur des conventions ou sur des définitions de symboles » (Lalande).

♦ 2. Didact. Étude privilégiée des formes, dans un domaine de connaissance quelconque; théorie où les formes sont particulièrement étudiées. *Le formalisme russe en théorie littéraire. Le développement du formalisme en sciences humaines.* ⇒ **Structuralisme**.

Moins terrorisé par le spectre du « formalisme », la critique historique eût été peut-être moins stérile; elle eût compris que l'étude spécifique des formes ne contredit en rien aux principes nécessaires de la totalité et de l'Histoire. Bien au contraire : plus un système est spécifiquement défini dans ses formes, et plus il est docile à la critique historique. Parodiant un mot connu, je dirai qu'un peu de formalisme éloigne de l'Histoire, mais que beaucoup y ramène.

R. BARTHES, Mythologies, p. 218.

♦ 3. (Déb. xx^e, d'après l'all. *Formalismus*, Brouwer). Math., log. Développement de systèmes formels.

Une complication, en mathématiques, qui montre à la fois comme était simpliste l'image de la séparation entre matière et forme dans un enchaînement rationnel et comme se trouve indispensable une étude systématique des formes. Il n'y a pas de formalisme sans syntaxe, pas de syntaxe sans un autre formalisme qui la développe.

J. CAVAILLÈS, Sur la logique, p. 33.

C. (1928, Hilbert; all. *Formalismus*). Ensemble formel organisé (dans une théorie, etc.); structure formelle (d'un modèle, d'une théorie).

FORMALISTE [fɔʁmalist] adj. et n. — 1570; du lat. *formalis* « relatif à la forme » (→ **Formel**), de *forma*.

A. ♦ 1. Qui observe les formes (II.), les formalités avec scrupule. *Un juge formaliste.* — Par ext. Où les formes, les règles sont strictement observées. *Religion, droit, société formaliste.*

On sait que les Romains étaient extrêmement formalistes; et nous avons dit ci-dessus que l'esprit de la république était de suivre la lettre de la loi.

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, xxvii.

♦ 2. Péj. Qui est trop attaché aux formes, aux règles. *Il est for-*

maliste en toutes choses. ⇒ **Cérémonieux, façonnier, protocolaire; étroit, minutieux, pointilleux, vétillieux.** — Par ext. *Une froideur formaliste. Comportement, sourire, compliment formaliste.*

- 2 Sont-ce là ces mêmes princes si pointilleux, si formalistes sur leurs rangs et sur leurs préséances?
LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 119.
- 3 Il sait que cette Compagnie, esclave des règles et formaliste, n'entend faire la guerre que par arrêts et par huisseries (...)
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 22 déc. 1851.
- 4 J'ai beaucoup d'amis avec moi ce soir, mais ils savent que tu es, ce soir, mon ami préféré, et ils sont de mon monde où l'on sait que quand on veut marquer une préférence, une déférence, il n'y a pas à se dire : «Cela ne se fait pas», où l'on n'est pas toujours effrayé d'une crainte, aigri de la peur d'un ridicule, formaliste et correct par impuissance de créer à tous moments la forme correcte.
M. PROUST, Jean Santeuil, Gall. 1952, p. 452.

B. ♦ 1. Qui privilégie les formes (I., B. et IV.), la forme (IV.), dans un objet de pensée. *La pensée formaliste en mathématiques* (⇒ **Axiomatique**). *Une abstraction, une théorie formaliste.*

♦ 2. Qui est partisan du formalisme*, en philosophie, en art, en littérature; relatif au formalisme. *Doctrines formaliste. Mathématicien, écrivain, peintre formaliste. Ecole formaliste.* — N. Un, *une formaliste.*

Spécialt. Partisan du formalisme en sciences humaines. *Les formalistes russes en théorie littéraire* : membres d'une école structurale qui s'illustra notamment par l'analyse formelle des contes populaires (Vladimir Propp) et dont l'influence sur les poètes modernes fut importante.

CONTR. (Du sens A) **Naturel, simple; éclairé, large** (d'esprit). — (Du sens B, 2) **Naturaliste, réaliste.**

FORMALITÉ [fɔʁmalite] n. f. — 1425; dér. sav. du lat. *formalis* «relatif à la forme» (→ **Formel**), de *forma*.

★ **I.** (Souvent au plur.). **♦ 1.** Opération prescrite obligatoirement par la loi, la règle, et qui est liée à l'accomplissement de certains actes (juridiques, religieux...) comme condition de leur validité. ⇒ **Forme (II.), formule, règle; procédure.** *Formalité prescrite pour la validité (formalité intrinsèque, substantielle; ⇒ **Solennité**), la preuve, l'opposabilité d'un acte juridique. Actes pour lesquels la loi impose l'observation de certaines formalités. Acte entouré de formalités, soumis à des formalités. Formalités des donations* (→ **Avantage**, cit. 27), *des testaments* (→ **Expression**, cit. 41), *de la faillite* → **Failli**, cit. 1). *Formalités de douane. Avec toutes les formalités exigées, requises* : en bonne et due forme*. *Accomplir, remplir, respecter une formalité* (→ **Enfantement**, cit. 4). *Sans autre formalité* : sans autre forme de procès*. *Attachement excessif aux formalités.* ⇒ **Formalisme, formaliste. Formalités vexatoires imposées par l'administration.** ⇒ **Chinoiserie, tracasserie. Se soumettre aux formalités. Oublier, négliger une formalité.**

- 1 Un homme mort n'est qu'un homme mort, et ne fait point de conséquence; mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins.
MOLIÈRE, l'Amour médecin, I, 3.
- 2 Dans les formalités en pareil cas requises (...)
MOLIÈRE, le Dépit amoureux, v, 6.
- 3 C'est être superstitieux, de mettre son espérance dans les formalités; mais c'est être superbe, de ne vouloir s'y soumettre.
PASCAL, Pensées, IV, 249.
- 4 Depuis le temps qu'on commença à disputer sur les formules et les formalités de la religion, l'Angleterre fut envahie par une foule de sectaires.
FENELON, Œuvres, t. XXII, p. 416.
- 5 Il ne faut point de formalités pour voler, et il en faut pour restituer.
VOLTAIRE, Lettre au Landgrave de Hesse-Cassel, 4 août 1753.
- 6 Les trajets sont étonnamment plus rapides qu'hier, mais le temps techniquement gagné est reperdu administrativement dans un maquis de formalités, de procédures et de visas.
André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, I, II.
- 7 (...) ce qui caractérisait (...) nos cérémonies c'était la rapidité! Toutes les formalités avaient été simplifiées et d'une manière générale la pompe funéraire avait été supprimée.
CAMUS, la Peste, p. 191.

♦ 2. Vieilli. Acte, geste imposé par le respect des convenances, des conventions mondaines. ⇒ **Cérémonial, cérémonie, étiquette.** *Un grand luxe de formalités. Il s'installe chez son ami sans plus de formalités, sans autre formalité.* → **En tout simplicité***.

- 8 C'est elle (cette contrainte) qui me fait passer sur des formalités où la bienséance du sexe oblige.
MOLIÈRE, l'École des maris, II, 5.
- 9 Il y a de très belles dames de par le monde qui se laissent baiser la main, comme le pape laisse baiser sa mule : c'est une formalité charitable; tant mieux pour ceux qu'elle mène en paradis.
A. DE MUSSET, Nouvelles, « Deux maîtresses », III.
- ♦ 3.** (Déb. xx^e). Acte qu'on doit accomplir, mais auquel on n'attache pas d'importance ou qui ne présente aucune difficulté. *Ce n'est qu'une petite, une simple formalité* (→ **Pour la forme**). *Pour un homme de son intelligence, cet examen, ce concours ne sera qu'une formalité.*
- 10 D'un seul coup d'œil, il comprit que le ménage était fait, formalité confiée jusqu'alors, une fois la semaine, aux soins d'une matrone insaisissable.
G. DUHAMEL, Salavin, III, I.
- 11 La quarantaine, qui au début n'était qu'une simple formalité, avait été organisée (...) de façon très stricte.
CAMUS, la Peste, p. 231.

★ **II.** **Didact. (philos.).** Caractère formel (d'un objet de pensée). *La formalité du concept.*

(Chez Aristote). Point de vue déterminant qui dégage ou impose une forme (IV.) à un objet de pensée.

CONTR. (De 1., 1. et 2.) **Liberté, licence; laisser-aller.**

FORMANCE [fɔʁmãs] n. f. — 1875; de *forme*, au sens régional (Mâcon, Lyon) «grappe de raisin avant la floraison», d'où *former* (la *vigne forme* «produit des grappes»).

♦ Régional et vitic. Jeune inflorescence de la vigne.
(...) des jeunes inflorescences (mannes, formances...) qui sont visibles peu de temps après le débournement.
Louis LEVADOUX, la Vigne et sa culture, p. 17.

FORMANT [fɔʁmã] n. m. — Mil. xx^e; all. *formant*, G. Hermann, 1894; *formans*, Marouzeau, 1933; p. prés. de *former*.

A. ♦ 1. Mus. Fréquence de résonance (d'un oscillateur complexe). *Formants aigus, moyens, graves d'un instrument de musique, d'un violon.*

♦ 2. Phonét. Modifications caractéristiques de certaines fréquences du spectre d'un son, qui correspondent à la disposition des résonateurs (cavités buccale, laryngale, etc.) lors de l'émission d'un vocoïde.

B. Ling. Élément de formation (opposé à *lexème*). ⇒ **Morphème** (spécialt); **affixe, préfixe, suffixe.**

(...) nous distinguons les *lexèmes* (...) et les *formants* ou morphèmes appartenant à une catégorie à petit nombre de variables facilement déterminable (par ex. au-dessous de 100).
B. POTTIER, Systématique des éléments de relation, p. 95.

FORMANT THÉMATIQUE. [a] (En grec). Affixe qui s'ajoute au thème et qui reçoit la désinence.

[b] Suffixe s'ajoutant à un radical pour former un thème verbal (-iser, etc.) ou nominal (-ation, -age).

En grammaire générative, Élément minimal d'une suite obtenue après application des règles de réécriture et des transformations (structure de surface, le morphème* étant en structure profonde).

FORMARIAGE [fɔʁmaʁjaʒ] n. m. — 1221; de l'anc. v. *se formariar*, de *fors*, et *marier*.

♦ Dr. féod. Incapacité du serf* de corps lui interdisant de se marier hors de la seigneurie ou avec une femme libre sans le consentement du seigneur. — Par ext. La sanction subie ou la taxe payée par le serf en cas de formariage.

L'Église admet, sans restrictions, le mariage du serf, mais la coutume séculière lui permet seulement d'épouser une serve de la même seigneurie que lui. Dans le haut moyen âge, la main-d'œuvre est rare et chaque seigneur entend garder ses serfs. Aussi le mariage d'un serf avec une serve d'une autre seigneurie ou avec une femme libre constitue un formariage (*forismaritagium*) et est formellement prohibé.
OLIVIER-MARTIN, Précis d'hist. du droit, 472.

FORMAT [fɔʁma] n. m. — 1723; probabl. ital. *formato*, du v. *formare* «former».

♦ 1. Dimension caractéristique d'un imprimé (livre, journal), déterminée par le nombre de feuillets* d'une feuille* pliée ou non. *Format in-plano, in-folio* (deux feuillets), *in-quarto, in-octavo, ou in-huit, in-douze, in-seize, in-dix-huit, in-vingt-quatre, in-trente-deux, in-quarante-huit, in-soixante-quatre.*

Par ext. Dimensions d'un livre en hauteur et en largeur. *Livre de petit format, format de poche.*

Le monde et la société ressemblent à une bibliothèque où, au premier coup d'œil, tout paraît en règle, parce que les livres y sont placés suivant le format et la grandeur des volumes, mais où, dans le fond, tout est en désordre, parce que rien n'y est rangé suivant l'ordre des sciences, des matières ni des auteurs.
CHAMFORT, Maximes, Sur l'homme et la société, xli.

REM. Les dimensions précises d'un imprimé résultent de son format et des dimensions de la feuille de papier (→ ci-dessous, 2.). *Format in-8 jésus.*

♦ 2. Dimension caractéristique de la feuille de papier, souvent désignée par son filigrane*. ⇒ **Aigle** (grand aigle), **carré, cavalier, colombier, coquille, couronne, écu, jésus, pigeon, pot, raisin, soleil, tellière.** *Feuille de format écolier, de format dactylo.*

Dans ce quinzième siècle, si vigoureux et si naïf, les noms des différents formats de papier, de même que les noms donnés aux caractères, portèrent l'empreinte de la naïveté du temps. Ainsi le Raisin, le Jésus, le Colombier, le papier Pot, l'Écu, le Coquille, le Couronne, furent ainsi nommés de la grappe, de l'image de Notre-Seigneur, de la couronne, de l'écu, du pot, enfin du filigrane marqué au milieu de la feuille, comme plus tard, sous Napoléon, on y mit un aigle : d'où le papier dit Grand-Aigle.
BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 557.

(xx^e). Par anal. *Format d'une gravure, d'un tableau. Formats standardisés des châssis pour tableaux* (figure, paysage, marine). *Format d'un billet de banque.* — *Format d'une épreuve photographique, d'une pellicule, d'un film cinématographique. Photo de format 6 × 6; 6 1/2 × 9. Format d'un disque.*

Quoique ce disque d'un petit format ne soit pas bien long, il mit un temps considérable à se laisser parcourir en entier par l'aiguille (...)
Henri MICHAUX, La nuit remue, p. 75.

Je ne fus pas peu surpris ce matin-là d'entendre le facteur me convier à la récep-

tion d'une lettre. On ne m'en écrivait en effet jamais. Celle-ci était de grand format, de papier épais (...) R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 60.

♦ 3. (1872). Dimension, taille (d'un objet). *Une question « relative au format du pain usité dans le village »* (Huysmans, in T.L.F.). — (D'une personne). « *Mon format (d'un enfant) réduit...* » (Sartre, in T.L.F.).

Plus cour. *De (grand, petit...) format, d'un format (et adj.). Une bouteille, un verre de très grand, de petit format. Un nez de grand format. Une personne de petit format. ⇒ Gabarit.* — (Abstrait). *De grand, de petit format. ⇒ Importance. Un événement de grand format.* — Par métonymie. *Un grand, un petit format.* « *Wilde était un grand format (...)* Stendhal (...) *est un petit format* » (Green, Journal, 1939).

♦ 4. (1955; angl. *format*). Inform. Modèle qui définit les règles à observer pour la dimension et la disposition des informations (au sein d'un ordinateur). — Disposition des informations elles-mêmes.

DÉR. (Du 4.) *Formatage, formater.*

FORMATAGE [fɔʁmataʒ] n. m. — Mil. xx^e; de *format* (4.), d'après l'angl. *formatting*, 1964.

♦ Inform. Opération par laquelle on soumet un ensemble d'informations à un format (4.). « *Formatage.* — *Une disquette neuve est totalement vierge. Or, pour y inscrire des informations avec une certaine chance de les retrouver, il faut savoir dans quelle partie (dans quel secteur) de la disquette ces informations ont été enregistrées. Notre première tâche est donc de délimiter ces secteurs. Cela ne se fait pas avec une règle et un compas, mais grâce au système d'exploitation, qui inscrit un repère avant le début de chaque secteur* » (*l'Ordinateur personnel*, n° 1, juin 1983, p. 22).

FORMATER [fɔʁmate] v. tr. — xx^e; angl. *to formate*, de même orig. que le franç. *former*.

♦ Inform. Soumettre à un format (4.) *Formater des informations.* « (...) *comment se servir de l'éditeur, copier, protéger ou lister un fichier, enchaîner plusieurs commandes, formater ou dupliquer un disque (...)* » (*Livres-Hebdo*, n° 48, 28 nov. 1983, p. 44).

FORMATEUR, TRICE [fɔʁmatœʁ, tris] n. et adj. — 1488, n. m., en parlant de Dieu; adj., 1578; lat. *formator*, de *forma* (→ *Forme*); ■ remplacé *formere, formeur*.

★ I. N. ♦ 1. Rare. Ce qui donne une forme, qui impose un ordre. Spécialt (vx). ⇒ *Créateur, Dieu; démiurge.*

1 Dieu (...) parfait architecte et absolu formateur de tout ce qui est (...) BOSSUET, *Élévation*, III, 2.

♦ 2. Personne chargée de former des personnes en formation* continue. *Formation de formateurs.* « *Ouverture d'un institut national de formation des formateurs à Clermont-Ferrand (...)* » (*le Monde de l'éducation*, n° 100, déc. 1983, p. 28).

★ II. Adj. ♦ 1. Qui forme*. *Influence formatrice.* ⇒ *Éducatif, formatif, instructif.*

2 Il est évident que de nouvelles formes de société, de nouvelles distributions de richesses, d'imprévus apports extérieurs sont pour beaucoup dans la formation des caractères; mais je crois qu'on est porté à s'exagérer cependant leur importance formatrice — je la crois plutôt révélatrice simplement. GIDE, *Nouveaux prétextes*, p. 24.

♦ 2. Ling. *Éléments formateurs.* ⇒ *Formant.*

CONTR. *Destructeur; déformateur, perturbateur.*

FORMATIF, IVE [fɔʁmatif, iv] adj. — V. 1280; repris déb. xix^e (1808, Cuvier); du rad. de *formare*.

♦ Didact. Qui sert à former.

Ling. (Vx). *Langue formative*, donnant à chaque mot de la phrase une forme propre. ⇒ *Flexionnel.*

Mod. Qui sert à former un mot complexe. *Les éléments formatifs, morphèmes (⇒ Formant) et lexèmes; radicaux et affixes.*

Biol. *Pôle* formatif.*

FORMATION [fɔʁmasjɔ̃] n. f. — V. 1170; lat. *formatio*, du supin de *formare* (→ *Former*); var. anc. *formaion*.

A. ♦ 1. Rare. Action de former, de donner sa forme et son identité à (qqch.). *La formation d'un outil, d'une poterie par l'artisan.* ⇒ *Fabrication, façon, facture; création. La formation d'un mélange.* ⇒ *Préparation.*

Spécialt. *La formation du monde par Dieu, par un démiurge.* ⇒ *Création, genèse.*

Plus cour. Le fait de former en réunissant des éléments, humains ou non. ⇒ *Composition, constitution, élaboration. La formation d'une*

entreprise, d'une société, d'une équipe. ⇒ *Fondation, institution, organisation. La formation d'un nouveau parti, d'un groupe de recherche par un organisateur, un leader. Formation d'un régime, d'une garde* (→ *Estafette*, cit. 2). « *La formation en corps d'armée des divisions américaines* » (Foch, in T.L.F.). — *La formation d'une assemblée, d'un conseil, d'un comité, d'un ministère.*

Élaboration (d'un élément de langage, d'un signe).

a) Action de former (un son du langage).

b) Action de former (un mot complexe) à partir d'éléments lexicaux (morphèmes lexicaux, lexèmes) et à l'aide d'affixes (⇒ *Dérivation*) ou de combinaisons des éléments lexicaux (⇒ *Composition*). *Le mode de formation des substantifs à partir des verbes.* — *Éléments de formation.* ⇒ *Formant. Mode, règle de formation des néologismes et emprunts.*

Production* (d'un ensemble discursif et logique). *La formation d'une théorie. Concourir* (cit. 3) *à la formation de la loi.*

Loc. *En formation, en cours de formation.*

(...) une dépression hésitante, en formation dans le nord-ouest des Açores. Bernard MOITTESSIER, *Cap Horn à la voile*, p. 69. 0.1

♦ 2. Le fait de se former; processus par lequel quelque chose acquiert sa forme, son identité, et commence à exister en tant que telle. ⇒ *Création, constitution, élaboration, genèse.*

(Choses naturelles concrètes). *Formation d'un composé chimique.* ⇒ *Synthèse. La formation des atomes lourds à partir de l'hydrogène. La formation des cristaux, des terrains, des sols.* — *Formation d'un dépôt, d'un sédiment, d'une roche, d'un sol, d'une couche de terrains* (→ *Estuaire*, cit. 1). — *La formation des espèces*, des cellules vivantes. La formation de l'embryon, d'un organisme.* ⇒ *Développement, embryologie. Formation des tissus, du système nerveux* (→ *Canaliser*, cit. 1).

Méd. (concret ou abstrait). *Formation d'une maladie, d'un symptôme.*

Spécialt (cour.). Processus qui aboutissent à l'état adulte (dans l'espèce humaine). *Âge, époque de la formation.* ⇒ *Puberté. Les phénomènes physiologiques, psychiques qui accompagnent la formation.*

(1550). Ling. *Formation d'une langue. Formation des mots.* ⇒ *Morphologie; composition, dérivation* → *Apocope* (cit. 1). *Formation de la phrase.* ⇒ *Syntaxe. Mot de formation récente. Formation des adverbies en français. Formation du génitif en latin, en russe; formation du pluriel en français.* Par ext. ⇒ *Mot*; → *-ard* (cit. 2). *Ce mot est une formation populaire, savante.* → *Expressif* (cit. 3). *La formation d'une consonne transitoire dans « nombre », « viendrai ».* Le fait de se former (en parlant de réalités sociales, économiques, culturelles). *La formation d'une société, d'un État. La formation des croyances, des mœurs, des idéologies. La formation de la science à la Renaissance.* — *La formation du capital, des revenus.*

(En parlant de la vie psychique). *La formation des idées, des concepts, des jugements, des habitudes, des sentiments.*

(En parlant des « facultés »). *La formation de la raison, de la volonté.* ⇒ *Maturation* (→ aussi ci-dessous, le sens C).

Le fait de se former (pour un groupe). *La formation spontanée d'un groupe.*

Loc. *En formation, en voie de formation*; en train de se former. *Des cristaux en voie de formation. Une société en formation. Un mythe en formation. Idées, théories en cours de formation.*

♦ 3. Le fait de prendre une forme particulière, de se disposer. — Spécialt (milit.). *Prendre une formation de combat. Formation en colonne par deux, en carré, en ligne.* — *En formation serrée. Avions en formation triangulaire.*

B. Par métonymie. Ce qui est formé. ♦ 1. Résultat d'un processus de formation (A., 2.). *Une formation tissulaire, cancéreuse (⇒ Néoformation). Les formations de soutien des organismes (coquilles, squelettes...).* — *Des formations nuageuses, pluvieuses.*

(xviii^e). Géol. *Couche* de terrain d'origine définie. Formation quaternaire. Formations endogènes ou éruptives; formations exogènes ou sédimentaires; formations métamorphiques. Formations clastiques, détritiques** (cit.).

(Abstrait). *Ce pays est une formation artificielle, fragile. Formations intellectuelles, mentales, psychiques.*

Ling. Mot, lexie résultant d'une formation. ⇒ *Dérivé, composé, syntagme.*

Psychiatrie. *Formation délirante*: délire. — Psychan. *Formation réactionnelle*: « attitude ou habitus psychologique de sens opposé à un désir refoulé, et constitué en réaction contre celui-ci » (Laplanche et Pontalis). — *Formation substitutive*: substitution du désir refoulé par une représentation acceptable qui permet d'évoquer le plaisir interdit grâce au jeu des associations d'idées. — *Formation de compromis*: processus permettant un compromis entre les désirs inconscients et leur interdiction, par la déformation de ces désirs. — *Formation de symptôme*: échec du refoulement, résultant à la

fois de la formation réactionnelle, de la formation substitutive et de la formation de compromis.

♦ 2. Groupement d'éléments formant une entité nouvelle.

Bot. *Formation végétale* : ensemble de végétaux présentant des caractères biologiques communs et un faciès analogue, mais pouvant avoir des compositions floristiques différentes (→ Faune, cit. 5). *Formation aquatique, arbustive, forestière, herbacée, marécageuse...*

♦ 3. (1835). Groupement (de personnes). a) Groupement militaire. ⇒ **Groupe, unité**. *Formations de services, formations auxiliaires* (→ Armée, cit. 12 et 14). *Formation sanitaire* (→ État, cit. 62). *Formations de transport, de circulation routière du train, des équipages. Formation temporaire de combat*. — Groupe articulé de bâtiments de guerre. — *Formation aérienne*.

1 Les deux escadres, marchant à la rencontre l'une de l'autre, infléchissaient leurs routes vers le sud, pour prendre tout de suite leur formation tactique de combat. Claude FARRÈRE, la Bataille, XXV.

2 Depuis qu'il était entré dans les formations sanitaires, Paneloux n'avait pas quitté les hôpitaux et les lieux où se rencontrait la peste. CAMUS, la Peste, p. 240.

b) *Les grandes formations politiques, syndicales*. ⇒ **Organisation, parti**. *Formation sportive*. ⇒ **Équipe**.

c) *Formation musicale* : groupe d'instrumentistes en nombre variable. *Formation symphonique*. ⇒ **Orchestre**. *Une grande formation, une petite formation de jazz*. Duke Ellington et sa grande formation.

C. Éducation* intellectuelle et morale (d'une faculté, d'un être humain) [⇒ **Développement, évolution**]; moyens par lesquels on la dirige, on l'acquiert (⇒ **Développement, éducation, instruction**). *Formation du caractère, du goût, de l'esprit* (→ Enseignement, cit. 6; établissement, cit. 6). — *La formation d'une personne, d'un enfant. Avoir reçu une solide formation classique, philosophique, littéraire, scientifique, juridique*.

3 Je ne puis me retenir d'espérer qu'entre gens de même formation, de même culture, on puisse toujours à peu près s'entendre, malgré toute différence foncière de tempérament. GIDE, Corydon, IV^e dialogue.

4 (...) d'esprit et de formation classiques (...)

5 Jadis, il s'était présenté à l'École normale. Cette formation littéraire avait marqué sur lui plus que toute autre influence (...)

J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 108.

Spécialt. Ensemble de connaissances théoriques et pratiques dans une technique, un métier; leur acquisition. *Formation professionnelle des jeunes*. ⇒ **Apprentissage**. *Formation* (professionnelle) *des adultes* (1951). *Formation continue, formation permanente* : formation complémentaire pour des adultes, et, spécialt., des salariés. ⇒ **Recyclage**.

CONTR. Déformation, désagrégation, destruction, dissolution.

FORME [fɔʁm] n. f. — 1119; *fourme, furme*, xi^e; lat. *forma*.

★ I. A. Apparence, aspect sensible. ♦ 1. Ensemble des contours (d'un objet, d'un être) résultant de la structure de ses parties et qui rend (cet objet, cet être) identifiable. ⇒ **Apparence, aspect, configuration, conformation, contour, dehors** (n. m.), **disposition, extérieur, figure**. *Forme régulière* (→ Cristalliser, cit. 9), *simple, symétrique* (⇒ **Régularité, symétrie**); *forme irrégulière, biscornue, bizarre* (⇒ **Asymétrie, irrégularité**) d'un objet. *Objet de forme longue, carrée, courbe, elliptique, sphérique*. Souligner la forme d'une chose. *La forme d'une cage* (cit. 4), *d'un calice* (cit. 1), *d'un chapeau* (cit. 8). *Analogie, ressemblance de forme*. ⇒ **Coincidence, conformité, ressemblance, similitude**. *Objets de même forme, mais de taille différente*. ⇒ **Conforme, isomorphe, semblable**; → *Maquette, modèle*. — *Affecter, avoir, offrir, posséder, présenter une forme, la même forme que... la forme de...* *Conserver, garder, perdre, reprendre une forme, sa forme. Sans forme, sans forme précise*. ⇒ **Amorphe, informe** (→ Effacer, cit. 18). *Changer* (cit. 54 et 62) *de forme* : se transformer*. ⇒ **Avatar, métamorphe**. *Altération de forme*. ⇒ **Anamorphe, déformation, difforme; déformer**; et aussi **gauchir** (se), **tordre** (se), **voiler** (se). *Qui peut prendre deux, trois... plusieurs formes*. ⇒ **Dimorphe, diversiforme, hétéromorphe, multi-forme, protéiforme, polymorphe, trimorphe**. *Objet élastique qui reprend seul sa forme première. Acquérir une forme*. ⇒ **Constituer** (se), **former** (se). → 1. Caravane, cit. 2; consistance, cit. 3. — *Loc. Prendre forme. Prendre une forme* (et adj. ou compl.). — Spécialt. (*Formes naturelles*). *Formes cristallines*, qu'affecte un corps qui se cristallise. *Les minéraux amorphes n'ont pas la forme cristalline*. ⇒ **Cristal** (→ Cristallisation, cit. 1; cristalliser, cit. 9); **métamorphe**. « Ces deux sels ont la même forme cristalline... » (Pasteur, in T.L.F.). — (*Organes et organismes*). *La forme d'un animal, d'un végétal. Forme d'une partie du corps. Forme de la tête, du crâne* (→ Brachycéphale, dolichocéphale...), *des bras, des jambes*. → **Élargissement**, cit. 2. *Étude des formes des minéraux, des êtres vivants*. ⇒ **Morphologie, zoomorphie**; aussi **structure**. *Forme d'une plante* (→ Cattleya, cit. 1). *Forme des arbres** (cit. 26) : *formes naturelles* (haute tige, demi-tige, etc. ⇒ **Tige**), *formes artificielles*

(⇒ **Taille**). — Par **métonymie**. *Espèce (animale, végétale), caractérisée par une forme*. *Chez les formes vivipares, ovipares*.

(...) ces triangles, ces pyramides, ces cubes, ces globules et toutes ces figures géométriques n'existent que dans notre imagination (...) elles ne se trouvent peut-être pas dans la nature, ou tout au moins (...) si elles s'y trouvent, c'est parce que toutes les formes possibles s'y trouvent (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, II, C., t. I, p. 436.

(...) il aperçoit tout à coup que le visage de son ami prend une nouvelle forme : les rides de son front s'effacent (...) ses yeux creux et austères se changent en des yeux bleus d'une douceur céleste et pleins d'une flamme divine; sa barbe grise et négligée disparaît; des traits nobles et fiers mêlés de douceur et de grâces, se montrent aux yeux de Télémaque ébloui. Il reconnaît un visage de femme (...)

FÉNÉLON, Télémaque, XVIII.

Je me choisis en maître une forme, un visage. André CHÉNIER, Bucoliques, XXV.

Oh! regardez le ciel! cent nuages mouvants Amoncelés là-haut sous le soufflé des vents, Groupent leurs formes inconnues (...)

HUGO, les Feuilles d'automne, « Soleils couchants ».

(...) son pied (...) imprime fidèlement sa forme sur le sable fin.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXV.

Le *Bonadventure* passa devant cette côte, qu'il prolongea à la distance d'un demi-mille. Il fut facile de voir qu'elle se composait de blocs de toutes dimensions, depuis vingt pieds jusqu'à trois cents pieds de hauteur, et de toutes formes, cylindriques comme des tours, prismatiques comme des clochers, pyramidaux comme des obélisques, coniques comme des cheminées d'usine.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, p. 574-575.

(...) ses bondissants cheveux, disciplinés (...) casquait étroitement la forme charmante et nouvelle d'une tête ronde, impérieuse (...)

COLETTE, la Maison de Claudine, p. 110.

Elle sentait la chaleur et la forme du bras qui l'entourait (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 32.

Parfois les nuages prennent forme. Il se fait dans le ciel des poches de noirceur, qui s'enflent et se rapprochent.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. VIII, in CLARAC, la Classe de franç., I, p. 360.

Les formes animales et végétales, les organes et les fonctions que nous pouvons contempler aujourd'hui, ou retrouver dans le passé, expriment l'harmonie qui s'est établie — inégalement, avec beaucoup de peine, par à-coups — entre les êtres et leurs conditions d'existence.

J. ROMAINS, le Dieu des corps, III.

Le langage ordinaire se prête mal à décrire les formes, et je désespère d'exprimer la grâce tourbillonnaire de celles-ci.

VALÉRY, Couillages, in CLARAC, la Classe de franç., I, p. 108.

Les formes que la vue nous livre à l'état de contours sont produites par la perception des déplacements de nos yeux conjugués qui conservent la vision nette.

VALÉRY, Degas, Danse, Dessin, p. 60.

Spécialt. *Une colonne de forme ionique, un meuble de forme Empire*. ⇒ **Style**.

Une forme en (suivi d'un nom de forme caractéristique; → ci-dessous, infra, cit. 21). *Avoir une forme en pointe, en losange*.

Adjectifs désignant des formes géométriques. ⇒ **Brisé, courbe**, 1. **droit; arrondi, barlong, bombé, concave, convexe**, 1. **court, épais, étroit, large, long, mince, oblong; carré, circulaire, ovale, rectangulaire, rond, triangulaire, polygonal** (hexagonal, octogonal...); **conique, cubique, cylindrique, cylindroconique, hémisphérique, parallélepédique, polyédrique** (hexaédrique, octaédrique...), **prismatique, rhomboédrique, sphérique, tronconique; cycloïdal, elliptique, ellipsoïdal, épicycloïdal, hélicoïdal, hyperbolique, hyperboloidal, parabolique, paraboloïdal, sinusoidal, spiral, spiroïdal**.

REM. Qu'il soit ou non qualifié (par un adj. : *forme allongée, circulaire...*, ou un compl. : *forme de...*), le mot *forme* désigne l'ensemble des traits caractéristiques permettant l'identification d'un objet singulier ou d'une classe d'objets. Dans ce cas, il exprime une relation entre cette caractérisation et les objets singuliers (ex. : *objet qui affecte une forme* [et adj.], *la forme de...*).

♦ 2. Par **métonymie**. (*Une, des formes*). Être ou objet confusément aperçu et dont on ne peut préciser la nature. *Une forme imprécise disparaît dans la nuit*. ⇒ **Apparition**, 1. **ombre, vision** (→ Arrêter, cit. 58). *Une forme fantastique* (cit. 8). *Une forme inerte* (→ Faucher, cit. 5).

On y distinguait çà et là des formes confuses et vagues qui, au jour, étaient des papiers épars sur une table, des in-folio ouverts, des volumes empilés sur un tabouret, un fauteuil chargé de vêtements (...)

HUGO, les Misérables, I, II, XI.

Dans le vieux parc solitaire et glacé Deux formes ont tout à l'heure passé.

VERLAINE, les Fêtes galantes, « Colloque sentimental ».

Auprès de la fontaine, une forme penchée.

Était-ce une femme voilée?

Une aile blanche au bord de l'eau? (...)

GIDE, Bethsabée, I.

On vit sous la lampe, dans une ombre silencieuse où les formes furtives ont le pas des fantômes.

André SUARÈS, Trois Hommes, « Ibsen », I.

♦ 3. Apparence extérieure donnant à un objet ou à un être son originalité, sa spécificité; modèle à imiter, à reproduire. *Forme caractéristique*. *Donner sa forme à un vase, déterminer la forme d'une poterie*. ⇒ **Constituer, former, informer, modeler, mouler**. *Esquisser* la forme d'un visage au fusain. Forme d'une lettre gothique*. ⇒ **Calligraphie**. *Forme d'un objet fabriqué, manufacturé, d'un assemblage*. — *De forme* (et adj. ou appos.). *Manteau de forme raglan**, *de forme trois-quarts*. ⇒ 2. **Coupe, façon**. *Un objet de forme et de style antique, roman*. ⇒ **Arrangement, composition, constitution, structure** (→ aussi ci-dessous, le sens IV). — *Amas sans forme de ruines, de déblais* (⇒ **Informe**), qui a perdu son appa-

rence primitive, ou à qui manque un aspect organisé. *Son corps n'avait plus forme humaine.*

- 16 Sculpteur cherche avec soin, en attendant l'extase, Un marbre sans défaut pour en faire un beau vase; Cherche longtemps sa forme, et n'y retrace pas D'amours mystérieux ni de divins combats. Th. DE BANVILLE, les Stalactites.
- 17 Se renversant jusqu'à ce que sa nuque touchât ses talons, il donnait à son corps la forme d'une roue parfaite. FRANCE, le Jongleur de Notre-Dame, in CLARAC, la Classe de franç., 1, p. 98.
- 18 Je ne veux pas de ces bouteilles truquées (...) Comme forme, j'ai choisi la bouteille cognac; elle est élégante, l'épaule n'est pas trop remontée, le col est fin, le verre en est très clair (...) J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 169.

B. Réalisation particulière et concrète (d'un objet, sensible ou non sensible, considéré comme identique).

♦ 1. (Concret). **▣** Aspect, apparence occasionnelle. *Revêtir une forme ou une autre. Changer perpétuellement de forme. ⇒ Pro-téiforme. La forme larvaire d'un insecte. Dans sa forme primitive, le bâtiment avait une aile.* — Loc. *Sous (la) forme de...* (⇒ ci-dessus, A., 1., et ci-dessous, infra cit. 11). — REM. Dans les contextes concrets notamment, cette valeur (B) peut se confondre avec celle d'« apparence spécifique permettant l'identification » (A).

Anc. chim. *Forme solide, liquide d'un corps.* ⇒ (mod.) **État.**

Aspect particulier que revêt l'expression. *La forme d'une phrase, d'un vers, d'un développement. Donner à un article une forme organisée, symétrique* (⇒ aussi ci-dessous, 6.). — *La forme d'une phrase musicale, d'un mouvement.*

EN FORME DE... *Coquillages en forme de pétales. « Une harpe en forme de lyre »* (M^{me} de Staël, in T.L.F.). *Des sourcils en forme de virgules* (⇒ Aire, cit. 1.; écharpe, cit. 6). *Prélude en forme de poire*, d'Erik Satie. — Viell. *À quoi l'on a donné telle forme* (mod. *sous forme de...*). *Chocolat en forme de tablettes, de barres.* — (En fonction d'adv.). *Couper, tailler en forme de biseau, de pointe...*, en* biseau, en pointe. — (Abstrait). Viell. *Dire en forme d'explication, d'excuse*, en guise* de...

Loc. adj. ou adv. EN FORME : qui a reçu une forme déterminée pour un usage. *Housse en forme. Matière plastique moulée en forme.* — Spécialt. *Robe en forme*, qui épouse les formes du corps jusqu'aux hanches, puis s'évase. *Jupe en forme.*

Loc. Vieilli. BIEN EN FORME : qui a toute l'amplitude de sa forme complète. Spécialt. *Bien en chair**.

- 19 Cependant, tout le long de soixante-cinq jours. Pati-Pati enfla, prit la forme d'un lézard des sables, ventre latéralement, puis celle d'un melon un peu écrasé, puis (...) COLETTE, la Maison de Claudine, p. 175.

PRENDRE LA FORME (DE...) : se rendre ou devenir semblable par l'aspect à... ⇒ **Ressembler**. *Un nuage étiré par le vent qui prend la forme d'un crocodile.* — Absolt. *Prendre forme* : prendre la forme achevée qui était préconçue ou prévisible.

DONNER FORME À (qqch.) : donner sa forme achevée (prévue ou prévisible).

Loc. Didact. *Lettre de forme* : minuscule exactement dessinée, en paléographie.

SOUS (LA) FORME DE : avec l'apparence de. *Zeus séduisit Danaé sous la forme d'une pluie d'or. Apparaître sous la forme de...* ⇒ **Apparence, traits, visage** (⇒ Argent, cit. 10).

- 20 (...) il crut voir Lucile qui passait légèrement devant lui sous la forme d'un ange (...) M^{me} DE STAËL, Corinne, XVI, v.

- 21 Le bonheur est là sous la forme d'un petit morceau de confiture (*de haschisch*); prenez en sans crainte, on n'en meurt pas (...) BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, iv.

En revêtant, dans une circonstance spécifique, l'aspect de... (⇒ le sens B, 1, 2). *Médicament administré sous forme de cachets, de gouttes, de pilules. Explosifs sous forme de bâtonnets, de cartouches* (cit. 3). *S'approprier de l'argent sous forme de numéraire, d'emprunt* (⇒ Expédient, cit. 10).

(Formes caractéristiques). *Analogie de forme entre objets. Objets servant à en qualifier d'autres par analogie de forme.* ⇒ **Aiguille, aigrette, aile, angle, anneau, anse, arc, arcade, arceau, ballon, bec, bombe, boudin, boule, brique, câble, cachet, calotte, capsule, capuchon, cercle, cintre, cloche, clou, cœur, coin, colonne, couronne (cit. 15). *croissant, croix, cube, cylindre, dent, disque, doigt, dôme, entonnoir, épi, étoile, éventail, fer (de lance, fer à cheval...), feuille, flamme, flèche, fleur, fuseau, gerbe, gland, globe, hélice, lacet, langue, languette, lentille, lobules, lunule, mamelon, nacelle, noix, œil, œuf, olive, oreille, pain (de sucre), pastille, patte (d'oie), peigne, pinceau, pointe, poire, pomme, pyramide, réseau, rond, rostre, rotonde, roue, sabot, scie, serpent, spatule, table, tige, tire-bouchon, tréfle, tube, tuyau, vase, ver, volute, voute;* ⇒ aussi les lettres de l'alphabet, notamment S, T (et té) V, W, X, Y, Z.**

Adjectifs qualifiant des formes. ⇒ les adj. tirés des substantifs précédents, et aussi les suff. **-forme, -morphé, -oide.**

▣ Littér. Apparence physique (d'un être humain pris individuellement). *Sa forme élégante, aérienne* (cit. 1). ⇒ **Silhouette, tournure**. La forme gracieuse d'un corps enfantin, d'un enfant.

- Elle voit (quel objet pour les yeux d'une amante!) Hippolyte étendu, sans forme et sans couleur. Elle veut quelque temps douter de son malheur (...) Mais trop sûre à la fin qu'il est devant ses yeux, Par un triste regard elle accuse les Dieux (...) RACINE, Phèdre, v. 6.
- La forme, oublié par l'affection, ne se voit plus chez une créature dont l'âme est alors seule appréciée. BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 559.
- La taille cambrée, la joue sur l'épaule, elle suivait de l'œil les ondulations de sa forme longue dans le fourreau de satin noir (...) FRANCE, le Lys rouge, 1.

♦ 2. Absolt (cour.). *Les formes* : contours du corps humain; spécialement, contour d'un corps bien en chair et attrayant (s'emploie surtout en parlant des femmes). *Femme qui a de belles formes* (⇒ **Appas**, cit. 13); (fam.) **balancé, fait, fichu, foutu, roulé** (bien...), **tourné** (⇒ Fait à peindre, au moule, au tour). *Formes amples* (cit. 3), *pleines, rondes, arrondies* (cit. 9 et 10), *dotées, épanouies, grassouillettes, onduleuses, potelées, replètes. Formes lourdes, courtes, ramassées. Formes élancées, fuselées, gracieuses, sèches, sveltes. Élégance* (cit. 2), *minceur des formes. Formes, dans les différentes attitudes* du corps. Vêtement, robe qui épouse, moule les formes* (⇒ Croupe, cit. 5). *L'embonpoint arrondit les formes, donne des formes.* — Fam. *Prendre des formes* (⇒ **Engraisser**). — *Formes athlétiques, viriles* (⇒ Cercler, cit.).

- Une seule mousseline couvre sa gorge; et mes regards ont déjà saisi les formes enchanteuses. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre, VI.
- Elle avait des formes pleines, attrayantes par cette grâce qui sait unir la nonchalance et la vivacité, la force et le laisser-aller. BALZAC, le Contrat de mariage, Pl., t. III, p. 97.

Ses formes exquises, dont la rondeur était parfois révélée par un coup de vent, et que je savais retrouver malgré l'ampleur de sa robe, ses formes revinrent dans mes rêves de jeune homme. BALZAC, le Cabinet des antiques, Pl., t. IV, p. 341.

(...) ces fossettes amoureuses, ces formes ondoyantes comme des flammes, cette force, cette souplesse, ces luisants de satin, ces lignes si bien nourries, ces bras potelés, ces dos charnus et polis, toute cette belle santé appartient à Rubens.

- Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, II, p. 76.
- (...) une grande et belle créature ayant toutes les formes les plus charmantes de la femme à ce moment précis où elles se combinent encore avec toutes les grâces les plus naïves de l'enfant (...) HUGO, les Misérables, III, VI, II.

♦ 3. Contour considéré d'un point de vue esthétique, en tant que système graphique (indépendamment de l'iconographie). ⇒ **Délinéation, dessin** (cit. 5), **galbe, ligne, modelé, relief, tracé, volume**; ⇒ Corinthien, cit. 1. *Élégance* (cit. 1), *beauté* (cit. 1 et 13) *d'une forme, des formes.* ⇒ **Plastique, proportion**; ⇒ Beau, cit. 99. *Formes pures, nobles, sereines, majestueuses; heurtées, tourmentées. Formes architecturales* (⇒ Edifice, cit. 1). *Formes ornementales.* ⇒ **Ornement. Formes et couleurs d'un tableau.** ⇒ Ajust, cit.; expression, cit. 26. *Les formes d'une œuvre figurative, réaliste, abstraite. La vie des formes*, œuvre de H. Focillon. *L'Esprit des formes*, œuvre d'Élie faure.

J'adore sur toutes choses la beauté de la forme; — la beauté pour moi, c'est la Divinité visible, c'est le bonheur palpable, c'est le ciel descendu sur la terre. — Il y a certaines ondulations de contours, certaines finesces de lèvres, certaines coupes de paupières, certaines inclinaisons de tête, certains allongements d'ovales qui me ravissent au delà de toute expression et m'attachent pendant des heures entières. Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, v, p. 158.

(...) quel que soit le sujet qu'il traite, Ingres y apporte une exactitude rigoureuse, de fidélité extrême de couleur et de forme (...) Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 287.

(Dans le style Louis XV) On dirait que les formes délivrées d'une tutelle tyrannique, se mettent à danser une ronde, une farandole qui ne va plus finir (...) Les angles s'abaissent, les formes s'arrondissent, les coins disparaissent et sont remplacés par des courbes moins sévères et plus attrayantes (...)

- Louis GILLET, Hist. gén. nat. franç., in CLARAC, la Classe de franç., 1, p. 115-116.

Quand la couleur est à sa richesse, la forme est à sa plénitude. P. CÉZANNE, Correspondance avec E. Bernard.

L'artiste (V. Hugo) se servait de plumes faussées; c'est qu'elles crachent, c'est qu'elles traçent ces linéaments capricieux et déterminés ces accidents qui prêtent au dessin des formes, une vie pittoresque et suggestive. Henri FOCILLON, cité par R. ESCHOLIER, La place royale et V. Hugo, in CLARAC, la Classe de franç., 1, p. 202.

REM. Pour la forme, dans le même contexte, voir plus loin cit. 49 à 59 et supra.

♦ 4. (xv^e). Réalisation concrète et variable de (une notion, une idée, une abstraction, un processus, une action). *Les différentes formes de l'énergie* (cit. 16), *de la vie* (⇒ Évolution, cit. 15). ⇒ **Apparence, aspect, état, modalité, variété, visage** (fig). *Changer de forme, affecter, épouser, revêtir une autre forme. De forme variable* (⇒ **Ambigu, capricieux, changeant**), *de forme constante, fixe* (⇒ **Invariable, uniforme**). *Les différentes formes que prend, que revêt l'expérience humaine* (⇒ **Façon, manière, mode**). *Les formes successives du développement intellectuel* (⇒ **Degré, étape, phase, stade**). *Formes d'intelligence* (⇒ Aveugle, cit. 11) *ou de sensibilité.* — **Sous (telle) FORME.** *Extérioriser* (cit. 1) *ses sentiments sous diverses formes. La vertu, le vice, la passion sous toutes ses formes.* — *Une forme de bravoure* (cit. 2), *de coquetterie* (⇒ Coquet, cit. 2), *de désespoir* (⇒ Ennui, cit. 28), *d'égoïsme* (cit. 4), *de fatigue* (cit. 8), *d'indiscrétion* (⇒ Affaire, cit. 21), *de malice* (⇒ Candeur, cit. 7), *de mépris* (⇒ Fascisme, cit. 2), *de persévérance* (⇒ Changement, cit. 8), *de vertu* (⇒ Austérité, cit. 9). *La forme populaire d'une idée* (⇒ Ame, cit. 42). *Une forme raffinée, dégénérée, décadente de civilisation* (⇒ **Sorte, type**). *Une forme de romantisme* (⇒ Expressionnisme, cit. 1). *L'esquisse* (cit. 2), *forme de liberté en art. Con-*

versation qui prend la forme d'un soliloque, d'une confession, d'une dispute (⇒ **Allure**, 3. **tour**). — Spécialt. *Forme sous laquelle se déclare une maladie* : forme atténuée, bénigne ; forme maligne ; larvée (⇒ **Symptôme**). *Forme clinique d'une maladie*. — *La forme dégénérée, vulgaire d'un accent* (cit. 13), *d'une prononciation*.

- 35 (...) l'éternelle monotonie de la passion, qui a toujours les mêmes formes et le même langage. FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, XII.
- 36 La paix n'est qu'une forme, un aspect de la guerre, la guerre n'est qu'une forme, un aspect de la paix, et ce qui lutte aujourd'hui est le commencement de la réconciliation de demain. JAURÈS, in R. ROLLAND, *Au-dessus de la mêlée*, p. 115.
- 37 (...) cette entrevue prit la forme d'un déjeuner d'affaires. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XII, p. 85.

♦ **5.** (xvi^e). Mode particulier selon lequel une société, un ensemble humain, son fonctionnement est organisé. ⇒ **Mode**, **organisation**, **régime**, **statut**. *Forme de l'État* (cit. 117), *du gouvernement* (⇒ **Exigence**, cit. 1), *du parlement* (⇒ **Baron**, cit. 4), *La forme démocratique, monarchique*. — *Forme de la société*. *Évolution des formes sociales* (⇒ **Évolutionniste**, cit. 1). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, livre d'E. Durkheim. *Forme industrielle du capitalisme* (cit. 1). *Forme d'une société de commerce*. *Cette affaire s'est constituée sous la forme d'une société anonyme*.

- 38 Les diverses formes de gouvernements tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouvèrent entre les particuliers au moment de l'institution. ROUSSEAU, *De l'inégalité parmi les hommes*, II.
- 39 Quelle que soit la forme de gouvernement, monarchie, aristocratie, démocratie, il y a des jours où c'est la raison qui gouverne, et d'autres où c'est la passion. FUSTEL DE COULANGES, *la Cité antique*, IV, XI.
- 40 (...) il ne serait pourtant pas mauvais d'examiner dès maintenant quelle forme mes amis et moi nous donnerions à notre participation. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XII, p. 91.

♦ **6.** (1835). Aspect sensible sous lequel se présente un terme ou un énoncé. *Forme des mots* (⇒ **Étymologie**, cit. 1). *Formes accentuées des pronoms*. *Forme du singulier, du pluriel ; du masculin, du féminin*. *Forme active, passive des verbes*. ⇒ **Voix**. *Forme du passé antérieur* (cit. 5 et 6 ; ⇒ **Antériorité**, cit. 7), *du futur* (⇒ **Faillir**, cit. 1).

Les formes, les formes grammaticales : les éléments distingués par la morphologie* et la syntaxe.

Spécialt (ling.). Unité linguistique identifiée par ses traits formels. *Formes signifiantes et figures*. *La langue considérée comme un ensemble de formes*.

♦ **7.** (Déd. xx^e). Didact. Entité organisée étudiable par ses éléments formels seuls, indépendamment des substances formées (⇒ aussi ci-dessous, IV., 3.).

Ling. Ensemble fonctionnel considéré dans sa structure. Spécialt (chez Hjelmslev). Principe organisateur des deux plans du langage, l'expression et le contenu (opposé à la *substance*). *La forme de l'expression* (organisation structurée du plan de l'expression : phonèmes ou graphèmes). *La forme du contenu* (organisation sémantique).

- 41 La langue est une forme et non une substance. F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, p. 169.
- 42 La forme ne peut être reconnue qu'en se plaçant sur le terrain de la fonction (...) La forme linguistique est indépendante de la substance dans laquelle elle se manifeste. L. HJELMSLEV, *Forme et substance linguistique*, in *Bulletin du cercle linguistique de Copenhague*, IV, p. 3-4 (1937-1938).

(1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 13, p. 740). Math. Correspondance entre un élément d'un espace vectoriel et celui d'un corps. $(x + y)$ est une forme linéaire sur l'ensemble des couples (x, y) des nombres réels. *Formes multilinéaires*.

REM. Ce sens, considéré abstraitement se rattache aux valeurs philosophiques traitées ci-dessous, IV.); c'est le cas dans la cit. de Saussure.

♦ **8.** (xiv^e). Cour. Expression sensible (d'une pensée, d'une idée) par le langage ; organisation signifiante (⇒ **Expression**). *Idee, pensée qui cherche, trouve sa forme* (⇒ **Accroissement**, cit. 3 ; **bafoillage**, cit. 1). *Donner à sa pensée, à une idée une forme nouvelle, imprévue, impeccable*. — Par ext. *Arrangement de mots*. ⇒ **Expression**, **formule**, **locution**, 3. **tour**, **tournure**. *Formes exprimant l'affection* (cit. 15). *Formes archaïques, vieilles* (⇒ **Assujettir**, cit. 15). *Les formes du langage ordinaire* (⇒ **Énoncer**, cit. 5).

- 43 (...) toutes les formes que la nécessité de voiler la vérité ou de la rendre piquante, a pu faire inventer (...). CONDORCET, *Vie de Voltaire*, in *VOLTAIRE*, éd. de Kehl, t. XCI, p. 142.
- 44 (*La morale du christianisme*) offre des formes nobles à l'écrivain, et des moules parfaits à l'artiste (...). CHATEAUBRIAND, *le Génie du christianisme*, I, I, 1.
- 45 Il (*Ingres*) émet des maximes et des conseils qu'il est toujours bon de suivre, et qui, sous une forme abrupte, concise et bizarre, contiennent toute l'esthétique de la peinture. Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 288.

♦ **9.** Type* sur le modèle duquel on compose, on construit (une œuvre d'art). ⇒ aussi **Genre** ; ⇒ **Épode**, cit. *La forme du sonnet, de l'épique*. *Les formes innombrables du roman*. — Loc. *En, sous forme de...* *Poème en forme d'acrostiche* (cit. 1). *Conte une histoire sous forme de récit, de lettres, d'un pamphlet* (⇒ **Annotation**, cit. 1 ; **autoriser**, cit. 12 ; **concevoir**, cit. 18). — Vx. *Par forme de...* — Spécialt. *Poème à forme fixe*, et, par métonymie, *forme fixe* : poème dont le nombre de vers, la disposition des rimes, la compo-

sition sont réglés. ⇒ **Poème**. — (Autres emplois métonymiques). *Préférer une forme littéraire à une autre*.

- Au 17^e siècle, ces petits genres qu'on peut appeler les « formes fixes » de la prose, ont été le portrait et la maxime. GUSTAVE LANSON, *l'Art de la prose*, p. 126.
- 47 Prenons un autre élément quasi matériel, dans lequel s'exprime l'œuvre d'art, et qui la façonne grandement : les formes en vigueur de son temps ; pour le poète, le mètre, la coupe du vers, la nature de la strophe ; pour le dramaturge, la division en tant d'actes, le règne ou non des trois unités, l'alternance ou non des vers et de la prose ; pour le musicien, le moule sonate, symphonie, concerto, opéra (...) Sans doute, le propre du génie est de briser ces formes que lui impose l'ambiance. Mais, d'abord, il ne les brise pas tout de suite, leur reste longtemps soumis ; pendant plusieurs années, Hugo pétrit son œuvre dans les formes d'André Chenier et de Lebrun ; les premières sonates de Beethoven sont moulées dans celle de Haydn ; Wagner a débuté par des opéras jetés dans le gaufrier italien. J. BENDA, in *Encycl. franç.* (DE MONZIE), XVI, 62-5.

Les formes dramatiques, scéniques, théâtrales (⇒ **Capital**, cit. 3).

Par ext., arts. *Les formes plastiques*. — REM. Dans le domaine visuel et plastique, cette valeur n'est pas distincte du sens A, 4 (« contours »).

Mus. L'ensemble des rapports entre sons, caractérisant une composition musicale. *Étude des formes musicales*. *Les formes, opposées aux timbres, aux valeurs expressives*. *Formes codées* : *la forme gigue, la forme sonate**.

- 48 (...) la chevauchée de l'Islam rencontre en Italie, en Espagne, en France, les formes abâtardies de cet art grec jetées par les navigateurs sur les rivages méditerranéens en remontant le Danube et le Rhône (...). ÉLIE FAURE, *l'Esprit des formes*, p. 8.

(Littér., arts). **LA FORME** : manière dont les moyens d'expression sont organisés en vue d'un effet esthétique ; l'effet produit par cette organisation. ⇒ **Expression**, **style**, 2. **ton**, **versification**. ⇒ **Esprit**, cit. 124 ; **esthétique**, cit. 3. *La forme en art, opposée à la couleur, au modèle, à la lumière*. *La forme opposée à l'expression, au contenu intellectuel*. *Assimiler ou opposer la forme au fond, au contenu, à la matière, à ce qui est exprimé* → **L'esprit et la lettre**. ⇒ **Fond** (cit. 55 à 59). *Souci de la forme, attachement exclusif à la forme*. ⇒ **Formalisme**, **formel**. *Éloquence* (cit. 11) *qui n'est que dans la forme*. *Forme classique, pure, parfaite, raffinée ; forme baroque, excentrique* (cit. 2). *Vers d'une forme impeccable*. *Le sujet de ce livre, de ce tableau est banal, mais la forme en est neuve*. *La forme est indigne du fond*. *Renouveler la forme* (⇒ **Récrire**, **reprandre**, **rhabiller**, fig.).

- 49 Lorsque la forme est telle qu'on en est plus occupé que du fond, on croit que la pensée est venue pour la phrase, le fait pour le récit, le blâme pour l'épigramme, l'éloge pour le madrigal, et le jugement pour le bon mot. JOSEPH JOUBERT, *Pensées*, XXII, LVIII.

Forma, la beauté. Le beau, c'est la forme. Preuve étrange et inattendue que la forme, c'est le fond. Confondre forme avec surface est absurde. La forme est essentielle et absolue (...).

- HUGO, *Post-Scriptum de ma vie*, *Utilité du beau* (⇒ **Absolu**, cit. 19).
- 51 La forme et le fond sont aussi indispensables que la chair et le sang. HUGO, *Post-Scriptum de ma vie*, *Le goût*.
- 52 Tantôt une idée commande la forme qui lui convient ; tantôt la forme, la consonance seule, détermine tout. E. DELACROIX, *Écrits*, II, p. 80.
- 53 Ce que j'aime par-dessus tout, c'est la forme, pourvu qu'elle soit belle, et rien au delà. FLAUBERT, *Correspondance*, t. I, p. 225.
- 54 La forme est la chair même de la pensée, comme la pensée est l'âme de la vie (...). FLAUBERT, *Correspondance*, t. II, p. 187.
- 55 La forme est sévère en général, correcte et par endroits remarquablement *forme*. J'y voudrais plus de poésie, de détail quelconques. SAINT-BEUVE, *Correspondance*, 6 oct. 1835, t. I, p. 551.

Je rêve (...) que je trouve progressivement mon ouvrage à partir de pures conditions de forme, de plus en plus réfléchies. — précises jusqu'au point qu'elles proposent ou imposent presque (...) un *sujet*. Observons que des conditions de forme précises ne sont autre chose que l'expression de l'intelligence et de la conscience que nous avons des *moyens* dont nous pouvons disposer, et de leur portée, comme de leurs limites et de leurs défauts. VALÉRY, *Variété III*, p. 65.

(...) ces jansénistes de la peinture et de la poésie, les Degas, les Mallarmé, qui ne vécurent que pour rejoindre et pour parfaire, l'un, quelque forme, l'autre, quelque système de mots (...). VALÉRY, *Degas, Danse, Dessin*, p. 159.

Un mythe fort ému de la cosmogénie polynésienne nous apprend qu'un dieu ne devient dieu qu'au moment où il devient forme. C'est vrai. Mais il est vrai, aussi, qu'au moment où il devient forme, il commence de mourir. ÉLIE FAURE, *l'Esprit des formes*, p. 9.

Créer une œuvre ne saurait consister, ainsi que le croit souvent le profane, à revêtir d'une apparence visible une idée qui serait déjà tout élaborée dans le cerveau de l'artiste. La forme n'est pas une sorte de traduction ou de vêtement plastique d'une pensée ; elle ne lui est pas conférée après coup. Focillon ■ eu le grand mérite de le souligner : l'artiste, en quelque sorte, pense et sent directement avec les formes, comme d'autres avec les mots. René HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, p. 428.

La forme d'un auteur, son style, le type d'organisation qu'il donne à ses œuvres.

★ II. Apparence et organisation conforme à une norme ; processus normé.

♦ **1.** (Au plur.). [a] (1280). Vx. Manière d'agir, de procéder. ⇒ **Conduite**, **façon**, **manière**, **usage**. *Formes rudes ; distinguées, raffinées*. — REM. Dans cette acception, *forme* ne s'emploie guère qu'au pluriel ; l'emploi au singulier est vieux.

Eurymaque était grave avec les graves, enjoué avec ceux qui étaient d'une humeur enjouée : il ne lui coûtait rien de prendre toutes sortes de formes. FENELON, *Télémaque*, XIII.

[b] Mod. Manières polies, courtoises. *Avoir des formes, manquer de formes*. *Apprenez-lui cet échec en y mettant des formes*.

avec des précautions, des atténuations, pour ménager son amour-propre, sa susceptibilité. *Avec cette personne, il faut toujours prendre des formes* → Prendre des gants*.

♦ 2. Loc. (1665). **POUR LA FORME** : par simple respect des usages ou des conventions. *Il ne l'a fait que pour la forme*, comme une simple formalité*.

61 Pour la forme, il faudra, s'il vous plaît, qu'on m'apporte, Avant que se couche, les clefs de votre porte. MOLIÈRE, Tartuffe, v. 4.
61.1 Il nous dit (...) que tous les Lapons étaient chrétiens et baptisés; mais que la plupart ne l'étaient que pour la forme seulement (...)
J.-F. REGNARD, Voyage en Laponie, p. 100.

62 Ce vieillard instruit, qui a passé aux yeux de tant de gens remarquables pour prudent, averti, d'excellent conseil, moi, son fils, je ne l'ai jamais consulté que pour la forme, après m'être renseigné ailleurs et décidé en dehors de lui.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 249.

De pure forme : effectué pour respecter les convenances et sauver les apparences.

♦ 3. (xvi^e). Sing. ou plur. Manière de procéder, d'agir selon des règles convenues, établies. ⇒ **Formalité, règle; formule. Les formes de l'étiquette.** ⇒ **Cérémonial, cérémonie. Respecter la forme, les formes consacrées. Donner un bal** (cit. 2) *dans les formes*.

63 — (...) elle sera morte dans les formes.
— Il vaut mieux mourir selon les règles, que de réchapper contre les règles.
MOLIÈRE, l'Amour médecin, II, 5.

64 — Eh bien! quelle garantie me donnerez-vous? reprit Julien avec un accent vif et ferme, et qui semblait abandonner pour un instant les formes prudentes de la diplomatie.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XXX.

65 Elle (*la comédie*) fait parler l'avocat, le juge, le médecin, comme si c'était peu de chose que la santé et la justice, l'essentiel étant qu'il y ait des médecins, des avocats, des juges, et que les formes extérieures de la profession soient respectées scrupuleusement.
H. BERGSON, le Rire, p. 41 (→ aussi Automatismes, cit. 7).

66 Il y avait la manière officielle (en Provence, depuis l'an 1100 jusqu'en 1328) de se déclarer amoureux d'une femme, et celle d'être agréé par elle en qualité d'amant. Après tant de mois de cour d'une certaine façon, on obtenait de lui baiser la main. La société, jeune encore, se plaisait dans les formalités et les cérémonies qui alors montraient la civilisation, et qui aujourd'hui feraient mourir d'ennui. Le même caractère se retrouve dans la langue des Provençaux, dans la difficulté et l'entrelacement de leurs rimes, dans leurs mots masculins et féminins pour exprimer le même objet; enfin dans le nombre infini de leurs poètes. Tout ce qui est *forme* dans la société, et qui aujourd'hui est si insipide, avait alors toute la fraîcheur et la saveur de la nouveauté.
STENDHAL, De l'amour, II.

Fig. *Une bataille en forme*, avec tout ce qu'une bataille comporte.
⇒ **Règle** (en).

♦ 4. (1549). Dr. « Aspect extérieur d'un acte juridique, d'un jugement ou d'un acte instrumentaire » (Capitant). — REM. Cette valeur juridique s'apparente à la fois au sens I (« aspect extérieur »), II (« norme de comportement, d'action ») et IV (« structure », opposé à « substance »).
Forme libre. Forme réglementée. La forme et le fond, et la matière. Envisager les formes. ⇒ **Formel** (II., 2.). *Les formes juridiques.* ⇒ **Procédure.** — Spécial. **Forme déterminée par la loi.** ⇒ **Formalité, formule. Conditions de forme et de fond.** ⇒ **Formalisme. Observer les formes légales, prescrites** (→ Cas, cit. 12; expropriation, cit. 3). *Dans les actes solennels la forme donne existence à la chose* (cf. l'adage « In solemnibus forma dat esse rei »). *Formes solennelles. Formes de publicité. Formes habilitantes. Formes probantes. Acte passé dans la forme administrative* (→ Authentique, cit. 4). *Titre en forme exécutoire* (⇒ **Paré**). *Rédiger un jugement dans les formes.* ⇒ **Libeller. Inobservation, violation des formes légales. Nullité d'un acte entaché d'un vice de forme. Cassation d'un jugement pour irrégularité de forme. — *La forme emporte* (cit. 45) *le fond** (cit. 53 et 54). — *En forme, en bonne forme* : dans le respect des formalités, des conventions de forme. *Contrat en bonne forme, rédigé en bonne forme.* — Loc. *En bonne et due forme* : dûment; dans les règles. — Vx. *De forme* : selon les règles. *Sans forme.***

67 En vertu d'un contrat duquel je suis porteur :
Il est en bonne forme, et l'on n'y peut rien dire. MOLIÈRE, Tartuffe, v. 4.

68 (...) pour les faire punir (...) dans les formes de la justice (...)
PASCAL, les Provinciales, XIV.

69 « Que l'on donne les chrétiens aux bêtes farouches! » On n'observait contre eux ni formes ni procédures.
BOSSUET, Panégyrique de St-Gorgon, II, 1.

70 Le mépris des formes entraîne bientôt parmi nous celui du fond; nous employons si souvent la formule, sans tirer à conséquence, qu'à la fin tout sera sans conséquence.
DUCLOS, Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, t. VI, p. 155, in LITTRÉ.

71 On déclara la guerre à l'Espagne dans les formes à la fin de l'année 1739.
VOLTAIRE, Louis XV, VIII.

72 On dit communément que la forme emporte le fond, c'est-à-dire que les moyens de forme prévalent sur ceux du fond; comme il arrive, par exemple, lorsque l'on a laissé passer le temps de se pourvoir contre un arrêt (...)
Encycl. (DIDEROT), art. *Forme*.

73 Les actes qui n'ont pas de formes déterminées s'appellent *consensuels*, parce qu'ils n'ont d'autre élément nécessaire pour leur formation que la volonté ou consentement; les autres sont dits *actes solennels*... La *forme extérieure* seule lui a fait défaut (*à cet acte de donation de nul effet*), mais elle était *nécessaire* et l'acte n'existe pas sans elle. C'est ce qu'exprime l'adage : « Forma dat esse rei ».
M. PLANIOL, Traité élémentaire de droit civil, t. I, n° 285.

74 Il y a la forme chère aux lettrés, et il y a la forme chère à Brid'oison. De celle-ci les exigences sont impérieuses (... les recueils de jurisprudence foisonnent en arrêts cassés à raison d'un vice de forme.

Pierre MININ, le Style des jugements, p. 291-292.

Allusion littéraire :

(...) la-a forme, voyez-vous, la-a forme! Tel rit d'un juge en habit court qui-tremble au seul aspect d'un procureur en robe. La-a forme, la-a forme!
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 14.

Loc. fig. (1585). *Sans autre* (cit. 4) *forme de procès* : sans discussion, sans qu'il y ait d'objection possible.

Loc. *Dans les formes (de la loi)* : en respectant la forme.

♦ 5. Liturgie. *Forme d'un sacrement* : « le second des éléments qui composent le "signe sacré". Il précède la signification du rite religieux par les paroles prononcées sur la matière ». (R. Lesage, *Dict. de liturgie romaine*).

★ III. (1858, d'abord en parlant d'un cheval de course; de l'angl. *form*, de même orig. que le franç. *forme*, 1760, dans cette acception).

♦ 1. Condition physique permettant (à un cheval [1858]; par ext. [1884, in Petitot], à un sportif), d'obtenir tel ou tel résultat en compétition. *La bonne, la mauvaise forme d'un cheval, d'un athlète. Acquérir une meilleure forme. Surveiller sa forme. Être au sommet de sa forme. — Être dans une forme modeste, excellente, dans une forme olympique**.

La forme des sportifs : c'est un sens nouveau qu'ils ont ajouté aux vingt-cinq acceptions du mot signalées par Littré. Celle qui s'en approche le plus est la quatorzième : « La forme d'un argument, la manière bonne ou mauvaise dont les parties d'un argument sont disposées. En forme, conformément à la manière dont l'argument doit être disposé pour qu'il soit selon les règles. » Le coureur en *forme* est dans les règles pour gagner. Mais l'expression est bien plus riche de significations. La forme s'oppose à la matière, au sens où l'athlète sent la matière comme un poids qui freine la performance : pour que l'athlète soit en *forme*, il faut que la graisse, la lymphite, tout ce qui alourdit, se soit transformé en nerfs et en muscles, que la matière soit devenue forme. L'athlète parfait s' imagine flamme se consumant dans la performance sans laisser de cendres.

Roger VAILLAND, 325 000 francs, p. 32.

J'ai tout laissé choir (...) J'ai vu la graisse revenir (...) mes muscles s'ankyloser. Et puis, il y a un mois (...) Vous savez, ce dernier sursaut de la flamme, quand le feu est sur le point de s'éteindre (...) C'est en ce moment dans mon corps un retour de *forme* qui est incroyable. Il ne faut pas chercher à comprendre. La forme! Elle est encore pour nous à demi inconnue; elle vient, s'en va, c'est un serpent et une fée (...) Et je suis sûre (...) que je peux battre le record féminin du mille (...) Seulement, il faut que je le tente tout de suite; ma forme peut disparaître du matin au soir.
MONTHERLANT, les Olympiques, p. 91.

Absolt. Condition physique favorable aux performances*; bonne condition. *Avoir, ne pas avoir la forme. Acquérir, conserver, garder, perdre la forme. Se trouver « à court de forme »* (Arnoux, in T.L.F.).

Loc. **EN FORME** : en condition favorable. *Nos nageuses sont en forme. Ce coureur ne se sent pas en forme.* — (1933, in D.D.L.) **Renforcé** par un adj. antéposé. *En grande, en pleine forme.*

Cette journée, il y a deux ans, où je me retrouvai tout à coup en pleine forme, au début de septembre : j'avais fourni, dans le parc, une course bellement respirée, puis, sur la pelouse, des pointes de vitesse à me surprendre; sautant au passage un massif de fleurs, je m'étonnai de bondir si haut et si loin.
Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 211.

♦ 2. (Mêmes emplois). Condition physique et intellectuelle ressentie (par une personne); aptitude à agir. *Pour un homme de son âge, il a une forme excellente. Sa mauvais forme vient du surmenage.* — Absolt. Bonne condition. *C'est la forme!* ⇒ (fam.) **Frite, pêche**.

Loc. **DANS UNE... FORME... Être dans une bonne forme, une forme médiocre.** — **EN... FORME. Être en bonne, en mauvais forme.** — Absolt. *Être en forme, frais** et dispos. *Il n'était pas en forme, pas très en forme. Alors, en forme? En pleine forme, merci!*

Savez-vous que vous êtes ravissante? Vous êtes dans une forme!
BERNSTEIN, Secret, II, p. 20, in T.L.F.

★ IV. (xiii^e; lat. didact. *forma*). Didact. Principe interne d'unité des êtres, indépendant de leur matière, de leur substance.

♦ 1. (1270). Philos. anc. (Chez Aristote). Principe d'organisation et d'unité de chaque être. *La forme et la substance.* — (Chez les scolastiques). Principe substantiel d'un être individuel. *Formes substantielles et formes occasionnelles* (ou *accidentelles*) *dans la philosophie thomiste.* — REM. Dans cette acception, la *forme* (ou cause formelle) est tenue pour un élément constitutif (→ *Essence, fond*); elle s'oppose à *matière** (« manière d'être indéterminée ») et aussi à *accident** (cit. 1, Descartes), à *apparence* (→ aussi **Formel**, cit. 7, Descartes) et à *substance*.

(...) il (*Dieu*) n'est point un simple faiseur de formes et de figures dans une matière préexistante : il a fait et la matière et la forme (...)
BOSSUET, Élévation, II, p. 2.

(...) un autre de ces principes (*d'Aristote*) était que la matière, d'elle-même, est informe, et que la forme est un être distinct et séparé de la matière (...)
BUFFON, Hist. naturelle des animaux, v, Œ., t. I, p. 475.

Par plais. L'esprit* (opposé au corps). *Avoir la forme enfoncée* (cit. 43, Molière) *dans la matière*.

♦ 2. Log. Ce qui règle l'exercice de la pensée, ou impose des conditions à notre expérience. *Forme d'une opération de l'entendement* : nature de rapports existant entre les termes de l'opération, abstraction faite des termes eux-mêmes. *Forme d'un jugement, d'un raisonnement.* — **EN FORME. Argument** (cit. 11), *sylogisme en forme* : « tout raisonnement qui conclut par la force de la forme » (Leibniz). (Chez Kant; 1801 en français, de Villers, in D.D.L.). Lois de la pensée qui établissent des rapports entre les données immédiates de la sensation (ou « matière »). *Formes pures a priori de la sensibilité* :

75

75.1

76

76.1

76.2

77

78

le temps* (*forme du sens interne*) et l'espace* (*forme du sens externe*). *Formes de l'entendement*. ⇒ **Catégorie**. *Formes de la raison*. ⇒ **Idee**. — Par anal. *Formes de la moralité* : le caractère impératif, catégorique et universel de la loi morale.

Par ext. *Les formes de la pensée déductive*. ⇒ **Formel**.

♦ **3.** (xx^e; concept lié à I., 6., ci-dessus). Psychol. et biol. *Théorie de la Forme* (trad. de l'all. *Gestalttheorie*) : théorie selon laquelle les propriétés d'un phénomène psychique ou d'un être vivant ne résultent pas de la simple addition des propriétés de ses éléments mais de l'ensemble des relations entre ces éléments. ⇒ **Structure**. *Une mélodie a une forme propre qui subsiste lors de sa transposition* dans un autre ton, bien que les notes qui la constituent en soient altérées. Un organisme est une forme biologique.* — *Loi de la bonne forme*, selon laquelle une forme privilégiée est perçue au détriment des autres possibles. — REM. La traduction de l'allemand *Gestalt* par *forme* est usuelle, mais approximative. Les termes de *structure* et de *configuration* conviendraient mieux.

79 La Gestalttheorie part des formes ou structures considérées comme des données premières. Elle ne se donne pas une matière sans forme, une pure multiplicité chaotique, pour chercher ensuite par le jeu de quelles forces extérieures à ces matériaux indifférents ceux-ci se grouperaient et s'organiseraient. Il n'y a pas de matière sans forme. P. GUILLAUME, la Psychologie de la forme, p. 32.

Par métonymie. (*Une, des formes*). Réalité (organisme, fait psychique, ensemble concret ou abstrait) considérée dans sa structure (⇒ aussi ci-dessus cit. 41, 42 et supra [I., B., 4.]).

80 Les faits psychiques sont des formes, c'est-à-dire des unités organiques qui s'individualisent et se limitent dans le champ spatial et temporel de perception ou de représentation. P. GUILLAUME, la Psychologie de la forme, p. 31.

★ **V.** (xii^e). Par métonymie. (*Une, des formes*). Objet possédant une forme caractéristique. — REM. D'autres valeurs métonymiques sont indissociables des sens I, II et IV.

A. Objet capable de donner une forme (I.) à d'autres objets.

♦ **1.** Techn. Ce qui sert à donner une forme (I.) déterminée à un produit manufacturé. ⇒ **Cerce, gabarit, matrice, modèle, moule, patron**.

(Fin x^e). Pièce généralement en bois, ayant la forme du pied et servant à la fabrication des chaussures. *Botier qui monte une chaussure, un soulier sur une forme* (⇒ *Façonner*, cit. 8). *Forme articulée qu'on introduit dans la chaussure pour l'empêcher de se déformer*. ⇒ **Embauchoir**.

(1636). Module plein servant à la fabrication des chapeaux. *Forme de modiste*. ⇒ **Champignon**. — Carcasse sur laquelle on tend l'étoffe d'un chapeau de femme. — Par ext. Partie d'un chapeau destinée à recevoir la tête (opposé à *bord*). — Loc. cour. **HAUTE FORME** (vx); **HAUT DE FORME** (mod.). *Chapeau à haute forme; chapeau haut de forme*, et, absolt, *un haut de forme*. ⇒ **Haut-de-forme**.

80.1 Nous trouvâmes à notre arrivée toute la maison pleine de prêtres vêtus de longs manteaux noirs, et de chapeaux qui semblaient, par la hauteur de leur forme, servir de colonnes à quelque poutre de la maison. J.-F. REGNARD, Voyage en Laponie, p. 172.

80.2 Et tandis qu'il montait ainsi l'escalier, suivi de son officier d'ordonnance, chacun se demandait avec anxiété ce qu'il allait dire, et ces joues rouges, ces yeux clignants et jusqu'au pardessus baïllant et l'énorme chapeau haute forme incliné sur la tête, toutes ces choses vulgaires étaient contemplées avec une émotion irrésistible (...). PROUST, Jean Santeuil, Gall. 1952, p. 625.

81 (...) une sorte de haut de forme usagé, crasseux au point que je répugnais à m'en couvrir. Durant toute la cérémonie je le maintins des deux mains, au-dessus de ma calvitie, à quelques centimètres de mon crâne (...). GIDE, Ainsi soit-il, p. 92.

UN FORME : un chapeau haut de forme.

81.1 Où qu'il avait pris la façon de porter un « forme » dans ce sale bar ! CÉLINE, Guignol's band, p. 35.

♦ **2.** (1636, métall.). Moule creux. *Forme à pain de sucre; forme à fromage**. ⇒ **Cagerotte, caserette**.

♦ **3.** Châssis utilisé dans la fabrication du papier à la main. *Les filigranes* des formes ont donné leurs noms aux formats du papier. Petite formé*. ⇒ **Formette**. *Papier à la forme*.

♦ **4.** (1549, Plantin). Techn. (imprim.). Composition* imposée et serrée dans un châssis; le châssis* qui maintient la composition. *Serrer la forme. Garniture d'une forme* : les pièces qui séparent les pages et représentent les marges. *Faire un cliché* de la forme*. ⇒ **Flan**. *Dimension d'un livre, déterminée par le nombre de pages que contient la forme*. ⇒ **Format**.

82 Le plateau mobile où se place la *forme* pleine de lettres sur laquelle s'applique la feuille de papier était encore en pierre et justifiait son nom de *marbre*. BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 464.

83 Là, était l'évier sur lequel se lavaient avant et après le tirage les Formes, ou, pour employer le langage vulgaire, les planches de caractères (...). BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV.

Cliché, plaque, cylindre servant à l'impression.

B. Ce qui a une forme (I.) caractéristique (⇒ aussi **Fourme**, **fromage**, **étym.**).

♦ **1.** (1386). Mar. Bassin*. *Forme de radoub, forme sèche*. ⇒ **Ber, cale**. *Forme flottante*. ⇒ **Dock** (flottant). *Un navire avarié qui passe en forme*.

♦ **2.** Ponts et Chaussées. Couche de sable sur laquelle on établit le pavé. — Lit de poussier, etc., sur lequel on pose des carreaux.

♦ **3.** (V. 1200). Archéol. Banc, banquette. — REM. Dans cette acception, → le comp. *Plate-forme*. — *Stalle (d'église)*.

♦ **4.** (1678). Vétér. Exostose développée sur la phalange d'un cheval. *Formes du paturon, de la couronne. Formes phalangiennes, formes cartilagineuses*.

♦ **5.** (V. 1320, *fourme*). Vén., vx. Gîte du lièvre, du renard. *Surprendre un lièvre en forme*.

CONTR. Essence, matière, réalité. — Couleur (art). Âme, esprit. — Essence, fond; contenu, matière, substance, sujet. — (Philos.) Accident, apparence; matière.

DÉR. Formance, formeret, formette, formier. V. Fromage.

COMP. Haut-de-forme, plate-forme.

-FORME Élément du lat. *-formis* (de *forma* « forme ») et qui sert à former des mots savants. Ex. : *aculéiforme* (qui a la forme d'un aiguillon); *gazéiforme* (qui a l'aspect du gaz; qui est à l'état de gaz); *épileptiforme* (dont les symptômes ressemblent à ceux de l'épilepsie). ⇒ aussi **-morphé** et **-oïde**.

⇒ **Actiniforme, aculéiforme, aëriiforme, aliforme, amentiforme, anguiforme, anguilliforme, ansériforme, antenniforme, anthropoforme, bacilliforme, capilliforme, cholériforme, coralliforme, cordiforme, cruciforme, cunéiforme, digitiforme, ensiforme, épileptiforme, filiforme, flagelliforme, fongiforme, fragiforme, fusiforme, gangli-forme, gazéiforme, gélatiniforme, globuliforme, granuliforme, infundibuliforme, lamelliforme, lanciforme, lentiforme, liguliforme, linguiforme, maculiforme, mamelliforme, membraniforme, myrtiforme, oléiforme, ombelliforme, onguiforme, operculiforme, oviforme, papilliforme, patelliforme, penniforme, piriforme, pisciforme, puriforme, réniforme, rétififorme, ruiniforme, sacciforme, sacculiforme, scutiforme, serratififorme, sétiforme, spiciforme, squamiforme, strobiliforme, sulciforme, tuberculiforme, tubérimiforme, unciniforme, uviforme, vermiforme, zoniforme; aussi **Difforme, diversiforme, informe, multiforme, uniforme**.**

FORMÉ, ÉE [fɔʁme] adj. ⇒ **Former**.

FORMEL, ELLE [fɔʁmel] adj. — 1560, au sens I; philos. (sens II), v. 1270, du lat. scolastique; lat. *formalis* « qui a telle forme », de *forma*. ⇒ **Forme**.

★ **I.** (Choses et personnes). ♦ **1.** Qui est énoncé de manière déterminée; dont la forme (I., B., 2.) est déterminée. *Affirmation, déclaration formelle*, dont la précision et la netteté excluent toute méprise, toute équivoque. ⇒ **Clair, explicite, précis, positif**. *Démenti formel, dénégation formelle. Ordre formel. Exigence, injonction formelle. Assentiment, consentement* (cit. 2). *désaveu, refus formel*. ⇒ **Catégorique**. *Affirmer d'une manière formelle*. ⇒ **Assuré, certain, sûr. Intention formelle. ⇒ **Prononcé** (⇒ *Épouser*, cit. 4). *Preuve formelle*. ⇒ **Incontestable, indéniable, indiscutable, indubitable, irréfutable** (⇒ *Détenir*, cit. 4). *Texte formel*, dont le sens est évident*. *Le texte de la loi, de ce traité est formel. En termes formels, dans les termes les plus formels*.**

Notre écrit y est formel. PATRU, Plaidoyers, 6, cité par Richelet. 1
(...) cette erreur abominable d'ôter à la créature toute liberté, et de faire Dieu en termes formels auteur de tous les péchés, comment la pardonnez-vous à Luther? 2
BOSSUET, 6^e Avertissement, III, xxxvi.

La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiat de la République, dans l'espace de vingt-quatre (heures) et de n'y rentrer jamais, sous les plus grèves peines. ROUSSEAU, les Confessions, XII. 3
Il était venu avec le projet formel de tout dire, dans l'espoir de rendre le mariage nécessaire. ZOLA, la Terre, III, vi. 4

♦ **2.** (En parlant de la source du discours, personne, etc.). Qui énonce quelque chose de manière déterminée, formelle. *Il a été formel*. ⇒ **Clair, explicite, précis**. *Il est toujours formel en matière de théorie*. ⇒ **Absolu, dogmatique, entier**. *La loi, la jurisprudence est formelle*. — *Formel sur* (qqch.), *à propos de* (qqch.). *Le témoin a été formel sur ce qu'il a vu*.

★ **II.** (Choses). Qui concerne la forme, est relatif à la forme (I. B.; II. et IV.). Didact. (Correspond à *forme*, I., B.). *Aspect, caractère formel* (opposé à *matériel, de fond, de contenu*). *Distinction formelle. Relation formelle et relation substantielle* (⇒ ci-dessous, II., 3.).

♦ **1.** Spécialt. Qui repose sur la forme, les formes, donne plus d'importance à la forme (qu'au fond, qu'au contenu). — (Expression). *Classement, plan formel. L'aspect formel du langage* : morphologie, syntaxe (opposé à *sémantique*). — Didact. (*Forme*, I., B., 4.). *Analyse formelle d'une langue. Grammaire formelle*, qui tente de ne pas tenir compte de la signification, qui correspond à un modèle*. — *Caractère formel de la langue, selon le structuralisme*. ⇒ **Structuel**.

Cour. Qui considère la forme*, l'apparence, plus que la matière, le contenu. *Enseignement formel, éducation toute formelle, purement formelle*.

5 (...) cerveaux enfantins pétris de façon saugrenue par l'enseignement le plus compliqué, le plus vide, le plus purement « formel » qui fût jamais (...)

Jules LEMAITRE, Impressions de théâtre, Villon.

(Forme, I., B., 5. et 6.). *Les qualités formelles d'un texte. Beauté formelle d'un poème, d'une composition musicale. La perfection formelle de l'« Art de la fugue » de Bach. — Les qualités, les défauts formels d'un tableau. Harmonies formelles.* — (En parlant du créateur). « Mallarmé, génie essentiellement formel » (Valéry, in T. L. F.).

6 Leurs œuvres sont de magnifiques architectures de sons, aux lignes et aux rythmes touffus, d'une abondante beauté, d'abord plus formelle qu'expressive.

R. ROLLAND, les Musiciens d'autrefois, p. 12.

♦ 2. (Correspond à forme, II.). [a] Qui privilégie les formes (II., 1. et 3.). *Politesse formelle, très formelle.* ⇒ **Formaliste.** — Pêj. *Une attitude respectueuse purement formelle et hypocrite.*

[b] Qui est fait ou énoncé pour la forme. ⇒ **Principe** (de principe). *Une démarche, une déclaration formelle. Engagement, accord formel.* — Pêj. De pure forme, sans effet. *Une protestation purement formelle.* ⇒ **Platonique.** *L'observation formelle des prescriptions religieuses.*

[c] (Forme, II., 4.). Dr. Relatif à la forme. *Caractère formel d'un acte, d'un jugement. Classification formelle des actes juridiques (opposé à matériel). Le point de vue matériel et le point de vue formel en droit. Critère formel de la loi.*

Qui est fait dans les formes. *Acte juridique formel*, dont un document atteste l'existence. ⇒ **Authentique.** *Acte formel et solennel. Clause formelle.* ⇒ 1. **Exprès.**

Sociol. *Égalité formelle* (→ Égalisation, cit.). : égalité juridique et politique (par oppos. à *égalité matérielle*, qui se rapporte aux moyens d'existence).

6.1 La doctrine qui repousse totalement l'égalité matérielle et qui prend pour règle de ne réaliser que l'égalité formelle est le libéralisme pur.

F. RAUCH, in LALANDE, Voc. de la philosophie, Sur l'égalité.

(Marxisme). *Libertés formelles* : libertés garanties par la loi, en démocratie (opposé à *libertés réelles*, procurées par le pouvoir économique).

♦ 3. Didact. (Correspond à forme, IV.). [a] Philos. Qui concerne la forme (IV., 1.). — (Chez les scolastiques et Descartes). Qui possède une existence actuelle*, effective. « *Chez Descartes, la réalité "formelle" d'une idée est celle qu'elle a dans la chose elle-même, indépendamment de la représentation que nous en avons* » (Cuvillier, *Petit voc. de la langue philosophique*, p. 52). *Cause formelle.* — REM. Dans cette acception, *formel* s'oppose à *objectif* et à *virtuel*.

7 (...) la couleur, la dureté, la figure, etc., n'appartiennent point à la raison formelle de la cire, c'est-à-dire qu'on peut concevoir tout ce qui se trouve nécessairement dans la cire sans avoir besoin pour cela de penser à elles (...)

DESCARTES, Réponses aux 3^e objections, II.

Causalité, cause formelle : ce qui constitue l'essence* (opposé à *cause efficiente, finale*...).

[b] Log. (Correspond à forme, IV., 2.). Relatif aux formes de la pensée déductive. *La logique* formelle classique étudie la forme des opérations de l'entendement sans considérer la matière sur laquelle elles s'effectuent. Raisonement formel* (syn. : *en forme*). ⇒ **Syllogisme**; **syllogistique**. *Caractère formel de la logique moderne* (⇒ **Logistique**). *Rendre formel, plus formel.* ⇒ **Formaliser**.

8 Encore qu'ils (*les passionnés*) ne fassent pas dans leur esprit ce raisonnement formel : je l'aime ; donc c'est le plus habile homme du monde ; je le hais ; donc c'est un homme de néant, ils le font en quelque sorte dans leur cœur (...)

A. ARNAULD et P. NICOLE, Logique de Port-Royal (1673), III, xx, II, éd. 1879, p. 270.

Opérations formelles, indépendantes du contenu concret (fondement, chez Piaget) des opérations *propositionnelles*. — *Pensée formelle*, caractérisée par la possibilité de ces opérations.

[c] Philos. (chez Kant et les kantien). Des formes a priori (de la sensibilité, de l'entendement).

Morale formelle (de Kant), où la valeur de l'acte vient non de l'acte lui-même mais de la loi morale qui l'inspire.

[d] (Correspond à forme, IV., 3.). Sc. Qui concerne la forme (« Gestalt »), la structure. ⇒ **Structural**.

[e] (Correspond à la fois à forme, II., 4., et à forme IV., aux éléments fonctionnels envisagés indépendamment de leurs contenus et aux structures). *Éléments formels d'un système. Étude formelle.* *Une relation formelle reste vraie (ou fausse) quels que soient les éléments qu'elle met en relation.*

9 (...) en mathématiques, la relation $(a + b)^2 = a^2 + b^2 + 2ab$ est *formelle* en tant qu'elle reste vraie pour tous les nombres réels.

A. LALANDE, Voc. de la philosophie, Forme, B.

CONTR. (Du 1.) **Ambigu, conditionnel, douteux, équivoque, implicite, obscur, tacite.**
DÉR. **Formellement.**

FORMELEMMENT [fɔʁmelmɑ̃] adv. — xiv^e, *fourmelement*, au sens 1 ; ■ remplacé *formeement* ; de *formel*.

♦ 1. Cour. De façon formelle (1.). *La vérité a été formellement établie.* ⇒ 1. **Bien, certainement, clairement, équivoque** (sans), **net-**

tement, rigoureusement. *Interdire formellement une manifestation ; abroger* (cit. 2) *formellement une loi. S'engager* (cit. 34) *formellement à payer sa dette.*

(...) je lui demandais s'ils (*les Jésuites*) ne décideraient pas formellement que « la Grâce est donnée à tous », afin qu'on n'agitât plus ce doute.

PASCAL, les Provinciales, I.

Guillaume avait décidé formellement que, dès le lendemain, il irait reprendre à Montmartre sa vie et ses travaux habituels.

ZOLA, Paris, t. II, p. 44.

♦ 2. Didact. En considérant la forme. *Ce poème est formellement irréprochable. Raisonement formellement juste, mais reposant sur des prémisses* fausses.* — Philos. ⇒ **Forme** (IV.) ; **formel** (3.).

Une proposition est dite formellement vraie, relativement à un système de notions et de proportions premières, si on peut l'en déduire au moyen des seules règles de la logique.

ROUGIER, in CUVILLIER, Petit voc. de la langue philosophique, p. 55.

CONTR. **Confusément, vaguement.**

FORMÈNE [fɔʁmɛn] n. m. — 1867, in *Rev. des cours sc.*, t. IV, p. 704 ; du rad. de *formique**, et suff. *-ène*.

♦ Chim. (Vx). Méthane (→ Éthylène, cit.).

FORMER [fɔʁmɛ] v. tr. — Av. 1150, aux sens I, 1 et II, 1 (v. 1135) ; lat. *formare*, de *forma*. → **Forme**.

★ I. Donner l'être et la forme (I.) à.

A. (Sujet n. de personne ou d'un principe créateur). ♦ 1. (En parlant du Créateur, de la Nature). ⇒ **Créer, faire** (cit. 6). *Dieu forma l'homme du limon de la terre* (→ **Animer**, cit. 37), *il le forma à son image. Le Créateur forma les cieux, la nature* (→ **Atome**, cit. 7 ; attribut, cit. 1). *Ames que le ciel, que Dieu a formées* (→ **Admirer**, cit. 1 ; brûlant, cit. 10). — Vx. *Former* (un être), suivi d'un attribut. *Dieu, le destin l'a formé poète.*

Si son astre en naissant ne l'a formé poète (...)

BOILEAU, l'Art poétique, I.

Celui qui m'a fait dans le sein de *ma mère* ne l'a-t-il pas fait aussi ? Un même créateur ne nous a-t-il pas formés ?

BIBLE (SACY), Job, XXXI, 15.

Jupiter sur son seul modèle

N'a pas formé tous les esprits (...)

LA FONTAINE, Fables, x, 7.

♦ 2. (1647). Vx. (Sujet et compl. n. de personne). *Concevoir**, engendrer*. ⇒ **Procréer, produire.** *Former un enfant, une descendance.*

Songez qu'une barbare en son sein l'a formé.

RACINE, Phèdre, III, I.

♦ 3. Émettre hors de soi. *Former des sons* (→ par anal., auprès, cit. 28). ⇒ **Articuler**.

(...) les sons merveilleux qu'elle formait passaient jusqu'au fond de mon âme (...)

MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, III, 2.

(1172). Vx. **Formuler**.

♦ 4. (1604). Mod. et littér. *Concevoir* par l'esprit, *produire* dans le psychisme. *Former un jugement, une idée* (→ **Apprécier**, cit. 8 ; association, cit. 15 ; esprit, cit. 95), *un projet* (→ **Brouiller**, cit. 22 ; ébranler, cit. 31 ; exécutable, cit.), *une entreprise* (cit. 7), *un dessein, une résolution.* ⇒ **Concevoir, élaborer, imaginer.** *Former un plan* (→ **Conjuration**, cit. 2 ; exécuter, cit. 7), *un souhait** (→ **Évaluation**, cit. 4), *des vœux**, *des soupçons.* — Vieilli. *Former des sentiments, des désirs* (→ **Avance**, cit. 33 ; avoir, cit. 68).

Plutôt, plutôt la mort, que mon esprit jaloux

Forme des sentiments si peu dignes de vous.

CORNEILLE, Nicomède, I, 1.

Pour fournir aux projets que forme un seul esprit

Il faudrait quatre corps (...)

LA FONTAINE, Fables, VIII, 25.

Généraliser les faits (...) saisir les rapports éloignés, les rassembler et en former un corps d'idées raisonnées.

BUFFON, Manuel de l'étude de l'hist. nat., Œ., t. I, p. 91.

(...) c'est un goût intelligent (...) de former son jugement soi-même au lieu d'accepter des réputations toutes faites léguées de siècle en siècle, et d'encourager la génération d'artistes avec laquelle on vit.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 291.

Voilà bien de ces résolutions que, si j'étais raisonnable, je m'abstiendrais de former et surtout de formuler.

G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, II.

J'ai formé le dessein de vous proposer quelques remarques sur l'usage de la langue française.

G. DUHAMEL, Discours aux nuages, p. 14.

Les députés, comme les spectateurs au théâtre, forment des vœux secrets pour lui.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIV, p. 218.

♦ 5. Faire exister (un ensemble, une chose complexe) en arrangeant des éléments selon une forme. *Former des mots nouveaux* (→ **Étranger**, cit. 43). ⇒ **Forger ; fabriquer.** — Loc. *Former les faisceaux**. — *Former un train, un convoi. Former une collection, une bibliothèque.*

Spécial. [a] *Former un gouvernement, un cabinet**, *une commission* (→ **Enterrement**, cit. 8). *Former une association, une entreprise, une société**. ⇒ **Établir, fonder, instituer, organiser.** *Former une cabale, un complot* (cit. 5). *Former une convention, un pacte.*

(...) quelles intrigues n'imaginer-t-on pas ? Quelles cabales ne forme-t-on pas (...)?

BOURDALOUE, 1^{er} dimanche après l'Épiphanie, II.

C'est lui (*Baluze*) qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de Colbert.

VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV. Écrivains, Baluze.

[b] Vieilli. *Former une union* (→ **Effrayer**, cit. 12), *une liaison.* ⇒ **Contracter.** — Vx. *Former des nœuds, des liens.*

- 15 (...) Mais depuis quand formâtes-vous ces nœuds ?
VOLTAIRE, l'Orphelin de la Chine, III, 2.
- 16 Quelquefois je songe à former une autre liaison; mais je n'ai personne en vue (...)
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, v.

♦ 6. Exprimer selon les formes. *Former une plainte.* ⇒ **Exposer, exprimer, formuler, présenter.**

- 17 (...) un notable dommage,
Dont je formai ma plainte au juge du village.
RACINE, les Plaideurs, I, 7.

B. (Sujet n. de chose). Être la cause de. ⇒ **Causer, déterminer, produire.** *Ce bouton, ce rejet formera une branche* (→ Extension, cit. 3). *Dépôts qui forment des stalactites* (→ Caverne, cit. 3). *Sa calotte formait un bourrelet* (cit. 2) *autour de sa tête. Le piétinement des bêtes forma un chemin, un guéret* (→ Bœuf, cit. 4). — (Passif). *Les Pays-Bas ont été formés par des alluvions* (cit. 1). — REM. Le sens IV (notamment IV., 2.) vient de cette acception.

★ II. (Sujet n. de personne ou d'agent). Donner une certaine forme à (quelque chose).

♦ 1. (V. 1135). Façonner* en donnant une forme déterminée. *Former le galbe d'un vase, les plis d'une jupe. Former des grains, des boulettes de pâte* (→ Couscous, cit. 1). *Bien former ses lettres en écrivant* (cit. 9). ⇒ **Calligraphier** (→ Caractère, cit. 2). — *Former les temps d'un verbe*, à l'aide de désinences. ⇒ **Conjuguer.** *Former un numéro de téléphone sur un cadran* (cit. 4). ⇒ **Composer.** *Bien, mal former ses phrases.* ⇒ **Construire.**

- 18 (...) la plume me tombait des mains dès que je voulais former une pensée et une lettre.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 998, 29 juin 1686.
- 19 Ce n'est pas parce que son interlocuteur occasionnel lui déplait, qu'il formera moins bien ses phrases (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIX, p. 145.

♦ 2. (1580, Montaigne). Le compl. désigne une personne, une aptitude... Développer (une aptitude, une qualité); exercer ou façonner (l'esprit, le caractère de qqn). ⇒ **Cultiver, éduquer, élever, enseigner, instruire; formation** (→ Entreprendre, cit. 8; étude, cit. 37). *Former le caractère* (cit. 45). ⇒ **Assouplir** (cit. 1). *Former l'intelligence.* ⇒ **Développer** (→ Conversation, cit. 1). *Former un jeune esprit.* ⇒ **Pétrir.** *Achever de former le goût par quelques bonnes lectures.* ⇒ **Parfaire** (→ Correction, cit. 3; corrompre, cit. 9). *Former un homme d'Église* (cit. 12). *Former des soldats.* ⇒ **Discipliner, dresser, entraîner.** *Former qqn à un art* (→ Évolution, cit. 1). *Former un apprenti. École, séminaire où l'on forme des jeunes gens. Former qqn à la réflexion, à la méditation.* ⇒ **Habituer; familiariser** (avec). *Former son goût sur un modèle.* ⇒ **Imiter, modeler.** *Former l'opinion publique, les mœurs* (→ Caractère, cit. 69). — (Passif et p. p.). *Il a été formé à une rude école. Goûts bien formés.*

- 20 Nos Espagnols, formés à votre art militaire (...)
CORNEILLE, Sertorius, IV, 2.
- 21 (...) il n'y a qu'un homme de bien qui sache l'art d'en former d'autres.
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, Lettre X.
- 22 J'appelle éducation positive ce qui tend à former l'esprit avant l'âge, et à donner à l'enfant la connaissance des devoirs de l'homme.
ROUSSEAU, Lettre à Mgr de Beaumont.
- 23 Ce maître incomparable avait formé mon esprit à la méditation.
FRANCE, la Rôtisserie de la Reine Pédauque, Œ., t. VIII, p. 84.
- 24 Cela me frappa parce que mes goûts musicaux n'avaient pas du tout été formés par mon éducation, mais par des sentiments violents que j'avais éprouvés.
A. MAUROIS, Climats, II, IV.
- 25 Pour âpre et rebutante qu'elle fût, cette discipline était énergique, bien propre à former des hommes.
G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, p. 185.
- 26 (...) elle descendait allumer le feu de la cuisine, préparer le travail des jeunes bonnes qu'elle formait (...) et qui régulièrement la quittaient, une fois dressées, pour aller se placer en ville.
GIDE, Et nunc manet in te, p. 57.
- 27 C'est d'abord par le dressage et ensuite par l'addition progressive du raisonnement aux habitudes du dressage qu'on forme des individus aux activités équilibrées et puissantes.
ALEXIS CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 374.

★ III. (Mil. XVII^e, Pascal). Sujet n. de chose ou de personne. Entrer dans un ensemble en tant qu'élément* constitutif. ⇒ **Composer, constituer.** *Parties qui forment un tout, un ensemble, une synthèse* (→ Appartenance, cit. 2); assortir, cit. 16; atome, cit. 5; exact, cit. 15; expressif, cit. 5). *L'acétylène et l'hydrogène forment l'éthylène* (cit.). *Les cellules* (cit. 7) *qui forment les organes. Étoiles qui forment une constellation* (→ Asseoir, cit. 43). *Anneaux* (cit. 2) *qui forment une chaîne. Vapeurs qui forment un brouillard* (→ Capi-teux, cit. 1). *Former un assemblage* (cit. 21). *Former un contraste. Quantités qui forment un produit* (→ Facteur, cit. 2). *Genres formant une famille* (cit. 37). *Lettres formant un mot* (→ Atome, cit. 16). *Lumières, fanaux* (cit. 7) *formant une illumination. Voix formant un concert* (→ 1. Autour, cit. 10). *Tous ces éléments forment un témoignage accablant* (→ Accabler, cit. 7). *Associer* (cit. 14) *plusieurs choses pour former un tout. Enchevêtrement des parties formant un tout.* ⇒ **Contexture.** — *Personnes qui forment une assemblée* (cit. 2), *un conseil* (cit. 24), *un corps* (cit. 44), *un groupement* (→ Affilier, cit. 1), *une nation* (→ Exercer, cit. 28). *Former un attroupement* (cit. 4 et 6), *une armée* (→ Auxiliaire, cit. 8), *des bataillons* (cit. 6), *un bloc* (→ Assimilation, cit. 8). *Formez le monôme. Époux qui forment un beau couple. Ne plus former qu'un seul être.*

- Comme deux rayons de l'aurore,
Comme deux soupirs confondus,
Nos deux âmes ne forment plus
Qu'une âme, et je soupire encore!

LAMARTINE, Premières méditations, «Souvenir»
(...) il est fort improbable que, en roulant sur le sol, des cubes marqués de lettres se disposent de façon à former le mot «anticonstitutionnel».

- SARTRE, Situations I, p. 157.
Formez le triangle, mes enfants.
GIRAUDOUX, Intermezzo, II, 1.

Ellipt. *Unités formant corps* (→ Armée, cit. 13).

★ IV. (Du sens I, B, «causer»). ♦ 1. (1563). Prendre la forme, l'aspect, l'apparence de. ⇒ **Faire** (II., 9.). → aussi Arc (cit. 10). *La route forme une série de courbes.* ⇒ **Dessiner, présenter.** *Ces montagnes forment un cadre* (cit. 4) *magnifique. Le fleuve forme un large delta. Rue formant un boyau* (cit. 2). *Après l'accident, la voiture ne formait plus qu'un tas de ferraille. Son corps ne formait qu'une plaie.* ⇒ 1. **Être.** — (Compl. sans déterminant). *Division formant carré* (cit. 7). *Former bloc autour d'un leader. Saillies de poutres formant console* (→ Établissement, cit. 8). *Meuble à usages multiples qui forme bar, secrétaire, etc. Corsage formant kimono.*

- (...) les autres couples, depuis longtemps fatigués, formaient cercle autour d'eux.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 119.

♦ 2. Constituer, être (en tant que forme). *La nouvelle forme un genre* (→ Exigence, cit. 11). — Avoir en soi. *Les catacombes* (cit. 3) *de Rome forment plusieurs étages.*

► SE FORMER v. pron. (xv^e).

♦ 1. Acquérir, recevoir l'être et la forme. ⇒ **Apparaître, constituer** (se), **créer** (se) **naître.** *La manière dont la terre s'est formée, dont les êtres* (cit. 15) *se sont formés* (→ Évolution, cit. 16). *Se former d'un seul coup. Larmes qui se forment entre les cils* (→ Couler, cit. 7). *Une petite flaque* (cit. 2) *s'était formée. Pensée qui se forme en soi* (→ Écrire, cit. 6). — *Gouvernement, entreprise qui se forme. Complot qui se forme.*

- (...) la querelle d'Allemand se forma sur ce que vous trouvatés qu'on pouvait faire sur moi une fort jolie satire.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 107, 17 juin 1670.

(...) ainsi commençait à se former ou à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre (...)
ROUSSEAU, les Confessions, I.

(...) mais vous savez ce que sont chez deux êtres jeunes ces premiers mouvements de l'amour; les forces qu'ils soulèvent semblent irrésistibles. Nous sentions vraiment sur notre passage se former des ondes de sympathie.

- A. MAUROIS, Climats, I, IV.
Des couples se formaient et se déformaient sur son passage.

ARAGON, les Beaux Quartiers, p. 163
(→ aussi Cellule, cit. 9; économie, cit. 11).

Impers. *Il s'est formé un abcès.*

(Idées, sentiments). *Figures, images, associations* (cit. 20) *qui se forment dans l'imagination, dans l'esprit* (→ Évanescence, cit.; fantaisie, cit. 2). *Les traits de caractère* (cit. 44) *se forment avant qu'on en ait pris conscience. L'amitié* (cit. 4) *se forme peu à peu. Esprit* (cit. 177) *général qui se forme.*

- Toutes les grandes passions se forment dans la solitude (...)
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, Lettre XXXIII.

Ces idées se formèrent dans mon esprit en moins d'une seconde (...)
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 305.

♦ 2. Prendre une certaine forme (→ Former, IV., 1.). *La colonne se forme.* — (*Se former en...*). *L'armée se forma en carré, en ordre de bataille. Les nuages se formèrent en cumulus. Les manifestants se formèrent en cortège.*

♦ 3. Prendre, achever de prendre sa forme normale. ⇒ **Développer** (se). *Les fruits commencent à se former, se forment.* ⇒ **Nouer** (se). *L'embryon se forme.* ⇒ **Développer** (se). — **Spécialt.** (→ Formation, 2., spécialt). *Sa taille, sa poitrine se forme, achève de se former* (→ Maturité). *Cette jeune fille s'est formée de bonne heure.*

♦ 4. (1688). Sujet n. de personne ou de faculté humaine. S'instruire*, se cultiver*, apprendre son métier (→ École, cit. 13). *Sous lui se sont formés de grands capitaines* (cit. 2). *Esprit qui se forme et s'affine.* ⇒ **Assouplir** (s'), **plier** (se). *Son esprit se forme de jour en jour.* ⇒ **Fleurir, parfaire** (se). → Embellir (cit. 10).

- Corneille s'était formé tout seul (...)
VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, XXXII.

(...) c'est en lisant qu'un homme se forme, et non pas en récitant des manuels.
Ch. PÉGUY, la République, p. 52.

Vielli. *Se former sur qqch., sur qqn*, en le prenant comme modèle, comme exemple. ⇒ **Modeler** (se), **mouler** (se).

- Les grands (...) se forment et se moulent sur de plus grands.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 8.

Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes. La raison seule est commune, l'esprit en chaque langue a sa forme particulière (...)
ROUSSEAU, Émile, II.

♦ 5. (Faux pron.). Former pour soi-même, et par soi-même. *Se former une juste idée de...* (→ Étalon, cit. 1). *Se former une opinion.*

42 Étranger parmi des étrangers, dans une vie étrangère à toute espérance, voilà ce que le solitaire ruminé d'être et l'image qu'il se forme de la destinée humaine (...) André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VII.

► **FORMÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. P. p. (Au sens I). *Créatures formées du limon. — Idées formées par l'esprit. — Mots nouvellement formés. Gouvernement formé avec peine.*

(Au sens III). *Formé de...* : constitué par... *Archipel formé d'atolls* (cit. 1). *Branche* (cit. 4) *formée de plusieurs rameaux. Câble* (cit. 1) *formé de torons. Terme formé de plusieurs mots.* ⇒ **Composé.** *Congrès formé de la réunion de deux chambres* (cit. 14).

♦ 2. Adj. (1160). Qui a pris sa forme, qui a achevé son développement normal. *Fruit formé. Épi formé. Taille, poitrine formée. Adolescent formé, jeune fille formée.* ⇒ **Nubile.** *Elle n'est pas encore formée. Elle est à peine formée. — Avoir le jugement, le goût, l'esprit formé.*

43 J'étais assez formé pour mon âge, du côté de l'esprit, mais le jugement ne l'était guère, et j'avais grand besoin des mains dans lesquelles je tombai pour apprendre à me conduire (...) ROUSSEAU, les Confessions, V.

44 La langue italienne n'était pas encore formée du temps de Frédéric II. VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, LXXXII.

45 Votre éducation n'est pas finie; votre caractère et votre esprit ne sont point encore formés et ne peuvent l'être. M^{me} DE GENLIS, Adèle et Théodore, t. II, lettre 1, p. 3, in POUGENS.

46 Le train n'était pas formé encore. F. MAURIAC, Thérèse Desqueyroux, II.

47 L'habitude, une fois formée, enchaîne et délivre. VALÉRY, Mon Faust, II, 1.

48 Mais cette gamine de Pierrette, qui avait les cuisses plus formées que le sens du respect (...) R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 126.

49 (...) il se trouve que l'aînée de ces deux petites a déjà presque treize ans et comme cela arrive fréquemment chez les enfants qui ont du sang gitan, presque formée (...) Claude SIMON, le Vent, p. 203.

♦ 3. (Sens II). Qui a telle ou telle forme. *Bien formé.* ⇒ **Accompli, parfait.** *Mal formé.* ⇒ **Imparfait.** — Spécialt (didact.). Qui est exprimé selon la forme (requis) ou non. *Suite bien, mal formée* (dans un raisonnement, un système formé*). *Phrase bien formée* (selon la grammaire d'une langue).

CONTR. Déformer, démolir, détruire, supprimer. — Disparaître. — Brut.
DÉR. Formable, formage, formateur, formatif, formation.
COMP. Informer, reformer, transformer.

FORMERET [fɔʁmɛʁɛ] n. m. — 1490; *fourmoyret*, 1397; de *forme*, au sens spécial de « fenêtre d'église » en moy. franç., et -*eret*.

♦ Archit. Arc* dans l'axe de la voûte recevant sa retombée. *Les formerets et les doubleaux.*

Quant au problème des membres complémentaires de l'ogive, il aboutit très vite à la solution du formeret (...) Le rôle du formeret est, non seulement d'assurer d'une façon harmonique la rencontre des voûtes et des murs latéraux qui les reçoivent, mais de décharger ces derniers en recueillant sur ses reins une partie du poids du voûtain. Le formeret est une sorte de doubleau latéral.

Henri FOCILLON, l'Art d'Occident, p. 147.

FORMETTE [fɔʁmɛt] n. f. — xx^e; de *forme* (V., 3).

♦ Techn. Petite forme à papier.
Appareil permettant de fabriquer à la main une feuille de papier (pour analyser les propriétés de la pâte).

FORMIATE [fɔʁmjat] n. m. — 1865; adj., 1787; du rad. de *formique*, et -*ate*.

♦ Chim. Sel de l'acide formique. *Formiate de sodium.*

FORMICA [fɔʁmika] n. m. — V. 1950; nom déposé, d'après *formique*.

♦ Matériau stratifié, fait de papier imprégné de résine phénol-formol et revêtu de résine artificielle. *Meubles de cuisine en formica, recouverts de formica.* « Le revêtement extérieur (d'une porte isolante de studio) est réalisé à la demande, soit en "formica", soit en acajou ou en teck » (*Revue du son*, n° 160-161, p. 352).

(...) de petites tables couvertes de formica rouge.
Michèle PERREIN, le Buveur de Garonne, p. 162.

FORMICA-LEO [fɔʁmikaleo] n. m. — V. 1119; bas lat. *formica-leon*, du lat. class. *formica* (→ Fourmi), et *leo, onis* « lion ».

♦ Zool. Fourmillon*.
(...) et résolut de veiller dans sa maison, comme un formicaleo au fond de sa volute sablonneuse.
BALZAC, Ferragus, Pl. t. V, p. 84.

FORMICANT, ANTE [fɔʁmikɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1560; lat. *formicans*; p. prés. de *formicare* « fourmillier ».

♦ Méd. (vieilli). Qui produit une sensation analogue au picotement de fourmis. *Pouls formicant*, au battement faible et fréquent.

FORMICARIDÉS [fɔʁmikaʁidɛ] n. m. pl. — D. i.; du lat. sc. *formicarius* « fourmilier », du lat. *formica* « fourmi », et suff. de nom de famille.

♦ Zool. Famille de passereaux dentirostre d'Amérique tropicale dont le type est le fourmilier*.

FORMICATION [fɔʁmikasjɔ̃] n. f. — 1520, repris xix^e; lat. *formicatio*, de *formica* « fourmi ».

♦ Méd. (vieilli). ⇒ **Fourmillement.** — REM. On trouve la variante *formification* [fɔʁmifikasjɔ̃] (1795).

(La phisie dorsale) s'annonce par une douleur de tête violente, accompagnée d'un sentiment de formification, qui s'étend depuis le col jusqu'aux lombes.
BOSQUILLON, Trad. G. CULLEN, Éléments de médecine pratique, note, in D. D. L., II, 5.

FORMICIDÉS [fɔʁmisiðɛ] n. m. pl. — Mil. xix^e, in P. Larousse; du lat. *formica* « fourmi », et -*idés*.

♦ Zool. Famille d'insectes hyménoptères (superfamille des *Formicoïdes*) dont le type est la fourmi. ⇒ (cour.) **Fourmi.** — Au sing. *Un formicidé.*

FORMID, FORMIDE [fɔʁmid] ou **FORMI** [fɔʁmi] adj. invar. — 1960, in D. D. L.; apocope de *formidable*.

♦ Fam. Formidable (au sens 3, fam.); extraordinaire. ⇒ **Épatant, sensationnel.**

Les lycéennes, entrant dans le fourre-tout, disaient *c'est sympa* ici, comme Marie-Noire *c'est formid!* ça mesure, jusqu'à un certain point la distance entre deux générations (...)
ARAGON, Blanche..., I, II, p. 25.

FORMIDABLE [fɔʁmidabl] adj. et n. m. — 1392, « qui inspire la crainte »; lat. *formidabilis*, de *formidare* « craindre, redouter », de *formida, inis* « effroi, terreur ».

★ 1. Adj. ♦ 1. Vieilli ou littér. Qui inspire ou est de nature à inspirer une grande crainte. ⇒ **Effrayant, épouvantable, redoutable, terrible.** *La Grande Armée* (cit. 9), *formidable instrument de guerre. Une colère formidable* (→ Attaquer, cit. 51). *Un aspect formidable.* — REM. Ce sens, seul signalé dans le dictionnaire de l'Académie, n'est plus guère senti, de nos jours, que lorsque l'idée de crainte dérive de celle de force, d'énormité (→ ci-dessous, le sens 2). On dira fort bien encore *un bruit, une colère formidable*, mais on ne pourrait plus employer *formidable* dans le sens de « redoutable » avec un compl. en à, comme le fait Racine dans la citation suivante :

(...) un temple sacré, formidable aux parjures. RACINE, Phèdre, V, 1. 1
Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux (...) BOILEAU, Satires, XI. 2
Son aspect était formidable et monstrueux; il avait cent têtes, et de ses cent bouches sortaient avec des flammes des cris si horribles que les dieux et les hommes en tremblaient. TH. GAUTIER, les Grottesques, X, p. 358. 3
Rien de sinistre et formidable comme cette côte de Brest (...) MICHELET, Hist. de France, II, III. 4

♦ 2. (V. 1830). Mod. Dont la taille, la force, la puissance... est très grande. ⇒ **Énorme, extraordinaire, imposant.** *Une végétation formidable crevait* (cit. 29) *le sol.* ⇒ **Fantastique.** *Des effectifs formidables, un nombre formidable.* — Par ext. Très grand. *Des dépenses formidables.* ⇒ **Considérable, extravagant. Effort, puissance de travail formidable. ⇒ **Beau, étonnant, stupéfiant. Effet d'énergie formidable (→ Caisse, cit. 7). *Coup formidable.* ⇒ **Terrible.** — REM. Ce sens affaibli apparaît avant 1850 chez certains romantiques (cf. Matoré, *Voc. sous Louis-Philippe*, p. 74). En 1870, Pierre Larousse signale cette acception moderne dans son dictionnaire (*Présenter à des consommateurs une note formidable*); mais il se trouve des puristes pour critiquer cet emploi et les suivants.****

Ators, suspendu sur l'abîme, lancé dans le balancement formidable de la cloche, il saisissait le monstre d'airain aux oreillettes, l'étreignait de ses deux genoux (...)
HUGO, Notre-Dame de Paris, IV, 3. 5

Une nuit, ils sont réveillés par une détonation formidable. Le pont de Corbeil venait de sauter.

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « Les paysans à Paris », (...) il est quelquefois difficile de soupçonner, en voyant un homme et ses différentes qualités intellectuelles et morales, qu'au sein d'un milieu réfractaire il développe un goût formidable pour la musique (...)
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 539. 6.1

L'artiste (...) recula (...) pour ne pas recevoir un formidable coup de tête dans le ventre.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 110. 7

Est-ce que ce n'est pas une consolation formidable que de pouvoir me dire qu'en ce moment il pense à moi, et m'aime; que s'il m'a quittée, c'est malgré lui (...)
Une consolation formidable? Oui. J. ROMAINS, Quand le navire..., VII. 8

Ce formidable théâtre religieux français du moyen âge (...)
Gustave COHEN, la Grande Clarté du moyen âge, p. 25. 9

♦ 3. Fam. ⇒ **Étonnant, renversant, marrant (fam.). C'est quand même formidable qu'il n'ait pas répondu. Vous êtes formidable, que puis-je faire de plus?**

♦ 4. (Avec une valeur de superlatif exprimant l'admiration; abrégé. fam. : *formid* ou *formide*). ⇒ **Épatant, sensationnel.** *Un livre, un*

film, un spectacle formidable. J'ai une idée formidable! C'est un chic type, un homme formidable! Elle a des yeux formidables. Ce produit n'est pas formidable. ⇒ **Terrible**.

10 (Pour les snobs du XVIII^e s.) une jolie femme était « effrayante »; c'est presque notre formidable (...)

11 BRUNOT, Hist. de la langue franç., VI, I, II, p. 771 (→ Effrayant, cit. 6).

Un de nos concitoyens (...) attire (...) mon attention sur le mot *formidable*, que cette nouvelle génération emploie également pour qualifier l'excellence d'un fromage ou la splendeur d'un coucher de soleil (...) *Formidable* est-il vraiment devenu le synonyme d'*épâtant* ou de *rigolo*? Quelle chute! Est-ce là que devait aboutir ce majestueux adjectif? Abel HERMANT, Remarques de M. Lancelot, p. 59.

REM. Cet emploi, où le sens de l'adjectif s'affaiblit au profit de sa valeur superlative, est critiqué par les puristes.

★ II. N. m. (Mil. xx^e). Verre, chope de bière de grande contenance (variable selon les régions : un demi-litre à Paris et dans la région parisienne, où l'on oppose le *formidable* au *demi* d'un quart de litre; un litre dans d'autres parties de la France — Nord, Est, Bretagne... —, où le verre d'un demi-litre s'appelle *demi* ou *sérieux*).

CONTR. (Du I.) Bénin, rassurant. — Faible, insignifiant, petit. — Laid, mauvais, médiocre, I. plat, terne.

DÉR. Formidablement.

FORMIDABLEMENT [fɔʁmidabləmɑ̃] adv. — 1840; de *formidable* (I., adjectif).

♦ 1. Vx. D'une manière qui fait peur. — Littér. D'une manière redoutable.

0.1 Cyrus Smith savait maintenant que le navire était formidablement armé. Or, pour répondre au canon des pirates, qu'avaient les colons de l'île Lincoln? Quelques fusils seulement. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 610.

♦ 2. Par ext. Énormément (→ Amarrer, cit. 3).

1 L'air était en feu; la splendeur absolue; le silence plein de vertiges et d'échanges; la mort impassible ou indifférente; tout formidablement beau, brûlant et dormant; et les images du sol tremblaient. VALÉRY, Variété II, p. 191.

♦ 3. Fam. ⇒ **Terriblement, très; extrêmement**.

2 (...) plus ça les tracasse les jeunes, et plus ils prétendent alors qu'ils sont formidablement jeunes! CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 343.

3 Madame Lemaire arrive en auto, avec sa fille, et ça me fait formidablement plaisir de les voir. S. DE BEAUVOIR, La Force de l'âge, p. 414.

Abusiv. ⇒ 1. **Bien** (très bien). *Elle chante formidablement*.

FORMIER [fɔʁmjɛ] n. m. — 1220; de *forme*.

Technique.

♦ 1. Personne qui fabrique et vend des formes (pour les chaussures, etc.).

♦ 2. (1680). Ouvrier chapelier qui forme les feutres.

REM. Le fém. *formière* est virtuel.

FORMIQUE [fɔʁmik] adj. — 1370; *acide formique*, 1787; du lat. *formica* « fourmi ».

Didactique.

♦ 1. Rare. Qui provient de la fourmi.

♦ 2. Chim. *Acide formique* (ou *méthanoïque* [CH₂O₂]) : acide à odeur forte, qui existe à l'état naturel dans l'organisme des fourmis* rouges, dans les orties* et certains liquides biologiques (urine et le sang). → Conservation, cit. 5. On obtient l'*acide formique* par l'action d'un *acide minéral* sur le *formiate** de sodium. — *Aldéhyde* formique* (CH₂O) ou *formaldéhyde*. ⇒ **Formol** (→ *Formaline*, méthanal, oxyde de méthylène*). On prépare industriellement l'*aldéhyde formique* en oxydant l'alcool méthylique par l'air en présence d'un catalyseur (mousse de platine, charbon...). L'*aldéhyde formique*, puissant antiseptique, utilisé en vapeurs dans les chambres de stérilisation ou en solutions pour les lavages, la conservation des pièces anatomiques, des boissons. ⇒ **Antiseptique, antiseptique**. Utilisation de l'*aldéhyde formique* dans la fabrication de colorants et de matières plastiques (⇒ **Bakélite, galalithe**).

♦ 3. (1926). Littér. et rare. Qui évoque l'agitation continuelle des fourmis.

La rue des Théâtre, Dotombori (à Tokyo) avec son grouillement formique.

CLAUDEL, Journal, 5 mai 1926.

COMP. Acétylformique.

FORMOL [fɔʁmɔl] n. m. — 1892; de *form(aldéhyde)*, et *-ol*.

♦ Cour. Solution d'aldéhyde formique* employée comme désinfectant et comme conservateur, en histologie et anatomie.

Par la suite, mon cousin Chandeleur eut trois doigts arrachés par coup de feu militaire. Si vous ne me croyez pas, je vous les montrerai à l'occasion. Nous les avons conservés dans le formol (...)

A. BLONDIN, Monsieur Jadis, p. 83.

(Dans les noms de composés chimiques). Aldéhyde formique*. Résines formol-urée, formol-mélanine, formol-phénol.

DÉR. Formoler.

FORMOLAGE [fɔʁmɔlaʒ] n. m. — 1912; de *formoler*.

♦ Didact. Désinfectant par le formol. ⇒ **Formolisation**.

FORMOLER [fɔʁmɔlə] v. tr. — 1912; de *formol*.

♦ Désinfecter au formol. *Formoler la chambre d'un malade*.

► **FORMOLÉ, ÉE** p. p. adj.

Qui provient du formol. *Des vapeurs formolées*. — Qui renferme du formol. *Un gaz formolé*. — Qui a été soumis à l'action du formol. *Un produit formolé*.

DÉR. Formolage, formolisation.

FORMOLISATION [fɔʁmɔlizaʒjɔ̃] n. f. — V. 1915; de *formoler*.

♦ Didact. Action de formoler. ⇒ **Formolage**.

FORMOSAN, ANE [fɔʁmozɑ̃, an] adj. et n. — 1872; de *Formose*, adapt. du nom portugais de l'île de Taiwan.

♦ Vieilli. De *Formose*. — N. Habitant, habitante de *Formose*. ⇒ **Taiwanais**.

FORMULABLE [fɔʁmylabl] adj. — Av. 1877; de *formuler*.

♦ Qui peut être formulé. ⇒ **Exprimable**.

Le droit qu'aurait chacun à toutes les parties des fortunes n'est contesté que parce qu'il n'est pas formulable.

ALAIN, De la guerre, in Les Passions et la sagesse, Pl., p. 91.

FORMULAIRE [fɔʁmylaʁ] n. m. — XIV^e; lat. *formularis*, adj. substantivé, en lat. impérial « juriste connaissant les formules », de *formula*. → **Formule**.

♦ 1. Recueil de prescriptions, de formules. *Formulaire des notaires**. *Formulaire des pharmaciens*. ⇒ **Codex**.

J'avais étudié mon formulaire, je savais observer et traiter les malades (...)

G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, XII.

Formulaire renfermant les principaux articles de foi d'une religion (→ **Bréviaire**, cit. 4). *Formulaire contenant une profession de foi chrétienne*. ⇒ **Symbole** (symbole des Apôtres). — Spécialt. *Le Formulaire* : bref pontifical portant condamnation des propositions de Jansénisme (1655). *Signer, refuser le Formulaire* (aussi : *le formulaire*, → ci-dessous, cit. Pascal).

En divulguant cette affaire, pour parler du formulaire, ils sont punis.

PASCAL, Pensées, XIV, 953.

♦ 2. (1932). Cour. Formule où sont imprimées des questions en face desquelles la personne intéressée doit inscrire ses réponses. ⇒ **Formule, questionnaire**. *Les candidat a reçu un formulaire à remplir*. *Formulaires imprimés, dactylographiés*.

— Voulez-vous avoir l'obligeance de remplir ces formulaires? Vous signerez au bas des feuilles.

SARTRE, L'Âge de raison, p. 252.

FORMULATION [fɔʁmylasjɔ̃] n. f. — V. 1840; de *formuler*.

♦ 1. Action d'exposer avec précision; manière dont quelque chose est formulé.

(...) le choix, le moment, la formulation de telles interprétations offrent déjà une large marge à la souplesse technique du praticien (*le psychanalyste*).

Daniel LAGACHE, La Psychanalyse, p. 96.

(...) une psychologie explicite qui essaie sommairement de formuler ce qui lui semble caractéristique de la connaissance de soi ou d'autrui. Ces formulations, à mesure que se développaient la philosophie et l'art littéraire, sont devenues de plus en plus complexes et structurées.

Paul FRAISSE, La Psychologie expérimentale, p. 9.

♦ 2. Action de mettre en formule (II.).

FORMULE [fɔʁmyl] n. f. — 1496; *fourmulle*, 1372; lat. *formula*, dimin. de *forma*. → **Forme**.

★ I. Forme* déterminée que l'on est tenu ou que l'on est convenu de respecter pour exprimer une idée, énoncer une règle ou exposer un fait.

♦ 1. Dr. Modèle qui contient les termes exacts dans lesquels un acte doit être rédigé. ⇒ **Énoncé, libellé, rédaction, texte**. *Formules de droit de Marculte* (VII^e siècle). *La formule du prêteur**. *Formules d'un acte* judiciaire, formules légales*. *Formule d'un contrat*. *Formule du titre d'une loi*. ⇒ **Intitulé**. *Formule exécutoire** d'un jugement*, qui permet à un plaideur d'en poursuivre l'exécution. *Formule diplomatique*.

♦ 2. Paroles rituelles qui doivent être prononcées dans certaines circonstances, pour obtenir un résultat (en religion, magie). *Formule de prière, formule sacramentelle**. La formule « Je te baptise au nom du Père, etc. » constitue la forme* du sacrement du baptême. *Croyant* (cit. 2) qui s'en tient aux formules, à la forme, à la lettre*. *Formule de contrition, d'exhortation* (→ Confesseur, cit. 3). *Formule d'exorcisme* (cit. 1). *Formule incantatoire, magique*, cabalistique* (→ Abracadabra, cit. 3); *formule invocatoire*, imprécatoire** (→ Bouc, cit. 2; exclamation, cit. 2). *Formules d'évocation* (cit. 4). — Par anal. *Formule de serment*.

1 La formule principale de tous les mystères était partout : *sortez, profanes*. Les chrétiens prirent aussi dans les premiers siècles cette formule.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Initiation.

2 (...) en même temps, ses cheveux se dressèrent d'horreur, car le devriche prononçait, dans une langue absolument inconnue, des formules gutturales dont la puissance était certainement irrésistible. Soudain un fracas épouvantable se fit entendre dans la grotte.

J. A. DE GOBINEAU, Nouvelles asiatiques, p. 121.

3 (...) suivant la formule musulmane des serments solennels, je lui jurais de revenir.

LOTI, Aziyadé, IV, x.

4 (...) ils étaient pour ces enfants, ces cinq mots, comme une formule incantatoire, le « Sésame, ouvre-toi » du paradis honteux où la volupté les plongeait.

GIDE, Les Faux-monnayeurs, II, v.

♦ 3. (Fin xvii^e). Expression consacrée dont le code des convenances, les coutumes sociales prescrivent l'emploi dans certaines circonstances. ⇒ *Cérémonial, étiquette*. *Formules de politesse** (ex. : je suis confus*, je n'en ferai* rien, je vous en prie*). *Formules épistolaires** (ex. : daignez* agréer, recevoir, etc., l'expression de ma considération* distinguée*). « A vos souhaits », « Dieu vous bénisse », *formules de compliment après un éternuement* (cit. 2). *Formule optative*. ⇒ *Souhait*.

5 (...) il (le courtisan) a des formules de compliments différents pour l'entrée et pour la sortie à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 62.

6 Vous êtes au-dessus des formules de lettres.

VOLTAIRE, Lettre à M^{lle} Clairon, 30 août 1765.

7 (...) chacun d'eux attendait impatiemment que le compliment des autres fût achevé pour apporter le sien, craignant qu'on ne s'emparât du madrigal flatteur qu'il venait d'improviser, ou de la formule d'adulation qu'il inventait.

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, VIII.

♦ 4. Imprimé type destiné à être rempli par les usagers pour certaines formalités administratives. → *Formulaire*. *Formule de mandat, de télégramme*.

★ II. Expression concise, résumant un ensemble de significations.

♦ 1. (1752, en math.). Expression concise, générale (souvent symbolique), définissant avec précision soit des relations fondamentales entre termes qui entrent dans la composition d'un tout, soit les règles à suivre pour un type d'opérations. *Formule mathématique, algébrique*. *Formule exprimant une loi**, en physique, mécanique, astronomie. *La formule d'une fonction, d'une courbe*.

8 (...) le tableau noir sur lequel j'écrivais fiévreusement, avant l'examen, les formules compliquées de la mécanique et de l'astronomie.

LOTI, Mon frère Yves, XXX.

Formules de la logique axiomatique, formalisée. *Formules logiques*.

Bot. *Formule florale*, donnant le nombre des divers éléments d'une fleur. — Biol. *Formule cellulaire* ou *cytologique d'un liquide*. *Formule leucocytaire du sang*. — (1844). *Formule dentaire* : représentation conventionnelle numérique du nombre de dents de l'homme et des animaux. *La formule dentaire s'exprime graphiquement par une série de fractions dont les numérateurs figurent le nombre de dents de la demi-mâchoire supérieure, et les dénominateurs le nombre correspondant de la demi-mâchoire inférieure*.

Chim. *Formule chimique* : expression figurant par leurs symboles* les éléments qui entrent dans un corps composé, et leurs quantités relatives. Dans une formule chimique une lettre capitale (parfois suivie d'une minuscule) exprime la nature de l'atome et un chiffre placé à droite de cette lettre (→ *Exposant*) le nombre d'atomes* entrant dans le composé. *Formule moléculaire* (cit. 1) *développée*. H₂ O est la formule moléculaire de l'eau. *La formule d'une eau minérale* (→ *Efficace*, cit. 4). *La formule d'un colorant synthétique, d'une matière plastique*. *Formule brute*. *Formule développée*, montrant les fonctions, les liaisons entre atomes.

Fig. (→ *Composer*, cit. 33) :

9 (...) il est absurde de vouloir ramener les sentiments à des formules identiques; en se produisant chez chaque homme, ils se combinent avec les éléments qui lui sont propres, et prennent sa physionomie.

BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 317.

♦ 2. Expression concise d'une suite d'opérations permettant d'obtenir un résultat. *Recueil de formules pharmaceutiques*. ⇒ *Codex, formulaire*. Selon la formule (abrév. : S. F.).

♦ 3. Solution* type d'un problème; manière de procéder pour se tirer de difficulté, parvenir à un résultat. *Chercher, adopter* (cit. 5), *trouver une formule, une bonne formule*. ⇒ *Moyen; méthode, procédé* (→ *Agir*, cit. 37). *Formule de vie* (→ *Affranchir*, cit. 4), *de vie sociale* (→ *Convulsion*, cit. 9). *Formule heureuse, efficace*. *Une formule qui a fait ses preuves*. *Formule qui résoud tout* (→ *Remède; panacée*). *Suivre telle ou telle formule* (→ *Amorcer*, cit. 6). *For-*

mule de paiement. ⇒ *Mode*. — Spécialt. *Formule transactionnelle pour résoudre une crise politique*.

Celui qui fertilise un coin de terre, qui perfectionne un arbre à fruit, qui applique une herbe à un terrain ingrat est bien au-dessus de ceux qui cherchent des formules pour l'Humanité.

BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 689.

Méthodes, poétiques bien définies, canons et proportions, règles de l'harmonie, préceptes de composition, formes fixes, ne sont pas (comme on le croit communément) des formules de création restreinte.

VALÉRY, Variété V, p. 87.

(...) après quelques minauderies de vieille pudique et offensée, la haute assemblée acceptera une « formule transactionnelle ».

A. MAUROIS, Bernard Quésnay, XVIII.

Elle était merveilleusement calme. Depuis quelques mois, elle avait trouvé sa formule, et c'était de ne s'étonner de rien.

G. DUHAMEL, l'Archange de l'aventure, p. 154.

Spécialt. [a] Schéma de composition artistique propre à une époque, une école, etc. (→ *Parti*).

[b] (1952). Manière de concevoir, de présenter un divertissement, un service, etc. *Une nouvelle formule de spectacle, de revue, de restaurant*. *Une formule économique*. — Suivi d'un subst. en appos. *Formule vacances, formule croisière*. « Depuis deux mois qu'il a ouvert sa boutique (un "magasin vidéo") il propose à la fois la formule club et la formule vente » (*le Nouvel Obs.*, n° 847, 2-8 févr. 1981, p. 7).

[c] Catégorie de voitures aux caractéristiques définies, dans les courses automobiles. *Courir en formule 1*. *Une voiture de formule 2*, et, ellipt., *une formule 2*. « Six barquettes (Ferrari) animées du 12 cylindres à plat de formule 1, développant plus de 450 chevaux » (*Science et Vie*, n° 100, 1973, p. 75).

♦ 4. Expression, concise, nette et frappante, (d'une idée ou d'un ensemble d'idées). *Formules philosophiques* (→ *Chimie*, cit. 6). *La formule du Cogito* (cit.). *Formule renfermant un conseil moral*. ⇒ *Aphorisme, précepte, proverbe, sentence*. *Défendre une idée juste avec une formule fautive* (→ *Abus*, cit. 5). *Formule publicitaire*. ⇒ *Slogan*.

Le slogan n'est point précisément « une phrase toute faite » (comme prétend A. Hermant) : c'était originellement un cri de guerre susceptible de rallier les gens d'un parti. Le mot désigne aujourd'hui n'importe quelle formule concise, facile à retenir en raison de sa brièveté et habile à frapper l'esprit.

GIDE, Journal, 22 août 1937.

Lutte du devoir et de la passion (...) Marie (...) eût volontiers nuancé la formule. A ses yeux, il n'y avait pas d'un côté le devoir tout sec : de l'autre, la passion déchâinée.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, I, p. 11.

Mode d'expression considéré dans sa valeur stylistique. ⇒ *Expression, locution, phrase, tournure* (→ *Appliquer*, cit. 20). *Une formule éblouissante* (cit. 6), *heureuse* (→ *Édulcorer*, cit. 1). *Formule brève et dense*. ⇒ *Raccourci*. *Formules sonores et creuses* (→ *Bout*, cit. 39). *C'est sa formule favorite*. *Formule habituelle*. *Ce n'est qu'une formule de style*. *Formule qui ne signifie rien* (→ *Contorsion*, cit. 4). *Formule commode* (→ *Faillite*, cit. 6). *Formule populaire* (→ *Affirmation*, cit. 2). *Formule optative, négative*.

(...) il y a un goût supérieur et absolu qui ne se régit pas en formules, et qui est tout à la fois la loi latente et la loi patente de l'art.

HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Le goût.

« On a téléphoné », annonça Léon, sans lever les yeux. C'était la formule évasive qu'il avait, une fois pour toutes, adoptée afin de n'avoir pas à prononcer le nom de M^{me} de Bataincourt (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 179.

Quelques dangereux vieillards qui se gargarisent de formules héroïques (...) et qui savent bien que, au cours d'une guerre, ils pourraient se gargariser tout à loisir, sans risque aucun, à l'arrière (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 127.

Expression toute faite. ⇒ *Cliché*. *Formule stéréotypée, banale*.

(...) des formules clichées que l'excellente M^{me} Verlet lui répétait avec une conviction de confesseur (...)

MONTHERLANT, le Songe, I, VI.

Et comme, en fait, les formules qu'on peut utiliser dans un télégramme sont vite épuisées, de longues vies communes ou des passions douloureuses se résument rapidement dans un échange périodique de formules toutes faites comme : « Vais bien. Pense à toi. Tendresse ».

CAMUS, la Peste, p. 83.

Ce sont des lettres ordinaires (...) répétant avec régularité les mêmes formules conventionnelles sur la séparation et le retour.

A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 214.

DÉR. *Formuler, formulette*. — Cf. *Formulaire*.

FORMULER [fɔʁmylə] v. tr. — XIV^e, rare av. XVIII^e; de *formule*.

♦ 1. Didact. Mettre, rédiger* ou réduire en formule* (I. ou II.); faire d'après une formule. *Formuler un problème d'algèbre, une réaction chimique*. — *Formuler une ordonnance médicale*. *Formuler un acte notarial*. ⇒ *Établir*. *Le tribunal a formulé son jugement*. ⇒ *Prononcer*.

(...) on se sentait porté vers lui par une de ces attractions morales que les savants ne savent heureusement pas encore analyser, ils y trouveraient quelque phénomène de galvanisme ou le jeu de je ne sais quel fluide, et formuleraient nos sentiments par des proportions d'oxygène et d'électricité.

BALZAC, la Bourse, Pl., t. I, p. 333.

(1740). *Formuler un médicament*, et, absol., *formuler* : réduire en formules.

V. pron. (xx^e). Vx. *Se formuler en* : prendre la forme de.

♦ 2. (1845). Cour. Énoncer* avec la précision, la netteté d'une formule juridique. ⇒ *Expliciter, exposer, exprimer*. *Formuler un jugement, une doctrine* (→ *Anarchisme*, cit. 1). *Formuler une demande*.

une réclamation, des griefs, des objections. — Spécialt. *Formuler une plainte* (en justice). ⇒ **Déposer**.

- 2 Une dernière fois, par le nom que tous deux nous portons, je vous somme de formuler vos griefs contre moi. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Axel*, II, 13.
- 3 (...) je vis que je n'étais pas le seul de mon état à formuler une telle demande. G. DUHAMEL, *la Pesée des âmes*, I.

♦ **3.** Exprimer, avec ou sans précision. ⇒ **Émettre**. *Formuler sa pensée, ses sentiments, son opinion. Il formula son observation sur le ton le plus calme* (→ **Accent**, cit. 2). *Formuler tout haut ses craintes. Formuler une idée avec des mots.* ⇒ **Concrétiser**. *Formuler un souhait* (→ **Étoile**, cit. 21), *des vœux.* ⇒ **Former**. — REM. On peut **former** (*des vœux, etc.*) sans les exprimer, sans les *formuler* par écrit ou oralement.

- 4 Il sentait vaguement des pensées lui venir : il les aurait dites, peut-être, mais il ne les pouvait point formuler avec des mots écrits. MAUPASSANT, *Bel-Ami*, I, III.
- 5 (...) sa voix se fit presque brutale pour répondre à la question de la visiteuse, formulée d'un accent étouffé (...). PAUL BOURGET, *Un divorce*, I.
- 6 Le regard interrogateur et vague qu'elle fixait devant elle, semblait poser une question qu'elle ne formulait pas (...). MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 261.
- 7 Voilà bien de ces résolutions que, si j'étais raisonnable, je m'abstiendrais bien de former et surtout de formuler. G. DUHAMEL, *Inventaire de l'abîme*, II.
- 8 Ils (*les artistes*) ne sont pas, chaque jour, sommés d'avoir à formuler un sentiment sur des conjonctures qu'ils ignorent. G. DUHAMEL, *le Temps de la recherche*, IX.
- 9 J'aimerais lire ce livre, ai-je dit. J'ai l'impression qu'il contient quelque chose que je sens et n'arrive pas à formuler. A. MAUROIS, *Terre promise*, p. 99.

► **SE FORMULER** v. pron.

♦ **1.** *Question, idée qui ne se formule pas aisément.*

- 10 — À quoi pensez-vous (...) ? — (...) À rien de précis. Ce sont des choses qu'on ne peut pas dire, ça ne se formule pas. SARTRE, *l'Âge de raison*, IV. (→ **Carrément**, cit. 3 ; **exaspérer**, cit. 11).

♦ **2.** *Se formuler une question. Se formuler ce que l'on pense : prendre distinctement conscience de (...)*

- 11 (...) dans un éclair, il vient de recevoir toute fulgurante la réponse à la terrible question qui depuis des mois se posait devant lui et qu'il n'osait même pas formuler nettement (...). M. BARRÈS, *la Colline inspirée*, p. 94.
- 12 Il se formula son état en termes vulgaires : « C'que j'm'emmerde aujourd'hui » murmura-t-il. R. QUENEAU, *le Chiendent*, p. 207.

CONTR. **Cacher, dissimuler, taire; silence** (passer sous).

DÉR. **Formulable, formulation.**

FORMULETTE [fɔʁmylɛt] n. f. — 1945, in T.L.F., art. *formule; de formule.*

♦ Courte formule utilisée en refrain, comme comptine*, etc.

- 1 La mère sait amuser le bébé de formulettes naïves : Nez cancan ; Bouche d'argent ; Menton de buis ; Joue brûlée ; Joue rôtie. P. L. MENON et R. LECOTTÉ, *Au village de France*, t. II, p. 61.
- 2 Fonctions d'articulation, de mémoires verbale et de dénombrement, comme ces *comptines* ou *formulettes* que les jeunes enfants apprennent les uns des autres avec tant d'avidité. HENRI WALLON, *l'Évolution psychologique de l'enfant*, p. 61.
- 3 (...) formulettes ou refrains qui, malgré leur teneur d'invitations au voyage, ne sont que des berceuses qu'on ressasse en appréciant mieux encore le *farniente* qu'elles éventent de leurs palmes. MICHEL LEIRIS, *Frêle bruit*, p. 91.

FORNICATEUR, TRICE [fɔʁnikatœʁ, tris] n. — V. XII^e; lat. ecclés. *fornicator, trix*; du supin de *fornicare*. → **Forniquer**.

♦ Relig. ou plais. Personne qui commet le péché de fornication*.

- (...) Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères. BIBLE (SACY), *Épître aux Hébreux*, XIII, 4.

FORNICATION [fɔʁnikasjɔ̃] n. f. — Déb. XII^e; lat. ecclés. *fornicatio* du supin de *fornicare* « fornicuer »; de *fornix* « voûte », et par métonymie « prostituée », les prostituées se tenant à Rome dans les chambres voûtées pratiquées dans les murs des maisons.

♦ **1.** Relig. (t. biblique) ou par plais. Péché de la chair (constitué par les relations charnelles entre deux personnes qui ne sont ni mariées ni liées par des vœux). ⇒ **Accouplement, coït, copulation**.

- 1 (...) les œuvres de la chair, qui sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution. BIBLE (SACY), *Épître de Saint Paul aux Galates*, V, 19.
- 2 (...) pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari. BIBLE (SACY), *1^{re} Épître aux Corinthiens*, VII, 2.

♦ **2.** Fig. et hist. Infidélité* du peuple juif abandonnant le vrai Dieu pour les dieux étrangers.

- 3 On a traduit par le mot de *fornication* les infidélités du peuple juif pour des dieux étrangers, parce que chez les prophètes ces infidélités sont appelées *impuretés, souillures*. C'est par la même extension qu'on a dit que les Juifs avaient rendu aux faux dieux un *hommage adultère*. VOLTAIRE, *Dict. philosophique, Fornication*.

FORNIQUER [fɔʁnikɛ] v. intr. — XIV^e; lat. ecclés. *fornicari*, de *fornix* « voûte ». → **Fornication**.

♦ Relig. ou plais. Commettre le péché de fornication.

- 1 Tandis que, dans sa conscience, elle se croit coupable pour avoir fornicqué avec

monsieur Roux, mon élève, je tiens sa fornication pour innocente, comme n'ayant fait de mal à personne. FRANCE, *le Mannequin d'osier*, XVI, in CE., t. XI, p. 424.

Par ext. et par plais. Avoir des relations charnelles.

Il continuait à les regarder tous les deux en se demandant si oui ou non, ils avaient fornicqué. Ça l'intriguait énormément (...).

R. QUENEAU, *Pierrot mon ami*, éd. L. de Poche, p. 105.

Ouvrant le journal de Gide, que je connais assez mal, je tombe sur cette phrase : « (...) un pays ne me plaît que si de multiples occasions de fornicquer se présentent (...) » J. GREEN, *Journal, Vers l'invisible*, 18 févr. 1962.

FORS [fɔʁ] préf. et prép. — X^e, *foers*, adv.; lat. *foris* « dehors ».

★ **I.** Préfixe entrant dans la composition de quelques mots d'origine ancienne. — REM. Le préfixe d'origine germanique *fir-, fer-*, qui entre en composition avec des racines aussi bien germaniques (*forbannir, forsener*) que latines (*foraler, forfaire*; cf. all. *vergehen, vertun*), a subi de bonne heure l'influence de l'ancien français *fors*, et il en est résulté un préfixe *fors-*, que l'on trouvait par exemple dans *forsfaire* ou *forspaisier*, à côté de *forfaire* et *forspaisier*.

★ **II.** Prép. Vx ou littér. ⇒ **Excepté** (cit. 13), **hormis, hors, sauf** (→ **Avocat**, cit. 19). — REM. Remplacé au XVII^e s. par *hors, fors* n'est plus qu'un archaïsme poétique. — Allus. hist. « *Tout est perdu, fors l'honneur* », mot attribué à François I^{er} lors de la défaite de Pavie.

Tout se tait fors les gardes
Aux longues hallebardes,
Qui veillent aux créneaux
Des arsenaux. A. DE MUSSET, *Premières poésies, « Venise »*

Du houx à la feuille vernie
Et du luisant buis je suis las,
Et de la campagne infinie,
Et de tout, fors de vous, hélas ! VERLAINE, *Romances sans paroles, « Spleen »*

Vx (langue class.). *Fors excepté* (même sens).

CONTR. **Compris** (y compris).

HOM. **For**, 1. **fort**, 2. **fort**, 3. **fort**; formes du v. **forer**.

FORSYTHIA [fɔʁsɪsjɑ] n. m. — 1823, *forsythie*; lat. bot., de *Forsyth*, horticulteur écossais (1737-1804).

♦ Arbustes décoratif (*Oléacées*), originaire de Chine et du Japon, à rameaux couverts de fleurs jaunes qui sortent avant les feuilles et très tôt en saison (février).

D'où arrivait l'abeille ? Le centre de Paris, Tuileries, et Palais-Royal, bourgeonnent sans fleurs. Quelques forsythias décorent de jaune les squares, mais le forsythia est si pauvre en nectar ! COLETTE, *De ma fenêtre*, 20 mars 1941, p. 91.

1. FORT, FORTE [fɔʁ, fɔʁt] adj. — X^e; fém. *fort* jusqu'au XIV^e; lat. *fortis* « solide, courageux ».

★ **I.** Qui a de la force, un grand pouvoir d'action.

♦ **1.** Qui a de la force* physique (en attribut ou en épithète, généralement postposé; s'oppose à *faible*). ⇒ **Balaisé** (fam.), **baraqué** (fam.), **costaud** (fam.), **puissant, résistant, robuste, solide, vigoureux**. *Homme beau et fort.* ⇒ **Athlétique, bâti** (bien bâti), **musclé, taillé** (bien taillé). → Un corps de bronze, des muscles d'acier. *Une femme remarquablement forte. Petit homme fort et râblé. Un homme grand et fort.* ⇒ **Alcide** (vx), **hercule, malabar** (argot); → une armoire* à glace. — (1690). *Être fort comme un Turc, comme un bœuf* (→ **Bœuf**, cit. 10; *chanson*, cit. 7), *comme un cheval* : être très fort. *Animal très fort* (→ **Assujettir**, cit. 7; *auroch*, cit. 1; *écarter*, cit. 1). *L'exercice, l'entraînement l'ont rendu fort.* ⇒ **Enforcir, fortifier** (→ **Atrophier**, cit. 5). *Il est encore très fort pour son âge* ⇒ **Valide**. *Un corps* (cit. 17) *sain et fort. Être, se sentir fort sur ses jambes* → **Bien campé***. *Être fort des reins, des jambes. Ouvrier aux bras forts* (→ 1. **Boulangier**, cit. 1). — Par ext. (Abstractions; parfois antéposé). *Fort constitution. Race forte.* — Loc. *Le sexe** (cit. 4.2) *fort* : les hommes. *Jouir d'une forte et allègre* (cit. 1) *santé* → Avoir une santé* de fer; être plein de santé.

Mes gens vous aideront, et je les ai pris forts,
Pour vous faire service à tout mettre dehors. MOLIÈRE, *Tartuffe*, V, 5.

Voici donc une troisième conséquence de la constitution des sexes, c'est que le plus fort soit le maître en apparence, et dépende en effet du plus faible (...)

ROUSSEAU, *Émile*, V.

Le besson était fort en reins et en cuisses. Il avait un petit buste terrible et nerveux et toute la force de son sang de poivre était là sur ses hanches accumulées en deux énormes muscles au milieu de lui comme la force de l'arc est au milieu de l'arc. J. GIONO, *le Chant du monde*, II, I.

Il le saisit aux épaules et le poussa vers la porte; Philippe voulut résister, mais c'était désespérant : Maurice était fort comme un bœuf. SARTRE, *le Sursis*, p. 155.

Prov. *La raison du plus fort est toujours la meilleure* (La Fontaine, *Fables*, I, 10) : le plus fort, le plus puissant fait toujours prévaloir sa volonté.

Quand on n'est pas le plus fort, il faut être le plus malin : la ruse et l'adresse sont indispensables au faible.

Fig. *Donner, prêter main-forte à qqn.* ⇒ **Main-forte**. — (xx^e). *Recourir à la manière forte*, à la contrainte, à la violence.

♦ 2. (1580). Considérable* par les dimensions. ⇒ **Grand, gros, important** (épithète postposé). — (En parlant des personnes, et plus particulièrement des femmes). Euphémisme employé pour *gros* (s'oppose à *mince*). *Femme forte, un peu forte*. ⇒ **Corpulent** (cit. 1), **gras, gros, obèse** (⇒ Embonpoint, cit. 7). *Vous êtes un peu trop forte pour porter ce vêtement, ce pantalon*.

5 Elle avait toujours ces vêtements qui paraissaient avoir appartenu à une personne plus forte, tant ils s'ajustaient mal sur son maigre corps.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, III, VIII.

(xx^e). *Personne forte des hanches*. ⇒ **Large**. *Elle a la taille assez forte. Une forte poitrine, très développée**. ⇒ **Opulent**. *Cou très fort* ⇒ **Cou*** de taureau. *Nez fort, gros ou busqué*. — (Antéposé). *Forté barbe, forte moustache*. ⇒ **Dru** (⇒ Cosmétiquer, cit.).

6 (...) un homme était assis, de quarante à quarante-cinq ans, petit, gros, trapu, rougeaud (...) une forte barbe courte et des yeux flamboyants (...)

Alphonse DAUDET, Tartarin de Tarascon, I, 1.

♦ 3. (1659). Qui a une grande force intellectuelle, de grandes connaissances (dans un domaine), qui excelle dans la pratique (de qqch.). ⇒ **Bon, calé** (fam.), **capable, doué, expérimenté, ferré** (fam.), **habile**; ⇒ fam. **Fortiche** (en attribut ou postposé). Correspond à *faible*, I, 4. *Être fort dans sa partie* ⇒ ci-dessous. *C'est son fort. Il est fort en tout, c'est un cerveau**. *Élève fort en géométrie, en histoire. Cet élève est fort, n'est pas fort; un élève fort*. — Loc. (N. m.). (1850). *Un fort en thème**. ⇒ fam. **As, crack, fortiche**. *C'est le plus fort de la classe. Tu n'es pas assez fort pour suivre ce cours. Être fort sur un point, un sujet, une question. Il est très fort sur les théories de X, la biographie de Y. Être fort à un exercice, à un jeu, savoir très bien le pratiquer, réussir parfaitement. Être fort au tir, au saut à la perche. Joueur fort aux échecs, aux dames, à la belote*. ⇒ **Imbattable**. — REM. De nos jours, on emploie plutôt *Être fort en, dans* pour une discipline intellectuelle. *Être fort sur* pour un point particulier ne constituant pas à lui seul une discipline, *Être fort à*, pour un exercice pratique, un jeu, un sport. — Par plais. *Il est toujours très fort pour parler, critiquer; plus fort pour parler que pour agir, fort avec la langue*. — Loc. *Être fort en bouche, en bec, en gueule*, et, subst. (1669), *c'est un fort en gueule*. ⇒ **Bavard, brail-lard, gueulard**.

(1865). Par dénigrement. *Il n'est pas très fort* (⇒ Il n'a pas inventé la poudre*, le fil* à couper le beurre).

7 (...) je suis diablement fort sur les impromptus.

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.

8 Socrate et Agathon étaient forts sur l'amour.

RACINE, Livres annotés, Platon, Note sur le Banquet.

9 Malgré la sévérité de ce professeur, j'étudiais sous lui pendant six mois, et je devins un de ces plus forts écoliers (...)

A.-R. LESAGE, Estevanille Gonzalès, IV.

10 En atteignant à la fin de sa seconde année de droit, Oscar, déjà plus fort que beaucoup de licenciés, faisait le Palais avec intelligence, et plaidait quelques référés.

BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 710.

11 A cette époque, je n'étais pas très fort sur la manœuvre, et je me trouvais complètement à la merci de la science nautique de mon ami.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Les aventures d'A. Gordon Pym, I.

12 — Nous disions : « C'est un brave homme, mais il n'est pas bien fort » (...)

— (...) Et vous ne le jugiez pas très fort ?

— Oh ! pour moi, il était bien assez fort. Pour d'autres, il paraît que non.

— Tiens !

— Quand on allait le voir, il ne trouvait pas.

J. ROMAINS, Knock, II, 1.

12.1 Jeanne était forte en orthographe, mais en calcul, il s'en fallait qu'elle fût aussi avancée.

M. AYMÉ, Maison basse, p. 209.

Fam. (Choses). ⇒ **Adroit, intelligent, malin**. *J'ai lu sa dernière critique : ce n'est pas très fort ! Réussir à dresser ses ennemis les uns contre les autres, voilà qui est très fort*.

Loc. *C'est son point fort, sa partie forte*, la partie où il est fort (⇒ *Faible*, I, B.).

★ II. (xii^e ; la force étant considérée sous des aspects passifs).

♦ 1. (Choses). Qui résiste, a de la force (II., 3.). ⇒ **Résistant, solide**. *Du bois fort* (⇒ Croître, cit. 2). *Un cuir, un métal fort. Papier fort*. ⇒ **Cartonné, épais, rigide**. *Tissu fort*. ⇒ **Résistant, solide** (épithète en général postposé). Correspond à *faible*, I, 2., à *fragile*. (→ 1. Bien, cit. 37). *Fil, ruban fort* (⇒ **Extra-fort**). *Pilier très fort. La voûte est assez forte pour supporter l'édifice. Étais qui rendent une digue plus forte* (⇒ **Consolider, renforcer**). — Mar. *Navire fort de côté*, « qui résiste fortement à l'effort du vent avant de s'incliner » (Gruss). — Loc. *Colle* forte*. ⇒ **Tenace**. *Terre forte, argileuse, difficile à labourer*. ⇒ **Gras** (⇒ Argile, cit. 2). — Par métaphore. *Forts liens, forte liaison* (⇒ Approprier, cit. 5; attacher, cit. 48; chaîne, cit. 24).

♦ 2. (xiii^e). *Une place forte, une ville forte*. ⇒ **Fortifié**; 3. **fort** (II.), **fortification**. *Un château fort*. ⇒ **Château**, 3. **fort** (III.), **forteresse**. — Par anal. *Un coffre*-fort. Une chambre*-forte*.

13 Louvois et Vauban établirent un plan d'ensemble pour la défense du territoire. Une triple ligne de places fortes couvrit la frontière la plus faible : celle du Nord (...)

Vauban les fortifiait d'après des principes nouveaux.

A. RAMBAUD, Hist. de la civilisation franç., t. II, p. 209

(⇒ Fortification, cit. 3).

♦ 3. (Fin xii^e). Qui est capable de résister au monde extérieur ou à soi-même. ⇒ **Aguerri, armé, courageux, énergique, ferme** (en attribut ou en épithète, généralement postposé). *Être fort dans l'adversité, l'épreuve* ⇒ **Tenir*** bon. *Un caractère fort*. ⇒ **Autoritaire, trempé**.

Les fortes natures bravent (cit. 10) *les médiocres. Volonté forte. Une âme forte* (⇒ Exemple, cit. 10; expression, cit. 3). — (1690). *La femme forte dont parle l'Écriture*.

Qui trouvera une femme forte? elle est plus précieuse que ce qui s'apporte de l'extrémité du monde.

BIBLE (SACY), Proverbes, xxxi, 10.

(...) que de faiblesse en une âme si forte!

CORNEILLE, Cinna, IV, 5.

Les enfants qui s'effrayent du visage qu'ils ont barbouillé, ce sont des enfants;

mais le moyen que ce qui est si faible, étant enfant, soit bien fort étant plus âgé!

PASCAL, Pensées, II, 88.

Il n'est pas assez fort pour me quitter le premier, et, quoiqu'il ne m'aime pas dans le sens véritable du mot, il tient à moi par une habitude de plaisir, et ce sont celles-là qui sont les plus difficiles à rompre.

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VI.

Un homme est bien fort quand il s'avoue sa faiblesse.

BALZAC, la Peau de chagrin, Pl., t. IX, p. 140.

Le repliement sur soi-même n'est bon qu'aux natures singulières et fortes, et encore, à condition d'être relatif et entrecoupé.

MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 28.

La bonté nous entraîne à des devoirs trop lourds (...) Il y a peu d'êtres assez forts pour être bons.

CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 129.

Loc. (1861). *Une forte tête*. ⇒ **Tête** (⇒ Étourdir, cit. 21; fainéant, cit. 5). — (Déb. xvii^e). *Les esprits forts, incroyables*. ⇒ **Esprit** (cit. 118 et 119). ⇒ **Accepter** cit. 6.

★ III. (xiii^e, vin fort). Qui agit beaucoup ou efficacement (⇒ **Force**, II., 4.).

A. Intense, actif. ♦ 1. Intense* (mouvement, effort physique). S'oppose à *faible*, I, 7. (l'épithète est postposé ou antéposé). *Coup très fort*. ⇒ **Énergique, violent**. *Battement* (cit. 9) *fort et précipité*. *Forté poussée, forte oscillation. Un vent fort. Mer forte*.

L'oscillation du navire a été si forte que les lampes les mieux suspendues se sont à la fin renversées.

VALÉRY, Variété, p. 16.

(Avant le nom). Qui dépasse la normale. *Forté montée, forte descente. Fortes rosées d'automne*. ⇒ **Abondant**. *Fortes chutes de neige, de pluie. Forte crue* (cit. 2), *forte marée* (⇒ Conjonction, cit. 6). *Fortes chaleurs. forte fièvre*. ⇒ **Carabiné, soigné** (fam.). ⇒ Une fièvre de cheval*. *Forté dose; forte ration*. ⇒ **Copieux**. *Fort rendement à l'hectare. Forte différence. Payer une forte somme*. ⇒ **Beau** (⇒ Cas, cit. 7), **gros**. *Toucher une forte indemnité. Une forte croissance économique*. — *De fortes chances**.

(Après le nom). *Payer le prix fort*.

*Le plus fort est fait, le plus gros** (et aussi le plus difficile).

Que reste-t-il? le plus fort en est fait (...)

LA FONTAINE, Contes, « Richard Minutolo ».

♦ 2. (V. 1530). Dont l'intensité a une grande action sur les organes des sens (épithète plutôt postposé). — (Opposé à *doux, faible*, I, 7., *léger*). *Une lumière forte, trop forte, pas assez forte*.

Par ext. *Une forte détonation, une détonation forte. Voix forte*. ⇒ **Claironnant, sonore** (⇒ Aïeul, cit. 2; appeler, cit. 3; crier, cit. 19; étage, cit. 3). — Spécialt. *Accent fort, accentuation forte d'une syllabe. Forte articulation d'un son. Consonne forte*, « qui comporte une intensité notable de l'effort musculaire exigé par l'articulation » (Marouzeau). — Mus. *Temps* fort* (contr. : *faible*). — Spécialt. *La pédale* forte d'un piano*.

Des odeurs fortes. ⇒ **Lourd, violent** (⇒ Affecter, cit. 2; ardeur, cit. 49; carcasse, cit. 1; exhaler, cit. 4; évanouir, cit. 26). *Parfum fort et tenace*. ⇒ **Énervant, pénétrant**. — Pél. *Haleine forte*. ⇒ **Fétide**.

Il y avait derrière nous des seringas dont je sens encore le parfum très fort. On voyait les étoiles à travers les branches. Ce fut un moment de bonheur parfait.

A. MAUROIS, Climats, I, II.

(...) un jardin merveilleux plein de fortes senteurs (...)

J. GREEN, Léviathan, I, XIII.

Goût fort, saveur forte. Un fort goût de... — Par ext. *Fromage fort*. ⇒ **Avancé**. *Le piment rouge est plus fort que le piment vert. Moutarde très forte*. ⇒ **Extra-fort, piquant**. *Sauce trop forte* (⇒ **Épicé, relevé**) *qui emporte la bouche. Boisson amère et forte. Beurre fort*, d'une saveur anormale et désagréable. ⇒ **Âcre, rance**. *Tabac fort, cigarettes fortes*.

Spécialt. Qui affecte violemment le goût, par la concentration de l'infusion, du mélange. — (1890). *Café, thé fort*. ⇒ **Noir** (contr. : *léger*). *Une absinthe très forte, bien tassée**, à laquelle on ajoute peu d'eau. — (xiii^e). Par le degré d'alcool. *Un vin fort, très alcoolisé** (contr. : *clair*). *Liqueurs fortes* ⇒ **Aduste**, cit. 2; *bière*, cit. 4; *blaser*, cit. 2; *breuvage*, cit. 2). — Par ext. *Boisson forte en alcool, riche** en alcool.

Loc. (1732). *C'est un peu fort de café!* : c'est un peu fort (au sens A, 4 ci-dessous).

Comment (...) il y a vingt jours que vous êtes à la mort, et ils ne sont pas encore venus savoir de vous nouvelles! C'est un peu fort de café, cela! (...)

BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 649.

♦ 3. (1642). (Abstrait). ⇒ **Grand, intense** (l'épithète est antéposé ou postposé). *Éprouver un sentiment très fort pour qqn, un très fort sentiment de... Amitié forte, amour fort. Une forte haine*. ⇒ **Violent**. *Douleur trop forte* (⇒ Brouiller, cit. 3). *De fortes appréhensions. Faire une forte impression sur quelqu'un*. ⇒ **Vif**. *Une forte*

commotion. Avoir une forte envie de gifler quelqu'un. Brûler d'un fort désir de... La tentation était trop forte (→ Carquois, cit. 22).

- 26 As-tu donc pour la vie une haine si forte (...) CORNEILLE, Polyeucte, v. 2.
- 27 Je n'ai point de plus forte envie que d'être à vous (...) MOLIÈRE, l'Amour médecin, III, 6.

(Fin XIII^e). Qui a des effets intellectuels importants. ⇒ Puissant (épithète en général antéposé). Il y a de fortes raisons de croire que... (→ État, cit. 125). — (1580). A plus forte raison. ⇒ A fortiori (→ Céleste, cit. 4). Fortes objections. De fortes présomptions pèsent sur lui. ⇒ Grave, lourd. Une forte opposition au sein du gouvernement.

- 28 Il (Corneille) a un nom très respecté, il est mort; voilà déjà une raison bien forte (je ne dis pas bien bonne) en sa faveur. D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, 27 janv. 1762.

(Av. 1662). Dont l'intensité a un grand pouvoir d'évocation (moyens d'expression). [Épithète postposé]. Style fort. ⇒ Coloré, concis, éloquent, expressif, ferme, précis, vivant (→ Connaisseur, cit. 4). Langue forte et précise (→ Excès, cit. 13). Fortes expressions (→ Aimer, cit. 28). Terme trop fort, qui dépasse la pensée. L'épithète (cit. 7) est un peu forte! ⇒ Outre. Je ne trouve pas de mot assez fort pour exprimer mon admiration. Le sens fort d'un mot; au sens fort du mot. ⇒ Propre, strict. — Une œuvre forte. ⇒ Puissant, vigoureux.

- 29 Certains poètes sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux qui semblent forts, élevés (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 8.
- 30 Du Bos, lui, savait triompher de sa préciosité lorsqu'il s'agissait de certaines questions vitales; il écrivait alors de fortes pages pleines d'une conviction émouvante et qui surprend presque chez un esprit si quintessencié; cependant que Chardonne raffine encore. GIDE, Attendu que..., p. 14.
- 31 En effet, le mouvement de révolte est plus qu'un acte de revendication au sens fort du mot. CAMUS, l'Homme révolté, p. 30.

♦ 4. (Fin XIV^e). Difficile à croire ou à supporter par son caractère excessif (surtout attribut; l'épithète est rare: une forte plaisanterie, une plaisanterie un peu forte). La plaisanterie est un peu forte. ⇒ Exagéré, poussé; → Passer les bornes*, la mesure*; aller trop loin*. Elle est forte celle-là! (fam.), se dit d'une histoire, d'une aventure étonnante*.

(1692). Fam. Ça c'est fort, un peu fort, où est-il passé? ⇒ Formidable, inouï, raide; → ci-dessus: un peu fort (cit. 25) de café. C'est trop fort, vous êtes pris en flagrant délit et vous niez! (→ C'est le bouquet*, c'est un comble*). Ce qu'il y a de plus fort, le plus fort c'est que... ⇒ Extraordinaire, incroyable, invraisemblable, stupéfiant. — (XX^e). C'est plus fort que de jouer au bouchon*. De plus en plus fort! (formule traditionnelle des parades foraines). Plus fort encore... (→ Bien mieux*).

- 32 — Ah! c'est trop fort! s'écria Frédéric. À peine avait-il son bonheur entre les mains qu'on voulait le lui prendre. FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, vi.
- 33 Et le plus fort, c'est qu'il le croyait!... ALPHONSE DAUDET, Tartarin de Tarascon, I, III.

B. Efficace (surtout en attribut; l'épithète est postposé).

♦ 1. Qui agit avec force, est capable de grands effets. Un ressort très fort, à détente puissante. Les explosifs les plus forts. ⇒ Puissant. Remède fort. ⇒ Agissant, efficace (→ Un remède de cheval*). — Chim. L'acide azotique est un acide fort. ⇒ Force (d'un acide). — Eau forte ⇒ Eau-forte. — Phys. Lunette forte, très grossissante*.

♦ 2. (Personnes). **a** Qui a un grand pouvoir d'action, de l'influence. ⇒ Influent, puissant (souvent explicitement opposé à faible). Un homme fort par la situation qu'il occupe, les relations qu'il a (→ Apologie, cit. 2). Il est fort parce qu'il est riche. Oppression du plus faible (cit. 35) par le plus fort. Avoir affaire à forte partie: affronter un adversaire, ou une situation, redoutable. Trouver plus fort que soi (→ Blanc-bec, cit. 2).

- 34 Ne lui commandez jamais rien, quoi que ce soit au monde, absolument rien. Ne lui laissez même pas imaginer que vous prétendez avoir aucune autorité sur lui. Qu'il sache seulement qu'il est faible et que vous êtes fort; que, par son état et le vôtre, il est nécessairement à votre merci (...) ROUSSEAU, Émile, II.
- 35 Il y a bien un droit du plus sage, mais non pas un droit du plus fort. JOUBERT, Pensées, xv, IV.
- 36 Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté parce que tel est votre principe; mais quand je suis le plus fort, je vous l'ôte, parce que tel est le mien. LOUIS VEUILLLOT, Conversation avec A. Cochin.

b Loc. (Pas d'opposition avec faible). ÊTRE FORT DE...: puiser sa force, sa confiance, son assurance dans... Être fort de la protection, de l'aide, de l'assentiment (cit. 5) de qq. Fort de son innocence, il méprisait accusations dirigées contre lui.

- 37 Il regrettait ces temps si chers à son grand cœur. OÙ, fort de sa vertu, sans secours, sans intrigue, Lui seul avec Condé faisait trembler la figure. VOLTAIRE, la Henriade, I.
- 38 Il était, avant tout, fort de la popularité inouïe dont il jouissait dans son armée. LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascension de Bonaparte, XIII.
- 39 Fort des assurances de Charles, excité par ses conversations quotidiennes, j'attendais résolument les fermiers. Eux, forts de ce qu'un fermier se remplace malaisément, réclamèrent d'abord une diminution du loyer. GIDE, l'Immoraliste, p. 130.

(1809). Se porter fort pour qq. répondre de son consentement, se porter garant*, caution* pour lui. ⇒ Porte-fort.

(XIV^e). SE FAIRE FORT DE: se déclarer assez fort pour faire telle chose, se dire capable d'obtenir tel résultat. ⇒ Piquer (se), targuer (se), vanter (se). Se faire fort de vaincre un pays (→ Capituler, cit. 4). Je me fais fort de réussir. — REM. Dans ces expressions, fort reste invariable. «Elle se fait fort d'obtenir la signature de son mari» (Académie). Cette règle s'explique par l'identité de forme du féminin et du masculin en ancien français. De l'invariabilité en genre, on est passé à l'invariabilité en nombre: «Ils se faisaient fort d'une chose qui ne dépendaient pas d'eux» (Académie).

(...) dire ils se font fort et non forts, cela n'est fondé ni sur l'archaïsme, ni sur la grammaire; fort est ici adjectif et non adverbe. LITTRÉ, Dict., art. Fort, rem. Il a dit en riant au Vice-Connétable que s'il y avait beaucoup de femmes comme celle-là à sa cour pendant qu'il y venait tant de rois, il se faisait fort de maintenir toujours la paix en Europe.

- BALZAC, la Maison du Chat-qui-pelote, Pl., t. I, p. 46.
- (...) la mère, dont elle se faisait fort de remporter l'assentiment. GIDE, les Faux-monnayeurs, II, v.
- (Elle me laissa entendre) qu'elle se faisait fort d'amener Octavie à des confidences. F. MAURIAC, la Pharisienne, II.
- Tant de gens se font fort de vous ouvrir toutes les portes (...) J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XIV, p. 143.

Cependant, l'accord (grammatical et logique) se rencontre quelquefois, et est admis par la plupart des grammairiens normatifs.

De bonnes autorités locales se font fortes de démontrer que ce buste n'est pas de Puget. LOUIS BERTRAND, cité par DAMOURETTE et PICHON, § 251.

♦ 3. Qui a la force (II, 1.), ou n'hésite pas à employer la contrainte (⇒ Force, III.), surtout en politique. État, gouvernement fort. Régime fort. — S'oppose à faible, I, 3.

- (...) il avait soutenu que les sociétés qui veulent se maintenir fortes ne peuvent le faire qu'au moyen de loix fortes. SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 2 juin 1851, t. IV, p. 192.
- (...) un peuple, pour être fort, doit être nombreux. Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 196.

(XX^e). L'homme fort d'un régime, d'un État: celui qui dispose de la puissance réelle (militaire, policière) et n'hésite pas à employer la force.

♦ 4. Qui dispose de moyens matériels importants. Une armée forte, efficace au combat (par l'armement, les effectifs). — (V. 1680). Cavalerie forte de..., dont l'effectif est de...

- La flotte de Hollande, forte de trente-deux vaisseaux et de quatre mille soldats (...) RACINE, Notes historiques, XXXVII.

Par anal. (l'idée de nombre l'emportant sur celle de force):

- (...) une pièce de la ferme, où l'on devait élever une grande meule, haute de huit mètres, forte de trois mille bottes. ZOLA, la Terre, III, IV.
- Jeu. Se dit d'une carte, etc., qui permet de battre l'adversaire. À la belote, le valet d'atout est plus fort que la dame. Garder la carte la plus forte pour la dernière levée. — Couleur forte, où se trouvent réunies les plus fortes cartes. N. f. La forte: la couleur forte. Jouer dans la forte du mort*.

♦ 5. Qui agit efficacement, produit des effets importants. (Qualités morales ou intellectuelles; s'oppose à faible, I, 5.). Sentiment, croyance (cit. 11) plus forts que la raison. Son ambition était plus forte que ses remords. L'appât du gain fut le plus fort. Un argument fort. ⇒ Convaincant, décisif, efficace → Un argument massue*; un argument ad rem (cit.).

- En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer; Sa grâce est la plus forte (...) MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.
- (...) comme vous embellissez et faites chérir tous les sentiments honnêtes! Ah! c'est là votre séduction; c'est la plus forte; c'est la seule qui soit, à la fois, puissante et respectable. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXIII.
- Nos idées ne sont si fortes et ne nous sont d'un si grand prix, que parce qu'à la longue elles nous façonnent. ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, «Ibsen», VIII.
- Les femmes ont une déraison plus forte que la raison. Tout s'y brise (...) PAUL LÉAUTAUD, Journal littéraire, 23 déc. 1905.
- À partir de ce moment, en effet, on vit toujours la misère se montrer plus forte que la peur, d'autant que le travail était payé en proportion des risques. CAMUS, la Peste, p. 195.

L'amour (cit. 21) est fort comme la mort, vers du Cantique des cantiques. L'amour est plus fort que la mort — Fort comme la mort, roman de Maupassant.

- L'amour est libre, il n'est jamais soumis au sort Ô Lou, le mien est plus fort que la mort APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, «Adieu!»
- Elle consent à tout, pour que Mailla continue à la voir. Après tout, c'est bien cela, l'amour: ce qui est plus fort que l'orgueil. ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 216.

(1865). Cela, c'est plus fort que moi, se dit d'une habitude, d'une passion, d'un désir, d'un préjugé... dont on ne peut vaincre l'ascendant. ⇒ Invincible, irrésistible. C'est plus fort que moi, je ne peux pas le voir.

- Vous ne pouvez pas me comprendre (...) C'est quelque chose qui est plus fort que moi. MAETERLINCK, Pelléas et Mélisande, II, 2.

♦ 6. (XX^e). Monnaie, devise forte, qui sur le marché des changes a un cours élevé et varie peu.

REM. Pour les emplois substantifs, voir 3. Fort.

CONTR. V. Faible. — Anémique, chétif, débile, déficient, délicat, fluet, fragile, frêle, maladif, malingre, souffreteux. — Anodin, inefficace, inconsistant. — Doux, léger. — Étroit, grêle, mince. — Invertébré, mou. — Craintif, inconsistant, peu-

reux, timide, timoré, versatile. — Futile. — Ignorant, incompétent, nul. — Doucement, peu.

DÉR. 2. Fort, 3. fort, fortement.

COMP. Contrefort. — Fort-à-bras. — Main-forte, eau-forte.

HOM. For, fors, 2. fort, 3. fort; formes du v. forer.

2. FORT [fɔʁ] adv. — Déb. XII^e; de 1. fort.

♦ 1. Adv. de manière. Avec de la force physique, en fournissant un gros effort. ⇒ **Fortement**. *Frapper fort*. ⇒ **Dur, vigoureusement, violemment**. *Tirer, pousser fort et ferme**. *Serrer très fort un objet* (→ Arracher, cit. 26). *Claquer* (cit. 6.1) *une porte très fort*. *Lancez la balle plus fort! Sonnez fort. Toussez, respirez fort! De plus en plus fort* : en augmentant*.

Avec une grande intensité. *Son cœur battait fort* (→ Appuyer, cit. 16). *Le vent souffle fort. Il a plu très fort. Poêle, chauffage qui marche trop fort. Ce robinet coule trop fort*. ⇒ **Abondamment**. — *Parler, crier fort*. ⇒ **Véhémentement**; → Comme un diable*, comme un sourd*. *Chanter fort*. ⇒ **Forte, fortissimo**. *Orchestre qui joue trop fort*. — (xx^e). *Sentir fort* : dégager une odeur violente.

58 Tout le mystère de la puissance et du prestige m'apparaît dans un éclair. Une simple question de savoir qui peut parler le plus fort.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, XII.

(1916). Fig. *Y aller fort*. ⇒ **Exagérer** (→ Combler* la mesure, dépasser les bornes*). *Cinq cent mille francs! Vous y allez fort! Il y va fort, le frère!* (fam.).

♦ 2. Adv. de quantité. (xv^e). [a] (Avec un verbe; rare dans la langue parlée sauf régionale et dans quelques expressions). ⇒ **Beaucoup, excessivement, extrêmement**. *Cet homme me déplaît fort*. ⇒ **Souverainement**. *Cela lui tient fort à cœur. Il aime fort ce genre d'occupations. Vous m'obligeriez fort...* ⇒ 1. **Bien**. *Je doute fort que...* (→ Aheurement, cit.). *Ou je me trompe fort ou vous êtes dans l'erreur*. — Loc. *Avoir fort à faire*.

59 Elle aurait fort à faire, et ses soins seraient grands (...)

MOLIÈRE, le Misanthrope, III, 5.

60 Il y a fort à dire, et les choses ne sont pas égales.

MOLIÈRE, George Dandin, I, 4.

61 Les hommes (...) veulent si fort tromper et si peu être trompés (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 24.

[b] (Vieilli, régional ou littér.). Devant un adjectif ou une expression ayant valeur d'adjectif, devant un autre adverbe. ⇒ 1. **Bien, tout** (à fait), **très**. *Un oiseau fort petit* (→ Casoar, cit. 1). *Une après-dînée* (cit. 1) *fort longue*. *Homme fort amoureux* (cit. 1), *fort riche, fort occupé*. *Être* (cit. 1) *fort las, fort mécontent, fort embarrassé. J'en suis fort aise* (cit. 24). *J'en serais fort content* (→ Affecter, cit. 7). *Avoir un fort bon caractère* (cit. 49). *Voilà un fait fort étrange* (→ Affliger, cit. 1). *Une histoire fort triste*. — *Accueillir* (cit. 1) *quelqu'un fort honnêtement. La cigale se trouva fort dépourvue* (cit. 1). *Il s'esquiva fort discrètement. Se conduire fort mal. C'est fort mal à vous. Savoir fort bien que...* (→ Étouffer, cit. 3). *Se passer fort bien de...* (→ Acquérir, cit. 19). *Fort bien!* exprime l'accord, l'assentiment (→ Accord, cit. 5; clôturer, cit. 1). *Il en reste fort peu*. — *Arriver de fort bonne heure. Être fort à la mode*.

62 (...) qu'on me coupe une oreille,
Si tu portes fort loin une audace pareille!

MOLIÈRE, le Dépit amoureux, III, 10.

63 De fort mauvaise humeur et très humilié, Julien ne dort point.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, xv.

64 Il y avait cent à parier contre un qu'il finirait par être un pair de France fort raisonnable, fort sérieux, fort soigneux (...)

STENDHAL, Romans et Nouvelles « Le rose et le vert », vi.

HOM. Fort, fors, 1. fort, 3. fort; formes du v. forer.

3. FORT [fɔʁ] n. m. — V. 1170; de 1. fort.

★ 1. ♦ 1. (xiv^e). Dans des expressions comportant *faible*. Le côté fort, l'aspect sous lequel une personne, une chose révèle le plus de puissance, de valeur, d'efficacité. *Le fort et le faible d'une chose, d'une personne*. ⇒ **Faible** (cit. 41 et supra). — Loc. *Le fort portant le faible* : toutes choses étant compensées, ce qui manque d'un côté étant suppléé de l'autre (Académie).

65 (...) des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume (...) savent le fort et le faible de tout un État (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 24.

66 Enfin, après avoir examiné le fort et le faible des sciences, il fut décidé que monsieur le marquis apprendrait à danser.

VOLTAIRE, Jeannot et Colin.

67 Après cette première et redoutable épreuve, elles pourraient se livrer avec moins de danger aux chances terribles du mariage, connaissant le fort et le faible de leurs futurs tyrans.

BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

(1648; Après un possessif). Ce en quoi quelqu'un est fort, excelle*. *C'est son fort. Son fort, c'est la critique*. — Fam. et iron. *La générosité n'est pas son fort* (⇒ **Fait**). « *La bêtise n'est pas mon fort* » (Valéry, *M. Teste*).

68 — As-tu bien fait attention à ton stratagème?
— Oh! que oui, monsieur! C'est mon fort que l'attention. J'ai tout cela dans ma tête (...)

A.-R. LESAGE, Turcaret, IV, I.

69 Je raisonne mal; la logique n'est pas mon fort (...)

GIDE, Œdipe, I.

70 Certes, éprouver jusqu'au raffinement une sensation quelconque n'était pas son fort.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, VIII, p. 72.

Ah! la grammaire c'est pas mon fort. Et c'est ça qui m'en a joué des tours

QUENEAU, Zazie dans le métro, Folio, p. 163.

♦ 2. (1611). Partie forte, résistante d'une chose. — (Archit.). *Le fort d'une voûte, d'une poutre*. — (1719, Richelet). *Le fort de l'épée* : le tiers proche de la garde où la lame, plus épaisse et plus résistante, sert à parer les coups. *Le fort du fleuret*. — (1865). Mar. La plus grande largeur d'un navire. *Largeur au fort*.

♦ 3. (V. 1534; d'un anc. sens de l'adj. « épais »). *Le fort de la forêt*, l'endroit le plus épais. Par ext. (t. de chasse). *Animal qui se retire dans son fort*, dans le fourré qui lui sert de refuge. ⇒ **Repaire** (→ Défaut, cit. 15).

Il sait un rendez-vous de chasse, il s'y trouve; il est au laisser-courre; il entre dans le fort, se mêle avec les piqueurs (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 10.

♦ 4. Loc. fig. *Au fort de l'été* (cit. 1), *de l'hiver*. ⇒ **Cœur, milieu** (→ En plein* été). *Au fort de la tempête*. Plus cour. *Au plus fort de...* *Au plus fort du combat, de la mêlée* (→ Dans la chaleur* de...).

Je me couchais sans feu dans le fort de l'hiver (...)

MOLIÈRE, Sganarelle, 2.

Même tout seul l'oiseau au fort
Du massacre ne s'est pas tu

ARAGON, le Crève-cœur, « Poème interrompu ».

(V. 1550). En parlant de notions abstraites. *Au fort de sa colère* (→ Autant, cit. 40). *Au plus fort de la douleur*.

Toujours tu me verras, au fort de mon ennui.
Mettre tout mon plaisir à te parler de lui.

RACINE, Alexandre, IV, 3.

Au plus fort de la bouffonnerie comme au plus fort de la licence, il reste homme de bonne compagnie (...)

TAINE, les Origines de la France contemporaine, II, t. II, p. 92.

Patrice Périot devait souvent s'interrompre, au fort d'une méditation bien menée (...)

G. DUHAMEL, le Voyage de P. Périot, III.

★ II. ♦ 1. Personne qui a une grande force musculaire, une bonne santé (rare en emploi général). *Les mariages consanguins affaiblissent* (cit. 6) *les faibles et fortifient les forts*. — (xvii^e). *Fort de la Halle* (vieilli), *des Halles* : employé de la Halle, des Halles de Paris qui manipule et livre les marchandises. Par ext. ⇒ **Colporteur, portefaix, porteur**. — Rare. *Un fort*.

Les facteurs de la Halle, les gros marchands de légumes, de viande, de beurre et de marée sont des gens qui savent se traiter comme il faut, et les forts eux-mêmes ressemblent un peu à ces braves portefaix de Marseille qui soutiennent de leurs capitaux les maisons qui les font travailler.

NERVAL, les Nuits d'octobre, XIV.

♦ 2. (Déb. xv^e). Plur. ou sing. collectif. Personne qui a la force, la puissance (matérielle). ⇒ **Puissant**. *Les forts imposent leur volonté. C'est la lutte du faible contre le fort*. → C'est le pot* de fer contre le pot de terre, et, prov., 1. fort, infra, cit. 4, La raison du plus fort. *Protéger le faible contre le fort* (→ Égalité, cit. 7). *La loi du plus fort* (→ Outlaw, cit. 1.1).

Une chose plus grave est que l'écrasement du faible par le fort rencontrait alors, sinon l'approbation, du moins l'indulgence (...)

Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 32.

Il y a une justice dans le monde, une justice qui met les forts à côté des faibles. Et si les faibles ne sont pas contents, vraiment, c'est qu'ils ont mauvais caractère.

G. DUHAMEL, Salavin, III, xv.

♦ 3. (1835). Au plur. Personne qui a une force morale, de l'énergie, de la fermeté, du courage (→ Faiblesse, cit. 34). *Les échecs* (cit. 10) *trempent, aguerrissent les forts* (→ Circonvenir, cit. 3). Relig. *Le pain* des forts*.

Gloire à notre France éternelle!
Gloire à ceux qui sont morts pour elle!
Aux martyrs! aux vaillants! aux forts!

HUGO, les Chants du crépuscule, III.

Les charmes de l'horreur n'enlèvent que les forts!

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, « Danse macabre ».

★ III. (xiii^e). Ouvrage destiné à protéger un lieu stratégique, une ville. ⇒ **Forteresse, fortification, fortin** (→ Clairon, cit. 3; colonne, cit. 12; estacade, cit. 1). *Un fort en maçonnerie, en béton. Abris blindés, casemates, coupoles cuirassées d'un fort. La contre-porte* d'un fort. Fort d'arrêt. Fort détaché. Fort qui commande une ville, verrouille un défilé. En 1916, les forts de Vaux et de Douaumont ont brisé l'offensive allemande*.

DÉR. Forteresse.

FORT-À-BRAS [fɔʁabʁa] n. m. — 1690; p.-ê. d'après *fier-à-bras*.

Rare.

♦ 1. Portefaix, porteur. ⇒ 3. **Fort** (des Halles).

REM. On écrit aussi : *fort à bras*.

(...) toujours prêt à s'arranger!... seulement c'est net, devant l'outrage, un tigre! la foudre!... que ça serait le Fort à Bras des Halles (...) il te lui retournerait net les naseaux et sec et séance tenante! (...)

CÉLINE, Guignol's band, p. 97.

♦ 2. Personne d'une grande vigueur musculaire.

(...) Tous les maîtres d'équipage sont des forts-à-bras qui s'imposent par leurs muscles, leur puissance d'arrachement ou de levier (...)

ROGER VERCEL, Remorques, p. 35.

FORTE [fɔʁte] adv. et n. m. invar. — 1705; on employait avant 2. *fort*; ital. *forte* « fort ».

♦ Mus. Fort. *Passage à exécuter forte*, en jouant ou en chantant fort

(⇒ aussi **Fortissimo**). *Fort* s'écrit en abrégé F ou f. — N. m. Passage à exécuter fort. *Des forte*.

CONTR. **Piano**; **dolcissimo**.

FORTEMENT [fɔʁtəmə] adv. — XIII^e; *fortment, forment*, XI^e; de 1. *fort*, puis refait sur le fém. *forte*. → 1. *Fort*.

♦ 1. (Mil. XVII^e). Avec force*. *Frapper, serrer fortement*. → 2. **Fort, vigourement**. — *Cela tient fortement au mur*. ⇒ **Ferment, solidement**. *Chèvrefeuille* (cit. 1) *qui s'enlace fortement à une branche*. — *Des traits, des contours fortement marqués*. ⇒ **Nettement**. Fig. *Aimer* (→ Absence, cit. 7), *désirer, espérer qqch. fortement*. ⇒ **Intensément, profondément**. *Ressentir, fortement les choses* (→ Absorber, cit. 2). *Je vous y exhorte* (cit. 2) *très fortement*. ⇒ **Ardement, vivement**.

REM. Dans cet emploi, *fortement* ne correspond pas à *faiblement*.

1 Au milieu de la malveillance universelle, les acquéreurs se rapprochaient les uns des autres, et se tenaient fortement.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, XI.

2 Voulons fortement et nous serons plus formidables que jamais.

PÉTION, cité par JAURÉS, Hist. socialiste..., t. III, p. 335.

(1080). *Penser, écrire fortement* : avoir des pensées, un style indiquant une grande force d'esprit (→ Expression, cit. 8), une grande vigueur. *C'est fortement jugé, senti*.

3 (...) les sentiments vigoureux de l'âme passent dans le langage; et qui pense fortement parle de même.

VOLTAIRE, Brutus, Disc. sur la tragédie.

♦ 2. À un degré important. ⇒ **Beaucoup, très** (correspond à *faiblement*, 2). *Corsage fortement échancré*. *Tête fortement basanée* (cit. 2). *Boiter* (cit. 2) *fortement*. *La France est un pays fortement centralisé* (cit.), à un degré élevé. — *Il est fortement question d'une réunion internationale*. ⇒ **Grandement**.

4 (...) des hommes blonds, et fortement bronzés, qui rentrent du sud en chantant des romances (...)

Emile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 436.

CONTR. **Faiblement**; **doucement**, **modérément**; **médiocrement**; **pauvrement**. — **Peu**.

1. FORTE-PIANO [fɔʁtɛpjano] adv. et n. m. — 1802; *pianoforte*, 1771; *piano et forte*, 1766; mot italien.

♦ Mus. (Vx). Instrument de musique à clavier, dit aussi *piano-forte*. ⇒ **Piano-forte**, 1. **piano**.

La citoyenne Candeille exécutera un concerto de forte-piano, de sa composition.
Feuilleton des spectacles, Supplément à la Quotidienne, 7 févr. 1797,
in D. D. L., II, 5.

2. FORTE-PIANO [fɔʁtɛpjano] adv. — 1829; ital., de *forte* « fort », et *piano* « doucement ». → 2. **Piano**.

♦ Mus. Indication de nuance, passage de *forte* au *piano*. Abrév. : *fp* ou *fp*. — N. m. *Des forte-piano*.

FORTERESSE [fɔʁtɛʁɛs] n. f. — V. 1130, *forterece*; du lat. *fortis* (→ 1. **Fort**), avec le suff. *-arius*; adj. substantivé en lat. pop.* *fortaricia*.

♦ 1. Lieu fortifié pour défendre une zone territoriale, une ville. ⇒ **Citadelle** (cit. 1), **château** (fort), 3. **fort**, III., **fortification**, **place** (forte). *Fortifications* dominantes des forteresses médiévales*. *Investir, assiéger, conquérir, abattre une forteresse*. *Ouvrir une brèche dans la forteresse*. *Forteresse imprenable, inexpugnable*. *Le Capitole, la Bastille, le Châtelet, le Kremlin, forteresses célèbres*.

1 À partir du XI^e siècle, l'art des maîtres maçons et la corvée des serfs élèvent ces immenses forteresses, dont tant de ruines, si nombreuses encore aujourd'hui sur le sol français, peuvent donner une idée. L'enceinte est formée de murailles très épaisses, pour résister aux coups de bélier, et très hautes, pour rendre l'escalade impossible. Elle est ordinairement flanquée de tours rondes ou carrées. Les abords en sont défendus par des fossés larges et profonds que l'on peut inonder ou que l'on sème d'engins de fer à quatre pointes, appelés *chasse-trapes*. On ne peut franchir le fossé que sur un *pont-levis*. La porte est fermée de battants de bois à garniture de fer. Derrière la porte, descend la *herse*. Il y a donc une triple barrière qu'il est difficile de forcer. Toute l'enceinte est hérissée de *créneaux*, derrière lesquels s'abritent les hommes d'armes. Par les *archères* ou *meurtrières*, sifflent des flèches; par les *machicoulis*, tombent l'huile et la poix bouillantes, le plomb fondu. Si l'ennemi a franchi tous ces obstacles enlevé toutes les cours et tous les logis intérieurs, le reste, dans la forteresse même une forteresse à prendre. C'est le *donjon*, une haute tour dont la porte est à quelques vingt pieds au-dessus du sol, si bien qu'il faudrait que l'assiégé descendit une échelle à l'assiégeant. Sous le sol des cours, sont de vastes souterrains qui communiquent parfois avec des sorties secrètes, et à la base des tours sont creusés les cachots, sans lumière et sans air, où l'on détient les prisonniers.

Alfred RAMBAUD, Hist. de la civilisation franç., t. I, p. 426.

♦ 2. (1810). Fort servant de prison d'État. *Arrêts* de forteresse*. *Incarcé dans une forteresse*.

2 Son Altesse Sérénissime (...) a bien voulu, malgré l'horreur inspirée par un tel meurtre, commencer la peine à laquelle Fabrice del Dongo a été condamné, en celle de douze années de forteresse.

STENDHAL, la Chartreuse de Parme, p. 261.

2.1 À vingt-huit ans déjà, enfermé dans la forteresse préventive, en attendant la Sibérie, il s'écriait : « Je vois maintenant que j'ai une si grande provision de vie en moi, qu'il est difficile de l'épuiser. »

GIDE, Dostoïevski, p. 20.

Par métaphore. Lieu bien gardé, d'accès difficile. *Sa maison est une véritable forteresse*.

♦ 3. (Av. 1559). Fig. ⇒ **Bastion, citadelle, rempart**. Ce qui résiste aux assauts, aux actions du dehors. *Une forteresse de vertu* (→ **Asseoir**, cit. 6).

Une énorme forteresse de préjugés, de privilèges, de superstitions, de mensonges, d'exactions, d'abus, de violences, d'iniquités, de ténèbres est encore debout sur le monde avec ses tours de haine.

HUGO, les Misérables, IV, XII, III.

♦ 4. (V. 1943; trad. angl. *flyng-fortress*). *Forteresse volante* : bombardier lourd américain mis en service au cours de la Seconde Guerre mondiale.

FORTICHE [fɔʁtiʃ] adj. — 1897; de 1. *fort*.

Familier.

♦ 1. **Fort, robuste**. ⇒ **Costaud**.

♦ 2. (1915). *Habile, malin, calé*. *C'est fortiche ce qu'il a fait*. *Il n'est pas fortiche le pauvre gosse*. *Il est fortiche aux échecs*. — N. *C'est un fortiche, une fortiche*.

Ce fut un forfait parfait

Un vrai forfait bien fait

Car on est des fortiches

Le client est buté

Boris VIAN, Arthur... où t'as mis le corps?, in Textes et chansons, p. 56.

Même qu'on reculerait jusqu'à Marseille (*les soldats de 1940*), même qu'on traverserait toute la France, il reste l'Afrique du Nord (...)

— Pourquoi pas Saint-Pierre-et-Miquelon, andouille?

— Tu te crois fortiche. Dis, tu te crois fortiche? demanda Pinette en marchant vers lui.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 49 (1949).

Fedor Balanovitch cicérona la chose en plusieurs idiomes. « Eh bien, dit Zazie d'un air connaisseur, il est fortiche le Slave ».

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 118.

FORTIFIANT, ANTE [fɔʁtifjɑ̃, ɑ̃] adj. et n. m. — 1690; « celui qui fortifie (une ville) », 1543; p. prés. de *fortifier*.

♦ 1. [a] Adj. Qui fortifie* (aliments, boissons, remèdes). ⇒ **Analeptique, cordial, réconfortant, reconstituant, remontant** (fam.), **robora-tif, stimulant, tonique**. *Une nourriture fortifiante*. *Mets fortifiants*. ⇒ **Nutritif**. *Médicament fortifiant*.

(...) un mets des plus nourrissants et des plus fortifiants (...) très propre à rajeunir un tempérament épuisé par les voluptés immodérées.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Les aventures d'A. Gordon Pym, xx.

Par anal. *Climat fortifiant*; *cure fortifiante*.

[b] N. m. (1833). Aliment, médicament fortifiant. *Un fortifiant*. *Le jus de viande, les œufs, le chocolat, le sucre, le quinquina, le fer, le phosphate de chaux sont des fortifiants*. *Prendre des fortifiants*. *Administrer un fortifiant à un malade*.

♦ 2. (1872) Fig. et littér. Qui donne de la force morale, de l'énergie. ⇒ **Réconfortant**. *Une lecture fortifiante*, qui fortifie l'âme (→ **Admiration**, cit. 4). — N. m. Vx. ⇒ **Réconfort**.

Combien vous êtes bon de vous souvenir ainsi de moi, et de m'envoyer quelques-uns de ces mots que je vénère et que je garde précieusement avec moi dans mon portefeuille comme une sorte de fortifiant moral et de préservatif salutaire!

SAINT-EBEUVE, Correspondance, 10 juin 1833, t. I, p. 362.

CONTR. **Adynamique**, **affaiblissant**, **amollissant**, **anémiant**, **débilissant**.

FORTIFICATION [fɔʁtifikaʃjɔ̃] n. f. — 1360; lat. *fortificatio*, du supin de *fortificare*. → **Fortifier**.

♦ 1. Action de fortifier* (une place), de munir d'ouvrages* défensifs. *Travailler à la fortification d'une place, d'un point stratégique, d'une position clef*.

♦ 2. (V. 1460; souvent au plur.). Ouvrage défensif, ou Ensemble des ouvrages fortifiés à la défense d'une position, d'une place. ⇒ **Abri** (militaire), **bastide, bastion, blockhaus, boulevard, camp** (retranché), **casemate, citadelle, enceinte**, 3. **fort, forteresse, fortin, place** (de guerre), **redoute, tour**. *Détail des fortifications d'une forteresse, d'une place forte* : archère ou archière, banquette, barbacane, barbette, batterie, bonnette, bretèche, capitale, caponnière, cavalier, chemin (couvert, de ronde), circonvallation, contrefort, contregarde, contrescarpe, contrevallation, corne, coupole, couronne, courtine, créneau, crête, escarpement, cunette, demi-lune, échauguette, embrasure, éperon, encaissement, esplanade, flanquant, fossé, fraise, frise (cheval de frise), gabion, glacis, gorge, grille, hérisson, hourd, lunette, machicoulis, magistrale, masque, merlon, meurtrière, muraille, palanque, parados, parallèle, parapet, pare-éclat, plongée, poivrière, poterne, ravelin, redan ou redent, réduit, rempart, retraite, saillant, sape, talus, tenaillon, terre-plein, tour, tourelle, trou-de-loup... *Fortification romaine*. ⇒ **Oppidum**. *Fortification arabe*. ⇒ **Casbah, ksar**. *Fortifications dominantes du moyen âge*, consistant essentiellement en des escarpements* et des fossés* avec ponts-levis. ⇒ **Château**. *Fortifications rasantes** (préconisées par **Vauban**) en usage du XVII^e au XIX^e siècles. *Fortifications de campagne, d'une armée en campagne*. ⇒ **Retranchement**; **abri, boyau, tranchée; réseau** (de fils barbelés). *Fortifications permanentes*. *Fortification bétonnées*. *Ligne* de gros et de petits ouvrages* reliés par voies souterraines des fortifications modernes*.

(1890). *Fortifications naturelles* (falaise, défilé, contrefort

rocheux...) qui protègent et renforcent une position stratégique. — *Battre en brèche, prendre d'assaut, démolir, démanteler, raser des fortifications. Fortifications qui rendent une position impenetrable.*

1 Les villes chinoises n'ont jamais eu d'autres fortifications que celles que le bon sens inspirait à toutes les nations avant l'usage de l'artillerie; un fossé, un rempart, une forte muraille, et des tours (...) VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, I.

2 M. le Maréchal de Vauban, qui a exercé pendant trente années la charge de Commissaire général des fortifications, a construit presque toutes les places fortes du Royaume; et de là, il est passé en usage de dire que ces places sont fortifiées suivant le système de M. de Vauban. LACLOS, Sur l'éloge de Vauban.

3 (...) on créa (au XVII^e s.) les enceintes munies de bastions, de manière à multiplier les feux et à les croiser en tous sens. La muraille de pierre, ou *escarpe*, cachée sous un parapet de gazon, rendue invisible par la *contrescarpe*; un dédale de lignes défendant l'accès des portes : tels étaient les caractères du système nouveau. Une place construite en rase campagne fut plus redoutable que les forteresses élevées sur les hauteurs. C'est le système des fortifications *rasantes* opposé à l'ancien système des fortifications *dominantes*.

A. RAMBAUD, Hist. de la civilisation franç., t. II, p. 209.

(Mil. XIX^e) Spécialt. Fortifications entourant Paris (jusqu'en 1919); vestiges de ces fortifications, après leur démantèlement. *Se promener sur les fortifications* (⇒ **Fortifs**; aussi **zone**).

4 (...) une lutte au couteau sur le traditionnel gazon des fortifications (...)

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, XI.

Figuré :

5 (...) l'aspect des fortifications de consonnes par lesquelles la langue slave protège ses voyelles, sans doute afin de ne pas les perdre, vu leur petit nombre.

BALZAC, la Fausse Maîtresse, Pl., t. II, p. 11.

DÉR. Fortifs.

FORTIFIER [fortifje] v. tr. — 1308; bas lat. *fortificare*, de *fortis* (→ 1. Fort), et *facere* «faire».

◆ 1. Rendre fort, vigoureux; donner plus de force à. *L'exercice fortifie le corps.* ⇒ **Développer**. *L'exercice l'a beaucoup fortifié. Les mariages consanguins fortifient les forts* (→ Affaiblir, cit. 6). — Absolt. *Nourriture, régime, remède* (⇒ **Fortifiant**), *cure qui fortifie.* ⇒ **Conforter, ragaillardir, reconforter, soutenir**. — Par ext. *Fortifier les organes.* ⇒ **Tonifier**. *Régime qui fortifie l'estomac, dentifrice qui fortifie les gencives.* — Pron. (1690). *Il a besoin de se fortifier, de prendre des forces. Sa santé s'est bien fortifiée.*

1 Lorsqu'un médecin vous parle (...) de fortifier le cœur (...)

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 3.

2 (...) il fallait le faire travailler beaucoup et lui donner du bon vin, parce qu'étant faible, il avait besoin de se fortifier.

G. SAND, la Petite Fadette, XXVII.

3 Le plaisir nous use. Le travail nous fortifie.

BAUDELAIRE, Journaux intimes, Mon cœur mis à nu, LXXXIX.

4 (...) marcher sur les mains pour se fortifier les poignets (...)

Ed. DE GONCOURT, les Frères Zemganno, IX.

(V. 1560). Compl. n. de chose. Donner de la solidité à. ⇒ **Consolider**. *Fortifier un mur. Pilier qui fortifie une construction.* ⇒ **Arc-bouter, étayer, renforcer, soutenir**.

◆ 2. (1580). Abstrait. *Fortifier son âme, son cœur* (cit. 110), *sa volonté.* ⇒ **Durcir, tremper**. *Méditation qui fortifie l'esprit.* ⇒ **Élever, exalter**. *Exercices qui augmentent* (cit. 3) *et fortifient la mémoire. Le temps fortifie l'amitié* (cit. 5). ⇒ **Agrandir, augmenter, renforcer**. *Les échecs* (cit. 10) *fortifient les forts. Son attitude fortifie mes soupçons.* ⇒ **Autoriser, confirmer, corroborer**. *L'habitude fortifie les penchants* (→ Époux, cit. 11). — (1580). *Fortifier qq dans sa résolution.* ⇒ **Affermir, encourager**. — *Fortifier le courage, la résolution de quelqu'un. Fortifier l'autorité, la domination de quelqu'un.* ⇒ **Appuyer, consolider, soutenir**. *Politique habile qui fortifie le prestige du gouvernement, le régime.* ⇒ **Défendre, protéger**. — Pron. (1651). *Caractère, individu qui se fortifie dans l'épreuve* (→ Faire son apprentissage*). *Église qui se fortifie dans la persécution.* — Vieilli. *Se fortifier de quelque chose, grâce à quelque chose, quelqu'un* (→ Ame, cit. 62). — Au p.p. *Fortifié par nos encouragements, il a repris espoir. Défait fortifié par l'habitude.* ⇒ **Invété**.

5 (...) les hérétiques (...) qui ne se déclarent pas contre l'Église afin de pouvoir plus facilement séduire les fidèles et fortifier leur parti (...)

PASCAL, Pensées XIII, Appendice VII.

6 (...) grande et solennelle *déclaration catholique*, signée de trois mille électeurs, fortifiée de l'adhésion de quinze cents personnes distinguées (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, VIII.

7 On a dit que les voyages font tort à l'amour, parce qu'ils donnent des distractions; on a dit aussi qu'ils le fortifient, parce qu'ils laissent le temps d'y rêver.

A. DE MUSSET, Contes, «La mouche», III.

8 Loin de le rendre raisonnable, mes discours fortifiaient ce jeune seigneur dans son obstination (...)

FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, in CE., t. VIII, p. 203.

9 (...) j'ai assez étudié les moralistes grecs et latins, dont les maximes ont fortifié mon âme dans les vicissitudes de ma vie (...)

FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, in CE., t. VIII, p. 39.

10 On dit parfois que la misère est bonne aux grandes âmes. Il paraît qu'elle les fortifie.

André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoïevski», I.

11 Je dirai quels efforts il faudra, en effet, à Bonaparte pour que, de jour en jour, la confiance hésitante s'affermisse, se fortifie, s'enfle, monte jusqu'à porter au suprême pouvoir le grand pacificateur (...)

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, De Brumaire à Marengo, I.

J'ai passé toute ma vie à accomplir des sacrifices dont le souvenir m'empoisonnait, nourrissait, engraisait ces sortes de rancunes que le temps fortifie.

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, I.

13 Mon premier entretien avec lui, ce soir-là, près de la table de Gustave Geoffroy, fortifia l'impression que, avant de le connaître, j'avais eu en l'apercevant au café (...)

Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 214.

◆ 3. Munir d'ouvrages de défense. ⇒ **Armer; fortification**. *Fortifier une ville, une place, une position en l'entourant* de fortifications, de terrassements.* ⇒ **Ceinturer, embastiller, enceindre**. *Vauban fortifia les places anciennes et en bâtit* (cit. 15) *de nouvelles.* — Pron. (Fin XIV^e). *Se mettre à l'abri derrière des fortifications. Se fortifier dans un poste.* ⇒ **Barricader** (se), **cantonner** (se), **retrancher** (se).

Le roi de Suède, dans le commencement du siège (*de Stralsund*), disait qu'il ne comprenait pas comment une place bien fortifiée, et munie d'une garnison suffisante, pouvait être prise.

VOLTAIRE, Hist. de Charles XII, VIII.

15 Faut-il apprécier maintenant ce que coûtent à la France les erreurs de M. de Vauban? On trouve, dans ses panégyriques, qu'il a fortifié trois cents places; et ce nombre, qui d'abord paraît exagéré, cesse d'étonner quand on se rappelle que c'est lui qui a construit ou réparé presque toutes les forteresses qui bordent nos frontières (...)

LACLOS, Sur l'éloge de Vauban, CE., p. 577.

► **FORTIFIÉ, ÉE** p. p. (→ ci-dessus, notamment cit. 14) et adj.

Muni de fortifications. *Place fortifiée. Ville fortifiée* (opposé à *ville ouverte*). ⇒ 3. **Fort**, III.

CONTR. **Affaiblir, anémier, débiliter; dépérir, étioler** (s'). — **Amollir, miner.** — **Démanteler, désarmer, raser.**

FORTIFS ou **FORTIFES** [fortif] n. f. pl. — 1920, *fortifs; fortifes*, 1881; abrég. de *fortifications*.

◆ Fam. et vieilli. *Les fortifs* : les fortifications entourant Paris, jusqu'en 1919. ⇒ **Fortification**, *supra* cit. 4; aussi **zone**.

(...) on apercevait les gros quais d'ombre des fortifs qui s'avancent hauts dans la nuit (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 317 (1932).

2 De temps en temps peut-être quittait-il le café plein de fumée pour les glacis des fortifs.

Jean GENET, Querelle de Brest, p. 307 (1953).

FORTIN [fortè] n. m. — 1642; ital. *fortino*, de *forte* «fort».

◆ Petit fort*. ⇒ **Fortification; abri, blockhaus, casemate**. *Les fortins d'une ligne fortifiée. Commandant d'un fortin.* ⇒ **Providentiellement**, cit.

Des murs couleur de brique donnent à ce lieu l'aspect engageant d'un fortin.

J. GREEN, Journal, La Terre est si belle, 10 nov. 1977.

FORTIORI (A) [aforsjori] ⇒ **A fortiori**.

FORTISSIMO [fortisimo] adv. et n. m. — 1705; superl. de l'ital. *forte* «fort».

◆ Mus. Très fort. *Le passage doit être exécuté fortissimo. Fortissimo s'écrit en abrégé FF ou ff ou FFF.* — N. m. (1845). *Un fortissimo* : passage qui doit être exécuté fortissimo. — Au plur. *Des fortissimos* ou *des fortissimos*.

CONTR. **Dolcissimo, pianissimo**.

FORTITUDE [fortityd] n. f. — 1308; lat. *fortitudo*, de *fortis* «fort».

◆ Vx ou archaïsme littér. Force d'âme.

La fortitude des uns et la lâcheté des autres. Nous vivons tout cela.

J. GREEN, Journal, Vers l'invisible, 30 mai 1966.

FORTRAIT, AITE [fortrè, èt] adj. — Fin XVII^e; p. p. de l'anc. verbe *fortraire* (*fors*, et *traire* : lat. *trahere* «tiere») «tirer excessivement», et, par ext., «surmener».

◆ Vx ou techn. (Manège). Se dit d'un cheval excédé de fatigue.

DÉR. **Fortraiture**.

FORTRAITURE [fortrètyr] n. f. — 1762; de *fortrait*, et suff. *-ure*.

◆ Vx. État d'un cheval fortrait.

FORTRAN [fortrãd] n. m. — 1959, in Höfler; mot-valise anglais, de *For*(mular) *Tran*(slation) «traduction formulaire».

◆ Inform. Langage adapté aux calculatrices électroniques pour la programmation du calcul scientifique. ⇒ aussi **Algol, basic, cobol**. «Ici (dans l'enseignement assisté par ordinateur), on parle à la machine dans son propre langage, le Fortran, pour y introduire les programmes de calcul. (...) En Fortran, un mot déjà dicté ne peut pas être suivi par n'importe lequel des 98 autres mots de ce langage» (*Sciences et Avenir*, nov. 1979, p. 48).

FORTUIT, UITE [fortuji, ujt] adj. — XIV^e; lat. *fortuitus*; de *fors* «hasard», à l'ablatif *forte*.

♦ Littér. ou style soutenu. Qui arrive ou semble arriver par hasard*, par accident, d'une manière imprévue. ⇒ **Accidentel, casuel, contingent, imprévu, inattendu, inopiné, occasionnel. Évènement fortuit** (⇒ **Aventure**). *Découverte, œuvre fortuite* (⇒ **Arbitraire**, cit. 10). *Rencontre, occasion fortuite* (⇒ **Conception**, cit. 2). *C'est tout à fait fortuit*. — Dr. *Cas fortuit* : « événement dû au hasard qui est exclusif de toute faute du débiteur ou de l'auteur apparent du dommage » (Capitant). *Par cas fortuit ou force majeure* (⇒ **Avarie**, cit. 5).

- 1 (...) pourquoi voulez-vous croire
Que de ce cas fortuit dépende notre gloire. MOLIÈRE, l'École des femmes, IV, 8.
- 2 (...) un décès prématuré et qui nous semble fortuit parce que les causes dont il est l'aboutissant nous sont restées inconnues.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. X, p. 8.
- 3 (...) ne fallait-il voir là qu'une suite fortuite d'événements, ou chercher entre eux quelque rapport ?
GIDE, Isabelle, VII, p. 129.
- 4 Je ne pensais pas qu'il chercherait à me revoir. Ce n'est pas une rencontre fortuite. Il connaît mon itinéraire habituel. Évidemment, il m'attendait là (...)
G. DUHAMEL, Salavin, IV, 2 juin.
- Subst. (Av. 1784, Diderot). *Le fortuit*. ⇒ **Accidentel** (cit. 1 et supra).
- 5 L'âme, l'esprit, l'individualité, la pensée, etc. sont des produits encore instables d'une adaptation au fortuit.
VALÉRY, Cahiers, t. II, Pl., p. 734.
- CONTR. **Attendu, nécessaire, obligatoire, prémédité, prévu.**
DÉR. **Fortuité, fortuitement.**

FORTUITÉ [fortujité] n. f. — 1778; de *fortuit*.

Rare.

♦ 1. Caractère fortuit d'un fait, d'une action. — **Fait fortuit**.

Comment pourrais-je expliquer la bizarrerie de pareilles fortuités ?
BEAUMARCHAIS, Réponse ingénue (à un adversaire, dans le procès Duvernay) 1778, in Œ., t. IV, p. 222, in VON PROSCHWITZ.

♦ 2. (xx^e). Didact. Fait de trouver quelque chose, alors même qu'on recherche autre chose.

CONTR. **Nécessité, obligation.**

FORTUITEMENT [fortujtémā] adv. — 1562; de *fortuit*.

♦ Littér. ou style soutenu. D'une manière fortuite. *C'est arrivé fortuitement*. ⇒ **Accidentellement** (cit. 1), **hasard** (par hasard).

- 1 (...) les mâles et les femelles s'unissaient fortuitement, selon la rencontre, l'occasion et le désir, sans que la parole fût un interprète fort nécessaire des choses qu'ils avaient à se dire : ils se quittaient avec la même facilité.
ROUSSEAU, De l'inégalité parmi les hommes, I.
- 2 Un Parisien, constructeur d'autos, se plaignait que plusieurs centaines de voitures, fortuitement réunies pour un concours, eussent été, sinon réquisitionnées, du moins retenues sur place jusqu'à nouvel ordre.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 76.
- CONTR. **Nécessairement, obligatoirement.**

FORTUNE [fortyn] n. f. — V. 1160; lat. *fortuna* « bonne ou mauvaise fortune, divinité qui la symbolise », puis « bonne fortune » et au plur. « richesses ».

★ 1. ♦ 1. Didact. Dans l'antiquité gréco-latine, Divinité qui présidait aux hasards de la vie. (Souvent écrit avec F majuscule; l'emploi sans déterminant — comme un nom propre — est archaïque). *Les anciens représentaient la Fortune sous la forme d'une femme en équilibre sur une roue, les yeux bandés, et tenant à la main une corne d'abondance. La roue* de la Fortune* (⇒ **Basque**, cit. 2); *le char de la Fortune* (⇒ **Atteler**, cit. 11). *Le temple de la Fortune*.

- 1 On dit bien vrai. Fortune est une femme,
Qui aime mieux les jeunes que les vieux.
RONSARD, Réponse aux injures et aux calomnies, « Prière à Dieu. »
- 2 Ô Fortune, quelle est ton inconstance !
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 15.
- 3 Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.
LA FONTAINE, Philémon et Baucis.
- 4 Ô fortune ! voilà comme tu dispenses tes faveurs le plus souvent. Le stoïcien Épictète n'a pas tort de te comparer à une fille de condition qui s'abandonne à des valets.
A.-R. LESAGE, Gil Blas, VIII, XIII.
- 5 Son génie se croyait sans cesse en droit de demander des miracles, et, comme on dit, de mettre le marché à la main à la Fortune.
SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 3 déc. 1849, t. I, p. 140.
(⇒ aussi Excuser, cit. 18, Montaigne).

♦ 2. (1265). Vx ou littér. Puissance qui est censée distribuer le bonheur et le malheur sans règle apparente. ⇒ **Hasard, sort**. *La fortune est changeante**, *inconstante, aveugle* (cit. 27). *Les jeux, les caprices** (cit. 13) *de la fortune*. ⇒ **Inconstance, vicissitude** (⇒ **Bizarre**, cit. 1; **calculer**, cit. 4). *La fortune élève, favorise certains* (⇒ **Avantage**, cit. 52; **basesses**, cit. 4). *Être favorisé de la fortune*. ⇒ **Fortuné, heureux, prospère**. *Les privilégiés de la fortune. La fortune l'a abandonné* (⇒ **Angoisse**, cit. 10). *La fortune lui fut contraire. La fortune ne l'a pas épargné* (⇒ **Absence**, cit. 1). *Les aléas, les atteintes* (cit. 10), *les coups* (cit. 40), *les duretés* (cit. 4), *les hasards, l'injustice, les rigueurs de la fortune*. ⇒ **Traverse**. *La fortune ne peut rien ôter au sage* (⇒ **Appartenir**, cit. 21). *Courtiser* la fortune*.

- 6 Sans mentir, monsieur, la fortune est une grande trompeuse ! bien souvent en don-

nant aux hommes des charges et des honneurs, elle leur fait de mauvais présents, et pour l'ordinaire elle nous vend bien chèrement les choses qu'il semble qu'elle nous donne (...)

- VOITURE, Lettres, 123, in LITTRÉ. 7
- (...) la nature prend quelquefois plaisir à favoriser ceux que la fortune a pris en aversion.
SCARRON, le Roman comique, I, XIII. 8
- Lorsque la fortune nous surprend en nous donnant une grande place, sans nous y avoir conduits par degrés, ou sans que nous nous y soyons élevés par nos espérances, il est presque impossible de s'y bien soutenir, et de paraître digne de l'occuper.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 449. 9
- (...) un grand donne plus à la fortune lorsqu'il hasarde une vie destinée à couler dans (...) le plaisir (...) qu'un particulier qui ne risque que des jours qui sont misérables (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 41. 10
- (...) partout, dans les exils divers où la ballotta la fortune, elle est la même (...)
SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 3 nov. 1851, t. V, p. 96. 10
- Mon enfant, la fortune t'a donné d'excellents parents qui te guideront (...)
FRANCE, le Petit Chose, XXII. 11

Vx. *De fortune, par fortune* : par la volonté de la fortune. ⇒ **Hasard** (par hasard).

★ II. A. Événements dus à la chance.

♦ 1. (Dans les expressions plus ou moins figées). Ce qui advient par la volonté de la Fortune; événements ou suite d'événements considérés dans ce qu'ils ont d'heureux ou de malheureux. ⇒ **Chance** (1.), **hasard**; et aussi **bonheur, malheur, malchance; issue; succès, insuccès**. — (1865). *La fortune des armes*. — *Bonne fortune* : chance heureuse (⇒ **Accident**, cit. 9; **envie**, cit. 1). *Avoir la bonne, l'heureuse fortune de...* — Loc. Vx. *Dire la bonne fortune, la bonne aventure** (⇒ **Égyptien**, cit. 2). ⇒ *Mauvaise fortune*. ⇒ **Adversité, malheur, malchance**. *La mauvaise fortune ne l'a pas abattu* (cit. 12). — Loc. *Faire contre* (cit. 14) *mauvaise fortune bon cœur* : se résigner. ⇒ **Résignation**.

- On dit bien vrai, la mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une
Ou deux ou trois avecques elle, Sire.
Clément MAROT, Épîtres, xxvii. 12
- Il faut gouverner la fortune comme la santé : en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise, et ne faire jamais de grands remèdes sans un extrême besoin.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 392. 13
- Je ne crois pas avoir jamais eu l'heureuse fortune de vous rencontrer, madame (...)
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in Œ., t. II, p. 310. 14
- (...) le Tsar avait essayé de faire contre mauvaise fortune bon visage (...)
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Vers l'Empire d'Occident, IX. 15

Il y était venu à tout hasard, après la réunion de l'avenue de Clichy, et il avait eu la bonne fortune d'y retrouver Burot (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 285. 16

Loc. *Chercher*, tenter* fortune*. ⇒ **Aventure, risque; risquer** (⇒ **Camarade**, cit. 5; **chèvre**, cit. 1; **exemple**, cit. 16). — (Fin xv^e). Vx. *Courir* (cit. 52) *la fortune. Courir (la) fortune de...* : être en passe de...

- 7 J'aurais bien savoir s'il y a quelque astrologue qui eût pu dire (...) que je courrais bientôt fortune de ramer dans les galères d'Alger ou d'être mangé par les poissons de la mer Atlantique.
VOITURE, Lettres, 42, in LITTRÉ. 17
- Souvenons-nous de ces jours tristes que nous avons passés dans l'agitation et dans le trouble, curieux, incertains quelle fortune aurait couru un grand roi, une grande reine (...)
LA BRUYÈRE, Disc. de réception à l'Acad. franç. 18
- Loc. **LA FORTUNE DU POT**. Vx. *Courir la fortune du pot* : s'exposer à faire un mauvais repas, en allant manger là où on n'est pas attendu, à l'improviste*. — (1762). Mod. *Diner à la fortune du pot. Inviter quelqu'un à la fortune du pot* → **Sans façon***, à la bonne franquette*.

- (...) on le forçait à manger sans cérémonie, à la fortune du pot.
BALZAC, les Petits Bourgeois, Pl., t. VII, p. 113. 19
- (xx^e). **DE FORTUNE** : improvisé* pour parer au plus pressé, en attendant mieux (⇒ **Pis-aller, provisoire**). *Installation de fortune, moyen de fortune* → **Moyen du bord***. *Gouvernail, mât, voile de fortune*.
- Les populations de nos pays torturés travaillent : il leur faut bien, à défaut de reconstruction réelle, édifier, du moins, des cités de fortune, s'assurer à tout prix le couvert.
G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, II. 20
- (...) malgré la grève des chauffeurs, ils sont parvenus à faire marcher l'usine par des moyens de fortune (...)
A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XIV. 21
- Ces réflexions l'ont amenée jusqu'à sa baignoire, qui lui semble affreuse, comme toute la salle de bains d'ailleurs. C'est une installation de fortune, dans un ancien cabinet de débarras.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, p. 126. 22

(1678). **Mar. Voile de fortune et, absolt, fortune. Fortune carrée** : voile carrée que l'on peut gréer sur une vergue si besoin est. — **Spécialt**. *Voile carrée qui se grée sur la vergue de misaine des goélettes, etc. Fortune carrée*, roman de J. Kessel.

Ses deux mâts s'inclinaient un peu sur l'arrière. Elle portait brigantine, misaine, 22.1
trinquette, focs, flèches, et pouvait gréer une fortune pour le vent arrière. Elle devait merveilleusement marcher (...)

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 169 (1873).

♦ 2. (Fin xiii^e). **Absolt et vx. Hasard heureux, chance**. « *Il ne manque pas de mérite, mais il n'a pas de fortune* » (Académie, 1694). — *Être en fortune*, dans un moment, une période de chance. — *Un coup d'audace et de fortune* (⇒ **Fasciner**, cit. 10).

Vx. *Homme de fortune* : personne qui s'est élevée rapidement. — (V. 1570). *Soldat de fortune*, qui est parvenu à un grade après être sorti du rang.

Le duc de Vendôme, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés (...) comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne (...)

VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, xvii. 23

REM. Dans cette acception, *fortune* s'emploie encore parfois pour désigner un hasard heureux, une chance particulière, dans un domaine précis. Il eut la fortune de vivre dans une société brillante (→ Asservir, cit. 22, Faguet).

- 24 Vers cette époque à peu près, il arriva à Ziegler une de ces fortunes rares qu'un artiste peut attendre en vain toute sa vie : il obtint l'hémicycle de la Madeleine (...) Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 274.

Spécialt et vx. Succès galant. ⇒ **Aventure** (amoureuse). → Succès de boudoir*.

- 25 Peut-être en avez-vous déjà féru quelqu'une (femme). Vous est-il point encore arrivé de fortune? Les gens faits comme vous font plus que les écus, Et vous êtes de taille à faire des cocus. MOLIÈRE, l'École des femmes, I, 4.

(1686). Mod. **BONNE FORTUNE**. Un homme à bonnes fortunes (→ Fatuité, cit. 3; recommandable, cit. 3). — Loc. (1713). Être en bonne fortune.

- 26 Le valet de don Antonio me dit que, pour être un illustre, il ne me manquait plus que d'avoir de bonnes fortunes. A.-R. LESAGE, Gil Blas, III, v.

- 27 C'est un fait reconnu, qu'une bonne fortune Est un sujet divin pour un in-octavo. Ainsi donc, bravement, je vais en conter une, Le scandale est de mode, il se relie en veau. A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Une bonne fortune. »

- 28 M. Gillenormand était excédé de l'entendre conter les bonnes fortunes quelconques qu'il avait autour de sa caserne (...) HUGO, Les Misérables, IV, VIII, VII.

♦ 3. (Déb. xv^e). Vx. Malchance, malheur. **Faire contre fortune bon cœur** (→ Délicat, cit. 27). — (1690). Dr. mar. **Fortune de mer** : tout risque fortuit (perte, avarie) dont l'armateur est responsable (→ *infra*, cit. 30). — Par ext. « Ensemble des valeurs que le propriétaire de navire doit abandonner pour limiter sa responsabilité (Code de commerce, art. 216) par opposition à *fortune de terre* » (Capitant). **Clause de mauvaise fortune** (dans un contrat).

- 29 (...) vous me verrez sortir Incontinent, de crainte de fortune. LA FONTAINE, Contes, « Chose arrivée à Château-Thierry. »

- 30 Sont aux risques des assureurs, toutes pertes et dommages qui arrivent aux objets assurés, par tempête, naufrage, échouement, abordage fortuit, changements forcés de route, de voyage ou de vaisseau, par jet, feu, prise, pillage, arrêt par ordre de puissance, déclaration de guerre, représailles, et généralement par toutes les autres fortunes de mer (...) Code de commerce, art. 350.

B. La vie, la carrière due à la chance.

♦ 1. (V. 1265). Vx ou littér. La vie (de qq), considérée dans ce qu'elle a d'heureux, de malheureux. ⇒ **Avenir, destin, destinée, sort, vie**. **Changements dans la fortune** (→ Décider, cit. 3). **S'attacher à la fortune, suivre la fortune de quelqu'un**.

- 31 Comme il (le sort) voit en nous des âmes peu communes, Hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes. CORNEILLE, Horace, II, 3.

- 32 (...) on trouve écrit dans le ciel jusqu'aux plus petites particularités de la fortune du moindre homme. MOLIÈRE, Les Amants magnifiques, III, 1.

- 33 Mon valet, Excellence, a pu, jadis, commettre des fautes, mais depuis qu'il s'est attaché à ma fortune, il a purifié sa vie au feu de mes épreuves. BALZAC, les Ressources de Quinola, IV, 2.

Mod. et littér. (Choses). Carrière, destin. **La fortune d'une œuvre d'art, d'un livre** (→ Connaître, cit. 24). **Les diverses fortunes d'une pièce de théâtre**.

♦ 2. (Déb. xvii^e). Vieilli ou littér. Situation dans laquelle se trouve quelqu'un. ⇒ **État** (cit. 75), **situation**. **Humble fortune**. **Élever** (cit. 20) **la fortune; être utile à la fortune de quelqu'un**. **Amélioration de la fortune**. ⇒ **Avancement**. **Fortune heureuse, brillante*** (cit. 12). **Parvenir à une haute fortune**. — Mod. **Retour, revers, revirement de fortune**. ⇒ **Accident, revers, travers, vicissitude** (→ Adversité, cit. 4; affliction, cit. 1; étourdissement, cit. 6). — (1640). Absolt. Situation élevée. ⇒ **Prosperité, succès**. **Bâtir** (cit. 25, 53) **sa fortune, l'édifice** (cit. 9) **de sa fortune**. **Faire sa fortune**. ⇒ **Arriver, parvenir, prospérer, réussir**. **Être l'artisan** (cit. 12) **de sa fortune**. **Faire la fortune de quelqu'un** (→ Favori, cit. 9). **Adorer, encenser la fortune**. ceux qui ont des situations importantes (→ Adorateur, cit. 3; appareil, cit. 6). **Être accablé** (cit. 9) **par la fortune des autres**. **Perdre sa fortune** (→ Avarice, cit. 7). — REM. Dans de nombreux exemples, ce sens de *fortune* ne serait plus compris de nos jours, par suite de la grande extension prise par le sens III (→ cit. *infra*).

- 34 Ces gens (...) qu'on voit (...) Par le chemin du ciel courir à leur fortune (...) MOLIÈRE, Tartuffe, I, 5.

- 35 La fortune exige des soins. Il faut être souple, amusant, cabaler, n'offenser personne, plaire aux femmes, et aux hommes en place, se mêler des plaisirs et des affaires, cacher son secret, savoir s'annuyer la nuit à table, et jouer trois quadrilles sans quitter sa chaise; même après tout cela, on n'est sûr de rien. Combien de dégoûts et d'ennuis ne pourrait-on pas s'épargner, si on osait aller à la gloire par le seul mérite! VAUVENARGUES, Réflexions et maximes, 60.

- 36 Vous demandez comment on fait fortune. Voyez ce qui se passe au parterre d'un spectacle, le jour où il y a foule; comme les uns restent en arrière, comme les premiers reculent, comme les derniers sont portés en avant. Cette image est si juste, que le mot qui l'exprime a passé dans le langage du peuple. Il appelle faire fortune se pousser. CHAMFORT, Maximes, « Sur la noblesse », XLII.

- 37 À Paris, la fortune est de deux espèces : il y a fortune matérielle, l'argent que tout le monde peut ramasser, et la fortune morale, les relations, la position, l'accès dans un certain monde inabordable pour certaines personnes, quelle que soit leur fortune matérielle (...) BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 851.

- 38 Si vous songez à faire la cour aux hommes qui ont la puissance, votre perte éternelle est assurée. Vous pourriez faire fortune, mais il faudra nuire aux misérables, flatter le sous-préfet, le maire, l'homme considéré, et servir ses passions : cette

conduite, qui dans le monde s'appelle savoir-vivre, peut, pour un laïque, n'être pas absolument incompatible avec le salut; mais, dans notre état, il faut opter; il s'agit de faire fortune dans ce monde ou dans l'autre, il n'y a pas de milieu.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, VIII.

(Av. 1778). Fig. **Ce mot eut une fortune rapide** (→ 2. Apache, cit. 1), un succès total et rapide.

Qui pourrait rendre raison de la fortune de certains mots et de la proscription de quelques autres? LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 73.

Les mots qui font fortune provoquent des malentendus. À tant les utiliser, on finit par les détourner de leur sens primitif, auquel personne ne songe plus à revenir. Une auréole les entoure, la plume hésite à les tracer; l'idée qu'ils expriment tend à se muer en mythe, en même temps que la réaction inévitable contre tout ce qui triomphe les frappe de discrédit. DANIEL-ROPS, le Monde sans âmes, I.

★ III. (xv^e). Cour. ♦ 1. Ensemble des biens, des richesses (appartenant à un individu, à une collectivité), lorsqu'il est considéré comme important. ⇒ **Argent, avoir, bien, capital, patrimoine, ressources, richesse**. **Évaluer** (cit. 3) **la fortune de quelqu'un, sa fortune**. **Les biens qui composent sa fortune**. ⇒ **Actif, meuble, immeuble**. — Loc. **Situation de fortune** : situation financière (d'une personne). — **Une fortune faite de terres, de maisons, d'espèces** (cit. 24). **Inégalité des fortunes**. **Partager sa fortune entre ses enfants**. **Le code civil a individualisé les fortunes** (→ Émietter, cit. 3). **Fortune personnelle**. **Égalité** (cit. 12) **des fortunes**. **Grande, grosse, immense, jolie fortune**. **Une fortune colossale, énorme, fabuleuse*, rondellette**. **Vivre des revenus de sa fortune** → **Vivre de ses rentes***. **Administrer, gérer sa fortune**. **Fortune modeste**. **Modicité d'une fortune**. **Il est à son aise mais il a une fortune très modeste**. — **Fortune publique** ⇒ **Domaine, trésor**. **La fortune de la France**, ouvrage de J. Bainville. — Plus cour. Ensemble de biens de valeur considérable, ou du moins, importante. **Avoir, posséder de la fortune**, une fortune qui permet de vivre largement → **Avoir du bien au soleil***. **Il jouit d'une petite fortune**, d'une fortune assez importante. ⇒ **Aisance** → **Avoir de quoi vivre***. **Faire une petite fortune** (→ Écu, cit. 4). **Il a un gros salaire, mais pas de fortune**. **Épouser une femme sans fortune**. — (1837). **Faire fortune** (→ Éditeur, cit. 3). **Bâtir, gagner une fortune**. ⇒ **Enrichir** (s). → **Abondance**, cit. 6. **Il héritait de cinq millions : c'était la fortune! Échafaudage** (cit. 1), **essor** (cit. 12) **d'une fortune**. **Accroître, agrandir, arrondir, augmenter, décupler sa fortune** (→ Avidité, cit. 6). **Conserver sa fortune**. **Fortunes qui s'élèvent et s'écroulent** (cit. 7). **Effondrement** (cit. 3) **d'une fortune**. **Faire des brèches à sa fortune; compromettre, écorner** (cit. 4), **endommager sa fortune**. **Il y va de toute sa fortune** (→ Affaire, cit. 56). **Perdre sa fortune**. ⇒ **Ruiner** (se); **banqueroute, désastre, faillite, revers, ruine**. **Se dévouer, faire abandon de sa fortune** (→ Aristocrate, cit. 4; enrichir, cit. 2). **Prodiguer sa fortune** (→ Éloignement, cit. 9). **Mépriser la fortune** (→ Économe, cit. 4). **Anéantir, engouffrer** (cit. 1), **dilapider une fortune**. **Refaire, reconstruire sa fortune** (→ Arriver, cit. 39).

Si sa fortune était petite, Elle était sûre tout au moins. LA FONTAINE, Fables, IV, 2.

On a bien raison d'appeler son bien *fortune*, car un moment le donne, un moment l'ôte. VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 2 août 1761.

(...) sa fille Henriette n'avait pu, à cause de la modicité de sa fortune, se faire complètement admettre par cette famille Berny. LOTI, Matelot, v.

(...) la loterie, ou le coup de dés, me semble le plus honnête moyen de faire fortune. ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », v.

J'ai amassé une immense fortune, dit Rothschild, et, comme elle ne me donnait aucune jouissance, j'ai continué à acquérir, espérant retrouver la joie que m'a donnée le premier million. MAX JACOB, le Cornet à dés, p. 34.

Il avait englouti, dans les dépenses faites pour la transformation de la maison, une bonne moitié de sa fortune mobilière (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 16.

De mes petits fabricants en chambre, il en est qui font fortune, d'autres qui font faillite; le plus grand nombre se tirent d'affaires par divers métiers à côté : il faut avoir plusieurs cordes à sa lyre. VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 213.

Une vedette qui veut bien lancer une de vos œuvres, ça peut être la fortune.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXI, p. 169.

(...) un entrepreneur de maçonnerie, établi à Picpus, était venu confier à l'agence son projet de placer dans un immeuble la petite fortune qu'il avait faite.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. X, XVIII, p. 129.

Fam. **Une fortune, des fortunes** : sommes importantes. **Gagner des fortunes** → **Des mille*** et **des cents**.

Par métaphore. **N'avoir que son intelligence pour fortune, pour tête fortune** (→ Capital, cit. 5). — **Richesses morale ou intellectuelle** (→ Accumuler, cit. 10).

À la longue on finit par s'apercevoir que le plaisir est la fortune de l'âme, et ce n'est pas plus flatteur d'être aimé pour le plaisir que d'être aimé pour son argent (...)

BALZAC, Splendeurs et misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 904.

♦ 2. (Av. 1704). Situation des personnes qui possèdent une fortune. ⇒ **Opulence, richesse**. **Affaires qui conduisent* à la fortune**. **Passer, flotter de la gêne, de l'indigence à la fortune** (→ Égarement, cit. 3).

CONTR. **Adversité, indigence, malchance**. — **Gêne, indigence, misère, pauvreté**.

FORTUNÉ, ÊE [fɔʁtyne] adj. — V. 1350; lat. *fortunatus*, de *fortuna*. → **Fortune**.

♦ 1. Vieilli ou littér. Favorisé par la fortune* (I.), par le sort. ⇒ **Chanceux, heureux**, et fam. **veinard, verni**. → **Étourdissement**, cit. 4.

Homme fortuné. «*Amants fortunés*» (Académie). — N. (1657). *Les fortunés*.

- 1 (...) je voudrais bien être le plus petit poupon fortuné qui tétât le lait de vos bonnes grâces. MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, II, 2.
2 Le monde, voyant un homme qui a ce qu'il veut, s'écrie avec un grand applaudissement : qu'il est heureux ! qu'il est fortuné ! BOSSUET, Sermons, Providence.

(1654). **Choses.** ⇒ **Heureux.** *Union fortunée, règne fortuné. Un jour fortuné.* ⇒ **Faste.** *Les îles Fortunées* (les Canaries).

- 3 Et tu vas voir en moi, dans ce jour fortuné, L'ambitieux au trône, et l'amant couronné. RACINE, la Thébaïde, v, 4.
4 Ô fortuné séjour ! ô champs aimés des cieus ! BOILEAU, Épîtres, vi.

♦ **2.** (1787). Mod. Qui possède de la fortune (III.). ⇒ **Aisé, riche.** *Un homme fortuné, peu fortuné. Une famille fortunée.* — REM. Cet emploi a été critiqué au XIX^e siècle.

- 5 Fortuné ne doit pas être employé pour riche ; c'est une faute née de ce que fortune, entre autres significations, a celle de richesse. Dans la logique du peuple, un homme fortuné est nécessairement un homme riche ; c'est un barbarisme très commun dans la langue, et qui provient d'une erreur très commune dans la morale (...). Ch. NODIER, cité par le Dictionnaire de Poitevin, in LITTRÉ.

- 6 Fortuné prend le sens de riche ; il suit l'évolution de fortune et les grammairiens n'y peuvent rien. C'est un barbarisme, disait Nodier en 1828 ; mais les mots qui veulent vivre sont tenaces.

- R. DE GOURMONT, Esthétique de la langue franç., p. 168, in BOTTEQUIN.
7 Quantité de gens restent assez fortunés pour n'avoir pas beaucoup à pâtir des restrictions (...). GIDE, Journal, 6 juin 1941.

(Choses). Littér. Qui est doté de ressources importantes. *Des campagnes fortunées.*

CONTR. Infortuné, malheureux. — Démuni, déshérité, indigent, pauvre.

FORUM [fɔʁym] n. m. — 1757 ; mot lat. « place publique ». → For, fur.

♦ **1.** Invar. : *des forum*. Place du marché dans l'antiquité romaine. — Spécialt. Place où se tenaient les assemblées du peuple et où se discutaient les affaires publiques (comme, en Grèce, l'agora). *Chaque ville avait un ou plusieurs forum. À Rome, le forum de Trajan, reliant le forum de César à celui d'Auguste, était situé près du Capitole* (cit. 2). — Spécialt. *Le Forum* (à Rome). *Tribune aux harangues, sur le Forum.* ⇒ **Rostre**.

- 1 Les forum, les palais s'éroulent. Le temps les ronger avec mépris, Le pied des passants qui les foulent Écarte au hasard leurs débris. LAMARTINE, Harmonies..., I, VIII.

- 2 (...) la simplicité majestueuse du Forum proprement dit : une vaste esplanade dallée de 116 mètres de long sur 95 mètres de large, qu'entourait un portique (...) Au centre de la place, s'élevait, en bronze doré, la statue équestre de l'empereur, à laquelle faisaient cortège (...) les statues plus modestes des hommes illustres qui, par l'épée ou par la parole, avaient bien servi l'empire.

J. CARCOPINO, la Vie quotidienne à Rome, p. 17.

Par ext. Place publique.

- 2.1 Un jour, Phéor parut sur la place publique (...) À cette époque deux assemblées distinctes, celle des jeunes gens et celle de vieillards, se réunissaient à jour fixe sur cette espèce de forum (...) Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 314.

Spécialt. Hist. *Le Forum* : vaste place publique d'Alger où d'importants rassemblements eurent lieu lors des événements qui précédèrent l'accession de l'Algérie à l'indépendance.

- 2.2 (...) s'il existe une part de mise en scène et d'artifice dans ces rassemblements de musulmans et de Français sur le Forum d'Alger (...) F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 57.

♦ **2.** (Av. 1813). Fig. Lieu où se discutent les affaires publiques. *L'éloquence du forum.* ⇒ **Prétoire, tribune**.

- 3 L'intelligence des passions violentes lui manque (à l'historien) ; comment, d'un cabinet ou d'une académie, entendrait-il les cris d'un forum ? VILLEMALIN, Cours de littérature franç., XVIII^e s., II, 4^e leçon, in LITTRÉ.

♦ **3.** (1955). Mod. Plur. : *des forums*. Colloque*, symposium*. «*Un forum étudiant-entreprises va se tenir*» (l'Express, 1973). *Tenir des forums sur le problème de l'emploi*.

FORURE [fɔʁyʁ] n. f. — V. 1280, repris en 1676, *foreure* ; de *forer*, et *-ure*.

♦ Techn. Trou* fait avec un foret. *La forure d'une clef. Forure ronde, en étoile. Double forure.*

FOSA ou **FOSSA** [fosa] n. m. — D.i. (xx^e) ; p.-ê. mot malgache.

♦ Zool. Petit carnivore de la famille des *Viverridés* vivant à Madagascar, à fourrure épaisse et rousse, recherchée. — N. sc. *Cryptoprocte* (Cryptoprocta ferox). — La var. *foussa* [fusa] est attestée.

REM. Ne pas confondre avec la *fossane**.

FOSBURY-FLOP [fɔsbɥriflop] n. m. — 1968, aux Jeux Olympiques de Mexico ; mot angl. des États-Unis, de *Fosbury*, nom d'un athlète américain, et de l'argot *flop* « chute en souplesse ».

♦ Athlétisme. Saut en hauteur dans lequel l'athlète passe sur le dos au-dessus de la barre.

FOSSANE [fosan] n. f. — 1839 Boiste ; orig. incert. ; p.-ê. en rapport avec *fosa*.

♦ Zool. Mammifère carnivore nocturne de la famille des *Viverridés* (tribu des hémigalinés) appelé quelquefois *civette malgache* (ou *fouche*) (nom sc. : *Fossa fossa*). *La fossane, qui a de longues pattes, est beaucoup plus petite que le fosa*.

FOSSE [fos] n. f. — 1080 ; lat. *fossa*, p. p. fém. substantivé de *fodere* « creuser, fouir ».

Cavité assez large et profonde. ⇒ **Excavation, fossé, trou**.

★ **I.** Cavité artificielle.

♦ **1.** Cavité creusée par l'homme pour servir de réceptacle. *Creuser* (cit. 10), *faire une fosse. Tomber dans une fosse* (→ Aveugle, cit. 32). *Fosse allongée.* ⇒ **Fossé**.

Techn. Creux pour planter un arbre. — (1680). *Fosse à tan* : cuve où les tanneurs mettent les peaux recouvertes de tan. — (Mines). Puits d'une exploitation houillère ; lieu aménagé pour le chargement du charbon. *Fosse de remplissage.* — (1872). *Fosse à piquer* : fosse creusée entre les rails pour recevoir les matières qui tombent du foyer, et permettre de passer sous la locomotive. — Cavité pratiquée dans le sol d'un garage pour avoir accès au dessous d'une voiture. *Les ponts* remplacent de plus en plus les fosses.* (Déb. xx^e). Théâtre. *Fosse d'orchestre* : emplacement situé devant la scène, au dessus du niveau de la scène et de la salle et où se placent les musiciens (→ Bourdonnement, cit. 7).

(1636). Chasse. Trou camouflé constituant un piège pour prendre certains gros animaux ⇒ **Trappe**. — (1890). Cour. *Fosse aux ours, aux lions* : emplacement aménagé en profondeur où l'on tient en captivité des ours, des lions. *Daniel fut jeté dans la fosse aux lions.* — (xii^e, « cachot »). *Jeter un prisonnier dans une fosse.* ⇒ **Basse-fosse** (cit. 1 et 2), **cachot, oubliette. Un cul*** (cit. 20) *de basse-fosse*. Spécialt. *Fosse à purin* (⇒ **Purot**), *à fumier*.

(1694). **FOSSE D'AISANCES**, destinées à recevoir les matières fécales. ⇒ **Latrines. Vidanger une fosse d'aisances.** ⇒ **Vidange. Puisard d'une fosse d'aisances.** — Ellipt. *Fosse fixe, fosse étanche, fosse septique**. *Fosses mobiles.* ⇒ **Tinette**.

Françoise, restée seule, attendit patiemment, assise sur un banc de pierre, devant la fosse à fumier, qui tenait un tiers de la cour. ZOLA, la Terre, I, 1.

♦ **2.** (V. 1530). Trou creusé en terre pour l'inhumation des morts. ⇒ **Tombe. Le fossoyeur* met les morts dans la fosse** (→ 1. Poche, cit. 12). *Les fosses d'un cimetière* (→ Croix, cit. 12). *Fosse béante* (→ Échange, cit. 12). *Creuser une fosse* (⇒ **Fossoyer ; fossoyeur**). *Ensevelir, enterrer* (cit. 9) *quelqu'un dans une fosse* (→ Ensevelissement, cit. 1). *Comblir une fosse. Croix de bois* (cit. 44) *sur le tertre d'une fosse.* — (1872). *Fosse commune*, où sont déposés ensemble plusieurs cadavres ou cercueils (⇒ **Charnier**).

A caver une grande fosse Il met sollicitude grosse : Mais en la fosse qu'il fera, Lui-même il trébuchera. Clément MAROT, Psaumes de David, VII.

(...) il n'y a aucun déshonneur à s'en tenir à la fosse commune quand on ne peut faire les frais d'une sépulture moins modeste. Léon BLOY, le Désespéré, p. 25.

Hâtivement, les corps étaient jetés dans les fosses. Ils n'avaient pas fini de basculer que les pelletées de chaux s'écrasaient sur leurs visages et la terre les recouvrait de façon anonyme (...). CAMUS, la Peste, p. 196.

Figuré :

On m'indiqua tout de suite la rue Rouge. Une fosse commune, étroite, profonde, suintante (...). Valéry LARBAUD, Barnabooth, Journal, III, p. 265.

Loc. fig. *Creuser* sa fosse* (1829) : préparer sa mort. *Creuser sa fosse avec ses dents* : ruiner sa santé par des excès de table. — (1690). *Être sur le bord de sa fosse ; avoir un pied dans la fosse* : être près de mourir. ⇒ **Tombe**.

(J') Avais déjà le pied dedans la fosse !

Clément MAROT, Épigrammes, CLXXXIII.
Un peu chaque année, il s'était courbé davantage, et maintenant il allait, les reins cassés, n'ayant bientôt qu'à faire la culbute finale, pour tomber dans la fosse. ZOLA, la Terre, V, II.

★ **II.** Cavité naturelle.

♦ **1.** (xx^e). Géol. ⇒ **Abysses, dépression, gouffre. Fosses profondes dues aux déchirures de l'écorce terrestre.** ⇒ **Géosynclinal. Les grandes fosses marines de la zone abyssale des océans dépassent dix mille mètres de fond** (→ Dépression, cit. 1).

L'examen d'une carte - *bathymétrique* - montre que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la profondeur n'augmente pas avec l'éloignement du rivage. Les fosses les plus profondes, loin d'occuper le centre des océans, sont le plus souvent près des bords, où elles longent le pied des plus hautes chaînes. E. BARON, Géographie générale (classe de seconde), p. 140.

♦ **2.** Mar. *Fosses sur le fond* : creux dans le fond d'une rade, d'un chenal. *Navire qui mouille dans une fosse*.

♦ **3.** (1690). Anat. Cavité que présentent certains organes et dont l'entrée est plus évasée que le fond. *Fosses orbitaires. Fosse temporale. La classification des reptiles est faite d'après le nombre et la situation de leurs fosses temporales. Fosse iliaque.* — Cour. *Fos-*

ses nasales. Les fosses nasales s'ouvrent en arrière dans le rhinopharynx*.

DÉR. et COMP. Basse-fosse. — Fossette, fossoyer. Cf. Fossé.
HOM. Fausse (adj.), et formes du v. fausser.

FOSSÉ [fose] n. m. — 1080, *fosset*; du bas lat. *fossatum*, de *fossa*. → Fosse.

★ I. (Concret). Fosse creusée en long dans le sol. ⇒ Canal, cavité, tranchée, watergang.

◆ 1. a. Fosse allongée servant à séparer deux espaces de terrain. *Fossé formant la clôture** (cit. 1 et 2) d'un parc, d'un enclos. ⇒ Saut-de-loup. Entourer, environner un terrain de fossés. *Fossé servant de limite**. Fossé mitoyen (→ Code civil, art. 666-668).

b. Fosse allongée servant à la circulation des eaux. *Fossé servant à drainer les eaux, à irriguer.* ⇒ Coupure, douve, rigole, ruisseau, sangsue. Petit fossé au pied d'un arbre. ⇒ Cuvette.

c. (Emplois non spécifiés). Fossés qui bordent une route. *Se coucher* (cit. 23), *dormir dans un fossé*. La voiture est allée dans le fossé. Espace entre la chaussée et le fossé. ⇒ Accotement, bas-côté. Petit fossé au milieu de la route. ⇒ Cassis. Sauter un fossé à pieds joints. Passer (cit. 92) un large fossé. *Curer**, nettoyer un fossé fangeux, rempli de vase. Curure de fossé servant d'engrais. Levée, rejet de terre d'un fossé. ⇒ Berge, crête, talus. Renforcer les bords, les parois d'un fossé à l'aide d'un clayonnage, d'un revêtement. Comblant un fossé.

1 Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

MOLIÈRE, l'École des femmes, I, 1.

2 Pour les fossés, il y a une marque de non-mitoyenneté lorsque la levée ou le rejet de la terre se trouve d'un côté seulement du fossé. Le fossé est censé appartenir exclusivement à celui du côté duquel le rejet se trouve. Code civil, Art. 666.

◆ 2. (1629). Obstacle. Large tranchée entourant les places de guerre, les ouvrages fortifiés, et servant à leur défense. ⇒ Contrevallation, tranchée. Fossé plein d'eau. ⇒ Douve. Pont-levis* permettant de franchir les fossés d'un château (cit. 1) féodal (→ Donjon, cit.). Chemin entre le rempart et le fossé (⇒ Berme), au fond d'un fossé à sec. ⇒ Caponnière. Canal au fond d'un fossé. ⇒ Cunette. Talus du fossé du côté de la place (⇒ Escarpe), vers la campagne (⇒ Contrescarpe). Fossé creusé par les assaillants face à la place, au front. ⇒ Parallèle.

Fossé servant d'obstacle pour ralentir l'ennemi (→ Effréné, cit. 1). Fossé anti-char (xx^e), contre la progression des blindés.

Fossés d'une course d'obstacles (hippisme). ⇒ Brook. — Golf. Fossé sablonneux qui constitue un obstacle à l'accès du green. ⇒ 2. Bunker.

◆ 3. (xx^e). Géol. Bande de terrains affaissés, limitée par des failles. Fossé tectonique (⇒ Effondrement).

★ II. (1930). Fig. ◆ 1. ⇒ Cassure, coupure, séparation. Nous ne nous entendons plus, il y a un fossé entre nous, un fossé nous sépare. Le fossé se creuse, s'élargit tous les jours. Un fossé d'incompréhension.

3 Qui avait le plus changé, des autres ou de moi? Hélas! nous avions changé ensemble, et là où nous séparait un fossé, il s'agissait maintenant d'un gouffre.

Edmond JALOUX, Fumées dans la campagne, XXIX.

4 (...) ils ne s'entendent plus, et (...) le fossé s'est creusé davantage entre eux.
Émile HENRIOT, Les Romantiques, p. 237.

◆ 2. Loc. a. Loc. prov. Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat : ce que quelqu'un laisse tomber est pour celui que le ramasse.

5 (...) dans ce temps-ci, il y a tant de gens qui prennent tout ce qu'ils trouvent, comme leur appartenant; et puis, comme dit le proverbe : Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat.
A. DE VIGNY, Cinq-mars, XI.

b. (1865). Au bout du fossé, la culbute. ⇒ Culbute (cit. 2 et supra).

c. (1690). Sauter le fossé : prendre une décision hasardeuse après avoir longtemps hésité. ⇒ Décider (se). → Franchir le pas*. — Spécialement et par plaisanterie :

6 J'ai dirigé sa promenade de manière qu'il s'est trouvé un fossé à franchir : et, quoique fort lesté, elle est encore plus timide : vous jugez bien qu'une prude craint de sauter le fossé!
LACLOS, Les Liaisons dangereuses, lettre VI.

HOM. Formes du v. fausser.

FOSSETTE [foset] n. f. — V. 1119, *fossette*; de *fosse*, et suff. -et.

★ I. ◆ 1. Vx. Petite fosse, petite cavité. — Spécialt. Petite fosse pour prendre des oiseaux.

◆ 2. (Mil. xv^e). Petite cavité (au jeu de billes). Par ext. Jouer à la fossette.

★ II. Mod. ◆ 1. (1245). Petit creux dans une partie charnue (joues, menton, etc.). Avoir une fossette au coude, aux poignets. Fosset-

tes lombaires* (cit.). — Plus cour. Avoir des fossettes, une fossette (aux joues, au menton).

Ces légères fossettes que l'extrémité de ses doigts marque sur sa chair sont rendues avec une délicatesse infinie. DIDEROT, Salon de 1765. 1

Le bébé a un joli pli entre le poignet et le bras, un pli au cou; et de la tête aux pieds ce sont de jolies fossettes qui rient dans la chair rose. 2

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in Œ, t. II, p. 280.

Ses beaux yeux bruns riaient, sa bouche riait, ses joues riaient, une aimable fossette riait au milieu de son menton. R. ROLLAND, Jean-Christophe, La révolte, II. 3

Gise sourit par contenance, et Antoine voit se creuser deux fossettes dans les joues brunes. MARTIN DU GARD, Les Thibault, t. III, p. 166. 4

Quel est ce sillon léger, toujours si jeune, enfantin, qui finit sur chaque joue en une imperceptible fossette, marquée d'une ombre mobile, vivante et que la douleur ou le plaisir, un choc de l'âme, efface et creuse tout à tour. 5

BERNANOS, la Joie, in Œ. roman., Pl., p. 615.

◆ 2. (1611). Anat. Cavité anatomique de petite dimension. Fossette lacrymale. Fossette occipitale.

FOSSILE [fosil] adj. et n. m. — 1556; lat *fossilis* «tiré de la terre», probabl de *fossus*, supin. de *fodere* «creuser».

★ I. ◆ 1. Vx. Qui est extrait de la terre. Charbon, sel fossile.

◆ 2. (1713). Mod. Se dit des débris ou des empreintes des corps organisés conservés dans les dépôts sédimentaires de l'écorce terrestre.

Plantes, végétaux fossiles. ⇒ par ex., Calamite, dendrite, élaterite, lépidodendron, sigillaire, sphénophyllum. Bois, feuilles fossiles dans les terrains houillers. Combustibles fossiles. ⇒ Boghead, houille, pétrole. (1850, in D.D.L.). Résines* fossiles d'origine végétale. ⇒ Ambre, (jaune), ozocérite (cire fossile). — Animal fossile. ⇒ Zoolithes. Noms d'animaux fossiles. ⇒ Aepyornis, ammonite, anoplithénium, archéoptéryx, atlantosaure, baculite, brontosauve, dinornis, dinosaure, dinotherium, diplocodus, glyptodon, hipparion, hippurite, ichtyornis, ichtyosaure, iguanodon, labyrinthodon, mammouth, mastodonte, mégalosaure, mégathérium, oryctérope, paléotherium, plésiosaure, ptérodactyle, spirifère, téléosaure. Anthropoïdes fossiles. ⇒ Anthropopithèque, pithécanthrope. Ivoire fossile. Dents fossiles. ⇒ Crapaudine, glossopètre. Coquilles (cit. 2) et coquillages fossiles. ⇒ Alania, ammonie, 1. ammonite, céraitite, conchite.

Par anal. Cratère fossile. ⇒ Astroblème (cit.).

◆ 3. N. m. (1713). Un fossile : organisme (animal ou végétal) fossile. Science, étude des fossiles. ⇒ Oryctologie, paléocologie, paléontologie. La connaissance des fossiles permet d'établir la généalogie des formes vivantes. La géologie s'appuie sur l'étude des fossiles. — (1872). Fossiles caractéristiques, fossiles de faciès, qui permettent de déterminer nettement certaines assises et certaines époques géologiques. — Terrain contenant des fossiles (⇒ Fossilifère). Couches les plus anciennes contenant des fossiles. ⇒ Paléozoïque. Passage à l'état de fossile. ⇒ Fossilisation, pétrification. — Le métamorphisme* fait disparaître les fossiles.

(...) Léonard de Vinci (...) le premier, interpréta les «pétrifications», non plus comme des «Jeux de la Nature», mais comme des coquilles d'animaux abandonnés par la mer, alors qu'elle s'étendait au delà de ses limites actuelles (...) tous ces fossiles — c'est le nom qu'on leur donne aujourd'hui et qui a remplacé celui de pétrification, autrefois en usage (...) ressemblent de moins en moins aux êtres actuels, à mesure qu'on les recueille dans des couches plus profondes. Ces divers organismes ne se suivent pas dans un ordre quelconque et la succession des diverses faunes et flores est en général la même dans des régions du Globe souvent très éloignées l'une de l'autre. Les fossiles nous fournissent ainsi un moyen de caractériser les couches, de les dater, d'en établir la chronologie. Elles rendent aux géologues les mêmes services que les médailles et les monnaies aux historiens.

Émile HAUG, Traité de géologie, t. I, p. 3.

Une théorie solide et vraiment positive de l'évolution ne pouvait prendre corps tant que l'on n'aurait pas noué connaissance avec le passé de la vie. Ce passé nous le savons aujourd'hui, a laissé dans les couches terrestres des traces multiples et révélatrices, qui sont les fossiles, ou vestiges d'êtres ayant vécu autrefois.

Jean ROSTAND, Esquisse d'une histoire de la biologie, p. 53.

Beaucoup d'animaux existèrent dont nous ne saurons jamais rien, beaucoup d'autres seront un jour ou l'autre retrouvés, mais les rares fossiles découverts nous ont fourni les représentants de plusieurs embranchements d'invertébrés : Radiolaires, Cœlentérés, Foraminifères, Spongiaires, Crustacés, Crinoïdes, Brachiopodes. Cette énumération en dit long sur les progrès accomplis déjà par la vie avant le début du primaire!

Jules CARLES, Les Origines de la vie, p. 117.

★ II. Fig. et péj. ◆ 1. (1827). ⇒ Arriéré, démodé, dépassé, suranné, vieux. Littérature fossile. Une mode, une forme fossile (→ Antérieur, cit. 6). Un pays fossile (→ Antédiluvien, cit. 2). Des idées fossiles.

(...) le rigorisme presque fossile des préjugés aristocratiques du prince (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. VIII, p. 229. 3

◆ 2. N. (1840). Personnes. Personne dont les idées sont démodées. Un vieux fossile. Les fossiles littéraires.

REM. Cet emploi semble rare au féminin : on dira probablement cette femme est un vieux fossile.

4 Personne ne parle plus sa langue (*de Théophile Gautier*). Nous sommes ainsi quelques fossiles qui subsistent égarés dans un monde nouveau.

FLAUBERT, Correspondance, t. IV, p. 111.

DÉR. et COMP. Fossiliser, fossilifère, fossilité.

FOSSILIFÈRE [fossilifɛr] adj. — 1837; de *fossile*, et *-fère*.

◆ Géol. Qui contient des fossiles. *Calcaire fossilifère*.

FOSSILISATION [fossilizasjɔ̃] n. f. — 1832; de *fossiliser*.

◆ Didact. Passage d'un corps organisé à l'état de fossile. *Fossilisation par carbonisation, pétrification*. — Résultat de cette action. *Le degré de fossilisation*.

FOSSILISER [fossilize] v. tr. — 1832; de *fossile*, et suff. *-iser*.

◆ 1. Didact. Rendre fossile; amener à l'état de fossile. ⇒ **Pétrifier**. — Pron. Devenir fossile. *Les anciennes forêts ont formé la houille en se fossilisant*.

1 (...) les êtres se fossilisent d'autant mieux que leur squelette abonde en calcaire (...)

Jules CARLES, *les Origines de la vie*, p. 112.

1.1 Ces tronçons d'arbres ont deux cent trente millions d'années et ont été fossilisés, je dirais pétrifiés, à l'époque glaciaire.

J. GREEN, *Journal*, La Terre est si belle, 18 juin 1978.

◆ 2. (1845). Fig. et fam. Rendre fossile (II.) [rare à l'actif]. — Pron. Se fossiliser en vivant seul et retiré. ⇒ **Abêtir** (s'), **momifier** (se), **scléroser** (se).

► **FOSSILISÉ, ÉE** p. p. adj.

Qui est devenu figé, archaïque. *Il est fossilisé dans la tradition. Mœurs fossilisés*. ⇒ **Arrière**, **rérograde**.

2 Daniel Stern en dessina plus tard les mœurs, les rites et les conventions fossilisées (*de la société du faubourg Saint-Germain*) dans son joli volume de *Souvenirs*.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 439.

DÉR. Fossilisation.

FOSSILITÉ [fossilite] n. f. — V. 1850; de *fossile*.

◆ Didact. et rare. Caractère de ce qui est fossile (I. ou II.).

FOSSOIR [foswar] n. m. — Fin XI^e; lat. *fossorium*, du supin de *foedere* « creuser ».

Techn. (agriculture).

◆ 1. Houe employée en viticulture.

◆ 2. (XX^e). Charrue vigneronne.

FOSSOYAGE [foswajaz] n. m. — 1371; de *fossoyer*.

◆ Action de fossoyer; travail du fossoyeur. ⇒ **Fossoiement**.

FOSSOYER [foswaje] v. tr. — Conjug. *noyer*. — XIII^e, « creuser une fosse »; de *fosse*, et suff. *-oyer**.

REM. Ce verbe a été senti aussi bien comme dér. de *fossé* que de *fosse*.

◆ 1. Vx. Entourer de fossé; clore par des fossés.

◆ 2. Mod. Rare ou techn. Creuser (une fosse, un fossé). — Spécialt. Creuser une fosse (1., 2.).

(...) si donc le vieil esprit allemand est destiné à donner de nouveaux fruits, en fossoyant la tombe où doit être couché le grand corps de l'Allemagne impériale, mercantile, menteuse parmi les nations, nous travaillons pour la libération de ces esprits (...)

J.-R. BLOCH, *in* Deux hommes se rencontrent, p. 284.

◆ 3. Vx ou régional. Travailler au fossioir.

DÉR. Fossoyage, fossoyeur.

FOSSOYEUR [foswajœr] n. m. — 1328; de *fossoyer*, et suff. *-eur*.

◆ 1. Cour. Celui qui creuse les fosses* dans un cimetière. *Fossoyeurs creusant une tombe pour enterrer* (cit. 13) *un corps*.

1 (...) après de courtes prières, le prêtre jeta quelques grains de terre sur la dépouille de cette femme; et les fossoyeurs, ayant demandé leur pourboire, s'empresèrent de combler la fosse pour aller à une autre.

BALZAC, *Ferragus*, Pl. t. V, p. 112.

2 Qui c'est qui construit plus solide que le maçon, l'ingénieur ou le charpentier? (...) Quand on te posera la question une autre fois, tu répondras : c'est le fossoyeur. Les chambres qu'il fabrique, ça dure jusqu'au jugement dernier.

GIDE, *Trad. SHAKESPEARE, Hamlet*, v. 1.

(Av. 1834). Par métaphore et littér. **LA FOSSOYEUSE**, n. f. : la mort*.

◆ 2. (Av. 1872). Fig et littér. Personne qui anéantit, ruine (qqch.). ⇒ **Démolisseur**, **naufageur**. *Le fossoyeur d'une civilisation, d'une doctrine, d'un régime, d'un empire. Les fossoyeurs de la République*.

3 Nabonide, qui fut le fossoyeur du grand royaume babylonien.

DANIEL-ROPS, *le Peuple de la Bible*, IV, I.

4 (M. G.) m'accuse d'être un fossoyeur. Je pourrais lui retourner l'insulte, mais je préfère plaider coupable : si j'en avais le pouvoir, j'enterrerais la littérature de

mes propres mains plutôt que de lui faire servir les fins auxquelles il l'utilise. Mais quoi? Les fossoyeurs sont des gens honnêtes (...) J'aime mieux être fossoyeur que laquis.

SARTRE, *Situations II*, p. 287.

CONTR. (Du sens 2) **Animateur, créateur, défenseur, sauveur**.

FOSTERAGE [fostɛraʒ] n. m. — 1939; mot angl. « coutume ancienne des nobles écossais et irlandais de faire élever leurs enfants dans un autre foyer », de *foster* « nurse », anc. germ. *fōstro*, même rac. que *food* « nourriture ».

◆ Anthrop. Coutume qui consiste à faire élever les enfants dans une autre phratrie, pour assurer l'exogamie.

Peu après leur naissance, les enfants sont envoyés dans leur famille maternelle et ils y sont élevés, ils en reviennent adultes, avec les cousines qu'ils épousent, mais ils ne sont récupérés par leur groupe que contre l'envoi de leurs sœurs. Cette coutume est connue sous le nom de fosterage.

Roger CAILLOIS, *L'Homme et le Sacré*, p. 97 (1939).

1. FOU (ou **FOL**), **FOLLE** [fu, fɔl] n. et adj. — 1080, *fol*, *Chanson de Roland*; lat. *follic* « sac, ballon plein d'air » (→ 1. Folle, follicule...) par métaphore ironique. → **Ballot**.

★ I. N. **FOU** ou **FOL**. — REM. Au masculin, *fol* était déjà vieilli au XVII^e s., « on disait autrefois *fol* » écrit Furetière (→ *infra*, cit. Montaigne, Rabelais et le P. Feuillée. → aussi Carrefour, cit. 2, La Fontaine; content, cit. 5, La Rochefoucauld). Certains écrivains continuent à l'employer par archaïsme ou par plaisanterie (→ Fauter, cit. 2, Verlaine). (... un fol (*Dampierre*), audacieux jusqu'à la témérité.

DUMOURIEZ, *in* MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, X, IX.

◆ 1. Cour. (ne s'emploie plus en psychiatrie). Personne atteinte de troubles, de désordres mentaux. ⇒ **Aliéné**, **dément**; **folie**. *Au fou! Fou délirant*. Divagations, égarements* (cit. 6) *d'un fou. Fou visionnaire, illuminé. Intervalles de lucidité d'un fou, entre deux crises. Exciter* (cit. 27), *calmer un fou. Les cris, les hurlements, le rire d'un fou* (→ **Bramement**, cit. 2). *Fou dangereux, fou furieux*. Enfermer, interner un fou* (⇒ **Enfermé**, **interné**).

MAISON DE FOUS (1890; *hôpital de fous*, av. 1662). Ancienn. Asile d'aliénés; mod., lieu dont les habitants agissent bizarrement et font régner le désordre. — **HISTOIRE DE FOUS** (fam.) : anecdote comique dont les personnages sont des aliénés, et, par ext., histoire, aventure absurde, incroyable. (→ Charentonnaise, vx). *C'est une véritable histoire de fous que vous me racontez là!*

S'ils ont écrit de politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous; et s'ils ont fait semblant d'en parler comme d'une grande chose, c'est qu'ils savaient que les fous à qui ils parlaient, pensaient être rois et empereurs.

PASCAL, *Pensées* V, 331.

(...) les Français (...) enferment quelques fous dans une maison, pour persuader ceux qui sont dehors ne le sont pas.

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, LXXVIII.

Seront punis d'amende (...) Ceux qui auraient laissé divaguer des fous ou des furieux étant sous leur garde (...)

Code pénal, art. 475, 7^o.

Un fou (...) aura commis ce meurtre. — quelque maniaque furieux échappé à une maison de santé du voisinage.

BAUDELAIRE, *Trad. E. POE, Histoires extraordinaires*,

« Double assassinat dans la rue Morgue ».

(...) elle passait pour folle; or les fous n'étaient pas alors traités de la manière cruelle que les habitudes administratives ont depuis inventée. Loin de les séquestrer, on les laissait vaguer tout le jour. Tréguier a d'ordinaire beaucoup de fous (...)

Ces fous inoffensifs, échelonnés à tous les degrés de l'aliénation mentale, étaient une sorte d'institution, une chose municipale. On disait « nos fous ». On les aimait, et ils rendaient des services.

RENAN, *Souvenirs d'enfance*, I, II.

Un fou, c'est un homme qui croit tout ce qui lui vient à l'esprit.

ALAIN, *Propos*, p. 21.

Tous les peuples primitifs ont admis que le fou est habité par un démon. Quand ses propos incohérents s'accordent à peu près avec les préjugés moraux de l'époque, le démon est bon et l'homme est saint. Dans le cas contraire, le démon est mauvais et l'homme doit être supprimé.

A. MAUROIS, *les Silences du colonel Bramble*, XIX.

Hist. (Dans des noms propres). *Charles le fou* : le roi Charles VI, qui devint fou en 1392. *Jeanne la folle*, reine de Castille, que la mort de son mari, Philippe le Beau, rendit folle (1506). — Littér. *La nef des fous*, poème satirique de S. Brant (1494), tableau de J. Bosch.

COMME UN FOU : avec l'agitation que manifesterait un fou. *Courir, sauter, crier* (cit. 21) *comme un fou*.

Ils jouaient à se poursuivre, et sortis de la fête, ils s'embrassèrent comme des fous.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, I, xxv, p. 166.

Extrêmement, exagérément. *Aimer comme un fou* (→ 3.). *Rire comme un fou* (1872). *Il travaille comme un fou*. (→ *Comme une bête**).

Loc. métaphorique. « *La folle du logis* » : l'imagination* (Malebranche, *Recherche de la vérité*, livre II). (→ aussi *Espérance*, cit. 12).

◆ 2. Bouffon. [a] *Fou du roi, fou de cour*, nom donné au bouffon qui était attaché à la personne de certains hauts personnages (rois, princes...). ⇒ **Bouffon**. *Le bonnet à clochettes, la marotte* du fou. Triboulet, fou de Louis XII et de François I^{er}*. — Prov. Fig. *A chaque fou sa marotte* : à chacun sa manie (⇒ **Marotte**, fig.).

Rire des gens d'esprit, c'est le privilège des sots : ils sont dans le monde ce que les fous sont à la cour, je veux dire sans conséquences.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, V, 56.

11 Il n'y a point de meilleur rôle auprès des grands que celui de fou. Longtemps il y a eu le fou du roi en titre; en aucun il n'y a eu en titre le sage du roi.

DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 468.

12 Aux pieds d'une colossale Vénus, un de ces fous artificiels, un de ces bouffons volontaires chargés de faire rire les rois quand le Remords ou l'Ennui les obsède, affublé d'un costume éclatant et ridicule, coiffé de cornes et de sonnettes, tout ramassé contre le piédestal, lève des yeux pleins de larmes vers l'immortelle Déesse.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, VII.

Allus. hist. *Fête des fous* : cérémonie bouffonne qui parodiait les offices religieux, très populaire au moyen âge (⇒ *Fatrasie, sottie*). *Confrérie des fous. Prince, pape des fous*.

13 Tout ce que la religion a de plus auguste était défiguré dans presque tout l'Occident par les coutumes les plus ridicules. La fête des fous, celle des ânes étaient établies dans la plupart des églises. On créait aux jours solennels un évêque des fous; on faisait entrer dans la nef un âne en chape et en bonnet carré.

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, XLV.

14 (...) tous les mendiants, tous les laquais, tous les coupe-bourses, réunis aux écoliers, avaient été chercher (...) la tiare de carton et la simarre dérisoire du pape des fous. Quasimodo s'en laissa revêtir (...) Douze officiers de la confrérie des fous l'enlevèrent sur leurs épaules (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris, I, v.

15 **□** Au jeu des Échecs. (xvi^e; a remplacé l'anc. franç. *alfin, aufin*, de l'arabe *âl-fil* «l'éléphant»). Pièce qui se place, en début de jeu, à côté du roi et de la reine (⇒ Échec, cit. 18) et qui peut circuler d'autant de cases qu'on le veut, mais en diagonale seulement. *Le fou noir* : celui qui ne se déplace que sur les cases noires. *Le fou blanc. Pion du fou* : celui qui se trouve devant le fou.

15 Le fou se meut obliquement par rapport au côté de l'échiquier; il reste, par suite, toujours sur la même couleur (...) Chaque joueur a un fou des blancs et un fou des noirs (...) Le fou placé à droite (*du roi blanc*) est nommé fou du roi, l'autre, fou de la dame.

D. BERTHELOT, in Grande Encycl., art. Échec.

16 **♦ 3.** Personne qui, sans être atteinte de troubles mentaux, se comporte d'une manière déraisonnable, extravagante. ⇒ *Insensé; écervelé, étourneau* (⇒ Assigner, cit. 14; bruyant, cit. 3). *Traiter quelqu'un de fou. Les sages et les fous* (⇒ Autant, cit. 4; folie, cit. 17). *Un jeune, un vieux fou* (⇒ Amouracher, cit. 1; avare, cit. 17; difficile, cit. 3). *Son fou de* (cit. 81) frère. *Un triple fou* (⇒ Expédition, cit. 15). *Un fou achevé. Une vieille folle. La folle de Chailot*, comédie de Giraudoux.

16 Chacun se trompe ici-bas. On voit courir après l'ombre Tant de fous qu'on n'en sait pas La plupart du temps le nombre.

LA FONTAINE, Fables, VI, 17.

17 La passion fait souvent un fou du plus habile homme et rend souvent les plus sots habiles.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 6.

18 Les vieux fous sont plus fous que les jeunes.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 444.

19 (...) pour moi, je suis content de rire des fous. Tous les hommes ne le sont-ils pas?

FÉNELON, Dialogues des morts, Démocrite et Héraclite.

Spécialt. **FOLLE** : homosexuel qui affiche sa différence par un comportement outrageusement efféminé. *Une grande folle. Quelle folle, celle-là!*

19.1 L'argot, pas plus que les autres Folles ses copines, Divine ne le parlait (...) Les tantes, là-haut, avaient leur langage à part. L'argot servait aux hommes.

Jean GENET, Notre-Dame-des-Fleurs, p. 64.

(Sans idées péjoratives). Personne qui n'agit pas selon la raison commune. *Un fou de génie*.

20 (...) les grandes œuvres de ce monde ont toujours été accomplies par des fous

FRANCE, lelys rouge, IX.

Prov. *Les fous inventent les modes, les sages les suivent. — Un fou enseigne bien un sage*.

21 J'ai souvent ouï en proverbe vulgaire qu'un fol enseigne bien un sage.

RABELAIS, le Tiers Livre, XXXVII.

22 (...) le vieux Caton (...) dit que les sages ont plus à apprendre des fols que les fols des sages (...)

MONTAIGNE, Essais, III, VIII.

23 **♦ 4.** Personne d'une gaieté vive et exubérante. *Faire le fou, le petit fou* (⇒ *Folâtrer*). *Les enfants ont fait les fous toute la journée*. ⇒ *Espiègle*. *Cessez de faire le fou. Grand fou! Plus on est de fous, plus on rit* : plus on est nombreux*, plus on s'amuse.

23 Il a chez lui des dames, et nous avons des dames ici. Joignons toutes nos dames ensemble (...) Plus on est de fous, plus on rit.

DANCOURT, la Maison de campagne, 11, in LITTRÉ.

24 **♦ 5.** (1725). Fig. (à cause du comportement agité de cet oiseau). Oiseau pélicaniforme (*Solidés*), de la taille de l'oie sauvage, scientifiquement appelé *Sula*. ⇒ *Dadin* (régional). *Le fou, palmipède* de la famille du pélican**. *Le fou niche sur les rochers et plonge à la recherche de poissons et de céphalopodes. Fou commun; fou blanc; fou de Bassan*.

23.1 (...) pétrels tyranniques qui contraignent en plein vol les fous à dégorger leur proie (...)

Claude LÉVI-STRAUSS, Tristes tropiques, p. 61.

24 On a donné le nom de *fols* à ces oiseaux à cause de leur grande stupidité, de leur air niais, et de l'habitude de secouer continuellement la tête et de trembler lorsqu'ils sont posés sur les vergues d'un navire ou ailleurs, où ils se laissent aisément prendre avec les mains.

Observations du Père FEUILLÉE (éd. 1725), cité par BUFFON, p. 98.

★ II. Adj. (*Fol* devant un subst. sing. commençant par une voyelle ou un h aspiré : *fol espoir, fol hasard*, ou par archaïsme, par plais. et dans les locutions toutes faites : *fol qui s'y fie*).

25 Quand je pense à ce début du siècle (...) j'ai surtout souvenir d'un fol gaspillage de mon cher et précieux temps.

G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, XI.

(...) Costalo prit la décision de ne pas donner suite au fol projet qu'il avait conçu la veille (...)

MONTHERLANT, les Lépreux, p. 234.

26 **♦ 1.** Cour. (vx en psychiatrie). Atteint de désordres, de troubles mentaux (⇒ *Déséquilibré, détraqué, hystérique, névrosé, obsédé, obsessionnel, pervers, phobique; folie* [cit. 5]). ⇒ *Croupir*, cit. 7) et, spécialt, atteint de psychose (⇒ *Psychosé; dément, maniaque, mélancolique, paranoïaque, paraphrénique, psychopathe, schizophrène*). *Il est fou, il est devenu fou et on a dû l'enfermer. Il est fou, il a perdu l'esprit*, la raison**. ⇒ *Il n'a plus toute sa raison**; il n'a plus sa tête* à lui. — REM. L'adjectif *fou* n'est pas utilisé dans la langue scientifique où l'on parle de *malade* mental* (qui inclut parfois le névrosé), si l'on n'emploie pas les termes spécifiques (⇒ *Psychose*). Dans le langage courant, l'extension prise par les acceptions affaiblies ou figurées rend parfois nécessaire l'emploi d'une formule d'insistance, comme dans la citation suivante.

À cette époque, la raison de Rousseau avait déjà reçu des altérations profondes; il commençait, non pas seulement à paraître fou dans le sens vague et général du mot, mais à l'être trop réellement dans le sens précis et médical.

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 29 avr. 1850, t. II, p. 78.

Vx. *Chien fou* : chien enragé. Fig. *Être fait, être coiffé comme un chien fou*, mal ajusté, mal coiffé (⇒ *Décoiffé*).

27 **♦ 2.** (Attribut ou dans des expressions). Qui est hors de soi. *La colère, l'impatience le rend fou*. ⇒ *Faire tourner* la tête. Sa lenteur, son indolence me rend fou*. ⇒ *Ennervé, impatientier. Il y a de quoi devenir fou!* ⇒ *Perdre la tête**, l'esprit (cit. 70) et aussi Étéindre, cit. 44. — (Fin xvii^e) **FOU DE** : qui est au paroxysme de. *Fou de joie. Fou de douleur. Fou de rage, de colère*. ⇒ *Furieux*.

(...) s'il s'est oublié jusqu'à me manquer gravement (...) c'est qu'il ne se connaissait plus. Pendant cette heure, il n'a réellement pas été responsable. Je l'ai vu, devant moi, littéralement fou (...)

Paul BOURGET, Un divorce, II, p. 83.

Elle se croyait chez un fou. Elle se trompait à peine. Le docteur était fou d'inquiétude.

COCTEAU, Thomas l'imposteur, p. 87.

(1669). Spécialt. *Fou d'amour* (⇒ *Aimer*, cit. 21), *de désir* (⇒ *Effréné*, cit. 2). *Amoureux* fou*. ⇒ *Épris, éperdu*.

28 Un homme chérissait éperdument sa chatte; Il la trouvait mignonne, et belle, et délicate (...)

Il était plus fou que les fous. Cet homme donc (...)

Fait tant qu'il obtient du Destin Que sa chatte en un beau matin Devient femme, et le matin même Maître sot en fait sa moitié.

Le voilà fou d'amour extrême, De fou qu'il était d'amitié.

LA FONTAINE, Fables, II, 18.

29 **♦ 3.** **FOU DE** : qui a une passion, un goût extrême pour... ⇒ *Amoureux, engoué, entiché, idolâtre. Elle est folle de lui* (⇒ Article, cit. 9). *Fou de son argent* (cit. 25). *Être fou de musique, de peinture*. ⇒ *Enragé, fanatique, mordu; raffoler*.

Enfin il en est fou (*de Tartufe*) : c'est son tout, son héros (...)

MOLIÈRE, Tartuffe, I, 2.

C'est un très bel homme (...) les femmes sont folles de lui.

VOLTAIRE, Amabed, XVI.

Voir et entendre à chaque instant l'homme dont elle était folle était l'unique but de sa vie (...)

STENDHAL, Mina de Vanghel.

Artiste, toi, jusqu'au fantastique, Poète, moi, jusqu'à la bêtise, Nous voilà, la barbe à moitié grise, Moi fou de vers et toi de musique.

VERLAINE, Romances sans paroles, Dédicaces, XXIX.

29.1 Loc. (Vx; av. 1854). *Femme folle de son corps*, qui se livre à la débauche*. ⇒ *Débauché*. ⇒ *Faire folie* de son corps*.

(...) le nombre des filles folles de leur corps était beaucoup plus considérable, tant nos mœurs se sont dépravées!

NERVAL, Contes, « La main enchantée », I.

30 **♦ 4.** **□** (Personnes). Qui agit, qui se comporte d'une façon peu sensée, anormale. ⇒ *Anormal, bizarre, déraisonnable, dérangé, désaxé, détraqué, extravagant, fatigué, malade* (par euphém.); aussi, fam. atteint, azimuté, barjo, branque, branquignol, braque, brindezingue, cinglé, cinoque, cintré, dingo, dingue, échappé (des petites maisons), fada (cit. 2), folingue, fondu, frappé, givré, jeté, louf, loufoque, louffingue, maboul, marteau, pété, piqué, sinogue, siphonné, sonné, tapé, timbré, toc-toc, toqué, tordu, zinzin... *Être fou, complètement fou*. ⇒ *Déraisonner; fam. débloquer, déconner, déménager, dérailler*;

⇒ avoir une araignée* dans le plafond; avoir reçu un coup de bambou*; avoir perdu la boussole*; avoir un cafard* dans la tête, dans la tirelire; être bon pour la camisole*; avoir le cerveau*, le crâne, le timbre* fêlé*, la tête fêlée; avoir une fêlure*, un grain*; ondule- r de la toiture; avoir la serrure* brouillée; travailler* du cha- peau; yoyoter* de la touffe, de la toiture. *Devenir fou*. ⇒ *Perdre* (la boule, l'esprit, la raison, le Nord...).

C'est un homme remarquable, mais un peu fou ⇒ *Extravagant, excentrique. Il est fou à lier*, à enfermer* (cit. 5), tout à fait bizarre. *Il faut être fou pour dire cela. Être assez* (cit. 40) *fou pour...* *Ils sont fous, complètement fous d'avoir accepté cette proposition*. ⇒ *Crétin, idiot. Fou qui...* ⇒ *Ami*, cit. 4; contenter, cit. 3. *Fou, fol qui s'y fie, fol qui s'y repose* (⇒ *Chose*, cit. 4). — *Il n'est pas assez fou pour...*; *pas si fou. Il n'est pas fou* (fam.) : il est malin, habile (⇒ *fam. Pas folle, la guêpe!* : cette personne est maligne).

En vieillissant, on devient plus fou et plus sage.

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 210.

- 37 Si l'on en peut voir un plus fou, je l'irai dire à Rome.
MOLIÈRE, *Le Bourgeois gentilhomme*, v, 6.
- 38 Les hommes sont si nécessairement fous que ce serait être fou par un autre tour de folie de n'être pas fou.
PASCAL, *Pensées*, vi, 414.
- 39 (...) il la voudrait faire passer pour folle : Je dis folle à lier (...)
RACINE, *les Plaideurs*, II, 1.
- 40 Il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs (...)
VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, CXXI.
- 41 Nous sommes tous plus ou moins fous!
BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, « Le vin de l'assassin ».
- 41.1 Ah! je crains de devenir fou quelque jour.
— Veux-tu te taire! Tu es fou?
— Tu vois : déjà!
J. RENARD, *Journal*, 22 déc. 1893.

- 42 La morale la meilleure
En ce monde où les plus fous
Sont les plus sages de tous,
C'est encore d'oublier l'heure.
VERLAINE, *Jadis et naguère*, « Les uns et les autres », x.

- 43 Ce gentilhomme paraît fou, moins parce qu'il l'est réellement que parce que ses pensées diffèrent à l'excès de celles du vulgaire.
FRANCE, *la Rôtisserie de la Reine Pédauque*, in *Œ.*, t. VIII, p. 75.

(1690). *Tête folle* (→ *Assagir*, cit. 2). *Imagination folle*. ⇒ **Débridé, désordonné**. — *Avoir l'air fou*.

- 44 J'ai toujours vu que, pour réussir dans le monde, il fallait avoir l'air fou, et être sage.
MONTESQUIEU, *Pensées diverses*, Variétés.

☐ Qui dénote la folie, l'étrangeté, la bizarrerie. *Cris, hurlements fous*. *Regard fou*. ⇒ **Fixe, hagard**. *Par anal. Chant fou, musique folle*. ⇒ **Bizarre** (cit. 4). → *Cigale*, cit. 2. — *Rire fou* : rire excessif et anormal. *Fou rire** : rire que l'on ne peut réprimer. *Une folle hilarité secoua l'assemblée*.

☑ (Choses, notions abstraites). Contraire à la raison, à la sagesse, à la prudence. ⇒ **Absurde, anormal, déraisonnable, insensé, irrationnel**. *Idée, pensée folle*. *C'est fou*. *Il est fou de faire cela; cela est fou* (→ *Entreprendre*, cit. 12). *Tentative folle* (⇒ **Dangereux, hasardé, hasardeux**). *Une chose folle* (→ *Assujettissement*, cit. 1). *Proposition folle et ridicule* (→ *Conversion*, cit. 3). — *Fol espoir* (→ *Bercer*, cit. 8). *folles espérances* (→ *Animer*, cit. 42). *folle chimère*. ⇒ **Chimérique** (→ *Cresser*, cit. 13). *Fol orgueil, folle vanité, folle outrecuidance* (→ *Blasphème*, cit. 6). *Folle avidité* (cit. 2). *Il a une folle envie de rire. Un fol amour. L'amour fou*, œuvre d'A. Breton. *Folle passion. Terreur folle, folle panique* (→ *Courir*, cit. 53). — *Folle aventure, folle équipée. Une course folle*. ⇒ **Éperdu**. *La Folle journée, ou le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

- 45 *Il (l'amour) est fou dans une âme folle*
Et sage dans un cœur bien fait.
BUSSY-RABUTIN, *Maximes d'amour*.
- 46 Qui vous a pu souffler une si folle audace?
BOILEAU, *Satires*, IX.
- 47 Maître baudet, ôtez-vous de l'esprit
Une vanité si folle.
LA FONTAINE, *Fables*, v, 14.
- 48 Alberoni, ayant entendu toutes les conditions du projet, le traita de fou et de chimérique.
SAINT-SIMON, *Mémoires*, 490, 138, in LITTRÉ.
- 49 Nous brillons tour à tour, jouets d'un fol espoir (...)
HUGO, *Odes et Ballades*, Odes, v, xx.

Spécialt. Dr. *Folle enchère**. *Fol enchérisseur**. *Fol appel**.

◆ 5. (Personnes). D'une humeur gaie, légère, exubérante. ⇒ **Capricieux, enjoué, étourdi, fantasque** (cit. 2). **folâtre, gai, lunatique, pétulant, vif**. *Folles créatures*. ⇒ **Évaporé** (cit. 14), **foufou** (foufolle).

- 50 Aussi comme j'étais folle!
Le jupon troussé, j'aimais
Le rire et la gaudriole!
Th. DE BANVILLE, *Odes funambulesques*, « Les folies nouvelles ».

Tête folle, cervelle (cit. 6) *folle* (→ *Tête sans cervelle**, et aussi *espigle*, cit. 1). *Au temps de sa jeunesse folle...* (→ *Arondelle*, cit. 1; *étudier*, cit. 2). — *Les années** (cit. 2.3) *folles* ⇒ **Humeur, gaieté folle** (→ *Blasphématoire*, cit. 2). — *Par anal. Carillon* (cit. 2) *joyeux et fou. Epigramme folle*, badine, frivole, légère (→ *Aiguiser*, cit. 16).

◆ 6. Par anal. (Choses; après le subst.). Dont le mouvement est irrégulier, imprévisible, incontrôlable. *Mécanisme fou*. ⇒ **Déréglé**. *Moteur fou*, dont le conducteur a perdu le contrôle. *Boussole, aiguille folle. Balance folle. Roue, poulie folle*, qui tourne à vide. ⇒ **Désebrayé**. *Étriers* (cit. 3) *fous*. — *Eau folle et bondissante* (→ *Élan*, cit. 1). — (1845). *Folle brise*, dont la direction change sans cesse.

- 50.1 Cependant l'embarcation était si légère, ses voiles hautes, d'un fin tissu, ramassaient si bien les folles brises, que, le courant aidant, à six heures, John Bunsby ne comptait plus que dix milles jusqu'à la rivière de Shangai (...)
J. VERNE, *le Tour du monde en 80 jours*, p. 183 (1873).

(Av. 1896). *Fam. Patte folle* : jambe qui ne semble plus obéir aux ordres de la tête.

(Brins végétaux, poils qui s'agitent au souffle du vent. ⇒ **Follet**). *Herbes folles* (av. 1891). *Mèches folles* (→ *Cou*, cit. 6). — *Folle farine* : partie la plus fine de la farine, qui voltige au moindre souffle.

- 51 Dans les grands chaumes, le parc voyageait, ne restait guère plus de deux ou trois jours à la même place, juste le temps laissé aux moutons de tondre les herbes folles (...)
ZOLA, *la Terre*, IV, 1.

- 52 (...) cette surface unie et plus plane était recouverte par la masse de cheveux qu'on

portait, alors, prolongés en « devants », soulevés en « crépés » répandus en mèches folles le long des oreilles (...)

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. I, p. 267.

◆ 7. (xvi^e). Se dit de plantes sauvages. *Folle avoine* (→ *Épanouir*, cit. 2).

◆ 8. (1793). Après le subst. ⇒ **Énorme, excessif, extraordinaire, immense, prodigieux**. *Il y avait un monde fou à cette réception, à ce bal. Succès fou. Il a eu un mal fou pour y parvenir. Mal de tête fou. Mettre un temps fou. Fam. C'est fou ce qu'on s'ennuie ici. — Cet auteur a un talent fou. Dépenser un argent fou. Prix fou; sommes folles* (→ *Babiole*, cit. 5). *Abondance* (cit. 6) *folle*.

Ma brochure a un succès fou, tu ne peux imaginer cela.

P.-L. COURIER, *Lettres*, II, p. 165, in LITTRÉ.

Gobenheim laissa échapper cette phrase qui, de nos jours, est la Sainte-Ampoule du génie au sens des économistes et des banquiers :
— Il gagne un argent fou!
BALZAC, *Modeste Mignon*, Pl., t. I, p. 527.

CONTR. **Équilibré, normal, sain** (d'esprit), **sensé**. — **Calme, raisonnable, sage**. — **Froid, triste**. — **Judicieux, rationnel**. — **Réglé, régulier**. — **Faible, petit**.

DÉR. **Folasse, folâtre, folichon, folie, follement, follet, foutraque**.
COMP. **Affoler, raffoler**. — **Garde-fou**. — **Fou-fou**. — **Tout-fou**.

2. FOU [fu] n. m. — xii^e; du lat. *fagus* « hêtre ». → Fouailler.

◆ Vx ou dial. ⇒ **Hêtre**.

FOUACE [fwas] n. f. — xii^e; du lat. pop. **focacia*. Cf. *Focacius panis* (vii^e, « pain cuit sous la cendre du foyer », de *focus* « foyer »). → **Feu; fougasse**.

Régional.

◆ 1. Galette faite de fleur de froment, cuite au four ou sous la cendre. — Loc. prov. *Rendre fèves pour pois et pain blanc pour fougace* (La Fontaine, *Contes*, Faiseur d'oreilles) : répondre à une offense par une offense plus grave.

(...) bergers et bergères firent chère lie avec ces fouaces (...)

RABELAIS, *Gargantua*, xxv.

◆ 2. (Auvergne). Brioche en forme de couronne, parfumée à la fleur d'oranger.

DÉR. **Fouacier**.

FOUACIER [fwasje] n. m. — 1307; de *fougace*.

◆ Vx. Celui qui fait ou vend des fouaces. « *Comment feut meu* (fut mû) *entre les fouaciers de Cerné et ceux du pays de Gargantua le grand débat dont furent faictes grosses guerres* (Rabelais, titre du chap. XXV de *Gargantua*).

FOUAGE [fwaʒ] n. m. — xiii^e; de l'anc. franç. *fou* « feu », et *-age*.

◆ Didact. (hist.). *Redevance** qui se payait par foyer* sous la féodalité.

Le fouage (*census pro singulis Focus exactus*) était un cens, ou une espèce de taille, exigé par chaque feu sur les biens roturiers. Avec le fouage graduellement augmenté, se payaient les dettes de la province.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 196.

DÉR. **Fouagiste**.

FOUAGISTE [fwaʒist] n. — Av. 1841, Chateaubriand; de *fouage*.

◆ Hist. Personne soumise au fouage.

FOUAILLE [fwaj] n. f. — 1571; *fouail* « bois de chauffage », xiv^e; de l'anc. franç. *fou* « feu », et *-aille*.

◆ Vén. Abats de sanglier cuits au feu, que l'on donne aux chiens après la chasse (correspond à la *curée** du cerf).

Le fait de donner la fouaille; le moment où on la donne.

FOUAILLER [fwajje] v. tr. — 1680; « se frapper les flancs de sa queue », v. 1330; de *fou* « hêtre », en anc. franç., et *-ailler*. → **Fouet**.

◆ 1. Vx ou littér. *Frapper** de coups de fouet répétés. ⇒ **Battre, fouetter**.

(...) Je ne puis ni me courber pour biner des légumes, ni fouailler l'air en conduisant une charette (...)
BALZAC, *le Médecin de campagne*, Pl., t. VIII, p. 427.

(...) on n'entendait pas d'autre bruit que la voix du sauteriot qui beuglait parce que sa grand-mère l'avait fouaillé, ce qui lui arrivait tous les soirs, qu'il l'eût mérité ou non.
G. SAND, *la Petite Fadette*, x.

Le cocher, alors, hurlant : « Hue! » de toute se poitrine, fouailla les bêtes à tour de bras.
MAUPASSANT, *Contes*, « La bête à Maif' Belhomme ».

◆ 2. (1853). Fig. Donner un coup de fouet à, activer. ⇒ **Animer**.

Il ne laissait plus traîner la causerie, mais la soutenait et l'activait, la fouaillant avec sa verve (...)
MAUPASSANT, *Fort comme la mort*, éd. 1889, p. 134.

Frapper comme avec un fouet. ⇒ **Flageller**.

- 4 Ses souvenirs le fouaillaient, plus encore que ce vent glacé qui lui tailladait le visage et lui donnait l'onglée. MARTIN DU GARD, I, IV, p. 278.
Attaquer, critiquer de façon violente et insultante. ⇒ **Cingler**.
- 5 Je fouaillerai les gens, les faits, les noms, les titres, Portes-sabres et portes-mitres; Je les tiens dans mon vers comme dans un étou. HUGO, les Châtiments, I, XI.
REM. Le verbe ne semble plus bien compris, de nombreux locuteurs croisant son sens avec celui de *fouiller* (qui est sans rapport).

FOUANNE [fwan] n. f. ⇒ **Foëne**.

FOUCADE [fukad] n. f. — 1614; altér. de *fougade*, fin xv^e; du rad. de *fougue*, lat. *fuga*.

♦ Vx ou littér. Élan capricieux, emportement passager. ⇒ **Caprice**, **fantaisie**, **toquade**. *C'est une fougade, ça lui passera. Travailler par fougade, par fougades* (→ **A-coup**), de manière irrégulière.

- 1 Michèle est une fille à fougades : il y a six mois, il lui fallait coûte que coûte un enfant dans la maison (...) Aujourd'hui elle est bien contente que je lui aie résisté. F. MAURIAC, l'Agneau, III, p. 85.
- 2 Un livre (*M^{lle} de Maupin*) fourre-tout, où le poète s'est jeté entier avec ses fougades, ses rêves, son amour du beau, son appétit de vivre (...) ÉMILE HENRIOT, les Romantiques, p. 205.
- 3 À la vérité, elle le renseignait fort mal et par fougades. Tantôt elle annonçait que le régime serait de courte durée, tantôt, au contraire que Louis-Napoléon allait envahir la Belgique et saisir les proscrits. A. MAUROIS, Olympio, p. 389.

FOUCHTRA [fu/ʦtra] interj. — 1847, Balzac, le *Cousin Pons*; *fouchetre* (prononc. « fouchtrè »), 1829; déformation plaisante de *foudre*! par addition de *ch* puis de *a*. → **Fichtre**.

♦ **1.** Juron* attribué aux Auvergnats* (à cause du son [ʦj], entendu [ʦj] produit par la palatalisation du [tj]).

♦ **2.** N. m. (1872). Par plais. Auvergnat.

1. Foudre [fudʁ] n. f. et m. — 1080; du lat. pop. **fulgura*, fém.; du neutre du lat. class. *fulgur* «éclair», de *fulgere* «briller». → **Fulgurer**.

★ **I. N.** ♦ **1.** N. f. (*La foudre*). Décharge* électrique* qui se produit par temps d'orage entre deux nuages ou entre un nuage et le sol, avec une lumière et une détonation (⇒ **Éclair**, **tonnerre**). *Faire de la foudre*. ⇒ **Fulgurer**, **fulguration**. *Éclair* (cit. 1), *bruit* (→ **Entortiller**, cit. 4) *accompagnant la foudre*. *La foudre éclate, tombe* (→ **Capitolin**, cit. 4) *Arbres* (cit. 28) *atteints, frappés, ébranlés, renversés par la foudre*. *Attirer la foudre*. *Le génie de Franklin a su dompter, apprivoiser la foudre* (⇒ **Parafoudre**, **paratonnerre**). *Mettre à l'abri de la foudre*. → **Paratonnerre**, cit. 1. La foudre, considérée comme un signe de la colère divine. ⇒ **1. Feu** (du ciel). → **Accabler**, cit. 3. — Loc. vieillie. *Coup de foudre* : éclair (→ **Bruit**, cit. 9; **écheveler**, cit. 1). → ci-dessous, 4., au fig.

- 1 Que sa grâce ne soit pour nous tarie, Nous préservant de l'infemale foudre. VILLON, Poésies, «Épithaphe en forme de ballade.»
- 2 Que la foudre m'écrase tout à l'heure si (...) MOLIÈRE, George Dandin, III, 7.
- 3 Les nuages, les flots, les roulements de la foudre s'allient mieux au souvenir de l'antique liberté des Alpes que la voix de cette nature efféminée et dégénérée que mon siècle a placée malgré moi et dans mon sein. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 382.
- 4 (...) quand la foudre espasa ses coups, se perdit au loin, la société recommença à s'impatienter, se fâcha contre l'orage, jurant et montrant le poing aux nuées. ZOLA, l'Assommoir, t. I, p. 88.
- 4.1 Soudain, accompagné du plus terrible fracas, un aveuglant zigzag de feu sillonna le ciel entier pour aboutir à la pointe du paratonnerre. Djizme, dont les bras venaient de se tendre vers Naïr, ne put achever son geste; la foudre avait traversé son corps (...). Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 144.
- 5 Brusquement un éclair violet vola sur l'eau. Il avait jailli au ras des étangs. Sa flamme illumina, balayant les rives, toute l'étendue du canal (...) Et alors en face de moi le ciel craqua. D'un écartèlement de la terre surgit un arbre de feu, un tronç et des branches éblouissantes. Dans un rapide fracas de tonnerre il creva la terre, le ciel, et tout s'embrasa. La foudre flamboyait de tous côtés. Des éclats déchiraient le ciel. La terre grondait à mes pieds. Sous ces secousses répétées, cette commotion tellurique s'élargissait en vastes ébranlements; et, comme une basse profonde, on entendit, monté d'on ne sait quels abîmes, un roulement sourd. H. BOSCO, Hyacinthe, p. 66.

REM. Le mot, dans ce sens s'est employé au masc. en poésie.

- 6 Le foudre menaçant, qui perce avec fureur L'affreuse obscurité de la nue enflammée (...) MOLIÈRE, le Malade imaginaire, Prologue.
- ♦ **2.** N. m. (1642). *Un, des foudres*. Didact. Faisceau enflammé, arme et attribut de Jupiter. ⇒ **Carreau**. *Foudres forgés par les Cyclopes* (cit. 1).
- 7 Allons fouler aux pieds ce foudre ridicule Dont arme un bois pourri ce peuple trop crédule (...) CORNEILLE, Polyucte, II, 6.
- 8 Il lance un foudre à l'instant (*Jupiter*) Sur certain peuple perfide. LA FONTAINE, Fables, VIII, 20.
- Blason. Faisceau figuré sur l'écu avec quatre dards en sautoir. — (1872). Symbole utilisé comme attribut des chefs militaires.

♦ **3.** Par compar. (du 1.). *Rapide, prompt, inattendu comme la*

foudre (⇒ **Embraser**, cit. 6; **êtreindre**, cit. 8). *Avec la rapidité de la foudre*. *Craint, redouté comme la foudre*. *Brûlant comme la foudre* (⇒ **Aquilon**, cit. 8). (1826). *Être comme frappé par la foudre*. ⇒ **Anéanti**, **atterré**, **étonné**, **stupéfait**.

- (...) il semblait frappé de la foudre, et incapable de voir ou d'entendre ceux qui l'observaient. A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XI.
- (...) une armée solide, capable de tomber sur l'Europe, — Prusse ou Autriche, — comme la foudre, à l'heure où l'une ou l'autre Puissance se préparait à l'attaquer (...) LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire, XVIII.

♦ **4.** Fig. (Choc soudain).

COUP DE Foudre. [a] (1642). Vx. «Événement désastreux qui atterre, qui déconcerte, qui cause une peine extrême» (Littre). «*Ce fut un coup de foudre pour lui*» (Académie. → **Avis**, cit. 41, Racine).

- Soutiens-moi, Fabian; ce coup de foudre est grand, Et frappe d'autant plus que plus il me surprend. CORNEILLE, Polyucte, II, 1.

[b] Mod. Manifestation subite de l'amour, dès la première rencontre.

- (...) à votre âge les coups de foudre sont à craindre. CRÉBILLON, les Égarements du cœur et de l'esprit, II, cité par BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. VI, p. 1096.
- Des coups de foudre (titre du chapitre). Il faudrait changer ce mot ridicule; cependant la chose existe. STENDHAL, De l'amour, XXIII.
- Ce que les romans du dix-septième siècle appelaient le *coup de foudre*, qui décide du destin du héros et de sa maîtresse, est un mouvement de l'âme qui, pour avoir été gâté par un nombre infini de barbouilleurs, n'en existe pas moins dans la nature (...). La femme qui aime trouve trop de bonheur dans le sentiment qu'elle éprouve, pour réussir à feindre; ennuyée de la prudence, elle néglige toute précaution et se livre en aveugle au bonheur d'aimer. La défiance rend le coup de foudre impossible. STENDHAL, De l'amour, Note 3.
- Ils (*Flaubert et Louise Colet*) s'étaient rencontrés chez le sculpteur Pradier, en 1846 (...) Des deux parts, coup de foudre (...) ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 354.

♦ **5.** (1587). **Foudres** (plur.) : condamnation, reproches. *S'attirer les foudres du pouvoir, les foudres de quelqu'un*. ⇒ **Châtiment**, **condamnation**, **critique**, **reproche**. *Les foudres de l'Église, du Vatican*. ⇒ **Excommunication**.

(1690). Littér. *Les foudres de l'éloquence* : les grands mouvements, les arguments par lesquels l'orateur confond ses adversaires. — REM. *Foudre* a longtemps été masculin et féminin et Littre admet encore les deux genres dans les expressions *les foudres de l'Église, foudres de l'éloquence*. Le féminin est seul en usage de nos jours.

- Allez vaincre l'Espagne, et songez qu'un grand homme Ne doit point redouter les vains foudres de Rome. VOLTAIRE, la Henriade, III.
- Lamennais s'était attiré les foudres romaines (...) ÉMILE HENRIOT, les Romantiques, p. 280.

★ **II.** N. m. (1559). *Un foudre de guerre** : un homme au génie éclatant. ⇒ **Capitaine**, **militaire** (→ **Arbitre**, cit. 10). — Vieilli. *Un foudre d'éloquence* : un grand orateur qui subjugué son auditoire. — REM. De nos jours, ces expressions ne s'emploient plus qu'ironiquement.

- Comment! des animaux qui tremblent devant moi! Je suis donc un foudre de guerre? LA FONTAINE, Fables, II, 14.
- On l'accusait, lui et quelques autres officiers généraux, d'avoir faibli dans cette rude journée et d'être allé derrière un buisson (...) Le fait est que d'Antin, connu et apprécié pour des talents militaires distingués, n'était pas un foudre de guerre. SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 15 mars 1852, t. V, p. 487.
- C'est un foudre de travail et d'expédition. HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, 1834, Sur Mirabeau.

DÉR. **Foudroyer**.

2. Foudre [fudʁ] n. m. — 1690; *voudre*, xv^e; de l'all. *Fuder*.

♦ **1.** Grand tonneau. ⇒ **Emballage**, **futaille**. *Une foudre de vin*.

- Elles (*les élections*) mettent beaucoup d'effervescence autour des pressoirs, dans les cuvages, «tinailleurs» et caves, où, près des cuves qui fermentent et des «foudres» qu'on remplit, règnent généralement la bonne humeur et la joie. GEORGES LECOMTE, Ma traversée, p. 30.

♦ **2.** Techn. Grand cylindre abritant une soufflerie.

- (...) l'escalier difficile, sombre et huileux qui menait aux foudres où chaque moteur isolé accomplissait sa rotation d'hélice à quatre mille tours-minute (...) PIERRE HAMP, la Peine des hommes (Moteurs), 1942, p. 60-61.

DÉR. **Foudrier**.

FOUDRIER [fudʁije] n. m. — 1877, Littre, *Suppl.*; de 2. *foudre*.

♦ Techn. (Ancient). Tonnelier* fabriquant des cuves et des foudres.

FOUDROIEMENT [fudʁwamā] n. m. — XIII^e; de *foudroyer*.

♦ Littér. Action de foudroyer; fait d'être foudroyé. *Ces menus foudroiements lui immobilisent un geste*. → **Pressentiment**, cit. 4. — **Figuré** :

- Elle voulait anéantir sous les foudroiements de son amour impétueux les impressions laissées dans son cœur par l'âme chaste et recueillie d'Henriette. BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 981.

FOUDROYAGE [fudʁwajaz] n. m. — 1893; de *foudroyer*.

♦ Techn. Méthode d'exploitation d'une mine consistant à provoquer

l'éboulement du toit de la mine, après dépiement* de la couche. Syn. : *autoremblayage**.

- 1 Il existe un grand nombre de méthodes par *foudroyage* qui présentent toutes le caractère commun de reposer sur l'effondrement opportun du toit lorsqu'on estime que l'exploitation est suffisamment avancée. MICHEL CAZIN, Les Mines, p. 66.
- 2 Depuis une dizaine d'années également, certaines exploitations remplacent le remblayage par le foudroyage, ou autoremblayage. D'après cette méthode, le toit est maintenu par des piliers de bois ou de fer déplacés au fur et à mesure des travaux. Le toit, en arrière des travaux, tombe et contribue à former de lui-même le soutènement des couches supérieures. JEAN ROMEUF, Le Charbon, p. 43.

FOUDROYANT, ANTE [fudʁwajɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1552; p. prés. de *foudroyer*.

♦ **1.** Poét. Qui lance la foudre.

- 1 Dans ces antres fameux où Vulcain nuit et jour Forge de Jupiter les foudroyantes armes. J.-B. ROUSSEAU, Les Forges de Lemnos, in LITTRÉ.
- Par métaphore. *Regards foudroyants*. ⇒ **Fulgurant** (→ Décharger, cit. 6).

♦ **2.** (XVII^e). Cour. Qui a la brutalité, la violence, la soudaineté de la foudre. *Attaque foudroyante*. ⇒ **Irrésistible**. *Poison foudroyant*. *Apoplexie foudroyante*. ⇒ **Mortel**. — *Rapidité foudroyante*. — *Succès* foudroyant*. *Réquisitoire foudroyant*. ⇒ **Terrible** (→ Bref, cit. 5; coup, cit. 38).

- 2 (...) Mirabeau y répondit par une foudroyante apostrophe, par les mots mêmes que la France eût dits si elle eût parlé. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, X.
- 3 (...) cet adieu, d'une si foudroyante soudaineté qu'elle en demeurerait comme paralysée d'étonnement (...). PAUL BOURGET, Un divorce, IX.
- 4 Je dois reconnaître que ce premier contact direct avec l'Évangile n'eut pas sur Jacques Rivière, l'effet quasi foudroyant que j'espérais (...). GIDE, Journal, 12 juin 1926.
- 5 Il avait acquis une droite redoutable, une gauche foudroyante, un jeu de jambe vertigineux. R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 61.

FOUDROYER [fudʁwaje] v. tr. — 1170; de *foudre*, et suff. *-oyer*.

♦ **1.** Frapper de la foudre. *Deux personnes ont été foudroyées pendant l'orage*. — Au p. p. *Arbre* (cit. 33) *foudroyé*. *Jupiter foudroya les Titans*.

- 1 Mais que plutôt le ciel à tes yeux me foudroie, Qu'à des pensers si bas je puisse consentir (...). CORNEILLE, Polyucte, III, 5.
- 2 — Je te jure, Marquis, qu'on s'est moqué de toi. — En vain tu t'en défends. — Que le Ciel me foudroie, Si d'aucun démélié...! MOLIÈRE, Les Fâcheux, III, 4.
- Par anal. *Il a été foudroyé par le courant à haute tension*.

♦ **2.** (Mil. XVI^e). Tuer, anéantir avec soudaineté et violence. ⇒ **Bombarder**, **pulvériser**. *Hiroshima fut foudroyée par la première bombe atomique*.

- 3 Et, nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe, Je foudroie à discrétion Un lapin qui n'y pensait guère. LA FONTAINE, Fables, X, 14.
- 4 L'artillerie française les foudroyait en flanc. VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, X.
- 5 (...) il ajusta lestement et fit feu. L'oiseau, foudroyé en plein vol, sembla se précipiter plutôt qu'il ne tomba (...). E. FROMENTIN, Dominique, I.
- Fig. *Foudroyer une ville* : abattre sa résistance d'un coup violent, rapide, décisif (→ **Assiéger**, cit. 1; **camp**, cit. 9).
- Par métaphore. ⇒ **Abattre**, **anéantir**, **détruire**, **renverser**, **ruiner**.

- 6 Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre.
- 7 M. Hamoche (...) était devenu lunetier par l'injure du sort et, sous le mur de Chiny, il prenait les attitudes de Napoléon à Sainte-Hélène. Lui aussi, il était un Titan foudroyé. FRANCE, Pierre Nozière, II.
- 8 Vous avez foudroyé Moïse de votre puissance (...). CLAUDEL, Cinq grandes odes, III, p. 72.

♦ **3.** (1678). ⇒ **Terrasser**, **tuer**. *Le poison l'a foudroyé*. — (Au p. p.). *Foudroyé par la maladie, par l'apoplexie* (cit. 3). — **Hyperb.** *Foudroyé par le sommeil*. — (1651). Anéantir l'énergie morale de (qqn). *Cette nouvelle m'a foudroyé*. ⇒ **Accabler**, **confondre**, **étonner**, **interdire**, **sidérer**, **stupéfier**. — (Au p. p.). *Foudroyé par la nouvelle de cette catastrophe*. *L'homme foudroyé*, roman de B. Cendrars.

- 9 Oscar resta muet, foudroyé, stupide, n'entendant rien, quoique madame Moreau le questionnât et le remuât violemment par celui de ses bras qu'elle avait pris et qu'elle serrait avec force; mais elle fut obligée de laisser Oscar dans son salon sans en avoir obtenu de réponse. BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 683.
- 10 (...) elle était tombée vaincue et comme foudroyée par le sommeil, comme font les enfants qui dorment déjà lorsqu'ils babillent encore. G. SAND, la Mare au diable, X.
- 11 Et une fois, il fut frappé d'apoplexie, foudroyé sur les ruines de son entreprise. R. ROLLAND, Voyage musical au pays du passé, p. 64.
- Littér. **Vaincre**, **supprimer** par une force irrésistible. ⇒ **Châtier**, **punir**, **terrasser**.
- 12 La terre a vu jadis errer des paladins (...). Ils foudroyaient le crime, ils souffletaient le vice (...). HUGO, la Légende des siècles, XV, « La terre a vu jadis (...).
- 13 Trop doux l'année précédente, je fus trop sévère cette année (...) j'espérais ainsi

mater ces méchants drôles, et, pour la moindre incartade, je foudroyais toute l'étude de pensums et de retenues (...).

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, « L'affaire Boucoyran. »

Combattre avec force.

Je pouvais donc aussi suivre mon ancienne maxime d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage (...). ROUSSEAU, les Confessions, XII.

♦ **4.** (1838). Par méthaphore (du sens 1). Le sujet désigne les yeux, le regard. Sembler lancer des éclairs (de colère). *Ses yeux me foudroyaient*. — Sujet n. de personne. *Foudroyer quelqu'un du regard*, le frapper d'un regard terrifiant.

Je vous voyais. Votre œil, irrité sans furie, Les foudroyait d'éclairs (...). HUGO, Ruy Blas, III, 3.

Monsieur de Charlus, dont le regard foudroyait l'imprudent, se transforme en un vieillard, impotent, pitoyable, suppliant, qui semble solliciter l'appui de tous. A. MAUROIS, À la recherche de Marcel Proust, VI, II.

Absolument :

Il avait ce regard effrayant des yeux doux Qui peuvent foudroyer quand leur bonté se lasse. HUGO, la Légende des siècles, XXI, « La paternité. »

► **FOUDROYÉ, ÊE** p. p. adj. → ci-dessus, cit. 5, 7, 9, 10.

DÉR. **Foudroyage**, **foudroyant**, **foudroisement**.

FOUÉE [fwe] n. f. — XII^e, « bûcher, flambée »; de l'anc. franç. *fou* « feu ».

♦ **1.** (1690). Vx ou régional. Feu qu'on allume la nuit pour la chasse aux petits oiseaux. — (1752). Feu qu'on allume pour chauffer un four.

(1872). *Galette à la fouée*, cuite à la gueule du four durant le temps où on le chauffe.

♦ **2.** (1650). Fouace* cuite au four à pain.

FOUÈNE [fwɛn] n. f. ⇒ **Foëne**.

FOUET [fwe] n. m. — XIII^e; dim. de l'anc. franç. *fou* « hêtre », avec évolution probable de « petit hêtre » à « baguette de hêtre », puis à « fouet »; ■ éliminé l'anc. franç. *escourgée* ou *écourgée*.

★ **I.** ♦ **1.** Instrument formé d'une corde* de chanvre, d'une lanière* fixée au bout d'un manche*. *Mèche* d'un fouet*. *Allonger, appliquer, donner, scangler un coup, des coups de fouet à qqn, un animal*. ⇒ **Fouailler**, **fouetter**, **fustiger**; **flageller**. *Frapper à coups de fouet, de manche de fouet* (→ **Atteler**, cit. 2). *Donner du fouet à un cheval*. *Le fouet du cocher, du charretier*. *Manche de fouet en bois de micocoulier* (⇒ **Perpignan**). *Le fouet du postillon cingla* (cit. 1) *les chevaux*. *Faire claquer* son fouet*. *Des claquements* (cit. 1) *de fouet*. *Claquer* (cit. 3) *comme un coup de fouet*. *Fouet servant à infliger une punition* (⇒ **Chat** [à neuf queues], **cravache**, **étrivière**, **knout**, **martinet**), *une mortification* (⇒ **Discipline**). *Fouet de manège*. ⇒ **Chambrière**. Ancienn. *Fouet de guerre*, *fouet d'armes*. ⇒ **Fléau** (d'armes), **scorpion**. *Qui ressemble à un fouet*. ⇒ **Flagellaire**, **flagelliforme**.

Le roi, dès l'année 1655, était venu au parlement en grosses bottes, et un fouet à la main, défendit les assemblées des chambres, et il avait parlé avec tant de hauteur, que dès ce jour on prévint un changement total dans le royaume.

VOLTAIRE, Hist. du Parlement de Paris, LVIII.

Si la corde se casse, il frappe avec le manche, Et si le fouet se casse, il frappe avec le pied (...).

HUGO, les Contemplations, III, II.

(...) ce dieu farouche (...) qui portait (...) dans sa main un fouet armé de pointes d'airain, pour en frapper les vaincus au visage!

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre (...), p. 162.

Nom de Dieu de bougresse qui me déshonore (...) Je vas chercher mon fouet. Et il remonta en courant. C'était un grand fouet de roulier, qu'il avait accroché derrière sa porte, à gauche, pour ces occasions. ZOLA, la Terre, II, IV.

Un camion roula au trot de deux chevaux râblés; le fouet claquait aux mains du cocher, lourd et puissant personnage.

Edmond JALOUX, le Jeune Homme au masque, XVI.

Loc. (1865). **DE PLEIN* FOUET**. *Tir de plein fouet* : tir horizontal et direct sur un objectif visible. *Joueur qui frappe sa balle de plein fouet*, franchement et sèchement sans la « travailler ». — Fig. **Carrément** et violemment.

Bientôt aveuglé par les fins cristaux qui le frappent de plein fouet, le soldat doit baisser les yeux, de nouveau, sur la capote qui se couvre peu à peu de neige (...). A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 93.

Fig. *Faire claquer* son fouet*.

COUP DE FOUET : cause qui excite, stimule. ⇒ **Aiguillon**, **excitation**, **impulsion**, **stimulation**. *Donner un coup de fouet aux sens blasés* (cit. 8). ⇒ **Eperonner**, **fouetter**. *L'imagination en reçoit un coup de fouet* (→ **Asthénique**, cit.). *Le coup de fouet qui cingla* (cit. 8) *son désir*. — *Médicament qui donne un coup de fouet à l'organisme*, le stimule momentanément.

Brusquement un coup de fouet le cingla, le sang lui monta au visage; car voici qu'il l'avait vue nue, que de ses mains, une fois encore, il l'avait tenue au bord du lit (...). COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, I.

(1845). Vive douleur (provenant de la déchirure* d'un muscle, d'un tendon, de varices, etc.).

- 6.1 Soudain, en traversant la scène à petits pas, les deux pieds dressés sur l'extrême pointe du gros orteil, Olga tomba lourdement avec des cris de douleur. Le docteur Lefflaive (...) se précipita sur la scène, où il put constater l'état lamentable de la malade, immobilisée par un coup de fouet.

Raymond ROUSSEAU, Impressions d'Afrique, p. 113-114.

Mar. *Coup de fouet d'une voile*, battement brusque. *Coup de fouet d'un mâ*, brusque secousse.

♦ 2. (1694). Petite corde fine et serrée que les cochers mettaient au bout de leur fouet. ⇒ *Mèche*. — Cordelette utilisée pour serrer un livre à la reliure. — Lanière servant à faire tourner une toupie. ⇒ *Sabot*. — Mar. Cordage souple et solide. *Poulie à fouet*, *palan à fouet*.

(1835). Vétér. Cordelette servant à châtrer les béliers. *Le fouettage des béliers s'opère à l'aide d'une ficelle appelée fouet*.

♦ 3. Zool. *Le fouet de l'aile* : l'extrémité de l'aile (des oiseaux). — (1743). *Le fouet de la queue** : touffe de poils qui termine la queue (de certains animaux). *Fouet vibratile* (vx). ⇒ *Flagellum*.

♦ 4. Appareil servant à battre les sauces, les blancs d'œuf, etc. *Fouet mécanique*, *électrique*. ⇒ *Batteur*.

- 6.2 Ce n'était d'ailleurs pas la seule merveille que l'on vendit dans cette baraque; on y proposait également à l'avidité des esprits pratiques un fouet à mayonnaise avec un petit entonnoir laissant tomber l'huile goutte à goutte (...)

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 79.

Fouet à champagne : petit instrument qui permet, par un mouvement de rotation, de faire mousser le champagne pour en faire sortir le gaz.

★ II. (xvi^e). ♦ 1. Châtiment infligé avec un fouet ou des verges*. ⇒ *Correction*, *peine*, *punition*. *Jadis on donnait le fouet dans les collèges. Vous aurez le fouet pour avoir menti* (→ Après, cit. 74). *Mériter le fouet. Subir le fouet. Condamner qqn au fouet* (→ Bannir, cit. 9). *Le supplice du fouet*. ⇒ *Flagellation*.

- 7 N'irez-vous point l'un de ces jours au collège vous faire donner le fouet, à votre âge?

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 3.

- 8 Allons, me dit-il, monsieur, vous aurez le fouet.

CHATELAIN, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 85.

♦ 2. Fig. Littér. *Essayer le fouet de la satire**, *de la raillerie**, *du ridicule* (⇒ *Fustiger*).

DÉR. Fouetter.

FOUETTAGE [fwetaz] n. m. — 1781; de *fouetter*, et suff. -age.

♦ 1. Rare. Action de fouetter. *Fouettage d'une sauce*, pour la mélanger. — *Le fouettage* (ou *fouettement*) *d'une personne*, *d'un animal* (rare).

♦ 2. Techn. Le fait d'être fouetté. « *Le fouettage du coton entre les grilles et la base des couteaux* » (R. Thiébaud, *la Filature*, p. 24, Q. S. n° 537).

♦ 3. (1835). Vétér. Procédé de castration* des béliers, au moyen d'une ficelle dite *fouet**.

La castration des béliers se fait par casseaux, bistournage ou fouettage (...) Le fouettage consiste dans la ligature des bourses au-dessus des testicules.

J. BEUGNOT, Dict. usuel de chirurgie et de médecine vétérinaire, t. I, p. 142b-143a.

FOUETTARD, ARDE [fwetar, ard] adj. — xviii^e; de *fouetter*.

♦ Rare. Qui fouette. — Loc. fam. *Père Fouettard*, *mère fouettarde* : personnages dont on menace les enfants (→ Croquemitaine), et que la tradition donne comme compagnons du Père Noël (ou de Saint Nicolas).

N. m. (1935). *Fouettard*, *père fouettard* : postérieur, fessier.

Et vous pouvez toujours boire un verre à la cuisine avec Mélanie, qui possède un père fouettard comme les Hespérides; elle vous permettra peut-être de l'effleurier.

André HARDELLET, Lourdes, lentes..., p. 92.

1. FOUETTÉ, ÉE [fwete; fwete] p. p. adj. ⇒ *Fouetter*.

2. FOUETTÉ [fwete; fwete] n. m. — 1939, in Petiot; de 1. *fouetté*.

♦ 1. Sport. Impulsion* qui accélère le mouvement du corps de l'athlète (anneaux, barres, crawl), de l'objet qu'on lance (poids, ballon) ou qu'on soulève (haltères). (Anneaux et barres). *Fouetté avant*, *arrière*, qui détermine un mouvement vers l'avant, l'arrière. *Aux après le fouetté peut entraîner une rotation. Fouetté des doigts* (pour le lancement du ballon au basket-ball et au rugby). *Fouetté des jambes dans le crawl*.

♦ 2. Danse. ⇒ *Fouetter* (p. p. adj.).

FOUETTEMMENT [fwetmã] n. m. — Av. 1553; de *fouetter*.

♦ 1. Action de fouetter (surtout au sens 3). ⇒ *Fouettage*. — *Le fouettement de la pluie sur les vitres*. — Par métaphore :

Sûrs d'avoir momentanément déjoué toute poursuite, Ghiriz et Neddou voulurent apaiser leur faim aiguisée par la fatigue et par le fouettement de l'air.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 274 (1936).

♦ 2. (Av. 1896). Rare. Excitation. ⇒ *Fouet* (coup de), *stimulation*.

FOUETTER [fwete; fwete] v. — 1534 : de *fouet*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Frapper (une personne, un animal) à l'aide d'un fouet. ⇒ *Flagelle*, *fouailler*, *fustiger*, *sangler*. *Fouetter un criminel*, *un esclave. Être fouetté jusqu'au sang. Fouetter un enfant avec un fouet*, *avec des verges* (→ Envi, cit. 8). *Xerxès fit fouetter la mer qui avait englouti ses vaisseaux. Fouetter un cheval*. (1735). *Fouette, cocher*!* : au fig. allons-y.

La fausse justice de Pilate ne sert qu'à faire souffrir Jésus-Christ : car il le fait fouetter pour sa fausse justice, puis il se tue. PASCAL, Pensées, XII, 791.

(Il) entra dans la chaumière au grand galop sur un bâton, avec sa petite sœur en croupe qui fouettait d'une branche d'osier ce coursier imaginaire (...)

G. SAND, la Mare au diable, XVII.

Enfin, au fond de la place, parut un grand landau de louage, traîné par deux chevaux maigres, que fouettait à tour de bras un cocher en chapeau blanc.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VIII.

Loc. (1690). *Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat** (cit. 14). *Avoir d'autres chats** (ou, vieill. *d'autres chiens*) *à fouetter*, *d'autres soucis*, *d'autres occupations* (plus importants).

La *Fille aux yeux d'or!* Je n'y pense plus. Ma foi! J'ai bien d'autres chats à fouetter. BALZAC, la Fille aux yeux d'or, Pl., t. V, p. 308.

(...) le dernier lien qui unissait les deux sœurs, toujours près de se rompre, renoué toujours, s'était tellement aminci à l'usage des querelles quotidiennes, qu'il cassa net, pour ne plus jamais se rattacher, et à l'occasion d'une bêtise où il n'y avait vraiment pas de quoi fouetter un chat. ZOLA, La Terre, IV, v.

(1865). *Fournir des verges** *pour se faire fouetter* : fournir des armes contre soi-même (⇒ *Imprudence*).

♦ 2. (1580). Compl. n. de personne. Littér. Cingler de critiques acerbes. ⇒ *Censurer*, *critiquer*, *fustiger*.

Je veux, de vos pareils ennemi sans retour, Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour.

NICOLAS GILBERT, Mon apologie (1775), in LITTRÉ.

Juvénal fustige avec des lanières, Dante fouette avec des flammes : Juvénal condamne, Dante damne. Malheur à celui des vivants sur lequel ce passant fixe l'ineffable leur de ses yeux!

HUGO, Shakespeare, I, II, XI.

♦ 3. (1680). Compl. n. de chose. Battre, vivement, rapidement. *Fouetter des œufs*, *une crème*. ⇒ *Battre*, *mêler*.

(1690). (Sujet n. de chose). Frapper de plein fouet. *La pluie, la neige, la grêle fouettent les vitres. Les vagues fouettent le rivage. Un oiseau fouettant l'air du battement* (cit. 5) *de ses ailes. Des plombs fouettèrent les feuilles* (→ Coup, cit. 29).

Le paquebot, que les femmes halaient en chantant, sortit du port. Sa membrure craquait, les vagues pesantes fouettaient sa proue.

FLAUBERT, Trois contes, « Un cœur simple », III.

Au dehors, le givre fouettait les vitres.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, « Les babarottes. »

Une pluie froide mêlée de grésil nous fouette le visage.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, II, XV.

(...) le plateau fouetté d'une brise perpétuelle.

RENAN, Vie de Jésus, II, in Œ. compl., t. IV, p. 102.

Les bourrasques de novembre fouettaient depuis trois jours le faubourg populeux (...)

FRANCE, le Chat maigre, I, in Œ., t. II, p. 137.

(1834). Lancer en cinglant.

Le lendemain matin, par un vent du large qui leur fouettait au visage une pluie glaciale, Barefoot, les travailleurs, les camions étaient rangés sur le quai.

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, VII.

Sport. *Fouetter une balle*, la frapper de plein fouet. Artill. Battre d'un tir de plein fouet*.

♦ 4. (1784). Donner un coup de fouet à; stimuler*. *L'exercice fouette le sang*. — (Déb. XIX^e). Le compl. désigne une abstraction. *La jalousie fouette l'amour* (→ Aigrir, cit. 14). *Fouetter le désir*. ⇒ *Allumer*, *animer*, *exciter*.

Il doit tenir à cette femme-là? demanda-t-il après un moment pendant lequel son désir ainsi fouetté par Lisbeth devint une espèce de rage.

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 241.

M^{me} de Cambremer aimait à se « fouetter le sang » en se chamaillant sur l'art, comme d'autres sur la politique.

PROUST, Sodome et Gomorrhe, éd. la Gerbe, p. 287.

Il fouettait son mal avec des mots et avec des images qu'il construisait péniblement, étouffé et sans fureur.

COLETTE, Chéri, p. 126.

Dans la voiture, il s'aperçut soudain qu'il était las; mais de cette fatigue énerve qui fouette le désir.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 279.

♦ 5. Lier, serrer avec une cordelette. ⇒ *Fouet*. — Techn. *Fouetter un volume pour le relier*, en le serrant avec du fouet*. — (1849). Vétér. Vieilli. *Fouetter un animal*, le châtrer en liant le scrotum au-dessus des testicules avec un lien dit *fouet*. — (1829). Mar. *Fouetter un cordage*, le serrer avec une cordelette pour l'empêcher de mollir.

★ II. V. intr. ♦ 1. Frapper, cingler (comme le fait un fouet). *La pluie fouette contre les volets. Cavalier en difficulté sur une jument qui fouette de la queue*, qui agit sa queue avec impatience.

— Mar. *Voile qui fouette*, qui bat. *Mat qui fouette*, qui fléchit et oscille.
Tourner à vide (pièce métallique).

♦ **2.** (1878). Pop. Exhaler une mauvaise odeur (fouetter le nez) ⇒ **Puer**.

18 Bougre! Ça ne fouette pas qu'un peu, ici!... si on renouvelait l'atmosphère?

COURTELINE, le Train de 8 h. 47, II, VII.

19 Ça fouette dans ton escalier. Pire qu'un terrier. COLETTE, la Fin de Chéri, p. 27.

♦ **3.** (1946). Pop. Avoir peur (p.-ê. trembler comme une pièce mécanique qui fouette, tourne à vide).

▶ **FOUETTÉ, ÉE** p. p. adj. (→ ci-dessus, les sens 1 à 3).

♦ **1.** Vx. En parlant des fleurs et des fruits, Tacheté* de petites rais.

20 La raquette chargée de fleurs jaunes fouettées de rouge.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie.

♦ **2.** *Crème* fouettée*, battue vivement (dite crème Chantilly). *Crème fouettée garnie de biscuits*. ⇒ **Charlotte**.

♦ **3.** *Danse. Pirouette fouettée*, prolongée (comme le mouvement de la toupie par le fouet). N. m. (Av. 1872). UN FOUETTÉ : une pirouette fouettée.

DÉR. Fouettage, fouettard, fouetté, fouettement, fouetteur.

FOUETTEUR, EUSE [fʷetœʁ, øz] adj. et n. — 1534; de *fouetter*.

♦ Rare. Qui fouette, aime à fouetter. ⇒ aussi **Fouettard**. — (1865). *Frère fouetteur*, qui était chargé de donner le fouet aux écoliers. Loc. (Av. 1841). Vx. *Fouetteur de lièvres* : mauvais sujet.

FOUFFES [fuf] n. f. pl. — 1567, repris 1871, Rimbaud; mot dial., Nord et Est, de formation expressive.

♦ Régional. Chiffons, morceaux de linge.

Ô mes petites amoureuses,

Que je vous hais!

Plaquez de fouffes douloureuses

Vos tétons laids!

RIMBAUD, Poésies, « Mes petites amoureuses ». Pl., p. 75.

DÉR. **Fouffeter** ou **foufeter**.

FOUFFETER ou **FOUFETER** [fufte] v. — Attesté xx^e; de *fouffes*.

Régional.

♦ **1.** V. intr. Chercher dans des chiffons (cf. *Vie et Langage*, n° 147).

♦ **2.** V. tr. Faire mal, bâcler (un travail). → **Torcher**.

FOUFOU, FOFOLLE [fufu, fɔfɔl] adj. et n. — xx^e; redoublement de *fou*, *folle*.

♦ Fam. Un peu fou, folle; léger et folâtre. *Elle est un peu fofolle*. ⇒ **Braque**, **farfelu**, **folasse**. — N. *Un fofou*, *une petite fofolle*.

REM. On trouve le mot avec le trait d'union au masculin : *fou-fou*.

1. FOUGADE [fugad] n. f. — D. i.; var. sonorisée de *foucade** (de *fougue*).

♦ Régional. ⇒ **Foucade**.

Clotilde remarque l'agitation de son mari. Un instant, elle redoute une fougade qui la prendrait au dépourvu. Mais Adrien ne l'a pas accoutumée aux amours à la hussarde. J. R. BLOCH, L'Aigle et Ganymède, p. 155.

2. FOUGADE [fugad] n. f. ⇒ 1. **Fougasse**.

1. FOUGASSE [fugas] n. f. — 1600; mot occitan, du lat. pop. **focacia* « du foyer », de *focus* « foyer », mot qui a donné *fouace** en langue d'oïl.

♦ Régional (Sud). Galette cuite au four. ⇒ **Fouace**, **fouée**.

« Elle me réveillait l'appétit avec des fougasses à l'anchois, des sauces où elle pilait de l'ail et des échalottes sauvages... » GIONO, Jean le Bleu, VIII, p. 213.

2. FOUGASSE [fugas] n. f. — 1688; var. de *fougade* (fin xv^e), dér. mérid. de *fou* « feu » (xi^e); du lat. *focus* « foyer » puis tardivement « feu ».

♦ Vx. Mine explosive souterraine.

FOUGE [fuʒ] n. f. — Fin xiv^e; var. *feuge*, v. 1354; déverbal de *fouger*.

♦ Vén. Végétaux et racines extraits du sol par le sanglier et qui constituent sa nourriture.

Loc. *Aller aux fougues* : chercher sa nourriture, en parlant d'un sanglier.

La laie et les petits ont dû aller aux fougues faire leurs bouttis (*sic*), ce qui veut dire, pour vous, profane, chercher sous la terre les racines de fougères.

Paul VIALAR, la Grande Meute, p. 319.

FOUGER [fuʒe] v. intr. — Conjug. *bouger*. — xiv^e; du lat. *fodicare*, fréquentatif de *fodere*. → **Fouiller**, **fouir**.

♦ Vén. **Fouiller*** le sol à coups de boutoir*, en parlant du sanglier* (qui extrait ainsi les végétaux et racines constituant sa nourriture, sa fougue).

DÉR. **Fouge**.

FOUGERAIE [fuʒɛ] n. f. — 1611; de *fougère*.

♦ Champ, lieu où poussent les fougères. *Fougeraie artificielle*.

FOUGÈRE [fuʒɛʁ] n. f. — V. 1140, *feugière*, *fouchière*; du lat. pop. **filiaria*, de *filix*, *filicis* « fougère ».

♦ **1.** Plante cryptogame vasculaire (*Filicinées*), herbacée, vivace, à tige souterraine rampante dans les régions tempérées ou froides, verticale et arborescente dans les variétés tropicales, et dont les feuilles alternes (dites *frondes*) de dimensions et de formes très variées, sont très découpées et souvent enroulées en crosse au début du développement. ⇒ **Acotylédone**, **ptéridophyte**. *La fougère adulte ne produit pas de graines; le dessous de ses feuilles porte des sporanges*, groupés en sores* (nus ou protégés par l'indusie*) contenant les spores*, qui tomberont sur le sol, germeront en un prothalle* à partir duquel se formera l'œuf (⇒ **Anthéridie**, **anthérozoïde**; **archégone**, **oosphère**) d'où naîtra une nouvelle fougère. Fougère mâle, ou aspidium, utilisée en médecine comme vermifuge. Fougère femelle, ou athyrium. Types principaux de fougères. ⇒ **Adiante**, **aigle** (I., I., 6.), **alsophile**, **asplenium**, **capillaire**, **ceterach**, **osmonde**, **polypode**, **scolopendre**. *Fossile de fougère dans la houille. Dentelle* (cit. 6), *crosse* (cit. 4) *de fougère. Un lit de fougères. Fougères sèches servant de litière. Essence de fougère. Cendre de fougère donnant la potasse autrefois employée dans la fabrication du verre.* (→ ci-dessous, 2.).*

Des clairières se panachent d'élégantes et hautes fougères; des champs de genêts et d'ajoncs resplendent de leurs fleurs qu'on prendrait pour des papillons d'or.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 62.

(...) Harbert découvrit des essences arborescentes, avec des palmiers retombantes, qui semblaient s'épancher comme les eaux d'une vasque (...)

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 734.

Les fougères, au long des pentes, étalent leurs palmes horizontales que les souffles du vent n'atteignent point (...)

M. GENEVOIX, Forêt voisine, VI.

FOUGÈRES n. f. pl. Parfum à base de lavande et de pin (la fougère est inodore).

L'association très heureuse d'essence de lavande avec les essences de pin, de mousse de chêne, donne les *fougères*, parfum très apprécié pour parfumer les lotions capillaires.

Charles BOURGEOIS, Chimie de la beauté, p. 26.

♦ **2.** (1671; *verre de fougère*, 1690; *verre de feugière*, xiv^e). Ancienn. Par métonymie. Verre à boire (la cendre de fougère étant utilisée dans la fabrication du verre). « *Un verre de vin qui rit dans la fougère* » (Boileau, *Lutrin*, III).

DÉR. **Fougeraie**, **fougerole**.

FOUGEROLE [fuʒɔl] n. f. — 1817; de *fougère*.

♦ Rare. Petite fougère; jeune fougère.

1. FOUQUE [fug] n. f. — 1580, Montaigne; traditionnellement rattaché à l'ital. *foga* « fuite précipitée », et, par ext., « impétuosité »; lat. *fuga* « fuite » (→ **Fugue**); selon Guiraud, du provençal *fouga* « s'emporter », d'un lat. pop. **focare* « faire du feu », de *focus* « feu ». → **Fougasse**.

♦ **1.** Style soutenu. Ardeur impétueuse. ⇒ **Ardeur**, **effervescence**, **élan**, **emballement** (fam.), **emportement**, **entrain**, **exubérance**, **1. feu**, **impétuosité**, **pétulance**, **violence**, **véhémence**. *Un caractère plein de fougue. Modérer, maîtriser, dompter sa fougue naturelle. Il a agi avec la fougue de la jeunesse. Enfants pleins de fougue qui inventent mille diableries. Attaquer avec fougue. La fougue des passions. La fougue soi-disant irrésistible d'un mari* → **Pont**. cit. 9. — REM. On ne dit plus comme au temps de Littré (cf. aussi Académie, 1878) *Les fougues de la jeunesse*. Ce pluriel a disparu du Dictionnaire de l'Académie (1932) qui enregistre *La fougue de la jeunesse*.

C'est dans la fougue des passions que le feu de l'âme est assez fort pour opérer la fonte des matières qui font le génie.

STENDHAL, Souvenirs d'égotisme, p. 232.

Que ne pouvait-on pas attendre, en fait de fougue et d'exubérance, de celui qui, en venant au monde, avait dans la bouche deux dents molaires déjà formées?

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 7-8 avr. 1851, t. IV, p. 4.

La première (*Fanny Elssler*), elle a introduit à l'Opéra le sanctuaire de la pirouette classique, la fougue, la pétulance, la passion et le tempérament, c'est-à-dire, la vraie danse bien comprise.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 53.

Tout son être respirait un bizarre mélange de fougue et de nonchaloir.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, IX.

Ces alternatives de réserve, puis de fougue subite, faisaient songer à une source aveuglée mais copieuse qui, par instants seulement, trouverait issue.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 258.

(Animaux). *Un cheval qui a de la fougue, trop de fougue* (→ Qui a le mors* aux dents).

- 6 Vous engagez (...) votre valeur et votre fortune à celle de votre cheval (...) son effroi ou sa fougue vous rendent ou téméraire ou lâche (...)

MONTAIGNE, Essais, I, XLVIII.

♦ 2. Vx. *Une, des fougues* : élan fougueux. « *Les fougues de la jeunesse* » (Littré).

- 6.1 Porthos avait des fougues : ces jours-là, s'il gagnait (*au jeu*) on le voyait insolent et splendide ; s'il perdait, il disparaissait complètement pendant quelques jours (...)

A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 103.

♦ 3. Élan, mouvement véhément et hardi qui anime un artiste, une œuvre ou un style. *La fougue d'un poète, d'un orateur, d'un musicien*. ⇒ Enthousiasme, 1. feu, flamme, véhémence, verve. *Pamphlet plein de fougue*. ⇒ Mondant, virulence. *Pétulance et fougue du talent jeune*. ⇒ Brio (cit. 2). *Fougue oratoire*. — « *S'abandonner à sa fougue, à la fougue de son imagination* » (Académie). *Style plein de fougue*.

- 7 La plupart emportés d'une fougue insensée, Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée (...)

BOILEAU, l'Art poétique, I.

- 8 Je trouvais dans son jeu trop d'éclat, trop de fougue, pas assez de souplesse et de variété.

MARMONTEL, Mémoires, V.

♦ 4. Arbor. Exubérance d'un arbre qui donne beaucoup de bois et peu de fruits.

♦ 5. Techn. (Vieilli). Fusée volante sans baguette qui perd son mouvement et le reprend ensuite avec vitesse.

CONTR. Calme, flegme, placidité. — Froideur.

DÉR. 1. Fougade, 2. fougade, 1. fougasse, fougueux.

2. FOUQUE [fug] n. f. — 1678, *mât de fougue*; altér. de *mât de foule*, attesté en 1643 et désignant le mât de l'arrière qui supporte le plus l'effort du vent. → Foule, 1.

♦ Mar. Mât de hune* et vergue* de hune d'artimon* (tout le grément de ce mât et de cette vergue étant appelé *de fougue*). ⇒ Perroquet.

FOUGUEUSEMENT [fugøzmã] adv. — 1870; de *fougueux*.

♦ Style soutenu. Avec fougue. *Attaquer, se battre fougueusement. Il répondit fougueusement à ses adversaires. Ils s'embrassèrent fougueusement.*

CONTR. Calmement, flegmatiquement, froidement, tranquillement.

FOUGUEUX, EUSE [fugø, øz] adj. — 1615; de 1. *fougue*.

♦ Style soutenu. Qui a de la fougue*. *Jeunesse fougueuse*. ⇒ Ardent, bouillant, enthousiaste, impétueux, indocile, indompté, pétulant, vaillant. *Caractère, tempérament, sens fougueux* (→ Appétit, cit. 4). ⇒ Chaud (avoir la tête chaude), emballé, emporté. *Ame, imagination fougueuse*. ⇒ Effervescent, enflammé, exubérant (cit. 4). *Passions fougueuses. Un fougueux désir. Fougueux besoin de convaincre* (→ Électriser, cit. 4). *Discours fougueux*. ⇒ Explosif, véhément, violent. — *Animal fougueux. Le cheval* (cit. 1 et 10), *ce fier et fougueux animal*.

- 1 J'avais dompté les fougueuses saillies d'une imagination téméraire; j'avais couvert mes regards d'un voile, et mis une entrave à mon cœur (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, I, XIV.

- 2 Je ne demandais alors qu'à me livrer à ces impressions primitives et fougueuses qui jettent l'âme hors de la sphère commune (...)

B. CONSTANT, Adolphe, I.

- 3 J'ai plus que tout chanté la fougueuse jeunesse Qui bondit et s'éboule et renaît dans ses jeux, Comme on voit, en juillet, les chevreux en liesse Mêler leurs corps naîfs et leurs yeux orageux.

C¹⁸⁰ DE NOAILLES, les Forces éternelles, « Poètes romantiques. »

Littér. *Torrent fougueux*.

CONTR. Calme, flegmatique, froid, impassible, patient, placide, posé, rassis, serein, tranquille.

DÉR. Fougueusement.

1. FOUILLE [fu] n. f. — 1578, *faire fouille* « fouiller »; déverbal de fouiller.

♦ 1. (1655). Action de fouiller la terre. — (1704). Excavation pratiquée dans la terre pour mettre à découvert ce qui y est enfoui. — (1811). Au plur. Ensemble des opérations et des travaux qui permettent de mettre au jour et d'étudier les ruines ensevelies de civilisations disparues. *Entreprendre, pratiquer des fouilles. Les fouilles archéologiques d'Herculanum, de Pompéi, de Delphes, de Ras-Shamra, de Ninive. Campagne** (II, 3.) *de fouilles archéologiques*.

- 1 L'on a trouvé aussi, dans les décombres, quelques fragments de statues d'un assez bon style, et nul doute que des fouilles habilement dirigées n'amènassent des découvertes importantes.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 249.

- 2 (...) tous les arts ont reparu, de plus en plus archaïques; de Phidias à la Koré d'Euthydikos, puis à la Crète; des Assyriens à Babylone, puis aux Sumériens. Tous unis, apparemment, par la métamorphose qu'ils subissent dans le domaine qui a

remplacé celui de la beauté, comme si les fouilles nous apportaient à la fois le passé du monde et notre avenir.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 125.

L'élément dramatique de la fouille, aux yeux du profane, c'est la découverte : le chef-d'œuvre enfoui depuis des millénaires apparaît à la lumière du jour, et l'archéologue est le premier, après tant de générations, à en découvrir et à en admirer la forme exquise. Cela, c'est la récompense, éclatante et rare, du fouilleur; au point de vue scientifique, le véritable drame (...) réside dans le fait que la fouille est un acte unique, un acte qu'il ne sera plus possible de recommencer dans les mêmes conditions (...). Le remède consiste à conduire la fouille avec tant de précautions que la marche et le détail en puissent être reconstitués plus tard à tout moment (...). Ainsi seulement la fouille peut cesser d'être ce qu'elle fut si longtemps pour tant de ruines : la catastrophe suprême qui leur portait le dernier coup.

Georges DAUX, Étapes de l'archéologie, p. 76.

♦ 2. (1704). Techn. Excavation faite dans la terre (pour les constructions, travaux publics, etc.). *Fouille à ciel ouvert. Fouille à la surface. Fouille d'un fond, en déblai, en rigole, sous l'eau. Plombier qui fait une fouille pour réparer une fuite. Travail en fouille* (par oppos. à *travail en butte**).

♦ 3. (Av. 1825). Action d'explorer, en vue de découvrir quelque chose de caché. *Fouille d'individus arrêtés dans une rafle. Fouille de bagages en douane**. ⇒ Visite. *La fouille systématique d'une maison, de meubles, d'une bibliothèque. La fouille n'a rien donné. La police a procédé à une fouille systématique.*

Les soldats commencèrent la fouille des maisons d'alentour (...)

HUGO, les Misérables, V, I, XXIII.

REM. On trouve chez Hugo (*les Misérables*) la var. *fouillage*, n. m. — Le dér. *fouillette*, n. m. est argotique (A. Sarrazin, *la Cavale*, p. 75).

HOM. 2. Fouille.

2. FOUILLE [fu] n. f. — 1881, Chautard; « bourse », xvi^o; de *fouillouse*, argot anc. « poche », 1632, antérieurement « bourse », 1486; de *fouiller*.

♦ Pop. Poche d'un vêtement. *Vide tes fouilles! Se garnir les fouilles. Faire les fouilles* (de qqn). *En fouille* : en poche.

J'ai accroché les costards, (...) puis, après m'être garni les fouilles d'une liasse de cent raides, j'ai refilé la valise trésorerie sur l'armoire.

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 28.

Te casse pas la tête pour les politesses... D'abord, on a pas le temps si tu veux que je te trouve Ali. Tout dépend de ce qu'il a de grisbi en fouille (...)

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 147.

Loc. fig. (Argot). *Dans la fouille* : dans la poche (1. Poche, *infra* cit. 7). « *Pour meurtre d'un poulet, Jo allait se faire couper le gadin. C'était dans la fouille* » (A. Le Breton, *Langue verte et noirs desseins*, p. 117). *Être une fouille percée* (Le Breton) : être dépensier.

FOUILLÉ, ÉE [fuje] p. p. adj. ⇒ Fouiller.

FOUILLE-AU-POT [fujo] n. m. invar. — Fin xvi^o; de *fouiller*, au (à, art. déf.), et pot.

♦ 1. Vx et fam. Petit marmiton.

♦ 2. (xx^o). Rare. Mauvais cuisinier.

FOUILLE-MERDE [fu]mɛrd] n. m. invar. — 1542; de *fouiller*, et merde.

♦ 1. Scarabée coprophage. ⇒ Bousier.

♦ 2. (1880). Fam. Personne curieuse, indiscreète par goût ou par profession, qui recherche et exploite les histoires scandaleuses ou scabreuses. *Le rédacteur de cette feuille à scandales est un vrai fouille-merde.*

J'attends la fin des travaux pressés (...) Et puis je me remettrai à une grande tartine de 6 mètres de haut qui vous fera rire et qui me consolera, moi, je l'appellerai l'Idéal, des vers en peinture, quoi! Cela tombera sur Zola et son escorte de fouille-merdes (*sic*) au bon moment du dégoût général.

A. GILL, Lettre à J. Vallès, févr. 1880, in Correspondance, p. 334 (in D. D. L., II, 6).

FOUILLER [fuje] v. — 1283, *fouiller*; du lat. pop. **fodiculare*, de *fodicare* « percer », de *fodere*. → Fouir.

★ I. V. tr. ♦ 1. Creuser* (un sol, un emplacement) pour mettre à découvert ce qui peut y être enfoui. *Fouiller un terrain riche en vestiges de l'antiquité, en fossiles* (→ Coquille, cit. 2). *Mission archéologique chargée de fouiller l'emplacement d'une ville disparue, d'une ancienne nécropole...* — *Sanglier qui fouille la terre avec son boutoir* (⇒ Fougier), *oiseau qui fouille la vase*.

(...) comme des corbeaux qui attendent qu'un cheval soit enterré pour venir gratter la terre et la fouiller de leurs pattes et du bec (...)

BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 407.

Il se pencha de nouveau, fouilla le tas, écarta ce qui faisait obstacle, saisit la main (...)

HUGO, les Misérables, II, I, XIX.

Creuser (une terre que l'on cultive). ⇒ Remuer, retourner. *Payans attachés à la terre qu'ils fouillent* (→ Campagne, cit. 12; creuser, cit. 1).

- 2.1 L'endroit fut nettoyé, sarclé avec soin, fouillé même, pour en chasser les insectes ou les vers (...)
J. VERNE, *l'île mystérieuse*, t. I, p. 267.
- 3 À aucune époque, quand il s'était loué chez les autres, il n'avait fouillé la terre d'un labour si profond : elle était à lui, il voulait la pénétrer, la féconder jusqu'au ventre.
ZOLA, *la Terre*, III, I.
- 4 ... ces drôles de paysans, s'acharner à fouiller avec du fer cette chose molle et grenue qu'est la terre...
CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 92.

Littér. (Sans idée de recherche).

- 5 Ton cheval à l'œil intrépide ;
Ses pieds fouillent le sol, sa croupe est belle à voir.
Ferme, ronde et luisante ainsi qu'un rocher noir
Que polit une onde rapide.
HUGO, *les Orientales*, XXIV.

Par comparaison :

- 6 Je vais te dire, fils, ce (*cette douleur*) qui me fouille comme une bêche (...)
J. GIONO, *Regain*, p. 43.

♦ 2. (1704). Arts. Tailler en évitant (la matière ou certaines parties d'un ouvrage) afin d'accentuer le relief (d'une sculpture). *Fouiller le marbre, la pierre*. — Peint. Travailler (un sujet, un motif) en donnant de la profondeur à ce qui doit paraître en creux ou en retrait — Plus cour. Passif et p.p. *Motifs, ornements fouillés. Une draperie bien fouillée*.

- 7 (...) le *Miracle de saint Marc*, du Tintoret, drame vigoureux qui semble fouillé dans la toile plutôt avec le ciseau et le maillet qu'avec le pinceau.
CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, VI, p. 175.
- 8 (...) les trophées, les bas-reliefs, les médaillons de sa façade sont fouillés par un ciseau fier, hardi, patiné (...)
Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 165.
- 9 (...) le front, les joues, le menton, semblaient modelés, fouillés à coups de pouce.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 183.

(1872). Fig. ⇒ *Ciseler, travailler* (avec soin et minutie). — Rare à l'actif. *Fouiller son style*. — Au p. p. *Un style fouillé. Des détails fouillés, très précis. Il n'existe pas, sur la question, d'étude vraiment fouillée*. ⇒ *Approfondir*.

- 10 Mais les détails sont faibles souvent ; ils sont assez nombreux et variés, mais moins fins, moins fouillés, d'une observation bien moins originale et moins neuve que chez M. de Balzac.
SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 2 sept. 1850, t. II, p. 461.

♦ 3. (Mil. xvii^e). Explorer avec soin en tous sens. *Fouiller les buissons*. ⇒ *Battre* (cit. 17), *explorer, inspecter, scruter, sonder. Patrouille chargée de fouiller un bois. Les chasseurs, les rabatteurs fouillent la forêt pour traquer le gibier. Douanier qui fouille des bagages, des vêtements*. ⇒ *Examiner, visiter. La police a fouillé la maison*. ⇒ *Perquisitionner* ; 1. *fouille* (3.). *J'ai fouillé tout Paris pour trouver ce livre épuisé*.

- 11 (...) je me blottis dans l'angle de ma voiture et Schwartz présenta l'ordre du gouverneur ; j'aurais trop souffert de la confusion du douanier. Lui, de son côté, ne se montra pas et ne fit pas même fouiller ma vache (*malle*).
CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 43.

- 12 Et il fouilla dans sa poche. Une poche fouillée, il fouilla l'autre. Il passa aux goussets, explora le premier, retourna le second.
HUGO, *les Misérables*, II, VIII, VII.

- 13 (...) ils s'égayèrent en reconnaissant Gédéon, qui, entré comme à son habitude, fouillait le buffet resté ouvert.
ZOLA, *La Terre*, IV, VI.

(1784). *Fouiller les bibliothèques, y faire de longues recherches. Il fouille les manuscrits, les archives*. ⇒ *Compulser, consulter, dépeupiler, éplucher, étudier, examiner*

- 14 Je fouillais les bibliothèques, je pâliissais de froid dans de graves amphithéâtres, et m'enfouissais le soir dans des cabinets de lecture où des misérables, condamnés à mourir de faim, écrivaient, la fièvre dans les yeux, des livres qui ne devaient ni les illustrer, ni les enrichir.
E. FROMENTIN, *Dominique*, IX.

- 15 La femme ne travaille point ses termes : c'est l'émotion directe qui les jette à son esprit ; elle ne fouille pas les dictionnaires.
MAUPASSANT, *Notre cœur*, III, V.

(1862). *Fouiller quelqu'un* : chercher soigneusement ce qu'il peut cacher dans ses poches, dans ses vêtements, ou sur sa personne. ⇒ *Tâter*, 1. *fouille* (3.). *Fouiller un voleur*.

- 16 Allons, rends-le moi sans te fouiller.
MOLIERE, *l'Avare*, I, 3.
- 17 En un clin d'œil, avant que Javert eût eu le temps de se retourner, il fut collé, terrassé, garrotté, fouillé.
HUGO, *les Misérables*, IV, XII, VII.

(Abstrait). *Fouiller la foule du regard* (→ *Curiosité*, cit. 14). *Fouiller la nuit, les ténèbres*. — *Regard qui fouille jusqu'au fond de l'âme* (→ *Enfoncer*, cit. 49). *Fouiller la vie intime de quelqu'un*. ⇒ *Scruter*. — Faire des recherches d'ordre intellectuel à propos de (qqch.). *Fouiller un problème, l'étudier à fond*. ⇒ *Approfondir, creuser* ; littér. *affouiller*.

- 18 Si les sens du chirurgien qui va fouillant les mystères du corps finissent par se blaser, que devient la conscience du juge obligé de fouiller incessamment les replis de l'âme ?
BALZAC, *les Marana*, Pl., t. IX, p. 848.

- 19 (...) les rêves mystiques du nord, ses croyances, ses études si complètes sur un point de la science fouillée comme avec une sonde (...)
BALZAC, *Séraphita*, Pl., t. I, p. 464.

- 20 (...) j'ai fouillé mon âme dans tous les sens avec cette sûreté que donne l'habitude d'étudier soi-même (...)
Th. GAUTIER, *M^lle de Maupin*, IX.

- 21 Des profondeurs agitées de l'orchestre les lorgnettes se dressaient, les regards, sous les lumières perdues dans le vide immense, fouillaient la salle de pourpre et d'or.
FRANCE, *le Lys rouge*, XXXII.

- 22 Par-dessus le parapet, on ne voit pas à dix pas. Le regard fouille les ténèbres jusqu'au réseau enchevêtré où titubent les pieux, puis se perd. Hébété, je regarde sans voir. Je regarde la nuit (...)
R. DORGÈLES, *les Croix de bois*, V.

★ II. V. intr. (Emploi absolu de I.). ♦ 1. Pratiquer un creux dans le sol. *Animaux qui fouillent pour trouver leur nourriture*. ⇒ *Fouger, fouir, vermiller, vermillonner. Bécassine qui fouille et barbote dans la vase*.

- (...) plus on fouille dans l'intérieur de la terre, plus on trouve les couches épaisses (...)

BUFFON, *Hist. nat., Preuves sur la Théorie de la Terre*, art. VII, in *Œ.*, t. I, p. 129.

Archéol. Creuser le sol pour mettre à découvert des vestiges.

♦ 2. (1678). Faire des recherches, en déplaçant tout ce qui peut cacher ce que l'on cherche. ⇒ *Chercher, farfouiller* (fam.), *fouiner, fourgonner* (fam.), *fureter, rechercher, trifouiller* (fam.). *Des pillards fouillaient dans les décombres d'une maison effondrée. Chiffonnier qui fouille dans les poubelles. Domestique qui fouille dans tous les placards* (→ *Bombance*, cit. 2). *Il a fouillé partout. Je l'ai surpris en train de fouiller dans mon portefeuille. Fouiller dans un coffre, dans des tiroirs* (→ *Bisaieul*, cit.).

- (...) elle entra à toute heure et fouillait partout. Un soir, je la trouvai furetant dans un tiroir où je renferme ce que j'ai de plus précieux au monde (...)

DAUDET, *le Petit Chose*, « Le cœur de sucre ».

- (...) puis on fouille soi-même dans des armoires, dans des coffres, où sont entassées des vieilleries bien extravagantes.
LOTI, *M^{me} Chrysanthème*, XLIII.

- 24 Elle vient alors fouiller sur ma table, trouve tout le paquet, et découvre alors la lettre contenant la phrase citée plus haut. Ce sera toujours plus fort que les femmes de ne pas fouiller dans les papiers de leur mari ou de leur amant.
Paul LÉAUDAUD, *Journal littéraire*, 18 mars 1906.

Spécialt. *Fouiller dans les poches*, en explorer le contenu. *Fouiller dans sa poche, y chercher quelque chose avant de l'en retirer* (→ *infra*, *Se fouiller*).

- Ah ! ça, nom de Dieu ! vous fouillez dans mes poches, maintenant ! Je n'ai pas un sou, pas un liard de placé. Vous avez trop coûté pour ça, mauvais bougres ! (...)
ZOLA, *la Terre*, I, II.

- Au bout d'un moment Schneider déboutonne sa veste, fouille dans sa poche intérieure, en sort un portefeuille étrangement plat.
SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 270.

(Abstrait). *Fouiller dans les archives* (cit. 2) *de l'antiquité, dans le passé, dans l'histoire, dans ses souvenirs*, afin de retrouver ce qui était perdu, oublié.

- Lorsque je fouille dans mes pensées, il y a des noms, et jusqu'à des personnages, qui échappent à ma mémoire, et cependant ils avaient peut-être fait palpiter mon cœur (...)
CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 168.

- Je me retourne sans cesse vers mon passé. J'y fouille, comme un chiffonnier dans la poubelle.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 245.

- 30 Crie, pleure, supplie, demande-leur pardon, fouille dans ta mémoire pour trouver quelque chose à leur avouer, quelqu'un à leur livrer (...)
SARTRE, *Morts sans sépulture*, I, I.

- 31 C'est Sainte-Beuve qui tient la lunette d'approche et, fouillant en tous sens, nous restitue, avec son grand don particulier de recréer la vie, la physiologie de tout le personnel du siècle, de près ou de loin intéressé à Port-Royal.
Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 229.

► SE FOUILLER v. pron.

♦ 1. (Av. 1709). Chercher dans ses poches. *Se fouiller pour retrouver ses clefs*.

- Où sont les vingt francs ? dit Lousteau. — Ma foi, je ne sais pas si je les ai, dit Barbet en se fouillant. Les voilà. Vous me dépouillez (...)
BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 688.

- Il se crut volé, il se fouilla, pâlisant. Mais les vingt francs étaient bien dans sa poche (...)
ZOLA, *la Terre*, III, III.

♦ 2. (1872). Fam. (Précédé du verbe pouvoir). *Il peut se fouiller !*, il ne doit pas compter* ; espérer obtenir ce qu'il désire (et ne peut donc que le trouver sur soi en se fouillant). *Tu peux toujours te fouiller*. ⇒ *Brosser* (se), *courir* (→ *Compter*, *supra* cit. 32).

- Je n'ai pas un sou... Vous pouvez vous fouiller...
O. MIRBEAU, *le Journal d'une femme de chambre*, p. 282.

► FOUILLÉ, ÊE p. p. adj. Voir ci-dessus notamment au sens 2 (cit. 7, 8).

DÉR. Fouille, fouilleur, fouillis.

COMP. Affouiller, bafouiller, cafouiller, farfouiller, refouiller, trifouiller. — Fouille-au-pot, fouille-merde.

FOUILLEUR, EUSE [fujœr, øz] n. et adj. — xv^e ; de *fouiller*.

★ I. N. ♦ 1. Personne qui fouille, qui aime à fouiller. *Un fouilleur d'archives. Un collectionneur est souvent un fouilleur*. ⇒ *Curieux, foinard, fouineur, fureteur, rat* (de bibliothèque). ⇒ *Braconnier*, cit. 2.

- (...) brocanteur de secrets, marchand de mystères, fouilleur de ténèbres (...)
HUGO, *les Misérables*, V, IX, IV.

Personne qui fouille la terre.

(Av. 1872). Personne qui effectue des fouilles archéologiques (→ 1. *Fouille*, cit. 3).

- Puisque des années encore passeront avant que les fouilleurs viennent jeter des pelletées de mystères à ce soleil vainqueur des légions romaines (...)
MALRAUX, *Antimémoires*, Folio, p. 95.

(1862). Figuré :

- Même ceux qui furent favorables à ma perception des vérités que je voulais ensuite graver dans le temple, me félicitèrent de les avoir découvertes au « microscope » (...) Là où je cherchais les grandes lois, on m'appelait fouilleur de détails.

PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 1041.

♦ 2. Personne qui fouille quelqu'un, un lieu.

- Retour dans la cellule des gardiens qui recommencent leur fouille.
4

Ils inspectent la fenêtre, les W.-C., ainsi que le lit pliant inutilisé qui est scellé dans le mur.

Plan rapide sur Monseigneur qui les regarde sans mot dire.

L'un des fouilleurs monte sur une petite échelle et sonde chaque barreau de la fenêtre avec une courte barre de fer.

Jacques BECKER et José GIOVANNI, le Trou, Synopsis du film, in *l'Avant-Scène*, n° 13, p. 17.

FOUILLEUSE (1874) : femme qui, dans les services de Police ou de Douane, est chargée de fouiller les femmes.

♦ **3.** N. f. (1855). Agric. Charrue destinée à remuer et à amcubler le sous-sol sans retourner la terre.

★ **II.** Adj. Littér. Qui fouille (fig.), scrute. *Un œil, un regard fouilleur.* ⇒ **Inquisiteur, fouis seur** (fig.).

FOUILLIS [fuji] n. m. — 1392, « action de fouiller » ; de *fouiller*, et suff. -is.

Familier.

♦ **1.** (Fin xviii^e). Entassement d'objets disparates réunis pêle-mêle. ⇒ **Confusion, culbutis, désordre, embrouillamini, fatras, méli-mélo**; fam. **bordel**. *Un fouillis à ne pas s'y reconnaître. Un fouillis de chiffons* (cit. 1), *de papiers. Quel fouillis sur cette table de travail! Un fouillis inextricable.*

1 On va et vient partout, comme dans la rue, les plus beaux meubles servent à tout, ils montent dessus, et c'est un fouillis où une poule ne retrouverait pas ses poussins! BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 419.

2 La clarté de la lampe se jouait dans un fouillis de dentelles et d'étoffes d'un ton violent, mais équivoque. BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

3 Nous atteignons enfin la lisière d'un bois épais, dont les arbres étaient entrelacés entre eux par un fouillis de hautes lianes inextricables, de plantes parasites, et de cactus à épines monstrueuses. LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, p. 222.

♦ **2.** (Av. 1803). Fig. *Un fouillis d'idées, de souvenirs confus* (⇒ **Fantasmagorique**, cit. 2). — Composition littéraire confuse et peu homogène. *Ce livre est un vrai fouillis.* ⇒ **Fourre-tout**. *En fouillis* : en désordre.

4 Mon ouvrage est encore en fouillis. B. CONSTANT, Journal intime, p. 288.

FOUNARD, ARDE [fwinar, ard] adj. et n. — 1867; de *fouiner*.

♦ Fam. Fouineur, fouineuse. ⇒ **Fureteur**.

Avec des morceaux de ficelle qu'il en tira, il confectionna fort vite une solide muselière dans laquelle il enferma le museau du vieux founard (*Goupil le Renard*)... L. PERGAUD, De Goupil à Margot, Tragique aventure, iv.

1. FOUINE [fwɛn] n. f. — 1160, *foïne*; altér. de *faine*; du lat. pop. **fagina* (*mustela*) « martre du hêtre », l'o est dû à l'anc. franç. *fo*, *fou* « hêtre ». ⇒ **Fouet**.

♦ **Mammifère*** carnassier du genre des martres* qui a le corps mince et le museau allongé (famille des *Mustélidés*) (⇒ **Caractère**, cit. 39). *La fouine saigne les volailles, les pigeons. La fouine fournit une fourrure estimée.*

1 La fouine a la physionomie très fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvements très prestes (...) BUFFON, Hist. nat. des animaux, La fouine, Œ., t. II, p. 592.

2 Fuseline, la petite fouine à la robe gris-brun, au jabot de neige, était, ce jour-là, comme à l'ordinaire, venue de la lisière du bois de hêtres et de charmes où, dans la fourche par le temps creusée d'un vieux poirier moussu, elle avait pris ses quartiers d'hiver. L. PERGAUD, De Goupil à Margot, L'horrible délivrance.

Par compar. *Tête, mine, nez de fouine.* ⇒ **Chafouin**.

3 L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine (...). SAINT-SIMON, Mémoires, t. IV, xl.

4 Cet avoué (...) à visage de fouine qui se lèche les lèvres du sang des poulets (...) BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 932.

5 Il jeta un coup d'œil derrière lui, ce type à tête de fouine, avec des yeux trop fixes et un nez rongé les écoutait. SARTRE, le Sursis, p. 161.

(xx^e). Par compar. (à cause du caractère qu'on prête à la fouine et du sens du verbe *fouiner*). *Curieux**, *indiscret**, *malin**, *rusé**, *comme une fouine*. — Fig. *C'est une vraie fouine.* ⇒ **Fureteur**.

DÉR. **Fouiner**.

2. FOUINE [fwɛn] n. f. ⇒ **Foëne**.

FOUINER [fwɛn] v. intr. — 1820; « fuir, se dérober », 1749; de *fouine*.

♦ Fam. Fouiller indiscrètement dans les affaires des autres (comme la fouine qui fourre partout son museau). ⇒ **Fureter**. *Il n'aime pas*

qu'on vienne fouiner dans ses affaires. — Se livrer à une recherche méticuleuse.

Ils ont fouiné partout, perquisitionné comme ils disent (...)

M. GENEVOIX, Raboliot, II, iv.

DÉR. **Fouinard, fouineux**.

FOUINEUR, EUSE [fwɛnœr, øz] adj. et n. — 1866; de *fouiner*.

♦ Qui cherche indiscrètement, fouine partout (syn. : *fouinard*). ⇒ **Curieux; fureteur**.

Il est myope (...) Mais, comme il ne veut pas porter de lunettes, il a l'air fouineur et soupçonneux. G. DUHAMEL, Salavin, iv, 4 févr.

FOUIR [fwɛr] v. tr. — XIII^e; *foir, fuir*, v. 1120; du lat. pop. **fodire*; lat. class. *fodere*. ⇒ **Enfourir**.

♦ **Creuser*** (la terre, le sol). (Vx et rare en parlant d'êtres humains, encore usité en parlant d'animaux). — **Creuser** (une cavité) dans le sol. ⇒ **Fouiller** (I. et II., 1.). — *Les taupes fouissent leurs galeries dans le jardin* (⇒ **Creuser**, cit. 11).

Elles se réunissent à la manière des précédentes et chacune foudit pour son compte sa chambre souterraine, mais l'entrée, le couloir, qui de la surface du sol conduit aux terriers séparés est commun. MAETERLINCK, la Vie des abeilles, VII, xi.

(...) avec le courage et la ténacité d'un désespéré, il (*Goupil le Renard*) se mit à fouir cette terre molle. L. PERGAUD, De Goupil à Margot, Tragique aventure, II.

Je l'entendais qui grattait de ses pattes robustes juste au-dessus de ma tête. Il creusait en grondant. Enfoncé jusqu'aux reins dans la neige, il fouissait le sol de son nez dur; il mordait les racines; ses ongles griffaient le terreau, il soufflait avec rage; il déchirait; je sentais son haleine. H. BOSCO, Hyacinthe, p. 143.

DÉR. **Fouissage, fouissement; fouis seur**.

COMP. **Enfourir**.

FOUISSAGE [fwisaʒ] n. m. — 1952; de *fouir*.

♦ Didact. ⇒ **Fouissement**.

FOUISSEMENT [fwismɑ̃] n. m. — XVI^e; de *fouir*.

♦ Didact. Action, fait de fouir; son résultat.

Le fouissement est assez commun chez les Amphibiens; tantôt il est obtenu par creusement du sol meuble au moyen de tubercules cornés et plats situés sur la face externe du pied ou du tarse (...) tantôt par fouissement à l'aide de la tête, dont le museau est pointu et cunéiforme. Jean GUIBÉ, les Batraciens, p. 101.

FOUISSEUR, EUSE [fwisœr, øz] n. m. et adj. — V. 1250; de *fouir*.

Didactique.

♦ **1.** Se dit des mammifères, des insectes qui creusent le sol avec une grande facilité. *La courtilière, la taupe sont des animaux fousseurs.* — Zool. *Pattes fousseuse*, aptes à creuser la terre (en forme de pelles).

N. m. pl. (1803). Zool. *Les fousseurs* : groupe d'insectes qui creusent des nids pour leurs larves.

C'est un gros marassin, tout hérissé, comme une châtaigne (...) il hurle en découvrant ses grandes dents blanches de fousseur. J. GIONO, Colline, Pl., t. I, p. 217.

♦ **2.** Fig. Qui fouille, cherche obstinément. ⇒ **Fouilleur, II**.

Une divination fousseuse le maintenait autour du trésor caché. Comment cela lui est-il arrivé d'être vieille? Tout d'un coup, un matin? ou peu à peu? COLETTE, la Fin de Chéri, p. 96.

FOULAGE [fulaʒ] n. m. — 1284, « droit féodal sur la récolte et le foulage des pommes »; de *fouler*.

♦ **1.** (1845). Action de fouler. *Foulage du raisin.* ⇒ **Écrasement**; ⇒ **Pressoir**, cit. 2. — Techn. Opération par laquelle on foule certaines matières (tissus, peaux, cuirs) pour leur donner de l'appât. *Foulage des cuirs* (⇒ **Chamoisage, tannage**), *des peaux* (⇒ **Corroyage**). *Foulage du drap, destiné à resserrer et à enchevêtrer les fibres de la laine, et à donner ainsi de l'épaisseur, de la force et du moelleux au tissu. Foulage à la machine.* ⇒ **Foullonnage**.

(...) le foulage, dont le but est de rendre l'étoffe plus épaisse, plus douce, plus pesante (...). Georges DUBY, Guerriers et Paysans, p. 268.

♦ **2.** (1765). Imprim. Relief produit par l'impression au verso du papier. *Il y a trop de foulage, le cylindre était trop serré.*

FOULANT, ANTE [fulɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1704; p. prés. de *fouler*.

♦ **1.** Techn. Qui foule. *Pompe foulante*, qui élève le niveau d'un liquide par pression. *Pompe aspirante et foulante*.

♦ **2.** (xx^e). Fig. et fam. Fatigant. ⇒ **Fouler** (se). — (Surtout négatif). *Ce n'est pas un travail bien foulant.* ⇒ **Cassant** (3.).

1. FOULARD [fulɑr] n. m. — 1747; p.-é. provençal *foulat* « foulé », « drap léger d'été », p. p. du verbe correspondant à *fouler*.

♦ **1.** (*Du foulard*). Étoffe de soie, de soie et coton ou de fibres artificielles, très légère (→ Taffetas). *Du foulard des Indes, de Madras. Foulard imprimé. Une robe de foulard écru* (cit. 1).

(...) entre deux quadrilles, une chose étonnante, l'entrée de Berthe (...) vêtue d'une toilette de foulard, pareille à celles que les demoiselles du percepteur portaient à Cloyes, le jour de la Saint-Lubin. ZOLA, la Terre, III, III.

♦ **2.** (1832). Cour. (*Un, des foulards*). Pièce d'étoffe (en foulard, etc.) servant d'écharpe. ⇒ **Cache-col, cache-cou, cache-nez, écharpe. Un foulard de soie blanche** (→ Coûter, cit. 2), **pourpre et gris** (→ Chatoisement, cit.).

— Et, en attendant, vous ne voulez pas de beaux foulards ? Il tirait d'un carton, il faisait claquer au soleil des foulards rouges à palmes d'or, éclatants.

ZOLA, la Terre, II, III.

Justin porte un foulard au col, parce que les matinées de septembre sont déjà fraîches. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, XVII.

Coiffure faite d'un mouchoir noué autour de la tête (→ Cheveu, cit. 29; derrière, cit. 4). *Les Antillaises portent des foulards aux couleurs vives*. ⇒ **Madras**.

(...) quelques-unes portant encore sur le chignon le foulard de soie, roulé et arrangé comme une petite calotte (...)

LOTI, Ramuntcho, I, IV.

DÉR. 1. **Foularder**.

HOM. 2. **Foulard**.

2. FOULARD [fulaʁ] n. m. — 1878; de *fouler*, et suff. -ard.

♦ Techn. Machine servant à encoller les étoffes, à leur donner de l'apprêt. *Foulard gommeur; foulard d'apprêt*.

DÉR. 2. **Foularder**.

HOM. 1. **Foulard**.

FOULARDAGE [fulaʁdaʒ] n. m. — xx^e; de 2. *foularder*.

♦ Techn. Opération d'apprêt des tissus au foulard (2. Foulard).

1. FOULARDER [fulaʁde] v. tr. — 1872; de 1. *foulard*.

♦ Techn. Préparer (une étoffe) comme on prépare les foulards de soie.

HOM. 2. **Foularder**.

2. FOULARDER [fulaʁde] v. tr. — 1907; de 2. *foulard*.

♦ Techn. Soumettre (un tissu) au foulardage.

DÉR. **Foulardage**.

HOM. 1. **Foularder**.

1. FOULE [ful] n. f. — V. 1265, «action de fouler»; déverbal de *fouler*.

♦ **1.** Vx. Action de fouler, spécial (1690), les draps, le feutre.

♦ **2.** (1304, «moulin à fouler le drap»; «atelier où l'on foule les chapeaux», 1737; sens mod., in Larousse 1930). Techn. (tissage). Ouverture que produit le métier à tisser dans la chaîne pour laisser passer la navette. — Angle dièdre que forment deux nappes de la chaîne pour le passage de la navette.

Les lames mobiles ouvrent des foules dans lesquelles la navette portant la trame insère des duites. Charles MARTIN, la Laine, p. 98.

♦ **3.** (1829). *Pêche à la foule*, dans laquelle on pique les poissons que l'on fait sortir du sable en foulant* le fond d'une rivière ou le bord de la mer. — *Mât de foule*. ⇒ 2. **Fougue**.

DÉR. et HOM. 2. **Foule**.

2. FOULE [ful] n. f. — 1538; issu d'une spécialisation de 1. *foule*, «endroit où l'on est foulé, pressé», «ensemble de gens pressés».

♦ **1.** Multitude de personnes rassemblées en un lieu. ⇒ **Affluence, monde, presse. Une foule compacte*, énorme**, (→ Étager, cit. 3), **immense** (→ Écrabouiller, cit. 2). **Un grand concours* de foule**. ⇒ **Attroupement. L'entassement** (cit. 5) **de la foule. La foule continuait d'affluer** (cit. 3), **s'épaississait** (→ Déborder, cit. 9), **se répandait, se pressait dans les rues, sur les trottoirs**. ⇒ **Animation. L'agitation, le mouvement de la foule. La foule s'arrêtait, ne marchait plus** (→ 1. Marcher, cit. 2). **Foule frémissante, délirante** (→ Évacuer, cit. 5). **Le bourdonnement** (cit. 5) **de la foule. La foule bruyante du dimanche. Les applaudissements et les brouhahas de la foule. Une foule bariolée** (cit. 2). **Se laisser couvoyer** (cit. 2) **par la foule. Foule clairsemée** (cit.). **Foule rassemblée dans un théâtre, une salle de conférences, de réunions**. ⇒ **Assemblée, assistance, auditoire, public. Il y avait foule au Théâtre français. Regarder, voir passer la foule. Se mêler à la foule, se glisser dans la foule**. ⇒ **Masse**, cit. 19. **Foule de gens, de promeneurs, de passants, de badauds, de curieux. Foule désœuvrée. Foule en désordre**. ⇒ **Bousculade, cohue, encombrement, grouillement. Foule grouillante. Foule en marche**. ⇒ **Cortège, défilé, troupe. La foule assise** (cit. 6) **une porte. Foule en attente devant les guichets**. ⇒ **File,**

queue. Contenir* la foule. Fendre* la foule. La foule s'écarte. Se fondre dans la foule (→ Atteinte, cit. 2). **Faire évacuer la foule. La foule s'écoule** (cit. 5 et 6). — **Il y a foule**: il y a beaucoup de monde, d'affluence.

(...) s'ils se promènent, c'est aux Champs-Élysées, ces solitaires y vont voir les passants, disent-ils; et pour voir ces passants, ils vont s'en faire mépriser et s'asseoir sur quelques restes d'herbe parmi la poussière que fait la foule.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. I, Lettre XX.

Il y avait une foule immense, bigarrée, diaprée, fourmillante, avec un grand mouvement d'éventails et de mouchoirs. Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 274.

Mais, à la tombée de la nuit, la foule s'accrut de minute en minute; et quand tous les réverbères furent allumés, deux courants de population s'écoulaient, épais et continus, devant la porte.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires.

«L'homme des foules».

(...) la foule s'écoulait par les trois portails, comme un fleuve par les trois arches d'un pont (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VII.

La foule compacte se rassemble autour du corps. Ceux qui ne peuvent pas voir, parce qu'ils sont derrière, poussent tant qu'ils peuvent ceux qui sont devant.

LAUTREAMONT, Les Chants de Maldoror, p. 108.

Il y avait là un piétinement de troupeau, une foule que de brusques arrêts étalaient en mares sur la chaussée, un défilé sans fin d'ouvriers allant au travail, leurs outils sur le dos, leur pain sous le bras; et la cohue s'engouffrait dans Paris où elle se noyait continuellement.

ZOLA, l'Assommoir, t. I, p. 3.

Dans cette chaleur, dans cette poussière, dans cette puanteur, dans cette foule de populaire en goguette et en transpiration, dans ces papiers gras traînant et voltigeant partout, dans cette odeur de charcuterie et de vin répandu sur les bancs, dans ces halcines de trois cent mille bouches soufflant le relent de leurs nourritures (...)

MAUPASSANT, La Vie errante, Lassitude.

La foule s'ouvrait sur mon passage, hostile et menaçante (...)

LOTI, Aziyadé, III, LII.

Ce soir-là l'aspect du boulevard était étrange. On sentait que quelque chose d'insolite, de solennel se préparait. Une foule énorme, sérieuse, anxieuse, se pressait, encombrant le trottoir et débordant presque sur la chaussée qu'à grand-peine maintenaient libre des gardes de Paris échelonnés.

GIDE, le Prométhée mal enchaîné, in Romans, Pl., p. 338.

Il était midi. La foule emplait les rues, allant et venant, se dispersant ou s'agglomérant, circulant ou stationnant, s'écoulant dans les bouches du métro comme un ruisseau de bitume, assaillant les autobus comme une nuée de sauterelles; une foule qui se marchait sur les pieds, s'enfonçait les côtes à coups de coude, se crachait dans le dos; une foule rognonneuse, ténébreuse, avagivitée.

Un beau spectacle pour la jeunesse. R. QUENEAU, les Derniers Jours, p. 228.

(Av. 1850). Sociol. Réunion d'êtres humains considérée comme une unité psychologique et sociale ayant une sensibilité, une intelligence, un comportement, des caractères propres. ⇒ **Masse. La psychologie des foules. Les réactions d'une foule. Mouvements de foule. L'enthousiasme*, la folie des foules. Les foules sont versatile. Caprices** (cit. 6) **de la foule. Influence de la foule** (→ Atmosphère, cit. 13). **Guider la foule. Rallier les foules. Les foules déshéritées et misérables** (→ Élargir, cit. 3). **Agitateurs qui ameuvent la foule. Le «viol des foules»** (par la propagande, la publicité, etc.).

(...) la foule a des passions violentes et simples (...) elle est inaccessible au raisonnement (...)

FRANCE, l'Anneau d'améthyste, in Œ., t. XII, p. 167.

O les hontes et les crimes des foules

Passant sur la ville comme des houles (...)

VERHAEREN, les Villes tentaculaires, «Spectacles».

Dans certaines circonstances données (...) une agglomération d'hommes possède des caractères nouveaux fort différents de ceux de chaque individu qui la compose (...)

La collectivité devient alors ce que, faute d'une expression meilleure, j'appellerai une foule organisée, ou, si l'on préfère, une foule psychologique.

G. LE BON, Psychologie des foules, I, 1.

Les foules qui se hâtent du travail au plaisir, du plaisir au travail, sans que ni l'un ni l'autre n'aient de sens profond, celles qui édifient des villes éphémères sur des puits de pétrole demain asséchés, celles qui se dégradent dans le coude à coude des grandes villes comme des objets précieux s'abîment d'être serrés les uns contre les autres et durement secoués, que laissent-elles encore de chances à la vie profonde pour se manifester ?

DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 207.

C'est parce que la foule est une masse inerte et incompréhensive et passive qu'il la faut frapper de temps en temps, pour qu'on connaisse à ses grognements d'ours où elle est — et où elle en est.

A. JARRY, Ubu roi, Questions de théâtre, Pl., t. I, p. 417.

♦ **2.** (1670). **LA FOULE**: le commun, la masse des hommes, opposé à l'élite. ⇒ **Masse, multitude, peuple, plèbe, populace, populaire, populo** (fam.), **tourbe, troupeau, vulgaire. La voix***, le jugement de la foule, *vulgum pecus. Être perdu, confondu dans la foule obscure* (→ Déployer, cit. 15). *Mépriser, flatter la foule. Homme méprisé par la foule. Se tirer* de la foule*. ⇒ **Élever** (s'). **Se mêler à la foule, avec la foule** (→ Aristocrate, cit. 4). **Génie mal compris par la foule** (→ Fatalement, cit. 2).

Un grand peuple sans âme est une vaste foule!

LAMARTINE, Premières Méditations, «Ressouvenir du lac Léman».

Quant à flatter la foule ô mon esprit, non pas! (...)

Ah! le peuple est en haut, mais la foule est en bas.

HUGO, l'Année terrible, Prologue.

On le raille. Qu'importe! Il pense.

Plus d'une âme inscrit en silence

Ce que la foule n'entend pas.

HUGO, les Rayons et les Ombres, «Fonction du poète», II.

♦ **3.** (1538). **UNE FOULE DE**: un grand nombre de (personnes ou choses de même catégorie). ⇒ **Armée, beaucoup, collection, floppée** (fam.), **masse, nombre, quantité. Une foule de petits hommes** (→ État, cit. 107), **d'ennuyés** (→ Écart, cit. 11), **d'éclopés** (cit. 2). **Une foule d'amants** (→ Brigrer, cit. 5), **de grisettes** (→ Étudiant, cit. 4). **Une foule de faits. Foule de noms, de documents présentés en**

désordre. ⇒ **Pêle-mêle**. Administrer (cit. 2) une foule de médicaments. Une foule de trucs inédits (→ Caler, cit. 6). Une foule de petits canards (cit. 5), de publications éphémères (cit. 10). Une foule d'idées (→ Éveiller, cit. 12), de sentiments (→ Audience, cit. 4; critérium, cit. 1). Une foule de révélations (→ Abstrus, cit. 1), d'aspirations (cit. 6) confuses, de projets. Une foule de probabilités (→ Athée, cit. 6). — REM. L'accord du verbe avec le sujet foule accompagné d'un complément au pluriel se fait, en principe, selon la règle suivante : a) l'accord a lieu avec foule si l'on a en vue la totalité des êtres ou des objets dont il s'agit, considérés collectivement (« Alors une foule de noirs inonde le tillac » MÉRIMÉE, *Mosaïque*, IV); b) l'accord a lieu avec le complément si l'on a en vue la pluralité des êtres ou des objets dont il s'agit, considérés individuellement (*Une foule de gens diront qu'il n'en est rien*). Cf. GREVILLE, p. 646-647.

16 Quelle foule d'États je mettais à vos pieds. RACINE, *Mithridate*, IV, 4.

17 (...) je suis empêtré dans une foule de lectures que je me hâte de terminer : je travaille le plus que je peux et je n'avance pas à grand-chose. FLAUBERT, *Correspondance*, 186, début 1847.

18 Elle insistait surtout sur l'étrangeté de ma vie, et me posait sans réserve une foule de questions auxquelles j'évitais de répondre. LOTI, *Aziyadé*, III, XLVI.

♦ 4. (Mil. XVI^e). EN FOULE : en masse, en grand nombre, en quantité. *L'assemblée en foule s'écoule* (cit. 5) par les portes. « On briguerait (cit. 4) en foule une si belle mort ». Les préjugés accourent (cit. 10) en foule. Les idées surgissent en foule. Avoir (cit. 3) des biens en foule.

19 Seigneur, de tous côtés le peuple vient en foule (...)

CORNEILLE, *Nicomède*, v, 5.

20 Car il eut des femmes en foule. LA FONTAINE, *Fables*, VII, 13.

21 Le peuple saint en foule inondait les portiques. RACINE, *Athalie*, I, 1.

22 Je ne prévoyais pas que j'aurais des idées; elles viennent quand il leur plaît, non quand il me plaît. Elles ne viennent point, ou elles viennent en foule (...)

ROUSSEAU, *les Confessions*, IV.

23 — J'étais pauvre, on me méprisait. J'ai montré quelque esprit, la haine est accourue. Une jolie femme et de la fortune (...) — Les cœurs vont te revenir en foule.

BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, v, 19.

24 (...) ces manuscrits latins et grecs, qui se pressent en foule à cet angle (...)

FRANCE, *la Rôtisserie de la reine Pédauque*, Œ., t. VIII, p. 72.

CONTR. Désert. — Élite. — Individu. — Peu, poignée.

HOM. 1. Foule, full.

FOULÉ, ÉE [fule] adj. ⇒ Fouler.

FOULÉE [fule] n. f. — XIII^e; de fouler.

♦ 1. (V. 1354). Vén. (au plur.). Traces que la bête laisse sur l'herbe ou les feuilles mortes. ⇒ **Piste**, **voie**. Les foulées du cerf. ⇒ **Fouler**.

0.1 Il avait appris à se guider sur des symptômes presque imperceptibles (...) émanations apportées des dernières limites de l'horizon, foulée d'herbes dans la forêt, sons vagues qui traversaient l'air (...)

J. VERNE, *Michel Strogoff*, p. 36-37.

Par métaphore :

1 Il (*Dieu*) observe les foulées du gibier humain que ses instincts guident aux mêmes heures, par les mêmes détours, vers les mêmes plaisirs.

F. MAURIAC, *Souffrances et Bonheur du chrétien*, p. 38.

♦ 2. [a] (1835). Appui que le cheval prend sur le sol à chaque temps de galop, intervalle entre chaque appui (pour le trot, on dit *batue*). — Spécialt. Déplacement, mouvement effectué à chaque temps du galop de course. Les foulées puissantes, légères d'un pur sang. Le crack a rejoint ses adversaires en quelques foulées. Les deux chevaux sont arrivés dans la même foulée.

[b] (1877). Enjambée de l'athlète en course. Ce coureur a une magnifique foulée. Allonger la foulée. Suivre un adversaire dans sa foulée, de près, en se réglant sur son allure. Le coureur de haies doit prendre l'obstacle dans sa foulée, sauter sans avoir à changer de pas. L'avant-centre shoota dans sa foulée, en courant, sans s'arrêter pour se mettre en position de shoot.

1.1 À la course de dix kilomètres des Jeux, dès la fin du premier tour, le Suédois Wide filait en avant, et glissait par grandes foulées énormes. Nous le préférons au Finlandais Ritola qui courait dans sa foulée (...)

Jean PRÉVOST, *Plaisirs des sports*, p. 183.

2 (...) nous entrons à petites foulées piaffantes en nous tenant par les épaules.

MONTERLIANT, *les Olympiques*, p. 164.

3 Nous avons couru côte à côte, deux beaux chevaux, à un même char. J'avais ma foulée qui enfonce, ma foulée de chargeur de bataille (...) Quel mot pour ceux qui ont couru ensemble dans l'accord de la foulée ?

MONTERLIANT, *les Olympiques*, p. 173.

Le pas (dans la marche). Foulées élastiques d'un bon marcheur. d'un chasseur (→ Démarche, cit. 1). S'approcher à grandes foulées.

4 Il a de longues jambes infatigables et, quand il se met en mouvement, il fait des foulées de chasseur et de paysan.

G. DUHAMEL, *Récits des temps de guerre*, III, 11.

[c] Loc. fig. (XX^e). Dans la foulée : sur son élan*; dans le prolongement d'un événement. Dans la foulée de son succès aux élections municipales, il a entamé la campagne des législatives.

♦ 3. (1752). Archit. Dessus d'une marche (partie qui est foulée au pieds).

♦ 4. (1723). Techn. Vieilli. Quantité de peaux que le tanneur foule à la fois dans la cuve. — Action par laquelle on presse un soufflet (vx).

HOM. Fouler.

FOULER [fule] v. tr. — Fin XII^e; foler, XI^e; du lat. pop. *fullare* « fouler une étoffe », d'après *fullo* « foulon ».

♦ 1. Techn. Presser* (qqch.) en appuyant à plusieurs reprises, avec les mains, les pieds, un outil. — (1723). Fouler du drap*. ⇒ **Apprêter**, **foulonner**; **foulage**. Fouler du feutre, fouler un chapeau avec un rouleau*. Fouler des peaux, le cuir*. ⇒ **Corroyer**. — Fouler l'herbe. Fouler du raisin, la vendange*. ⇒ **Écraser**, **presser**. — Cuis. Fouler la pâte.

(...) ceux qui foulait les raisins ne chanteront plus leurs chansons ordinaires.

BIBLE (SACY), Jérémie, XLVIII, 33.

Mais des voisins se trouvaient moins avancés : un, en train de vendanger encore, foulait depuis le matin, tout nu; un second armé d'une barre, surveillait la fermentation (...)

ZOLA, *la Terre*, IV, IV.

C'est le plateau où, toute la nuit, la pluie a foulé l'herbe.

J. GIONO, *Regain*, II, 11.

♦ 2. (1690). Littér. Presser (le sol) en marchant dessus. Le bonheur de fouler un sol qui vous appartienne (→ Chérir, cit. 12). Fouler le sol de la patrie.

Hélas! tu te souviens des jours de ta misère!

Des flots de sang baignaient ses sillons dévastés,

Et le pied des coursiers n'y foulait de poussière,

Que la cendre de tes cités!

HUGO, *Odes et Ballades*, Odes, I, II, 1.

(...) et quelles suspensions tiendraient contre ma danse soudaine, mon allégresse de chienne-enfant qui foule les décombres sans les voir?

COLETTE, *la Paix chez les bêtes*, « Poucette ».

(1778). Par anal. Vén. Faire battre* un terrain par un chien ou par une meute. Fouler une enceinte*.

(1538). FOULER (qqch., qq) AUX PIEDS : marcher avec violence, colère ou mépris sur (qqch., qq). ⇒ **Piétiener** (→ Étouffer, cit. 51; faiblir, cit. 4). — (Passif). Être foulé aux pieds dans une panique.

Sous les pieds des chevaux cette reine foulée (...)

RACINE, *Athalie*, I, 1.

On vantait la générosité de son cœur; mais il (*le duc de Guise*) n'en avait pas donné un grand exemple quand il foula aux pieds, dans la rue Bétisi, le corps de l'amiral Coligny, jeté à ses yeux par les fenêtres.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, CLXXIII.

(...) la colère de l'empereur était telle en ce moment qu'il foulait le manuscrit sous sa botte (...)

FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, IV, in Œ., t. II, p. 386.

(XII^e). Fig. Traiter avec le plus grand mépris, avec cynisme; ne tenir aucun compte, ne faire aucun cas de (qqn, une valeur). ⇒ **Bafouer**, **braver**, **mépriser**, **piétiener**. Fouler aux pieds qq pour arriver (→ Marcher, passer sur le corps* de...). Fouler aux pieds les devoirs, les bienséances, les convenances, les lois. ⇒ **Litière** (faire litière de); → **Cynique**, cit. 4.

(...) qu'y a-t-il de plus révoltant que l'orgueil d'une femme infidèle, qui, foulant ouvertement aux pieds tous ses devoirs, prétend que son mari soit pénétré de reconnaissance de la grâce qu'elle lui accorde de vouloir bien ne pas se laisser prendre sur le fait!

ROUSSEAU, *les Confessions*, IX.

Certes, il ne manque pas, dans les fastes chrétiens, de saints au cœur plus ferme qui n'hésitèrent jamais à fouler intrépidement aux pieds leurs affections et celles des autres.

R. ROLLAND, *Vie de Tolstoï*, p. 189.

(Fin XV^e). Vx. Fouler le peuple, une province (→ Abhorrer, cit. 3).

⇒ **Accabler**, **opprimer**, **pressurer**, **tyranniser** (→ Étranger, cit. 38).

La veuve, l'orphelin, tous ceux qu'on foule, ou qu'on opprime (...)

MASSILLON, *Petit carême*, Sur l'humanité des grands envers le peuple, in LITTRÉ.

♦ 3. (1600). Blesser, endommager en pressant, en serrant... Une selle neuve foule le dos du cheval. ⇒ **Meurtrir**. Fruits foulés dans le transport. ⇒ **Taler**. — Vén. Les chiens foulent la bête, la mordent après l'avoir renversée.

Spécialt. Vieilli. Presser, serrer (qq) lorsqu'il y a foule.

Il y a même des audacieux qui vont jusqu'à glisser des billets doux dans un gant, dans une poche, sous une colerette, et une femme est trop foulée alors pour avoir la faculté d'empêcher ces choses-là.

Ch. PAUL DE KOCK, *la Grande Ville*, t. I, p. 149.

► SE FOULER v. pron.

♦ 1. (1549). Se faire une entorse. Se fouler la cheville, le pied, le poignet. ⇒ **Disloquer**, **distendre**, **luxer**; **entorse**, **fouler**.

Je sautai, je me fis mal, je m'enfuis vers Z. Je m'étais un peu foulé le pied et je fusais en boitant; l'excellent Corbeau me poursuivait, me prit et me porta sur ses épaules jusqu'aux Échelles.

STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, 13.

♦ 2. (Fin XIII^e; repris XIX^e). Fig. et fam. Se fouler la rate : avoir une sorte de point de côté après une course rapide. — Par ext. (presque toujours sous une forme négative). Il ne s'est pas foulé la rate : il ne s'est pas donné beaucoup de peine. — (1838; cf. anc. franç. se foler « se fatiguer »). Fam. Il ne se la foule pas, il ne s'est rien foulé, ou, absolt, il ne se foule pas, il a fait ça sans se fouler, on ne peut pas dire qu'il se soit beaucoup foulé. ⇒ **Éreinter** (s'); → Il ne s'est pas cassé* pour...

Mon examen même commence à m'inquiéter un peu, un peu, mais pas plus qu'un peu et je ne m'en foulerai pas la rate davantage pour cela.

FLAUBERT, *Correspondance*, 57, 15 mars 1842, t. I, p. 100.

14 Il dépend de l'Académie que nous nous foulions la rate le jeudi, et que nos savants confrères dissèquent des RATTES, lesquelles ne pourront plus être confondues avec l'organe qui était en train de se désopiler, tandis que nous écoutions ces propos.
F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 33.

► **FOULÉ, ÉE** p. p. adj. *Herbe foulée*. — Techn. *Cuir foulé*. *Tissus foulés* : feutres, draps. — Fig. *Des valeurs bafouées, foulées aux pieds*.

(Du sens 1 de *se fouler*). *Avoir le pied foulé*.

DÉR. Foulage, foulant, l. foule, foulée, foulerie, fouleur, fouloir, foulure.
HOM. Foulée.

FOULERIE [fulɛʁi] n. f. — 1549; « métier de foulon », v. 1268; de *fouler*.

♦ Techn. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs. — (1723). Machine à fouler.

FOULEUR, EUSE [fulœʁ, øz] n. — XIII^e; de *fouler*.

♦ Techn. Personne qui effectue le foulage. — N. f. (1890, in *Année sc. et industr.* 1891, p. 555 : *fouleuse à mouvement alternatif*). Machine utilisée pour le foulage.

FOULOIR [fulwaʁ] n. m. — 1274; de *fouler*.

♦ Techn. Instrument servant à fouler. *Fouloir à raisin*. — *Fouloir de dentiste*, servant à enfoncer l'amalgame, pour le plombage. ⇒ **Foulerie**.

FOULON [fulɔ̃] n. m. — 1268; lat. *fullo, onis*.

Technique.

♦ 1. Vx. Ouvrier qui effectue l'opération du foulage* du drap, du feutre. ⇒ **Fouleur**. *La corporation des foulons*.

♦ 2. (1690). Mod. *Terre à foulon* : argile* servant au dégraissage du drap destiné au foulage. *Chardon à foulon* : chardon* dont les têtes servaient à carder* les tissus avant foulage. ⇒ **Cardère**. — *Moulin à foulon* et, absolt, *foulon* : machine servant au foulage (des étoffes de laine, des cuirs).

Appareil employé pour le battage des peaux.

Des tanneries aux tuiles grises se gonflaient dans l'entassement blond des écorces de chênes mouluës. Le battement sourd des foulons ébranlait les profondeurs sombres de la terre avec le bruit d'un gros cœur chargé de sang.

J. GIONO, le Chant du monde, I, VIII.

DÉR. Foulonner.

FOULONNAGE [fulɔ̃naʒ] n. m. — 1907; de *foulonner*.

♦ Techn. Foulage des draps à la machine.

FOULONNER [fulɔ̃ne] v. tr. — 1611, repris 1922; de *foulon*.

♦ Techn. Vx. Fouler (le drap) à l'aide du moulin à fouler.

DÉR. Foulonnage, foulonnier.

FOULONNIER [fulɔ̃nje] n. m. — 1723; de *foulonner*.

♦ 1. (1780). Vx. Propriétaire de moulins à foulon.

♦ 2. Techn. Ouvrier qui conduit un moulin à foulon.

FOULQUE [fulk] n. f. — 1534; *fourque*, v. 1393; anc. provençal *folca*, du lat. *fulca*.

♦ Oiseau aquatique (Échassier), voisin de la poule d'eau, à plumage gris noirâtre (ordre des *Gruiformes*, famille des *Rallidés*; n. sc. : *Fulica*). *Grande foulque*, ou *macroule*; *petite foulque*, ou *morelle*. *Foulque noire*, ou *judelle*.

1 La foulque, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs. On trouve la foulque dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède : on la connaît également en Asie. On en distingue (...) deux variétés, deux races (...) qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est un peu plus grande que l'autre (...)

BUFFON, Histoire nat. des oiseaux, La foulque, in Œ., t. VIII, p. 271.

REM. On trouve ce terme attesté au masculin :

2 Top se précipita vers lui et rapporta un bel oiseau nageur, couleur d'ardoise, à bec court, à plaque frontale très développée, aux doigts élargis par une bordure festonnée, aux ailes bordées d'un liseré blanc. C'était un « foulque » (...)

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 210 (1874).

FOULTITUDE [fultityd] n. f. — 1848, lettre d'un étudiant parisien; 1862, Hugo; croisement plais. de *foule* et de *multitude*.

♦ Fam. Foule, grande quantité. ⇒ **Beaucoup**. « Ce sont les parc-mètres qui sont en infraction puisqu'ils ne font pas l'objet d'un contrôle régulier par le service des poids et mesures comme l'exige

une foulditude de décrets et d'arrêtés » (le Canard enchaîné, 14 déc. 1983).

Il y a l'argot des duchesses, témoin cette phrase écrite dans un billet doux par une très grande dame et très jolie femme de la Restauration : « Vous trouverez dans ces potins-là une foulditude de raisons pour que je me libertise » (Vous trouverez dans ces commérages-là une multitude de raisons pour que je prenne ma liberté. *Note de Hugo*). HUGO, les Misérables, IV, VII, 1.

FOULURE [furyʁ] n. f. — XI^e, « blessure »; de *fouler*, et suff. *-ure*.

♦ (1611). Légère entorse par distension des ligaments articulaires. ⇒ **Luxation**.

(...) elle guérissait les blessures, foulures (...) G. SAND, la Petite Fadette, VIII.

FOUR [fury] n. m. — 1080, *forn*; du lat. *furnus*.

♦ 1. Ouvrage de maçonnerie voûté (à l'origine), souvent circulaire, muni d'une ouverture par devant, et où l'on fait cuire le pain, la pâtisserie, etc. *Four de boulanger*. *Bouche, gueule d'un four*. *Plaque fermant la bouche d'un four*. ⇒ **Bouchoir**. *Voûte du four*. ⇒ **Chapelle**. *Le cul d'un four* (⇒ **Cul-de-four**). *Porte d'un four*. *Bois de boulange**, pour chauffer le four (→ Aulne, cit. 2). *Mettre au four* (⇒ **Enfourner**); *sortir du four* (⇒ **Défourner**). *Tige de métal servant à remuer le bois dans le four*. ⇒ **Fourgon, fourgonner**. *Récipient où l'on met la braise tirée du four*. ⇒ **Étouffoir**. *Nettoyage du four*; *ébraiser un four* (⇒ **Écouillon**). — (1690). Ancienn. *Four banal* (⇒ **Fournage**). — *Four communal*. *Cuisson, séchage du pain dans le four* (⇒ **Boulangerie**; **pain**; **biscotte**; **baisure, croûte**). *Porter un plat, une pâtisserie au four du boulanger*.

Chaque jour il allait visiter les fours, goûter le pain et s'assurer de la régularité de toutes les distributions. Ph. P. SEGUR, Hist. de Napoléon, v. I.

À midi, le boulanger chargea son four en plein avec des fagots de chêne bien sec. J. GIONO, Jean le Bleu, p. 190.

Loc. prov. (1685). (*On ne peut*) être à la fois au four et au moulin, partout à la fois.

C'était donc déjà une petite entreprise qu'LN faisait marcher tambour battant car on la voyait à la fois au four et au moulin, recevant les clientes, dirigeant les essayages, surveillant la fabrication. R. QUENEAU, le Vol d'Icare, p. 188.

Loc. *Pièce de four* : pièce de pâtisserie. ⇒ **Pâtisserie**.

Du laitage, quelque pièce de four. ROUSSEAU, Émile, II.

♦ 2. (XV^e, « gâteau »; de *pièce de four*). **PETITS FOURS** (1807) : petits gâteaux qui se mangent frais. *Petits fours secs* (pâte d'amande, meringues), *frais* (gâteaux de pâtissier en réduction). *Assiette de petits fours*. *Voulez-vous un petit four? Le buffet comportait des petits fours et des glaces*.

(...) comme si elle (*Gilberte*) eût pu avoir tant de petits fours à sa disposition sans avoir demandé la permission à sa mère (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. III, p. 101.

Il y avait trois vieilles dames avec des rubans au cou, et M^{lle} Éva avec un jabot plissé qui préparait le thé et les petits fours (...)

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XIV.

♦ 3. Loc. *Une bouche* grande comme un four*. *Ouvrir la bouche comme un four*. — Par ext. (fam.). *Ouvrir un grand four*. — *Il fait chaud comme dans un four* (⇒ **Étufe, fournaise**). — (Mil. XV^e). *Il fait noir comme dans un four*, très noir.

(...) ouvrant la bouche aussi grande qu'un four à force de bâiller (...)

SCARRON, le Roman comique, I, VI.

De temps en temps, un des buveurs regardait dans la rue et s'exclamait : — Il fait noir comme dans un four — ou : — Il faut être chat pour aller dans la rue sans lanterne à cette heure-ci!

HUGO, les Misérables, II, III, III.

La chaleur est intolérable (...). Et l'air qui s'engouffre par la portière semble soufflé par la gueule d'un four. À Orléansville, le thermomètre de la gare donne, à l'ombre, quarante-neuf degrés passés!

MAUPASSANT, Au soleil, La province d'Oran.

On n'y voyait pas plus que dans un four, sauf que là-bas le mur se déchirait et par l'ouverture maintenant entrant un flot de lune (...)

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXVII.

♦ 4. Loc. fig. (1656, *faire four*; p.-é. de l'extinction des chandelles faite de spectateurs, la salle devenant noire comme un four, ou plutôt [Esnault] par référence au sens argotique de *éclairer* « payer » : pièce « non éclairée », « qui ne rapporte pas un sou »). *Faire un four* : échouer, faire fiasco, en parlant d'une représentation dramatique, et, par ext., de tout spectacle, réunion, manifestation artistique. (1872). Échec complet. ⇒ **Désastre, échec, insuccès**; fam. **bide**. *La représentation a été un four complet, un four noir*. *Ce concert, cette exposition, cette réunion, ce gala a été un four*.

Finis aussi le talent. Quel four, sa *Faunesse* au dernier Salon! Ça ne tenait pas (...)

Alphonse DAUDET, Sapho, IV.

Si votre Nana ne chante ni ne joue, vous aurez un four, voilà tout... un four! un four! cria le directeur dont la face s'empourprait. Est-ce qu'une femme a besoin de savoir jouer et chanter (...)

ZOLA, Nana, I, p. 5.

♦ 5. (1833). Partie close d'un fourneau*, d'une cuisinière où l'on peut mettre les aliments pour les faire cuire. *Four d'une cuisinière à charbon*, autour duquel circule la flamme du foyer. *Four des cuisinières à gaz, électriques*. *Mettre qqch. au four*; *cuire au four*. *Vienne, volaille, rôti, gigot au four*. *Gratin, pommes, crème au four*. *Faire sécher des fruits au four*. *Mettre, glisser un plat au four*. *Plats, récipients qui vont au four, dont la matière* (⇒ **Pyrex**,

vitrocéramique) résiste à la chaleur d'un four. Nettoyer un four avec du décapant en bombe. Four à pyrolyse; four autonettoyant. Ramequin pour la cuisson au four. — Four de campagne : four portatif chauffé au moyen de charbons ardents, de braises. ⇒ **Brasero**; **barbecue**. — Four à micro-ondes, à chaleur tournante. « Le four à micro-ondes — simple d'emploi et rapide — bouleverse véritablement la cuisine et la cuisson. Il n'émet pas de chaleur mais des ondes électromagnétiques — semblables aux ondes radio ou T.V. — qui traversent les aliments et mettent en vibration les molécules. L'effet de friction provoque l'échauffement des aliments et leur cuisson en quelques minutes : le mets se cuit de lui-même à l'intérieur. Mais le four reste froid et ne se salit pas ! » (le *Nouvel Obs.*, n° 1017, 1^{er} mars 1984, p. 1-2).

12 (...) tu nous feras une tarte aux fruits, et tu nous cuiras au four tout le dîner (...)
BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 531.

♦ **6.** (V. 1560). Techn. et cour. Ouvrage ou appareil, constitué le plus souvent d'une chemise intérieure (ou massif) en matériaux réfractaires* et d'une armature extérieure (maçonnerie, tôle, etc.) souvent calorifugée, dans lequel on fait subir à diverses matières, sous l'effet d'une chaleur intense, des transformations physiques ou chimiques. Opérations effectuées dans les fours (⇒ **Affinage**, **alliage**, **amalgame**, **calcination**, **carbonisation**, **cémentation**, **combinaison**, **combustion**, **cuisson**, **dessiccation**, **distillation**, **ébullition**, **fusion**, **grillage**, **liquéfaction**, **mélange**, **oxygénation**, **pétrification**, **puddlage**, **purification**, **réduction**, **séchage**,...). Parties d'un four. ⇒ **Âtre**, **buse**, **carneau**, **chauffe**, **cheminée**, **chemise**, **cornet**, **étalage**, **foyer**, **grille**, **gueulard**, **gueule**, **ouvreau**, **plaque**, **porte**, **revêtement**, **sole**, **soufflerie**, **tirette**, **trémie**, **tuyère**, **ventre**, **voûte**... *Four vertical, horizontal, fixe, tournant*. — *Combustibles d'un four : four au charbon, au gaz, à la vapeur. Four au pétrole, à mazout* (⇒ **Cuire**, cit. 5), à huiles lourdes. *Fours électriques, fours à arc**, à résistance*, à induction* (⇒ **Électricité**, cit. 6). *Fours à chauffe directe* (combustible et matière mélangés ou alternés), *fours à bas foyer*. ⇒ **Forge**, **foyer**. — (1872). *Fours à cuve; fours de finage; fours oscillants*. ⇒ **Convertisseur**; et aussi **cubilot**, **fourneau** (haut fourneau). *Fours à chauffe distincte*. — (1872). *Fours à réverbère**, *fours à coupellation*, *fours rotatifs*. *Fours à chauffe extérieure*, en vase ouvert (*fours à creusets*, *fours à bassins*) ou en vase clos (*fours à cémentation*). *Fours à gaz* (⇒ **Cornue**), à moultes*, à coupelles, à cylindre, *fours aérothermes* (⇒ **Calorifère**, **thermosiphon**). — *Système de tirage* des fours : fours à grille, à ouvreaux, à tuyère, à manche, fours à tirage forcé* : hauts fourneaux, etc. — *Fours à récupération*. — *Utilisation des fours industriels*. *Fours à minerai** (⇒ **Fonte**, **métallurgie**). *Four à charbon de bois, à chaux* (⇒ **Chaufour**), à ciment; à brique, à céramique, à tuile, à plâtre, à porcelaine. *Fours de verrerie* (⇒ 1. **Arche**, 4.; **carcaise**). *Petit four où l'on calcine l'émail* (fournette). *Four Pasteur*, utilisé pour stériliser des instruments. ⇒ **Autoclave**, **étuve**; **asepsie**.

13 (...) la fabrique de tuiles rondes (...) près de laquelle se voyait le four et sa gueule profonde, ses longues pelles, son chemin creux et noir.
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 403.

(Fin XIX^e). *Four Martin*, destiné à l'affinage de la fonte. — (Mil. XX^e). *Four solaire*, à énergie solaire concentrée par un miroir concave. ⇒ **Héliodyne**.

*Four crématoire**, destiné à brûler des cadavres (⇒ **Camp**, cit. 3).

♦ **7.** (1829; par anal. du sens 1). *Four à cristaux* : cavité tapissée de cristal de roche. On rencontre des fours à cristaux dans les Alpes.

DÉR. Fournage, fourneau, fournée, fournil.

COMP. Chaufour, défourner, enfourner.

1. FOURBE [furb] adj. et n. — 1455, n. m., « voleur » en argot, d'où « trompeur »; de *fourbir* « nettoyer », d'où « dépouiller, voler » au fig. (⇒ **Fourbi**, étym.); cf. ital. *forbo*, et anc. franç. *forbeter* « tromper ».

★ **I.** Adj. (1638). Vieilli ou style soutenu. Qui trompe ou agit mal en se cachant, en feignant l'honnêteté. ⇒ **Faux**, **hypocrite**, **perfidie**, **sournois**, **trompeur** (⇒ **Apôtre**, cit. 2; **factum**, cit. 6). *C'est le plus fourbe des hommes. Un homme du monde flatteur et fourbe*. → 1 **Piston**, cit. 2. *Une âme fourbe. L'imagination, puissance trompeuse et fourbe*, selon Pascal. → **Imagination**, cit. 10.

1 Les gens de mon minois ne sont point accusés
D'être, grâce à Dieu, ni fourbes, ni rusés. MOLIÈRE, le Dépit amoureux, I, 1.

Par extension :

2 (...) cette gentillesse un peu fourbe qui m'ouvrait si aisément les cœurs, dès que je m'en donnais la peine. F. MAURIAC, la Pharisienne, v.

★ **II.** N. (1643). Vieilli. Attitudes, mensonges, ruses du fourbe (⇒ **Apparent**, cit. 6; **calomniateur**, cit. 2; **componction**, cit. 1; **échine**, cit. 6). *Un maître fourbe, un fourbe insigne* (⇒ **Homme double***, **homme à deux visages**). *Ce fourbe les a dénoncés*. ⇒ **Sycophante**. *Un fourbe fourbissime*. → 1. **Pouvoir**, cit. 26.

3 (...) il y a des fourbes dans le monde, des gens qui ne cherchent qu'à abuser des filles (...)
MOLIÈRE, Dom Juan, II, 2.

4 Les fourbes croient aisément que les autres le sont (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 25.

Louis XI, jugé d'après notre conscience est un fourbe; jugé d'après la conscience de son temps, c'est presque un honnête homme (...)

FUSTEL DE COULANGES, Leçons à l'Impératrice, p. 222.

CONTR. Droit, franc, honnête, loyal, probe, sincère.

DÉR. 2. Fourbe, fourber, fourberie.

HOM. 2. Fourbe.

2. FOURBE [furb] n. f. — 1455; de 1. *fourbe*.

Littéraire et vieux.

♦ **1.** (*La fourbe*). Caractère, comportement d'une personne fourbe. ⇒ **Fourberie**.

La fourbe n'est le jeu que des petites âmes.
Et c'est là proprement le partage des femmes. CORNEILLE, Nicomède, IV, 2.

♦ **2.** (*Une, des fourbes*). Acte fourbe. ⇒ **Fourberie** (→ **Accord**, cit. 10; **embarrasser**, cit. 17; **exquis**, cit. 4).

HOM. 1. *Fourbe*.

FOURBER [furb] v. tr. — 1643; de 1. *fourbe*.

♦ Vx ou littér. Tromper (qqn). — Absolt. Tromper par des moyens perfides.

(...) vous vous êtes accordés, Scapin, vous, et mon fils, pour me fourber (...) — Ma foi! Monsieur, si Scapin vous fourbe, je m'en lave les mains (...)

MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, III, 5.

2 Quand ils ont été questionnés sur nous, ils ont eu l'esprit de fourber, ils nous ont fait passer pour la dame de compagnie et le secrétaire de leurs maîtres censés en voyage (...)

BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, Pl., t. I, p. 307.

3 L'esprit, ce jongleur sans scrupules, a de ces coups merveilleux, où, jonglant avec le soleil, il fourberait la lumière elle-même. Mais vienne la nuit : c'est le moment de douter et d'avoir peur. ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », IV.

FOURBERIE [furbɛri] n. f. — 1640; de 1. *fourbe*.

♦ **1.** (1655). Caractère du fourbe*; disposition à tromper par artifice. ⇒ **Duplicité**, **fausseté**, **hypocrisie**, **matoiserie**, **sournoiserie**; → **Mâcher**, cit. 5. *Se révolter contre la fourberie et la bassesse* (→ **Aller**, cit. 59). *Agir avec fourberie*.

1 Je ne trouve partout que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie (...)

MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.

2 Au seul supposé de tant de fourberie, ç'avait été un haut-le-cœur de tout son être bon et juste.

COURTELINE, Boubouroche, Nouvelles, II.

♦ **2.** Littér. (*Une, des fourberies*). Tromperie hypocrite, artificieuse et basse ⇒ **Gabegie** (I., vx), **mensonge**, **passse-passe** (tour de passe-passe), **piperie**, **ruse**, **trahison**, **traîtrise**, **tromperie** (→ **Excéder**, cit. 5). *Toutes ses fourberies ont été découvertes. Les Fourberies de Scapin*, comédie de Molière.

3 La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'un à l'autre le pas est glissant; le mensonge seul en fait la différence : si on l'ajoute à la finesse c'est fourberie.

LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 85.

4 Ne faut-il pas aux peuples quelque chose de plus? n'ont-ils pas besoin, je ne dis pas des fourberies de vos bonzes, mais de quelques illusions respectables?

VOLTAIRE, Dialogues, XXVIII.

5 Et voilà où nous ont menés sur le grand homme les ampoules de Hugo, les niaiseries de Mignet, les fourberies de Thiers, et les patelinages de Béranger.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, 1226, 17 juil. 1841.

6 (...) quand tu sors, belle, habillée, et pour des heures,
Prétexte, fourberie, astuces, feintes, leures,
Tu me dis : « Je fais une course », et je te crois.

VERLAINE, Élégies, x.

CONTR. Candeur, droiture, franchise, honnêteté, loyauté, probité, sincérité.

FOURBESQUE [furbesk] n. m. — 1644, in D. D. L.; ital. *furbesco*, de *furbo* « voleur ». → **Fourbe**.

♦ Didact. Argot italien ancien.

FOURBI [furb] n. m. — 1532, Rabelais, *fourby* « jeu de Gargantua », sens inconnu (rattaché à l'idée de « vol » ou métaphore obscène sur *fourbir* « frotter »?); repris en 1835, Raspail, « jeu », puis « jeu frauduleux, mauvais jeu » (1840), in Esnault; les sens mod. dérivent de l'idée de « trafic malhonnête » (mil. XIX^e, argot milit.) et de « choses volées »; de *fourbir* au sens fig. de « voler » (*forbir*, v. 1223) → **Laver**, **nettoyer**, même métaphore; hypothèse appuyée par l'existence d'un verbe *forbeter* (XIII^e) « tromper », par l'ital. *forbo*, etc.

A. ♦ **1.** (1893, argot de Saint-Cyr; croisé avec le rad. de *fourniment*, et suff. pop. -bi; p.-é. aussi de *fournier*; une remotivation par le sens mod. de *fourbir* « astiquer » est possible). Ensemble des armes et du matériel d'un soldat. ⇒ **Attirail**; **barda**. « Joyeux, fais ton fourbi » (chanson des Bataillons d'Afrique). *Fourbis*, œuvre de M. Leiris (dont le principal épisode se passe dans l'armée, en Afrique du Nord).

1 (...) ces soldats de France, engoncés, sous ce ciel impitoyable, dans les épais vêtements de drap, sans aucune acclimatation, sans aucune préparation, traînant leur *fourbi* dans leurs sacs de poil (...)

LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire,

Ascension de Bonaparte, XVI.

Affaires*, effets*, choses* (que possède qqn). *Il faut que je trans-*

porte tout mon fourbi. — Choses en désordre. *On ne s'y reconnaît pas, dans ce fourbi ! Tu parles d'un fourbi !*

Et je suis si contente de voir tout mon petit fourbi là, sous mes yeux, bien en ordre.
COLETTE, la Fin de Chéri, p. 168.

♦ 2. Chose, objet quelconque (dont on ne peut ou ne veut pas dire le nom). ⇒ **Bidule, chose, truc**. *Qu'est-ce que c'est que ce fourbi ? Un fourbi arabe* (l'adj. n'ayant pas de valeur précise).

(...) nous cherchons le... machin, le... chose, quoi ! le fourbi !... le truc, si vous préférez.
COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, vi.

B. (1850, Esnault, « emploi, poste [au bain] », répandu fin XIX^e, sous l'infl. du sens A). Vieilli. Opération, combinaison compliquée ou indéclicable. *Connaître le fourbi* (vieilli) : savoir se débrouiller.

Il avait forgé une histoire admirable, un fourbi de secrètes accointances avec un mystérieux monsieur que sa discrétion naturelle lui interdisait de citer (...)
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, III.

Il l'avait reçu chez lui à dîner. Ils avaient dû en combiner des fourbis. Cet Hubert est un malin.
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XV.

FOURBIR [furbir] v. tr. — 1080 ; du francique *furbian, moy. haut all. *fürben* « nettoyer » ; un sens fig. « voler » (XIII^e) ■ donné naissance à *fourbe*.

♦ 1. Nettoyer (un objet de métal) de façon à le rendre brillant. ⇒ **Astiquer, frotter, nettoyer, polir** (→ **Brillanter**, cit. 3). *Fourbir des armes**. — Au p. p. *Couverts* (cit. 16) *d'argent bien fourbis à la peau de chamois*.

Cette armure (...) était si polie, si fourbie, si illuminée de reflets, si étoilée de clous, elle faisait si bien miroir, que l'or du cadre paraissait faux à côté.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 272.

Absolument :

(...) eux commençaient à fourbir ; les cuivres, les ferrures, même les simples boucles, devaient briller clair comme des miroirs.
LOTI, Mon frère Yves, XCII.

♦ 2. Par métaphore. Littér. Préparer avec soin (une arme blanche). *Fourbir ses armes* (au fig.) : s'armer, se préparer à la guerre, et, par ext., à un combat.

(...) le christianisme alluma les flambeaux qui mirent nos villes en cendres, et fourbit les épées qui couvrirent si longtemps nos campagnes des cadavres de nos ancêtres.
VOLTAIRE, Philosophie, Défense de milord Bolingbroke, XLIII, in LITTRÉ.

Fig. *Fourbir des arguments*.

DÉR. *Fourbi, fourbissage, fourbissement, fourbisseur, fourbissure*. — V. *Fourbe*, étym.

FOURBISSAGE [furbisaʒ] n. m. — 1402 ; de *fourbir*.

♦ Action de fourbir ; nettoyage des objets métalliques. ⇒ **Astiquage**.

Personne encore sur le pont ; seulement quelques matelots qui font leur *fourbissage* — mais des dévoués, ceux-là, connus de longue date (...)
LOTI, Mon frère Yves, LXIII.

FOURBISSEMENT [furbismɑ̃] n. m. — 1270 ; de *fourbir*.

♦ Rare. ⇒ **Fourbissage**.

FOURBISEUR [furbisœʁ] n. m. — V. 1300 ; *forbisseor*, v. 1175 ; de *fourbir*.

♦ Techn. Vx. Personne qui polit et qui monte les armes blanches. ⇒ **Armurier**. Fig. *Un fourbisseur d'arguments*. — REM. Le fém. *fourbisseuse* est virtuel.

REM. Le fém. *fourbisseuse* est virtuel.

FOURBISSURE [furbisyʁ] n. f. — XVI^e ; de *fourbir*.

Rare.

♦ 1. Fourbissage.

♦ 2. État, brillant de ce qui est fourbi.

FOURBU, UE [furbɥ] adj. — 1546 ; p. p. de l'anc. franç. *forboire* « boire hors de saison, à l'excès » ; par ext. « se fatiguer, par suite d'excès de boisson ».

♦ 1. (1563). Vétér. Atteint de fourbure* (en parlant d'un animal de trait). *Un cheval* fourbu*. — Par ext. (la fourbure étant souvent due à une fatigue excessive). *L'animal se trainait, fourbu*, épuisé de fatigue.

(...) Justin talonna si fort le cheval de Bovary, qu'il le laissa dans la côte du Bois-Guillaume, fourbu et aux trois quarts crevé.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VIII.

Mais j'éperonnais ma vieille haine ainsi qu'un cheval fourbu (...).
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XVII.

♦ 2. (1856). Cour. (Personnes). Qui est très fatigué*, harassé* de fatigue. ⇒ **Crevé** (fam.), **écreinté**, **exténué**, **moulu**, **rompu**. *Nous arrivâmes à l'auberge affamés* (cit. 2) *et fourbus*. *Soldats fourbus* (→ **Colonne**, cit. 12 ; et aussi **cauchemar**, cit. 1 ; **esquinter**, cit. 3 ; **estocade**, cit. 3).

Durtal se sentait vide, détrit, fourbu, réduit à l'état de filament, à l'état de pulpe.
HUYSMANS, En route, p. 224.

Je serai un vieux rabougri, ma peau sera ridée, ma peau sera une écorce, je serai un vieux fourbu (...)
Ch. PÉGUY, la République, p. 267.

DÉR. *Fourbure*.

FOURBURE [furbɥʁ] n. f. — 1611 ; de *fourbu*.

♦ Vétér. Congestion inflammatoire des tissus du pied du cheval. *Cheval atteint de fourbure*. ⇒ **Fourbu**, 1. *Fourbure entraînant la formation d'une fourmilère** (3.).

FOURCHE [furfʃ] n. f. — XIII^e ; *forche*, fin XI^e ; du lat. *furca*, même sens.

A. ♦ 1. Instrument à main, formé d'un long manche muni de deux ou plusieurs dents (⇒ **Fourchon**), qui sert en agriculture. *Fourche à dents mousses, à dents pointues. Fourche à deux dents* (⇒ **Bident**), *à trois dents* (⇒ **Trident**). *Longue fourche à dents recourbées*. ⇒ **Croc, crochet**. *Fourche en bois, en métal. Fourche de jardinier ou fourche à bêcher. Fourche à foin, fourche à fumier. Fourche servant à manier les gerbes*. ⇒ **Foène, fouine, fourche-fièrre**. *Étaler le foin à la fourche* (→ **Faneur**, cit. 1).

Segonzac ne décore sa « salle », vaste comme une grange, que de trophées rustiques, faux et râtaux croisés, fourches à deux dents en bois polis, couronnes d'épis et foudets à manches rouges (...)
COLETTE, la Naissance du jour, p. 107.

Se servir d'une fourche comme d'une arme. Paysans armés de fourches. — *Fourche à trois dents servant à harponner le poisson*. ⇒ **Foène, fuscine, harpon** ; → **Engin**, cit. 8. — *Fourche employée pour la chasse au blaireau*.

(Av. 1798, Casanova, in D.D.L.). Perche de gondolier.

Ancient. Arme en forme de fourche. ⇒ **Trident**.

♦ 2. (Objets à deux branches). [a] Support à deux branches servant à supporter l'arquebuse. ⇒ **Croc, fourchette**.

Un jeune Espagnol, tenant une longue escopette avec sa fourche suspendue à son côté (...)
A. DE VIGNY, Cinq-Mars, IX.

[b] (1690). Vx. *Fourches patibulaires* : gibet* composé à l'origine de deux fourches plantées en terre, puis de piliers de pierre supportant une traverse à laquelle on suspendait les suppliciés. ⇒ **Gibet, justice** (bois de).

(...) serait-ce la bise nocturne qui glapit, ou le pendu qui pousse un soupir sur la fourche patibulaire ?
Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, Le gibet.

[c] (1898, in *Année sc. et industr.* 1899, p. 282). Partie (d'un cycle) formée de deux tubes parallèles entre lesquels la roue est fixée. *Fourche avant, fourche arrière d'une bicyclette. Fourche télescopique d'une moto*.

♦ 3. (1634). Mar. Pièce, agrès à deux éléments divergents ; spécialt, support de gui. *Fourche de beaupré*.

♦ 4. Ornithologie. Les deux branches de la mandibule inférieure des oiseaux.

♦ 5. Blason. La queue de lion, lorsqu'elle est divisée en deux.

B. (Fin XII^e). ♦ 1. Disposition en forme de fourche ; partie présentant cette disposition. *Fourche formée par deux doigts*. — Mus. Doigté spécial (dit *doigté fourchu*) employé sur certains instruments à vent (ancienne flûte allemande...).

Ce capitaine fit ce qu'il put pour lui faire comprendre la situation de cette place ; et lui ouvrant les deux doigts de la main, lui disait : *Eccovi la Sava, ecco il Danubio* ; et dans la fourche des deux doigts, *ecco Belgrada*.
RACINE, Notes historiques, XLII.

♦ 2. (XIX^e). Fam. Angle formé par les jambes. — *La fourche d'un pantalon*, partie où les jambes se séparent. ⇒ **Enfourchure**.

♦ 3. (1890). Endroit où les grosses branches* (d'un arbre) se séparent du tronc. ⇒ **Enfourchure, fourchon**. *Oiseau perché à la fourche d'un arbre* (→ **Effraie**, cit. 2).

Et je me revois à la plus haute fourche du vieil arbre dans le vent, enfant balancé parmi les pommes.
CLAUDEL, Connaissance de l'Est, p. 116.

À la fourche d'un platane un chat de Siam, énorme, masqué de velours noir (...)
COLETTE, Belles saisons, p. 151.

♦ 4. (XIII^e, *forc*). Vx. Division en deux (d'une voie, d'un chemin). ⇒ **Bifurcation, carrefour, embranchement**. *À la fourche, tournez à droite*.

Loc. *Les Fourches Caudines* : défilé (de plus en plus étroit, en forme de fourche) situé près de *Caudium*, dans les monts du Samnium, où les Romains furent battus (en 321 av. J.-C.) et contraints de passer sous le joug. — Fig. *Passer sous les fourches caudines* : subir des conditions déshonorantes, honteuses. ⇒ **Capituler** ; **joug** (passer sous le joug).

Ne pas prendre la cocarde blanche eût été sage : l'abandonner après qu'elle avait été portée par les grenadiers mêmes de Bonaparte était une lâcheté ; on ne passe point impunément sous les fourches caudines : ce qui déshonore est funeste (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. IV, p. 43.

♦ 5. Extrémité divisée d'un cheveu qui fourchicote*. *Se faire faire un brûlage* par son coiffeur pour éliminer les fourches*.

C. Régional (Belgique). Temps libre d'une ou deux heures dans un horaire de cours. *J'ai une fourche de deux heures.* ⇒ **Creux.**

DÉR. Fourchée, fourcher, fourchet, fourchette, fourchon, fourchu, fourchure.

COMP. Calfourchon (à), enfourcher, fourche-fièvre.

FOURCHÉE [furfɛ] n. f. — 1872; de *fourche*.

♦ Techn. (agric.). Quantité (de foin, paille, etc.) qu'on prend à la fois avec la fourche.

1 Elle se remit à sa besogne, elle s'éloigna, soulevant des fourchées d'herbe, les secouant dans le soleil. ZOLA, *la Terre*, II, 14.

2 Il charrioit de pleines fourchées de foin sur son épaule, étale une part devant chaque vache. Jean-Yves SOUCY, *Un dieu chasseur*, p. 54.

FOURCHE-FIÈRE [furfɛfjɛr] n. f. — XIV^e; *forchefire*, v. 1160; probabl. du lat. *ferrea* « de fer », croisé avec *fera*. → **Fier**.

♦ Vx ou dial. Fourche à deux dents et à long manche, servant à enlever les herbes. *Des fourches-fières.*

FOURCHER [furfɛ] v. — XIV^e; *forchier*, XII^e; de *fourche*.

★ I. V. intr. ♦ 1. (Vx). Se diviser en forme de fourche. *Arbre, chemin qui fourche.* — (Av. 1854). Fig. « Cette race, cette famille n'a point fourché » (Académie), elle n'a formé qu'une seule branche.

1 M^{me} et M^{lle} d'Elbeuf passèrent à Fontainebleau sans voir personne, suivant leur proie jusqu'où le chemin fourchait. SAINT-SIMON, *Mémoires*, IV, 158, in HATZFELD.

♦ 2. Loc. mod. (Mil. XVI^e). *La langue* lui a fourché* : il a prononcé un mot au lieu d'un autre, par méprise (⇒ **Lapsus**; cf. par plais. *La fourche lui a langué*).

2 Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier : ils appellent tout bas M^{me} de Maintenon « Madame de *Maintenant* ». M^{me} DE SÉVIGNÉ, 854, 18 sept. 1680.

★ II. V. tr. (1845). Agric. Manipuler avec une fourche. *Fourcher la terre, le fumier.*

3 Il eut beau appeler, la maison était vide à n'en pas douter. Toutefois, il remarqua qu'ici les morts et la fuite semblaient avoir obéi à des règles très militaires. Rien ne traînait (...) Aux abords des écuries, on avait même fourché le foin. J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, p. 61.

► **FOURCHÉ, ÉE** p. p. adj. ⇒ **Fourchu**.

♦ 1. Vx. *Pied fourché* (en parlant du bétail) : pied fendu.

♦ 2. (1690). Blason. *Croix fourchée*, dont les branches se terminent en fourche.

DÉR. Fourcheur.

FOURCHET [furfɛ] n. m. — 1690; de *fourche*.

♦ Vétér. [a] Maladie du pied du mouton et de la vache qui produit une sorte de verrue. ⇒ **Fic**.

[b] Abscès entre les doigts de la patte (d'un chien).

FOURCHETÉE [furfɛtɛ] n. f. — 1829; de *fourchette*.

♦ Rare. Ce qu'on prend en une seule fois avec une fourchette. ⇒ **Cuillerée** (plus cour.). — Var. *Dévoré « à grandes fourchetées »* (Huysmans, in G.L.L.F.).

FOURCHETTE [furfɛt] n. f. — 1313; de *fourche*, et suff. *-ette*.

♦ 1. Ustensile de table, formé d'un manche et de pointes (dents) parallèles et incurvées (d'abord à deux, puis à trois, quatre dents), et dont on se sert pour piquer les aliments. *La fourchette et le couteau.* ⇒ **Couvert** (⇒ **Attaquer**, cit. 47; couper, cit. 25.3). *Fourchette à quatre dents.* ⇒ **Fourchon**. *Fourchette à poisson, à escargots, à huitres. Fourchette à dessert, à gâteaux. Fourchette à découper.*

1 Il ne déchire pas sa proie Avec ses ongles; met sa joie À montrer qu'il sait employer À table fourchette et cuiller (...) BAUDELAIRE, *Amœnités* Belgique, XX.

2 (...) Pauline prit une fourchette à long manche pour rôtir les tartines devant les braises du poêle. J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 234.

Loc. fam. (1808). *La fourchette du père Adam* : les doigts.

Vieilli. *Déjeune* à la fourchette*, avec de la viande, des mets solides. — *Jouer de la fourchette* : manger avec appétit. — (1865). Mod. *Avoir un joli coup de fourchette* : être gros mangeur.

3 Il déjeuna d'un cornet de frites et d'une de ces saucisses plates que l'on pique, à la fourchette, dans le réchaud des charcutiers. G. DUHAMEL, *Salavin*, II.

3.1 Qu'est-ce qu'il a comme coup de fourchette. Il dévore. Léonie avait raison : c'est pas possible, il avait dû se retenir de déjeuner.

R. QUÉNEAU, *Pierrot mon ami*, p. 31.

(1890). Par ext. *C'est une belle, une solide fourchette*, un gros mangeur, une grosse mangeuse.

— Il était bon, généreux, sobre... il déjeunait avec un oeuf! 3.2

— Petite fourchette! E. LABICHE, *le Clou aux maris*, 7.

Loin de la surveillance de sa femme qui, inquiète pour sa tension, lui prépare des grillades et l'empêche de manger du pain, il se révèle une solide fourchette. 3.3

René FLORIOT, *La vérité* tient à un fil, p. 76.

(1842). Vx. *Au hasard de la fourchette* : enseigne de certains restaurants où les clients, contre une modeste somme, avaient droit au premier morceau qu'ils pouvaient tirer de la marmite. — Fig. *Au hasard*.

Pour un sou, vous avez le droit de saisir une fourchette à trois dents, et de l'enfoncer dans la marmite; vous devez la retirer aussitôt (...) lorsque vous avez été assez heureux pour piquer et rapporter un morceau de viande, il est à vous (...) Voilà ce que c'est que le hasard de la fourchette. 3.4

Ch. PAUL DE KOCK, *la Grande Ville*, t. I, p. 159 (1842).

♦ 2. (1600). Bâton fourchu pour poser une arquebuse (⇒ **Fourche**), une arme.

Son pourpoint était une casaque de grisette, ceinte avec une courroie, laquelle lui servait aussi à soutenir une épée qui était si longue qu'on ne s'en pouvait aider adroitement sans fourchette. 4

SCARRON, *le Roman comique*, t. 1.

Ancient. Bâton terminé par deux pointes de fer attaché à la flèche d'un carrosse et servant de frein.

(1752). Techn. Pièce qui soutient le fléau d'une balance au repos. — Pièce qui transmet au balancier d'une horloge le mouvement de l'échappement. ⇒ **Pendillon**. — Pièce qui, dans la harpe, sert à élever les cordes d'un demi-ton. — (1907). Autom. Pièce du changement de vitesse qui sert à actionner le train baladeur*. — Argot milit. ⇒ **Baïonnette**.

♦ 3. (1690; « cartilage du sternum », 1560). Anat. Mod. Os des oiseaux, formé par la soudure des deux clavicules. *La fourchette se situe au-dessus du bréchet*.

(1839). *Fourchette sternale* : échancrure médiane située à l'extrémité supérieure du sternum. — (1732). *Fourchette vulvaire* : « pli commissural » (Jayle) joignant les petites lèvres par leur partie postérieure.

♦ 4. (1680). Vétér. Partie du sabot du cheval* formant le milieu de sa face inférieure. *Ulcération de la fourchette*. ⇒ **Crapaud**.

♦ 5. Abstrait. [a] (1930). Artill. Le plus petit bond en portée*, tel que le sens du coup suit sûrement (abstraction faite des coups anormaux) le sens du bond. *La fourchette vaut quatre écarts probables* (⇒ **Ecart**). *Tir d'essai ayant pour but d'encadrer l'objectif à une fourchette*.

[b] (Cartes, en partic. au bridge). Groupe de deux cartes (par exemple l'as et la dame) entre lesquelles la carte intermédiaire (dans ce cas le roi) risque d'être prise comme entre les dents d'une fourchette. — (xx^e). *Prendre son adversaire en fourchette*. — (1865). *Avoir, garder la fourchette à une couleur. Il a eu le tort de jouer dans sa fourchette*.

[c] Échecs. Coup par lequel une pièce en menace simultanément deux autres.

[d] (Mil. xx^e, du sens utilisé en artillerie). Écon., statist. Écart entre deux valeurs extrêmes, dans une prévision, une évaluation.

(...) les chiffres d'Europe n° 1 (*un poste émetteur de radio*), ce Barnum and Bailey des chiffres, la course aux pourcentages, les pinces qui se resserrèrent sur les prévisions (...) la fourchette (...) ARAGON, *Blanche*, II, II, p. 205.

Par ext. Écart entre deux grandeurs extrêmes (prix, tarifs).

♦ 6. (1848). Vx. *Vol à la fourchette*, en plongeant deux doigts dans la poche de la victime. — (1848). *Coup de fourchette*, porté dans les yeux de l'adversaire avec l'index et le médius écartés.

DÉR. Fourchetée.

FOURCHEUR [furfœr] n. m. — 1877, Littré, *Suppl.*; de *fourcher*, et *-eur*.

♦ Vx ou régional. Ouvrier agricole qui soulève les gerbes à la fourche. — REM. Le fém. *fourcheuse* est virtuel.

FOURCHICOTER ou **FOURCHICOTTER** [furfikote] v. intr. — D. i. (xx^e ?); de *fourcher* et suff. diminutif.

♦ Se dit d'un cheveu abîmé dont l'extrémité (dite *fourche*), se divise, se fend une ou plusieurs fois.

FOURCHON [furfɔ̃] n. m. — 1539; *forchon*, fin XII^e; de *fourche*. Technique.

♦ 1. Dent (d'une fourche, d'une fourchette). *Une fourche à deux fourchons*.

Le temps de me mettre en train, que les bras aient pris leur balancement, que les poignets se soient habitués au poids, et l'œil à voir dans la nuit la taille de la gerbe où il faut piquer les fourchons (...)

J. GIONO, *Un de Baumugnes*, Pl., t. I, p. 237.

♦ 2. (1869). Une des deux pièces qui constitue la fourche* (d'un cycle). « *La fourche de devant (...) se divise en deux fourchons* » (A. Berruyer, *le Manuel du véloceman*, 1869, in D.D.L., II, 3).

FOURCHU, UE [fʁʃy] adj. — Fin XII^e; de *fourche*, et suff. -u.

♦ Qui a la forme, l'aspect d'une fourche; qui fait une fourche. ⇒ **Fourché**. *Menton fourchu*, qui présente en son milieu un sillon prononcé. *Cheveux fourchus*, qui se divisent en deux ou plusieurs parties (⇒ **Fourche**, II., 5.). *Chemin* fourchu*. — *Arbre fourchu*, dont le tronc se sépare en plusieurs grosses branches. — (1552). Loc. *Faire l'arbre** (cit. 35) *fourchu*, le *poirier fourchu*: se tenir la tête en bas, en écartant les jambes.

(1611). *Pied* fourchu*: pied fendu des ruminants*. ⇒ **Bisulque**. — (1865). *On prête un pied fourchu aux faunes* (cit. 4), *aux satyres, aux démons* (⇒ **Diable**).

1 (...) les bœufs, irrités par cette brusque résistance, bondissaient, creusaient la terre de leurs larges pieds fourchus et se seraient jetés de côté emportant l'areau à travers champs (...)
G. SAND, la Mare au diable, II.

2 Son pied fourchu faisait des trous dans la lumière.
HUGO, la Légende des siècles, XXII, I.

(Av. 1854). Fig. et par plais. :

3 (...) il repoussa toujours cette idée qui portait d'une façon évidente la marque fourchue du démon.
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XI.

FOURCHURE [fʁʃyʁ] n. f. — 1080; de *fourche*.

♦ Vx. Endroit où qqch. se divise en deux comme une fourche.

FOURGAT [fʁga] n. m. — 1821; de *fourguer*.

♦ Argot anc. ⇒ **Fourgue**.

1. FOURGON [fʁgɔ̃] n. m. — 1265; *forigon*, av. 1105; du lat. pop. **furicare* (p.-ê. par un dér. **furico*); du lat. class. *furari* «voler».

♦ Techn. Longue tige de métal ou de bois garni de métal, servant à disposer les braises dans un four. *Le fourgon du boulanger*. ⇒ **Râble**.

Instrument formé d'une barre de fer crochue servant à attiser le feu dans un foyer. *Fourgon accroché au poêle*. ⇒ **Pique-feu, tisonnier**.

DÉR. **Fourgonner**.

HOM. 2. **Fourgon**.

2. FOURGON [fʁgɔ̃] n. m. — 1640; orig. inconnue, p.-ê. de 1. *fourgon* «voiture à ridelles»; cf. anc. provençal *fourgon* «ridelle».

♦ 1. Vx. Long véhicule couvert pour le transport de bagages, de vivres, de munitions. *Fourgons de l'armée*. *Fourgon automobile*.

1 La septième voiture, vaste fourgon à ridelles, mais sans capote, avait quatre roues et six chevaux...
HUGO, les Misérables, IV, III, VIII.

Allus. hist. *Les fourgons de l'étranger* (en 1814 et 1815). *Les émigrés, les Bourbons, ramenés dans les fourgons de l'étranger*.

2 (...) la France n'avait vu que le rétrécissement de ses frontières et elle imputait aux Bourbons, ramenés, comme on commençait à le dire, «dans les fourgons de l'étranger», une faute qui n'était pas la leur.
J. BAINVILLE, Hist. de France, XVIII.

Fourgon funéraire: corbillard automobile. — *Fourgon de déménagement**. — *Fourgon d'incendie, fourgon-pompe*: véhicule de pompiers muni de lances à incendie. ⇒ **Autopompe**.

(xx^e). *Fourgon cellulaire*: véhicule servant à transporter les prisonniers.

♦ 2. (V. 1825, in Wexler). Vx. Wagon de chemin de fer. *Au début du XIX^e siècle, on appelait le tender «fourgon d'approvisionnement»*.

♦ 3. (1826). Mod. Dans un train de voyageurs, Wagon servant au transport des bagages* (⇒ **Conducteur**, cit. 6). *Fourgon de tête, de queue*. — *Fourgon à bestiaux*. ⇒ **Bétaillière**. *Voyager clandestinement dans le fourgon*.

3 Les voitures attendaient, ou manœuvraient pour repartir, dans le prolongement des voies, à deux pas des fourgons et des locomotives (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVI, p. 250.

DÉR. **Fourgonnette**.

HOM. 1. **Fourgon**.

FOURGONNER [fʁgɔ̃ne] v. intr. — XIII^e; de 1. *fourgon*.

♦ 1. Remuer la braise du four*, le combustible d'un feu (avec un fourgon*, un tisonnier...). ⇒ **Tisonner**.

1 Elle se mit à fourgonner dans son poêle avec un gros tisonnier de fer. Le charbon souffla une épaisse flamme bleue qui éclaira tout le débit (...)
J. GIGNO, le Chant du monde, I, IX.

Trans. *Fourgonner le poêle, le feu...*

2 Je lui donnerai le temps de s'asseoir ou de fourgonner le poêle. Et je lui dirai que j'arrive à peine (...)
H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 49.

♦ 2. (1690). Fam. Fouiller* (dans qqch.) en dérangeant tout, souvent en faisant du bruit. *Fourgonner dans une armoire*. ⇒ **Fouiller, fourrager**.

3 D'ailleurs la Jondrette continuait à fourgonner dans ses ferrailles.
HUGO, les Misérables, III, VIII, XIII.

Un instant on entendit Soupe fourgonner dans la nuit profonde du corridor, geindre, frotter des allumettes chimiques, à la recherche de ses chaussures.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 4^e tableau, I.

REM. Cet emploi fig. et fam. fait que le verbe, au sens concret, n'est pas senti comme technique, à la différence de 1. *fourgon*.

FOURGONNETTE [fʁgɔ̃net] n. f. — 1949; de 2. *fourgon*.

♦ Cour. Petite camionnette. *Il a acheté une fourgonnette pour transporter ses marchandises, pour faire les marchés*.

FOURGUE [fʁg] n. — 1835; *fourgat*, 1821; déverbal de *fourguer*. Argot.

♦ 1. N. m. Marchand receleur. «*Le fourgue se tire des pattes des poulets (policiers)*» (*L'Express*, 19 mars 1973).

♦ 2. N. f. (1866). Trafic du receleur. — Par ext. La marchandise recelée.

FOURGUER [fʁge] v. tr. — 1821; provençal mod., du lat. pop. **furicare*. ⇒ 1. **Fourgon**.

♦ 1. Argot. Vendre à un receleur (des objets volés).

Vendre, se débarrasser de (une chose compromettante).

— J'aime pas ça... Tu devrais la fourguer, ta trottinette... Si t'es fait marron avec, t'auras des ennuis...

— J'en ai besoin.
H.-G. CLOUZOT et J. FERRY, Quai des Orfèvres, in L'Avant-Scène, n° 29, p. 26.

♦ 2. (1901). Fam. Vendre, placer (une mauvaise marchandise). *Le marchand lui a fourgué un vieux rossignol*. ⇒ **Refiler**.

(...) cette taule j'allais la fourguer aussi vite que possible, avant de m'éjecter de ce milieu de pédés.
Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 116.

(...) la femme du voisin continue à me fourguer en douce une partie de ses réserves pour se faire quelque argent de poche.
A. SARRAZIN, la Traversière, p. 177.

♦ 3. (1958). Argot. Dénoncer (qqn) à la police. *Il s'est fait fourguer*.

DÉR. **Fourgue**.

FOURIÉRISME [fʁjeʁism] n. m. — 1832; du nom de Charles Fourier, 1772-1837.

♦ Didact. Doctrine d'organisation sociale et politique exposée par Fourier, selon laquelle les hommes doivent s'associer harmonieusement en groupements (⇒ **Phalanstère**) fondés sur le principe de l'attraction passionnelle, modalité humaine de l'attraction universelle. ⇒ **Associationnisme, socialisme**.

Fouriérisme, Saint-Simonisme, etc., etc.; et les diverses Écoles qui rêvent sur la terre le règne absolu du bien-être et la triomphante illimité de l'industrie.

SAINTÉ BELUVE, Chateaubriand... t. I, p. 277.

Le Fouriérisme n'exerça pas sur les contemporains la même influence prestigieuse que le Saint-Simonisme, mais son attraction, pour être moins éclatante et plus réservée, n'en fut que plus durable. Il y a un demi-siècle déjà qu'il n'y a plus de Saint-Simoniens, tandis qu'il y a encore une école phalanstérienne (...)

GIDE et RIST, Hist. des doctrines économiques, p. 298.

FOURIÉRISTE [fʁjeʁist] n. et adj. — 1832; de *Fourier*, → **Fouriérisme**.

♦ Didact. Partisan du fouriérisme. *Les fouriéristes étaient partisans de l'émancipation de la femme*. — Adj. Relatif au fouriérisme.

Que l'on se persuade bien que les Abailard, les saint Bernard, les saint Thomas d'Aquin, ont porté dans la métaphysique une supériorité de lumières dont nous n'approchons pas; que les systèmes saint-simonien, phalanstérien, fouriériste, humanitaire, ont été trouvés et pratiqués par les divers hérésies; que ce que l'on nous donne pour des progrès et des découvertes sont des vieilleries qui traînent depuis quinze cents ans dans les écoles de la Grèce et dans les collèges du moyen âge.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 205.

FORME [fʁm] n. f. — 1845; *forme*, 1803; var. anc. de *forme* «forme à fromages» (xvi^e).

♦ Régional. [a] Fromage* de lait de vache à pâte ferme, chauffée et pressée, se présentant sous forme de cylindre et fabriqué dans les régions du centre de la France. *Forme de cantal* (⇒ **Cantal**), *de Salers*.

[b] *Forme d'Ambert* (sorte de bleu*).

Après venaient des légumes, des salades, des fromages qui portent là-bas le nom primitif de fourmes et qui sont gros comme des ours.

G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, IV.

REM. Le mot tend à se diffuser dans toute la France.

FOURMI [fʁmi] n. f. — V. 1130, *formiz*; général masc. jusqu'au xvi^e; lat. *formica*.

♦ 1. Petit insecte hyménoptère (*Formicidés**), scientifiquement appelé *Formica*, qui vit en colonies nombreuses dans des fourmilères*. *On compte environ 2000 espèces de fourmis, formant la famille des Formicidés. Fourmis ailées* (mâles et femelles, avant

la fécondation), *fourmis aptères* (femelles fécondées et ouvrières), *fourmi noire, rousse, rouge. Fourmi amazone. Fourmi chasseresses* (Éciton), *fourmis à miel*, etc. *Œufs, larves* (souvent appelées à tort *œufs*), *nymphes de fourmis...* (⇒ **Couvain**). *Acide formique**, *que contient l'organisme des fourmis.* — **Nid de fourmi.** ⇒ **Fourmillière.** *Organisation des sociétés de fourmis en castes* (mâles, femelles, reines, ouvrières, soldats). *Le myrmécologue, entomologiste* qui étudie les fourmis.* — *La Cigale et la Fourmi, la Colombe et la Fourmi*, fables de La Fontaine (→ **Crier**, cit. 34; emprunteur, cit. 1). *La Vie des fourmis*, œuvre de Maeterlinck (1930).

1 Deux camps de rouges fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche (...) RONSARD, Odes, IV, XXII.
2 Fourmis, petites perles noires dont le fil est cassé.
J. RENARD, Journal, 11 mai 1906.

3 Forban toujours en quête de butin, la fourmi le rencontre (*le cadavre de la cigale*). Elle dépèce la riche pièce, la dissèque, la cisaille, la réduit en miettes qui vont grossir son amas de provisions.
J.-H. FABRE, Souvenirs entomologiques, v.

4 Il partait, dans le potager, évangéliser les fourmis. Il leur parlait un langage lyrique où il se perdait lui-même, arrêté soudain à en regarder une, bien brave, qui portait sur son dos un bout de bois tellement plus gros qu'elle! Comme si Armand eût trimballé son armoire à glace... Fourmis, fourmis, comment ne vous émerveillerez-vous pas de la gloire de Dieu dont vous êtes un vivant témoignage?
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, IX.

5 (...) je rencontrais souvent les colonnes, toujours en nombre, des fourmis. Je n'ai pas, à l'égard de ces insectes la répulsion que m'inspirent presque tous les autres. Ils ont la carapace dure et un génie net. Mais leur nombre, leur cohésion, leurs manœuvres, leur énergie m'inquiètent et m'irritent. Néanmoins, l'esprit curieux d'un enfant est toujours frappé de leur zèle infatigable. Les fourmis actives excitaient, ainsi, ma curiosité par ce zèle. J'admirais leur empressement, leur sens pratique, leur goût des entreprises difficiles et l'unanimité de leurs efforts.
H. BOSCO, Antonin, p. 106.

5.1 Les grosses fourmis rouges à tête noire marchent sur les aiguilles de pin, hésitent, escaladent les brindilles.
J.-M. G. LE CLÉZIO, Désert, p. 73.

En franç. d'Afrique. *Fourmi magnan* : fourmi migratrice, aveugle, se déplaçant en colonies, connue pour sa voracité.

(1690). *Abusivt. Fourmis blanches.* ⇒ **Termite**.

♦ 2. Loc. fig. (1831). *Avoir des fourmis dans les membres, dans quelque partie du corps*, y éprouver une sensation de picotement (comparable à la sensation que procureraient des fourmis courant sur la peau). ⇒ **Démangeaison, formication, fourmillement, picotement** (→ **Engourdissement**, cit. 1).

6 Charles entra dans la salle. M. Boulanger lui présenta son homme, qui voulait être saigné, parce qu'il éprouvait des fourmis le long du corps.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VII.

♦ 3. Par compar. ou fig. (Symbole de petitesse). → **Colosse**, cit. 1; **éther**, cit. 4. *D'avion, on voyait les gens comme des fourmis, on voyait de petites fourmis.* — **Loc. Se faire plus petit qu'une fourmi.** — **Argot. Fourmi** : petit trafiquant de drogue. « *Brahim n'était qu'un petit dealer, une fourmi flirtant avec la mort blanche dans cette monstrueuse loterie des bonheurs éphémères* » (Libération, 28 mars 1984).

(Av. 1664; allus. au travail anonyme et obstiné des fourmis). *C'est une fourmi, une personne laborieuse, économe.* — **DE FOURMI** : qui demande l'énergie et la persévérance de la fourmi. *Un travail de fourmi.* « *Nous faisons un travail de fourmi passionnant* » (Sciences et Avenir, n° 441, nov. 1983).

7 Combien de fourmis, dont la prévoyance et l'économie soulagent tous leurs besoins!
LA ROCHEFOUCAULD, Réflexions diverses, II.

8 Le soir, sur les planches, elle vend sa salade, sans défiance comme sans plaisir, sort de scène en courant, jupes troussées, pour regagner sa loge, où l'attend un ouvrage commencé, et la voilà assise, qui tire l'aiguille en chantant à mi-voix (...) C'est une fourmi, une honnête petite fourmi (...)
COLETTE, Belles saisons, p. 155.

Par métaphore. (En parlant d'une foule humaine). *Un grouillement de fourmis.* ⇒ **Fourmiller** (→ **Concours**, cit. 3).

9 (...) des milliers d'hommes sortent de partout, grouillant comme des fourmis, se hâtant vers les portes.
LOTI, Mon frère Yves, LXVI.

10 (...) comme des fourmis dans leurs galeries souterraines, les foules parisiennes cheminent dans les profondeurs du métro qui sentent le goudron et la verveine industrielle.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, IX.

DÉR. Fourmilier, fourmillière, fourmillement, fourmiller.
COMP. Fourmi-lion.

FOURMILIER [furmijl] n. m. — 1756, var. *fourmillier*; de *fourmi*; cf. *Ours fourmier*, 1575.

♦ 1. Tamandua, tamanoir (Édentés, Xénarthres; famille des *Myrmécophagidés*), vivant en Amérique. *Les fourmilliers ont une langue protractile, filiforme et visqueuse qui leur permet d'engluier les fourmis dont ils se nourrissent.*

Il y a cent fois plus de fourmilliers sur les terres désertes de la Guyane que dans aucune contrée de notre continent (...) Nous avons donné l'histoire du tamanoir, du tamandua et des autres fourmilliers quadrupèdes, nous allons donner ici celle des oiseaux fourmilliers.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Les fourmilliers, Œ., t. VI, p. 386.

♦ 2. En franç. d'Afrique. Pangolin.

♦ 3. (D'abord oiseau fourmiller, → ci-dessus, cit.). Oiseau passeriforme (famille des *Formicariidés*) vivant en Amérique, assez sem-

blable à la grive et se nourrissant de fourmis. *Le fourmiller a un plumage très coloré; une espèce est appelée « œil en feu ».*

♦ 4. Torcol (oiseau).

FOURMILLIÈRE [furmijljer] n. f. — Déb. XVI^e; de *fourmi*, altéré. de *fourmillière*, *fourmillière*, réfection de l'anc. franç. *fourmière*, *formière* (v. 1180), d'après *fourmiller*.

♦ 1. Habitation commune, souvent à plusieurs étages, pourvue de galeries, de loges, etc., où vivent les fourmis (→ **Fourmiller**, cit.). *Fourmillière surmontée d'un dôme de brindilles, de matières végétales. Fourmillière établie dans une fente de roches, une souche. Le nid des termites (⇒ **Termitière**) est comparable à la fourmillière. Renverser, écraser une fourmillière.*

(...) le nombre infini des gens qui pullulent et grouillent en ces rues, places et ponts comme des fourmis dont on vient de renverser la fourmillière (...)
Th. GAUTIER, le Capitaine Fraacasse, XI.

(1837). **Par métonymie.** Les fourmis qui vivent dans le même nid. « *La fourmillière fut bientôt en mouvement* » (Académie).

Par anal. *Une fourmillière de vers* (Littré).

♦ 2. (1762). Fig. Lieu où vit et s'agit une multitude de personnes actives. ⇒ **Fourmillement, ruche. Cette agglomération, cette ville* est une véritable fourmillière.** ⇒ **Surpeuplé**; → **Concours**, cit. 3; **faubourg**, cit. 2.

Les hommes ne sont pas faits pour être entassés en fourmillières.

ROUSSEAU, Émile, I.
Nous nous suivons, Georges et moi, à travers les méandres fantasmagoriques d'une grande fourmillière orientale.
LOTI, Aziyadé, III, XXIII.

UNE FOURMILLIÈRE DE : une grande multitude de...

(...) je me crus perdu dans une fourmillière de pygmées.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, II.

Société nombreuse, semblable à celle que forment les fourmis à l'intérieur de leur habitation. — **REM.** Cet emploi, souvent péjoratif, désigne en général une société mécanisée, d'où toute initiative, toute vie individuelle est bannie (→ **Éclaircir**, cit. 15).

C'était une fourmillière heureuse, une famille dont tous les membres se congratulent, une espèce de victoire, une première revanche.

M. BARRÉS, la Colline inspirée, XVII.

♦ 3. **Vétér.** Vide entre la partie antérieure du sabot et la chair, qui s'en est décollée (par fourbure*).

FOURMI-LION ou **FOURMILION** [furmijljō] n. m. — 1745; *fourmilleon*, 1372; lat. zool. *formica-leo*.

♦ Insecte névroptère (l'adulte ressemble à une libellule) dont la larve se nourrit des insectes (par ex. des fourmis) qui tombent dans l'entonnoir qu'elle a creusé et au fond duquel elle vit (→ **Formica-leo**). — **Plur. Des fourmis-lions, des fourmillions.**

Spécialt. Cour. Larve de cet insecte.

Dans le sable on rencontre encore un tout petit insecte dont les mœurs sont bien curieuses : le fourmilion. Il forme un entonnoir un peu plus large qu'une pièce de cent sous, creux en proportion, et il s'installe dans le fond en embuscade.

MAUPASSANT, Au soleil, « Le Zar'ez », p. 165.

1.1 Nous examinons longuement des entonnoirs de fourmis-lions où nous faisons dégringoler de petites fourmis en pâture.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 729.

2 Décidément je suis un homme chez qui tombent des êtres, des événements, qui ne me sont pas destinés. Le fourmilion au fond de son entonnoir.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, v. p. 89.

3 On peut lire de la même manière le combat, tant célébré, de la fourmi et du fourmi-lion; on aperçoit alors des mouvements égarés et convulsifs; plus d'une fois la victime, dans le moment qu'elle roule au fond du cratère, est lancée au dehors en même temps que les grains de sable. Cette larve, au fond du trou, est en éruption, comme le volcan.

ALAIN, le Doute, in les Passions et la Sagesse, Pl., p. 260.

FOURMILLANT, ANTE [furmijā, āt] adj. — 1608; *formiant* « plein de », XII^e; p. prés. de *fourmiller*.

♦ 1. Qui s'agit, qui grouille à la façon des fourmis. ⇒ **Grouillant**; → **Cour**, cit. 5.

Fourmillante cité, cité pleine de rêves (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, XC.

2 C'est du régime suranné des corporations que meurt Aix-la-Chapelle et au contraire, hors des prises du système corporatif, la vie économique est puissante et fourmillante.
JAURÈS, Hist. socialiste..., t. V, p. 28.

Fourmillant de... : qui contient un grand nombre de... Des « promenades fourmillantes d'enfants » (Baudelaire).

♦ 2. (1872). **Littér.** Qui donne une sensation de fourmillement.

Sous la fourmillante caresse (...)

VERLAINE, Parallèlement, « Les amies », v.

4 Comme elle dégagéait avec précaution son bras gauche fourmillant et douloureux, et son épaule que l'immobilité ankylosait (...)
COLETTE, Chéri, p. 169.

FOURMILLEMENT [furmijmā] n. m. — 1636; *fourmiement*, 1545; de *fourmier*, puis de *fourmiller*.

♦ 1. Agitation désordonnée et continuelle (d'une multitude d'êtres).

⇒ **Grouillement, pullulement.** *Un fourmillement de vers, d'insectes* (→ Bruit, cit. 8). — *Un fourmillement de promeneurs.*

1 (...) des centaines de mille d'Égyptiens dont les costumes blancs ou bigarrés de couleurs vives papillotaient au soleil, dans ce fourmillement perpétuel qui caractérise la multitude, même lorsqu'elle semble immobile (...)

Th. GAUTIER, le Roman de la momie, III.

2 Les rues du quartier latin, qu'emplit le fourmillement des étudiants et des grisettes, virent le commencement de ce songe.

HUGO, les Misérables, I, III, II.

3 Comment dégager d'un fourmillement infini d'êtres et d'événements les lignes essentielles et simples qui sont nécessaires pour former l'ensemble (...) que doit être l'œuvre d'art ?

A. MAUROIS, Études littéraires, Jules Romains, IV.

(Abstrait). *Un fourmillement d'idées, d'erreurs.* ⇒ **Foisonnement, multitude, quantité.**

4 Il y a un fourmillement d'allusions à la politique.

J. GREEN, Journal, Ce qui reste de jour, 19 janv. 1970.

♦ **2.** Sensation comparable à celle que donnent des fourmis courant sur la peau. ⇒ **Démangeaison, formication, picotement.** *Fourmillement consécutif à un engourdissement* (→ Engourdir, cit. 8). *Avoir des fourmillements dans les jambes.*

5 Et, pourtant, tout à l'heure encore, quand des fourmillements m'ont prise dans les jambes, j'ai eu peur que ce ne fût une nouvelle crise (...)

ZOLA, Lourdes, p. 108.

Par anal. Forte envie de bouger, de marcher.

FOURMILLER [furmije] v. intr. — 1552; réfect. de *formier* (xii^e); du lat. *formicare*, et suff. *-iller*.

♦ **1.** (1587). S'agiter en grand nombre (comme font les fourmis). ⇒ **Grouiller, pulluler** (→ Épique, cit. 5).

1 D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.

BOILEAU, Satires, VI.

2 (...) des pâtés pourris, une foule de comestibles de tout genre et même des coquillages, des poissons qui avaient de la barbe et dont les diverses pointes faillirent m'asphyxier. Partout fourmillaient des vers et des insectes.

BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 671.

3 Sur les contre-allées des boulevards, dans les branches des arbres, aux balcons, aux fenêtres, sur les toits, les têtes fourmillaient, hommes, femmes, enfants (...)

HUGO, les Misérables, IV, X, III.

4 Ses nuées d'ablettes d'argent, vertes comme des épis, ou bleues comme des pierrieres, fourmillaient, aux premières lueurs du jour (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le matin, I.

Par ext. Être en grand nombre (sans idée de mouvement), proliférer. ⇒ **Abonder.** *Les espions fourmillent dans cette armée. Les erreurs fourmillent dans ce texte.*

5 C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent (...)

BOILEAU, l'Art poétique, I.

6 Cerfs, daims, faisans, perdreaux, jamais on ne pourrait nombrer toutes les espèces de gibier qui fourmillent en Corse.

MÉRIMÉE, Romans et Nouvelles, Colomba, I.

7 (...) le glaïeul, la flambe des marais, le narcisse des prés, la génotte, cette petite fleur qui annonce le beau temps, le safran printanier, brodaient et passaient un profond tapis de végétation où fourmillaient toutes les formes de la mousse, depuis celle qui ressemble à la chenille jusqu'à celle qui ressemble à l'étoile.

HUGO, Quatre-vingt-treize, I, 1.

♦ **2.** (Au sens étym.). Rare. Être rempli de fourmis.

8 Le chemin de fourmis fourmille.

SCARRON, Virgile travesti, IV.

♦ **3.** (1648). **FOURMILLER DE** : être rempli d'un grand nombre de (avec une idée d'agitation). ⇒ **Abonder** (en), **déborder** (de). *Ce fromage fourmille de vers. La cour fourmillait d'enfants* (→ École, cit. 4). *Le monde fourmille de gens de cette espèce.* — (1580). Abs-trait. *La langue fourmille d'images usées* (→ Chandelle, cit. 5).

9 (...) des comtes ou des marquis, dont la terre fourmille (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 119.

10 Bon, dit Michu en se parlant à lui-même, des espions! le pays en fourmille.

BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 448.

11 Son édition fourmille de fautes et j'eus la satisfaction d'y relever quelques grosses bévues.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 352.

♦ **4.** (1552). Fig. Être le siège d'une sensation de picotement (⇒ **Fourmi, fourmillement; formication**). *Ses mains, ses jambes fourmillaient.* — (Aussi construit avec un complément indirect en à). *Fourmiller à (qqn)*, lui faire éprouver une sensation de picotement, et, par métaph., une violente envie de mouvement, d'action, etc. (le sujet désigne un membre, un segment de membre, la langue, etc.; le complément est un pronom à la forme atone). *Toute la main me fourmille.* ⇒ **Démanger.**

12 Les jambes leur fourmillent. Allons, partons donc puisqu'elles en ont tant envie!

COLETTE, Claudine à l'école, p. 306.

DÉR. Fourmillant, fourmillement.

FOURNAGE [furnaʒ] n. m. — 1231; de *for*n. → Four.

Didactique (histoire).

♦ **1.** Redevance* perçue par le seigneur pour la cuisson du pain au four banal.

♦ **2.** Ce que l'on payait au fournier (l. Fournier) pour la cuisson du pain.

FOURNAISE [furnez] n. f. — V. 1130, *fornaise*; forme féminisée de l'anc. franç. *fornaiz*; lat. *fornax*, *fornacem*, augmentatif de *furnus* « four ».

A. ♦ **1.** Vx. Grand four où brûle un feu violent. ⇒ **Four, fourneau.** *Bouche, parois d'une fournaise* (→ Éclater, cit. 29). *Les flammes, dans la fournaise, la chaleur d'une fournaise. Martyrs précipités dans la fournaise.*

(...) une bouffée d'air brûlant s'échappa de l'ouverture sombre, comme de la gueule d'une fournaise.

Th. GAUTIER, le Roman de la momie, p. 20.

(1831). Par métaphore :

(...) ma tête, fournaise où mon esprit s'allume.

Jeté le vers d'airain qui bouillonne et qui fume (...)

HUGO, les Feuilles d'automne, I.

♦ **2.** (Av. 1664). Feu* (1. Feu) ardent.

Un grand feu flambait dans l'âtre (...) elle se plaignait de la persistance de l'hiver, déclarait que malgré les fournaises les plus actives elle demeurerait toujours grelottante et glacée (...)

HUYSMANS, Là-bas, XII, p. 173.

♦ **3.** (V. 1190). Feu de l'enfer*. *Les méchants seront jetés dans la fournaise ardente* (→ Dent, cit. 10).

Une âme damnée qui, du milieu de la fournaise, apercevrait tout à coup la sortie de la géhenne (...)

HUGO, les Misérables, V, III, VII.

♦ **4.** (xix^e, d'après l'angl. *furnace*). Régional (Canada). Anglicisme critiqué. Appareil de chauffage central.

B. ♦ **1.** (1823). Endroit très chaud, surchauffé*. *Cette chambre sous les combles est une vraie fournaise en été. On étouffe dans cette fournaise. Ne sortez pas dans cette fournaise, attendez la tombée de la nuit* (→ aussi Emanation, cit. 3).

(...) une étroite vallée que la montagne enserme de partout comme un grand mur. Quand le soleil y donne, c'est une fournaise; quand la tramontane souffle, une glacière (...)

Alphonse DAUDET, Le Petit Chose, Gagne ta vie.

♦ **2.** Très grande chaleur. ⇒ **Chaleur, 1. feu.** *La fournaise d'un jour d'été, d'une salle surchauffée. La fournaise d'une fièvre atroce* (→ Brûler, cit. 39).

(...) La nuit n'a pas calmé

La fournaise du jour dont l'air est enflammé.

A. DE VIGNY, Poésies, « Colère de Samson ».

♦ **3.** (V. 1830). Fig. Centre d'ardente, d'intense activité (→ Ébullition, cit. 6). *Loin de la fournaise des grandes villes* (→ Province, cit. 8).

La grande salle n'était plus qu'une vaste fournaise d'effronterie et de jovialité où chaque bouche était un cri, chaque face une grimace, chaque individu une posture.

HUGO, Notre-Dame de Paris, I, v.

(1853). Lieu de combat, où la bataille fait rage.

Puis, à pas lents, musique en tête, sans fureur,

Tranquille, souriant à la mitraille anglaise,

La garde impériale entra dans la fournaise.

HUGO, les Châtiments, V, XIII.

CONTR. Glacière.

FOURNEAU [furno] n. m. — xii^e, *fournel*; dimin. de l'anc. franç. *for*n « four ».

★ **1.** ♦ **1.** (xiv^e). Techn. et cour. Appareil dans lequel on soumet à un feu violent certaines substances à fondre, à calciner. ⇒ **Four.** *Ouverture, voûte d'un fourneau* (⇒ **Couronne**). *Appel d'air, tirage* d'un fourneau.* ⇒ **Aspirail, cheminée.** *Enduit, chemise* réfractaire permettant les hautes températures dans les fourneaux.* ⇒ **Brasque.** — *Fourneau à bois, à charbon*, où l'on brûle du bois, du charbon. — *Fourneau à réverbère*, muni d'un dôme ou réverbère pour rabattre la chaleur. ⇒ **Fournette, galère.** — *Fourneau à fondre le verre, pour fondre le verre.* — *Fourneau de forge*, de chaufferie.* *Fourneau de fusion des métaux* (⇒ **Fonderie**), *d'affinage* (⇒ **Finerie; cubilot**). — *Allumer, éteindre* (cit. 49) *un fourneau.*

(...) une série d'eaux-fortes (...) représentant les bords de la Tamise; merveilleux fouillis d'agrès, de vergues, de cordages; chaos de brumes, de fourneaux et de fumées tire-bouchonnées (...)

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XIII.

(1872). Techn. *Bas fourneau* : four à cuve (pour l'élaboration de la fonte, des ferro-alliages).

(Mil. xviii^e). **HAUT FOURNEAU** : grand four à cuve destiné à fondre le minerai de fer et dans lequel le combustible est en contact avec le minerai. — REM. Les hauts fourneaux étaient autrefois appelés *for-ges**. — *Les hauts fourneaux, hautes constructions en briques réfractaires armées extérieurement de frettes d'acier et refroidies par circulation d'eau, ont la forme de deux troncs de cône accolés par leur grande base* (⇒ **Étalage, ventre**), *prolongés vers le bas d'une partie cylindrique* (⇒ **Ouvrage; creuset**) *qu'aère une puissante soufflerie* (⇒ **Buse, récupérateur, tuyère**). *Le combustible*, le minerai et le fondant* sont introduits par la partie supérieure du haut fourneau* (⇒ **Gueulard, trémie**) *où ils sont soumis à une température très élevée; la coulée de fonte et les déchets* (⇒ **Cadmie** ou **calamine, laitier, scorie**) *sortent séparément dans la partie inférieure* (⇒ **Dame**). *Oxydation du fer dans le haut fourneau.* ⇒ **Créma.** *Casse*, appareils fumivores* d'un haut fourneau.* *Anciens hauts fourneaux à charbon de bois; haut fourneau à coke, haut fourneau électrique. Les hauts fourneaux des fonderies lorrai-*

nes. — Par ext. Usine qui possède au moins un haut fourneau. *Les hauts fourneaux de Lorraine.*

2 J'ai établi, dans ma terre de Buffon, un haut fourneau avec deux forges : l'une à deux feux et deux marteaux, et l'autre à un feu et un marteau ; j'y ai joint une fonderie, une double batterie, deux martinets, deux bocards (...)

BUFFON, Hist. des minéraux, t. IV, p. 95.

2.1 C'était donc le premier, l'oxyde de fer, qu'il fallait réduire par le charbon, c'est-à-dire débarrasser de l'oxygène, pour l'obtenir à l'état de pureté. Cette réduction se fait (...) par la méthode des hauts fourneaux, qui change d'abord le minerai en fonte, puis la fonte en fer, en lui enlevant les trois à quatre pour cent de charbon qui sont combinés avec elle.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 192.

3 Les anciennes forges étaient localisées près du combustible dans le voisinage des forêts. Avec l'emploi du coke les hauts fourneaux s'installent de préférence près du minerai, à moins que ce dernier ne puisse être amené à bon compte par voie d'eau.

Jean BRUNHES, la Géographie humaine, t. I, p. 511.

♦ 2. (1690). Cour. Appareil fixe ou portatif où l'on brûle du bois, du charbon et sur lequel on fait chauffer l'eau, cuire les aliments. *Foyer, four, sole, plaque, grille, porte, tigarette, buse, cheminée d'un fourneau. Cavités d'un fourneau recouvertes d'anneaux en fonte pour poser les récipients de tailles diverses et les mettre en contact avec la flamme. Anciens fourneaux en brique ou en maçonnerie ; fourneaux en fonte, en tôle émaillée. Fourneau de cuisine. ⇒ Cuisinière. Petit fourneau. ⇒ Huguenote. Allumer un fourneau. Bouillotte (cit. 1) qui chauffe sur le fourneau. — Par ext. Appareil portatif servant à faire cuire ou chauffer. ⇒ Réchaud. Fourneau à gaz (→ Cuisine, cit. 4), à alcool, à pétrole, à essence... Fourneau électrique.*

4 Sur le fourneau, un civet de lièvre chantait dans la casserole.

FRANCE, le Petit Pierre, XVII.

5 (...) il guettait une marmite qui bouillonnait sur le fourneau (...)

HUYSMANS, Là-bas, IX.

Par ext. Grand poêle de fonte, de tôle. ⇒ 2. Poêle.

(Av. 1880 ; par référence aux appareils comportant plusieurs foyers). Au plur. Être aux fourneaux : faire la cuisine.

♦ 3. (1833, « vagabond », en parlant d'un habitué des fourneaux de charité, sortes de « soupes populaires »). Fam. et vieilli. Personnage méprisable.

6 Fourneau ! intervient Brague sans élever la voix. Quand tu auras fini de jacter !

COLETTE, la Vagabonde, p. 108.

6.1 — Grand-père ! c'est ta petite-fille Sylvie qui te cherche. Montre-toi, vieux fourneau. Tu vas encore rentrer rond comme une soucoupe. Tu vas dégueuler dans l'escalier comme avant-hier.

M. AYMÉ, le Vin de Paris, « La bonne peinture ».

♦ 4. Chim. Appareil composé de vaisseaux et de foyers, utilisé pour certaines opérations chimiques. *Fourneau de laboratoire. Fourneau à distiller. Fourneau de coupelle. Fourneau d'affineur, de pharmacien.*

7 Plus, un fourneau de brique, avec deux cornues, et trois récipients, fort utiles à ceux qui sont curieux de distiller.

MOLIÈRE, l'Avare, II, 1.

★ II. ♦ 1. (1636). Vx. *Fourneau à charbon* : meule de bois dans laquelle on ménage une cheminée, et qui se transforme en charbon* de bois par combustion lente.

♦ 2. (1671). *Fourneau de mine* : cavité dans laquelle on met une charge d'explosifs destinée à faire sauter un rocher, un ouvrage. ⇒ *Camouflet, chambre* (d'une mine). *Compassement* des fourneaux de mine ; faire jouer les fourneaux.*

8 (...) on résolut de ne faire jouer qu'à la dernière extrémité les fourneaux (...)

RACINE, le Siège de Namur.

♦ 3. (xx^e). Mar. *Fourneau de foyer* : espace compris entre la grille et la surface de chauffe des chaudières. — Au plur. Foyers de la chaudière.

♦ 4. (1808). Partie évasée (d'une pipe*) où brûle le tabac. *Fourneau et tuyau d'une pipe. Pipe à grand, à petit fourneau. Fourneau en terre (→ Calumet, cit. 2), en bois sculpté, en porcelaine, en écume de mer.*

9 C'était une pipe en terre de deux sous, à long tuyau, et dont l'intérieur du fourneau était un peu noir.

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, IV.

10 (...) de petites pipes (...) pas plus grosses de fourneau qu'un dé de jeune fille.

J. GIONO, Jean le Bleu, I.

FOURNÉE [fuʁne] n. f. — 1180 ; de l'anc. franç. *for* « four », et suff. -ée.

♦ 1. Quantité de pains que l'on fait cuire à la fois dans un four. *Boulangier qui fait deux fournées par jour. Pain de première, de dernière fournée. Grosse, petite fournée. Demi-fournée.*

1 Par suite, les fournées, calculées sur les besoins d'un seul jour, deviennent insuffisantes, et les derniers de la queue rentrent chez eux les mains vides.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, t. I, III, p. 134.

(1704). Ensemble de tout ce qu'on expose à la fois à la chaleur d'un four. *Une fournée de tuiles, de faïence.*

2 (...) la tête protégée par un sac, les mains gantées, des hommes disloquent une fournée faite de colonnes d'argile rose où, dans sa coque de brique, la porcelaine ivoirine mûrit comme une amande.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 268.

♦ 2. (XIII^e). Iron. Ensemble de personnes nommées à la fois aux

mêmes fonctions ou dignités. *Un tel sera de la prochaine fournée de ministres, de légionnaires. Fournée de pairs.*

Il (*René Potier*) poussa après sa fortune, à force d'années, jusqu'à devenir duc et pair à l'étrange fournée de 1663.

SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, VII.

Si Troubert prenait notre famille en haine, il pourrait m'empêcher d'être compris dans la prochaine fournée de pairs.

BALZAC, le Curé de Tours, Pl., t. III, p. 834.

En certains pays, lorsqu'un nouveau parti s'emparait du pouvoir, il proscrivait la moitié du Sénat et créait d'urgence une nouvelle fournée de sénateurs pour boucher les trous.

SARTRE, Situations II, p. 46.

(Mil. XIII^e). Groupe de personnes qui accomplissent ou subissent quelque chose successivement, chacun à son tour. *Une fournée de visiteurs, de touristes. Fournées de condamnés à mort, de martyrs. Il fut de la dernière fournée de guillotins sous la Terreur (⇒ Charretée).*

Citerai-je aussi les articles horribles (d'un dictionnaire de la Révolution) : *fournée, subst. fém., nom donné aux charretées d'individus condamnés au supplice de la guillotine, et guillotine, et lanterne et lanterne...* termes que la cruauté et la bassesse qui les ont introduits dans la langue révolutionnaire doivent bannir de celle des honnêtes gens (...)

MORELLET, in BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. X, II, p. 671.

(...) deux cents habitants de la petite ville voisine de Manacor, jugés suspects par les Italiens, avaient été tirés de leurs lits, en pleine nuit, conduits par fournées au cimetière, abattus d'une balle dans la tête et brûlés en tas un peu plus loin.

BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 108.

FOURNI, IE [fuʁni] adj. ⇒ **Fournir** (p. p. adj.).

1. FOURNIER, IÈRE [fuʁnje, jeʁ] n. — 1153, *forneirs* ; du lat. *furnarius*, de *furnus*. → **Four**.

♦ Anciennt. Personne qui tenait un four à pain. *Le fournier du village.* — (1872). Personne qui travaille au four du boulanger. ⇒ **Boulangier**.

DÉR. et HOM. 2. **Fournier**.

2. FOURNIER [fuʁnje] n. m. — Av. 1773 ; de 1. *fournier* à cause de son nid en forme de four.

♦ Petit passereau d'Amérique du Sud, appartenant au genre *Furnus*, de la famille des *Furnariidés*.

HOM. 1. **Fournier**.

FOURNIL [fuʁnil] n. m. — 1690 ; « lieu où l'on pétrit la pâte », fin XIII^e ; de *for*. → **Four**.

♦ Local où est placé le four du boulanger*, et où l'on pétrit la pâte.

Un jour on la célébrerait de s'être levée à 4 heures l'été pour faire des légumes du jardin, d'avoir cuit son pain au fournil (...)

Charles PLISNIER, Meurtres, t. I, p. 70.

HOM. Formes du v. **fournir**.

FOURNILLES [fuʁnij] n. f. pl. — XIV^e ; *fornilles*, 1247 ; de *for* « four », et suff. -illes.

♦ Vx. Ramilles pour allumer, chauffer un four.

En hiver, un bon feu de fournilles flambait déjà dans la cheminée.

Jeanne BOURIN, la Chambre des dames, p. 12.

FOURNIMENT [fuʁnimã] n. m. — XV^e ; de *fournir*, par l'ital. *fornimento*.

♦ 1. (V. 1570). Vx. Étui ou poire à poudre d'un soldat, d'un chasseur (→ **Cordon**, cit. 1).

♦ 2. (V. 1750). Mod. Ensemble des objets composant l'équipement* du soldat, et, particul., la buffleterie. ⇒ **Attirail, fourbi. Astiquer son fourniment.**

Chacun d'eux portait sur son dos une énorme Chimère, aussi lourde qu'un sac de farine ou de charbon, ou le fourniment d'un fantassin romain.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, VI.

♦ 3. (1868). Fam. Objets, matériel, vêtements... propres à une profession ou à quelqu'un. *Un fourniment complet d'ecclésiastique* (cit. 4). *Je pars en voyage avec tout mon fourniment.* ⇒ **Attirail, bazar, fourbi** (fam.).

FOURNIR [fuʁnir] v. tr. — 1160, *forinir* ; du francique **frumjan* « exécuter » ; selon Guiraud, à rapprocher par *forinir*, de *formir* « exécuter, faire », d'un dér. roman du lat. *formare*. → **Former**.

★ I. Trans. dir. A. (Fin xv^e). **Pourvoir*** (qqn, un groupe) de ce qui est nécessaire. ⇒ **Alimenter, approvisionner**. — *Fournir* (qqn, une maison, une entreprise) de (qqch.). *Négociant qui fournit de vins et de boissons un grand restaurant. Fournir de charbon un immeuble. Fournir un magasin de toutes les marchandises nécessaires (⇒ Assortir). Fournir qqn d'outils. ⇒ Outiller.*

1 Nous comptons quelquefois. On me donnait le soin de fournir la maison de chandelle et de foin (...)
RACINE, les Plaideurs, I, 1.

Au participe passé :

2 Chaque famille restait au coin du feu, dans une maison soigneusement close, fournie de biscuit, de beurre fondu, de poisson sec, de provisions faites à l'avance pour les sept mois d'hiver.
BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 464.

REM. Cet emploi tend à vieillir ; il est archaïque dans certains contextes :

2.1 Typhon fournit un grand de chiens et de chevaux ; que ne lui fournit-il point ?
LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 62.

(Plus cour). *Fournir* (qqn, une collectivité) en (qqch.) :

3 Il faut laisser aux charlatans le soin de flagorner la nature humaine, et de la fournir en pilules propres à guérir tous les maux.
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », IV.

4 (...) il fournit son frère en haricots, pommes de terre, primeurs, fruits et cochon salé.
M. AYMÉ, le Jument verte, p. 35.

(Av. 1772 ; sans compl. ind.). *Fournir une famille, des estivants, des troupes*. ⇒ *Ravitailier* (⇒ *Aqueduc*, cit. 2). — (Déb. xvii^e). Pron. *Se fournir chez un marchand*. ⇒ *Servir* (se).

5 Les marchands de Paris sont flattés de donner des repas aux officiers des régiments qu'ils fournissent.
DUCLOS, in LITTRÉ.

(xiii^e). Par ext. Accomplir, faire (une action concrète généralement longue, demandant un effort). → aussi ci-dessous, infra cit. 12. — Loc. Vx. *Fournir une carrière** (d'abord t. de manège, 1671), la parcourir jusqu'au bout (fig. → *Carrière*, supra cit. 21). — Mod. *Fournir une course*. ⇒ *Accomplir*. *Fournir un parcours d'une seule haleine* (⇒ *Étape*, cit. 6).

B. Donner, procurer. ♦ 1. (V. 1190). *Fournir* (qqch.) à (qqn). *Fournir le vivre et le couvert à des réfugiés*. *Fournir du travail à un chômeur*. *Fournir du secours, une aide à qqn*. — Prêter. *École primaire qui fournit les livres aux élèves*. *Fournir des troupes à un allié, un contingent*. *Fournir un supplément, un surplus*. ⇒ *Suppléer*. — (1865). Spécialt. *Fournir une carte, et, absol. fournir* : jouer une carte de la couleur demandée. *Vous n'avez pas fourni à trèfle, et maintenant vous en jouez !* — (1580). Abstrait. *Fournir des renseignements à qqn*. *Je vous en fournirai les moyens*. *Fournir un prétexte* (→ *Adoucissement*, cit. 5 ; *étourderie*, cit. 1), *un alibi* (cit. 2). *Fournir un aliment* (cit. 6) à la curiosité publique, *des armes** à l'adversaire ou contre soi-même. *Fournir des exemples* (cit. 28), *des idées, des arguments* (→ *Farine*, cit. 6). *Le hasard nous fournit une occasion*. *Sa mémoire lui fournit une citation, un exemple*. *Fournir matière à des conjectures, à un procès, à discussion*.

6 Les comparaisons (...) ne leur fournissent aucune idée de l'éloquence.
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 29.

7 Voici de gentilles pâquerettes, dit-il, et de quoi fournir bien des oracles à toutes les amoureux du pays.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VIII.

8 De tempérament un peu sec, son cœur ne fournit pas à sa pensée un aliment suffisant (...)
GIDE, la Symphonie pastorale, p. 112.

9 (...) il n'était pas fâché qu'on ne l'eût pas pris au mot, et qu'on insistât pour lui fournir les garanties qu'il ne réclamait pas.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XII, p. 93.

(1690). Spécialt. ⇒ *Exposer, présenter, produire*. *Fournir ses dépenses, ses comptes*. *Il devra fournir les pièces nécessaires*. *Je peux en fournir la preuve*. ⇒ *Apporter*. *Fournir ses griefs, une caution, ses défenses* (→ *Audience*, cit. 16). *Fournir des raisons* (⇒ *Alléguer*), *une série d'arguments* (⇒ *Aligner*).

♦ 2. (En parlant d'entreprises économiques, commerciales, financières). Procurer (qqch. à un client). *Ce magasin nous fournit tous les produits d'épicerie*. ⇒ *Livrer, vendre*. *Fournir au client ce qu'il désire*. ⇒ *Servir*. *Cette banque a fourni à la Société les premiers fonds*. *Fournir des armes, du matériel, des vivres à une armée, à un pays*. ⇒ *Équiper* ; *fournisseur, munitionnaire* (→ *Appareux*, cit. 1). — (Sans compl. ind.). *Entrepreneur qui offre de fournir des biens ou des services à certaines conditions*. ⇒ *Soumissionner* (→ aussi *Entreprise*, cit. 12). *Ce tailleur n'accepte pas qu'on fournisse l'étoffe ; il la fournit lui-même*.

10 (...) il n'en résulte (de la guerre) que la misère des peuples : il y a seulement, de part et d'autre, cinq ou six cents personnes qui font des fortunes immenses à fournir le nécessaire et le superflu aux meurtriers enrégimentés.
VOLTAIRE, Lettre à M^{me} la duchesse de Saxe-Gotha, 31 juil. 1761.

♦ 3. (Av. 1662). *Fournir* (qqch.). ⇒ *Produire*. *Vignoble qui fournit un vin estimé*. *C'est une espèce qui fournit d'excellents fruits*. *Huile fournie par certaines graines*. *Le Brésil fournit la majeure partie du café mondial* (→ *Constitution*, cit. 5). — *Remède qui fournit à l'organisme déficient les substances qui lui manquent* (→ *Antitoxique*, cit.).

11 Si votre vache vous donne un coup de corne, ne soyez pas si fou que de la tuer, dans votre rage ; qui vous fournira du lait alors que vous serez au lit ?
G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, IV, XX.

(1890). Être la source de, procurer. *Cette école fournit les meilleurs ingénieurs, des spécialistes, des cadres*. *Cette famille a fourni à la nation de nombreux hommes d'État*.

12 (Cette famille) par exemple, qui avait fourni plusieurs ecclésiastiques de valeur, entre autres le dernier évêque de Navarrenx (...)
P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, v. p. 166.

Fig. *Il est capable de fournir une grosse somme de travail*. *Il a dû fournir un effort considérable*. ⇒ *Faire* (→ *Adaptation*, cit. 2). *Travail fourni par une machine*.

L'ingénieur qui s'appliquerait à composer un appareil automatique susceptible de fournir, dans toutes les dimensions de l'espace, le nombre d'opérations motrices (...) que l'on peut exiger d'une main humaine (...)
G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, XV, p. 221.

Sports. *L'équipe a fourni un jeu, une prestation remarquable*.

★ II. (1538). Trans. ind. Vieilli. **FOURNIR À...** : contribuer, en tout ou en partie, à... ⇒ **Participer**. *Fournir à la dépense, aux frais, à l'entretien de qqn*. *Famille qui fournit aux besoins d'un fils qui fait ses études*. ⇒ **Satisfaire, subvenir**.

Prince prodigue, exécration en dépenses.
De qui pour fournir à ses folles bombances.
De ses sujets rongera tous les os.
Boira le sang, haussera les impôts (...)
RONSARD, la Franciade, IV.

(...) si on ne fait la paix, ils déclarent qu'ils ne fourniront plus aux frais de la guerre.
RACINE, les Campagnes de Louis XIV.

Attentif comme un père, il fournissait à tous mes besoins (...)
BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 265.

Fig. et vx. *Il ramasse là de quoi fournir à son bavardage* (→ *Caquet*, cit. 4). — Vx. *On ne saurait fournir à tout* (⇒ *Suffire*).

Ma foi ! me trouvant las, pour ne pouvoir fournir
Aux différents emplois où Jupiter m'engage (...)
MOLIÈRE, Amphitryon, Prologue.

Il s'en va temps que je reprenne
Un peu de forces et d'haleine
Pour fournir à d'autres projets.
LA FONTAINE, Fables, VI, Épilogue.

► **SE FOURNIR** v. pron. → ci-dessus, supra cit. 5.

► **FOURNI, IE** p. p. adj.

♦ 1. (Au p. p. → ci-dessus, cit. 2). *Connaissances fournies par l'expérience* (→ *A priori*, cit. 2). *Travail fourni par une machine*. *L'effort fourni est important*. — *Fourni de...*

♦ 2. **BIEN FOURNI** : bien approvisionné, pourvu, rempli. *Une table, une bibliothèque bien fournies*. *Une librairie vraiment bien fournie*. — REM. Ne pas confondre avec *achalandé*, qui est couramment, mais, selon certains puristes, à tort, pris dans ce sens.

(...) sans épisodes, j'eusse bien pu en composer une comédie de cinq actes bien fournis, et avoir encore de la matière de reste.
MOLIÈRE, les Fâcheux, Avertissement.

♦ 3. Où la matière abonde. *Une barbe, une chevelure particulièrement fournie*. ⇒ **Dru, épais**. *Rendre un son plus plein, plus fourni*. ⇒ **Étoffé**.

Je parlais en emportant un panier peu fourni, tandis que mes camarades apportaient d'abondantes provisions.
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 774.

L'extrémité de son poil court et fourni brille, s'élève au soleil comme fait l'hermine.
COLETTE, la Paix chez les bêtes, Nonoche.

CONTR. Frustrer, priver ; dégranger, démunir. — Ôter, refuser, retirer. — Soustraire (se). — (Du p. p.) Dénué, pauvre, vide. — Clairsemé, rare.

DÉR. Fourniment, fournissement, fournisseur, fourniture.

COMP. Parfournir.

HOM. V. Fournil.

FOURNISSEMENT [furnismã] n. m. — Déb. xiii^e, *fornissement* ; de *fournir*.

♦ 1. (1723). Comm. Apport de chaque associé au fonds commun dans une société.

♦ 2. (1804). Dr. Action d'établir des lots entre copartageants. *Compte de fournissement*. — Remise (du lot) à chaque copartageant.

FOURNISSEUR, EUSE [furnisœr, øz] n. — 1415 ; repris xviii^e ; de *fournir*.

♦ 1. (1723). Comm. Apport de chaque associé au fonds commun dans une société.

♦ 2. (1804). Dr. Action d'établir des lots entre copartageants. *Compte de fournissement*. — Remise (du lot) à chaque copartageant.

FOURNISSEUR, EUSE [furnisœr, øz] n. — 1415 ; repris xviii^e ; de *fournir*.

♦ Personne qui fournit des marchandises, des denrées à un client. ⇒ **Approvisionneur, pourvoyeur, ravitailleur**. — (1636). Vx. *Fournisseurs militaires, fournisseurs des troupes, de l'armée* (→ *Commerce*, cit. 8). *Fournisseur d'une cantine*. ⇒ **Entrepreneur**.

De 1793 à 1799, du Bousquier fut entrepreneur des vivres des armées françaises (...)
BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 224.

Cour. Commerçant, marchand. *Changer de fournisseur* (→ *Consummation*, cit. 4). *Régler quelques dettes chez les fournisseurs du quartier*. *Fournisseur étranger*. ⇒ **Correspondant**. *Coopérative* (cit. 2) où le consommateur devient son propre fournisseur.

L'apothicaire se montra le meilleur des voisins. Il renseigna M^{me} Bovary sur les fournisseurs, fit venir son marchand de cidre tout exprès (...)
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, III.

Réglés les fournisseurs et le loyer, il nous restait encore largement de quoi vivre (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 414.

(xx^e). Appos. *Les pays fournisseurs de la France* : ceux qui vendent à la France (opposé à *client*).

Comptab. *Compte fournisseur et compte client*. *Fiche fournisseurs*.

FOURNITURE [furnityrã] n. f. — 1393 ; *forneiture*, fin xii^e ; de *fournir*.

♦ **1.** Action de fournir (qqch. à qqn). *La fourniture des vivres à un groupe (par qqn). Être chargé de la fourniture des vivres, du fourrage.* ⇒ **Approvisionnement, livraison** (→ Étape, cit. 3). *Avoir, entreprendre, faire la fourniture des chaussures militaires. Obtenir un marché** (cit. 18) *de fourniture.* ⇒ **Entrepreneur.**

Il s'agit pourtant ici de la paix : on juge fort inamical, outre-Rhin, les fournitures de guerre à la Serbie, qui peut toujours être le brandon d'un incendie européen (...). ARAGON, *les Beaux Quartiers*, III, III.

♦ **2.** (1596). Surtout au plur. Ce qu'on fournit, ce qu'on livre. ⇒ **Provision. Contrebande de fournitures militaires. Fournitures de couchage complètes, demi-fournitures, à l'usage du soldat. Fournitures dues à des soldats.** ⇒ **Prestation.**

(1690). Ce que fournissent, en dehors de la matière principale qui, elle-même, leur est fournie, les artisans à façon (tailleurs, couturiers, tapissiers...). *Il m'a pris tant pour la façon et tant pour les fournitures. Le prix du tissu était avantageux, mais la couturière m'a compté très cher les fournitures.* — (Fin XIX^e). Petit outillage nécessaire à l'exercice d'un métier. *Fournitures pour dentiste.* — Techn. Petites pièces de peau qu'utilise le gantier.

Dr. comm. Livraisons faites par des commerçants à des non-commerçants, pour des besoins non commerciaux.

♦ **3.** (Fin XIX^e). *Fournitures de bureau, fournitures scolaires* : petit matériel de bureau ou d'écolier (crayons, gommes, papier...).

♦ **4.** (1680). Cuis. Fines herbes que l'on mêle à la salade. ⇒ **Assaisonnement.**

1. FOURRAGE [furaʒ] n. m. — XIII^e; *fuerre*, v. 1155; de l'anc. franç. *feurre*, francique *fodr, *fodar « paille ».

♦ Nourriture pour le bétail, constituée par les tiges, les feuilles, les graines, les racines, les tubercules de certaines plantes (dites *fourragères**) ; ces plantes. *Cette plante constitue, fournit un excellent fourrage. Principaux fourrages* : ajonc, alpestré, avoine, betterave, carotte, chicorée, chou, colza, crételle, drèche, farouch, fenugrec, féverole, fléole, flouze, fromental, gesse ou jarosse, houle ou houque, lentille, lotier, lupin, lupuline, luzerne, luzule, maïs, mélilot, mélique, millet, minette (ou petite luzerne), moha, navet, navette, panais, pied-d'oiseau, pois, pomme de terre, rave, ray-grass, rutabaga, sainfoin, sarrasin, seigle, sorgho, spergule, topinambour, tourteau, trèfle, vesce, vulpin... *Fourrages de prairie naturelle, artificielle* (→ Culture, cit. 6; faucher, cit. 1). *Fourrage de fin d'hiver.* ⇒ **Hivernage. Fourrage vert***, brouté sur place ou coupé pour être mangé à l'étable; *fourrage sec*, récolté et séché pour être consommé ultérieurement. *Parc, silo, grenier à fourrage. Presse à fourrage. Botte, tresse*, biscuit de fourrage. Préparation de fourrage.* ⇒ **Provende. Apporter** (cit. 5) *du fourrage aux bestiaux.*

(...) les fourrages verts sont gorgés d'eau (75 à 80 p. 100), tandis que les fourrages secs renferment moins du cinquième de leur poids en eau : les animaux devront donc en consommer beaucoup moins pour absorber la même quantité d'éléments nutritifs. Omnium agricole, art. *Fourrages.*

Spécialt et vx. Herbe qu'on coupe pour la nourriture des chevaux (à l'armée). *Faire du fourrage.* ⇒ **Fourrageur** (→ Croiser, cit. 6).

DÉR. 1. **Fourrager**, 2. **fourrageur**.

COMP. **Affourager**.

HOM. 2. **Fourrage**; formes du v. 1. **fourrager**.

2. FOURRAGE [furaʒ] n. m. — 1489, *fourage* « métier de fourreur »; de *fourrer*.

♦ **1.** (1836). Mar. Action d'envelopper (un cordage, un câble) d'un revêtement protecteur; résultat de cette action.

♦ **2.** (1930). Action de doubler (un vêtement) de fourrure. *Le fourrage d'une pelisse.* — Résultat de cette action. *J'ai fait mettre un fourrage à mon manteau.*

♦ **3.** Cuis. Action de fourrer (un gâteau...) de crème, de confiture... ; la garniture elle-même. *Le fourrage et le nappage.* « *Ce fourrage a le goût caractéristique de l'arôme praliné artificiel* » (*le Nouvel Obs.*, n° 998, 23 déc. 1983, p. 53).

HOM. 1. **Fourrage**; formes du v. 1. **fourrager**.

FOURRAGEMENT [furaʒmɑ̃] n. m. — Fin XIX^e, Huysmans; le mot est attesté au XVI^e (1553), et en 1606 comme dérivé de 1. *fourrage* (l., 1.); de 1. *fourrager* (l., 2.).

♦ Rare. Action de fourrager, de fouiller.

1. FOURRAGER [furaʒe] v. — Conjug. *bouger*. — 1357; de 1. *fourrage*.

★ I. V. intr. ♦ **1.** Vx. Couper, faire du fourrage (particul., en parlant des troupes qui ravageaient la campagne pour approvisionner leurs chevaux). *Soldats qui fourragent dans la campagne.*

(Ils) vinrent loger en un beau pré, où ils trouvèrent assez à fourrager pour leurs chevaux (...). FROISSART, I, l. 44, in LITTRÉ.

Trans. (1760). Régional (Suisse). Distribuer le fourrage à (du bétail). ⇒ **Affourager. Fourrager les bêtes.** — Absolument :

Je fus promptement au courant de tous les travaux : faucher, traire, atteler, hacher la paille, fourrager; je faisais l'ouvrage d'un homme. 1.1

C.-F. RAMUZ, *Vie de Samuel Belet*, p. 30.

♦ **2.** (1691). Fig. et fam. Chercher en remuant, en mettant du désordre. ⇒ **Fouiller, fourgonner, fureter. Fourrager dans un tiroir, dans des papiers. Fourrager dans sa barbe** (cit. 16). *Rat qui fourrage dans la terre* (→ Creuser, cit. 2).

Absolt et vx. → cit. 2, La Bruyère.

Il cherche, il fourrage, il crie, il s'échauffe (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XI, 7.

Joseph se leva, fourragea dans les fleurs rares de ses jardinières, et fit un charmant, un délicieux bouquet (...). BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 455.

Après un moment de silence, les tuiles remuèrent de nouveau, et quelque chose racla le mur de la maison. Je pensai à l'échelle. Je ne bougeai pas. J'écoutai. On fourrageait là-haut dans le volet qui du reste semblait tenir bon.

H. BOSCO, *le Sanglier*, p. 167.

(...) elle fourrage nerveusement des dix doigts dans ses cheveux (...)

Hervé BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 188.

Fig. et vx. *Cet auteur a fourragé dans tous les grands romans du siècle.* ⇒ **Compiler, plagier.**

★ II. V. tr. (1684). ♦ **1.** (XIV^e, « ravager en s'approvisionnant en fourrage », le sujet désigne des troupes). Fig. et vx. ⇒ **Dévaster, ravager, saccager.** Sujet n. d'animaux. *Le troupeau a fourragé cette pièce de blé* (Académie).

Les gens dont mon gibier aura fourragé la récolte. ROUSSEAU, *Émile*, IV.

♦ **2.** Mettre en désordre en manipulant, en fouillant...

(...) secundo, j'y étais à l'abri des incursions de Séraphie qui chez mon grand-père venait, quand elle avait le diable au corps plus qu'à l'ordinaire, visiter mes livres et fourrager mes papiers. STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, 19.

Mais elle se priva du plaisir de fourrager ces cheveux dorés, d'offrir son bras nu à cette bouche brillante. COLETTE, *la Chatte*, p. 89.

Il s'éveilla comme la nuit tombait et resta pendant plus d'un quart d'heure à fourrager sa tignasse en bâillant. G. DUHAMEL, *Salavin*, V, XV.

DÉR. **Fourragement**, 1. **fourragère, fourrageur.**

HOM. V. 2. **Fourrager**, 1. **fourragère**, 2. **fourragère.**

2. FOURRAGER, ÈRE [furaʒe, ɛʁ] adj. et n. — 1829; de 1. *fourrage*.

♦ **1.** Qui fournit du fourrage (usité surtout au fém.). *Plantes, cultures fourragères.* ⇒ 1. **Fourrage. Le trèfle, la luzerne et le sainfoin, principales plantes fourragères cultivées en France. Betterave* fourragère. Chou* fourrager. Arbres fourragers.**

(...) la culture du pays était toute aux céréales et aux plantes fourragères.

ZOLA, *la Terre*, I, III.

♦ **2.** (1872). Qui a rapport au fourrage. *La culture fourragère.*

HOM. Formes du v. 1. **fourrager**. — (Du fém.) 1. **Fourragère**, 2. **fourragère.**

1. FOURRAGÈRE [furaʒɛʁ] n. f. — 1822; substantivation de 1. *fourrage* au fém.

♦ **1.** (1822). Champ* consacré à la production du fourrage. *Fourragère de luzerne.*

♦ **2.** (1836). Cadre en bois à claire-voie, placé aux extrémités d'une charrette et servant au transport du fourrage. — Par ext. La charrette elle-même. — T. milit. Charrette à fourrage des régiments de cavalerie, affectée à des transports divers.

Pendant qu'on chargeait les sacs et les bagages sur deux fourragères, le détachement forma les faisceaux. J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 345.

(...) la vieille charrette-ambulance, sorte de fourragère blanche à croix bleue, dont les brancards inutiles se perdaient dans l'herbe et les tamaris.

Geneviève DORMANN, *le Bateau du courrier*, p. 72.

♦ **3.** (Régional). En Suisse, Partie de l'étable où l'on prépare le fourrage et d'où on le distribue dans les rateliers.

HOM. 2. **Fourragère**. — Fém. de 2. **fourrager**. — Forme du v. 1. **fourrager**.

2. FOURRAGÈRE [furaʒɛʁ] n. f. — 1850; p.-ê. d'un sens virtuel de 1. *fourrager, corde fourragère* « corde pour serrer le fourrage ».

♦ Ornement de l'uniforme militaire ou insigne formé d'une tresse agrafée à l'épaule, entourant le bras et se terminant par des aiguillettes* de métal. *La fourragère, décoration collective conférée lors des deux dernières guerres aux corps qui se sont particulièrement distingués à l'ennemi, est portée par tous les officiers et soldats de l'unité décorée, et attachée au drapeau. Fourragère verte, jaune, rouge, correspondant à la croix de guerre, la médaille militaire, la légion d'honneur. Fourragère double cumulant deux décorations. Porter la fourragère.*

Rien que sa façon de hocher la tête en répétant : « Je crois qu'ils nous ont... » aurait découragé un régiment à fourrager.

R. DORGELES, les Croix de bois, XV.

HOM. 1. Fourragère. — Fém. de 2. fourrager. — Forme du v. 1. fourrager.

FOURRAGEUR [furaʒœʁ] n. m. — 1367; de 1. fourrager.

♦ 1. Vx. Cavalier qui fourrageait pour les chevaux, en avançant sur le terrain ennemi.

(1553). Par ext. et vx. Maraudeur.

♦ 2. (1841). Cavalier d'un peloton qui combattait en ordre dispersé. (...) Angélo était un soldat de métier et, en fourrager, il avait de l'instinct.

J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 15.

Loc. En fourrageurs : en ordre dispersé. Charger en fourrageurs.

♦ 3. (Av. 1859). Fig. et littér. Personne qui prend son bien çà et là. ⇒ Pillard (fig.); compilateur. — REM. Dans ce sens le fém. fourrageuse est possible.

FOURRE [fʊr] n. f. — 1444, *forre* « gaine d'épée », Fribourg; anc. franç. *fuerre*; francique **fôdr* « étui, gaine ».

Régional (Suisse).

♦ 1. Taie d'oreiller, housse d'édredon.

Cet édredon difforme qu'il retire sur lui, la plume entassée qu'il fouette afin de l'égaliser dans sa fourre. A. L. CHAPUIS, la Moisson sans grain, p. 79.

♦ 2. Par ext. Housse ou couverture protectrice *Fourre de livre* (⇒ Couvre-livre), *de disque* (⇒ Pochette), *de coussin* (⇒ Housse).

HOM. Four; formes du v. fourrer.

1. **FOURRÉ, ÉE** [fʊrɛ] p. p. adj. ⇒ Fourrer.

2. **FOURRÉ** [fʊrɛ] n. m. — 1761; (bois) *fourré*, 1694; p. p. substantivé de *fourrer*. ⇒ Fourrer.

♦ Ensemble ou massif épais et touffu de végétaux de taille moyenne, et d'arbustes à branches basses. *Fourrés d'un bois*. — REM. *Fourré* s'emploie surtout pour les plantes, les arbres non cultivés. — *Fourré de broussailles* (cit. 1), *de ronces*. ⇒ *Buisson* (⇒ Fascine, cit. 1). *Fourré d'aloès* (cit. 1). *Les loups se retirent dans les fourrés* (⇒ Débouché, cit. 1). *Se cacher dans un fourré, derrière un fourré*. ⇒ *Broussaille* (sing.).

1 Dans les lieux plus découverts je voyais çà et là, sans ordre et sans symétrie, des broussailles de roses, de framboisiers, de groseilles, des fourrés de lilas, de noisetier, de sureau, de seringat, de genêt, de trifolium, qui paraient la terre en lui donnant l'air d'être en friche.

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, Lettre XI.

2 Ce n'était pas une petite affaire d'arriver à cette clairière (...) En ligne droite, par le fourré, qui est là singulièrement épais, très épineux et très agressif, il fallait une grande demi-heure. HUGO, les Misérables, V, t. 1.

3 En gagnant le fond de la gorge, la végétation va s'épaississant et forme un fourré impénétrable (...). Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 142.

HOM. 1. Fourré; formes du v. fourrer.

FOURREAU [fʊro] n. m. — 1080, *furrel*, *Chanson de Roland*; dér. de l'anc. franç. *fuerre*, du francique **fôdr* « fourreau », homonyme de **fôdr* « fourrage ». ⇒ Fourrer.

♦ 1. Enveloppe* allongée, destinée à recevoir une chose de même forme, et, spécial, une arme blanche, pour la préserver quand on ne s'en sert pas. ⇒ *Étui, gaine*. *Fourreaux d'armes blanches*. *Fourreau de sabre, de baïonnette*. *Fourreau d'épée*. *Anciens fourreaux de bois, de cuir garni de cuivre; fourreaux en tôle d'acier*. *Corps, bouterolle*, chape** (entrée), *frettes* d'un fourreau*. *Une bélière permet de suspendre le fourreau au ceinturon*. *Faux fourreau* : second fourreau qui protège le véritable fourreau. — (1865). *Tirer l'épée du fourreau* (⇒ *Dégainer*); et, fig., commencer les hostilités. *Remettre l'épée au fourreau* (⇒ *Reingainer*); et, fig., faire la paix.

1 (...) Jacques 1^{er}, avec beaucoup de couraige, sentit toute sa vie un frémissement involontaire quand on tirait une épée du fourreau.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Influence.

Par métaphore :

2 Le glaive de la justice n'a pas de fourreau.

J. DE MAISTRE, les Soirées de St-Petersbourg, À propos de Voltaire.

3 Une volonté de fer pour résister, une âme d'acier fin dans un fourreau de glace (...). André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III.

Loc. prov. (1752). *L'épée, la lame use le fourreau* : une trop grande activité de l'esprit use, épuise.

4 Il y a un proverbe qui dit : Le couteau use la gaine, l'épée le fourreau, l'esprit le corps. M^{me} DE MAINTENON, in LAFAYE, Dict. des synonymes, Suppl., p. 156.

5 Comment peut-on tomber dans cet état à la fleur de l'âge, sans avoir aucun viscère vicié, sans avoir rien fait pour détruire sa santé? L'épée use le fourreau, dit-on quelquefois. Voilà mon histoire. Mes passions m'ont fait vivre, et mes passions m'ont tué. ROUSSEAU, les Confessions, V.

(En parlant d'objets allongés autres que des armes). *Fourreau de rasoir* (⇒ *Asperger*, cit. 4). *Fourreau de parapluie, en soie, en cuir*.

♦ 2. Ce qui recouvre qqch. d'allongé et en épouse la forme. *Fourreau de doigt*. ⇒ *Doigtier*.

♦ 3. (1554). Zool. Repli cutané protégeant la verge de certains animaux (cheval, etc.).

La partie libre de la verge qui prolonge la partie fixe reste enfermée dans un repli cutané appelé *fourreau*. Lors de la miction (émission d'urine) ou lorsque l'animal se prépare à l'accouplement (érection), cette partie libre vient au dehors du fourreau. Nouveau Larousse agricole, p. 623.

Bot. Enveloppe d'un épi naissant.

♦ 4. (V. 1780). Robe* de femme très étroite, dont le haut et la jupe moulent le corps (⇒ *Forme*, cit. 24). *Fourreau court*. *Fourreau long pour le soir*. *Tunique portée sur un fourreau de satin noir*. — Par appos. *Robe, jupe fourreau*.

Une étroite robe, ou, pour mieux dire, un fourreau de gaze transparente, moulait exactement les contours juvéniles de son corps élégant et frêle. 7

Th. GAUTIER, le Roman de la momie, I.

Du long fourreau de lainage bleu où sa taille pleine ondulait, sortaient deux bras ronds et fins, nus jusqu'à l'épaule (...). Alphonse DAUDET, Sapho, I.

Vx. Robe d'enfant très étroite.

Justine en larmes va trouver son curé; elle lui peint son état avec l'énergie candide de son âge (...) Elle était en petit fourreau blanc; ses beaux cheveux négligemment repliés sous un grand bonnet (...). SADE, Justine... t. I, p. 11. 8

Régional (Suisse). Vieilli. Grand tablier de femme couvrant tout le corps et réservé aux travaux salissants.

FOURRER [fʊrɛ] v. tr. — V. 1175, *forrer*; de l'anc. franç. *fuerre* (⇒ *Fourreau*), p.-ê. avec infl. de *fuerre* « paille » (Guiraud).

★ 1. ♦ 1. Vx. *Fourrer* (qqch.) de, avec (qqch.) : doubler* intérieurement ou extérieurement (qqch.). ⇒ *Garnir*. — (Mil. xv^e). *Garnir extérieurement* (qqch.) de... ⇒ *Enrober, envelopper*.

Et de peur que ses frères en montant ne fissent (du) bruit, elle la couvrit (l'échelle) et fourra de laine (...). J. AMYOT, Pélépides, 65. in LITTÉRÉ. 1

(1680, dans un autre sens). *Fourrer une médaille, une pièce, l'évidoir pour remplacer le métal précieux par un métal ordinaire*. ⇒ *Entage*.

(1691). Mar. *Fourrer un cordage**, l'entourer (avec du bitord*, du merlin...) pour le préserver de l'humidité, du frottement (⇒ *Fourrure*, I.). *Mailloche* à fourrer*.

♦ 2. (V. 1240). Mod. Garnir intérieurement (qqch.). *Fourrer des bonbons avec de la confiture* (⇒ ci-dessous, *Fourré*).

♦ 3. (XIII^e). Doubler de qqch. qui tient chaud, et particulièrement de fourrure (⇒ *Fourrure*, II.). « Ce vieillard a fait fourrer son justaucorps, il a son manteau doublé de panne, de ratine » (Furetière, 1690). — REM. À la forme active, *fourrer* ne s'emploie plus guère que pour « doubler de fourrure ». *Fourrer un manteau avec du lapin*.

On en pourrait fourrer (de la peau de l'ours) plutôt deux robes qu'une. 2

LA FONTAINE, Fables, v. 20.

★ II. ♦ 1. (XV^e). Fam. *Fourrer* (qqch.) dans (qqch.) : faire entrer (comme dans un fourreau). *Fourrer ses mains dans ses poches*. *Fourrer son bras dans un trou*. *Fourrer ses doigts dans son nez*. *Il se fourra le nez dans son assiette* (cit. 17). *Il s'est fourré une écharde, une épine dans le doigt* (Académie). ⇒ *Enfoncer*.

Ulysse eut envie de lui fourrer son épée dans le cœur (...) c'est-à-dire de la fourrer jusqu'aux gardes dans un si grand corps (...). 3

RACINE, Remarques sur l'Odyssee, IX.

Le Dabou fourre ses doigts dans l'orifice de la prise de courant. 4

G. DUHAMEL, les Plaisirs et les Jeux, III, VIII.

Au participe passé :

Wazemmes, les mains fourrées dans ses poches, hochait la tête d'un air de résignation navrée (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 276. 5

(1932). *Il s'en est fourré jusque-là* : il s'est gavé de nourriture, et, au fig., il s'en est donné jusqu'à satiété.

Je l'ai entrevu ce matin en me souvenant du geste prophétique qu'il faisait, cinquante pages plus tôt, en chantant gaiement : « Je vais m'en fourrer, fourrer jusque-là ! » J. GREEN, Journal, La terre est si belle, 7 mai 1977, p. 131. 5.1

REM. Il s'agit d'un air de la *Vie parisienne* d'Offenbach.

Loc. fig. et fam. (1690). *Fourrer son nez* (cit. 34) *partout* : faire preuve d'indiscrétion.

(1880). *Se fourrer le doigt dans l'œil, dans l'œil jusqu'au coude* : se tromper*. ⇒ *Doigt*.

Ah bien! mon petit, en voilà qui se fourrent le doigt dans l'œil! 6

ZOLA, Nana, IX, p. 325.

♦ 2. (Fin xvii^e). Vulg. *Fourrer (un, une partenaire)* : posséder sexuellement.

Alors mézigue, gracieux comme des pétales de pêcher dans le vent fou du matin, j'aborde la préposée (...) et je lui montre confidentiellement ma carte de police comme s'il s'agissait d'une photo cochonne représentant M^{me} Gold Amer (sic) en train de se faire fourrer par un dalmatien. 6.1

SAN-ANTONIO, Remets ton slip, gondolier!, p. 18.

Tu vas pas me faire croire que t'as réussi à le fourrer? 6.2

Jean GENET, Querelle de Brest, p. 300.

♦ 3. (1580). Fam. Faire entrer (avec plus ou moins de soin, de brutalité, d'à-propos...) ⇒ *Enfourner, fichier, 2. flanquer; mettre*. *Fourrer des objets dans un sac, une boîte, un tiroir, un meuble*. *Fourrer*

qqch dans la main de qqn (→ Exploit, cit. 8). *Fourrer une valise sous un meuble, un mouchoir sous son oreiller.* — (1732). *Fourrer qqn en prison, au bloc, l'emprisonner**, l'incarcérer sans égards. ⇒ 2. **Flanquer**, 1. **foutre** (fam.); → Cachot, cit. 1; dénonciation, cit. 1.

- 7 Parbleu! je l'ai fourré dans notre salle basse (...) RACINE, les Plaideurs, II, 11.
 8 Je connais un peu les lois de Catalogne, allez chercher le corrigidor pour me fourrer ces drôles en prison. BALZAC, les Ressources de Quinola, III, 10.
 9 En un instant le petit fut monté, poussé, traîné, tiré, bourré, fourré dans le trou sans avoir eu le temps de se reconnaître (...) HUGO, les Misérables, IV, VI, II.
 10 Ce fut toute une affaire ensuite, quand il voulut fourrer le cochon au fond d'un sac, qu'il avait apporté sous sa blouse. La toile mûre creva, les pattes de l'animal passèrent, ainsi que le groin. ZOLA, la Terre, II, VI.
 11 Un panier, dit Simon, c'est pratique. On y fourre tout ce qu'on veut. FRANCIS CARCO, les Belles Manières, III, IX.
 12 (...) il m'a demandé si je portais un tricot, un bon tricot bien chaud. J'ai dit que oui, mais il ne voulait pas me croire et il voulait à tout prix fourrer ses doigts sous mon tablier. J. GREEN, Léviathan, II, III.

Loc. fig. (1690). *Fourrer* (qqch.) dans la tête, le crâne... (de qqn), soit pour le faire apprendre*, soit pour le faire croire*, accepter. *Il fut difficile de lui fourrer dans la tête les premières notions d'algèbre. On lui a fourré dans l'esprit qu'il était incapable de réussir* (⇒ **Persuader**). *Je ne sais qui vous a fourré de telles idées dans la tête.* — (1713). *Il s'est fourré cette idée dans la tête et ne veut pas en démordre.*

- 13 (...) qu'on me dise qui diable lui ■ fourré dans la tête de ne plus vouloir prendre leçon de don Bazile! BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, III, 1.
 (Vx). *Fourrer qqn dans une société.* ⇒ **Introduire**. — Mod. (Abstrait). *Fourrer qqn dans une mauvaise affaire.* — Loc. fig. et fam. (1890). *Fourrer* (qqn) dedans. ⇒ **Leurrer**, **tromper**. — REM. S'emploie plus fréquemment à la forme pronominale; les v. *ficher*, 1. *foutre* sont plus courants.

(xx^e). *Fourrer tout le monde dans le même sac**: ne faire aucune distinction entre des personnes différentes.

Insérer* mal à propos, mettre sans discernement. *Il ne peut raconter une histoire sans y fourrer des proverbes* (⇒ **Farcir**). *Ce candidat a fourré dans son devoir tout ce qu'il savait.* — Loc. *Fourrer son grain de sel**.

- 14 Le public se mêlerait de tout, voudrait fourrer dans tout son petit intérêt. P.-L. COURIER, Pamphlets politiques, Pl., p. 36.

♦ 4. (1690). Fam. Déposer, mettre, placer sans soin. *Fourrez tout sur la table, au milieu de la pièce, nous rangerons plus tard. Il a fourré mes affaires avec les siennes.* — (1890). *Qu'ai-je fait de mon stylo, où ai-je pu le fourrer?*

- 15 Et puis où fourrer tout le fouillis: les vêtements, les malles, le reste? J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 66.
 16 Gibout, l'auscultant, lui fourra sous le nez sa tête grasseuse (...) MONTHERLANT, les Célébataires, IX.

♦ 5. (1907). Fam. et vx. *Fourrer* (qqch.) à (qqn), donner, flanquer. ⇒ (fam.) **Ficher**, **fourguer**, 1. **foutre**. *Fourrer des coups de pied à qqn. Ils lui ont fourré ce qu'ils avaient de plus laid.* ⇒ (fam.) **Coller**, **refiler**.

- 17 Que Merlin ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. VOLTAIRE, Lettre à Damilaville, 3915, 2 oct. 1767.
 18 (...) on veut faire le malin, et l'on vous fourre des remèdes sans s'inquiéter des conséquences. FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XI.
 19 J'ai failli ne pas entrer. Vous allez nous fourrer la guigne. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, IV, p. 37.

► **SE FOURRER** v. pron.

♦ 1. Vx. Se vêtir de fourrure (→ **Écarlate**, cit. 5).

♦ 2. Se mettre, se placer (dans, ou qqch.). *Se fourrer dans un meuble, sous un meuble pour se cacher. Se fourrer sous les couvertures* (→ **Façon**, cit. 52).

Par ext. et péj. *Se fourrer dans une compagnie* (vx). ⇒ **Insinuer** (s'). *Aller se fourrer chez qqn* (→ **Derechef**, cit. 1), le fréquenter assidûment. *Je ne vois personne; où se sont-ils fourrés?* (Sous la forme passive). *Il est toujours fourré chez X...*

- 20 (...) vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire. MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 2.
 21 Jeannot est avec sa tante, qui doit le mener tantôt à la foire; car il faut toujours que cet enfant soit fourré chez elle, surtout les fêtes (...) MARIVAUX, la Vie de Marianne, III.
 22 Notre homme avait le talent d'intriguer en se fourrant toujours avec les prêtres, et faisant l'empressé pour les servir (...) ROUSSEAU, les Confessions, II.
 23 Voilà huit heures et quart, et je ne me vois point de voyageurs, répondit Pierrotin. Où se fourrent-ils donc? Attelle tout de même. BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 608.
 24 Je voudrais bien savoir (...) pourquoi ma bonne est tout le temps fourrée chez ta femme? Tu peux m'expliquer ça? ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XVII.
 25 C'est un homme qu'on voit à la messe tous les matins, pieux comme une vieille, et toujours fourré chez ses malades, tantôt à l'hospice de ceci, tantôt à la clinique de cela. J. GREEN, Adrienne Mesurat, III, IV.
 Loc. fig. *Ne plus savoir où se fourrer*: ne savoir comment se dérober à la confusion, à la honte qu'on éprouve.
 26 (II) ne savait où se fourrer en se trouvant en présence de cette femme sans être remarqué par elle. BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 903.

♦ 3. *Se fourrer dans une dispute, dans la conversation, s'en mêler mal à propos.* ⇒ **Immiscer** (s').

- Taisez-vous, impertinente. Vous vous fourrez toujours dans la conversation. 27
 MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 12.
Se fourrer dans une mauvaise affaire, dans un guépier, dans les pattes d'un escroc, dans la gueule du loup*...: se mettre dans une situation embarrassante.* ⇒ **Jeter** (se).

C'est un miracle que l'homme dans les pattes de qui vous vous êtes fourré, ce soit moi. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, V, p. 46.
 (...) il les tire du sale pétrin où ils venaient de se fourrer. 29
 CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 308.

Fam. *Se fourrer dedans*: se tromper*, s'abuser*. → **Se foutre*** (1. **Foutre**) dedans.

- Eh bien! voici, cher Amédée; m'est avis que depuis La Rochefoucauld, et à sa suite, nous nous sommes fourrés dedans; que le profit n'est pas toujours ce qui mène l'homme (...) GIDE, les Caves du Vatican, II, 12.

► **FOURRÉ, ÉE** p. p. adj.

★ I. Doublé. ♦ 1. (1671). Garni extérieurement. — (1690). Vx. *Médaille, monnaie fourrée*: fausse monnaie de cuivre recouverte d'or, d'argent. ⇒ **Plaqué** (→ ci-dessus, I., 1.). *Boîte de foin fourrée*: boîte de foin médiocre recouverte de bon foin. — Cuis. *Langue fourrée*: langue de bœuf, de porc, de mouton recouverte d'une autre peau que la sienne avec laquelle on la fait cuire. — Fam. *Langue fourrée*: baiser profond.

♦ 2. (Fin xiv^e). Fig. *Paix fourrée*: paix de pure forme qui cache de mauvais desseins et ne saurait être durable.

- Ces deux confidants avaient fait entre eux une paix fourrée (...) 31
 RETZ, Œuvres, I, 12.

♦ 3. (Fin xvi^e). Escr. **COUP FOURRÉ**: coup porté et reçu en même temps par chacun des deux adversaires.

- Bicarat et Porthos venaient de faire coup fourré. Porthos avait reçu un coup 31.1
 d'épée au travers du bras, et Bicarat au travers de la cuisse. Mais comme ni l'une ni l'autre des deux blessures n'était grave, ils ne s'en escriaient qu'avec plus d'acharnement. A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 74.

(1640). Par métaphore. Moyen par lequel on déjoue un adversaire qui ne se méfie pas en utilisant les faiblesses ou la témérité de son attaque.

- Et contre cet assaut je sais un coup fourré 32
 Par qui je veux qu'il soit de lui-même enfermé (...) MOLIÈRE, l'Étourdi, III, 5.
 Cour. Attaque hypocrite, coup en traître (fam.). ⇒ **Traîtrise**; cf. fam. **Coup en vache**, **vacherie**.

♦ 4. (1865). Garni intérieurement. *Pain fourré*: petit pain ouvert encore chaud et garni de charcuterie. *Gâteau, bouchées, bonbons fourrés* (à la confiture, à la crème).

★ II. Doublé de quelque chose de chaud, et, particulièrement, de fourrure, d'une chaude étoffe.

♦ 1. (xii^e). Vx. Garni extérieurement. *Robe fourrée d'hermine.* — (Fin xiv^e). Par ext. et vx (en parlant de la personne qui la porte). *Docteur fourré d'hermine.*

- (...) madame Trépot que deux chevaux noirs et un cocher fourré comme un boyard 33
 menaient grand train. FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 329.

(1678). **Animaux**. Dont le poil, le duvet est épais. *Un chat bien fourré* (→ **Arbitre**, cit. 5).

- Tous ceux (les oiseaux) des pays froids sont bien fourrés et bien couverts (...) 34
 BUFFON, Disc. sur la nature des oiseaux, Œ., t. V, p. 34.

Une brebis qui allaita son agneau est aussi bien fourrée qu'une ourse. Et parmi les plus chaudes des plus chaudes toisons, celle de la vigogne est digne des premières places (...) 35
 René THÉVENIN, les Fourrures, p. 29.

Par plais. *Les Chats fourrés*: nom donné par Rabelais (V, 11) aux magistrats*, par allus. à leur robe ornée d'hermine (→ **Emmailloter**, cit. 6).

♦ 2. (xvi^e). Mod. Garni intérieurement. *Gants, chaussons fourrés*, doublés de lainage moelleux (⇒ **Molletonné**) ou de fourrure. *Sac fourré pour garder les pieds au chaud.* ⇒ **Chancelière**. *Manteau fourré de vair* (⇒ **Vairé**).

- Ça, donnez-moi son manteau fourré, et des oreillers, que je l'accorde dans sa 36
 chaise. MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 6.

★ III. Par anal. Dense, épais (comme une fourrure). — (1690). Vx. *Lieu, bois, taillis fourré*, dont les arbres, les plantes forment un ensemble épais et touffu. ⇒ 2. **Fourré**. *L'armée se trouvait dans un pays fourré* (Académie).

- On appelle, en termes de Chasse, lieux fourrés, les épiniers et les forts du bois où les bêtes noires font leur demeure. 37
 Dict. de Trévoux, art. *Fourré*.

(...) des bois fourrés et bas, où les vieux arbres mêmes ne s'élèvent jamais bien haut (...) 38
 MICHELET, Hist. de France, III, Bretagne.

DÉR. 2. **Fourrage**, 2. **fourré**, **fourreur**, **fourrière**.

COMP. **Fourre-tout**.

HOM. 2. **Fourré**. — (De certaines formes) **Fourre**.

FOURRE-TOUT [furu] n. m. invar. — 1858; de *fourrer*, et *tout*. Familier.

♦ **1.** Pièce (⇒ **Débarras**), placard, meuble où l'on fourre toute sorte de choses.

Mobilier de bois laqué bleu décoré de petites roses, avec toutes sortes de fourre-tout, liseuses, vide-poches, les chaises dans un mouvement un peu Directoire, un peu Munich, enfin vous voyez. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, XXIII.

1.1 Cinq chambres identiques donnaient sur un couloir peint en ocre (...) Jacques couchait dans l'une, tandis que les autres servaient de fourre-tout.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 43.

En emploi adjectif :

1.2 Dans un angle, une immense armoire fourre-tout offrait tout ce qui était paru sur Kennedy (...). Claude COURCHAY, *La vie finira bien par commencer*, p. 40.

♦ **2.** (1948; **sac fourre-tout**, 1917). Sac de voyage souple et extensible (→ 1. Bis, cit. 4).

♦ **3.** Figuré :

2 Le choix des textes rassemblés dans le premier volume de cette édition est curieux comme signe des temps (...) Aussi bien le vaste fourre-tout lyrique de la *Légende des Siècles* n'a pas fini de livrer ses secrets et d'étonner ses prospecteurs.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 88.

FOURREUR [fʊrœʁ] n. — 1260; de *fourrer*.

♦ **1.** Personne qui s'occupe de pelleterie* (⇒ **Pelletier**), sait travailler les peaux et les fourrures. *Ouvrier fourreur. Triballe* de fourreur.*

♦ **2.** Personne qui confectionne et vend des vêtements de fourrure (→ Argent, cit. 31). *Acheter un renard, un manteau de vision chez un fourreur. Fourreur qui répare, recoupe, teint, entretient les fourrures de ses clients.*

REM. Le fém. normal *fourreuse* n'est pas attesté. *Elle est fourreur.*

FOURRIER [fʊʁje] n. m. — V. 1135, *forier*; de *fuere*. → 1. Fourrage.

♦ **1.** Vx. ⇒ **Fourrageur**. — (V. 1280). Par ext. Ancienn. Officier qui précédait un prince en déplacement pour assurer les logements de la cour.

♦ **2.** Mod. (Littér.). Personne, chose qui annonce ou prépare quelque chose. ⇒ **Avant-coureur**. « *Les fourriers d'été* » (Charles d'Orléans). Loc. *Arriver en fourrier.*

1 (...) cet heureux hymen, qui les charmait si fort (*les vieillards*), devient souvent pour eux un fourrier de la mort. CORNEILLE, *la Suivante*, II, 1.

2 Et la mémoire et l'habitude sont les fourriers de la mort. Car ils introduisent le vieillissement, le raidissement, le durcissement qui sont les expressions mêmes de l'amortissement de la mort.

Ch. PÉGU, *Note conjointe*, Sur Descartes, p. 120.

2.1 Les autorités de Trinity College (...) mises sur leurs gardes par l'arrivée, en fourrier, d'un secrétaire français (ce qui témoigne de la part d'un prince de bien peu de *self-respect*) ont prétendu ne disposer d'aucun appartement, à l'intérieur même du collège. Paul MORAND, *Bouddha vivant*, p. 92.

Loc. fig. (souvent péj.). *Être, se faire le fourrier de* (qqn ou qqch.) : préparer l'arrivée de.

♦ **3.** (1452). Milit. Sous-officier chargé du cantonnement des troupes et du couchage, des distributions de vivres, de vêtements. *Le fourrier de la compagnie*. — Adj. (1872). *Sergent-fourrier* (→ Escouade, cit. 1).

(1883). Mar. Matelot chargé des écritures et de la comptabilité. *L'état de fourrier est une fonction et non un grade*. — Adj. *Quartier-maitre fourrier.*

3 Viennent ensuite plusieurs pages manuscrites portant des noms de navire, avec des cachets bleus, des chiffres et des dates. Les fourriers, gens de goût, ont orné cette partie d'élégants parafes. LOTI, *Mon frère Yves*, I.

REM. Le fém. *fourrière*, devenu d'emploi improbable à cause de *fourrière* (n. f.), est attesté dans la langue class. : (*l'Aurore*) « *cette belle fourrière* » (Corneille).

HOM. Formes du v. *fourrer*.

FOURRIÈRE [fʊʁjeʁ] n. f. — 1268, « grenier à fourrage »; de *fuere*. → 1. Fourrage.

♦ **1.** Vx. Lieu où l'on mettait à l'abri le fourrage* (1. Fourrage), le bois.

♦ **2.** (1839; de la loc. *mettre en fourrière* [un animal saisi, jusqu'au paiement des dettes, des dommages dus par son propriétaire]). Mod. Lieu de dépôt d'animaux errants, de voitures saisis et retenus par la police jusqu'au paiement d'une amende encourue ou de dommages causés. *Les chiens errants, le bétail malade, les animaux surpris en train de causer un dommage sur les terres d'autrui sont conduits à la fourrière. Véhicule abandonné, arrêté en stationnement interdit, qu'une auto-grue emmène à la fourrière. Aller chercher sa voiture à la fourrière. Mettre une voiture à la fourrière, en fourrière. Mise en fourrière*. — Par ext. *Payer la fourrière*, les frais de mise en fourrière, l'amende afférente.

Je lui ai dit que la fourrière gardait les chiens trois jours à la disposition de leurs propriétaires et qu'ensuite elle en faisait ce que bon lui semblait.

CAMUS, *l'Étranger*, IV.

FOURRURE [fʊryʁ] n. f. — 1160, *forreüre*; de *fourrer*.

★ **I.** (1324, « mélange de textiles »; de *fourrer*, I., 1.). Vx ou techn. Ce qui enveloppe extérieurement ou garnit intérieurement. — (1690). Mar. Enveloppe faite de merlin, de bitord dont on entoure un cordage*. *Fourrure de gouttière d'un pont* : pièce de construction formant une ceinture intérieure dans le sens de la longueur du navire.

(1812). Bois de remplissage des pièces de construction. — Techn. Mod. Plaque de tôle que l'on place entre deux pièces à assembler (⇒ **Assemblage**).

★ **II.** Cour. ♦ **1.** Peau* d'animal munie de son poil*, préparée pour servir de vêtement, de doublure, d'ornement. ⇒ **Pelleterie**. *Les fourrures ont constitué les premiers vêtements humains. Fourrure à long poil, à poil ras, à poil dur, à poil ondulé, frisé, bouclé. Fourrure brune, blanche, noire, grise, bleutée, blonde; fourrure unie, tachetée. Fourrure douce au toucher* (→ Chevelure, cit. 5), *lisse, soyeuse, brillante*. — *Chasseur de fourrures*. ⇒ **Trappeur**. *Préparation des fourrures* : lavage, dégraissage, assouplissement, teinture, broissage, peignage, lustrage, dressage. *Industrie, commerce de la fourrure*. ⇒ **Fourreur**. *Principales fourrures* : agneau, armeline, astrakan, breitschwanz, castor, colobe, chat, chèvre, chinchilla, civette, écurcuil, fouine, gazelle, genette, glouton, hamster, hermine ou roselet, isatis, kolinski, lapin, lièvre, lion, loup, loutre, lynx, marmotte, marte ou martre, menuvair, moufette ou scone (skunks), mouton, mouton, murmel, ocelot, opossum, otarie, ours, ourson, panthère, petit-gris, phoque, poulain, putois, ragondin, rat musqué ou ondatra, raton, renard, sable, sarigue, singe, taupe, vigogne, vison, zibeline, zorille... *Fourrure de mouton*. ⇒ **Toison**. — Par anal. (Plumages). *Fourrure de cygne, de grèbe*. — *Imitation des fourrures chères avec des fourrures de moindre prix comme le lapin*, etc. (→ Castorette, herminette...). — *Manteau de fourrure. Col, collet, cravate, étole, boa, parements, manchon, toque... de fourrure. Vêtement doublé* (cit. 7) *de fourrure*. ⇒ **Canadienne, pelisse. Gants, bottes, chaussons doublés de fourrure. ⇒ **Fourrer**, p. p. adj. *Couverture de fourrure*, (plus cour.) *en fourrure. Utilisation de la fourrure dans l'ameublement. Descente de lit en fourrure*. — *Insectes qui détériorent les fourrures* : artisan, dermeste, mite, teigne... *Fourrure pelée, mitée, artisannée, « mangée » par les mites*.**

Dans le cygne, ce duvet est d'une grande finesse, d'une mollesse extrême et d'une blancheur parfaite; on en fait de beaux manchons et des fourrures aussi délicates que chaudes. BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, Le cygne, OE, t. VIII, p. 421.

2 (...) près de là, le marché aux fourrures étalait des dépouilles d'animaux sans nombre, venues soit de la haute Sibérie, soit des bords de la mer Caspienne. — L'ours blanc, le renard bleu, l'hermine, étaient les moindres curiosités de cette incomparable exhibition (...). NERVAL, *les Filles du feu*, « Angélique », I.

2.1 Aux poutres, et dans un ordre admirable, pendaient d'opulentes fourrures, dont pareil assortiment ne se fût pas rencontré aux plus enviables étalages de Regent street (...).

Le regard hésitait entre les fourrures de loups, d'ours gris, d'ours polaires, de loutres, de volvénènes, de visons, de castors, de rats musqués, d'hermines, de renards argentés. J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. I, p. 3.

3 Il caressa un peu la fourrure et un parfum tiède et lourd s'en dégagait. C'est donc ça qui sentait, tout à l'heure. Il caressait la fourrure à rebrousse-poil et il était content. SARTRE, *le Sursis*, p. 193.

(1890). Par ext. Vêtement fait de fourrure. *Ne sortez pas sans votre fourrure. Se couvrir, s'emmitoufler de fourrure* (→ Boule, cit. 1). *Femme qui aime les bijoux et les fourrures*. — *Fourrure de chanoine*. ⇒ **Aumusse. Fourrure de magistrat**.

3.1 Les hautes bourgeoises de Munich sortaient des églises, et tout ce que recélaient en fourrures la capitale, du renard bleu à la loutre et à la belette, dirigeait leurs portées vers les retraites mêmes qu'eussent choisies les animaux vivants, le Jardin Anglais et les bords de l'Isar. GIRAUDOUX, Siegfried et le Limousin, p. 126.

Tissu ou vêtement imitant la fourrure. *Fourrure synthétique, acrylique*.

Par métaphore :

4 Tous ces petits villages sous la neige, comme enveloppés de fourrures blanches. J. RENARD, *Journal*, 28 janv. 1895.

(1690). Vx. Membre de l'Université (à cause des robes fourrées des docteurs et bacheliers). → **Chat fourré*** (Fourrer, p. p. adj., II., 1.).

5 Le noble de province (...) traite les fourrures et les mortiers de bourgeoisie (...). LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XI, 130.

(1690). Blason. Émail de l'écu représentant de la fourrure. ⇒ **Hermine, vair; contre-hermine, contre-vair**.

♦ **2.** (Mil. xviii^e). Poil particulièrement beau, épais (de certains animaux). ⇒ **Pelage**. *Le chat angora a une très belle fourrure. La fourrure est plus épaisse chez les animaux des régions froides et à la saison d'hiver*.

6 De sa fourrure blonde et brune (*du chat*)
Sort un parfum si doux, qu'un soir
J'en fus embaumé, pour l'avoir
Caressée une fois, rien qu'une.

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal*, Spleen et idéal, LI.

7 La presque totalité des Mammifères sont couverts de poils (...). Le plus souvent celui-ci (*l'épiderme*) en est habillé tout entier. Mais cela ne signifie pas qu'il est toujours habillé d'une fourrure (...). Pour mériter ce nom, il faut que le revêtement soit composé d'un double, ou même triple, système pileux, celui des poils proprement dits, ou *jarres* qui recouvrent généralement la *bourre*, cette seconde production pouvant être très semblable à la première, ou s'affiner de plus en plus

qu'à former un duvet extrêmement serré, moelleux, soyeux, qui donne habituellement à l'ensemble du pelage toute sa valeur.

René THÉVENIN, les Fourrures, p. 27.

FOURVOIEMENT [fʊrvwamā] n. m. — xv^e; *forvoisement*, xiii^e; de *fourvoyer*.

Littéraire.

♦ 1. Fait de s'égarer, de se tromper.

♦ 2. (1835). *Un, des fourvoiements*. Méprise.

FOURVOYER [fʊrvvwaʒ] v. tr. — Conjug. *noyer*. — xii^e; de *fors**, et *voie**.

♦ 1. Littér. Mettre hors de la voie, détourner du bon chemin. ⇒ *Égarer*. *Ce guide nous a fourvoyés*. — Pron. *Se fourvoyer*. ⇒ *Perdre* (se), *tromper* (se); → *Attaquer*, cit. 13. *Nous nous sommes fourvoyés*. — Au p. p. *Un voyageur, un promeneur fourvoyé*.

1 En rentrant, nous nous étions fourvoyés tous deux dans une rue habitée par une multitude de dames comme il faut. LOTI, M^{me} Chrysanthème, XI.

2 Le fait est qu'ils étaient mal partis, fourvoyés en un véritable et inextricable labyrinthe, en un enchevêtrement de ruelles obscures (...) si bien qu'ils y tournaient en cercle sur eux-mêmes (...) Ils désespéraient d'en sortir jamais (...)

COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, III.

♦ 2. Fig. et littér. Détourner, égarer, tromper. *Fourvoyer ses ennemis*. *Fourvoyer l'intrigue* (→ *Éveiller*, cit. 7). *Les mauvais exemples l'ont fourvoyé* (Académie). ⇒ *Erreur* (mettre dans l'erreur, induire* en erreur).

3 Le grand homme de science est tout aussi rare que tout autre homme de génie : les demi-savants sont nombreux pour accepter une théorie de tradition, qui les guide ou qui les fourvoie, et pour tout « observer » d'après elle.

GIDE, Corydon, II, VI.

4 (...) il jugeait, maintenant, qu'on l'avait, bien inutilement, fourvoyé dans une aventure que rien n'avait jamais justifiée.

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire, V.

► **SE FOURVOYER** v. pron. (1653).

Plus cour. *Se fourvoyer dans une entreprise dangereuse*. — Absolt. *Le commentateur, le traducteur s'est entièrement fourvoyé*. ⇒ *Tromper* (se). — Passif et p. p. *Être fourvoyé, complètement fourvoyé*. *Esprit fourvoyé*.

5 Pour redresser à tous votre esprit fourvoyé (...) MOLIÈRE, Tartuffe, I, 1.

6 (...) ceux qui se trouvent être fourvoyés ou être tombés en hérésie ou schisme (...) PASCAL, Pensées, XIV, 951.

7 Tout au plus, certains d'entre eux avaient-ils exprimé discrètement le regret qu'un compositeur aussi bien doué se fourvoyât dans un métier, qui n'était pas le sien.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, La révolte, I, p. 440.

► **FOURVOYÉ, ÊE** p. p. adj. Voir ci-dessus à l'article.

CONTR. Guider, montrer (le chemin); mettre, remettre (dans la voie); redresser (le jugement, une erreur).

DÉR. Fourvoisement.

FOUSSA [fusa] n. m. ⇒ *Fosa*.

FOUTA ou **FOUTAH** [futa] n. m. ou f. — 1858; port. *fota*, 1553; mot arabe désignant diverses pièces d'étoffe.

♦ Vêtement porté autour des reins par les femmes arabes. « *Les reins pris dans son étroit fouta d'étoffe orange et bleu* » (Fromentin).

Le décor de sa scène était un *Bain turc*. Sur la pierre moite de l'étuve, sur le granit suant, il plia une femme, sortant comme de l'arrosement d'un nuage, de la mousse de savon blanc jetée sur elle par une négresse presque nue, les reins sanglés d'une *foutah* à couleurs vives.

Ed. et J. DE GONCOURT, Manette Salomon, p. 169.

FOUTAISE [futez] n. f. — 1755, Restif de La Bretonne; comme pseudo-nom propre, probabl. avec une valeur érotique, 1688, in D. D. L.; de 1. *foutre*.

♦ Fam. Chose insignifiante, sans intérêt. *C'est de la foutaise!* ⇒ *Baliverne*, *fadaïse*. — Interj. *Foutaise(s)!*

1 Vous savez, j'en ai encore le cœur gros, qu'on se soit quitté pour des foutaises. ZOLA, la Terre, IV, IV.

2 Le client jeta un premier coup d'œil sur son canard (*journal*) et s'exclama : « Foutaises, ami Paul! Foutaises que tout cela! La politique, les guerres, les sports : aucun intérêt. Ce qui me botte, moi, c'est le fait divers et les procès. »

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, éd. L. de Poche, p. 153.

Rare. Chose absurde. ⇒ *Connerie*. « *La guerre est une grande foutaise* » (Duhamel, in G. L. L. F.).

FOUTANT [futā] adj. m. — 1790, cit.; p. prés. de 1. *foutre*.

♦ Fam. et vieilli. Fâcheux, très contrariant. *C'est foutant, cette histoire!*

Favras! Favras! pourquoi faut-il que tu aies été pendu! c'est foutant! que de gâgés!

J. BART, in D. D. L., II, 15.

FOUTEAU [futo] n. m. — 1690; *fousteau*, v. 1530; de 2. *fou*.

♦ Régional. Hêtre.

DÉR. Foutelaie.

FOUTELAIE [futie] n. f. — D. i.; de *fouteau*.

♦ Régional. Lieu planté de fouteaux.

FOUTERIE [futai] n. f. — Déb. xvi^e; de 1. *foutre*.

★ I. Vulg. (vieilli). Commerce charnel. ⇒ *Fornication*.

Plus l'homme cultive les arts, moins il bande.

Il se fait un divorce de plus en plus sensible entre l'esprit et la brute.

La brute seule bande bien, et la fouterie est le lyrisme du peuple.

BAUDELAIRE, Mon cœur mis à nu, XXXIX, Pl., p. 702 (1975).

★ II. (1851). Vx. Bêtise. ⇒ (fam.) *Foutaise*.

FOUTEUR [futœr] n. m. — xiii^e, *fouteor*; lat. *futuor*, de *futuere* (→ 1. *Foutre*), ou de 1. *foutre*.

♦ 1. Vx et vulg. Homme qui fout, aime à foutre. ⇒ (mod.) *Baiseur*. *Le fouteur de (une femme)*. — Adj. :

Et ce type qui se mourait en 175. coexiste avec les maquerelles, les filles, les moines fouteurs, les policiers de Paris. VALÉRY, Cahiers, t. II, Pl., p. 1230.

♦ 2. Fam. *Fouteur de (désordre, pagaille)*. *Fouteur de merde* : celui qui « fout la merde ».

Et puis non, garde Ramos. Pas besoin de fouteur de payaye. Question payaye, je suis à jour. Jacques PERRET, Bande à part, p. 45.

REM. Dans ce sens, le fém. est possible.

FOUTOIR [futwar] n. m. — xvi^e, « engin de guerre »; cf. *foutoire* « pénis », in Cellard et Rey; « lit », chez Restif de La Bretonne, fin xviii^e; de 1. *foutre*.

★ I. Vulg. Maison de tolérance. ⇒ *Bordel*.

★ II. (1857). Mod. et fam. Endroit où règne un grand désordre. *Quel foutoir dans cette chambre!* — Par ext. Situation anarchique.

— Qu'est-ce que tu crois qu'ils font à Berlin cette nuit les bons Cosaques? masques et viols! Tu parles d'un foutoir. C'est la victoire, quoi! notre victoire. Tu ne te sens pas fier?

S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 159.

FOUTRAL, ALE, ALS [futra] adj. — 1938, in Esnault; de 2. *foutre*.

♦ Fam. (d'abord argot des grandes Écoles). Extraordinaire, sensationnel.

FOUTRAQUE [futra] adj. et n. — xx^e; croisement de *fou* et 2. *foutre*.

♦ Fam. et régional. Fou, excentrique.

1. FOUTRE [futr] v. tr. — *Je fous, nous foutons; je foutais; je foutrai; j'ai foutu; je foutis; je foutrais; que je foute, que nous foutions; foutant; foutu; rare au passé simple et au passé antérieur de l'indic., au passé et au plus-que-parfait du subj.* — xiii^e; sens fig., fin xviii^e; lat. *futuere* « avoir des rapports avec une femme ».

★ I. Vieilli et trivial. ♦ 1. Posséder sexuellement; pénétrer de sa verge. ⇒ (vulg.) *Enfiler*, *tringler*.

J'ai foutu trois femmes et tiré quatre coups, dont trois avant le déjeuner, le quatrième après le dessert. J'ai même proposé à la maquerelle de l'y faire passer, à la fin. Mais comme je l'avais refusée au commencement, à son tour elle n'a pas voulu. FLAUBERT, Lettre à L. Bouilhet, 22 août 1850, in Correspondance, t. I, Pl., p. 668.

♦ 2. (Sujet au plur.). Coïter, forniquer. ⇒ *Baiser* (mod.); *amour* (faire l').

Les femmes s'impatientsaient. — On monte? qu'elles demandaient toutes les cinq minutes (...) Alors ils montèrent, foutirent et redescendirent continuer à boire.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 416.

REM. Dans ce sens, le verbe s'applique également à la femme :

Une jolie fille ne doit s'occuper que de *foutre* et jamais d'*engendrer*. Nous glissons principalement et uniquement aux voluptés libertines (...)

SADE, la Philosophie dans le boudoir, II, p. 33.

♦ 3. Loc. *Se faire foutre* : se faire posséder sexuellement (idée de pénétration vaginale ou anale, selon les contextes).

(Déb. xviii^e). Fig. *Envoyer faire foutre qqn, envoyer qqn se faire foutre* sur tout ce qui tient au plat mécanisme de la population, pour nous attacher principalement et uniquement aux voluptés libertines (...)

(Déb. xviii^e). Fig. *Envoyer faire foutre qqn, envoyer qqn se faire foutre* sur tout ce qui tient au plat mécanisme de la population, pour nous attacher principalement et uniquement aux voluptés libertines (...)

— Au fig. → cit. 0.4, Flaubert. — (En incise). *Il a cru que ça y était et puis, va te faire foutre!, tout a raté. Il comptait gagner son procès, va te faire foutre, c'est lui qui est condamné!* (→ *Va te promener!*).

0.4 Le grec va marcher de nouveau et si dans deux ans je ne le lis pas je l'envoie faire foutre définitivement, car il y a longtemps que je me traîne dessus sans en rien savoir.

FLAUBERT, Lettre à E. Chevalier, 15 juin 1845, in Correspondance, t. I, Pl., p. 238.

1 (...) tu aurais vraiment peut-être des lettres amusantes. Mais, va te faire foutre, cela s'en va aussitôt que j'ouvre mon carton.

FLAUBERT, Correspondance, 270, 14 nov. 1850.

REM. Cet emploi est démotivé en grande partie, et le verbe, dans son sens érotique, n'est plus d'usage normal (l'usage courant emploie *faire l'amour*, la langue familière *baiser*).

★ II. (1797, Restif de La Bretonne, dans la loc. *foutre la paix*, *foutre le camp*, in Cellard et Rey; probablt antérieur; généralisation d'emploi au XIX^e). Familier.

REM. 1. Le rapport entre l'acte sexuel de l'homme, considéré comme le prototype de toute action, et le fait de frapper, de porter un coup (mouvement volontaire qui entraîne un contact brutal, qui modifie qqch. par le choc) a été étudié par P. Guiraud (cf. notamment *les Gros Mots*, p. 41 sqq.). Mais, bien que la substitution de *foutre* à des verbes très courants (*donner*, *faire*) soit relativement récente (→ ci-dessous), ce verbe, du fait de sa fréquence, est assez « démotivé » par rapport à *foutre*, l. Il donne lieu à de nombreuses constructions plus ou moins figées, dont en *foutre un coup* « agir, travailler dur » exprime la nature fondamentale.

1.1 Cette superbe flemme le prenait par accès; alors, il n'en foutait plus un coup, tapait ferme sur le gin, le whisky, le brandy et autres alcools.

A. BRUANT, les Bas-fonds de Paris, p. 324.

2. Les premiers emplois de *foutre* non sexuel, au XVIII^e s., sont apparemment les expressions *foutre la paix* et *foutre le camp*, cette dernière ayant pris un sens assez contraire à l'étymologie (« ficher », « planter » le camp). → Camp (l., A., 5., cit. 6.1).

1.2 Il vint à luy, le saisit à l'étouffer. Tu manques à nos conventions! (luy dit-il); je ne les tiendrai pas non plus : fous-moy le camp, Malhonnête-homme!

RESTIF DE LA BRETONNE, l'Anti-Justine, p. 287.

2 Fous le camp, quitte vite et plus tôt que cela

VERLAINE, Invectives, XVIII.

2.1 Tu sais ce que tu vas faire, maintenant?... Tu vas te lever, tu vas mettre ton petit chapeau (*il le lui tend*) sur ta petite tête... et puis tu vas partir (*Criant presque*) tu entends?... Partir immédiatement... C'est-à-dire foutre le camp...

J. PRÉVERT, Le jour se lève, Scénario, in l'Avant-Scène, p. 31.

♦ 1. Faire. — REM. *Ficher*, employé avec cette valeur à partir du XVIII^e s., ne semble pas être, du moins historiquement, un euphémisme de *foutre*. Ce dernier verbe a d'ailleurs perdu ses connotations sexuelles au cours du XIX^e s. — (Avec un compl. indéterminé). *Qu'est-ce qu'il fout? Elle ne fout rien de toute la journée. Il ne veut rien foutre. Elle n'a rien foutu depuis un mois. Qu'est-ce qu'on peut foutre, maintenant? Qu'est-ce que tu veux qu'on foute? Qu'est-ce que je pourrais bien foutre de cet outil?*

2. Oui, je vieillis; il me semble que je ne peux plus rien foutre de bon. J'ai peur de tout en fait de style. Que vais-je écrire à mon retour? Voilà ce que je me demande sans cesse.

FLAUBERT, Lettre à L. Bouilhet, 10 févr. 1851, in Correspondance, t. I, Pl., p. 750.

Loc. *Foutre qqch à qqn*, importer à, intéresser.

3 Qu'est-ce que ça peut me foutre? Ça me fout que je te nourris et que tu n'es qu'un propre à rien, un imbécile, un mal élevé.

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, II, III.

(Sans compl. ind.). *Ça (ne) fout rien. Qu'est-ce que ça peut foutre? N'en avoir rien à foutre de* : n'avoir pas à tenir compte de; se moquer de. *Je n'ai rien à foutre de vos explications, mon petit vieux!*, elles ne m'intéressent pas. *J'en ai rien à foutre, moi, de ses états d'âme! Qu'est-ce que j'en ai à foutre?* : en quoi cela me regarde-t-il?

3.1 Sûr qu'on mettrait pas un jour au coin de la rue Fessart et de la rue des Alouettes, une plaque émaillée avec dessus « Ici Max-le-Menteur, enfant, a joué aux gendarmes et aux vieux ours », et j'en avais rien à foutre de mes jeunes années, ni de mes petits camarades!

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 109.

♦ 2. Mettre. (Concret). *Foutre qqch. quelque part. Où est-ce que tu as foutu mon bouquin? Je me demande quelle essence* (cit. 23) *il m'a foutue dans le réservoir. Il fout ses affaires n'importe où. Il en a foutu plein ses poches.*

Spécial (→ ci-dessous, 3. « donner »). *Foutre un coup, des coups à qqn. ⇒ Donner, flanquer. Tais-toi, ou je te fous une baffe! Il lui a foutu son pied au derrière.*

4 Et si je te foutais mon poing sur la gueule, personnellement..., tu t'en foutrais peut-être un peu moins?

GIDE, Œdipe, II.

4.1 Elle lui foutit un bon coup de pied dans la cheville. Gabriel se mit à sauter à cloche-pied en faisant des simagrées. « Houille, qu'il disait, houille là où aouté ».

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 94.

Loc. *En foutre un coup* : faire un gros effort. *Ne pas en foutre un coup, une secousse* : ne rien faire.

Absolt. *Foutre sur la gueule à qqn*, frapper, battre.

Spécial. Mettre avec violence. ⇒ *Jeter. Foutre qqch. par terre*, faire tomber; renverser brusquement. *Attention! tu vas foutre la pile par terre! Il lui a foutu un livre dans la gueule. ⇒ Jeter, lancer.* — Loc. *Foutre* (qqch.) *en l'air* (→ *Fâcher*, cit. 14), démolir; et, fig, se débarrasser de. *Il a tout foutu en l'air et il est parti. L'opposition veut tout foutre en l'air. Foutre qqch. par la fenêtre, par-dessus bord* : (au fig.) se débarrasser de. *Foutre-moi ça au panier, fous-le aux chiottes* (même sens).

(Compl. n. de personne). *Si ça continue, je vais te foutre par la fenêtre! Foutez-le à l'eau! Il nous a foutu à la plus mauvaise place, au dernier rang.* — Loc. *Foutre qqn à la porte*, le renvoyer. *Foutre dehors* (même sens). — *Foutre qqn au bloc, au gnouf, en tôle*, le mettre en prison.

Loc. (argot milit.) *Foutre qqn dedans*, le mettre en prison ou le consigner. — Fig. *Foutre qqn dedans* : abuser, tromper. « *Il faut les foutre dedans, les électeurs* » (Goucourt).

Alors, tu ne crois pas qu'il nous foutra dedans, demanda Kahn pour forcer Sauran à peindre à nouveau cette scène mémorable. — Tu n'es pas fou, répondit Sauran, lui, foutre quelqu'un dedans! Mais je te dis qu'il regardait d'un air d'envie votre champagne.

PROUST, Jean Santeuil, pl., p. 563.

Loc. Régional (Suisse). *Foutre bas* (qqch.), démolir, abattre.

Ils ont fait tomber le pont-levis à coups de hache, ils sont entrés, ils ont tout foutu bas (...)

C.-F. RAMUZ, la Guerre dans le Haut-Pays, p. 80.

(Avec un compl. de personne). *Abattre, tuer* (qqn). — REM. On dit aussi *foutre en bas* :

(...) attends que je te foute en bas de ton char!

C.-F. RAMUZ, Vie de Samuel Belet, éd. Rencontre, t. VI, p. 311.

(Abstrait). « *Vous fouterez* (sic) *cet homme à la diète* » (Huysmans, in Cressot). *Foutre qqn en colère, en rogne, en boule. Moi, ce qui me fout en colère, c'est...*

(...) de temps à autre, ça foutait Pierre dans de ces colères!

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XIII.

♦ 3. Vx. *Donner* (qqch.) à (qqn). « *Une salope qui ne lui foutra pas un radis* » (L. Bloy).

Loc. mod. *Foutre son billet* à qqn que...*, lui assurer que...

Fig. et iron. (par antiphr.). Formule de démenti. *Je t'en fous!* : contrairement à ce que tu crois!

Et regarde bien (*dit l'homme-sandwich*) : la poule que je porte sur le dos, c'était ma poule, à moi. Je me suis ruiné pour elle. Tu parles d'un film qu'on tirerait de notre histoire! mais j't'en fous... C'est la vie!

F. CARCO, Nostalgie de Paris, p. 57.

Je t'en foutrai!, formule de refus (« je ne t'en donnerai pas, tu n'auras rien »). *Une gratification? Je lui en foutrai, moi, à ce flemmard, des gratifications!*

Je te leur en foutrais des permis... À la mine, oui...

Claude COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 166.

Loc. *Foutre la paix* à qqn*, le laisser en paix, le laisser tranquille*. *Fous-moi la paix!* « *Elle me foutra une paix royale, la mégère* » (Hervé Bazin, *Vipère au poing*, p. 250).

Foutre la trouille, la pétoche, le trac à qqn, lui faire peur. *Moi, ça me fout les jetons. Ça va nous foutre le cafard.*

Foutre la pagaille : créer le désordre. — (Même sens). *Foutre le bordel partout. Foutre la merde, sa merde* (quelque part) : être une cause de désordre. ⇒ *Fouteur* (de merde).

Ça la fout mal : cela manque d'allure; c'est fâcheux, regrettable; et aussi : c'est inadmissible, scandaleux.

« Ça la fout mal, hein? » — « Oui, plutôt... Paraît qu'on a signalé des uhlands, au Nord... »

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 177.

► SE FOUTRE v. pron. (Déb. xx^e).

Familier.

A. ♦ 1. Se mettre (avec violence, rapidité). ⇒ *Jeter* (se). *Il est allé se foutre dans le ruisseau, entre les pattes de ses ennemis. Se foutre à l'eau* : (fig.) se lancer. *Il y a de quoi se foutre à l'eau* : c'est désespérant. — *Se foutre par terre* : tomber, faire une chute. — *Se foutre en l'air* : se faire lancer par accident. *Il roulait trop vite : il est allé se foutre en l'air dans un tournant.*

Régional (Suisse). *Se foutre bas* : tomber d'un endroit élevé. ⇒ *Dérocher* (se). — *Se suicider.*

Se foutre à... (et inf.) : se mettre à... *Il s'est foutu à chialer comme un môme.*

Loc. fig. *Se foutre dedans* : se tromper.

♦ 2. Se donner (à soi-même). *Il s'est foutu des claques.* — *Se foutre de qqch.* : s'en donner abondamment. *On s'en est foutu plein la lampe* : on a mangé abondamment. ⇒ *Empiffrer* (s').

(Récipr.). *Se foutre dessus, se foutre sur la gueule* : se battre.

B. SE FOUTRE DE..., QUE... (Déb. xvii^e; orig. incert.; les premiers emplois sont antérieurs à ceux de *foutre*, II.; il s'agit d'un réfléchi, probablt avec une valeur sexuelle [→ *Se branler*, fig.; *baiser*, fig., etc.] mais qui a perdu progressivement cette valeur, encore sensible aux xvii^e et xviii^e s., où les emplois ont une connotation blasphématoire ou érotique).

Qu'une Vierge soit la mère D'un Sauveur ressuscité, Et que l'esprit en colombe Descende comme une bombe,

Je me fous de leurs destins Poème du déb. du xviii^e s., in A. ADAM, les Libertins au xviii^e s., p. 84 (in D. D. L.).

Pourvu que j'aye du vin. Hudson, impatienté de ces questions, et bien convaincu que Richard ne le prendrait pas pour un saint, lui dit brusquement : Mon cher Richard, vous vous foutez de moi et vous avez raison.

7

7.1

(...) Mon cher lecteur, pardonnez-moi la propriété de cette expression; et convenez qu'ici (...) le mot honnête gâterait tout.

DIDEROT, Jacques le Fataliste, éd. critique, p. 254.

REM. Le personnage de Hudson a « le goût le plus effréné du plaisir et des femmes, et les mœurs les plus dissolues ».

7.2 — Mais que veux-tu faire d'un pareil monstre?
— Ce que j'en veux faire? Parbleu, belle demande! la piller, la gruger, et me foutre d'elle tout en la foutant. MIRABEAU, Ma conversion, p. 108.

♦ 1. SE FOUTRE DE... : se moquer de (qqn), soit en exerçant à son égard de la dérision, soit en le trompant (→ Propriété, cit. 21). *Mais il se fout de nous, ce salaud! Si tu fais ça, tu vas te faire foutre de toi.* — Loc. *Se foutre du monde, du peuple* (→ 1. Peuple, cit. 33).

7.3 « Je m'en f... », Louis XV, apprenant la victoire des Autrichiens le 3 déc. 1746, in MARVILLE, cité par F. BRUNOT, Hist. de la langue franç.

8 Comment! à cent francs l'hectare! est-ce que vous vous foutiez de nous, papa? ZOLA, la Terre, I, II.

9 (...) une petite farceuse qui lui prend son argent, lui fume son tabac, lui gâche en injustes querelles le peu de jeunesse qui lui reste, et se fout outrageusement de lui, si j'ose parler un tel langage. COURTELINE, Boubouroche, Nouvelle, II.

10 Pas mal? dit le patron. Vous vous foutez du monde? Elle est belle, très belle. A. MAUROIS, la Terre promise, XIX.

11 Que les *Débats* me vident demain, tous ces salauds et salopes se foutront de moi. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III.

Ne pas s'intéresser à (qqch.); être complètement indifférent à... *Il s'en fout complètement.* ⇒ **Ficher** (s'en), **moquer** (s'en); → Ça lui est égal*, indifférent; s'asseoi* dessus. *Je m'en fous comme de ma première chemise*. On s'en fout et on s'en contrefout. On dirait qu'il se fout de tout.*

12 Ne me demandez pas, disait-il, si la peinture doit être objective ou subjective, je vous avouerais que je m'en fous. A. MAUROIS, les Discours du D^r O'Grady, X.

♦ 2. SE FOUTRE QUE... : ne pas se soucier que... *Il se fout complètement qu'on aille le voir.*

12.1 Ils (*les Américains*) se foutent qu'on continue à crever dans les camps. S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 134.

► FOUTU, UE p. p. adj.

Familier.

★ I. P. p. du v. *foutre*. — (Au sens I). Possédé(e) physiquement; pénétré(e).

(Au sens II, 3). *Des objets foutus par terre, en l'air. Un type foutu à l'eau. Calmer des gens foutus en rogne.*

REM. Les transformations régulières du verbe au participe passé sont peu nombreuses; les emplois dominants de *foutu, ue*, comme ceux de *se foutre* (B.), sont spécifiques (→ ci-dessous, II.) et ne correspondent pas à ceux du verbe: il s'agit en fait d'un adj. indépendant.

★ II. A. (Épithète antéposée). Mauvais, désagréable, exécrationnel. ⇒ **Fichu, sacré**. *Il a un foutu caractère. C'est une foutue bête* (cit. 31). ⇒ **Sale, vilain**. *Toujours mes foutues jambes qui me font souffrir!*

13 Je suis dans un foutu état; à la moindre sensation, tous mes nerfs tressaillent comme des cordes à violon, mes genoux, mes épaules et mon ventre tremblent comme la feuille.

FLAUBERT, Correspondance, 84, fin janv.-début févr. 1844.

B. (Épithète postposée ou attribut). ♦ 1. Perdu; appelé à disparaître, à mourir, à finir. *Le malade est foutu; un malade foutu.* ⇒ **Fichu; condamné**. *Rien à faire, il est foutu.* — (Choses). *Ton poste de télé est foutu, il ne marchera plus, il est irréparable.* ⇒ **Nase** (très fam.). — *Café bouilli* (bouilli), *café foutu* (dicton du Nord), mauvais, imbuvable. *La mayonnaise est foutue.* ⇒ **Raté**. — (Abstrait; personnes et choses). Perdu; dépourvu d'espoir. *Après un tel scandale, X est foutu, sa carrière est brisée. Un homme, un type complètement foutu.* ⇒ **Fini**. *L'affaire est foutue.* ⇒ **Manqué, raté** (→ Dans l'eau*, dans le lac*). *Tout est foutu* (→ 4. Pile, cit. 2).

14 Les mots n'étaient pas dépourvus d'un certain charme sombre. « Un type foutu. » On imaginait de beaux désastres, le suicide, d'autres issues extrêmes. SARTRE, l'Âge de raison, XI.

15 La mayonnaise est ratée... — Je te dis que ça peut se reprendre, continue, dit Nadine. — Mais non, elle est foutue! — Tu la bats trop fort. — Je te dis qu'elle est foutue, répéta Lambert avec colère.

S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, IV, p. 214.

(En parlant du temps passé, du travail effectué). Perdu, inutile.

15.1 Toutes mes substances essentielles vont demander une nouvelle dessiccation! Des années perdues! que dis-je: foutues! R. QUENEAU, les Fleurs bleues, p. 137.

♦ 2. (Qualifié par un adv. de manière antéposé ou par un compl. de manière introduit par *comme*). Arrangé, fait (plus ou moins bien); dans (tel) état. *C'est drôlement, bizarrement foutu, chez lui. Une fille bien foutue, drôlement bien foutue, bien faite, très belle. Ils sont gentils, mais mal foutus, laids, moches (de corps; ne s'applique guère au visage). Il, elle est foutu(e) comme quatre sous, comme l'as de pique, mal arrangé(e), mal vêtu(e).* — Fig. (Bien, mal) fait, composé, réalisé. *Son bouquin, son film est assez bien foutu. Cette exposition est drôlement mal foutue.*

16 C'est mon corps qui m'inquiète, comprends-tu? J'ai un sale corps mal foutu avec des nerfs de femme. SARTRE, Morts sans sépulture, I, I.

Spécialt. *Mal foutu, pas bien foutu*: en mauvais état, en mauvaise forme physique. ⇒ **Fatigué, malade**.

N. *Des mal foutus, des écolopés*.

♦ 3. (En attribut; suivi d'un infinitif introduit par *de*). Capable. *Il est foutu de remporter le prix; il en est foutu.* « *Ces saloperies-là, ce serait encore foutu de nous faire dérailler* » (Malraux, *l'Espoir*, Pl., p. 483). — Plus cour. (emploi négatif). *Il n'est même pas foutu de répondre, cet idiot! Il ne sera jamais foutu d'y arriver.*

REM. GÉNÉRALE. Le verbe, dans tous ses emplois est parfois écrit *f... ou f...tre, f...u*, par euphémisme.

DÉR. **Foutaise, foutant, fouterie, fouteur, foutoir, 2. foutre, 3. foutre, foutriquet.** — (Du p. p.) **Foutiment**.

COMP. **Contrefoutre** (se); **jean-foutre, je-m'en-foutisme, je-m'en-foutiste**.

HOM. 2. **Foutre, 3. foutre**.

2. FOUTRE [futr] interj. et adv. — 1618, Gueulette, in D. D. L.; de 1. *foutre*.

Familier.

♦ 1. Interj. Exprime la colère, la surprise, et, par ext., l'admiration. ⇒ **Bougre, fichtre**.

Foutre, fichtre, bougre (...) marquent la « surprise » et secondairement, l'« admiration », les deux notions étant liées: *foutre! comme il court; foutre! que c'est beau*; par ailleurs, il sert à intensifier une assertion: *je le crois foutre bien; je n'en crois foutre rien*, ce qui est aussi un emploi (...) de *diable*.

Pierre GUIRAUD, les Gros Mots, p. 113.

2 Elle surveille du coin de l'œil l'invité. Il se tient rudement bien. Foutre! quelle distinction! Il a dû claper dans le monde, probable.

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, éd. L. de Poche, p. 31.

Renforcé. (Vx). *Foutre Dieu!* — (Par euphémisme). *Foutrebleu*.

(...) il soumet sa femme au devoir conjugal il réclame (...) qu'elle crie foutredieu en jouissant comme les grognasses du Périgord.

Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 41.

♦ 2. Emploi adverbial (→ ci-dessus, cit. 1, Guiraud). Certes, sûrement.

Ghil est un imbécile. Moréas

N'en est foutre pas un, lui (...)

VERLAINE, Injures, XI.

REM. C'est la brutale rhétorique révolutionnaire, notamment chez Hébert (*le Père Duchesne*) qui a donné au mot son statut non sexuel. — Comme pour le verbe, le passage du sens concret aux emplois exclamatifs est assuré dès le XVIII^e s. Cependant l'interjection, aujourd'hui « démodée », était encore à cette époque fréquemment liée à un contexte érotique.

DÉR. **Foutral, foutrement**.

HOM. 1. **Foutre, 3. foutre**.

3. FOUTRE [futr] n. m. — xv^e; de 1. *foutre*.

Vulgaire.

♦ 1. Sperme.

1 Alors que tu es pleine de foutre comme une outre (référence à Baudelaire). Charnogne! (*id.*) Le foutre de Gilles et de moi... (...) — Dieu ça ne la dégoûte pas. Il n'y a que les hommes que le sperme dégoûte.

Jacques LAURENT, les Bêtises, p. 92.

Semence (d'un animal). *Le foutre des saumons mâles à la saison du frai* (→ 1. Frai, cit. 3).

♦ 2. Sécrétions vaginales. ⇒ **Cyprine**. — REM. Les connaissances sur la génération font que le mot, comme *sperme*, est employé jusqu'au XIX^e s. indifféremment aux sens 1 et 2.

2 (*La matrice*) qui reçoit le foutre produit chez la femme par le suintement des glandes et chez l'homme par l'éjaculation (...) et du mélange de ces liqueurs naît le germe, qui produit tour à tour des garçons et des filles.

— Eugénie. Ah! j'entends; cette définition (*de matrice*) m'explique en même temps le mot *foutre* que je n'avais pas d'abord bien compris.

SADE, la Philosophie dans le boudoir, III, p. 41.

REM. À la différence du verbe et de l'interjection, ce substantif n'a pas perdu sa valeur sexuelle. Il est longtemps resté absent de tout dictionnaire général. Un passage en français de Shakespeare atteste sa fréquence, dans les milieux les plus élevés, au début du XVII^e s.:

— Katharine (...) Comment appelez-vous le pied et la robe?

— Alice. *De foot, madame, et de coun (gown).*

— Kath. *De foot et de coun!* Ô Seigneur Dieu! ce sont mots de son mauvais, corruptible, gros et impudique, et non pour les dames d'honneur d'user; je ne voudrais prononcer ces mots devant les seigneurs de France pour tout le monde. Il faut de *foot* et de *coun* néanmoins.

SHAKESPEARE, Henry V, III, 3 (en français dans le texte).

HOM. 1. **Foutre, 2. foutre**.

FOUTREMENT [futrəmã] adv. — 1891; de 2. *foutre*.

♦ Vulg. Beaucoup, très. ⇒ **Bigrement, fichtrement, extrêmement** (→ fam. *Drôlement, salement, vachement*; et aussi *foutiment*).

Disposition aventureuse, foutrement rare, il faut en convenir, parmi les femmes.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 428.

FOUTRIQUET [futrĩk] n. m. — 1791; de 1. *foutre*.

♦ Péj. Personnage insignifiant et incapable.

- 1 Messieurs les foutriquets aristocrates à culottes serrées (...) n'agace pas le dogue patriote (...)
Lettre P. DUCHESNE, n° 26, p. 1-2, in BRUNOT, Hist. de la langue franç., x, 198.
- 2 Le faux dur me toisa d'un air soupçonneux en rejetant son chapeau en arrière et le foutriquet en noir affecta d'ignorer ma présence.
M. AYMÉ, le Vin de Paris, L'indifférent.
- 3 (...) Machin, l'Alsacien, le tampon des sergents qui faisait des rapports sur l'escouade pour passer caporal et qui aurait trahi père et mère. Ce foutriquet est tout de même mort pour la France (...)
B. CENDRARS, la Main coupée, Œ. compl., t. X, p. 107.

FOUTU, UE [futy] adj. ⇒ 1. **Foutre** (p. p. adj.).

FOUTÛMENT [futymã] adv. — XVIII^e; de *foutu*. → 1. **Foutre**.

◆ Fam. ⇒ **Foutrement**.

FOVÉA [fovea] n. f. — 1900; du lat. sc. *fovea centralis* « fosse centrale ».

◆ Anat. Dépression médiane de la tache jaune (*macula lutea*), au centre de la rétine, zone où la vision est la plus nette.

La région moyenne de la rétine forme la *macula*, son endroit le plus sensible. Au centre de la macula une petite dépression, la *fovéa*, possède la plus grande densité cellulaire. C'est là que se forme l'« image » nette des objets (...)

A. FLOCON et R. TATON, la Perspective, p. 11.

DÉR. **Fovéal**.

FOVÉAL, ALE, AUX [foveal, o] adj. — Déb. xx^e; de *fovéa*.

◆ Anat. De la fovéa. *Rétine fovéale et rétine périphérique*.

1. **FOX** [foks] n. m. invar. — 1839, Stendhal, in D. D. L.; abrég. de *fox-terrier*.

◆ Fox-terrier (→ Flavier, cit. 8).

1 Un petit fox qui venait de retrouver son maître, galopait déliant autour du rond-point, poursuivi par un autre fox qui, à ce jeu, perdait le sien.

GIRAUDOUX, Simon le pathétique, p. 150.

2 (...) c'est-à-dire les trois chiens Fifi, Mimi et Titi, tous des fox capables de faire le saut périlleux en arrière (...)

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, 1943, éd. L. de Poche, p. 170.

HOM. 2. **Fox**.

2. **FOX** [foks] n. m. — 1893; angl. *fox-grape* « raisin sauvage », propr. « raisin (*grape*) de renard (*fox*) ».

◆ Vitic. Goût framboisé exagéré et désagréable (de certains vins). ⇒ **Foxé** (goût foxé).

Ces nouveaux cépages américains présentaient cependant un défaut majeur; la saveur de leurs baies, et il en était de même des vins obtenus, était étrangement prononcée : goût framboisé exagéré et désagréable, le fox, chez les descendants de *V. Labrusca*; goût de goudron ou saveur herbacée, chez les fils de *V.estivalis*.

Louis LEVADOUX, la Vigne et sa Culture, p. 31.

HOM. 1. **Fox**.

FOXÉ, ÉE [fokse] adj. — 1874, in Höfler; adapt. de l'angl. *foxy*, de *fox*. → 2. **Fox**.

◆ Vitic. *Goût foxé, saveur foxée* : goût particulier à certains cépages américains. — Par ext. *Raisin foxé, vin foxé*.

Quant aux autres types, *labrusca* à gros grains et à goût de cassis (*foxy*), *estivalis* à petits grains et sans goût foxé (...)

PLANCHON, in Revue des Deux-Mondes, 15 janv. 1877, in LITTRÉ, Dict., Suppl.

FOX-HOUND [foksawnd] n. m. — 1828; mot angl. « chien (*hound*) pour chasser le renard (*fox*) », fin XIX^e.

◆ Chien courant anglais. — Abrég. (rare) : *un fox*.

Ce premier piqueur était accompagné de deux grands chiens courants de race, véritables Fox-Hound, à robe blanche tachetée de brun clair, hauts sur jarrets, au nez fin, la tête menue et à petites oreilles sur la crête.

BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 595.

Au plur. *Des fox-hounds*.

FOX-TERRIER [foksterje] n. m. — 1865, E. Parent, mais *fox* est déjà chez Stendhal (1839); de l'angl. « chien pour débusquer le renard (*fox*) », et *terrier*, mot empr. au franç.

◆ Chien terrier à poils lisses et durs, blancs avec des taches fauves ou noires. *Des fox-terriers*. — Abrég. ⇒ 1. **Fox**.

1 Il me suit en furetant partout, à la façon d'un fox-terrier.

G. DUHAMEL, les Plaisirs et les Jeux, III, XIV.

2 Une nuit, en étreignant Germaine, il lui chuchota qu'il souhaitait un enfant. Germaine avoua que cette douceur lui était interdite.

— J'en aurais déjà un, dit-elle, si c'était possible. Je me console en élevant des fox-terriers.

COCTEAU, le Grand Écart, p. 127.

DÉR. 1. **Fox**.

FOX-TROT [fokstrot] n. m. — V. 1919; mot angl. « invar. trot (*trot*) du renard (*fox*) », danse imitative d'orig. amér.

◆ Danse d'allure saccadée, consistant en une marche en avant, en arrière ou sur le côté, coupée d'arrêts. *Des fox-trot. Le black-botom se dansait sur un rythme de fox-trot*. — REM. Certains assimilent le mot à la règle générale, et lui font prendre la marque du plur. : *des fox-trots*.

Un orchestre infernal tantôt mécanique, tantôt humain distribuait automatiquement les blues et les fox-trot.

P. MAC ORLAN, la Bandera, II.

DÉR. **Fox-trotter**.

FOX-TROTTER [fokstrote] v. intr. — 1919, in Höfler; de *fox-trot*.

◆ Vx. Danser le fox-trot.

Moi, j'ai fox-trotté avec Vouna, le beau Vouna, la perle du Sénégal!

R. SABATIER, les Fillettes chantantes, p. 167.

REM. Le dér. *fox-trotteur* est aussi attesté en 1919 (in Höfler), ainsi que *foxtroteuse* (sic).

FOYARD [fwajar] n. m. — 1865, Littré; var. régionale de *foyard*.

◆ Régional. Hêtre*. ⇒ **Fayard**, 2. **fou, fouteau**.

FOYER [fwaje] n. m. — 1190, *fuier*; du lat. pop. **focarium*, de *focus* « foyer ». → Feu, focal.

★ 1. Lieu où l'on fait du feu* (1. Feu); feu.

◆ 1. Espace aménagé dans les pièces d'une maison pour y faire du feu. ⇒ **Atre** (cit. 1, 5), **cheminée**, 1. **feu** (*supra* cit. 25). *Un grand, un vaste foyer. La cendre du foyer. Crémaillère* placée au-dessus du foyer. Être assis, accroupi* (cit. 2), *se chauffer* (cit. 3) *devant le foyer. Soirées passées devant le foyer* (→ Au coin* du feu). — *Vesta, déesse du foyer. Le Grillon du foyer*, roman de Dickens.

Deux ladres se lamentaient sous la fenêtre, un chien hurlait dans le carrefour, et le grillon de mon foyer vaticinait tout bas.

Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, La nuit et ses prestiges.

La cheminée en pierre, dont le foyer toujours propre atteste qu'il ne s'y fait de feu que dans les grandes occasions (...)

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 851.

La cheminée est traitée fort curieusement. On voit que dans le siècle dernier on vivait beaucoup au coin du feu (...) le foyer de cuivre doré est une merveille de sculpture, le chambranle est d'un fini précieux, la pelle et les pincettes sont délicatement travaillées, le soufflet est un bijou.

BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, Pl., t. I, p. 133.

Dalle (de marbre, etc.) qu'on scelle en avant du foyer pour l'isoler du parquet (⇒ **Foyère**). Cadre de bois qui entoure cette dalle. (1890). *Tapis de foyer*, et, ellipt., *foyer* : tapis qui se place devant le foyer.

◆ 2. Le feu qui brûle dans le foyer, dans l'âtre. ⇒ **Brasier**, 1. **feu** (→ Calciner, cit. 3). *Foyer qui agonise* (→ Agonisant, cit. 1), *qui s'éteint, qui meurt. Foyer ardent*, flamboyant. Foyer qui jette des clartés* (cit. 3). — *Foyer d'incendie*. — REM. Dans cette locution, *foyer* a en même temps le sens propre de « feu, brasier » et celui de « point précis d'où se propage, rayonne l'incendie » (→ ci-dessous, III).

Mon foyer (...) ne brûlait pas tout bonnement, comme les autres, pour satisfaire par quelque cuisine aux besoins de mon corps. Il était aussi le feu saint, sur lequel (...) mijote le repas du voyageur. Jamais je ne l'ai vu éteint. Quelquefois, il couvait sous la cendre, mais qu'on soufflât dessus et il flamboyait.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 85.

Foyer sacré. ⇒ 1. **Feu** (sacré).

Le père est le premier près du foyer; il l'allume et l'entretient; il en est le pontife.

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, p. 94.

Fig. (rare). ⇒ **Brasier**, 1. **feu, flamme**. *Le foyer de l'amour, de l'amitié, de la passion, du désir* (→ Camaraderie, cit. 2).

◆ 3. Partie d'un appareil de chauffage, domestique ou industriel, dans laquelle brûle le combustible. *Foyer d'une chaudière** (cit. 2), *d'un four, d'un fourneau...* (→ Cuisson, cit. 1). *Foyer d'un calorifère**, *d'un poêle** (→ 2. Poêle). *Foyer fumivore*, qui brûle lui-même sa fumée et n'en dégage pas. *Foyers à chargement renversé, à chargement alterné, à injection de vapeur. Foyer à grille*, constitué par une grille* séparant le cendrier* de la chambre de combustion. *Foyers à chargement automatique* : *foyer à pelletage, à projection, à auges multiples, à chaîne sans fin. Registre** réglant le tirage d'un foyer. *Foyer dans lequel on prépare les gaz pour les fours à récupération de chaleur*. ⇒ **Gazogène**. *Foyer d'une locomotive** à vapeur. — Mar. *Fourneau** de foyer.

(...) à mesure qu'on descendait, la chaleur était suffocante, une chaleur de four, qui venait du goyot de tirage, heureusement peu actif depuis la grève, car en temps de travail, lorsque le foyer mangeait ses cinq mille kilogrammes de houille par jour, on n'aurait pu se risquer là, sans se rôtir le poil.

ZOLA, Germinal, IV, VI.

- 6.1 Des pelletées de charbon et de bois furent engouffrées dans le foyer de sa chaudière, le feu se ranima, la pression monta de nouveau (...)
J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 274 (1873).

★ II. Par ext. Lieu servant d'abri*, d'asile.

- ◆ 1. (1580). Lieu où se réunit, où habite la famille. — (1673). Famille, groupement familial. ⇒ **Demeure, domestique** (vx), **maison, ménage; famille** (cit. 3, 4, 10, 19 et 25). *Le foyer paternel, conjugal**. ⇒ **Domicile. Foyer rustique, populaire** (→ Caboulot, cit. 1). *Impôt réparti par foyer*. ⇒ **Fouage. Rester au foyer** (→ Cantonner, cit. 1). — Vx. *Homme de foyer* (Académie), qui aime la vie domestique (→ **Casanier, sédentaire**; → fam. **Pantoufflard**). *La sécurité des foyers* (→ Carabinier, cit. 2). — *La femme, la mère au foyer* (→ **Féminisme**, cit. 3), qui ne travaille pas au dehors. — (xx^e). *Être sans foyer, sans foyer ni patrie* (→ N'avoir ni feu ni lieu*; cosmopolite, cit. 1). *Revenir au foyer; retour au foyer*. ⇒ **Bercail** (→ Essuyer, cit. 16). — *Les dieux du foyer, dans l'antiquité*. ⇒ **Lare, pénates**.
- 7 Qu'ils tremblent, à leur tour, pour leurs propres foyers.
RACINE, Mithridate, III, 1.
- 8 Dicux! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine? ROUSSEAU, Disc. sur les sciences et les arts. I.
- 9 L'humanité entière comprend la joie du foyer, les affections de famille, l'abondance de la vie, la simplicité du cœur et la religion.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 240.
- 10 Table toujours servie au paternel foyer!
HUGO, les Feuilles d'automne, I (→ Mère, cit. 8).
- 11 L'hôpital se remplit de leurs soupirs (*des malades*). — Plus d'un Ne viendra plus chercher la soupe parfumée, Au coin du feu, le soir, auprès d'une âme aimée. Encore la plupart n'ont-ils jamais connu La douceur du foyer et n'ont jamais vécu!
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, XCV.
- 12 Ah! qu'il est bon au retour, le foyer, Et qu'il est doux, le vieux lit de foyer, Quand on s'y couche, après un long voyage.
VERLAINE, Poèmes saturniens, Premiers vers, « Imité de Catulle », II.
- 13 (...) La femme Gardienne du foyer (...)
VERLAINE, Bonheur, XXX.
- 14 C'est ma femme, enfin celle avec qui je pourrai construire un foyer comme je le rêve.
Paul BOURGET, Un divorce, IX, p. 343.
- 15 (...) un foyer ne doit pas être un lieu où l'on séjourne, mais un lieu où l'on revient.
MONTHERLANT, le Démon du bien, p. 49.
- Au plur. *Rentrer dans ses foyers, dans son pays* natal, à son domicile*. ⇒ **Pénates** (fig.). *Soldat renvoyé dans ses foyers*, démobilisé.
- 16 Barnave, rentré en janvier 1792 dans ses foyers, après la clôture de l'Assemblée constituante (...)
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 8 avr. 1850, t. II, p. 22.
- 17 En tout cas, vous êtes encore des soldats. Tant qu'on ne vous aura pas renvoyé dans vos foyers, vous serez des soldats et vous obéirez à vos chefs.
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 41.
- Par ext. *Un jeune foyer*. ⇒ **Ménage. Les jeunes foyers chrétiens**.

◆ 2. (Fin xix^e). Local servant de lieu de réunion, d'asile à certaines catégories de personnes. *Foyer de soldat* (→ **Front**, cit. 32), *du marin. Foyer d'étudiants, de jeunes travailleurs*. — *Le Foyer*, comédie de Mirbeau (nom d'une société de bienfaisance).

◆ 3. Ancienn. Salle commune où se rassemblaient les acteurs, les spectateurs dans un théâtre, pour se chauffer. — (1752). *Foyer des acteurs, des artistes*: salle commune où se rassemblent les acteurs. — (Av. 1709). Mod. *Foyer (du public)*, où les spectateurs peuvent aller pendant les entractes (pour boire, fumer).

- 18 Pons se montrait quelquefois au foyer; mais Schmucke ne connaissait que le chemin souterrain qui menait de l'extérieur du théâtre à l'orchestre.
BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 543.
- 19 Bref, il a parlé, avec une grâce et une tendresse pareilles, du foyer domestique et du foyer de la Comédie.
Jules LEMAITRE, Impressions de théâtre, III, p. 156.
- 20 (...) j'allais presque chaque soir à la Comédie-Française, connu de tous, flânant à mon gré partout, dans les couloirs, au foyer, sur la scène (...)
Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XLI.

★ III. (Par anal. avec le feu qui rayonne de l'énergie).

◆ 1. (Mil. xviii^e). Lieu, point d'où rayonne la chaleur, la lumière. *Un puissant foyer lumineux*. ⇒ **Source** (de lumière). *Le soleil, foyer d'énergie* (→ **Couleur**, cit. 4).

(1637, Descartes). Opt. Sommet du faisceau conique formé par réfraction ou par réflexion d'un faisceau lumineux formé de rayons parallèles. *Foyer par réflexion* (miroir), *par réfraction* (lentille). *Le foyer d'un objectif* photographique. Faire varier le foyer d'un objectif à focale variable* (zoom). *Foyer réel. Foyer virtuel*: point où convergeraient les rayons réfléchis prolongés. *Relatif aux foyers d'un instrument d'optique*. ⇒ **Focal. Système optique dont les foyers sont rejetés à l'infini** (⇒ **Afocal**). — *Lunettes, verres à double foyer. Des double-foyer ou des doubles-foyers*. ⇒ **Bifocal**.

(Fin xix^e). Fig. Point où se concentre qqch. *Le regard, foyer de l'intelligence*.

◆ 2. (1690). Géom. Dans une conique (ellipse*, hyperbole, parabole), Point tel qu'il existe un rapport constant entre sa distance à chacun des points de la courbe et la distance de ces mêmes points à une droite fixe (directrice). *Distance du foyer à la courbe*. ⇒ **Rayon** (vecteur). *L'ellipse* (cit. 4) *et l'hyperbole ont deux foyers et deux*

directrices. La somme ou la différence des foyers à un point quelconque de l'ellipse, de l'hyperbole, est constante. La parabole a un foyer situé sur son axe. Mouvements autour d'un foyer (→ **Corollaire**, cit. 2). *Les orbites des planètes décrivent des ellipses dont le soleil est un foyer*.

◆ 3. (Av. 1704). Point central, d'où provient qqch., à partir duquel se propage un processus (historique, politique, culturel...). ⇒ **Centre** (cit. 14 et 20). *Le foyer de l'effervescence* (cit. 4), *de la révolte. Foyer de la culture, de la civilisation* (→ **Européen**, cit. 2). *Un foyer d'intrigues, de complots*.

L'insurrection s'était fait du centre de Paris une sorte de citadelle inextricable, tortueuse, colossale. Là était le foyer, là était évidemment la question. Tout le reste n'était qu'escarmouches.
HUGO, les Misérables, IV, x, iv.

22 La contagion a fait en deux ans des progrès si rapides, que la maison de ce vieillard n'est plus qu'un foyer d'intrigues où tous les serviteurs sont subornés.
LOTI, Aziyadé, III, xiv.

(V. 1560). Siège* principal d'une maladie*; endroit d'une lésion. *Foyer purulent, tuberculeux* (→ **Cuti-réaction**, cit.). *Foyer d'une fracture*. — Lieu d'où se propage une maladie. *Les îlots insalubres, foyers d'épidémies. Foyer d'infection* (→ **Extension**, cit. 5).

Par anal. *Foyer profond d'un séisme**: point où les contraintes accumulées dans les roches se libèrent brutalement.

◆ 4. (xx^e). Écon. Groupement géographique (d'industries, de commerces...). *Les foyers industriels du Nord*.

DÉR. **Foyère**.

COMP. (Du sens 1) **Avant-foyer**.

HOM. **Fouailler**.

FOYÈRE [fwajɛr] n. f. — Déb. xx^e; de *foyer*.

◆ Régional. Dalle scellée devant le foyer (⇒ **Foyer**, I., 1.). *Une foyère de marbre*.

Les bûches sifflaient. Un tison tomba des chenets, roula jusque sur la foyère.
Henri POURRAT, Gaspard des Montagnes, 1931, t. IV, p. 79.

Adj. *Une plaque foyère*.

HOM. Formes de v. **fouailler**.

Fr [fɛʁ] Symbole du *francium**.

FRA [fʁa] n. m. (seult dans un nom propre). — Attesté xix^e; mot ital., lat. *frater* « frère ».

◆ Le moine (suivi d'un nom propre italien). *Fra Angelico. Fra Diavolo*.

FRAC [fʁak] n. m. — 1767, Beaumarchais; angl. *frock*, lui-même du franç. *froc*.

◆ 1. Ancienn. Vêtement d'homme serré à la taille, avec un collet droit et deux longues basques.

Le roi de Bavière est venu me voir en frac.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 110.

2 La pire pauvreté, la misère profonde Est celle qu'on promène en frac noir dans le monde.
PONSARD, l'Honneur et l'Argent, I, 2.

◆ 2. (1889). Mod. Habit à basques en queue de morue, tenue de cérémonie. ⇒ **Habit**.

Le soir (...) très correct sous son frac à revers de soie, Edgar se rend chez l'Ancien, et il se soule longuement (...)
O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 368.

FRACAS [fʁaka] n. m. — 1475, au sens 1 « rupture violente »; ital. *fracasso*, déverbal de *fraccassare*. → **Fracasser**.

◆ 1. Vx. Action de se fracasser; fracassement. « *Fracas effroyable! inévitable ruine!* » (Bossuet).

◆ 2. (1678). Bruit qui résulte d'une rupture violente, de chocs. *Le fracas d'une vitre qui vole en éclats, d'une tôle brisée dans une collision de voitures. Tomber, s'écraser avec fracas. Onomatopées exprimant un fracas* (Badaboum, patatras...). *Le fracas des vagues sur les roches* (→ Avec, cit. 78). *Le fracas des armes. Le fracas du tonnerre. Le fracas de la rue. Réclamer une chose avec fracas* (→ **A cor*** et à cri).

(...) les mugissements redoublaient. Aucune rumeur humaine ou bestiale ne saurait donner l'idée des fracas mêlés à ces dislocations de la mer.
HUGO, les Travailleurs de la mer, II, III, vi.

Le jeune homme, à cette question, laissa tout tomber par terre, avec un grand fracas.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VIII.

Il y eut un fracas clair et violent de vitres secouées, de sabots claquant sur le seuil.
ALAIN-FOURNIER, le Grand Meaulnes, p. 41.

Un tonnerre inouï, dont nul fracas terrestre ne saurait donner l'idée, déchira, accabla toutes les oreilles alentour, laissant tous les hommes, pour plusieurs secondes, sourds et presque ivres.
Claude FARRÈRE, la Bataille, xxvii.

Il lui faut plus longtemps pour accommoder ses nerfs à ce fracas qui pilonne et paralyse le cerveau, qui fait courir, jusqu'aux extrémités des membres, d'incessantes décharges électriques.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 147.

◆ 3. (xvii^e). Vx (langue class.). Rixe, échauffourée.

♦ 4. (1661). Fig. et vieilli. ⇒ **Agitation**. *Le fracas du monde* (→ Étourdi, cit. 8).

(...) je sentais au milieu de ma gloire que mon cœur n'était pas fait pour tant de fracas, et bientôt, sans savoir comment, je me retrouvais au milieu de mes chères bergeries, renonçant pour jamais aux travaux de Mars.

ROUSSEAU, *les Confessions*, IV.

(1665). Littér. Effet retentissant produit par une personne ou une chose (→ Sensation).

Tout ce train servait à augmenter le fracas de mon apparition. Je devins à la mode. La tête me tourna : j'ignorais les jouissances de l'amour-propre, et j'en fus enivré. J'aimais la gloire comme une femme, comme un premier amour.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 179.

♦ 5. (Du sens 1). Loc. *Avec perte et fracas* : brutalement. *Il a été chassé avec perte et fracas*.

CONTR. Calme, silence.

FRACASSANT, ANTE [fʁakasɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1891 ; p. prés. de *fracasser*.

♦ 1. Qui fracasse ; qui fait du fracas, un bruit violent.

(...) le fracassant éclat des coups (*de cloche*). HUYSMANS, *Là-bas*, III, p. 30.

L'avion passe avec un bruit fracassant, la foule, retournée comme un champ, vire du noir au blanc, fleurit (...)

SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 208.

♦ 2. (Déb. xx^e). Fig. Qui fait beaucoup de bruit, d'effet. *Une déclaration fracassante*. ⇒ **Provocant, retentissant ; tapageur**.

FRACASSEMENT [fʁakasmɑ̃] n. m. — 1579 ; de *fracasser*.

♦ Rare. Action de fracasser ; fait de se fracasser ; son résultat. ⇒ **Fracas** (1.).

FRACASSER [fʁakase] v. tr. — 1475 ; ital. *fracassare*, probablt croisement du lat. *frangere* (→ *fraction*, *fracture*) et du lat. *quassare*, fréquentatif de *quater* « agiter, secouer ».

♦ Mettre en pièces, briser avec violence. ⇒ **Briser, casser, rompre** (→ *Éclat*, cit. 1). *Le coup lui fracassa la mâchoire. Elle s'est fracassé la jambe en tombant*.

(...) L'escargot, indigné
Vole au nid de l'oiseau, fracasse en son absence
Ses œufs, ses tendres œufs, sa plus douce espérance.

LA FONTAINE, *Fables*, II, 8.

Souvent le heurt d'une pierre fracassa son bouclier.

FLAUBERT, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*, II.

► **SE FRACASSER** v. pron. (1588).

Se briser violemment. *La voiture s'est fracassée en roulant dans le ravin. La barque s'est fracassée sur les rochers*.

► **FRACASSÉ, ÊE** p. p. adj. *Il eut la mâchoire fracassée par une balle. Voiture fracassée*.

Bateau avait lancé le premier coup, et Jean, baissé encore, aurait eu la tête fracassée, s'il ne s'était jeté d'un saut en arrière.

ZOLA, *la Terre*, III, VI.

DÉR. *fracassant, fracassement*.

FRACTAL, ALE, ALS [fʁaktal] adj. — 1975, in B. Mandelbrot, *les Objets fractals : forme, hasard et dimension* ; dér. sav. du lat. *fractus* « brisé » (→ *Fraction*), de *frangere*, et suff. *-al*.

♦ Didact. Dont la forme est très irrégulière et en général interrompue, fragmentée, cette fragmentation étant quantifiable dans son irrégularité (par la *dimension fractale*, concept établi par Hausdorff et Besicovitch en 1919) et pouvant être représentée mathématiquement (par un *ensemble fractal*). « *Les Objets fractals* » (→ ci-dessous *Fractale*, la cit. et sa référence).

DÉR. et **HOM.** *Fractale*.

FRACTALE [fʁaktal] n. f. — 1975 ; de *fractal*.

♦ Figure caractérisée par la dimension fractale, objet fractal. « *Sept ans après la publication de son premier ouvrage* (Des objets fractals), B. Mandelbrot publie le contenu actuel de ses réflexions et de ses travaux sur ces objets étranges aussi compliqués dans les petites échelles que dans les grandes et qu'il appelle des "fractales" (...) *Étrange géométrie que cette géométrie des "fractales" où la partie peut être identique au tout, où la dimension est le plus souvent fractionnaire, où une ligne peut remplir totalement une surface et où le vide poussiéreux peut présenter des propriétés métriques précises, en particulier celles d'une ligne* » (*la Recherche*, n° 142, mars 1983, p. 420).

En géométrie d'Euclide, ce rêve (d'être géométriques qui ne sont ni des surfaces ordinaires ni des volumes) est futile, et l'on arrive donc à souhaiter qu'un sorcier ait créé à l'avance de tels monstres (...) Ils existent, et c'est encore Georg Cantor (1884) qui fut le premier à créer une figure intermédiaire entre le point et la droite : c'est l'ensemble triadique. Puis Helge von Koch créa en 1904 le « flocon de neige ». Et ainsi mille et une manières d'être intermédiaires furent établies (...)

Cependant, le besoin d'un terme pour les désigner fut étonnamment tardif. Mes travaux me forcèrent cependant à les baptiser, en forgeant le terme *fractales*.

B. MANDELBROT, *les Objets fractals*, in *la Recherche*, janv. 1978.

HOM. *Fractal*.

FRACTION [fʁaksjɔ̃] n. f. — 1187 ; bas lat. *fractio*, de *frangere* « briser ».

★ I. ♦ 1. (V. 1400). Vx. Action de briser. ⇒ **Brisement, division, rupture**.

(...) la contusion, dilacération et fraction que fait la violence de la balle es parties nerveuses et osseuses.

Ambroise PARÉ, IX, I, in HUGUET.

♦ 2. Liturgie chrét. Action de rompre le pain eucharistique avant de communier.

(...) selon la doctrine des calvinistes, la fraction du pain représente le corps du Sauveur rompu à la croix (...)

BOSSUET, *Défense de la tradition sur la communion*, I, 3.

(...) nous voyons Jésus reconnu à la fraction du pain, comme si ce geste eût été pour ceux qui l'avaient fréquenté le plus caractéristique de sa personne.

RENAN, *Vie de Jésus*, XVIII, in Œ., t. IV, p. 273.

★ II. Mod. ♦ 1. (1538). Symbole formé d'un dénominateur et d'un numérateur étant des nombres entiers, représentant un nombre rationnel. *Dans la fraction 6/10 (six dixièmes), le numérateur 6 et le dénominateur 10 sont séparés par la barre de fraction. Simplifier une fraction. Réduire plusieurs fractions, réduction de fractions au même dénominateur. Fraction réductible, irréductible.* — (1872). *Fraction décimale*, fraction centésimale...* *Pour écrire les fractions décimales on remplace le dénominateur par une virgule :*

$\frac{123}{10}$ s'écrit 12,3 ; $\frac{123}{100}$, 1,23 ; $\frac{123}{10000}$, 0,0123... *Fraction périodique*, dans laquelle les mêmes chiffres se reproduisent périodiquement et dans le même ordre. 3/11, qui peut s'écrire 0, 27 27 27... est une *fraction périodique simple* (dont 27 est la *période*). 0,3412727... est une *fraction périodique mixte*. *Fraction continue*, dont le dénominateur est une expression fractionnaire de forme continue : $a + \frac{1}{b + \frac{1}{c + 1}}$, etc., où a, b, c, d... sont des nombres entiers.

— (1872). *Fraction algébrique*, où le numérateur et le dénominateur peuvent être des quantités algébriques quelconques. — *Fractions astronomiques* ou *sexagésimales*, utilisées pour la division du cercle en degrés.

Dans le sens le plus étendu, une *fraction* est une *division indiquée* ; dans un sens plus étroit et en tant qu'on l'oppose à l'entier, c'est une *division indiquée qui ne peut se consommer*. L'une et l'autre définition emportent nécessairement deux termes, dont l'un représente le dividende, l'autre le diviseur. On les place l'un sous l'autre avec une petite ligne transversale entre deux. Le supérieur qui représente le dividende est dit *numérateur*, et l'inférieur qui représente le diviseur, est dit *dénominateur de la fraction*.

Encyclopédie (D'ALEMBERT), art. *Fraction*.

♦ 2. (1829). Partie (d'une totalité). ⇒ **Morceau, parcelle, part, partie, portion**. *Le sou est une fraction du franc, le shilling une fraction de la livre sterling.* — *Une fraction de seconde. Réduire en fractions.* ⇒ **Fractionner**. — Milit. *Fraction constituée ; fraction organique*.

La fraction n'existe pas non plus dans la Nature, où ce que vous nommez un fragment est une chose finie en soi (...)

BALZAC, *Séraphita*, Pl., t. X, p. 549.

Il disposerait ainsi d'une certaine fraction de capital, sans diminuer ses revenus.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XVII, p. 120.

Groupe de personnes dans une collectivité, une organisation, un parti. *Activité de fractions.* ⇒ **Fractionnel ; fractionnisme**. *Une fraction importante de l'Assemblée a voté contre le projet de loi*.

Tous avaient conscience de représenter une fraction de la grande force prolétarienne.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 62.

DÉR. *Fractionnaire, fractionnel, fractionner, fractionnisme, fractionniste*.

FRACTIONNAIRE [fʁaksjɔnɛʁ] adj. — 1725 ; de *fraction*.

♦ 1. Math. Qui est sous forme de fraction. *Nombre fractionnaire ; expression algébrique fractionnaire*.

(...) les unités avec lesquelles l'arithmétique forme des nombres sont des unités provisoires, susceptibles de se morceler indéfiniment, et (...) chacune d'elles constitue une somme de quantités fractionnaires, aussi petites et aussi nombreuses qu'on voudra l'imaginer.

H. BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, p. 60.

♦ 2. Comm. *Livre fractionnaire* : livre de commerce sur lequel n'est portée qu'une catégorie particulière d'opérations.

FRACTIONNÉ, ÊE [fʁaksjɔnɛ] adj. ⇒ **Fractionner**.

FRACTIONNEL, ELLE [fʁaksjɔnɛl] adj. — 1929 ; de *fraction* et suffixe adjectival.

♦ Polit. Qui tend à diviser. *Activité fractionnelle au sein d'un parti.* ⇒ **Fractionnisme**.

FRACTIONNEMENT [fʁaksjɔnmɑ̃] n. m. — 1838 ; de *fractionner*.

♦ 1. Action de réduire en fractions ; état de ce qui est frac-

tionné. ⇒ **Morcellement, segmentation.** *Le fractionnement des partis.* ⇒ **Éparpillement.**

♦ **2.** Chim. *Méthode de fractionnement*, pour la séparation, par étapes successives, des composants d'un mélange liquide ou gazeux. ⇒ **Distillation.**

Spécialt. Action de séparer les hydrocarbures du pétrole lors de la distillation fractionnée.

Répartition quantitative des éléments (d'une substance). *Fractionnement des fibres de la pâte à papier.*

CONTR. Réunion. — Synthèse.

FRACTIONNER [fʁaksjɔne] v. tr. — 1789; de *fraction*.

♦ Diviser (une totalité) en parties, en fractions. ⇒ **Partager, scinder, sectionner.** *Fractionner une section en deux groupes de combat.* — Pron. (1827). *L'assemblée s'est fractionnée en trois groupes.* — *Fractionner une opération en plusieurs temps.*

► **FRACTIONNÉ, ÊE** p. p. adj. *Activités fractionnées.* — Techn. *Distillation* fractionnée.* ⇒ **Fractionnement** (→ Extraire, cit. 11). Sports (trad. angl. *interval training*). *Entraînement, travail fractionné*, sur un dixième ou un vingtième de la distance à courir, souvent répété.

CONTR. Bloquer, grouper, joindre, rassembler, réunir, unir.

DÉR. Fractionnement.

FRACTIONNISME [fʁaksjɔnism] n. m. — Av. 1959, in Larousse; de *fraction*, et suff. *-isme*.

♦ Polit. Attitude tendant à briser l'unité d'un groupe ou d'un parti politique. *Le leader du parti a vivement reproché à la minorité son fractionnisme.*

Il règne dans le champ intellectuel un fractionnisme intense : on s'oppose, terme pour terme, au plus proche, mais l'on reste dans le même « répertoire ».

R. BARTHES, Roland Barthes, p. 143.

FRACTIONNISTE [fʁaksjɔnist] adj. et n. — Av. 1959, in Larousse; de *fraction*, et suff. *-iste*.

♦ Polit. Qui s'efforce de briser la cohésion d'un groupement politique. *Activités fractionnistes au sein d'un parti.* — N. Personne menant des activités tendant à rompre l'unité au sein d'un groupe politique. *L'action des fractionnistes (⇒ Fractionnisme) risque de détruire l'unité du mouvement.*

FRACTOGRAPHIE [fʁaktɔɡʁafi] n. f. — 1960; de *fracto-*, élément tiré de *fracture*, et *-graphie*.

♦ Techn. Étude scientifique des cassures (des métaux). *Fractographie électronique.*

DÉR. Fractographique.

FRACTOGRAPHIQUE [fʁaktɔɡʁafik] adj. — V. 1970; de *fractographie*.

♦ Techn. De la fractographie. « *Les techniques fractographiques ne sauraient dans la pratique être appliquées (...) à toutes les cassures* » (*la Recherche*, janv. 1974, p. 92).

FRACTURABLE [fʁaktyrabl] adj. — xx^e; de *fracturer*.

♦ Qui peut être fracturé. *Cette serrure n'est pas fracturable.*

FRACTURATION [fʁaktyrasjɔ̃] n. f. — Mil. xx^e; de *fracturer*.

♦ Didact. Fait de se casser par un choc violent. — Techn. Procédé utilisé dans l'extraction du pétrole pour augmenter, en y pratiquant des fractures, la perméabilité de la couche productrice. « *Des conduits où faire circuler en profondeur, dans les roches, de l'eau sous pression, il peut certes en exister sous forme de fissures dans toute roche, même a priori très compacte. Mais on devra, bien évidemment, en créer d'autres (...)* D'où la nécessité d'une "fracturation" artificielle des roches en profondeur par injection de liquides sous pression » (*Sciences et Avenir*, n° 421, mars 1982, p. 100).

FRACTURE [fʁaktyr] n. f. — 1391; *fracture*, fin XII^e, du lat. *fractura*; puis réemprunt au même *fractura*, du supin de *frangere*. → *Fraction*.

♦ **1.** Vx. Rupture effectuée avec violence, avec effort. ⇒ **Bris, rupture.** *La fracture d'une serrure, d'une porte (⇒ Effraction).*

État de ce qui est fracturé, rompu. ⇒ **Cassure.** — (1827). Géol. Mod. Cassure de l'écorce terrestre. ⇒ **Faille; cluse, coupure.** *Plan de fracture* (→ 2. *Faille*, cit.). *Fracture transversale*, coupant à angle droit la direction des zones de plissement. *Fracture longitudinale.*

Champ de fractures. *Zone de fracture* : grande faille sous-marine, étroite et longue.

La fracture des jaspes paraît être terreuse (...) tandis que la fracture des cailloux est luisante, comme celle du verre.

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Jaspes, in CE., t. XI, p. 312.

Dans cette espèce de grande fracture on aperçoit des sentiers qui serpentent au milieu des précipices (...)

CHATEAUBRIAND, Voyage en Amérique..., Journal sans date, in LITTRÉ.

(...) le plus souvent, l'affaissement a lieu brusquement, la région affaissée est séparée de la région restée en place par une rupture qui se produit suivant un plan voisin de la verticale. Un pareil accident est appelé une *faille* ou *fracture*.

Émile HAUG, Traité de géologie, t. 1, p. 237.

♦ **2.** (XV^e). Cour. « Lésion osseuse consistant en une solution de continuité complète ou incomplète avec ou sans déplacement des fragments » (Garnier). *Fracture complète; incomplète (⇒ Fêlure).* *Fracture simple, compliquée* (les parties molles environnantes formant plaie...), *comminutive. Fracture esquilleuse. Fracture close, fermée. Fracture exposée, ouverte. Fracture comminutive ouverte.* ⇒ **Fracas.** *Fracture directe*, la lésion osseuse siègeant au point où les causes extérieures ont exercé leur action. *Fracture indirecte. Fracture causée par un traumatisme* (coup, heurt, chute, écrasement). ⇒ **Blessure.** *Fracture pathologique, spontanée* (par maladie osseuse, contractions musculaires...). — *Fracture de l'avant-bras* (cubitus, radius), *du bras* (humérus), *de la clavicule, de la cuisse, du col du fémur, de la jambe* (tibia, péroné). *Fracture des côtes, du sternum, des vertèbres. Fracture du crâne, des maxillaires.* — *Signes communs des fractures* : déformation, mobilité anormale, crépitation osseuse, raccourcissement de l'os fracturé (os longs), douleur, impotence fonctionnelle... *Fracture accompagnée de lésions des nerfs, des vaisseaux, des muscles, de la peau...* — *Traitement, guérison des fractures.* ⇒ **2. Contention** (cit.), **réduction**; → **Brochage**, **enclouage**, **ligature**, **suture** (osseuse), **ostéosynthèse (⇒ Ostéo-)**, **visage...** *Appareils* pour le traitement des fractures.* ⇒ **Attelle** (2.), **éclisse**, **gouttière**, **plâtre.** *Cicatrice osseuse d'une fracture.* ⇒ **Cal.** *Rebouteux*, renoueur qui guérit les fractures.*

Une longue après-midi durant, nous avons réduit des fractures et posé des appareils.

G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, III, XXIX.

DÉR. Fracturer.

HOM. Formes du v. *fracturer*.

FRACTURER [fʁaktyre] v. tr. — Fin XVIII^e; *fracturé*, 1560; de *fracture*.

♦ **1.** Blesser par une fracture. *Fracturer un os, une côte* (à qqn). ⇒ **Casser, rompre.** *Le choc a fracturé deux côtes.* — Plus cour. au passif et faux pron. *Se fracturer un os; avoir un os fracturé par le choc.*

Ils affirment pouvoir remettre les os fracturés et luxés par paroles.

Ambroise PARÉ, Introd., 27, in LITTRÉ.

En empilant du bois dans le bûcher, je tombai maladroitement et me fracturai la cuisse. La fracture, jugée mauvaise par le médecin, d'abord me fit beaucoup souffrir; je dus, plâtre du genou à la hanche, garder patiemment la chambre pendant deux mois.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 78.

♦ **2.** (1809). Briser avec effort. *Fracturer une porte, une serrure.* — Pron. *Cette serrure se fracture facilement (⇒ Fracturable).*

► **FRACTURÉ, ÊE** p. p. adj. *Côte fracturée.* — *Serrure fracturée.*

DÉR. Fracturable, fracturation.

FRACTUS [fʁaktys] n. m. invar. — Mil. xx^e (in Larousse, 1968); mot lat. de *fractus* « brisé, morcelé », p. p. de *frangere*.

♦ Didact. Nuage présentant un aspect irrégulier, déchiqueté. *Des fractus.*

FRAGA-, FRAGI- Élément, du lat. *fragum* « fraise », servant à former quelques composés. ⇒ **Fragifère, fragiforme.**

FRAGIFÈRE [fʁaʒifɛʁ] adj. — 1842; de *fragi-*, et *-fère*.

♦ Didact. Qui porte des fraises ou des productions semblables.

FRAGIFORME [fʁaʒifɔʁm] adj. — 1842; de *fragi-*, et *-forme*.

♦ Didact. Qui a l'apparence d'une fraise.

FRAGILE [fʁaʒil] adj. — 1361; lat. *fragilis* (→ Frêle), de *frangere* « briser ».

♦ **1.** (1541; choses). Qui se brise*, qui se casse* facilement (de par sa nature même). ⇒ **Cassant.** *Matière fragile comme verre*, comme du verre, comme du (un) cristal**, très fragile. *Porcelaine fragile. Vase fragile. Matière friable* et fragile. Branche mince et fragile.* ⇒ **Frêle.** *Graminée fragile* (→ **Contraste**, cit. 6). *Fragile comme une allumette.* — *Empaqueter, emballer soigneusement un objet fragile. Mettre l'étiquette* (cit. 2) « *fragile* » *sur une caisse de verrerie, de vaisselle. Attention! c'est fragile.*

0.1 (...) ces tableaux qui se croyaient attachés aux murs du Louvre pour l'éternité, et qui ne sont plus que des colis, protégés seulement contre les aventures de déplacement, par le mot : Fragile. Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. IV, p. 17.

Par métaphore :

1 Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui? RACINE, Esther, II, 1.
2 L'amour ne brise dans un cœur que les objets fragiles, et s'il y brise tout, c'est que tout était trop fragile. MAETERLINCK, Sagesse et Destinée, CXIV, p. 312.

♦ 2. (1651). Qui manque de solidité, est sujet à se briser, à être détruit ou altéré (par accident). ⇒ **Cassable, faible** (1., 2.). *Un échafaudage fragile*. → Château* de cartes. *Bâtisse vieille et fragile* (→ Arc-boutant, cit. 1). *Navire fragile* (→ Flottant, cit. 1). *Ce blindage est trop fragile pour résister à un obus de 105 mm.* ⇒ **Mince**.

3 Que peuvent tes amis, et leurs armes fragiles (...) VOLTAIRE, Alzire, II, 4.
4 L'homme est aveugle, sourd, fragile, comme un mur Qu'habite et ronge un insecte! BAUDELAIRE, les Épaves, XVIII. *Mécanisme fragile*, dont l'agencement délicat est susceptible de se détériorer.

♦ 3. (Personnes). De constitution faible ou de fonctionnement délicate; sujet à se détériorer, à durer peu. ⇒ **Altérable, périssable, précaire, vulnérable**. *Corps, organisme fragile*. ⇒ **Débile, délicat**. *Cet enfant est très fragile, il attrape toutes les maladies. Personne fragile*. — *Avoir l'estomac, le foie fragile*, souvent ou facilement malade. — *Par ext. Se sentir la tête fragile* (→ Fêler, cit. 1).

5 Tant qu'à ce corps fragile un souffle nous attache (...) CORNEILLE, l'imitation de J.-C., I, 22.
6 La petite vieille ratatinée se sentit toute réjouie en voyant ce joli enfant (...) ce joli être, si fragile comme elle, la petite vieille, et, comme elle aussi, sans dents et sans cheveux. BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, II.
7 On devinait une ténacité de fer dans ce corps fragile. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 86.
8 Je ne dépense un peu que pour la nourriture, parce que j'ai l'estomac fragile (...) J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XV, p. 184.

♦ 4. Qui manque de vigueur. *La flamme fragile d'une bougie. Fragile lumière* (par métaphore → Abri, cit. 3).

♦ 5. (1651). Qui, n'étant pas établi sur des bases fermes, est facile à ébranler; menacé* de ruine, sujet à disparaître. ⇒ **Ephémère, précaire**. *Prospérité, autorité, puissance fragile* (→ Bâti sur le sable*; qui branle* dans le manche; qui ne tient qu'à un fil*...). — *Nation, armée immense et fragile* (→ Colosse aux pieds d'argile*). *Gloire fragile. Sentiment fragile*. ⇒ **Changeant, inconstant, mobile. Fragile attachement**. ⇒ 1. **Court, instable, passager. Bonheur fragile. Un équilibre politique fragile. Économie fragile**. — **Chimère, espoir fragile**. ⇒ **Inconsistant. Hypothèse, théorie bien fragile**. ⇒ **Branlant. Chose fragile et vaine**. ⇒ 1. **Ombre. Distinction fragile entre deux choses presque indistinctes**. ⇒ **Ténu. Échafauder des projets fragiles et vains** (→ Des châteaux* en Espagne).

9 Un sort trop plein de gloire à nos yeux est fragile (...) MOLIÈRE, Dom Garcie, II, 6.
10 Il ne sait pas aimer; son amitié est aussi fragile que l'amour. M^{me} DE GENLIS, M^{me} de Lafayette, p. 223, in LITTRÉ.
11 La beauté, seule chose qu'on ne puisse acquérir, inaccessible à tout jamais à ceux qui ne l'ont pas d'abord; fleur éphémère et fragile qui croît sans être semée, pur don du ciel! Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, V.
12 (...) il se méfiait un peu de ses hypothèses qui lui paraissaient fragiles. P. MAC ORLAN, la Bandera, XIV.
13 L'intérêt, c'est de montrer à un esprit philosophique comme le vôtre que la prospérité capitaliste est fragile. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 214.
14 (*Méduses, astéries...*) êtres mystérieux placés sur les fragiles confins de la vie animale et de la vie végétale. Éd. HERRIOT, la Porte océane.

(En parlant de l'homme, de la vie...) ⇒ **Périssable. Les choses humaines sont fragiles. Notre vie si fragile** (→ Filer, cit. 6).

15 Entre nous, et l'enfer ou le ciel, il n'y a que la vie entre deux, qui est la chose du monde la plus fragile. PASCAL, Pensées, III, 213.
16 Les œuvres des humains sont fragiles comme eux (...) VOLTAIRE, la Henriade, I.
♦ 6. (1651). Vx, relig. ou littér. Sujet à succomber aux tentations, à tomber en faute, à pécher. ⇒ **Faible, faillible**. *La chair (cit. 49) est fragile quelquefois. Vertu fragile*.
17 (...) malheur à moi, d'être né si sensuel et si fragile! BOURDALOUE, Pénitence, 2^e avent, p. 475, in LITTRÉ.
18 Vous vous trompez fort lourdement, Quand vous prônez comme évangile, Qu'à vous seul, trop injuste amant, Il est permis d'être fragile. Philis aurait raison de vous parler ainsi : Et moi je suis fragile aussi. BUSSY-RABUTIN, Maximes d'amour.

CONTR. (Du sens 1) **Dur, résistant, robuste, solide; incassable**. — **Ferme, fort**. — (Des sens 3 et 4) **Établi (bien), impérissable, inaltérable, invulnérable; fer (santé de fer)**. — (Du sens 5) **Assuré, durable, éternel, stable**.

DÉR. **Fragilement**.

FRAGILEMENT [fʁaʒilmɑ̃] adv. — 1580; de *fragile*.

♦ D'une manière fragile. *Puissance fragilement établie. Un édifice fragilement équilibré*.

CONTR. **Fermelement, solidement**.

FRAGILISANT, ANTE [fʁaʒilizɑ̃,ɑ̃] adj. — V. 1965; p. prés. de *fragiliser*.

♦ Qui fragilise. « Doivent être vaccinés préférentiellement tous les sujets pour lesquels la rougeole présente un risque élevé, et, en premier lieu (...) ceux atteints d'affections chroniques fragilisantes à l'égard des infections des voies respiratoires » (Guérir, oct. 1967). (Sur le plan psychologique). *Émotions fragilisantes pour l'équilibre mental*.

FRAGILISATION [fʁaʒilizɑ̃sjɔ̃] n. f. — V. 1965; de *fragiliser*.

♦ Action de fragiliser; fait de se fragiliser. *La fragilisation de l'organisme après une longue maladie*. « Un traitement de longue durée à l'héparine peut provoquer une fragilisation des tissus vasculaires avec des conséquences thromboemboliques notamment au niveau pulmonaire » (La Recherche, n° 134, juin 1982, p. 710).

Techn. Fait d'être rendu plus fragile (en parlant d'une substance). (Une) « pression interne qui provoque la fragilisation du verre » (La Recherche, juil. 1978, p. 701).

FRAGILISER [fʁaʒilize] v. tr. — 1956; de *fragile*, et *-iser*.

♦ Rendre fragile (qqch., qqn). *Abus qui fragilisent l'organisme*. — Techn. *Pression qui fragilise le verre, le métal*. — Fig. (littér.). Rendre (plus) fragile, précaire. ⇒ **Affaiblir**.

► **SE FRAGILISER** v. pron.

Devenir fragile. — Fig. (littér.). *Leur union ne cesse de se fragiliser avec le temps*, devient de jour en jour plus incertaine, précaire. ⇒ **Défaire** (se).

Mais cette opposition (*du fond et de la forme*) sans doute ne s'est consolidée que tardivement, lorsqu'au XIX^e siècle, le rapport critique s'est à son tour fragilisé. Michel FOUCAULT, les Mots et les Choses, p. 94.

► **FRAGILISÉ, ÉE** p. p. adj. *Organisme fragilisé*. — *Verre, métal fragilisés*.

DÉR. **Fragilisant, fragilisation**.

FRAGILITÉ [fʁaʒilite] n. f. — V. 1119; lat. *fragilitas*, de *fragilis* (→ *Fragile*); a remplacé *fraileté*. → *Frêle*.

♦ 1. (1642). Facilité à se casser. *La fragilité du verre, de la porcelaine. Fragilité d'une branche mince et cassante*, d'une poutre...* ⇒ **Faiblesse** (2.).

(...) l'hôtel, où les fenêtres trop étroites et trop nombreuses donnaient un air de fragilité à tout l'édifice. J. GREEN, Adrienne Mesurat, II, V.

Par métaphore :

1 Mais leur gloire tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité. GODEAU, Ode à Louis XIII, strophe 32, in LITTRÉ (→ aussi Éclat, cit. 20, Corneille).

♦ 2. (1890). Facilité à être altéré, détérioré, détruit. ⇒ **Faiblesse, précarité, vulnérabilité**. — (1872). Délicatesse, faiblesse de la constitution. *La fragilité d'un organisme, d'un organe, d'un tissu. La fragilité d'un enfant*. — Méd. *Fragilité globulaire* : diminution de la résistance des globules rouges.

La fragilité de certains tissus, tels que la substance nerveuse, est si grande que leur étude à l'état vivant est presque impossible.

Alexis CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 10.
La fragilité des fibres de son cœur, me confia-t-elle, de l'avis même des médecins, tenait du miracle. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 94.

♦ 3. (1541). Manque de solidité, et, par ext., caractère éphémère. ⇒ **Instabilité, précarité**. *Fragilité de la gloire, de la puissance*. ⇒ **Inconstance**. *La fragilité d'une théorie, d'une hypothèse* (⇒ **Incertitude, inconsistance**). *Fragilité de la civilisation* (→ Assise, cit. 5). — *Fragilité des choses humaines, des plaisirs...* ⇒ **Vanité. Fragilité de la vie** (→ **Contraste**, cit. 6). — Allus. littér. « *Fragilité, ton nom est femme* », trad. de Shakespeare.

(...) souviens-toi de la fragilité des choses humaines. FÉNELON, Télémaque, XII.
Je me disais : « voilà un monde très fragile... » Tant de fragilité donnait aux Borisols ce charme qui s'épand de tous les bonheurs menacés : on les aime d'autant plus qu'on les sent, nuit et jour, à la merci de la fortune. Les biens précaires tirent de l'instabilité cet aspect irréal qui nous dispose si facilement à y déceler le miracle. H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 52.

◆ 4. (XII^e). Vieilli et littér. Facilité à succomber aux tentations, à pécher. ⇒ **Faiblesse, faillibilité.**

7 Il (*l'homme*) est souvent trahi par sa fragilité.

CORNEILLE, *l'Imitation de J.-C.*, I, 19.

8 (...) ces fautes où la fragilité de l'âge et la séduction des exemples entraînent quelquefois.

MASSILON, *Conférences, Vocation*, I.

CONTR. **Durété, résistance, robustesse, solidité.** — **Force, inaltérabilité; invulnérabilité, stabilité.** — **Infaillibilité; constance.**

FRAGMENT [frɑ̃gmɑ̃] n. m. — V. 1500; *fragment*, v. 1250; lat. *fragmentum*, du rad. de *frangere* « briser, rompre ».

◆ 1. Morceau d'une chose matérielle qui a été cassée, brisée. ⇒ **Bout, brîbe, brisure, débris, éclat, miette, morceau, parcelle, pièce, tronçon.** *Les fragments d'un vase, d'une statue antique.* ⇒ **Corpuscule.** — (V. 1560). *Fragment d'os.* ⇒ **Esquille** (cit.). — *Fragment de roche* (→ *Entasser*, cit. 2). *Réduire, briser* en fragments.* ⇒ **Concasser, diviser, émietter, fragmenter.** *Division* en fragments.*

1 (...) les fragments de l'os du tibia ramenés à leur position, et les atèles (*attelles*) posé(e)s (...)

Ed. DE GONCOURT, *les Frères Zemganno*, LXIX.

2 (...) on n'entendit guère que le bruit des couteaux qui travaillaient les os des côtes-lettes et leur arrachaient les derniers fragments de nourriture (...)

J. GREEN, *Léviathan*, I, X.

Par anal. Morceau d'une chose déchirée. *Les fragments d'une lettre.*

3 Elle déchira cette carte et en jeta les fragments sous la trappe de la cheminée.

J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, III, I.

◆ 2. (1636). Partie (d'une œuvre dont l'essentiel a été perdu ou n'a pas été composé). *Les fragments de Ménandre, d'Ennius. Sous le titre de « Pensées », Pascal n'a laissé que des fragments d'un livre qu'il projetait sur la religion chrétienne* (Littré).

4 (...) peut-être aimerez-vous mieux un fragment moral ou philosophique, qui a été attribué à Aristippe, dont Varron a parlé, et que depuis l'on a cru perdu. Il ne l'était pas pourtant, puisqu'il a été traduit au quinzième siècle en français de ce temps-là. Je l'ai trouvé manuscrit, et ajouté à la suite de Plutarque dans un exemplaire imprimé d'Amoyt (...)

E. DE SENANCOUR, *Oberman*, XXXIII.

5 La destinée singulière qui a voulu qu'elle (*la légende de Tristan et Iseut*) ne nous parvint que dans des fragments épars (...)

Gaston PARIS, in J. BÉDIER, *Tristan et Iseut*, Préface.

(1690). Partie extraite (d'une œuvre, d'un texte). ⇒ **Citation, extrait.** *Poésie faite de fragments rassemblés.* ⇒ **Centon; anthologie, chrestomathie.** *Fragment d'une lettre, d'une déposition* (→ *Apologetique*, cit. 3). — *Il y a dans ce livre de beaux fragments.* ⇒ **Passage.**

6 Il avait supposé une infidélité de l'amant, et était parvenu, avec des fragments de lettres savamment présentés, à persuader la malheureuse qu'elle avait une rivale et que cet homme la trompait.

HUGO, *les Misérables*, I, 1, IV.

7 (...) travaille, médite surtout, condense ta pensée, tu sais que les beaux fragments ne font rien; l'unité, l'unité, tout est là. L'ensemble, voilà ce qui manque à tous ceux d'aujourd'hui, aux grands comme aux petits.

FLAUBERT, *Correspondance*, t. I, p. 182.

(1803). Souvent au plur. Pièce, morceau isolé, pouvant être lu comme une partie d'un ensemble plus vaste. *Publier des fragments historiques, philosophiques. Une esthétique du fragment.* — (Dans un titre). *Fragment d'un discours amoureux*, œuvre de R. Barthes. — *Auteur de fragments.* — REM. Verlaine emploie dans ce sens le dér. *fragmentier* (1880, in D. D. L.).

◆ 3. (1868). Abstrait. Partie. ⇒ **Part, partie.** *Un fragment du passé. Ne connaître qu'un fragment, que des fragments de la vérité. Fragment donnant une idée de l'ensemble.* ⇒ **Échantillon, parcelle.**

8 Du reste, ce fragment de ma vie que je passe sous silence, le lecteur ne perdra rien à ne pas le connaître.

ALPHONSE DAUDET, *le Petit Chose*, I, IV.

9 (...) fragment survivant d'une vie disparue sans laisser de traces (...)

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XII, p. 103.

10 Daniel était bien, avec Antoine, le seul attachement que Jacques eût jamais eu. Mais, c'était un fragment du passé : ce passé dont Jacques s'était volontairement détaché, et dont il tolérât mal les reprises.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 296.

11 (...) notre esprit est si curieusement bâti que le fragment d'expérience qu'il recueille ne lui apparaît jamais pour commencer comme un fragment, mais bien comme un tout (...)

J. PAULHAN, *Entretien sur des faits divers*, p. 25.

12 Le « total » saisi et défini il y a juste un siècle par Marx s'est effrité. Faute d'une révolution qui eût maintenu et promu une totalité « humaine ». Nous n'apercevons, à l'échelle de chaque pays comme à l'échelle du monde, que des fragments : fragments de culture, fragments de sciences parcelles, systèmes ou « sous-systèmes » fragmentaires.

Henri LEFEBVRE, *la Vie quotidienne dans le monde moderne*, p. 137.

Didact. Élément partiel, isolé d'un tout, d'une globalité.

CONTR. **Ensemble, tout, unité; bloc.**

DÉR. **Fragmentaire, fragmenter.**

FRAGMENTABLE [frɑ̃gmɑ̃tabl] adj. — Av. 1969; de *fragmenter*.

◆ Didact. Qui peut être fragmenté. *Connaissances fragmentables, non fragmentables.*

La pensée technique ne retient que le schématisme des structures, de ce qui fait l'efficacité de l'action sur les points singuliers; ces points singuliers, détachés du monde dont ils étaient la figure, détachés aussi les uns des autres, perdant leur concaténation réticulaire immobilisante, deviennent fragmentables et disponibles, reproductibles aussi et constructibles. Le lieu élevé devient poste d'observation, mirador construit dans la plaine, ou tour placée à l'entrée d'un défilé.

Gilbert SIMONDON, *Du mode d'existence des objets techniques*, p. 169.

FRAGMENTAIRE [frɑ̃gmɑ̃tɛr] adj. — 1801; de *fragment*.

◆ 1. Qui existe à l'état de fragments. *Les débris fragmentaires d'une statue brisée. Œuvre à l'état fragmentaire.* ⇒ **Incomplet, morcelé, partiel** (→ *Ebauche*, et aussi *conception*, cit. 2). — Qui ne concerne que des fragments. *Informations, connaissances fragmentaires.*

Son action (*de l'intellectuel*) est presque toujours morcelée, fragmentaire (...)

R. ROLLAND, *Jean-Christophe*, *Le buisson ardent*, I, p. 1262.

Un homme supérieur, un grand écrivain, est fatalement, par son génie même, une des synthèses de sa race et de son époque, le représentant d'une humanité momentanée ou fragmentaire, le cerveau et la bouche de toute une tribu et non un fugace monstre.

R. DE GOURMONT, *le Livre des masques*, p. 89.

◆ 2. (1918; → cit. 3). Qui procède par fragments, de manière rompue.

La longue résistance désespérée et quotidienne à la mort, fragmentaire et successive, telle qu'elle s'insère dans toute la durée de notre vie.

PROUST, *Du côté de chez Swann*, Pl., t. I, p. 671.

Elle avait seulement chanté comme pour elle, et sans les paroles heureusement, quelques vieilles chansons du pays, d'une façon curieusement fragmentaire, en sautant de l'une à l'autre, et en revenant à celle qu'elle venait d'interrompre avant d'avoir achevé celle qu'elle lui avait préférée.

S. BECKETT, *Premier amour*, p. 19.

CONTR. **Complet, entier, total.**

DÉR. **Fragmentairement.**

FRAGMENTAIREMENT [frɑ̃gmɑ̃tɛrɑ̃mɑ̃] adv. — 1840; de *fragmentaire*.

◆ D'une manière fragmentaire, incomplète, partielle.

(...) un sol tassé, avili, bossué, de terrain vague; un immeuble à quelque cent mètres du pavillon, barrant la vue, et la mer n'apparaît plus que fragmentairement.

Claude MAURIAC, *le Temps immobile*, p. 488.

Spécialt. Par fragments. *Œuvre connue fragmentairement.*

CONTR. **Complètement, entièrement, totalement.**

FRAGMENTATION [frɑ̃gmɑ̃tɑ̃sjɔ̃] n. f. — 1840; de *fragmenter*.

◆ Action de fragmenter; fait de se fragmenter. ⇒ **Division, segmentation.** *Fragmentation de la pierre sous l'effet du gel. Capacité de fragmentation d'un explosif.* ⇒ **Brisance.** — Biol. *Fragmentation du chromosome, interrompant la succession des gènes, et provoquant une mutation.*

FRAGMENTER [frɑ̃gmɑ̃tɛ] v. tr. — V. 1845; p. p. *fragmenté*, 1808; de *fragment*.

◆ Partager, séparer en fragments. ⇒ **Diviser, morceler, partager.** *Fragmenter un bloc en petits cailloux.* ⇒ **Concasser.** — *Fragmenter un colis, un envoi.* ⇒ **Fractionner.** *Fragmenter la publication d'un ouvrage.*

► **FRAGMENTÉ, ÉE** p. p. adj. *Bloc fragmenté.* — *Œuvre fragmentée.* — *Connaissances fragmentées, incomplètes, partielles.*

Nous n'avons de l'univers que des visions informes, fragmentées et que nous complétons par des associations d'idées arbitraires, créatrices de dangereux suggestions.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XIII, p. 195.

CONTR. **Rassembler, réunir.**

DÉR. **Fragmentable, fragmentation** — REM. L'adj. et n. *fragmentateur, trice*, est absent des dict.

FRAGON [frɑ̃gɔ̃] n. m. — 1378; *fregon*, XII^e; du bas lat. *frisco* « houx », p.-ê. d'orig. gauloise.

◆ Plante monocotylédone (*Liliacées*), arbrisseau vivace, dont les feuilles sont réduites à des écailles terminées en épine. *Le fragon piquant* est aussi nommé *frelon, petit houx**, *buis piquant, myrte épineux, épine* de rat. Vertus apéritives, diurétiques de la racine de fragon. Baies rouges du fragon.*

FRAGRANCE [frɑ̃grɑ̃s] n. f. — XIII^e, repris v. 1830; lat. *fragrantia*, de *fragrare* « répandre une odeur ». → *Flairer; fragrant*.

◆ Littér. Odeur agréable. ⇒ **Parfum.**

(...) des larmes de *liquidambar* et des racines de *libanis*, qui mêlaient la fragrance de l'angélique, du cédrat et de la vanille.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, I, VIII, 7.

(...) une fragrance de fleurs et d'aromates.

Th. GAUTIER, *le Roman de la momie*, II.

L'admirable prose (...) exhalait une fragrance d'encens (...)

HUYSMANS, *la Cathédrale*, p. 434.

(...) tout un bouquet de douces odeurs sombres et tenaces, qui demeureraient longtemps attachées aux paumes. Ces fragrances exaltaient Alain contradictoirement, et n'engendraient pas toujours le désir.

COLETTE, *la Chatte*, p. 103.

FRAGRANT, ANTE [frɑgrɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1516, repris v. 1830; lat. *fragrans*, de *fragrare* « sentir ».

♦ Littér. Qui exhale une odeur suave. ⇒ **Parfumé; fragrance.**

Il est des jours (...)

Tout bleus, tout nuancés d'éclatantes couleurs,
Tout trempés de rosée et tout fragrant d'odeurs.

LAMARTINE, Jocelyn, IV, 6 mai 1794.

1. FRAI [fræ] n. m. — 1340, *fri; frois* « œufs », 1388; de *frayer* « déposer ses œufs ».

♦ **1.** Ponte* des œufs par la femelle des poissons; fécondation* de ces œufs par le mâle (⇒ **Frayer, génération, reproduction**). *Frai des harengs*. ⇒ **Relouage**. *La saison, le temps du frai*. — (1872). Période où les poissons frayent. *La pêche est interdite pendant le frai*. ⇒ **Fraie**.

Presque tous les animaux (...) ont chaque année des temps marqués pour la génération : le printemps est pour les oiseaux la saison de leurs amours; celle du frai des carpes et de plusieurs autres espèces de poissons est le temps de la plus grande chaleur de l'année, comme aux mois de juin et d'août; celle du frai des brochets, des barbeaux (...) est au printemps (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, in Œ., t. I, p. 599.

Les poissons se reproduisent à des époques déterminées, variables selon les espèces. Au moment du frai, les femelles pondent d'énormes quantités d'œufs sur lesquels les mâles viennent déposer une substance blanche et molle, appelée *laitance*, destinée à les féconder. Grâce à la mobilité des œufs, les deux germes mâle et femelle entrent en contact et permettent le développement de l'alevin.

P. VALLÉRY-RADOT, le Grand Mystère de la cellule, III.

Amours des truites et des saumons qui barattent l'eau aux grandes fêtes saisonnières du frai! (...) Tout ce foutre des mâles, toute cette béance des femelles, dirigés par la boussole ancestrale!

André HARDELLET, Lourdes, lentes, p. 33.

Œufs* de poissons fécondés. *Du frai de carpes, de tanches* (Académie). — (1690). Œufs des batraciens. *Frai de grenouille, de grenouilles*.

Maintenant elle avait les mains toutes grasses du suint des carpes (...) On l'eût dite enveloppée d'une odeur de frai, d'une de ces odeurs épaisses qui montent des joncs et des nénuphars vaseux, quand les œufs font éclater les ventres des poissons, pâmés d'amour au soleil.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 183.

♦ **2.** (1690). *Du, le frai* : très jeunes poissons (dont on peuple un étang, un vivier*). ⇒ **Alevin, fretin**. *Mettre du frai dans un étang, un lac pour le repeupler**.

HOM. 2. Frai, fraie, 1. frais, 2. frais, fret; formes du v. frayer.

2. FRAI [fræ] n. m. — 1690; « frottement », v. 1560; de *frayer* « frotter, s'user ».

♦ Techn. Usure des monnaies en circulation.

HOM. 1. Frai, fraie, 1. frais, 2. frais, fret; formes du v. frayer.

FRAÎCHE [frɛ̃ʃ] n. f. — Fin XVII^e, Regnard; de 1. *frais*.

♦ **1.** Loc. exclam. (1689). Vx. À LA FRAÎCHE! : cri des marchands ambulants de rafraîchissements, ou de diverses denrées réputées pour leur fraîcheur ou devant être vendues fraîches (poissons tels que les sardines, par exemple). *À la fraîche! À la glace! À la fraîche, à la glace, qui veut boire?*

À la fraîche, à la fraîche! Qui est-ce qui veut boire?

J.-F. REGNARD, Mezzetin, in HATZFELD.

(...) manger des gâteaux de Nanterre et boire à la fraîche (...)

É. DE SENANCOUR, Oberman, XX.

♦ **2.** Loc. adv. (1842, cit. 2.1). À LA FRAÎCHE : à l'heure où il fait frais; dans un endroit où il fait frais. *Aller se promener à la fraîche. Être assis à la fraîche sous une tonnelle*.

Ce sont d'anciens marchands (...) qui (...) descendent le soir, après une journée brûlante, pour se promener à la fraîche.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, éd. 1842, t. I, p. 301.

(...) de jeunes cyclistes, chargés de provisions, qui s'en allaient sans doute déjeuner à la fraîche, dans les bois.

MARTINDU GARD, les Thibault, t. VI, p. 176.

À cette heure, elles jouaient au tennis, quelque part à Ceuta, avant le repas du soir, à la fraîche.

P. MAC ORLAN, la Bandera, X.

♦ **3.** (1691). Mar. Vent faible du matin ou du soir (qui souffle de la terre à la mer).

♦ **4.** (1948; cf. *fraicheur* « cadeau, remise d'argent », 1845, Gautier, in Cellard et Rey). Argot. Argent liquide, argent « frais ». *Aboule la fraîche. Un peu de fraîche*.

Passer bécif à la banque faire virer deux cents raidillards au compte de Max, lequel a toute sa fraîche dans un coffret, mais en briques de jonc d'un kilo.

Albert SIMONIN, Hotu soit qui mal y pense, p. 228.

HOM. Fém. de 1. frais.

FRAÎCHEMENT [frɛ̃ʃmɑ̃] adv. — V. 1150; *freschement* « rapidement, tout de suite »; de 1. *frais*.

★ **1.** (V. 1230). Depuis très peu de temps. ⇒ **Récemment**. *Être fraîchement débarqué à Paris*. ⇒ 1. **Frais** (II.). *Tout fraîchement* (⇒ Bateau, cit. 6). *Des rideaux fraîchement repassés* (⇒ Confor-

table, cit. 1). *Une pièce fraîchement repeinte*. ⇒ 1. **Frais**, supra cit. 14.

La journée était claire et tiède, et la terre, fraîchement ouverte par le tranchant des charrues, exhalait une vapeur légère.

G. SAND, la Mare au diable, II.

★ **II.** ♦ **1.** (1393). Rare. Dans des conditions de fraîcheur. *Être logé, habillé fraîchement. Voyager fraîchement l'été par le train de nuit*.

Cour. et fam. *Comment ça va? — Fraîchement!* : il fait frais, et même plutôt froid.

♦ **2.** (Fin XVII^e; → cit. 2; semble avoir été repris fin XIX^e). Avec une froideur marquée allant jusqu'à l'hostilité. ⇒ **Froidement**. *Il fut fraîchement reçu par la population. La proposition fut accueillie plutôt fraîchement*. — REM. Littér note que « c'est un adoucissement de *froidement* ». La nuance semble être aujourd'hui bien différente, *fraîchement* impliquant une réelle hostilité.

Le compliment fut d'abord fraîchement reçu (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, 258, 214, in LITTRÉ.

CONTR. (Du sens I) Anciennement. — (Du sens II) Chaleureusement, chaudement.

FRAÎCHEUR [frɛ̃ʃœʁ] n. f. — V. 1200, *frascor*; rare jusqu'au XVI^e; de 1. *frais*.

Qualité de ce qui est frais (I. Frais).

★ **I.** ♦ **1.** (1213). Propriété de ce qui est frais ou rafraîchissant. *La fraîcheur de l'air* (cit. 4), *du temps, de la pluie* (→ Feuillage, cit. 2), *de la brise* (→ Aspirer, cit. 17; enivrer, cit. 6). *La fraîcheur du crépuscule, de la nuit, des matinées de printemps. La fraîcheur d'une eau, d'un ruisseau, la fraîcheur d'une boisson* (→ Bière, cit. 2). *La fraîcheur des bois* (→ Botanique, cit. 3), *d'une salle aérée, d'un escalier* (→ Délaisser, cit. 6), *d'une cave*.

(...) on vint hier après le dîner le docteur Pangloss et son disciple Candide (...) tous deux furent menés séparément dans des appartements d'une extrême fraîcheur, dans lesquels on n'était jamais incommodé du soleil (...)

VOLTAIRE, Candide, VI.

(...) la beauté de ces nuits de printemps toutes remplies de la fraîcheur de la rosée, des soupirs du rossignol et du murmure des brises.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 127.

Une légère fraîcheur s'était déjà manifestée au bout de mes doigts; bientôt elle se transforma en un froid très vif (...)

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Poème du haschisch, III.

La fraîcheur du tub lui parut baptismale.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 58.

♦ **2.** (Av. 1528). Absolt. Température fraîche, air frais. ⇒ **Froid, froidure**. *Une sensation, une illusion de fraîcheur* (→ Bruissement, cit. 3). *Chercher, trouver un peu de fraîcheur quelque part* (→ Exprimer, cit. 3). *Sentir, goûter la fraîcheur*. — *Se promener à la fraîcheur*. ⇒ **Fraîche** (2.). *Une fraîcheur délicieuse, fugitive* (→ Exhaler, cit. 8). *Des fraîcheurs humides* (→ Courir, cit. 30; flottant, cit. 3). *Les premières fraîcheurs de l'automne*.

De grands hêtres s'élevaient presque aussi haut que ces rochers dont l'ombre donnait une fraîcheur délicieuse à trois pas des endroits où la chaleur des rayons du soleil eût rendu impossible de s'arrêter.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, x.

(...) la rue était lavée, le ciel un peu voilé et la fraîcheur voyageait si délicatement dans l'air qu'on eût dit que les cœurs aussi étaient mouillés.

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, IV.

Une fraîcheur, de la mer exhalée.

Me rend mon âme... Ô puissance salée!

VALÉRY, le Cimetière marin.

Vous n'êtes pas frappée de ce que cette fraîcheur a de pénétrant, pour nous qui arrivons de Paris, sans qu'on puisse dire qu'il fait froid.

J. ROMAINS les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVI, p. 251.

(1803). Fam. et vx. Au plur. Douleur rhumatismale provoquée par un froid humide. *Attraper des fraîcheurs dans un jardin où l'on s'est attardé le soir*.

♦ **3.** (XX^e). Fig. Absence marquée de chaleur. *La fraîcheur d'un accueil*. ⇒ **Froideur; fraîchement**, II., 2.

★ **II.** ♦ **1.** (1412). Littér. Qualité de ce qui est frais (I. Frais, II.), de ce qui est nouvellement arrivé. ⇒ **Nouveauté**. *Nouvelle, événement, mode qui est encore dans toute sa fraîcheur; qui a perdu sa fraîcheur*. ⇒ **Défleurer, déflorer**.

Si le monde dure seulement cent millions d'années, il est encore dans toute sa fraîcheur, et ne fait presque que commencer (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 107.

Il est donc bien vrai que l'expérience ôte de la fraîcheur à ce qui vous arrive, parce qu'elle permet plus ou moins de le prévoir.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 205.

(1379). Cour. Qualité de ce qui est nouvellement produit ou fourni, et, par suite, de ce qui n'a subi aucune altération. *La fraîcheur d'un œuf, d'une viande, d'un poisson*. — Loc. Vieilli. *De toute fraîcheur* : très frais. *Une salade, des radis de toute fraîcheur*. — *Ces moules ne sont pas de la première fraîcheur*.

(...) une barbe dont la marchande lui avait garanti la fraîcheur (...)

PROUST, Du côté de chez Swann, Pl., t. I, p. 71.

♦ **2.** (1580). Qualité de ce qui respire la santé et la vie. *Beauté, fraîcheur du teint* (→ Farder, cit. 9), *de la peau. La fraîcheur d'un visage* (→ Flétrissement, cit. 2). *Visage brillant de fraîcheur. La*

fraîcheur de la jeunesse. — (xx^e). Spécialt. Absence de fatigue. *Il a terminé la course dans un état de fraîcheur remarquable.*

11 La fraîcheur de ses chairs, l'éclat de son coloris, la blancheur de ses dents, la douceur de son haleine, l'air de propreté répandu sur toute sa personne (...)
ROUSSEAU, les Confessions, VII.

12 (...) celle-là se planta devant le lit de son frère, le jugea à la fraîcheur de l'œil, comme les anguilles de l'Aigre (...)
ZOLA, la Terre, V, 1.

13 Pas vilaine, cette jeunesse. Il était très sensible à la fraîcheur, lui dont le teint était vilainement brouillé.
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXIV.

(1288). Qualité de ce qui garde son éclat, sa vivacité, sans se faner ou se ternir. ⇒ **Éclat**, 2. **lustre**. *Fleur qui a perdu de sa fraîcheur* (⇒ **Défraîchir**). *Du linge d'une fraîcheur douteuse. Certaines fresques de Pompéi ont gardé une miraculeuse fraîcheur.*

★ III. Fig. Qualité de ce qui a quelque chose de vivifiant, de jeune et de pur. ♦ 1. (1658; en parlant de ce qui touche la vue, l'odorat, l'ouïe). *La fraîcheur d'un coloris, d'une toilette printanière* (⇒ **Éclairage**, cit. 3). *Chanson pleine de fraîcheur. La fraîcheur d'un parfum naturel.*

14 Si pour les fixer je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression je leur donne!
ROUSSEAU, les Confessions, IV.

15 Lorsqu'on parcourt le village, on est étonné de la fraîcheur et de la grâce des petites filles (...)
NERVAL, les Filles du feu, « Angélique », XI.

♦ 2. (1756; en parlant des sentiments, des idées). *La fraîcheur d'un premier amour.* ⇒ **Pureté**. *Fraîcheur d'âme.* ⇒ **Innocence**, **jeunesse**. *Fraîcheur d'une imagination poétique, des images, de l'expression, du style.* ⇒ **Naïveté**, **naturel**, **nouveauté**, **originalité**. *Fraîcheur des impressions d'un enfant.* ⇒ **Spontanéité**, **vivacité**.

16 (...) elle arrivait avec une jeunesse d'esprit, une fraîcheur d'idées, de sentiments, d'impressions, à rajeunir les politiques les plus fatigués.
MICHELET, Histoire de la Révolution franç., V, V.

17 (...) je m'étonne chaque fois davantage de toute la fraîcheur et la vivacité qui viennent à nos sentiments sitôt purgés des idées et des raisons, avec quoi nous n'avons que trop tendance à les confondre.
J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 86.

18 Celui qui a dû perdre l'habitude de dire *une serviette à débarbouiller* garde l'expérience et la nostalgie d'une naïveté, d'une fraîcheur d'âme et de langage qu'ignorera toujours celui qui a toujours dit *une serviette de toilette*.
M. JOUHANDEAU, Chaminadour, II, XVII.

CONTR. (Du sens I) **Ardeur**, **chaleur**, **sécheresse**, **tiédeur**. — (Du sens II) **Altération**, **ancienneté**, **corruption**, **fatigue**, **lassitude**. — (Du sens III) **Grisaille**, **platitude**.

FRAÏCHIN [frɛjɛ̃] n. m. — 1573; var. *freschume*, v. 1354; mot dial. (Ouest); de 1. *frais*.

♦ Odeur du poisson frais; odeur de marée.

Le chariot roulait le long de la poissonnerie Casier; il entra, les pieds les premiers, dans une odeur fade et coupante de fraîchin.
SARTRE, le Sursis, p. 42.

FRAÏCHIR [frɛjɛ̃ʁ, frɛjɛ̃ʁ] v. intr. — XII^e, *frescir*; rare avant le XVIII^e; de 1. *frais*.

♦ 1. (1688). Mar. (en parlant du vent; → 1. *Frais*, II., B., 4.). Augmenter de force. ⇒ **Lever** (se). *La brise fraïchit*.

1 Les brises fraïchissaient, la vague écumait et nous trempait souvent de ses jaillements.
LAMARTINE, Graziella, VII.

1.1 Toutefois le vent ne fraïchit pas autant qu'on aurait pu le craindre. Ce ne fut pas un de ces ouragans qui passent avec une vitesse de quatre-vingt-dix milles à l'heure.
J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 298-299.

(1835). Impers. *Il fraïchit* : le vent augmente.

♦ 2. (1872). En parlant de la température. Devenir frais, ou plus frais. ⇒ **Rafrâichir** (se). *Le temps fraïchit depuis quelques jours.* — Impers. *Il commence à fraïchir.* — Par extension :

2 Devant la tente du Madani les esclaves sommeillent, l'eau fraïchit dans les gargoulettes ou dans les peaux de chèvres suspendues à trois piquets, les soies fanées des étendards pendent le long des hampe, comme accablées par la chaleur.
Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, XIV.

CONTR. **Réchauffer** (se).

DÉR. **Fraïchissant**.

COMP. **Défraïchir**, **rafrâichir**.

FRAÏCHISSANT, ANTE [frɛjisɑ̃, ɑ̃t; frɛjisɑ̃, ɑ̃t] adj. — Fin XIX^e; p. prés. de *fraïchir*.

♦ Qui fraïchit, devient plus fort (vent) ou plus frais. *Vent fraïchissant, force 5.* — *Soirée fraïchissante*.

FRAÏE [frɛ] n. f. — 1752, « œufs de poisson »; *froie*, XIV^e; de *frayer*.

♦ Techn. Époque où les poissons fraient. ⇒ 1. **Frai**.

HOM. 1. **Frai**, 2. **frai**, 1. **frais**, 2. **frais**, **fret**; formes du v. *frayer*.

FRAÏNTE [frɛ̃t] n. f. ⇒ **Freinte**.

FRAÏRIE [frɛʁi; frɛʁi] n. f. — XII^e, *frarie* « confrérie », d'où « réunion de confrères »; de *frère*, et du bas lat. *fratria*.

♦ 1. (1543). Vx. Joyeuse partie de plaisir et de bonne chère. ⇒ **Banquet**, **festin** (⇒ **Érémétique**, cit.; fêter, cit. 2). — Loc. *Être de frairie*, *faire frairie*.

(...) puis chauffés de vins, de victuailles, le repas funèbre s'anima, devint une immense frairie.
Alphonse DAUDET, l'Immortel, p. 319.

♦ 2. (Av. 1553). Régional. Fête* (cit. 8) patronale d'un village (notamment, dans l'Ouest). *Les forains vont de frairie en frairie. Aller à la frairie.*

Car, comme si l'on criait tout à coup dans le silence, aux arrêts de votre train, les noms de celles que vous avez aimées ou désirées, on criait Argenton, Saint-Sébastien, Azéables! Dès le sud de Châteauroux tous les bourgs dont je connaissais seulement par mon père les dates de foires et de frairies (...)
GIRAUDOUX, Siegfried et le Limousin, 1922, p. 292.

1. FRAIS, FRAÏCHE [frɛ, frɛʃ] adj. — 1080, *frais*, *fresche*; du francique **frisk*; cf. all. *frisch*.

★ I. ♦ 1. (XII^e). Légèrement froid. *Une belle et fraîche matinée de printemps. Le temps devient plus frais.* ⇒ **Fraïchir**, **rafrâichir** (se). *Fraïche nuit d'été. Un vent, un souffle, un petit air* (cit. 10, 14) *frais* (→ **Bouffée**, cit. 2; **châle**, cit. 2). — Agréablement froid et rafraîchissant. *Une eau de puits toujours fraîche* (→ **Buée**, cit. 2; **courir**, cit. 27). — Loc. *Vivre* d'amour et d'eau fraîche. Onde fraîche* (→ **Feu**, cit. 63). *Servir des boissons fraîches.* ⇒ **Rafrâichissement** (→ **Flâner**, cit. 1). *Ce vin blanc doit se boire bien frais. Servir frais, mais non glacé.* — *Cave, salle, ruelle fraîche* (→ **Assaut**, cit. 17; **étagère**, cit. 3). *Avoir la peau, les mains fraîches malgré la chaleur. Sable brûlant à la surface et frais à une certaine profondeur.*

J'ai trouvé, mon poète, une chaste vallée (...)
Retraite favorable à des amants cachés,
Fait de flots dormants et de rameaux penchés,
Où midi baigne en vain de ses rayons sans nombre
La grotte et la forêt, frais asiles de l'ombre.
HUGO, les Voix intérieures, VII.
(...) ce corps souple, frais et parfumé comme un ruisseau coulant dans les fleurs.
FRANCE, le Lys rouge, XXVIII.

(1857). Qui donne une sensation de fraîcheur agréable. *Un tissu, des vêtements frais.*

Adv. *Il fait* (cit. 204) *frais ce matin*, il règne une atmosphère fraîche. ⇒ **Frisquet**. — *Boire frais* (→ 1. **Déjeuner**, cit. 1).

(...) lorsque (vous) entrâtes en Libye (...) Ne vous fournirent-ils de vin en suffisance? — Voire! Mais (dit-il) nous ne bûmes point frais. — (...) Un prétendant et aspirant à l'empire univers ne peut toujours avoir ses aises!
RABELAIS, Gargantua, XXXIII.

N. m. (1549). *Le frais* : l'air frais. ⇒ **Fraïcheur**. *Prendre le frais* : respirer l'air frais du dehors. *Goûter l'ombre et le frais* (→ **Asile**, cit. 21). — Vx. *Il fait un frais délicieux* (→ **Entretenir**, cit. 1, **Gautier**). — Mod. **AU FRAIS** : dans un endroit frais, sinon froid. → **Fraïche** (à la). *Se tenir, travailler au frais* (→ **Balcon**, cit. 1). *Mettre, garder du beurre au frais.* — Fig. et vx. *Jeune fille élevée à l'ombre et au frais.* à l'abri et dans l'ignorance du monde.

Use donc hardiment de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vide de l'air, le frais des ombres (...)

DU BELLAY, Défense et Illustration de la langue franç., 1.
(...) je suis bien aise (...) de vous voir dehors à l'heure qu'il est. Hé bien! quel grand mal est-ce qu'il y a à prendre le frais la nuit? — Oui, oui, l'heure est bonne à prendre le frais. C'est bien plutôt le chaud, Madame la coquine; et nous savons toute l'intrigue du rendez-vous (...)
MOLIÈRE, George Dandin, III, 6.

On prend le frais, au fond du jardin, en famille,
Le sercin mouille un peu les bancs sous la charmille (...)
HUGO, les Contemplations, I, VI.

(...) à la campagne, où ils passèrent au frais cette chaude journée (...)
MICHELET, Histoire de la Révolution franç., V, VIII.

(...) le chef du bureau arabe, qui se promenait au bon frais avec sa dame (...)
Alphonse DAUDET, Tartarin de Tarascon, III, IV.

(...) comme le frais de la nuit tombait (...)
J. GIGNO, Regain, III, p. 206.
Sur le pas de la porte, deux chaises vides, celles du boulanger et de sa femme : ils allaient sans doute venir prendre le frais.

H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 169.

Loc. fam. (1685). *Mettre* (qqn) *au frais*, le mettre en prison (→ **Mettre à l'ombre***).

♦ 2. (xx^e). Fig. Sans chaleur, sans cordialité. *On lui a réservé un accueil plutôt frais* : on l'a fraîchement* (II., 2.) accueilli.

★ II. Qui est d'origine ou d'apparition récente et a gardé ses qualités. A. ♦ 1. Qui est arrivé, qui s'est produit tout nouvellement. ⇒ **Neuf**, **nouveau**, **récent**. *Découvrir des traces toutes fraîches. Une cassure, une entaille, une plaie encore fraîche. Vous n'avez pas de nouvelles plus fraîches?* — *Un bachelier de fraîche date*, qui

vient d'être reçu. Une danse de fraîche importation (→ Cake-walk, cit. 2).

11 (...) un incident tout frais qui vous surprendra fort. MOLIÈRE, Tartuffe, III, 5.
12 Il apprenait par eux les nouvelles les plus fraîches des mathématiciens, leurs réflexions sur ce qui paraissait au jour (...). FONTENELLE, Montmart, in LITTRÉ.

(V. 1355). Littér. (en parlant d'une impression récente). Avoir le souvenir frais, la mémoire, l'idée fraîche de quelque chose. — (Mil. xv^e). Vieilli. Être tout frais de... : être encore sous l'impression de...

13 Après plus d'un demi-siècle, ces souvenirs remontent tout frais et clairs à la surface de mon âme (...). FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in Œ., t. II, p. 340.

(1737, par ellipse de fraîche vèlée). Régional (Est, Suisse). Vache, génisse fraîche, qui vient de mettre bas.

Adv. (devant un p.p.). (Fin xv^e). Littér. Depuis très peu de temps. ⇒ Fraîchement (I.), nouvellement, récemment. Une cuisine frais repeinte. Une rose fraîche éclosée. Des myrtilles fraîches cueillies (cit. 1). — Le duc tout frais d'Abrantès (→ Capituler, cit. 3). — REM. Quoique adverbial, frais peut s'accorder avec le substantif; l'usage admet les deux constructions.

14 (Il) entra tout à coup dans la chambre, en tenant dans la main une feuille de papier fraîche écrite. FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XI.

15 (...) dans cette baraque fraîche peinte (...). ALPHONSE DAUDET, Numa Roumestan, XVI.

16 Vous m'envoyâtes, fraîche éclosée, Une chère petite rose (...). VERLAINE, Amour, À Madame X...

17 (...) un petit livre tout frais paru (...). GIDE, Corydon, II, II.

18 (...) l'odeur du foin frais coupé (...). VALÉRY LARBAUD, Barnabooth, Nevermore.

19 Elle disposait des lauriers d'or sur ma tête frais tondeur. F. MAURIAC, le Nœud de vipères, I, 4.

20 Des gousses de vanille fraîches cueillies. R. DORGÈLES, Partir, x, p. 219.

Cour. (Personnes). Être frais émoulu* du lycée. Frais débarqué de sa province.

21 Que peut comprendre de tout cela un jeune provincial frais débarqué, que la nuit roule comme un galet à travers les maisons lépreuses de maisons ? ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XXVI.

(1552). ... DE FRAIS : de fraîche date, tout récemment. Appartement peint, décoré de frais. Être rasé de frais. — REM. Ne s'emploie plus guère que dans cette dernière expression.

22 Son crâne dénudé, ceint d'une couronne de cheveux blancs, se colorait de rose (...). RASÉ DE FRAIS, deux pattes de lièvre encadraient ses joues rondes. FRANCE, le Petit Pierre, XXII.

♦ 2. (1080). Qui est tout nouvellement produit, fourni ou employé, en parlant de choses corruptibles; qui n'a subi aucune altération. Du pain, du beurre, du lait, des œufs frais. ⇒ Jour (du jour); → Coque, cit. 1; épicé, cit. 3. Œufs frais, extra-frais (selon des normes commerciales précisément définies).

23 Il (l'Ogre) flairait à droite et à gauche, disant qu'il sentait la chair fraîche. — Il faut, lui dit sa femme, que ce soit ce veau, que je viens d'habiller, que vous sentez. — Je sens la chair fraîche, te dis-je encore une fois, reprit l'Ogre en regardant sa femme de travers (...). Ch. PERRAULT, Contes, « Le Petit Poucet ».

24 Toi, voluptueux Parisien, qui n'as jamais fait d'autre grand voyage que celui de Dieppe pour y manger de la marée fraîche (...). VOLTAIRE, Dict. philosophique, Patrie, II.

25 (...) je m'efforçais de m'éveiller de bonne heure pour ne rien perdre de ces cris (...). — Il arrive le maquereau, maquereau frais, maquereau nouveau. Voilà le maquereau, mesdames, il est beau le maquereau. — À la moule fraîche et bonne, à la moule ! PROUST, la Prisonnière, Pl., t. III, p. 126.

♦ 3. Par ext. Qui est consommé sans préparation de conservation (opposé à en conserve, séché, etc.). Morue fraîche. Saumon, porc frais. Figues, amandes, noix fraîches. Lait frais. Vous pouvez manger de légumes frais, mais pas de légumes secs. — Petits jours* frais.

♦ 4. (Mil. xv^e). Fig. Argent frais : argent nouvellement reçu, fonds nouveaux alimentant une trésorerie.

26 (...) Paris la grande ville, Où de mes pastoureaux la brigade gentille Porte vendre au marché ce dont je n'ai besoin, Et toujours argent frais leur sonne dans le poing. RONSARD, Églogues, II.

♦ 5. (1643). Qui vient d'être appliqué, n'a pas encore séché. L'encre est encore fraîche, prenez un buvard. Attention, peinture fraîche !

27 Javert écrivit ces lignes (...) faisant fermement crier le papier sous la plume (...). Javert sécha l'encre fraîche sur le papier, le plia comme une lettre, le cacheta (...). HUGO, les Misérables, V, IV.

B. (x^e). Qui a ou garde des qualités inaltérées d'éclat, de vitalité, de jeunesse. ♦ 1. (En parlant de l'homme, d'êtres vivants). Qui respire la santé et la vie. ⇒ Sain. Une fille accorte (cit. 3) et fraîche, appétissante (cit. 4) et fraîche, fraîche comme une rose. Bouche, lèvres, joues fraîches. Un pied frais et mignon (→ Caresse, cit. 6). Peau fraîche. Chair (cit. 32) fraîche et grasse. Avoir le teint frais, le visage frais et fleuri. Fraîches couleurs (→ Flegmatique, cit. 1). Il est encore frais et gaillard pour son âge. ⇒ Vif (→ Dépérir, cit. 3).

28 — Tartuffe ? Il se porte à merveille, Gros et gras, le teint frais, et la bouche vermeille. MOLIÈRE, Tartuffe, I, 4.

29 Il avait ce lisse et frais visage de l'adolescence (...). G. DUHAMEL, le Voyage de P. Périot, XIV.

♦ 2. (1808). Fam. et iron. (Personnes; semble toujours attribut). Dans une fâcheuse situation. Eh bien ! cette fois, nous voilà frais ! ⇒ Propre. Tu as tout perdu, tu es frais ! (→ Avoir bonne mine*).

Nous sommes frais ! Quelle folie aussi : avoir cru possible d'éviter l'éclat ! Charles PLISNIER, Meurtres, t. I, p. 183.

♦ 3. (Fin xv^e). Qui a gardé intacte ou a retrouvé sa vitalité; qui n'est pas ou n'est plus fatigué. ⇒ Reposé. Se lever tout frais après un sommeil réparateur. Être frais et dispos (cit. 2). ⇒ Forme (II, 6.). Frais comme l'œil. Le général dut faire donner des troupes fraîches (→ Dent, cit. 26). Prendre à l'étape des chevaux frais. Il a terminé la course très frais.

(Il) lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées (...). BOSSUET, Oraison funèbre du prince de Condé.

(...) vous n'en pouvez plus, lui dit-il (...) j'ai dormi une heure, je suis frais, je vais monter la garde pour vous (...). VOLTAIRE, Hist. de l'Empire de Russie, II, 6.

Bonaparte devait donc se préparer à affronter un nouveau et formidable retour offensif et, avec des troupes durement éprouvées par la campagne précédente, soutenir le choc d'une armée fraîche (...). LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascension de Bonaparte, VII.

♦ 4. (Mil. xv^e). Mar. Vent frais, qui souffle avec une certaine force favorable à la navigation. ⇒ Fraîchir, I. — N. m. (accolé à une épithète marquant les divers degrés de cette force). La force du vent. Bon frais, joli frais, grand frais, petit frais. Il vente gros frais. Ils se mirent à la voile pour s'enfuir, à quoi leur servit le vent qui se leva frais aussitôt qu'ils eurent gagné la haute mer. J. AMYOT, Trad. PLUTARQUE, Vie de Pompée, 110, in LITTRÉ.

(Le vent) se tint au grand frais mais malheureusement il souffla avec obstination de la partie du sud-est et ne permit pas de faire de la voile. J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, 1873, p. 298.

♦ 5. (Choses). En bon état, dans l'aspect du neuf. Changer l'eau d'un vase pour tenir les fleurs fraîches. — (Antéposé; stylistique). Un frais bouquet (→ Églantine, cit. 2). — Ce costume n'est pas très frais, il faudrait le repasser. Robe en tissu infroissable qui reste fraîche. Porter du linge frais.

Tout cela était propre et frais comme une coquille jetée par la mer en un coin de grève. BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 414.

Hélas dans la fleur la plus fraîche on peut distinguer les points imperceptibles qui pour l'esprit averti dessinent déjà ce qui sera, par la dessiccation ou la fructification des chairs aujourd'hui en fleur, la forme immuable et déjà prédestinée de la graine. PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, éd. La Gerbe, p. 174.

C. ♦ 1. Fig. Qui donne une impression vivifiante de pureté, de jeunesse (souvent antéposé, en épithète). La fraîche haleine, la fraîche odeur d'un bouquet de violettes. Un frais parfum (→ Asphodèle, cit. 2; chair, cit. 20); un parfum très frais. — Toilette aux fraîches couleurs, aux couleurs fraîches. ⇒ Éclatant. Ce décor est frais à l'œil. — (1752). Le frais coloris d'un tableau, d'une toile de Renoir. Image, vision radieuse et fraîche. — Voix fraîche et pure. Fraîche aubade (cit. 1). La fraîche mélodie d'une chanson populaire. — (Fin xv^e). Elle avait un rire frais et jeune. Le frais babil d'un enfant.

Les oiseaux gazouillaient un hymne si charmant, Si frais, si gracieux, si suave et si tendre, Que les anges distraits se penchaient pour l'entendre. HUGO, la Légende des siècles, II, « Sacre de la femme », I.

Ô fraîche vision des jupes de futaine Qui se troussent gaîment (gaiement) autour de la fontaine ! HUGO, la Légende des siècles, « Groupe des idylles », XVII.

♦ 2. (Dans l'ordre moral et psychologique). ⇒ Candidé, pur. Une âme, une sensibilité vivace et fraîche (→ Appétit, cit. 23). Un sentiment, un amour frais et pur. Des expressions naïves et fraîches (→ Entremêler, cit. 6).

(...) une fille sage, fraîche de cœur autant que de figure. LOTI, Pêcheur d'Islande, I, III.

(...) la fraîche joie d'un premier engagement (...). J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 174.

(1835). Fam. et iron. (Situations, comportements) Contestable moralement. Elles sont fraîches, tes combines ! (⇒ Propre).

CONTR. (Du sens 1) Ardent, brûlant, chaud, déséchant, tiède. — (Du sens II) Ancien, éloigné, lointain, vieux. — Desséché, fumé, rassis, salé, sec, séché; altéré, corrompu, gâté, passé, rance. — Blafard, blême, défraîchi, hâve; fatigué, las. — Décoloré, éteint, fané, flétri, foncé, passé, sombre, terne; défloré, usé.

DÉR. Fraîche, fraîchement, fraîcheur, fraichin, fraichir.

HOM. 1. Frai, 2. frai, fraie, 2. frais, fret; formes du v. frayer.

2. FRAIS [fʁɛ] n. m. pl. — V. 1283, fres; au sing. frait, 1283; anc. franç. fret « dommage causé par violence (bris, casse) », 1266; lat. fractum, de frangere « rompre ».

♦ 1. Dépenses occasionnées. ⇒ Coût, débours, dépense. Les frais d'un voyage, d'un transport (→ Expéditeur, cit. 3). Les frais de la guerre, d'habillement. Frais de bureau, de location, d'entretien, de l'armement (→ Engager, cit. 3). Frais de déplacement, de chauffage. Menus*, petits frais; grands frais. Partager, répartir les frais. Payer, supporter des frais. Payer les frais sans en avoir le profit (→ Payer les violons*, loc. fig.). Faire beaucoup de frais, de grands frais pour réparer une vieille maison. — Tous frais payés : une fois toutes les dépenses soldées. — Couvrir* (cit. 7) ses frais. Pour subvenir à tant de frais (→ Extorsion, cit. 1). — Loc. Rentrer dans ses frais : rentrer dans ses débours, sans bénéfice ni perte. — Sommes allouées pour subvenir à certains frais. ⇒ Allocation.

Frais de représentation, de déplacements, de logement.* — (xx^e). *Frais professionnels, inhérents à l'exercice d'une profession.*

- 1 L'utile et la louable pratique, de perdre en frais de noces le tiers de la dot qu'une femme apporte! LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, VII, 18.
- 2 Quelque temps après, le conseil général (...) lui vota une somme annuelle de trois mille francs, sous cette rubrique: *Allocation à M. l'évêque pour frais de carrosse, frais de poste, et frais de tournées pastorales.* HUGO, *les Misérables*, I, I, II.
- 3 Villa et château, par leurs frais d'entretien et de personnel, eussent englouti plus que le revenu total des Genillé. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XIII, p. 181.
- 4 (...) en plus de ta mensualité, tu trouveras donc ci-jointe (*sic*) la somme de deux cents francs pour te dédommager des frais causés par le séjour d'Armand à Paris et lui permettre de revenir à Sérienne (...). ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, XXXIV.

♦ 2. (xvii^e). Fig. Dépense, effort qui coûte et fait, notamment, pour plaire. *Faire des frais de politesse.* — Absolt. *Faire des frais pour qqn.* (régional) à qqn. — (1872). Plus cour. *Se mettre en frais, en frais d'amabilité pour qqn. Inutile de vous mettre en frais d'éloquence, je ne vous crois pas. Tous ces frais de toilette ne la font guère paraître plus jeune.*

- 5 Quand la duchesse du Maine était à Paris, elle venait volontiers aux mardis de M^{me} de Lambert, et c'était alors un surcroît de frais de bel esprit et un assaut d'inventions galantes. On a tout un volume dans les Œuvres de La Motte sur ces riens de société. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 9 juin 1851, t. IV, p. 237.
- 6 Et les frais dont elle (*l'aristocratie*) se dispense à l'égard de l'inutile hobereau recherché des bourgeois (...) elle les prodiguera aux hommes politiques, fussent-ils francs-maçons, qui peuvent faire arriver dans les ambassades (...). PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Pl., t. I, p. 435.
- 6.1 Il faut, ajoutait la femme du docteur, qui ne l'avait jamais vue (*madame Verdurin*) faire autant de frais, que vous ayez des atomes crochus (...). PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Folio 1954, p. 191.

Vieilli. *Sur nouveaux frais, sur de nouveaux frais* : en faisant un nouvel effort, comme si rien n'avait été fait. ⇒ *Derechef, nouveau* (de). *Rebâtir à nouveaux frais* (⇒ *Contradicteur*, cit. 1).

- 7 Je vous ai écrit la dernière fois des Rochers (...) depuis cela, pas un seul mot de vous. Il faut donc recommencer sur nouveaux frais. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1307, 1^{er} déc. 1690.
- 8 Il est peu d'artistes, et je parle de ceux qui méritent véritablement ce nom, qui ne s'aperçoivent, au milieu ou au déclin de leur carrière, que le temps leur manque pour apprendre ce qu'ils ignorent ou pour recommencer sur de nouveaux frais une instruction fautive ou incomplète. E. DELACROIX, *Écrits*, II, p. 31.

♦ 3. Loc. adv. et prép. (avec à). — (1671). *À grands frais* (⇒ *Alcôve*, cit. 2), *à petits frais* (⇒ *Chichement*, cit. 4). — Fig. *À grands frais* : en se donnant beaucoup de peine. — (Av. 1613). *A peu de frais* (⇒ *Apprêt*, cit. 3), *à moins de frais, à moindres frais.* ⇒ *Économiquement.* — Fig. En se donnant peu de mal, moins de mal. ⇒ *Facilement* (⇒ *Char*, cit. 6). — (1666). *À frais communs* : en payant chacun sa part. — Fig. En apportant chacun sa contribution, sa collaboration (⇒ *Avance*, cit. 26). — Vx. *À moitié frais* : en se partageant les frais par moitié. — *Aux frais de qqn.* les frais étant faits par lui. *Aux frais de l'État.* et (xx^e), par plais., *aux frais de la princesse** (⇒ *Élever*, cit. 67). *À mes frais, à tes frais* (⇒ *Consommation*, cit. 9). — *Figuré* :

- 9 (...) ce qu'il y avait de frappant c'était bien plutôt la passivité avec laquelle je pensais (...) Non, vraiment, je ne pensais pas, je ne faisais rien pour penser. On pensait en moi, à travers moi, envers et contre moi. On pensait sans se gêner, à mes frais, comme on bivouaque en pays conquis. G. DUHAMEL, *Salavin*, I, X.

FAIRE LES FRAIS : fournir à une dépense. *Il a dû faire les frais tout seul.* — Fig. *Faire les frais, tous les frais, les premiers frais* : être le seul ou le premier à employer sa peine, à faire les avances. *Malgré les réticences de son partenaire, il a pu conclure cet accord, mais en faisant vraiment tous les frais.*

- 10 Mais les gens de mon air, Marquis, ne sont pas fâits Pour aimer à crédit, et faire tous les frais. MOLIÈRE, *le Misanthrope*, III, 1. (1666). *Faire les frais d'une chose*, fournir à la dépense qu'elle exige. *Les officiers nobles faisaient les frais de leur équipement.* — (1872). Être la personne qui paie, qui est victime dans telle opération. *Ce sont encore les contribuables qui feront les frais de cette politique* (on dit aussi *supporter les frais de...* « les inconvénients »). — Fig. Fournir la matière principale de quelque chose, être celui qui y contribue le plus. *Il se garde bien de citer l'auteur qui a fait presque tous les frais de son érudition* (*Académie*). *Une jovialité un peu grosse qui fait tous les frais d'une plaisanterie* (⇒ *Balourd*, cit. 2). — (1802). *Faire les frais de la conversation*, y jouer le rôle principal, soit comme sujet qui parle (⇒ *Conversation*, cit. 8), soit comme objet dont on parle (⇒ *Famille*, cit. 35).

- 11 (...) lord Grenville n'osait regarder Julie; en sorte que madame de Winphen fit presque à elle seule les frais d'une conversation sans intérêt; lui jetant un regard empreint d'une touchante reconnaissance, Julie la remercia du secours qu'elle lui donnait. BALZAC, *la Femme de trente ans*, Pl., t. II, p. 731.

(1872). *Faire ses frais* : être remboursé de ses frais, rentrer dans ses frais. — Fig. Être dédommagé par un heureux résultat de la peine qu'on a prise. ⇒ *Payer* (être payé de ses peines).

- 12 (...) comme le propriétaire du bal forain refusait de venir monter sa baraque, dégoûté de n'avoir pas fait ses frais, l'année précédente, le cabaretier s'était lancé à installer un bal dans sa grange. ZOLA, *la Terre*, III, III.

(1690). **EN ÊTRE POUR SES FRAIS** : ne rien obtenir en échange de la dépense qu'on a faite. — Fig. Avoir perdu sa peine, être déçu dans son attente, dans son espoir. *Il a cru s'embrasser, mais il en est pour ses frais.*

On se met à parler d'autre chose et j'en suis pour mes frais et pour me dire une fois de plus : mieux vaudrait n'avoir pas commencé, plutôt que de ne pouvoir finir. GIDE, *Ainsi soit-il*, p. 106.

Je ne pipais pas pendant qu'il me parlait. Il en fut donc pour ses frais de confidences. CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 399.

FAIRE DES FRAIS : faire ou entraîner une dépense inhabituelle. *Faire des frais pour recevoir qqn. J'hésite à partir, cela fera des frais.* ⇒ *Onéreux.* — (1865). Fig. *Faire des frais pour qqn.* s'efforcer de lui être agréable. — Loc. fig. **EN FRAIS.** *Se mettre en frais* : s'engager dans une dépense inhabituelle. ⇒ **Plat** (mettre les petits plats dans les grands); ⇒ 1. *Dîner*, cit. 2. — Fig. *Faire des efforts inhabituels pour réussir, pour plaire.* *Se mettre en frais* (cit. 67.1) *en frais pour qqn.* s'efforcer de lui faire honneur, de faire sa conquête. *Il ne mérite guère que vous vous mettiez en frais pour lui.* — Loc. fam. *Arrêter les frais* : cesser de se donner du mal (inutilement).

Venu le temps de commencer sa septième année de collège, Julot, certainement conseillé par le diable, décida d'arrêter les frais.

Jean FOLLONIER, *la Sommelière*, p. 11.

♦ 4. (xix^e). Dépenses, charges (qu'entraînent la création, le fonctionnement, la production d'une entreprise). *Frais de premier établissement. Frais de production*, d'exploitation. Frais de fabrication, d'expédition.* — *Frais généraux de production, frais généraux commerciaux, frais généraux d'administration.* ⇒ ci-dessous, comm.

Pour une dimension donnée de la firme il existe des *frais généraux* qui sont indépendants des quantités produites. Que l'on produise beaucoup, peu ou point du tout, ces frais restent les mêmes. Ils représentent des coûts *actuels* (garde, location, entretien, assurances, chauffage, éclairage, impôts indiciaires) et des coûts *passés* (amortissement des emprunts et des outillages anciens).

REBOUD et GUITTON, *Précis d'économie politique*, n° 432, p. 403.

Comm. Ensemble de dépenses et charges qu'entraîne le fonctionnement d'une entreprise. *Frais spéciaux ou directs* : dépenses qui se rapportent à une série d'opérations déterminées (*frais de matières premières, de main-d'œuvre*). *Frais généraux* : dépenses qu'entraîne le fonctionnement normal de l'entreprise (*amortissement des frais de premier établissement; frais généraux d'entretien et de fabrication; frais d'administration et de contrôle; frais de sécurité; frais du service commercial*). *Frais généraux de fabrication*, qui cessent si la production s'arrête. *Frais généraux fixes* ou charges permanentes (ex : intérêt du capital, loyers, impôts, assurances, amortissement...). *Frais fixes* : les frais généraux fixes. *Frais exceptionnels.* — *Frais de port à la charge de l'expéditeur* (⇒ **Franco**). — *Frais de production, d'équipement.*

♦ 5. (1549). Dr. « Dépense occasionnée par l'accomplissement d'un acte juridique ou d'une formalité prescrite par la loi » (Capitant). *Frais d'enregistrement. Les frais du paiement, les frais d'inscription hypothécaire sont à la charge du débiteur; les frais de vente, à la charge de l'acheteur.* — *Frais de jugement* (droit de timbre, d'enregistrement, de greffe). *Frais de justice* : frais de procédure exposés à l'occasion d'un procès, et, spécialt, les frais d'instance, de jugement, d'exécution (⇒ *Adjuger*, cit. 2). *Reculer devant les frais d'un procès. Être condamné aux frais, aux frais et dépens* (⇒ **Dépens**). *Frais de garde.* ⇒ **Taxe.** — *Frais et loyaux coûts* : frais nécessités par la passation d'un acte juridique. — *Frais assortis d'un privilège* général* : frais de justice, frais funéraires, frais de dernière maladie.

On entend par frais et dépens les dépenses légales faites ou à faire à l'occasion d'un procès. Le mot *frais* s'applique plus spécialement aux dépenses exposées par les officiers ministériels dans les procédures par eux dirigées (...).

DALLOZ, *Nouveau Répertoire de droit*, art. *Frais*, t. II, p. 637.

Les créances privilégiées sur la généralité des meubles sont celles ci-après exprimées, et s'exercent dans l'ordre suivant : 1° Les frais de justice; 2° Les frais funéraires; 3° Les frais quelconques de la dernière maladie (...).

Code civil, art. 2101.

Les demandes formées pour frais par les officiers ministériels seront portées au tribunal où les frais ont été faits. Code de procédure civile, art. 60.

Lorsque des frais ont été faits pour réaliser (transformer en argent) les biens du débiteur, ces frais doivent être prélevés sur les sommes ainsi obtenues; la loi les déclare privilégiés. M. PLANIOL, *Traité élémentaire de droit civil*, t. II, p. 878.

FAUX FRAIS : dépenses nécessaires exposées par un officier ministériel en dehors des frais légaux (ex : honoraires d'avocat en dehors des droits de plaidoirie; consultations; frais de voyage). *La condamnation aux dépens ne comprend pas les faux frais.* — Cour. Toute dépense accidentelle s'ajoutant aux dépenses principales. *Sans compter les faux frais.*

Dr. criminel. *Frais de justice criminelle. Frais de l'instance d'appel, du pourvoi en cassation* (cf. Code d'instruction criminelle, art. 644).

CONTR. Économie, épargne.

COMP. Défrayer.

HOM. V. 1. Frais.

FRAISAGE [fʁɛzaʒ] n. m. — 1842; de 3. *fraisier*.

♦ Techn. Travail des métaux à froid, à la fraise (4. Fraise). *Atelier de fraisage. Travailler au fraisage.* ⇒ **Fraiseur**.

Chir. Travail du dentiste. *Un fraisage indolore.*

1. **FRAISE** [fʁɛz] n. f. — xii^e, *freise*; de l'anc. franç. *fraie*, d'après *frambeise* « framboise »; du lat. pop. **fraga*, plur. neutre pris comme

fém. sing., lat. class. *fragum*; p.-ê. avec infl. de l'anc. franç. *fraiser* «diviser, broyer», du lat. *fresum*, p. p. de *frendere* «broyer» (→ 1. Fraiser, 2. fraise) : la fraise est un fruit «divisé».

♦ 1. Fruit du fraisier; masse charnue comestible, rouge, qui en fait partie. *La fraise est un fruit composé, dont la partie comestible n'est, en réalité, qu'un réceptacle* floral, épanoui en une masse charnue contenant les akènes**. Fraises blanches, rouges. Fraises des bois. Fraises de culture (dites fraises, absolt). Fraise des quatre saisons ou de tous les mois. Fraise-ananas : variété de quatre saisons à fruit blanc rosé. — *Le capron**, variété de grosse fraise. — *Manger des fraises. Fraises au champagne, à la crème, au sucre, au vin. Compote, confiture, gelée, marmelade de fraises. Glace, sorbet à la fraise. Sorbet fraise. Tarte aux fraises. Sirop de fraises. Fraises melba. Eau-de-vie de fraise (ellipt, de la fraise).*

1 La fraise est une des plus aimables productions naturelles : elle est abondante et salubre, elle mûrit jusques sous les climats polaires : elle me paraît dans les fruits, ce qu'est la violette parmi les fleurs, suave, belle et simple.

É. DE SENANCOUR, Oberman, t. II, Lettre LIX.

2 Une vague molle de parfum guide les pas vers la fraise sauvage, ronde comme une perle, qui mûrit ici en secret, noircit, tremble et tombe, dissoute lentement en suave pourriture framboisée dont l'arome enivre.

COLETTE, les Vrilles de la vigne, in CLARAC.

Bouche en fraise : bouche charnue et rose comme une fraise.

Adj. De la nuance de rouge propre à la fraise. *Des rubans fraise, fraise écrasée.*

3 (...) coiffée d'un extravagant chapeau à plumage couleur fraise écrasée.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 296.

♦ 2. Loc. *Fraise des arbres* ou *fraise d'écorce* : sphérie fragiforme (champignon parasite de l'écorce). — *Fraise du désert* : fruit d'un cactus, le *cereus* (→ Cierge, 2.).

(1845). *Fraise en grappes* : arbouse. ⇒ *Arbousier*.

♦ 3. Loc. fig. [a] (1915). *Aller aux fraises* : aller cueillir des fraises, et aussi (par plais.), aller dans les bois en galante compagnie; ou encore, flâner. — Var. anc. : *cueillir la fraise*.

4 Ah! qu'il fait donc bon cueillir la fraise
Au Bois de Bagnoux, quand on est deux!

DE LEUVEN et DEFORGES, le Bijou perdu (Opéra comique d'A. ADAM), II, 5.

4.1 LES JOURNALISTES. Hé! bande de lâcheurs... Attendez-nous. Ils vont se taper la cloche... Où allez-vous?

ANTOINE, *tout en continuant son chemin. Aux fraises!*
H.-G. CLOUZOT et J. FERRY, Scénario du film Quai des Orfèvres,
in l'Avant-Scène, n° 29, p. 52.

[b] (xx^e). Fam. *Sucrer les fraises* : être agité d'un tremblement incontrôlable (peur, vieillesse, maladie, éthyliisme, etc.).

5 Voilà Félicien qui se met à sucrer les fraises à pas trente ans d'âge, et son père, donc l'Achille Guérillot, un buveur aussi, ah! oui, un buveur.

M. AYMÉ, le Vin de Paris, «Le vin de Paris», p. 103.

6 (...) je tremble de partout, regardez mes mains, je sucre les fraises, les jambes qui grelottent (...)

M. AYMÉ, le Passe-muraille, p. 263.

Par ext. Être gâteux. *Il commence à sucrer les fraises.*

[c] (xx^e). Fam. *Aux fraises* : au printemps.

7 Alors j'ai pris feu.
— Pour les quatre?
— Non, pour la plus jeune. Dix-huit ans aux fraises, et mignonne comme une poupée.

Jacques DEVAL, la Prétentaine, in D. D. L., II, 2.

♦ 4. (1872; par anal. de forme). Lésion (angiome, nævus) de la peau.

♦ 5. (Par métaphore). *La fraise du sein* : le bout du sein.

8 (...) il redoubla; en ce moment ma langue fut mordue, et les deux fraises de mon sein tellement froissées que je me rejetai en arrière (...)

SADE, Justine..., t. I, p. 41-42.

♦ 6. (1901). Fam. Tête, figure. — (1921). Loc. *Ramener sa fraise* : se manifester hors de propos; avoir une attitude prétentieuse. → *La ramener**. *Se payer la fraise de qqn*, se moquer de lui.

9 Elle était assise là, sur le bout de la table, la tête penchée sur son corsage et l'œil en dessous avec un air. Alors, moi, la colère, je lui rabats deux baffes en pleine fraise.

M. AYMÉ, le Vin de Paris, p. 59.

10 Bébert doit être devenu un de ces types puants, avec des cheveux gominés, qui parlent comme le Larousse et ramènent leur fraise parce qu'ils connaissent du latin.

Roger IKOR, À travers nos déserts, p. 100.

DÉR. Fraiseriaie, fraisier.

HOM. 2. Fraise, 3. fraise, 4. fraise; formes des v. 1. fraiser, 2. fraiser, 3. fraiser.

2. FRAISE [fræz] n. f. — 1300; «tripes», v. 1160; probabl. dér., au sens d'«enveloppe», de 1. fraiser.

♦ 1. Membrane comestible, blanche et plissée, qui enveloppe les intestins du veau et de l'agneau. ⇒ *Mésentère* (→ 2. Boucher, cit. 2). *Fraise de veau en blanquette*.

♦ 2. Techn. (boulanger). ⇒ *Fraise*.

DÉR. V. 3. Fraise.

HOM. 1. Fraise, 3. fraise, 4. fraise; formes des v. 1. fraiser, 2. fraiser, 3. fraiser.

3. FRAISE [fræz] n. f. — xvi^e; orig. incert.; probabl. emploi fig. de 2. fraise.

★ I. ♦ 1. Collerette* plissée et empesée à plusieurs doubles* que portaient hommes et femmes au xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle. ⇒ *Col, collet. Fraise à l'espagnole, à la Médicis* (→ Antique, cit. 3). *Fraise godronnée*. ⇒ *Godron. Porter une fraise de tulle*.

(...) ses manières nobles et polies avaient quelque chose d'une galanterie surannée comme son costume, car il portait une fraise à la Henri IV et les manches tailladées à la manière du dernier règne (...)

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, t. I, I.

(xix^e). Collerette de lingerie qui orne un corsage.

♦ 2. (Mil. xviii^e). Par anal. Membrane charnue, granuleuse et plissée d'un rouge violacé, qui pend sous le bec du dindon. ⇒ *Caroncule*.

Vén. Couronne d'aspérités pierreuses qui entoure les racines du bois, chez le cerf, le chevreuil, le daim.

★ II. (1669). Techn. Pieux battus autour d'une pile de pont.

Fortif. Palissade* légèrement inclinée, plantée au sommet d'une escarpe. — Par ext. Enceinte, rempart.

Ces deux villes, situées sur les frontières de la France, lui servaient comme de fraise (...)

RACINE, les Campagnes de Louis XIV, Précis historique.

DÉR. 2. Fraiser, fraisette.

HOM. 1. Fraise, 2. fraise, 4. fraise; formes des v. 1. fraiser, 2. fraiser, 3. fraiser.

4. FRAISE [fræz] n. f. — 1676; métaphore de 2. fraise ou 3. fraise, à cause des découpures faites par l'outil.

♦ Techn. Petit outil d'acier, de forme conique ou cylindrique, servant à évaser circulairement l'orifice d'un trou percé dans le métal ou le bois. *Fraise angulaire, fraise de forme*.

Chir. Instrument muni de dents tranchantes microscopiques, agissant par rotation, utilisé pour percer des trous dans un os ou évider les parties cariées d'une dent. ⇒ *Foret, roulette*.

Trav. publ. Outil utilisé pour effectuer des forages.

DÉR. 3. Fraiser.

HOM. 1. Fraise, 2. fraise, 3. fraise; formes des v. 1. fraiser, 2. fraiser, 3. fraiser.

FRAISEMENT [fræzmã] n. m. — 1872; de 3. fraiser.

♦ Vieilli. Action de fraiser. ⇒ *Fraisage*.

1. FRAISER [fræze] v. tr. — xiv^e, *fraser*; mais p. p. fém. *frasée*, xii^e (*fèves frasées*); du lat. *fresa*, p. p. fém. de *frendere* «broyer, moudre».

♦ 1. Vx. Dépouiller (qqch.) de son enveloppe, de sa peau. — Au p. p. *Fèves fraisées*.

♦ 2. (1572). Cuis. Rouler de la pâte. — Au p. p. *Pâte fraisée*, dont les éléments constitutifs ont été bien mélangés.

(1680). Boulanger. Briser la pâte. — Syn. : *fraser**.

♦ 3. Techn. Humecter (de la chaux éteinte) pour la pétrir en boules destinées à la savonnerie. — Au p. p. *Chaux fraisée*.

► FRAISÉ, ÉE p. p. adj. Voir à l'article.

DÉR. 2. Fraise (V. frase), fraisage, (V. frassage).

HOM. 2. Fraiser, 3. fraiser.

2. FRAISER [fræze] v. tr. — 1560; au p. p., 1546; de 3. fraise.

♦ Vx. Plisser en fraise. *Fraiser des manchettes*.

► FRAISÉ, ÉE p. p. adj.

Plissé à la façon d'une fraise.

Tenant sa marote en poing comme si feust un sceptre et affcublant en teste son chapperon de martres cingesses (*probabl. «fausses, singeant la fourrure»*) à aurreilles de papier fraizé à points d'orgues (...)

RABELAIS, le Tiers Livre, xxxvii, Pl., p. 485.

(1704). Fortif. Garni d'une fraise (3. Fraise). *Un bastion fraisé*.

HOM. 1. Fraiser, 3. fraiser.

3. FRAISER [fræze] v. tr. — 1676; de 4. fraise.

Technique.

♦ 1. Évaser l'orifice de (un trou percé dans le bois ou le métal) pour insérer une vis. *Vis à tête fraisée*.

♦ 2. Travailler (les métaux) à froid. ⇒ *Aléser*. — Absolt. *Machine à fraiser*. ⇒ *Fraiseuse*.

DÉR. Fraisage, fraisement, fraiseur, fraiseuse, fraisoir, fraisure.

HOM. 1. Fraiser, 2. fraiser.

FRAISERAIE [fræzræ] n. f. — 1914; de 1. fraise, fraisier.

♦ Plantation de fraisiers. ⇒ *Fraisière*.

FRAISERAT [frɛzɛʁa] n. m. — 1865; de *fraisier*.

◆ Techn. (arbor.). Fraisier stérile (*Potentilla fragaria*).

FRAISETTE [frɛzɛt] n. f. — 1690; *frazette*, mil. xvi^e; de 3. *fraise*.

◆ Ancienn. Petite fraise, manchette plissée et empesée que portaient jadis, au lieu de dentelle, les hommes en grand deuil.

FRAISEUR, EUSE [frɛzœʁ, øz] n. — 1930; de 3. *fraisier*.

◆ Techn. Ouvrier, ouvrière qui exécute des travaux de fraisage.

En appos. *Ouvrier fraiseur*.

HOM. (Du fém.) *Fraiseuse*.

FRAISEUSE [frɛzøz] n. f. — 1873; de 3. *fraisier*.

◆ Techn. Machine-outil servant à fraiser (3. Fraiser) les métaux.

HOM. Fém. de *fraiseur*.

FRAISIER [frɛzje] n. m. — xvi^e; *frasier*, fin xii^e; de 1. *fraise*.

◆ Plante basse (*Rosacées*), à feuilles dentelées et fleurs blanches, qui se propage par stolons* et fournit les fraises. *Une plate-bande de fraisiers. Fraisiers sauvages*, fournissant les fraises des bois.

DÉR. *Fraiseraie, fraiserat, fraisière, fraisiériste, fraisiériste*.

HOM. Formes des v. 1. *fraisier*, 2. *fraisier*, 3. *fraisier*.

FRAISIÈRE [frɛzjeʁ] n. f. — 1823; de *fraisier*.

◆ Vieilli. Terrain planté de fraises. ⇒ *Fraiseraie*.

FRAISIÉRICULTEUR, TRICE [frɛzjeʁikyltœʁ, tris] n. — xx^e; de *fraisier*, et *-culteur, -trice*.

◆ Techn. Personne qui se spécialise dans la culture des fraises. ⇒ *Fraisériste*.

FRAISIÉRISTE [frɛzjeʁist] n. — 1875; de *fraisier*, et *-iste*.

◆ Techn. Cultivateur de fraises. ⇒ *Fraisiericulteur*.

FRAISIL [frɛzil] n. m. — 1676; de l'anc. franç. *fesil, faisil*, xiii^e; du lat. pop. **facilis*, de *fax, facis* « tison », p.-ê. sous l'infl. de *fraisier*.

Technique.

◆ 1. Cendre* de charbon de terre incomplètement brûlé.

◆ 2. (1865). Poussières de charbon restant sur le sol après carbonisation du bois en meules.

FRAISOIR [frɛzwaʁ] n. m. — 1752; de 3. *fraisier*.

◆ Techn. Vilebrequin utilisé par les ouvriers du bois.

FRAISSINE [frɛsin] n. f. — Attesté xix^e (1872, in Larousse) de l'adj. *fraissin, ine* (v. 1175), de *fraisne*. → Frêne.

◆ Régional. Terrain planté de frênes; bois de frênes.

FRAISURE [frɛzyʁ] n. f. — 1792; de 3. *fraisier*.

◆ Techn. Évasement pratiqué avec une fraise (4. Fraise).

FRAKÉ [frake] n. m. — D. i. (attesté xx^e); mot d'une langue africaine, répandu au Bénin, en Côte-d'Ivoire, au Togo.

◆ 1. Techn., bot. (cour. en franç. d'Afrique). Grand arbre forestier, variété de *limba*, « dont le tronc comporte quatre contreforts ailés à la base » (I. F. A.). *Le fraké ressemble au framiré**. — Var. *fraquet, fraquet* [frake] (en République centrafricaine).

◆ 2. Techn. Bois de cet arbre. ⇒ *Limba* (ou *limbo*).

FRAMBOISE [frãbwaz] n. f. — xii^e; du francique **brambasia* « mûre », devenu *frambeise* « framboise », sous l'infl. de l'initiale de *fraise*.

◆ 1. Fruit blanc ou rouge composé de petites drupes et produit par le framboisier*. *Cueillir des framboises. — De framboise, à la framboise. Confiture, gelée, sirop de framboise. Glace à la framboise. Pâte de framboise. Vin de framboise. — Liqueur, eau-de-vie de framboise. — Ellipt. Boire un verre de framboise.*

1 Ah! les fraises et les framboises

Et le bon vin que nous avons bu (...)

Chanson populaire.

2 — Vous avez parlé d'une deuxième question, mon capitaine? — La deuxième

question? Comment trouvez-vous ma framboise? — Divine, mon capitaine.» Il y eut un silence. Le capitaine sourit de toutes ses dents. François aussi.

Armand LANOUX, le Commandant Watrin, p. 58.

◆ 2. (1872). Par anal. Tache mamelonnée et rose apparaissant sur la peau. ⇒ 1. *Fraise* (4.).

◆ 3. Adj. invar. (1907, Colette, in D.D.L.). De la couleur rose soutenu des framboises. *Un fauteuil de velours framboise.*

DÉR. *Framboisé, framboiser, framboiseraie, framboisier, framboisière*.

HOM. Formes du v. *framboiser*.

FRAMBOISÉ, ÉE [frãbwaze] adj. — 1690; p. p. de *framboiser**.

◆ Parfumé à la framboise. — Qui a un goût ou un ton de framboise. *Vin framboisé.*

(...) elle s'était débarrassée de ses pistolets et avait substitué à sa tunique d'uniforme une blouse russe d'un rouge framboisé qui flottait autour de son torse.

Cecil SAINT-LAURENT, Clarisse, p. 155.

FRAMBOISER [frãbwaze] v. tr. — 1651; de *framboise*.

◆ Parfumer à la framboise; ajouter du jus de framboise à... — Au p. p. *Vin blanc framboisé.*

FRAMBOISERAIE [frãbwazɛʁ] n. f. — 1922; de *framboise*, et suff. *-eraie*.

◆ Lieu planté de framboisiers. — Syn. vieilli : *framboisière*.

FRAMBOISIER [frãbwazje] n. m. — 1306; de *framboise*.

◆ Arbrisseau (*Rosacées*) à souche souterraine vivace et à tiges aériennes, qui produit les framboises.

(...) le framboisier sauvage, aux feuilles vertes d'un côté et blanches de l'autre, se cache au bord des chaudes clairières (...)

FRANCE, Pierre Nozière, III, 1.

DÉR. *Framboisière*.

HOM. Formes du v. *framboiser*.

FRAMBOISIÈRE [frãbwazjeʁ] n. f. — 1872; « framboise », 1314; de *framboisier*.

◆ Syn. vieilli de *framboiseraie*.

FRAMÉE [frame] n. f. — 1559; lat. *framea*, donné par Tacite comme germanique.

◆ Hist. Long javelot, dont se servaient les Francs.

FRAMIRÉ [framirɛ] n. m. — 1962; mot d'une langue africaine.

◆ 1. Techn., bot. (cour. en franç. d'Afrique). Grand arbre forestier d'Afrique tropicale, à croissance rapide, à branches horizontales. *Le framiré est voisin du fraké.* — N. sc. lat. : *Terminalia ivorensis*.

◆ 2. Bois de cet arbre, fin et satiné, utilisé en menuiserie, en ébénisterie.

FRAMYCÉTINE [framisetin] n. f. — D. i. (1968, in G.L.E., Suppl.); d'un élément *fra-*, de *mycet(o)*, et *-ine*.

◆ Méd. Antibiotique à action semblable à celle de la streptomycine, administré oralement dans les infections du tube digestif et localement pour le lavage des plaies.

1. FRANC, FRANQUE [frã, frãk] n. et adj. — x^e, *Vie de saint Léger*; lat. *Francus*, francique *Frank*.

◆ 1. (1681). Membre des peuplades germaniques* qui, à la veille des grandes invasions, occupaient les rives du Rhin (*Francs Ripuaires*) et la région maritime de la Belgique et de la Hollande (*Francs Saliens*). *Loi des Francs Saliens.* ⇒ *Salique*. *L'angon, la framée, la francisque, le scramasaxe, armes des Francs. Sous Clovis (481-511), les Francs conquièrent la plus grande partie de la Gaule. La langue des Francs.* ⇒ *Francique*.

Les Francs commençaient alors à se faire craindre. C'était une ligue de peuples germains, qui habitaient le long du Rhin. Leur nom montre qu'ils étaient unis par l'amour de la liberté.

BOSSUET, Hist., I, 10.

Qui étaient et d'où venaient ces Francs, lesquels, en très petit nombre et en très peu de temps, s'emparèrent de toutes les Gaules...? Je viens de lire un auteur qui commence par ces mots : *Les Francs dont nous descendons*. Hé! mon ami, qui vous a dit que vous descendez en droite ligne d'un Franc? Hildvic ou Clodvic, que nous nommons *Clovis*, n'avait probablement pas plus de vingt mille hommes (...) quand il subjuga environ huit ou dix millions de Welches ou Gaulois (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Franc.

Parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des aurochs et des sangliers, les Francs se montraient de loin comme un troupeau de bêtes féroces. Une tunique courte et serrée laissait voir toute la hauteur de leur taille et ne leur cachait pas le genou. Les yeux de ces barbares ont la couleur d'une mer orageuse; leur chevelure blonde, ramenée en avant sur leur poitrine, et teinte d'une liqueur rouge, est semblable à du sang et à du feu.

CHATEAUBRIAND, les Martyrs, VI.

Adj. *Peuplade, tribu franque. Période franque*, du ^ve au ^{ix}e siècle. *Les Mérovingiens et les Carolingiens, dynasties franques. La langue franque.* ⇒ **Francique**.

♦ **2.** (1606). Ancienn. Nom donné (depuis les Croisades) aux Européens, dans les ports du Levant. *Le quartier des Francs.*

Adj. *La colonie franque de Tripoli.* — (1670). Vx. *La langue franque* : sabir, mélange de langues romanes (français, italien, espagnol) et d'arabe, de turc... parlé dans le Levant (on dit aujourd'hui : *la lingua franca*). — Par ext. *Langue franque* ou, plus souvent, *lingua franca* : langue mixte (sabir, pidgin).

4 (...) le Mufti invoque Mahomet en langue franque (...)

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, IV, Cérémonie turque.

HOM. 2. Franc, 3. franc.

2. FRANC, FRANCHE [frã, frãf] adj. — 1080, *Chanson de Roland*; du nom ethnique *Franc*, francique *Frank*, latinisé très tôt en *Francus*.

★ **1.** ♦ **1.** Vx. De condition libre.

1 On n'a pas reçu le droit des esclaves en France; tous les hommes y sont francs et libres. FURETIÈRE, in HATZFELD.

(V. 1460). Métaphysiquement ou moralement libre. *Franc arbitre* (libre arbitre*). ⇒ **Électif** (cit. 1)

2 Je ne me résoudrai jamais à l'hyménée
Que d'une volonté franche et déterminée (...) CORNEILLE, la Place royale, IV, 1.

3 (...) il n'y a que la volonté seule ou la seule liberté du franc arbitre que j'expérimente en moi être si grande que je ne conçois point l'idée d'aucune autre plus ample et plus étendue (...) DESCARTES, Méditations métaphysiques, IV.

♦ **2.** Mod. (en loc.). Sans entrave, ni gêne, ni obligation. *Avoir ses coudées** (cit. 3) *franches. Franc du collier**. *À franc étrier**. *Franc-che lippée**. *Franc-parler* (voir à l'ordre alphabétique).

3.1 Enfant gâté d'un grand journal dont le directeur était (il l'est toujours) mon ami et où je me flattais d'avoir mes coudées franches (...)

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 11.

CORPS FRANCS : troupes ne faisant pas partie des unités combattantes régulières. ⇒ **Franc-tireur**.

3.2 Cette femme avait délivré son mari, mitrillait en main, ce garçon avait fait partie du groupe franc qui avait attaqué un fourgon de la Gestapo devant le Palais de Justice (...)

MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 119.

(1900 au football, 1901 au rugby, in Petiot). Sports. **COUP FRANC** : coup tiré sans opposition de l'adversaire. *Certaines fautes, au football, au rugby, sont sanctionnées par des coups francs.* ⇒ **Pénalité**, et aussi **penalty**. *But, panier marqué sur coup franc.* — *Lancer franc* (au basket, au water-polo) — *Jet franc* (handball).

Mar. *Barre franche* : barre de gouvernail qu'on manœuvre directement à la main, sans l'aide d'une roue ou d'un palan. *Gouverner à barre franche.* — *Navire franc d'eau*, d'où on a pompé toute l'eau. *Pompe franche*, qui ne jette plus d'eau.

♦ **3.** [a] (Mil. ^{xiv}e). **FRANC DE** : libéré de (certaines servitudes). — Vx. *Franc d'ambition, franc d'envie, de crainte* (⇒ **Esprit**, cit. 27).

(1723). **FRANC DE PORT***, se dit d'une marchandise dont le destinataire n'a pas à payer les frais de port et d'emballage. ⇒ **Francio**. *Clause de franc de port. Expédier un colis franc de port.* — REM. *Franc* dans *franc de port* peut dans tous les cas s'accorder ou rester invariable. *Recevoir une bonne franc ou franche de port.* En général, quand l'expression précède le nom, elle est considérée comme adverbiale et reste invariable. *Expédier franc de port une caisse de vins.*

[b] (^{xii}e). Exempt de charges, taxes, impositions. ⇒ **Franchise**. Exempt, exonéré. *Port* franc. Zone* franche. Boutique* franche.* — *Ville* franche*.

(Vieilli). *Avoir le port franc, ses ports francs* : être dispensé du port de ce qu'on reçoit par la poste.

♦ **4.** (Déb. ^{xiii}e; *quitte et franc*, v. 1175). Dr. *Clause franc et quitte* : formule de droit signifiant qu'une personne ou une propriété n'est grevée d'aucune dette.

★ **1.** ♦ **1.** (1580). Personnes. Cour. Qui s'exprime ou se présente ouvertement, en toute clarté, sans artifice ni réticence. ⇒ **Droit, honnête, loyal, naturel, sincère.** *Être franc avec un ami* (⇒ **Avertissement**, cit. 5). *Je vais être franc avec vous* : je vais parler franchement. ⇒ **Direct, net.** *Cœur, caractère franc.* ⇒ **Ouvert, spontané.** *Il est bon, simple et franc. Franc par humeur, plutôt que par caractère* (⇒ **Faux**, cit. 25). *Il me met mal à l'aise, je ne le trouve pas franc. Franc jusqu'à l'imprudence, jusqu'à la colère* (⇒ **Pousser**, cit. 18). — Loc. (vx). *Franc comme l'osier* (l'osier ne présentant pas de nœuds) : très franc. — Loc. mod. (1865). *Franc comme l'or* (par jeu de mots avec la monnaie d'or) : très franc (⇒ **Bon**, cit. 75).

4 Être franc et sincère est mon plus grand talent; Je ne sais point jouer les hommes en parlant.

MOLIÈRE, le Misanthrope, III, 5.

5 Une femme est franche quand elle ne fait pas de mensonges inutiles.

FRANCE, le Lys rouge, XX.

6 Un homme franc est un homme qui a des réactions simples. Son système de relation est un système de « plus courts chemins ». On pourrait reconnaître la franchise d'un homme à bien d'autres marques que dans ses modes d'agir à l'égard des

autres hommes. Mais d'abord dans ses réactions devant n'importe quel objet et dans n'importe quelles circonstances.

VALÉRY, Rhumbs, p. 240.

Je les ai trouvés, par moments, assez sympathiques. C'est, je crois, qu'ils sont francs, simples, qu'ils apportent de la bonhomie, de la gaieté dans leurs peccadilles, qu'ils ne s'exagèrent pas leurs vertus, qu'ils se voient tels qu'ils sont (...)

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XV.

♦ **2.** Qui exprime la loyauté. *Visage franc* (⇒ **Bon**, cit. 43). *Physionomie franche* (⇒ **Cordial**, cit. 4). *Regard franc* (⇒ **Autre**, cit. 93). ⇒ **Direct, limpide.** *Ton, air franc. Avoir des manières franches. Un rire franc, sans arrière-pensée* (cit. 1). *Aveu qui a le mérite d'être franc.* ⇒ **Ingénu.** — *Son attitude, sa conduite n'a pas été franche dans cette affaire. Avoir une franche et sérieuse explication avec quelqu'un.*

Ses yeux étaient d'un bleu foncé, avec un regard droit, franc (...) et ils brillaient sous une arcade dont les muscles sourciliers, contractés faiblement, témoignaient d'un courage élevé (...)

J. VERNE, Michel Strogoff, p. 34.

Ton rire éclatait
Sans gêne et sans art,
Franc, sonore et libre.

VERLAINE, Amour, « Lucien Létinois », XXIV.

♦ **3.** (Mil. ^{xvi}e). Qui ne contient aucun piège, aucune dissimulation, qui est sans ambiguïté. ⇒ **Net.** *Situation franche.* ⇒ **Clair.** *Je vois dans cette critique une franche condamnation.* ⇒ **Carré, catégorique, certain, précis.** *Une franche hostilité.* ⇒ **Déclaré.** *Franche gaieté* (⇒ **Étudiant**, cit. 3; **étincelant**, cit. 7; **folâtre**, cit. 1). *Franche licence* (⇒ **Épicurisme**, cit. 3). *Allure franche.* ⇒ **Décidé, ferme.** — (Av. 1850). *Jouer franc jeu, y aller* (cit. 66) *de franc jeu* (vx) : agir sans hésitation, sans arrière-pensée, en respectant les règles. ⇒ **Table** (jouer cartes sur table).

Le magistrat devint honteux. — Je puis vous en faire lire; mais, là, pas de farce! Nous jouons franc jeu? (...) Vous me rendez les lettres, et vous défendez qu'on moucharde, qu'on suive et qu'on regarde la personne qui va les apporter.

BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 1116.

(...) je portais partout la passion, la spontanéité, ce que j'appelais le *franc-jeu*, quand les femmes n'y mettent que calcul, prudence, dissimulation et diplomatie.

Paul LÉAUTAUD, Propos d'un jour, p. 21.

Poumapi fut désagréablement surpris. Mais il n'y avait rien à dire. Le coup était franc, il avait été exécuté en face, sans tricherie aucune.

MICHAUX, La nuit remue, L'âge héroïque.

♦ **4.** (^{xv}e). Choses concrètes. Qui présente des caractères de pureté, de naturel. *Vin franc*, qui a un goût prononcé et une qualité sûre. — *Couleur franche*, aussi proche que possible des couleurs primitives. ⇒ **Tranché.** *Lumière franche.* ⇒ **Cru.**

(...) l'harmonie d'une composition sera d'autant plus durable que le peintre (...) aura moins remanié, tourmenté sa couleur; l'aura employée plus simple et plus franche.

DIDEROT, Essai sur la peinture, II.

Le caractère timide du Français fait qu'il emploie rarement les couleurs franches : vert, rouge, bleu, jaune vif; il préfère les nuances incisées.

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 5.

(1762) Spécialt. Qui marque autant de hardiesse que de sûreté dans la manière (en art). ⇒ **Hardi, sûr.** *La manière franche d'un peintre.* — Par ext. *Touche franche. Dessin, trait franc, pinceau, ciseau franc.*

Ces contours sont lavés et ne sont pas francs (...)

E. DELACROIX, Journal, 11 avr. 1824.

(Dans des syntagmes désignant des animaux). *Plie franche.* ⇒ **Carrelet.** — *Moineau* franc.*

(1750). Agric. *Terre franche* : terre arable contenant dans des proportions harmonieuses les éléments nécessaires à la culture (humus, argile, silice, calcaire). « *Les terres franches sont celles dont les caractères sont pondérés, qui possèdent les qualités des terres fortes et des terres légères, sans en présenter les défauts* » (Omnium agricole).

(^{xiv}e). Abor. *Arbre franc*, et, n. m., *franc* : sujet* appartenant à la même espèce que le greffon*. — REM. On prend parfois *franc* dans le sens plus restreint d'« arbre non greffé et amélioré par la culture », en l'opposant à *sauvageon**. *Enter franc sur franc, franc sur sauvageon.* — (1865). *Franc de pied* : non greffé, issu directement d'un semis de graine (*pommier, oranger... franc de pied*), d'une bouture (*rosier franc de pied*), etc. — Par ext. Se dit des fruits eux-mêmes. *Pêche franche.*

Il semble que les arbres *francs de pied* (c'est-à-dire directement issus d'un semis de graine) soient mieux armés contre le froid que les arbres greffés.

Paul ROBERT, les Agrumes dans le monde, p. 29.

♦ **5.** (Précédant le nom). Iron. et péj. Qui est véritablement tel. ⇒ **Achévé, fieffé, véritable, vrai.** *Une franche canaille. Un franc scélérat. Une franche coquette. Un franc animal* (cit. 15). *Un véritable et franc hypocrite* (⇒ **Couleur**, cit. 24). *Franc imbécile. Franc étourdi* (⇒ **Convenir**, cit. 5). *Franche sottise. Franche maladresse. Quelle franche comédie!*

Ceux que je voyais aimés étaient de francs polissons, ma fierté s'appuya sur cette observation, je demeurai seul.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 775.

♦ **6.** (1694). Dr. ⇒ **Complet, entier, plein.** *Huit jours francs* : huit jours complets de 24 heures (tels qu'on les compte dans les assignations à huitaine).

♦ **7.** Adv. (V. 1460). Littér. D'une manière franche. ⇒ **Franchement, nettement, ouvertement, résolument.** *Parler franc et net.* ⇒ **Ambages**

(sans). À parler franc (→ Esprit, cit. 172). *Je le dirai tout franc.* — Vx. *Tout franc* : pour parler franc.

- 16 Tout franc, vous vous levez tous les jours trop matin (...)
RACINE, les Plaideurs, I, 1.
- 17 (...) d'une façon charmante, avec une modestie qui sonne si franc que (...)
GIDE, Journal, janv. 1890.

CONTR. Assujetti, imposé, taxé. — Artificieux, boutonné, cachottier, dissimulateur, dissimulé, fallacieux, faux hypocrite, menteur, renfermé, sournois, tortueux. — Allusif, confus, courbe, équivoque, louche, oblique. — Indécis, douteux.

DÉR. Franchement, franchir, franchise, franquette.

COMP. Afferanchir, franc-alleu, franc-archer, franc-bord, franc-bourgeois, franc-canton et franc-quartier, franc-comtois, franc-fief, franc-juge, franc-maçon, franc-parler, franc-réal, franc-tireur.

HOM. 1. Franc, 3. franc.

3. FRANC [frɑ̃] n. m. — 1360; p.-ê. de la devise *Francorum rex* «roi des Francs» sur les premières pièces de ce nom.

♦ 1. Anciennt. Monnaie d'or, équivalant à une livre*, ou vingt sols*. *Francs à cheval, francs à pied* : pièces d'or du roi Jean, de Charles V, sur lesquelles le roi était représenté à cheval, à pied. — *Francs d'argent*, de Henri III. *Sous Louis XIII le franc cessa d'être une monnaie réelle (⇒ Louis) mais demeura monnaie de compte. Un franc valait un tiers d'écu ou une livre, ou vingt sols* tournois**.

- 1 Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter ;
Mais, pour vingt mille francs, j'aurai droit de pester.
MOLIÈRE, le Misanthrope, v, 1.
- 2 De là un franc en argent ou en or, pour exprimer la monnaie du roi des Francs, ce qui n'arriva que longtemps après, mais qui rappelait l'origine de la monarchie. Nous disons encore *vingt francs, vingt livres* (...)
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Franc.

Loc. adv. (1835). *Au marc le franc.* ⇒ **Marc**.

♦ 2. (1795 : 18 germinal an III). Unité monétaire légale de la France (dont la valeur a souvent varié, en particulier en 1960, où un « nouveau franc » a été institué, valant cent francs anciens). — *Franc germinal* (loi du 7 germinal an XI — 28 mars 1803) : nom donné à la monnaie de compte identifiée avec une pièce de monnaie réelle formée de 5 grammes d'argent au titre 9/10. *Le franc de germinal correspondait à 0,3225 g d'or à 900/1 000, soit 0,2903 g d'or pur. Franc Poincaré* : nom donné au franc légalement défini (loi du 25 juin 1928) par un poids de 0,0655 g d'or à 900/1 000, soit 0,0589 g d'or pur. *Chute* (cit. 15), *dévaluations* du franc*. — (Déb. xx^e). *Des francs-or**. *Des francs-papier*. *Franc Auriol* : nom donné au franc dévalué par la loi du 1^{er} octobre 1936. *Franc Bonnet* ou *franc flottant* (1937). *Franc Reynaud* (1938). *Dépréciation du franc depuis 1940*.

- 3 (...) la dernière valeur officielle du franc (après la loi du 4 août 1950 sur la réévaluation de l'encaisse de la Banque de France) est de 2 mgr. 541 d'or fin.
REBOUD et GUITTON, Précis d'économie politique, t. I, p. 677.
- 4 (...) l'heure où chaque table reçoit alternée la visite des chiens pour le sucre, des sourds-muets pour les deux sous, de ces dames pour le briquet ou pour le franc cinquante de leur taxi (...)
GIRAUDOUX, Siegfried et le Limousin, p. 22.

(Après 1960). *Nouveau franc* (N. F.), et, fam., *franc lourd* : unité monétaire valant cent unités du franc précédent (*franc ancien*, fam. *franc léger*). 1 N. F. = 100 (A.) F. ⇒ 4. **Balle**. — REM. Un grand nombre de personnes continuant à s'exprimer en francs anciens dans le langage courant, le terme *nouveau franc* reste usité, en dépit des textes officiels (→ ci-dessous), pour éviter la confusion ; cet usage tend à disparaître, comme *ancien franc*, en général remplacé par *centime*.

- 5 L'ordonnance (...) du 27 décembre 1958 (...) avait prévu qu'à partir d'une date fixée par décret, et au plus tard le 1^{er} janvier 1960, il serait créé une nouvelle unité monétaire française d'une valeur égale à cent francs (...). En application de (cette) ordonnance, un décret du 18 novembre 1959 (...) précise, à son art. 1^{er}, que l'unité monétaire nouvelle conserve le nom de franc. Afin de la distinguer de l'unité monétaire précédemment en cours, elle est désignée par le terme « nouveau franc ». Son symbole est N. F.
DALLOZ, Nouveau répertoire, 1960, art. *Monnaie*, p. 848.

- 6 Mais un décret du 9 novembre 1962 (...) applicable depuis le 1^{er} janvier 1963 en vertu d'un arrêté de même date (...) dispose que l'unité monétaire instituée par l'ordonnance du 27 décembre 1958, et qui a conservé le nom de franc, cesse d'être désignée par le terme de « nouveau franc ». Son symbole est F. L'unité de monnaie en cours avant le 1^{er} janvier 1960 est désignée par le terme *ancien franc*.
DALLOZ, Nouveau répertoire, 1963, art. *Monnaie*, p. 280.

- 7 — Jamais Monsieur n'a manqué d'argent ici.
— Alors, concluons : il y avait toujours au moins deux cent à trois cent mille anciens francs dans le coffre?
René FLORIOT, La vérité tient à un fil, p. 49.
*Francs constants**.

Franc vert : franc français, en tant qu'unité des prix agricoles européens. « *Faut-il ajuster le franc vert ?* » (*la République du Centre*, 4 déc. 1981).

♦ 3. (xix^e ; hors de France). *Franc belge, franc suisse, franc luxembourgeois* : unité monétaire légale de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg. — (Mil. xx^e). *Franc C.F.A.* (⇒ C.F.A.). — En franç. d'Afrique. *Franc métrô* (métropolitain) : le franc français (opposé à *franc C.F.A.*).

REM. Dans le contexte international, on emploie le syntagme *franc français* (FF) pour désigner la monnaie française (sens 2).

HOM. 1. Franc, 2. franc.

FRANÇAIS, AISE [frɑ̃sɛ, ez] adj. et n. — 1080, *Chanson de Roland* ; de *France*, du bas lat. *Francia*, nom de la région au Nord de la Loire occupée par les Francs, et suff. -ais.

♦ 1. Adj. [a] Qui appartient, est relatif à la France et à ses habitants (soit en tant qu'entité nationale, historique, soit en tant qu'entité juridique, englobant alors selon les époques des territoires extra-métropolitains). *La nation française. L'État français. La nationalité française* (incluant les ressortissants des Départements et Territoires d'Outre-Mer). *La République française.* — (Noms d'institutions). *L'Académie* (cit. 1) *française. Le Théâtre français* (ellipt., le Français). *L'école française d'Athènes. Les lycées français à l'étranger. L'Alliance française.* — *La langue française* (→ ci-dessous, 3., Le français). — *La littérature française et les littératures de langue française* (belge, suisse, québécoise, maghrébine, africaine, antillaise, etc.). — *Le caractères, l'esprit* (cit. 172) *français. S'adapter aux habitudes, aux manières françaises.* ⇒ **Franciser** (se). *La cuisine* (cit. 8) *française.* — *L'économie, la politique française. La présence française à l'étranger.*

Dans le siècle passé, Charles-Quint, d'ailleurs ennemi mortel de la France, aimait si fort la langue française qu'il s'en servit pour haranguer les Etats des Pays-Bas le jour qu'il fit son abdication.
FURETIÈRE, Dict. (1690), Préface.

On prononce aujourd'hui *français* et quelques auteurs l'écrivent de même : ils en donnent pour raison qu'il faut distinguer *François* qui signifie une nation, de *Français*, qui est un nom propre (...)
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Français.

Mais cette honorable universalité de la langue française, si bien reconnue et si hautement avouée dans notre Europe, offre pourtant un grand problème : elle tient à des causes si délicates et si puissantes, à la fois, que, pour les démêler, il s'agit de montrer jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, le génie de ses écrivains, le caractère de ses habitants, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde, jusqu'à quel point, dis-je, tant de causes diverses ont pu se combiner et s'unir, pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse.

RIVAROL, Littérature, Universalité de la langue franç.

La loi détermine quels individus ont, à leur naissance, la nationalité d'origine. La nationalité française s'acquiert ou se perd après la naissance par l'effet de la loi ou par une décision de l'autorité publique prise dans les conditions fixées par la loi.

Ordonnance du 19 oct. 1945 portant Code de la nationalité franç., art. 1.

La première leçon de Chrétien de Troyes, c'est bien cette fusion du nord et du midi (l'amour provençal et la légende celtique) qui est à proprement parler l'esprit français à sa naissance. C'est la leçon de notre unité. Je comparais plus haut, et cette image est venue à plusieurs, la France à un creuset. Nulle part on ne le voit mieux qu'ici et ce n'est pas le hasard qui fait que des hommes dont les idéologies sont irréductibles l'une à l'autre se soient rencontrés pour dire qu'il n'y a pas de race française, mais qu'il y a une nation française, qui est l'harmonieuse fusion des races à cet extrême occident : que nos auteurs s'affrontent à nouveau ailleurs, mais ici un instant l'évidence française les a réunis.

ARAGON, les Yeux d'Elsa, Appendice, p. 96

(Personnes). *Les paysans français. Le prolétariat français. La bourgeoisie française. Le Parti communiste français* (P. C. F.). *Section française de l'Internationale ouvrière* (S. F. I. O.), *parti socialiste français. Rassemblement du peuple français* (R. P. F.).

(En parlant de non-Français). Vieilli. *Canadien français*, de langue française (Acadien, Québécois...). « *Un poète suisse-français et un peintre français-français* » (Drieu La Rochelle, in D. D. L.).

Régional (dans les usages du français hors de France ; ces emplois seraient pléonastiques en France même). Qui vient de France, est fabriqué à la manière française. *Acheter du vin français.* — (Belgique). *Pain français* : pain appelé en France *baguette**.

Propre à la culture française ; considéré comme typique de la France. *La clarté* (cit. 10) *française. Ce Québécois a un nom bien français, très français : il s'appelle Gagnon. Voilà une réaction bien française, typiquement française, pas du tout française. On dit que le mot « impossible » n'est pas français.*

[a] De la langue dite « le français » (→ ci-dessous, 3.). *La grammaire française, les verbes français.* — Qui appartient au « bon » français, à la langue française dans son meilleur usage. « *Ce qui n'est pas clair* (cit. 9) *n'est pas français.* » *Ce mot n'est pas français : il n'est pas dans le dictionnaire.* — REM. Cet emploi de l'adj. *français* suppose une vision normative et naïve de la langue.

(...) je disais (...) « ça me rappelle des trucs », même que mon beau-frère m'a appris que c'était pas français de dire « s'en rappeler ».
R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 186.

Loc. adv. *À la française* : à la mode française. *Prononcer à la française. Jardins à la française* : jardins avec parterres et allées de lignes symétriques. *Laquais, valet à la française*, vêtu d'une livrée de style XVIII^e siècle.

(...) l'habit à broderies vertes, le chapeau à la française, l'épée de gala.
Alphonse DAUDET, l'Immortel, p. 188.

♦ 2. N. Personne de nationalité* française, soit depuis sa naissance à titre de nationalité d'origine, soit après la naissance par acquisition de la nationalité française (→ ci-dessus, cit. 4). *Un Français, une Française, un bon* (cit. 48) *Français. Louis-Philippe, roi des Français. Être favorable aux Français* (⇒ **Francophile**), *hostile aux Français* (⇒ **Francophobe, gallophobe**).

(...) l'on doit demeurer d'accord que les Français ont quelque chose en eux de poli, de galant, que n'ont point les autres nations.
MOLIÈRE, le Sicilien, 13.

- 7 (...) sous Hugues Capet, Robert, Henri, et Philippe, on n'appela Français que les peuples en-deça de la Loire (...) VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Franc, France. (Au sing. collectif). *Le Français aime la bonne cuisine. Le Français moyen.*
- 8 Le Français n'est malin, forma le vaudevilliste (...) BOILEAU, *l'Art poétique*, II.
- 9 On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paraît que le Français est plus homme qu'un autre, c'est l'homme par excellence; car il semble être fait uniquement pour la société. MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, LXXXVIII.
- 10 Je pense, en effet, que le Français moyen, celui qui cherche de bonne foi et sans parti pris politique l'intérêt de notre pays, doit avoir besoin d'indications précises après que, pendant tout un mois, on l'a entretenu de discussions techniques. Éd. HERRIOT, *in le Temps*, 19 août 1924.
- ♦ 3. N. m. (V. 1265). La langue française, parlée en tant que langue maternelle en France (où elle est parfois en concurrence avec d'autres langues) et dans quelques pays de civilisation analogue (Belgique, Suisse romande, Québec), langue officielle unique (France) ou avec d'autres, et langue privilégiée dans de nombreuses régions du monde (notamment en Afrique et aux Antilles). ⇒ **Francophonie**. *Les étapes du français : roman; ancien français* (IX^e-XIII^e siècles); *moyen français* (XIV^e-XV^e siècles); *français classique* (XVII^e-XVIII^e), *français moderne* (XIX^e-XX^e). *Français contemporain; néo-français. Apprendre le français. Parler français, le français, un bon français. Ecorcher, estropier le français. Écrire, traduire un texte en français. Les idiotismes du français. ⇒ Gallicisme. Les anglicismes* (cit.) *en français*. — Loc. fam. (1872). *Parler le français comme une vache espagnole*, le parler très incorrectement (*vache* étant probablement une altération de *Basque*). — Adv. *Parler* français*.
- 11 (...) la Gaule s'est trouvée divisée dès le VIII^e ou le IX^e siècle en trois grandes régions : la région de *langue d'oc* (bassin de la Garonne, Limousin, Auvergne, Languedoc, Comtat-Venaissin, Provence), la région *franco-provençale* (totalité ou partie des départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère, de l'Ain, du Doubs, du Jura et, en dehors de la France, cantons de Genève et de Neuchâtel), et la région de la *langue d'oïl* (dans tout le reste du territoire et en Belgique romane). P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*, *Introd.*, p. 55.
- 12 C'est à partir du XV^e siècle que le *français*, hier encore modeste dialecte de l'Île-de-France et de l'Orléanais, rayonne sur la France en pénétrant les parlers régionaux, et devient le *français*, langue littéraire et nationale d'un pays désormais unifié politiquement. A. DAUZAT, *Précis d'hist. de la langue et du voc. franç.*, p. 13.
- 13 1539. *Ordonnance de Villers-Cotterets*, l'acte le plus important du gouvernement dans toute l'histoire de la langue. Elle prescrit l'emploi exclusif du français dans toutes les pièces judiciaires du Royaume. Cette mesure, prise pour faciliter le travail de l'administration, fait du français la langue de l'État. F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, *Précis de grammaire historique de la langue franç.*, p. XV.
- 14 Ces dialectes (situés quelques-uns en dehors du royaume de France) ont eu des limites forcément un peu flottantes, et on les désigne d'ordinaire sous le nom de nos anciennes provinces. Les principaux étaient : 1^o au Nord-Ouest le *normand*, avec Caen et Rouen comme centres; 2^o au Nord-Est le *picard* (Amiens, Arras), et le *wallon* (Liège); 3^o à l'Est le *champanois* (Troyes, Reims), le *lorrain* (Metz), le *franc-comtois* (Besançon), et le *bourguignon* (Dijon); 4^o à l'Ouest, le *saintongeais* (Saintes), le *poitevin* (Poitiers), et l'*angevin* (Angers, Tours); 5^o au Centre enfin, dans le bassin moyen de la Seine et la région d'entre Seine et Loire, le *dialecte de l'Île-de-France*. Il faut ajouter qu'on appelle *anglo-normand* l'idiome importé en 1066 par Guillaume le Conquérant en Angleterre. E. BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane*, n^o 260, L'ancien français et le provençal.
- 15 On l'entend (*la langue française*) et on la parle dans toutes les cours de l'Europe, et il n'est point rare d'y trouver des gens qui parlent français et qui écrivent en français aussi purement que les Français mêmes. FURETIÈRE, *Dict.*, Préface.
- 16 Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'est à *Cinna*, à *Phèdre*, au *Misanthrope*, qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de Louis XIV. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Langues.
- 17 (...) j'enseignerai à cet enfant le latin et le grec, et même le français que Voiture et Balzac ont porté à sa perfection. FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, II, *in OE.*, t. VIII, p. 15.
- 18 C'est en français que le monde lettré se plaît à lire les œuvres de la littérature française. G. DUHAMEL, *la Défense des lettres*, p. 274.
- 19 Le français, qui nous semble si simple, est une langue très difficile, pleine de menus traquenards. Je connais des étrangers qui le parlent à merveille, mais qui trébuchent encore devant l'emploi du si avec l'indicatif. GIDE, *Ainsi soit-il*, p. 74.
- 19.1 Mais qu'est-ce que le français? Et qui parle le français? Les Français qui s'adressent aux Français et non les grammairiens aux grammairiens. Si les Français ne veulent plus de l'imparfait du subjonctif, ni du passé défini, c'est comme ça. On ne peut pas les y obliger. R. QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, p. 73.
- Usage socialement délimité du français. *Le français de Belgique, le français de Suisse. Parler un français méridional, de l'Est. Ce mot est du français régional. Particularités phonétiques, lexicales, du français parlé au Maghreb, en Afrique, du français d'Afrique. Le français du Québec* (acadien, québécois). → aussi Joulal. *Le français de Marseille, de Bordeaux, de Liège.*
- Loc. (en franç. d'Afrique). *Petit français* : parler populaire et pidginisé de la zone urbaine d'Abidjan, à fonction de langue véhiculaire entre ethnies de langues différentes. Syn. *Français de Treichville*. — Ancienn. *Français tirailléur* : français rudimentaire en usage dans les troupes africaines de l'armée française.
- Spécialt. La langue française considérée comme matière d'un enseignement. *Être professeur de français.*
- (1951). *Le français fondamental* : vocabulaire et grammaire élémentaires du français parlé, établis sur la base d'enquêtes statistiques,

destinés à servir au premier apprentissage du français aux étrangers. *Le français fondamental comporte deux degrés*, le premier retenant les 1 445 mots les plus fréquents et les plus disponibles de la langue française; le second une liste de 1 800 mots supplémentaires. *Le français instrumental* : partie de la langue française qu'on enseigne à des non-francophones pour leur permettre d'accéder dans un court délai à la documentation professionnelle ou technique en langue française.

Loc. fam. *Vous ne comprenez donc pas le français?* : vous n'écoutez donc pas, vous n'avez donc pas compris ce que je viens de vous dire? — *En bon* (cit. 22) *français* : pour parler plus clairement, plus simplement.

Je ne sais point si c'est moi qui n'entends plus le français, ou si c'est vous qui ne le parlez plus; mais le fait est que je ne comprends pas.

HUGO, *les Misérables*, III, III, II.

Adv. *Parlez-vous français? Fabriquer, vendre français.* « *Méditons enfin sur cette réplique de Catherine Deneuve — le président vient de refuser un verre de scotch* : "C'est vrai que tu bois français maintenant!" *Serait-ce une allusion au fameux whisky breton de l'été de 1981?* » (*le Nouvel Obs.*, n^o 1001, 13-19 janv. 1984, p. 29).

DÉR. *Francien, franciser*. — V. *Frankaoui, franquillon*.

COMP. *Antifrançais, néo-français*. — V. *Franco-*.

FRANC-ALLEU [frãkalø] n. m. — V. 1125, *alø*; *franc aluel*, 1258; de *franc* « libre », et francique **al-ød* « totale propriété ».

♦ Féod. Terre de pleine propriété, affranchie de toute obligation ou redevance (à la différence du fief). — Au plur. *Des francs-alleux* [frãkalø].

CONTR. Fief.

FRANC-ARCHER [frãkarʃe] n. m. — 1448; de 2. *franc*, et *archer*.

♦ Membre d'une milice créée par Charles VII. ⇒ *Archer* (cit. 1, et *supra*). — Au plur. *Des francs-archers. Le Franc Archer de Bagnolet*, œuvre comique du XV^e siècle.

FRANC-BORD [frãbord] n. m. — 1752; de 2. *franc* « libre », et *bord*. Droit ou technique.

♦ 1. Terrain libre de propriétaire, en bordure d'une rivière ou d'un canal. — Au plur. *Des francs-bords*.

♦ 2. (1829). Distance entre le niveau de l'eau et la partie supérieure du pont, mesurée au milieu de la longueur du navire.

(1901). *Hauteur de franc-bord* : hauteur du pont d'un navire au-dessus de la flottaison.

FRANC-BOURGEOIS [frãburʒwa] n. m. — XIII^e; de 2. *franc* « libre », et *bourgeois*.

♦ Au moyen âge, Habitant d'une ville exempt des charges municipales, parce que dépendant d'un seigneur, d'un ecclésiastique ou du roi. — Au plur. *Des francs-bourgeois*. ⇒ *Bourgeois* (I., 1.).

FRANC-CANTON [frãkãtõ] n. m. — 1721; de 2. *franc*, et *canton*.

♦ Blason. Franc-quartier diminué. — Au plur. *Des francs-cantons*.

FRANC-COMTOIS, OISE [frãkõtwa, waz] adj. et n. — 1872; de *Franche-Comté*, nom géographique.

♦ 1. Adj. Qui appartient à la Franche-Comté; qui est originaire de Franche-Comté ou qui l'habite. *Un paysan franc-comtois*. — Spécialt. Qui est fabriqué en Franche-Comté. *Une horloge franc-comtoise*. — N. *Un Franc-comtois, une Franc-comtoise*.

REM. *Franc-*, premier élément d'un composé, ne varie jamais en genre; il s'accorde normalement en nombre (*les savoureux fromages francs-comtois*), mais certains écrivent *franc-comtois (franc-comtoises)* au pluriel.

♦ 2. N. m. (1872). *Le franc-comtois* : dialecte de langue d'oïl parlé en Franche-Comté. *Parler franc-comtois*. — Adj. *Phonétique franc-comtoise*.

FRANC ÉTRIER (Â) [afràketrɛije] loc. adv. ⇒ *Étrier* (*supra* cit. 2.2).

FRANC-FIEF [frãfɛf] n. m. — V. 1283; de 2. *franc* « libre », et *fief*. Féodal.

♦ 1. (1872). Héritage noble, féodal ou tenu en franc*-alleu. — (V. 1283). Fief non assujéti à l'hommage. — Au plur. *Des francs-fiefs*.

♦ 2. (1690). *Droit de franc-fief*, que devait payer au roi un roturier qui acquérait un fief (sans devenir noble pour autant).

FRANCFORT [frɑ̃kfɔʁ] n. f. — Mil. xx^e; de (*saucisse de*) *Francfort*, all. *Frankfurter*.

◆ Saucisse de Francfort. *Manger une paire de Francforts avec des frites, au café.* — Fam. *Une francfort frites.* — REM. On écrit parfois *Francfort*, n. f. invar.

Vers 13 h 30, Gerfaut se tapa des Francfort-frites dans une brasserie.

J.-P. MANCHETTE, Trois hommes à abattre, XI.

FRANCHEMENT [frɑ̃fʁmɑ̃] adv. — V. 1138, «nettement»; de 2. *franc*.

D'une manière franche.

◆ 1. (1536). Sans détour sans dissimulation (dans les rapports humains). ⇒ **Loyalement, sincèrement.** *Parlons franchement* (→ Acquitter, cit. 4; cœur, cit. 127). ⇒ **Ambages** (sans), **cœur** (à cœur ouvert). *Je vous le dis franchement.* ⇒ **Conscience** (en). *Je vous avouerai* (cit. 16) *bien franchement que...* ⇒ **Bonnement, brutalement, simplement, uniment.** *Montrer, exposer* (cit. 6) *franchement qqch. Témoiner, se déclarer franchement en faveur de qqn.* ⇒ **Ouvertement.**

1 (...) je la forcerais peut-être à me parler plus franchement, en lui montrant que j'étais informé tout de même des choses qu'elle me cachait.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 237.

2 Franchement, non, je ne pensais pas à vous, si je peux toutefois vous l'avouer sans discourtoisie.

G. DUHAMEL, Salavin, V, 1.

Adv. de phrase. *Franchement, ce n'est pas une chose à faire* (→ Cabinet, cit. 13). ⇒ **Vrai** (à dire vrai), **vraiment.** *Franchement non, je n'en veux plus. Bien franchement?* — Absolt. *Franchement!*, exclamation marquant l'impatience, l'irritation, l'étonnement.

◆ 2. Sans équivoque, sans ambiguïté. ⇒ **Clairement, nettement.** *Poser, examiner franchement un problème. Envisager franchement la situation* (→ Voir les choses en face*).

3 Je regarde franchement l'homme. Franchement, loyalement, sans réserve; comme un animal — animal changeant, éduable — éduicable par la circonstance, qui est son vrai maître.

VALÉRY, Mélange, p. 71.

(Av. 1922). Devant un adj. *Voilà un roman franchement mauvais. une expression franchement fautive* (→ Bicycleette, cit. 1). ⇒ **Certainement, évidemment, indiscutablement, vraiment.**

◆ 3. (xiv^e). Sans réticence ni hésitation, d'une manière délibérée, décidée, hardie. *Exécuter franchement un mouvement. Portez-vous franchement en avant.* ⇒ **Carrément.** *S'opposer franchement aux projets de qqn.* ⇒ **Résolument. Allez-y franchement.** ⇒ **Rondement.**

4 (...) il disait que nous avions bien tort de ne pas nous servir plus franchement de notre langue, qui est une des plus nettes et des plus simples.

A. THIBAUDET, Gustave Flaubert, p. 205.

CONTR. Faussement, hypocritement. — Confusément. — Timidement.

FRANCHIR [frɑ̃ʃiʁ] v. tr. — 1130, au sens de «rendre franc, affranchir», d'où au xiv^e, «rendre libre au passage, dégager»; cf. la même extension de sens dans le bas lat. *liberare flumen* «traverser librement un fleuve»; de 2. *franc*.

★ I. ◆ 1. Vx. Libérer (⇒ **Affranchir**).

◆ 2. (1872). Mar. Épuiser (une voie d'eau). *Franchir* (ou *affranchir*) *une voie d'eau, une cale.*

★ II. ◆ 1. (Déb. xiv^e). Passer par-dessus (un obstacle), en sautant, en gravissant, etc. *Franchir le fossé d'un bond.* ⇒ **Sauter.** *Franchir une barrière, une clôture, un mur.* ⇒ **Enjamber, escalader.** *Coureur qui franchit les haies avec aisance. Sauteur prenant son élan pour franchir la barre. Steeple-chaser qui franchit les gros obstacles.* ⇒ **Affranchir** (III.). *Le navire a franchi la barre, la lame, les brisants. L'armée d'Hannibal entra en Italie après avoir franchi successivement les Pyrénées et les Alpes.* ⇒ **Traverser.** *Franchir des escarpements.* ⇒ **Gravir, monter** (→ Avancer, cit. 30). *Les troupeaux franchirent le fleuve sur un pont volant.* — Par ext. *Plusieurs ponts franchissent la Seine à Paris.*

1 Il franchit résolument une barrière de bois et se trouva dans le jardin.

HUGO, les Misérables, I, II, 1.

2 Léandre le sot, Pierrot qui d'un saut De puce Franchit le buisson (...)

VERLAINE, Fêtes galantes, «Colombine».

3 Ils auraient bien pu me balancer au jus les porteurs pendant que nous franchissions un marigot.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 164.

(1872). Allus. hist. *Franchir, passer le Rubicon*, allusion à César qui, en franchissant cette petite rivière formant la limite entre la Gaule Cisalpine et l'Italie, déclarait au Sénat la guerre civile (⇒ **Alea jacta est**) : prendre une décision irrévocable, passer hardiment à l'action.

◆ 2. Traverser (un passage). *Franchir un détroit, une passe, un défilé, un col...* *Franchir un pont, une passerelle* (→ Arracher, cit. 57). — *Comment le bol alimentaire franchit l'isthme du gosier.* → 2. Bol, cit.

◆ 3. (1580). Aller au-delà de (une limite). ⇒ **Passer; dépasser.** *Franchir un cap**.

⇒ **Doubler.** *Franchir l'équateur. Ses affaires l'ont amené à franchir plusieurs fois la frontière. Coureur qui franchit la ligne d'arrivée. Avion franchissant le mur du son.* ⇒ **Dépasser.** *Franchir la porte, le seuil d'une maison* (→ Éloigner, cit. 12). *Franchir la grille d'un jardin. Voix franchissant une cloison* (→ Écho, cit. 10). *Radiations franchissant un écran interposé.*

Vaguement on a vu passer le détroit de Malacca, franchi à la course (...)

LOTI, Mon frère Yves, XXX.

(...) j'entrai dans la maison de madame Ceysac comme on franchit le seuil d'une prison.

E. FROMENTIN, Dominique, IV.

L'on franchit une grille solennelle, entre des gardiens vêtus comme des valets de grande maison.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, XXVI, p. 254.

(...) de l'autre côté de cette porte à deux battants que je n'avais pas encore franchie.

J. ROMAINS, Lucienne, p. 125.

◆ 4. Fig. Surmonter, vaincre (une difficulté). *Franchir tous les obstacles, toutes les difficultés.* ⇒ **Surmonter, triompher** (de), **vaincre; raison** (avoir raison de). *Franchir des examens, des concours. Franchir les étapes d'une carrière, les échelons de la hiérarchie sociale. Franchir une passe difficile. Franchir le cap de la quarantaine.*

Il habitait un de ces rêves d'or où les jeunes gens, montés sur des *si*, franchissent toutes les barrières.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 562.

(...) elle avait certainement franchi la quarantaine, mais nullement laissé de l'autre côté de cette frontière la prétention de séduire.

J. A. DE GOBINEAU, Nouvelles asiatiques, p. 23.

(...) les examens je les ai franchis, à hue à dia, tout en gagnant ma croûte.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 218.

Et, chaque fois, Antoine, paralysé par une absurde appréhension, au lieu d'aider son frère à franchir l'obstacle, s'était cabré lui-même et dérobé, en se jetant à l'étourdie sur n'importe quelle piste.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 85.

Franchir le seuil de la conscience : devenir pleinement conscient, en parlant de contenus psychiques restés jusque là subliminaux*.

Quand notre attention est dirigée vers les choses extérieures dans la lutte quotidienne pour la vie, les impressions, qui viennent des organes, ne franchissent pas le seuil de la conscience.

ALEXIS CARREL, l'Homme, cet inconnu, III, XI.

Franchir les limites de l'entendement, de la compréhension. ⇒ **Dépasser.** *Franchir les barrières, les limites de la raison. Franchir les bornes* de la décence, de la pudeur, du devoir.* ⇒ **Transgresser, violer.** *Franchir les bornes.* ⇒ **Exagérer.** *Franchir les limites prescrites* (→ Art, cit. 49).

Il semble que leur licence doive être sans aucune bornes, ni barrières, voyant qu'ils en ont franchi tant de si justes et de si saintes.

PASCAL, Pensées, VI, 393.

Quiconque a pu franchir les bornes légitimes Peut violer enfin les droits les plus sacrés;

RACINE, Phèdre, IV, 2.

(Bossuet) génie qui voyait tout, mais sans franchir les limites posées à sa raison et à sa splendeur (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, 12, 9 (éd. Levaillant).

Dans ce moment redoutable, elle (*la France*) est sa loi à elle-même; elle franchit sans secours, dans sa forte volonté, le passage d'un monde à l'autre, elle passe, sans trébucher, le pont étroit de l'abîme, elle passe, sans y regarder, elle ne voit que le but.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, XI.

(Av. 1615). *Franchir le pas** (cit. 49, 50), *le saut** : se décider, se résoudre à faire qqch., après avoir longtemps hésité.

Elle riait toute seule, songeant à la fille qu'elle avait été et qui, treize ans plus tôt (...) s'encourageait à franchir le pas (...)

F. MAURIAC, le Sagouin, p. 4.

(Fin xv^e). Vx. *Franchir le mot* : prononcer un mot que l'on s'interdisait de dire.

★ III. Aller d'un bout à l'autre de... ⇒ **Parcourir, traverser.**

◆ 1. (Av. 1841). Dans l'espace. *Franchir les mers, l'Océan, les continents. Franchir une distance de... un intervalle, un espace* (→ Agoraphobie, cit.). *Franchir d'une seule traite* une longue étape*.*

Bonaparte franchit les mers, insouciant de leurs vaisseaux et de leurs abîmes; tout était guéable pour ce géant, évanescents et flots.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 126.

Du sommet de ce massif l'espace à franchir pour arriver sur le mur n'était guère que de quatorze pieds.

HUGO, les Misérables, II, v. v.

Si nous pouvions franchir ces solitudes mornes; Si nous pouvions passer les bleus septentrions (...)

S'il nous était donné de faire

Ce voyage démesuré.

HUGO, les Contemplations, III, «Magnitudo Parvi».

Fig. *Entre ces deux conceptions, il n'y a qu'un pas et vous vous apprêtez à le franchir.*

Il est entre lui et moi des espaces que je ne saurais franchir.

BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 562.

◆ 2. (1580). Dans le temps. *Sa gloire a franchi les ans, les siècles* (→ Appui, cit. 31). *Opportuniste qui franchit sans dommage une période troublée. Son imagination franchit les millénaires. Ce chapitre franchit les années d'enfance* (→ Enjambée, cit. 4).

CONTR. Achopper, buter, heurter, refuser (en parlant du cheval). — Échouer, enliser (s'), empêtrer (s'). — Observer, respecter (les limites).

DÉR. Franchissable, franchissement.

FRANCHISAGE [frɑ̃ʃizɑʒ] n. m. — 1973; francisation de l'angl. *franchising*, mot archaïque (1574), de *to franchise* (1390), de l'anc. franç. *franchir*, de *franc, franche* (→ **Affranchir**); repris au sens mod. v. 1966.

◆ Comm. Contrat par lequel une société (*le franchiseur*) concède,

moyennant redevances, à un commerçant indépendant (le *franchisé*) l'exploitation d'une marque ou d'un brevet, en s'engageant généralement à lui fournir son assistance technique. *Le franchisage est une technique de commercialisation pratiquée aux États-Unis depuis les années 50.*

REM. On rencontre plus souvent l'anglicisme *franchising*.

Le franchising est une technique de commercialisation que l'on pratique depuis une vingtaine d'années aux États-Unis.

Elle consiste à mettre face à face deux partenaires, le « *franchiseur* », qui apporte la franchise, et le « *franchisé* », auquel il est offert moyennant rémunération la possibilité d'exploiter dans une zone géographique déterminée une activité commerciale pour laquelle on lui fournit matériel et marchandises.

Maurice DENUZIÈRE, *in* Le Monde, 9 janv. 1974, p. 8.

DÉR. Franchisé, franchiser.

FRANCHISE [frãfiz] n. f. — Déb. XII^e; de 2. *franc, franche*.

État, qualité de ce qui est franc* (2. Franc).

★ I. État de liberté. ♦ 1. Vx. Condition libre. ⇒ **Affranchissement; indépendance, liberté** (→ Assasinat, cit. 6).

Cesse de soupiner, Rome, pour ta franchise :

Si je t'ai mise au fers, moi-même je les brise (...) CORNEILLE, *Cinna*, IV, 3.

REM. Cet archaïsme se rencontre encore chez quelques écrivains contemporains.

♦ 2. (1215). Ancienn. Droit (privilège, immunité) limitant l'autorité souveraine au profit d'une ville, d'un corps, d'un individu. ⇒ **Dispense, exemption, immunité**. *Franchise obtenue par une province, une ville, une corporation. Franchise accordée, octroyée par concession, par charte*, par lettre.*

2 *Franchise*. Mot qui donne toujours une idée de liberté dans quelque sens qu'on le prenne : mot venu des Francs, qui étaient libres; il est si ancien, que lorsque le Cid assiégea et prit Tolède, dans l'onzième siècle, on donna des *franchis* ou *franchises* aux Français qui étaient venus à cette expédition (...) Toutes les villes murées avaient des franchises, des libertés, des privilèges (...)

VOLTAIRE, *Dict. philosophique, Franchise*.

3 C'était surtout dans les bourgs peuplés, qui s'étaient formés au pied des châteaux, que fermentaient les idées d'affranchissement (...) C'était donc par les villes que devait commencer la liberté (...) qu'elles s'appelaient villes privilégiées ou communes, qu'elles eussent obtenu ou arraché leurs franchises (...) Ils (*les hommes des communes*) voulurent tous quelques franchises, quelques privilèges; ils offrirent de l'argent; ils surent en trouver, indigents et misérables qu'ils étaient (...) tels ont été les fondateurs de nos libertés (...) Les seigneurs, le roi, vendirent à l'envi ces diplômes si bien payés. MICHELET, *Hist. de France*, IV, IV.

(Déb. xv^e). *Lieu de franchise, ou, ellipt., franchise* : lieu d'asile.

♦ 3. Dr. mod. *Franchise d'assurance* : partie des pertes et dommages non garantie par l'assureur; exonération de la garantie pour certains risques.

Franchise de pilotage : droit, pour certains petits bâtiments, de ne pas recourir au pilote en zone de pilotage obligatoire. — *Franchise de l'hôtel diplomatique*. ⇒ **Exterritorialité**. — (1878). *Franchise douanière* : exonération* (temporaire ou définitive) des droits de douane sur certaines marchandises. ⇒ **Douane; admission** (temporaire), **entrepôt, transit, zone** (franche). *Admission en franchise*. — *Franchise de bagages* : poids de bagages qu'un voyageur peut emporter sans payer de supplément.

Dr. fisc. Exemption légale de taxes ou d'impôts. — (Déb. xx^e). *Franchise postale* : exemption de la taxe sur la correspondance (militaires, Sécurité sociale, etc.). *Franchise* (postale) *militaire*.

4 La correspondance ainsi échangée était gratuite, par franchise militaire. A. THÉRIVE, *les Voix du sang*, p. 183.

Fin. Temps pendant lequel on est dispensé de rembourser le principal ou les intérêts (on dit aussi *différé d'amortissement*).

Comm. (angl. *franchise*, 1959 dans ce sens, de *to franchise*, comme *franchising*, → *Franchisage*). ⇒ **Franchisage**. — REM. Bien que le terme *franchisage* soit recommandé, *franchise* est couramment employé, notamment dans l'expression *prendre un magasin en franchise*.

★ II. ♦ 1. (1559). Qualité de celui, de celle, de ce qui est franc. ⇒ **Droiture, loyauté, sincérité** (→ 2. Franc, cit. 6). « *La franchise est sans réserve. La sincérité ne dit que ce qu'on lui demande, la franchise dit souvent ce qu'on ne lui demande pas* » (Suard, *in* Lafaye, *Dict. des synonymes*). *Parler avec franchise, une entière franchise, sans rien cacher*, sans rien dissimuler**. *Franchise qui règne dans un entretien amical*. ⇒ **Abandon, confiance, cordialité, effusion, expansion; cœur** (laisser parler, déborder son cœur). *Je peux lui parler librement* sans que ma franchise l'offense*. ⇒ **Franc-parler**. *S'exprimer avec une franchise brutale*. ⇒ **Mot** (ne pas mâcher ses mots, trancher le mot), **vérité** (dire ses vérités à quelqu'un). *La franchise d'un enfant*. ⇒ **Candeur, ingénuité, naïveté, simplicité, spontanéité**. *Une franchise bon enfant*. ⇒ **Rondeur**. *La prétendue franchise qui se permet des propos blessants* (cit. 1). *Une conduite pleine de franchise. J'apprécie la franchise de ses procédés. Il est la franchise même*.

5 Il est bien des endroits où la pleine franchise Deviendrait ridicule et serait peu permise (...) MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 1.

6 Mais cette franchise est déplacée avec le public! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire! ROUSSEAU, *Lettre à M^{de} de Beaumont*.

7 La franchise est une qualité naturelle, et la véacité constante, une vertu. Joseph JOUBERT, *Pensées*, VIII, L.

(...) cette franchise provinciale, souvent un peu trop près de l'impolitesse. 8

BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 537.

La naïveté et la franchise me plaisent chaque jour davantage : je deviens amoureux de La Fontaine. STENDHAL, *Journal*, p. 53.

La franchise fait partie de la loyauté; pourquoi serait-elle moins entière dans le blâme que dans l'éloge? FLAUBERT, *Correspondance*, t. IV, p. 94.

Janin nous disait aujourd'hui dans un accès de franchise : « Savez-vous pourquoi j'ai duré vingt ans? Parce que j'ai changé tous les quinze jours d'opinion. »

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, p. 73.

La franchise est de se conduire et de s'exprimer comme si les autres n'avaient point de nerfs. Peu de franchise chez les êtres trop sensibles, qui souffrent dans la peau des autres. VALÉRY, *Suite*, p. 58.

On peut tout dire avec bonne grâce, et ce serait une étrange confusion que de tenir la brutalité pour la seule forme de franchise.

A. MAUROIS, *Un art de vivre*, p. 79.

Une physionomie pleine de franchise, qui respire la franchise. La franchise du regard. Il y avait dans sa voix un ton de franchise qui ne pouvait tromper. La franchise des attitudes (cit. 14).

Des hommes dont le corps est mince et vigoureux, Et des femmes dont l'œil par sa franchise étoune.

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal, Spleen et idéal, « Parfum exotique »*.

M. Morin avait la face pleine et de grosses lèvres dont les coins retroussés rejoignaient les favoris poivre et sel (...) tout son visage largement ouvert respirait la franchise. FRANCE, *le Petit Pierre*, XVI.

Ellipt. *En toute franchise* : je vous le dis bien franchement.

♦ 2. (1676). Qualité (d'un artiste, d'une œuvre) qui témoigne de hardiesse et de sûreté dans l'exécution. *La franchise de son pinceau, de son coup de crayon. Une exécution d'une étonnante franchise. La franchise de l'expression dans les portraits de Saint-Simon. Franchise d'un coloris, son caractère franc* (→ 2. Franc, II., 4.), sans mélange.

Pendant les deux mois de mars et d'avril, la campagne est un tapis de fleurs, d'une franchise de couleurs incomparable.

RENAN, *Vie de Jésus*, IV, *in* Œ. compl., t. IV, p. 125.

CONTR. **Asservissement, servitude**. — **Détour, dissimulation, duplicité, fard, fausseté, hypocrisie, mensonge, sournoiserie**.

HOM. Formes du v. *franchiser*.

FRANCHISÉ [frãfize] n. m. — 1973; de *franchisage*.

♦ Comm. Commerçant indépendant qui utilise la marque, l'organisation, l'image publicitaire d'une société ou d'un autre commerçant, en lui versant une rémunération. → *Franchisage*, cit. « *Avantage pour le franchisé*. — *Il dispose du prestige de la marque du fournisseur, de la publicité faite à l'échelle nationale, d'un savoir-faire qu'il ne possède pas forcément, d'une formation aux méthodes commerciales de gestion, d'une exclusivité territoriale. On peut être très bon commerçant et peu doué pour le marketing, la publicité ou la gestion financière* » (*la République du Centre*, 7 août 1981).

REM. Le fém. *franchisée* est virtuel.

HOM. *Franchiser*.

FRANCHISER [frãfize] v. tr. — 1973; de *franchisage*.

♦ Comm. Conclure un contrat de franchisage avec (un autre commerçant, une entreprise).

DÉR. *Franchiseur*.

HOM. *Franchisé*.

FRANCHISEUR [frãfizœr] n. m. — 1973; de *franchiser*.

♦ Comm. Société ou commerçant qui met à la disposition d'un autre (*franchisé*) sa marque, son organisation, son image publicitaire, en contrepartie d'une rémunération. « *Avantage pour le franchiseur*. — *Il va pouvoir implanter à travers le pays un grand nombre d'établissements à son enseigne, diffuser ses produits sans investissements financiers. Il finance ainsi sa croissance sans devoir recourir à un crédit qui devient de plus en plus rare et de plus en plus cher* » (*la République du Centre*, 7 août 1981).

REM. Le fém. *franchiseuse* est virtuel. Appos. ou adj. *La société franchiseuse*.

FRANCHISING [frãfiziŋ] n. m. — 1970, Baudhuin, *in* Höfler.

♦ Anglic. ⇒ **Franchisage**.

FRANCHISSABLE [frãfisabl] adj. — 1831; de *franchir*.

♦ Qui peut être franchi. *Col franchissable en été*. — Figuré :

Mais la barrière qui séparait la noblesse de France des autres classes, quoique très facilement franchissable, était toujours fixe et visible, toujours reconnaissable à des signes éclatants et odieux à qui restait dehors.

A. DE TOCQUEVILLE, *l'Ancien Régime et la Révolution*, p. 168, in D. D. L., II, 6.

CONTR. Infranchissable.

FRANCHISSEMENT [frɑ̃ʃismɑ̃] n. m. — 1864; «affranchissement», XIII^e; «dépassement», XIV^e; de *franchir*.

♦ Action de franchir. ⇒ **Passage**. *Le franchissement d'un col, d'un passage. Un franchissement d'obstacle difficile. Le franchissement des haies par enjambement* dans la foulée (courses de haies). Le franchissement de la rivière (au 3 000 m steeple). Le franchissement de la barre (sauts).*

Le franchissement de la barre a lieu, soit par un saut de face, soit par un saut de côté.
G. HÉBERT, *le Code de la force*, 1911, in PETIOT.

FRANCIEN [frɑ̃sjɛ̃] n. m. et adj. — 1889, n. m.; de *France*.

♦ Ling. Dialecte de langue d'oïl, parlé en Île-de-France et en Orléanais au moyen âge, et qui a supplanté les autres dialectes d'oïl pour donner le français*. *Le francien et le picard, le normand, le champenois.*

Pauvre latin, qui avait perdu ses déclinaisons, son déponent, son gérondif et toutes sortes d'autres belles choses fort utiles à l'expression latine! Pauvre latin sans cas, il est devenu le français. C'est parce qu'un général anonyme eut l'idée d'écrire ce latin appauvri et émancié par la famine linguistique qu'il a pu se transformer, germer, renaître sous la forme du «*francien*» qu'une nouvelle évolution de cinq siècles a amené à l'état de français classique (...)

R. QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, p. 73.

Adj. *Un texte francien*. Fém. *Francienne*.

FRANCIQUE [frɑ̃sik] adj. — 1838; all. *Fränkisch*; surnom, «vainqueur des Francs», 1643; bas lat. *francicus* «des Francs», de *Francus* → Franc.

♦ 1. Vx. Relatif aux Francs. ⇒ 1. **Franc**.

Les deux Décimus périrent dans une expédition contre elle (*la nation franque*); Probus, qui ne fit que la repousser, en prit le titre glorieux de Francique.

CHATEAUBRIAND, *les Martyrs*, VI.

♦ 2. (1872). Langue des anciens Francs, variante du germanique occidental (reconstituée de façon hypothétique). *Le francique et le gotique*. — Adj. Qui appartient à cette langue. *Mots français d'origine francique*.

Ensemble des parlers de l'Allemagne centrale, faisant partie du haut allemand.

2 La francique a laissé (...) des vestiges importants en toponymie; son apport a été surtout prépondérant pour les anciens noms de baptême. — Historiquement on peut distinguer deux couches successives d'apports (...). D'abord des mots communs à tous les Germains envahisseurs (dont les idiomes semblent avoir été très voisins les uns des autres)... Dans la seconde série, spécifiquement francique et plus particulière à la France du Nord (...) les vocables guerriers sont encore nombreux, mais la proportion des termes abstraits comme *hatjan* (hair), *kausjan* (choisir), *waron* (garer) est frappante.

A. DAUZAT, *Hist. de la langue franç.*, p. 167-168.

FRANCISATION [frɑ̃sizasjɔ̃] n. f. — 1793; de *franciser*.

♦ 1. Action de franciser.

Spécialt. (1803). Ling. Action de donner une forme française, un caractère français; fait d'être francisé. *La francisation d'un mot d'emprunt. Redingote est la francisation de riding-coat. — Francisation du nom, du prénom d'une personne.*

♦ 2. (1860). Dr. mar. Formalité conférant à un bateau le droit de naviguer sous le pavillon français, avec les avantages et les obligations s'y rattachant. *Acte de francisation*.

Le capitaine est tenu d'avoir à bord : l'acte de propriété du navire, l'acte de francisation, le rôle d'équipage (...)

Code de commerce, art. 226.

FRANCISCAIN, AINE [frɑ̃siskɛ̃, ɛ̃n] n. et adj. — 1757; lat. ecclés. *Franciscanus*, du lat. médiéval *Franciscus* «François».

★ 1. ♦ 1. N. m. Religieux de l'ordre fondé au début du XIII^e siècle par saint François d'Assise. *Les Franciscains forment l'un des deux grands ordres mendiants**; leur règle fut approuvée par Innocent III en 1215. *Les Franciscains comprenaient aux XIII^e et XIV^e siècles les «Frères de la Stricte observance» (ou observants; appelés plus tard Cordeliers*), les Conventuels* (reconnus en 1322) et les dissidents. Ordres issus des Franciscains au XVI^e siècle. ⇒ Capucin, récollet. De nos jours les Franciscains se divisent en trois groupes : Conventuels, Capucins et frères mineurs (anciens observants).* — REM. Dans le langage courant, on désigne souvent par *Franciscain* un moine faisant partie des frères mineurs, à l'exclusion des Capucins et des Conventuels (robe noire à cordelette blanche).

Adj. (1872; *francisquin*, 1544). Qui appartient, est propre à cet ordre. *Les scolastiques franciscains*.

♦ 2. N. f. (Fin XIX^e). **FRANCISCAINE** : religieuse du tiers ordre régulier de saint François d'Assise. — Abusiv. Clarisse.

★ II. En Afrique (Bénin, Togo), Petit oiseau de couleur rouge, à tête et ventre noir (*Explectes franciscana*).

DÉR. (De I) Franciscanisme.

FRANCISCANISME [frɑ̃siskanism] n. m. — D. i.; de *franciscain*.

♦ Relig. Tendence religieuse et morale issue de la prédication de François d'Assise, et valorisant la pauvreté, l'humilité, le rapport de simplicité avec la nature. *Le franciscanisme des Franciscains orthodoxes, des fraticelles* du moyen âge.*

FRANCISER [frɑ̃size] v. tr. — V. 1534; var. *françaisier*, XVI^e; de *français*.

♦ 1. Donner une forme française à (une expression, un mot étranger). *Franciser un mot étranger par l'orthographe, la prononciation. L'italien all'erta, l'anglais footballer ont été francisés en alerte, footballeur. Franciser un emprunt.*

Cestui (Ce) sieur de la Roche était homme joyeux (...) il latinisait le français et francisait le latin.

B. DES PÉRIERS, *Contes*, XVI, in LITTRÉ.

♦ 2. (1698). Donner un caractère français à. *Dix ans à Paris n'ont pas suffi à franciser cet étranger. Le personnage du Cid Campeador a été francisé par Corneille.*

(...) ce poète né si tendre (*Racine*) et qu'on accuse d'avoir francisé les héros de l'antiquité (...)

Louis RACINE, *Traité de poésie dramatique*, X, 2.

Le vrai nom de Bonaparte est Buonaparte; il l'a signé lui-même de la sorte dans toute sa campagne d'Italie et jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Il le francisa ensuite, et ne signa plus que Bonaparte.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, III, I, 1, 4, (éd. Levaillant).

♦ 3. (XX^e). Mar. Reconnaître pour français par l'acte de francisation.

► **FRANCISÉ, ÉE** p. p. adj.

Qui est devenu français, a pris une forme française. *Mot, emprunt francisé. Forme francisée. — Étranger francisé, à demi francisé. — Navire francisé.*

DÉR. Francisation.

FRANCISQUE [frɑ̃sik] n. f. — 1599; bas lat. *francisca*, ellipse de *securis francisca* «hache franque».

♦ 1. Hache* de guerre des Francs. *Les francisques trouvées dans les sépultures franques ont généralement un seul fer : «(...) les unes sont petites et leur fer à peine recourbé rappelle le merlin actuel, les autres (...) sont lourdes, recourbées...»* (Encycl. Berthelot). *Les francisques à deux tranchants, décrites par Chateaubriand d'après Sidoine Apollinaire, sont rares.*

(...) tous (*les Francs*) ont à la ceinture la redoutable francisque, espèce de hache à deux tranchants, dont le manche est recouvert d'un dur acier; arme funeste que le Franc jette en poussant un cri de mort, et qui manque rarement de frapper le but qu'un œil intrépidement a marqué.

CHATEAUBRIAND, *les Martyrs*, VI.

(*Le vase de Soissons*) fut brisé, et plus tard la tête du Franc égalitaire eut le même sort, sous la francisque de son chef.

NERVAL, *les Filles du feu*, «Angélique», XII.

♦ 2. (1940). *La francisque à deux fers, la francisque*, emblème du gouvernement de Vichy (1940-1945).

(...) la patronne entretenait des relations (...) avec un ridicule petit comte que je vis en béret basque et bottes fauves, moustaches grises, francisque, gants de lin tressés, Ric et Rac dans une poche, livre de messe dans l'autre, descendre d'un vélomoteur.

Jacques LAURENT, *les Bêtises*, p. 189.

FRANCISTE [frɑ̃sist] n. — V. 1960; de *français*, et *-iste*, d'après *angliciste*, etc.

♦ Didact. Spécialiste (pédagogue, universitaire) de la langue et de la culture française.

FRANCITÉ [frɑ̃sité] n. f. — 1943, Ziegler, in G. L. L. F.; répandu v. 1965; de *France*, et suff. *-ité*.

♦ Didact. Caractères propres à la culture française, à la communauté francophone. *La Maison de la francité*, à Bruxelles.

On n'a pas toujours compris le geste du général de Castries demandant pour son premier repas des pommes de terre frites. Ce qu'on nous demandait de comprendre, c'est que l'appel du Général n'était pas un simple réflexe matérialiste, mais un épisode rituel d'appropriation de l'éthnie française retrouvée. Le Général connaissait bien notre symbolique nationale, il savait que la frite est le signe alimentaire de la «francité».

R. BARTHES, *Mythologies*, p. 89.

La langue française nous apporte une complémentarité à nos richesses (...) Il n'y a pas de contradiction entre la négritude et la francité.

Léopold Sédar SENGHOR, in *le Monde*, 21 déc. 1966, p. 6.

FRANCIUM [frɑ̃sjɔ̃m] n. m. — 1939; de *France*, pays de Marguerite Pérey, physicienne qui découvrit cet élément.

♦ Chim. Élément radioactif, n^o at. 87; symb. *Fr*; poids at. 223 (pour

l'isotope le plus stable); résultat d'une désintégration α de l'actinium. *Le francium est le plus instable des 101 premiers éléments de la classification périodique.*

FRANC-JEU [frãʒø] n. m. — Proposé en 1973; de 2. *franc*, et *jeu*. → *Jeu*.

♦ **Recomm. off. pour fair-play.** ⇒ **Fair-play.** *Des francs-jeux.*

FRANC-JUGE [frãʒyʒ] n. m. — 1844; de 2. *franc*, et *juge*.

♦ **Hist.** Membre d'un tribunal secret actif en Allemagne aux XIV^e et XV^e siècles, la Sainte Vehme. — *Des francs-juges.*

FRANC-MAÇON, ONNE [frãmasø, øn] n. — 1735; en outre, *fri-maçon* en 1740, angl. *free mason* «maçon libre» (→ ci-dessous, cit. 1: *fri-maçon*), désignant en Angleterre, dès le début du XVII^e, les membres de sociétés idéologiques greffées sur certaines corporations de maçons du moyen âge.

♦ **Adepté de la franc-maçonnerie.** ⇒ **Maçon; frère** (trois-points). *Se faire recevoir franc-maçon, franc-maçonne* (→ Ceindre le tablier*). *Franc-maçon d'étroite* (cit. 23) *observance. Loge* de francs-maçons. Degrés ou grades de francs-maçons.* ⇒ **Apprenti, compagnon, maître, rose-croix, vénérable. Le Souverain Grand Inspecteur Général, franc-maçon du 33^e degré** (rite écossais). *Assemblée générale de francs-maçons.* ⇒ **Convent. Conseil de dignitaires francs-maçons. L'attouchement* franc-maçonnique, signe de reconnaissance entre francs-maçons.**

- 1 Si cette exécution a lieu (...) je me fais Fri-Maçon.
DIDEROT, les Bijoux indiscrets, XXVIII.
- 2 Les francs-maçons se réunissent en groupes qui prennent la dénomination générale d'ateliers. Les ateliers consacrés aux trois premiers degrés portent le nom de loges. Les ateliers consacrés aux autres degrés, jusques et y compris le 30^e, portent le nom de chapitres et de conseils. L'atelier supérieur qui a seul le droit d'initier aux derniers degrés de la franc-maçonnerie porte le nom de Grand Collège des Rites. Ces dénominations sont celles du Grand-Orient de France; elles comportent quelques variantes dans les autres rites et confédérations.
Grande Encyclopédie (BERTHELOT), art. *Franc-Maçonnerie*.

Déformation populaire :

- 2.1 (*L'oncle*) ajoutait que ce Comble (*Émile Combes*) était le chef d'une bande de malfaiteurs qui s'appelaient «les frassons».
M. PAGNOL, la Gloire de mon père, t. I, p. 160.

Adj. ⇒ **Franc-maçonnique.** *Les associations franc-maçonniques.*

- 3 La Tchecoslovaquie franc-maçonne. BERNANOS, Lettre aux Anglais, p. 114.

DÉR. *Franc-maçonnisme, franc-maçonnisme.*

FRANC-MAÇONNERIE [frãmasønɛʁi] n. f. — 1747; *franche-maçonnerie*, 1742; de *franc-maçon* et *maçonnerie*.

♦ **1.** Association ésotérique et initiatique, à caractère philosophique, démocratique et progressiste, qui se consacre à la recherche de la vérité, à l'amélioration de l'homme et de la société avec l'ambition de réunir toutes les valeurs morales, en vue d'une action commune. *La Franc-Maçonnerie professe la fraternité et la solidarité entre ses membres organisés en Loges groupées en Fédérations (Obédiences) et appelées Grand-Orient ou Grande Loge. Le triangle équilatéral, les deux colonnes du temple de Salomon, l'étoile flamboyante, l'équerre et le compas, le sceau de Salomon, la pierre brute et la pierre cubique, l'épée flamboyante..., symboles de la franc-maçonnerie. Organisation de la franc-maçonnerie.* ⇒ **Atelier, convent, loge, Orient (Grand-Orient), temple.**

- 1 La franc-maçonnerie possède des signes et des emblèmes dont la haute signification symbolique ne peut être révélée que par l'initiation. Ces signes et ces emblèmes président, sous des formes déterminées, aux travaux des francs-maçons et permettent à ceux-ci, sur toute la surface du globe, de se reconnaître et de s'entraider. L'initiation comporte plusieurs degrés ou grades. Les trois premiers degrés sont celui d'apprenti, celui de compagnon et celui de maître qui seul donne au franc-maçon la plénitude des droits maçonniques.
Grande Encyclopédie (BERTHELOT), art. *Franc-Maçonnerie*.
- 2 La Franc-Maçonnerie de maintenant (...) n'est plus très secrète, au moins dans certaines de ses manifestations extérieures. Mais rien ne l'empêche de l'être dans sa direction suprême, et dans ses interventions les plus importantes. L'accès en est peut-être un peu trop facile, par le bas. Mais sa hiérarchie lui permet une sélection de plus en plus rigoureuse. Je n'imagine pas un faux frère parvenant aux grades élevés, pénétrant dans les conseils où les choses se décident. Elle est internationale. En fait, et dans son esprit.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, p. 107.
- 3 La Franc-Maçonnerie apparaît (...) à première vue, comme une organisation philanthropique et humanitaire (...) «une alliance universelle de tous les hommes de cœur qui éprouvent le besoin de s'unir pour travailler en commun au perfectionnement intellectuel et moral de l'humanité», selon l'expression employée par l'auteur anonyme de l'article *Franc-Maçonnerie de la Grande Encyclopédie*. Mais, en fait, la Maçonnerie est quelque chose de plus qu'une organisation philanthropique internationale : c'est, ne l'oublions pas, une Société secrète *initiatique* (...) on rencontre dans la littérature maçonnique, des allusions répétées à une *tradition secrète* dont la Fraternité serait le dépositaire, à des connaissances mystérieuses venues de l'Orient, cultivées et transmises par une série de Sages : Pythagore, Moïse, Zoroastre, Jésus (...) Et, si la Franc-Maçonnerie a hérité des rites et des symboles des anciens Mystères, il n'est pas étrange d'y constater la présence d'un ésotérisme, de *spéculations* développées par les Maçons des Hauts Grades (...)
Serge HUTIN, les Sociétés secrètes, p. 80-82.

♦ **2.** (1833). Camaraderie, alliance plus ou moins secrète entre personnes de même profession, de mêmes idées, de mêmes intérêts, qui se sentent étroitement solidaires les unes des autres (→ Charbonnerie, cit. 1). *La franc-maçonnerie des anciens d'une même grande école.*

Ce langage secret forme en quelque sorte la franc-maçonnerie des passions.
BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 485.

(...) *Jean-Christophe*, comme *La Vie de Beethoven*, constituent pour ceux qui l'ont lu une sorte de franc-maçonnerie idéale (...) plus d'une fois le hasard m'a mis en face d'un inconnu auquel ne semblait me lier aucune attache morale ni intellectuelle (...) tout à coup au hasard, votre nom (*Romain Rolland*) est prononcé; les visages s'éclaircissent, les sympathies se tendent de nouveau l'une vers l'autre.
J.-R. BLOCH, Deux hommes se rencontrent, 1910-1918, p. 12.

FRANC-MAÇONNIQUE [frãmasønɛk] adj. — 1788; de *franc-maçon*.

♦ **Didact.** Qui a rapport à la franc-maçonnerie. ⇒ **Maçonnique.**

FRANCO [frãko] adv. — 1754; ital. *franco*, par abrég. de *franco porto* «port franc».

♦ **1.** Sans frais de transport (pour le destinataire). *Recevoir un colis franco. Marchandise expédiée franco de port** (contr. : *en port dû*) et *d'emballage* (on dit aussi *franc* de port*).

(Mil. xx^e). Dr. mar. *Franco de bord*.

♦ **2.** (1879; abrég. de *franchement*, sous l'infl. de *franco*, 1.). Fam. *Franchement*, carrément. *Allez*-y franco*.

Loc. fam. (du sens 1.). *Franco de port et d'emballage*.

CONTR. 1. **Port** (en port dû).

FRANCO- Élément de composition, tiré du rad. de *français*.

Ⓐ Élément invariable d'adjectifs composés exprimant un rapport entre la France et un autre peuple. *Les guerres franco-allemandes. Les accords franco-québécois. Les rapports franco-américains, franco-chinois, franco-arabes.*

Ⓑ Élément invariable de noms composés, signifiant «d'ascendance française». *Les Franco-Américains du Maine.*

Tous ou presque tous les invités de M. Ponto étaient Français, mais Français mâtinés, c'est-à-dire Franco-Anglais, Franco-Belges, Franco-Russes (...)
A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 114.

Ⓒ Élément invariable d'adjectifs et de noms composés désignant l'usage de la langue française propre à certaines régions. *Le franco-provençal* (voir ce mot). *Le franco-québécois.* ⇒ **Franco-Canadien.**

FRANCO-CANADIEN, IENNE [frãkokanadje, jen] n. et adj. — 1880; de *franco-* (c), et *canadien*.

♦ **Vieilli.** Se dit du français propre aux diverses régions francophones du Canada. ⇒ **Acadien, joyal, québécois.** *Des franco-canadiens.*

FRANCOCENTRISME [frãkosãtrism] n. m. — V. 1970; de *franco-*, et *centrisme*.

♦ Attitude qui consiste à tout rapporter à la France (notamment, en politique internationale).

FRANCOCENTRISTE [frãkosãtrist] adj. et n. — 1972; de *franco-*, et *centriste*.

♦ Du francocentrisme. Qui pratique le francocentrisme. «*Ne venez pas nous parler (...) de francocentrisme, d'ignorance de Parisiens incapables à comprendre la subtilité des choses et des hommes du Maroc*» (J. Lacouture, in *Le Nouvel Obs.*, 28 août 1972, p. 21).

FRANCOLIN [frãkolã] n. m. — V. 1298; *franquelin*, XIII^e; ital. *francolino*; à rapprocher de *colin*, nom ancien de divers oiseaux, *franc* correspondant au statut protégé de cet oiseau (Guiraud).

♦ Oiseau galliforme (*Gallinacés*), de la famille des *Phasianidés*, très voisin de la perdrix, mais de plus grande taille, avec un bec plus allongé et des ailes plus larges. *Le francolin, très répandu en Afrique* (où il est appelé *perdrix, grand francolin, et perdreau, petit francolin*) *vit aussi en Asie et en Europe méridionale.*

Les francolins vivent à peu près autant que les perdrix; leur chair est exquise, et elle est quelquefois préférée à celle des perdrix et des faisans.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le francolin, Œ., t. V, p. 464.

Loc. vieillie. *Muet comme un francolin pris*: absolument silencieux (→ *Muet comme une carpe**).

FRANCOMANIE [frãkomani] n. f. — 1783; de *franco-*, et *manie*.

♦ Francophilie excessive. — REM. La forme *francomane*, adj. et n., semble inusitée.

FRANCOPHILE [frãkɔfil] adj. — 1591, repris 1834; de *franco-*, et *-phile*.

♦ Qui aime la France et les Français, soutient la politique française. N. *Un, une francophile*.

CONTR. Francophobe.

FRANCOPHILIE [frãkɔfili] n. f. — 1919; de *franco-*, et *-philie*.

♦ Disposition d'esprit favorable, attitude d'une personne franco-phile.

CONTR. Francophobie.

FRANCOPHOBE [frãkɔfɔb] adj. et n. — 1864; de *franco-*, et *-phobe*.

♦ Hostile à la France et aux Français. — N. *Un, une francophobe déclaré(e)*.

CONTR. Francophile.

FRANCOPHOBIE [frãkɔfɔbi] n. f. — 1907, in *Année sc. et industr.* 1908, p. 407; de *franco-*, et *-phobie*.

♦ État d'esprit hostile, attitude d'une personne francophobe.

CONTR. Francophilie.

FRANCOPHONE [frãkɔfɔn] adj. et n. — 1880, O. Reclus (→ cit. 1), rare av. 1930; répandu v. 1960 avec *francophonie*; de *franco-*, et *-phone*.

♦ 1. Qui concerne la langue française dans tous ses emplois géographiques. — (Personnes). Qui parle habituellement ou fréquemment le français, au moins dans certaines circonstances de la communication sociale, soit comme langue maternelle, soit comme langue étrangère de caractère institutionnel ou véhiculaire. *Les Africains francophones. Antillais francophones et créolophones.*

1 Nous mettons aussi de côté quatre grands pays, le Sénégal, le Gabon, la Cochinchine, le Cambodge dont l'avenir du point de vue « francophone » est encore très douteux, sauf peut-être pour le Sénégal.

Par contre, nous acceptons comme francophones tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue : Bretons et Basques de France, Arabes et Berbères du Tell dont nous sommes déjà les maîtres. Toutefois nous n'englobons pas tous les Belges dans la « francophonie » (...)

Onésime RECLUS, France, Algérie et Colonies, p. 422-423, cité par Maurice PIRON, in *l'Ethnie française*, avr. 1981.

2 Ce mot a mis bien du temps à s'imposer. En 1905 (...) le pasteur Arnold Rey, de Liège, dans son évaluation des parlants français, employa le mot *francologue* (...) *francophone* émerge vers 1930, et francophonie en 1962 (...)

Maurice PIRON, in *l'Ethnie française*, avr. 1981.

(En parlant d'un groupe, d'une région). Dans lequel le français est pratiqué en tant que langue maternelle, officielle ou véhiculaire (même si les locuteurs individuels ne parlent pas tous le français). *Le Maghreb est francophone. L'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. La partie francophone de Montréal.*

N. (surtout au plur.). Personne appartenant à une telle communauté. *Les Francophones de Suisse, de Côte-d'Ivoire.*

3 Aujourd'hui, 14 juillet, (à *Singapour*) réception traditionnelle. Les Français, nos amis malais et chinois, les Belges, les Suisses, les francophones.

MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 384.

♦ 2. Rare. Qui parle le français (en tant que langue étrangère apprise et occasionnellement employée).

4 — Si c'était pas la Sainte Chose, dit Gabriel, en tous cas, c'était bien beau.
— Sainte Chose??? Sainte Chose??? demandèrent, inquiets, les plus francophones d'entre les voyageurs.

— La Sainte Chapelle, dit Fedor Balanovitch. Un joyau de l'art gothique.

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 118.

♦ 3. Relatif à la francophonie, aux usages du français dans le monde. *Centre international d'études francophone. Littératures francophones.*

DÉR. Francophonie.

FRANCOPHONIE [frãkɔfɔni] n. f. — 1880, O. Reclus (→ Francophone, cit. 1); répandu v. 1960, Senghor; de *francophone*.

♦ 1. Caractère francophone. *La francophonie d'un groupe, d'une ville.*

1 Vandame, jouant de diplomatie, institua l'École laïque des fils de chefs, que les nobles noirs fréquenteraient, obligatoirement. Pris de court telle l'hyène sous un taillis de ronces, Saïf frémit d'une indignation qu'il avala fort proprement, comme calmé par la sereine laïcité de cette impénitente francophonie.

Y. OUBOLOGUEM, le Devoir de violence, p. 81.

Rare. Le fait de parler français; l'aptitude à parler français.

2 À la terrasse du Café des Deux Palais, Gabriel (...) pérorait devant une assemblée dont l'attention semblait d'autant plus grande que la francophonie y était plus dispersée.

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 155.

♦ 2. Ensemble constitué par les populations francophones* (France, Belgique, Canada-Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario..., Suisse, Afrique, Antilles, Levant...).

REM. Le mot, lorsqu'il prétend conférer une cohésion à l'ensemble humain mal défini qu'il désigne, est parfois très critiqué.

FRANCO-PROVENÇAL, ALE, AUX [frãkɔpɔvãsal, ɔ] n. m. et adj. — 1890; de *franco-*, et *provençal*.

♦ Ling. Se dit des dialectes français de la Suisse romande, de la Savoie, du Dauphiné, du Lyonnais et de la Bresse. *Le franco-provençal*: les dialectes franco-provençaux.

FRANC-PARLER [frãpãrlɛ] n. m. — 1765, Diderot; de 2. *franc* « libre », et 2. *parler*.

♦ Liberté de langage; absence de contrainte et de réserve dans ses propos (→ *Bride*, cit. 5). *Avoir son franc-parler*: avoir ou prendre la liberté d'exprimer toute sa pensée (→ *Boutade*, cit. 4). *Des francs-parlers excessifs*.

Je dis les choses comme elles me viennent: sentées, tant mieux; impertinentes, on n'y prend pas garde. J'use en plein de mon franc parler.

DIDEROT, le Neveu de Rameau, Pl., p. 465.

Son père avait conquis son franc parler. Personne ne songeait à contredire un vieillard de soixante-dix ans (...)

BALZAC, le Cabinet des antiques, Pl., t. IV, p. 357.

(...) pourvu qu'on ne dit du bien ni de Béranger, ni des journaux de l'opposition, ni de Voltaire, ni de Rousseau, ni de tout ce qui se permet un peu de franc-parler; pourvu surtout qu'on ne parlât jamais politique, on pouvait librement raisonner de tout.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, iv.

FRANC-QUARTIER [frãkãrtje] n. m. — 1681; de 2. *franc* « libre », et *quartier*.

♦ Blason. Quartier entier occupant le quart de l'écu ou l'un quelconque des angles. *Des francs-quartiers*.

FRANC-RÉAL [frãrɛal] n. m. — 1603; de 2. *franc*, et *réal* « royal ».

♦ Vx ou rare. Variété de poire. *Le franc-réal d'été, d'hiver. Des francs-réals*.

FRANC-SALÉ [frãsãle] n. m. — 1498; de 2. *franc*, et *salé*.

Histoire.

♦ 1. Droit d'acheter et de vendre du sel sans payer les droits (gabelle).

♦ 2. Sel donné aux officiers royaux.

FRANC-TENANCIER [frãt(ɛ)nãsje] n. m. — xviii^e in F. Brunot; de 2. *franc*, et *tenancier*.

♦ Hist. Tenancier jouissant d'une terre reçue d'un propriétaire pour une longue période. *Des francs-tenanciers*.

FRANC-TIREUR [frãtĩrœr] n. m. — 1792; répandu 1870; de 2. *franc* « libre », et *tireur*.

♦ 1. Anciennt. Membre d'un *corps franc*, d'une unité de volontaires levés en cas d'invasion.

♦ 2. Mod. Combattant qui n'appartient pas à une armée régulière. ⇒ *Partisan, volontaire* (→ Engager, cit. 18, outlaw, cit. 2). *Corps de francs-tireurs* (ou *corps franc**). *Francs-tireurs français pendant la guerre de 1870, pendant l'occupation allemande de 1940-1944* (⇒ *Maquisard, résistant*). → F. F. I. (forces françaises de l'intérieur), F. T. P. (francs-tireurs et partisans).

Le grand connaissait les chemins, prenait à travers champ pour éviter les postes. Pourtant ils arrivèrent, sans pouvoir échapper, à une grand'garde de francs-tireurs. Les francs-tireurs étaient là avec leurs petits cabans, accroupis au fond d'une fosse pleine d'eau, tout le long du chemin de fer de Soissons.

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « L'enfant espion ».

En même temps, des compagnies de francs-tireurs s'organisaient avec frénésie. *Frères de la mort, Chacals du Narbonnais, Espingoliers du Rhône*, il y en avait de tous les noms, de toutes les couleurs (...)

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, Défense de Tarascon.

♦ 3. (Mil. xx^e). Fig. Personne qui mène une action indépendante, isolée, n'observe pas la discipline, les lois, les règles, les usages d'un groupe. ⇒ *Indépendant*. *Elle se considère comme un franc-tireur du féminisme. Les francs-tireurs du parti. Agir en franc-tireur*.

On m'accuse de faire des films en franc-tireur. Mais c'est justement pour ça: je pars en reconnaissance. Un missionnaire, c'est avant tout un explorateur, donc un cinéaste.

J.-L. GODARD, Arts, in Coll. des cahiers du cinéma, p. 236.

Adj. (« (...) loin des lumières du cinéma, Lebovici dirige une petite maison d'édition franc-tireuse, "Champ Libre", qui publie des textes de l'ultra-gauche, des situationnistes, dernièrement "L'instinct de mort" de Mesrine » (*Première*, n° 85, avr. 1984, p. 26).

FRANE [fran] n. f. — Mil. xx^e; ital. *frana*.

♦ Géogr. Versant montagneux comportant des glissements de terrains argileux et des laves torrentielles. *Les franes de l'Apennin*.

FRANGE [frɑ̃ʒ] n. f. — V. 1190; lat. pop. **frimbria*, métathèse du lat. class. *fimbria* « bord d'un vêtement, frange ».

♦ **1.** Bande de tissu d'où pendent des fils ou des filets rapportés, et qui sert à border des vêtements, des meubles, etc. ⇒ **Crépine** (cit. 1), **torsade**; **ornement**, **passementerie**. *Frangé de laine, de soie. Franges d'un fichu, d'une tenture. Draperie, rideau, tapis à franges. Frange d'un cordon. Frange à pompons. Franges d'épaulette*. Frange à graines d'épinards*. Guiper des franges* : faire des franges torsades ou torsades.

1 Nous faisons chercher un tapis de revente, car s'il le faut acheter chez le marchand, il vous coûtera avec la frange d'or et d'argent plus de quatre cents francs. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 432, 19 août 1675.

2 Elle restait debout, devant ce bureau, raidie, torturant les franges de son châle brun avec ses pauvres vieilles mains gercées de lavez.

LOTI, Pêcheur d'Islande, III, v.

(1830). Ce qui forme une bordure à (qqch.). *La frange argentée* (cit. 6) *des flots* (→ *Étincelant*, cit. 11).

♦ **2.** (1845). Ce qui ressemble à une frange. *La frange de ses cils*.

3 Elle abaissa ensuite les franges de ses paupières soyeuses (...)
Th. GAUTIER, Fortunio, II.

(Déb. xx^e). *Frangé de cheveux* ou *frangé* : cheveux coupés plus ou moins courts, couvrant le front sur toute sa largeur.

4 Elle aperçut Louise, fraîche sous la frange bouclée de ses cheveux blancs (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 398.

Par analogie :

5 (...) une affreuse barbe de chèvre, qu'on eût dite postiche, une frange effilochée qui lui pendait au menton.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 129.

♦ **3.** (1872). Opt. Raie lumineuse blanche ou irisée, dont la partie centrale est plus brillante ou plus sombre que les bords. — (1877). *Franges d'interférence** : raies alternativement brillantes et sombres obtenues par l'interférence de radiations lumineuses.

Anat. *Franges synoviales* : replis graisseux de la membrane interne d'une articulation.

♦ **4.** Fig. Limite imprécise entre deux états, deux situations, deux notions. ⇒ **Marge**. — (Abstrait). *Frangé de conscience* (entre la conscience claire et la conscience obscure).

6 (...) le rôdeur qui, à deux heures du matin marcherait avec des semelles de feutre en utilisant les franges d'ombres.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VII, p. 49.

7 L'histoire de George Sand est celle d'une femme qui, par sa naissance, se trouva placée sur la frontière de deux classes et, par son éducation, sur une frange où se rencontraient le rationalisme du XVIII^e siècle et le romantisme du XIX^e (...)
A. MAUROIS, Lélia, p. 11.

8 On ne peut aborder les franges du sommeil que par le rêve. Il commence à l'état de veille et nous conduit sur ces étendues inconstantes où le sens de soi s'atténue pour se fondre dans la fluidité de l'assoupissement.
H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 155.

♦ **5.** (V. 1966). Partie minoritaire (d'un groupe humain, d'un mouvement d'opinion), caractérisée par des origines, des comportements, etc., considérés comme marginaux. « *L'existence à l'intérieur de l'université d'une frange importante d'étudiants politisés* » (J. Sauvageot; 1968).

DÉR. *Franger, frangette*.

COMP. *Efranger, efrangé*.

HOM. Formes du v. *franger*.

FRANGEANT [frɑ̃ʒɑ̃] adj. m. — 1885; angl. *fringing (reef)*, 1842, de *to fringe* « franger ».

♦ Géogr. Se dit des récifs coralliens qui bordent immédiatement la terre ferme. *Récifs frangeants*.

HOM. — P. prés. de *franger*.

FRANGER [frɑ̃ʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1367, *fringer*; au p. p. *frangé*, fin XII^e; de *frange*.

♦ **1.** Garnir, orner de franges. *Franger un rideau, un tapis, un vêtement*. — Passif et p. p. :

1 (...) bien que ses vêtements soyeux soient frangés d'or (...)
CORNEILLE, l'Office de la Vierge.

2 (...) d'amples et puissants rideaux de velours nacarat doublés de moire blanche, frangés de crépine d'or (...)
Th. GAUTIER, Fortunio, I.

♦ **2.** (Sujet n. de chose). Constituer la frange de...

3 Rambert (...) comptait les boules de laine qui frangeaient le tapis de table.
CAMUS, la Peste, p. 223.

(Av. 1854). Par anal. Constituer la bordure de..., comme le ferait une frange. ⇒ **Border** (→ *Falaise*, cit. 3), **ourlier**.

4 Une lueur rose frangeait l'horizon; le jour allait paraître.
NERVAL, in P. LAROUSSE

♦ **3.** (V. 1398). Orner d'une bordure semblable à une frange. — Pron. :

Du côté opposé, Stamboul, avec ses pointes aiguës, se frangeait sur une grande déchirure jaune d'une nuance éclatante et profonde (...)
LOTI, Aziyadé, IV, XIII

► **FRANGÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ **1.** *Vêtement frangé* (→ *Étole*, cit. 1). → aussi ci-dessus, cit. 2.

♦ **2.** *Mer frangée d'écume*. — *Paupières frangées de cils* (⇒ **Border**).

(...) elle ferme ses paupières frangées de longs cils et renverse sa tête en arrière (...)
Th. GAUTIER, Fortunio, XXIV.

La mer montait toujours et le havre, submergé, se confondait dans la nappe d'eau verte qui gagnait au loin, frangée d'écume, le long des grèves.

BARBEY D'AUREVILLE, Une vieille maîtresse, t. II, II

(...) parmi les pins frangés de givre (...)

Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Ballades en prose ».

♦ **3.** (1865). Fam. Dont le bord, usé ou découpé, présente l'aspect d'une frange. *Un pantalon frangé*.

DÉR. *Franneur*.

FRANGETTE [frɑ̃ʒɛt] n. f. — V. 1930; de *frange*.

♦ Rare. Petite frange.

Si Benda, au lieu d'avoir la frangette, avait le cheveu hirsute, il aurait l'air d'un réaliste d'Oranie.
MONTHERLANT, le Démon du bien, p. 135.

FRANGEUR, EUSE [frɑ̃ʒœʁ, øz] n. — 1564; de *franger*.

♦ Techn. Ouvrier, ouvrière spécialisé(e) dans la confection de franges.

Les mestres tisseurs rubaniers (...) l'appellation première desquels estoit de doreloleurs et frangeurs.

R. DE LESPINASSE, les Métiers et les Corporations de la ville de Paris, 1564, in D. D. L. II, 5.

REM. Fréquemment attesté au XIX^e s., (Jouy, 1812, in D. D. L.), ce mot présente au féminin la variante *frangère*, n. f.

Une jeune frangère vient de sortir de son magasin.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande ville, t. I, p. 120 (1842).

FRANGIN, INE [frɑ̃ʒɛ̃, in] n. — 1821; déformation argotique de *frère*, probabl. d'orig. italienne ou (Guiraud) de *frangir* « briser » (lat. *frangere*) exprimant une péjoration.

★ I. ♦ **1.** Fam. Frère, sœur. *Ma petite frangine est restée à la maison*.

♦ **2.** Copain, camarade. ⇒ (fig.) **Frère**.

Il sourit. — Tu te souviens ? — Tu vois ce gars-là, dit-il à sa femme, c'est un pote. C'est un frangin. Il pourra venir à la pialue quand il voudra.

Jean GENET, Journal du voleur, p. 128.

♦ **3.** (1966). Argot. Amant, maîtresse.

« J'ai plus qu'à me tuer, Max » répétait maintenant Annette... Gentiment, je l'ai raisonnée (...) Je lui ai démontré qu'il me fallait d'abord, et vite, remettre la pogne sur ces mecs. Savoir ce qu'ils avaient fait de son frangin.

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 142.

★ II. N. f. **FRANGINE**. ♦ **1.** (1901, « femme facile »). Fam. Femme, en général. — (Souvent). Femme désirable. *Une chouette frangine*.

♦ **2.** (1850). Pop. Sœur de charité, religieuse.

♦ **3.** Argot. Prostituée. « *Tutur avait quatre frangines sur le tapis qui lui faisaient le maximum* » (A. le Breton).

FRANGIPANE [frɑ̃ʒipan] n. f. — 1646, Poussin, *gants de frangipane*; de *Frangipani*, nom du seigneur romain, inventeur du parfum (ou plus probablement responsable de sa vogue); cf. v. 1640, *gants à la Frangipani*; var. *franchipane* au XVII^e.

★ I. ♦ **1.** Parfum évoquant celui du jasmin rouge (ou tiré de cette fleur), qu'on utilisait surtout pour parfumer les peaux (gants, etc.), les limonades. *Pommades à la frangipane. Gants à la frangipane, parfumés à la frangipane*.

M^{me} Chantelouve entra, moulée dans un peignoir de molleton blanc, embaumant la frangipane.
HUYSMANS, Là-bas, XII

♦ **2.** [a] (1690). Vx. Liqueur parfumée.

[b] (1740). Mod. Crème composée d'amandes, de noisettes, de pralines, etc., dont on se sert en pâtisserie. *Tarte à la frangipane*.

Par métonymie (dès 1732). Pâtisserie garnie de cette crème. *Servir une frangipane*.

★ II. (1872; « sorte de poire », 1708). Bot. Fruit du frangipanier.

DÉR. *Frangipanier*.

FRANGIPANIER [frɑ̃ʒipanje] n. m. — 1700; de *frangipane*.

♦ Bot. Arbrisseau d'Amérique tropicale (*Apocynacées*) au bois mou, aux grandes feuilles alternes, et dont les fleurs groupées en cymes terminales, ont un parfum qui rappelle celui de la crème dite *fran-*

gipane (2.). N. sc. : *plumeria rubra*. Le frangipanier renferme un suc vénéneux.

Le monde floral que portait en lui l'art hellénistique s'y épanouit, le monde encore présent aujourd'hui (...) dans l'Asie (...) où les colliers de fleurs de frangipanier pendent au cou ruisselant de sueur des sacrificateurs.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 168.

FRANGLAIS [frãgls] n. m. — 1955, A. Rigaud, in *le Quotidien de Buenos Aires* (in G. L. L. F.); de fran(çais), et (an)glais; répandu par Étienne, 1964.

◆ Emploi, usage de la langue française où l'influence anglaise (lexique, syntaxe) est très sensible (⇒ **Anglicisme**, I., 2.). « *Le français, ce français émaillé de vocables britanniques, que la mode actuelle nous impose* » (M. Rat; 26 mai 59). *Parlez-vous français?*, essai d'Étienne.

C'était ce qu'on appelle en français d'espionnage un lipreader.

Vladimir VOLKOFF, le Retourneement, p. 91.

Adj. *Tournures françaises.*

FRANKAOU [frãkawi] n. — Déb. xx^e; de fran(çais), avec un élément final arabe.

◆ Pj. En Afrique du Nord avant l'indépendance, Français de la Métropole (nom donné par les « pieds-noirs », les autochtones d'origine européenne).

À ses yeux, nous étions typiquement des frankaouis et il lui suffisait parfois de nous regarder pour rire aux éclats.

S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 124.

FRANKLINISATION [frãklinizasjõ] n. f. — 1896, in D. D. L.; de Franklin, et -isation.

◆ Méd. Emploi thérapeutique de l'électricité statique.

FRANQUE [frãk] adj. f. ⇒ 1. **Franc**.

FRANQUETTE (À LA BONNE) [alabõfrãkët] loc. adv. — Mil. xviii^e; à la franquette, mil. xviii^e; d'un dimin. pop. de 2. franc.

◆ 1. Vx. Franchement, tout bonnement. ⇒ **Ingénument**. *Parler, avouer, confesser à la bonne franquette. Agir à la bonne franquette, sincèrement.*

1 (...) confessez à la franquette que vous êtes médecin.

MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 5.

2 Eh! nous jouons donc! dit Jacques Collin. Je parlais à la bonne franquette, moi!

BALZAC, la Dernière incarnation de Vautrin, Pl., t. V, p. 1115.

◆ 2. Mod. Sans embarras, sans façon, sans cérémonie. ⇒ **Simplement**. *Recevoir un ami à la bonne franquette, à la fortune du pot. S'amuser à la bonne franquette. Une réunion, un restaurant à la bonne franquette.*

3 En redingote, une cravate montante et un col cassé (...) c'était un peu ridicule par cette chaleur (...) le laisser-aller du docteur, à la bonne franquette, était autrement sympathique.

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XVI.

REM. Une prononciation populaire altérée À la bonne franquette [alabõfrãkët] est attestée au XIX^e siècle.

FRANQUISME [frãkizm] n. m. — V. 1945; du nom du général Franco, et suff. -isme.

◆ Doctrine politique, économique du régime de Franco, voisine du fascisme italien. — Par anal. « *L'aile droite d'un nationalisme sud-vietnamien farouchement anticommuniste, une sorte de "franquisme" asiatique* » (l'Express, 30 oct. 1972, p. 58).

FRANQUISTE [frãkist] n. et adj. — 1936; du nom du général Franco, et suff. -iste.

◆ Partisan du général Franco et de son régime (né de l'insurrection de 1936 contre la République espagnole).

1 Talavera-la-Reine tombait, les franquistes progressaient en Estramadure et en Guipuzcoa. Le neutralisme de Blum était d'autant plus révoltant qu'Hitler et Mussolini fournissaient ouvertement aux rebelles des hommes et du matériel.

S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 284.

Adj. *L'Espagne franquiste. Le régime franquiste.*

2 Je suis Franquiste, monsieur, et Pablo ne l'était pas... Mais il était Espagnol.

Antoine DOMINIQUE, le Gorille sans cravate, p. 186.

FRANSQUILLON [frãskijõ] n. m. — 1793; mot wallon *franskilion*, *francillon* au xviii^e; de fran(çais), et suff. diminutif, donc péjoratif.

◆ 1. (En Belgique francophone). Personne qui parle le français en empruntant, par affectation, l'accent et les tournures de l'usage français central (parisien).

◆ 2. (En Belgique néerlandophone). Francophone. — Partisan de l'usage de la langue française contre l'unilinguisme flamand.

◆ 3. (1910, cit.). Pj. Français (individu ou langue).

Le fransquillon n'est pas là? — M. Albert? Mais non. Il y a longtemps qu'il ne mange plus ici.

F. FONSON et F. WICHELER, le Mariage de M^{lle} Beulemans, I, 9 (1910).

DÉR. Fransquillonner.

REM. *Fransquillonisme*, n. m., est attesté en 1918 (D. D. L.).

FRANSQUILLONNER [frãskijõne] v. intr. — 1902, cit.; de fransquillon.

◆ Pj. Pour un Belge, Parler le français hors de propos ou avec affectation (en imitant le français de France).

M^{me} Posenaer, qui oubliait volontier de fransquillonner devant son mari et retrouvait sa langue et son accent originels, se leva brusquement (...)

L. COUROUBLE, la Famille Kaekebroeck, « La vengeance de M^{me} Posenaer », I (1902).

FRAPPADINGUE [frãpadëg] adj. et n. ⇒ **Frappé** (3.).

FRAPPAGE [frãpaʒ] n. m. — 1838; de frapper.

◆ 1. Techn. Action de frapper; résultat de cette action. *Le frappe d'un velours.*

Rare. Frappe (d'une monnaie).

◆ 2. (1922). Refroidissement (d'une boisson) dans la glace. *Le frappe d'un champagne.*

FRAPPANT, ANTE [frãpã,ãt] adj. — Av. 1742 Massillon; p. prés. de frapper.

◆ 1. Qui frappe, qui fait une vive impression sur les sens. ⇒ **Impressionnant, saisissant**. *Un spectacle frappant. Portrait frappant de ressemblance, de vérité.* ⇒ **Étonnant**.

◆ 2. (Av. 1848). Qui est d'une évidence indiscutable. *Ces jumeaux se ressemblent d'une manière frappante. Coïncidence, analogie* (cit. 10) *frappante.* ⇒ **Étonnant. Exemple, raisonnement frappant. ⇒ **Éclatant, évident, indubitable, lumineux. Phrases, expressions, images frappantes** (⇒ Essentiel, cit. 20; exagération, cit. 1; exposer, cit. 12). *Ce sont là ses défauts les plus frappants.* ⇒ **Saillant. Rien de plus frappant. C'est frappant!****

C'est une leçon frappante que chacun prend pour soi.

MASSILLON, Disc. synodaux, 14, in HATZFELD.

(...) nous avons des exemples frappants de ce que peut l'éducation sur les oiseaux de proie (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le Perroquet, GE., t. VII, p. 185.

La Reuss coule paisible au milieu de la verdure; le contraste est frappant : c'est ainsi qu'après et avant les révolutions la société paraît tranquille.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 387.

Frappante figure, dont on ne pouvait oublier l'extrême et significative force de contour.

COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 63.

◆ 3. Fam. (Par jeu de mots avec le sens propre du v.). *Des arguments frappants* : des coups.

REM. On trouve dans la *Muette de Portici* de G. Born l'adv. *frappamment* [frãpãmã] (« un homme masqué ressemblant frappamment à Almaciva »).

CONTR. *Douteux, faible, imparfait, lointain.*

1. FRAPPE [frãp] n. f. — 1576; *frape* « piège », 1178; déverbal de frapper.

◆ 1. Techn. Choc qui fait entrer le poinçon formant la matrice d'un caractère ou d'une monnaie; empreinte ainsi obtenue.

(xx^e). *Frappe libre* : droit accordé à tout particulier, possesseur de métal précieux, de le faire frapper en pièces monnayées.

Par métaphore :

Si les gens du monde sont une monnaie d'or, pour qu'elle ait cours, il faut que la pièce ne soit plus neuve, que la frappe ait cessé d'être nette, que l'effigie ne se laisse pas reconnaître.

André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoïevski », I.

(Av. 1935). Fig. et littér. *Marque, empreinte.*

(...) l'exercice d'épuisement à jamais marqué en notre langue de la frappe d'un maître du style : « Cent fois sur le métier, remettez... », mais comment l'ouvrage progresse-t-il?

J. LACAN, Écrits, p. 249.

◆ 2. (xx^e). Action ou manière de taper à la machine à écrire. *Faire des fautes de frappe. Le manuscrit est à la frappe.* — Par métonymie. *Page(s) dactylographiée(s). Première frappe* : premier exemplaire d'une dactylographie. *Seconde frappe* : exemplaire obtenu à l'aide de papier carbone.

Inform. *Frappe en lacet* : méthode utilisée par certaines imprimantes* qui frappent successivement une ligne de gauche à droite et une ligne de droite à gauche, pour gagner du temps.

◆ 3. (1921, in Petiot). Sports. Action, manière de frapper, d'attaquer l'adversaire (boxe). « *Une frappe de son gauche* » (Georges Carpen-

tier, in Petiot). Au football, Manière d'attaquer le ballon. *Frappe pleine*, sans effet. *La frappe de la balle avec le pied* (⇒ *Shoot*), avec la tête (⇒ *Tête*). Au tennis, Manière de frapper la balle.

♦ 4. (1960). Milit. *Force de frappe*. ⇒ *Force*.

COMP. (Du sens 1) *Surfrappe*.

HOM. 2. *Frappe*; formes du v. *frapper*.

2. **FRAPPE** ou **FRAPE** [fʁap] n. f. — 1888; apocope de *fripouille*, var. de *fripouille*.

♦ Fam. Voyou. *Une petite frappe*.

1 Tu ne me les payes pas, vieille frappe? COLETTE, la Vagabonde, p. 107.

Individu suspect d'avoir des activités illégales et dont l'allure paraît donc inquiétante.

1.1 Plutôt des dockers comme clients, des habitués, des travailleurs, avec un petit fond d'interlopes, forcément, il s'en trouve toujours. Un petit ban de frappes. CÉLINE, Guignol's band, p. 48.

2 — Elle s'est mise en boule parce que je voyais Ralph (...) — Je t'avais dit de ne plus fréquenter Ralph. C'est une sale petite frappe. (...) C'est un voleur, elle disait (...). SARTRE, l'Âge de raison, IX, p. 141.

HOM. 1. *Frappe*; formes du v. *frapper*.

FRAPPÉ, ÉE [fʁapɛ] p. p., adj. et n. m. — XIX^e; p. p. de *frapper*.

★ I. ♦ 1. P. p. de *frapper*. ⇒ *Frapper* (I., 2.). — *Velours frappé* (⇒ *Frapper*, cit. 7.1). — *Champagne frappé*. ⇒ *Frapper* (I., 3.), *Café frappé*: glacé.

(...) les portes à soufflets s'ouvrent sur des détectives, sur des boissons frappées, sur un mot de bienvenue de Buckingham Palace.

Paul MORAND, Bouddha vivant, p. 88.

♦ 2. [a] Mus. *Temps frappé*: temps fort.

[b] Phonét. *Accent, ton frappé*: accent, ton émis avec une intonation dure ou à sommet unique.

♦ 3. Fam. Fou. ⇒ *Cinglé, tapé, toqué*. *Il est complètement frappé, ce mec!* (comp. argotique: *frappadingue* «frappé et dingue», abrégé en *frappa* [fʁapa]).

★ II. N. m. **FRAPPÉ**. ♦ 1. (xx^e). Techn. (chorégr.). Battement du pied de la jambe contre la jambe de position.

♦ 2. Le fait de frapper le ballon (⇒ *Frappe*), au basket.

FRAPPE-DEVANT [fʁapdɛvɑ̃] n. m. invar. — 1872; de *frapper*, et *devant*.

♦ Techn. Gros marteau à long manche utilisé par des forgerons. *Des frappe-devant*.

FRAPPEMENT [fʁapmɑ̃] n. m. — XIII^e; de *frapper*.

♦ 1. Action de frapper. *Un frapement du pied*. ⇒ *Battement*.

♦ 2. (Av. 1885). Bruit produit par ce qui frappe. ⇒ *Choc*.

1 Elle entendait le grossissement du bruit des trois mille chevaux, le frapement alternatif et symétrique des sabots au grand trot (...)

HUGO, les Misérables, II, 1, IX.

2 Puis la dispute s'ébranlait. Verlaine, avec les siens, s'éloignait, dans un frapement pénible de galoches et de gourdin, développant une colère magnifique (...)

VALÉRY, Variété II, p. 160.

FRAPPER [fʁapɛ] v. — XII^e; probabl du francique **hrappan*; cf. bas all. *rappeln* et angl. *rap* «frapper à la porte».

★ I. V. tr. dir. ♦ 1. Toucher plus ou moins rudement (qqn ou qqch.) en portant un ou plusieurs coups*. ⇒ *Battre*. *Frapper qqn au visage, dans le dos, du plat de la main, du poing*. *Frapper un enfant, un animal* (⇒ *Chien*, cit. 19). *Frapper sa victime à coups redoublés**, à tour de bras*, à bras* raccourcis. *Il l'a frappé comme un sourd, comme une brute*. ⇒ *Assommer, brutaliser, cogner, taper*.

1 Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre.

BIBLE (SEGOND), Évangile selon saint Matthieu, v. 39.

1.1 Clément s'avance; il est armé de verges; ses perfides desseins éclatent dans ses yeux. — C'est moi, dit-il à Sévérino, c'est moi qui vais vous venger, mon père, c'est moi qui vais corriger cette pécore de ses résistances à vos plaisirs (...). D'abord il essaye ses coups; il semble qu'il n'ait dessein que de préluder; bientôt enflammé de luxure, le cruel frappe autant qu'il a de forces: rien n'est exempt de sa férocité.

SADE, Justine... t. I, p. 149.

2 Mais il esquiva les tapes, sachant bien que la colère s'en va avec les coups et que femme qui frappe est soulagée de son dépit. G. SAND, François le Champi, XXI.

3 Tu m'as frappé, c'est ridicule, Je t'ai battue et c'est affreux (...)

VERLAINE, Chanson pour elle, IX.

4 Antonio le frappa dans les côtes. Le poing de l'homme frappa à vide dans la paille (...). Il saisit la tignasse de l'homme, il lui renversa la tête en arrière. Il le frappa très vite deux fois à la pointe du menton, puis encore un coup dans les côtes.

J. GIONO, le Chant du monde, II, VII.

Sports. Donner l'impulsion à (la balle, le ballon). ⇒ *Frappe*.

Absolt. Un boxeur qui frappe sec. ⇒ *Frappeur*.

(Compl. n. de chose). *Frapper le sol du pied, le cheval frappait la terre en piaffant* (→ *Étalon*, cit. 1). *Frapper une balle du pied*. ⇒ *Shooter*; *botter*. *Frapper les touches d'un piano* (→ *Accord*, cit. 24), *des cymbales, une grosse caisse* (cit. 7), *une cloche*. ⇒ *Copier*. — *Frapper un clou avec un marteau* (→ *Enfoncer*, cit. 1). *Frapper du linge avec un battoir, une gerbe avec un fléau* (cit. 1). *Rameurs frappant l'eau en cadence* (cit. 6).

(...) des hommes surgissent, qui se mettent à sonner à toute volée, en maniant les battants comme des heurtors. Ding, ding, ding, ils frappent l'airain avec une rapidité frénétique (...)

LOTI, Figures et Choses qui passent, p. 109.

Il lui arrivait de scander les membres de phrase, en frappant légèrement la table d'un coupe-papier (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVI, p. 173.

Vieilli. *Frapper l'air de ses cris, le faire retentir*.

Et frappant l'air de cris continuels, Nomme les Dieux et les Astres cruels (...)

RONSSARD, Épitaphes, Claude de l'Aubespine.

♦ 2. Techn. *Frapper les épingles, donner un coup sur une des extrémités pour faire la tête*. — *Frapper la toile, donner au passage de la navette le coup qui permet de serrer les fils de la trame*. — Au p. p. *Velours frappé*. *Décor frappé sur le plat d'une reliure*.

(...) une étoffe très vilaine qui était à la mode cet hiver-là, du velours frappé.

S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 16.

*Frapper la monnaie, la marquer** d'une empreinte (avec le coin, le balancier, le poinçon). → *Flèche*, cit. 11. Loc. *Frapper monnaie*: fabriquer légalement de la monnaie. *Frapper de belles médailles* (→ *Autre*, cit. 122), *des matrices d'imprimerie*. — Par ext. *Frapper un sceau* (→ au fig., *Conducteur*, cit. 4), *un décor sur une reliure*. Au p. p. Fig. et littér. *Un ouvrage frappé au coin* du bon sens*. *Des vers bien frappés, pleins de relief, de netteté*.

Je voudrais monnayer la sagesse, c'est-à-dire la frapper en *maximes*, en *proverbes*, en *sentences faciles à retenir* et à transmettre.

Joseph JOUBERT, Pensées, Titre préliminaire.

Par métaphore :

La baronne (du Guénic) tenait le journal d'une main frappée de fossettes (...)

BALZAC, Béatrix, Pl., t. II, p. 338.

Il frappe, en passant, des portraits, vifs et satiriques, des puissances de l'Europe (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, VI.

Une simple marche, et déesse la voici; et nous, presque des dieux! (...) Une simple marche, l'enchaînement le plus simple (...) on dirait qu'elle paie l'espace avec de beaux actes bien égaux, et qu'elle frappe du talon les sonores effigies du mouvement. Elle semble énumérer et compter en pièces d'or pur, ce que nous dépensons distraitemment en vulgaire monnaie de pas, quand nous marchons à toute fin.

VALÉRY, Eupalinos, p. 146.

Mar. *Frapper* (un cordage, etc.): amarrer. ⇒ *Assujettir*.

On s'occupait donc de mettre toute cette cargaison en lieu sûr (...) Ayrtton et Penicroff avaient frappé, à l'ouverture pratiquée dans la coque, un palan qui servait à hisser les barils et les caisses.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 651.

Il comptait, en effet, qu'il faudrait une bonne heure de travail pour frapper proprement la remorque. Pris d'un doute, il demanda des détails. On lui répondit qu'il avait été impossible de s'attacher sur la chaîne, que l'on n'avait pu que tourner le câble autour du mât.

Roger VERCEL, Remorques, p. 91.

♦ 3. (Sujet n. de chose). Toucher, à la suite d'un mouvement rapide, tomber sur. *La pluie, le vent frappe les vitres, le visage* (→ *Dégouliner*, cit.). *Projectiles venant frapper un mur* (→ *Esquiver*, cit. 1). ⇒ *Percuter*. *Son qui frappe une surface et se répercute*. *Lumière frappant en plein un tableau, un visage* (→ *Effiloquer*, cit. 2). ⇒ *Eblouir*. — Au p. p. *Des couleurs* (cit. 3) *frappées de soleil*. *Liquide frappé par le gel, le froid*.

(1771). Vx. *Du champagne frappé de glace*, qui a reçu l'impression de la glace où on l'a mis à rafraîchir. — Mod. *Vin frappé*, refroidi au réfrigérateur ou auseau à glace (par oppos. à *chambré*). *Vin blanc frappé*. — *Café frappé*.

Le docteur Corvisart ne buvait que du vin de champagne frappé de glace.

A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I, n° 64.

Quand le soleil cruel frappe à traits redoublés Sur la ville et les champs, sur les toits et les blés (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, LXXXVII.

Le vent lourd frappe la falaise (...)

P.-J. TOULET, Contrerimes, IX.

♦ 4. Atteindre (qqn) d'un coup porté avec une arme, un instrument. *Frapper qqn avec une arme*. — Au passif. *Être frappé à coups de bâton, de fouet, de hache, de lance*. ⇒ *Attaquer*; *abattre*, *pointer* (→ *Atteinte*, cit. 6; *étonner*, cit. 4). *Frapper qqn à coups de dague, de poignard*. ⇒ *Daguer*, *poignarder*. *Frapper un ennemi à terre*. *Sacrificateur frappant la victime* (→ *Aruspice*, cit. 1).

(Sujet n. de chose: arme, projectile...). *La balle l'a frappé en pleine poitrine, par ricochet, de plein fouet*. — *La foudre a frappé plusieurs arbres*.

Mais cette fois, ce sont des armes de joujats Lassos plombés, couteaux catalans, navajas, Qui frappent le héros (...)

HUGO, la Légende des siècles, XV, «Petit roi de Galice», IX.

Enfoncer les carrés, pulvériser les régiments, rompre les lignes, broyer et disperser les masses, tout pour lui (Napoléon) était là, frapper, frapper, frapper sans cesse, et il confiait cette besogne au boulet.

HUGO, les Misérables, II, I, III.

(...) ne l'ai-je pas vu en songe vous frappant de sa masse d'armes et vous jetant dans la Vistule (...)?

A. JARRY, Ubu roi, II, I.

Loc. (d'abord dans l'usage journalistique, souvent repris par plais. dans

- des phrases parodiques). *L'assassin, l'éventreur a encore frappé, a commis un nouveau meurtre. Le tueur fou a encore frappé.*
 Au p. p. *Être frappé à mort*, mortellement blessé, atteint.
- 18 Le cousin Robert était une sorte de chevalier, de jeune seigneur hardi qui guerroie au loin, qui chérît votre image en secret, et dont vous seriez la dernière pensée s'il tombait frappé à mort.
 J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, VIII, p. 129.
 Fig. *Être frappé à mort*, atteint d'une maladie mortelle. ⇒ **Perdu**. *Être frappé au cœur*, atteint dans ses sentiments les plus chers, les plus profonds. *Il pâlit, frappé au cœur par ce mot cruel.*
- 19 Vous avez déjà été la cause de la mort d'un pauvre garçon et du deuil éternel de sa mère, reprit Chesnel en voyant combien il frappait juste et qui eût frappé jusqu'à briser ce cœur pour sauver Victurnien (...)
 BALZAC, le Cabinet des antiques, Pl., t. IV, p. 424.
- ♦ 5. Donner, porter (un coup). *Frapper un petit coup à la vitre, à la porte. Vague frappant des coups* (cit. 53) *furieux contre le navire. Le régisseur a frappé les trois coups* (indiquant que le rideau va se lever). — Fig. Annoncer le début de (qqch). *L'horloge vient de frapper le coup de la demie, la demie.* ⇒ **Sonner**.
- 20 Le plus jeune de la troupe me vint frapper sur l'épaule un coup qui, ma foi, me fit beaucoup de mal, et m'arracha un petit cri involontaire (...)
 Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, x.
 Au p. p. *Coups frappés sur des tambourins* (→ Fanfare, cit. 2).
 Fig. *Frapper un coup** (supra cit. 47), *un grand coup, un coup décisif. Frapper le dernier coup, celui qui emporte la décision.*
- 21 En se voyant compris, il essaya de frapper un dernier coup sur l'intelligence de cette femme.
 BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 655.
- 22 Il (Napoli) ne doutait pas que, pour venir à bout de l'Angleterre, il fallût frapper un grand coup chez elle, et, pour frapper ce grand coup, être libre, ne fût-ce que pendant un jour, de traverser la Manche.
 J. BAINVILLE, Hist. de France, XVII, p. 408.
- ♦ 6. Atteindre par un mal (mort, maladie). *L'épidémie a frappé la majeure partie de la population.* — (Au passif). *La mort a frappé le frère et la sœur en quelques mois. Job remerciait Dieu de l'avoir frappé dans ce qu'il avait de plus cher.* ⇒ **Éprouver**. *Dieu frappe les grands de ce monde* (→ Élévation, cit. 7). *Un nouveau coup du sort l'a frappé.* ⇒ **Affliger**. — Au passif. *Être frappé d'apoplexie* (cit. 3), *d'épilepsie* (cit. 1). ⇒ **Atteint**.
- 23 La peste (...)
 Faisait aux animaux la guerre.
 Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. LA FONTAINE, Fables, VII, 1.
- 24 (...) le vieux maître d'usine ressemblait à un grand esprit qui, frappé de paralysie, regarde avec stupeur ses membres immobiles.
 A. MAUROIS, Bernard Quesnay, xv.
 (...) elle s'accommoda du grand malheur qui la frappait (...)
 CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 249.
- (D'un châtement). *Punir. La main, la colère de Dieu a frappé les coupables.* ⇒ **Appesantir** (son bras, sa main...). ⇒ **Ange** (cit. 7); **appeasantir** (cit. 7); **expiation** (cit. 5). *Ses complices n'ont pas encore été frappés. La loi a frappé un innocent. Robespierre frappa successivement les chefs des factions.* — *Frapper qq d'anathème* (cit. 1 et 2), *d'excommunication* (cit. 3). ⇒ **Réprouver**. — *Épuration* (cit. 2) *frappant divers milieux.* — *Être frappé de* : être l'objet de (une décision administrative, juridique...). *Être frappé d'indignité nationale, de mort civile, d'une amende.* ⇒ **Condamner**. *Maisons frappées d'alignement**. — *Mesures hostiles frappant certains produits, certains hommes.* ⇒ **Boycotter**.
- 26 La puissance ne consiste pas à frapper fort ou souvent, mais à frapper juste.
 BALZAC, Physiologie du mariage, t. X, p. 650.
- 27 Dans les cités anciennes la loi frappait les grands coupables d'un châtement réputé terrible, la privation de sépulture. FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, p. 12.
- 28 (...) pendant que le peuple frappe des ennemis, lui, il cherche à frapper des rivaux.
 JAURÈS, Hist. socialiste, t. IV, p. 240.
- 29 (...) agitateurs dangereux frappés, pour la plupart, d'interdiction de séjour (...)
 G. DUHAMEL, Salavin, V, XXII.
- Absolt.** *La répression a frappé fort.*
 (D'une charge, taxe, etc.). *Hypothèque qui frappe les biens d'un débiteur.* ⇒ **Grever**. *Frapper certaines marchandises de droits à l'entrée et à la sortie.* ⇒ **Imposer**. — Au p. p. *Valeurs, contribuables frappés par un impôt.*
- 30 Alors, un affreux dénombrement commençait, celui des droits qui frappent le misérable. Personne n'en pouvait dresser la liste exacte et complète, ils pullulaient, ils soufflaient à la fois du roi, de l'évêque et du seigneur.
 ZOLA, la Terre, I, v.
- Fig. *L'esprit critique frappe de doute les opinions reçues.* — Au p. p. *Une politique frappée d'impuissance* (⇒ **Annihiler**). *Des terres frappées de stérilité.* — *Dr. Jugement frappé d'appel, d'opposition.*
- 31 Est-il donc vrai, se disait-il, que les passions puissent avoir la même destinée des modes, et que peu d'années puissent frapper du même ridicule un habit et un amour?
 A. DE VIGNY, Cinq-Mars, I, t. I, p. 56.
- 32 Mes promenades aussi avaient été comme frappées de stérilité.
 PROUST, les Plaisirs et les Jours, p. 148.
- ♦ 7. (Le compl. désigne un organe des sens). *Affecter d'une certaine impression, généralement vive et soudaine* (⇒ **Impressionner**). *Tout ce qui frappe les yeux, la vue* (→ **Auditoire**, cit. 3). *Bruit* (cit. 6), *chant* (cit. 1) *qui vient frapper les oreilles, l'oreille.*
- 33 Viens, reconnais la voix qui frappe ton oreille.
 RACINE, Iphigénie, I, 1.
- 34 Nous sentons toujours malgré nous, et jamais parce que nous le voulons; il nous est impossible de ne pas avoir la sensation que notre nature nous destine, quand l'objet nous frappe.
 VOLTAIRE, Dict. philosophique, Sensation.
- La variation du regard en direction, en vitesse, en durée, dépend ou de ce qui frappe et tire l'œil, ou d'un souvenir, ou d'une attente.
 VALÉRY, Suite, p. 52.
- (Le compl. désigne une personne). **FRAPPER (qqn) DE (qqch.)**, provoquer chez lui une émotion. *Frapper qqn de crainte, d'effroi* (→ **Équipée**, cit. 4), *d'épouvante, d'horreur, d'étonnement* (cit. 5), *de stupeur* (⇒ **Méduser**), *de consternation* (cit. 3). ⇒ **Saisir**.
 D'un juste étonnement je demeure frappé.
 RACINE, Esther, III, 5.
- Pour moi immobile au bout de la table et comme frappé de stupeur (...)
 Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, III.
- Absolt.** *Affecter violemment.* ⇒ **Affecter, choquer, commotionner, émouvoir**. *La mort de son frère l'a beaucoup frappé.* ⇒ **Choc** (donner un).
- Pauline, par haine, continuait à faire celle qui est inquiète, parce qu'elle voyait que ça le frappait : « Suis-je si malade ? » demanda-t-il (...)
 ARAGON, les Beaux Quartiers, I, xxvi.
- Surprendre en excitant l'imagination, l'attention* et l'intérêt* de (qqn). ⇒ **Étonner, saisir**. *Sa beauté, sa laideur, sa mauvasse mine m'a frappé* (→ **Altération**, cit. 3; **amaigrissement**, cit.). ⇒ **Sauter** (aux yeux). — *Frapper l'esprit, l'imagination* (→ **Assemblage**, cit. 23; **autosuggestion**, cit. 2). — Au p. p. *Être frappé par une vision, un spectacle* (→ **Causse**, cit. 1). *Être frappé par les qualités, le langage, l'attitude de qqn* (→ **Aptitude**, cit. 9; **facilité**, cit. 11; **écouter**, cit. 22). — *Raisonnement, vérité évidente* (cit. 3); *analogie* (cit. 3), *coïncidence, ressemblance qui frappe qqn; les images, les faits qui nous frappent* (→ **Concordance**, cit. 2; **élogner**, cit. 26; **emprunter**, cit. 16). *Cela ne m'a pas frappé* (⇒ **Remarquer**). *J'en suis frappé* (→ **Attendre**, cit. 70). — *Je suis frappé de voir... de ne pouvoir...* (→ **Dessiller**, cit. 2). ⇒ **Surpris**. — **Absolt.** *C'est une chose qui frappe.* ⇒ **Frappant**. *Rien ne frappe dans cet ouvrage, tout y est plat et terne.* ⇒ **Briller, valeur** (être mis en).
- De mes faibles attraits le Roi parut frappé.
 RACINE, Esther, I, 1.
- C'est par là que le récit d'un fait nous frappe si souvent plus que son spectacle : semblable à la réflexion sur le danger, plus effrayante que le danger même.
 RIVAROL, Littérature, Le génie et le talent.
- Il portait de grands souliers à grosses semelles; je les place en première ligne, parce qu'ils me frappèrent plus vivement encore que son habit noir fané, son pantalon usé, sa cravate lâche et son col de chemise recroquevillé.
 BALZAC, Scènes de la vie de province, 2, le Message, p. 15 (éd. 1834).
- Raoul appartenait au petit nombre d'hommes qui vous frappent au passage, qui dans un salon forment aussitôt un point lumineux où vont tous les regards.
 BALZAC, Une fille d'Ève, Pl., t. II, p. 87.
- (...) telle est l'impression générale que reçoit un voyageur après quelque séjour, impression souvent plus juste que celle d'un observateur indigène, moins frappé et moins saisi par la nouveauté des objets.
 Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 187.
- Ce qui me frappa d'abord, à mon arrivée au collège, c'est que j'étais le seul avec une blouse.
 Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, II.
- (...) la violence farouche, l'air de démençe qui frappe dans Tolstoï au même âge.
 André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III.
- On ne peut manquer en particulier d'être frappé par la présence, à l'état de traces très sensibles, de substances que la première analyse avait laissées de côté (...)
 J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXII, p. 176.
- ★ II. V. tr. indir. Donner un coup, des coups. — (Sujet n. de personne ou de chose). *Frapper à, chez, contre, sur. Frapper au but* (→ **Entre**, cit. 14). *Frapper sur l'épaule* (cit. 18) *de quelqu'un, sur quelqu'un* (→ **Estoc**, cit. 2), *sur un tambour* (→ **Charivari**, cit. 2), *sur les touches d'un piano* (→ **Clavier**, cit. 2). *La lumière, le soleil frappe sur une surface.* ⇒ **Darder** (→ **Aridité**, cit. 1). *Frapper contre un mur* (→ **Acharner**, cit. 8).
- Il battait la mesure en frappant sur la table avec sa main plate.
 J. GIONO, le Chant du monde, II, v, p. 248.
- Fig. (Sujet n. de personne; sans compl. direct). *Frapper à la tête* : s'attaquer aux plus hauts responsables. — *Frapper à la porte*, ou, **absolt**, *frapper*, pour se faire ouvrir. ⇒ **Heurter**. « *Frappez, et l'on vous ouvrira* » (→ **Demander**, cit. 15). *Frapper avant d'entrer. Entrez sans frapper. On est prié de frapper fort.*
- La mort crut, en venant, l'obliger en effet.
 Elle frappe à sa porte, elle entre, elle se montre.
 LA FONTAINE, Fables, I, 16.
- Elle vint bien des fois. Les premiers temps, elle n'osait pas et frappait à la porte avec des gestes retenus, un petit grattement de pattes de fourmi.
 Ch.-L. PHILIPPE, Bubu, VIII.
- Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant
 APOLLINAIRE, Alcools, « Le voyageur ».
- Fig. *La guerre frappe à notre porte, à nos frontières*, se manifeste tout près de chez nous, ou chez nous. *Frapper à toutes les portes* : s'adresser à tout le monde (pour obtenir une aide, un concours). *Frapper à la bonne, à la mauvasse porte* : s'adresser à la personne qui est ou n'est pas celle qu'il faut en l'occurrence. *Frapper à la porte d'un ami.* ⇒ **Recours** (avoir), **soliciter**.
- Songez que les passions approchent, et que, sitôt qu'elles frapperont à la porte, votre élève n'aura plus d'attention que pour elles.
 ROUSSEAU, Émile, III.
- **SE FRAPPER**. v. pron.
- ♦ 1. (Passif). Être frappé.
 (...) retenant et prodiguant les phrases toutes faites qui se frappent régulièrement à Paris pour donner en petite monnaie aux sots le sens des grandes idées ou des faits (...)
 BALZAC, la Femme de trente ans, Pl., t. II, p. 706.

♦ 2. (Réfl.). Se donner un coup, des coups. *Se frapper la poitrine*, en faisant ainsi le geste de s'accuser (→ *Battre sa coulpe**). — Fig. S'avouer coupable. *Se frapper le front*, en particulier, quand on vient d'avoir une idée, de trouver une solution (et aussi, fam., pour signifier à un interlocuteur qu'on le trouve insensé).

52 Cependant avec des marques de repentir, en pleurant, en expiant mes péchés d'honneur national, en me frappant la poitrine, en admirant pour pénitence le génie des sots qui gouvernent le monde, peut-être aurais-je pu ramper jusqu'à la place du baron Damas (...) CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre tombe, t. VI, p. 145.

53 Ah! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie.
A. DE MUSSET, Premières poésies, « À mon ami Édouard B. ».

♦ 3. Abstrait. Nourrir de fâcheux pressentiments, avoir un mauvais moral; s'inquiéter plus que de raison. *Il est certes malade, mais surtout il se frappe. Je comprends votre inquiétude, mais vous vous frappez trop.* ⇒ *Inquiéter* (s'). → Voir les choses en noir*.

53.1 « Ça lui passera! » se dit Henri. Il avait décidé de ne plus se frapper : les choses tournaient toujours moins mal qu'on ne pensait.

S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 261.

Par ext. S'émouvoir. *Sans se frapper* : sans se faire de souci. *Il ne s'est pas frappé pour autant!* ⇒ *Faire* (s'en faire), *soucier* (se), *tracasser* (se).

54 — Ne te frappe pas, dit Mathieu gaiement, je me débrouillerai.
SARTRE, l'Âge de raison, VII.

► **FRAPPÉ, ÊE** p. p. adj. Voir à l'article; ⇒ aussi **Frappé**, adjectif.
DÉR. *Frappage, frappant*, 1. *frappe, frappé, frappeur, frappeur*.
COMP. *Frappe-devant, surfrappe*.

FRAPPEUR, EUSE [frɑpœr, øz] n. et adj. — xv^e; de *frapper*.
(Personne) qui frappe, qui aime frapper.

Emplois spéciaux.

♦ 1. N. (Techn.). Personne chargée de frapper (les monnaies), d'estamper (le cuir, le papier).

(1858). *Frappeur de gaze* : ouvrier qui fait des dessins à jour dans la gaze, à l'emporte-pièce.

N. m. (1845). Aide-forgeron qui frappe les pièces maintenues sur l'enclume par le forgeron.

REM. Le fém. semble extrêmement rare.

♦ 2. Adj. m. (1865). *Esprits frappeurs* : esprits qui, dans les séances de spiritisme, se signalent en frappant tel ou tel nombre de coups.

1 M^{me} Hugo (...) eut peur pour les siens, pour sa fille pensive et même pour son mari, qui parlait un peu trop d'esprits frappeurs et d'apparitions nocturnes.

A. MAUROIS, Olympio, VIII, III.

♦ 3. Sports (boxe). Boxeur qui frappe fort, a du punch*. Syn. : *bloqueur, cogneur, puncheur*.

2 Patrick devenait trop dur frappeur pour eux.
Louis HÉMON, Battling Malone, in Petiot.

FRAQUÉ [frɑkɛ], **FRAQUET** [frɑkɛ] n. m. ⇒ **Fraké**.

FRASAGE [frɑzaʒ] n. m. — V. 1850; de *fraser*.

♦ Techn. Action de fraser la pâte; résultat de cette action.

FRASE [frɑz] n. f. — 1690; déverbal de *fraser*.

♦ Techn. Outil d'acier avec lequel on racle le pétrin avant le frasage.

HOM. Phrase.

FRASER [frɑzɛ] v. tr. — 1680; altér. de *fraiser*. → 1. *Fraiser*.

♦ Techn. (Boulang.). *Fraser la pâte*, la malaxer en y ajoutant la quantité d'eau et de levain nécessaire.

DÉR. *Frasage, frase*.

HOM. Phraser.

FRASIL [frɑzil] n. m. — 1810; mot canadien, probablé de 1. *frasier*.

♦ (Canada). Cristaux ou fragments de glace entraînés par le courant et flottant à la surface d'un cours d'eau; pellicule formée par la glace qui commence à prendre.

Le batelier d'hiver possède une véritable science du mouvement et de la résistance des glaces. Il leur a donné des noms. C'est (...) le frasil, quand elles ont consistance de bouillie épaisse.
Félix-Antoine SAVARD, Menaud, maître draveur.

FRASQUE [frɑsk] n. f. — 1440, « acte extravagant »; ital. *frasche* « balivernes », plur. de *frasca*, au propre « brindille ».

♦ 1. (1552). Vx (encore usité au xviii^e). Mauvaise farce, mauvais tour*.

1 Malheureux que je suis, d'avoir dessous ce masque Été sans y penser te faire cette frasque!
MOLIÈRE, l'Étourdi, III, 8.

♦ 2. (1762). Mod. Écart de conduite; infidélité. ⇒ *Équipée, escapade, extravagance, folie, fredaine*. *Des frasques de jeunesse*. On lui

pardonne toutes ses frasques (⇒ **Inconduite, libertinage**). *Il n'en est pas à sa première frasque* (Académie). *Frasque amoureuse*. — REM. Depuis le xix^e s., *frasque* a perdu le sens fort qu'il avait auparavant. Il ne s'applique plus guère qu'à des écarts que l'on juge avec indulgence.

Le proverbe dit *Il faut que jeunesse se passe*. — L'arrière-saison a aussi quel- que frasque à passer.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 2.

Dans cette dernière année, le brave Godeschal avait fait cinq ou six parties de plaisir avec Oscar en le défrayant, car il comprit qu'il fallait lâcher de la corde à ce jeune chevreau attaché. Ces frasques, comme les appelait le sévère premier clerc, aidèrent Oscar à supporter l'existence (...)

BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 711.

Ce n'est pas toi (...) qui ferais de ces frasques-là. Tu obéis à la discipline, tu es l'esclave de la consigne, tu es un homme de scrupule et de devoir, et tu ne quitterais pas ta famille pour aller voir une créature.

HUGO, les Misérables, III, III, VII.
(...) déshonorer, par des frasques que les principes ou les préjugés de la famille ne peuvent admettre, un nom respecté.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 105.
— Alors, ça, c'est le comble! Monsieur donne mon argent à des femmes. C'est moi qui paie les frasques de Monsieur.
ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XXXIV.

FRATER [frɑtɛr] n. m. — 1532; Rabelais, emploi iron. du mot lat. *frater* « frère ».

♦ 1. Vieilli. Moine, religieux illettré. — (1872). Spécialt. Frère lai employé aux travaux domestiques.

♦ 2. (1649). Vx. Garçon chirurgien (⇒ **Barbier, chirurgien**).

Mais avant de les quitter, le désolé Bartholo, frater alors, a fait rougir sa spatule (...)
BEAUMARCHAIS, Lettre sur la critique du Barbier de Séville.

(...) quand ils avaient la serviette au cou, le frater leur demandait s'ils avaient de l'argent, et qu'ils se préparaient à cracher au bassin, sinon qu'il les accommoderait en abatteurs de noix (...)

Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique MATORÉ, p. 45.

FRATERNALISTE [frɑtɛrnalist] adj. — xx^e; de *fraternel*, d'après *paternaliste*.

♦ Rare. Qui affiche de la fraternité, qui témoigne avec ostentation de relations fraternelles, d'égal à égal.

Celui-ci serra la main à un vieil ouvrier avec une affectation de rondeur fraternaliste que Sartre réprouva vivement.
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 36.

FRATERNEL, ELLE [frɑtɛrnɛl] adj. — xii^e; lat. *fraternus*, de *frater* « frère », et suff. *-el*.

♦ 1. Qui concerne les relations entre frères*, sœurs (⇒ **Sororal**) ou entre frères et sœurs*. *Amour, amitié, tendresse fraternelle* (→ Chair, cit. 13). *Affection fraternelle*. *Bonne entente, solidarité fraternelle*.

(...) si Chateaubriand a choisi de peindre l'inceste pris comme moyen du malheur de René, le ressort de l'inceste fraternel ne s'était pas imposé à lui de toute nécessité, dès l'origine (...) l'inceste fraternel n'était pas, dans sa première pensée, le sujet de René.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 262.

Elle (Henriette Renan) avait imaginé que ce frère chéri (...) se contenterait du bonheur de vivre avec elle (...) L'amour le voulait autrement (...) Henriette, courageusement, se soumit, mais sans que sa fraternelle jalousie pût s'accommoder tout à fait de son sacrifice.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 407.

Spécialt (à l'exclusion des relations entre sœurs) :

L'astre des jours et celui des nuits distribuent tour à tour au blé des influences fraternelles et sororiales (*sic*).

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Harmonies, I, Tabl. gén.

♦ 2. (V. 1361). Propre à des êtres qui se traitent en frères. ⇒ **Affectueux, amical** (→ aussi Fraternité, 2. et 3.; frère, 2. et 3.). *Camarades d'enfance liés par une amitié fraternelle*. *Union fraternelle* (→ Édifier, cit. 12; évoquer, cit. 13). *Effusion fraternelle* (→ Ecorché, cit. 10). « *Baiser* (cit. 1) *d'amour fraternel* » (La Fontaine). *Amour fraternel entre membres d'une communauté* (cit. 3), *entre les hommes*. — (V. 1190). Spécialt. Qu'inspire la charité envers le prochain. *Dans le malheur, il m'a tendu une main fraternelle*. ⇒ **Charitable, cordial, généreux, secourable, sympathique**. *Un cœur fraternel* (→ Fraternité, cit. 6).

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle (...)
BOILEAU, le Lutrin, I.

Et tes pieds s'endorment dans mes mains fraternelles.
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spléen et idéal, « Le balcon ».
Que le geste de ce rude Samaritain est attentif, délicat, fraternel! Quel moyen de résister tout à fait à cette tendresse inconnue?

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, p. 162.

Le beau visage, que je distingue à peine, est affectueux, vraiment fraternel. Moi qui n'ai pas eu de frère, je comprends soudain ce que pourrait être un frère. Un frère aîné, paternel.

G. DUHAMEL, Salavin, Journal, 18 déc.

(Personnes). Qui se conduit comme un frère (envers qq). *Il s'est montré très fraternel avec moi*.

Relig. *Charité fraternelle* : charité envers son prochain. *Correction fraternelle* : « réprimande douce, secrète, et dictée par l'esprit de charité qu'on doit à des frères » (Litttré).

L'Église (...) nous enseigne à les prier (*les saints*) dans ce même esprit de charité, et selon cet ordre de société fraternelle, qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre (...)

BOSSUET, Exposition de la doctrine catholique, IV.

9 Vous verrez dans mon discours un petit mot de correction fraternelle pour ce gentilhomme qui était présent, et qui, à ce que je crois, l'aura sentie (...)
D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, 2 janv. 1769.

DÉR. Fraternaliste, fraternellement. — Voir aussi **Fraterniser**.
COMP. Confraternel.

FRATERNELLEMENT [fratɛrnɛlmɑ̃] adv. — V. 1340; de *fraternel*.

♦ 1. D'une manière fraternelle. *Partager fraternellement avec des camarades.*

Ils se serrèrent la main, fraternellement. Puis, après un dernier geste amical, Antoine referma doucement la porte.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 106.

♦ 2. (xx^e). En association fraternelle. *S'unir fraternellement.*

FRATERNISATION [fratɛrnizasjɔ̃] n. f. — 1792; de *fraterniser*.

♦ Action de fraterniser. *Fraternisation de soldats ennemis, d'adversaires.* ⇒ **Réconciliation**. — Spécial (dans le contexte des événements qui précéderent l'accession de l'Algérie à l'indépendance) :

1 Les Algériens donnent, en ce moment, le spectacle magnifique d'une immense fraternisation qui offre une base psychologique et morale aux accords et aux arrangements de demain, base infiniment meilleure que les combats et les embuscades.
F. MAURICAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 56.

2 Je dis seulement :
— C'est le général de Gaulle qui fera la paix en Algérie (...) J'avais pensé à ce qu'on appelait alors « la paix des braves », et à la fraternisation dont je ne sais encore aujourd'hui, dans quelle mesure elle fut sincère ou truquée.
MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 200.

FRATERNISER [fratɛrnize] v. intr. — 1548; du rad. de *fraternel*.

♦ Faire acte de fraternité (2.), de réconciliation, de sympathie ou de solidarité. *Fraterniser avec quelqu'un.* ⇒ **Entendre** (s'). *Ils fraternisent ensemble* : ils se manifestent des sentiments mutuels d'amitié.

1 Il fallait être unis, s'aider, fraterniser. SAINT-SIMON, XI, 143, in HATZFELD.
2 Cérizet fraternisa bientôt avec les ouvriers de Cointet, attiré vers eux par la puissance de la veste, de la blouse, enfin par l'esprit de corps.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 894.
3 Des villes éloignées, des provinces, naguère divisées encore par les vieilles rivalités, allaient en quelque sorte au-devant les unes des autres, se donnaient la main, et fraternisaient. MICHELET, Histoire de la Révolution franç., III, v.

(...) un musée étranger est une communion internationale, où deux peuples, s'observant et s'étudiant plus à l'aise, se pénètrent mutuellement, et fraternisent sans discussion. BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon 1846, Aux Bourgeois.

5 De même qu'il fraternisait avec Béranger (sa foi catholique à part), Chateaubriand fraternisait avec Carrel (sa foi monarchique à part) [...]

SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, t. I, p. 239.
6 Quand la mère vivait, et que le père était en possession de son intelligence, le ménage arrivait à gouverner ce monde intraitable, à faire à peu près fraterniser ensemble les jalousies, les antipathies, les haines de ces naturels hostiles.

Ed. de GONCOURT, les Frères Zemganno, XVII.

Spécial (en parlant de soldats). Refuser de se battre et faire cause commune avec l'adversaire, ou des civils.

CONTR. Brouiller (se), battre (se), détester (se), disputer (se), haïr (se).
DÉR. Fraternalisation.

FRATERNITAIRE [fratɛrnitɛr] adj. et n. — 1855, Baudelaire; « membre d'une secte », 1842; de *fraternité*, d'après *humanitaire*.

♦ Vx. Relatif à la fraternité humaine.

FRATERNITÉ [fratɛrnite] n. f. — V. 1140, *fraternited*; lat. *fraternitas*, de *fraternus*. ⇒ **Fraternel**.

♦ 1. (1690). Rare. Parenté*, lien de sang entre frères et sœurs. — Par ext. Lien fraternel affectif.

1 Vous avez beau le renoncer pour votre frère, la renoncer pour votre sœur, vous ne détruisez pas la fraternité qui est entre vous. LITTRÉ, Dict., art *Fraternité*.

2 Ah! c'avait toujours été une souffrance, de l'aimer tant, ce grand frère, et de n'avoir jamais trouvé rien à lui dire, rien qui pût faire tomber une bonne fois ces cloisons que la vie, que leurs natures, que leur fraternité peut-être, élevaient entre eux!
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 81.

♦ 2. (v. 1206). Lien existant entre les hommes considérés comme membres de la famille humaine; sentiment profond de ce lien. ⇒ **Amour** (du prochain), **charité**, **entente**, **solidarité**; **frère** (2.). → **Aurore**, cit. 28; **espérance**, cit. 14; **exalter**, cit. 16. **Altruisme et fraternité**. *La fraternité humaine* (→ **Bord**, cit. 26; **coudoiment**, cit. 2). *Fraternité entre concitoyens* (cit. 2). *Fraternité étroite* (→ **Classe**, cit. 8). *Les liens, les nœuds de la fraternité* (→ **Fédération**, cit. 4). *Élan de fraternité* (→ **Conquête**, cit. 2). *Fraternité universelle*. — *Arbres de fraternité*, plantés pendant la Révolution. *La fête de la fraternité*. — *Salut et fraternité!*, formule de salut révolutionnaire (→ **Faux**, cit. 57). *Liberté, égalité, fraternité*, devise de la République française.

3 Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant tous naître d'un seul (...)
BOSSUET, Politique..., I, t. 3.

4 La liberté générale bannira du monde entier les absurdes oppressions qui acca-

blent les hommes et fera naître une fraternité universelle, sans laquelle tous les avantages publics et individuels sont si précaires.

MIRABEAU, Collection, t. II, p. 26, in LITTRÉ.

Ils s'accordent dans le sentiment de la fraternité humaine. Ce sentiment, né avec l'homme, avec le monde, commun à toute société, n'en a pas moins été étendu, approfondi par le Christianisme. À son tour, la Révolution, fille du Christianisme, l'a enseignée pour le monde, pour toute race, toute religion qu'éclaire le soleil.

MICHELET, Histoire de la Révolution franç., Introd., II.

6 Fraternité! Fraternité! ce n'est pas assez de redire le mot (...) il faut, pour que le monde nous vienne, comme il fit d'abord, qu'il nous voie un cœur fraternel. C'est la fraternité de l'amour qui le gagnera, et non celle de la guillotine.

MICHELET, Histoire de la Révolution franç., Préface de 1847.

7 Bien mourir, c'est mourir comme Léonidas pour la patrie, comme Socrate pour la raison, comme Jésus pour la fraternité.

HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Contempl. suprême, III.

8 La fraternité est une des plus belles inventions de l'hypocrisie sociale. On crie contre les jésuites. Ô candeur! nous en sommes tous!

FLAUBERT, Correspondance, 385, 22 avril 1853.

9 La fraternité (...) n'est pas (...) inscrite au fronton de la Déclaration des droits. Ce n'est, en effet, qu'un devoir et non « un principe » (...) Le sentiment de fraternité s'est élargi; il tend à unir, sans distinction, les peuples que la politique ou la religion séparait (...). D'après Mercier, c'est Chamfort qui aurait traduit : *Fraternité, ou la Mort* par : *sois mon frère ou je te tue*. Il disait : *La fraternité de ces gens-là est celle de Cain et d'Abel*. Inutile de dire qu'il savait qu'il faisait un contresens.

BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. IX, p. 667-668.

10 On peut condamner le communisme russe, avoir horreur des méthodes que les chefs y emploient pour se maintenir au pouvoir et éliminer leurs adversaires : cela n'empêchera pas d'éprouver un profond respect pour les sentiments de fraternité vraie qui existent dans des masses laborieuses acharnées à une tâche qu'elles croient grande, sentiments qui sont plus valables que l'égoïsme de tant de nos bourgeois enfermés dans leurs certitudes « spirituelles ».

DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 192.

♦ 3. Lien particulier établissant des rapport fraternels. ⇒ **Camaraderie**, **confraternité**, **solidarité**. *La fraternité entre deux nations.* ⇒ **Entente** (→ **Base**, cit. 13). *La fraternité d'un être cher* (→ **Expier**, cit. 7). — Par ext. *Fraternité d'esprit, de sentiments.* ⇒ **Communium**, **harmonie**.

11 Prier ensemble, dans quelque langue, dans quelque rite que ce soit, c'est la plus touchante fraternité d'espérance et de sympathie que les hommes puissent contracter sur cette terre.
M^{me} DE STAEL, Corinne, X, v.

Fraternité de : lien créé par (qqch.). — (1764). *Fraternité d'armes* : lien existant entre compagnons d'armes, entre personnes, nations qui ont combattu ensemble ou pour la même cause.

L'alliance, les dons, la fraternité d'armes, N'auraient-ils donc servi qu'au malheur de tous deux? VOLTAIRE, Olympe, I, 5.

12 ♦ 4. (xx^e; de l'angl. *fraternity*). Nom de certaines communautés religieuses ou laïques.

CONTR. Désunion, hostilité, inimitié.

DÉR. Fraternalité.

COMP. Confraternité.

FRATICELLES [fratisɛl] n. m. pl. — 1758; ital. *fraticelli*, plur. de *fraticello*, dimin. de *frate* « frère; moine ».

♦ Hist. relig. Moine inspiré par le franciscanisme*, se réclamant de la pauvreté au nom du Christ, souvent hostile à l'institution de l'Église (du XIII^e au XVI^e siècle). *De nombreux fraticelles, en rébellion contre l'Église et la papauté, furent condamnés comme hérétiques. Fraticelles et bégards.*

1. **FRATRICIDE** [fratrisid] n. m. — xv^e; *fratricide*, v. 1170, rare jusqu'au xviii^e; bas lat. *fratricidium* de *frater* « frère » et *cædere* « tuer ».

♦ Meurtre d'un frère, d'une sœur (⇒ **Assassinat**, **meurtre**). *Être accusé de fratricide. Le fratricide commis par Cain.*

REM. Le mot ■ été critiqué au xvii^e s. : « Ceux qui disent fratricide parlent mal et composent un mot qui n'est pas français » écrit Vaugelas (REM., t. II, p. 513 in Littré). On lit dans les *Remarques sur Vaugelas* que « ce mot (...) n'a point eu assez de voix pour être reçu » dans la Première éd. de l'Académie, mais on trouve *fratricide* dans Furetière et les deux acceptions dans les dict. du xviii^e s. : « Pourquoï ne dirait-on pas *fratricide*, comme on dit homicide, suicide, etc. » (Trévoux).

Pierre Calas, accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable, si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres (...)

VOLTAIRE, Lettres, À Thiroux de Crosne, 2245, 30 janv. 1763.

2. **FRATRICIDE** [fratrisid] n. et adj. — V. 1450; lat. *fratricida*, de *frater* et *cædere* « tuer ».

♦ 1. N. Personne qui tue son frère ou sa sœur (⇒ **Assassin**, **meurtrier**). — REM. *Sorricide*, enregistré par Littré, est inusité.

Romulus qui fut allié
D'une louve fut fratricide;
Horace fut sorricide.

2 SCARRON, Poésies diverses, Œ., t. VII, p. 147, in LITTRÉ, Dict., art *Sorricide*. Il est étonnant, disent les critiques, que Dieu pardonne (...) à Caïn (...) Il est étonnant qu'il protège un assassin, un fratricide (...)

VOLTAIRE, la Bible enfin expliquée, Genèse.

Adj. *Un roi, un tyran fratricide. Arme fratricide.*

(...) c'est l'orgueil qui arma Caïn de la massue fratricide (...)

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, II, 1.

♦ **2.** Adj. (1871). Qui conduit à s'entretenir des hommes d'une même communauté (compatriotes, compagnons d'armes, etc.). *Combat, lutte, haine, guerre fratricide.*

4 Deux banderas, à la suite de certains troubles sanglants à Madrid et dans le Nord, venaient d'être embarquées, l'une à Melilla, l'autre à Ceuta, pour Carthagène, prêtes à intervenir au service du Roi. On avait choisi, naturellement, les unités où la proportion des étrangers était la moins forte. Officiers et soldats répugnaient à cette besogne qui pouvait devenir fratricide. P. MAC ORLAN, la Bandera, VIII.

FRATRIE [fratri] n. f. — V. 1970; dér. sav. du lat. *frater* «frère».

♦ Didact., démogr., ethnol. Ensemble des frères et sœurs de la même famille.

Plaine de décision et régentant allègrement la fratrie quand elle a l'occasion de prendre le relais. Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 31.

FRAUDATOIRE [frɔdatwar] adj. — 1930; de *frauder*, et *-atoire*, d'après le lat. *fraudatorius* «qui concerne les friponneries», de *fraudare*. → *Frauder*.

♦ Didact. Qui procède de la fraude. *Manœuvres fraudatoires.*

FRAUDE [frɔd] n. f. — V. 1283; *fraulde*, 1255, du lat. class. *fraus*, *fraudis* «ruse, tromperie».

♦ **1.** (La fraude). Vieilli. Action faite de mauvaise foi dans le but de tromper. ⇒ *Artifice, gabegie* (vx), *ruse, supercherie, tromperie* (→ *Calomnie*, cit. 2; *finesse*, cit. 9). *Qui tient de la fraude.* ⇒ *Fraudatoire. Fraude adroite, habile, subtile. Machiner des fraudes* (→ *Fabriquer*, cit. 12). *User de fraude. Enlever qqch., dépouiller qqn par fraude, par la fraude* (⇒ *Soustraire, spolier, usurper*). *Obtenir, surprendre un secret par fraude.* ⇒ *Dissimulation, hypocrisie. Combattre, poursuivre la fraude. Prince ennemi* (cit. 14) *de la fraude.*

♦ **2.** (1690, Furetière). Dr. et cour. (*Une, des fraudes*).

Ⓐ Dr. civ. Acte accompli dans l'intention de porter atteinte aux droits, aux intérêts d'autrui (créanciers, héritiers, etc.). ⇒ *Capitation, dol, escroquerie, manœuvre, stellionat, supposition*, et aussi *délit* (III.), *faute* (2.). *Fraude commise en vue de s'approprier le bien d'autrui. Action du créancier* (cit. 1) *en révocation des actes faits en fraude de ses droits par le débiteur.* ⇒ *Paulienne* (action). *Fraude collusoire.* ⇒ *Collusion. Fraude dirigée contre un concurrent.* ⇒ *Concurrence* (déloyale, frauduleuse, illicite). *Loi du 13 avril 1932 réprimant la fraude en matière de divorce. Fraude du mari dans l'administration de la communauté.*

1 Si la séparation (*de biens*) a été prononcée en fraude de leurs droits, ils (*les créanciers*) peuvent se pourvoir contre elle par voie de tierce opposition. Code civil, art. 1447.

Fraude à la loi : acte juridique accompli dans le but d'échapper à l'application de la loi.

2 On doit rapprocher de ces conventions (*d'objet illicite ou immoral*) celles par lesquelles les parties se proposent de faire échec à une règle d'ordre public par un moyen juridique en lui-même licite. On dit en pareil cas qu'il y a *fraude à la loi*. Cette notion de fraude à la loi, dont le droit international a fait largement application, est d'une portée difficile à délimiter. D'une part, en effet, il est toujours permis d'employer les formes juridiques pour se placer dans la situation la plus favorable à ses intérêts, d'autre part, le droit ne peut tolérer l'immoralité de conventions uniquement destinées à échapper à l'application des lois impératives. M. PLANIOL, Traité élémentaire de droit civil, t. II, p. 398.

Ⓑ Dr. pén. (*La fraude; une fraude*). Mauvaise foi; tromperie*. «*La fraude est un élément constitutif du vol*» (Capitant). *Par fraude ou par violence* (→ *Enlever*, cit. 27). *Détournement* de mineurs sans fraude ni violence. Banqueroutes, escroqueries et autres espèces de fraudes*, titre d'une section du *Code Pénal* (III., II., II.).

Ⓒ (1682). Tromperie ou falsification punie par la loi. *Fraude aux jeux.* ⇒ *Tricherie. Fraude aux examens, dans les examens et les concours.* — *Fraude électorale* (Code Pénal, art. 111-113).

3 (...) les journaux retentirent du procès de Georges d'Estourny, condamné pour de constantes fraudes au jeu par la police correctionnelle. BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 381.

4 Toute fraude commise dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'État, constitue un délit. Loi du 23 déc. 1901, art. 1^{er}.

Ⓓ Spécialt. *Fraude dans la vente des marchandises.* ⇒ *Contrefaçon, falsification* (cit. 2). → *Égalitaire*, cit. 2. *La loi du 1^{er} août 1905 codifie la répression des fraudes. Brigade des fraudes. Décret du 22 janvier 1919, organisant le service de la recherche et de la constatation des fraudes. Législations spéciales contre la fraude sur les produits de laiterie, les boissons alcooliques, les conserves, les produits chimiques, pharmaceutiques.* — *Loi du 9 février 1895 sur la fraude en matière artistique.*

5 Pour sauver la maison de commerce (...) on dut recourir à l'alcool de grain et le mélanger à l'alcool de vin. M. Pommerel se résigna à cette fraude sur laquelle tout le monde se taisait. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 13.

Ⓔ Dr. mar. *Fraude commise par le patron d'un navire.* ⇒ *Baraterie* (frauduleuse).

Ⓕ Dr. fisc. Acte ou abstention qui met obstacle à l'application normale de la foi fiscale (non déclaration, dissimulation...). *Fraude à l'impôt* ou (plus cour.) *fraude fiscale.* — Spécialt. *Fraude à la douane.*

Il faut que l'imposition soit si bien proportionnée que l'embaras de la fraude en dégage le profit. ROUSSEAU, in P. LAROUSSE.

(...) *la fraude à l'impôt*, qui aboutit à répartir les charges publiques entre des contribuables moins nombreux et fausse toute l'application des lois fiscales. L. TROTABAS, Précis de législation financière, p. 290.

♦ **3.** Loc. *Par fraude. Entrer par fraude, sans billet, dans un théâtre, un cinéma.* ⇒ *Resquille* (fam.); et aussi *grivèlerie*.

(...) ma contravention en chemin de fer, entre Blois et Orléans (...) Pris avec un coupon de retour largement périmé. Intention certaine de fraude.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVII, p. 234.

Loc. adv. **EN FRAUDE**, par un acte qui constitue une fraude. ⇒ **Frauduleusement.** *Être, se trouver en fraude dans un pays. Passer du tabac, de l'or, des devises en fraude. Produit qui passe la frontière en fraude. Fabriquer* (cit. 4) *un produit en fraude.* — (1690, Furetière). Fig. ⇒ *Cachette* (en), *secrètement*.

Barrès, introduisant en fraude, grâce à une foule d'astuces, une partie de l'hérésie au sein même de l'Église officielle (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXII, p. 238.

Vx. *En fraude de* : en contrevenant à. → ci-dessus, cit. 1.

CONTR. *Droiture, foi* (bonne foi), *honnêteté, loyauté, probité, scrupule.*

FRAUDER [frɔde] v. tr. et intr. — V. 1330; lat. *fraudare*, de *fraus*, *fraudis*. → *Fraude*.

★ **I.** V. tr. ♦ **1.** Vx. Tromper, abuser (quelqu'un).

Certes que tu es le plus cruel amant Qui onques fut, d'ainsi m'avoir fraudée. Clément MAROT, Épîtres, 1.

Commettre une fraude au détriment de (qqn). *Frauder ses créanciers, ses associés.* ⇒ *Frustrer*.

Nous fraudons notre prochain de son bien, si nous lui dénonçons les offices auxquels nous lui sommes tenus.

CALVIN, Institution de la religion chrétienne, III, in HUGUET.

Ce marquis (*met son honneur*) à savoir frauder ses créanciers (...)

BOILEAU, Satires, XI.

♦ **2.** Mod. (le compl. désigne une personne morale). *Frauder la loi. Frauder l'État, l'administration, la douane, le fisc, l'enregistrement*, en faisant des dissimulations frauduleuses*. ⇒ *Voler*.

(...) l'homme qui fraude l'État pour ne pas écorner le patrimoine des siens ou fait embusquer ses enfants pour les soustraire à la mort, ne fait-il pas preuve au plus haut point du sentiment de famille?

Julien BENDA, la Trahison des clercs, Préface de la nouvelle éd., p. 30.

Remarquez qu'à des degrés différents nous sommes tous en état de conflit (...)

Nous sommes honnêtes et nous fraudons la douane (...)

A. MAUROIS, le Cercle de famille, II, XVII.

♦ **3.** Éluder le paiement (d'un droit, d'un impôt...). *Frauder les droits de douane. Frauder l'impôt.*

(...) il est notoire qu'on fraude tous les jours la dime ecclésiastique, et il n'est pas à présumer qu'on fraude la dime du roi, pour peu que les officiers y veuillent tenir la main (...)

VAUBAN, Projet d'une dime royale, p. 55.

Je n'en suis pas fâché : mais je suis au désespoir d'avoir contribué à frauder les droits du Prince.

RESTIF DE LA BRETONNE, la Vie de mon père, p. 75.

♦ **4.** Vx. Faire passer en fraude, en contrebande. *Frauder du tabac. Au p. p. Des marchandises fraudées* (Hatzfeld).

♦ **5.** Rare. Falsifier* par une fraude.

Que de tentatives inutiles, d'expériences manquées, et les machines que ses serviteurs détraquaient, et les engrais chimiques que fraudait le commerce!

ZOLA, la Terre, II, I.

★ **II.** V. intr. Commettre une fraude, des fraudes. *Frauder dans, à un examen. Frauder sur le poids d'une marchandise* (→ *Exploiter*, cit. 10).

DÉR. *Fraudatoire, fraudeur.*

FRAUDEUR, EUSE [frɔdœr, øz] n. — 1370; adj. «frauduleux», 1340; de *frauder*.

♦ Personne qui fraude. *Les fraudeurs de l'impôt.* ⇒ (fam.) *Resquilleur. Une fraudeuse habile. Les fraudeurs et falsificateurs.* → *Fantaisie*, cit. 12.

(...) la contrebande des nuits (...) métier de solitude et de rêve où l'âme des naïfs et très pardonnables fraudeurs grandissait inconsciemment en contemplation du ciel et des ténèbres animées d'étoiles (...)

LOTTI, Ramuncho, I, X.

FRAUDULEUSEMENT [frɔdyløzmã] adv. — V. 1398; de *frauduleux*.

♦ Avec intention frauduleuse, en fraude (→ *Banqueroutier*, cit. 2; *but*, cit. 21). *Marchandises introduites frauduleusement dans un pays.*

(...) l'inspiration qui se peut dire infernale et satanique (...) ne se produit ailleurs (*chez Chateaubriand*) qu'à demi voilée et comme dans un faux jour, en se mêlant frauduleusement à un rayon d'en haut.

SAINT-EUVE, Chateaubriand..., t. I, p. 199.

CONTR. Honnêtement, légalement.

FRAUDULEUX, EUSE [frɔdylø, øz] adj. — V. 1361; bas lat. jur. *fraudulosus*, de *fraus*, *fraudis*. → Fraude.

♦ 1. Vx. Qui emploie la fraude.

Spécialt. *Banqueroutier** (cit. 2) *frauduleux*, coupable de banqueroute* *frauduleuse* (→ *Banqueroute*, cit. 3).

♦ 2. Entaché de fraude. *Conseils frauduleux* (vieilli). — Mod. Dr. *Acte, marché frauduleux. Convention, entente secrète et frauduleuse.* ⇒ *Subreptice. Déclaration frauduleuse. Opération, spéculation frauduleuse. Manœuvres frauduleuses. Banqueroute*, baraterie, concurrence*, naturalisation frauduleuse. Commerce, trafic frauduleux.*

♦ 3. *Intention frauduleuse* : intention de fraude. ⇒ **Faux** (cit. 53).

♦ 4. Modifié ou fabriqué dans l'intention de tromper (⇒ **Faux**; **faussaire**), par fraude. ⇒ **Falsifié. Textes frauduleux** (Académie). ⇒ **Apocryphe**.

1 Les mémoires frauduleux imprimés depuis peu sous le nom de madame de Maintenon sont remplis de pareilles absurdités.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Histoire, III.

2 (...) mais il avait tellement besoin de cette interprétation frauduleuse de la vérité qu'il était admissible qu'il en eût fait une vérité.

Edmond JALOUX, les Visiteurs, IV.

CONTR. Franc, honnête, légal. — Exact.

DÉR. *Frauduleusement*.

FRAXINE [fraksin] n. f. — 1872; xvi^e, « frêne »; lat. *fraxinus*. → Frêne.

♦ Vx. Extrait de l'écorce de frêne.

FRAXINÉES [fraksine] n. f. pl. — xix^e; du lat. *fraxinus* (→ *Fraxine*), et *-ées*.

♦ Bot. Groupe de la famille des oléacées (ou oléinées) ayant pour type le genre frêne. — Au sing. *Une fraxinée*.

FRAXINELLE [fraksinel] n. f. — 1561, in D. D. L.; var. *frassinelle*; lat. bot. *fraxinella*, de *fraxinus* « frêne ».

♦ Régional. Dictame (I., 2.).

FRAXINUS [fraksinus] n. m. — 1872; lat. sc.; mot lat. class. « frêne ».

♦ Bot. Frêne (n. sc. de l'espèce).

FRAYAGE [frɛjaʒ] n. m. — Av. 1946; de 1. *frayer*, pour traduire l'all. *Bahnung*.

♦ **Physiol.** Phénomène consistant dans le fait que le passage d'un flux nerveux dans les conducteurs devient plus facile en se répétant. **Psychan.** « Terme utilisé par Freud lorsqu'il donne un modèle neurologique du fonctionnement de l'appareil psychique (1895) : l'excitation, dans son passage d'un neurone à un autre, doit vaincre une certaine résistance; lorsqu'un tel passage entraîne une diminution permanente de cette résistance, on dit qu'il y a frayage : l'excitation choisira la voie frayée de préférence à celle qui ne l'est pas » (Laplanche et Pontalis).

FRAYANT, ANTE [frɛjã, ãt] p. prés. et adj. — 1668; de 2. *frayer*.

♦ Vx. Qui cause des frais. ⇒ **Coûteux**.

L'un alléguait que l'héritage était frayant et rude (...)

LA FONTAINE, Fables, VI, 4.

FRAYE [frɛj] n. f. — Déb. xx^e; déverbal de 1. *frayer*.

Technique.

♦ 1. Rainure creusée près du dos de la lame d'un couteau pliant.

♦ 2. (1962). Dégradation importante des chaussées produite par le passage des véhicules.

FRAYEMENT [frɛjmã] n. m. — V. 1560, Paré, « frottement »; *froïement*, xiv^e; de 1. *frayer*.

♦ **Vétér.** Inflammation cutanée, érythème* causé par le frottement. *Frayment aux ars**, *aux cuisses d'un cheval*.

1. FRAYER [frɛje] v. tr. et intr. — Conjug. *payer*. — xiv^e; *fraier*, xiii^e; *freier*, v. 1155; du lat. *fricare* « frotter » (→ *Frication*, p.-é. (Guiraud) avec infl. de *fraier* « fragmenter »).

★ I. V. tr. ♦ 1. Vx. *Frotter**. — (V. 1354). Spécialt. Vén. *Cerf qui fraye sa tête*, qui frotte son bois contre les arbres pour en faire tomber la peau (⇒ **Frayoir**).

(1606). Excorier, écorcher par frottement. — Au p. p. *Cheval frayé aux ars** (⇒ **Frayment**).

(1757). Techn. *Frayer une monnaie*, la rogner* en imitant l'usure. (1803). *Frayer une lame*, la frotter à l'émeri pour effacer les raies laissées par la meule. *Creuser une rainure près du dos* (de la lame d'un couteau pliant; ⇒ **Frayer**).

♦ 2. (V. 1360). Mod. et cour. *Tracer** (un chemin) par le passage (étym., par le frottement des pieds au sol). *Frayer un sentier*. — Au p. p. *Sentier frayé*. — Par ext. *Route peu frayée*, peu fréquentée*.

Au bout de quelque temps, ils quittèrent, sans s'en apercevoir, le sentier frayé dans lequel ils avaient marché jusqu'alors, et ils se trouvèrent dans un labyrinthe d'arbres, de lianes et de roches, qui n'avait plus d'issue.

BERNARD DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 37.

C'était, je crois, le soir de la Saint-Barthélemy. À travers les bois, par des routes peu frayées, son petit cheval volait comme au sabbat.

NEURAL, les Filles du feu, Sylvic, VII.

(1690, Furetière). *Cour. Ouvrir**, *pratiquer** (un chemin) en écartant les obstacles. *Frayer la route à quelqu'un en marchant devant lui* (cit. 5). — Pron. (réfl. indirect). *Se frayer un chemin dans un bois, un fourré, à coups de hache, de machette, d'épée* (→ *Épouvante*, cit. 3). *Se frayer un chemin dans la foule, à travers la foule, parmi la foule* (→ *Applaudissement*, cit. 8). *Jouer des coudes* (cit. 9), *bousculer les gens pour se frayer un passage. Il eut de la peine à se frayer un chemin* (cit. 8) *jusqu'à la sortie*.

Comme les conquérants de l'Amérique, César était souvent obligé de se frayer une route la hache à la main, de jeter des ponts sur les marais (...)

MICHELET, Hist. de France, I, II.

(...) un homme encore jeune (...) se frayait un passage parmi les banquettes, au travers des spectateurs, se dirigeant vers le passage de l'entrée (...)

Ed. DE GONCOURT, les Frères Zemganno, LXVII.

Il fallait suivre René qui se dirigeait avec sûreté entre les pins et les arbrisseaux, écartant les branches pour lui frayer passage.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 388.

(Sujet n. de chose). *Rivière, route qui se fraye un chemin dans la nature* (→ **Cœur**, cit. 23).

(...) une fissure à peine visible, qui, partant du toit de la façade, se frayait une route en zigzag à travers le mur (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles extraordinaires, « Chute de la Maison Usher ».

(xvi^e). **Fig.** *Frayer la voie**, *le chemin** à *quelqu'un* : lever les obstacles, aplanir les difficultés en allant de l'avant, en donnant l'exemple. ⇒ **Préparer, tracer. Chateaubriand a frayé la voie aux romantiques** (⇒ **Devancier, pionnier, précurseur**). — Par ext. *Ce livre a frayé les voies de la psychologie moderne*.

Elle (*la raison*) ne nous est donnée que pour nous frayer le chemin à la foi.

MASSILLON, Petit carême, Vérité de la religion.

L'on a longtemps admis qu'il existait une critique préventive, créatrice (...) propre à frayer les voies au drame et au poème, à les guider, à leur offrir un milieu favorable.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 51.

Pron. (réfl. ind.). **Littér.** *Se frayer le, un chemin* : se ménager un accès en triomphant des obstacles. *Se frayer le chemin à une dignité* (Académie). *Se frayer le chemin des honneurs*.

(...) avec quels aveugles tâtonnements, quelles incertitudes laborieuses, quelles anhélation pénibles la volonté du peintre se fraye sa route à travers les obstacles.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 297.

La vérité qu'on met dans les mots ne se fraye pas son chemin directement, n'est pas douée d'une évidence irrésistible.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IV, p. 18.

★ II. V. intr. ♦ 1. (1307). Déposer ses œufs*, en parlant de la femelle du poisson (qui frotte souvent son ventre contre le sable pour faciliter l'émission). ⇒ **Aleviner**. — (V. 1560, Paré). Par ext. *Féconder** ces œufs (en parlant du mâle). ⇒ **Frai. Poisson qui remonte les cours d'eau pour frayer** (⇒ **Remonte**).

Les poissons fraient et produisent avant que d'avoir pris le quart, ou même la huitième partie de leur accroissement (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le cerf, in Œ., t. II, p. 517.

♦ 2. (Fin xvii^e). **Fig.** *Frayer avec qq. frayer ensemble* : avoir des relations familières et suivies. ⇒ **Fréquenter. Ces deux hommes ne frayent pas ensemble** (Académie). — REM. De nos jours, *frayer* avec a généralement une nuance péjorative ou condescendante. *Il ne veut pas frayer avec ces gens-là. Ne vous commettez* pas en frayant avec eux*.

Cette cabale (*de Meudon*) frayait avec celle des seigneurs.

SAINT-SIMON, Mémoires, 238, 169.

Elle allait croire qu'il frayait avec les gens du commun.

FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, v.

Du reste, il frayait peu avec ses collègues, qu'il honorait d'une considération relative mêlée d'une pointe de méfiance (...)

COURTELIN, le Train de 8 h 47, I, v.

Le rabbin me fait d'amères doléances sur la fierté des rivaux de la rue proche, qui ne veulent jamais consentir à contracter mariage, ni même à frayer avec ses paroissiens.

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), III, XII.

16 Les deux fils du docteur Leenhardt étaient ceux avec qui je frayais le plus.
GIDE, Si le grain ne meurt, I, iv, p. 109.
(Déb. xx^e). Absolt. Se lier. *Il est timide et ne fraye pas facilement.*

► **FRAYÉ, ÉE** p. p. adj. (Voir ci-dessus à l'article).

DÉR. Frai, fraie, fraying, fraye, frayement, frayère, frayoir, frayure.
HOM. 2. Frayer.

2. FRAYER [fræje] v. intr. — 1359; *fraier* ou *freier*, 1260; de l'anc. franç. *frait, fret* «dépense, frais».

♦ Vx. Faire des frais*, dépenser. — REM. Ce verbe est donné comme transitif par Furetière (1690).

DÉR. Frayant.
COMP. Défrayer.
HOM. 1. Frayer.

FRAYÈRE [fræjeʁ] n. f. — 1819, Boiste; de 1. *frayer*.

♦ Techn. Lieu où les poissons frayent. *Frayère naturelle, artificielle. Pêcher sur les frayères* (→ Foëne, cit.).

FRAYEUR [fræjeœʁ] n. f. — 1460; *freor*, v. 1160; *freiur*, v. 1138; par attraction de *effrayer*; du lat. *fragor* «bruit», puis «peur».

♦ Peur très vive, généralement passagère et provoquée par un danger réel ou supposé. *Cri de frayeur*. ⇒ **Affolement, effroi, épouvante, peur**. *Être saisi de frayeur à l'approche d'un danger* (→ Centurion, cit. 1), *d'un spectacle horrible* (→ Aspect, cit. 2). *La frayeur de la mort; la frayeur d'avouer la vérité*. ⇒ **Terreur**. *Trembler, balbutier, être blanc de frayeur*. ⇒ **Émotion**. *La frayeur s'empara de lui, le glaça* jusqu'aux os. Frayeur infantine* (→ Écheveau, cit. 6); *frayeurs injustifiées* (→ Bannir, cit. 11), *instinctives. Avoir la frayeur des insectes, des rats. Calmer les frayeurs de quelqu'un*. ⇒ **Appréhension, crainte**. *Vivre dans de continuelles frayeurs*. ⇒ **Alarme, alerte, transe**. *Causer de la frayeur*. ⇒ **Effrayer**. *Le voilà remis de sa frayeur* (→ Avoir, cit. 10). — Loc. Vx. *Faire frayeur*: faire peur. «*La longueur de nos réponses fait frayeur*» (M^{me} de Sévigné).

1 Et lors une frayeur va nos coeurs assaillant,
Le poil nous dresse au chef, et du front, goutte à goutte,
Jusqu'à bas des talons la sueur nous dégoutte.

ROUSSEAU, Premier livre des hymnes, «Les daimons».

2 (...) ah! de frayeur je tremble. MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 7.
3 La frayeur saisissait les hôtes de ces bois.
Tous fuyaient, tous tombaient au piège inévitable
Où les attendait le lion. LA FONTAINE, Fables, II, 19.

4 Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels? RACINE, Athalie, II, 5.
5 Je me moquai tant de sa frayeur, que M. Lamercier, ennuyé de mes vanteries, voulut mettre mon courage à l'épreuve. ROUSSEAU, Émile, II.

6 Enfin, j'aime plus que je ne suis aimée; j'ai peur de toute chose, j'ai les frayeurs les plus ridicules, j'ai peur d'être quittée, je tremble d'être vieille et laide quand Gaston sera toujours jeune et beau, je tremble de ne pas lui plaire assez!
BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, Pl., t. I, p. 288.

7 Une horrible frayeur la saisit et, sans savoir comment, à peu près comme si elle eût été jetée dans le noir par une force irrésistible, elle se rua vers l'escalier (...)
J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, XIV.

CONTR. Calme; aplomb, assurance, sang-froid, sérénité.

FRAYOIR [fræjwaʁ] n. m. — Mil. xvii^e; *froieour*, v. 1387; *freour*, v. 1354, «lieu où les cerfs vont froter leurs bois contre les arbres»; de 1. *frayer*, et *-oir*.

♦ Techn. (vén.). Marque faite sur un arbre par un cerf qui fraye son bois. — Par ext. Cet arbre.

FRAYURE [fræjyʁ] n. f. — Fin xvii^e; *frayeur*, 1611; *froiure* «partie frottée», xv^e; de 1. *frayer*.

♦ Techn. (vén.). En parlant d'un cerf. Action de froter son bois contre les arbres pour en faire tomber la peau.

FREAK [friik] n. — 1966 (*les Rockers*, 17 déc.) in Höfler; mot anglais signifiant «monstre», diffusé par la bande dessinée de G. Shelton, *the Freak Brothers*.

♦ Personne jeune qui refuse les valeurs de la société bourgeoise (par sa tenue vestimentaire, son style de vie, etc.) sans pour autant appartenir à un mouvement ou adopter un style précis (comme les hippies, les punks, etc.). — Spécialt. Toxicomane qui consomme des drogues dures. «*Noël 78, escalade à Goa avec quatre-vingt mille freaks allongés sous les palmes*» (*Actuel*, n° 4, déc. 1980, p. 94).

FREDAINE [fræden] n. f. — 1420; *fridaine*, v. 1310; de l'anc. franç. *fredain* «mauvais», de l'anc. provençal *fradin* «scélérat», p.-ê. du gotique **fra-aiþeis* «rebelle dissident»; ou encore (Guiraud) de la famille de *farder* «déguiser la vérité», par dérivation et métathèse (comme *breddaine*, dans *calembredaine*).

♦ (Surtout plur.). Écart de conduite sans gravité, que l'on regarde généralement avec indulgence (en général dans le domaine sexuel). ⇒ **Bambochade, bamboche, bamboula, caprice, équipée, escapade, folie, frasque, fugue, galanterie**. — (Vx). *Faire des fredaines* (→ Faire des siennes*). *Souffrir les fredaines d'un mari* (→ Fantaisie, cit. 28). *Je suis las de tes fredaines*.

Je voudrais bien savoir si vous-même n'avez pas été jeune, et n'avez pas, dans votre temps, fait des fredaines comme les autres.

MOLIÈRE, Les Fourberies de Scapin, I, 4.

Les fredaines qu'on fait ensemble rendent camarades.

M^{me} DE GENLIS, Théâtre d'éducation, III, 5.

Florian a raconté ses impressions d'enfance et ses premières aventures, ses fredaines de jeunesse, dans des pages rapides, écrites d'un ton enjoué, parfois assez leste, et qui sent même la garnison.

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 30 déc. 1850, t. III, p. 229.

Tu donnes dans cette manie des parents qui, cherchant une cause aux fredaines de leurs fils, la trouvent invariablement dans l'influence qu'exerce sur eux quelque mauvais garnement de leur connaissance et qui, le plus souvent, est étranger complètement à tous ces faits dont on leur attribue l'origine.

FLAUBERT, Correspondance, 210, Rouen, 1847.

FREDON [frædɔ̃] n. m. — V. 1540; du lat. *frittinnire* «gazouiller, bredouiller» par certains dialectes du Midi. Cf. provençal *fredoun* «motif, air» (in Mistral).

♦ 1. Vx. Son d'un instrument à cordes. *Les fredons d'une lyre*. — Son (d'un instrument de musique quel qu'il soit).

♦ 2. Mus. (vieilli). Variation vocale exécutée sur une note et consistant à remplacer la note unique par un groupe de notes de valeur moindre. ⇒ **Roulade**. *Les fredons étaient des improvisations de chanteurs, ne figurant pas sur la partition, et généralement exécutées au refrain*.

Les espagnols ont une disposition de gorge admirable; mais avec leurs fredons et leurs roulements, ils semblent dans leur chant disputer aux rossignols la valeur du gosier (...)

SAINT-ÉVREMONT, in LITTRÉ.

♦ 3. Vieilli. Refrain, chanson. *De joyeux fredons* (→ Amusette, cit. 2).

♦ 4. Vx. Réunion de trois cartes semblables au jeu. *Fredon de rois*. ⇒ **Brelan**.

DÉR. Fredonner.

FREDONNEMENT [frædɔ̃nmɑ̃] n. m. — 1546, Rabelais; de *fredonner*.

♦ Action de fredonner. — Chant à mi-voix et à bouche fermée. *Ce fredonnement continu devint vite agaçant*.

(...) et ses gestes, et l'accent particulier de ses fredonnements (...)

BALZAC, la Vendetta, Pl., t. I, p. 884.

FREDONNER [frædɔ̃ne] v. intr. et tr. — 1547, Du Fail; de *fredon*.

♦ 1. V. intr. Vx. Jouer d'un instrument à cordes. — Par ext. Faire des fredons* en chantant.

♦ 2. V. tr. Mod. (xvi^e, Rabelais). Chanter* (un air) à mi-voix, à bouche fermée, négligemment. ⇒ **Bourdonner, chantonner**. *Fredonner un air en marchant. Fredonner une chanson dont on ne connaît pas les paroles. Il fredonne sans cesse le même refrain* (→ Défiler, cit. 6). — Au p. p. *Mélodie fredonnée*.

Alors en fredonnant l'air qu'elle avait dansé, M^{lle} Navarre me demanda si je savais les paroles de cet air-là?

MARMOUËL, Mémoires, III.

Tout le jour, où tu veux, tu mènes tes pieds nus,
Et fredonnes tout bas de vieux airs inconnus (...)

BAUDELAIRE, les Épaves, Pièces diverses, XX.

Carmen, en ce moment, passionne le peuple sicilien, et on entend, du matin au soir, fredonner par les rues le fameux *Toréador*.

MAUPASSANT, la Vie errante, La Sicile.

Absolt. *Travailler en fredonnant. Il fredonne, il sifflote à longueur de journée*.

(...) à chaque instant il (*Napoléon*) prend, quitte et reprend son travail; il marche sans objet, demande l'heure, considère le temps; et, tout absorbé, il s'arrête, puis il fredonne d'un air préoccupé, et marche encore (...)

PH.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, I, 1, in LITTRÉ.

Par anal. (Poét.). Émettre un son. *La bouilloire fredonne son refrain* (→ Évoquer, cit. 9).

DÉR. Fredonnement.

FREE- Élément entrant dans la formation de mots composés empruntés à l'anglais (souvent à l'angl. des États-Unis) dont les plus usuels sont *free-jazz* et *free-lance* (voir ces mots). On trouve aussi: *free-press*, n. f. «presse échappant aux circuits financiers habituels et véhiculant un contenu non conformiste»; *free-cinéma*, n. m. (1956). «*De Grande-Bretagne parvient l'écho d'un mouvement novateur, le free-cinéma qui prône un cinéma ancré dans le réel*» (*le Point*, n° 505, 24-30 mai 1982, p. 132).

Charlie Hebdo et Actuel sont les aînés de cette «free-press» (...)

Bulletin du livre, 20 mai 1975, p. 19.

2 Saut en hauteur ou en longueur, fantaisie du free style donnent lieu à des prouesses... (en planche à roulettes). Marie-France, oct. 1978, p. 246.

FREE-JAZZ [fʁidʒɑz] n. m. invar. — 1965, *l'Express*, in Höfler; mot angl. des États-Unis, de *free* « libre », et *jazz*.

♦ Angl. Style de jazz* fondé sur l'improvisation collective hors toute contrainte harmonique et avec une grande liberté mélodique et rythmique. *Un groupe de free-jazz*. — REM. Cette forme d'expression est, à l'origine, une tentative de réappropriation de la musique de jazz par les milieux noirs américains à la recherche de leur identité culturelle.

Par abrég. : le *free* [fʁi]. *Jouer du free*. — Adj. *Le style free*. « *C'est du jazz très coltraniens* (de John Coltrane), *très moderne sans être véritablement free* » (*l'Express*, 30 oct. 1972, p. 14). « *De vrais Bretons mais qui n'ont plus grand-chose à voir avec le folk celtique*. *Très habile synthèse des courants rock modernes et d'un certain jazz de la période free* » (*le Nouvel Obs.*, n° 851, 2 mars 1981, p. 14).

FREE-LANCE [fʁiɛlãs] adj. — V. 1970; mot angl. de *free* « libre », et *lance* « lance », proprement « franc-tireur », appliqué à des journalistes.

♦ Angl. Qui est indépendant dans sa profession, qui n'a pas de contrat de longue durée avec un employeur particulier. *Un journaliste, un photographe, une styliste free-lance*. — *Travail free-lance*.

N. m. *Le free-lance*, ce type de travail. *Travailler en free-lance*.
REM. Le plur. n'est pas attesté; une francisation minimale donnerait : *free-lances* [fʁiɛlãs].

FREE-MARTIN [fʁimartɛ] n. m. — 1941, Pierre Rey, *les Hormones*; angl. *freemartin*, 1681, orig. incert., peut-être du gaélique *mart* « génisse ».

♦ Biol. Jumeau femelle d'une vache ou d'une chèvre dont le développement ovarien a été arrêté par un échange anormal de sang, au stade embryonnaire, avec le jumeau mâle, et qui est généralement stérile. *Des free-martins*. ⇒ **Intersexué** (cit. 2).

Un exemple significatif nous est fourni par le cas du *free-martin* chez les Bovidés. Quand une vache a simultanément deux veaux de sexes opposés (qui sont, en fait, deux faux jumeaux, issus de deux oeufs distincts), la femelle (*free-martin*) est ordinairement stérile; ses ovaires sont atrophiés et ont plus ou moins une structure de testicules. Maurice CAULLERY, *l'Embryologie*, p. 123.

FREESIA [fʁɛzja] n. m. — 1872, *freesa*, ou *fresa*, mot lat. sav., du nom du médecin allemand Friedrich *Freese*, mort en 1876.

♦ Bot. et cour. Plante ornementale à bulbe (*Iridacées*), originaire d'Afrique du Sud cultivée pour ses fleurs, en tubes étroits réunis en grappes, aux couleurs variées (blanc, orangé, lilas, rouge), très parfumées. *Un bouquet de freesias*. N. sc. : *Freesia retracta*.

REM. On rencontre aussi les graphies *fresia* et *fraisia*.
Fête des pères, si gentiment célébrée par mes enfants et que j'ai le bonheur de souhaiter à mon tour en fin de journée, portant à papa un bouquet de roses et de freesias, choisis avec amour, qui lui fit plaisir (...)
Claude MAURIAC, *le Temps immobile*, p. 96.

FREEZER [fʁiʒœʁ] n. m. — 1953; mot amér., de *to freeze* « geler ».

♦ Angl. Compartiment d'un réfrigérateur où se forme la glace. *Mettre une bouteille de champagne au freezer*. *Dégivrer le freezer*. *Des freezers*.

FRÉGATE [fʁɛgat] n. f. — 1525, *fragate*, var. *fraguate*; ital. *fragata*, napolitain et sicilien *fragata*, d'orig. incert.; p.-ê. d'un type **forgata*, du lat. médiéval *infarchatum*, du grec *anphrakta* « sans pont » ou de **fragare* « briser », à cause d'un caractère mal défini du type initial de navire (poupe en plan incliné; mât amovible ?).

★ I. Mar. (Ancient). Petit bâtiment à rames, généralement non ponté (cf. Rabelais, IV, 22).

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, Bâtiment de guerre à trois mâts, intermédiaire entre la corvette et le vaisseau de ligne, n'ayant qu'une seule batterie couverte, et ne portant pas plus de soixante canons. *Les frégates, bâtiments d'éclairage légers et rapides ont été remplacés par les croiseurs* (→ Amiral, cit. 2). *Capitaine* de frégate* (⇒ **Frégaton**, 2.). « *Belle comme une frégate, lonla, Belle comme une frégate, Française et pavoisée* » (Chanson de marins).

- 1 Emporte-moi, wagon! enlève-moi, frégate!
Loin! loin! ici la boue est faite de nos pleurs!
BAUDELAIRE, *Fleurs du mal*, Spleen et idéal, LXII.
- 2 Elle était comme une frégate qui vient de hisser toutes ses voiles, et qui tombe dans le calme.
Pierre BENOIT, *M^le de la Ferté*, v, p. 312.
- 3 « *Quand tu marches* », lui glissa Antoine à l'oreille, « *tu ressembles à une belle frégate qui prend la mer (...)* »
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 12.
- 4 Par métaphore :
La Norvège, navire de fer et de granit, gréé de pluie, de forêts et de brumes, est

mouillée dans le Nord entre la frégate de l'Angleterre, les quais de l'Océan glacial, et la berge infinie de l'Orient qui semble sans limites.

André SUARÉS, *Trois Hommes*, « Ibsen », I.

Par ext. *Frégate à vapeur* (XIX^e siècle). *Frégate cuirassée*.
Mod. Bâtiment d'escorte anti-sous-marin.

(1690). *Frégate lance-engins* : bâtiment chargé de la défense anti-sous-marine et anti-aérienne des porte-avions.

★ II. Par anal. Zool. Oiseau de mer, de l'ordre des Péléciformes* (stéganopode ou totipalme) dit *aigle* de mer*, palmipède des mers tropicales scientifiquement appelé *fragata*, *tachypetes*, (type unique de la famille des Frégatidés), aux grandes ailes fines (envergure 2,30 m), à la queue fourchue et au bec crochu très long, et au vol très rapide.

Quelquefois une frégate — grand oiseau mystérieux qui est toujours seul — traversait à une excessive hauteur les espaces de l'air, filant droit avec ses ailes minces et sa queue en ciseaux (...)
LOTI, *Mon frère Yves*, XCII.

★ III. (1821, in Esnault). Argot. Jeune homosexuel.
Mais viens, ô ma frégate, une heure avant ma mort.
Jean GENET, *le Condamné à mort*, Œ. Compl., t. II.

DÉR. (Du sens I) **Frégater**, **frégaton**.

FRÉGATER [fʁɛgate] v. tr. — V. 1680; de *frégate*.

♦ Techn. Modifier (un bateau) en en affinant les formes, pour le rendre plus rapide. « *La coque est de forme très classique : les fonds sont plats, sans aucun dessin de quille, et se relèvent en un bouchain très arrondi, légèrement frégaté* » (*Bateaux*, n° 100, p. 80).

FRÉGATON [fʁɛgatɔ̃] n. m. — 1643; de *frégate*.

♦ 1. Ancient. Grand navire à voile latine et à rames, en usage à Venise au XVI^e siècle.

♦ 2. (1865). Argot mar. Capitaine de frégate.

FREIN [fʁɛ̃] n. m. — 1080, *Chanson de Roland*; du lat. *frenum*.

★ I. ♦ 1. Vx. Pièce de harnais du cheval, morceau de la bride* qui entre dans la bouche du cheval, et dont la pression sur les barres sert à le retenir, à le diriger. ⇒ **Mors** (→ **Éperon**, cit. 8). *Une cavale* (cit. 3)... « *sans frein d'acier ni rênes d'or* » (A. Barbier). *Saisir un cheval au frein* (→ **Arrêter**, cit. 1). *Cheval qui mâche, ronge son frein*.

Il ne connaissait plus ni le frein ni la voix.
RACINE *Phèdre*, v. 6.
1 Elle portait sans effort son double fardeau, couchant les oreilles et rongant son frein, comme une fière et ardente jument qu'elle était.
2 G. SAND, *la Mare au diable*, VI.

Loc. fig. (en parlant d'une personne). **RONGER SON FREIN** (comme un cheval impatient) : contenir avec peine, dissimuler son impatience, sa colère, son dépit.

Au lieu de la perdrix et du lapereau que j'avais fait mettre à la broche, on m'apporta un petit pain bis avec une cruche d'eau, et on me laissa ronger mon frein dans mon cachot.
A.-R. LESAGE, *Gil Blas*, I, XII.

Fidèle à ses résolutions, il avait, jusqu'ici, écouté en silence. Mais il rongea son frein.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 202.

Je trouve plus de plaisir à tirer le collier qu'à ronger mon frein.
J. ROMAINS, *Knock*, III, 4.

(...) tous ces hommes, rejetés de leurs positions, de leurs emplois, de leurs ambitions, de tous les bénéfices de leur passé, étaient retombrés impuissants, défaits, humiliés, dans leur ville natale, où ils étaient revenus « crever misérablement comme des chiens », disaient-ils avec rage. Au Moyen Âge, ils auraient fait des pasteurs, des routiers, des capitaines d'aventure; mais on ne choisit pas son temps; mais, les pieds pris dans les rainures d'une civilisation qui a ses proportions géométriques et ses précisions impérieuses, force leur était de rester tranquilles, de ronger leur frein, d'écumer sur place (...)
BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*. « À un dîner d'athées ».

♦ 2. Fig. et littér. Ce qui ralentit, entrave, empêche (la progression, le développement de quelque chose). ⇒ **Obstacle**. *La raison est le frein des passions*. ⇒ **Digue**. *Une excessive modestie est un frein aux initiatives personnelles*. ⇒ **Empêchement**. *Le frein de la loi, des bienséances, de la morale, de la religion, que constitue la loi, les bienséances, la morale, la religion. Le frein modérateur* (cit. 1) *de l'esprit européen. Ce décret est un frein au progrès social*. — *Mettre un frein à (qqch.)*, empêcher l'essor de (qqch.). *Mettre un frein à ses désirs, à ses caprices; aux exigences de quelqu'un*. → **Tenir la bride***. *Mettre un frein à la hausse des prix*. ⇒ **Arrêter**, **enrayer**, **freiner**.

Mais quand elles (*les passions*) sont bien modérées et guidées par le frein de la raison, elles ne sont pas vicieuses; au contraire, elles sont principes et matières de la vertu; car de vouloir du tout, comme les Stoïciens, déraciner hors de l'homme les passions, cela est impossible.
RONSARD, *Oeuvres en prose*, *Des vertus intellectuelles et morales*, Pl., t. II, p. 1036.

Celui qui met un frein à la fureur des flots.
RACINE, *Athalie*, I, 1 (→ **Complot**, cit. 2).

Quel frein pourrait d'un peuple arrêter la licence (...)
RACINE, *Iphigénie*, IV, 4.
Ce projet odieux conçu, elle le caressa; elle le consolida malheureusement dans ces moments dangereux, où le physique s'embrace aux erreurs du moral; instants où

l'on se refuse d'autant moins, qu'alors rien ne s'oppose à l'irrégularité des vœux, ou à l'impétuosité des désirs, et que la volupté reçue n'est vive qu'en raison de la multitude des freins qu'on brise, ou de leur sainteté.

SADE, Justine..., t. I, p. 15.

9 Il cherchait des freins à la marche, extravagante, à son sens, de la politique napoléonienne (...)

Louis MADELIN, Talleyrand, XXII.

10 Les formes et les lois ne sont que les freins, mis aux passions d'un seul par l'intérêt de tous les autres.

André SUARÈS, Trois Hommes, « Ibsen », I.

Sans frein, excessif, sans limites. Une imagination sans frein. ⇒ **Désordonné, effréné** (⇒ Essor, cit. 11). **Ambition sans frein d'un peuple** (⇒ Assimiler, cit. 9).

11 Cette passion de douleur, sans frein, brisait les limites admises par la grave raison des âmes résignées.

R. ROLLAND, le Voyage intérieur, p. 113.

★ II. (1690, Furetière). Par anal. Anat. Repli muqueux cutané ou fibreux servant à retenir. **Le frein de la langue** (1753). — **Le frein du prépuce.** ⇒ **Filet.**

11.1 Yann observe avec dégoût le dessous du gland l'échancrure en fer de lance que le frein partage filet mince étiré par les vagues de peau qu'il retient et qui roulent sous les deux volutes de ce coeur à l'envers.

Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 122.

★ III. ♦ 1. (1818, pour traduire l'angl. *brake* «cerceau autour du rouet d'un moulin à vent, qui arrête le moulin»). Techn. Organe ou dispositif servant à ralentir, à arrêter le mouvement d'un ensemble mécanique. **Freins d'appareils. Le principe du frein est d'absorber par frottement qui se transforme en chaleur la puissance ou la force vive d'une machine. Freins à commande directe, indirecte. Freins mécaniques, hydrauliques; à air comprimé, à vide, électriques. Freins à air comprimé, à vide; freins électriques. Freins à sabot ou à patin, à ruban, à tambour ou à mâchoires, à disque. Frein aérodynamique (ou aérofrein): dispositif de freinage par augmentation des forces de traînée, permettant de diminuer brusquement la vitesse. Frein autostable, permettant d'adapter les pressions de freinage aux conditions d'adhérence du sol, et équilibrant automatiquement les freins.** — Cour. Le dispositif adapté aux roues d'un véhicule. **Freins aux roues des véhicules. Freins avant, freins arrière. Bons freins, freins puissants. Serrer les freins, donner un coup de frein. Bloquer ses freins. Bruit de freins** (⇒ Conflit, cit. 2). **Frein de charrette.** ⇒ **Sabot** (d'enrayage). **Freins de bicyclette:** freins mécaniques dont la commande est sur le guidon. **Poignée*, câble*, patin* d'un frein de bicyclette. Freins d'une moto. Autom. Frein au pied. Freins mécaniques auto-serreurs, la pédale* du frein actionne le câble* relié à une came qui écarte les segments et les fait frotter sur le tambour* de la roue (⇒ Mâchoire, patin, segment). Garnitures*, plaquettes, tambour de frein. Freins usés, desserrés, déréglés. Réglage des freins. Freins hydrauliques, où la pression d'un liquide spécial sur les segments du frein joue le rôle du câble. Frein à main:** frein mécanique de sûreté, servant à immobiliser la voiture. **Levier* de frein à main. Mettre (serrer), desserrer le frein à main.**

12 (...) le rapide de Nancy, lancé à toute vitesse, entrainait, geignant sur ses freins. La machine hurla et fit halte, époumonée, soufflant des torrents de vapeur.

COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, II.

13 La voiture descendait la rue Carnot et l'on entendit bientôt, dans le fracas des sabots du cheval sur le pavé, le grincement du frein que le cocher serrait, car la rue était en pente assez rapide.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, VII.

14 Neuf heures de chemin de fer dans de vieilles guimbarde de wagons qui s'arrêtent toutes les dix minutes, avec une secousse dont gémissent les freins, et les reins (...)

COLETTE, Belles saisons, p. 163.

15 Il y eut un brusque coup de frein et l'autobus s'arrêta.

SARTRE, l'Âge de raison, XV, p. 254.

15.1 Sur la route parfois, je vois dans l'encadrement du pare-brise de ma voiture l'arrière d'un camion énorme sur lequel est inscrit: « freins puissants ».

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 287.

(xx^e). Fig. **COUP DE FREIN:** action qui vise à diminuer une évolution. **Donner un coup de frein aux investissements. « Coup de frein brutal donné à la consommation des particuliers »** (le Monde, 10 oct. 1969). **Coup de frein sur les prix, sur les salaires.**

Techn. **Frein hydropneumatique d'un canon:** dispositif servant à limiter le recul du canon et à le ramener à sa position initiale.

Ch. de fer. **Freins continus, à air comprimé. Freins de voie,** servant à régler la vitesse des wagons triés à la butte* et commandés par un freineur*.

Frein d'érou: dispositif empêchant un érou de serrage de se desserrer.

Dispositif aérodynamique destiné à freiner un avion. ⇒ **Aérofrein. Freins de piqué. Freins d'atterrissage d'un avion de ligne.**

♦ 2. Par ext. **Frein moteur:** résistance opposée par le mouvement du moteur à la rotation des roues, qui ralentit l'allure du véhicule chaque fois qu'on lâche la pédale d'accélérateur. **L'action du frein moteur est d'autant plus énergique que la vitesse engagée est plus basse.**

♦ 3. **Frein d'essais** (ou **dynamométrique**): appareil servant à mesurer, par frottement, la puissance des moteurs thermiques.

CONTR. Aiguillon, animateur. — Accélérateur.

DÉR. Freiner.

COMP. Aérofrein. — Garde-freins, serre-freins, servo-frein.

FREINAGE [frɛnaʒ] n. m. — Fin XIX^e (1892, Brevets de la C^{ie} Fives-Lille, in D. D. L.); de *freiner*.

♦ 1. Action, manière de freiner (une machine, un mécanisme en mouvement). **Puissance de freinage d'un véhicule. Freinage insuffisant. Des traces de freinage sont visibles sur la route. Bon, mauvais freinage.** — **Épreuve de démarrage-freinage dans un rallye d'automobiles.** — « **Tout véhicule automobile doit être pourvu de deux dispositifs de freinage** » (Code de la route).
Ski. **Freinage en chasse-neige.**

♦ 2. Système de freins; dispositif de freinage. **Freinage au pied. Freinage électrique. Freinage intégral,** qui agit sur toutes les roues simultanément. **Freinage à récupération d'énergie** (chemin de fer). **Circuit de freinage.**

B. Fig. (suivi de *de* et *subst.*). Retenue, ralentissement (en matière économique). **Le freinage de l'expansion économique a surtout atteint les hausses de salaires. « Le freinage des augmentations de salaires »** (le Figaro, 1961).

CONTR. Accélération.

FREINATEUR ou **FRÉNATEUR, TRICE** [frɛnatœʁ, tris] adj. — 1875, *frénéateur*; de *freiner*, et suff. *-ateur*.

♦ Didact. Qui freine une sécrétion de l'organisme. ⇒ **Inhibiteur** (⇒ Freination, cit.). **Rôle freinateur. Action freinatrice.**

Par ext. Qui modère une activité de l'organisme (à la manière d'un frein). « **Rapidement on comprit l'action freinatrice de l'écartement des jambes** » (Jeux et Sports, 1967, in T. L. F.).

FREINATION ou **FRÉNATION** [frɛnɑsjɔ̃] n. f. — xx^e; de *freiner*, et suff. *-ation*.

♦ Didact. Action de freiner une sécrétion de l'organisme.

La notion de frénation a pris une grande importance dans la thérapeutique hormonale de ces dernières années. On a même cherché des substances à action freinatrice hypophysaire et dépourvues d'action hormonale.

A. GALLI et R. LELUC, les Thérapeutiques modernes, p. 90.

FREINER [frɛne] v. — Fin XIX^e (1899, *la Vie au grand air*, in Petiot); de *frein*. On trouve du XIII^e au XVI^e un v. *frener* «refréner», du lat. *fre-nare*.

♦ 1. V. intr. Ralentir, arrêter la marche de (une machine, et, spécialement, un véhicule) au moyen d'un frein (⇒ Embrayer, cit. 1 et 2). **Freiner dans une descente, un virage. Automobiliste qui freine pour s'arrêter au feu rouge, pour éviter un obstacle. Il n'a pas eu le temps de freiner. Dérapé* en freinant.** — Par ext. (le sujet désigne le véhicule). **Le camion freina brusquement. Voiture qui freine bien, qui a de bons freins.**

Il avait, presque sans ralentir, jeté la voiture dans un chemin de traverse. Ils roulerent encore un moment puis il freina brusquement et rangea l'auto au bout du chemin (...)

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 157.

Par anal. **Cycliste qui freine avec son pied** (en frottant la roue, le sol...).

Roi freine des ongles en pleine course, patine sur le dallage du vestibule, les pattes fauchées et le ventre glissant.

M. GENEVOIX, Rrou, I, XI.

2.1 Que je n'ai plus à freiner toujours, dans la crainte de vous déplaire, à prononcer « affection » quand je pense « amour ».

MONTERLANT, les Jeunes Filles, in T. L. F.

♦ 2. V. tr. [a] (Sujet n. de chose). Ralentir (une personne ou une chose) dans son mouvement. **Le vent freinait les coureurs.**

[b] (V. 1190). Fig. Mettre un frein, faire obstacle à... ⇒ **Contrarier, diminuer, gêner, modérer, ralentir. Freiner les dépenses, les abus. Freiner une évolution** (cit. 10). **Freiner ses instincts, ses désirs, ses sentiments.** ⇒ **Bridé, refréner. Cette malheureuse expérience a freiné ses ardeurs.**

Ce qui freinait la joie des convives, c'était, déléguée par la famille, cette statue de la douleur qui présidait la table, Mme Agathe.

F. MAURIAC, Galigaï, XVIII, p. 143.

Au fond des prisons, le rêve est sans limites, la réalité ne freine rien. L'intelligence dans les chaînes perd en lucidité ce qu'elle gagne en fureur.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 54.

Ralentir l'essor, le développement de (qqch.). **Freiner l'inflation, la hausse des salaires.**

Freiner qqn, le modérer dans ses activités, ses initiatives. **Il est très entreprenant, il faut parfois le freiner.**

► **SE FREINER.** v. pron.

Fig. (fam.). Se refréner, se modérer. ⇒ **Diminuer, modérer** (se). **Se freiner dans ses besoins, ses dépenses,** les réduire. ⇒ **Refréner.**

CONTR. Accélérer, aiguillonner, encourager, entraîner.

DÉR. Freinage, freinateur, freination, freineur.

COMP. V. Refréner.

FREINEUR [frɛnœʁ] n. m. — 1885, Zola, «ouvrier chargé de ralentir la marche des wagons».

♦ (xx^e). Ch. de fer. Personne qui commande les freins de voie dans un triage. — REM. le fém. *freineuse* est virtuel.

(1944, in Petiot). Sports. Équipier d'un bobsleigh chargé du freinage.

FREINTE [frɛ̃t] n. f. — xii^e, « vacarme »; mot. dial., anc. franç. *frainte* « chose brisée, bruit de chose brisée », du p. p. de l'anc. franç. *fraindre* « briser », du lat. *frangere*.

Technique.

♦ 1. (1877). Techn. Déchet du coton brut après sa transformation en fil.

♦ 2. Comm. Perte de volume ou de poids subie par certaines marchandises pendant la fabrication ou le transport. *Freinte de raffinage*; *freinte de route*.

Var. anc. : *frainte*.

FRELAMPIER [frɛ̃lɑ̃pjɛ] n. m. — 1614; du picard *frelamper* « boire avec avidité »; de *fer-* issu du préf. néerl. *ver-* marquant l'accomplissement, l'intensité, et de *lamper* « boire ».

♦ 1. Vx, fam. Bon à rien. — REM. On trouve aussi la var. *ferlampier*.

♦ 2. (1690). Anciennet (par attraction de *frère*, et de *lampe*). Dans un couvent, Religieux (frère) chargé d'allumer les lampes.

FRELATAGE [frɛ̃lataʒ] n. m. — 1684; *frelatage*, 1655; de *frelater*.

♦ Action de frelater; résultat de cette action. *Vin qui sent le frelatage*.

(...) il n'y a plus maintenant de vrai plain-chant dans les églises; ce sont, ainsi que pour les produits de la thérapeutique, des frelatages plus ou moins audacieux qu'on vous présente. HUYSMANS, En route, p. 113.

REM. La var. morphologique *frelaterie* (1798) semble hors d'usage.

FRELATÉ, ÉE [frɛ̃late] adj. ⇒ Frelater.

FRELATER [frɛ̃late] v. tr. — 1546, au sens fig., Rabelais; « transvaser », après 1350; moy. néerl. *verlaten* (« transvaser » du vin).

♦ 1. Altérer* la pureté d'une substance, d'une denrée alimentaire en y mêlant une substance étrangère. *Frelater du vin*, de *l'alcool*, des médicaments. ⇒ *Adultérer*, *dénaturer*, *falsifier*, *sophistiquer* (vx), *trafiquer*.

♦ 2. Fig. Faire perdre sa pureté à (quelque chose).

1 Ne laissez point ainsi frelater votre cœur et donnez-le-moi tel qu'il est. VOLTAIRE, Lettres, À Thiriot, 574, 12 févr. 1739.

► **FRELATÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (1690, Furetière). Qui a été altéré par l'addition d'une substance étrangère. *Boisson frelatée*. *Aliments*, *produits frelatés*.

2 Avons-nous (...) le goût si horriblement blasé et faussé que nous ne prenions goût et ne soyons sensibles qu'aux vins frelatés, mêlés d'alcool, et aux épices les plus irritantes? TH. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 31.

3 L'homme du peuple attend son tour d'accéder au cocktail et d'absorber son content de whisky frelaté. G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, v.

♦ 2. Fig. Qui n'est pas pur, pas naturel. *Sentiments frelatés*, dépouillés de leur pureté, de leur sincérité originelle.

4 (...) la vie frelatée de Paris n'approche assurément pas de la vie pure, tranquille, et doucement occupée, qu'on mène à la campagne (...)

VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 1717, 27 avr. 1760.

5 (...) j'ai passionnément désiré la gloire; mais il m'apparut vite que le succès, tel qu'il est offert d'ordinaire, n'en est qu'une imitation frelatée. GIDE, Si le grain ne meurt, p. 250.

6 (Un) écrivain à succès est revenu dans la chambre d'hôtel, pauvre et laide, où il a barbouillé son premier roman, *L'Espoir*. Pour le reprendre, et pour l'achever, avec un art assoupli, du métier, du brillant (...) Du faux brillant. Il s'aperçoit qu'en ce temps il était sincère. Il s'approchait de l'autel de l'art, *introibo ad altare*, d'un cœur fervent et pur. Maintenant, il flatte le public; il trouve des mots, des images, des colifichets verbaux, tant qu'il veut. Il n'a plus la foi. Il est un homme d'artifices, et son succès est frelaté. R. KEMP, in le Monde, 3 févr. 1956.

DÉR. *Frelatage*, *frelateur*.

REM. Le dér. archaïque *frelaterie* est attesté en 1798, puis dans Balzac.

FRELATEUR, EUSE [frɛ̃latœʁ, øz] n. — 1604, n. m., « celui qui transvase le vin »; de *frelater*.

♦ (1660). Rare. Personne qui frelate du vin.

FRÊLE [frɛ̃l] adj. — xvii^e; *fresle*, xvi^e; *frelle*, xii^e; *fraile*, v. 1050; lat. *fragilis*. → *Fragile*.

♦ 1. (Mil. xvi^e). Dont l'aspect ténu donne une impression de fragilité*. « Un frêle tournesol » (Roussseau). De *frêles brindilles*, un frêle rameau d'osier. *Cordelette mince et frêle* (→ Fil, cit. 15). Une colonne frêle et élancée (→ Faisceau, cit. 7). La dentelure frêle d'une rosace gothique, d'une arcature* flamboyante (→ Façade,

cit. 3). Des « mousselines frêles » (→ Frissonnant, cit. 1). Un frêle esquif (cit. 1).

Soyez comme l'oiseau, posé pour un instant
Sur des rameaux trop frêles,
Qui sent ployer la branche et qui chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes! HUGO, les Chants du crépuscule, XXXIII, vi.

Frêle machine aux reins puissants,
Fais-moi bondir (...)
Th. DE BANVILLE, Odes funambulesques, « Le saut du tremplin! » (→ Bondir, cit. 4).

Si je désire une eau d'Europe, c'est la flache
Noire et froide où vers le crépuscule embaumé
Un enfant accroupi plein de tristesses, lâche
Un bateau frêle comme un papillon de mai.

RIMBAUD, Poésies, « Le bateau ivre ».

Quant à la troisième (statue), elle s'étire en un frêle fuseau, s'émince en un gracile cierge (...)
HUYSMANS, la Cathédrale, p. 184.

(...) comme si sa frêle carcasse (de l'enfant malade) pliait sous le vent furieux de la peste et craquait sous les souffles répétés de la fièvre. CAMUS, La Peste, p. 234.

♦ 2. Qui semble manquer de ressources vitales, de force, avec une apparence mince et fragile. ⇒ *Délicat*, *fragile*. *Corps frêle* (→ Fiévreur, cit. 3). *Cou, bras* (cit. 3), *épaules, mains frêles*; *frêle ossature*. ⇒ *Fluet*, *menu*, *mince*. *Enfant frêle*. ⇒ *Débile*, *malingre*. *Une femme frêle et malade*. *Frêle créature* (→ Calamiteux, cit. 1). *Une vieille femme décharnée, ratatinée, et frêle comme un enfant*. *Une apparence frêle alliée à une réelle robustesse*.

Certes, la Providence et la société avaient été également injustes, un tel luxe de malheur et de torture n'était pas nécessaire pour briser une si frêle créature.

HUGO, Notre-Dame de Paris, VIII, iv.

Peut-être y avait-il, entre cette femme frêle et souffreteuse et cet homme dormeur et bien mangeant, absence de toute sympathie. G. SAND, Indiana, I, I.

(...) Isabelle prit la main de Sigognac qu'elle serra avec plus de force qu'on n'aurait pu en supposer à ces doigts frêles et délicats (...)

TH. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, x.

Madame Anna Thillon est une fleur, une fantaisie, un rêve, quelque chose de charmant et frêle que la lumière irritante de la rampe et le gros souffle du public n'osent toucher de peur qu'elle ne se défile ou s'évanouisse.

TH. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 409.

Elle va la tête haute, contrairement à tous les autres passants. Si frêle qu'elle se pose à peine en marchant. A. BRETON, Nadja, p. 78.

♦ 3. Fig. et littér. [a] Périssable, sans lendemain. *Le frêle éclat de la jeunesse* (⇒ *Fugitif*, *passager*). « La beauté (cit. 24) du visage est un frêle ornement ».

[b] Sans force, sans pouvoir. ⇒ *Faible*. De « frêles appas » (Corneille).

[c] Facile à ébranler, à ruiner. « Frêles avantages » (Racine). De frêles espérances, de frêles illusions (→ aussi Apprivoiser, cit. 23; arbre, cit. 10; fil, cit. 16).

♦ 4. (D'un son). Qui manque d'intensité, de force. ⇒ *Léger*, *ténu*. « Le frêle cliquetis des cuivres » (Huysmans). *Voix frêle*. *Couleur, teinte frêle*. — *Écrivain frêle*, sans puissance, sans souffle, mièvre (→ Abondant, cit. 7). *Frêle bruit*, attrape de Michel Leiris (titre-allusion à Valéry, → ci-dessous cit. 13).

Ô le frêle et frais murmure!

VERLAINE, Romances sans paroles, « Ariettes oubliées ». I.

(...) une voix frêle de vieillard, une voix revenue au cristal de l'enfance, mais avec en plus quelque chose de doucement fléé (...)

HUYSMANS, la Cathédrale, p. 203.

Toute feuille me présente
Une source complaisante
Où je bois ce frêle bruit (...)

VALÉRY, Poésies, Charmes, « Aurore ».

CONTR. Fort, robuste, solide, vigoureux; gros.

DÉR. *Frèlement*.

FRÈLEMENT [frɛ̃lɛmɑ̃] adv. — 1841, in D. D. L. : de *frêle*.

♦ Littér. et rare. D'une manière frêle.

FRELOCHE [frɛ̃lɔʃ] n. f. — 1834, Boiste; *frelaque* « morceau de tissu », 1399; var. de *freluche*, peut-être sous l'influence de *effiloche*, *effiloquer*.

Technique.

♦ 1. Poche de gaze fixée à un long manche, qui sert à attraper les papillons.

♦ 2. Petite épaisseur utilisée pour attraper des insectes aquatiques.

FRELON [frɛ̃lɔ̃] n. m. — V. 1180, *frelun*; francique **hurslo*.

♦ 1. Insecte hyménoptère (*Vespidés*), sorte de grosse guêpe rousse et jaune à corselet noir, dont la piqûre est très douloureuse, et qui construit dans les arbres creux ou les trous de mur un nid à peu près sphérique (n. sc. : *vespa crabro*). *Bourdonnement du frelon*. *Essaim, nid de frelons*. *Les frelons se nourrissent de matières sucrées; ils pillent le miel des abeilles et endommagent les fruits dans les vergers*.

Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile,
Aller piller le miel que l'abeille distille (...)

BOILEAU, Satires, I.

- 2 La rose, vierge encor, se referme jalouse
Sur le frelon nacré qu'elle enivre en mourant.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Nuit de mai».
- 3 Tu t'agites trop, tu ressembles à un frelon dans une bouteille.
BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, p. 106.
- 4 Il faisait très chaud, il y avait un gros frelon qui se heurtait au plafond, et tombait brusquement (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXI.
- ♦ 2. (V. 1664, La Rochefoucauld). Fig. et vx (les frelons passant pour piller le miel des abeilles). Personne incapable et envieuse qui dénigre les travaux d'autrui et, souvent, cherche à en tirer profit. ⇒ aussi **Plagiaire**.
- 5 Combien d'abeilles, qui respectent leur chef, et qui se maintiennent avec tant de règle et d'industrie! Combien de frelons, vagabonds et fainéants, qui cherchent à s'établir aux dépens des abeilles!
LA ROCHEFOUCAULD, Réflexions diverses, 11.
- 6 Certes, c'est une vieille et vilaine famille
Que celle des frelons et des imitateurs;
Allumeurs de quinquets, qui voudraient être acteurs.
Aristophane en rit, Horace les étrille (...)
A. DE MUSSET, Premières poésies, «Après une lecture».

FRELUCHE [frølyʃ] n. f. — 1621; de *fanfreluche*.

- Vieux.
- ♦ 1. Petite houpe de soie, de laine pendant à l'extrémité d'un bouton, d'un gland, d'une ganse. *Gland à freluce*.
- ♦ 2. (1643). Vx. Fil d'araignée des champs. ⇒ **Vierge** (fil de la).
- ♦ 3. (Souv. au plur.). Frivolité, chose de peu d'importance. ⇒ **Fanfreluche**.
- DÉR. V. **Freluquet**.

FRELUQUET [frølykø] n. m. — 1609, in D.D.L. : de *freluque* mèche, var. de *freluche*; rattaché par Guiraud à la famille du lat. *fragilis*.

- ♦ 1. Péj. Jeune homme frivole* et prétentieux (⇒ Béjaune, cit. 3; commis, cit. 3). *Freluquet qui apporte à sa toilette une coquetterie féminine*. ⇒ **Dameret** (⇒ Attifer, cit. 6). *Jeune freluquet qui fait le joli cœur auprès des dames*. ⇒ **Damoiseau, godelureau, miriflore**.
- 1 (...) votre petit freluquet de Monsieur d'Aleth (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 839, 7 août 1680.
- 2 Je sais que Léonor aime un certain Valère, un fat, un freluquet, qui n'a l'heur de lui plaire que par son air pincé (...)
J.-F. REGNARD, le Bal, 12.
- 3 Mais je ne veux pas être malheureux dans mon intérieur, et dans dix ans y voir un jeune freluquet, comme Juilliard, tournant autour de ma femme, et lui adressant des vers dans le journal.
BALZAC, Pierrette, Pl., t. III, p. 737.
- 4 On ne peut (...) déguiser plus complètement en héros le dangereux et brouillon freluquet que fut dans la réalité Cinq-Mars.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 45.
- ♦ 2. Techn. (tissage). Léger contrepoids qui tend les fils de chaîne.

FRÉMIR [frømir] v. intr. — V. 1120; lat. pop. *fremire**, du lat. class. *fremere* «gronder, faire du bruit».

- ♦ 1. (V. 1360). Vx. Gronder (êtres vivants); retentir (choses). ⇒ **Airain**, cit. 3.
- 1 (...) dans les combats, ils (*les phoques*) rugissent et frémissent comme le lion (...)
BUFFON, Hist. nat. des animaux, Les phoques, addition à l'article..., in *Œ.*, t. III.
S'agiter bruyamment, en parlant d'une foule affairée, émue ou irritée. ⇒ **Caisse**, cit. 2; **faubourg**, cit. 2.
- ♦ 2. (Sujet n. de chose). Mod. Être agité d'un faible mouvement d'oscillation ou de vibration qui produit un son léger, confus. *Les peupliers frémissent au vent*. ⇒ **Bruire, frissonner** (⇒ Étourdissement, cit. 2). *Le vent frémit dans le feuillage* (Académie). *L'air frémit avant l'orage*. *La cloche frémit longtemps encore après avoir sonné*. *Les cordes du violoncelle frémissent sous l'archet*. ⇒ **Vibrer**. *Les vitres frémissent au passage des lourds camions*. *Le parquet frémit sous ses pas pesants*. ⇒ **Trembler** (⇒ aussi Écouter, cit. 29). Spécialt (⇒ ci-dessous, cit. 4). Se dit d'un liquide sur le point de bouillir. ⇒ **Frissonner**. *L'eau frémit avant de bouillir*.
- 2 (...) j'entends le grand tulipier, qui est sous ma fenêtre, frémir au vent.
FLAUBERT, Correspondance, 112, 4 août 1846.
- 3 Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige.
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, XLVII.
- 4 Déjà, nous écoutons frémir l'eau dans la panse du samovar.
COLETTE, Prisons et Paradis, p. 150.
- 5 L'express de 22 heures passa, et toute la vieille maison tressaillit : les planchers frémissent (...)
F. MAURIAC, Génitrix, I, (1721, in D.D.L.). Cuire lentement à la limite de la température d'ébullition. ⇒ **Mijoter**. *Lors de la cuisson des poissons au court-bouillon, il faut éviter l'ébullition et seulement laisser frémir*. S'agiter très légèrement sans bruit perceptible. *Drapeau, guirlande, rideau, voile qui frémissent à la brise*.
- 6 (...) Et rougit quand son front sent frémir vos cheveux
Dont la brise lascive éparpille une tresse
BAUDELAIRE, Premiers poèmes, «Sonnet cavalier».
- 7 (...) comme c'est étrange, tout tremble. L'horizon tremble. Les voiles de l'estrade frémissent. Un frisson — regardez — court dans la peau de Cantaor. Mon Galgo — regardez — a un spasme qui ne s'arrête jamais, même quand il dort, dans le muscle de la cuisse postérieure droite : on croirait le clignotement éternel de la

- mer. Et à cette heure, vous le savez, les taureaux frissonnent du flanc contre les mouches.
MONTHÉRLANT, les Bestiaires, 1926, p. 419 (in T. L. F.)
- ♦ 3. (Le sujet désigne un être animé). Être agité d'un tremblement causé par une émotion, une sensation (⇒ Effroyable, cit. 2). ⇒ **Frissonner, trembler**. *Frémir de la tête aux pieds* (⇒ Casser, cit. 16). *Frémir de tout son corps, de tous ses membres*. — Par métaphore. «Un frisson de vent fait frémir sa peau» (de la mer). ⇒ **Chatouiller**, 2.2.
- Frémir à la vue d'un ennemi* (⇒ Coutume, cit. 3), *d'un spectacle affreux* (⇒ Aspect, cit. 6; fanatisme, cit. 1). *Ils frémissent en entendant ce cri* (cit. 7). *Sa main, sa voix frémit*.
- Vous qu'on voyait frémir au seul nom d'Andromaque?
RACINE, Andromaque, IV, 2.
- Jamais les deux amants ne s'entendirent mieux qu'en ce moment; et plus d'une fois ils sentirent le bout de leurs doigts frémir et trembler lorsque les lois de la contredanse les mariaient.
BALZAC, le Bal de Sceaux, Pl., t. I, p. 111.
- Blême et les poings crispés, il frémissait comme une harpe dont les cordes vont éclater.
FLAUBERT, Salammbô, XI.
- (...) une voix puissante, grave et qui, soudain, s'était prise à frémir.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VIII, III.
- Le froid le tira de cette hébététe douce. Il frémit tout entier et ses dents claquèrent (...)
F. MAURIAC, Génitrix, XVIII.
- Il frémit, haletant d'effroi, et se mit à hurler.
J. GREEN, Léviathan, I, v.
- Être secoué d'un tremblement convulsif (⇒ Brûler, cit. 39). ⇒ **Frémissement**.
- ♦ 4. **FRÉMIR DE** (et nom) : ressentir une vive agitation morale sous l'action de. *Frémir de colère, de plainte, d'épouvante, de honte, d'indignation, de joie, de peur, de plaisir, de terreur*. ⇒ **Frémissement**.
- Tu frémeras d'horreur si je romps le silence.
RACINE, Phèdre, I, 3.
- Si je te touche seulement du bout des doigts, tout mon corps frémit de plaisir.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 60.
- (...) un courant de haute tension, qui la faisait osciller (*la foule*) au commandement de l'orateur, frémit de fraternité ou de colère, d'indignation ou d'espoir, frémit comme une harpe au vent.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 56.
- (Avec deux compl. introduits par de) :
- J'en frémis de joie de ton amour.
FLAUBERT, Correspondance, in T. L. F.
- (Avec de et l'infinifit) :
- Je frémirais de porter la main sur tes chastes attraites (...)
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, I, v.
- Vous eussiez frémi de voir ces faces humaines, aux yeux caves et cernés qui semblaient ne rien voir.
BALZAC, la Peau de chagrin, in T. L. F.
- Absolt. Frémir d'horreur. *Des histoires à faire frémir. C'est à faire frémir!* : c'est horrible.
- DÉR. **Frémissant, frémissement**.
- FRÉMISSANT, ANTE** [frømisã,ãt] p. prés. et adj. — 1826, V. Hugo; 1480, retentissant; p. prés. de *frémir*.
- ♦ 1. Qui s'agite bruyamment. *Essaim frémissant. Foule frémissante*. — Par métonymie. *Salle frémissante d'enthousiasme. Un sous-bois frémissant d'insectes*.
- ♦ 2. Qui est animé d'un faible mouvement rendant un son très léger. *Ailes* (cit. 7 et 11) *frémissantes. Écume frémissante des vagues. Feuillage frémissant*.
- Sur les larges gazons, la lune versait une molle clarté comme une poussière de ouate; elle pénétrait les feuillages, faisait couler sa lumière sur l'écorce argentée des peupliers, criblait de sa pluie brillante les sommets frémissants des grands arbres.
MAUPASSANT, la Femme de Paul, p. 29.
- Eau frémissante*, sur le point de bouillir. — *Lumière frémissante* (⇒ Aube, cit. 6), qui paraît trembler.
- ♦ 3. (Sujet n. de chose). Qui est animé d'un léger tremblement. *La crête frémissante d'un coq. Naseaux frémissants. Chiens à l'échine frémissante* (⇒ Curée, cit. 3). *Épaules nues et frémissantes. Lèvres, narines frémissantes. Voix frémissante* (⇒ Auditoire, cit. 8).
- Sa voix, son regard, tout son corps, étaient plus frémissants que les flammes irrésistibles qui commençaient d'embraser de toutes parts la ville prise.
M. BARRÉS, Un jardin sur l'Oronte, p. 220.
- Elle était auprès de lui toute frémissante, comme une hirondelle un instant posée au sol et qui déjà tremble du désir de reprendre son vol.
ALAIN-FOURNIER, le Grand Meaulnes, p. 105.
- Soyez remercié, mon corps,
D'être ferme, rapide, et frémissant encor
Au toucher des vents prompts et des brises profondes.
VERHAEREN, la Joie, «La multiple splendeur».
- L'enveloppe se plie, se recourbe, se cache presque dans le creux frémissant de la main.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVII, p. 186.
- ♦ 4. (Sujet n. d'être animé). Avec de suivi d'un nom. Agité d'un tremblement causé par une sensation ou une émotion intenses. *Être tout frémissant d'horreur, de rage. Frémissant de désir, de plaisir*.
- Spécialt (en parlant d'une personne malade). Saisi d'un tremblement convulsif. *Corps frémissant (de fièvre)*.
- ♦ 5. Fig. Très vif. *Ardeur, passion frémissante. Sensibilité frémissante* (⇒ Exquisément, cit. 1). ⇒ **Vibrant**.
- (...) un je ne sais quoi de frémissant qui trahissait une sensibilité restée vive et neuve.
PAUL BOURGET, Un divorce, I.

FRÉMISSEMENT [frɛmismã] n. m. — V. 1120; de *frémir*, sous la forme longue du radical, *frémis-*, et suff. *-ment*.

♦ 1. Vx. Agitation violente et bruyante.

- 1 D'un ciment éternel ton Église est bâtie.
Et jamais de l'enfer les noirs frémissements
N'en sauraient ébranler les fermes fondements. BOILEAU, le Lutrin, VI.
- 2 Souvent, paraît-il, il suffit d'un grand bruit, d'un frémissement sonore de l'air,
pour éloigner les sauterelles, les empêcher de descendre.
Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Les sauterelles. »

♦ 2. (1802, Chateaubriand). Mod. Faire mouvement d'oscillation, de vibration* qui rend un léger bruit. *Le frémissement des roseaux, du feuillage*. ⇒ **Bruissement, murmure** (→ Cité, cit. 8). *Le frémissement de la mer, d'une source entre les pierres* (→ Exciter, cit. 16). *Frémissements d'ailes dans les buissons* (→ **Battement**). → Courlis, cit. 2. *Le long frémissement des cordes de guitare*. — *Le frémissement de l'eau près de bouillir*.

- 3 Les vents agitent l'air d'heureux frémissements. RACINE, Iphigénie, v. 6.
- 4 Chaque frémissement de l'airain (*des cloches*) portait à mon âme naïve (...) la
délectable mélancolie des souvenirs de la première enfance!
CHATEAUBRIAND, René, p. 176.
- 5 (...) le seul bruit qu'on entendit, c'était un frémissement argentin des grelots au
cou de notre mule et le grincement de nos essieux.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 129.

Par ext. Mouvement très faible (qui parcourt un être vivant). Voir aussi ci-dessous, sens 4.

- 6 (...) le frémissement que je sentis courir dans les muscles de son puissant corps,
touchant alors contre mon bras dans le rapprochement de la voiture (...)
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le rideau cramoisi ».
- 7 Aux instants d'immobilité, le corps de la danseuse reste encore agité d'un frémissement
à quoi l'on sait que le rythme intérieur ne l'a pas un instant abandonné.
F. DE MIOMANDRE, la Danse, p. 40.
- 8 Les oreilles du pékinois, paresseusement échoué sur le tapis, eurent un faible
frémissement.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 9.

Par anal. Variation incessante d'intensité (d'une lumière).

- 9 Le soir, je distingue, dans la plaine noire (...) un frémissement d'étincelles
sur d'invisibles coteaux (...)
J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 68.

♦ 3. (1636). Tremblement léger ou imperceptible, causé par une vive émotion (→ Abandonner, cit. 29; céder, cit. 27). ⇒ **Frisson**. *Frémissement qui court* (cit. 33) *sous la peau* (→ Chair, cit. 12). *Frémissement des lèvres, de la main*. *Un frémissement de colère, de crainte, de douleur, d'horreur, de plaisir, de rage*. *Un secret frémissement*. *Essayer de maîtriser, de dissimuler un frémissement*.

- 10 Rien ne me touche, rien ne m'émeut; — je ne sens plus, à entendre le récit des
actions héroïques, ces sublimes frémissements qui me couraient autrefois de la tête
aux pieds.
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VII.
- 11 Le style de M. de Chateaubriand me fait éprouver une espèce de frémissement
d'amour : il joue du clavecin sur toutes mes fibres.
SAINT-BEUVE, Chateaubriand..., t. I, p. 174.
- 12 Pas un cri, pas une parole, le même frémissement fronçait tous les sourcils.
HUGO, les Misérables, II, II, III.
- 13 La douceur de cette voix émut la jeune femme, lui fit passer dans la chair un frémissement
rapide (...)
MAUPASSANT, Bel-ami, II, I.
- 14 (...) il se tenait bien droit et tranquille; mais un frémissement intérieur ne cessait
de le parcourir, une petite danse de tous les nerfs qui lui courait jusqu'au bout
des doigts.
M. GENEVOIX, Raboliot, II, II, p. 81.
- 15 Agitation qui se propage dans une foule sous l'effet d'une émotion
partagée (→ Courir, cit. 33).
- 16 Mademoiselle Fanny Elssler tient dans ses blanches mains le sceptre d'or de
la beauté; elle n'a qu'à paraître pour produire dans la salle un frémissement
passionné plus flatteur que tous les applaudissements du monde.
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 51.
- 17 Louis XIV, chef national s'il en fût, sentait mieux que quiconque ce frémissement
de toute la nation, cet élan impétueux vers la richesse et vers la gloire.
Louis BERTRAND, Louis XIV, III, I.

Figuré :

- 17 (...) ils dépouillaient les dialogues de leur balbutiement et de leur frémissement
pathétiques (...)
GIDE, Dostoïevski, les Frères Karamazov.
- 18 Il n'y a là ni frémissements subtils, ni raffinements psychologiques, ni recherche
de style, ni inquiétudes exquises (...)
A. MAUROIS, Études littéraires, Martin du Gard, I.

♦ 4. Méd. Léger tremblement localisé ou généralisé qui précède ou accompagne une indisposition. ⇒ **Frisson, frissonnement**. — (1833, in D. D. L.). *Frémissement cataire**, *fébrile*, *hydatique*.

FRÉNAIE [frɛne] n. f. — xvii^e; *fresnaie*, 1600; *fragnee*, 1280; de *frêne*.

♦ Terrain planté de frênes.

FRÉNATEUR, TRICE [frɛnatœr, tris]. ⇒ **Freinateur**.

FRÉNATION [frɛnasjõ]. ⇒ **Freination**.

FRENCH CANCAN [frɛnʃkãkã] n. m. ⇒ 2. **Cancan**.

FRÊNE [frɛn] n. m. — xvii^e; *fresne*, 1501; *fraisne*, 1080; du lat. *fraxinus*.

♦ 1. Arbre commun dans les régions tempérées (*Oléacées*), à bois clair fibreux, dur et élastique.

N. sc. : *Fraxinus*. *Bois de frênes* (⇒ **Frênaie**); *feuilles de frêne*. *Amadouvier* (⇒ **Amadou**), *champignon du frêne*. *L'hylésine, insecte nuisible au frêne*. *Le Fraxinus excelsior, variété de frêne répandue, de taille très élevée, fournit un bois blanc, très dur et sans nœud utilisé pour le charronnage, l'ébénisterie, la menuiserie et le chauffage*.

Le frêne aux épaules calmes ÉLUARD, Blason des arbres, Pl., t. 2, p. 1090. 1
Ça et là un frêne immense s'élançait de la terre et jetait, par-dessus les plus hautes
cimes du bois, son léger feuillage. 2

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 204.

Frêne à fleurs (*fraxinus ornus*). ⇒ **Orne**. *Le frêne à fleurs produit par exsudation un suc, la manne**.

♦ 2. Bois de cet arbre. *Un outil à manche de frêne*.

DÉR. **Frênaie**.

FRÉNÉSIE [frɛnezɪ] n. f. — Déb. xiii^e; lat. médical *phrenesia*, du lat. class. *phrenesis*; du grec *phrén* « esprit ». → **Phrén(o)**.

♦ 1. Vx, méd. (jusqu'au xviii^e). Délire provoqué par une affection cérébrale.

En France, le malheureux Charles VI, tombé en frénésie, avait le nom de roi (...)
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, LXXII. 1

♦ 2. (xvi^e). Vieilli. État plus ou moins durable d'agitation fébrile, d'égarement, d'exaltation violente qui met hors de soi la personne qui l'éprouve. ⇒ **Fièvre, folie**.

Mon fils la Poésie 2
Est un mal de cerveau qu'on nomme frénésie,
Ta tête en est malade, il te la faut guérir,
Autrement tu serais en danger de mourir. RONSARD, le Bocage royal, II.

Me reveilà, ma belle petite sœur (...) ravi de me voir en repos aux Rochers, et
hors de la frénésie des états (...) Charles DE SÉVIGNÉ, 1236, 20 nov. 1689. 3

(...) ce que j'avais pu saisir au vol de cette conversation prodigieuse, de cet esprit
rapide et brillant, qui rayonnait de tous sens et s'échappait en continus éclairs,
m'avait jeté dans une sorte d'enivrement fiévreux, dont je ne pouvais revenir. Je
ne voyais que Rivarol : c'était une vraie frénésie qui m'ôtait jusqu'au sommeil.
SAINT-BEUVE, Chateaubriand, t. II, p. 127. 4

(...) tantôt, il rentre péniblement dans la danse, puis ressaisit peu à peu par le
rythme endiablé, il repart de plus belle, bondit, se disloque, se torde, s'avance vers
les musiciens qui, sentant sa frénésie, tendent vers lui les bras et entrechoquent
leurs cymbales avec une furie décuplée. Jérôme et Jean THARAUD, Rabat, IV. 5

Il y a bien de la folie dans la frénésie de nos jeunes compagnons qui se mêlent
d'affaires. F. MAURIAC, le Jeune Homme, p. 23. 6

♦ 3. (xvi^e). Mod. Degré extrême d'un sentiment, d'une passion; grande ardeur avec laquelle on accomplit une tâche. ⇒ **Ardeur, débordement, déchainement, fureur, furie, violence**. *Aimer avec frénésie* (→ Délire, cit. 8). *Travailler avec frénésie*. *S'adonner, se livrer au jeu avec frénésie*. *Ton de frénésie vengeresse*. → Pamphlet, cit. 3. *Applaudir avec frénésie*. ⇒ **Enthousiasme; frénétiquement**. *Être pris d'une frénésie de travail*. ⇒ **Appétit**, (fig.) **boulimie**, (fig.) **fringale**.

Le moyen que je prends, pour rabattre cette frénésie (*l'attaque contre la religion*),
et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et
l'humaine fierté (...) MONTAIGNE, Essais, II, 150. 7

Non, non, de cette sombre et lâche jalousie
Rien ne peut excuser l'étrange frénésie (...) MOLIÈRE, Don Garcie, I, I. 8

Macbeth, qu'on jouait alors, lui inspirait une véritable frénésie d'admiration (...)
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 156. 9

En Provence, la jalousie est moins fréquente, parce que la passion amoureuse physique y atteint un rare degré de frénésie.
Léon DAUDET, la Femme et l'Amour, I. 10

♦ 4. Littér. Intensité, violence (en parlant de sons, de couleurs). → **Couleur**, cit. 22.

Une plus haute clameur, une frénésie des tams-tams et des musettes; la barque
est partie (...) LOTI, l'Inde (sans les Anglais), VIII. 11

CONTR. **Calme, douceur, flegme, lenteur, mesure, modération, placidité, pondération, tranquillité**.

FRÉNÉTIQUE [frɛnetik] adj. — xii^e; lat. d'orig. grecque *phrenetici*, de *phrenesia*. → **Frénésie**.

♦ 1. Vx (sens médical ancien). Qui est atteint de frénésie* (1.). ⇒ **Dément, fou, furieux**; et, par ext., **agité, exalté**. *Des êtres frénétiques* (→ Amorphe, cit. 4). — N. Un, une *frénétique*. *Les pires passions des frénétiques* (→ Asile, cit. 23).

Les frénétiques sont si fous que le plus souvent ils se traitent de fous les uns les autres (...)
FONTENELLE, Jugement de Pluton. 1

2 Quand quelqu'un me vante une femme aimable, et l'amour qu'il a pour elle, je crois voir un frénétique qui me fait l'éloge d'une vipère, qui me dit qu'elle est charmante, et qu'il a le bonheur d'en être mordu.

MARIVAUX, la Surprise de l'amour, I, 2.

♦ **2.** (Mil. xv^e). Mod. Qui marque de la frénésie, est poussé jusqu'à la frénésie.

(En parlant de passions, de sentiments ou de leur expression). D'une violence extrême entraînant un comportement excessif, irrationnel. *Amour, passion frénétique*. ⇒ **Ardent, débordant, déchainé, délirant, effréné, passionné. Colère, rage frénétique. Rires frénétiques** (→ Faim, cit. 4). *Gestes frénétiques* (→ Exaspérer, cit. 15). — *Applaudissements* (cit. 5) *frénétiques*. ⇒ **Enthousiaste**.

3 La passion frénétique de l'art est un chancre qui dévore le reste (...)

BAUDELAIRE, l'Art romantique, L'école païenne.

(Associé à une idée de mouvement). Qui a une rapidité, une vivacité exceptionnelle. ⇒ **Endiablé, vif. Danse, musique, rythme frénétique**.

♦ **3.** (xx^e). Hist. littér. Se dit d'une littérature qui a porté à leur paroxysme certaines tendances romantiques (exaltation de l'individu, fantastique, goût de l'horreur ou du macabre, satanisme, etc.). « Les Chants de Maldoror, monologue frénétique en six chants » (Thibaudet).

CONTR. Calme, flegmatique, placide, tranquille.

DÉR. Frénétiquement.

FRÉNÉTIQUEMENT [frænetikmɑ̃] adv. — 1872; de *frénétique*.

♦ D'une manière frénétique. *S'agiter frénétiquement*. — *Injurier frénétiquement quelqu'un. Il l'aimait frénétiquement. Applaudir frénétiquement*.

CONTR. Calmement, flegmatiquement, tranquillement.

FRÊNETTE [frænet] n. f. — 1930; de *frêne*.

♦ Boisson fermentée et mousseuse préparée avec des feuilles de frêne.

Ma mère nous avait appris à faire des boissons de tout. Oh! pas seulement de la frênette, mais des boissons délicieuses avec toutes sortes de plantes.

G. DUHAMEL, Suzanne et les jeunes hommes, éd. 1941, p. 169.

FRÉON [fræɔ̃] n. m. — 1947; nom déposé, du rad. de *froid* sur le modèle des noms de gaz rares (néon, argon, etc.).

♦ Chim. et techn. Nom de dérivés chlorés et fluorés du méthane et de l'éthane, produits frigorigènes.

Par exemple, le fréon, dérivé chlorofluoré du méthane, qui est très largement utilisé comme fluide frigorigène dans les groupes réfrigérateurs.

J. COLIN et Y. HOUDAS, la Physiologie du cosmonaute, p. 91.

FRÉQUEMMENT [frækɑ̃mɑ̃] adv. — Fin xiv^e; de *fréquent*.

D'une manière fréquente.

♦ **1.** À intervalles (relativement) rapprochés (→ Austère, cit. 16). *Les métros passent moins fréquemment à cette heure creuse. Il ne m'écrit pas fréquemment*. ⇒ **Souvent**.

♦ **2.** De manière habituelle, normale (dans un cas particulier). ⇒ **Constamment** (→ Bohémien, cit. 1). *Cela arrive très fréquemment. Il arrive fréquemment, très fréquemment que...*

Ce qui arrive *souvent* n'est pas rare, se voit de fois à autre (...) Ce qui arrive *fréquemment* constitue une loi, un usage, une série d'actions auxquelles un sujet est accoutumé (...) Vous voyez *souvent* une personne que le hasard offre à vos yeux dans la rue ou ailleurs; vous voyez *fréquemment* une personne auprès de laquelle vous êtes assidu, à laquelle vous avez coutume de rendre visite.

LAFAYE, Dict. des synonymes, Souvent, p. 964.

CONTR. Jamais, rarement.

FRÉQUENCE [frækys] n. f. — 1190; lat. *frequentia* « affluence, foule », et par ext. « abondance, fréquence; fréquentation », du lat. *frequens*.

★ **I.** Vx. Affluence, foule; grande assemblée. — REM. Cette acception était encore en usage à la fin du xvii^e s. Furetière écrit en 1690 que *fréquence* est un « vieux mot qui se dit encore en ces phrases : Ce Docteur a une grande fréquence d'auditeurs... une grande fréquence de peuple ».

★ **II.** (1587, Lanoue). Mod. Caractère de ce qui arrive plusieurs fois et, spécialement, de ce qui se reproduit périodiquement, à intervalles rapprochés. ⇒ **Nombre; répétition, répétition**; et aussi **fois** (cit. 6). *La fréquence de ses visites, de ses déplacements. La fréquence des crises ministérielles. Fréquence des crues* (cit. 2) *d'une rivière. Fréquence des communications* (→ Foire, cit. 1). *Fréquence des trains, des autobus. Fréquence moyenne*.

1 Sur le délai ou la fréquence des communions (...)

BOSSUET, Lett. rel., 53, in LITTRÉ.

2 Durant l'intervalle des ténèbres, bien court maintenant, une pierre météorique

passa de nouveau dans mon voisinage, et la fréquence de ces phénomènes commença à me donner de fortes inquiétudes.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, Avent. Hans Pfaall, 16 avr.

L'unique texte original dont le relieur continue à s'inspirer ne permet pas de se faire une idée sur la fréquence moyenne de la faute d'orthographe chez Lechudry.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 210.

Emplois spéciaux :

♦ **1.** Ling. *Fréquence d'un mot*, nombre d'occurrences de ce mot dans un corpus. *Echelle de fréquence des mots employés par un auteur*.

♦ **2.** (1704). Méd. *Fréquence du pouls*, sa rapidité anormale.

♦ **3.** (1900, élect.). Sc., techn. et cour. Nombre de cycles identiques d'un phénomène par unité de temps (en général, par seconde). ⇒ **Période. Mesure d'une fréquence** (⇒ **Fréquencemètre**). *Fréquence d'un diapason. Fréquence sonore. Fréquence respiratoire* : nombre de cycles respiratoires par minute. *Fréquence d'un phénomène vibratoire, d'une onde. La fréquence s'évalue en cycles, en hertz**. — *Fréquence d'une onde lumineuse* (→ Couleur, cit. 6). — **Électr.** *Fréquence d'un courant électrique* alternatif; courants alternatifs à basse, moyenne, haute fréquence* (→ Électrique, cit. 2). — **Radio.** « En ce qui concerne la propagation des ondes électromagnétiques dans l'air (...) on admet qu'il existe une relation fixe entre la longueur d'ondes et la fréquence » (J. Brun, Dict. de la radio). *Bande*, gamme de fréquence* : ensemble des fréquences comprises dans un intervalle. ⇒ **Octave. Fréquence musicale ou acoustique**, correspondant aux tons audibles. ⇒ **Audiofréquence. Modulation* de fréquence** (→ abrév. : M. F. ou 2. F. M.). *Moyenne fréquence* (→ M. F.).

Acoust. *Fréquence d'un son*, nombre de vibrations sonores par unité de temps (dont dépend la sensation de hauteur). *Fréquence fondamentale. Fréquence de battements* (⇒ **Interférence**).

Un réseau alternatif fournit à ses abonnés une suite ininterrompue de « tranches de temps » (...) longues d'un cinquantième de seconde et appelées « périodes ». On dit aussi bien que la « fréquence » est de 50 périodes par seconde ou, plus brièvement, de 50 cycles (...)

Marcel BOLL, Électricité, Magnétisme, p. 21.

Statist. Rapport du nombre d'apparition d'un phénomène, d'un événement, au nombre total d'observations. *Fréquence relative* : rapport de la fréquence dans une série d'observations, au nombre d'apparition du phénomène étudié. ⇒ **Espérance** (mathématique).

CONTR. Rareté, unicité; exception.

DÉR. Fréquencemètre.

COMP. Audiofréquence, hyperfréquence.

FRÉQUENCEMÈTRE [frækysmɛtr] n. m. — 1907; de *fréquence*, et *-mètre*.

♦ Phys. Appareil servant à mesurer la fréquence d'un phénomène périodique.

FRÉQUENT, ENTE [frækɑ̃, ɑ̃t] adj. — Fin xiv^e, « peuplé, fréquenté, assidu »; empr. au lat. *frequens* « nombreux, assidu, fréquent ».

★ **I.** Vx. ⇒ **Fréquenté, peuplé** (cf. Rabelais, IV, 26).

★ **II.** ♦ **1.** (Déb. xvii^e). Mod. Qui se reproduit souvent, se répète à intervalles plus ou moins rapprochés. ⇒ **Réitéré, répété; continu, nombreux, perpétuel. Phénomène fréquent**, qui revient périodiquement (⇒ **Périodique, régulier**). *De fréquentes averses* (cit. 1). *De fréquents coups de vent* (→ Aventurer, cit. 4). *Passages fréquents d'un véhicule*. — Par ext. *Les métros sont moins fréquents à cette heure-ci. Conversations, controverses* (cit. 2) *fréquentes. Lectures, leçons fréquentes* (→ Aigre, cit. 11). *Fautes, erreurs fréquentes. Fréquents barbarismes* (cit. 3). *Guerres, invasions fréquentes* (→ Anarchie, cit. 6).

(...) ce qui forme les habitudes, ce sont les actes fréquents et réitérés (...)

BOURDALOUE, Délai de la pénitence, 1.

Les sentiments qui reposent sur des rapports fréquents, l'amour, l'amitié, les relations de voisinage (...)

J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, p. 125.

♦ **2.** Dont on voit de nombreux exemples dans un cas, une circonstance donnée. ⇒ **Commun, courant, habituel, ordinaire**. *C'est un symptôme fréquent dans cette maladie. Ville, pays où une maladie est fréquente* (→ Folie, cit. 9). *Contraste fréquent dans les choses humaines* (→ Burlesque, cit. 4). *C'est une chose fréquente ici* (→ Cela se voit* tous les jours). *Mot fréquent chez un auteur*. ⇒ **Usuel**. *Ces sortes d'expériences* (cit. 43) *sont extrêmement fréquentes en physiologie*.

Il avait ce don (fréquent chez les Courtois, rare chez les Rolland) du style naturel, qui vient du cœur.

R. ROLLAND, le Voyage intérieur, p. 72.

Il est fréquent de (et l'inf.), que (et le subj.) : il arrive souvent que...

Il est si fréquent dans notre métier de pilote, d'attendre longtemps des nouvelles.

SAINT-EXUPÉRY, Vol de nuit, in T. L. F.

♦ **3.** Marqué par la répétition d'éléments, d'actes semblables. *J'en fais un usage fréquent* (→ Égoïsme, cit. 1). *Correspondance fréquente. La fréquente confession* (Bourdaloue).

(...) j'aurais pu ne pas rompre entièrement une liaison qu'il eût suffi de rendre moins fréquente!

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CII.

5 (...) notre liaison exige des précautions et elle ne peut être fréquente (...)
HUYSMANS, Là-bas, XV.

♦ 4. (1694). Méd. *Pouls fréquent*. ⇒ **Rapide**. *Respiration fréquente*, courte et rapide.

CONTR. Accidentel, espacé, exceptionnel, extraordinaire, rare, unique.
DÉR. Fréquemment.

FRÉQUENTABLE [frɛkɛtabl] adj. — 1865, Littré; « fréquent », av. 1526; de *fréquenter*.

♦ (Lieux). *Un quartier pas très fréquentable*, mal famé.

(Milieux, groupes). *C'est un milieu à peine fréquentable par des gens comme vous*.

(Personnes). Que l'on peut fréquenter. *Un individu peu fréquentable*. *C'est un garçon, une fille très fréquentable, et même agréable*. *Ce n'est pas quelqu'un de très fréquentable*. — REM. *Fréquentable* est surtout employé dans des formules négatives ou restrictives.

FRÉQUENTATIF, IVE [frɛkɛtatif, iv] adj. — 1550; lat. gramm. *frequentativus*, du supin de *frequentare*. ⇒ *Fréquenter*.

♦ Ling. Qui marque la répétition, la fréquence de l'action. ⇒ **Itératif**. *Formes fréquentatives d'un verbe, en anglais*. *Suffixes fréquentatifs latins, français* (ex : -ailler, -iller, -ouiller, -eter, -oter, -onner). En français moderne, les verbes dits fréquentatifs (*criailler*, *clignoter*, etc.) sont plutôt des diminutifs (*tapoter*, *chantonner*) ou ont une valeur sémantique différente de celle du mot simple (*griffonner* par rapport à *griffer*, etc.). — N. m. *Un fréquentatif*. *Exciter vient de excitare, fréquentatif de excire*.

FRÉQUENTATION [frɛkɛtatsjɔ̃] n. f. — V. 1350; déb. XIV^e « fréquence, manière d'être »; lat. *frequentatio* « fréquence », du supin de *frequentare*. ⇒ *Fréquenter*.

♦ 1. Action de fréquenter* (un lieu, une personne). *La fréquentation des théâtres, des musées, des lieux de plaisir, des cafés (par qq)*. *Fréquentation assidue des cours et conférences* (⇒ **Assiduité**). *Personne de fréquentation difficile*. ⇒ **Abord, approche, commerce, contact**. *La fréquentation des artistes, des gens du monde*. *La fréquentation d'un milieu, d'une société par une personne*. *La fréquentation du monde*. ⇒ **Pratique, usage** (→ *Dérouter*, cit. 3). *On ne connaît bien les gens que par leur fréquentation quotidienne*. ⇒ (vieilli) **User** (à l'user).

1 Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde.
MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

2 Je cherche à la vérité plus la fréquentation de ceux qui me gourment que de ceux qui me craignent.
MONTAIGNE, Essais, III, VIII.

3 Dans la fréquentation des animaux, elle avait pris leur mutisme et leur placidité.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VIII.

4 La fréquentation des Parisiens a fait beaucoup de bien aux hôteliers de Chartres, mais la fréquentation des hôteliers de Chartres a fait beaucoup de mal aux Parisiens pour certaines raisons.
MAX JACOB, le Cornet à dés, Rom. feuilleton.

5 (...) la fréquentation d'un homme actif, alerte, d'humeur vive, un peu chaude, vous donne du cœur et de l'esprit au travail.
PAUL LÉAUTAUD, Journal littéraire, 4 janv. 1904.

6 (...) la seule habitude qu'on lui connaît était la fréquentation assidue des danseurs et des musiciens espagnols, assez nombreux dans notre ville.
CAMUS, la Peste, p. 35.

♦ 2. (Déb. XX^e; av. 1922, Proust). *Une, des fréquentations*. Relations habituelles; par métonymie, les personnes que l'on fréquente. ⇒ **Accointance, connaissance, rapport, relation**. *Surveiller les fréquentations de quelqu'un*. *Choisir ses fréquentations* (→ **Déclassement**, cit. 1). *Avoir de bonnes, de mauvaises fréquentations*. *Il a de drôles de fréquentations, des fréquentations douteuses*. *Ce garçon est une mauvaise fréquentation pour son fils*.

7 Jusqu'à midi, monsieur, il me harangua sur les obligations que m'imposait ma nouvelle foi, sur mes lectures, sur mes fréquentations.
A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, v.

8 (...) des fréquentations aristocratiques de sa jeunesse (...)
ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 427.

Régional (notamment Suisse). Relations sentimentales avec une personne de l'autre sexe.

8.1 Le mariage est souvent précédé de longues fréquentations.
C. BÉRARD, Au cœur d'un vieux pays, p. 188.

♦ 3. Fig. (vieilli). Usage habituel. ⇒ **Pratique**. *La fréquentation des sacrements*. *La fréquentation des livres, des grandes œuvres classiques*. ⇒ **Commerce, contact, familiarité**.

9 Les livres sont plaisants; mais, si de leur fréquentation nous en perdons enfin la gaieté et la santé (...) quittons-les.
MONTAIGNE, Essais, I, 284.

10 Un homme à ses heures et ses temps marqués pour la prière, pour la lecture des bons livres, pour la fréquentation des sacrements (...)
BOURDALOUE, Sermons, 5^e dim. après la Pentecôte, I.

(...) il (Delacroix) ne connaissait la passion et le surnaturel que par sa fréquentation forcée avec le rêve.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Delacroix, IV.

CONTR. Abandon, délaissement.

FRÉQUENTÉ, ÉE [frɛkɛté] p. p. adj. ⇒ *Fréquenter*.

FRÉQUENTER [frɛkɛtɛ] v. tr. et intr. — V. 1190, au sens de « célébrer (la mémoire) »; sens mod. au XIV^e; lat. *frequentare*, de *frequens, entis*. → *Fréquent*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Aller souvent, habituellement dans (un lieu). ⇒ **Hanter**. *Fréquenter un café, un club*. *Ceux qui fréquentent habituellement ce cabaret*. ⇒ **Habitué, pilier**. *Ils passèrent un mois à fréquenter les bals, les spectacles*. ⇒ **Aller, courir**. *Fréquenter les gymnases, les stades* (→ *Athlète*, cit. 2). *Fréquenter l'église, le temple*. *Fréquenter une maison avec assiduité* (cit. 8). *Fréquenter beaucoup le cinéma* (→ *Étoile*, cit. 28). *Les écoles qu'il a fréquentées* (→ *Buissonnier*, cit.). *Route, promenade fréquentée des touristes, par les touristes*. — *Les canards qui fréquentent les rivières*. ⇒ **Vivre** (dans). → *Fluviatile*, cit. 1.

Aujourd'hui, qui fréquente nos spectacles? un certain nombre de jeunes gens et de jeunes femmes.

VOLTAIRE, Commentaires sur Corneille, Remarques sur Sertorius, Préface.
Rancé fréquentait les églises, passant des heures à prier dans ces habitacles oubliés sur tant de collines célèbres.
CHATEAUBRIAND, Vie de Rancé, II, p. 122.

Ramuncho, lui, se rend à la cidrerie que les contrebandiers et les joueurs de pelote fréquentent; là, il s'attable, le bérét toujours en visière sur le front (...)

LOTI, Ramuncho, I, IV.
Il fréquente le Petit-Passe-Temps, dont la nourriture est saine, la clientèle choisie et le propriétaire plein d'urbanité.
G. DUHAMEL, Salavin, III, II.

Par ext. *Fréquenter les sacrements*. *Fréquenter le repas de l'Eucharistie* (cit. 2).

La pureté nécessaire pour fréquenter les sacrements de Jésus-Christ.
BOURDALOUE, les Dominicains, t. II, p. 300, in LITTRÉ.

♦ 2. Avoir des relations habituelles avec (qqn); rencontrer, voir fréquemment (qqn). ⇒ **Fraayer** (avec), **hanter, pratiquer**. *Fréquenter un ami, un compagnon d'enfance*. *Il le connaît très bien mais ne le fréquente plus*. ⇒ **Voir**. *Fréquenter assidûment quelqu'un*. ⇒ **Attacher** (s'attacher à ses pas). *Les personnes qu'il fréquente*. ⇒ **Fréquentation; ami, compagnon, entourage, relation**. *Ceux qui le fréquentent, qui l'entourent**. — *Fréquenter la noblesse, la bonne société, le grand monde* (→ *Fils*, cit. 7). ⇒ **Commerce** (avoir commerce avec); **approcher, côtoyer, froter** (se froter à). *Fréquenter un milieu*. *Fréquenter ses voisins*. ⇒ **Voisiner, visiter**. *Fréquenter la famille de quelqu'un*. *Fréquenter la canaille* (cit. 7), *le milieu*. *Fréquenter les filles* (⇒ **Coureur**). *Ce ne sont pas des gens à fréquenter*. ⇒ **Fréquentable**. — Pron. (récipr.). *Ils ont cessé de se fréquenter*, ils ne se voient plus.

(...) il a fréquenté le bacha (*pacha*) comte de Bonneval, qui était devenu (...) un parfait musulman (...)
VOLTAIRE, les Oreilles du comte de Chesterfield, IV.

(...) les vilains bien pensants fréquentent la noblesse, ils ne parlent jamais de leur père, mais on leur en parle souvent.
P.-L. COURIER, Pamphlets littéraires, Pl., p. 276.

Je fréquente quelquefois des gens qui m'ont volé et calomnié, et je leur fais aussi mon mine qu'à d'autres, parce que, dans le fond, je les aime tout autant, ou tout aussi peu que d'autres.
FLAUBERT, Correspondance, 185, Rouen (sans date).

À Trouville, il fréquentait des voisins de plage.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XIII, p. 181.

Dans les milieux amis qu'il fréquentait, il n'était parlé de la Franc-Maçonnerie qu'avec une extrême circonspection.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, X, p. 108.

J'aime fréquenter la jeunesse. Elle m'apprend beaucoup plus que l'âge.
COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 206.

Prov. ⇒ **Hanter**.

(...) dites-moi qui vous fréquentez, et je vous dirai qui vous êtes.
BOURDALOUE, Sermon, V^e dim. apr. l'Épiph., I.

Spécialt. (régional ou par plais.). AVOIR des relations sentimentales, amoureuses avec. *C'est la jeune fille qu'il fréquente*. — Pron. *Ils se fréquentent depuis deux mois*. ⇒ **Voir** (se). — Absolt (régional). *Elle est trop jeune cette petite, je ne veux pas qu'elle fréquente!*

Je suis fâché, Landry (...) que tu n'aies pas eu le courage de renoncer à la fréquenter. Si tu avais agi selon ton devoir, tu n'aurais pas été la cause de son départ... Que tu ne l'épouses jamais, Landry, voilà tout ce que j'exige de toi.

G. SAND, la Petite Fadette, xxx.

Aux questions de son ami, Martial répondit avec bonne grâce et abondance. Oui, il « fréquentait » encore la même personne (la coiffeuse), avec des satisfactions raisonnables; mais, depuis quelque temps, il avait des vœux sur une autre, infiniment plus distinguée.
JEAN-LOUIS CURTIS, le Roseau pensant, p. 23.

Mais avec deux ou trois francs d'argent de poche par jour, il est difficile de fréquenter, comme on dit dans le Midi.
R. GARY, la Promesse de l'aube, p. 166.

♦ 3. Fig. Lire souvent, habituellement. *Fréquenter un auteur, une œuvre littéraire*. *Fréquenter les grands philosophes*. ⇒ **Lire; froter** (se), **pratiquer**.

(...) elle (Marie Bashkirtseff) lit Lucrèce et Platon dans le texte, fréquente les plus abstraits des philosophes (...)
ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 440.

★ II. (V. 1361). V. intr. ♦ 1. Vx ou littér. Aller souvent, habituellement. *Fréquenter chez quelqu'un, dans la maison, au logis de quelqu'un* (⇒ **Familier**). *Il y fréquente*. *Bal où fréquentent les midinettes*.

tes (→ Calicot, cit. 2). *Il lui est défendu de fréquenter avec ces gens-là* (Académie).

- 15 (...) lieux où fréquentait l'auteur. BOILEAU, l'Art poétique, II.
 16 (...) je le vois qui fréquente chez nous. MOLIÈRE, les Femmes savantes, II, 2.
 17 Je fréquentais dans une petite institution libre. G. DUHAMEL, Salavin, V, IV.
 18 Il se promenait sur les quais des bassins, visitait les navires, interrogeait les capitaines, fréquentait chez les armateurs (...). G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, III.

♦ 2. En franç. d'Afrique. Aller à l'école.

► **FRÉQUENTÉ, ÉE** p. p. adj. (1629; «pratique», fin xv^e).

Où il y a habituellement du monde. *Un lieu très fréquenté*. ⇒ **Encombré** (→ Approche, cit. 30). *Rocher peu fréquenté* (→ Aquatique, cit. 1). *Le bois* (cit. 17) *le moins fréquenté*. *Chemin fréquenté*. ⇒ **Battu, frayé** (vx). *Rue fréquentée*. ⇒ **Passant**. *Passage peu fréquenté*. *Spectacle le plus fréquenté de Paris*. *Établissement, café bien, mal fréquenté*, où viennent des gens convenables, douteux. *Ses cours sont très fréquentés*. ⇒ **Suivi**.

- 19 (...) notre source se trouve dans un pays jusqu'ici très peu fréquenté du point de vue thermal. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIV, p. 102.

CONTR. Abandonner, délaisser, désertier, éloigner (s'), éviter, fuir, quitter. — **Désert, écarté, infrequenté, isolé, retiré, solitaire.**

DÉR. Fréquentable.

FRÉRAGE [frɛʁaʒ] n. m. — XIII^e; de *frère*.

♦ **Dr. féod.** Fief (ou portion de fief) partagé entre les puînés; droit de mouvance* de l'aîné résultant de ce partage.

FRÈRE [frɛʁ] n. m. — V. 1100; *fradre*, 842; du lat. *frater*.

A. (Personnes). ♦ 1. **☐** Celui qui est né des mêmes parents (que la personne considérée) ou seulement (dr.) du même père (*frère consanguin*) ou de la même mère (*frère utérin*). — **REM.** Les deux syntagmes du lang. didactique ou juridique; la langue courante dit *demi-frère**, dans ce cas. ⇒ (fam.) **Frangin, frérot**. *Les frères et les sœurs* sont des collatéraux parents au deuxième degré** (cit. 5). ⇒ **Collatéral, parenté**.

- 1 On remarquera (...) que certains collatéraux sont parents à la fois dans les deux lignes (*paternelle* et *maternelle*): ainsi les frères et sœurs issus des mêmes père et mère, qu'on appelle frères et sœurs *germains*. Au contraire, les frères et sœurs par le père seulement, qu'on appelle *consanguins*. les frères et sœurs de mère, qu'on appelle *utérins*, ne sont parents que dans une seule ligne.

A. COLIN et H. CAPITANT, Cours élémentaire de droit civil, t. I, n° 224.

*Frère aîné**, *frère puîné** (didact.), *frère cadet** (cit. 2). *Frères jumeaux**. *Frères siamois**. — **Fam.** *Petit frère, grand frère*, moins ou plus âgé (→ École, cit. 3; efforcer, cit. 9). *Avoir un frère, de nombreux frères et sœurs* (→ Couronne, cit. 16; fécondité, cit. 2). *Perdre un frère* (→ Fleur, cit. 24). *Les frères d'un prince, d'un roi* (→ Assurer, cit. 53). *Monsieur* frère du roi*. — **Sentiments, amitié entre frères**. ⇒ **Fraternel** (→ Agir, cit. 37). *Amours incestueux* entre frère et sœur*. — **Meurtre d'un frère**. ⇒ **Fratricide**. — **Dr.** *En matière de succession* et en l'absence de descendants, les frères et sœurs (collatéraux privilégiés) sont appelés en concours avec les ascendants. Partage d'un héritage entre frères*.

- 2 C'est à la vérité, un beau nom et plein de dilection que le nom de frère (...) Mais ce mélange de biens, ces partages, et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela détrempé merveilleusement et relâche cette soudure fraternelle.

MONTAIGNE, Essais, I, XXVIII.

3 Le frère aidé de son frère est comme une ville forte. BOSSUET, Politique..., I, t. 1, 6.

4 Vous aurez l'impudeur de conclure un mariage abominable, en unissant le frère avec la sœur (...). BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, v, 7.

5 Mais ils étaient frères, frères de la même chaumière et du même sang, et c'est là quelque chose de mystérieux, un lien qui résiste à tout. LOTI, Mon frère Yves, XL.

6 (...) les deux fils aînés, Fédor et son frère Michel, toujours ensemble, liés comme le pouce et l'index, sont voués aux mêmes études, et, jusqu'à vingt-cinq ans, ne se quittent pas. ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes. « Dostoïevski, » I.

7 (...) il admit que ses frères fussent exclus du patrimoine familial, selon l'usage qui attribuait à l'aîné la maison de commerce.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 14.

8 Frères! Non seulement le même sang, mais les mêmes racines depuis le commencement des âges, exactement le même jet de sève, le même élan! Nous ne sommes pas seulement deux individus, Antoine et Jacques: nous sommes deux Thibault, nous sommes les Thibault. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 274.

Ressembler à qqn comme un frère, lui ressembler beaucoup. **Allus. littér.** ⇒ **Asseoir**, cit. 27; **étranger**, cit. 40, Musset.

- 9 (...) l'étranger qui, à certaines secondes, vient à notre rencontre dans une glace, le frère familier et pourtant inquiétant que nous retrouvons dans nos propres photographies (...). CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 29.

Aimer qqn comme un frère. ⇒ **Fraternellement**. — *Traiter qqn en frère*. *Vivre en frère*, comme des frères: en amitié étroite, en bonne intelligence. *Partager en frères*, également. *S'embrasser en frères*.

- 10 — Embrassons-nous en frères.
 — J'y consens de grand cœur, et me réjouis fort
 Que tout soit terminé par un heureux accord.

MOLIÈRE, le Dépit amoureux, III, 4.

- 11 (...) Promettez-moi de vivre comme frères (...). LA FONTAINE, Fables, IV, 18.

- 12 Nous sommes loin l'un de l'autre, nous qui vécûmes comme des frères siamois. FLAUBERT, Correspondance, t. II, p. 49.

Plus de sang! Désormais vivez comme des frères,
 Et tous, unis, fumez le Calumet de Paix!

BAUDELAIRE, Poèmes ajoutés à l'édition posthume, Calumet de Paix, II.

Être, vivre comme frère et sœur: (en parlant d'un homme et d'une femme qui n'ont pas ces liens de parenté) vivre ensemble chastement.

Vous caresser, à présent, je ne peux plus. Et être frère et sœur, eh bien, je vous le dis franchement, impossible, je ne suis pas cet homme-là.

MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 46.

(1487). **Allus. myth.** *Les frères ennemis*: Étéocle et Polynice. *La Thébaïde, ou les frères ennemis*, tragédie de Racine. — **Allus. bibl.** *Joseph vendu par ses frères*. — *Cain tua son frère Abel*.

Le Seigneur dit ensuite à Cain: Où est votre frère Abel? Il lui répondit: Je ne sais; suis-je le gardien de mon frère? Le Seigneur lui repartit: Qu'avez-vous fait? la voix du sang de votre frère crie de la terre jusqu'à moi.

BIBLE (SACY), Genèse, IV, 9-10.

Allus. littér. *Le Frère et la Sœur*, pièce de Goethe (1776); *Les Frères Zemganno*, roman des frères Goncourt (1879). *Les Frères Karamazov*, roman de Dostoïevski (1880). — **Proverbe**:

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

— Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

Reprit l'agneau, je t'été enor ma mère.

— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

— Je n'en ai point. — C'est donc quel'un des tiens!

LA FONTAINE, Fables, t. 10.

Un frère est un ami donné par la nature. LEGOUVÉ, la Mort d'Abel, III, 3.

Par ext. *Frère de lait*: le fils d'une nourrice, par rapport à celui ou à celle qu'elle a nourri de son lait; le nourrisson d'une femme, par rapport à ses enfants. — *Beau-frère* (voir ce mot). — *Frère par adoption, frère adoptif*: fils adoptif par rapport aux autres enfants d'une personne.

☐ En franç. d'Afrique. *Enfant né de l'un des parents (polygamie) ou des deux parents, par rapport aux autres enfants*. — **REM.** Cet emploi est plus large qu'en français standard; pour préciser on dit: *frère même père, frère même mère*.
 Cousin (dans une même famille).

♦ 2. **☐** **Ami fraternel**. *C'est un frère, un véritable frère pour lui*. **Fam.** *Allez, prête-moi cent balles, si t'es un frère!*

Dis donc, vieux frère! ⇒ **Ami, copain, pote**. — *Le frère*: l'ami, le camarade (cf. Le mec). → aussi ci-dessous 4. (avec le possessif).

Une heure sereine. Parfois, Martial poussait une exclamation sourde. Elle demandait: « Qu'est-ce qu'il y a? — Il y va fort, le frère! disait Martial. Écoute ceci. » Il lisait le passage qui l'avait heurté (...)

Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 235.

☐ En franç. d'Afrique. *Homme avec lequel la personne considérée a des liens (de pays, d'ethnie, de classe d'âge, etc.)*

♦ 3. **☐** **Homme considéré par rapport à ses semblables***, comme membre de la race, de la famille humaine. *Tous les hommes sont frères. Nos frères humains*. ⇒ **Semblable**.

Frères humains qui après nous vivez,

N'ayez les cœurs contre nous endurcis

Se frères vous clamons (*appelons*), pas n'en devez

Avoir dédain, quoi que fumes occis

Par justice (...)

VILLON, Poésies diverses, Épitaphe de Villon (Ballade des pendus).

Un roi sage (...)

(...) d'injustes fardeaux n'acceable point ses frères. RACINE, Athalie, IV, 2.

— Hypocrite lecteur, — mon semblable, — mon frère!

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Au lecteur.

☐ (XVII^e). **Relig.** (Au plur.). *Les hommes considérés en tant que créatures d'un même Dieu, spécialt, fidèles d'une même religion* (→ **Bénir**, cit. 17; **eucharistique**, cit. 2). *Aimer* (cit. 6) *ses frères*. ⇒ **Prochain**. *Les chrétiens sont frères en Jésus-Christ, les musulmans en Mahomet*. — (**Appellatif**). *Mes frères, mes bien chers frères, mes très chers frères*, termes par lesquels les prédicateurs chrétiens s'adressent à leurs auditeurs (→ **Appeler**, cit. 36; **attache**, cit. 14).

Dieu seul est grand, mes frères, et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre, plus leur gloire et leur puissance ont éclaté, plus, en s'évanouissant alors, elles rendent hommage à sa grandeur suprême.

MASSILLON, Oraison funèbre de Louis XIV.

Vous êtes tous mes frères, mes très chers frères, mes frères d'armes et mes frères en Dieu, je m'adresse à vous tous, catholiques, protestants, athées, car la parole de Dieu est pour tous. SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 237.

☐ (Fin XIII^e). **Spécialt.** *Titre que l'on donne aux membres de certains ordres religieux*. ⇒ **Religieux**. *Frères mineurs*. ⇒ **Capucin, franciscain** (→ **Camper**, cit. 1). *Un frère mineur. Frères prêcheurs*. ⇒ **Dominicain**. *Frères missionnaires. Frères de Saint-Jean de Dieu*. ⇒ **Ignorantin**. *Petits Frères de Marie*. ⇒ **Mariste**. *Frères de la doctrine chrétienne. Frères des écoles chrétiennes*: congrégation fondée en 1680 par Jean-Baptiste de la Salle et qui se consacre à l'éducation des garçons. — **Absolt** (au plur.). *Il a été élevé chez les Frères*.

Religieux qui n'est pas clerc et qui remplit certaines fonctions subalternes dans une communauté. *Frère convers, frère lai*. ⇒ **Convers** (cit. 1 et *supra*), **lai, servent**; et aussi **coupe-choux, frater, tourier**. *Le frère lampier*, chargé d'allumer les lampes. ⇒ **Frelampier**, 2.

(Ce que montre d'obéissance) À son supérieur le moindre petit Frère (...)

MOLIÈRE, l'École des femmes, III, 2.

Titre que se donnent certains religieux (→ **Escrire**, cit. 3). *Frère*

Jean des Entommeures (Rabelais). *Frère Jacques*, chanson populaire.

- 23 (...) il se fit capucin sous le nom de frère Ange. VOLTAIRE, Henri IV, note.
 24 (...) ils vivaient, sans le savoir, au fond de leurs trous boueux une vie fraternelle. Non pas qu'ils fussent, entre eux, irréprochables, ni qu'ils s'appelaient frères, à la manière des moines, un mot de trois lettres, que je n'ose écrire, suffisant d'ordinaire à leur cordialité.

BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 193.

♦ **4.** (*Le frère de... son frère*). Homme qui a (avec d'autres) une communauté d'origine, d'intérêts, de sentiments, de goûts, d'idées; qui est uni (à eux) par un lien affectif, intellectuel. ⇒ **Ami** (cit. 1), **camarade**, **compagnon**, **confrère**, **copain** (→ Animalité, cit. 4; fédération, cit. 5). *Se sentir le frère de ceux qui...* (→ Communisme, cit. 3). *Frères de couleur, de race.* « Sois mon frère, ou je te tue » (Chamfort. → Fraternité, cit. 9). *Mon frère Yves*, roman de Loti, où les protagonistes sont le narrateur et Yves Kermadec, son ami et protégé. — (En attribut). *Être frères en une croyance, en une patrie commune* (→ En, cit. 18). Appos. *Des peuples frères. Les partis frères*: les autres partis d'inspiration communiste, pour l'un de ces partis, pour les membres de celui-ci.

- 25 Esther, que craignez-vous? Suis-je pas votre frère? RACINE, Esther, II, 7.
 26 Ces loix qui (...) Des humains attendris font un peuple de frères (...) VOLTAIRE, Zaïre, I, 1.
 27 Jaurès est un instant la voix de la jeunesse armée. À ses poings brandis brillent les fusils qui, demain, ne partiront pas contre nos frères d'Allemagne. ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XXIX.

En parlant d'animaux (→ Bœuf, cit. 5):

- 28 Les animaux ne connaissent que l'amour (...) les chats, les perruches et cætera: ils n'ont de fraternité que le pelage. Pour trouver des frères, ils sont obligés d'aimer les hommes, de faire la retape aux hommes (...) GIRAUDOUX, Électre, I, 13.

En parlant des membres d'une société, d'une association, d'un corps. *Trahir ses frères* — (1668). Loc. **FAUX FRÈRE**: traître à ses associés, et, par ext., fourbe, hypocrite. ⇒ **fam. Cul** (faux cul).

- 28.1 J'essayai de parler à Blow: il me répondit sur un ton nouveau: j'étais un ennemi, un faux frère, un hypocrite. Je rentrai chez moi. Il grommela amèrement: « À demain matin. » DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charlevoix, p. 299.

Hist. **FRÈRES D'ARMES**: chevaliers, guerriers qui avaient contracté une alliance mutuelle. — Mod. Ceux qui se battent ou se sont battus ensemble, pour la même cause. ⇒ **Compagnon** (d'armes).

Frère maçon (fam. *frère trois-points*): membre de la franc-maçonnerie. ⇒ **Franc-maçon**.

- 29 Son père parlait incidemment des frères Trois-points comme d'individus mi-grotesques mi-tarés. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, X, p. 109.
Les frères de la côte: nom que se donnaient, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les pirates et filibustiers des Antilles.
 30 Il y avait grande foire à Paimpol ce jour-là, et je fis une toilette de *frère de la côte* pour ne pas effaroucher tous les amis auxquels j'allais être présenté comme un marin du Midi. LOTI, Mon frère Yves, XVI.

B. (Choses). ♦ **1.** Chose, notion abstraite considérée comme unie (par l'analogie, la ressemblance, l'origine...) à une autre. *Les anciens poètes disaient le sommeil frère de la mort* (Littré). — REM. *Frère* ne s'applique généralement qu'à des choses « dont le nom est masculin » (Hatzfeld).

- 31 Les vertus devraient être sœurs, Ainsi que les vices sont frères (...) LA FONTAINE, Fables, VIII, 25.
 32 Tel mythe peut être considéré comme frère d'un autre, de la même façon que le nègre est dit le frère du blanc. BAUDELAIRE, l'Art romantique, R. Wagner, III.

♦ **2.** Fam. Un des éléments d'une paire; animal, objet semblable à un autre. *Vous avez un joli vase, j'ai vu son frère chez mon anti-quinier.*

DÉR. *Fréragé, frérot.*

COMP. *Beau-frère.*

FRÉROT [frɛʁo] n. m. — V. 1534; de *frère*.

♦ Fam. Petit frère.

Elle accueillit son « frérot » à bras ouverts. Elle l'avait élevé. VAN DER MEERSCH, Invasion 14, in T. L. F.

FRÉSAIE [frɛzɛ] n. f. ⇒ **Effraie**.

FRÉSIA [frɛzja] n. m. ⇒ **Freesia**.

FRESQUE [frɛsk] n. f. — 1669; *peinture à fresque*, 1550; d'après l'ital. *dispingere a fresco*: « peindre à frais ». Cf. au XVI^e et au début du XVII^e l'expression francisée *peindre à frais, au frais*; féminin d'après la finale -que; la forme *fresque*, attestée en anc. et moy. franç., est une var. de *frais* (germanique *frisk*).

♦ **1.** Procédé de peinture murale qui consiste à utiliser des couleurs délayées à l'eau sur un enduit* de mortier frais. *La fresque comporte quatre opérations: la préparation du support* (nettoyage du mur); *la préparation du crépi et de l'enduit*; *le calque du poncif*; *la peinture*. — *À fresque. Dans la peinture à fresque, l'enduit frais empêche les retouches. Peindre à fresque.*

Cette belle peinture inconnue en ces lieux, La fresque, dont la grâce, à l'autre préférée, Se conserve un éclat d'éternelle durée, Mais dont la promptitude et les brusques fiertés Veulent un grand génie à toucher ses beautés! (...) Mais la fresque est pressante, et veut, sans complaisance, Qu'un peintre s'accommode à son impatience (...) Avec elle il n'est point de retour à tenter, Et tout au premier coup se doit exécuter (...)

MOLIÈRE, la Gloire du Val-de-Grâce (1669), vers 238-255.

On appelle *peindre à fresque*, l'opération par laquelle on emploie des couleurs détremées avec de l'eau, sur un enduit assez frais pour en être pénétré. En italien on exprime cette façon de peindre par ces mots *dispingere a fresco*, peindre à frais. C'est de là que s'est formée une dénomination qui, dans l'orthographe française, semble avoir moins de rapport avec l'opération, qu'avec le mot italien dont elle est empruntée. WATELET, in Encyclopédie (DIDEROT), art. *Fresque* (1751).

Vous voyez, un peintre de Paris est venu pour peindre en fleurs à *fresque* son corridor. BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 283.

♦ **2.** (1680, Richelet). Œuvre peinte d'après le procédé de la fresque. *Église ornée de fresques. Les fresques romaines de Pompéi: les fresques de Giotto, Masaccio, Fra Angelico, Michel-Ange* (→ Désolation, cit. 4; élève, cit. 1). *La fresque de la coupole du Val-de-Grâce, de Mignard, célébrée par Molière* (→ cit. 1 ci-dessus). *Peintre de fresque* ⇒ **Fresquiste**.

C'est toujours comme les fresques du (*Campo-Santo*) de Pise où l'on aperçoit fort bien un bras, et le morceau d'à côté qui représentait la tête est tombé. STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 17.

REM. De nombreuses peintures murales, habituellement désignées sous le nom de *fresques*, ont été exécutées sur un enduit partiellement ou complètement sec, ou avec des couleurs détremées à la caséine, etc. (→ Détrempe). *Les « fresques » romanes elles-mêmes, comme à Saint-Savin, sont souvent de détrempe à l'œuf* (J. Rudel, *Techn. de la peinture*, p. 44).

♦ **3.** Par ext. (emploi abusif en techn., en art.). Peinture, décoration murale (fresque proprement dite, détrempe*, peinture à l'huile, à l'encaustique, sgraffite*, marouflage*...) — REM. *Fresque* ne se dit guère que de peintures de grandes dimensions. *Les fresques de Delacroix dans l'église Saint-Sulpice* (peintures à l'huile). *Les fresques de Puvis de Chavannes* (toiles marouflées).

Je voulais fixer davantage mes pensées favorites, et, à l'aide de charbons et de morceaux de brique que je ramassais, je couvris bientôt les murs d'une série de fresques où se réalisaient mes impressions.

NEVAL, les Filles du feu, Aurélia, I, VII.

Par analogie:

À perte de vue c'est (*la terre vue d'un avion*) une immense et informe fresque grisâtre, une fresque posée à plat et vue de très haut, de très loin: une fresque déteinte, craquelée, plâtreuse, avec des îlots de couleurs ternies. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 148.

♦ **4.** (1861). Fig. Vaste composition artistique, littéraire, présentant un tableau (l., 3.) d'ensemble d'une époque, d'une société, etc. *Fresque historique. La Comédie humaine, de Balzac; les Rougon-Macquart, de Zola, sont de vastes fresques dépeignant toute une époque.*

Tous les sujets (...) ne sont pas également propres à fournir un vaste drame doué d'un caractère d'universalité. Il y aurait évidemment un immense danger à traduire en fresque le délicieux et le plus parfait tableau de genre. C'est surtout dans le cœur universel de l'homme (...) que le poète dramatique trouvera des tableaux universellement intelligibles.

BAUDELAIRE, l'Art romantique, R. Wagner, II.

(...) Ce fut l'ambition de plusieurs romanciers de notre époque que de peindre une fresque de leur temps. Ambition assez neuve, inconnue en d'autres siècles où toute tentative de « somme » eût été plutôt théologique, philosophique ou encyclopédique; ambition due pour une part aux remarquables réussites de Balzac et de Tolstoï, pour une autre au développement des civilisations de masses.

A. MAUROIS, Études littéraires, Martin du Gard, III.

(...) ce visionnaire documenté (*Balzac*), dont les larges fresques, regardées de près, conservent la nette précision de la miniature.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 297.

DÉR. *Fresquiste*.

FRESQUISTE [frɛskist] n. et adj. — 1865; de *fresque*.

♦ Arts. Peintre de fresques. *Les grands fresquistes italiens de la Renaissance. Une fresquiste.*

Pour les sculpteurs de Moissac comme pour ceux d'Ellora, pour les fresquistes d'Anta comme pour les mosaïstes de Byzance, apparence et réalité ont la même signification: toute réalité humaine est apparence au regard du monde de Vérité que leur art a pour objet de manifester ou de suggérer.

MALRAUX, la Métamorphose des dieux, p. 3-4.

FRESSURE [frɛsyr] n. f. — Fin XIII^e; *froissure*, v. 1220; du bas lat. *frixura* « poêle à frire », p.-é. « friture » en lat. populaire, du bas lat. *fraxra*, fréquentatif du lat. class. *frigere* « rôtir ».

♦ **1.** Ensemble des gros viscères d'un animal: cœur, foie, rate, poumons. *Fressure de mouton, de porc. Manger de la fressure de veau en fricassée.*

Il mangeait dans un seul repas deux fressures entières de mouton (...)

A. R. LESAGE, Don Guzman..., t. 3, in LITTRÉ.

(...) vous n'avez pas de la fressure pour mon chat? SARTRE, le Sursis, p. 166.

♦ **2.** Fig., fam. et vx. Les entrailles de l'homme considérées comme siège de ses appétits charnels.

3 Par mon âme et sur ma fressure (...) RICHER, Ovide bouffon, 366, in BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. IV, p. 387.

4 Les appas, mûrs mais durs qu'appète
Ma fressure, quand tu es là
Et, quand tu n'es pas là, ma tête! VERLAINE, Châirs, Assonances galantes, II.

FRET [frɛ] selon Littré, suivi par la plupart des dictionnaires, mais [frɛt] dans l'usage courant, notamment maritime; n. m. — XIII^e; néerl. *vracht*, *vracht* « cargaison (d'un bateau), prix du transport par bateau ».

♦ **1.** Prix de location d'un navire. ⇒ **Nolis**. « *Le prix du loyer d'un navire ou autre bâtiment de mer est appelé fret ou nolis*. Il est réglé par les conventions des parties. Il est constaté par la charte*-partie ou par le connaissance** » (Code de commerce, art. 286).

Prix du transport des marchandises par voie maritime (et, par ext., par voie fluviale, aérienne ou routière). *Payer le fret. Fret payable comptant. Faire des avances sur le fret. Le montant du fret dépend de l'importance de la cargaison. Le fret est de tant par tonneau d'affrètement.*

1 Le fret de remonte sur la Moselle française revient, par tonne et par kilomètre, à 0 fr. 04. E. GRANGEZ, les Voies navigables de France, p. 436.

2 Le capitaine perd son fret, et répond des dommages-intérêts de l'affrèteur, si celui-ci prouve que, lorsque le navire a fait voile, il était hors d'état de naviguer. Code de Commerce, Art. 297.

♦ **2.** Loc. (1681). À **FRET**, en louant le bâtiment servant au transport des marchandises. *Prendre un navire à fret. ⇒ Affréter. Donner à fret. ⇒ Fréter.*

♦ **3.** (1596). Marchandises transportées, chargement (d'un bateau; par ext. d'un camion, d'un avion...). ⇒ **Cargaison**. *Acheminement du fret. Assurance du fret. Le tonnage de fret à charger. Prendre du fret. ⇒ Équiper. Débarquer, décharger son fret. Fret d'aller, fret de retour. Bon fret, mauvais fret*: cargaison composée de marchandises rentables ou non. *Faux fret*: cargaison qui ne rapporte aucun bénéfice.

3 Après avoir fait décharger son navire à Lorient, il était obligé de le faire revenir sans fret dans son port d'armement, et de le réexpédier après cette surcharge de dépenses et de périls (...) MIRABEAU, Collection, t. III, p. 410, in LITTRÉ.

4 C'était un bateau comme les autres (...) Il s'en allait vers les Tropiques, avec son fret de cotonnades, d'officiers et de fonctionnaires. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 105.

Objet transporté en vertu d'un contrat de transport.

♦ **4.** Le transport des marchandises (→ Avion, cit. 3). *Le prix du fret aérien est élevé. Avion de fret.*

5 On a constaté que, plus que la vitesse, la *capacité* des avions de fret (*cargos aériens*) était un facteur d'abaissement du prix de revient. Michel GAUTIER et Jean MARAIS, les Transports aériens, p. 36.

DÉR. Fréter.

COMP. Affréter, sous-fréter.

HOM. 1. et 2. Frette, 1. et 2. frai, 1. et 2. frais, formes du v. frayer.

FRÈTEMENT [frɛtmã] n. m. — Déb. xv^e; de *fréter*.

♦ **Techn.** Action de louer un navire à un tiers. *Le prix que l'on reçoit du frètement est le fret.*

FRÉTER [frɛtɛ] v. tr. — Conjug. *céder*. — XIII^e; de *frét*.

♦ **1.** (1424). Donner en location (un navire) partiellement ou en totalité. *Fréter un bateau à forfait, au mois, au tonneau.* ⇒ aussi **Noliser**. — Au p. p. :

0.1 Les premiers Marchands Aventuriers (quel beau nom, où le commerce est ennobli par l'aventure!), dès le quinzième siècle, partaient vers des marchés inconnus sur des caravelles frétées par les négociants de la Cité; après cette hasardeuse époque, ce fut l'âge des grandes expéditions encouragées par l'état (...) Paul MORAND, Londres, in T. L. F.

Par ext. Rare (et par confusion avec *affréter*). Prendre (un navire) en location. ⇒ **Affréter**, **noliser**.

1 Les Hambourgeois et même les Hollandais avaient contracté l'habitude de fréter les vaisseaux de ces étrangers pour importer chez eux les productions des plus riches climats d'Europe. G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, XVIII, 29, in LITTRÉ.

Par anal. Prendre en location (un véhicule quelconque).

2 Ils frétèrent une voiture de louage, la même pour eux quatre, ce qui est toléré à la campagne. LOTI, les Désenchantées, XXXIV.

♦ **2.** Armer (un navire), mettre en état de prendre la mer. ⇒ **Armer**, **équiper**.

3 Son imprudence en fut la cause :
Un vaisseau mal frété périt au premier vent (...) LA FONTAINE, Fables, VII, 14.

4 (...) avec ma fortune réalisée, je frétai d'abord un navire, emmenant avec moi sur la mer trois amis, des hommes d'équipe et quatre mousses. GIDE, les Nourritures terrestres, IV, I.

Fig. et littér. (rare). ⇒ **Équiper**, **orner**. — Au p. p. :

À court d'invention, il bâtit péniblement un décor rose, y jeta la vaste nef d'or et d'acier, le grand lit frété de dentelles (...) COLETTE, la Fin de Chéri, p. 46.

DÉR. Frètement, fréteur.

HOM. Fretter.

FRÉTEUR [frɛtœr] n. m. — 1609; de *fréter*, 2.

Technique.

♦ **1.** (1616). Personne qui donne en location (un navire). ⇒ **Arma-teur**. (S'oppose à *affréteur*).

♦ **2.** (1803, Boiste). Personne qui prend (un navire) en location. ⇒ **Affréteur**.

REM. Le fém. *fréteuse* est virtuel.

FRÉTILLANT [frɛtijã] adj. — Fin xv^e; p. prés. de *frétiller*.

♦ Qui frétille. *Poisson, chien frétillant*. — (En parlant d'une personne). ⇒ **Remuant**, **sémillant**, **vif** (→ aussi **Alerte**, cit. 7; côté, cit. 44). *Enfant frétillant. Elle était toute frétilante de joie.* ⇒ **Guilleret**.

(...) je ne sais pas même qui succédera dans l'académie au frétilant abbé de Voisenon. VOLTAIRE, Lettre à Morellet, 4 264, 29 déc. 1775.

1.1 Quand il venait dîner chez ses parents, tout enfantine, toute déferente (il était si savant), un peu intimidée, mais frétilante (ce serait si instructif d'entendre ses avis), elle allait au salon la première, lui tenir compagnie. N. SARRAUTE, Tropismes, p. 93.

Parties du corps; choses :

(...) quelques républicains dont les casquettes rouges et les barbes frétilantes (...) BALZAC, le Député d'Arcis, Pl., t. VII, 646.

FRÉTILLARD, ARDE [frɛtijar, ard] adj. — 1556, du Bellay; de *frétiller*.

♦ Fam. et rare. Qui s'agite sans cesse.

Effrayant de mon ombre les petits goujons qui s'agitent, frétilards et peureux. Th. GAUTIER, les Jeunes-France.

FRÉTILLEMENT [frɛtijmã] n. m. — V. 1370, *fretilement*; de *frétiller*.

♦ Mouvement de ce qui frétille.

Les ruisseaux d'eau limpide, pleins d'un frétillement de crevettes. ZOLA, la Joie de vivre, in T. L. F.

FRÉTILLER [frɛtijɛ] v. intr. — Après 1150; p.-ê. de l'anc. franç. *freter* « froter », du lat. tardif **frictare*, du lat. class. *fricare* ou (Guiraud) en relation avec *fretin*.

♦ Remuer, s'agiter* par petits mouvements rapides. *Poisson qui frétille. Frétiller comme une anguille, une carpe. Chien qui frétille de la queue*. — (En parlant d'une personne). S'agiter vivement (sous l'effet d'un sentiment, d'une sensation). *Il, elle frétille de joie, de plaisir.* ⇒ **Trémousser** (se). → Étourdi, cit. 9. — (En parlant d'un sentiment). → ci-dessous, cit. 2.

Cet oiseau (*le friquet*), lorsqu'il est posé, ne cesse de se remuer, de se tourner, de frétiller. BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le friquet.

2 (...) mais en ce moment il s'éleva dans son âme ce mouvement de joie qui frétille au fond du cœur de toutes les femmes quand elles se savent aimées.

3 (...) le chien, en frétilant de la queue, ce qui est, je crois, chez ces pauvres êtres, le signe correspondant du rire et du sourire, s'approche (...) BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, VIII.

4 L'épagneul s'était brusquement arrêté. Le plumeau blanc de sa queue avait cessé de frétiller. Pierre BENOIT, M^{lle} de la Ferté, p. 51.

5 (...) le derrière coquin fait les montagnes russes et la bonne frétille des pieds comme si un chien les lui léchait (...). Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 221.

(1865). Loc. fam. (vx). *Les pieds lui frétille*, il a envie de partir. *La langue lui frétille*, il a envie de parler. ⇒ **Démanger**.

DÉR. Frétilant, frétillard, frétillement, frétilon.

FRÉTILLON, ONNE [frɛtijõ, õn] adj. — Av. 1493; de *frétiller*.

♦ Vx (fam.). Qui ne cesse de s'agiter.

À quatre-vingts ans, il (*le marquis de S...*) était encore frétilon et coquet. G. SAND, Histoire de ma vie, in T. L. F.

FRETIN [frɛtɛ̃] n. m. — V. 1193; dér. de l'anc. franç. *frait*, *fret*, p. p. de *fraindre* « briser ». → **Freinte**.

★ **I.** Vx. Menu débris. — Par ext. (nom collectif). Menus objets.

★ **II.** Par anal. (nom collectif). Ce qui est de peu de valeur.

♦ **1.** (1536, Calvin). **MENU FRETIN**: petits poissons que le pêcheur rejette généralement à l'eau. ⇒ **Poissonnaile**; régional **bigaille**. *On ne pêche que du menu fretin en cette saison*. — (Même sens). *Du fretin. Rejeter le fretin à la rivière*.

1 Un carpeau qui n'était encore que fretin
Fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière. LA FONTAINE, Fables, v. 3.
2 Et c'étaient des vairons, verts et tigrés de noir, des épinoches hérissés de piquants,
négligeable fretin, vermine d'eau douce. M. GENEVOIX, Raboliot, I, 1.
Techn. *Menu fretin*, morue de petite taille, de dernière qualité.

♦ 2. (Dans un groupe, une collection). *Le fretin* : ce que l'on considère comme négligeable, insignifiant.

3 Pour ce qui est de mes autres parents, ce n'est pas du fretin non plus; on les appelle monsieur et madame. MARIVAUX, le Paysan parvenu, II.
4 Il n'y avait là que le fretin des parieurs, les forts paris se faisaient dans l'enceinte du pesage (...). ZOLA, Nana, XI.
5 L'affaire sue, un coup de filet ramassa vivement les complices : le duc et la duchesse du Maine arrêtés, on trouva parmi le fretin mademoiselle de Launay (...). Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 134.

(1606, « menu peuple »). Cour. *Menu fretin. Expédier* (cit. 9) *Le menu fretin des affaires. Le menu fretin de ses admirateurs* (→ Évincer, cit. 4).

FRETTAGE [frɛtaʒ] n. m. — 1723; de *fretter*.
Technique.

♦ 1. Action de fretter; manière dont une pièce est frettée. *Le frettage d'une roue. Frettage d'un canon (vx). Le frettage d'une cheminée.*

♦ 2. Ensemble des frettes placées autour d'une pièce.

COMP. Autofrettage.

1. FRETTE [frɛt] n. f. — V. 1180, *frette* « virole de fer dont on garnit le moyeu d'une roue »; *frette*, 1690; probab. du francique **fetur* « chaîne ».

♦ Techn. Cercle, anneau métallique dont on entoure (une pièce) pour la renforcer, l'empêcher de se fendre. *La frette de moyeu d'une roue. Frette de mât, de pieu, de flèche. Frette de lance.* ⇒ *Morne. Frette au manche d'un outil.* ⇒ *Virole. Frette d'un pneumatique.* ⇒ *Ceinture* (4., d). — *Frette d'une conduite forcée.*

Armature métallique circulaire ou en hélice (dans le béton) destinée à renforcer la résistance transversale d'une pièce de section cylindrique (tuyau, cuve, etc.).

DÉR. Fretter.

HOM. Fret, 2. frette.

2. FRETTE [frɛt] n. f. — 1352, *frète*; fém. subst. du p. p. *frait, fret*, de l'anc. franç. *fraindre* « briser, casser ». → *Freinte, fretin*.

♦ 1. Blason. Pièce de l'écu formée de cotices* entrecroisées, moitié dans le sens de la bande, moitié dans le sens de la barre.

♦ 2. (1856). Archit. Ornement d'une moulure, formé de demi-baguettes réunies en ligne brisée régulière. ⇒ *Grecque, méandre*.

DÉR. Fretté.

HOM. Fret, 1. frette.

FRETTÉ, ÊE [frɛtɛ] adj. — V. 1180, *freté; fretté*, 1690; de 2. *frette*.

♦ Blason. Chargé d'une ou plusieurs frettes (2.). *Croix frettée d'azur.*

HOM. Fréter, fretter.

FRETTER [frɛtɛ] v. tr. — V. 1200, *freter* « consolider avec des viroles »; *fretter*, 1694; de 1. *frette*.

♦ Techn. Garnir d'une frette (1.). *Fretter un moyeu, le manche d'un outil... Fretter un canon.* — Au p. p. *Pieu fretté*.

DÉR. Frettage.

HOM. Fréter, fretté.

FREUDIEN, IENNE [frødjɛ̃, jɛn] adj. — 1917, in D. D. L.; du nom de Freud (1856-1939), fondateur de la psychanalyse.

♦ 1. Didact. Relatif à Freud et au freudisme. ⇒ *Psychanalytique. La Méthode psychanalytique et la Doctrine freudienne*, ouvrage de R. Dalbiez (1936). *Psychanalyse freudienne*, par opposition à *psychanalyse adlérienne, jungienne*, etc. *Interprétation freudienne des rêves*. — N. Partisan de Freud, de sa psychanalyse.

Pour les freudiens, l'instinct sexuel existerait à l'état larvé dès la naissance. André BINET, Vie sexuelle de la femme, p. 20.

♦ 2. Fam. Qui relève de la psychanalyse freudienne; qui s'explique par la psychanalyse. *Il dort toute la journée : c'est freudien, ça!*

FREUDISME [frødism] n. m. — 1915, in D. D. L.; du nom de Freud.

♦ Didact. Ensemble des théories et des méthodes psychanalytiques de Freud et de ses disciples. ⇒ *Psychanalyse*.

(...) le freudisme (...) est d'abord un système d'explication; la méthode freudienne veut chasser tout hasard de la vie intérieure. Rien n'est sans raison; le rêve le plus

fugitif, le geste le plus inaperçu traduisent et trahissent la nature profonde d'un homme. Étienne BORNE, in *L'Homme et le Pêché*, p. 62.

FREUX [frø] n. m. — 1493; *fru*, v. 1280; *fros*, déb. XIII^e; d'un francique *hrök*, haut all. *hruoh*.

♦ Corneille (*Corvidés*) d'une espèce à bec étroit et effilé dont la base n'est pas garnie de plumes (nom sc. : *corvus frugilegus*). ⇒ *Corbeau; grole* (ou *grolle*). — Appos. *Corbeau freux*.

Le freux est d'une grosseur moyenne entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles : son caractère le plus frappant et le plus distinctif c'est une peau nue, blanche, farineuse et quelquefois galeuse qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et dirigées en avant, qui dans les autres espèces de corneilles s'étendent jusque sur l'ouverture des narines (...).

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le freux, Œ., t. V, p. 546.

Un gros freux râblé, de vol mou, qui s'empêtra dans une liane de vent, trébucha des deux ailes et tomba comme une épave dans le vide du vallon.

J. GIONO, Solitude de la pitié, in Pl., t. I, p. 522.

FRIABILITÉ [frɛjabilitɛ] n. f. — 1641; de *friable*.

♦ Caractère de ce qui est friable. *La friabilité de la craie.*

(...) ses os ont la friabilité du verre, il fait une décalcification comme j'en ai vu rarement, il tombe en miettes. Joseph PEYRÉ, Sang et Lumières, p. 219.

Figuré :

(...) friabilité des idées de mal et de bien.

A. ARTAUD, Lettre à M^{me} Allendy, 10 mars 29, in Œ. compl., t. III, p. 147.

FRIABLE [frɛjabl] adj. — 1535; empr. lat. *friabilis* « qui se rompt facilement », de *friare* « broyer ».

♦ Qui peut facilement se réduire en menus fragments, en poudre, en poussière. *La craie, très friable, s'effrite* aisément. Roche, terre friable* (→ Ebouler, cit. 4; écroulement, cit. 1). *Galette, biscotte friable. Une pâte friable.*

Les laves poreuses se réduisent en sable et en poussière; les matières qui ont subi une forte calcination sans se fondre, deviennent friables et forment une excellente pouzzolane. BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Des matières volcaniques.

CONTR. Dur.

DÉR. Friabilité.

1. FRIAND, ANDE [frɛjã, ɑ̃d] adj. — V. 1179, *friant; friand*, xv^e; anc. p. prés. de *frir*, au fig. « brûler d'envie », en anc. français.

★ I. (Personnes). ♦ 1. Vx ou régional. Qui recherche et apprécie la chère fine et délicate. *Il n'est pas gourmand, mais il est friand* (Académie). ⇒ *Gourmet, lécheur*.

Excessivement friande, elle aimait à se faire de bons petits plats (...)

BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 858.

— Soit, dit le vieil Oiseau, je ne suis point friand;

Et toute nourriture est bonne au mendiant

Qu'un dur jeûne depuis trois siècles ronge et brûle.

LECONTE DE LISLE, Poèmes barbares, « Le corbeau ».

Mod. **FRIAND DE...**, qui recherche, aime particulièrement (un aliment). *Personne friande de pâtisserie, de sucreries. L'écureuil est très friand de noisettes.*

Il filait comme un chien à la cuisine, friand des restes du garde-manger; déjeunait sur le pouce d'une carcasse, d'une tranche de confit froid (...)

F. MAURIAC, Thérèse Desqueyroux, VI.

♦ 2. (V. 1265). **FRIAND DE...**, qui aime, recherche (qqch.) avec empressement, avec une sorte d'avidité sensuelle. ⇒ *Amateur, amoureux, avide. Être friand de compliments, de louanges. Jeune personne friande d'intrigue* (→ Coquette, cit. 4). *Loups friands de tuerie* (→ Étrangler, cit. 5).

(...) qui hait les présents?

Tous les humains en sont friands (...)

LA FONTAINE, Contes, « Le petit chien qui secoue de l'argent... »

(...) les narines, friandes de brises tièdes et de senteurs amoureuses (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VIII.

J'ai toujours été friand de confidences; je me flattais d'avoir l'oreille particulièrement bien faite pour les recevoir (...)

GIDE, Si le grain ne meurt, I, VII.

(...) vous disiez qu'il fallait s'attendre en France à un grand renouveau lyrique. Les recueils de vers surgissent de partout et jamais le public ne s'est montré plus avide ni plus friand de poésie.

GIDE, Attendu que..., IV.

N. (rare) :

(...) Petite-Pouce et Paradis hurlant à la porte avaient circonvenu un nouveau groupe de friands de la rigolade, et une nouvelle séance commençait.

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 13.

★ II. (Choses). Vx. ♦ 1. Fin et délicat au palais (en parlant d'un aliment). ⇒ *Appétissant, délectable, délicieux, exquis. Mets friand* (→ Cuisine, cit. 8). *Morceau friand.* → *Morceau de roi**.

Il se réjouissait à l'odeur de la viande

Mise en menus morceaux, et qu'il croquait friande. LA FONTAINE, Fables, I, 18.

Si celui-ci est à table, et qu'il prononce d'un mets qu'il est friand, le maître et les convives, qui en mangeaient sans réflexion, le trouvent friand, et ne s'en peuvent rassasier (...)

LA BRUYÈRE, Les Caractères, V, 13.

♦ 2. Fig. et fam. (en parlant d'une personne, notamment d'une femme ou d'un élément de sa personne). *Minois friand.*

10 Ayant trouvé telle de nos Rémois
Friande assez pour la bouche d'un roi. LA FONTAINE, Contes, « Rémois. »
DÉR. 2. **Friand, friandise.**
COMP. Affriander.

2. FRIAND [friãjã] n. m. — Déb. xx^e; de 1. *friand*.

♦ **1.** Petit pâté feuilleté garni d'un hachis de viande.

(...) au sortir du lycée, j'achetais pour mon dîner des friands ou des ramequins (...)
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 105.

♦ **2.** Petit gâteau frais très sucré et fondant, généralement à pâte d'amandes.

FRIANDISE [friãjãdiz] n. f. — xiv^e, var. *friantise*; de 1. *friand*.

★ **I. Vx. (La friandise).** ♦ **1.** Goût pour la chère fine et délicate.
⇒ **Goumandise.**

1 Il fallait avoir l'âme bien à l'épreuve du plaisir que peuvent donner les bons morceaux, pour ne pas donner dans le péché de friandise en mangeant de ce rôt-là, et puis de ce ragoût; car il y en avait un d'une délicatesse d'assaisonnement que je n'ai jamais rencontrée ailleurs.
MARIVAUX, le Paysan parvenu, I.

♦ **2. Fig. Friandise de... ⇒ Appétit.**

2 (...) leurs grimaces savantes (*des acteurs*), leur friandise de louanges (...)
MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 6.

♦ **3. Loc. fam. (vx).** *Avoir le nez tourné à la friandise*, avoir l'air d'aimer le plaisir.

2.1 Des yeux aux paupières lourdes, un nez tourné à la friandise, une bouche sensuelle: ainsi se montre la petite fille de M^{me} de Sévigné.
Ed. DE GONCOURT, la Maison d'un artiste au xix^e s., in T. L. F.

★ **II. 1541. (Une, des friandises).** ♦ **1.** Petite pièce de confiserie ou de pâtisserie que l'on mange pour le plaisir, généralement en dehors des repas. ⇒ **Bonbon, châtellerie, confiserie, délicatesse, douceur, gâterie, nanan, sucrerie.** — REM. Le Dictionnaire de l'Académie (Huitième éd.) définit *friandise* au sing. par « morceau fin et délicat », *friandises* au plur. par « sucreries et gâteaux ». De nos jours, *friandise*, au singulier comme au pluriel, ne s'emploie guère que pour les sucreries; il ne s'emploierait pas spontanément pour des mets salés, même rares et estimés. *Aimer les friandises. Offrir des friandises à un enfant* (⇒ *Congratulation*, cit.). *Le nougat est une friandise.*

3 Il achetait, de ses propres deniers, des joujoux pour ses meilleurs élèves, pour les plus sages et les plus gentils; il leur faisait faire des dinettes, les gorgeant de friandises, de sucreries et de gâteaux.
MAUPASSANT, Clair de lune, Moiron.

4 Une barque passa, pleine de friandises:
O parfums balancés!

Des marchands nous tendaient des pâtes de cerises
Et des cédrats glacés.

C¹⁸⁹² DE NOAILLES, Poésies, Les éblouissements, « Constantinople. »

♦ **2. (1837, Balzac).** Fig. ⇒ **Régal.**

5 (...) avec une verve incroyable et semée d'anecdotes sur les gens célèbres, véritables friandises de conversation dont sont excessivement avides les provinciaux (...)
BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 1004.

6 En effet ici tout est friandise, caresse délicate pour des sens délicats, jusque dans le décor extérieur de la vie, jusque dans les lignes sinuées, dans la parure galante, dans la commodité raffinée des architectures et des ameublements.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, t. I, 1, p. 224.

FRIC [friik] n. m. — 1879; probabl. abrég. de *fricot*. → **Fricoter.**

♦ **Fam. Argent.** ⇒ **Blé, flouse, pépètes, pèze, pognon.** *Il gagne beaucoup de fric. Prête-moi du fric, un peu de fric.*

1 Mon cheminot se fout de ton fric: il en gagne.
Francis CARCO, les Belles Manières, III, IX.

2 (...) mettons qu'elle ait besoin de son fric. Mais elle a sept mille francs chez elle depuis quatre mois, elle n'y a pas touché, elle n'a même pas trouvé le temps de les porter à la banque.
SARTRE, l'Âge de raison, XI, p. 191.

Loc. fam. Faire du fric: gagner beaucoup d'argent rapidement. — *À fric, qui a beaucoup d'argent, riche. C'est un mec à fric.*

DÉR. Friqué.

FRICADELLE [friãkãdɛl] n. f. — 1742; du rad. de *fricasser*, avec substitution de finale, suffixes *-ade*, et *-elle*.

Régional.

♦ **1. (Lorraine).** Tranche de foie (généralement du foie de porc) entourée d'une crêpe.

♦ **2. (Cour. en Belgique).** Très petite boulette de viande hachée, parfois mêlée à de la mie de pain, des œufs, du lait, poêlée ou frite.

FRICANDEAU [friãkãdo] n. m. — 1552, Rabelais; probabl. du rad. de *fricassée, fricot*.

♦ Morceau de viande, de poisson lardé, cuit dans son jus. ⇒ **Grenadin.** *Fricandeau de veau.* — Boulettes de viande emballées en crêpe et cuites au four (spécialement du Sud-Ouest).

FRICASSÉE [friãkãse] n. f. — V. 1450, *fricassée*; de *fricasser*.

♦ **1.** Ragoût fait de morceaux de poulet ou de lapin cuits à la casserole, dans une sauce. ⇒ **Fricot.** *Fricassée de poulet, de lapin* (⇒ **Gibelotte**).

Ajoutez à cela la fricassée de six poulets de Ragotin et vous avouerez que l'on n'y fit pas mauvaise chère.
SCARRON, le Roman comique, II, XVI.

Régional. Dans le Nord de la France, Ragoût de pommes de terre au lard. — En Belgique, Œufs sur le plat cuits avec des tranches de lard.

1.1 Il posa la poêle sur le feu, coupa de larges tranches de lard. Quoique Hubert n'eût rien mangé depuis plus de vingt-quatre heures, il touchait du bout des dents à l'appétissante fricassée.
H. STIERNET, le Roman du tonnelier, p. 171 (1922).

♦ **2. (1580, Montaigne).** Fig. et vx. **Mélange* confus** (de choses diverses). → **Essai**, cit. 21.

2 (... jamais, au grand jamais, ne s'était vu pareille fricassée, d'armée, de voitures, d'artillerie, dans de pareille neige, sous un ciel pareillement ingrat.
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 465.

♦ **3. (1808).** Vx. Danse ancienne à figures irrégulières. — (xx^e). Chanson formée de parties d'autres chansons.

♦ **4. (1881, in D. D. L.).** Mod. Fam. *Fricassée de museaux*: embrassade* générale (⇒ **Essuyer**, cit. 3).

FRICASSER [friãkãse] v. tr. — V. 1460, Villon; peut-être croisement entre *frire* et *casser* ou (selon Guiraud) d'un dér. du lat. *fricare* « cuire à point ».

♦ **1.** Faire cuire en fricassée*. *Fricasser des poulets, du veau* (⇒ **Dévoré**, cit. 5). — Par ext. Faire cuire, préparer (la cuisine). ⇒ **Fricoter.** — Absolt (vx). Faire la cuisine.

Cependant, on fricasse, on se rue en cuisine.
LA FONTAINE, Fables, IV, 4.

(1690, Furetière). Régional (Nord de la France, Belgique). *Fricasser des œufs*, les faire cuire en omelette.

♦ **2. (1636).** Vx et fig. Gaspiller, dissiper (de l'argent) en débauches, en bonne chère. ⇒ **Consumer.**

2 (... quand il eut retourné ses poches et qu'il n'en tira que trente-deux francs cinquante, son fils s'emporta, le traita de filou, l'accusa d'avoir fricassé les cinq francs, à de la boisson et à des horreurs.
ZOLA, la Terre, IV, II.

— Non, Don Juan... soupé, il y a trois jours, en goguette. Devinez où?...
— À votre affreuse Maison-d'Or, sans doute...
— Fi donc, madame! Don Juan n'y va plus... il n'y a rien là à fricasser pour sa grandesse.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le plus bel amour de Don Juan ».

Mod. Dépenser d'une manière malhonnête (de l'argent emprunté, confié, etc.).

2.2 Quand le scandale a éclaté (...) on s'est aperçu que le merveilleux Marchepied avait fricassé près de deux millions (deux cent millions ancien style).

J. DUTOURD, Pluche, VI, p. 45.

♦ **3. Loc. fam. Se fricasser le museau:** s'embrasser gaiement (⇒ **Fricassée**).

3 Ils se fricassèrent le museau comme de jeunes chiens.

J. GIONO, le Hussard sur le toit, VIII, p. 203.

DÉR. Fricassée, fricasseur, fricot. — V. **Frigousse.**

FRICASSEUR, EUSE [friãkãsœr, øz] n. — Déb. xvi^e; de *fricasser*.

♦ **1. (Av. 1646).** Rare. Personne qui fait cuire qqch. en fricassée. *Un fricasseur de lapins.*

Par ext. et vx. Mauvais cuisinier, mauvaise cuisinière. ⇒ **Gargotier**, (vx) **gâte-sauce**.

♦ **2. Fig.** Personne qui gaspille ce qu'elle possède. *Un fricasseur d'héritage* (Académie, 1932).

FRICATIF, IVE [friãkatif, iv] adj. — 1873, Littré, *Additions et Corrections*; dér. sav. du lat. *fricatum*, supin de *fricare* « froter », et suff. *-atif*.

♦ **Phonét.** *Consonne fricative*, dont l'articulation comporte un simple resserrement du canal vocal, tel que le mouvement d'expiration détermine un bruit de frottement ou de souffle. ⇒ **Constrictive, obstructante, spirante**.

Nom. *Une fricative.* En français moderne les fricatives sont [f] (dans *foi*), [v] (dans *veau*), [s] (dans *soie*), [z] (dans *zone, fraise*), [ʃ] (dans *chou*), [ʒ] (dans *joie*). *Une consonne affriquée résulte de l'association d'une occlusive et d'une fricative.*

(Les) FRICATIVES ou SPIRANTES, caractérisées par une fermeture incomplète de la cavité buccale, permettant le passage de l'air. Le terme de spirante est tout à fait général; celui de fricative, sans rien dire sur le degré de fermeture, rappelle l'impression de frottement produite par le passage de l'air.

F. DE SAUSSURE, Cours de linguistique général, p. 72-73.

FRIC-FRAC [friãkfrãk] n. m. — 1669, onomatopée, « bruit de quelque chose qui se déchire »; repris 1836, argot, d'après *fracture*.

♦ **Fam. (d'abord argotique).** Effraction, cambriolage avec effraction.

Une série de *fric-fracs*. Faire un *fric-frac*. *Fric-frac*, pièce d'E. Bourdet.

- 1 Leurs têtes complices se rapprochaient comme pour mijoter quelque *fric-frac*.
Paul GUTH, le Naïf aux 40 enfants, p. 84.
- 2 La police me tirait dessus, après un *fric-frac*. Trois ou quatre balles : comme dans les mauvais films, je me suis caché chez un copain (...)
A. BOSQUET, les Bonnes Intentions, p. 216.

Vx. Personne qui commet un *fric-frac*. ⇒ **Cambricoleur, casseur**.

FRICHE [friʃ] n. f. — 1251; var. anc. franç. et dial. *frèche*; moy. néerl. *versch* «frais», qui souvent lié au subst. *lant* «terre», désigne un terrain gagné sur la mer; pour Guiraud, à rattacher (*fresche*) à l'adj. *frais* au sens de «(terre) reposée».

★ 1. ♦ 1. (1269, an *friche*). Loc. adv. ou adj. EN **FRICHE**, état d'un sol momentanément ou durablement inculte*. *Jardin en friche. Laisser une terre en friche pour la faire reposer**. *Amender, défoncer, désherber un terrain en friche. L'emploi des engrais a diminué la superficie des terres en friche.* — *Être, demeurer, rester, tomber, retomber en friche.* ⇒ **Abandon** (à l').

- 1 L'homme vertueux est riche :
Si sa terre tombe en friche,
Il en porte peu d'ennui ;
Car la plus grande richesse,
Dont les Dieux lui font largesse,
Est toujours avecques lui. DU BELLAY, Disc. sur la louange de la vertu (...)
- 2 Ils (*les Bénédictins*) achetèrent des terres en friche au bord du Tage, près de Tolède, et ils fondèrent le couvent de Venghalla, après avoir planté en vignes et en orangers tout le pays d'alentour.
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, VI, VII.
- 2.1 Il reste partout en Europe et notamment en France des richesses non exploitées, des terres en friche, soit du fait de la propriété, soit du fait de la sélection des terres.
A. SAUVY, Croissance zéro?, p. 26.

♦ 2. 1373. (*Une, des friches*). Terre en friche, non cultivée. *Une friche couverte de broussailles. Faire paître des bestiaux dans une friche* (⇒ **Pâtis**). *Chasser dans des friches.* ⇒ **Garenne, varenne**. *La friche n'est pas, comme la lande, stérile**; mais elle reste inculte plus longtemps que la jachère*. *Fiche jeune; friche âgée* : terre qui est en friche depuis moins de dix ans; plus de dix ans.

- 3 Jusqu'en août, le troupeau mangeait dans les jachères, dans les trèfles et les luzernes, ou encore dans les friches le long des routes (...)
ZOLA, la Terre, IV, I.
- 4 (...) les longues friches où foisonnent les bruyères (...)
M. GENEVOIX, Raboliot, I, I.

★ II. Fig. ♦ 1. (1460, Villon). EN **FRICHE**, se dit de ce qu'on laisse sans soins, inemployé, et spécialt., d'un esprit dont on a négligé de développer les dons. *Laisser son esprit en friche, le laisser retomber en friche. Une intelligence vive, mais en friche.* ⇒ **Ignare, inculte**.

- 5 Chez la plupart des hommes, l'intelligence est un terrain qui demeure en friche presque toute la vie.
E. DELACROIX, Écrits, p. 31.
- 6 Vous avez tort ! Il ne faut jamais laisser en friche les facultés de la nature.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, IV.
- 7 (...) les pauvres ont le droit de croire qu'ils ont plus d'esprit que nous autres riches : la nécessité les rend subtils, l'envie leur aiguise le sens; qu'ils fassent un héritage et bientôt ils laisseront leur intellect en friche.
Valéry LARBAUD, Barnabooth, Journal, 20 avril.

(Concret). En désordre, à l'abandon (d'un lieu).

- 8 La princesse de Bormes rouvrait et redécorait son appartement, laissé en friche à cause de la guerre.
COCTEAU, Thomas l'imposteur, p. 80.

♦ 2. Rare. Domaine inexploité. *Les archives sont des friches qui attendent les chercheurs*.

COMP. **Défricher**.

FRICHTI [friʃti] n. m. — 1855, «repas d'extra»; all. *frühstück* «déjeuner du matin», probablt par l'alsacien *fristick*; Guiraud considère cette étymologie irrecevable et invoque le radical de *fricasser, fricot*.

♦ (1864). Argot milit. puis fam. Repas, plat que l'on cuisine. ⇒ **Fricot**. *Préparer le frichti. De bons frichtis*.

Le frichti du soir mettait au-dessus de chaque toit un petit elfe de fumée qui se dandinait, dans le ciel sans couleur comme ces visages.
MONTHÉRIANT, les Célibataires, II, VII, p. 180.

FRICOT [friko] n. m. — 1767, «bombance»; du rad. de *fricasser, et -ot*.

♦ 1. (1800). Fam. Viande en ragoût (modeste ou de qualité médiocre). ⇒ **Fricassée**. *Manger du fricot*.

- 0.1 Dans une immense marmite, placée sur un feu ardent, vous voyez bouillir constamment le fricot (c'est le mot technique), composé de je ne sais quelle viande, qui nage dans je ne sais quelle sauce.
Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. I, p. 158.

Loc. fam. *S'endormir sur le fricot* : se laisser aller à l'indolence, à l'inaction (→ *S'endormir sur le rôt**).

- 1 «(...) il ne faut pas s'endormir sur le fricot», comme eût dit ce bon Pradier.
FLAUBERT, Correspondance, t. II, p. 167.

Par ext. Mets grossièrement cuisiné, mauvaise cuisine.

- 1.1 La misère des villes a partout la même haleine de fricot et de latrines.
F. MAURIAC, la Pharissienne, in T.L.F.

♦ 2. Par ext. Cuisine, nourriture (en général). ⇒ **Frichti**. *Faire le fricot* : faire la cuisine.

Le fricot de Ragotte. Dans une casserole en terre cuite, deux ou trois morceaux de lard qu'on laisse fondre et qu'on retire (...) puis on mince de l'oignon, de l'ail, de l'échalote, des carottes, des pommes de terre, on verse dessus une potée d'eau, on jette une poignée de sel, on met le couvercle, et en voilà pour jusqu'à midi. Les carottes ne cuisent pas aussi vite que les pommes de terre. Elles sont encore dures quand on sert le fricot sur la table.
J. RENARD, Journal, 7 avril 1909.

L'odeur du fricot montait et les cri-cris de la graisse semblaient les premiers bouillonnements d'une promesse.
Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, IV, p. 99.

♦ 3. Régional (Ouest, Canada). Repas plantureux, festin.

Morte Maï Zall qui récurait si bien les souprières et les plats à chaque *fricot* où elle était obligatoirement invitée. Les repas de noces sont toujours abondants mais déjà plus raffinés. Les vieilles serveuses me disent que les gens mangent moins, qu'on ne finit même plus les restes.
P.-J. HÉLIAS, le Cheval d'orgueil, p. 484.

FRICOTAGE [frikoʒ] n. m. — 1895; 1856, «action de faire cuire»; de *fricoter*.

♦ Fam. Trafic malhonnête. ⇒ **Magouille, tripotage**.

FRICOTER [frikoʔe] v. — 1807, «faire bombance» (1767, selon Esnault); de *fricot*.

Familier.

★ I. V. tr. ♦ 1. Fam. Accommoder en ragoût, préparer (un plat). ⇒ **Fricasser**. *Fricoter des abattis de volaille*.

Puis je fricote le repas du soir, et, nos rangements terminés, nous entamons en bons Français une partie de belote.
R. FRISON-ROCHE, Nahanni, p. 84.

♦ 2. (1843). Fig. et vx. Dépenser en bombances, en plaisirs. *Ce fétard a fricoté toute sa fortune.* ⇒ **Dilapider, gaspiller, griller, manger**.

♦ 3. (1868, Esnault). Mod. Mener secrètement (une affaire), ourdir (un projet). ⇒ **Manigancer, mijoter, tramer**. *Qu'est-ce qu'il fricote encore?* — Par ext. Faire. ⇒ **Fabriquer, faire, fichier, foutre**. *Qu'est-ce que ce garnement peut bien fricoter?*

Spécialt. *Fricoter des comptes*, les falsifier pour dissimuler des malversations.

★ II. V. intr. ♦ 1. (1825). Faire la cuisine. *Une ménagère qui fricote bien; qui aime à fricoter*, à faire des petits plats.

Tirez vos conclusions. Voilà la vie telle qu'elle est. Ça n'est pas plus beau que la cuisine, ça pue tout autant, et il faut se salir les mains si l'on veut fricoter; sachez seulement vous bien débarbouiller : là est toute la morale de notre époque.
BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 937.

Par métonymie (vieilli). Rare. Faire bonne chère. ⇒ **Régaler** (se). *Il dépense tout ce qu'il gagne à fricoter*.

♦ 2. Argot milit. (vx). Infliguer pour esquisser les corvées. ⇒ **Cul, franc** (tirer au).

♦ 3. Mod. Se livrer à des activités peu honnêtes, trafiquer.

▢ *Fricoter dans* (qqch.). *Il fricote dans des affaires louches.* ⇒ **Tremper** (dans), **tripoter** (dans).

▢ *Fricoter avec* (qqn), être de connivence avec lui dans des affaires louches.

Pourtant, papa Georges comprenait pourquoi son fils aîné pouvait «fricoter» avec les gauchistes.
Yanny HUREAUX, la Prof, p. 317 (1972).

♦ 4. *Fricoter avec* : avoir des relations sexuelles avec.

C'est par une lettre anonyme, reçue du matin, que l'Arthur avait su que l'Adèle fricotait avec Tardivaux.
G. CHEVALLIER, Clochemerle, p. 379.

DÉR. **Fricotage, fricoteur, fricotis**.

FRICOTEUR, EUSE [frikoʔœʁ, øz] n. — 1812, «soldat maraudeur»; de *fricoter*.

♦ 1. (1825). Vx. Personne qui fait du fricot, de la cuisine. — Péj. Mauvais cuisinier.

♦ 2. Argot milit. (vieilli). Maraudeur. — Soldat qui ruse avec la discipline. ⇒ **Resquilleur, tire-au-flanc**.

C'est dans cette Bastille moyenâgeuse que, en 1916, les Bureaux avaient eu la bonne idée d'envoyer les fous de l'Armée, les incurables, les incurables, les bons à rien, le résidu de tous les autres centres, hospices, hôpitaux et dépotoirs et que tous les trois mois, très régulièrement, une commission de vieux généraux venait voir s'il n'y avait pas un fricoteur à repêcher et à réexpédier dare-dare au front.
B. CENDRARS, Moravagine, Œ. compl., t. IV, p. 250.

♦ 3. (1843). Mod. et fam. Trafiquant malhonnête profiteuse. ⇒ **Aigrefin**.

FRICOTIS [frikoʔi] n. m. — 1869, Daudet; de *fricoter*.

♦ Vx. Repas.

FRICTION [friksjõ] n. f. — 1538; lat. méd. *frictio*, de *frictum*, supin de *fricare* «frotter».

★ I. ♦ 1. Méd. et cour. Manœuvre de massage consistant à frotter vigoureusement une partie du corps pour provoquer une révulsion* ou faire absorber un médicament par la peau. *Se réchauffer par une friction au sortir du bain, après la douche. Friction sèche à la main, au gant de crin, à la brosse en chiendent. Friction humide à l'alcool, à l'embrocation* (⇒ Massage), au liniment*, à l'onguent*.* ⇒ **Onction**. *Friction au baume acétique camphré contre les rhumatismes. Friction à l'huile de camomille, à l'opodeldoch contre les douleurs. Se faire une friction.* ⇒ **Frictionner**.

0.1 Pour le moment, il s'agissait de le rappeler à la vie, et il était probable que des frictions amèneraient ce résultat. C'est ce qui fut fait avec la vareuse du marin. L'ingénieur, réchauffé par ce rude massage, remua légèrement les bras, et sa respiration commença à se rétablir d'une façon plus régulière. Il mourait d'épuisement, et certes, sans l'arrivée du reporter et de ses compagnons, c'en était fait de Cyrus Smith. J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. 1, p. 90.

1 Les frictions ont (...) d'une part un but hygiénique, d'autre part un but thérapeutique. On fait pénétrer, grâce à elles, dans l'organisme, des substances telles que l'iode de potassium, le mercure, la belladone, le croton tiglium, etc.

D' L. HAHN, in *Grande Encyclopédie (BERTHELOT)*, art. *Friction*.

2 Il découvrit les jambes. Elles étaient de nouveau glacées, une cyanose épaisse avait dépassé le genou et marquait déjà largement les cuisses. Toutefois, sous les frictions qu'Angelo faisait aller de plus en plus vite, il lui sembla que la chair s'amollissait, tiédissait, reprenait un peu de nacre.

J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, II, p. 57.

2.1 Il tendit le bras vers un flacon d'alcool, mais par je ne sais quelle inspiration, j'avais porté la main sur ce flacon et de nouveaux doigts se rencontrèrent. « Une petite friction », dit-il en souriant de toutes ses dents, et, d'un tampon d'ouate, je le frottai dans la nuque et sur les tempes tandis qu'il aspirait avec force les effluves; ce qui me permit d'insister à nouveau.

Pierre KLOSSOWSKI, *la Révocation de l'Édit de Nantes*, p. 119.

♦ 2. Vétér. Action de frotter vigoureusement (la région endolorie du corps d'un animal) avec un topique* liquide ou gras. ⇒ **Bouchonnement**.

♦ 3. Nettoyage du cuir chevelu avec une eau aromatique, un produit traitant. *Se faire faire une friction (du cuir chevelu) chez le coiffeur. Friction à l'eau de Cologne.*

♦ 4. Pharm. Liniment préparé pour être administré par friction.

★ II. ♦ 1. (1752, Trévoux). Phys. Résistance à un mouvement relatif entre des surfaces de contact. ⇒ **Frottement**. *Forces de friction. Broyage par friction.* ⇒ **Trituration**.

Mécan. *Cône, galet, roue de friction*, organes qui transmettent un mouvement de rotation par leur contact sans glissement. *Embrayage* à friction normale, conique, cylindrique. La friction est une cause d'usure et de grippage* que le graissage atténue.* ⇒ **Antifriction**. *La lime et la meule, outils agissant par friction.*

♦ 2. (xx^e). Cour. Abstrait. Désaccord entre personnes, heurt. ⇒ **Accrochage**. (fam.), **frottement**. *Cause, point de friction*: sujet de mésentente, de discussion. *Ces frictions entre eux devenaient de plus en plus fréquentes.*

3 Il y avait aussi de perpétuels conflits entre Jean, valet de chambre polonais, et les serveurs berrichons (...) Enfin tout devenait cause de friction.

A. MAUROIS, *Lélia*, VI, p. 345.

♦ 3. Géol. *Brèche de friction*: roche résultant du broyage réciproque de deux couches géologiques lors du glissement vertical qui détermine une faille.

4 Des cannelures parallèles subsistent (...) presque toujours (*sur les parois des failles*) et leur direction indique le sens dans lequel s'est produite la friction (...) Les brèches que l'on observe souvent le long des failles sont le résultat de la trituration des débris arrachés aux lèvres par le frottement, c'est ce que l'on a appelé des *brèches de friction* ou *brèches de dislocation*.

Émile HAUG, *Traité de géologie*, t. I, p. 248.

♦ 4. Phonét. (⇒ **Fricatif**). Frottement de l'air au niveau du rétrécissement du canal expiratoire produisant un bruit.

DÉR. **Frictionnel**, **frictionner**.

COMP. (Du sens II, 1.) **Antifriction**.

FRICITIONNEL, ELLE [fʁiksʝnɛl] adj. — 1962; de *friction*.

♦ Sc. Relatif à la friction, aux frottements. *Pertes frictionnelles* (de l'énergie mécanique), lors de l'écoulement d'un fluide. — Écon. *Chômage frictionnel*: inactivité temporaire entre deux contrats de travail, due à une mobilité insuffisante de la main-d'œuvre et à une mauvaise organisation de la production.

FRICIONNER [fʁiksʝnɛ] v. tr. — 1782; de *friction*.

♦ 1. Administrer une friction à (quelqu'un, une partie du corps). *Frictionner un nouveau-né, une personne évanouie. Frictionner la cheville contusionnée d'un blessé.* ⇒ **Frotter**. — *Frictionner quelqu'un, son bras à l'eau de Cologne.* — Par ext. *Frotter. Frictionner le pied, le visage de quelqu'un avec de la neige, de neige.*

1 (...) elle me trouva nu sur le lit, me cachant à moitié sous l'édredon. Elle me gronda: C'était fou de rester nu; il fallait me frictionner à l'eau de Cologne.

R. RADIGUET, *le Diable au corps*, p. 74.

Absolument:

2 Il ne savait que frictionner sans arrêt. Ses mains lui en faisaient mal. Il fit des

frictions à l'eau-de-vie. Il renouvelait à chaque instant les pierres chaudes. Il tira avec précaution la jeune femme le plus près possible du feu.

J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, XIV, p. 392.

Pron. *Se frictionner vigoureusement au gant de crin en sortant de son bain.*

Réfl. ind. *Se frictionner le visage avec une lotion faciale, la tête à l'eau de Cologne.*

♦ 2. Fam. et vieilli. *Frictionner la tête, les oreilles à qqn.* le réprimander. → *Laver la tête**, *savonner la tête*, *passer un savon** à quelqu'un.

FRIDOLIN [fʁidolɛ̃] n. m. — 1917, aux armées; prénom all., diminutif de *Friedo*, de *Fritz* « Français ».

♦ Fam. Allemand (pendant la Seconde Guerre mondiale). ⇒ 2. **Chleuh, frisé, frisou, fritz**. → **Boche**, cit. 2.

Les Fridolins tirent avec une monotonie parfaite, les arbres et les branches semblent tomber en tous lieux. Roger NIMIER, *le Hussard bleu*, p. 130.

Je veux descendre un Fridolin; ça n'a rien de bon.

— Tu peux en descendre cent, la guerre sera perdue tout de même.

SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 154 (1949).

Du moment que c'était des Anglais, moi je pensais que leurs bombes c'était pas pour moi, mais pour les Fridolins. R. QUENEAU, *Zazie dans le métro*, p. 38.

FRIFRI [fʁifʁi] n. m. — xx^e; peut-être diminutif de *frisé*.

♦ Fam. Sexe féminin. ⇒ **Chatte**, II.

La vérité sans seulement une feuille de vigne pour se placarder le frifri.

SAN-ANTONIO, *J'ai essayé*: on peut!, p. 9.

FRIGARD [fʁigaʁ] n. m. — 1764; orig. obscure; d'après Littré, de *Frigard*, nom d'un épicier parisien qui aurait vendu le premier de tels harengs.

♦ Comm. (vx). Hareng demi-cuit et mariné.

FRIGIDAIRE [fʁiʒidɛʁ] n. m. — 1922; nom déposé par la Compagnie General Motors, tiré du lat. *frigidarium* « chambre froide »; *frigidaire* est attesté en moy. français au sens de « chambre froide des bains romains ». → *Frigidarium*.

♦ 1. Armoire munie d'un dispositif frigorifique*, permettant de conserver à basse température des denrées périssables. ⇒ **Réfrigérateur**.

Il visitait des boucheries, vendait des frigidaire. Charles PLISNIER, *Meurtres*, t. III, p. 300.

La pièce était nue, sans autres meubles que la table et les sièges. Les murs, couleur de frigidaire, étaient également nus (...). M. AYMÉ, *Travelingue*, p. 7.

REM. Ce mot est la propriété juridique exclusive de la firme *General Motors*, qui s'oppose à son emploi au sens général de « réfrigérateur* ». Néanmoins, cet emploi persiste:

(...) ce qui s'est passé pour la marque *Frigidaire*, laquelle s'est faite nom commun, en s'adjoignant en français un e muet terminal, pour se conformer au génie de la langue: et tant pis si les censeurs voudraient qu'on dise *réfrigérateur!* (...) Les frigidaire donneront sans doute, l'instrument initial oublié, leur nom à d'autres systèmes à fabriquer le froid sans rien, sans ce meuble encombrant, par radio (...). ARAGON, *Blanche*, III, II, p. 384-385.

♦ 2. Argot. *Chambre froide* (d'une morgue).

Je me penchai sur le front virant déjà au vert, j'y mis un baiser et, toujours penché sur lui, je murmurai:

— Oui. Au frigidaire tu seras mieux. Patiente encore un peu, va. Au revoir mon petit.

Sans doute le frigidaire, me dis-je, est une invention très propre, hygiénique, et puisque le corps de Jean n'est plus qu'un cadavre, il est bien qu'on l'y conserve (...). Jean GENET, *Pompes funèbres*, p. 138.

♦ 3. (1956, Camus). Loc. fam. *Mettre (qqch) au frigidaire*, (lc) mettre en attente, de côté, pour l'utiliser plus tard. *Mettre un dossier, une réforme au frigidaire* (⇒ 1. **Frigo**, 3.; **réfrigérateur**, 2.)

Depuis la crise du mois de mai, les rapports franco-britanniques étaient restés au frigidaire. Ch. DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, in T. L. F.

FRIGIDARIUM [fʁiʒidarjɔm] n. m. — 1845; *frigidaire*, 1936; mot lat. signifiant « glacière, chambre froide ».

♦ Antiq. rom. Partie des thermes* antiques où l'on prenait des bains (cit. 8) froids.

Puis, c'était aussi, plus loin, à l'horizon, une autre ruine cyclopéenne, les thermes de Caracalla, laissée là de même comme le vestige d'une race de géants, disparue de la terre (...) un frigidarium où la piscine pouvait contenir à la fois cinq cents baigneurs (...). ZOLA, *Rome*, p. 180.

CONTR. **Caldarium**.

FRIGIDE [fʁiʒid] adj. — 1706; lat. *frigidus* « froid », répandu au xix^e, de *frigere* « être froid ». → **Froid**.

♦ 1. Vx. ou littér. *Froid. Cadavre frigide, frigide comme le marbre.*

1 (...) sous la tente (...) il y avait une douce obscurité, une tendre décoloration des visages et des choses, une frigidité pénombre (...)

Ed. DE GONCOURT, les Frères Zenganno, III.

Par métaphore :

2 (Il) mit refroidir mon vin un peu chaud dans l'eau frigde de sa claire fontaine.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 131.

♦ 2. Littér. Fig. *Un abord frigide*. ⇒ **Glacé**. *Une âme frigide*, incapable d'éprouver d'émotion tendre et, spécial, incapable d'amour. ⇒ **Insensible**. — (Av. 1841, Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe I, 226). *Un tempérament frigide*, qui ignore le désir sexuel. ⇒ **Froid**.

3 Sa vie dénuée de toute péripétie juponnière, — pour l'excellente raison d'un hermaphrodisme des plus frigides, — est aussi plate que celle du premier cabotin venu (...)

Léon BLOY, le Désespéré, p. 246.

4 Il se pourrait donc que l'homme au masque eût été le seul trouble de ce cœur frigde, son seul amour.

LA VARENDE, Nez-de-cuir, p. 6.

5 Incapable d'aimer (*la Pharisienne*), elle poursuit d'une âpre rancœur les amours des autres. « Ainsi cette âme frigde se glorifie-t-elle de sa frigidité (...) »

A. MAUROIS, Études littér., II, Mauriac, III.

♦ 3. (Fin XIX^e). Plus cour. Atteint de frigidité (femme). *Une femme frigde*.

6 (...) il n'est pas rare d'observer chez les mêmes malades auparavant frigides, de véritables « fringales érotiques ».

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 88.

7 (...) toutes les femmes connaissent de ces défaillances. Il n'y a que les femmes frigides, comme la tienne, pour en être préservées.

M. AYMÉ, la Tête des autres, t. 9.

Par ext. (de l'homme). → **Frigidité** (cit. 3).

CONTR. Ardent (cit. 25), amoureux, chaud, lascif, passionné, sensuel, voluptueux.
DÉR. Frigidement.

FRIGIDEMENT [fʁizidmɑ̃] adv. — 1855, Goncourt; de *frigide*, et *-ment*.

♦ Vx. Froidement.

FRIGIDITÉ [fʁizidite] n. f. — 1330; var. *frigidity*, fin XIV^e; bas lat. *frigiditas*, de *frigidus*. → **Frigide**.

♦ 1. Littér. et rare. Qualité de ce qui est froid, procure la sensation de froid. *La frigidité du marbre, de l'eau d'une source*.

♦ 2. Fig. et littér. Absence de chaleur*, de tendresse pour autrui. *La sécheresse et la frigidité d'une âme* (→ **Frigide**, cit. 5). — Incapable d'éprouver des sentiments amoureux.

♦ 3. (1845). Plus cour. Chez la femme, Absence d'orgasme; par ext. Absence permanente de désir sexuel et incapacité d'obtenir une satisfaction sexuelle (rare en parlant d'un homme et alors distinct de l'impuissance*). ⇒ **Anaphrodisie**. *La frigidité féminine*. *Frigidité permanente*. *Frigidité temporaire*. *Frigidité anatomique, physiologique, psychologique*. *Frigidité absolue, relative*. *Apareunie** causée par la frigidité.

1 La frigidité (...) est rarement absolument complète et définitive. Dans les formes complètes, à l'absence de jouissance, s'ajoute une absence totale d'appétit sexuel. D'autres fois, malgré l'absence de toute sensation voluptueuse, la femme conserve une impulsion sexuelle normale.

A. BINET, l'Amour et l'Émotion chez la femme, XIV, p. 150.

2 Si sa devise était « *fais souffrir et jouis* », on pourrait penser que, comme Messaline, c'est une insatisfaction perpétuelle des sens qui l'a dévoyée, mais rien de tel ne paraît dans le roman et ne fait soupçonner que la frigidité soit le motif de ses dérèglements.

Jean MISTLER, Introd., in LACLOS, les Liaisons dangereuses, p. XXX.

3 La frigidité, à l'inverse de l'érotisme, est le ralentissement ou l'extinction, l'absence simple parfois de l'appétit sexuel. Elle se traduit chez l'homme par de l'impuissance. On la rencontre dans certaines affections organiques neurologiques (tabès) ou mentales (paralysie générale)... elle est banale chez les surmenés (...) Assez commune chez la femme (...) son existence chez l'homme est souvent la source de graves préoccupations capables de conduire le sujet au suicide... Le traitement de la frigidité tire ses éléments de la pathogénie du trouble.

Ch. BARDENAT, in A. POROT,

Manuel alphabétique de psychiatrie, art. *Frigidité*.

4 (...) il (*le malade*) se plaint, par exemple, d'insomnie, d'incapacité à la concentration intellectuelle, d'une inhibition sexuelle telle que la frigidité.

Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 60.

CONTR. Chaleur, cordialité; ardeur, érotisme, lascivité, sensualité.

1. FRIGO [fʁigo] n. m. — 1915, Esnault, *le Poilu tel qu'on le parle*; abrég. de *frigorifié*, *frigorifique*.

♦ 1. Fam. Viande frigorifiée*. *Du frigo en provenance d'Argentine*.

1 (...) Vairon remue le rata avec l'échalas, tandis que Broucke, dépenaillé, demi-nu, découpe du « frigo » bien rouge avec une hachette à bois, en hurlant des refrains flamands (...). Précautionneusement il jette les tranches glacées sur un sac à patates...

R. DORGELES, les Croix de bois, IV.

2 (...) des êtres vidés, déchus (...) des fous parfois, d'autres qui pleuraient, d'autres qui l'allaient charger (*dans les chaloupes de sauvetage*) comme des quartiers de frigo.

Roger VERCEL, Remorques, II, p. 38.

3 (...) on ne mange que des conserves ou du frigo.

DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charlevoix, p. 191.

♦ 2. Chambre frigorifique*. *Mettre les provisions au frigo*. — Par ext. *Acheminer de la viande en (wagon) frigo*.

♦ 3. Fam. Réfrigérateur.

(...) il était resté un moment seul dans ma chambre, pendant que j'allais chercher un verre de lait au frigo.

J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, I, p. 62.

Il a réparé le frigo et repeint la salle de bains, ajouta-t-elle (...)

F. MALLET-JORIS, le Jeu du souterrain, p. 254.

Loc. fig. et fam. *Mettre (qqch.) au frigo*, en attente, pour (l') utiliser plus tard (⇒ **Frigidaire**, 3). *Ce projet a été mis au frigo*.

2. FRIGO [fʁigo] adj. invar. — 1919; apocope plais. de *frigorifié*.

♦ Fam. *Être frigo*, avoir froid. *Il fait frigo* : il fait froid. ⇒ **Frio**.

J'aperçois une leur humaine dans le regard de la matonne (*gardienne*). En cet instant de grâce, j'y lis des trucs gelés, des hiéroglyphes taillés dans de l'iceberg : pas de doute, elle est aussi frigo que moi. Une vague sympathie de gens frigo circule, j'ai presque envie de rompre la glace (...)

A. SARRAZIN, la Cavale, p. 151.

N. m. (plus rare). *Avoir frigo* : avoir froid.

Une bouffée d'air froid nous force à tourner la tête (...)

— On a frigo. Ferme ta porte, vieux!

Roger NIMIER, le Hussard bleu, p. 49 (1950).

FRIGO- Élément, du lat. *frigus*, *frigoris* « froid » (⇒ **Cryo-**, **frigori-**) entrant dans la formation de composés (noms et adjectifs) scientifiques et techniques (ex. : *frigoluminescence*, *frigoporteur*, *frigothérapie*).

FRIGOLUMINESCENCE [fʁigolyminesãs] n. f. — 1944; de *frigo-*, et *luminescence*.

♦ Sc. Émission de lumière constatée sur certains corps lorsqu'on les plonge dans l'air liquide. ⇒ **Cryoluminescence**.

La photoluminescence aux très basses températures — que l'on nomme parfois « frigoluminescence » ou « cryoluminescence » — semble être une propriété très générale de la matière.

Roger SIMONET, le Froid, p. 85.

FRIGOPORTEUR, EUSE [fʁigopɔʁtœʁ, øz] adj. et n. m. — Mil. XX^e; de *frigo-*, et *porteur*.

♦ Adj. (sc.). Qui emmagasine et peut restituer le froid. *Fluide frigopporteur*. — N. m. *Un frigopporteur* : fluide transporteur de froid (→ aussi Caloporteur).

FRIGORI- Élément du lat. *frigus*, *frigoris* « froid » (⇒ **Cryo-**, **frigo-**) entrant dans la formation de noms et d'adjectifs du domaine scientifique et technique. → **Frigorifère**, **frigorifuge**, **frigorigène**, **frigorimètre**.

FRIGORIE [fʁigɔʁi] n. f. — 1890; lat. *frigus*, *frigoris* « froid », d'après *calorie*.

♦ Sc. Unité pratique utilisée dans l'industrie du froid, quantité de chaleur qu'il faut enlever à un kilogramme d'eau à 15° pour abaisser d'un degré sa température (symb. : *fg*).

CONTR. Calorie.

FRIGORIFÈRE [fʁigɔʁifɛʁ] adj. et n. m. — 1842; de *frigori-*, et *-fère*.

Sc., technique.

♦ 1. Adj. Qui produit du froid. *Substance frigorisfère*.

♦ 2. N. m. Appareil assurant la circulation du fluide frigorigène* dans les salles ou armoires frigorifiques. *Dégivrer un frigorisfère*. Chambre de froid.

Arrivée à ce degré, elle (*la solution*) est conduite dans la chambre de froid, où sont alignés des cylindres ou frigorisfères, dans lesquels le tube où elle circule se contourne à l'infini (...)

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle, 1878, p. 406 (1877).

FRIGORIFIÈRE [fʁigɔʁifjɛʁ] v. tr. — 1894, intr., de *frigorifique*.

♦ Soumettre au froid pour conserver (les aliments). ⇒ **Congeler**, **réfrigérer**. *Frigorisfère du bœuf*.

► **FRIGORIFIÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Conservé par le froid. *Viandes frigorisférées à -15 degrés*.

Tout ce qu'on mange ou boit, stérilisé, pasteurisé, conservé, frigorisféré, fabriqué, dénaturé.

Paul LÉAUTAUD, Propos d'un jour, Notes retrouvées, p. 69.

N. m. *Du frigorisféré*, de la viande frigorisférée.

♦ 2. Fam. (par exagér.). Qui a très froid. *Je suis complètement frigorisféré*. ⇒ **Gelé**; 2. **frigo**.

Mes membres frigorisférés réclament une douche chaude.

Roger BORNICHE, le Ricain, p. 307.

FRIGORIFIQUE [fʁigɔʁifik] adj. — 1676; lat. *frigorificus*; de *frigus*, *frigoris* « froid ».

Sciences, technique et courant.

♦ 1. Qui sert à produire le froid. *Mélange frigorifique. Le chlorure de méthyle, fluide frigorifique très employé.* ⇒ Réfrigérant. Appareil frigorifique. Machine frigorifique à compression, à absorption, etc. Comptoir, vitrine frigorifique.

♦ 2. Qui produit un froid artificiel pour fabriquer de la glace, conserver des denrées périssables. *Installation frigorifique.* → La chaîne du froid*. *Entrepôts frigorifiques. Société de transports frigorifiques par camions et wagons isothermes*, par navires (frigorifiques). Commerçant, installateur d'appareils frigorifiques.* ⇒ Frigoriste.

Le bateau a une bonne installation frigorifique (...)

COLETTE, Prisons et Paradis, p. 99.

Chambre, armoire, wagon, camion... frigorifique, équipés d'une installation frigorifique en vue de la conservation des denrées.

N. m. Un frigorifique : un appareil frigorifique.

CONTR. Calorifique.

DÉR. 1. et 2. Frigo, frigorifier.

FRIGORIFUGE [fʁiɡoʁifʏʒ] adj. — 1962; de *frigori-*, et *-fuge*.

♦ Sc., techn. Qui est peu conducteur de la chaleur. *Substance frigorifuge.* ⇒ Calorifuge.

DÉR. Frigorifuger.

FRIGORIFUGER [fʁiɡoʁifʏʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1968; de *frigorifuge*.

♦ Sc., techn. Revêtir d'un isolant thermique, pour rendre frigorifuge.

FRIGORIGÈNE [fʁiɡoʁiʒɛn] adj. — 1889, in D. D. L.; de *frigori-*, et *-gène*.

♦ Sc., techn. Générateur de froid. *Machine, fluide frigorigène. Agent frigorigène.* — N. m. *La neige carbonique est un frigorigène énergétique.*

FRIGORIMÈTRE [fʁiɡoʁimɛtʁ] n. m. — 1962, Larousse; de *frigori-*, et *-mètre*.

♦ Techn. Appareil servant à mesurer un refroidissement.

FRIGORISTE [fʁiɡoʁist] n. m. — 1948; du lat. *frigus, frigus* «froid».

♦ Techn., comm. Technicien des installations frigorifiques. *Le frigoriste vend, répare, installe les appareils frigorifiques ou fait commerce de l'une des applications du froid* industriel.* En appos. *Monteur, ingénieur frigoriste.*

FRIGOTHÉRAPIE [fʁiɡotɛʁapi] n. f. — 1907, Larousse; de *frigo-*, et *-thérapie*.

♦ Méd. Traitement des maladies par le froid. ⇒ *Cryothérapie. La frigothérapie est utilisée pour ses effets anesthésiques et antipyrétiques.*

FRIGOUSSE [fʁiɡus] n. f. — 1772, in D. D. L.; du rad. de *fricasser*, p.-ê. par l'intermédiaire du moy. français **frigaler* «faire bonne chère», et suff. *-ousse*.

♦ Pop. et vx. Bonne chère. *Aimer la frigousse.* — Par ext. Mets, repas.

FRILEUSEMENT [fʁiløzɛmɑ̃] adv. — Mil. XIX^e; *frillusement*, fin XIV^e.

♦ D'une manière frileuse, avec un geste frileux (I., 3.). *Se blottir* (cit. 8) *frileusement.*

1 Berthe croisa frileusement les pointes de son fichu de laine (...)
Francis CARCO, *les Belles Manières*, I, 1.

2 L'abbé Menou-Segrais ramena frileusement sur ses genoux la couverture, et tendit ses mains vers l'âtre sans répondre.
BERNANOS, *Sous le soleil de Satan*, p. 85.

Abstrait. (Par métaphore ou fig.). En se protégeant contre les sensations pénibles ou trop fortes. *Se blottir* (par métaphore ou fig.), *se protéger, se réfugier frileusement.*

FRILEUX, EUSE [fʁilø, øz] adj. et n. — V. 1360; *frillous*, 1330; *frileus*, 1223; du bas lat. *frigorosus*.

★ I. Adj. ♦ 1. (Sujet n. de chose). Vx ou poét. Froid, où l'on sent le froid. *Frileuse saison* (Musset).

1 (...) le soleil traînait dans le ciel frileux son bloc refroidi (...)
FRANCE, *Le Lys rouge*, XXXI.

Mais ce soir, dans la solitude de cette chambre un peu frileuse, entre ces draps dont le corps ne parvenait pas à réchauffer tous les replis (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, XII, p. 129.

Littér. Qui donne une sensation, une impression de froid. *Un ciel, un soleil frileux. Un frileux automne.*

Un souffle d'air froid passa, venu de très loin, de la grande campagne à peine éveillée encore; et le bois entier frémit, ce bois coquet, frileux et mondain.

MAUPASSANT, *Fort comme la mort*, p. 89.

♦ 2. (Sujet n. d'êtres animés). Cour. Qui craint le froid, est très sensible au froid. *Une personne frileuse. Il était très frileux. Animal frileux* (→ Chat, cit. 5).

(...) je vois qu'il faudra mourir au milieu des neiges du mont Jura : cela est bien désagréable pour un homme aussi frileux que moi.

VOLTAIRE, *Lettre à Richelieu*, 3870, 6 avr. 1772.

Or, il s'est accroupi, frileux, les doigts de pied Repliés, grelottant au clair soleil qui plaque Des jaunes de brioche aux vitres de papier (...)

RIMBAUD, *Poésies*, 1871, «Accroissements».

Blotti comme un oiseau frileux au fond du nid (...)
Albert SAMAIN, *le Chariot d'or*, Élég.

Il aimait tellement le grand air qu'il voyageait, toutes portières ouvertes, malgré le froid, la pluie et la poussière. M^{me} de Maintenon, très frileuse, ne pouvait pas s'accoutumer à ces façons. D'habitude, le couple voyageait séparément.

Louis BERTRAND, *Louis XIV*, III, II.

N. un frileux, une frileuse. Personne qui craint le froid. *L'hiver redouté des frileux.*

Par ext. (en parlant d'une partie du corps). *Dos frileux. Épaules* (cit. 10) *frileuses.*

♦ 3. Qui dénote l'effet, la crainte du froid. *Attitude frileuse. Geste frileux* (→ Aspect, cit. 24).

(...) les frissons frileux dans les robes ouvertes (...)

Edmond ROSTAND, *Musardises*, «L'heure charmante».

Une petite femme boulotte (...) était assise derrière son comptoir, dans une posture un peu frileuse, un fichu de tricot noir sur les épaules.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, VIII, p. 82.

Abstrait. Qui paraît se protéger contre les sensations désagréables ou trop fortes. *Une attitude frileuse et craintive.* «*Des amours frileux*» (Balzac). «*Une gaieté encore frileuse*» (Colette, in T. L. F.).

♦ 4. Par métaphore. Craintif, pusillanime. *Une attitude frileuse en matière économique.* — REM. Cet emploi, comme celui du dérivé *frilosité*, est à la mode dans l'usage journalistique. — «*Frileux, les Français? Allons donc! Ils sont pour l'ambition, l'effort, le risque et l'entreprise individuelle; pour la révolution informatique, les grands voyages et la société libérale. Tel est le monde dans lequel ils souhaitent vivre dans dix ans. C'est, en tout cas, celui pour lequel se prononcent une forte majorité d'entre eux, dans l'enquête de L'Express, réalisée par Gallup-Faits et opinions (...)* Derrière la France frileuse peut naître, et l'emporter, une autre France, nettement plus entreprenante. C'est ce que révèle cette enquête.» (L'Express, 31 août 1984, p. 41).

★ II. N. f. Ancienne coiffure féminine en laine. *Elle noua les brides de sa frileuse.*

On fait de ravissantes frileuses ou pélerines *Fontange* et *Pompadour* pour sorties de théâtre. Elles sont en satin de nuances claires, toutes ruchées de rubans et de dentelles.
Le Moniteur de la Mode, nov. 1849, in D. D. L.

CONTR. *Chaud, tiède.* — (De I., 2.) *Résistant* (au froid).

DÉR. *Frileusement, frilosité.*

FRILLER [fʁijɛ] v. intr. — 1757; 1611, «trembler de froid»; du lat. pop. **frigulare* «geler, bouillir», du lat. class. *frigere* «friser».

♦ Techn. (en parlant d'un bain). Émettre le frémissement précédent l'ébullition. *La cuve frille.*

FRILOSITÉ [fʁilozite] n. f. — 1845; *frillouseté*, pop., fin XIV^e; de *frileux*, et *-ité*.

♦ 1. Littér. (sujet êtres animés). Grande sensibilité au froid. *Être d'une extrême frilosité.*

Une peinture romantique montre dans une lumière polaire un amoncellement de débris glacés; nul homme, nul objet n'habite cet espace désolé; mais, par là même, pour peu que je sois en proie à la tristesse amoureuse, ce vide demande que je m'y projette; je me vois comme une figurine, assis sur l'un de ces blocs, abandonné à jamais. «J'ai froid, dit l'amoureux, rentrons», mais il n'y a nulle route, le bateau s'est brisé. Il y a un froid spécial de l'amoureux : frilosité du petit (d'homme, d'animal) qui a besoin de la chaleur maternelle.
R. BARTHES, *Fragments d'un discours amoureux*, p. 158.

Figuré :

J'avais donc obtenu de lui, de tous, une affection immédiate dont je couvris durant quelque temps mes épaules, ma frilosité sentimentale.

Georges BORGEAUD, *le Voyage à l'étranger*, t. p. 95.

♦ 2. Par métaphore. Attitude pusillanime; crainte d'agir (notamment, dans les domaines politique, économique). «*N'est-ce pas cette même frilosité déontologique qui a parfois conduit le service public (de télévision) à des situations absurdes...*» (Le Monde, 7 août 1984, p. 17).

FRIMAIRE [frimɛʁ] n. m. — 1793; mot créé par Fabre d'Églantine, « mois des frimas »; de *frimas*, et *-aire*. → Brumaire, cit.

♦ Hist. Troisième mois de l'année républicaine* (du 21 ou 22 novembre au 20 ou 21 décembre).

- 1 (...) dans l'oisiveté frileuse de frimaire (...)
BAUDELAIRE, Premiers poèmes, À Sainte-Beuve.
- 2 Le 24 frimaire, à dix heures du matin, sous un ciel vif et rose, qui fondait les glaces de la nuit, les citoyens Guénot et Delourmel, délégués du Comité de sûreté générale, se rendirent aux Barnabites (...)
FRANCE, Les dieux ont soif, XVII.

FRIMANT [frimɑ̃] n. m. — 1890; p. prés. de *frimer*, argot, « faire semblant ».

Argot.

♦ 1. Figurant de théâtre. ⇒ **Frime**, 5.

- 1 Nous savions qu'il s'agissait d'une réplique, d'un « frimant » comme on dit en argot de Ciné, mais le seul fait que cet individu se réclamât de l'autre provoquait d'étranges réveries.
Francis CARCO, Nostalgie de Paris, p. 174.

♦ 2. (1940). Individu sans importance. *Y a des frimants*, du monde.

- 2 Si y a du suif... Seul, je serai plus à l'aise, crois-moi, Max, même pour me rencarder et, quand tu arriveras, si y a pas trop de frimants, je serai tout de suite placé pour entrer dans le tourbillon.
Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 169.
- 3 Attention truands à l'écoute!... Attention voyeurs et frimants (*sic*)!...
CÉLINE, Guignol's band, p. 43.

DÉR. **Frimante** ou **frimande**.

FRIMANTE [frimɑ̃t] n. f. collectif — 1936; de *frimant*, n. m.

♦ Argot. Ensemble des figurants (de théâtre, de cinéma). — Var. stylistique :

Tous les connards, les pilons, tous les curieux, toute la frimande qui déambule sous les arcades.
CÉLINE, Mort à crédit, in T. L. F.

FRIMAS [frima] n. m. — 1456, Villon; anc. franç. *frume*, *frime*, d'un francique **hrim*.

♦ 1. Poét. (souvent au plur.). Brouillard épais et froid formant des dépôts de givre. ⇒ **Givre**, **grézil**, **verglas**. *L'hiver, saison des frimas* (→ *Attrister*, cit. 1).

- 1 (...) les frimas congelés sont les seules guirlandes
Qui garnissent la roche où nous nous enfonçons (...)
LAMARTINE, Jocelyn, III, 1^{er} déc. 1793.
- 2 Pendant que le soldat s'efforce pour se faire jour au travers de ces tourbillons de vents et de frimas, les flocons de neige, poussés par la tempête, s'amoncellent.
Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, IX, 11, in LITTRÉ.
- 3 (...) une montagne éloignée montrait sa tête couverte de légers frimas.
E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 9.
- 4 Le vent du Nord soulevait dans les rues des ondes de frimas. Les chevaux expiraient par les naseaux une vapeur blanche (...)
FRANCE, Les dieux ont soif, XXIX.

♦ 2. (1835, Vigny). Vx. *Être coiffé, poudré à frimas*, avec une légère couche de poudre blanche sur la chevelure (ou la perruque).

- 5 Dans ce petit cabaret, je trouvai trois braves dont les chapeaux étaient galonnés d'or, l'uniforme blanc, les revers roses, les moustaches cirées de noir, les cheveux tout poudrés à frimas, et qui parlaient aussi vite que des vendeurs d'orviétan.
A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, II, VIII.
- 6 (...) elle avait posé avec soin un large chapeau Gainsborough au sommet de ses cheveux savamment poudrés à frimas (...)
Émile HENRIOT, le Diable à l'hôtel, XV.

Par métaphore :

- 7 (...) la neige semblait une poussière de nacre (...) Le plus beau, c'était le bois d'orangers (...) tous les fruits poudrés à frimas avaient une douceur splendide, un rayonnement discret (...)
Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Les orangers ».
- Poét. Cheveux blancs. ⇒ **Canitie**.
- 8 Tout jeune, d'une beauté robuste que pourrait un frimas précoce (...)
COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, III^e tableau, 1.

♦ 3. Mar. Éclaboussures d'écume produites par les lames qui se brisent contre le navire. ⇒ **Embrun**.

DÉR. **Frimaire**.

FRIME [frim] n. f. — xv^e; altér. de l'anc. franç. *frume*, xii^e; bas lat. *frumen* « gossier ».

♦ 1. Vx. Mine, contenance.

♦ 2. Faux-semblant, ruse, tromperie.

(1611, Cotgrave). Loc. vieillie. *Faire la frime de* : faire semblant de. *Il a fait la frime de s'en aller* (Furetière).

♦ 3. Mod et fam. Apparence trompeuse, semblant. *C'est de la frime* : ce n'est pas sérieux. ⇒ **Blague**, **comédie**, **mensonge**, **simulacre**.

- 1 Le père malade, en voilà un embêtement! Peut-être bien que ce n'était qu'une frime, histoire de se faire dorloter.
ZOLA, la Terre, IV, v.
- 1.1 Cet espèce de prêtre poussait l'hypocrisie, pensait-il, au point de se faire vraiment bon, jusqu'au fond du cœur, de manière à pouvoir plus sûrement prendre ses clients à la frime de la morale.
DRIEU LA ROCHELLE, le Feu follet, p. 41.
- (1789). *Pour la frime* : en apparence seulement, d'une façon peu sérieuse (→ *Pour la galerie**).

Jeune homme, j'ai pâli sur des codes avec une très mauvaise mémoire, alors que tout le monde, ma famille et moi, savait que je ne serais avocat que pour la frime (...)
MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 201.

Sans frime : sincèrement, sans tricherie.

Elle se met à aimer, sans frime, une bonne canaille d'homme.

René BOYLESVE, la Leçon d'amour dans un parc, in T. L. F.

(1611). Loc. *Faire de la frime* : faire des manières, faire semblant.

Il était déjà mort. On ne l'aurait jamais dit, le pauvre homme! il n'a pas eu d'agonie. Il n'a pas fait de frime du tout; me voilà toute seule, sans homme (...)
Ed. et J. DE GONCOURT, la Femme au XVIII^e s., II, p. 10.

N. B. Le passage est une citation du XVIII^e s.

Par ext. (fam). Faire de l'esbroufe. ⇒ **Frimer**. *Il fait une de ces frimes avec sa bagnole!*

♦ 4. Argot fam. (1836). Tête, visage. ⇒ **Frimousse**. *Avoir mauvaise frime, une drôle de frime*. *Changer de frime*.

Il changeait de frime, Riton, depuis le début de la conversation. Son teint plutôt coloré d'habitude, pâlissait.
Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 94.

Il m'a exposé devant la frime une photographie humide comme un beau nouveau-né.

— Regardez, monsieur le commissaire... Ça n'est pas la photo d'un nègre, en effet, mais c'est celle d'un mort!
SAN-ANTONIO, Des gueules d'enterrement, p. 23.

Par ext. Allure, aspect. ⇒ **Dégaine**.

Pour la silhouette, Poupée s'en foutait royalement. Elle avait accepté son rôle, être sapée comme une vioque ne la gênait nullement. Par contre, que l'on puisse dire qu'elle se payait la frime d'une femme de soixante ans, elle ne l'a jamais pardonné au patron.
Martin ROLLAND, la Rouquine, p. 129.

Argot. EN FRIME. Loc. adv. [a] En tête à tête. *Rester en frime*, rester seuls.

[b] Aux aguets (⇒ **Frimer**, 1.).

(...) il faut se mettre en frime derrière le carreau pour surveiller le temps, de manière à pouvoir, dès la première goutte, se pendre à la sonnette d'alarme.
A. SARRAZIN, la Cavale, p. 163.

[c] *Laisser qqn en frime*, l'abandonner. *Rester en frime* : rester seul. → En carafe*.

♦ 5. Argot (théâtre). Figuration ⇒ **Frimant**, **frimante**. *Faire de la frime*. « *A cette époque les chefs de frime étaient de véritables caïds* » (Trignol, *Pantruche*, in T. L. F.).

DÉR. **Frimer**. — V. **Frimousse**.

FRIMER [frime] v. tr. et intr. — 1836, Vidocq, « envisager »; de *frime*.

★ 1. V. tr. (Argot). ♦ 1. (1878). Regarder.

En sortant de la cabine, il nous a tous frimés, le regard un peu flou, et a annoncé doucement :
Le petit Frédo... On vient de le trouver, rue Froidevaux, le long du cimetière Montparnasse... Il était mort!
Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 13.

♦ 2. Avoir à l'œil, remarquer.

On fera demain la reconnaissance tous les deux, ensuite je montrerai l'endroit à Joyeux. — Ça évitera de nous faire frimer tous ensemble.
Roger BORNICHE, Flic story, p. 281.

J'espère que, en dépit de nos cavales passées et de notre dossier pénitentiaire, aussi chargé que l'autre, nous ne serons pas trop spécialement frimés.

A. SARRAZIN, la Cavale, p. 335.

★ II. V. intr. ♦ 1. Avoir bonne (mauvaise) allure; marquer bien (mal).

Y a pas à dire, proclamait Croquignol, ça frime moins bien qu'une armoire à glace et ça tient autant de place.

L. FORTON, la Bande des Pieds-Nickelés, in l'Épatant, 1909, p. 62.

♦ 2. Fam. Chercher à en imposer, à étonner; faire de l'épate, de l'esbroufe. *Ce qu'il peut frimer, ce mec! Pas la peine de frimer!*
— REM. Cet emploi est très courant dans la langue des jeunes (1970).

DÉR. **Frimant**, **frimeur**.

FRIMEUR, EUSE [frimœʁ, øz] adj. et n. — V. 1972; de *frimer*, et *-eur*.

♦ Fam. (Personnes). Qui frime (II., 2.), cherche à épater. — N. *Un frimeur, une frimeuse*. *Bande de petits frimeurs!*

Un des tracts distribués l'autre vendredi à Vincennes, et invitant les motards à retourner à la Bastille contenait d'ailleurs un post-scriptum significatif : « Minets, frimeurs, s'abstenir ». Les minets et les frimeurs, ce sont les fils à papa qui font de la moto comme on chevauchait au Bois, il y a un siècle.

J. GIRBAS, in l'Express, nov. 1972, p. 104.

Je n'ai jamais aimé Suger. C'est un m'as-tu-vu, un frimeur. L'oiseille lui monte à la tête.
Jeanne CORDELIER, la Passagère, p. 16.

FRIMOUSSE [frimus] n. f. — 1814, *frimousse* « visage, trogne »; *phrymousse*, 1577; probabl. de *frime*.

♦ 1. Fam. (vieilli). Visage. ⇒ **Face**, **figure**.

Si j'avais été ici, lui disait alors Vautrin, ce malheur ne vous serait pas arrivé! je vous aurais joliment dévisagé cette farceuse-là. Je connais leurs *frimousses*.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 865.

♦ 2. (1845, Bescherelle). Mod. Visage (d'enfant, de personne jeune). *La frimousse des petits écoliers*. *Montre ta frimousse, que je*

te débarbouille. Une gentille, une drôle de frimousse. ⇒ **Minois**. — Par ext. Museau (d'un jeune animal).

- 2 (...) derrière la provision de bois et de sarments, les frimousses des petits chats de Rose (...)
GIDE, Si le grain ne meurt, I, II.
- 3 (...) face à la porte d'entrée, une glace Louis XV s'étonnait, sans nul doute, d'avoir à refléter des frimousses jaunes de mousmés, et non plus des minois de fillettes françaises.
Claude FARRÈRE, la Bataille, I.

FRINGALE [frɛ̃gal] n. f. — 1807; *fringalle*, 1774, au fig.; altér. de *faimvalle*, p.-ê. par attr. de *fringant*.

♦ 1. Faim* violente et pressante. ⇒ **Boulimie**, **faim-valle**. *Avoir la fringale, une terrible fringale* (→ Buffet, cit. 2). *J'ai une de ces fringales!*

♦ 2. (1839, Balzac). Fig. Désir violent, irrésistible. ⇒ **Boulimie**, **envie**, **soif**. *Une fringale érotique* (→ Frigide, cit. 6). *Une fringale de distractions, de lecture*. ⇒ **Appétit** (fig.). → aussi Êtreindre, cit. 4. *Une fringale de puissance*.

- 1 (...) après le dîner nous irons ensemble au spectacle. J'ai une fringale de spectacle.
BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, À combien revient l'amour..., Pl., t. V, p. 938.
- 2 (...) j'étais pareil en cela à Elstir qui, obligé de rester enfermé dans son atelier, certains jours de printemps, où savoir que les bois étaient pleins de violettes lui donnait une fringale d'en regarder, envoyait sa concierge lui en acheter un bouquet.
PROUST, la Prisonnière, éd. La Gerbe, p. 183.

CONTR. Dégout.

FRINGALER [frɛ̃gale] v. intr. — 1835, Balzac; 1834 (d'une voiture); 1560, « danser »; de *fringuer* « sauter, gambader », et *galer* « se réjouir ». → Galant.

♦ Fam. et vx. Marcher, aller de travers.

FRINGANCE [frɛ̃gãs] n. f. — 1856, Barbey d'Aurevilly; de *fringant*.

♦ Littér. et rare. Caractère fringant (d'une personne, d'un animal). ⇒ **Vigueur**, **vitalité**.

- 1 Je vis d'une philosophie absolue et non de tics; je suis bon à tous et non insaisissable de fringance; je n'ai pas l'amour jaune; mais blanc et violet gros deuil.
J. LAFORGUE, Lettre à T. Trézienic, v, p. 137.
- 2 (...) un hennissement plus pur encore qui évoquait la nervosité coursière et, si voisine, la fringance du plaisir amoureux.
Pierre GASCAR, les Bêtes, p. 14.

FRINGANT, ANTE [frɛ̃gã, ôt] adj. — Av. 1480, « pimpant, brillant »; p. prés. de *fringuer* « gambader », que Guiraud rattache au lat. *frumare* « consommer », d'où « profiter de, jouir ».

♦ 1. (1687). En parlant d'un cheval, d'un animal de selle... Qui est plein de vigueur, très vif, toujours en mouvement. *Chevaux fringants*. *Bêtes fringantes*.

- 1 Car il (*Pégase*) est gai de sa nature, Fringant, délicat d'embouchure (...)
LA FONTAINE, À Monsieur Galien.
- 2 Doucement bercé sur sa mule fringante, messer Blazius s'avance dans les bluets fleuris, vêtu de neuf, l'écritoire au côté.
A. DE MUSSET, On ne badine pas avec l'amour, I, 1.
- 3 (...) l'un des plus élégants coupés de Paris, attelé de deux chevaux fringants qui avaient des roses à l'oreille, qui mordaient leur frein, et qu'un cocher poudré, bien cravaté, tenait en bride comme s'ils eussent voulu s'échapper.
BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 901.

♦ 2. (Av. 1493). Personnes. Dont l'allure vive, l'air décidé, la mise élégante dénotent de la santé, de la vitalité, une belle humeur. ⇒ **Alerte**, **élegant**, **éveillé**, **gaillard**, **guilleret**, **pétulant**, **pimpant**, **sémillant**, **vif**. *Un fringant cavalier. Il est encore bien fringant pour son âge*. ⇒ **Vigoureux**.

- 4 Une épouse fringante, et jeune (...)
LA FONTAINE, Contes, « Coupe enchantée ».
- 5 (...) le Maréchal de Richelieu qui, à plus de 80 ans, faisait, dit-on, encore des ravages dans le cœur des jeunes filles; mais ce Don Juan du XVIII^e siècle, resté, à cet âge avancé, élégant, déluré, fringant, ardent (...)
Louis MADELIN, Talleyrand, V, XXXIV.
- 6 (...) haut de forme gris sur la tête et fleur à la boutonnière, la vie du Boulevard — comme on disait alors — dans le sillage du fringant René Maizeroy et autres seigneurs, — oh! bien momentanés — du conte et de la chronique pour journaux élégants (...)
Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 335.
- N. *Faire le fringant*. « *Les fringants de la volupté* » (Berton).

♦ 3. Fig. (Sujet n. de chose : époque, sentiment, etc.). *Air fringant*. *Allure fringante*. ⇒ **Ardent**, **brillant**.

- 7 Il se sentait au cœur une envie de plaire, d'être galant et spirituel comme aux jours les plus fringants de sa jeunesse, une de ces envies instinctives qui surexcitent toutes les facultés de séduction, qui font faire la roue aux paons et des vers aux poètes.
MAUPASSANT, Fort comme la mort, II, IV.
- 8 (...) une sorte de curiosité, d'allégresse presque fringante (...)
GIDE, Ainsi soit-il, p. 24.

CONTR. Engourdi, lourd, lourdaud, penaud, pesant.
DÉR. Fringance.

FRINGILLIDÉS [frɛ̃ʒijidɛs] n. m. pl. — 1839, Boiste; dér. sav. du lat. *fringilla* « pinson », et *-idé*.

♦ Zool. Famille d'oiseaux passeriformes (*Passereaux*) à bec con-

que, de petite taille, dont les types principaux sont : le bec-croisé, le bouvreuil, le bruant ou ortolan, le chardonneret, le serin ou canari, le durbec, le gros-bec, le moineau, la passerine, le pinson, le verdier.

FRINGUER [frɛ̃gɛ] v. — V. 1462; de *faire fringues* « gambader », XIII^e; orig. incertaine; on a évoqué un rad. onomat. (d'où *fringilla* « pinson ») évoquant l'allure sautillante d'un oiseau, et aussi un rad. germanique (franquie **hringila* « boucle »).

♦ 1. V. intr. Vx. ⇒ **Gambader**.

Aussitôt que j'avais atteint la cour verte et le bois, je me mettais à courir, à sauter, à bondir, à fringuer.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, I, III, 6.

♦ 2. V. tr. (de *fringuer* « faire l'élégant », Vade, 1743). Habiller, vêtir (bien ou mal). *Qui t'a fringué comme ça?* ⇒ **Accoutrer**, **nipper**, **3. saper**. — Pron. *Il se fringue mal. Elle ne se fringue qu'aux Puces*.

► **FRINGUÉ, ÉE** p. p. adj. Bien habillé.

Cela lui donnait une tournure singulière, car il marchait, les bras ballants dans les manches où ses petites mains disparaissaient. — T'es fringué, observa Fernande.

Francis CARCO, Jésus-la-Caille, III, IV.

(...) il siffla d'admiration : « Comment que tu es fringué !
— Une vraie dame, hein? dit Nadine en pivotant sur elle-même; avec son manteau de fourrure, ses bas, ses escarpins, elle avait l'air élégante (...)

S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 96.

Plus cour. Habillé, vêtu (bien ou mal).

Une enfance dure. La haine autour de moi des autres lycéens parce que mal fringué. Pas le sou, comprenez? Mon père avait déjà de la peine à payer les bouquins.

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXI.

Une femme passa et le regarda avec insistance. Elle était formidablement bien fringuée. Il se retourna pour la voir de dos (...)
SARTRE, l'Âge de raison, XIII.

Paul alors entra, tout fringant et bien fringué.
R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 173.

DÉR. V. Fringant. — Fringues.

FRINGUES [frɛ̃g] n. f. pl. — 1886; « toilette de parade », sing., 1878; déverbal de *fringuer*.

♦ Fam. Vêtements. ⇒ **Frusque**, **nippe**, **sape**. *Mettre* (⇒ **Fringuer** [se]), *enlever ses fringues*. *S'acheter des fringues*.

J'ai des nippes, répondit l'électricien. Tu va t'habiller là derrière, dans ma chambre. Tu feras un paquet de tes fringues de griveton et tu les emporteras avec toi.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VIII.

Monseigneur saisit le baluchon de Gaspard et le pose sur la pailleasse (...) alors que Gaspard dénoue sa couverture, ses affaires apparaissent (...) Monseigneur s'empare d'un veston.

MONSIEUR. On va essayer d'accrocher tes fringues proprement...

GÉO. Chez toi, tu avais sans doute une penderie...

GASPARD, souriant. Oui, pourquoi?

GÉO. On avait tous une penderie. Et aussi une femme... Tu avais une femme, toi?

J. BECKER et J. GIOVANNI, le Trou, L'Avant-Scène, n° 13, p. 8.

Sing. collectif. *La fringue*. « *Refusée, niée, subie ou acceptée et adorée, la fringue, quels soient notre âge et notre statut social, fait partie de nos "chers" soucis* » (*F Magazine*, n° 26, avr. 1980, p. 50). ⇒ 1. **Fripe**.

FRIO ou **FRIOT** [frijo] adj. — 1883; mot espagnol.

♦ Pop. ⇒ **Froid**. *Il fait frio*. ⇒ 2. **Frijo**.

On a frio, du haut en bas,

Car on n'a ni chaussettes, ni bas;

On transpire pas dans d' la flanelle,

À la Chapelle.

A. BRUANT, Dans la rue, p. 180.

1. FRIPE [friɛp] n. f. — 1616, *frippe*; var. de l'anc. franç. *felpe*, *ferpe*, *fræpe* « frange, chiffon, vieux vêtements », XIII^e; du bas lat. *faluppa* « fibre, chose sans valeur ».

♦ 1. Vx. ⇒ **Chiffon**. — Vieux vêtement, haillon.

Jamais il quittait son local, jamais il se déshabillait, il gardait sur lui toutes ses fripes, ses pèlerines et son turban, il s'ensevelissait tel quel sous l'amoncèlement des zibelines, des loutres, des visons.

CÉLINE, Guignol's band, p. 202-203.

Mod. (souvent péj.). Vêtements d'occasion. *Elle porte des fripes rétro*. — Par ext. Commerce de ces vêtements. *Dans le nouveau quartier des Halles, il y a de la fripe*. ⇒ aussi **Chiffon**, **fringue**. « *À côté de l'exubérance londonienne, on trouve qu'à Paris la fripe est triste* » (*le Nouvel Obs.*, 4 déc. 1972, p. 67).

♦ 2. (1879, Daudet). Péj. et vx. *Vieille fripe* (insulte familière).

Oh! la vieille fripe, disait-elle, se servant d'un mot qu'elle retrouvait soudain dans l'air de la brocante.
Alphonse DAUDET, les Rois en exil, pl. 276, in D. D. L., II, 5.

DÉR. 1. **Friper**, **friperie**, **friplier**.

HOM. 2. **Fripe**.

2. FRIPE ou **FRIPPE** [friɛp] n. f. — 1655; déverbal de 2. *friper*.

♦ 1. (1808). Vx et pop. Mangeaille. — Loc. *Faire la fripe* : préparer le repas. ⇒ **Fricot**, **tambouille**.

♦ **2.** (1833, Balzac). Régional et vx. Tout aliment qui peut s'étaler sur du pain.

D'ailleurs, ces jeunes gens de Paris, tu verras que ça ne mange point de pain. — Ça mangera donc de la *frippe*, dit Nanon. En Anjou, la frippe, mot du lexique populaire, exprime l'accompagnement du pain, depuis le beurre étendu sur la tartine, frippe vulgaire, jusqu'aux confitures d'alleberge, la plus distinguée des frippes; et tous ceux qui, dans leur enfance, ont léché la frippe et laissé le pain, comprendront la portée de cette locution.

BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 530.

HOM. 1. Fripe.

1. FRIPER [fripe] v. tr. — 1534, Rabelais; de 1. *fripe*, var. dial. de l'anc. franç. *freper*, dér. de *frepe*. → 1. Fripe.

♦ **1.** Défraîchir en chiffonnant, en froissant. ⇒ **Chiffonner, froisser.** *Friper ses vêtements.* — Pron. *Tissu qui se fripe aisément.*

0.1 Adieu les fraîches toilettes arborées pour la circonstance! Les œuvres esquises des artistes couturiers se fripaient grotesquement sous les torrents de pluie qui les transformaient en oripeaux sortant de la lessive. Infortunées Parisiennes, et surtout infortunés maris!

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 239.

♦ **2.** Par anal. Se rider. *Son visage s'est un peu fripé ces dernières années.*

► **FRIPÉ, ÊÊ** p. p. adj.

Chiffonné, défraîchi, froissé. *Habits tout fripés. Robe fripée et usée.* — *Une vieille lettre fripée.*

1 (...) elle usait encore, au moment dont je vous parle, une série de robes tristes, étroites, montantes, limitées au corsage par le frottement des pupitres, et fripées aux genoux par les genuflexions sur le pavé de la chapelle.

E. FROMENTIN, Dominique, IV.

2 (...) un observateur méticuleux eût pu trouver à reprendre à leur élégance un peu fripée et défraîchie (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, II, t. I, p. 53.

(1879, Vallès). Par anal. *Visage fripé, ridé.* ⇒ **Marqué.**

3 Une petite verrue qui joue le grain de beauté dans son visage tiré, fripé, ridé.

J. VALLÈS, Jacques Vingtras, L'enfant, p. 18.

4 C'était une grande blonde, pâle, assez gentille, une figure fripée par la misère, l'amour, l'insomnie, et des embarras gastriques (...)

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, v.

(D'un végétal). Flétri, fané.

CONTR. Lisse.

DÉR. Fripure.

COMP. Défriper.

HOM. 2. Friper.

2. FRIPER [fripe] v. tr. — V. 1265, v. intr. « s'agiter »; var. de l'anc. franç. *freper* « chiffonner ». → 2. Fripe.

♦ **1.** (Fin xv^e). Vx. Manger, avaler goulûment.

♦ **2.** (Déb. xvii^e). Par ext. et vx. Consumer, dissiper (de l'argent, etc.). — Dérober.

DÉR. Fripe ou frippe, fripon.

HOM. 1. Friper.

FRIPERIE [fripɛʁi] n. f. — 1541; *freperie*, xiii^e; de *frepe*, *fripe* « chiffon » (→ 1. Fripe), et *-erie*.

♦ **1.** (xiii^e). Vieux habits, linge usagé.

1 Allez chez une ravaudeuse et passez-y deux heures à regarder la friperie. Quand toutes ces frusques sont sur la bête, on les observe mal (...)

G. DUHAMEL, Salavin, V, VI.

Fig. et péj. ⇒ **Viellerie.**

2 Il (...) raille cette *friperie* politique qui l'a si longtemps occupé.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 423.

♦ **2.** (1690, Furetière). Par ext. Commerce de vêtements d'occasion (⇒ 1. *Fripe*), de vieux objets. — (1611). Boutique de fripier.

3 (...) s'étant précautionnés à la friperie de vêtements chauds (...) les comédiens ne souffraient pas du froid (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XI, t. II, p. 42.

4 (...) cette manie juive de s'élever au-dessus de la friperie paternelle.

M. YOURCENAR, le Coup de grâce, p. 237.

♦ **3.** (1690, Furetière). Fig. Vieilles choses rebattues, allusions démodées.

FRIPIER, IÈRE [fripjɛ, jɛʁ] n. — 1485; *frepier*, v. 1268; de *frepe*, *fripe* (→ 1. Fripe), et *-ier*.

♦ Personne qui revend d'occasion des habits, du linge, de vieux objets. ⇒ **Brocanteur, marchand** (d'habits). *Fripier qui passe dans les rues pour acheter aux particuliers les vêtements dont ils ne veulent plus. Acheter un costume d'occasion chez le fripier* (→ Chichement, cit. 4). *Les fripiers du Marché aux Puces, du quartier des Halles à Paris.*

1 (...) toutes les hardes qui sont dans cette grande manne (...) tu les vendras aux fripiers (...)

MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, II, 7.

2 Je le priaï de me faire venir un tailleur. Il vaut mieux, me dit-il, envoyer chercher un fripier; il vous apportera toutes sortes d'habits, et vous serez habillé sur-le-champ.

A. R. LESAGE, Gil Blas, I, XIV.

(...) le fripier qui chemine tristement entre les voitures et pousse, dans le tumulte, un appel que personne n'entend (...)

G. DUHAMEL, Salavin, III, XXX.

Adj. **Marchand fripier.**

Le marchand fripier auquel elle devait ses meubles, quels meubles! Lui avait dit: « Si vous vous en allez, je vous fais arrêter comme voleuse ».

HUGO, les Misérables, I, v, IX.

FRIPON, ONNE [fripõ, õn] n. — 1558, argot scol. aux sens de « gourmand, débauché »; *friponnier*, xv^e; de 2. *friper*.

♦ **1.** (1558). Vx ou stylistique (et plais.). Personne sans scrupules, rusée, fourbe et malhonnête, voleur adroit. ⇒ **Canaille, coquin, escroc, filou, gredin, gonin** (vx), **gueux, maroufle, pendard, picaro** (vx), **voleur** (→ Débauché, cit. 3). *Traiter un valet de fripon* (→ Bélître, cit. 1). *Fripion qui vit aux dépens des autres* (→ Faire, cit. 154). *Maître fripon* (→ Avaricieux, cit. 1). *Un fripon de libraire* (→ Écumeur, cit. 3). — Allus. littér. (→ Chat, cit. 15, Boileau).

Quoi? parce qu'un fripon vous dupe avec audace (...)

MOLIÈRE, Tartuffe, V, 1.

Il faut des fripons à la cour auprès des grands et des ministres (...)

Honneur, vertu, conscience, qualités toujours respectables, souvent inutiles: que voulez-vous quelquefois que l'on fasse d'un homme de bien?

LA BRUYÈRE, les Caractères, VIII, 53.

Travailler est donc un devoir indispensable à l'homme social. Riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon.

ROUSSEAU, Émile, III.

Martin, ayant repris son sang-froid, jugea que la dame qui se prétendait Cunégonde était une friponne, monsieur l'abbé périgourdin un fripon, qui avait abusé au plus vite de l'innocence de Candide, et l'exempt un autre fripon dont on pouvait aisément se débarrasser.

VOLTAIRE, Candide, XXII.

On n'échappe aux fripons que pour choir dans les cuistres.

HUGO, les Châtiments, V, IV.

L'humanité ne changeant guère, on peut dire, comme un vieil auteur, que moins il y a de fripons aux galères, plus il y en a dehors.

NEURAL, la Main enchantée, I.

♦ **2.** (1678, La Fontaine). Mod. (Surtout en parlant des enfants). Enfant, personne espiegle et éveillée, qui aime les tours malicieuses. ⇒ **Brigand, coquin, diable, vaurien.** *Petit fripon. Un fripon d'enfant* (→ Age, cit. 29, La Fontaine).

♦ **3.** Vieilli. Personne égrillarde. ⇒ **Polisson.** *Un vieux fripon.* — (1666, Molière). Jeune fille, femme séduisante, coquette, adroite et fine. *Une jeune friponne* (→ Bouchon, cit. 2).

Avec tant d'attraits précieux,

Hélas! qui n'eût été friponne?

VOLTAIRE, Épîtres, XXXIV.

Ah! fripon, vous me cajolez, de peur que je ne me moque de vous!

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XX.

L'épouse veut encor

Fuir l'époux qui l'embrasse;

Mais sur plus d'un trésor

Le fripon fait main basse (...)

BÉRANGER, Soir de nocés, in LITTRÉ.

♦ **4.** Adj. (1665, Boileau). Espiegle, déluré. *Jeune fille un peu friponne.* — (En parlant du visage, de l'air...). Qui a quelque chose d'espiegle, de malin et d'un peu provocant. ⇒ **Coquin, déluré, égrillard, polisson.** *Un petit air fripon. Un nez, des yeux fripons* (→ Chaste, cit. 6). « *Le chat qui la regarde. D'un petit air fripon* » (Il était une bergère..., chanson).

(...) votre petit nez fripon (...) vos lèvres appétissantes (...)

MOLIÈRE, le Mariage forcé, II, 2.

Catulle appelle cela *ebrios ocellos* et nous disons quelquefois *des yeux fripons.*

RACINE, Remarques sur l'Odyssee d'Homère, II.

Spécial. *Une mouche friponne*; n. f., *une friponne*: mouche noire que les femmes se mettaient près des lèvres.

(...) la coquette, appelée aussi précieuse et friponne auprès des lèvres!

Ed. et J. DE GONCOURT, la Femme au XVIII^e s., t. II, p. 47.

CONTR. Honnête, probe. — Modeste, pudique, réservé.

DÉR. Friponneau, friponner, friponnerie.

FRIPONNEAU [fripõno] n.m. — 1665, La Fontaine; de *fripon*, et *-eau*.

♦ **1.** Vx. Fripon de peu d'envergure (→ Besogneux, cit. 1).

♦ **2.** Rare. Jeune fripon malicieux.

FRIPONNER [fripõne] v. tr. — V. 1340, « faire bonne chère »; de *fripon*, et *-er*.

Vieux.

♦ **1.** (1580, Montaigne). Voler adroitement (de petites choses).

♦ **2.** (1690, Furetière). Voler (qqn) par ruse. ⇒ **Escroquer.** *Il a friponné cinq ou six personnes de ma connaissance* (Académie).

(...) tous me sont tombés dessus, jusqu'au maçon que je faisais vivre depuis un an, jusqu'au charron qui voulait me friponner impunément en raccommodant mes charrues.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, I.

FRIPONNERIE [friponnɛʁi] n. f. — 1530, «débauche»; de *fripou*, et -*erie*.

Vieux ou plaisant.

♦ 1. Manière d'être, caractère du fripon.

1 (...) un sourire gauche qui augmentait l'air de fausseté et presque de friponnerie naturel à sa physionomie (...) STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, I, IV.

♦ 2. Acte de fripon. ⇒ **Canailerie**, **gredinerie**, **malhonnêteté**. *Faire des friponneries* (→ Adresse, cit. 13; cheville, cit. 2). *Qui a inventé cette friponnerie, cette calomnie?*

2 (...) toutes les friponneries couvertes de ces faux-monnayeurs en dévotion (...)

MOLIÈRE, *Tartuffe*, 1^{er} Placet.

3 Ah! monsieur, vous ne ferez pas cela. Ce serait un vol, une friponnerie dont est incapable un grand homme. BALZAC, *les Ressources de Quinola*, III, 4.

♦ 3. Acte de fripon (3.) ⇒ **Polissonnerie**.

CONTR. **Honnêteté**, **probité**.

FRIPOUILLARD [fripujɑʁ] n. m. — 1882; de *fripouille*, et -*ard*.

♦ Fam. Vaurien, petite fripouille. — Adj. *Il est un peu fripouillard*.

REM. Le fém. *fripouillarde* est virtuel.

FRIPOUILLE [fripuj] n. f. — 1797, «bon à rien»; «misérable», 1837; de 1. *friper*, avec infl. de *fripou*.

♦ 1. Vx. (Nom collectif). Ensemble de personnes méprisables. ⇒ **Racaille**.

1 Prendre tout ton monde (...) qu'est-ce que tu veux, bon Dieu, que je fasse de toute ta *fripouille* (...) ton trombone a perdu son soufflet (...) ton Alcide n'est plus bon qu'à porter des paquets en ville (...)

Ed. de GONCOURT, *les Frères Zemganno*, XXII.

♦ 2. (1851). Mod., fam. Homme retors, dénué de scrupules, qui se livre à l'escroquerie et à toutes sortes de trafics. ⇒ **Canaille**, **crapule**, **escroc**, **voyou**. *Ce trafiquant est une fripouille; une belle, une vraie fripouille. Vieille fripouille! Cette vieille fripouille de X.*

2 (...) dans la politique, comme dans l'administration et comme dans la presse, il y a tout un tas de fripouilles, de quart de fripouilles et même d'honnêtes gens qui se sentent coupables d'avoir fait un mauvais coup avec moi. Question de solidarité dans l'ordure (...)

M. AYMÉ, *la Tête des autres*, IV, 7.

(Qualifiant un enfant). Petite fripouille! ⇒ **Brigand**, **fripou**.

♦ 3. Adj. (Rare). *Il est habile mais un peu fripouille*.

DÉR. **Fripouillard**, **fripouillerie**.

FRIPOUILLERIE [fripujɛʁi] n. f. — 1897; de *fripouille*.

Rare.

♦ 1. Manière d'être, caractère d'une fripouille.

1 Par tempérament et par culture, il appartient à l'élite de cette superfine crapule qui n'est observable qu'à Paris et que ne peut égaler la fripouillerie d'aucun autre peuple sublunaire. LÉON BLOY, *la Femme pauvre*, I, 1 (1897).

♦ 2. Acte de fripouille. ⇒ **Crapulerie**, **malhonnêteté**.

2 Quand il dit : « La morale est chose relative », on sent qu'il est sincère et que, par cette formule, il passe l'éponge sur un tas de petites fripouilleries personnelles.

J. RENARD, *Journal*, 14 sept. 1906.

FRIPPE [friɛp] n. f. ⇒ 2. **Fripe**.

FRIPURE [friɛpyʁ] n. f. — 1907, in D.D.L.; de 1. *friper*.

♦ Rare. État de ce qui est fripé.

FRIQUÉ [friɛk] adj. — 1930, Esnault; de *fric*.

♦ Fam. Riche. *Elle est friquée. « Dans les milieux plus friqués, on siffle le whisky et le gin pendant des boums super-chaudes » (le Nouvel Obs., n° 994, 1^{er} déc. 1983, p. 60).*

REM. On trouve aussi la forme *friqueux*, *euse*.

FRIQUET [friɛk] n. m. — 1555; de l'anc. franç. *frique*, *friche* «vif, éveillé», p.-ê. d'un germanique *frik* «entreprenant».

♦ Moineau des champs.

(...) le friquet quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand que le moineau (...)

BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, Le friquet, in *Œ.*, t. VI, p. 169.

FRIRE [friʁ] v. — Seult : *je fris, tu fris, il frit; je frirai, il frira, nous frirons, vous frirez, ils friront; je frirais, tu frirais, il frirait, nous fririons, vous fririez, ils friraient; frit, frite*. Les autres personnes et les autres temps simples sont inusités. — Fin *xii^e*; du lat. *frigere*.

♦ 1. V. tr. (Fin *xii^e*). Faire cuire* par immersion dans un corps gras bouillant, notamment dans l'huile (⇒ **Friture**). *Frirer des poissons dans du beurre, de l'huile, de la graisse*.

(...) il ne faut pas plus de temps pour frirer une carpe de quatre livres que pour faire cuire un oeuf à la coque.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, t. I, p. 154.

Absolt. (*À frirer*). *Poêle**, *bassine à frirer*. *Pâte à frirer* : pâte* assez liquide dans laquelle on trempe certains aliments avant de les faire frirer en beignets. — Par métaphore :

(...) il est beau d'être un grand écrivain, de tenir les hommes dans la poêle à frirer de sa phrase et de les faire sauter comme des marrons.

FLAUBERT, *Correspondance*, t. II, p. 60.

(1690, Furetière). Fam. et vx. *Il n'y a rien à frirer ici* : il n'y a rien à gagner*, aucun profit à tirer. *Avoir de quoi frirer*, de quoi manger.

♦ 2. V. intr. (1668, La Fontaine). Cuire (qqch.) dans un corps gras bouillant. *Faire frirer des soles, des pommes de terre. Mettre à frirer du poisson*.

Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur (...)

Dès ce soir on vous fera frirer.

LA FONTAINE, *Fables*, v. 3.

(...) et leur oeil devient gris

Et terne comme l'oeil d'un poisson qu'on fait frirer (...)

BAUDELAIRE, *Aménités Belgicæ*, VI.

Fig. *Se faire frirer*, prendre. ⇒ **Frit**.

► **FRIT, FRITE** p. p. adj. Cuit dans un corps gras bouillant.

♦ 1. *Oeufs frits*. *Banane frite*. *Poulet frit*. *Poisson frit*. ⇒ **Friture**. — Plus cour. (1808, Stendhal). *Pommes de terre frites*. ⇒ **Frite**. *Un steak avec des pommes frites. Vous voulez vos pommes de terre frites ou à l'anglaise?*

♦ 2. (V. 1460). Fig. et fam. *Être frit* : être perdu, fichu, (en parlant d'une personne). *Il est frit à présent, il ne s'en tirera pas*. ⇒ **Cuit**, **foutu**.

Vous avez dû lire autrefois dans les journaux que le vieil Ali a rossé Chosrew, et solidement. Eh bien! sans moi, Ali de Tébelen eût été frit quelques jours plus promptement.

BALZAC, *Un début dans la vie*, Pl., t. I, p. 649.

(Choses). Gâté, gâché, perdu.

— Ah mon Dieu! et moi qui n'a (*sic*) pas rentré mes giroflées!

— Ah ben! elles sont frites, allez.

H. MONNIER, *le Roman chez la portière, Scènes populaires*, t. I., p. 44.

DÉR. **Friand**, **frite**, **friteau** ou **fritot**, **friterie**, **friteur**, **friteuse**, **friton**, **fritte**, **frittole**. — V. **Friture**.

1. **FRISAGE** [friʒaʒ] n. m. — 1827; de *friser*.

♦ Action de friser (les cheveux). — Techn. (correspond à *friser*, II., 1.). *Frilage de l'acier à l'usinage*.

HOM. 2. **Frilage**.

2. **FRISAGE** [friʒaʒ] n. m. — D. i. (xx^e); de *frisé*.

♦ Techn. Le fait de garnir d'une frise (un meuble). Par ext. Placage.

HOM. 1. **Frilage**.

FRISANT, ANTE [friʒɑ̃ ɑ̃t] adj. — 1870, Gautier, in Littré, *Suppl.*; p. prés. de *friser*.

♦ 1. Qui frise. *Une barbe frisante*.

♦ 2. Se dit de la lumière, d'un rayon qui effleure une surface avec une incidence faible (un angle d'incidence voisin de 90°). *Lumière frisante, rasante*. — Loc. *À jour frisant*, lorsque le soleil est bas. *Rayon de soleil frisant*.

La lumière, tombant d'une coupe, se faisait frisante et vaporeuse.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XIV, p. 184.

La lumière frisante de la crête l'enveloppa de la tête à la taille.

Roger VAILLAND, 325 000 francs, p. 28.

(...) de ce rouge qui semblait fait pour s'accorder avec la couleur de ses cheveux, son corps dessiné à l'intérieur en transparence (la fourche de ses jambes) par les rayons frisants du soleil et se détachant nettement, comme si elle était nue, en rouge foncé dans le nuage vaporeux des voiles.

Claude SIMON, *la Route des Flandres*, p. 49.

FRISBEE [friʒbi] n. m. — V. 1978; mot anglais des États-Unis (1957, in Oxford *Suppl.*); marque déposée américaine.

♦ Anglic. Disque en plastique, légèrement bombé, destiné à être lancé et renvoyé avec un mouvement de rotation (jeu d'adresse). — *Elle (...) s'amuse seule avec un "frisbee" dans un coin de la cour de service* (Paris-Match, n° 1567, p. 109, 8 juin 1979). — Par ext. Jeu qui se joue avec ce disque.

1. **FRISE** [friʒ] n. f. — 1528; *frize*, 1520; *freis* «bandeau brodé d'or», *xiii^e*; du lat. médiéval *frisium*, var. de *frigium*, *phrygium* «broderie, frange», ou ital. du Nord *fresco*, *friso*, var. de *fregio* (1235, en archit.), lui-même du latin; pour Guiraud, en relation avec *friser* (dans sa conjecture, ⇒ **Friser**).

♦ 1. (1528). Archit. Partie d'un entablement situé entre l'architrave (cit. 1 et 2) et la corniche. Les *frises du parthénon*. *Frise lisse*. *Frise ornementée*. *Frise décorée d'animaux*. ⇒ **Zoophore**.

- 1 Pour tout ornement (*du Parthénon*) vous avez deux frontons et deux frises sculptées. La frise du péristyle se compose de petits tableaux de marbre régulièrement divisés par un triglyphe : à la vérité, chacun de ces tableaux est un chef-d'œuvre; la frise de la cella règne comme un bandeau au haut d'un mur plein et nu : voilà tout, absolument tout. CHATEAUBRIAND, *Itinéraire...*, I, Voyage en Grèce.
- 1.1 Son nom (*Phidias*) symbolise le vaste travail qu'il conçut et dirigea, l'accent qui sépare les figures du Parthénon de tout ce qui les précéda, la conception qui accorde le drapé vertical des Ergastines à l'arabesque solennelle des cavaliers, pour faire de la frise des Panathénées un des sommets de la sculpture. Résignons-nous à parler de lui comme d'Homère. MALRAUX, *la Métamorphose des Dieux*, p. 72.
- ◆ 2. (1835). Bordure ornementale en forme de bandeau continu (d'un mur, d'une cheminée, d'un chambranle de porte; d'un vase, d'un meuble, d'une grille, d'une rampe...). *Frise de papier peint*. — Au fig. → Chevreuil, cit. 3.
- ◆ 3. (1842). Par anal. Bande de toile fixée au cintre d'un théâtre et qui descend au niveau des décors pour représenter un ciel, un plafond.
- ◆ 4. Techn. (Ébénisterie). Planche à parquet.
- 2 C'était, à gauche de la fenêtre, la frise de chêne qu'ils avaient déplacée, puis remise, pour cacher, dessous, la montre et les dix mille francs. ZOLA, *la Bête humaine*, p. 176.

DÉR. Frisage, 2. frisetite.
HOM. 2. Frise, formes du v. friser.

2. FRISE [fʁiz] n. f. — 1226, *le Français moderne*, janv. 1951; de *Frise*, n. géographique.

◆ Vx. Étoffe de laine d'armure toile, à longs poils.
HOM. 1. Frise, formes du v. friser.

FRISE (CHEVAL DE) [fʁ(ə)vəldəfʁiz] n. m. — 1572; trad. du néerl. *friese ruitter*, propr. « cavalier de la Frise », province hollandaise.

◆ Pièce de bois ou de fer hérissée de pointes, utilisée dans les retranchements ou pour interdire un passage (→ Fascine, cit. 2). *Des chevaux de frise*.
Un amoncellement de chevaux de frise et de fil de fer barbelé obstruait le passage. Pour passer à gauche, il fallait entrer dans l'eau jusqu'aux cuisses. Guillaume prit à droite. COCTEAU, *Thomas l'imposteur*, p. 172.

1. FRISÉ, ÊÉ [fʁize] adj. ⇒ Friser.

2. FRISÉ [fʁize] n. m. — 1941, Esnault; altér. de *Fritz* (prénom allem. François), d'après *frisé* ou *frise-à-plat*.

◆ Fam. et péj. Allemand*; soldat allemand. ⇒ 2. **Chleuh, fritz; fridolin, frisou**. → Boche, cit. 2.

- 1 Un Frisé! « Où ça? où ça? » Tout le monde lève le nez. Dans le mirador de gauche, un soldat vient d'apparaître, casqué, la mitrailleuse au poing, la grenade dans la botte (...). SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 214 (1949).
- 2 Après, ils (*les Russes*) nous ont mis au travail, et pardon, pas de la moitié de travail, dix, douze et quatorze heures par jour, et puis pour la nourriture (...) Je vous jure, c'était pire que chez les Frisés. Roger IKOR, *les Fils d'Avrom, les eaux mêlées*, p. 681.

HOM. Frisée, friser.

FRISE-À-PLAT [fʁizaplɑ] n. — xx^e; de *friser à plat* (fam.), par plais., « avoir les cheveux raides ».

◆ Fam. Personne qui a les cheveux raides. (Se dit surtout des petits enfants).
Ça c'est une mort, dit Léonie avec enthousiasme. C'est romanesque, c'est passionnel, c'est vivant. Ce n'est pas mon Pradonet qui trouvera une fin comme celle-là, hein, mon gros frise-à-plat? R. QUÉNEAU, *Pierrôt mon ami*, p. 36.

FRISE-BEURRE [fʁizbœʁ] n. m. — 1907, Larousse; de *friser*, et *beurre*.

◆ Ustensile de cuisinier, petite palette dentelée utilisée pour faire des décorations avec le beurre (et notamment pour lever des coquilles régulières ou strier une motte).

FRISÉE [fʁize] n. f. — D. i. (xx^e); de *frisé*.

◆ Bot. Chichorée frisée consommée en salade, dite aussi *barbe de capucin*. *Salade de frisée*. — Cette salade. « *Les petits succès bistrotières, avec une frisée au crottin de Chavignol chaud* » (*le nouveau Guide Gault-Millau*, n° 174, oct. 1983, p. 53).
HOM. 2. Frisé, friser.

FRISELÉE [fʁizle] n. f. ⇒ Frisolée.

FRISELER [fʁizle] v. tr. — 1926, Genevoix; de *friser*, et suff. *-eler*.

◆ Littér. (Le sujet désigne l'air, le vent). Plisser légèrement (les objets souples, la surface d'un liquide). ⇒ **Friseler**. — Intr. *La surface de l'étang friselait sous la brise*.

FRISELIS [fʁizli] n. m. — 1864, Goncourt; de *friser*.

◆ Littér. Très faible frémissement* perçu par la vue et par l'ouïe. ⇒ **Bruissement, frisson, murmure**. *Friselis du feuillage, d'une source*.

Tout le monde jouissait de la belle soirée stridente du chant des cigales, frissonnante du *friselis* de la feuillée parmi les cimes des hauts peupliers (...). Ed. DE GONCOURT, *les Frères de Zemganno*, I.

Un silence, mais un silence pourtant vivant par l'insensible *friselis* des feuilles au haut des arbres, par la sorte de respiration à l'haleine humide, des fourrés endormis. Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. II, p. 180.

Les joncs (...) reprenaient leur *friselis* monotone, abandonnés enfin de ce fort tremblement qui les avait secoués au long d'une lutte interminable. M. GENEVOIX, *Rabotiot*, I, I.

REM. 1. La var. *frisselis* est rare :

Notre marche sur les caillbotis est le seul bruit du matin avec le haut *frisselis* des aloettes. J. GIONO, *Solitude de la pitié*, Pl, t. I, p. 479.

2. On trouve chez Cendrars la forme *frissoulis* (« *ce frissoulis inimitable des éperons...* », *Moravagine*, in *CE. compl.*, t. IV, p. 84).

Forêt de pointes dardées, cascade de picotements, *friselis* de rosée distillé par la corne des becs. — moineaux et fauvettes s'emparèrent de son attention. J.-R. BLOCH, *les Chasses de Renault*.

DÉR. Friseliser.

FRISELISER [fʁizlize] v. intr. — xx^e; de *friselis*, avec infl. probable de *friselier*.

◆ Littér. Faire un *friselis*.

Les ramures des trembles friselisent dans le couchant de tout le clinquant de leur vif-argent. R. FRISON-ROCHE, *Premier de cordée*, p. 270 (1941).

FRISE-LUMIÈRE (Â) [afʁizlymjɛʁ] loc. adv. — 1921; de *friser*, et *lumière*.

◆ Littér. Selon l'angle où la lumière frise une surface, presque parallèlement.

Il posa sur la table un polygone de taffetas changeant rosé et gris. Suivant qu'on la regardait d'aplomb ou à frise-lumière, l'étoffe prenait l'une de ses couleurs, et l'on se sentait triste ou gai. ARAGON, *Anicet*, p. 46 (1921).

FRISEMENT [fʁizmɑ] n. m. — 1852; de *friser*.

- ◆ 1. Mus. Vibration légère (parasite).
- ◆ 2. Rare. Action de friser (⇒ **Frisage**).

FRISE-POULET [fʁizpule] n. m. — 1847, in T. L. F.; de *friser*, et *poulet*.

◆ Fam. et vx. Cuisinier, gâte-sauce (cf. le nom propre *Frispoulet*).

FRISER [fʁize] v. — 1552, au sens II (intr.); sens I, B, 1504; les attestations antérieures concernent le vocab. du textile (1448 pour le verbe; 1407 pour *frisé*, n. m., nom d'une étoffe); orig. incert. p.-é. de 2. *frise*, nom d'une étoffe, avec infl. possible de formes du v. *friser* (conjugué en *fris-* jusqu'au xv^e) pour le sens I, B, évoquant le bord d'un aliment qui frit; selon Guiraud, représente un gallo-roman* *fretiare*, de *fretum* « flot qui se brise ».

★ I. V. tr. A. ◆ 1. (Mil. xv^e). Donner à (des éléments souples et nombreux : cheveux, poils, fibres) la forme de boucle ou d'ondulation; mettre en boucles fines et serrées. *Fraser des cheveux au fer**, avec des bigoudis*, des papillottes*. *Fraser les cheveux de qqn à l'aide d'une permanente*. ⇒ **Bichonner, boucler, calamittrer, créper**. *Fraser ses cheveux, sa moustache*. *Se friser la moustache*. — *Fraser le poil d'une étoffe de laine*. *Fraser des plumes*.

Tantôt frisiez de votre main vermeille
Mes blonds cheveux à l'entour de l'oreille (...) RONSARD, *Élégies*, xx. 1
Pendant que le fer à friser chauffait, elle trouva le temps d'éplucher le livre de comptes du maître d'hôtel (...) COLETTE, *Chéri*, p. 17. 2

Fraser les cheveux de (qqn). *Fraser quelqu'un*. *Se faire friser*. — (Par métonymie). *Fraser la tête de quelqu'un*.

M. le Prince fit faire hier sa barbe (...) un valet de chambre abusant de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre. M^{me} DE SEVIGNÉ, *Lettres*, 29, in LITTRÉ. (...) on m'apporta mon habit avec du linge et un chapeau, et tout le reste de mon équipage. Un laquais de la maison, qui avait pris de l'amitié pour moi, me frisa; j'avais d'assez beaux cheveux. (*Ma maîtresse*) me fit approcher, examina ma parure (...) Elle me demanda qui m'avait frisé, et me dit d'avoir toujours soin de mes cheveux, que je les avais beaux, et qu'elle voulait que je lui fisse honneur. MARIVAUX, *le Paysan parvenu*, I, p. 11-12. 3

Absolt. *Fer à friser*.

◆ 2. (Fin xv^e). Rare. Plisser, rider finement en effleurant. *Fraser une serviette*. — *Fraser les yeux, les paupières, le nez*. ⇒ **Froncer**.
Techn. *Fraser de la ratine, du drap*.

◆ 3. Techn. (danse). *Fraser la jambe, le pied*, agiter légèrement, rapidement.
Palsambleu! hurla Turandot. Et il se mit à sautiller entre les tables, en essayant 4.1

vaguement d'imiter Gabriella dans son numéro *La Mort du cygne* (...) Gabriel s'esclaffait en voyant Turandot essayer de friser la jambe.

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 238.

B. ♦ 1. (1504). Passer au ras de, effleurer. ⇒ **Frôler**. *Balle qui frise la corde, au jeu de paume, qui frise le filet, au tennis. Un rayon de soleil frise son visage* (→ Clarté, cit. 7). ⇒ **Effleurer**. *Les hirondelles frisent le sol, la surface de l'eau*. ⇒ **Raser**.

5 Caracolant, frisant l'air et les eaux,
Elle (*Progné*) me prend mes mouches à ma porte (...)

LA FONTAINE, Fables, X, 6.

6 Là le soleil ne frise qu'obliquement la terre (...)

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XLVIII.

Mus. *Friser une note* : produire un son léger avec un instrument à cordes et à archet, en passant légèrement ce dernier sur la corde.

♦ 2. (1690, Furetière). Sujet n. de personne d'action, de création humaine. Être tout près de..., approcher de très près. *Friser la mort; friser le conseil de guerre, la potence. Friser la quarantaine*. ⇒ **Aller** (sur), **approcher** (de). — *Remarque qui frise l'impertinence, la grossièreté. Scène qui frise le ridicule, le tragique. Doctrine qui frise l'hérésie, l'extravagance* (→ Ferveur, cit. 1). ⇒ **Confiner** (à), **frôler**.

7 (...) il friserait de près l'Institut (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 226 (→ Estime, cit. 6).

8 La Péguinotte, qui devait bien friser la soixantaine, rouge, râblée, le poil gris, raide comme crin, avait accaparé les gros travaux domestiques.

H. BOSCO, l'Âne Culotte, p. 18.

★ II. V. intr. ♦ 1. (1558, Du Bellay). Être ou devenir frisé. *Ses cheveux frisent naturellement*. Ellipt. *Cet homme, cet enfant frise naturellement. Tête qui frise*.

9 Et voilà que tout à coup, parmi tant de barbes rondes, ovales, carrées, qui floconnaient, qui frisaient (...)

Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, La barbe pointue.

10 Ses cheveux blonds, très courts, frisaient.

FRANCE, le Petit Pierre, p. 228.

Loc. fam. *Friser à plat* : ne pas friser du tout. ⇒ **Frise-à-plat**.

♦ 2. Par ext. (Le sujet désigne une chose souple). S'enrouler. *Les copeaux de bois, de métal frisent. Feuilles qui frisent légèrement* (⇒ spécialt **Frisolée**).

♦ 3. (1694). Typogr. Donner une impression de tremblé. *Caractères qui frisent*. — Par métonymie. *Presse qui frise, qui produit des caractères, des filets... qui frisent*.

(1857, Flaubert). Mus. Rendre un son ferraillant et tremblé. *Corde de guitare qui frise*.

11 Elle frappait sur les touches avec aplomb, et parcourait du haut en bas tout le clavier sans s'interrompre. Ainsi secoué par elle, le vieil instrument, dont les cordes frisaient, s'entendait jusqu'au bout du village.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, VII.

♦ 4. Produire de légers plis (le sujet désigne une surface, une matière souple). ⇒ **Friseler**. « *L'eau qui frisait...* » (Huysmans).

► **SE FRISER** v. pron.

♦ 1. (Passif). Être frisé. *Ses cheveux se frisent facilement*.

♦ 2. (Réfl.). Boucler ses cheveux, sa barbe, sa moustache. *Une femme qui passe longtemps à se friser, qui se frise toutes les semaines*

♦ 3. (Réfl.). Vétér. Se dit d'un animal qui, en marchant, touche de sa jambe levée celle qui repose sur le sol. *Cheval, mulet qui se frise*.

► **FRISÉ, ÊE** p. p. adj. et n.

♦ 1. Disposé en boucles fines et assez serrées. ⇒ **Bouclé**, et aussi **crépu; crépélé**. *Des cheveux frisés. Des cheveux frisés en tire-bouchons* (→ Débraillé, cit. 3). ⇒ **Moutonné, tortillé**. — Aux cheveux frisés. *Une tête frisée. Perruque frisée* (→ Doré, cit. 1). *Être frisé comme un mouton*.

12 Le classique napoléonien était le génie du dix-neuvième siècle affublé de la per-
ruque de Louis XIV, ou frisé comme au temps de Louis XV.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 208.

13 (...) une maîtresse de pension frisée comme un agneau (...)

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, in CE., t. II, p. 440.

14 Balzan, avec ses joues rebondies et roses, sa grosse tignasse frisée et déjà grisonnante, ses lunettes, son ventre de propriétaire sous la blouse noire (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXV, p. 242.

N. *Un grand frisé*. — Spécialt (vx). *Un frisé* : un jeune élégant.

Par antiphrase (surtout en appellatif). Personne chauve, ou aux cheveux raides. *Alors, frisé?*

Par ext. (Poils d'animaux). *La toison frisée d'un chien*. — *Chien tout frisé*. — Par ext. « *Les races naines (...)* et *les races frisées* » (Coppin, in T. L. F.).

Techn. (textile). *Laine frisée*. — *Velours frisé*, dont le poil reste frisé au lieu d'être coupé.

♦ 2. Par ext. Se dit de plantes, d'objets dont le bord est ondulé. *Chou frisé*, et, n. m., un *frisé*. *Chicorée frisée*, et, n. f., une *frisée* : chicorée aux feuilles finement dentelées. *Plume frisée*.

Sur une toute petite table (...) un vol blanc de chrysanthèmes engourdis, mêlait ses plumes neigeuses et frisées (...)

Edmond JALOUX, le Jeune Homme au masque, II.

♦ 3. Techn. (imprim.). Qui frise (II., 3.). *Filet frisé*.

♦ 4. Techn. Qui présente des plis fins (matières souples). *Cuir frisé. Volants frisés* : plissés. *Papier frisé*. « *L'enveloppe en papier frisé d'un manche de gigot* » (Goncourt, in T. L. F.).

CONTR. Défriser. — (Du p. p.) Lisse, plat, raide.

DÉR. 1. Frisage, frisant, friselis ou frisselis, frisement, 1. frisette, friseur, frisoir, frison, frisotter, frisure.

COMP. Frise-à-plat, frise-beurre, frise-lumière (à), frise-poulet. — Défriser, re-friser.

HOM. V. Frisé.

1. FRISETTE [frizet] n. f. — 1827, Académie; de *friser*.

♦ 1. Cour. Petite boucle de cheveux frisés (⇒ **Accroche-cœur, bouclette, frisottis**) ou (rare) de barbe. *Se faire des frisettes*. (...) le soleil jouait dans les frisettes des petits cheveux sur la nuque.

ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XVII.

♦ 2. (1962). Techn. Tresse de passementerie.

HOM. 2. Frisette.

2. FRISETTE [frizet] n. f. — 1928; de 1. *frise*, et *-ette*.

♦ Techn. Petite frise de parquet. — Par ext. Bois, planche fine (de résineux le plus souvent) utilisée dans la construction et la décoration intérieure. « *Habillage des saillies de toiture en frisette de sapin peinte* » (*La Maison individuelle*, n° 6, févr. 1975, p. 36). *Coin cuisine revêtu de frisette de pin des Landes*.

HOM. 1. Frisette.

FRISEUR, EUSE [frizœr, øz] n. — 1782, in D. D. L.; attestation isolée en 1552; de *friser*.

♦ 1. Vx. Personne qui frise les cheveux, coiffeur. — REM. Cet emploi archaïque en français a été emprunté par la langue allemande, où il est vivant.

♦ 2. N. f. *Friseuse*. ⇒ **Ratineuse**.

FRISOIR [frizwaʁ] n. m. — 1640; de *friser*.

♦ Vx. Instrument servant à friser les cheveux. ⇒ **Fer** (à friser).

FRISOLÉE [frizolɛ] ou **FRISELÉE** [frizlɛ] n. f. — 1785; de *friseler, frisolier*, dimin. dial. de *friser*.

♦ Agric. Maladie de dégénérescence de la pomme de terre, due à un virus, et qui donne aux feuilles un aspect frisé.

1. FRISON [frizɔ̃] n. m. — 1560, Belleau; de *friser*.

♦ 1. Petite mèche qui frise près du visage ou sur la nuque. ⇒ **Frisette**.

C'était une petite blonde très gentille, avec des frisons plein le front.

A. ALLAIS, Contes et Chroniques, p. 164.

♦ 2. Techn. Copeau, rognure (de métal, de bois, de papier, etc.) en forme de boucle. *Frisons pour emballages*.

N. m. pl. Spécialt. Déchets de soie obtenus au moment du battage et du purgeage des cocons à la bassine.

♦ 3. Techn. Filet d'or, d'argent utilisé en broderie. ⇒ **Frisure** (4.).

DÉR. Frisonner.

HOM. 2. Frison.

2. FRISON, ONNE [frizɔ̃, ɔ̃n] adj. — 1512, in D. D. L.; n. m., « cheval de frise », déb. XIV^e; de *Frise*, n. géogr., du lat. *Frisius*, nom de peuple, et *-on*.

♦ De la Frise hollandaise et orientale. L'archipel frison.

Spécialt. De la Frise hollandaise. *Race frisonne* : race de vaches laitières.

Grosses fermes frisonnes au toit moussu avec le petit pignon étroit en ogive au milieu de la façade.

CLAUDEL, Journal, 11 févr. 1920.

N. m. Langue constituant une branche du bas allemand (avec le bas francique), représentée par divers parlers en Allemagne, en Hollande du Nord, Slesvig, etc.

HOM. 1. Frison.

FRISONNEMENT [frizɔ̃nmɑ̃] n. m. — Fin XIX^e, Daudet; de *frisonner*.

♦ Rare. État de ce qui frisonne, de ce qui présente des frisons ⇒ **Frisottement, frisure**.

FRISONNER [frizɔnɛ] v. intr. — 1884; de *frison*.

◆ Rare. Présenter des frisons. ⇒ **Frisotter**.

DÉR. Frissonnement.

FRISOTTANT, ANTE [frizɔtɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1873, Zola, in D. D. L.; p. prés. de *frisoter*.

◆ Qui frisotte (→ Court, cit. 15).

1 (...) leurs cheveux pareils à un morceau d'astrakan, frissottants et laineux, leur mangeant le front et les yeux.

Paul BOURGET, Nouveaux essais de psychologie contemporaine, p. 188, in D. D. L., II, 4.

2 (...) sa belle tête puissante (*d'Alphonse Daudet*) aux cheveux bouclés et à la barbe frissottante (...)

George LECOMTE, Ma traversée, p. 231.

3 Il avait une assez jolie femme, grande, bien faite, solidement charpentée, la taille élégante, un peu étriquée dans de luxueuses toilettes, qui accusaient avec exagération les robustes rondeurs de son anatomie, le visage encadré de cheveux noirs frissottants, les yeux grands, noirs et épais.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, p. 753-754.

FRISOTTEMENT [frizɔtmɑ̃] n. m. — 1887, Goncourt (in T. L. F.); de *frisotter*, et *-ment*.

◆ Rare. État de ce qui frisotte ou est couvert de poils frissottants. ⇒ **Frisonnement**.

(...) un sourire sur de belles dents, un sourire avec deux fossettes que la barbe n'empêche pas tout à fait d'entrevoir dans le frissonnement des joues.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVIII, p. 197.

FRISOTTER [frizɔtɛ] v. — 1552, Ronsard; de *friser*, et suff. dimin. *-otter*.

◆ 1. V. tr. (1552). Friser, enrouler en petites boucles serrées. *Frisoter une fillette, la frange d'une écharpe, le bord d'une feuille de papier*.

1 La petite fille était restée près du poêle. De temps en temps elle frissottait du bout du doigt la rose en papier de son corsage.

J. GIONO, le Chant du monde, II, v, p. 246.

◆ 2. V. intr. (1612). Friser (II.) en petites ondulations serrées. ⇒ **Frisonner** (rare). *Barbe, cheveux qui frissotent*.

► **FRISOTTÉ, ÉE** p. p. adj. (→ Cheveu, cit. 28).

2 (...) une aguichante personne, à l'air bête, lis et roses, l'œil noir, sous une chevelure de mouton frissotté (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 296.

DÉR. Frissottant, frissottement, frissottis.

FRISOTTIS [frizɔti] n. m. — Attesté xx^e; de *frisotter*.

◆ Littér. Petite mèche frissottée. ⇒ 1. **Frisette**.

(...) un autre type au semblable visage basané, aux semblables dents éblouissantes, aux semblables frissottis noirs derrière les oreilles (...)

Claude SIMON, le Vent, p. 122.

FRISOU [frizɔ] n. m. — V. 1940; var. de 2. *frisé*, de *Fritz*.

◆ Fam. Allemand*, soldat allemand pendant la dernière guerre. ⇒ 2. **Cheuh, fridolin, frisé, fritz**. → Boche, cit. 2; ricain, cit. 1.

1 Dis, le Frisou, quand est-ce qu'on va rentrer chez nous (...) L'Allemand répète, l'œil vide : « Rentrer chez vous, rentrer chez vous. »

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 203 (1949).

2 Et alors, ce débarquement, où ça en est ?

— Ils se tabassent toujours (...)

— Et qu'est-ce qu'ils disent, les autres ?

— Les frisous ? Ils ne sont pas contents. Tu penses, être réveillés à cette heure-là !

Boris VIAN, l'Équarrissage pour tous, II, in Théâtre, p. 228-229.

FRISQUE [frisk] adj. — V. 1360, Froissart; altér., sous l'infl. de *frêche* (anc. fém. de *fres* « frais »), de *frique* (1360) « sémillant, pimpant, vif », francique* frik.

◆ Vx. Pimpant et vif d'allure (par archaïsme chez quelques auteurs du xix^e s. : Nerval, Richepin, in T. L. F.). *Une jeune personne frisque et enjouée*.

DÉR. V. Frisquette.

FRISQUET, ETTE [friskɛ, ɛt] n. m. et adj. — 1827, n. m.; adj., 1845; de *frisque*, dial. du Nord, flamand *frisch*. → 1. **Frais**.

◆ 1. N. m. Littér. Petit froid vif et piquant. *Le frisquet du petit matin*. « Un petit frisquet couvait en deux la figure des passant » (Zola, *L'Assommoir*, in T. L. F.).

Demain, dans le frisquet de l'aube, le gars pourrait emplir les sacs.

M. GENEVOIX, Forêt voisine, XIII.

◆ 2. Adj. (1845, Bescherelle). Fam. Un peu froid. *L'air est frisquet*. — Adv. *Il fait frisquet ce matin*.

(Déb. xx^e). Fig. « *L'accueil était plutôt frisquet* » (Aragon, *les Beaux Quartiers*).

HOM. (Du fém.) Frisquette.

FRISQUETTE [friskɛt] n. f. — 1523; dim. fém. de l'anc. franc. *frisquet* « vif, sémillant », de *frisque* (→ Frisque), ce châssis se manipulant facilement.

◆ Techn. (imprim.). Châssis* que les imprimeurs utilisant la presse à bras abaissent sur la feuille pour la maintenir sur le tympan et protéger les marges et les blancs.

Le vieil Ours abassa la frisquette sur le tympan, le tympan sur le marbre, qu'il fit rouler sous la presse; il tira le barreau, déroula la corde pour ramener le marbre, releva tympan et frisquette avec l'agilité qu'aurait mise un jeune Ours.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 472.

HOM. Frisquette (fém. de *frisquet*).

FRISSELIS [frisli] n. m. ⇒ **Friselis**.

FRISSON [frisɔ̃] n. m. — xvi^e; *frison*, fin xi^e, et fém. jusqu'au xvi^e; du bas lat. *frictio*, du supin de *frigere* « avoir froid », dont le dér. *frigidus* a donné *froid**.

◆ 1. (Fin xi^e). Tremblement* léger, irrégulier et passager, accompagné d'une sensation de froid (dû à un abaissement de la température ambiante ou à un début de maladie fébrile). *Un frisson, des frissons*. *Le frisson* : une suite de frissons. *Courant d'air glacial qui donne le frisson et la chair* de poule*. ⇒ **Horripilation**. *Avoir le frisson*. *Être pris, saisi, agité de frissons*. *Frisson qui court sur la peau, dans les veines, sur les membres, le long du dos, de l'échine*. — Méd. Phénomène de « tétanos* musculaire, imparfait et généralisé » (Fabre-Rougier). « *Le frisson apparaît dès que la température extérieure s'abaisse au-dessous d'un certain seuil* ». — *Le frisson, symptôme de fièvre** (cit. 4), de *méningite*, de *pneumonie*. *Un malade secoué de frissons et claquant des dents*. *Frisson d'agonie*.

(...) le frisson se présente.

Un froid avant-coureur s'en vient nous annoncer

Que le chaud de la fièvre aux membres va passer.

(...) Si j'excellais en l'art où je m'applique (...)

(...) j'expliquerais par raison mécanique

Le mouvement convulsif des frissons (...)

LA FONTAINE, Poème du quinquina, I.

(...) voilà une faiblesse qui prend à M. de Chaulnes, avec le frisson : en un mot, la fièvre.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 197, 26 août 1671.

(...) j'avais un frisson glacial qui faisait claquer d'une façon très incommode mes dents fracassées.

ROUSSEAU, Rêveries..., 2^e promenade.

Un grand frisson lui secouait les épaules, et elle devenait plus pâle que le drap où s'enfonçaient ses doigts crispés.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VIII.

(...) il n'eut que le temps de recueillir le dernier frisson de cette commencement vie (...)

LÉON BLOY, la Femme pauvre, II, X.

Il ne savait pas que les morts du choléra sont secoués de frissons et même agitent leurs bras au moment où leurs nerfs se dénoient (...)

J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 58.

Il eut un immense frisson qui l'empoigna au creux des reins, en pleine moelle et qui courut de ses pieds à sa tête en foudre de glace : la mort lui fut tout-à-fait présente.

DRIEU LA ROCHELLE, le Feu follet, p. 59.

Loc. Vx. *Trembler le frisson* : trembler de fièvre.

J'ai fini ma lettre en tremblant le frisson.

M^{lle} DE LESPINASSE, in LITTRÉ, Dict. art. Trembler.

◆ 2. (V. 1131). Mouvement convulsif qui accompagne une émotion, une impression plus ou moins vive. ⇒ **Crispation, frémissement, saisissement, spasme, tremblement, tressaillement**.

☐ (Émotion, impression pénible). *Cela donne le frisson*. → *Cela donne froid**, fait froid dans le dos, cela glace* le sang. *Frisson d'angoisse* (→ Peur, cit. 3) *d'effroi* (cit. 5), *d'horreur, de peur, de répulsion, de surprise, de terreur*. ⇒ **Haut-le-corps, soubresaut, sursaut**. *Interjection traduisant un frisson*. ⇒ **Brrr**. *Lecture, nouvelle, spectacle, vision qui donne le frisson* (→ Abominable, cit. 1; expédition, cit. 15). *Avoir un frisson, le frisson à la vue d'un reptile, d'un animal dégoûtant*. *Un frisson désagréable* (→ Approche, cit. 25), *douloureux* (→ Acre, cit. 4), *glacé, mortel* (→ Annonce, cit. 2), *pénible, violent*.

(...) un frisson la saisit, elle se soutenait à peine. Ah ! madame, dit-elle (...) vous m'avez perdue ! vous me donnez la mort.

VOLTAIRE, l'Ingénu, XIX.

Germain eut le frisson. Il regarda Marie : elle était pâle, ses vêtements étaient déchirés par les épines où elle avait couru, cherchant le fourré, comme une biche traquée par les chasseurs.

G. SAND, la Mare au diable, XIV.

Un âpre frisson court le long de ses vertèbres (*du loup*).

LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, « Incantation du loup. »

Un frisson lui parcourut le corps depuis la pointe des cheveux jusqu'à la plante des pieds.

J.-A. DE GOBINEAU, Nouvelles asiatiques, p. 238.

Les fortes brutalités de la nature ou des hommes peuvent nous faire pousser des cris d'horreur ou d'indignation, mais ne nous donnent point ce pincement au cœur, ce frisson, qui vous passe dans le dos à la vue de certaines petites choses navrantes.

MAUPASSANT, les Contes de la Bécasse, « Menuet ».

Elle aurait été prise d'une répulsion insurmontable, au point d'avoir le frisson, de se sentir toute glacée (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, V, III, p. 22.

Par anal. *Frisson dans la voix*. ⇒ **Tremblement** (→ Fausser, cit. 9).

b (Émotion, impression agréable). *Frisson délicieux. Léger, doux frisson d'aise, de bien-être, de désir, de plaisir, de satisfaction. Frisson de volupté* (loc. fam. *Le grand frisson* : l'orgasme). — *Frisson qui parcourt un animal qu'on caresse* (⇒ **Frémissement**). — *Frisson d'admiration, d'enthousiasme. Frissons de l'âme, du cœur.* ⇒ **Émoi** (→ Aura, cit. 3).

- 14 Quand je vous vois, et que je pense en (à) vous,
D'un(e) frisson tout le cœur me frétille. RONSARD, Amours de Cassandre, I, C.
- 15 Un nuage confus se répand sur ma vue;
Je n'entends plus; je tombe en de douces langueurs :
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue;
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs.
BOILEAU, le Longin, Traité du sublime, VIII.
- 16 De mille doux frissons vous vous sentez saisir.
MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 2.
- 17 (...) des frissons spasmodiques couraient sur son corps; sa gorge en éveil sautait
sous la robe; ses bras pâmes languissaient et mouraient; on eût dit qu'elle allait
s'évanouir. TH. GAUTIER, Fortunio, XV.
- 18 Un frisson voluptueux lui parcourait l'échine. M. GENEVOIX, Rrou, II, IV, p. 27.
- 19 (...) le frisson d'une truite qui sommeille, qui se fait caresser le ventre par les racines
du cresson (...). J. GJONO, Jean le Bleu, VII, p. 185.
- 20 (...) un frisson, infiniment agréable, né à la racine des cheveux se répand sur les
joues (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XII, p. 90.
- 21 Parfois, tout d'un coup, sans cause visible, s'étend sur moi un grand frisson de
bonheur. Henri MICHAUX, La nuit remue, p. 111.

c (Émotions intellectuelles, esthétiques...). *Frisson métaphysique devant l'inconnu.* ⇒ **Vertige**. *Frisson provoqué par la beauté, par un spectacle sublime. Frisson religieux, mystique. Frisson prémonitoire.*

- 22 Un inconnu frisson dans mon corps épandu
Me donna les avis de ce que j'ai perdu. CORNEILLE, Méliete, II, 1.
- 23 (Thais) promenant autour d'elle le paisible regard de ses yeux de violette, douce et
fière, elle donnait à tous le frisson tragique de la beauté. FRANCE, Thais, p. 67.
- 24 Et c'est vrai qu'il n'y a rien, dans toute son œuvre (Th. Gautier), qui communi-
que au lecteur ce frisson sacré qu'on éprouve à relire le Lac (...).
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 200.

d (1859, Hugo). Courant d'émotion, état d'âme collectif qui se propage. *Orateur qui fait passer un frisson sur l'auditoire. Les frissons de la sensibilité contemporaine.* ⇒ **Frémissement**. — (En art). *Le frisson romantique.* — Allus. littéraire :

- 25 Vous créez un frisson nouveau. HUGO, Lettre à Baudelaire, 6 oct. 1859.
- 26 À l'heure que j'écris, de nouveaux frissons parcourent l'atmosphère intellectuelle :
il ne s'agit que d'avoir le courage de les regarder en face.
LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, V, p. 189.
- ♦ 3. Fig. Manifestation fugitive d'une activité, d'une vie qui s'éveille ou qui s'évanouit (⇒ **Souffle, vibration**). *Les frissons de l'aube, du printemps* : les signes du réveil de la nature.
- 27 Un immense frisson émeut la plaine obscure. HUGO, les Châtiments, IV, X.
- 28 L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient.
BAUDELAIRE, Tableaux parisiens, « Crépuscule du matin ».
- 29 Parfois ils sentaient un frisson et comme le vent d'une idée; au moment de la saisir,
elle avait disparu. FLAUBERT, Bouvard et Pécuchet, p. 155.
« Le premier frisson de l'hiver » (Musset), de l'automne (⇒ **Prémice**), signe avant-coureur, annonciateur de cette saison (l'idée de froid l'emporte ici).
- 30 (...) puis au premier frisson de l'automne on redescend au mas (...).
Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Installation ».

♦ 4. (1851). Poét. Léger mouvement qui se propage par ondulation ou vibration. ⇒ **Frémissement, friselis, frissonnement**. *Frisson de l'eau dans le sillage d'un poisson* (→ Écaille, cit. 4). *Frisson qui court à la surface de la mer. Laisser bouillir un liquide à petits frissons. Frisson de la terre, du sol.* ⇒ **Séisme, secousse, tremblement**. *Le vent fait courir un frisson sur les blés.* ⇒ **Onde, ondolement, ondulation**. Par ext. *Un frisson de vent* (→ Chatouiller, cit. 2.2). *Des frissons de lumière. Frissons argentés sur la soie d'une robe* (→ Chair, cit. 22).

- 31 Le frisson écumeux de longues houles noires.
LECONTE DE LISLE, Poèmes barbares, « Les rêves morts ».
- 32 La rivière avait des frissons de lumière qui la blanchissaient.
E. FROMENTIN, Dominique, XV.
- 33 (...) et la grenouille crie
Par les joncs verts où circule un frisson (...).
VERLAINE, Poèmes saturniens, « Heure du berger ».
- 34 On dit que Messine était une ville superbe. Deux cent mille êtres humains y sont
morts d'un frisson de la terre. Léon BLOY, Choix de textes, p. 125.
- (1839, Balzac). Bruit, léger ou bref, qui accompagne ce mouvement. *Le frisson d'une étoffe.* ⇒ **Froissement, frou-frou**. *Le frisson de l'eau* (⇒ **Friselis**), *du feuillage sous la brise.* ⇒ **Bruissement** (→ Bruire, cit. 4). *Un frisson d'herbes* (→ Blanc, cit. 2), *d'ailes.* ⇒ **Battement**.
- 35 Un léger frisson fit crier la robe de Madame Graslin, qui dit : « J'ai froid ! »
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 588.
- 36 L'infini semble plein d'un frisson de feuillée.
HUGO, les Contemplations, Au bord de l'infini, « Éclaircie ».
- 37 Écoutez la chanson bien douce
Qui ne pleure que pour vous plaire.
Elle est discrète, elle est légère :
Un frisson d'eau sur de la mousse !
VERLAINE, Sagesse, I, XVI.
- 38 (...) des frissons d'étoffes se mêlaient aux faibles sifflements des langues féminines.
FRANCE, Jocaste, VI, in Œ., t. II, p. 67.

- Un frisson d'acier court tout le long de la tranchée. 39
R. DORGELÈS, les Croix de bois, XI, p. 209.
- Le frisson de son vol (du chardonneret) frémissait une seconde sous les feuilles du
marronnier (...). M. GENEVOIX, Rrou, II, III. 40

DÉR. Frissonner.

FRISSONNANT, ANTE [frisonãnt ôt] adj. — V. 1540; p. prés. de *frissonner*.

♦ 1. Qui frissonne (1. ou 2.). *Être, se sentir frissonnant. Malade frissonnant. Tout frissonnant de froid, de fièvre.* ⇒ **Grelottant**. — *Frissonnant d'angoisse* (cit. 1). *Toute frissonnante d'anxiété* (cit. 6). *Frissonnante de plaisir* (→ Fête, cit. 6). — *Nuque, gorge frissonnante*.

- Toi, vêtue à moitié de mousselines frêles,
Frissonnant là-bas sous la neige et les grêles (...). 1
BAUDELAIRE, Les Épaves, « À une Malabaraise. »
- Quand on n'a pas l'habitude, ça fait peur (...) Aussi notre demoiselle était
tout frissonnante (...). Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Les étoiles. » 2

♦ 2. (Choses). Qui tremble légèrement (⇒ **Frissonner**, 3.).

- (...) un beau vaisseau, peint de pourpre et d'azur (...). 3
S'en va tout frissonnant de voiles, dans l'aurore.
Albert SAMAIN, le Chariot d'or. Les roses dans la coupe, « Matin sur le port ».

♦ 3. (Abstrait). Chargé d'émotion. *Style frissonnant. Les « effusions frissonnantes d'une âme »* (C. Maclair, in T. L. F.).

FRISSONNEMENT [frisonmã] n. m. — V. 1540; de *frissonner*. Littéraire.

♦ 1. Léger frisson, généralement dû à une émotion (⇒ **Frisson**, 2.).

- On ne pouvait entrer dans une église gothique sans éprouver (...) une sorte de frisson-
nement et un sentiment vague de la Divinité. 1
CHATEAUBRIAND, le Génie du Christianisme, III, I, VIII.
(...) elle se laisse prendre et baiser la main sans témoigner ce plaisir intime dont
j'étais averti par son frissonnement de sensitive (...). 2
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 913.

♦ 2. Tremblement, mouvements légers accompagnés d'un faible bruit. *Les frissonnements d'une étoffe* (→ Éléance, cit. 2), *des sarments qui brûlent* (→ Cuisine, cit. 1), *du feuillage.* ⇒ **Frisson**, 4.

- (...) l'Arbre au feuillage blême 3
Qu'un âpre souffle emplit d'un long frissonnement (...).
LECONTE DE LISLE, Poème barbares « Larmes de l'ours ».
- J'analyse et épouse le frissonnement des petites feuilles de l'arbre immense qui vit
dans ma fenêtre. Cela commence et finit. L'arbre calmé, je cherche et trouve
encore une petite feuille qui oscille. VALÉRY, Autres rhumbs, p. 57. 4

FRISSONNER [frisonne] v. intr. — xv⁶; *frissonner*, déb. xv⁶; de *frisson*.

♦ 1. (Déb. xv⁶). Sujet n. d'être animé. Avoir le frisson, être agité de frissons (⇒ **Frisson**, 1.). *La fièvre fait frissonner le malade* (→ Feu, cit. 69). *Blessé qui frissonne* (→ Chanceler, cit. 2). *Frissonner de froid sous la pluie* (→ Bruine, cit. 1). ⇒ **Grelotter, trembler**. *Cheval qui frissonne* (→ Caparaçon, cit. 1). *Les bœufs frissonnent sous la piqure des mouches*.

- Transi de froid, immobile et perclus,
Au désespoir, bientôt il s'abandonne,
Claque des dents, se plaint, tremble, et frissonne. 1
LA FONTAINE, Contes, « L'oraison de Saint Julien ».
- Les ânes passeront en frissonnant de mouches.
Francis JAMMES, Choix de Poèmes, « Laisse les nuages... » 2
- Elle (...) avait grimpé jusqu'à sa chambre et s'était jetée sur son lit. Une sueur
froide la faisait frissonner. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 270. 3
- Le voyageur frissonne, noue son foulard et boutonne son paletot. 4
G. DUHAMEL, Salavin, III, 1.

♦ 2. (V. 1540). Sujet n. de personne. Être saisi d'un bref et léger tremblement produit par une vive émotion, une sensation intense, agréable ou pénible. ⇒ **Frémir, tressaillir**; et aussi **frisson** (2.). *Frissonner de bonheur, de colère, de crainte, d'horreur* (→ Emperler, cit. 1). *Frissonner d'admiration, d'épouvante, de honte, d'indignation aux paroles de qqn, à la pensée, au souvenir, à la vue de qqch.* (→ Blessé, cit. 10). *Frissonner d'émoi, de passion, de plaisir au seul nom de la personne aimée* (→ Aimer, cit. 21). — (Sans compl. en de). *Il frissonne à ses paroles*.

- J'aime... À ce nom fatal, je tremble, je frissonne. RACINE, Phèdre, I, 3. 5
- Qu'un autre à cet aspect (de la mort) frissonne et s'attendrisse (...). 6
LAMARTINE, Première méditations, « L'immortalité ».
- Et il la regardait d'une façon si perspicace et si terrible, qu'elle en frissonna jus-
qu'aux entrailles. FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VI. 7
- (...) Abélard les faisait frissonner d'enthousiasme en leur parlant des « nominaux »
et des « universaux » (...). Jules LEMAITRE, Impressions de théâtre, III, Villon. 8
- (Il) m'apprit des choses qui me firent frissonner aussitôt de remords et de volupté 9
PROUST, les Plaisirs et les Jours, p. 142.

♦ 3. (Av. 1813, Deille). Poét. (Sujet n. de chose). Trembler légèrement (avec ou sans bruit). ⇒ **Frémir, friser**. *Les roseaux frissonnent. L'eau frissonne dans la bouilloire. Un volant de dentelle frissonne au bas de son jupon* (→ Broche, cit. 5). *Drapeau, voile qui*

frissonne. — Par métonymie. *La brise frissonne à travers les branches* (cit. 2).

10 Les feuilles mortes, mises en danse par quelques tourbillons soudains, frissonnaient sur les pierres de la cour (...) BALZAC, *la Femme de trente ans*, Pl., t. II, p. 788.

11 Sur une terre en feu, je voudrais me coucher et mourir, écoutant frissonner et claquer les voiles des pêcheurs le long des îlots pâles.

Francis JAMMES, *Choix de Poèmes*, « Existences »

12 (...) l'herbe effleurée frissonnait comme le pelage d'une bête vivante.

M. GENEVOIX, *Œufs*, II, VIII.

Lumière, reflet qui frissonne. ⇒ **Trembler, trembloter, vaciller**. *Les étoiles frissonnent* ⇒ **Clignoter, scintiller**.

13 Une large lueur blême frissonnait sur l'eau.

HUGO, *les Travailleurs de la mer*, II, II, X.

14 Des moires frissonnaient sur la robe de satin, blanche comme un clair de lune.

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, III, IX.

15 Déjà, dans les hauteurs du ciel, les premières étoiles frissonnaient.

FRANCE, *le Lys rouge*, II.

DÉR. Frissonnant, frissonnement.

FRISURE [fʁizyʁ] n. f. — 1515, in Bloch-Wartburg, sens non précisé; « rinceaux enroulés », 1539; *frizure* (des cheveux), in Du Bellay; de *friser*.

♦ 1. Action de friser les cheveux, la barbe; fait de se faire friser. *Des cheveux rebelles à toute frisure*. *Garder, tenir la frisure* : rester frisé.

1 Quand il cessait de se contempler ainsi, ses yeux cherchaient une glace, il examinait si ses cheveux tenaient la frisure (...)

BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 532.

♦ 2. État des cheveux, des poils frisés; manière d'être frisé. *Frisure légère* (→ Cosmétique, cit. 1). *Frisure en frisons* ⇒ **Frisonnement**.

Cheveux frisés.

2 (...) avec sa frisure et ses jambes, elle me fait l'effet de ces grands balais pour épousseter les araignées.

A. DE MUSSET, *Un caprice*, 6.

Par anal. (végétaux, etc.). État de ce qui frise (II., 2.)

♦ 3. (*Une, des frisures*). Boucle frisée. ⇒ **Frisette, frison**.

3 (...) je me fais belle, coiffée en frisures avec un joli costume.

Alphonse DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, p. 56.

♦ 4. Techn., archit. Motif en forme de boucle, d'enroulement. — Fil d'or ou d'argent employé en broderie. ⇒ **Frison** (1., 3.).

FRIT, FRITE [fʁi, fʁit] adj. ⇒ **Frيره**.

FRITE [fʁit] n. f. — 1842, La Bedollière, in D. D. L.; de *pomme de terre frite* (1808, Stendhal). → **Frيره**.

♦ 1. (Souvent au plur.). Petit morceau de pomme* de terre, le plus souvent de forme allongée (par oppos. à *chips**) que l'on mange frit et chaud. *Bifteck, steak frites, accompagné de frites*. *Marchand de frites*. *Baraque à frites* (⇒ **Frيره**, *friture*, 4., b, régional). *Cornet de frites*. *Moules et frites* (plat belge). → *Friture*, cit. 6. *Frites à la graisse*. *Grosses frites, frites épaisses et molles*. *Petites frites très dures, croustillantes*. → *Pommes allumettes*.

1 (...) des fils de coiffeurs ou de marchands de *frites*, qui s'étaient faits comédiens par désaveusement (...)

Alphonse DAUDET, *le Petit Chose*, « Tolocototignan ».

2 Il déjeuna d'un cornet de frites et d'une de ces saucisses plates que l'on pique, à la fourchette, dans le réchaud des charcutiers.

G. DUHAMEL, *Salavin*, II.

3 Ces frites que l'on mange là sont les meilleures du monde.

G. DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, VIII, p. 151.

♦ 2. Argot. Face, visage. ⇒ **Patate**.

4 Elle rit. Je ris aussi. Pas longtemps, car ma pauvre frite se reflète dans la glace du bar au milieu des petits drapeaux de tous les pays homologués sur la planche en couleur du Larousse au mot pavillon.

J'ai une tronche de détéré. Je fais un peu masque de cire!

SAN-ANTONIO, *Au suivant de ces messieurs*, p. 56.

Loc. fam. *En être, en rester comme deux ronds* de frite*.

Collect. « *De la frite à discrétion* » (Céline). *Le roi de la frite*.

♦ 3. Loc. fam. (1965; métaphore obscure). *Avoir la frite* : être en forme, se sentir en pleine possession de ses moyens physiques. ⇒ **Pêche**. — Aussi (plus rare) : avoir de la chance. — *C'est pas la frite!* : ça ne va pas!

DÉR. *Friteuse*.

HOM. Formes du v. *frيره*. — *Fritte*.

FRITEAU [fʁito] n. m. ⇒ **Fritot**.

FRITERIE [fʁitʁi] n. f. — 1909, Larousse; de *frit*, p. p. de *frيره*, et *-erie*.

♦ 1. (1909). Techn. Dans les fabriques de conserves, installation pour la friture ou la cuisson des poissons. — (1922). Par métonymie. Le local lui-même.

♦ 2. (1930). Rare (on dit, en France, *marchand de frites, baraques à frites*, etc., et en Belgique, *friture*). Baraque de marchand de frites. ⇒ **Friture** (4., régional).

Les friteries sont campées sous toutes les portes cochères (...)

G. DUHAMEL, *Biographie de mes fantômes*, VIII, p. 151.

FRITEUR, EUSE [fʁitœʁ, øz] n. — 1843, in D. D. L., fém.; de *frit*, p. p. de *frيره*, et *-eur*.

♦ 1. Rare. Personne qui frit des aliments ou qui vend des mets frits.

♦ 2. (1877). Techn. Dans une conserverie, personne chargée des fritures. — Vx. *Friturier* (2.).

HOM. (Du fém.) *Friteuse*.

FRITEUSE [fʁitøz] n. f. — 1955; de *frit*, p. p. de *frيره*, et *-euse*.

♦ Récipient pourvu d'un couvercle et d'un égouttoir, destiné aux fritures. *Friteuses électrique*.

HOM. *Friteuse* (fém. de *friture*).

FRITILLAIRE [fʁitijɛʁ] n. f. — 1658, in D. D. L.; dér. sav. du lat. *fritillus* « cornet à dès », ainsi nommé à cause de la forme des fleurs.

♦ Bot. Plante monocotylédone (*Liliacées*) herbacée, vivace, bulbeuse, originaire de Perse dont l'espèce la plus connue, appelée *couronne impériale*, est cultivée dans les jardins pour ses fleurs décoratives rouges, en forme de cloche, disposées en couronne au sommet de la tige.

Quel novateur se fût mêlé de barrer le passage à la fritillaire, dite couronne impériale, à ses lourds capitules orangés, à son odeur de mauvaise compagnie?

COLETTE, *Flore et Pomone*, in *Gigi*, p. 178.

FRITONS [fʁitɔ̃] n. m. pl. — 1907, Larousse; de *frit*, p. p. de *frيره*, et *-on*.

♦ Résidu frit de graisse de porc ou d'oie, qu'on a fait fondre pour en obtenir la graisse. ⇒ **Gratton** (II. : grattons), **rillons**. — Var. orthographique : *frittons*.

Le soir même, il y aurait (...) de bons rôtis (...), des fritons, des jambons aussi, d'un autre cochon, qui avaient fumé dans la cheminée.

R. SABATIER, *les Noisettes sauvages*, p. 258-259.

FRITOT [fʁito] n. m. — 1815; *fritel* « pâte frite », XIII^e; de *frit*, p. p. de *frيره*, et *-ot*.

♦ Petit beignet fait avec des abats, du poulet, des restes de poissons, des fruits de mer, coupés ou détachés menus. *Un fritot de cervelle, de poisson*. *De la volaille en fritot*. *Fritots (friteux) à la romaine* (en italien, *fritto misto*). « *Pour commencer, des huitres, bien sûr, et des coquillages d'une qualité irréprochable, mais aussi des plats amusants, des fritots de sole ou des bébés rougets en friture* » (*L'Express*, n° 1472, 24 sept. 1979, p. 33). — REM. L'anc. graphie *friteau* (pour *fritel*, plur. *friteaus* en anc. franç.) est encore employée. Plur. *Friteaux*.

FRITTAGE [fʁitaʒ] n. m. — 1845; de *fritter*.

Technique.

♦ 1. Vitrification préparatoire destinée à éliminer les éléments volatils.

♦ 2. Agglomération des poudres métalliques. *Le frittage permet de donner directement une forme déterminée à des alliages difficiles à mouler et impossibles à forger*.

FRITTE [fʁit] n. f. — 1690; de *frيره*.

Technique.

♦ 1. Mélange de sable et de soude, auquel on fait subir une demi-fusion, employé dans la fabrication du verre, de la céramique.

♦ 2. Vx. *Frittage*.

DÉR. *Fritter*.

HOM. Forme du v. *frيره*. — *Frite*.

FRITTER [fʁite] v. tr. — 1765; de *fritte*.

Technique.

♦ 1. Soumettre au frittage (1.). — Pron. *Se fritter*; se vitrifier. — P. p. *Verre fritté*.

♦ 2. Agglomérer par fusion pâteuse. ⇒ **Frittage** (2.).

DÉR. *Frittage*.

FRITTOLE [fʁito] n. f. — 1845, *Bescherelle*; de *frit*, p. p. de *frيره*, et *-ole*.

♦ Cuis. Gâteau à base de farine de froment et de raisins de Corinthe, et frit dans l'huile.

FRITTONS [fritɔ̃] n. m. pl. ⇒ **Fritons**.

FRITURE [frityʁ] n. f. — V. 1120; d'un bas lat. *frictura*, du supin de *frigere* « frire ».

♦ 1. (1690, Furetière). Action, manière de frire un aliment en le plongeant dans un corps gras bouillant. *Friture au beurre, à l'huile, à la graisse. Grande friture*, en bassine profonde.

0.1 Il avait baissé la voix, et les lardons qui sifflaient joyeusement dans la marmite la couvraient de leur bruit de friture bouillante.

ZOLA, *le Ventre de Paris*, t. I, p. 134.

1 Tout le mérite d'une bonne friture provient de la *surprise*: c'est ainsi qu'on appelle l'invasion du liquide bouillant qui carbonise ou roussit, à l'instant même de l'immersion, la surface extérieure du corps qui lui est soumis.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, t. I, p. 154.

Le fait de frire. *Bruit de friture*.

2 Les relents d'une continuelle friture possédaient ces quartiers (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 188.

REM. *Friture* se dit surtout des légumes, des fruits (banane...), des pâtes et des poissons; un emploi comme *agneau en friture* (E. About, 1854, in T. L. F.) est anormal, ou du moins le serait aujourd'hui.

(1894, D. D. L.). Par anal. (Au sing.). *Bruit de friture*, ou ellipt., *friture*: grésilleme qui se produit par moments dans les appareils de téléphone ou de radio (...) ⇒ **Parasite**.

3 Parfois, on entend un grésilleme, un bruit de friture, et on entre dans une grande salle où les dactylographes pianotent comme des aliénés.

G. DUHAMEL, *Salavin*, I, 1.

♦ 2. (V. 1398). Matière grasse qui sert à frire et qu'on garde ensuite pour le même usage. *Jeter des poissons dans la friture bouillante. Friture trop vieille. La friture doit « crier » lorsqu'on y jette un aliment*.

4 (...) une marchande de pommes de terres frites (...) plongeant l'écumoire dans la friture chantante, en tirait des croissants dorés dont elle remplissait un cornet de papier jaune (...)

FRANCE, *le Lys rouge*, II.

♦ 3. (V. 1120). Aliment frit. *Friture de beignets. Servir une friture de goujons*. — Absolt. Poissons frits. *Un plat de friture. Il aime beaucoup la petite friture*.

5 (...) le fumet des fritures et des viandes grillées. G. DUHAMEL, *Salavin*, VI, IV. Par ext. Petits poissons destinés à la friture. « *Tu nous as pêché une bonne friture* » (J. Renard).

♦ 4. [a] Vx. Établissement où l'on vend des fritures.

[b] Régional (Belgique). Friterie, baraque d'un marchand de frites; restaurant où l'on mange des frites. ⇒ **Friterie**. — REM. Cet emploi prête à confusion pour les locuteurs non Belges, du fait de la fréquence du sens 3, absolt, qui associe le mot à « poissons frits ».

6 Je tiens à manger des moules et des frites dans une petite friture de la rue Lulay à Liège, comme jadis, après minuit, avec mes amis de la *Caque*.

G. SIMENON, *Mémoires intimes*, p. 326 (1981).

DÉR. *Friturerie, friturier*.

FRITURERIE [frityʁʁi] n. f. — 1877, in Littré; de *friture*.

♦ Rare. Boutique du friturier. « *Une friturerie de beignets* » (Goncourt). ⇒ **Friterie**.

(...) des fritureries avec les morceaux de polenta et leurs poissons nageant dans l'huile (...)

ZOLA, *Rome*, p. 391.

FRITURIER, IÈRE [frityʁje, jɛʁ] n. — 1826, Brillat-Savarin; de *friture*.

♦ 1. Rare. Personne qui fait des fritures, qui vend des fritures.

♦ 2. Techn. Cuisinier chargé des fritures (dans un restaurant, une grande cuisine); personne qui réussit les fritures. ⇒ **Friteur** (vx).

Flore, née friturière et rôtisseuse. BALZAC, *la Rabouilleuse*, 1842, in D. D. L.

FRITZ [frits] n. m. invar. — 1915; prénom all. très cour. corresp. à François.

♦ Fam. Soldat allemand de la dernière guerre; par ext. Allemand. ⇒ **Fridolin, frisé, frisou. Les Fritz**.

REM. *Fritz* et les mots de la série sont nettement moins péjoratifs que *Boche* (→ aussi *Boche*, cit. 2); ou que *Chleuh*.

1 Dis donc (...) les Fritz, quand ils vont arriver, tu crois qu'ils vont tous nous descendre?

Robert MERLE, *Week-end à Zuydcoote*, p. 24 (1949).

2 Eh bien d'accord pour leur montrer, aux Fritz, qu'on voulait plus d'eux autres dans nos patelins, qu'il fallait qu'ils s'en aillent.

Francis CARCO, *Ombres vivantes*, p. 198.

3 Sa fille et lui, et le fiancé de sa fille, le Polonais Serge Kaniewsky, dont il a été tant parlé lors du procès des anarchistes, avaient été faits prisonniers par les Fritz sur les côtes d'Angleterre dans le moment que tous trois étaient en train de procéder aux essais, en petit, d'un prodigieux engin capable de détruire une ville à une distance énorme.

G. LEROUX, *Roulettabille chez Krupp*, p. 46.

Rare N. m. La langue allemande.

— *Feuermann!*... pompier... *Hauptmann!*... capitaine!...

Encore un, je vous traduis... ce capitaine pompier ne parle que fritz... ah! pas un mot de français!

CÉLINE, *Rigodon*, p. 108.

FRIVOLE [frivoʎ] adj. — 1246; lat. *frivolus* « étourdi » (personnes); « de peu de valeur, futile » (choses).

REM. Sans être exclusivement littéraire, le mot appartient à un registre soutenu, un peu recherché.

♦ 1. Qui a peu de sérieux, de gravité et, par suite, d'importance, de conséquence (en parlant des réalités humaines, des actes, des discours...) ⇒ **Futile, inconsistant, insignifiant, léger, puériel, superficiel, vain. Discours, propos frivole. ⇒ **Badinage** (cit. 1 et 4), **baliverne, billesvesé, fadaise. Le tourbillon frivole du monde** (→ **Étourdi**, cit. 8). *Plaisirs, distractions, spectacles, lectures frivoles* (→ **Adieu**, cit. 13; **austérité**, cit. 3; **créer**, cit. 5; **exaltant**, cit. 1). *S'amuser à des choses frivoles*. ⇒ **Bagatelle, faribole; baguenauder; badiner, folâtrer. Pensées frivoles**.**

Tant c'est chose vaine et frivole que l'humaine prudence; et au travers de tous nos projets, de nos conseils et précautions, la fortune maintient toujours la possession des événements.

MONTAIGNE, *Essais*, I, XXIV.

La vertu est chose bien vaine et frivole, si elle tire sa recommandation de la gloire.

MONTAIGNE, *Essais*, II, XVI.

Si l'on ôtait de la vie tout ce qu'il y a de vain et de frivole, il y resterait si peu de chose, que cela ne vaudrait pas la peine de le regretter.

M^{lle} DE SCUDÉRY (in TRÉVOUX), *Frivole*.

Misérables humains, ceci s'adresse à vous :

LA FONTAINE, *Fables*, x, 12.

(...) la frivole querelle des *romantiques* et des *classiques* n'est que la parodie d'une importante discussion qui occupe aujourd'hui les esprits judicieux et les âmes méditatives.

HUGO, *Odes et Ballades*, Préface de 1824.

La philosophie est, selon les jours et les heures, une chose frivole, puérole, absurde, ou la seule chose sérieuse.

RENAN, *Dialogues et fragments philosophiques*, Préf., (E. compl. t. I, p. 555).

Vx. Qui manque de fondement assuré, de sérieux (en parlant d'un contenu de pensée). *Présomptions, raisons frivoles* (⇒ **Spécieux**); *prétexte frivole* (→ **Appartenir**, cit. 15; **atroce**, cit. 2; **autoriser**, cit. 16). — Vx. *Crainte frivole*, sans fondement (→ **Esprit**, cit. 59). *Il « répondait par des excuses frivoles »* (Mérimée, in T. L. F.).

Littér. et rare (choses concrètes). Qui dénote de la frivolité. « *Les frivoles, naïves tentures* » (A. de Noailles, in T. L. F.).

N. m. *Le frivole* : ce qui est frivole.

♦ 2. Hist. philos. (Locke, Condillac). Qui n'ajoute rien aux connaissances (en parlant d'une proposition, d'un jugement tautologique, verbal, formel).

N. m. *L'archéologie du frivole*, texte de J. Derrida (à propos de Condillac).

♦ 3. (Personnes). Qui ne s'occupe que de choses futiles, ou traite à la légère les choses sérieuses. ⇒ **Futile, inconsistant, insouciant, léger, vain. Homme, esprit, caractère frivole. Un jeune homme frivole** (⇒ **Freluquet**) et **prétentieux**. — Par ext. *Avoir un air, une apparence frivole*.

Il y a des personnes si légères et si frivoles, qu'elles sont aussi éloignées d'avoir de véritables défauts que des qualités solides.

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 498 (1678).

J'ai dîné un jour avec Eynard et Lèbre, mais ils doivent me trouver bien maussade à la fois et bien frivole, n'abordant pas les graves sujets et n'ayant pas en revanche la gaieté du rien-dire.

SAINTE BEUVE, *Correspondance*, 23 janv. 1841, t. IV, p. 40.

N. Vieilli. *Faire le, la frivole*.

Spécialt. Qui est inconstant* dans les relations amoureuses. ⇒ **Volage. C'est un amant frivole. Une femme frivole**. ⇒ **Coquette**. — Par métonymie :

Je t'adore, ô ma frivole,

Ma terrible passion!

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal, Spleen et idéal*, LVIII.

N. *Un, une frivole*. ⇒ régional **Amusette**, 2.

Ils me disent que tu me trompes.

D'abord qu'est-ce que ça leur fait,

Chère frivole, que tu rompes

Un serment que tu n'as pas fait?

VERLAINE, *Odes en son honneur*, XIX.

CONTR. **Austère, grave, important, posé, réfléchi, sérieux, solide**.

DER. **Frivolement, frivolité**.

FRIVOLEMENT [frivoʎmɑ̃] adv. — 1384; de *frivole*.

♦ Littér. D'une manière frivole, légère, peu sérieuse.

CONTR. **Gravement, posément, sérieusement**.

FRIVOLITÉ [frivoʎite] n. f. — Av. 1718, in T. L. F.; de *frivole*.

★ I. Littér. ou style soutenu. ♦ 1. (Fin xviii^e). *La frivolité*. [a] Caractère de ce qui est frivole. ⇒ **Légereté, puérolité, vanité. Frivolité des plaisirs mondains, des choses de ce monde, des mœurs, des propos, des préoccupations. Frivolité de caractère, d'esprit**. ⇒ **Insouciance, inconstance**.

[b] Caractère d'une personne frivole (→ ci-dessous, cit. 1, 6, 7). *La*

frivolité d'un mondain (→ Écouter, cit. 16), *d'un courtisan*. ⇒ **Légereté**. *Frivolité d'esprit, de caractère*.

☐ Caractère d'un milieu, d'un ensemble de personnes frivoles (→ ci-dessous, cit. 3).

☐ Absolt. (→ cit. 5, 7.1). *Faire qqch., parler avec frivolité*.

1 La frivolité, qui nuit au développement de ses talents et de ses vertus, le préserve en même temps des crimes noirs et réfléchis.

DUCLOS, *Considérations sur les mœurs*, v, in LITTRÉ.

2 Desmoulins, qui poussait toujours jusqu'au bout ses hypothèses agressives avec la frivolité la plus redoutable (...)

JAURESS, *Hist. socialiste*..., t. VII, p. 351.

3 (...) sous cette exubérance fastueuse et déréglée de créations musicales, une suite de génies profonds et concentrés (...) attestent l'austère grandeur d'âme et la pureté de cœur qui pouvaient se conserver parmi la frivolité et le dévergondage des cours italiennes.

R. ROLLAND, *Musiciens d'autrefois*, p. 6.

4 Il n'avait pas assez de mots pour flétrir l'immoralité latine; et, faute de mieux, il revenait toujours à celui de frivolité (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, *La révolte*, II.

5 La frivolité est tendue comme un rideau léger devant presque tous nos sentiments; la frivolité les guette à leur naissance et les dissout dans son tourbillon (...)

ALAIN, *les Aventures du cœur*, p. 35.

6 (...) n'admettez que des amis anciens, rassis, modérés, parés de la frivolité qui vient avec l'âge.

COLETTE, *Belles saisons*, p. 73.

7 Il peut recommencer l'existence commune avec Nathalie; il se proposera uniquement de la rendre heureuse (...) il pardonnera les propos irritants, la frivolité enfantine, la vanité, le caprice, tout cela qui paraîtrait peut-être exquis chez une autre.

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 143.

7.1 (la frivolité nous tournant vers les choses comme moyens de plaisir et nous empêchant de les sentir en elles-mêmes, elle nous retire l'état de grâce aussi bien pour la poésie que pour la religion)

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 522.

Spécialt. **Légereté**, inconstance dans les relations amoureuses.

♦ 2. (1760, Caracioli). Vieilli. (*Une des frivolités*). Chose, occupation, propos frivoles. ⇒ **Amusement**, **babiole**, **bagatelle**, **enfantillage**, **futilité**. *Dire des frivolités* ⇒ **Sornettes**.

8 (...) des journaux, des billets de théâtre, des invitations à dîner, mille frivolités de la vie qui semblent indécentes ce jour-là.

Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, p. 266.

Spécialt. ☐ Aventure galante.

☐ Propos, écrit frivole. « *Ces petits volumes de frivolités* » (Renan, in T. L. F.).

★ II. ♦ 1. (1812, Jouy). Techn. Dentelle composée d'anneaux et de picots, exécutée à la navette et au crochet dont on fait des garnitures ou des ornements de toilettes féminines. *Un col en frivolité*.

9 Le poinçon à percer les « roues » dans la broderie anglaise, les navettes à frivolité, les navettes d'ivoire, d'un blanc d'amande (...)

COLETTE, *la Maison de Claudine*, p. 93.

♦ 2. (1872). Au plur. Petits articles de mode, de parure. ⇒ **Colifichet**, **fanfreluche**, **parure**. *Magasin, marchande de frivolités*.

CONTR. **Austérité**, **gravité**, **sérieux**.

FROC [fʁɔk] n. m. — 1138; d'un francique* *hrok*; cf. all. *Rock* « habit ».

★ I. ♦ 1. (V. 1155). Vieilli. Partie de l'habit des moines qui couvre la tête, les épaules et la poitrine, et, par ext. (1608, Régnier), l'habit monacal tout entier. *Froc de bure* (→ Ermite, cit. 2). *Endosser, mettre, revêtir son froc* (→ Choc, cit. 11, Boileau). *Moine en froc et cagoule* (cit. 1). ⇒ **Froc**.

1 L'on se couvre d'un froc pour tromper le jaloux (...)

MATHURIN RÉGNIER, *Satires*, IX.

2 (...) le cloître de la Chartreuse, blanc comme le froc des disciples de saint Bruno.

ALOYSIUS BERTRAND, *Gaspard de la nuit*, p. 38.

3 Une procession de moines aux frocs blonds.

VERLAINE, *Poèmes saturniens*, « La mort de Philippe II ».

♦ 2. Loc. (xv^e). *Le froc*, symbole de l'état monacal ou ecclésiastique.

☐ Vieilli. *Prendre le froc* : se faire moine ou prêtre. *Porter le froc* : être moine ou prêtre. *Quitter, déposer le froc*. ⇒ **Défroquer** (se).

4 La prise de voile ou de froc est un suicide payé d'éternité.

HUGO, *les Misérables*, II, VII, VII.

5 Cet ancien professeur de l'Oratoire, qui, sans avoir été prêtre, avait cependant porté le froc (...)

Louis MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. De Brumaire à Marengo, VIII.

6 Cependant, depuis que Jacques avait quitté les Frères, ceux-ci, laïcisés, avaient déposé la dévotion avec le froc; à peine allaient-ils à la messe le dimanche (...)

M. JOUHANDEAU, *Chaminadour*, VI, Le petit Jacques.

☐ Mod. *Jeter le froc aux orties* (→ Farine, cit. 6) : quitter les ordres*. (Se dit aussi des femmes).

7 On l'accusait d'avoir été capucin dans sa jeunesse, et d'avoir jeté le froc aux orties.

STENDHAL, *Romans et nouvelles*, « Le coffre et le revenant ».

8 Ce que je m'en ficherais, pour mon compte, qu'elle jette son froc aux orties! (...)

LOTI, *Ramuntcho*, II, III.

Par anal. **Abandonner sa profession**, ou renoncer à une habitude, à une contrainte (rare).

La princesse d'Harcourt danse au bal (...) vous pouvez penser combien on trouve qu'elle a jeté le froc aux orties, et qu'elle a fait la dévote pour être dame du palais.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 372, 19 janv. 1674.

♦ 3. (1547). Vx. Lainage grossier.

★ II. (1905, argot). Très fam. **Pantalon**. ⇒ **Futal**.

Puis finalement, à force d'être tirés, les jambes du macchab se sont décollées aux genoux, son froc s'est déchiré et le tout est venu, v'lan!

H. BARBUSSE, *le Feu*, II.

Le pantalon de travail en toile bleue, qu'il portait, étant trop petit pour lui, serait ses fesses et ses cuisses. C'était peut-être un des frocs de Jean.

Jean GENET, *Pompes funèbres*, p. 14.

Loc. fam. *Faire dans son froc* : avoir très peur. *Baisser son froc* : subir une humiliation sans protester, se soumettre.

DER. **Froc**, **froquer**.

COMP. **Défroqué**, **défroquer**.

FROCARD [fʁɔkɑʁ] n. m. — Fin xvii^e; de *froc*, et suff. **-ard**.

♦ Pj. (Vx). **Moine**.

(...) cette histoire de loup-garou, dont le frocard empoisonnait l'esprit de votre fils.

FRANCE, *la Rôtisserie de la Reine Pédaque*, Œ., t. VIII, p. 15.

FRÉBÉLIENNE [fʁɛbɛljɛn] n. f. — xx^e; de *école Froebel*, nom propre.

♦ Régional (Belgique). Institutrice de jardin d'enfant ou d'école maternelle (appelée parfois aussi *école gardienne*).

1. **FROID**, **FROIDE** [fʁwa, fʁwad] adj. — xiv^e; *froit, froide*, xii^e; *froit, froide*, fin xi^e; du lat. *frigidus*, un *i* bref, à la première syllabe, s'étant substitué dans le lat. pop. au *i* long du lat. class.

★ I. ♦ 1. (V. 1196). Qui est à une température sensiblement plus basse que celle du corps humain. ⇒ 2. **Froid**. *Un peu, assez froid*. ⇒ **Frais**. *Très froid*. ⇒ **Glacé**, **glacial**; aussi **algide**. *Eau* froide* (→ Ablution, cit. 2), *douches froides*; **bains** (cit. 1) *froids*. *Boissons* (cit. 3) *froides*. *Un vent, un air froid et glacé qui souffle du Nord* (→ 1. Avoir, cit. 18.1; fin, cit. 11). ⇒ **Aquilon**. *Le fond* (cit. 44) *de l'air est froid*. *Courant froid, courant d'air froid*. *Pluie froide* (→ Arroser, cit. 5). *La nuit était froide*. *Aurore* (cit. 14) *froide*. *Temps froid*. — *L'hiver a été très froid*. ⇒ **Rude**. *La saison froide*. ⇒ **Hiver**. *Un mois, un avril froid* (→ Fleurir, cit. 19). — **FAIRE FROID**. *Il fait froid, plus froid qu'hier* (→ Claquer, cit. 5). *Brr! qu'il fait froid!* ⇒ fam. **Frisquet**, **frigo**, **frio**. — *Avoir les mains, les pieds froids*. ⇒ **Gelé**. — Loc. fig. *Avoir les mains froides et le cœur chaud*. — Prov. *Froides mains, chaudes amours*. — *Chair un peu froide* (→ Céder, cit. 24). — *Une pièce mal exposée et froide*. ⇒ **Glacière**. *Froid comme la glace, comme l'acier, comme le marbre* (→ Coucher, cit. 20).

(...) vous voulez, Acis, me dire qu'il fait froid; que ne disiez-vous : « Il fait froid ? » Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige; dites : « Il pleut, il neige ».

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, v, 7.

L'air froid resserre les extrémités des fibres extérieures de notre corps : cela augmente leur ressort (...) Il diminue la longueur de ces mêmes fibres; il augmente donc encore par là leur force... On a donc plus de vigueur dans les climats froids.

MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XIV, II.

Le vent nous força d'anorider et nous accostâmes le banc de Terre-Neuve. Quelques glaces flottantes rôdaient au milieu d'une brume froide et pâle.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 268.

Le parler me sembla plus froid, plus humide, plus inhospitalier, plus insidieux et la servante plus effarée, plus silencieuse que jamais.

FRANCE, *le Crime de S. Bonnard*, Œ., t. II, p. 458.

Le raisin est quasi mûr. La petite aurore me le livre froid, perlé, élastique et giclant sucré sous la dent (...)

COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 218.

Loc. *Chambre* (cit. 11) *froide*. ⇒ **Frigorifique**.

Spécialt. Qui est habituellement froid. *Région froide*. *Les pays froids*. *Mers froides*. *Climat froid*.

Par ext. Qui ne tient pas chaud, qui ne réchauffe pas (s'oppose à *chaud*). *Un vêtement, un manteau froid*. *Cette couverture de coton est froide*. *Un froid soleil d'hiver*. — Par anal. *Des yeux froids*. (→ Acier, cit. 8; amenuiser, cit. 4).

Ses yeux froids où l'émail sertit le bleu de Prusse
Ont l'éclat insolent et dur du diamant.

VERLAINE, *Poèmes saturniens*, « Une grande dame ».

(...) un froid soleil, souvenir lointain des ardeurs de l'été.

M. BARRÈS, *Leurs figures*, p. 364.

(1273). *Lumière froide*. *Teinte froide*. — *Le bleu, le violet, le gris, le vert, couleurs froides*, sans chaleur.

Ne pas craindre, quand le ton de chair est devenu trop blanc par l'addition de tons froids, de remettre franchement les tons chauds du dessous, pour les mêler de nouveau.

E. DELACROIX, *Journal*, 22 sept. 1844.

Le laboratoire était blanc et gris, largement baigné d'une froide lumière électrique.

VAN DER MEERSCH, *l'Élu*, p. 22.

(Sons). *Bruit, son froid*, sans harmoniques. ⇒ **Sec**. *Timbre froid* (→ Flûte, cit. 4).

(Odeurs). Cf. Larbaud, Colette, Gracq, in T. L. F.

♦ 2. (xiii^e). Qui s'est refroidi ou qu'on a laissé refroidir. *Une odeur*

de cendre (cit. 4) froide. Le poêle est froid, remettez vite du charbon. Cela sent la pipe froide. — Ranimer un noyé dont le corps était déjà froid.

(1890, Zola). En parlant d'une machine, d'un moteur, etc. Qui n'a pas fonctionné depuis un certain temps, dont les organes ne sont pas à la température convenable. Le moteur est encore froid. Voiture froide qui démarre difficilement. Moteur froid, qui a des ratés, qui ne tourne pas rond.

9 Jacques (...) se rendit au dépôt (...) Deux machines étaient déjà là, froides, endormies. ZOLA, la Bête humaine, p. 188.

(En parlant d'aliments cuisinés). Graisse froide, qui se fige (cit. 4) Ce potage est froid. Allons, à table! tout va être froid. Des tranches de viandes froides. Du poulet froid. — Spécialt. Viandes froides, préparées pour être mangées froides. Assiette anglaise garnie de viandes froides. — (1865). Composé de plats froids. Un repas froid, composé de mets froids. Buffet froid. Un souper froid au champagne. Vous pouvez servir cet extremets chaud ou froid.

10 (...) elle ne faisait la cuisine que deux fois par semaine, elle gardait les viandes cuites, que la maîtresse et la servante mangeaient froides (...)

BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 423.

⇒ aussi **Chaud-froid**.

Loc. La vengeance* est un plat qui se mange froid.

Loc. fig. et argotique. Viande froide : cadavre(s).

(Emploi adverbial). Manger froid, des plats froids (ou des plats destinés à être servis chauds et qui ont refroidi). Venez vite vous mettre à table, sinon vous allez manger froid.

♦ 3. (1791; vieilli en sciences). Animaux à sang froid (à température variable) ⇒ **Poikilotherme, ectotherme**. — Loc. (1843, Gautier). Sueur* froide (→ Écroulement, cit. 7; émotion, cit. 13). Humeurs froides (vx). ⇒ **Écrouelles, scrofules**. — (1845, Bescherelle). Abcès froid, qui ne présente pas d'inflammation.

11 Une froide sueur d'angoisse mouillait sa chemisette entre les épaules (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XVI, t. II, p. 179.

Littér. (Animaux). Dont la peau est habituellement froide. Froid lézard (Hugo), froid crapaud (Mirbeau).

♦ 4. (Du sol). Dont la température, inférieure, provoque une végétation plus tardive. Terres froides. Amender, réchauffer une terre froide.

★ II. ♦ 1. Qui ne s'anime ou ne s'émeut pas facilement. (1761, Rousseau). Par suite de son tempérament. ⇒ **Flegmatique**. Un tempérament, un caractère (cit. 47) froid. Homme froid aux réactions peu rapides (→ Empesé, cit. 2). — N. (surtout au plur.) Les plus froids ont cédé à cet entraînement (cit. 1) universel.

(Animaux). Cheval froid, qui a besoin d'être vivement sollicité par son cavalier pour se mettre en action. Taureau froid, qui dans l'arène manque de vitalité, de réaction.

Spécialt (dans le domaine sexuel). Dépourvu de sensualité. ⇒ **Frigide** (→ Brûlant, cit. 9).

12 Don Juan n'est pas toujours un homme de tempérament exigeant; Don Juane est souvent une femme froide. A. MAUROIS, Un art de vivre, p. 81.

13 (...) il lui fallait du temps pour qu'elle se mette en train dans les émotions. C'est pas qu'elle était froide, puisque ça la saisissait plutôt comme une tourmente, mais il lui fallait du temps. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 449.

13.1 Les petites Françaises câlines et froides, qui ne découvrent le plaisir qu'à vingt-six ans! MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 46.

(Actes). Une étreinte froide, un baiser froid. ⇒ **Indifférent**.

□ (V. 1360). Par suite du contrôle qu'il exerce sur soi. ⇒ **Calme, flegmatique, impassible, imperturbable, marmoréen** (littér.). Combatant qui reste froid au milieu du danger (→ Cavalier, cit. 5; courage, cit. 10). Le grand comédien, selon Diderot, doit être froid et lucide (→ Brûler, cit. 15).

(Av. 1696, La Bruyère). TÊTE FROIDE. Avoir, garder la tête froide. ⇒ **Sang-froid**. C'est une tête froide (→ Étude, cit. 16). — La froide raison (→ Aliéniste, cit. 2; 1. feu, cit. 71; folie, cit. 18). Froide réflexion (→ Flotter, cit. 18). — (En parlant d'émotions qui n'éclatent pas). Une colère, une rage froide (→ Alimentier, cit. 2).

14 Toutes les faces des carrés anglais furent attaquées à la fois. Un tournoiement frénétique les enveloppa. Cette froide infanterie demeura impassible.

HUGO, les Misérables, II, 1, x.

15 Le délire scientifique plus raisonné et plus froid que les autres est en même temps le moins tolérable d'entre tous. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 257.

♦ 2. (V. 1360). Personnes, comportements. Dont la réserve marque de l'indifférence, de la distance ou une certaine hostilité. ⇒ **Austère, distant, glacial, grave, indifférent, posé, réservé, sérieux, sévère**. Un abord, un air froid (→ Aversion, cit. 4; éteindre, 51; façon, cit. 41). Une politesse, une correction (cit. 12) froide. Des façons (cit. 44) froides. Répondre d'un ton froid. Rester froid devant les efforts, les avances de qqn (→ Échauffer, cit. 9). Il nous a fait un accueil bien froid. ⇒ **Glacial**. Un froid silence, un froid mépris.

16 Le juste opposera le dédain à l'absence Et ne répondra plus que par un froid silence Au silence éternel de la Divinité.

A. DE VIGNY, les Destinées, « Mont des Oliviers ».

17 (...) je pris un air froid qui coupa court aux effusions qu'elle espérait (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 81.

On la trouvait hautaine et froide; elle ne saluait personne, mais il y avait dans ce maintien plus de timidité que de hardiesse ou de hargne.

M. JOUHANDEAU, Tite-le-long, XIX.

Il est un ton, à quoi reconnaître à distance la passion partisane. Ce n'est pas nécessairement (comme on le suppose) un ton chaud et persuasif. Non. Mais plutôt un ton froid, détaché, extérieur (...)

J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 114.

Loc. (1699, Massillon). LAISSER (qqn) FROID, ne lui causer aucune émotion, aucun effet. Son humour me laisse froid. C'est une nouvelle qui ne peut pas nous laisser froids. Ce spectacle me laisse froid (→ Avouer, cit. 20).

(...) les histoires d'un Vanier possédant ou non des manuscrits (...) et toutes autres légendes, ne peuvent que nous laisser froids jusqu'à — au-delà même — congélation plus que polaire, attendu que personne absolument ne songe plus à ces choses.

E. DELAHAYE, Lettre à G. Nouveau, 31 mars 1910.

in G. Nouveau, Pl., p. 974-975.

— Songe un peu à nos descendants, dit Hubert, piqué. Songe à tes arrière-petits-enfants. Vraiment, je suis surpris que les miracles du siècle laissent aussi froid.

Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 147.

Loc. Ça ne me fait ni chaud* ni froid.

Vx. Faire froide mine à qqn, lui faire un accueil froid. ⇒ **Gris** (grise mine). — Vx. Faire froid à qqn (même sens).

Loc. mod. Battre* (cit. 10,11) froid à quelqu'un.

♦ 3. (1732, Voltaire). Personnes, facultés, comportements. Qui est dépourvu de sensibilité, de générosité, de ferveur. ⇒ **Dur, insensible, sec**. Homme sec et froid (→ Atrabilaire, cit. 8), froid et méchant (→ Exprimer, cit. 18). Analyse froide et impitoyable (→ Abstracteur, cit. 2). Un froid doctrinaire de la violence. Bourreau froid et implacable. — Un cœur froid, une âme froide. ⇒ **Aride**. La plus froide insensibilité (→ Extrémité, cit. 17). Acte de froide cruauté. Haine froide. Prière, dévotion froide et mécanique. Conduite qui obéit à de froids calculs. La froide politique. Les froides spéculations d'une science abstraite. Cette charité froide qu'on nomme l'altruisme (cit. 2).

Ne me vantez point le caractère de N... : c'est un homme dur, inébranlable, appuyé sur une philosophie froide, comme une statue de bronze sur du marbre.

CHAMFORT, Caractères et anecdotes, Le caractère de N...

Nous avons pu déplorer (...) que la froide politique eût seule présidé à ces démolitions faites sans discernement.

G. SAND, Un hiver à Majorque, II, 5.

(...) greffer sur leur barbarie sa froide cruauté de Hohenzollern.

LOTTI, Suprêmes visions d'Orient, p. 291.

Les cœurs froids n'ont pas de peine à se dépandre.

André SUARÈS, Trois hommes, « Pascal », III.

Une froide et parfaite clarté est un poison qu'il est impossible de combattre. Le réel, à l'état pur, arrête instantanément le cœur (...)

VALÉRY, Eupalinos, p. 165.

♦ 4. (1669, Boileau). Personnes, œuvres créations. Qui ne suscite aucune émotion, par défaut de sensibilité, d'éclat, de vie. ⇒ **Ennuyeux** (cit. 6), **inexpressif, languissant, monotone, plat, terne**. Un écrivain, un orateur froid (→ Auteur, cit. 34; exactitude, cit. 9). — Un froid écrit assomme (cit. 5). Un livre, un style froid. Cette scène a été jugée bien froide. De froides abstractions, de froides fictions (cit. 7). Une froide imitation (→ Anachronisme, cit. 3). Ce qu'il y a de froid dans ses propos, sa conversation (→ Aigre, cit. 17; attention, cit. 10). Plaisanterie, raillerie froide, dure et sans agrément. — Dessin correct, mais froid. Tableau froid malgré son sujet évocateur. Une musique froide et sans âme. Il y a dans son art quelque chose de froid et de cérébral. — REM. Ces emplois concernent l'absence d'émotion esthétique et non pas une simple qualité sensible comme ci-dessus I., 1. supra et infra cit. 8.

(...) la scène d'Alain et de Georgette dans le logis, que quelques-uns ont trouvée longue et froide (...)

MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 6.

On dit qu'un morceau de poésie, d'éloquence, de musique, un tableau même, est froid, quand on attend dans ces ouvrages une expression animée qu'on n'y trouve pas.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Froid.

Sur le fond, Télémaque à deux genoux devant sa mère (...) il est froid, plat, sans caractère, sans expression, sans grâce, sans noblesse, sans aucun mouvement (...)

DIDEROT, Salon de 1765, La Grenée, Retour d'Ulysse.

Lebrun était tout bonnement un faux monsieur de l'Émphyrée; sa verve était aussi froide que ses transports étaient glacés.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 179.

Soit que la langue ait avancé, soit qu'elle ait rétrogradé (...) il est certain que je trouve quelque chose d'usé, de passé, de grisailé, d'inanimé, de froid dans les auteurs qui firent les délices de ma jeunesse.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, p. 182.

Ces hommes qui ne recherchent que l'esprit, ne sont rien outre que des génies froids, sans flamme de sentiment qui les anime (...)

Émile FAGUET, Études et littéraires, XVII^e s., Boileau, IV, 1.

(D'un spectacle naturel). Un paysage froid et sans âme. Femme d'une beauté froide.

♦ 5. Loc. (1924, Maurois; trad. angl. cold war; opposé à chaud). GUERRE FROIDE : hostilités n'allant pas jusqu'aux opérations militaires, jusqu'à la mort des adversaires. — Spécialt (après 1945). État de tension entre les puissances capitalistes et socialistes, après la guerre de 1939-1945.

★ III. Loc. adv. À FROID. ♦ 1. Sans mettre au feu, sans chauffer. Battre, forger le fer à froid. Laminer, étirer à froid. Infuser à froid : macérer. Décor, plaque poussés à froid sur le cuir d'une reliure. Teindre, imprimer à froid. Permanente à froid. — Ciseau* à froid. — Pour démarrer à froid, tirez le starter. Démarrage à froid.

(1901, in D.D.L.). Chir. *Opérer à froid* : pratiquer une opération quand les phénomènes inflammatoires ont disparu, en dehors des crises aiguës (→ Aigu, cit. 13).

Sport. *Prendre, cueillir un adversaire à froid*, le surprendre d'entrée de jeu par une action, ou un coup rapide, sans lui laisser le temps de s'échauffer, de se mettre en train. *Boxeur cueilli à froid au premier round*.

♦ 2. Fig. Sans chaleur apparente, sans émotion véritable. *S'emporter à froid. Une colère à froid. Une plaisanterie à froid d'un pince-sans-rire. Poète qui fait de l'enthousiasme à froid. S'exciter à froid sur un sujet, un événement. A froid, il n'aurait pas réagi aussi brutalement.*

31 Rien ne révolte plus que des personnages qui parlent à froid de leurs crimes. VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 673, 19 janv. 1741.

32 (...) férocité à froid de rustre aigri par les éternelles déceptions (...). COURTELINE, le Train de 8 h 47, I, II.

33 C'est à cause de cette certitude que beaucoup d'hommes, comme Martial, se souvenaient de la guerre avec tant de plaisir : une période heureuse de leur vie. Mais, dans le civil, à froid, si l'on peut dire, l'altruisme est autrement difficile. Est-il vraiment le foyer qui brûle au cœur des grands réformateurs, des chefs révolutionnaires ? Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 214.

CONTR. Chaud. — Bouillant, brûlant, incandescent, tempéré, tiède, torride. — Ardent, émotif, emporté, fougueux, nerveux, vif. — Amoureux, sensuel. — Accostant (vx), affectueux, aimable, amical, chaleureux, communicatif, compatissant, complimenteur, cordial, enflammé, enthousiaste, éperdu, expansif (cit. 4), familier, liant, ouvert... — Fervent, généreux, sensible. — Animé, attendrissant, brillant, éclatant, émouvant, expressif... — À chaud.

DÉR. 2. Froid, froidement, froideur, froidir, froidure. — (Du sens II) Froidasse.

COMP. Refroidir. — Chaud-froid, sang-froid. — Pisse-froid.

HOM. 2. Froid.

2. FROID [fwa] n. m. — XIII^e; *freit*, 1080; subst. de 1. *froid*.

♦ 1. (V. 1240). État de la matière, de l'atmosphère quand elle est froide (par rapport au corps humain); sensation thermique spécifique résultant du contact de fibres nerveuses spécifiques avec un corps ou un milieu froid. *Le froid de la glace, de la neige, du marbre, de l'acier.* — (1080). Spécialt (en parlant de l'atmosphère). *Un froid intense; un grand froid. Les grands froids polaires, sibériens. Froid doux, modéré.* ⇒ *Fraicheur. Froid sec, humide. Le chaud* et le froid. Succession, alternance du chaud et du froid* (→ Ardeur, cit. 1; bise, cit. 2; cesser, cit. 1; durcir, cit. 2 et 17; faux, cit. 47). *La saison du froid, des grands froids.* ⇒ *Froidure, hiver. Coup* de froid* : abaissement subit de la température (→ Bora, cit.). *Vague de froid*. Spécialt (vieilli). *Il fait cinq degrés de froid* : cinq degrés au-dessous de zéro. — *Action, effets du froid. Rigueur du froid* (→ Amollir, cit. 9; approchant, cit. 1). *Froid aigre, aigu, âpre, cuisant, mordant, pénétrant, piquant, rigoureux, terrible, vif, vivifiant.* — Loc. fam. *Un froid noir; un froid de canard*, de chien, de loup, du diable, de tous les diables* (cit. 13) : un grand froid. *Un froid à pierre fendre* (cit. 2). — *Froid qui contracte, engourdit, fige, marbre, pince, pique, saisit. Le froid a crevassé, marbré sa peau. Affections cutanées causées par le froid.* ⇒ *Crevasse, engelure, onglée. Visage bleu, bleu, pâle, rouge, rougi, violet de froid. Braver, supporter le froid. Craindre le froid* (⇒ *Frileux*). *S'habituer, s'accoutumer peu à peu au froid. Souffrir du froid. Être transi, tremblant de froid.* ⇒ *Frissonner, grelotter; cailler* (pop.), *geler; claquer* (des dents); *frigorifié, morfondu. Pleurer de froid* (→ Embrumer, cit. 1). *la résistance au froid. Par exagér. On meurt, on crève de froid ici* : on souffre cruellement du froid (→ Bouge, cit. 2). — Loc. *Souffler* le chaud et le froid* (→ Arrière, cit. 1).

1 (...) au travers du pays dépouillé de verdure par le froid hivernal (...). Clément MAROT, Épîtres, v.

2 Il faisait, dans cette avenue, Un froid de loup, un temps de chien. A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Par un mauvais temps ».

3 Les enfants, percés de froid et ne pouvant dormir, geignaient sous le pauvre abri des ménages (...). E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 82.

3.1 Chacun dut prendre aussi, tous les jours, un exercice salutaire, et ne pas s'époser sans mouvement à la température, car, par des froids de trente degrés au-dessous de zéro, il pouvait arriver que quelque partie du corps se gelât subitement. J. VERNE, Un hivernage dans les glaces, p. 264-265.

3.2 En passant, il jeta un coup d'œil sur le thermomètre extérieur et vit le mercure gelé. Le froid avait donc dépassé quarante-deux degrés au-dessous de zéro. J. VERNE, Un hivernage dans les glaces, p. 309.

4 (...) le froid nous prend, ce froid pénétrant des montagnes, qui gèle le sang et paralyse les membres. Il semble caché, embusqué dans le vent; il pique les yeux et mord la peau de sa morsure glacée. MAUPASSANT, La Vie errante, « La Sicile ».

5 Il faisait un froid à fendre les dolmens, un de ces froids déchirants qui cassent la peau et font souffrir horriblement de leur brûlure de glace. MAUPASSANT, M. Parent, Le baptême.

6 (...) un froid qui me pénétrait (...) jusqu'à la moelle des os (...). LOTI, Mon frère Yves, xxix.

7 (...) sur un petit coup de froid, juste avant le printemps, je me suis mis à tousser sans arrêt, salement malade. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 313.

8 Tout ça ne rimait à rien, il faisait un froid de chien, et un sale temps. Il échoua à son hôtel, et se mit à potasser ses bouquins. ARAGON, les Beaux Quartiers, II, III.

9 Combattent-ils l'ennemi ou le froid ? Plus de dix degrés au-dessous. Les mitrailleurs détestent tirer avec leurs gants, mais l'acier des mitrailleuses brûle de froid (...). Chacun regarde éclater autour de lui les obus anti-aériens, la face gelée, le corps dans la chaleur de sa combinaison fourrée (...). MALRAUX, L'Espoir, II, I, II.

(...) il faisait un froid de canard, quatre au-dessous dans l'appartement, et pas de bois, pas de charbon non plus. M. AYMÉ, le Vin de Paris, p. 105.

FAIRE FROID. *Il fait froid, très froid, assez froid* : le temps est froid. ⇒ *Frisquet*.

(1273). *Avoir* (cit. 30) *froid* : éprouver une sensation de froid. *Avoir froid aux mains, aux pieds, aux doigts. Battre la semelle, souffler dans ses doigts quand on a froid.*

(X^e). *Donner, faire froid* : procurer une sensation de froid. *Cela donne froid dans le dos.*

Mon frère a froid, nous gelons chez nous. Alors, je suis allée ramasser ça, le long des haies. ZOLA, la Terre, I, IV.

(1826, in D.D.L.). *N'avoir pas froid aux yeux* : avoir un regard résolu; par ext., être audacieux, décidé, hardi (→ Œil, cit. 46).

(...) une gaillarde à biceps, et qui n'avait pas froid aux yeux, ni ailleurs. R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 20.

(1834, Balzac). Par métonymie. *Prendre froid.* ⇒ *Refroidissement* (→ Expectant, cit. 2; fluxion, cit. 2). *Atraper froid.* — Loc. *Atraper un chaud et froid* (→ ci-dessous, 3. : un *froid*).

(...) si on va trop vite, on est en transpiration et dans l'églice on attrape un chaud et froid. CAMUS, l'Étranger, I, I.

Phys. *Étude du froid, des grands froids. Quantité de froid fournie à un corps quand on lui enlève une grande calorie.* ⇒ *Frigorie. Pôle du froid* : le zéro absolu (→ 273°).

Géogr. *Les pôles du froid* : les régions géographiques où le thermomètre enregistre les plus basses températures (Sibérie, Arctique, Groenland).

Il semble même que, par suite de certaines dispositions géographiques et hydrographiques, l'endroit où la moyenne de la température est la plus basse, est situé sur le quatre-vingt-quinzième méridien et par soixante-dix-huit degrés de latitude, c'est-à-dire sur les côtes de la Géorgie septentrionale. Là, cette moyenne serait seulement de deux degrés au-dessous de zéro (19° centigr. au-dessous de glace) pour l'année entière. Aussi ce point est-il connu sous le nom de « pôle du froid ». J. VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 246.

(1872). *Froid artificiel, ou industriel*, produit par les divers procédés de réfrigération et de congélation. — Absolt. *Production du froid* (⇒ *Congélation, climatisation, réfrigération; frigorifique*). *Production industrielle du froid par la détente d'un gaz comprimé, par évaporation. Techniques et industries du froid; laboratoires du froid. Utilisation, applications industrielles du froid* (à la conservation* des denrées périssables, à la climatisation, aux essais de matériaux). *L'Institut français du froid industriel prépare les ingénieurs frigoristes. Fam. Ingénieur dans le froid* : frigoriste. *La chaîne du froid.* — Cour. *Ce réfrigérateur ne fait pas assez de froid.* — Méd. *Thérapeutique par le froid.* ⇒ *Cryothérapie, frigidité; hibernation.*

(...) je réfléchis à tous les bénéfices que recueille, du froid discipliné, notre hygiène, notre gourmandise (...). COLETTE, Prisons et Paradis, Sur l'Éros.

Je pense que nous ne faisons que commencer, au profit de la gastronomie, l'exploitation du froid électrique. COLETTE, Prisons et Paradis, Sur l'Éros.

Par métonymie et fam. Matériel de réfrigération. « *Mieux, les Français complètent, lentement mais sûrement, leur équipement domestique d'un congélateur et d'un lave-vaisselle. En 1982, la vente de "froid" a progressé de 17,5 %.* » (Libération, 27 oct. 1983).

Biol. *Résistance des végétaux au froid. Seuil de résistance au froid. Adaptation des végétaux au froid, par vernalisation* — *Défense des organismes animaux contre le froid* (⇒ *Thermo-régulation*). *Des frissons, l'horripilation, la contraction des muscles pilo-moteurs* (→ Chair* de poule), réflexes de défense contre le froid. *Animal forcé par le froid*, dont l'organisme ne résiste plus au froid (au-dessous d'une température critique).

Psycho-physiol. *Sensation de froid. Points de froid.*

Des sensations de chaud et de froid se trouvent déclenchées par des stimulations adéquate de la peau et des muqueuses. Elles naissent de l'excitation de deux catégories de récepteurs entièrement indépendantes (...) Sur la corne il y a de nombreux points de froid, alors que les points de chaud font entièrement défaut.

H. PIÉRON, la Sensation, p. 34.

♦ 2. (1677, Racine). État ou sensation analogue ou comparable à la sensation de froid. *Le froid de l'âge, des ans, dû à la vieillesse. Le froid de la mort, du tombeau. Il sentit un froid mortel gagner ses membres, courir dans ses veines* (→ Flageoler, cit. 1). *Peur, danger qui donne froid. Dans sa détresse et sa solitude, il sentait le froid l'envahir. Avoir froid au cœur* (→ Cru, cit. 11). *Se sentir froid. Cela m'a fait froid dans le dos** (de peur, d'horreur) *rien que d'y penser* (⇒ *Frisson, frissonner*).

Un cœur déjà glacé par le froid des années! RACINE, Mithridate, IV, 5.

Une fois enfermée au temple, elle (...) s'accoutuma à boire le calice en silence. La tête de la princesse de Lamballe, présentée aux barreaux, lui avait donné le premier froid de la mort.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 14 juil. 1851, t. IV, p. 342.

(...) le Petit Chose, perché sur le haut de la diligence, sentit, en entrant dans la ville, le froid le saisir jusqu'au cœur.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, Gagne ta vie.

Nous sentons venir le froid du danger et nous en avons le frisson. J. VALLÈS, Jacques Vingtras, Le bachelier, p. 69.

Ils burent debout, comme dans une gare, et le froid serrait la gorge de Chéri, qui grelottait secrètement des mâchoires. COLETTE, la Fin de Chéri, p. 179.

Il ne sentait pas la peur; il était moins inquiet qu'irrité. Toutefois sa fatigue était si grande que le froid l'avait saisi : il grelottait dans sa soutane trempée de sueur.

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, p. 154.

Je ne suis qu'un élément dans cet immense brassage. Je fais partie d'un monde

sans mesure humaine. J'en ai souvent froid dans le dos, et maintenant, depuis déjà plusieurs jours, plus aucun bateau ne se montre.

Alain BOMBARD, Naufragé volontaire, p. 172.

20.2 J'ai consulté, tout à l'heure, le cahier 1962. Pour y trouver des pages qui, une fois de plus, et de la même manière que si souvent m'ont, de nouveau fait froid au cœur. (...) Comme déjà au début de l'année, lorsque je préparais mes textes pour *Mosaïc*, me saisit l'angoisse de ces pages que dix ans séparent et qui, physiquement, sont pareilles au point qu'on pourrait les changer de cahier.

Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 147.

Loc. *Cela ne fait ni chaud* ni froid* (→ Chaud, cit. 13).

Loc. (1890). Vx. *Jeter du froid entre deux personnes*. — (xx^e). Mod. *Jeter un froid* : produire une impression de gêne, de malaise. *Cette nouvelle, cette déclaration jeta un froid dans l'assemblée* (→ Faire l'effet d'une douche*). *Ces mots ont jeté un froid dans l'assistance*.

♦ 3. Vx ou régional. *Un froid* : un refroidissement. *Attraper, prendre un froid*.

♦ 4. (1667, Corneille). Littér. Manque, absence ou diminution d'affection, d'amitié, de chaleur dans les relations humaines. *Il y a du froid, un certain froid entre eux* : leurs rapports sont devenus moins bons. ⇒ **Attiédissement**.

21 Le soir, et ce fut pour la première fois de leur vie, il y eut du froid entre la mère et la fille. Celle-ci demanda la permission de se coucher de bonne heure.

STENDHAL, le Rose et le Vert, II.

22 (...) elle répandit, par sa seule attitude, par l'air de son visage et l'ennui de ses yeux, du froid autour d'elle, comme si elle venait d'ouvrir une fenêtre.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, I, III.

Cour. **EN FROID**. *Vivre en froid avec qqn*. ⇒ **Antipathie**. *Être en froid avec qqn*, n'être plus en bons termes avec lui. *Nous sommes en froid*, brouillés, fâchés. ⇒ **Bouderie, brouille, délicatesse, fâcherie, mécontentement, mésestante, mésintelligence**.

23 Fanny, qui vivait très en froid avec son père, blessée de ce qu'il s'était retiré chez son gredin d'ainé, au lieu de se réinstaller chez elle (...)

ZOLA, la Terre, IV, IV.

23.1 (...) ils étaient en froid depuis trois générations. La brouille entre les deux familles était survenue quelques années après la mort de l'ancêtre commun (...)

M. AYMÉ, la Vouivre, p. 7.

(Av. 1696, La Bruyère). Spécialt (en art). ⇒ **Froideur**.

24 (...) sachez, Monsieur de la Grenée, qu'en général le symbole est froid, et qu'on ne peut lui ôter ce froid insipide, mortel, que par la simplicité, la force, la subtilité de l'idée.

DIDEROT, Salon de 1765, La Grenée.

CONTR. **Chaleur, chaud**. — **Ardeur**.

HOM. 1. **Froid**.

FROIDASSE [fʁwadɑs] adj. — 1835, H. Mounier, in D.D.L.; de *froid*.

♦ Fam. et vieilli. Assez froid (1. Froid, II.). *Un « ton passablement froidasse »* (Flaubert, *Correspondance*, in T.L.F.).

FROIDEMENT [fʁwadmɑ̃] adv. — Déb. xiv^e; au sens 1; de 1. *froid*, et *-ment*.

D'une manière froide.

★ I. Vx. De telle manière qu'on sent le froid. *Être vêtu froidement*. — Mod. (par plais.). *Comment allez-vous? — Bien, mais froidement!* ⇒ **Fraîchement**.

Littéraire :

0.1 Fontaine, ma fontaine, eau froidement présente (...)

VALÉRY, Charmes.

★ II. Fig. ♦ 1. (Mil. xvi^e). Cour. Avec froideur, sans empressement. *Il l'a reçu, accueilli froidement*. ⇒ **Fraîchement**. *Accepter, recevoir froidement* (→ Appartenir, cit. 33; archichancelier, cit.). *Il m'a répondu froidement. Remercier froidement*.

1 Elle (la commune) reçut la proposition très froidement (...) demanda un rapport, attendit et ajourna.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., VII, V.

♦ 2. (Av. 1370). Avec calme, en gardant la tête froide et lucide. ⇒ **Calme**. (Abrév. pop. : *froido*). *Calculer froidement ses chances. Juger froidement les résultats* (→ Ateliers, cit. 7). *Écouter froidement des injures, des reproches, sans s'émouvoir. Exécuter froidement les consignes*.

2 C'est aimer froidement que n'être point jaloux (...)

MOLIÈRE, les Fâcheux, II, 4.

3 (...) je me suis bien examiné, j'ai pesé froidement toutes les circonstances (...)

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, IX.

4 (...) Napoléon montra l'impassibilité qui lui était propre et qu'il affectait afin de paraître au-dessus des autres hommes; il dit froidement ou plutôt il répéta son mot habituel dans de telles circonstances (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 175.

♦ 3. (1832, Hugo). Avec une entière insensibilité, sans scrupule de conscience. *Il acheva froidement le blessé. Il l'abatit froidement d'un coup de revolver. Déshonorer froidement un innocent. Tourner froidement casaque. Il l'a laissé froidement tomber*.

5 Vous avez froidement (...)
Terni, flétri, souillé, déshonoré, brisé,
Diane de Poitiers, comtesse de Bézé!

HUGO, Le roi s'amuse, I, 5.

6 L'homme qui, sciemment, froidement, accepte la rétribution de fonctions qu'il n'a pas remplies, est un mendiant de la plus basse espèce (...)

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, IV^e tableau, I.

♦ 4. (1663, Corneille). Littér. Sans éclat, de façon terne, monotone. *Écrire, raconter froidement. Une scène froidement menée*.

Mon bonheur sera digne de moi. Chacune de mes journées ne ressemblera pas froidement à celle de la vieille.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XI.

CONTR. **Chaudement; aimablement, chaleureusement, cordialement**.

FROIDEUR [fʁwadœʁ] n. f. — V. 1121, *froidur*; *froidour*, fig., fin xii^e; *froideur*, xvi^e; de 1. *froid*.

★ I. ♦ 1. Vx ou littér. Basse température. ⇒ 2. **Froid**. *La froideur du marbre* (Académie). « *La froideur matinale* » (Rimbaud). — *Froideur des membres, des mains. La froideur glaciale de ses pieds. Froideur légère*. ⇒ **Fraîcheur**.

(...) je ne sais si vous soutiendrez (...) la froideur de cet air glacé et pointu, qui perce les plus robustes.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 793, 26 mars 1680.

♦ 2. Littér. Impression de froid. *La froideur de la vieillesse*.

♦ 3. Impression due au défaut de chaleur*, d'éclat. *La froideur d'une voix, d'un timbre*. — *Froideur d'une lumière*, dans les éclairages (d'un tableau, d'une photo, etc.). *Un vert, un bleu d'une grande froideur*.

★ II. ♦ 1. (Av. 1559, Du Bellay). Mod. Absence relative d'émotivité, de sensibilité. ⇒ **Calme, flegme, impassibilité, sang-froid, sécheresse**. *La froideur de qqn, sa froideur. Il, elle est d'une froideur apparente qui cache une sensibilité extrême. Caractère, tempérament d'une grande froideur. Froideur plus apparente que réelle* (→ Accuser, cit. 7). *La froideur de ses manières, de sa politesse*. ⇒ **Austérité, réserve. Quelle froideur! impossible de le dégeler!**

Barnave s'éleva très haut. Sa froideur ordinaire, froideur feinte ce jour-là, et qui n'était que dans la forme, fit valoir encore le fond, intimement passionné, qui perçait partout, comme en Asie ces terres sèches et froides qui, par places, n'en sont pas moins crevées de sources de feu.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, VII.

(...) beaucoup de froideur et d'obstination; de la constance; des cœurs fidèles, enfin les vertus de la solidité, mais rien de puissant ni de chaud, qui jaillisse de l'âme.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », I.

La froideur d'une déclaration, d'un discours, d'un livre : impassibilité détachée (→ aussi, sur le plan esthétique, ci-dessous 3.). *Froideur du ton*.

(...) au moment où avec cet air de froideur implacable — l'air du juge qui coiffe sa toque avant de lire l'arrêt de mort — elle s'est tournée vers la vendeuse (...)

N. SARRAUTE le Panétarium, p. 164.

(Av. 1799, Marmontel). Spécialt. Manque de sensualité. *Froideur sexuelle* ⇒ **Frigidité, impuissance**.

Nullement galante d'humeur, nullement coquette, d'une froideur qu'on a pu comparer longtemps à celle de la vierge *Pallas*, elle ne voyait dans le mariage que matière à un beau rôle et à des destinées glorieuses, et, romanesque comme elle était, elle aimait presque autant s'en bercer en idée que de l'accomplir.

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 24 mars 1851, t. III, p. 507.

Voilà ce que par instants je craignais de trouver chez Lucienne; non pas la froideur, mais le manque de conviction; une retenue du corps, par un effet tout naturel, nullement contraint, d'une certaine noblesse de l'esprit dans ses jugements.

J. ROMAINS, le Dieu des corps, v, p. 106.

♦ 2. (1580, Montaigne). Indifférence marquée, manque d'empressement et d'intérêt. *Accueillir, recevoir qqn avec froideur*. ⇒ **Glace** (être de), **hostilité, mine** (faire grise). *Une certaine froideur*. ⇒ **Réserve. Témoigner de la froideur à qqn**. ⇒ **Détachement, indifférence** (→ Employer, cit. 8). *La froideur de sa réponse m'a découragé. Ton de froideur qui rend suspects des protestations d'amour* (→ Ardeur, cit. 15). — Au plur. (vx). *Marques de froideur* (→ Arrêter, cit. 69). — Vieilli. *Il y a de la froideur entre eux* : ils sont en froid. ⇒ **Antipathie, fâcherie, mécontentement**. Vx. *Être en froideur avec qqn* (mod. : *en froid*).

Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 16.

(...) elle me traita avec une froideur qui avait l'air de tenir du mépris (...)

A. DE MUSSET, la Confession d'un enfant du siècle, V, IV.

(...) la mortelle froideur qui a remplacé tant d'amour.

A. DE MUSSET, Comédies et proverbes, « Le chandelier », I, I.

Il n'y eut pas un seul moment d'abandon de cœur dans toute la vie de M^{me} de Maintenon; là est le secret de l'espèce de froideur qu'elle inspire. Elle est le contraire d'une nature sympathique.

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 28 juil. 1951, t. IV, p. 383.

(...) je lui témoignais de la froideur. Mon antipathie était si visible que la petite n'osait jamais m'adresser la parole.

H. BOSCO, l'Âne Culotte, p. 65.

(...) ce qui peut provoquer une femme à la hardiesse, c'est votre froideur, sincère ou calculée, la distance que vous laissez régner d'elle à vous.

J. ROMAINS, le Dieu des corps, II, p. 35.

♦ 3. (1664, Boileau). Défaut de chaleur, d'émotion, d'inspiration (en art). ⇒ **Sécheresse**. *La froideur d'un récit, d'un épisode, d'une scène*. On a souvent reproché à Malherbe, à Ingres, une certaine froideur. *Froideur de la poésie didactique* (⇒ **Aridité**), *d'un tableau d'histoire. Un livre d'une grande froideur*. — *La froideur d'une interprétation musicale, de la mise en scène d'une pièce, d'un film*.

Ce style et ses sentiments sont si éloignés des nôtres que nous avons peine à les comprendre. Ils sont comme des parfums trop fins : nous ne les sentons plus; tant de délicatesse nous semble de la froideur ou de la fadeur.

TAINE, Essai de critique et d'histoire, M^{me} de La Fayette.

CONTR. Chaleur — Alanguissement, animation, ardeur, ébranlement, émoi, émotion, emportement, enivrement, enthousiasme, entrain, passion, sensibilité... — Abandon, affection, attendrissement, commisération, cordialité, effusion, empressément, zèle. — Brio, éclat, verve.

FROIDIR [frwadir] v. — V. 1160; de 1. froid.

Vieux.

♦ 1. V. tr. (Concret). Rendre froid (syn. cour. ⇒ **Refroir**).

0.1 (Le sang) réchauffait nos figures qu'avaient froidies le vent du nord.
FLAUBERT, la Tentation de Saint Antoine, p. 451, in T.L.F.

Pron. *Se froidir* : se refroidir.

(Abstrait). Rendre moins vif, moins actif (un sentiment, une passion, le cœur). ⇒ **Apaiser**.

1 Je suis venu au bord de la mer (...) la lame ne s'est pas toujours brisée à mes pieds, j'ai senti sa rude étreinte qui froidit le cœur (...)

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 971.

Pron. *Sentiment qui se froidit*. — (Personnes). Devenir plus froid, calme, serein.

2 Je montai chez moi comme un fou, et quand je me fus un peu froidi par la réflexion, je me demandai ce que j'allais faire pour nouer bel et bien une intrigue, comme on dit en province, avec une fille si diaboliquement provocante.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le rideau cramois », p. 56.

Au participe passé :

3 C'était un libertin déjà froidi et très compliqué de cette époque positive, un libertin fortement intellectualisé, qui avait assez réfléchi sur ses sensations pour ne plus pouvoir en être dupe, et qui n'avait peur ni horreur d'aucune.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « La vengeance d'une femme ».

♦ 2. V. intr. Se refroidir. « L'abbé Prévost laissait froidir son thé » (Montherlant, *les Olympiques*, in T.L.F.).

FROIDURE [frwadyr] n. f. — XIII^e; *froidure*, v. 1120; de 1. froid, et suff. *-ure*.

♦ 1. (V. 1160). Vx ou régional (Canada). Atmosphère, température froide. *La froidure de la saison* (→ Attrister, cit. 1). *Plantes qui craignent la froidure*.

1 Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil luisant clair et beau.

Charles D'ORLÉANS, Rondeaux, LXIII, v. 1-4.

(V. 1120). Vx. Saison froide.

♦ 2. Méd. Lésion de la peau causée par le froid. *La froidure est une forme atténuée de la gelure**.

2 Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver
Mon refrain ce n'est pas un refrain c'est rafale
Ma maison ce n'est pas ma maison c'est froidure.

GILLES VIGNEAULT, Mon pays, in Littératures de langue franç., hors de France, p. 477.

FROISSABILITÉ [frwasabiité] n. f. — 1964; de *froissable*.

♦ Techn. Caractère froissable. *La froissabilité d'une étoffe*.

Le second défaut primordial du lin réside dans sa froissabilité due à son manque d'aptitude à la déformation temporaire ou définitive.

Jacques LOURD, le Lin et l'Industrie linière, p. 123.

FROISSABLE [frwasabi] adj. — XVI^e, « peu robuste »; de *froisser*.

♦ 1. (1865, Littré). Qui se froisse, se fripe facilement. *Tissu froissable. Cette toile est bien froissable*.

♦ 2. (1865, Littré). Fig. Prompt à s'offenser.

CONTR. et COMP. (Du sens 1) **Infroissable**.

DÉR. **Froissabilité**.

FROISSANT, ANTE [frwasá, át] adj. — 1845, Labiche; p. prés. de *froisser*.

♦ 1. Qui froisse (B.), blesse l'amour-propre. ⇒ **Choquant, désobligeant, vexant** (plus courants).

1 Mais tout le monde dit qu'elle a été folle de vous, cela n'a rien de froissant.

PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Pl., t. I, p. 534.

2 Il y a des choses qui ne conservent leur vertu profonde, leur humble sainteté, que si on ne s'en aperçoit pas, si on les considère comme données. Par exemple la patrie et la famille. C'est pourquoi les romanciers nationalistes et traditionnalistes sont tellement odieux. Il y a là une faute de goût, quelque chose de profondément froissant.

CLAUDEL, Journal, août-sept. 1929.

♦ 2. (1888, Daudet). Rare et littér. Qui produit un mouvement, un bruit de froissement (A.).

FROISSEMENT [frwasmá] n. m. — 1275, « bruit de choses qui s'entrechoquent »; de *froisser*.

A. ♦ 1. (V. 1560, Paré). Action de froisser*, de chiffonner, de frotter; résultat de cette action. *Froissement d'un muscle, claquage. Le froissement d'une étoffe*. ⇒ **Chiffonnement**.

(1859, in Petiot). *Froissement d'épées* : battement glissant, prolongé de l'épée de l'adversaire (du faible vers le fort), ayant pour but de l'écartier. Syn : froissé (→ **Froisser**).

♦ 2. Le fait de se froisser, de se plisser ⇒ **Plissement**. *Chien qui montre ses crocs* (cit. 2) *sous un froissement de muflle*.

Entre voisins, c'était un échange de regards sérieusement interrogateurs, mêlés à de petits froissements de la bouche, à des hochements de tête qui enterraient les gens (...)

Ed. DE GONCOURT, les Frères Zemganno, LXVII.

♦ 3. (1827, Chateaubriand). Bruissement* de ce qui est froissé. ⇒ **Froissis**. *Distinguer un froissement de plumes* (→ Frôlement, cit. 4). *Entendre le froissement des étoffes, de la soie* ⇒ **Frou-frou**.

J'entendis (...) des froissements d'étoffes qu'on pliait et qu'on dépliait (...)

LAMARTINE, Graziella, IV, xxx.

Nul bruit, si ce n'est le froissement de feuilles de vélin sous les doigts (...)

A. BERTRAND, Gaspard de la nuit, Marchand de tulipes.

(...) l'on entendit courir, sous la forêt paisible, des bruits d'eau mêlés aux froissements légers du feuillage, à des chants d'oiseaux, à des sons de flûte.

E. FROMENTIN, Un été dans le Sahara, p. 8.

Parfois, je percevais un mouvement, un froissement de jupe (...)

G. DUHAMEL, Salavin, I, xi.

Mais le dimanche, tard dans la nuit, elle percevait des froissements légers de papier de soie, des touchers de feuilles fragiles (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 191.

(...) tous les murmures, tous les froissements, toutes les envolées dans les branches, les fracas d'ailes traversant les futaies, les essors au ras des sillons (...)

M. GENEVOIX, Raboliot, III, v.

B. (1831, Sainte-Beuve). Abstrait. ♦ 1. Fig. Choc de caractères, d'intérêts en conflit, de passions qui s'affrontent. ⇒ **Accrochage** (fam.), **friction**, **heurt**.

Qu'il y ait eu refroidissement, déchirement, froissement entre nous, comme vous voudrez l'appeler, c'est malheureusement incontestable. Mais l'amitié a des degrés et je me contenterai avec joie, orgueil et reconnaissance, de la moindre place que vous voudrez me conserver.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, 3 avr. 1831, t. I, p. 225.

Malgré l'absence, les froissements, l'incompréhension, Marcelle lui restait chère.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 229.

♦ 2. (1829, Boiste). Par ext. Ce qui blesse qqn dans son orgueil, son amour-propre, sa sensibilité. ⇒ **Blessure**, **vexation**. *Épargner* (cit. 12) *un froissement à qqn. Éprouver, subir des froissements. Froissement d'amour-propre*.

Mon orgueil sans cesse s'irrite de mille infimes froissements.

GIDE, Journal, janv. 1890.

CONTR. **Accord**, **entente**, **harmonie**, **intelligence** (bonne). — **Satisfaction** (d'amour-propre, d'orgueil...)

FROISSER [frwase] v. tr. — XIII^e; *froisser*, *fruisser*, 1080; d'un lat. vulg.* *frustiare*, du lat. class. *frustum* « fragment, morceau ».

A. (Concret). ♦ 1. Vx. Briser, rompre.

Qu'on leur froisse les quinze côtes

De gros maillets forts et massis (...)

VILLON, le Testament, « Ballade de merci ».

Froissez ainsi qu'un verre en million d'éclats

La lance méprisée (...)

RONSARD, Second livre des poèmes, « Exhortation pour la paix. »

♦ 2. (V. 1360). Vieilli. Meurtrir par un heurt, un choc brutal. — Vx. (Le compl. désigne le corps, une partie du corps). *Il reçut une pierre qui lui froissa l'épaule. Sa chute lui a froissé la jambe*. ⇒ **Contusionner**.

Une souris tomba du bec d'un chat-huant (...)

La souris était fort froissée (...)

LA FONTAINE, Fables, IX, 7.

Et pareil au mourant qu'écrasent les blessés,

Que le sabot du cheval froisse (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, LIV.

(1651, Scarron). Par anal. Mod. Meurtrir par une pression violente. *Froisser les ligaments d'une articulation. Gaine trop étroite qui froisse la paroi abdominale*. ⇒ **Comprimer**.

Il étreignit fortement Fausta sans craindre de froisser sa peau délicate.

MÉRIMÉE, les Âmes du purgatoire, Pl., p. 409.

Se froisser un membre, un muscle. Coureur qui s'est froissé un muscle de la cuisse. ⇒ **Claquer** (se), **déchirer** (se).

Par ext. Littér. ⇒ **Broyer**, **écrabouiller** (fam.), **écraser**.

Et mon pied peureux froisse, au bord du marécage,

Des crapauds imprévus et de froids limaçons.

BAUDELAIRE, les Épaves, « Le coucher de soleil romantique ».

♦ 3. Endommager par frottement ou compression (un corps offrant peu de résistance). ⇒ **Aplatir**, **écraser**. *Froisser des brins d'herbe, des feuilles* (→ Figuier, cit. 2), *des pétales de fleurs entre ses doigts. Froisser l'herbe, le chaume sous ses pas*. ⇒ **Fouler**, **piétiner**.

(...) l'herbe livre son suc dès qu'on la froisse.

COLETTE, Prisons et Paradis, Sefrou.

(...) je le vois froisser une brindille d'herbe et dire avec ravissement : « C'est beau le thym ! »

G. DUHAMEL, les Plaisirs et les Jeux, III, v.

Il regardait cette herbe, il se penchait sur elle comme pour y retrouver la trace du corps qui l'avait froissée.

J. GREEN, Léviathan, I, XIII.

Miaulant tout bas, il (le chat) se renversait sur la plante, la froissait, l'écrasait de son dos, lentement se traînant sur elle du garrot jusqu'à la queue.

M. GENEVOIX, Rrou, II, iv.

Dans les roseaux qu'il froilait au passage, nulle vie ne s'émuovait que celle des feuilles froissées (...)

M. GENEVOIX, Raboliot, I, iv.

Par ext. Produire un mouvement, un bruit caractéristique (⇒ **Froissement**) par frottement. ⇒ **Frotter**.

- 12 (...) les palmiers faisaient leurs feuilles un certain bruit qui ressemblait à des inquiétudes. E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 182.
- 13 Elle (*la chienne*) froissait contre l'osier sa toison blonde (...). COLETTE, la Paix chez les bêtes, Chiens savants.
- 14 (...) devant eux, un bachot que le courant berçait au bout de sa chaîne, froissait les roseaux secs. MARTIN DU GARD, Thibault, t. I, p. 195.

♦ 4. (V. 1462). Faire prendre de nombreux faux plis à (une substance souple) ⇒ **Chiffonner**. *Froisser une étoffe. Elle a froissé sa jupe en dormant sur la banquette.* ⇒ **Friper**. *Froisser une moire fragile. Froisser du papier avant d'y mettre le feu.* ⇒ **Bouchonner**. *Froisser une lettre, des billets de banque dans sa main. Froisser les pages d'un livre en le feuilletant.*

- 15 Le taffetas et le florence le moins apprêtés ont un tout autre aspect que le foulard, et l'on ne saurait les froisser sans dommage. Tarif des douanes, 1744, note 579, in LITTRÉ.
- 16 (...) l'éventail
Qu'elle froisse en ses doigts fluets aux larges bagues (...)
VERLAINE, Fêtes galantes, « L'allée ».
- 17 Il fit un mouvement d'impatience, froissa la dépêche et la mit dans sa poche. A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XVII.
- 18 Il (...) compta, en les froissant un à un entre le pouce et l'index, une dizaine de billets de mille francs. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VII.
- 19 Les pans de sa redingote, froissée par la banquette du wagon, pendaient de chaque côté de sa chaise. Pierre BENOIT, Mlle de la Ferté, v, p. 275.

B. (Fin xv^e). Abstrait. Offenser par un manque d'égards, blesser légèrement dans son amour-propre, dans sa délicatesse. ⇒ **Blesser**, **choquer**, **dépiter**, **déplaire** (à), **désobliger**, **fâcher**, **heurter**, **indisposer**, **mortifier**, **offusquer**, **vexer**, **vif** (piquer, toucher au); **froissement**. *Froisser qqn* (→ **Élever**, cit. 74). *Il a été froissé par ce manque de tact. Ce mot l'a profondément froissé.* ⇒ **Ulcérer**. *Froisser qqn dans ses convictions, son orgueil, sa pudeur, ses sentiments. Froisser l'amour-propre, la sensibilité, la délicatesse, la pudeur, la susceptibilité* (→ **Considérer**, cit. 18) *de qqn. Froisser qqn en faisant qqch., en oubliant de le saluer.* — **Passif**. *Être froissé dans sa délicatesse* (→ ci-dessus, cit. 24).

- 20 (...) j'abhorre la raillerie, elle flétrit le cœur, froisse tous les sentiments (...). BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 541.
- 21 (...) en vous racontant des sentiments où vous n'étiez pour rien, peut-être ai-je froissé quelque pli de votre cœur jaloux et délicat (...). BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1028.
- 22 Sans m'en douter, je vous agaçais, je vous froissais... Si ! si ! Je vous ai souvent froissée. Je ne ménageais pas assez votre délicatesse. Il y a eu des malentendus entre nous. FRANCE, le Lys rouge, XXXI.
- 23 Son amour-propre, dans le temps, s'était trouvé froissé par une lettre (...). GIDE, Journal, 3 août 1930.
- 24 Mais l'épouse, elle, bien qu'elle fût depuis des années froissée dans sa tendresse, ne croyait pourtant qu'au mal physique (...). F. MAURIAC, le Désert de l'amour, p. 56.
- 25 J'avais, sans le savoir, froissé certains écrivains en ne les nommant pas dans une liste de mes maîtres, d'autres en négligeant de les remercier pour un article, ou pour l'envoi d'un livre. Tout occupé de mon travail, j'avais négligé l'opinion. A. MAUROIS, Mémoires, I, XVII.

► **SE FROISSER** v. pron.

A. (Passif). Être, devenir froissé. *Cette étoffe se froisse facilement. Mon costume s'est froissé dans la valise. Un tissu qui ne se froisse pas.* ⇒ **Infroissable**.

B. (Réfl.). Se trouver offensé. ⇒ **Humeur** (prendre de l'humeur); **fâcher** (se), **offusquer** (s'), **piquer** (se), **vexer** (se). *Vous vous froissez pour bien peu de chose.* ⇒ **Formaliser** (se). *Personne qui se froisse d'un rien, de tout.* ⇒ **Chatouilleux**, **ombrageux**, **susceptible**. *Se froisser de* (et inf.). *Il s'est froissé de le voir aussi indifférent.*

- 26 Tandis que j'entendais ma grand-mère, sans se froisser qu'il l'écoutât son chapeau sur la tête (...). PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IV, p. 79. (Récipr.). *Avec des opinions si opposées, comment ne se froisseraient-ils pas sans cesse ?*

► **FROISSÉ, ÉE** p. p. adj.

- A.** ♦ 1. Meurtri. *Ligament froissé.* → aussi ci-dessus, cit. 3.
- ♦ 2. Écrasé. *Des feuilles froissées sous les pas.* → ci-dessus, cit. 11. — Spécialt (en parlant d'une voiture accidentée). *Tôle froissée.*
- ♦ 3. Chiffonné. *Robe froissée. Bruit d'étoffe froissée* ⇒ **Froissement**. *Tas de linge froissé, mis en bouchon, en tampon.* — *Le bruit sec du parchemin froissé* (→ **Couleur**, cit. 2).
- ♦ 4. (1859, in Petiot). Escrime. Froissement. « *Les froissés sont exécutés après seconde, tierce ou septime, en allongeant le bras de sorte que la lame fouette* » (J. J. Renaud, l'Escrime, 1911).

B. Fig. Vexé, offensé. *Une personne froissée.* — *Un air froissé.* — **Susceptibilité froissée.**

CONTR. Défroiper, défroisser, repasser. — **Complaire** (à), **contenter**, **flatter**, **ménager**, **réjouir**, **satisfaire**. — (Du p. p.) **Intact**. — **Ému**, **flatté**, **heureux**, **satisfait**, **touché**.

DÉR. Froissable, froissant, froissement, froissure.
COMP. Défroisser.

FROISSIS [frawasi] n. m. — Mil. xv^e; *froisseiz* « heurt », v. 1155; de *froisser*.

- ♦ Littér. Bruit comparable à celui d'une étoffe froissée. ⇒ **Froissement**.
- (...) comme un clapotement d'eau courante, un froissis de robes cisailées (...). B. CENDRARS, Bourlinguer, p. 164.

FROISSURE [frawasyr] n. f. — 1835; « brisure », fin xii^e; de *froisser*.

♦ Rare. Trace laissée par un froissement; ensemble de faux plis de ce qui est froissé. ⇒ **Pli**. *La froissure de cette étoffe ne disparaîtrait pas au repassage.*

FRÔLAGE [frôlaz] n. m. — xx^e; de *frôler*.

- ♦ Action de frôler. ⇒ **Frôlement**.
- (...) j'enroule l'autre dans mes mots, je le caresse, je le frôle, j'entretiens ce frôlage, je me dépense à faire durer le commentaire auquel je soumets la relation. R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 8.

FRÔLEMENT [frôlmā] n. m. — 1700; de *frôler*.

Action de frôler. ⇒ **Frôlage**.

♦ 1. Léger et rapide contact* d'un objet qui se déplace le long d'un autre. *Le frôlement d'une main, d'une robe, d'un bâton* (cit. 15). *Frôlement de la main contre, sur qqch. Dans le frôlement de la foule.* ⇒ **Coudolement** (→ **Emmèlement**, cit.). *Doux frôlements.* ⇒ **Attouchement**, **caresse**.

- Toutes les libertés que se permit Sammécéaud furent de saisir deux ou trois fois la main de son amie (...) de déplacer le collier autour du cou avec des frôlements juste un peu prolongés. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, IV, p. 28.

Fig. et littér. *Le frôlement du danger, de pensées inavouables.*

♦ 2. Bruit léger qui en résulte. *Un frôlement d'ailes dans les buissons. Le frôlement des branches. Un frôlement d'étoffes soyeuses* (→ **Cri**, cit. 30). ⇒ **Frémissement**, **frissonnement**, **froissement**, **froufrou**.

- (...) percevoir le frôlement d'une robe comme un bruit d'ailes (...). HUGO, les Misérables, I, v, IV.
- C'étaient de longues oscillations molles qu'accompagnaient toujours les mêmes frôlements des voiles pendantes, les mêmes crissements des bois secs. LOTI, Mon frère Yves, XI.
- Dans ce qui tout à l'heure n'était rien que silence, il distinguait des frôlements furtifs, un trot léger sur des feuilles sèches, un froissement de plumes, dans les branches d'un pin (...). M. GENEVOIX, Raboliot, I, IV.
- Un frôlement indescriptible révéla une présence le long de la barrière de bois (...). P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VI.

FRÔLER [frôle] v. tr. — 1670, Molière, *le Bourgeois gentilhomme*, II, 4; *froller* « rosser », v. 1460; orig. obscure, peut-être onomat. formée sur les consonnes f, r, l.

♦ 1. (1670). Toucher légèrement en glissant, en passant. *La balle lui frôla les cheveux* (→ **Chauve-souris**, cit. 3). ⇒ **Effleurer**. *Frôler les cordes d'un violon.* ⇒ **Caresser**. *Frôler qqn dans la rue.* ⇒ **Côtoyer**, **coudoyer**. *Frôler un passant* (→ **Aguicher**, cit. 2).

- Le passant chagrin que tu frôles
Est ébloui par la santé
Qui jaillit comme une clarté
De tes bras et de tes épaules. BAUDELAIRE, les Épaves, v.
- (...) l'élan d'un gros bourdon qui vous frôlait en vibrant comme une balle (...). Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « Alsace ! Alsace !
- (...) un orchestre de milliers de cordes que les archets frôlaient à peine et avec grand mystère. LOTI, Mon frère Yves, XII.
- Mais le doigt se contenta de frôler le papier. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIII, p. 200.
- (...) cette journée d'été le frôlait de sa masse dense et chaude, il avait envie de s'y laisser tomber de tout son poids. SARTRE, l'Âge de raison, p. 69.

♦ 2. (1877, Flaubert). Par ext. Passer très près de , en touchant presque. *Un homme qui marche en frôlant les murs.* ⇒ **Raser**, **serrer**. — Pron. *Ces deux autos se sont frôlées.*

En voyant cette femme qui ne se dérangeait pas, le conducteur se dressa pardessus la capote, et le postillon criait aussi, pendant que ses quatre chevaux qu'il ne pouvait retenir, accéléraient leur train; les deux premiers la frôlaient; d'une secousse de ses guides, il les jeta dans le débord (...). FLAUBERT, Trois contes, « Un cœur simple », IV.

- (...) il commença sa marche en avant, frôlant les boutiques, les mâchoires serrées (...). P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VIII.
- (Déb. xx^e). Sujet n. de personne; compl. n. abstrait. *Frôler la mort.* ⇒ **Friser**. *Frôler la disgrâce. Frôler le ridicule. Frôler l'hérésie, le scepticisme* (→ **Évoquer**, cit. 23).
- J'ai frôlé quatre fois la mort
Qui du Nord est la souveraine. APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, XV.
- Car elle frôle constamment la tentation la plus poignante, la plus suave, la plus parée de tous les attraits : celle de se venger. COLETTE, la Vagabonde, p. 36.

♦ **3.** Fig. (Sujet n. de chose abstraite). Être tout près de... *Cette doctrine frôle l'hérésie. Idée qui frôle l'esprit.*

► **FRÔLANT, ANTE** p. prés. adj.

Qui frôle, effleure.

- 10 Peu à peu le fruit s'était transformé en une véritable chandelle, dont la mèche, très inflammable, prit feu subitement grâce à plusieurs étincelles frôlantes tirées par Fogar de deux cailloux choisis avec soin.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 359-360.

DÉR. Frôlage, frôlement, frôleur, frôlure.

FRÔLEUR, EUSE [fʁolœʁ, øz] adj. et n. — 1876, Daudet, *branches frôleuses*; de *frôler*.

♦ **1.** Adj. Qui frôle.

♦ **2.** **□** (1879, in T.L.F.). Personne qui cherche compulsivement à frôler, à toucher, d'autres personnes, pour obtenir des émotions érotiques.

- 1 (...) l'obscurité dont tu parles fut calculée pour mettre à l'aise les frôleurs ou les tripoteurs que détraque le violoncelle? Léon BLOY, *la Femme pauvre*, I, XXXII.

□ N. f. (1882, Goncourt). Femme provocante. ⇒ **Aguicheuse, allumeuse.**

- 1.1 Une frôleuse : c'est le nom, qu'un ironique médecin donnait à la teneuse d'un salon de Paris, où l'on fabrique des sous-préfets pour la province, et comme on demandait au médecin, ce qu'était une « frôleuse », il répondait que c'est la variété de femme, qui ne met jamais de poudre de riz à ses épaules, et se frotte à votre habit noir, en travaillant à vous incendier doucement.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, VI, p. 148.

- 2 (...) elle agaçait les mâles, elle les enveloppait de ses œillades, de sa luxure : c'était une enragée frôleuse. R. ROLLAND, *Jean-Christophe*, Le buisson ardent, I.

FRÔLURE [fʁolyʁ] n. f. — 1895, Daudet; de *frôler*.

♦ Rare. Contact de ce qui frôle.

FROMGAGE [fʁomɑʒ] n. m. — XIII^e; *formage*, 1180; du lat. pop. (*caseus*) *formaticus* «(fromage) fait dans une forme*» (IV., 2.). → Fourme.

♦ **1.** Aliment obtenu par la coagulation du lait*, suivie ou non de fermentation. ⇒ fam. **Fromegi, frometon**. *Du fromage, un peu de fromage. Du fromage de lait de vache, et, ellipt., du fromage de vache, de chèvre, de brebis. Un bout, un morceau de fromage. Fromage frais, sec, mou, fermenté. «Un dessert (cit. 1) sans fromage...» Le Fromage, poème de Saint-Amant.*

Un fromage : une masse de fromage moulu, à laquelle on a donné une forme déterminée (→ cit. 1 et 5 ci-dessous). *Acheter un fromage. Palper un fromage de Hollande. Sortir de sa boîte un fromage demi-sel. Sentir un fromage pour reconnaître s'il est fait. Étaler garni de fromages en bondon (cit.), en boule, en meule, en portions. Mettre des fromages en boîte, en caisse. Charger un camion de fromages.*

- 1 Je vous veux régaler; voyez-vous cet objet? C'est un fromage exquis. Le dieu Faune l'a fait, La vache Io donna le lait. LA FONTAINE, *Fables*, XI, 6.
- 2 Avec du laitage, des œufs, des herbes, du fromage, du pain bis et du vin passable, on est toujours sûr de me bien régaler (...) ROUSSEAU, *les Confessions* II.
- 3 La servante apporta pour dessert le fameux fromage mou de la Touraine et du Berry, fait avec du lait de chèvre et qui reproduit si bien en nielles les dessins de feuilles de vigne sur lesquelles on le sert, qu'il aurait dû faire inventer la gravure en Touraine. BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t.III, p. 1003.
- 4 Il appartenait à la classe de ces voyageurs qui se contentent à peu de frais, et à qui suffisent le pain, le vin, le fromage et la première venue. BAUDELAIRE, *l'Art romantique*, XXII, Hégésippe Moreau.

Allusion littéraire :

- 5 Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. LA FONTAINE, *Fables* I, 2.

REM. Étymologiquement, *fromage* désigne l'objet individuel (*un fromage*) :

- 6 Le mot fromage vient du mot « former », c'est-à-dire qu'il désigne quelque chose ayant une forme déterminée, d'ailleurs très différente d'un fromage à l'autre; on donne au caillé cette forme en le mettant dans des moules (...)

Maurice BEAU, *le Lait et l'Industrie laitière*, p. 87.

Fabrication du fromage. ⇒ **Buron, chalet, fromagerie, fruitière, marcairie (ou marcairie); buronnier, fromager, maître-fruitier, marcaire. Opérations successives, étapes de cette fabrication :** brassage; adjonction de présure (→ Estomac, cit. 3) ou emprésurage; coagulation; émiettement; salage; cuisson; égouttage de la caséine* sur des claies, clayons, clayonnages ou stores, dans des formes ou moules en osier, métal ou terre : cageron, cagerotte, cannelon, caserel, caserotte, clisse, éclisse, couloire, faisselle, fréchelle, panier, poche...; persillage; sanglage; découpage; pressage ou pressurage; moulage; séchage sur claie, lit de paille, en séchoir ou haloir; affinage par mise en cave et séjour en cave de maturation; croûtage. *Outils utilisés :* brassoir, frémial, tranche-caillé, mousoir, ménole, mésadou, sonde. *Sous-produits de la fabrication du fromage :* petit-lait, sérum; caséates; lactose. *Vente du fromage.* ⇒ **Crèmerie, crémier; laiterie** (→ Étaler, cit. 2).

Variétés de fromages (au nombre de quatre cents environ pour la France seule). *Classification des fromages en fromages frais, fro-*

gages fermentés ou affinés à pâte molle, fromages fermentés ou affinés à pâte dure, fromages fondus. — Principaux fromages. Fromages frais, faits avec du lait écrémé (ou fromages maigres) : caillé, caillebotte, *fromage à la pie, fromage blanc fermier, jonchée, broccio de Corse, 2. brousse*; avec du lait entier (ou simple crème, contenant de 40 à 60% de matières grasses) : angelot ou augelot, caillé gras, *fromage à la crème* : fromageon, gournay et neufchâtel frais, yaourt ou yoghourt...; avec du lait enrichi en crème (ou double et triple crème, contenant plus de 60% de matières grasses) : bonde fine, carré, coulommiers, double-crème, demi-sel double crème, mignon, sarah, cœur à la crème, fontainebleau, suisse, petit suisse. *Fromages fermentés à pâte molle, sans moisissure* (cancoillotte, géromé ou gérardmer, livarot, maroilles, mont-dore, munster, pont-l'évêque...) ou *avec moisissure apparente* (bondon, brie de Meaux ou de Melun, camembert, carré de l'Est, coulommiers, gournay, monsieur-fromage, neufchâtel...) *Fromages affinés ou fermentés, à pâte dure* (fromages de chèvre secs : cendré de l'Yonne ou du Loiret, chabichou, châteauroux, chevrotin, crotin de Chavignol, levroux, saint-maure...); *fromages à pâte pressée et persillée** : (bleu d'Auvergne et du Jura, gex, gorgonzola, roquefort, tomme de Savoie, stilton, sassenage, saint-marcellin...); *à pâte pressée et chauffée* : (cantal, cheddar, chester, édam, fourme de Montbrison et d'Ambert, hollandaise gouda, hollandaise tête de maure, mimolette, reblochon, port-salut, saint-paulin, saint-nectaire); *à pâte pressée et cuite* (beaufort, comté, gruyère, emmenthal, montasio, morbier, parmesan, raclette, 2. romano, sbrinz, vacherin...). *Fromages fondus* : crème* de gruyère, d'emmenthal, de cheddar, de cantal, de comté. *Fromages fumés* : provolone. *Fromages utilisant les sous-produits des fromageries* : caillé d'Olmütz, gaperon, livarot maigre, sérac... — *Fromages de garde* : qui ont subi un lent affinage et peuvent se conserver longtemps, tels que gruyère, cantal, parmesan.

Aspects du fromage ⇒ **Croûte, pâte, pégot. Marbrures, veines d'un fromage. Vacuoles, yeux* du fromage de gruyère. Odeur** (ammoniacale, sulfureuse...) *du fromage. — Qui a l'aspect du fromage. ⇒ Caséux, fromageux, tyriforme. Blanc, blème* (cit. 2), *pâte comme un fromage. Plat, rond* (→ Coiffe, cit. 4) *comme un fromage. Sentir le fromage.*

Altérations et défauts du fromage (brêché, chailleux, gercé, mille-yeux). *Fromage qui coule, fermenté, se pique; que rongent les tyroglyphes; fromage qui se mite; qui est attaqué par les vers* (⇒ **Vermification**).

Plateau à fromage, sur lequel on présente un assortiment de fromages. *Couteau, cloche* à fromage. Servir les fromages.*

Loc. (Av. 1660, Scarron). *Entre la poire et le fromage* : à la fin du repas, quand les propos deviennent moins sérieux.

- Il se souvenait du dîner, un mois plus tôt, au cours duquel son beau-frère et son fils, entre la poire et le fromage, avaient négligemment mentionné les théologies de « la mort de Dieu ». C'était une bonne occasion de s'enquérir, auprès d'une personne compétente, sur cet avatar un peu déconcertant de la Divinité.

Jean-Louis CURTIS, *le Roseau pensant*, p. 100.

Mets au fromage. Soupe, canapé, soufflé, omelette, allumette, tarte, biscuit au fromage (⇒ aussi **Fondue, quiche, ramequin, raton**) (→ encore **Flamiche**). *Tartines de fromage blanc, de crème de gruyère. Sandwich au fromage. Fromage râpé.*

- (...) il mangeait le reste du miroton, épluchait son fromage, croquait une pomme (...) FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, I, VII.

- La face entièrement glabre (...) est de la couleur d'un énorme fromage blanc (...) LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 245.

- (...) et j'aurai toujours mon mot d'éloge sur la tarte aux poireaux, le gâteau de citrouille et la tarte au fromage blanc, confiés au four du boulanger.

COLETTE, *Belles saisons*, p. 247.

- Regarde, il y a là des fromages de vache, de chèvre et de brebis. Les uns sont diffusifs, larmoyants, pressés de se répandre. D'autres sont ambrés, translucides, réduits déjà par une sévère consommation.

G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, VII, III.

♦ **2.** (1878). *Se retirer dans un fromage*, allus. littér. à la fable de La Fontaine, *Le rat qui s'est retiré du monde*.

- (...) un certain rat, las des soins d'ici-bas, Dans un fromage de Hollande Se retira loin du tracas. LA FONTAINE, *Fables*, VII, 3.

(1932). Fig. Situation, place avantageuse et peu fatigante. ⇒ **Siné-cure. Obtenir un fromage. C'est un bon fromage. Défendre, se par-tager un fromage.**

♦ **3.** (1905). Argot des théâtres. Emplacement d'une affiche où est inscrit en grosses lettres le nom d'une vedette.

Loc. fam. (1928). *Faire de qqch. (en faire) un fromage* : grossir démesurément l'importance d'un fait. ⇒ **Plat** (faire tout un plat de...).

♦ **4.** Par anal. (Plats que l'on prépare dans un moule, une terrine, une forme). *Fromage de cochon* : hachis de viande de porc frais. — (1835). *Fromage de tête* : pâté fait avec des morceaux de la tête du porc pris en gelée. — (1845, Bescherelle). Vieilli. *Fromage d'Italie* : hachis de foie de veau ou de cochon auquel on ajoute du lard et de la panne (⇒ **Galantine**).

Biol. *Fromage des arbres* : sorte de champignon. ⇒ **Fongus**.

DÉR. Fromagé, 1. fromager, 2. fromager, fromagerie, fromageux, from(e)gi, from(e)ton.

FROMAGÉ, ÉE [frɔmazɛ] adj. — Attesté xx^e; de *fromage*.

◆ Cuis. Garni ou assaisonné de fromage. *Tourte fromagée*. — Régional (Canada). *Tête fromagée* : fromage* de tête.

HOM. 1. Fromager, 2. fromager.

FROMAGEON [frɔmazɔ̃] n. m. — 1600; de l'anc. provençal *formatge* « fromage », du bas lat. *formaticus*. → Fromage.

◆ Régional. Fromage blanc à base de lait de brebis, fait dans le Midi de la France.

1. FROMAGER, ÈRE [frɔmazɛ, ɛʁ] adj. et n. — XIII^e, comme n.; adj., « mis en forme », XVI^e; de *fromage*.

◆ 1. Adj. (1846). Relatif au fromage, à sa production. *Industrie fromagère. Associations fromagères*.

◆ 2. N. (XIII^e) Personne qui fabrique ou vend des fromages.

◆ 3. N. f. [xvi^e]. Vx. Égouttoir à fromage, récipient à trous servant à égoutter le lait caillé.

[b] (Mil. xx^e). Mod. Appareil où l'on fait le fromage blanc (→ Yaourtière).

[c] (Trad. ital. *formaggiera*) Récipient de verre pour le fromage râpé, à couvercle de métal basculant.

HOM. Fromagé, 2. fromager.

2. FROMAGER [frɔmazɛ] n. m. — 1664, *fromagier*; *fromager*, 1724; probabl. de *fromage*, substance à laquelle on a comparé le bois très mou de l'arbre.

◆ Très grand arbre tropical (*Malvacées; Ceita pentendra*), à bois blanc et tendre, dont les fruits fournissent le kapok.

1 Un fromager énorme, au monstrueux empatement, que l'on contourne; de dessous le tronc, jaillit une source. GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 691.
2 Les énormes fromagers blancs digérant la pierre encastrée dans leur anastomose, cette racine qui couvre et enserre tout un portique et vient prendre la place d'un des piliers. CLAUDEL, Journal, sept.-oct. 1921.

HOM. Fromagé, 1. fromage.

FROMAGERIE [frɔmazʁi] n. f. — 1636; *fourmagerie, formagerie*, av. 1320 (nom de rue); de *fromage*.

◆ Local où l'on fabrique et vend en gros des fromages. — Industrie fromagère, commerce des fromages. *S'enrichir dans la fromagerie*.

Boutique où l'on vend des fromages. ⇒ *Crèmerie. Une grande fromagerie spécialisée dans les chèvres*.

FROMAGEUX, EUSE [frɔmazø, øz] adj. — XVI^e; de *fromage*.

◆ Qui a l'aspect ou qui tient du fromage. ⇒ *Caséeux*.

FROMEGI [frɔmʒi] ou **FROMETON** [frɔmɔ̃] n. m. — 1878, *fromegi; frometon*, 1888; de *from'*, abrég. pop. de *fromage*, et suff. argotique -*gi* (cf. le turc -*dji*); suffixe servant dans cette langue à former les noms de métier), ou suff. dimin. -*ton*. Cf. aussi *froumdji, froumegie* « préparation à base de fromage », région du N.-E. (→ Gabe-gie).

◆ Pop. Fromage. *Et pour terminer le repas, du frometon*.

1 Mais j'aim'rais mieux faire comm' les marchand d'gruyère des trous dans du from'ton! Boris VIAN, Tango interminable des perceurs de coffres-forts, in Textes et chansons, p. 165.

1.1 Le corbeau, pour vocaliser, il a largué son frometon, tu te rappelles? Et c'est messire renard qui se l'est clapé à sa santé. SAN-ANTONIO, Remets ton slip, gondolier!, p. 155.

REM. On rencontre parfois les var. graphiques *fromgi, fromton* et l'abrég. *frome* (ou *from*).

2 Gridoux entame une vaste tartine de frome qu'il a méthodiquement préparée (...). R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 75.

FROMENT [frɔmɑ̃] n. m. — XIV^e; *frommant*, v. 1268; *froument*, XIII^e; du lat. *frumentum*, de *frui* « faire usage de... », d'où *fructus*. → 1. Fruit.

◆ 1. (XIII^e). Agric et cour. Plante de la famille des graminées* dont le grain sert à l'alimentation. ⇒ *Blé. Le froment est une céréale panifiable. Terre à froment. Froment de saison*, semé en automne, dans la saison régulière, par opposition au blé semé en mars. *Froment locar* ou *locular*. ⇒ *Épeautre. Leméteil**, le *passeméteil*, *mélanges de froment et de seigle* (→ *Blé*, cit. 15), *Le champart**, *mélange de froment, de seigle et d'orge servant à la nourriture du bétail. Maladies du froment* ⇒ *Broussure (froment broui)*, *carie, nielle* et *blé*. — REM. *Froment* ne s'emploie plus guère de nos jours que dans le vocabulaire agricole et le style relevé. L'usage courant emploie *blé*.

Bel exemple pour les vivants
D'amasser leur froment en gerbe
Au lieu de le manger en herbe. SCARRON, Virgile travesti, IV, in LITTRÉ.
En prévoyant le jour où la production du froment serait nécessaire, j'avais soigneusement examiné la qualité des terres (...)
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t.VIII, p. 351.

Couleur de froment, d'un blond doré.

Il noue au cou de Cora (*la chienne*) le ruban bleu pâle qui fait valoir sa robe couleur de froment mûr (...). COLETTE, la Paix chez les bêtes, Chiens savants.

Spécialt. La meilleure espèce de blé cultivé. — Adj. *Blé froment*.

Si vous présentez au Seigneur une oblation des prémices de vos grains, des épis qui sont encore verts, vous les ferez rôtir au feu, vous les briserez comme le blé froment (...). BIBLE (SACY), Lévitique, II, 14.

(...) on distingue à peine (...) le blé froment d'avec les seigles...
LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 21.

(1872). Par ext. (Dans des syntagmes). Nom de nombreuses graminées distinctes du froment. *Faux froment*. ⇒ *Fromental. Froment de vache*. ⇒ *Mélampyre. Froment barbu*, nom vulgaire de l'orge à large épi. *Froment d'Espagne, d'Inde, de Turquie*. ⇒ *Blé* (d'Inde, etc.). *Froment des haies, froment des chiens, froment rampant* : le chiendent.

◆ 2. (1342). Le grain de blé, séparé de la tige par le battage. *Un boisseau, un sac de froment. Farine** (cit. 2) *de froment. Fine fleur** (cit.34) *de froment. Galette, pain** *de froment. Bouillie de froment, de farine de froment*. ⇒ *Fromentée. Cribler* (cit.1), *moudre le froment*.

Je puis même, tournant la meule nourricière,
Broyer le pur froment en farine légère (...)
André CHÉNIER, Bucoliques, Le mendiant.

Virginie ne manquait pas, la veille, de pétrir et de cuire des gâteaux de farine de froment (...). BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 57.

Fig. (Relig.). *Le froment des élus* : la fine fleur* de la doctrine évangélique, nourriture spirituelle (→ *Le pain** de l'âme) des fidèles appelés à la vie éternelle.

Une sainte avidité pour le froment des élus.
MASSILLON, Oraison funèbre de Madame, in LITTRÉ.

◆ 3. Adj. (x^e). Se dit de la couleur blonde de la robe de certains bovidés. *Vache à robe froment clair* (blond), *foncé* (rouge-orangé); *froment rouge* ou *acajou. La vache Tarentaise a une robe froment*.
DÉR. *Fromentée*.

FROMENTACÉ [frɔmɑ̃tase] adj. et n. f. — 1732, Trévoux; bas lat. *frumentaceus*, de *frumentum*. → Froment.

◆ Bot. Qui se rapporte ou ressemble au froment. *Le chiendent, plante fromentacée*. — N. m. pl. *Les fromentacées* : groupe de plantes ayant pour type le froment.

FROMENTAL, ALE, AUX [frɔmɑ̃tal, o] adj et n. m. — 1760, Voltaire; *fromental*, XIII^e; bas lat. *frumentalis* « de blé », de *frumentum* → Froment.

◆ 1. Adj. Agric. (rare). Qui est relatif à la culture du froment. — Qui convient au froment. « *Les grandes plaines fromentales* » (G. Sand).

◆ 2. N. m. (1760). Avoine fourragère, dite aussi *avoine élevée. Le fromental* ou *ray-grass français, fournit un excellent fourrage. Champ de fromental*.

FROMENTÉE [frɔmɑ̃te] n. f. — Fin XIII^e; de *froment*.

◆ Vx ou régional. Bouillie de farine de froment.

FROMGI [frɔmʒi], **FROMTON** [frɔmɔ̃] ⇒ *Fromegi, frometon*.

FRONCE [frɔ̃s] n. f. — Fin XI^e; francique* *hrunkja* « ride ».

◆ 1. Vx. Ride, pli* de la peau.

◆ 2. (1803, Boiste). Techn. Faux pli dans le papier des cartes à jouer.

◆ 3. (Fin XI^e). Cout. Chacun des plis courts et très serrés qu'on donne à une étoffe, en exécutant une série de points de devant, dits cou-lissés (l'aiguille glissant dans le tissu pour ne sortir qu'en fin de travail). *Fronces d'un volant* ⇒ *Froncis. Jupe à fronces. Faire des fronces à une manche. Fronces rebrodées en diagonale sur un tissu*. ⇒ *Smock* (anglic.).

Dans le dos, à la hauteur des épaules, de grosses fronces, les *plis Wateau* se perdent ensuite dans l'ampleur de la jupe (...)
Michèle BEAULIEU, le Costume moderne et contemporain, p. 66.

DÉR. *Froncer*.

FRONCEMENT [frɔ̃smɑ̃] n. m. — 1530; de *froncer*.

◆ Action de froncer (en général le sourcil); résultat de cette action. *Le chien manifeste son hostilité par un froncement de la truffe*. — Cour. *Froncement de sourcil**.

- 1 Au premier froncement de sourcils que se permettrait ton mari, fière comme je le suis, ne quitterais-je pas à l'instant la maison?
BALZAC, le Contrat de mariage, Pl., t. III, p. 160.
- 2 (...) un froncement de la lèvre, un léger plissement des sourcils; un brusque déplacement des prunelles vers le haut et à gauche, quand elle cherchait une pensée; dix autres traits du même ordre.
J. ROMAINS, le Dieu des corps, IX, p. 217.
- Littér. (Le compl. désigne la cause). *Un froncement d'étonnement, de colère.*

FRONCER [frõse] v. tr. — Conjug. *placer*. — XIII^e; *froncier*, fin XI^e; de *fronce*.

♦ 1. (Av. 1191). Plisser, rider en contractant, en resserrant. *Froncer le sourcil* (→ *Bizarrie*, cit. 6), *les sourcils* (→ *Éventail*, cit. 9). *Froncer la bouche, sa bouche, le nez*.

- 1 (...) vous le voyez (...) froncer le sourcil, abaisser son chapeau sur ses yeux pour ne voir personne.
LA BRUYÈRE, les Caractères, vi, 83 (→ *Asseoir*, cit. 17; *découvrir*, cit. 1).
- 2 (...) je me montrai pour la seconde fois devant le ministre, qui, me traitant encore plus mal que la première, fronça le sourcil en m'envisageant, comme si ma vue lui eût fait de la peine (...)
A.-R. LESAGE, Gil Blas, XI, II
- 3 (...) je devais remarquer qu'elle fronçait souvent les sourcils, ce qui couvrait son front de rides auxquelles il fallait une minute pour disparaître.
R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 29.
- 4 Mais tu ne peux donc pas rire sans froncer ton nez comme ça? Tu seras bien content quand tu auras trois rides dans le coin du nez, n'est-ce pas?
COLETTE, Chéri, p. 7.
- 5 Il a froncé sa bouche au lieu de rire, et reniflé, et craché, puis, à quatre pattes il s'est avancé dans les herbes jusqu'au rebord.
J. GIONO, Regain, I, IV, p. 116.

♦ 2. (Fin XI^e). Faire prendre à (une étoffe) des plis serrés (⇒ *Fronce*) de manière à diminuer sa largeur, tout en lui conservant la même ampleur. ⇒ *Plisser*. *Froncer un rideau de tulle, une jupe*.

- 6 Tantôt fronziez les plis de ma chemise, à chaque pli me baisant ou mordant
RONSARD, Élégies, XX.
Fig. (→ *Bourdonnement*, cit. 3).
- 7 La rivière, qui fronce son eau aux arches de tant de ponts, à la pointe de tant d'îles, était moirée de plis d'argent.
HUGO, Notre-Dame de Paris, XI, II.

► **SE FRONCER** v. pron. (Passif)

Être, devenir froncé. *Sourcils qui se froncent* (→ *Arcade*, cit. 3). *Son nez se fronce de dépit*. *Ce crêpe se fronce facilement*. ⇒ *Grip-per* (se).

- 8 Dans la jalousie l'envie, la malice, les sourcils descendent et se froncent, les paupières s'élèvent et les prunelles s'abaissent.
BUFFON, Hist. nat. de l'homme, De l'âge viril, C, t. II, p. 56.
- 9 (...) des portes à petits carreaux où se froncent des tulles ou des satinettes (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, II, I.

► **FRONCÉ, ÊE** p. adj. (XIII^e). *Sourcil froncé*, contracté, plissé. — *Visage froncé de contrariété*. ⇒ *Renfrogné, sévère*.

- 10 Une mine froncée, un regard de travers.
C'est le remerciement que j'aurai de mes vers.
CORNEILLE, Méliete, II, 7.
- (Personnes). Rare. Qui le visage, les sourcils froncés, contractés. — « *L'air si froncé...* » (Gide).
- 11 Salomon, froncé et pâle, retourne à son bureau genre anglais, sans nous accorder un coup d'œil.
COLETTE, la Vagabonde, p. 107.
- (XII^e). Qui présente des fronces (étoffe, vêtement). ⇒ *Plissé*. *Une soie froncée* (→ *Couvrir*, cit. 37). *Robe froncée à la taille*. *Chemisier froncé à l'encolure*. ⇒ *Froncé à petits plis, en jabot*. — N. m. *Un froncé de taffetas*. ⇒ *Froncis*.
- 12 (...) il les évoqua en accord avec le luxe des alentours, habillés de vêtements étincelants, de ces sortes de jaquettes à plis, s'évasant en une petite jupe froncée sur le ventre (...)
HUYSMANS, Là-bas, VIII.

CONTR. et COMP. *Défroncer*.

DÉR. *Froncement, fronicis, fronzure*.

FRONCIS [frõsi] n. m. — 1563; de *froncer*.

♦ Suite de fronces, de plis que l'on fait à une étoffe. *Border une robe d'un fronicis de mousseline*. — Bande d'étoffe froncée.

FRONÇURE [frõsyr] n. f. — 1839, Balzac; de *froncer*.

♦ Vx. Fait de froncer (un tissu); son résultat (⇒ *Froncis*).

FRONDAISON [frõdezõ] n. f. — 1823, Boiste; de 1. *fronde*, et suff. *-aison*.

- ♦ 1. Didact. (bot.). Apparition des feuilles sur les arbres. *Le printemps, époque de la frondaison*. *Une frondaison précoce, tardive*. *Bois en pleine frondaison*.
- ♦ 2. Cour. Ensemble des feuilles (d'un végétal, d'un arbre; ⇒ *Feuillage*) notamment lorsqu'il est abondant, vaste. *Une frondaison abondante, luxuriante, de la forêt*. *Le vent souffle dans les frondaïsons* (→ *Averse*, cit. 6). *S'abriter, chercher l'ombre sous d'épaisses frondaïsons*.

- 1 Quelles violettes frondaïsons vont descendre?
RIMBAUD, les Illuminations, XII.

- Au sud, par-dessus la jeune frondaïson des marronniers et des platanes, on apercevait les maisons de la ville.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, XXVIII.
- Les frondaïsons des ormeaux et des sycomores gémissaient comme des mâts en travail.
J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 111.

1. FRONDE [frõd] n. f. — xv^e; du lat. *frons, frondis* « feuillage ».

Botanique.

♦ 1. Feuille des plantes acotylédones*. *Les frondes des fougères*.

Un patio du Country Club (...) avec en son centre une pièce d'eau recouverte de nénuphars plus grand que des tourtières, de laitues veloutées flottant sous la coupole des figuiers nains et les frondes fourchues des fougères géantes.

Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 18.

♦ 2. Thalle* aplati en lame (de certaines algues). *Les frondes des fucacées**.

♦ 3. Par ext. (vx). ⇒ *Frondaïson*.

DÉR. *Frondaïson, frondescent*.

COMP. *Frondicole*.

HOM. 2. *Fronde*, 3. *fronde*, formes du v. *fronder*.

2. FRONDE [frõd] n. f. — V. 1240, var. de *flondre*, XII^e; *fonde*, XII^e-XVII^e; du lat. pop. **fundula*, du lat. class. *funda*, même sens.

♦ 1. (XII^e). Arme (cit. 40) de jet utilisant la force centrifuge, formée d'une poche de cuir suspendue par deux cordes et contenant un projectile (balle ou pierre) → *Cyclotron*, cit. *Faire tourner une fronde*. *Lancer une pierre avec une fronde*. *David tua Goliath d'un coup de sa fronde*. *Atteindre une biche d'un coup de fronde* (→ *Brûler*, cit. 14). *Portée d'une fronde*: frondée. *Guerriers armés de frondes* (→ *Frondeur*, cit. 1). *La justiballe* (ou *justiballe*), sorte de fronde à manche.

Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié),

Prit la fronde, et du coup tua plus d'à moitié

La volatille malheureuse.

LA FONTAINE, Fables, IX, 2.

(...) elle (*la police de Richelieu*) avait interdit aux gamins de Paris de jouer à la fronde. Ces gamins — parce qu'ils étaient gamins de Paris, donc naturellement séditieux — s'étaient empressés de fabriquer deux fois plus de frondes (...)

LOUIS MADELIN, la Fronde, I.

Mais la pierre vole déjà de la fronde, frappe l'énorme front; évanoui, Goliath tombe (...)

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, III, I.

♦ 2. (1678, La Fontaine). Jouet d'enfant composé d'une petite fourche et d'un caoutchouc. ⇒ *Lance-pierre*.

♦ 3. (1732, Trévoux). Par ext. Chir. « Bandage de toile rectangulaire, muni de quatre lacs, destiné à fixer les pansements du menton ou du nez » (Garnier), ainsi appelé parce que sa forme rappelle celle d'une fronde.

Spécialt. « Appareil utilisé en prothèse dentaire pour la coulée des métaux sous pression » (*Dict. odonto-stomatologique*, n° 20, 28 sept. 1967). *Frondes à main et frondes mécaniques*.

DÉR. *Fronder, frondeur*.

HOM. 1. *Fronde*, 3. *fronde*, formes du v. *fronder*.

3. FRONDE [frõd] n. f. — 1649, Retz; déverbal de *fronder*.

REM. Le sens 1 s'écrit avec une majuscule.

♦ 1. Nom donné à la sédition* qui éclata contre Mazarin et la reine mère Régente Anne d'Autriche, sous la minorité de Louis XIV. *La Vieille Fronde* ou *Fronde parlementaire*, *la Jeune Fronde* ou *Fronde des princes*. *Barricades de la Fronde*. *Aventures romanesques des héros et héroïnes de la Fronde*. *Couplets satiriques chantés pendant la Fronde*. ⇒ *Mazarinade*.

La Fronde est réputée, non sans cause, pour une des périodes les plus amusantes de l'histoire de France, les plus divertissantes, celle où brille d'un inexprimable comique la vivacité légère et spirituelle du caractère national.

MICHELET, Hist. de France, t. XIV, XXIII.

Lorsqu'en 1649, on verra la population de Paris tenir en échec le gouvernement royal et le mettre en fuite, sans d'ailleurs penser un instant à le mettre bas, on dira : « Ils font comme leurs enfants; ils jouent à la fronde ». Et le mot fut adopté; consacré par l'histoire, il prit un autre sens : une fronde sera une opposition sans fondement (...) Une fronde n'aboutit pas nécessairement à une révolution, mais une révolution trouve presque toujours son origine et ses premiers auxiliaires chez les gens portés à « la fronde ».

LOUIS MADELIN, la Fronde, I.

(1651). Par ext. Le parti des insurgés. *Parti de la Fronde*, et par abrégé. *La Fronde*.

Comme elle (*la princesse de Guéméné*) haïssait la Fronde pour plus d'une raison, elle me dit un jour chez elle, en me raillant, que nous n'étions plus que quatorze de notre parti (...)

RETZ, Mémoires, II, Pl., p. 307.

♦ 2. (1873, Daudet). Fig. *Un esprit de fronde, un vent de fronde*: un esprit, un vent de révolte.

Ce qu'on appelait jadis le vent de Fronde courait dans le Marais.

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, Pays. d'insurrect. « Au Marais ».

Un vent de fronde soufflait à Cauterets. Aurore s'était liée avec une jeune Bor-

delaie, Zoé Leroy, qui était devenue sa confidente, donc ennemie naturelle du mari. A. MAUROIS, Lélia, II, 11.

HOM. 1. Fronde, 2. fronde, formes du v. fronder.

FRONDER [frɔ̃de] v. — 1611 v. tr.; *fronder*, XII^e; de l'anc. franç. *fonde*, puis de 2. *fronde*.

★ I. (1649). Vx. Lancer un projectile avec une fronde. *Gamins qui s'amusement à fronder.* (1611). Trans. *Fronder des pierres.*

★ II. V. intr. (1649). Hist. Appartenir au parti de la Fronde*. ⇒ 3. *Fronde*.

1 Bachaumont s'avisait de dire un jour, en badinant, que le Parlement faisait comme les écoliers qui frondent dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil et qui se rassemblent dès qu'il ne paraît plus.

RETZ, Mémoires, II, Pl., p. 287.

(Av. 1662, Pascal). Par anal. Être frondeur (→ Ébranler, cit. 8). *Un homme qui passe sa vie à fronder*, qui se dresse en mécontentement contre tout et tous.

Par ext. (vx). *Fronder contre qqn*, se livrer contre lui à des attaques.

2 On a frondé si rudement contre Monsieur de Saint-Malo, que son neveu s'est trouvé obligé de se battre contre un gentilhomme de basse Bretagne.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 480, 22 déc. 1675.

★ III. (1662, Molière; métaphore des emplois transitifs vx du sens I). Attaquer ou railler (une personne ou une chose, généralement entourée de respect, de prestige, de considération) en usant contre elle de traits d'impertinence, de moquerie, de satire. ⇒ **Attaquer, critiquer**. *Fronder le gouvernement, le pouvoir. Fronder les ministres dans des couplets moqueurs.* ⇒ **Chansonnier. Épigrammes***, *satires* qui frondent les travers, les ridicules, d'un personnage ou d'une époque. Élèves qui frondent leur professeur.* ⇒ **Chahuter. Fronder un livre, une pièce à succès.**

3 La cour a quelques ridicules (...) et je suis (...) le premier à les fronder.

MOLIERE, Critique de l'École des femmes, 6.

4 Bien des gens ont frondé d'abord cette comédie (...)

MOLIERE, l'École des femmes, Préface.

5 Il ne portait pas des jugements plus avantageux des autres livres; il les frondait tous sans charité.

A.-R. LESAGE, Gil Blas, IV, VI.

6 (...) je sentais en dépit de moi-même une prédilection secrète pour cette même nation que je trouvais servile et pour ce gouvernement que j'affectais de fronder.

ROUSSEAU, les Confessions, V.

6.1 Dès cette époque, il (*Renan*) écrit : il y a deux sortes d'indépendances d'esprit, l'une hardie, présomptueuse, frondant tout ce qui est respectable, c'est une sorte d'indépendance qu'en tout état de vie ma conscience et l'amour sévère de la vérité m'interdiraient.

M. BARRÈS, Mes cahiers, I, p. 62.

7 Il avait un petit frisson de terreur voluptueuse, en l'entendant fronder les réputations de la ville et contrefaire impertinemment le grand-duc.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le matin, II.

8 (...) il se distinguait au Palais par un zèle violent à défendre les citoyens et à fronder le pouvoir (...)

LOUIS MADELIN, la Fronde, IV.

CONTR. *Courtiser, flagorner, flatter.*

DÉR. 3. *Fronde, fronderie.*

FRONDERIE [frɔ̃dri] n. f. — 1671, M^{me} de Sévigné; de *fronder*, III.

◆ Vx. Manifestation de mécontentement.

FRONDESCENT, ENTE [frɔ̃desɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1865, Littré; lat. *frondescentis*, de *frons, frontis* « feuillage, frondaison ».

◆ Littér. Qui se couvre de feuilles. *Un arbre frondescent.*

FRONDEUR, EUSE [frɔ̃dœr, øz] n. — 1290; de 2. *fronde* (sens I et II) ou de *fronder* (sens III), et *-eur*.

★ I. (1690). Ancienn. Soldat armé de la fronde.

1 À la droite et à la gauche des éléphants, voltigeaient les frondeurs, une fronde autour des reins, une seconde sur la tête, une troisième à la main droite.

FLAUBERT, Salammbô, VIII.

★ II. (1662, La Rochefoucauld). Hist. Personne qui appartenait au parti de la Fronde. ⇒ 3. **Fronde; fronder**, II. — Adj. (V. 1673). « *La jeunesse frondeuse* » (Retz).

2 L'on affecta de publier, au Palais-Royal, que les Frondeurs avaient voulu soulever le peuple et qu'ils avaient manqué leur coup.

RETZ, Mémoires, II, Pl., p. 311.

★ III. ◆ 1. (1690, Furetière; de *fronder*, III). — Personne qui critique, sans retenue ni déférence, le gouvernement, les hommes au pouvoir, l'autorité établie, les règlements, etc. ⇒ **Critique; fort** (esprit fort, forte tête). *Les Français, frondeurs impénitents.*

3 (...) le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, IV.

3.1 Ennemi déclaré de nos plus saints mystères, frondeur opiniâtre de la pureté de nos dogmes, antagoniste outré de l'existence d'un être suprême, Monsieur de Bressac, au lieu de se laisser convertir par moi chercha bien plutôt à me corrompre.

SADE, Justine..., t. I, p. 77.

(...) soit que certains membres de la famille impériale eussent donné l'exemple, ainsi que le prétendaient les frondeurs du faubourg Saint-Germain, il est certain que, hommes et femmes, tous se précipitaient dans le plaisir (...)

BALZAC, la Paix du ménage, Pl., t. I, p. 992

(...) l'ouvrier français est né malin, c'est un frondeur, une forte tête, en moins de deux il les aurait dessalés les Fritz, et tu peux être sûr qu'Hitler y a pensé.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 275.

◆ 2. Adj. (Déb. XIX^e, M^{me} de Staël). Porté à la critique, à l'opposition. *Peuple frondeur. Gavroche, gamin frondeur. Esprit frondeur. Nature frondeuse* ⇒ **Contestataire. Propos frondeurs.**

Son sang breton le rendait d'ailleurs frondeur en politique, grand opposant des taxes et violent ennemi de la cour.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 154.

C'est qu'il avait pris tous les jours une attitude plus frondeuse et, formulant, sur tous les actes du Premier Consul, les propos les plus aigres (...)

LOUIS MADELIN, Avènement de l'Empire, III.

Sous la République, le mime était souvent frondeur, et Cicéron attendait de ses allusions un commencement de revanche sur le despotisme de César.

J. CARCOPINO, la Vie quotidienne à Rome, III, 4.

Martial ne savait pas très bien s'il était pour la subversion, ou contre. Tout un côté de lui-même, frondeur, anarchiste, socialisant aussi, admettait fort bien que l'Ordre établi fût renversé (...).

Jean-Louis CURTIS, le Roseau Pensant, p. 178

◆ 3. Par ext. [a] N. Personne qui fronde les opinions reçues, les modes, les préjugés...

As-tu vu le puissant Voltaire,

Ce grand frondeur des préjugés (...)

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, Sur trois marches de marbre rose.

[b] Adj. Enclin à l'impertinence. ⇒ **Moqueur, railleur. Humeur, verve frondeuse.**

(...) je visite, là, une Hélène intolérante, frondeuse comme une lycéenne, irrévérencieuse envers les vieillards, fussent-ils décoratifs, les anciens magistrats même imposants, les lieutenants-colonels encore verts (...)

COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 117.

CONTR. *Apologétique, courtisan, flagorneur, flatteur.*

FRONDICOLE [frɔ̃dikɔl] adj. — Attesté 1872; du rad de 1. *fronde*, et de 2. *-cole*.

◆ Bot. Se dit des animaux qui vivent dans la frondaison des arbres. « *Sont ensuite passées en revue les différentes espèces regroupées d'après le milieu qu'elles occupent ou leur fonction écologique: frondicoles, défoliateurs, suceurs de sève, gallicoles, fructicoles, xylophages faune du sol...* » (*la Recherche*, n°126, oct. 1981, p. 1180).

FRONT [frɔ̃] n. m. — 1080; du lat. *frons, frontis* (à l'accusatif).

★ I. ◆ 1. Partie supérieure de la face humaine, comprise entre les sourcils et la racine des cheveux, et s'étendant d'une tempe à l'autre. *Un front haut* (→ Citadelle, cit. 7; creuser, cit. 17), *élevé* (→ Changer, cit. 46), *grand, vaste* (→ Esthétique, cit. 10). *Un front massif, petit, bas* (→ Broussailleux, cit. 4), *court* (→ Balafre, cit.). *Front large, étroit, carré* (→ Casque, cit. 4), *droit, plat, bombé, proéminent, bossué, courbe, anguleux* (→ Couvrir, cit. 15), *fuyant*. ⇒ **Angle** (facial). *Front découvert* (→ Couronner, cit. 8), *dégarni, dégage* (→ Calvitie, cit. 1), *chauve* (→ Étaler, cit. 29). *Un front pâle* (→ Exsangue, cit. 4), *lisse, ridé, couvert, sillonné de rides; les plis, les rides du front* (→ Arc, cit. 14; exploit, cit. 2). *Plisser* (cit. 3), *le front. Son front se plissait* (cit. 4). *Bosse* (→ Beigne, cit. 1), *cicatrice* (cit. 3) *au front. Cheveux sur le front* (→ Argenter, cit. 3; bandeau, cit. 3; boucle, cit. 5). *Front ruisselant de sueur; s'éponger, s'essuyer le front* (→ Couler, cit. 12; cou, cit. 8). *Une sueur glacée perlait* (cit. 2) *sur son front. Front brûlant* (cit. 6). — Loc. *Gagner son pain* à la sueur de son front.* — *Heurter du front* (→ Chacun, cit. 3). *Se cogner, s'ouvrir le front. Prendre son front entre les mains* (→ Assaillir, cit. 11). *Il se frappa le front en disant: Eurêka! Coller* (cit. 4) *son front à une vitre. Passer la main sur son front. Front couronné, ceint d'un diadème* (cit. 1; → aussi Attacher, cit. 2; bandeau, cit. 2; couronner, cit. 1). *Criminel marqué au front* (→ Accusateur, cit. 2). *Baiser le front, baiser, embrasser* (cit. 10) *qqn au front* (→ Effleurer, cit. 7). *Un baiser sur le front.*

— Un beau front se disait-elle, en regardant le front de chaque homme assis à la table, je n'en vois pas un seul de beau (...) Celui de monsieur de Soulas est trop bombé; celui de monsieur de Grancey est beau, mais il a soixante-dix ans et n'a plus de cheveux, on ne sait plus où finit le front.

BALZAC, A. Savarus, Pl. t. I, p. 769.

Son beau front plein de noblesse, ce front que l'on admire dans la tête de Louis XV, dans celle de Beaumarchais et dans celle du maréchal Richelieu, n'offrait au regard ni l'ampleur carrée du maréchal de Saxe, ni le cercle petit, dur, serré, trop plein de Voltaire; mais une gracieuse forme convexe, finement modelée, à tempes molles et dorées.

BALZAC, le Cabinet des antiques, Pl., t. IV, p. 365.

Le front large, plein, bombé, beaucoup plus développé qu'il ne l'est habituellement chez les femmes, attire et retient bien la lumière, qui s'y joue en luisants satinés (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 384.

Un jour, il roula du haut du Perron et vint donner du front contre un degré de marbre où son crâne sonna (...)

Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « L'homme à la cervelle d'or ».

(...) ses cheveux frisottants, coupés court, dégageaient un front de jeune béliet (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 19.

- 6 (...) c'est l'angle du front et du nez, substitué au parallélisme antique (presque invisible de face) qui fait que la Vierge perd son aspect de praticienne quand on tourne autour d'elle. MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 244.
- (1668, La Fontaine). Partie antérieure et supérieure de la tête (de certains animaux). *Cheval qui a une étoile* au front. Front cornu d'un bœuf, d'une chèvre.* (→ Bannir, cit. 7).
- Fig. et par plais. *Il aura bientôt des cornes au front* (→ Cornard. → Apanage, cit. 3; bois, cit. 47).
- (Fin xv^e). Par métonymie. (Avec des v. et des adj. exprimant la position, le mouvement). La tête, le visage. *Baisser* (→ Élévation, cit. 3), *pencher* (→ Fée, cit. 2) *le front, son front. Lever* (→ Attitude, cit. 17), *relever* (→ Brouiller, cit. 13), *redresser le front.* — Fig. *Il a dû finalement courber** (cit. 9) *le front.* ⇒ **Humilier** (s'), **incliner** (s'), **soumettre** (sc). *Les opprimés, les vaincus commencent à relever le front.* ⇒ **Révolter** (se), **résister.** — *Il marche le front levé, il peut marcher le front haut avec fierté, car il est irréprochable* (→ La tête haute). *A front découvert* : sans honte ⇒ **Ouvertement, visage** (à visage découvert).
- 7 Vous venez de mon front observer la pâleur, Pour aller dans ses bras rire de ma douleur. RACINE, *Andromaque*, IV, 5.
- 8 (...) et la ligue ennemie, Levant contre son prince un front séditieux (...) VOLTAIRE, *la Henriade*, I.
- 9 (...) avec un soupir où s'exhalait sa colère, s'abandonnant soudain, comme découragé de sa faiblesse, il laissa tomber son front sur l'épaule d'Antoine (...) MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IV, p. 50.
- (Fin xiv^e). **LE FRONT**, considéré comme le siège de la pensée, du sentiment, et, par ext., Le visage dans ce qu'il a d'expressif (⇒ **Métoposcopie, phrénologie, physiognomonie**). *Un front assombri* (cit. 10), *embrumé* (cit. 3). *Montrer un front soucieux, sourcilieux, radieux, paisible, serein* (→ Cagot, cit. 1; changer, cit. 25); *un front candide* (cit. 4). *Front qui s'éclaire, se déride**. *Un nuage* a passé sur son front. L'assurance* (cit. 7) *se peint sur son front. Front empreint de majesté* (→ Auguste, cit. 7), *de mélancolie* (→ Avantageusement, cit. 3), *d'espérance* (→ Empreindre, cit. 2), *de bonté* (→ Facile, cit. 29), *de vertu* (→ Falloir, cit. 28). *Sa destinée est écrite, gravée sur son front* (→ Figure, cit. 22). *Un front sévère, impénétrable, impassible, têtu, arrogant. La rougeur, le rouge, le sang monte à son front, couvre son front* (⇒ **Honte; rougir.** → Fierté, cit. 10). *Front chargé de pensées, pâli par l'étude, la méditation; front génial. Se frapper le front, signe d'inspiration.*
- 10 N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennui? RACINE, *Iphigénie*, II, 2.
- 11 (...) et ne suis point de ces femmes hardies Qui goûtant dans le crime une tranquille paix, Ont su se faire un front qui ne rougit jamais. RACINE, *Phèdre*, III, 3.
- 12 Galérius semble porter sur son front la marque ou plutôt la flétrissure de ses vices (...) CHATEAUBRIAND, *les Martyrs*, IV.
- 13 La timide épouse demi-morte, qui épiait le front changeant, le front terrible de son mari en vit par degré les rides expressives s'amoncelant comme des nuages (...) BALZAC, *la Maison du chat-qui-pelote*, Pl., t. I, p. 69.
- 14 Tu voudrais ranimer mon cœur : Sur ce front pâle et sans jeunesse Ne vois-tu pas que la tristesse A banni l'espoir du bonheur? NERVAL, *Poésies diverses*, « Laisse-moi ».
- 15 (...) son front large et sérieux, auguste par les cheveux blancs, devenait auguste aussi par la méditation (...) HUGO, *les Misérables*, I, I, XIII.
- 16 (...) paix des rides Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux (...) RIMBAUD, *Poésies*, « Voyelles ».
- 17 Quand je l'appris, le rouge m'est monté au front, de honte — et de fierté : que nous ayons vu de si près la défaite, et que nous ayons vaincu. R. ROLLAND, *le Voyage intérieur*, p. 66.
- 18 Dotée d'un front plein de présages, d'un nez à la fine et dure attache orientale (...) M^{me} de Noailles était donc un grand poète. COLETTE, *Belles saisons*, p. 219.
- ♦ 2. (1640, Corneille). Vx ou littér. (Dans quelques expressions). Façon de se présenter. ⇒ **Air, apparence, attitude, maintien.** *Voyons de quel front il pourra paraître* (cit. 4), *il pourra dire, soutenir ceci.*
- 19 (...) c'est mal démêler le cœur avec le front Que prendre pour sincère un changement si prompt. CORNEILLE, *Rodogune*, IV, 5.
- 20 De quel front soutenir ce fâcheux entretien? RACINE, *Britannicus*, II, 2.
- 21 Vous n'avez rien compris à ma simplicité, Rien, ô ma pauvre enfant! Et c'est avec un front ébahi, dépité, Que vous fuyez devant. VERLAINE, *Romances sans paroles*, « Child Wife ».
- (1669, Bossuet). Vx ou littér. Air intrépide, maintien assuré (→ Auguste, cit. 11). *Un front d'airain**. — (xv^e). Mod. Air effronté. ⇒ **Audace, effronterie, hardiesse, impudence.** *Aura-t-il le front de repaître dans un lieu d'où on l'a chassé? C'est avoir bien du front!* (Académie).
- 22 Quoi? vous avez le front de trouver cela beau? MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 2.
- 23 De quel front un Alexandre VI, l'horreur de toute la terre, avait-il osé se dire le vicaire de Dieu? VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, CXXVIII.
- ★ II. Par anal. ♦ 1. (1611). Vx. ou poét. Partie supérieure (de qqch. d'élevé). ⇒ **Haut, sommet** (→ Arrêter, cit. 9; bâtir, cit. 1).
- 24 (...) au sommet de ce mont Qui menace les cieus de son superbe front. LA FONTAINE, *Fables*, X, 13.
- 25 Monts gelés et fleuris, trône des deux saisons, Dont le front est de glace et le pied de gazon! A. DE VIGNY, *Poésies*, « Le cor », I.

♦ 2. (V. 1265). Face antérieure que présentent des choses d'une certaine étendue. *Le front d'un bâtiment, d'un monument.* ⇒ **Façade, fronton.** — (1687, Bossuet). *Le front d'une place forte* : partie comprise entre deux bastions voisins. — (xx^e). Loc mod. *Front de mer* : avenue en bord de mer. *Un immeuble construit en front de mer, construit le long de cette avenue, en face de la mer. Le front atlantique de la France* (→ Attraction, cit. 13). ⇒ **Frontière.** — Poét. *L'astre* (cit. 9, Lamartine) *au front d'argent* (cit. 4, La Fontaine) : la lune (→ aussi Étoile, cit. 11).

Rien ne bougeait encore au front des palais.

RIMBAUD, *les Illuminations*, « Aube ». 26

(V. 1207). Milit. Troupe rangée face à l'ennemi. *Le front d'un bataillon, d'un régiment. Un front de deux cents hommes* (→ Flanc, cit. 13). *Donner à une armée moins de front et plus de profondeur. Front de bandière**. *Front de bataille.* ⇒ **Ligne.** *Passer sur le front d'une troupe, devant le front de cette troupe déployée. Faire exécuter un changement de front.* Fig. *Un brutal changement de front.* ⇒ **Reviement.** — Loc. FAIRE FRONT. *Le régiment, surpris par le flanc, dut faire front en hâte, se tourner de manière à présenter le front de bataille. Faire front* : faire face*. ⇒ **Résister, tenir** (→ Buffle, cit. 1). — Mar. *Ligne de front* : formation navale où les vaisseaux sont rangés sur une ligne perpendiculaire au vent.

Ils étaient trois mille cinq cents. Ils faisaient un front d'un quart de lieue (...) Le matin (...) ils étaient venus (...) se déployer sur deux rangs entre la chaussée de Genappe et Frischemont (...) HUGO, *les Misérables*, II, I, IX. 27

Il est prouvé que les attaques frontales ne donnent pas de résultats. Que faire? Première méthode : tourner les fronts. A. MAUROIS, *la Terre promise*, p. 117. 28

Il avait honte comme de se pâmer sur un front de troupe. J. Giono, *le Hussard sur le toit*, p. 43. 29

Elle écoute avec intensité ce qu'on lui dit, les chuchotements de l'existence, les cris du hasard : elle est prête à y faire front, mais est-ce pour les étouffer ou pour s'en défendre? Alain BOSQUET, *les Bonnes Intentions*, p. 240. 29.1

♦ 3. (1914). Absolt. *Le front* : la ligne des positions occupées face à l'ennemi, la zone des batailles (par oppos. à l'arrière) ⇒ **Avant** (IV., 2.). *Aller, être au front, sur le front* (→ Bataille, cit. 21). *Les combattants du front. Troupes relevées qui quittent le front. Partir pour le front* (→ Altérer, cit. 19; caporal, cit. 2). *Mourir, tomber au front.* ⇒ **Champ** (d'honneur), **guerre.** *Front continu*, tenu par des fortifications de campagne. *Percer, rompre, désorganiser le front. Front qui a avancé, reculé sur tels ou tels points.* *Le front de Lorraine* : la partie du front située en Lorraine (→ Aviation, cit. 4). *La carte du front* (→ Cahute, cit. 2). *Le front de mer* : zone du littoral dont la défense incombe à la marine.

Le front de Champagne, calme alors, sonnolait, sur notre gauche, du sommeil des cratères : un sommeil plein de chameaux, de sursauts et d'éclairs. G. DUHAMEL, *Récits des temps de guerre*, II, Visage. 30

Ne fût-ce que pour cacher à ceux de l'arrière les choses effroyables qui se passent au front! (...) MARTIN DU GARD, *les Thibault*, VIII, p. 261. 31

(...) l'une des infirmières, parla des sections du « Foyer du Soldat », qui, dans les villes proches du front, vont donner des représentations au régiment du secteur le plus voisin (...) Elle savait la difficulté qu'ont les femmes à parvenir sur le vrai front. MONTHERLANT, *le Songe*, p. 104. 32

♦ 4. (xx^e). Par anal. (avec le précédent). Union étroite constituée entre des partis ou des individus s'accordant sur un programme commun. ⇒ **Bloc, cartel, groupement, ligue.** *Constituer un front unique. Opposer un front uni. Front Populaire.* (spécialt, hist. → ci-dessus cit. 34). *Front national. Front républicain. Front de libération nationale* (algérien) [F.L.N.]. *Appartenir à un front* ⇒ **Frontisme.**

À aucun moment, même sous le noble Vercingétorix, la Gaule ne parvint à présenter un front vraiment uni, mais seulement des coalitions. J. BAINVILLE, *Hist. de France*, I. 33

Les élections de 1936 (en France) se firent sous le signe de l'antifascisme et de l'opposition à la politique financière du gouvernement. La discipline républicaine imposa la constitution d'un « Front Populaire », admettant un programme commun : la majorité des radicaux, les socialistes, les communistes, les partis socialistes dissidents y adhèrent. CAHEN, RONZE, et FOLINAIS, *Hist. du monde de 1919 à 1937*, p. 277. 34

(...) je (dit le général de Gaulle) ne suis pas méfiant des théories politiques par principe, je le suis par souvenir. Quand le Front populaire est arrivé au pouvoir, j'ai pensé : puisqu'ils doivent avant tout combattre le fascisme, ils seront obligés de défendre la France. MALRAUX, *les Chênes qu'on abat*, p. 175. 34.1

♦ 5. [a] Techn. Face, plan vertical. — (1875). Mines. *Front de taille* : surface verticale selon laquelle est pratiquée la coupe dans une exploitation minière. *Front d'avancement, d'abatage* : surface d'attaque dans une mine, un chantier. *Front d'attaque* : endroit du terrain où l'on attaque les travaux de percement.

Les quatre haveurs venaient de s'allonger les uns au-dessus des autres, sur toute la montée du front de taille. ZOLA, *Germinal*, I, IV. 35

[b] (xx^e). Météor. Ligne de démarcation entre des masses d'air de température et de pression différentes. *Front polaire*, qui sépare l'air polaire et l'air tropical (→ Dépression, cit. 2). *Front intertropical*, entre l'air équatorial et l'air tropical. *Front des alizés. Front chaud, front froid d'une perturbation* (cit. 1). *Front occlus.* ⇒ aussi **Frontogénèse, frontologie, frontolyse.**

Au cours de ces mouvements (de l'atmosphère), les fronts balaient la surface de la Terre : par là s'expliquent les brusques sautes de température et les changements de temps qui accompagnent notamment les déplacements du front polaire (...) Quand une masse d'air froid avance faisant reculer une masse d'air chaud, on dit qu'on a affaire à un front froid parce que ce mouvement entraîne une chute brutale de la température : quand une masse d'air chaud avance faisant reculer 36

une masse d'air froid, on dit qu'on a affaire à un *front chaud*, parce que ce mouvement entraîne une hausse rapide de la température.

DEMANGEON et PERILLLOU, Géographie générale, p. 226-227.

☐ (xx^e). Géogr. *Front pionnier* : ligne de démarcation entre les zones exploitées et les zones non défrichées d'un pays qui n'est pas entièrement mis en valeur.

☐ Géom. *Plan de front, ligne de front, droite de front*, parallèles au plan vertical.

◆ 6. Loc. adv. **DE FRONT.** ☐ (V. 1207). Du côté de la face, par devant. *Attaquer* (cit. 7) *de front l'ennemi* (→ Bataille, cit. 10). *Cheval qui aborde de front un obstacle*, sans biaiser. *Se rencontrer de front* (ou vieilli *front à front*). → Face à face, nez à nez. — (1635, Corneille). Fig. *Attaquer* (cit. 33), *heurter de front qqn, une opinion, des préjugés*, directement et sans ménagement (→ Biais, cit. 11). → Corps (corps à corps). *S'aborder de front dans une discussion* (→ Exposer, cit. 10). *Prendre, aborder de front un problème* (→ Prendre le taureau* par les cornes, ne pas y aller par quatre chemins*).

37 Heurter de front des sentiments est le moyen de tout gêner (...)

MOLIÈRE, l'Avare, I, 5.

38 Il ne faut pas le heurter de front. Il est assez susceptible.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, VII.

☐ (xiv^e). Sur la même ligne, côte à côte. *Chevaux attelés de front. Cavaliers qui vont de front. Rue trop étroite pour que deux voitures puissent y passer de front. Marcher de front* (→ 1. Marcher, cit. 23). *Ils marchaient tous les quatre de front.*

(1716). Fig. *Mener, faire marcher de front plusieurs affaires.* → Ensemble, fois (à la), simultanément, temps (en même). *Mener de front deux intrigues, deux liaisons amoureuses.*

39 (...) je mène seulement de front deux personnalités différentes, et suis toujours officiellement, mais le moins souvent possible, M. Loti, lieutenant de marine.

LOTI, Aziyadé, III, XXIV.

40 (...) l'intérêt spirituel et l'intérêt temporel ne marchent pas toujours de front.

G. DUHAMEL, Défense des lettres, II, VII.

41 (...) un sentier si étroit qu'on n'y pouvait circuler deux de front (...)

GIDE, Ainsi soit-il, p. 136.

42 Mais les inspecteurs... tous trois marchant de front... arrivèrent devant lui.

M. DURAS, Moderato cantabile, p. 25.

CONTR. Bas. — Arrière, derrière, dos, flanc. — Biais (de). — File (à la), séparément.

COMP. A affronter, effronté. — (Du sens II, 3) Arrière-front. — Cf. aussi Bifront.

FRONTAIL [frɔ̃taj] n. m. — 1762; «bandeau royal», 1559; de *front*, et *-ail*.

◆ Techn. Partie de la tête du cheval. → **Frontal**, I., 4.

FRONTAL, ALE, AUX [frɔ̃tal, o] n. m. et adj. — xii^e, *frontel* (→ Fronteau); de *front* (sens I), et du bas lat. *frontalis*, de *frons*, *frontis*. → **Front**.

★ I. N. m. ◆ 1. Bandeau* de front.

◆ 2. Pièce de casque* couvrant le front. *Frontal d'armet*.

◆ 3. (1594). Instrument de torture avec lequel on serrait le front du patient. — Par ext. Le supplice infligé avec cet instrument.

◆ 4. (1848). Partie de la tête* du cheval qui passe en avant de la tête (→ **Bride, harnais**). — REM. On dit aussi *frontail**. — Partie du chanfrein*. — Pièce du harnachement du bœuf (→ Aiguillon, cit. 2).

1 Ils avaient tous la crinière peinte en bleu, les sabots dans des mitaines de sparterie, et les poils d'entre les oreilles bouffant sur le frontal, comme une perruque.

FLAUBERT, Trois contes, «Hérodiade», II.

◆ 5. Pièce médiane de la tête chez certains insectes.

★ II. Adj. (xvi^e). ◆ 1. Anat. Relatif au front*, du front. *Os frontal*, et n. m. *Le frontal* (ou coronal*) : «os impair, médian et symétrique, occupant la partie la plus antérieure du crâne» (Testut). *Bosses de l'os frontal* (bosse nasale et bosses frontales). *Arcade* (cit. 2), *crête frontale*. *Fosses frontales*, où sont logés les lobes antérieurs du cerveau (→ **Crâne, face**). *Muscle frontal* : muscle peaucier du front qui élève la peau des sourcils et détermine les rides transversales du front. *Artère frontale. Veines frontales. Nerf frontal* : branche du nerf ophtalmique. *Sinus* frontaux*. — Pathol. *Syndrome frontal*, provoqué par une lésion du lobe frontal du cerveau. — Géom. descriptive. *Plan frontal* : plan de front*.

2 La balle avait pénétré sous l'oreille droite et était ressortie en faisant sauter le frontal gauche. La blessure était horrible à voir.

B. CENDRARS, la Main coupée, in CE. compl., t. X, p. 73.

Opt. *Distance frontale* : distance d'un verre de lunetterie à son foyer.

◆ 2. Littér. Qui se fait de front, de face. *Attaque frontale*.

3 À cette attaque frontale, l'oncle, la moustache brusquement hérissée, allait répondre avec vigueur, lorsque ma tante Rose, qui du fond de la cuisine où elle surveillait un civet de lapin, avait senti venir la bagarre, parut sur la porte.

M. PAGNOL, la Gloire de mon père, t. I, p. 167-168.

Spécialt. *Collision frontale* : accident de la circulation dans lequel deux véhicules roulant en sens inverse se heurtent de front.

★ III. ◆ 1. Adj. *Droite frontale, plan frontal* : droite, plan parallèles au plan vertical de projection ⇒ **Front** (droite de, plan de).

◆ 2. N. f. *Une frontale* : une droite frontale.

DÉR. Frontalité.

FRONTALIER, IÈRE [frɔ̃talje, jeʁ] n. et adj. — 1730, repris 1827; empr. au provençal mod. *frountalié* «limitrophe», de *froun* «front», du lat. *frons*, *frontis*. → **Front**.

◆ 1. N. Habitant d'une région frontrière. *Facilités accordées aux frontaliers pour le passage de la frontière près de laquelle ils habitent. Carte de frontalier.*

Ô frontaliers ô frontaliers vos nostalgies

Comme les canaux vont vers la terre étrangère

La France ici finit ici naît la Belgique

Un ciel ne change pas où les drapeaux changèrent

ARAGON, le Crève-cœur, «Le printemps.»

(...) il (Alexis) avait la mentalité caractéristique de ces frontaliers hésitants ou de ces étrangers assimilés qui éprouvent pour la civilisation dominante une attirance et une admiration d'autant plus vives, et parfois d'autant plus inquiètes, qu'ils ne lui appartiennent pas tout à fait.

Jean D'ORMESSON, la Gloire de l'empire, t. I, p. 263.

◆ 2. Adj. ☐ *Les populations frontalières.*

☐ Relatif à une frontière, aux frontières. *Cartes frontalières. Poste frontalier* (plus cour. : poste frontière). *Région frontalière.*

☐ Qui concerne la surveillance des frontières. *Contrôles frontaliers.* — *Officier frontalier.* — (1940, in D.D.L.). *Les autorités frontalières.*

◆ 3. Fig. Qui est à la frontière (2.) entre deux choses. *Disciplines frontalières.*

FRONTALITÉ [frɔ̃talite] n. f. — Fin xix^e; de *frontal*, et *-ité*.

◆ Le fait de se présenter de face. — Archit. et arts. *Loi de frontalité*, par laquelle la figure humaine reste dans un plan vertical (sculpture archaïque).

Tant en Égypte qu'en Mésopotamie, la figure humaine, relief ou ronde-bosse, ne s'évade guère du plan où elle est dressée : droite et gauche de la personne se font équilibrer autour d'un axe immuable : le monarque assyrien frappant un lion de son glaive n'a pas d'autre attitude que ses gardes qui défilent. Cette rigoureuse correspondance, on l'a rattachée à une loi, dite de frontalité.

Louis RÉAU, Hist. universelle des arts, I, p. 308.

L'élaboration du style égyptien — l'expression de la rivalité qui l'oppose au monde — n'est pas dans la conquête de la fidélité de ses portraits, qu'il partage avec beaucoup d'autres, mais dans la conquête de la frontalité. Comment la frontalité eût-elle été découverte par un artiste étranger aux valeurs de l'Égypte, l'incarnation gothique par un artiste étranger aux valeurs chrétiennes?

MALRAUX, les Voix du silence, p. 613.

FRONTEAU [frɔ̃to] n. m. — 1393; *frontel*, xii^e; de *front*. → **Frontal**.

◆ 1. Bandeau sur le front.

(1704, Trévoux). Bandeau* de toile faisant partie du vêtement de certaines religieuses.

◆ 2. (xii^e). Bijou porté sur le front (→ **Ferromnière**). — Petite boîte renfermant des passages du Pentateuque que les Israélites portent sur le front lors de la prière du matin.

Pièce du harnais de cheval (→ **Frontal**). — Pièce de drap noir sur le front d'un cheval caparaçonné de deuil.

◆ 3. (1611). Archit. Petit fronton* surmontant une baie.

◆ 4. Mar. Sculpture, peinture qui décorait le barrot de l'avant de la dunette ou l'arrière du bau délimitant le gaillard d'avant.

HOM. **Frontaux** (plur. de *frontal*).

FRONTIÈRE [frɔ̃tjeʁ] n. f. — Fin xvi^e; «front d'armée», 1213; «place forte», 1292; moy. franç. *frontier* (d'où *place, ville frontière*); le sens mod. vient probabl. de *pays de frontière* (gardé par une armée, une place faisant front à l'ennemi).

◆ 1. Limite d'un territoire qui en détermine l'étendue. ⇒ **Borne** et aussi **bordure, lisière**. *L'Angleterre a de toutes parts la mer pour frontière. L'Atlantique, frontière occidentale de la France. Frontières d'un État* (cit. 109). *Dans nos frontières* : dans notre pays (→ Avion, cit. 1). *Peuple à l'étroit dans ses frontières* (→ Expansion, cit. 4 et 5). ⇒ **Espace** (vital).

(V. 1360). Limite séparant deux États. ⇒ **Démarcation** (cit. 2). *La frontière franco-belge. Parties d'un territoire avoisinant la frontière.* ⇒ **Confins; frontalier, limitrophe**. *Frontières naturelles*, constituées par un obstacle géographique, chaîne de montagnes (dans ce cas, la frontière passe par la ligne de faite), fleuve (la frontière suit alors le thalweg), etc. *Le Rhin, frontière naturelle entre la France et l'Allemagne.* — *Frontière artificielle, conventionnelle* : ligne

idéale au tracé arbitraire généralement jalonnée par des signes conventionnels (bornes, barrières, poteaux, bouées). *Frontière politique* (→ Ethnie, cit. 1). *Frontières suivant un méridien, un parallèle; une route. Détermination, délimitation, fixation d'une frontière par une convention, un traité, un protocole. — Passer, franchir une frontière* (→ Débarquer, cit. 1). *Au delà de la frontière, passé la frontière. Poste de police, poste de douane* installé à la frontière. Contrôle de frontière. Industrie nationale qui se développe à l'abri de ses frontières. Frontière fermée, interdite. Frontière ouverte. Formalités de frontière. Policiers, douaniers qui surveillent la frontière* (→ *Garde-frontière*). *Incident de frontière. — Défendre, protéger ses frontières contre l'ennemi* (→ Campement, cit. 2; fléau, cit. 5). *Ennemi arrêté aux frontières* (→ Paix, cit. 9). *Frontière bien, mal défendue; frontière exposée* (→ Exposer, cit. 20). *Troupes massées à la frontière. ⇒ Couverture* (troupes de). → Division, cit. 5. *Bataillon échelonné* (cit. 4) *le long d'une frontière. Reculer les frontières d'un pays, l'agrandir. Violer les frontières d'un pays neutre. Les frontières n'arrêtent pas la diffusion des idées. La vérité n'a pas de frontières. L'abolition des frontières. — Sans frontières* : international.

- 1 Et pourquoi nous haïr et mettre entre les races
Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu?
De frontières au ciel voyons-nous quelques traces?
Sa vouëte est-elle un mur, une borne, un milieu?
LAMARTINE, Poésies diverses, Marseillaise de la Paix.
- 2 — Sans doute les douaniers ont votre signalement, lui dit l'envoyé de sa tante, et si nous suivions la grande route, à la frontière du royaume lombardo-venitien, vous serez arrêté.
STENDHAL, la Chartreuse de Parme, v.
- 3 La division même du territoire habitable en nations politiquement définies est purement empirique. Elle est historiquement explicable : elle ne l'est pas organiquement, car la ligne tracée sur la carte et sur le sol qui constitue une frontière résulte d'une suite d'accidents consacrés par des traités. Dans bien des cas, cette ligne fermée est bizarrement dessinée; elle sépare des contrées qui se ressemblent, elle en réunit qui diffèrent grandement; et elle introduit dans les relations humaines des difficultés et des complications dont la guerre qui en résulte n'est jamais une solution, mais au contraire un nouvel ensemenement.
VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 108.
- 4 Cette politique, nous la connaissons : c'était celle que le *Comité de Salut public*, envivré par les victoires de la République, avait léguée au premier Directoire : la guerre de conquête en Europe, et, après l'acquisition des frontières naturelles — proclamées, pour plus de sûreté, « limites constitutionnelles » — la fondation, hors de ces limites des États inféodés, barrière dressée de la Mer du Nord à la Méditerranée entre l'Europe hostile et la nouvelle Gaule.
Louis MADELIN, Talleyrand, VII.

Appos. ou adj. invar. ⇒ **Frontalier, limitrophe. Département, région, zone; poste, ville frontière. Poteau frontière. Province frontière. ⇒ Marche.**

(1770). Par ext. *Frontières d'une région géographique. Frontières linguistiques, des langues, dialectes, patois. Les isoglosses* permettent de déterminer les frontières linguistiques. La frontière linguistique en Belgique.*

- 5 (L'Angleterre) est située exactement en face de la frontière qui sépare les langues romanes des langues germaniques (...)
A. MAUROIS, Hist. d'Angleterre, p. 12.
Fig. ⇒ **Démarcation** (cit. 1). — Barrage, obstacle.

♦ 2. (1700). Fig. Limite; ligne ou zone séparant des domaines abstraits ou concrets. ⇒ **Borne, confins, délimitation, démarcation, limite, séparation** (→ Bien-être, cit. 6; degré, cit. 24; édicter, cit. 1). *Frontière de deux classes* (→ Frange, cit. 7). *Les frontières de la raison, de la foi. Reculer les frontières du possible. Problème situé aux frontières de la biologie et de la chimie. — À la frontière, aux frontières de ... Être à la frontière de. ⇒ Confiner* (cit. 3), *fri-ser, frôler. Aux frontières, à la frontière de la vie et de la mort.*

- 6 Ce ne sont plus des mers, des degrés, des rivières,
Qui bornent l'héritage entre l'humanité :
Les bornes des esprits sont leurs seules frontières (...)
LAMARTINE, Poésies diverses, « Marseillaise de la Paix ».
- 7 L'homme est une frontière. Être double, il marque la limite de deux mondes.
HUGO, Post-Scriptum de ma vie, De la vie et de la mort.
- 8 Il a passé sa vie à rêver de choses qui sont à la frontière du possible et de l'impossible, dans ce domaine à demi réel où les esprits comme le sien réussissent quelquefois à faire des découvertes.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 131.

(xx^e). Math. L'ensemble des éléments délimitant un domaine.
Ling. *Frontière de mot, de phrase* : symbole signalant la limite entre deux mots, deux phrases (et représenté par #). *Frontière de morphème* (représentée par +).

CONTR. Centre, intérieur, milieu.

FRONTIGNAN [frɔ̃tiɲɑ̃] n. m. — 1668; nom d'une ville de l'Hérault.

- ♦ 1. Vin blanc muscat* produit par un cépage cultivé près de Frontignan (→ Boire, cit. 3). *Boire un verre de frontignan.*
♦ 2. Ce cépage.

FRONTIN [frɔ̃tɛ̃] n. m. — 1811; nom d'un type de valet effronté.

- ♦ Vx. Valet, homme du peuple effronté, intrigant, spirituel.

FRONTISME [frɔ̃tism] n. m. — Av. 1972; de *front*, II., 4., et *-isme*.

- ♦ Polit. Fait d'appartenir à un front* politique. « *Je me suis souvent*

demandé comment le frontisme décidé, qui est sa foi, pouvait faire bon ménage avec la remarquable description qu'il fait du défaut des appareils (de parti) » (Le Nouvel Obs., 4 déc. 1972, p. 35).

FRONTISPICE [frɔ̃tispis] n. m. — 1529; *frontepie*, 1528; bas lat. *frontispicium* « façade », de *frons*, *frontis* (→ *Front*), et du v. archaïque *specere*, *spicere* « regarder »

- ♦ 1. (1529). Archit. (vx). Façade principale (d'un grand édifice). ⇒ **Façade** (cit. 9).

Deux rangs de colonnes de chaque côté, l'un de rondes, et l'autre de carrées, en font les ornements (*du palais royal*)... Le frontispice suit le même ordre; et par trois portes dont il est percé, il fait voir trois allés de cyprès (...)

CORNEILLE, *Andromède*, IV (*Décoration*).

- ♦ 2. (xvi^e). Mod. [a] Grand titre* (d'un ouvrage). *Le frontispice orné, enluminé d'un traité, d'un dictionnaire. Vignettes* ornant un frontispice.* — (1872). Par ext. Titre d'un chapitre.

[b] (xviii^e). Planche illustrée placée avant la page de titre; gravure placée face au titre. *Le Frontispice de l'Encyclopédie* (1757). *Frontispice en taille-douce, au burin. Portrait de l'auteur en frontispice* (→ Document, cit. 5). *Les frontispices ne décorent plus guère que les éditions de luxe.*

L'ouvrage est orné de tailles-douces, et s'ouvre par un frontispice où l'on voit *Alaric*, le sceptre au poing, avec un casque empanaché (...)

Th. GAUTIER, les Grottesques, p. 307.
(...) le frontispice polychrome d'un livre d'Heures (...)

RENAN, Souvenirs d'enfance, III, III.

FRONTISTE [frɔ̃tist] adj. — 1916; de *front*, II., 4., et *-iste*.

- ♦ 1. Vx. *Parti frontiste* : parti qui avait été formé en Belgique par des intellectuels flamands.

♦ 2. (1937). Relatif à un front* politique. *Ligne frontiste. Parti frontiste.* — N. Membre d'un front. *Les « frontistes jugés à Casablanca »* (Le Monde, févr. 1977, p. 4).

FRONTO- Élément tiré de *front*, servant à former des mots de médecine, de physique, de météorologie.

FRONTO-ETHMOÏDAL [frɔ̃toetmoïdal] adj. — 1846, Bescherelle; de *fronto-* (de *front*), et *ethmoïdal*.

- ♦ Anat. Qui a rapport à l'os frontal et à l'éthmoïde.

FRONTOFOCOMÈTRE [frɔ̃tofokomɛtr] n. m. — Mil. xx^e; de *fronto-* (de *front*), *foco-* (du lat. *focus* « foyer »), et *-mètre*.

- ♦ Techn. Appareil servant à mesurer les distances frontales des verres de lunettes.

FRONTOGÈNESE [frɔ̃toʒenez] n. f. — Mil. xx^e; de *fronto-* (de *front*), et *-genèse*.

- ♦ Météor. Ensemble des processus qui aboutissent à la formation d'un front (II., 5., b). — Opposé à *frontolyse*.

DÉR. *Frontogénétique*.

FRONTOGÉNÉTIQUE [frɔ̃toʒenetik] adj. — Mil. xx^e; de *fronto-génèse*, d'après *génétique*.

- ♦ Météor. Qui est relatif à la frontogénèse. — Qui favorise la frontogénèse.

FRONTOLOGIE [frɔ̃tolɔʒi] n. f. — Mil. xx^e; de *fronto-* (de *front*), et *-logie*.

- ♦ Didact. Partie de la météorologie qui étudie les fronts (II., 5., b).
DÉR. *Frontologique*.

FRONTOLOGIQUE [frɔ̃tolɔʒik] adj. — Mil. xx^e; de *frontologie*.

- ♦ Météor. Qui est relatif aux fronts.

FRONTOLYSE [frɔ̃toliz] n. f. — Mil. xx^e; de *fronto-* (de *front*), et *-lyse*.

- ♦ Météor. Ensemble des processus qui aboutissent à la disparition d'un front (II., 5., b). — Opposé à *frontogénèse*.

FRONTON [frɔ̃tɔ̃] n. m. — 1624; ital. *frontone*, augmentatif de *fronte* « front », du lat. *frons*, *frontis*.

- ♦ 1. Couronnement (d'un édifice ou d'une partie d'édifice) consistant en deux éléments de corniche obliques ou en une corniche courbe se raccordant avec la corniche d'un entablement. *Par-*

tie intérieure du fronton. ⇒ **Tympan**. Ornaments aux extrémités, au sommet d'un fronton. ⇒ **Acrotère**. Fronton surmontant le portique d'un temple, la façade (cit. 7) d'un édifice. Fronton à jour, à ocululus, dont le tympan est percé d'une baie. Fronton à pans, trapézoïdal. Fronton brisé, circulaire, par enroulements. Fronton double. Fronton glissant, dans lequel les rampants ont moins de moulures que la corniche de base. Fronton triangulaire (équilatéral), surbaissé, surhaussé. Fronton gothique aigu. ⇒ **Gâble**. Décorations, moulures, corniches qui ornent un fronton. Le combat des Lapithes et des Centaures qui décorait le fronton du temple de Zeus à Olympie. Les hauts-reliefs des frontons du Parthénon. Devises, inscriptions gravées, peintes au fronton d'un édifice.

1 Sur le tympan du fronton se voyait la naissance de Cythérée en figures de haut-relief; elle était assise dans une conque. LA FONTAINE, Psyché, II.

2 (...) Morosini, dans le dessein d'embellir Venise des débris d'Athènes, veut descendre les statues du fronton du Parthénon, et les brise.

3 (Le) temple terrestre au fronton duquel se lit : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante! » BALZAC, la Messe de l'athée, Pl., t. II, p. 1164.

4 Ô sourire éternel des frontons dans l'azur! HUGO, les Quatre Vents de l'esprit, Deux voix dans le ciel.

Par anal. Fronton surmontant une porte, une fenêtre. ⇒ **Fronteau**. Le fronton d'une armoire. ⇒ aussi **Pignon**.

Fig. (En parlant de ce qui domine, de ce qui est mis en évidence). Les principes qui sont inscrits au fronton de la Constitution (⇒ **Fraternité**, cit. 9).

5 Il n'est pas un génie qui n'ait travaillé, il n'est pas un grand homme qui n'ait apporté sa conscience, son âme, sa pierre, à l'un des ces trois piliers du fronton infini qu'on nomme Vérité, Beauté, Justice.

6 (...) elle (la sculpture) érige, au fronton des cités tumultueuses, le modèle, le type, l'immobile perfection qui apaisera (...) l'incessante fièvre des hommes.

HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Rêver, sur Dieu.

CAMUS, l'Homme révolté, p. 317.

Par anal. Toit élevé par le milieu.

♦ 2. (1897, Loti). Partie supérieure, généralement arrondie, du mur contre lequel on joue à la pelote basque, au blaid* en plein air. — Par ext. Les murs lisses des églises basques et navarraises servent fréquemment de fronton.

7 Et au fond, le vieux mur monumental se dresse, contre lequel les pelotes viendront frapper; il y a un fronton arrondi, qui semble une silhouette de dôme (...)

LOTI, Ramuntcho, I, IV.

(1920, Pesquidoux, in Petiot). Par ext. Le jeu de blaid en plein air (fronton stricto sensu, terrain ou concha). Fronton français. Fronton espagnol, à trois murs (mur de face, mur latéral de gauche, mur de fond ou de rebot). Ce club possède deux frontons.

FRONTO-NASAL [frɔ̃tonazal] adj. — 1846, Bescherelle; de fronto- (de front), et nasal.

♦ Anat. Qui a rapport à l'os frontal et à l'os nasal.

FRONTO-PARIÉTAL, ALE, AUX [frɔ̃toparijetal, o] adj. — 1846, Bescherelle; de fronto- (de front), et pariétal.

♦ Anat. Qui a rapport à l'os frontal et à l'os pariétal.

FROQUER [frɔ̃kɛ] v. tr. — Fin xv^e; de froc, et -er.

♦ Vx. Faire entrer (qqn) en religion, lui faire prendre l'habit religieux. Famille noble qui froque son cadet.

FROTTABLE [frɔ̃tabl] adj. — 1923, Arnoux, in T.L.F.; de froter.

♦ Qu'on peut froter.

FROTTAGE [frɔ̃taʒ] n. m. — 1690, Furetierre; frotaige « droit féodal », 1327; de froter.

♦ 1. Action de froter. Le frottage du linge : le fait de froter le linge, pour le laver. — Spécialt. Travail du frotteur. Le frottage d'un plancher.

♦ 2. (xx^e). Techn. Étirage des peaux sur la doleuse pour qu'elles reprennent leur forme (tannage).

♦ 3. Procédé graphique ou pictural de reproduction qui consiste à appliquer sur une surface présentant de légers reliefs un support souple tel que papier, toile, etc., et à le colorier en le contraignant à épouser les irrégularités de la surface (le procédé peut également être utilisé en négatif, par grattage d'un support préalablement colorié). Reproduction d'une pièce de monnaie par frottage d'un papier à la mine de plomb. — Par ext. Arts. Œuvre obtenue par ce procédé. Les frottages de Max Ernst, de Dominguez.

FROTTAILLER [frɔ̃tajɛ] v. — 1947; de froter, et suff. péj. -ailler.

♦ Fam. Froter un peu et souvent, par manie plus que par nécessité.

Enfin, le voilà dans ses armures et franreluches complètes de prêtre-guerrier qui frottaillait de petites crécelles de bois sec.

J. GIONO, Un roi sans divertissement, p. 36.

REM. On trouve aussi la var. frotailler.

FROTTANT, ANTE [frɔ̃tɑ̃, ɑ̃t] adj. — D. i. (1801, Poisson, in T.L.F.); p. prés. de froter.

♦ Qui frote, est soumis au frottement. Surfaces frottantes. La face frottante d'une pièce mécanique.

FROTTE [frɔ̃t] n. f. — 1861, « nettoyage, action de froter »; déverbal de froter.

♦ 1. (1866). Pop. Gale (maladie de peau). Avoir la frotte.

♦ 2. (1878). Traitement de la gale (par frottement au savon noir, bain et application d'une pommade à base de soufre).

FROTTÉE [frɔ̃tɛ] n. f. — 1611, au sens 1; de froter.

♦ 1. Tartine frottée d'ail.

♦ 2. (1807). Fam. Volée de coups. ⇒ **Pile, raclée**. Flanquer, recevoir une frottée.

(xx^e). Fig., fam. Défaite. Recevoir une frottée à un match.

Il y a perdu pas mal de monde, mais les dissidents ont reçu une telle frottée que, depuis lors, ils se sont tenus tranquilles, et la route est ouverte.

L.-H. LUYAUTEY, Paroles d'action, p. 254.

FROTTE-MANCHE [frɔ̃tmɑ̃ʃ] n. m. — D. i.; de froter, et manche.

♦ Régional (Belgique). Vil flatteur. ⇒ **Lèche-botte, lèche-cul**.

FROTTEMENT [frɔ̃tmɑ̃] n. m. — 1490; au fig., 1495; de froter.

♦ 1. Action de froter; contact de deux corps dont l'un au moins se déplace par rapport à l'autre. ⇒ **Abrasion, attrition (vx), friction, mouvement, pression**. Feu (cit. 2) produit par le frottement. Matière qui use par frottement (⇒ **Abrasif**). Il y a un frottement, du frottement entre la jante et le sabot de frein. Raboter une glissière pour supprimer un frottement. Pneu usé par le frottement de la roue contre le trottoir. Objet usé, poli, noirci par le frottement (⇒ **Flacon**, cit. 4; fléau, cit. 1). Pièce de monnaie usée par le frottement (⇒ **Frai**). Cordage qui s'use par le frottement. ⇒ **Ragner**. Inflammation cutanée, érythème* causé par le frottement. Massage* par frottement. Bruit produit par le frottement, bruit de frottement. ⇒ **Cri** (8.), **crissement**. — Ce bruit. On entendait un léger frottement, le frottement presque imperceptible de l'ongle sur une vitre. — (1837). Méd. Frottement pleural, péricardique : bruit que l'on perçoit à l'auscultation dans les cas d'inflammation de la plèvre ou du péricarde.

Le seul frottement met le bois en feu (...) Le frottement produit quelquefois non seulement la chaleur mais de la lumière (...) Lorsque l'on bat un caillou en plein air avec un fusil d'acier, il en sort des étincelles brillantes et éclatantes.

Encycl. (DIDEROT), art Feu.

C'était peut-être un ossement de poisson bizarrement usé par le frottement du sable fin sous les eaux? VALÉRY, Euphrosine, p. 78.

(...) la paume de ses mains, brûlée par le frottement contre le bois, ne pouvait plus serrer le manche de l'outil. P. MAC ORLAN, la Bandera, XI.

(...) sauf le piaffement d'une bête dans l'écurie et le doux frottement des chaînes qui raclaient de temps en temps le bord du râtelier de bois, il n'y avait plus un seul bruit autour du mas Théotime. H. BOSCO, le Mas Théotime, II.

Fig. et vx. Contact, relations. Le frottement des esprits. — (Personnes). ⇒ **Fréquentation**. Le frottement des savants, des gens du monde, affine l'esprit, polit les manières.

(...) la civilisation est impossible sans le frottement continué des esprits et des intérêts (...) BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 331.

(...) elle serra pieusement dans la commode sa belle toilette et jusqu'à ses souliers de satin, dont la semelle s'était jaunée à la cire glissante du parquet. Son cœur était comme eux : au frottement de la richesse, il s'était placé dessus quelque chose qui ne s'effaceraient pas. FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, VII.

L'école Normale (La Sorbonne), le frottement des professeurs m'avaient un long temps fait espérer, ou enfin laissé espérer que moi j'acquerrais, que j'obtiendrais cette élégance universitaire, la seule authentique.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 263.

♦ 2. Mécan. et cour. Force qui s'oppose au glissement* d'une surface sur une autre. Frottement des solides. Le frottement dépend de la nature des corps en contact; il est d'autant plus important qu'ils sont moins lisses. Le frottement est une force tangentielle au plan contact. Frottement de glissement au départ (force qui empêche le glissement), frottement de glissement pendant le mouvement (force qui freine le glissement). Frottement de pivotement, de roulement, d'un moyeu sur un axe. Coefficient de frottement : rapport entre la force de frottement et la force de réaction correspondante à la pression* (du corps considéré sur une surface). Cône de frottement; angle de frottement. Mesure des frottements. ⇒ **Tribométrie**. Étude du frottement. ⇒ **Tribologie**. — Frottement des liquides, des gaz. Le frottement d'une rivière contre ses rives (⇒ Cou-

ler, cit. 1). — *Application du frottement* : freinage, transmission des mouvements (⇒ **Friction**). *Freinage par frottement. Ajustage à frottement*. — *Frottement anormal des pièces d'une machine, d'un mécanisme*. ⇒ **Grippage**. *Chaleur produite par le frottement*. *User**, *usure par frottement*. ⇒ **Abrasion, cisaillement, rodage**. *Augmenter le frottement par un adhésif, le diminuer par un lubrifiant*. *Frottement à sec, onctueux, visqueux*. *Graisse, huile oxydée par frottement* (⇒ **Cambouis**). *Protection des pièces en frottement par un coussin, un coussinet, un alliage antifricion**.

8 Le frottement fut étudié successivement par Amontons (1699), Coulomb (1781), Morin (1833), Painlevé (1895). Il dépend de la nature des corps en contact; il est proportionnel au poids, mais ne dépend pas de la surface (...) Au point de vue industriel, le frottement est une force antagoniste, une résistance passive, que l'on cherche à réduire le plus possible (...) Dans la vie courante, c'est un phénomène bienfaisant : grâce à lui, nous pouvons marcher, nous installer à notre table et travailler, sans craindre de voir nos livres tomber (...) notre table glisser (...) Un frottement anormalement faible se manifeste par les dérapages (...) les chutes sur le verglas (...)
Marcel BOLL, les Étapes de la mécanique, p. 80-82.
Par métaphore. (⇒ **Aplanir**, cit. 3).

9 (...) la mécanique a bien ses frottements, qui souvent changent ou arrêtent les effets de la théorie : la politique a aussi les siens.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XVII, viii.

♦ 3. (1811, Stendhal). Fig. Difficultés*, désaccord provenant de contacts trop fréquents, trop étroits. ⇒ **Friction**.

10 (...) ces frottements perpétuels et ces limitations que l'autorité de commandement subit dans une compagnie d'hommes libres. Ch. PÉGU, la République..., p. 76.

11 J'étais alors un jeune homme sympathique, soigneux d'écartier tout frottement avec les gens et je deviens tout juste le contraire assez vite.
GIDE et VALÉRY, Correspondance, p. 209, in D.D.L., II, 6.

FROTTER [fʁote] v. — V. 1120-1130, *frotter*; *frotter*, xvi^e; a remplacé par substitution de suffixe l'anc. franç. *fréter*, d'un lat. pop. *frictare*, fréquentatif de *fricare*; selon Guiraud, d'un dérivé de *fraudere* « trompeur », d'où « endommager ».

★ I. V. tr. ♦ 1. Exercer sur (qqch.) une pression accompagnée de mouvement (⇒ **Friction, frottement**), soit en imposant un mouvement à un corps en contact avec un autre, lui-même immobile ou animé d'un mouvement différent (*frotter son doigt contre une table, sur une table*); soit en imposant à un corps la pression d'un autre corps en mouvement (*frotter une table avec son doigt, du doigt*). *Frotter une chose et une autre, contre une autre, à une autre; frotter deux choses. Frotter une chose avec, de... qqch. Frotter qqch. fort, ferme, énergiquement. ⇒ Appuyer. Frotter doucement, légèrement. ⇒ Effleurer, frôler. User**; *broyer, écraser en frottant. Frotter du cuir pour l'assouplir. (⇒ Corroyer, fouler). Effacer* en frottant le papier avec une gomme (⇒ Gommer). Frotter deux silex pour produire du feu* (cit. 2). ⇒ **Battre** (le briquet). *Frotter une allumette* (contre le frottoir*). ⇒ **Allumer, gratter** (⇒ Fourgonner, cit. 4). *Frotter deux diamants l'un contre l'autre. ⇒ Égriser. Frotter le pavé de ses pieds, frotter ses pieds contre le pavé* (⇒ **Cygne**, cit. 3).

1 Si on frotte des corps durs et secs les uns contre les autres, ils s'échauffent et s'enflamment.
Encycl. (DIDEROT), art. Feu.

♦ 2. Rendre qqch. plus propre; plus luisant en frottant. ⇒ **Astiquer** (cit. 2), **briquer, essuyer, fourbir, lustrer, nettoyer, polir, torcher. Frotter du linge. Frotter les cuivres** (pour les faire reluire*), **frotter les carreaux, le plancher, le parquet** (⇒ **Dent**, cit. 25; épousseter, cit. 1). **Frotter des chaussures. Frotter à la toile émeri, au papier de verre, à la paille de fer. Frotter avec une brosse (⇒ Brosse)**. **Frotter la robe, le poil d'un cheval (⇒ Bouchonner, étriller)**. — *Frotter une substance, une surface pour enlever un dépôt* (⇒ 1. **Décaper, gratter, limer, racler, râper**), *pour polir* (⇒ **Polir, poncer, roder**). **Frotter des verres. ⇒ Rincer. Frotter qqch. avec un tampon. ⇒ Tamponner. Frotter ses semelles sur un paillason, un gratte-pieds. — Se frotter les pieds sur le tapis.**

2 Elle ne reste pas un instant les bras croisés, et, quand nous n'avons pas d'ouvrage, elle nettoie et frotte nos pauvres meubles qu'elle rend clairs comme des miroirs.
G. SAND, la Mare au diable, v.

3 Le dimanche matin, elle se consacrait à un nettoyage minutieux, faisait briller des cuivres, frottait le bois où se reflétaient des reflets (...)
J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, p. 194.

Fam. **Frotter le parquet** : danser (d'où *frotte-parquet*, n. m., « danseur » [vx]).

Loc. fig. Régional (Belgique). **Frotter la manche** : flatter, flagorner pour obtenir des faveurs (⇒ **Passer la brosse*** à reluire). ⇒ **Frotte-manche**.

Absolt. **Frotter le sol, le plancher. Elle passe ses journées à frotter. Et que je te frotte, et que je te rince...**

4 (...) la vieille Rose (...) fit venir sa petite nièce Palmyre, pour laver la maison (...) la misérable, sur les genoux, trempée d'eau, s'épuisait à frotter (...)
ZOLA, la Terre, III, II.

♦ 3. (1273). **Frotter** (1.) [la peau, le corps une partie du corps de qqn]. **Frotter qqn pour le laver. Frotter le visage d'un enfant avec un gant de toilette. ⇒ Débarbouiller, laver. Elle lui frotta la tête pour sécher les cheveux. Frotter qqn pour réchauffer, activer la circulation, ranimer. ⇒ Frictionner, masser. Frotter la peau avec un gant de crin. On frottait autrefois les membres perclus avec**

des orties. ⇒ Ortier. Elle lui frotta les mains dans les siennes (⇒ **Echauffer**, cit. 2).

REM. Lorsqu'on exerce cette action sur soi-même la personne peut-être exprimée soit par le pronom personnel, soit par le possessif (⇒ **Laver**). *Se frotter le bout du nez ou frotter le bout de son nez* (⇒ **Barboter**, cit. 2). *Frotter ses mains, se frotter les mains avec du savon. Se frotter les dents. Se frotter les ongles*, pour les polir. *Après les jeux, les athlètes grecs se frottaient les membres avec un strigile pour en détacher la sueur et la poussière. ⇒ Gratter, racler. — Récipr. Se frotter l'un l'autre. Ils se frottaient le dos deux à deux* (⇒ **Baille**, cit. 1).

(Une femme) qui me dorlotera et me viendra frotter lorsque je serai las (...)
MOLIÈRE, le Mariage forcé, I.

(...) relevant sa chemise dans le dos, elle se frotta l'échine sur le grain dur des draps.
HUYSMANS, Là-bas, XIX.

— Vous n'aimez pas Pâris, Hélène. Vous aimez les hommes!
— Je ne les déteste pas. C'est agréable de les frotter contre soi comme de grands savons.
GIRAUDOUX, la Guerre de Troie n'aura pas lieu, I, 8.

Tout en se frottant les dents avec un petit morceau de bois pour les rendre blanches et plus brillantes que la lune (...)
P. MAC ORLAN, la Bandera, XIV.

Fam. **Frotter son museau** (contre celui de qqn en l'embrassant). **Récipr. Se frotter le museau.**

Et les voilà, unies dans le même amour pour Yves, et pleurant ensemble. — Allons, les femmes! crie le conducteur, quand vous aurez fini de frotter vos museaux?
LOTI, Mon frère Yves, LXV.

Fam. **Avoir des attouchements érotiques avec qqn. ⇒ Peloter, tripoter.**

Argot (absolt). **Avoir des relations érotiques, sexuelles.**

Spécialt, loc. (faux pron.). **Se frotter les paupières** (avec les mains). **frotter ses yeux, se frotter les yeux pour mieux voir** (en se réveillant...), **pour sécher ses larmes**. Fig. **Se frotter les yeux (d'étonnement)**, être très surpris. ⇒ **Douter** → **Ne pas en croire ses yeux.**

Villeroy arriva à Marly, où tout le monde se frotta les yeux en le voyant, et ne se pouvait persuader que ce fût lui.
SAINT-SIMON, 96, 21, in LITTRÉ.

(...) vous ouvrez les oreilles, vous vous frottez les yeux, ne sachant qui vous trompe de la veille ou du sommeil.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 297.

Tu ne veux donc pas m'emmener! s'écria le petit en commençant à frotter ses yeux pour montrer qu'il avait dessein de pleurer.
G. SAND, la Mare au diable, VI.

Angelo se frotta longuement les yeux avec ses poings. Il revint s'asseoir à sa place. Il avait dû violemment se débattre dans son sommeil.
J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 132.

Se frotter les mains*, en signe de contentement. Fig. **Il s'en frotte les mains. ⇒ Réjouir** (se), **satisfait** (être satisfait).

Il (Louis XI) se frottait les mains, il riait de ce rire intérieur qui fait rayonner le visage; il ne pouvait dissimuler sa joie, quoiqu'il essayât par instants de se composer.
HUGO, Notre-Dame-de Paris, X, V.

(...) tout à coup, avec énergie diabolique, il frotta vigoureusement l'une contre l'autre ses mains sèches, d'où semblaient jaillir des étincelles.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 18.

Frotter les oreilles, les côtes, etc. (⇒ ci-dessous, 5).

(Animaux). **Cerf qui frotte ses bois contre les arbres. ⇒ Frayer.**

(...) après avoir frotté ses pattes l'une contre l'autre, et les avoir frottées contre ses lèvres, il (le lapin) alla chercher la poule (...)
RÉAUMUR, les Amours d'une poule et d'un lapin.

(La chèvre) vient de mettre sa tête contre le ventre de la femme. Elle frotte ses flancs contre le flanc d'Arsole.
J. GIONO, Regain, p. 143.

Prov. **L'âne frotte l'âne. ⇒ Âne** (*supra* cit. 15), [lat. : *asinus asinum fricat*].

Faux pron. **Le chat se frotte le museau** (⇒ **Exubérance**, cit. 3). **Mouche qui se frotte les pattes.**

♦ 4. (xiii^e). **FROTTER... DE...** : enduire par frottement, par friction. **Frotter qqch., qqn d'huile de graisse, de pommade. ⇒ Enduire, graisser, huiler, oindre, passer** (à) → **Epreindre**, cit. 2; **exéiter**, cit. 17. **Frotter qqch. de cire, de cirage, d'encaustique. — (Sans compl. second). Frotter le parquet, un meuble. ⇒ Cirer, encaustiquer.**

(...) il le frotta par tout le corps d'un certain onguent qu'il sait faire
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 4.

Lengaigne (le barbier) avait déjà frotté son client de savon, et le tenait par le nez, lorsque Lequeu, le maître d'école, poussa la porte.
ZOLA, la Terre, I, IV.

Frotter d'ail une tranche de pain.

Au p. p. **Pain frotté d'ail, frotté à l'ail** (⇒ **Chapon**).

Il y eut des beignets, de la confiture d'airelles, du lait de chèvre chaud, avec des poils, une rotie de pain frottée d'ail (...)
J. GIONO, Jean le Bleu, p. 128.

« Des croutons de pain vieux frottés d'oignon ou d'ail, arrosés d'une goutte d'huile d'olive bien fruitée, voilà dont je ne me laisserais pas », pense-t-il.
PIÈRE DE MANDIARGUES, la Marge, p. 151.

(1839, Balzac). Fig. et vieilli. **Être frotté de...** : avoir une légère teinture, un vernis (de connaissance, de sciences). **Ignorant frotté de grec et de latin.**

(...) une bêtise impertinente, frottée d'esprit comme le pain d'un manœuvre est frotté d'ail.
BALZAC, Splendeurs et misères des courtisanes, Pl., t.V, p. 660.

(...) le moindre démon de l'enfer eût dit moins de sottises, étant un peu frotté de théologie et certes moins ignorant qu'un encyclopédiste.
FRANCE, Les dieux ont soif, XIX.

Au siècle précédent, ils avaient été frottés de jansénisme frondeur (...)
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Antoinette, p. 832.

(1845, Bescherelle). Peint. **Appliquer un frottis*** sur. **Frotter les**

ombres. — Au p. p. « *Un fond à peine frotté* » (Littré). — Par comparaison :

24 (...) il se plut à inspecter de près ces arbres. Ils érigeaient des troncs énormes, frottés d'orpin roux, gouachés d'argent gris par des mousses (...)
HUYSMANS, En route, p. 234.

♦ 5. (xiii^e). Vieilli. Donner des coups à qq. ⇒ **Battre, frapper, ébrâler, maltraiter, rosser; frottée** (⇒ **Filer**, cit. 12). *Il va se faire froter d'importance* (⇒ **Bois**, cit. 26). *Frotter le dos, la tête de qq, lui froter le dos.* — (1669, Molière). Loc. mod. *Frotter les oreilles* (à qq), le morigéner, le punir. *Je vais te froter les oreilles, petit garnement!*

25 (...) je saurai vous froter les oreilles. MOLIÈRE, Tartuffe, I, 1.
26 Un autre dit : « Nous avons été joliment téméraires : nous n'étions que sept mille hommes, nous en avons attaqué vingt-six (*mille*) ; aussi faut voir comme nous avons été frottés » M^{me} DE SÉVIGNÉ, 433, 21 août 1675.

♦ 6. Fig. et littér. Mettre en contact* suivi; faire entrer en relations*. « ... *frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui* » (Montaigne, ⇒ **Commerce**, cit. 10).

27 On n'a pas toujours besoin de froter sa sensibilité à une autre (...)
A. MAUROIS, Climats, III, II.

★ II. V. intr. (1865, Littré). Exercer, produire un frottement en se mouvant au contact de qqch. *Roue qui frote contre un trottoir. Pièces d'un mécanisme qui frottent.* ⇒ **Gripper**.

28 De tous côtés on se cogne, on frote, on est empoigné par l'étroitesse du passage, on est arrêté, coïncé. H. BARBUSSE, le Feu, XXI.

► **SE FROTTER** v. pron.

♦ 1. (1865, Littré). Réfl. Froter son corps. ⇒ **Friction**. *Se froter au gant de crin. Se froter à un mur, contre un mur. Bœuf, vache qui se frote contre une clôture. Chat qui se frote en ronronnant contre les jambes de quelqu'un.*

29 Et comme Jean se décidait à entrer dans la cuisine, elle le prit par la taille, se frottant à lui d'un air de rire, sans s'inquiéter d'être vue (...). ZOLA, la Terre, I, I.
30 Le chat siamois bondit silencieusement et se frotta contre l'un des pieds nus.
ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XXXIII.

Spécial. (absolt). *Se froter* : avoir des contacts érotiques avec quelqu'un.

♦ 2. (V. 1160). **SE FROTTER DE ...** : s'enduire. *Se froter de crème, de pommade, de liniment.*

31 Frottez-vous de pommade, mangez et dormez. VOLTAIRE, Candide, VII.
Fig. *Se froter de latin, de grec*. En prendre une connaissance superficielle ⇒ **Apprendre, teinter** (sc). ⇒ *supra* Être frotté de...

♦ 3. (Av. 1613). Vx. *Se froter à qq* : avoir commerce, communication avec qq. ⇒ **Fruyer** (avec), **fréquenter** (⇒ **Circonstance**, cit. 2). *Se froter à la haute société. « Il est bon de se froter aux savants »* (Littré).

32 (...) vous vous êtes encore perfectionné en vous frottant à M. de Nevers.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1320, 15 mai 1691.

(xv^e). Mod. Spécialt. (dans quelques expressions, surtout négatives). *Se froter à qq*, l'attaquer. ⇒ **Attaquer, défier, provoquer**. *Il vaut mieux ne pas se froter à ces gens-là. Il vaut mieux ne pas s'y froter; ne vous y froter pas.* Prov. *Qui s'y frote s'y pique**. — Par ext. **Affronter*** (un danger, un risque). ⇒ **Entreprendre, risquer**. *Il a eu tort de s'y froter, de courir le risque.*

33 (II) choisissait ses types et n'eût eu garde de perdre son temps à se froter aux Parigots, lesquels, nés malins (...) avaient vite éventé la mèche et deviné le dessous des cartes. COURTELINE, le Train de 8 h. 47, I, II.

Se froter à qqch., avoir des relations suivies avec. *Se froter aux idées nouvelles, aux mathématiques.* « *J'avais envie depuis longtemps de me froter à l'industrie, ajoute-t-il. Le hasard a bien fait les choses* » (le Point, n° 578, 17-23 oct. 1983, p. 107)

► **FROTTÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Concret. *Parties frottantes et parties frottées* (d'un mécanisme). — Mus. *Instrument à cordes frottées*, mises en vibration par frottement (archet, etc.). — *Pain frotté d'ail* → ci-dessus, cit. 20, 20.1 et *supra*. — Arts. *Fonds frottés; toile, ébauche frottée* (→ ci-dessus, *supra* cit. 24)

N. m. *Un frotté* : toile recouverte d'un frottis. Dessin au crayon usé par le frottement.

♦ 2. Abstrait. *Frotté à, avec qq. Frotté de* (→ ci-dessus, *supra* cit. 21).

CONTR. Glisser.
DÉR. **Frottable, frottage, frottailler, froter, frottée, frottement, frotteur, frottifrotta, frottis, frotoir, froton, froiture.**
COMP. **Frotte-manche.**

FROTTEUR, EUSE [frotœr, øz] n. — 1372; de *frotter*.

♦ 1. Personne qui frote (qqch., qqn). — (xviii^e). Spécialt. Personne qui frote les planchers, les parquets.

(...) Rateau empoignait ses outils de froteur et ratissait le parquet et sautait à cloche-pied et patinait sur une brosse (...)
HUYSMANS, Là-bas, II.

♦ 2. N. m. Techn. Pièce destinée à produire un frottement. *Frotteur à sabot, à patin.*

(1881, *Année sc. et industr.* 1882, p. 453). Dispositif destiné à recueillir un courant par frottement. ⇒ **Balai, brosse.**

♦ 3. Fam. Personne qui cherche à aguicher par des contacts physiques plus ou moins furtifs (mais plus insistants que le *frôleur*). ⇒ **Frôleur; frotteurisme**. *Les petits frotteurs de bals du samedi.*

DÉR. **Frotteurisme.**

FROTTEURISME [frotœrism] n. m. — xx^e; de *frotteur*, et *-isme*.

♦ Psychiatr. Perversion sexuelle de l'homme (appelé *frotteur* ou *frôleur*) qui obtient un plaisir sexuel en se frottant furtivement contre des vêtements de femmes, des personnes étrangères dans une foule.

FROTTI-FROTTA [frotifrotta] n. m. — 1948; de *frotter*, redoublé, et suff. plaisant. ⇒ **Et patati, et patata.**

♦ Fam. Frottement dans un sens puis dans un autre.

(*Ces abbés*) dont l'affection, les jours de gala, allait jusqu'au baiser de paix, ce frotti-frotta de joues mal rasées. Hervé BAZIN, Vipère au poing, p. 141.

Contact plus ou moins érotique entre des personnes qui se frottent l'une à l'autre.

Là, on ne dansait pas la valse anglaise et il était bien rare que votre cavalier vous reconduise auprès de votre maman. Pourtant, en cachette de ses parents, c'est dans cette boîte à frotti-frotta que notre belle modiste passait le meilleur de son temps.
Martin ROLLAND, la Rouquine, p. 247.

FROTTIN [frotē] n. m. — 1835, Raspail; de *frotter* (on frote de craie les queues).

♦ Argot. Billard. — Partie de billard.

FROTTIS [froti] n. m. — 1611, « action de froter »; de *frotter*, et suff. *-is*.

♦ 1. Rare. Action de froter. « *À grand frottis de poignées d'herbe* » (La Varende, in T.L.F.).

Cour. (Fam.). Action de se froter (les mains, le visage...).

(...) Yankel s'attaqua enfin à sa toilette. Un petit coup de levier, une giclette, un bon petit frottis des paumes sous le jet, en prenant bien garde de ne pas se mouiller les manches : et voilà pour les mains.
Roger IKOR, les Fils d'Avrom, La greffe de printemps, p. 88.

♦ 2. Par métonymie. (Ce qui est frotté). [a] (1850), Techn. (peint.). Mince couche de couleur, laissant paraître le grain de la toile. *Frottis de dessous. À la différence des glacis, les frottis « sont le plus souvent posés directement sur la toile, dont ils laissent transparaître le grain, tout en la couvrant d'une couche quelquefois opaque »* (Encycl. Berthelot).

Pour les nuances délicates des chairs, il (*Le Titien*) trempait un seul doigt dans la couleur et le passait sur sa toile en léger frottis.
D. ROUART, Degas à la recherche de sa technique, p. 46.

[b] Archit. Teinte transparente appliquée pour imiter la couleur d'un matériau. — Dorure légère à la surface d'une porcelaine, d'un laque.

[c] (1896, in D.D.L.). Biol. Préparation en couche mince pour examiner au microscope (après étalement, coloration et fixation sur lame de verre).

Gynécologie. *Frottis vaginal* : exploration gynécologique par examen microscopique des cellules vaginales et utérines desquamées. *Le frottis vaginal permet le dépistage précoce des tumeurs cancéreuses.*

[d] Fig. Connaissance superficielle. ⇒ **Vernis**. *Un frottis de science.*

FROTTOIR [frotwaʀ] n. m. — 1423; de *frotter*.

Technique. Objet, ustensile dont on se sert pour froter*.

♦ 1. (Déb. xv^e). Linge qui sert à froter, à essuyer. — Brosse* (à parquet, etc.). — Petit coussin pour lustrer les chapeaux.

♦ 2. (1680). *Frottoir de coiffeur* : ustensile de caoutchouc, etc. servant à essuyer le rasoir.

♦ 3. (1865). *Frottoir à alumettes*. ⇒ **Grattoir**.

♦ 4. (1757). Reliure. Gros plioir aux bouts cintrés épousant la forme du dos d'un volume et servant à froter les dos encollés au corps d'ouvrage.

♦ 5. Phys. Chacun des coussins entre lesquels tourne le plateau d'une machine électrique.

FROTTON [frotō] n. m. — 1701, Furetière; de *frotter*, et *-on*.

♦ Techn. Boule de crin encollé entourée d'un linge ou de cuir, utilisée pour l'encrage des planches, dans la gravure sur bois.

FROTTURE [frotʁyʁ] n. f. — 1859; «frottement», xv^e; de *frotter*.

♦ Bot., techn. Couche de bois mort apparaissant à l'endroit où un arbre a été abimé et qui se recouvre souvent d'une nouvelle écorce.

FROUÉE [fʁue] n. f. — 1875; de *frouer*.

♦ Chasse. Sifflement* de l'oiseleur, imitant le cri de la chouette, du geai.

FROUEMENT [fʁumã] n. m. — 1838; de *frouer*.

♦ Chasse. Action de frouer.

FROUER [fʁue] v. intr. — 1732, Trévoux; argot «tromper au jeu», xv^e; du lat. *fraudare* (→ *Flouer*); plutôt onomat. au sens actuel; → *Frou-frou*.

♦ Chasse. Imiter à la pipée le cri de la chouette, du geai, pour attirer les oiseaux.

DÉR. *Frouée, frouement*.

FROU-FROU ou **FROUFROU** [fʁufʁu] n. m. — 1738, onomat.; *faire frou-frou*, 1787; n. m., 1829; onomat. sur l'initiale de *frôler, froiser*...

♦ 1. Bruit léger produit par le frôlement* ou le froissement* d'une étoffe soyeuse, de plumes, etc. *Le froufrou d'un jupon de soie, d'une robe de bal*. ⇒ **Bruissement, frémissement, friselis** (→ *Castagnette*, cit. 2; *chaussette*, cit. 2; *danse*, cit. 3).

Ces bras purs et ce petit corps,
Noyés dans un frou-frou d'étoffes,
Eussent damné par leurs accords
Les abbés et les philosophes.

Th. de BANVILLE, Odes funambulesques, «La voyageuse», I.

Place! En sa longue robe bleue

Toute en satin qui fait frou-frou (...) VERLAINE, Romances sans paroles, VI.

Un froufrou de soie derrière elle, tout près, la fit tressaillir : sa belle-mère, arrivée à pas veloutés de vieille chatte!

LOTI, Les Désenchantées, IV.

(...) elle les entendait maintenant revenir, les migrants, et passer sur sa forêt en grand froufrou d'ailes, en longue rumeur de marée montante, en tempête de cris d'appel, d'amour et d'espérance.

L. PERGAUD, De Goupil à Margot, Fin de Fuseline.

Fig et vx. *Faire du frou-frou*, des manières, des embarras.

5 Ce monsieur qui fait tant de bruit, d'embarras, de frou-frou, est l'auteur du tiers d'un vaudeville.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. I, p. 98 (1842).

♦ 2. Vêtement féminin orné, aguichant. *Elle aime les frou-frous*.

6 Certain frou-frou hanta dès lors sa mémoire, et il eut présent à l'esprit la robe choisie par Adinolf pour inaugurer la scène des Incomparables.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 356.

DÉR. *Froufrouter*.

FROUFROUTANT, ANTE [fʁufʁutã, ãt] adj. — 1883, in D.D.L.; p. près de *froufrouter*.

♦ Qui froufroute. *Lingerie froufroutantes*.

Brusquement, dans le pigeonnier, s'éveille un bruit léger de plumes, le bruit froufroutant qu'on entend lorsqu'on éveille un poulailler.

R. DORGELES, Les Croix de bois, VI, p. 144.

Des danseuses froufroutantes, aux robes froufroutantes.

FROUFROUTEMENT [fʁufʁutẽmã] n. m. — 1910; de *froufrouter*.

♦ Action de froufrouter; son résultat. «*Un immense froufroutement d'ailes*» (Pergaud). ⇒ **Froufrou**.

FROUFROUTER [fʁufʁute] v. intr. — 1876, in D.D.L.; de *frou-frou*, et -er avec t intercalaire.

♦ Produire un froufrou. ⇒ **Bruiser**. *Sa robe froufroute*.

V. tr. (1970, in D.D.L.). Rare. Faire produire un froufrou à (qqch).

Et n'oublie pas de prendre ta fourche, recommandait la Présidente, et elle s'en allait en froufroutant sa jupe rigide.

J. CHAIX-RUY, A. Soljénitsyne ou la Descente aux enfers, p. 147.

DÉR. *Froufroutant, froufroutement, froufrouteux*.

FROUFROUTEUX, EUSE [fʁufʁutø, øz] adj. — Fin xix^e; de *froufrouter*.

♦ Froufroutant. — Qui a des vêtements, des ornements froufroutants.

La dame froufrouteuse dans son appartement comblé de coussins et de portières à franges, cette chair rose et parfumée, le petit Robinson en avait rapporté dans sa vie les éléments d'interminables comparaisons désespérées.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 297 (1932).

FROUSSARD, ARDE [fʁusãʁ, ard] adj. — 1890; de *frousse*.

♦ Fam. Qui a la frousse. ⇒ **Peureux, poltron, trouillard**.

— Eh bien je te garantis que Lucien en avait peur! dit-elle. C'est même ce qui m'a dégoûté de lui : il était vraiment trop froussard.

SARTRE, le Sursis, p. 47.

N. *C'est un froussard* (→ *Carreau*, cit. 7). *Allons, froussarde, du courage!*

CONTR. *Courageux*.

FROUSSE [fʁus] n. f. — 1858, Larchey, orig. incert.; p. -ê. onomat. ou du provençal *frous* «bruit strident»; selon Guiraud, à rapprocher du lat. *fluxa* «flux», dont des dérivés en -r- sont attestés.

♦ Fam. ⇒ **Peur**. *Avoir la frousse* ⇒ fam. **Foie(s), jeton(s), pétouche**. *Il a la frousse des flics. Il est malade, pâle de frousse. Avoir une frousse terrible, affreuse*.

(...) encore tout tremblants de la frousse qu'ils avaient eue, ayant cru à la surveillance inopinée d'un des gros bonnets de la maison.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, v^e tableau, III.

Mais si je faisais ça, je ne serais jamais sûr de l'avoir fait par conviction, et non par frousse. Parce que, la vérité, c'est que j'ai terriblement peur (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 297.

Les routes (lors de l'invasion allemande de 1940) sont encombrées de charettes, de camions, d'autos : des gens qui n'ont jamais touché à un volant et qui sont partis à l'aveuglette, par frousse.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 157.

Il ne méprisait pas Mario d'avoir peur. Depuis longtemps il connaissait la noblesse de la frousse avouée, celle qui s'exprime ainsi : «J'ai les foies. J'ai les jetons, les chocottes (...)

Jean GENET, Querelle de Brest, p. 205.

Loc. fam. *Une sainte frousse* : une peur extrême.

DÉR. *Froussard*.

FRR... [fʁã] Onomatopée.

♦ Onomatopée exprimant un bruit continu (frémissement, frôlement, froissement)

Il se fit alors un bruissement continu, comme un frémissement, un frrrr, dont les r se proleageaient à l'infini (...) en vain cherchaient-ils à surprendre d'autres bruits que l'interminable frrrr qui semblait les envelopper d'une atmosphère frissonnante (...)

J. VERNE, Robur le conquérant, in Œ, t. XVI, p. 49 (in D.D.L., II, 20).

FRUCTI-, FRUCT- Élément, tiré du lat. *fructus* «fruit», qui entre dans la formation de quelques mots savants. ⇒ **Fructidor, fructifère, fructifier, fructose**; → aussi *Frugi-*.

FRUCTIDOR [fʁyktidɔʁ] n. m. — 1793, Fabre d'Églantine; comp. sav. du lat. *fructus* «fruit», et du grec *dôron* «don, présent».

♦ Didact., hist. Douzième et dernier mois du calendrier républicain qui correspond à l'espace compris entre le 18 ou 19 août et le 17 ou 18 septembre du calendrier grégorien, et ainsi nommé parce qu'il est le mois des fruits. *Coup d'État du 18 Fructidor, sous le Directoire*.

Les trois mois de l'été, prennent leur étymologie, le premier de l'aspect des pays ondoyants et des moissons dorées qui couvrent les champs de juin en juillet, ce mois se nomme *Messidor*; le second, de la chaleur tout à la fois solaire et terrestre qui embrase l'air de juillet en août, ce mois se nomme *Thermidor* (on avait songé un moment à le nommer *Fervidor*); le troisième, des fruits que le soleil dore et mûrit d'août en septembre ce mois se nomme *Fructidor*.

FABRE D'ÉGLANTINE, in JAURÈS, Hist. socialiste..., t. VIII, p. 256.

DÉR. *Fructidorien, fructidoriser*.

FRUCTIDORIEN [fʁyktidɔʁjẽ] n. m. — 1823; de *fructidor*.

♦ Hist. Personne favorable au coup d'État du 18 Fructidor, au Directoire.

FRUCTIDORISER [fʁyktidɔʁize] v. tr. — 1798; de *fructidor*.

♦ Hist. Condamner à la déchéance, à l'exil, lors du coup d'État du 18 Fructidor.

FRUCTIFÈRE [fʁyktifɛʁ] adj. — 1505; comp. sav. du lat. *fructus* «fruit», et -fère. → -fère.

♦ Bot. Qui porte des fruits ou des organes reproducteurs. ⇒ **Frugifère**. *Rameau fructifère*.

FRUCTIFIANT, ANTE [fʁyktifjã, ãt] adj. — 1859, Sainte-Beuve; p. près de *fructifier*.

♦ Qui fructifie (3.), produit un résultat heureux, avantageux.

FRUCTIFICATEUR, TRICE [fʁyktifikatœʁ, tris] adj. — 1865, Littré; de *fructifier*.

♦ 1. Qui fait fructifier les plantes. *Influence fructificatrice*. — N. «*Le soleil généreux, le fructificateur essentiel*» (La Varende, in G. L. L. F.).

♦ 2. Fig. Littér. Qui permet, favorise une maturation bienfaisante. — N. *L'art italien, grand fructificateur de la Renaissance.*

FRUCTIFICATION [fʁyktifikasjɔ̃] n. f. — XIV^e, au fig., « production des "fruits" de la terre, récolte »; dér. sav. du bas lat. *fructificatio*, du sabin de *fructicare*. → Fructifier.

♦ 1. Formation, production de fruits. *Fructification lente, difficile. La fructification artificielle du figuier.* ⇒ **Caprification**. Époque, saison de la fructification.

1 Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification dont le système était alors tout à fait nouveau pour moi. ROUSSEAU, *Réveries...*, V^e promenade.

Ensemble des fruits que porte un végétal. *Une belle fructification.*

2 Chacun de ces murs est tapissé d'espaliers et de vignes dont les fructifications grêles et poudreuses sont l'objet des craintes annuelles de madame Vauquer et de ses conversations avec les pensionnaires. BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 849.

♦ 2. (Av. 1778, Rousseau). Bot. Disposition des parties dont la réunion forme le fruit.

(1865). Ensemble des organes reproducteurs chez les cryptogames (⇒ **Périthèse**).

♦ 3. Fig. Le fait de fructifier (3.) → Assainissement, cit. 2.

3 (...) il commençait à perdre le souvenir de ce mouvement de sève, de cette fructification constante des esprits qu'il avait si ardemment épousée dans la sphère parisienne (...). BALZAC, la Femme abandonnée, Pl., t. II, p. 210.

FRUCTIFIÉ [fʁyktifje] v. intr. — V. 1190; *fructefier*, v. 1170; du bas lat. *fructificare*, de *fructus* « fruit », et *facere* « faire ».

♦ 1. (Le sujet désigne une terre). Produire*, donner des récoltes (→ 1. Fruit, I., 1.). « Une terre bien fumée fructifie davantage » (Littré).

1 Son champ ne s'en trouve pas mieux; Celui de ses voisins fructifie et rapporte. LA FONTAINE, Fables, VI, 4.

♦ 2. (V. 1190). Bot. (Le sujet désigne un végétal). Produire des fruits (→ 1. Fruit, I., 2. et 3.). *Arbre qui fructifie tardivement.*

2 La mer nous regardait de son œil tendre et glauque Et les orangers d'or Fructifiaient pour nous. Ils fleurissent encor. APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, XXX.

(1865). Par métaphore (bibl.). *Faire fructifier la vigne* du Seigneur* : propager la foi.

♦ 3. (V. 1170). [→ Fruit, III.]. Produire un effet, des résultats avantageux, heureux. *Son enseignement a fructifié* (→ Centuple, cit. 3). *Idee qui fructifie.* ⇒ **Développer** (se).

3 (...) Jésus-Christ ne doit pas être moins substantiellement présent aux endurcis qu'aux fidèles qui reçoivent son Sacrement, quoiqu'il ne fructifie que dans les derniers. BOSSUET, Hist. des Variations, IX, LIII.

4 (...) ses leçons, sages, mais d'abord sans effet, furent dans mon cœur un germe de vertu et de religion qui ne s'y étouffa jamais, et qui n'attendait, pour fructifier, que les soins d'une main plus chérie. ROUSSEAU, les Confessions, III.

5 Vous êtes bien heureux d'être si jeune et si fort et si vierge par l'esprit, et vous devez à vous même, vous devez à tous de faire fructifier de si belles qualités qui fermentent de sève et réclament leur développement. SAINT-BEUVE, Correspondance, 50, 15 août 1828, t. I, p. 102.

♦ 4. (1667, Boileau). Produire des bénéfices. *Capital qui fructifie.* ⇒ **Rapporter, rendre** (→ Rendement). *Faire fructifier de l'argent, sa fortune, son capital.*

DÉR. Fructifiant, fructificateur.

FRUCTOKINASE [fʁyktokinaz] n. f. — Mil. xx^e; de *fructose*, et *kinase*.

♦ Chim. biol. Enzyme qui active la décomposition du fructose. *Fructokinase hépatique. Fructokinase musculaire.*

FRUCTOSE [fʁyktoz] n. m. — 1924; dér. sav. de *fructus* « fruit », et suff. *-ose*.

♦ Sucre* d'origine végétale (sucre de fruit), isomère du glucose. ⇒ **Lévilose**.

DÉR. Fructokinase, fructosurie.

FRUCTOSURIE [fʁyktozuri] n. f. — Mil. xx^e; de *fructose*, et *-urie*.

♦ Méd. Présence de fructose dans l'urine, due à un trouble de l'assimilation du fructose.

FRUCTUEUSEMENT [fʁyktuøzmã] adv. — 1350; de *fructueux*.

♦ Avec fruit, succès. ⇒ **Profitablement**. *Travailler fructueusement.* CONTR. **Infructueusement**.

FRUCTUEUX, EUSE [fʁyktuø, øz] adj. — xv^e, au sens 1; *fructuosus*, fin XII^e (2.); lat. *fructuosus*, de *fructus*. → Fruit.

♦ 1. Vx ou poét. Qui donne des fruits (⇒ **Fructifère**).

(*La grêle*) Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux.

BOILEAU, le Lutrin, v.

(...) il y a plus de mérite à ensemer un désert qu'à butiner avec insouciance dans un verger fructueux (...). BAUDELAIRE, la Fanfarlo, Pl., p. 378.

♦ 2. Cour. Qui donne des résultats avantageux. *Exploitation* (cit. 11) *fructueuse. Opération financière, spéculation fructueuse*, qui produit des bénéfices. ⇒ **Bénéficiaire**; **avantageux, lucratif, profitable, rentable**. *Ses travaux, ses efforts ont été fructueux.* ⇒ **Fécond, utile**. *Essai peu fructueux. Leur dernière tentative fut la plus fructueuse. Collaboration fructueuse. Travail fructueux, recherches fructueuses.*

Excellent conseil! maxime utile, fructueuse, une mine d'or, un Pérou (...)

LA BRUYÈRE, X, 22.

(...) Balzac gagnait beaucoup d'argent, mais les plus fructueuses rentrées ne l'empêchaient jamais d'être sans cesse au bord de la déconfiture.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 339.

Pendant les deux années consacrées au voyage, Séil-kor avait appris le français en écoutant ses compagnons; frappé par une telle facilité, l'explorateur avait poussé la sollicitude jusqu'à donner à l'enfant maintes fructueuses leçons de lecture d'histoire et de géographie. RAYMOND ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 221.

CONTR. **Improductif, infécond, infructueux, stérile**.

DÉR. **Fructueusement**.

COMP. **Infructueux**.

FRUGAL, ALE, AUX [fʁygal, o] adj. — 1534, Rabelais; bas lat. *frugalis* « sobre, frugal (2.) », d'abord « qui produit, rapporte », d'où « économe », du lat. class. *frugi* « sage, tempérant », de *frux, frugis*, du rad. *frui*, qui ■ donnait *fructus*. → Fruit.

♦ 1. (1534). Qui consiste en aliments simples, peu recherchés, peu abondants. *Nourriture frugale, repas frugal* (→ Convive, cit. 1). — Par ext. *Table frugale*.

Notez ici que son dîner était sobre et frugal, car tant seulement mangeait pour refréner les abois de l'estomac; mais le souper était copieux et large (...)

RABELAIS, I, XXIII.

Elle prenait sa serviette, et n'avait pas encore touché à ce qu'on lui avait apporté; c'était un potage et de l'autre côté un peu de viande bouillie sur une assiette. J'avoue qu'un repas si frugal m'étonna (...)

MARIVAUX, la Vic de Marianne, XI.

Et le soleil, le soir, ruisselant et superbe (...)

Répandant largement ses beaux reflets de cierge

Sur la nappe frugale et les rideaux de serge.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, XCIX.

♦ 2. (1534). Personnes. Qui se contente d'une nourriture simple. ⇒ **Sobre**. *Il est frugal et ascétique comme un anachorète**.

Sénèque était frugal; riche, il vivait comme s'il eût été pauvre.

DIDEROT, Essai sur les règnes de Claude et de Néron, II, 37.

Monsieur Goriot était un homme frugal, chez qui la parcimonie nécessaire aux gens qui font eux-mêmes leur fortune était dégénérée en habitude. La soupe, le bouilli, un plat de légumes, avaient été, devaient toujours être son dîner de prédilection.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. III, p. 866.

Quel ancêtre me légua, à travers des parents si frugaux, cette sorte de religion du lapin sauté, du gigot à l'ail, de l'œuf mollet au vin rouge ...?

COLETTE, la Maison de Claudine, « La noce ».

Par ext. Qui est simple et sobre, économe.

(1690). *Habitudes frugales. Vie frugale.* ⇒ **Ascétique, austère**.

CONTR. **Abondant, fastueux, pantagruélique, plantureux, recherché, somptueux**. — **Exigeant, glouton, goinfre, goulu, gourmand, incontinent, intempérant, vorace**.

DÉR. **Frugalement**.

FRUGALEMENT [fʁygalmã] adv. — 1547, Rabelais; de *frugal*.

♦ Avec frugalité. « *Vivre frugalement* » (Fénélon, *Télémaque*, XIX).

FRUGALITÉ [fʁygalite] n. f. — V. 1355; lat. *frugalitas*, de *frugalis*. → Frugal.

♦ 1. Qualité d'une personne frugale. *La frugalité célèbre des Spartiates.* ⇒ **Abstinence, modération, sobriété, tempérance** (→ **Austérité**, cit. 4; et aussi cit. 2, 2.1, ci-dessous).

Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un coupe-gorge qu'une table de trop de viandes; que pour se bien montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne; et que, suivant le dire d'un ancien, *il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger*.

MOLIÈRE, l'Avare, III, I.

(...) la frugalité, la modestie et la simplicité du grand saint Sulpice.

BOSSUET, Panégyrique de Saint Sulpice, II.

Dans l'excès de mon malheur je me trouvais encore heureuse de ce qu'on ne m'avait point levé ces secours; je me flattais qu'avec la frugalité, la tempérance, l'économie auxquelles j'étais accoutumée, cet argent me suffirait au moins jusqu'à ce que je fusse en situation de pouvoir trouver quelque place.

SADE, Justine..., t. I, p. 134.

3 À part les jours où je dois déjeuner rue du Pot-de-Fer, je compte prendre mes repas dans ma chambre : frugalité parfaite.

G. DUHAMEL, Salavin, IV, 17 juin.

♦ 2. (1897, Gide). Littér. Fait de se nourrir frugalement. « *Je me plaisais à d'excessives frugalités* » (Gide, *les Nourritures terrestres*).

CONTR. Gloutonnerie, goinfrerie, gourmandise, incontinence, intempérance, voracité. — Abondance, richesse, somptuosité.

FRUGI- Élément, tiré du lat. *frux, frugis* « fruit », entrant dans la formation de quelques mots savants. ⇒ **Frugifère, frugivore.**

FRUGIFÈRE [fʁyʒifɛr] adj. — 1842; de *frugi-*, et *-fère*.

♦ Didact. et vieilli. Qui porte, produit des fruits. ⇒ **Fructifère.**

FRUGIVORE [fʁyʒivɔr] adj. — 1762; de *frugi-*, et *-vore*.

♦ Didact. Qui se nourrit de fruits, de végétaux. ⇒ aussi **Baccivore**. *L'ours, le singe sont frugivores* (→ Faune, cit. 5). — N. *Un frugivore.*

1. FRUIT [fʁyi] n. m. — XII^e; au sens 2, v. 1165; « bénéfique », v. 1120; *fruit esperituel* (spirituel), x^e; du lat. *fructus*, propr. « revenu, production » (→ **Fructi-**), de *frui* « faire usage de ».

★ 1. ♦ 1. (V. 1283). Au plur. Produits de la terre, qui servent à la nourriture des hommes et des animaux. — REM. Dans ce sens, ne s'emploie plus que dans l'expression *les fruits de la terre*, à cause de la confusion possible avec le sens botanique. « *Les prières des Rogations sont instituées pour la conservation des fruits de la terre. En ce sens on y comprend les blés, les foins, les avoines, vesces, lin, légumes, etc.* » (Dict. de Trévoux, 1771, art. *Fruit*). *Les premiers fruits de la terre.* ⇒ **Prémices.**

1 (...) vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne!

ROUSSEAU, De l'inégalité parmi les hommes, II.

2 Heureux l'homme qui se nourrit des fruits de sa terre et trouve en son pays même la satisfaction de sa vie.

GIDE, Nouveaux prétextes, Journal sans dates, II.

Loc. cour. (Av. 1798, Casanova; ital. *frutti di mare*). **FRUITS DE MER** : produits comestibles de la mer (mollusques). ⇒ **Coquillage, huître, échinodermes** : oursins, crustacés...). *Restaurant où l'on déguste des fruits de mer. Plateau de fruits de mer.*

3 (...) quelques coquillages frais, semblables à des moules, et qu'on appelle *frutti di mare*, fruits de mer, composaient pour nous ce frugal dîner (...)

LAMARTINE, Graziella (1852), II, 1.

4 On vendait des « fruits de mer » dans des petites boutiques foraines, au bord du trottoir.

P. MAC ORLAN, la Bandera, II.

4.1 — C'est pas des bêtes, rétorqua Julia, c'est des fruits. Chez tous les écaillers convenables ça s'appelle des fruits de mer.

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 135.

♦ 2. (XII^e). Production des plantes apparaissant après la fleur; (bot.) ovaire développé de la fleur des plantes phanérogames qui contient et protège les ovules devenus graines. ⇒ **Fécondation, pollinisation; ovaire, péricarpe** (endocarpe, épicarpe, mésocarpe). — REM. Les plantes à fleurs n'ont pas toutes des fruits et les graines peuvent être nues (gymnospermes); on appelle abusivement et couramment *fruit* certains graines, ou des productions végétales (réceptacle, etc.) contenant le véritable fruit (fraise, figue, cône...). *Fleur qui se fane* (cit. 16) *pour faire place au fruit. Fruit charnu* (⇒ **Baie, drupe**), *fruit sec* (bot.). ⇒ **Akène, capsule et pyxide, caryopse, follicule, gousse, samare, silique, sycone. Fruit déhiscent***, *indéhiscent. Fruit à pépins, fruit à noyau. Noyaux* (cit. 1), *pépins de fruits. Parties d'un fruit.* ⇒ **Aigrette, brou, carpelle, cloison, coque, cupule, diaphragme, écaille, graine, induvie, loge, noyau, peau, pédoncule, pépin, pulpe, pyxide, quartier, valve...** *Ligne de suture** d'un fruit déhiscent. *Fruit valvacé* (univalve, quadrivalve...). *Fruit désigné par le nombre de ses graines* (monosperme, polysperme, etc.). *La tomate, le potiron sont des fruits. Fruit simple, composé* (⇒ **Grappe, régime; grain**). *Plante désignée par le nombre, l'aspect de ses fruits.* ⇒ **Carpo-, -carpe**, préf. et suff., du grec *karpos* (gymnocarpe, hétérocarpe, sarcocarpe...). *Fruit allongé, arrondi, ové, ovoïde. Fruit anguleux. Couleurs* vives de certains fruits. Taches, panachures, striures d'un fruit. Duvet* de fruit. Fruit prolifère*. *Fruits comestibles* (→ cidessous, 3.). *Fruit légumier des plantes herbacées* (⇒ **Légume**); ex. : tomate, concombre, courge). *Fruits servant d'épices, de condiment* (ex. : piment, poivre, vanille...).*

5 Dès que la fleur est fécondée, sa mission est terminée : elle perd ses couleurs et son parfum, les pétales ainsi que les étamines se flétrissent et tombent, le style et le stigmate se dessèchent. Toutes les forces vives se concentrent désormais dans l'ovaire, dont le développement produira le fruit, tandis que les ovules fécondés deviendront des graines.

P. VALLÉRY-RADOT, le Grand Mystère de la cellule..., p. 34.

6 Le fruit peut-être *charnu* ou *sec*. Le fruit est charnu lorsque les parois de l'ovaire (*péricarpe*) s'épaississent et se transforment en une masse molle dont les cellules sont gorgées de sucs nutritifs; le fruit est sec lorsque le péricarpe demeure mince et devient un tissu dur dont les cellules sont plus ou moins lignifiées.

A.-L. GUYOT, la Biologie végétale, p. 115.

♦ 3. (1690, Furetière). Cour. Fruit (2.) comestible, lorsqu'il est sucré et qu'on peut le consommer au dessert. *Fruit sauvage, fruit cul-*

tivé. Fruits des régions tempérées; fruits exotiques, fruits tropicaux (→ **Agrume**, cit. 2; **bananier**, cit. 1.). « *Le pays des fruits d'or* » (→ **Fleurir**, cit. 2). *Fruit d'un arbre fruitier**. — *Fruit vermeil, doré. Fruit à peau fine, à peau épaisse, à peau lisse, veloutée, rugueuse, duveteuse. Fruit sain; fruit piqué, taché, tavelé, véreux, pourri* (→ **Couteau**, cit. 2). *Maturité des fruits* : *fruit vert**, *fruit mûr**, *éclaté, fruit blet**. *Consistance des fruits* : *fruit aqueux, juteux, fondant, cotonneux, farineux, graveleux, grumeleux, pierreux. Fruit sans pépins. Goût, parfum des fruits* : *fruit doux, sucré, savoureux, succulent, aigre, aigreur, sur, suret, acide, amer, odorant, parfumé. Principes nutritifs des fruits* (⇒ **Fructose, pectine, suc, vitamine**). *Fruits du genre de l'orange.* ⇒ **Agrume**. — *Culture des fruits.* ⇒ **Arboriculture, pomologie, pomiculture**; et aussi **fruitier, verger; serre. Arbre** (cit. 11) *à fruits ou arbre fruitier. Arbre qui donne, porte de beaux fruits* (→ **Espalier**, cit. 3); *arbre stérile**, *qui ne donne aucun fruit. Arbre saisonnier**, *qui donne des fruits tous les deux ans. Branche couverte, chargée de fruits, qui courbe* (cit. 13), *fléchit* (cit. 14), *plie sous le poids des fruits* (→ **Étai**, cit. 2). *Fruit qui se forme, se noue, se développe, grossit, mûrit, tourne, se colore, se noue* ⇒ **Nouaison; aoûtement, maturation, maturité, véraison**. — *Le soleil cuit les fruits; la gelée tardive les fait couler* (⇒ **Coulure**). *Fruit qui se cotonne, se ride, se dessèche, pourrit, tombe. Sulfater des fruits. Mettre des fruits en sac, sous cloche. Fruit de saison; fruit précoce, tardif. Fruit forcé en terre.* ⇒ **Forçage; primeurs** (→ **Facticité**, cit. 1). *Récolte des fruits. Fruits vendus sur le pied. Cueillette* (cit. 1) *des fruits à la main, avec un cueilloir**, *un sécateur, une gaule* (⇒ **Gauler**). → **Crépitation**, cit. *Coloration artificielle des fruits. Réfrigération* (⇒ **Froid**), *emballage des fruits.* ⇒ **Emballage**. *Expédition, transport des fruits. Meurtrir, patiner des fruits en les maniant sans précaution.* — *Consommation des fruits. Fruits frais**, *crus. Corbeille, coupe, pyramide de fruits. Éplucher des fruits; dénoyauter, équeuter, évider, peler des fruits. Écorce, pelure, trognon**, *zeste** de fruit. *Manger, croquer un fruit. Mordre un fruit, dans un fruit. Épreindre, presser un fruit pour en exprimer, en boire le jus. Jus* de fruit frais, en bouteille, en boîte. Jus de fruit naturel, sans colorant. Salade, macédoine de fruits. Purée de fruits crus* ⇒ **Coulis**. *Quartier, tranche de fruit. Fruits au sucre, à la crème, à la glace, au sirop, au kirsch, au rhum. Conservation des fruits frais au naturel, au vinaigre, à l'eau-de-vie. Distillation des fruits* (⇒ **Alcool, eau-de-vie, vin**). *Essence de fruits* (→ **Extraire**, cit. 9). *Fruits cuits.* ⇒ **Compote, confiture, gelée, marmelade. Miel de fruits. ⇒ **Rob. Fruits candis; fruits confits***. ⇒ **Condit** (→ **Aussi**, cit. 52.). *Pâte de fruits. Gâteaux aux fruits.* ⇒ **Charlotte, clafoutis, tarte. Cake aux fruits. Bonbons fourrés aux fruits. Sorbets, glace aux fruits. — *Séchage des fruits sur claie. Fruit tapé, aplati, séché.* ⇒ **Figure** (sèche), **prune, pruneau, raisin** (sec)... → aussi **Mendiant**. — REM. On emploie dans le langage courant « *fruit sec* » pour « *fruit séché* », cette appellation n'ayant aucun rapport avec le classement botanique des fruits en **fruits secs** et **fruits charnus**.****

Régional (Suisse). *Petits fruits* : baies comestibles (airelles, fraises des bois, groseilles, etc.).

Nous nous sommes nourris, mes petits camarades et moi, aux « petits fruits », comme les gens de mon pays appellent les myrtilles, les framboises, les airelles et les fraises des bois, les groseilles et les cassis.

Georges BORGEAUD, le Voyage à l'étranger, p. 126.

(1704, Trévoux, in D.D.L.). *Fruits rouges* (baies rouges : groseilles, framboises, etc.). *Salade de fruits rouges.*

Principaux fruits, comestibles ou non :

Abricot	Cornouille	Mûre
Airelle	Courge	Muscade
Alberge	Cynorrhodon	MYROBOLAN
Alise	(gratte-cul)	Myrtille
Amande	Datte	Nafé
Amphisarque	Épine-vinette	Néfle
Anacarde ou Cajou	Faine	Noisette
Ananas	Figue	Noix (arec, coco, cola, noyer)
Anone ou Corosol	Fraise	Olive
Arbouse	Framboise	Orange
Aubergine	Giraumont	Pacane
Aveline	Gland	Pamplemousse
Avocat	Goyave	Papaye
Azérole	Grape-fruit	Pastèque
Baguenaude	Gratte-cul	Pavie
Balise	(de l'églantier)	Pêche
Banane	Grenade	Piment
Bigarade	Grenadille	Pistache
Bigarreau	Groseille	Plaquemine (Kaki)
Brignon	Icaque	Poire
Cabosse (du cacaoyer)	Jamboue ou Jamerose	Poivre
Calebasse	Jujube	Poivron
Caroube	Kaki ou Plaquemine	Pomme
Cassis	Kiwi	Prunelle
Cédrat	Lime ou Limette	Raisin
Cerise	Litchi ou Letchi	Sapote
Châtaigne	Mancenille	Sébasté
Chinois	Mandarine	Sorbe
Chirimoya (anone)	Mangle	Spondias
Citron	Mangoustan	Tamarin
Citrouille	Mangue	Tomate
Clémentine	Marmotte	Tonka
Cognasse	Marron (châtaigne)	(du coumarouna)
Coing	Melon	Vanille
Concombre	Merise	
Corme ou Sorbe	Mirabelle	

- 7 Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché (...) RACINE, Athalie, I, 2.
 8 (...) il n'y a d'heureux que les enfants qui cueillent un fruit et le portent à leurs lèvres sans penser à autre chose (...) A. DE MUSSET, André del Sarto, I, 3.
 9 L'esprit languit comme les fleurs
 Dont naissent les fruits savoureux
 Que nous regardons mûrir
 Sur la colline ensoleillée APOLLINAIRE, Calligrammes, « Les collines ».
 10 Les fruits étaient là ; leur poids courbait, lassait déjà les branches (...) GIDE, les Nourritures terrestres, VIII.
 11 Dans tous les pays du Monde, les arboriculteurs et les acheteurs de récolte ont une certaine tendance à cueillir les fruits avant leur complète maturité. Ils cherchent à les soustraire le plus rapidement possible aux hasards du climat et aux attaques éventuelles des parasites. Ils savent qu'un fruit bien mûr supporte moins les longs voyages qu'un fruit encore vert.
 Paul ROBERT, les Agrumes dans le monde, p. 205.

Les fruits, symbole de l'automne (⇒ **Fructidor**), de l'abondance. *Pomone, déesse des fruits. Le fruit du lotus**, célèbre dans l'antiquité. — Allus. bibl. *C'est au fruit qu'on connaît l'arbre** (cit. 41). — *Juger l'arbre* (cit. 42) d'après les fruits.

(1682, Bossuet). Loc. *Le fruit défendu* (⇒ Arbre, cit. 49) : fruit de l'arbre* de la science du bien et du mal, que Dieu avait défendu à Adam et Ève de manger. ⇒ **Pomme**. *Le fruit qui tenta Ève* (⇒ Allégorie, cit. 2). *Ève invita Adam à manger du fruit défendu*.

- 12 La femme considéra donc que le fruit de cet arbre était bon à manger ; qu'il était beau et agréable à la vue. Et en ayant pris, elle en mangea et en donna à son mari, qui en mangea aussi. BIBLE (SACY), Genèse, III, 6.
 13 (Saint Grégoire de Nazianze) dit que nous avons goûté en Adam le fruit défendu ; qu'en lui nous avons violé la loi de Dieu, et qu'aussi nous avons été chassés en lui du paradis (...)

BOSSUET, Défense de la tradition et des saints Pères, VIII, 32, in LITRÉ.
 (1829, Boiste). Fig. *Le fruit défendu* : chose dont on doit s'abstenir, et, par ext., chose qu'on désire d'autant plus qu'on doit s'en abstenir. *L'attrait du fruit défendu*.

- 14 Le dîner chez les Mannheim avait donc pour lui l'attrait de la nouveauté, et même du fruit défendu. L'Ève qui lui présentait ce fruit le rendait plus savoureux. R. ROLLAND, Jean-Christophe, La révolte, I, p. 422.
 15 — « Il a bien assez affaire avec les livres du couloir et avec ceux de sa chambre. Attendons qu'il les ait tous lus », riposta ma mère.
 — Ne craignez-vous pas de prêter à ceux du cabinet un attrait de fruit défendu ? GIDE, Si le grain ne meurt, I, VII, p. 197.

Allus. littér. « *Les fruits passeront la promesse des fleurs* » (⇒ Fau-cille, cit. 2, Malherbe). « *Voici des fruits, des fleurs...* » (⇒ Cœur, cit. 74, Verlaine). « *Abatte* (cit. 4) *l'arbre, couper l'arbre* (cit. 37) *au pied pour cueillir le fruit* » (Montesquieu).

- 16 La tête de Capet était si haute que les petits bourreaux furent obligés de l'abattre pour prendre sa couronne, comme les Caraïbes coupaient le palmier afin d'en cueillir le fruit. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 263.

Par compar. *Peau fine, duvetée, veloutée comme celle d'un fruit. Mûrir comme un fruit* (⇒ Croître, cit. 4). *Tomber comme un fruit mûr* (⇒ Essaim, cit. 2).

- 17 Le reste de sa barbe était tondu ras, et ses joues colorées avaient gardé un velouté frais, comme celui des fruits que personne n'a touchés. LOTI, Pêcheur d'Islande, I, I.

- 18 Il regardait ses dents, ses yeux, sa peau, ce visage étalé qu'elle offrait comme un fruit. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 47.

Par métaphore. *Le fruit lumineux des lanternes vénitienes* (⇒ Accordéon, cit. 2). *Un fruit de chair* (cit. 21, 31).

- 19 La douleur est un fruit ; Dieu ne le fait pas croître
 Sur la branche trop faible encor pour le porter. HUGO, les Contemplations, I, XXIII.

- 20 En littérature, en gastronomie, il est certains fruits qu'on mange à pleine bouche dont on a le gosier plein, et si succulents que le jus vous entre jusqu'au cœur. FLAUBERT, Correspondance, 35, 11 oct. 1839.

- 21 Les filles aux yeux creux, de leurs corps amoureux,
 Caressent les fruits mûrs de leur nubilité (...) BAUDELAIRE, Pièces condamnées, « Lesbos ».

- 22 Chair ! Ô seul fruit mordu des vergers d'ici-bas
 Fruit amer et sucré qui jutes aux dents seules
 Des affamés du seul amour (...) VERLAINE, Jadis et Naguère, « Luxures ».

- 23 Les fleurs tardives que la joie fit éclore dans mon cœur que je croyais à jamais stérile portèrent des fruits. PROUST, les Plaisirs et les Jours, p. 152.

- 24 (Taine n'utilisait sa théorie de l'art) que pour mieux montrer l'étroite solidarité qui unit l'œuvre d'art aux circonstances dont elle lui paraissait issue, il ne voyait toujours en elle que les fruits de l'arbre de l'histoire ; le fruit a sa constitution originale mais il demeure un produit de l'arbre.
 René HUYGHE, Dialogue avec le visible, p. 422.

Loc. (1831). **FRUIT SEC**, se dit des jeunes gens qui, faute de réussir au terme de leurs études, voient se fermer la carrière à laquelle ils étaient destinés, et, plus généralement, d'une personne qui n'a rien donné de ce qu'elle semblait promettre. ⇒ **Raté**.

- 25 Enfin, il y a chance pour des jeunes gens, qui plus tard peuvent se montrer supérieurs, de sortir de l'École (*École polytechnique*) sans être employés, faute de présenter aux examens définitifs la somme de science demandée. On les appelle des *fruits secs*, et Napoléon en faisait des sous-lieutenants ! Aujourd'hui le *fruit sec* constitue en capital une perte énorme pour les familles, et un temps perdu pour l'individu. BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 692.

- 25.1 (...) un personnel politique mal préparé, qui n'avait pas fait ses classes. Non certes des fruits secs, mais des fruits verts.
 F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 119

(xx^e). **Fruit vert**, se dit d'une jeune fille qui n'est pas encore épanouie (⇒ Fleur, cit. 27 ; et aussi espérer, cit. 11).

- 25.2 (...) les enfants ne me prennent pas au sérieux. Mais tout ce qui dit Vierron, c'est

parole d'Évangile... Regarde Yvette. Elle est entichée de lui. Et, entre parenthèses, si ce type est un vieux cochon qui aime les fruits verts...

Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 110-111.

En fruit : pleinement développé. *Femme en fruit* (vieilli).

Sentir son fruit. ⇒ **Sentir**. — Loc. *Le ver* est dans le fruit*.

(1580, Montaigne). Par ext. (Vx). *Mets donné au dernier service et consistant en fruits*. ⇒ **Dessert**. *Servir le fruit* (Académie). *En être au fruit* (⇒ Assiette, cit. 19 ; copieux, cit. 1). — REM. En ce sens, *fruit est toujours employé au singulier*.

(...) il se lève (*de table*) avant le fruit (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 7. 26

★ II. ♦ 1. (xii^e ; d'après le lat. ecclési.). Littér. *Le fruit de...* : enfant*, considéré comme produit de sa mère, de l'union des sexes. *Le fruit de vos entrailles est béni* (⇒ Entrailles, cit. 5). *Le fruit d'une union, d'un mariage, de l'amour* (⇒ Entrailles, cit. 6).

Elle porte en ses flancs un fruit de cet amour (...) CORNEILLE, Sertorius, III, 2. 27
 (Rome) ne reconnaît point les fruits illégitimes.
 Qui naissent d'un hymen contraire à ses maximes. RACINE, Bérénice, II, 2. 28

Lucèce est fille du marquis de Marialva et la mienne : elle est le fruit de notre union (...)
 A. R. LESAGE, Gil Blas, XII, I. 29
 Le premier fruit de notre amour devait serrer ce doux lien (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, III, Lettre XVIII. 31
 (...) j'étais plus heureuse que la nouvelle épouse qui sent pour la première fois son fruit tressaillir dans son sein.
 CHATEAUBRIAND, Atala, Les chasseurs.

Si jusque-là la timidité de Louis XVI auprès de sa jeune épouse avait été extrême, sa passion à ce moment ne l'était pas moins, et cette enfant, qui en était le premier fruit, devait être en grande partie son image.
 SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 3 nov. 1851, t. V, p. 87. 32

♦ 2. (xvi^e ; d'après le lat. jurid.). Dr. Au plur. « Produits* que donne une chose à intervalles périodiques, sans altération ni diminution de sa substance » (Capitant). ⇒ **Rapport, revenu**. — (1804). *Fruits naturels ; fruits industriels ; fruits civils. Fruits pendans par branches ou par racines* : produits agricoles encore sur pied, non récoltés. *Les fruits naturels ou industriels pendant par branches ou par racines sont des biens immeubles. Les fruits peuvent appartenir au propriétaire de la chose, au bénéficiaire d'un usufruit légal ou conventionnel* (⇒ **Usufruit**), *au locataire, au possesseur de bonne foi*.

Les fruits naturels sont ceux qui sont le produit spontané de la terre. Le produit et le croît des animaux sont aussi des fruits naturels. Les fruits industriels d'un fonds sont ceux qu'on obtient par la culture. Code civil, art. 584. 33

Les fruits civils sont les loyers des maisons, les intérêts des sommes exigibles, les arrrages des rentes. Les prix des baux à ferme sont aussi rangés dans la classe des fruits civils. Code civil, art. 584. 34

Le simple possesseur ne fait les fruits siens que dans le cas où il possède de bonne foi : dans le cas contraire, il est tenu de rendre les produits avec la chose au propriétaire qui la revendique. Code civil, art. 549. 35

(Déb. xx^e). Au sing. *Cultiver une terre à moitié fruit*, en partageant la récolte, le revenu avec le propriétaire.

★ III. (x^e). Fig. (*Le, les fruits de...*). Résultat avantageux (que produit qqch.). ⇒ **Avantage, profit**. *Recueillir, récolter le fruit de son travail* (⇒ Ardeur, cit. 45), *de ses efforts* (⇒ Déséquilibre, cit. 1). *Jour du fruit, des fruits de son travail. Perdre, se laisser ravir le fruit de la victoire. Il n'en a tiré aucun fruit. Quel fruit vous revint-il de tout cela ? Est-ce là le fruit de vos soins, de votre indulgence ?* ⇒ **Récompense**. — Loc. Vx. *Faire du fruit* : obtenir des résultats.

Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir ? LA FONTAINE, Fables, XI, 8. 36
 La dame était si avare, qu'elle ne me faisait pas la moindre part des fruits qu'elle recueillait de mon industrie et de mes peines.

A. R. LESAGE, Gil Blas, X, XII. 37
 (...) était-ce possible de perdre, en un quart d'heure, le fruit d'un an de travail ?
 Qu'avaient-ils fait pour être punis de la sorte ? ZOLA, la Terre, II, II.

AVEC FRUIT, SANS FRUIT : avec profit, sans profit. *Espèces* (cit. 33) *qui se croisent avec fruit. Travailler avec fruit*. ⇒ **Utilement**. *Il a lu avec fruit les auteurs classiques. On consultera avec fruit cette étude de X* (⇒ Dépouvé, cit. 3). *Ses efforts ne furent pas sans fruit*. ⇒ **Infructueux**.

N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer. BOILEAU, Art poétique, I. 39
 (...) un volume entier de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*. On peut le lire avec fruit et sans ennui. MAETERLINCK, la Vie des abeilles, I, II.

(V. 1225). Produit, effet bon ou mauvais (de qqch.). ⇒ **Conséquence, effet, produit, résultat**. *Cette décision est le fruit de profondes réflexions* (⇒ Examen, cit. 4). *Le fruit de l'expérience* (cit. 28). *Une telle erreur ne tarda pas à porter ses fruits. L'abondance* (cit. 9) *est le fruit d'une bonne administration. Le bonheur* (cit. 27), *fruit de la paix. Les fruits de l'étude* (cit. 4).

REM. Ce sens très ancien de « produit » se confond souvent avec l'emploi métaphorique de *fruit* en botanique, celui-ci étant le « produit de l'arbre ». Dans des expressions comme « *porter ses fruits, recueillir les fruits de...* », l'image de l'arbre qui porte des fruits (au sens I, 2) s'impose à l'esprit.

(...) si je ne recueillais pas plus de fruit de mon jardin, que j'en recueille de mon amour. MOLIÈRE, la Comtesse d'Escarbagnas, 4. 41

On croirait que cet ouvrage (*Hamlet*) est le fruit de l'imagination d'un sauvage ivre. VOLTAIRE, Dissertation sur la tragédie, III. 42

(...) la foi dogmatique est un fruit de l'éducation. ROUSSEAU, les Confessions, II. 43
 L'ennui, fruit de la morne incuriosité (...)
 BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, LXXVI. 44

La guerre est le fruit de la faiblesse des peuples et de leur stupidité. On ne peut que les plaindre, on ne peut leur en vouloir (...)
 R. ROLLAND, Au-dessus de la mêlée, p. 6. 45

- 46 Ma lettre était le fruit de longues réflexions.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XXIII, p. 325.
- 47 Toute publicité finit par porter ses fruits.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, IX, p. 74.

DÉR. Fruitage, fruité, fruiterie, fruitiers, fruitieux, fruitier. — 2. Fruitier, fruitière (d'un sens régional « produit laitier »).

COMP. Affruiter, défruiter, effruiter, fruitarien, fruiticulteur, fruiticulture.

HOM. 2. Fruit.

2. FRUIT [fruɪ] n. m. — 1680; *frit, frid*, 1576 (→ Effriter, 1.), et anc. franç. *effruiter* « épuiser, amoindrir ».

♦ **1.** (1680). Techn. Diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur à mesure qu'on l'élève, l'inclinaison ne portant que sur la face extérieure du mur et la face intérieure restant verticale.

♦ **2.** (xx^e). Inclinaison légère des colonnes (d'un temple grec).

COMP. Contre-fruit.

HOM. 1. Fruit.

FRUITAGE [fruɪtaʒ] n. m. — xiii^e; de 1. fruit, et suff. -age.

♦ Vx. Fruit comestible. — REM. Le T.L.F. ne donne qu'un exemple, canadien, de ce mot.

FRUITARIEN, IENNE [fruɪtarijɛ, jɛn] adj. et n. — 1909; de 1. fruit, d'après végétarien.

♦ Didact. Régime fruitarien, où l'homme ne s'alimente que de fruits. Un fruitarien : celui qui s'alimente de fruits. ⇒ Végétarien (cour).

(...) des doctrines dites « fruitariennes ». Selon ces doctrines, l'homme pourrait rationnellement s'alimenter en se nourrissant exclusivement de fruits (...)

Henri BOULAY, Arboriculture et Production fruitière, p. 12.

DÉR. Fruitarisme.

FRUITARISME [fruɪtarism] n. m. — 1907, in *Année sc. et industr.* 1908, p. 190; de fruitarien, et -isme.

♦ Didact. Doctrine selon laquelle l'homme pourrait ne s'alimenter que de fruits.

FRUITÉ, ÉE [fruɪtɛ] adj. — 1690, Furetière, au sens 1; de 1. fruit.

♦ **1.** Blason. Chargé de fruits d'un émail particulier. *Arbre de sinople, fruité de gueules.*

♦ **2.** (1907). Qui a un goût de fruit frais (spécial en parlant des huiles, des alcools de fruits). *Une huile d'olive très fruitée. Vin fruité et parfumé. Liqueur, eau de vie fruitée.*

- 1 Les eau-de-vie nouvelles de l'année 1911 sont fines, moelleuses et fruitées; elles plairaient aux négociants anglais, bons dégustateurs qui savent discerner les qualités du jeune cognac (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 258.

Spécialt (parfumerie). Se dit d'une note qui évoque l'odeur de certains fruits.

Par analogie :

- 2 (...) la fraîcheur fruitée de son sourire.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIV, p. 100.

Par ext. *Boisson fruitée*, non alcoolisée et parfumée avec une essence de fruit.

N. m. *Le fruité d'un vin jeune*, son arôme de raisin.

HOM. Fruiter.

FRUITER [fruɪtɛ] v. tr. — 1872, P. Larousse, « donner des fruits », v. intr., de 1. fruit.

♦ Rendre fruité, donner un arôme de fruit à... — Pron. *Vin qui se fruité*. — Fig. « Une voix (...) ça se corse, ça se fruité... » (P. Guth, *Lettre ouverte aux idoles*, p. 22).

HOM. Fruité.

FRUITERIE [fruɪtri] n. f. — 1261, « ensemble des fruits »; de 1. fruit.

♦ **1.** (1611). Local où l'on garde des fruits* frais. ⇒ Fruitier.

♦ **2.** (1829, Boiste). Cour. Boutique où l'on vend des fruits, et accessoirement des légumes, des laitages. — Par ext. Commerce du fruitier*. *Être dans la fruiterie.*

♦ **3.** (xv^e). Ancienn. Office de la maison du roi, chargé de l'achat et de la présentation des fruits.

FRUITIEUX, EUSE [fruɪtø, øz] adj. — 1884, Huysmans; de 1. fruit.

♦ Littér. et rare. Riche en fruits; très fruité (vin). *Une « oasis fraîche et fruitée »* (P. J. Toulet, in T.L.F.).

FRUITICULTEUR, TRICE [fruɪtikyltœr, tris] n. — 1973; de 1. fruit, et -culteur, d'après agriculteur.

♦ Techn., agric. Personne qui cultive les arbres fruitiers, pour la vente des fruits. ⇒ Arboriculteur. — REM. La forme *fruiticulteur* est le doublet savant (du lat. *fructus*) de ce mot.

Et pour les fruiticulteurs, les traitements hebdomadaires sont monnaie courante; en « saison », il peut y en avoir trois fois par semaine.

Le Sauvage, n° 1, avr.-mai 1973, p. 35.

FRUITICULTURE [fruɪtikyltyʁ] n. f. — D. i. (mil. xx^e); de 1. fruit, et -culture.

♦ Techn. Culture des fruits, des arbres fruitiers. ⇒ Arboriculture.

1. FRUITIER, IÈRE [fruɪtje, jɛr] adj. et n. — 1285, « personne qui prend soin des fruits »; de 1. fruit.

★ **I.** (Déb. xv^e). ♦ **1.** Qui donne des fruits comestibles (en parlant d'un arbre généralement cultivé à cet effet). → Arbre, cit. 10 et 30. *Le pommier, l'oranger sont des arbres fruitiers. Culture des arbres fruitiers.* ⇒ Arboriculture, fruiticulture. *Champ planté d'arbres fruitiers.* ⇒ Verger (→ infra II); → Orangerie, cit. 3. *Arbre fruitier franc de pied, greffé. Badigeonnage des arbres fruitiers au lait de chaux. Bagueage (cit. 1) d'un arbre fruitier.* — *Haie fruitière*, formée de plantes produisant des fruits comestibles. — Par ext. *Jardin fruitier* : verger. *Cultures fruitières.*

(...) les branches des arbres fruitiers négligés s'étendaient au loin sans donner de récolte.
BALZAC, Adieu, Pl., t. IX, p. 755.

Qui a rapport aux fruits. *Le commerce fruitier.*

♦ **2.** Mar. *Cargo fruitier*, spécialement aménagé pour le transport des fruits.

★ **II.** ♦ **1.** N. m. (Av. 1589). Lieu planté d'arbres fruitiers. ⇒ Verger. *Fruitier d'une ferme, d'une propriété* (→ Couleur, cit. 34).

Cette cour, assez vaste, était close d'une haie vive; l'eau rousse d'une mare en occupait les deux tiers; et un demi-arpent de potager et de fruitier la terminait.
ZOLA, la Terre, II, II.

(1636). Local où l'on garde les fruits frais (⇒ Fruiterie). *Étagère, tablettes* à claire-voie, claires* d'un fruitier. Pommes, poires, raisins, conservés dans un fruitier.*

À quoi bon maintenant revoir ce château démeublé qui n'a plus à lui que le cabinet satirique de Wateau et l'ombre tragique du cuisinier Vatel se perçant le cœur dans un fruitier!
NERVAL, Promenades et Souvenirs, « Chantilly ».

(1890). Étagère à claire-voie où l'on étale les fruits. — Vx. Office où l'on plaçait les fruits. — (xvi^e). Vx. Coupe à fruits.

♦ **2.** N. m. et f. (Fin xiv^e). Marchand, marchande de fruits, personne qui tient une fruiterie*. *Allez chez le fruitier. Boutique de fruitier.*

(...) le fruitier qui rogolait en coin à me voir compter mes sous, à hésiter devant son brie, à rougir au moment où le raisin commence à coûter cher.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 267.

N. m. (1277). Ancienn. Officier chargé de la fruiterie de la cour.

HOM. (Du masc.) 2. Fruitier. — (Du fém.) Fém. de 2. Fruitier; fruitière (n. f.).

2. FRUITIER, IÈRE [fruɪtje, jɛr] n. — 1872; de fruit, régional, « produit agricole »; spécialt « fromage ».

♦ Régional (Suisse). Fabricant de fromages. ⇒ Fromager, et aussi fruitière (régional). En appos. *Maitre fruitier.*

HOM. (Du masc.) 1. Fruitier. — (Du fém.) Fém. de 1. Fruitier; fruitière (n. f.).

FRUITIÈRE [fruɪtjɛr] n. f. — 1524; de fruit dans un sens régional. → 2. Fruitier.

Régional (Suisse, Savoie, Franche-Comté).

♦ **1.** Vieilli. Coopérative pour la fabrication du lait et du fromage.

Alors mon frère, tout en faisant manger cet homme, lui a expliqué très en détail ce que c'était que les fruitières de Pontarlier; — qu'on en distinguait deux sortes : — les *grosses granges*, qui sont aux riches, et où il y a quarante ou cinquante vaches, lesquelles produisent sept à huit milliers de fromages par été; les *fruitières d'association*, qui sont aux pauvres; ce sont les paysans de la moyenne montagne qui mettent leurs vaches en commun et partagent les produits.

HUGO, les Misérables, I, II, IV.

Jadis les marchands achetaient fréquemment le lait de certaines fruitières et engageaient leur propre fromager pour s'assurer la production.

Paul HUGGER, le Jura vaudois, p. 189.

♦ **2.** (xx^e). Lieu où ces fromages sont fabriqués. ⇒ Fromagerie. *Les fruitières du Jura, de Savoie.*

REM. Ce mot tend à être remplacé par *laiterie* ou *fromagerie*.

HOM. Fém. de 1. fruitier, 2. fruitier.

FRUITIF, IVE [fruɪtif, iv] adj. — D. i. (1957, in T.L.F.); dér. sav. de *fruition**.

♦ Didact. Qui donne la jouissance (→ Fruitition, cit.).

FRUITION [fʁujisjɔ̃] n. f. — XIV^e; bas lat. *fruitio*, du lat. class. *fruitum*, supin de *frui* «jouir de, faire usage de». → Frugal.

◆ Vx, littér. ou relig. Le fait de jouir.

(...) je rêve que nous jouissons l'un de l'autre selon une appropriation absolue; c'est l'union fruitive, la fruition de l'amour (ce mot est pédant? Avec son frottis initial et son ruissellement de voyelles aigüés, la jouissance dont il parle s'augmente d'une volupté orale; le disant, je jouis de cette union *dans la bouche*).

R. BARTHES, Fragments d'un discours amoureux, p. 267.

FRUMENTACÉ, ÉE [fʁymɔ̃tase] adj. — 1865, Littré; du lat. *frumentaceus*, de *frumentum* «blé». → Froment.

◆ Didact. Se dit des graminées cultivées pour leurs graines comestibles. *L'orge est une plante frumentacée.* — N. f. *Les frumentacées.*

FRUMENTAIRE [fʁymɔ̃tɛr] adj. — XVI^e; lat. *frumentarius*, de *frumentum*. → Froment.

◆ Antiq. rom. *Lois frumentaires*, qui réglèrent la distribution du blé.

FRUSQUER [fʁyskɛ] v. tr. — 1883; de *frusques*.

◆ Pop. et vieilli. Habiller. ⇒ **Fringuer**.

► **FRUSQUÉ, ÉE** p. p. adj.

Habillé, ée.

Joseph veut que je sois bien frusquée; et il ne me refuse jamais rien de ce qui peut m'embellir (...). O. MIRBEAU, le Journal d'une femme de chambre, p. 409.

FRUSQUES [fʁysk] n. f. pl. — 1800; au sing., «habit» (en argot), 1790; dér. régressif de *frusquin**.

◆ Fam. Habits, et, spécialt, mauvais habits. ⇒ **Hardes, nippes. De vieilles frusques. Acheter des frusques au décrochez-moi-ça***. ⇒ **Fringues** (plus cour., *frusques* ayant légèrement vieilli). — Par ext. Effets, vêtements.

1 (...) cette comédienne fatiguée qui s'en vient en corset et en jupon chercher dans la malle de Brague (*un compagnon de théâtre*) la chemise, le linge du lendemain, et ranger ses frusques pailletées? COLETTE, la Vagabonde, p. 199.

2 Allez chez une ravaudeuse et passez-y deux heures à regarder la friperie. Quand toutes ces frusques sont sur la bête, on les observe mal (...). G. DUHAMEL, Salavin, v. VI.

3 (...) je compte bien ne jamais remettre les frusques que voici pour faire ce que vous appelez une période (...). G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, IV, XXI.

4 Elle a décampé, voilà quinze jours, avec ses frusques, à l'anglaise! MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 49.

DÉR. **Frusquer**.

FRUSQUIN (SAINT) [sɛ̃fʁyskɛ̃] n. m. — 1628; argot, «habit», orig. incert., p.-ê. de *frisque* «pimpant» ou d'un dérivé du lat. *frustum* «morceau, pièce» (Guiraud); n'est plus utilisé depuis le début du XVIII^e que sous la forme *saint-frusquin*. → Saint, saint-crêpin.

◆ Fam. Ce qu'on a d'argent, d'effets; l'avoir en général. ⇒ **Fortune. Dépenser tout son saint-frusquin.**

1 Gervaise aurait bazaré la maison (...) Tout le saint-frusquin y passait, le linge, les habits, jusqu'aux outils et aux meubles. ZOLA, l'Assommoir, t. II, IX, p. 69.

2 Elle s'était sauvé un petit saint-frusquin qu'elle avait noué dans sa chemise. Ed. et J. DE GONCOURT, Sœur Philomène, p. 123.

Par ext. (à la fin d'une énumération). ...et tout le saint-frusquin : ...et tout le reste. *J'ai envoyé promener les parents, les copains et tout le saint-frusquin.* ⇒ **Tralala**.

3 (...) et que les sept oncles qui avaient juré devant Dieu, les Saintes Huiles et tout le saint-frusquin de le protéger et veiller sur lui font de nouveau serment tous ensemble de venger la victime et châtier le lâche coupable (...). Claude SIMON, le Palace, p. 89.

FRUSTE [fʁystɛ] adj. — 1580, Ronsard; ital. *frusto* «usé», de *frustare* «user»; du lat. *frustum* «morceau».

◆ 1. Techn. Qui est usé, altéré par le temps, le frottement. *Médaille fruste*, dont on ne peut lire la légende (Furetière). *Sculptures frustes*. N. m. (1691, La Bruyère). *Le fruste d'une médaille* (→ Flou, cit. 1).

1 Ce sont des médailles frustes et couvertes de rouille, dont la légende est effacée. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Trinité.

Fig. et littér. Presque effacé.

2 (...) l'expression leur est devenue habituelle et fruste (...) elle a perdu son pittoresque et son détail. J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 96.

◆ 2. Dont le relief est rude, grossier. *Un marbre encore fruste* (Hatzfeld).

◆ 3. (1831, Michelet; inf. de *rustre*). Cour. Non poli, mal dégrossi. ⇒ **Grossier, rude. Style fruste. Un art un peu fruste** (→ Épais, cit. 19). ⇒ **Rudimentaire. Manières frustes. Homme fruste**. ⇒ **Balourd, inculte, lourd, lourdaud, primitif, sauvage. Âme, caractère fruste. Nature fruste de paysan. Rester fruste**. — N. m. Caractère fruste (→ ci-dessous, cit. 3).

(Il) commença par s'amuser de ces personnages (*de la société de Bayeux*)... il se délecta des *normanismes* de leur idiome, du fruste de leurs idées et de leurs caractères. BALZAC, la Femme abandonnée, t. II, p. 210.

Je pense à tout ce qui se cache de gentillesse délicate sous leurs dehors un peu frustes. THARAUD, Une relève, cité par BOTTEQUIN.

(Ces) hommes qui, dès le collège, vivent entre eux et ne s'affinent guère; la lande a gardé leur cœur (...) ce serait la trahir, la quitter un peu plus que de perdre la ressemblance avec leurs métayers, de renoncer au patois, aux manières frustes et sauvages. F. MAURIAC, Thérèse Desqueyroux, III.

(...) si *fruste* a passé de l'acceptation «usé» à sa valeur actuelle, c'est à la suite d'un accrochage avec *rustre*, à preuve la prononciation *frustré* qu'on entend souvent. A. DAUZAT, le Génie de la langue franç., p. 73.

REM. Ce sens est condamné par le dict. de l'Académie, huitième éd. (1932); le barbarisme *fruste* est issu de l'infl. de *rustre* et de *frustration*, *frustrer*.

◆ 4. (1897, in D.D.L.). Méd. Se dit d'une maladie dont les symptômes se présentent sous une forme atténuée. *Les formes frustes de la sclérose en plaque.*

CONTR. Affiné, cultivé, fin, raffiné.

DÉR. **Frustement**.

FRUSTEMENT [fʁystɛmɑ̃] adj. — 1930, F. Jammes, in D.D.L.; de *fruste*.

◆ Rare. D'une manière fruste (3.).

FRUSTRANT, ANTE [fʁystʁɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1967; p. près. de *frustrer*.

◆ Psychol., psychan. et cour. Qui frustre, qui est de nature à frustrer. *Attitude frustrante de l'analyste pendant l'analyse. Il m'a fait attendre une demi-heure; c'était frustrant!*

(...) chez un homme, un choix amoureux satisfaisant est rendu difficile si cet homme est fixé à une mère ambivalente, tantôt gratifiante, tantôt frustrante, avec le besoin de reconquérir son amour lorsqu'il croit l'avoir perdu.

Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 41.

CONTR. **Gratifiant**.

FRUSTRATEUR, TRICE [fʁystʁatœʁ, tris] adj. et n. — Mil. XX^e (1953, Delay); du rad. de *frustrer*, *frustration*.

◆ Psychol., psychan. Qui est de nature à frustrer (3.). ⇒ **Frustrant. Une atmosphère frustratrice.**

FRUSTRATIF, IVE [fʁystʁatif, iv] adj. — 1845, Bescherelle; du lat. *frustratus*, de *frustrare* «frustrer, tromper».

◆ Rare. (Dr.). Syn. de *frustratoire**. — (Psychol.). ⇒ **Frustrant**.

FRUSTRATION [fʁystʁasjɔ̃] n. f. — 1549; lat. *frustratio*, du supin de *frustrari*. → Frustrer.

◆ 1. Action de frustrer. *Frustration d'un héritier.*

◆ 2. (XX^e). Psychol., psychan. et cour. Action de frustrer; état d'une personne frustrée ou qui se refuse la satisfaction d'une demande pulsionnelle. *Il supporte mal les frustrations. Des frustrations précoces, essentiellement orales* (→ Maternage, cit. 1). *Situation de frustration*: situation de celui qui est victime de cette privation. *Sentiment de frustration*, qui dévalorise le sujet à ses propres yeux, par suite de cette privation. *Frustration et agressivité. Frustrations éducatives* (sevrage, dressage à la propreté, etc.). *Frustration affective*. — Spécialt. *Frustration sexuelle*.

La frustration affective — notion précisée par la psychanalyse — est la souffrance pathogène résultant de la privation d'une satisfaction vitale, notamment d'un lien puissant à un être cher.

A. HESNARD, in A. POROT, Manuel alphabétique de psychiatrie, art. *Frustration*.

(Test de frustration). Test de Rosenzweig, comportant une interprétation provoquée de scènes figurées dans lesquelles se manifeste une déception, une contrariété subie par un personnage (train manqué, vase brisé, etc.), et destiné à une analyse de la personnalité fondée sur la nature des réactions provoquées (...).

Henri PIÉRON, Voc. de la psychologie, art. *Frustration*.

CONTR. **Satisfaction; gratification**.

FRUSTRATOIRE [fʁystʁatwaʁ] adj. — 1367; bas lat. *frustratorius*, du supin de *frustrari*. → Frustrer.

◆ Dr. Qui est fait pour frustrer (1.). *Acte frustratoire*.

FRUSTRER [fʁystʁɛ] v. tr. — 1330; lat. *frustrari*.

◆ 1. (Déb. XIV^e). Priver (qqn) d'un bien, d'un avantage escompté, promis ou attendu.

ⓐ *Frustrer qqn de...* *Frustrer un héritier de sa part, un associé de ses bénéfices. Frustrer qqn de ses biens. On l'a frustré, il a été frustré des avantages que sa situation devait lui assurer; il en a été frustré.*

- 1 Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfants? MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 9.
- 2 Et qui sait ce qu'aux Grecs, frustrés de leur victime, Peut permettre un courroux qu'ils croiront légitime? RACINE, Iphigénie, I, 3.
- 3 C'est ainsi qu'on a gardé ma pièce à l'Opéra, en me frustrant du prix pour lequel je l'avais cédée. ROUSSEAU, les Confessions, VIII.
- 4 (...) n'oubliez pas qu'en rendant un autre possesseur de votre existence, pour me servir de votre expression, vous n'avez pas pu cependant frustrer vos amis de qu'ils possédaient à l'avance, et qu'ils ne cesseront jamais de réclamer. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre CXXX.
- 5 On l'a déraciné. On l'a frustré de toutes les satisfactions nobles que le métier procurait à l'artisan. On l'a réduit à n'être plus qu'un quelconque animal-producteur dans cette termitière qu'est l'usine! MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 215.

[B] Frustrer qqn. Frustrer ses créanciers. Frustrer un héritier au profit d'un autre. ⇒ Défavoriser, désavantager, déshériter, léser, spolier. — Frustrer l'administration par des dissimulations (⇒ Frauder), un associé en truquant la comptabilité.

Par métonymie. Frustrer les efforts de qqn (équivalent à : frustrer qqn du résultat de ses efforts).

- 6 Si l'un de ces usufruitiers, par présomption et légèreté, par précipitation ou partialité, compromet le dépôt qui lui a été commis, il fait tort à tous ses précédés-seurs dont il frustre les sacrifices, et à tous ses successeurs dont il fraude les espérances. TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 222.

[C] (Le compl. désigne un bien abstrait). On l'a frustré, il a été frustré de ses espérances. — Absolt. Il a été frustré.

- 7 Si certains jeux me sont maintenant défendus, je ne me sens pas frustré. Il faut croire que d'autres choses me sont données à la place et que je préfère. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 486.

♦ **2.** (Fin XVII^e). Ne pas répondre à (un espoir, une attente). ⇒ Décevoir, déappointer, tromper. Frustrer l'attente (cit. 30), l'espoir de qqn. — Par ext. Frustrer l'espérance du peuple (cit. 9).

Par métonymie. Frustrer qqn dans (son espoir, son attente...). On l'a frustré dans sa curiosité, son désir... — (Passif). Être frustré dans son attente.

- 8 J'espère que je ne serai pas frustré dans mon attente. BOSSUET, Lettres, 126.
- 9 L'espérance publique frustrée tout à coup par la mort de cette princesse. BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette Anne d'Angleterre.

♦ **3.** Psychol., psychan. et cour. Mettre (qqn) dans une situation de frustration. Le psychanalyste doit parfois frustrer son patient pour l'amener à revivre une situation de frustration réelle dans le passé. — Sa femme le frustre.

Plus cour. (Sujet n. de chose). Cet échec l'a profondément frustré.

► **SE FRUSTER** v. pron.

(Réfl.). Se priver d'un bien attendu. Se frustrer de qqch. — Se mettre dans une situation de frustration.

- 10 Il se frustra lui-même de tout ce que lui avait préparé, avant qu'il fût en place, une avarice ingénieuse et inventive dont il pouvait assez innocemment recueillir le fruit (...). FONTENELLE, Fagon., in LITTRÉ.

(Récipr.). Ils se sont frustrés l'un l'autre.

► **FRUSTRÉ, ÊE** p. p. adj.

P. p. → ci-dessus, 1., cit. 2; 2., cit. 7, 8, 9.

Adj. Public, spectateur frustré. ⇒ Déçu. Attente frustrée. Espoirs frustrés. — (Sens 3). « Une mère frustrée sexuellement » (J. Delay, in T. L. F.). — N. Un frustré, une frustrée. Les Frustrés, titre d'une bande dessinée de Claire Brétecher.

CONTR. Avantager, donner; favoriser. — Satisfaire; combler. — Gratifier.

FRUSTULE [frystyl] n. f. — 1846, Bescherelle; lat. *frustum*, dimin. de *frustum* « fragment ».

♦ Bot. Petite coque bivalve imprégnée de silice qui entoure une diatomée (algue unicellulaire).

FRUSTULUM [frystylɔm] n. m. — Fin XIX^e, Huysmans, in G. L. L. F.; mot lat., dimin. de *frustum* « fragment, petit morceau ». → Frustrule.

♦ Didact. et rare. Légère collation.

FRUTESCENT, ENTE [fraytesā, ôt] adj. — 1811; *frutesçant*, 1802; dér. sav. du lat. *frutex* « arbrisseau », sur le modèle d'*arborescent*.

♦ Bot. Qui a des tiges ligneuses, souvent ramifiées dès le sol, sans être un arbre (⇒ Arbrisseau). Plante frutescente.

Végétation frutescente (lande, garrigue...), formée d'arbrisseaux.

COMP. Sous-frutescent.

FRUTICULEUX, EUSE [fraytikylø, øz] adj. — 1865, Littré; dér. sav. du lat. *frutex* « arbrisseau », par un dér. en *-iculus*.

♦ Bot. (En parlant des végétaux). Qui a des tiges ligneuses et ressemble à un arbrisseau.

F. T. P. [eftepe] n. m. — 1944; initiales de Francs-tireurs et partisans.

♦ Membre d'une organisation de la résistance française pendant l'occupation allemande. ⇒ Maquisard, résistant.

FUCACÉES [fykase] n. f. pl. — 1813; dér. sav. du lat. *fucus* (→ Fucus), et *-acées*.*

♦ Bot. Famille d'algues* brunes (*Phéophycées*; ordre des *Fucales**) marines, à thalle de forme très variée fixé aux rochers par des crampons rameux, dont les types principaux sont le fucus* ou varech, et la sargasse*. — Au sing. Le varech est une fucacée.

Ces algues, appartenant à la famille des fucacées, étaient des espèces de sargasses qui, sèches, fournissent une matière gélatineuse assez riche en éléments nutritifs. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 104. (1874).

(...) les plantes marines abondaient sur le rivage, salicornes, ficoïdes, et toutes ces fucacées qui forment les varechs et les goémons.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 221.

On ne distinguait plus bientôt les longues branches des fucacées, mais un fouillis touffu de feuilles molles, une gelée végétale.

GIDE, le Voyage d'Urien, in Romans, Pl., p. 42.

FUCALES [fykal] n. f. pl. — xx^e; dér. sav. du lat. *fucus*, et *-ales*.

♦ Bot. Ordre d'algues brunes, les seules se reproduisant par gamètes (et non par spores), dont la principale famille est constituée par les Fucacées*. Les fucales (Fucales) sont abondantes dans toutes les mers chaudes et tempérées. — Au sing. Une fucale.

FUCHSIA [fyksja]; cour. [fyfja] n. m. — 1693; mot du lat. bot. créé par le père Plumier en l'honneur de *Fuchs*, botaniste bavarois du XVI^e.

♦ Arbrisseau d'origine exotique (*Trapacées*) aux fleurs pourpres, roses, en clochettes pendantes, cultivée comme ornementale. Le fuchsia, originaire du Mexique, de l'Amérique du Sud et de la Nouvelle-Zélande fut introduit en France vers 1830. Fuchsia à fleurs pourpres, rouges, roses, blanches; fuchsia en pot, en pleine terre.

M^{me} Loiseau avait beau avoir à sa fenêtre des fuchsias, qui prenaient la mauvaise habitude de laisser leurs branches courir toujours partout tête baissée, et dont les fleurs n'avaient rien de plus pressé, quand elles étaient assez grandes, que d'aller rafraîchir leurs joues violettes et congestionnées contre la sombre façade de l'église (...). PROUST, A la recherche du temps perdu, t. I, p. 90.

Le fuchsia non plus n'est pas muet. Son bouton rougeaud ne divise pas ses quatre contrevents, ne les relève pas en cornes de pagode sans un léger claquement de lèvres, après quoi il libère, blanc, rose ou violet, son charmant juponage froissé (...). COLETTE, Flore et Pomone, in Gigi, p. 140.

Rouge fuchsia, rose fuschia; fuchsia (n. m.), couleur des fleurs de cette plante. Un fuchsia intense. Par appos ou adj. Des chemisiers fuchsia.

La mollesse de sa pose, que l'entrée de la duchesse ne lui fit même pas déranger, contrastait avec l'éclat merveilleux de sa robe Empire en une soierie nacarat devant laquelle les plus rouges fuchsias eussent pâli et sur le tissu nacré de laquelle des insignes et des fleurs semblaient avoir été enfoncés longtemps, car leur trace y restait en creux. PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 1024.

FUCHSIEN, IENNE [fyksjē, jē; fyfjē, jē] adj. — xx^e; du n. du mathématicien allemand Lazarus Fuchs.

♦ Fonctions fuchsiennes : fonctions transcendantes définies par la condition de rester invariable lorsqu'on fait sur la variable certains substitutions déterminées, constituant le groupe fuchsien.

FUCHSINE [fyksin; fyfin] n. f. — 1859; tiré par le chimiste Verquin de *Fuchs*, trad. all. de Renard, nom de l'industriel pour lequel il travaillait; ou, selon d'autres, de *fuchsia*.

♦ Chim. Matière colorante rouge, dite aussi rouge d'aniline*. On prépare la fuchsine en oxydant par le nitrobenzène des mélanges d'aniline, d'orthotoluidine et de paratoluidine. Utilisation de la fuchsine dans la teinture des tissus, les analyses médicales, la falsification des vins.

(...) des vins colorés par les fuschines (*sic*), parfumés par les furfuroles, alourdis par les mélasses et les plâtres!

HUYSMANS, Là-bas, v.

DÉR. Fuchsien.

FUCHSINÉ, ÊE [fyksine; fyfine] adj. — 1876; de *fuchsine*, et *-é*.

♦ Techn. Se dit de boissons falsifiées colorées à la fuchsine. Vin fuchsiné.

FUCOSE [fykoz] n. f. — 1924; du rad. de *fucus*, et suff. *-ose*.

♦ Chim. Sucre dérivé du galactose (extrait de la membrane de certains fucus).

FUCUS [fykys] n. m. invar. — 1562, *phucus*; lat. *fucus*, du grec *phykos*, nom d'un lichen.

♦ Bot. Algues* brune de la famille des Fucacées*, constituant la plus grande partie de ce qu'on nomme communément *goémon* (⇒ *Goémon*) et improprement *varech*. *Fucus vésiculeux* (n. sc. : *Fucus vesiculosus*), dont les frondes portent des sacs aérières (ou *aérocystes*). Les fucus, riches en potasse, sont utilisés pour la nourriture des bestiaux et comme engrais.

1 Sur la mer épaisse les fucus gélatineux se dévident. Les longues algues infinies, flottaient, ligne vers l'horizon enfuie, à peine sinueuse, que, dès l'aube aperçue, nous primes d'abord pour un immense reptile; elles n'étaient pas même cela; rien au loin que les longues algues dociles.

GIDE, le Voyage d'Urien, in Romans, Pl., p. 41.

2 (...) On eût dit un énorme tas de fucus amassé par la récente tempête, et qui avançait en ressautant sur le dos de la vague.

J. GIONO, Naissance de l'Odyssee, Pl., t. I, p. 111.

FUÉGIEN, IENNE [fueʒjɛ̃, jɛ̃] adj. et n. — Av. 1839, d'Orbigny, in D. D. L.; de l'esp. *fuegino*, de *fuego* « feu ».

♦ De la Terre de Feu; spécial, occupant autochtone de la Terre de Feu (extrême sud de l'Argentine et du Chili).

Les Pêcheurs, ainsi nommés par Bougainville, probablement à cause de leur occupation habituelle et de leur genre de vie, habitent ou fréquentent les deux rives du détroit de Magellan et les canaux latéraux jusque vers le golfe de Peñas. Ce sont les mêmes qu'on appelle aussi *Fuégiens*, parce qu'on les trouve dans les différentes îles qui composent la Terre de Feu. C'est une race d'hommes fort inférieure aux Patagons (...)

Victor de ROCHAS, Journal d'un voyage à détroit de Magellan, in le Tour du monde, 1861, t. I, p. 235.

FUEL-OIL [fjuəljɔ̃] ou **FUEL** [fjuɛl] n. m. — 1921, in Höfler; *fuel*, 1944, E. Dalemont, le *Pétrole*, p. 16; mot angl., « huile combustible ».

♦ Anglic. Mazout. *Fuel domestique*. Une livraison de *fuel*. Pollution par le *fuel*. ⇒ **Fioul**.

FUGACE [fygas] adj. — 1550, attestation isolée; Ronsard, 1726; « qui dure peu (plante) », 1772, Rousseau, répandu déb. xix^e, d'abord en méd.; lat. *fugax*, de *fugere* « fuir ».

♦ 1. Vx (sens lat.). Qui s'enfuit, s'échappe. ⇒ **Fugitif**, **fuyant**. « Bêtes fugaces » (1726; *Coutumes du Boulenois*, in Hatzfeld).

1 Fan (*faon*) qui va les tetins chercher
De sa mère pour se cacher,
Allongeant sa jambe fugace.

RONSDARD, Pièces retranchées, Ode VII.

♦ 2. Qui disparaît promptement, dure très peu. ⇒ **Fugitif**. *Parfum, odeur fugace*. *Lueur, reflet fugace*. ⇒ **Bref** (→ Coq, cit. 11). *L'apparition a été si fugace qu'à peine l'a-t-on aperçue*. *Beauté fugace*. ⇒ **Éphémère**, **momentané**, **passager**, **périssable**.

Spécialt. *Couleur fugace*, qui passe facilement. — (1772). Bot. Qui tombe, se détache très tôt, en parlant d'un organe. *Sépale, pétale fugace*. Méd. *Symptôme fugace*.

2 On fait acte d'ignorance toutes les fois qu'on la sert (*la caille*) autrement que rôtie ou en papillotes, parce que son parfum est très fugace, et toutes les fois que l'animal est en contact avec un liquide, il se dissout, s'évapore et se perd.

A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I, p. 111.

3 (...) les flammes rouges et les tons noirs qui décoorent les cieux avec une inimitable et fugace poésie (...)

BALZAC, la Femme de trente ans, Pl., t. II, p. 773.

4 Cependant, comme il aimait mieux voir le diable sous l'apparence d'un être de sa propre espèce que sous celle d'un feu si sournois et si fugace, il ne fit pas de résistance (...)

G. SAND, la Petite Fadette, XII.

(Dans le domaine psychologique). *Impression, sensation, souvenir fugace*. ⇒ **Fugitif**; **court**.

(1865, Littré). *Mémoire fugace*.

5 (...) je n'ai envie d'écrire que mes impressions fugaces, mes pensées incertaines et contestables.

J. CHARDONNE, Éva, p. 185.

(1834, Sainte-Beuve). Qui change rapidement (en parlant de l'état d'esprit). ⇒ **Changeant**.

6 C'est que la jeunesse est ingrate naturellement, d'humeur fugace et passagère.

SAINTE-BEUVE, Volupté, IX.

CONTR. Durable, éternel, permanent, stable, tenace.

DÉR. Fugacement.

FUGACEMENT [fygasmã] adv. — Attesté xx^e; de *fugace*.

♦ De manière fugace. ⇒ **Fugitivement**.

CONTR. Durablement.

FUGACITÉ [fygasité] n. f. — 1791, Volney; de *fugace*, et *-ité*.

♦ Littér. Caractère de ce qui est fugace*. ⇒ **Fugitivité**. *Fugacité d'une lueur, d'une impression*. *La mobilité de son visage et la fugacité de ses expressions*. *Fugacité de la vie humaine*. ⇒ **Fuite**.

1 (...) leur luxe immobile prouvant par sa vieillesse la fugacité des dynasties, l'éternelle misère de tout (...)

FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, III, 1.

2 Cette fugacité des êtres qui ne sont pas connus de nous, qui nous forcent à démarquer de la vie habituelle (...) nous met dans cet état de poursuite où rien n'arrête plus l'imagination.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. V, p. 41.

Notre joie est pareille à l'eau mobile des rivières
Qui ne doit sa fraîcheur qu'à sa constante fugacité. GIDE, le Roi Candale, II, 1.

CONTR. Durée, permanence.

FUGATO [fugato] n. m. — Déb. xx^e; 1922, in T. L. F.; mot ital., « fugué ».

♦ Mus. Passage fugué. *Des fugato* ou *des fugati* (plur. italien).

-**FUGE** Élément qui entre dans la composition de quelques mots savants.

♦ 1. Du lat. *-fuga*, ou *-fugus*, de *fugere* « fuir » : *calcifuge*, *calorifuge*, *centrifuge*, *lucifuge*, *subterfuge*, *transfuge*.

♦ 2. Du lat. *fugare* « faire fuir » : *fébrifuge*, *humidifuge*, *hydrofuge*, *ignifuge*, *vermifuge*.

FUGITIF, IVE [fyʒitif,iv] adj. et n. — Fin xiii^e; lat. *fugitivus*, de *fugere* (→ Fuir); a éliminé le doublet *fuitif* qui a survécu jusqu'au xviii^e.

♦ 1. (Fin xiii^e). Personnes. Qui s'enfuit, qui s'est échappé. *Esclave, forçat fugitif* (→ Craintif, cit. 1). *Criminel fugitif*.

(...) esclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par force (...)

BOSSUET, Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

2 Devant une tâche si lourde, comment se défendre d'un mouvement de rancune envers ce frère fugitif, qui, en un pareil moment, désertait son poste?

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 273 (→ Déserteur, cit. 4).

Fig. ⇒ **Vagabond**.

Ah! si dans ces instants où l'âme fugitive
S'élance et veut briser le sein qui la captive (...)

LAMARTINE, Premières méditations, « L'immortalité ».

3 Péniblement, ramenant sans cesse une pensée fugitive et indocile, il relut les dernières lignes de son manuscrit (...)

G. DUHAMEL, le Voyage de P. Périot, I.

4 Littér. Qui fuit, chassé* de son pays. ⇒ **Banni**, **proscrit** (→ Ami, cit. 18; exil, cit. 8).

5 Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers.
Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

RACINE, Esther, III, 9.

6 N. (Fin xiv^e). de nos jours plus fréquemment usité en ce sens que l'adjectif). Personne qui s'est enfuie. *Un fugitif*. ⇒ **Évadé**, **fuyard**. *Fugitif qui erre, qui se cache*. *La police n'a pas retrouvé la trace des fugitifs*. *Voiture lancée à la poursuite de fugitifs*. *Fugitifs arrêtés à la frontière*. *Recueillir un fugitif*.

(...) on poursuit les fugitifs à la lueur de l'embrasement.

VOLTAIRE, Essais sur les mœurs, CXXXVIII.

7 ♦ 2. (1690, Furetière). Choses. Qui passe, disparaît, s'éloigne rapidement; (sensations) qui est bref. ⇒ **Fugace**. *Vision, image fugitive* (→ Fictif, cit. 3), *qui s'évanouit* aussitôt qu'apparue*. ⇒ **Évanescent**. *Ombres fugitives*. *Les formes fugitives des nuages, de la fumée*. ⇒ **Inconstant**, **instable**, **mobile**, **mouvant**, **variable**.

8 Parfois un rayon perceait les nuages qui s'étendaient à travers le ciel et glissait un instant sur les ardoises du toit; la jeune femme tendait alors son regard pour suivre le jeu de ce miroitement fugitif.

J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, II.

(En parlant de personnes entrevues) :

9 (...) Fugitive beauté
Dont le regard m'a fait soudainement renaître,
Ne te verrai-je plus que dans l'éternité?

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Tableaux parisiens, XCIII.

10 (...) perpétuellement troublé par mes désirs inquiets pour tant d'êtres fugitifs dont souvent je ne savais même pas le nom, qui étaient en tout cas si difficiles à retrouver, encore plus à connaître, impossibles peut-être à conquérir (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 159.

11 ♦ 3. (V. 1770, Rousseau). Qui s'écoule rapidement. *L'heure fugitive*. ⇒ **Fuite** (des heures). → Aimer, cit. 34; couler, cit. 18, Lamartine. *Moment, instant fugitif qu'on voudrait fixer* (cit. 7), *éterniser*.

12 (...) le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instant fugitifs, mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme, au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

ROUSSEAU, Réveries... 5^e promenade.

13 Bergson observe en ce sens que langage et pensée sont de nature contraire : celle-ci fugitive, personnelle, unique, celui-là fixe, commun, abstrait.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 78.

14 (Av. 1678, La Rochefoucauld). Qui est de brève durée. ⇒ **Bref**, **court**, **fugace**, **éphémère**, **passager**. *Un bonheur, un plaisir fugitif*. *Espoir fugitif*. *Idee, émotion fugitive* (→ Camaraderie, cit. 2; effleurement, cit. 1; évocateur, cit. 2). *Ne pouvoir saisir, fixer une impression fugitive*. *La grâce fugitive de l'adolescence* (cit. 1). ⇒ **Transitoire**.

15 (...) un monde (...)
Où tout est fugitif, périssable, incertain;
Où le jour du bonheur n'a pas de lendemain.

LAMARTINE, Premières méditations, « La foi ».

16 Il est douloureux de penser que rien ne reste de ces chefs-d'œuvre destinés à vivre quelques soirs; et qu'ils disparaissent des toiles lavées pour faire place à d'autres merveilles également fugitives.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, p. 344.

17 Les impressions de la musique sont fugitives et s'effacent promptement. Or, quand une musique est vraiment neuve, il lui faut plus de temps qu'à tout autre pour

exercer une action puissante sur les organes de certains auditeurs et pour laisser dans leur esprit une perception claire de cette action.

BERLIOZ, Beethoven, p. 145.

15 Bien qu'il ne pût le souffrir dans l'habitude de la vie, il se sentait pour lui des tendresses fugitives, mais sincères (...)

PROUST, les Plaisirs et les Jours, Dîner en ville, I.

16 (...) il était incroyable à quel point de vue sa vie était successive et fugitifs ses plus grands désirs. Elle était folle d'une personne, et au bout de trois jours n'eût pas voulu recevoir sa visite.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 257.

17 Et nous touchons ici à une des lacunes de la radio qui devrait, en maintes circonstances, pouvoir confirmer une action nécessairement fugitive par la publication de textes durables.

G. DUHAMEL, Manuel de protestataire, VI, p. 148.

N. m. *Le fugitif* : l'éphémère, ce qui passe et ne revient plus.

18 (...) c'est une immense jouissance que d'être domicile dans le nombre, dans l'ondoyant, dans le mouvement, dans le fugitif et l'infini.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XVI, III.

♦ 4. (1704, Trévoux). Poésie. *Pièces fugitives* : petites pièces versifiées, sur des sujets légers. *Les poésies fugitives étaient très en vogue au XVIII^e siècle.*

CONTR. Durable, fixe, permanent, solide, stable, tenace.

DÉR. Fugitivement.

FUGITIVEMENT [fyʒitivmã] adv. — 1828; de *fugitif*.

♦ D'une manière fugitive (2., 3., 4.), brève. *Apercevoir qqch. fugitivement. Une vision passa fugitivement devant ses yeux.* ⇒ **Fugacement.** *Avoir fugitivement l'impression que...*

CONTR. Durablement, solidement.

FUGITIVITÉ [fyʒitivite] n. f. — 1830, Balzac, *Mots à la mode*; de *fugitif* au fém., et -ité.

♦ Littér. Caractère fugitif.

L'art c'est l'éternisation, dans une forme suprême, absolue, définitive, de la fugitivité d'une créature ou d'une chose humaine.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. III, p. 49.

FUGU [fugu] n. m. — Attesté xx^e; mot japonais.

♦ Poisson comestible (⇒ **Tétrodon**), très apprécié au Japon, dont les viscères contiennent un poison violent. « *Les restaurants spécialisés où des cuisiniers experts, dûment diplômés et licenciés, séparent avec minutie les filets de fugu des ovaies et du foie* » (*L'Express*, 12 mars 1973, p. 83).

FUGUE [fyg] n. f. — 1598, de Marnix; désigne jusqu'à la fin du xvii^e ce que l'on appelle aujourd'hui « canon »; de l'ital. *fuga*, même sens; « fuite », fin xiii^e, attestation isolée; du lat. *fuga* (comme l'italien), de *fugere*. → Fuir.

★ I. (1598). Composition musicale écrite dans le style du contrepoint* et dans laquelle un thème et ses imitations successives forment plusieurs parties qui semblent « se fuir et se poursuivre l'une l'autre » (Rousseau). ⇒ **Canon**; **imitation**. *Petite fugue* ⇒ **Fuguettes**. *La véritable fugue n'a été codifiée qu'à la fin du xvii^e siècle. Parties d'une fugue : exposition** (la 1^{re} voix énonce le sujet, repris à la quinte par la 2^e voix [réponse] tandis que la 1^{re} voix exécute un contre-sujet et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les voix aient exposé le sujet); *contre-exposition**; *développement* (les entrées du sujet, ou *modulations*, sont séparées par les *épisodes* ou *divertissements**); *strette** (où les entrées et les réponses sont rapprochées en vue de la conclusion), *pédale*, *conclusion*. ⇒ aussi **Contre-fugue**. *Fugue à deux, quatre voix. Fugue double, triple, à deux, trois sujets. Fugue régulière, libre, irrégulière. Les fugues du Clavecin bien tempéré, des livres d'orgue; l'Art de la fugue*, de J.-S. Bach. *La grande fugue*, dernier quatuor de Beethoven. *Prélude, toccata et fugue*. — Par ext. L'écriture des fugues. *Théorie de la fugue. Classe de fugue. Premier prix de fugue. Apprendre la fugue et le contrepoint.*

1 Dans toute *fugue*, la confusion est en même temps ce qu'il y a de plus à craindre et de plus difficile à éviter; et l'on peut dire qu'une belle *fugue* bien traitée est le chef-d'œuvre du meilleur harmoniste.

ROUSSEAU, in Encycl. (DIDEROT), art. *Fugue*.

1.1 À l'égard des contre-fugues, doubles fugues, fugues renversées, basses contraintes et autres sottises difficiles que l'oreille ne peut souffrir et que la raison ne peut justifier, ce sont évidemment des restes de barbarie (...)

ROUSSEAU, Lettre sur la musique franç.

2 Comme il (Beethoven) le dit à Karl Holz : « *Faire une fugue n'est rien, en soi (ce n'est pas de l'art)... Mais l'imagination veut aussi maintenir ses droits; et de nos jours, en l'antique forme, un autre esprit, vraiment poétique, doit entrer.* » En vérité, Jean-Sébastien (Bach) n'avait pas attendu Beethoven, pour « *faire entrer dans ses fugues un élément poétique* » (...)

R. ROLLAND, Beethoven, p. 323.

★ II. (1728, Marivaux). Action, fait de s'enfuir momentanément du lieu où l'on vit habituellement. ⇒ **Absence**, **échappée**, **équipée**, **escapade**, **fuite**. *Faire une fugue* (⇒ **Décamper**, cit. 5). *Courte fugue, fugue prolongée. Il s'est déjà enfui plusieurs fois de chez ses parents, il n'en est pas à sa première fugue. Elle lui avait par-*

donné ses nombreuses fugues (⇒ **Fredaine**). *Adolescent en fugue.* ⇒ **Fugueur**.

(...) vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me proposez de quitter mes déserts pour le fracas de Paris!

VOLTAIRE, Lettre, 4209, 3 août 1775.

Cette fugue à deux donnait subitement à leur intimité que tous ignoraient encore, une sorte de consécration matérielle, qui la troublait comme un enfant en faute.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 267.

Ces fugues sont fréquentes. Ça se termine classiquement par une rentrée au bercail, l'oreille basse. La police arrive d'ailleurs toujours à retrouver les gens.

ARAGON, les Beaux Quartiers, III, II.

(...) un télégramme adressé à son mari lui apprenait que l'un de ses fils, en fugue en Italie, venait d'échouer dans une prison de Milan.

Marie-Claire BLAIS, Une liaison parisienne, p. 97.

(1901, in D.D.L.). Psychopathol. Escapade sous l'influence d'une impulsion morbide. *Enfant qui fait des fugues.* ⇒ **Fugueur**.

La *fugue* est un accès de durée généralement courte, tandis que le vagabondage est un état chronique.

M. GARNIER et J. DELAMARE, Dict. des termes de médecine, art. *Fugue*.

DÉR. **Fugué**, **fuguer**, **fuguettes**, **fugueur**.

COMP. Contre-fugue.

FUGUÉ, ÉE [fyge] adj. — 1834, Fétis; de *fugue*.

♦ Mus. Dont la forme est semblable ou comparable à celle de la fugue. ⇒ 2. **Canon** (5.), **invention** (II., 7.). *Composition, partie fuguée. Choral fugué. Style fugué. Passage fugué.* ⇒ **Fugato**.

Le contrepoint fugué est un contrepoint par imitation.

F. J. FÉTIS, la Musique mise à la portée de tout le monde, p. 338, in D.D.L., II, 12.

HOM. 1. **Fuguer**, 2. **fuguer**.

1. FUGUER [fyge] v. intr. — Mil. xx^e; de *fugue*, I.

♦ Mus. Composer, développer une fugue.

HOM. **Fugué**, 2. **fuguer**.

2. FUGUER [fyge] v. intr. — V. 1960; de *fugue*, II.

♦ Fam. Faire une fugue; s'enfuir du milieu familial. *Il a déjà fugué plusieurs fois. « Elle a quinze ans. Trop jeune pour le mariage. Alors, ils fuguent »* (*Le Nouvel Obs.*, 24 juin 1974, p. 51).

Il n'était plus question de fuir : on nous surprenait dans notre sommeil — contre lequel nous avions longtemps lutté, nous préparant à fuir dès l'aube (...)

Rachid BOUDJEDRA, la Répudiation, in Littératures de langue franç. hors de France, p. 415.

HOM. **Fugué**, 1. **fuguer**.

FUGUETTE [fyget] n. f. — 1914, in D.D.L.; ital. *fughetta*, de *fuga*. → *Fugue*.

♦ Mus. Fugue de proportions restreintes.

Je lui fais étudier (...) la première des fuguettes de Haendel.

GIDE, Journal, 5 oct. 1914.

FUGUEUR, EUSE [fygœr,øz] adj. et n. — 1930; de *fugue* (*fuguer* est attesté postérieurement).

♦ Psychopathol. Qui fait des fugues. *Enfant fugueur.* — N. *Un fugueur, une fugueuse.*

Ce que le jeune Nizan, si brillant, et devant qui tout s'ouvrait, allait chercher auprès du pasteur de l'École, ce qui fit de lui ce fugueur, ce qui à Aden, le poussa jusqu'à l'extrême bord du suicide, qu'était-ce donc?

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 361.

FÜHRER [fyœr] n. m. — V. 1930; mot all., trad. en all. de l'ital. *duce* « chef, guide, conducteur », appliqué à Hitler.

♦ (V. 1930). Titre porté par Adolphe Hitler. — (Mil. xx^e). Par ext. ⇒ **Dictateur**. *Une âme de führer.*

Michels employait à chaque instant les mots de chef, de meneur, de guide, par lesquels tour à tour il traduisait un même mot qu'il avait dans l'esprit, et qui était celui de *führer*.

ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, xvi, p. 176.

Quel est ce dieu dont il est ici question? Une déclaration officielle du parti nous l'apprend : « Nous tous, ici-bas, croyons en Adolf Hitler, notre Führer (...) et (*nos confessions*) que le national-socialisme est la seule foi qui mène notre peuple au salut. »

CAMUS, l'Homme révolté, p. 227.

HOM. **Fureur**.

FUIE [fui] n. f. — XIII^e, « fuite » puis « refuge »; du lat. *fuga* « fuite ».

♦ Régional. Petit colombier*, volière de bois fermant avec un volet et généralement dressée sur piliers.

FUIR [fuir] v. — *Je fuis, nous fuyons; je fuyais, nous fuyions; je fuis, nous fuïmes; je fuirai; je fuirais; je fuyais, fuyons; que je fuie, que nous fuyions; que je fusse, que nous fuissions* (inus.); *fuyant; fui*. — Fin ix^e, v. tr.; du lat. pop. **fugire*, lat. class. *fugere*. → *fuge*.

★ I. V. intr. ♦ 1. (1080). S'éloigner rapidement pour échapper à qq ou qqch. de menaçant. ⇒ **Aller** (s'en), **enfuir** (s'), **fuite** (prendre la), **partir**. *Ils ont fui. Ils fuyaient devant le danger. Fuir après une défaite* (→ Capitolin, cit. 4; fierté, cit. 1). *Être poursuivi et fuir en courant* (→ Aplatir, cit. 4; couvert, cit. 11; fuite, cit. 1). *Fuir de sa maison* (→ Assurer, cit. 87), *de son pays, hors de son pays, loin de sa patrie*. ⇒ **Réfugier** (se). *Fuir devant qq* (→ Brûlant, cit. 1), *devant un danger* (→ Briser, cit. 6). *Il a fui précipitamment, à toutes jambes, sans demander son reste**. ⇒ **Décamper**, **détaler**; (fam.), **caleter**, **cavaler**, **débîner** (se). *Fuis! va-t'en!* (→ Éterniser, cit. 11). — *Faire fuir qq*. ⇒ **Chasser***, **fuite** (mettre en). → **Attrait**, cit. 17; famille, cit. 24. *L'arrivée de ce redoutable bavard a fait fuir tous les invités*. ⇒ **Effrayer***. — Fig. *Laid à faire fuir* : très laid. *Fuir de chez qq sans prévenir*. ⇒ **Brûler** (la politesse), **esquiver** (s'), **filer** (à l'anglaise). — (Animaux). *Les bêtes fuyaient devant le camion. Le chat a fui quand j'ai voulu l'attraper*.

1 L'argot excelle à présenter les objets sous des aspects nouveaux : se cavalier, se tirer, prendre la poudre d'escampette, enfler la venelle, se débîner, etc., veulent dire fuir. F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 582.

2 L'homme fuit à toutes jambes, veut gagner une baraque, heurte un tonneau, tombe toujours criant au secours. Le cavalier l'atteignait, quand les gardes nationaux de Versailles ne purent plus se contenir (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., II, IX.

3 Elle se jette aux pieds de Norma, la sévère prêtresse, en implorant son indulgence; car elle veut fuir, abandonner les autels d'Irmensul, sortir de l'ombre glaciale de la forêt sacrée (...)

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 158.

4 En effet, l'animal s'était relevé et fuyait au hasard, ensanglanté, brailant, traînant dans la poussière son train de derrière brisé (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 256.

5 La chatte ne fuyait pas à mon approche, mais elle se dérobait comme une anguille, à la seconde juste où j'allais la toucher.

COLETTE, la Paix chez les bêtes, Prou.

6 (...) je suis descendu fuyant devant le vent qui est moins froid quand on le reçoit par derrière.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 318.

(Choses personnifiées). *Des capitaux* (cit. 9) *qui fuient*. ⇒ **Fuite**.

(1549). Fig. Chercher à échapper à une, des difficultés d'ordre moral. ⇒ **Dérober** (se), **éluder** (cit. 7). *Dans la discussion, il fuit toujours, il fuit habituellement. Fuir devant ses responsabilités*. ⇒ **Défiler** (se), **récusar** (se). *Fuir devant les assiduités, l'insistance de qq*.

7 Ah! que ce cœur est double et sait bien l'art de feindre! Mais tous moyens de fuir vont lui être soustraits.

MOLIÈRE, Don Garcie, II, 5.

Se livrer à un manège amoureux qui feint le refus pour mieux inspirer le désir. « *Quand elles fuient, c'est pour être atteintes* » (→ Course, cit. 2, Rousseau).

8 À la chasse, trouver une belle et fraîche paysanne qui fuit dans le bois. Tout le monde connaît l'amour fondé sur ce genre de plaisirs.

STENDHAL, De l'amour, I.

9 *Fugax sequax, sequax fugax*, reprit le Pédat; ces quatre mots latins (...) contiennent la moelle des théories amoureuses et peuvent servir de règle de conduite pour le sexe tant viril que féminin (...) On le pourrait traduire, répondit Blazius, par deux carmes ou versiculettes en cette teneur : Fuyez, on vous suivra; Suivez, on vous fuira.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, VIII, p. 261.

Fuir, sous l'effet d'un besoin d'évasion* spirituelle (cf. l'emploi homologue dans la construction transitive du verbe : *fuir le monde, le siècle*, etc.). — Allus. littéraire :

10 La chair est triste, hélas! et j'ai lu tous les livres. Fuir! là-bas fuir! Je sens que des oiseaux sont ivres D'être parmi l'écume inconnue et les cieux!

MALLARMÉ, Poésies, Brise marine.

♦ 2. (1640, Corneille). Sujet n. de chose. S'éloigner par un mouvement rapide. *La voiture fuyait devant nous*.

11 Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?

RACINE, Phèdre, I, 3.

Mar. ou poét. *Bâtiment qui fuit devant le temps, devant le vent, vent arrière, à la lame*, qui court en gouvernant de manière à recevoir le vent ou la lame par l'arrière. *Fuir à mâts et à cordes*, toutes voiles serrées, sous la seule poussée du vent.

12 (...) les différents aspects dans lesquels se présente le navire, soit qu'il vogue penché par un autan contraire, soit qu'il fuie droit devant un aquilon favorable (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 259.

13 L'eau bleue où fuit la nef pendante (...)

HUGO, les Châtiments, « Nox », VII.

Poét. ou littér. *Le ruisseau fuit à travers les prés. Les nuages fuient dans le ciel*.

14 L'eau qui fuit en chantant nous donne des leçons; Fuyons, mais chantons (...)

HUGO, la Légende des siècles, « L'amour ».

♦ 3. (Av. 1841, Chateaubriand). Sujet n. de chose. Sembler s'éloigner rapidement, devenir de moins en moins visible. *Il roule de vive allure et voit fuir les arbres le long de la route. Le pilote voyage fuir la piste au-dessous de lui. Le terrain fuyait sous nos pas*.

15 Le 2 janvier 1792, je foulai de nouveau le sol natal qui devait encore fuir sous mes pas.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 342.

16 Les arbres qui bordaient la route fuyaient à mes côtés comme des ombres difformes et douloureuses dans la nuit.

FRANCE, le Livre de mon ami, Pierre, II, XII.

Par ext. Sembler disparaître et s'estomper; devenir invisible. « *La nuque qui fuyait dans l'échancrure du corsage* » (Martin du Gard).

♦ 4. (1673, Boileau). Littér. (En parlant du temps*, de ce qui est éphémère). S'écouler rapidement. ⇒ **Couler**, **dissiper** (se), **écouler** (s'écouler, cit. 14), **passer***. « *Le temps m'échappe* (cit. 9) *et fuit* » (Lamar-

tine). *L'été* (cit. 4), *les beaux jours ont fui*. ⇒ **Évanouir** (s'). *Les années fuient*.

Hâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne avec soi : Le moment où je parle est déjà loin de moi.

BOILEAU, Épîtres, III.

Une chose déplorable, c'est la rapidité avec laquelle les renommées fuient aujourd'hui.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 151.

Le bonheur passait, — il a fui!

NEURAL, Odelettes, Une allée du Luxembourg.

♦ 5. (XII^e, Chrétien de Troyes). Vx. S'enfoncer sous un poids. *Le sol fuyait sous lui*. ⇒ **Céder**.

♦ 6. (1704, Trévoux). Arts. Paraître s'enfoncer dans le lointain par l'effet de la perspective*. ⇒ **Fuyant** (aujourd'hui plus usité que le verbe). *La partie de ce tableau qui représente un horizon de montagnes ne fuit pas assez. Dégradé qui fait fuir les derniers plans*.

La perspective approche les parties des corps, on les fait fuir, par la seule dégradation de leurs grandeurs (...)

DIDEROT, Essai sur la peinture, III.

(Déb. XIX^e). Par ext. (Par transfert de ce terme d'art au langage descriptif). *Front qui fuit*, incliné vers l'arrière. ⇒ **Fuyant**. *Horizons qui fuient en se contrariant* (cit. 6). *L'allée fuit à perte de vue. Montagne qui fuit vers l'est*.

La salle est gigantesque; elle n'a qu'une porte; Le mur fuit dans la brume et semble illimité (...)

HUGO, la Légende des siècles, « Éviradnus », VII.

♦ 7. (1872). S'échapper par une issue étroite ou cachée. *Eau qui fuit d'un réservoir* (→ Ecouler, cit. 1). — Par anal. *Un peu de lumière fuyait hors de la pièce à travers les volets*. ⇒ **Filter**.

L'étage d'honneur des immeubles, qui est, suivant les cas, le second ou le premier, répand ses feux vers la voie publique; ou s'il les dissimule, en laisse fuir assez de rayons pour qu'un fantôme de fête fasse les cent pas sur le trottoir.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XII, p. 163.

♦ 8. (1762). Le sujet désigne un contenant. Présenter une issue, une fente par où peut s'échapper ce qui est contenu. *Tonneau, vase qui fuit*. ⇒ **Perdre**. *Le robinet fuit. Mon veston est taché d'encre. le réservoir de mon stylo doit fuir. Cette bouteille de gaz fuit*.

★ II. V. tr. ♦ 1. (V. 1460, Villon). Chercher à éviter* (qqn, un groupe, un lieu) [en s'éloignant, en se tenant à l'écart]. *Fuir quel-qu'un que l'on craint, que l'on déteste* (→ Absent, cit. 3; courbette, cit. 4; excitant, cit. 4; figurer, cit. 4). « *Fuyez-la, elle court après vous* » (→ Courir, cit. 18, Musset). *On le fuit comme la peste*. — *Fuir la cour, le monde, son pays, sa patrie* (→ Essaimage, cit. 1). ⇒ **Abandonner**, **quitter**. « *Je fuyais l'école* » (cit. 1, Villon). — (Compl. n. abstrait). *Fuir la présence de qq* (→ Egayer, cit. 24; évader, cit. 8). *Le misanthrope fuit la société des humains*. ⇒ **Cacher** (se); → **Approche**, cit. 9.

Si je la haïssais, je ne la fuirais pas.

RACINE, Phèdre, I, 1.

Sur Titus et sur moi réglez votre conduite.

Je l'aime, je le fuis; Titus m'aime, il me quitte.

RACINE, Bérénice, v, 7.

On a beau fuir ce qui nous est cher, son image, plus vite que la mer et les vents, nous suit au bout de l'univers (...)

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, Lettre III.

(...) vous me fuyez aujourd'hui comme un séducteur dangereux, dont vous auriez reconnu la perfidie.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXVII.

(...) c'est un homme qu'on fait fuir dans les temps calmes, et qui fuit dans les temps d'orage.

RIVAROL, Rivarolianna, II.

Ô! fuir, partir! fuir les lieux connus, les hommes, les mouvements pareils aux mêmes heures, et les mêmes pensées, surtout!

MAUPASSANT, Au soleil, I.

Fuir un danger, un châtement. Fuir le combat (cit. 13). *Fuir le mal, les occasions de péché, le vice* (→ Capable, cit. 13). *Fuir l'excès en toute chose* (→ Extrémité, cit. 14). ⇒ **Garder** (se garder de). *Défauts, erreurs que doit fuir un écrivain, un art*. ⇒ **Éviter** (cit. 30); → **Abondance**, cit. 12; **effacement**, cit. 3; **étendue**, cit. 16. *Un exemple* (cit. 4) *à fuir*. ⇒ **Esquiver**, **éviter**, **soustraire** (se). *Fuir les ennuis, les contraintes, les responsabilités* (→ Ambition, cit. 19).

Mon sentiment n'est pas qu'on prenne la méthode De ceux qu'on voit toujours renchérir sur la mode (...)

Mais je tiens qu'il est mal, sur quoi que l'on se fonde, De fuir obstinément ce que suit tout le monde (...)

MOLIÈRE, l'École des maris, I, I.

(...) et votre nature a deux choses à fuir : l'erreur et la misère.

PASCAL, Pensées, III, 233.

La grande beauté me paraît plutôt à fuir qu'à rechercher dans le mariage.

ROUSSEAU, Émile, v.

Je voudrais que le lecteur sentît toute la répugnance que j'éprouve à écrire ces choses, où il apparaît bien que je raconte une histoire dont rien n'est inventé : car un romancier fuit d'instinct ces sortes de sujets qui font horreur.

F. MAURIAU, la Pharisienne, X.

(1610). Vx. **FUIR DE** (et inf.). ⇒ **Éviter** (de). — (1651). Vx. **FUIR À** (et inf.). « *Une façon que j'ai (...) de fuir à me justifier...* » (→ Excuser, cit. 18, Montaigne).

♦ 2. (1538). Vx. ou littér. (Sujet n. de chose; compl. n. de personne). Échapper à la possession de..., se refuser à... (qqn). *Le sommeil me fuit* (→ Appeler, cit. 20). *L'homme cherche des plaisirs qui le fuient* (→ Avidité, cit. 2). *Le sceptique croit que la vérité nous fuit*.

Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui (...)

BOILEAU, Épîtres, VI.

Cette paix que je cherche et qui me fuit toujours.

RACINE, Athalie, II, 3.

(...) eh bien! me répondit-elle, deviens ce que tu voudras, je t'abandonne à ton

34.1

mauvais sort; mais si jamais tu te fais pendre, ce qui ne peut te fuir, par la fatalité qui sauve inévitablement le crime en immolant la vertu (...)

SADE, Justine..., t. I, p. 38.

► SE FUIR v. pron.

(Récipr.). *Voilà deux mois qu'ils sont brouillés et qu'ils se fuient.*

35 Les tourterelles se fuyaient (...) LA FONTAINE, Fables, VII, 1.

(Réfl.). Chercher à échapper à soi-même, à se distraire de quelque tourment intérieur et spirituel. *L'homme, selon Pascal, cherche dans le divertissement un moyen de se fuir.*

36 Au milieu des rues étroites, pleines de poussière et de silence, il pressait le pas pour se fuir soi-même, afin de se dérober à ses mortelles obsessions. M. BARRÈS, Un jardin sur l'Oronte, p. 118.

37 Tu me regardes et tout espoir s'enfuit : je suis las de me fuir. Mais je sais sous ton oeil que je ne peux plus me fuir. SARTRE, le Sursis, p. 158.

CONTR. Approcher, demeurer, faire (face, front), foncer, résister, rester, tenir. — Durer, prolonger (sc). — Saillir. — Affronter, braver, chercher, endurer; accepter, endosser, rechercher.

DÉR. Fuyant, fuyard.

COMP. Enfuir (s'), faux-fuyant.

FUITE [fuit] n. f. — V. 1190; du lat. pop. *fugita, fém. substantivé de *fugitus, p. p. du lat. class. fugere. → Fuir.

★ I. (Personnes, animaux). A. Vx (langue class.). Le fait de fuir (II.) (qqn; plus souvent qqch.). « La fuite des vices » (Cornille, Imitation..., III, 26), « la fuite d'une entière solitude » (La Bruyère, I, 233), « la fuite des honneurs » (Massillon, in Littré).

B. Mod. (→ Fuir, I, v. intr.). ♦ 1. Action de fuir; mouvement d'une personne qui fuit. ⇒ Échappée, échappement (vx), évasion. Une fuite rapide, éperdue, précipitée, honteuse. (→ Abord, cit. 1; affront, cit. 11). La fuite générale de son armée (→ Avant, cit. 9). ⇒ Débandade, débandade, déroute, panique, sauve-qui-peut. — En fuite. Être en fuite, en train de fuir (→ Étranger, cit. 37). ⇒ Fuyard. Inculpé en fuite (→ Arrêt, cit. 6). Mettre en fuite ses agresseurs. ⇒ Disperser. — Prendre la fuite : se mettre à fuir (→ Éclat, cit. 5; écrier, cit. 1; épier, cit. 2). — Chercher son salut, sa sûreté dans la fuite (→ Défense, cit. 1). Il n'y avait de salut pour eux que dans la fuite. — Fuite d'un époux, d'un enfant qui quitte le foyer. ⇒ Abandon, escapade, fugue. La fuite de la Sainte Famille en Égypte. La fuite de Louis XVI à Varennes en 1791. Fuite de tout un peuple, d'une collectivité, loin de son pays. ⇒ Émigration, exode.

1 Je sais que par sa fuite il a trahi l'État (...)
— Oui, s'il eût en fuyant terminé le combat;
Mais on a bientôt vu qu'il ne fuyait qu'en homme
Qui savait ménager l'avantage de Rome. CORNEILLE, Horace, IV, 2.

2 La fuite est glorieuse en cette occasion. CORNEILLE, Horace, IV, 2.

3 Les uns gagnent la rue, les autres le jardin; chacun cherche son salut dans la fuite (...)
A. R. LESAGE, Gil Blas, I, III.

4 Un matin, me promenant seul au bout de l'allée des grands marnonniers au Jardin-de-Ville, et pensant à elle comme toujours, je l'aperçus à l'autre bout du jardin contre le mur de l'intendance qui venait vers la terrasse. Je faillis me trouver mal et enfin je pris la fuite, comme si le diable m'emportait (...)

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 25.

Par ext. Disparition de quelqu'un qui a fui. ⇒ Fugue.

5 Elle se tourna du côté de Mme Peloux : Mme Peloux avait disparu. Ce genre de fuite discrète, cet évanescentement étaient si peu en accord avec les coutumes de Charlotte Peloux, que Léa et Chéri se regardèrent en riant de surprise.

COLETTE, Chéri, p. 34.

6 La première fuite de Jacques pouvait, à la rigueur, être pathologique. Mais cette disparition, pendant trois ans?... MARTIN DU GARD, les Thibault, t. III, p. 277.

(1968). Loc. fig. Fuite en avant : accélération d'un processus (politique, économique) jugé nécessaire bien que dangereux; fait d'accompagner une évolution que l'on ne peut contrôler.

6.1 À bas les nostalgiques ! Ils désertent. Fuite en avant ? Certes. Pendant les batailles, il y a des soldats qui ont envie de fuir vers l'arrière, mais en arrière du front, d'autres soldats — des gendarmes, de la police — les attendent pour fusiller les déserteurs. Alors, on fuit en avant même si l'on ne sait pas où l'on va.

Henri LEFEBVRE, La Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 279-280.

Argot milit. et scol. La fuite : la libération du service; les vacances. Vive la fuite ! Vivement la fuite ! ⇒ Quille (argot militaire).

Dr. Délit de fuite, dont se rend coupable l'auteur d'un accident qui poursuit sa route quoiqu'il en ait connaissance. — Par métaphore :

7 (... que la responsabilité de chacun soit engagée dans le grand drame du monde moderne et que toute forme de désintéret soit une manière de consentement au pire, c'est ce qui est loin d'être compris par tous. Tout au contraire. Une immense part, la presque totalité de la masse humaine, cherche à oublier ce sens d'une responsabilité. Elle se rend coupable d'un délit de fuite.

DANIEL-ROPS, le Monde sans âme, Suprême appel, VIII.

♦ 2. Fig. Action de se dérober (à une difficulté, à un devoir). ⇒ Défaite, dérobade, dilatoire, échappatoire, excuse, faux-fuyant. La fuite de qqn devant ses responsabilités (→ Écrivain, cit. 14).

Absolument, vieux :

8 Vous n'échapperez pas par ces fuites; vous sentirez la force de la vérité que je vous oppose. PASCAL, les Provinciales, XVII.

♦ 3. Psychol. (→ ci-dessus : fuite en avant). Le fait de fuir (une difficulté psychique). Une fuite dans la maladie, dans la drogue, dans le sommeil.

★ II. (Choses). ♦ 1. Action de fuir, de s'éloigner. La fuite de l'eau (→ ci-dessous, cit. 9). La fuite des galaxies*. Fuite des capitaux à l'étranger, leur transfert à l'étranger. Fuite des devises. — Fuites des cerveaux (trad. de l'angl. brain*-drain) : expatriation des chercheurs vers les pays qui leur proposent de meilleures conditions. — Fig. ⇒ Écoulement, passage, vol. La fuite du temps, des années, des jours (→ Bref, cit. 1; extra, cit. 3).

La fuite de l'eau est comme la fuite de nos années. On l'a beaucoup redit; mais dans plus de mille ans, on le redira : le cours de l'eau restera, pour nous, l'image la plus frappante de l'inexorable passage des heures.

É. DE SENANCOUR, Oberman, Lettres, XC.

(...) les heures ne suspendent point leur fuite; ce n'est pas l'homme qui arrête le temps, c'est le temps qui arrête l'homme.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 139.

Le temps, dans sa fuite, blesse ou tue nos sentiments les plus ardents et les plus tendres. FRANCE, le Jardin d'Épique, p. 98.

(...) ces derniers jours avaient fui d'une fuite ailée et je m'étonnais que s'achevât déjà cette semaine. GIDE, Isabelle, V.

Proust est obsédé par la fuite des instants, par la perpétuel écoulement de tout ce qui nous entoure, par la transformation qu'apporte le temps dans nos corps et dans nos pensées. A. MAUROIS, La recherche de Marcel Proust, VI, 1.

Psychiatrie. Fuite des idées : succession rapide d'idées fugaces, sans lien apparent, caractéristique de la manie, etc. ⇒ Mentisme, tachypsychie.

♦ 2. Écoulement par une issue étroite ou cachée. Fuite d'eau qui dégrade un mur. Rigole* de fuite. Explosion due à une fuite de gaz. Fuite nucléaire. Fuite de courant, fuites électriques, magnétiques : énergies qui se dissipent en pure perte. ⇒ Déperdition, perte. Condensateur de fuite : condensateur de grille* d'un poste de T. S. F.

♦ 3. (Fin XIX^e; sens répandu au cours de l'affaire Dreyfus). Surtout au plur. Disparition de documents destinés à demeurer secrets. On a constaté des fuites dans les dossiers d'un ministère. — Divulgaration clandestine de renseignements ou communication illicite de documents. Il faut découvrir le responsable de ces fuites (⇒ Indiscrétion). Il y a eu des fuites.

Remontons au début de l'année 1894 (...) Donc, au ministère de la guerre, on constate des fuites de pièces. Puis, un jour, le chef de la section de statistique remet au ministère une lettre (...) autographe, une sorte de bordereau, une liste de documents que l'auteur de la lettre propose de livrer à son correspondant.

MARTIN DU GARD, Jean Barois, Le vent précurseur, II.

Toute l'affaire des fuites tient dans deux répliques échangées hier.

F. MAURIAU, Bloc-notes 1952-1957, p. 230.

♦ 4. Par métonymie. L'issue elle-même, la fissure. ⇒ Fente, trou. Il y a une fuite dans le tuyau. Le plombier a bouché, obturé la fuite.

♦ 5. Aspect de choses qui semblent fuir. — Géom., perspective. Point de fuite : point de convergence des lignes parallèles (en perspective). Les points de fuite des droites sont tous situés sur la ligne de fuite du plan.

Peint. Effet de perspective qui fait croire à l'éloignement des objets représentés, à leur situation dans un espace doté de profondeur. On observe dans la peinture italienne du XV^e siècle de belles fuites, des lointains dont la fuite est bien rendue.

CONTR. Approche, résistance. — Permanence. — Relief, saillie.

DÉR. Fuitier.

FUITER [fuite] v. intr. et pron. — 1910, cit.; de fuite.

♦ Fam. Fuir. — Se fuiter (même sens). ⇒ Tirer (sc).

Subséquemment, collègues, que nous v'nons d'surprendre trois cambrioleurs qui se sont fuités en nous abandonnant leur butin.

L. FORTON, les Pieds-nickelés, in l'Épatant, 1910, p. 122.

La fille qu'il avait choisie lui sourit et ils fuirent en glissant sur la piste vernie.

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 192.

FULGORE [fylgɔr] n. m. — 1791; lat. zool. fulgora, propr. « déesse des éclairs », du lat. class. fulgur « éclairé ».

♦ Zool. Insecte hémiptère d'Amérique (sous-ordre des homoptères cicadaïdes, type de la famille des Fulgoridés), aux ailes postérieures ocellées, qui porte sur le front un prolongement en forme de massue. Le fulgore, ou « porte-lanterne », ainsi appelé parce qu'on a cru longtemps, et par erreur, qu'il était lumineux comme le ver luisant.

Et l'homme, parmi ses erreurs, Comme dans l'herbe des fulgores, Voit passer ces grands éclairés.

HUGO, les Contemplations, VI, XXIII, « Les mages ».

FULGURAL, ALE, AUX [fylgyʁal, o] adj. — 1834, Boiste; lat. fulguralis, de fulgur « foudre ».

♦ Vx ou littér. Qui concerne la foudre. — (1841). Didact. (antiq. rom.). Science fulgurale : méthode de divination que les Étrusques et les Romains pratiquaient par l'observation de la foudre. ⇒ Fulguration, 3.

FULGURANCE [fylgyrās] n. f. — 1866, Pommier; de *fulgurer*, et suff. *-ance*. → Brillance.

♦ Littér. Fulguration*.

- 1 Le Français, ce sont les grandes orgues, qui se prêtent à tous les timbres, à tous les effets, des douces les plus suaves aux fulgurances de l'orage (...)
Léopold Sédar SENGHOR, *Éthiopiennes*, p. 121.
- 2 La lumière du jour frappait l'ovale du portrait en pied d'une belle dame : la tante Victoria en robe 1925, toute paillonnée d'éclats colorés, de fulgurances métalliques nés d'une infinité de sequins (...)
R. SABATIER, *Trois sucettes à la menthe*, p. 45.

FULGURANT, ANTE [fylgyrā, āt] adj. — 1488, au sens 1; rare jusqu'au XIX^e; lat. *fulgurans*, p. prés. de *fulgurare* « faire des éclairs » (→ Fulgurer), de *fulgur*. → Foudre.

♦ 1. Qui produit des éclairs, est environné d'éclairs.

- 1 (...) coups de tonnerre, dont quelques-uns furent accompagnés de décharges fulgurantes (...)
FONVIELLE, in LITTRÉ.
- ♦ 2. (XIX^e). Qui jette une lueur vive et rapide comme l'éclair. ⇒ **Brillant, éclatant, étincelant**. *Clarté fulgurante*. *Regard fulgurant*. ⇒ **Foudroyant**.
- 2 (...) il vous lançait des regards si fulgurants, si illuminés, si chargés de fluide, qu'il vous infusait son désir.
Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Balzac, IV.
- 3 De loin en loin, des fours clos, bruns et ronds comme de vieilles tours, laissent percer par de petites lucarnes fulgurantes leur embrasement intérieur.
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 268.

♦ 3. (1488). Méd. *Douleur fulgurante* : douleur très vive et de courte durée.

- 4 Une douleur fulgurante, indicible, le traverse d'une épaule à l'autre, déjà diffusée dans le bras gauche, jusqu'aux doigts gourds.
BERNANOS, *Sous le soleil de Satan*, II, VII.

♦ 4. Qui frappe vivement et soudainement l'esprit, l'imagination (⇒ **Violent**). *Idée, découverte fulgurante*. *Réponse fulgurante*.

- 5 Sa tête (*de Mirabeau*) avait une laideur grandiose et fulgurante dont l'effet par moment était électrique et terrible.
HUGO, *Littérature et Philosophie mêlées*, Sur Mirabeau, VI.
- 6 Soupçon fulgurant et furtif, pareil à l'éclair (...)
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 219 (→ Éclair, cit. 4).
- 7 Il y avait eu cette lourde journée noire, traversée par une certitude fulgurante : « Ils nous ont lâchés ! »
SARTRE, *le Sursis*, p. 7.
- 8 (...) les nombreux témoignages écrits de la fulgurante passion, d'ailleurs émouvante et sincère, dont flamba le cœur de Lassalle (...)
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 422.

♦ 5. Rapide, comme l'éclair*. *Une rapidité fulgurante*. *Tir, but fulgurant*. *Il a fait des progrès fulgurants*.

- 9 (...) j'ai fait le trajet en trois heures et demie, et, parti de la mer à neuf heures du matin, j'étais pour déjeuner à Bogota. Mais ces trajets fulgurants relèvent maintenant de la banalité : récemment je prenais le breakfast à Khartoum et le même soir couchais à Bruxelles, sans même songer à m'en étonner.
André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, I, II.

CONTR. Sombre. — Faible. — Lent.

FULGURATION [fylgyrasjō] n. f. — 1532; lat. *fulguratio* « lueur de l'éclair », du supin de *fulgurare*. → Fulgurer.

♦ 1. (1532). Didact. et littér. Lueur électrique qui se produit dans les hautes régions de l'atmosphère, sans qu'on entende le tonnerre. ⇒ **Éclair** (de chaleur), **épart**.

- 1 (...) toutes les forces brûlantes que l'été puis l'automne ardents avaient accumulées sous ce toit minéral s'échappaient maintenant à l'appel des nuages et il en jaillissait non pas des éclairs de tempête, mais une sorte de fulguration bleuâtre qui électrisait tout le plateau.
H. BOSCO, *le Jardin d'Hyacinthe*, Les Bonisols, III.
- Figuré :
- 2 (...) état de transe, où son intelligence et sa sensibilité surhumaines (*de Proust*), tantôt par une série de fulgurations aiguës, tantôt par une lente et irrésistible infiltration, parvenaient jusqu'à la racine des choses et découvraient ce que personne ne pouvait voir (...)
A. MAUROIS, *Études littéraires*, Proust (d'après Reynaldo Hahn), V.

♦ 2. (1757). Éclat* lumineux.

- 3 (...) les petites vitres de ses fenêtres turques, les petites vitres par myriades, reflétant chacune la suprême fulguration du soleil à moitié disparu, auraient fait croire, si l'on n'eût été avisé de ce trompe-l'œil coutumier, qu'à l'intérieur toutes les maisons étaient en flammes.
LOTI, *les Désenchantées*, XI.
- Techn. Éclair* de la coupelle (en métallurgie).

♦ 3. Didact. (antiq. rom.). Divination qu'on pratiquait en observant la foudre*. ⇒ **Fulgural** (science fulgurale).

♦ 4. (1877, Flaubert). Fig. Illumination soudaine qui traverse l'esprit.

- 4 Elle revit la ferme, la mare bourbeuse, son père en blouse sous les pommiers, et elle se revit elle-même, comme autrefois, écrémant avec son doigt les terrines de lait dans la laiterie. Mais, aux fulgurations de l'heure présente, sa vie passée, si nette jusqu'alors, s'évanouissait toute entière, et elle doutait presque de l'avoir vécu.
FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, Folio, p. 83.

♦ 5. (1890, *la Science illustrée*, t. 1, p. 215). Méd. Action de la foudre sur les êtres animés; ensemble des accidents causés par l'électricité. — Emploi des étincelles de hautes fréquence et de haute tension dans la thérapeutique. (On dit aussi *étincelage*). ⇒ **Électrothérapie**.

FULGURER [fylgyne] v. — 1845, Hugo; lat. *fulgurare*, de *fulgur* « foudre », ou refait à partir de *fulgurant*.

A. V. intr. ♦ 1. Briller* comme l'éclair, d'un éclat vif et passager (⇒ **Étinceler**). → aussi **Électrique**, cit. 2.

Mais à présent il semblait tout à la fois plus calme et plus terrible; une volonté superbe fulgurait dans ses yeux, pareille à la flamme d'un sacrifice.
FLAUBERT, *Salammô*, VIII (1862).

Ces images fulguraient, comme des phares, à l'horizon de sa vie.
FLAUBERT, *l'Éducation sentimentale*, I, V

(...) et là-bas, atteinte d'un dard oblique, la ligne d'un torrent forestier fulgure.
CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, L'entrée de la terre.

(...) elle revint s'asseoir à sa place et alluma posément une cigarette. Elle en tira une bouffée, exhala la fumée, avec un chuintement perceptible. Ses yeux fulguraient.
Jean-Louis CURTIS, *le Roseau pensant*, p. 128.

Spécialt. Lancer un regard fulgurant (méchant, hostile).

♦ 2. Fig. Traverser soudainement l'esprit.

(...) je me dis : ah, quel bonheur ! Mais ce n'était pas d'être débarrassé de tout cela, de ce feu insupportable, de moi — mais d'être appelé à connaître. « Je vais savoir ce qu'est la mort. » Voilà la pensée qui fulgura dans mon cerveau. Pensée de haute et pure curiosité, pensée métaphysique, réaction tout intellectuelle.
P. DRIEU LA ROCHELLE, *la Comédie de Charleroi*, p. 61.

B. V. tr. ♦ 1. (Fin XIX^e, Daudet). Émettre (une lumière vive et passagère); éclairer par une fulguration. *Ses yeux fulguraient des éclairs*.

Des lueurs fulgurent le gris terne de votre firmament (...)
A. ALLAIS, *l'Affaire Blaureau*, p. 38.

♦ 2. (1922). Méd. Traiter par fulguration.

DÉR. Fulgurance.

FULGURITE [fylgyrit] n. m. — 1824, Beudant; dér. sav. de *fulgur* « foudre, éclair », et *-ite*.

♦ Géol. Vitrification* produite par la foudre dans les sables siliceux.

Les fulgurites sont presque toujours creux, ce qui les fait appeler aussi tubes de foudre (...)
LEGOARANT, in LITTRÉ.

Le ciel était zébré d'éclairs, et la foudre frappa plusieurs arbres de l'île (...) Deux ou trois fois aussi, la grève fut atteinte par le fluide électrique, qui fondit le sable et le vitrifia. En retrouvant ces fulgurites, l'ingénieur fut amené à croire qu'il serait possible de garnir les fenêtres de vitres épaisses et solides, qui pussent défier le vent, la pluie et la grêle.
J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 414.

FULIGINE [fylizjɛn] n. f. — 1372; lat. *fuligo, inis*.

♦ Vx. Suie. — Pharm. anc. Extrait alcoolique de suie.

FULIGINEUSEMENT [fylizjɛnzɛmã] adv. — xx^e; de *fuligineux*.

♦ Rare. D'une manière fuligineuse (ex. de A. Arnoux, in T. L. F.).

FULIGINEUX, EUSE [fylizjɛnø, øz] adj. — 1549; bas lat. *fuliginosus*, de *fuligo, inis* « suie ».

♦ 1. Chargé de suie. *Une torche à la flamme fuligineuse*.

♦ 2. Qui rappelle la suie, qui donne de la suie, qui en a la couleur. ⇒ **Noirâtre** (→ Accrocher, cit. 10). *Teinte fuligineuse*. *Flamme fuligineuse*, noire à son extrémité, par combustion incomplète.

Ces curiosités (...) y formaient une riche tapisserie à laquelle la fumée du tabac avait imprimé ses teintes fuligineuses.
BALZAC, *Séraphita*, Pl., t. X, p. 487.

Les toits semblent perdus
Et les clochers et les pignons fondus,
Par ces matins fuligineux et rouges,
Où, feux à feux, des signaux bougent.
VERHAEREN, *les Villes tentaculaires*, « Âme de la ville ».

Ils étaient sur les lignes de front. Entre la brume et le sol il y avait une sorte de couloir fuligineux où l'avion s'engouffra de plein jet.
J. KESSEL, *l'Équipage*, p. 62.

♦ 3. Méd. Vx. *Vapeur fuligineuse* : vapeur noirâtre que l'on supposait s'élever du foie, de la rate et obscurcir le cerveau. — (1865, Littré). Mod. Se dit de la bouche, d'une partie de la bouche lorsqu'elle est recouverte d'un enduit noirâtre dû à quelque maladie. *Bouche fuligineuse*. *Lèvres, dents fuligineuses*. *Langue fuligineuse*.

(...) une vapeur fuligineuse et mordicante (...)
MOLIÈRE, *l'Amour médecin*, II, 5.

Sa bouche fuligineuse lui faisait mâcher les mots et il tournait vers le docteur des yeux globuleux où le mal de tête mettait des larmes.
CAMUS, *la Peste*, p. 31.

♦ 4. (Mil. XIX^e, Baudelaire). Fig. D'une obscurité épaisse, incompréhensible. *Des raisonnements fuligineux*. *Un article embrouillé et fuligineux*. ⇒ **Fumeux, obscur**.

(...) le pathos épique de Victor Hugo et la rhétorique fuligineuse de ces orateurs révolutionnaires, qu'il ne comprenait pas bien et qui, non plus que Hugo, ne se comprenaient pas toujours eux-mêmes.
R. ROLLAND, *Jean-Christophe*, Buisson ardent, I.

CONTR. Clair, limpide, lumineux.

DÉR. Fuligineusement. — V. Fuliginosité.

FULIGINOSITÉ [fylizinozite] n. f. — 1561; dér. sav. du lat. *fuliginosus* (→ Fuligineux), ou du rad. de *fuligineux*.

Didactique et rare.

♦ 1. Suie d'une flamme fuligineuse.

♦ 2. (1865, Littré). Méd. « Dépôt noirâtre qui recouvre les dents, les gencives et les lèvres dans certaines maladies » (Garnier).

FULIGO [fyligo] n. m. — XIX^e; mot lat. signifiant « suie », ainsi nommé à cause des spores noires.

♦ Bot. Genre de champignons myxomycètes dont l'espèce type est le *Fuligo septique*, se développant sur les tas de tannée. — REM. Certains auteurs considèrent le *fuligo* comme un animal protozoaire rhizopode (mycétozoaire).

FULIGULES [fyligyl] n. m. pl. — 1922; lat. sav., du lat. *fuligo* « suie », par allusion au plumage terne de ces oiseaux.

♦ Zool. Genre d'Anatidés comprenant divers canards plongeurs. *Le miloin, la macreuse, le morillon, le nyroca sont des fuligules.* — Sing. *Un fuligule.*

FULL [ful] n. m. — 1884; mot angl., « plein ».

♦ Angl. Aux cartes (poker). Ensemble formé par un brelan et une paire (syn. : *main pleine*). *Full aux (as, rois, dames...)* : full formé par un brelan (d'as, de rois, de dames) et une paire. C'est lui qui détient le full royal, à présent.

Pierre ACCOCE, le Polonais, p. 122.

HOM. Foule.

FULMI- Élément tiré du lat. *fulmen, inis* « foudre », qui entre dans la composition de certains mots savants. ⇒ **Fulmicoton, fulminate, fulminique.**

FULMICOTON [fylmikotɔ̃] n. m. — 1847, in D.D.L.; comp. de *fulmi-*, et de *coton*.

♦ Nitrocellulose qui a l'aspect du coton. ⇒ **Coton-poudre, pyroxyde. Mélange de fulmicoton et de camphre.** ⇒ **Celluloïd. Solution de fulmicoton dans de l'éther alcoolisé.** ⇒ **Collodion. Substance explosive à base de fulmicoton et nitroglycérine.** ⇒ **Dynamite.** — Var. graphique : *fulmi-coton*.

1 Un obus éclatait encore, contre le blockhaus même, cette fois (...) un obus de gros calibre, au fulmi-coton (...)

Claude FARRÈRE, la Bataille, XXVII.

2 Effacer les têtes des généraux de l'Empire! Mais elles sont vivantes! tout ce que je puis faire, c'est de leur changer de chapeaux : les chapeaux sont pleins de fulmicoton et ces messieurs de l'Empire ne plaisaient pas : le fulmicoton prend feu.

Max JACOB, le Cornet à dés, p. 39.

FULMINANT, ANTE [fylminã, ãt] adj. — Fin xv^e; p. prés. de *fulminer*.

♦ 1. Vx. Qui lance la foudre. *Jupiter fulminant.*

(1690, Furetière). Mod. Fig. Qui éclate en menaces sous l'empire de la colère. *Un contre-maire, un patron toujours fulminant.* — (1663, Bossuet). Qui est chargé de menaces, trahit une violente colère. ⇒ **Menaçant. Coup d'œil fulminant. Lettre fulminante.**

1 Vous saurez (...) que M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une lettre fulminante sur la distribution des bénéfices du tripot.

VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 2594, 19 déc. 1764.

♦ 2. (1690, Furetière). Chim. Qui détone* sous l'influence de la chaleur ou par l'effet d'un choc. *Mélange fulminant, poudre fulminante.* ⇒ **Détonant, explosif. Sels fulminants.** ⇒ **Fulminate** (→ *supra*, Fulmi-). *Capsule* fulminante.* ⇒ **Amorce.** — Vx. *Pois fulminant* : petite amorce (jouet d'enfant). *Argent ; or fulminant*, ammoniure d'argent, d'or, corps détonants.

2 Du reste, voici de quoi leur répondre : il tirait ses pistolets de poche ; et quoique l'amorce fût fulminante, il la renouela.

STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XV.

♦ 3. Méd. *Hépatite fulminante* : forme grave, souvent mortelle de l'hépatite virale. « Si elle ne présente pas les dangereuses séquelles de l'hépatite B, l'hépatite A "se rattrape sur la qualité" (...) bien qu'elle puisse aussi prendre, dans quelque 1 % des cas, une forme fulminante ou immobiliser un malade pendant des semaines » (la Recherche, n° 145, juin 1983, p. 863).

FULMINATE [fylminat] n. m. — 1823; de *fulmin-*, et *-ate*.

♦ Chim. Sel détonant produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base (métal lourd). *Fulminate d'argent. Le fulminate de mercure, explosif puissant utilisé dans la préparation des capsules ou amorces de fusils, des fusées.*

1 Restait la question d'inflammation de la substance explosive. Ordinairement, la nitro-glycérine s'enflamme au moyen d'amorces de fulminate qui, en éclatant,

déterminent l'explosion. Il faut, en effet, un choc pour provoquer l'explosion, et allumée simplement, cette substance brûlerait sans éclater.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 229.

(...) ils ne parlaient que de canons, de poudre et de « pois fulminants ». C'était une invention que nous ne connaissions heureusement pas à Paris ; un peu de fulminate, un peu de fin gravier ou de sable, le tout enveloppé dans un papier à papillotes, et cela pétait ferme quand on le lançait sur le trottoir entre les jambes d'un passant.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, IV.

FULMINATEUR, TRICE [fylminatœr, tris] adj. et n. — 1947, Morand, n. m.; de *fulminer*.

♦ Rare. Qui fulmine. *Des armées « supertendues, fulminatrices, exlatées... »* (Céline, *Guignol's band*, p. 47).

FULMINATION [fylminasjɔ̃] n. f. — 1406; de *fulminer*, et *-ation*. Didactique ou rare.

♦ 1. Dr. canon. Action de fulminer. *La fulmination d'une bulle, d'un monitoire* (par l'autorité ecclésiastique). *Fulminations prononcées par la Cour de Rome.*

Texte par lequel on fulmine contre quelqu'un.

♦ 2. Rare. Explosion de colère; violente colère. — REM. La cit. suivante atteste l'influence du sens 1 sur le sens 2.

Cette famille n'avait jamais perdu l'habitude d'allumer le sélago au clair de lune malgré toutes les fulminations de l'abbé Marcel.

Louise MICHEL, la Misère, t. III, p. 580.

♦ 3. Chim. Détonation de substances explosives.

DÉR. **Fulminatoire.**

FULMINATOIRE [fylminatwaʁ] adj. — 1521; de *fulmination*.

♦ Dr. canon. Qui a rapport à la fulmination. *Sentence fulminatoire.*

FULMINEMENT [fylminmã] n. m. — xx^e; de *fulminer*.

♦ Rare. Le fait de fulminer, de détonner (⇒ **Fulmination**); grondement d'explosion.

(...) tout résonnait à la fois. C'était une rumeur de mer (...) un fulminement universel.

J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 12.

FULMINER [fylmine] v. — 1330; lat. *fulminare* « lancer la foudre ».

★ I. V. intr. ♦ 1. (Déb. xiv^e). Vx. Lancer la foudre.

♦ 2. (Av. 1655, Cyrano de Bergerac). Mod. Se laisser aller à une violente explosion* de colère, se répandre en menaces, en reproches. ⇒ **Éclater, emporter (s'), exploser, invectiver, pester, tempêter, tonner. Fulminer contre qqn. Orateur qui fulmine contre les abus du pouvoir, les mœurs du siècle, l'attitude d'un parti** (→ *Entrefilet*, cit. 1). — Absolt. *Il s'est mis à fulminer.*

Parmi le vacarme confus d'une quantité de mécontents, je distinguai la voix de Bouteville qui fulminait de ce que tout le monde refusait sa compagnie; mais sa colère ne lui servit de rien (...)

CYRANO DE BERGERAC, Lettres diverses, D'un songe.

2 Voyons un peu ses raisons... Primo : raisons de politique intérieure : il fulmine contre les manifestations populaires, les attaques du *Vorwärts*, et cætera (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 43.

3 (...) Napoléon paraît en personne, écoute, parle, discute, rêve, fulmine ou sourit (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 139.

♦ 3. (xvii^e). Chim. Faire explosion*. ⇒ **Détoner, exploser. La nitroglycérine fulmine très violemment par le choc ou par l'effet d'un brusque échauffement.**

★ II. V. tr. ♦ 1. (1398). Dr. canon. Lancer, prononcer (une condamnation dans les formes). ⇒ **Fulmination** (1.), **fulminatoire. Fulminer l'anathème*, l'excommunication*, une sentence d'anathème, d'excommunication.** ⇒ **Foudre(s). Le pape Paul III fulmina une bulle d'excommunication contre Henri VIII, roi d'Angleterre.**

4 On ne fulmine des monitoires que pour découvrir de grands crimes publics dont les auteurs sont inconnus.

VOLTAIRE, Politique et Législation, Voix du curé, I.

5 Des hommes indignes du nom de chrétiens égorgeaient les peuples du Nouveau-Monde, et la cour de Rome fulminait des bulles pour prévenir ces atrocités.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, IV, VI, XI.

6 Après le départ du Saint-Père, les affaires prirent tout à coup une tournure différente; on oublia les excommunications qu'il avait fulminées et chacun s'empressa d'accepter des emplois du gouvernement français.

STENDHAL, Romans et Nouvelles, Souvenirs d'un gentilhomme italien.

Par analogie :

7 Tous les assistants, par un mouvement spontané, tirent leurs épées et leurs poignards, élèvent leurs bras armés vers le ciel, et le sombre trio, en fulminant l'anathème contre la race calviniste, bénit les fers vengeurs qui vont accomplir l'œuvre d'extermination.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., Les Huguenots.

7.1 Croyez-moi, les religieux se trompent dès l'instant qu'elles font de la morale et qu'elles fulminent des commandements.

CAMUS, la Chute, p. 128.

♦ 2. (Mil. xvi^e). Formuler avec véhémence. *Fulminer des imprécations, des reproches (contre qqn).* ⇒ **Lancer.**

- 8 Le marchand de biens essaya donc le premier feu des justes plaintes, des sinistres prophéties que Desroches fulmina contre son ex-second clerc...
BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 736.
- 9 L'École, ventre à table, et mécontente du ragoût, comprit que le Cacique général allait fulminer enfin la colère des trois promotions.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, III, p. 50.
(Par métaphore de I., 3.). Produire violemment.
- 10 (...) ces feintes lucidités, ces types de pensée, ces images d'une étrange mathématique réalisée, que libère, dessine ou fulmine la symphonie (...)
VALÉRY, Variété, p. 104.

♦ 3. Littér. et rare. ⇒ **Foudroyer**.

DÉR. Fulminant, fulmination, fulminement.

FULMINIQUE [fylminik] adj. — 1824; de *fulmi-* (lat. *fulmen*), et *-ique*.

♦ Chim. Qui fait détoner. *Acide fulminique* (C = N - OH) : acide non isolé, dont la combinaison avec certaines bases produit des sels détonants (*fulminates*).

FULVÈNES [fylven] n. m. pl. — 1918, trad. de von Richter; all. *fulvene* (1908, Thiele), du lat. *fulvus* « jaunâtre, fauve ».

♦ Chim. Hydrocarbures colorés. — Au sing. *Un fulvène*.

FUMABLE [fymabl] adj. — 1829, Mérimée, in D. D. L.; de 1. *fumer*, et *-able*.

♦ Qui peut être fumé, est bon à fumer. *Tabac trop humide, haché trop gros, qui n'est guère fumable*.

CONTR. Infumable.

1. **FUMAGE** [fymaz] n. m. — Av. 1752, Trévoux; de 1. *fumer*.

♦ 1. Action d'exposer à la fumée (des aliments, pour les conserver). *Le fumage des jambons, du lard, des poissons* (⇒ **Fumaison**, 1.).

♦ 2. (1865, Littré). Techn. *Fumage de l'argent filé* : opération par laquelle on expose l'argent filé à l'action de fumées spéciales qui lui donnent une couleur d'or.

HOM. 2. Fumage.

2. **FUMAGE** [fymaz] n. m. — 1254; *femage*, 1356; de 2. *fumer*, et *-age*.

♦ Action de fumer (une terre). *Le fumage des terres, du sol*. — *Travailler au fumage*. (On dit aussi *fumaison* [fymezɔ]).

HOM. 1. Fumage.

FUMAGINE [fymazin] n. f. — 1845, Bescherelle; du lat. *fumus* « fumée », sur le modèle des dér. lat. en *-ago*, *-aginis*. → **Plombagine**.

♦ Bot. Maladie des plantes, caractérisée par un dépôt de croûte ou poussières, couleur noir de fumée, sur la tige et les feuilles. *La fumagine, produite par le champignon noir dit fumago, est communément appelée le noir*.

FUMAILLER [fymaje] v. intr. — 1843, Sue, sens 1; de 1. *fumer*, et *-ailler*.

♦ 1. Fumer (1. Fumer, I.) un peu; dégager un peu de fumée.

♦ 2. Pél. Fumer (1. Fumer, II., 2.) un peu; fumer de façon négligente, agaçante. — Syn. : *fumasser*.

(...) Sénac badigeonnait les croisées en fumillant des cigarettes.

G. DUHAMEL, le Désert de Bières, éd. 1937, p. 121.

DÉR. Fumaillon.

FUMAILLON [fymajɔ] n. m. — 1901, Bruant, de *fumailler*.

♦ Fam. et vieilli. Fumeur d'occasion, petit fumeur.

1. **FUMAISON** [fymezɔ] n. f. — 1865; de 1. *fumer*, et *-aison*.

♦ Techn. Préparation des poissons fumés (syn. : 1. *fumage*); ensemble des procédés de conserve par fumage. — *Durée de l'opération de fumage*. ⇒ 1. **Fumage**, 1.

HOM. 2. Fumaison.

2. **FUMAISON** [fymezɔ] n. f. ⇒ 2. **Fumage**.

FUMANT, ANTE [fymɑ̃, ɑ̃t] adj. — Av. 1559; p. prés. de 1. *fumer*. Qui fume.

♦ 1. (Fin xv^e). Qui émet de la fumée. *Bûches, cendres encore fumantes. Ruines fumantes* (→ Amas, cit. 3). *Un cratère fumant*.

Qui, Seigneur, lorsqu'au pied des murs fumants de Troie
Les vainqueurs tout sanglants partagèrent leur proie.

RACINE, Andromaque, 1, 2.

(...) on n'entendait que le bruit des pas mesurés des sentinelles; on ne voyait, dans la nuit sombre, que la petite lumière rouge de la mèche toujours fumante de leurs fusils (...)

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XXIV.

♦ 2. (Av. 1559). Qui émet (ou semble émettre) de la vapeur. *Soupe fumante. Corps fumant* (→ Évaporer, cit. 4). *Naseaux, flancs fumants d'un cheval. Abattoir où ruisselle le sang tout fumant* (→ aussi Appliquer, cit. 1). — Poët. *Bras fumants de sang, de carnage*, du sang fraîchement répandu des victimes.

(...) les collines de bruyère, toutes fumantes sous les premiers feux du jour.

É. DE SÉNANCOUR, Oberman, XXII.

Chim. Se dit de substances volatiles qui s'hydrolysent au contact de la vapeur d'eau de l'air. *Acide nitrique fumant*.

♦ 3. (1640). *Fumant (de colère)*. ⇒ **Bouillonnant, brûlant**. *Il sortit de cette violente discussion la tête encore toute fumante*. ⇒ **Echauffé**.

N'ayant pu vous venger, je vous irai rejoindre,

Mais si fumante encor d'un généreux courroux (...)

CORNEILLE, Cinna, IV, 4.

Helvétius, préoccupé de son ambition de célébrité littéraire, nous arrivait la tête encore fumante de son travail de la matinée.

MARTELL, Mémoires, VI.

♦ 4. Fam. *Un coup fumant* (par anal. avec l'anc. expression *bloc fumant* : coup par lequel lequel le joueur de billard bloque la bille si vivement qu'un petit nuage de poussière sort de la blouse comme une fumée) : coup admirablement réussi et faisant sensation. *Après ce coup fumant, l'adversaire sembla découragé*. — (xx^e). Par ext. Fam. (et vieilli). ⇒ **Formidable, sensationnel**. *Un spectacle fumant. C'est fumant!*

Cette femme-là était « du tonnerre », était « fumante ».

P. VIALAR, Rendez-vous, p. 44, in T. L. F.

FUMARASE [fymaraz] n. m. — xx^e; de *fumarique*, et *-ase*.

♦ Chim. Enzyme catalysant l'hydratation de l'acide fumarique en acide malique (d'après J. Monod, *le Hasard et la Nécessité*, p. 71).

FUMARATE [fymarat] n. m. — 1846, Bescherelle; de *fumarique*, et *-ate*.

♦ Chim. Sel ou ester dérivé de l'acide fumarique.

FUMARIACÉES [fymarijase] n. f. pl. — 1825, in D. D. L.; du lat. sc. *fumaria* « fumeterre ».

♦ Bot. Famille de plantes dicotylédones dialypétales dont le type est la fumeterre.

FUMARINE [fymarin] n. f. — 1846, Bescherelle; de *fumarique*, et *-ine*.

♦ Chim. Alcaloïde contenu dans la fumeterre.

FUMARIQUE [fymarik] adj. — 1865, in Littré; de *fumaria*, n. sc. de la fumeterre.

♦ Chim. Se dit d'un acide qui existe dans la fumeterre (et dans certains autres végétaux). *L'acide fumarique est isomère avec l'acide maléique*.

Cette réaction est réversible et le même enzyme catalyse également la déshydratation de l'acide malique en acide fumarique.

Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 72.

DÉR. Fumarase, fumarate, fumarine, fumaryle.

FUMARYLE [fymaril] n. m. — D. i. (xx^e); de *fumarique*, et *-yle*.

♦ Chim. Radical bivalent de l'acide fumarique.

FUMASSE [fymas] adj. — xx^e; de 1. *fumer*, II., 3., et *-asse*.

♦ Fam. En colère, furieux. ⇒ **Furax**. *« Je suis fumasse. J'ai une envie irrésistible de "tarter" tout militant P. C. ou C. G. T. malchanceux qui passerait à ma portée »* (le *Nouvel Obs.*, n° 851, 2 mars 1981, p. 8).

FUMASSER [fymase] v. intr. — 1918, Genevoix; de 1. *fumer*, II., 2., et *-asser*.

♦ ⇒ **Fumailler**, 2.

FUMATURE [fymɑtyʁ] n. f. — 1877; de 2. *fumer*, et *-ature*.

♦ Techn. (agric.). Action de fumer un terrain en y parquant un troupeau.

FUMÉ [fyme] n. m. — 1835, « empreinte d'un poinçon »; p. p. de 1. *fumer*.

◆ Techn. Épreuve de gravure sur bois, tirée sur la planche préalablement noircie à la fumée. *La suite des fumés sur Chine de l'édition Curmer de Paul et Virginie.* — Imprim. Empreinte d'un caractère neuf, noirci à la fumée.

HOM. Fumée, 1. *fumer*, 2. *fumer*.

FUMÉ, ÊÉ [fyme] p. p. adj. ⇒ *Fumer*.

FUME-CIGARE [fymɥsɪgɑʁ] n. m. invar. — 1907; de 1. *fumer*, et *cigare*.

◆ Rare. Tube court au bout duquel on adapte un cigare pour le fumer.

FUME-CIGARETTE [fymɥsɪgɑʁɛt] n. m. invar. — 1894; de 1. *fumer*, et *cigarette*.

◆ Petit tube (de bois, d'ambre...) au bout duquel on adapte une cigarette pour la fumer. *Des fume-cigarette à filtre.*

Il exagéra la saillie de son menton, serra les dents sur son fume-cigarette (...)
COLETTE, Chéri, p. 52.

FUMÉE [fyme] n. f. — V. 1170; de 1. *fumer*.

★ I. ◆ 1. (V. 1170). Mélange de produits gazeux et de particules solides, de couleur variable, qui se dégage de corps en combustion ou portés à haute température. *La fumée d'un feu du foyer, d'un foyer* (→ *Atre*, cit. 5; *feu*, cit. 12), *d'un incendie* (→ *Brasier*, cit. 1; *feu*, cit. 35), *d'un feu d'herbes. La fumée d'une bougie, d'un cierge* (→ *Brasiller*, cit. 1; *éteindre*, cit. 66), *de l'encens, d'aromates* (cit. 4), *d'une cassolette* (→ *Émanation*, cit. 2), *d'un sacrifice* (→ *Brûler*, cit. 18). *Fumée qui sort de la cheminée, d'une locomotive, d'un paquebot. Fumée d'un coup de canon* (→ *Bombarde*, cit. 1), *d'une explosion. Fumée de la poudre* noire. Poudre sans fumée.* — *Fumée épaisse, opaque; fine* (→ *Flotter*, cit. 4), *légère, vaporeuse; blanche, bleuâtre, grise, noire, rousse. Fumée âcre, étouffante, irritante, suffocante; qui pique les yeux, fait pleurer, prend à la gorge, fait tousser, asphyxie. Des torrents* (→ *Cracher*, cit. 10), *des flots, des tourbillons, des nuages, des flocons* (cit. 4), *une colonne, un filet* (→ *Évoquer*, cit. 17), *un panache, des arabesques, des volutes, des rubans de fumée. La pièce était envahie, pleine, noire de fumée* (⇒ *Enfumer*). *Les fumées de la ville, des cheminées, des usines* (→ *Couchant*, cit. 1; *couper*, cit. 1). *Murs noircis de fumée. Du noir* de fumée.* ⇒ *Suie, smog. Les fumées qui polluent l'atmosphère. Fumées industrielles. Supprimer les fumées* (⇒ *Fumivore*). — *La fumée, les fumées d'un volcan, d'une source chaude* (⇒ *Fumerolle*). — Maçonn. *Conduit de fumée*: tuyau qui évacue la fumée d'une cheminée. *Bouche de fumée*: orifice par lequel un poêle communique avec le conduit de fumée.

1 (...) en arrivant au bord de la plaine, ils entendirent un tapage effroyable, le canon et la mousqueterie tonnaient de tous les côtés (...) au-dessus des saules paraissait une fumée blanche qui quelquefois s'élevait dans le ciel en tournoyant.

STENDHAL, la Chartreuse de Parme, III.

2 Quelqu'un habitait là pourtant. Une petite fumée bleuâtre, montant de la cheminée de brique qui dépassait un peu le mur, trahissait une existence cachée, discrète et triste, comme la fumée de ce feu de pauvre.

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, Maison à vendre.

3 Chaque obus soulevait une longue gerbe de terre dans un nuage de fumée.

R. DORGÈLES, les Croix de bois, III, p. 47.

3.1 Depuis trois mois déjà, le cratère émettait des vapeurs plus ou moins intenses, mais qui ne provenait encore que d'une ébullition intérieure des matières minérales. Cette fois, aux vapeurs venait de succéder une fumée épaisse, s'élevant sous la forme d'une colonne grisâtre, large de plus de trois cents pieds à la base, et qui s'épanouissait comme un immense champignon à une hauteur de sept à huit cents pieds au-dessus de la cime du mont.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 827.

Prov. *Il n'y a pas de fumée sans feu*, se dit pour insinuer qu'il doit y avoir quelque chose de vrai dans un bruit qui court.

(1690, Furetière). Spécialt. *La fumée du tabac, d'une pipe, d'une cigarette* (→ *Bouffarde*, cit. 1; *cigare*, cit. 2). *Fumée d'opium. Fumeur qui avale la fumée. Souffler, rejeter la fumée. Faire des ronds de fumée. Bouffées* de fumée. La fumée ne vous gêne pas? La fumée m'incommode. Les méfaits de la fumée.*

4 (*Rosanette*) appuyait le bec d'ambre (*du narguilé*) sur ses lèvres et regardait Frédéric, en clignant les yeux, à travers la fumée dont les volutes l'enveloppaient.

FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, II, VI.

5 Toute l'âme résumée
Quand lente nous l'expirons
Dans plusieurs ronds de fumée (...)

MALLARMÉ, Poésies, Hommage.

6 L'opium bouillonna au-dessus de la lampe, et la fumée grise roula sur les nattes en nuages pesants.

Claude FARRIÈRE, la Bataille, VI.

◆ 2. (V. 1170). Vapeur* qu'exhale un liquide ou un corps humide dont la température est plus élevée que l'air ambiant. *La fumée de la soupe, du pot-au-feu, du rôti* ⇒ *Fumet*.

Vapeur, en général. ⇒ *Exhalaison. Fumée que dégagent des vêtements mouillés séchant devant le feu. Fumée qui monte des flancs*

du cheval. ⇒ *Haleine, transpiration. Fumée s'élevant d'un étang, d'une rivière* (→ *Brume*, cit. 3). *Une fumée d'or* (→ *Éparpiller*, cit. 5). ⇒ *Poussière*.

L'ombre des arbres dans la rivière embrumée
Meurt comme de la fumée.

VERLAINE, Romances sans paroles, IX.

À droite des réservoirs, le tuyau étroit de la machine à vapeur soufflait, d'une haleine rude et régulière, des jets de fumée blanche.

ZOLA, l'Assommoir, I.

Allus. littér. *La fumée du rôti* (→ *Épargne*, cit. 12) : l'apparence d'une satisfaction dont la réalité est réservée à un autre.

À Paris, en la rôtisserie du Petit Châtelet, au devant de l'ouvrier d'un rôtisseur, un faquin mangeait son pain à la fumée du rôti et le trouvait, ainsi parfumé, grandement savoureux. Le rôtisseur le laissait faire. Enfin, quand tout le pain fut bâfré, le rôtisseur happe le faquin au collet, et voulait qu'il lui payât la fumée de son rôti. Le faquin disait en rien n'avoir ses viandes endommagées, rien n'avoir du sien pris, en rien ne lui être débiteur. La fumée dont il était question évanouirait par dehors; ainsi comme ainsi se perdait-elle; jamais n'avait été ouï que, dedans Paris, on eût vendu fumée de rôti en rue.

RABELAIS, le Tiers Livre, XXXVII.

◆ 3. (Mil. xv^e). Plur. Vapeurs* qui sont supposées monter au cerveau sous l'effet de l'alcool, brouillant ainsi les idées. *Être troublé par les fumées du vin. Chasser, dissiper les fumées d'un banquet, de l'ivresse.* ⇒ *Excitation*.

Il n'est guère possible de se figurer toute l'étendue de mon effroi. Les fumées du vin s'étaient évaporées, et me laissaient doublement timide et irrésolu.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, Aventuriers précoces.

◆ 4. (V. 1354). Vénérie (à cause de la vapeur qui s'en dégage). Plur. Excréments des cerfs et autres bêtes fauves, d'apparence variée suivant l'espèce, l'âge, le sexe de l'animal. ⇒ *Laisées. Reconnaître le cerf* (cit. 4) *à ses fumées*.

Quel gibier? On consulte les traces; on se penche sur les fumées. Celles-ci, blanches comme le kaolin, sont celles d'une hyène.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 846.

Et Daguet méprisait Brout. Il nous disait : « (...) Ça n'est même pas fichu de reconnaître une bête à ses fumées (...)

M. GENEVOIX, Forêt voisine, IX.

★ II. (Abstrait). ◆ 1. Vx. Chose fugitive, évanescence.

(...) prétendent-ils (*les athées*) nous avoir bien réjoui, de nous dire qu'ils tiennent que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée, et encore de nous le dire d'un ton de voix fier et content? Est-ce donc une chose à dire gaîment?

PASCAL, Pensées, III, 194.

Loc. mod. (par compar. ou métaphore). *S'envoler, fuir, disparaître comme une fumée, comme des fumées.* — EN FUMÉE. *S'en aller, s'évanouir, partir en fumée*: être consommé sans profit, ne rien donner. *Projets qui s'en sont allés* (cit. 112) *en fumée. Espoirs réduits en fumée.*

Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets,
Mon amour en fumée, et son bien en procès.

RACINE, les Plaideurs, I, 5.

Toutes les querelles furent oubliées, tous les torts réciproques pardonnés; les duels convenus furent rayés de la mémoire, et les rancunes s'évanouirent comme des fumées.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXIV.

La pipe et la plume sont les deux sauvegardes de ma moralité, vertu qui se résout en fumée par les deux tubes.

FLAUBERT, Correspondance, 410, 15 juil. 1853.

Loc. *Vendre de la fumée*, des apparences, des choses sans valeur. ⇒ *Vent* (vendre du).

◆ 2. (Av. 1559). Spécialt. (littér.). Chose inconsistante et vaine, indigne qu'on y aspire. ⇒ *Chimère, frivolité, futilité, illusion, vanité. Gloire qui n'est que fumée* (→ *Dissiper*, cit. 15). *Fumée que tout cela!*

À quelque prix qu'on mette une telle fumée,
L'obscurité vaut mieux que tant de renommée.

CORNEILLE, Horace, II, 3.

Il se crut un nouveau Lope de Vega; et, préférant la fumée des applaudissements du public aux avantages réels que mon amitié lui préparait, il me demanda son congé.

A. R. LESAGE, Gil Blas, X, I.

Sept années au collège, quatorze ans voyageur, je ne puis compter que douze ans d'enfance sur le sol et sous le toit paternels. Ce qui m'épouvante c'est le vide de mon avenir. De la fumée littéraire? j'en suis rassasié, et j'en connais la valeur.

CHATEAUBRIAND, Correspondance générale, I, 96.

(*L'artiste*) construit pour l'éternité des demeures qu'il sait lui-même faites de fumée, et fondée sur le rêve.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III.

◆ 3. Littér. Propos, idée qui manque de netteté. *Ce discours n'est que fumée, n'énonce rien de précis.* ⇒ *Fumeux*.

Barrès, un grand écrivain, un de ceux qui connaissent le mieux la langue française, mais qu'est-ce qu'il veut dire? On comprend chaque phrase l'une après l'autre, et de toutes ses clartés ne monte qu'une fumée.

J. RENARD, Journal, 16 févr. 1909.

◆ 4. Littér. Ce qui peut monter à la tête, étourdir, enivrer. *La fumée, les fumées de l'orgueil, de la gloire.* ⇒ *Vertige*.

Mon regret d'arriver si vite à Turin fut tempéré par le plaisir de voir une grande ville, et par l'espoir d'y faire bientôt une figure digne de moi, car déjà les fumées de l'ambition me montaient à la tête (...)

ROUSSEAU, les Confessions, II.

Être admiré et honoré chez soi (... c'est, pour le cerveau d'un malheureux homme, une fumée de revanche assez capiteuse pour l'enivrer du plus sot orgueil.

Léon BLOY, le Désespéré, p. 174.

COMP. Antifumée.

HOM. Fumé, 1. *fumer*, 2. *fumer*.

1. **FUMER** [fyme] v. — V. 1120; lat. *fumare*, de *fumus* « fumée ».

★ I. V. intr. ◆ 1. Dégager de la fumée. — (Le sujet désigne un corps en combustion). *Bois vert qui fume* (→ *Fendiller*, cit. 1). *Les cen-*

dres fument encore dans le foyer. L'encens fume sur l'autel (cit. 7). *Aromate, cinnamome* (cit.) *qui fume*.

- 1 (...) herbes de champs qui au feu mises fument,
Et peu à peu sans flamber se consomment.
Clément MAROT, *Métamorphoses* d'Ovide, II.
- 2 Il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver,
D'écouter, près du feu qui palpite et qui fume,
BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal, Spleen et Idéal*, LXXIV.
- 3 Il y avait de tout dans cette cheminée, un réchaud, une marmite (...) de la cendre
et même un peu de feu. Deux tisons y fumaient tristement.
HUGO, *les Misérables*, III, VIII, VI.

(XIII^e). Le sujet désigne un réceptacle, un conduit. *Il voyait au loin fumer les cheminées de l'usine. La bouche* (cit. 25) *du canon fume encore. Casollette qui fume. Le cratère du Vésuve fume depuis quelques jours*. — Par métonymie. *Les toits, les maisons du village fumaient*.

- 4 Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée (...)
DU BELLAY, *Regrets*, XXXI.
- 5 En vain sur les autels que je faisais fumer (...)
RACINE, *Phèdre*, I, 3.
- 6 Encensoir oublié qui fume
En secret à travers la nuit.
BAUDELAIRE, *les Épaves*, X.
- 7 Le feu monta le long des pierres (...) l'édifice se mit à fumer partout comme un sol-
fatère (...)
FLAUBERT, *l'Éducation sentimentale*, III, I.
- 8 Encore! que sans répit les tristes cheminées
Fument, et que de suite une errante prison
Éteigne dans l'horreur de ses noires traînées
Le soleil se mourant jaunâtre à l'horizon!
MALLARMÉ, *Poésies*, « L'azur ».

(1690, Furetière). Dégager une fumée anormale, trop abondante (par suite d'un mauvais tirage, d'un mauvais fonctionnement de l'appareil). *Le vent a tourné, ma cheminée fume* : la fumée ne s'échappe pas par le tuyau, elle est rabattue sur le foyer. *Un vieux poêle qui fume*. — *La lampe fume, baissez la mèche!* ⇒ **Filer**.

- 9 Mon poêle est insupportable, irascible. Il semble fait à mon image. Dès que je le
regarde, il fume.
G. DUHAMEL, *Salavin*, IV, 3 novembre.

♦ 2. (Mil. xv^e, Ronsard). Exhaler de la vapeur (le sujet désigne un liquide ou un corps humide plus chaud que l'air ambiant). *Potage, ragout qui fume. Vêtements mouillés qui fument devant le feu. Les chevaux fumaient, essoufflés et couverts de sueur. Marais, prés inondés qui fument au lever du soleil. Sang fraîchement répandu qu'on voit fumer*. Fig. *Le sang d'Abel fume encore*, comme si le meurtrier était récent (⇒ **Absoudre**, cit. 2). — Chim. (Le sujet désigne des substances volatiles en contact avec la vapeur d'eau atmosphérique). *Neige carbonique qui fume*.

- 10 Jamais de plus de sang ses autels n'ont fumé.
RACINE, *Iphigénie*, v, 2.
- 11 J'ai travaillé pendant un hiver en voyant fumer ma tête, en distinguant l'aire de
ma transpiration comme nous voyons celle des chevaux par un jour de gelée.
BALZAC, *la Messe de l'athée*, Pl., t. II, p. 1157.
- 12 Un ruisseau de pourpre erre et fume dans le val,
Et sur l'herbe partout des gouttes de sang pleuvent (...)
HUGO, *la Légende des siècles*, « Petit roi de Galice », IX.
- 13 La rivière fume de froid.
RENARD, *Journal*, 13 février 1905.
- 14 Sur l'allée, où l'eau du ciel fume en épousant la terre chaude (...)
COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 230.
- 15 Les labours d'automne ont commencé ce matin. Dès le premier tranchant de
l'araire, la terre s'est mise à fumer.
J. GIONO, *Regain*, II, IV.
- 16 (...) n'avait-elle pas vu, la semaine dernière, onze assiettées de petite marmite
fumer puis refroidir dans l'attente des clients en retard?
J. GREEN, *Léviathan*, II, IV.

Littér. Se former en nuage. *Tourbillons de brumes qui fument au-dessus des montagnes* (⇒ **Crête**, cit. 5). « *Les maisons fumaient de poussière* » (Giono).

- 17 D'épaisses colonnes de mouches fumaient comme de la poussière de charbon (...)
J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, vi, p. 115.

♦ 3. (xv^e). Le sujet désigne un élément d'un être animé. Paraître dégager de la fumée ou de la vapeur (sous l'action de la colère).

- 18 (...) la Monténégrine (*Péchina*) se trouvait dans l'état où le corps et l'âme fument,
pour ainsi dire, après l'incendie d'une colère où toutes les forces intellectuelles et
physiques ont lancé leur somme de force.
BALZAC, *les Paysans*, Pl., t. VIII, p. 180.
- 19 Quand je crache de colère : « Khh!... » ma gueule fume, et vous reculez!
COLETTE, *la Paix chez les bêtes*, Poux.

(xv^e). Fig. (fam.). Ressentir une colère, un dépit violents. ⇒ **Pester**, **rager**. *Quand il a su la nouvelle, il fallait le voir fumer! Je ne te conseille pas d'aller voir le patron, il fume drôlement. Fumer de rage. Ils vont en fumer!*

Être le siège d'un trouble (⇒ **Les fumées*** de l'alcool). *Cerveau qui fume* (d'ivresse, d'excitation). « *Sa tête fumait de projets* » (Guéhenno, in T. L. F.). — Fam. *Ça fume* : il se déploie une activité débordante, ou : l'effort de réflexion, de concentration est intense (comparaison avec une machine, un moteur, etc., fonctionnant à plein régime — cf. **Ça carbure** — ou avec une réaction chimique s'accompagnant d'un fort dégagement de chaleur — cf. **Potasser**).

★ II. V. tr. ♦ 1. (1611). Exposer, soumettre à l'action de la fumée. *Fumer de la viande*, du lard, du poisson*, pour les sécher et les conserver. ⇒ **Boucaner**, **saurer**; **fumage**, **fumaison** (⇒ **Article**, cit. 17). *Fumer un verre pour observer le Soleil. Fumer de l'argent*. ⇒ **Fumage**. — Chasse. *Fumer un renard*, l'enfumer dans son terrier pour l'obliger à en sortir. — Technol. *Fumer un four, un fourneau*,

ou faire du feu pour le sécher quand il est fraîchement construit ou réparé.

- Célimène roucoule et dit : « Mon cœur est bon
Et naturellement, Dieu m'a faite très belle. »
— Son cœur! cœur racorni, fumé comme un jambon,
Recuit à la flamme éternelle!
BAUDELAIRE, *les Épaves*, XVIII.

Au p. p. (⇒ **ci-dessous, fumé, ée**) :

- La troisième fois, Monsieur Edmond lui ordonna de porter des verres fumés et
de se reposer encore.
Ch.-L. PHILIPPE, *Père Perdrix*, I, I.

♦ 2. (1690, Furetière). Faire brûler (du tabac ou une autre substance) en aspirant la fumée par la bouche. *Fumer du tabac* (⇒ **Courir**, cit. 60), *de l'opium, du haschisch, du kif. Fumer une cigarette, un cigare* (cit. 3). ⇒ **Brûler**, **griller**. Au p. p. *Cigarette à demi fumée*. — *Fumer une pipe* (⇒ **Colorer**, cit. 13), *un narguileh* (⇒ **Fainéantise**, cit. 2). *Il fume deux paquets* (de cigarettes) *par jour*. — *Fumer habituellement. Elle fume la cigarette, le cigare. Fumer le calumet** de la guerre, *de la paix*.

- Heureux homme! — Il fumait de l'opium dans de l'ambre,
A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « Namouna », IX.
- Nous fumâmes longuement quelques cigares dont la saveur et le parfum incom-
parables donnaient à l'âme la nostalgie de pays et de bonheurs inconnus (...)
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XXIX.

- (...) Plus de guerres,
Plus de sang! Désormais vivez comme des frères,
Et tous, unis, fumez le Calumet de Paix!
BAUDELAIRE, *Poèmes ajoutés à l'éd. posthume* (1868), II.

- Chaque soir, on nous trouve, comme deux bons Orientaux, fumant notre narguilé
sous les platanes d'un café turc (...)
LOTI, *Aziyadé*, II, XV.

(1837, in D. D. L.). Méd. *Fumer la pipe*, se dit de l'expression caractéristique de certains malades frappés d'un coup d'apoplexie.

- (*Les lèvres*) sont tout à coup poussées en avant et brusquement écartés à chaque
expiration dans quelques affections cérébrales : on dit alors que le malade
fume la pipe.
A.-F. CHOMEL, *Éléments de pathologie générale*, p. 135 (1841), in D. D. L.

Loc. fig. et fam. *Fumer les mauves par la racine* : être mort et enterré (⇒ **Bouffer les pissenlits*** par la racine).

- Si j'avais deux coups de pistolet à tirer au lieu d'un, je me payerais le luxe
d'envoyer un de ces salauds fumer les mauves par la racine.
J. GIONO, *le Hussard sur le toit*, vi.

Absolt. Consommer du tabac (en pipes, cigarettes, cigares...). ⇒ **Pétuner** (vx). *Avoir l'habitude de fumer. Fumer comme un Suisse* (⇒ **Boire**, cit. 16), *comme un dragon, comme un sapeur, comme une locomotive* : fumer beaucoup. *Le docteur lui a interdit de fumer. Défense de fumer. L'histoire de Jean Bart fumant sur un tonneau de poudre* (⇒ aussi **Cigare**, cit. 3; **club**, cit. 2; **coussin**, cit. 1; etc.).

- Vous ne savez pas fumer, lui dit Schinner, tenez?
Schinner, la figure immobile, aspira la fumée de son cigare et la rendit par le
nez sans la moindre contraction. Il recommença, garda la fumée dans son gosier,
s'ôta de la bouche le cigare et souffla gracieusement la fumée.
— Voilà, jeune homme, dit le grand peintre.
— Voilà, jeune homme, un autre procédé, dit Georges en imitant Schinner, mais
en avalant toute la fumée et ne rendant rien.
BALZAC, *Un début dans la vie*, Pl., t. I, p. 661.

- Charles se mit à fumer. Il fumait en avançant les lèvres, crachant à toute minute,
se reculant à chaque bouffée.
FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, Folio, p. 87.

- Je vous suppose assis et fumant.
BAUDELAIRE, *les Paradis artificiels*, Poème du haschisch
(⇒ **Évaporation**, cit. 3; **évaporer**, cit. 10).

- Ottomar Scholem et Abraham Loeweren sont en colère
Parce que pendant le sabbat on ne doit pas fumer
Tandis que les chrétiens passent avec des cigares allumés.
APOLLINAIRE, *Alcools*, p. 115.

- Le rationnement dont je souffre le plus c'est, je l'avoue, celui du tabac, ayant pris
la lâche habitude de fumer en travaillant; c'est-à-dire bientôt de ne pouvoir tra-
vailler qu'en fumant.
GIDE, *Attendu que...*, rép. à une enquête, II.

Loc. fig. et fam. *Fume, c'est du belge!*, apostrophe insultante et obscène (invitant l'interlocuteur à la fellation). — REM. L'origine de l'expression n'est pas claire, la qualité du tabac belge (pour « pipes ») ne suffit pas à expliquer clairement l'expression (Rey et Chantreau); à noter que les pipes belges étaient renommées au XIX^e s. (⇒ **Belge**, cit. 3, **Labiche**), mais que le genre (« du belge ») est alors inexplicable.

Ellipt. (ici remotivé par la situation) :

- Plan rapproché sur le premier plombier. Géo lui met une cigarette dans la bou-
che et, très violemment, lui assène une paire de claques.
MANU, *Géo!*
GÉO. Tiens, mon pote, fume!
J. BECKER, et J. GIOVANNI, Scénario du film *Le Trou*,
in *L'Avant-Scène*, n° 13, p. 32.

Spécialt. Consommer une drogue (opium, haschisch, etc.) en la fumant (⇒ **Fumerie**, cit. 1, **fumeur**, cit. 2).

► **SE FUMER** v. pron. (Passif). *Ce cigare se fume bien. L'opium se fume selon certains rites en Orient*.

► **FUMÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (Correspondant au sens II, 1 de l'actif). Qui a été exposé à la fumée (aliments). *Jambon, saucisson fumé; saucisse fumée. Harengs fumés*. ⇒ **Saur**. *Anguille, truite fumée; saumon fumé*.

Qui a un goût de fumée. *Vin blanc légèrement fumé. Blanc fumé de Pouilly, Pouilly fumé.*

N. m. *Un goût de fumé. Le fumé d'un jambon.*

♦ 2. Noirci à la fumée. *Regarder le soleil à travers un verre fumé. — Verres fumés* : verres de lunette teintés (ci-dessus, cit. 21). ⇒ *Conserve* (vx). *Lunettes fumées*. ⇒ *Noir*.

N. m. ⇒ *Fumé*.

♦ 3. Fam. et vx. Battu, perdu ⇒ *Fichu*.

31 Jouez donc pique (...) ou vous êtes fumé.

Ch. PAUL DE KOCK, la grande Ville, t. I, p. 134.

DÉR. *Fumable, fumage, fumailler, 1. fumaison, fumasser, fumée, fumeron, fumet, fumette, fumeur, fumeuse, fumignon, fumiste, fumeur*. — V. *Fumerolle, fumeux*.

COMP. *Fume-cigare, fume-cigarette*.

HOM. *Fumé, fumée, 2. fumer*.

2. FUMER [fyme] v. tr. — XIV^e; *femer*, fin XII^e; par attraction de 1. *fumer*; lat. pop. *femare*, de *femus*. ⇒ *Fumier*.

♦ Amender (une terre) en y épandant du fumier. ⇒ *Engraisser, fertiliser. Fumer un champ, une vigne*. Absolt. *Il n'a pas fumé depuis longtemps, ses récoltes s'en ressentent.*

1 De longues pluies venaient de retarder les semailles d'automne; on avait encore fumé en août, et les labours étaient prêts depuis longtemps, profonds, nettoyés des herbes salissantes, bons à redonner du blé, après le trèfle et l'avoine de l'assolement triennal.

ZOLA, la Terre, I, 1.

Loc. fig. Vx. *Fumer ses terres*, se disait, par plaisanterie, d'un noble qui réparait sa fortune en épousant une riche roturière; et aussi de celui qui est enterré dans sa propriété.

2 (...) aimez votre ancien ami V., qui vous est tendrement attaché, jusqu'à ce qu'il aille fumer son jardin après l'avoir cultivé.

VOLTAIRE, Lettre à Marmontel, 3844, 26 janv. 1772.

DÉR. 2. *Fumage, 2. fumaison, fumature, 2. fumerie, fumure*.

HOM. *Fumé, fumée, 1. fumer*.

1. FUMERIE [fymɛri] n. f. — 1786, sens 2; de 1. *fumer*.

♦ 1. Rare. Action ou habitude de fumer (du tabac ⇒ *Tabagie*), de l'opium...)

1 — Daignez fumer, conclut Tcheou Pé-i. — Ce bambou noir fut blanc jadis. Et la bonne drogue seule l'a coloré comme vous le voyez, après mille et dix mille fumeries. Nul bois d'aigle, ni d'ivoire, nulle écaille, nul métal précieux n'approche de ce bambou.

CLAUDE FARRÈRE, la Bataille, VI.

2 Les premiers temps il y fut très malheureux parce qu'il n'osait fumer tout son souf, par égard pour ma mère; il en tomba presque malade; ce que voyant, on mit à sa disposition tout le tabac qu'il voulut, et il s'enfonça dans une fumerie sans arrêt.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, VII.

♦ 2. Lieu où l'on fume l'opium. *Une fumerie clandestine*.

3 La fumerie est un vaste vaisseau, vide de toute la hauteur de ses deux étages qui superposent leurs terrasses intérieures. La demeure est remplie d'une fumée bleue, on aspire une odeur de marron brûlé. C'est un parfum profond, puissant, macéré, chargé comme un coup de gong.

CLAUDEL, Connaissance de l'Est, p. 26.

HOM. 2. *Fumerie*.

2. FUMERIE [fymɛri] n. f. — D. i.; de 2. *fumer*.

♦ (Rare ou techn. en franç. central; cour. en franç. d'Afrique). Lieu (atelier, terrain en plein air, etc.) où l'on fume le poisson. *Les fumeries de saumon des côtes norvégiennes, écossaises*.

HOM. 1. *Fumerie*.

FUMEROLLE [fymɛʁɔl] n. f. — 1826; *fumaroles*, 1824; ital. *fumaruolo* « orifice de cheminée », appliqué au Vésuve, de *fumare* « fumer », du lat. *fumare*. ⇒ 1. *Fumer*.

♦ 1. Vieilli. Petite crevasse d'un sol volcanique d'où sort de la fumée.

♦ 2. Mod. Émanation de gaz (chlorures, oxydes, gaz carbonique, etc.) à haute température, s'échappant d'un volcan, soit au voisinage du cratère, soit à l'ouverture des crevasses, soit à la surface des coulées de lave. *Fumerolles apparaissant sur les flancs d'un volcan éteint* (⇒ *Éruption*, cit. 1). *Fumerolles sèches, acides, alcalines. Fumerolles froides*. ⇒ *Mofette*.

1 (...) la terre, nue, balafnée, noire, où courent des fumerolles.

J. GIGNO, Colline, p. 167.

2 S'acheter une voiture et sortir de l'étouffoir, foncer vers la Basse Terre et ses cascades, vers les fumerolles de la Soufrière.

CLAUDE COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 98.

FUMERON [fymɛʁɔn] n. m. — 1611; de 1. *fumer* (I., 1.).

★ 1. ♦ 1. Morceau de charbon de bois insuffisamment carbonisé et qui jette encore de la fumée.

Par ext. Bout de cigarette.

1 Il écrasa le bout de son cigare, pour l'éteindre, puis fourra le fumeron empesté dans une poche de sa blouse.

ZOLA, la Terre, I, II.

♦ 2. (1913). Petite lampe portative.

Julia! Un peu de lumière, je te prie... Julia paraît, portant un petit fumeron à essence, qu'elle pose vivement sur la table de nuit.

MARTIN DU GARD, Jean Barois, Vent précurseur, II.

★ II. (1833; l'analogie de forme n'est pas évidente, mais on peut penser à la compar. avec *allumette* : *des jambes comme des allumettes*). Fam. (Plur.). Jambes, et, spécialt, jambes maigres.

DÉR. *Fumeronner*.

FUMERONNER [fymɛʁɔnɛ] v. intr. — Attesté déb. xx^e (1918, Genevoix); de *fumeron* (I., 1.).

♦ *Fumer* comme un fumeron.

Ils avaient mis, devant la chandelle, un écran de carton qui renvoyait sa lueur vers le fond de l'unique pièce; et cette lueur tremblait en fumeronnant (...)

M. GENEVOIX, la Dernière Harde, p. 199.

(...) les soucoupes où fumeronnait encore parfois un mégot mal écrasé parmi les cendres (...)

ARAGON, Blanche..., II, 1, p. 178.

FUMET [fyme] n. m. — 1558; de 1. *fumer* (I., 2.).

A. ♦ 1. Odeur agréable et pénétrante émanant de certaines viandes pendant ou après la cuisson. *Le fumet d'une perdrix, d'un faisand à la broche*. ⇒ *Fumée. Une poularde d'un fumet délicat* (⇒ *Flair*, cit. 2). *Fumet aromatique* (cit. 2).

On venait de tirer de la broche un magnifique dindon, beau, bien fait, doré, cuit à point, et dont le fumet aurait tenté un saint.

A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I, p. 81.

(...) J'ai soupé en humant l'odeur des soupiraux d'où exhalaient les fumets des viandes et des volailles rôties des bonnes cuisines bourgeoises de Charleroi (...)

RIMBAUD, Correspondance, VII.

(...) la tiède quiétude de la cuisine, les caresses de Rose, l'âtre et le fumet du rôti tournant devant le feu de sarments.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, II.

♦ 2. (1670). Cuis. Sauce faite de jus de viande assaisonné de truffes et de champignons. *Un fumet de truffes*.

(...) perdrix relevées d'un fumet surprenant (...)

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, IV, 1.

♦ 3. Bouquet (d'un vin).

B. ♦ 1. (1845). Émanation odorante (du gibier, de certains animaux sauvages, des lieux où ils ont séjourné ou passé). ⇒ *Odeur, senteur. Les chiens ont flairé le fumet de la bête. Un fumet puissant s'exhalait de la cage des lions*.

(...) les odeurs plus accidentelles qui s'y enchevêtrent : aromes d'aliments et d'excréments, fumets de bêtes et bestioles, traces de grands animaux, mais d'abord traces de chiennes et traces d'hommes.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VIII, p. 77.

Par ext. Odeur naturelle (de l'homme; de la terre : → *Bouffée*, cit. 3).

(...) ces sensuelles émanations respirées sur le sein de Vellini, ce fumet irritant de la bête humaine qui réveille ce qu'il y a de plus fauve dans nos appétits de plaisir (...)

BARBEY D'AUREVILLE, Une vieille maîtresse, II, XVII.

♦ 2. Fig. Ce qui se dégage de (qqch.) et caractérise (qqch.). ⇒ *Goût, odeur, parfum, saveur*.

Un fumet barbare s'exhalait de la scène. Et, beauté profonde, son caractère lui venait, non pas du décor, mais des âmes.

M. BARRÈS, la Colline inspirée, v.

(...) son langage est fort cru, elle donne (...) les détails les plus circonstanciés, qui répandent un fumet spécial à travers ses lettres (...)

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 86.

HOM. Formes du v. *fumer*.

FUMETERRE [fymɛtɛʁ] n. f. — Mil. XIII^e; lat. médiéval *fumus terræ* « fumée de la terre », parce que, selon O. de Serres, « son jus fait pleurer les yeux comme la fumée ».

♦ Plante dicotylédone, à feuilles très découpées et à fleurs roses, dont l'espèce la plus commune, très répandue dans les régions tempérées, est la *fumeterre officinale*, employée comme dépuratif et antiscorbutique (n. sc. *fumaria*, famille des *Fumariacées*).

(...) les tiges diffuses de la fumeterre aux fleurs roses et noires (...)

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 858.

Spécialt. *Fumeterre officinale*, renfermant un acide (⇒ *Fumarique*). *Sirup, extrait de fumeterre*.

FUMETTE [fymɛtɛ] n. f. — 1978; du rad. de *fumer*, et *-ette*.

Familier

♦ 1. Drogue, « herbe » à fumer. « *Les autres (flics) rigolards, mais fouineurs* : (...) *Est-ce que vous n'auriez pas un peu de fumette, ici?* » (le *Nouvel Obs.*, 12 août 1978, p. 39).

♦ 2. Le fait, l'habitude de fumer (spécialt, de fumer du haschisch, de l'opium). *Il a pris l'habitude de la fumette en Asie. Elle est portée sur la fumette*.

FUMEUR, EUSE [fymœr, øz] n. — 1690; de 1. *fumer* (II., 2.).

♦ Personne qui a l'habitude de fumer (du tabac, ou d'autres substances). *Fumeur de tabac, d'opium, de haschisch.*

Spécialt. Fumeur de tabac. *Un grand fumeur, qui fume beaucoup. C'est une fumeuse enragée. George Sand fut une des premières fumeuses. Compartiments réservés aux fumeurs.* — Appos. Comparativement « fumeurs » et « non fumeurs ». *Voulez-vous un siège fumeur (en avion)? Briquet, cendrier de fumeur.*

1 Je suis la pipe d'un auteur;
(...) mon maître est un grand fumeur.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, LXVIII.

Loc. *Le cancer des fumeurs, du fumeur, de la gorge.*

Spécialt. Fumeur d'opium, de haschisch.

2 (...) quel risque courez-vous? Vous fumez? Il y a des fumeurs qui vivent jusqu'à soixante-dix ans. Tout ce que vous risquez c'est de vous abrutir.

DRIEU LA ROCHELLE, le Feu follet, p. 130.

HOM. (Du fém.) **Fumeuse.**

CONTR. et COMP. **Non-fumeur.**

FUMEUSE [fymøz] n. f. — 1868; du précéd., abrég. de (*chaise*) *fumeuse*.

♦ Vieilli. Siège bas, à large dossier muni souvent d'un coffret contenant l'atirail et les provisions du fumeurs, sur lequel celui-ci s'assied à califourchon.

La corbeille en paille de couleur où puisaient ses mains calmes reposait sur une fumeuse, dont la tapisserie au petit point figurait un Chinois qui fume l'opium dans une pipe turque.

P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, VI, p. 231.

HOM. Fém. de **fumeur**.

FUMEUSEMENT [fymøzmã] adv. — xv^e; de *fumeux*.

♦ Rare. D'une manière fumeuse (4.).

FUMEUX, EUSE [fymø, øz] adj. — V. 1175; lat. *fumosus*, de *fumus* « fumée ». → 1. *Fumer*.

♦ 1. (V. 1560). Qui répand de la fumée, qui s'enveloppe de fumée. *Un quinquet fumeux. Flamme fumeuse du pétrole. Leur fumeuse.*

1 C'était une lampe fumeuse et sans verre, dont le feu sautait pour un rien (...)

Ch. L. PHILIPPE, Père Perdrix, II, III.

Par ext. Obscurci par la fumée. *Un plafond fumeux.* — *Couleur fumeuse; blanc fumeux, terni.*

♦ 2. (1377). Fig. et vx. Qui engendre les vapeurs de l'ivresse. *Du vin fumeux, qui porte à la tête, qui échauffe** (→ Bord, cit. 14). ⇒ **Capiteux**.

2 L'ordre des boissons est des plus tempérées aux plus fumeuses et aux plus parfumées.

A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I. Aphorismes, XII.

♦ 3. (1835). Qui exhale une vapeur, qui se couvre de vapeur, de brouillard. ⇒ **Brumeux**. *Ciel, fond, lointains fumeux.*

3 (...) est le geste de tête par lequel elle me montra l'Indre, la toue, les prés, prouvait que depuis mon séjour et nos promenades, elle s'était entendue avec ces horizons fumeux, avec leurs sinuosités vaporeuses.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 907.

♦ 4. (1840, Sainte-Beuve). Fig. et cour. Qui manque de clarté ou de netteté. ⇒ **Brumeux, obscur, vague**. *Idées, explications fumeuses.* — *Esprit fumeux.* ⇒ **Nébulieux**.

4 On le tient pour un esprit fumeux, voué à certaines marottes.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXII, p. 247.

5 On le voit (...) professer parfois une philosophie assez fumeuse.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 48.

CONTR. Clair, compréhensible, précis.

DÉR. **Fumeusement**.

FUMI- Élément, du lat. *fumus* « fumée », qui entre dans la composition de quelques mots savants tels que *fumigène, fumivore*.

FUMIER [fymje] n. m. — V. 1175; *femier*, v. 1170; du lat. pop. **femarium* « tas de fumier », de *femus* « fumier », var. de *fimus* ou *fumum*.

A. ♦ 1. Mélange des litières (paille, fourrage, etc.) et des déjections liquides et solides des chevaux et bestiaux, décomposé par la fermentation sous l'action de micro-organismes, et utilisé comme engrais. *Fumier de cheval, de vache, de mouton, le fumier d'une écurie, d'une étable* (cit. 3). *Fumier pailleux**. *Fumier en tas sur une plate-forme. Trou, fosse à fumier. Arrosage du fumier avec le purin. Soins à donner aux fumiers. Le fumier, engrais organique. Principes fertilisants du fumier* (azote, chaux, magnésie, potasse, etc.). *Épandre* du fumier sur un champ.* ⇒ 2. **Fumer**. *Couches de terre mêlée de fumier.* ⇒ **Terreau**. *Brouette de fumier, civière* (cit.) à fumier.

1 (...) il n'avait pu amender certains champs comme il l'aurait voulu, seul le marnage était peu coûteux, et personne autre que lui ne s'en préoccupait. Même histoire pour les fumiers, on n'employait que le fumier de ferme, qui était insuffi-

sant : tous ses voisins se moquaient, à le voir essayer des engrais chimiques, dont la mauvaise qualité, du reste, donnait souvent raison aux rieurs.

ZOLA, la Terre, II, IV.

Par métonymie. Amas de fumier. Un fumier dans une cour de ferme. *Job sur son fumier.* — Loc. fig. (1690). *Être comme Job sur son fumier, au dernier degré de la misère.* — (1872). *Une perle* dans un fumier.*

Le long des bâtiments s'étendait un large fumier, de la buée s'en élevait, et, parmi les poules et les dindons, picorait dessus cinq ou six paons (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, II.

(...) on ne retrouve plus, logé dans une ruine et étendu sur un grabat, pareil au fumier de Job, qu'un moribond couvert de plaies et de poux.

M. JOUHANDEAU, Chaminadour, Contes brefs, VI.

♦ 2. (1690). Excréments, détritiques animaux et végétaux, ordures en putréfaction, pouvant servir d'engrais.

Il n'est aucun guano comparable en fertilité au détritiques d'une capitale. Une grande ville est le plus puissant des stercoraires. Employer la ville à fumer la plaine, ce serait une réussite certaine. Si notre or est fumier, en revanche notre fumier est or. Que fait-on de cet or fumier? on le balaye à l'abîmer (...)

HUGO, les Misérables, V, II, I (→ Engrais, cit. 3).

Mais sa continuelle doléance était le manque de fumier : ni le crotin ni les balayages des quelques lapins et des quelques poules qu'elle élevait, ne lui donnaient assez. Elle en était venue à se servir de tout ce que son vieux et elle faisaient, de cet engrais humain si méprisé, qui soulève le dégoût, dans les campagnes.

ZOLA, la Terre, II, III.

B. ♦ 1. Par compar. (→ ci-dessous cit. 6), métaphore (→ cit. 7, 8, 9, 10). Qui est sale, corrompu, répugnant (→ *Avide*, cit. 9; *fleurir*, cit. 10 et 24).

Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde,

Et comme du fumier regarde tout le monde.

MOLIÈRE, Tartuffe, I, 5.

Les bourgeois, par une vanité ridicule, font de leurs filles un fumier pour les terres des gens de qualité.

CHAMFORT, Maximes et pensées, III.

Toute fleur est d'abord fumier, et la nature Commence par manger sa propre nourriture.

HUGO, l'Année terrible, Février, v.

(...) avocat de province, joli homme de chef-lieu, gardant un équilibre de finaud entre tous les partis extrêmes, sorte de jésuite républicain et de champignon libéral de nature douteuse, comme il en pousse par centaine sur le fumier populaire du suffrage universel.

MAUPASSANT, Bel-Ami, II, II.

Les plus hautes fleurs de la civilisation humaine ont poussé sur les fumiers de la misère.

BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 206.

Fig. Situation misérable et répugnante. *Tirer qqn du fumier.* ⇒ **Ordure, ruisseau**.

♦ 2. Fam. (injurieux). Homme méprisable. ⇒ **Ordure, salaud**. *C'est un beau fumier! Salaud, fumier! Bande de fumier!* — REM. Ne semble pas s'employer en parlant d'une femme.

Tu parles de fumiers, ces cuistots-là...

R. DORGELES, les Croix de bois, v.

(...) la conviction qui commençait à se faire jour en eux que les grands capitaines de toutes les armées du monde sont certainement les plus beaux fumiers de la création (...)

G. CHEVALLIER, Clochemerle, 1934, p. 345.

Adj. m. *Il est drôlement fumier. Il est encore plus fumier que je ne le croyais.*

DÉR. (Du sens A, 1) **Fumière**.

FUMIÈRE [fymjeʁ] n. f. — 1869; « fumier », mil. xv^e; de *fumier*.

♦ Régional. Emplacement, fosse à fumier.

(...) l'odeur des grandes orties qui entouraient les fumières.

Maurice ZERMATTEN, l'Homme aux herbes, p. 58.

FUMIGATEUR [fymigatœr] n. m. — 1929; « celui qui fumige », 1803; de *fumiger*.

♦ Techn. Appareil servant à faire les fumigations (en médecine; en horticulture). — Préparation combustible pour les fumigations.

FUMIGATION [fymigasjõ] n. f. — 1314; bas lat. *fumigatio*, du supin de *fumigare*. → *Fumiger*.

♦ 1. Techn. Action d'utiliser la fumée ou la vapeur de substances chimiques pour la désinfection de locaux ou l'extermination d'espèces animales nuisibles (insectes, rongeurs). — Agric. Opération qui consiste à combattre les parasites des plantes, au moyen de vapeurs insecticides.

Chaque objet qui passe de nous à eux est soumis d'abord à une rigoureuse fumigation, puis plongé dans un vase d'eau froide.

LAMARTINE, Voyage en Orient, t. I, p. 439.

♦ 2. (xv^e). Méd. Action de soumettre une partie du corps à des fumées ou vapeurs, obtenues en brûlant ou chauffant des substances médicamenteuses. *Fumigation des voies respiratoires*, servant de remède contre le rhume. ⇒ **Inhalation**. *Faire des fumigations*.

DÉR. **Fumigatoire**.

FUMIGATOIRE [fymigatwar] adj. — 1503; du rad. de *fumigation*.

♦ Méd., techn. Qui sert aux fumigations. *Appareil fumigatoire*.

FUMIGÈNE [fymizɛn] adj. et n. m. — 1909; lat. *fumus* «fumée», et *-gène*.

♦ Cour. Qui produit de la fumée. *Engins, grenades, obus, pots fumigènes*, produisant d'épais nuages de fumée destinés à dissimuler des mouvements de troupes, d'unités navales, etc. — N. m. (1932). *Un fumigène*.

1 Le jour était venu, mais tout gris. Des dames blanches dansaient lentement et se déformaient dans la fumée. Le brouillard du matin devait retenir les fumigènes allemands. Fumigènes! Oui, c'étaient des obus fumigènes et rien d'autre.

A. LANOUE, le Commandant Watrin, p. 157.

2 Dernière ressource, nous possédons un fumigène de fumée orange, visible le jour; nous le jetons à la mer, et le nuage commence à nous couvrir. Un long moment d'inquiétude. Qui pourrait mesurer le temps lorsque l'attente allonge les secondes?

Alain BOMBARD, Naufragé volontaire, p. 93.

Spécial (agric.). *Appareil fumigène*, ou, n. m., *un fumigène*, produisant une fumée qui protège les jeunes plantes contre les gelées.

FUMIGER [fymizɛ] v. tr. — Conjug. *bouger*. — V. 1300, rare av. xviii^e; lat. *fumigare* «faire de la fumée».

♦ Didact. (et rare). Soumettre à des fumigations, traiter par des fumigations. ⇒ *Enfumer, fumer*. *Fumiger qqch., un lieu pour assainir, désinfecter*.

DÉR. *Fumigateur*.

FUMIGNON [fymɪnɔ̃] n. m. — 1848; de 1. *fumer*, *infra* cit. 8, d'après *lumignon*.

Rare et littéraire.

♦ 1. Petite fumée.

1 (...) leurs cheminées de poterie rouge dont les fumignons bleuâtres se perdent dans l'air.

FLAUBERT, Par les champs et par les grèves, p. 208.

♦ 2. (1874). Appareil d'éclairage donnant une faible lumière. ⇒ *Lumignon, quinquet*.

2 (Des caves) s'étoilaient des lieux sanglants d'un fumignon.

HUYSMANS, le Drageoir aux épices, p. 137.

FUMISTE [fymist] n. m. — 1735, → ci-dessous cit. 1; de *fumer* (I., 1.).

★ I. (Attesté comme n. m.). Personne dont le métier est d'installer ou de réparer les cheminées et tous appareils de chauffage. *Appeler le fumiste pour un ramonage. Poëlier fumiste. Fumiste industriel*.

1 Pourriez-vous acheter le livre de la mécanique du feu des cheminées? Je crois qu'il se vend rue de la Harpe, ou chez le libraire d'Houry, rue Saint-Jacques. Il serait aussi bien nécessaire que vous nous apportassiez le secret des fumistes du roy.

VOLTAIRE, Correspondance, 1735, t. I, p. 559, in D. D. L., II, 12.

2 Une cheminée fut établie dans la première chambre, qui servait de cuisine. Le tuyau destiné à conduire la fumée au-dehors donna quelque travail aux fumistes improvisés.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 256.

★ II. (1852; d'après un vaudeville de 1840, *la Famille du fumiste*, dont le héros, un fumiste enrichi, se vante de ses bons tours en répétant : «C'est une farce de fumiste»; d'après Guiraud, l'évolution de sens réelle serait «celui qui produit de la fumée»). Fam. Farceur, personnage peu sérieux. ⇒ *Mystificateur, plaisant (mauvais), plaisantin*. *Un joyeux fumiste. Cette fille est une petite fumiste!*

3 (...) pour beaucoup de nos grands hommes, ce poète (*Rimbaud*) est un fou ou un fumiste!

MAUPASSANT, la Vie errante, La nuit.

Personne qui ne fait rien sérieusement, sur qui on ne peut compter. ⇒ *Amateur, fantaisiste*. *Il n'a encore rien fait de ce qu'il a promis, quel fumiste! Ce gars-là, mais c'est le roi des fumistes!* — Adj. *Elle est un peu fumiste. C'est un élève fumiste*.

CONTR. Sérieux.

DÉR. *Fumisterie*.

FUMISTERIE [fymistɛri] n. f. — 1845; de *fumiste*.

★ I. Métier de fumiste. *Une entreprise de fumisterie*.

★ II. (1852). Fig. et fam. Tour, plaisanterie de fumiste. ⇒ *Canular, mystification*. *Vous avez été pris à cette fumisterie!*

1 On promène une gaieté vaudevillière par toute la forêt, même en ce Bas-Bréau, où nos fumisteries semblent faire fuir dans la profondeur de la feuillée des dos de peintres chenus (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, 1852, t. I, p. 25.

Action, chose entièrement dépourvue de sérieux. ⇒ *Farce*. *La vie n'est qu'une vaste fumisterie! Ce beau programme est une fumisterie*.

2 Ce Poinsinet était peut-être une espèce de Sapeck, en avance sur son temps, qui, parce qu'il était capable de plus de sang-froid et d'outrance dans la «fumisterie» que ses contemporains, n'a pas été deviné par eux. Mais alors ce sont les mystificateurs qui ont été les mystifiés.

Jules LÉMAÎTRE, Impressions de théâtre, III, p. 120.

FUMIVORE [fymivɔʁ] adj. — 1799; alchim., xvii^e; du lat. *fumus* «fumée» (→ *Fumi-*), et *-vore*.

♦ Qui absorbe de la fumée. *Appareil, foyer fumivore*, destiné à absorber les fumées.

N. m. *Un fumivore*. — Spécial (anciennt). Dispositif placé sur un verre de lampe pour absorber la fumée.

Le fumivore, qui se balance à leur flamme mobile, projette sur les poutrelles du plafond une ombre énorme dont le cercle s'agite et remue sans cesse.

Ed. et J. DE GONCOURT, Sœur Philomène, p. 3.

FUMOIR [fymwaʁ] n. m. — 1821; de 1. *fumer* (II., 1. et II., 2.).

♦ 1. Local où l'on fume les viandes, les poissons.

Dès qu'on avait dîné, on passait dans la cuisine. Il y faisait très chaud. (...) À gauche, se trouvait le grand fourneau de fonte, percé de trois trous (...) au bout, une petite cheminée, montée sur un four et garnie d'un fumeur, servait pour les grillades (...)

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 126.

♦ 2. (1859; *salon-fumoir*, 1846). Pièce d'appartement où l'on se tient pour fumer; local, salon disposé pour les fumeurs. *Le fumoir d'un théâtre*.

Dans un boudoir d'hommes, c'est-à-dire dans un fumoir attenant à un élégant tripot, quatre hommes fumaient et buvaient.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XLII.

FUMURE [fymyʁ] n. f. — 1327; de 2. *fumer*.

Technique (agriculture).

♦ 1. Amendement d'une terre par incorporation de fumier, et, par ext., d'une substance fertilisante quelconque. *Procéder à la fumure d'un champ. Fumure au compost*.

♦ 2. Quantité de fumier ou d'engrais apporté sur un champ.

FUN-, FUNI- Éléments, tirés du lat. *funis* (anc. franç. *fun*) «corde», qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots, tels que : *funambule, funambulesque*. ⇒ aussi **Funiculaire, funiculer**.

FUNAIRE [fyneʁ] n. f. — 1838; lat. bot. *funaria*, du lat. class. *funarius*, de *funis* «corde».

♦ Bot. Mousse à pédoncule filiforme. *Funaire hygrométrique*.

Tout mon savoir me vint de l'étude que je pus faire ainsi de la mystérieuse plante que l'on nomme funaie et qui croît à l'endroit où se sont éteintes les meules de charbon.

A l'âge de vingt ans, je connaissais suffisamment le secret de cette herbe, née du feu, pour parcourir le pays comme guérisseuse.

Jean RAY, les Derniers Contes de Canterbury, p. 49.

FUNAMBULE [fynɑ̃byl] n. — V. 1500; lat. *funambulus*, de *funis* «corde», et *ambulare* «marcher».

♦ 1. Personne qui marche, danse sur la corde* raide. ⇒ *Acrobate, danseur (de corde), équilibriste*. *Une troupe de funambules. Funambules forains*. ⇒ *Bateleur, saltimbanque*. *Cirque qui présente un numéro de funambules. Les funambules, le Théâtre des Funambules de Paris (détruit en 1862)*.

(...) n'est-ce pas quelque chose de remarquable, que de retrouver Shakespeare aux Funambules?

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 65.

Adj. *Éléphants funambules de la Rome antique. Danseuse funambule*.

♦ 2. Personne d'une habileté acrobatique et contestable. *Ce politicien est un funambule*.

DÉR. *Funambulesque*.

FUNAMBULESQUE [fynɑ̃bylɛsk] adj. — 1856; de *funambule*.

♦ 1. Qui a rapport au funambule, à l'art du funambule. *Odes funambulesques*, poèmes de Th. de Banville (1857).

Ou qu'il daigne faire des tours

Sur la corde funambulesque (...)

Th. DE BANVILLE, Odes funambulesques, «La corde roide».

Les odes réunies sous ce titre (*Autres guitares*)... sont celles qui, à proprement parler, constituent le genre connu aujourd'hui sous le nom d'*odes funambulesques*; en un mot, ce sont des poèmes rigoureusement écrits en forme d'odes, dans lesquels l'élément bouffon est étroitement uni à l'élément lyrique.

Th. DE BANVILLE, *Autres guitares* (Commentaire).

Séil-kor fit ses débuts dans la carrière funambulesque, en parcourant d'un bout à l'autre le chemin étroit et fragile fourni par les deux timons.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, 1932, p. 231.

Par métaphore :

Roi et tyran de comédie plus adonné à la table qu'aux femmes, je n'ai pas de ces légèretés acrobatiques et funambulesques.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XVII.

♦ 2. (1907, mais cette valeur est contenue dans le titre de Banville). Fig. Bizarre, extravagant. ⇒ *Abracadabrant, clownesque, rocambulesque*.

C'est ainsi qu'il avait étudié (...) un projet de chemin de fer sur rail unique. Ce projet, funambulesque à première vue, devenait au contraire fort raisonnable, et

d'une extrême ingéniosité, quand on le suivait dans le développement minutieux que lui avait donné son auteur (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. I, IX, p. 82.

N. m. (Rare). « *Le funambulesque triste des bouffons* » (Goncourt, in T. L. F.).

FUNE [fyn] n. f. — 1464; du lat. *funis* « corde » (→ Fun-, funi-) → Funin.

♦ Mar. Filin d'acier servant à traîner le chalut. *Les funes peuvent atteindre 1 000 m à 1 400 m de longueur.*

DÉR. Funer.

FUNÈBRE [fynebr] adj. — V. 1514 : lat. *funeris*.

♦ 1. Qui a rapport aux funérailles*. *Ornements funèbres*. ⇒ **Funéraire**, **mortuaire**. *Appareil funèbre*. ⇒ **Pompe**. — Vx. *La pompe funèbre*. — Mod. **POMPES FUNÈBRES**. *Service des pompes funèbres* : service communal chargé de l'organisation des funérailles. *Entrepreneur de pompes funèbres*. *Ordonnateur, conducteur, employé des pompes funèbres* (⇒ fam. **Croque-mort**). — *Cérémonie funèbre*. ⇒ **Funérailles**. *Char funèbre*. ⇒ **Corbillard**, **fourgon**. *Décoration, estrade funèbre*. ⇒ **Catafalque**, **chapelle** (ardente). *Draps, tentures funèbres* (⇒ **Litre**, **poêle**). — Loc. *Convoi, cortège funèbre*. — (1872). *Marche* funèbre*. *Service* funèbre*. ⇒ **Absoute**, **office** (des morts). *Le De profundis**, *prière funèbre*, *le Dies iræ*, *cantique funèbre de la liturgie catholique*. *Le chœur entonne les psaumes funèbres*. *Discours, éloge, oraison** (cit. 3) *funèbre*. ⇒ **Panégyrique**. *Rendre à qqn les honneurs funèbres* (→ *Les derniers devoirs**). *Tambours funèbres, voilés de crêpe* (→ **Bruit**, cit. 14). *Pas funèbre* (des troupes au cours de funérailles militaires).

1 Le service extérieur des pompes funèbres, comprenant exclusivement le transport des corps, la fourniture des corbillards, cercueils, tentures extérieures des maisons mortuaires, les voitures de deuil, ainsi que les fournitures et le personnel nécessaires aux inhumations, exhumations, et crémations, appartient aux communes, à titre de service public. Celles-ci peuvent assurer ce service soit directement, soit par entreprise (...)
Loi du 28 déc. 1904, art. 1, 2.

2 (...) le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels? C'est celle de feu M. le Prince (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1015, 10 mars 1687.

3 Je préférerais (...) de prononcer le discours funèbre de celui à qui je succède (à l'Académie).
LA BRUYÈRE, Disc. à l'Acad. Franç.

4 (...) les tintements de la cloche qui appelait les voyageurs, se mêlaient à ses chants funèbres, et l'on croyait entendre dans les Bocages de la mort le chœur lointain des décedés, qui répondaient à la voix du solitaire.
CHATEAUBRIAND, *Atala*, Les funérailles.

5 La salle dans laquelle ils tombèrent se trouva être le magasin d'un entrepreneur de pompes funèbres (...)
BAUDELAIRE, Trad. E. POÉ, *Nouvelles histoires extraordinaires*, « Le roi Peste ».

6 En supposant qu'on daignât nous aviser officiellement de la cérémonie funèbre (...)
LÉON BLOY, *la Femme pauvre*, II, XXI.

7 En traversant le méchour, les cinq clairons se mirent à sonner la marche funèbre.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XVIII.

8 (...) les conducteurs des pompes funèbres purent un instant croire qu'ils conduisaient au Panthéon un mort illustre.
COCTEAU, *le Grand Écart*, VII.

Par ext. *Nuit funèbre*, qui suit le décès et précède les funérailles. — *Repas funèbre*, donné après des funérailles.

♦ 2. Qui se rapporte à la mort. ⇒ **Mortuaire**. — (1801). *Couche, lit funèbre* : lit de mort. *Veillée* funèbre*. — *Cloche funèbre*, qui annonce la mort d'une personne. ⇒ **Glas**. — Littér. *Enclos funèbre* (⇒ **Cimetière**, **nécropole**; → **Catacombe**, cit. 1).

9 La lune prêta son pâle flambeau à cette veillée funèbre.
CHATEAUBRIAND, *Atala*, Les funérailles.

10 J'étais assis en silence au chevet du lit funèbre de mon Atala.
CHATEAUBRIAND, *Atala*, Les funérailles.

11 Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres, Entouré du chaos, de la mort, des ténèbres (...)
LAMARTINE, *Premières méditations*, « L'immortalité ».

12 Celui-ci était une espèce d'entrepreneur de sépultures, un marbrier fabricant de tombeaux. Comme tous les gens à métiers funèbres, il buvait bien.
BAUDELAIRE, *Du vin et du haschisch*, II.

♦ 3. (1562). Qui évoque l'idée de la mort, inspire un sentiment de sombre tristesse. ⇒ **Lugubre**, **sinistre**, **sombre**; **funeste**. *Les murs funèbres d'une caserne*, *d'une prison* (→ **Bastille**, cit. 2). *Un funèbre paysage d'hiver*. *Le spectacle funèbre de la misère*. *Couleurs, teintes funèbres* (→ **Broyeur**, cit. 1). *Aboiement funèbre d'un chien*. — *Une mine, un air funèbre* (→ fam. Une tête d'enterrement*). *Ton, voix funèbre*. ⇒ **Sépulcral**. *Un homme funèbre*, toujours sombre. — *Des idées funèbres* ⇒ **Noir** (→ **Des papillons noirs**). *Pensées, songes funèbres* (→ **Assoupissant**, cit. 2). *Pressentiment funèbre* (→ **Augure**, cit. 11). *Plaisanterie, mystification funèbre* (⇒ **Macabre**; → **Affirmation**, cit. 3). — *La chouette, le hibou, oiseaux funèbres* (→ **Chanteur**, cit. 3). *Faire rimer funèbres et ténèbres* (→ **Accrochage**, cit. 1).

13 Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres, De ces murs désertés habitent les ténèbres.
BOILEAU, *le Lutrin*, III.

14 J'aimais l'essai d'oiseaux funèbres Qui sur les toits, dans les ténèbres, Vient grouper ses noirs bataillons.
HUGO, *Odes*, II, « La bande noire ».

Tes yeux, quoique très noirs, m'inspirent des pensées Qui ne sont pas du tout funèbres.
15

BAUDELAIRE, *les Épaves*, « Les promesses d'un visage ».

Passé Arles, commencent de grands pays muets, peu différents de ceux qu'aima le funèbre Vigny.
Ch. MAURRAS, *Anthinéa*, VI, *Les collines battues du vent*. 16

Un silence funèbre cernait la patrouille.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, XVII. 17

Trouverait-il beau ce piano à queue? Moi je le trouve informe et funèbre (...)
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, VII, p. 106. 18

Funéraire, l'art égyptien est rarement funèbre : il n'a ni squelettes ni transis.
MALRAUX, *la Métamorphose des dieux*, 1957, p. 9. 19

CONTR. **Gai**, **plaisant**, **riant**.

DÉR. **Funèbrement**.

FUNÈBREMENT [fynebrēmā] adv. — xv^e; de *funèbre*.

♦ Rare. (Littér.). D'une manière funèbre.

Une lune à son dernier quartier, pendait funèbrement sur de plats paysages (...)
LÉON BLOY, *le Désespéré*, III, p. 117.

CONTR. **Gaiement**, **plaisamment**.

FUNER [fyne] v. tr. — 1586; de *funer*.

♦ Mar. Vx. Garnir de cordages (un mât); pouvoir de ses manœuvres (un navire).

FUNÉRAILLES [fyneraj] n. f. pl. — 1406, sing.; plur., mil. xv^e; lat. *funeralia*, plur. neutre de l'adj. *funeralis* « relatif aux funérailles ».

♦ 1. Ensemble des cérémonies accomplies pour rendre les derniers devoirs à la dépouille de qqn. ⇒ **Enterrement**, **obsèques**; **ensevelissement**, **levée** (du corps); **sépulture**, **tombeau** (mise au); **inhumation**; **crémation**, **incinération**. *Des funérailles*. ⇒ **Funèbre** (2.), **funéraire**. *Cérémonial des funérailles chez les Anciens*. *Les pleureuses* des funérailles antiques*. *Dépenses, frais de funérailles* (→ **Égaliser**, cit. 1). « *Vous êtes prié d'assister au convoi, service et funérailles de M. X...* » *Conduire le deuil** aux funérailles de qqn. *Après les funérailles* : après la cérémonie funèbre*. *Faire à qqn de magnifiques, de grandioses funérailles*. *Ses funérailles ont été célébrées en grande pompe*. *La translation* des cendres* de Napoléon fut, pour la France, l'occasion de faire à l'Empereur des funérailles triomphales*. *Funérailles princières, royales*. *Salves d'artillerie aux funérailles d'un souverain*. *Funérailles nationales*.

« *Les funérailles de Patrocle* », vingt-troisième chant de l'*Illiade* (→ **Fair-play**, cit. 2). — « *Les funérailles d'Atala* », chapitre IV d'*Atala* (1801), roman de Chateaubriand; tableau de Girodet.

REM. Littér. observe que *obsèques* est un terme général qui se dit aussi bien du plus modeste enterrement que de l'enterrement le plus somptueux tandis que *funérailles* implique la somptuosité et l'éclat. Cependant, *funérailles* s'applique très bien à une cérémonie simple, quand on veut en souligner le caractère pieux, pathétique ou touchant.

(...) Hector privé de funérailles (...)
RACINE, *Andromaque*, III, 8. 1

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même (...)
BOSSUET, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*.

Nous suivrons à pas lents le char des funérailles.
HUGO, *Odes*, VII, *Mort du duc de Berry*, II. 3

Il y a trois grandes ou touchantes scènes de funérailles qui peuvent se rapprocher et se comparer : les funérailles de Virginie, celles d'Atala, et celles de Manon Lescaut (...) Les funérailles de Virginie nous sont présentes : d'aillleurs, si pathétiques qu'elles soient, elles se firent avec régularité et avec pompe; mais dans les funérailles de Manon, comme dans celles d'Atala, c'est l'amant, l'ami passionné et désolé qui doit ensevelir lui-même son plus cher trésor.
SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand*, t. I, p. 208. 4

Il saute aux yeux que l'âme grossière d'un homme sans le sou qui vient de perdre sa femme est amplement réconfortée, tranchons le mot, *providentiellement* secourue par la nécessité de chercher, sans perdre une heure, un expédient pour les funérailles.
LÉON BLOY, *la Femme pauvre*, II, III. 5

Les funérailles d'Isabelle, furent simples et dignes.
Charles PLISNIER, *Meurtres*, t. I, p. 211. 6

J'assisterai aux funérailles. Je suivrai ma mère. Je la suivrai jusqu'au bout. Près, à toucher le bois de son cercueil.
Charles PLISNIER, *Meurtres*, t. I, p. 349. 7

Par ext. Poét. (vx). *La mort* (cf. *Corneille*, *le Cid*, I, 8).

♦ 2. (Abusif). Enterrement, mise en terre.

La fin, l'enterrement (fig.). *Les funérailles de la monarchie, de la démocratie*.

♦ 3. (1935). Régional (Midi). Marquant la déception, le dépit, l'exaspération :

— Eh bien! pour finir, il a dit : tout mon peuple est derrière moi, je suis prêt à la guerre. À M. Benès de choisir.

— Funérailles! dit le Marseillais. Alors c'est la guerre?
SARTRE, *le Sursis*, p. 262. 8

Il fallait des funérailles. — Pourquoi pas des punaises, pensai-je, car le mot funérailles est employé comme celui de punaises par les Marseillais qui s'exclament :

« Mah Funérailles », ou, sur le même ton : « Punaise ».
Jean GENET, *Pompes funèbres*, p. 84. 9

FUNÉRAIRE [fynerɛʁ] adj. — 1565; bas lat. *funerarius*.

♦ **1.** Qui concerne les funérailles*. ⇒ **Funèbre**. *Frais funéraires*. *Pompe funéraire* (⇒ **Formalité**, cit. 7). *Drap funéraire*.

♦ **2.** (1807). Qui est relatif aux tombes; qui commémore les morts. *Colonne funéraire*. ⇒ **Cippe**, **stèle**. *Dalle*, *Pierre funéraire*. *Monument funéraire*. ⇒ **Mausolée**. *Voûte funéraire*. ⇒ **Crypte**, **hypogée**. *Niches* funéraires d'un caveau*. *Vase*, *amphore*, *urne funéraire*. ⇒ **Cinéraire**. *Couronnes*, *fleurs*, *ornements funéraires*. *Inscription funéraire*. ⇒ **Épitaphe**.

1 Tu porteras comme elle une urne funéraire (...)
HUGO, Odes, VII, Mort du duc de Berry, III.

2 (...) Blanche, au milieu d'une touffe de thym,
Sa pierre funéraire est fraîchement posée.

J.-M. DE HEREDIA, Trophées, « Épig. funéraire ».

(XIX^e). *Mobilier funéraire*, *offrandes funéraires*: ensemble d'objets trouvés dans des tombes de haute époque. — *Art funéraire* (⇒ **Funèbre**, cit. 19).

♦ **3.** Fig. Triste, lugubre. « *Des impressions pénibles, funéraires* » (Amiel, in T. L. F.).

♦ **4.** (Au Canada; d'après l'amér. *funeral home* ou *parlor*). *Salon funéraire*: entreprise de pompes funèbres. Spécialt. Établissement où un mort est embaumé et préparé pour être placé en chapelle ardente dans un salon réservé à la famille et aux amis du défunt (⇒ **Funérarium**; **mortuaire**).

DÉR. **Funérement**.

FUNÉRAIREMENT [fynerɛʁmɑ̃] adv. — 1858, (Goucourt; de *funéraire*).

♦ Rare. D'une manière funéraire.

FUNÉRARIUM [fynerɑʁjom] n. m. — Av. 1973 (*Paris-Match* 3 nov. 1973); de *funérailles*, d'après *crématorium*, etc.

♦ Établissement situé près d'un cimetière, où se réunissent les familles des défunts, avant les obsèques.

Ils allèrent tous les deux en voiture à la galerie où ses toiles ne se vendaient pas davantage que des confetti dans un funérarium.

René FALLET, Y a-t-il un docteur dans la salle?, p. 159.

FUNESTE [fyneʃt] adj. — 1564; « dans le deuil », v. 1355; lat. *funestus*.

Littéraire ou style soutenu.

♦ **1.** Qui cause la mort. ⇒ **Fatal**, **meurtrier**, **mortel**. *Épidémie*, *maladie*, *accident funeste*. *La tunique de Nessus*, *présent funeste*. *Coup funeste*. *Funestes batailles* (cit. 2).

1 Qu'un funeste accident de votre fils vous prive (...)
MOLIÈRE, le Dépit amoureux, v. 6.

2 Elle leur fit prendre un breuvage
Délicieux, mais plein d'un funeste poison. LA FONTAINE, Fables, XII, 1.

3 (...) Varilla s'informait de lui, et chaque fois affirmait que seule la dose massive
avait conjuré une crise qui eût été funeste. COLETTE, L'Étoile Vesper, p. 57.

(1665). Vx. *Mort*, *trépas funeste*. ⇒ **Tragique**, **violent**.

4 Ce méchant roi est toujours exposé à une mort funeste, même dans son palais
inaccessible (...). FÉNELON, Télémaque, III.

♦ **2.** Qui annonce, fait présager la mort. *Messenger funeste*. *Funeste pressentiment*. *Funeste nouvelle*. *Diagnostic funeste*. *Symptômes funestes*. *L'ombre funeste de la mort* (⇒ **Carnation**, cit. 3).

5 Leurs hypothèses même sont funestes: si la nature raisonnait à la manière des
médecins, le monde serait déjà mort. André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », VI.

Vx. Qui a trait à la mort.

6 Retirons nos regards de cet objet funeste (*le cadavre de Camille*).
CORNEILLE, Horace, v. 1.

7 Vous verrai-je toujours, renonçant à la vie,
Faire de votre mort les funestes apprêts?
RACINE, Phèdre, I, 3.

♦ **3.** (1660). Qui porte avec soi le malheur et la désolation; qui est de nature à entraîner de sérieux maux, de graves dommages. ⇒ **Affligeant**, **calamiteux**, **catastrophique**, **déplorable**, **désastreux**, **désolant**, **lamentable**, **malheureux**, **navrant**, **sinistre**, **tragique**. *Événement funeste* (⇒ **Désastre**). *Guerre funeste*. *Circonstances funestes* (⇒ Chagrin, cit. 15). *Funeste décision* (⇒ **Émigration**, cit. 1). *Erreurs* (cit. 9) *funestes*. *Funeste imprudence*. *Cela peut avoir des suites funestes*. ⇒ **Dangereux**; **grave**, **néfaste**, **nuisible**, **regrettable**.

— (1611). Par ext. Mauvais, nuisible. *Climat*, *lieu funeste*. ⇒ **Mal-sain**, **mauvais**, **nocif**, **pernicieux**. *Cet homme est funeste, il faut le fuir comme la peste** (⇒ **Extravagant**, cit. 4). *Doctrine funeste* (⇒ **Effort**, cit. 26). *Funeste influence*. ⇒ **Préjudiciable**. *Opinions funestes* (⇒ **Assimiler**, cit. 4). *Une funeste imagination qui porte le mal au pis* (⇒ **Effaroucher**, cit. 8). *Un sectarisme funeste* (⇒ **Arrière-garde**, cit. 2). — (Des personnes). *Un être funeste*.

8 Vous ne démentez point une race funeste.
Oui, vous êtes le sang d'Atreïde et de Thyeste. RACINE, Iphigénie, IV, 4.

9 (...) entrevoyant, peut-être pour la première fois les funestes conséquences de leurs
jeux (...). A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XIV.

Je crois la marche actuelle des choses funeste; mais, à te dire vrai, je ne la juge pas maintenant aussi grave qu'elle l'a été en d'autres circonstances (...)

SAINT-BEUVE, Correspondance, 126, 30 mai 1830, t. I, p. 192.

À tout bien considérer, les vieux préjugés sont moins funestes que les nouveaux; le temps, en les usant, les a polis et rendus presque innocents.

FRANCE, le Jardin d'Épicure, p. 66.

N'est-il pas repris par ce goût funeste pour les escapades, ce goût de dévoyé que vous lui connûtes en d'autres temps?...

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 399.

Oui, funestes résultats, car, à la guerre, les résultats sont toujours funestes et ils le sont presque toujours pour tout le monde.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, p. 34.

Qu'on ait le goût de la vérité et le don funeste de tout voir, c'est porter son enfer en soi.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 146.

♦ **4.** Qui est marqué par un deuil, une calamité, un événement malheureux. *Jour funeste* (⇒ **Autant**, cit. 24). *Les Années funestes* (1852-1870), œuvre de Victor Hugo.

C'est un funeste siècle et c'est un dur pays.

HUGO, la Légende des siècles, XXI, « Masferrer », I.

♦ **5.** (1596). Qui évoque des idées de mort, de désolation, de ruine; qui inspire une profonde tristesse, du désespoir, ou du découragement. ⇒ **Funèbre**, **lugubre**, **sinistre**, **sombre**, **triste**. *Un état funeste et lamentable*. ⇒ **Douloureux**, **pitoyable**.

Je te vis à regret, en cet état funeste,

Prêt à suivre partout le déplorable Oreste (...)

RACINE, Andromaque, I, 1.

Quittez, Seigneur, quittez ce funeste langage.

RACINE, Andromaque, II, 2.

(...) les miennes (*larmes*) avaient coulés plus d'une fois pendant ce funeste récit.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 150.

L'irrésistible Nuit établit son empire,

Noire, humide, funeste et pleine de frissons (...)

BAUDELAIRE, les Épaves, « Coucher du soleil romantique ».

Tout se tait; les maisons, les bouges, les palais,

Ont bouché leur lucarne ou fermé leurs volets;

Le cadran qui dit l'heure a l'air triste et funeste.

HUGO, la Légende des siècles, XVIII, Conseillers probes et libres.

(...) ma sœur Renée, veuve après huit ans de mariage, réalise le type de la vieille

filles dans sa funeste perfection.

FRANCE, le Petit Pierre, XVII.

♦ **6.** **FUNESTE** à... [a] Qui apporte la mort, le malheur. *Son audace lui a été funeste* (⇒ **Audacieux**, cit. 1).

[b] Nuisible (⇒ ci-dessus, 3., par ext.). *Politique funeste aux intérêts du pays*. ⇒ **Contraire**, **nuisible**. *Le froid a été funeste aux récoltes*.

Mais aussitôt ma main, à moi seule funeste,

D'une infidèle vie abrègera le reste.

RACINE, Andromaque, IV, 1.

Le renard, autre Ajax, aux volailles funeste,

Emporte ce qu'il peut, laisse étendu le reste.

LA FONTAINE, Fables, XI, 3.

La Critique est funeste au critique comme le Pour et le Contre à l'avocat.

BALZAC, la Muse du département, Pl., t. IV, p. 177.

CONTR. **Avantageux**, **bon**, **favorable**, **heureux**, **profitable**, **propice**, **salutaire**.
DÉR. **Funestement**, **funester**.

FUNESTEMENT [fyneʃtəmɑ̃] adv. — 1613; de *funeste*.

♦ **Littér.** De manière funeste.

Louis me paraît fort mal. J'ai éprouvé une impression bien douloureuse en le voyant et j'y mêlais aussi ce sentiment solennel et funestement poétique de la faiblesse humaine, source intarissable des émotions les plus fortes.

E. DELACROIX, Journal, 25 avr. 1824.

CONTR. **Favorablement**, **heureusement**.

FUNESTER [fyneʃte] v. tr. — 1864, Fustel de Coulanges; de *funeste*.

♦ Rare. Rendre funeste; attrister (Stendhal, *Journal*, in T. L. F.).

FUNGIFORME [fɔ̃ʒifɔʁm] adj. ⇒ **Fongiforme**.

FUNI- ⇒ **Fun-**.

FUNICULAIRE [fyɛnykylɛʁ] adj. — 1725; du lat. *funiculus* « petite corde », de *funis* « corde ».

♦ **1.** Didact. Qui fonctionne au moyen de cordes. *Appareil funiculaire*. *Chemin de fer*, *tramway funiculaire*, mis en mouvement par un câble enroulé sur un treuil à poste fixe.

(...) pour les ascensions, des tas de chemins de fer hydrauliques ou funiculaires.

Alphonse DAUDET, Tartarin sur les Alpes, v.

N. m. (1890). Cour. *Un funiculaire*. *Le funiculaire de Montmartre, à câble* sans fin*. *Le funiculaire de la Croix-Rousse* (à Lyon), *à câble à deux bouts*. *Le funiculaire de Fourvières* (à Lyon), *à crémaillère* centrale*. *Funiculaire de montagne, à câble aérien*. ⇒ **Téléférique**. — Abrév. fam.: *funi*, n. m. (1901, in D. D. L.).

(Elle) descend du funiculaire, dont les wagons étroits ressemblent à des boîtes d'allumettes suédoises.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, v. p. 38.

Nous pouvons marcher jusqu'au funiculaire (...) Par là, c'est le lac, mais ne regardez pas encore (...) Vous voyez le mont Pèlerin (...) Là-haut, parmi les vignes,

cette ligne de toits, c'est le village où je vous conduis. Il est à trois cents mètres au-dessus de Vevey. Nous y serons en dix minutes par le funiculaire (...)

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 209.

♦ **2.** Anat. Qui a rapport à un cordon, notamment au cordon* spermatique. *Artère funiculaire. Hernie funiculaire.*

Qui a rapport au segment d'une racine nerveuse au niveau de son passage entre les vertèbres. *Sclérose funiculaire.*

♦ **3.** (1863). Sc. (mécan.). Se dit d'une courbe formée par une corde flexible, inextensible, dont les extrémités sont fixes et qui est soumise à des charges. — *Polygone funiculaire* : système de points reliés par des cordes (formant des courbes funiculaires).

DÉR. (Du sens 2) **Funiculite.**

FUNICULE [fyɛnikyl] n. m. — 1808; lat. *funiculus*, de *funis* «corde».

♦ Bot. Filament qui relie l'ovule d'une plante au placenta de l'ovaire.

FUNICULITE [fyɛnikylit] n. f. — Fin XIX^e; de *funicul(aire)*.

Médecine.

♦ **1.** Inflammation d'une racine nerveuse avant sa sortie du canal rachidien.

♦ **2.** Inflammation du cordon spermatique.

FUNIN [fyɛnɛ] n. m. — Fin XVI^e; *funain*, v. 1160; du lat. pop. **funamen*, de *funis* «corde».

♦ Mar. Vx. Cordage non goudronné.

Ensemble des cordages (d'un navire).

FUNKY [fœ̃ki; fœ̃kɛ̃] n. m. et adj. invar. — 1970; argot amér., propr. «malodorant».

♦ N. m. Angl. Mus. Musique d'origine noire américaine qui tient du «soul» et du disco.

Adj. invar. Qui pratique ou aime cette musique. *Musiciens funky.*

REM. On trouve aussi le syntagme anglais *funk music* [fœ̃kmjuːzɪk; fœ̃kmjuːzɪk] n. f. «musique funk», d'où *musique funk* (adj.), et le *funk*, n. m.

FUR [fyʁ] n. m. — XVI^e; *fuere*, v. 1160; du lat. *forum** «marché». → For.

♦ **1.** Anciennt (jusqu'au XVIII^e). Taux. — (XVI^e). *Au fur* : à proportion, à mesure. — Archaïsme littéraire :

(...) je comprends la nature, comme un récit bien détaillé qui ne serait fait que de noms propres; au fur de la marche et du jour, je m'avance parmi le développement de la doctrine. CLAUDEL, *Connaissance de l'Est. Le promeneur.*

♦ **2.** (XVII^e). Mod. AU FUR ET À MESURE [ɔfyʁeɑ̃mzyʁ] (locution pléonastique où *mesure* reprend le sens de *fur* devenu obscur) : en même temps et proportionnellement ou successivement.

Loc. conj. (1690). *Au fur et à mesure que...* ⇒ **Mesure** (à mesure que). *On trie les paquets au fur et à mesure qu'ils arrivent, en même temps et successivement**. *Au fur et à mesure qu'elle avançait, la voiture s'embourbait*, en même temps et proportionnellement. *Au fur et à mesure que la condensation s'opère, la chaleur augmente* (→ Étoile, cit. 17). *S'apercevoir des difficultés* (cit. 11) *au fur et à mesure qu'on avance* (→ aussi Carte, cit. 23).

2 Les coupes ordinaires de bois taillis ou de futaies mises en coupes réglées, ne deviennent meubles qu'au fur et à mesure que les arbres sont abattus.

Code civil, Art. 521 (promulgué en 1804).

3 Peu à peu, au fur et à mesure qu'il avance dans le ténébreux maquis de la connaissance, il use du «pourquoi» avec plus de modération.

G. DUHAMEL, *les Plaisirs et les Jeux*, IV, XIV.

Loc. adv. *Regardez ces photos et passez-les-nous au fur et à mesure. Nous ne cessons de lui avancer de l'argent, mais il dépense tout au fur et à mesure.*

4 Il (l'embarcadère) avait son histoire, on le refaisait chaque mois, je l'appris, à cause des mollusques agiles et prestes qui venaient par milliers le bouffer au fur et à mesure. CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 140.

Loc. prép. (1835). *Au fur et à mesure de. Il rédige des fiches au fur et à mesure de ses lectures. au fur et à mesure des besoins* (→ Ensemble, cit. 2; et aussi Corriger, cit. 8).

5 (...) des peintures sur fond d'or imitant la mosaïque, modèles des mosaïques véritables qui les viennent remplacer au fur et à mesure de leur achèvement.

Th. GAUTIER, *Voyage en Russie*, XV.

6 Vous tiendrez le registre des opérations, sous ma dictée, au fur et à mesure du travail. G. DUHAMEL, *Salavin*, VI, VII.

7 Je vous le remettrai au fur et à mesure de vos besoins (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, p. 52.

REM. 1. *Au fur et à mesure* n'a guère pénétré dans la langue littéraire avant le milieu du XIX^e s. Le dict. de l'Académie remarque encore en 1835 que cette locution n'est en usage que dans le style de la Pratique, des Notaires et de l'Administration. En 1865, Littré n'en donne aucun exemple littéraire.

2. On a dit dans le même sens au XVII^e s. et encore au XIX^e s. «à fur et à mesure», «à fur et mesure».

HOM. **Furent** (verbe être).

FURANNE [fyʁɑ̃n] n. m. — D. i. (mil. XX^e); de *furfuranne*, du lat. *furfur*. → **Furfural**.

♦ Chim. Composé hétérocyclique oxygéné (C₄H₄O), dérivant du **furfural**. — Composé qui en dérive par substitution. *Résines de furanne.*

FURAX [fyʁaks] adj. invar. — 1944; lat. *furax* «furieux».

♦ Argot scol. et fam. **Furieux**. *Elle est furax!* ⇒ **Fumasse**.

Le noiraud, furax comme un péquenot qui trouverait un troupeau de moutons dans son champ de luzerne, me considère sans parvenir à comprimer ses tics.

SAN-ANTONIO, *le Secret de Polichinelle*, 1958, p. 149.

FURET [fyʁɛ] n. m. — XIII^e; du lat. pop. **furittus*, du lat. class. *fur* «voleur».

♦ **1.** Mammifère carnivore, ressemblant au putois (mais de plus petite taille) au pelage blanc et aux yeux rouges (nom sc. *Mustela putorius furo*, famille des *Mustélidés*). *Le furet n'est connu qu'à l'état domestique; on l'utilise muselé pour la chasse au lapin de garenne qu'il poursuit ou fait sortir de son terrier. Chasser au furet. On peut croiser le furet avec le putois. Petit du furet.* ⇒ **Furon**.

Cet animal est naturellement ennemi mortel du lapin; lorsqu'on présente un lapin, même mort, à un jeune furet qui n'en a jamais vu, il se jette dessus et le mord avec fureur; s'il est vivant, il le prend par le cou, par le nez, et lui suce le sang; lorsqu'on le lâche dans les trous des lapins on le musèle, afin qu'il ne le tue pas dans le fond du terrier, et qu'il les oblige seulement à sortir et à se jeter dans le filet dont on couvre l'entrée.

BUFFON, *Hist. nat. des animaux. Le furet*, Pl., t. II, p. 597.

Quels galops affolés sous le sable des buttes forestières, sous les bruyères sèches de l'automne, quand le furet coule et s'enfonce dans l'orée noire des terriers! Les garennes, de partout, ont senti l'affreux bête : une terreur démente les soulève, les bouleverse. Le jour! L'espace où fuir de toutes ses forces!

M. GENEVOIX, *Forêt voisine*, X.

Fig. Se dit d'une personne qui cherche partout pour découvrir qqch. et, par ext., d'une personne curieuse, en quête de découvertes (⇒ **Fureter**).

Sitôt que je fus en prison, il y vint avec ses deux furets, c'est-à-dire ses algua-zils (...)

A. R. LESAGE, *Gil Blas*, I, XII.

♦ **2.** (1832). Jeu de société dans lequel des joueurs assis en rond se passent rapidement de main en main un objet tandis qu'un autre joueur se tenant au milieu du cercle doit deviner dans quelle main se trouve ce «furet». *Jouer au furet.* — L'objet que les joueurs se passent. «*Il court, il court le furet, le furet du bois, Mesdames*»..., refrain que l'on chante pendant le jeu.

Elle poussa même la délicatesse d'esprit jusqu'à chanter sans en avoir envie : «Il a passé par ici le furet du bois, Mesdames, il a passé par ici le furet du Bois joli... Joueurs et joueuses commençaient à s'étonner de ma stupidité et que je ne prise pas la bague (...) Tout d'un coup la bague passa au voisin d'Albertine. Aussitôt je m'élançai, lui ouvris brutalement les mains, saisis la bague; il fut obligé d'aller à ma place du milieu du cercle et je pris la sienne à côté d'Albertine.

PROUST, *A la recherche du temps perdu*, t. V, p. 188.

Personne qui détient le «furet».

Il attendit que la bague arrivât au voisin de Charlotte. Alors il s'élança, lui ouvrit les mains, la saisit et l'autre étant pris, ayant dû se lever pour être à son tour furet, Jean prit sa place à côté de Charlotte. Combien il l'avait envie tout à l'heure, en voyant les mains des voisins de Charlotte en glissant sur la ficelle rencontrer la sienne.

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 827.

♦ **3.** Jeu de cartes, où l'on doit se débarrasser d'une carte, sous peine d'être perdant. — Cette carte.

♦ **4.** (XX^e). Techn. a Tige métallique flexible, utilisée pour dégorger des canalisations.

b Petit récipient contenant des échantillons à irradier dans une expérience nucléaire, et qui est propulsé dans un tube traversant le cœur d'un réacteur nucléaire.

DÉR. **Fureter**.

FURETAGE [fyʁɛtaʒ] n. m. — 1838; autre sens, 1811; de *fureter*.

♦ **1.** Techn. (chasse). Chasse au lapin avec un furet.

♦ **2.** (1865). Fig. Action de s'introduire, de fouiller partout pour découvrir qqch.

FURETER [fyʁɛtɛ] v. intr. — Conjug. *acheter*. — XIV^e; de *furet*.

♦ **1.** Techn. (chasse). Chasser* au furet. *Fureter dans une garenne.* — Trans. Chasser au furet dans... *Fureter un terrier, une garenne.*

♦ **2.** (1547). Cour. Chercher*, s'introduire partout avec curiosité dans l'espoir d'une découverte. *Fureter dans une maison, un grenier. Fureter dans tous les coins* (cit. 14), *de tous côtés. Indiscret* qui furète dans les tiroirs.* ⇒ **Fouiller** (cit. 24), **fouiner**. *Fureter par-*

tout à la recherche d'un objet. ⇒ **Farfouiller**. *Aimer à fureter chez les antiquaires, les libraires.*

- 1 (...) un espion de mes affaires (...) dont les yeux maudits assiègent toutes mes actions (...) et furettent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler.
MOLIERE, l'Avare, I, 3 (→ Espion, cit. 1).
 - 2 C'est un beau, gros, court, jeune vieillard, gris pommelê, rusé, rasé, blasé, qui guette, et furette, et gronde, et geint tout à la fois.
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, 4.
 - 3 On arrive chez vous, et, depuis la cave jusqu'au grenier, vous présent, on furette, on cherche pour découvrir tout ce que laisse ou ne laisse pas votre grand-père.
BALZAC, Code des gens honnêtes, III, 1.
 - 4 Vingt des sauvages montèrent à bord et se mirent à fureter dans toutes les parties du pont, à grimper çà et là dans le grément, faisant comme s'ils étaient chez eux, et examinant chaque objet avec une excessive curiosité.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym., XVIII.
 - 5 (...) il piétinait d'un air anxieux dans la maison, la tête vide, ne se rappelant plus où il avait bien pu cacher ses papiers. Il furetait, fouillait partout, faisait des efforts désespérés de mémoire.
ZOLA, la Terre, V, 1.
 - 6 Il avait des accointances parmi les hommes au pouvoir, et jusque dans le monde de la police; il furetait partout, avec cette curiosité inquiétante qui donne à tant de révolutionnaires russes l'apparence de jouer un double jeu, et qui parfois de cette apparence fait une réalité.
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le buisson ardent, I, p. 1270.
 - 7 Je savais que l'enfant explorait en cachette la maison. Je l'entendais qui furetait de pièce en pièce.
H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 202.
- Trans. (Vx).** Chercher, fouiller dans... pour trouver qqch. *Fureter la forêt. ⇒ Explorer* (cit. 2).
- 8 (...) d'Alembert, qui, déjà faulcî chez M^{me} de Luxembourg, avait pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qui lui avait plus (...)
ROUSSEAU, les Confessions, XII.
 - 9 (...) les patrouilles furetaient les portes, les allées, les enclos, les coins obscurs, et, cherchant les vagabonds nocturnes (...)
HUGO, les Misérables, IV, VI, II.
- DÉR.** Furetage, fureteur.

FURETEUR, EUSE [fyʁœʁ, øz] n. et adj. — 1514; *fureiteur* « officier de vénerie qui a soin des furets », 1285; de *fureter*.

♦ **1.** N. m. Vx. Celui qui chasse* avec un furet.

♦ **2.** N. m. et f. (1611). Cour. Personne qui cherche, fouille partout en quête de découvertes. ⇒ **Chercheur, curieux** (cit. 9), **fouilleur, fourrageur**. *Fureteur de bibliothèques*. *Curiosité* (cit. 11) *scientifique d'un fureteur*.

- 1 (...) ces fureteurs infatigables, qui restent debout des journées entières, au soleil, l'été à la bise, l'hiver, remuant la poudre de ces nécropoles de bouquins qui garnissent les parapets des quais.
Th. GAUTIER, les Grottesques, Préface, p. 6.
- Adj. (1806). Qui cherche partout avec une curiosité souvent indiscrète. ⇒ **Curieux, fouinard, fouineur, inquisiteur**. *Être fureteur comme un braconnier* (cit. 2). *Un air fureteur*. *Une allure fureteuse*. *Des yeux fureteurs*.
- 2 Il avait un œil trop fureteur pour ne pas s'en être aperçu.
BALZAC, in P. LAROUSSE.
- 3 Pour se créer cet intérieur, dont elle était presque aussi fière que d'elle-même, elle avait mis à contribution le savoir, l'amitié, la complaisance et l'instinct fureteur de tous les artistes qu'elle connaissait.
MAUPASSANT, Notre cœur, I, I.
- 4 La bonne madame Marmet, le front placide sur des yeux fureteurs, garda un moment le silence (...)
FRANCE, le Lys rouge, VI.
- 5 Une humeur fureteuse et grognon de marcassin me menait de chambre en chambre (...)
COLETTE, la Paix chez les bêtes, La chienne trop petite.
- 6 Mon œil court d'une page à l'autre, fureteur, musard, distrait (...)
G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, VI.

FUREUR [fyʁœʁ] n. f. — x^e; lat. *furor* « folie, égarement ».

★ **I. ♦ 1.** (1596). Littér. Folie poussant à des actes de violence. ⇒ **Aliénation, délire, démence, égarement, folie, frénésie**; → **Aller**, cit. 31; fier, cit. 3.

- 1 Lorsqu'une fois le fanatisme a gangrené un cerveau, la maladie est presque incurable. J'ai vu des convulsionnaires qui (...) s'échauffaient par degrés malgré eux (...) leurs yeux s'enflammaient, tout leur corps tremblait, la fureur défigurait leur visage, et ils auraient tué quiconque les eût contredits.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Fanatisme.
 - 2 Le majeur qui est dans un état habituel d'imbécillité, de démence ou de fureur, doit être interdit, même lorsque cet état présente des intervalles lucides.
Code civil, art. 489.
- (1542). Délire produit par l'inspiration. ⇒ **Enthousiasme, exaltation, inspiration, possession, transport**. *Fureur poétique, prophétique, bachique*. *Sainte fureur*. *Fureur divine*.
- 3 Mais un dieu me retient, me pousse, me ramène (...)
Je ne puis résister à son bras qui m'entraîne.
Qui, je sens ta présence, ô Dieu persécuteur!
Et ta fureur divine a passé dans mon cœur.
LAMARTINE, Nouvelles méditations, « Apparition de l'ombre de Samuel ».
 - 4 Démétrios contemple avec une sorte de crainte religieuse cette fureur de la déesse dans le corps féminin, ce transport de tout un être, cette convulsion surhumaine (...)
Pierre LOUÏS, Aphrodite, IV, I.
- Fureur et Mystère*, recueil de poèmes de René Clair.
- ♦ **2.** (Av. 1559). Passion* sans mesure. *Amour, jalousie, passion qui devient une véritable fureur*. ⇒ **Folie** (→ **Certitude**, cit. 6; celui, cit. 6). *Désir d'entasser allant jusqu'à la fureur* (→ **Accumuler**, cit. 6). *Fureur religieuse* (→ **Fanatisme**, cit. 4). — **AVEC FUREUR**: avec passion et démesure. *Jouer, s'adonner au plaisir avec fureur,*

avec une sorte de fureur (→ **Échanson**, cit. 1). — *À la fureur*: à la folie. ⇒ **Follement, passionnément**.

- Sers ma fureur, (Enone, et non point ma raison. RACINE, Phèdre, III, 1. 5
Il aimait les femmes à la fureur. Cunégonde lui parut ce qu'il avait jamais vu de plus beau. VOLTAIRE, Candide, XIII. 6
(...) ma passion de musique devenait une fureur, et il était à craindre que mon travail, se sentant de plus en plus distrait, ne m'attirât un congé qu'il valait beaucoup mieux prendre de moi-même. ROUSSEAU, les Confessions, V. 7
Il n'est plus pour moi de bonheur, de repos, que par la possession de cette femme que je hais et que j'aime avec une égale fureur. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre C. 8
La vérité est que, dans les dernières années de sa vie (*Delacroix*), tout ce qu'on appelle plaisir en avait disparu, un seul âpre, exigeant, terrible, les ayant tous remplacés, le travail, qui alors n'était plus seulement une passion, mais aurait pu s'appeler une fureur. BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Vie de Delacroix, VI. 9
La fureur guerrière n'est qu'une neurasthénie collective. A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, XXI. 10
Nous avons relu justement, hier, les lettres de Joubert où il dénonce l'exaspérant Chateaubriand « que je suis condamné à aimer tel qu'il est, écrit Joubert, constamment et à la fureur, quoique avec fureur. F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 115. 10.1
- (1689). **FUREUR DE...** (suivi d'un compl. désignant l'objet de la passion). *La fureur du jeu, des duels, des procès*. — (Avec un compl. à l'inf.). *La fureur de rimer, de discuter*. ⇒ **Démangeaison, envie, habitude, manie, rage**. *Pourquoi cette fureur de mentir? La Fureur de vivre*, titre français d'un film de Nicholas Ray.
- Fureur d'accumuler, monstre de qui les yeux
Regardent comme un point tous les bienfaits des dieux,
Te combattrai-je en vain sans cesse en cet ouvrage?
LA FONTAINE, Fables, VIII, 27. 11
- J'ai la fureur d'aimer. Mon cœur si faible est fou.
VERLAINE, Amour, Lucien Léтино, v. 12
- (...) il n'y a pas dans le sang, dans la chair d'une femme, cette fureur absurde et généreuse de possession, cet antique instinct dont l'homme s'est fait un droit.
FRANCE, le Lys rouge, XXIII. 13
- (*L'art musical italien*) était dévoré par sa fureur de nouveauté.
R. ROLLAND, Voyage musical au pays du passé, p. 203. 14
- Loc. verb. (1835). **FAIRE FUREUR**: exciter un empressement et un intérêt (⇒ **Engouement, succès, vogue**; → **Montagne**, cit. 14). *Mode, pièce, chanson, nouveauté qui fait fureur*. *C'est une vedette qui fait fureur en ce moment*.
- Il avait fait fureur au Quartier Latin, jusqu'à ce que sa mère étant morte (...) le jeune homme se fût trouvé privé des rentes que représentait pour lui le travail parental (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, VI. 15
- ♦ **3.** (Fin x^e). Cour. Colère* folle, sans mesure. *Être transporté de fureur* (→ **Emportement**, cit. 8; **emporter**, cit. 49). *Accès, crise de fureur* (→ **Contre**, cit. 17). *Fureur jalouse*. *Fureur brutale* (→ **Assouvir**, cit. 3), *bestiale, aveugle*. *Sa fureur ne connaît plus de borne*. *Calmer* (cit. 13), *contenir, augmenter* (→ **Eustache**, cit. 1), *exciter, irriter la fureur de qqn*. *Des yeux qui étincellent* (cit. 5) *de fureur*. *Fureur qui éclate, qui se déchaine, qui tonne* (→ **Bouée**, cit. 1). — (V. 1695). En parlant des animaux. *Fauve qui rugit de fureur*. *Mettre un taureau en fureur*. — (1640). Colère qu'engendre et entretient l'action violente. *Attaquer, se battre avec fureur*. ⇒ **Acharnement, ardeur, furia, furie, impétuosité, violence**. — Loc. **EN FUREUR**: dans une extrême colère. *Entrer, être en fureur*.
- Une amante en fureur qui cherche à se venger. RACINE, Andromaque, IV, 6. 16
Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre (...)
LA FONTAINE, Fables, VII, 1. 17
Je fus témoin d'un combat tel que vous n'en voyez jamais dans vos climats d'Europe (...)
On combattit avec la fureur des lions, des tigres, et des serpents de la contrée (...)
VOLTAIRE, Candide, XI. 18
L'animal en fureur, en frénésie, donne de la tête, des membres, des mâchoires, agit par chocs, par assauts, par *vis viva*, tellement que tout son être est comme le projectile, la masse, la pince, le bélier et les trompettes d'une excitation, laquelle a toutes ces machines pour instruments. VALÉRY, Mélange, p. 204. 19
(...) sa vaillance sans mesure, irréfléchie, ressemble plus souvent à l'impétuosité qu'au courage (...) c'est une élémentaire fureur qui se satisfait d'elle-même et l'enivre (...)
GIDE, Ajax, I. 20
Il avait le visage fermé des gens chez qui l'étonnement a coupé net l'élan de la fureur et qui dévorent leur rage en silence.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, XIII. 21
De fureur, il s'en va cogner un grand coup dans le petit poêle. Tout s'éroule, tout se renverse...
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 453. 22
- ♦ **4.** (1640). Poét. (En parlant des éléments naturels). Caractère d'extrême violence. ⇒ **Agitation, impétuosité, violence**. *La fureur de la tempête, des flots, des vents, des flammes* (→ **Agiter**, cit. 1; **contre**, cit. 24; **flottant**, cit. 1).
Celui qui met un frein à la fureur des flots (...)
RACINE, Athalie, I, 1 (→ **Complot**, cit. 2). 23
Rien n'est plus délicieux que ces premières journées d'automne où l'air agité de puissants remous semble une mer invisible dont les vagues se brisent dans les arbres, tandis que le soleil, dominant cette fureur et ce tumulte, accorde à la moindre fleur l'ombre qu'elle fera tourner à son pied jusqu'au soir.
J. GREEN, Léviathan, I, XIII. 24
Vielli. (En parlant d'actions, de sentiments). *La fureur des combats, de la guerre* (→ **Culture**, cit. 18). *La fureur de son emportement* (→ **Attiser**, cit. 3), *de son impudicité* (→ **Accouplement**, cit. 2).
De protestations, d'offres et de serments,
Vous charger la fureur de vos embrassements (...)
MOLIERE, le Misanthrope, I, 1. 25

- 26 Tout ce que j'ai souffert, mes craintes, mes transports,
La fureur de mes feux, l'horreur de mes remords (...) RACINE, Phèdre, IV, 6.
- 27 C'est lorsque la fureur de la guerre civile et du fanatisme arme les hommes de poignards et que le sang coule à grands flots sur la terre, que le laurier d'Apollon s'agit et verdit. DIDEROT, Essai sur la poésie dramatique, XVIII.

★ II. (Rare au sing.). Une, des fureurs. ♦ 1. (Déb. XVII^e). Littér. Accès, mouvement, acte de folie, de déraison. ⇒ **Transport**(s). Les fureurs d'Oreste (cf. Racine, *Andromaque*, vers 1625-1648).

- 28 Qui saura comme lui chanter (...) les fureurs de Roland dans une ruelle?
LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 13.
- 29 (...) non qu'ils n'aient pour ainsi dire toujours sacrifié le droit aux intérêts, la justice aux faveurs, la raison, la sagesse aux fureurs et aux insanités.
Ch. PÉGUY, la République..., p. 54.

♦ 2. (V. 1265). Littér. Élan de folle passion (⇒ **Convulsif**, cit. 1).

- 30 Mes fureurs au dehors ont osé se répandre.
J'ai dit ce que jamais on ne devait entendre. RACINE, Phèdre, III, 1.

♦ 3. (1651). Mouvement de colère extrême. Les *algarades* (cit. 3) et les fureurs d'un père. La contagion (cit. 2) des fureurs populaires. Entrer (cit. 45) dans des fureurs inexprimables.

- 31 Enfin on les menace de toutes les fureurs, de toutes les vengeances du ciel (...)
PASCAL, Pensées, XIII, 841.
- 32 (...) il n'y eut plus rien, que l'agréable perspective de faire mousser le vieil expéditionnaire et de déchaîner ses fureurs indignées.
COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 2^e tableau, II.
- 33 (...) les petits affronts qu'elle avait dû subir, les humiliations dévorées en silence, les fureurs matées tant bien que mal, tout ce levain de rancune semblait avoir choisi cette minute pour germer et se dilater.
J. GREEN, Léviathan, II, IV.

♦ 4. (Choses). Mouvement de violence. Les fureurs de la tempête, de la tornade (⇒ **Évoquer**, cit. 25). Les fureurs de l'anarchie (cit. 3).

- 34 (...) vous ne sentirez point les fureurs de la bise au milieu de toute votre famille.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1247, 28 déc. 1689.
- 35 Thaïs aimait Lollius avec toutes les fureurs de l'imagination et toutes les surprises de l'innocence. FRANCE, Thaïs, p. 100.
- 36 (...) ces malheureux étaient prêts pour toutes les fureurs, toutes les imbécillités, toutes les barbaries de l'antisémitisme et du nationalisme.
Ch. PÉGUY, la République..., p. 26.

CONTR. Raison, sens (bon). — Calme, douceur, modération, retenue, sang-froid.

FURFURACÉ, ÊE [fyrfyrase] adj. — 1795, cit.; lat. tardif *furfuraceus*, de *furfur* «son (de céréales)».

♦ Didact. Qui a l'apparence du son. — Méd. Qui se desquame par petites plaques écailluses (semblables au son). ⇒ **Furfures**. *Dartre furfuracée*.

La surface de l'urine ne paraissait pas comme grasseuse et n'avait pas de dépôt furfuracé.

BOSQUILLON, Elements de médecine pratique (trad. de CULLEN), t. II, p. 97 (1795).

FURFURAL [fyrfyral] n. m. — 1878; *furfurool*, 1850; du lat. *furfur* «son (de céréales)», et suff. *-al*.

♦ Chim. Aldéhyde (C₅H₄O₂), toxique liquide incolore et huileux, soluble dans l'eau et dans l'alcool. — REM. La forme *furfurool* est impropre, le suffixe *-ol* s'appliquant non aux aldéhydes, mais aux alcools; *furfurool* est assez courant jusqu'à la fin du XIX^e s. (⇒ **Fuchsine**, cit., **Huysmans**).

DÉR. V. **Furanne**.

FURFURES [fyrfyrs] n. m. pl. — 1377; lat. *furfur* «son (de céréales)».

♦ Méd. Écailles épidermiques de la peau.

FURFUROL [fyrfyro] n. m. ⇒ **Furfural**.

FURIA [fyɾja] n. f. — 1867, Verlaine, in D. D. L.; mot ital. emprunté (à des expressions comme *furia francese*).

♦ Emportement enthousiaste; impétuosité dans l'action (notamment en sports). La *furia* de notre équipe a fait merveille. ⇒ **Furie**.

Cinq ou six jeunes gens, tous moustachus et tous lieutenants, plus occupés de gloire équestre que de snobismes vestimentaires, entrèrent dans la boutique du Modern Tailleur pour des retouches de dernière minute. Trois fois rien... Toujours des histoires de basanes qui ne résistaient pas à la furia de l'entraînement (...)

Edmonde CHARLES-ROUX, l'Irrégulière..., p. 116.

FURIBARD, ARDE [fyɾibar, ard] adj. — Fin XIX^e; de *furibond* par substitution de suffixe.

♦ Fam. **Furibond**.

- 1 Vous arrangez drôlement ça, dit Pradonet qui se mit à regarder Pierrot d'un air furibard.
R. QUENEAU, Pierrot mon ami, L. de Poche, p. 128.

- 2 En Sicile, sous le beau ciel d'Agrigente ou de Syracuse, un bourgeois furibard giffant à plusieurs reprises et en pleine rue — comme pour le rabaisser davantage — son fils âgé apparemment de treize ou quatorze ans (...)

Michel LEIRIS, Frêle bruit, p. 41.

FURIBOND, ONDE [fyɾibõ, õd] adj. — V. 1355; lat. *furibundus*, de *furor*. ⇒ **Fureur**.

♦ 1. Qui ressent ou annonce une grande fureur, généralement disproportionnée à l'objet qui l'inspire, au point d'en être légèrement comique. ⇒ **Furieus**, **furibard**. Le patron est sorti furibond de son bureau. — Air furibond. Rouler des yeux furibonds. Voix furibondes (⇒ **Brusque**, cit. 5).

- Enfonce ton bonnet en méchant garçon. Campe-toi sur un pied. Mets la main au côté. Fais les yeux furibonds. MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, I, 5.
- Lamennais est odieux depuis quelque temps. Son journal est furibond. Le bonhomme ne décolère pas.

SAINTÉ-BEUVE, Mes poisons, in Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 281.

♦ 2. (1704). D'une furieuse violence. Colères furibondes (⇒ **Explosion**, cit. 8).

- Et le vent furibond de la concupiscence
Fait claquer votre chair ainsi qu'un vieux drapeau.

BAUDELAIRE, les Épaves, Femmes damnées.

- Ce n'était plus l'irréprochable alternance des pleins dodus et des maigres déliés (...) mais une furibonde mêlée de jambages galopant les uns après les autres, sans art, sans chic, sans éclat, où se lisait à livre ouvert la hâte d'en avoir terminé avec une tâche fastidieuse (...)

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, v^e tableau, I.

♦ 3. Littér. (Choses). Déchaîné, furieux. Vagues, lames furibondes.

CONTR. Calme, doux, paisible, serein.

DÉR. **Furibard**. — REM. Les dér. **furibondement** adv. (1871, Goncourt), **furibonder** v. intr., **furibonderie** n. f. (1833, Balzac), ne semblent pas avoir vécu.

FURIE [fyɾi] n. f. — XIV^e; *fuire*, XII^e; lat. *furia*. ⇒ **Fureur**.

★ I. ♦ 1. Myth. (Souvent écrit avec une majuscule). Chacune des trois divinités infernales (Alecto, Mégère, Tisiphone) chargées d'exercer sur les criminels la vengeance divine. ⇒ **Euménides**. Les *Furies*, filles d'Enfer. Les serpents (Racine, *Andromaque*, v, 5), les ailes de chauve-souris, les fouets, torches, poignards..., attributs ordinaires des Furies. Les Furies considérées comme le symbole des remords. Oreste poursuivi par les Furies vengeresses après son parricide.

- Jupiter voyant nos fautes;
Dit un jour, du haut des airs (...)
Va-t'en, Mercure, aux enfers.
Amène-moi la Furie
La plus cruelle des trois. LA FONTAINE, Fables, VIII, 20.

- Les remords te suivront comme autant de furies (...)
RACINE, Britannicus, v, 6.
- La douleur, la rupture de l'âme improvisent une tout autre, une affreuse beauté : les narines se pincent, le masque se déforme et devient celui d'une Furie (...)
Vénus enfin abandonne sa proie. VALÉRY, Variété V, p. 195.

♦ 2. (1640). Vieilli ou littér. Femme que la méchanceté, la haine, la vengeance emportent jusqu'à la fureur. ⇒ **Bacchante**, **harpie**, **mégère**. Ce n'est pas une femme, c'est une furie, une vraie furie. Elle s'est jetée sur lui comme une furie. Il n'a pu faire entendre raison à ces furies.

- Il se contentait (...) de dire que votre Émilie (dans *Cinna*) était la rivale de Caton et de Brutus dans la passion de la liberté. A cette heure il va bien plus loin. Tantôt il la nomme la possédée du démon de la république, et quelquefois la belle, la raisonnable, la sainte et l'adorable furie (...)
Elle inspire en effet toute la conjuration (...)
Elle entreprend, en se vengeant, de venger toute la terre (...)

GUEZ DE BALZAC, Lettre à Corneille, 17 janv. 1643.

- Qui croyez-vous qui veuille me perdre auprès de cette femme que j'adore? quelle Furie supposez-vous assez méchante, pour tramer une pareille noirceur?

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XLIV.

- Arrivés (...) devant la maison Duplay, les acteurs donnèrent une scène. Des furies dansaient en rond (...) Le soir, ces mêmes bacchantes coururent à Sainte-Pélagie, où était la mère Duplay (...)
Elles se firent ouvrir les portes par les geôliers effrayés, étranglèrent la vieille femme et la pendirent (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç. XXI, 10.

★ II. Cour. ♦ 1. (1635). Fureur particulièrement vive qui se manifeste avec éclat. — REM. Le mot *furie* est ainsi, avec une signification accentuée, une sorte de doublet de *fureur*, dans tous les sens de ce mot, sauf au sens 1 de folie.

- Il semble que le mot de *fureur* dénote davantage l'agitation violente du dedans, et le mot *furie* l'agitation violente du dehors. VAUGELAS, in LAFAYE.

⇒ **Passion**. *Émulation* (cit. 4) qui devient une sorte de *furie*. **FURIE** (et un subst. ou un inf.). S'abandonner à la furie du jeu. ⇒ **Manie**. — *Furie amoureuse*, *érotique*.

- (...) ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle (Votre Majesté) se voit en butte à la furie des épîtres dédicatoires. MOLIÈRE, les Fâcheux, Épître au Roi.

- (...) tu te demandes pourquoi cette soudaine furie d'écrire (...)
F. MAURIAC, le Nœud de vipères, I, 1.

- (...) cette sarabande de projets, cette furie de travail et de création, cette débâche de livres (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 340.

♦ 2. (XV^e). Colère violente, aux effets démesurés. *Hurler avec furie*.

EN **FURIE**. ⇒ **Colère**, **rage**. *Mettre qqn en furie* (⇒ **Bourrade**, cit. 3). *Être, entrer en furie*. *Lionne en furie*.

- On eut un moment l'idée que les vainqueurs, dans leur furie, pourraient venir frapper en lui (le Roi) le chef de ces Suisses, de ces nobles, qui avaient fait un si grand carnage du peuple. MICHELET, Hist. de la Révolution franç. VII, II.

Spécial. Colère que développe l'action violente. *Attaquer, charger avec furie* (⇒ **Effréné**, cit. 1). — Loc. (1605, in D. D. L.). *La furie française*, d'après l'expression italienne *furia francese* (⇒ **Delà**,

cit. 1), désignant l'impétuosité irrésistible des attaquants français lors des guerres de la fin du XV^e siècle. ⇒ **Ardeur, courage; furia**.

12 Cette manœuvre, qui lui fut propre, était d'accord avec la *furie française*; mais elle n'eût point réussi avec des soldats moins impétueux et moins agiles.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 174.

13 L'action s'engagea avec furie, plus de furie peut-être que l'empereur (*Napoléon*) n'eût voulu, par l'aile gauche française sur Hougomont.

HUGO, les Misérables, II, I, V.

♦ 3. (1668). Agitation violente (de qqch.). *La furie de l'océan, de la tempête. Mer en furie*. Fig. *La furie des passions* (→ Fermenter, cit. 3), *d'une mêlée, d'une scène dramatique* (→ Flamenco, cit. 1).

14 Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs. LA FONTAINE, Fables, I, 22.

15 (...) si le corps mort ne reparait point, ou que la furie du Rhône l'ait jeté au delà d'Arles (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1268, 26 fév. 1690.

16 Et les écueils centenaires
Rendent des bruits de tonnerre
Dans l'ouragan? (...) L'ombre est pleine de furie
Ô chaos! onde ahurie,
Caps ruisselants (...) HUGO, la Légende des siècles, Paysans au bord de la mer, V.

17 Tout à coup, une furie de concupiscence sauta sur lui, comme eût fait un tigre.
LÉON BLOY, le Désespéré, p. 231.

CONTR. Calme, douceur, langueur, modération, nonchalance.

FURIEUSEMENT [fyʁjɔzmɑ̃] adv. — V. 1360; de *furieux*.

♦ 1. D'une manière furieuse (1., surtout 2.), avec fureur. *Attaquer furieusement* (→ Ascète, cit. 2). *Passion qui explose* (cit. 6) *furieusement* (→ Crever, cit. 8). *Précipiter, faire rouler furieusement* (→ Exaspérer, cit. 15; exploser, cit. 1). *S'injurier furieusement*.

1 Enjolras assujettit la barre de la porte, et la verrouilla (...) pendant qu'on la battait furieusement au dehors, les soldats à coups de crosse, les sapeurs à coups de hache. HUGO, les Misérables, V, I, XXII.

♦ 2. (1630). Par hyperb. Extrêmement, excessivement.

ⓐ Langue class. (mot mis à la mode par les Précieux, et critiqué à partir du XVII^e siècle; → Terriblement, également connoté à la même époque):

1.1 — Le ruban en est bien choisi?
— Furieusement bien (...)
— Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.
— Ils sentent terriblement bon (...)
— Vous ne me dites rien de mes plumes. Comment les trouvez-vous?
— Effroyablement belles. MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.

ⓑ Mod. et par plais. (ou par allus. cultivée à l'emploi classique). ⇒ **Enormément, follement**.

2 « Il doit s'y dire furieusement d'infamies — et peut-être s'y en faire, » ajoutaient-ils. BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « À un dîner d'athées ».

FURIEUX, EUSE [fyʁjø, øz] adj. — V. 1290; lat. *furiosus*, de *furia*. → Fureur.

En fureur, plein de fureur.

★ 1. ♦ 1. En proie à la fureur qui caractérise certains états psychotiques (→ Folie, cit. 3). — Loc. (1853). *Un fou furieux. Accès de folie furieuse d'un épileptique*. — REM. Ces syntagmes n'ont plus cours en psychiatrie.

Par hyperb. *Se réfugier loin d'un monde furieux* (→ Asile, cit. 23). Littér. *Roland furieux* (« Orlando furioso »), épopée de l'Arioste.

— N. *Il faut enfermer ces furieux!* ⇒ **Énergumène, enragé, fanatique, forcené**.

1 Qui veut être modéré parmi des furieux s'expose à leur furie (...)
ROUSSEAU, Lettre à Mgr de Beaumont.

2 La plume de M. de Chateaubriand ressemble à l'épée de Roland d'où jaillit l'éclair; mais ici, sur ces choses de 1830, c'est l'épée de Roland *furieux*, qui frappe à tort et à travers dans le délire de sa vanité, dans sa rage de n'avoir pas été tout sous le régime bourbonien (...)
SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 27 mai 1850, t. II, p. 144.

3 (...) elle (*Théroigne de Méricourt*) avait perdu l'esprit (...) pendant cette longue période de vingt-quatre années (toute une moitié de sa vie!) elle resta folle furieuse, hurlant comme au premier jour. C'était un spectacle à briser le cœur, de voir cette femme héroïque et charmante, tombée plus bas que la bête, heurtant ses barreaux (...)
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., VII, II.

Poét. En proie à la fureur de l'inspiré, du possédé.

4 Allons voir au théâtre, aux accents d'Euripide,
D'une sainte folie un peuple furieux
Chanter: *Amour, tyran des hommes et des Dieux* (...)
André CHÉNIER, Poèmes, « L'invention ».

♦ 2. (Av. 1559). Qui est animé, excité par une passion intense, sans frein. — (Personnes). *Exaspéré, rendu furieux par le désir*. — (Sentiments). *Une haine furieuse*. ⇒ **Exacerbé, exalté. Une furieuse envie**. — *Désir furieux, baisers furieux* (→ Éperdument, cit. 2).

5 (...) moi qui n'ai pas ses desirs furieux, j'ai peur de me refroidir plus tôt qu'elle encore.
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1030.

6 Les femmes surtout y prenaient grand plaisir (*au massacre*) elles devenaient des spectatrices terribles, insatiables, comme furieuses de plaisir et de curiosité.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., VII, VI.

♦ 3. ⓐ Langue class. (t. du lang. précieux). ⇒ **Excessif, extraordinaire, extrême. Furieuse dépense** (cit. 10, Molière). ⇒ **Furieusement** (2.).

(...) j'ai un furieux tendre pour les hommes d'épée.
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 11.

ⓑ Mod. et rare. Intensif. *Une route qui monte « par de furieux lacets »* (T'Serstevens, in T. L. F.). ⇒ **Fameux, sacré**.

★ II. ♦ 1. En proie à une folle colère. ⇒ **Hors** (de soi); (*fam.*) **fumasse, furax, furibard; furibond**. *La contradiction, la résistance l'avait rendu furieux. Foule, meute furieuse, aboyante* (cit.), *exaspérée* (cit. 17). *Être furieux contre qqn, contre soi-même* (→ Assiette, cit. 7), *contre qqch.* (→ Critique, cit. 5). — **FURIEUX DE** (et un subst. ou un inf.). *Il est furieux de se voir démasqué* (→ Écraser, cit. 14), *délaissé* (→ Vêter, cit. 3), *d'avoir perdu. Il est furieux que je lui aie dit ses vérités*.

Sors, traître. N'attends pas qu'un père furieux
Te fasse avec opprobre arracher de ces lieux. RACINE, Phèdre, IV, 2.

Je suis furieuse (...) Depuis hier vous me faites tous rager. Je bisque beaucoup.
Je ne comprends pas. HUGO, les Misérables, V, VIII, I.

Il crie à son peuple, furieux qu'on le tire du noir sommeil (...)
André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III.

La publication de ce livre et son succès (...) retentirent cruellement dans le cœur jaloux de Louise, furieuse de ne pouvoir être associée à la nouvelle gloire de Gustave.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 356.

Un lion, un taureau furieux (→ Fanon, cit. 1).

(1690). Blason (en parlant du taureau, de la licorne). Dressé sur les pieds de derrière.

(Av. 1670). Qui dénote une folle colère. ⇒ **Furibond**. *Air, regards, gestes, cris furieux. Une furieuse invective*.

(...) il sentit la révolte furieuse qui devait à ce moment indigner sa figure.
PROUST, les Plaisirs et les Jours, p. 263.

(...) haussant quatre ou cinq fois les épaules par un geste furieux, il enfonça ses poings dans les poches de sa veste et s'en fut au salon.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, IX.

♦ 2. (XVI^e). Spécialt. Plein de fureur, de furie (*supra* cit. 12) dans le combat, l'action ardente, violente. ⇒ **Acharné, enragé. Les assaillants** (cit. 2) *maintenant furieux. Combattants furieux, acharnés, farouches* (cit. 9). *Une attaque, une charge furieuse*. ⇒ **Impétueux. Livrer de furieux combats. Un furieux corps à corps. Mêlées, poussées furieuses** (→ Escadron, cit. 3). *Guerre furieuse, acharnée* (cit. 10).

La dispute de cette entrée a été furieuse. On a longtemps vu sur le montant de la porte toutes sortes d'empreintes de mains sanglantes. C'est là que Bauduin fut tué.
HUGO, les Misérables, II, I, II.

♦ 3. Qui a un caractère d'extrême violence. ⇒ **Violent**. — (1669). Littér. (En parlant des éléments). ⇒ **Déchaîné. Vent, torrent furieux. Une furieuse tempête. Furieuse canicule** (→ Ardeur, cit. 3). *Pluie furieuse* (→ Enragé, cit. 17).

Dans les clapotements furieux des marées (...)
RIMBAUD, Poésies, « Bateau ivre ».

(...) sa frêle carcasse pliait sous le vent furieux de la peste et craquait sous les souffles répétés de la fièvre.
CAMUS, la Peste, p. 234.

(1580). En parlant d'actions, de mouvements. Excessif, extraordinaire. *De furieuses salves d'artillerie* (cit. 24). *Crises* (cit. 14) *de réaction furieuse. Élan* (cit. 1 et 5), *bonds furieux. Un furieux coup de poing*.

Il pleuvait à verse, ce matin-là, et des rafales effeuillaient le jardin (...) avec une sorte de joie furieuse (...)
J. GREEN, Léviathan, I, V.

(...) le vieux aura des contradictions de plus en plus furieuses sur lui-même, pour tenter d'écraser ce monstre qui lui pousse à l'intérieur.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIV, p. 230.

CONTR. Sain (d'esprit), sensé. — **Apaisé** (cit. 28), **calme, doux, modéré, paisible, serein, tranquille**.

DÉR. Furieusement.

FURIOSO [fyʁjɔzɔ] adj. — 1836; mot ital., « furieux, fou ».

♦ Mus. Qui a un caractère violent, furieux. *Allegro furioso*. — Adv. Avec impétuosité. *Jouer furioso*.

N. m. *Un furioso d'exécution difficile*.

FUROLE [fyʁɔl] n. f. — 1520, *furole*, in Lemaire de Belges; *furiole*, 1549; de l'anc. angl. *fyr, fuir*, mod. *fire* « feu ».

♦ Vx ou régional (Normandie, Picardie). Feu follet. ⇒ **Follet**.

FURON [fyʁɔ̃] n. m. — 1865; du bas lat. *furō* « voleur », de *fur, furis* « voleur ». → Furet.

♦ Rare. Petit du furet*.

FURONCLE [fyʁɔ̃kl] n. m. — 1538; *ferongle*, 1372; lat. *furunculus*, même sens, issu par anal. de forme du sens « bosse de la vigne à l'endroit du bouton », propr. « petit voleur », ainsi nommé parce qu'il dérobe la sève de la plante, de *fur* « voleur ».

♦ Infection de la peau, circonscrite à un follicule pilo-sébacé, causée par un staphylocoque et se présentant sous la forme d'un bourbillon* entouré d'inflammation. ⇒ **Clou**. De la nature du furoncle. ⇒ **Furonculeux**. *Furoncle à foyers multiples*. ⇒ **Anthrax**. *Éruption de furoncles* (⇒ **Furonculose**). *Ouvrir un furoncle*.

Pasteur, avec Émile Roux (...) découvrit, dans les furoncles et dans l'ostéomyélite aiguë, le même microbe, le staphylocoque. Henri MONDOR, Pasteur, VII, p. 116.

FURONCULEUX, EUSE [fyʁɔ̃kylyø, øz] adj. et n. — 1834; du rad. lat. de *furunculus*. → Furoncle.

♦ 1. Qui est de la nature du furoncle. *Abcès furonculeux*.

♦ 2. Adj. et n. Qui est atteint de furoncles, de furunculose.

FURONCULOSE [fyʁɔ̃kylyøz] n. f. — 1864, in D. D. L.; du rad. du lat. *furunculus*, et *-ose*. → Furoncle.

♦ Formation simultanée ou successive de furoncles en des endroits différents de la peau.

1 (*Son visage*) avait cette rugosité qui fait d'abord penser à des cicatrices, et qui n'est sans doute que la trace d'une ancienne furunculose. Joseph JOUBERT, l'Homme de sable, p. 142.

Par métaphore :

2 C'est comme une grande crise de furunculose de la terre, dit Marie-Jeanne. Quand ça guérit à un endroit, ça se réinfecte à un autre... Claude ROY, Nous, p. 100.

FURTIF, IVE [fyʁtɪf, iv] adj. — 1549; « de voleur », 1370; lat. *furtivus*, de *furtum* « vol », de *fur* « voleur ».

♦ 1. Que l'on cache, dissimule, garde en secret comme on ferait d'un larcin. ⇒ **Caché**, **clandestin**, **secret**, **subreptice**. *Des amours furtives* (Furetière, 1690, signale que *furtif* ne s'emploie que dans cette expression).

1 Toi qu'un amour furtif souilla de tant de crimes (...) CORNEILLE, Médée, III, 3.

2 Je commençai à combattre mes inclinations furtives, et à vivre en garçon d'honneur. A. R. LESAGE, Gil Blas, X, XII.

3 Il m'est très important que Genève, qui n'est qu'à une lieue de mon séjour, ne passe point pour un magasin clandestin d'éditions furtives (...)

VOLTAIRE, Lettre à Damilaville, 1894, 2 févr. 1761.

4 Elles trouvaient, à parler de ses débordements, un plaisir furtif et jaloux. A. MAUROIS, le Cercle de famille, I, VI.

♦ 2. (1775). Plus cour. Qui se fait à la dérobée, qu'on veut faire passer inaperçu, ou qui passe presque inaperçu. ⇒ **Discret**, **rapide**. *Regard, coup d'œil furtif*. ⇒ **Dérober** (à la dérobée); → **Extirper**, cit. 5. *Sourire furtif*. ⇒ **Errant**, **fugace**, **fugitif**. *Geste furtif*. *Saisir qqch. d'une main furtive*. *Glisser une main furtive dans une poche*. *Marcher à pas furtifs, d'un pied furtif*. *Pleur furtif* (→ **Égoutter**, cit. 3), *baisers furtifs*. *Une étroite furtive*. — Qui cherche à passer inaperçu. *Personne, présence furtive* (→ **Casser**, cit. 19). *Ombres, formes furtives*. — *Entrevue furtive, furtives connivences* (cit. 3). — *Manière furtive d'agir* (⇒ **Dissimuler**; **insinuant**; → **Emmancher**, cit. 3). *Soupçon furtif comme un éclair* (→ **Fulgurant**, cit. 6). *Joie, émotion furtive*.

5 (...) pied furtif, taille droite, élançée, bras dodus, bouche rosée (...)

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, II, 2 (→ **Accort**, cit. 3).

6 Aussitôt que la nuit aura clos tous les yeux, endormi tous les soupçons, le jeune reclus rallumera sa lampe et s'échappera de sa cellule à pas furtifs, un tromblon dans sa robe. Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, La cellule.

7 Mais le vert paradis des amours enfantines, (...) L'innocent paradis, plein de plaisirs furtifs (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Splendeur et idéal, « Mæsta et Errabunda ».

8 Rasant le sol comme les hirondelles furtives, quelques femmes (...) filaient à petit bruit le long des maisons (...)

Th. GAUTIER, le Toison d'or, I.

9 Ils s'embranchèrent, et, après un coup d'œil furtif dans la rue, elle partie en rasant le mur. MAUPASSANT, Notre cœur, II, II.

10 (...) un regard furtif, à la fois inquisitorial et timoré, après lequel il baissait aussitôt ses paupières sur ses yeux presque clos avec l'onction d'un ecclésiastique en train de dire son chapelet (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. X, p. 221.

11 Le démon n'attaquait pas Vincent de front : il s'en prenait à lui d'une manière retorse et furtive. GIDE, les Faux monnayeurs, I, XVI.

12 Ce fut d'abord une joie furtive, insaisissable, comme venue du dehors, rapide, assidue, presque importune. Que craindre ou qu'espérer d'une pensée non formulée, instable, du désir léger comme une étincelle ?

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, I, II.

13 Il cherchait sa voie dans cette rue mal famée qu'animaient quatre ou cinq présences misérables et furtives. P. MAC ORLAN, la Bandera, I.

14 La jeune fille, telle une souris furtive, s'était déjà glissée jusqu'à la porte qu'elle ouvrit sans bruit. G. DUHAMEL, le Voyage de Patrice Périot, I.

15 De furtives rougeurs parcouraient son visage, et ses yeux avaient un éclat plus doux. ARLAND, Monique, v, p. 215.

Littér. (Choses). Qui passe presque inaperçu (Zola, in T. L. F.).

CONTR. Franc, ostensible, ouvert, patent, public.

DÉR. Furtivement.

FURTIVEMENT [fyʁtɪvmã] adv. — V. 1350; de *furtif*.

♦ D'une manière furtive (1. ou, plus cour., 2.). ⇒ **Cachette** (en), **dérobée** (à la), **secret** (en). *S'en aller, sortir furtivement; s'esquiver furtivement sur la pointe des pieds. Déménager furtivement*

(→ Mettre la clé* sous la porte). *Se glisser, se couler* furtivement quelque part*. *Essuyer* (cit. 5) *furtivement un pleur*.

(...) il avait soixante et trois manières d'en trouver (de l'argent) toujours à son besoin, dont la plus honorable et la plus commune était par façon de larcin furtivement fait (...)

RABELAIS, Pantagruel, II, XVI.

Un coup d'œil caressant furtivement jeté (...)

André CHÉNIER, Odes, II, I.

Beaucoup de gentilshommes mandés des provinces depuis plusieurs jours, étaient entrés furtivement, un à un, dans les Tuileries, armés de poignards, d'épées et de pistolets (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, IX.

Il s'en alla furtivement sur la pointe de ses espadrilles et ferma la porte avec précaution.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XIV.

De temps en temps, il retire son binocle aveuglé de vapeur et l'essuie furtivement.

G. DUHAMEL, Salavin, VI, VIII.

CONTR. Franchement, ostensiblement, ouvertement, publiquement.

FUSAIN [fyzɛ̃] n. m. — V. 1180; du lat. pop. **fusago*, de *fusus* « fuseau », le bois de fusain servant à faire des fuseaux.

♦ 1. Arbre ou arbrisseau, originaire du Japon, grim pant, à feuilles caduques ou persistantes, à fleurs verdâtres hermaphrodites, et à fruits rouges capsulaires qui font nommer le fusain d'Europe « bonnet de prêtre », « bonnet carré » (n. sc. : *Evonymus*; famille *Celastrinées*). *Le fusain, arbrisseau ornemental des jardins; massif, haie, bordure de fusains. Tailler des fusains. Feuilles sombres et luisantes du fusain. Bois de fusain dense et très dur employé en ébénisterie et en marqueterie, utilisé sous forme de charbon pour le dessin*.

Les feuilles des fusains luisaient au milieu de la noirceur nocturne, comme si les valets de chambre astiquaient, chaque matin, le fourré opposé à la maison de leurs nobles maîtres. MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 110.

Bois de fusain. *Ébénisterie en fusain*.

Bois de fusain carbonisé. *Crayon de fusain* (→ ci-dessous, 2.).

♦ 2. (1704). Charbon friable fait avec le bois du fusain, dont on se sert pour dessiner. *Du fusain dur, tendre*. Par appos. *Crayon fusain*. — *Estompe* à fusain. Travailler au fusain. Première ébauche d'un tableau au fusain. Esquisse, croquis, dessin* (cit. 1), *étude au fusain. Fixer un travail au fusain avec un fixatif**. *Portrait au fusain et à la sanguine*.

(...) je dessinais, au fusain, grandeur nature, le portrait de M. Dubeat (...)

G. DUHAMEL, Salavin, III, IV.

(...) les fusains qu'on emploie tels quels et les *crayons fusains* qu'on peut tailler, grâce à leur solidité relative, en pointes fines, et qui donnent, les uns comme les autres, une manière très différente de celle que donne le graphite, beaucoup plus lourde, beaucoup plus opaque.

J. BRULLER, in Encycl. (DE MONZIE), XVI, 16 28-11.

Nous le (*Degas*) voyons alors employer des crayons gras dont le noir s'écrit plus fortement sur le papier, et aussi le fusain qui à la fin de sa vie devient à peu près son seul moyen de dessin (...)

D. ROUART, Degas, p. 67.

(1853). Dessin exécuté au fusain. *Faire des fusains. Fixer un fusain. Exposition de fusains* (→ **Exposer**, cit. 2).

Le soir, dans l'atelier, où j'ai fait un fusain d'après un torse de la Renaissance, pour un essai du fixatif que Riesener emploie.

E. DELACROIX, Journal, 14 déc. 1853.

DÉR. Fusainiste ou fusainiste.

FUSAINISTE [fyzɛ̃nist] n. — 1877; de *fusain*.

♦ Didact. (arts). Artiste qui fait des dessins au fusain. ⇒ **Dessinateur**. — Var. : *fusainiste*.

FUSAÏOLE [fyzajøl] n. f. — 1873, in Littré, *Suppl.*; ital. *fusaiole*, de *fuso* « fuseau ».

♦ Archéol. Cône ou disque percé d'un trou dans lequel s'engage l'extrémité d'un fuseau, et qui lui sert de contrepoids. *Fusaïoles en argile*.

FUSANT, ANTE [fyzã, ãt] adj. — 1865; p. prés. de *fuser*.

♦ 1. Techn. Qui fuse. — *Composition fusante*, qui au lieu de détoner brûle plus ou moins rapidement en produisant un jet de gaz enflammé. *La préparation fusante d'une fusée**. *Tir fusant* (→ **Percutant**, cit.). *Fusée fusante*, qui fait éclater le projectile avant le choc, en l'air, par oppos. à *percutante*. *Obus fusant*, et, n. m., *un fusant*.

♦ 2. Fig. et littér. Qui fuse (fig.). *Des propos « fusants, étincelants... »* (A. Arnoux, in T. L. F.).

FUSAROLLE [fyzarøl] n. f. — 1676, *fuserole*; ital. *fusaruola*, de *fuso* « fuseau ».

♦ Archit. Collier à grains allongés, sous l'ove de certains chapiteaux. — On écrit aussi *fusarole*.

1. **FUSCINE** [fysin] n. f. — 1413; lat. *fuscina*.

♦ Antiq. rom. Fourche à trois dents des pêcheurs de l'antiquité,

emblème de Neptune, dieu de la mer. ⇒ **Trident**. *Gladiateur, rétiaire combattant avec la fuscine.*

HOM. 2. **Fuscine**.

2. FUSCINE [fusin] n. f. — 1908, Kühn; «colorant brun», 1834; mot. all., du lat. *fuscus* «noir».

◆ Biochim. Pigment noir de la rétine.

HOM. 1. **Fuscine**.

FUSEAU [fuzo] n. m. — XII^e, *fusel*; de l'anc. franç. *fus*, du lat. *fusus* «fuseau», et suff. *-el (-eau)*.

◆ **1.** Petit instrument en bois tourné renflé au milieu et se terminant en pointe aux deux extrémités, qui sert à tordre et à enrouler le fil, lorsqu'on file à la quenouille. *Fileuse* qui tourne son fuseau. Fil d'un fuseau.* ⇒ **Fusée**. *Le fuseau des Parques**.

1 Que chacune conte une histoire
En faisant tourner ses fuseaux. VOLTAIRE, les Filles de Minée.

Blason. Meuble de l'écu (losange très allongé) figurant un fuseau.

◆ **2.** (Fin xv^e). Par ext. La forme* de cet instrument (⇒ **Fusiforme**). *Les fuseaux des cyprès, des peupliers.* — EN FUSEAU. *Arbres fruitiers taillés en fuseau. Colonne* (cit. 4) *en fuseau* (→ aussi Fantôme, cit. 13).

2 Tous les minarets, qui venaient d'allumer leurs doubles ou triples couronnes lumineuses, ressemblaient à de gigantesques fuseaux d'ombre, portant à différentes hauteurs dans l'air, des bagues de feu. LOTI, les Désenchantées, XXX.

EN FUSEAU : en forme de fuseau. *Muscle en fuseau. Jambes de fuseau (vx), jambes en fuseau* : jambes fines. ⇒ **Fuselé**. Par appos. *Pantalon-fuseau* : pantalon dont les jambes, se rétrécissant jusqu'à la cheville, sont terminées par un sous-pied. *Pantalon fuseau pour le ski.* — (1941, in Petiot). Absolt. *Porter un fuseau ou des fuseaux. Fuseaux en gabardine.*

3 (...) un équipement type (*du skieur*) se généralise progressivement. Il comporte essentiellement le pantalon-fuseau, engagé dans la chaussure par-dessus en non à l'intérieur des socquettes, le chandail à col roulé et manches longues en laine tricotée (...) En montagne, le fuseau fait place au knicker (...)

François GAZIER, les Sports de la montagne, p. 47.

◆ **3.** Techn. (Objets de forme analogue). **a** Petite broche où est enroulé le fil pour faire la dentelle. *Dentelle* au fuseau.*

b Broche conique autour de laquelle on envide un textile (⇒ **Rochet**). *Laine qui s'étire* (cit. 2) *sur les fuseaux.*

c *Fuseau à fouler.* ⇒ **Roulet**.

d Anat. Élément fuselé extérieur pouvant recevoir un moteur, un réacteur.

◆ **4.** Formation naturelle ou organisme de cette forme.

a (1736). Zool. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches (*Fasciolaritidés*), scientifiquement nommé *Fusus*, à coquille fusiforme avec une spire longue et pointue. *Le fuseau comprend de nombreuses espèces fossiles.*

b Anat. *Fuseau neuro-musculaire* : «structure fusiforme dans les muscles, constituée par des fibres musculaires striées qui sont enveloppées par une couche de tissu conjonctif et munies d'une fibre nerveuse» (Lovasy). ⇒ **Fusorial**.

c Biol. *Fuseau achromatique, fuseau de division* ou *fuseau central* : tractus filamenteux en forme de fuseau qui apparaît dans la cellule lors de sa division.

4 Ceux-ci (*les chromosomes*) se placent régulièrement la pointe en dedans, en formant au milieu du *fuseau achromatique* (granulations disposées en stries, en nombre égal à celui des chromosomes, et réunissant les deux sphères directrices) ce qu'on appelle la *plaque équatoriale*.

P. VALLERY-RADOT, le Grand Mystère, p. 29.

◆ **5.** (1757). Géom. *Fuseau sphérique* : portion de la surface d'une sphère comprise entre deux demi-grands cercles ayant leur diamètre commun (ainsi nommée à cause de son aspect). *Fuseau cylindrique, conique* : partie de la surface latérale d'un cylindre, d'un cône droit à base circulaire, comprise entre deux plans passant par l'axe.

(1911, cit.). Géogr. et cour. *Fuseau horaire* : chacun des 24 fuseaux sphériques imaginaires tracés à la surface du globe avec les pôles pour extrémités. *A l'intérieur d'un fuseau horaire tous les points ont conventionnellement la même heure* (⇒ **Heure**; ⇒ **Dégradation**, cit. 6). *Avancer, retarder sa montre d'une heure en changeant de fuseau horaire.*

4.1 Nous avons parlé l'année dernière, du système de fuseaux horaires en usage dans un certain nombre de pays et très pratique au point de vue du commerce.

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle, 1912, p. 2 (1911).

5 Le terme d'Europe centrale, associé à l'idée d'un fuseau horaire, évoque toute une atmosphère géographique et sociale, une façon de vivre, de sentir, de penser (...)

André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, V, 1.

◆ **6.** Plur. Vx et fam. *Les fuseaux* : les jambes. ⇒ **Canne**. — Loc. fig.

Jouer des fuseaux : s'enfuir à toutes jambes; courir le plus vite que l'on peut.

DÉR. *Fuselé*. — V. **Fusain**. — (Du sens 4, c) **Fusorial**.

FUSÉE [fyzé] n. f. — XII^e; de l'anc. franç. *fus*, du lat. *fusus* (→ **Fuseau**), avec, selon Guiraud, influence du v. *fuser*, du lat. *fundere* «fondre, couler».

★ I. ◆ **1.** Vx. Quantité de fil enroulée sur le fuseau* (1.) d'une fileuse. — Loc. fig. Vx. *Démêler une fusée*, une affaire embrouillée. (...) il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1022, mai 1687.

◆ **2.** Ancient. Fuseau (forme). — Partie de l'épée qui forme la poignée, entre la garde* et le pommeau*.

◆ **3.** Mod. Chacune des extrémités de l'essieu* d'une voiture qui entrent dans les moyeux des roues. ⇒ **Boîte**. — Mar. *Fusée de vergue* : extrémité de la vergue. — Horlog. Cône cannelé où s'enroule la chaîne de l'intérieur d'une horloge à poids, quand on la remonte. «*Les montres modernes n'utilisent guère la fusée*» (*Larousse industriel*).

◆ **4.** Blason. Meuble de l'écu en forme de losange. ⇒ **Fuseau** (1.).

★ II. Par anal. de forme. Projectile propulsé par réaction grâce à l'éjection à grande vitesse d'un gaz obtenu par combustion.

A. ◆ **1.** (V. 1400). Pièce de feu* d'artifice, tube contenant une préparation fusante (poudre...) et une préparation lumineuse, qui lorsqu'on l'allume, s'élève et éclate en parcelles incandescentes. ⇒ **Chandelle** (romaine). *La combustion de la poudre chasse violemment les gaz à l'arrière du tube et détermine par réaction la propulsion de la fusée. Cartouche et pot d'une fusée. Petite fusée à main. Fusée volante, fusée à baguette* : longue fusée attachée à une baguette de bois qui en maintient la direction. ⇒ **Serpenteau**. *Fusée blanche, fusée de couleur. Fusée qui monte, s'élève*; (cit. 43) *dans le ciel, explose* (cit. 3) *et s'éteint. Sifflement des fusées qui partent. Gerbe, faisceau de fusées.* ⇒ **Bouquet, girande, girandole**.

Son fils, évêque d'Angers, éborgné d'une fusée à l'hôtel de ville (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, I, 473.

(...) les noirs admirables du ciel et des eaux étaient déchirés à temps inattendus, éblouis par les très belles fusées qui montaient, criaient gesticulaient, se tordaient, mouraient enfin de splendeur.

VALÉRY, Mélange, p. 23.

D'autres fusées partirent, les unes en gerbes d'argent, celles-ci en spirales aux courbes de plus en plus larges comme un ressort détendu, celles-là toutes droites et qui, tout d'un coup, éparpillaient dans les étoiles une infinité de petits points d'or. La dernière affectait la forme d'un gigantesque bouquet tricolore (...)

J. GREEN, Adrienne Mesurat, III, ix.

(Fin XIX^e). *Utilisation des fusées aux armées comme moyen de signalisation nocturne. Fusée blanche éclairante. Fusée de signalisation. Fusées-signaux de couleur. Fusée à parachute.* — Mar. *Fusée lancée en signe de détresse.* — Aviat. *Fusée d'atterrissage de fortune.*

Au risque d'embourier, il atterrirait n'importe où. Et, pour éviter au moins les collines, il lâcha son unique fusée éclairante. La fusée s'enflamma, tournoya, illumina une plaine et s'y éteignit : c'était la mer.

SAINT-EXUPÉRY, Vol de nuit, xv.

(...) les fusées barraient la nuit d'un long boulevard de clarté, et, par instants, cela s'égayait de lucurs rouges ou vertes, vite éteintes, pareilles à des enseignes lumineuses.

R. DORGELES, les Croix de bois, III.

◆ **2.** Par compar. *Clocheton* (cit.), *fleurs qui s'élancent comme ces fusées* (→ **Digitale**, cit. 1). *Hirondelles qui lancent leur cri* (cit. 28) *comme une fusée. Rire, invective qui part comme une fusée* (⇒ **Fuser**; → **Feu**, cit. 55).

Alors un éclat de rire sonore, profond, partit comme une fusée dans la cale noire (...)

LOTI, Mon frère Yves, vi.

Les files de becs de gaz éclairaient une solitude immense et glissante, du fond de laquelle trois quatre feux montaient comme de lentes fusées.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, xvi, p. 204.

◆ **3.** (Av. 1778). Manifestation rapide, éclatante et soudaine. *Une, des fusées de rires, de traits spirituels*. Ses colères ne durent pas, ce sont des fusées* (Académie). *Les fusées de la conversation* (→ **Entrain**, cit. 4).

Des fusées de clabauderie annoncent, de temps en temps, que le héros de l'abstinence est en train de gagner du terrain.

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, ix.

◆ **4.** Par anal. (avec le trajet de la fusée). Jet de liquide qui gicle. *Fusée d'éclaboussures.* ⇒ **Gerbe**. Méd. *Vomissement en fusée* (dans les cas de méningite). — (1803). Trajet long et sinueux parcouru par le pus entre le foyer de l'abcès et le point d'émergence (⇒ **Fistule**).

◆ **5.** Par anal. (avec le bruit de la fusée). Mus. Trait rapide, ascendant ou descendant, entre deux notes éloignées l'une de l'autre.

B. ◆ **1.** Engin propulsé par un moteur à réaction (anaérobie); ensemble formé par le moteur et l'engin. *Fusées-engins* (militaires). *Fusées antichar* (⇒ **Lance-fusées, lance-roquettes; bazooka**). — *Fusée intercontinentale. Fusée porteuse d'un engin atomique. Fusée mer-sol, mer-air, mer-mer. Fusée air-air, sol-sol, air-sol, sol-air* : engins balistiques utilisés pour les combats aériens, les bombardements à la longue portée, les bombardements précis et la défense

antiaérienne. ⇒ **Missile**. *Rampe, base de lancement* de fusées. Fusée gigogne à étages. Mise à feu d'une fusée. Propulseur auxiliaire d'une fusée* ⇒ **Booster** (anglic.). *Fusée destinée au lancement d'un satellite* à l'exploration spatiale.* ⇒ **Lanceur**. *Fusées interplanétaires.* ⇒ **Vaisseau** (spatial). *Tuyères* à réaction d'une fusée.* — *Fusée-sonde, destinée à étudier la haute atmosphère.*

10 La fusée (...) doit emporter avec elle sa masse d'éjection. La propulsion cesse quand il n'y a plus de masse, même s'il y a encore de l'énergie.

Lionel LAMING, l'Astronautique, p. 14.

Avion-fusée : avion à réaction qui n'emprunte pas d'oxygène à l'air pour servir à la combustion mais emporte avec lui combustible et comburant.

♦ **2.** (1736). Techn. Composition fusante destinée à mettre le feu à un explosif. *Fusée cylindrique pour faire exploser une mine.* ⇒ **Boudin, saucisson**. — Artill. *Fusée d'obus* : petite fusée fixée sur l'ogive du projectile destinée à le faire éclater. ⇒ **Détonateur**. *Fusée fusante* ou fusée à temps*, qui détermine le temps écoulé entre le lancement du projectile et son éclatement. *Fusée percutante**, qui fait éclater le projectile au choc. *Fusée à double effet. Réglage d'une fusée.*

11 La fusée du shrapnell monte, puis retombe verticalement ; celle du percutant, après l'explosion, se détache de l'ensemble disloqué et reste ordinairement enterrée au point d'arrivée (...)

H. BARBUSSE, le Feu, XIX.

♦ **3.** (Du sens II, B, 1). Ski. **□** Position du skieur en recherche de vitesse, skis rapprochés, buste penché en avant, mains en proue devant le menton (⇒ **œuf**).

□ Épreuve-test de l'École de ski français consistant en une descente d'environ 300 à 400 m de dénivellation, 2 000 m de longueur et 15 à 20 portes de 8 à 10 m de large. *Fusée d'or, d'argent, de bronze.*

DÉR. (Du sens I) **Fusette**.

COMP. **Fuséonautique**.

HOM. **Fuser**.

FUSEL [fyzel] n. m. — 1910, in Höfler ; *fusel-oil*, 1855, Nysten, mot angl., du haut all. *Fusel*.

♦ Chim. *Fusel* ou (1934) *huile de fusel* : mélange de liquides provenant de la rectification des alcools, eau-de-vie de goût désagréable.

FUSELAGE [fyzlaʒ] n. m. — 1908 ; de *fuselé*, ou de l'expr. *fuseau moteur*.

♦ Corps (d'un avion, d'un planeur) auquel sont fixées les ailes. *Fuselage en coque.* ⇒ aussi **Cellule**.

1 Le fuselage craque. L'avion s'incline à gauche. Virage sur l'aile ? Atterrissage ?

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 152.

2 D'un mouvement automatique, Maury coucha sur le flanc son appareil pour éviter d'être pris sous le fuselage par un chasseur qui montait, empanaché d'une gerbe d'étincelles.

J. KESSEL, L'Équipage, p. 246.

FUSELÉ, ÉE [fyzle] adj. — xv^e ; *fuselé*, v. 1398 ; de *fusel*, *fuseau*.

♦ En forme de fuseau. ⇒ **Fusiforme**. *Doigts fuselés. Jambes fuselées.* — Archit. *Colonne fuselée*, dont le fût est légèrement renflé vers le tiers de sa hauteur.

1 (...) les doigts vont, fuselés, Agiles, et non sans une grâce perverse (...)

VERLAINE, Élégies, VI.

2 C'était un bouquet d'arbres aigus, trop fuselés pour garder la neige. Ils étaient luisants d'un beau vert gras, épais et serrés de feuillages comme des colonnes. Antonio reconnu des cyprès d'Italie.

J. GIONO, le Chant du monde, II, III.

3 Peau brune, cheveux blonds, longs muscles fuselés, il a l'air d'un homme de luxe, d'un de ces beaux jeunes gens qui skiaient demi-nus à Saint-Moritz.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 224.

DÉR. **Fuselage, fuseler**.

HOM. **Fuseler**.

FUSELER [fyzle] v. tr. — Conjug. *appeler*. — 1842 ; de *fuselé*.

♦ Donner la forme d'un fuseau à (qqch.).

(...) une robe d'étoffe épaisse et souple qui la délinéait, serrait ses bras, fuselait sa taille, accentuait le ressaut des hanches, tendait sur le corset bombé.

HUYSMANS, Là-bas, XIII.

► **SE FUSELER** v. pron.

S'amincir vers l'extrémité, à la façon d'un fuseau. — Prendre la forme d'un fuseau. *Ses hanches se sont arrondies, ses jambes se sont fuselées.*

HOM. **Fuselé**.

FUSEMENT [fyzmä] n. m. — 1845 ; de *fuser*.

♦ Chim. Action de fuser. *Le fusement des nitrates.*

FUSÉONAUTIQUE [fyzonotik] n. f. — V. 1960 ; de *fusée*, d'après *astronautique*.

♦ **Didact.** Science et technique des fusées en tant que telles, indépendamment de l'astronautique et de l'aéronautique. « *Les techniciens de la fuséonautique seraient en effet capables de construire des engins dont la poussée régulière limiterait à trois ou quatre G l'accélération, ce qui est très en dessous de ce que peut supporter l'homme* » (*Science et Vie*, n° 571, avr. 1965, p. 79).

FUSER [fyz] v. intr. — 1544, trans., « faire fondre » ; du lat. *fusus*, p. p. de *fundere* « fondre, couler ».

♦ **1.** Techn. Couler, se répandre en fondant*. *Cire, bougie qui fuse.* — Chim. Se dit de sels qui, sous l'action de la chaleur, se décomposent en éclatant avec une légère crépitation. *Le salpêtre fuse.* — Pyrotechnie. Brûler sans détonner. ⇒ **Fusant**.

♦ **2.** (1866, Hugo). Fig. Se répandre peu à peu. ⇒ **Glisser, répandre** (se).

(...) la contrebande (...) fusait souterrainement dans la circulation commerciale et dans tout le système veineux de l'industrie.

HUGO, les Travailleurs de la mer, V, III.

À travers ces paroles cyniques, fusait une lueur de confiance.

F. MAURIAC, le Désert de l'amour, II.

Il frissonna, il devait y avoir des fenêtres ouvertes, un courant d'air glacé fusait sous la porte (...)

SARTRE, le Sursis, 25 sept., p. 168.

Au second habitant une femme entretenue : souven, son parfum fusait sous la porte et se répandait jusque sur le palier.

SARTRE, le Sursis, 27 sept., p. 268.

♦ **3.** (1868 ; d'après *fusée**). Partir, jaillir comme une fusée. ⇒ **Jaillir**. *La vapeur fuse de la chaudière* (→ ci-dessous, cit. 6, 7, 8, 9, 11).

— (1877). Fig. Retentir de façon soudaine, brève et éclatante (cit. 5, 10). *Des cris, des rires fusaient de toutes parts. Un coup de feu fusa.* — Par anal. *Quelques arbres fusent de place en place* (→ Coupe, cit. 1).

Des gerbes de voix (...) fusaient avec les sons presque verts des harmonicas, avec les timbres pointus des cristaux qu'on brise.

HUYSMANS, En route, p. 4.

Et en l'éveillant j'avais seulement, comme quand on ouvre un fruit, fait fuser le jus jaillissant qui désaltère.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 232.

J'ai des cornes de poils blancs, raides, qui fuseront hors de mes oreilles (...)

COLETTE, la Paix chez les bêtes, Prou.

À côté d'eux, sous un wagon, fusait un jet strident qui empêchait de s'entendre ; un nuage de vapeur fade les enveloppa.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 142.

Des gerbes irisées fusaient en plein ciel, comme le marteau-pilon en exprime de la fonte incandescente.

G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, II, Sur la Somme.

La jeune fille laissa fuser un joyeux éclat de rire.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, XIX.

(...) Fuxier tourna une clé placée à l'extrémité du tube métallique, dont l'ouverture (...) laissa fuser au dehors un gaz violemment comprimé.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 164.

► **FUSÉ, ÉE** p. p. adj.

Rare ou techn. Qu'on a fait fuser. *Chaux fusée, pulvérulente.*

DÉR. **Fusement**.

HOM. **Fusée**.

FUSETTE [fyzet] n. f. — 1936 ; de *fusée* « fuseau ».

♦ **Comm.** Petit tube de carton, de matière plastique sur lequel est enroulé du fil, pour la vente au détail. *Fusette de soie rouge.*

FUSIBILITÉ [fyzibilite] n. f. — 1641 ; de *fusible*.

♦ **Phys.** Qualité de ce qui est fusible ; disposition à fondre, à se liquéfier. *Fusibilité des métaux. Degré de fusibilité.*

CONTR. **Infusibilité**.

FUSIBLE [fyzibil] adj. et n. m. — V. 1265 ; bas lat. *fusibilis*, du lat. *fusilis*, source de l'anc. forme *fusile*.

♦ **1.** Adj. Qui peut fondre*, passer à l'état liquide* sous l'effet de la chaleur. *L'étain est très fusible* (→ aussi Bain, cit. 11).

Nous savons par expérience que les matières les plus simples sont les plus difficiles à vitrifier et qu'au contraire celles qui sont composées sont assez fusibles.

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, (E), t. X.

Ce minerai, très riche en fer, enfermé dans sa gangue fusible, convenait parfaitement au mode de réduction que l'ingénieur comptait employer (...)

J. VERNE, l'Île mystérieuse, 1874, t. I, p. 200.

Qui fond facilement, à une température peu élevée. *On utilise le plomb, le métal fusible, dans les coupe-circuit.*

♦ **2.** N. m. (1904). Petit fil d'un alliage très fusible (généralement de plomb) qu'on interpose dans un circuit et qui coupe celui-ci en fondant lorsque l'intensité du courant devient anormalement grande. ⇒ **Coupe-circuit, plomb** (B., 8.). *Les fusibles sont un dispositif de sécurité évitant que certaines parties du circuit soient portées*

au rouge et mettent le feu à l'installation. Court-circuit qui fait fondre, sauter les fusibles. Remettre un fusible.

CONTR. Infusible.
DÉR. Fusibilité.
COMP. Surfusible.

FUSIFORME [fyzifɔrm] adj. — 1778; du lat. *fusus*, et *-forme*.

◆ Didact. Qui a la forme d'un fuseau. *Coquille, poisson fusiforme. Racine, graine fusiforme.*

FUSIL [fyzil] n. m. — Av. 1105, *foisil, fusil*; du lat. pop. **focilis*, de *focus* «feu», ellipse probable de *focilis petra* «pierre à feu».

★ I. ◆ 1. (1369). Vx. Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un silex* pour faire jaillir des étincelles. ⇒ 1. **Briquet. Pierre* à fusil. Batre le fusil.** — Mod. Instrument donnant une étincelle et servant à allumer le gaz. ⇒ **Allume-gaz.**

1 En tirant du feu d'une pierre avec son fusil, une petite étincelle tomba dans ce mortier. Ambroise PARÉ, in HUGUET, Dict., art. *Fusil*.

◆ 2. (XIII^e). Outil pour aiguiser les couteaux, constitué d'une baguette d'acier emmanchée, creusée de fines cannelures hélicoïdales. *Fusil de boucher, de cuisinier.* — Par ext. Pierre à aiguiser utilisée pour l'affûtage de certains outils.

★ II. (V. 1630). ◆ 1. Ancienn. Pièce d'acier recouvrant le bassin* (cit. 1) contre lequel vient frapper un silex maintenu par le chien* lorsqu'on presse sur la détente. ⇒ **Platine** (à silex). *Arquebuse, mousquet, pistolet à fusil.*

◆ 2. (V. 1670). Mod. Arme à feu portée constituée par un canon relativement long, une monture munie d'une crosse, des dispositifs destinés à recevoir les projectiles et à les mettre à feu et des dispositifs de visée. ⇒ fam. **Flingot, flingue, pétoire. Armes que le fusil est venu remplacer.** ⇒ **Arquebuse, couleuvrine** (à mains), **escopette, espingole, haquebute, mousquet, tromblon.** En 1703 Vauban fit adopter le fusil-baïonnette (cit. 1) comme arme unique pour toute l'infanterie*. — Loc. Ancienn. *Fusil de munition* : fusil de guerre. *Fusil** (1., 1.) à pierre; *fusil à système*, à amorces. *Fusil à piston* (→ Chien, cit. 43). — (1867). *Fusil à tabatière**, *fusil à percussion* (dont le chien* frappe sur un grain de poudre fulminante* qui enflamme la charge*). — (1847; modèle perfectionné en 1866). *Fusil à aiguille.* ⇒ **Chassepot. Fusil Gras. Fusil Lebel modèle 1886.** ⇒ **Lebel.** — Mod. *Fusil automatique, semi-automatique*, où la force de réaction des gaz qui produit le recul* de l'arme est utilisée à exécuter toutes les opérations de la charge. *Fusil de guerre, de rempart, antichar, lance-grenades.* — *Fusil de chasse à un coup, à deux coups, à répétition. Fusil pour la chasse aux canards.* ⇒ **Canardière. Fusil choke-bored** (⇒ **Choke-bore**), **hammerless***. — *Le calibre d'un fusil. Fusil de gros, de petit calibre* (→ **Écra-bouiller**, cit. 1). *Fusil léger* (distinct de la *carabine**). *Fusil à canon court* (⇒ **Mousqueton**). — *Parties du fusil* : canon (⇒ **Canon**); **baïonnette**; **âme, tonnerre, tube; guidon**; **boîte de culasse*** et **hausse** (⇒ **Hausse; curseur, mire, œillette**); **culasse mobile** (⇒ **Culasse; chien, percuteur**; → **Levier d'armement, cran** de l'armé, **tête mobile, butée d'arrêt***, **cuvette*** de percussion); **mécanismes de détente et de répétition** (⇒ **Détente, éjecteur, extracteur, gâchette, magasin**); **monture et garnitures** (⇒ **Battant, bretelle, couche** [plaque de], **crosse** [cit. 5], **embochoir, fût, grenadière, pontet, quillon, sous-garde**). — *Manœuvre du fusil.* ⇒ **Maniement** (d'armes). *Armer, désarmer un fusil. Alimenter, charger un fusil. Démontage d'un fusil. Munitions du fusil.* ⇒ **Balle, bourre, cartouche, chevrotine, dragée, grenaille, plomb. Tir, tirer au fusil. Épauler** (cit. 1) *son fusil. Braquer** *son fusil sur qq. qqch. Viser avec un fusil. Coucher, tenir en joue avec un fusil* (→ **Éloigner**, cit. 11). *Envoyer un coup* (cit. 26) *de fusil.* ⇒ **Feu** (cit. 50, 51); **canarder** (cit. 3); → **Éspion**, cit. 2; **éviter**, cit. 35. *Un fusil qui écarte**. *Faire partir, décharger* (→ **Élancer**, cit. 7) *son fusil. Décharge de plusieurs fusils.* ⇒ **Fusillade, mousqueterie. Portée utile, théorique d'un fusil.** — Par ext. *À une portée** de fusil. — **Factionnaire** (cit.), *sentinelle armée d'un fusil. Porter son fusil en bandoulière, à la bretelle. Croiser son fusil* (→ **Façon**, cit. 34). *Fusils formés en faisceaux**. *Mettre son fusil au râtelier** d'armes. *Entretenir, graisser, nettoyer son fusil. Bronzer** le canon d'un fusil. *Nettoyer un canon de fusil* (⇒ **Écouvillon, lavoir; tire-balle; tire-bourre, tire-cartouche**). — Loc. *Partir à la guerre la fleur au fusil*, gaiement, avec optimisme.

1.1 Pour armes, on choisit les deux fusils à pierre plus utiles dans cette île que n'eussent été des fusils à système, les premiers n'employant que des silex, faciles à remplacer, et les seconds exigeant des amorces fulminantes, qu'un fréquent usage eût promptement épuisées. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 327.

1.2 De vieilles armes qui avaient figuré dans toutes les guerres et toutes les révolutions depuis cent ans, des fusils dix fois transformés, fusils à piston changés en fusils à tabatière, puis en chassepots, en Gras, en fusils à répétition, à réservoir, en fusils électriques, etc., revenaient encore une fois luire au clair soleil et revoaient les pavés retournés comme au temps de leur bruyante jeunesse. Ô vieux fusils cachés sous la poussière, au fond des greniers ou alignés le long des murs dans les musées, ces journées-là payent bien des années d'inaction et de pesant ennui!

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 274-275.

2 (...) à côté de boulets empilés, de boulets de fonte et de boulets de pierre, de tout

un attirail d'anciens sièges et d'anciennes batailles, voici de très modernes fusils à répétition formés en faisceaux (...)

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), V, III.

Les hommes rompirent les faisceaux, s'alignèrent et manœuvrèrent les fusils.

P. MAC ORLAN, la Bandera, VI.

C'est extraordinaire ce qu'il faut de sang-froid pour empêcher un fusil de partir.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, IV.

Par anal. *Fusil sous-marin* : arme pneumatique ou à élastique, qui décoche une flèche reliée au fusil par un fil, utilisée pour la pêche sous-marine. *Fusil lance-harpon. Fusil à air comprimé, à ressort* (jouets). — Vx. *Fusil à vent* (à air comprimé). — *Fusil de bois. Exercices avec des fusils de bois, dans les écoles primaires, avant la Première Guerre mondiale.*

Par ext. Personne qui se sert d'un fusil. ⇒ **Tireur. X... est un excellent fusil. Une compagnie de deux cents fusils.**

◆ 3. Loc. fig. *Être couché en chien** (cit. 44) *de fusil.*

Mais maintenant sa façon d'être couché par terre, en chien de fusil, les bras serrés autour du corps, criait la peur. MALRAUX, la Condition humaine, VI, 6 heures.

Changer son fusil d'épaule : changer de projet, d'opinion, de parti, de méthode, de métier.

Monsieur Thiers avait bien souvent changé son fusil d'épaule.

E. OLLIVIER, in RAT, Petit dict. des locutions franç., p. 84.

J'essayai de tout, et c'est drôle

Comme cela lasse, à la fin,

De changer son fusil d'épaule

Sans cible humaine ou but divin!

VERLAINE, Épigrammes, Prologue, v.

(1887; argot, «vente d'escroc»). Fam. *Coup de fusil* : addition très élevée, dans un restaurant, un hôtel... *N'allez pas dans ce restaurant, c'est le coup de fusil!*

Vieilli. *Chambre, appartement en coup de fusil*, long et étroit.

◆ 4. (1862). Pop. (d'orig. milit.). Gosier, estomac. *N'avoir rien dans le fusil. S'en coller, s'en mettre dans le fusil.*

(Gavroche) ajouta en lui donnant la plus grosse part :

— Colle-toi ça dans le fusil.

HUGO, les Misérables, IV, vi, II.

DÉR. Fusilier, fusiller, fusilleur.

COMP. Fusil-mitrailleur.

FUSILIER [fyzilje] n. m. — 1589, «celui qui enflamme comme le fusil»; de *fusil*.

◆ 1. Soldat armé d'un fusil. — Vx. *Fusiliers à cheval* (1649), *fusiliers du roi* (1671). → **Baïonnette**, cit. 1. — Spécialt. Soldat faisant fonction de garnissaire* (→ **Exaction**, cit. 1).

◆ 2. (1888). Mod. **FUSILIER-MARIN** : matelot breveté ou gradé, initié aux manœuvres de l'infanterie, assurant à bord l'ordre, la discipline et l'instruction, et participant aux combats d'abordage et de débarquement.

◆ 3. *Fusilier-mitrailleur* (⇒ **Tireur**).

FUSILLADE [fyziljad] n. f. — 1771; de *fusiller*.

REM. Ce mot attribué parfois à Bonaparte (1796) est antérieur à la Révolution, mais restait peu usité dans les années où l'on employait encore *mousqueterie** (cf. Brunot, H. L. F., t. IX, p. 883-958).

◆ 1. Décharge* de coups* de fusils, et, par ext., combat à coups de fusils. *Une vive fusillade. La fusillade crépita* (cit. 1). *Brève fusillade, au cours d'un combat* (→ **Escarmouche**).

En 1831, une fusillade s'interrompit pour laisser passer une noce.

HUGO, les Misérables, IV, x, v.

On battait le rappel sur le quai, le galop des chevaux retentissait sur le pavé (...)

l'on entendait au loin le crépitemment de la fusillade. FRANCE, le Petit Pierre, XI.

◆ 2. Action de fusiller pour exécuter (→ **Décimer**, cit. 4).

Les miliciens et suspects arrêtés sont passés par les armes. Douze cents environ ont déjà été fusillés (...)

On a fusillé tout l'après-midi. Les fusillades continuent.

MALRAUX, l'Espoir, I, III, III.

FUSILLER [fyzije] v. tr. — 1732; de *fusil*.

◆ 1. Tuer, exécuter (un condamné) par une décharge de coups de fusil. — REM. «Fusiller ne se dit pas en parlant des ennemis qu'on tue à coups de fusil en se défendant ou en attaquant, mais seulement d'un soldat condamné à passer par les armes» (Trévoux). ⇒ **Exécuter, passer** (par les armes); → **Coller au mur***, au poteau*. *Fusiller un suspect* (→ **Fusillade**, cit. 3). *S'arroger* (cit. 5) *le droit de fusiller. Faire fusiller, se faire fusiller, être fusillé pour trahison* (→ **Échapper**, cit. 3). *Napoléon fit fusiller le duc d'Enghien.*

Il n'en fut pas moins condamné à mort et fusillé, un matin du dernier printemps, lié sur une chaise, passant d'un lit d'hôpital au lieu de son sacrifice après que les infirmières se fussent employées toute une nuit, sa dernière nuit, à entretenir par des piqûres son cœur défaillant.

BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, p. 144.

Vous n'avez jamais vu fusiller un homme? Non, bien sûr, cela se fait généralement sur invitation et le public est choisi d'avance. Le résultat est que vous en êtes resté aux estampes et aux livres. Un bandeau, un poteau, et au loin quelques soldats. Eh bien, non! Savez-vous que le peloton des fusilleurs se place au contraire à un mètre cinquante du condamné? (...) Savez-vous qu'à cette courte distance, les

fusilleurs concentrent leur tir sur la région du cœur et qu'à eux tous, avec leurs grosses balles, ils y font un trou où l'on pourrait mettre le poing?

CAMUS, *la Peste*, p. 271.

Absolument :

3 (...) la sérénité de la nuit semblait avoir chassé avec le brouillard toutes les inquiétudes (...) Pourtant, des salves, au loin. « On a recommencé à fusiller (...) »
MALRAUX, *la Condition humaine*, v, 11 heures 15.

♦ **2.** Rare. Tuer (qqn) ou tirer sur (qqn) avec une arme à feu. ⇒ **Flinguer** (fam); ⇒ **Compter**, cit. 34.

4 Coûte que coûte, elle (*la Légion*) recherchait l'ennemi qui la fusillait du sommet d'un piton.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, VIII.
Les chasseurs fusillaient les lapins.

♦ **3.** Fig. *Fusiller* (qqn) d'épigrammes, de sarcasmes, de critiques. ⇒ **Harceler**. *Fusiller du regard*. ⇒ **Foudroyer**. — Fam. *Les photographes n'ont cessé de la fusiller toute la journée de leurs caméras*, de la photographe sans arrêt. ⇒ **Mitrailleur**.

♦ **4.** (1911). ⇒ **Abîmer, bousiller, détériorer, détruire**. *Fusiller un moteur*. — (1878). *En quelques mois, il a fusillé plusieurs millions*. ⇒ **Dépenser**.

► **SE FUSILLER** v. pron.

Se combattre mutuellement à coups de fusil.

5 L'émeute était à un bout, la troupe au bout opposé. On se fusillait d'une grille à l'autre.
HUGO, *les Misérables*, IV, x, IV.

6 Je savais que deux tribus du voisinage avaient l'intention de s'y battre (...) c'est ce dont elles s'occupent, et comme cela ne cause de mal à personne, il n'y a qu'à les laisser se fusiller en repos.
J.-A. DE GOBINEAU, *Nouvelles asiatiques*, p. 307.

► **FUSILLÉ** p. p. adj. *Otages fusillés*. — N. Personne qui a été fusillée. *Les fusillés de la Commune, de la Résistance*. *Les Fusillés*, poème de Hugo.

7 Le militaire s'était laissé aller, le dos contre le mur. Il dormait, affalé ainsi qu'un fusillé.
P. MAC ORLAN, *Quai des brumes*, v.

DÉR. Fusillade, fusilleur.

FUSILLEUR [fyzijœr] n. m. — 1797; de *fusiller*.

♦ Celui qui fusille (un condamné à mort). *Un peloton, une bande de fusilleurs*. ⇒ **Fusiller** (cit. 2). — Par ext. Celui qui donne l'ordre d'exécution, qui en est responsable. *À bas les fusilleurs!*

Nous pénétrons (...) dans l'enceinte de la Convention et des corps législatifs (...) C'est parmi eux que nous trouverons des chefs d'égorgeurs, de démolisseurs, de mitrailleurs, de fusilleurs, de noyeurs (...)

BARRUEL-BEAUVERT, *Actes des Apôtres et Martyrs*, janv. 1797, cité par BRUNOT, *Hist. de la langue franç.*, t. X, p. 60.

REM. Le fém. *fusilleuse* est virtuel.

FUSIL-MITRAILLEUR [fyzimitrajoer] n. m. — Déb. xx^e; de *fusil*, et *mitrailleur*.

♦ Arme collective automatique, alimentée par boîte-chargeur (abrégé : F.-M.). *Bipied, cache-flamme d'un fusil-mitrailleur. Les servants, le tireur, le chargeur, le pourvoyeur d'un fusil-mitrailleur. Des fusils-mitrailleurs.*

FUSINER [fyzine] v. tr. — 1867, cit.; de *fusin*, var. de *fusain*.

♦ Didact. (arts). Dessiner au fusain.

Hébert travaille au portrait de la princesse, que nous lui avons vu fusiner avant de partir (...)
Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. III, p. 123.

FUSINISTE [fyzinist] n. ⇒ **Fusainiste**.

FUSION [fyzjɔ̃] n. f. — 1578; « diffusion, éparpillement », attestation isolée, 1547; lat. *fusio*, de *fundere*. ⇒ **Fondre**.

★ **L** ♦ **1.** Passage d'un corps de l'état solide à l'état liquide sous l'action de la chaleur. ⇒ **Fonte, liquéfaction**. *Tous les corps solides entrent en fusion à une température plus ou moins élevée. Fusion de la glace, des métaux, des roches. Lois de la fusion; température, point*, chaleur de fusion*. ⇒ **Calorimétrie, surfusion**. *Le point de fusion de la glace est zéro degré à la pression de 760 mm de mercure. Cristallisation* par fusion (soufre...)*. *Opérations de fusion, en métallurgie**. ⇒ **Acier, fonte, sidérurgie; affinage, alliage, coulage**. *Fusion d'un minerai à l'aide d'un fondant* (cit. 3). ⇒ **Fer**, cit. 1. *Appareillage des opérations de fusion*. ⇒ **Creuset, four**. *Fusion réductrice, oxydante, sulfurante, scorifiante*. *Lit de fusion*: mélange de matières que l'on place dans le four ou le creuset.

♦ **2.** État d'une matière liquéfiée par la chaleur; résultat de la liquéfaction. *État de fusion, d'un magma*. *Scories de fusion* (⇒ **Chiasse, crasse**). *Fusion des roches*. ⇒ **Anatexie**. — **EN FUSION**: dans l'état d'un corps solide arrivé à son point de fusion. *On souffle le verre* quand il est en fusion*. *Métal en fusion*. ⇒ **Coulée**. *Roches en fusion*. — *Coulées* volcaniques de matières en fusion*. ⇒ **Lave**.

1 (...) on peut évaluer à un minimum de 150° la température qui règne à 5 000 m de

profondeur et on peut conclure à l'existence d'une température d'au moins 2 000°, suffisante pour maintenir à l'état de fusion toutes les roches connues, dès la profondeur de 66 km, insignifiante par rapport à la longueur du rayon terrestre.

Émile HAUG, *Traité de géologie*, t. 1, p. 179.

♦ **3.** (1690; de *fondre*). Abusif en sc. Dissolution. *La fusion du sucre dans l'eau*.

★ **II**. ♦ **1.** [a] Biol. Combinaison, mélange intime. *La fécondation* (cit. 2) *résulte de la fusion des noyaux des gamètes*. ⇒ **Amphimixie**.

(...) la pénétration du spermatozoïde réalise donc l'activation de l'oocyte (...) il se produit une fusion des noyaux du spermatozoïde et de l'oocyte en un noyau unique, dans lequel s'additionnent les chromosomes des deux éléments : $n + n = 2n$ (...) Après cette fusion (...) l'oocyte est devenu l'auf.

M. CAULLERY, *l'Embryologie*, p. 16.

[b] (1954, *Larousse mensuel*). Phys. *Fusion (thermo)nucléaire*: combinaison de noyaux légers à très haute température, donnant un noyau plus lourd et un énorme dégagement d'énergie (dans la bombe thermonucléaire*). *La domestication de l'énergie de fusion. La fusion et la fission**.

♦ **2.** (1801). Fig. Union intime résultant de la combinaison ou de l'interpénétration (d'êtres ou de choses). ⇒ **Fondre** (se); **confondre** (se); **combinaison, mélange, réunion**. *La fusion des corps dans la possession, l'étreinte. La fusion des consciences, des cœurs, des esprits dans une communion* parfaite*. ⇒ **Un** (ne faire qu'un). *Fusion de pensées confondues dans le même idéal. L'unité du moi est faite de la fusion de nos personnalités partielles. Fusion de l'être qui s'évanouit, se dissout* dans le Tout*. ⇒ **Absorption**. *Fusion de l'individu dans la Nature, en Dieu* (⇒ **Panthéisme; nirvana**).

Énergie soudaine d'action, rapidité de décision, fusion mystique du raisonnement et de la passion, qui caractérisent les hommes créés pour agir (...)

BAUDELAIRE, *l'Art romantique*, M^{me} Bovary, IV.

(...) le sentiment du « déjà vu » viendrait d'une juxtaposition ou d'une fusion entre la perception et le souvenir.

H. BERGSON, *Matière et Mémoire*, p. 97.

L'essentiel, entre Madame de Charrière et Constant, ce sont deux esprits qui s'affrontent, se plaisent, s'enlacent, se dénouent : l'histoire de la fusion de deux esprits et de leur rupture.

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 225.

Je sentais, dans notre ardeur amoureuse, plus encore que le désir d'une de ces fusions fulgurantes, l'aspiration à quelque étreinte continue.

J. ROMAINS, *le Dieu des corps*, p. 167.

Il n'y a de fusion complète avec personne, ce sont des histoires qu'on raconte dans les romans — chacun sait que l'intimité la plus grande est traversée à tout instant par ces éclairs silencieux de froide lucidité, d'isolement...

N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 77.

♦ **3.** Regroupement et mélange (de personnes morales, de réalités sociales, historiques...). *Fusion de plusieurs systèmes, de religions, de philosophies* (⇒ **Éclectisme, syncrétisme**). *Fusion de partis, de classes* (→ **Balance**, cit. 20). « *La fusion entre les libéraux et les bonapartistes* » (G. Sand). *La fusion des races dans le creuset* américain*. ⇒ **Assimilation** (cit. 9), **intégration; melting-pot**; → **Composé**, cit. 32.

La fusion ou centralisation, c'est l'anéantissement des nationalités particulières.

PROUDHON, in P. LAROUSSE.

Cette fusion des peuples, disait le diplomate, amènera fatalement une fusion des langues.

A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 115.

Un agent de Condé devait reconnaître (*le 14 juin 1802*) qu'en amalgamant les éléments opposés et qu'en tentant de « fusionner, sous ses auspices, l'ancienne et la nouvelle noblesse (*sic*) », le Conseil espérait obtenir, en même temps, « la fusion de l'ancienne gloire et de la nouvelle renommée, de la légitimité et de la richesse, du droit et du pouvoir, des traditions monarchiques et du zèle pour le gouvernement ».

Louis MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, Le Consulat, XVI.

L'identité des arts admet-elle comme corollaire la possibilité de leur fusion? Identité, fusion, sont-ils synonymes? Viendra-t-il une époque où cette fusion rêvée par Wagner se réalisera dans le domaine sensible? Un seul art, la musique à ce qu'il semble, englobera-t-il tous les autres et l'homme futur aura-t-il des sens assez puissants pour les y retrouver en niant l'utilité du bronze ou de la toile pour avoir des sensations picturales ou sculpturales?

C. MAUCLAIR, *Idées vivantes*, p. 265.

(1853). Écon. *Fusion de sociétés, d'entreprises*. ⇒ **Absorption, concentration, entente, intégration, union**. *Trust, holding, monopole constitué par la fusion de plusieurs grandes sociétés*.

Fusion. C'est l'opération qui consiste, de la part de plusieurs sociétés (...) à réunir leurs patrimoines, de façon à n'en faire qu'une (...) La fusion peut s'opérer de deux façons : ou bien on constitue avec les ressources des deux sociétés préalablement dissoutes, le capital d'une société nouvelle; ou bien l'une des sociétés absorbe l'autre; cette dernière seule disparaît.

L. LACOUR, *Précis de droit commun*, p. 235.

Fin. *Lettre de fusion*: accord entre deux parties décidant de souder entre eux deux ou plusieurs comptes courants, tout en laissant à chacun son individualité.

♦ **4.** (1943). Ling. « Processus par lequel deux éléments en contact se combinent de telle façon que l'un des deux ou les deux à la fois subissent une altération qui rend l'analyse directe impossible » (Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*). *Fusion de deux voyelles* (monophthongaison).

CONTR. Coagulation, concrétion, congélation, solidification. — Séparation.

DÉR. Fusionner.

COMP. Surfusion.

FUSIONNEMENT [fyzjɔnmɑ] n. m. — 1861 ; de *fusionner*.

♦ Action de fusionner ; son résultat. *Le fusionnement entre des tendances, de tendances.* — Spécialt. *Fusionnement de deux entreprises.* ⇒ **Fusion** (*supra*, cit. 10).

FUSIONNER [fyzjɔne] v. — 1802 ; de *fusion*.

♦ 1. V. tr. Unir par fusion (des collectivités auparavant distinctes). *Fusionner deux entreprises, deux associations.* « *Fusionner deux compagnies de chemin de fer* » (P. Larousse).

Unir en mêlant. *Fusionner des intérêts. Fusionner des races, des classes sociales diverses* (⇒ **Mêler, unifier** ; → **Fusion**, cit. 8).

1 Dans l'intérieur de chacun de ces groupes (*des races blanches, noires et jaunes*), des mélanges fusionneront sans doute plus ou moins les différentes races, mais la distinction entre Blancs, Jaunes et Noirs n'en restera, au moins pendant un certain temps, que plus marquée. H.-V. VALLOIS, *les Races humaines*, p. 125. Pron. Rare. *Se fusionner (avec, dans qqch.)*.

♦ 2. V. intr. (1860). S'unir par fusion.

▢ (Sans compl. ; sujet au plur.). *Ces deux compagnies, ces deux syndicats ont fusionné. Ces deux races finiront par fusionner.* ⇒ **Fondre** (sc). — (Sujet au sing.). **FUSIONNER AVEC** (qqch.).

2 Un ennemi devenait un allié, la maison Russel fusionnait avec sa vieille concurrente, la maison Larraide et Saint-Selve.

Pierre BENOIT, *M^{lle} de La Ferté*, II, p. 79.

3 Remarquez que ces différentes vagues ne se mélangent pas, ne se confondent pas : elles se suivent, elles se superposent ou bien se repoussent, mais elles ne fusionnent pas. André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, IV, I.

▣ (Sujet plur.). **FUSIONNER DANS** (qqch.) : s'unir, se fondre pour former une autre réalité. *Ses sentiments fusionnaient dans la perplexité.*

► **FUSIONNÉ, ÊE** p. p. adj. (1854, in D. D. L.). *Entreprises fusionnées. Populations fusionnées.*

CONTR. Séparer.

DÉR. Fusionnement.

FUSORIAL, ALE, AUX [fyzɔʁjal, o] adj. — D. i. (xx^e) ; dér. sav. du lat. *fusus* « fuseau ».

♦ Biol. Relatif au fuseau neuromusculaire. *Fibres fusoriales* : fibres musculaires situées à l'intérieur d'un fuseau.

FUSTANELLE [fystanel] n. f. — 1844, Nerval, *Voyage en Orient*; *foustanelle*, 1834 ; du lat. médiéval *fustana*. → **Futaine**.

♦ Court jupon masculin, tuyauté et empesé, qui fait partie du costume national grec. *La fustanelle, étroitement serrée à la taille par une ceinture, tombe en s'évasant jusqu'à mi-cuisse. Evzones* portant la fustanelle.*

(...) l'ambassadeur de Grèce portant le bonnet grec, la veste soutachée, la fustanelle et les knémides du pallikare. Th. GAUTIER, *Voyage en Russie*, XI.

FUSTE [fyst] n. f. — 1392 ; ital. *fusta*, v. 1304 ; du lat. *fustis* « bâton ». → **Fût, fûtaille**.

♦ Hist. Bateau léger à deux rangs de rames, en usage à la fin du moyen âge.

On avait gravé dans la pierre, sous un arceau à deux volutes, une fuste légère sur la courbure d'une vague. Des voiles repliées en arrière et pareilles à des ailes dans l'élan du vol lui donnaient l'apparence d'un oiseau.

J. GIONO, *Naissance de l'Odyssee*, p. 155.

FUSTET [fyste] n. m. — 1351 ; *feustel*, 1340 ; arabe *fustūq* « pistachier ».

♦ Sumac* à houppes plumeuses (*Térébinthacées*), dont le bois fournit une matière tinctoriale jaune, la *fustine*, utilisée pour la teinture des laines et des cuirs fins (n. sc. : *rhuscotinus*).

FUSTIBALE [fystibal] n. f. — 1488, in Gay, *fustibal* ; bas lat. *fustibalus*, de *fustis* « bâton » (→ **Fût**), et grec *ballein* « lancer ».

♦ Archéol. (antiquité, moyen âge). Fronde (1.) à manche maniée à deux mains.

FUSTIER [fystje] n. m. — D. i. ; de l'anc. gascon *fuster* (av. 1327), de *fust* (*fût*) « poutre », et suff. *-ier*.

♦ Régional (Rhône) et vx. Charpentier constructeur de bateaux. « *Ces fustiers, je les connais, intrépides et timorés à la fois* (...) » (Alexandre Arnoux, in T. L. F.).

FUSTIGATEUR, TRICE [fystigatœr, tris] n. — 1785 ; de *fustiger*.

♦ Littér. Personne qui fustige (1.).

Un fameux fustigateur place une femme sur un pivot sur lequel elle tourne sans cesse jusqu'à la mort.

SADE, *les 120 Journées de Sodome*, II, p. 258, in D. D. L.

Fig. Personne qui attaque, critique violemment.

Il allait hériter de Rome république
Et des doubles faisceaux liant la double hache.

Il allait hériter de la double courbache

Et des fustigateurs de la vertu publique. Ch. PÉGUY, *Suite d'Ève*, Pl., p. 1212.

FUSTIGATION [fystigasjɔ] n. f. — 1411 ; de *fustiger*.

♦ 1. Littér. Action de fustiger.

Antonin paraît : voyons donc, dit-il, cette vertu si pure (...) Je vous l'ai dit, la fustigation active lui plaît bien autant (...) mais comme il est pressé, l'état où son confrère m'a mise lui devient suffisant (...)

SADE, *Justine*..., t. I, p. 151.

♦ 2. Méd. Forme de massage consistant à appliquer des coups légers sur une région du corps.

♦ 3. Fig. et littér. Attaque violente, blâme.

FUSTIGER [fystizɛ] v. tr. — Conjug. *bouger*. — V. 1400 ; lat. *fustigare* « frapper à coups de bâton », de *fustis* « bâton ». → **Fût**.

♦ 1. Vx. Batre, frapper à coups de bâton, et, par ext., à coups de verges, de fouet. ⇒ **Bastonner, corriger, flageller, fouetter. Fustiger un condamné publiquement (→ **Baguette**, cit. 3 ; **balle**, cit. 7 ; **conjurateur**, cit. 8). *Autrefois les écoliers étaient fustigés par leurs maîtres à la moindre peccadille.***

Que par les criminels les juges soient jugés

Et par les écoliers les maîtres fustigés (...)

MOLIÈRE, *Le Dépit amoureux*, II, 6.

Par anal. (Sujet n. de chose). ⇒ **Cingler**.

Les feuilles gelées craquaient sous ses semelles, les pointes hargneuses des branches lui fustigeaient les joues.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IV, p. 283.

♦ 2. (1864) Fig. et littér. Attaquer violemment. ⇒ **Blâmer, châtier, fouailler, stigmatiser**.

Juvénal fustige avec des lanières, Dante fouette avec des flammes (...)

HUGO, *Shakespeare*, I, II, XI (→ **Fouetter**, cit. 7).

(...) avec quelques paradoxes bien choisis, on fustige l'intellect des sots (...)

Valéry LARBAUD, *Fermina Marquez*, XIV.

(...) il exalte la probité, fustigeant les jouisseurs (...)

CAMUS, *l'Homme révolté*, *Introd.*, p. 20.

► **SE FUSTIGER** v. pron.

Se frapper soi-même à coups de fouet ou de lanière. *Ascète* qui se fustige* (→ **Se donner la discipline***).

Fig. Se critiquer vivement.

DÉR. *Fustigateur, fustigation*.

FUSUMA [fusuma ; fyzyma] n. m. invar. — D. i. ; mot japonais.

♦ Porte à glissière de la maison japonaise traditionnelle, en papier opaque tendu sur un châssis de bois. *Peintures réalisées sur des fusuma.*

FÛT [fy] n. m. — 1080, *fust* ; lat. *fustis* « bâton, pieu ».

★ 1. ♦ 1. Partie du tronc d'un arbre comprise entre le sol et les premiers rameaux. — (1176). Tronc d'arbre. Loc. Vx. *Bois de haut fût*. ⇒ **Futaie**.

(...) la voûte arquée et poudrée de neige, les piliers blancs tels que des fûts de bouleaux (...)

HUYSMANS, *la Cathédrale*, III.

C'était une charmerie splendide. Les fûts droits s'élançaient d'un haut jet, à quatre ou cinq fusant de la même souche puissante dont la masse soulevait le sol comme un tertre.

M. GENEVOIX, *Forêt voisine*, VII.

♦ 2. (1680). Archit. Tige d'une colonne* entre la base et le chapiteau. *Fût monolithe*, d'un seul bloc. *Fût appareillé*, composé de tambours superposés. *Demi-diamètre du fût*. ⇒ **Module**. *Partie inférieure du fût*. ⇒ **Escape**. *Fût droit*. *Fût en spirale*. *Fût circulaire*, *quadrangulaire*, *octogonal*. *Fût lisse*. *Fût à pans coupés*, à *cannelures**, *cannelé*. *Colonne* (cit. 5) à *fût mince*, à *fût renflé*.

Sur le fût des énormes colonnes tournaient des figures décoratives ou symboliques (...)

Th. GAUTIER, *le Roman de la momie*, IV.

Par ext. *Le fût d'un candélabre*, son support.

Objet cylindrique (évoquant la tige d'une colonne).

La démesure des gibus dépassait le possible. Il y en avait de très élevés dont le fût menait à des plates-formes évasées tels que les shakos des voltigeurs du premier Empire (...)

HUYSMANS, *la Cathédrale*, VIII.

(...) j'admirais (...) un cou de parfaite et vivante argile rouge, un fût dru, mouvant, long (...) mais en même temps épais (...)

COLETTE, *la Naissance du jour*, p. 118.

♦ 3. Techn. Monture de bois (d'une arme de trait, d'une arme à feu). ⇒ aussi **Affût**. *Le fût d'une arbalète* (⇒ **Arbrier**). *Le fût d'un fusil* : partie antérieure de la monture précédant la crosse*. — Bois formant le corps, la partie principale (d'un meuble, d'un outil, d'un instrument...). *Fût de charrue*. *Le fût d'une raquette*. *Le fût d'un instrument*... *Fût de charrue*. *Le fût d'une raquette*. *Le fût d'un bâton*. *Fût d'un archet de violon*, la baguette. *Fût d'un coffre*, d'une malle, sa carcasse.

★ II. (1260; probabl du dér. *futaie*). Tonneau* (pour mettre le vin, l'eau-de-vie, le cidre, etc.) ⇒ *Futaie*. *Bonde**, *cannelle**, *cercles**, *douves**, *d'un fût*. *Petit fût d'eau-de-vie*. ⇒ *Baril*, *tonnelet*. *Un demi-fût* (→ *Exigu*, cit.). *Un fût d'huile* (→ *Coprah*, cit. 1). *Mettre du vin en fût* (enfûter, enfûtage). *Tirer du vin au fût*. *Fût en perce**. *Vin qui a deux ans de fût*, qui est resté en fût, a vieilli en fût deux ans. *Vin qui sent le fût, qui a pris un goût de fût, une odeur de fût* : vin qui s'est dénaturé (cit. 2) dans un fût moisi (→ *Dénaturé*, cit. 2).

- 6 Sa bouche laisse passer un souffle qui sent le fût (...)
J. VALLÈS, Jacques Vingtras, L'enfant, p. 14.
- 7 Les eaux-de-vie (...) plairont aux négociants anglais, bons dégustateurs qui savent discerner les qualités du jeune cognac, que l'âge développe dans les fûts de chêne conservés pendant vingt ans dans les docks de Londres.
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, II, III.
(xx^e). Tonneau en tôle d'acier, d'une capacité de 50 à 250 litres, destiné aux produits pétroliers. *Le prix du fût en dollars*. ⇒ *Baril*.
DÉR. *Futaie*, *futaie*, *futé*.
COMP. *Affûter*. — *Enfûter* (V. *Enfutailler*).
HOM. Formes du v. être (fus, fût, fût).

FUTAIE [fyte] n. f. — xv^e; *fustoie*, *fustaye*, déb. xiii^e; de *fût*.

♦ Cour. Groupe d'arbres de taille élevée, au tronc élevé dans une forêt* ⇒ *Fût*. (I., 1.). *Le dôme sombre d'une futaie* (→ *Escarboucle*, cit. 2). — Par ext. Forêt d'arbres très élevés. — (1865). Spécialt. Peuplement forestier composé d'arbres issus de semences et destinés généralement à atteindre un plein développement avant d'être exploités. *Jeune futaie*. — EN FUTAIE. *Arbre qui croit en futaie*. ⇒ *Baliveau*. — Loc. HAUTE FUTAIE : futaie parvenue à tout son développement. *Arbres, bois de haute futaie*. — *Futaie mise en coupes réglées*. *Éclaircie*, *expurgation** dans une futaie.
*Taillis** sous futaie.

- 1 L'usufruitier profite (...) toujours en se conformant aux époques et à l'usage des anciens propriétaires, des parties de bois de haute futaie qui ont été mises en coupes réglées, soit que ces coupes se fassent périodiquement sur une certaine étendue de terrain, soit qu'elles se fassent d'une certaine quantité d'arbres pris indistinctement sur toute la surface du domaine. Dans tous les autres cas, l'usufruitier ne peut toucher aux arbres de haute futaie (...)
Code civil, art. 591 et 592.
- 2 Les futaies sont des arbres auxquels on laisse prendre tout leur développement naturel avant de les abattre; à aussi les appelle-t-on quelquefois *bois de haut jet* par opposition aux taillis. Le mot *futaie* a un sens très large; il peut s'employer quelle que soit l'espèce des arbres et quel que soit leur âge. L'exploitation des futaies se fait de plusieurs façons. Anciennement la méthode la plus répandue était de *couper en jardinant*, c'est-à-dire d'abattre sur toute l'étendue de la forêt un certain nombre d'arbres; mais cette pratique ne s'est conservée que pour un petit nombre d'essences. On préfère ordinairement couper par *bandes* ou *zones* en abattant tous les arbres qui se trouvent sur le terrain de la coupe, à l'exception de quelques-uns qu'on choisit parmi les plus vigoureux et qui servent de *porte-graines* pour le repeuplement. La façon dont se font les coupes, leur quotité ou leur étendue, leur ordre, s'appellent *l'aménagement* de la forêt.
M. PLANIOL, Traité élémentaire de droit civil, t. I, n° 2792.
- 3 Là-bas, il y a de grands arbres, d'amples futaies où le soleil ruisselle et joue (...)
Déjà le sous-bois s'éclaircit, et la chaleur s'allège, et la brise des futaies fraîchit à nos tempes bourdonnantes.
M. GENEVOIX, Forêt voisine, XI.
- 4 Ces futaies que nous devrions voir, comment cesseront-elles, à nos yeux, d'être les colonnades d'un temple ou les piliers d'une cathédrale? (...) La cathédrale est une forêt : ces piliers qui s'élancent d'un jet comme les arbres d'une futaie (...)
M. GENEVOIX, Forêt voisine, I.

Par métaphore. « *La haute futaie des cheminées d'usine* » (Zola, *l'Assommoir*, in T. L. F.).

FUTAILLE [fytaj] n. f. — xv^e; *fustaille*, xiii^e; de *fût*.

♦ 1. Récipient de bois, en forme de tonneau (pour le vin, le cidre, l'eau-de-vie, la bière, l'huile, etc.). ⇒ *Fût*; → *Cellier*, cit. 1 et 2. *Futaille vide*. *Futailles de vin, de capacité diverse et variable selon les régions*. ⇒ *Barrique*, *bordelaise*, *feuillette*, *muid* (et *demi-muid*), *pièce*, *quartaut*, 2. *queue*, *tonneau*. *Mesurer avec une jauge** la capacité d'une futaille. *Futaille de très grande contenance*. ⇒ *Foudre*. — *Bois de chêne pour futailles*. ⇒ *Bourdillon*, *merrain*. *Mettre une futaille en chantier sur une rance**.

- 1 (...) on ne met jamais de vin nouveau dans de vieilles futailles (...)
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, Des préjugés populaires...
 - 2 Tout le vin languedocien prit le nom de Béziers, antique cité des futailles (...)
Georges RAY, les Vins de France, p. 14.
- Baril, fût (pour les denrées solides ou pâteuses). *Futailles pour le transport de la morue salée*. ⇒ *Boucaut*. *Futaille à goudron*.

♦ 2. (1857). Collectif. Ensemble de tonneaux, de fûts. *Quai encombré de futaille*. *Ranger la futaille dans un chai**.

- 3 (Il) fit venir son marchand de cidre tout exprès, goûta la boisson lui-même, et veilla dans la cave à ce que la futaille fût bien placée (...)
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, III.

COMP. *Enfutailler*.

FUTAINIE [fyten] n. f. — xiii^e; *fustainge*; *fustane*, 1234; du lat. médiéval *fustaneum*, d'après le bas grec *xulina lina* « tissu de coton », littéral « tissu d'arbre ».

♦ Anciennt. Tissu croisé, dont la chaîne est en fil et la trame en

coton. ⇒ *Basin*. *Brassière* (cit. 1), *camisole*, *cotte** (cit. 2), *jupon simple de futaine* (→ 1. *Frais*, cit. 38). — *Paysans vêtus de futaine*. (...) elles lui ont, sans qu'elle en sût rien, couvert les matelas en futaine blanche, bordée de lisérés roses. BALZAC, Illusions perdues, I, Pl., t. IV, p. 586.

DÉR. *Futainier*.

FUTAINIER, IÈRE [fytenje; fytenje, jeŕ] n. — 1600; de *futaine*.

♦ Techn. Vx. Artisan fabriquant de la futaine.

FUTAL, ALS [fytal] n. m. — 1916; orig. incert., on a proposé l'arabe *fût'a* « ample culotte de femme », et l'all. *Futte* « étui », qui ne conviennent guère.

♦ Fam. Pantalon (d'homme ou de femme). « *Viennent les Antillais de la M. J. C. (Maison des Jeunes et de la Culture) du coin. En futals blancs, moulants, couilles agressives* » (*Charlie-Hebdo*, 8 déc. 1977). — Abrév. fam. : *fut'* (1972, in D. D. L.). *Prête-moi ton vieux fut'*, *mes jeans sont troués*.

1. **FUTÉ, ÉE** [fyte] adj. — 1645; du moy. franç. *se futer* « échapper au chasseur et éviter les filets »; du lat. *fugere*. → *Fuite*.

♦ 1. (Êtres animés). Qui est plein de finesse, de malice (comme celui qui, à force d'expérience, a appris à esquiver les coups, à déjouer les pièges, etc.). ⇒ *Débrouillard*, *finaud* (fam.), *madré*, *malin*, *roué*, *rusé*. *Le renard, animal futé* (→ *Bêtise*, cit. 3). *Un paysan futé*. *Une coquette futée*. N. *Une petite futée*. ⇒ *Fripou*.

Je suis un peu moins dupe, et plus futé que vous.
CORNEILLE, la Suite du Menteur, II, 7.

(En emploi négatif). *Il est gentil, mais pas très futé*.

Abrév. fam. *Fut'-fut'* ou *fute-fute* [fytyft]. *Il, elle est drôlement fut'-fut'*. « *Ils sont quelque 27 millions — grand-pères et bébés compris — de grands benêts, de gros nigauds et de pas très futes-futes quand il s'agit de choisir une veste* » (*Libération*, 7 févr. 1984). — Var. : *fufoite* [fyfyft].

♦ 2. (Aspect, comportement). ⇒ *Malicieux*. *Air futé*. *Mine futée*. *C'est très futé, pas très futé de sa part*.

(...) et ces yeux de cochon (de la chienne Bull), futés, bridés, et ce sourire d'enfant nègre!
COLETTE, la Paix chez les bêtes, La chienne Bull.
(...) il regardait Daniel sans lui répondre, avec un sourire innocent et futé (...)
SARTRE, l'Âge de raison, IX, p. 139.

CONTR. *Benêt*, *bête*, *nigaud*.

HOM. 2. *Futé*, *futée*.

2. **FUTÉ, ÉE** [fyte] adj. — 1690; de *fût*.

♦ *Blason*. Dont le bois (le fût) est d'une couleur différente, d'un émail différent. *Arme*, *javeline de gueules futée de sable*.

HOM. 1. *Futé*, *futée*.

FUTÉE [fyte] n. f. — 1676; de *fût*.

♦ Techn. Mastic composé de sciure de bois et de colle forte, servant à boucher les trous de bois.

HOM. 1. *Futé*, 2. *futé*.

FUTILE [fytil] adj. — xiv^e; lat. *futilis* « qui laisse échapper ce qu'il contient, qui fuit », en parlant d'un vase, d'où, au fig., « dépourvu de fond, de sérieux », dér. de *fundera* « couler » (→ *Fusion*) par une forme en *fut*.

♦ 1. (Choses). Léger, de peu de sérieux ou d'importance; qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. ⇒ *Insignifiant*. *Discours*, *propos futiles*. ⇒ *Creux*, *frivole*, *vain*, *vide*; → *Agacer*, cit. 4. *Caractère de ce qui est futile*. ⇒ *Futilité*.

Qui ne se justifie pas, ne tire pas à conséquence. *Bavardages*, *com-mérages futiles*. — *Sous le prétexte le plus futile*. ⇒ *Léger*. *Vous me payez là de raisons bien futiles*. ⇒ *Puéril*. *Préoccupation futile* (→ *Dissiper*, cit. 14; esprit, cit. 80). *S'occuper de choses futiles*. ⇒ *Bagatelle*, *bêtise*, *futilité*, *rien*. *De futiles honneurs* (⇒ *Hochet*). *Luxe futile* (→ *Byzantin*, cit. 3). *Il est, c'est futile de passer son temps à cela*.

(...) les professions oiseuses, futiles ou sujettes à la mode, telles, par exemple, que celle de perruquier, qui n'est jamais nécessaire, et qui peut devenir inutile d'un jour à l'autre, tant que la nature ne se rebuttera pas de nous donner des cheveux.
ROUSSEAU, Émile, III.

Cependant, je l'avouerai, je me laisserai d'abord entraîner par le tourbillon du monde, et je me livrai toute entière à ses distractions futiles.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXI.

L'objet le plus futile peut donner prétexte et naissance aux réflexions et aux opérations les plus pénibles.
VALÉRY, Autres rhumbs, p. 205.

Elle n'a pas regardé un homme pendant des années, sentant que tout était futile, vide et ennuyeux, hormis celui pour qui elle a voulu demeurer ardente et fraîche (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, II, t. p. 209.

(Objets concrets). *Acheter des cadeaux futiles* (⇒ *Babiole*).

♦ **2.** (Personnes). Qui ne se préoccupe que de choses sans importance. ⇒ **Frivole, léger, superficiel.** *Peuple, société, monde futile. Un être, une femme futile* (→ Dessous, cit. 16).

5 (...) quelques futiles petits-maîtres qui pensent ridiculiser toute vertu par une plaisanterie (...) VOLTAIRE, Don Pèdre, Épît. dédic. N. *Les futiles, les oisifs et les désœuvrés.*

♦ **3.** (Choses concrètes). Littér. et rare. Sans solidité; qui disparaît de soi-même.

6 Ce fut ce même jour, et peu de temps après cette conversation si grave, que parurent à l'horizon les premières glaces flottantes. Un courant les menait jusque vers les eaux tempérées; elles venaient des mers glaciales. Elles ne fondaient pas, je suppose, mais se dissolvaient dans l'air bleu, insensiblement plus fluides; elles se subtilisaient comme des brumes. Et les premières rencontrées, à cause des eaux encore presque tièdes, étaient devenues si futiles, diaphanes et déjà diluées, que la barque les eût traversées sans les voir, et nous n'en fûmes avertis que par la très soudaine fraîcheur. GIDE, le Voyage d'Urien, in Romans, p. 50.

CONTR. Grave. — Important, sérieux.
DÉR. Futilement.

FUTILEMENT [fytilmã] adv. — 1877; de *futile*.

♦ D'une manière futile. *Dépenser futilement son argent.*

CONTR. Sérieusement.

FUTILISATION [fytilizasjõ] n. f. — Mil. xx^e (1957, Jankélévitch, in T. L. F.); de *futiller*.

♦ Littér. Action de futiller.

FUTILISER [fytilizè] v. tr. — 1801, Mercier; de *futile*.

♦ Littér. Rendre futile; considérer comme futile. — Au p. p. « *Des actes laicisés et futillisés chez nous, comme l'écriture* » (Barthes, in D. D. L.).

V. pron. *Se futilliser.*

DÉR. Futillisation.

FUTILITÉ [fytillitè] n. f. — 1672, Molière, *les Femmes savantes*, III, 2, au sens 2; sens 1, 1690; *futilité*, XVI^e; lat. *futilitas*, de *futillus*. → *Futile*.

♦ **1.** Caractère de ce qui est futile. ⇒ **Frivolité, inanité, vanité.** *La futilité d'un raisonnement, d'une objection.* ⇒ **Insignifiance, légèreté, nullité, vide.** *Futilité d'esprit.* ⇒ **Enfantillage, puérité.** *Il est d'une incroyable futilité.*

1 Je me félicite, sire, de penser comme votre majesté sur la vanité et la futilité de la métaphysique (...) D'ALEMBERT, Lettre au roi de Prusse, 17 sept. 1764.
2 (...) la défaite fait tremper les hommes dans une atmosphère d'incohérence, d'ennui et, par-dessus tout, de futilité. SAINT-ÉXUPÉRY, Pilote de guerre, I.

♦ **2.** (1672). Rare au sing. (*Une, des futilités*). Chose futile. *Les futilités de la vie mondaine.* ⇒ **Mondanité.** *S'attacher à des futilités.* ⇒ **Bagatelle, brouille.** *Borner (cit. 6) son talent à des futilités* (Molière). *Dire des futilités.*

3 On parle à Paris, et on ne pense guère; la journée se passe en futilités: on ne vit point pour soi, on y meurt oublié sans avoir vécu. VOLTAIRE, Lettre à Cideville, 2621, 4 févr. 1765.
4 Les misères du dernier siècle, même les misères morales, qui échappent à toute mesure et à toute comparaison, nous semblaient des futilités, à nous qui pensions alors avoir déjà visité plusieurs cycles de l'enfer. G. DUHAMEL, La Pesée des âmes, VII.

Spécialt. Objet futile. ⇒ **Babiole, colifichet, frivolité.**

5 Assez d'autres ont fait les marquis, les marquises, les petits abbés et les impures du dix-huitième siècle, à grand renfort de poudre, de mouches, de fard (...) de camateux, de céladon craquelé, de bonbonnières et autres futilités. Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 234.

CONTR. Gravité, importance, intérêt, poids, sérieux, utilité.

FUTUR, URE [fytɥr] adj. et n. m. — 1219; lat. *futurus*, p. futur de *esse* «être».

★ **1.** Adj. ♦ **1.** Qui appartient à l'avenir. ⇒ **Prochain, ultérieur.** *Les temps, les siècles futurs* (→ Chanson, cit. 3). *Les races, les générations futures.* ⇒ **Suivant;** → Eugénique, cit. 1; exposé, cit. 2. **2.** *Biens présents ou futurs* (→ Acquêt, cit. 2; 2. ameublement, cit.). *L'évolution (cit. 13) passée et future. Besoins actuels et futurs* (→ Finalité, cit. 4). *La réalisation future de nos rêves* (→ Associer, cit. 13). *Un pressentiment de sa grandeur future. Le futur mariage.*

1 Temps futurs! vision sublime (...) Dès à présent l'œil qui s'élève Voit distinctement ce beau rêve Qui sera le réel un jour; Car Dieu dénouera toute chaîne Car le passé s'appelle haine Et l'avenir se nomme amour! HUGO, les Châtiments, «Lux», I.
2 Ce qui a été m'importe moins que ce qui est; ce qui est, moins que ce qui peut être et qui sera. Je confonds possible et futur. Je crois que tout le possible s'efforce vers l'être; que tout ce qui peut être sera, si l'homme y aide. GIDE, les Nouvelles Nourritures, IV, II.

Le Chaos, le vieux Chaos, ce désordre premier dans les contradictions ineffables duquel espace, temps, lumière, possibilités, virtualités étaient à l'état futur (...) VALÉRY, Mon Faust, p. 55.

Au regard de la civilisation matérielle, le peuple américain est un peuple plus vieux que les nôtres (...) mais qui nous joue, dès aujourd'hui, bien des scènes de notre vie future. G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, p. 20.

La vie future, celle qui doit succéder à la vie terrestre. ⇒ **Éternité** (cit. 6), **immortalité;** → Élargir, cit. 4. *La cité* future* (→ Christianisme, cit. 12).

Je crois que le dogme d'une vie future a été inventé par la peur de la mort ou l'envie de lui rattraper quelque chose. FLAUBERT, Correspondance, 108, 7 avril 1846.

♦ **2.** (Personnes; l'adj. précédant presque toujours le nom). Qui sera tel dans l'avenir. *Les futurs époux, les futurs conjoints. Son futur époux. Sa future épouse. Son futur beau-père* (cit. 2). *Son futur genre. Vos futurs collègues* (→ Aspic, cit. 5; 1. bas, cit. 16). *C'est un futur ministre. Le futur empereur n'était encore qu'un petit officier sans fortune. Voir en qqn un futur chef, un futur champion.* ⇒ **Herbe** (en); → C'est de la graine* de.

Où allez-vous, belle mignonne, chère épouse future de votre époux futur? MOLIÈRE, le Mariage forcé, 2.

Cinq-Mars, les cherchant avec inquiétude, aperçut en avant le cheval de l'abbé (*de Gondy*) qui sautait et caracolait, traînant à sa suite le futur cardinal, qui avait le pied pris dans l'étrier (...) A. DE VIGNY, Cinq-Mars, IX.

Son génie allait jusqu'à l'effrayer; elle croyait apercevoir plus nettement chaque jour le grand homme futur dans ce jeune abbé. Elle le voyait pape, elle le voyait premier ministre comme Richelieu. STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XVII. Qu'est-ce qu'un arriviste? — Un futur arrivé.

J. RENARD, Journal, p. 601, in T. L. F. Bien timide encore, et bien respectueux, bien poli, ce futur vainqueur! Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 47.

N. Régional ou par plais. *Le futur, la future* (de qqn). ⇒ **Fiancé.** *C'est son futur* (→ Entre, cit. 30).

Les amoureux se voyaient tous les jours. Cosette venait avec M. Fauchelevent. — C'est le renversement des choses, disait mademoiselle Gillenormand, que la future vienne à domicile se faire faire la cour comme ça. HUGO, les Misérables, V, v, VII.

Prendre des renseignements sur un nommé Charvot, qu'on me propose comme futur. Voir son compte à la Banque. E. LABICHE, les Petites Mains, I, I.

★ **II.** N. m. ♦ **1.** Partie du temps qui vient après le présent. ⇒ **Avenir.** *Le passé, le présent et le futur* (→ Antériorité, cit.). « *Le présent accouche* (cit. 4) *du futur* ». *Futur contingent**. *L'homme et le futur.* ⇒ **Attente, espérance, expectative, prévision, prospective; futurible, futurologie.**

L'avareig a comme l'amour un don de seconde vue sur les futurs contingents, elle les flaire, elle les pressent. BALZAC, Illusions perdues, I, Pl., t. IV, p. 477.

Le passé, plus ou moins fantastique, ou plus ou moins organisé après coup, agit sur le futur avec une puissance comparable à celle du présent même. VALÉRY, Regards sur le monde actuel, p. 16.

Le moindre geste humain se comprend à partir de l'avenir; même le réactionnaire est tourné vers l'avenir puisqu'il se soucie de préparer un futur qui soit identique au passé. SARTRE, Situations III, p. 219.

Romans d'anticipation qui évoquent le futur.*

♦ **2.** (XIV^e). Le temps à venir, tel qu'il est exprimé par la morphologie du verbe; le système de formes verbales exprimant préférentiellement le temps à venir.

En français, «Système des formes verbales propres à exprimer qu'une action est rapportée à un moment de l'avenir considéré soit par rapport au présent (*futur simple*: je parlerai) soit par rapport à un autre moment de l'avenir (*futur antérieur*...: j'aurai parlé quand vous viendrez)» (Marouzeau). ⇒ **Temps, verbe.** *Futur exprimé par des formes verbales spéciales. Futur simple à valeur générale* (j'irai à Paris). *Futur simple à valeur affective, marquant un ordre* (tu ne bougeras pas d'ici), *ou une affirmation admise par politesse* (je vous demanderai d'attendre un instant), *ou une probabilité* (il a oublié son portefeuille, ce sera ce coup de téléphone qui lui a fait perdre la tête; qui sonne? ce sera encore pour le voisin). *Futur simple inclus dans le récit d'événements passés* (il est nommé généralissime en avril; en mai il remportera la victoire...).

La forme temporelle usuelle que prend le verbe pour exprimer l'avenir s'appelle «futur»: *Ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand gouffre du néant. Il n'y aura plus sur la terre aucun vestige de ce que nous sommes: la chair changera de nature; le corps prendra un autre nom; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps.* F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 462.

Le futur antérieur (...) exprime l'antériorité, dans le futur, d'une action par rapport à une autre: «j'aurai terminé mon travail quand vous arriverez». Il marque aussi (parfois conjointement) l'action accomplie dans le futur: «j'aurai terminé mon travail ce soir». «Je terminerai mon travail ce soir» indique la simple action future; la formule précédente ajoute une nuance de certitude avec transposition dans le futur, le résultat étant considéré comme acquis d'avance. Ce temps grammatical, transposé dans le passé, revêt des valeurs affectives: la probabilité «il aura égaré ma lettre», — un souhait «j'espère qu'il ne lui sera rien arrivé» — ou un regret «Hélas! j'aurai passé près d'elle inaperçu» (Sonnet d'Arvers).

A. DAUZAT, Grammaire raisonnée, p. 212.

L'idée du futur exprimée par le présent dans les subordonnées hypothétiques (s'il pleut demain, je ne partirai pas), *et dans le cas du «futur imminent»* (je descends à l'instant).

Temps à venir dans lequel se situe l'action verbale. *Futur dans le passé exprimé (en français) par le conditionnel dans une proposi-*

tion subordonnée (il avait affirmé qu'il ne partirait pas). *Futur proche exprimé par l'auxiliaire aller* (je vais lui dire) *ou par des périphrases* (je suis sur le point de partir, ou pop. : je suis pour partir). *Futur probable rendu par l'auxiliaire « d'aspect » devoir* (il doit arriver demain). ⇒ **Devoir** (5.). — *Futur antérieur exprimé par le parfait dans les subordonnées hypothétiques* (si demain je n'ai rien reçu de lui, j'irai le voir).

16 Parmi les adverbes et locutions adverbiales qui servent à marquer un futur prochain, citons : *bientôt, immédiatement, à l'instant, à la minute, avant peu, sous peu, avant longtemps, prochainement, tout à l'heure*. Tout de suite tend à se réduire à *de suite*. C'était un barbarisme insupportable aux yeux des contemporains de Nodier. F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 469.

Conjuguer un verbe au futur. Le futur dans les conjugaisons régulières et irrégulières. Passer du présent au futur. Vous feriez mieux d'en parler au futur!, en employant le futur et non comme d'une chose présente, assurée. — Par appos. *Participe, infinitif futur* (dans certaines langues comme le grec ancien).

17 Quant au socialisme, en dehors des enseignements, d'ailleurs contradictoires à ses doctrines, qu'il pouvait tirer des révolutions françaises, il était obligé d'en parler au futur, et dans l'abstrait. CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 233.

CONTR. Antérieur, passé, présent.

DÉR. Futurement, futurible, futurisme, futuriste, futuration, futurologie.

FUTUREMENT [fytyrã] adv. — 1888, Goncourt; de *futur*.

♦ Rare. Dans le futur.

FUTURIBLE [fytyribl] n. et adj. — 1966; de *futur*, et (poss)ible.

♦ Didact. Qui s'adonne à des recherches prospectives sur le futur; qui appartient au domaine de la prospective*. *Le « créateur de l'école "futurible" (Bertrand de Jouvenel) qui, comme son nom l'indique, lie le futur au possible » (Le Nouvel Obs., 22 janv. 1973, p. 17).*

FUTURISME [fytyrism] n. m. — 1909; ital. *futurismo*, de *futuro* « futur ». → *Futur*.

Didactique.

♦ 1. Doctrine esthétique (formulée par le poète italien Marinetti) exaltant le mouvement, et tout ce qui dans le présent (vie ardente, vitesse, machinisme, révolte, goût du risque, etc.) préfigurerait le monde futur. *Le futurisme italien prônait la violence, la guerre.* — Tendance poétique et artistique moderniste (débarassée des traits idéologiques du futurisme italien). *Les futurismes et constructivismes des années 20.*

♦ 2. (1917, Loti; de *futur*, et *-isme*). Attitude qui consiste à privilégier l'avenir, l'évolution future.

FUTURISTE [fytynist] adj. — 1909, comme n.; adj., 1892; *littérature futuriste*, 1896, d'après angl. *futurist*; ital. *futurista* (1909), de *futuro* « futur ».

♦ 1. Didact. Partisan du futurisme, inspiré par le futurisme. *La poésie futuriste annonce sur certains points la poésie dadaïste* et surréaliste*. Art futuriste; musique, peinture futuriste. Boccioni, Severini, peintres futuristes. N. (1909). Les futuristes.*

Marinetti se moque de l'obsession de l'antique et envoie les chefs-d'œuvre au garde-muebles. Il veut un art où se manifeste la « surpression » de la vie moderne et (...) la sensation dynamique du mouvement. L'œuvre futuriste essaiera de rendre les divers états du mouvement par des notations vivement colorées qui se pénètrent et s'entrechoquent (...) Le futurisme s'est évanoui, n'ayant pu donner d'œuvres. Son meilleur protagoniste, Severini, est allé à un art d'harmonie et de composition décorative. G. BESSON, in *Encycl. franç. (DE MONZIE)*, XVII, 17, 18-15.

♦ 2. (Mil. xx^e; de *futur*, et *-isme*). Cour. Qui évoque les étapes futures de l'évolution de l'humanité, telles qu'on croit pouvoir les imaginer (surtout dans l'aspect fantastique des progrès techniques et scientifiques). *Une architecture futuriste.*

FUTURITION [fytyrisjõ] n. f. — Fin xvii^e; de *futur*.

♦ 1. Vx. Caractère d'une chose en tant que future.

♦ 2. (V. 1840). Philos. Réalisation d'une chose future.

FUTUROLOGIE [fytyrolõzi] n. f. — V. 1968; de *futur*, et (-o)logie.

♦ Didact. Ensemble des recherches prospectives concernant l'évolution future, scientifique, économique, sociale, technique de l'humanité. ⇒ **Prospective**.

1 Touchant ainsi aux ressorts profonds de la phylogénèse, vous avez fait, en somme, et n'ayant que votre scalpel pour « machine à explorer le temps », de la paléontologie et de la futurologie expérimentale.

Jean ROSTAND, Réponse au discours de réception d'Étienne Wolff à l'Académie franç., 19 oct. 1972, in *le Monde*, 20 oct. 1972.

2 Les ouvrages de futurologie et de science-fiction nous donnent beaucoup de détails sur les moyens techniques dont nous disposerons dans vingt ou trente ans, parfois dans cent ans, pour satisfaire nos besoins et nos désirs. Mais on se pose rarement

la question de savoir quels seront nos besoins et quels seront nos désirs à cette étape nouvelle du développement humain.

Roger GARAUDY, *Parole d'homme*, p. 168.

DÉR. Futurologique, futurologue.

FUTUROLOGIQUE [fytyrolõzik] adj. — V. 1968; de *futurologie*.

♦ Didact. De la futurologie. « "Zardoz" est un film futurologique. Mais d'une futurologie qui n'est pas sans mémoire » (*Le Nouvel Obs.*, 11 mars 1974, p. 65).

FUTUROLOGUE [fytyrolõg] n. — 1968; de *futurologie*.

♦ Didact. Chercheur spécialiste en futurologie. ⇒ **Futurible**.

Depuis le début des temps historiques, l'homme, en tant qu'échantillon de son espèce, a très peu changé (...) Notre vue n'est pas devenue plus perçante ni notre ouïe plus fine, mais nous avons créé des instruments qui nous permettent de voir et d'entendre très au-delà de ce qu'aurait pu rêver les plus audacieux futurologues. Emmanuel BERL, *le Virage*, 1972, p. 93.

FUYANT, ANTE [fujã, ôt] adj. — 1213, n.; adj., 1539; p. prés. de *fuir*.

Qui fuit.

♦ 1. Littér. Qui s'éloigne rapidement, qui court.

Le bruit des cors, celui des voix,
N'a donné nul relâche à la fuyante proie (...)

LA FONTAINE, *Disc. à M^{me} de la Sablière*.

(...) les eaux fuyantes, les jeux d'eau, les cascades harmonieuses, l'immensité bleue de la mer (...)

BAUDELAIRE, *Poème du haschisch*, IV.

(...) la houle onduleuse et fuyante.

MAUPASSANT, *Pêcheuses et Guerrières*, p. 267.

N. Rare. ⇒ **Fuyard**. « *En quelques foulées, il eut rejoint la fuyante* » (Montherlant, in T. L. F.).

Fig. Peu stable. ⇒ **Inconstant, instable, mobile**; → **Fixe**, cit. 4.

(...) trois enfants à peu près de mon âge, fondus dans le gros de la pension et avec qui je n'avais que de fuyants rapports.

GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, VIII.

(...) ce public fuyant et inconstant (...) ce public hors d'atteinte en apparence et qu'il s'agit d'atteindre quand même.

G. DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 156.

♦ 2. (Fin xix^e). Plus souvent après le nom. Qui échappe, qui se dérobe, ne peut être appréhendé. ⇒ **Insaisissable**. *Un regard fuyant. Voix fuyante* (→ **Enveloppant**, cit. 4). — (Abstrait). *Les plus fuyantes expressions d'un visage* ⇒ **Fugace**; → **Apparence**, cit. 4. *Les nuances les plus fuyantes d'un sentiment*. ⇒ **Fugitif, insaisissable**.

(...) sa physionomie était mauvasse et remuée, mais énergique et ces yeux durs et fixes ne ressemblaient pas à ces prunelles fuyantes et sournaises que s'était imaginé Durtal.

HUYSMANS, *Là-bas*, XIX.

Il (*Pétion*) a déjà la pensée généreuse et ample, mais un peu fuyante et incertaine qu'aurait les Girondins.

JAURES, *Hist. socialiste...*, t. I, p. 369.

(Des personnes). Qu'on ne peut retenir, qui ne se fixe ou ne se livre pas.

(...) la silhouette de l'Occitanienne (...) symbole de la femme éternellement aimée, éternellement jeune et toujours fuyante.

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 284.

Spécial. Qui se dérobe. *Un homme fuyant* (→ **Existence**, cit. 13). *Il a été fuyant, ambigu*. ⇒ **Évasif**.

♦ 3. Arts. Qui paraît s'éloigner, s'enfoncer dans le lointain. *Le fond du tableau n'est pas assez fuyant.* — Par ext. (En parlant d'un paysage naturel). *Horizons fuyants.*

Rien n'est comparable pour la beauté aux lignes de l'horizon romain, à la douce inclinaison des plans, aux contours suaves et fuyants des montagnes qui le terminent (...)

CHATEAUBRIAND, *Lettre à M. de Fontanes*, Œ. compl., t. VI, p. 307.

De toutes parts, on semait : il y avait un autre sèmeur à gauche, à trois cents mètres, un autre plus loin, vers la droite; et d'autres, d'autres encore s'enfonçaient en face, dans la perspective fuyante des terrains plats. C'étaient de petites silhouettes noires, de simples traits de plus en plus minces, qui se perdaient à des lieues.

ZOLA, *la Terre*, I, 1.

(Du corps humain). Qui donne une impression d'allongement. « *Épaules fuyantes* » (Bernanos, in T. L. F.).

Cour. Dont les lignes s'incurvent fortement vers l'arrière. *Un front fuyant* (→ **Brosse**, cit. 2). *Profil fuyant*.

(...) un vieillard aux yeux vifs, au nez busqué, dont le menton fuyant laissait échapper deux maigres ruisseaux de barbe blanche.

FRANCE, *la Rôtisserie de la reine Pédauque*, Pl., t. VIII, p. 94.

N. m. *Le fuyant* : l'ensemble des lignes fuyantes; la perspective (d'un point).

N. f. *Une fuyante* : une ligne fuyante (→ **Équidistance**, cit.).

CONTR. **Fixe, stable**. — Certain, constant, sûr.

COMP. V. **Faux-fuyant**.

FUYARD, ARDE [fujjar, ard] adj. et n. m. — 1538; de *fuir*.

★ 1. Adj. ♦ 1. (1690). Vieilli. Qui fuit, refuse le combat.

(...) le voluptueux se retrouve personnel, fantasque comme son désir, tantôt prévenant et d'une mobilité d'éclat qui fascine, tantôt, dès qu'il a réussi, farouche,

terne, fuyard, se cachant, comme Adam après sa chute, dans les bois du Paradis, mais s'y cachant seul et sans Ève. SAINT-BEUVE, *Volupté*, XXI.

2 C'est cette facilité des dispositions rapides qui faisaient hésiter nos armées devant cette Vendée toujours reculante, et devant ses combattants si formidablement fuyards. HUGO, *Quatre-vingt-treize*, III, IV, 15.

2.1 Quelques animaux, très fuyards, avaient été entrevus sous les futaies. Top les faisait lever lestement, mais son maître le rappelait aussitôt, car le moment n'était pas venu de les poursuivre. J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 120.

◆ 2. Littér. (Choses). Qui fuit, s'en va, s'écoule. *Heures fuyardes, temps fuyard*. — *Horizon fuyard* (Gautier).

★ II. N. m. Celui qui s'enfuit, et, spécialt, soldat qui abandonne son poste de combat pour fuir. ⇒ **Fugitif**. *Poursuivre les fuyards*. ⇒ **Vaincu**; → **Audace**, cit. 4. *S'efforcer de rallier les fuyards*. *Atteindre* (cit. 34), *rejoindre un fuyard* (→ **Avance**, cit. 4).

3 (...) la pire des mêlées, c'est la déroute; les amis s'entre-tuent pour fuir; les esca-

drons et les bataillons se brisent et se dispersent les uns contre les autres (...) Napoléon court au galop le long des fuyards, les harangue, presse, menace, supplie (...) c'est à peine si on le connaît. HUGO, *les Misérables*, II, I, XIII.

On n'apercevait pas la mer qui était encore à deux lieues, mais à tous moments on rencontrait des flocons d'écume filant sur les terres avec une vitesse incroyable, comme ces fuyards ou ces officiers en reconnaissance qui, passant à bride abattue, indiquent qu'on est bien sur le chemin de la grande bataille qu'on ne voit pas encore. PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 374.

REM. Le n. f. *une fuyarde* est virtuel.

(1919). Sport (cyclisme). Coureur qui est parti avant le peloton.

FY ou **FI** [fi] n. m. — 1845, Bescherelle; *fi*, XIII^e; var. de *fic*.

◆ Vétér. ⇒ **Fic**.

HOM. **Fi**.

G

G [ʒe] n. m.

♦ 1. Septième lettre, cinquième consonne de l'alphabet. *G* (majuscule); *g* (minuscule). → F, cit. 1; I. Y, cit. 1.1.

REM. PHONÉTIQUE 1. *G* sert à noter l'occlusive sonore postpalatale ou vélaire [g] devant A, O, U ou devant une consonne, et la constrictive sonore prépalatale [ʒ] devant E, I, Y.

2. *GE* devant A, O sert à noter [ʒ], et *GU* devant E, I [g].

3. Devant A, O, *GU* se prononce [g] ou [gw].

4. *GN* transcrit une consonne médiopalatale nasale dite *n* mouillée [ɲ], sauf dans des emprunts.

♦ 2. *g*, symb. de *gramme*. — Symb. de l'intensité de la pesanteur. Mus. Sol, dans les notations allemande, anglaise...

G symb. du *gauss*.

Symb. de *giga-*, placé devant un nombre.

Ga [ʒea] Symbole chimique du gallium*.

GABARDINE [gabardin] n. f. — Fin XIX^e; esp. *gabardina* ou angl. *gabardin* (1904), l'espagnol («justaucorps», 1423) probabl. par croisement de *gaban* «paletot» (→ Caban), avec un diminutif de *tabardo* «manteau» (Guiraud le fait dériver de *garber*; → Gabarit, galbe). Cf. anc. franç. *galvardine*, *gaverdine* «manteau, cape», 1482, p.-é. du moyen haut all. *wallevert* «pèlerinage» (→ sémantisme de Pèlerine).

♦ 1. Tissu d'armure façonnée, en laine, en coton. *La gabardine de laine est un tissu cardé, sergé très serré. Chemise de sport, en gabardine de coton.* — (Sans compl.). *Un pantalon de gabardine. Gabardine imperméabilisée.*

1 L'amie de Vanekem (...) écrit à Bernard Quesnay : *Pourriez-vous m'envoyer de la gabardine beige? Je veux me faire une petite robe.*

A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXI.

♦ 2. Cour. Manteau* de pluie en gabardine imperméabilisée (⇒ **Imperméable**). *Endosser une gabardine.*

2 (...) nous boirons une eau-de-vie délicieuse (...) Le flacon est dans la poche de ma gabardine. G. DUHAMEL, l'Archange de l'aventure, II, p. 31.

3 Redressé et drapé dans ma gabardine, je me sentais devenir dessus de pendule romantique. F. MAURICAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 115.

GABARE ou **GABARRE** [gabar] n. f. — 1338; gascon *gabarra*, du grec *karabos* «écrevisse», et, au fig., «bateau, navire» en grec byzantin, avec métathèse p.-é. dès le grec (cf., in Du Cange, lat. *gabarus* «écrevisse de mer, poisson», trad. du grec *karis*). → Caravelle. Guiraud propose une dérivation du lat. *gabbarus* «grossier» (suivant l'idée de «néf grossière»).

♦ 1. Mar. [a] Ancien bâtiment de charge, de transport, dans la marine de guerre. *Gabarre à trois mâts.*

[b] Embarcation généralement plate, servant au transport des marchandises, au chargement et au déchargement des navires. ⇒ **Allège**. *Gabarre à voiles, à vapeur. Gabarre pontée, gabarre de rivière.* — REM. L'Académie et la plupart des dictionnaires enregistrent l'orthographe *gabare*; mais dans l'usage, on écrit souvent *gabarre*.

1 Et mon âme dansait, dansait, vieille gabarre
Sans mâts, sur une mer monstrueuse et sans bords!

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, «Tableaux parisiens», XC.

(...) le quai, d'où jadis partaient tant de gabares chargées des barriques de la maison Pommerel (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 119.

♦ 2. Pêche. Grande seine (filet de pêche).

DÉR. *Gabariet, gabarot, gabarotte.*

GABARIAGE [gabarjaʒ] n. m. — 1839; de 2. *gabariet*.

Technique.

♦ 1. Fabrication d'un gabarit.

♦ 2. (Mil. XX^e). Comparaison avec un gabarit.

1. GABARIER ou **GABARRIER** [gabarje] n. m. — 1478; de *gabarre*.

Vieux.

♦ 1. Patron ou manœuvre, sur une gabarre.

♦ 2. Manœuvre travaillant à bord d'une gabarre.

HOM. Formes du v. 2. *gabariet*.

2. GABARIER [gabarje] v. tr. — 1764; *gabariet*, 1680; de *gabarit*.
Technique.

♦ 1. Construire conformément à un gabarit.

♦ 2. Vérifier la conformité de (un objet) à un gabarit.

DÉR. *Gabariage*. — V. *Gabariet*.

HOM. 1. *Gabariet*.

GABARIEUR [gabarjœr] n. m. — 1865; de *gabarit* ou de *gabariet*.

♦ Techn. Ouvrier qui trace, qui construit les gabarits (1.).

GABARIT [gabarit] n. m. — 1643, *gabari*; provençal *gabarrit* (sens 1, a), altér., par croisement avec *gabarra* (→ Gabare) ou un v. *arrier* «disposer» (Guiraud), de *garbi*, même sens, d'abord «(belle) forme», gotique **garwi* «préparation» ou (Guiraud) d'une var. de *garber* «arranger, ajuster, donner une courbure à», de *garbe*. → Galbe.

♦ 1. [a] Mar. «Modèle en vraie grandeur d'une pièce de construction d'un navire, établi pour préparer cette construction» (Gruss). *Gabarit en bois, en feuilles de métal. Salles des gabarits*, dans un arsenal. *Gabarit de l'étrave, de l'étambot*. — Spécialt. Pièces de bois qui soutiennent provisoirement les lisses.

[b] Par anal. Modèle de charpente (d'une construction à terre); modèle servant à vérifier la forme (d'un objet en construction).

Cyrus Smith fit les plans, et l'emplacement du moulin fut choisi un peu à droite de la basse-cour, près de la berge du lac. Toute la cage devait reposer sur un pivot maintenu dans de grosses charpentes (...)

Ce travail s'accomplit rapidement. Nab et Pencroff étaient devenus de très habiles charpentiers et n'avaient qu'à suivre les gabarits fournis par l'ingénieur.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 533 (1874).

[c] Patron* suivant lequel on coupe un vêtement.

♦ 2. Techn. Appareil servant à vérifier des formes, à mesurer des dimensions pour en vérifier la conformité. — Ch. de fer. *Gabarit de chargement*: arceau sous lequel on fait passer les wagons chargés pour vérifier si leurs dimensions n'excèdent pas les limites fixées par le règlement. *Gabarit de voie*: règle pour mesurer l'écartement des rails.

♦ 3. Techn. et cour. Forme et dimension déterminée ou imposée d'avance. *Gabarit réglementaire. Le gabarit d'un navire* (⇒ **Tonnage**). *Chargement d'un wagon, d'un camion conformément au gabarit*.

Le fleuve se déroulait majestueusement à travers une forêt de navires aux mâtures élancées, de tout gabarit et de tout tonnage.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, IV.

♦ 4. (XIX^e). Cour. Forme type. ⇒ **Modèle**. — (1909, in Petiot). Sports. Taille, stature (d'un athlète).

2 Amendée, remaniée par la mode, épanouie des hanches en 1900, moins mamelec mais plus ensellée vers 1910. Vénus se rallie aujourd'hui à un gabarit assez curieux, taille évidée et gorge en surplomb comme une Ève d'Albert Dürer.

COLETTE, Belles saisons, Nudité.

Par métonymie. *Un grand, un petit gabarit* : une personne de grande, de petite stature.

Abstrait. *Son intelligence ne dépasse pas le gabarit commun. Ils sont du même gabarit*. ⇒ **Acabit, genre**.

3 (...) l'abbé Beccarelli (...) comme tous les prêtres de son gabarit (...) disait la messe sans s'être confessé de ses luxures.

HUYSMANS, Là-bas, v.

DÉR. 2. **Gabarié, gabarier**.

HOM. Formes du v. 2. **gabarié**.

GABAROT [gabarot] n. m. — XVI^e; de *gabare*.

♦ Mar. anc. Petite gabare non pontée. — Syn. : *gabarroite*.

GABAROTTE [gabarotte] n. f. ⇒ **Gabarot**.

GABARRE [gabarre] n. f. ⇒ **Gabare**.

GABARRIER [gabarije] n. m. ⇒ 1. **Gabarié**.

GABBRO [gabbro] n. m. — 1778; mot italien d'orig. incert., p.-ê. dissimilation du lat. *glabrum*, neutre de *glaber* « lisse »; → **Glabre**; le toponyme *Montegabro* (Toscane) est attesté au XI^e.

♦ Géol. Roche éruptive grenue à pyroxène. *Les gabbros sont riches en feldspath. « Ces gabbros, roches grenues éruptives et silicatées, ayant cristallisé lentement en profondeur, sont entièrement cristallisées, avec un grain grossier et des minéraux parfaitement visibles à l'œil nu, un peu comme le granite »* (la Recherche, n° 117, déc. 80, p. 1381).

En Italie, les plus grands morceaux de serpentine que l'on connaisse sont deux colonnes dans l'église de Saint-Laurent à Rome. La pierre, appelée *gabro* par les Florentins, est une espèce de serpentine.

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Serpentes, in Œ., t. XI, p. 331.

GABEGIE [gabzi] n. f. — V. 1790 au sens 2; mot de l'Est, de la famille de *gaber* « railler » (→ **Gaber**); l'élément *-egie* est obscur; influence de *tabagie* ou, selon Guiraud, forme dialectale (cf. *fromagie, froumagie*; → **Fromegi**) d'un collectif **gabagiée* « ensemble de tromperies », de *gaber* par l'intermédiaire d'un **gabage* « tromperie ».

♦ 1. (1807, mais probabl. antérieur). Vx. Action de gaber, de tromper en plaisantant. ⇒ **Fourberie, fraude, tromperie**.

♦ 2. Mod. Désordre résultant d'une mauvaise administration ou gestion. ⇒ **Gaspillage**. *Il y a de la gabegie dans cette administration* (Académie). *Quelle gabegie! Si tout le monde veut commander à la fois, c'est la gabegie! Une gabegie complète, lamentable*.

Pas avaro, capable de dépenses qui, si on ne connaissait le fond de sa pensée, paraîtraient même prodigalités, il ne souffre jamais, autour de lui, ni gaspillage ni gabegie.

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, De Brumaire à Marengo, VI.

Confusion, désordre (en général). *Rien n'est organisé ici, c'est la gabegie*.

CONTR. Économie, ordre.

GABELEUR [gabœr] n. m. — XIII^e; de *gabelle*.

♦ Anciennt, hist. Employé de la gabelle.

GABELLE [gabel] n. f. — 1330, « grenier »; *gabete* « impôt », 1267; ital. *gabella*, arabe *qābālāh* « impôt, recette ».

♦ 1. Vx. Impôt indirect, taxe (sur un produit). — REM. Ce sens était déjà archaïque au XVII^e s. : « Ce mot était d'abord général pour tous les impôts » (Furetière, 1690).

1 La plus grande gabelle qui fut alors à Rome était imposée sur l'herberie qui s'y vendait.

Olivier DE SERRES, Théâtre d'agriculture, VI, I.

♦ 2. Anciennt, hist. Impôt indirect frappant la vente du sel, monopole d'État (sous l'Ancien Régime en France). ⇒ **Salage**. *Pays de grande gabelle*, où les habitants devaient acheter une quantité déterminée de sel, au prix imposé. *Pays de petite gabelle*, où seul le prix du sel était imposé. *Pays de franc-salé, pays rédimés, exemptés de gabelle. L'argent de la gabelle* (→ **Charge**, cit. 1). *Fraudes des faux-sauniers* pour échapper à la gabelle*.

2 (...) par la gabelle et les aides, l'inquisition entre dans chaque ménage. Dans les pays de grande gabelle (...) le sel coûte treize sous la livre (...) Bien mieux, en vertu de l'ordonnance de 1680, chaque personne au-dessus de sept ans est tenue d'en acheter sept livres par an (...)

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, t. II, II, p. 247.

Mais l'impôt excérait, celui dont le souvenir grondait encore au fond des hameaux, c'était la gabelle odieuse, les greniers à sel, les familles tarifées à une quantité de sel qu'elles devaient quand même acheter au roi, toute cette perception inique dont l'arbitraire ameutait et ensanglantait la France.

ZOLA, la Terre, I, v.

Par anal. (le sens global rejoint le sens 1). *Gabelle du drap, de drap*.

♦ 3. Par métonymie. Administration chargée de percevoir cet impôt. *Officier, agent des gabelles*. ⇒ **Gabeleur, gabelou**.

(...) il eut le crève-cœur de voir, aux enchères, la Borderie achetée le cinquième de sa valeur, pièce à pièce, par un bourgeois de Châteaudun, Isidore Hourdequin, ancien employé des gabelles.

ZOLA, la Terre, I, III.

5 Grenier où était entreposé le sel vendu par l'État.

DÉR. **Gabeleur, gabelou**.

GABELOU [gablu] n. m. — 1585; mot de l'Ouest; de *gabelle*.

♦ 1. Anciennt, hist. Commis de la gabelle.

♦ 2. Mod. (Péj.). Employé d'octroi, douanier. *Les gabelous ont voulu fouiller nos valises*.

On y voyait un fier gabelou U.S. débusquant trois feuilles de cannabis dans les entrailles d'une torche électrique.

Claude COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 245.

GABER [gabe] v. tr. — 1080; de l'anc. scandinave *gabba* « railler », propr. « ouvrir grande la bouche » ou plutôt (Guiraud), le terme étant par-roman, de la base méditerranéenne pré-indoeuropéenne **gaba* « gorge » (cf. aussi *gobb-* « enflé, gonflé »; → **Gober, jabot**).

♦ Vx. Plaisanter (qqn). — Intr. :

Voilà Lucien gabant, sautillant, léger de bonheur (...)

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 605.

Plaisanter aux dépens de (qqn), tromper, abuser; se moquer de.

REM. Le mot est vivant en anc. franç., archaïque du XV^e au XVII^e s., puis n'est plus attesté. Les exemples du XIX^e s. sont des archaïsmes pittoresques.

DÉR. **Gabeur**.

GABEUR [gabœr] n. m. — V. 1160; de *gaber*.

♦ Vx (repris par archaïsme au XIX^e, Brillat-Savarin, Balzac). Moqueur. — REM. Le fém. *gabeuse* est virtuel.

GABIE [gabi] n. f. — Fin XV^e; provençal *gabia* « cage », du lat. *cavea* « cavité, cage ».

♦ Mar. Anciennt. Demi-hune en forme de hotte.

DÉR. **Gabier**.

GABIER [gabje] n. m. — 1678; de *gabie*.

Marine.

♦ 1. (Marine à voile). Matelot chargé de l'entretien, de la manœuvre des voiles, du gréement. *Gabiers de misaine, de beaupré* (cit.). *Tra-vaill, service du gabier*. ⇒ **Matelotage**.

L'équipage était occupé à enlever les voiles. Le gabier chargé de prendre l'empointure du grand hunier tribord perdit l'équilibre.

HUGO, les Misérables, II, II, III.

Étant gabier, il vivait dans sa mâture, perché comme un oiseau, évitant ces soldats entassés sur le pont, cette cohue d'en bas.

LOTI, Pêcheur d'Islande, II, IX.

♦ 2. Mar. Matelot breveté de la spécialité manœuvre.

HOM. Forme du v. **gaber**.

GABION [gabjɔ̃] n. m. — 1525; ital. *gabbione*, augmentatif de *gab-bia* « cage », du lat. *cavea*.

♦ 1. Cylindre (de clayonnage de branchages tressés, de grillage) destiné à être rempli (de terre, etc.) pour servir de protection. *Gabion farci*, rempli de branchages. *Gabion clayonné. Gabion servant au revêtement d'un parapet, d'un talus, d'un épaulement. Buse de gabions. Disposer deux étages de gabions. Gabions surmontés de fascines**. *S'abriter derrière des gabions pour tirer* (par métaphore; → **Axiome**, cit. 4). *Ouvrage de gabions* ⇒ **Gabionnade**.

À cette retraite (...) appurent au milieu de la place huit ou dix gabions en rang et cinq pièces d'artillerie sur roue (...)

RABELAIS, Œuvres diverses, La sciomachie.

Tout au long (de la tranchée) des cadavres allemands (...) sont enchevêtrés et noués (...) au milieu d'une incompréhensible agglomération de poutres, de cordages (...) de gabions, de claies (...)

H. BARBUSSE, le Feu, XX.

Par anal. *Gabions renforçant une levée de terre, une digue, un barrage*.

♦ 2. Régional. Grand panier à anses pour le transport du fumier, de la terre.

♦ 3. Techn. (Chasse). Abri pour les chasseurs de gibier d'eau.

DÉR. **Gabionnade, gabionner**.

HOM. Forme du v. **gaber**.

GABIONNADE [gabjɔnad] n. f. — xv^e; de *gabion*.

◆ Fortif. Ouvrage fait de gabions. *Gabionnade formant abri, retranchement.*

GABIONNAGE [gabjɔnaʒ] n. m. — 1832; de *gabionner*.

◆ Fortif. Fabrication ou pose de gabions. — Par métonymie. Ensemble de gabions fabriqués et posés. ⇒ **Gabionnade**.

GABIONNER [gabjɔnɛr] v. tr. — 1540; de *gabion*.

◆ Fortif. Couvrir, protéger au moyen de gabions. *Gabionner un talus.*
DÉR. **Gabionnage**, **gabionneur**.

GABIONNEUR [gabjɔnœr] n. m. — xix^e; de *gabionner*.

◆ 1. Fortif. Celui qui fait ou pose des gabions.
◆ 2. Chasseur de gibier d'eau (⇒ **Gabion**, 3.).

GABLE ou **GÂBLE** [gabl] n. m. — Fin xii^e; de l'anc. scandinave *gafi* «plafond», du bas lat. *gabulum*.

Architecture.

◆ 1. Pignon décoratif aigu, souvent ajouré et orné (⇒ **Fronton**, **pignon**). *Gable gothique, flamboyant. Rampants d'un gable ornés de crochets. Gable couronné par un fleuron. Archivoltes de portail, lucarnes surmontées de gables. La Maison aux sept gables* (The House of the seven gables), de N. Hawthorne.

Les yeux s'étaient habitués à voir ces gables de bois surmontant les formerets des voûtes, interrompant les lignes horizontales des corniches et des bahuts; lorsqu'on les enlevait, souvent les couronnements des édifices achevés devaient paraître froids et pauvres; les architectes eurent donc l'idée de substituer à ces constructions provisoires, dont l'effet était agréable, des gables en pierre; c'est ce que Pierre de Montreuil fit à la Sainte-Chapelle de Paris dès 1245 (...)

VIOULET-LE-DUC, Dict. raisonné de l'architecture franç., art. *Gable*.

◆ 2. Charpente triangulaire (d'une lucarne).

GABORD [gabɔr] n. m. ⇒ **Galbord**.

GABURON [gabyrɔn] n. m. — 1636; provençal *gaburioun*, p.-ê. altér. de *cabrioun* «chevron».

◆ Mar. Enveloppe de planches qui protège un mât. — On dit aussi *jumelles de racage*.

GÂCHAGE [gɑʃaʒ] n. m. — 1807; de *gâcher*.

◆ 1. Action de délayer le plâtre, le mortier.

◆ 2. (1890). Fig. **gâcher**. Action, fait de gâcher (2. et 3.), de mal faire ou de perdre. *Gâchage d'un travail. ⇒ Bousillage, sabotage. — Gâchage de temps, d'argent. ⇒ Gaspillage, perte.*

1 Rien ne le dégoûtait autant que le sabotage, le gâchage du travail, la fainéantise érigée en principe. R. ROLLAND, Jean-Christophe, Le buisson ardent, I.

2 (...) des êtres supérieurs qui trahissent le reste du temps cette supériorité sans doute par la difficulté à dormir, la paresse, le gâchage de leurs dons, l'inexactitude, les passions, les névralgies (...)

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 523.

gâché. Travail gâché. *Quel gâchage! ⇒ Gâchis.*

1. GÂCHE [gɑʃ] n. f. — 1294, *gaiche*; du francique **gaspia* «crampon».

Technique.

◆ 1. Pièce de métal munie d'une ouverture (⇒ **Mortaise**) dans laquelle peut s'engager le pêne d'une serrure, d'un verrou. *Gâche fixée au chambranle d'une porte.*

Il est vrai que ce sont des portes anciennes. Il arrive que le pêne ne retombe pas bien dans la gâche.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, VII, p. 115.

◆ 2. Demi-cercle de métal scellé, maintenant un tuyau, une conduite.

DÉR. **Gâchette**.

HOM. 2. **Gâche**; formes du v. **gâcher**.

2. GÂCHE [gɑʃ] n. f. — 1376, «rame»; déverbal de *gâcher*.

Technique.

◆ 1. (1636). Outil avec lequel on gâche le plâtre, le ciment, etc. Un beau mortier, dit La Poule, et mélangé par une sacrée gâche qui part de haut.

J. GIONO, le Grand Troupeau, Pl., t. I, p. 704.

◆ 2. Spatule de pâtissier.

B. Action de gâcher (le plâtre). *Faire une gâche*: préparer du plâtre en gâchant, en incorporant du plâtre en poudre à de l'eau.

HOM. 1. **Gâche**; formes du v. **gâcher**.

GÂCHER [gɑʃe] v. tr. — xii^e, *gaschier*; du francique **waskan* «laver, détrempier»; (cf. all. *waschen*, angl. *to wash*), ou (Guiraud) du gallo-roman **vasicare* «touiller comme le raisin, dans la cuve», d'un dérivé bas lat. («cuve») de *vas*. → 1. Vase.

◆ 1. (Déb. xiv^e). Délayer* (du mortier, du plâtre) avec de l'eau. *Gâcher du plâtre pour maçonner.*

(...) je me figure le mouleur gâchant largement sa matière et s'inquiétant peu que les trois quarts en tombent à terre (...)

RENAN, l'Avenir de la science, XII, in Œ. compl., t. III, p. 905.

Promettons des récompenses aux mitrons plâtreux qui gâchent le mortier!

COLETTE, la Paix chez les bêtes, «La Shah».

Absolt. *Gâcher serré, lâche*, en pâte épaisse, liquide.

◆ 2. (xviii^e). Fig. Faire (un ouvrage) grossièrement, sans aucun soin. ⇒ **Bâcler**, **barbouiller**, **bousiller**, **cochonner**, **galvauder** (vx), **saboter**, **saloper**, **torcher**, **torchonner**. *Gâcher la besogne*. — Au p. p. *Travail gâché*.

(...) l'utilité qu'il y a de parquer deux ou trois cents provinciaux, au Paldis-Bourbon, «pour leur faire tripoter et gâcher (...) de petites lois absurdes ou atroces»

Th. GAUTIER, Préface de M^{le} de Maupin, Introd., éd. critique MATORE, p. 53.

◆ 3. (xix^e). Perdre ou compromettre (qqch.) faute d'en tirer parti, de savoir ou de pouvoir en profiter. ⇒ **Abîmer**, **gaspiller**, **gâter**, **perdre**. *Gâcher un beau sujet. Gâcher une excellente affaire par négligence. Gâcher une bonne occasion. ⇒ Manquer, rater. Gâcher son argent, son temps, sa vie, sa jeunesse. ⇒ Dissiper, gaspiller* (⇒ **Farcœur**, cit. 7). *Il risque de compromettre sa carrière, de gâcher son avenir. Gâcher ses dons, son talent. ⇒ Galvauder*. — **Gâter**, troubler. *Ce contretemps a gâché tout son plaisir* (⇒ **Contrarier**, **diminuer**, **ruiner**, **supprimer**). — Au p. p. *Bonheur irrémédiablement gâché. Vie gâchée* (→ ci-dessous, cit. 6).

Encore de l'argent à donner? Ah! non, du coup! vous m'avez fait gâcher bien vingt-deux millions.

A. JARRY, Ubu roi, III, I.

La montagne respire du départ de ces insensés. Ils ont follement dépensé, prodigué, gâché ses forces religieuses accumulées.

M. BARRÈS, la Colline inspirée, XIV.

Il y a peut-être une tragédie qui se prépare, toute une vie gâchée, dissipée, perdue (...)

H. BERGSON, les Deux Sources de la morale et de la religion, p. 36.

La vérité, c'est que, dès que le besoin d'y subvenir ne nous oblige plus, nous ne savons que faire de notre vie, et que nous la gâchons au hasard.

GIDE, Feuilles, 1913, in Journal 1889-1939, Pl., p. 394.

Chaque beauté, chaque chose réussie, l'homme s'ingénie à la gâcher, même quand elle est sa création.

MONTHÉRIANT, le Démon du bien, p. 29.

C'était en effet un très beau sujet de roman, que Balzac a un peu gâché, faute de sympathie pour ses personnages.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 334.

Loc. *Gâcher le métier*: travailler sans être ou en étant mal rémunéré, en acceptant des conditions anormales; ou encore, mal pratiquer un métier en le dévalorisant.

(...) He' lem-Bey? Un fumiste, qui a gâché le métier.

R. QUÉNEAU, Pierrot mon ami, éd. L. de Poche, p. 32.

► **GÂCHÉ**, **ÉE** p. p. adj. Voir ci-dessus à l'article.

CONTR. **Employer** (bien), **exploiter**, **profiter** (tirer (partir)); **conserver**, **économiser**, **épargner**, **garder**.

DÉR. **Gâchage**, 2. **gâche**, **gâcheur**, **gâchis**.

GÂCHETTE [gɑʃet] n. f. — 1478, *glachette*; de 1. *gâche* «pièce de serrure».

◆ 1. Techn. Pièce, tige de métal, munie d'encoches dans lesquelles pénètrent les saillies de la queue du pêne* d'une serrure. *La gâchette maintient le pêne dans la position de la fermeture.*

Sigognac entendit tourner la clef dans la serrure, le pêne mordre la gâchette et le verrou grincer de la façon la plus rassurante (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, XI.

◆ 2. (Dans une arme à feu). **gâchette**. Techn. Pièce immobilisant le percuteur* ou la masse percutante (⇒ **Chien**, cit. 43). *Tête de gâchette. Renslement de la tête de gâchette* (⇒ **Bossette**). *Écrou, goupille, ressort, pousoir, support de gâchette. L'effacement de la gâchette permet le départ du coup.*

gâchette. Cour. (abusif, en technique de l'armement). La détente*, par l'intermédiaire de laquelle le tireur agit sur la gâchette. *Appuyer sur la gâchette* (→ **Épauler**, cit. 1).

Il s'arrêta, la crosse à la hanche, le doigt sur la gâchette, le fusil braqué vers l'arbre noir.

J. GIONO, le Chant du monde, II, VI.

□ Par métonymie. *Une bonne, une fine gâchette*: un bon tireur.

◆ 3. Par anal. Électrode de commande (de certains tubes: thyristor, etc.).

GÂCHEUR, **EUSE** [gɑʃœr, øz] n. — 1292, *gascheeur*; de *gâcher*.

◆ 1. N. m. Ouvrier qui gâche le plâtre, le mortier.

- 1 (...) ce labeur si pénible, si humble, de gâcheur de plâtre et de charretier (...)
HUYSMANS, la Cathédrale, p. 192.
REM. Dans cet emploi, le fém. est virtuel.

♦ 2. (XVIII^e). Fig. Personne qui bâcle, gâche un travail ou qui gâte, gaspille qqch. (⇒ **Bâcleur**, **barbouilleur**, **bousilleur**, **saboteur**; **gaspilleur**). *Gâcheur de besogne. Cet écrivain est un gâcheur de papier* (→ Bousiller, cit. 1), un mauvais écrivain. — (Sans compl.). *Cette courturière n'est qu'une gâcheuse* (Académie). *Quel gâcheur!*

- 2 Propre à rien! gâcheur de besogne, qui ne travaille pas et qui s'en vante!
ZOLA, la Terre, III, III.

♦ 3. N. f. Fam. et vieilli. Celle qui gâche le plaisir d'autrui, en faisant des façons, des chichis. *Une petite gâcheuse.* ⇒ **Bêcheuse**.

GÂCHIS [gaʃi] n. m. — 1564, *gaschis*; de *gâcher*.

♦ 1. Mortier* constitué de sable, d'eau, de chaux, de plâtre ou de ciment. — Par anal. Terrain détrempé. ⇒ **Boue**, **fange**, **margouillis**. *On patauge dans ce gâchis*.

- 1 Sous le gaz verdâtre, ma rue, à cette heure, est un gâchis crémeux, praliné, marron-moka et jaune caramel, — un dessert éboulé, fondu, où surnage le nougat des moellons.
COLETTE, la Vagabonde, p. 14.

♦ 2. Amas, mélange de choses gâchées (abîmées, brisées, renversées).

- 2 (...) une averse, la veille, avait trempé le parquet; un coup de vent avait éparpillé des lettres sur le petit bureau, renversé un vase, effeuillé des fleurs. Debout, elle contemplait ce gâchis (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 78.

♦ 3. (1775). Fig. Situation confuse, embrouillée, inextricable. ⇒ **Confusion**, **désordre**, **embrouillamini**, **méli-mélo**, **pagaie**. *Un beau* (cit. 71) *gâchis. Gâchis politique, financier. Être dans le gâchis. Quel gâchis!* ⇒ (fam.) **Mastic**, **pastis**.

- 3 À cette époque, une foule de journaux créés pour chaque nuance accusaient l'effroyable pêle-mêle politique appelé « gâchis » par un soldat.
BALZAC, Une fille d'Ève, Pl., t. II, p. 109.

♦ 4. Gaspillage. ⇒ **Gâchage**. *Il y a du gâchis dans cette maison.* ⇒ **Gabegie** (→ fam. C'est de la bouillie* pour les chats). — Fig. *Un gâchis de paroles*.

- 4 L'innommable gâchis du monde moderne n'est pas seulement d'ordre matériel (...)
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 228.

CONTR. Ordre, organisation.

GADÉ [gad] n. m. — 1788; grec *gados* « morue ».

♦ Zool. (Vieilli). Poisson de mer de la famille des *Gadidés*. *Principales espèces de gades.* ⇒ **Cabillaud**, **capelan**, **colin** (1.), **églefin**, **2. lieu**, **1. lingue**, **merlan**, **merlu**, **merluche**, **motelle**, **morue**, **tacaud**. *Les gades*: les gadidés (à l'exception de la lotte).

DÉR. Gadidés.

COMP. Gadiforme.

GADGET [gadʒet] n. m. — 1946, *les Temps modernes*, in Höfler; angl. des États-Unis *gadget*, argot des marins, v. 1870; p.-ê. du franç. *gâchette*, appliqué à des mécanismes, ou du franç. dial. *gagée* « outil ».

Anglicisme.

♦ 1. Dispositif, objet ingénieux, amusant et nouveau; objet amusant sans utilité.

- 1 Peut-être s'est-elle mise à écrire par refus d'être une chose, un objet (...) l'objet. Le *gadget*, comme on dit au sous-sol des grands magasins.
ARAGON, Blanche..., III, II, p. 395.

- 2 L'homme est ainsi fait que ni l'automobile ou le transistor, ni l'ordinateur ou le « gadget » ne suffisent à lui donner les raisons de vivre qu'il est contraint, quand ses dieux sont morts, de chercher désespérément.

STRIUS, in le Monde, 2 juil. 1968.

- 3 Les grands objets techniques ont une efficacité de prestige (exploration de l'espace) ou une portée stratégique (fusées, missiles, etc.)... La réalité quotidienne ne bénéficie que des « retombées de la technique ». Quant aux gadgets, ils simulent la technicité.

Henri LEFEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 99.

Collectif. « *La civilisation du gadget* » (H. Sauvy, *Croissance zéro?*, p. 30).

♦ 2. Solution ou innovation ingénieuse, dont le sérieux est contestable. « *Aucun gadget ne sera suffisant pour freiner le développement du chômage si nous ne soignons pas en même temps les conséquences apparentes et la cause du mal* » (*L'Express*, 24 avr. 1967). *Une idée-gadget. Des gadgets esthétiques*.

REM. 1. Le mot, dans ses deux valeurs, s'emploie comme second élément de composés (*appareil-gadget, avion-gadget, culture gadget*, in Gilbert).

2. Des comp. plaisants (*gadgétophile*, in Gilbert; *gadgétologue*, in *L'Express*, 19-25 déc. 1977) ont été forgés. *Gadgetière*, désignant un magasin, est attesté en 1965.

3. Cet anglicisme, comme ses dérivés, est critiqué, mais aucun équivalent courant n'a été fourni.

DÉR. Gadgétiser, gadgetterie.

GADGÉTISATION [gadʒetizasjɛ] n. f. — 1968, in Gilbert; de *gadgétiser*.

♦ Fam. Le fait de gadgétiser, de transformer en gadget (1. ou 2.). « *Friedemann Graef, le compositeur de l'Indo-Germanica Suite créée au Festival de Berlin, n'échappe peut-être pas vraiment à la "gadgétisation" de l'apport extra-européen dans sa musique, même si l'exotisme est d'emblée exclu de ses préoccupations* » (*le Monde de la musique*, n° 62, déc. 1983, p. 43).

GADGÉTISER [gadʒetize] v. tr. — 1970, in Gilbert; de *gadget*.

♦ Fam. Munir de gadgets; transformer en gadget (1. ou 2.). « *Gadgétiser l'appareillage scientifique* » (in Gilbert).

► **GADGÉTISÉ, ÉE** p. p. adj. « *On peut tout offrir. Le marché du cadeau est un vaste bazar gadgétisé ou l'insolite cotoie joliment le tartignole (...)* tous ces petits passionnés, on leur a trouvé du cadeau (...) gadgétisé, marginal, décalé » (*le Nouvel Obs.*, n° 996, 9-15 déc. 1983, p. VIII).

DÉR. Gadgétisation.

GADGETTERIE [gadʒetɛʁi] n. f. — 1979; de *gadget*.

♦ Fam. Ensemble de gadgets (1.). « *Toute la gadgetterie de la téléphonie présente et future* » (*L'Express*, 13 oct. 1979, p. 40).

GADIDÉS [gadide] n. m. pl. — 1839, *gadites*; de *gade*.

♦ Zool. Famille de poissons téléostéens (*Gadiformes*) comprenant les gades* et la lotte*. — Au sing. *Un gadidé*.

GADIFORMES [gadiform] n. m. pl. — Mil. xx^e; de *gade*, et -*forme*.

♦ Zool. Ordre de poissons osseux Actinoptérygiens* (syn. vx : *Anacanthiniens*), qui vivent dans l'Atlantique nord et se déplacent par bancs. *On pêche les gadiformes pour leur chair ou pour leur huile.* ⇒ **Gade**, **gadidés**.

GADIN [gadɛ̃] n. m. — 1914, argot d'aviation; orig. inconnue, p.-ê. de *gadin* « tête », « vieux chapeau » (1866), d'où « coup sur la tête » (directement ou par le sens « jeu de bouchon », 1867, le jeu consistant à faire tomber le bouchon, assimilé à la tête), avec infl. possible du rad. de *gadoue* (cf. loc. *faire gadin-gadouille* « tomber de cheval », 1915, où *gadin* signifie « cheval »); les var. *galin*, *galine* (jeu) suggèrent à Esnault un rapprochement avec *galet* « palet de billard »; → aussi Caillou « tête ».

♦ Fam. Chute (d'une personne). *Ramasser, prendre un gadin*: tomber. ⇒ **Gamelle**, **pelle**. *Quel gadin! il s'est étalé de tout son long. L'apprenti cavalier avait pris un sacré gadin*.

— Oh! Vous pouvez compter sur moi! ... de jour et de nuit! ... J'ai la cavalerie dans le sang!... Je peux m'en vanter (...). Je possède le métier dans la viande, j'ai pris des gadins par milliers!...
CÉLINE, Guignol's band, p. 320-321.

GADJO [gadʒo] n. — D.i. (xx^e); mot gitan.

♦ Personne n'appartenant pas à la communauté des Gitans (pour les Gitans). — Plur. *Des gadjé*.

GADOLINITE [gadolinɛt] n. f. — 1800; du nom du minéralogiste Gadolin.

♦ Minér. Silicate naturel d'yttrium, de béryllium et de fer.

DÉR. Gadolinium.

GADOLINIUM [gadolinjɔm] n. m. — 1890; de *gadolinite*.

♦ Chim. Métal du groupe des terres rares (comme les éléments de la gadolinite), n° at. 64; symb. *Gd*.

GADOUE [gadu] n. f. — xvi^e (1561); orig. inconnue; Guiraud suggère un croisement de *gadouille** avec *doue* « fossé » (→ 1. Douve) ou « canal pour l'écoulement des eaux » (lat. *dux, ducis*; → Duc; aque-duc, conduit), le composé désignant la « boue du fossé ».

★ I. ♦ 1. Techn. Matières fécales, immondiées dont on se sert comme engrais* (⇒ **Vidange**).

Agric. « Mélange des balayures des rues, des ordures ménagères et des résidus de marchés dans les villes » (Omniun agricole). ⇒ **Boue**, **ordure** (ordures ménagères). *Gadoue verte*, fraîche; *gadoue noire*, fermentée.

♦ 2. (xx^e). Cour. Terre détrempee. *Patauger dans la gadoue.* ⇒ **Boue, gadouille.**

- 1 (...) le jardin du Louvre, environné de hauts murs, empuanti par le voisinage de gadoues et de ruisseaux méphitiques (...) Louis BERTRAND, Louis XIV, III, II.
- 2 Les actes d'héroïsme (...) ont été accomplis au fond des tranchées, dans la gadoue et le sang. Avec le courage du désespoir.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 263.

♦ 3. Fig. et vieilli. Situation désagréable, désastreuse. ⇒ **Merde, merdier.**

★ II. Fam. et vx. (t. d'injure). Femme de mauvaise vie (Zola, in G. L. L. F.; Goncourt, in T. L. F.).

DÉR. *Gadouille.*

GADOUILLE [gadu] n. f. — 1920; selon Guiraud, d'un dialectal *gade* «boue» (du gallo-roman **vadita*, **wadita*, du lat. *vadum* «gué») ou d'un équivalent d'origine francique **wadu*; → Gué, et suff. péj. -*ouille*.

Familier.

♦ 1. Gadoue (I., 2.), boue. ⇒ **Bouillasse. Patauger dans la gadouille.**

♦ 2. Fig. Gadoue (I., 3.).

Il faut s'attendre à ce que, après la guerre, encore que vainqueurs, nous plongeons dans une telle gadouille que seule une dictature bien résolue nous en puisse sortir.

GIDE, in G. L. L. F.

GADZARTS ou **GAD'ZARTS** [gadzar] n. m. — 1849, répandu fin xix^e; contraction de *gars des arts* [gad(ə)zar].

♦ Fam. Élève, ancien élève de l'école nationale d'ingénieurs des Arts et Métiers.

Antoine se souvenait qu'il sortait des Arts et Métiers. Comme tous les élèves des grandes écoles, les élèves des Arts se suivent, comme l'on dit, «se tiennent les coudes» (...) Ils donnent des banquets. Antoine était rarement allé aux banquets de sa promotion. Il se mit à accepter toutes ces invitations écrites dans un style qui ne faisait sourire que les initiés :

«Cher camarade,

Voici cinq lustres — ou huit lustres —, bien sonnés que tu as quitté l'École et sûrement tes cheveux disparus ou blanchis, ou ton bedon proéminent nous dispenserai-ent de te le rappeler si ce n'était la coutume parmi les Gadz'arts de fêter comme il sied le 25^e — ou le 40^e — anniversaire de ta liberté (...)

Donc, le six décembre, à midi nous nous réunirons en un banquet chez Marguery, boulevard Bonne-Nouvelle.

Surtout pas d'abstentions et aux fourchettes.»

P. NIZAN, Antoine Bloyé, p. 290-291.

REM. Ne pas confondre avec le paronyme *quat'zarts* (→ Art, II., 3.; quatre, I., 2.).

GAÉLIQUE [gaelik] adj. et n. m. — 1828; *galiqne*, 1761; *gallique* (in D. D. L.), 1804; angl. *gaelic*, de *Gaël*, n. propre (→ ci-dessous, 1.), emprunt à l'écossois.

♦ 1. Relatif aux Gaëls, populations celtes du Nord de l'Écosse (Hautes Terres ou Highlands). *Civilisation, coutumes, langue, dialectes gaéliques. Caractères de l'alphabet gaélique.* ⇒ **Ogamique, rune.**

Par ext. Celtique. *L'armoricain, ensemble des parlers gaéliques de Basse-Bretagne.*

Comme si de beaux vers français ne suffisaient pas pour être inconnu, Brizeux écrivait en breton, et plusieurs de ses ballades gaéliques sont populaires là-bas sur la lande (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Brizeux.

♦ 2. N. m. Ling. Groupe des dialectes celtiques* d'Irlande (⇒ **Irlandais**; → Breton, cit. 2) et de Grande-Bretagne (Écosse, pays de Galles). *Le gaélique s'est étendu au v^e siècle de l'Irlande à l'Écosse (⇒ 2. Erse) et du Nord-Ouest de l'Angleterre; il est encore parlé en Irlande, en Écosse, dans l'île de Man* (mannois).

GAFFER [gafe] v. tr. ⇒ 3. **Gaffer** (cit. 2).

1. GAFFE [gaf] n. f. — 1393; anc. provençal *gaf*, de *gafar*, soit «saisir» (lat. médiéval **gaffare*, du gotique **gaffôn*, même sens), soit, selon Guiraud (le sens premier étant «perche pour passer le gué en bateau»), «passer à gué» d'où aussi «patauger dans la boue du gué» (→ 2. Gaffe), de *gaf* «gué».

♦ 1. Perche* munie d'un croc et d'une pointe, ou de deux crocs, et servant à la manœuvre d'une embarcation (→ Drome, cit. 1). *Se servir d'une gaffe pour l'accostage* (cit. 1) — Par ext. *Gaffe à poissons*, servant à accrocher le poisson.

- 1 Et, ma foi, sans un pêcheur qui l'accrocha avec sa gaffe, mon pauvre Alphonse à coup sûr, buvait le bouillon de onze heures.

F. MISTRAL, Mes origines, Mémoires et récits, p. 278.

- 2 Tantôt on rame, tantôt on se sert de la gaffe pour glisser sur l'eau qui court, rapide, entre deux berges couvertes de fleurs jaunes (...)

MAUPASSANT, la Vie errante, La Sicile.

- 3 Le courant de l'Irtyche, brisé en amont par une longue pointe de la rive, formait un remous que le bac traversa facilement. Les deux bateliers poussaient avec de longues gaffes qu'ils maniaient très adroitement; mais, à mesure qu'ils gagnaient

le large, le fond du lit du fleuve s'abaissant, il ne leur resta bientôt presque plus de bout pour y appuyer leur épaule. L'extrémité des gaffes ne dépassait pas d'un pied la surface des eaux, — ce qui en rendait l'emploi pénible et insuffisant.

J. VERNE, Michel Strogoff, p. 193.

♦ 2. Loc. fig. Vx. *Tenir qqn à longueur de gaffe*, à distance (Mérimee, in T. L. F.). — (1833, in D. D. L.). *Avaler sa gaffe* : mourir.

DÉR. 1. **Gaffer.**

HOM. 2. **Gaffe, 3. gaffe**; formes des v. 1. **gaffer, 2. gaffer, 3. gaffer.**

2. GAFFE [gaf] n. f. — 1872; déverbal métaphorique de 1. *gaffer* «accrocher» ou (selon Guiraud) du provençal *gaf* (→ 1. Gaffe) dans l'acception seconde «maladresse du piéton qui patauge dans le gué».

♦ Fam. Action, parole intempestive ou maladroite. ⇒ **Balourdise** (cit. 3), **bourde, bévue, impair, maladresse; pas** (de clerc). *Commettre, faire une gaffe*. ⇒ 2. **Gaffer; gaffeur, maladroit**; → Mettre les pieds* dans le plat. *S'efforcer de réparer une gaffe. Une lourde gaffe.*

Dans l'argot des marins, *Faire une GAFFE*, Faire une sottise.

Dict. univ. du XIX^e siècle (Pierre Larousse), art. *Gaffe* (1872).

(...) la peur d'avoir fait une gaffe (...)

COURTELINE, Boubouroche, Nouvelles, II.

(...) son habitude, quand il avait commis une indiscretion, fait une gaffe, et qu'on aurait pu les lui reprocher, de les proclamer en disant que c'était exprès.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 738.

(...) au milieu du désarroi que la gaffe qu'il avait faite venait de jeter dans ses idées, il s'était jeté sur la plus voisine, qui était précisément celle qui ne devait pas paraître dans l'entretien (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 153.

C'était la gaffe, qu'il venait de commettre en parlant de ça devant moi. Sa femme lui écrasa le pied sous la table. Il ne comprenait pas pourquoi.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 236.

(...) craignant d'avoir blessé cet homme, il s'était mis l'esprit à l'alambic pour réparer sa gaffe (...)

MONTHERLANT, les Célibataires, I, v.

(...) elle fonce à l'aveugle, tête baissée, tarabuste les gens, piétine lourdement, met les pieds dans tous les plats, fait toutes les gaffes (...)

N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 25.

Par ext. Démarche, action maladroite (en politique, etc.).

DÉR. 2. **Gaffer.**

HOM. 1. **Gaffe, 3. gaffe**; formes des v. 1. **gaffer, 2. gaffer, 3. gaffer.**

3. GAFFE [gaf; gaf] n. f. et m. — Déb. xix^e, argot *porter gaffe* «faire sentinelle» (→ Emballer, cit. 2, Hugo); déverbal de 3. *gaffer*.

★ I. N. f. Fam. *Faire gaffe* (à...) : faire attention. *T'as pas fait gaffe à ce qu'il disait?* — (Sans compl.). *Il fallait faire gaffe, mon petit vieux.* — Ellipt. *Gaffe!* : attention!

— D'accord! mais ne te gourre pas, répliqua le tenancier. Fais gaffe. Un gars de sa trempe ne se laisse pas cravater sans preuves.

FRANCIS CARCO, les Belles Manières, VIII.

— Fais gaffe... Planque-toi bien : ils ont des jumelles.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 182.

★ II. N. m. (1880, «guetteur»). Argot. Gardien (de prison). ⇒ **Maton**. Chut, le gaffe nous regarde.

Henri CHARRIÈRE, Papillon, p. 19.

HOM. 1. **Gaffe, 2. gaffe**; formes des v. 1. **gaffer, 2. gaffer, 3. gaffer.**

1. GAFFER [gafe] v. tr. — 1694; de 1. *gaffe*.

♦ Mar., pêche. Accrocher avec une gaffe. *Gaffer un poisson.*

DÉR. et HOM. V. 2. **gaffer**; 3. **gaffer.**

2. GAFFER [gafe] v. intr. — 1883; de 2. *gaffe*.

♦ Cour. Faire une gaffe. *Gaffer lourdement.*

Hubert pensait que sa lourde sœur «gaffait», et que j'étais atteint dans mon orgueil. Il voyait, sur ma figure, les signes de l'angoisse; mais il n'en pouvait connaître la cause.

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XVII.

DÉR. **Gaffeur.**

HOM. V. 1. **Gaffer, 3. gaffer.**

3. GAFFER [gafe] v. — 1829, Vidocq, *gaffer* «surveiller, attendre en surveillant», puis «guetter; accrocher (du regard)»; probablt de 1. *gaffer* «accrocher, attirer à soi».

Argot familier.

♦ 1. V. tr. (Vieilli). Surveiller avec attention (mod. : *faire gaffe* à...).

♦ 2. (1901). Regarder attentivement. *Gaffe un peu le mec!* — Absolt. *Gaffe un peu!*

1 Je roulais doucement sur le boulevard des Batignolles. Y avait pas un rat sur la chaussée; je pouvais la gaffer en coin.

Albert SIMONIN, Touchez pas au grismi, p. 64.

REM. On trouve aussi la graphie *gaffer*.

2 Il suffit de gafer de temps à autre, d'avoir l'œil sur la perspective (...)

CÉLINE, Guignol's band, p. 54 (1951).

DÉR. 3. Gaffe.

HOM. 1. Gaffer, 2. gaffer.

GAFFEUR, EUSE [gafœr, øz] n. — 1886, Zola, in T.L.F.; de 2. *gaffer*.

♦ Fam. Personne qui commet une gaffe, fait des gaffes (2. Gaffe). ⇒ **Balourd, maladroït, lourde. Quel gaffeur! Il n'en rate pas une (de gaffe)! — Adj. Ce qu'elle est gaffeuse!**

Trop gaffeuse, la bonne femme; il l'aimait mieux loin de ses affaires personnelles.

Alphonse DAUDET, l'Immortel, p. 294 (1888), in D.D.L., II, 6.

GAG [gag] n. m. — 1922; angl. *gag* « partie d'un dialogue improvisée, rajoutée par l'acteur » et aussi « histoire inventée, blague ».

Anglicisme.

♦ 1. Cin., télév. Effet comique visuel rapide, caractérisé par un effet de surprise. *Un gag irrésistible. Film burlesque, dessin animé formé d'une suite de gags. Les gags des films burlesques du muet.* ⇒ **Slapstick.**

1 Sennet eut (...) un style bien à lui, fondé sur l'accumulation des gags et des trucajes (...) Ses troupes formées selon les méthodes de la *commedia dell'arte* improvisaient leur action en plein air (...)

Georges SADOUL, Hist. générale du cinéma, t. III, p. 108.

2 La critique ne paraît pas être d'accord sur les *Temps Modernes* (de Ch. Chaplin). Quelques bons juges reprochent à ce film le découps de l'action qui se perd un peu sous les gags (...) les hommes de ce temps-ci ont tellement perdu le sens de l'individu que Chaplin, pour faire passer sa satire, l'habille de farces. Les « gags » sont le masque de sa désolation (...)

G. BAUER, les Billets de Guermantes, avr. 1936, p. 51.

3 Je pense à un gag. Maman tiendrait un roquet dans les bras. Quand Houghton sort avec la bonne, le chien saute par terre et les suit jusqu'au milieu du couloir. Là, il s'arrête en regardant maman. Je ne sais pas si vous voyez l'effet.

M. AYMÉ, Travelingue, p. 130.

Effet comique analogue (ailleurs qu'au cinéma et à la télévision). *Un récit plein de gags inénarrables.*

« *Gag tragique* » (Cocteau) : effet analogue au gag, mais tragique.

♦ 2. Par ext. Situation burlesque de la vie réelle.

4 La finance américaine s'entendait avec le colonel Nasser dans le dos de l'innocent M. Pineau, c'est un gag, comme on dit aujourd'hui, qui serait à se tenir les côtes (...)

F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 270.

COMP. V. Gagman.

GAGA [gaga] n. et adj. — 1879; formation onomatopéique utilisant la première syllabe de *gâteau*, redoublée.

♦ Fam. Personne qui n'a plus sa raison, se conduit comme un vieillard gâteux. ⇒ **Gâteux. Un vieux gaga. C'est une vraie gaga. De pauvres gagas.**

Traverser tout Paris pour voir un gaga à l'hôpital! Et devenu gâteux par sa faute.

Claude MAURIAC, le Dîner en ville, p. 219.

Adj. *Il est complètement gaga.* — Par ext. *Cette femme le rend gaga, idiot. Elle est gaga d'art japonais, elle en est folle*.*

DÉR. Gagaïsme.

GAGAÏSME [gagaism] n. m. — 1951, in D.D.L.; de *gaga*.

♦ Fam. Gâtisme.

GAGAKU [gagaku] n. m. — xx^e; mot japonais.

♦ Didact. Ancien style de musique et de danse de cour (⇒ **Bugaku**), au Japon.

GAGE [gɑʒ] n. m. — xi^e; du francique **waddi* (cf. all. *Wette* « pari, gageure »), terme de droit germanique. Sans exclure une infl. de ce terme, Guiraud fait de *gage* un déverbal de *guagier*. → Gager.

★ 1. Ce que l'on dépose ou laisse entre les mains de quelqu'un à titre de garantie.

♦ 1. Dr. et cour. Contrat de remise d'une chose mobilière à un créancier en vue de garantir le paiement d'une dette. ⇒ **Caution, cautionnement, dépôt, garantie, nantissement** (⇒ Antichrèse, cit. 1), **sûreté**; arrhes. *Les arrhes* constituent un gage aux mains du vendeur. Rendre, retirer un gage* (⇒ Débiteur, cit. 1). *Prendre, offrir, donner un gage. Contrat* de gage. Je vous laisse ma montre comme gage, pour gage. Mort-gage, vif-gage.* ⇒ **Mort-gage, vif-gage.**

Le gage confère au créancier le droit de se faire payer sur la chose qui en est l'objet, par privilège et préférence aux autres créanciers. Code civil, art. 2073.

EN GAGE. Mettre qqch. en gage. ⇒ **Engager. Laisser qqch. en gage.**

Il prit adroitement le diamant de son maître, en fit faire un faux tout semblable qu'il remit à sa place, et donna le véritable en gage à un Arménien pour quelques milliers de roupies. VOLTAIRE, le Blanc et le Noir.

Mon cousin (...) chassé, faute de paiement, d'un taudis irlandais, quoiqu'il eût mis son violon en gage, vint chercher chez moi un abri contre le constable (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. 10, 6, éd. Levaillant, t. I, p. 445.

Dans le tiroir à demi fermé de la table, elle aperçut une reconnaissance du mont-de-piété qui attestait que le valet avait mis sa montre en gage quelques jours auparavant.

BALZAC, la Recherche de l'absolu, Pl., t. IX, p. 647.

Loc. *Emprunter, prêter sur gages. Prêteur* sur gages.*

Loc. plais. Vx. *Demeurer pour gage* : être pris, être perdu (alors que les autres, le reste en réchappent). *Laisser (qqch.) pour gage, le perdre.*

Un vieux renard (...)

Fut enfin au piège attraper.

Par grand hasard en étant échappé,

Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue (...)

LA FONTAINE, Fables, v, 5.

♦ 2. Dr., admin. Biens meubles ou immeubles affectés à la garantie d'une dette. ⇒ **Sûreté; hypothèque, privilège. Les meubles du locataire sont le gage du propriétaire. Les biens d'Églises servaient de gage à la dette de l'État représentée par les assignats** (cit. 1; → aussi **Assignment**, cit.). *Gage commercial.*

Les biens du débiteur sont le gage commun de ses créanciers; et le prix s'en distribue entre eux par contribution, à moins qu'il n'y ait entre les créanciers des causes légitimes de préférence. Code civil, art. 2093.

♦ 3. Cour. (Jeux de société). Objet que le joueur dépose chaque fois qu'il se trompe et qu'il ne peut retirer, à la fin du jeu, qu'après avoir subi une pénitence*; cette pénitence.

(...) les polissonneries du jeu — avec les petites filles que les parents de mon ami nous fournissaient innocemment, invitant ensemble à goûter les amis de leur fil et les amies de leur fille —, menues faveurs que nous dérobiais, et qu'elles nous dérobaient, sous prétexte de jeux à gages.

R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 27.

♦ 4. Ce que l'on consigne entre les mains d'un tiers, en cas de contestation entre deux ou plusieurs personnes, pour être ensuite remis à celle qui aura gain de cause. *Témoin qui reçoit les gages de deux parieurs.*

♦ 5. Hist. (chevalerie). *Gage de bataille, de combat* : gant* jeté en signe de défi et d'engagement à combattre.

Que l'on ouvre la lice à l'honneur, au courage;

Que les juges du camp fassent tous les apprêts;

Toi, superbe Orbassan, c'est toi que je défie (...)

Je jette devant toi le gage du combat.

(*Il jette son gantelet sur la scène.*)

L'oses-tu relever?

VOLTAIRE, Tancredi, III, 6.

♦ 6. Fig. Littér. ou style soutenu. Ce qui représente un garant* ou une garantie*. [a] (La garantie portant particulièrement sur l'avenir). ⇒ **Assurance, promesse. Cette première victoire est le gage de beau-coup** (cit. 3) *d'autres. Un gage de l'empressement* (cit. 3) *qu'on apportera à faire qqch. Anneau* (cit. 8) *gage de fidélité. Ce traité est le gage d'une longue paix. Je ne veux d'autre gage que votre parole, que votre promesse. Je voudrais un gage de votre obéissance.* — *Donner des gages à un parti* : se lier envers lui par quelque acte qui semble engager l'avenir. *Prendre des gages, s'assurer la possession de certains avantages par mesure de précaution.* — *Le gouvernement refusait de traiter sans gages suffisants. Otage servant de gage.*

D'une éternelle paix Hermione est le gage (...)

RACINE, Andromaque, II, 4.

Laisser près du roi ce renard de jésuite, sans lui avoir donné mes instructions secrètes, sans avoir un otage, un gage de sa fidélité à mes ordres! quel oubli!

A. DE VIGNY, Cinq-Mars, VII.

(...) le temps que le bonheur mit à éclore fut, pour Joseph Lebas et pour sa femme, un gage de durée.

BALZAC, la Maison du chat-qui-pelote, Pl., t. I, p. 56.

Après une résistance convenable, les deux dames consentirent à donner et à recevoir des boucles de cheveux, opération qui se fit au moyen d'un fil qui descendit, et rapporta les gages échangés.

MÉRIMÉE, les Ames du purgatoire, p. 395.

Si les goûts opposés avaient été gages de bonheur, elle aurait été bien heureuse.

A. MAUROIS, Lélia, II, 1.

(...) nous jetions nos dernières forces dans une attaque sur tous les fronts, et prenions des gages sérieux, avant que les Américains se soient mis en branle.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 259.

Chez lui la crainte de se tromper s'exprimait plutôt par une certaine incohérence, comme chez ces politiciens dont on dit qu'ils donnent des gages aux partis extrêmes.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxvii, p. 285.

[b] (La garantie s'appliquant au passé ou au présent). ⇒ **Preuve, témoignage. Votre conduite en cette affaire est pour moi un gage certain de votre amitié. Cet artiste a donné des gages de son talent** (⇒ Exorde, cit. 3). *Un gage d'amour* (⇒ Effeuiller, cit. 2). *En gage d'amour, d'amitié.* — Loc. Vx. *Un gage de l'amour* : un enfant. *Le gage d'une union* (même sens).

Quel bonheur qu'aucun gage d'une union aussi détestée (...)

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, v, 14.

Dans ce soupir, dans ce visage maternel, tremblant d'alarme, mais de douceur aussi, et où elle aurait pu lire comme un gage d'acceptation, sa sensibilité ombrageuse ne voulut voir qu'une tristesse désappointée.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 46.

18 Benjamin Constant (...) revint à Paris, et, passionné pour la liberté (...) donna des gages de sa sympathie au gouvernement des Cinq-Cents (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 240.

★ II. (xii^e). Au plur. ♦ 1. *Les gages*. Somme que l'on donne à un domestique pour paiement de ses services. ⇒ **Appointement, salaire**. *Les gages d'un domestique, d'un valet de chambre, d'une cuisinière* (cit. 3; ⇒ aussi Employer, cit. 16). *On le retiendra sur vos gages*.

19 Ah! mes gages! mes gages! Voilà par sa mort un chacun satisfait (...) Il n'y a que moi seul de malheureux, qui, après tant d'années de service, n'ai point d'autre récompense que de voir à mes yeux l'impunité de mon maître punie (...) Mes gages! mes gages! mes gages!
MOLIÈRE, Dom Juan, v, 6 (éd. 1683 A).

20 (...) c'était un de ces fidèles serviteurs dont les modèles sont devenus trop rares en France, qui (...) grondent les enfants et quelquefois les pères, s'exposent à la mort pour eux, les servent sans gages dans les révolutions (...)
A. DE VIGNY, Cinq-Mars, I.

21 César eut la nourriture, six francs de gages par mois, et fut couché sur un grabat, au grenier, près de la cuisinière (...)
BALZAC, César Birotteau, Pl., t. V, p. 342.

REM. Le mot, comme tout ce qui touche à la domesticité, ne s'emploie plus guère qu'en parlant du passé ou stylistiquement.

♦ 2. Vx. Rétribution. — Loc. *Casser* qqn aux gages*. *Être* aux gages de qqn*, être payé par lui pour une activité à son service; (par ext.) être au service de, sous la dépendance de qqn. *Se mettre aux gages de qqn* (⇒ Art, cit. 58). *Ne pas voler* ses gages*.

22 (...) il est aux gages du besoin; il a beau tenir bon, et protester qu'il n'écrit pas sur commande, il vit de sa plume, il est serf des engagements qu'il doit prendre.
André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoïevski», III.

♦ 3. Loc. ...À GAGES : qui est payé pour remplir tel ou tel rôle. (Ancientt). *Spadassin, sbire à gages*. — Mod. *Tueur à gages*; cf. *Tueur sans gages*, pièce de Ionesco. *Un insulteur à gages*. — REM. De nos jours, à gages se prend toujours en mauvaise part.

23 Toutes les plumes de folliculaires à gages, bien astiquées, qui attendaient.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 235.

24 Jean-Paul Sénac, je l'ai dit, végétait dans l'ombre d'un politicien nommé Coualieux qui le tyrannisait quand il n'avait pas quelque besoin précis de son humanité à gages (...)
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, IV.

DÉR. *Gagiste* — V. *Gager*.
HOM. Formes du v. *gager*.

GAGER [gaze] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1080, *guagier*; de *gaga*, ou du francique **wadjare* «gager», ou (Guiraud) d'un v. roman **vadicare*, **vadiare*, du lat. *vas, vadis* «caution».

♦ 1. Vx. Déposer (qqch.) comme gage (1.) dans une contestation, un pari. ⇒ **Parier**.

1 Je gage cent pistoles que c'est toi.
MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, 3.
Vieilli. *Gager de faire qqch.*

Gager que... : parier (un enjeu, une somme d'argent) en supposant que... *Je gagerai mille francs qu'il a menti*. «*Gageons un cigare que je devine...*» (Mérimee, in T. L. F.). — Absolt. *Je gage que...*

(xv^e). Mod. (Littér.). *Gager que...* : supposer que..., exprimer l'avis que... (en n'engageant rien d'autre que son opinion). *Gageons qu'il ne tiendra pas ses promesses* (⇒ But, cit. 4; carte, cit. 22; gageure, cit. 2).

2 Pesons le gain et la perte, en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. — Cela est admirable. Oui, il faut gager; mais je gage peut-être trop.
PASCAL, Pensées, III, 233.

3 On s'échauffa, et les auteurs dont on parlait devenant toujours plus imperceptibles, on finit par faire des paris. «Je gage, dit l'un, que je pourrai vous citer tel ouvrage et tel écrivain dont vous n'avez jamais ouï parler. Je vous le rendrai bien, répondit l'autre (...)
RIVAROL, Littérature, III, Préface.

4 Et vous, messieurs les Italiens, avez-vous averti votre jeune princesse? Je gage qu'elle est allée lire avec ses dames au bout du parc ou sur les bords de l'eau.
A. DE VIGNY, Cinq-Mars, I.

♦ 2. Vx (⇒ Gage, II., 1.). Payer*, donner des gages à (qqn). ⇒ **Salarier** (⇒ Espion, cit. 6). — Passif et p.p. *Être gagé par qqn*. *Être gagé auprès de qqn*. ⇒ **Employé**.

5 Je suis auprès de lui gagé pour serviteur (...)
MOLIÈRE, l'Étourdi, I, 7.
6 C'est ainsi parmi nous que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'histoire!
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, XV.

♦ 3. (1872). Écon., fin. Garantir par un gage. *Gager un emprunt, une émission de billets*. *Encaisse métallique gageant la circulation monétaire*. — Au p. p. *Emprunt gagé*.

7 Ainsi les premières émissions des assignats français à la fin du XVIII^e siècle étaient gagées par les biens du clergé et de la couronne, devenus propriété nationale.
REBOUD et GUITTON, Précis d'économie politique, t. I, n° 664 (éd. Dalloz).

8 Ou au contraire est-ce l'idée de gager les monnaies en or qui semblera naïve en ce temps-là?
A. MAUROIS, le Cercle de famille, III, XVII.

► **GAGÉ, ÊE** p. p. adj. Voir ci-dessus à l'article.

DÉR. *Gageure*. — V. *Gage*.

GAGEURE [gazyʁ] ou (critiqué, mais fréquent) [gazyœʁ] n. f. — Fin xii^e, *faire wageure*, dr.; de *gager*, et suff. *-ure*.

♦ 1. Vx. Promesse réciproque de payer le gage convenu si on perd

un pari. ⇒ **Pari** (⇒ Amuser, cit. 10). *Faire, accepter une gageure*.

— Littér. *La Gageure imprévue*, comédie de Sedaine.

— Juge-nous un peu sur une gageure que nous avons faite.

— Et quelle?

— Nous disputons qui est le marquis de *la Critique* de Molière : il gage que c'est moi, et moi je gage que c'est lui.
MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, 4.

2 Puis vinrent les immondes gageures; ils s'enfonçaient la tête dans les amphores, et restaient à boire sans s'interrompre comme des dormadaires altérés.

FLAUBERT, Salammbô, I.

3 (...) une des jeunes filles (...) gagea qu'elle lui demanderait un jour de congé, énormément dans une communauté aussi austère. La gageure fut acceptée, mais aucune de celles qui tenaient le pari n'y croyait.
HUGO, les Misérables, II, VI, V.

Soutenir la gageure : accepter la gageure proposée. — Au fig. *Persévérer dans une entreprise, une attitude, comme si on voulait tenir un pari, le gagner*.

4 Je lui fais crédit pour sa conduite; tous ses amis se sont si bien trouvés de s'être fiés à lui, que je veux m'y fier encore : il saura très bien soutenir la gageure par la règle de sa vie.
M^{me} DE SEVIGNÉ, 688, 28 avr. 1678.

REM. Dans tous les emplois anciens ou archaïques, la prononciation requise est [gazyʁ].

♦ 2. (1694). Mod. et littér. Action, projet, opinion... qui présente un tel caractère d'étrangeté ou de difficulté qu'on est tenté d'en voir le motif dans un pari à tenir. ⇒ **Défi**. *C'est une gageure, cela ressemble à une gageure! Il a accompli cette gageure de concilier deux ennemis mortels*. — Tour de force*. *C'est une gageure de croire au succès d'une entreprise si mal commencée*.

5 Monsieur, je ne sais qui vous a donné le droit de m'écrire dans des pareils termes. Si ce n'est pas une méprise, c'est une gageure ou une impertinence. Dans tous les cas, je vous renvoie votre lettre, qui ne peut pas m'être adressée.

A. DE MUSSET, Nouvelles, «Les deux maîtresses», V.

6 On m'a généralement accordé que c'était une entreprise difficile, et en un certain sens, en ce temps moderne, comme une gageure.

Ch. PÉGUY, Victor-Marie comte Hugo, p. 29.

7 (...) il (*Rimbaud*) n'a été que l'occasion, pour Verlaine, de s'enfuir de ce mariage, qui était en lui-même déjà une gageure. La gageure était d'imaginer Verlaine fait pour le mariage.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 430.

GAGISTE [gazyist] n. m. — 1680; de *gaga*.

♦ 1. Vx. Homme payé pour rendre certains services sans être domestique. *Le gagiste d'un théâtre*. *Musicien gagiste* : membre non militaire d'une musique de régiment.

Cet homme était un gagiste du théâtre, le garçon chargé de mettre les partitions sur les pupitres à l'orchestre (...)
BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 772.

♦ 2. (Fin xix^e). Dr. Personne dont la créance est garantie par un gage. — Par appos. *Créancier gagiste* (⇒ Chirographaire, cit.).

GAGMAN [gagman] n. m. — 1922, in Höfler; mot angl., de *gag* (⇒ Gag), et *man* «homme».

♦ Anglic. Auteur de gags. *Des gagmen* [gagmen]. *Le «meilleur gagman de Bob Hope»* (J.-L. Godard, *Cahiers du cinéma*, n° 62, 1956).

Le gagman est une sorte d'humoriste professionnel dont le rôle consiste à corser d'inventions drôles le thème d'un scénario; on lui donne les grandes lignes du sujet et il lui faut trouver les détails qui meublent ce scénario et en renforceront le comique.
A. DELPUECH, le Cinéma, p. 68, in D. D. L., II, 6.

GAGNABLE [gagnabl] adj. — xii^e, «cultivable»; sens mod., xvi^e; de *gagner*.

♦ Rare. Que l'on peut gagner. *La partie n'est pas gagnable, mieux vaut abandonner*. «*Ce secteur est considéré comme gagnable par la gauche*» (*le Monde*, 23 févr. 1977, p. 1).

CONTR. *Ingagnable*.

GAGNAGE [gapanʒ] n. m. — 1155, *guainage*; de *gagner*.

♦ Vx ou régional. Pâturage; champ où le gibier va prendre sa nourriture.

1 Tous ces grands fauves sont de tendres sauvages. Mangeurs d'herbe, de jeunes pousses, de baies folles, ils vont leur vie de peur et d'innocence, des gagnages nocturnes où ils font leur viande aux creux de broussailles sèches où ils se couchent, le jour, en ruminant.
M. GENEVOIX, Forêt voisine, X.

2 Le soir tombant sur les gagnages
Verra le labeur accompli.
ARAGON, le Nouveau Crève-cœur, p. 90.

GAGNANT, ANTE [gapanã, ã] adj. et n. — XIII^e; p. prés. de *gagner*.

♦ 1. (Choses; objets d'une compétition). Qui gagne; qui fait gagner. *Avoir en mains la carte gagnante*. *Le numéro gagnant*. *C'est le cheval gagnant qu'il a joué*. *Jouer un cheval gagnant ou placé*. ⇒ **Pari**. *Tout le monde donne ce cheval gagnant*, prévoit sa victoire, l'indique comme devant l'emporter. *Partir gagnant*. — *Coup gagnant*. *Service gagnant, au tennis*.

♦ 2. (Personnes). *Si vous tentez l'opération, vous serez gagnant*.

♦ 3. N. [a] (1887, en sport). Personne qui gagne. *Le gagnant du gros*

lot. ⇒ **Vainqueur**. *Le gagnant d'une épreuve, d'un challenge, d'une course. Nous ne sommes pas les gagnants, dans cette affaire.*

▢ Le cheval, le billet... qui gagne. *Il a touché le gagnant.*
CONTR. **Perdant**.

GAGNE-DENIER [gɑ̃dɔ̃nje] n. m. invar. — xvi^e; de **gagner**, et **denier**.

♦ Vx. ⇒ **Gagne-petit**.

GAGNE-PAIN [gɑ̃pɛ̃] n. m. invar. — 1566; «gantelet», xiii^e; de **gagner**, et **pain**.

♦ Ce qui permet (métier, outil...) à quelqu'un de gagner sa vie. *Des gagne-pain insuffisants. En perdant sa cognée (cit. 1) le bûcheron perdait son gagne-pain. Le voilà en chômage, privé de son gagne-pain. ⇒ **Emploi**.*

- 1 C'est le travail unique de toute ma vie. Tout le reste n'a été que *gagne-pain*. *gagne-pain* joint à un peu de vanité de le gagner aussi bien qu'un autre (...)
STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 31.
- 2 Ce n'est pas pour moi que je monte l'affaire, c'est pour lui, pour lui procurer par la suite un *gagne-pain* honorable; pour l'aider à se relever.
J. ROMAINS, Les Hommes de bonne volonté, t. II, IX, p. 100.
Par métonymie. *Sa plume est son seul gagne-pain.*

GAGNE-PETIT [gɑ̃pɛ̃ti] n. invar. — 1640; «rémouleur ambulante», 1597; de **gagner**, et **petit** «peu».

♦ Personne qui a un métier peu rémunérateur. — Au plur. *Des gagne-petit (petit étant adv. ne doit pas porter la marque du pluriel).* — Syn. anc. : *gagne-denier**.

- 1 Mauvais robin qui n'a, du moins on me l'a dit, Pour toi que ta fortune,
Qui sans elle n'ousses, triste *gagne-petit*,
Gagné la moindre thune (...)
VERLAINE, Invectives, XVIII.
- 2 C'était ensuite le tour du vitrier, du *rémouleur* ou du *raccommodeur-de-faïence-et-de-porcelaine!* (...) Ces *gagne-petit* avaient leur clientèle.
Francis CARCO, Nostalgie de Paris, p. 54.
REM. 1. En parlant d'une femme, on dira *c'est un ou une gagne-petit*.
2. On trouve les variantes (stylistiques) *gagne-menu* (J. F. Held, in *le Nouvel Obs.*, 14 août 1972) et *gagne-peu*.
- 3 La probité, ce n'est plus même un mot, mais le signe d'un esprit dérangé, la marque indélébile des *pense-petit* et des *gagne-peu*.
André CAYATTE, les Marchands d'ombre, p. 156.

GAGNER [gɑ̃] v. tr. — 1160, *gaaaignier*; du francique **waidanjan* «se procurer de la nourriture, du butin»; cf. all. *weiden* «paître»; d'où l'emploi de *gagner* au sens de «paître, brouter», longtemps conservé en vénerie, et au sens de «cultiver», dans les parlers du Sud-Est. → **Regain**.

★ I. S'assurer (un profit matériel). ♦ 1. S'assurer (un profit) par un travail, par une activité. ⇒ **Gain** (1., b et 2.). *Gagner de l'argent* (→ **Afficher**, cit. 2; assez, cit. 47; émigrant, cit. 1). *Gagner tant par heure, par jour, par semaine, par mois, par an* (cit. 6). ⇒ **Toucher**; fam. *affurer, palper*. *Gagner plus, davantage, moins...* (→ **Coût**, cit. 3; fatiguer, cit. 13; fileur, cit. 2). *Gagner gros**: faire de gros bénéfices*. *Il a gagné tant sur la vente. ⇒ **Encaisser**; rapporter* (cette vente lui a rapporté tant). *Gagner une fortune. Gagner de petites sommes. ⇒ **Grappiller, gratter**. Dépenser, consommer ce que l'on gagne* (→ **Épargner**, cit. 9). *Gagner de quoi vivre*. — Par métonymie. *Gagner son pain à la sueur* de son front. Avoir besoin de gagner son pain, sa vie, et (fam.), sa croûte, son bifteck, son bœuf. ⇒ **Travailler**; → **Besoin**, cit. 26 et 41. *Gagner honorablement sa vie* (→ 2. Air, cit. 3). *Il gagne bien, elle gagne largement sa vie. Il arrive à gagner sa vie en faisant des heures supplémentaires. Gagner sa vie à faire qqch., en faisant qqch.* — Absolt. *Il ne songe qu'à gagner, toujours gagner. ⇒ **Enrichir** (s'), cit. 13; **faire** (de l'argent). *Gagner sur un marché, gagner à la Bourse.***

- 1 Les pensées des hommes sont devenues un objet important de commerce. Les libraires hollandais gagnent un million par an, parce que les Français ont eu de l'esprit.
VOLTAIRE, Lettre à un 1^{er} commis, 20 juin 1733.
- 2 Il n'y a dans le monde, à vrai dire, que deux sortes d'hommes, ceux qui ont et ceux qui gagnent.
A. DE VIGNY, Journal d'un poète, p. 236.
- 3 À ce métier singulier, Pierrotte ne fit pas fortune, mais il gagna sa vie et largement.
Alphonse DAUDET, le Petit Chose, II, VI.
- 4 On a autant de peine et de mérite à se passer d'argent qu'à en gagner.
J. RENARD, Journal, 14 nov. 1898.
- 5 (...) le mieux, à mon avis, ça serait que tu repartes gagner ta croûte pendant un temps au moins à l'étranger.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 421.
- 6 Au point où, suivant la remarque de G. K. Chesterton, le dix-neuvième siècle avait placé le gentleman, le seizième le prince, le douzième le prêtre, nous avons placé l'homme-qui-gagne-beaucoup-d'argent.
DANIEL-ROPS, le Monde sans âme, p. 130.
Loc. *Manque** à **gagner** (→ 2. *Manque*, cit. 13).

Bien gagner, gagner bien (qqch.) : mériter de gagner. *Voici dix mille francs, ne me remerciez pas : vous les avez bien gagnés* (→ Vous ne les avez pas volés*). *Il gagne bien l'argent qu'on lui donne. Vous me reprochez ma fortune, mais je l'ai gagnée et bien*

gagnée. — (Bien étant sous-entendu). *Vous ne gagnez pas l'argent que l'État vous alloue* (cit.).

♦ 2. (Par le jeu, par un hasard favorable). *Gagner mille francs à un jeu de cartes, à un jeu de hasard, au jeu, au pocker. ⇒ **Empocher, encaisser, rafler, ramasser**. Gagner toute la cave d'un joueur. ⇒ **Décaver**. *Gagner les consommations à la belote. Période de chance où un joueur gagne beaucoup d'argent aux courses, à la roulette. Gagner cent mille francs à la loterie. Il espère gagner le gros lot.* — Par ext. (Sujet n. de chose). *Le numéro tant gagne un lot de vingt mille francs. La carte qui gagne, qui fait la levée, qui permet de ramasser l'enjeu.* — Absolt. *Méthodes, martingales pour gagner aux courses, à la boule. Le billet qui gagne. ⇒ **Gagnant**. Gagner sur tous les tableaux*, à tous les coups. A tous les coups l'on gagne!**

- (...) tout joueur hasarde avec certitude pour gagner avec incertitude (...)
PASCAL, Pensées, III, 233.
- Il n'avait pas de quoi jouer longtemps, et il joua; son malheur voulut qu'il commençât par **gagner**, et sur son gain, il eut de quoi perdre.
A. DE MUSSET, Nouvelles, «Frédéric et Bernerette», IV.
- Je l'engageai fréquemment à jouer, et m'appliquai, avec la ruse habituelle du joueur, à lui laisser gagner des sommes considérables, pour l'enlancer plus efficacement dans mes filets.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, W. Wilson.
- La morale de l'honneur, ou seulement des convenances, a été faite pour donner un double exactement contraire à la morale naturelle, et nous permettre ainsi de gagner à tout coup, tantôt sur l'un tantôt sur l'autre tableau.
MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 218.

★ II. ♦ 1. Acquérir, obtenir (un avantage). *Il y a gagné une certaine réputation, un peu de tranquillité.* — Loc. (au p. p.). *Voilà un grand point* de gagné.* — *Les lauriers qu'il a gagnés dans sa carrière. ⇒ **Acquérir, conquérir, moissonner, recueillir**. Vous avez bien gagné vos vacances. ⇒ **Mériter**. (En parlant d'un avantage quantifiable). *L'enfant a gagné plusieurs centimètres, plusieurs kilos. ⇒ **Prendre**. Cette valeur a gagné plusieurs points en Bourse. Notre parti a gagné près de dix mille voix dans le département par rapport aux précédentes élections.* — **GAGNER DU TEMPS**: obtenir l'avantage de disposer d'un temps plus long, en différant une échéance (⇒ **Différer, retarder**). *Recourir aux chicanes, à la procédure pour gagner quelques mois (⇒ **Dilatoire**). — Gagner du temps*: faire une économie de temps. ⇒ **Économiser**. — (Le compl. désigne une durée). *Prenez ce raccourci, vous gagnerez un bon quart d'heure.* — *Gagner de la place. Une meilleure disposition de votre mobilier vous permettrait de gagner un peu de place. Mise en page, corrections qui font gagner plusieurs lignes, une page.**

- (...) *gagner du temps* est un grand art quand on n'est pas prêt.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 63.
- Le tonnelier sortit de ce combat bizarre, ayant conclu le seul marché dont il ait eu à se plaindre pendant le cours de sa vie commerciale. Mais s'il y perdit, pécutiairement parlant, il y gagna moralement une bonne leçon et, plus tard, il en recueillit les fruits.
BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 562.
- Certes, il y a une chose que l'on gagna à Paris, c'est le toupet; mais l'on y perdit un peu de sa crinière.
FLAUBERT, Correspondance, 327, 26 juin 1852.
- (Avec un compl. indéterminé). *Ne vous embarquez pas dans cette affaire, vous n'y gagnerez rien, rien de bon. ⇒ **Retirer, tirer** (avantage, profit). *Relations d'amitié* (cit. 6) où l'on pense avoir quelque chose à **gagner**. *Avoir tout à perdre et rien à gagner dans une aventure. Tout perdre en voulant tout gagner.**
- On hasarde de perdre en voulant trop gagner.
LA FONTAINE, Fables, VII, 5.
- Ainsi des Lettres : si l'originalité n'y doit être que la révélation d'une personne, elle a tout à gagner à l'adoption de sujets, et d'idées admises.
J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 163.

Absolt. *Vous y gagnerez, vous vous en trouverez bien, vous y trouverez un avantage.* — Loc. *Gagner au change**. ⇒ **Bénéficier**.

- (...) l'auteur (*Gautier, dans M^{lle} de Maupin*) a commencé d'écrire sans se faire un plan très précis, et ne s'est même vraiment soucié d'aborder son sujet qu'au milieu de son manuscrit. Le roman, certainement, y perd; mais l'histoire des mœurs et de la psychologie romantiques y a gagné (...)
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 209.

GAGNER EN..., sous le rapport de... *Il a gagné en expérience ce qu'il a perdu en vivacité. L'œuvre gagne en expression* (cit. 29) *ce qu'elle perd en beauté.* — Absolt. *Il a changé à son avantage, il a gagné en gentillesse*: il fait des progrès sous le rapport de la gentillesse. *Sa voix a gagné en étendue* (→ **Fioriture**, cit. 2). *Encloure qui gagne en largeur. ⇒ **Augmenter, croître**. Son style a gagné en force, en précision. ⇒ **Améliorer** (s'). — Ellipt. *Le vin gagne en vieillissant*. Vx. *Gagner de...* → ci-dessous, cit. 19.*

- Cette liberté esclave avait quelques avantages : ce qu'on perdait en franchises dans l'intérieur, on le gagnait au dehors en dominations : le Français était enchaîné, la France libre.
CHATEAUBRIAND, Vie de Rancé, II, p. 92.
- (...) la passion y gagne en profondeur ce qu'elle paraît perdre en vivacité.
BALZAC, la Femme de trente ans, Pl., t. II, p. 721.
- Ses dessins originaux, faits à la plume, sont exquis de finesse, de verve et de *bien rendu*, et gagneront de valeur, d'année en année.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Grandville.
- La langue, pendant ces longs travaux, n'a cessé de gagner en vigueur et en élégance.
G. DUHAMEL, les Refuges de la lecture, VIII, p. 257.
- Absolt ou intrans. **GAGNER À** (suivi d'un inf.) : retirer un avantage, avoir une meilleure position. *Nous gagnons rarement à mentir* (→ **Échec**, cit. 9). *C'est un homme qui gagne, qui ne gagne pas, qui gagne beaucoup, peu, à être connu* (→ 1. **Cingler**, cit. 2;

fécondité, cit. 7). *Le tableau gagne à être vu d'un peu loin. Ce livre gagne à être relu. Ce vin gagne à être chambré. Gagner quelque chose, ne rien gagner à faire..., à être... — Littér. Gagner à ce que...*

- 21 Le genre humain gagnerait beaucoup à ce que la vertu fût moins laborieuse.
É. DE SENANCOUR, De l'amour, Dernières réflexions.
- 22 Cependant elles ne gagnent pas, les mousméés (ni les vieilles dames) à se produire dans cette tenue.
LOTI, M^{me} Chrysanthème, XXXVIII.
- 23 La plus belle poésie littéraire du monde ne gagne rien à être mise en musique et n'appelle pas nécessairement l'expression musicale.
Henri LICHTENBERGER, Wagner, p. 130.

GAGNER DE (suivi d'un inf.) : obtenir l'avantage de..., arriver à ce résultat que... *Vous y gagnerez d'être enfin tranquille. Par sa dignité, il a gagné d'être respecté jusque dans ses échecs.*

- 24 Et ce sont de ces gens qui (...)
Ont gagné dans la cour de parler hautement.
MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 2.
- 25 J'y gagnai, de plus, de considérer à loisir cette charmante figure, embellie encore par l'attrait puissant des larmes.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XXIII.
- 26 Tarrou avait perdu la partie, comme il disait. Mais lui, Rieux, qu'avait-il gagné? Il avait seulement gagné d'avoir connu la peste et de s'en souvenir, d'avoir connu l'amitié et de s'en souvenir, de connaître la tendresse et de devoir un jour s'en souvenir.
CAMUS, la Peste, p. 313.

♦ **2.** Iron. Recevoir, prendre (qqch. de fâcheux, de désagréable). ⇒ **Attraper, contracter, prendre.** *Je me suis promené sans manteau, j'y ai gagné un bon rhume. Je n'y ai gagné que des coups. ⇒ Rappporter, récolter. *Gagner un violent mal de tête (→ Charivari, cit. 4).*

- 27 (...) il avait gagné la gale en saisissant un écouvillon des mains d'un soldat contaminé (...)
Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, De Brumaire à Marengo, vi.

Vous n'y gagnerez que le ridicule! Tu passeras pour un idiot, c'est tout ce que tu auras gagné.

♦ **3.** Obtenir par le mérite, ⇒ **Mériter.** *Gagner le ciel, le paradis, par ses œuvres, par ses vertus. Gagner le bonheur éternel. Gagner des indulgences. Gagner ses galons* sur le champ de bataille.*

- 28 Le sujet de son sermon était la charité. Il invita les riches à donner aux indigents, afin d'éviter l'enfer qu'il peignit le plus effroyable qu'il put et de gagner le paradis qu'il fit désirable et charmant.
HUGO, les Misérables, I, 1, IV.
- 29 Les chrétiens ont, les premiers, considéré la vie humaine, et la suite des événements, comme une histoire qui se déroule à partir d'une origine vers une fin, au cours de laquelle l'homme gagne son salut ou mérite son châtiment.
CAMUS, l'Homme révolté, p. 235.

♦ **4.** Obtenir, parvenir à avoir (les dispositions favorables d'autrui). ⇒ **Attirer (s'), capter, conquérir.** *Gagner la faveur (→ Amant, cit. 2), l'amitié (→ Avance, cit. 25), la confiance (→ Faire, cit. 213), l'estime, la bienveillance, les bonnes grâces... de quelqu'un. ⇒ Plaire. Gagner les suffrages, les voix d'électeurs hésitants. Gagner les cœurs (→ Autorité, cit. 10; coquetterie, cit. 8), les esprits (→ Chatouiller, cit. 5). ⇒ Assujettir (s'), séduire, subjuguier. Sa bonté lui a gagné le cœur de tous. Gagner de l'influence.*

- 30 Quand un Prince en grandeur passerait tous les Dieux,
S'il n'est doux et bénin, courtois et gracieux,
Humain, facile, honnête, affable et débonnaire,
Il ne gagne jamais le cœur du populaire (...)
RONSARD, Pièces retranscrites, Sec. liv. des hymnes, Ép. à Charles.

31 N'allait-elle pas gagner tous les cœurs, c'est-à-dire la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner (...)
BOSSUET, Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.

- 32 Il n'y a aucune éloquence dans le *Traité des études monastiques* opposé aux sentiments de Rancé, mais une raison supérieure, une mansuétude touchante, je ne sais quoi qui gagne le cœur (...)
CHATEAUBRIAND, Vie de Rancé, III, p. 187.

33 (...) les jeunes gens de la ville se mettent en dépenses de collations, festins, soupers et autres régals pour traiter les actrices et gagner les bonnes grâces de ces coquettes par friandises, vins fins, dragées, confitures et telles menues délicatesses.
Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, VIII.

(Compl. n. de personne; style soutenu). Se rendre favorable* (une personne). ⇒ **Amadouer, attacher (s'), concilier (se), séduire.** *Gagner quelqu'un par de bons procédés, par la franchise. Il a su gagner le public par sa simplicité, sa gentillesse. L'art de gagner les hommes (→ Applaudir, cit. 6). Gagner quelqu'un par ses caresses (cit. 17), ses cajoleries (cit. 3). Se laisser gagner par les prières de quelqu'un. ⇒ Céder. Ces derniers mots achevèrent de me gagner. ⇒ Convaincre, persuader. Nous l'avons enfin gagné à notre cause. Gagner de nouveaux partisans, des fidèles, des prosélytes. ⇒ Convertir, rallier.*

- 34 Elle avait (...) gagné un maître de Londres, dont le crédit était grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle (...)
BOSSUET, Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre.
- 35 Pour gagner un homme, la première chose à savoir est : « Qu'aime-t-il ? »
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 7 janv. 1850, t. I, p. 248.

36 Quelquefois, Jésus usait d'un artifice innocent, qu'employa plus tard Jeanne d'Arc. Il affectait de savoir sur celui qu'il voulait gagner quelque chose d'intime, ou bien il lui rappelait une circonstance chère à son cœur.
RENAN, Vie de Jésus, IX, Œ. compl., t. IV, p. 187.

Passif et p. p. *Être gagné à une cause.*

- 37 Or, ce peut être une tactique profitable que de repousser un voisin dangereux jusqu'à l'extrême opposé, ou tout au contraire le tenir déjà gagné à notre cause (...)
J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, IV, p. 139.

Péj. ⇒ **Circonvénir, corrompre.** *Témoins suspects de s'être laissé*

gagné. ⇒ Séduire, tenter. Âme faible qui se laisse gagner par le mauvais exemple (cit. 10). Gagner les naïfs à force de promesses. ⇒ Appâter.

- Tu débauches le peuple à force de largesses.
Tu gagnes dans le camp mes soldats par promesses (...)
CYRANO DE BERGERAC, Mort d'Agrippine, IV, 2.
(...) les évêques désignèrent tout prêtre ami de la Révolution à la haine, au mépris du peuple, comme gagné, acheté, corrompu par l'intérêt temporel.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, IX.

★ **III.** (Dans une compétition, une rivalité). ♦ **1.** Obtenir, remporter (l'enjeu). *Gagner le prix, une prime. ⇒ Remporter. Gagner la coupe, le titre. ⇒ Enlever. Cet athlète a gagné sa sélection après concours. — Vx. Gagner la victoire (Bossuet, Histoire universelle, III, 6). ⇒ Remporter (mod.).*

- (...) quelqu'un qui n'a pas la prétention (...) de gagner le prix Monthion ou d'être rosière en celui-ci.
Th. GAUTIER, Préf. de M^{le} de Maupin, éd. critique MATORÉ, p. 15.
- 41 Finalement ce fut lui qui gagna la soucoupe. Il s'imposa.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 95.

Loc. (Vx). *Gagner le dessus, l'emporter. ⇒ Prendre; → Ascendant, cit. 6.*

Vieilli. GAGNER SUR... *Gagner qqch. sur qqn*, obtenir de lui qqch. en triomphant de sa résistance. *Tâchez de gagner cela sur vous, en faisant effort sur vous. J'ai gagné sur moi de n'y plus penser (Académie).*

- (...) Mais j'ai gagné sur lui qu'il ne me verra plus.
CORNEILLE, Polyucte, II, 4.

♦ **2.** Être vainqueur dans (la compétition). ⇒ **Gain** (1., a). *Gagner la bataille (→ Fatal, cit. 13), des batailles (→ Combat, cit. 4; empoigner, cit. 4). Venir prendre part au combat alors qu'il est déjà gagné (→ Arriviste, cit. 2). Nous avons gagné la guerre, il nous reste à gagner la paix (→ Concorde, cit. 4). Hannibal gagna des batailles, mais Rome gagna la guerre.*

- On a beaucoup discuté sur la bataille de la Marne. L'histoire dira que Joffre l'a gagnée parce qu'il eût été seul responsable s'il l'avait perdue.
J. BAINVILLE, Hist. de France, XXII.

Gagner un procès, une cause (cit. 48), obtenir un jugement en sa faveur. *Gagner un pari*. Gagner la partie*, la belle, la revanche. Gagner une partie d'échecs* (cit. 19), un tournoi de bridge. — **Absolt.** *Vous avez gagné, félicitations. ⇒ Réussir (→ Filer, cit. 11). Gagner en trichant, en bluffant* (cit. 1). *Jouer à qui perd* gagne. Il aime gagner.*

- Pour vous autres hommes, les défaites ne sont que des succès de moins. Dans cette partie si inégale, notre fortune est de ne pas perdre, et votre malheur de ne pas gagner.
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXI.
- 45 Il (Poe) a, dans sa jeunesse, gagné un pari de nageur qui dépasse la mesure ordinaire du possible.
BAUDELAIRE, E. Poe, Sa vie et ses œuvres, III, in E. POE.

- 46 Lequel vaut mieux : gagner dans une partie où tous les autres joueurs sont faibles, ou perdre dans une partie où tous les joueurs sont forts; gagner dans une partie faible ou perdre dans une partie forte. Gagner dans un jeu de bassesse ou perdre dans un noble jeu. C'est-à-dire : sommes-nous chargés de gagner quand même, et à n'importe quel prix; ou sommes-nous chargés de maintenir un certain niveau du jeu (...)
Ch. PÉGU, Note conjointe, Sur Descartes, p. 162.

- 47 À son action de grâces, se mêlait une fierté toute humaine, une satisfaction d'avocat qui a gagné le procès.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 139.

Au p. p. ⇒ **ci-dessous, Gagné.**

(Sports). *Gagner une épreuve, un championnat, un concours, un match, une course. ⇒ Enlever, remporter. L'équipe qui a gagné la Coupe de France. Son cheval a gagné le Grand Prix. Ce boxeur a gagné tous ses combats avant la limite. — Absolt. ⇒ Emporter (l'), triompher, vaincre. Boxeur qui gagne aux points, par knock-out, par arrêt de l'arbitre. Il n'a pas encore gagné, la course n'est pas finie! Le cheval a gagné d'une longueur*, d'une tête*. Coureur qui gagne de justesse, d'une poitrine, d'un souffle. — Fam. Il a gagné tout seul, comme un seul homme, sans trouver de résistance sérieuse. Fam. Gagner les doigts dans le nez*.*

♦ **3.** (Compl. n. de personne). L'emporter sur (un adversaire). ⇒ **Battre, vaincre.** *Nous avons fait cinq parties de dames, il n'a pas encore pu me gagner. Je te gagnerai bien un jour! Il m'a gagné sur cent mètres, au saut à la perche. — REM.* Cet emploi, normal dans la langue classique, est aujourd'hui senti comme familier ou enfantin, sauf en français d'Afrique, où il est normal et usuel (I.F.A.).

- Jean-Jacques Rousseau, qui me gagnait toujours aux échecs, me refusait un avantage qui rendit la partie égale.
DIDEROT, Salon de 1767.

Loc. *Gagner (qqn) de vitesse*, arriver avant lui en allant plus vite. ⇒ **Dépasser, devancer.** *Gagner de vitesse les ennemis et leur barer le chemin de la retraite. Son cheval a été gagné de vitesse, il a été surpris par la soudaine pointe* de son adversaire.*

Fig. ⇒ **Prévenir.** *Déjouer les plans d'un rival en le gagnant de vitesse*, par quelque démarche que l'on fait avant lui.

Gagner = gagner de vitesse. *La nuit, l'orage, la marée nous gagne. ⇒ Approcher.* *Le temps nous gagne*, il dépasse le rythme de notre activité, il sera écoulé avant que nous n'ayons fini.

- 49 Mais le temps me gagne, les espions m'obsèdent : je suis forcé de faire à la hâte et mal un travail qui demanderait le loisir et la tranquillité qui me manquent.
ROUSSEAU, les Confessions, VII.

— Et je ne sais pas pourquoi il ne nous a jamais rejoints, reprit le vieux militaire,

car il est meilleur voilier que votre damné Saint-Ferdinand. — Il aura eu des avares, une voie d'eau. — Il nous gagne, s'écria le Français.

BALZAC, La Femme de trente ans, t. II, p. 814.

51 En chemin de fer, combien y en a-t-il qui sentent que se presser sur le quai pour gagner les autres de vitesse et s'assurer de la meilleure place est une suprême grossièreté? RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, iv.

♦ 4. GAGNER DU TERRAIN SUR (qqn) : diminuer ou augmenter l'intervalle qui nous sépare de lui, selon que nous le poursuivons ou que nous sommes poursuivis par lui. L'ennemi a gagné du terrain. ⇒ Avancer, progresser. — Fig. Faire des progrès. L'incendie gagne du terrain. ⇒ Étendre (s'). Hérésie, doctrine, idées qui gagnent du terrain.

52 De cinq minutes en cinq minutes, un volontaire en habit noir se dresse au milieu de la salle et publie les résultats connus de l'élection présidentielle (...) Des fusées de clabauderie annoncent, de temps en temps, que le héros de l'abstinence est en train de gagner du terrain. G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, IX, p. 145-152.

♦ 5. Intrans. S'étendre au détriment de (qqn, qqch.). Laboureur qui cherche à gagner sur la propriété de son voisin. ⇒ Empiéter. La mer gagne sur la côte. L'incendie gagne (→ Feu, cit. 35). ⇒ Propager (se). ⇒ ci-dessous IV., 2., transitif. Le jour gagne de proche en proche. ⇒ Grandir. Le calvinisme (cit. 1) commençait à gagner.

53 En dépit des traitements, le mal continuait de gagner (...) G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, VIII.

53.1 Il ne manquait plus que le feu. Gina s'approcha. L'homme s'était rassis près de Diana et regardait lui aussi la montagne. — Ça ne gagne pas vite, dit Gina, c'est loin, il ne faut pas s'inquiéter. — Ça gagne vite, dit Diana. En fixant bien, on peut même le voir avancer. M. DURAS, les Petits Chevaux de Tarquinia, p. 86.

Manège. Cheval qui gagne à la main, dont on n'est plus maître.

★ IV. Atteindre (une position) en parcourant la distance qui en sépare.

♦ 1. Atteindre en se déplaçant. Le navire a gagné le large (→ Amener, cit. 15; filet, cit. 6). Fig. Gagner le large* : partir; fuir. — Gagner un lieu, la gare (→ Convoi, cit. 3), le métro (→ Atteinte, cit. 2), sa demeure (→ Courber, cit. 25), les quartiers éloignés (→ Coudoyer, cit. 2). Gagner la rive, le rivage, les côtes. ⇒ Aborder, l. toucher; → Démonteur, cit. 12; favorable, cit. 7. Gagner la porte* (→ Doucement, cit. 4), la sortie. ⇒ Aller (s'en), partir, sortir. — Loc. (Vx). Gagner les champs; gagner le taillis. ⇒ Échapper (s'), enfuir (s'). → Armer, cit. 19. — Gagner à nouveau sa place. ⇒ Regagner, rejoindre.

54 Le père épouvanté gagne aussitôt la porte (...) CORNEILLE, le Menteur, II, 5.

55 J'étais si troublée, que (...) je n'eus que le temps de gagner un fauteuil, et je me trouvais mal au point que je perdis connaissance. LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXI.

56 S'était-il servi des échelles et des échafaudages des couvreurs pour gagner de toit en toit, de clôture en clôture, de compartiment en compartiment, les bâtiments de la cour Charlemagne (...) HUGO, les Misérables, IV, vi, III.

57 Vers Midi, Parker déclara qu'il voyait la terre du côté de bâbord, et j'eus toutes les peines du monde à l'empêcher de se jeter à la mer pour gagner la côte à la nage. BAUDELAIRE, Trad. E. PÉ, Histoires extraordinaires, « Aventures d'A. Gordon Pym ».

58 (...) les trois petites Turques avaient réussi, par des chemins détournés, à gagner sans encombre une des échelles de la Corne-d'or et à prendre un caïque. LOTI, les Désenchantées, XI.

59 Les débris de l'armée romaine gagnèrent Canusium à la faveur de la nuit (...) FRANCE, le Livre de mon ami, Livre de Pierre, IX.

60 (...) Edmée gagnait par son boudoir la chambre à coucher ouverte sur le jardin, au revers de l'hôtel. COLETTE, la Fin de Chéri, p. 6.

61 Dans un grand fracas de chaises déplacées, les quelque dix ou douze personnes qui étaient entrées se mettaient à table. Toutes, à en juger par la promptitude avec laquelle elles gagnaient leurs places, étaient des habitués du restaurant (...) J. GREEN, Léviathan, I, III.

62 (...) de ces trains rapides qui gagnent Paris en une heure. G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, XV.

Intrans. Gagner au vent, contre le vent (d'un voilier).

62.1 On n'était plus qu'à un demi-mille de la côte, et il avait fallu louvoyer pour gagner contre le vent. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 481.

♦ 2. (Sujet n. de chose). Atteindre en s'étendant. ⇒ Propager (se), répandre (se). ⇒ ci-dessus III., 5, intrans. Le feu, l'incendie a déjà gagné la maison voisine. L'inondation gagne les quartiers les plus éloignés du fleuve. Peste, épidémie qui gagne toutes les provinces. Gangrène, cancer qui gagne un membre, un organe tout entier — L'instruction gagne toutes les couches de la population. ⇒ Toucher.

63 (...) l'ouragan qui gagne La campagne A. DE MUSSET, Premières poésies, « Stances ».

64 Minute à minute, heure par heure, les bruits de la rue décroissent, le silence gagna de proche en proche le monde engourdi. G. DUHAMEL, Salavin, VI, XV.

65 L'acclamation, qui s'allume à son contact, gagne en deux secondes toute la masse du public, atteint les parois du long préau (...) J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXIII, p. 252.

(Le sujet désigne une contagion* d'ordre moral). Se répandre parmi (des personnes), influencer, toucher (qqn). → Epidémie, cit. 5. ⇒ Communiquer (se). Ces idées ont gagné certains milieux (→ Filtrer, cit. 9). Sa tristesse, sa confiance me gagnait. Un esprit, un ton particulier qui gagne le lecteur (→ Facile, cit. 13). — Passif et p. p. Être, se sentir gagné par... Je me sentais gagné par son optimisme, par cette gaieté communicative.

J'avoue que sa surprise me gagnait (...) FRANCE, le Crime de S. Bonnard, CE., t. II, p. 434.

Il la secouait si fort qu'elle faillit tomber. Elle vit l'effroi sur le visage de sa sœur et s'en sentit gagnée par une sorte de panique. J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, V.

♦ 3. (Le sujet désigne une sensation, un sentiment). Agir sur (qqn). ⇒ Envahir. Le froid, le sommeil, la faim, la fatigue (→ Épuisement, cit. 4) commençaient à le gagner. Il se sentait gagné par un étrange malaise. Agitation (cit. 15), émotion (→ Auditoire, cit. 8), impression (→ Envelopper, cit. 27), peur, pitié qui gagnent qqn. ⇒ Emparer (s').

L'âpre engourdissement a gagné les cigales (...) VERLAINE, Jadis et Naguère, Allégorie.

Les larmes le gagnaient; il avait hâte de sortir. Alphonse DAUDET, le Petit Chose, I, XIII.

Il y eut un silence. Adrienne se raidit contre la terrible émotion qui la gagnait et, traversant le palier, elle vint s'appuyer sur la rampe mais ne put regarder en bas. J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, XVI.

► SE GAGNER v. pron. (passif).

Être gagné, pouvoir être gagné. Si vous croyez qu'une fortune se gagne comme ça! (→ Abondance, cit. 6). Toute juste cause se gagne (→ Clémence, cit. 7). — C'est une maladie qui se gagne facilement.

(Réfl.). Il s'était gagné de bons amis.

► GAGNÉ, ÊE p. p. adj. Argent gagné. C'est de l'argent honnêtement gagné. — Une récompense bien gagnée, méritée. — Sommes gagnées au jeu.

(Correspond au sens II de l'actif). Un repos bien gagné. — Personne gagnée à une cause (→ ci-dessus, cit. 37).

(Au sens III, 2). Avoir partie gagnée. Avoir cause (cit. 46) gagnée. — Loc. Je vous accorde partie gagnée, je vous donne gagné : j'abandonne (votre victoire étant certaine). — Sports. Il avait course gagnée, mais il a été victime d'un claquage.

CONTR. Perdre. — Échouer, reculer. — Abandonner, éloigner (s'), quitter.

DÉR. Gagnable, gagnage, gagnant, gagneur, gain.

COMP. Gagne-dénier, gagne-pain, gagne-petit. — Regagner. — V. aussi Regain.

GAGNEUR, EUSE [gɑ̃œʁ, øz] n. et adj. — xii^e; de gagner.

♦ 1. Personne qui gagne (au sens III de gagner); personne qui l'emporte, remporte. Un gagneur de batailles, de prix. ⇒ Vainqueur.

(...) nos pères étaient des conquérants de gloire, Des chercheurs d'horizons, des gagneurs d'avenir (...) HUGO, la Légende des siècles, XLIX, « Paroles dans l'épreuve ».

Sports. Un gagneur. «Un gagneur de circuits (automobiles)» (in Petiot). Absolt. Gagneur (peu usité au fém., à cause du sens 3, ci-dessous). Personne qui gagne souvent. Un tempérament de gagneur.

Bobet pense trop, c'est un gagneur, ce n'est pas un joueur. R. BARTHES, Mythologies, p. 117.

♦ 2. (Au sens I de gagner). Personne qui gagne (une somme, de l'argent). Un gagneur d'argent.

Je pensais au somptueux et abominable mobilier de Ponson du Terrail, que j'avais vu déménager ce matin, de la rue Vivienne, par suite du décès de ce gagneur de 70.000 francs par an, dans un endroit quelconque, durant le siège. Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. IV, p. 173.

♦ 3. (Une gagneuse). N. f. Argot fam. Prostituée qui rapporte beaucoup. La gagneuse d'un souteneur; sa gagneuse.

Une fille sans harmonie ça pourra être une leuveuse, une gagneuse même; ça fera jamais une femme de classe! Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 24. Elles étaient neuf autour de lui (...) ses meilleures gagneuses (...) CÉLINE, Guignol's band, p. 57.

GAI, GAIE [ge, ge] adj. — V. 1170; anc. provençal gai, t. du vocabulaire des troubadours, du gotique gâheis «rapide, vif» ou (Guiraud), sans exclure une infl. de celui-ci, forme pop. issue du lat. vagus «errant; mobile; sans contrainte» (→ 3. Vague), l'idée de libéré de mouvement ou d'action apparaissant comme dominante dans les premiers emplois du mots et de ses dérivés (ex. : s'égallier).

♦ 1. (Êtres vivants). Général après le nom, en épithète. Qui a de la gaieté (au sens 1); qui est animé par une disposition heureuse et vive. ⇒ Allègre, badin, content, enjoué, espiègle, folâtre, gaillard, guilleret, hilare, jovial, joyeux, mutin, réjoui, rieur, rigoleur, souriant. Il est toujours gai; tantôt gai, tantôt triste (→ Alerté, cit. 7; I. bas, cit. 84; bout, cit. 45; étourdir, cit. 17). Un enfant gai, très gai. — Loc. Un gai luron* ⇒ Boute-en-train, drille, vivant (bon). — Un caractère gai et facile. Naturellement gai (→ Animer, cit. 33). Il est d'humeur gaie. → Il n'engendre pas la mélancolie*; être en train*. Gai comme un pinson, comme un bouvreuil. Oiseau, animal vif et gai (→ Alouette, cit. 3).

Pleure de le voir gai comme un oiseau des bois. BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, « Bénédiction ».

(...) une Mélék si foncièrement gaie de tempérament que même ses longues détresses n'avaient pu éteindre l'éclat de son rire. LOTI, les Désenchantées, VI.

- 3 (...) madame Sabatier était bonne fille, saine, gaie, et riait souvent.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 386.
- 3.1 (...) seuls MM. Morice et Bidault seront gai-z-et-contents (...)
F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 112.
N.B. Allus. à une chanson populaire ancienne à la gloire de l'armée française, *En revenant de la revue*.

Spécialt. Dont la gaieté provient d'une légère ivresse. *Au milieu du repas, il commençait à être gai. Je n'étais pas ivre, simplement un peu gai!* ⇒ **Éméché, émoustillé, gris.**

♦ **2.** (Choses). En épithète, plutôt après le nom; l'antéposition est stylistique, sauf dans des locutions. Qui marque de la gaieté; où règne la gaieté. *Un visage gai et riant.* ⇒ **Émerilloné, épanoui, éveillé. Une voix gaie (→ Chuchoter, cit. 1). *Dire une chose d'un air gai* (→ Engageant, cit. 2). *La gaie rumeur d'une fête* (→ Entendre, cit. 35). *Une mélodie fraîche et gaie* (→ Aubade, cit. 1). *Verve éblouissante et gaie* (→ Animer, cit. 14). *Le repas fut très gai.* ⇒ **Animé** (cit. 42). *Réunion, conversation gaie. Une époque heureuse et gaie. Il n'a pas une vie bien gaie.* ⇒ **Drôle. Rien de plus gai, selon Montaigne, que la vraie sagesse (→ Enjoué, cit. 1). — **Littér.** *Le gai savoir*: la poésie des troubadours* (titre d'une œuvre de Nietzsche).****

- 4 (...) un clerc du gai savoir qui voyage avec sa gourde et son rebec (...)
Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, L'air magique de J. de Vitteaux.
- 5 La soignée fut vive, gaie, aimable. La belle humeur souveraine du grand-père donna l'ut à toute la fête (...) On dansa un peu, on rit beaucoup; ce fut une noce bon enfant.
HUGO, les Misérables, V, VI, II.
- 6 (...) d'une voix gaie, toujours prête à pétiller sous la pression d'une malice intérieure.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVI, p. 209.

Vieilli. Empreint d'une gaieté légèrement licencieuse. ⇒ **Égrillard, gaillard, leste, libre. Tenir des propos un peu gais après boire. Le second couplet de cette chanson est plutôt gai.**

- 7 (...) la chanson gaie, bachique, épicurienne, le genre grivois, gaillard, égrillard (...)
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 15 juil. 1850, t. II, p. 287.

♦ **3.** (V. 1300, *vert gay*). Qui inspire de la gaieté. *Un auteur gai.* ⇒ **Amusant, comique, divertissant, drôle...** *Le Mariage de Figaro est une comédie particulièrement gaie.* — (Choses concrètes). *J'aime ces couleurs gais.* ⇒ **Riant, vif. C'est la pièce la plus gaie de l'appartement.** ⇒ **Clair, ensoleillé, exposé** (bien). *Avec des meubles de bois clair, votre chambre serait beaucoup plus gaie.* ⇒ **Agréable, plaisant. Comme c'est gai, cette vue sur le parc! Le temps n'est pas gai, aujourd'hui. — **Loc.** *Le gai Paris*, américanisme traduisant une vision de Paris comme (*gay Paris*) capitale des plaisirs.**

- 8 (...) la pièce, une des plus gais qui soient au théâtre, est écrite sans la moindre équivoque (...)
BEAUMARCHAIS, Lettre sur le Barbier de Séville.
- 9 Le style et le sentiment dans la couleur viennent du choix, et le choix vient du tempérament. Il y a des tons gais et folâtres, folâtres et tristes, riches et gais, riches et tristes, de communs et d'originaux.
BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1846, III.
- 10 Cette cour était gaie à cause des bêtes de toute espèce et des gens de service qui la fréquentaient.
FRANCE, le Livre de mon ami, Livre de Pierre, v.

(Souvent antéposé, en épithète). *Un gai soleil, un gai rayon* (→ Aller, cit. 4). *Une gaie matinée de printemps. Le temps n'est pas gai aujourd'hui.* — *Tout cela n'est pas gai, hélas! où allons-nous?* ⇒ **Encourageant, folichon, réjouissant.** Iron. *Nous voilà encore en panne, c'est gai!*

- 11 On n'avait pas allumé d'autre chandelle, on négligeait même de moucher celle qui brûlait; et ce n'était pas gai, cette cuisine sombre et nue de paysan pauvre, avec le râle d'agonie de ce corps tassé près de la table.
ZOLA, la Terre, II, II.
- 12 (...) on ne doute que de ce qu'on désire éperdument; et ce n'est pas gai.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 153.

Vin gai, agréable. — **Loc.**, par métonymie du sens 1, **spécialt.** *Avoir le vin gai*: être facilement émoustillé par le vin (opposé à *avoir le vin triste*).

♦ **4.** Interj. Vx. (Par ellipse, pour: *que l'on soit gai!*). *Allons, gai!*: de l'entrain! du mouvement! (se dit surtout dans les chansons populaires). *Gai, gai! marions-nous!*

♦ **5.** (Par francisation graphique de *gay*). Homosexuel. ⇒ **Gay.**

CONTR. Abattu, affligé, atrabilaire, chagrin, désolé, dolent, grognon, hypocondre, maussade, mélancolique, morne, morose, pleurard, triste. — **Brumeux, ennuyeux, noir, sérieux, sombre.** — **Attristat, décourageant, désolant.**

DÉR. Gaiement, gaieté.

COMP. Égayer. — V. aussi Égailer (s').

GAÏAC [gajak] n. m. — 1534; *guaiacum*, v. 1520; esp. *guayaco*, taino d'Haïti.

♦ Plante dicotylédone (*Rutacées*) scientifiquement appelée *Guaia-cum*, arbre ou arbuste exotique originaire d'Amérique Centrale, à fleurs bleues ornementales, à feuilles persistantes, à bois dur, compact et résineux, d'usage industriel. *Gaïac officinal dit bois de vie. Résine de gaïac* (gaïacine). *Propriétés laxatives et sudorifiques de la résine de gaïac* (→ Gaïacol). *Teinture de gaïac employée comme*

dentifrice. Bleu de gaïac: matière colorante tirée de la résine de gaïac. *Bois de gaïac.*

Bois tiré de cette plante. *Mortier, pilon en gaïac.*

DÉR. Gaïacol.

GAÏACOL ou **GAYACOL** [gajakol] n. m. — 1859, in Würtz, de *gaïac*.

♦ Chim. Ester extrait de la résine du gaïac, ou de la créosote, des goudrons de chêne, de hêtre, de pin.

- Elle se souviendra toujours de ce noir décembre, l'odeur de thé et de gaïacol (...)
BERNANOS, Monsieur Quine, in Œ. roman., Pl., p. 1353.
- L'odeur de gayacol montait, comme si elle eût été l'odeur même de cette peau exsangue (*d'un malade à l'hôpital*).
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. XXIV, p. 313.

GAÏEMENT (Académie) ou **GAÏMENT** [gemā] adv. — XIV^e, de *gai*.

♦ **1.** D'une manière gaie, avec gaieté. ⇒ **Joyeusement. Marcher, aller** (cit. 105), *partir* (→ Ancre, cit. 3) *gaiement. Vivre gaiement* (→ Chambrée, cit. 2). *Chanter gaiement.* — *La cloche tinte gaiement* (→ Couler, cit. 35). — Avec entrain, de bon cœur. *Allons-y gaiement!* (souvent iron.). *Le voilà qui reprend gaiement ses mauvaises habitudes, sans remords* (→ Bourbeux, cit. 3). *J'accepterai gaiement de le faire.* ⇒ **Volontiers.**

- Frédéric se hasarda un jour à lui envoyer un baiser. Il fut surpris de voir qu'elle le lui rendit aussi gaiement qu'autrefois son premier salut.
A. DE MUSSET, Nouvelles, «Frédéric et Bernerette», I.
- On ne souffre gaiement qu'en France. C'est le peuple qui sait souffrir.
MICHELET, la Femme, p. 161.

♦ **2.** Vx. Sans effort, facilement et volontiers.

- Je ne sais pas si j'aimais cette dame,
Mais je sais bien
Que, pour avoir un regard de son âme (...)
J'aurais gaiement passé dix ans au baigne.
HUGO, les Rayons et les Ombres, XXII.

CONTR. Tristement.

GAÏETÉ (Académie) ou **GAÏTÉ** [gete] n. f. — 1160; de *gai*.

♦ **1.** État ou disposition des êtres qu'animent le plaisir de vivre, une humeur riante. ⇒ **Alacrité, allégresse, enjouement** (cit. 8), **entrain, exultation, hilarité, humeur** (belle, bonne), **joie, jovialité, jubilation, vivacité.** *Avoir, montrer de la gaieté, de la gaîté. Témoigner, manifester une grande gaieté. Une franchise gaieté* (→ Étudiant, cit. 3). *Une gaieté affectée* (cit. 11), *contrainte* (cit. 1). *Perdre, retrouver, garder toute sa gaieté* (→ Consumer, cit. 14; aveuglement, cit. 1). *Cela m'a redonné un peu de gaieté.* ⇒ **Ragaillardir.** *Gaieté naturelle* (→ Contre, cit. 15). *Gaieté légère* (→ Dissiper, cit. 7). *Accès de gaieté, de folle gaieté. Exciter la gaieté. Une gaieté débordante, communicative. Un enfant plein de gaieté. Moment, jour, soir de gaieté* (→ Accouplement, cit. 3). ⇒ **Fête.** *Gaieté un peu libre.* ⇒ **Gaillardise.** *La gaieté de qqn, sa gaieté. Sa gaieté n'est pas très spontanée.* — *La gaieté d'un animal* (→ Fauvette, cit.).

(...) quoiqu'elle ait les plus belles dents du monde, elle ne rit que de ce qui l'amuse. Mais il faut voir comme, dans les folâtres jeux, elle offre l'image d'une gaieté naïve et franche! comme, auprès d'un malheureux qu'elle s'empresse de secourir, son regard annonce la joie pure et la bonté compatissante!

- LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre VI.
- Adieu la gaieté de ma jeunesse, l'insouciance folle, la vie libre et joyeuse au pied du Vésuve!
A. DE MUSSET, les Caprices de Marianne, II, 20.
- (...) il y a des tempéraments chez qui cette drogue (*le haschisch*) ne développe qu'une folie tapageuse, une gaieté violente qui ressemble à du vertige, des danses, des sauts, des trépidations, des éclats de rire.
BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, V.

- Tout ses mouvements avaient de la grâce: sa gaieté de jeune animal était charmante.
FRANCE, Histoire comique, IX.
- «Pat' est le seul de nous tous qui ait de la gaieté, de la vraie: spontanée, intérieure», songeait Jacques, en regardant le jeune Anglais rire à belles dents.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 41.

Spécialt (cet état étant dû à une légère ivresse). ⇒ **Gai** (1., spécialt). *La gaieté gagnait tous les convives.*

- Le musicien consciencieux doit se servir du vin de Champagne pour composer un opéra-comique. Il y trouvera la gaieté mousseuse et légère que réclame le genre.
BAUDELAIRE, Du vin et du haschisch, I.
- Duroy avait trouvé le corton de son goût et il laissait chaque fois emplir son verre. Une gaieté délicieuse entrainait en lui; une gaieté chaude, qui lui montait du ventre à la tête, lui courait dans les membres, le pénétrait tout entier. Il se sentait envahi par un bien-être complet, un bien-être de vie et de pensée, de corps et d'âme.
MAUPASSANT, Bel-ami, I, II.

... EN GAÏETÉ. *Être en gaieté. Mettre qqn en gaieté.* ⇒ **Amuser, égayer, réjouir.**

Loc. adv. (1549). **DE GAÏETÉ DE CŒUR**: de son propre mouvement, sans y être obligé (volontairement et volontiers). ⇒ **Délibérément** (→ Cause, cit. 38). *Offenser, attaquer quelqu'un de gaieté de cœur* (→ Calomniateur, cit. 4). *Il ne renonce pas de gaieté de cœur à cette habitude* (→ Certitude, cit. 3). *Ils ne vont pas au combat de gaieté de cœur.*

- 8 Les juges du chevalier de La Barre ont été des monstres sanguinaires de gaieté de cœur. VOLTAIRE, Lettre au roi de Prusse, 268, in LITTRÉ.
- 9 L'homme sérieux ne se mêle d'une manière active aux affaires de son temps que s'il y est appelé par sa naissance ou par le vœu spontané de ses concitoyens. Il faut une grande présomption ou beaucoup de légèreté de conscience pour prendre, de gaieté de cœur, la responsabilité des choses humaines quand on n'y est pas obligé. RENAN, Questions contemporaines, Préface, Œ. compl., t. 1, p. 11.

♦ 2. Caractère de ce qui marque ou traduit un tel état. *La gaieté de leurs propos, de la conversation, de ces réunions, de ces repas* (→ Cordial, cit. 1). *Regard, exclamation, accueil plein de gaieté. Apporter, mettre de la gaieté dans une réunion*. ⇒ **Animer, ensoleiller.**

- 10 Les vitres de notre voiture en vibrent, et cet air, toujours le même, répété deux lieux durant, est un très vieil air de France, si ancien et si jeune, d'une gaieté si franche et de si bon aloi, qu'au bout d'un moment, nous aussi, nous le chantons avec eux. LOTI, Mon frère Yves, LXII.
- 11 Ils (*les vitraux*) avaient sans doute été privés volontairement de reflets, afin de ne pas insulter par une insolente gaieté de pierreries en feu à la mélancolique détresse de cette église qui s'élevait dans l'atroce repaire d'un quartier peuplé de mendiants et d'escarpes. HUYSMANS, En route, I, II.
- 11.1 Et pourtant sa conversation était d'une gaieté continue, elle faisait rire perpétuellement par des rapprochements comiques, une manière spirituelle de raconter la moindre chose. PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 522.

♦ 3. Caractère d'une œuvre qui traduit un tel état et y dispose. ⇒ **Humour, ironie, sel. Il a mis là beaucoup d'ironie*** et de *gaieté* (→ Désarmer, cit. 3). *C'est une comédie pleine de gaieté. Fabliau respirant la vieillesse, la grosse gaieté gauloise. Un livre qui manque de gaieté* (→ Étudiant, cit. 4). *Raconter, improviser avec beaucoup de gaieté. Gaieté dans le style* (→ Épineux, cit. 3).

- 12 Me livrant à mon gai caractère, j'ai tenté, dans le Barbier de Séville, de ramener au théâtre l'ancienne et franche gaieté, en l'alliant avec le ton léger de notre plaisanterie actuelle. BEAUMARCHAIS, Lettre sur le Barbier de Séville.
- 13 Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde, Quelle mâle gaieté, si triste et si profonde Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer! A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, Une soirée perdue (→ Âpre, cit. 13).
- 14 Goya est toujours un grand artiste, souvent effrayant. Il unit à la gaieté, à la jovialité, à la satire espagnole du bon temps de Cervantes, un esprit beaucoup plus moderne (...). BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, VIII, II.

♦ 4. (1676; 1554 dans un titre). *Une, des gaietés*. Trait, acte, geste, propos manifestant un tel état; chose plaisante. ⇒ **Plaisanterie. Les gaietés de la soldatesque (→ Ensauvager, cit. 1). *Les Gaietés de l'escadron*, œuvre de Courteline. *Les gaietés de la promenade*. ⇒ **Plaisir** (→ Confortable, cit. 2). — Iron. *Voilà les gaietés de la province, de l'administration. Deux mois dans le plâtre! Ce sont les gaietés des sports d'hiver!***

- 15 (...) je végété depuis si longtemps! Il y a plus de six semaines que je ne me suis pas permis une gaieté. Celle-là se présente; puis-je me la refuser? LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXIV.
- 16 Il observait que les gaietés de la pièce, « quoique approchant de ce qu'on nomme gaudriole, n'allaient pas jusqu'à l'indélicence » et étaient parfaitement anodines (...). BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, Notice.
- 17 (...) bouglant éperdument *La reine d'Angleterre*, ce déversoir obligé des gaietés soldatesques (...). COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, 1.
- 18 (...) ils (*les écoliers du moyen âge*) allaient ensuite, dans les tavernes, s'épancher en énormes gaietés collectives (...). JULES LEMAÎTRE, Impressions de théâtre, Villon, p. 16.

CONTR. Abattement, affliction, chagrin, désolation, hypocondrie, mélancolie, tristesse. — Ennuï.

GAIL ou **GAILLE** [gaj] n. m. — 1821; orig. incert., p.-ê. de *grail*, mot romani « cheval », par une altér. inexplicable; ou de l'all. *Gaul* « cheval », ou encore de l'all. — et alsacien — *Geiss* « chèvre », et, fig., « mauvais cheval ».

♦ Argot. Cheval. ⇒ **Gaye.**

REM. On trouve le mot au féminin pour désigner une jument. Ta Petite si douce, c'est Bucéphale, merde! L'hippogriffe! le bourrin d'Attila! La gaille de Gengis Khan! René FALLET, Y a-t-il un docteur dans la salle?, p. 153.

1. GAILLARD, ARDE [gajar, ard] adj. et n. — 1080, « vigoureux »; probabl. du gallo-roman **galia* « force », d'un rad. celtique *gal*- (cf. irlandais *gal* « bravoure ») que Guiraud rattache à l'indo-européen **wail-* « rouler; courir en s'élançant » et retrouve dans une famille (*galir* « s'élançant, jaillir »; → Jaillir; *gail* « plein de sève, vivace ») de même sémantisme que celle du lat. *jactare* (→ Jeter; éjaculer, jactation, jaculatoire). → 1. Galer, galerne, galet, galibot, galvauder.

♦ 1. (Personnes). Plein de vie, du fait de sa robuste constitution, de sa bonne santé, ou de sa fraîcheur. ⇒ **Alerte, allègre, dispos, dru (vx), frais, fringant, ingambe, sain, valide, vif, vigoureux** (→ Coqueluche, cit. 2). *Il est complètement rétabli, plus gaillard que jamais. Se sentir, se lever frais et gaillard. Un vieillard encore très gaillard*. ⇒ **Vert.**

- 1 Tu es gaillard, tu es jeune et dispos (...). RONSAUD, Pièces retranchées, « Chant de liesse ».
- 2 — Je viens de voir, pour mes péchés, cette méchante rapsodie de l'École des Femmes. Je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné, et je pense que je n'en reviendrai de plus de quinze jours (...). — Je ne sais pas de quel tempérament nous sommes, ma cousine et moi; mais

nous fûmes avant-hier à la même pièce, et nous en revînmes toutes deux saines et gaillardes. MOLIÈRE, Critique de l'École des Femmes, 3.

(...) nous nous réveillâmes reposé et gaillard comme si nous avions dormi dans notre lit. Th. GAUTIER, Voyage en Russie, XXI.

Soigne-toi toujours bien afin que, dans un mois (...) je te trouve plus florissant et plus gaillard que jamais. FLAUBERT, Correspondance, 73, fin janv. 1843.

Air gaillard, allure gaillarde. ⇒ **Décidé, ferme.**

Jamais je ne vous vis un teint si frais et si gaillard. MOLIÈRE, l'Avare, II, 5.

Il avait son pas gaillard, si souple encore qu'il ne faisait aucun bruit. ZOLA, la Faute de l'abbé Mouret, XVI, p. 426.

♦ 2. (1266). Vieilli. Plein d'entrain et de gaieté. ⇒ **Enjoué** (cit. 1), **gai, jovial, joyeux...** *Gai et gaillard*. — *Humeur gaillarde*.

Tout cela me fit gaillarde, et je revins hier trouver mon fils, qui prit pour le moins la moitié de ma joie. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 599, 20 nov. 1676.

Gaillarde et rieuse population d'impétueux soldats et de joyeux conteurs (...). MICHELET, Hist. de France, IV, IV.

(xvii^e). Spécialt. Mod. (Paroles, discours). D'une gaieté un peu libre*. ⇒ **Cru, égrillard, grivois, léger, leste, licencieux. Propos, contes gaillards. Chanson, refrain gaillards** (→ Gai, cit. 7). *Les Gaillardes Anecdotes*, de Tallemant des Réaux.

(...) une fort bonne servante y fut mise à la porte (*de chez M. Lambercier*) pour un mot un peu gaillard qu'elle avait prononcé devant nous. ROUSSEAU, les Confessions, I.

(...) chacun lui adressait quelque compliment gaillard sur sa tournure (...). MÉRIMÉE, Carmen, III.

(...) notre magistrat aimait à hérissier sa conversation de pointes, d'équivoques et de propos gaillards, qu'il ne retenait pas même au tribunal.

NERVAL, la Main enchantée, I.

(...) une stèle dressée de loin en loin au bord de la route, et couverte de signatures, d'inscriptions familières, d'encouragements gaillards, de gentilles obscénités.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VIII, p. 78.

♦ 3. Vx. (Choses). *Château gaillard*.

CONTR. Épuisé, faible; fatigué, las. — Chagrin, triste.

DÉR. 2. Gaillard, 3. gaillard, gaillardement, gaillardise.

HOM. 2. Gaillard, 3. gaillard.

2. GAILLARD, ARDE [gajar, ard] n. — Fin xvi^e; de 1. *gaillard*.

♦ 1. Homme; femme qui a de la vigueur et de l'entrain. ⇒ **Luron. Un grand et solide gaillard**. ⇒ **Costaud. Un gaillard décidé et énergique. Quel gaillard! Ce sera un autre** (cit. 32.2) *gaillard que son père! Ah! le gaillard*. ⇒ **Bougre**. — *Une gaillarde*: une femme hardie et robuste, aux allures un peu libres. *C'est une rude gaillarde*.

Il était un de ces gens dont le peuple dit: Voilà un fameux gaillard! Il avait les épaules larges, le buste bien développé, les muscles apparents (...).

Marianne est très vieille et court sur ses cent ans, Et comme dans sa fleur ce fut une gaillarde

Buvant, aimant, moulue aux nuits de corps de garde (...). VERLAINE, Invectives, « Buste pour mairies ».

Un grand gaillard entra, dans toute la force musculeuse de ses quarante ans, les cheveux bouclés, la barbe en pointe, longue et inculte, avec une face de Christ ravagé (...).

C'était cela pourtant qu'il aurait fallu à Raboliot, une gaillarde décidée, de poigne assez solide pour le saisir au fond de la culotte s'il lui prenait fantaisie de filer (...).

M. GENEVOIX, Raboliot, I, III.

♦ 2. N. m. (1690; comme appellatif, xix^e). Souvent au plur. ⇒ **Drôle** (I, 1.), **gars, lascar** (→ Cabaler, cit. 3). *Ce sont des gaillards qu'il faut avoir à l'œil. Attendez un peu, mes gaillards! Voilà mon gaillard qui se met à découcher. Un petit gaillard qui promet*. ⇒ **Bonhomme**.

Voilà un petit gaillard qui n'aura pas froid aux yeux!

BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 865.

On trouve à mon gaillard une excellente place, il mène une vie de Sardanapale avec une fille d'Opéra. BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 905.

(...) nous étions accostés par des gaillards très bien mis, de la tournure la plus convenable, avec lorgnon et chaîne de montre, qui nous priaient de venir nous reposer et prendre des rafraîchissements (...).

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 248.

Mais il lui faut sur place un braconnier, un gaillard assez fin pour détourner les surveillances à moins qu'il ne passe au travers, assez secret pour travailler seul, assez rude pour qu'on le craigne (...).

M. GENEVOIX, Raboliot, II, I.

L'essentiel, c'est que mes gaillards soient largement solvables.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, VII, p. 63.

DÉR. Gaillarde, gaillardement, gaillardise.

HOM. 1. Gaillard, 3. gaillard. — (Du fém.) Gaillarde.

3. GAILLARD [gajar] n. m. — 1516; ellipt. pour *château gaillard* « château fort », du sens anc. de *gaillard* « ferme, solidement établi », une sorte de château fort étant élevé autrefois à l'avant et à l'arrière des grands vaisseaux; cf. Rabelais, *Pantagruel*, IV, 33.

♦ 1. Anciennt (et mod. sur un voilier). Partie extrême du pont supérieur. « Celle qui se trouve sur l'arrière du grand mât s'appelle *gaillard d'arrière*; celle qui se trouve sur l'avant du hauban de misaine le plus en arrière s'appelle *gaillard d'avant* » (Gruss). → Caloyer, cit.

♦ 2. Mod. « Superstructure située sur l'avant du pont supérieur et

qui s'étend en largeur d'un côté à l'autre d'un navire» (Gruss).
⇒ **Dunette, roof, teugue, vibord.**

(...) la cloche de la prière sonna : j'allai mêler mes vœux à ceux de mes compagnons. Les officiers occupaient le gaillard d'arrière avec les passagers; l'aumônier, un livre à la main, un peu en avant d'eux, près du gouvernail; les matelots se pressaient pêle-mêle sur le tillac (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. 1, p. 273.

HOM. 1. Gaillard, 2. gaillard.

GAILLARDE [gajard] n. f. — xv^e; de 1. *gaillard*.

♦ 1. (xv^e). Ancienne danse à trois temps, animée; musique pour cette danse.

Sans transition, les deux violons s'étaient lancés dans une tonitruante *Gaillarde* à vous fouetter les sangs.
Herbert LE PORRIER, le Luthier de Crémone, p. 90.

♦ 2. (1694). Typogr. Caractère d'imprimerie de huit points, intermédiaire entre le petit-texte et le petit-romain.

♦ 3. Bot. ⇒ **Gaillardie**.

HOM. Fém. de 1. *gaillard*, 2. *gaillard*.

GAILLARDEMENT [gajardemā] adv. — 1080, «avec zèle»; de 1. *gaillard*.

♦ 1. Vieilli ou littér. (style soutenu). D'une manière gaillarde; avec entrain, bonne humeur. *Supporter gaillardement une épreuve. Porter gaillardement sa cinquantaine* (cit. 1).

1 Je partis sans lumière; si j'en avais eu, ç'aurait peut-être été pis encore. Il fallait passer le cimetière : je le traversai gaillardement car, tant que je me sentais en plein air, je n'eus jamais de frayeurs nocturnes.
ROUSSEAU, Émile, II.

2 (...) le dernier représentant de la grande peinture, qui portait gaillardement, avec sa gloire, ses quatre-vingts années, et son gros ventre.
FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, IV.

3 L'auto s'engageait sur le pont, franchissait la Seine, attaqua gaillardement le coteau de Suresnes.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 14.

♦ 2. Vx. Avec courage et décision (→ ci-dessus, cit. 1).

CONTR. Difficilement. — Tristement.

GAILLARDIE [gajardij] ou **GAILLARDE** [gajard] n. f. — 1839; de *Gaillard*, botaniste français.

♦ Plante ornementale, à fleurs jaunes ou rouges, de la famille des *Composacées*.

(...) en revanche en octobre les phlox, les gaillardes, les cheveux de Vénus, les zinnias sont encore intacts jusqu'à la première gelée.
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 538.

GAILLARDISE [gajardiz] n. f. — V. 1510; de 1. *gaillard*.

Vieilli ou littéraire.

♦ 1. Bonne humeur, gaieté un peu libre. *Une gaillardise naturelle* (→ *Complexe*, cit. 7).

(*Une, des gaillardises*). Propos gaillard, un peu libre. *Débiter, lâcher des gaillardises*. ⇒ **Gaudriole, gauloiserie, grivoiserie, plaisanterie. Une gaillardise un peu osée, qui passe les bornes.**

1 Charles n'était point de complexion facétieuse, il n'avait pas brillé pendant la noce. Il répondit médiocrement aux pointes, calembours, mots à double entente, compliments et gaillardises que l'on se fit un devoir de lui décocher dès le potage.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, IV.

2 Cependant les buveurs, tous ivres aux trois quarts, répétaient leur refrain immonde avec un redoublement de gaieté. C'était une gaillardise de haut goût, où étaient mêlés la Vierge et l'enfant Jésus.
HUGO, les Misérables, II, III, VIII.

♦ 2. Comportement libertin. ⇒ **Paillardise** (plus vulg.).

3 En quarante-cinq ans, j'ai connu un certain nombre de femmes (...) On parle beaucoup du changement, stimulant de la gaillardise. Moi j'y ajoute le dépaysement.
J. DUTOURD, Pluche, IX, p. 108.

GAILLET [gajɛ] n. m. — 1786; du lat. sc. *galium*, grec *gallon*, par croisement avec *caille-lait*.

♦ Plante dicotylédone (*Rubiacées*), herbacée annuelle ou vivace, qui croît dans les régions tempérées. ⇒ **Caille-lait. Variétés de gaillet : croissette** (*Galium cruciata*), *gaillet vrai* ou *caille-lait jaune*, *gaillet molligine* ou *caille-lait blanc*, *gaillet grateron* ou *grippe* ou *gribble. Faux-gaillet*. ⇒ **Aspérule**.

GAILLETERIE [gajɛtri, gajɛtri] n. f. — 1870; de *gaillette*.

♦ Techn. Houille en morceaux après triage.

GAILLETIN [gajɛtɛ] n. m. — 183; de *gaillette*.

♦ Techn. Charbon de terre cassé en petits morceaux, pour l'usage domestique. ⇒ **Tête-de-moineau**.

GAILLETTE [gajɛt] n. f. — 1770; mot wallon *gayete*, dimin. de *gaille* «grosse noix», du lat. (*nux*) *gallica* «(noix) gauloise»; var. *gayette*, 1802, et *gayeteux*, adj.

♦ Techn. Morceau de houille de grosseur moyenne.

DÉR. **Gaillerie, gailletin.**

GAIN [gɛ] n. m. — Mil. xii^e; déverbal de *gagner*, prononcé *gangner* ou *gaingnier* [gɛ̃ne].

♦ 1. Action de gagner. [a] (Au sens III de *gagner*). Le fait de vaincre, de l'emporter. *Une dernière charge de cavalerie décida du gain de la bataille* (cit. 3). ⇒ **Succès, victoire. Attacher une importance capitale au gain d'une partie. Assurer à une équipe le gain du match. Le gain d'un procès. — *Avoir, obtenir, donner gain de cause** (→ *Bègue*, cit. 2; *désorienté*, cit. 5). ⇒ **Emporter** (I), **réussir**. — Absolt. *Probabilités, chances égales de gain et de perte* (→ *Balancer*, cit. 15).**

La cour des aides donne gain de cause à ceux qui refusaient des paiements en assignats.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, IV.

(...) vous avez raison : c'est donner gain de cause à l'opinion que d'établir son innocence sur le désaveu de sa vie.
GIDE, Corydon, I, I.

[b] (Au sens I de *gagner*). *Le gain de beaucoup d'argent, d'une somme.*

On veut gagner de l'argent pour vivre heureux et tout l'effort et le meilleur d'une vie se concentrent pour le gain de cet argent. Le bonheur est oublié, le moyen pris pour la fin.
CAMUS, le Mythe de Sisyphe, p. 140.

♦ 2. Ce qu'on gagne (III.); augmentation d'avoir. — Profit*, pécuniaire et matériel. ⇒ **Acquet, appointement, bénéfice, boni, commission, dividende, émoluments, excédent, fruit, gratification, honoraires, intérêt, lucre, moisson, prime, produit, profit, rapport, récolte, rémunération, rendement, revenant-bon, revenu, salaire, solde, traitement.** — REM. *Le gain, un gain*, au sing., s'emploie surtout absolt et en parlant d'un profit spécifique; *les gains*, au plur., s'emploie à propos du profit global (d'une personne, etc.). *Des gains considérables* (→ *Entrer*, cit. 33), *énormes, modestes, médiocres. Les gains d'un ouvrier* (→ *Chômer*, cit. 3), *d'un paysan* (→ *Culture*, cit. 1), *d'un chef d'entreprise* (→ *Clôture*, cit. 6). *Gain honnête, honorable* (→ *Estimer*, cit. 8). *Gain sordide, illicite*. ⇒ **Bâton** (tour de), **butin, dessous** (de table), **gratte, pot-de-vin, rapine, ristourne, usure. Amour, appétit, soif, passion du gain. ⇒ **Mercantilisme** (→ *Âme*, cit. 72; *ardent*, cit. 32; *chinois*, cit. 3). *Aimer le gain, être intéressé**. ⇒ **Argent. Céder à l'appât, à l'attrait du gain. Le gain d'une année, fait (par qqn) pendant une année. Le gain de qqn. Son gain. Il vit de son gain. Gains réalisés par un joueur. Compensation des gains et des pertes. Gains qui viennent en sus d'une rémunération principale**. ⇒ **À-côté. Gains réalisés en fin d'exercice**. ⇒ **Excédent**. — Loc. *Être en gain*, en possession de sommes supérieures au capital engagé. *Se retirer sur son gain*. ⇒ **Charlemagne** (faire). — *Tirer, retirer un gain, du gain de quelque chose*. ⇒ **Lucratif**. — Dr. **Gains nuptiaux, gains de survie***.**

À gain s'attache une idée d'acquisition ou de succès; à profit une idée de jouissance (...). L'avare qui veut toujours amasser dans le dessein de jouir, est avide de gain; l'égoïste, qui aspire toujours à se procurer de nouvelles ressources, de nouveaux moyens de bonheur, est avide de profits. Un grand gain est une grosse somme; un grand profit, un avantage considérable.
LAFAYE, Dict. des synonymes, Gain.

Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.
BOILEAU, l'Art poétique, IV.

Un vil amour du gain, infectant les esprits
De mensonges grossiers souilla tous les écrits (...)
BOILEAU, l'Art poétique, IV.

(...) les succès faciles et les occasions de gain rapide qu'offre aujourd'hui la multiplicité des journaux.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Louis Boulhet.

(...) elle marchandait avec rapacité, — son sang de paysanne la poussant au gain.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VI.

C'est dans les régimes de l'argent qu'on méprise l'homme au point de penser qu'il ne puisse rien faire de grand sans l'appât du gain. Et c'est pourquoi rien n'est plus bas, comme philosophie du monde, que celle de l'économie libérale, responsable en fin de compte, de la rébellion mortelle de l'argent contre l'esprit.
DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 188.

Avantage obtenu, gagné. ⇒ **Acquisition, avantage. Les gains d'un parti en progrès** (→ *Confisquer*, cit. 3). *Le gain que l'on retire, que l'on tire d'une lecture*. ⇒ **Fruit, profit** (→ aussi *Cacher*, cit. 32). *Un gain de temps, de place*. ⇒ **Économie. Un gain territorial**. ⇒ **Agrandissement, conquête. Gain de puissance**. ⇒ **Accroissement, augmentation**.

(...) c'était un homme à fréquenter pour les gens qui mesurent leur amitié d'après le gain spirituel qu'ils peuvent retirer d'une fréquentation.
BAUDELAIRE, E. Poe, sa vie et ses ouvrages, II, in POE.

♦ 3. Radio. Rapport d'amplification d'un étage de récepteur, de chaîne acoustique, etc. ⇒ **Amplificateur. Potentiomètre de gain**.

CONTR. Dépense, perte. — **Dépéridition, désavantage, dommage, ruine**.

GAINAGE [gɛnaʒ] n. m. — 1930; de *gainer*.

Technique.

♦ 1. Action de gainer. *Gainage d'un fil métallique*.

♦ 2. Ce qui gaine (qqch.). ⇒ **Gaine** (5). «*La matière radioac-*

tive est sortie de son gainage...» (*Sciences et Avenir*, «Le risque nucléaire», p. 28).

GAINÉ [gen] n. f. — Déb. XIII^e; du lat. *vagina* «fourreau», devenu *wagina*, sous l'infl. germanique.

♦ **1.** [a] Enveloppe* ayant la forme de l'objet qu'elle protège. ⇒ **Custode, étui, fourreau.** *La gainé d'une épée* (cit. 8), *d'un couteau de chasse, d'un pistolet. Gainé d'une paire de ciseaux, d'une règle à calculer. Tirer un poignard de sa gainé* (⇒ **Dégainer**), *le mettre, le remettre dans sa gainé* (⇒ **Rengainer**). *Gainé de cuir, de galuchat, de drap, de soie. Fabrication des gainés.* ⇒ **Gainerie, gainier.** *La gainé d'un parapluie.* ⇒ **Protège-parapluie.** *La gainé d'une momie* (⇒ **Envelopper**, cit. 6).

1 Puis, de leur gainé large à clous d'or diaprés,
Tirèrent brusquement leur flamboyante épée (...)
RONNARD, Premier livre des hymnes, Calays et Zéthés.

2 Dans sa gainé mon couteau bouge (...)
Th. GAUTIER, Émaux et Camées, Rondalla.

3 (...) elle ouvrait son salon pour des conférences si peu mondaines que les housses demeurèrent sur les fauteuils et que le lustre, dans sa gainé, était une immobile montgolfière dont le plafond fixait l'essor.
F. MAURICAC, le Mal, I.

Ce qui enserre comme une gainé. ⇒ **Gainer.**

4 Le corps est enserré (...) dans la gainé orfèvrée d'une robe (...)
HUYSMANS, la Cathédrale, IX.

5 À présent, elle ne bougeait pas (...) énorme et luisante dans sa gainé de serge lustrée (...)
J. GREEN, Léviathan, II, I.

5.1 Entrer, pour la première fois! Dans la fille que l'on aime! Ce glissement dans un fourreau de miel, dans cette gainé de martre huilée!
André HARDELLET, Lourdes, lentes..., p. 48.

[b] (1909, in D. D. L.). Spécialt. Sous-vêtement féminin en tissu élastique enserrant les hanches et la taille. ⇒ **Ceinture, corset.** *Être moulée dans une gainé. Gainé baleinée, renforcée. Elle étouffait dans une gainé trop étroite. Gainé-combinaison* (⇒ **Combinaison**), *gainé-culotte.*

6 — Vous portez un corset, mademoiselle?
— Pas exactement. Une gainé plutôt. Pas baleinée, ou presque.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. I, III, p. 48.

7 C'est vers 1918 que j'accompagnai une amie chez sa corsetière en m'étonnant un peu qu'une mode qui supprimait la taille ne pût se passer de gainés secrètes.
COLETTE, Belles saisons, p. 87.

♦ **2.** Fig. et littér. Contrainte* qui gêne, entrave un développement, une évolution. ⇒ **Carcan, corset** (⇒ **Emmailloter**, cit. 4).

8 La barbarie encor tient nos pieds dans sa gainé.
A. DE VIGNY, Poèmes philosophiques, Maison du berger, II.

9 Du pauvre petit provincial le plus lourdement engagé dans sa gainé, il avait tiré un esprit ouvert et actif.
RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, III.

10 Aucun développement ne se peut sans briser des gainés. Sous la pression de la sève nouvelle, elles éclatent; mais c'est du débris de celles-ci que se forment les gainés et les gènes nouvelles.
GIDE, Attendu que, XIV.

♦ **3.** Sc. nat. Enveloppe résistante qui protège (un organe). ⇒ **Aponévrose, névritisme.** *Gainé aponévrotique, tendineuse.*

11 (...) la peau à papilles frémissantes, vaguement bleue par le lacis des petites veines, vaguement jaunie par l'affleurement des gainés tendineuses (...) d'une richesse et d'une variété incomparables de tons (...)
TAINÉ, Philosophie de l'art., t. II, p. 270.

♦ **4.** (1676). Support quadrangulaire plus étroit à la base qu'au sommet. *Statuette, pendule posée sur une gainé. Gainé de bois peint, de stuc, de marbre.* ⇒ **Piédestal, sellette, socle.** *Une statuette terminée en gainé* (→ **Corniche**, cit. 3). *Secrétaire, commode Empire à colonnes en gainé.* — Par appos. *Pieds gainés* (d'une table, d'un guéridon...). — Statue dont la partie inférieure semble engagée dans une gainé. *Cheminée ornée de deux gainés représentant des personnalités.* ⇒ **Cariatide, hermès, terme.** — *La gainé d'une horloge.* ⇒ **Caisse, coffre.** *Horloge à gainé.*

12 La gainé (de l'horloge Louis XVI) peut être enrichie de marqueterie ou de bronzes (...)
E. DACIER, le Style Louis XVI, p. 50.

13 Les tables (de l'époque Louis XVI) ont longtemps conservé leurs pieds cambrés ou pieds de biche. Elles ont reçu ensuite des pieds verticaux tantôt «à gainé», c'est-à-dire à section carrée, s'amincissant vers le bas; tantôt ronds et cannelés, soit verticalement (pieds «en carquois»), soit en spirale; tantôt enfin ronds, sans cannelures, et terminés «en toupie».
E. DACIER, le Style Louis XVI, p. 49.

14 On sait la fortune (dans le style Empire) des têtes coiffées du klast émergeant d'une gainé de cariatide.
P. FRANCASTEL, le Style Empire, p. 53.

♦ **5.** Techn. *Gainé d'aéragé*, qui protège les parois d'une cheminée d'aération (mines). — *Gainés d'un obus*: tube d'acier vissé sur la tête d'un obus et destiné à recevoir le détonateur et la fusée.

Mar. *Gainé d'une voile*, ourlet qui l'entoure pour la renforcer. — Emballage souple ou rigide utilisé pour le parachutage du matériel. — REM. Le terme a été proposé (1976) pour remplacer l'anglais *container*.

Phys. Enveloppe métallique qui, dans les réacteurs nucléaires, protège les lames d'uranium de la corrosion et évite la contamination du fluide de refroidissement.

DÉR. *Gainer, gainerie, gainette, gainier.*

COMP. *Dégainer, engainer.*

HOM. Formes du v. *gainer*.

GAINER [gene] v. tr. — 1773; de *gainé*.

♦ **1.** Techn. Mettre une gainé à. — Mar. *Gainer une voile.*

♦ **2.** Mouler* comme fait une gainé. *Un maillot qui la gainait bien. Jambes gainées de soie* (→ **Galbé**, cit.). *Bien gainée dans sa robe.*

► **GAINÉ, ÉE** p. p. adj. Plus cour.

Elle était vêtue d'un tailleur tout uni qui la faisait grande, mince, strictement gainée.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 234.

Il avance les mains, caresse doucement l'abondante poitrine de Maria Molène gainée de velours.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 256.

(Elles) montraient jusqu'aux hanches leurs belles jambes gainées de dentelle.
M. JOUANDEAU, Chaminadour, Contes brefs, Les chanteuses.

DÉR. *Gainage.*

GAINERIE [genai] n. f. — 1412; de *gainé*.

♦ Techn. Techniques, ouvrages, commerce du gainier. — *Fabrique de gainés, d'étuis.*

GAINETTE [genet] n. f. — Mil. XX^e (1962, *Paris-Match*, in D. D. L.); dimin. de *gainé*.

♦ Comm. *Gainé légère. Gainette slip.*

GAINGAL [gégai] n. m. ⇒ **Galanga**.

GAINIER, IÈRE [genje, jèr] n. — XIII^e; de *gainé*.

★ **I.** Personne qui vend ou fabrique des gainés, des étuis.

★ **II.** N. m. (1587). Arbre de Judée, césalpinée à fleurs roses.

★ **III.** N. f. *Gainière*: abeille ou guêpe dite *faiseuse d'étui*.

GAINSBOROUGH [gensbɔʁo] n. m. — 1882; du nom du peintre anglais Thomas Gainsborough.

♦ Anciennt. (Modes). Chapeau de femme à large bord souple (à la mode vers la fin du XIX^e siècle). — Appos. *Chapeau gainsborough.*

GAIZE [gez] n. f. — 1839; *nagaise*, XVII^e; aphérèse de *agaize* (v. 1190), nom d'une roche; orig. inconnue.

♦ Géol. Roche siliceuse dure, poreuse, légère, formée en terrain argileux et produisant des reliefs caractéristiques (Ardennes).

GAL [gal] n. m. — 1948; de *Galilée*.

♦ Phys. Unité de mesure de l'accélération (symb. *gal*) du système C.G.S. valant 10⁻² mètre par seconde carrée. *Le gal est utilisé en géophysique pour exprimer l'accélération de la pesanteur.*

HOM. *Gale*, formes des v. 1. *galer*, 2. *galer*, *galle*.

GALA [gala] n. m. — 1736, *galla*; à propos de l'Espagne, 1666; mot esp. ou ital.; de l'anc. franç. *gale* «réjouissance».

♦ Grande fête*, généralement de caractère officiel. ⇒ **Cérémonie, réception.** *Un gala, des galas de bienfaisance. Donner, organiser un gala. Assister en tenue de soirée à un gala.* — *De gala*: qui constitue un gala, une fête exceptionnelle. *Soirée, réception, représentation de gala. Un dîner de gala. Habit, tenue de gala.*

Voitures et chevaux à grand bruit, l'autre jour,
Menaient le roi de Naples au gala de la cour.
HUGO, les Feuilles d'automne, III.

(...) le grand-duc de Berg invita les principaux personnages de cette ville à une fête offerte par l'armée française à la capitale nouvellement conquise. Malgré la splendeur du gala, les Espagnols n'y furent pas très rieurs, leurs femmes dansèrent peu (...)
BALZAC, la Muse du département, Pl., t. IV, p. 106.

Le grand habit de gala, dans les fêtes de cour, est taillé sur ce patron (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Russie, VI.

Elle avait des billets pour le gala de l'Opéra.
G. DUHAMEL, l'Archange de l'aventure, XVIII.

Par anal. Repas somptueux. ⇒ **Festin**.

J'étais assez souvent invité à des festins dans la famille de M. et Mme d'Ops (...)
Chez M. Coppins, un gala, que je fus forcé d'accepter, se prolongea depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir. Je comptai neuf services (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 366.

Par ext. *Jour, soirée de gala*, caractérisé(e) par la fête, le plaisir.
⇒ **Fête, réjouissance.**

6 Elle eût alors tout donné pour un seul de ces rendez-vous, qui la rassasiaient. C'étaient ses jours de gala. Elle les voulait splendides!

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VI.

HOM. Formes des v. 1. *galer*, 2. *galer*.

GALA-, GALACT-, GALACTO- Élément tiré du grec *gala, galaktos* « lait ». Voir à l'ordre alphabétique.

GALACTAGOGUE [galaktagɔg] adj. et n. m. — 1865; de *galact-*, et suff. *-agogue*.

♦ Méd. (Vx). Qui favorise la sécrétion lactée. ⇒ **Galactogène**. — N. m. *Un galactagogue* : une substance galactagogue.

GALACTIQUE [galaktik] adj. — 1808, « du lait »; sens mod., 1877; de *galaxie*.

♦ Relatif à la voie lactée. — (xx^e). Astron. Qui appartient à une galaxie (et, spécialt, à la Galaxie). *Nuage, nébuleuse galactique. Plan galactique* : plan de symétrie d'une galaxie. *Pôles galactiques. Rotation galactique.*

Les rares étoiles du halo galactique sont quelquefois agglomérées en groupes serrés de forme sphérique dont chacun peut contenir des dizaines de milliers d'étoiles.

L. WELIACHEW, in J. AUDOUZE, la Recherche en astrophysique, p. 131.

Dans les récits de fiction. *Explorations, voyages galactiques.*

COMP. Extragalactique, intergalactique.

GALACTOGÈNE [galaktɔʒɛn] adj. et n. m. — 1866; a remplacé *galactagogue* (1865); de *galacto-*, et *-gène*.

♦ Physiol. Qui favorise ou détermine la sécrétion du lait. *Hormone galactogène* (on dit aussi *lactogène*).

Qui ignore que cette action réputée galactogène des boissons abondantes est connue et exploitée, au détriment des acheteurs, pour les vaches laitières dont on gonfle ainsi les pis avant de les envoyer au marché?

J.-B. FONSSAGRIVES, Leçons d'hygiène infantile, 1882, in D. D. L., II, 8.

GALACTOMÈTRE [galaktometr] n. m. — 1796; de *galacto-*, et suff. *-mètre*.

♦ Techn. Instrument pour mesurer la densité du lait. ⇒ **Pèse-lait**.

GALACTOPHAGE [galaktɔfaʒ] adj. — 1721; de *galacto-*, et suff. *-phage*.

♦ Didact. Qui se nourrit habituellement de lait (le nom qualifié désigne un animal, une espèce).

GALACTOPHORE [galaktɔfɔr] adj. — 1729; de *galacto-*, et suff. *-phore*.

♦ Physiol. *Canaux galactophores*, conduisant le lait sécrété par les glandes mammaires vers le mamelon.

GALACTOPOÏÈSE [galaktɔpɔjɛz] n. f. — 1865; de *galacto-*, et *-poïèse*, du grec *poïésis* « action de faire, création ».

♦ Didact., physiol. Formation du lait dans la glande mammaire. ⇒ **Lactation**.

GALACTORRHÉE [galaktɔrɛ] n. f. — 1855, in D. D. L.; de *galacto-*, et *-rrhée*.

♦ Méd. Sécrétion trop abondante de lait (chez la femme ou la femelle qui allaite). — Écoulement anormal de lait (après la période d'allaitement; en cas de troubles hormonaux).

GALACTOSE [galaktɔz] n. m. — 1793; « formation du lait dans les mamelles », 1665; du grec *galaktôsis*.

♦ Chim. Sucre dextrogyre obtenu en même temps que le glucose par hydrolyse du lactose.

DÉR. Galactosémie.

GALACTOSÉMIE [galaktɔzemi] n. f. — 1945, Garnier-Delamare; de *galactos(e)*, et *-émie*.

♦ Méd. Présence d'une quantité anormalement élevée de galactose dans le sang, due à un trouble du métabolisme du galactose. *Galactosémie congénitale du nourrisson*. « (...) la galactosémie, maladie héréditaire qui se manifeste par la jaunisse chez le nourrisson, est due à l'absence de l'enzyme appelée galactose-1-phosphate-uridylyl-transférase » (la Recherche, n° 123, juin 1981, p. 748).

Ces dernières années, on a décrit des maladies dues à une absence héréditaire d'enzyme (oligophrénie phénylpyruvique, galactosémie congénitale...).

A. GALLI et R. LELUC, les Thérapeutiques modernes, p. 13.

GALACTOSIDE [galaktɔzid] n. f. — Mil. xx^e; de *galact-*, et *oside*.

♦ Chim. Composé dans lequel une molécule de galactose est liée à un alcool ou un autre ose. *Le lactose est un galactoside.*

Ce système (dit « système Lactose ») gouverne la synthèse de trois protéines chez la bactérie *Escherichia coli*. L'une de ces protéines (la galactoside-perméase) permet aux galactosides de pénétrer et de s'accumuler à l'intérieur des cellules, dont la membrane, en l'absence de cette protéine, est imperméable à ces sucres. Une seconde protéine hydrolyse les β-galactosides (...). La fonction de la troisième protéine est mal comprise, sans doute mineure. Les deux premières en revanche sont toutes deux simultanément indispensables à l'utilisation métabolique du lactose (et autres galactosides) par les bactéries.

Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 99.

GALAGO [galago] n. m. — 1808, in Boiste; mot d'une des langues du Sénégal (wolof?).

♦ Zool. Petit primate (*Lémuriens*) arboricole et nocturne à pelage dense et laineux et à longue queue touffue, qui vit dans les forêts d'Afrique tropicale, type de la famille des *Galagidés*.

GALALITHE [galalit] n. f. — 1906, nom déposé; de *gala-*, et suff. *-lithe*.

♦ Produit plastique obtenu par le traitement au formol de la caséine pure. *La galalithe, obtenue en 1879, fut la première matière plastique. Peigne en galalithe.*

(...) la pochette de nylon (...) dans laquelle vous avez (...) jeté pêle-mêle ce matin (...) votre blaireau encore humide, votre savon à barbe dans son étui de galalithe grise, votre paquet de lames neuves (...)

M. BUTOR, la Modification, p. 23.

GALAMMENT [galamā] adv. — 1636; remplace l'anc. *galamment*, encore dans Rénier; de *galant*.

D'une manière galante.

♦ 1. Cour. Avec une politesse qui plaît (ou vise à plaire) aux femmes. *Offrir galamment sa place à une dame*. — Vieilli. Avec goût, avec élégance. ⇒ **Gracieusement**.

(...) quand les vers sont tournés galamment.

MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 2.

(...) un rideau de soie, galamment retourné, laissait pénétrer, à travers la persienne, un demi-jour mystérieux.

A. DE MUSSET, Nouvelles, « Margot », III.

♦ 2. Littér. En galant homme (→ Galant, 1., 4.). *Agir, se conduire, en user (vx) galamment, avec délicatesse* (→ Financer, cit. 2). *Il a galamment revendiqué pour lui seul toute la responsabilité.*

♦ 3. Vx. Avec adresse, avec finesse. *Tirer galamment son épingle du jeu*. ⇒ **Adroïtement, habilement, lestement**.

♦ 4. (De galant, 1.). Vx. Avec courage.

Ce mot (*galant*) reçut une signification plus noble dans les temps de la chevalerie, où ce désir de plaire se signalait par des combats. *Se conduire galamment, se tirer d'affaire galamment*, veut même encore dire, *se conduire en homme de cœur*.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Galant.

GALANDAGE [galādaʒ] n. m. — 1706; altér. de *garlandage*, probabl't (Guiraud) de *garlander* « pourvoir de crêpeaux, de murs, de cloisons » (1390), apparenté à *garir* « protéger » (du francique **warjan* « protéger »; → Guérir); une infl. de *guirlande* (comme « quelque chose qui entoure ») n'est pas exclue.

♦ Techn. Cloison de briques posées de chant (on dit aussi *galandise*). — Par ext. Cloison légère montée en bois avec un garnissage de briques (ou de plâtre, etc.).

Je montai l'escalier de bois avec beaucoup de précaution car il était sonore et pressé tous les galandages de bois.

Jean GENET, Journal du voleur, p. 284.

GALANGA [galāga] n. m. — 1298; lat. médiéval pharmaceutique, arabe *hālandjān*.

♦ Bot. Plante monocotylédone (*Scitaminées*), herbacée, exotique, à rhizome noueux, utilisée comme épice ou en pharmacie. — Racine de cette plante. *Le galanga possède des propriétés analogues à celles du gingembre* (*Zingiber*); *il entre dans la composition du baume de Fioravanti*. — (1561). *Galanga sauvage*. — (1817). *Galanga de marais, des marais*. — Var. : *garingal, gaingal; galangue, galange*.

GALANT, ANTE [galā, ānt] adj. et n. — 1318; p. prés. de l'anc. v. *galer* « s'amuser » (attesté plus tardivement). → 2. *Galer*.

★ 1. Adj. ♦ 1. Vx (repris par archaïsme dans les évocations médiévales). « Vif, entreprenant, hardi ».

N. m. (Vx). Homme vif et rusé, peu recommandable (cf. La Fontaine, désignant le renard, → Chichement, cit. 1; le chat « exterminateur », → 1. Bas, cit. 94). — (En un sens favorable). Homme vaillant au combat. ⇒ **Galamment** (4.).

Loc. *Veri galant* (anciennt); bandit ayant coutume de se poster dans les bois (d'où son nom, aussi, de *galant de la feuillée*). — Par ext.

Homme redoutable pour la vertu des femmes. *Henri IV a été surnommé le Vert-Galant.*

1 (...) c'est un vert galant, sur ma parole : il n'a qu'à se montrer pour faire des conquêtes. A. R. LESAGE, *Gil Blas*, IV, v.

♦ 2. (xvii^e; « distingué et poli », xvi^e; ital. *galante*). Mod. [a] (Hommes). Empressé auprès des femmes; qui cherche à se faire apprécier des femmes selon un code de politesse particulier. ⇒ **Galanterie** (2.). *Il s'est montré toute la soirée particulièrement galant avec elle. Galant et conteur de fleurettes* (cit. 2.). — Poli, délicat, attentionné à l'égard des femmes. *Vous n'êtes pas très galant. Soyez galant et offrez votre place à cette dame.*

2 Un *homme galant* est tout autre chose qu'un *galant homme* (...) celui-ci tient plus de l'honnête homme, celui-là se rapproche plus du petit-maître, de l'homme à bonnes fortunes. VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, Galant.

3 (...) personne ne croira que je ne sois pas ici d'accord avec vous, mademoiselle (...) — Et vous comptez en abuser? — De point en point. — Vous n'êtes point galant. — Quelle funeste erreur! — Ah!... Expliquez-moi, je vous prie... — Comme je suis fort loin d'éprouver ces sentiments indignes de vous, et comme votre beauté ne me laisse pas le loisir de modérer ceux qui m'agitent, je serai très « galant » tout à l'heure, mais dans le sens justement opposé à celui que vous regardez comme bon; car ce mot-là (...) peut signifier le contraire de ce qu'il semble dire. Pierre LOUÏS, *Les Aventures du roi Pausole*, III, x.

4 Maintenant, ils étaient galants avec les femmes, portaient le manteau de leurs sœurs, s'effaçaient pour les laisser passer. J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 18.

[b] Fam. Pél. (En épithète). *Femme galante* : femme de mœurs légères, qui a de nombreuses aventures. ⇒ 2. **Belle-de-nuit, courtisane. Fille galante.** — Littér. *La Vie des dames galantes*, de Brantôme.

5 Vos qualités, certaines du moins, tiennent de près à nos défauts. La plupart des honnêtes femmes ont de l'humeur (...) Presque toutes les femmes galantes sont généreuses (...). DIDEROT, *Salon de 1765*, Greuze.

6 Si je suis galante et perfide comme tu sembles me le dire, pourquoi t'acharnes-tu à me reprendre et à me garder? G. SAND, *Lettre à Musset*, p. 83.

[c] (Choses, actions). Qui a rapport à l'amour, aux relations amoureuses. *Intrigue, aventure, partie galante. Surprendre qqn en galante compagnie. Humeur galante. Exploits galants. Madrigal, compliments, ton, propos galants. Déclaration galante. Poésie, peinture galante. Les scènes galantes peintes par Boucher. Conte galant.* ⇒ **Libertin.** — *Toilette, déshabillé* (cit. 12), *dessous galants.* ⇒ **Aguichant, troublant.**

7 C'était un boudoir meublé avec toute l'élégance imaginable. — Les dessus de portes et de glaces représentaient les scènes les plus galantes des *Métamorphoses* d'Ovide : Salmacis et Hermaphrodite, Vénus et Adonis, Apollon et Daphné, et autres amours mythologiques (...). Th. GAUTIER, *M^l de Maupin*, XII, p. 349.

8 (...) pour y consommer ses turpitudes et y donner de galants rendez-vous. COURTELINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 6^e tableau, III.

♦ 3. Vieilli. Gracieux et distingué, avec qqch. de vif, de piquant. ⇒ **Coquet, élégant, fin.** *Un tour, un air galant* (→ *Après*, cit. 63). *Fêtes* (infra cit. 14) galantes. Les Indes galantes*, opéra-ballet de Rameau.

9 Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises! MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 2.

10 (...) je voudrais que cela fût mis d'une manière galante, que cela fût tourné gentiment (...) je ne veux que ces seules paroles-là (...) mais tournées à la mode, bien arrangées comme il faut. MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*, II, 4.

11 Elle se parfuma; elle releva sa beauté par l'ajustement le plus riche et le plus galant (...). VOLTAIRE, *Zadig*, XIII.

En français d'Afrique. Éléphant, à la mode. « *Un boubov brodé est bien plus galant* » (oral, Togo, in I. F. A.).

♦ 4. Vieilli ou littér. *Un galant homme* : un homme d'honneur aux sentiments nobles, aux procédés délicats. ⇒ **Généreux, gentleman.** *Agir* (cit. 4) *en galant homme* (→ *Cacher*, cit. 35; *confondre*, cit. 3; *effleurer*, cit. 14; *enclen*, cit. 4; *entrer*, cit. 52). *Avoir affaire à un galant homme auquel on peut se fier* (cit. 6).

12 Oui, croyez que le galant homme est aussi loin de la lâche complaisance de Philinte que de l'âpre vertu d'Alceste. BALZAC, *le Lys dans la vallée*, Pl., t. VIII, p. 890.

13 (*Musset*) était trop galant homme pour démentir les ragots publiés dans la Revue. Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 188.

★ II. N. ♦ 1. N. m. (1606). Vieilli. Homme (surtout, homme jeune) qui aime à faire la cour aux femmes, qui cherche à les séduire. ⇒ **Beau, blondin (vx), bourreau** (des cœurs), **cavalier, céladon, coquard, coureur, don Juan, galantin (pél.), godelureau, séducteur.** *Des galants à la conquête d'une belle* (→ *Ajustement*, cit. 4; *asseoir*, cit. 6; *douceureux*, cit. 6). — Littér. ou par plais. ⇒ **Amant, amoureux, aspirant, soupirant** (→ *Campagne*, cit. 7). *Elle est fière de tous ses galants. C'est un de ses anciens galants* (→ *Désert*, cit. 11). *Écrire à son galant.*

14 Tous ces galants de cour, dont les femmes sont folles, sont bruyants dans leurs faits et vains dans leurs paroles. De leurs progrès sans cesse on les voit se targuer (...). Ils n'ont point de faveurs qu'ils n'aillent divulguer (...). MOLIÈRE, *Tartuffe*, III, 3.

15 Une femme qui n'a qu'un galant croit n'être point coquette; celle qui a plusieurs galants croit n'être que coquette. LA BRUYÈRE, *les Caractères*, III, 18.

16 Je vois, petite fille, que tu as déjà un galant dans la tête. G. SAND, *la Mare au diable*, x.

17 (...) les gens apostés par le meunier pour rosser le galant de sa femme. Ed. DE GONCOURT, *les Frères Zemganno*, v.

18 Elle courait le guilledou, l'Angélique. Son galant, ça devait être un pas grand-

chose, qui ne travaillait pas, parce qu'elle filait comme ça, à n'importe quelle heure. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, I, XVII.

Au fém. (provincialisme) :

Le galant se penche vers sa galante, lui ceint le cou de son petit bras, attire sa tête avec douceur, et tendrement la baise sur la joue. M. GENEVOIX, *Rabotiot*, II, III.

♦ 2. N. m. (Régional). *Galant de jour, galant de nuit.* ⇒ **Cestreau.**

♦ 3. N. f. Par anal. Hist. GALANTE : mouche posée sur la joue (cf. Goncourt, *la Femme au xviii^e s.*, t. II, p. 47). → **Coquet**, cit. 7.1

CONTR. Froid, lourdaud, impoli, mufle. — Chaste. — Commun, épais, grossier. — Malhonnête.

DÉR. Galamment, galanterie, galantin. — V. Galantiser.

HOM. (Du fém.) Galante. — P. prés. des v. 1. galer, 2. galer.

GALANTERIE [galãtʁi] n. f. — 1611; « mauvais tour », 1537; de *galant*.

♦ 1. Vx (langue class.). Distinction, élégance, dans l'esprit et dans les manières ⇒ **Politesse (vx)**. → **Centre**, cit. 10, **Molière**.

La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable. LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 100.

♦ 2. (1667). Politesse, courtoisie témoignée aux femmes par les hommes, par des égards, des attentions, un empressement à leur être agréable. ⇒ **Amabilité, civilité, complaisance, courtoisie, délicatesse, gentillesse, politesse, respect.** *La vieille galanterie française. La galanterie auprès des dames sied bien à un jeune homme* (Trévoux).

Il faut vous bien aimer, mon enfant, dit le vieillard en prenant les deux mains de Véronique dans les siennes et les lui baisant avec cette galanterie de vieilles gens qui n'offense jamais les femmes, oui, bien vous aimer pour avoir quitté Limoges par un temps pareil (...). BALZAC, *le Curé de village*, Pl., t. VIII, p. 705.

Le jugement dépourvu de galanterie que Flaubert avait rendu sur elle (*M^{me} Foucaud*) ne devait pourtant pas apaiser madame Colet, dont la jalousie ne désarmait pas. Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 366.

Spécialt. Empressement inspiré par le désir de conquérir une femme; goût des bonnes fortunes, des intrigues* amoureuses. *Amour*, coquetterie* (cit. 3) et *galanterie* (→ *Élévation*, cit. 11). *Le manège, le langage, le jargon de la galanterie* (→ *Fadeur*, cit. 5). ⇒ **Assiduité, coquetterie, cour, flirt, marivaudage, séduction; courtisier, muqueteur, poursuivre, serrer (de près), tourner (autour de); siège (faire le), soin (être aux petits soins).** *La galanterie réglée et codifiée par la préciosité* (cf. Molière, *les Précieuses ridicules*, scène IV en entier). *Galanterie facile, vulgaire.* — **Loc. Courtier** (cit. 5) *de galanterie* : entremetteur.

(...) toujours Messieurs les Français ont un fonds de galanterie qui se répand partout. MOLIÈRE, *Sicilien*, II.

Ce qui se trouve le moins dans la galanterie, c'est de l'amour. LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 402.

Notre liaison avec les femmes est fondée sur le bonheur attaché au plaisir des sens, sur le charme d'aimer et d'être aimé, et encore sur le désir de leur plaire, parce que ce sont des juges très éclairés sur une partie des choses qui constituent le mérite personnel. Ce désir général de plaire produit la galanterie, qui n'est point l'amour, mais le délicat, mais le léger, mais le perpétuel mensonge de l'amour (...) Ainsi naquit la galanterie, lorsqu'on imagina des hommes extraordinaires, qui, voyant la vertu jointe à la beauté et à la faiblesse, furent portés à s'exposer pour elle dans les dangers, et à lui plaire dans les actions ordinaires de la vie. Nos romans de chevalerie flatèrent ce désir de plaire, et donnèrent à une partie de l'Europe cet esprit de galanterie que l'on peut dire avoir été peu connu par les anciens. MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, XVIII, XXII.

(...) l'esprit général de la galanterie étouffe à la fois le génie et l'amour. ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*.

Ce n'était plus la galanterie héroïque comme sous la Fronde, le vice élégant et paré comme sous la Régence, le scepticisme et les folles orgies du Directoire (...). NERVAL, *les Filles du feu*, « Sylvie », I.

(...) c'était le temps des balcons escaladés, des échelles de soie, des ballets et des mascarades; de cette galanterie espagnole grave et folle à la fois, dévouée jusqu'à la niaiserie, ardente jusqu'à la férocité (...). Th. GAUTIER, *les Grotesques*, VI, p. 187.

Les pays protestants manquent de deux éléments indispensables au bonheur d'un homme bien élevé, la galanterie et la dévotion. BAUDELAIRE, *Journaux intimes*, « Fusées », XVIII.

(...) madame Colet avait sa cour, et recevait plus d'un hommage (...) Hugo lui écrivait de Guernesey de longues lettres, pleines de chaleur et de galanterie lyrique. Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 353.

Il était environné de tentations, assailli continuellement d'ocillades langoureuses, provoqué à la galanterie par les plus belles femmes de la Cour. Louis BERTRAND, *Louis XIV*, III, IV.

♦ 3. (*Une, des galanteries*). [a] (V. 1640, Voiture). Vieilli ou littér. Propos flatteur, écrit galant (adressé à une femme). *Dire, débiter des galanteries.* ⇒ **Compliment, douceur, fadeur, fleurette** (→ *Enivrer*, cit. 3). *Une galanterie d'un goût douteux, un peu forte.* ⇒ **Gaillardise** (→ *Conter*, cit. 7; *effaroucher*, cit. 9). *Composer quelque galanterie en vers ou en prose.* ⇒ **Madrigal** (→ *Émphatique*, cit. 4). — Vx. Procédé galant (spécialement cadeau, fête offerte à une femme).

(...) il ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une galanterie (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, 820, 19 juin 1680.

Il parle, ce ne sont que madrigaux, galanteries parfumées en beau style précieux et du meilleur air; il a lu les romans et sait la poésie (...). Th. GAUTIER, *Préface de M^l de Maupin*, éd. critique MATORÉ, p. 11.

(...) Mirabeau s'adressant à la femme autant qu'à la Reine par une galanterie à la

fois respectueuse et hardie : « Madame, lorsque votre auguste mère admettait un de ses sujets à l'honneur de sa présence, jamais elle ne le congédiait sans lui donner sa main à baiser ». MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, III, VI.

6 (Mil. xvi^e). Vx. Intrigue amoureuse. ⇒ **Affaire, aventure, bagatelle, commerce, fortune** (bonne), **fredaine, intrigue, liaison, pas-sade. Avoir une, des galanteries** (→ Exciter, cit. 10).

16 On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie, mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une.

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 73 (1665).

17 Charles Myriel, nonobstant ce mariage, avait disait-on, beaucoup fait parler de lui. Il était bien fait de sa personne (...) élégant, gracieux, spirituel; toute la première partie de sa vie avait été donnée au monde et aux galanteries.

HUGO, *les Misérables*, I, I, I.

♦ **4. Par métonymie. La galanterie** : mœurs galantes, monde des femmes galantes.

18 (...) cette jolie fille passionnée (*Julie Talma*) eut sa part dans la galanterie de l'époque; mais elle semble s'être acquittée sans scandale de cette obligation professionnelle (...)

Emile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 239.

CONTR. Froideur. — Brutalité, impolitesse, muflerie.

GALANTHE [galât] n. m. — xx^e; lat mod. *galanthus*, du grec *gala, galaktos* « lait », et *anthos* « fleur ».

♦ **Bot.** Plante monocotylédone à bulbe (*Amaryllidacées*) qui croît spontanément dans les prairies. *Un galanthe, le Galanthus nivalis* (Linné), est appelé perce-neige*, goutte de lait ou nivéole.

HOM. Galante (fém. de *galant*).

GALANTIN [galâtē] n. m. et adj. — 1555; de *galant*.

♦ Vieilli. Galant ridicule. *Un vieux galantin*. — Adj. « *Les besoins galantins* » (Goncourt, in T. L. F.).

GALANTINE [galâtin] n. f. — V. 1223; altér. de *galatine* (v. 1225), lat. médiéval *galatina*, p.-é. var. de *gelatina* (→ Gélatine), par un verbe pop. *galare, du lat. class. *galare*.

♦ Charcuterie à base de viandes froides désossées (particulièrement cochon de lait, veau, volailles), lardées et assaisonnées de divers ingrédients, que l'on sert dans sa gelée. ⇒ **Ballottine. Galantine de volailles, de perdrix, de veau, de porc; galantine truffée. Une tranche de galantine.**

Mais la marchande de beurre devenait exigeante. Elle voulut deux tranches de galantine; elle aimait ça. Lisa, irritée (...) eut beau lui dire que la galantine était truffée, qu'elle ne pouvait en mettre que dans les assiettes assorties à trois francs la livre. L'autre continuait à fouiller les plats (...)

ZOLA, *le Ventre de Paris*, t. I, p. 112.

GALANTISER [galâtize] v. — Av. 1650, Corneille, Guez de Balzac; de *galantise* « galanterie » (xvi^e), de *galant*, repris par archaïsme par Huysmans au sens de « propos galant ».

♦ **1.** V. tr. Vx (langue class.). Courtiser galamment (une femme).

♦ **2.** V. intr. (1645). Avoir des relations galantes, amoureuses.

GALAPIAT [galapja] n. m. — 1793; altér. probable de l'auvergnat (occitan du Sud) *galapian*, du franç. *galopin*.

♦ Fam. et régional (Centre, Sud de la France). Vaurien, voyou. *Un petit galapiat*. ⇒ **Polisson**.

1 (...) il faut bien qu'il se trouve un brave homme pour réparer le crime de ton galapiat de navigateur!

M. PAGNOL, *Fanny*, II, 8.

Var. graphique : *galapia* (Queneau, *le Chiendent*, p. 72); *galapias*.

2 Et il le quitta sur ces mots bizarres qui donnèrent à réfléchir au pauvre Rouletabille que ce galapias de journaliste se moquait de lui.

G. LEROUX, *le Parfum de la dame en noir*, p. 65.

GALATE [galat] adj. et n. — 1740; de *Galatia*.

♦ Didact. De Galatie, ancienne contrée d'Asie Mineure (→ Celte, cit.). *Épître de saint Paul aux Galates*.

GALATHÉE ou **GALATÉE** [galate] n. f. — 1808, in Boiste; lat. sc. *galathea*, du n. propre grec *Galathea*.

Zoologie.

♦ **1.** Crustacé décapode anomoure dont l'abdomen est replié sous le céphalothorax; type de la famille des *Galathéidés*.

Signalons (...) les brosses de poils en crochet qui existent sur le telson des Galathées et des Porcellanes (...) Chez les Galathées, les mâles ont leurs appendices de forme typique dès le plus jeune âge; les femelles, au contraire, ne les possèdent qu'à partir du moment où elles sont mûres du point de vue génital.

Claude DELAMARE-DEBOUTTEVILLE, *Crustacés*, in *Encycl. Pl.*, Zoologie, t. II, p. 301.

♦ **2.** Mollusque bivalve vivant en colonies dans les sables des berges fluviales d'Afrique tropicale de l'Ouest, type de la famille des *Cyrénéidés*.

♦ **3.** Oiseau terrestre de Nouvelle-Guinée, type de la famille des *Alcédinidés*.

GALAXIE [galaksj] n. f. — 1557; lat. *galaxias*, mot grec, de *gala* « lait ».

♦ **1.** La Voie lactée*.

♦ **2.** (xx^e). Astron. Nébuleuse dont la Voie lactée est une apparence et à laquelle appartient le Soleil.

La Voie lactée est l'apparence sous laquelle se présente à nous la Galaxie, spirale où gravite le Soleil. La Galaxie est immense (diamètre voisin de cent mille années-lumière), sa population copieuse (cent milliards de Soleils sans doute).

Pierre COUDERC, *les Étapes de l'astronomie*, p. 114.

♦ **3.** (*Une, des galaxies*). Nébuleuse spirale (analogue à la Voie lactée, située en dehors d'elle). « *Dès 1785 (...) Herschel émit l'hypothèse de l'existence d'objets extérieurs à la Voie lactée, qui furent désignés successivement sous les noms d'"univers-iles", de nébuleuses, de nébuleuses spirales, de spirales ou de galaxies* » (Marcel Boll, *Galaxies... photons*, p. 211). *La fuite des galaxies*, fondement des théories de l'univers en expansion. *Galaxie lenticulaire, spirale, irrégulière. Masse, nombre d'étoiles d'une galaxie. Galaxies compactes. Objets extragalactiques assimilables ou non à une galaxie. Radio-galaxies.* ⇒ aussi **Quasar**.

(...) les galaxies extérieures sont des objets bien éloignés, et il n'est pas possible, dans les conditions actuelles, d'effectuer des observations optiques très détaillées dans leurs régions centrales.

J. LEQUEUX, in J. AUDOUZE, *la Recherche en astrophysique*, p. 150.

Par métaphore. Ensemble très important d'éléments. *La galaxie Gutenberg* (trad. de l'angl. *The Gutenberg Galaxy*, titre d'une œuvre de McLuhan) : l'univers de la communication par l'imprimerie.

Tous ces témoins que vous récusiez d'un seul coup : ceux de la vie du Christ et aussi ces galaxies fourmillantes des saints et des mystiques de toutes les grandes religions (...)

F. MAURIAC, *le Nouveau Bloc-notes 1958-1960*, p. 129.

DÉR. Galactique.

GALBAGE [galbaʒ] n. m. — Mil. xx^e; de *galber*.

♦ Techn. Opération par laquelle on donne un galbe à qqch. — Spécialt. Opération qui donne sa forme à la carcasse d'un pneu.

GALBANUM [galbanom] n. m. — Mil. xiv^e; *galbanem*, v. 1170; mot lat., du grec *khalbanē* « suc extrait d'une plante ombellifère de Syrie ».

♦ **1.** Didact. Gomme-résine balsamique fournie par diverses fêrûles (*Ombellifères*), et autrefois utilisée comme antispasmodique. *Le galbanum, élément du baume de Fioravanti*.

Ils frissonnèrent quand on les aspergea de galbanum et d'encens, composition réservée aux usages du Temple.

FLAUBERT, *Trois contes*, « Hérodias », III.

♦ **2.** Fig. et vx. Espérances trompeuses. → (mod.) Poudre* aux yeux.

GALBE [galb] n. m. — 1676, Félibien, sens 1 (1530 en provençal); « gentillesse, grâce », 1578, H. Estienne (cf. *garbe* « bonne grâce », 1550, Ronsard; de *garbe* « de bonne grâce », 1551); ital. *garbo* « forme, manière dont une chose est faite; grâce, gentillesse », que Guiraud rattache (plutôt qu'au gothique **garwon* « arranger »; cf. **garwi*; → Gabarit) au lat. *galba* « gras, ventru » (empr. probable au gaulois), d'après le sémantisme « gros ventre, embonpoint, rotundité; prestance, belle apparence » qu'il reconnaît dans la famille du mot (→ Gabardine; gabarit).

♦ **1.** (xvii^e). Contour* ou profil* courbe et harmonieux d'une œuvre d'art. *Le galbe d'un vase* (→ Albâtre, cit. 3), *d'un fût de colonne, d'un balustre, d'un chapiteau. Le col de cette amphore a un beau galbe, est d'un galbe gracieux.* — Profil chantourné* (d'un meuble, d'un ouvrage de menuiserie). *Le galbe d'un bureau, d'une commode Louis XV.* ⇒ **Arrondi, cintrage, courbure, panse. Un galbe bien marqué, excessif.**

La mode est indécise. Les galbes par l'école de David sont brisés par les formes gothiques qui surgissent de toutes parts.

BALZAC, *Complaintes satiriques...*, Œ. diverses, t. I, p. 348.

La place et les proportions de l'entasis, le galbe des colonnes (*du Parthénon*), tout cela a été réglé avec une minutie où la science et l'art collaboraient.

G. CONTENAU et V. CHAPOT, *l'Art antique*, p. 220.

Quant au bureau, il doit dater de 1850, avec son galbe d'un Louis XV alourdi.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. I, III, p. 40.

Techn. Partie galbée. ⇒ **Galbage**.

♦ **2.** (Mil. xvi^e, trad. Vasari). Contour harmonieux (d'un corps, d'un visage humain). *Un visage d'un beau galbe. Bras, épaules, jambes d'un galbe parfait. Le galbe gracieux d'une figure italienne. Cette femme a du galbe.* ⇒ **Forme(s)**.

Quand vous direz : « *C'est nature!* » il faut prendre un air hébété qui contraste avec le galbe spirituel de votre physionomie habituelle (...)

BALZAC, *Des mots à la mode*, Œ. diverses, t. II, p. 36.

Pour les femmes brunes (...) cet âge tant redouté de trente ans (...) apporte de sensibles améliorations (...) les contours acquièrent de la plénitude; les lignes, plus soutenues, sont d'un galbe plus gras et plus ondoyant (...)

Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, M^{me} Damoreau.

- 6 Cette belle tête, aux yeux d'outremer, à la bouche fine (...) on n'en reconnaissait guère le galbe dans le vicomte de Proisy actuel.

BARBEY D'AUREVILLE, Une vieille maîtresse, I, III.

♦ 3. (1853, Flaubert, *Correspondance*, in D.D.L.). Fam. et vx. *Avoir du galbe*, du chic, de l'élégance à la mode. ⇒ **Galbeux**.

DER. Galbé, galber, galbeux.

HOM. Formes du v. galber.

GALBÉ, ÊE [galbe] adj. — 1611, *bien galbé*; *garbé* «élégant», 1578; de *galbe*.

♦ 1. (1676). Qui présente un galbe caractéristique. *Colonne galbée*, légèrement renflée au tiers de sa hauteur. — Techn. *Partie galbée d'un disque de roue* (dite *galbe*).

♦ 2. Par ext. Bien fait (en parlant du corps humain).

(...) ces belles jambes des dames américaines, ces belles jambes bien galbées, visiblement faites en série, gainées d'une miroitante soie artificielle (...)

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, VI.

HOM. Formes du v. galber.

GALBER [galbe] v. tr. — 1907; cf. moy. franç. *se garber*, 1575; de *galbe*.

♦ Techn. Donner du galbe à. *Galber une colonne, un vase*. — Techn. *Galber un pneu*. ⇒ **Galbage**.

DER. Galbage.

GALBEUX, EUSE [galbø, øz] adj. — 1865, *le Figaro*, ■ janv., in D.D.L.; de *galbe*, dans les expressions *avoir du galbe*, *être truffé de galbe* «être remarquable».

♦ Fam. et vx (à la mode sous le Second Empire et jusqu'à la fin du XIX^e). Élégant, à la mode. «*Quelques gentilhommes très galbeux, des barons, des vicomtes...*» (O. Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, p. 332, in T. L. F.).

GALBORD [galbɔʁ] n. m. — 1538, *gabord*; du néerl. *gaarboord*.

♦ Mar. Virure de bordé qui s'encastre dans la quille à la râblure.

(...) la charpente est soudée, la première tôle de galbord (6 mm) déjà pointée contre la quille et les varangues. Bernard MOITESSIER, Cap Horn à la voile, p. 43.

REM. La forme *gabord* n'est plus en usage.

GALBULE [galbyl] n. m. — 1801; lat. *galbulus* «pomme de cyprès».

♦ Bot. Cône écaillé et globuleux du cyprès. — Fausse baie du genévrier.

GALE [gal] n. f. — 1508; *jale* «croissance cornée de l'épiderme; 1. rogne», v. 1160; var. de 1. *galle** ou déverbal de 1. *galer* (selon Guiraud; cf. *gratter*, *gratte*).

♦ 1. Maladie contagieuse, très prurigineuse, dont l'agent est un parasite animal, *l'ascarus de la gale* ou *sarcopte*, qui creuse sous l'épiderme des sillons ayant l'aspect de fines lignes grisâtres. — Syn. (didact. et vieilli) : *psore*. Noms populaires de la gale. ⇒ **Grattelle**, **rogne**. *Avoir, attraper, contracter la gale*. *Démangeaisons* (cit. 1), *prurit** de la gale. *Lésion spécifique de la gale*. ⇒ **Sillon**. *Remèdes contre la gale*. ⇒ **Antipsorique**, **psorique**. *Emploi du soufre dans le traitement de la gale*. *La scabieuse*, plante jadis réputée pour guérir la gale.

1 Mon remède guérit, par sa rare excellence,

Plus de maux qu'on n'en peut nombrer dans tout un an (...)

La gale (...) la fièvre, la peste, la goutte (...) MOLIÈRE, *L'Amour médecin*, II, 7.

2 (...) dans des auberges sales, ils attrapèrent la gale et des poux.

A. MAUROIS, *Vie de G. Sand*, I, III.

Par ext. Affection cutanée accompagnée de fortes démangeaisons. ⇒ **Scabieux**. *Gale bédouine*. ⇒ **Miliaire**. — (1550). Vx. *Gale d'Espagne*, la syphilis. ⇒ **Gale blanche**.

Loc. (1807, in D.D.L.). Fig. et fam. *Méchant, mauvais comme la gale*.

2.1 — Moi, je suis mauvaise comme la gale! s'écrie Giset.

— Tu es priée, dit Dennery, de ne pas calomnier la gale!

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. II, p. 81.

3 (...) je n'ai que moi. Je suis une gale, une peste : les gens d'ici te le diront. Je n'ai pas d'amies.

SARTRE, *les Mouches*, I, 4.

Loc. fam. (vieilli). *N'avoir pas la gale* : être sain. *Tu peux boire dans mon verre, je n'ai pas la gale*. — *N'avoir pas la gale aux dents* : être doué d'un robuste appétit.

4 (...) trois drôles qui tendaient le bec, qui n'avaient pas la gale aux dents.

M. GENEVOIX, *Raboliot*, II, v.

♦ 2. Vétér. Maladie cutanée et contagieuse des animaux, produite par des acariens. *Gale de l'encolure du cheval*, *du dos du chien*. ⇒ **Rouvioux**. *Gale du museau des moutons*. ⇒ **Bouquet**. *Gale du bœuf*, *du lapin*, *du chat*. *Troupeaux décimés par une épizootie* de gale*.

♦ 3. Bot. Maladie des végétaux due à des bactéries ou à des champignons, et caractérisée par des protubérances, ou galles* (1. *Galle*), sur l'écorce, les feuilles, les fruits. *Gale de l'écorce des arbres*. ⇒ **Teigne**. *Gale noirâtre, fuligineuse* (→ **Accrocher**, cit. 10).

Par anal. *Gale du ciment, du nickel*.

DÉR. 1. *Galer*, *galeux*.

HOM. Gal, 1. *galle*, 2. *galle*; formes des v. 1. *galer*, 2. *galer*.

GALÉASSE ou **GALÉACE** [galeas] n. f. — 1477; *gallyace*, 1470; ital. *galeazza*, augmentatif de *galea* «galère».

♦ Mar. anc. Bâtiment à voiles et à rames, grande galère* surchargée d'artillerie. ⇒ **Mahonne**.

Adieu, lugres difformes,

Galéaces énormes,

Vaisseaux de toutes formes (...)

HUGO, *les Orientales*, V, «Navarin», vi.

GALÉE [gale] n. f. — XI^e, au sens 1; du grec byzantin *galea*, grec galé «belette».

♦ 1. Vx. Galère.

♦ 2. (1523). Techn. (typogr.). Planchette rectangulaire à rebords sur laquelle le compositeur typographe place les lignes composées ou assemblées dans le composeur. *Grande, petite galée*. *Composer en galée*. *Aligner les galées sur le marbre*.

Les lignes-blocs tombent, les unes à la suite des autres, dans une galée, d'où elles sont emportées sur le marbre pour la mise en pages.

Philippe GAILLARD, *Technique du journalisme*, p. 95.

Par métonymie. *Épreuve* de galée* (avant mise en pages). *Corriger les galées*. ⇒ aussi **Placard**.

HOM. 1. *Galer*, 2. *galer*.

GALÉGA [galega] n. m. — 1561; mot ital. et esp., p.-è. du lat. *gallica (herba)* «herbe de Gaule».

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Légumineuses Papilionacées*), herbacée, vivace, fourragère, employée en médecine comme galactagogue, dont l'espèce la plus connue est parfois nommée *rue** (2. *Rue*) *des chèvres* (n. sc. : *Galega officinalis*).

GALÉJADE [galezad] n. f. — 1881, Daudet; provençal *galejada* «plaisanterie», de *galejá* «plaisanter», de *galá* «s'amuser». ⇒ **Galant**.

♦ Régional (Provence). Histoire inventée ou exagérée, plaisanterie* souvent destinée à mystifier. ⇒ **Blague**. *Dire des galéjades*. ⇒ **Galéjer**. *C'est une galéjade!*

D'un autre que de «Moussu Numa», député, membre du Conseil général, ils auraient cru à une farce, à une galéjade, allons! Mais avec celui-là, l'affaire devenait sérieuse (...)

Alphonse DAUDET, *Numa Roumestan*, v, p. 97.

Comment! vous avez cru... mais c'est une galéjade (...) Entre gens de Tarascon, pas moins, on sait bien ce que parler veut dire (...)

Alphonse DAUDET, *Tartarin sur les Alpes*, XII, p. 56.

(...) les galéjades du Tribun avaient le mérite d'aérer, de temps à autre, l'atmosphère de ces discussions en vase clos.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 57.

(...) la Côte n'appartient plus au vrai Midi, dont la profonde taciturnité rejette loin d'elle l'humour provençal (la «galéjade» est impensable à Toulouse).

Raymond ABELLIO, *Ma dernière mémoire*, t. II, p. 24.

DÉR. Galéjer.

GALÉJER ou **GALÉGER** [galezje] v. intr. — Conjug. *céder*. — D. i. (déb. xx^e); de *galéjade*.

♦ Régional (Provence). *Dire des galéjades*. ⇒ **Blaguer**, **plaisanter**. *Un goujon de trois kilos, tu galéjes!* (cf. *Tu es de Marseille!*).

Et mes deux compères d'aller «galéjer» deux heures durant derrière le même verre d'eau teintée d'absinthe, qui donne à l'étranger l'illusion d'un peuple d'ivrognes, alors que ces gens, soûls de paroles, sont les plus sobres du monde.

M. CONSTANTIN-WEYER, *Source de joie*, p. 63.

— C'est peut-être pas la petite? — Mais oui, c'est la petite, naturellement. — La petite? Allez, va! vous galéjez!

M. PAGNOL, *Marius*, I, 8.

DÉR. Galégeur.

GALÉGEUR, EUSE [galezœr, øz] adj. et n. — 1923; de *galéger*.

♦ Régional (Provence). Qui dit des galéjades. ⇒ **Blagueur**, **hâbleur**. — N. *Un galégeur, une galégeuse*.

(...) je venais de localiser près de neuf mille tonnes de bois et les échantillons volumineux qui alourdissaient sérieusement notre pirogue, avaient pour but de convaincre tous ceux qui en Europe pouvaient me prendre pour un galégeur.

Fernand AUBRY-FOURNIER, *Don Fernando*, p. 198.

C'est bien joli d'avoir pris l'air dix minutes, d'avoir lu mes déclarations dans un journal local quelque peu galégeur.

Roger BORNICHE, *le Play-boy*, p. 126.

GALÈNE [galen] n. f. — 1533; grec *galênê* «plomb».

♦ Chim. Sulfure naturel de plomb (symb. *Pb S*), de densité 7,5, gris-bleuâtre, à clivage parfait et cristallisation cubique, se rencon-

trant dans presque tous les terrains. *La galène est le plus commun des minerais de plomb**. Galène argentifère, contenant du sulfure d'argent. ⇒ **Alquifoux**. — Ancienn. *Utilisation de la galène comme détecteur, dans un poste récepteur de radio. Capsule* à galène.*

Cour. *Poste de radio à galène.*

Ce qui lui plaisait, c'était le skating à Luna, et la radio. Il avait un détecteur à galène (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XV.

GALÉNIQUE [galenik] adj. — 1581; du lat. *Galenus*, nom lat. de *Galien*, célèbre médecin grec.

◆ Didact. (hist. de la méd.) et pharm. Conforme à la doctrine de Galien. *Remèdes galéniques*: remèdes ayant pour composants des végétaux, et non des substances chimiques pures.

DÉR. (De *Galenus*) Galénisme, galéniste.

GALÉNISME [galenism] n. m. — 1771; du lat. *Galenus* « Galien ».

◆ Hist. de la méd. Doctrine médicale de Galien, fondée sur la théorie des quatre humeurs.

GALÉNISTE [galenist] adj. et n. — 1771; du lat. *Galenus* « Galien ».

◆ Hist. de la méd. Adepté du galénisme. *Les médecins galénistes, les galénistes.*

GALÉO- Élément, tiré du grec *galê* « belette », et entrant dans la composition de quelques mots savants.

GALÉODE [galeod] n. m. — 1791; du grec *galê* « belette », et *-ode*.

◆ Zool. Arachnide de l'ordre des *Solifuges* (famille des *Galéodidés*). *On compte environ cent espèces de galéodes. Le galéode, araignée de grande taille, vit dans les régions chaudes et arides de l'Ancien Monde; son corps complètement segmenté fait d'elle une forme intermédiaire entre les araignées et les insectes; sa morsure est venimeuse.*

Un petit Galéode de quelques centimètres consomme facilement une centaine de mouches par jour et distend son abdomen de telle sorte qu'il marche avec difficulté.
Max VACHON, Arthropodes (Chélicérates), in Encycl. Pl., Zoologie, t. II, p. 239.

GALÉOLE [galeol] n. f. — Mil. XIX^e; lat. sav. mod. *galeola*, dimin. du lat. class. *galeus* « casque ».

◆ 1. Vx. Zool. Nom donné à un échinoderme (in P. Larousse); à un oiseau.

(...) d'autres oiseaux volaient parmi les herbes : des galéoles à collier, des caillots de Tartessus (...)
FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 1003.

N. B. Cet emploi n'est pas attesté dans les dict. généraux; le rattachement aux sens attestés n'en est pas certain.

◆ 2. (1817, in D. D. L.). Bot. Orchidée de Cochinchine.

GALÉOPITHÈQUE [galeopitek] n. m. — 1545, Paré; de *galéo-*, et *pithêkos* « singe ».

◆ Zool. Mammifère insectivore, animal nocturne de la taille d'un chat, qui possède une membrane parachute reliant les membres antérieurs aux membres postérieurs et à la queue. *Grâce à sa membrane, le galéopithèque (appelé aussi taguan ou chat volant) peut faire de grands sauts de branche en branche; il habite Madagascar, les îles de la Sonde, les îles Philippines et l'Indochine.*

GALÉOPSIS [galeopsis] n. m. — 1767; lat. *galeopsis* (1550), grec *galiopsis*, propr. « œil de belette », du grec *galê* « belette » (→ Galéode), et *ops* « œil ».

◆ Bot. Plante dicotylédone (*Labiées*), herbacée, annuelle, indigène, dont les espèces les plus répandues sont le *galeopsis tetrahit* (appelé *cramois, chanvrin, chanvre sauvage, ortie royale*), le *galeopsis ladanum* (ou *ortie rouge, filasse bâtarde, gueule de chat*), le *galeopsis galeobdolon* (ou *ortie jaune*). *Le galeopsis est une mauvaise herbe employée parfois comme fourrage, et dont on extrait une huile à brûler.*

1. GALER [gale] v. tr. — 1360; rattaché par Guiraud au rad. *gal-* (→ 1. Gaillard) en raison du parallélisme sémantique avec *jeter* « sup-purer, se couvrir de boutons, d'éruptions ».

◆ Vx et fam. Gratter, égratigner (qqn). — Pron. *Se galer*: se gratter.

REM. Au XVI^e s., on trouve la graphie *galler*.

DÉR. V. Gale.

HOM. Galée, 2. galer.

2. GALER ou **GALLER** [gale] v. — 1409; du gallo-roman **walare* « se la couler douce » (du francique **wala* « bien », adv., cf. angl. *well*) ou **wallare* « s'élancer avec force et vigueur » (Guiraud), d'un germanique *wallen* « rouler, s'élancer, bouillonner », de même origine **wall-* que le rad. celtique *gal-* (→ 1. Gaillard). → Galant.

◆ Vx (anc. franç. ou par archaïsme à partir du XVII^e). Intrans. Se réjouir, danser.

Je plains le temps de ma jeunesse
Auquel j'ay plus qu'autre, gallé.
François VILLON, le Grand Testament, XXII.

Trans. *Galler (qqn)*: flatter, choyer (qqn).

► **SE GALLER** v. pron.

S'amuser, se divertir. — REM. On trouve ce verbe chez Rimbaud.

HOM. Galée, 1. galer.

DÉR. Galant (attesté antérieurement). — V. aussi Galfâtre, galimafrée, galimatias.

GALÉRAND [galerā] n. m. — V. 1290, in D. D. L.; orig. obscure.

◆ Régional (Bretagne). Butor* (oiseau).

HOM. P. prés. de galérer.

GALÈRE [galɛʁ] n. f. — 1402; catalan *galera*, anc. ital. *galea*, grec byzantin *galaia, galea*, auquel était emprunté l'anc. franç. *galée* ou *galie*. → Galion, galiote.

★ 1. ◆ 1. Mar. (Antiq.). Bâtiment de guerre, à voiles et à rames. ⇒ **Trière, trirème**. *Les galères de la flotte athénienne.*

(...) Toute une mer immense où fuyaient des galères.

J.-M. DE HEREDIA, Trophées, « Antoine et Cléopâtre ».

◆ 2. Bâtiment de guerre long et de bas bord, à faible tirant d'eau, ponté, à deux mâts à antennes, marchant ordinairement à rames, plus rarement à voiles et utilisé jusqu'au XVIII^e siècle. ⇒ **Galéasse, galiote, prame**. *Les galères étaient construites sur le modèle des trirèmes antiques. La galère a été le bâtiment de guerre type en Méditerranée. Termes de marine propres aux galères. ⇒ Arbre, calcet, espalier, estive, timon, trinquet. Amiral des galères de France*: officier qui était à la tête d'un corps des galères distinct de la Marine, jusqu'au XVII^e siècle. *Malfaiteurs condamnés à ramer sur les galères. ⇒ Galérien*. *Les galères des pirates, des Turcs, où des chrétiens captifs servaient de rameurs* (→ Équiper, cit. 1). ⇒ **Matronne, sultane*** (cit. 2), *galère réale**.

Ta galère que nous dorâmes
A soixante paires de rames
Qui de Lépante à Moganez
Domptent le vent et la marée,
Et dont chacune est manœuvrée
Par quatre forçats enchaînés.

HUGO, la Légende des siècles, XVI, « Chanson des doreurs de proue ».

Loc. prov. *Que diable allait-il faire dans cette galère?* (Molière, *les Fourberies de Scapin*, II, 7, scène empruntée au *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac), se dit quand on ne comprend pas comment qqn a pu s'embarquer dans telle affaire et en telle compagnie. *Je me suis laissé entraîner dans une drôle de galère!* ⇒ **Mésaventure**.

Que diable aller faire aussi dans la galère d'un Turc? D'un Turc!

CYRANO DE BERGERAC, le Pédant joué, II, 4.

Bernard pensa non sans gaieté à la fureur certaine de M. Achille quand lui serait annoncé le crépuscule du Dieu, et au sermon qu'aurait à subir M. Lecourbe, pour avoir entraîné la maison Quesnay dans cette galère.

A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXIV.

Vogue la galère!: advenue que pourra!

◆ 3. (1549). Au plur. *La peine des galères* (→ Équitablement, cit.), ou, ellipt., *les galères*: la peine de ceux qui étaient condamnés à ramer sur les galères de l'État. *Condamner, envoyer un criminel aux galères. « J'ai pas tué, j'ai pas volé (...) Et je suis aux galères »* (chanson). — Par ext. (la peine des galères ayant été abolie en 1791). *Peine des fers**, des travaux forcés*. ⇒ **Chaîne**.

Il y avait au Châtelet de Paris une grande cave longue (...) On mettait dans cette cave les hommes condamnés aux galères jusqu'au jour du départ pour Toulon. On les poussait sous cette poutre où chacun avait son ferrement oscillant dans les ténèbres, qui l'attendait. Les chaînes, ces bras pendants, et les carcans, ces mains ouvertes, prenaient ces misérables par le cou. On les rivaît, on les laissait là (...) C'était l'antichambre des galères (...) C'est dans cette cave que sont nées presque toutes les chansons d'argot. C'est (*de ce cachot*) que vient le mélancolique refrain de la galère de Montgomery: *Timaloumisaïne, timaloumison*.

HUGO, les Misérables, IV, VII, II.

◆ 4. Fig. Métier, situation, séjour extrêmement pénible. *C'est une vraie galère. Quelle galère?* ⇒ **Bagne**.

(...) j'éprouve maintenant de la joie, forçat libéré que je suis des galères du monde et de la cour.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 286.

Mieux vaut cent fois jeter nos vers au feu

Et fuir bien loin de ce métier de galère

Th. DE BAINVILLE, Odes funambulesques, « Adieu, paniers ».

Le mariage sans amour, ce sont les galères à perpétuité (...)

G. SAND, in A. MAUROIS, Lélia, VII, IV.

REM. Cet emploi est devenu fam. et cour. dans les années 1970 (langage des jeunes). « Elle a connu sa part de galères. Depuis 1967,

qu'est-ce qu'elle a zoné» (Actuel, n° 48, oct. 83, p. 74). *Quelle galère, ce boulot!* ⇒ Galérer.

★ II. ♦ 1. Techn. Fourneau à réverbère*. — Vx. Gros sabot de charpentier ou de menuisier.

♦ 2. Techn. (hortic.). Ratissoir à roulettes.

♦ 3. Petit tombereau de maçon.

★ III. Zool. a (1814). Physalie.

b (1817). Coquille de l'argonaute*.

c (1759). Régional. Éphémère.

DÉR. Galérer, galérien. — V. aussi Galéasse, galion, galiote.

GALÉRER [galɛʁe] v. intr. — Conjug. céder. — 1980; de galère (4.).

♦ Fig. et fam. Se lancer dans des entreprises laborieuses, souvent sans résultat; travailler péniblement et pour peu de profit. « Des séries et des téléfilms où il a "galéré", il préfère se souvenir seulement qu'ils lui ont appris son métier » (L'Express, 18 nov. 1983, p. 18). « Interdit d'agrégation, il galère dans le privé, de remplacement en remplacement, dix ans durant, à la recherche d'un poste hospitalier » (Le Nouvel Obs., 25 nov. 1983, p. 82).

Spécialt. Chercher de la drogue en « naviguant » d'un lieu à l'autre (Le Monde, 7 févr. 1980).

GALERIE [galɛʁi] n. f. — 1331; « porche », 1316; ital. *galleria*, lat. médiéval *galeria*, p.-é. altér. de *galilea* « porche d'église de monastère » (emploi métaphorique du n. pr. *Galiléa*), ou apparenté (Guiraud) au rad. *gal-* « s'élançer, courir » (→ 1. Gaillard; et aussi Corridor, course), avec infl. possible de *galerus* « bonnet », la galerie étant un passage couvert.

♦ 1. Lieu de passage ou de promenade, couvert, beaucoup plus long que large, ménagé à l'extérieur ou à l'intérieur d'un édifice ou d'une salle. *Galerie haute à balustrade. Galerie qui règne autour d'un bâtiment* (→ Caravansérail, cit. 1; engager, cit. 51). ⇒ **Péristyle. Galerie vitrée**. ⇒ **Vérande. Galerie ouverte, cintrée, voûtée, à arcades**. ⇒ **Arcade** (A., 2.), **portique. La galerie des Rois de France**, au-dessus du portail de Notre-Dame. *Galerie de bois sur la façade d'une maison* (→ Établissement, cit. 8). ⇒ **Accourse, balcon, loge, loggia**. — *Galleries le long d'une rue. Les galeries du Palais-Royal. La Galerie du Palais*, comédie de Corneille dont la scène se passe dans une des galeries extérieures du Palais de Justice, sur laquelle s'ouvraient des boutiques de modes, de libraires. *Galerie à colonnes, ornant un parc, un jardin. Galerie reliant deux bâtiments*.

1 C'est une grande galerie voûtée et enrichie intérieurement d'une colonnade qui règne de droite et de gauche. Vers le milieu de sa profondeur, la voûte s'est brisée, et montre au-dessus de sa fracture les débris d'un édifice surimposé (...) On voit à gauche, en dehors, une fontaine (...) autour de ce bassin, au-devant de la galerie, dans les entrecolonnes, une foule de petites figures, de petits groupes (...)
DIDEROT, Salon de 1767, Robert, Ruines.

2 On y distinguait très bien, quoique habilement soudés au bâtiment principal par de longues galeries à vitraux et à colonnettes, les trois hôtels que Charles V avait amalgamés à son palais (...)
HUGO, Notre-Dame de Paris, III, II.

3 Au sommet (...) de l'une des tours, de celle qui s'élevait, en entrant, à gauche, il existait une galerie plafonnée qui tournait en même temps qu'un banc circulaire taillé dans le roc (...) Dans cette galerie, la voix, même la plus basse, suivait le circuit des murs et s'entendait d'un bout du cercle à l'autre.
HUYSMANS, Là-bas, VIII.

Mod. *Galerie marchande** (→ aussi ci-dessous, 2.).

Galerie intérieure d'un appartement. ⇒ **Corridor, couloir** (cit. 1), **vestibule. Vaste galerie** (→ Contigu, cit. 3). *Les galeries du château* (cit. 1) de Combourg. *La Galerie d'Apollon au Louvre. La Galerie des Glaces du château de Versailles* (→ Battre, cit. 25).

4 À cette heure, le château était forcé; les Suisses, qui avaient défendu, pied à pied l'escalier, la chapelle, les galeries, étaient partout enfoncés (...) Les plus heureux étaient les gentilshommes qui, maîtres de la grande galerie du Louvre, avaient toujours une issue prête pour échapper. Ils s'y jetèrent et trouvèrent à l'extrémité l'escalier de Catherine de Médicis, qui les mit dans un lieu désert.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., VII, I.

Spécialt. *Galerie construite ou aménagée en vue d'une exposition, d'un salon. La Galerie des Machines de l'exposition de 1889.*

La Galerie des Offices à Florence. Les galeries du Muséum. Galerie zoologique, paléontologique (→ Coquille, cit. 4).

5 Ce qui le surprit davantage, et qui lui fit le plus de plaisir, ce fut le palais des sciences, dans lequel il vit une galerie de deux mille pas, toute pleine d'instruments de mathématiques et de physique.
VOLTAIRE, Candide, XVIII.

6 Des Frari je me suis rendu à la galerie *Manfrini*. Le portrait de l'Arioste est vivant. Le Titien a peint sa mère, vieille matrone du peuple, crasseuse et laide (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 174.

Par métonymie. Collection d'objets d'art ou de science dans un musée. *Galerie de tableaux* (→ Envahir, cit. 15). *Galerie d'art, de peinture et de sculpture*.

Fig. *Galerie de portraits* : collection de portraits (d'hommes célèbres d'une époque, d'un pays, d'une profession). *Galerie des portraits satiriques de Daumier* (→ Exagérer, cit. 8). — Spécialt. Suite (de portraits littéraires). *Il y a dans le Port-Royal de Sainte-Beuve une étonnante galerie de portraits des jansénistes du XVII^e siècle.*

Je dois recueillir aussi un volume de prose composé d'artifices biographiques et littéraires insérés dans des revues; mais ce n'est pas une composition suivie, c'est une galerie de portraits.
SAINT-BEUVE, Correspondance, 209, 18 déc. 1831.

Dans la romantique galerie des amants célèbres, Liszt et Marie d'Agoult ont leur place exceptionnelle.
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 328.

Au plur. *Galleries*, nom donné à de grands magasins. *Les Nouvelles Galeries*.

♦ 2. Magasin où sont exposés des objets d'art en vue de la vente. *Exposition des dernières toiles d'un peintre à la galerie X. Les galeries de la rive Droite, de la rive Gauche*, à Paris (→ Exposition, cit. 4).

♦ 3. (D'abord terme de jeu de paume [1555 in Petiot], désignant l'allée couverte d'où l'on regardait les joueurs). Emplacement réservé aux spectateurs; les spectateurs eux-mêmes. *La galerie retentit d'applaudissements. Consulter la galerie sur un coup litigieux. Une nombreuse galerie suivait les parties du championnat de bridge.*

Ceux qui rapportent tout à l'opinion ressemblent à ces comédiens qui jouent mal pour être applaudis, quand le goût du public est mauvais : quelques-uns auraient le moyen de bien jouer, si le goût du public était bon. L'honnête homme joue son rôle le mieux qu'il peut, sans songer à la galerie.
CHAMFORT, Maximes et pensées, Sur la dignité du caractère, XXXI.

(1901). Par métonymie. Ensemble des spectateurs (d'une réunion sportive, notamment d'un match de rugby). *Jouer pour la galerie* (en cherchant l'exploit personnel spectaculaire).

Par ext. Le monde, l'opinion*. ⇒ **Auditoire, monde, public, spectateur, témoin. Parler, poser pour la galerie**. — Loc. fam. *Amuser* la galerie* (→ Éreintage, cit. 1). *Se préoccuper de l'opinion de la galerie* (→ Figure, cit. 18). *Ne vous inquiétez pas de la galerie. Il ne pense qu'à étonner, qu'à épater la galerie. Pour la galerie* : aux yeux du monde (mais pas en réalité). *Il fait ça pour la galerie*.

Et personne ne m'ôtera de l'idée, d'ailleurs, que ton Jaurès, il plastronne pour la galerie! Dans le fond, il sait aussi bien que moi que les jeux sont faits!
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 146.

Il faut palabrer, parader, gesticuler, impressionner la galerie (...)
Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XXII.

Loc. fig. (Vx). *Faire galerie*, rester passivement en spectateur.

♦ 4. (1501). Dans un théâtre, Balcon à encorbellement, à plusieurs rangs de spectateurs. *Premières, secondes galeries*. ⇒ **Paradis, poulailler**. — Dans une église. Sorte de tribune continue sur le pourtour intérieur. ⇒ **Jubé, tribune, triforium**.

Par métonymie. Place de galerie.

Préférez-vous une galerie de face... les meilleures places de toute la salle.
Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. I, p. 165 (1842).

Mar. anc. Balcon saillant en dehors du couronnement d'un navire.

♦ 5. Rebord ménagé sur le toit (d'une voiture). *Fixer des bagages sur la galerie d'une automobile*. ⇒ **Porte-bagage**.

Je la revois, descendant devant son immeuble avenue de Choisy et attendant que je décroche les tendeurs qui bloquaient son bagage au milieu du nôtre sur la galerie chromée.
Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 253.

Devant de foyer (d'une cheminée).

Ensemble d'ornements se présentant en relief, en rebord (sur un édifice, un meuble, une lampe, une étoffe). *Galerie de fenêtre sculptée*.

Sur cet extérieur règnent encore d'autres ornements placés d'ordinaire à l'intérieur des édifices gothiques, comme rudentures, modillons arabes, soffites à nimbe, galeries à colonnettes, à ogives, à trèfles, ménagées dans l'épaisseur des murs.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 197.

♦ 6. (1626). Passage souterrain ou simplement solidement couvert, pratiqué par l'assiégeant pour s'approcher d'une place. ⇒ **Sape**.

(Mines). Passage souterrain murailles ou simplement boisé permettant l'exploitation d'une mine. ⇒ **Araignée, bovette** (régional), **bure, descenderie, taille, travers-banc. Galerie d'épuisement, de recette, d'aération** (aérag), **de roulage** (→ Étai, cit. 1). *Galerie d'écoulement ou galerie des eaux*. ⇒ **Albraque. Éboulement** (cit. 1) *dans une galerie. Galeries latérales* (→ Exploiter, cit. 1). *Construction d'une galerie*. ⇒ **Boisage, brandissage, châssis, étréssillon, palplanche**.

C'était une belle galerie de roulage, à travers banc, et d'un roc si solide, qu'elle avait eu besoin seulement d'être murillée en partie.
ZOLA, Germinal, I, III.

Passage souterrain. ⇒ **Boyau, tunnel. Galeries dans une cave, dans un égout. Galeries d'une nécropole**. ⇒ **Catacombe** (cit. 1 et 3). *Galerie pour l'écoulement des eaux*.

L'égout a pris aujourd'hui un certain aspect officiel (...) des mots qui le caractérisent dans le langage administratif sont relevés et dignes. Ce qu'on appelle boyau, on l'appelle galerie (...) on a construit tous les ans huit et même dix mille mètres de galeries, en maçonnerie de petits matériaux à bain de chaux hydraulique sur fondation de béton.
HUGO, les Misérables, V, v et VI.

Petit chemin souterrain creusé par divers animaux (rongeurs, insectivores...). *Galeries de taupe, de mulot. Les galeries d'une taupinière, d'un terrier*.

GALÉRIEN [galɛʁjɛ̃] n. m. — 1568; de galère.

♦ 1. Homme condamné à ramer sur les galères du roi (ou sur celles

des Turcs, dans le cas d'un chrétien captif). *Organisation du travail des galériens*. ⇒ **Argousin, chiourme** (cit. 1), **comite, 2. espalier**. — Par ext. Bagnard, forçat*. *Chaîne, cadène, algon de galérien*.

1 On a eu raison de vous dire que Jean Valjean était un malheureux très méchant. Toute la faute n'est peut-être pas à lui (...) voyez-vous, l'infamie d'où j'avais essayé de sortir est une chose nuisible. Les galères font le galérien (...) le baigne m'a changé. J'étais stupide, je suis devenu méchant (...)

HUGO, les Misérables, I, VII, XI.

♦ **2.** Loc. fig. *Mener une vie de galérien*, extrêmement pénible. *Travailler, peiner comme un galérien*, très durement. — Fig. *Un galérien* : une personne qui fait un travail, mène une vie très pénible. *Ce sont de vrais galériens*.

2 Travaille, travaille, galérien, et claque au bout!

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, 1.

3 Qu'une femme qui ne faisait rien et se donnait du bon temps toute la sainte journée, se permit de les narguer de son calme insolent, tandis qu'ils se tuaient à la peine comme les galériens (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, L'adolescent, II.

4 (...) notre société de forçats intellectuels ou de galériens de la Fantaisie (...)

Léon BLOY, le Désespéré, p. 70.

REM. Dans ce sens, le fém. *galérienne* est virtuel.

♦ **3.** (Par jeu de mot). Argot de métier :

5 — À ce propos, sais-tu comment on appelle maintenant, en 1964, dans les gares parisiennes, les chauffeurs des fiacres ?
— Non.

— Dans le milieu des chauffeurs de taxi, on les appelle les galériens. Si on ne peut pas se ranger du côté droit, on va dans leur file à eux en disant : « Je vais me mettre avec les galériens ! »

Hervé LAUWICK, Jupons et hauts-de-formes, p. 80.

GALÉRITE [galérit] n. f. — 1599, au sens 1 ; lat. *galeritus*, d'abord adj., de *galerus* « chapeau ». → *Galure, galurin*.

Zoologie, vieux.

♦ **1.** Alouette des champs.

♦ **2.** (1803). Oursin fossile de forme « conoïde ou presque ovale » (Lamarck, 1816).

♦ **3.** (1817). Coléoptère voisin des carabes (genre créé par Fabricius).

GALERNE [galɛʁn] n. f. — V. 1150 ; mot de l'Ouest (d'abord côtes de la Manche) ; soit lat. pop. **galerna* (F. E. W.), p.-ê. apparenté au gaulois **galare* «(se) geler», soit (Guiraud) de *galir* « s'élaner, jaillir » (→ 1. Gaillard) à cause des rafales et des averses soudaines qui caractérisent ce vent ; à rapprocher de *gâle* (*gresle et gâle bruyante*, 1574, in Godefroy, qui définit « gelée », sens contesté par Huguet à cause de l'épithète) ?

♦ Mar. Vent d'Ouest-Nord-Ouest, appelé encore *vent de galerne*. — *Tourner de bise* (cit. 5) en *galerne*.

GALET [galɛ] n. m. — XII^e, var. *galeit, jalet* ; de l'anc. dial. normanno-picard *gal* « caillou », lui-même du gaulois **gallos* « pierre, rocher » (cf. rad. **cal-* ; → Caillou), ou, selon P. Guiraud, doublet de *chai* (→ Caillou), apparenté comme lui au lat *callum* « durillon » (→ Cal, avec infl. possible de *gal-* « jeter » (→ 1. Gaillard ; cf. var. *jalet*), le galet étant souvent projectile. → aussi Galgal.

★ **I.** Caillou usé et poli par le frottement (que la mer dépose sur le rivage ou qu'on trouve dans le lit des torrents). *Plage couverte de galets. Galet rond, galets plats. Déferlement de la mer sur les galets* (→ Déferler, cit. 2). *Banc de galets*. ⇒ **Poulier**. — Au sing. collectif. *Se promener sur le galet*. ⇒ **Plage**.

1 (...) la plupart des galets que la mer jette sur les rivages sont de la même nature que les pierres à fusil, et l'on en voit, dans quelques anses, des amas énormes : ces galets sont polis, arrondis et aplatis par le frottement (...)

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Pierres à fusil, Œ., t. XI, p. 399.

★ **II.** (1832). Techn. Disque, petite roue de bois, de métal, d'ivoire. *Les galets d'un fauteuil, d'un lit, d'une table de nuit*. ⇒ **Roulette**. — Mécan. *Galet simple*, roulant dans une rainure. *Galet à gorge. Galets cylindriques ou coniques. Mécanisme à galets. Les galets d'un pont tournant, d'une plaque de chemin de fer, d'un métier à tisser. Galet porteur. Galet de contre-effet*. — (1956, in D. D. L.). *Galet-guide* (d'un projecteur de cinéma).

2 (...) la hauteur inappréciable au premier abord des échafaudages, des passerelles, des ponts d'acier volants, roulant sur leurs galets, d'une extrémité à l'autre de cette voûte de fer dont l'arc allait bientôt se refermer à plus de 40 mètres au-dessus du sol (...)

G. LEROUX, Roulettable chez Krupp, p. 184.

DÉR. (Du sens II) **Galeter**. — (Du sens I) **Galette**.

GALETAGE [galɛtaʒ] n. m. — XX^e ; de *galeter*.

♦ Techn. Ébauchage ou usinage à l'aide de galets (II.).

GALETAS [galɛta] n. m. — XIV^e ; de *Galata*, nom d'une tour de Constantinople qui domine la ville.

♦ **1.** Vx. Logement pratiqué sous les combles. ⇒ **Grenier, mansarde**.
Un bourgeois (...) se fait bâtir un hôtel si beau (...) qu'il est inhabitable. Le maître, honteux de s'y loger (...) se retire au galetas (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XIII, 2.

Régional (Suisse). Grenier servant de débarras.

(Les garçons) avaient déniché dans le galetas, de vieux habits démodés, serrés dans quelque malle recouverte de toiles d'araignée.

Alphonse LAYAZ, Malvallée, p. 158.

♦ **2.** (XVII^e). Mod. Logement misérable, sordide. ⇒ **Bouge, réduit, taudis. La lucarne d'un galetas** (→ Éclairer, cit. 4).

(...) une espèce de galetas assez spacieux, meublé d'un matelas posé à terre, d'une table et de quelques chaises.

HUGO, les Misérables, II, IV, II.

(...) les locaux où les plus grands savants français essayaient de percer, de quelques rayons, les ténèbres séculaires (...) étaient d'immondes réduits, taudis, galetas (...)

Henri MONDOR, Pasteur, V.

HOM. Formes du v. *galeter*.

GALETER [galɛtɛr] v. tr. — Conjug. *jeter*. — XX^e ; de *galet*.

♦ Techn. Ébaucher ou usiner (une pièce métallique) par la rotation de galets (II.).

DÉR. *Galetage*.

GALÉTIÈRE [galɛtjɛr] n. f. ⇒ **Galettière**.

GALETOUSE ou **GALTOUSE** [galɛtuʒ] n. f. — 1879, Esnault ; de l'argot ital. *gallma*, selon Esnault, et suff. -*touse*, par infl. de *gale-touse* « galette (argent) » ; cf. *valtroze* « valise ».

♦ Argot. Gamelle.

Et, lorsque la galetouse posée sur les boîtes commença à chantonner, il ne me reste plus qu'à la saisir par les oreilles avec des poignées en chiffon (...)

A. SARRAZIN, la Cavale, p. 50.

GALETTE [galɛt] n. f. — XIII^e ; de *galet*, à cause de sa forme ronde et plate.

★ **I.** ♦ **1.** Gâteau, ordinairement rond et plat, fait de farine, de beurre et d'œufs, et cuit au four ou sous la cendre. ⇒ **Fouace** (vx). *Galette de pâtissier, galette de ménage. Galette des Rois*, confectionnée à l'occasion de la fête des Rois et contenant une fève. — *Galette salée. Galette aux pommes de terre* (→ Fondre, cit. 16). — Spécialt (dans certaines régions). Crêpes de farine de sarrasin ou de maïs. — Mar. Biscuit dur et plat.

Une galette toute entière

Cuite sur les charbons du four

Et blanche de sel tout autour (...)

RONSARD, Pièces retranchées, Livre de folâtreries, Galeté.

— C'est votre fille, le Petit Chaperon Rouge, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre, que ma Mère vous envoie.

Ch. PERRAULT, Contes, « Petit Chaperon rouge ».

Ils m'invitèrent à leur table et nous mangéames ensemble la galette. Une fière galette ! Elle craquait, sentait l'anis, le miel et la confiture.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 75.

Loc. (1845). *Galette de plomb* : galette de pâte brisée à la crème.

Loc. *Plat* comme une galette* : très plat.

Collectivement :

Pour faire fortune à Paris, il ne faut que de la farine, du beurre... toutes choses que l'on peut assez facilement se procurer, et qui n'exigent pas de grandes avances de fonds ; enfin il ne faut que savoir faire de la galette.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, éd. 1842, p. 53.

♦ **2.** Par anal. Objet très plat, en forme de galette. *Siège recouvert d'une galette de cuir. Refaire la galette d'un siège*.

Elles se font des bandeaux à la Vierge, et, avec le reste de leurs cheveux, très noirs et très lisses, composent une espèce de galette ronde qui se porte au sommet de la tête, en avant et de côté, retombant un peu vers le front comme une petite toque cavalièrement posée (...)

LOTTI, l'Inde (sans les Anglais), p. 72.

(1952). Techn. (cinéma). Enroulement de film non maintenu par des joues, avec ou sans noyau.

♦ **3.** (1803, Deterville, in D. D. L.). Zool. Pièce aplatie membraneuse, non articulée, de la bouche des orthoptères.

★ **II.** (1872, par anal. avec les pièces de monnaie rondes et plates ; à rapprocher de *mangeur de galette* « homme vénéal », 1832). Fam. (*La galette*). ⇒ **Argent. Avoir de la galette**. ⇒ **Fortune. La grosse galette. Claquer sa galette**.

Enfin, modère-toi, chère, dans tes dépenses.

La galette n'est pas ce que, vaine, tu penses :

Elle a des hauts et des bas, et surtout des bas (...)

VERLAINE, Élégies, VIII (→ aussi Gigolette, cit. 2).

Spécialt, vieilli. *Argent gagné par une prostituée*.

La galette que je gagne, c'est pour moi, c'est pas pour les marlous.

GORON, l'Amour à Paris, t. III, p. 1486.

- 7 Il faisait le lit qu'il défaisait pas.
Mais le soir quand je retirais mon bas,
C'est lui qui comptait la galette,
A la Villette. A. BRUANT, Dans la rue, « À la Villette ».
- DÉR.** Galetteux, galettière.
HOM. Formes du v. *galeter*.

GALETTEUX, EUSE [galetoʃ, øz] adj. — 1895, Verlaine, *in* D. D. L.; de *galette* (II).

- ♦ Fam. Qui a de la fortune. ⇒ **Riche**.
La clientèle y était variée, mais galetteuse (...)
R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 189.
- On rencontre le syn. vieilli *galettard, arde* [galetaʁ, aʁd].

GALETTIÈRE [galeʦjeʁ] n. f. — 1865, *in* Littré; de *galette*.

- ♦ Régional. Poêle pour cuire les galettes. ⇒ **Crépière**. — On écrit aussi *galétière*.

GALEUX, EUSE [galø, øz] adj. et n. — 1495; *galeus* « calleux », v. 1330; de *gale*.

- ♦ 1. Atteint de la gale. *Enfant malpropre et galeux. Chien (cit. 24) galeux. Arbre galeux. Être, devenir galeux.*

- 1 J'aimerais, mais de beaucoup, mieux
Devenir galeux qu' amoureux.
Car l'amour est un mal étrange (...)
LA FONTAINE, Pièces diverses, VIII, « Sur la gale ».
- 2 Un vieux chat galeux, chassé sans doute de son logis par ses maîtres, s'était établi dans la rue, sur le trottoir de notre maison (...) Sa pauvre tête était tout mangée de gale, couverte de croûtes, presque sans poils (...)
LOTI, Le Livre de la pitié et de la mort, p. 27.
- 3 Les pauvres (*ânes*), comme ils étaient pelés, teigneux, galeux, saignants!
Jérôme et Jean THARAUD, Rabat, VI.
- N. m. ou f. *Un galeux, une galeuse*. — Loc. *On en mangerait sur la tête d'un galeux* : c'est excellent, rien n'en dégoûterait.
- 4 (...) ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal. LA FONTAINE, Fables, VII, 1.
- 5 C'est un titre si beau que celui de galeux
Qu'il est craint de toute la terre.
LA FONTAINE, Pièces diverses, VIII, « Sur la gale ».

Loc. fig. **BREBIS GALEUSE** : personne dangereuse et indésirable pour un groupe. *Éviter, fuir les brebis galeuses. Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter un troupeau.*

- 6 (...) ce troupeau était arrivé à faire lui-même sa police, et à chasser spontanément de sa masse toutes têtes indociles, toutes les brebis galeuses.
Valéry LARBAUD, Fermina Marquez, IX.
- 7 Si tu es encore dans nos murs demain à l'aube, je donne l'ordre à quiconque te rencontrera de t'abattre comme une brebis galeuse.
SARTRE, les Mouches, II, 1, 3.
- Loc. prov. *Qui se sent galeux se gratte* (→ *Qui se sent morveux* se mouche*).

- ♦ 2. Qui a rapport à la gale. *Éruption galeuse. Lésion galeuse.*

♦ 3. Par ext. Qui semble atteint de la gale. *Bois galeux*, hérissé de protubérances. *Verre galeux*, de vitrification impure et présentant une foule de petits grains solides.

Fig. ⇒ **Lépreux, sale. Murs galeux. Jardin galeux** (→ *Clabauder*, cit. 1).

- 8 Une végétation pissieuse, galeuse (...)
Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 233.

♦ 4. (Sens moral). Méprisable. ⇒ **Sale** (fig.). « *Des camarades pas trop galeux, des bons types* » (Colette, *in* T. L. F.).

N. *C'est un vrai galeux. Sale petite galeuse!*

CONTR. Antigaleux (remède). — **Propre, sain.**

GALFÂTRE [galfatʁ] n. m. — 1835, Balzac; surnom d'un valet d'auberge, 1808; p.-ê. de *galfat*, var. régionale (Ouest) de *calfat*, avec suffixation péjorative (par allus. à un travail immobile, salissant ?), ou (Guiraud) composé par juxtaposition de rad. synonymes : *galer* « s'amuser » (→ 2. *Galer*) et anc. franç. *fatrer* « ravauder » (→ *Fatrasser*; cf. aussi *jean-foutre*).

♦ (En usage après 1850, Zola, Huysmans). Fam. et vx. Propre à rien; paresseux.

GALGAL [galgal] n. m. — 1825, Cartailhac; gaélique *gal* « caillou ». → *Galet*.

♦ Archéol. Tumulus celtique renfermant une crypte.

GALHAUBAN [galobā] n. m. — 1634; altér. de *cale-hauban*, de *caler*, et *hauban*.

♦ Mar. « Cordage en chanvre ou en fil de fer servant à assujettir les mâts* supérieurs par le travers, et vers l'arrière » (Gruss).

(...) Louis Cornutte, saisissant l'un des galhaubans, se laissa glisser jusqu'à terre (...)
J. VERNE, Un hivernage dans les glaces, p. 320.

GALIBI [galibi] adj. et n. — D. i. (attesté xx^e); mot de cette langue.

♦ Didact. Qui appartient à une ethnie de la Guyane française, issu des Caraïbes (Caribs). — N. *Un, une Galibi*. — N. m. Langue parlée par les locuteurs de cette ethnie (langue indienne du groupe caraïbe ou carib). *Le mot canari* (⇒ 2. **Canari**) *vient du galibi*.

GALIBOT [galibo] n. m. — 1871; mot picard, lui-même par changement de suffixe du picard *galibier, galaubier* « polisson », d'orig. incert.; selon Guiraud, doublet de *galopin* formé par juxtaposition de rad. synonymes : *galir* « s'élaner » (→ 1. *Gaillard*) et *hober* « bouger, sauter » (moyen néerlandais *hobben*; → *Hobereau*), plutôt que de 2. *galer* et anc. franç. *lober* « flatter » (moyen haut all. *loben* « louer »).

♦ Techn. Jeune manœuvre travaillant au service des voies dans les galeries de mines.

J'ai tout fait là-dedans, galibot d'abord, puis herscheur (...)
ZOLA, Germinal, I, 1.

GALICIEN, IENNE [galisjē, jēn] adj. et n. — 1740; de *Galice*, et de *Galicie*.

★ I. ♦ 1. De Galice (région d'Espagne). — N. *Un Galicien, une Galicienne* : un habitant, une habitante de la Galice, ou une personne qui en est originaire.

♦ 2. N. m. Parler régional de la Galice, proche du portugais. *Le galicien est parlé couramment par deux millions d'Espagnols.*

★ II. De Galicie (région de Pologne).

GALIFARD [galifaʁ] n. m. — 1847, Paul Féval; de *galifre* « goinfre » (1482), d'abord « oiseau de proie » (xii^e), de *galer* (→ *Galant*), *lifre* « lippu », et suff. *-ard*.

♦ Fam. et vx. Coursier, commissionnaire. ⇒ **Saute-ruisseau**. — Apprenti (donné pour argotique par Paul Féval et Hugo, *les Misérables*, t. II, p. 181, *in* T. L. F.).

1. GALILÉEN, ENNE [galileē, en] adj. et n. — 1673; de *Galilée*, nom géographique.

♦ Didact. De Galilée, province de Palestine. — N. m. *Le Galiléen* : Jésus-Christ, qui, selon les Évangiles, fut élevé à Nazareth, ville de Galilée

HOM. 2. *Galiléen*.

2. GALILÉEN, ENNE [galileē, en] adj. — xx^e (1929, de Broglie); du nom de *Galilée*, en ital. *Galilei*, mathématicien, physicien et astronome (1564-1642).

♦ Didact. Relatif à l'astronome et physicien italien Galilée et à ses travaux. *La révolution galiléenne*. — *Observateur galiléen*, qui observe selon un système galiléen d'axes définis par rapport à un système de référence absolu.

HOM. 1. *Galiléen*.

GALIMAFRÉE [galimafʁe] n. f. — 1393, *calimafree* « sorte de sauce »; p.-ê. de l'anc. franç. *galer* « s'amuser » (→ 2. *Galer*), et picard *mafrer* « manger beaucoup », auquel dut correspondre (Guiraud) un substantif **maffle* « joues rebondies » (→ *Mafflu*).

♦ 1. Vx. Ragoût composé de restes de viande.

♦ 2. (1764). Vx ou littér. Mets peu appétissant et abondant. ⇒ **Ragougnasse**.

GALIMATIAS [galimatja(s)] n. m. — 1580, jargon de *galimathias*; *gallimatian*, 1576, *in* D. D. L.; étym. obscure; p.-ê. du bas lat. *ballimathia*, *ballemathia* « chansons obscènes », ou de *kata Matthaion* « selon (saint) Matthieu », par allus. à des psalmodies, ou jargon d'étudiants **gallimathia* « science (grec *mathia*) de coq (lat. *gallus*, surnom d'étudiants) », ou du provençal *Galimatié*, n. d'un pays imaginaire, par altération de *Arimathie*; l'initiale de *galimafree* a pu jouer un rôle et, certainement (Guiraud), le verbe *galer* « s'amuser » (→ 2. *Galer*).

♦ Vieilli ou littér. Discours, écrit confus*, embrouillé, inintelligible. ⇒ **Amphigouri, baragouin, charabia, pathos, phébus** (→ *Constituer*, cit. 4). *Je ne comprends rien à votre galimatias. Il ne s'est pas laissé éblouir* (cit. 15) *par ce pompeux galimatias. Exprimer une affaire embrouillée par un galimatias*. ⇒ **Embrouillamini, imbroglio**.

— (...) que voulez-vous dire avec votre galimatias et vos sottises?
MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, I, 8.
Ton sonnet n'est qu'un pompeux galimatias; et il y a dans ta préface des

expressions trop recherchées, des mots qui ne sont point marqués au coin du public, des phrases entortillées, pour ainsi dire.

A.-R. LESAGE, *Gil Blas*, VII, XIII.

À quoi cette poésie peut-elle servir, sinon à égarer notre bon sens, à jeter le désordre dans nos pensées, à troubler notre cerveau, à pervertir nos instincts, à féler nos imaginations, à corrompre notre goût, et à nous remplir la tête de vanité, de confusion, de tintamarre et de galimatias?

HUGO, *Shakespeare*, II, 1, 1.

GALION [galjɔ̃] n. m. — V. 1208; de l'anc. franç. *galie*, *galée*; cf. esp. *galéon*. → Galère.

♦ Mar. anc. (xvi^e-xviii^e). Grand bâtiment, armé en guerre, naviguant sous escorte, destiné au commerce avec l'Amérique, et plus spécialement au transport de l'or et des marchandises précieuses que l'Espagne tirait de ses colonies.

L'Allemagne a donné ses ourques redoutables, Naples ses brigantins, Cadix ses galions (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, « Rose de l'Infante ».

Les galions du xvi^e siècle étaient généralement à deux ponts, avec trois ou quatre étages à la poupe, où se tenaient les personnages de marque. Ils portaient de six à huit cents tonnes de marchandises, quatre cents hommes d'équipage au moins (il fallait bien cela pour hisser, carguer, orienter leur énorme voile) et cinq ou six cents soldats (...) Ils naviguaient assez bien, filant à bonne vitesse quand le vent les poussait en poupe mais louvoyaient difficilement (...)

A. THOMAZI, *les Flottes de l'or*, p. 19.

Par métaphore (littéraire) :

Au milieu de la journée, quand le ciel ouvre ses fontaines de lumière dans l'espace immense et sonore, tous les caps de la côte ont l'air d'une flotille en partance. Ces lourds galions de rocs et de lumière tremblent sur leurs quilles, comme s'ils se préparaient à singler vers des îles de soleil.

CAMUS, *l'Été* (1939), in *Essais*, Pl., p. 831-832.

DÉR. Galioniste.

HOM. Forme des v. 1. galer, 2. galier.

GALIONISTE [galjonist] n. m. — 1771; de *galion*.

♦ Hist. du comm. Négociant espagnol qui faisait le commerce des Indes orientales par les galions.

GALIOTE [galjot] n. f. — Après 1250, M. de Canal, « petite galère »; de l'anc. franç. *galie*, *galée*. → Galère.

♦ 1. Mar. anc. Petite galère. Une *galiothe barbaresque*. — (Déb. xv^e). Navire à voiles, et à formes rondes, dont se servaient les Hollandais. *Galiothe à bombe*, portant un ou plusieurs mortiers. ⇒ **Bombarde** (1., 2.).

(Louis XIV) se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau (...) Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiothes à bombes, avec lesquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres.

VOLTAIRE, *le Siècle de Louis XIV*, XIV.

Mod. Caboteur et voilier de pêche hollandais.

♦ 2. (1892, in T. L. F.). Mar. Traverse métallique qui supporte les panneaux de fermeture des écoutilles.

Il n'y a qu'à les attacher tous à une galiothe de fer et les envoyer au fond, d'un bon coup de treuil!

A. T'SERSTEVENS, *l'Or du « Cristobal »*, p. 131.

GALIPÉA [galipea] ou **GALIPÉE** [galipe] n. f. — 1846, *galipée*, Bescherelle; *galipier*, 1843; lat. sc. *galipea*, av. 1778, Aublet.

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Rutacées*), arbuste exotique dont l'écorce (⇒ **Angustura**) s'emploie comme fébrifuge associée au quinquina.

GALIPETTE [galipet] n. f. — 1883, titre d'un ouvrage de *Galipoux*; *calipette*, v. 1865, dans *l'Ouest*.

Familier.

♦ 1. Cabriole, culbute; gambade. *Les enfants faisaient des galipettes sur l'herbe*.

Faire des galipettes (avec qq) : avoir des ébats érotiques (avec qq).

♦ 2. Par métaphore et fig. *Les galipettes intellectuelles d'un écrivain, d'un politicien*. ⇒ **Pirouette**.

DÉR. Galipetteur.

GALIPETTEUR, EUSE [galipetœr, øz] adj. et n. — 1883, in *Lar-chey, Suppl.*; de *galipette*.

♦ Fam. et rare. Personne qui fait des galipettes.

GALIPOT [galipo] n. m. — 1571; *garipot* « pin résineux », 1561; orig. obscure; cf. anc. provençal *guarapot*.

♦ 1. Matière résineuse qui exsude en hiver des incisions faites à la surface des pins. *Le galipot est communément nommé térébenthine de Bordeaux*.

♦ 2. Mar. Mastic fait de résine et de matières grasses, ou de céruse, et de suif fondu, qu'on étale à chaud sur les surfaces à protéger de l'eau de mer (carène, pièces métalliques, etc.).

DÉR. Galipotier.

GALIPOTER [galipote] v. tr. — 1833, in D. D. L.; de *galipot*.

♦ Mar. Enduire de galipot (2.).

GALIUM [galjom] n. m. ⇒ **Gaillet**.

1. **GALLE** [gal] n. f. — Av. 1105, *gales*; lat. *galla* « gale ».

♦ 1. Excroissance produite sur les tiges et les feuilles de certains végétaux par les piqûres d'insectes parasites (Cécidies) qui y déposent leurs œufs. — *Galles du chêne*, en forme de noisette ou de noix, provoquées par le *Cynips**, qui se développe sur les chênes. *Galle du rosier*. ⇒ **Bédégat**. *Galle de la vigne*, appelée aussi *ampoule* (II., 2.) *véroleuse*.

Les galles du chêne sont les plus généralement connues, et il n'est point d'arbre dans nos contrées qui en présente un plus grand nombre d'espèces.

BONNET, *Observations*, 37, in *LITTRE*.

Par ext. Excroissance pathologique (d'un végétal). *Maladie caractérisée par des galles*. ⇒ **Gale** (3.), **teigne** (de l'écorce).

Loc. *Noix de galle* : excroissance riche en tannin de la galle du chêne, utilisée pour la fabrication de teintures, d'encre.

♦ 2. Insecte responsable des galles. ⇒ **Cécidie**. *Rosier piqué par des galles*.

DÉR. 2. Gallique. — V. aussi Gallioque.

COMP. Gallicole, gallifère.

HOM. Gal, gale, 2. galle; formes des v. 1. galer, 2. galier.

2. **GALLE** [gal] n. m. — 1865; *gall*, xv^e; lat. *gallus*; grec *gallos*.

♦ Didact. (hist. des relig.). Prêtre de Cybèle et d'Attis en Phrygie. *Les galles formaient une confrérie; ils propagèrent leur culte en Grèce et à Rome*.

(...) on vit se répandre, extrêmement populaire, cette mystique violente qui exigeait parfois de ses adeptes le sacrifice de la virilité, ces collèges de prêtres ou de galles dont le bonnet phrygien est resté jusqu'à nous symbole de libération (...)

DANIEL-ROPS, *le Peuple de la Bible*, IV, II, p. 332.

HOM. Gal, gale, 1. galle; formes des v. 1. galer, 2. galier.

GALLEC [galek] n. m. ⇒ **Gallo**.

GALLER [gale] v. ⇒ 2. **Galer**.

GALLÉRIE [galeri] n. f. — 1808; lat. sc. *galleria*.

♦ Zool. Insecte lépidoptère (*Pyralidés*) dont la chenille creuse des galeries dans la cire des ruches, détruisant le couvain, provoquant l'écoulement du miel. *La galerie est aussi appelée fausse teigne des ruches*.

REM. Les zoologistes emploient la forme *gallériide*.

En Europe, les chenilles d'*Alphomia Sociella* (Galléride) vivent dans les nids de Guêpes, où elles dévorent la matière papyracée du nid.

Pierre VIETTE, *Lépidoptères*, in *Encycl. Pl.*, Zoologie, t. II, p. 768.

GALLICAN, ANE [ga(l)likā, an] adj. et n. — 1355; *gallikan*, 1294; lat. médiéval *gallicanus* « gaulois », employé au sens de « français » à propos de l'Église de France.

♦ Qui concerne l'Église catholique de France, considérée comme jouissant d'une certaine indépendance à l'égard du Saint-Siège. *Le rite* gallican. Les libertés de l'Église gallicane*. — Qui est partisan des libertés de l'Église de France (cf. Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Église...*). *Cet évêque était gallican. Esprit gallican* (→ Constitution, cit. 9).

On disait que le cardinal de Richelieu, dans le dessein de se faire patriarche en France, avait fait faire par M. Dupuy les *Libertés de l'Église gallicane*.

RACINE, *Fragments et notes historiques*, XLIX.

Il se mêlait peu aux querelles théologiques du moment et se taisait sur les questions où sont compromis l'Église et l'État; mais si on l'eût beaucoup pressé, il paraît qu'on l'eût trouvé plus ultramontain que gallican.

HUGO, *les Misérables*, I, II, XI.

(...) le petit clergé, solidement enraciné dans sa terre, gallican, fort éloigné de Rome, s'est montré dans son ensemble, farouchement résistant.

SARTRE, *Situations III*, p. 47.

N. Un gallican, une gallicane.

Il avait pour M. Dupanloup la plus vive affection. Celui-ci était alors légitimiste

et ultramontain. Il a fallu les exagérations des temps qui ont suivi pour intervertir les rôles et pour qu'on ait pu le considérer comme un gallican et un orléaniste.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, II.

DÉR. Gallicanisme.

GALLICANISME [ga(l)likanism] n. m. — 1810; de *gallican*.

◆ Relig. Principes et doctrines de l'Église gallicane. *Le gallicanisme a trouvé son expression dans la Déclaration des Quatre articles de 1682.* — Attachement à ces principes. *Le gallicanisme de Bossuet.*

1 Mon antipathie pour les jésuites se fût exprimée en ne parlant jamais d'eux; un fond de gallicanisme mitigé se fût dissimulé sous le couvert d'une profonde connaissance du droit canonique. RENAN, Souvenirs d'enfance..., III, I.

2 Le gallicanisme des rois de France porte témoignage d'un absolutisme impossible et déjà proche de son déclin : symboliquement, la révocation de l'édit de Nantes est un acte typique d'anti-gnose.

Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. II, p. 50.

GALLICISANT, ANTE [ga(l)lisizã, ãt] n. et adj. — 1912, Apollinaire; du rad. du lat. *gallicus* (→ Gallicisme), et *-isant*.

◆ Didact. Spécialiste de la langue française (⇒ **Francisant, franciste**); personne influencée par la culture et la langue françaises.

GALLICISME [ga(l)lisisim] n. m. — 1578; du rad. du lat. *gallicus* «gaulois», pris au sens de «français».

Didactique (linguistique).

◆ 1. Construction ou emploi propre à la langue française. *Les gallicismes, idiotismes* du français.*

1 La coutume est de quitter ici notre gallicisme et user de l'italianisme. Henri ESTIENNE, Dialogues du nouveau langage franç. italianisé (1578).

2 Bien que l'on comprenne sous le terme de gallicisme (ou en général d'idiotisme) des choses assez mal définies, la plupart sont des expressions affectives de la langue de la conversation (...) Il faut donc s'attendre à ce qu'ils présentent un contraste frappant avec leur définition (...)

Charles BALLY, Traité de stylistique franç. t. I, p. 166.

REM. 1. Les *gallicismes*, idiotismes du français, ont souvent une originalité formelle généralement due à l'histoire (formes archaïques) et une originalité sémantique : ils sont intraduisibles analytiquement dans une autre langue. La langue familière ou populaire, affective et imagée, en fait un usage fréquent.

2. (*Types de gallicismes*). *Gallicismes de vocabulaire* (idiomes : locutions et expressions), dans lesquels un mot ou un groupe est employé dans une acception inhabituelle : *à la bonne heure; il vient de sortir; j'en aurai le cœur net*. Un grand nombre d'expressions figurées sont des gallicismes : *monter sur ses grands chevaux; mettre des bâtons dans les roues; prendre la mouche; être dans de beaux draps*, etc. On notera que plus un verbe est riche en extensions, plus il se prête à former des gallicismes. Tel est, par exemple, le cas de *faire**. — *Gallicismes* dans lesquels un terme grammatical, le plus souvent un pronom très court (*en, le, y, que, quoi*, etc.), perd sa valeur propre pour former une locution : *il en a pris pour son grade; tenons-nous-en à l'essentiel; il ne faut pas s'en faire; je vous le donne en cent; ils l'ont échappé belle; se la couler douce; il y va de votre bonheur; il a encore fait des siennes; que chacun y mette du sien; etc.* — *Gallicismes de constructions*, caractérisés par un ordre des mots inhabituel et archaïque (*sans coup férir; s'en donner à cœur joie*; etc.); par une ellipse (*crainte de se tromper; retour de Paris; histoire de rire*; etc.); par la présence d'un mot difficilement analysable souvent qualifié d'explétif par les grammairiens (*c'est une belle chose que la science; encore une semaine de passée*; etc.). Certains auteurs ont rangé sous l'étiquette de *constructions «paragrammaticales»* des gallicismes défilant l'analyse (*il ne manquerait plus que ça; en dépit qu'elle en ait*; etc.).

◆ 2. Mot emprunté au français, construction française que l'on introduit dans une autre langue (par ex. dans la traduction d'un texte français). *L'anglais moderne emploie de nombreux gallicismes.* ⇒ **Emprunt**.

GALLICOLE [ga(l)likɔl] adj. et n. f. — 1817, *les gallicoles*; de 1. *galle*, et *-cole*.

◆ Qui vit dans les galles, cause l'apparition de galles. *Le cynips, insecte gallicole.* — N. f. pl. Zool. Vx. Tribu d'insectes hyménoptères.

GALLIFÈRE [ga(l)lifɛra] adj. — 1839; de 1. *galle*, et *-fère*.

◆ Didact. Qui porte des galles, qui est victime des galles. *Chêne gallicifère.*

GALLIFORMES [ga(l)lifɔrm] n. m. pl. — 1872; de *galli-* (→ 2. *Gallo-*), et *-forme*.

◆ Vx. Gallinacé. — Au sing. *Un galliforme.*

GALLINACÉ, ÊE [ga(l)linase] adj. et n. m. — 1770, Buffon; lat. *gallinaceus* «de poule, de coq», de *gallina* «poule».

Zoologie. (Rare ou vieilli).

◆ 1. Adj. Qui se rapporte ou ressemble à la poule et au coq. *Oiseau gallinacé.* — REM. On a dit *galliforme*.

◆ 2. N. (Cour.). **GALLINACÉS** (n. m. pl.) : ordre d'oiseaux terrestres auquel appartient le genre *gallus*. ⇒ **Coq, poule**. *Principaux gallinacés* : argus, bartavelle, caille, coq, coq de bruyère, dindon, faisán, francolin, ganga, gélinote, hoazin (ou opisthocomé), hocco (ou alector), lagopède, logophore, paon, perdrix, pintade, poule, rouloul, talegalle, tétras (genre), tinamou, tragopan, turnix, poule de wyandotte, etc. *Les gallinacés se répartissent en différentes familles* (Phasianidés, Tétréonidés, Turnicidés, etc.).

(...) enfin, s'il (*Columelle*) veut ranger les gallinacés à la classe des granivores (...) comment s'expliquera-t-il à lui-même cet appétit de préférence qu'ils montrent constamment pour les vers de terre, et même pour toute chair hachée, cuite ou crue (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le coq, in *Œ.*, t. V, p. 281.

Les gallinacés sont des oiseaux terrestres répandus sur presque toute la terre, se servant de leurs pattes comme principal organe locomoteur. Leur nourriture est surtout végétale, mais ils mangent aussi des insectes et des vers.

P. POIRÉ, Dict. des sciences, art. *Gallinacés*.

(*Un, des gallinacés*). Individu de cette espèce.

Pencroff s'occupa aussitôt de préparer le dîner. Il lui parut convenable d'introduire dans le menu quelque pièce de résistance (...) On pluma deux tétras, et bientôt, embrochés dans une baguette, les gallinacés rôtièrent devant un feu flambant.

J. VERNE, *l'île mystérieuse*, t. I, p. 75-76 (1874).

1. GALLINE [galin] n. f. — 1279; lat. *gallina* «poule»; cf. anc. franç. *géline*.

◆ Régional (Occitanie). Poule. — Plais. *La bouche «en rectum de galline»* (B. Vian), en cul de poule*.

DÉR. Gallinette.
HOM. 2. Galline.

2. GALLINE [galin] n. f. — D. i. (xx^e); de *gallium*.

◆ Chim. Sesquioxyde de gallium (Ga₂O₃).

HOM. 1. Galline.

GALLINETTE [galinet] n. f. — D. i.; dimin. de 1. *galline*, d'après le provençal.

◆ Régional. Petite poule. — Fig. ⇒ **Poulette**.

Parbleu, gallinette, dit Maurin, si je les ai arrêtés, c'est bien pour les punir de la peur qu'ils vous avaient faite, et pour vous mettre l'esprit en repos.

J. AICARD, Maurin des Maures, XXXII, 287, in *D. D. L.*, II, 9.

GALLINULE [galinyl] n. f. — 1803, Deterville, in *D. D. L.*; lat. *gallinula* «petite poule», dimin. de *gallina*. → 1. Galline.

◆ Zool. Poule* d'eau.

GALLIOQUE [galjɔk] n. f. — 1872; orig. obscure, p.-ê. de 1. *galle*.

◆ Bot. Fruit formé par les écailles d'un chaton soudées ensemble.

1. GALLIQUE [ga(l)lik] adj. — XII^e, *galesche*; lat. *gallicus*.

◆ Didact. Relatif aux anciens Gaulois. ⇒ **Gaulois**. *Idiomes galliques, peuples galliques, poètes galliques* (→ Envi, cit. 1, Marot). (Fin XVIII^e). Vx. ⇒ **Gaélique** (étym.).

HOM. 2. Gallique.

2. GALLIQUE [galik] adj. — 1789, Berthollet; au XVI^e (1538), *gallique* correspond au lat. *gallicus* «gaulois, français»; de *galle*.

◆ Didact. (chim.). Qui provient de la noix de galle. *La décomposition du tanin donne l'acide gallique.*

HOM. 1. Gallique.

GALLISATION [galizasiɔ̃] n. f. — xx^e; *gallisage*, 1885, de *Gall*, nom de l'inventeur.

◆ Techn. Procédé de vinification par addition de sucre, puis d'eau au marc (ou d'eau sucrée aux moûts). ⇒ **Chaptalisation**.

REM. On rencontre au XIX^e s. (1860, in *D. D. L.*) un homonyme *gallisation* «francisation».

GALLIUM [galjɔm] n. m. — 1875; du latin *gallus* «coq», trad. lat. du nom de son inventeur *Lecoq* (de *Boisbaudran*).

◆ Chim. Corps simple métallique; p. at. : 69,72; dens. : 5,9; symb. : *Ga*. *Le gallium, analogue au zinc, blanc, dur, faiblement malléable, fond à 29,78°C; il peut être liquide au voisinage des*

températures ordinaires (comme le mercure, le césium et le rubidium); on le rencontre à l'état de traces dans la bauxite, le charbon. L'arséniate de gallium (semi-conducteur) peut transformer directement l'électricité en lumière cohérente. Sesquioxyde de Gallium. ⇒ 2. Galline. Alliage au gallium.

DÉR. 2. Galline.
HOM. Galium.

1. GALLO- Élément, du lat. *gallus* « gaulois ». ⇒ **Franco-**. — Ex. : *gallo-russe* (1774, in D. D. L.).

2. GALLO-, GALLI- Élément, du lat. *gallus* « coq ».

GALLO, GALLOT [galo] ou **GALLEC** [galek] n. et adj. — XIV^e; du breton *gall*, du lat. *gallus*.

♦ 1. N. m. Français régional parlé dans la partie de la Bretagne où l'on ne parle pas breton. *Le gallo se rapproche des dialectes de Basse-Normandie*.

Adj. Relatif à la partie de la Bretagne non bretonnante. *Le pays gallo*.

♦ 2. N. m. et f. Habitant ou originaire de cette région.

HOM. Galop.

GALLO-BELGE [ga(l)lobelʒ] adj. — XIX^e; de *gallo-*, et *belge*.

♦ Didact. Qui concerne à la fois les Français et les Belges. ⇒ **Franco-belge**.

GALLODROME [galodrom] n. m. — Mil. XX^e; de 2. *gallo-*, et *-drome*.

♦ Régional (Nord). Enceinte pour les combats de coqs. « À l'occasion de la ducasse, le gallo-drome de la Gare va ouvrir ses portes » (*Le Coq gaulois*, 15 mars 1971, p. 3).

GALLOIS, OISE [galwa, waz] adj. et n. — Av. 1713; de *gallesche*, 1170; de *Galles*, angl. *Wales*.

♦ Du pays de Galles (Grande-Bretagne). ⇒ **Kymrique**. *Les mineurs gallois; l'équipe galloise de rugby*.

N. *Les Gallois, les Galloises*.

N. m. *Le gallois* : langue celtique* du pays de Galles (→ Breton, cit. 2). — Adj. *La grammaire galloise*.

GALLOMANIE [ga(l)loman] n. f. — 1787; de *gallo-*, et *manie*.

♦ Rare. Tendance à admirer aveuglément tout ce qui est français.

GALLON [galɔ̃] n. m. — 1669; mot angl., empr. du franç. (normanno-picard) *galon*, XII^e, apparenté à *jalon, jalaie* (XII^e), n. de mesure servant aux liquides, aux grains, aux terres (cf. lat. médiéval *galo*, 1139, et *galleta* «seau», X^e, probabl. très antérieur; → aussi *Jale*); selon P. Guiraud, les var. *galon, jalon*, d'abord «bague servant de jauge», auraient la même origine que le mod. *jalon*.

♦ Mesure de capacité correspondant à 4 pintes* ou 8 chopines*, utilisée dans les pays anglo-saxons pour les grains et les liquides. *Le gallon vaut environ 4,54 l. Cette voiture fait quarante milles au gallon. « Des fleuves de vin au gallon »* (J. Godbout). *Gallon impérial* (ancienne mesure en Grande-Bretagne). *Gallon canadien*, équivalant à 4,545 litres (abrév. : *gal. can.*). *Gallon américain*, équivalant à 3,787 litres.

(...) une grosse bouteille d'osier contenant presque trois gallons d'excellent madère (...) BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Histoires extraordinaires*, «Les aventures d'A. Gordon Pym», XII.

HOM. Galon; formes des v. 1. *galer*, 2. *galer*.

GALLOPHOBE [ga(l)lofɔb] adj. — 1845; de *gallo-*, et *-phobe*.

♦ Rare. Qui hait la France, les Français. — Syn. : *francophobe*.

CONTR. *Francophile*.

GALLOPHOBIE [ga(l)lofɔbi] n. f. — 1845; de *gallo-*, et *-phobie*.

♦ Rare. Francophobie.

CONTR. *Francophilie*.

GALLO-ROMAIN, AINE [ga(l)loromɛ, ɛn] adj. et n. — Déb. XIX^e; de *gallo-*, et *-romain*.

♦ Se dit de la race, de la civilisation issue du mélange des Romains

et des Gaulois après la conquête de la Gaule. *L'empire gallo-romain. La population gallo-romaine*.

N. *Les Gallo-Romains. Une Gallo-Romaine*.

On nous menait souvent au Mont-Dol, au sommet duquel se trouvaient quelques ruines gallo-romaines (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. I p. 84.

GALLO-ROMAN [ga(l)loromã] n. m. — 1887, *Revue des patois gallo-romans*; de *gallo-*, et *roman*.

♦ Didact. Langue romane parlée en Gaule, et qui précéda le roman*.

Le *gallo-roman* (...) devint donc assez rapidement une *langue de civilisation* : des mots savants empruntés au latin littéraire vinrent se joindre au vieux fonds populaire. Le gallo-roman n'était d'ailleurs point une langue homogène; il se divisait en parlers locaux.

F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, Précis de grammaire historique de la langue franç., p. 166.

GALLUP [galɔp] n. m. — 1948; nom d'un journaliste américain.

♦ Angl. Sondage* d'opinion. *Faire un gallup sur les opinions politiques dans un pays. Des gallups*.

On a beau faire des élections, des enquêtes, des plébiscites, des gallups, on n'arrive pas à se décider (...)

R. QUENEAU, *Bâtons, chiffres et lettres*, p. 137.

Petit arbre veiné petit bleu coquillage

On ne sait d'où tu viens les étoiles galopent

Des mondes l'entre-deux s'étale en une plage

Dont on compte les voix tout comme en un gallup.

R. QUENEAU, *Petite cosmogonie portative*, p. 103.

J'avais envie de faire, pour mon édification, une de ces enquêtes ou Gallups, par lesquelles la statistique tente d'ordonner le hasard.

P. GUTH, *le Mariage du naïf*, II, p. 20.

GALOCHARD, ARDE [galɔʃar, ard] adj. — XX^e (1933, M. Aymé); «vendeur au rayon de chaussures», 1882; de 1. *galoches*.

♦ Fam. Qui ressemble à une galoches; en galoches.

Le front étroit, le nez grand, la bouche épaisse et rude, le menton galochard (...)

Christiane ROCHFORD, *le Repos du guerrier*, I, II, p. 37.

1. GALOCHE [galɔʃ] n. f. — Attesté 1351, mais antérieur (*galochier* «fabricant de galoches», 1292; lat. médiéval *caloges*, 1263); entre autres hypothèses, p.-ê. apparenté au gaulois **gallos* «pierre plate» (→ *Galet*), à cause de la semelle épaisse, ou au lat. *callum* «cal, peau épaisse» (Guiraud, qui suggère un croisement avec *calum* «morceau de bois», en raison du sémantisme «à semelle de bois»).

♦ 1. Chaussure en forme de sabot, à dessus de cuir et semelle de bois, qui se porte par-dessus les souliers ou les chaussons. *Une paire de galoches. Enfiler des galoches pour sortir sous la pluie*. — Chaussure montante à semelle de bois épaisse. ⇒ **Brodequin** (3.). *Galoches ferrées qui sonnent sur le pavé. Garçons, fillettes* (cit. 1) *chaussés de galoches*.

(...) nous résolûmes de faire notre première excursion à pied, chaussés de fortes galoches fourrées destinées à séparer la semelle de nos bottes du trottoir glacial (...)

Th. GAUTIER, *Voyage en Russie*, XVI, p. 257.

Elle avait aux pieds de grosses galoches de bois, et, le long des hanches, un grand tablier bleu.

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, VIII.

Le reste ne fut qu'un vacarme de sabots et de galoches — les galoches noires de mon pays, en bois, bâties de cuir, sont lourdes et sonores (...)

COLETTE, *Belles saisons*, p. 252.

Régional (Belgique). Couyre-chaussures en caoutchouc. — Syn. : *caoutchouc*.

♦ 2. (1704). Fig. et fam. *Menton de galoches* (vx), *menton en galoches*, long, pointu et relevé vers l'avant comme le nez d'une galoches (→ *Ovale*, cit. 1).

Je viens de voir arriver chez moi une figure en linge sale, un menton de galoches.

VOLTAIRE, *Lettres en vers et en prose*, 75, in LITTRÉ.

(...) son menton affectait la forme dite en galoches.

BALZAC, *Eugénie Grandet*, Pl., t. III, p. 498.

♦ 3. (Fin XV^e). Mar. Poulie longue et aplatie dont la caisse est ouverte sur l'une de ses faces. — (1848). Pièce de guidage à encoche.

♦ 4. (1907). Grosse toupie utilisée pour un jeu. ⇒ **Sabot**. — Régional. *Jeu de galoches* : jeu de bouchon. — REM. Le mot a désigné un autre jeu, où on lançait des pièces de monnaie pour en faire tomber d'autres placées sur des bouchons (1794, in D. D. L.).

DÉR. *Galochard*. — V. 2. *Galoches*.

HOM. 2. *Galoches*.

2. GALOCHE [galɔʃ] n. f. — D. i. (mil. XX^e); Cl. Jacquin, 1976, in Cellard et Rey; orig. inconnue, p.-ê. de 1. *galoches*, d'après *rouler un patin*, par le sens «chaussure» des deux mots.

♦ Fam. Baiser* lingual. *Rouler une galoches à qqn*. ⇒ **Patin**.

HOM. 1. *Galoches*.

GALON [galɔ̃] n. m. — 1379; déverbal de *galonner*.

♦ 1. Ruban de tissu épais et serré, qui sert à border ou orner (les

vêtements, les rideaux). ⇒ **Passenterie, ruban**. *Galon de soie, de laine, d'argent, d'or. Tresse de galon. Variétés de galons.* ⇒ **Brandebourg, extra-fort, lézarde, soutache**. *Galon brillant, éclatant, usé, terni* (→ Envahissement, cit. 3). *Galon uni, orné de pompons. Collet* (cit. 3) *de velours bordé d'un galon. Habit chamarré de galons.* — *Galons d'une livrée* (→ Bourgeois, cit. 19).

- 1 (...) les portiers d'hôtel en redingotes grises souchées de galons noirs.
P. MAC ORLAN, la **Bandera**, IV.
- 2 Le damas cerise abonde, lui aussi, et le satin rose, et la mousseline, le galon, la tresse, le gland.
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 377.
- 3 (...) des serviettes de table par douzaines, liées avec un galon rouge.
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 244.

(Au Canada). **Ruban gradué en pieds*** et en lignes*. ⇒ **Centimètre**. *Galon de couturière, de tailleur.*

Loc. fig. (Vx). **Vieux galons** : vieilleries sans valeur (concret et abstrait).

♦ 2. **Signe de fonctions civiles ou militaires, constitué par un galon de tissu. Toque de galons d'un magistrat, d'un professeur** (→ Examineur, cit. 1). *Galons d'un képi de préfet.*

(1779, in D. D. L.; de *galonné*). **Signe distinctif des grades et des fonctions dans l'armée.** ⇒ (fam.) **Ficelle, sardine**. *Les galons se portent soit en chevron, soit en sardine, au bras, à l'épaule, à la coiffure. Galons de laine des hommes de troupe. Galons métalliques (or ou argent) des officiers et sous-officiers. Galons de sous-officier en forme de V renversé, sur les manches ou les pattes d'épaule.* ⇒ **Chevron. Galons de quartier-maître** (→ Campagne, cit. 5), *d'aspirant* (cit. 3) *de marine. Lieutenant à deux galons* (⇒ **Ficelle**). *Colonel à (cinq) galons pleins. Coudre* (cit. 1) *ses galons.*

Par ext. **Insignes d'un grade, en forme de galons. Galons de battle-dress** : barrettes de métal doré ou argenté. *Galons peints sur un casque de combat, sur le char d'un commandant d'arme blindée.*

(1909). **Gagner ses galons.** — Fig. *Il a gagné ses galons de directeur.* — Fam. *Arroser* (cit. 14) *ses galons.* — Au sing. **Prendre du galon** : monter en grade; (au fig.) obtenir de l'avancement, une promotion*. **Se donner du galon** : (fig.) se targuer d'une position que l'on n'a pas.

- 4 Incapable de reconnaître les grades, il disait « Monsieur l'officier » à tout soldat pourvu de galon, qu'il fût sergent ou colonel.
R. RADIGUET, *le Bal du comte d'Orgel*, p. 31.
- 5 Il était exactement lieutenant-colonel et venait de professer trois ans à l'École de Guerre. Son cinquième galon, qu'il avait depuis peu, était la récompense de son enseignement.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XIV, p. 187.

Prov. **Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre** : « on ne saurait trop profiter d'une chose avantageuse, ou honorifique, trop se procurer d'une chose utile ou agréable » (Académie).

DÉR. **Galonnard, galonnier.**
HOM. **Gallon**, formes des v. 1. *galer*, 2. *galer*.

GALONNAGE [galɔnɑʒ] n. m. — Mil. xx^e; de *galonner*.

♦ Techn. **Finissage des bords d'un revêtement de sol.**

GALONNARD [galɔnɑ̃] n. m. — 1920; de *galon*.

- ♦ 1. **Argot milit. Officier.** ⇒ **Galonné.**
- ♦ 2. **Vx. Militariste.** « *Ils doivent être tout ce qu'il y a de plus anti (dreyfusards) et galonnards* » (Proust, in G. L. L. F.).

GALONNÉ, ÉE [galɔne] adj. et n. m. — xvii^e; p. p. de *galonner*.

♦ 1. **Orné de galon. Soubreveste galonnée** (→ Dépouiller, cit. 2), *habits galonnés d'or* (→ Broderie, cit. 3).

(...) elle vit reluire des chapeaux galonnés et flotter des plumes; elle compta deux, puis cinq, puis huit cavaliers; l'un d'eux précédait tous les autres de deux longueurs de cheval.
A. DUMAS, *les Trois Mousquetaires*, t. II, p. 704.

♦ 2. (Personnes). **Qui porte un, des galons. Des officiers très galonnés et décorés.**

N. m. (1922). Fam. **Un galonné** : un officier ou un sous-officier. ⇒ **Galonnard.**
HOM. **Galonner.**

GALONNER [galɔne] v. tr. — V. 1160, *galoner* « orner les cheveux de fils d'or ou d'argent, de rubans »; p.-ê. de la famille de *galant* ou (Guiraud) de *jalon* « scion » d'où « lien » (→ Gallon, jalon); à noter l'identité de sémantisme des familles de *galon* et *guirlande* : *galonner* et anc. *garlander, galender* « parer » en contexte identique (in Godefroy); dial. *garlaunde* « couronne de fils de métal (or, surtout) », *guerlian* « garnitures de dentelles », etc.

♦ 1. **Orner ou border de galon. Galonner un chapeau, une veste, un rideau.**

♦ 2. **Techn. Border (une étoffe coupée).**

Spécialt. **Opérer le galonnage de.**

DÉR. **Galon, galonnage, galonné.**
HOM. **Galonné.**

GALONNIER, IÈRE [galɔnje, jɛʁ] n. et adj. — 1757; de *galon*.

♦ **Rare. Qui fabrique ou vend des galons.** — N. **Fabriquant, commerçant de galons.**

GALOP [galo] n. m. — 1080, *les galos*; de *galoper* ou du francique **walhlaup* « course (d'un cavalier accompagné d'un fantassin) vers le champ de bataille », de **wal* « champ de bataille », et **hlaup* « saut, course ».

♦ 1. **Allure* la plus rapide que prend naturellement le cheval (et certains équidés) lancé à fond de train et faisant une suite de bonds accomplis en trois temps ou battues (appui d'un pied de derrière, appui d'un pied de devant et de l'autre pied de derrière, appui de l'autre pied de devant). Galop de manège, galop de chasse et galop de course** (→ Fantasia, cit. 11). **Un galop aisé, souple, puissant, rapide. Cheval qui prend le galop.**

La jument, ainsi excitée, allongeait encore plus son galop et semblait ne pas toucher la terre.
Th. GAUTIER, *Fortunio*, XI.
On battait le rappel sur le quai; le galop des chevaux retentissait sur le pavé (...)
FRANCE, *le Petit Pierre*, XI.

Le cheval semblait inquiet : les guides relâchés frôlaient la croupe sensible. Il reniflait bruyamment, les oreilles droites, sentant la direction incertaine. Il buta, ébaucha un galop, quand Pauline, revenant à la réalité, lui donna un coup vif du fouet et le remit au trot.
J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 99.

(1585). **AU GALOP. Cheval qui se met au galop, qui part au galop, au petit, au grand galop** (→ Cabrer, cit. 5). **Un cheval au galop, en train de galoper** (→ Aigrette, cit. 5; écuyère, cit. 3). **Cheval qui gagne au petit galop, facilement. Courses au galop** (par oppos. à *courses au trot*). → ci-dessous, 2.

(1872). **GALOP D'ESSAI** : petit galop effectué pour tester la forme du cheval. ⇒ **Canter.** — Fig. **Épreuve d'essai, dans un examen** (cf. *Examen blanc*). — Ce que l'on fait pour s'entraîner. — Par ext. **Allure du cavalier dont le cheval est au galop. Cavaliers** (cit. 2) **hâtant leur galop. Au galop!**, commandement militaire. **Un galop effréné. Faire un temps de galop** : mettre son cheval au galop pendant un moment.

(...) qu'on voie ton cheval à la grille; un temps de galop jusqu'à la ferme (...)
BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, I, 11.

Le cuirassier, vu de dos, immobile dans sa carapace de fer, l'épée haute, pesamment et carrément assuré sur sa selle, semble attendre pour partir l'ordre : *au galop.*
Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*,..., p. 295.
(...) galop des cavaliers circassiens dans le steppe natal (*sic*)...
LOTI, *les Désenchantées*, III.

♦ 2. **Fig. Course, mouvement extrêmement rapide. Quand la police arriva, les manifestants prirent le galop dans les rues adjacentes.** — **Au galop.** ⇒ **Vite. Il est venu au galop, et n'a fait que passer.** — Prov. « *Chassez le naturel, il revient au galop* » (→ **Caractère**, cit. 42). — **Allons, au travail! et au galop!** : dépêchez-vous (→ fam. Et que ça saute*!). ⇒ **Hâter** (se).

Je hais cet art improvisé au roulement de tambour, ces toiles badigeonnées au galop, cette peinture fabriquée à coups de pistolet (...)
BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, « Salon de 1846 », III, XI.
Le prêtre marmottait au galop un latin qu'il n'entendait pas (...)
FLAUBERT, *Correspondance*, 108, 7 avr. 1846.

Et tandis que les pages noirissaient à vue d'œil sous le galop précipité de sa main, sa pensée aussi galopait...
COURTELINE, *Messieurs les ronds-de-cuir*, 2^e tableau, 1.

Un, des galops. ⇒ **Galopade.**

Vers minuit résonnaient sur la chaussée les petits galops isolés des passants attardés qui voulaient rentrer chez eux avant le couvre-feu (...)
SARTRE, *Situations III*, p. 22.

♦ 3. (1847). **Pathol. Bruit de galop** : « triple bruit du cœur constitué par l'addition aux deux temps normaux d'un troisième temps étranger à ceux-ci » (Potain).

♦ 4. (1829). **Mus. Ancienne danse, d'origine hongroise, dont le rythme était celui du galop d'école; air sur lequel se faisait cette danse. Le galop bouffon d'Orphée aux Enfers. Quadrilles qui se terminaient sur un galop.**

(...) un petit homme fait exprès pour commander une musique aussi puissante que la foule en désordre, et pour conduire le galop, cette ronde du sabbat, une des gloires d'Auber, car le galop n'a eu sa forme et sa poésie que depuis le grand galop de *Gustave*.
BALZAC, *la Fausse Maîtresse*, Pl., t. II, p. 49.

(...) ah! ce ne fut plus une valse, ce fut un tourbillon insensé, une rotation vertigineuse, une giration digne d'être conduite par quelque Méphistophélès, battant la mesure avec un tison ardent! Puis un galop, un galop infernal, pendant une heure, sans qu'on pût le détourner, sans qu'on pût le suspendre, entraîna dans ses replis à travers les salles, les salons, les antichambres, par les escaliers, de la cave au gre-

nier de l'opulente demeure, les jeunes gens, les jeunes filles, les pères, les mères, les individus de tout âge, de tout poids, de tout sexe (...)

J. VERNE, le Docteur Ox, p. 68-69.

♦ 5. (1842, in D. D. L.). Fam. et vx. Réprimande. ⇒ Engueulade.

L'avocat général a dû recevoir (...) un fier galop!

FLAUBERT, Correspondance, 4, 158 (Conard), in D. D. L., II, 22.

♦ 6. Techn. Oscillations conjuguées d'un essieu (verticale et parallèle à l'axe).

Passage simultané et anormal de plusieurs dents d'un échappement d'horlogerie.

DÉR. Galoper.

HOM. Gallo.

GALOPADE [galopad] n. f. — 1611, au sens 2; de galoper.

♦ 1. Action de galoper. — (1696). Course au galop.

(...) son habitude de la liberté, des belles galopades à travers les labours, des grieries de grand air, aux quatre vents de la plaine.

ZOLA, la Terre, II, 1.

♦ 2. Manège. Sorte de galop d'école, raccourci et ralenti. — Chevauchée faite au galop.

♦ 3. (xix^e; 1878, in T. L. F.). Cour. Course précipitée. Une galopade effrénée. — Fig. et fam. À la galopade : en hâte et sans soin. C'est un devoir fait à la galopade! ⇒ 2. Galope (à la).

GALOPANT, ANTE [galopã, ãt] adj. — 1836; p. près. de galoper.

♦ 1. Qui galope.

♦ 2. Fig. (d'après l'angl.). Qui a une croissance très rapide. Démographie galopante.

Dans les pays sous-développés dont le trait commun est aujourd'hui la démographie galopante, la sujétion de la femme rend toute amélioration impossible.

Gaston BOUTHOU, Sociologie de la politique, p. 53.

Loc. (d'apr. l'angl. galloping consumption, 1674). Phtisie* galopante.

1. GALOPE [galop] n. f. — 1820; de galoper (fig.).

♦ Techn. Outil de relieur servant à tracer rapidement les raies.

HOM. 2. Galope, formes du v. galoper.

2. GALOPE [galop] n. f. — 1830; de galoper.

♦ 1. Vx. Galop (danse).

♦ 2. (1885). Fam. et vieilli. À la galope : précipitamment. — Syn. : à la galopade.

J'achève le livre de Rebatet, lu à la galope.

GIDE, Journal, 28 févr. 1943.

HOM. 1. Galope, formes du v. galoper.

GALOPER [galope] v. — V. 1135, gualoper; de galop ou du francique *wala-hlaupan, de *hlaupan « sauter, courir » (cf. all. laufen « courir »), le premier élément étant incertain : *wal (→ Galop), *wala « bien » (→ 2. Galer; cf. all. wohh), ou, selon P. Guiraud, qui envisage un composé par juxtaposition de rad. synonymes, rad. de galir « s'élaner » (→ 1. Gaillard; cf. anc. franç. galier « cheval, coursier »).

★ I. V. intr. ♦ 1. Aller au galop. Les chevaux (cit. 5) galopaient (→ Équiper, cit. 5; étrier, cit. 3). Un cheval galope sur le pied droit ou sur le pied gauche (→ 2. Poser, cit.). Galoper ventre à terre. Exercer les chevaux (cit. 25) à galoper sur le pied gauche aussi bien que sur le pied droit. Cheval qui galope sur le bon pied, en posant d'abord le pied placé du côté où il doit tourner (→ Entamer, cit. 15).

(...) et tous les chevaux, allongeant leur tête sans bride, galopaient d'un train si furieux que leur ventre paraissait frôler la terre.

FLAUBERT, Salammbô, XI.

Absolt (sens fort). C'est un cheval qui galope, un cheval rapide, doué pour la course au galop.

Le sujet désigne le cavalier. (→ Cheval, cit. 12; empereur, cit. 4). — Par métaphore. (→ Chagrin, cit. 4).

C'est une ville de cavaliers, qui partout galopent, caracolent sur des bêtes fières, aux harnais dorés (...)

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), V, XI.

♦ 2. [a] (1690). Courir rapidement. Les gamins galopèrent derrière lui (→ Exception, cit. 10).

[b] Courir de côté et d'autre, multiplier les déplacements, les démarches. Galoper d'un bout à l'autre d'un bâtiment (→ Archive, cit. 9). Nous avons galopé toute la journée à la recherche d'un appartement.

[c] Par anal. Sa plume galopait sur le papier.

Sur la ligne blanche du clavier ses mains, blanches aussi, galopaient.

COURTELIN, Boubouroche, Nouvelles, IV.

♦ 3. Fig. Aller, faire vite, se hâter. Nous sommes en retard sur notre programme, il va falloir galoper. — Son imagination galope, s'emballe, s'exalte. Ses pensées galopèrent bien loin d'ici.

(...) je vous fis une petite lettre en galopant (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 31, 19 juil. 1655.

Une de ces lettres que le primesaut vous dicte, où l'imagination galope, suivie par la plume, qui, elle, ne fait que trotter, et encore en butant souvent comme une vieille rossinante de louage.

LOTI, Aziyadé, I, XVIII.

♦ 4. (1830; de galop, 4.). Vx. Danser le galop*.

(...) cette princesse qui s'enivre de danse (en montrant Madame qui galopait avec le comte Rodolphe d'Appony).

SALVANDY, in Paris, ou le Livre des Cent et Un, 1831, p. 399, in D. D. L., II, 12.

★ II. V. tr. (Fin xii^e). ♦ 1. Équit. Mettre, faire aller au galop. Galoper un cheval.

♦ 2. Vx (langue class.). Poursuivre (qqn) au galop. — Fam. et vx. Galoper une femme, la poursuivre.

Par métaphore. « La peur le galope » (Martin du Gard).

La faim commençait furieusement à me galoper.

H. MONNIER, les Bourgeois campagnards, Scènes populaires, t. I, p. 341 (1835).

♦ 3. Fam. Faire en hâte. — Parcourir (un lieu) en hâte.

♦ 4. Fam. Galoper qqn, le courir. — (Avec un compl. prépositionnel) : Mais l'autre jour qu'elle me galopait sur l'encéphale avec ses vers libres, je lui ai demandé de m'en réciter.

M. AYME, Maison basse, p. 121.

DÉR. Galop, galopade, galopant, 1. galope, 2. galope, galopeur, galopin.

GALOPEUR, EUSE [galopœr, øz] n. — 1589, gallopeur; de galoper.

♦ 1. Cheval ayant des aptitudes pour le galop. Cette jument est une bonne galopeuse. — Cheval spécialisé dans les courses au galop (par oppos. à trotteur). Les galopeurs sont au repos pour l'hiver.

♦ 2. (1840). Vx. Danseur, danseuse de galop.

C'est le galop qui vient de commencer... le galop qui maintenant termine chaque quadrille... Rangez-vous, vous qui ne dansez pas!... laissez passer les galopeurs.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, éd. 1842, p. 383.

♦ 3. (N. m.). Vieilli. Coureur d'aventures galantes. ⇒ Coureur.

— Il décommande une petite amie, répondis-je. Pour vous, colonel. C'est beau, non! C'est grand! — Ah!... Parce que... il... il est coureur! — Galopeur. Michel l'appellait « notre étalon gros sauteur ».

Pierre NORD, Miss Pêril jaune, p. 55.

GALOPIN [galopẽ] n. m. — 1388; comme n. pr. et surnom de messagers, de coursiers, xii^e; de galoper. → aussi Galibot.

★ I. ♦ 1. (Fin xiv^e). Jeune garçon chargé des commissions. — Gamin employé aux cuisines. ⇒ Marmiton.

Elle toucha de sa baguette tout ce qui était dans ce château (...) Cuisiniers, Marmitons, Galopins, Gardes, Suisses (...)

Ch. PERRAULT, Contes, « La Belle au bois dormant ».

♦ 2. (1750, terme méprisant). Fam. Gamin* qui court les rues. — Par ext. Enfant espiègle, effronté. ⇒ Chenapan, garnement, polisson, vaurien.

(...) elle pleurait de rage, sans pouvoir rattraper sa coiffe qu'un méchant galopin emportait, au bout d'un bâton.

G. SAND, la Petite Fadette, XVI.

(...) je m'en vas (vais) te chauffer les oreilles, mauvais galopin!

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VI.

Chaque peuple est devenu pareil à ces galopins batailleurs qui se jettent les uns sur les autres, avec des yeux de petits fauves (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 281.

Au fém. (Rare). Galopine [galopin].

★ II. (1881; « demi-setier [de vin] », 1680). Fam., vieilli. Petit verre (de bière, de vin), au café. ⇒ Fillette.

Il commandait un bock, et pour moi un galopin de bière.

SARTRE, les Mots, p. 157.

DÉR. (Du sens I) Galopiner.

GALOPINER [galopine] v. intr. — 1873, Zola; de galopin.

♦ Fam. et vx. Se comporter comme un galopin, en galopin. ⇒ Gaminier.

GALOUBET [galube] n. m. — 1767, Rousseau; galoubé « tambourin », 1764, Rousseau; galobet, 1731, in D. D. L.; provençal galoubet (1723), p.-ê. de *galaubar « bien jouer » (de l'anc. v. galaubar « agir bien, habilement », de galaubia « faste », gotique *galaubei « grande valeur »); P. Guiraud suggère un étymon à valeur fréquentative *galober « sauter » (→ Galibot), puisqu'on danse au son du galoubet.

♦ Instrument à vent ressemblant au flageolet, dont on joue surtout dans la France méridionale. Le son du galoubet, très aigu, couvre deux octaves.

Elle admira surtout le galoubet, la naïve flûte rustique à trois trous des anciens tambourinaires (...)

Alphonse DAUDET, Numa Roumestan, I.

C'est le lent galoubet de nos meneurs de chèvres (...)

Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, IV, 3.

GALOUP ou **GALOUPE** [galup] n. m. — 1926, Esnault; mot régional, de *galouba*, *galoubi*, etc., «vaurien» (→ Galapiat, et cf. française *wala*). → Galant.

♦ Argot. Incorrection, indelicatessen. «*Dès qu'une femme vous faisait un galoup*» (A. Simonin, *Touchez pas au grisbi*, p. 96). — Gros ennui. *Avoir des galoupes*.

GALUCHAT [galyfa] n. m. — 1762; nom de l'inventeur, mort en 1774.

♦ Produit de maroquinerie obtenu après traitement de la peau de certains poissons sélaïens (squaies, raie). *Le galuchat sert à couvrir des gaines, des étuis. Le galuchat remplace le cuir pour beaucoup d'articles de ganerie. Galuchat à gros grain, à grain fin.*

1 Aujourd'hui les gaineriers préfèrent se servir de galuchat. Le galuchat est, comme vous le savez sans doute, la dépouille du *raja sephen*, un poisson de la mer Rouge (...)

BALZAC, la Peau de chagrin, Pl., t. IX, p. 193.

Par comparaison :

2 Et l'homme avait là-dedans comme le physique de son costume. L'éreintement des traits, des poils blancs dans sa barbe et noire, des plaques près des oreilles, sur le cou, rouges et grenées comme du galuchat (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Manette Salomon, p. 384.

GALURIN [galyrē] ou (par abrég.) **GALURE** [galyr] n. m. — 1867, *galurin*; *galure*, 1888; de l'anc. franç. *galere*, *galeron*, du lat. *galerus*.

♦ Fam. Chapeau. *Enlève ton galure*.

M^{me} Théo m'a fait cadeau de son béret, en remplacement d'un petit galurin de voyage, que je portais sans cesse, mais le plus souvent sur le bras, plié en quatre et qui, m'affirmait-elle, avait fait son temps, était devenu immettable.

GIDE, Ainsi soit-il, p. 90.

GALVANIQUE [galvanik] adj. — 1798; du nom de *Galvani*, médecin et physicien italien (1737-1798).
Didactique.

♦ 1. Relatif aux courants électriques continus de basse tension étudiés par Galvani. *Pile, électricité galvanique. Courant galvanique* : courant continu utilisé en électrothérapie* ou galvanothérapie*.

1 Ces yeux de somnambule révoltés, ces membres dont les muscles jaillissent et se roidissent comme sous l'action d'une pile galvanique (...)

BAUDELAIRE, Journaux intimes, Fusées, III.

Par ext., littér. Qui anime d'une énergie soudaine.

2 À vrai dire, comme tout totem vivace, le vin supporte une mythologie variée qui ne s'embarrasse pas des contradictions. Cette substance galvanique est toujours considérée, par exemple, comme le plus efficace des désaltérants, ou du moins la soif de premier alibi à sa consommation («il fait soif»).

R. BARTHES, Mythologies, p. 83.

♦ 2. Relatif au galvanisme. *Théories galvaniques*.

DÉR. Galvaniquement.

COMP. Électrogalvanique.

GALVANIQUEMENT [galvanikmō] adv. — 1845; de *galvanique*.

♦ Didact. Par le galvanisme.

GALVANISANT, ANTE [galvanizā, āt] adj. — 1878, Goncourt; p. prés. de *galvaniser* (2.).

♦ Qui galvanise (2.). ⇒ **Électrisant**, **exaltant**, **excitant**. *Une déclaration martiale et galvanisante*.

GALVANISATION [galvanizasjō] n. f. — 1802; de *galvaniser*.

♦ 1. Phys. Action de galvaniser; fixation d'un dépôt électrolytique (sel métallique) sur un métal pour le préserver de l'oxydation. ⇒ **Métallisation**; **argenture**, **chromage**, **dorure**, **nickelage**.

♦ 2. Biol. Application de courants galvaniques à des structures vivantes (nerfs, muscles) dans une intention expérimentale ou thérapeutique. ⇒ **Galvanothérapie**.

♦ 3. Fig. et cour. Fait de galvaniser (2.); son résultat. *La galvanisation de la foule*. «*La galvanisation d'un amour nouveau*» (Barbey d'Aurevilly).

GALVANISER [galvanize] v. tr. — 1799; du nom de *Galvani*.

♦ 1. Phys. Électriser* au moyen de la pile* galvanique, du courant galvanique. — Spécialt. Effectuer une galvanisation (2.) sur (un organisme). *Galvaniser une grenouille vivante, décapitée; galvaniser un muscle lisse*.

1 Au cliquetis de cette affreuse ferraille, la malheureuse enfant tressaillit comme une grenouille morte qu'on galvanise.

HUGO, Notre-Dame de Paris, VIII, II.

♦ 2. (1831). Cour. Animer d'une énergie soudaine, souvent passa-

gère. ⇒ **Animer**, **électriser** (2.), **enflammer**, **entraîner**, **exalter**, **exciter**. *Orateur qui galvanise la foule. Galvaniser les énergies* (→ **Affaiblir**, cit. 8), *l'ardeur* (cit. 39). ⇒ **Réveiller**. *Si l'Europe ne galvanise pas les cultures moribondes...* (→ **Réveilleur**, cit. 1).

Son arrestation sensationnelle (du général Boulanger) peut seule galvaniser les électeurs pour le second tour. Son procès, où nous serions impliqués, ressusciterait le parti.

M. BARRÉS, l'Appel au soldat, XVII.

Au demeurant, l'approche du tragique, de quelque ordre qu'il soit, me galvanise.

GIDE, Journal, 29 juil. 1914.

Il se raidit et son énergie (je devrais dire plutôt : son excès de vie) galvanise ceux qui l'entourent.

GIDE, Journal, 25 août 1914.

Peu braves les Israélites de cette époque! Déborah n'était plus là pour galvaniser les courages.

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, II, III.

♦ 3. (Av. 1900). Techn. Recouvrir (un métal) d'une couche d'un autre métal par galvanisation*. ⇒ **Métalliser**; **argenter**, **chromer**, **dorer**, **nickeler**, **zinguer**. *Galvaniser le fer pour le préserver de l'oxydation*.

► **GALVANISÉ, ÊE** p. p. adj. *Une grenouille galvanisée*. — *Foule galvanisée. Courages galvanisés*.

(Au sens 3). *Fer, fil de fer galvanisé, tôle galvanisée*, recouverte d'une couche de zinc fondu. ⇒ **Zingage**.

Ses cuivres brillants, ses ferrures galvanisées, son pont blanc comme de l'ivoire, indiquaient que le patron John Bunsby s'entendait à la tenir en bon état.

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 169.

La partie centrale du pont, découpée au chalumeau, a fait place à un grand roof solide avec des hiloires en tôle galvanisée de 2 mm.

Bernard MOITESSIER, Cap Horn à la voile, p. 85.

CONTR. (Du sens 2) **Abattre**, **affaiblir**, **aveulir**, **déprimer**.

DÉR. Galvanisant, galvanisation, galvaniseur.

COMP. V. Galvano-.

GALVANISEUR [galvanizœr] n. m. — 1872; de *galvaniser*.

♦ Techn. Ouvrier chargé de la galvanisation* des métaux. — REM. Le fém. *galvaniseuse* [galvanizøz] est virtuel.

GALVANISME [galvanism] n. m. — 1797; du nom de *Galvani*, (1737-1798), comme *galvanique*, *galvaniser*.

♦ 1. Phys. Phénomènes électriques, découverts par Galvani, dont les muscles et les nerfs sont le siège. *Phénomènes de galvanisme obtenus en soumettant un muscle à une excitation électrique*.

Elle (...) se tient roide comme un pieu (...) et ressemble parfaitement à une momie à laquelle le galvanisme aurait rendu la vie pour un instant.

BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 359.

Crispés dans cette pose, ils ne bougeaient presque pas, sauf la tête de l'homme qui se secouait parfois au milieu des cheveux de la femme, et leurs jambes qui racleaient le sol dans tous les sens, qui avaient parfois de brusques mouvements de marche sur place, dans le genre de réflexes de galvanisme.

J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 28.

♦ 2. (1829, Vigny). Fig. Force qui galvanise.

GALVANO [galvano] n. m. — 1864; abrég. de *galvanoplastie*, et de *galvanotype*.

★ I. Galvanoplastie.

(...) M. Weil donne une épaisseur plus forte à la couche de cuivre, soit au bain dit de galvano, c'est-à-dire au moyen de la pile et d'une dissolution acidulée du cuivre, soit à la pile et avec des dissolutions spéciales.

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle 1865, p. 238 (1864).

★ II. (1885). Galvanotype.

GALVANO- Élément, tiré du nom de *Galvani*. ⇒ **Galvanisme**.

GALVANOCAUTÈRE [galvanokotœr] n. m. — 1865; de *galvano-*, et *cautère*.

♦ Méd. Cautère dont l'incandescence est produite par un courant électrique continu.

GALVANOCHIMIQUE [galvanofimik] adj. — D. i. (xx^e); de *galvano-*, et *chimique*.

♦ Sc. Relatif aux réactions chimiques produites par le courant galvanique.

GALVANOMÈTRE [galvanometr] n. m. — 1802; de *galvano-*, et *-mètre*.

♦ Sc. Instrument servant à mesurer l'intensité des courants électriques de faible intensité. ⇒ **Ampèremètre**, **rhéomètre**, **voltmètre**. *Galvanomètre à aimant mobile* (dit *boussole des tangentes*) ou *gal-*

vanomètre astatique, galvanomètre à cadre mobile. Galvanomètre balistique.

DÉR. Galvanométrie.

GALVANOMÉTRIQUE [galvanometrik] adj. — 1872; de *galvano-* et *-mètre*.

♦ Sc. Relatif au galvanomètre, aux courants qu'il mesure.

GALVANOPLASTE [galvanoplast] n. — 1876; de *galvano-* et *-plaste*.

♦ Techn. Ouvrier, ouvrière qui fait des clichés par galvanoplastie.

GALVANOPLASTIE [galvanoplasti] n. f. — 1840; de *galvano-* et *-plastie*.

♦ Techn. Procédé qui permet d'appliquer un dépôt de sels métalliques libérés par électrolyse sur des objets que l'on veut recouvrir ou dont on veut prendre l'empreinte. ⇒ **Galvanotypie**. *Galvanoplastie en creux, en relief. Déposer par galvanoplastie une couche de métal.* ⇒ **Chromage, dorure, nickelage, ruolz**.

DÉR. Galvano, galvanoplastique.

GALVANOPLASTIQUE [galvanoplastik] adj. — 1858, *Année sc. et industr.*, 3^e année, p. 252; de *galvanoplastie*.

♦ Techn. Qui a rapport à la galvanoplastie, qui en est le résultat. « *Un grand bas-relief galvanoplastique* » (Gautier, *Voyage en Russie*).

GALVANOPUNCTURE [galvanopŏktyr] n. f. — 1840; de *galvano-* et *(acu)puncture*.

♦ Méd. Méthode thérapeutique qui consiste à appliquer sur la surface cutanée des aiguilles soumises à un courant galvanique. ⇒ **Électropuncture**.

GALVANOTAXIE [galvanotaksij] n. f. — V. 1900; de *galvano-* et *-taxie*, du grec *taxis* « arrangement ».

♦ Biol. Réaction provoquée chez les animaux par le courant électrique. — On dit aussi *galvanotropisme*.

GALVANTHÉRAPIE [galvanoterapi] n. f. — 1860; de *galvano-* et *-thérapie*, probabl. d'après l'allemand.

♦ Méd. Traitement au moyen des courants galvaniques (galvanocautérisation, galvanopuncture, galvanothermie). ⇒ **Galvanisation** (2). Il y a une idée très importante dans le livre qu'un professeur de Berlin, M. Robert Remak, a publié en 1860, sous le titre de *Galvanothérapie*, et que le docteur Morpain a fait passer dans notre langue (...)

L. FIGUIER, *l'Année scientifique et industrielle* 1861, p. 353 (1860).

GALVANOTROPISME [galvanotropism] n. m. — 1890, in P. Larousse, *Suppl.*; de *galvano-* et *tropisme*.

♦ Biol. ⇒ **Galvanotaxie**.

GALVANOTYPE [galvanotip] n. m. — V. 1900, de *galvano-* et *-type*.

♦ Techn. Cliché en relief obtenu par galvanotypie (abrév. : *galvano**).

GALVANOTYPIE [galvanotipi] n. f. — 1892; de *galvano-* et *-typie*.

♦ Techn. Procédé de galvanoplastie qui permet de reproduire des gravures, des caractères d'imprimerie, etc.

GALVAUDAGE [galvodaʒ] n. m. — 1842, Balzac; de *galvauder*.

♦ Rare. Action de galvauder. *Le galvaudage lamentable d'un talent.* — *Un, des galvaudages*, acte d'une personne qui se galvaude.

GALVAUDER [galvode] v. — 1690, Furetière; orig. obscure, p.-é. croisement de 2. *galer* et *ravauder*, ou plutôt (Guiraud, d'après le sens I, 1.) de *galir* « sauter, s'élaner » (→ 1. Gaillard) et d'un normand **vau-* « aller de côté et d'autre » (cf. dialect. *ravauder* « fureter, errer, chercher une piste »; et → *Vaudeville*).

★ I. V. tr. ♦ 1. Vx. « Poursuivre qqn et le maltraiter » (Furetière).

♦ 2. (1810). Vx. Mettre en désordre, gêner, gâcher (qqch.).

♦ 3. (1770, Voltaire). Mod. Compromettre (un avantage, un don, une

qualité) par un mauvais usage. *Galvauder un nom prestigieux.* ⇒ **Avilir, déshonorer**. *Galvauder sa gloire, sa réputation.* — *Galvauder son talent, ses dons*, en les consacrant à des objets indignes de soi. ⇒ **Gaspiller, perdre**.

J'ai galvaudé ma vie, ces trois mois et demi; il faut voir à réparer.

B. CONSTANT, *Journal intime*, p. 332.

(...) il se demandait à quoi pouvait bien servir d'être si malin et d'avoir bêtement galvaudé sa vie (...)

Léon BLOY, *la Femme pauvre*, p. 63.

Pron. (1836, Balzac). ⇒ **Abaisser** (s'), **dégrader** (se). *Il s'est galvaudé dans ce milieu, au mépris de son rang et de sa dignité. Écrivain de talent qui se galvaude dans des travaux alimentaires.*

Le mariage d'une demoiselle de Troisville avec le général Montcornet (...) faillit causer une rupture entre les Troisville et le salon d'Esgrignon qui déclara que les Troisville se galvaudaient.

BALZAC, *le Cabinet des antiques*, Pl., t. IV, p. 352.

(...) je vous dirais que de vous galvauder ainsi dans ce milieu de faux monde, cela vous donnerait un air pas sérieux, une réputation d'amateur, de petit musicien de salon, qui est terrible à votre âge.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XII, p. 136.

Galvauder un mot, en l'employant à tort et à travers, le déprécier, en affaiblir la portée.

Ils ont à ce point galvaudé leurs éloges, que l'artiste qui se respecte tient pour encens leurs imprécations.

GIDE, *Journal*, 3 oct. 1924.

Le terme de révolution a été galvaudé : tout le monde s'en sert, à propos de n'importe quoi.

André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, I, IV.

★ II. V. intr. (1887). Vieilli ou régional. Traîner, musser sans rien faire. *Il reste là à galvauder* (Académie). ⇒ **Galvaudeux**.

DÉR. Galvaudage, galvaudeux.

GALVAUDEUX, EUSE [galvodø, øz] n. — 1865; de *galvauder*.

♦ Vieilli. Vagabond, propre à rien, vivant d'expédients.

J'te tiens, bougre de galvaudeux! s'écrie Parju un peu trop tôt d'ailleurs.

A. ALLAIS, *l'Affaire Blaireau*, p. 19.

Comment ai-je pu exposer notre amitié aux attaques de ces paltoquets, de ces galvaudeux?

G. DUHAMEL, *Salavin*, III, X.

REM. La forme *galvaudeur*, employée dans ce sens par Gide, désignait depuis 1778 un homme hargneux, de mauvais caractère (→ *Galvauder*, I, 1.).

Sens atténué (souvent, pour désigner un enfant). *Polisson, chenapan. Un galvaudeux qui ne pense qu'à faire l'école buissonnière. Bande de petits galvaudeux!*

1. GAMACHE [gamaʃ] n. f. — 1595; provençal *gamacha*, 1395, anc. *galamacha*, esp. *guadamaci* « cuir de Ghadamès », du nom de la ville d'Afrique du Nord *Gādāmis*, célèbre pour ses cuirs.

♦ Ancienn. Longue guêtre qui se portait au XVI^e siècle pour protéger le bas de chaussure. ⇒ **Jambière**.

2. GAMACHE [gamaʃ] n. m. — 1860, Goncourt; nom d'un personnage de Cervantès, dans *Don Quichotte*.

♦ Littér. et rare. Gourmand, amateur de bonne et grande chère (cf. Goncourt, Huysmans, Giono, in T. L. F.). — REM. Ne pas confondre avec *ganache*.

3. GAMACHE [gamaʃ] n. f. — 1845, Bescherelle; orig. inconnue.

♦ Fauvette à tête noire.

GAMAHUCHER [gamayʃe] v. tr. — Attesté xviii^e, Nerciat, in *Cel-lard et Rey*; orig. obscure : le v. *hucher*, *huchier* signifie en anc. franç. « crier » et ne convient pas pour le sens (encore que l'on crie « avec la bouche »); on peut penser à la série issue de l'arabe *gadamas* (« cuir de Gadames »). → 1. *Gamache*.

♦ Littér. Faire des caresses buccales aux parties génitales de (un, une partenaire). — Par *métaphore* :

Nous devenons savants, archéologues, historiens, médecins, gnaffes et gens de goût. Qu'est-ce que tout ça y fait? Mais le cœur? la verve? la sève? D'où partir et où aller? Nous gamahuchons bien, nous langottons beaucoup, nous pelotons lentement, mais baiser! mais décharger pour faire l'enfant!

FLAUBERT, *Lettre à Louis Bouilhet*, 2 juin 1850, in *Correspondance*, Pl., t. I, p. 628.

GAMASE [gamaz] n. m. — 1802, Buffon; d'un mot grec signifiant « agile ».

♦ Zool. Acarien* parasite des insectes. *Les Gamases*. — Syn. : *Gamasides*.

Le dimorphisme sexuel peut exister chez les Acariens; chez les Gamases, par exemple, les pattes II montrent, chez le mâle, un grand développement, de même que les Chélicères (...)

Max VACHON, Chélicérates, in Encycl. Pl., Zoologic, t. II, p. 172.

COMP. Gamasiformes.

GAMASIFORMES [gamazifɔʁm] n. m. pl. — xx^e; de *gamas(e)*, et *-forme*.

♦ Zool. Groupement d'Acariens comprenant les Gamases, les Uropodes et les Tiques*. — Au sing. *Un gamasiforme*.

GAMAY [gamɛ] n. m. — 1816; *gamet*, 1775; de *Gamay*, village de Bourgogne.

♦ 1. Agric. Cépage originaire de la Côte-d'Or.

(...) et tous les cépages même les plus célèbres, cabernet, malvoisie, gamay, etc., sont en réalité des hybrides (...) Jules CARLES, la Chimie du vin, p. 21.

♦ 2. Vin de ce cépage. *Un excellent gamay de Touraine. Des gamays.*

REM. La variante *gamet* semble archaïque.

GAMBADANT, ANTE [gābadā, āt] adj. — Attesté xx^e; p. prés. de *gambader*.

♦ Qui gambade.

Joyeusement alors gambadante ma famille, sur les gazons de l'été revenu, je la vois d'ici par les beaux dimanches (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 67 (1932).

GAMBADE [gābad] n. f. — 1480; provençal *cambado*, de *cambo* «jambe»; formation analogue à l'ital. *gambata* «croc-en-jambe», de *gamba* «jambe».

♦ Saut avec mouvement des jambes (ou des pattes), marquant de la gaieté, de la vivacité, le besoin de s'ébattre. ⇒ **Bond**, **cabriole**, **entrechat**, **galipette**. *Faire des gambades. De folles gambades sur l'herbe. Singe qui fait des gambades* (→ Diablerie, cit. 3). *Les gambades d'un clown*.

(...) des intermèdes où les gambades et les sauts ne cherchent plus à amuser l'œil, mais s'ingénient à faire naître, et des étonnements inquiets et des émotions de peur et des surprises presque douloureuses (...)

Ed. DE GONCOURT, les Frères Zemganno, XXXI.

Maintenant, avec des gambades, le chien revenait vers son maître.

Pierre BENOIT, M^{lle} de La Ferté, p. 37.

Spécial. *Des gambades érotiques, amoureuses*. ⇒ **Ébats**.

Par métaphore. (→ Escapade, cit. 1, Montaigne).

Péj. (stylistique). *Les gambades* : la danse.

Si j'étais maître à danser, je ne ferais pas toutes les singeries de Marcel, bonnes pour le pays où il les fait; mais, au lieu d'occuper éternellement mon élève à des gambades, je le mènerais au pied d'un rocher (...)

ROUSSEAU, Émile, II.

Loc. (1611). Fig. (vieilli). *Payer en gambades* : éluder le paiement d'une dette (allusion aux bateleurs d'autrefois qui s'acquittaient du droit de péage en faisant danser leur singe). → *Payer en monnaie de singe**.

DÉR. *Gambader*.

HOM. Formes du v. *gambader*.

GAMBADER [gābade] v. intr. — 1526; *gambadir*, dial. (Suisse), 1425; de *gambade*.

♦ 1. Faire des gambades ⇒ **Bondir**, **cavalcader** (fam.), **danser**, **sauter**, **sautiller**. *Gambader de joie. Poulain qui gambade. Gambader comme un singe* (→ Chien, cit. 19). *Enfant qui s'enfuit en gambadant* (→ Courir, cit. 9).

(...) le grison se rue

Au travers de l'herbe menue,
Se vautrant, grattant et frottant,
Gambadant, chantant et broutant.

LA FONTAINE, Fables, VI, 8.

(...) de petits chevaux corses gambadant la crinière au vent (...)

Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Phare des Sanguinaires ».

Gais poulains qui vont gambadant sur l'herbe.

VERLAINE, Épigrammes, II, 2.

♦ 2. Fig. Errer, divaguer gaîment. *Sa pensée gambadait d'un sujet à l'autre*.

DÉR. *Gambadant*, *gambadeur*.

GAMBADEUR, EUSE [gābadœʁ, øz] n. — 1788; de *gambader*.

♦ Personne qui fait des gambades, des cabrioles.

Au sens érotique de *gambade* :

Que d'histoires intimes (...) qui devaient être très « vertes », si l'on en croit la cuisse restée légère de la vénérable gambadeuse!

PROUST, Sodome et Gomorrhe, Pl., t. II, p. 700.

GAMBAS [gābas; gambas] n. f. pl. — Répandu v. 1960-1970; mot catalan, du lat. pop. *gambarus*, comme l'anc. esp. *gámbaro*, var. de

l'esp. *camarón*, du lat. *cammarus* (in Corominas); la forme catalane *gambes* (plur.), puis *gamba*, est passée en castillan au xx^e.

♦ Très grosses crevettes* comestibles de la Méditerranée. *Gambas grillées*. ⇒ **Scampi**. « *Un bistrot : "chez Marcel Cerdan, gambas et pizza" (L'Express, 7 juil. 1979, p. 75).* — Grosses crevettes comestibles (dans d'autres mers : océan Indien...). *Gambas setchouanaises des restaurants chinois*.

GAMBE [gāb] n. f. — 1646; ital. *gamba* «jambe»; le sens II vient du provençal *cambo*, de même origine.

★ I. (Emp. de l'ital. *viola da gamba*). Mus. *Viole de gambe* ou *jambe*. ⇒ *Basse* (de viole), *viola*, *violoncelle*.

★ II. (1677). Mar. *Gambes, gambes de revers* : « manœuvres dormantes* destinées à fournir aux haubans* de hune le point d'appui nécessaire pour permettre leur ridage* » (Gruss).

DÉR. *Gambette*, *gambeyer* ou *gambier*, *gambille* (1.), *gambiller*.

GAMBERGE [gābɛʁʒ] n. f. — 1952, « calcul »; déverbal de *gamberger*.

♦ Argot fam. Réflexion, pensée. *À la gamberge. Manquer de gamberge. Folle gamberge* : idées folles.

Pour l'évocation, c'était magique, mais devenait gênant, car l'heure n'était pas à la folle gamberge!

Albert SIMONIN, Touchez pas au griski, p. 15.

(...) attrapez des *Pensées* de Pascal pour vous reposer la gamberge.

SAN-ANTONIO, J'ai peur des mouches, in Œ. compl., t. I, p. 368.

HOM. Formes du v. *gamberger*.

GAMBERGER [gābɛʁʒɛ] v. — Conjug. *bouger*. — 1926; « compter », 1844; var. de *comberger*, p.-ê. altér. de *compter*.

Argot familier.

♦ 1. V. intr. Réfléchir, méditer. *Il commençait à gamberger et à s'imaginer le pire*.

Il gamberge sec et il ■ la rate qui se met à faire de l'esbroufe.

SAN-ANTONIO, la Rate au court-bouillon, in Œ. compl., t. I, p. 226.

Je gamberge un grand coup, comme on avale une rasade de gnole pour se donner du cran.

SAN-ANTONIO, J'ai peur des mouches, in Œ. compl., t. I, p. 322.

♦ 2. V. tr. Calculer, combiner. *Gamberger un coup*.

Penser à (qqch.).

— Ces bêtes-là, déclara Gridoux, on sait jamais ce qu'elles gambergent.

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, Folio, p. 144.

♦ 3. Trans. ind. (avec de et l'inf.). « *Je gambergeais de les emmener...* » (A. Sarrazin, *la Cavale*, p. 69) ⇒ **Projeter**, **songer** (à).

DÉR. *Gamberge*.

GAMBETTE [gābɛt] n. f. et m. — 1771; *gambete*, en picard, XIII^e; de *gambe* «jambe».

★ I. N. f. (1902). Pop. *Jambe. Jouer, tricoter des gambettes* : s'enfuir ou danser. ⇒ **Gambille** (1.). *Elle a de belles gambettes. « On dit que j'ai de bell'gambettes... »* (chanson de Mistinguett).

★ II. N. m. (1793). Chevalier* à pieds rouges, oiseau de rivage (*Échassier*) répandu en Europe, dans le Nord de l'Afrique et dans l'Inde.

GAMBEYER [gābeje] ou **GAMBIER** [gābje] v. tr. — 1838; de *gambe*.

♦ Mar. Faire passer la vergue de (une voile) de l'autre côté du mât, afin de changer de bord. *Gambeyer une voile à antenne**, *une voile à bourcet en faisant passer la vergue de l'autre côté du mât* (d'après Gruss, *Dict. de marine*).

HOM. 1. *Gambier*.

1. **GAMBIER** [gābje] n. m. — 1598, *cambeir*; *gambir*, altéré en *gambier*, in Littre; malais *gambir*, nom d'un cachou.

♦ Bot., techn. Arbrisseau d'Extrême-Orient (*Rubiacées*) qui produit une variété de cachou, dit *cachou pâle*. — Cette substance.

HOM. 2. *Gambier* (V. *Gambeyer*).

2. **GAMBIER** [gābje] v. tr. ⇒ **Gambeyer**.

GAMBILLE [gābij] n. f. — 1773; déverbal de *gambiller*, ou dér. de *gambe*.

♦ **1.** (De *gambe*). Fam. Jambe (cf. Huysmans, Dorgelès). ⇒ **Gambette**.

♦ **2.** (De *gambiller*). Action de gambiller. — Danse.

À l'époque de ses beaux printemps, sa grande joie, c'était la gambille. Partout où il y avait des dancings, des musettes, des bals fréquentés par des mauvais garçons, elle sautait dans sa plus jolie robe et cavalaît au bord des pistes (...)

Martin ROLLAND, la Rouquine, p. 247.

GAMBILLER [gãbijœr] v. intr. — 1609, Oudin; *gambayer, gambeyer, 1540; de gambe «jambe»*.

Familier.

♦ **1.** Vx. Remuer les jambes quand elles sont pendantes. ⇒ **Gigoter**.

(...) gambiller les pieds en haut devant tout le monde.

MOLJÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, III, 3.

♦ **2.** (1837). Mod. Danser* sur un rythme très vif. ⇒ **Trémousser** (sc). → Démener, cit. 2; dérailler, cit. 2.

Il n'arrivait pas, malgré ses efforts, à découvrir parmi elles une Léonie qui gambillait dans un bastingue.

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, Folio, p. 192.

DÉR. *Gambille* (2.), *gambilleur*.

GAMBILLEUR, EUSE [gãbijœr, øz] n. et adj. — Attesté xx^e; de *gambiller*.

♦ Fam. Personne qui gambille; danseur, danseuse. *Gambilleurs tournant au rythme d'une valse-musette*.

(...) l'exécution d'un brillant ballet, ainsi dansé en pleine rue par une troupe de jolies gambilleuses (...)

Michel LEIRIS, Frêle bruit, p. 137.

Adj. Par ext. Qui bouge beaucoup, s'ébat avec vie. ⇒ **Gambadeur**.

Les plages populaires devaient grouiller de gosses gambilleurs.

H. TROYAT, la Malandre, p. 354.

GAMBIT [gãbit] n. m. — 1743; ital. *gambetto* «croc-en-jambe», var. *gambata, de gamba «jambe»*. → *Gambade*.

♦ Coup aux échecs*, qui consiste à sacrifier volontairement un pion ou une pièce soit pour dégager le jeu, soit pour s'assurer un avantage d'attaque ou de position. *Jouer gambit. Pion du gambit. Sacrifier un pion dans le gambit du roi, du fou, du cavalier*.

GAMBUSIE [gãbyzi] n. f. — Mil. xx^e; *gambusia*, 1930; esp. d'Amérique du Sud *gambusia*.

♦ Zool. Poisson des étangs et marais, originaire d'Amérique, qui détruit les larves de moustiques.

GAME [gem] n. m. — 1905, P. Mille, in Petiot; mot angl., «jeu».

♦ Anglicisme. Vieilli. Quatrième point, qui décide du jeu, au tennis. *Crier «game»!*

-GAME, -GAMIE Éléments, du grec *gamos* «mariage». — Ex. : *æthogame, androgame, autogame, cryptogame, endogame, isogame, monogame, phanérogame; allogamie, anisogamie, apogamie, autogamie, bigamie, hétérogamie, isogamie, mérogamie, monogamie, pantogamie, parthénogamie, pédogamie*. ⇒ **Gamo-**.

GAMELAN ou **GAMELANG** [gamlã] n. m. — 1872, *gamelang*; du javanais *gamel* «instrument».

♦ Didact. Orchestre indonésien comprenant gongs, xylophones, tambours, etc., et plus rarement des rebabs. — Par ext. «(...) mon approche de ce continent Messiaen est surtout sensibilisée par les fauves couleurs de ses horizons... Oh! l'éclatant gamelan de ses claviers (marimba, xylorimba, xylophone, vibraphone, glockenspiel, cencerros, etc.)» (Paul Mefano, in *Opéra de Paris*, n° 12, 1^{er} nov. 1983, p. 5).

Le gamelan n'utilise que des instruments à percussion. Des gongs, des tambours sourds (le kendang), des pots de métal (le trompong), des plaques de métal (le gender).

Henri MICHAUX, Un barbare en Asie, p. 225.

GAMELLE [game] n. f. — 1584; esp. *gamella* (fin xiii^e), lat. *gamella* (ii^e), de *camella* «coupe».

★ **I. ♦ 1.** Anciennt. Jatte, écuelle dans laquelle plusieurs matelots ou soldats mangeaient ensemble.

Au repas du midi et du soir, les matelots, assis en rond autour des gamelles, plongeaient l'un après l'autre, régulièrement et sans fraude, leur cuiller d'étain dans la soupe (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 259 (éd. Levaillant).

(1740). Fig. Être à la gamelle, manger à la gamelle : manger à l'ordinaire*.

(1829). Fam. et vieilli. *La gamelle* : la vie militaire.

Ces Bretons-là, dit Hulot à Gérard, feront de fameux fantassins, si jamais la gamelle leur va.

BALZAC, les Chouans, Pl., t. VII, p. 792.

♦ **2.** (1831). Mod. Récipient individuel, muni d'un couvercle, et utilisé dans l'armée, pour le camping, etc. ⇒ **argot Bidon. Gamelle de soldat, de campeur. Gamelle et quart en aluminium**.

Pour l'homme de la rue, il est encore le ministre soucieux du bien-être du soldat, qui, dans les réfectoires régimentaires, a substitué les assiettes aux traditionnelles gamelles.

Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 176.

Les hommes tendaient leurs bras, deux louches plongeaient dans deux marmites et en sortaient pour atterrir dans deux gamelles.

CAMUS, la Peste, p. 263.

(1840). Par métonymie. Contenu de ce récipient. *Avaler une gamelle de riz*. — REM. Dans ce sens, Chateaubriand emploie *gamellée*, n. f. (rare).

(...) ils tapent la belote toute la journée et leur gamelle ils la bouffent dans des assiettes, comme au restaurant.

CAVANNA, les Ritals, p. 277.

♦ **3.** (1845). Mar. Table commune des officiers d'un navire. ⇒ **Carré**; mess. *Chef de gamelle*.

♦ **4.** (Mil. xx^e). Fam. Projecteur, au cinéma ou au théâtre.

En silence, Servais ouvrit son sac pour en extraire un trépied et deux «gamelles». Il monta sur une chaise pour vérifier le voltage de l'ampoule au plafond, avant de brancher ses propres projecteurs.

Christopher FRANK, la Nuit américaine, p. 144.

★ **II.** (Orig. incert.). Fam. Chute. ⇒ **Gadin, pelle. Ramasser une gamelle** : tomber; par métaphore : subir un échec. *Il s'est pris une sacrée gamelle*.

GAMÉTANGE [gametãz] n. m. — 1899, *Année biologique*; de *gamète, d'après sporange*.

♦ Bot. Cellule initiale des anthéridies* ou des archégonés*, située sur un organisme haploïde, le gamétophyte (s'oppose au *sporange*, qui est situé sur un organisme diploïde, le *sporophyte*).

DÉR. *Gamétangie*.

GAMÉTANGIE [gametãzi] n. f. — Déb. xx^e; de *gamétange*.

♦ Bot. Chez les Thallophytes, réunion de deux gamétanges avec fusion des noyaux des énergides qu'ils contiennent (lorsqu'ils n'ont pas évolué en anthéridies ou en archégonés).

GAMÈTE [gamet] n. m. — 1884; n. d'un insecte coléoptère, 1872; grec *gametê, gametês* «épouse, époux», de *gamos* «mariage».

♦ Biol. Cellule reproductrice sexuée, possédant la moitié des chromosomes des autres cellules de l'organisme, et qui, en s'unissant à une cellule reproductrice de sexe opposé, forme l'œuf* d'où sortira un nouvel être vivant. *Dans la parthénogénèse*, un seul gamète forme l'œuf. Gamète mâle animal (⇒ Spermatozoïde), végétal (⇒ Anthérozoïde; pollen); gamète femelle animal (⇒ Ovule), végétal (⇒ Oosphère; ovule). Production des gamètes dans l'organisme. ⇒ Germen. Réduction chromosomique dans la formation des gamètes. ⇒ Méiose. Rencontre, union de deux gamètes de sexe différent. ⇒ Fécondation*.

Les deux cellules qui, provenant de deux organismes de sexe différent, se rencontrent dans la génération sexuée pour donner naissance au nouveau vivant, sont appelées *gamètes*, du mot même dont les poètes grecs se servaient pour désigner l'épouse ou l'époux (...). Les gamètes ont la capacité de reproduire le corps tout entier. Les cellules reproductrices forment donc un groupe à part dans l'organisme, groupe que l'on désigne ordinairement par le nom latin du germe, *germen*, tandis que le reste est désigné par le nom grec du corps, *soma*.

Jules CARLES, la Fécondation, p. 11-12.

(...) pour constituer cet œuf — seul trait d'union entre les générations —, la coopération de deux cellules distinctes, et de provenance différente, aura été nécessaire. Ces deux cellules — dites *cellules reproductrices* ou *gamètes* — sont respectivement émises par deux individus parents : l'une par la mère, et c'est l'*ovule*, l'autre par le père, et c'est le *spermatozoïde*.

Jean ROSTAND, l'Hérédité humaine, p. 6.

CONTR. et **COMP.** *Agamète*.

COMP. *Gamétange, gamétogénèse, gamétophyte*. — *Macrogamète*.

GAMÉTOGÉNÈSE [gametozãnez] n. f. — V. 1950; de *gamète, et -gênèse*.

♦ Biol. Formation des gamètes mâles et femelles. — Dans l'espèce humaine, Formation des ovules et des spermatozoïdes dans les glandes sexuelles (ovaires et testicules).

GAMÉTOPHYTE [gametofit] n. m. — 1897; de *gamète, et -phyte, du grec phuton* «plante».

♦ Biol. Organisme végétal sexué qui résulte d'une suite de mitoses haploïdes, à partir de la spore fermée par le sporophyte diploïde (dans le cas des Thallophytes). — S'oppose à *sporophyte*.

-GAMIE ⇒ **-game**.

GAMIN, INE [gamẽ, in] n. et adj. — 1765, Encyclopédie (art. *Verrierie*), au sens de «jeune aide de verrier»; *gamine*, n. f., 1836; orig. obscure; apparenté p.-ê. à un rad. germ. *gamm-* (cf. alémanique *gam-*

mel «gaîté bruyante; jeune homme dégingandé, vaurien»), ou (Guiraud, d'après le sémantisme «frère» généralement associé à l'apprenti; → Arpète) du provençal *gamo* «rachitique, rabougrî».

★ I. ♦ 1. N. m. Vx. Petit garçon qui sert d'aide, de commissionnaire à un artisan, un commerçant, etc.

- 1 Il y a beaucoup de variétés dans le genre gamin. Le gamin notaire s'appelle saute-ruisseau, le gamin cuisinier s'appelle marmiton, le gamin boulanger s'appelle mitron, le gamin laquais s'appelle groom, le gamin marin s'appelle mousse, le gamin soldat s'appelle tapin, le gamin peintre s'appelle rapin, le gamin négociant s'appelle trottin, le gamin courtisan s'appelle menin, le gamin roi s'appelle dauphin, le gamin dieu s'appelle bambino. HUGO, les Misérables, IV, XII, II.

♦ 2. (1802). Vieilli. Petit garçon ou petite fille « qui passe son temps à jouer et à polissonner dans les rues » (Laveaux). *Un gamin des rues. Gavroche, type du gamin de Paris dans les Misérables.* ⇒ **Drôle, galopin, garnement, voyou.**

- 2 Un groupe d'enfants, de ces petits sauvages va-nu-pieds qui ont de tout temps battu le pavé de Paris sous le nom éternel de *gamins*, et qui, lorsque nous étions enfants aussi, nous ont jeté des pierres à tous les soirs au sortir de classe, parce que nos pantalons n'étaient pas déchirés (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris (1831), II, 5.

- 3 (...) car il avait de mauvaises habitudes d'éducation qui dérangeaient sa dignité naturelle plus souvent qu'il n'aurait fallu. Rien ne pouvait faire que cet ancien gamin des rues n'eût point par moments l'odeur du ruisseau de Paris.

HUGO, Claude Gueux.

- 4 Somme toute, et pour tout résumer d'un mot, le gamin est un être qui s'amuse, parce qu'il est malheureux. HUGO, les Misérables, III, I, IX.

- 5 Avant de se débarrasser du petit paquet, il regarde s'il n'y a pas autour quelque gamin pour qui ces frites, tièdes encore, seraient une aubaine. Mais les gamins ne jouent plus dans la rue à cette heure-ci.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, VI, p. 98.

♦ 3. (1857). Mod. Garçon, fille (et, par ext., adulte) jeune et espiègle. ⇒ **Titi. Farces, plaisanteries de gamin** (→ Feu, cit. 47). *Quelle gamine!* Talleyrand voyait en Thiers un gamin endiablé, elle d'allant (→ Brûlot, cit. 3; feu, cit. 31).

- 6 Elle avait un esprit drôle, gentil, inattendu, un esprit de gamine expérimentée qui voit les choses avec insouciance et les juge avec un scepticisme léger et bienveillant. MAUPASSANT, Bel-Ami, I, II.

♦ 4. Fam. et cour. Garçon (*gamin*) ou fille (*gamine*) dans l'âge de l'enfance ou de l'adolescence. ⇒ **Enfant, gosse**; (régional) **pitchoun**. *Les gamins de l'école primaire* (→ Brevet, cit. 3). *Une gamine de onze ans* (→ Corps, cit. 24). *Gamins se chamaillant* (cit. 2) *sur la place du village. Gamin en culotte courte. Elle a gardé un corps de gamine. Il a beau avoir vingt-cinq ans, il se conduit encore comme un gamin. Gamin qui doit gagner sa vie* (→ Exactitude, cit. 7). *Des gamins turbulents, insupportables.* ⇒ **Garnement.**

- 7 Il continuait à la tutoyer, la traitait en gamine, tellement elle était fine encore pour ses quatorze ans. ZOLA, la Terre, I, I.

- 8 Un gamin timide, impulsif et farouche, dont le regard malappris insistait trop, un petit exotique, un jeune barbare qui sortait des musées affolé d'impatience.

Valéry LARBAUD, Barnabooth, Journal, 24 avril.

- 9 (...) sa dégage de gamine maigrelette, sans hanches, sans derrière, d'une minceur agressive et élégante. COLETTE, Belles saisons, p. 156.

- 10 (...) ces jeunes gens... ces gamines, si prétentieuses, que je vois chaque jour dans le train, munis de manuels et de cahiers d'études, qui peuplent les facultés.

Paul LÉAUTAUD, Propos d'un jour, p. 76.

« T'occupe pas du chapeau d'la gamine » (allus. aux paroles d'une rengaine) : mêle-toi de ce qui te regarde.

♦ 5. (En fonction d'attribut). *Quand elle était encore gamine. Quand j'étais (tout) gamin.*

(Marquant la filiation). *Fils ou fille encore jeune. Veuf qui a une gamine de huit ans* (→ Encore, cit. 14). *Son gamin. Tu viens avec les gamins?*

★ II. Adj. (1844). Qui dans l'aspect, le caractère, tient du gamin par la vivacité, la malice, l'insouciance. ⇒ **Espiègle, farceur, mutin. Un air, un ton gamin. Gaîté gamine. Ce que vous pouvez être gamin, à rire de ces bêtises.** ⇒ **Mutin.**

- 11 De certains jours cependant, le fond gamin de Nello reperçait à travers sa gravité de commande, et du correct gentleman s'échappait quelque folâtrerie, accomplie du reste avec le sérieux d'un mystificateur anglais.

Ed. DE GONCOURT, les Frères Zemganno, XLIX.

Par ext. (Choses concrètes) :

- 12 Un petit chapeau de cuir, sportif et gamin, descendait en visière sur son front.

COLETTE, la Fin de Chéri, p. 64.

CONTR. Adulte, grave, mûr, sérieux.

DÉR. Gaminement, gaminer, gaminerie.

GAMINEMENT [gaminmã] adv. — 1881, Goncourt, in D. D. L.; de *gamin*.

♦ Littér. D'une manière gamine.

GAMINER [gamine] v. intr. — 1836; de *gamin*.

♦ Littér. et rare. Faire le gamin, jouer comme un gamin. ⇒ **Galopiner** (vx).

Pauvre petit bonhomme! Il était là, au milieu des autres qui gaminait, empêché de s'amuser par le grand cordon de la Légion d'honneur, qu'il portait pour la première fois (...) réduit à sourire seulement des yeux aux jeux des autres enfants.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. II, p. 200.

REM. Le T. L. F. atteste (Goncourt, Huysmans), l'adj. *gaminant, ante* [gaminã, ât] (littér. et rare).

GAMINERIE [gaminɛri] n. f. — 1836; de *gamin*.

♦ Comportement, acte, propos de gamin, dignes d'un gamin (I., 4.). ⇒ **Enfantillage, puérilité, espièglerie. C'est de la gaminerie, n'y faites pas attention. Gaminerie naturelle** (→ Épargner, cit. 28).

Il y avait de cet enfant-là dans Poqueulin, fils des halles; il y en avait dans Beaumarchais. La gaminerie est une nuance de l'esprit gaulois. Mêlée au bon sens, elle lui ajoute parfois de la force, comme l'alcool au vin. Quelquefois elle est un défaut. Homère rabêche, soit; on pourrait dire que Voltaire gamine.

HUGO, les Misérables, III, I, IX.

(*Une, des gamineries*). *Il a passé l'âge de ces gamineries.* ⇒ **Enfantillage.**

Chéri lui jeta son feutre mou à la figure, mais Desmond ramassa le chapeau et l'essuya du coude, pour montrer que les gamineries n'étaient plus de saison.

COLETTE, la Fin de Chéri, p. 29.

GAMMA [ga(m)ma] n. m. — Transcrit 1839; mot grec.

♦ 1. Troisième lettre de l'alphabet grec (Γ, γ), correspondant au G phonétique.

♦ 2. (xx^e). Astron. *Point gamma* : intersection de l'écliptique* avec le plan de l'équateur*.

Argot scol. *Point gamma* : fête de l'École polytechnique, ainsi appelée par analogie avec la notion astronomique et qui a lieu le jour de l'équinoxe de printemps (égalité de durée des jours et des nuits).

♦ 3. (xx^e). Phys. **γ** Abréviation de millionième de gramme.

γ *Rayons gamma* : radiations électromagnétiques très pénétrantes, de même nature que les rayons X, mais de longueur d'onde beaucoup plus petite. ⇒ **Rayon. Utilisation radiométrique des rayons gamma.** ⇒ **Gammamétrie. Radiographie aux rayons gamma.** ⇒ **Gammagraphie. Traitement par rayons gamma.** ⇒ **Gammathérapie.**

DÉR. (Du sens 1) Gammacisme, gammée.

COMP. Gammaglobuline, gammagraphie, gammamètre, gammamétrie, gammathérapie.

GAMMACISME [ga(m)masism] n. m. — 1909, Garnier-Delamare, in D. D. L.; de *gamma*.

♦ Méd., phon. Défaut de prononciation caractérisé par la difficulté à articuler le son g [g].

GAMMAGLOBULINE [ga(m)maglobylin] n. f. — 1950, Garnier-Delamare, de *gamma*, et *globuline*.

♦ Méd. Globuline sérique qui contient la majeure partie des anticorps sanguins. *La gammaglobuline ne peut être séparée des autres globulines que par électrophorèse**. *Traitement préventif et curatif de diverses maladies (rougeole, coqueluche, etc.) par gammaglobulines.*

Ces dernières années, l'étude des anticorps a permis de connaître leur nature biochimique. Une grande partie d'entre eux sont des gammaglobulines employées à présent en médecine humaine.

A. GALLI et R. LELUC, les Thérapeutiques modernes, p. 110.

GAMMAGRAPHIE [ga(m)magrafi] n. f. — 1953; de *gamma* (rayons), et *-graphie*.

♦ Didact. Étude de la structure interne des corps opaques, ainsi que de certains organes (thyroïde, foie), au moyen des rayons gamma.

(...) ce n'est pas seulement la méthode de datation par le carbone 14 qui est utilisée (pour l'exécution de fouilles), mais aussi la gammagraphie (radiographie obtenue à l'aide d'une source de rayons gamma), la radiographie aux rayons X, la photographie en infrarouges ou en lumière polarisée, la télévision (...)

Science et Vie, n° 595, p. 69.

Spécialt. Radiographie utilisant le rayonnement gamma émis par une source radioactive.

GAMMAMÈTRE [ga(m)mametr] n. m. — V. 1950; de *gamma*, et *-mètre*.

♦ Phys. Appareil détecteur de rayons gamma. — On dit aussi *gammascopie* (de *gamma*, et *-scope*).

GAMMAMÉTRIE [ga(m)mametri] n. f. — 1972, *Encycl. Universalis*, vol. 13, p. 952 a; de (rayons) *gamma*, et *-métrie*.

♦ Phys., techn. Technique radiométrique utilisant l'émission de rayons gamma. *La « recherche d'un défaut de matière dans un blindage épais par gammamétrie au moyen d'un scintillomètre porta-*

tif» (*Encycl. Universalis*, art. *Radioéléments...*, vol. 13, p. 952 a, 1972).

GAMMARE [gamaʁ] n. m. — 1534, Rabelais; lat. *gammarius*, *cammarus* «écrevisse, crevette».

♦ Zool. Animal crustacé (*Malacostracés*, *Amphipodes*) du groupe des crevettes, appelé vulgairement *crevette* d'eau douce*, *puce d'eau*.

DÉR. *Gammaridés*.

GAMMARIDÉS [gamaʁide] n. m. pl. — 1846; de *gammare*.

♦ Zool. Famille de crevettes dont le type est le *gammare*. — Au sing. *Un gammaridé*.

GAMMATHÉRAPIE [ga(m)matεʁapi] n. f. — Mil. xx^e (1965, Garnier-Delamare); de *gamma*, et *-thérapie*.

♦ Méd. Traitement (des cellules cancéreuses) par rayons* *gamma*. ⇒ *Curiothérapie*, *radiumthérapie*.

GAMME [gam] n. f. — Mil. xii^e, *game*; de la lettre grecque *gamma*, employée par Gui d'Arezzo pour désigner, concurremment avec *ut*, la première note de la gamme, puis la gamme elle-même, appelée longtemps aussi *gamma-ut* et *gamm'ut* (encore au xviii^e dans le Dictionnaire de Trévoux).

♦ 1. (Mil. xvi^e). Cour. Dans un système musical donné (⇒ *Mode*), Suite des hauteurs par mouvement conjoint (ascendant ou descendant), comprises dans l'intervalle d'une octave. ⇒ *Échelle* (cit. 15; et → aussi Chant, cit. 10). *Gamme ascendante, descendante. Gamme de cinq sons* (pentatonique), *de six, de sept sons. Gammes de Pythagore, d'Euler*, basées sur des rapports numériques. *Gamme naturelle ou diatonique majeure, de Zarlín*, «construite sur le principe de l'affinité des sons» (R. Husson). — *Gammes utilisées dans l'Occident actuel* : *gamme tempérée*, où l'octave est divisée en douze demi-tons* égaux. ⇒ *Chromatique* (cit. 1 et *supra*). *Gamme diatonique**, formée de tons* et de demi-tons. *Gamme majeure, mineure*, caractéristiques des modes majeur et mineur. ⇒ *Mode. Gammes relatives* : gamme majeure et sa relative mineure. ⇒ *Ton, tonalité. Gammes enharmoniques**.

1 On appelle gamme un mode de division de l'échelle continue des sons en degrés discontinus, exigé par les besoins pratiques de l'art musical. L'extrême parenté des octaves conduit à ne se préoccuper que de la subdivision de l'intervalle d'octave.
R. HUSSON, in *Encycl. franç. (DE MONZIE)*, XVI, 34-8.

2 Ce n'est plus qu'une masse de vibrations sonores qui se dégage sans cesse des innombrables clochers (...) Cependant cette mer d'harmonie n'est pas un chaos (...) Vous y voyez serpenter à part chaque groupe de notes qui s'échappe des sonneries (...) vous y voyez sauter les octaves d'un clocher à l'autre (...) vous admirez au milieu d'elles la riche gamme qui descend et remonte sans cesse les sept cloches de Saint-Eustache (...)
HUGO, *Notre-Dame de Paris*, III, II.

2.1 Lorsque Passepartout apprit ce que coûterait cette dernière traversée, il poussa un de ces «oh!» prolongés, qui parcourent tous les intervalles de la gamme chromatique descendante!
J. VERNE, *le Tour du Monde en 80 jours*, p. 294 (1873).

3 La voix de M^e Pelletot monta en prononçant la dernière phrase, comme monte la gamme des dernières gouttes d'eau qui remplissent un vase.
A. MAUROIS, *Bernard Quesnay*, I.

(Fin xix^e, au propre et au figuré). *Faire, à honner* (cit. 4) *ses gammes au piano* (⇒ *Claustral*, cit.). *Chanter la gamme pour exercer sa voix*.

4 (...) sûr de n'être entendu de personne, il faisait sur des «O», des «A», des «I», roulés, des gammes lentes, passant de l'aigu au plus grave et du flûté en voix de tête au râle funèbre.
H. BOSCO, *Antonin*, p. 74.

Par métaphore. Exercice. *Ces premiers poèmes n'étaient que des gammes*.

5 Mais ce ne sont là qu'essais et gammes, et la nouvelle belle Hélène avait été déjà deux ou trois fois fiancée (...)
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 421.

Loc. (1648). Vx. *Chanter à qqn sa gamme*, énumérer les reproches qu'on lui fait. — (1665). *Changer de gamme* : changer de ton*, modifier sa manière de parler ou d'agir.

6 Allez, votre douceur entretient sa folie.
S'il vous eût vu tantôt lui parler vertement,
Il craindrait vos transports et mon ressentiment (...)
Ne t'afflige point tant; va, ma petite femme,
Je m'en vais le trouver, et lui chanter sa gamme.
MOLIÈRE, *l'École des maris*, II, 7.

♦ 2. (1837). Par anal. Succession, série (de couleurs, de teintes...) en gradation naturelle. *Gamme des couleurs* (cit. 21). *Une gamme de nuances, de tons* (→ *Dégradation*, cit. 4; *étinceler*, cit. 11, *Gautier*). *Couturier, peintre utilisant toute la gamme des gris, du bleu*.

7 (...) la nature ne peut pas commettre de fautes dans l'arrangement de ses tons (...) Le vrai coloriste ne peut pas en commettre non plus; et tout lui est permis, parce qu'il connaît de naissance la gamme des tons, la force du ton (...)
BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, Salon de 1846, III.

8 Voyez ces gris fins, ces verts tendres, ces terrains neutres, toute cette gamme éteinte et douce qui est celle de nos climats.
Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*, De Ziem.

(...) le goût d'une matière liée souvent à une gamme qui va du blanc au brun en passant par les ocres, et qu'a retrouvée parfois Derain.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 194.

(1973). Techn. *Gamme de fréquences* : ensemble continu de fréquences pour lesquelles les oscillations ou les ondes ont des propriétés comparables. Intervalle de fréquences dans lequel un appareil peut être réglé.

♦ 3. (1840, *Gautier*). Série continue où tous les degrés, toutes les espèces sont représentés. *Psychologue qui prétend analyser toute la gamme des sentiments. La gamme des nuances de la jalousie dans l'œuvre de Proust. Joueur de tennis exécutant toute la gamme des coups difficiles. Cave de connaisseur où figure la gamme entière des vins de Bourgogne. Étonnante gamme d'expressions sur le visage d'un mime*. — Fam. *Toute la gamme!* : du premier jusqu'au dernier.

Nous suivimes toute la gamme, depuis le jéréès de quatre-vingts ans (...) jusqu'au jéréès sec (...) Entre ces deux notes extrêmes, il y a tout un registre de vins intermédiaires.
GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 270.

Et n'est-ce pas bien cela qu'exprime leur bizarre poésie de sons qui, tout en ayant l'air inintelligible, essaye de chanter en effet la gamme entière des sensations et de noter par les voisinages des mots, bien plus que par leur accord rationnel et leur signification connue, d'intraduisibles sens, qui sont obscurs pour nous, et clairs pour eux?
MAUPASSANT, *la Vie errante*, La nuit.

La charité, l'indulgence, la mansuétude, voilà toute une gamme de vertus qu'il me faut acquérir.
G. DUHAMEL, *Salavin*, IV, 27 janv.

Comm., publ. Série (de produits commercialisés) considérée comme cohérente et classée selon les utilisations, les prix, etc. *Produits présentés de manière différente «en gamme industrielle (et) en gamme militaire» (Inter électronique, n° 163, 24 févr. 1975, p. 27)*. — Loc. *Haut de gamme, bas de gamme* : produits les plus chers, les moins chers, dans une telle série. «*Les voitures de 6-7 CV, les «bas de gamme» des constructeurs» (l'Express, 13 oct. 1979)*. — En appos. *Une voiture, un réfrigérateur haut de gamme. Téléviseurs, récepteurs haut de gamme*. — REM. Dans cet usage, et pour des raisons sociologiquement évidentes, *bas de gamme* est fort peu employé, *haut de gamme* devenant un synonyme prétentieux de «de qualité».

GAMMÉE [game] adj. f. — 1872; de *gamma*.

♦ CROIX GAMMÉE, dont les branches sont coupées en forme de gamma. ⇒ *Svastika*. *La croix gammée, insigne du parti national-socialiste allemand, puis emblème de l'Allemagne nazie*.

Walter entre (...) je remarque qu'il a sur ses boutons de manchette une croix gammée.
Paul MORAND, *l'Europe galante* (1926), p. 37.

Le Führer parlait devant le grand étendard rouge à la croix gammée (...)
SARTRE, *le Sursis*, p. 252.

REM. L'adj. s'est employé un temps au sens de «nazi», dans quelques syntagmes (cf. *Aragon*, *E. Triolet*...).

GAMO- Élément, du grec *gamos* «mariage, union».

GAMOPÉTALE [gamopetal; gamopetal] adj. et n. f. pl. — Déb. xix^e; de *gamo-*, et *pétale*.

♦ Bot. À pétales unis. — N. f. pl. (1872). Sous-classe de végétaux phanérogames angiospermes (*Dicotylédones*) dont les fleurs ont une corolle à pétales soudés. — On dit aussi *Monopétales*. — Au sing. *Une gamopétale*.

GAMOSÉPALE [gamosεpal; gamosεpal] adj. — 1840; de *gamo-*, et *sépale*.

♦ Bot. Se dit du calice d'une fleur dont les sépales sont soudés.

1. GANACHE [ganaʃ] n. f. — 1642; ital. *ganascia* «mâchoire».

★ I. ♦ 1. Région latérale de la tête (du cheval) entre la joue et les bords inférieur et postérieur du maxillaire inférieur. ⇒ *Mâchoire*. *Cheval chargé de ganache*, qui a la mâchoire épaisse.

♦ 2. (1872). Fam. et vx. Mâchoire, tête.

(...) c'est le dimanche (...) après le bal, que le jeune Costelet se tira un coup de fusil dans la ganache.
J. GIONO, *Jean le Bleu*, VI, p. 133.

★ II. ♦ 1. (1740; de *homme chargé de ganache*, 1690, la forte mâchoire étant interprétée comme signe de grossièreté). Fam. Personne sans intelligence, sans capacité. ⇒ *Bête, incapable, sot. Traiter ses professeurs de ganaches* (→ *Examen*, cit. 15). *Quelle ganache!* (→ *Ganacherie*, cit. 2). — Plus cour. *Vieille ganache* : vieil imbécile. *Cette vieille ganache d'adjudant*.

On en a fait un terme de mépris, on a eu tort. On peut être ganache quand on a de grandes joues, comme l'on est chevelu quand on a de grands cheveux.

L.-S. MERCIER, *Néologie ou Voc. des mots nouveaux*, I, p. 291 (1801).

Nous nous moquons de lui, nous le regardons comme une ganache, tout ce qu'il y a de plus ganache (...)
BALZAC, *les Employés*, Pl., t. VI, p. 958.

Ce bonhomme Démococ est par trop ridicule; lâchons le mot, c'est une ganache homérique; il ne peut ouvrir la bouche sans laisser échapper une ingénuité (il) a tout au plus quarante ans. C'est s'y prendre un peu tôt pour baisser et rado-ter.
SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand*, I, II, p. 14 (note).

- 5 Il y a de la ganache, chez Zeus rassembleur-de-nués. Il écoute, comme les chefs médiocres, tous ceux qui peuvent l'aborder. C'est le dernier qui a parlé qui, presque toujours, arrache la décision. G. DUHAMEL, *Refuges de la lecture*, p. 54.
- 5.1 Une partie de la foule, venue aux félicitations, ne trouve que chahut et contestations. Se voyant dupée une fois de plus, elle hurle à ceux du dehors de venir promptement se venger de ses ganaches de députés.
Henri MICHAUX, *Ailleurs*, p. 151.

REM. Bien que féminin, le mot ne s'emploie guère qu'en parlant d'hommes.

Adj. (Av. 1850). *Il est un peu ganache* (→ ci-dessus, cit. 3).

♦ **2.** (1837). *Chaise ganache* : sorte de fauteuil capitonné. — N. f. *Une ganache*.

- 6 Elle (Joséphine) avançait elle-même un fauteuil ganache à la baronne, et prit pour elle un pliant. BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 453.
- 7 Nous avons roulé à cette place aérienne (le balcon) deux de ces fauteuils qu'on appelle assez drôlement des ganaches, peut-être parce qu'on devient bête, à force de se trouver bien dedans (...) Et là dans ces deux délicieuses gondoles de soie rose et blanche (c'est la plus convenable couleur pour des ganaches), nous causons.
BARBEY D'AUREVILLE, *Un prêtre marié*, *Introd.*, in D. D. L., II, 16.

DÉR. Ganacherie.

2. GANACHE [ganaʃ] n. f. et adj. — Attesté **xx^e**; orig. inconnue, le rattachement à 1. *ganache* semble peu probable.

★ **I.** Régional (Lyon). Alcool de noix additionné d'arquebuse*.

★ **II.** Crème au chocolat fondu et à la crème fraîche. — En appos. *Crème ganache*.

GANACHERIE [ganaʃʁi] n. f. — 1892, Courteline; de 1. *ganache*.

♦ Caractère d'une ganache (1. Ganache, II).

- 1 Décidément, il y avait, chez cet illustre philosophe, du La Palisse et même une certaine forme de ganacherie prudente.
G. DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, XI.
- 2 Quelle ganache, hein, croyez-vous, mon cher Piéchut! non, mais quelle ganache, ce Bourdillat, quel diplodocus de la ganacherie! Et dire qu'on a pu faire de ça un ministre!
G. CHEVALIER, *Clochemerle*, p. 110.

REM. On trouve chez Goncourt (T. L. F.) la forme *ganachisme* [ganaʃism] n. m.

GANADERIA [ganaɖerja] n. f. — 1840; mot esp. *ganaderia*, de *ganado* «troupeau».

♦ Taoum. Ensemble de taureaux qu'un éleveur destine au combat (sorte d'«écurie» de taureaux). *Cette bête magnifique fait partie de la ganaderia González.* — Domaine où sont élevés ces taureaux. *Visiter une ganaderia. Propriétaire d'une ganaderia.* ⇒ **Ganadero**.
À dix-huit ans (...) il avait repris en main la ganaderia de son père.
Christine de RIVOYRE, *la Mandarine*, p. 75.

REM. Le mot ne s'emploie en français qu'en parlant d'un pays de langue hispanique, ou en taoumachie.

GANADERO [ganadɛro] n. m. — **xx^e**; mot espagnol.

♦ Taoum. Propriétaire d'une ganaderia*; éleveur de taureaux de combat. *Des ganaderos*.

GANDHARVA [gāɖarva] n. m. — 1878, in P. Larousse; sanskrit *gandharva-*.

♦ Didact. Génie masculin du panthéon védique.

Les gandharvas, les musiciens célestes, ainsi que les asparas, les danseuses célestes, qui sont leur contre-partie féminine, figurent dans les textes sacrés presque toujours en groupes et le plus souvent pour honorer de leur présence, ou plutôt pour embellir par leur art, des demeures célestes ou de grands événements auxquels participent les dieux et les héros.
Jean HERBERT, *la Mythologie hindoue*, p. 241-242.

GANDHIEN, ENNE [gāɖjɛ, ɛn] adj. — Déb. **xx^e**; *gandhiste*, 1924; de *Gandhi* (1869-1948).

♦ De Gandhi, spécialt, en tant qu'apôtre de la non-violence.

Les Révolutions visent à harmoniser les institutions avec les mentalités. Leurs méthodes peuvent être non violentes (les révolutions chrétiennes et gandhiennes).
Gaston BOUTHOU, *Sociologie de la politique*, p. 119.

GANDHISME [gāɖism] n. m. — 1924, R. Rolland; de *Gandhi*. → Gandhien.

♦ Doctrine politique à caractère religieux propre à Gandhi. *Le gandhisme se distingue par une lutte ouverte contre l'oppression et la domination par la violence.*

- 1 Pourquoi des doctrines qui n'ont été conçues qu'à des fins morales pacificatrices finissent-elles par justifier des massacres? (...) Car les hommes se sont entretenus non seulement en raison des doctrines politiques (...) mais également par adhésion à des doctrines religieuses non violentes, tels le christianisme, le bouddhisme ou le gandhisme.
Gaston BOUTHOU, *Sociologie de la politique*, p. 101.

(...) tout ce qui a été le gandhisme, tout ce pour quoi nous sommes battus, et dont la conséquence, a été, en effet, l'indépendance de l'Inde, a déjà disparu.
MALRAUX, *Antimémoires*, Folio, p. 194.

GANDIN [gāɖɛ̃] n. m. et adj. m. — 1710, répandu 1855; p.-ê. «habitué du boulevard de Gand», aujourd'hui boulevard des Italiens, popularisé par la pièce de Barrière *les Parisiens*; mais cette origine anecdotique est contestée; p.-ê. issu d'une forme dial. → Gourgardine.

♦ Vieilli ou hist. (encore employé par ironie). Jeune élégant raffiné et plus ou moins ridicule. ⇒ **Élegant** (cit. 9); **dandy**. *Les Gandins*, roman de Ponson du Terrail (1861).

Gandin! je crois bien que le nom, devenu populaire, et passé dans la langue courante, vient de là (*les Parisiens de la décadence*), et M. Littré, s'il lui donne asile en son Dictionnaire, doit en faire honneur à Théodore Barrière. C'est la seule chose qui ait vieilli dans *Les Parisiens*. Gandin? cela date de treize ans — autant de siècles.

J.-A. CLARETIE, *l'Opinion nationale*, 22 mars 1868, in LITTRÉ, *Dict.*, Suppl. Excepté à l'âge de la première communion (...) je n'ai jamais pu souffrir ce maître des gandins (Musset), son impudence d'enfant gâté (...)

BAUDELAIRE, *Lettre à A. Fraisse*, in M. HERVIER, *les Écrivains franç.* jugés par leurs contemporains, III, p. 293.

Adj. m. *Il est un peu trop gandin*.

DÉR. Gandinerie, gandinisme.

GANDINERIE [gāɖinɛ̃ʁi] n. f. — 1875; de *gandin*.

Vieux.

♦ 1. Manières, allure de gandin. ⇒ **Gandinisme**.

(...) çà et là des petits jeunes gens de boutique, dévorés de gandinerie, s'amusaient à risquer un quadrille. Alphonse DAUDET, *Fromont jeune et Risler aîné*, p. 12.

♦ 2. (1863, in T. L. F.). Ensemble, monde des gandins. *Les affectations de la gandinerie*.

GANDINISME [gāɖinism] n. m. — 1865; de *gandin*.

♦ Vx. ⇒ **Gandinerie**. « *Le gandinisme des petits poseurs de la presse marseillaise* » (*la Tribune*, 1869, in D. D. L., II., 2.).

GANDOURA [gāɖura] n. f. — 1852, Gautier, Fromentin; arabe maghrébin *gāndūrā*.

♦ Tunique sans manche, qui peut se porter sous le burnous dans certains pays islamiques (→ Assujettir, cit. 18).

Voilà les marchands de cafetans, de gandouras, et de robes de chambre en soie de Brousse.
Th. GAUTIER, in Pierre LAROUSSE.

Le derviche (...) était nu sous une simple gandoura couleur sang de bœuf (...)
E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 67.

REM. On trouve aussi la graphie *gandourah*.

GANG [gāŋ] n. m. — 1837, Mérimée, au sens de « bande, clan », sens vivant au Québec sous la forme *gagne*, n. f., *toute la gagne* « tout le groupe (d'amis, etc.) »; repris **xx^e**; mot angl., « équipe ».

♦ 1. (1930, P. Morand, *New York*). Bande organisée, association de malfaiteurs. ⇒ **Gangster**. — Figuré :

Faute de la morale de Goethe, elle (*l'Allemagne de 1933*) a choisi et subi la morale du gang.
CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 223.

Chef de gang : chef de gangsters.

Devenu chef de gang à la fin du conflit pour assouvir une vengeance personnelle, Jesse (*le Brigand bien-aimé, de Nicholas Ray*) commit peu à peu et de sang-froid meurtres sur meurtres (...)

J.-L. GODARD, Jean-Luc Godard, in Coll. des Cahiers du cinéma, n° 74, 1957, p. 91.

Merde, je me suis dit, est-ce qu'il s'est fié à ma gueule pour me recruter et que c'est un chef de gang, un trafiquant de drogue ou un recéleur?

É. AJAR (R. GARY), *l'Angoisse du roi Salomon*, p. 19.

♦ 2. Par ext. Groupe plus ou moins organisé s'adonnant à des activités illicites, recourant à la force, etc. (mais ne présentant pas les caractères des gangsters).

J'ai revendu et je me suis installé ici. Mais j'ai dû me bagarrer. Au début, il y avait les types des journaux de Paris. Ils ont fait un gang ici. Vous savez, ils sont habillés en blousons bleus, avec des casquettes. Ils s'installent partout.
J.-M.G. LE CLÉZIO, *le Déluge*, p. 112.

DÉR. V. Gangster.

COMP. Antigang.

HOM. Gangué.

1. GANGA [gāga] n. m. — XVIII^e, Cuvier, Buffon (1771); mot catalan.

♦ Zool. Oiseau galliforme (*Gallinacés*), appelé couramment *géli-notte** des Pyrénées. *Des gangas*.

2. GANGA [gāga] n. m. — Attesté 1973 (in I. F. A.); mot haoussa.

♦ Franc. d'Afrique (Niger). Tambour d'aisselle à long fût, dont le tambourneur peut moduler le timbre en jouant, par pression sur les

lanières qui relient les deux membranes. *Le ganga est frappé avec une baguette recourbée, et parfois avec la main.*

GANGÉTIQUE [gãzɛtik] adj. — 1838; de *Gange*, nom francisé du fleuve de l'Inde.

◆ Didact. Qui appartient, qui a rapport au Gange. ⇒ **Indo-gangétique**. *Le bassin gangétique.*

GANGLIFORME [gãglifɔrm] adj. — XVIII^e; de *gangli(on)*, et *-forme*.

◆ Didact. Qui a la forme, l'aspect d'un ganglion.

GANGLION [gãgljɔ̃] n. m. — V. 1560; bas lat. *ganglion*, grec *ganglion*.

◆ Petit renflement sur le trajet des vaisseaux lymphatiques et de certains nerfs (*ganglions nerveux*). — *Ganglions lymphatiques*, formés d'une couche médullaire (cordons) et d'une couche corticale (follicules) entourées par un système caveux (sinus) et par une capsule fibreuse périphérique. — On dit aussi, fam., *glandes* lymphatiques*. *Chaîne de ganglions*. ⇒ **Ganglionnaire**. *Relatif aux ganglions*. ⇒ **Adénoïde**. *Dépression du ganglion d'où partent les vaisseaux afférents*. ⇒ **Hile**. *Vaisseaux afférents du ganglion*. *Ganglion du cou, de l'aisselle, de l'aîne*. *Fonctions des ganglions*: formation de globules blancs, arrêt des germes infectieux. *Maladies, engorgements, inflammations des ganglions lymphatiques* (→ **Eloigner**, cit. 22). ⇒ **Adénite**, **bubon** (→ **Dur**, cit. 4; enflure, cit. 2), **lymphogranulomateuse**. — *Ganglions nerveux formés de cellules nerveuses entourées de tissu conjonctif*. *Ganglions crâniens, spinaux, sympathiques, parasymphatiques*.

1 Les innombrables fibres nerveuses, dont ils sont pourvus (*les organes*), viennent de la double chaîne des ganglions sympathiques qui se trouvent au-devant de la colonne vertébrale, et des autres ganglions placés autour des vaisseaux de l'abdomen. Ces centres ganglionnaires commandent à tous les organes, règlent leur travail. D'autre part, grâce à leurs relations avec la moelle, le bulbe, et le cerveau, ils coordonnent l'action des viscères avec celle des muscles dans les actes qui demandent l'effort du corps entier.

Alexis CARREL, *l'Homme*, cet inconnu, III, XI.

2 Quant aux ganglions lymphatiques, ce sont de petites masses arrondies que l'on sent rouler sous le doigt, principalement à l'aîne, à l'aisselle et au cou. Leur hypertrophie si commune chez les enfants lymphatiques, constitue les « glandes ».

P. VALLERY-RADOT, *Notre corps...*, IV, p. 56.

Méd. *Ganglions synoviaux*. ⇒ **Kyste**. *Ganglion anatomique*, accompagnant le chancre syphilitique.

Fam. *Cet enfant a des ganglions*, une adénite.

DÉR. *Ganglionite*, *ganglionnaire*, *ganglionné*.

COMP. *Gangliforme*, *ganglioside*.

GANGLIONITE [gãgljɔ̃nit] n. f. — XIX^e; de *ganglion*.

◆ Vx. ⇒ **Adénite**.

GANGLIONNAIRE [gãgljɔ̃nɛr] adj. et n. — 1816; de *ganglion*.

◆ 1. Anat. Qui concerne les ganglions nerveux. *Système ganglionnaire*. — Qui concerne les ganglions lymphatiques. *Fièvre ganglionnaire*. ⇒ **Adénite**. *Relatif à une chaîne ganglionnaire*. ⇒ **Caténaire**.

L'état général, malgré l'apparence, restait inquiétant. Tout l'appareil ganglionnaire était tuméfié.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 148.

◆ 2. (XX^e). Pathol. Qui présente des ganglions gonflés. *Un malade ganglionnaire*. — N. *Des ganglionnaires*.

GANGLIONNÉ, ÉE [gãgljɔ̃nɛ] adj. — 1845; de *ganglion*.

◆ Pathol. Qui présente des gonflements semblables à des ganglions. *Un cou ganglionné*.

GANGLIOSIDE [gãgljɔ̃zid] n. m. — Mil. XX^e; de *ganglion*, *ose*, et *-ide*.

◆ Chim., biol. Ensemble des lipides renfermant du sucre (glycolipides), présents dans les ganglions du cerveau, et dont l'accumulation dans les tissus de soutien de certains organes (dite *gangliosidose*) peut entraîner des lésions dégénératives.

GANGRÈNE [gãgrɛn] n. f. — 1538; *cancrene*, v. 1370; lat. *gangræna*, grec *gaggraina* « pourriture », la forme en *can-* d'après *can-cer*, au sens ancien de « chancre ».

◆ 1. Mortification et putréfaction des tissus. ⇒ **Nécrose**, **sphacèle** (→ **Enfler**, cit. 20; **érysipèle**, cit. 2). *La gangrène peut être due à une action directe* (brûlure, plaie, traumatisme), *à une cause générale* (infection, altération sanguine...). *Gangrène sèche*, dans laquelle les tissus sont noirs, desséchés et la pourriture faible, à l'inverse de la *gangrène humide*. *Gangrène blanche*, dans laquelle

la partie mortifiée est blanchâtre. *Gangrène gazeuse*, *foudroyante*: complication de certaines plaies, due à des germes pathogènes (surtout anaérobies: *Bacillus perfringens*, vibrion septique...) — *Escarre provoquée par la gangrène*. *Trancher* dans le vif, amputer la partie malade, pour empêcher la propagation de la gangrène*. *Soigner la gangrène* (→ **Bellis**, cit.).

(...) la joue blanche et rose est devenue noire, comme un charbon! Elle exhale des miasmes putrides. C'est la gangrène; il n'est plus permis d'en douter. Le mal rongeur s'étend sur toute la figure, et de là, exerce ses furies sur les parties basses: bientôt, tout le corps n'est qu'une vaste plaie immonde.

LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, II, p. 93.

On reconnaît les lieux où séjournent les blessés, devait dire un chirurgien d'armée, à l'odeur de putréfaction et de gangrène qui s'en dégage.

PASTEUR, cité par Henri MONDOR, *Pasteur*, VI.

Le pied est enflé et l'orteil est tout noir. Il n'y a rien d'autre à faire. Je sors mon couteau de ma botte et (...) je sectionne l'orteil atteint de gangrène.

B. CENDRARS, *Moravagine*, in *Œ. compl.*, t. IV, p. 171.

Par métaphore. *Mal qui envahit, qui dévore*. ⇒ **Chancres**; **cancer**.

Anne regardait la gorge nue de la jeune femme. Elle se demandait comment un si charmant écrivain pouvait receler une gangrène aussi horrible.

Pierre BENOIT, *M^{lle} de La Ferté*, p. 245.

Par compar. *La montée du fascisme est comme une gangrène*.

◆ 2. (1601). Ce qui pourrit, corrompt. ⇒ **Corruption** (cit. 9), **décomposition**, **destruction**, **pourriture**. *Une gangrène de l'âme* (→ **Farcin**, cit. 2). *Gangrène morale*, *psychologique*. *Une véritable gangrène politique envahit le pays*.

À quoi servirait ce que nous venons d'écrire, si on ne guérissait pas au moins quelques lecteurs de la gangrène du fanatisme?

VOLTAIRE, *Philosophie*, *Hist. de l'établissement du christianisme*, in *LITTRÉ*.

DÉR. *Gangrener*, *gangreneux*.

GANGRENER [gãgrɛnɛ; gãgrɛnɛ] v. tr. — Conjug. *lever*. — 1503; *gangrener* jusqu'au XVII^e; de *gangrène*.

◆ 1. Affecter de gangrène. — Pron. (1860). *Membre, plaie qui se gangrène*. — Au p. p. *Membre gangrené jusqu'à l'os*.

Je n'ai rien (...)

Répondra ce malade à se taire obstiné.

Mais cependant voilà tout son corps gangrené (...)

BOILEAU, *Épîtres*, III.

N. *Un, une gangrené(e)*: malade atteint de gangrène.

Les querelles douloureuses se répétaient, devenaient plus longues, une fois calmées 1.1

faisaient souffrir encore comme ces plaies des gangrenés qui ne se referment plus.

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 816.

◆ 2. (Av. 1692). Fig. Altérer profondément, d'une manière néfaste. ⇒ **Corrompre**, **empoisonner**, **ronger**, **souiller**, **vicier**. *L'envie, la haine ont gangrené son âme, son cœur*. « *Ces mauvais exemples avaient gangrené toute la jeunesse* » (Académie).

Lorsqu'une fois le fanatisme a gangrené un cerveau, la maladie est presque incurable.

VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Fanatisme*, II.

Le spectacle des supplices enfante des concupiscences de cannibales: il vicie et gangrène tout du bas en haut, du haut en bas, point de condition qu'il ne dégrade et n'avilisse.

BALZAC, *Souvenirs d'un paria*, X, in *Œ. diverses*, t. I, p. 320.

Pron. (Av. 1865). *Son âme s'est gangrenée*, a été gagnée par la corruption.

Au p. p. *Un cœur gangrené*.

► **GANGRENÉ, ÉE** p. p. adj. Voir à l'article.

GANGRENEUX, EUSE [gãgrɛnø; øz; gãgrɛnø; øz] adj. — 1539; de *gangrène*.

◆ Qui est de la nature de la gangrène. *Plaie gangreneuse*. *Ulcère gangreneux*.

GANGSTER [gãgstɛr] n. m. — 1930, in Höfler; vers 1925, selon Dauzat; mot américain (1896), de *gang**.

◆ 1. Membre d'un gang*. ⇒ **Bandit**, **malfaiteur**. *Des bars de gangsters*. *Film de gangsters* (→ **Reconnaisable**, cit. 3).

Pourquoi devons-nous payer chaque année plusieurs milliards de dollars pour combattre les criminels? Pourquoi, en dépit de ces sommes gigantesques, les gangsters continuent-ils à attaquer victorieusement les banques, à tuer les agents de police, à enlever, rançonner, et assassiner les enfants?

Alexis CARREL, *l'Homme*, cet inconnu, VIII, I.

(...) dans notre roman noir, le gangster héroïque ■ succéda à un policier génial, puis le gangster ignoble (par ordre supérieur) au gangster héroïque; l'audience est restée la même, comme est resté le merveilleux de ces fictions.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 512.

◆ 2. (1941). Crapule; personne sans scrupules et dangereuse. *Ce financier est un gangster*, *un vrai gangster*. ⇒ **Bandit**.

DÉR. *Gangstérisme*.

GANGSTÉRISME [gãgstɛrism] n. m. — 1934; de *gangster*.

◆ 1. Comportement de gangsters; activités criminelles des gangsters.

Nous vivons dans une cuve d'acides de violence, nourrie par les sources de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma, des romans policiers. On ne fait

rien pour tarir ou freiner ces sources. Comme la DS roula dans le ravin, nous roulons dans l'égout de l'anarchie mentale et du gangstérisme sexuel ou sanglant.

P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, Mireille Mathieu, p. 36.

2 J'ai appris plus tard que le grand port était un haut-lieu du gangstérisme, de la drogue, du plaisir, un Chicago européen.

Joseph JOFFO, Un sac de billes, p. 88.

♦ 2. (1957, in Höfler). Fig. Comportement digne d'un gangster. *C'est du gangstérisme!*

GANGUE [gág] n. f. — 1552; all. *Gang* «chemin», au sens fig. de «filon».

♦ 1. Substance qui entoure (un minerai, une pierre précieuse à l'état naturel). *Gangue terreuse, métallique. Débarrasser un minerai de sa gangue par lavage, broyage, fusion* (→ Fondant, cit. 3).

1 Le rayon qui frappe un diamant entouré de gangue y est-il mieux reflété qu'en un diamant bien taillé où pénètre l'essence même du feu?

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, «Sentimentalisme».

2 (...) si l'on y trouve parfois un trait de naturel, une explosion de sentiment, c'est comme un grain de bon métal dans une gangue pâteuse et grossière.

TAINE, Philosophie de l'art, t. I, p. 23.

Par métaphore. «Picasso a sorti le cristal de sa gangue» (Éluard, *Donner à voir*, in Œ. compl., Pl., t. I, p. 944).

♦ 2. (1865). Substance hétérogène qui enveloppe (qqch.). *Épave entourée d'une gangue de boue.*

3 Soulevé doucement hors du sol fouillé, les bèches toujours prêtes à aider à l'arrachement lent, le peuplier tiré hors de sa gangue laissait apparaître un instant des racines dont certaines, d'une finesse extrême, tremblaient en montant au jour.

Jean TAILLEMAGRE, Une peupleraie.

♦ 3. (1857). Fig. Ce qui enveloppe ou dissimule (qqch. de précieux). ⇒ **Enveloppe**. *Dégager des idées... de leur gangue* (→ Brut, cit. 6; extraire, cit. 2).

DÉR. Gangué.
HOM. Gang.

GANGUÉ, ÉE [gáge] adj. — 1910; de *gangue*.

♦ Littér. Entouré d'une gangue (de qqch.).

Un vieil homme tout moussu de barbe vend des perce-neige en pied, avec leur bulbe gangué de terre, et leur fleur en pendeloque qui a la forme d'une abeille.

COLETTE, la Vagabonde, p. 130.

GANGUEILLE [gágej] n. f. — 1769; mot languedocien *ganguilho*, de *ganguil* «filet rond». → *Gangui*.

♦ Techn. et régional. Filet en poche à deux entrées, pour la pêche aux anguilles.

GANGUI [gágj] n. m. — 1681; de l'anc. provençal *ganguil* (déb. xiv^e), du grec *gangamon* «filet, chalut».

Technique et régional (Méditerranée).

♦ 1. Filet conique (⇒ **Chalut**) à doubles mailles. *La tartane** (2.) *ressemble au gangui. Des ganguis.*

♦ 2. Bateau de pêche utilisant ce filet.

DÉR. V. *Ganguelle*.

GANJA [gádzja] n. f. — D. i. (attesté v. 1980); du hindi *ganja*.

♦ Haschisch, marijuana. «*Perchés sur un arbre qui surplombe le poste américain, quelques jeunes à la dégaine rasta fument négligemment de la ganja (marijuana) dont l'odeur douce se répand tout autour*» (*Libération*, 3 nov. 1983). «*Qu'on l'appelle haschich, cannabis, marijuana ou ganja, il s'agit de la même plante, et il en arrive de tous les pays où il fait du soleil*» (*la Vie mutualiste*, n° 89, mars 1984, p. 32).

REM. Le mot, moins courant que ses synonymes, a été emprunté à l'hindi probablement au début des années 70 par les jeunes Européens voyageant en Asie (mouvements beatnik, hippie, etc.). Il ne s'est répandu que plus tard. Il est parfois employé au masculin (*le, du ganja*).

GANOÏDE [ganoïd] adj. et n. m. — 1834, Agassiz; du grec *ganos* «éclat, brillant», et *-oïde*.

Didactique.

♦ 1. Adj. Se dit des écailles brillantes, recouvertes d'une matière dure et luisante (de certains poissons). *Écailles ganoïdes.*

♦ 2. N. m. pl. Vx. Ancienne sous-classe de poissons au squelette cartilagineux (*Chondroganoïdes*) ou plus ou moins ossifié (*Ostéoganoïdes*), possédant une fente trachiale operculée de chaque côté de la tête, une vessie natatoire, une queue à lobes très inégaux et des écailles ganoïdes (l'amie exceptée). ⇒ **Amie, esturgeon, polyptère**. — Au sing. *Un ganoïde*. — Appos. et adj. *Poissons ganoïdes.*

GANSE [gãs] n. f. — 1594; provençal mod. *ganso*, propr. «boucle d'un lacet», du grec *gampos* «courbé» (de *gnamptein* «plier, fléchir»?), ou, selon P. Guiraud, du lat. *campsa* («chose courbe», apparenté au grec *kamptein* «plier, faire fléchir», de *kampê* «courbure»).

♦ 1. (Var. *gance*, jusqu'au xix^e). Cordonnet* ou ruban* étroit servant à border, à faire des brides, à orner. ⇒ **Cordon, extra-fort, nervure, passement. Ganse de coton, de soie. Coudre, poser une ganse. Revers, poches bordés d'une ganse. Ganse de botte.** ⇒ **Tirant. Cordons et ganses des chapeaux militaires. Bouton de ganse d'un tricorne.**

En ce temps fait pour les jupons.

Les plumes, les rubans, les ganses,

Les falbalas et les pompons;

En ce beau temps des élégances (...)

Th. DE BANVILLE, Odes funambulesques, «La voyageuse».

Ce noble laisser-aller qui signalait déjà l'armure même des Fontranges pendant la guerre de Cent ans, distinguait encore son veston noir bordé de ganses.

GIRAUDOUX, Bella, VII.

Attache faite avec ce cordonnet.

♦ 2. (1845). Mar. Estrope* en quarantenier ou en tresse.

DÉR. *Ganser, gansette*.

GANSER [gáse] v. tr. — 1765; de *ganse*.

♦ Techn. Garnir d'une ganse. *Ganser une couverture, un habit.*

► **GANSÉ, ÉE** p. p. adj. *Veste gansée de noir. Broderies gansées.* — *Nœud gansé.*

GANSÉ, n. m. Garniture formée d'une ganse pliée entre deux étoffes.

GANSETTE [gáset] n. f. — 1754; de *ganse*.

♦ 1. Petite ganse.

♦ 2. (1771). Techn. Petite maille de certains filets.

GANT [gã] n. m. — V. 1155; *quant*, 1080; du francique *want**.

♦ 1. Pièce de l'habillement qui s'adapte exactement à la main et la recouvre jusqu'au poignet ou quelquefois plus haut, en épousant la forme de chaque doigt séparément (à la différence des moufles). *Une paire de gants. Parties d'un gant.* ⇒ **Doigt, empauvre, manchette. Bouton, tirette* de gant. Gant laissant à nu les premières phalanges.** ⇒ **Mitaine. Doigt de gant unique.** ⇒ **Doigtier. Fabrication des gants.** ⇒ **Ganterie, gantier. Gants coupés, tissés, tricotés; gants façon sellier. Gants de peau (agneau, chamois, chevreau, daim, pécarier...).** *Gants de Suède*. Gant de coton, de laine, de filotelle, de dentelle.* — (1690). *Gants fourrés*, à l'intérieur desquels on a laissé le poil, la laine de l'animal dont la peau a été utilisée; ou doublés de fourrure, de lainage... pour tenir plus chaud. — *Gants blancs, noirs, clairs. Gants beurre frais* (cit. 5). *Gants d'homme, de femme. Pointure* de gants. Gants courts*, s'arrêtant au poignet. *Gants longs*, à longue manchette collante ou évasée, montant jusqu'au coude ou au-dessus du coude. *Gants de sport, de ville. Gants habillés, brodés, ornés, parfumés. Gants à la frangipane** (vx). *Mettre des gants.* ⇒ **Ganter** (se). *Enlever* (cit. 11), *quitter, retirer ses gants.* ⇒ **Déganter** (se). *Oter son gant pour serrer la main de qq. Tenir son gant à la main. Faire un signe avec son gant, agiter son gant.* (→ Faire, cit. 29). *Malfaiteur qui met des gants pour ne pas laisser d'empreintes digitales.*

Otez ce gant; touchez à Monsieur dans la main (...)

MOLIÈRE, les Femmes savantes, II, 6.

Vos gants blancs sont de trop : on dine les mains nues.

A. DE MUSSET, Premières poésies, «À quoi rêvent les jeunes filles», I, 2.

Les autres femmes mettent des gants pour se parer; mademoiselle Ida ne s'en sert, je crois bien, que pour préserver ses mains du grand air et des regards profanes.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Ida Ferrier.

À côté des minces cravates

S'allongent comme des mains plates

Les gants glacés.

Th. GAUTIER, Émaux et Camées, «La bonne soirée».

Dans son empressement de se mettre au jeu, M. de Karkoël n'ôta pas ses gants, qui rappelaient par leur perfection ces célèbres gants de Bryan Brummell, coupés par trois ouvriers spéciaux, deux pour la main et un pour le pouce.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, «Le dessous de cartes...», II.

Les gants qui cachent ses mains sont des gants de peau fine, brodés de soie blanche, quand ceux de sa fille ne sont que des gants de filotelle, des gants de religieux, presque des gants de domestique.

M. JOUHANDEAU, Chaminadour, Contes brefs, «Fille unique».

Quand le commandant de gendarmerie revenait, il remettait ses gants de cuir avec beaucoup de sang-froid, doigt par doigt, le pouce le dernier (...)

P. NIZAN, le Cheval de Troie, x.

Vx. *Gants jaunes*, portés par les aristocrates. ⇒ **Gant-jaune.**

♦ 2. Spécialt. Dispositif couvrant la main. *Gants de protection.* — REM. Dans ce sens, *gant* peut désigner aussi des moufles, protégées la main sans épouser la forme des doigts. — (V. 1360). Anciennt. Pièce de l'armure. ⇒ **Gantelet**. — Sports. *Gant à crispin*, pour l'escrime. *Gant pour jouer à la paume* (→ Balle, cit. 1).

GANT DE BOXE, et, absolt, **GANT** : grosse moufle de cuir bourrée de crin, à pouce séparé. *Gants de 5, 6... onces**. *Gant d'entraînement*,

de combat. *Lacer ses gants*. — Loc. fig. *Un ancien boxeur qui remet, reprend les gants*, pratique de nouveau la boxe. *Croiser les gants* : se battre (avec qqn) à la boxe.

Techn. *Gants de travail*. *Gant d'ouvrier, d'artisan*. ⇒ **Gantelet, manicle** (ou **manique**), **paumelle**. *Gants de décorticage*. *Gants pour la cueillette* (cit. 1) *des fruits*. — *Gants de caoutchouc, gants de chirurgien*.

Gants de hockey. — *Gants de cycliste*, laissant nues les extrémités des doigts (et constituant donc à proprement parler des mitaines).

GANT DE CRIN : moufle de crin avec laquelle on frictionne la peau pour activer la circulation du sang.

- 8 Il reniflait du savon, sa chemise enlevée, il frottait au gant de crin son jeune corps musclé. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, XXXII.

GANT DE TOILETTE : sorte de poche, généralement en tissu éponge, dans laquelle on enfille la main pour faire sa toilette. ⇒ **Main**. *Préférer la débarbouillette* au gant de toilette*.

Par anal. *Gant de pelote basque*. ⇒ **Chistera** (→ **Courroie**, cit. 1).

- 9 Ensuite, il demande à sa petite amie de vouloir bien desserrer les lanières qui tiennent le gant de bois, d'osier et de cuir à son bras rougi. LOTI, *Ramuntcho*, I, IV.

♦ 3. (1538). Fig. *Gant de Notre-Dame* : ancolie (cit. 2); digitale. ⇒ **Gantelée, ganteline**. — Syn : *gant de bergère*.

♦ 4. Loc. fig. (Fin xv^e). *Être souple comme un gant* : avoir un caractère docile, servile.

- 10 Voyez, elle se rend Plus douce qu'une épouse, et plus souple qu'un gant. CORNEILLE, *le Menteur*, IV, 6.

- 11 Je t'aurai rendu ta belle-mère souple comme un gant (...) BALZAC, *le Contrat de mariage*, Pl., t. III, p. 205.

Se retourner comme un gant, facilement et complètement.

(xx^e). Fig. *Retourner qqn comme un gant*, le faire changer complètement d'avis, lui faire adopter une position diamétralement opposée à la sienne.

- 12 Je songe à cet animal marin très simple qui se retourne comme un gant, mettant le dedans dehors. VALÉRY, *Autres rhumbs*, p. 115.

(1845). *Aller comme un gant (à qqn)* : convenir* parfaitement (comme le gant qui épouse étroitement la main).

- 13 Si je n'avais pas ma Josépha, puisque le père Hulot délaisse sa femme, elle m'irait comme un gant. BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 146.

Une main de fer dans un gant de velours*.

(1432). *Jeter le gant* : défier*, provoquer (d'une coutume médiévale par laquelle un chevalier qui en défiait un autre au combat lui jetait son gant, que ce dernier ramassait s'il acceptait le combat). *Deux chefs qui se sont jeté le gant et s'affrontés* (cit. 6). — (1803). *Ramasser, relever le gant* : accepter le combat, se disposer à la riposte. *Relever le gant et accepter le combat* (cit. 12).

- 14 Ceci est un cartel amoureux envoyé par une femme de cœur; n'eût-elle pensé à moi qu'un jour, il faut bravement relever le gant. A. DE MUSSET, *Nouvelles, « Fils du Titien »*.

Le Roi (*Louis XVI*), après un moment de silence et d'étonnement, finit par un mot grave, intolérable, qui jetait le gant à l'Assemblée, commençant la guerre : « Si vous m'abandonnez dans une si belle entreprise, seul, je ferai le bien de mes peuples, seul, je me considérerai comme leur véritable représentant ».

- MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, I, IV.

« Notre avenir est sur l'eau », c'est à l'Angleterre qu'il jetait le gant. Pour moi, je pense que l'Angleterre est en train de le ramasser en ce moment.

- MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 159.

(Au xix^e). Vx. *Baiser le gant de qqn*, lui témoigner du respect.

(1808). *Prendre, mettre des gants* : agir avec ménagement*, précaution. ⇒ **Forme** (II., 4.). *Cet homme est très susceptible : il faudrait prendre des gants pour lui faire cette proposition*.

- 17 Il n'a pas pris de gants pour le lui dire. BALZAC, cité par M. RAT, *Petit dict. des locutions franç.*, p. 85.

(1488). Vx. *Avoir les gants* (de qqch.), en avoir la première idée, le mérite*, ou le profit (de l'espagnol *para guantes* « pour les gants », c'est-à-dire le pourboire qu'il était d'usage de donner au messenger porteur d'une bonne nouvelle). *Nous avons déjà entendu cela, vous n'en avez pas les gants*. ⇒ **Étrenne**. — (1872). Mod. et littér. *Se donner les gants* (de qqch.), s'en attribuer l'honneur, le mérite, généralement mal à propos. ⇒ **Flatter** (se), **vanter** (se). — *Se donner les gants de* (et inf.).

- 18 Mais Barthou, persuadé qu'il n'avait pas besoin de sacrifier son sous-secrétaire d'État pour sauver le ministère, s'était donné les gants de le défendre. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXIV, p. 217.

- 19 Tout le monde aujourd'hui voudrait se donner les gants de la révolution sans en payer le prix, ou porter sa révolte à la boutonnière alors que la vraie révolte est nue. CAMUS, *l'Homme révolté* (Texte complémentaire), in *Essais*, Pl., p. 1706.

DÉR. *Gantelée* (ou *ganteline*), *gantelet*, *gantier*, *gantier*.

COMP. *Gant-jaune*.

GANTELÉE [gãtlee] ou **GANTELINÉ** [gãtlin] n. f. — 1545; *gantelée*, xiv^e; *ganteline*, 1820; de *gant*.

♦ Nom courant de plusieurs plantes dont les fleurs ont la forme de doigts de gant (ancolie, digitale, campanule). — Syn : *gant de Notre-Dame, gant de bergère*.

GANTELER [gãtle] v. tr. — Conjug. *appeler*. — xviii^e; de *gantelet*.

♦ Rare. Mettre un gantelet à (qqn). — Par ext. Au p. p. *Chevalier gantelé*, dont les mains sont couvertes par des gantelets.

GANTELET [gãtle] n. m. — 1260; de *gant*, et suff. dimin. *-elet*.

♦ 1. Ancienn. *Gant** de peau couvert de lames de fer, d'acier, qui faisait partie de l'armure. *Gantelet à doigts non séparés*. ⇒ **Miton**. *Gantelet de chevalier*.

Le casque semble un crâne, et, de squames couvertes Les doigts des gantelets luisent comme des vers (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, XV, « Éviradnus », VII.

♦ 2. Techn. *Gant de cuir épais pour la chasse au faucon** (cit. 2).

♦ 3. (1680). Techn. Morceau de cuir avec lequel certains artisans (bourelliers, relieurs, cordonniers, chapeliers...) protègent la paume de leurs mains. ⇒ **Manique**.

DÉR. *Ganteler*.

GANTELINÉ [gãtlin] n. f. ⇒ **Gantelée**.

GANTER [gãte] v. — 1488; de *gant*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Mettre un gant, des gants à (qqn). *Ganter un enfant*. — Par ext. Faire des gants pour (qqn), vendre des gants à (qqn). *Elle se fait ganter, elle est gantée par le meilleur ganter de Londres*. — (Le compl. désigne la main). *Une main difficile à ganter*.

♦ 2. Revêtir (des gants, des moufles) pour protéger ses mains.

(...) il dut chausser ses gros socques articulés en peau de vache et ganter ses épaisses moufles en peau de mouton; puis il releva le collet fourré de sa redingote (...)

J. VERNE, *le Docteur Ox*, p. 18.

♦ 3. [a] (1690). Aller à (qqn, sa main), en parlant des gants eux-mêmes. *Ces gants noirs vous ganter très bien*.

[b] (1843, in D. D. L.). Fig. Vieilli. ⇒ **Convenir**. *Cela me gante* : cela fait mon affaire (cf. fam. *Ça me botte*).

Pron. (1690). Mettre des gants.

Ils retrouvèrent l'auto. Uni se ganta, tourna la manivelle, se remit au volant et lança la voiture à vive allure sur le chemin de Christiania.

Maurice BEDEL, *Jérôme 60° latitude Nord*, p. 117.

P. p. adj. *Une main gantée* (→ **Beurre**, cit. 5). *Doigts gantés* (→ **Avancer**, cit. 3). *Un monsieur ganté et cravaté*. — Par ext. *Main gantée de fil* (cit. 6), *gantée de blanc* (→ **Chapeau**, cit. 2). *Bras nu ganté très court* (→ **Buste**, cit. 1).

Il était ganté de gants jaunes, quoiqu'il fût chaussé de fortes guêtres (...)

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, VII.

Il tendit sa main gantée de renne souple. A. MAUROIS, *Bernard Quesnay*, XXIV.

(Déb. xx^e). Par anal. *Jambes gantées de soie*. ⇒ **Chaussé, gainé**.

(...) cette femme (...) aux jambes gantées de bas rouges. Léon-Paul FARGUE, *Poèmes*, p. 67.

★ II. V. intr. (1872). Avoir comme pointure de gants. *Ganter du sept*. *Ganter grand, petit*.

Figuré :

Merci du bon petit amour (...) que vous m'avez servi; mais ce n'est pas là ma mesure, mon cœur gante plus grand (...)

HUYSMANS, *Là-bas*, XXI.

CONTR. et **COMP.** *Déganter*.

GANTERIE [gãtrij] n. f. — 1292; de *gantier*.

♦ Industrie, commerce du gantier. — Lieu où l'on fabrique, où l'on vend des gants.

À la ganterie, toute une rangée de dames étaient assises devant l'étroit comptoir, tendu de velours vert, à coins de métal nickelé; et les commis souriants amoncelaient devant elles les boîtes plates, d'un rose vif, qu'ils sortaient du comptoir même, pareilles aux tiroirs étiquetés d'un cartonier.

ZOLA, *Au Bonheur des dames*, VI, t. I, p. 121.

GANTIER, IÈRE [gãtje, jèr] n. et adj. — V. 1268; *wantier*, 1241; *fém.*, 1197; de *gant*.

♦ Personne qui confectionne, qui vend des gants. *Métier de gantier*. *Ciseaux**, *dépeçoir de gantier*. — Adj. *Ouvrier, marchand gantier*.

DÉR. *Ganterie*.

GANT-JAUNE [gãzɔn] n. m. — 1835; de *gant*, et *jaune*.

♦ Fam. et vx (à la mode v. 1835-50). Élégant, dandy (cf. Balzac, *Barbey*, in G. L. L. F.). *Des gants-jaunes*.

Chez la bouquetterie en boutique, vous rencontrerez des jeunes gens fort élégants, des membres du Jockey-Club, des gants-jaunes enfin.

Ch. PAUL DE KOCK, *la Grande Ville*, t. I, p. 36 (1842).

GANYMÈDE [ganiméd] — 1718; du nom du jeune Grec qui, dans la légende, est enlevé par Jupiter sous la forme d'un aigle et sert d'échanson aux dieux.

◆ Didact. ou littér. Jeune homosexuel passif. ⇒ **Giton, mignon**.

GAP [gap] n. m. — 1948, in *Réalités* (in Höfler); mot angl. *gap* « trou, intervalle », et, fig., « retard, déficit ».

◆ Angl. Décalage, écart entre des personnes, leur niveau économique, etc., entre des pays, des choses. *Des gaps d'énergie. Le gap technologique.* — REM. Cet anglicisme est assez fréquemment employé à propos des réalités anglo-saxonnes. « *Le revenu moyen familial est actuellement, en Amérique, de 10 670 dollars par an pour les Blancs, de 6 440 dollars pour les Noirs. Mais le "gap" se referme. Le revenu des Blancs a augmenté de 74 % en dix ans. Celui des Noirs a doublé en dix ans* » (*L'Express*, 6-12 nov. 1972, p. 130).

Il comptait bien profiter ainsi du gap technologique des petits bûcherons pour exercer à leurs dépens une répression impitoyable.

Robert BEAUVAIS, le Français kiskose, p. 34.

REM. Selon le contexte, *gap* peut être traduit par *écart, déficit, pénurie, retard*.

GÂPETTE [gâpet] ou **GAPETTE** [gapet] n. f. — 1925; « casquette militaire », 1919; étym. obscure, p.-ê. de *capette* « capuchon », dialectal.

◆ Fam. Casquette. *Avoir la gâpette sur l'œil*.

Peppino, au garde-à-vous dans sa livrée, pointait sa gâpette à visière de cuir en direction de la sortie. Albert SIMONIN, *Hotu soit qui mal y pense*, p. 27.

GARAGE [garaʒ] n. m. — 1865; « action de faire entrer les bateaux dans une gare d'eau », 1802; de *garer*.

◆ 1. Techn. Action de garer (un véhicule). — Ch. de fer. Action de garer des wagons, des voitures, à l'écart de la voie principale.

Loc. cour. (xx^e). **VOIE DE GARAGE** : voie raccordée par un aiguillage à la voie principale, et où l'on gare les trains.

1 (...) les tronçons de trains dormant sur les voies de garage (...)

ZOLA, *la Bête humaine*, I.

Fig. et fam. Poste, emploi, activité sans avenir. *Être sur une voie de garage* : ne pas connaître de possibilité d'avancement. *Mettre, ranger sur une voie de garage* : mettre de côté provisoirement (qqch., un projet).

Rare. Stationnement (d'une voiture). *Voiture en garage*. ⇒ **Stationnement**.

2 Le jour, le pavé est couvert de voitures en garage, car la place est rare dans ce quartier encombré. G. DUHAMEL, *le Voyage de P. Périot*, I.

◆ 2. (1891). Cour. Lieu couvert généralement clos, abri* destiné à recevoir des véhicules, à l'exclusion des véhicules hippomobiles. ⇒ **Remise. Garage d'avions. Garage de canots. Garage de cycles, d'automobiles, d'autobus** (⇒ **Dépôt**), **de camions. Garage particulier pour automobile. Villa avec garage au sous-sol, au rez-de-chaussée. Entrée, porte de garage. Sortie de garage où le stationnement est interdit. Rentrer sa voiture, sa bicyclette au garage. Garage collectif, souterrain. Avoir un emplacement, un box dans un garage.**

3 (...) il s'était fait, l'année précédente, construire un petit garage; et l'entrepreneur ne lui avait jamais présenté la note (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, xxvii, p. 289.

4 L'automobilisme a créé, entre autres, le *garage* (l'immeuble où se fait le *garage*, opération abstraite; le langage des chemins de fer avait pris plus simplement le substantif verbal de « garer », *gare*)... A. DAUZAT, *les Argots*, p. 144.

◆ 3. (1896). Spécial. (Sans compl.). Entreprise commerciale s'occupant de tout ce qui concerne la garde, l'entretien et les réparations des cycles* et automobiles*. *Grand garage à étages. Garage concessionnaire des pièces et accessoires d'une marque. Emplacement pour les automobiles* (⇒ **Box**), *atelier de réparations, distributeur d'essence* (⇒ **Pompe**), *bureau, magasin d'un garage. Propriétaire, gérant* (⇒ **Garagiste**), *employés d'un garage* (⇒ **Laveur, mécanicien, pompiste**). *Elle est comptable dans un garage.*

5 (...) la haute moto rouge, tout étincelante, ronflait sous moi comme un petit avion. Je l'arrêtai deux kilomètres plus loin, devant une pompe à essence. Le rideau de fer du garage n'était relevé qu'à demi (...)

BERNANOS, *les Grands Cimetières sous la lune*, III, p. 97.

6 Il y a le garage de rigueur, bariolé de laque rouge et dardant son pylône à tuyau. M. GENEVOIX, *Forêt voisine*, III.

DÉR. **Garagiste**.

GARAGISTE [garaʒist] n. — 1922; de *garage*.

◆ Propriétaire, gérant d'un garage; personne qui tient un garage. — Par appos. **Mécanicien garagiste**.

1 (...) à partir du moment où vous aurez une bagnole, vos amis ne vous verront plus jamais, moi à part... La fleur de votre temps, vous la passerez peut-être chez le mécanicien garagiste. G. DUHAMEL, *l'Archange de l'aventure*, VIII.

2 « Il n'y a pas de garagiste ici? » — « Il y en a un sur la route de Moulins, à neuf

kilomètres, mais le mécanicien ne voudra jamais se lever pour venir réparer votre voiture en pleine nuit. J. ANOUILH, *l'Hermine*, I, I.

En comp. (Admin.). **Garagiste-motoriste** : professionnel du remisage et de la réparation des automobiles.

GARALDES [garaald] n. f. pl. — V. 1960; de *gara(mond)*, et *-alde*.

◆ Imprim. Famille de caractères dont la forme s'inspire du type garamond.

GARAMOND [garamõ] n. m. — 1872, de *Garamond*, n. propre.

◆ Imprim. Caractère romain ou italique, de la famille des elzéviens (propriété de l'Imprimerie nationale).

(...) ce caractère, dont Claude Garamond reçut la commande du roi François I^{er}, est profondément marqué par le style de son époque : le garamond, c'est Chambord; c'est la Renaissance italienne importée en France.

MASSIN, « Questions de style », in *l'Espace et la Lettre*, p. 230.

DÉR. **Garaldes**.

GARANÇAGE [garaʒasʒ] n. m. — 1671; de *garancer*.

◆ Techn. Opération de teinture avec la garance.

GARANCE [garaʒs] n. et adj. — V. 1175; *warance*, fin xi^e; du lat. médiéval *warantia, warentia*, du francique **wratja*.

◆ 1. N. f. Plante dicotylédone (*Rubiacees Galiacées*) des régions chaudes et tempérées, scientifiquement nommée *Rubia*, herbacée, vivace, dont la racine rougeâtre (⇒ **Alizari**) fournit une matière colorante rouge. ⇒ **Acide** (lizarique), **alizarine, purpurine**.

Tandis que la Badische Anilin crée l'industrie des matières colorantes synthétiques, la France protège la culture de la garance (...)

A. SAUVY, *Croissance zéro?*, p. 49.

◆ 2. N. f. (Fin xii^e). Teinture tirée de cette plante. *Rosage* d'un tissu teint à la garance. L'alizarine synthétique a ruiné l'industrie de la garance.* — Appos. *Rouge garance* (→ ci-dessous, 3.) ⇒ **Andrinople**.

◆ 3. N. m. (*le, du garance*) ou adj. invar. Rouge* vif. *Le pantalon garance de l'ancienne infanterie de ligne. Des rubans garance.*

DÉR. **Garancer, garancerie, garancière**.

GARANCER [garaʒse] v. tr. — Conjug. *placer*. — Déb. xiv^e; *waranchier*, 1283; de *garance*, d'abord *warance*.

◆ Techn. Teindre avec la garance.

DÉR. **Garançage, garanceur**.

GARANCERIE [garaʒsɛri] n. f. — 1872; de *garance*.

◆ Techn. Lieu où l'on opère le garançage des étoffes.

GARANCEUR, EUSE [garaʒœʁ, øz] n. — 1671; de *garancer*.

◆ Techn. Ouvrier, ouvrière qui fait le garançage.

GARANCIER [garaʒsjɛ] n. m. — D. i. (déb. xx^e?); de *garance*, et suff. de nom de métier.

◆ Cultivateur de garance. — Professionnel utilisant la garance dans des opérations de teinturerie industrielle. — REM. Le mot est utilisé surtout dans des contextes faisant référence à une époque antérieure à l'apparition des colorants de synthèse.

GARANCIÈRE [garaʒsjɛʁ] n. f. — 1600; de *garance*.

◆ 1. Vx. Champ semé de garance.

◆ 2. (1829). Techn. Atelier où s'effectue le garançage.

GARANT, ANTE [garã, at] n. et adj. — 1080, *guarant*; p. prés. du francique **warjan* « garantir comme vrai »; cf. all. *wahr* « vrai ». → aussi **Warrant**.

Celui, celle qui répond de son propre fait, ou du fait d'autrui.

Adj. **Parties, puissances garantes**.

◆ 1. Dr. Personne légalement tenue envers une autre de l'obligation de garantie*. « *En cas d'éviction totale, la loi astreint le garant à diverses prestations pécuniaires au profit de l'acheteur évincé* » (Capitant). *Le garant et le garanti* (→ **Garantir**, cit. 12). — (En fonction d'attribut). *Dans la cession de créance, le cédant est garant de l'existence de la créance, mais non de la solvabilité du débiteur cédé.*

Les cohéritiers demeurent respectivement garants, les uns envers les autres, des troubles et évictions seulement qui procèdent d'une cause antérieure au partage. Code civil, art. 884.

2 Le *cédant* d'une créance ressemble à une caution lorsqu'il *garantit la solvabilité actuelle et future du débiteur cédé*. Cependant il en diffère à plusieurs points de vue. Il est garant et non caution. Dès lors, le cessionnaire de la créance ne peut recourir contre lui qu'à charge de démontrer qu'il n'a pu obtenir paiement du cédé, tandis que la caution peut être poursuivie dès l'échéance par le créancier, et doit invoquer formellement le bénéfice de discussion.

COLIN et CAPITANT, Cours élémentaire de droit civil franc., 5^e édition, t. II, p. 750.

(V. 1283). Personne qui répond de la dette d'autrui. ⇒ **Caution**. *Pour emprunter il me faudrait des garants*.

♦ 2. (xx^e). Dr. internat. État qui *garantit* une situation, s'engage à la respecter, à essayer de la rétablir, si elle a subi quelque atteinte (Delbez). *Les garants d'un pacte*. État garant.

3 Les garants (*du pacte de Locarno*) s'engageaient, en cas d'agression, à donner leur assistance immédiatement, sans passer par le Conseil de la S. D. N.

L. DELBEZ, Manuel de droit international public, p. 250.

♦ 3. Cour. ÊTRE, SE PORTER GARANT. *Se porter garant de la bonne volonté, de la conduite de qqn* (→ Faveur, cit. 15). *Il est le garant de notre succès, de notre prospérité*. — (1865). *Je me porte garant que... Je suis garant que...* ⇒ **Assurer, porter** (se porter fort), **répondre**.

4 Rien n'est moins sincère que la manière de demander et de donner des conseils : celui qui en demande paraît avoir une déférence respectueuse pour les sentiments de son ami, bien qu'il ne pense qu'à faire approuver les siens, et à le rendre garant de sa conduite (...)

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 116.

5 C'est une règle excellente à adopter sur l'art de la raillerie et de plaisanterie, que le plaisant et le railleur doivent être garants du succès de leur plaisanterie à l'égard de la personne plaisantée, et que, quand celle-ci se fâche, l'autre a tort.

CHAMFORT, Maximes, « Sur la noblesse », XL1.

6 (...) le Parti socialiste allemand qui se portait en quelque sorte garant des intentions pacifiques de son gouvernement (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 103.

7 Devenu la section la plus importante du monde anglo-saxon, le peuple américain est désormais l'un des éléments dominants de la race blanche, et d'autre part il apparaît de plus en plus comme l'un des leaders, et surtout comme le garant de notre civilisation occidentale menacée.

André SIEGFRIED, l'Âme des peuples, VII.

♦ 4. (1080). Personne dont l'autorité, le témoignage garantit qqch. comme vrai, solide. *J'ai pour garants plusieurs témoins de l'affaire* (Académie). *Mon garant est un chroniqueur, un texte*.

8 (...) mais pour moi, qui tiens avec Aristote et Horace que notre art n'a pour but que le divertissement (...) Vous me direz (...) que je suis (...) bien hardi (...) de prendre pour garant de mon opinion, les deux maîtres dont ceux du parti contraire se fortifient.

CORNEILLE, Épître sur la Suite du Menteur.

♦ 5. (V. 1155). Chose qui garantit. ⇒ **Assurance, gage, garantie, sûreté**. — REM. Dans ce cas, *garant* reste normalement masculin, même s'il se rapporte à un nom au féminin. *L'estime qu'il m'a toujours gardée est le plus sûr garant de mon innocence*. *Quel meilleur garant de son succès, que l'amitié de tous ses collaborateurs?* *L'admiration des contemporains n'est pas un bon garant de la qualité d'une œuvre*. — Adj. (attribut). *Mon cœur m'est garant que...* : je trouve dans mes sentiments l'assurance que...

9 Il est mort ; et j'en ai pour garants trop certains

RACINE, Mithridate, v. 1.

10 Je vous ai demandé de m'entendre ; j'oserai plus, je vous prierai de me répondre. Le refuser, serait me laisser croire que vous vous trouvez offensée, et mon cœur m'est garant que mon respect égale mon amour.

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre XVII.

11 (...) Croit toujours de beaux yeux garants d'une belle âme.

André CHÉNIER, Poèmes, « Notes et vers épars ».

♦ 6. N. m. (1573 ; *guarant*, 1552). Mar. Cordage employé pour former un palan.

DÉR. **Garantir**.

GARANTIE [garɑ̃ti] n. f. — Fin xi^e ; déverbal de *garantir*.

Action de garantir ; résultat de cette action.

♦ 1. Dr. (en dr. mod., déb. xix^e). Obligation d'assurer à qqn la jouissance d'une chose, d'un droit ou de le protéger contre un dommage éventuel ; responsabilité* résultant de cette obligation. *Garantie légale*. *Garantie due par le vendeur à l'acquéreur* (Code civil, art. 1625 à 1659). — *Garantie d'éviction** (cit. 1). *Garantie des vices* ou défauts de la chose vendue*. *Garantie des lots dans le partage* (Code civil, art. 884 à 886). *Garantie due au cessionnaire d'une créance* (Code civil, art. 1693 et suiv.). *Garantie due au preneur*, « pour tous vices ou défauts de la chose louée qui en empêchent l'usage » (Code civil, art. 1721). *Donner sa garantie*. ⇒ **Engagement, signature**. — (*En garantie*). *Action, recours en garantie*. *Appel en garantie*. — *Exception de garantie*. *Décharge de garantie* (→ Architecte, cit. 6). *Contrat de garantie*, dont l'objet principal est de fournir une garantie à un créancier. ⇒ **Aval, caution, cautionnement, consignation, gage, hypothèque, nantissement, warrant**.

Affectation d'un bien procuré par le débiteur au paiement du créancier. — Cour. *Vendre un objet avec garantie*. *Garantie : deux ans*. *Ma montre est encore sous la garantie*. *Bulletin de garantie*. *Bon de garantie*. *Garantie contre les risques*. ⇒ **Assurance**. — Ce qui atteste la garantie. *J'ai perdu la garantie de mon téléviseur*.

1 La garantie que le vendeur doit à l'acquéreur, a deux objets : le premier est la possession paisible de la chose vendue ; le second, les défauts cachés de cette chose ou les vices rédhibitoires.

Code civil, art. 1625.

Dr. publ. *Garantie exigée de certains fonctionnaires, de certains officiers ministériels*. ⇒ **Cautionnement**. *Garantie d'intérêts*, donnée par l'État pour certains emprunts contractés par des collectivités publiques. *Emprunt émis sous la garantie de l'État*. *Garantie des métaux précieux* (⇒ **Poinçon**), donnant lieu à perception par l'État d'un droit de garantie. — *Brevet délivré sans garantie du gouvernement* (abrég. : *S. G. D. G.*), l'État ne garantissant pas la qualité, la valeur de l'invention. *Brevet S. G. D. G.* — Dr. internat. (public). Obligation incombant à un État en vertu de l'engagement qu'il a pris d'assurer le maintien et le respect des droits d'un autre État. *Pacte de garantie et d'assistance*.

D'après l'article 10 du Pacte (*de la S. D. N.*), le Conseil devait intervenir pour mettre en œuvre l'obligation de garantie assumée par les États, ce qui revenait à dire que l'obligation de garantie pesait aussi bien sur la Société elle-même que sur les États. Dans l'article 2 de la Charte (*des Nations Unies*), rien de pareil. Aucun devoir d'intervention et par conséquent de garantie n'y est mis à la charge de l'Organisation prise *in globo*.

L. DELBEZ, Manuel de droit international public, p. 251.

♦ 2. Cour. Ce qui garantit, sert à garantir. *Donner qqch. comme garantie*. *Garantie fournie pour l'exécution d'une obligation*. ⇒ **Sûreté**. — *Conserver qqch. en garantie*. ⇒ **Arrhes, couverture, gage**. *Prêter sous bonnes garanties*.

♦ 3. (1580). Fig. Ce qui est le gage de (qqch.). *Il offre, présente des garanties, toutes les garanties*. *Chose qui présente d'excellentes garanties, des garanties insuffisantes*. *Cela peut vous servir de garantie*. *Demander des garanties pour l'avenir*. ⇒ **Assurance**. *Prendre des garanties*. ⇒ **Précaution**. *Des garanties d'exactitude* (→ **Comptabilité**, cit.), *de moralité, de discrétion*, quant à l'exactitude, etc. *Garder un otage en garantie*.

Les honneurs que vous rendez aux supériorités établies ne sont-ils pas la garantie de ceux qui vous sont dus ?

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 844.

Une république ou une monarchie nouvelle offre-t-elle à la France des garanties suffisantes de durée, de force, et de repos ?

CHATEAUBRIAND, Disc. à la Chambre des pairs, t. III, éd. Levaillant, p. 658.

Quant il se mêle d'avoir du bon sens, il en a, et du meilleur, du plus franc. Il a de la gaieté, du naturel, il aime Molière : ce sont là des garanties.

SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 13 mai 1850, t. II, p. 106.

Loc. *Sans garantie* : sans assurance (d'un résultat). *Je veux bien essayer de réparer la fenêtre, mais c'est sans garantie !*

♦ 4. Rare. Ce qui assure la protection*, la sauvegarde*, ce qui garantit (II, 2.) de..., contre... *Une garantie contre le froid*. — (1807). Dr. Dispositions juridiques tendant à protéger certains droits. *Garanties constitutionnelles*. *Garanties parlementaires* (→ **Empiéter**, cit. 8). *Garanties des fonctionnaires*, définies par leur statut.

Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

Déclaration des droits de l'homme, art. 16 (→ 3. Droit, cit. 7).

La liberté n'est pas un placard qu'on lit au coin de la rue. Elle est une puissance vivante qu'on sent en soi, et autour de soi, le génie protecteur du foyer domestique, la garantie des droits sociaux, et le premier de ces droits.

F. DE LAMENNAIS, Paroles d'un croyant, XX.

Il (*Louis XVIII*) était résolu à donner pour base de la constitution qu'il destinait à son peuple les garanties suivantes : le gouvernement représentatif divisé en deux corps, l'impôt librement consenti, la liberté publique et individuelle, la liberté de la presse (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 533 (éd. Levaillant).

C'est ce que l'Angleterre demandait aux Stuarts après le Protecteur : c'est ce que la France demandait aux Bourbons après l'Empire. Ces garanties sont une nécessité des temps. Il faut bien les accorder. Les princes les « octroient », mais en réalité c'est la force des choses qui les donne.

HUGO, les Misérables, IV, I, I.

HOM. Formes du v. **garantir**.

GARANTIQUE [garɑ̃tik] n. f. — Attesté 1983 ; mot mal formé, de *garantir*, d'après les mots du type *informatique*.

♦ Inform. Ensemble des théories et des techniques qui concourent à la sécurité des transmissions de données. « *Le transport et le traitement de l'information ayant trouvé des solutions techniques efficaces avec les réseaux publics de données et les systèmes informatiques, de nouvelles préoccupations deviennent maintenant primordiales pour assurer un développement harmonieux des systèmes télématiques* (...) *Garantir est le mot français qui recouvre au mieux tous ces concepts*. Et la *garantique* se définit comme l'utilisation commerciale des techniques de sécurité » (Sciences et Avenir, H. S. n° 44, oct. 1983, p. 67).

GARANTIR [garɑ̃tir] v. tr. — xii^e ; *garantir*, 1080 ; de *garant*.

★ I. Assurer, sous sa responsabilité (qqch.) à qqn. ⇒ **Répondre** (de).

♦ 1. (1690). Dr. (Le sujet désigne le débiteur de l'obligation). Fournir l'assurance, la garantie de (qqch.). *Dans la cession de créance, le cédant ne garantit en principe au cessionnaire que l'existence de la créance*. *Garantir la solvabilité du débiteur dans une clause du contrat*. *La caution garantit la dette en s'engageant à payer le créancier, si le débiteur principal n'exécute pas son obligation*. ⇒ **Cautionner**. *Le donneur d'aval garantit le paiement de la traite*. ⇒ **Avaliser**. — Au p. p. *Emprunts, obligations garantis par l'État* (→ **Épargnant**, cit. 2). — *La République garantit le libre exercice*

des cultes (cit. 5). *Garantir un salaire, une retraite, des revenus à qq. Garantir par traité l'intégrité territoriale d'un État.*

1 Celui qui vend une créance ou autre droit incorporel, doit en garantir l'existence au temps du transport (...). Code civil, art. 1693.

2 Il (*le vendeur*) a deux obligations principales, celle de délivrer et celle de garantir la chose qu'il vend. Code civil, art. 1603.

3 *Garantir*, c'est permettre au créancier la *possession paisible et utile* de la chose qui lui est transférée, et s'engager à lui payer des dommages-intérêts, pour le cas où cette promesse ne pourrait pas être exécutée.

4 Garantir une situation, c'est non seulement la respecter, mais encore essayer de la rétablir, si elle a subi quelque atteinte.

L. DELBEZ, Manuel de droit international public, p. 247.

(1872; sujet n. de la chose qui garantit). Contenir la garantie de; assurer l'exécution de (une obligation). *Le traité garantit l'indépendance de ce pays. Lois garantissant les libertés, les droits du citoyen. Le cautionnement exigé de certains fonctionnaires garantit la bonne exécution des devoirs de leur charge.*

♦ 2. (1865). Cour. Donner l'assurance de la qualité ou du bon fonctionnement de (une chose). *Le titre des ouvrages d'or et d'argent est garanti par l'application de poinçons. Cette voiture n'est pas neuve, mais le vendeur me l'a garantie. On m'a garanti cette montre pour un an.*

5 Dans certaines ventes, notamment les ventes de navires, automobiles, machines, montres, le vendeur garantit conventionnellement le bon fonctionnement de la chose vendue pendant un certain temps. Il a l'obligation de réparer la chose vendue pendant le délai de la garantie.

M. PLANIOL, Traité élémentaire de droit civil, t. II, n° 1468 bis.

Au p. p. *Meuble garanti d'époque. Objet garanti sur facture**.

♦ 3. Cour. *Garantir qq. de qqch.* Rendre sûr ou assuré. ⇒ **Répondre** (de). *Ce qu'il vient de faire vous garantit de sa fidélité.* — REM. Litté donne en exemple : *cela vous garantit de son zèle.* Cette tournure peut prêter à équivoque, *garantir* signifiant « mettre à l'abri, préserver » (→ ci-dessous, II., 2.).

6 Et tous les Dieux enfin, témoins de nos tendresses Garantiront la foi de mes saintes promesses. RACINE, Phèdre, v. 1.

7 (...) c'est pour n'être pas la victime d'un assassin que l'on consent à mourir si on le devient. Dans ce traité, loin de disposer de sa propre vie, on ne songe qu'à la garantir, et il n'est pas à présumer qu'aucun des contractants prémédite alors de se faire pendre. ROUSSEAU, Du contrat social, II, v.

(Av. 1850; le compl. désigne un événement futur). ⇒ **Promettre**. *Je vous garantis le succès. Le médecin m'a garanti une prompte guérison.* — (Sujet n. de chose). *Son passé garantit sa conduite à venir. Politique qui garantit une amélioration de la situation. Rien ne peut vous garantir le salut éternel.*

♦ 4. (1663). Cour. (Sujet n. de personne; compl. n. de chose). Donner pour vrai, en prenant l'affirmation sous sa propre responsabilité. ⇒ **Affirmer, certifier**. — (En répondant de la réalité de la chose). *Je peux vous garantir le fait.* ⇒ **Attester**. *On m'a dit qu'il était là hier, mais je ne vous garantis rien.* — (1872). **Affirmer** (qqch.), en répondant de son authenticité. *L'expert a garanti le document. Je ne peux vous garantir aucun de ces deux autographes.* ⇒ **Authentifier, certifier**. Donner pour sûr, en répondant de l'exactitude. *Je ne peux refaire devant vous tous les calculs, mais je vous garantis le résultat. Pressé de questions, il avoua qu'il ne garantissait pas absolument les faits.* ⇒ **Confirmer**. *Il devait y avoir dix mille personnes, mais je ne garantis pas le chiffre.*

8 (...) et il est à remarquer qu'il (*Bossuet*) ne garantit point tout ce qu'il a dit de la prétendue sagesse des anciens Égyptiens. VOLTAIRE, le Temple du goût.

GARANTIR QUE... : certifier, sous sa responsabilité, que... ⇒ **Assurer**. *Je vous garantis qu'il ne lui est rien arrivé, tranquillisez-vous. Je te garantis que tout ira bien. Je te garantis que cela ne se passera pas comme ça! Je vous garantis que vous aurez de mes nouvelles!* (→ Je vous fiche mon billet* que...). *Garantir qqch.* (et adj.) : garantir que qqch. est... *N'allez pas voir cette pièce, je vous la garantis détestable* (→ Caution, cit. 1).

9 Qui peut vous garantir qu'une révolution subite ne vous fera pas expirer? MASSILLON, Petit carême, Sur l'impénitence finale.

10 Dès que je cesse de le voir, qui me garantit que je le reverrai? Tout peut se produire dans l'énorme étendue que je ne vois pas, que je ne surveille pas. Dès que je cesse de le voir, qui me garantit qu'il existe?

J. ROMAINS, Quand le navire..., VII, p. 115.

11 (...) je vous garantis que devant l'opinion publique vos pétroliers passeraient un mauvais quart d'heure.

J. ROMAINS, Les Hommes de bonne volonté, t. II, XI, p. 117.

★ II. Assurer (qqch., qqn) contre une éventualité, un événement fâcheux.

♦ 1. (V. 1283). Dr. *Garantir qq. de..., contre...* : assurer par une garantie (⇒ **Garantie**) que qqch. sera évité, ne se produira pas ou sera compensé. *Le vendeur est obligé de droit à garantir l'acquéreur de toute éviction** (cit. 1). *Les vices* dont le vendeur doit garantir l'acheteur sont appelés vices rédhibitoires. Le bailleur doit garantir le preneur : contre les vices de la chose; contre le trouble apporté à sa jouissance (Colin et Capitant). Mon assurance me garantit contre ce risque. L'assuré est garanti contre le bris de glace et carreaux.* — Au p. p. *La personne qui garantit (le garant) et la personne garantie.* — N. m. *Le garanti. Le garant* et le garanti.*

En garantie formelle, pour les matières réelles ou hypothécaires, le garant pourra toujours prendre le fait et cause du garanti (...)

Code de procédure civile, art. 182.

♦ 2. (1080). Cour. (Sujet n. de personne ou de chose). *Garantir qq. de..., contre...* Mettre (qqn) à l'abri de (un inconvénient, un mal). ⇒ **Défendre, préserver, protéger**. *Couvrir qq. pour le garantir du froid* (→ Cuisant, cit. 1). *Volets, rideaux, écrans qui garantissent du vent, du soleil.* ⇒ **Abriter**. *Le bouclier garantissait des traits et des coups.* ⇒ **Parer**. *Garantir une population de la peste, de la contagion.* — (1273). Abstrait. *Garantir un malheureux du besoin. Je saurai le garantir des ennuis d'argent.* ⇒ **Épargner, exempter**. *L'âge* (cit. 51) *ne garantit pas des atteintes de l'amour. Garantissez-moi de mes amis* (cit. 18)...

Garantir, c'est servir de garant, de caution; préserver, c'est sauver de quelque péril qui menace. Jusque-là les deux significations sont très distinctes; mais, si on passe à l'extension de sens que garantir prend quand il signifie protéger, mettre à l'abri, on trouve qu'il se confond grandement avec préserver. La vaccine garantit ou préserve de la petite vérole; le sens est le même, et l'usage ne peut y découvrir aucune différence.

LITTRÉ, Dict., art. *Garantir*.

Qui le garantira des chasseurs, disait-elle, ou de la serre aiguë de quelque aigle ou de quelque vautour affamé? C^{ste} d'AULNOY, l'Oiseau bleu.

(...) il n'y avait qu'une femme qui pût me garantir des autres femmes et me mettre à l'épreuve des tentations. ROUSSEAU, les Confessions, v.

À un quart de lieu de Saint-Maurice, il est un village tellement garanti des vents froids par sa situation très remarquable, que des lauriers ou des grenadiers pourraient y subsister sans autre abri en toute saison (...)

É. DE SENANCOUR, Oberman, XCI.

L'amoureuse, d'abord, ce fut Julie. Elle avait onze ans de plus que Benjamin (...) Elle était prête encore à s'enflammer; l'esprit n'a jamais garanti personne d'être fou. ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 240.

La presse du soir s'empara de l'affaire (...) et demanda si la municipalité, oui ou non, se proposait d'agir et quelles mesures d'urgence elle avait envisagées pour garantir ses administrés de cette invasion répugnante. CAMUS, la Peste, p. 25.

Vx. (Sans compl. ind.). Protéger. *Cette armure vous garantira.*

Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles. CORNEILLE, le Cid, II, 8.

► **SE GARANTIR** v. pron.

♦ 1. S'assurer à soi-même (ou les uns aux autres) qqch. *Coteries* (cit. 2) *dont les membres se garantissent mutuellement un semblant de renommée.*

Aimer la musique, c'est se garantir un quart de son bonheur. J. RENARD, Journal, 28 oct. 1907.

♦ 2. Se préserver soi-même de qqch. ⇒ **Abri, sûreté** (se mettre à l'abri, en lieu sûr). *Se garantir de l'avisement* (cit. 1), *d'une habitude* (→ Emprunter, cit. 16). *Se garantir de la pluie, des coups...* *Se garantir contre le froid.* ⇒ **Prémunir** (se).

Tu peux te garantir du soleil qui nous brûle, Dit le fort locaste au magnanime Hercule, Dessous cette ombre assis (...)

RONSARD, Pièces posthumes, Poème inachevé.

(...) l'Assemblée est peuple; persuadée qu'elle est en danger, elle fait ses lois comme il fait ses insurrections, et se garantit à coups de décrets comme il se garantit à coups de piques.

TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, t. I, III, p. 210.

► **GARANTI, IE** p. p. adj. et n. m. Voir ci-dessus à l'article.

CONTR. Compromettre, exposer.

DÉR. Garantie, garantique.

HOM. (De certaines formes) **Garantie**.

GARBURE [garbyr] n. f. — 1767; n. m., 1750; à la *galbeure*, 1735; *carbure*, v. 1655; gascon *garburo*, p.-ê. d'orig. préromane ou, selon P. Guiraud, de *garbo* « gerbe » (→ Gerbe), la garbure étant un plat composé comme la *gerbée* est un fourrage mélangé, hypothèse étayée d'ailleurs par l'exemple de 1. et 2. Dragée.

♦ Régional. Dans le Sud-Ouest de la France, Soupe épaisse faite de pain de seigle, de choux, de lard et de confit d'oie. — Par appos. *Potage* garbure*.

(...) c'était ce potage vulgaire qu'on mange encore en Gascogne, sous le nom de garbure (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. I, I, p. 21.

GARCE [gars] n. et adj. f. — V. 1165 au sens 2; « jeune fille de basse condition », XIII^e; fém. de *gars**.

A. N. f. ♦ 1. Anciennt (jusqu'au XVI^e). Fille (fém. de *gars**). → Attifet, cit.

Régional (Méditerranée). Fille. *Quelle belle garce!*

♦ 2. (XII^e). Mod. (Péj. et fam.). Fille* de mauvaise vie.

Au lit par exemple, c'était une superbe affaire et on y revenait et elle nous donnait bien de la joie. Pour une garce c'en était une vraie.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 62.

(...) les grandes garces fardées qui sortaient des magasins lui lançaient des œillades hardies (...)

SARTRE, l'Âge de raison, IX.

Spécialt (dans un vocabulaire lié aux préjugés masculins). Femme, fille qui se conduit mal avec les hommes, les attire et les désappointe, etc.

(xx^e). Pop. *Fils de garce*, terme d'injure (cf. Fils de pute).

♦ 3. (Déb. xx^e). Mod. et fam. Péj. Femme (équivalent à *salaud*). *Ah! la garce, la petite garce, elle s'est bien fichue de nous! La vieille*

garce a refusé son consentement. ⇒ **Chameau, chipie**; régional **chabraque**. — Appellatif. *Sale garce! tu m'as bien eu!*

- 3 — Faites donc taire cette femme (*une manifestante*)! Emmenez-la. Le commissaire haussait les épaules et disait : — Est-ce que c'est des femmes, ces garces-là? P. NIZAN, *le Cheval de Troie*, X.
- 4 M^{me} Steinheil, née Marguerite Japy, avoue avoir placé elle-même la perle accusatrice dans le portefeuille de Rémy Couillard (...) Raison de plus pour guillotiner cette garce, toute femme, et grande dame qu'elle est. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XXIII, p. 305.

♦ **4.** (1865). Par anal. (En parlant d'une chose désagréable, fâcheuse). *Cette garce de vie. Garce d'existence!* ⇒ **Putain**.

- 5 Mais nous sommes des êtres réels, des hommes réels, assaillis de soucis, battus des vents, battus d'épreuves, rongés de soucis, acheminés à coups de lanterne dans cette garce de société moderne. Ch. PÉGUY, *Victor-Marie comte Hugo*, p. 17.

B. Adj. fém. (Av. 1880). ♦ **1.** Qui se conduit en garce (A., 2.). *Elle est jolie, mais elle a l'air un peu garce.*

♦ **2.** (Correspond à A., 3.). *Elle a été garce avec ses amies. Tu es vraiment trop garce!*

DÉR. 1. *Garcette*.

1. GARCETTE [garsɛt] n. f. — V. 1220, «jeune fille de basse condition» (→ Garce); terme de marine, 1636; de *garce*.

Marine.

♦ **1.** (1835). Ancien. Petite tresse faite de vieux cordages avec laquelle on fustigeait les marins punis, lorsque les châtiments corporels étaient encore en vigueur. *Punir un matelot à coups de garcette.*

Qui bronche et faille et se dérobe à cet instant... Malheur! Esquive à mater la manœuvre! à pleins calots religieusement... Au châtement! à la garcette!

CÉLINE, *Guignol's band*, p. 43.

♦ **2.** Cordage court et tressé. *Garcette de ris*, servant à prendre des ris*.

2. GARCETTE [garsɛt] n. f. — Fin xv^e; à la *garcette*, av. 1610; esp. *garçeta* «aigrette» (héron) et «cheveux tressés sur la tempe», que P. Guiraud rattache au lat. **carpiare* «déchirer; carder, peigner» (cf. dialect. *dégarçiller* «mettre en lambeaux» et ital. *garziare* «carder»). → aussi Garçon.

♦ Ancienne coiffure féminine espagnole, courte, avec les cheveux sur le front, qui fut portée en France sous Anne d'Autriche. *Coiffée à la garcette.*

GARÇON [garsɔ̃] n. m. — V. 1155, sens 1; *garçon* «goujat (1.), valet», 1080; ancien cas régime de *gars* (→ Gars), probabl. du francique **wrakjo* «vagabond, misérable»; P. Guiraud préfère un étymon lat. **carpio* «écuyer tranchant, esclave chargé de découper les mets», de **carpiare* «déchirer, découper». → 2. *Garcette*.

★ **1.** ♦ **1.** *Enfant mâle. L'œuf portant un chromosome X et un chromosome Y produira un garçon* (→ Fille, cit. 19). *Il naît plus de garçons que de filles. Accoucher d'un garçon. Les filles et les garçons* (→ Éducation, cit. 3). *Fille habillée en garçon*. — Loc. *Cette petite est un vrai garçon, un garçon manqué*, elle a des manières brusques, aime les jeux violents. *Elle aurait voulu être un garçon* (→ Fille, cit. 20).

- 1 (...) je pus voir un homme que l'Évêque de Soissons avait nommé Germain en confirmation, lequel tous les habitants de là ont connu et vu fille, jusques à l'âge de vingt-deux ans, nommée Marie (...) Faisant, dit-il, quelque effort en sautant, ses membres virils se produisaient; et est encore en usage, entre les filles de là, une chanson par laquelle elles s'entraient de ne faire point de grandes enjambées, de peur de devenir garçons, comme Marie Germain.

MONTAIGNE, *Essais*, I, XXI.

- 2 Deux tout petits enfants, le garçon et la fille, Dans le même berceau souriaient endormis.

HUGO, *la Légende des siècles*, LII, vi.

Enfant mâle (de qqn). ⇒ **Fils**. *Ils n'ont que des garçons et souhaitent avoir une fille. L'aîné des garçons, de leurs garçons devient général. C'est son seul garçon. Mon garçon est au collège* (Littré). *Il redoute de voir ses garçons partir* (→ Exempter, cit. 4). — REM. Dependait on ne dira pas (en franç. central), d'un fils adulte ou déjà âgé : *que fait votre garçon?*, mais : *que fait votre fils?*

- 3 (...) il n'y a point de princesse de Cachemire; son père n'a jamais eu que deux garçons qui sont actuellement au collège.

VOLTAIRE, *le Blanc et le Noir*, in LITTRÉ.

- 4 Ça ne tirait pas à conséquence, on se mariait ensuite, les mères seules se fâchaient, lorsque les garçons commençaient trop tôt, car un garçon qui se mariait ne rapportait plus à la famille.

ZOLA, *Germinal*, II, iii.

PETIT GARÇON : enfant entre le premier âge et la douzième année environ. ⇒ **Garçonnet** (→ Boiteux, cit. 4; empêtrer, cit. 9; étourdir, cit. 12). *Les petits garçons qui vont à l'école. Les petits garçons et les petites filles**. — (Déb. xviii^e; cit. 5, ci-dessous). Fig. *Faire le petit garçon*. — En valeur d'attribut. *Être, se sentir tout petit garçon auprès de qqn.* ⇒ **Inférieur**. *Il le traite en petit garçon, comme un petit garçon, comme un enfant.*

- 5 M^{me} de Bullion, aussi avare que riche et glorieuse, traitait son mari comme un petit garçon.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, 55, 175, in LITTRÉ.

Certes, ma vie est déjà pleine de morts. Mais le plus mort des morts est le petit garçon que je fus. Et pourtant, l'heure venue, c'est lui qui reprendra sa place à la tête de ma vie, rassemblera mes pauvres années jusqu'à la dernière, et comme un jeune chef ses vétérans, ralliant la troupe en désordre, entrera le premier dans la Maison du Père. Après tout, j'aurais le droit de parler en son nom. Mais justement, on ne parle pas au nom de l'enfance, il faudrait parler son langage.

BERNANOS, *les Grands Cimetières sous la lune*, p. 4.

REM. Le terme peut s'employer pour un jeune homme, avec une valeur stylistique (insistance sur la jeunesse relative). → **Gamin, gosse**.

(...) ne voyant plus de raison à cette démarche, il y vit une faveur inouïe généreusement accordée par un homme de cette importance à un petit garçon de vingt ans qui pensait qu'il fallait au moins exercer une profession ou être père de famille pour qu'un homme «d'un certain âge» vous mit sa carte.

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 424.

GRAND GARÇON : petit garçon relativement plus âgé que d'autres. *Mon Dieu, mais c'est un grand garçon maintenant!* *Tu es un grand garçon*, se dit à un petit garçon pour lui marquer de la considération, faire appel à sa raison.

(...) un grand garçon charmant, à tournure d'homme, serré dans sa tunique trop petite de collégien, songeait tout seul, les yeux en plein rêve.

LOTI, *Matelot*, III.

JEUNE GARÇON : adolescent (→ Botte, cit. 3; empoisonner, cit. 24; entrevoir, cit. 9; envie, cit. 13). *Un tout jeune garçon.*

♦ **2.** (1530). Jeune homme ou homme jeune. — REM. Le mot implique soit l'absence de la considération due à l'âge, soit la familiarité, et peut dans ce cas s'appliquer à des hommes mûrs, quand le locuteur est lui-même aussi âgé ou plus âgé. — *Un garçon de dix-sept ans, de vingt ans* (→ Espérer, cit. 21), *de vingt-trois ans* (→ Ardeur, cit. 26). *Un garçon d'avenir. Garçons et filles. Garçon fidèle à la jeune fille qu'il aime* (→ Aventure, cit. 19). *C'est un garçon remarquable.*

(...) elle était jeune, jolie et fille d'Ève. Mais il ne fallait pas qu'un garçon, même des plus huppés de l'endroit, s'avisât de lui serrer la taille trop fort; il ne s'en serait pas bien trouvé (...)

A. DE MUSSET, *Nouvelles*, «Margot», II.

(...) un garçon robuste, d'assez haute taille, bien découplé, en dépit d'une sorte de gaucherie que lui donnait, sous la soutane, la carrure même de ses épaules.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. III, XI, p. 153.

Loc. **BEAU, JOLI GARÇON**. *C'est un beau* garçon.* ⇒ **Homme** (bel), **type** (fam.). *Un joli garçon*. — En attribut. *Il est très beau garçon.* ⇒ **pop. Gosse** (→ Fâcheux, cit. 10; faraud, cit. 3). «*Il est joli garçon, l'assassin à papa!*» (Chimène, dans l'adaptation du *Cid* par Edmond Brua). — (1676). **BON, BRAVE GARÇON**. *C'est un bon*, un brave* garçon, mais il n'est pas très malin.* ⇒ **Bon garçon; garçonisme**. *Étrange* (cit. 6) *garçon, drôle de garçon!* *Jovial, joyeux garçon* (→ Exubérant, cit. 5). *Le pauvre, le malheureux garçon* (→ Envoyer, cit. 24; fatigue, cit. 4). *Un garçon distingué, discret, bien élevé... Quel gentil garçon, toujours complaisant! Faire le méchant garçon*. — Loc. **MAUVAIS GARÇON**. ⇒ **Mauvais** (cit. 18 et *supra*). — En fonction d'adjectif. *Il a un genre mauvais garçon*. — Appellatif. *Mon pauvre garçon...* — REM. Ne s'emploie pas en appellatif avec les autres épithètes signalés ci-dessus.

Ah! mon pauvre garçon, la chance a bien tourné!

MOLIÈRE, *l'Étourdi*, II, 6.

Je ne doute pas qu'il ne devienne un homme très remarquable. *Ce garçon-là trouvera tout autant de fortune qu'il en voudra, le jour où il sera parvenu au pouvoir.*

BALZAC, *Gobseck*, Pl., t. II, p. 623.

C'était un garçon de bonne humeur, et qui ne manquait pas d'esprit (...)

A. DE MUSSET, *Nouvelles*, «Croisilles», I.

Le pauvre garçon avait reçu un coup terrible dont il restait assommé.

LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 130.

En appellatif. *Mon garçon...*, manière condescendante de s'adresser à un homme jeune. *Écoutez, mon garçon...* (→ Jeune homme*). *Cher garçon, mon cher garçon* (vieilli).

— J'ai donc songé à quelques réformes que vous approuverez sans doute... Ma première réforme, mon cher garçon...

— Vous voulez dire mon cher Gaston, je pense? La langue vous a fourché.

— Cher Gaston, cher garçon... c'est tout un. De beau-père à genre, la familiarité est permise.

ÉMILE AUGIER, *le Genre de M. Poirier*, III, 2.

♦ **3.** (1539). Vieilli ou régional. Jeune homme non marié, homme qui demeure dans le célibat. ⇒ **Célibataire**. *Rester, être encore garçon. Il préfère rester garçon. Appartement de garçon.* ⇒ **Garçonnière**. *Un ménage de garçon*, roman de Balzac. — Loc. mod. (1637). *Mener la vie de garçon*, la vie d'un homme indépendant. *Enterrer* sa vie de garçon. Déjeuner, dîner de garçons*, ne réunissant que des célibataires (par situation ou par occasion), où les femmes ne sont pas conviées.

Ils étaient pauvres, chargés de famille, tandis que David était garçon et serait puissamment riche (...)

BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 478.

Eugène se vit dans un délicieux appartement de garçon, composé d'une antichambre, d'un petit salon, d'une chambre à coucher et d'un cabinet ayant vue sur un jardin.

BALZAC, *le Père Goriot*, Pl., t. II, p. 1022.

Quelle ruine que les femmes... les garçons sont bien heureux!... ils n'ont pas toutes vos toilettes à payer!

Ch. PAUL DE KOCK, *la Grande Ville*, t. I, p. 247.

Il y a des «garçons» qui, de très bonne heure, ne pensent qu'au mariage; beaucoup d'autres qui, tout en profitant de leur «vie de garçon», se disent que c'est transitoire; qui même en profitent d'autant plus.

J. ROMAINS, *Quand le navire...*, II.

En garçons : en célibataires; entre hommes. *Aller dîner en garçons*.

— Par plaisanterie :

Après avoir déjeuné en garçons au Nuage-Palace, les trois jeunes filles reprirent leur promenade.

A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 46.

Allus. littér. *Le Garçon*, personnage mythique de Flaubert, symbolisant l'homme qui mène la vie de garçon, avec tous les vices et les

comportement anarchique que lui supposent le bourgeois et le père de famille timoré.

Loc. (1865). **GARÇON D'HONNEUR** : jeune homme non marié faisant les honneurs* dans une noce et faisant partie du cortège (→ Forcer, cit. 29).

Loc. **VIEUX GARÇON** : homme non marié et pouvant être relativement jeune (supplée au vieillissement de *garçon* employé seul dans ce sens). → Contact, cit. 8. *Des vieux garçons*. — (En attribut). *Il ne veut pas être, rester vieux garçon. Les vieux garçons et les vieilles filles*.

♦ 4. (Trad. de l'angl. boy). Soldat (surtout avec le possessif : *nos garçons*).

★ II. (XII^e). ♦ 1. Vx. Domestique, valet, ouvrier. *Les garçons tailleurs*, dans le ballet du 2^e acte du *Bourgeois gentilhomme* (→ Après, cit. 57). *Garçon meunier* (→ Enfariner, cit. 1). *Le garçon d'un artisan*.

18 Il n'est pas jusqu'au fat qui lui sert de garçon
Qui ne se mêle aussi de nous faire leçon (...)

MOLIÈRE, Tartuffe, I, 2.

♦ 2. (1613 ; cit. 18.1, ci-dessous ; avec n. apposé ou compl. en de). Homme en service ou employé subalterne, dans certains établissements ou administrations, généralement chargé d'accueillir et de servir la clientèle. *Garçon coiffeur, épicier, boucher, pâtissier*. → **Patronnet**. — (1837). *Garçon de bureau* (→ Employé, cit. 3). — (Vieilli). *Garçon de magasin. Garçon de laboratoire, de salle. Garçon de ferme, d'écurie*. → **Lad**. — *Garçon de bord* : apprenti sur un navire caboteur, aide sur un bateau de pêche. *Garçon de cabine*, au service des passagers d'un paquebot. → **Steward. Garçon de recettes**, chargé de faire les encaissements. *Garçon de courses*. → **Coursier, groom, livreur**.

18.1 Lã oh garçon, versés du vin par tout ; quel vin vous plaist-il boire, monsieur ?
S. BERNARD, Tableau des actions du jeune gentilhomme (1613), II, 13,
in D. D. L., II, 22.

19 Avant de vous réduire au triste rôle de garder les manteaux et de noter les coups
comme un garçon de billard ou un valet de jeu de paume (...)

Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, p. 17 (éd. critique MATORE).

20 Certains garçons des laboratoires bien entraînés eussent fort bien cuisiné dans un
cerceuil en activité tellement la putréfaction et ses relents ne les gênaient plus.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 256.

(1835). Spécialt. Homme chargé de servir la clientèle (dans l'hôtellerie). *Garçon de café, garçon de restaurant* (→ Balle, cit. 12 ; endosser, cit. 4), et, absolt, *garçon* (→ Corbeille, cit. 2 ; débarrasser, cit. 6). → **Barman, chasseur, serveur. Donner un pourboire aux garçons. N'oubliez pas le garçon. → Service. → Garçon d'hôtel. Garçon d'étage, de nuit (→ Fatiguer, cit. 27). *Appeler le garçon*. — (En appellatif). *Garçon, un demi!* — REM. Cet emploi tend sinon à vieillir, du moins à entrer en concurrence avec *monsieur*, correspondant à *mademoiselle*, ou *madame*, employé normalement pour appeler les serveuses.**

21 Venez donc prendre un petit verre, dit Pierrotin en clignotant et allant vers le café
de l'Échiquier où il amena le valet.

— Garçon, deux absinthes! cria-t-il en entrant (...)

BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 610.

22 Au-dedans, les mouvements intérieurs sont rapides. Les garçons y vont et viennent
sans flâner, ils sont tous occupés, tous nécessaires. Les mets sont peu variés.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 632.

23 (...) déjeunant avec moi au café Hardy et me voyant commander ferme aux garçons,
car avec tous mes devoirs à remplir j'étais souvent pressé, (il) fut ravi parce
que ces garçons firent entre eux quelque plaisanterie qui impliquait que j'étais un
fat, ce qui ne me fâcha nullement.

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 2.

24 Des garçons habillés de noir, cravatés de blanc, nous reçurent et nous conduisirent
avec un sérieux anglais à une immense chambre (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 370.

25 Il lui semblait que le garçon faisait exprès de traîner les pieds et de contourner si
lentement la table d'hôte.

J. GREEN, Léviathan, I, III.

26 Quelques-uns des garçons qui servaient, lâchés entre les tables, fuyaient à toute
vitesse, ayant sur leurs paumes tendues un plat que cela semblait être le but de
ce genre de courses de ne pas laisser choir.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. V, p. 57.

CONTR. Fille, fillette. — Marié. — Patron.

DÉR. Garçonne, garçonnet, garçonnier, garçonnière, garçonisme.

COMP. Bon garçon.

GARÇONNE [garʒɔn] n. f. — 1880 ; répandu en 1922 par le roman de V. Margueritte, *la Garçonne* ; fém. de *garçon*.

♦ Jeune fille menant une vie indépendante. *George Sand vécut en garçonne*.

1 (...) la garçonne ardente et déléguée qu'avaient formée, à Nohant, la vie rustique
et les conflits familiaux.

A. MAUROIS, Lélia, I, IV.

2 De temps en temps, nous nous asseyions au « Sélact », parmi des garçonnnes aux
nuques rasées qui arboraient des cravates, parfois des monocles (...)

S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 289.

(V. 1925). À la *garçonne*, s'est dit d'une coiffure féminine où les cheveux
étaient coupés court et la nuque rasée.

3 (...) coiffée d'un bérêt de tricot qui couvrait entièrement ses cheveux ras, fraîchement
coupés « à la garçonne », tout son bagage dans une minuscule valise de cuir,
elle ne risquait guère d'attirer l'attention de personne (...)

BERNANOS, Un mauvais rêve, in Œ. roman., Pl., p. 987.

GARÇONNET [garʒɔnɛ] n. m. — V. 1185 ; de *garçon*.

♦ Petit garçon. *Des garçonnets et des fillettes. Elle est au jardin avec ses deux garçonnets, ses deux garçons, ses deux petits garçons (plus cour.)*. — Spécialt. (Comm.). *Taille garçonnet*, dans la confection.

(...) combien de fois m'a-t-il pris envie, passant par nos rues, de dresser une farce,
pour venger des garçonnets que je voyais écorcher, assommer et meurtrir à quelque
père ou mère furieux et forcenés de colère! MONTAIGNE, Essais, II, XXXI.

REM. Le fém. *garçonnette* est attesté, mais ne s'est pas lexicalisé.

Voici une garçonnette de cinq à six ans assise sur le seuil de la porte de la chau-
mière.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe,
IV, v. x (1811-1846), in D. D. L., II, 9.

GARÇONNIER, IÈRE [garʒɔnjɛr, jɛr] adj. et n. f. — 1656 ; « qui se livre aux goujats », v. 1175 ; de *garçon*.

♦ 1. (Souvent péj.). Qui, chez une fille, rappelle les allures, le comportement d'un garçon ; qui convient plutôt à un garçon. *Elle a des habitudes, des manières garçonnières. Ton langage garçonnier*. → **Hommase** (plus péj.).

Le Temps et l'Amour l'ont vainement mordue à belles dents ; ils n'ont rien diminué
du charme vague, mais éternel, de sa poitrine garçonnière.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXIX.

(...) l'éducation garçonnière que lui donna un précepteur un peu fou (...)

A. MAUROIS, Lélia, I.

N. f. Vieilli. *C'est une garçonnière*, une fille qui affecte les allures d'un garçon.

♦ 2. Rare. Propre aux garçons.

Le matin se leva sur le désordre garçonnier et innocent d'une chambre à deux. Ni
Martial ni l'autre ne firent la moindre allusion à ce qui s'était passé, silencieusement
cette nuit-là, et qui ne se reproduisit plus jamais.

Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 204.

GARÇONNIÈRE [garʒɔnjɛr] n. f. — 1835 ; de *garçon*.

♦ 1. Appartement d'un homme célibataire.

Ses gens avaient une excellente tenue, ses équipages étaient cités, ses soupers
avaient quelque succès, enfin sa garçonnière était comptée parmi les sept ou huit
dont le faste égalait celui des meilleures maisons de Paris.

BALZAC, le Contrat de mariage, Pl., t. III, p. 85.

(...) un rez-de-chaussée meublé en garçonnière, qu'Antoine avait loué au début de
leur liaison, au coin de l'avenue et d'une impasse sur laquelle donnait une entrée
particulière, ce qui permettait d'échapper au contrôle de la concierge.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 156.

♦ 2. Par ext. Petit appartement pour une personne seule. → **Studio** (→ Pied-à-terre, cit.). *Elle habite une garçonnière à Neuilly*.

La lumière jaillit, éclairant non pas, comme l'attendait un peu Salavin, une gar-
çonnière bohème, avec des bibelots japonais, des affiches au mur, des divans, des
étoffes, mais une chambre bourgeoise (...)

G. DUHAMEL, Salavin, V, VII.

GARÇONNISME [garʒɔnism] n. m. — Déb. xx^e ; de *garçon*.

♦ Fam. (Rare). Qualité du bon garçon, de l'homme facile à vivre. → **Bongarçonisme ; bonhommeie**.

En dépit d'une espèce de garçonisme, de bon-garçonisme, qui est, chez vous,
entièrement affecté (...)

COLETTE, la Naissance du jour, p. 182.

GARDABLE [gardabl] adj. — 1600 ; « qu'il faut observer (règle, loi) », XIII^e ; de *garder*.

♦ Que l'on peut garder.

GARDAGE [gardaʒ] n. m. — 1787 ; de *garder*.

♦ Rare. Action de garder.

L'indemnité est-elle due pour le louage, le gardage, la non-relocation des
bateaux (...)

PROUDHON, Carnets, I, 33, in D. D. L., II, 22.

1. GARDE [gard] n. f. — V. 1155 ; *garde*, v. 1050 ; de *garder*.

★ I. Action de garder avec attention, en surveillant ou en protégeant. ♦ 1. (V. 1360). Action de garder, de conserver (qqch.). → **Conservation, préservation, protection, surveillance. La garde de qqch. par qqn. Une garde attentive, vigilante. La consigne se charge de la garde des bagages. Confier à qqn la garde de qqch. Avoir la garde d'un objet. — Il a été préposé à la garde des documents. Commettre* des pièces à la garde d'un avoué** (→ Authentique, cit. 10). *Remettre qqch. à la garde de qqn. — Mettre des bijoux, des titres en garde dans une banque. → Coffre. Je vous laisse la maison en garde pendant mon absence. — Mettre, tenir qqch. sous bonne garde. → Sûreté (en).*

La perfidie d'un Juif nommé Simon, préposé à la garde du temple (...)

ROLLIN, Hist. ancienne, in LITTRÉ.

Tout dépositaire de secret ne doit jamais conserver de papiers s'ils peuvent compromettre un ami qui n'est plus, et qui les mit sous notre garde.

BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, III, 8.

Dr. Fait de détenir, de conserver (une chose). « *La cause de la responsabilité* du propriétaire est la garde qu'il a de sa chose* »

(Planiol). — (xx^e). Spécialt. Obligation, pour le propriétaire, l'utilisateur... (d'une chose ou d'un animal), d'empêcher que cette chose, cet animal ne cause dommage à autrui. — Fait de détenir la chose d'autrui. *Garde d'un dépôt* (cit. 4), *d'un prêt*. *Obligation de garde* : obligation de veiller à la conservation de la chose.

3 Le dépositaire doit apporter, dans la garde de la chose déposée, les mêmes soins qu'il apporte dans la garde des choses qui lui appartiennent.

Code civil, art. 1927.

4 L'emprunteur est tenu de veiller, en bon père de famille, à la garde et à la conservation de la chose prêtée.

Code civil, art. 1880.

(1865). *Garde judiciaire* : surveillance légale d'objets saisis, mis sous scellés* ou sous séquestre*.

Dr. fisc. Conservation d'une marchandise constituée en dépôt dans les magasins de la douane. — (xx^e). *Droit de garde* : droit de douane perçu sur cette marchandise.

(1865). Qualité de ce qui se conserve facilement et longtemps. ⇒ *Conservation*. *Des fruits de garde* (vieilli), *de bonne garde*. *Cette année, le cidre n'est pas de bonne garde*. — *Bière de garde*.

♦ 2. (Après une prép.). Action de veiller sur un être vivant, soit pour le protéger (⇒ *Défense*, *protection*), soit pour l'empêcher de nuire (⇒ *Surveillance*). *Confier* un enfant à la garde de qqn*. ⇒ *Noir*. *Le berger* (cit. 1) *veille à la garde du troupeau*. *Prendre, tenir qqn sous sa garde*. ⇒ *Tutélaire*. *Elle nous a donné son chat en garde*.

5 Ce fut à cette garde fidèle que la Reine sa mère commit ce précieux dépôt.

BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre.

6 Je me lasse de vous avoir sur les bras, et la garde de deux filles est une charge un peu trop pesante pour un homme de mon âge.

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 4.

7 Un enfant que Dieu même à ma garde confie (...)

RACINE, Athalie, v. 2.

8 Comme elle ne pouvait emmener son chien Dick (...)

A. MAUROIS, les Discours du D^r O'Grady, III.

Loc. (1690). *Que Dieu nous ait en garde, en sa sainte garde* : que Dieu nous protège. *Remettre ses enfants à la garde de Dieu*. — Absolt. *À la garde de Dieu!* : advenue que pourra (→ *À la grâce* de Dieu*).

Dr. *Droit de garde* (de l'enfant) : « attribut de la puissance paternelle donnant à celui qui en est investi le pouvoir et l'obligation de veiller sur la personne de l'enfant, de fixer sa résidence et de diriger son éducation » (Capitant). *Le droit de garde peut appartenir au père, à la mère ou au tuteur*. ⇒ *Mineur*, *puissance* (paternelle), *tutelle*. *Garde des enfants en cas de divorce*. *La garde des enfants est en principe confiée à l'époux qui a obtenu le divorce* (Code civil, art. 302). *Garde provisoire durant l'instance*.

9 Il (*le juge*) statue (...) sur la garde provisoire des enfants (...)

Code civil, art. 238.

♦ 3. (1686). Action de surveiller (qqn maintenu sans liberté). ⇒ *Surveillance*. *Assurer* (cit. 17) *la garde des captifs, des détenus, d'une prison*. ⇒ *Garde-chiourme*, *gardien*, *geôlier*. — *La loi punit ceux qui auraient laissé divaguer les fous* (cit. 2) *placés sous leur garde*.

(V. 1960). *GARDE À VUE* : mesure par laquelle un officier de police judiciaire retient dans les locaux de la police, pendant une durée de vingt-quatre à quarante-huit heures, toute personne, qui, pour les nécessités d'une enquête, doit rester à la disposition des services de police.

9.1 Nous continuons nos vérifications. Voulez-vous prolonger le délai de garde à vue, et je l'interrogerai à nouveau.

René FLORIOT, La vérité tient à un fil, p. 69.

Action de veiller sur (une personne en danger). *Confier, donner à une infirmière la garde d'un malade*. ⇒ *Garde-malade*.

10 Parmi les clientes dont on m'avait confié plus spécialement la garde (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 388.

(Mil. xv^e). Fait de veiller pour assurer la sécurité. *Patrouille**, *ronde** qui assure la garde. ⇒ *Guet*. *Garde vigilante**. *Poste de garde*. ⇒ *Guérite*.

Loc. (1636). *Faire bonne garde*.

11 Puisqu'on fait bonne garde aux murs et sur le port.

CORNEILLE, le Cid, II, 6 (variante de 1636).

12 Un loup n'avait que les os et la peau

LA FONTAINE, Fables, I, 5.

(1857). *CHIEN DE GARDE* : chien dont le rôle est de veiller sur une maison, une ferme, des animaux (→ *Aboyer*, cit. 1 ; *cerbère*, cit. 1).

13 (...) j'ai pensé (...) à la bonne précaution que ce serait pour moi qui vis seul, dans une maison isolée, de me procurer un gros chien de garde (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XIII, p. 133.

14 Mon boulot consistait encore, d'autre part, avant l'heure des cours, à faire promener et à pisser les chiens de garde du magasin.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 97.

(V. 1207). Spécialt. Service de surveillance qui revient périodiquement. *Garde de nuit*. ⇒ *Veille*. — *DE GARDE*. *Être de garde* : être chargé de garder un poste, d'effectuer un certain service. *Les pages étaient de garde auprès de la reine* (→ *Dame*, cit. 10). *C'est son tour de garde*. — (xx^e). *Médecin, pharmacie de garde*. *L'interne de garde a dû faire une transfusion de sang*. ⇒ *Service* (de service). — *Salle* de garde*.

15 Si mon compère Pierre est de garde aujourd'hui (...)

Mathurin RÉGNIER, Satires, XI.

Ceux qui étaient « de garde » allaient jusqu'à l'épuisement de la besogne, mais nous étions sans cesse de garde, car le flot des blessés arrivait, ininterrompu.

G. DUHAMEL, la Pesée des âmes, VI.

Loc. *Prendre la garde* : assurer son tour de garde (aussi dans l'emploi militaire).

La malade allait fort mal (...) Éva ne quittait pas le logis de la nuit ; elle et Guiscard prendraient la garde à tour de rôle.

A. ARNOUX, Royaume des ombres, v, p. 145.

Milit. *Garde de nuit*. *Officier de garde*. ⇒ *Service*. *Les hommes de garde* (→ *Bord*, cit. 5). *Sentinelle de garde*. ⇒ *Faction*.

Oh ! ma première garde de nuit, cette course à tâtons dans le noir, dans la pluie, la patrouille roulant, se bousculant le long des talus mouillés (...) je restais là, l'arme haute, et le qui vive ! aux dents.

Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « Mon képi ».

Loc. (1690). *Monter la garde* : se rendre à un poste pour le garder. — Par ext. *Garder, surveiller* (→ *Couvrir*, cit. 19). *Vedette* qui monte la garde*.

Pour entrer, il fallait faire vite pour que le cognac qui montait la garde auprès de la porte puisse ne rien avoir aperçu.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 208.

Marguerite et la vieille M^{me} Salavin montaient la garde, à tour de rôle, auprès du malade.

G. DUHAMEL, Salavin, III, XXV.

Les grosses reliures (...) montent chez lui la même garde d'honneur que les bocaux chez un pharmacien.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIV, p. 100.

(1690). *Descendre la garde* : quitter le poste après son tour de garde ; *fam.* et *vx* : mourir.

CORPS DE GARDE (→ ci-dessous, II., 3.).

(xx^e). *Mar.* ⇒ *Quart*. *Garde au mouillage* : « service de veille confié à un ou plusieurs hommes, lorsque le navire est au mouillage » (Gruss). — *Bâtiment de garde* : en rade ou dans une escadre, Navire où se tiennent un médecin et un officier de service qui peuvent être réquisitionnés en cas de besoin.

♦ 4. (1671). Position de défense en vue d'éviter un coup, un danger (dans des emplois spéciaux).

(1690). *Escr.* Attitude du corps, manière de tenir son arme pour parer* les coups ou attaquer. *Une garde vulnérable, invulnérable, impénétrable*. — Loc. (1670). *Avoir, tenir la garde haute, basse* : tenir la pointe du fleuret plus haut, plus bas que le poignet. — (xx^e). *Fermer, serrer sa garde*. ⇒ *Couvrir* (se). *Ouvrir sa garde* : se découvrir. — *Gardes* (au plur.), se dit des différentes positions de l'arme. ⇒ *Prime, quarte, quinte, seconde, tierce*.

(...) son épée, quelque habile qu'elle fût, n'atteindrait point la poitrine de Signognac défendue par cette garde impénétrable contre laquelle s'étaient brisés tous ses efforts.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, x, t. II, p. 3.

EN GARDE. *Se mettre, se tenir en garde*. — Ellipt. *En garde ! mettez-vous en garde*.

Un saut en arrière. En garde, Monsieur, en garde.

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, II, 2.

Hors de garde.

Boxe. Position du corps et des bras du boxeur prêt à parer les coups de l'adversaire ou à le frapper. *Garde classique*. *Fausse garde*. — *Lutte*. *Lutteur en garde*.

Pat Malone (*un boxeur*) déplaça les pieds rapidement, reentra dans sa garde, et frappa pour la seconde fois.

Louis HÉMON, Battling Malone, p. 53.

♦ 5. *Fig.* *EN GARDE* : dans un état de méfiance, de vigilance. ⇒ *Vigilance*. *Être en garde, se mettre, se tenir en garde contre qqn ou qqch*. ⇒ *Attention* (faire), *précautionner* (se), *protéger* (se). *Mettre qqn en garde*. ⇒ *alerter*, *avertir*, *prévenir*. *Mise en garde*. ⇒ *Avertissement, conseil*. *L'expérience m'a mis en garde contre de telles séductions, de tels entraînements*. ⇒ *Cuirasser*.

Soyons désormais en garde contre les louanges. Défiez-vous des gens que vous ne connaissez point.

A.-R. LESAGE, Gil Blas, I, II.

Au risque de te peiner, mon enfant, ne dois-je pas t'apprendre à connaître le monde et te mettre en garde contre des inimitiés imméritées !

BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 345.

Il était naturellement en garde du côté des sens, capable de tendresse mais d'une tendresse mâle, honnête.

SAINTE-BEUVE, Proudhon, p. 99.

Je vous mets en garde. Parce que vous êtes moins blâsé que moi sur ce genre de commérages.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XIV, p. 149.

L'ai mise en garde contre la confusion du sacré et du profane.

MONTEHLANT, Pitié pour les femmes, p. 239.

Cela peut, s'il a quelque esprit de finesse, le mettre en garde contre l'intempérance de jugement.

G. DUHAMEL, Disc. aux nuages, p. 9.

(1552). *Être, se mettre, se tenir sur ses gardes*. ⇒ *Aguet* (aux aguets), *qui-vive* (sur le) ; *défier* (se), *méfier* (se). *Se tenir alerte* (cit. 5) *et sur ses gardes*.

Les femmes ont un certain tact qui les avertit de l'approche du combat. La plupart d'entre elles s'y exposent ou parce qu'elles se sentent sur leurs gardes, ou parce qu'elles prennent plaisir au danger.

A. DE MUSSET, Nouvelles, « Les deux maîtresses », IV.

Le monde juge de l'homme par la femme. Et il a raison. Et c'est pourquoi sois sur tes gardes !... Regarde bien, écoute beaucoup, parle peu !

Éd. PAILLERON, le Monde où l'on s'ennuie, I, 2.

Je me tiendrai toujours sur mes gardes, en ayant l'œil sur lui.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, II, p. 113.

Mais tu sais, Henri est très fort. Demeure sur tes gardes ! Ne te laisse pas impressionner ni séduire.

Charles VILDRAC, la Brouille, III, 4.

♦ 6. *PRENDRE GARDE* : faire, prêter attention* (pour éviter un dan-

ger, se protéger) ou être attentif à ce qui se passe autour de soi. — (1677). *Prenez garde!*, cri (cit. 18), exhortation pour avertir qqd d'un danger, d'un risque. ⇒ **Attention, casse-cou, gare** (→ fam. Faire gaffe*). — (V. 1190). *Prenez garde à vous* : faites bien attention (→ ci-dessous, Garde-à-vous). *Prends garde à toi!*, se dit en manière d'avertissement, de menace. *Qu'il prenne garde, il n'a qu'à bien se tenir!* * *Prenez garde aux voitures en traversant la rue.* ⇒ **Éviter, garer** (se). → Carrefour, cit. 4. *Prenez garde à la marche du corridor.* *Prenez garde à la peinture.* *Prenez garde à votre tête, la voûte est basse. Une chose à laquelle vous devez prendre garde. Il faut prendre garde à tout.* ⇒ **Aviser** (s'aviser; cit. 19), **considérer, penser, veiller; œil** (avoir l'œil). *Sans qu'il y prenne garde, il se fait beaucoup d'ennemis.* ⇒ **Apercevoir** (s'). *Sans prendre garde à ce qu'elle faisait. Elle chantonne sans prendre garde à lui.* ⇒ **Occuper** (s').

35 Oh, oh! je n'y prenais pas garde : Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde, Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur.

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 9.

36 Si tu as écouté ma conversation avec ma gouvernante, prends garde à tes oreilles.

A. DE MUSSET, Fantasio, II, 1.

37 Ma maîtresse vous fait dire, seigneur, que vous preniez garde à vous. Vous vous êtes attiré des haines implacables.

BALZAC, les Ressources de Quinola, I, 18.

38 Voilà votre paletot, mon bon ami, prenez garde au froid! Soignez-vous, ménagez-vous!

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VI.

39 (...) Augustin vivait à mes côtés sans prendre garde à ce qui se passait en moi, ni le soupçonner.

E. FROMENTIN, Dominique, III.

40 L'amour est enfant de Bohême, Il n'a jamais connu de loi; Si tu ne m'aimes pas je t'aime Et si je t'aime prends garde à toi.

MEILHAC et HALÉVY, Livret de « Carmen ».

41 La vieille grand-mère, qui était encore si fine à ses moments lucides, faisait semblant de ne pas prendre garde à lui.

LOTI, Pêcheur d'Islande, III, XVII.

42 C'est très curieux : je suis là, je lis et tout d'un coup, je ne sais d'où cela vient, je suis comme illuminé. D'abord je n'y prenais pas garde, puis je me suis résolu à faire l'achat d'un carnet.

SARTRE, la Nausée, p. 140.

PRENDRE GARDE (suivi d'un infinitif). — (1663). Vieilli. *Prendre garde à (faire)* : avoir soin de faire qqch. *Prenez garde à bien écouter tout ce qu'il vous dira.* ⇒ **Efforcer** (s'), **tâcher, veiller**.

43 Vous, prenez garde à bien représenter avec moi votre rôle de marquis (...) Tâchez donc de bien prendre, tous, le caractère de vos rôles...

MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, 1.

44 Il n'y a presque point d'hommes dont le jugement soit supérieur à ses passions. Il faut donc bien prendre garde, lorsqu'on veut se faire estimer, à ne pas se faire haïr, mais tâcher au contraire de se présenter par des endroits agréables (...)

VAUVENARGUES, Introd. à la connaissance de l'esprit humain, XL.

(1691). Vieilli. *Prendre garde de (faire)* : s'efforcer d'éviter de, avoir soin* de ne pas (faire). *Prenez garde de tomber* (Académie). *Prends garde de te laisser abattre. Il faut prendre garde d'attraper froid.* ⇒ **Attention** (faire), **craindre, éviter, garder** (se).

45 — Vous voulez donc faire de la France une caserne. — Et vous, prenez garde d'en faire un cimetière.

Jules FAVRE et MARCHEL NIEL, Dialogue, 12 déc. 1867, in GUERLAC, p. 283.

46 (...) il marchait doucement, il prenait garde de faire du bruit dans la chambre voisine du silencieux Olivier (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, Dans la maison, I, p. 938.

47 La voix de tante Adèle me tira de ma contemplation. — Prends garde d'avoir froid!

ESTAUNIÉ, Tels qu'ils furent, II, III, p. 202.

(1679). Mod. *Prendre garde de ne pas (faire)* : avoir soin de ne pas (faire). *Prends garde de ne pas marcher sur les tombes* (→ Éviter, cit. 8).

48 Prends garde de tomber (le peuple dit : *de ne pas tomber*).

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 560.

49 Prenez bien garde de ne pas tacher vos tabliers.

M. AYMÉ, les Contes du chat perché, p. 64, in GREVILLE.

50 *Prends garde de ne pas le rencontrer n'a-t-il pas l'air de s'opposer exactement à Prends garde de le rencontrer?*

HANSE, Dict., art. Garde.

(1549). **PRENDRE GARDE QUE** (suivi d'une proposition complétive à l'indicatif ou, plus ordinairement, au subjonctif). ⇒ **Attention** (faire attention que), **éviter** (que).

51 Cette locution a, selon le mode du verbe subordonné, et aussi selon que la subordonnée est positive ou négative, des sens tout différents. — 1^o) Devant un verbe au subjonctif, elle signifie « faire en sorte qu'une chose soit » (ou, s'il y a une négation, « ne soit pas ») : « Prenez garde, mon fils, que vous entendiez tout ce que vous faites » BOSS, Serm. char. frat. (1662, péroraison), faites en sorte de bien comprendre; cf. : « Surtout, prends garde qu'on ne te voie! » GYP, Bijou, XIII, 231. Que l'on remplace dans ces phrases *prendre garde* que par les expressions de même sens *veiller à ce que* ou *faire en sorte que*, le subjonctif s'y accompagnera ou non (comme dans ces exemples) de *ne*, selon le sens. Aussi s'étonne-t-on un peu de la construction suivante, où *ne* manque, malgré le sens : « Prenez garde que le Dieu vous entende » FRANCE, Lys rouge, X, 157 (dependant le contexte indique une intention prohibitive = ne vous entende). — 2^o) Devant un indicatif, l'expression signifie : être attentif à observer, à constater un fait : « Mais prenez garde que toutes ces histoires de maîtres supposés sont de vieilles finesses » BEAUMARCHAIS, Barb. de Sév., III, 2...

G. et R. LE BIDOIS, Syntaxe du franç. moderne, t. II, p. 355.

52 Prenez garde que, s'il ne dit pas cette dernière phrase, il la pensera.

ROUSSEAU, Émile, III.

53 Prenez garde que les paysans sont volontiers incestueux, ivrognes et parricides, comme l'a montré Zola.

FRANCE, l'Orme du Mail, in CE., t. XI, p. 140.

Mais prenons garde que cet esprit émeut toutes nos puissances (...)

M. BARRÈS, la Colline inspirée, XX.

54 (Suivi du subjonctif). — (Sans *ne*). Vx. Veiller à ce qu'une chose soit (→ ci-dessous, cit. 51, Bossuet, cité par Le Bidois). — (Avec *ne* dans la subordonnée). Veiller à ce qu'une chose ne soit pas. *Prenez garde qu'il ne s'en aperçoive.* — REM. Dans le langage parlé, pour insister sur l'idée négative, donner de la force à un avertissement, on ajoute souvent *pas* : *prenez garde qu'il ne s'en aperçoive pas!*

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.

RACINE, Phèdre, IV, 2.

Prends garde, jeune pilote, que ton câble ne file ou que ton ancre ne laboure, et que le vaisseau ne dérive avant que tu t'en sois aperçu.

ROUSSEAU, Émile, I, p. 11.

Prenez garde, en ouvrant, que la porte ne grince!

ROSTAND, l'Aiglon, VI, 2.

(...) ma mère prenait garde que rien ne clochât dans ma tenue, puis on partait pour l'église.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. I, p. 154.

Prendre garde à ce que... Prenez garde à ce qu'il n'attrape pas froid.

M. de Maupassant prend garde à ce que son peintre ne soit jamais un héros.

FRANCE, Vie littéraire, III, p. 375.

♦ 7. (Fin xv^e). **N'AVOIR GARDE DE (faire une chose)** : s'abstenir soigneusement, n'avoir aucunement l'intention, être bien éloigné de (la faire). ⇒ **Garder** (se). *Il n'a garde de tromper, il est trop honnête homme* (Académie). *Je n'aurais garde d'oublier son nom.*

N'avoir garde de subit au cours des temps une série de changements de sens qui finissent par lui donner une valeur positive : ne pas craindre, ne pas faire attention à, ne pas se soucier de, n'attacher aucune importance à, ne pas songer à, être éloigné de, se garder de. *N'avoir garde* présente ainsi un *ne* explétif qu'on pourrait qualifier de fossile (...)

K. NYROP, Grammaire historique de la langue franç., t. VI, p. 43.

Elle (la locution *n'avoir garde*) a certes aujourd'hui un caractère plus littéraire qu'usuel, mais elle est connue de tous les Français à cause de sa présence dans :

La tour, prends garde (*bis*) de te laisser abattre!

Nous n'avons garde de nous laisser abattre.

(Ronde enfantine française)

(...) Historiquement, il peut sembler surprenant que *n'avoir garde de* (où *avoir garde* est affecté de *ne*) en soit arrivé à un sens proche de *se garder de* (...). Cette bizarrerie, pourtant, s'explique aisément : *se garder*, c'est prendre des précautions pour éviter le danger, *n'avoir garde*, au sens originel, c'est ne même pas prendre de précautions, tant on considère le péril comme négligeable.

J. DAMOURETTE et É. PICHON, Essai de grammaire, t. VI, p. 167.

(...) on ne doit point risquer l'affaire, et ce sont des suites fâcheuses, où je n'ai garde de me commettre.

MOLIÈRE, l'Avare, IV, 3.

Excellent tireur, et connaissant parfaitement la maladresse de son adversaire, il n'aurait eu garde d'abuser de ses avantages et de chercher à l'atteindre (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, Dans la maison, II, p. 1022.

Je n'aurai garde (...) d'omettre certains détails.

Pierre BENOIT, Alberte, p. 11.

N'ayons garde d'oublier le critique insigne des Prétextes et autres essais (...)

YVES GANDON, le Démon du style, p. 17, note 1.

Vx. *N'avoir garde de* (avec un sujet *n. de chose*) : ne pas pouvoir. *Cette permission n'avait garde de lui être refusée* (Académie).

♦ 8. (V. 1170). Vx. **SE DONNER GARDE DE...** : se défier, éviter. — (V. 1360). Vx. *Se donner de garde de...* (même sens). → ci-dessous, cit. 67 et 68.

Se donner de garde, ou plus souvent *Se donner garde de*, signifie *Se défier*, se précautionner, éviter. *Donnez-vous garde qu'on ne vous attaque. Donnez-vous garde de cet homme. Donnez-vous garde de toucher à cela.*

Dict. de l'Acad. (8^e éd.), art. Garde.

Si vous avez quelque talent en prose, donnez-vous de garde d'en montrer en vers; si vous êtes distingué dans les lettres, ne prétendez pas à la politique : tel est l'esprit français et sa misère.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, v, p. 8.

Elle se donnait bien de garde d'attribuer ses caresses à une simple amitié.

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XII.

Mais donne-toi garde : je reviendrai!

Roger VERCEL, la Clandestine, p. 155.

Donnez-vous garde de recevoir un mauvais coup.

Roger VERCEL, la Clandestine, p. 99.

♦ 9. (Dans des expressions). Fait de protéger (choses). *Page de garde* (→ ci-dessous, III., 2., les gardes). — Techn. *Plaque de garde* : pièce protégeant un mécanisme délicat. — Mar. *Palan de garde*, maintenant la corne d'artimon.

★ II. (Sens collectif). Groupe de personnes qui gardent. ⇒ **Milice, troupe**.

♦ 1. (1538). Ensemble des hommes chargés de garder, de protéger la personne d'un souverain, d'un chef... ⇒ **Escorte**. *Le roi apparut entouré de sa garde* (→ Adjoindre, cit. 1). *Garde royale*. *La garde royale impériale*. *Effectifs d'une garde*. — *La garde du corps d'un roi, d'une haute personnalité*...

La Mort a des rigneurs à nulle autre pareilles (...)

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre N'en défend point nos rois.

MALHERBE, Consolation à M. du Périer.

Garde d'honneur : groupe de personnes chargées d'accompagner un souverain, un haut personnage pendant un voyage, un séjour dans un lieu etc. — Au fig. (→ 2. Étamine, cit. 1.).

(1872). Hist. *Garde prétorienne**. ⇒ **Cohorte**. *Garde royale*, composée de la *garde du dedans* (cent-gardes, gardes de la porte, de la prévôté...) et de la *garde du dehors* (gendarmes, cheval-légers, gardes françaises). — (xx^e). *Garde noble pontificale**, ou, absolt, *garde noble*. *Garde constitutionnelle*, donnée à Louis XVI par l'Assemblée législative. *Garde du Directoire, garde consulaire*.

Par ext. Corps de troupe. *Garde impériale*, créée en 1804, augmentée en 1810 par la création de la *Jeune garde*. La *garde impériale* comptait plus de 120 000 hommes en 1814. Grenadiers, voltigeurs, cuirassiers de la garde.

72 Le mot : *La garde meurt et ne se rend pas*, est une invention qu'on n'ose plus défendre. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. IV, v. p. 19.

73 Derrière un mamelon la garde était massée, La garde, espoir suprême et suprême pensée! « Allons; faites donner la garde! » cria-t-il (...) La garde impériale entra dans la fournaise. HUGO, les Châtiments, V, XIII, 2.

74 (...) je puis vous jurer qu'il n'y a pas à badiner avec ce qu'on appelle la Garde impériale. BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 561.

Garde nationale : de 1789 à 1871, Corps de citoyens armés chargés de maintenir l'ordre intérieur et de contribuer à la défense du territoire (→ Emeute, cit. 5; exercer, cit. 41; fédération, cit. 7; rideau, cit. 9). ⇒ *Milice*. *L'uniforme de la Garde nationale* (→ Reconnaître, cit. 25).

75 (...) la Garde nationale qui met sur le même lit de camp l'épicière du coin et le marquis (...). BALZAC, la Vieille Fille, Pl., t. IV, p. 325.

76 On y croyait si bien à cette garde nationale! ALPHONSE DAUDET, Contes du lundi, « Mon képi ».

76.1 C'était la garde nationale de Paris que Bonaparte aimait à passer en revue tous les ans au Champ-de-Mars! répondit Félicien Cadoul. Satisfait de l'allure martiale de ces simples épicières et marchands de nouveautés, il les appelait familièrement sa vieille garde! Voilà la vérité vraie!

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 199.

Garde nationale mobile : corps de la gendarmerie*, qui forme des cadres de l'armée active en temps de guerre. — Mod. *La garde mobile*. — (1900). *Garde municipale* : garde chargée de la police militaire de Paris, appelée aussi *garde républicaine* (abr. *la Garde*). *La musique de la Garde va donner un concert aux Tuileries*. *La Garde républicaine mobile*, corps de gendarmerie chargé de la protection du territoire.

(xx^e). Fig. *VIEILLE GARDE* : amis fidèles et anciens partisans d'un chef d'Etat, d'un politicien (→ Défaveur, cit. 4); équipe des vétérans (sports, etc.).

♦ 2. (xii^e). Ensemble des soldats en armes qui occupent un poste, exercent une surveillance. ⇒ *Guet*, *sentinelle*, *vigile*. *La garde d'un camp, d'un campement*. *Commandant de la garde, du guet*, au moyen âge*. ⇒ *Chevalier* (du guet). *Appeler la garde. A la garde!* — *Garde montante*, qui va prendre son service; *garde descendante*, qui vient de terminer son service. *Inspection de la garde montante. Changer la garde. La relève de la garde* (→ Comblé, cit. 13; fonctionner, cit. 6). *Renforcer la garde en cas d'alerte. Garde de police* : groupe de soldats placés à l'entrée d'une caserne et chargés de veiller au bon ordre. *La garde du drapeau**.

77 Par mon commandement la garde en fait de mème, Et se tenant cachée, aide à mon stratagème (...) CORNEILLE, le Cid, IV, 3.

78 Faites doubler la garde aux murs et sur le port. CORNEILLE, le Cid, II, 6 (variante de 1637).

79 Est-ce quand tout le monde court à ses fenêtres, crie : À la garde! éclaire les rues, que les voleurs s'y promènent? BALZAC, Une fille d'Ève, Pl., t. II, p. 84.

80 Un peu comme dans l'armée. Tous les trucs de relève de garde, de sentinelles, de mots de passe, ça ne fonctionne en cas de péril, que parce qu'on s'y est astreint, même quand il n'y avait pas de péril.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVI, p. 168.

(1872). Vx. Batterie de tambour destinée à prévenir les hommes qui doivent prendre la garde. *Battre la garde*.

Loc. *Avant-garde**. *Arrière-garde**. — (1740). Hist. *Grand-garde* : corps de cavalerie chargé de surveiller l'ennemi. — (1690). *Garde avancée* (ou *garde folle*) : garde placée en avant de la grand-garde. *Flanc-garde**.

♦ 3. (*Garde* a le sens I, mais le composé n'est plus analysé).

CORPS DE GARDE. [a] (Fin xvi^e). Groupe de soldats chargés de garder un poste, un bâtiment, une caserne. *Le corps de garde d'un château. Allez vous présenter immédiatement au corps de garde*. — (Fin xvii^e). *Histoire, plaisanterie de corps de garde* : histoire, plaisanterie grossière. *Anecdote à faire rougir un corps de garde*.

81 Les quolibets que je hasarde Sentent un peu le corps de garde (...) LA FONTAINE, Lettres, XXIII, in LITTRÉ.

82 Nous vîmes une troupe que nous crûmes les gens du corps de garde (...) « Qui vive! » firent-ils en s'approchant (...). BARBEY D'AUREVILLE, le Chevalier des Touches, VII, p. 188.

Par ext. Local ou bâtiment dans lequel se tiennent les soldats de garde. *Le corps de garde du château est abandonné*.

83 Cette vouë, sous laquelle est pratiqué le corps de garde, se clôt du côté du quai par une grande porte pleine à deux battants (...). HUGO, Histoire d'un crime, I, XIV.

[b] Mar. Ensemble des marins qui assurent le service des fonctions, rendent les honneurs et prêtent main-forte en cas de besoin.

★ III. (Choses qui gardent). ♦ 1. (1460). Rebord (d'une épée*, d'un sabre*, d'un poignard) placé entre la lame et la poignée et servant à protéger la main (→ Dague, cit. 1; espadon, cit. 2). ⇒ *Protection*. *Coquille**, *amande* et *branches de la garde*. *Mettre la main sur la garde de son épée* (→ Attitude, cit. 5). *Enfoncer, plonger un poignard jusqu'à la garde*.

À ces mots, il tourna la pointe de son épée contre son estomac, la plongea jusqu'à la garde, et tomba sur le corps de don Juan. 84

A. R. LESAGE, le Diable boiteux, in LITTRÉ.

Je bondis sur lui (...) et je lui plongai mon sabre jusqu'à la garde dans le dos (...) 85

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques. « A un dîner d'athées ».

Loc. fig. (xx^e). *S'enferrer jusqu'à la garde* : s'enfoncer* dans l'erreur, se tromper complètement, se mettre dans une situation inextricable*. — (1651). Vieilli. *S'en donner jusqu'à la garde, jusqu'aux gardes* : se livrer à des excès, manger ou boire immodérément. ⇒ *Enivrer* (s'), *soûler* (se).

(...) le Rappinière but tant qu'il s'enivra, et la Rancune s'en donna aussi jusques aux gardes. 86

SCARRON, le Roman comique, I, 4.

♦ 2. N. f. pl. (1743). **GARDES** : pages qui se trouvent au commencement et à la fin d'un livre, entre le titre (ou l'avant-titre) et la couverture. « Elles peuvent soit faire partie des premières et dernières feuilles de l'ouvrage, soit être placées par le brocheur ou le relieur » (*Essai de terminologie de la Bibliogr. de la France*). ⇒ *Reliure*. *Gardes blanches d'un livre broché. Gardes jaspées, recouvertes de soie, d'un livre relié. Garde de front; garde de queue*.

(...) le curé mettait ses lunettes pour lire trois numéros écrits de la main du défunt Minoret sur la garde en papier vélin coloré, collée intérieurement par le relieur sur la couverture, et qu'Ursule venait d'apercevoir. 87

BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 471.

♦ 3. N. f. pl. (V. 1268). **GARDES** : pièces placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher qu'une autre clé ne puisse l'ouvrir. ⇒ *Bouterolle*. « Il faut changer les gardes de la serrure quand on a perdu la clé » (Académie).

♦ 4. N. f. pl. (1611). Ergots du cerf, du sanglier; leurs traces. 88

Les traces (de la bête) n'étaient malheureusement pas claires (...) Impossible de juger aux gardes, aux traces de derrière, à rien.

M. GENEVOIX, Forêt voisine, IX.

♦ 5. Mar. Palan maintenant la corne d'artimon.

♦ 6. (1690). T. de jeu de cartes. Basse carte qui sert à défendre une carte plus forte de la même couleur. *J'ai la garde au roi. Avez-vous la garde à trèfle? Un bon joueur conserve toujours des gardes*.

(1835). Fig. *Avoir garde à carreau* : se tenir prêt à toute éventualité. ⇒ *Carreau* (se tenir à carreau).

(...) moi, je cherche à leur plaire en leur donnant une part réelle dans d'excellentes spéculations; mais j'ai une garde à carreau. 89

STENDHAL, Romans et nouvelles. « Fédér », IV.

★ IV. (1690). Techn. Espace ménagé entre deux éléments, à des fins de sécurité. — (xx^e). *La garde au sol d'un véhicule automobile* : la distance minimale entre le point le plus bas du véhicule et la surface de roulement. *La garde de la pédale (de frein, d'embrayage)* : l'angle inerte dans le mouvement de la pédale (opposé à l'angle actif).

DÉR. Gardien.

COMP. Avant-garde, arrière-garde. — Contre-garde, flanc-garde, sous-garde. — Garde-à-vous.

HOM. 2. Garde, 3. garde, formes du v. garder.

2. **GARDE** [gard] n. m. — Fin x^e; au fém., v. 1165; de *garder*.

♦ 1. [a] *Le, un garde de...* personne qui garde (une chose, un dépôt, un lieu). ⇒ *Conservateur*, *dépositaire*, *gardien*, *surveillant*. *Le garde des meubles de la couronne*. ⇒ *Garde-meuble*. *Le garde général des archives. Garde de la bibliothèque du roi*. ⇒ *Bibliothécaire* (cit.). *Garde du trésor royal*. ⇒ *Chambrier*. *Garde de la porte*. ⇒ *Huisier*. — (1872). *Garde des récoltes*. ⇒ *Messier*.

(1481). **GARDE DES SCEAUX** : ministre auquel sont confiés les sceaux de l'Etat (anciennement : chancelier*; de nos jours : ministre de la Justice*). → *Arguer*, cit. 2; *braise*, cit. 2.

Clemenceau ayant, en janvier 1908, remanié son cabinet, Briand, promu Garde des sceaux et vice président du Conseil, était passé de la rue de Grenelle à la Place Vendôme. 1

Victor MARGUERITE, A. Briand, p. 113.

[b] (Dans des loc., avec un adjectif). Techn. *Garde général* : officier des Eaux et Forêts chargé de la direction d'un district forestier. — (1865). Cour. *Garde forestier*, nommé et appointé par un propriétaire foncier. ⇒ *Forestier*, *garde-chasse*.

(1829). **GARDE CHAMPÊTRE** : agent de la force publique, préposé à la garde des propriétés rurales, dans une commune (s'écrit parfois avec un trait d'union).

Les évêques, a-t-il dit, sont des préfets spirituels. Je les protégerai (...) Et par eux je tiendrai les gardes champêtres des âmes : les curés. 2

FRANCE, le Lys rouge, XXXIII.

Et il y eut d'abord une citation en correctionnelle, apportée par Bobin, le garde champêtre. 3

M. GENEVOIX, Rabotot, II, 2.

REM. Pour tous ces syntagmes, le mot *garde* peut être repris seul, quand le contexte n'est pas ambigu.

♦ 2. Soldat qui surveille un poste, un dépôt de munitions, un arsenal, etc. ⇒ *Sentinelle*.

Tout se tait fors les gardes Aux longues hallebardes, Qui veillent aux créneaux Des arsenaux. 4

A. DE MUSSET, Premières poésies. « Venise ».

♦ 3. (xii^e). Celui qui a la garde d'un prisonnier. ⇒ **Garde-chiourme** (anciennt), **gardien**, **geôlier**. *Il a trompé la surveillance de ses gardes* (⇒ Accusé, cit. 1).

♦ 4. (1647). Homme armé qui veille à la sécurité de (un souverain, un prince, un chef d'armée). *Les gardes du roi. Louis XIV était toujours entouré de gardes. Le capitaine des gardes. Il appela aussitôt ses gardes. Gardes, emmenez-le! Il sortit escorté de ses gardes.* ⇒ **Escorte**.

- 5 Gardes, qu'on obéisse aux ordres de ma mère. RACINE, *Britannicus*, IV, 2.
6 Quand le Roi ira voir le cardinal, les gardes de celui-ci ne quitteront pas les armes; et quand le cardinal ira chez le roi, ses gardes partageront le poste avec ceux de Sa Majesté. A. DE VIGNY, *Cinq-Mars*, XXIV.
7 Un chrétien est un roi toujours pressé de gardes. F. MAURIC, *Souffrances et bonheur du chrétien*, p. 175.

(1680). **GARDE DU CORPS**: personne chargée de la protection d'un souverain. ⇒ (hist.) **Licteur**, **mameluk**, **prétorien**. *Au xvii^e siècle, les gardes du corps portaient une casaque*. L'institution des gardes du corps fut supprimée en 1792 et rétablie par Louis XVIII* (⇒ Escadron, cit. 4). — (xx^e). Mod. Personne chargée de veiller à la sécurité d'une personnalité. ⇒ **Gorille**. — Fig. Personne qui en suit toujours une autre comme ferait un garde. *Il ne sort jamais qu'avec son garde du corps. Les gardes du corps d'une jolie fille, les hommes qui l'accompagnent* (⇒ ci-dessous, cit. 9).

- 8 L'ingrate Sophie elle-même trahit son jeune cavalier pour un garde du corps de la compagnie de Grammont. NERVAL, *Fragments*, *Sylvie*, III.
9 Le voilà, le bel objet! avec ses gardes du corps! PAILLÉRON, *Le monde où...*, I, 14.
10 — Vous savez que je suis nommé mestre de camp?
— Bravo. — Du régiment des gardes. — Ah! des gardes?
ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*, III, 2.

♦ 5. (1690). Soldat d'une garde (I. Garde, II.). *Un garde royal, impérial. Des gardes nationaux, civiques, municipaux. Garde républicain.* — (1792). *Garde national. Des gardes nationaux* (⇒ Avanie, cit. 4). *Gardes nationaux fédérés*. ⇒ **Fédéré**. *Le régiment des gardes françaises* (ou, par abrég., *des gardes*). *Le capitaine aux gardes*: le capitaine du régiment des gardes. *Un garde française* (⇒ ci-dessous, cit. 15). *Un cent-garde*. ⇒ **Cent-garde**, **cent-suisse**. *Un garde mobile*. ⇒ **Moblot** (vx). *Un garde noble*. — Par métonymie. *Les gardes nobles*, caserne de gardes nobles. «(La) vie aux gardes-nobles, les bonis du métier» (⇒ Boni, cit.).

- 11 Ces gardes françaises (...) étaient furieux dès longtemps, exaspérés contre les journaux, les agitateurs démocrates, qui les appelaient mouchards de Lafayette. MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, V, VIII.
12 Là aussi il y avait une grande animation. Gardes nationaux, bourgeois, gardes mobiles criaient, s'agitaient. ALPHONSE DAUDET, *Contes du lundi*, «Le porte-drapeau», IV.
13 L'approche de l'ennemi, tant annoncée, enfin imminente, se sentait au désert de la banlieue, au sérieux de nos grand-gardes. ALPHONSE DAUDET, *Robert Helmont*, Préface, p. 6.
13.1 (...) les gardes-nobles, superbes d'apparat dans leurs hautes bottes, leur culotte de peau blanche, leur tunique rouge brodée d'or et le casque d'or! ZOLA, *Rome*, p. 200.
14 Mais la loge du concierge était pleine de gardes mobiles. Bientôt, un garde sortait, avec son casque, ses molletières cirées; il réglait la courroie de son mousqueton. P. NIZAN, *Le Cheval de Troie*, VI.
15 (...) un garde française, un garde républicaine. Cf. *Un cent-Suisse*, c'est-à-dire un des Cent-Suisse (...) un cheval-léger, c'est-à-dire un homme du corps de troupe appelé les *cheval-légers*. Un garde-française (...) est resté (...) en usage (...) Mais l'expression un garde républicaine, attestée par de vieux Parisiens qui ont vu 1848 et 1871, a absolument disparu devant un «garde républicain» (où le substantif garde est masculin). J. DAMOURETTE et É. PICHON, *Essai de grammaire de la langue franç.*, t. I, p. 411.

Mar. *Gardes de la marine* (ou *gardes-marine*): membres d'une compagnie de jeunes gentilshommes qui jouaient, avant la Révolution, le rôle des aspirants de notre époque. — *Gardes du pavillon-amiral*, chargés de la garde de la marque de l'amiral (1716-1786). — *Garde d'artillerie*: sous-officier chargé du matériel de l'artillerie de marine. — *Garde maritime*. ⇒ **Garde-pêche**. *Gardes palatins et gardes suisses* (cit. 2.1) du Vatican.

(1917). Hist. **GARDE ROUGE**: ouvrier bolcheviste armé, durant les journées d'octobre, en Russie. — (1964). *Gardes rouges*: en Chine, Mouvement de jeunesse organisé pour soutenir la campagne antirévolutionniste de Mao Tsé-Toung.

COMP. Cent-gardes. — V. Garde-.

HOM. 1. Garde, 3. garde, formes du v. garder.

3. **GARDE** [gard] n. (surtout n. f.). — xviii^e; ellipse de *garde-malade*.*

♦ Personne qui garde un malade, un enfant. ⇒ **Garde-malade**. *Une garde*. ⇒ **Infirmière**, **nurse**. *La garde a veillé toute la nuit. Laisser un bébé avec la garde. Garde de jour, de nuit.*

- 1 Tout le monde empiète sur un malade (...) et il n'y a pas jusqu'à sa garde qui se croie en droit de le gouverner. VAUVENARGUES, *Réflexions et maximes*, 436.

La garde était à la cuisine. La dispute dégénérait en bataille (...)

COCTEAU, *les Enfants terribles*, p. 65.

HOM. 1. Garde, 2. garde, formes du v. garder.

GARDE- Élément de mots composés (considéré tantôt comme représentant le verbe *garder*, tantôt comme le substantif 2. *garde*). — REM. Ces composés s'écrivent avec un trait d'union. La formation de leur pluriel n'est pas soumise à des règles fixes. On a tendance à écrire *gardes* lorsque le nom désigne des êtres humains (*des douaniers gardes-côtes, des gardes-chasse*), et à laisser *garde* invariable lorsqu'il s'agit de choses (*des garde-côtes, des garde-feu*). Quant au nom complément, il prend d'ordinaire la marque du pluriel, le composé étant considéré comme un nom simple (*des gardes-barrières*); mais si le sentiment de la composition est dominant, il peut rester invariable (*des gardes-chasse*, interprété comme «des gardiens de la chasse»). Dans la pratique, ces deux possibilités se réalisent (*des gardes-magasins* ou *des gardes-magasins*). Cf. Nyrop, *Gramm. hist.*, t. II, p. 249. Il serait plus conforme aux habitudes graphiques générales de donner la marque du pluriel, dans tous les cas, au nom complément.

(...) le mot *garde* (dans ces composés) ayant cette particularité d'être tantôt nom, tantôt verbe, son accord avec le déterminatif (pluriel) est fonction de la manière dont il est pensé. Si l'on écrit, sans accord, *des garde-cendre, des garde-feu*, c'est que l'on veut désigner par là ce qui garde la cendre ou le feu; *garde* est pensé alors comme verbe, de là son invariabilité. On écrit *des gardes-côte(s), des gardes-chasse*, parce que *garde* est pris comme nom (...). Ce qu'il faut noter, c'est que de nos jours la tendance est de plus en plus accusée d'accorder *garde*, du moins lorsque ce qui domine dans la pensée, c'est sa valeur de substantif; or il en est ainsi quand le nom composé désigne non des choses, mais des êtres humains.

G. et R. LE BIDOIS, *Syntaxe du franç. moderne*, t. II, p. 134-135.

GARDÉ, ÉE [garde] adj. ⇒ **Garder**.

GARDE-À-VOUS [gardavu] loc. et n. m. invar. — 1835; abrég. de *prenez garde à vous*. → 1. Garde.

♦ 1. *Garde-à-vous!*, commandement ordonnant à des soldats de se tenir debout, dans une attitude d'immobilité attentive et respectueuse. ⇒ **Fixe**. *Quand un officier ou un sous-officier entre dans une chambrée, le premier soldat qui l'aperçoit crie: «Garde à vous!»*. — Sonnerie de trompette ou de clairon correspondant à ce commandement.

♦ 2. N. m. invar. (Av. 1850). Position immobile du soldat qui est prêt à exécuter un ordre. *Se mettre, rester au garde-à-vous. Des garde-à-vous impeccables.* — (1923). Par anal. Attitude d'une personne qui, par crainte ou par déférence, reste immobile et droite. — Fig. Attitude de contrainte, de raidissement (⇒ ci-dessous, cit. 1 et 2).

Ce fut donc une halte dans une oasis, un bonheur rare et bien apprécié pour ces personnages habituellement en proie au *garde-à-vous* du monde, des salons et de la politique. BALZAC, *les Secrets de la princesse de Cadignan*, Pl., t. VI, p. 37.

J'aime certain laisser-aller et l'abandon au naturel; c'est une des formes de la sincérité sans laquelle je ne me sens pas à mon aise. Il est quantité de gens qui, dès l'éveil, se mettent au «garde-à-vous» et cherchent à remplir leur personnage. Même seuls, ils se campent. GIDE, *Ainsi soit-il*, p. 187.

Sous ce regard d'opprobre, le messager vacillant se remit au «garde-à-vous», les petits doigts sur la couture du pantalon comme il se doit dans ces cas-là.

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 21.

Il y eut quelques secondes de silence. L'officier regardait Charlot dans les yeux; autour de Mathieu, les types regardaient l'officier. Charlot se mit au garde-à-vous. — A vos ordres, mon lieutenant. SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 146.

CONTR. Repos.

GARDE-BARRIÈRE [gard(ə)barjɛr] n. m. et f. — 1845; de *garde-*, et *barrière*.

♦ Personne qui surveille un passage* à niveau sur une voie ferrée. *La maisonnette du garde-barrière, de la garde-barrière.* — Plur. *Des gardes-barrière(s)*.

Le voyageur du train rapide a-t-il bien le temps de percevoir les sentiments qu'exprime le regard de la garde-barrière? G. DUHAMEL, *Salavin*, III, XIV.

GARDE-BŒUF [gardəbœf] n. m. — 1809; de *garde-*, et *bœuf*.

♦ Échassier de la famille des *Ardéidés** (Hérons), qui se pose sur les bœufs*, les buffles, les éléphants pour manger les larves parasites logées dans la peau de ces animaux. *Le garde-bœuf est souvent confondu avec le pique-bœuf.* — Plur. *Des gardes-bœufs* [gardəbœf].

GARDE-BOUE [gardəbu] n. m. — 1869; de *garde-*, et *boue*.

♦ Bande de métal incurvée qui recouvre en partie la roue d'une bicyclette, d'une moto, des anciennes automobiles, et protège contre les éclaboussures. ⇒ **Aile** (de voiture), **garde-crotte**. — Plur. *Des garde-boue* (invar.) ou *des garde-boues*.

Il regardait filer les voitures (...) Elles filaient, si lourdement chargées qu'à chaque ressaut les garde-boue raclaient les pneus (...). SARTRE, *le Sursis*, p. 90.

GARDE-BOUTIQUE [gard(ə)butik] n. m. — 1642; de *garde-*, et *boutique*.

♦ **1.** Martin-pêcheur (dont on croyait que la dépouille, empaillée, préservait les étoffes des insectes). — Plur. *Des garde-boutique* (invar.) ou *des garde-boutiques*.

♦ **2.** (1690). Vx. Objet que le marchand ne peut pas vendre et qui reste en boutique. ⇒ (mod.) **Rossignol**.

GARDE-BRAS [gardəbrɑ] n. m. invar. — xiv^e; de *garde-*, et *bras*.

♦ Techn. Partie de l'armure qui protégeait l'épaule. — Plur. *Des garde-bras*.

GARDE-BUT [gardəby(t)] n. m. — 1894, in Petiot; de *garde-*, et *but*.

♦ Sports. (Rare). Gardien de but. ⇒ **Gardien**, **goal** (anglic.). — Plur. *Des garde-buts*.

Enfin ils exercent leur garde-but, jouent le plus lent des mauvaises équipes; mais jouent le plus leste, le plus athlétique et le seul parfaitement développé dans les équipes plus fortes. Jean PRÉVOST, *Plaisirs des sports*, p. 139.

GARDE-CANAL [gardə(ə)kanal] n. m. — 1872; de *garde-*, et *canal*.

♦ Agent des Ponts et Chaussées qui surveille les canaux et constate les délits de pêche. ⇒ **Éclusier**. — Plur. *Des gardes-canal* ou *des gardes-canaux*.

GARDE-CENDRE [gardəsɑ̃dr] n. m. — 1831; de *garde-*, et *cendre*.

♦ Petite bande de métal que l'on place devant une cheminée pour empêcher les cendres ou les charbons de tomber dans la pièce. ⇒ **Garde-feu**. — Plur. *Des garde-cendre* (invar.) ou *des garde-cendres*.

GARDE-CHAÎNE [gardəʃɛn] n. m. — 1743; de *garde-*, et *chaîne*.

♦ **1.** Mécanisme d'une montre* destiné à empêcher la chaîne de se casser.

♦ **2.** (xx^e). Vx. Enveloppe qui recouvre la chaîne d'une bicyclette, d'une motocyclette. ⇒ **Carter**. — Plur. *Des garde-chaîne* (invar.) ou *des garde-chaînes*.

GARDE-CHAMPÊTRE [gardʃɑ̃pɛtr] ⇒ **2. Garde** (1.).

GARDE-CHASSE [gardəʃas] n. m. — 1669; de *garde-*, et *chasse*.

♦ Homme préposé à la garde du gibier dans un domaine privé (→ *Entretien*, cit. 2). *Le garde-chasse a surpris un braconnier**. — Plur. *Des gardes-chasse* ou *des gardes-chasses*.

Tous les jours, à cinq heures du matin, la cloche résonnait faiblement. C'était le garde-chasse qui réveillait Gaston, la cloche se trouvant près de sa fenêtre. Le jeune homme se levait et partait pour la chasse.

A. DE MUSSET, *Nouvelles*, « Margot », v.

GARDE-CHIOURME [gardəʃjurm] n. m. — xviii^e; de *garde-*, et *chiourme*.

♦ **1.** Ancienn. Surveillant des forçats, de la chiourme*, dans un bague ou une galère* (→ *Bagne*, cit. 1; *Évasion*, cit. 1). ⇒ **Géolier**, **surveillant**.

♦ **2.** (1879). Mod. Surveillant brutal et sans scrupules. — Plur. *Des garde-chiourme* (invar.), *des gardes-chiourme* ou *des gardes-chiourmes*.

C'était donc là ce Bordenave, ce moniteur de femmes qui les traitait en garde-chiourme (...)

ZOLA, *Nana*, I.

Pendant trois semaines, j'ai obéi, du matin au soir, à des chefs d'équipes, pareils à des gardes-chiourmes, qui criaient : « Soulevez ces poutres! Portez ces sacs! Traînez ces brouettes de sable! »

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 226.

GARDE-COL [gardəkɔl] n. m. — 1469, « écharpe »; de *garde-*, et *col*.

♦ **1.** (xvi^e). Ancienn. Partie tombante du chaperon, protégeant le cou et les épaules. — Plur. *Des garde-cols* (aussi au sens 2).

♦ **2.** Techn. (armures). Rebord de l'épaulière.

GARDE-CORPS [gardəkɔʁ] n. m. invar. — 1812; « pièce d'armure », xiii^e; de *garde-*, et *corps*.

♦ **1.** Mar. Cordage tendu sur le pont d'un navire pour servir d'appui aux matelots. ⇒ **Filière** (I., 3.). — Plur. *Des garde-corps*. — (1900). Balustrade qui garnit le bord d'un navire. — *Faux garde-corps*: cordage fixé à la tête du beaupré, servant à diriger ce mât quand on le met en place. ⇒ **Bastingage**, **herpe**, **rambarde**. *Garde-corps à bord d'un bateau de plaisance*. ⇒ **Filière**; et aussi **balcon**.

♦ **2.** (1872). Parapet établi pour empêcher de tomber d'un pont, d'un lieu élevé. ⇒ **Garde-fou** (plus cour.); **balustrade**.

GARDE-CÔTE [gardəkɔt] n. m. et adj. — 1599; de *garde-*, et *côte*.

♦ **1.** Ancienn. Service de guet le long des côtes. — Plur. *Des gardes-côtes*. — Adj. *Grenadiers gardes-côtes*, *canonniers gardes-côtes*. — Mod. Aux États-Unis, Douaniers chargés de surveiller les côtes. *Douaniers gardes-côtes*.

Ils me croient guillotiné de ce matin, et prennent campos, messieurs les gardes-côtes!

BARBEY D'AUREVILLE, *le Chevalier des Touches*, IX, p. 221.

♦ **2.** (1690). Vaisseau cuirassé à faible rayon d'action, chargé de défendre les côtes. *Le garde-côte « Requin » se distingua dans la défense du canal de Suez*. — Plur. *Des garde-côte*, *des garde-côtes* ou *des gardes-côtes* (si *garde* est interprété comme substantif).

♦ **3.** (1845). Ancienn. Petit bateau du genre cotre, chargé de surveiller la pêche le long des côtes. ⇒ **Garde-pêche**, **navire**.

GARDE-CROTTE [gardəkʁɔt] n. m. — 1845; de *garde-*, et *crotte* « boue ».

♦ Vx. Bande de cuir ou de métal fixée au-dessus des roues d'une voiture, d'une bicyclette, etc., pour garantir de la boue. ⇒ **Garde-boue**, **pare-boue** (→ *Tarantass*, cit. 2). — Plur. *Des garde-crotte* (invar.) ou *des garde-crottes*.

— Allons, Léon, en voiture! dit le notaire. Homais se pencha sur le garde-crotte et, d'une voix entrecoupée par les sanglots, laissa tomber ces deux mots tristes : — Bon voyage!

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, VI.

(Les) quatre roues (de ce véhicule) lui assurent un certain équilibre sur des routes cahoteuses et trop souvent dénivellées. Un garde-crotte protège ses voyageurs contre les boues du chemin (...)

J. VERNE, *Michel Strogoff*, p. 120.

GARDE-FEU [gardəfø] n. m. invar. — 1377; de *garde-*, et *feu*.

Technique.

♦ **1.** (1680). Grille de toile métallique ou plaque de tôle que l'on place devant une cheminée, pour se préserver des étincelles. ⇒ **Garde-cendre**, **paravent**. — Plur. *Des garde-feu*.

♦ **2.** (1690). Étui à gargousses*. — (1872). Dans les anciennes armes à feu, Partie de la batterie recouvrant le bassin.

♦ **3.** (1930). Coupe-feu aménagé en bordure d'une forêt, ou d'une voie ferrée (risque d'escarilles).

GARDE-FOU [gardəfu] n. m. — 1400, *gardefol*; de *garde-*, et *fou*.

♦ Parapet* placé au bord d'un fossé, d'un pont, d'un quai, d'une terrasse pour empêcher de tomber. ⇒ **Barrière**, **garde-corps**. *Se retenu au garde-fou* (→ *Après*, cit. 89). — (1872). Fig. *L'appui est le garde-fou du chanteur* (→ *Appui*, cit. 6). *Certains esprits ont besoin de garde-fou*. — Plur. *Des garde-fous*.

Faites donc mettre au moins des gardefous (sic) là-haut.

RACINE, *les Plaideurs*, I, 4.

Toutes les barrières qui servaient de garde-fou aux esprits étant ôtées, il (l'homme) se donne carrière dans le vaste champ vague qui s'ouvre devant ses yeux.

TAINÉ, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 96.

Et l'astre et les flambeaux font des zigzags fantasques

Dans le fleuve plus noir que le velours des masques;

Et le contemplateur sur le haut garde-fou

Par l'air et par les ans rouillé comme un vieux sou

Se penche, en proie aux vents néfastes de l'abîme.

VERLAINE, *Poèmes saturniens*, « Nocturne parisien ».

Le chemin accentuait sa pente, empierré de cailloux glissants. Le garde-fou leur apparut, ses barreaux de fonte peints en blanc.

M. GENEVOIX, *Raboliot*, III, VI.

(...) j'admire *Manon Lescaut*; mais je voudrais que de telles œuvres puissent servir de garde-fous.

GIDE, *Attendu que...*, p. 42.

GARDE-FRANÇAISE [gardə(ə)frɑ̃sɛz] n. m. — 1787; pour *soldat des (aux) gardes françaises*. → **2. Garde**.

♦ Ancienn. Soldat appartenant au régiment des Gardes françaises. « *Quelques gardes-françaises arrêtés* » (Chateaubriand).

GARDE-FREIN [gardəfrɛ̃] n. m. — 1857; de *garde-*, et *frein*.

♦ Employé de chemin de fer, chargé de manœuvrer les freins à main. — Plur. *Des gardes-frein* ou *des gardes-freins*.

GARDE-LAIT [gardələit] n. m. invar. — 1872, in P. Larousse; de *garde-*, et *lait*.

♦ Vx. ⇒ **Anti-monte-lait**. *Des garde-lait*.

GARDE-LIGNE [gardələjn] n. m. — 1865, in Littré; de *garde-*, et *ligne*.

♦ Techn. Agent de surveillance des voies ferrées. — Plur. *Des garde-ligne* (invar.) ou *des garde-lignes*.

GARDE-MAGASIN [gard(ə)magazē] n. m. — 1634; de *garde-*, et *magasin*.

- ◆ 1. (1865). Employé chargé de garder un magasin. ⇒ **Magasinier**.
- ◆ 2. Milit. Sous-officier chargé de surveiller les magasins d'un corps de troupe. — Officier d'administration qui veille au matériel des dépôts d'artillerie et des arsenaux. ⇒ argot **Garde-magot, gardes-mites**. — Plur. *Des gardes-magasins* (*garde* est nom) ou *des garde-magasins* (*garde* est verbe).
- ◆ 3. (1670). Vx. Magasin, stock.

GARDE-MAGOT [gard(ə)mago] n. m. — xx^e; de *garde-*, et argot *magot*, apocope de *magasin*; jeu de mots avec *magot*.

◆ Argot. Garde-magasin (2.). — Plur. *Des gardes-magots* ou *des garde-magots*.

On m'affecta au magasin d'habillement, dans un ancien entrepôt de grains et fourrages. Le «garde-magot», un simple soldat comme moi, était là depuis le début de la guerre. P. GUTH, *le Naïf* sous les drapeaux, III, v, p. 236.

GARDE-MAIN [gardəmē] n. m. — xvi^e; de *garde-*, et *main*. Technique.

- ◆ 1. Ancienn. Partie de la garde d'une épée, d'une rapière, d'un sabre d'abordage, qui sert à protéger la main.
- ◆ 2. (1829). Feuille que l'on met sous la main pour écrire, dessiner, ou broder, afin de préserver le papier.
- ◆ 3. (xx^e). Pièce de bois fixée sur le canon d'une arme à feu, et qui sert à protéger la main de l'échauffement du canon. Plur. (aux trois sens). *Des garde-main* (invar.) ou *des garde-mains*.

GARDE-MALADE [gard(ə)malad] n. m. et f. — 1754; *garde de malade*, 1684; de 3. *garde*, n., et *malade*.

◆ Personne qui garde et soigne les malades*. ⇒ 3. **Garde**. — Plur. *Des gardes-malades*.

- 1 (...) il me fallait veiller mon maître et passer la nuit comme une garde-malade. A. R. LESAGE, *Gil Blas*, II, 1.
- 2 On a, près de soi, pour compagne de lit, la seule force toute-puissante, la garde-malade voilée qui veille même les mieux-portants : la mort. André SUARÈS, *Trois hommes*, «Ibsen», II.

GARDE-MANCHE [gardəmāʃ] n. m. — 1576; de *garde-*, et *manche*.

◆ Vieilli. Manche* mobile que l'on met pendant le travail pour préserver la manche de son vêtement. ⇒ **Manchette**. — Plur. *Des garde-manches*.

GARDE-MANGER [gardmāʒe] n. m. — 1304; *garde-mangier* «officier de bouche», 1286; de *garde-*, et *manger*.

- ◆ 1. Vx. Pièce dans laquelle on place des aliments pour les conserver.
- ◆ 2. (1538). Mod. Petite armoire mobile, placard extérieur, généralement garni de toile métallique, dans lequel on conserve des aliments. ⇒ **Armoire, charnier** (vx), **cuisine**. *Mettre les restes d'un repas dans le garde-manger* (→ 1. Déjeuner, cit. 3). — Plur. *Des garde-mangers* ou (invar.) *des garde-manger*.
Entre ce hangar et la fenêtre de la cuisine se suspend le garde-manger, au-dessous duquel tombent les eaux grasses de l'évier. BALZAC, *le Père Goriot*, Pl., t. II, p. 850.

GARDE-MARINE [gard(ə)marin] n. m. — 1718; pour *soldat, officier de (à) la garde marine*. → 2. **Garde**

◆ Ancienn. Élève-officier de marine, sous l'Ancien Régime. *Des garde-marines* ou *des gardes-marines*.

GARDE-MEUBLE [gardəmœbl] n. m. — 1352, puis 1658; de *garde-*, et *meuble*.

- ◆ 1. Ancienn. Officier préposé à la garde des meubles du roi. *Castelmoron fut nommé garde-meuble de la couronne* (→ Fauteuil, cit. 5). ⇒ **Meuble**. — Plur. *Des garde-meubles*.
 - ◆ 2. (1836). Mod. Lieu où l'on garde les meubles (de l'État ou des particuliers). *Le Garde-meuble national. Mettre des tapis, des tableaux au garde-meuble*. ⇒ **Abri**. — Plur. *Des garde-meubles*.
(...) dans ces garde-meubles célèbres, à Paris, à Londres, à Vienne, à Munich, où de vieux garçons vous montrent les splendeurs des temps passés (...)
BALZAC, *le Cabinet des antiques*, Pl., t. IV, p. 346.
- REM. Dans la langue class. *garde-meuble* signifie «endroit d'une maison où l'on entreposait les meubles qui ne servaient pas, provisoirement».

GARDE-MITES [gardəmit] n. m. — 1909; de *garde-*, et *mites*, d'après *garde-magasin*.

◆ Argot milit. ⇒ **Garde-magasin**. — Plur. *Des gardes-mites*.
C'était un joyeux compagnon que Lannois. Versé dans une section de camouflage durant la «drôle de guerre», il (...) s'était tiré d'affaire grâce à ses vêtements de ville qu'il avait refusé d'échanger contre ceux que le garde-mites tenait à sa disposition. Francis CARCO, *Ombres vivantes*, p. 223.

GARDÉNAL [gardənəl] n. m. — 1826; nom déposé; de l'avis, exprimé par un chimiste de la Société Rhône-Poulenc, qu'il fallait «garder nal» de *véronal* dans le nom à donner au nouveau produit.

◆ Phénobarbital, barbiturique utilisé comme sédatif général et tranquillisant. — Plur. *Gardénals*.

DÉR. **Gardénalisme**.

GARDÉNALISME [gardənəlistm] n. m. — 1926; de *gardénal*.

◆ Méd. Abus du gardénal; intoxication au gardénal (pouvant compliquer un traitement).

Le gardénal (...) doit être administré avec prudence, car il a des inconvénients. Les accidents du gardénalisme sont soit des accidents légers, soit des accidents graves. A. MARTINET, *Thérapeutique clinique*, p. 1341, in D. D. L., II, 8.

GARDE-NAPPE [gardənəp] n. m. — xiv^e; de *garde-*, et *nappe*.

◆ Vieilli. Petit plateau d'osier, plaque de plastique ou pièce d'étoffe, que l'on place sous les assiettes, les plats*, les bouteilles... pour protéger la nappe. ⇒ **Dessous** (III., 2.), **support**. — Plur. *Des garde-nappes*.

GARDEN-CENTER [gardənsentəʁ] n. m. — 1969, *le Monde*, in Höfler; mot angl., de *garden* «jardin», et *center* «centre».

◆ Anglic. ⇒ **Jardinerie**. — Plur. *Des garden-centers*. «Aujourd'hui, la jardinerie du Chesnay reçoit jusqu'à 2300 clients par jour (...) Véritables pays de cognac du jardinier amateur, les garden-centers prolifèrent à la périphérie des villes et en bord de route» (*l'Express*, 14 avr. 1979).

GARDÉNIA [gardənja] n. m. — 1777; lat. bot. (1760 en angl.), du nom de *Garden*, botaniste écossais du xviii^e.

◆ Plante dicotylédone (*Rubiaceés*), arbuste exotique à feuilles persistantes, à fleurs simples ou doubles d'un beau blanc mat. *Des gardénias cultivés en serre*. — Cette fleur. *Accrocher un gardénia à son revers*.

Le beau gardénia crémeux qui décorait sa boutonnière (...) DUHAMEL, *Cécile* parmi nous, p. 253, in T. L. F.

GARDE-NOBLE [gardənobl] n. f. — 1596; de 1. *garde*, et (sens 2) de *garde-*, et *noble*, adj.

- ◆ 1. Dr. anc. «Droit qu'avait le survivant de deux époux nobles de jouir des biens des enfants, venant de la succession du prédécédé, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un certain âge, à la charge de les nourrir, de les entretenir et de payer toutes les dettes, sans être tenu de rendre aucun compte» (Académie). *Avoir la garde-noble*. — Plur. *Des gardes-nobles*.
- ◆ 2. Fig. et vx. Mission consistant à veiller sur qqn (cf. Chateaubriand). — Plur. *Des garde-nobles*.

1. **GARDE-NOTES** [gardənɔt] n. m. invar. — 1579; de *garde-*, et *note*.

◆ Vx. Notaire. ⇒ **Notaire, tabellion**.

2. **GARDE-NOTES** [gardənɔt] n. m. invar. — 1838, Hugo; de *garde-*, et *note*.

◆ Vx. Portefeuille.

GARDEN-PARTY [gardənparti] n. f. — 1882; angl. *garden-party* (1869), de *garden* «jardin», et *party* «partie de plaisir».

◆ Anglic. Vieilli. Réception mondaine donnée dans un grand jardin ou dans un parc. ⇒ **Fête**. — Plur. *Des garden-parties*.

Ils répondirent que (...) ils (...) ne manqueraient pas de venir me relancer pour m'inviter à leurs garden-parties. PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. IX, p. 197.

GARDE-PÊCHE [gardəpɛʃ] n. m. — 1669; de 1. *garde* (sens 1), et de *garde-*, et *pêche*.

- ◆ 1. Agent chargé de surveiller la pêche. — Plur. *Des gardes-pêches*.
- ◆ 2. (1907). *Vedette garde-pêche*: petite embarcation utilisée pour

la surveillance des pêches côtières. — Plur. *Des garde-pêche*. ⇒ **Garde-côte**.

♦ **3.** Navire* de guerre chargé d'une mission d'assistance et de protection des bateaux de pêche dans certaines régions éloignées de la métropole. *Le garde-pêche assistant la flottille des chalutiers français sur les bancs de Terre-Neuve*. — Plur. *Des garde-pêche*.

GARDE-PLACE [gardəplas] n. m. — 1902; de 1. *garde* (sens 1), et de *garde-*, et *place*.

♦ **1.** Vx. Employé des chemins de fer chargé de surveiller les places réservées. — Plur. *Des gardes-places*.

♦ **2.** Techn. Petit cadre fixé au-dessus de chaque place d'un compartiment de chemin de fer, pour recevoir le ticket numéroté du voyageur qui a réservé une place. — Par ext. *Ticket garde-place*. — Plur. *Des garde-places*.

GARDE-PORT [gardəpɔʁ] n. m. — 1641; de *garde-*, et *port*.

♦ Comm. Personne qui reçoit et dispose les marchandises, dans un port fluvial. *Des garde-ports*.

GARDE-QUEUE [gardəkø] n. f. — 1907, in Larousse; de *garde-*, et *queue*.

♦ Vx. Pièce du harnachement du cheval qui protégeait la racine de la queue. — Plur. *Des garde-queues*.

GARDER [garde] v. tr. — 1050, saint Alexis; « regarder », fin x^e; germanique *wardōn; cf. all. *warten* « veiller, prendre garde ».

★ **I.** (Compl. n. de personne ou de lieu). Prendre soin de, protéger, surveiller.

♦ **1.** Prendre soin de (un être vivant). ⇒ **Veiller** (sur); **surveiller**. [a] (Compl. n. de personne). *Garder un malade*, rester auprès de lui pour le soigner* (⇒ **Garde-malade**). *Sa mère l'a gardé pendant toute sa pneumonie*. — Vx. *Duègne, gouvernante, chaperon qui garde une jeune fille*.

[b] (V. 1155; le compl. désigne un animal). *Garder des bestiaux*. ⇒ **Berger** (cit. 6), **gardeur**. *Jeanne d'Arc gardait ses moutons quand elle entendit des voix. Io était gardée par Argus* (→ **Éternel**, cit. 40). — Prov. *À chacun son métier, les vaches seront bien gardées* (→ ci-dessous, cit. 2).

(...) La voilà donc compagnie
De certaines Philis qui gardent les dindons
Avec les gardeurs de cochons. LA FONTAINE, Fables, VII, 2.

(...) Chacun son métier
Les vaches seront bien gardées. FLORIAN, Fables, I, 12.

[c] Spécialt. *Garder des enfants*, rester avec eux et les surveiller en l'absence de leurs parents. *Elle cherche qqn pour garder les enfants ce soir*. ⇒ **Baby-sitter** (anglic.).

Elle rentra chez elle en courant. Une voisine gardait les petits.
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXV.

[d] Loc. fam. (1900). *On croirait qu'ils ont gardé les cochons (les dindons) ensemble* : ils sont l'un avec l'autre d'une familiarité choquante. *Dites donc! nous n'avons pas gardé les cochons ensemble* : de quel droit êtes-vous si familier? ⇒ **Familiarité** (supra cit. 10).

(...) Si tu savais, mon cher...
— Si tu?... Tu?... Qu'est-ce donc qu'ensemble nous gardâmes?
Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, II, 7.

♦ **2.** (1080). Empêcher (une personne) de sortir, de s'en aller; (avec un compl. de lieu) maintenir (qqn) dans un lieu. ⇒ **Barricader**, **enfermer**, **séquestrer**. *Garder un enfant dans une chambre* (→ **Enfermer**, cit. 15). — (Sans compl. de lieu). *Garder un prisonnier*, l'empêcher de s'évader. ⇒ **Détenir**, 1. **garde** (tenir sous sa garde, sous bonne garde). *Ceux qui gardaient Jésus* (→ **Centurion**, cit. 1). *Garder qqn de près**.

Il nous le fait garder jour et nuit, et de près (...)
L'enfant est gardée comme un homme à pendre. RACINE, les Plaideurs, I, 1.

BALZAC, les Ressources de Quinola, I, 2.
Il battit Robert avec ses soldats mercenaires, l'attira, le garda, bien logé, bien nourri, dans un château fort, où il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans.

MICHELET, Hist. de France, IV, v.
J'avais soudain tenu à garder Albertine parce que je la sentais éparse en d'autres êtres auxquels je ne pouvais l'empêcher de se joindre.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XII, p. 189.

Loc. (1690). *Garder qqn à vue** : avoir constamment l'œil* sur, surveiller soigneusement, ne pas perdre de vue (→ **Enfermer**, cit. 4).

Il avait une jeune femme nommée Aurore qui gardait à vue; sa maison était inaccessible aux hommes. A. R. LESAGE, le Diable boiteux, IX.

Je vous racontais donc comme quoi ma maîtresse
Était gardée à vue : on la promène en laisse.
A. DE MUSSET, Premières poésies. « Mardoche », XXX.

♦ **3.** Mar. *Garder un navire en mer*, « se tenir à sa portée et le conserver à vue » pour l'observer, naviguer de conserve ou lui porter

secours (Gruss). — *Garder l'évitage* : « surveiller un navire affourché, au changement de marée, afin de l'empêcher de faire des tours dans les chaînes » (Gruss).

♦ **4.** (V. 1131). Rester dans (un lieu) afin de surveiller, défendre, etc., ce qui s'y trouve. *Garder le foyer, une maison, un magasin, une boutique. Le chien garde la ferme* (→ **Chien de garde***). *Garder une terre* (→ **Avoisinant**, cit. 1), *une chasse, un domaine. Garder une route, un poste**, un canal, une forteresse. *Sentinelle, patrouille... qui garde un arsenal, une caserne. Garder une porte, une entrée* : surveiller tous ceux qui entrent ou qui sortent (→ **Farouche**, cit. 3). *Garder un passage. Il garde farouchement sa porte*. ⇒ **Consigner**; aussi **garde-barrière**, **garde-canal**, **garde-champêtre**, **garde-chiourme**, **garde-magasin...**

Et que chacun enfin, d'un même esprit poussé,
Garde en mourant le poste où je l'aurai placé. RACINE, Athalie, IV, 5.

La barricade sera probablement bloquée, toutes les rues seront gardées, et tu ne pourras sortir. HUGO, les Misérables, IV, XIV, VII.

Des soldats et des eunuques noirs gardaient ces entrées défendues. LOTI, Aziyadé, III, XLI.

Il fallait que quelq'un restât pour garder la maison (...)
Louis HÉMON, Maria Chapdelaine, XII, p. 163.

Au p. p. *Entrée gardée, non gardée*.

(1932). Fig. (Le sujet désigne une statue, une maison, un bâtiment, etc.). *La statue de la Justice garde l'entrée du Palais, elle est placée à l'entrée comme une sentinelle. Deux ormes gardent l'allée du château*.

Tout près du halage se tient le bistro des marinières, il garde l'entrée du canal.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 400.

(V. 1138). Par ext. (seul dans quelques loc.). Ne pas quitter (un lieu). ⇒ **Demeurer**, **rester**. — (1532). *Le médecin lui a ordonné de garder la chambre. Il doit encore garder le lit. Il fait un temps à garder le coin du feu* (→ **Coin**, cit. 4).

Un mal subit qui le force à garder le lit (...)
Quand je dis le lit, monsieur, c'est la chambre que j'entends. BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, III, 2.

Depuis un mois que j'habitais Honfleur, je n'avais pas encore vu la mer, car le médecin me faisait garder la chambre. HENRI MICHAUX, La nuit remue, p. 135.

(1865). *Garder les rangs* : rester à sa place dans une ligne de personnes, de soldats, etc. — *Manège. Garder le terrain* : ne pas s'écarter de la piste.

On enterra ces héros chacun à la place où il était tombé. Les rangs avaient été si bien gardés, malgré un déluge de mitraille, qu'on peut les reconnaître encore à la symétrie des fosses (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 136.

♦ **5.** (V. 1131). Littér. Protéger; préserver (qqn) d'un mal, d'un accident, d'un danger. ⇒ **Garantir**, **protéger**, **sauvegarder**. — REM. Dans cette acception, le complément indirect de *garder* est introduit par la prép. *de* et plus rarement par *contre*. *Garder qqn de l'erreur. Garder un enfant de tout mal. Garder un voyageur du froid* (→ **Épais**, cit. 20), *contre le froid*.

Car c'est un demi-dieu, à qui plaisent nos sons,
Qui fait cas des pasteurs, qui aime leurs chansons,
Qui garde leurs brebis de chaud et de froidure,
Et en toutes saisons les fournit de pâture. RONSARD, Églogues, III.

J'avais la certitude qu'ils (mes parents) sauraient me garder de tout mal et j'éprouvais près d'eux une entière sécurité. FRANCE, le Livre de mon ami, Pierre, I, v.

Vx ou littér. *Garder qqn de...* (suivi d'un infinitif). *Garder un enfant de se brûler*. ⇒ **Empêcher** (→ **Couronne**, cit. 1, **Malherbe**).

Tu gardes les cœurs de connaître
Que l'univers n'est qu'un défaut
Dans la pureté du Non-être! VALÉRY, Poésies. « Ébauche d'un serpent ».

(1613). Au subjonctif, sans *que* (valeur optative). Vx. *Dieu garde le Roi!* (cf. *God save the King*, hymne national anglais). *Dieu me garde de la maladie*. ⇒ **Protéger**. — *Dieu nous garde des tentations*. ⇒ **Écarter**; **délivrer**. — « *Dieu me garde de mes amis! Quant à mes ennemis, je m'en charge* », mot attribué à Voltaire et, sous une autre forme, à Gourville (→ **Ami**, cit. 18).

Ma fille, Dieu vous garde, et vous veuille bénir!
Mathurin RÉGNIER, Satires, XIII.

(...) Les saints
Nous protègent. — Les morts nous servent. — Dieu nous garde.
HUGO, Hernani, IV, 3.

Dieu me garde d'aspirer à la pairie! Dieu garde surtout mon pays que j'y arrive!
Émile AUGIER, le Gendre de M. Poirier, I, 4.

(1579). Vx. *Dieu vous gard'* (ancienne forme du subj.), formule de salutation (cf. l'anglais *God bless you*).

— Ah! Dieu vous gard', mon frère! — Et vous aussi,
Mon frère. MOLIÈRE, les Femmes savantes, II, 2.

Régional. *Dieu garde!* : Dieu nous protège!

★ **II.** (Compl. n. de chose ou [sens 6] de personne). Conserver, retenir avec soi.

♦ **1.** (1334). Préserver (qqch.), empêcher de se gâter, de disparaître, de devenir inutilisable. *Garder du vin dans une cave, un cellier**. *Elle garde ses fruits dans son grenier. Garder des fruits dans du sucre*. ⇒ **Confire**. *Il est difficile de garder la viande pendant les grosses chaleurs*. — (V. 1130). Mettre en lieu sûr. *Garder des marchandises en entrepôt*. ⇒ **Entreposer**. *Garder le courrier de qqn pendant son absence*.

26 (...) je sais bien qu'il veut simplement me remercier d'avoir eu de la complaisance pour lui garder son courrier, et pour le reste (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 212.

♦ 2. (Fin XIII^e). Conserver pour soi, ne pas se dessaisir de (qqch.). *Garder soigneusement ce qu'on possède. Garder un objet comme une relique**. *Garder les gages, les enjeux, les sous-ventes** en dépôt jusqu'à la fin du jeu. *Il garde précieusement tout ce qu'il gagne.* ⇒ *Amasser* (cit. 3), *économiser, épargner, mettre* (de côté). *Garder un objet volé* ⇒ *Receler. Ce qui est bon à prendre est bon* (cit. 97) à *garder. Elle garde un tas de vieilleries inutiles* (⇒ *Encombrer, cit. 3*).

27 On voit s'ouvrir les fleurs que garde
Le jardin, pour dernier trésor (...)
Th. GAUTIER, Émaux et Camées, Ce que disent les hirondelles.

28 Cet engagement pouvait figurer sur une lettre qu'il leur adresserait, et dont lui ne garderait même pas la copie.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XII, p. 87.

29 (...) il est plus difficile de garder une fortune que de la gagner.
J. BAINVILLE, Hist. de France, XII.

30 Sa mère ne pouvait pas se dépouiller ainsi; il fallait bien qu'elle gardât de quoi vivre.
F. MAURIAC, la Fin de la nuit, p. 73.

31 (...) on est tout le temps trop bête. Quand on a de bonnes choses, on est toujours là à les garder pour le lendemain.
J. GIONO, Regain, I, III.

Spécial. (T. de jeu). *Garder un atout, une carte* (⇒ *Embarras, cit. 12*).

Sports. *Garder la balle* (football, basket) : monopoliser le ballon au profit d'une équipe.

Garder une coutume, sa langue.

32 (...) M. Hamel se mit à nous parler de la langue française, disant que c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide : qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que, quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison (...)
Alphonse DAUDET, Contes du lundi, « La dernière classe ».

Ne pas rendre. *Garder qqch. que l'on vous a confié* (⇒ *Façon, cit. 48*). — (Av. 1850). Fig. *Garder la main de qqn.*

33 Je vais vous rendre le billet, si vous voulez. — Eh! garde-le; que veux-tu que j'en fasse?...
A. R. LESAGE, Turcaret, IV, I.

34 Toutes les libertés que se permit Sammécaud furent de saisir deux ou trois fois la main de son amie, de la garder quelques minutes en la pressant à peine, de lui baiser le bout des doigts (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, IV, p. 29.

(1690). Spécial. *Garder une médecine, un lavement, ne pas l'évacuer.*

♦ 3. (1833). Conserver sur soi (un vêtement, un bijou). *Garder son chapeau en entrant chez qqn. Garder un ruban, une fleur à sa boutonnière* (cit. 1). *Elle n'a gardé sur elle que ses bijoux* (⇒ *Attirail, cit. 7*). — Fig. *D'une honnête femme, elle n'a gardé que la robe* (⇒ *Carrière, cit. 14*).

35 J'ai ceint mes reins, j'ai gardé cette nuit mes sandales.
GIDE, le Retour de l'enfant prodigue, v.

36 Avoyer avait posé son chapeau sur la table non occupée. Mais Treilhard avait gardé sur la tête, et même un peu sur l'oreille, le sien, qui était un huit-reflets magnifique.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXV, p. 238.

♦ 4. (1736). Retenir* (une personne) avec soi. *Garder qqn à dîner* (⇒ *Contribution, cit. 3*). *Je ne vous garderai pas longtemps. Il m'a gardé une heure.* ⇒ *Tenir*. — (Av. 1678). Conserver un employé, un domestique à son service (⇒ *Emploi, cit. 15*; *félonie, cit. 1*). — *Garder un client* : conserver qqn dans sa clientèle. *Commerçant avisé qui sait garder ses clients.*

37 Si vous n'avez pas assez de ça pour garder un bon domestique, je ne suis pas assez bête, moi, pour renvoyer un si bon maître.
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, II, 21.

38 Vous y plaignez (dans vos écrits) le sort des nègres de l'Afrique, Et vous ne pouvez pas garder un domestique.
Ch. ESTIENNE, les Deux Gendres, I, 7.

♦ 5. (Déb. XIII^e). Ne pas dévoiler, ne pas divulguer. — (1647). *Garder un secret* (⇒ *Bouche, cit. 13*). *Promettez-moi de garder mon secret* (⇒ *Faire, cit. 191*). *Gardez cela pour vous* : n'en dites pas un mot*, soyez discret. *Le secret sera bien gardé* (⇒ *Conserver, cit. 12*; *curieux, cit. 10*). — Loc. (1668). *Garder le secret sur ses intentions* (⇒ *Attaquer, cit. 24*). — (xx^e). Par ext. Ne pas communiquer, garder pour soi. *Garder ses pensées. Gardez vos remarques, vos réflexions pour vous*, je vous dispense de me les faire connaître. *Garder tout en soi-même* : être renfermé*, réservé*, secret*.

39 Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous ne pouvons le garder nous-mêmes?
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes supprimées, 584.

40 (...) malgré ce qu'on dit du bavardage des femmes, jamais secret ne fut mieux gardé.
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, M^{me} Sontag.

41 Vous êtes tous les deux ténébreux et discrets :
Homme, nul n'a sondé le fond de tes abîmes,
Ô mer, nul ne connaît tes richesses intimes,
Tant vous êtes jaloux de garder vos secrets!
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, XIV.

42 (...) idées personnelles ainsi nommées parce qu'il faut les garder pour soi.
J. RENARD, Poil de Carotte, p. 60.

43 Il revoyait le fils de Matelot. Un de ces hommes qui gardent tout en eux, qui écoutent, qui regardent, qui ne disent pas non mais qui pensent non, et c'est non.
J. GIONO, le Chant du monde, I, II.

♦ 6. (V. 1155). Continuer à avoir (une qualité, une idée, un sentiment, une attitude, une position...). — (xx^e). *Suivre un régime pour*

*garder la ligne**. — *Garder sa pureté, sa vertu**. *Garder son charme, sa force, sa réputation, sa prééminence* (⇒ *Cap, cit. 4*; *célèbre, cit. 6*). *Garder le goût de qqch., du goût pour qqch.* (⇒ *Celtisme, cit. 1*; *entrer, cit. 57*). *Garder sa foi, ses croyances.* — *Garder un avantage. Garder sa place, sa position, sa situation. Garder sa liberté d'action* (⇒ *Arbitre, cit. 8*). *Cacher* (cit. 25) *son bonheur pour le garder. Garder une chance, une possibilité* (⇒ *Canaliser, cit. 3*). *Garder son avance sur ses concurrents.*

On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crimes (...)
CORNEILLE, Cinna, II, I. 44

On a perdu bien peu quand on garde l'honneur.
VOLTAIRE, Adélaïde du Guesclin, III, I. 45

Ses bras cessèrent de me presser sur son cœur, et je crus à une de ces pamoisons comme elle en avait souvent, quoique ordinairement elle gardât, en ses pamoisons, la force crispée de l'étreinte (...)
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le rideau cramoisi ».

Les femmes sont de grands enfants, Marcenat. Elles ont gardé le sens du merveilleux.
A. MAUROIS, Climats, I, XII. 47

Garder un sentiment dans son cœur. Garder l'espoir, de l'espoir, de la reconnaissance, de la colère, de la méfiance (⇒ *Agressivité, cit. 2*). — (1872). *Garder rancune** à qqn : en vouloir* à... (⇒ *Aggraver, cit. 9*; *aigreur, cit. 7*). — *En garder lourd sur le cœur** (supra cit. 15). *Garder le désir, l'intention de...* (⇒ *Coquetterie, cit. 8*). *Garder fidélité* (⇒ *Appuyer, cit. 41*).

Ce qui les étoune encore plus, c'est la résignation de ce peuple, son respect pour ses maîtres, laïques, ecclésiastiques, son attachement idolâtrique pour ses rois (...)
Qu'il garde, parmi de telles souffrances, tant de patience et de douceur, de bonté, de docilité, si peu de rancune pour l'oppression, c'est là un étrange mystère.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., Introd., II.

— Jacques, vous me l'avez dit plusieurs fois, que vous me gardiez un fonds de haine et de colère.
FRANCE, le Lys rouge, XXXIV. 49

Alors il s'en alla, sans se presser. Mais il en gardait sur le cœur bien plus lourd qu'il n'avait espéré.
M. GENEVOIX, Raboliot, III, I. 50

Garder une humeur, une disposition d'esprit. Garder son calme, sa présence d'esprit, son sérieux**. — Loc. cour., mod. (mais syntaxe archaïque). *Il faut raison garder. — Il a gardé toutes ses facultés. Garder une attitude, une contenance* (cit. 4). *Garder un masque*, un rôle* (⇒ *S'enfermer* dans*). *Garder une habitude* (⇒ *Changer, cit. 19 et 63*; *envoi, cit. 3*).

(...) tout en mâchant sa douleur il affectait de garder une attitude insouciant et assurée (...)
M. BARRÈS, Un jardin sur l'Oronte, p. 214. 51

(...) au milieu de l'accablement général, M. Nègre gardait un masque exploré et une âme parfaitement sereine (...)
COURTELIN, Messieurs les Ronds-de-cuir, 6^e tableau, II. 52

(1636). *Garder le silence**. ⇒ *Observer* (⇒ *Courber, cit. 31*). — *Garder une position, une posture. Garder l'immobilité, son équilibre* (⇒ *Attrait, cit. 12*).

Tantôt sur un pied, gardant le plus savant équilibre, et suspendu sans mouvement pendant plusieurs mesures, il étoune, il surprend par l'immobilité de son aplomb.
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre sur la critique. 53

Emma, pourtant, ne paraissait pas joyeuse, et, d'habitude, elle gardait aux coins de la bouche cette immobile contraction qui plisse la figure des vieilles filles et celle des ambitieux déçus.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, VII. 54

Garder la marque, l'empreinte*, la trace* de qqch.* (⇒ *Écrire, cit. 41*; *empreindre, cit. 2*; *fêlure, cit. 2*). *Garder une cicatrice* (cit. 9), *une lésion*.

Dans le premier âge, puis autour de la vingtième année, il avait fait une pointe de tuberculose, et il en gardait sans doute une lésion discrète.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 237. 55

(1820). *Garder qqch. en mémoire* : ne pas oublier. *Garder le souvenir*, la mémoire de qqch., de qqn* (⇒ *Afféterie, cit. 4*; *anniversaire, cit. 1*; *cuisant, cit. 7*; *ferveur, cit. 2*). *Garder une impression, une image. Garder le passé dans son cœur.*

Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir!
LAMARTINE, Premières méditations, « Le lac ». 56

Heureusement, le passé ne meurt jamais complètement pour l'homme. L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en lui.
FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, Introd. 57

Elle a un mouvement délicieux du visage, qui exprime l'abandon et le ravissement. Dans ce mouvement il y a de la mélancolie comme si elle voulait fixer le moment présent et le garder dans ses yeux.
A. MAUROIS, Ariel, p. 37. 58

Garder (une certaine partie, un élément...) de qqch. Garder qqch. de... (⇒ *Entité, cit. 2*; *enveloppe, cit. 5*). *Il n'en a rien gardé.*

(...) quand même elle ne gardait de la religion que les dehors du culte (...)
P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, III, p. 73. 59

Voilà ce qu'il gardera de son amour avec Marie. Il en gardera surtout une grande leçon (...)
Louis BERTRAND, Louis XIV, II, III, p. 146. 60

(...) de mon ascendance terrienne, j'ai gardé un vif amour pour tout ce qui touche aux choses de la nature.
G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, VI. 61

♦ 7. (Sujet n. de personne ou de chose; le compl. désigne une qualité, une caractéristique, un attribut du sujet). *Garder un certain aspect* (cit. 23 et 24), *un côté mystérieux* (⇒ *Émouvoir, cit. 22*). *Garder sa forme* (⇒ *Changer, cit. 62*). *Garder un reflet, une lueur, une couleur* (⇒ *Aube, cit. 8*; *bleuir, cit. 3*). *Garder un ton, un accent* (⇒ *Angélique, cit. 1*). *Garder un arrière-goût* (cit. 2). *Garder un parfum pénétrant. Garder sa destination* (cit. 1) *d'origine. Il a longtemps gardé des allures d'étudiant.*

L'œuvre garde le jeune éclat, la juste harmonie et la fraîcheur vivace qu'elle avait sur le cheval; l'artiste y est tout entier.
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., Collection Comte de... 62

63 Ce qui inquiétait un peu Haverkamp, tout en le séduisant aussi, chez son architecte, c'était le côté rapin qu'il avait gardé, et certains enfantillages.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 280.

(1699). *Garder les apparences** (cit. 30 et *supra*) ⇒ **Ménager, sauver. Garder les apparences de la justice, l'apparence de la liberté** (→ Captiver, cit. 3).

64 Il savait qu'on ne disait rien d'elle. Elle avait soin, au moins, de garder les apparences. MAUPASSANT, les Sœurs Rondoli, Rencontre.

65 Pour en faire accroire aux gens de Plouherzel et garder la vraisemblance de mon costume d'emprunt, nous avions concerté cette intimité.

LOTI, Mon frère Yves, XXI.

♦ 8. (Av. 1890; avec un adj. attribut du compl. direct). *Garder les yeux baissés*. ⇒ **Tenir**. — *Garder les cheveux longs* (→ Cosmétique, cit. 2). *Garder la tête libre* (→ Culpabilité, cit. 3). *Garder une somme intacte*.

66 Il avait gardé intacte la chambre de sa compagne. MAUPASSANT, les Bijoux.

67 Elle (*la République*) n'a point d'amour-propre; elle n'a point de majesté. Heureux défaut qui nous la garde innocent!

FRANCE, l'Orme du Mail, CE., t. XI, p. 155.

★ III. ♦ 1. (V. 1131). Mettre (qqch.) de côté, en réserve. ⇒ **Réserver**; 1. *garder. Garder des provisions*. — (Avec un compl. second introduit par *pour*). *Garder de la viande froide pour le dîner. Le boucher doit nous garder un rôti de veau pour dimanche. Si vous arrivez le premier au train, gardez-moi une place. Garder une bonne bouteille pour le dessert. Garder un livre pour les vacances*. — Par anal. *Il lui garde jalousement son amour* (→ Fade, cit. 7). *Qui sait ce que le sort nous garde?* : qui sait ce qui arrivera demain.

68 Sans doute. C'est le prix que vous gardait l'ingrate.

RACINE, Andromaque, II, 5.

69 Mais je garde à ce prince un traitement plus doux. Madame, il va bientôt paraître devant vous. RACINE, Britannicus, II, 3.

70 C'était une des grandes occupations du clerc que de les entretenir (*ses ongles*) et il gardait, à cet usage, un canif tout particulier dans son écritoire.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, III.

71 (...) quand tu en auras d'autres (*peaux*), garde-m'en une à ce prix.

J. Giono, Regain, II, 1.

♦ 2. Loc. fig. *Garder une dent* contre qqn. Garder à qqn un chien* de sa chienne*, pour se venger. — (1690). *Garder une poire* pour la soif* : ménager qqch. en prévision des besoins à venir. ⇒ **Épargner**. — *Garder pour la bonne bouche* : réserver un bon morceau pour la fin du repas. — Fig. Réserver le meilleur pour la fin.

★ IV. (V. 1155). Littér. ou style soutenu. Observer fidèlement, avec soin. ⇒ **Observer, pratiquer, respecter. Garder la loi. Garder les commandements de Dieu. Garder les arrêts*. Garder la continence** (cit. 2), le jeûne. *Garder le décorum* (cit. 1), les convenances, une règle de bienséance (cit. 10). — (1675). *Garder la mesure. Il faut garder une mesure en tout*, ne pas dépasser certaines limites (→ Copieux, cit. 2). *Garder une juste mesure* (→ Ébauche, cit. 4; excès, cit. 3). — (1687). *Garder son rang*, ses distances** : s'abstenir de toute familiarité. ⇒ **Maintenir**. — *Garder une certaine réserve, une discrétion absolue. Garder une conduite exemplaire. Garder sa foi, sa parole, ses serments*.

72 La loi par laquelle ce peuple est gouverné est tout ensemble la plus ancienne loi du monde, la plus parfaite, et la seule qui ait toujours été gardée sans interruption dans un État.

PASCAL, Pensées, IX, 620.

73 Jusque là, il avait toujours évité de parler de Berthe avec Marie. Et si elle n'avait pas gardé exactement la même réserve en ce qui concernait son propre ménage, ce genre de confidences (...) ne leur était nullement habituel.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XX, p. 151.

74 (...) il a gardé une certaine réserve, comme il convient à un témoin de bonne volonté.

CAMUS, la Peste, p. 324.

► SE GARDER

A. V. pron.

♦ 1. (Fin x^e). Vx. Se protéger, se défendre.

75 (Il) prétendait que la vendette est le duel des pauvres. «Cela est si vrai, disait-il, qu'on ne s'assassine qu'après un défi en règle. "Garde-toi, je me garde", telles sont les paroles sacramentelles qu'échangent deux ennemis avant de se tendre des embuscades l'un à l'autre.»

MÉRIMÉE, Colomba, III.

76 À ses côtés (*du roi Jean le Bon*), son plus jeune fils, qui mérita le surnom de Hardi, guidait son courage aveugle, lui criant à chaque nouvel assaut : Père, gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche.

MICHELET, Hist. de France, VI, II.

77 Avant que les municipalités s'organisent, le village se gouverne, se garde, se défend, comme association armée d'habitants du même lieu.

MICHELET, Hist. de France, V, II.

78 À lui voir tant de prudence, n'allez pas croire au moins que Tartarin eût peur... Non! seulement il se gardait.

Alphonse DAUDET, Tartarin de Tarascon, I, V.

79 Ma fille, mon enfant, gardons-nous du péché d'orgueil.

Ch. PÉGUY, Mystère de la charité de Jeanne d'Arc, p. 184.

80 Une partie de chasse de temps en temps, pour l'élévation de la chose (...) en se gardant comme de la peste des départs à l'aube, ou des marches sous la pluie.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XVIII, p. 238.

Loc. *Se garder à carreau* (cit. 7) : se tenir sur ses gardes.

♦ 2. (V. 1160). **SE GARDER DE** (suivi d'un infinitif) : s'abstenir soigneusement de, avoir soin de ne pas (faire), se défendre de. — Vieilli. (Concret). *Gardez-vous de tomber*. — Mod. (Abstrait). *Il faut se garder de remettre les choses au lendemain. Je me garderai bien d'intervenir dans votre querelle* (→ Attendre, cit. 35; augmenter,

cit. 19; conduire, cit. 11; confondre, cit. 4; coup, cit. 44; écouter, cit. 26; espérer, cit. 10).

Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents.

Un trésor est caché dedans. LA FONTAINE, Fables, v, 9.

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine. LA FONTAINE, Fables, vi, 5.

(Elle) lui dit tout bas qu'il fallait bien se garder de lui parler de cette aventure (...)

M^{me} DE LA FAYETTE, la Princesse de Clèves, III.

Gardez-vous de demander du temps; le malheur n'en accorde jamais.

MIRABEAU, Disc. sur le projet Necker, 26 sept. 1789.

(...) Gardez-vous, votre tête entraînée

Par ce poids, de tomber en avant sur le sol!

Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, I, 4.

Pourtant elle s'était gardée de montrer à son père la coupure du journal parisien, elle l'avait brûlée sans en souffler mot à personne (...)

F. MAURIAC, la Fin de la nuit, p. 50.

(Avec en représentant un verbe exprimé précédemment). *Vous détromper? Je m'en garderai bien! Le provoquer? Gardez-vous-en bien!*

— La coupe de la jupe, vous ne la déconseillez pas?

— Moi, Madame? Je m'en garderai bien. J'ai une telle confiance dans votre jugement...

COLETTE, Belles saisons, p. 96.

♦ 3. (1690). Passif. Se conserver. *Ce fromage ne se garde pas plus de deux jours*.

B. V. tr. (1538). Vx. *Garder de...* (et inf.), *que...* (et subj.) : prendre garde. ⇒ **Éviter. Garder de la détromper** : ayez soin de ne pas le détromper. *Garde qu'il ne s'en aperçoive* : veille à ce qu'il ne s'en aperçoive pas (→ Enfumer, cit. 2). — REM. La particule *ne* est régulière, comme après *prendre garde que, éviter que, empêcher que*.

Prince Jésus, qui sur tous a maîtresse,
Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie (...)

VILLON, Testament, « Ballade des pendus ».

Heureux, trois fois heureux, celui que Dieu corrige!

Gardons de repousser les peines qu'il inflige (...)

A. DE VIGNY, Poésies, « La prison ».

► **GARDÉ, ÉE** p. p. adj. — REM. Pour les emplois ordinaires de ce participe, se reporter au corps de l'article.

▢ Concret. Loc. *Chasse gardée* : chasse réservée à son propriétaire, et généralement sous la surveillance d'un garde. ⇒ **Garde-chasse**. — *Carte gardée*, protégée par une carte de même couleur. *Roi gardé*. — *Passage à niveau gardé, non gardé*.

▢ Abstrait. *Proportion gardée*, ou, plus ordinairement, *toute proportion gardée, toutes proportions gardées* : en tenant compte des différences entre les choses ou les personnes que l'on compare.

Le soin maniaque avec lequel j'ai préparé certains de mes romans, ou du moins certains de leurs parties, n'est pas, toutes proportions gardées, sans rappeler l'application du chartiste (...)

MARTIN DU GARD, in le Figaro littéraire, 24 déc. 1955.

Révérance gardée. ⇒ **Révérance**.

CONTR. Abandonner, acquérir, aliéner, céder, chambarder, changer, congédier, détériorer, détruire, dissiper, donner, écarter, échanger, enlever, évacuer, gâcher, gaspiller, gêner, lâcher, laisser, libérer, quitter, rejeter, rendre, renoncer (à), renvoyer, transmettre, vendre. — Débarrasser (se), défaire (se), partir (se), dessaisir (se). — Disparaître (faire). — Négliger, oublier, perdre. — Dévoiler, divulguer, ébruiter, révéler. — Déroger, enfreindre, transgresser, violer.

DÉR. Gardable, gardage, garde, gardeur, garderie, gardien.

COMP. Garde- (et n.). — Regarder.

GARDE-RATS [gardəʁa] n. m. invar. — xx^e; de *garde-*, et *rats*.

♦ Mar. Dispositif de protection (disque, cône, manchon métallique, etc.) assujéti à une amarre pour empêcher les rats de monter à bord.

GARDERIE [gardəʁi] n. f. — 1832; *garderye* «salle de garde», v. 1540; de *garder*.

♦ 1. Techn. Eaux et Forêts. Étendue de bois que surveille un seul garde forestier.

♦ 2. (1877). Cour. École, local où l'on garde les enfants en bas âge ou les jeunes élèves des écoles en dehors des heures de classe.

⇒ **Crèche, jardin** (d'enfants). *Il y a une garderie dans cette usine. Garderie d'enfants*.

Enfin l'homme est venu, un dimanche, bien habillé. Il s'est vanté de ne pas pouvoir venir la semaine : chaque matin, il lui faut mener ses enfants à la garderie, et, le soir, aller les chercher.

J. RENARD, Journal, 28 déc. 1905.

Quand ils arrivèrent devant la porte de la garderie d'enfants, Besson laissa la jeune femme entrer seule.

J.-M.G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 142.

GARDE-RIVIÈRE [gard(ə)ʁivjɛʁ] n. m. — 1900, Hatzfeld; de *garde-*, et *rivière*.

♦ Agent chargé de surveiller les rivières. *Des gardes-rivière* (invar.) ou *des gardes-rivières*.

GARDE-ROBE [gardəʁob] n. f. — V. 1190; de *garde-*, et *robe*, le fém. est dû au genre de *robe*.

★ I. ♦ 1. Vieilli ou régional. Chambre, armoire dans laquelle on range les robes, les vêtements. ⇒ **Penderie**. *La garde-robe de Montaigne se trouvait au-dessus de sa « librairie »* (→ Étage, cit. 3).

- 1 Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe (*sic*)
Les portraits des Dandins : tous ont porté la robe (...)
RACINE, les Plaideurs, I, 4.
- 2 Est-ce, Madame, qu'à la cour une armoire s'appelle une garde-robe? — Oui, butord, on appelle ainsi le lieu où l'on met des habits.
MOLIÈRE, la Comtesse d'Escarbagnas, 2.

♦ 2. (1540). Mod. L'ensemble des vêtements d'une personne. *Renouveler sa garde-robe*.

- 3 Goriot vint muni d'une garde-robe bien fournie, le trousseau magnifique du négociant qui ne se refuse rien en se retirant du commerce. Madame Vauquer avait admiré dix-huit chemises de demi-hollande (...)
BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 861.
- 4 (...) les femmes aussi superbement parées que le permettait leur garde-robe de province, un peu arriérées sur les modes de la cour.
Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, IX, t. I, p. 315.
- 5 Ils la gardèrent plusieurs mois, l'habillèrent (car elle n'avait pas de garde-robe)...
A. MAUROIS, Lélia, I, VI.

Fig. *La garde-robe d'un yacht*, l'ensemble de ses voiles.

♦ 3. (1690). Hist. Service des officiers préposés à l'entretien des vêtements d'un roi, d'un prince. *Grand maître de la garde-robe. Officier, valet, femme de garde-robe*.

♦ 4. (1541). Plante odorante (armoise, verveine, etc.) que l'on met dans le linge pour le parfumer et le protéger des mites.

★ II. (xvi^e; 1314 dans un texte anglais, in *Franc. mod.*, avril 1954).

♦ 1. Vx (ou archaïsme). Lieu où l'on plaçait autrefois la chaise percée. *Aller à la garde-robe*. ⇒ **Cabinet, selle**.

- 5.1 On s'enrichit à chaque instant. Un jour de moins à vivre, ou un écu de plus; c'est tout un. Le point important est d'aller aisément, librement, agréablement, copieusement, tous les soirs à la garde-robe : *O stercus pretiosum!* Voilà le grand résultat de la vie dans tous les états.
DIDEROT, le Neveu de Rameau, p. 33.
1. Ô précieux excréments.
- 6 Il n'était pas jusqu'à sa garde-robe, où les soldats-citoyens ne prétendissent la conduire (*la reine Marie-Antoinette*), la baïonnette au bout du fusil; on leur en fit honte.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., V, VII.
- ♦ 2. Vx. Matières fécales, excréments. *Il a eu des garde-robes abondantes*.

GARDE-RÔT [gardəʁo] adj. invar. — V. 1970; de *garde-*, et *rôt*.

♦ Propre à garder les rôtis chauds. *Un four émaillé avec plaques garde-rôtis*.

GARDE-SCELLÉS [gard(ə)sele] n. m. inv. — 1865, Littré; de *garder*, et *scellés*.

♦ Vx. Personne chargée de garder des scellés.

GARDE-TEMPS [gardetɑ̃] n. m. inv. — 1797, Voyage de La Pérouse; de *garde-*, et *temps*.

♦ Sc. Chronomètre de précision, utilisé notamment pour étalonner d'autres instruments de mesure du temps ou fournir une référence unique dans des calculs astronomiques. *Garde-temps montés sur cardan et protégés par des coffrets capitonnés utilisés autrefois dans la marine*.

GARDEUR, EUSE [gardœr, øz] n. — 1247; *guardeor*, v. 1160; de *garder*.

♦ 1. Personne qui garde (des animaux). ⇒ **Berger, gardien**. *Gardeur de cochons. Gardeuse d'oies, de dindons* (cit. 1).

- 1 (...) les mains d'Anne d'Autriche, si vantées, si célébrées, ne sont, à celles-là, que des mains de gardeuse de dindons ou de laveuse de vaisselle.
Th. GAUTIER, M^lle de Maupin, VIII.
- 2 (...) que ne suis-je comme toi, gardeur de chèvres, nu sous une toison de brebis, dans l'air libre.
GIDE, Saül, III, 4.

♦ 2. (*Gardeuse d'enfants*, 1818, M^lle de Genlis, in D. D. L.). Au fém. Vx. Femme chargée de garder des enfants. ⇒ **anglic. Baby-sitter**.

♦ 3. Rare. Personne qui aime à garder, à conserver. — Adj. (Fig.). « *Une réminiscence plus gardeuse de tous les détails* » (Goncourt, in T. L. F.).

GARDE-VENTE [gardəvɑ̃] n. m. — 1669; de *garde-*, et *vente*.

♦ Techn. (Vieilli). Garde chargé de surveiller l'exploitation d'une coupe de bois par un adjudicataire. *Des garde-ventes*.

GARDE-VOIE [gardəvwa] n. m. — 1872; de *garde-*, et *voie*.

♦ Employé de chemin de fer chargé de garder la voie. — (xx^e). Soldat chargé de cette surveillance en temps de guerre. Abrév. : *G. V. C.* (garde des voies et communications). — Plur. *Des gardes-voies*.

GARDE-VUE [gardəvy] n. m. — 1642; de *garde-*, et *vue*.

♦ 1. Abat-jour conique.

♦ 2. (1757). Visière* que l'on met sur les yeux pour les protéger contre l'excès de lumière. *Des garde-vue* (invar.) ou *des garde-vues*.

(...) quand il vous parlait, il était obligé de mettre la main sur ses sourcils comme un garde-vue, pour s'assurer le regard (...)

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « À un dîner d'athées ».

GARDIAN [gardjɑ̃] n. m. — 1911, in *Larousse mensuel*; provençal *gardian* mod. *gardian* « gardien ».

♦ Gardien de bœufs, de taureaux, de chevaux, dans la Camargue. *Le gardian et son troupeau* (⇒ **Manade**).

La veste du gardian était rapiécée de toutes parts (...)

MONTHÉRLANT, Bestiaires, p. 283.

DÉR. *Gardiane*.

GARDIANE [gardjan] n. f. — 1897, Daudet; provençal *gardiano*, de *gardian*.

♦ Régional (Provence). Ragoût au vin.

GARDIEN, IENNE [gardjē, jēn] n. — 1255; *gardian*, 1264; de *garder*.

♦ 1. Personne qui a la charge de garder (une personne, un animal, un lieu, un bâtiment, etc.) ⇒ **Garde**. *Le gardien, la gardienne d'un lieu, d'une personne. Les gardiens d'un détenu, d'un prisonnier*. Loc. *Gardien de prison*. ⇒ **Geôlier, surveillant**; argot 2. **maton, matuche**. — *Les gardiens et les gardés eurent à troquer leurs places* (cit. 38) *respectives*. *Tromper, surprendre la vigilance de ses gardiens. Poster des gardiens à toutes les portes*. ⇒ **Sentinelle**. *Gardien sévère, vigilant*. ⇒ **Cerbère, dragon**. *Gardiens du sérail*. ⇒ **Eunuque**. *Le gardien d'un hôtel, d'un immeuble, d'un bureau*. ⇒ **Conciergerie, guichetier, huissier, portier**. *S'adresser au gardien, à la gardienne*. *Gardienne d'immeuble* (remplace souvent *conciergerie*). *Le gardien d'une église*. ⇒ **Suisse**. — Loc. *Gardien de square, de jardin public*. *Gardien de musée*. *Visite sous la conduite* (cit. 3) *du gardien*. *Adressez-vous au gardien*. *Gardien de phare*. — *Le gardien des manuscrits, des chartes*. ⇒ **Chartrier**. *Le gardien de marchandises en dépôt, en entrepôt*. ⇒ **Consignataire, dépositaire, hallier, magasinier**. — Techn. *Gardien industriel* : personne qui assure la sécurité d'une entreprise (⇒ **Gardiennage**). — *Gardien de jour, de nuit* (⇒ **Veilleur**). *Gardien de troupeaux, de bestiaux*. ⇒ **Berger, bouvier, chevrier, conducteur, cow-boy, dindonnier, gardeur, gardian, pasteur, porcher, vacher**. *Troupeau sans gardien* (→ **Encombrer**, cit. 1). — (Animaux). *Ce chien est un bon gardien*.

(...) Trois pasteurs, enfants de cette terre,
Le suivaient, accourus aux abois turbulents
Des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants.

André CHÉNIER, Bucoliques, « L'aveugle ».

Dr. *Gardien judiciaire* (ou *des scellés*) : personne préposée « par la justice à la garde des objets saisis, mis sous scellés, séquestrés ou confiés d'une manière quelconque pour empêcher leur distraction et dont il ne doit se dessaisir qu'en face d'une mainlevée régulière » (Capitant). ⇒ **Séquestre**.

Dr. *Le gardien de la chose* : la personne responsable du dommage causé par une chose ou par un animal qu'elle a sous sa garde*.

(...) normalement, le *gardien* de la chose est son propriétaire; il en résulte que, si un accident arrive, on utilise contre lui la *présomption de faute* (établie par l'article 1384 du Code civil qui parle des choses qu'on a sous sa garde).

M. PLANIOL, Droit civil, t. II, p. 349 (11^e éd.).

Loc. (1871, selon Petiot, trad. angl. *goal keeper*). **GARDIEN DE BUT** : joueur chargé de défendre le but au football, au hockey. ⇒ **Goal, portier**. Absolt. *Le gardien a bien joué*.

♦ 2. (1656). Par ext. Littér. *Gardien de...* : personne qui garde, défend, protège (qqch.). ⇒ **Garant, protecteur**. *Un sénat, gardien de la constitution. Une assemblée, gardienne des traditions. Les gardarmes, gardiens de l'ordre public* (→ **Émeute**, cit. 13). Fig. *La constitution, gardienne des libertés*.

Suis-je donc gardien, pour employer ce style,

De la virginité des filles de la ville?

MOLIÈRE, le Dépit amoureux, v. 3.

(...) ils (*les membres du parlement anglais*) votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte (...)

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CLXXIX.

(...) une épée est une amie fidèle, gardienne de la vie et de l'honneur de son maître.

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, v.

J'avais une estime pour eux (*les sergents de ville*)!

Protecteurs de la paix civile,

De l'ordre gardiens valeureux (...)

VERLAINE, Invectives, XLV.

Loc. **GARDIEN DE LA PAIX** (depuis un arrêté du préfet de police de Paris créant le 8 septembre 1870 le corps des *gardiens de la paix publique*) : agent* de police ou sergent de ville.

REM. Aux sens 1 et 2, les syntagmes reçus (*gardien de...*) peuvent être repris par le mot *gardien* employé seul.

♦ **3.** Adj. (xiii^e). Relig. *Le père gardien* : le supérieur, dans certains couvents. *Le gardiennat, office du père gardien.*

Loc. cour. (1636). *Ange gardien*. ⇒ **Ange** (supra cit. 9, et, au fig., cit. 18). — N. m. *Les bienheureux gardiens.*

7 Ils (*les anges*) viennent à nous chargés de ses dons (*de Dieu*) ; ils retournent chargés de nos vœux (...) Tel est l'emploi et le ministère de ces bienheureux gardiens (...) à toute heure et à tous moments ils (*les anges*) se tiennent prêts pour nous assister : gardiens toujours fervents et infatigables ; sentinelles qui veillent toujours (...)

BOSSUET, Panégyrique pour la fête des Anges gardiens.

8 L'être mystérieux dont on sent la présence à côté de soi, derrière soi, et qui parfois vous touche du doigt pour vous remettre dans la juste route et qui doit être ce qu'on appelle un ange gardien, dans le langage de la ferveur (...)

G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, XIV.

DÉR. **Gardiennage**.

GARDIENNAGE [gardjɛnɑ̃ʒ] n. m. — 1803 ; de *gardien*.

♦ **1.** Emploi de gardien. *On lui a proposé un gardiennage d'usine.*

♦ **2.** Fait de garder, de surveiller ; service du gardien. *Le gardiennage des enfants. Société de gardiennage. Assurer le gardiennage de qqch., d'une usine, d'un entrepôt. Gardiennage et surveillance. Frais de gardiennage.*

Techn. Service de surveillance dans un port.

1. GARDON [gardɔ̃] n. m. — V. 1220 ; var. *guerdon* au xvi^e ; orig. incert., p.-ê. de *garder*, soit par une habitude du poisson de revenir sur les mêmes lieux, soit au sens de « regarder », à cause de ses yeux rouges. Guiraud rattache le t. à *jard, jarre* (→ *Jarre*), en raison de la médiocre qualité de la chair (« poisson rempli de jarre »).

♦ Cour. Petit poisson (*Cyprinidés*), appelé aussi *able, échatout, vangeron...*, qui vit de préférence dans les eaux douces. *La chair du gardon est comestible, mais fade.*

Loc. fig. *Frais comme un gardon* : en bonne santé, en bonne forme.

DÉR. **Gardonneau**.

2. GARDON [gardɔ̃] n. m. — 1848, Michelet, certainement très ancien régionalement ; n. pr. de rivière, du bas lat. *vardo, wardo* ; cf. Le Gardon, le Gard.

♦ Géogr. et régional. Torrent (dans les Cévennes).

GARDONNEAU [gardɔno] n. m. — Attesté xx^e (1926, Genevoix) ; dimin. de *gardon*.

♦ Techn. Jeune gardon. « *Les gardonneaux, les brémottes, petites tanches et petits carpeaux...* » (*l'Écho des pêcheurs*, n° 267).

1. GARE [gar] n. f. — 1690 ; déverbal de *garer*.

♦ **1.** Techn. Bassin, élargissement d'un cours d'eau navigable où les bateaux peuvent se croiser, se garer*. *Gare fluviale.*

♦ **2.** [a] (1831). Vx. Emplacement disposé sur une voie de chemin de fer pour le croisement des trains. *Gare d'évitement.*

1 Le chemin (...) sera à une seule voie, sauf à établir des gares ou élargissements de distance en distance, pour que les chars ou voitures puissent se croiser facilement.

Ordonnance du 21 sept. 1831, citée par P. J. WEXLER, Formation du voc. des chemins de fer, p. 82.

[b] (1835). Mod. et cour. Ensemble des immeubles et installations établies aux stations des lignes de chemin de fer pour l'embarquement et le débarquement des voyageurs et des marchandises (par oppos. aux *simples stations* ou haltes**). ⇒ **Embarcadère** (cit. 2).

2 Nous n'avons pas trouvé *gare d'évitement* tout court avant 1836 (...) Jusque'en 1844 au moins, à en juger par *l'Encyclopédie des chemins de fer* de Tournoux, *gare* signifiera d'abord « gare d'évitement » ; ce n'est que de façon secondaire que l'auteur ajoute : « Les stations ou lieux d'embarquement et de débarquement des voyageurs et des marchandises sur les chemins de fer s'appellent aussi *gares*. »

P. J. WEXLER, Formation du voc. des chemins de fer, p. 83.

Gare de marchandises. Gare de départ. Gare d'arrivée. Gare terminus. Gare d'embranchement ou de bifurcation, où se séparent deux lignes principales, où une ligne secondaire vient se relier à la ligne principale. *Gare de correspondance, gare de croisement, de jonction, de passage. Gare de triage*, où s'opèrent le triage des wagons de marchandises et la formation des trains. *Gare de transit ou de transbordement*, où s'effectue de train à train le transbordement des marchandises et des voyageurs. *Gare régulatrice* : gare proche d'un théâtre d'opérations militaires, où les hommes et le matériel sont dirigés vers leur destination définitive. *Gare d'attache* (d'un matériel roulant). *Gare douanière. Gare de voyageurs. Une grande gare. Une gare centrale. La gare de Bruxelles-Midi. Les gares de Paris (gare du Nord, de l'Est, d'Austerlitz, de Lyon, gare Saint-*

Lazare, gare Montparnasse). La gare de Perpignan, célébrée par Salvador Dali. La gare Victoria, à Londres. Petite gare de campagne. Gare desservant un aéroport. Gare frontière. Les bâtiments de la gare. Salle d'attente, hall (→ *Émigrant*, cit. 1), *bureaux, guichets, consigne* (cit. 4), *buffet, buvette d'une gare. Quais, trottoirs, voies, passages souterrains, feux d'une gare* (→ *Chemin de fer*, cit. 8). *Le personnel, les employés, les porteurs de la gare. Chef de gare. Juste le temps de gagner la gare* (→ *Convoi*, cit. 3). *Aller à la gare. Entrer dans la gare.*

La gare, ses voies nues, semblait morte (...) flambant étrangement à vide sous le rabat de ses deux marquises, ses toits perdus dans la nuit. Près du buffet, un cadran éclairé marquait la demi de dix heures.

COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, 11.

(...) ces lieux spéciaux, les gares, lesquels ne font pas partie pour ainsi dire de la ville mais contiennent l'essence de sa personnalité de même que sur un écriteau signalétique elles portent son nom (...) Malheureusement ces lieux merveilleux que sont les gares, d'où l'on part pour une destination éloignée, sont aussi des lieux traçiques (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IV, p. 56-57.

(...) son train s'est arrêté à la gare régulatrice. Et juste pendant cet arrêt, des avions boches ont bombardé la gare!

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 121.

La gare, c'est aussi un des endroits où on peut voir sans être vu, parce qu'il y a trop d'agitation et de hâte pour qu'on fasse attention à qui que ce soit. Il y a des gens de toutes sortes dans la gare, des méchants, des violents à la tête cramoisie, des gens qui crient à tue-tête ; il y a des gens très tristes et très pauvres aussi, des vieux perdus, qui cherchent avec angoisse le quai d'où part leur train, des femmes qui ont trop d'enfants et qui clopinent avec leur cargaison le long des wagons trop hauts.

J.-M. G. LE CLÉZIO, Désert, p. 255.

(Dans le contexte militaire). *Gare de mobilisation, d'évacuation. Gare sanitaire.*

EN GARE. *L'express* (1. *Express*, cit.) *entre en gare. Livraison en gare de X.*

Ils accueillirent d'une acclamation enthousiaste l'entrée en gare du train de 8 h 47, dont ils prirent d'assaut un compartiment vide.

COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, 1.

Roman, littérature de gare (que l'on trouve dans les gares), de lecture facile. « *Le livret est niais...* », *ai-je entendu à l'entracte* (...) *Certes, cette littérature de gare ne fait pas le poids, en regard des sommets poético-métaphysiques où nous emmène, par exemple, le livret de "La Force du destin"* » (*l'Express*, 9 déc. 1983, p. 99). — *Bibliothèque** (3.) de *gare*.

(1873). *Gare maritime*, dont les voies aboutissent aux quais du port d'embarquement ou de débarquement. Par ext. Ensemble des bâtiments destinés aux voyageurs dans un port. « *Ce port ou gare maritime* (...) *serait contenu dans un îlot de construction artificielle* » (*Année sc. et industr.* 1874, p. 315, 1873).

Rare. *Gare aérienne*. ⇒ **Aérogare**. — Techn. *Gare concentrée, développée, multiple* (*gare* traduit ici l'angl. *terminal*). — *Gare de fret* : bâtiment affecté au trafic des marchandises sur les aéroports.

Gare routière : espace destiné à accueillir les véhicules routiers de gros tonnage (cars, camions).

Techn. Station* de métro. *La rame entre en gare*. — Cour. *La gare du Luxembourg, à Paris*. — REM. Lorsque la ligne de métro est assimilée à une ligne de chemin de fer, le mot s'emploie couramment à *station. Les stations, les gares de banlieue du R. E. F.*

(1920). Fam. *À la gare!*, exclamation pour « envoyer promener » qqn ou qqch.

COMP. **Aérogare**.

HOM. 2. **Gare** ; formes du v. *garer*.

2. GARE [gar] interj. — 1460 ; impér. de *garer*.

♦ Interjection pour avertir de se garer, de se ranger, de laisser passer qqn, qqch., d'éviter un choc..., et, par ext., de prendre garde à quelque éventualité fâcheuse. ⇒ **Attention. Gare devant! Gare derrière! Gare!** *gare!* *Crier* (cit. 31) *gare. Crier gare à qqn pour le mettre en garde. N'allez pas plus loin, je vous crie gare!* (⇒ **Casse-cou**). Loc. fig. *Sans crier gare* (vx sans dire *gare*) : sans avertir. *Ils sont arrivés sans crier gare* (→ aussi *Confident*, cit. 4). — Vx ou fam. **GARE** (suivi d'un n. ; jamais d'un pron.) : attention à (une chose dangereuse). *Gare la bombe!* (*Académie*). *Gare la voiture, le train! Gare les accros* (cit. 1)!

Soit. Mais gare le bois si j'apprends quelque chose! MOLIÈRE, Sganarelle, 22. Gare alors s'il découvre sur son passage un autre terrain, un immeuble à vendre, qui ne figurent pas dans le rapport (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, II, p. 14.

Mais l'âge vient tout à coup, sans crier gare.

J. GREEN, Journal, Ce qui reste de jour, 7 sept. 1971.

GARE à... *Gare à la peinture. Gare à la casse! Gare à ne pas tomber*. — (Menace). « *Gare au premier qui rira* » (*Daudet*). *Gare à tes fesses si tu désobéis. Gare à qui ne marchera pas droit* (→ **Égal**, cit. 39). *Gare à vous si je vous y reprends!*

Ma fiancée est pure et gare à qui la scandalisera!

A. MAUROIS, les Silences du Colonel Bramble, IX.

Vx ou littér. **GARE QUE...** *Gare qu'il ne faille tout recommencer.*

Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise (...)

MOLIÈRE, l'École des femmes, I, 1.

Si l'inégalité vous plaît, gare que demain elle ne se retourne contre vous!

R. ROLLAND, Jean-Christophe, t. IX, p. 63, cité par GREVISSE

Rare. (Le compl. désignant ce qu'il faut protéger). *Gare tes yeux ! Gare ta tête* (cour. : *gare à*).

Fam. (Suivi d'un n. désignant par métonymie la personne avertie). *Gare tes fesses ! « Gare les jambes ceux qui en ont ! »* (1808, in D. D. L.). « *Gare la graisse* » (1830, H. Monnier).

HOM. 1. *Gare*; formes du v. *garer*.

GARENNE [garen] n. f. — V. 1283; *garanne*, v. 1160; du lat. médiéval *warena*, p.-ê. du germanique **wardōn* (→ *Garder*) ou **warōn* (→ *Garer*), ou du gaulois **varros* « piquet ».

♦ 1. Féod. Réserve de gibier, domaine de chasse réservée. *Le droit de garenne, privilège seigneurial, fut aboli dans la nuit du 4 août 1789.*

♦ 2. (1486). Cour. Bois, étendue boisée où les lapins vivent et se multiplient à l'état sauvage. ⇒ **Friche, varenne**. *Garenne couverte de broussailles, de bruyères, de fougères. Clapier*, halots*, terriers* d'une garenne. Chasser dans une garenne.* (1865). *Garenne forcée*; (1690) *garenne privée*: enclos où l'on élève des lapins en liberté. *Peupler une garenne. Les propriétaires des garennes sont responsables des dégâts que les lapins peuvent commettre dans les propriétés voisines.*

1 (...) on a voulu peupler une garenne avec des lapins clapiers (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le lapin, CE., t. II, p. 549.

2 (...) nous vous ferons tirer un lapin dans la garenne (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, III.

LAPIN DE GARENNE (→ **Clapier**, cit. 1 et 2), et, ellipt., *un garenne* (n. m.). *Des garennes ou des garenne. Manger un garenne en civet.*

3 — Madame, c'est un homme pas beau, qui a deux garenne pendus sous sa blouse (...) Madame veut le voir? COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 10.

4 Un garenne surpris détalé à travers les fougères d'un galop élastique et mat; sa queue blanche disparaît à l'orée d'un terrier; plus rien (...)

M. GENEVOIX, Forêt voisine, VI.

♦ 3. (1865). Pêche. Endroit d'une rivière où la pêche est réservée.

GARER [gare] v. tr. — 1415, *guerrer*; *varer a* « se défendre contre », 1180 (en Bretagne, attestation isolée); du germanique **warōn* « veiller à, protéger » par l'anc. nordique. Guiraud évoque le provençal *varar* « lancer un navire, échouer un navire ».

♦ 1. Mettre qqch. à l'abri, dans un lieu sûr, pour un certain temps. *Garer ses récoltes. Garer son bateau pour l'hiver. Garer sa bicyclette dans une remise, un appentis.* — Loc. fig. Fam. *Garer les meubles*: sauver son bien. — Par ext. *Garer sa fortune à l'étranger.*

1 *Garer* se dit des bateaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils sont en sûreté. FURETIÈRE, Dict. (1690).

♦ 2. (1564, *garrer*). Techn. Mar. Amarrer dans une gare fluviale. — Ch. de fer. Ranger momentanément (un convoi) hors de la circulation, pour permettre le passage d'un autre convoi. *Garer un convoi sur une voie de garage.*

♦ 3. (1865). Cour. Ranger (un véhicule) momentanément à l'écart de la circulation. *Garer sa voiture sur le bas-côté de la route.* — Absolt. *Il gare devant chez lui.* ⇒ **Parquer, stationner**. Syn. plus cour. : *se garer* (ci-dessous).

1.1 Jean se retrouve avec Amande, qui a eu l'esprit de garer sur le trottoir de Carnot. Claude COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 162.

♦ 4. *Garer* (qqch., qqn) de (qqch., qqn): mettre à l'abri, préserver de.

2 (...) ils étaient d'une intelligence trop vive pour ne pas voir que, entraînée sur une pente effroyable, la Révolution allait aux catastrophes dont seule l'eût pu, sans doute, garer une Assemblée enfin assagie (...)

Louis MADELIN, Talleyrand, I, v.

► **SE GARER** v. pron. (1611).

♦ 1. Se ranger de côté pour laisser passer. *Nous eûmes juste le temps de nous garer* (→ **Crier**, cit. 21). *Les bateaux qui montent doivent se garer vers la terre pour laisser les bateaux qui descendent. Omnibus qui se gare pour laisser passer le rapide.*

3 (...) une trompe d'automobile surprit bizarrement nos oreilles et nous fit garer sur la piste. Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, X.

(1865). Techn. Ch. de fer. (D'un convoi). Se ranger pour laisser passer un autre convoi.

♦ 2. Cour. Se mettre à l'écart dans un lieu de stationnement. *Parc où se garent les automobiles. Se garer le long du trottoir, en faisant un créneau**. — Par ext. *Je me suis garé dans la rue voisine, j'y ai garé ma voiture. Manœuvre pour se garer.*

4 L'auto s'est garée dans la remise de l'hôtel où nous avons laissé nos sacs. GIDE, Nouveaux prétextes, p. 176.

4.1 Le petit lieutenant jeta un coup d'œil autour de lui. Il n'y avait même pas la place de se garer. Les voitures se touchaient.

Robert MERLE, Week-end à Zuydcoote, p. 12.

♦ 3. (Fin XVII^e). **SE GARER DE**: prendre garde d'éviter, faire en sorte d'éviter. *Se garer des voitures. Se garer des coups* (cit. 13). ⇒ **Préserver** (se), **protéger** (se). *Se garer d'un péril* (Académie).

⇒ **Défendre** (se). Littér. *Se garer de* (qqn). *C'est un fou dangereux, il faut vous en garer* (Académie). ⇒ **Éviter**.

Buteau, qui, au vent de la gifle, dans sa jeunesse, levait le coude et se garait, en claquant des dents, se contenta de hausser les épaules, d'un air de moquerie insultante. ZOLA, la Terre, IV, II.

(...) dans ce conte charmant de *Gribouille*, qui se jette à l'eau, un jour qu'il pleut beaucoup, non point pour se garer de la pluie, ainsi que ses vilains frères ont tenté de le faire croire, mais pour se garer de ses frères qui se moquaient.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, II.

(Elle) suivait l'avenue de Messine en se garant des passants et des voitures sans rien voir, confinée dans sa pensée immuable (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 447.

Sans joie, sans tristesse, passive, elle semblait habituée à se garer de tout élan, de toute émotion (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 462.

► **GARÉ, ÉE** p. p. adj.

(Aux sens 1 et 3). Rangé (d'un véhicule). *Voiture, moto garée, mal garée.*

Par métaphore. (Personnes). Mis à l'abri, dans une situation tranquille, protégée. ⇒ **Rangé**.

Il y avait un contraste entre son attitude et son regard: il était gourmé et inquiet. Gourmé, par ce temps-là, cela ne pouvait s'expliquer que d'une manière: c'est un type qui est garé. Mais on n'est jamais si bien garé; et puis il y a les sentiments intimes, de là l'inquiétude.

DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 232.

DÉR. Garage, 1. gare, 2. gare.

GARGAMELLE [gargamɛl] n. f. — 1468; provençal *gargamela* « gosier », par croisement entre *calamela* « chalumeau », d'où, au fig., « tuyau de gorge », et la rac. *garg-* « gorge ».

♦ Fam. Gorge, gosier. *S'envoyer un coup de rouge dans la gargamelle.*

(Il) gobait les écus comme des pruneaux. Au cinquième, il y eut une rumeur dans le café, un cercle se fit, pétrifié d'admiration: Ah! le bougre, quelle gargamelle, pour se coller ainsi de la monnaie dans le gésier!

ZOLA, la Terre, II, VI.

GARGANTUA [gargãtɥa] n. m. — 1802; 1704, « homme très grand »; personnage de Rabelais, doué d'un appétit prodigieux (1532).

♦ Gros mangeur. *Un appétit, un repas de Gargantua. Des gargantuas.* — REM. Souvent écrit avec la majuscule.

DÉR. Gargantuesque.

GARGANTUESQUE [gargãtɥesk] adj. — 1836; cf. *gargantuélien*, 1617, in D. D. L.; de *Gargantua*.

♦ Littér. Digne de Gargantua.

(...) les du Ronceret donnaient un grand dîner à trois services (...) Ce repas gargantuesque durait six heures.

BALZAC, le Cabinet des antiques, Pl., t. IV, p. 430.

Bouilloux et Labbé, curiosités gargantuesques, font assaut de gueule (...) Labbé boit le vin blanc dans un seau à traire les vaches, Bouilloux se voit apporter un gigot entier dont il ne cède rien à personne, que l'os dépoillé.

COLETTE, la Maison de Claudine, p. 85.

GARGARISER [gargarize] v. tr. — V. 1350, *gargarisier*; *gargarisier*, XIII^e; lat. méd. *gargarizare*, du grec *gargarizein*, même sens, du rad. *garg-*.

♦ 1. Méd. Rincer* (l'arrière-bouche, la gorge) avec de l'eau ou un liquide médicamenteux. *Médicament prescrit pour gargariser les cavités buccale et pharyngienne.* ⇒ **Gargarisme**. *Les vétérinaires emploient la seringue à lavements pour gargariser la gorge des animaux.*

♦ 2. Fig. et fam. Rare. Flatter, circonvenir. *Gargariser qqn de belles paroles, de vaines promesses.*

(...) on n'eût pas trouvé son pareil pour gargariser le personnel du miel calmant de discours aussi onctueux de bonne grâce que dépourvus de bonne foi.

COURTELIN, Messieurs les ronds-de-cuir, III^e tableau, I.

► **SE GARGARISER** v. pron.

♦ 1. (1636). Cour. Se rincer (la gorge, l'arrière-bouche) avec un liquide médicamenteux ou de l'eau. *Se gargariser à l'eau bouillie, tiède. Le médecin m'a ordonné de me gargariser toutes les deux heures. Faire gargariser un malade.*

(...) vous gargariser la gorge avec de l'eau.

RACINE, Trad., Banquet de Platon, v. 474.

(1534, v. tr.). Fam. ⇒ **Boire**.

Tous, le nez tourné vers la poêle où se rissolaient les alouettes, flairaient la bonne odeur. Et ils burent gravement, se gargarisèrent.

ZOLA, la Terre, I, III.

♦ 2. (1865). Fig. et fam. Se délecter de, tirer un plaisir narcissique de (qqch. d'abstrait). *Il se gargarise de compliments* (Académie), il les écoute avec délectation. *Les fanatiques d'un parti se gargarisent avec des formules* (cit. 18) *creuses, de grands mots.*

Il péroré, l'imbécile (...) Il se gargarise de lieux communs!

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 214.

On commençait d'entendre répéter tout autour de soi, chaque jour, à voix basse,

ce mot de libération dont les écrivains et les politiciens allaient se gargariser pendant plusieurs années (...) G. DUHAMEL, *Cri des profondeurs*, X.

GARGARISME [gɑrgɑrism] n. m. — XIII^e; av. 1028 en judéo-franç.; lat. méd. *gargarisma*, du grec *gargarismos*, de *gargarizein*. → Gargariser.

♦ 1. Médicament liquide dont on fait usage pour se gargariser*. ⇒ **Collutoire**. *Gargarisme au chlorate de potassium. Gargarismes employés pour le traitement des affections bucco-pharyngées.*

♦ 2. (1690). Action de se gargariser. *Ordonner des gargarismes et des pulvérisations. Son gargarisme n'en finit pas.*

GARGOT [gɑrgo] n. m. — 1794; «ragoût», av. 1665; déverbal de *gargoter*.

♦ 1. Techn. Grossiste en porcs.

♦ 2. (1859, cit.). Vx. Gargote. «*Le gargot où il mangeait d'habitude*» (Huysmans, *A vau l'eau*).

Une femme qui fait tirer des loto dans les gargots.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. 1, 7 janv. 1859.

GARGOTE [gɑrgot] n. f. — 1680, Richelet; probabl. usité dès le début du XVII^e; le dér. *gargotier* étant attesté en 1642; de *gargoter* «manger malproprement»; cf. moy. franç. *gargotte* «gosier».

♦ Péj. Restaurant* à bon marché, où la cuisine et le service manquent de soin. ⇒ **Auberge**, **cabaret**, **gargot** (2., vx), **taverne**. *Cuisine de gargote*. ⇒ **Ratouille** (fam.), **tambouille** (fam.). **Tenancier de gargote**. ⇒ **Gargotier** (cit. 1.1).

1 En attendant mon départ de Paris dont je n'avais pas encore fixé le jour, je me mis dans une de ces petites auberges à qui le mépris de la pauvreté a fait donner le nom de gargotes. MARIVAUX, *le Paysan parvenu*, I, p. 42.

2 Dans la plus vilaine gargote, on est servi plus proprement, plus décemment, en linge moins sale, et l'on a mieux à manger. ROUSSEAU, *les Confessions*, VII.

3 (...) la forte et nauséabonde odeur de vin et de mangeaille qui vous saisit à Paris, en passant devant les gargotes de faubourgs. BALZAC, *les Paysans*, Pl., t. VIII, p. 45.

3.1 Il occupait dans une gargote près de l'église une chambre qu'on ne pouvait atteindre qu'en traversant une partie de la cuisine. Francis CARCO, *Ombres vivantes*, p. 250.

Par anal. Établissement où l'on mange mal.

4 Soupçons-nous à l'Anglais? — Non, c'est une gargote. TH. DE BANVILLE, *Odes funambulesques*, Acad. royale de mus.

DÉR. **Gargotier**.

GARGOTER [gɑrgote] v. intr. — 1387; de l'anc. franç. *gargate*, *garguette*, *gargotte* «gorge, gosier», du rad. onomat. *garg-* «gorge».

♦ 1. Vx. Faire un bruit de gorge en mangeant ou en buvant. — Manger ou boire gloutonnement et malproprement.

♦ 2. (1829, in Boiste; repris du dér. *gargote*). Rare. Cuisinier sans art ni soin.

DÉR. **Gargot**, **gargote**.

GARGOTIER, IÈRE [gɑrgotje, jɛr] n. — 1642; de *gargote*.

♦ 1. Personne qui tient une gargote*.

1 J'ai fait marché avec un gargotier du quartier pour qu'il me nourrisse. J'ai devant moi, et payés, trente diners, si l'on peut appeler cela des diners.

FLAUBERT, *Correspondance*, 69, 16 nov. 1842.

1.1 — Je commença l'un, ne connais pas de spectacle plus lamentable que celui des bateaux ivres, qui se dessouillent dans une gargote de lotissement; je n'en connais pas de plus ignoble que celui de gargotier qui n'a d'autre but dans la vie que d'espionner, d'espionner sans cesse, jusqu'à ce qu'enfin il se trouve qu'un quelconque criminel passe à sa portée et qu'il puisse enfin servir la société en le dénonçant à la police. R. QUENEAU, *le Chiendent*, p. 33.

♦ 2. (1680, M^{me} de Sévigné, in D.D.L.). Péj. Cuisinier, traiteur qui fait de la cuisine de gargote.

2 Croient-ils que le préfet sera bien aise de dîner là-bas, sous une tente, comme un saltimbanque (...) Ce n'était pas la peine, alors, d'aller chercher un gargotier à Neuchâtel (...). FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, VIII.

Une mentalité de gargotier, de marchand de soupe.

3 Si ces gargotiers d'âmes avaient du talent, s'ils servaient à leurs pensionnaires des nourritures fines, des essences de théologie, des coulis de prières, des sucres concrets d'idées, ils végèteraient incompris des ouailles.

HUYSMANS, *En route*, p. 4.

GARGOUILLADE [gɑrgujad] n. f. — 1747, in Brunot; de *gargouille*.

♦ 1. Chorégr. Série de petits ronds de jambe en dehors, exécutés avant le saut de chat.

1 (...) les professeurs de danse se sont efforcés d'ordonner et de simplifier leurs enseignements, en définissant par des termes appropriés les attitudes principales de la danse (...) Certains (*mots choisis*) caractérisent la figure créée : gargouillades, pirouettes. Marcelle BOURGAT, *Technique de la danse*, p. 44.

♦ 2. (1845). Mus. Vocalise ou roulade mal exécutée (qui rappelle le bruit de l'eau tombant d'une gargouille).

Les castrats ont «une voix claire, un fausset délicieux, et la gargouillade beaucoup moins cadencée». CUISIN, *Peintre des coulisses*, p. 80, in MATORÉ.

GARGOILLANT, ANTE [gɑrgujɑ, ɑ̃t] adj. — XX^e; p. prés. de *gargouiller*.

♦ Qui gargouille.

En se penchant vers le visage cendré, il distingue les signes faibles de la vie : palpitation des narines, respiration sifflante, un peu gargouillante, mouvements des yeux à l'intérieur des paupières closes.

J.-M. G. LE CLÉZIO, *la Fièvre*, p. 228.

GARGOUILLE [gɑrguj] n. f. — 1500; *gargouille*, 1294, du rad. *garg-* «gorge», et *gouille* «gueule».

♦ 1. Dégorgeoir* en saillie par lequel s'écoulent à distance des murs, les eaux de pluie recueillies dans les gouttières, les chéneaux. *Gargouilles des édifices gothiques. Gargouilles sculptées en forme de démons, de monstres fabuleux, d'animaux fantastiques. Gargouille à corps de serpent et à muse de lion. Gargouille à tête de dragon qui crache l'eau par sa gueule béante. Gargouilles du Mont-Saint-Michel* (→ Clocheton, cit.), de *Notre-Dame de Paris, de la cathédrale de Chartres. Console*, corbeau* soutenant l'assise d'une gargouille. Bruit de l'eau tombant d'une gargouille*. ⇒ **Gargouillement**, **gargouillis**.

Les gargouilles à laide figure, les petits monstres aux traits vagues, qui vivent lâchement dans l'air, grimaçaient à côté de nous au soleil (...).

LOTI, *Mon frère Yves*, X.

(...) ces gargouilles, ces créatures hybrides matérialisant les vices vomis, rejetés du sanctuaire, rappelant au passant qui les voit expurger à pleine gueule les lies des gouttières, que hors de l'Eglise, ce ne sont que gémonies de l'esprit et cloaques d'âme. HUYSMANS, *la Cathédrale*, XIV, p. 312.

♦ 2. (1845). Techn. Partie d'une gouttière ou d'un tuyau servant à l'écoulement des eaux pluviales.

DÉR. **Gargouillade**, **gargouiller**, **gargoulette**.

GARGOUILLEMENT [gɑrgujmɑ̃] n. m. — 1532; *gargoulement*, 1478; de *gargouiller*.

♦ Bruit analogue à celui de l'eau tombant d'une gargouille*. ⇒ **Gargouillis**, **glouglou**. *Les gargouillements d'un siphon d'évier, d'un robinet*.

Du palier qui séparait le dortoir des dortoirs voisins arrivaient les gargouillements de la fontaine où les clients de l'étage venaient parfois prendre un peu d'eau.

G. DUHAMEL, *Salavin*, II.

L'air ne bougeait pas. La lumière montait. On n'entendait que le gargouillement du ruisseau contre les cailloux. H. BOSCO, *le Sanglier*, IV, p. 154.

Spécialt. Bruit produit par le passage de bulles de gaz à travers un liquide, dans une cavité naturelle ou pathologique d'un organisme. *Gargouillement pulmonaire. Gargouillements gastro-intestinaux*. ⇒ **Borborygme**. *Tu as des gargouillements*.

GARGOILLER [gɑrguje] v. — 1337; de *gargouille*.

★ I. V. intr. ♦ 1. Produire un bruit analogue à celui de l'eau tombant d'une gargouille. *L'eau gargouille à la bonde d'une baignoire qui se vide*.

Ce bruit n'empêchait pas d'entendre l'eau gargouiller dans les gouttières et ruisseler sur les mures (...). G. DUHAMEL, *Salavin*, III, VIII.

Les toits laissent ruisseler la pluie; les tuyaux gargouillent. J.-M. G. LE CLÉZIO, *le Déluge*, p. 25.

♦ 2. Produire des gargouillements*. *Avoir les intestins qui gargouillent*. — (Sujet n. de personne). *Il gargouille du ventre*.

L'enfant se rendormait en gargouillant de la gorge et du nez. J. GIONO, *le Chant du monde*, I, VII.

★ II. V. tr. Techn. Polir (le marbre). ⇒ **Égriser**.

DÉR. **Gargouillant**, **gargouillement**, **gargouillis**.

GARGOUILLES [gɑrguj] n. m. — 1581; de *gargouiller*.

♦ Gargouillement.

(...) on entend un gargouillis liquide et chantonnant. Moulé s'excuse, il dit : «C'est mon estomac!» SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 229.

Qu'est-ce qu'ils (*les hommes et les femmes*) font? Ils parlent à l'intérieur de leurs corps, et dès que leurs bouches intestinales ont émis un petit gargouillis, leurs oreilles intestinales le captent. Ils n'apprennent pas ce qu'il y a ailleurs, autour. Ils ne l'entendent pas. Ils ne le voient pas. Ça ne les intéresse pas. Ce qui les intéresse, c'est de faire des sortes de petits gargouillis avec leur ventre, et de les écouter. J.-M. G. LE CLÉZIO, *les Géants*, p. 186.

Figuré :

(...) il entend monter vers lui une rengaine extravagante. Une voix de femme qui s'efforce de suivre les gargouillis d'une radio.

G. DUHAMEL, *l'Archange de l'aventure*, XII.

GARGOULETTE [gɑrguɛt] n. f. — 1686; «petite gargouille», 1337; de *gargouille*, anc. forme de *gargouille*.

♦ **1.** Techn. ou régional (cour. dans le Sud-Est de la France, en franç. du Maghreb). Vase poreux dans lequel les liquides se rafraîchissent par évaporation. ⇒ **Alcarazas**.

1 Devant la tente du Madani les esclaves sommeillent, l'eau fraîche dans les gargouilles ou dans les peaux de chèvre suspendues à trois piquets (...)

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, XIV.

2 (...) la gargoulette d'eau fraîche pendue sous le figuier qui ombrage les puits.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 47.

♦ **2.** Loc. adv. Régional. À la gargoulette : à la régalaide.

3 Le tonton (...) prenant la cruche à deux mains, il la souleva comme un simple bol et fit couler l'eau dans sa bouche à la gargoulette.

Robert SABATIER, les Noisettes sauvages, p. 30.

♦ **3.** (1879). Fam. Gosier. Il lui a serré la gargoulette.

GARGOUSSE [gɑrgus] n. f. — Déb. xvi^e; altér. du provençal *car-goussou*, de *carga*. ⇒ **Charger**.

♦ Milit. Charge de poudre à canon, dans son enveloppe cylindrique. La *gargousse*, *cartouche** à canon. *Artilleurs qui mettent une gargousse* (⇒ **Charger**, cit. 1). *Gargousses entièrement métalliques de l'artillerie moderne*.

1 Des sons nets marquaient le temps de la charge (...) le froissement des gargousses de soie poussées à coups de poing l'une sur l'autre, le battement clair des culasses refermées (...)

Claude FARRÈRE, la Bataille, XXVII.

2 (...) on ne persuade pas un canon déjà fatigué jusqu'à le faire tenir une heure de plus, et le discours martial n'arrive pas à faire deux coups d'une seule gargousse.

ALAIN, Propos, 16 juil. 1927, La bride.

DÉR. Gargousserie, gargoussier.

GARGOUSSERIE [gɑrgusʁi] n. f. — xx^e; de *gargousse*.

♦ Techn. Atelier où l'on fabrique des gargousses.

GARGOUSSIER [gɑrgusje] n. m. — 1722; de *gargousse*.

Technique (art militaire).

♦ **1.** Boîte utilisée pour transporter les gargousses.

♦ **2.** Vx. Soldat chargé de la garde des gargousses.

GARGUILLE [gɑrgij] n. m. — Av. 1896; loc. *Gaultier ou Garguille* «le premier venu», 1534 (cf. *Gaultier-Garguille*, comédien français, v. 1574-1634); p.-ê. du rad. *garg-* «gorge».

♦ Rare, littér. Comédien qui joue des farces.

GARIBALDIEN, IENNE [gɑribaldjɛ̃, jɛ̃] adj. — 1860, in D.D.L.; de *Garibaldi*.

♦ Hist. Relatif à Garibaldi. — N. (surtout n. m.). Partisan de Garibaldi, et, spécialt, soldat de Garibaldi appelé aussi *chemise* rouge* (campagnes de 1860-1862, 1866-1870).

De là, les deux partis tranchés : les anciens carbonari, devenus des mazziniens et des garibaldiens, les plus nombreux sûrement, l'élite du Transtévère (...)

ZOLA, Rome, p. 337.

GARIGUE [gɑrig] n. f. ⇒ **Garrigue**.

GARINGAL [gɑrɛgal] n. m. ⇒ **Galanga**.

GARNEMENT [gɑrnɛmɑ̃] n. m. — V. 1080, «équipement d'un soldat», d'où par métonymie «soldat, homme armé»; anc. dér. de *garnir*, «ce qui garnit, ce qui protège»; *faux garnement* «vaurien», v. 1300.

♦ **1.** (V. 1360). Vieilli. Homme peu recommandable. ⇒ **Vaurien**, **voyou**. *Un garnement sans scrupule*.

1 Le peuple des soucis croit que c'est châtement (...)

Enfin qu'on a pendu le mauvais garnement.

LA FONTAINE, Fables, III, 18.

2 (...) un garnement qui voulait brûler les couvents et enlever les filles.

VOLTAIRE, l'Ingénu, IX.

♦ **2.** (1784). Cour. Enfant, jeune homme turbulent, insupportable. ⇒ **Coquin**, **galopin**, **gredin**, **voyou**; ⇒ **Éprouver**, cit. 36; *fredaine*, cit. 4. *Mauvais, sale garnement. Petit garnement! Quel est le garnement qui a cassé ce carreau?*

3 Oh! le petit garnement! Aussi leste que joli!

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, II, 15.

1. GARNI, IE [gɑrni] adj. ⇒ **Garnir**.

2. GARNI [gɑrni] n. m. — 1829; p. p. substantivé de *garnir*; de *hôtel garni*, 1724, in D.D.L.

♦ Vieilli. Maison, chambre meublée, affectée à la location. ⇒ **Garno** (pop.). *Habiter dans un garni* (⇒ **Étudiant**, cit. 4). *Loger en garni*. ⇒ **Meublé**. *Police des garnis. Logeurs ou loueurs de garnis*.

Ces maisons-là ont, pour la plupart, un aspect sinistre qui n'inspire pas la confiance; de vieilles murailles noires, des fenêtres à guillemets et à petits carreaux (...)

enfin pour entrée une allée sombre, noire, sale. Voilà ce que c'est qu'un garni où l'on loge à la nuit.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. 1, p. 169 (1842).

Elle vit avec une rente de 6 000 francs, en garni, sans femme de chambre, dans la misère.

FLAUBERT, Correspondance, 91, 2 avr. 1845.

Cela sentait la misère honteuse, la misère en garni de Paris.

MAUPASSANT, Bel-ami, I, III.

Derrière une porte, un gosse pleurait; ça sentait les cabinets. «C'est un garni», pensa Philippe. Garni, c'était un mot triste qu'il avait lu souvent, dans des romans naturalistes, et toujours avec répugnance.

SARTRE, le Sursis, p. 144.

DÉR. V. **Garno**.

GARNIÉRITE [gɑrniɛʁit] n. f. — 1890; ainsi dénommé par l'Anglais Clarke en 1875; du nom du voyageur *Garnier*.

♦ Minér. Minerai de nickel (silicate de nickel et de magnésium).

(...) la *garniérite* découverte en Nouvelle-Calédonie par le Français Garnier, en 1865. Il existe deux variétés de ce minerai, la variété verte contient en moyenne, selon les échantillons, 40 % de silice, 44 % d'oxyde de nickel, alliés à quelques éléments tels que manganèse, alumine et eau; la variété chocolat ne contient en moyenne que 30 % de silice, de 15,5 à 43,5 % d'oxyde de nickel et une proportion de sesquioxyde de fer pouvant atteindre 49 %. Dans l'ensemble, la *garniérite* est considérée comme étant un silicate de nickel. Le produit moyen contient environ 7 % de nickel.

Gaston COHEN, le Cuivre et le Nickel, p. 68.

GARNIR [gɑrniʁ] v. tr. — xi^e; du francique **warnjan*; cf. all. *warnen* «prendre garde».

★ I. Vx. **GARNIR (qqn) DE (qqch.)** : pourvoir (qqn) de (choses utiles ou nécessaires).

Jadis n'y eut fille, en toute Aemonie.

Qui fût de grâce et beauté mieux garnie

Que Coronis (...)

Clément MAROT, Métamorphoses d'Ovide, II.

(...) Homère (...) les garnit toujours (*les héros*) de vivres (...)

RACINE, Remarques sur l'Odyssee d'Homère, VII.

★ II. Mod. **GARNIR (qqch.)**. ♦ **1.** (Sujet n. de personne). **GARNIR (qqch.) DE (qqch.)** : pourvoir d'éléments destinés à protéger ou à renforcer). *Garnir une place forte*. ⇒ **Armer**, **flanquer**, **fortifier**; **garnison** (étym.). *Gantelet qu'on a garni de lames d'acier*. ⇒ **Munir**. *Étoupes* (cit. 1) *goudronnées dont on garnit les joints* (⇒ **Calfater**). *Garnir qqch., une surface, un objet de plaques d'acier* (⇒ **Blinder**, **cuirasser**), *de bois* (⇒ **Boiser**), *d'un revêtement* (⇒ **Chemiser**, **revêtir**), *de clayonnages* (⇒ **Clayonner**), *de piquants* (⇒ **Hérissier**), *de boules* (⇒ **Bouler**), *de carton* (⇒ **Cartonner**), *de coussins* (⇒ **Mate-lasser**). *Éléments de protection dont on garnit des tonneaux, des bouteilles, des fenêtres*. ⇒ **Cercler**, **clisser**, **treillisser**. *Garnir des bas*. ⇒ **Renforcer**. — Mar. «*Garnir un objet de limandes, de bitord ou de fil de caret formant natte, c'est l'entourer de façon à le préserver des frottements ou des chocs*» (Gruss). *Garnir un cordage, un espar*. ⇒ **Fourrer**.

Il perdit encore trois lunes à équiper les cents douze éléphants qui logeaient dans les remparts (...) Hannon fit refondre les plaques d'airain dont on garnissait leur poitrail, dorer leurs défenses, élargir leurs tours (...)

FLAUBERT, Salammbô, Hannon.

Au p. p. *Casse-tête* (cit. 1) *garni de clous*. *Âme de câble* (cit. 1) *garnie de goudron*.

Pron. Spécialt. (Le sujet désigne une femme). *Se garnir* (de serviettes hygiéniques).

♦ **2.** (Sujet n. de personne). **GARNIR (qqch.)** : pourvoir de tous les éléments dont la présence est nécessaire ou normale. ⇒ **Approvisionner**, **équiper**, **remplir**. *Garnir un four* (de bois), *une bibliothèque* (de livres), *un buffet* (de vaisselle), *un étui, un nécessaire* (des diverses pièces), *un lit* (des draps, matelas, couvertures...), *une lampe* (d'huile, de pétrole...), *des sièges* (⇒ **Canner**, **capitoner**, **empailler**, **pailler**, **rembourrer**), *un chapeau* (de sa coiffe), *une épée* (de sa garde). — Au p. p. *Bien garni* : abondamment pourvu. ⇒ **Fourni**. *Bourse, portefeuille bien garnis* (d'argent). *Table bien garnie* (de mets). *Bouche bien garnie*, avec toutes ses dents, des dents saines. — (1724, *hôtel garni*, Voltaire). Spécialt. Vieilli. *Maison, appartement, chambre garnis* (des meubles et objets nécessaires). ⇒ **Garni, meublé**.

Quand des Français la bourse est bien garnie (...)

RONSARD, Pièces posthumes, «Au trésorier de l'Épargne».

Tout ce qu'il fut possible de faire pour nous, ce fut de nous assurer deux petites chambres garnies, ou plutôt dégarnies, dans une espèce de mauvais lieu.

G. SAND, Un hiver à Majorque, p. 44.

(...) s'il ne lui restait plus les jambes, du moins lui restait-il l'estomac et sa fortune lui permettait de garnir sa table (...)

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, v.

Il se répandit une forte odeur d'encens. Peut-être garnissait-on des encensoirs dans la sacristie.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, IV, p. 43.

Au p. p. Fig. Rare. *Bouche mal garnie*, édentée.

Les mots sortaient en trébuchant de sa bouche mal garnie.

CAMUS, la Peste, p. 118.

Mar. *Garnir une vergue*, la gréer* de toutes ses poulies, filiè-

res, marche-pieds. *Garnir un cabestan*, en disposant tout pour virer. — Techn. *Garnir le drap*. ⇒ **Lainer**.

Fam. *Se garnir les poches* (d'argent). ⇒ **Enrichir** (s'), **remplir** (se). — *Se garnir le ventre, la panse, le bocal* (syn. : *se remplir*).

GARNIR (qqch.) DE : pourvoir de (éléments nécessaires ou utiles). — Au p. p. *Vaisseau garni de ses rames* (→ Argonaute, cit.). *Couche* (cit. 1) *garnie d'un matelas et de draps*. *Fenêtre* (cit. 4) *garnie de persiennes et de châssis*.

9 Il (...) n'oublia pas de garnir sa ceinture d'autant de doublons que don Garcia put la charger. MÉRIMÉE, les Âmes du purgatoire.

10 C'était une chambre garnie tout bonnement de meubles d'acajou assez laids, comme tous les meubles de ce genre, et tapissée de papier à douze sous. HUGO, les Misérables, I, v, III.

(Sujet n. de chose). **GARNIR** (qqch.) : remplir, recouvrir; être sur, dans (qqch.). *Meubles garnissant un appartement* (→ Étude, cit. 52). *Les livres qui garnissent les rayons d'une bibliothèque* (cit. 3). *Les barbillons qui garnissent les côtés* (cit. 8) *du bec*. *Les jolies dents qui garnissent sa bouche*.

Couvrir, recouvrir un espace. ⇒ **Occuper**, **remplir**. *Cheveux qui garnissent la tête*. *Pyramides de chocolat* (cit. 3) *garnissant les planches d'un étalage*. *Feuilles, bourgeons qui commencent à garnir les branches au printemps*. — Pron. *La salle se garnissait peu à peu*, les spectateurs arrivaient.

11 Je vis la salle se garnir peu à peu de figures à moi connus. FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 329.

12 La plupart des internés garnissaient les tribunes. CAMUS, la Peste, p. 260.

(Le compl. désigne un être vivant). Techn. Disposer sur le cheval d'attelage les différentes pièces de son harnais.

♦ **3. GARNIR** (qqn, qqch.) DE (qqch.) : munir d'(éléments qui s'ajoutent à titre d'accessoires ou d'ornements). *Garnir une robe de dentelle, de broderies, de passementeries*. ⇒ **Agrémenter**, **border**, **encadrer**, **orner**, **passémenter**, **soutacher**. *Garnir de fleurs, de plumes, d'émaux, de diamants*. ⇒ **Enrichir**. *Garnir une fenêtre de bourrelets*. ⇒ **Calfeutrer**. *Garnir un manteau de fourrure, d'étoffe*. ⇒ **Doubler**, **fourrer**, **ouatiner**. *Garnir des vitrines, des murs d'objets d'art, de tableaux*. — (Sujet n. de chose). **GARNIR** (qqch.) : orner, couvrir. *Ex-voto* (cit. 1) *garnissant des murs*. *Chéchia* (cit.) *qui garnit le sommet de la tête*.

Au p. p. *Flambeau* (cit. 17) *garni d'un abat-jour*. ⇒ **Entourer**. *Tonnelle garnie de vigne* (→ Feuillu, cit. 1).

13 Jupiter était vêtu d'une brigandine couverte de velours noir, à clous dorés; il était coiffé d'un bicoquet garni de boutons d'argent doré (...)

14 Dominique posa un vase garni de soucis sur le coin d'une table (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 460.

Spécialt. **GARNIR** (un mets) DE (qqch.) : servir avec (un mets) un accompagnement de. *Garnir de légumes une pièce de bœuf*. *Garçon, avec quoi sont garnies les escalopes?* ⇒ **Garniture**. *Dinde garnie de marrons, de truffes*. — Absolt. → ci-dessous.

► **GARNI**, **IE** p. p. adj. Voir à l'article.

Spécialt. *Chambre garnie*, meublée et louée à la journée (→ ci-dessus, cit. 5). *Hôtel garni*. ⇒ **Garni** (n. m.).

Plat garni : plat (de viande, poisson) accompagné de légumes (→ À l'arlésienne, à la bruxelloise, à la catalane, etc.). *Choucroute garnie*, accompagnée* de charcuteries diverses. — Vieilli. *Assiette garnie* : assiette* anglaise.

CONTR. Dégarnir, démunir, dénuder, priver. — Dépeupler, vider.

DÉR. Garnement, garni, garnison, garnissage, garnisseur, garniture.

COMP. Dégarnir, regarnir.

GARNISAIRE [garnizɛʁ] n. m. ⇒ **Garnissonnaire**.

GARNISON [garnizɔ̃] n. f. — 1213, « établissement de troupes dans un lieu à défendre »; « armure », XIII^e; de *garnir*.

♦ **1.** (1623). Vx. Action de garnir. — (1690). Techn. Mod. *Pièce de garnison* : pièce soudée au corps d'un objet d'orfèvrerie. *Ouvrage doré par garnison*, doré par places.

♦ **2.** (1285). Troupes placées dans une place, pour en assurer la défense et tenir le pays. *Ville forte munie d'une garnison* (→ Citadelle, cit. 1). *La garnison d'une ville frontière* (→ Brûler, cit. 51). *La garnison s'est défendue vaillamment, a été forcée de se rendre*.

1 J'appelle garnisons les gendarmes (*hommes de guerre*) qui sont disposés par les villes limitrophes pour la conservation de tout le pays.

CALVIN, Institution de la religion chrétienne, 1201, in LITTÉRÉ.

2 Le roi fit la garnison prisonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, XIII.

3 Le silence était profond, et l'ombre épaisse sur les tours du vieux Vincennes. La garnison dormait depuis neuf heures du soir. Tous les feux s'étaient éteints à six heures par ordre des tambours. On n'entendait que la voix des sentinelles placées sur le rempart (...)

A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, II, III. (1825). Corps de troupes caserné (cit. 2) dans une ville. *La garnison est au complet*. — Loc. *Être en garnison, tenir garnison à Metz*. *Ville de garnison*, où séjourne une garnison. *Major* de garnison*. *Officier de garnison*. *Bureau de garnison*.

Il en fut de même pour les militaires, qu'on rassembla de nouveau dans les casernes restées libres : ils reprirent une vie normale de garnison.

CAMUS, la Peste, p. 293.

(V. 1283). Ville où est casernée une garnison. *Cette ville est une garnison agréable*. *Changer de garnison*. *Regagner sa garnison*. *Commandant d'armes d'une garnison*.

Les soldats et les officiers ont ces airs ineffaçables de *gentlemen*, résolu et discrets, qu'ils portent au bout du monde, jusque dans les garnisons de la colonie du Cap et les établissements de l'Inde (...)

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, XVI, VI. (...) la pire garnison où le hasard (...) pût m'envoyer pour mon début.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le rideau cramoisi ».

DE GARNISON. *Mener la vie de garnison*. — Loc. fig. (Av. 1850). *Amours, conquêtes de garnison*, de passage (comme en peut avoir un militaire qui ne reste pas longtemps dans une garnison).

DÉR. Garnissonnaire, garnissonner.

GARNISSONNAIRE [garnizɔnɛʁ] ou **GARNISAIRE** [garnizɛʁ] n. m. — 1743, *garnissonnaire*; *garnisaire*, 1784; de *garnison* « établissement de sergents chez des contribuables... » (1538). Vieux.

♦ **1.** Gardien judiciaire qu'on établissait chez un saisi ou un débiteur du fisc (avant la loi du 9 février 1877 sur la sommation avec frais). *Installer, retirer les garnissaires*.

♦ **2.** (1845). Soldat qu'on établissait chez les parents ou les complices d'un conscrit réfractaire ou d'un déserteur.

GARNISSONNER [garnizɔnɛ] v. — 1794; de *garnison*.

Vieux.

♦ **1.** V. tr. Occuper (un lieu); tenir garnison dans (un lieu).

♦ **2.** V. intr. Être en garnison. « *Garnissonner près de Paris* » (Bourget, in G. L. L. F.; A. Daudet, in T. L. F.).

GARNISSAGE [garnisaz] n. m. — 1785; de *garnir*.

♦ **1.** Action de garnir; son résultat.

(1845). Techn. Placement des petites pièces nécessaires au montage d'un métier à tisser et des armures. — Opération dans l'apprêt des draps destinée à les rendre laineux. — Mise en place des ornements dans les ouvrages de céramique.

♦ **2.** Par métonymie. [a] Garniture de sièges.

[b] Mines. Pièces de soutènement placées en renfort entre deux éléments porteurs.

GARNISSEUR, EUSE [garnisœʁ, øz] n. — XIII^e; de *garnir*.

♦ **1.** Techn. Ouvrier qui garnit, qui pose des garnitures.

♦ **2.** N. f. (1845). Machine à garnir* le drap.

GARNITURE [garnityʁ] n. f. — 1327; *garniture*, v. 1260; de *garnir*, suff. -ure.

♦ **1.** Ce qui sert à garnir, à orner. *La garniture d'une robe, d'une toilette*. ⇒ **Agrément**, **berthe**, **bordure**, **broderie**, **cache-peigne**, **ornement**, **passementerie**, **volant**. *Garniture de dentelles* (→ Broche, cit. 5). *Garniture de boutons, de diamants*. ⇒ **Assortiment**, **parure**.

(...) si j'étais que de vous, je lui achèterais (...) une belle garniture de diamants, ou de rubis, ou d'émeraudes. MOLIÈRE, l'Amour médecin, I, I.

(1680). Ensemble d'objets qui complètent l'usage d'un autre.

(1653, *garniture de feu*). Spécialt. *Garniture de cheminée* : ensemble des objets ornant le dessus d'une cheminée (→ Essuyer, cit. 7). *Garniture de foyer* : pelle, pincettes, chenets, etc. *Garniture de bureau*. — (1672). Mar. *La garniture d'un mâ, d'une voile, d'une vergue*. ⇒ **Armement**, **gréement**. *Atelier de la garniture*, dans un arsenal, où les garnituriers préparent les pièces du grément. — (1872). Céram. Pièces fabriquées à part (anses, becs, pieds...) et collées aux poteries. — Pyrotechnie. Petites pièces d'artifice destinées à augmenter l'effet des fusées. — (1570). Tapisserie. Intérieur et accessoires de literie. — (1872). Pièces d'une arme à feu liant le canon à la monture. — Archit. Ce qui sert à garnir un comble, un toit.

♦ **2.** Techn. et cour. Pièce destinée à protéger, à renforcer. *Garnitures métalliques, en cuir, en caoutchouc... destinées à protéger ou renforcer divers objets*. ⇒ **Bout**, **bouterolle**, **calandre**, **capuchon**, **couverture**, **cuisière**, **embout**, **enveloppe**, **ferrement**, **ferrure**, **grèbiche**... *Garniture à hélice*, renforçant un tube souple. ⇒ *Garniture de frein* : matériau de friction à la périphérie des mâchoires. — (1752). Ensemble de pièces consolidant une forme d'imprimerie. — Partie du fer à cheval qui dépasse le pourtour du pied. — (1930). Dispositif, joint assurant l'étanchéité (dans un piston, un presse-étoupe...). ⇒ **Bourrage**, **bourrelet**. — Partie de treillage remplissant un vide entre deux bâtis. ⇒ **Remplissage**. — Mar. Morceau de toile, de film enroulé autour d'un cordage pour le protéger. ⇒ **Natte**, **paillet**.

2 On a filé du câble de l'ancre, et sa garniture n'est plus au portage de l'écurier. Je vous répète qu'on s'est servi de notre embarcation!

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 674.

Spécialt. *Garniture hygiénique, garniture périodique* : dispositif utilisé par les femmes pour absorber le sang menstruel. — **Méd.** *Garnitures pour incontinents; pour enfants en bas âge* (⇒ **Couche, change**).

♦ **3.** Cour. Ce qui accompagne (un mets). *Une garniture de persil, de jaunes d'œufs, de champignons. La garniture d'un vol-au-vent.* ⇒ **Financière.** *Garniture d'un plat de viande, les légumes qui l'accompagnent.* ⇒ **Garnir** (plat garni). *Changement de garniture.*

GARNO [garno] n. m. — 1867, in Esnault; de *garni*, suff. pop. -o.

♦ Vx et pop. Logement meublé. ⇒ **Garni**.

1. GAROU [garu] n. m. ⇒ **Loup-garou**.

2. GAROU [garu] n. m. — 1700; *garoupe*, 1587; provençal mod. *garoup*, xvi^e; mot germanique.

♦ Variété du daphné* (*Daphnoïdées*), arbrisseau appelé aussi *bois gentil, malherbe, sainbois*, dont l'écorce est utilisée en médecine pour ses propriétés vésicantes. *Les graines du garou sont purgatives.*

HOM. 1. **Garou** (V. **Loup-garou**).

GARRICK [garrik] n. m. ⇒ **Carrick**.

GARRIGUE [garrig] n. f. — 1544; provençal *garriga*; de l'anc. provençal *garric* «chêne épineux» que P. Guiraud rattache, sans exclure une parenté avec le préceltique **carra* «pierre», au lat. *carere, carrere* «carder» (→ 2. Jarre).

♦ Terrain aride à sous-sol calcaire de la région méditerranéenne; végétation broussailleuse qui couvre ce genre de terrain. ⇒ **Lande, maquis. Garrigue inculte. Se promener dans la garrigue. Une, des garrigues.**

1 Las du vignoble, nous errions sur les collines, dans ces garrigues brûlées sur lesquelles végètent, opiniâtres, les chênes-verts et les buissons épineux.

G. DUHAMEL, *le Temps de la recherche*, II.

2 On s'engagea enfin à travers une vaste garrigue, peuplée de houx, de myrtes, d'argélias épineux.

H. BOSCO, *Un rameau de la nuit*, II, p. 127.

3 On donne le nom de garrigue (...) à la végétation constituée par de la petite broussaille formée de buissons épars et de taches herbacées desséchées en été, qui couvre les terrains arides et plus ou moins rocailleux à sous-sol calcaire de la région méditerranéenne.

E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. III, p. 1273.

Var. rare : *garigue* (Littré; Académie, 8^e éd.).

1. GARROT [garrō] n. m. — 1549; *Jerrot*, 1444; p.-ê. provençal *garrot*, même rac. que *garra* «jambe, jarret», du gaul. **garra* (→ Jarret), ou (Guiraud) du lat. *vara* «traverse, cheval» (→ 2. Garrot), le garrot correspondant à la place du joug.

♦ Chez les grands quadrupèdes, Partie du corps située au-dessus de l'épaule et qui prolonge l'encolure*. *Cheval, bœuf blessé au garrot.*

(...) une haute bête roussâtre a franchi le fossé. Elle trottait bas, les jambes tremblantes; elle inclinait sa tête rameuse, dans un tel geste de lassitude et d'abandon que son garrot semblait chargé d'un faix énorme, douloureux.

M. GENEVOIX, *Forêt voisine*, XII.

2. GARROT [garrō] n. m. — Fin xiii^e, sens 1; aussi *garot* «trait d'arbalète; p.-ê.; de l'anc. franç. *guaroc*, du v. *garokier* «barrer la route (à qqn)» (lui-même p.-ê. du francique **wrokkon* «tordre»), ou du francique **wrok* «tronc, bâton nouveau». P. Guiraud rattache *garrot* et *garroc* au lat. *vara* «traverse», limitant l'infl. possible du francique au passage de v à g.

♦ **1.** Vx. ⇒ **Bâton.** «On lui donna cent coups de garrot» (Furetière).

♦ **2.** (1611). Techn. Morceau de bois passé dans une corde pour la serrer en tordant. *Garrot d'une scie.* — (1814). Cour. Lien servant à comprimer l'artère principale d'un membre pour arrêter une hémorragie (→ Bretelle, cit. 1).

1 Au cours de l'examen, une hémorragie considérable se produisit par l'un des orifices de la blessure. Il fallut poser un garrot en toute hâte et porter le blessé sur la table d'opérations.

G. DUHAMEL, *Salavin*, VI, XXIX.

(1598, in D. D. L.). *Supplice du garrot*, et, absolt, *le garrot* : instrument de supplice, sorte de collier de fer serré par une vis, pour étrangler. ⇒ **Garrotte**; → Billot, cit. 2. *Condamné au garrot* (en Espagne).

2 Notre poétique contrebandier, éperdument épris d'une jeune religieuse, se laisse

maladroïtement surprendre et finit par subir le supplice du garrot en place publique.

Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*, p. 23.

♦ **3.** Techn. Arbor. Ligature par laquelle on garrotte un arbre.

DÉR. *Garrotter*.

GARROTTAGE [garrōtaʒ] n. m. — 1588; de *garrotter*.

♦ Rare. Action de garrotter; son résultat. — Fig. *Le garrotage de l'opposition*.

GARROTTE [garrōt] n. f. — 1647; repris 1834, de l'esp. *garrote*, lui-même empr. au français.

♦ Didact. Hist. Supplice par strangulation*; instrument de ce supplice, sorte de collier de fer serré par une vis.

Le ministre de la police le fait chercher, il s'agit pour lui de la *gar(r)otte* (manière d'étrangler pour les nobles) ou tout au moins des galères.

STENDHAL, *Romans et Nouvelles*, «Le coffre et le revenant».

GARROTTER [garrōte] v. tr. — 1535; *garocier* «immobiliser», xiii^e; de 2. *garrot*.

♦ **1.** Attacher*, lier* très solidement, comme avec un garrot. *Garrotter un prisonnier* (→ Couple, cit. 1; exécution, cit. 19).

Un jour, quatre hommes masqués, qui avaient reçu des ordres, se jetèrent sur lui et le garrottèrent solidement, de manière qu'il ne pût remuer que les jambes.

LAUTRÉAMONT, *les Chants de Maldoror*, II, p. 71.

Au participe passé :

Garrotté pieds et mains, de cent chaînes de fer.

RONSDARD, *Premier livre des hymnes*, «De l'Éternité».

Par anal. Vx. Serrer, gêner dans ses mouvements. — Au p. p. *Être garrotté dans des vêtements, des bandelettes.* ⇒ **Emmailloté, entortillé**.

On doit s'attendre à de grandes oppositions de la part des nourrices, à qui l'enfant bien garrotté donne moins de peine que celui qu'il faut veiller incessamment.

ROUSSEAU, *Émile*, I.

Spécialt. *Jambes garrottées sur des éclisses* (→ **Bandage**, cit. 2.).

♦ **2.** (Av. 1580). Par métaphore (→ cit. 5, ci-dessous) ou fig. (→ cit. 4). Surtout au passif et p. p. *Être garrotté par un contrat, des serments, des conventions, des préjugés.* ⇒ **Lier. Opposition garrottée et réduite à l'impuissance.** ⇒ **Bâillonner, museler**.

Les conventions humaines m'ont trop longtemps garrotté.

CHAMFORT, *Lettre de Mirabeau*, p. 319.

Il y avait un an, vers la même époque, dans les mêmes lieux, que nous ne nous étions promenés ensemble; je me sentais lié, garrotté, par d'autres serments; je m'étais dit de bien mesurer mes paroles.

SAINTE-BEUVE, *Volupté*, XIX.

♦ **3.** Techn. Arbor. Lier (une branche, un arbre) par un garrot pour corriger sa direction.

Lier temporairement (un tronc, une branche) pour ralentir la croissance et favoriser la fructification.

CONTR. *Délié, délivrer, libérer*.

DÉR. *Garrottage*.

GARRULITÉ [garrulite] n. f. — 1477, in Wartburg; lat. *garrulitas*, de *garrire* «gazouiller; bavarder».

♦ Littér. Rare. Envie constante de bavarder. ⇒ **Loquacité, verbiage**.

On pourrait bien me reprocher encore que je laisse quelquefois trop courir ma plume, et que, quand je conte, je tombe un peu dans la garrulité.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, Préface.

Tu railles ma garrulité peut-être à tort.

VERLAINE, *Élégies*, VIII.

REM. L'adj. *garruleux, euse* «bavard» est un latinisme du moyen français (1485), repris sans effet dans *la Néologie* de Mercier (1801); *gar-ruler*, v. intr., est attesté au xv^e s. («gazouiller»), au xvi^e s. puis chez Verlaine («bavarder»).

GARS [gɑ] n. m. — V. 1155, «domestique»; ancien cas sujet de *garçon*. → **Garçon**.

♦ Fam. Garçon, jeune homme, et, par ext., homme. *Un petit gars, un jeune gars, un grand gars* (→ Boiter, cit. 5; épeurer, cit. 1; éprouver, cit. 36, G. Sand). *C'est un gars ou une fille? C'est un drôle de gars.* ⇒ **Type. Un brave gars. Un beau gars. Qui est-ce, ce gars-là? ⇒ Mec. Des gars dangereux, des gars du milieu (→ Coup, cit. 15). *Les gars de la marine. Un gars du Midi, de Bretagne.***

(...) et lors à grande outrance

Le pauvre gars était banni de France (...)

Clément MAROT, *Épîtres*, XLV.

Le mot *gars*, que l'on prononce gâ, est un débris de la langue celtique. Il a passé du bas breton dans le français, et ce mot est, de notre langage actuel, celui qui contient le plus de souvenirs antiques.

BALZAC, *les Chouans*, Pl., t. VII, p. 777.

(Suivi d'un nom d'activité, de métier). *Les gars du bâtiment*.

En appos. *Le gars Ernest*.

(...) tous nos gars : le gars Bixiou, le gars Lora! Enfin toute notre séquelle!

BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 479.

Spécialt. Garçon résolu. ⇒ **Gaillard**.

- 4 Ça c'est un gars ! opinait-il. C'est pas de la pâte de réglisse.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXVII, p. 289.
Garçon, jeune homme de la campagne. *Les gars et les filles du village.*
- 5 Les gars du patelin fraternisaient avec les jeunes messieurs de Sérénane (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XIV.
En appellatif. *Eh, les gars ! À moi, les gars ! Dis, mon gars* (→ Casser, cit. 9; étoile, cit. 20). *Bonjour, mon petit gars ! ⇒ Fils, fiston.*
REM. Sauf dans le dernier emploi cité (appellatif) et dans quelques syntagmes, le mot est marqué comme familier, mais rural, régional ou légèrement archaïque. Il reste cependant très usuel dans certains emplois notamment appréciatifs (*bon, brave... gars*).
- 6 Comme il était prudent ! Et qu'il était doux, ce parachutiste ! Ah ! le bon p'tit gars que c'était là !
F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 167.

GARUM [gɑʁom] n. m. — 1545; mot lat., du grec *garon*.

♦ Hist. anc. Saumure de poissons aromatisés, employée comme assaisonnement, dans l'Antiquité romaine. *Des garums.*

- 1 Les anciens tiraient du poisson deux assaisonnements de très haut goût, le *muria* et le *garum* (...) Le *garum*, qui était plus cher, nous est beaucoup moins connu. On croit qu'on le tirait par expression des entrailles marinées du scombres ou maquereau.
A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I, 41, p. 115.
- 2 (...) gigots de chameles et de buffles, hérissons au garum, cigales frites (...) Tout débordait de saumure, de truffes et d'assa-fetida.
FLAUBERT, Salammbô, I.

GARUS [gɑʁys] n. m. invar. — 1762; *élixir de Garus*, 1755; n. de l'inventeur.

♦ Vx. Élixir composé notamment de cannelle et de safran et employé comme tonique.

Allons chez Bridoux prendre un verre de garus.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, VI.

GASCON, ONNE [gaskɔ̃, ɔn] adj. et n. — 1080, *li Gascuinz*; lat. *Vasco* devenu *Wasco*. → Basque.

♦ 1. De la Gascogne, ancienne province de France. *Le pays gascon*. — N. *Un Gascon, une Gasconne, les Gascons. La faconde des Gascons* (→ Cautèle, cit. 2).

- 1 Un Gascon, pour s'être vanté
De posséder certaine belle,
Fut puni de sa vanité.
LA FONTAINE, Contes et Nouvelles, Le Gascon puni.
- 2 Lucien avait au plus haut degré le caractère gascon, hardi, brave, aventureux, qui exagère le bien et amoindrit le mal, qui ne recule point devant une faute s'il y a profit, et qui se moque du vice s'il s'en fait un marchepied.
BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 486.
- 3 (...) les Gascons (...) ils doivent être fous :
Rien de plus dangereux qu'un Gascon raisonnable.
Edmond ROSTAND, Cyrano de Bergerac, IV, 3.
- N. m. *Le gascon* : l'ensemble des parlers occitans de Gascogne. *Parler le gascon, parler gascon*. — Adj. *La syntaxe gasconne. L'accent gascon. Particularismes gascons*. ⇒ **Gasconisme**.

♦ 2. Fig. Péj. et vieilli. Qui a les traits traditionnellement attribués aux Gascons : hâbleur, menteur et malin. *Il est gascon. Un ton gascon* (→ ci-dessous, cit. 5). — N. (rare au fém.). *Il se vante, c'est un Gascon*. ⇒ **Fanfaron, hâbleur, menteur**; → **Cadet**, cit. 5. Loc. *Histoire de Gascon*. ⇒ **Gasconnade. Offre, promesse de Gascon**, qu'on ne peut réaliser, tenir. — Prov. *Garde (garde-toi) d'un Gascon ou Normand, l'un hâble trop et l'autre ment*. — REM. Le nom s'écrit en principe avec la majuscule; mais la lexicalisation du sens fait qu'on peut aussi l'écrire comme un nom commun (→ ci-dessous, cit. 6).

- 4 L'homme eut peur; mais comment esquiver ? et que faire ?
Se tirer en Gascon d'une semblable affaire
Est le mieux : il sut donc dissimuler sa peur.
LA FONTAINE, Fables, VIII, 10.
- 5 Sans doute, il pouvait, il devait dire ces choses-là, mais les dire plus légèrement, d'un ton moins accentué et pour ainsi dire moins *gascon*.
SAINT-BEUVE, Correspondance, 34, 13 févr. 1827.
- 6 (...) cela ne change rien à la tendresse profonde que j'ai pour toi; et en retour, je t'offre la même liberté. Évidemment, c'était là une offre de gascon. Pauvre Delphine. Que ferait-elle de cette liberté, à son âge, et avec ses idées d'un autre temps ?
Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 190.

DÉR. **Gasconisme, gasconnade, gasconner**.

GASCONISME ou GASCONNISME [gaskonism] n. m. — 1584; de *gascon*.

♦ 1. Anciennt. Tour, mot gascon employé en français. *Pasquier relevait dans Montaigne de nombreux gasconismes. Les jurons : cadédou, cadédus, mordiou... sont des gasconismes.*

♦ 2. (1823, Stendhal). Vx. Exagération, vantardise de Gascon. ⇒ **Gasconnade**.

GASCONNADE [gaskonad] n. f. — XVII^e; à la *gasconnade*, av. 1611; de *gascon*.

♦ Littér. Action, propos de Gascon (2.), digne d'un Gascon. *Dire des gasconnades*. ⇒ **Fanfaronnade, hâblerie, vanterie**; (vx) **gasconisme**.

— Encore une gasconnade, murmura le gentilhomme. Sur mon honneur, ces Gascons sont incorrigibles ! Continuez donc la danse, puisqu'il le veut absolument. Quand il sera las, il dira qu'il en a assez.

A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 22.

GASCONNANT, ANTE [gaskonã, ãt] adj. — Fin XIX^e, Daudet; p. prés. de *gasconner*.

♦ Littér. Qui a l'accent gascon ou le caractère prêté aux Gascons. Malivoire, l'ami de Barnier, était un petit jeune homme qui cachait une âme de glace sous la vivacité méridionale de ses gestes, sous l'animation d'une parole légèrement gasconnante.
Ed. et J. DE GONCOURT, Sœur Philomène, p. 237.

GASCONNER [gaskone] v. — Fin XVI^e, v. tr., « prononcer avec l'accent gascon »; de *gascon*.

★ I. V. intr. ♦ 1. (1660). Littér. Se vanter, dire des gasconnades.

♦ 2. (1838). Anciennt. Parler avec l'accent gascon.

Godefroid ne grassoyait pas, ne gasconnait pas, ne normandisait pas, il parlait purement et correctement (...)
BALZAC, la Maison Nucingen, Pl., t. V, p. 604.

★ II. V. tr. (Av. 1778; « voler », 1611). Vx. Tromper, abuser (qqn) par des vantardises.

DÉR. **Gasconnant**.

GASCONNISME [gaskonism] n. m. ⇒ **Gasconisme**.

GAS-OIL ou GASOIL [gazoj; gazwal] n. m. — 1920, *Larousse mensuel*; mot angl., de *gas* « gaz », et *oil* « huile, pétrole ».

Anglicisme.

♦ 1. Produit combustible de la distillation des pétroles, de couleur brune, jaune ou noirâtre, s'enflammant à 90° C, de densité 0,83 à 0,87. *Le gas-oil, carburant utilisé dans les moteurs à combustion interne (diesel). Indice de cétane* du gas-oil.*

REM. L'Administration admet *gasoil* et propose *gazole* (*Journ. off.*, 18 janv. 1973).

♦ 2. Fig. et fam. (dans l'argot des routiers). Alcool fort, rhum. ⇒ **Gnôle**.

GASPACHO [gaspato] n. m. — 1776, in D. D. L.; répandu mil. XX^e; mot espagnol.

♦ Plat espagnol, potage froid à base de tomate, de piments et d'épices, dans lequel on met à volonté des petits morceaux de tomate crue, de concombre, de pain.

Les repas à la Salamandre étaient délicieux, faits de gaspachos, de salades, de sorbets, de fritures, de crustacés (...)

Marie CARDINAL, les Mots pour le dire, p. 212.

GASPARD [gaspɑʁ] n. m. — 1833; du n. pr. *Gaspard*, donné (selon Esnault) par un soldat en prison à un rat apprivoisé; p.-ê. calembour sur le gars qui part, qui s'enfuit (Cellard et Rey).

♦ Argot. Rat. « De loin en loin, pour éloigner les rats — c'est ici le sinistre royaume des "gaspards" — résonne un coup sonore donné par un des égoutiers sur une des canalisations qui longent le collecteur » (*l'Express*, 30 sept. 1983, p. LIII).

Des ombres mouvantes cavalent parmi les poubelles : des gaspards gros comme des chats. Leurs yeux jaunes luisent, fixent le noctambule avec impudence.

Pierre ACCOCE, le Polonais, p. 94.

Des rats se sauvent de notre vue. Des gaspards gros comme ma cuisse, cré bon gu (guieu : Dieu) !
SAN-ANTONIO, Remets ton slip, gondoier !, p. 210.

GASPILLAGE [gaspijaʒ] n. m. — 1732, in D. D. L.; de *gaspiller*.

♦ Action de gaspiller, de se livrer à des dépenses excessives ou inutiles. *Le gaspillage du patrimoine, de la fortune familiale*. ⇒ **Dilapidation, dissipation; prodigalité**. — *Gaspiillage par manque de soin ou d'attention. Gaspiillage de marchandises, de matières premières*. ⇒ **Coulage, déprédation, perte. Gaspiillage des deniers publics**. ⇒ **Gabegie** (cit., Madelin). *Entreprise ruinée par les gaspiillages. Il y a du gaspiillage*.

On craignait sa vigilance, et le gaspiillage était moindre.

ROUSSEAU, les Confessions, V.

On parla de la cherté du blé et la mère Blanchet remarqua, comme elle le faisait tous les soirs, qu'on mangeait trop de pain. Madeleine ne dit mot. Cadet Blanchet voulut la rendre responsable du gaspiillage.

G. SAND, François le Champi, I.

(1872). Fig. *Gaspiillage de forces* (→ **Enlèvement**, cit. 2), *de talent*.

D'un haussement d'épaules résigné, les deux artistes déplorèrent le gaspiillage de talents que font les démocraties armées (...)

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, VIII.

(1822, Balzac). Abrév. régionale : *gaspiille* [gaspij] n. f.

(1979). Abrév. fam. *Gaspi* : gaspiillage. — REM. Cette abrév., lancée pour stigmatiser le gaspiillage de l'énergie, a été très employée : « en ces temps de chasse au gaspi » (*l'Express*, 21 juil. 1979, p. 90).

Par ext. *Gaspi* : dispositif, engin, etc. qui gaspille de l'énergie. « *En une heure, les deux moteurs (d'un bateau de plaisance) ont dévoré sous nos yeux 300 litres de carburant (...) Ces "gaspis de plaisance" ont été exposés (...) dans le port de Monaco* » (*L'Express*, 30 juin 1979, p. 81). — REM. Ces emplois ont déjà vieilli.

GASPILLER [gaspije] v. tr. — 1549; croisement du provençal *gaspilha* « grappiller », et d'un dial. *gapailier* « rejeter les balles de blé », probabl. du gaul. **waspa* « déchet ». Guiraud en fait un composé par juxtaposition de rad. synonymes : *gâter* ou var. de *casser*; et *pillar* « séparer, déchirer ».

♦ 1. Dépenser*, consumer sans discernement, inutilement. *Gaspiller sa fortune, ses biens, son argent en achats inconsidérés, en prodigalités.* ⇒ **Claquer, croquer** (fam.), **dévoré, dilapider, dissiper, donner, engloutir, prodiguer**; → Brûler la chandelle par les deux bouts*, jeter l'argent par les fenêtres*. *Gaspiller les deniers publics.* — *Gaspiller l'eau, en période de sécheresse. Gaspiller l'énergie.*

1 Emma en avait une quantité (*de chaussures*) dans son armoire, et qu'elle gaspillait à mesure, sans que jamais Charles se permit la moindre observation.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XII.

2 Alors que le prix de toutes choses montait irrésistiblement, on n'avait jamais tant gaspillé d'argent, et quand le nécessaire manquait à la plupart, on n'avait jamais mieux dissipé le superflu.

CAMUS, *la Peste*, p. 215.

♦ 2. **Fig.** *Gaspiller son temps, ses forces, son énergie, son talent, ses dons. Gaspiller une occasion*, la laisser échapper. ⇒ **Gâcher, perdre**.

3 (...) quelle puissance ennemie coupe et gaspille ainsi nos jours, le prodige ironiquement à toutes les indifférences appelées attachements, à toutes les misères surnommées félicités!

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 266.

4 La guerre, qui gaspille tout, le sang, la vie, le courage et la peur, les biens temporels et les autres, se montre surtout d'une prodigalité folle à l'égard d'un trésor entre tous précieux pour les hommes périssables, je veux dire à l'égard du temps.

G. DUHAMEL, *la Pesée des âmes*, VII.

♦ 3. Pron. Littér. *Se gaspiller en efforts inutiles.*

5 (Il) ne se gaspillait guère en émotions accessoires.

G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, I, VI.

CONTR. Accumuler, amasser, conserver, cueillir, économiser, entasser, épargner, ménager, thésauriser.

DÉR. Gaspillage, gaspilleur.

GASPILLEUR, EUSE [gaspjœr, øz] n. — 1538; de *gaspiller*.

♦ Qui gaspille. ⇒ **Dépensier, dissipateur, prodigue**. — Adj. *Il est très gaspilleur*.

La toilette de cette femme, si gaspilleuse et si élégante, était encore assez bien fournie pour lui permettre de paraître (...) dans tout son éclat.

BALZAC, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, Pl., t. V, p. 848.

CONTR. Avare, économe.

GASSENDISME [gasädism] n. m. — Av. 1865, Littré; du nom de Gassendi, philosophe français.

♦ Philos. Doctrine philosophique développée par Gassendi.

GASSENDISTE [gasädist] n. et adj. — 1665; du nom de Gassendi, philosophe français.

♦ Philos. Partisan du gassendisme. — Adj. (1865). Qui concerne le gassendisme.

GASTER [gaster] n. m. — 1552, Rabelais, iv, 57, comme nom propre; mot grec, « ventre, estomac ».

♦ 1. Loc. Vx. *Messer Gaster* : l'estomac, le ventre.

À la voir d'un certain côté (*la royauté*).

Messer Gaster en est l'image.

S'il ■ quelque besoin, tout le corps s'en ressent.

De travailler pour lui les membres se lassant,

Chacun d'eux résolu de vivre en gentilhomme.

Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.

LA FONTAINE, *Fables*, III, 2.

♦ 2. Archaïsme. Estomac. « *Le gaster gonflé, le cœur peinant et accéléré* » (Valéry, in T. L. F.).

GASTERIA [gasterja] n. f. — 1875, Zola; lat. sc. *gasteria*, de *gaster*.

♦ Bot. Plante voisine de l'alsès* (*Liliacées*), originaire d'Afrique australe.

GASTÉRO-, GASTR-, GASTRO-, -GASTRE, -GASTRIE Éléments tirés du grec *gastēr, gastros* « ventre, estomac », et qui entrent dans la composition de nombreux noms savants tels que : *entphigastre, épigastre, hypogastre, urogastre; aérogastrie*. — Voir à l'ordre alphabétique.

GASTÉROMYCÈTES [gasteromiset] n. m. pl. — 1823, *gastéromyces*; de *gastéro-*, et *-mycètes*.

♦ Bot. Champignons de la classe des *basidiomycètes**, dont les spores se forment à l'intérieur d'une enveloppe close. *Le lycoperdon, vulgairement appelé vesse-de-loup, genre de gastéromycètes*.

REM. La var. *gastromycètes* est archaïque.

GASTÉROPODES [gasteropod] n. m. pl. — 1795, Cuvier; de *gastéro-*, et *-pode*.

♦ Classe de mollusques* caractérisée par un pied aplati en disque charnu servant à la reptation*. *La coquille univalve et spirallée (⇒ Spire) des gastéropodes abrite une masse viscérale enroulée suivant une hélice conique. Appareil dentaire corné, tête et pied rétractiles des gastéropodes.* — Au sing. *Opercule* corné ou calcaire fermant la coquille d'un gastéropode à l'état de rétraction. Ordres de gastéropodes* : opisthobranches, prosobranches (comprenant les hétéropodes), pulmonés. *Principaux gastéropodes* : abalone, agathine, buccin, cavoline, escargot, fuseau, haliotide, limace, limnée, littorine, nérite, ombrelle, paludine, pleurobranche, pourpre, testacelle, triton, turbinelle, turbo, turritelle, vermet.

Spécial. *Un gastéropode.* ⇒ **Escargot**.

La sortie du gastéropode de sa coquille, chose très émouvante.

Cette entrée si prudente dans le monde, toute progressive et développant peu à peu les forces et les sensibilités tactiles et visuelles, avec des essais et des rétractions.

Ce membre unique que produit l'animal, et qui est à la fois acte et substance, sensibilité et motilité si étroitement jointes, et forme aussi.

VALÉRY, *Cahiers*, t. II, Pl., p. 774.

REM. La var. *gastropode* est archaïque.

GASTR- ⇒ **Gastéro-**.

GASTRALGIE [gastralzi] n. f. — 1824, in D. D. L.; de *gastri-*, et *-algie*.

♦ Méd. Douleur vive, localisée au niveau de l'estomac, et généralement symptomatique d'une affection de cet organe.

Au lieu de deux repas, on en faisait six. On signala de nombreuses indigestions. Le conseiller Niklausse ne pouvait assouvir sa faim. Le bourgmestre van Tricasse ne pouvait combler sa soif, et il ne sortait plus d'une sorte de demi-ébriété rageuse. (...) Les gastralgies donnèrent une occupation énorme au médecin Dominique Custos.

J. VERNE, *le Docteur Ox*, p. 75.

DÉR. Gastralgique.

GASTRALGIQUE [gastralzik] n. et adj. — 1845; de *gastralgie*.

♦ Méd. De la gastralgie. — Atteint de gastralgie (→ *Atrabilaire*, cit. 5).

N. (1856, in D. D. L.). Malade souffrant de l'estomac. ⇒ **Gastrique**.

Ça faisait des mélanges d'engueulades (...) avec les ménagères cockneys et les brutes ivrognes de l'endroit, les pilons, les cirrhoses whisky, les fistules, les tronches avariées, les gastralgiques, les lumbagos coupés en deux (...)

CÉLINE, *Guignol's band*, p. 121.

-GASTRE ⇒ **Gastéro-**.

GASTRECTOMIE [gastrektomi] n. f. — 1879; *gastrotomie*, 1611; de *gastri-* (→ **Gastéro-**), et *-ectomie*.

♦ Chir. Ablation de l'estomac (ou d'une partie de l'estomac).

DÉR. Gastrectomiser.

GASTRECTOMISER [gastrektomize] v. tr. — D. i. (xx^e); de *gastro-* et *ectomie*.

♦ Chir. Pratiquer une gastrectomie. — N. *Un gastrectomisé, une gastrectomisée* : un, une malade qui a subi une gastrectomie.

-GASTRIE ⇒ **Gastéro-**.

GASTRINE [gastriin] n. f. — D. i. (xx^e); du grec *gastros* « estomac », et suff. *-ine*.

♦ Méd. Substance hormonale qui agit sur la sécrétion de l'estomac.

GASTRIQUE [gastrik] adj. — 1762; « vaisseau sanguin proche de l'estomac », v. 1560; dér. sav. du grec *gastēr, gastros* « estomac ». Didactique et courant.

♦ 1. Qui a rapport à l'estomac*. ⇒ **Stomacal. Artères gastriques. Suc gastrique. Le suc gastrique contient de l'acide chlorhydrique. La pepsine, ferment soluble du suc gastrique. — Cour. *Embarras* gastrique. Ulcère gastrique.***

♦ **2.** Qui souffre de l'estomac. — N. *Un, une gastrique* : un, une malade qui souffre de l'estomac. ⇒ **Gastralgique**.

(...) lui, jaune, gastrique au possible et constipé, n'était nullement porté sur la nourriture. CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 27.

Il rêvait d'un café bien noir et bien chaud. Il avait des mouches devant les yeux, et des points d'or. La crampe gastrique s'accroissait.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, XXXVIII.

GASTRITE [gastrit] n. f. — 1803; lat. mod. *gastritis*, 1795 en franç., trad. de Cullen; du grec *gastēr*, *gastros*, et *-ite*.

♦ Méd. Inflammation aiguë ou chronique de la muqueuse de l'estomac. ⇒ **Gastro-colite**. *Souffrir de gastrite chronique*. ⇒ aussi **Gastralgie**.

Le marquis dit à tous ceux qui lui demandent raison de ce changement : — Ma femme a une gastrite. Moi qui la soigne et qui connais son secret, je sais qu'elle a seulement une petite crise nerveuse de laquelle elle profite pour rester chez elle.

BALZAC, *Étude de femme*, Pl., t. I, p. 1056.

GASTRO [gastro] n. m. et f. — D. i. (xx^e); abréviation.

♦ Fam. **Gastroentérologue***. — N. f. Gastroentérologie.

G (1977, Viançon-Ponté, in D. D. L.). Repas (argot des radio-amateurs). — (V. 1980). Restaurant gastronomique. — Chroniqueur gastronomique (d'un journal). *Des gastros*.

GASTRO- ⇒ **Gastéro-**.

GASTRO-COLIQUE [gastrokòlik] adj. — 1836; de *gastro-*, *côlon*, et suff. *-ique*.

♦ Anat., méd. Relatif à la fois à l'estomac et au côlon, à l'intestin.

GASTRO-COLITE [gastrokòlit] n. f. — 1833, in D. D. L.; de *gastro-*, et *colite*.

♦ Méd. Inflammation de l'estomac et de l'intestin.

GASTRO-DUODÉNAL, ALE, AUX [gastroduodènal, o] adj. — 1865, Littré; de *gastro-*, et *duodéna*.

♦ Anat., méd. Relatif à l'estomac et au duodénum. *Des ulcères gastro-duodénaux*.

GASTRODYNIE [gastrodini] n. f. — 1803, Boiste, in D. D. L.; de *gastro-*, et *-dynie*.

♦ Méd. Vx. Douleur névralgique de l'estomac.

GASTRO-ENTÉRIQUE [gastroèterik] adj. — 1872, Larousse; de *gastro-entérite*, d'après *entérique*.

♦ Méd. De la gastro-entérite.

GASTRO-ENTÉRITE [gastroèterit] n. f. — 1821, in D. D. L.; de *gastro-*, et *entérite*.

♦ Méd. Inflammation simultanée des muqueuses de l'estomac et des intestins. *Des gastro-entérites*.

DÉR. *Gastro-entérique*.

GASTRO-ENTÉROLOGIE [gastroèterolozi] n. f. — 1938, Garnier-Delamare, in D. D. L.; de *gastro-*, *entéro-*, et *-logie*.

♦ Méd. Médecine du tube digestif. *Service de gastro-entérologie d'un hôpital*. — Abrév. fam. : *gastro*, n. f. (1979, in *Dico-plus*).

DÉR. *Gastro-entérologue*.

GASTRO-ENTÉROLOGUE [gastroèterolog] n. — Mil. xx^e; de *gastro-entérologie*.

♦ Méd. Médecin spécialiste du tube digestif. *Une gastro-entérologue*. — Abrév. fam. : *gastro*(a)*. « *J'écoute mon estomac qui s'impatiente et qui fait gurgle gurgle. Je fume clope sur clope et je range mes mégots interdits dans un kleenex. Le gastro arrive au bout de deux heures* » (*Libération*, 16 sept. 1981, p. 29).

GASTRO-INTESTINAL, ALE, AUX [gastroèstèstinal, o] adj. — 1808, de *gastro-*, et *intestinal*.

♦ Méd. Qui a rapport à la fois à l'estomac et à l'intestin. *Troubles gastro-intestinaux*.

Je lui déclare que mes dix-huit « bonshommes » me paraissent atteints de troubles gastro-intestinaux graves, très voisins des troubles paratyphiques (...)

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IX, p. 243.

GASTROLÂTRE [gastrolatr] n. m. — 1552, Rabelais, *Pantagruel*, IV, 58; de *gastro-*, et *-lâtre*.

♦ Littér. Rare. Personne qui ne vit que pour les plaisirs de la table. ⇒ **Gastronome**, **gourmand**.

Les gastrolâtres, d'un autre côté, se tenaient serrés par troupes et par bandes, joyeux (...) tous tenaient Gaster pour leur grand dieu, l'adoraient comme dieu, lui sacrifiaient comme à leur dieu omnipotent (...)

RABELAIS, *le Quart Livre*, LVIII.

La digestion (...) constitue un combat intérieur qui, chez les gastrolâtres, équivaut aux plus hautes jouissances de l'amour.

BALZAC, *le Cousin Pons*, Pl., t. VI, p. 537.

DÉR. *Gastrolâtrie*.

GASTROLÂTRIE [gastrolatrî] n. f. — 1832, cit.; de *gastrolâtre*.

♦ Littér. Rare. Caractère du gastrolâtre; dévotion pour les plaisirs de la table.

(...) le baron (...) couronna son œuvre de gastrolâtrie par un tour de moine.

BALZAC, *le Dôme des Invalides*, in *Œ. diverses*, t. II, p. 458.

GASTROLOGIE [gastrolozi] n. f. — 1786, in D. D. L.; de *gastro-*, et *-logie*.

♦ Vx. Science de l'art culinaire*. ⇒ **Cuisine**, **gastronomie**.

La supériorité de conversation dont a joui le XVIII^e siècle provenait de son admirable gastrologie.

BALZAC, *Théorie du déjeuner*, in *Œ. diverses*, t. II, p. 43.

GASTROMYCÈTES [gastromisè] n. m. pl. Vx. ⇒ **Gastéromycètes**.

GASTRONOME [gastroνομ] n. m. — 1803; de *gastronomie*.

♦ Amateur de bonne chère, qui connaît l'art de bien manger. ⇒ **Gourmet**, (fam.) **gueule** (fine gueule). *Le goût, le palais exercé, raffiné d'un gastronome. Lucullus, gastronome célèbre de l'Antiquité. Académie des gastronomes* (Brillat-Savarin, III, 22). — S'oppose à *glouton*, *goinfre*.

Il n'engageait jamais ces soi-disant gastronomes qui ne sont que des gloutons dont le ventre est un abîme, et qui mangent partout, de tout et tout.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, 146, t. II, p. 129.

Brillat-Savarin a justifié par parti pris les goûts des gastronomes; mais peut-être n'a-t-il pas assez insisté sur le plaisir réel que l'homme trouve à table.

BALZAC, *le Cousin Pons*, Pl., t. VI, p. 537.

« On compte sur vous, dimanche prochain? Dîner de famille, mais on sait manger... Je ne vous dis que ça... Une recette de ma grand-mère... » Je ne lui ai pas demandé, à ce gastronome qui me quitte, qu'il m'en dise davantage.

COLETTE, *Prisons et Paradis*, p. 75.

GASTRONOMIE [gastroνομî] n. f. — 1800; attestation isolée, 1623; grec *gastronomia* (→ *Gastro-*, et *-nomie*).

♦ Art de la bonne chère. ⇒ **Cuisine**, **culinaire** (art). *Brillat-Savarin, théoricien de la gastronomie. Rôle de la cuisine* dans la gastronomie* (→ *Apprêter*, cit. 11). *La Gastronomie*, poème de Berchoux (1800) qui retrace l'histoire de la cuisine.

La gastronomie est la connaissance raisonnée de tout de qui a rapport à l'homme, en tant qu'il se nourrit. Son but est de veiller à la conservation des hommes, au moyen de la meilleure nourriture possible (...) Le sujet matériel de la gastronomie est tout ce qui peut être mangé; son but direct, la conservation des individus, et ses moyens d'exécution, la culture qui produit, le commerce qui échange, l'industrie qui prépare, et l'expérience qui invente les moyens de tout disposer pour le meilleur usage.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, 18, t. I, p. 68-70.

Bonne cuisine, art de préparer de bons repas. *La France, pays de la gastronomie*.

DÉR. *Gastronome*, *gastronomique*.

GASTRONOMIQUE [gastroνομîk] adj. — 1807, in D. D. L.; de *gastronomie*.

♦ **1.** Qui a rapport à la gastronomie. ⇒ **Culinaire**. *Ce plat est un chef-d'œuvre gastronomique. Amateur* (cit. 4) *de raffinements gastronomiques*. ⇒ **Gastronome**.

Les connaissances gastronomiques sont nécessaires à tous les hommes, puisqu'elles tendent à augmenter la somme de plaisir qui leur est destinée (...)

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, 20, t. I, p. 71.

(...) en Belgique, l'appétit germanique, se raffinant sans s'amoindrir, devient sensualité gastronomique.

TAINE, *Philosophie de l'art*, t. I, p. 260.

Le snobisme gastronomique suscite une levée d'hostelleries et d'auberges telle qu'on n'en vit jamais.

COLETTE, *Prisons et Paradis*, Vins, p. 70.

(...) pour maintenir, pour sauver et justifier l'orgueil gastronomique de France (...)

COLETTE, *Prisons et Paradis*, Vins, p. 78.

La superstructure du sentiment gastronomique est surtout olfactive. L'appareil de situation spatiale que constituent les organes de l'odorat, est infiniment plus subtil dans ses identifications que les organes de relation buccale.

A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 111.

Rubrique gastronomique, dans un journal. *Chroniqueur gastronomique* (abrég. fam. : *gastro**).

♦ **2.** Qui permet de manger une cuisine de bonne qualité. *Menu*,

recette, repas gastronomique. — Relais, restaurant gastronomique. — Abrév. fam. : un *gastro**.

DÉR. Gastronomiquement.

GASTRONOMIQUEMENT [gastroνομικῶ] adv. — 1833, Balzac; de *gastronomique*.

♦ Didact. Relativement à la gastronomie, à la bonne cuisine.

GASTROPODES [gastroπόδ] n. m. pl. ⇒ **Gastéropodes**.

GASTRORRAGIE [gastroραζι] n. f. — 1837, in D.D.L.; de *gastro-*, et *-rragie*.

♦ Méd. Hémorragie à l'intérieur de l'estomac, pouvant s'accompagner de vomissement de sang (⇒ **Hématémèse**) ou donner lieu à des selles noires (⇒ **Mélaena**). — Var. anc. : *gastrorrhagie*.

GASTROSCOPE [gastroσκόπ] n. m. — 1930; de *gastro-*, et *-scope*.

♦ Méd. Endoscope* servant à pratiquer des gastroscopies.

GASTROSCOPIE [gastroσκόπι] n. f. — 1896, in D.D.L.; de *gastro-*, et *-scopie*.

♦ Méd. Examen optique de l'intérieur de l'estomac. ⇒ **Endoscopie**.

GASTROTECHNIE [gastroτεκνι] n. f. — Mil. xx^e; de *gastro-*, et *-technie*.

♦ Didact. Domaine du savoir qui étudie les rapports entre la présentation, la préparation des aliments et leur digestibilité.

GASTROTOMIE [gastroτομι] n. f. — 1611; de *gastro-*, et *-tomie*.

♦ Chir. Opération qui consiste à ouvrir l'estomac.

GASTROZOÏDE [gastroζοιδ] n. m. — Fin xix^e, Encycl. Berthelot, art. *Hydrocorallia*; de *-gastro-*, et *-zoïde*.

♦ Didact. (zool.). Individu nourricier d'une colonie d'hydrozoaires, polype muni d'une bouche et de tentacules.

GASTRULA [gastryla] n. f. — 1874, trad. Haeckel; lat. sav., dimin. de *gastra* « vase », de *gaster*.

♦ Embryol. Stade du développement embryonnaire caractérisé par l'invagination de l'un des pôles de la blastula* sous forme d'un sac à deux ou trois feuillettes (ectoderme et endoderme, ou ectoderme, mésoderme et endoderme, selon le groupe animal). *L'archentéron caractérise le stade de la gastrula*. ⇒ aussi **Morula**.

DÉR. V. **Gastrulation**.

GASTRULATION [gastrylasjō] n. f. — 1893, L. Roule; empr. all., Haeckel, 1879; de *gastrula*.

♦ Embryol. Processus qui fait passer l'embryon du stade blastula* au stade gastrula*.

L'ébauche nerveuse acquiert sa détermination au moment où l'ébauche chordale, pénétrant dans l'embryon à la faveur de la gastrulation, vient doubler intérieurement l'ectoderme.

Étienne WOLFF, les Problèmes de l'embryologie expérimentale, in *Sciences*, n° 1, p. 9 (1959).

GÂTE- Élément, du v. *gâter* (⇒ **Gâte-papier**, **gâte-sauce**) qui peut donner lieu à des créations libres.

Ça m'indigne qu'il faille endosser le soporifique masque de la sottise la plus gâte-joie pour pouvoir réussir avec ces ennuyeuses gens en faveur.

STENDHAL, *Journal*, 13 déc. 1810.

GÂTÉ, ÊE [gate] adj. ⇒ **Gâter** (spécialt, II., 1. : enfant gâté).

GÂTEAU [gato] n. m. — V. 1138, *gastels*; du lat. pop. **wastellum*; du francique **wastil* « nourriture ». P. Guiraud suggère, par rapprochement avec le moyen français *gasche* « gâteau, galette », un étymon gallo-roman **vasitare* « faire une pâte », doublet de *gascher* (→ **Gâcher**).

★ I. ♦ 1. Pâtisserie* ordinairement à base de farine (cit. 4), de beurre et d'œufs, généralement sucrée. *Gâteau aux amandes, au chocolat, aux marrons, à la crème* (→ **Étage**, cit. 9). *Couper une part de gâteau. Gros, petits gâteaux à la vitrine d'un pâtisseries. Commander un gâteau pour six personnes. Noms de gâteaux.* ⇒ **Amandine**, **baba**, **baklava**, **barquette**, **beignet**, **biscuit** (I., 3.), **cake**, **charlotte**, **chausson**, **chou**, **clafoutis**, **corne** (de gazelle), **croquante**,

dartois, **échaudé**, **éclair**, **far**, **flan**, **frangipane**, **friand**, **génoise**, **kadaïf**, **kouglof**, **krapfen**, **mille-feuilles**, **mince-pie**, **moka**, **mont-blanc**, **noisetine**, **paris-brest**, **pavé**, **pet-de-nonne**, **pithiviers**, **plum-cake**, **polonais**, **pudding**, **profiterole**, **puits (d'amour)**, **quatre-quarts**, **religieuse**, **richelieu**, **roulé** (II, 1.), **saint-honoré**, **savarin**, **Savoie** (gâteau de), **soufflé**, **tarte**, **tartelette**, **touron**, **vacherin**. — REM. Les noms de gâteaux, dans la pratique, s'enrichissent fréquemment de termes régionaux et du produit de l'imagination des pâtisseries; ils varient selon les lieux.

(...) un peu de soleil donnait sur la place, de ce soleil du dimanche qui faisait partie pour Jean du dimanche comme les cloches et comme la brioche, ce jour-là un peu du soleil d'orage trop chaud comme la brioche que M^{me} Santeuil trouvait lourde à cause de cela, comme les nombreux gâteaux aux créneaux blancs enduits de poix rouge et sucrée que ce jour-là le grand pâtissier de la place avait à sa devanure et que Jean, sans que sa mère lui permit jamais d'en manger, se contentait d'admirer en passant (...)

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 339.

(...) deux énormes gâteaux, l'un aux amandes, l'autre une sorte de tarte à la crème couverte d'un abondant caramel.

GIDE, *Journal*, 10 janv. 1943.

GÂTEAUX SECS, sans crème, et qui se conservent. ⇒ **Allumette**, **biscuit**, **boudoir**, **briccho**, **chanoinesse**, **couque**, **craquelin**, **croquet**, **four** (petit), **galette**, **gaufre**, **gaufrette**, **madeleine**, **macaron**, **massepain**, **meringue**, **merveille**, **nonnette**, **pain** (d'épices; de Gênes), **palmier**, **petit-beurre**, **rocher**, **sablé**, **speculos**, **tuile**. *Gâteaux secs vendus au poids, en paquets. Gâteau feuilleté* (⇒ **Feuilleté**), *fourné*, *meringué*.

Spécialt. **PETITS GÂTEAUX** : petits gâteaux secs (pour les autres pâtisseries de petite taille, on dit *petit four**, *pâtisserie*, et l'on emploie les noms spécifiques). *Une boîte, un paquet de petits gâteaux*.

Gâteau de fête (cit. 16), *d'anniversaire*. *Gâteau monté* (→ **Finir**, cit. 6). — *Gâteau des Rois*, contenant la fève*. ⇒ **Galette**. *Trouver la fève au gâteau* : (fig.) faire quelque heureuse trouvaille, avoir quelque bonne chance.

Autrefois, on tirait le gâteau des rois avant le repas. M. de Fontenelle fut roi, et, comme il négligeait de servir d'un excellent plat qu'il avait devant lui, on lui dit : «*Le roi oublie ses sujets*». A quoi il répondit : «*Voilà comme nous sommes, nous autres!*»

CHAMFORT, *Caractères et Anecdotes*, Fontenelle et le gâteau des rois.

Par ext. *Gâteau de riz, de semoule, de maïs*. ⇒ **Entremets**. — Régional (Suisse). *Tarte. Gâteau aux pruneaux, aux pommes. Pâte à gâteau*.

♦ 2. (1541). Fig. et fam. *Avoir part au gâteau* : participer à une affaire avantageuse. *Les pères se sont entendus pour partager le gâteau. C'est du gâteau!*, se dit de qqch. d'agréable, de facile. ⇒ **Nanan**, **tarte**. *Il se plaint de sa vie de garnison, mais c'est du gâteau à côté de celle que j'ai vécue!* — *C'est pas du gâteau!* ⇒ **Millefeuille**, **tarte**.

Malheur à l'écrivain nouveau,

Le moins de gens qu'on peut à l'entour du gâteau,
C'est le droit du jeu, c'est l'affaire.

LA FONTAINE, *Fables*, X, 14 (→ **Auteur**, cit. 28).

(...) la jalousie qui se déclare entre tous les hommes en présence d'un gâteau quelconque à partager, et qui les rend comparables à des chiens se disputant une proie (...)

BALZAC, *Illusions perdues*, Pl., t. IV, p. 850.

♦ 3. (1785; par jeu de mots avec *gâter*). Appos. Fam. *Papa, maman, grand-père gâteau*, qui gâte beaucoup ses enfants.

Après s'être montré beau-père agréable et grand-père *gâteau*, le baron emmena son fils dans le jardin pour lui présenter des observations pleines de sens sur l'attitude à prendre à la Chambre (...)

BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 176.

(...) ils ont grimé son visage en cette face bonasse de bon père, de beau-père gâteau, ils l'ont déguisé en brave gros barbon (...)

N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 169.

★ II. ♦ 1. Masse d'une substance (analogue à la pâte et prenant la forme aplatie d'un gâteau). *Gâteau de plâtre* (→ **Faitière**, cit. 2), *de plomb*. *Gâteau de marc d'olives, de graines pressées*. ⇒ **Tourteau**. *Gâteau de poussière*, agglomérat formé par accumulation.

♦ 2. (1680). *Gâteau de cire, de miel* : masse d'alvéoles, où les abeilles déposent leur miel. ⇒ **Gaufre**, **rayon**.

♦ 3. (1676). Techn. Morceau de cire ou de terre dont les sculpteurs garnissent les creux d'un moule.

Dépôt de poussière (dans le couloir d'une caméra).

Dépôt solide ou pâteux (dans un four, un creuset).

♦ 4. *Gâteau de résine* : plaque de résine isolante.

♦ 5. Méd. Vx. *Gâteau de charpie* : pansement épais.

GÂTE-BOIS [gatbwa] n. m. invar. — 1829; « mauvais menuisier », 1397; de *gâte-* (→ **Gâter**), et *bois*.

♦ Chenille qui creuse des galeries dans le bois. — Au plur. *Des gâte-bois*.

GÂTE-MÉTIER [gatmetje] n. — 1615 « personne qui fait mal son métier », 1596; de *gâte-*, et *métier*.

♦ Vx. Personne qui, dans son travail, pratique des prix trop bas, obligeant ses concurrents à le suivre. *Des gâte-métiers*.

GÂTE-PAPIER [gotpapje] n. m. — XIII^e; de *gâte-*, et *papier*.

♦ Vx. Péj. Mauvais écrivain; copiste médiocre, employé aux écritures d'intelligence bornée. ⇒ **Écrivain**, **écrivassier**, **scribouillard**. *Des gâte-papiers*, ou (invar.) *des gâte-papier*.

(...) il ne s'était pas rencontré de ministre qui eût pris sur lui d'avoir une opinion, de décider la moindre chose, sans que cette opinion, cette chose eût été vannée, criblée, épluchée par les gâte-papier, les porte-grattoir et les sublimes intelligences de ses bureaux. BALZAC, Ferragus, Pl., t. V, p. 113.

GÂTER [gâte] v. tr. — V. 1080, *guaster*, Chanson de Roland; «dévaster», jusqu'au XVII^e (→ Dégât); du lat. *vastare* «ravager», devenu *wastare* sous l'infl. du rad. germanique *wast-* (cf. all. *Wüst* «désert»).

★ I. Mettre (une chose) en mauvais état.

♦ 1. Vx. Détruire, dévaster. ⇒ **Ravager**, **ruiner**, **saccager**. *L'armée ennemie gâte le pays en se retirant* (Littre). *La grêle a gâté les vignes* (Académie). *La nielle a gâté les blés*. ⇒ **Nieller**.

1 Son discours dura tant que la maudite engeance
Eut le temps de gâter en cent lieux le jardin. LA FONTAINE, Fables, IX, 5.

2 Les mauvais temps (...) nous a transis, et a gâté nos rues, au point que j'ai été huit jours sans sortir (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 1125, 19 janv. 1689.

(V. 1240; en usage jusqu'au XIX^e et encore régionalement). Vieilli. Endommager gravement. ⇒ **Détériorer**, **gâcher**. *La petite vérole lui a gâté le teint* (Académie). *Une voiture m'a éclaboussé, et la boue a gâté mon manteau* (Académie). ⇒ **Salir**, **souiller**, **tacher**. *La lecture continue gâte la vue*. ⇒ **User**. *Se gâter la vue à force de veilles*.

3 Quand on a gâté sa constitution par une vie déréglée, on la peut rétablir par des remèdes (...) ROUSSEAU, Émile, IV.

4 Monsieur, je vous prends pour la personne qui doit me rapporter ma mire. On l'a mal emballée à Paris; la toile d'argent est horriblement gâtée dans le haut. Cela fera le plus vilain effet, ajouta le jeune évêque d'un air triste, et encore on me fait attendre! STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XVIII.

En franç. d'Afrique. Détériorer, gâcher. *Gâter un véhicule, un vêtement*.

(Abstrait). *Gâter une affaire*. — Au p. p. *C'est gâté*: ça ne marche pas (→ Râpé).

♦ 2. (1636). Cour. Surtout au passif. Détériorer en pourrissant, en putréfiant. ⇒ **Altérer**, **avarié**, **corrompre**, **pourrir**, **putréfier**. *Le temps orageux gâte la viande. Ces fruits sont déjà trop mûrs, il faut les manger avant qu'ils ne soient gâtés*. N. m. *Oter le gâté d'un fruit*. — Par métaphore. *Gâter le pain des anges* (→ Empoisonner, cit. 22). — Au p. p. adj. *Gâté*. *Dents gâtées*. ⇒ **Carié**, **malade**.

5 Et il riait, en montrant impunément ses dents gâtées (...) BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXI.

6 (...) les mouches se dressaient toutes ensemble comme un nuage. Elles gâtaient le pain et la viande; elles venaient sucer le moult jusque dans la barbe des dormeurs, jusque sur les mains des hommes de barre (...) J. GIONO, Jean le Bleu, VIII.

♦ 3. (Fin XII^e). Vieilli ou littér. Priver (qqch.) de sa beauté, de ses qualités naturelles. ⇒ **Défigurer**, **enlaidir**. *Gâter son visage par un excès de fard* (cit. 1). *Le soleil a gâté son teint*. ⇒ **Flétrir**. — Au p. p. *Vue, perspective, place gâtée par un bâtiment mal placé*.

7 Si tu as des enfants, j'espère qu'ils n'arriveront pas de manière à te gâter la taille le lendemain de ton mariage (...)

8 Le jardin, un peu gâté par les constructions assez laides dont nous avons parlé (...) BALZAC, le Contrat de mariage, Pl., t. III, p. 165.

9 La figure était médiocre, gâtée par un trop gros nez, mais les lèvres étaient incandescentes (...) HUGO, les Misérables, I, I, VI.

10 (...) cesse enfin de gâter ce visage si beau et de ronger ton cœur à pleurer ton époux. V. BÉRARD, Trad. Odyssée, p. 322.

Peintre qui gâte son tableau en voulant le retoucher. ⇒ **Massacrer**, **saboter**. *Gâter un texte en essayant de le corriger* (cit. 7); → aussi Fidèle, cit. 23). *Gâter une pièce en affadissant* (cit. 4) *le sujet*. «*L'art gâte quelquefois la nature*» (La Bruyère; → Art, cit. 31). «*Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire*» (La Fontaine; → Auteur, cit. 29). *Fautes de goût qui gâtent un ouvrage de jeunesse*. *Gâter de beaux souvenirs en essayant de les transcrire*. ⇒ **Déflorer**.

11 Qui est-ce qui a gâté presque toutes les compositions de Rubens, si ce n'est cette vilaine et matérielle nature flamande, qu'il a imitée?

12 Je veux que dans mes tableaux on puisse ôter une figure sans gâter la disposition de l'ensemble.

L. DAVID, in Henri GUERLIN, l'Art d'enseigner par les maîtres, p. 76.

13 À travers le charme du style de l'auteur des *Confessions*, perce quelque chose de vulgaire, de cynique, de mauvais ton, de mauvais goût; l'obsécrite d'expression particulière à cette époque gâte encore le tableau.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, éd. Levaillant, t. IV, p. 362.

♦ 4. Priver de ses avantages, de ses effets profitables, heureux, favorables. *Intrigues qui gâtent une affaire* (cit. 37). *Voilà un incident qui pourrait bien gâter les affaires*, en troubler ou en compromettre* l'heureuse évolution. — (1640). Vx. *Gâter le métier*, le rendre moins lucratif en vendant trop bon marché sa marchandise ou sa peine. ⇒ **Gâcher**. *Vendre cent mille francs un tableau dont il aurait pu demander le double! il gâte le métier. Ne faites pas trop de zèle, vous gâteriez le métier!*

(...) quand on gâte ses affaires, on passe le reste de sa vie à les rapsoder (...) 14

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 177, 21 juin 1671. On a bien de la peine à refaire sa situation quand on l'a gâtée. 15

B. CONSTANT, Journal intime, p. 305. (...) Duroy se leva pour partir, ayant peur de gâter par quelque mot maladroit la besogne faite, son œuvre de conquête commencée. MAUPASSANT, Bel-ami, I, II. 16

Était-ce possible qu'on se disputât de la sorte, qu'on se gâtât l'existence, lorsqu'on avait tout pour être heureux? ZOLA, la Terre, IV, II. 17

Tout gâter: compromettre*, ruiner toutes les possibilités de succès. *Surtout, ne lui dites plus rien, n'insistez pas, sinon vous allez tout gâter* (→ Démentir, cit. 2; emporter, cit. 16). *Il a failli* (cit. 19) *tout gâter*. *Ne rien gâter*: n'entraîner aucune conséquence fâcheuse. *Vous pouvez lui en dire un mot, cela ne gênera rien*. — Loc. (Av. 1778). Par litote. *Ce qui ne gâte rien*: c'est un avantage supplémentaire. *Elle est jolie, bien élevée, et, de plus, riche, ce qui ne gâte rien. C'est un appareil facile à entretenir, d'une présentation agréable et, ce qui ne gâte rien, d'un prix abordable*.

Il y a des gens dont tout le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui gêneraient tout s'ils changeaient de conduite. 18

LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 156. C'est notre inquiétude, c'est notre impatience qui gâte tout (...) 19

Mais être roi ne gâte rien, Lorsque d'ailleurs on est aimable. 20

VOLTAIRE, Lettres en vers et en prose, 76, in LITTRÉ.

♦ 5. (Le compl. désigne un état agréable, un temps...). Affaiblir, diminuer, anéantir, détruire en privant de son effet agréable. *Je ne veux pas gâter votre plaisir, vos illusions* (→ Complaître, cit. 7). *Gâter son plaisir en le décrivant* (cit. 1). *Événement, pensée qui peut gâter un plaisir, une joie* (→ Assouvissement, cit. 6; exaspérer, cit. 4; faute, cit. 22). — *Gâter un plaisir pour qqn, à qqn*. *Cette mauvaise nouvelle nous a gâté nos vacances*. ⇒ **Empoisonner**, **gâcher**. *Cette idée m'a gâté l'appétit* (cit. 14).

Peut-être faut-il craindre, en voyage, de gâter par des lectures faites d'avance l'impression première des lieux célèbres. NERVAL, les Filles du feu, «Isis», III. 21

Le soir, précurseur des voluptés profondes, lui gâtait les choses les plus succulentes. BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXII. 22

Nous te regrettons tous; cela gâte un peu le plaisir que nous avons à être ici. 23

FLAUBERT, Correspondance, 103, 26 sept. 1845.

(...) cette déception l'amena à abrégé de moitié le temps qu'elle s'était proposé de demeurer en France. D'ailleurs, ce séjour, Larralde achevait de le lui gâter par son insistance à vouloir l'entretenir de questions d'argent. 24

Pierre BENOIT, M^{lle} de la Ferté, II, p. 83.

♦ 6. Déformer, fausser (une faculté, une qualité). ⇒ **Diminuer**, **frelater**, **galvauder**, **sophistiquer**, **vicier**. *Ces lectures romanesques lui ont gâté l'esprit, le jugement*. *Conversations* (cit. 1) *qui peuvent gâter l'esprit et le sentiment*. *Modes qui gâtent le goût d'une société* (→ Encanailler, cit. 1). *Les alcools grossiers gâtent le palais* (→ 2. Fin, cit. 8). — Au p. p. *Érudition gâtée par le pédantisme*. ⇒ **Entacher**.

Certain enfant qui sentait son collège, Doublement sot et doublement fripon, Par le jeune âge, et par le privilège 25

Qu'ont les pédants de gâter la raison (...) LA FONTAINE, Fables, IX, 5.

(...) avec tous les soins que vous avez pris, vous n'avez pu parvenir encore à gâter la bonté de votre tempérament (...) MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 3. 26

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a. GRESSET, le Méchant, IV, 7. 27

L'erreur ajoutée à la vérité ne l'augmente point. Ce n'est pas étendre la carrière des arts que d'admettre de mauvais genres; c'est gâter le goût (...) 28

VAUVENARGUES, Réflexions et Maximes, 272.

(...) l'amour de son plaisir, le libertinage, l'intrigue pour l'intrigue, le goût des déguisements et des mascarades, un peu trop de Figaro, si je puis dire, gâtèrent le sérieux et rompaient dans la pratique la suite des desseins que son beau et impétueux génie était d'ailleurs si capable de concevoir. 29

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 20 oct. 1851, t. V, p. 47.

(...) un joli garçon qui gâtait de belles qualités par une extraordinaire paresse. 30

ZOLA, la Terre, I, III. (1538). Par ext. Vieilli. *Gâter qqn*, lui faire perdre ses qualités. *Le pédantisme l'a gâté* (→ Expliquer, cit. 21). *Je l'avais connue charmante, ses succès littéraires l'ont gâtée*. *Jeune homme faible gâté par de mauvaises lectures*. *Ces mauvaises fréquentations ont fini par le gâter*. ⇒ **Corrompre**, **dégrader**, **dépraver**, **perdre**.

(...) tout consiste à ne pas gâter l'homme de la nature en l'appropriant à la société. 31

ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, V, Lettre VIII. Si je n'ai pas été gâté, il faut que ma nature soit bonne. 32

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 180. (...) moi qui fume toute la journée, moi qui suis gâté par toutes sortes de vices, de manies et de tics. 33

G. DUHAMEL, Salavin, I, XVI.

★ II. (Compl. n. de personne). ♦ 1. (1530). Vieilli. Traiter (un enfant) avec une faiblesse et une indulgence extrêmes, qui risquent d'entretenir ses défauts ou même de corrompre son bon naturel. *Il a été gâté plus que les autres*. ⇒ **Cajoler** (cit. 3), **choyer** (cit. 2). *Un fils unique qui a été trop gâté, gâté comme un prince* (→ Enfant, cit. 25). *Grand-mère qui gâte son petit-fils* (→ Affectionner, cit. 1). *On lui a rendu un bien mauvais service en le gâtant de la sorte*. — Au passif. *Il a été gâté par sa mère*.

Gesril était gâté dans la maison où j'étais gourmandé: nous avons été tous deux 34

d'honnêtes gens et des fils tendres et respectueux. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 59. Je suis un misérable, je suis justement puni. Moi seul ai causé les désordres de 35

mes filles, je les ai gâtées. Elles veulent aujourd'hui le plaisir, comme elles voulaient autrefois du bonbon. Je leur ai toujours permis de satisfaire leur fantaisie de jeunes filles.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 1071.

P. p. adj. Mod. Cour. **GÂTÉ, ÊE** : trop choyé. *Ce gosse est gâté, trop gâté. Une petite fille gâtée et capricieuse.* — **ENFANT GÂTÉ**, à qui l'on passe tous ses caprices. ⇒ **Gâtion** (régional); ⇒ Entourer, cit. 4.

Par ext. Personne capricieuse habituée à voir satisfaire ses moindres désirs. *C'est un enfant gâté, un véritable enfant gâté. Caprice d'enfant gâté.*

36 C'est une mince poupée qui ne fait rien qu'à sa guise, un véritable enfant gâté.

A. DE MUSSET, les Caprices de Marianne, I, 4.

37 Et c'est pour cela, maudite chère enfant gâtée, que je suis maintenant couché à tes pieds (...)

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXVII.

38 Tu la traites toujours comme un enfant gâté (...)

Alors elle en abuse et manque de raison.

Albert SAMAIN, Aux flancs du vase, « Polyphème », I.

Fig. Être l'enfant gâté d'une société, du public, de la fortune, du succès, être très choyé par... ⇒ **Chéri, favori, favorisé**; ⇒ Étude, cit. 34.

39 (...) j'étais un peu l'enfant gâté du bord, mais je ne tiens plus à personne, et il m'est indifférent de les quitter.

LOTI, Aziyadé, I, XXIV.

♦ **2.** (Fin xviii^e). Mod. Traiter (qqn) en comblant de prévenances, de cadeaux, de gentillesse. *Mari qui gâte sa femme.* → Être aux petits soins*. *Quel festin! on peut dire que vous nous avez gâtés! C'est trop, vous me gâtez!* ⇒ **Comblé**.

40 (...) elle affectait de vouloir gâter les hommes, elle lâchait des plaisanteries qui les faisaient éclater de gros rires.

ZOLA, la Terre, II, I.

41 En fait de nouilles et de bordeaux râpeux, il nous gâtait, on peut le dire.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 374.

Au passif. (En parlant d'un temps, d'événements exceptionnellement favorables). *Pas une goutte de pluie pendant tout notre séjour, nous avons été gâtés. Quelle malchance! vous n'avez pas été gâtés.* Par antiphr. *Nous sommes gâtés!* : nous n'avons vraiment pas de chance!

► **SE GÂTER** v. pron.

Passer d'un bon à un mauvais état.

♦ **1.** (1538). S'abîmer, pourrir. *Fruits qui commencent à se gâter* (⇒ **Avancer**, 7., p. p.). *Les confitures risquent de se gâter si on les couvre mal.* ⇒ **Moisir**.

42 Nous voici comme aux premiers jours.

Pendant cela le miel se gâte.

LA FONTAINE, Fables, I, 21.

♦ **2.** (1662). Plus cour. Se détériorer. *Le temps se gâte, commence à devenir mauvais.* ⇒ **Brouiller** (se). — *J'ai l'impression que les choses se gâtent, tournent mal. Les esprits semblent calmes, mais cela peut se gâter d'un jour à l'autre. Attention, cela va se gâter.* ⇒ **Barde**.

43 Visiblement, ça se gâtait; l'orage flottait dans l'air. Sous la lente poussée d'une brise d'Ouest, une invasion de nuages lourds gagnait morceaux par morceaux le ciel demeuré jusqu'alors d'une limpidité immaculée (...)

COURTELINE, le Train de 8 h 47, I, VII.

44 En effet, au bout des dix premiers mois, il n'y avait pas encore eu de querelle entre les deux sœurs, ni dans le ménage, lorsque les choses, lentement, se gâtèrent. Cela commença par de méchantes humeurs. On se boudait, on en vint aux mots durs; et, dessous, le ferment du tien et du mien, continuant son ravage, gâtait peu à peu l'amitié.

ZOLA, la Terre, III, I.

Esprit, goût qui se gâte. Les plus beaux dons se gâtent faute d'aliment. C'est un garçon qui s'est gâté par de mauvaises fréquentations.

45 (*Les enfants*) ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées que par l'impunité.

LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 59.

46 Le cœur de La Rochefoucauld était trop noble pour se gâter ou s'endurcir, trop vigoureux pour se rompre.

Émile FAGUET, Études littéraires, xvii^e s., La Rochefoucauld, II.

► **GÂTÉ, ÊE** p. p. adj. Voir ci-dessus à l'article (notamment, I., 2. : *dents gâtées*; 3.; II., 1. : *enfant gâté*).

CONTR. Améliorer, amender, bonifier, conserver, corriger, entretenir, maintenir, préserver. — Décorer, embellir. — Purifier. — Maltraiter.

DÉR. Gâterie, gâteur, gâteux, gâtine, gâtion.

COMP. Dégât. — Gâte-bois, gâte-métier, gâte-papier, gâte-sauce. — V. aussi Gaspiller, ainsi que gâte-.

GÂTERIE [gatɛʁi] n. f. — 1815; « altération d'un texte », 1609; de *gâter*.

♦ **1.** Action ou moyen de gâter (II.), de choyer (qqn). ⇒ **Cajolerie, caresse, chatterie, complaisance, indulgence, prévenance, soins** (petits). *Une gâterie. Elle invente mille gâteries pour lui plaire.*

1 Et encore, les gâteries continuelles de la mère, qui mourut un an après le mariage de sa fille, rendaient-elles assez difficile la tâche d'un amant.

BALZAC, les Employés, Pl., t. VI, p. 866.

2 Mais elle n'avait pour ces animaux familiers ni gâteries, ni mots mignards, ni ces puériles tendresses qui semblent couler des lèvres des femmes sur le poil velouté du chat qui ronronne.

MAUPASSANT, Clair de lune, « La reine Hortense ».

3 Elle avait, par grande gâterie, pris sur ses bras notre petite sœur (...)

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, II, II.

♦ **2.** (*Une, des gâteries*). Petit cadeau (surprise, friandises...).

Et l'abbé, n'ayant désormais aucun ménagement à garder, traitait Rognes durement, ne lui accordait du culte que le strict nécessaire, sans gâteries de prières en plus, de cierges et d'encens brûlés pour le plaisir.

ZOLA, la Terre, III, VI.

Rares sont les mineurs qui s'attachent à un cheval ou à un autre, et lui apportent du dehors de petites gâteries, des carottes, par exemple.

Paul LÉAUTAUD, Propos d'un jour, p. 133.

♦ **3.** (Par spécialisation du sens précédent). *Faire une gâterie, une petite gâterie à qqn, lui procurer un plaisir érotique* (sens différents selon les contextes; le plus souvent : masturber).

GÂTE-SAUCE [gatsos] n. m. — 1808; de *gâte-*, et *sauce*.

♦ **1.** Vx. Mauvais cuisinier.

♦ **2.** (1840). Mod. Marmiton. ⇒ **Tournebroche**. — Au plur. *Des gâte-sauces*.

Tu te souviens, à cette époque, il y avait un petit gâte-sauce aux cuisines. Chaque fois qu'il le voyait, le malheureux, c'était pour lui froter les oreilles ou le botter.

J. ANOUILH, le Voyageur sans bagage, p. 37.

GÂTEUR, EUSE [gatœr, øz] n. et adj. — 1680; *gastem* « celui qui gaspille », v. 1213; de *gâter*.

♦ Vx. Personne qui gâte, qui détériore, altère (qqch.).

Sentez-en bien toute la dignité, mes chers Enfants, et ne le déshonorez pas, ne le dégradez jamais par une mauvaise conduite, en étant injustes, méchants, fripons, gâteurs du bien d'autrui (...)

RESTIF DE LA BRETONNE, la Vie de mon père, p. 37.

DÉR. Gâteux.

HOM. (Du fém.) Fém. de *gâteux*.

GÂTEUX, EUSE [gatø, øz] n. et adj. — 1835; argot des hôpitaux, var. péj. de *gâteur* « qui gâte ses draps, ses vêtements »; de *gâter*.

♦ **1.** N. Méd. « Nom donné aux paralytiques, aux infirmes et aux aliénés qui rendent involontairement les urines et les selles » (Garnier). *Vieux gâteux qui fait* (cit. 16) *sous lui la nuit. Une gâteuse.*

(...) des idiots décrépits, des gâteux octogénaires, des larves humaines que ne dirigeait même plus l'instinct animal (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Balzac, VI.

♦ **2.** Adj. Cour. Dont les fonctions, et particulièrement les facultés intellectuelles, sont troublées ou paralysées, par l'effet de l'âge ou d'une maladie mentale. ⇒ **Infance** (tombé en), **ramolli**; (fam.) **gaga**. *Il est devenu complètement gâteux. Vieillard gâteux.* — N. *Balbutiements* (cit. 4) de *gâteux*.

Phraséologie toujours vague; les mots tombent, tombent de cette plume pluvieuse, comme la salive des lèvres d'un gâteux bavard (...)

BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXVI.

(...) un ancien censeur devenu gâteux et dont la mémoire s'était arrêtée comme une montre brisée : elle marquait perpétuellement quarante ans (...) Aussi (...) tournait-il autour de sa table, persuadé de surveiller des élèves en récréation.

SARTRE, Situations I, p. 74.

♦ **3.** (1872). Par exagér. Aussi dénué d'intelligence qu'un véritable gâteux. ⇒ **Idiot**. *Mais tu deviens gâteux! Ne discute plus avec lui, il est vraiment gâteux.*

(...) et moi, l'idiot, le gâteux, je ne suis pas censé comprendre, hein!

J. GREEN, Adrienne Mesurat, I, XIV.

Ne vous figurez pourtant pas que dans l'administration nous soyons tous gâteux!

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, XV, p. 163.

♦ **4.** Adj. Qui devient stupide sous l'empire d'un sentiment violent auquel l'intelligence critique ne s'oppose plus. *Il adore cette petite, il en est gâteux!* ⇒ **Gaga**. *L'admiration, la joie le rend gâteux, la rend gâteuse.*

Il passait les prendre à la maison de santé (...) et puis les reconduisait après le spectacle, gâteux, repus de visions, heureux et saufs (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 319.

Le mot Alain sur ses lèvres est tout humide, comme imbibé de la tendre odeur du lait, de l'âcre odeur des couches mouillées... fossettes, rires, chatouilleries, raconte encore, papa... tous les jours levé plus tôt pour le conduire en classe... Alain a une composition demain... vacances assommantes dans des petits trous... Alain a besoin d'air salin... j'en étais gâteux...

N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 141.

DÉR. Gaga, gâtifier, gâtisme.

HOM. (Du fém.) Fém. de *gâteux*.

GÂTIFICATION [gatifikasjɔ̃] n. f. — Mil. xx^e; de *gâtifier*.

♦ Littér. Action de rendre gâteux ou de devenir gâteux.

Il y a des jurys plus mortels que d'autres : il en est un en particulier dont on ne prononce le nom qu'en tremblant (nom dérivé de « concours » par gâtification)...

Boris VIAN, Notes d'un naturaliste amateur, II, in Textes et Chansons, p. 39.

GÂTIFIER [gatifje] v. intr. — V. 1950; de *gâteux*, d'après *bêtifier*.

♦ Fam. Devenir gâteux (2., 3. ou 4.); se comporter comme un gâteux. *Il gâtifie avec ses enfants.* ⇒ **Bêtifier**.

DÉR. Gâtification.

GÂTINE [gatin] n. f. — V. 1120, *guastine*; de *gâter*, proprt « terre dévastée, déserte »; cf. Ronsard, *la Forêt de Gâtine*.

♦ Régional. Terre marécageuse et stérile, par suite de l'imperméabilité du sous-sol. *La gâtine vendéenne*.

Il est arrivé qu'après que plusieurs lieux incultes ont commencé à être cultivés, on leur a conservé le nom de gâtine, assez commun en Touraine, Beauce, Le Maine.

Encycl. (DIDEROT), art. *Gâtinois*.

HOM. *Gattine*.

GÂTION, IONNE [gatjõ, jõn] n. — 1843; dér. de *gâter*, lat. *vastare*.

♦ Régional (Suisse). Enfant gâté*, favori.

Une grand-maman qui s'approchait de chacun pour lui donner deux longs baisers (...) trois à moi parce que j'étais son « gâtion ».

W. DUBOIS, En poussant nos clédards, notes et croquis du Jura neuchâtelois, t. II, p. 184.

DÉR. *Gâtionner*.

HOM. (Du masc.) Forme du v. *gâter*.

GÂTIONNER [gatjõne] v. tr. — D. i. (mil. xix^e ?); de *gâtion*.

♦ Régional (Suisse). Gâter, choyer.

GÂTISME [gatism] n. m. — 1868; de *gâteaux*.

♦ État d'une personne gâteuse (dans tous les sens de ce mot). ⇒ **Abêtissement, abrutissement, ramollissement. En voilà un raisonnement! c'est du gâtisme. Gâtisme précoce. Le gâtisme le guette.**

Est-ce que, par hasard, tu tomberas dans le gâtisme définitif de supposer que cette reliure, soi-disant pesante, de tous les lieux communs et de toutes les inanités clichées, puisse être capable d'entrevoir seulement l'immense honneur que tu lui fais en l'implorant?

Léon BLOY, le Désespéré, p. 43.

GATTE [gat] n. f. — 1694; « hune », 1525; du francique **wahta* « guet ».

♦ Mar. Tôle à rebord pour recevoir l'huile qui s'écoule des coussinets. — Emplacement à l'avant du navire où sont lovés les chaînes d'ancre à mesure de leur rentrée par les écubiers*.

HOM. *Ghat*.

GATTILIER [gatiije] n. m. — 1775; dér. de l'esp. *gatillo*, altér. de (*agno*) *castil*, par croisement avec *gato* « chat ».

♦ Bot. ⇒ *Agnuscastus*.

GATTINE [gatin] n. f. — Av. 1847, in D. D. L.; « dévastation », v. 1138 (→ *Gâtine*); dauphinois *gatino*, cf. l'anc. franç. *gastine*, de *gaster* « dévaster ». → *Gâter*.

♦ Techn. Maladie du vers à soie. ⇒ **Flacherie**.

GAUCHE [gɔʃ] adj. et n. — V. 1225, *gauche*; « de travers », adv., xiv^e; orig. incert. p.-ê. de *gauchir** ou plus probablt, selon P. Guiraud, du gallo-roman **valgicus*, du lat. *valgus* (→ *Gauchir*). — REM. *Gauche* remplace *senestre* à partir du xv^e, au sens II, pour des raisons incon nues.

★ I. ♦ 1. (1580). Techn. Choses. Qui est de travers, qui présente une déviation. *Une règle toute gauche*. ⇒ **Dévié, oblique, tordu. Table, planche gauche**. — N. m. (1930). *Le gauche d'une surface*. (1676). Géom. *Courbe* gauche. L'hélice est une courbe gauche. Quadrilatère gauche*, dont tous les côtés ne sont pas dans le même plan. *Surface gauche* : surface réglée non développable.

Fig. Vx. Mal bâti, mal conçu.

1 Je trouve ce raisonnement un peu gauche (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 924, 1683.

♦ 2. (1660). Personnes. Qui s'y prend de travers. ⇒ **Inhabile, maladroit, malhabile. Il est gauche dans tout ce qu'il fait**. ⇒ **Balourd, emmanché, empaillé, empoté, emprunté, godiche, lourdaud, nigaud, pataud. Un grand garçon un peu gauche**. ⇒ **Dadais, flandrin**. — Par ext. *Geste gauche*, maladroit ou disgracieux. *La langue de cet écrivain est gauche, lourde, embarrassée* (cit. 22). — **Manières gauches. Attitude, air gauche, gêné et mal à l'aise**. ⇒ **Contraint, embarrassé, empêché, piteux, provincial, timide**; → **Déplaire**, cit. 10.

2 (...) sa taille est assez gauche, sa beauté, très médiocre, et son esprit des plus communs.

MOLIÈRE, l'Avare, IV, 3.

3 Il était très grand de taille, et gauche au-delà de tout. Il bégayait, ou, du moins, *zurait* en parlant.

SAINTE-BEUVE, Correspondance, 1232, 22 août 1841.

4 Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule!
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid!

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, « L'albatros ».

5 Il se sentait fort gauche dans ce rôle de mentor.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 87.

N. m. (Fin xvii^e). Vx. Ce qu'il y a de gauche, d'embarrassé dans le maintien, les manières. ⇒ **Gaucherie**.

6 La nouvelle comtesse de Mailly avait apporté tout le gauche de sa province, dont, faute d'esprit, elle ne put se défaire.

SAINT-SIMON, Mémoires, III, 55, in LITTRÉ.

Loc. (1601). Vx. *À gauche* : de travers. *Un jugement à gauche* (→ *Envers*, cit. 5).

★ II. (1471; a remplacé *senestre*, vx). Cour. ♦ 1. (À cause de la maladresse fréquente de cette main, chez les droitiers). *Main gauche* : main qui est située du même côté que le cœur. — *Côté gauche* : côté où est la main gauche (opposé à 2. *droit*). *Le cœur est du côté gauche et le foie du côté droit* (→ *Changer*, cit. 11). — Qui est situé du côté gauche, par rapport au regard de l'observateur. *Cuisse gauche, bras gauche*. — Loc. (1865). *À main gauche* : du côté gauche.

Vous trouverez (...) sous la grande armoire à main gauche, une provision de papier, de plumes et d'encre (...)

LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LXXXIII.

Allus. évang. *Quand tu fais l'aumône* (cit. 2), *que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite*.

(1680). *Mariage de la main gauche* : union libre, concubinage. Autrefois. Le mariage qu'un noble contractait avec une femme d'une condition inférieure, à qui il donnait, pendant la cérémonie nuptiale, la main gauche au lieu de la main droite.

(...) la princesse de la Trémouille épouse un comte d'Ochtensilbourg, qui est le plus riche et le plus honnête homme du monde : vous connaissez ce nom-là; sa naissance est un peu équivoque; sa mère était de la main gauche; toute l'Allemagne soupire de l'outrage qu'on fait à l'écusson de la bonne Tarente (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 804, 3 mai 1680.

N. m. (Déb. xx^e). *Boxe. Le gauche* : le poing gauche. *Un crochet* (cit. 2) *du gauche. Soigne ton gauche!*

Avant qu'il ne soit remis, mon gauche le secoue, puis toute une série, qui me fait jouer autant qu'il souffre.

Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 86.

LE PIED GAUCHE. Boiter (cit. 3) *du pied gauche. Partir du pied gauche*. — Loc. fig. *Se lever du pied gauche* : se lever du mauvais pied; être mal à son aise, de mauvaise humeur. — N. m. (Football). Coup donné du pied gauche.

♦ 2. (En parlant des choses orientées, qui ont un avant et un arrière, ou un sens défini). Qui est du côté correspondant au côté gauche d'une personne orientée de même manière. *Le côté gauche du pied. Ventricule gauche du cœur* (→ *Artériel*, cit. 1). *Aile* (cit. 31) *gauche, flanc gauche d'une armée* (→ *Couvrir*, cit. 31). *Arrière gauche, demi gauche, ailier gauche d'une équipe de football. Aile gauche d'un bâtiment. Côté gauche d'un navire*. ⇒ **Babord. Aile, phare gauche d'une voiture. Rive* gauche d'un fleuve** (par rapport au sens du courant). → **Bravache** (cit. 2).

Chim. *Acide tartrique gauche*. ⇒ **Lévogyre**.

♦ 3. (En parlant d'une partie d'une chose). Qui est du côté gauche dans le champ visuel de l'observateur. *La partie gauche d'un tableau, d'une carte postale. Le battant gauche d'une porte. Le côté gauche de la chaussée*.

(1672; trad. de l'angl.). Spécialt (dans une assemblée délibérante). Qui est du côté situé à main gauche du président (→ ci-dessous 2.). *Centre gauche* : la partie de l'hémicycle où siègent les membres du centre les plus près de la gauche.

♦ 4. N. f. (1538). **LA GAUCHE** : orientation de l'espace correspondant au côté gauche d'une personne et, par anal., d'une chose. *S'asseoir à la gauche de qq. Il les mettra à sa gauche* (→ *Droite*, cit. 9). *À ma gauche* (→ *Carré*, cit. 5), *sur notre gauche* (→ *Blockhaus*, cit. 1). *Le trottoir de gauche*. — *La gauche d'une équipe, d'une armée* (→ *Couper*, cit. 34). — Loc. fig. (1181). **JUSQU'À LA GAUCHE** : complètement* (⇒ **Jusque**). *Il est endetté jusqu'à la gauche. Il a été possédé jusqu'à la gauche*.

Partie, côté d'une chose qu'un observateur voit à sa gauche. *Poussez la virgule de trois chiffres vers la gauche. La gauche de la chaussée. Ne roulez pas sur la gauche!*

Des centaines d'automobiles passaient de front en tenant la gauche comme en Angleterre. Il me parut voir au loin sur la droite, mais ce n'est pas certain, une sorte d'agitation poussiéreuse et lumineuse qui pouvait être le passage d'autos en sens inverse.

Henri MICHAUX, La nuit remue, p. 26.

♦ 5. Loc. [a] (1538). Loc. adv. **À GAUCHE** : du côté gauche, sur la gauche. Milit. *Demi-tour à gauche. Gauche!* Mar. *À gauche*. ⇒ **Babord**. — *En France, l'alliance se porte à gauche. Première rue à gauche. Marcher, rouler, tourner à gauche. Doubler à gauche. Laisser une marge à gauche en écrivant*. Loc. prép. *À gauche de l'escalier* (→ *Col*, cit. 4).

Moi, qui le plus souvent voyage pour mon plaisir, s'il fait laid à droite, je prends à gauche.

MONTAIGNE, Essais, III, IX.

(1832). Fig. *Passer l'arme à gauche*. ⇒ **Mourir**.

Ces créates sont les six maîtres d'armes à qui j'ai fait passer l'arme à gauche — Cela veul dire tuer, n'est-ce pas? — Nous disons ça comme ça, repprit-il avec la même innocence (...)

A. DE VIGNY, Stello, XXIII.

Mettre de l'argent à gauche, de côté*, en le dissimulant (→ *pop. Planquer*).

(...) je pourrai même mettre de l'argent à gauche pour quand je serai vieux.

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 110.

Math. *À gauche* : dans un intervalle dont les valeurs sont inférieures à la valeur prise comme référence (du côté gauche dans la représentation graphique sur un axe horizontal; s'oppose à *à droite*). *Limite à gauche* (d'une fonction). *Intervalle formé à gauche. Suite bornée à gauche*. Syn. : *bornée inférieurement*.

7

8

8.1

9

10

11

11.1

- 12 (...) j'ai déambulé plutôt de droite à gauche tout le long de la route (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 450.
- 13 Tout le monde saluait la patronne avec une jovialité mêlée de respect et elle dispensait des saluts à droite et à gauche, comme une souveraine au fond de sa calèche (...)
J. GREEN, Léviathan, I, III.
- 14 Et elle se mit à courir de droite et de gauche, cherchant son sac à main qu'elle avait avec elle, la veille.
J. GREEN, Adrienne Mesurat, III, v.

★ III. N. f. (1791). LA GAUCHE. ♦ 1. Les membres d'une assemblée politique qui siègent à la gauche du président et professent des idées avancées*, progressistes*. — REM. En 1789, les royalistes s'étant placés ostensiblement à la droite du président, les partisans de la Révolution se placèrent à gauche et la tradition maintint cette disposition. — La fraction de l'opinion publique que représentent ces membres de l'assemblée. *Progrès, recul de la gauche aux dernières élections. Concession de la droite à la gauche* (→ 1. Être, cit. 29). *Opposition de gauche* (→ Derechef, cit. 2); *majorité de gauche. Gouvernement, politique de gauche. Député, écrivain, homme de gauche. Être de gauche. Union de la gauche. Une gauche socialiste, réformiste. La gauche social-communiste. Une gauche révolutionnaire. La gauche d'un parti*, ceux de ses adhérents qui professent les opinions les plus progressistes. — *Extrême* gauche*: partie de la gauche dont les opinions sont les plus avancées. ⇒ **Gauchiste**. *Journal, feuille* (cit. 12) *d'extrême gauche*.

- 15 Il est difficile cette fois aux libellistes de dire qu'il y a un concert entre « la droite » de l'Assemblée et une partie de « la gauche ».
L'Ami des patriotes, XLI, t. II, p. 298, 27 août 1791, in BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. IX, p. 769.
- 16 Lorsqu'on me demande si la coupure entre partis de droite et partis de gauche, hommes de droite et hommes de gauche, a encore un sens, la première idée qui me vient est que l'homme qui pose cette question n'est certainement pas un homme de gauche.
ALAIN, Propos, déc. 1930, Droite et gauche.
- 17 « Moi je me charge de retrouver les camarades du P.C. Mais il y a les autres, les socialistes, les radicaux, tous les types plus ou moins vaguement "de gauche", les sympathisants comme toi ». Schneider à un sourire froid : « Les mous ». — « Disons : les tièdes ».
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 241.
- 18 — Si la gauche fait une politique de droite, ce n'est plus la gauche, dit Henri.
S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, VII, p. 384.

♦ 2. N. f. pl. Hist. Les partis de gauche. *Rassemblement, union des gauches*. → **Front*** populaire.

- 19 La dispersion de ces gauches naissantes, et qui semblent s'opposer les unes aux autres vous rassure (...)
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 159.

♦ 3. Loc. À gauche, de gauche, se dit d'une personne qui a des opinions de gauche. *Il est plus à gauche que son frère, très à gauche. Elle est plutôt de gauche*. ⇒ aussi **Gauchiste**.

CONTR. (De I., 1.) 1. **Droit, plan.** — (De I., 2.) **Adroit, agile, habile.** — (De II.) **Dextre, 2. droit.** — (De III.) **Droite.**

DÉR. **Gauchement, gaucher, gaucherie, gauchiser, gauchisme, gauchiste.**

GAUCHEMENT [gofmã] adv. — 1575; de *gauche* (I.).

♦ D'une manière gauche (I., 2.), maladroit ou contrainte. ⇒ **Maladroitement**. *Tenir gauchement un instrument dont on n'a pas l'habitude de se servir. Sortir gauchement un objet de sa poche* (→ Feuillet, cit. 4). *Imiter gauchement un geste* (→ Arrêter, cit. 58). *S'y prendre gauchement*.

- 1 Il nouait gauchement la petite brassière, Ayant plus d'habitude aux chemises d'acier.
HUGO, la Légende des siècles, « Confiance de Fabrice », VIII.
- 2 Trop tard pour les éviter. Il se sentit rougir jusqu'aux oreilles. Il salua gauchement.
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXIII.
- 3 (...) il leur avance des sièges, il déplace gauchement un fauteuil, il fait basculer un guéridon qu'eux calmement, adroitement rattrapent de justesse, remettent d'aplomb, tous ses gestes sont saccadés, gauches (...)
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 203.

CONTR. **Adroitement, habilement.**

GAUCHER, ÈRE [gofɛ, ɛʁ] adj. — Mil. XVI^e, R. Estienne; *gauchier*, 1444; de *gauche* (II.).

♦ 1. Qui se sert ordinairement de la main gauche (⇒ **Gauche-rie**). *Ce joueur de tennis est gaucher; à la fois droitier et gaucher* (→ Ambidextre). — N. *Un gaucher, une gauchère. Gaucher contraire. Les gauchers et les droitiers**.

♦ 2. (1831, Balzac). Vx. Qui est de gauche, en politique.

GAUCHERIE [gofɛʁi] n. f. — 1750, sens 2; de *gauche* (I.).

★ I. ♦ 1. (*La gaucherie*). Manque d'adresse, d'aisance, d'assu-

rance, de grâce. ⇒ **Gauche** (I., 2.). *La gaucherie de son maintien. Il y a de la gaucherie dans sa démarche, elle a l'air de marcher sur des œufs. Gaucherie d'adolescent*. ⇒ **Embaras** (cit. 17), **timidité**; ⇒ **Enfantin**, cit. 2. *Gaucherie dans l'expression*. ⇒ **Inhabileté, lourdeur, maladresse. Il a eu la gaucherie de... Avec gaucherie** ⇒ **Gauchement**.

(...) Jeanne parut, essoufflée, rouge comme une pivoine, les yeux grands ouverts, les bras ballants, charmante dans sa gaucherie naïve.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, (E., t. II, p. 409.

Il se gardait bien de montrer un siège, sachant par expérience que, debout devant lui, les bras ballants, la gaucherie du pauvre prête doublait sa timidité naturelle, le tenait mieux à sa merci.

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, I, 3.

La gaucherie est signe de mauvaise conscience et présage d'insuccès, c'est à la fois la maladresse (...)

Roger CAILLOIS, l'Homme et le Sacré, p. 51.

La gaucherie devant une action difficile produit une agitation déréglée presque toujours excessive, sensible dans les mouvements des extrémités et aboutit enfin à un désespoir de soi-même.

Jean PRÉVOST, Plaisirs des sports, p. 50.

♦ 2. (*Une, des gaucheries*). Acte, geste gauche, faute qui dénote de l'inhabileté, de la maladresse. *Les gaucheries de son maintien* (→ Éclater, cit. 31). *Une gaucherie si spirituelle* (→ Réapplaudir, cit.). — Action maladroite. ⇒ **Balourdise. Gaucherie commise par ignorance*, par manque de perspicacité. Les gaucheries d'un provincial**.

On eût dit, à toutes mes balourdises, que j'allais excitant à plaisir la haine d'une femme aimable et puissante, à laquelle, dans le vrai, je m'attachais davantage de jour en jour, et dont j'étais bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrâce quoique je fisse, à force de gaucheries, tout ce qu'il fallait pour cela.

ROUSSEAU, les Confessions, X.

Par moments, des gaucheries, des oublis, des inadvertances comme il en arriverait au grand Corneille (...)

SAINT-EUVE, Chateaubriand, t. II, p. 91.

(...) vous ne trouvez jamais, chez Hugo, la moindre impropriété de langage, une erreur de grammaire, une défaillance de syntaxe, une faiblesse de vocabulaire, une gaucherie.

GIDE, Attendu que..., IV.

★ II. (V. 1950; *gauchisme*, 1858, in D.D.L.; de *gauche*, II.). Didact. (physiol.). Prédominance fonctionnelle de la main gauche (⇒ **Manualité**), ou de l'œil gauche (⇒ **Ocularité**) [opposé à *droiterie*]. *Gaucherie manuelle et oculaire sont indépendantes l'une de l'autre. Gaucherie et latéralité*.

CONTR. **Adresse, agilité, dextérité; aisance, grâce.**

GAUCHIR [gofɛʁ] v. — V. 1181, v. tr.; anc. franç. *guencher* « faire des détours » (du francique **wenkjan* « vaciller »), avec infl. de *gauchier* « fouler; déformer » (du francique **walkan* « fouler »), ou plus probablt, selon P. Guiraud, d'un gallo-roman **valgicare*, du lat. *valgus* « qui a les jambes tournées en dehors, bancal, de travers ».

★ I. V. intr. ♦ 1. (Fin XIV^e). En parlant de choses planes. Perdre sa forme, se contourner. ⇒ **Courber** (se), **déformer** (se), **gondoler**, **tordre** (se), **voiler** (se). *Règle, planche qui gauchit*.

♦ 2. (V. 1398). Vx. Se détourner de la position qu'on a, de la route qu'on suit. ⇒ **Dévier**.

Si tu prends bien ma voie, et marches sans gauchir, La vérité saura pleinement t'affranchir.

CORNEILLE, Imitation de J.-C., III, v. 6065.

(1642). Fig. Vx. ⇒ **Biaiser**.

Mais, malheureusement, l'expulsion de Jacques II, qu'il appelle abdication, le forçait à se tenir sur la réserve, à gauchir, à tergiverser, pour ne pas faire de Guillaume un usurpateur.

ROUSSEAU, Du contrat social, II, II.

♦ 3. (1580). Vx. S'écarter de la ligne, de la direction initiale.

Souvent ce terrible travail terminé avec cette intensité d'action dont lui seul était capable, il s'apercevait que la pensée avait gauchi à l'exécution, qu'un épisode prédominant, qu'une figure qu'il voulait secondaire pour l'effet général saillait hors de son plan (...)

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Balzac, III.

★ II. V. tr. Mod. ♦ 1. (1549). Rendre gauche. ⇒ **Déformer, tordre**. *Gauchir une planche, un battant de porte*. — Aviat. Abaisser (les extrémités mobiles, les ailerons des ailes d'un avion) pour incliner ou redresser l'appareil.

(...) comme il était quelquefois rentré des bals du Prado ou des Bals de l'Odéon en crottant ses bas de soie et gauchissant ses escarpins.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 873.

♦ 2. (V. 1210). Fig. Altérer, déformer, fausser. *Gauchir un fait, une idée*.

L'étude immodérée engendre une crasse dans son esprit et gauchit tous ses sentiments.

SAINT-ÉVREMOND, in P. LAROUSSE.

De chaque détour surgissent ou s'enfuient une erreur, un mensonge involontaire, une vérité chenu de trente ans d'âge, qui gauchit les faits et respecte les figures.

COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 48.

► **GAUCHI, IE** p. p. adj. *Marches gauchies d'un escalier. Écriture gauchie*. — (Abstrait). *Une pensée gauchie*.

CONTR. **Dresser, redresser**.

DÉR. **Gauche, gauchissement**.

COMP. **Dégauchir**.

GAUCHISANT, ANTE [gofɛzã, ãt] adj. et n. — 1959; p. prés. de *gauchiser* (se).

♦ Dont les idées se rapprochent de celles de la gauche; qui est

plutôt favorable à la gauche; du gauchisme. *Écrivain gauchisant. Journal gauchisant.* — *L'aile gauchisante du parti.*

- 1 Pontdebois fit relire la déclaration par son interlocuteur et y intercala un couplet légèrement gauchisant, qui faisait ressortir l'intérêt qu'il portait au sort des classes laborieuses. M. AYMÉ, *Travelingue*, p. 90.
- 2 Pour maintenir son standing, il roulait en Rolls, ce qui ne l'empêchait pas d'afficher des opinions gauchisantes. Gilbert TANUGI, *Requiem pour Woonaa*, p. 254.

GAUCHISER (SE) [gofize] v. pron. — V. 1968; de *gauche* (III.).

♦ Tendre vers une politique de gauche. «*À l'idéal maurrassien politique et culturel s'ajoute la dimension économique. Le sous-développement favorise les contestations, les thèmes se gauchissent*» (*Le Point*, 9 oct. 1972, p. 48).

DÉR. *Gauchisant.*

GAUCHISME [gofism] n. m. — 1838, in T. L. F.; «*gaucherie*», méd., 1858; de *gauche* (III.).

♦ Attitude des gauchistes.

Pagniez n'aimait pas que ses certitudes bourgeoises et protestantes fussent contestées par le gauchisme de Sartre. De son côté, il présentait à Sartre l'image de l'humanisme cultivé que celui-ci ne voulait pas être et dont il ne réussissait pas à se distinguer. S. DE BEAUVOIR, *La Force de l'âge*, p. 121.

GAUCHISSEMENT [gofismā] n. m. — 1547; de *gauchir*.

♦ 1. Action de gauchir (II.); résultat de cette action. ⇒ **Déformation**. *Gauchissement d'une règle, d'une porte. Le gauchissement de couches géologiques* (→ *Cassure*, cit. 2).

(1908). Techn. Vx. *Gauchissement d'une aile d'avion*: déformation momentanée provoquée sur les ailes souples des anciens avions.

- 0.1 Voyez cette voile et remarquez qu'il n'y a pas de queue. Le gouvernail de profond est sur le plan inférieur. Le bout des ailes est à gauchissement. Il faisait fonctionner un levier, appuyait sur des pédales pour illustrer sa démonstration. En effet, des câbles se tendaient comme des cordes de violon et le bout des ailes bougeait. B. CENDRARS, *Moravagine*, in *E. compl.*, t. IV, p. 239.

♦ 2. Fig. Altération*, déviation. *Gauchissement dans l'exécution* (cit. 5) *d'un projet*.

- 1 La moindre erreur, le plus léger gauchissement, y produiraient des déviations énormes. Ce n'est là que la partie matérielle de la décoration. Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Thierry.
- 2 Peut-être touchée de jansénisme, sa mère, d'un gauchissement léger, avait-elle déformé la doctrine. F. MAURIAC, *le Mal*, VII.

GAUCHISTE [gofist] n. et adj. — 1839, *le Charivari*; de *gauche* (III.).

♦ 1. Vx. Qui appartient à l'opposition de gauche.

♦ 2. (D.i.; cf. *gauchard*, 1877; répandu v. 1968). Partisan extrême des solutions de gauche, révolutionnaires, dans un parti (vocabulaire marxiste). *L'activité des gauchistes dans le mouvement de mai 1968.*

A priori, tout incline à la désespérance. Beaucoup y cèdent et l'épaisseur de leur désarroi souligne l'ancienne vigueur des engagements. La France grouille de «gauchistes» désabusés qui reculent en bloc non seulement une certaine politique mais la politique. J.-C. GUILLEBAUD, *les Années orphelines*, p. 98.

Relatif au gauchisme, à ses partisans. *Activités gauchistes, agitation gauchiste. Courant gauchiste d'un parti. Groupuscules gauchistes.*

(1974, V. Thérôme, in D. D. L.) Abrév. fam. GAUCHO [gofɔ]. «*Pour les "réacs" comme pour les "gauchos". Lacan était, cela allait de soi, du côté des "gauchos"*» (*le Nouvel Obs.*, 30 oct. 1972, p. 79). — Adj. *Le genre gauchiste, le style gauchiste.*

1. **GAUCHO** [gotfo; gofo] n. m. — 1826; *gaucho*, 1822, in D. D. L.; mot esp., tiré de l'araucan ou du quichua *cachu* «camarade».

♦ Berger chargé de surveiller les troupeaux dans les pampas de l'Amérique du Sud. *Des gauchos adroits au lasso.*

Pourvu qu'il ait à sa disposition un cheval, un lasso, et une paire d'éperons, l'infatigable gaucho, c'est ainsi qu'on nomme l'habitant d'origine espagnole des Pampas, ignore les privations (...)

Revue britannique, VIII, oct. 1826, p. 338-339, in D. D. L., II, 9.

HOM. 2. *Gaücho.*

2. **GAUCHO** [gofɔ] n. et adj. ⇒ **Gauchiste.**

GAUDE [god] n. f. — 1268; du germanique **walda*.

♦ 1. Bot. Variété de réséda* fournissant une teinture jaune, appelée parfois *herbe à jaunir*.

♦ 2. (1732; à cause de la couleur jaune). Régional (Franche-Comté, Bourgogne). Mets fait de bouillie de farine de maïs.

GAUDEAMUS [godeamys] n. m. — Av. 1493; sous la forme abrégée un *gaudé*, 1532; lat. *gaude*, impér., et *gaudeamus*, première pers. plur. du subj., à sens impér., de *gaudere* «se réjouir»; mots de prières liturgiques.

♦ 1. Relig. Oraison ou chant religieux de réjouissance. *Entonner le gaudeamus.* — Abrév. *Un gaudé. Réciter des gaudés.*

♦ 2. Vx. Fam. Divertissement, repas joyeux.

(...) vous me manderez comment se sera passé ce *gaudeamus* de conversation.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, *Lettres*, 956, 7 mars 1685.

GAUDIR [godia] v. intr. et pron. — V. 1242; p.-ê. lat. *gaudere* «se réjouir» par l'intermédiaire d'une altération *gaudire* ou plus vraisemblablement (Guiraud) d'un gallo-roman **gabitare*, de **gaba* «gosier» (→ *Gaber*, *gausser* et aussi *goder*, *goguette*).

♦ Archaïsme. Vx ou littér. Montrer sa joie.

Il se remettait, au moindre propos, à sauter, à badiner, à gaudir et rire.

SAINTÉ-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XIII, p. 183.

► **SE GAUDIR** v. pron. (V. 1285, *soi godir*).

♦ 1. *Se gaudir de (qqn, qqch.)*, s'en moquer.

♦ 2. (1540). Se réjouir.

Après avoir admiré toutes les richesses de cet appartement, les belles femmes qui s'y gaudissaient, et qui toutes avaient fait assaut de toilette entre elles pour l'inauguration de cette splendeur (...)

BALZAC, *Un début dans la vie*, Pl., t. I, p. 729.

DÉR. *Gaudissement, gaudisserie, gaudriole.*

GAUDISSEMENT [godismā] n. m. — 1855, *Goncourt*; *gaudisserie*, xv^e; de *se gaudir**.

♦ Archaïsme. Littér. Plaisanterie; moquerie, raillerie.

Pur élégiaque de sa nature, il aimait les fortes joies, et la bière et le vin et l'eau-de-vie, et, quand il était gris, disait avec un accent tout plein d'un gaudissement sensuel «*Je suis ramplan!*». Et rien n'était si drolatique, au bal masqué, que sa courte personne costumée en Alsacien (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. I, p. 73 (1855).

GAUDISSERTIE [godisri] n. f. — Fin xv^e; de *gaudir*.

♦ Vx. Moquerie, raillerie.

GAUDRIOLE [godrijɔl] n. f. — 1761; de *gaudir*, sur le modèle de *cabriole*.

♦ 1. Fam. Propos gai, plaisanterie un peu leste. ⇒ **Gaillardise, gaullisierie, grivoiserie**. *Dire, débiter, chanter des gaudrioles. Gaudrioles quelque peu épicées* (cit. 4).

Il observait que les gaietés de la pièce, «*quoique approchant de ce qu'on nomme gaudriole, n'allaient pas jusqu'à l'indécence*» et étaient parfaitement anodines (...)

BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, Notice.

(...) républicain à calembours et à bons mots, diseur de gaudrioles de cimetières, lequel déclara qu'aux massacres de septembre, *tout s'était passé avec ordre.*

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 17.

Enfin il débitait des gaudrioles si comiques, qu'un vieux fourrier qui avait eu le nez gelé, et qu'on appelait *Nezrestant*, en riait lui-même.

BALZAC, *le Médecin de campagne*, Pl., t. VIII, p. 448.

♦ 2. (1887). *La gaudriole*: les plaisirs de l'amour, le libertinage. ⇒ **Bagatelle, débauche, noce. Il ne pense qu'à la gaudriole.**

Non! c'était bête, fallait pas tout lâcher pour une fois qu'une fille vous laissait le bec en l'air. Ça se retrouve, la gaudriole; tandis que la terre, quand on la tient, le vrai est de la garder.

ZOLA, *la Terre*, III, IV.

Relu du Maupassant. Celui qui ne m'intéresse pas, c'est celui de la gaudriole, du monsieur qui dort alors qu'une belle femme attend qu'il lui donne des preuves de sa virilité.

J. GREEN, *Journal*, *Vers l'invisible*, 12 juin 1961.

DÉR. *Gaudrioler.*

GAUDRIOLER [godrijɔle] v. intr. — 1879; de *gaudriole*.

♦ Vx et fam. S'amuser librement.

GAUFRAGE [gofraʒ] n. m. — 1806; *gaufrage*, 1670; *gofrage* «ouvrage en forme de rayon de miel (*gaufre*)», 1573; de *gaufre*.

♦ 1. Action de gaufre.

Les velours de lin, de coton, de soie acquièrent par le gaufrage un relief et une préciosité qui les rendent comparables au velours de Gênes (...). Les toiles trop légères sont à déconseiller. Elles risqueraient de se dégauffer.

Connaissance des arts, 15 nov. 1955, p. 60-61.

♦ 2. Ouvrage gaufre.

GAUFRE [gofr] n. f. — V. 1180, *walfre*, au sens 2; du francique **wafel* «rayon de miel».

♦ 1. (1555). Gâteau* de cire des abeilles.

- 1 (...) la liqueur que rousse on voit couler
Dans les gaufres de cire, alors que les avettes (*abeilles*)
Ont en miel converti la douceur des fleurettes.
RONSARD, Premier livre des hymnes, De Charles.
- ♦ 2. Pâtisserie, gâteau de pâte légère, cuite entre deux fers qui lui impriment un dessin en relief. *Moule à gaufre*. ⇒ **Gaufrier**. *Petite gaufre*. ⇒ **Gaufrette**.
- 2 (...) M. l'aumônier les régala, au nom des maîtres du logis, chacun d'une gaufre et d'une maille.
Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, Vieux Paris, IX.
Moule à gaufre, injure plaisante. ⇒ **Moule**.
- ♦ 3. Loc. fam. *Prendre, ramasser une gaufre, un coup*.
- 3 Monsieur Ponosse, c'est saint Roch qu'a pris la gaufre! — S'est-il fait du mal? demande la voix aigre de Justine Putet.
G. CHEVALIER, Clochemerle, p. 105.
DÉR. *Gaufre, gaufrette, gaufrier*.

GAUFREUR [gofrœr] v. tr. — 1439; de *gaufre*.

- ♦ Imprimer* sur (une étoffe, du cuir, du papier, etc.) des motifs ornementaux en relief ou en creux. *Gaufre du papier, du carton. Gaufre une étoffe*. ⇒ **Cloquer**. *Gaufre du velours entre des cylindres gravés et chauffés. Gaufre au fer chaud le dos d'un livre relié en cuir. Fer à gaufre*. ⇒ **Gaufroir**. *Gaufre des fleurs artistiques*.
- 0.1 (...) elle préparait les cisailles et les madeleines pour gaufre elle-même son plus joli « devant » de lingerie fine (...)
COLETTE, la Maison de Claudine, Mode de Paris.

GAUFRE, ÊE p. p. adj.

Plus cour. Qui présente des motifs en creux et en relief. *Papier gaufre. Carton gaufre* (→ **Alvéolé**).

- 1 (...) la jeune dame de Trinquelage, coiffée d'une haute tour de dentelle gaufree à la dernière mode de la cour de France.
Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, «Trois messes basses», II.
- 2 (//) retirait de sa poche (...) une blague japonaise plate et gaufree, qui contenait son papier à cigarette et son tabac.
HUYSMANS, Là-bas, II.
- N. m. **UN GAUFRE** : une surface gaufree. — Spécialt. Tissu, papier présentant des ornements en relief.
DÉR. *Gaufrage, gaufreur, gaufroir, gaufrure*.

GAUFRETTE [gofræt] n. f. — 1536; *gauffrettes*, XIV^e; dimin. de *gaufre*.

- ♦ 1. Vx. Petite gaufre.
- ♦ 2. Mod. Biscuit sec feuilleté, parfois fourré de crème, de confiture.
(...) des piles de ces gaufrettes mâconnaises, minces, dorées, craquantes et transparentes comme on en faisait chez les parents de Lamartine et comme on en confectionne toujours sur des fers spéciaux bien ornés, dans la plupart des maisons.
Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 603.

GAUFREUR, EUSE [gofrœr, øz] n. — 1604; de *gaufre*. Technique.

- ♦ 1. Personne qui gaufre.
- ♦ 2. N. f. (1907). *Gaufreuse* : machine à gaufre.

GAUFRIER [gofraije] n. m. — 1393; *waffier*, 1377; de *gaufre*.

- ♦ 1. Moule formé de deux plaques entre lesquelles on fait cuire les gaufres.
- ♦ 2. Par métaphore. Moule. *Un opéra «jeté dans le gaufrier italien»* (→ **Forme**, cit. 47).
- 1 Je n'ai pas l'esprit suffisamment malléable pour le couler dans ces gaufriers!
HUYSMANS, En route, II, 1.
- 2 Mon cerveau. Un gaufrier de mots.
J. RENARD, Journal, 9 oct. 1896.
HOM. *Forme du v. gaufre*.

GAUFRÖIR [gofrwar] n. m. — 1785, *Encycl. méthodique*; de *gaufre*.

- ♦ 1. Techn. Fer à cylindre gravé servant à gaufre (à la main) le cuir, le papier.
- ♦ 2. Vx. Gaufrier.

GAUFRURE [gofryr] n. f. — xv^e; de *gaufre*.

- ♦ Techn. Apprêt, empreinte résultant du gaufrage.
Il entra dans une vaste pièce où quatre fenêtres aspiraient la clarté. Elle était tapissée de carton à gaufures (...)
J. KESSEL, l'Équipage, p. 29.

GAULAGE [golaʒ] n. m. — 1845, *Bescherelle*; de *gauler*.

- ♦ Action de gauler. *Le gaulage des noix*.

GAULE [gol] n. f. — Déb. xiv^e; *waulle*, 1278; francique **walu* (auquel P. Guiraud préfère le lat. *vallus* «pieu», → **Intervalle**).

- ♦ 1. Longue perche. *Abattre des noix avec une gaule*. ⇒ **Gauler**; **gaulage**. *Diriger des bœufs avec une gaule. Gaule servant de canne* à pêche*.

Si de ma tremblante gaule
Je puis lever hors de l'eau
Pris à l'haim (*hameçon*) un gros barbeau (...)
RONSARD, Gayetez, «Vœu d'un pêcheur aux naïades», Pl., t. I, p. 344.

Un enfant de six à sept ans, beau comme un ange (...) marchait dans le sillon parallèle à la charrue et piquait le flanc des bœufs avec une gaule longue et légère d'un aiguillon peu acéré.
G. SAND, la Mare au diable, II.

Spécialt. Canne à pêche. *Acheter une gaule en fibre de verre*.

- ♦ 2. Vx. Bâton* ou baguette (dont on se sert pour frapper). *Appliquer* (cit. 32) *des coups de gaule sur le dos de qqn*. ⇒ **Gauler** (3., a). — Vx. Houssine dont se sert le cavalier pour diriger son cheval. ⇒ **Cravache**.

(...) après m'avoir eu quatre ans pour serviteur,
Il ne me fallait pas payer en coups de gaules (...)
MOLIÈRE, l'Étourdi, II, 7.

— Dites-moi, don Garcia, traitez-vous vos maîtresses comme vos chevaux?
Employez-vous souvent la gaule pour leur faire passer leurs caprices?
MÉRIMÉE, les Âmes du purgatoire.

DÉR. *Gauler, gaulette, gaulis*.

HOM. *Gaule*; formes du v. *gauler*; *goal*.

GAULÉE [gole] n. f. — 1611; p. p. fém. substantivé de *gauler*.

- ♦ 1. Pop. Volée de coups de gaule. *Recevoir une gaulée*.
- ♦ 2. (1874). Techn. (agric.). Quantité de fruits abattus à la gaule. *Une gaulée de noix*.
- HOM.** *Formes du v. gauler*.

GAULEITER [golajtœr; goletœr] n. m. — V. 1940; mot all., de *Gau* «district», et *Leiter* «chef».

- ♦ Hist. Chef de district, dans l'Allemagne hitlérienne.

Spécialt. Administrateur allemand d'un territoire occupé pendant la Deuxième Guerre mondiale.

GAULER [gole] v. tr. — 1534, *Rabelais*; *wauler*, 1360; de *gaule*.

- ♦ 1. Batre (un arbre) avec une gaule pour en faire tomber les fruits. *Gauler un châtaignier*. — Au p. p. :

Tel un noyer gaulé dit au vent ses douleurs.
APOLLINAIRE, Alcools, p. 134.

- ♦ 2. Faire tomber (les fruits) d'un arbre. *Gauler des noix, des pommes*.

Des enfants gaulent les pommiers, et j'écoute avec ravissement la pluie des fruits que les femmes ramassent dans l'herbe courte.
GIDE, Journal, 8 oct. 1914.

- ♦ 3. Pop. **a** Batre, frapper.

Celui-là lui gaula le fessier à coups de bottes, dès le premier soir.
HUYSMANS, les Sœurs Vatarde, III, p. 42.

b Vieilli. Dérober. — Mod. *Se faire gauler* : se faire prendre, arrêter.

Interpellés, se sentant gaulés en flagrant délit, préférant perdre leur butin plutôt que se faire prendre, les trois types avaient détalé en vitesse, avec à leurs trousses les gardiens (...)
Martin ROLLAND, la Rouquinc, p. 21-22.

DÉR. *Gaulage, gaulée*.

HOM. V. *Gaulée*.

GAULETTE [golet] n. f. — 1451; de *gaule*, et *-ette*.

- ♦ Rare. Petite gaule.

GAULIS [goli] n. m. — 1661, *Molière*; *golis*, 1680; *golys*, 1655; *waulich* «clôture de gaules», 1392; de *gaule*, suff. *-is*.

Technique (agriculture).

- ♦ 1. Branche d'un taillis qu'on a laissé croître. *Lames de gaulis* : branches fendues en long dont on fait des paniers.

- ♦ 2. (1655). Ensemble forestier dont les pousses, devenues grandes, sont encore minces. *Le gaulis est intermédiaire entre le taillis et la futaie*.

Mais nos oreilles épient en vain : pas un craquement de brindilles brisées, nul froissement de gaulis, un silence absolu, aussi énorme que la forêt.

M. GENEVOIX, Forêt voisine, IX.

GAULLE [gol] n. f. — xx^e; orig. incert.; p.-ê. même mot que le lillois *gaulé* «vêtement à manches».

♦ Anciennt. Robe de mousseline blanche, resserrée à la taille que les femmes portaient à l'époque de Louis XVI.

HOM. Gaule; formes du v. *gauler*; *goal*.

GAULLIEN, IENNE [goljē, jən] adj. — V. 1958; «habitant de la "Gaulle"», 1947, par plais.; de *de Gaulle*, et *-ien*, formateur de dérivés de noms de personnes : *voltairien*.

♦ Qui relève de la personnalité du général de Gaulle (et non de la tendance politique qu'il représente; → Gaulliste). *La pensée gaullienne, le rite gaullien. Conceptions gaulliennes. Style gaullien.*

La première ambiguïté est celle qui fait apparaître à la fois comme indivis et antinomiques le phénomène gaullien et le phénomène gaulliste. Est gaullien ce qui relève de l'acte personnel de de Gaulle, est gaulliste ce qui relève du gouvernement de la V^e République, de l'U. N. R. et de la société bourgeoise sur laquelle s'appuie l'U. N. R. Edgar MORIN, *le Monde*, 19 déc. 1965, p. 4.

GAULLISME [golism] n. m. — 1941; de *de Gaulle*, homme politique français, et *-isme*.

♦ Attitude politique des gaullistes.

COMP. Antigaulisme, après-gaullisme.

GAULLISTE [golist] n. et adj. — Après 1941 (le mot se trouve dans une lettre du général lui-même, le 24 juin 1943); de *de Gaulle*, homme politique français, et *-iste*.

♦ 1. Partisan du général de Gaulle à l'époque de la Résistance et de la Libération. *Les gaullistes s'opposaient aux collaborateurs**. — Adj. *Il était gaulliste. Résistance gaulliste et communiste.*

Petit arriviste sans scrupule (vaguement gaulliste, d'ailleurs, a dû traîner dans les antichambres de Catroux)... Roger NIMIER, *le Hussard bleu*, p. 142 (1950).

De de Gaulle (politiquement). *Le phénomène gaullien** (cit.) et *le phénomène gaulliste*.

♦ 2. (Après 1945). Partisan du général de Gaulle comme homme politique, après la Libération, et, spécial, comme président de la République de 1958 à 1969. *Les gaullistes de gauche*. — Adj. *L'électorat gaulliste*.

Nous sommes des hommes de gauche; le mouvement gaulliste est soutenu par le grand capitalisme et il n'est pas question de nous allier à lui.

S. DE BEAUVOIR, *les Mandarins*, p. 383 (1954).

De de Gaulle, relatif à de Gaulle, homme politique. *Politique gaulliste*. ⇒ aussi *Gaullien*.

COMP. Antigauliste.

GAULLO- Élément tiré du nom de *de Gaulle*, et servant à former quelques adjectifs et noms composés. Ex. : *gaullo-centriste* (1969), adj.; *gaullo-communiste* (1968), adj.; *gaullo-arabe* (1967), adj.; *gaullo-centrisme* (1972), n. m.; *gaullo-gauchisme* (1972), n. m. — REM. Le nom de *de Gaulle*, outre les mots signalés ici et plus haut, a donné lieu à plusieurs dérivés et composés : *gaullâtre* «adorateur de de Gaulle», adj.; *gaulliser* «rendre gaulliste», v. tr., etc.

GAULOIS, OISE [golwa, waz] adj. et n. — xv^e; dérivé de *Gaule*, du francique **Walha* «pays des Walh (ou Romains)».

★ 1. ♦ 1. Adj. (xv^e). De Gaule; relatif à la Gaule ou aux Gaulois. *Le sol gaulois. Les peuples gaulois, la race gauloise*. ⇒ *Celte. Les brenns, les vergobrets, chefs gaulois. Les ambactes, guerriers gaulois. Poètes gaulois*. ⇒ 1. *Barde* (cit. 1). *Prêtres gaulois*. ⇒ *Druide, eubage, ovate, saronide. Vêtements gaulois*. ⇒ *Braie, sagum, sayon*.

L'infériorité des armes gauloises donna l'avantage aux Romains; le sabre gaulois ne frappait que de taille, et il était de si mauvaise trempe qu'il pliait au premier coup.

MICHELET, *Hist. de France*, I, 1.

(Fin xix^e). *Moustaches gauloises*, longues et tombantes. — N. f. *Moustache à la gauloise*.

(...) de longues moustaches châtain clair, tombantes, à la gauloise.

GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, X.

Français (en tant que descendant des Gaulois). *Le coq gaulois*, symbole de la France (depuis la Révolution française, à la faveur de la ressemblance entre *gallus* «coq», et *gallicus* «gaulois», en latin).

Mais c'est le coq gaulois qui réveille le monde :

Et son cri peut promettre à votre nuit profonde

L'aube du soleil d'Austerlitz!

HUGO, *Odes*, III, vii, 4.

(...) la race gauloise, même à ses instants les plus poétiques, manque de réserve et de chasteté : voyez Voltaire, Molière, La Fontaine, et Rabelais et Villon, les aïeux. Ils ont tous le coin par où l'on nargue le sublime, et d'où l'on fait niche au sacré tant qu'on le peut.

SAINT-EUVE, *Causeries du lundi*, 15 juil. 1850, t. II, p. 291.

♦ 2. (1671). Fig. Vx. «Qui a le caractère inculte et mal poli des vieux temps» (Litttré). ⇒ *Gothique*.

Avant moi (*François 1^{er}*), tout était grossier, pauvre, ignorant, gaulois.

FÉNELON, *Dialogues des morts*, Louis XII et François 1^{er}.

♦ 3. (1640). Mod. Qui a une gaieté franche et un peu libre. Spécial. *Histoire gauloise*. ⇒ *Égrillard, épïcic, gaillard, grivois, leste, licencieux; gauloiserie*. Caractéristique de la littérature bourgeoise (con-

tes, fabliaux) du moyen âge et du xvi^e siècle, d'un ton libre. *L'esprit gaulois des fabliaux, de Rabelais, des «Contes» de La Fontaine*.

Une bouffonnerie toute gauloise se sauve par son énormenté (...)

BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, Notice.

C'est là qui brille dans tout son éclat le véritable esprit gaulois, et il est à regretter que le *cant* anglais, qui s'est introduit dans nos mœurs, nous prive de ces bonnes farces un peu grasses où le drolatique de l'expression fait oublier la licence du détail.

Th. GAUTIER, *les Grotesques*, X, p. 370.

(...) son esprit est réellement français, — gaulois même, — sans mélange d'élément étranger, c'est-à-dire un esprit tempéré, enjoué, malin, d'une sagesse facile, d'une bonhomie socratique, entre Montaigne et Rabelais, qui rit plus volontiers qu'il ne pleure, et cependant sait à propos mouiller le sourire d'une larme (...)

Th. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Béranger.

★ II. N. ♦ 1. *Un Gaulois, une Gauloise* : habitant, habitante de la Gaule. — REM. Le fém. est rare à cause de la fréquence du sens 2. *Les Gaulois cisalpins*, transalpins*. Les Gallo-Romains* issus des Gaulois et des Romains. La cervoise*, boisson traditionnelle des Gaulois. «Nos ancêtres les Gaulois», phrase traditionnelle du début des livres d'histoire des jeunes Français (parfois évoquée ironiquement, la phrase ayant été employée dans l'enseignement dans les anciennes colonies françaises, où elle était ridicule). — Collectif. *La bravoure légendaire du Gaulois*. — (1690, Furetière). *Le gaulois* : la langue celtique qui était parlée en Gaule (→ Breton, cit. 2). *Le gaulois appartenait au groupe des langues celtiques**.*

♦ 2. N. f. (1910). Cigarette de tabac brun de la marque de ce nom, fabriquée par la Régie française des tabacs. *Un paquet de gauloises. Une gauloise filtre. Il fume des gauloises*.

Schneider fume en cachant sa cigarette dans sa main à cause des sentinelles. Il sort un paquet de gauloises, il le tend à Brunet. «Une cigarette? (...)»

SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 216.

Je l'ai vue descendre du taxi, devant la cantine, la canne à la main, une gauloise aux lèvres et, sous le regard goguenard des troufions, elle m'ouvrit ses bras d'un geste théâtral, attendant que son fils s'y jetât, selon la meilleure tradition.

R. GARY, *la Promesse de l'aube*, p. 15.

C'est à peine si, de temps en temps, il s'accorde d'allumer une gauloise, tout en surveillant la bobine.

André HARDELLET, *Lourdes, lentes...*, p. 180.

DÉR. Gauloisement, gauloiserie. — V. Gallo.

GAULOISEMENT [golwazmā] adv. — V. 1720, «sincèrement, librement»; sens mod., 1877, Litttré; de *gaulois*.

♦ Littér. D'une manière gauloise, avec une gaieté franche et un peu libre. *Une anecdote gauloisement troussée*.

GAULOISERIE [golwazri] n. f. — 1865; de *gaulois*.

♦ 1. (*Une, des gauloiseries*). Propos licencieux ou leste. *Dire, raconter des gauloiseries*. ⇒ *Gaillardise, gaudriole, grivoiserie*.

♦ 2. (*La gauloiserie*). Caractère gaulois (I., 3.), libre et comique. ⇒ *Grivois. La gauloiserie d'un récit*.

GAULTHÉRIE [golterij] ou **GAULTHERIA** [golterija] n. f. — 1872, Larousse, *gaultérie; gaultheria*, 1839, Boiste; du nom du botaniste canadien *Gaulther*.

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Éricinées*), arbuste à feuilles odorantes et persistantes. *Les feuilles distillées de la gaultérie donnent une essence appelée «essence de Wintergreen» (ou gaultériine). La feuille de gaultérie est appelée «thé de montagne»*.

GAUPE [gop] n. f. — 1401, *gauppe*; all. du sud *Walpe* «femme sotté».

♦ 1. (1586). Vx et pop. Femme malpropre. ⇒ *Souillon* (→ Calleux, cit. 2). — Adjectivt :

Plus vilaine encore et plus gaupe

Que le plus sale Marmiton.

Ch. PERRAULT, *Contes*, «Peau d'âne».

♦ 2. (1401). Spécial. Prostituée de bas étage.

Oh! une gaupe, une gourgandine, s'écria le curé, une femme de mœurs équivoques, occupée de théâtre, hantant les comédiens et les comédiennes, mangeant sa fortune avec des folliculaires, des peintres (...)

BALZAC, *Béatrix*, Pl., t. II, p. 357.

Ci-gît qui, pour avoir trop aimé les gaupes,

Descendit jeune encore au royaume des taupes.

BAUDELAIRE, *Premiers poèmes*, XII.

REM. Le mot a fonctionné comme terme d'injure assez vague, comme *putain** de nos jours.

GAUR [gɔr] n. m. — 1865, Litttré; mot de l'hindoustani *gour*, transcrit *gore, gaur* en anglais.

♦ Bœuf sauvage de l'Inde et de la Malaisie. *Un troupeau de gaur*.

(...) un énorme crâne de gaur. La lumière de la grande chaleur luisait en moire sur les cornes (...)

MALRAUX, *la Voie royale*, III, 2.

GAURA [gɔra] n. m. — 1826; mot lat. sc., du grec *gauros* « majestueux, imposant ».

♦ Bot. Plante ornementale de l'Amérique du Nord, à fleurs blanches et rouges disposées en panicule terminale.

GAUSS [gos] n. m. — 1883; du nom du mathématicien et physicien (Karl-Friedrich) Gauss (1777-1855).

♦ Phys. Ancien nom de l'unité C. G. S. d'intensité de champ magnétique. ⇒ **Ersted**. — Ancienne unité C. G. S. d'induction magnétique (symb. *G*), remplacée par le tesla*.

COMP. **Gaussmètre**.

HOM. **Gausse**; formes du v. **gausser** (se).

GAUSSE [gos] n. f. — 1842, Balzac; *gosse*, 1611; déverbal de **gausser** (se).

♦ Vx. Mauvaise plaisanterie par laquelle on se gausse* de qq. ⇒ **Blague, farce, mensonge**.

Pour mystifier les voyageurs, je leur ai raconté un tas de gausse sur l'Égypte, la Grèce et l'Espagne. J'avais des éperons, je me suis donné pour un colonel de cavalerie, histoire de rire. BALZAC, Un début dans la vie, Pl., t. I, p. 686.

HOM. **Gauss**.

GAUSSER (SE) [gose] v. pron., tr. et intr. — 1561, *gossier*; orig. inconnue, p.-ê. esp. *gozarse* « se réjouir », de *gozo* « joie », du lat. *gaudium*. P. Guiraud suggère un gallo-roman **gabiciare*, fréquentatif de **gabicare* (cf. var. *se gaucher* « se moquer », 1569, Ronsard), de **gaba* « gorge » (→ *Gaber* et *gaudir*, *gouailler*).

♦ 1. V. pron. Littér. **SE GAUSSER** : se moquer ouvertement (de qq. ou de qqch.). ⇒ **Railler**.

1 (...) nous voyons que d'un homme on se gausse, Quand sa femme chez lui porte le haut-de-chausse. MOLIÈRE, les Femmes savantes, v, 3.

2 Oui, pour se gausser des uns et des autres, il invente je ne sais combien de sottises qui font rire. DANCOURT, la Gazette, 18.

3 Il s'indignait ou se gausseait d'expressions comme « le fond de l'air ». Qu'y faire? L'expression ■ raison contre lui; elle exprime excellemment ce qu'elle a mission d'exprimer. GIDE, Journal, août 1910.

Absolt. ⇒ **Moquer** (se), **plaisanter**. *Vous vous gaussez!*

4 J'avais, toi là, lorgné quelque minois passant. Tu m'en fis l'observation en te gausant. VERLAINE, Élégies, VII.

5 (...) on se scandalisait un peu, mais surtout on le prenait à la blague, on se gausseait. GIDE, Si le grain ne meurt, II, II.

♦ 2. V. tr. Vx. **Gausser qq. n.**, se moquer de lui.

6 Ils ne laissèrent pas de le gausser sur la musique. SOREL, Francion, p. 159, in HATZFELD.

(1833, Balzac, in D. D. L.). Au passif. **Être gausse** : être tourné en ridicule.

7 Il ne passe personne dans la rue qui ne soit étudié. Aussi, jadis, quand un étranger arrivait dans une ville de province, était-il gausse de porte en porte. BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 482-483.

♦ 3. V. intr. (1580, Montaigne). Vx. **Plaisanter**.

DÉR. **Gausse, gausserie, gausseur**.

GAUSSERIE [gosʁi] n. f. — Mil. xvi^e; de **gausser**.

♦ Vx (langue class.). ⇒ **Moquerie, raillerie**.

GAUSSEUR, EUSE [gosœn, øz] adj. et n. — Mil. xvi^e; de **gausser**.

♦ Vx (langue class.). Qui aime se moquer des autres. ⇒ **Moqueur; blagueur**. — N. **Un gausseur**.

(...) Tout beau, gausseur, Ne t'imagines point de contraindre une sœur. CORNEILLE, Mélite, variante 1.

GAUSSMÈTRE [gosmɛtr] n. m. — 1954, *Larousse mensuel*; de **gauss**, et **-mètre**.

♦ Phys. Appareil de mesure des champs magnétiques.

GAVACHE [gavaf] n. m. — 1546, *guavasche*, Rabelais; anc. provençal *gavach* « étranger, rustre, montagnard », dér. de *gava* « gorge, goitre ».

Vieux.

♦ 1. Vaurien, lâche; rustre, grossier.

Sortez, vaillants! sortez, braves! L'avant-bras couvert du manteau, Que sur vos faces de gavaches J'écrive des croix au couteau! Th. GAUTIER, Émaux et Camées, « Rondalla ».

♦ 2. (1690, Furetière). Homme sale, mal vêtu.

♦ 3. (1660, Oudin). Régional et péj. Personne d'origine étrangère, en Gascogne et en Languedoc.

GAVAGE [gavaʒ] n. m. — 1877; de **gaver**.

♦ 1. Action de gaver; son résultat. **Engraissement des volailles par le gavage** (à l'aide d'un entonnoir, d'une gavageuse). **Le gavage des oies, des canards**.

♦ 2. Action de gaver (qqn). — Méd. Introduction d'aliments dans l'estomac d'un malade à l'aide d'une sonde gastrique.

Le gavage devenait plus laborieux depuis que le porridge avait cédé la place aux pruneaux. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 33.

GAVASSINE [gavasin] n. f. — 1865, Littré; orig. inconnue.

Technique (tissage de la soie).

♦ 1. Ficelle produisant un lacs.

♦ 2. (1872, Larousse). Corde unissant les marches aux contremarches, sur un métier à tisser.

1. GAVE [gav] n. m. — Fin xiv^e; béarnais *gabe*, d'un prélatin **gava* « cours d'eau ».

♦ Cours d'eau torrentiel (dans les Pyrénées). ⇒ **Torrent** (→ **Cascade**, cit. 3). *Gave de Pau, d'Oloron. Les gaves des Pyrénées*.

Ô montagnes d'azur! ô pays adoré! (...) Cascades qui tombez des neiges entraînés Sources, gaves, ruisseaux, torrents des Pyrénées (...) A. DE VIGNY, le Cor.

HOM. 2. **Gave**, 3. **gave**; formes du v. **gaver**.

2. GAVE [gav] n. f. — 1288; mot picard, d'un prélatin **gaba* « gorge, gésier, goitre », p.-ê. d'orig. gauloise.

♦ Vx. **Jabot** (d'un oiseau).

DÉR. **Gaver, gavion**.

HOM. 1. **Gave**, 3. **gave**; formes du v. **gaver**.

3. GAVE [gav] n. f. — xx^e; déverbal de **gaver**.

♦ Rare. **Gavage**. — **Figuré** :

C'est que je ne suis pas tombé sur les bons (*mots*), des aigreurs de cette infecte pâture ils ne me sont pas encore montés à la gorge, de cette gave de mots (...) S. BECKETT, Textes pour rien, p. 159.

HOM. 1. **Gave**, 2. **gave**; formes du v. **gaver**.

GAVER [gave] v. tr. — 1642, au pron.; mot normanno-picard, dér. de **2. gave**.

♦ 1. **Faire manger** (qqn) jusqu'à l'excès.

(1862, Hugo). ⇒ **Bourrer, gorger, rassasier** (→ **Engraissement**, cit., Hugo). **Gaver qq. n.** — **Gaver qq. n. de qqch.** **Gaver un enfant de gâteaux, de sucreries**. — (1642). Pron. **Se gaver** : manger* avec excès. **Se gaver de fruits jusqu'à en être malade**. — Au p. p. **Le voilà gavé** (→ **Avoir le ventre plein***).

L'enfant, avec sa brioche mordue qu'il n'achevait pas, semblait gavé. HUGO, les Misérables, V, I, XVI.

Comme il partait, il les invita à venir faire le lendemain la vendange dans sa vigne. On se gaverait de raisin, tant que la peau du ventre en tiendrait.

ZOLA, la Terre, IV, IV. COLETTE, Chéri, p. 40.

Léa le réveillait pour le gaver de fraises, de crème, de lait moussoux et de poulets de grain. COLETTE, Chéri, p. 40.

Il avait envie de lui arracher son béret, ses gants, sa petite cravate, ses souliers neufs, de le secouer pour faire sortir de lui toutes ces convoitises sournaises, cette ruse craintive qu'elle avait fait germer en lui, proliférer, d'effacer de ce visage de fils à papa gavé son air de supériorité, d'obscure satisfaction... N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 167.

Par métaphore :

C'était un vent de printemps, le premier : il sentait les bois, les forêts, la terre, il avait traversé impunément les faubourgs de Paris, les rues gavées d'essence et il arrivait léger, fanfaron (...). F. SAGAN, la Chamade, p. 13.

♦ 2. (1852, Hugo). Fig. **GAVER (qqn) DE...**, emplir, rassasier. **Ses maîtres l'ont gavé de connaissances inutiles**. — Pron. **Se gaver de musique, de poésie, de cinéma**. — Passif. **Être gavé de compliments, d'honneurs**. ⇒ **Comblé**.

C'était pour lui l'heure vraiment douce de la journée, où se pouvaient gaver, délecter tout à l'aise, de belle prose administrative, ses instincts de rond-de-cuir endurci. COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, 3^e tableau, I.

Tandis que ses camarades de philosophie passaient leurs récréations à se gaver de formules de manuels, Santos se promenait dans le parc, seul à seule avec Fermina Marquez. VALÉRY LARBAUD, Fermina Marquez, XVIII.

Au participe passé :

(...) gavé de gloire, mais ruiné et éreinté, le pays n'aspirait plus (...) qu'à la paix (...) LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascension de Bonaparte, XIV.

♦ 3. (Av. 1865, Littré). **Faire manger de force et abondamment** (un animal à engraisser, notamment des volailles; ⇒ **Embecquer**). — Au p. p. **Oies gavées pour la production de foies* gras**.

♦ 4. Techn. *Gaver un moteur d'avion*, le munir de compresseurs pour le vol à haute altitude.

CONTR. Priver, sous-alimenter.

DÉR. Gavage, gaveur.

GAVETTE [gavɛt] n. f. — 1730, in D. D. L.; ital. *gavetta*, même sens.

♦ Techn. Lingot d'or ou d'argent préparé pour être mis en fil.

GAVEUR, EUSE [gavœʁ, øz] n. — 1870; de *gaver*.

♦ 1. Personne qui gave les volailles. *Un gaveur d'oies*.

♦ 2. N. f. (1889). Appareil pour gaver les volailles.

♦ 3. N. m. Techn. Compresseur employé pour les moteurs d'avion.

GAVIAL [gavjal] n. m. — 1789, Lacépède; altér. de l'hindi *ghariyâl*.

♦ 1. Reptile crocodylien* (*Gavialidés*) dont les mâchoires, allongées en forme de bec, sont munies d'une protubérance à leur extrémité. ⇒ **Crocodyle** (au sens large). *Les gavials du Gange*. *Gavials de Schlegel*, variété vivant en Indonésie.

♦ 2. En franç. d'Afrique. Crocodile (appellation impropre, comme celle de *caïman*).

GAVION [gavjɔ̃] ou **GAVIOT** [gavjo] n. m. — XIII^e, *gavion*; *gaviot*, 1808; de 2. *gave*, et *-ion*, *-iot*.

♦ Vx. Pop. Gosier. *En avoir jusqu'au gaviot*: être rassasié. *Se rincer le gaviot*. *Serrer le gaviot*, le cou. ⇒ **Kiki**.

Je vous permets bien de leur serrer le gavion, comme il faut.

SAINT-SIMON, Mémoires, XIX, 147 (lettre de 1713).

HOM. (De *gavion*) Formes du v. *gaver*.

GAVON [gavɔ̃] n. m. — 1872, Larousse; probabl. du lat. *cavus* « creux ».

♦ Mar. anc. Division de la cale d'une galère. — *Gavon de poupe*: chambre du capitaine d'une galère.

HOM. Formes du v. *gaver*.

1. GAVOT, OTE [gavo, ɔt] n. et adj. — 1575; anc. provençal *gavot*, de *gava*, **gaba*. → 2. *Gave*.

♦ Régional (Provence). Habitant de la région de Gap; montagnard des Alpes.

N. m. *Le gavot*: dialecte provençal de la région de Gap.

DÉR. V. *Gavotte*.

HOM. (Du masc.) 2. *Gavot*; (du fém.) *gavotte*.

2. GAVOT [gavo] n. m. — 1872; *gaveau*, 1677; orig. inconnue; l'orth. anc. *gaveau* incite à ne pas identifier le mot à 1. *gavot*.

♦ Vx. Membre de l'association des Compagnons du devoir de liberté.

HOM. 1. *Gavot*.

GAVOTTE [gavɔt] n. f. — 1588; provençal *gavoto* « danse des gavots (ou montagnards) ». → *Gavache*, 2. *gave*.

Musique.

♦ 1. Danse ancienne à rythme binaire; air sur lequel on la dansait. *Gavotte de cour*. *Jouer, danser une gavotte* (→ *Boléro*, cit.). *Dans la suite instrumentale, la gavotte vient souvent après la sara-bande*.

Clymène chante cette gavotte que toute la troupe danse (...)

LA FONTAINE, *Daphné*, I, 2 (jeu de scène).

Loc. fig. Vx et fam. *Danser la gavotte*: être brutalisé.

♦ 2. Régional (Bretagne). — REM. Le mot franç. a été appliqué à une danse plus ancienne. Danse collective en chaîne à pas réglé (branle), dont l'unité rythmique est une phrase musicale à huit temps. *La gavotte varie selon les régions: elle se danse en ronde* (Cornouaille), *en chaîne ouverte, en cortège de couples* (pays bigouden).

HOM. Fém. de 1. *gavot*.

GAVROCHE [gavʁɔʃ] n. m. et adj. — 1866; du nom de *Gavroche*, personnage des *Misérables*, de Hugo (1862).

♦ Gamin de Paris, spirituel et moqueur. ⇒ **Titi**. *C'est un vrai gavroche*.

Disparition de l'esprit de fronde, de l'esprit satirique. Le gavroche loustic qui dégonflait les baudruches sociales d'un lazzi, n'existe plus.

Paul LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 75.

Adj. *Il est un peu gavroche*. *Un air gavroche*.

Son français était excellent, bourré d'idiotismes et de sous-entendus, un peu trop bourré peut-être. Même les gestes gavroches y étaient.

Vladimir VOLKOFF, *le Retournement*, p. 128.

REM. On trouve chez Vallès le dér. *gavrochien, ienne*; chez Cendrars, la forme *gavrochard* (in T. L. F.), et le dér. *gavrocherie*, n. f. (1889, in D. D. L.).

GAY [gɛ] adj. — V. 1965-1970; mot angl. des États-Unis, « gai », utilisé, dans ce sens spécial, par euphém. discret dans l'argot des prisons dès 1935 (Oxford, *Suppl.*), puis répandu dans le public après la guerre.

♦ Anglic. Relatif à l'homosexualité masculine, aux homosexuels (surtout en parlant des lieux de rencontre). *Un bar, un restaurant gay*. *Un journal gay*. — N. *Les gays*.

Je rencontre un journaliste qui rentre de San Francisco... (...) Envahissement des homos... Pédés partout... Déluge « gay »... (...) les femmes sont affolées... leurs maris basculent... Massivement... Elles sont de plus en plus délaissées... Sodome City! (...) Les mères achètent des T-shirts colorés avec une inscription: « mères de gays »... les homos les embrassent en gémissant... le cirque...

Ph. SOLLERS, *Femmes*, p. 194.

REM. Dans ce sens, le mot est souvent francisé en *gai*.

HOM. *Gai*.

GAYAC [gajak] n. m. ⇒ **Gaiac**.

GAYACOL [gajakɔl] n. m. ⇒ **Gaiacol**.

GAYAL [gajal] n. m. — 1861, Geoffroy Saint-Hilaire, in D. D. L.; mot hindi *gayâl*, p.-ê. par l'angl. (1790).

♦ Didact. Bœuf sauvage de l'Inde, ressemblant au gaur*. — Au plur. *Des gayals*.

GAYE [gaj] n. f. — 1837, Vidocq; *gallier*, 1725; *galier*, 1455; mot dial. « chèvre »; cf. anc. franç. *gaillofre* « cheval médiocre », opposé au *destrier* et *galier* (1455, Lacassagne).

♦ Argot. Cheval.

Aux courses mes gaves foncent à reculons (...) CÉLINE, *Guignol's band*, p. 78.

REM. On écrit aussi *gail*, *gaille* [gaj].

(...) il montait pas si mal. Seulement il était nerveux, et elle (*la bête*) l'a senti. Les gailles c'est des drôles d'outils. Ça devine les choses. S'il avait pas été nerveux comme ça il aurait fait gagnant sans même avoir besoin de se servir de son bâton. Claude SIMON, *la Route des Frandres*, p. 155.

GAYET [gajɛ] n. m. — Attesté xx^e; mot picard et wallon, de *gaillette**.

♦ Techn. Charbon trop cendreuse pour être exploitable et que l'on trouve dans les mines du Pas-de-Calais. — Par métonymie. *Couche de ce charbon*.

HOM. *Gaillet*.

GAYETTES [gajɛt] n. f. pl. — xx^e; du franco-provençal *cayette*, ou du provençal *cailhette*.

♦ Régional (Provence). Crépinettes de foie de porc, de lard frais et d'herbes aromatiques, que l'on cuit au four.

HOM. *Gaillette*.

GAZ [gaz] n. m. invar. — 1787; *gas*, 1670; mot créé par Van Helmont, chimiste et médecin flamand (1577-1644), d'après le lat. *chaos*, pour désigner une substance subtile mêlée aux corps.

♦ 1. Vx. Vapeur invisible, émanation (cf. *Encyclopédie*, art. *Gas*).

♦ 2. (1787). Mod. Corps à l'état de fluide expansible et compressible (état gazeux*) dans les conditions de température et de pression normales. ⇒ **Fluide** (cit. 5; fluide gazeux). *Étude théorique des gaz*. *Gas parfaits*, qui suivraient les lois théoriques (par oppos. à *gaz réels*). *Propriétés des gaz*: expansibilité, élasticité, compressibilité, pesant. ⇒ **Compression**; **décompression**, **détente** (4.), **dilatation**, **expansion**, **explosion**. *Les gaz sont élastiques*, coercibles**. *Compression, détente adiabatique, isotherme, des gaz*. *Mécanique des gaz*. ⇒ **Aérodynamique**, **aérostatique**. *Mesure de la pression des gaz* (⇒ **Baroscope**, **manomètre**). *Gas comprimé, raréfié*. *Chaleur spécifique; énergie interne d'un gaz*. *Température des gaz* (⇒ **Thermodynamique**). — *Théorie moléculaire; théorie cinétique des gaz*. *Agitation moléculaire à l'intérieur d'un gaz*. *Passage d'un solide, d'un liquide à l'état de gaz* (⇒ **Sublimation**, **vaporisation**). *Liquéfaction**; *condensation* d'un gaz*. *L'aéraulique, étude de l'écoulement des gaz dans les conduits*. *On appelle gaz permanents les gaz que l'on croyait non liquéfiables*. *L'hydrazine, gaz très soluble** (⇒ **Dissolution**; → *Eau*, cit. 1). *Dégagement de gaz dans un liquide*. ⇒ **Effervescence**. *Bulle* (cit. 6) *de gaz*. — *Gas plus lourd, plus léger que l'air*. *Aérostas**, *ballon* gonflé* avec un gaz* (→ **Déperdition**, cit. 1).

- 1 Quand Vitagliani déboucha la première bouteille de vin de Champagne, Sarrasine lut dans les yeux de sa voisine une crainte assez vive de la petite détonation produite par le dégagement du gaz. BALZAC, Sarrasine, Pl., t. VI, p. 102.
- 2 Strigélius développe un parallèle qui lui tient à cœur entre l'imagination poétique et la cinétique des gaz. Il prétend que dans la cervelle du poète les idées élémentaires dansent, s'entrechoquent et rebondissent d'une manière aussi fortuite que les atomes dans le récipient que décrit Maxwell (...)
- J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, xxii, p. 247.
- 2.1 En vertu de la théorie cinétique des gaz, Mars par suite de son faible volume est incapable de retenir les gaz qui composent l'atmosphère et spécialement la vapeur d'eau. CLAUDEL, Journal, 1908, Pl., t. I, p. 131.
- Composition chimique d'un gaz. Analyse d'un gaz à l'aide de l'eudiomètre***. Gaz formant l'atmosphère*. ⇒ Air. Gaz les plus courants. ⇒ Azote, chlore, fluor, hydrogène, oxygène, ozone...; et aussi carbure (hydrocarbures : acétylène, butane éthylène, méthane, etc.). Gaz rares, qui se trouvent en faible proportion dans l'atmosphère terrestre. ⇒ Argon, crypton (ou krypton), hélium, néon, radon, xénon. Gaz spécial : gaz rare obtenu par synthèse moléculaire (déborane, silane...). Gaz radio-actifs (⇒ Émanation, radiation). Gaz carbonique. Gaz (anhydride) sulfureux. Gaz ammoniac. — Vx. Gaz oléfiant. ⇒ Éthylène.
- Cour. Gaz qui s'exhalent de certains corps. ⇒ Émanation, exhalaison, fumée, fumerolle, vapeur. — Loc. Gaz des marais. ⇒ Formène (ou méthane; ⇒ Éthylène, cit.). Gaz des houillères. ⇒ Grisou. — Gaz méphitique.
- ◆ 3. (En parlant des gaz de l'organisme). Infiltration de gaz dans les tissus. ⇒ Emphysème, gangrène (gazeuse).
- Rare (au sens du plur. ci-dessous) :
- 3 Un cheval ne peut pas faire cinq cents mètres sans lâcher du crottin, et du gaz. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, xii, p. 167.
- (1863). Plur. LES GAZ : gaz accumulés dans le tube digestif (estomac, gros intestin), et parfois évacués par l'anus (⇒ Pet). Déplacement des gaz stomacaux, intestinaux (⇒ Borborygme). Effets produits par l'accumulation de gaz. ⇒ Ballonnement, colique (flatulente), éructation, flatulence, flatuosité, météorisation, météorisme. Spécialt. Fam. (Euphém. pour pet). Avoir des gaz. ⇒ Vent.
- ◆ 4. (Av. 1834). Corps gazeux utilisable pour l'éclairage, le chauffage, etc. Gaz combustibles. — Loc. Techn. Gaz des forêts, gaz forestier, obtenu par distillation du charbon de bois. Gaz à l'eau, obtenu par l'action du carbone sur la vapeur d'eau. — (1852). Gaz riche, mélange d'hydrogène et d'oxyde de carbone. Gaz pauvre, gaz à l'air (azote et oxyde de carbone), gaz mixte (obtenu par addition d'air humide). ⇒ Gazogène. — Gaz de houille*, gaz Lebon, obtenu par distillation de la houille (⇒ ci-dessous absolt, le gaz).
- (1886). GAZ NATUREL : hydrocarbure gazeux naturel, constitué principalement de méthane. Gisement de gaz naturel. Réserve de gaz naturel. — Gaz d'huile, obtenu par gazéification des huiles de pétrole et cracking des vapeurs d'huile (cf. aussi gaz à l'eau carburée). — Gaz de pétrole : gaz naturel exploité par puits; gaz de pétrole liquéfié : gaz résiduaire des raffineries (⇒ Butane, propane).
- Absolt. Cour. LE GAZ : le gaz de houille ou le gaz naturel.
- ▢ Gaz de houille. Fabrication du gaz (dans des fours à cornues*, à chambres horizontales ou verticales). Usine à gaz. Coke* de gaz, obtenu par délitage (⇒ Lut). Traitement du gaz brut : barbotage (⇒ Barboteur), condensation*, extraction (⇒ Extracteur), dégoutronnage, lavage, réfrigération, épuration*, débencolage. Sous-produits du gaz. ⇒ Benzol, coke, crude ammoniac, goudron. Charbon à gaz. — Transport du gaz par « feeders » (canalisations). Distribution du gaz (⇒ Gazomètre). Four* à gaz.
- ▢ Gaz naturel. La ville est alimentée en gaz de Lacq. Recherche du gaz et du pétrole. Poche de gaz.
- ▢ Gaz de houille ou gaz naturel. Conduite de gaz. Compteur à gaz. Gaz à tous les étages. Brancher le gaz, branchement du gaz. Gaz de ville, ou, vx, gaz d'éclairage : le gaz distribué par la ville, par oppos. à gaz en bouteille (butane, propane...). Tarif du gaz : quittance de gaz. Exploitation (cit. 5) municipale du gaz. Utilisation du gaz. Gaz d'éclairage. Éclairage, chauffage au gaz. La flamme bleue, la lumière du gaz (⇒ Corridor, cit. 3; élève, cit. 4). Le chantonement (cit. 2) du gaz. Bec, brûleur, chalumeau, lampe à gaz. Cuisinière, réchaud à gaz. ⇒ Gazinière; et aussi camping-gaz. Mettre une casserole sur le gaz, sur la flamme du réchaud. Chauffe-eau, chauffe-bain fonctionnant au gaz. Allumer, éteindre le gaz. Couper le gaz. Fuite de gaz.
- 3.1 Je voudrais bien baisser mon gaz, moi; il va trop fort, mais je n'ose pas y toucher. Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, p. 359 (1842).
- 4 Nous sommes violemment affolés de gaz et de verre. Le gaz, dans la maison, est complètement inadmissible. Sa lumière, vibrante et dure, est offensante. Quiconque a une cervelle et des yeux refusera d'en faire usage. BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires grotesques et sérieuses, « Philosophie de l'ameublement ».
- 4.1 Elle lui fit l'effet d'une belle coquille de colimaçon, mais d'une coquille éclairée et chauffée au gaz, car l'hydrogène carburé y suffisait à tous les besoins de lumière et de chaleur. Passepartout trouva sans peine, au second étage, la chambre qui lui était destinée. J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 12.
- 4.2 Alors, à Paris, le gaz s'allume. L'été, le gaz, brillant parmi les arbres des jardins, donne aux feuilles qu'on ne voit qu'en dessous, des tons verts et mats de décors de fée. Charles CROS, l'Heure froide, in Poètes d'aujourd'hui, p. 134.

Au vieux réverbère à branches
Agonisé un gaz indigent (...)

Albert SAMAIN, le Chariot d'or, « Nocturne provincial ».

Il y a, au deuxième étage, une marche sur laquelle on trébuche sérieusement. Et ce gaz qui n'éclaire pas, qui siffle, qui chuinte et qui fait danser, sur le mur, l'ombre écarquillée de la rampe. G. DUHAMEL, Salavin, III, IX.

...À GAZ : fonctionnant au gaz. Cuisinière, réchaud à gaz. Radiateur à gaz. Briquet à gaz.

Bec de gaz. ⇒ Bec (in fine).

Effets toxiques du gaz. — Intoxication par le gaz. Se suicider au gaz. Ouvrir le gaz (pour se suicider).

C'est important quand on fait une déprime de sentir qu'il y a quelqu'un qui s'intéresse à vous au bout du fil et attend anxieusement de vos nouvelles. Ça vous donne de l'intérêt. Il y en a qui n'ouvrent pas le gaz parce qu'ils savent qu'il y a quelqu'un qui attend leur coup de fil. On peut comme ça faire durer un mec de coup de fil en coup de fil jusqu'à ce que le pire exceptionnel soit passé et qu'il ne reste que le pire ordinaire. É. AJAR (R. GARY), l'Angoisse du roi Salomon, p. 177.

Loc. fam. Il y a de l'eau dans le gaz : l'atmosphère est à la querelle (⇒ Il y a de l'orage* dans l'air).

Par métonymie. Ensemble des activités de production et de distribution du gaz. Compagnie du gaz. L'employé du gaz vient relever les compteurs (en disant, traditionnellement, c'est le gaz! c'est pour le gaz!).

◆ 5. (V. 1915). Corps gazeux destiné à produire des effets nocifs sur l'organisme. Gaz asphyxiants (cit. 1 et 2), délétères (cit. 1, 2 et 2.1), suffocants, toxiques, vésicants. Gaz lacrymogène, hilarant (oxyde azoteux; ⇒ Azote). Grenades à gaz lacrymogène utilisées par la police. Gaz de guerre, de combat (⇒ Chloropierine, cyanogène, ypérite). Masque* à gaz, contre l'intoxication par les gaz (on dit mieux : masque antigaz). Alerte aux gaz. Intoxiqué par les gaz. ⇒ Gaze (⇒ Antécédent, cit. 1).

(V. 1943). CHAMBRE À GAZ, pour l'exécution des condamnés à mort (dans certains États des États-Unis). — Dans les camps de concentration nazis, Salle où les déportés étaient exterminés par le gaz (⇒ Gavage, cit. 2).

Il y a un fantassin qui passe aveuglé par les gaz asphyxiants.

APOLLINAIRE, Calligrammes, « Il y a ».

Les chambres à gaz ressemblent aux douches des usines. Les lucarnes sont hors de portée : le ciel devait à jamais y rester invisible. Des rigoles parcourent le ciment; si les victimes, grimant les unes sur les autres pour avaler une dernière fois une bouffée d'air, s'étre-déchiraient, il ne fallait pas perdre de précieuses minutes à essuyer le sang. ALAIN BOQUET, les Bonnes Intentions, p. 22.

◆ 6. (Déb. xx^e). Mélange gazeux utilisé dans les moteurs à combustion interne. Gaz carburés. Gaz d'admission, d'échappement. Compression, combustion, explosion, détente des gaz. Résidu de la combustion de gaz. ⇒ Calamine. Donner, mettre les gaz, en appuyant sur l'accélérateur. A pleins gaz : à pleine puissance. — Ellipt. Fam. Pleins gaz. Marcher pleins gaz. Mettre les gaz : accélérer à l'aide de la manette à gaz d'un avion. ⇒ Gomme (mettre la). Fam. Accélérer. Mets les gaz, on va le doubler! Remettez les gaz.

L'avion de Schreiner prenait son terrain pour atterrir. — Trop long! grogna Magnin (...). — Peut-être va-t-il remettre la sauce (...). Schreiner remettait les gaz, en effet. MALRAUX, l'Espoir, I, I, II, 3.

◆ 7. Argot des alpinistes. Le gaz : le vide. « Je tends au-dessus du gaz, tel une araignée » (Lionel Terray, in Petiot).

CONTR. Liquide, solide.

DÉR. 2. Gazer, gazeux, 2. gazier, 2. gazouiller. — (Du sens 6) 3. Gazer.

COMP. Gazéifier, gazéiforme, gazinière, gazoline. — V. le préf. gazo-. — Allume-gaz.

HOM. Gaze; formes des v. 1. gazer, 2. gazer, 3. gazer.

GAZAGE [gazaʒ] n. m. — 1873, in D. D. L.; de 2. gazer, et -age.

◆ 1. (1873). Techn. Action de gazer les fils des tissus (syn. : flambage, grillage). Le gazage permet de brûler des peluches dépassant le corps du fil.

Gazage. — Le fil a en général un aspect duveteux. On peut le rendre lisse en le faisant passer à grande vitesse à travers la flamme d'un bec de gaz. Charles MARTIN, la Laine, p. 51.

◆ 2. Action d'intoxiquer par un gaz. — Dans les camps de concentrations nazis, Action d'exterminer les déportés par les gaz.

Un jour en hiver, un kapo nous a permis d'entrer dans les chambres à gaz pour nous réchauffer. C'était des fausses salles de douche. On faisait déshabiller les condamnés en leur recommandant de bien noter où étaient leurs vêtements pour pouvoir les retrouver. On distribuait même des serviettes. Ensuite, on entassait le plus possible d'hommes et de femmes dans la pièce. À la fin, les kapos poussaient à coups d'épaule pour pouvoir fermer les portes, et ils jetaient les petits enfants par-dessus la tête des autres. Les pommes de douche étaient fausses. J'ai bien vu qu'elles étaient piquetées, mais pas vraiment percées. Quand on ouvrait les portes après le gazage, on voyait que les plus forts avaient piétiné les autres pour échapper aux vapeurs mortelles qui montaient du sol. M. TOURNIER, le Roi des Aulnes, p. 377-378.

GAZE [gaz] n. f. — 1461; p.-ê. du nom de la ville de gāzzān (Gaza), en Palestine.

◆ 1. (1554). Tissu léger de soie, de lin ou de laine, à armure complexe, à fils sinueux. Gaze de soie, de fil; gaze d'or, d'argent. Gaze de laine. ⇒ Barège, grenadine. Gaze légère, arachnéenne, claire,

translucide, transparente. Ruban de gaze (⇒ **Marabout**). *Écharpe, voile**; *rideau, moustiquaire* de gaze. Étoffe, robe de gaze* (⇒ **Étoffe**, cit. 2). « *Bayadères* (cit. 1) *vêtues de gaze d'or* » (Chateaubriand). — **Par ext.** *Étoffe, voile de gaze* (⇒ **Coquette**, cit. 10; **écarter**, cit. 6). *Couvrir d'une gaze*. ⇒ 1. **Gazer**.

- 1 J'aime un sein qui palpète et soulève une gaze.
André CHÉNIER, Poèmes, « Art d'aimer », II.
2 (...) une de ces robes étranges de danseuses, où une gaze transparente et sombre laisse entrevoir les splendeurs amorties d'une jupe éclatante (...)
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXII.

Manchon de gaze métallisée, pour l'éclairage.

(1907). *Chir. Gaze stérilisée. Bande, pansement, tampon de gaze.*
⇒ **Taffetas**.

- 3 (...) du linge que nous taillons en carré et que nous faisons stériliser pour nos pansements, parce que nous manquons de gaze.
G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, III, XXIV.
4 La gaze enveloppait le crâne et tournait autour du cou, croissant devant les oreilles. En séchant elle avait pris cet aspect miteux, roulotté, qui donne au pansement ancien un air de saleté, de tristesse.
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXIV.
5 Il avait sorti de son paquetage un rouleau de gaze et une fiole bleue. Il versa le liquide brûlant sur le pouce de Mathieu et l'entoura de gaze. Mathieu fit remuer la poupée et la considéra en souriant : tout ce soin pour empêcher le sang de couler trop tôt.
SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 173.

♦ 2. (1872). Littér. Voile transparent (⇒ **Buée**, cit. 1). *Les ailes de gaze d'une libellule. Pétales de gaze* (⇒ **Colchique**, cit. 1).

- 6 (...) ce ciel blafard, pluvieux, sans cesse rayé d'averses, et même dans les beaux jours, voilé comme d'une gaze délicate par les vapeurs légères qui s'envolent du sol moite et forment un dôme diaphane (...)
TAINE, Philosophie de l'art, t. I, p. 35.

♦ 3. (1675, La Fontaine). Vx. Ce qui adoucit, voile légèrement la pensée.

- 7 Nuls traits à découvert n'auront ici de place ;
Tout y sera voilé, mais de gaze, et si bien
Que je crois qu'on n'en perdra rien.
LA FONTAINE, Contes, « Le tableau ».
8 (...) quelques galanteries assez vives, mais habillées de la gaze la plus pudique (...)
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, II.

DÉR. 1. **Gazer**, 1. **gazier**.

HOM. **Gaz**; formes des v. 1. **gazer**, 2. **gazer**, 3. **gazer**.

GAZÉ, ÊE [gaze] p. p., adj. et n. — 1914-1918; de 2. **gazer**.

♦ Intoxiqué par les gaz de combat. *Soldat gazé*. — N. *Les gazés de la Grande Guerre*.

HOM. Formes des v. 1. **gazer**, 2. **gazer**, 3. **gazer**.

GAZÉIFIABLE [gazeifjabl] adj. — 1811; de **gazéfier**.

♦ Susceptible d'être gazéifié.

GAZÉIFICATEUR [gazeifikatœr] n. m. — 1930, Larousse; de **gazéfier**, et **-ateur**.

Sciences, technique.

♦ 1. Appareil servant à gazéfier l'eau.

♦ 2. Vx. Appareil d'éclairage au gaz.

GAZÉIFICATION [gazeifikasjõ] n. f. — 1840; de **gazéfier**, et **-ation**.

♦ Sc., techn. Action de gazéfier. — *Gazéification intégrale* : gazéification totale des houilles et des lignites. — *Gazéification souterraine* : transformation du charbon en gaz dans la mine.

GAZÉIFIER [gazeifje] v. tr. — 1802, in Bloch (1832, in T. L. F.); de **gaz**, et suff. **-fier***.

Sciences, technique.

♦ 1. Chim. Faire passer à l'état de gaz. ⇒ **Sublimier**, **vaporiser**.

♦ 2. (xx^e). Faire dissoudre du gaz carbonique dans (un liquide). *Gazéfier une eau minérale*.

▶ **SE GAZÉIFIER** v. pron.

Se transformer en gaz.

(...) l'ombre continuait sa progression. Elle était sans arrêt des coloris aux choses; sur la plage, les grains de sable, autrefois multicolores, devenaient grisâtres; ils fondaient les uns sur les autres, ils se liquéfiaient, se gazéifiaient.

J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 193.

▶ **GAZÉIFIÉ, ÊE** p. p. adj. *Boisson gazéifiée*.

DÉR. **Gazéifiable**, **gazéificateur**, **gazéification**.

GAZÉIFORME [gazeifõrm] adj. — 1811; de **gaz**, et **-forme***, éléments de liaison **-oi-**.

♦ 1. Didact. Qui est à l'état de gaz (⇒ **Aéiforme**).

♦ 2. (1861, Baudelaire). Fig. et littér. Qui a la consistance du gaz, est aussi insaisissable qu'un gaz.

(...) l'auteur est bien fou qui a pu croire que ces gens prendraient feu pour une chose aussi impalpable, aussi gazéiforme que l'honneur.

BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXI, Richard Wagner et Tannhäuser à Paris.

GAZELLE [gazel] n. f. — 1298, *gasele*; *gacele*, v. 1195; *gazel*, fin xiii^e; ital. *gazella*, arabe *gázālāh*.

♦ 1. Mammifère ruminant d'Afrique et d'Asie, antilope* à longues pattes fines, à cornes annelées, à pelage jaunâtre. *L'élégance, la sveltesse, la vélocité de la gazelle*.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très vifs et en même temps si tendres que les Orientaux en ont fait un proverbe en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle; elles ont pour la plupart les jambes plus fines et déliées que le chevreuil, le poil aussi court, plus doux et plus lustré (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Les gazelles, in Œ., t. III, p. 368.

Fig. Littér. ou plais. *Des yeux de gazelle* : de grands yeux doux.

En franç. d'Afrique. Antilope (*Céphalophes*).

♦ 2. Techn. (Métaphore portant sur la finesse des supports). Petite passerelle roulante de hauteur réglable, sur laquelle travaillent les ouvriers du bâtiment.

1. **GAZER** [gaze] v. tr. — Av. 1742, au sens 2; de *gaze*.

♦ 1. (1762, Académie). Couvrir d'une gaze, d'une étoffe légère et transparente.

♦ 2. Fig. (vx). Littér. Déguiser, dissimuler, voiler (ce qu'on dit ce qu'on écrit) sous une forme transparente. *Gazer des détails trop libres* (Académie).

Il faut lui parler sans la regarder (...) dans une attitude contrite (...) de cette façon, tu pourras lui dire tout ce que tu voudras pourvu que cela soit convenablement gazé (...)

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, II.

Ainsi qu'on l'a vu, le drôle n'avait pas pris la peine de gazer son opinion au baron de Nucingen.

BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 849.

▶ **GAZÉ, ÊE** p. p. adj.

(...) les lèvres, c'est revêtu d'une cuticule si fine qu'un anatomiste a pu dire que leurs papilles nerveuses n'étaient par recouvertes, mais seulement gazées, c'est son mot, par cet épiderme.

Ed. et J. DE GONCOURT, Manette Salomon, p. 12.

DÉR. **Gazeuse**.

HOM. **Gazé**, 2. **gazer**, 3. **gazer**.

2. **GAZER** [gaze] v. — 1829, Boiste; de *gaz*.

♦ 1. Techn. Passer à la flamme (des fils dont on veut enlever le duvet). ⇒ **Flamber**. *Gazer le coton avant le tissage*.

♦ 2. (V. 1915). Employé le plus souvent au passif. Intoxiquer* (qqn) par un gaz de combat. ⇒ **Asphyxier**. *Il a été gazé en 1917* (⇒ **Gazé**).

Nous sommes ceux de l'autre guerre
Le fer n'a pas trouvé le chemin de nos cœurs
Et nous portons des cicatrices de vainqueurs
Dans nos poumons gazés des bruits de remorqueurs
Vieux rafioti qui naviguèrent (...)

ARAGON, le Crève-cœur, « Petite suite sans fil », III.

(...) il est mort en 27 des suites de la guerre : il avait été gazé, un mois avant l'armistice.

SARTRE, la Mort dans l'âme, p. 128.

Tuer au moyen de gaz toxique. ⇒ **Gaz** (chambre à gaz), **gazage**.

DÉR. **Gazage**, **gazé**, **gazeur**.

HOM. **Gazé**, 1. **gazer**, 3. **gazer**.

3. **GAZER** [gaze] v. intr. — 1915, Sainéan; métaphore de **gaz** (6.) dans *mettre les gaz*.

Familier.

♦ 1. Argot de l'aviat. Vx. Marcher à plein gaz. — Par ext. Vieilli. Aller très vite. *La voiture gazait*. ⇒ **Filer**, **foncer**.

Prenez une bagnole qui gaze, me dit le commandant (...) et en route! (...) Une demi-heure plus tard nous gazions de nouveau sur la route.

L. SAINÉAN, Argot des tranchées, p. 147 (en 1915).

♦ 2. (1915). Vieilli. Aller à souhait, marcher. *Ça ne pourra pas gazer. Ça gaze!* ⇒ **Coller**.

Attendez, les copains! (...) Je vais chercher une civière. Sinon, ça ne gamera pas, on va l'esquinter.

MALRAUX, l'Espoir, I, t. II, I.

HOM. **Gazé**, 1. **gazer**, 2. **gazer**.

GAZETIER, IÈRE [gajtje, jεr] n. — 1633, *gazetier*; de *gazette*.

♦ 1. Ancienn. Personne qui rédigeait, publiait une gazette. ⇒ **Journaliste**. *Théophraste Renaudot est le gazetier de France le plus fameux* (Richelet).

Et cependant, il est incontestable que sa conduite a excité un grand scandale. Cela s'explique par l'acharnement que ses ennemis (...) ont mis à le vilipender. Tous

s'y sont employés de leur mieux, — gazetiers et pamphlétaires, étrangers et protestants.

LOUIS BERTRAND, Louis XIV, III, IV.

Par plais. Journaliste.

♦ **2.** (1752). Personne qui répand, colporte des nouvelles (→ Écouleur, cit. 2, Gide).

GAZETTE [gazet] n. f. — Fin xvi^e; titre, 1609; ital. *gazzetta*, du vénitien *gazeta* « petite monnaie, prix d'une gazette », dér. de *gazza* « monnaie », d'orig. incert., soit du lat. *gaza* « richesses » (mot persan, par le grec), soit du vénitien *gaza* « pie » (même orig. que *geai**). L'existence en moyen français de *gaser* (→ mod. Jaser) dut favoriser l'emprunt, la gazette passant pour une « chose bavarde » (Guiraud) — trait qui n'est p.-ê. pas étranger à l'hypothèse de *gaza* « pie » ?

♦ **1.** (Fin xvi^e). Hist. ou vx. Écrit périodique contenant des nouvelles (politiques, littéraires...). ⇒ **Journal, revue.** La « Gazette » de Théophraste Renaudot (1631) s'appela « Gazette de France » en 1762 (→ Arranger, cit. 13). Les *Gazettes d'Amsterdam* (1663), de *Leyde* (1680), de *Rotterdam* (1689), d'*Utrecht* (1710). La *gazette des Beaux-Arts*. *Gazette hebdomadaire, quotidienne.* Lire, parcourir une gazette (→ Effronté, cit. 8, Baudelaire). — REM. *Gazette*, dans le langage courant, a été remplacé par *journal*, « sauf dans les parlers du Nord-Est et du Sud-Est » (Bloch), en Belgique, et dans les titres de certaines publications (*Gazette des tribunaux, Gazette du Palais*).

1 Certes, je ne m'étonne plus de ce que cherchant tous les samedis votre nom dans les gazettes, je ne pouvais l'y rencontrer. Vous êtes à la tête d'une Armée dans un climat dont Renaudot n'a point de connaissance.

CYRANO DE BERGERAC, *Lettres satiriques* (1654).

2 À l'imitation des gazettes politiques, on commença en France à imprimer des gazettes littéraires en 1665; car les premiers journaux ne furent en effet que de simples annonces des livres nouveaux (...)

VOLTAIRE, *Dict. philosophique, Gazette* (→ Écrivain, cit. 4; et cf. aussi *Lettres à d'Argental* [5 déc. 1768] et à Chabanon [22 déc. 1766]).

2.1 Il fallut bien ouvrir le paquet de gazettes envoyé du pays (*la Belgique*).

Pierre MERTENS, *les Bons Offices*, p. 24 (1974).

Mod. Plais. Journal, périodique. *On lit dans les gazettes que...*

3 Point de journal ni de gazette qui n'invite son lecteur, une fois la semaine, à séparer la « paille des mots » d'avec « le grain des choses ».

J. PAULHAN, *les Fleurs de Tarbes*, p. 62.

(Av. 1654). Fig. Colportage de nouvelles; récit, détail de circonstances. « *La gazette de la cour* » (Montesquieu). « *Les gazettes de la médisance* » (Voltaire). ⇒ **1. Chronique.**

♦ **2.** (Fin xvi^e). Personne qui aime à colporter des nouvelles. ⇒ **Bavard, commère, concierge, potinière.** *Cette femme est la gazette du quartier* (Académie).

4 Ce cher vidame était l'entrepôt de toutes les confidences, la gazette du faubourg; discret néanmoins, et comme toutes les gazettes, ne disant que ce que l'on peut publier.

BALZAC, *le Cabinet des antiques*, Pl., t. IV, p. 379.

5 À six heures, le soir, c'était là que se tenait la gazette du pays (...)

ZOLA, *la Terre*, II, v.

DÉR. *Gazetier*.

GAZEUR [gazœr] n. m. — 1930, Larousse; de **2. gazer**.

♦ Techn. Appareil utilisé pour gazer (2. Gazer) les fils textiles.

1. GAZEUSE [gazøz] n. f. — 1865, Littré; de **1. gazer**, et **-euse** (-eur).

♦ Techn. Ouvrière qui fait les remplissages des fleurs et des feuilles dans la dentelle d'Alençon.

2. GAZEUSE [gazøz] adj. ⇒ **Gazeux**.

GAZEUX, EUSE [gazø, øz] adj. — 1775; de *gaz*, et suff. **-eux**.

♦ **1.** (1809). Relatif aux gaz; de la nature des gaz (opposé à *solide, liquide*). *État gazeux. Corps, fluide gazeux. Masse gazeuse* (→ Espace, cit. 18). *Volume gazeux* (→ Éthylène, cit.). *Pression gazeuse* (→ Étoile, cit. 18). — Vx. *Air gazeux*: l'acide carbonique.

1 (...) le passage de l'état liquide à l'état gazeux se définira scientifiquement comme un changement quantitatif, c'est-à-dire par une pression mesurable exercée sur un piston ou par des relations mesurables entre les molécules.

SARTRE, *Situations III*, p. 150.

Méthode de diffusion gazeuse (en technique nucléaire).

♦ **2.** (1775). Cour. Qui contient du gaz en dissolution. *Eau, boisson, limonade gazeuse* (→ Échantillon, cit. 4). *Eau gazeuse naturelle* (par oppos. à *eau gazéifiée**, *eau de Seltz*). *Eau minérale gazeuse, non gazeuse*.

2 Le barman versait l'eau gazeuse dans le verre de Gomez.

SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 32.

N. f. (1865). Vx et fam. *De la gazeuse*: boisson gazeuse. *Une bouteille de gazeuse*.

♦ **3.** Sc. Formé de gaz. *Anneaux gazeux; nébuleuse gazeuse*.

♦ **4.** Biol. Relatif aux gaz des organismes. *Échanges gazeux* (en botanique; en physiologie de la respiration animale). *Échanges gazeux entre les poumons et l'air ambiant* (respiration externe). ⇒ **Ventilation** (pulmonaire). *Échanges gazeux entre les alvéoles pulmonaires et le sang, entre le sang et les tissus* (respiration interne). — Méd. *Gangrène** gazeuse.

♦ **5.** Par métaphore. Littér. Aérien, léger; inconsistant. *Un « esprit gazeux »* (Morand, in T. L. F.).

HOM. (Du fém.) **1. Gazeuse**.

1. GAZIER, IÈRE [gazje, jèr] n. — 1723; de *gaze*, et **-ier**.

♦ Vx. Ouvrier, ouvrière travaillant à la fabrication de la gaze.

HOM. **2. Gazier**; formes des v. **1. gazer, 2. gazer, 3. gazer**.

2. GAZIER, IÈRE [gazje, jèr] adj. et n. — 1802, in Bloch; de *gaz*.

♦ **1.** Adj. Relatif au gaz de ville. *Industrie gazière*.

♦ **2.** N. m. Ouvrier dans une usine à gaz. — (xx^e). Employé d'une compagnie du gaz.

♦ **3.** (1945. Esnault, d'abord en argot milit. [→ Bidasse], puis généralisé v. 1950; légèrement péj.). Homme, personnage. ⇒ **Mec, type.** *Qui c'est ce gazier? Vous avez pas vu mes gaziers?*

HOM. **1. Gazier**; formes des v. **1. gazer, 2. gazer, 3. gazer**.

GAZINIÈRE [gazinjèr] n. f. — D. i. (mil. xx^e); de *gaz*, et (*cuis*)inière.

♦ Cuisinière à gaz (d'un modèle portant ce nom).

Elle en oubliait la bouilloire dans laquelle chauffait l'eau pour le café et qui chantait sur la gazinière.

Paul FOURNEL, *les Grosses Réveuses*, p. 54.

Par ext., abusif. Cuisinière à gaz (quelle que soit la marque).

GAZO- Élément, formé sur *gaz* et servant à former de nombreux mots. ⇒ **Gazogène, gazométallurgie, gazomètre, gazométrie.**

GAZODUC [gazodyk] n. m. — 1958; de *gaz*, d'après *oléoduc*.

♦ Techn. Canalisation permettant de transporter du gaz naturel sur de longues distances (→ les angl. Feeder, pipeline).

GAZOGÈNE [gazøzèn] n. m. — Déb. xix^e; de *gazo-*, et **-gène**.

♦ **1.** (1823). Vx. Appareil portatif pour fabriquer de l'eau de Seltz.

♦ **2.** (1844, *Année sc. et industr.* 1885, p. 465). Techn. Appareil transformant par oxydation incomplète un combustible solide en gaz. *Gaz de gazogène*: gaz à l'air, à l'eau, mixte. ⇒ **Gaz** (3.). *Gazogène à houille, à coke, à bois, à tourbe. Gazogène à grille, à cuve; à tirage naturel, à vent soufflé. Gazogène à épurateur*, alimentant un moteur à explosion. *Camion à gazogène*, qui fonctionne au gaz produit par cet appareil.

(...) le lourd camion à gazogène s'ébranlait en pétaradant dans un nuage bleuâtre (...)

Francis CARCO, *les Belles Manières*, I, 1.

♦ **3.** (V. 1942). Véhicule à gazogène. — REM. Le mot *gazogène*, parfois abrégé en *gazo*, n. m., a été très courant en 1940-45 pour désigner le véhicule fonctionnant ainsi; les autres emplois du mot sont didactiques.

(...) déjà, il n'y avait plus d'automobiles, la vente de l'essence interdite et on n'avait pas encore eu le temps d'imaginer les gazogènes.

*Gazogène? — dit Philippe —, attends que je regarde dans le Larousse de poche... FUT-GAL... GAL-GAR... GAR-GAU... GAU-GEN, ah voilà, p. 169: *gazeux, gazier... gazogène* n. m. *Appareil produisant un gaz combustible...* Ils se chauffaient au gaz ces gens-là? »

Il faut lui expliquer que comme on dit le tout pour la partie, ou plutôt la partie pour le tout, l'appareil à produire le gaz combustible est mis sur l'auto dont il alimente le moteur, à défaut d'essence, et on appelle l'automobile, le camion d'après cet accessoire, un gazogène, comme par abus, par oubli, on désigne les voitures munies de taximètres sous le vocable abrégé de taxi... la partie de la partie donnant au tout son nom... l'adjectif se fait substantif, la voiture « à gazogène » devient... « Ah? — dit Philippe, qui croit comprendre, — alors, on roulait en gazo! » Mais Marie-Noire avec impatience: « Tu mets les bouchées doubles, non: on ne disait pas *rouler en gazo*... on n'avait pas le cœur aux abréviations (...)

ARAGON, *Blanche*, I, VII, p. 122-123.

GAZOLE [gazol] n. m. — 1973; adapt. franç. de l'angl. *gas-oil*.

♦ Techn. Syn. francisé de *gas-oil** (recomm. off.).

GAZOLINE [gazolin] n. f. — 1890; de *gaz*, et suff. **-ol** et **-ine**.

♦ Nom commercial de l'éther de pétrole, très volatil (on dit aussi *gazolène* n. m., *gazoléine*, n. f.).

Sa vitalité, son canot à gazoline (...) ses cocktail-parties (...) et sa belle voix expliquaient sa popularité.
Paul MORAND, *Magie noire*, p. 103.

COMP. Dégazoliner, dégazoliner.

GAZOMÉTALLURGIE [gazometalyʁʒi] n. f. — Mil. xx^e; de *gazo-*, et *métallurgie*.

♦ Techn. Technique permettant de débarrasser un métal en fusion de ses impuretés en y introduisant un gaz.

GAZOMÈTRE [gazometʁ] n. m. — 1789, Lavoisier au sens 1; de *gazo-*, et *-mètre*.

♦ 1. Vx. Appareil pour mesurer le volume des gaz. → *Gazométrie*.

♦ 2. (1809). Appareil mesurant le volume et réglant le débit du gaz de ville. ⇒ **Compteur**. — (1858). Cour. Grand appareil de réserve de gaz régularisant la pression. ⇒ **Réservoir**. *Gazomètre à cloche*.

(...) le docteur Ox s'était engagé à éclairer la ville, qui en avait besoin, « la nuit surtout », disait finement le commissaire Passauf. Aussi, une usine pour la production d'un gaz éclairant avait-elle été installée. Les gazomètres étaient prêts à fonctionner, et les tuyaux de conduite, circulant sous le pavé des rues, devaient avant peu s'épanouir sous forme de becs dans les édifices publics et même dans les maisons particulières de certains amis du progrès. J. VERNE, *le Docteur Ox*, p. 23.

À droite, par-dessus les gazomètres de Vanves, carcasses de Colisées mangées par les vautours (...) les fumées s'endormaient.

Paul MORAND, *l'Europe galante*, p. 65.

GAZOMÉTRIE [gazometʁi] n. f. — 1865, Littré; de *gazo-*, et *-métrie*.

♦ Techn. ou sc. Mesure du volume, de la densité des gaz.

DÉR. Gazométrique.

GAZOMÉTRIQUE [gazometʁik] adj. — 1872, Larousse; de *gazo-*, et *-métrie*.

♦ Techn. ou sc. Relatif à la gazométrie.

GAZON [gazɔ̃] n. m. — Fin xv^e; *wason*, 1178; *gason*, v. 1213; francique *waso « motte de terre garnie d'herbe ».

♦ 1. Vx. Motte de terre garnie d'herbe.

(1865, Littré). Mod., hortic. (*Un, des gazons*). Motte, plaque de terre couverte d'herbe que l'on découpe à la bêche et dont on se sert pour faire les pelouses artificielles. *Gazons plaqués*.

Par ext. (*Le gazon*). Terre garnie d'herbe (→ *Charge*, cit. 4). « *Les fortifications faites de gazon sont fort bonnes* » (Furetière). *Autel* (cit. 7) de *gazon*. *Motte de gazon* (→ *Fauconnerie*, cit.).

L'armée française en bataille au pied de la colline du Roi, sur des forts de gazon et derrière des redoutes et des fascines (...)

A. DE VIGNY, *Cinq-Mars*, X.

♦ 2. (Fin xiv^e). Cour. Herbe courte et fine (le plus souvent en parlant des graminées*); spécialt, mélange d'ivraie vivace (raygrass), de crénelle des prés, de fétuque, d'agrostis et de trèfle blanc. ⇒ **Herbe** (→ *Pâquerette*, cit. 2). *Le, du gazon*; *un beau gazon*. *Gazon naturel au flanc d'un coteau, au pied d'une montagne*. *Tertre couvert de gazon*. *Gazon artificiel obtenu par semis ou par placage* (→ ci-dessus, 1.). *Semer du gazon*. *Arroser*; *faucher, tondre le gazon*. *Tondeuse* à gazon*. — *Bordure, cordon, pelouse, rond de gazon* (→ *Après*, cit. 30; *contenir*, cit. 4; *émeraude*, cit. 2). *Tapis de gazon* (→ *Allée*, cit. 3). *Parterre de gazon*. ⇒ **Boulingrin**. — *Gazon vert, frais*; *brûlé, fauve* (cit. 1).

Le gazon fin semble le duvet de la terre.

BUFFON, in Pierre LAROUSSE.

(...) une large pelouse de gazon, qui ressemble parfaitement à un tissu de velours, et d'un vert si brillant, qu'il pourrait soutenir la comparaison avec celui de la plus pure émeraude.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Histoires grotesques et sérieuses*, « *Domaine d'Arnheim* ».

(...) les arbres sont jeunes, les gazons peignés à la tondeuse et mêlés de corbeilles de fleurs, avec les soins habituels aux résidences princières.

LOTI, *Figures et Choses...*, « *Passage de Sultan* ».

Bot. *Gazon anglais* : l'ivraie* vivace. *Gazon de chat*. ⇒ **German-drée**. (1768, in D. D. L.). *Gazon de montagne, d'Espagne, d'Olympe*. ⇒ **Statrice**. *Gazon de Mahon*. ⇒ **Julienne**. *Gazon de Marie*. ⇒ **Alysse**. *Gazon d'or*. ⇒ **Orpin**. *Gazon de Parnasse*. ⇒ **Muguet**. *Gazon turc*. ⇒ **Saxifrage**.

Pour le moment, ces beaux terrains bien dessinés, exhaussés, surveillés, sont certainement les moins maléfiques (...) D'autant plus qu'on les plante en gazon anglais, c'est-à-dire avec la graminée la moins chargée en mystère (...)

GIRAUDOUX, *Intermezzo*, I, 1.

♦ 3. (1690, Furetière). Surface couverte de gazon (⇒ **Pelouse, pré; verdure**). *Marcher, se coucher sur le gazon* (→ *Côtayer*, cit. 3; *étirer*, cit. 6). *Gazon rustique* (→ *Bord*, cit. 9). Fam. *Gazon anglais* : belle pelouse.

La teinte rougeâtre des chênes et des trembles sur le vert foncé des gazons.

NERVAL, *les Filles du feu*, *Angélique*, VI.

(...) la petite fille se roulait alors sur le gazon, au milieu de l'herbe qu'on fanait (...)

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, X.

♦ 4. (xviii^e, « perruque »). Fig. et fam. Cheveux. Loc. fam. *Se ratisser*

le gazon : se peigner. *Tondre le gazon* : couper les cheveux. *Il n'a plus de gazon sur la terrasse* ; *son gazon est mité* : il est chauve, il se dégarnit.

DÉR. *Gazonner, gazonneux, gazonnier*.

COMP. *Pré-gazon*.

HOM. Formes des v. 1. *gazer*, 2. *gazer*, 3. *gazer*.

GAZONNAGE [gazonaʒ] n. m. ⇒ **Gazonnement**.

GAZONNANT, ANTE [gazonā, āt] p. prés. adj. — 1338; p. prés. de *gazonner*.

♦ Qui pousse, se développe en formant du gazon. *Plantes gazonnantes*. ⇒ **Gazonneux**.

GAZONNEMENT [gazonmā] ou **GAZONNAGE** [gazonaʒ] n. m. — 1701, *gazonnement*; *gazonnage*, av. 1683; de *gazonner*.

♦ Action de revêtir de gazon, de se revêtir de gazon. *Le gazonnement d'une pente de montagne*.

GAZONNER [gazonɛ] v. — 1328; *wassonner* « lever des mottes de terre », 1295; de *gazon*, et suff. verbal.

♦ 1. V. tr. Revêtir de gazon. *Faire gazonner la bordure d'un massif*. *Gazonner par semis, par placage*. *Gazonner un pâturage* (⇒ **Gazonnement**).

(...) le garde champêtre et plusieurs personnes se sont mis à travailler pour élever sur la place où gît monsieur Benassis une espèce de pyramide en terre, haute de vingt pieds, que l'on gazonne, et à laquelle tout le monde s'emploie.

BALZAC, *le Médecin de campagne*, Pl., t. VIII, p. 531.

♦ 2. V. intr. (1869). Pousser en gazon. *Herbe qui gazonne*. — (1874). Se couvrir de gazon. *Les prés gazonnent*.

► **GAZONNÉ, ÉE** p. p. adj. (xvi^e; du sens 1).

Où pousse du gazon. ⇒ **Gazonneux**. *Parterre, talus gazonné* (→ 2. *Courant*, cit. 3).

« Au galop! » s'écrie-t-elle en lançant son cheval sur la pente gazonnée.

BERNANOS, *Appendices*, in *Œ. roman.*, Pl., p. 1762.

DÉR. *Gazonnant, gazonné, gazonnement*.

COMP. *Dégazonner, regazonner*.

GAZONNEUX, EUSE [gazonø, øz] adj. — 1791; de *gazon*.

♦ Rare. Qui est couvert de gazon. ⇒ **Gazonnant, gazonné**.

Toute la vie anglaise n'est qu'une partie de sport, un fair play qui a ses lois et ses usages chevaleresques, et tout le pays, ratisé, vert, ombragé, gazonneux, n'est qu'un immense terrain de jeux dont les coups de vent, piqués comme des fanions, marquent les limites.

B. CENDRARS, *Moravagine*, in *Œ. compl.*, t. IV, p. 178.

GAZONNIER [gazonje] n. m. — 1955, *Dict. des métiers*; de *gazon*, et *-ier*.

♦ Techn. Jardinier spécialiste du gazon.

GAZOUILLENT, ANTE [gazuʒā, āt] p. prés. et adj. — Av. 1712; p. prés. de 1. *gazouiller*.

♦ Qui gazouille. *Cette onde gazouillante* (La Fare, in Littré). *Ruisseau gazouillant*. *L'hirondelle gazouillante*.

GAZOUILLEMENT [gazuʒmā] n. m. — V. 1560, *Paré*; *gasoille-*, v. 1361; de 1. *gazouiller*.

♦ 1. Action de gazouiller; bruit qui en résulte. ⇒ **Chant, murmure, ramage**. *Le gazouillement d'une hirondelle, d'un oiseau* (⇒ **Cri**). — (1636). *Le doux gazouillement des ruisseaux* (→ *Bocage*, cit. 1).

Tous les jours étaient des jours de fête : on n'entendait plus que le gazouillement des oiseaux (...)

FENÉLON, *Télémaque*, II.

(...) la nichée gavée, un bruit d'éventail, un trait de feu bleu et jaune rejaillissaient du nid, et l'attente haussait d'un ton le pépiement des petits invisibles, qui ressemblent au gazouillement d'un baiser.

COLETTE, *Histoires pour Bel-Gazou*, « *Mésanges* ».

♦ 2. (1636). Littér. Bruit d'une voix douce et plaisante; paroles prononcées avec douceur. *Un gazouillement de jeunes filles*. ⇒ **Chuchotement, murmure**. *Le gazouillement d'un voix* douce, mélodieuse* (→ *Fioriture*, cit. 21).

(...) sa voix est un gazouillement si mélodieux, que ma voix semble dure près de la sienne.

Th. GAUTIER, *M^{lle} de Maupin*, xv, p. 417.

(1787). Spécialt. Sons articulés par un petit enfant. ⇒ **Babil, gazouillis**.

♦ 3. Par métaphore et littér. Bruit comparable à un gazouillement. *Le doux gazouillement des ruisseaux* (→ *Bocage*, cit. 1).

1. GAZOUILLER [gazuje] v. intr. — 1316, d'un enfant; radical onomatopéique, *gas-*. → *Jaser*.

♦ **1.** (V. 1560). Produire un bruit léger et doux « tel que celui d'un petit ruisseau sur des cailloux, ou celui des petits oiseaux » (Furetière). ⇒ *Bruire*, *murmurer*. *Oiseaux qui gazouillent*. ⇒ *Babiller*, *chanter*, *gingotter*... (→ *Bouvreuril*, cit.). *Un cours d'eau qui gazouille*.

- 1 Le loriot siffle, l'hirondelle gazouille (...)
CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, v, 5.
2 Grenouilles croassent et oiseaux gazouillent
Croassements réguliers comme une scie, et sur ce fond, tout le cisaillement pépié des oiseaux. VALÉRY, Mélanges, p. 20.
Par extension :

- 2.1 La pompe tourne creux, hoqueta, gargouilla, gazouilla... Rien! Désamorcée.
Roger IKOR, les Fils d'Avrom, La greffe de printemps, p. 87.

♦ **2.** Parler avec douceur (⇒ *Chuchoter*, *murmurer*... → *Bec*, cit. 13); spécial (1316), faire entendre des sons articulés, en parlant d'un petit enfant (⇒ *Babiller*). « *L'enfant gazouille au berceau* » (Lamartine; → *Bêler*, cit. 1).

- 3 Le tout petit est étendu dans son lit. Il ne gazouille pas, il ne pleure pas, il ne rit pas non plus; il regarde.
G. DUHAMEL, les Plaisirs et les Jeux, I, VIII.

♦ **3.** (Av. 1525). Trans. Dire, produire (un son) en gazouillant. *Le chant qu'il gazouille. Gazouiller des couplets* (Littré).

- 4 Non seulement cet oiseau (*le perroquet*) a la facilité d'imiter la voix de l'homme : il semble en avoir le désir (...) il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre (...)
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le jaco ou perroquet cendré, GE., t. VII, p. 199.

DÉR. *Gazouillant*, *gazouillement*, *gazouilleur*, *gazouillis*.
HOM. 2. *Gazouiller*.

2. GAZOUILLER [gazuje] v. intr. — 1877, Zola; de *gaz* «pet», et *-ouiller*.

♦ Argot, vx. Puer (par jeu de mots avec 1. *gazouiller*).
HOM. 1. *Gazouiller*.

GAZOUILLEUR, EUSE [gazujeœr, øz] adj. — 1611; rare av. fin XIX^e; de 1. *gazouiller*.

♦ **1.** Qui gazouille. *Enfant gazouilleur*.

♦ **2.** (Av. 1896, Goncourt). Qui est prononcé en gazouillant. *Phrases gazouilleuses* (Goncourt, in G. L. L. F.).

GAZOUILLIS [gazuji] n. m. — 1552, Ronsard, in D.D.L.; de 1. *gazouiller*.

♦ Bruit produit par un ensemble de gazouillements. « *Le gazouillis exprime un bruit plus désordonné, plus embrouillé, plus confus* (que le gazouillement) » (Lafaye, *Dict. des synonymes*). *Le gazouillis des oiseaux, des ruisseaux*. — Par métaphore. (En parlant des sons articulés par un petit enfant). *Le frais gazouillis des enfants*. — (En parlant de paroles prononcées avec douceur). *Le gazouillis des fillettes*.

- 1 Le doux gazouillis des fontaines. Rémy BELLEAU, Stances, « La cerise ».
2 Ici le gazouillis enroué des ruisseaux
S'accorde doucement aux plaintes des oiseaux (...)
RONSDARD, Églogues, I.
3 (D'autres oiseaux) En sautillant font entendre à la fois
Le gazouillis de leurs confuses voix (...)
VOLTAIRE, Épîtres, CXXXII.
Didact. ⇒ *Babillage*, *lallation*.

Gb [ʒəbe] Symbole du gilbert.

Gd [ʒəde] Symbole chimique du gadolinium.

Ge [ʒəø] Symbole chimique du germanium.

GEAI [ʒe] n. m. — XVI^e; *jai*, v. 1175; *gai*, v. 1170; bas lat. *gaius*, onomat. ou emprunt au n. pr. *Gaius*.

♦ Oiseau passeriforme de la taille du pigeon, à tête garnie d'une huppe, à plumage bigarré (*Passereaux*, *Corvidés*; n. sc. : *garrulus*). *Geai bleu*. ⇒ *Rollier*. *Cri du geai*. *Le geai jase*. ⇒ *Cajoler* (1.), *jaser*. *Geai imitateur* : mésegeai. — *Être bavard comme un geai* (→ *Comme une pie**).

- 1 Ah çà! capitaine Bluteau, vous me faites babiller comme un geai, et vous ne me dites rien de votre vie, qui doit être curieuse.
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 395.
2 Le geai : le sous-préfet aux champs. J. RENARD, Histoires naturelles, p. 110.
3 Les geais criards, c'était eux qui montraient sous les feuilles ce beau plumage d'un roux rosé, qui tendaient dans leur vol ces rémiges bleues et blanches, claires comme un ciel pommelé d'avril.
M. GENEVOIX, Forêt voisine, XI, p. 146.

Loc. Par allus. à la fable de La Fontaine (→ *Autre*, cit. 5). *Le geai paré des plumes du paon*, se dit d'une personne qui se fait gloire d'une chose empruntée.

Il est assez de geais à deux pieds comme lui
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui (...)
LA FONTAINE, Fables, IV, 9.
HOM. *Jais*, *jet*.

GÉANT, ANTE [ʒeã, ôt] n. — V. 1170; *giant*, v. 1120; *jaiant*, 1080; du lat. pop. *gagantem*, accusatif de *gagas*, altér. de *Gigas*, personnage mythologique.

Être d'une taille anormalement grande.

♦ **1.** Myth. Être fabuleux, né de la Terre (Gaïa) et du Ciel (Ouranos). ⇒ *Cyclope*, *titan*. *La guerre des Géants*. ⇒ *Gigantomachie*. → *Assyrien*, cit. *Les Géants essayèrent de détrôner Zeus*. *Le géant Typhon fut foudroyé par Zeus*. *Lutte d'Hercule et du géant Antée**. *Les Géants personnifiaient les grandes forces naturelles*.

Jadis la terre était heureuse; elle était libre.
Et, donnant l'équité pour base à l'équilibre,
Elle avait ses grands fils, les géants; ses petits,
Les hommes (...)
HUGO, la Légende des siècles, IV, « Le Titan », 1.
(...) comme il est nécessaire qu'un mortel aide les dieux dans la lutte, on a recours à Héraclès (...) Les géants se dispersèrent, et le monde entier fut jonché de débris et de projectiles. C'est ainsi qu'Encelade fut écrasé par la Sicile, sous laquelle l'enferma la déesse Athéna (...)
Pierre GRIMAL, la Mythologie grecque, p. 31.

T. biblique. Fils d'un ange et d'une femme.

Or, les géants étaient sur la terre en ces jours-là, et cela après que les fils de Dieu furent venus vers les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont là les héros renommés dès les temps anciens.

BIBLE (CRAMPON), Genèse, VI, 4.

Le Seigneur n'a point pardonné aux antiques géants, lesquels, *confiants* dans leur force, s'étaient révoltés.

BIBLE (CRAMPON), l'Écclésiastique, XVI, 7.

(V. 1170; dans les légendes, mythes et contes). Être fabuleux, gigantesque, souvent considéré comme l'ancêtre de l'espèce humaine, comme un génie* bienfaisant ou malfaisant (⇒ *Ogre*). *Race de géants disparue* (→ *Entassement*, cit. 1).

(Dans les littératures). *Le géant Goliath, que tua David* (→ *Espadon*, cit. 2). *Les géants Gargantua et Pantagruel*. *Don Quichotte prit les moulins à vent pour de dangereux géants*. Par métaphore. → *Fisc*, cit. 2.

Du temps que la Nature en sa verve puissante
Concevait chaque jour des enfants monstrueux,
J'eus aimé vivre auprès d'une jeune géante,
Comme aux pieds d'une reine un chat voluptueux.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et Idéal, « La géante ».

Par ext., géogr. *Saut du géant*, *Pas du géant*, *Chaussée des géants*..., désignent des accidents géographiques comparables à des réalités humaines et de grande taille.

♦ **2.** Personne dont la taille excède anormalement la moyenne. ⇒ *Monstre*; *acromégalie*, *gigantisme*.

(...) la nature a donné des termes à la stature d'un homme bien conforme, passé lesquels elle ne fait plus que des géants ou des nains (...)

ROUSSEAU, Du contrat social, II, IX.

(1080). Personne dont la taille, sans être la conséquence de troubles pathologiques, dépasse largement la commune mesure. ⇒ *Colosse*, *malabar* (fam.); → *Courber*, cit. 19; *épuiser*, cit. 26; *équilibre*, cit. 4; *faune*, cit. 2. *Une force de géant*, *une étreinte de géant* (→ *Étau*, cit. 1). *Une allure de bon géant*.

(...) un géant de garde, tout vêtu de blanc lui aussi, survint à ce moment précis et me poussa dehors (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 191.

Loc. (1671). *Pas de géant*. *Marcher, courir à pas de géant*. Fig. → *Arpenter*, cit. 3; *carrière*, cit. 8.

♦ **3.** (Av. 1778, Voltaire). Fig. Personne très remarquable, qui dépasse la mesure commune. ⇒ *Génie*, *héros*, *surhomme*, *titan*. *Napoléon, ce géant*. — (*Géant de...*). *Les géants de la pensée, de l'art*. *Shakespeare, Goethe, Hugo, géants de la littérature*.

(...) le petit monde dans lequel j'entre à présent était supérieur au monde qui lui a succédé en 1830; nous étions des géants en comparaison de la société de cirons qui s'est engendrée.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. IV, p. 93.

Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal,

Spleen et Idéal, « L'albatros » (→ *Nuée*, cit. 2).

Les géants consacrés par les siècles éveillent l'esprit plus que les nains à la mode.
A. MAUROIS, Études littéraires, Romains, 1.

Les raisons de Sainte-Beuve de ne pas admirer de pied en cap le géant de la *Comédie humaine* (Balzac) sont médiocres, autant que fines (...)
Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 265.

Loc. (1900, *l'Auto-vélo*, in Petiot). *Les géants du sport, de la route*.

Il s'agit maintenant, en dehors des prix, d'être dans la liste des géants de la route qui auront fait en entier le premier Tour de France.
l'Auto, 14 juil. 1903.

Sur un signe du directeur de la course, les géants de la route se mirent en selle et le peloton s'ébranla.
René FALLET, le Triporteur, p. 156.

♦ **4.** (Av. 1699, Racine). En parlant de choses, de pays, de forces, etc. *Le baobab, géant des forêts*. *Les chênes, ces géants* (→ *Bras*, cit. 44, *Racine*). « *La baleine, ce géant des mers* » (Littré).

(...) le clocher de Creizker, le géant des clochers bretons (...)
LOTI, Mon frère Yves, II.

(...) la génératrice centrale, cette géante multiforme (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 212.

Les roitelets sont morts et déchus, leurs petites principautés féodales, Allemagne, 14

Italie, Japon, sont à terre. Le monde est simplifié : deux géants se dressent seuls, et ne se regardant pas d'un bon œil. SARTRE, Situations III, p. 67.

(xx^e). Les géants de l'automobile, du textile, entreprises économiques qui sont les plus importantes dans leur domaine.

♦ 5. N. m. Spécialt. *Géant des Flandres*, nom d'une race de lapins de grande taille.

14.1 La race dite « géant des Flandres » est le plus souvent à l'origine de ces lapins, mais plus ou moins modifiée. On sait qu'elle est depuis longtemps fixée car on la trouve déjà mentionnée au XVI^e siècle. L'effort des éleveurs s'est porté à accroître encore sa taille, tout en développant sa fécondité qui est normalement assez restreinte et en renouvelant son sang de temps à autre.

René THÉVENIN, les Fourrures, p. 115.

♦ 6. Adj. **a** (V. 1240). Personnes. Dont la taille dépasse de beaucoup la moyenne. ⇒ Colossal, énorme, gigantesque, grand, immense. *Arbre, tronc géant* (→ Calumet, cit. 3). *Pierres géantes*. ⇒ Cyclopéen (cit. 1); aussi mégalthie. *Édifice géant*.

Hêtres, charmes, bouleaux, vieux troncs couverts d'écaillés. Piliers géants tordant des hydres à vos pieds (...)

Albert SAMAIN, le Chariot d'or, « Symphonie héroïque ».

En franç. d'Afrique. Très grand, élané.

b (1791). *Entreprise géante, trust géant* (→ ci-dessus 4., infra cit. 14). *Mécanisme géant* (→ Arrêter, cit. 25). *Cité, ville géante* (→ Capitale, cit. 3; champignon, cit. 2; énorme, cit. 4). *Clameur géante* (→ Apocalypse, cit. 4). *Œuvre géante* (→ Exhaustif, cit. 4).

16 Lentement, le sol buvait cette fécondité, et de la terre gorgée, engraisée, le pain blanc poussait, débordait, en moissons géantes. ZOLA, la Terre, V, 1.

c Sports. *Slalom* géant*.

CONTR. Animalcule, avorton, myrmidon, nain. — Petit.

GÉANTISME [ʒeãtism] n. m.

♦ Rare. ⇒ Gigantisme.

GÉASTER [ʒeaster] n. m. — D. i.; du grec *gê* « terre », et *astêr* « étoile ».

♦ Bot. Champignon (*Gastéromycétales, Basidiomycètes*), voisin de la vesse-de-loup, dont l'enveloppe extérieure se déchire en étoile à maturité pour libérer les spores.

GECKO [ʒɛko] n. m. — 1769; *gekko*, 1734; en lat. sc., 1747; mot malais, par le néerlandais.

♦ Zool. Reptile saurien (*Crassilingue*) grand lézard portant aux doigts des quatre pattes des lamelles adhésives. *Les gekkos sont insectivores, leur forme et leur couleur leur permettent de se confondre avec le milieu environnant. Le gecko fait partie des Lacertiens* ou Lacertiliens.*

-GÉE Élément (tiré du grec *gê* « terre ») de quelques mots composés empruntés du grec. → Apogée, hypogée, périgée. ⇒ préf. Géo-

GÉGÈNE [ʒeʒen] n. f. — Av. 1958, Mauriac; de (*groupe électro*)*gène*, par abrégé, et redoublement, avec jeu de mots sur le prénom pop. *Gégène* (Eugène).

♦ Argot milit. Groupe électrogène portatif. — Spécialt. Cet instrument utilisé pour produire de l'électricité aux fins de torture. « (...) — en réponse au général Massu, qui a tenu à expérimenter la gégène avant de la faire infliger — toute la différence est là. Être torturé par des subordonnés ou par des adversaires, ce n'est pas du tout la même chose » (*L'Express*, n° 1129, 19 févr. 1973, p. 130-131).

Je ne commenterai pas ici ce que Le Monde d'hier soir a publié sous ce titre : « Des cours sur une torture humaine sont donnés aux stagiaires du camp Jeanne d'Arc ». Ces tortionnaires pédants, ces bourreaux raisonnants, ces cartésiens de la gégène, je les regarde danser à la crête de la nouvelle vague.

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 279.

DÉR. Gégèner.

GÉGÈNER [ʒeʒene] v. tr. — V. 1960; de *gégène*.

♦ Soumettre à la gégène*. « C'était lui (un adjudant fellagha fait prisonnier) qui gégénait son compagnon d'armes (...) il faisait tourner l'engin sans réticence » (*L'Express*, 27 oct. 1979, p. 141).

REM. On rencontre la graphie *gégéner* (conj. céder).

GÉHENNE [ʒeɛn] n. f. — xv^e; *jehenne*, v. 1265; bas lat. ecclés. *gehenna* « géhenne, enfer », de l'hébreu *ge-hinnom* « vallée de Hinnom », lieu situé près de Jérusalem (→ ci-dessous, cit. 3, Renan).

♦ 1. Didact. Séjour des réprouvés dans la Bible. ⇒ Enfer (cit. 9). *Le feu, les tortures de la géhenne*.

1 Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de

toi; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périclite, et que ton corps entier ne soit pas jeté dans la géhenne.

BIBLE (SEGOND). Évangile selon saint Matthieu, v. 30.

Ce monde, est-ce un éden tombé dans la géhenne?

HUGO, les Contemplations, VI, vi.

La Géhenne était la vallée occidentale de Jérusalem. On y avait pratiqué à diverses époques le culte du feu, et l'endroit était devenu une sorte de cloaque. La Géhenne est donc dans la pensée de Jésus une vallée ténébreuse, obscure, un gouffre souterrain plein de feu. Les exclus du royaume y seront brûlés et rongés par les vers, en compagnie de Satan et de ses anges rebelles.

RENAN, Vie de Jésus, XVII, in Œ. compl., t. IV, p. 256.

Tu vois comme cela s'arrange.

Ce nom, au fond, est moins étrange

Que de prime abord il n'a l'air.

Ses deux majuscules G. N.

Qui font songer à la Géhenne

Semblent les Portes de l'Enfer!

Germain NOUVEAU, Valentine, « Le nom » (1922), Pl., p. 581.

(Déb. xx^e). Par ext. Lieu de souffrance.

Au pied de ce mur de géhenne et dans l'intervalle des ouvertures basses de la maison étaient plantées une glycine monumentale d'une vitalité prodigieuse et sept vignes (...)

M. JOUHANDEAU, Tite-le-Long, La cour.

♦ 2. (Fin xv^e; par croisement avec *gêne*). Fig. et vieilli. Torture appliquée aux criminels. *Mettre un coupable à la géhenne*. ⇒ Question. — Par métaphore. *Mettre son esprit à la géhenne*.

(1580, Montaigne). Souffrance intense, intolérable. ⇒ Douleur, souffrance, supplice, torture. *Son existence fut une géhenne*.

Je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la géhenne et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaix (...)

MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

Tu changes en blancheur la nuit de ma géhenne,

Et tu fais un autel de lumière inondé

Du tas de pierres noir dont on m'a lapidé. HUGO, les Contemplations, V, VIII.

CONTR. Éden, paradis; plaisir.

DÉR. Géhenner. — V. Gêne.

GÉHENNER [ʒeene] v. tr. — 1580, Montaigne; de *géhenne*, et suff. verbal.

♦ Vx et littér. Soumettre à la torture. ⇒ Questionner, torturer.

GEIGNANT, ANTE [ʒɛnã, ãt] p. prés. et adj. — 1856, Lachâtre (et Goncourt, *Journal*); p. prés. de 1. *geindre*.

Rare.

♦ 1. (1865). Qui a l'habitude de geindre. *Malade geignant*.

Nous commençâmes de faire de la propagande pour la guerre et la victoire, pour une espèce de révolution. Une passion avait commencé de voler bas sur ces hommes couchés et isolés, chacun dans sa petite individualité battue et geignante, et de les fondre dans son ombre.

DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 64.

N. « *Les geignants de la Société* » (Max Jacob, 1922, in D. D. L.).

♦ 2. (xx^e). Qui fait entendre un son analogue à un geignement. *Un piano geignant*. ⇒ Geignard.

GEIGNARD, ARDE [ʒɛnãr, ard] adj. — 1867, Goncourt; de 1. *geindre*, et -ard.

Familier.

♦ 1. Qui se lamente à tous propos. ⇒ Geigneur, gémissieur, pleurnicheur. *Une vieille fille aigrie et geignarde*.

Elle poussait des soupirs, implorait le ciel, par une habitude de mollesse geignarde.

ZOLA, la Terre, II, II.

N. *Quel geignard! Une affreuse geignarde*.

♦ 2. Par anal. *Une musique geignarde*. ⇒ Plaintif.

GEIGNEMENT [ʒɛnmã] n. m. — 1842; de 1. *geindre*.

♦ Rare. Action de geindre; son émis lors d'un gémissement. ⇒ Gémissement, plainte.

On se remet en marche, parsemés sur la route maintenant grisâtre, très lentement, très pesamment, avec des geignements et de sourdes malédictions que l'effort étrange dans les gorges.

H. BARBUSSE, le Feu, II, XIX.

Dans le silence stupéfait, avant que ne reprenne le tir exaspéré des soldats postés de l'autre côté de la place, des geignements s'élevaient, mêlés au frémissement du sol et des murs.

Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 41.

GEIGNERIE [ʒɛnɛri] n. f. — 1876, Huysmans; de 1. *geindre*, et -erie.

♦ Rare. Plainte, lamentation.

GEIGNEUR, EUSE [ʒɛnœr, øz] adj. — 1874, Daudet; de 1. *geindre*, et -eur.

♦ Rare. Qui se lamente à tout propos. ⇒ Geignard. — N. *Quel geigneur!*

Au moins elle n'avait plus là cet éternel geigneur rôdant des journées entières autour de sa chaise avec des projets d'entreprises gigantesques, des combinaisons ratées d'avance, des retours sur le passé, la rage de ne pas gagner d'argent.

Alphonse DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 19.

1. GEINDRE [ʒɛ̃drɛ] v. intr. — Conjug. *peindre*. — Déb. XIII^e, *giendre*; *giembre*, fin XII^e; du lat. *gemere*. → Gémir.

♦ **1.** (XIV^e). Littér. ou style soutenu. Faire entendre des plaintes* faibles et inarticulées. ⇒ **Gémir**, **plaindre** (se). *Blessé qui geint* (→ Avant-poste, cit. 1). *Animal qui geint de peur* (→ Daim, cit. 2).

1 (...) dès qu'il vit le médecin, son exaltation tomba, et, au lieu de sacrer comme il faisait depuis douze heures, il se prit à geindre faiblement.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, 11.

2 Les enfants, percés de froid et ne pouvant dormir, geignaient sous le pauvre aubri des ménages (...)

E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 82.

2.1 Le cœur gros et les yeux pleins, elle geint longuement.

HUYSMANS, les Sœurs Vatard, III, p. 45.

3 Pour l'instant, le malade, ne souffrait guère; ronflant et geignant, il somnolait.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 122.

♦ **2.** (1573). Sujet n. de chose. Faire entendre un son plaintif. *Girouette rouillée qui geint*.

4 Et lorsque Maribas riait ou pleurait, on entendait comme geindre un archet sur les trois cordes d'un violon démantibulé.

Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, p. 71.

5 L'orgue enfoui sous la peau d'ours, quand son maître l'agaçait avec la manivelle, geignait lamentablement, semblait demander grâce, poussait des soupirs asthmatiques (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 165.

6 De temps en temps sous l'ouragan

Un vieux sapin geint et se couche (...)

APOLLINAIRE, Alcools, Rhénanes, « Les sapins ».

♦ **3.** (XIV^e). Cour. Se lamenter* à tout propos, sans raison valable. *Il, elle ne cesse de geindre*. ⇒ **Geignard** (→ Fureter, cit. 2). *Elle geint toujours quand elle perd* (→ Fléau, cit. 9). *Passer sa vie à geindre* (→ Exister, cit. 17).

7 Aussi bien pourquoi me mettrais-je à geindre?

Vous ne m'aimiez pas, l'affaire est conclue,

Et, ne voulant pas qu'on ose me plaindre,

Je souffrirai d'une âme résolue.

VERLAINE, Romances sans paroles, « Birds in the night ».

8 Se plaindre et geindre sans rien vouloir améliorer, jalouser le sort du voisin sans rien vouloir changer au sien, vous aide à supporter la vie.

R. ROLLAND, Liliou, p. 24.

Geindre sur, à propos de qqch. — *Il geignait d'avoir à travailler.*

♦ **4.** N. m. Littér. et rare. Le fait de geindre; ensemble de geignements. ⇒ **Plainté**.

9 (...) langues de cruauté, échos, appels, cris de hâleurs, geindre des porteurs d'eau, ahan des sculpteurs de pierre (...)

ARAGON, Blanche..., II, 1, p. 191.

DÉR. *Geignant, geignard, geignement, geignerie, geigneur.*

HOM. 2. *Geindre.*

2. GEINDRE [ʒɛ̃drɛ] n. m. ⇒ **Gindre**.

GEISHA [gɛʃa] n. f. — 1899; *guécha*, 1887, Loti (→ ci dessous, cit. 1); mot japonais.

♦ Chanteuse et danseuse japonaise qui se loue pour certaines réunions et divertit les hommes par sa conversation, sa musique et sa danse. *Des geishas*. — Var. orthographique (rare et vx) : *ghesha, guécha*.

1 Eh bien, mais, pourquoi donc pas des *Guéchas*?

Qu'est-ce que cela peut me faire, à moi, qu'elles soient des *Guéchas*?

LOTI, M^{me} Chrysanthème, III, p. 36.

2 (...) douze geishas en robes sombres, qui jouaient du tambourin (...)

Claude FARRÈRE, la Bataille, XVII, p. 147.

3 Nous nous promenions aussi dans les rues des geishas qui sont nombreuses à Kyoto et habitent un vieux quartier charmant.

S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 300.

GEL [ʒɛl] n. m. — XIII^e; *giel*, 1080; rare au XVI^e au XX^e, sauf au sens « action de geler » (*le gel et le dégel*, Bernardin de Saint-Pierre); du lat. *gelu* « gelée, glace; grand froid ».

★ **I. A.** ♦ **1.** Temps de gelée*. *Persistances, rigueur du gel. Ce rude hiver a compté trois semaines de gel ininterrompu. Les sans-logis victimes du gel.* — REM. 1. Encore très vivant au XVI^e s., *gel* a disparu de l'usage courant jusqu'au milieu du XIX^e s.

2. *Gel* ne désigne d'abord que « le fait de geler, d'être gelé »; il évoque surtout les manifestations du phénomène météorologique désigné sous le nom de *gelée*.

1 Un matin de gel, où les traîneaux glissaient dans la petite ville, arriva une lettre timbrée de Dresde (...)

APOLLINAIRE, l'Hérésiarque..., p. 147.

2 À Barnaoul (...) les gels nocturnes ont commencé dès septembre, et les chutes de neige ne fondent plus à partir du début de novembre.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. 1, p. 284.

♦ **2.** Congélation* des eaux (et de la vapeur d'eau atmosphérique). ⇒ **Suivre**, **glace** (→ Diamant, cit. 11). *Embâcle d'un cours d'eau à la suite d'un gel prolongé. Navigation fluviale interrompue par le*

gel. Arborisations produites par le gel sur les vitres. Le gel a fait éclater les tuyauteries. Assurance contre les dégâts mobiliers et immobiliers causés par le gel.*

(...) ce brouillard de décembre, glacial, tout en paillettes de gel suspendues (...)

COLETTE, la Vagabonde, p. 14.

Spécialt. Congélation de l'eau des matières organiques (notamment des tissus végétaux), de l'eau d'infiltration des terres ou des roches.

Pendant l'hiver, le gel pénètre dans le sol jusqu'à une profondeur qui peut atteindre plusieurs mètres.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. I, p. 284.

Géol. *Gel des eaux* de fusion*. ⇒ **Regel**. *Désagrégation des roches par le gel.*

Dans les régions tempérées les roches sont imbibées d'eau. Le gel entraîne une augmentation de volume de cette eau d'imbibition et par suite un écartement des particules. Au dégel, la roche est dissociée et s'effrite.

Émile HAUG, Traité de géologie, t. I, p. 373.

B. (XX^e). Fig. (du sens 2). Arrêt, blocage, interruption (d'un processus économique ou financier en particulier, d'une activité). *Le gel du crédit. Le gel des armements.*

★ **II.** ♦ **1.** (Mil. XX^e). Phys. Substance transparente, souple (« visco-élastique ») formée à partir de substances colloïdales. *Gel d'agar-agar. Gel de silice, utilisé après séchage, comme support de catalyseur.*

♦ **2.** Produit translucide, à base d'eau ou d'huile. ⇒ **Gelée**. *Gel pour les mains. Gel démaquillant pour les yeux.*

CONTR. (De I.) *Dégel*. — **Chaleur**.

DÉR. et COMP. *Aérogel, antigel*. — **Gélifier**.

HOM. Formes du v. *geler*.

GELADA [ʒɛlada] n. m. — 1908; orig. inconnue.

♦ Singe voisin des cynocéphales vrais. — Appos, *Les singes geladas habitent en groupes les hauts plateaux de l'Éthiopie; leur taille approche celle de l'homme.*

GELANT, ANTE [ʒ(ə)lɑ̃, ɑ̃t] p. prés. et adj. — XVI^e; p. prés. de *geler*.

♦ Rare. Très froid, glacé (du temps, d'un lieu).

(...) nous avons été reçus dans un salon si froid, si gelant, que Camille Doucet a pris une allumette se trouvant dans un coin, et a mis lui-même le feu au bois dans la cheminée.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. VI, p. 73.

(...) un début de mois de mars encore assez gelant avec quelques rares oiseaux entre les branches (...)

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 158.

GÉLASIME [ʒɛlazim] n. m. — 1802, Bosc, *Histoire naturelle des crustacés*; du grec *gelasimos* « curieux ».

♦ Zool. Genre de crustacés décapodes* brachyures* comprenant de petits crabes à pinces très inégales, qui habitent les régions tropicales. *Les gélasimes sont nommés crabes appelants, parce qu'ils agitent toujours leur grosse pince comme pour faire signe.*

GÉLATINE [ʒɛlatin] n. f. — 1611; ital. *gelatina*, de *gelare*. → *Geler*; et aussi *galantine*.

♦ **1.** (1611). Substance albuminoïde extraite, sous forme de gelée*, de tissus animaux riches en collagène, soumis à l'action prolongée de l'eau bouillante. *Gélatine animale. Gélatine d'os*. ⇒ **Gelée** (des charcutiers). *Gélatine de poisson*. ⇒ **Ichtyocolle**. *Sucre de gélatine*. ⇒ **Glycocolle**. *Gélatine végétale tirée des algues. Collage* des vins avec de la gélatine. Utilisation de la gélatine dans la fabrication de colles; dans l'industrie photographique et cinématographique* (⇒ **Pellicule**); *en photogravure* (⇒ **Photocollographie, phototypie**); *en microbiologie; en médecine.*

J'avais commandé une épreuve de la photographie de Guys (...) Or, il s'est trouvé que le cliché s'est abîmé, la gélatine s'est déchirée, il y avait de grandes raies vides sur l'épreuve.

Paul LÉAUTAUD, Journal littéraire, t. I, p. 179.

Par anal. Substance gélatineuse.

♦ **2.** (1890, Larousse). Par ext. Substance détonante d'aspect gélatineux*. *Gélatine explosive*, composée de nitroglycérine et de fulmicoton.

DÉR. *Gélatiné, gélatiner, gélatineur, gélatineux, gélatinisation*. — V. *Gélose*.

COMP. *Gélatiniforme, gélatino-bromure, gélatino-chlorure, gelule*.

GÉLATINÉ, ÉE [ʒɛlatinɛ] adj. — 1874; de *gélatine*.

Technique.

♦ **1.** Enduit de gélatine. *Plaque gélatinée.*

♦ **2.** (1877, Littré). Qui a la consistance de la gélatine. *Dynamite gélatinée.*

DÉR. *Gélatiner*.

HOM. Formes du v. *gélatiner*.

GÉLATINER [ʒelatinɛ] v. tr. — D. i. (xx^e); de *gélatine*.

◆ Techn. (photogr.). Enduire de gélatine (ce qui doit recevoir une empreinte photographique).

HOM. V. *Gélatiné*.

GÉLATINEUR [ʒelatinœʁ] n. m. — 1874, Littré, *Suppl.*; de *gélatine*.

Technique.

★ I. Fabricant de gélatine. — REM. Dans ce sens, le fém. *gélatineuse* est virtuel.

★ II. Appareil permettant d'étendre de la gélatine sur un support.

GÉLATINEUX, EUSE [ʒelatinø, øz] adj. — 1743; de *gélatine*.

Courant.

◆ 1. Qui a la nature, la consistance de la gélatine, de la gelée. *Confiture, sauce gélatineuse.*

De la gélatine. *Une consistance gélatineuse.*

◆ 2. Qui a l'apparence de la gélatine, qui est gras et tremblotant comme une gelée. *Chair gélatineuse et flasque. Visage gélatineux.*

(...) les muscles du visage (*du mort*) : les muscles du visage sont raidis; la peau est gélatineuse, les cheveux (...)

MARTIN DU GARD, Jean Barois, p. 557.

DÉR. *Gélatineusement*.

GÉLATINIFORME [ʒelatinifɔʁm] adj. — 1845, Bescherelle; de *gélatine*, et *-forme*.

◆ Méd. Semblable à de la gélatine. *Tumeur gélatiniforme.*

GÉLATINISANT, ANTE [ʒelatinizɑ̃, ɑ̃t] adj. et n. m. — 1891; p. prés. de *gélatiser*.

◆ Chim., techn. Qui est propre à gélatiniser une autre substance. *Substance gélatinisante.* — N. m. (Mil. xx^e). *Un gélatinisant.*

Pour la fabrication de poudres, on utilise le mélange de (...) nitrocellulose à 12 %, qui, étant soluble dans le mélange alcool-éther, sert de gélatinisant à la nitrocellulose à haute teneur en azote.

Marcel CHÈNE et Nicolas DRISCH, la Cellulose, p. 102.

GÉLATINISATION [ʒelatinizasjɔ̃] n. f. — 1865, Littré; de *gélatine*, et *-isation* ou de *gélatiser*.

◆ Techn. Passage (d'un corps) à l'état gélatineux.

Didact. Transformation d'une suspension colloïdale en une masse gélatineuse (⇒ *Gel*), sous l'effet de la chaleur, d'un colloïde de charge électrique opposée.

DÉR. *Gélatiniser*.

GÉLATINISER [ʒelatinize] v. tr. — 1850, in D. D. L.; de *gélatinisation*, et suff. verbal.

◆ Techn. Transformer en gélatine; faire passer à l'état gélatineux.

Les nitrocelluloses peuvent être plastifiées par des corps qui les gélatinisent, c'est-à-dire qui diminuent les forces d'attraction intermoléculaires, mais ne provoquent pas la destruction complète de la structure. Le principal de ces plastifiants au point de vue pratique a été le camphre.

Marcel CHÈNE et Nicolas DRISCH, la Cellulose, p. 101.

DÉR. *Gélatinisant.* — V. *Gélatinisation*.

GÉLATINO-BROMURE [ʒelatinobromyʁ] n. m. — 1871; de *gélatine*, et *bromure*.

◆ Chim., techn. Composition formée d'un bromure d'argent en suspension dans la gélatine. — Phot. *Le Dr Maddox a découvert l'émulsion au gélatino-bromure d'argent.*

La troisième grande étape de la photographie n'est franchie qu'après 1871, quand les expériences de Gaudin sur les émulsions de sel d'argent dans la gélatine (1861) furent mises au point par Maddox, Mawdesley et Johnston, et quand Benett et Monckhoven eurent réussi à augmenter (...) la sensibilité des plaques au *gélatinobromure d'argent*.

Jean PRINET, la Photographie, p. 19.

GÉLATINO-CHLORURE [ʒelatinokloryʁ] n. m. — 1891, *la Science illustrée*, t. II, p. 374; de *gélatine*, et *chlorure*.

◆ Chim., techn. Composition de chlorure d'argent en suspension.

GÉLATION [ʒelasjɔ̃] n. f. — 1950; de *geler*, d'après le lat. *gelatio* « gelée ».

◆ Phys., chim. Transformation réversible d'une solution colloïdale en gel.

GELÉ, ÉE [ʒ(ə)le] adj. ⇒ *Geler* (p. p. adj.).

GELÉE [ʒ(ə)le] n. f. — 1080, « givre, glace »; *blanche gelée*, XIII^e; du bas lat. *gelata*, p. p. substantivé fém. du lat. *gelare*.

◆ 1. État de la température lorsqu'elle s'abaisse au-dessous du zéro de l'échelle thermométrique et provoque la congélation de l'eau. ⇒ *Gel, glace, verglas. La gelée* (⇒ *Gel*); *une, des gelées. Les premières gelées* (→ Fleurier, cit. 3). *Faibles gelées matinales avec formation de verglas*. Gelées nocturnes. Fortes gelées d'hiver. Un temps de gelée, froid, clair et sec. Une gelée pénétrante, qui semble engourdir* (cit. 1) *les êtres et les choses. Gelées hâtives* (ou « d'automne ») *qui mortifient les fruits. Gelées tardives* (ou « printanières »). *Protection des plantes, des arbres contre la gelée, au moyen de paillasons, de réchauds, de serres. Minéraux et végétaux atteints* (cit. 11) *par la gelée.* ⇒ *Gélif*.

La gelée avait si bien purifié l'air, durci la terre, et saisi les pavés, que tout avait cette sonorité sèche dont les phénomènes nous surprennent toujours.

BALZAC, la Femme de trente ans, Pl., t. II, p. 788.

Les badauds voient le pavé propre, le ciel clair, et, quand un vent bien sec leur coupe les oreilles, ils appellent cela une belle gelée.

A. DE MUSSET, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

La gelée solidifie les canaux que la neige recouvre et rattache les fils à la terre ferme. Dans les mois froids, il n'y a plus qu'un seul élément, la glace.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 106.

Gelée blanche : congélation de la rosée avant le lever du soleil, par les nuits claires de printemps et d'automne. *Le pagoscope*, appareil utilisé pour la prévision des gelées blanches.*

(Ils) partirent au galop de leur cheval, sur les routes un peu saupoudrées de gelée blanche.

LOTI, Ramuntcho, I, VII, p. 84.

◆ 2. [a] Suc comestible (de substance animale) qui s'est coagulé* en se refroidissant (→ 1. Feu, cit. 22). *Gelée de viande blanche.* ⇒ *Blanc-manger. Gelée d'os, gelée des charcutiers.* ⇒ *Gélatine. En gelée* : préparé avec de la gelée. *Terrine de lapin en gelée. Bœuf en gelée. Chaud-froid* de poulet en gelée.* — *Napper un moule à aspic avec de la gelée* (⇒ *Aspic*). *Laisser prendre* la gelée.*

Il fallut que la charcutière ajoutât de la gelée et des cornichons. Le bloc de gelée, qui avait la forme d'un gâteau de Savoie, au milieu d'une plaque de porcelaine, trembla sous sa main brutale de colère.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 112 (1875).

(...) quatre andouillettes brillantes de gelée qui s'épanouissent sur leur garniture de persil.

SARTRE, la Nausée, p. 65.

(...) elle ne manquait pas (...) de recueillir la gelée de volaille dans les pots à confitures (...)

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 37.

[b] Par anal. Jus (de fruits cuits avec du sucre), qui se coagule en se refroidissant. ⇒ *Confiture. Gelée de coings. Gelée de pommes* (ou de *poire*), *de groseilles. L'acide pectique* donne leur consistance aux gelées.*

Un talon de pain chaud fariné, vidé de sa mie, tapissé intérieurement de beurre et de gelée à la framboise.

COLETTE, Prisons et Paradis, « Puériculture ».

Entremets fait avec du jus de fruits et du sucre, et que l'on fait cuire en ajoutant de la gélatine.

◆ 3. (1805, Cuvier). Corps de consistance gélatineuse. *Une gelée de colle.*

Loc. *GELÉE ROYALE* (→ Oligoélément, cit. 1) :

La *gelée royale* est la sécrétion des glandes pharyngiennes de l'abeille, sécrétion servant à nourrir les jeunes larves durant leurs premiers jours et à transformer une larve d'abeille ouvrière en reine.

Charles BOURGEOIS, Chimie de la beauté, p. 33.

Pharm. ⇒ *Pâte. Gelée de lichen amère.*

Cosmétologie. Produit translucide, à base d'eau ou d'huile. ⇒ *Gel. La brillantine est une gelée à base d'huile.*

Cour. *Gelée de mer.* ⇒ (zool.) *Méduse, rhizostome* (→ *Colorer*, cit. 4).

HOM. Formes du v. *geler*.

GELER [ʒ(ə)le] v. — é devant e muet : *Je gèle, nous gelons; je gèlerai.* — V. 1140, v. impers. (→ ci-dessous, III.); du lat. *gelare*.

★ I. V. tr. ◆ 1. (V. 1175). Transformer en glace*, solidifier par le froid. ⇒ *Congeler, glacer. Le froid a gelé la mare. Un froid à geler le mercure* : un froid très intense (le point de congélation du mercure étant de - 39° C).

(XIII^e). Pron. *La buée se gèle sur les vitres* (⇒ *Givre*).

(...) sous une atmosphère noircie de vapeurs, on voit les brouillards, qui se gèlent quelquefois jusqu'au verglas, former sur la mer comme un tissu glacé de toile d'araignées (...)

BUFFON, Additions aux preuves sur la théorie de la Terre, Mers et lacs, III. La pelisse est une arme contre le froid, qu'ils (*les Russes*) savent si bien manier qu'avec elle ils se rient de temps à geler le mercure.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 98.

Par anal. ⇒ *Coaguler* (se), *figer*. Par exagér. *Froid* (2. Froid, cit. 4) *qui gèle le sang.*

(...) au bruit que la toile fit à mon oreille en se levant, mon sang se gela dans mes veines. On eut beau me faire respirer des liqueurs, je ne revenais point.

MARMOTEL, Mémoires, III.

(Mil. XVIII^e, Buffon). Par ext. Durcir par le froid; atteindre (le sol) par

le gel. *L'hiver sibérien gèle profondément le sol. — Le froid gèle les draps mouillés.* — (1600). Pron. :

4 Leurs habits mouillés se gèlent sur eux.
Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, IX, II, in LITTRÉ.

♦ 2. (1578, Ronsard). Désorganiser par un froid excessif (des tissus vivants animaux ou végétaux). *Le froid gèle surtout les extrémités du corps. Geler le nez et les oreilles* (→ Enrager, cit. 14). *Les nuits printanières trop froides gèlent les bourgeons.* ⇒ Griller.

5 Faunes qui habitez ma terre paternelle (...)
Favorisez la plante et lui donnez secours,
Que l'été ne la brûle, et l'hiver ne la gelle (gèle).
RONCARD, Sonnets à Hélène, II, VIII.

♦ 3. (1694; compl. n. de personne). Faire souffrir du froid. *Il passe sous cette porte un courant d'air qui me gèle.* — (V. 1660). Pron. *Ne restez pas dehors à vous geler.*

♦ 4. Abstrait. Compl. n. de personne. Fig. Mettre (qqn) mal à l'aise. ⇒ Gêner, glacer, paralyser, réfrigérer, refroidir (→ Jeter du froid*; donner, faire froid*). *Son abord hautain me gèle.* — Empêcher l'enthousiasme de. *Ce ton sinistre gela l'auditoire.*

6 Sonnez pour qu'on mette une bûche au feu; votre idée me gèle.
A. DE MUSSET, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

♦ 5. (V. 1930). Abstrait. (Compl. n. de chose). *Geler la production pour ne pas vendre à la baisse.* ⇒ Arrêter, bloquer, suspendre. *Geler un poste, un emploi,* le garder vacant, n'y nommer personne. *Geler les crédits.* « *Le Conseil national du crédit (...) augmente le taux des réserves qu'ils (les banquiers) doivent "geler" sans intérêts à la Banque de France* » (le Point, 16 oct. 1972, p. 74). → ci-dessous Gelé, 5.

Par ext. Interrompre (une activité), immobiliser (qqch.), maintenir le statu quo. « *Geler, pendant une période de cinq ans (...) le nombre de missiles balistiques intercontinentaux et de fusées sous-marines* » (L'Express, 14 mai 1973, p. 193).

★ II. V. intr. ♦ 1. (1690, Furetière). Se transformer en glace. ⇒ Congeler (se), figer (se), prendre (se). *L'alcool gèle à -130° C. La mer gèle rarement dans les fiords* (cit. 1). *Brouillard qui gèle en tombant.* ⇒ Frimas.

7 (...) les huiles ne gèlent pas parfaitement, et (...) au lieu d'augmenter de volume à la gelée, comme l'eau, elles en diminuent lorsqu'elles se figent.
BUFFON, Expériences sur les végétaux, 4^e mémoire.

8 (...) la mer de Norvège se prit entièrement dans les Fiords, où la violence du ressac l'empêche ordinairement de geler.
BALZAC, Sèraphita, Pl. I, X, p. 462.

(xx^e). Être figé par le gel de l'eau qui imprègne. *Le linge étendu a gelé sur la corde. Le sol, la terre a gelé, vient de geler.*

(1398; le sujet désigne un tissu vivant, une partie d'un organisme). Être endommagé par le froid. *Son nez, ses doigts ont gelé. Plantes qui gèlent sur pied, sur tige. Pailler des fraisiers pour les empêcher de geler.*

9 Quand les vignes gèlent en mon village, mon prêtre en augmente l'ire de Dieu sur la race humaine (...)
MONTAIGNE, Essais, I, 26.

♦ 2. (1572; sujet n. de personne). Souffrir du froid* (2. Froid, cit. 10). ⇒ Grelotter, transir; (fam.) cailler. *Fermez donc la fenêtre, on gèle ici!*

10 Il (y) fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gèle en me rôtissant.
ROUSSEAU, Lettre à M. Lalliaud, in LITTRÉ.

11 Vite, mon petit, je gèle. J'ai pris froid dans ce bazar de Neuilly (...)
COLETTE, Chéri, p. 77.

★ III. (V. 1140; avec un sujet impersonnel). *Il a gelé cette nuit. Il va geler fort. Il gèle à glace,* assez pour que se produise une congélation au moins superficielle des eaux dormantes. — Loc. (1690, Furetière). *Il gèle à pierre(s) fendre* (→ I. De, cit. 84), si forte que les pierres peuvent éclater par la congélation de leur eau d'imbibition.

12 Il fait un froid extrême; notre thermomètre est au dernier degré, notre rivière est prise; il neige, et gèle et regèle en même temps.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 1123, 14 janv. 1689.

Rare. *Geler blanc* : faire de la gelée blanche.

13 Depuis quelques jours la température s'était sensiblement refroidie; toutes les nuits il gelait blanc (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 90.

► SE GELER v. pron. Voir à l'article ci-dessus, sens I.

► GELÉ, ÉE p. p. adj.

♦ 1. (xiii^e). Dont l'eau a gelé. *Rivière gelée. La Seine est gelée* (→ Embâcle, cit.). *Fontaine à demi gelée* (→ Barbu, cit. 2).

(Av. 1788). Durci par le froid. *Croûte de neige gelée. Terre gelée et durcie* (→ Espalier, cit. 1). — Allus. littér. *L'épisode des « paroles* gelées »*, dans le *Quart Livre* de Rabelais.

14 Le piétinement des durs sabots résonnait sur la terre gelée (...)
M. GENEVOIX, la Dernière Harde, I, II.

15 Les bêtes s'arrêtaient en plein soleil avec leurs poils tout salés de neige gelée, dure comme une poussière de granit (...)
J. GIONO, le Chant du monde, II, I.

♦ 2. (1690, Furetière). En parlant des tissus vivants animaux ou végétaux). Désorganisé par le froid. *Soldats russes à demi gelés*

(→ Environnant, cit. 1). *Vipères si engourdis* de froid qu'elles semblent gelées* (→ Amortir, cit. 1). *Des blés gelés.*

(...) un serpent sur la neige étendu,
Transi, gelé, perclus (...)
LA FONTAINE, Fables, VI, 13.
Or ces pensées mortes depuis des millénaires
Avaient le fade goût des grands mammoths gelés (...)
APOLLINAIRE, Alcools, « Palais ».

♦ 3. (V. 1560, Paré; personnes, parties du corps). Très froid. *Être gelé (jusqu'aux moelles, jusqu'aux os)* : avoir très froid. ⇒ Transi (→ Embrumer, cit. 1). *Avoir les mains gelées, les pieds gelés.* ⇒ Glacé, gourde.

Vos petites cheminées de Paris, où l'on se rôtit les jambes pour avoir le dos gelé, ne valent pas nos poêles.
VOLTAIRE, Correspondance, 1051, 18 janv. 1752.
— Voulez-vous boire un verre? demanda Kraus en souriant. — Oui, un grog bien chaud. J'ai les pieds gelés.
P. MAC ORLAN, Quai des brumes, v.
(...) deux petites pièces de grenier, dites inhabitables, gelées l'hiver, cuisantes l'été (...)
Henri MONDOR, Pasteur, IV.

Figuré :
La pauvre belle Madelon est si pénétrée de ce grand froid, qu'elle m'a priée de vous faire ses excuses (...) Sa poitrine, son encre, sa plume, ses pensées, tout est gelé; elle vous assure que son cœur ne l'est pas (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 709, 18 déc. 1678.

(...) mais les sentiments sont comme les graines, ils peuvent être gelés très longtemps et renaître (...)
A. MAUROIS, À la recherche de Marcel Proust, V, III.

♦ 4. (1678, M^{me} de Sévigné). Fig. *Un accueil gelé.* ⇒ Froid, glacé, glacial. *Un auditoire gelé.* — Loc. (1611). Fam. et vx. *Avoir le bec gelé* : se taire. *N'avoir pas le bec gelé* : être très bavard. *Avoir l'esprit gelé.* ⇒ Engourdi.

♦ 5. (V. 1930 [→ ci-dessus I., 5.]; de l'angl.). Écon. *Crédits gelés*, immobilisés dans des investissements, donc indisponibles (cf. l'angl. *frozen credits*, expression qui fut d'abord appliquée après la guerre de 1914-1918 aux crédits consentis aux Allemands par les banques anglaises et américaines).

L'Allemagne et les États-Unis de l'Europe centrale manquaient de capitaux; mais dans le premier de ces pays, des milliards de marks empruntés à court terme étaient restés immobilisés, gelés dans des investissements de longue durée; la situation des banques anglaises et américaines qui s'en trouvaient privées en fut affaiblie et le crédit se déroba.
REBOUD et GUITTON, Précis d'économie politique, t. II, p. 712.

Il y avait une grande différence entre les cours des « marks gelés » alloués aux touristes et celui des marks ordinaires, dont l'exportation était interdite.
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 189.

CONTR. *Bouillir, dégeler, fondre, liquéfier, réchauffer.* — (Du p. p.) *Brûlant, chaud.* — (Du p. p., 4.) *Ardent, chaleux, vif.*
DÉR. *Gelant, gélation, geleur, gélif, gelure.*
COMP. *Congeler, dégeler, engelure, regeler, surgeler.*
HOM. V. *Gelée.*

GELUR, EUSE [ʒ(ə)lœʁ, øz] n. — Av. 1553, Rabelais; de *geler*.

♦ Rare (uniquement dans les expressions ci-après). *Geleur de vigne, geleur de raisins* : saint dont la fête a lieu au printemps pendant la période des gelées tardives.

GELIDIUM [ʒelidjɔm] n. m. — 1872, Larousse; lat. sc. mod.; du lat. class. *gelidus* « gelé ».

♦ Bot., techn. Algue rouge riche en gélatine utilisée pour préparer l'agar-agar. — Au plur. (francisé). *Des gelidiums.*

GÉLIF, IVE [ʒelif, iv] adj. — 1519; de *geler*, et suff. *-if*.
Didactique.

♦ 1. Qui se fend, s'est fendu par le gel. *Arbres gélifs.* — Géol. *Pierres gélives.*

Ce sont (...) les roches qui s'imbibent le plus souvent d'eau, comme les calcaires marneux, qui sont désagrégées par la gelée et qui sont dites *gélives*.
Émile HAUG, Traité de géologie, t. I, p. 373.

♦ 2. (Av. 1850, Balzac). Qui est exposé aux gelées printanières. *Verger gélif.*

DÉR. *Gélivation, gélivité, gelivre.*

GÉLIIFIANT, ANTE [ʒelifijā, āt] p. prés., adj. et n. m. — Mil. xx^e; p. prés. de *gélifier*.

♦ Adj. Chim. Qui permet de transformer en gel (3.). *Substance gélifiante.* — N. m. *Un gélifiant.*

GÉLIFICATION [ʒelifikasjɔ̃] n. f. — Av. 1890, au sens 2; de *gélifier*.

♦ 1. (xx^e). Chim. Transformation en gel (3.).

Lorsqu'on ajoute de la présure au lait, amené à une température convenable (comprise entre 28° C et 37° C), on observe, après un certain temps, une gélification : c'est ce que les fromagers appellent *la prise*. La gelée ainsi obtenue est blanche, opaque, et présente une texture plastique, bien liée.
André ECK, le Lait et l'Industrie laitière, p. 51.

♦ **2.** Bot. Modification de la cellulose des membranes des cellules végétales.

GÉLIFIER [ʒelifje] v. tr. — 1922, *se gélifier*; p. p., v. 1900; de *gel*, et *-fier*, avec *i* intercalaire.

♦ Chim. Transformer en gel (3.). — Pron. (1906). *Se gélifier*. — Au p. p. *Substance gélifiée*.

DÉR. Gélifiant, gélification.

GÉLINE [ʒelin] n. f. — V. 1140; archaïque depuis le XVIII^e, encore employé au XIX^e; du lat. *gallina*.

♦ Vx. Poule (→ Croupion, cit. 2; fin, cit. 7). — On écrit aussi *geline*. Flans, chapons et grasses gelines (...)

VILLON, le Lais, XXXII.

DÉR. Gélinoite, gélinotte.

GÉLINETTE [ʒelinɛt] n. f. — 1525; *geline* «petite poule», XIII^e; de *geline* (*geline*), et *-ette*.

♦ Régional. Gélinotte; poule d'eau.

GÉLINOTTE [ʒelinot] n. f. — 1519, d'abord «petite poule»; de *geline*, et *-otte*.

♦ Oiseau (*Gallinacés, Tétraonidés*) d'Europe et d'Asie, très voisin de la perdrix, communément appelé «coq* des marais». *Le plumage roux, à tâches blanches, grises et noires, de la gélinotte. Gélinotte commune.* ⇒ **Poule** (des bois, des coudriers).

Les gélinottes, dont la chair, parfumée par les baies de genièvre dont elles se nourrissent, répand une odeur de térébenthine qui surprend d'abord, apparaissent fréquemment sur les tables russes.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 133.

Il eut un sursaut, il choisit une cuisse parmi les morceaux de gélinottes, qu'on servait, et dont le fumet violent emplissait la pièce d'une odeur de résine.

ZOLA, l'Œuvre, p. 445.

Gélinotte des Pyrénées. ⇒ **Ganga**. *Gélinotte d'Écosse.* ⇒ **Grouse**. *Gélinotte blanche.* ⇒ **Lagopède**. — On écrit aussi *gelinotte*.

GÉLIVATION [ʒelivasjɔ̃] n. f. — XX^e; de *gélif*, *ive*, et *-ation*.

♦ Géol. Fragmentation d'une roche due aux alternances de gel et de dégel.

GÉLIVITÉ [ʒelivite] n. f. — 1845, Bescherelle; de *gélif*, *ive*.

♦ **1.** Défaut d'un matériau qui s'altère par l'action du gel.

♦ **2.** Défaut d'une plante gélive.

GÉLIVURE [ʒelivyr] n. f. — 1737, Buffon; de *gélif*, *ive*.

♦ Didact. Fente creusée par le gel dans les arbres, les pierres. ⇒ **Gerçure** (2.).

Nous avons cependant trouvé dans les forêts beaucoup d'arbres atteints de défauts considérables, qui ont certainement été produits par les fortes gelées (...) Ces défauts sont, 1^o des gerçures qui suivent la direction des fibres, et que les gens de forêts appellent *gélivures*; 2^o Une portion de bois mort renfermée dans le bon bois, ce que quelques forestiers appellent *la gélivure entrelardée*.

BUFFON, Expériences sur les végétaux, 4^e mémoire.

DÉR. Gélivation.

GÉLOLEVURE [ʒelol(ə)vyr] n. f. — 1922; de *gelo(se)*, et *levure*.

♦ Sc. Levure cultivée sur gélose.

GÉLOSE [ʒeloz] n. f. — 1858; du rad. de *gélatine*, et suff. 1. *-ose*.

♦ Didact. Substance mucilagineuse, extraite d'algues marines du Pacifique et de l'océan Indien. ⇒ **Agar-agar**. *La gélose, milieu de culture microbienne*.

DÉR. Gélosé, gélosique.

COMP. Gélolevure.

GÉLOSÉ, ÉE [ʒelozɛ] adj. — XX^e (1939, in T. L. F.); de *gélose*.

♦ Didact. Imprégné de gélose. *Milieu gélosé*.

GÉLOSIQUE [ʒelozik] adj. — XX^e; de *gélose*, et *-ique*.

♦ Didact. Qui est relatif à la gélose.

GÉLULE [ʒelyl] n. f. — Déb. XX^e (1909, Garnier-Delamare, in D. D. L.); du rad. de *gélatine*, sur le modèle de *capsule*.

♦ Pharm. et cour. Capsule gélatineuse allongée, pouvant se séparer en deux et contenant des substances médicamenteuses. *Les gélules remplacent fréquemment les cachets**.

— Vous ne vous sentez pas bien? — Pas très, non. — Si vous voulez, j'ai des gélules de Walliom. — J'en veux bien deux capsules.

Daniel ODIER, l'Année du lièvre, p. 124.

GELURE [ʒ(ə)lyr] n. f. — 1807, in D. D. L.; «gelée, congélation», 1538; de *geler*.

♦ **1.** Méd. Lésion très grave de la peau causée par le froid, pouvant aller jusqu'à la congélation des tissus et aux escarres. ⇒ **Engelure, froidure**. — REM. Ce mot régional était dénoncé au XIX^e s. comme un «barbarisme» (F. Michel, *Dict. des expressions vicieuses*) pour *engelure*.

♦ **2.** Rare et littér. Le fait d'être gelé, de se geler.

Dire seulement «Lou...» «Albe...» Tout bas en alternance, en litanie, dissiper à nos prénoms retrouvés le mutisme, la gelure, l'aboiement métallique des matrices, les «Écrivez lisiblement signé le surveillant».

A. SARRAZIN, la Traversière, p. 203.

GÉMEAU, GÉMELLE, EAUX [ʒemo, ʒemel, o] adj. et n. — V. 1165; réfection savante de *jumeau**, d'après le lat. *gemellus*.

♦ **1.** Vx. Jumeau. *Des filles gémeles*. — N. *Des gémeaux*.

Je suis son frère, Monsieur; nous sommes gémeaux; et, comme nous nous ressemblons fort, on nous prend quelquefois l'un pour l'autre.

MOLIÈRE, le Médecin volant, 11.

♦ **2.** N. m. pl. (1546, Rabelais). *Les Gémeaux* (Castor et Pollux): constellation* zodiacale de l'hémisphère boréal. — Astrol. Troisième signe du zodiaque correspondant à la période du 21 mai au 21 juin. — Ellipt. *Elle est gémeaux*: elle est née sous le signe des Gémeaux.

GÉMELLAIRE [ʒemelaʁ; ʒemellaʁ] adj. — 1842; dér. sav. du lat. *gemellus*.

♦ Didact. Qui se rapporte aux jumeaux. *Grossesse, portée gémeilaire*.

Je n'ai pas inventé le bonheur gémeilaire. Je l'ai rencontré dans les entretiens que j'ai eus avec des jumeaux, dans de nombreuses études consacrées à la gémeilité.

M. TOURNIER, le Vent Paraclet, p. 244 (1977).

GEMELLARITÉ [ʒemelariʔe; ʒemellariʔe] n. f. — XX^e; dér. sav. du lat. *gemellus* «jumeau».

♦ Didact. Fait d'être jumeaux. → **Gémellité**. — Fig. Ressemblance et parenté extrême.

(...) Faulkner attribue à l'un de ses personnages l'opinion suivante: «Un livre, c'est la vie secrète de l'auteur, le jumeau sombre de l'homme: vous ne pouvez les réconcilier (...)» Cela est valable pour une œuvre encore très proche de son auteur: la gémeillarité est une parenté: il y a plus de rapports entre la couleur blanche et la couleur noire qu'entre la couleur blanche et une sauterelle, par exemple.

R. QUENEAU, Bâtons, chiffres et lettres, p. 132.

GÉMELLATION [ʒemelasjɔ̃; ʒemellasiɔ̃] n. f. — D. i. (attesté 1963, M. Druon); du lat. *gemellus*, et *-ation*.

♦ Didact. Apparition d'êtres jumeaux. ⇒ **Gémellité**.

GÉMELLÉ, ÉE [ʒemele; ʒemelle] adj. — D. i.; dér. sav. du lat. *gemellus* «jumeau».

♦ Didact. (archit.) Jumelé. *Colonnes gémeillées*. ⇒ **Géminé**.

HOM. Formes du v. *gémeller*.

GEMELLER [ʒemele; ʒemelle] v. — 1556; dér. sav. du lat. *gemellus* «jumeau».

♦ **1.** V. intr. Didact. ou vx. Mettre au monde des jumeaux.

♦ **2.** V. tr. Faire ressembler comme un jumeau; doubler par qqch. d'identique. ⇒ **Jumeler**.

(...) j'appelais ce camarade dont l'exaltation fraternelle eût gémeillé la mienne, et je me racontais à lui, et lui parlais à haute voix, et sanglotais de ne le point sentir à mon côté.

GIDE, Si le grain ne meurt, I. IX.

HOM. V. *Gemellé*.

GÉMELLIFLORE [ʒemeliflɔʁ; ʒemelliflɔʁ] adj. — 1846, Bescherelle; du lat. *gemellus* «jumeau», et *-flore*.

♦ Bot. Dont les fleurs sont disposées deux à deux. — On dit aussi *gémiflore*.

GÉMELLIPARE [ʒemɛlipar; ʒemɛllipar] adj. — 1842; du lat. *gemellus*, et de *-pare*.

♦ Biol. Qui porte des jumeaux. *Femelle, femme gémellipare.*

DÉR. Gémelliparité.

GÉMELLIPARITÉ [ʒemɛlliparite; ʒemɛlliparite] n. f. — XIX^e; de *gémellipare*, et *-ité*.

♦ Biol. État d'une femelle, d'une femme qui porte des jumeaux.

GÉMELLITÉ [ʒemɛlité; ʒemɛllité] n. f. — 1866; dér. sav. du lat. *gemellus*.

Didactique.

♦ 1. Cas où se présentent des jumeaux. ⇒ **Gémellation** (→ Gémellaire, cit., Tournier).

1 Les naissances doubles (*jumeaux*) sont même relativement fréquentes, puisqu'elles figurent à peu près pour 1/90^e dans le total des naissances. Le taux de la gémellité, d'ailleurs, varie suivant les pays (...)

Jean ROSTAND, l'Homme, II, p. 39.

État, situation de jumeau(x). ⇒ **Gémellarité** (→ Déparier, cit.).

♦ 2. Caractère de deux choses exactement semblables. ⇒ **Jumeau** (fig.).

2 Où est la réalité, où est l'image projetée? Souvent il n'est pas possible de la dire, car l'émulation (au sens du lat. médiéval *emulatio*) est une sorte de gémellité naturelle des choses (...) Paracelse compare ce redoublement fondamental du monde à l'image de deux jumeaux (...)

Michel FOUCAULT, les Mots et les Choses, p. 35.

GÉMINATION [ʒeminasjõ] n. f. — 1478, «répétition (de mots)»; lat. *geminatio*, de *geminatum*, supin de *geminare*.

Didact. État de ce qui est disposé par paire.

★ I. Redoublement, répétition.

♦ 1. Rhét. Figure de rhétorique consistant dans la répétition d'un mot, ex. : *Liberté, Liberté que de crimes on commet en ton nom.*

♦ 2. (XX^e). Ling. Redoublement expressif d'un phonème ou d'une syllabe dans les radicaux onomatopéiques ou les formations populaires, ex. : *la fille à sa mère.*

★ II. (1845, Bescherelle). Bot. Caractère de ce qui est géminé (3). *La gémination des folioles, des pistils.* — Chir. dent. Anomalie constituée par la soudure de deux ou plusieurs dents.

★ III. (V. 1960). Pédag. *Gémination des écoles, des classes* (de garçons et de filles). ⇒ **Mixité**.

GÉMINÉ, ÉE [ʒemine] adj. — 1529; p. p. de *gémir*.

Didactique.

★ I. ♦ 1. Vx. Doublé, répété. *Commandements, actes, arrêts géminés.*

♦ 2. (1694). Archit. *Colonnes, fenêtres, arcades géminées*, groupées deux par deux sans être en contact direct. ⇒ **Double, gemellé, jumelé.**

1 M. Laurens se déclare troublé dans sa conscience à l'endroit des petites fenêtres géminées, et des colonnettes énigmatiques qu'il a étudiées dans ce monument.

G. SAND, Un hiver à Majorque, p. 82.

2 Je ne crois pas qu'il existe un meilleur portrait du Pauvre d'Assise que la façade San Francisco voisine : toutes ces briques roses assemblées en une seule montagne harmonieuse, percée en son milieu de deux fenêtres géminées qu'une seule mince colonne de marbre blanc sépare et fixe dans l'unité.

M. JOUHANDEAU, Chroniques maritales, p. 315.

♦ 3. (1802; d'un élément linguistique; correspond à *gémination*, I, 2). *Lettres géminées*, doublées à la fin des mots pour indiquer la duplication, le pluriel; ex. : *IMPP.*, désignant «deux empereurs (*impératores*)»; *MM.*, pour «Messieurs».

Phonét. *Consonnes géminées*, se dit de deux consonnes identiques consécutives prononcées; ex. : *illusion* [iluzjõ], *elle l'a vue* [ellavy]; et aussi la prononciation emphatique de *innovation* [innovasjõ].

♦ 4. Didact. et rare. (Abstrait). Groupé par deux.

3 Les républicains et les monarchistes ensemble, premièrement font des raisonnements, deuxièmement font des raisonnements conjugués, appariés, couplés, gémérés.

Ch. PÉGUÉ, la République..., p. 229.

★ II. Biol. Disposé par paires (d'un organe, etc.). → **Gémination**, II. *Organes géminés. Noyaux géminés.*

★ III. (Mil. XX^e; correspond à *gémination*, III.). Pédag. *Écoles, classes géminées*, où se trouvent des élèves des deux sexes. ⇒ **Mixte**.

HOM. Formes du v. *gémir*.

GÉMINER [ʒemine] v. tr. — Fin XV^e, «joindre»; du lat. *geminare*.

♦ (1561). Vx. Diviser* en deux. — Pron. *Se gémir* : se dédoubler. (Mil. XX^e). Mod. Groupier deux par deux.

DÉR. Géminé.

HOM. V. Géminé.

GÉMIR [ʒemir] v. — V. 1170; du lat. *gemere*. → Geindre.

★ I. V. intr. ♦ 1. Exprimer un sentiment intense, spécial, sa souffrance, d'une voix plaintive et par des sons inarticulés. ⇒ **Crier, geindre, lamenter** (se), **plaindre** (se); **gémissement**. *Blessés gémissant sur un champ de bataille, sur des lits d'hôpitaux* (→ Concerté, cit. 2). *Mère qui gémit devant le cadavre de son enfant. Voix qui gémit et pleure. Gémir plaintivement, lamentablement. Gémir faiblement, doucement.* — *Gémir de douleur, de plaisir.*

Le mulet, en se défendant,

Se sent percer de coups : il gémit, il soupire (...)

LA FONTAINE, Fables, I, 4.

À chaque pas, elle s'arrêta, gémissant, geignant.

M. JOUHANDEAU, Chaminadour, VII, La grande Sophie, I.

Dans sa chambre, la Slaoui se roulait sur son lit et se mordait les poings. Tantôt, elle gémissait et se lamentait à la mode arabe, tantôt elle se frappait la poitrine et lacérait ses vêtements.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XVIII.

(*Le malade*) dont les exclamations n'avaient pas cessé, à l'autre bout de la pièce, précipita le rythme de sa plainte jusqu'à en faire, lui aussi, un vrai cri, pendant que les autres gémissaient de plus en plus fort.

CAMUS, la Peste, p. 236.

Manifeste sa douleur, son infortune par des plaintes. ⇒ **Plaindre** (se), **pleurer**. *Il est tout le temps en train de gémir. Gémir pour attirer la pitié. Gémir sur un cercueil.*

Gémir, pleurer, prier est également lâche (...)

A. DE VIGNY, les Destinées, «Mort du loup», III (→ Énergiquement, cit.).

M. Lheureux revint à la charge, et, tour à tour menaçant et gémissant, manœuvrant de telle façon que Bovary finit par souscrire un billet à six mois d'échéance.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XIV.

Les femmes gémissaient, dit-il, mais sous prétexte de gémir sur Patrocle, c'était sur son propre malheur que chacune pleurait.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, I, p. 29.

Gémir de qqch., à cause de qqch. *Gémir de ce que...* (et proposition).

♦ 2. (V. 1530, Marot; en parlant de certains oiseaux). Faire entendre un cri, un chant plaintif. *La colombe* (cit. 3), *le ramier, la tourterelle gémissent.*

♦ 3. Par ext. (Sujet n. de chose). [a] Émettre un son, une sorte de murmure prolongé et plaintif. *Le vent gémit dans les arbres* (→ 1. Bise, cit. 4). *Le vent fait gémir les agrès* (cit. 1), *les troncs d'arbres* (→ Fier, cit. 6), *les toitures* (→ Bouleverser, cit. 20). *Coques de navire qui se heurtent et gémissent* (→ Amarrer, cit. 4). *Porte qui gémit, grince quand on l'ouvre.*

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé (...)

LAMARTINE, Premières méditations, «Le lac» (→ Embaumer, cit. 4).

Laissons le vent gémir et le flot murmurer.

LAMARTINE, Harmonies, «Le premier regret».

Une grande tempête faisait trembler les mansards et gémir les clochers (...)

BAUDELAIRE, la Fanfarlo, p. 390.

L'orchestre, en sourdine, grince, gémit, tremble (...)

LOTI, M^{me} Chrysantème, XXXIV.

(...) de vieilles guimbardes de wagons qui s'arrêtaient toutes les dix minutes, avec une secousse dont gémissent les freins, et les reins (...)

COLETTE, Belles saisons, p. 163.

La porte de fer gémissait (...)

COCTEAU, la Difficulté d'être, p. 18.

Gémir en s'affaissant sous le poids de quelque chose. Ressorts, coussins qui s'affaissent en gémissant.

Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,

Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur (...)

BOILEAU, le Lutrin, I.

Loc. (Av. 1816). *Faire gémir la presse* : faire beaucoup imprimer* (→ Application, cit. 4, Balzac).

[b] Vx (langue class.). Gronder, résonner. «*Les coups des terribles marteaux (...) faisaient gémir les profondes cavernes...*» (Fénelon). → **Enclume**, cit. 2.

La terre au loin gémit, le jour fuit, le ciel gronde (...)

VOLTAIRE, la Henriade, VIII.

♦ 4. (1660, Corneille; sujet n. de personne). Éprouver des tourments; être accablé, opprimé. ⇒ **Souffrir** (→ Enchaîner, cit. 5; fléau, cit. 3). *Gémir de son sort. Gémir sous l'oppression, la tyrannie* (→ Courber, cit. 15). *Gémir sous le poids, sous le faix des ans* (→ Courber, cit. 25). *Vieux cheval gémissant au timon d'un fiacre.* ⇒ **Peiner** (→ Étalon, cit. 1, Buffon) «*Ceux qui cherchent* (cit. 9) *en gémissant*» (Pascal).

Tous les grands peuples, écrasés par leurs propres masses, gémissent, ou comme vous dans l'anarchie, ou sous les oppresseurs subalternes (...)

ROUSSEAU, Considérations sur le gouvern. de Pologne, v.

Je gémiss, opprimée, et ton fils est esclave!

LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, «Les Érinyes», II, II.

18 Là, Balzac traverse sa crise, qui donne un accent dramatique à cette partie des *Lettres à l'Étrangère*, où on le voit, gémissant, harassé d'écrire, épuisé, s'avouant vaincu et près de désertir sa tâche héroïque.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 348.

★ II. V. tr. ♦ 1. (V. 1540; «déplorer», v. 1220). Littér., rare. Faire entendre en gémissant. *Gémir une plainte*.

19 L'oreille n'entend rien qu'une vague plaintive (...)
Ou la voix des zéphirs,
Ou les sons cadencés que gémit Philomèle (*le rossignol*).

LAMARTINE, Nouvelles méditations, «Chant d'amour».

♦ 2. Dire en gémissant. — En incise : *J'ai mal, gémit-il*. — *Gémir que...* «*Ces femmes commencèrent à gémir qu'elles avaient mal aux pieds*» (R. Vailland, in T. L. F.).

20 Rouletabille ne laissait échapper aucun de ces mouvements, cependant que La Candeur gémissait dans son gilet ;
Et dire que j'ignore encore ce que nous sommes venus faire ici ! (...) Je ne sais pas ce que tu manigances mais ils sont ici 300 000 ! Qu'est-ce que tu veux que nous fassions à deux contre 300 000 !

G. LEROUX, Rouletabille chez Krupp, p. 149.

DÉR. Gémissant, gémissement, gémissieur.

GÉMISSANT, ANTE [ʒemisã, ãt] adj. — Av. 1502; p. prés. de *gémir*.

♦ 1. Qui gémit, émet des plaintes. *Un malade gémissant. Parler d'une voix gémissante*. ⇒ *Plaintif. Les cris gémissants des pleureuses*. — Littér. (avant le nom) :

1 Leur gémissante voix longtemps se plaignit seule.

HUGO, Odes et Ballades, Ballade, III.

Fig. *L'égérie* (cit. 2) à la voix gémissante. *Sons gémissants. Musique gémissante*.

♦ 2. (1872; en parlant de certains animaux). *Voix gémissante de la tourterelle*.

2 Les grues émigrantes passent dans des régions où, en plein jour, l'œil les distingue à peine. La nuit, on les entend seulement; et ces voix rauques et gémissantes, perdues dans les nuages, semblent l'appel et l'adieu d'âmes tourmentées qui s'efforcent de trouver le chemin du ciel (...)

G. SAND, la Mare au diable, Append., I.

♦ 3. (Av. 1848, Chateaubriand; en parlant des choses). Qui émet un son plaintif et prolongé. «*Les grands chars* (cit. 5) *gémissants...*» (Hugo). *Essieu gémissant*.

♦ 4. Fig. et littér. Qui souffre. *Esprit gémissant* (→ I. Bas, cit. 6).

GÉMISSÈMENT [ʒemismã] n. m. — V. 1120; du rad. du p. prés. de *gémir*.

♦ 1. Expression vocale inarticulée et plaintive, de la douleur, de la souffrance, d'un sentiment intense. ⇒ *Lamentation, plainte, pleur, sanglot, soupir. Les gémissèments des blessés, des mourants. Souds gémissèments de douleur* (→ Épouvante, cit. 4). *Cela lui arracha* (cit. 24) *un gémissèment. Pousser, faire entendre des gémissèments* (→ Affliction, cit. 1; bois, cit. 3). *Gémissèments ourés*. ⇒ *Jérémiade*. — *Des gémissèments de plaisir*. — (Animaux). *Les gémissèments plaintifs d'une bête, d'un chien* (→ Cesser, cit. 10).

1 (...) quels seront nos gémissèments à la vue de ce tombeau (...)

BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

2 (...) un panier oblong recouvert d'une étoffe, d'où sortaient de petits gémissèments plaintifs et flûtés, ressemblant assez à ceux d'un enfant en bas âge.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 44.

(Av. 1654). Cri* plaintif (de certains oiseaux). *Le gémissèment de la tourterelle, du ramier*.

3 J'ai ouï parler de la douceur et du gémissèment de la colombe (...)

GUEZ DE BALZAC, Lettres, II, VI.

♦ 2. Son* plaintif produit par une chose. *Les gémissèments du violoncelle, de l'orgue, de la guitare hawaïenne, de la scie musicale. Le gémissèment du vent dans les ramures. Le gémissèment alternatif de la mer* (⇒ *Bruit*, cit. 5, Lamartine).

4 Et l'orgue même en pousse un long gémissèment (...)

BOILEAU, le Lutrin, III.

5 (...) dans mon demi-sommeil, je continuai d'entendre dans la trémie des gémissèments du vent dont les rafales soulevaient sur mes bottes les cendres du foyer.

FRANCE, le Livre de mon ami, Pierre, II, XII.

6 Enfin la charette s'ébranle, et le grincement des roues, le gémissèment des ressorts (...) s'évanouissent progressivement dans la nuit.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 142.

♦ 3. (1675, Bossuet). Fig. et littér. Expression de la douleur. ⇒ *Plainte. Le gémissèment d'une âme malheureuse, d'un esprit angoissé, d'un peuple opprimé*.

7 Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissèments, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet (...)

ROUSSEAU, les Confessions, XII.

8 (...) sa pensée poétique (*de Byron*) n'est qu'un gémissèment, une plainte, une imprécation; en cette qualité, elle est admirable : il ne faut pas demander à la lyre ce qu'elle pense, mais ce qu'elle chante.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 151.

9 (...) c'est un cri d'ensemble poussé par des milliers d'hommes, et on dirait le gémissè-

ment de l'humanité même, de l'humanité retrouvant au réveil ses peines, avec l'écrasante idée de la mort. LOTI, l'Inde (sans les Anglais), p. 61.

GÉMISSÉUR, EUSE [ʒemisœʁ, øz] n. et adj. — 1464; du rad. du p. prés. de *gémir*.

♦ Rare. Qui gémit, qui se plaint constamment. *Un enfant gémisséur*. — N. *Un gémisséur, une gémisséuse*.

GEMMAGE [ʒem(m)aʒ] n. m. — 1864; de *gemmer*.

♦ Arbor. Action de gemmer (les pins). *Gemmage à vie* (par allongement successif de l'entaille), *à mort* (par entaille sur toute la longueur du tronc).

(...) le gemmage les torture vivants (*ces arbres*), les balafre, par la pinède entière, de longues plaies d'où bave dans les pots le suif rosâtre des résines.

M. GENEVOIX, Forêt voisine, Pins.

GEMMAIL, AUX [ʒem(m)aj, o] n. m. — 1957; nom déposé, de *gemm(e)*, et (*vitr*)*ail*.

♦ Techn. Panneau constitué de morceaux de verre colorés juxtaposés et superposés sans plomb. ⇒ *Vitrail*. «*Une de ses toiles a été reproduite dans un gemmail à la basilique de Lourdes*» (*le Nouvel Obs.*, 2 oct. 1972, p. 64).

DÉR. Gemmiste.

GEMMAIRE [ʒem(m)ɛʁ] adj. — 1846, Bescherelle; de *gemme* (II, 1.) «bourgeon», et *-aire*.

♦ Didact. (bot.). Du bourgeon. *Élongation gemmaire*.

Les mutations de bourgeon (ou gemmaires), parfois nommées «sports» (désignation anglo-saxonne)...

Henri BOULAY, Arboriculture et Production fruitière, p. 45.

GEMMATION [ʒem(m)asjõ] n. f. — 1798; dér. sav. du lat. *gemmare* «être couvert de pierres précieuses; bourgeonner», de *gemma*. → *Gemme*.

♦ Bot. Développement des bourgeons; moment où se produit ce développement.

Zool. *Reproduction par gemmation*: gemmiparité. ⇒ *Bourgeonnement*.

GEMME [ʒem] n. f. — V. 1050; du lat. *gemma* «pierre précieuse; bourgeon».

★ I. ♦ 1. (V. 1050). Didact. ou littér. Minéral considéré comme une pierre précieuse. — *Les gemmes possèdent généralement un éclat vif* (dit *adamantin*), *une grande réfringence et une grande dureté* (d'après Poiré, *Dict. des sciences*). *Gemme orientale*. ⇒ *Corindon*. *Brillant comme une gemme* (→ Champignon, cit. 1). *Signification symbolique des gemmes, dans la liturgie, l'occultisme*. → *Pierre*, cit. 27.

Dans nombre de tableaux de Primitifs, les pierres précieuses abondent (...) Nous devons logiquement, je crois, ainsi que pour la teinte des vêtements, chercher dans chacune de ces gemmes un dessein (...) si nous empruntons au pape Innocent III ses idées sur la mystagogie des gemmes, nous découvrons que la chalcédoine, qui pâlit à la lumière et braille dans la nuit, est le symbole de l'humanité; que la topaze coïncide avec la chasteté et le mérite des bonnes œuvres; que la chryso-prase, cette reine des minéraux, implique la sagesse et la vigilance.

HUYSMANS, la Cathédrale, p. 144-149.

Par ext. Diamant d'une qualité exceptionnelle.

Adj. *Pierre gemme*. — (1561; *sal gemme*, XII^e). Cour. **SEL GEMME**: chlorure de sodium fossile qui s'extrait des mines (opposé à *sel marin*).

(...) on a donné le nom de *sel gemme* à ce sel fossile; il est absolument de la même nature que celui qui se tire de l'eau de la mer par l'évaporation; il se trouve sous une forme solide, concrète et cristallisée en amas immenses, dans plusieurs régions du globe (...)

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Sel marin et sel gemme.

♦ 2. (1391). Techn. Suc résineux qui coule des pins par les entailles de leur tige (⇒ *Résine*).

Dans la propriété de Balisac, les résiniers ne sont pas vaillants comme ici : quatre amasses de gemme, lorsque les paysans d'Argelouse en font sept ou huit.

F. MAURIAC, Thérèse Desqueyroux, XII.

★ II. Bot. ♦ 1. (1808, syn.: *gemma*). Vx. Bourgeon (⇒ *Gemmer*, 2.; *gemmage, gemmaire, gemmation*).

♦ 2. Sc. nat. Sur les végétaux et les animaux gemmipares, Bourgeon constituant le rudiment d'un nouvel animal, ou d'un nouveau végétal.

DÉR. Gemmaire, gemmé, gemmiste.

COMP. Gemmail, gemmiflore, gemmipare, gemmologie.

GEMMÉ, ÉE [ʒem(m)ɛ] adj. — Mil. XVI^e, Ronsard; *gemé*, 1080; de *gemme*.

◆ Didact. et vieilli. Orné de pierres précieuses (ex. de E. Rostand, *Goncourt*, in I. G. L. F.). — Par comparaison :

(...) elle était — malheureuse, à ses pieds, dorée par le soleil des soirs et gemmée de larmes. M. JOUHANDEAU, la Jeunesse de Théophile, p. 118.

HOM. Formes du v. *gemmer*.

GEMMER [ʒe(ɛm)mɛ] v. — 1080, au p. p.; de *gemme*, cf. lat. *gemmare* « être couvert de pierreries »; sens II du (verbe) gascon *gema*.

★ I. Couvrir de gemmes, de pierres précieuses. — Au p. p. *Des « cristaux gemmés »* (Barrès, in T. L. F.).

★ II. ◆ 1. V. tr. (1820). Arbor. Inciser (l'écorce des pins) pour recueillir la gemme ou résine. — Au p. p. *Tronc, pin gemmé*, dont on a incisé l'écorce.

◆ 2. V. intr. (1845). Rare. Pousser des bourgeons. ⇒ **Bourgeonner**.

DÉR. *Gemmage, gemmeur*.

HOM. V. *Gemmé*.

GEMMEUR [ʒɛm(m)œʁ] n. et adj. — Av. 1872, in Litté, *Suppl.*; de *gemmer*, et *-eur*.

◆ Arbor. (Ouvrier) qui gemme les pins. *Ouvrier gemmeur*. — REM. Le fém. *gemmeuse* est virtuel.

GEMMIFÈRE [ʒɛm(m)ifɛʁ] adj. — 1596; lat. *gemmifer*, de *gemma* (→ Gemme), et *ferre* « porter ». → *-fère*.

◆ 1. Minér. Qui contient des gemmes.

◆ 2. Arbor. Qui produit de la gemme (1., 2.). *Le pin maritime est gemmifère*.

◆ 3. Bot. Qui porte des bourgeons.

GEMMIFLORE [ʒɛm(m)iflɔʁ] adj. — 1846, Bescherelle, de *gemmi-* (élément tiré de *gemme*), et *-flore*.

◆ Bot. Dont les fleurs semblent renfermées dans des bourgeons.

GEMMIPARE [ʒɛm(m)ipar] adj. — 1771, Trévoux; de *gemmi-* (élément tiré de *gemme*), et *-pare*.

◆ Bot., zool. Se dit des végétaux et des animaux qui se reproduisent par des gemmes (II.).

DÉR. *Gemmiparité*.

GEMMIPARITÉ [ʒɛm(m)iparite] n. f. — 1872, Larousse; de *gemmipare*.

◆ Bot., zool. Reproduction asexuée de certains végétaux et de certains animaux par des gemmes. *Les polypes se reproduisent par gemmiparité*. ⇒ **Gemmation**.

GEMMISTE [ʒɛm(m)ist] n. — xx^e; du rad. de *gemmail*, et *-iste*.

◆ Techn. Artiste fabriquant des gemmaux. ⇒ **Gemmail**.

GEMMOLOGIE [ʒɛm(m)ɔlɔʒi] n. f. — xx^e; de *gemmo-* (élément tiré de *gemme*), et *-logie*.

◆ Didact. Science qui a pour objet de déterminer la nature des gemmes, des pierres précieuses.

DÉR. *Gemmologiste*.

GEMMOLOGISTE [ʒɛm(m)ɔlɔʒist] ou **GEMMOLOGUE** [ʒɛm(m)ɔlɔʒ] n. — Mil. xx^e (1960, in T. L. F.); de *gemmo-* (élément tiré de *gemme*), et *-logiste*, ou *-logue*.

◆ Didact. Spécialiste de gemmologie.

GEMMULE [ʒɛm(m)yl] n. f. — 1808; lat. *gemmula*, dimin. de *gemma*. → Gemme.

◆ 1. Bot. Bourgeon de l'embryon, contenu dans la graine. ⇒ **Plantule**.

◆ 2. Zool. Bourgeon produit par certaines éponges à leur surface et donnant un nouvel individu.

◆ 3. (1893, Zola). Hist. des sc. Dans la théorie de Darwin, Corps infiniment petit, représentatif des propriétés de la cellule et permettant d'expliquer l'hérédité.

GÉMONIES [ʒɛmɔni] n. f. pl. — 1548, in Hugué, empr. lat. *gemoniæ* (*scalæ*) « escalier des gémisséments », à Rome où on expo-

sait les cadavres* des condamnés après leur strangulation avant de les jeter dans le Tibre; de *gemonia*, de *gemere*. → **Geindre**.

◆ Loc. (1820, Lamartine). Mod. *Trainer, vouer (qqn) aux gémonies*, l'accabler publiquement de mépris, d'opprobre*.

Le vois-tu (*le vulgaire*) donnant à ses vices

Les noms de toutes les vertus.

Trainer Socrate aux gémonies (...)

LAMARTINE, Premières méditations, « Le génie ».

GÉNAL, ALE, AUX [ʒenal, o] adj. — 1757, *Encyclopédie*; dér. sav. du lat. *gena* « joue ».

◆ Didact. (anat.). Relatif aux joues*. *Muscles génaux. Glande génale*.

GÊNANT, ANTE [ʒɛnã, ôt] adj. — xviii^e; *gesnant*, 1690, Furetière; *gehinnant*, xvi^e, aux sens 1 et 2; p. prés. de *gêner*.

◆ 1. (Choses). Qui cause une gêne d'ordre physique. *Un objet, un meuble gênant*. ⇒ **Encombrant**. *Une lumière gênante. Ce fauteuil est gênant, ici; sortez-le du passage*.

◆ 2. (xvi^e); choses, actions, personnes. Qui importune, incommode. ⇒ **Déplaisant, désagréable, emmerdant** (fam.), **ennuyeux, fâcheux, incommode** (→ *Crédit*, cit. 17; 1. être, cit. 5; figure, cit. 19). *Position gênante. C'est très gênant, assez gênant, un peu gênant pour lui*. ⇒ **Assujettissant** (cit. 2), **embarrassant**. *Il est gênant de passer pour ce qu'on n'est pas* (→ *Figure*, cit. 19). *Le plus gênant, c'est de...* (→ *État*, cit. 25). *Ce n'est pas bien gênant. Une présence gênante, importune. À force d'empressement, il devient gênant*. ⇒ **Envahissant, fâcheux, gêneur** (→ *Empressé*, cit. 6).

Il n'est pas gênant et vous laisse une entière liberté.

M^{me} DE GENLIS, la Bonne Mère, II, 3.

◆ 3. (1872, Daudet). Qui met mal à l'aise. *Effusion* (cit. 10) *gênantes. Scrupules gênants. Attitude gênante, regard gênant, qui met mal à l'aise**. *Un cérémonial gênant pour certains*. — Littér. (avant le nom). *Une gênante pudeur* (→ *Écarter*, cit. 13).

(...) des yeux durs, d'une fixité gênante.

LEMAÎTRE, les Rois, p. 23.

(...) l'amitié que Vigny avait vouée à ces deux-là (*V. Hugo et Sainte-Beuve*) était certainement sincère, et elle s'étale dans ces lettres avec quelque chose même d'un peu gênant, par l'excès des protestations et l'abus des coups d'encensoir, d'ailleurs réciproques.

Emile HENRIOT, les Romantiques, p. 154.

CONTR. *Agréable, commode*.

GÉNAPPE [ʒenap] n. m. — 1872; angl. *genappe*, de *Genappe*, nom d'une ville belge.

◆ Techn. Fil de laine retors, lissé et grillé au gaz.

GENCIVE [ʒãsiv] n. f. — xii^e; *genchives*, fin xi^e en judéo-franç.; adapt. du lat. class. *gingiva*. → **Gingival**.

◆ Portion de la muqueuse buccale qui recouvre le bord alvéolaire (⇒ **Alvéole**, 2.) des deux maxillaires et fixe les dents en enserrant leur collet. *Avoir les gencives saines, malades, décolorées* (→ **Croc**, cit. 2). *Inflammation, tumeur des gencives*. ⇒ **Épulisé, gingivite, parulisé**. *Se badigeonner les gencives avec un collutoire*. — Vx. *Avoir, n'avoir plus dent en gencive* : avoir, ne plus avoir de dents.

Noir et si vieil qu'il n'ait dent en gencive (...)

VILLON, Testament, « Ballade ».

(...) ses lèvres retraits sous ses gencives (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris, VII, VII.

Malgré ses soixante-dix ans, le berger besognait de ses gencives aussi vite que le petit avec ses dents.

ZOLA, la Terre, IV, 1.

On eût vendu son âme pour embrasser ces perles blanches, et la contraction de cette lèvre rouge, et ces gencives qui semblaient faites de la pulpe d'une cerise mûre.

LOTI, Aziyadé, IV, VIII.

Loc. fam. (xx^e). *Dans les gencives* : dans la figure, dans les dents (fig.). *Un grand coup dans les gencives. Il en a pris dans les gencives*.

GENDARME [ʒãdãrm] n. m. — 1549; *gent d'armes*, v. 1355; *escuier gendarme*, av. 1475; de *gens* (→ 1. **Gent**), et *arme*.

★ I. Ancienn. Homme de guerre à cheval, armé de toutes pièces et ayant sous ses ordres un certain nombre d'autres cavaliers. ⇒ **Argoulet** (cit.).

On ne connut plus que les gendarmes : les gens de pied n'avaient pas ce nom, parce que, en comparaison des hommes de cheval, ils n'étaient point armés.

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, XXXVIII.

Il (*Charles VII*) conserva des compagnies réglées de quinze cents gendarmes. Chacun de ces gendarmes devait servir avec six chevaux (...)

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, LXXX.

(1680, Richelet). Hist. Gentilhomme, cavalier de compagnies d'ordonnance, attaché à la Maison du Roi, de la Reine. *Les gendarmes du roi* (Henri IV). *Compagnie des gendarmes de la Garde. À dix-sept ans, Vigny fut nommé sous-lieutenant dans les gendarmes rouges du roi*.

(1549, Estienne). Vx. Soldat, homme d'armes, aux XVI^e et XVII^e siècles.

★ II. (1790, in Brunot). Mod. (en France). Militaire appartenant à un corps spécialement chargé de veiller au maintien de l'ordre et de la sûreté publique, à la recherche et à la constatation de certaines infractions et à l'exécution des arrêts judiciaires. ⇒ **Gendarmerie, maréchaussée. Caserne de gendarmes** (⇒ Gendarmerie). **Brigade de gendarmes** (⇒ **Brigadier**). **Gendarme mobile**. ⇒ **Garde** (mobile). **Noms populaires anciens donnés aux gendarmes**. ⇒ **Bleu** (cit. 13), **chardonneret, cogne, grippe-coquin, guignol. Gendarme d'opérette**. ⇒ **Pandore** (de la chanson de Naudé : *les Deux Gendarmes*). **Gendarme dressant le procès-verbal d'une contravention** (⇒ **Flagrant**, cit. 2), **surveillant un prisonnier** (⇒ **Encadrer**, cit. 4). **Perquisition, enquête opérées par des gendarmes. Aller chercher, attendre les gendarmes** (⇒ **Ballot**, cit. 4). **Être arrêté par les gendarmes, ramené entre deux gendarmes. Les gendarmes lui passèrent les menottes. Le gendarme est sans pitié**, pièce de Courteline. — *Les gendarmes et les C. R. S.*

3 (...) il y avait trois gendarmes, leurs dolmans bleus, leurs képis à visière brillante; un cliquetis sautillait avec eux, de gourmettes ou d'armes, ou de menottes.

M. GENEVOIX, Raboliot, I, III.

4 Je suis gendarme, tu entends! J'ai les tribunaux derrière moi, peut-être : avec la prison à la clef (...) la prison, tu entends, crapule!

M. GENEVOIX, Raboliot, III, III.

5 Si les gendarmes ainsi m'avaient pincé en vadrouille, je crois bien que mon compte eût été bon.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 24.

(Déb. xx^e). **Jouer au gendarme et au voleur***. — **Gendarme italien** (⇒ **Carabinier**), **espagnol**. — **Gendarme auxiliaire** : militaire du contingent effectuant son service dans la gendarmerie.

(1872). **LE GENDARME**, symbole de la force publique, de l'ordre. **La peur du gendarme, des gendarmes, de la police**.

6 Il voyait rouge, cherchait des moyens, rêvait confusément de violences, des assassinats, que la terreur des gendarmes l'empêchait seule de commettre.

ZOLA, la Terre, IV, vi.

7 Pour l'instant, mes croyances religieuses et philosophiques, mes principes de morale, mes théories sociales, etc., sont représentés par cette grande personnalité, le gendarme.

LOTI, Aziyadé, I, x.

Loc. fam. (1907). **Dormir en gendarme** : ne dormir que d'un œil. — **Faire le gendarme** : veiller, au moyen de contrôles incessants, de sanctions, en surveillant, en critiquant, à faire régner l'ordre, la discipline.

(1680). Personne, et, spécialt, grande femme à l'air autoritaire et revêche (⇒ **Virago**).

8 Mais la forte M^{me} Loiseau, qui avait une âme de gendarme, resta revêche, parlant peu et mangeant beaucoup.

MAUPASSANT, Boule de suif, p. 27.

(Fin XIX^e). **CHAPEAU DE GENDARME** : bicorne que portaient les gendarmes au XIX^e siècle, et, par anal., chapeau de papier plié en forme de bicorne. **Enfant coiffé d'un chapeau de gendarme fait d'un journal plié**.

Fig. **Le gendarme de...** ⇒ **Gardien. Se faire le gendarme de la tradition**.

8.1 L'armée de la Marne et de Verdun restait persuadée qu'elle était encore, et de loin, la plus forte du monde et se posait en gendarme universel de la paix et du droit.

Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. II, p. 8.

★ III. Fig. ♦ 1. (Fin XIX^e; ancien emploi régional, 1477, en auvergnat). Fam. (ainsi nommé d'après sa raideur). [a] Hareng-saur*.

[b] (xx^e). Saucisse sèche et plate.

♦ 2. Techn. [a] (1599). Paillette, défaut (dans une pierre précieuse, un diamant).

[b] Fil cassé, détourné, dépassant d'un cordage métallique.

♦ 3. (1868). Régional. Se dit de poissons (« 1. vairon », en Lorraine), d'oiseaux, d'insectes (punaise des bois), de plantes... — En franç. d'Afrique. Petit passereau (*Plocéidés*), destructeur des cultures. — Syn. : **mange-mil**.

9 Dans les arbres (*fromagers*) les gendarmes suspendent leur nid aux branches (...)

GIDE, Journal, 3^e avr. 1944.

♦ 4. N. f. pl. (1690). Flammèches qui pétillent hors d'un feu.

♦ 5. (1904, Club alpin français, in Petiot). Alpin. Piton rocheux difficile à franchir.

10 Le rappel exécuté dans les normes est la méthode la plus sûre pour la descente des gendarmes et des faces lisses.

Symphorien ALA, Tip... Top... Anniviers, p. 73.

DÉR. **Gendarm** (se), **gendarmerie**. — (De III., 2.) **Gendarmeux**.

GENDARMER (SE) [ʒɑ̃dɑ̃mɛ] v. pron. — 1580, Montaigne; v. tr., « gouverner despotiquement », 1547, Noël du Fail; de **gendarme**.

♦ S'irriter, s'emporter pour une cause légère. **Se gendarm** contre qq. ⇒ **Emporter** (s'). → Monter sur ses grands chevaux*. **Il n'y a pas de quoi se gendarm**. — Protester, réagir vivement (contre qqch.). **Il a dû se gendarm** pour le faire tenir tranquille. ⇒ **Fâcher. Se gendarm** contre, devant, à propos de qqch. — Littér. (Sujet n. de chose). → ci-dessous cit. 1.

Est-ce qu'au simple aveu d'un amoureux transport, Il faut que notre honneur se gendarme si fort ?

MOLIÈRE, Tartuffe, IV, 3.

Assez causé, ajouta-t-il en voyant Eugène près de se gendarm. Nous aurons ensemble un petit bout de conversation quand vous le voudrez.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 916.

Mon goût correct s'est gendarmé
Contre ces vers de Mallarmé.

MALLARMÉ, Vers de circonstances, Autour d'un mirliton.

(...) on était persuadé que l'opinion française, favorable à la paix, se gendarmait devant la guerre (...)

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Le Consulat, XIX.

D'où sortaient-elles, ces robes? Fallait-il leur faire la chasse? Déclarer la guerre aux copistes? C'est ce à quoi se décidèrent la plupart des couturiers. À la seule exception de Chanel. Se gendarm? Engager des poursuites? Une bataille perdue d'avance, elle le savait.

Edmonde CHARLES-ROUX, l'Irrégulière..., p. 431.

► **GENDARMÉ, ÉE** p. p. et adj. Rare. Irrité, fâché.

On a télégraphié à sa mère. Empêchée, sa mère a télégraphié à sa tante. Et M^{lle} Pastif est arrivée un soir, ossuse, tragique, gendarmée, a parlé de... l'inconscience des mères qui abandonnent leurs enfants (...)

H. TROYAT, le Vivier, p. 12.

GENDARMERIE [ʒɑ̃dɑ̃mɛʁi] n. f. — 1473; de **gendarme**, et **-erie**.

★ I. Anciennt. Corps de gendarmes (hommes d'armes) formant une cavalerie* lourde (⇒ **Estradiot**, cit.). — Hist. (France). Corps de troupes de police qui, par l'intermédiaire des prévôts de provinces, relevaient des maréchaux de France. **Gendarmerie des maréchaux, gendarmerie de la maréchaussée**. ⇒ **Maréchaussée**.

Sous François I^{er} et sous Henri II, les forces des armées consistaient en une gendarmerie nationale et en fantassins légers (...)

VOLTAIRE, Politique et Législation, Observ. s. J. Lass, Melon et Dutot.

Sa force (de Louis XI) était en cavalerie; il n'avait que 14000 piétons, mais 1800 gens d'armes (...) D'une telle masse de gendarmier (...) il ne tenait qu'à lui d'écraser cette noblesse (les chevaliers de Maximilien).

MICHELET, Hist. de France, XVII, IV.

(1690, Furetière). Corps d'élite, attaché à la Maison du roi, de la reine, ou des princes. **La Gendarmerie du Roi** (⇒ **Carton**, cit. 1). **Gendarmerie de la Garde, gendarmerie des chasses**.

★ II. ♦ 1. (1791). Mod. En France, Corps militaire, formant une partie de l'armée (⇒ **Armée**, cit. 14), chargé d'assumer la police administrative du territoire, la surveillance des armées de terre et de mer (⇒ **Prévôté**) et de collaborer à la police judiciaire (Capitant). **La gendarmerie fut créée par l'Assemblée nationale en 1790 pour remplacer l'ancienne maréchaussée. Gendarmerie nationale; gendarmerie départementale** : garde républicaine et garde mobile. **Compagnies, légions, pelotons, sections, brigades de gendarmerie. Brigadier, officier, commandant de gendarmerie. École d'application de gendarmerie. Gendarmerie maritime**, spécialement chargée de la surveillance des arsenaux et des établissements de la Marine. **Gendarmerie de l'air**. — **Circonscriptions régionales de gendarmerie. Escadrons de gendarmerie. Escadrons de gendarmerie d'autoroutes. Pelotons de gendarmerie de haute montagne**.

La police judiciaire sera exercée (...) par : (...) 4^o « Les officiers et gradés de gendarmerie, ainsi que les gendarmes comptant au moins trois ans de service dans la gendarmerie et nominalement désignés par arrêté du ministre de la Défense nationale et du garde des sceaux (...) Code d'instruction criminelle, art. 9.

♦ 2. (1865, Littré). Par ext. Caserne où les gendarmes sont logés; bureaux où ils remplissent leurs fonctions administratives. **Faire viser son livret militaire à la gendarmerie. « Quand les gendarmes rient À la gendarmerie... »** (comptine).

GENDARMEUX, EUSE [ʒɑ̃dɑ̃mø, øz] adj. — 1660; de **gendarme**.

♦ Didact., techn. Se dit d'une pierre précieuse qui contient le défaut appelé **gendarme** (III., 2.).

GENDELETTRE [ʒɑ̃deletrɛ] n. — 1843, Balzac; agglutination de **gens de lettres**. → 1. Gens.

♦ Fam. et iron. Homme, femme de lettres. **Les cafés où palabrent les gendelettres**. — Adj. **Il est gendeletteur à un point incroyable**.

Ces de la Trémouaille (...) descendent-ils de ceux que cette bonne snob de M^{me} de Sévigné avouait être heureuse de connaître parce que cela faisait bien pour ses paysans? Il est vrai que la marquise avait une autre raison (...) car, gendeletteur dans l'âme, elle faisait passer la copie avant tout.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. II, p. 63.

REM. 1. Le mot est souvent employé avec une intention dépréciative et comporte peu ou prou l'idée de « prétention à l'esprit » et de « médiocrité satisfaite ».

2. On relève les dér. **gendeletterrie**, n. f. (1903, Léautaud, in T. L. F.); **gendeletteux, euse**, adj. (1901, Colette, in T. L. F.).

GENDRE [ʒɑ̃drɛ] n. m. — 1130; du lat. *gener, generis*, à l'accusatif, même sens.

♦ Par rapport au père et à la mère d'une femme, Le mari de celle-ci. ⇒ **Beau-fils. Faire de quelqu'un son gendre** (⇒ **Assez**, cit. 44).

Gendre et beau-père (cit. 1). *Il en veut à ses gendres de l'avoir privé de ses filles* (cit. 7). *Belle-mère* (cit. 1) qui aime son gendre et déteste sa bru. *Le phénix* (cit. 1) des gendres. — *Le Gendre de Monsieur Poirier*, comédie d'Émile Augier et de Jules Sandeau (1854).

- 1 Quand la marierons-nous ? quand aurons-nous des gendres ?
LA FONTAINE, Fables, IV, 4.
- 2 (...) je ne veux pas pour gendre d'homme à grandes visées. Les filles élevées dans nos familles n'ont pas besoin de prodiges, mais d'un homme qui se résigne à s'occuper de son ménage, et non des affaires du soleil et de la lune.
BALZAC, les Ressources de Quinola, I, 12.
- 3 Il le trouvait bien un peu gringalet, et ce n'était pas là un gendre comme il l'eût souhaité; mais on le disait de bonne conduite, économe, fort instruit, et sans doute qu'il ne chicanerait pas trop sur la dot.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, III.

GÈNE [ʒɛn] n. f. — 1538, Robert Estienne; var. *genne*, 1550 Ronsard; *geine*, 1580 Montaigne; altér., par croisement avec *géhenne**, de l'anc. franç. *gehine* «torture» (xii^e), de *gehir* «avouer par la torture», du francique **jehhjan*, **jahhjan* «avouer». Selon P. Guiraud, *gehine* dérive du lat. **jacina* «lit (de torture)», de *jacere* «être étendu» (cf. *gésine*, *gésir*), avec seulement infl. de *gehir*, lui-même croisement du francique avec le lat. *jacere* «dire».

♦ 1. Vx. Question, torture. ⇒ **Géhenne** (→ Bourreau, cit. 1, Molière). — (V. 1560, Paré). Instrument de torture.

- 1 Préparez seulement des gènes, des bourreaux;
Devenez inventifs en supplices nouveaux (...)
CORNEILLE, Médée, v. 5.
- 2 (...) on va mettre ces deux messieurs à la gêne, c'est-à-dire à la question ordinaire et extraordinaire.
A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XXV.

(1580, Montaigne). Fig., vx. Tourment, peine extrême. Vx. *Être à la gêne* : être soumis à un tourment extrême.

- 3 Puis-je vivre et traîner cette gêne éternelle
Confondre l'innocente avec la criminelle (...)
Vivre avec ce tourment, c'est mourir à toute heure.
CORNEILLE, Rodogune, v. 4.
- Mettre qqn à la gêne* : faire souffrir; mettre dans un grave embarras.
- 4 Sont-ils d'accord tous deux pour me mettre à la gêne ?
RACINE, Phèdre, v. 4.

♦ 2. (1580, Montaigne). Mod. Malaise ou trouble physique que l'on éprouve dans l'accomplissement de certaines fonctions ou de certains actes. *Avoir, sentir de la gêne dans la respiration* : être un peu oppressé. ⇒ **Étouffer, suffoquer**. *Éprouver une sensation de gêne pendant la digestion*. ⇒ **Incommodé** (être). *Éprouver une certaine gêne à avaler*. ⇒ **Difficulté**. *Il a gardé une gêne légère depuis son opération*. *Être à la gêne dans des souliers, un corset, des vêtements trop étroits*. ⇒ **Géner**. *Gêne aux entournures* (cit.).

♦ 3. (1762, J.-J. Rousseau). Cour. Situation embarrassante, imposant une contrainte ou un désagrément. ⇒ **Embarras, ennui, incommodité, obstacle**. *Assujettissement* (cit. 5) et *gêne continue*. ⇒ **Chaîne, charge, entrave, esclavage, sujétion, tutelle**. *Gêne qui rend un travail, des relations désagréables* (→ Contre-cœur, cit. 1). *Avant d'accepter votre invitation, je voudrais être sûr de ne vous causer aucune gêne*. ⇒ **Dérangement**. — Loc. prov. (1789, in D.D.L.). *Où (il) y a de la gêne, (il n') y a pas de plaisir* (→ Famille, cit. 24).

- 5 Un bienfait purement gratuit est certainement une œuvre que j'aime à faire. Mais quand celui qui l'a reçu s'en fait un titre pour en exiger la continuation sous peine de sa haine, quand il me fait une loi d'être à jamais son bienfaiteur, pour avoir d'abord pris plaisir à l'être, dès lors la gêne commence et le plaisir s'évanouit.
ROUSSEAU, Réveries..., 6^e Promenade.

Au pluriel (rare) :

- 6 Des travaux interrompus, beaucoup de liens de tous les jours, mille gênes qui se sont succédé m'ont empêché de quitter Paris depuis plus de quatre ans (...)
SAINT-BEUVE, Correspondance, 445, 1^{er} févr. 1835.

Cour. Situation contraignante, légèrement pénible, entre personnes.

- 7 Il n'y a entre nous aucune contrainte, aucune gêne, parce qu'il n'y a jamais chez Gourmont aucun sentiment de supériorité.
Paul LÉAUTAUD, Journal littéraire, 8 avr. 1906, p. 287.

(Av. 1813, in D.D.L.). Situation embarrassante due au manque d'argent. ⇒ **Pauvreté, pénurie, privation**. *Être dans la gêne*. ⇒ **Besoin; besogneux**. *Se trouver dans une grande gêne* (→ Étude, cit. 53). *Subir une gêne passagère, un moment de gêne*.

- 8 Il jouait ses six derniers roubles, comme on sème dans les champs d'Eldorado, pour en récolter dix mille, payer toutes ses dettes et sortir de la gêne.
André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoïevski», v.
- 9 (...) la thière d'argent — le trésor héréditaire qu'aux heures de gêne on a regardé avec tant d'angoisse et qu'on a sauvé malgré tout, par miracle (...)
G. DUHAMEL, Salavin, V, III.

Didact. (dr.). Action qui porte atteinte au bien-être sans présenter de risques notables pour la santé ou le patrimoine de l'homme. ⇒ **Nuisance**.

♦ 4. (V. 1770, J.-J. Rousseau). Cour. Impression désagréable que l'on éprouve en présence d'autrui, devant quelqu'un, quand on se sent mal à l'aise, par timidité ou pour toute autre raison. ⇒ **Confusion, embarras** (II., 4.), **trouble**. *Cette gêne me déconcerte* (cit. 6) *me trouble*. *La timidité est la cause* (cit. 22) *de ma gêne*. *Gêne que trahissent certaines attitudes* (→ Étudier, cit. 15). *Éprouver de la gêne*. → **Perdre contenance***; **ne pas savoir où se mettre***; être dans ses petits souliers*, vouloir être à cent pieds sous terre*. *Je*

ne peux pas me défendre, devant lui, d'une certaine gêne. *Il y eut un moment de gêne, de silence*. ⇒ 2. **Froid** (jeter un).

Comment n'eus-je pas un moment d'embarras, de timidité, de gêne? Naturellement honteux, décontenancé, n'ayant jamais vu le monde, comment pris-je avec elle, du premier jour, du premier instant, les manières faciles, le langage tendre, le ton familier que j'avais dix ans après, lorsque la plus grande intimité l'eût rendu naturel? ROUSSEAU, les Confessions, II.

(Elle) s'appuyait sur Vitalis avec assez d'abandon pour que lui-même fût voir, en marchant, quelque gêne ou un peu de trouble, peut-être.
P.-J. TOULET, la Jeune Fille verte, I, p. 11.

Chaque samedi, Heredia recevait; dès quatre heures son fumoir s'emplit de monde : diplomates, journalistes, poètes; et j'y serais mort de gêne si Pierre Louÿs n'eût été là.
GIDE, Si le grain ne meurt, I, X.

Il m'accueillit sans aucune gêne. Parler sans gêne (→ Converser, cit. 2). ⇒ **Carrément, franchement**.

(...) on ne sait quoi de dédaigneux et de fort, ses yeux qui regardent sans gêne, tout droit, avec une gravité inattendue (...)
ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XVIII.

(Loc. adv. employée adj.; 1835). **SANS GÈNE** : qui prend ses aises, sans s'inquiéter dans ses propos, dans sa conduite, de l'opinion ou de la commodité d'autrui. ⇒ **Cavalier, désinvolte, effronté, impoli**. *Il est vraiment sans gêne*. ⇒ **Procédé** (manquer de). *Je n'ai jamais vu personne d'aussi sans gêne*.

N. et adj. **SANS-GÈNE**. Voir à l'ordre alphabétique.

CONTR. (Des sens 2 et 3) **Aisance, bien-être; commodité, facilité, liberté**. — (Du sens 3) **Abondance, fortune, richesse**. — (Du sens 4) **Aplomb, assurance, confiance; familiarité**.

DÉR. et COMP. **Géner**. — **Sans-gêne**.

HOM. Formes du v. **géner**. — **Gêne**.

GÈNE [ʒɛn] n. m. — Déb. xx^e, mot créé par Johannsen, biologiste danois, en 1909; d'abord all., puis angl. *gene*, du grec *genos*. → -gène.

♦ Biol. Unité définie localisée sur un chromosome*, et responsable de la production des caractères héréditaires d'un individu, selon son espèce. *Des gènes*. ⇒ **Génétiqque, génique**. *Ensemble de gènes*. ⇒ **Génotype**. *Caractère héréditaire lié à un gène, à plusieurs gènes*. ⇒ **Génotype, phénotype**. *Gène dominant, récessif* (expressions impropres : c'est le caractère qui est dominant). *Constituant des gènes*. ⇒ **Désoxyribonucléique** (acide) ou **A. D. N.** *Locus d'un gène*. *Gènes allèles**. *L'altération d'un gène est une des causes de mutation**. *Le gène est un segment d'A. D. N. contenant un « message » structuré par le code* génétique* (chaque codon* de trois unités du code spécifie un acide aminé de la molécule protidique). ⇒ aussi **A. R. N.**

(...) on peut les considérer (*les gènes*) comme des unités d'ordre purement chimique, des combinaisons définies de molécules complexes, occupant une position étroitement déterminée dans un chromosome.
M. CAULLERY, Génétique et Héritéité, p. 88.

(...) la différence entre un œil brun et un œil bleu — différence qui tient à une distribution différente du pigment dans l'iris — est en rapport avec un certain gène, présent dans l'une des paires chromosomiques, et qui, selon sa constitution, fait l'œil brun ou bleu.
Jean ROSTAND, l'Héritéité humaine, p. 26.

En dépit de leur taille microscopique, les chromosomes présentent une structure fort complexe : chacun d'eux est constitué essentiellement par une file de particules de second ordre, les gènes, qui sont les éléments ultimes du patrimoine héréditaire. Ces gènes, qui tous diffèrent les uns des autres par la nature et la fonction, sont ordonnés longitudinalement sur le chromosome, où chacun d'eux occupe une position définie. En certaines espèces, telles la *Drosophile* ou *Mouche* du vinaigre, on a pu préciser la position d'un grand nombre d'entre eux (cartographie chromosomique, ou mapping)...
Jean ROSTAND, Idées nouvelles de la génétique, p. 8.

DÉR. **Génique**.

HOM. **Gène**; formes du v. **géner**.

-**GÈNE** Élément, tiré du grec -*genès*, de *genos* «naissance, origine», commun aux mots évoquant l'idée d'«engendrer», qui entre dans la composition de nombreux noms et adjectifs savants tels que : *aborigène, acidogène, acrogène, agglutinogène, allogène, amphigène, antigène, aquigène, autogène, chromogène, coralligène, cyanogène, électrogène, endogène, formogène, fumigène, galactogène, gazogène, glycogène, halogène, hétérogène, histogène, homogène, hydrogène, lacrymogène, nitrogène, oxygène, pathogène, pélogène, phellogène, phosgène, photogène, phytogène, pyogène, saccharigène, séricigène, thermogène, typhogène, vaccinogène, zymogène...* — REM. C'est de cette forme qu'est issu le suffixe -*ène** employé en chimie. ⇒ aussi -**gènese, -génie**.

GÉNÉ, ÉE [ʒɛne] p. p. adj. ⇒ **Géner**.

GÉNÉALOGIE [ʒɛnealoʒi] n. f. — xii^e; bas lat. *genealogia*, empr. au grec, de *genealogos* «personne qui étudie la généalogie», de *genea* «espèce, race, famille; génération», et *logos*. → -logie.

♦ 1. Suite d'ancêtres qui établit une filiation (→ **Ascendance, descendance, extraction, famille, filiation, lignée, origine, race, souche**). *Faire, dresser la généalogie d'un individu, d'une famille*. *Généalogie obscure, mal établie, truquée*. *La généalogie d'Abraham, de David, du Christ*. *Généalogie des dieux antiques*. ⇒ **Théogonie**.

Généalogie des Bourbons. Des nobles qui connaissent leur généalogie (→ Envier, cit. 3). ⇒ **Quartier**.

1 Roquebrune lui voulut confier sa généalogie en parchemin, pour faire valoir à l'Espagnole la splendeur de sa race. SCARRON, le Roman comique, I, XIX.

2 La généalogie de Jésus-Christ dans l'Ancien Testament est mêlée parmi tant d'autres inutiles, qu'elle ne peut être discernée. PASCAL, Pensées, VIII, 578.

3 Louis XIV l'accusait (*Saint-Simon*) de ne songer qu'à démolir les rangs, qu'à se constituer le grand-maître des généalogies. CHATEAUBRIAND, Vie de Rancé, III.

(1731, Voltaire). *La généalogie d'un pur sang, d'animaux de race*. ⇒ **Pedigree**. — (xx^e). *La généalogie des espèces vivantes, en biologie*. ⇒ **Phylogénèse**.

Fig. Origines successives; lignée d'origine.

4 (...) le moindre morceau de bois vermoulu qu'il achetait rue de Lappe avait toujours une provenance illustre, et il faisait des généalogies circonstanciées à ses moindres bibelots. TH. GAUTIER, Portraits contemporains, Balzac, VI.

♦ **2.** (1713). Science qui a pour objet la recherche des filiations. *Duchesne, d'Hozier, fondateurs de la généalogie scientifique. Connaître l'héraldique et la généalogie*.

DÉR. Généalogique, généalogiste.

GÉNÉALOGIQUE [ʒenealɔʒik] adj. — 1480; de *généalogie*.

♦ Relatif à la généalogie. *Degrés généalogiques. Carte, table généalogique. Histoire, recherches généalogiques. Érudit* (cit. 7) en matière généalogique. ⇒ **Généalogiste**. *Pièce, document généalogique*. ⇒ **Nobiliaire**.

1 On peut s'enquérir de ma famille (...) dans le dictionnaire de Moréri, dans les diverses histoires de Bretagne de d'Argentré, de dom Lobineau, de dom Maurice, dans l'*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne* du P. Du Paz (...). CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 16.

(xx^e). *Livres généalogiques*, établissant la généalogie des animaux de race pure. ⇒ **Herd-book, stud-book**.

(1671). **ARBRE GÉNÉALOGIQUE**: représentation en arbre de la généalogie. ⇒ **Branche, rameau, tige, tronc** (→ Enter, cit. 2). Fig. *Arbre généalogique des sciences humaines*: classification des sciences dans le système de Bacon.

(xx^e). Par métaphore. *Arbre généalogique des espèces animales*: schéma de l'évolution.

2 Si nous considérons l'arbre généalogique du règne animal tel que l'a établi Lucien Cuénot (...) nous apercevons, tout à la base du tronc, les êtres microscopiques formés d'une seule cellule; un peu plus haut s'insèrent le phylum, ou *clade*, des Spongiaires, et celui des Cœlentérés; puis, le tronc se bifurque en deux puissantes branches, l'une portant tous les animaux dont le système nerveux se trouve situé en majeure partie au-dessus du tube digestif, l'autre portant tous ceux dont le système nerveux se trouve au-dessous. C'est la première de ces deux branches qui est la nôtre (...). JEAN ROSTAND, l'Homme, VIII.

DÉR. Généalogiquement.

GÉNÉALOGIQUEMENT [ʒenealɔʒikmɑ̃] adv. — 1845, Bescherelle; de *généalogique*.

♦ Didact. Par la généalogie. *Noblesse authentique, généalogiquement établie*.

GÉNÉALOGISTE [ʒenealɔʒist] n. — 1654, Cyrano de Bergerac; de *généalogie*.

♦ Personne qui dresse les généalogies, qui s'occupe de généalogie. *Les d'Hozier furent de célèbres généalogistes. Généalogiste du Roi*, dignitaire de l'ordre du Saint-Esprit qui était chargé de rechercher les titres de noblesse des chevaliers. *Une généalogiste qualifiée*.

1 (...) depuis qu'un fameux généalogiste m'a fait voir aussi clair que le jour que tous vos titres de noblesse furent perdus dans le Déluge (...). CYRANO DE BERGERAC, Lettres satiriques, Contre un faux brave.

2 (...) je possédais le *mémorial* des titres envoyés à Malte en 1789 pour mon agrégation à l'ordre; mais je n'avais pas le travail des Chérin sur ces titres (...) Les deux Chérin, Bernard et son fils (...) étaient morts (...) On connaît la sévérité du père et du fils: le premier se plaignait des *généalogistes chambrelants* (ouvriers qui travaillent en chambre), *gens sans études, qui, pour de l'argent, bercent les particuliers d'idées chimériques de noblesse et de grandeurs*. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, Suppl., Généalogie de ma famille.

3 Un homme, pour suivre le roi à la chasse, une femme pour être présentée à la reine, doit établir au préalable, et devant le généalogiste et par pièces authentiques, que sa noblesse remonte à l'an 1400. TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, t. I, p. 157.

GÉNÉCOLOGIE [ʒenekɔlɔʒi] n. f. — Mil. xx^e (*in Larousse*, 1962); angl. *genealogy*, mot créé par le Suédois Turesson en 1922; de *géné-*, et *écologie*. → **Génétiq**; et *écologie*.

♦ Biol. Méthode associant les facteurs génétiques et les facteurs écologiques pour expliquer une espèce.

GÉNÉPI [ʒenepi] ou **GENÉPI** [ʒənepi] n. m. — 1723; mot savoyard, d'orig. inconnue.

♦ Bot. ou régional. Armoise de haute montagne (nom générique).

1 Le pauvre garçon s'échauffa tellement qu'il gagna une pleurésie, dont le génépi ne put le sauver, quoiqu'il y soit, dit-on, spécifique. ROUSSEAU, les Confessions, V.

Puis sortant quelque chose de sa gibecière: «Tenez, messieurs, je n'ai rien de mieux à vous offrir. C'est du *génépi*, comme nous l'appelons; on ne trouve ça que dans les trous des plus hautes aiguilles. Vous versez de l'eau bouillante dessus et c'est souverain contre les refroidissements». Il nous donne en effet quelques poignées d'une sorte de lichen très parfumé, de la genipote, selon Bryan.

Rodolphe TÖPFFER, Voyages en zig-zag, Aux Alpes et en Italie, 1837, p. 24 (éd. 1850).

Et Faustroll, avant de prendre congé, but avec lui du *génépi* distillé sur les sommets (...). A. JARRY, Gestes et Opinions du Dr Faustroll, Pl., p. 692.

(xx^e). Liqueur ou vulnéraire fait avec ces plantes.

GÊNER [ʒene] v. tr. — 1530; *gesner*, du xvii^e au xviii^e; *gehinner*, 1381; *gehennner*, 1363 (encore au xvii^e) au sens 1; de *gêne*.

Soumettre, exposer à la gêne, à une gêne.

♦ **1.** Vx (jusqu'au xviii^e). Mettre à la torture, au supplice. ⇒ **Géhenner, supplicier, torturer**.

La Reine, à la gêner prenant mille délices, Ne commettait qu'à moi l'ordre de ses supplices (...). CORNEILLE, Rodogune, I, 4.

(Fin xv^e, d'Aubigné). Vx. Soumettre à une peine morale très vive, à un tourment. ⇒ **Tourmenter**.

Et le puis-je, Madame? Ah! que vous me gênez! RACINE, Andromaque, I, 4.

♦ **2.** (1669). Mod. Mettre (un être vivant) à l'étroit ou mal à l'aise, en causant une gêne d'ordre physique. *Ces souliers me gênent*. ⇒ **Serrer**. — Au p. p. *Enfant gêné et comprimé* (cit. 8) dans ses langes; *gêné dans des vêtements trop raides*. ⇒ **Empêtrer, engoncer**. — *Cette veste me gêne aux emmanchures. Ce type de soutien-gorge ne vous gênera pas. Ses cheveux* (cit. 25) *épais la gênent. Ils sont tellement habitués à cette odeur que cela ne les gêne plus. J'ai changé de lunettes, mais ces nouveaux verres me gênent. Est-ce que le soleil, la fumée vous gêne?* ⇒ **Déranger, incommoder, indisposer. Le bruit la gêne**. — (Sujet n. de personne). *Tu prends trop de place, tu me gênes*. — Au p. p. *Je me sens gêné pour respirer*. ⇒ **Angoïsser, opprimer**.

L'empereur, quoique malade et gêné à cheval par une souffrance locale, n'avait jamais été de si bonne humeur (...). HUGO, les Misérables, II, I, VII.

Furtivement, elle tira vers le bas sa jupe dont la ceinture la gênait. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 438.

(1752, Trévoux). Entraver, freiner, empêcher le mouvement, l'action, le développement de (→ Contrainte, cit. 5). *Coureur déclassé pour avoir gêné un concurrent. Cette genouillère me gêne un peu pour marcher. Donnez-moi ce paquet qui vous gêne*. ⇒ **Embarasser, encombrer** (cit. 3). *Ces bâtiments en bordure de l'aérodrome peuvent gêner les aviateurs* (cit. 3). *Couper* (cit. 2) *les mauvaises herbes qui gênent les légumes. Gaine qui emmailote* (cit. 4) *et gêne le germe*.

Tout ce qui gêne et contraint la nature est de mauvais goût; cela est vrai des parures du corps comme des ornements de l'esprit. ROUSSEAU, Émile, V.

Le roulis le remuait, le gênait dans sa besogne (...). LOTI, Mon frère Yves, LXXXIX.

— Je donne ma valise à un porteur, dit Guy. Elle n'est pas lourde, mais elle me gênerait pour parler. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 279.

Par ext. (Le compl. désigne une fonction ou une action soumise à une gêne). *Astigmatisme* (cit.) *génant la vision. Corset qui gêne la respiration, la circulation. Le terrain difficile gêne le mouvement des troupes*. ⇒ **Entraver, restreindre. Travaux qui gênent la circulation des voitures. Estuaire (cit. 2) *où une barre gêne la navigation*. ⇒ **Obstruer**.**

Au p. p. *Circulation gênée* (par des travaux, etc.).

La mousqueterie des assiégeants, quoique gênée et de bas en haut, était meurtrière. HUGO, les Misérables, V, I, XXII.

♦ **3.** Cour. **g** (Compl. n. de personne). Mettre (qqn) dans une situation embarrassante, difficile, où s'exerce une contrainte*. ⇒ **Embarasser, empêcher. Il me gêne dans mes projets. Lois, règlements, usages qui peuvent gêner qqn. J'ai été gêné par le manque de temps, de place. On sent que l'auteur a été gêné par sa thèse. ⇒ **Captif** (être), **esclave. C'est un poète que la rime paraît gêner. Libérez-vous de tous ces préjugés qui vous gênent. ⇒ **Contraindre. Les succès de son étudiant commencent à le gêner**.****

Vois sous ce chêne S'entre-baiser ces oiseaux amoureux; Ils n'ont rien dans leurs vœux Qui les gêne (...)

MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, Ballet des nations, 5.

Britannicus le gêne, Albine; et chaque jour Je sens que je deviens importune à mon tour. RACINE, Britannicus, I, I.

Napoléon avait été dénoncé dans l'infini, et sa chute était décidée. Il gênait Dieu. HUGO, les Misérables, II, I, IX.

Ce mari commençait à me gêner, plus que s'il avait été là et que s'il avait fallu prendre garde. Une lettre de lui prenait soudain l'importance d'un spectre.

R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 86.

Jean est certainement plus gêné que secouru par l'abondance de ses souvenirs. GIDE, Journal, 23 mai 1919.

g (Compl. n. de chose). *Gêner les penchants, l'inclination, les habitudes, les intérêts de qqn*. ⇒ **Contrarier** (→ Autoritarisme, cit.). *Tout ce qui peut gêner notre action*. ⇒ **Brider, nuire, obstacle** (faire), **paralyser. Gêner l'industrie, le commerce** (→ Entier, cit. 6; exclusif, cit. 1). *Cela ne gêne en rien la marche de son affaire*

(→ Clôture, cit. 6). *Gêner et appauvrir* (cit. 2) *la langue en voulant la purifier.*

14 (...) les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours (...)
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, v. 3.

15 Au reste, il existe un critérium très sûr pour savoir si le clerc qui agit publiquement le fait conformément à son office : il est immédiatement honni par le laïc, dont il gêne l'intérêt (*Socrate, Jésus*).
Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 132.

16 (...) ces fausses ou véritables pudeurs qui gênent tant les conversations trop occidentales.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 425.

17 La rarefaction grandissante de la monnaie commençait à gêner considérablement le commerce.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 140.

Au p. p. *Habitude gênée. Prose qui ne paraît jamais gênée* (→ Emploi, cit. 3).

☐ (Compl. n. de personne). Spécialt. Infliger à (qqn) l'importunité d'une présence, d'une démarche. ⇒ **Déplaier, déranger, importuner.** *J'ai détourné la tête pour ne pas le gêner* (→ Éviter, cit. 33). *Je crains de vous gêner en m'installant chez vous.* ⇒ **Trop** (être de). *Je voudrais vous voir un instant, si cela ne vous gêne pas. Si cela ne vous gêne pas de coucher dans la même chambre* (cit. 7). *Est-ce que cela vous gênerait de faire cette course pour moi? Je ne vous gêne pas, vraiment?* — Absolt. *Il a toujours peur de s'imposer, de gêner.*

18 Et ces intrus gênaient les gabiers, qui voulaient être seuls et le leur donnaient à entendre.
LOTI, Mon frère Yves, xxv.

19 (...) habitué depuis nombre d'années à travailler seul, nerveux et beaucoup moins stimulé que gêné par la présence de vingt-cinq camarades.
GIDE, Si le grain ne meurt, I, VIII.

20 (...) une invincible timidité me retenait, et cette crainte, qui me paralysait souvent encore, d'importuner, de gêner ceux vers qui je me sens le plus naturellement entraîné.
GIDE, Si le grain ne meurt, I, X.

21 Je parlerai donc de mes vers et de mon métier. Que ceux que cela gêne ferment ce livre, et ne lisent pas mes vers.
ARAGON, les Yeux d'Elsa, p. xvi.

Au p. p. *Un jeune homme un peu, très gêné. Il est plus gênant que gêné.* — Fam. *Eh bien, il n'est pas gêné, celui-là!*, il ne se gêne, ne se contraind pas (souvent péj.). Ellipt. *Pas gêné!*

☐ (1835). Spécialt. Mettre (qqn) dans une situation financièrement embarrassante. *C'est une dépense qui va me gêner en ce moment.* — (1768). Au p. p. *Je voudrais bien vous rendre service, mais je me trouve un peu gêné moi-même.* ⇒ **Gêne; court** (à), **serré**.

22 (...) il apprit que son père, depuis longtemps gêné dans ses affaires, venait de faire faillite (...)
A. DE MUSSET, Nouvelles, « Croisilles », I.

23 (...) bien sûr que ça ne gênait point les Delhomme de nourrir leur père; tandis que les Buteau, dame! ils n'avaient pas de quoi.
ZOLA, la Terre, IV, II.

24 — Un petit secours, patron. Trois fois rien, ce serait encore assez.
— Tard, excusez-moi. J'arrive à la fin du mois, non sans grosses difficultés. J'ai de la famille, vous ne l'ignorez point. Je suis moi-même très gêné.
G. DUHAMEL, Salavin, IV, 27 juin.

◆ 4. (1669, Racine). Mettre (qqn) mal à l'aise. ⇒ **Intimider, troubler. Gêner qqn par son attitude, ses regards. Sa timidité finit par me gêner moi-même** (→ Égard, cit. 16).

25 Il lâcha un nouveau rire, et le regard oblique qu'il jeta sur Jean, gêna beaucoup ce dernier, qui se taisait en arrondissant le dos, depuis qu'on parlait de Jacqueline.
ZOLA, la Terre, IV, I.

26 Pour jouer, elles les gênaient et les intimidaient trois fois plus que le public des grands jours, — si railleuses, toutes!
LOTI, Ramuntcho, I, XIV.

Au p. p. *Contenance* (cit. 3) *gênée.* ⇒ **Affecté, contraint, emprunté, gauche. Avoir l'air gêné** (→ Ennuyé, cit. 2). *Je me sens gêné en face de lui, il me fait perdre mes moyens. Elle était gênée par la curiosité* (cit. 10) *des passants. Elle rougit, gênée par cette allusion. Sourire gêné.*

27 Son sourire, son rire, ont l'air, après chaque phrase, de vous demander pardon. C'est un des êtres les plus gênés que je connaisse.
GIDE, Journal, 14 janv. 1902.

28 Comme il ne lui en parlait jamais, il était d'autant plus gêné d'avoir dit quelque chose qui pouvait avoir l'air de s'y rapporter, et plus encore d'avoir paru gêné.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 153.

29 Ce jour-là, pourtant, M. Jacob ne souriait pas; il ne faisait pas de grâces. Dès les premiers mots, il avait pris un air gêné, puis il était devenu tout rouge, puis il avait baissé les yeux et il s'était mis à contempler le radiateur (...)
G. DUHAMEL, Salavin, I, I.

► SE GÊNER v. pron.

◆ 1. (1580, Montaigne). Réfl. S'imposer une contrainte physique ou morale. *En vous gênant un peu, vous pourrez tenir à trois sur la banquette arrière.* ⇒ **Serrer** (se). *Ne vous gênez pas, je vous en prie, vous êtes ici chez vous. Un homme avec qui l'on ne se gêne pas.* ⇒ **Contraindre** (se). → Consort, cit. 1. — *Elle ne s'est point gênée pour lui dire ce qu'elle pense* (→ 1. Faux, cit. 21). *On ne lui dit rien, il aurait bien tort de se gêner!* — (1865). Iron. *Ne vous gênez pas!*, se dit à quelqu'un d'indiscret, d'inconvenant, qui en prend un peu trop à son aise.

30 Il est vrai que je n'aimais pas à rester longtemps avec elle et il n'est guère en moi de savoir me gêner.
ROUSSEAU, les Confessions, IX.

31 (...) les beautés les plus cachées lui apparaissent sans voiles. — On ne se gêne pas devant lui; — c'est un eunuque.
Th. GAUTIER, Préface de M^{lle} de Maupin, éd. critique MATORE, p. 17.

32 Nous ne nous gênions pas plus que des sauvages, nous promenant presque nus dans le jardin, véritable île déserte.
R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 148.

33 (...) l'artiste est un grand seigneur, dont la vie, les pensées, se font, comme il leur

plaît, devant le public, aussi bien que dans la solitude, et n'ont à se gêner pour personne.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne voloné, t. VI, p. 283.

C'est ça, insulte-moi! Allez, allez! Ne te gêne pas! Être dénaturé!
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, xxii.

Ses lettres (*de la Grande Catherine*) à Grimm étaient beaucoup plus savoureuses, l'impératrice, moins intimidée par le baron que devant le sage de Ferney, ne se gênant pas pour dire tout à trac (...) ce qui lui passait par la tête.
ÉMILE HENRIOT, Portraits de femmes, p. 205.

(1770, Voltaire). Spécialt. S'imposer une gêne financière (→ Envoyer, cit. 15).

◆ 2. Régional (Suisse). *Se gêner* : être intimidé. *Se gêner de qqn* : être intimidé par qqn. *Se gêner de* (et l'inf.) : avoir honte de.

Plus personne ne veut rester à la campagne, en Ardèche, actuellement; on se gêne de dire qu'on est fils de paysan.
G. CLAVIEN, le Partage, p. 219.

◆ 3. Récipr. ⇒ **Contrarier** (se). *Les coéquipiers se sont gênés en voulant reprendre le ballon. Entendons-nous d'abord, au lieu de nous gêner l'un l'autre.*

► **GÊNÉE, ÊE** p. p. adj. Voir ci-dessus à l'article, notamment 2. (cit. 3 et 8), 3. (cit. 19; cit. 22 et *supra*) et 4. (cit. 27, 28, 29 et *supra*).

CONTR. (Des sens 2 et 3) **Soulager**. — **Aider, assister, débarrasser, dégager, libérer, servir.** — (Du sens 4) **Mettre** (à l'aise). — (Du p. p.) **Aise** (à l'), **désinvolte, libre.**

DÉR. **Génant, gêneur.**

1. **GÉNÉRAL, ALE, AUX** [ʒənəʁal, o] adj. — V. 1120-30; lat. *generalis*, propr. « qui appartient à un genre », de *genus, generis*. → Genre.

◆ 1. Qui se rapporte, s'applique, se réfère à un ensemble de cas ou d'individus (par oppos. à *particulier*). *Idées, notions, conceptions* (cit. 4), *critiques* (cit. 13), *observations, vues générales* (→ Abs-traire, cit. 2; beauté, cit. 4; énumération, cit. 4). **Principes généraux** (→ Base, cit. 12). **Lois générales** (→ Enchaîner, cit. 15). **Traits, caractères généraux. Types généraux de la comédie** (→ Caractère, cit. 67). *D'une manière générale* : sans application à un cas spécial (→ Exagérer, cit. 7). *Parler en termes généraux. Sens, signification générale d'un mot* (→ Atteindre, cit. 43; exemple, cit. 35). ⇒ **Large**. — Log. **Proposition* générale. Terme général.**

N'allons point nous appliquer nous-mêmes les traits d'une censure générale (...) mes paroles, comme les satires de la comédie, demeurent dans la thèse générale.
MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 6.

Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent, ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille.
MONTESQUIEU, Considérations..., XVIII.

(...) il est si naturel de commencer toute entreprise intellectuelle par quelques propos d'un caractère général, que celui qui manquerait à cela, surtout s'il a composé des écrits arrivés à quelque publicité, passerait pour se singulariser.
RENAN, Questions contemporaines, Œ. compl., t. I, p. 155.

Il y avait en moi un personnage qui savait plus ou moins bien regarder, mais c'était un personnage intermittent, ne reprenant vie que quand se manifestait quelque essence générale, commune à plusieurs choses, qui faisait sa nourriture et sa joie.
PROUST, le Temps retrouvé, t. III, p. 718.

Il n'y a de vérité psychologique que particulière, il est vrai; mais il n'y a d'art que général.
GIDE, les Faux-monnayeurs, II, III.

(Contexte péj.). *Considérations (trop) générales, idées générales*, sans référence à une réalité précise. ⇒ **Indécis, vague**.

Au comparatif et au superlatif, suivant l'étendue ou l'extension* plus ou moins grande du terme ou de l'idée. **Terme plus général qu'un autre.** « *Auteur* » (cit. 23) *est plus général qu'« écrivain ».* « *Animal* » *est plus général que « chien ».* « *Attribuer* » (cit. 18) *a une signification plus générale qu'« imputer ».* **Proposition plus générale qu'une autre**, ayant pour sujet un terme plus général. **Employer un mot dans son acception la plus générale. L'équation** (cit. 2) *la plus générale de chaque degré. Dégager les principes les plus généraux.*

L'association (cit. 1), *la plus générale de toutes les lois qui gouvernent l'univers.*

(...) quand on dit que la nutrition est une fonction *plus générale* que la locomotion, on entend que tout être doué de locomotion l'est aussi de nutrition, et que, de plus, certains autres êtres le sont aussi (...)
A. LALANDE, Voc. de la philosophie, Général (*note*).

J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites, et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale.
MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, Préface.

(...) les phénomènes les plus simples sont nécessairement les plus généraux; car ce qu'on observe dans le plus grand nombre est, par cela même, dégagé le plus possible des circonstances propres à chaque cas séparé. Il faut donc commencer par l'étude des phénomènes les plus généraux ou les plus simples, et considérer successivement les phénomènes plus particuliers ou plus compliqués.
A. COMTE, Philosophie positive, I, II.

N. m. (Déb. XIII^e). **LE GÉNÉRAL.** *La déduction* (cit. 1) *considérée comme allant du général au particulier, et l'induction du particulier au général. Conclusion du particulier au général.* ⇒ **Généraliser.** « *Il n'y a de science que du général* », maxime d'Aristote.

(...) cela tombe sur le général, mais le monde en fait des applications particulières (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 476, 11 déc. 1675.

Dans ces trois cas il procède de même, s'emparant de quelques points de la ques-

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion

tion, s'y fixant et s'y affectonnant avec sagacité et opiniâtreté, et concluant du particulier au général sans s'inquiéter de ce qui le gêne et en le sacrifiant.

SAINT-ÉLIE, *Causeries* du lundi, 6 oct. 1851, t. V, p. 20.

(...) c'est le sentiment du général qui, dans l'écrivain futur, choisit lui-même ce qui est général et pourra entrer dans l'œuvre d'art. Car il n'a écouté les autres que quand, si bêtes ou si fous qu'ils fussent, répétant comme des perroquets ce que disent les gens de caractère semblable, ils s'étaient faits par là-même les oiseaux prophètes, les porte-parole d'une loi psychologique. Il ne se souvient que du général.

PROUST, *Le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 900.

Si le propre de l'art est d'attacher le général au particulier, l'éternité périssable d'une goutte d'eau aux jeux de ses lumières, il est plus vrai encore d'estimer la grandeur de l'écrivain absurde à l'écart qu'il sait introduire entre ces deux mondes.

CAMUS, *Le Mythe de Sisyphe*, p. 188.

♦ 2. (Av. 1690, Furetière). Qui s'applique à l'ensemble, à la majorité, au plus grand nombre des cas ou des individus d'une classe déterminée. Règle* générale. En règle générale. C'est là un phénomène général, une tendance générale des périodes d'après-guerre. ⇒ Constant, habituel, ordinaire. Une tendance générale chez les savants. ⇒ Dominant. Contraste criant (cit. 41) entre le luxe de quelques-uns et la misère générale. La volonté générale (→ Exécutif, cit. 1). L'intérêt général (→ Attitude, cit. 21; fédération, cit. 2). Travailler au bien général. ⇒ Commun. Les rapports de l'argot (cit. 3) et de la langue générale. L'esprit (cit. 176 et 177) général d'une nation. « Une opinion générale est l'opinion de la plupart; une opinion universelle est l'opinion de tous » (Littré).

Général, ne rappelant l'idée d'une totalité que d'une manière sommaire, n'est point incompatible avec des exceptions. Aussi dit-on proverbialement : il n'y a point de règle si générale qui n'ait son exception (...) « Malgré la corruption générale, il reste encore des gens de bien répandus partout » (MASS.). (...) Universel, au contraire, portant la pensée sur les individus ou les particuliers, ne souffre l'exclusion d'aucun.

LAFAYE, *Dict. des synonymes*, p. 449.

(...) il exprimait avec un rare bonheur un sentiment général, et chantait tout haut ce que chacun murmurait tout bas.

TH. GAUTIER, *Portraits contemporains*, Béranger.

En un pareil moment, refuser de servir, c'est faire passer son intérêt personnel avant l'intérêt général.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 181.

(...) c'est à partir de ce dimanche qu'il y eut dans notre ville une sorte de peur assez générale et assez profonde pour qu'on pût soupçonner que nos concitoyens commençaient vraiment à prendre conscience de leur situation.

CAMUS, *La Peste*, p. 115.

♦ 3. (V. 1190). Qui intéresse, groupe, réunit sans exception (en principe) tous les individus, tous les éléments (d'un ensemble déterminé). Assemblée (cit. 11) générale. Concile général (→ Assembler, cit. 21). Amnistie (cit. 2) générale. Assaut général. La mêlée devint générale. Un cri (cit. 20) général. ⇒ Unanime. Indignation générale. Chambardement (cit. 1) général remettant tout en cause. ⇒ Total. Concours général. C'était un mouvement général, un entraînement (cit. 1) universel. Les syndicats ont appelé à la grève générale. Mobilisation générale (→ Mobilisation, cit. 1 et 4), et, n. f., la générale (→ Mobilisation, cit. 3). États (cit. 97 et 98) généraux. Culpabilité, responsabilité générale. ⇒ Collectif, global. Confession générale. Récapitulation générale.

Non : elle (*mon aversion*) est générale, et je hais tous les hommes (...)

MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 1.

(...) les cent membres du Conseil des Anciens, dépendant eux-mêmes de la Grande Assemblée, réunion générale de tous les riches.

FLAUBERT, *Salammô*, VI.

Au moment où l'on s'y attendait le moins, le capitaine lança ses hommes contre la barricade (...) Avant qu'elle fût arrivée aux deux tiers de la rue, une décharge générale de la barricade l'accueillit.

HUGO, *les Misérables*, V, I, XII.

Dans cette lutte que j'ai entreprise, l'affaire actuelle n'est qu'un engagement d'avant-garde; mais, si j'en crois les renforts qui m'arrivent, la mêlée pourrait bien devenir générale (...)

HENRI MONDOR, *Pasteur*, IX.

Milit. Alarme, assemblée générale ou, ellipt. (1680). LA GÉNÉRALE (n. f.) : batterie de tambours ou sonnerie de clairons appelant tous les soldats au rassemblement. — (1690). Battre, sonner la générale.

Depuis une heure environ, la générale était battue dans Paris, à l'étonnement de tout le monde; les gardes nationaux arrivaient de toutes parts.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, V, VIII.

(...) je m'habillai comme on s'habille quand bat la générale, dans une surprise (...)

BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, « Le rideau cramois ».

(Déb. xx^e). Théâtre. Répétition générale, ou, ellipt., GÉNÉRALE (n. f.) : ultime répétition d'ensemble d'une pièce (avant la « première »), sous la forme d'une représentation devant un public d'amis, de spectateurs privilégiés. Être invité à la générale d'une pièce.

(En parlant de la connaissance, des notions relatives à un ensemble de connaissances). Culture* générale. Une éducation (cit. 13) générale, universelle. Tableau général. ⇒ Synoptique. Idée générale d'un chapitre. Méthode générale et systématique (→ Espèce, cit. 26). — (En parlant d'une science, d'une discipline couvrant toutes les spécialités d'un même genre). Histoire, médecine, philosophie générale. Littérature générale. Linguistique générale.

(...) ce que l'anatomie générale doit à Bichat, la physiologie à Claude Bernard, la pathologie et l'hygiène en devront à Pasteur.

HENRI MONDOR, *Pasteur*, IX.

Log. (En parlant d'un terme). Qui désigne une classe. Chien est un terme général. ⇒ Générique.

(1851, Baudelaire). Spécial. Qui intéresse toutes les parties d'un individu, d'un organisme. Méd. État* (cit. 11) général. Maladie* générale. Anémie, nervosité générale (→ Éprouver, cit. 26). Paralysie* générale. — Entomol. Métamorphose* générale.

♦ 4. (Fin xv^e). Qui embrasse l'ensemble d'un service, d'une organisation. Direction générale. Intendance, inspection générale. État-

major, quartier général (→ Armée, cit. 13 et 14). Conseil général (→ Arrondissement, cit. 5).

(Mil. xiv^e). Dans des syntagmes codés. Qualifiant le titulaire d'une haute fonction, d'un grade supérieur dans une hiérarchie. Fermiers (cit. 1) généraux. Officiers généraux (→ Armée, cit. 14). Lieutenant* général du Royaume. Procureur, avocat général. Vicaire général. Père général. ⇒ Supérieur. Consul général. Secrétaire général. Président-directeur général. ⇒ P. D. G. Trésorier-payeur général.

Il était votre supérieur direct, le chef réel de la maison, sous le titre de secrétaire général qu'il s'était fait donner au moment de la réforme de l'École, son ancien titre de surveillant général ayant dû lui paraître trop appuyé, trop pion.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, xv, p. 165.

Nous comptons donc un Président-Directeur général, deux directeurs généraux, un codirecteur général, quatre directeurs généraux adjoints, un secrétaire général, deux secrétaires généraux adjoints, etc. Général est un mot magique : on s'en rend bien compte à l'effet immédiat qu'il produit accolé à l'humble grade de secrétaire.

PIERRE DANINOS, *Un certain Monsieur Blot*, p. 19.

(Dans le titre d'une raison sociale). Compagnie, Société générale.

N. f. La Générale alimentaire, la Générale sucrière, la Générale aéronautique, noms de grandes sociétés.

Spécialt. Officier général. ⇒ 2. Général (4.). Les officiers supérieurs et les officiers généraux. Médecin, intendant général, assimilés aux officiers généraux.

♦ 5. Loc. adv. (V. 1270). EN GÉNÉRAL : d'un point de vue général, en ne considérant que les caractères généraux (par oppos. à en particulier). Parler en général, abstraction faite des cas spéciaux (→ Attiser, cit. 39). Se défier (cit. 5) des hommes en général. La comédie représente en général tous les défauts des hommes (→ Affaire, cit. 40). La psychologie classique étudie l'homme en général, par opposition au « moi individuel ».

Il est plus aisé de connaître l'homme en général, que de connaître un homme en particulier.

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 436.

(...) c'est l'homme en général, et non tel homme, qu'ils représentent.

TAINÉ, *Philosophie de l'art*, t. II, p. 32.

Le désespoir, comme l'absurde, juge et désire tout, en général, et rien en particulier.

CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 26.

Ellipt. Pour parler en général, d'une manière générale. Les Anglais, les Français, et, en général, tous les Occidentaux. Molière et, en général, les grands auteurs comiques.

Religion, amour à ce point, patriotisme, tous les grands sentiments en général qui mènent les hommes, autant de superstitions.

PAUL LÉAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 83.

(1538). Dans la plupart des cas, le plus souvent*. ⇒ Communément, couramment, généralement, habituellement, ordinairement (→ A propos, cit. 6; avis, cit. 1; I. bas, cit. 76; caméra, cit. 1; faveur, cit. 6, etc.). C'est en général ce qui arrive.

CONTR. Individuel, particulier, personnel, singulier, spécial; exceptionnel, inhabituel, local, partiel, rare.

DÉR. 2. Général, généralement, généraliser, généralité.

HOM. 2. Général.

2. GÉNÉRAL, ALE, AUX [ʒeneral, o] n. — Fin xvi^e; « trésorier général », 1463; ellipse de capitaine général. → 1. Général.

★ I. N. m. ♦ 1. (Sans désignation de grade). Celui qui commande en chef une armée ou une unité militaire importante. Général en chef (cit. 22). Un grand général. Alexandre, Hannibal, César comptent parmi les plus fameux généraux de l'antiquité. ⇒ Capitaine, guerre (homme de), soldat. Général sage, habile, expérimenté (→ Armée, cit. 2). ⇒ Manœuvrier, stratège, tacticien. Un mauvais général, qui n'épargne pas ses hommes. ⇒ Boucher. Ovation, triomphe accordés aux généraux romains victorieux. Général d'armée (→ Changer, cit. 1).

(...) Vercingétorix, qui était nommé chef et général de toutes les parties des Gaules révoltées (...)

MONTAIGNE, *Essais*, II, xxxiv.

(...) on croit tout gagné, parce qu'on a repoussé Luc (Frédéric II) à la septième attaque. Les choses peuvent encore éprouver un nouveau changement dans huit jours, et alors le char paraîtra nécessaire; mais jamais aucun général n'osera s'en servir, de peur du ridicule en cas de mauvais succès.

VOLTAIRE, *Lettre à Mad. de Fontaine*, 1487, 18 juil. 1757.

Il (Bonaparte) se plaint de ce qu'on veut lui donner pour adjoint Kellermann : « Je ne puis pas servir volontiers avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe, et je crois qu'un mauvais général vaut mieux que deux bons ».

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 330 (éd. Levaillant).

Le grand général (et on peut presque en dire autant du grand politicien) est celui qui réussit, et non celui qui aurait dû réussir.

RENAN, *Discours et Conférences*, Acad. fr., 23 août 1885.

♦ 2. (1611). Par anal. Celui qui est à la tête d'un ordre religieux. ⇒ Supérieur; → ci-dessous générale. II., 1. Le général des Jésuites, des Dominicains.

Le général de la Compagnie (de Jésus) résidait à Rome. Les Pères provinciaux, en Europe, étaient obligés de correspondre avec lui une fois par mois.

CHATEAUBRIAND, *le Génie du christianisme*, IV, VI, V.

♦ 3. (1463). Hist. Personne placée à la tête (d'un corps, d'une administration). Général des galères, des monnaies, des vivres militaires. Circonscription d'un général des finances. ⇒ 2. Généralité. II. — Général de la mer : commandant des forces navales espagnoles.

♦ 4. (1549). Mod. Officier du plus haut grade commandant une grande unité dans les armées de terre et de l'air. — (En France). *Général de brigade* (2 étoiles), *de division* (3), *de corps d'armée* (4), *d'armée et commandant en chef* (5). *Général (à) deux, trois étoiles*. *Généraux de cavalerie, d'infanterie, d'artillerie, du génie, d'aviation*, selon l'arme à laquelle ils appartiennent. *Insignes des généraux*. ⇒ **Chêne** (feuille de), **étoile**. *Dégradation, destitution d'un général* (→ *Capitulation*, cit. 2). *Le général Dourakine*, roman de la comtesse de Ségur. *Le général de Gaulle*. — REM. Les *généraux de brigade* ont anciennement porté le nom de «*maréchaux de camp*» et les *généraux de division* celui de «*lieutenants généraux*» (cf. Littré, *Suppl.* 1877).

6 Mais du soldat au colonel, au général exclusivement, quel imbécile homme de guerre a jamais eu la prétention qu'il dût pénétrer les secrets du cabinet, pour lesquels il fait la campagne? BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, Préface.

7 Notre cavalerie était tellement démontée, que l'on a dû réunir les officiers auxquels il restait un cheval pour en former quatre compagnies de cent cinquante hommes chacune. Les généraux y faisaient les fonctions de capitaines, et les colonels celles de sous-officiers.

NAPOLÉON, *Bulletin du 3 déc. 1812, in CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 464, éd. Levaillant.

8 Le général s'était levé sur ses étriers et, d'un grand geste de théâtre, d'un beau geste de son épée nue, il salua notre drapeau troué (...)

R. DORGÈLES, *les Croix de bois*, XI.

9 Au début de la guerre, on lui avait fendu un peu l'oreille au général Tombat, juste ce qu'il fallait pour une disponibilité honorable...

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 132.

Général en chef, commandant l'ensemble des troupes en temps de guerre et ne relevant que de l'autorité politique. ⇒ **Généralissime**. En appellation. *Mon général* (le locuteur est un militaire, un homme). *Oui, général* (le locuteur est une femme).

Adj. *Médecin général, intendant général*. ⇒ **Général**, adj. (1., 4.).

♦ 5. Fig. Chef suprême ⇒ **Généralissime**. «*Chaque équipe (cycliste) entrait sous les ordres de son général en chef*» (*Vélo-sport*, 18 juil. 1919, in D. D. L.).

★ II. N. f. **GÉNÉRALE**. ♦ 1. (1740). Supérieure de certains ordres religieux.

♦ 2. (1802). Épouse d'un général. «*Madame la générale*» (Académie). *Réception chez la générale*. — REM. 1. L'appellation *Madame la Générale* est née sous la Révolution, après la disparition des titres nobiliaires. Malgré Littré, P. Larousse et l'Académie (éd. 1932), l'usage en est condamné par nombreux critiques qui font observer que le généralat étant un grade, et non une dignité comme le maréchalat, c'est un abus d'appeler *Générale* la femme d'un général, à moins qu'il ne s'y mêle une pointe d'ironie.

10 (...) une lettre (*du 14 messidor an VI*) trahit (...) une intimité persistante et toujours familière entre «*le cher Barras*» et la générale Bonaparte.

Louis MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire, Ascension de Bonaparte*, XVII.

11 Pauline (*Fourès*) divorça, reprenant son nom de Bellisle, et devint la maîtresse en titre (*de Bonaparte*); la liaison faisait sourire, sans les scandaliser, officiers et soldats (...) on l'appelait familièrement «*Bellilotte*», mais, en goguenardant, les soldats disaient d'elle : «*Notre générale*».

Louis MADELIN, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, XVII.

12 La générale Hugo, comtesse de Sigüenza, voyageait entourée de respect (...) les duchesses espagnoles devaient lui céder le pas.

A. MAUROIS, *Olympio*, I, II.

2. L'évolution des mœurs fait que l'emploi de *générale*, n. f., devrait s'appliquer à une femme remplissant les fonctions de *général*. Cet emploi est d'ailleurs relevé chez Voltaire mais au sens 1 de *général*.

13 «*Voltaire a dit générale au féminin, en parlant d'une femme chef d'armée : Marguerite d'Anjou tire son mari de Londres et devient la générale de son armée (...)*» (Mœurs, CXIV). «*Au contraire, Thomas a laissé général au masculin : Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, fut active et intrépide, général et soldat (...)*» (Essais sur les femmes). Les deux peuvent très bien se dire suivant le point de vue de l'esprit.

LITTRÉ, *Dict.*, art. *Général*.

DÉR. *Généralat*. — V. **Généralissime**, 2. **généralité**.

HOM. 1. **Général**.

GÉNÉRALAT [ʒenɛrala] n. m. — 1554 (1585, selon T. L. F.); de 2. *général*.

Didactique ou littéraire.

♦ 1. Grade, fonctions de général (dans l'armée).

Au mois de juin Bonaparte est appelé au généralat des troupes cantonnées dans les Alpes-Maritimes; Carnot réclame contre Barras l'honneur de cette nomination.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 327 (éd. Levaillant).

Dignité de général d'un ordre religieux. *Le généralat de l'Oratoire*.

♦ 2. Temps que durent les fonctions du général. *À la fin de son généralat*.

GÉNÉRALE [ʒenɛral] n. f. ⇒ 1. **Général** (cit. 21), *supra* et *infra*; *infra* cit. 23.1; 2. **général** (II.).

GÉNÉRALEMENT [ʒenɛralmɑ̃] adv. — V. 1190; de 1. *général*.

♦ 1. (Déb. XIV^e). D'un point de vue général, à prendre les choses en général, sans considérer les détails. *Juger trop généralement*. (1689,

Mme de Sévigné). *Généralement parlant* (→ Apprendre, cit. 25). *À parler généralement* (→ Faux, cit. 24).

Comment un aveugle-né se forme-t-il des idées de figures? (...) S'il les glisse (*ses doigts*) le long d'un fil bien tendu, il prend l'idée d'une ligne droite; s'il suit la courbe d'un fil lâche, il prend celle d'une ligne courbe. Plus généralement, il a, par des expériences répétées du toucher, la mémoire des sensations éprouvées en différents points (...)

DIDEROT, *Lettre sur les aveugles*, p. 56.

2 Cependant, Léon Say avait raison en principe. Très généralement le revenu de la terre est égal à la valeur de l'argent.

J. BAINVILLE, *la Fortune de la France*, p. 121.

Et on débouche peu à peu sur une conversation généralement partisane et particulièrement neutre.

M. DURAS, *Moderato cantabile*, p. 129.

(V. 1190). Vx. En bloc, sans exception.

(...) l'on doit approuver la comédie du *Tartuffe*, ou condamner généralement toutes les comédies.

MOLIÈRE, *Tartuffe*, Préf.

♦ 2. Dans l'ensemble ou la grande majorité des individus. ⇒ **Communément**. *Opinion généralement reçue* (→ Assimiler, cit. 10; établir, cit. 48). *Homme généralement estimé*. *Usage très généralement répandu*.

C'est donc une chose assez généralement reconnue, que l'Europe doit au Saint-Siège sa civilisation (...)

CHATEAUBRIAND, *le Génie du christianisme*, IV, VI, LX.

♦ 3. (1538). Dans la plupart des cas, le plus souvent. ⇒ **Général** (en général, d'une manière générale), **habituellement**, **ordinairement**, **règle** (en règle générale). *Il est généralement aimable avec nous*. *Il fait généralement beau à cette époque de l'année* (→ Aimer, cit. 4; bêtise, cit. 10; cassure, cit. 2; équité, cit. 11).

CONTR. *Particulièrement, spécialement*. — *Jamais, rarement*.

GÉNÉRALISABLE [ʒenɛralizabl] adj. — 1845, *Bescherelle*; de *généraliser*.

♦ Qui peut être généralisé. *Mesures généralisables*. *Proposition, observation aisément généralisable*.

Je ne souhaite pas écrire un pamphlet mais découvrir des complexités, révéler des ressorts de force. Généralisant ce qui est généralisable, je ne voudrais à aucun prix me retrouver prisonnière de mes généralisations, c'est-à-dire ôter à l'individu — hors mode, hors norme aujourd'hui — son droit à l'originalité.

Michelle PERREIN, *Entre chienne et louve*, p. 122.

GÉNÉRALISATEUR, TRICE [ʒenɛralizatœr, tris] adj. — 1792; de *généraliser*.

♦ Didact. Qui généralise, aime à généraliser. *Esprit généralisateur* (→ Analytique, cit. 4).

GÉNÉRALISATION [ʒenɛralizasiɔ̃] n. f. — V. 1760, d'Alembert, in D. D. L.; de *généraliser*.

♦ 1. Action de généraliser ou de se généraliser (1.). *Souhaiter, recommander la généralisation d'une mesure*. *Risques de généralisation d'un conflit, d'une insurrection* ⇒ **Extension**. — (1877, Littré). *Pathol.* (En parlant d'une maladie qui de locale devient générale). *Lutter contre la généralisation du mal*. *Généralisation d'un cancer par métastase*.

♦ 2. (1845, *Bescherelle*). Abstrait. Opération intellectuelle par laquelle on étend à l'ensemble d'une classe, ou à une autre classe, les propriétés et caractères observés sur un nombre limité de cas ou d'individus (⇒ **Analogie, induction**); son résultat. *L'abstraction** (cit. 2) est inséparable de la généralisation. *Effort, capacité* (cit. 4) de généralisation. ⇒ **Synthèse**. *Les dangers, l'abus de la généralisation*. *Généralisation hâtive, imprudente* (→ *Comblé*, cit. 10). *Généralisation à partir d'un exemple unique* (cf. *Ab uno disce omnes*; et aussi *Hirondelle** ne fait pas le printemps).

(...) cet esprit de généralisation philosophique qui élève à la hauteur d'une tragédie l'aventure la plus humble.

R. DE GOURMONT, *le Livre des masques*, p. 123.

Si l'on veut débarrasser ce livre de l'excès de généralisation où m'entraîne sans doute le désir de prouver (...)

Léon BLUM, *Du mariage, Avant-propos*.

C'est le goût des généralisations qui fait perdre à l'observateur tout le fruit de sa patience.

G. DUHAMEL, *les Plaisirs et les Jeux*, VII, I.

Il lui est arrivé de se tromper, de céder à des généralisations précieuses et de persévérer quelque temps dans l'erreur, mais il ne se dupait jamais par orgueil d'infaillibilité (...)

Henri MONDOR, *Pasteur*, IV.

(Av. 1872). Log. «*Opération par laquelle, reconnaissant des caractères communs entre plusieurs objets singuliers, on réunit ceux-ci sous un concept** unique dont ces caractères forment la compréhension*» (Lalande). ⇒ **Conception, idée** (générale); → aussi **Extension**.

Psychol. *Généralisation du stimulus; de la réponse*. — *Généralisation perceptive*.

CONTR. **Individualisation, limitation, localisation**.

GÉNÉRALISER [ʒenɛralize] v. tr. — Fin XVI^e, d'Aubigné; de 1. *général*.

Rendre général.

♦ 1. (1784). Étendre, appliquer (qqch.) à l'ensemble ou à la majo-

rité des individus. ⇒ **Étendre, universaliser.** Usage, méthode qu'il conviendrait de généraliser. Généraliser une mesure, une pratique.

Ce plan généralisait, systématisait, les mesures que la nécessité avait imposées dans le Nord et dans l'Ouest (...)

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., X, VIII.

Au p. p. **Crise généralisée** (⇒ Après-guerre, cit. 2). — **Cancer** (cit. 4) **généralisé**.

En un certain sens, l'amère intuition du christianisme et son pessimisme légitime quant au cœur humain, c'est que l'injustice généralisée est aussi satisfaisante pour l'homme que la justice totale.

CAMUS, L'Homme révolté, p. 53.

♦ 2. (Fin xvii^e). (Abstrait). Affecter d'une portée plus grande, par une généralisation* d'ordre intellectuel. **Généraliser abusivement** (cit.) quelques passages de vieilles chroniques. **Généraliser le résultat d'une observation. Généraliser le concret** (cit. 5).

De la raison, des mains industrieuses, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer : ce sont là de grands bienfaits accordés par l'Être suprême à l'homme (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Homme.

Simplifier les causes, et généraliser les effets, doit être le but du physicien (...)

BUFFON, Hist. des minéraux, t. IX, p. 101, in LITTRÉ.

L'argot est la langue de la misère. On peut nous arrêter; on peut généraliser le fait, ce qui est quelquefois une manière de l'atténuer; on peut nous dire que tous les métiers, toutes les professions (...) ont leur argot.

HUGO, Les Misérables, IV, VII, I.

Lorsqu'on a parlé de l'impudeur naturelle au lyrique moderne, le mot certes ne pouvait s'appliquer aux Méditations de 1820; elles contiennent si peu d'indiscrétion qu'une biographie qui s'y documenterait serait grossièrement inexacte (...). En s'idéalisant, Lamartine s'est, si je puis dire, généralisé : le moi poétique qu'il a substitué à son moi réel a pris une valeur de type.

Gustave LANSON, Introd. à l'éd. critique des Méditations.

Au p. p. **L'Esthétique généralisée**, de R. Caillois.

(1751, Diderot). Absolt. Raisonner par généralisation*. **Esprit impatient d'ordonner et de généraliser** (⇒ Analytique, cit. 3). **Expérience** (cit. 46) qui permet de prévoir, c'est-à-dire de généraliser. **C'est un cas d'espèce, ne généralisons pas.**

Enfin ceux qui généralisent ne pourront faire des théories durables qu'autant qu'ils connaîtront par eux-mêmes tous les détails scientifiques que ces théories sont destinées à représenter.

Cl. BERNARD, Introd. à la médecine expérimentale, I, 1, p. 63.

Le savant généralise, l'artiste individualise.

J. RENARD, Journal, 17 janv. 1889.

(Lausanne) Ville laborieuse, sans fantaisie, se dit Antoine, qui généralisait vite.

MARTIN DU GARD, Les Thibault, t. IV, p. 45.

Psychol. Opérer la généralisation d'un réflexe acquis.

► **SE GÉNÉRALISER** v. pron. Mode qui se généralise. **L'instruction s'est généralisée en France depuis les lois scolaires.** ⇒ **Répan-dre.** La pratique du tennis se généralise. Mot dont un sens se généralise à telle ou telle époque.

(Fin xvii^e). S'étendre à l'ensemble d'un organisme. **Le mal tend à se généraliser.**

► **GÉNÉRALISÉ, ÊE** p. p. adj. Voir ci-dessus à l'article (cit. 2 et supra).

CONTR. Limiter, localiser, restreindre. — Distinguer, individualiser, particulariser, singulariser, spécialiser, spécifier.

DÉR. Généralisable, généralisateur, généralisation.

GÉNÉRALISSIME [ʒenɛralisim] n. m. — Fin xvi^e; 1558, comme adj.; ital. *generalissimo*, superl. de *generale* «général».

♦ Général chargé du commandement en chef, ayant sous ses ordres les autres généraux. **Foch fut nommé en 1918 généralissime des armées alliées** (⇒ Barrage, cit. 1).

(...) un général français, Foch, reçut enfin le commandement unique des armées alliées. La guerre eut désormais une direction et une méthode. Une bataille de plus de sept mois commençait qui devait être la dernière et que le généralissime était résolu à ne pas abandonner.

J. BAINVILLE, Hist. de France, XXII.

GÉNÉRALISTE [ʒenɛralist] n. m. — V. 1960; de (*médecine*) *générale*, et suff. *-iste*. → Spécialiste.

♦ 1. Didact. Médecin de médecine générale. ⇒ **Omnipraticien.** Un, une **généraliste**. En appos. **Médecin généraliste.**

Mon amie Hélène est généraliste et travaille dans un hôpital.

Cecil SAINT-LAURENT, la Bourgeoise, p. 206.

♦ 2. (Dans un autre domaine). Qui n'est pas spécialiste. **Les généralistes de la politique, de l'industrie.** «Ce mouvement vise à faire des membres des grands corps issus de l'École Polytechnique des généralistes et de moins en moins de techniciens» (Le Point, 21 mai 1974, in Gilbert). — En appos. **Éditeur, ingénieur généraliste.**

1. GÉNÉRALITÉ [ʒenɛralite] n. f. — V. 1280; «espèce», v. 1265; lat. philos. *generalitas*, de *generalis*. → Général.

★ 1. ♦ 1. Caractère de ce qui est général (1. Général, 1.), au sens philos. du terme. **La généralité d'un terme, d'une proposition** (⇒ Espèce, cit. 11). **On ne peut pas donner, conférer une telle généralité à cette assertion.**

(...) pour s'en tenir à *général*, le mot peut avoir très légitimement deux sens : l'idée

de genre se limitant sous deux rapports : par opposition à l'espèce, d'après le degré de généralité; par opposition à l'individu, d'après le caractère même de généralité.

M. BERNÈS, in LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Général*. Nous avons établi la hiérarchie des sciences d'après le degré de généralité et d'abstraction des phénomènes correspondants.

A. COMTE, Philosophie positive, t. IV, p. 208.

La thèse morte, le talent reste, et si le cas évoqué manque de cette généralité nécessaire à la vie des livres, qui fait les chefs-d'œuvre éternels, ce noble écrit («Stello» de Vigny) mérite encore l'examen (...)

Émile HENRIOT, Les Romantiques, p. 130.

♦ 2. (Fin xvii^e, Bossuet). (*Une, des généralités*). Idée, notion générale (surtout au plur.). **Ouvrir un cours par une leçon de généralités** (⇒ Amphithéâtre, cit. 4). **Généralités**, titre souvent donné au chapitre d'introduction de quelque étude ou traité.

L'esprit scientifique, perdant enfin sa spécialité, sera porté aux généralités, obligé de condenser et de coordonner les principales branches de la science (...)

A. COMTE, Philosophie positive, t. IV, p. 198.

Je considère en effet que faire sa spécialité des généralités est un principe antiphilosophique et antiscientifique, quoiqu'il ait été proclamé par une école philosophique moderne qui se pique d'être fondée sur les sciences.

Cl. BERNARD, Introd. à l'étude de la médecine expérimentale.

C'est un roman (*Les Misérables*) construit en manière de poème, et où chaque personnage n'est exception que par la manière hyperbolique dont il représente une généralité.

BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXV, III.

(1740, Académie). Pj. (surtout au plur.). Propos, discours d'un caractère si général qu'il apparaît sans rapport direct avec le sujet. **Orateur qui se perd dans de vagues généralités. A une question précise, il a répondu par des généralités.** ⇒ **Banalité, lieu commun.**

Et pour comble, me dit-il, le grand rabbin de Jérusalem, à qui on avait adressé une plainte collective, le priant d'intervenir, s'est contenté d'émettre, en réponse, cette généralité plutôt offensante : «Pour nichier ensemble il faut être des moineaux de même plumage».

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), III, XII.

★ II. ♦ 1. (Fin xv^e). Vx. L'ensemble des individus, des citoyens. ⇒ **Totalité.** «La puissance exécutive (cit. 1) ne peut appartenir à la généralité» (Rousseau).

♦ 2. Mod. (suivi d'un compl. partitif au plur. : *la généralité des...*). **Le plus grand nombre.** ⇒ **Commun, majorité, multitude, plupart.** **C'est l'opinion de la généralité des hommes. Dans la généralité des cas.**

CONTR. Particularité, spécialité; détail, précision. — Exception. — Minorité.

HOM. 2. Généralité.

2. GÉNÉRALITÉ [ʒenɛralite] n. f. — 1443; de 2. *général*.

★ I. ♦ 1. (Fin xvii^e; Saint-Simon). Vx. Réunion, état-major des officiers généraux.

♦ 2. (Fin xvi^e; Brantôme). Vx. Dignité de général. ⇒ **Généralat.**

★ II. Hist. Sous l'Ancien Régime, Circonscription financière dirigée par un *général des finances*, avant d'être confondue au xviii^e siècle avec la circonscription administrative placée sous l'autorité d'un intendant*. ⇒ **Intendance.** **Turgot fut intendant de la généralité de Limoges.**

HOM. 1. Généralité.

GÉNÉRATEUR, TRICE [ʒenɛratœʁ, tris] adj. et n. — 1519, comme n. m.; lat. *generator*, du supin de *generare* «engendrer».

★ I. Adj. ♦ 1. Qui engendre, qui sert à engendrer. — Vx. **Organes générateurs.** ⇒ **Génital.** **Fonction* génératrice.** ⇒ **Reproduction.** **Organisme générateur** (⇒ **Géniteur**). — N. Vx. Personne qui engendre.

L'unité du règne organique exige que tous les tissus soient ramenés à un seul. Quand une telle filiation ne laissera plus aucune obscurité, et que les lois de la transformation du tissu générateur en chaque tissu secondaire seront enfin établies (...)

A. COMTE, Philosophie positive, t. II, p. 220.

On sait que, dans la thèse de la «continuité du plasma germinatif», soutenue par Weismann, les éléments sexuels de l'organisme générateur transmettraient directement leurs propriétés aux éléments sexuels de l'organisme engendré.

H. BERGSON, l'Évolution créatrice, I, p. 26.

Fig. et mod. Qui crée, produit, est à l'origine de. **Principe* générateur** (de certains effets). **Acte, mouvement générateur de désordres.** **Tradition ascétique** (cit. 2) **génératrice d'énergie.** ⇒ **Créateur.** **La puissance politique, génératrice de toutes les autres** (⇒ Désarmer, cit. 11). **Une politique génératrice de catastrophes** (⇒ **Source**).

(...) ces préparations didactiques contre lesquelles protestent certaines personnes ignorantes et voraces voudraient des émotions sans en subir les principes générateurs, la fleur sans la graine, l'enfant sans gestation.

BALZAC, la Recherche de l'absolu, Pl., t. IX, p. 474.

Sa tendresse (*de Louise*) pour lui (*Norbert*) était devenue plus attentive encore après la disparition de leurs parents, morts presque en même temps au cours d'un terrible hiver générateur d'épidémies meurtrières.

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 405.

(...) il y aurait une infinité de cercles, d'ellipses, de triangles et de polygones dans l'espace géométrique, sans l'acte générateur du mathématicien qui trace une figure en reliant une série de points choisis selon une certaine loi.

SARTRE, Situations III, p. 204.

Spécialt. Ling. (Rare). **Grammaire génératrice.** ⇒ **Génératif.** — REM. Cet emploi, permettant d'éviter l'anglicisme *génératif*, ne s'est pas répandu.

4.1 Il importe seulement pour l'instant de noter les convergences assez frappantes qui semblent se dessiner entre les courants que l'on pourrait désigner du nom très global de structuralisme génétique dans les recherches en psychologie du développement, dans l'étude des « grammaires génératrices » en linguistique, et dans certaines analyses si différentes en apparence de l'économie et de la sociologie d'inspiration marxienne. J. PIAGET, *Épistémologie des sciences de l'homme*, p. 288.

♦ 2. (XVIII^e). Géom. Qui engendre par son mouvement (une ligne, une surface, un solide). *Point générateur d'une ligne*. *Ligne génératrice d'une surface*. *Triangle générateur*, dont la révolution engendre un cône.

Math. *Système générateur*, *famille génératrice* : ensemble de vecteurs dont les combinaisons engendrent tous les vecteurs de l'espace. N. f. Courbe permettant de définir une surface réglée, une surface de révolution. ⇒ aussi *Directrice*.

★ II. N. ♦ 1. N. m. (1857, *Année sc. et industr.* ; « chaudière », 1845). **GÉNÉRATEUR** (ellipse de *appareil générateur*). Techn. *Générateur de vapeur* : chaudière* d'une machine à vapeur. *Générateur d'électricité*. ⇒ *Génétrix*. *Générateurs mécaniques* (⇒ *Dynamo*, *magnéto*), *chimiques* (⇒ *Accumulateur*, *pile*), *thermiques*. *Groupement de générateurs*. ⇒ *Batterie*. *Générateurs à courant continu*, à *courant alternatif*. ⇒ *Alternateur*, *réacteur*.

♦ 2. N. f. (1883, cit. ; de *machine génératrice*). Machine transformant de l'énergie électrique. ⇒ *Générateur* (ci-dessus), *dynamo*, *magnéto*.

4.2 (...) une nouvelle machine dynamo-électrique. Elle devait servir de génératrice, c'est-à-dire engendrer le courant électrique par l'action du moteur.

L. FIGUIER, *L'Année scientifique et industrielle 1884*, p. 98 (1883).

5 Je me postai devant la grande vitre de la génératrice centrale, cette géante multiforme qui rugit en pompant et en refoulant je ne sais d'où, je ne sais quoi, par mille tuyaux luisants, intriqués et vicieux comme des lianes.

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 212.

REM. *Génétrix* s'emploie surtout pour les machines puissantes.

CONTR. Destructeur. — Récepteur.

COMP. Surgénérateur.

GÉNÉRATIF, IVE [génératif, iv] adj. — 1314 ; du rad. du lat. *generatum*, supin de *generare* « engendrer ».

★ I. Didact. et vx. Relatif à la génération. ⇒ *Générateur*.

★ II. Ling. (1965 ; angl. *generative*). Angl. *Grammaire générative* : description systématique, plus ou moins formalisée, de la génération* du discours, des phrases d'une langue (formation des phrases possibles, et seulement de ces phrases). *Composante catégorielle** d'une *grammaire générative*. *Grammaire générative (et) transformationnelle*. ⇒ *Générateur* (cit. 4.1).

DÉR. *Générativisme*.

GÉNÉRATION [ʒenɛrasjɔ̃] n. f. — XIII^e ; *generatiun*, v. 1120 ; lat. *generatio*, du supin de *generare* « engendrer ».

★ I. Action d'engendrer*. ♦ 1. (V. 1265). Production d'un nouvel individu ; fonction par laquelle les êtres se reproduisent. ⇒ *Procréation*, *reproduction*. *Génération asexuée*. ⇒ *Gemmiparité* (bourgeoisement), *monogénie* (plantes), *multiplication*, *scissiparité*, *sporulation* (protozoaires). *Génération asexuée d'un être à reproduction sexuée*. ⇒ *Parthénogénèse* (plantes, animaux). *Génération sexuée*. ⇒ *Sexe* (femelle* ; mâle*) ; *fécondation* (cit. 1) ; *gamète*. *Organe de la génération chez les animaux* (⇒ *Génital*), *chez les plantes**. *Génération par accouplement**, *par insémination** artificielle. *Génération ovipare* (⇒ *Ouf*), *vivipare* (⇒ *Embryon*, *fœtus*, *conception*, *gestation* ; *accouchement*, *grossesse*). *Aptitude à la génération* (⇒ *Fécondité*). *Inaptitude à la génération* (⇒ *Agénésie*, *stérilité*). *Génération et hérédité**. ⇒ *Génétique* ; *eugénique*. *Génération et croissance des animaux*. ⇒ *Zoogénie*, *zootéchnie*.

1 (...) il y a beaucoup d'espèces d'animaux qui engendrent sans copulation (...) Il a donc fallu que les physiiciens cherchassent une mécanique de génération qui convint à tous les animaux. Le célèbre Harvey, qui le premier démontra la circulation, et qui était digne de découvrir le secret de la nature, crut l'avoir trouvé dans les poules : elles pondent des œufs ; il jugea que les femelles poussaient aussi (...) et il fut établi dans toute l'Europe que nous venons d'un œuf.

VOLTAIRE, *L'Homme aux quarante écus*, VII.

2 (...) tous ceux qui ont fait des recherches et des systèmes sur cette matière se sont uniquement attachés à la génération de l'homme et des animaux ; ils ont rapporté à cet objet toutes leurs idées, et n'ayant considéré que cette génération particulière, sans faire attention aux autres espèces de générations que la nature nous offre, ils n'ont pu avoir d'idées générales sur la reproduction ; et comme la génération de l'homme et des animaux est de toutes les espèces de générations la plus compliquée, ils ont eu un grand désavantage dans leurs recherches (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, IV, in *Œ.*, t. I, p. 455.

3 La fécondation ne représente pas le mode de génération le plus puissant ou le plus souple, mais elle donne naissance aux plus variés, aux plus individualisés des vivants.

JULES CARLES, *La Fécondation*, Introd., p. 9.

(1859, in *Année sc. et industr.* 1860, p. 247). **GÉNÉRATION SPONTANÉE** : théorie répandue avant les travaux de Pasteur, d'après laquelle certains êtres organisés naîtraient spontanément, c'est-à-dire « par la seule force de la matière qui s'organiserait toute seule dans des circonstances favorables » (Littré). ⇒ *Hétérogénie*. La « *génération spontanée* » fut réfutée par la découverte des germes* et de l'antiseptie.

Génération spontanée (...) Pasteur a montré que, dans les conditions où il a expérimenté, c'est une erreur de croire à l'apparition spontanée des bactéries et des levures ; jamais il n'a prétendu que, dans d'autres conditions, des êtres vivants plus simples que ceux-là, ne puissent se former directement aux dépens de substances brutes.

Nouveau Larousse illustré (1896-1904), art. *Génération*. Il (Pasteur) démontra à ce moment que le liquide le plus putrescible restait pur si on le tenait à l'abri des poussières de l'air, mais qu'il s'altérait si une parcelle du coton, qui avait retenu les poussières, était mise à son contact. Il écrivait à Pouchet : « Je pense que vous avez tort, non de croire à la génération spontanée (...) mais d'affirmer la génération spontanée. Dans les sciences expérimentales on a toujours tort de ne pas douter alors que les faits n'obligent pas à l'affirmation (...) »

Henri MONDOR, *Pasteur*, IV.

Le vieux savant, théoricien buté, avait eu son heure de célébrité pour avoir soutenu contre Pasteur l'aventureuse thèse de l'hétérogénie ou génération spontanée.

GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, IV.

♦ 2. (1580, Montaigne). Spécialt et vx. *L'acte de la génération*, la *génération* : acte sexuel. ⇒ *Accouplement*, *copulation*. *L'instinct de la génération* (⇒ *Génésique*). Vx. *Le temple de la génération* : les organes sexuels de la femme.

La génération est la principale des actions naturelles (...)

MONTAIGNE, *Essais*, II, XII.

Le plaisir des sens doit-il donc rendre un homme meilleur que les autres plaisirs de la vie ? Le temple de la génération, en un mot, doit-il mieux fixer nos penchants, plus sûrement éveiller nos desirs, que la partie du corps ou la plus contraire, ou la plus éloignée de lui.

SADE, *Justine*, t. I, p. 191.

Le génie de nos Celtes, je parle surtout des Gaëls, est fort et fécond, et aussi fortement incliné à la matière, à la nature, au plaisir, à la sensualité. La génération et le plaisir de la génération tiennent grande place chez ces peuples.

MICHELET, *Hist. de France*, I, IV.

La nature, avant tout, veut la reproduction des êtres ; partout, depuis le sommet des montagnes jusqu'au fond de l'Océan, la vie a peur de mourir. Dieu, pour conserver son ouvrage, a donc établi cette loi, que la plus grande jouissance de tous les êtres vivants fût l'acte de la génération.

A. DE MUSSET, *la Confession d'un enfant du siècle*, I, v.

♦ 3. Théol. Engendrement. *Génération du Fils*, *du Verbe* (éternellement engendré* par le Père). Myth. *Génération des dieux*. ⇒ *Théogonie*.

♦ 4. (V. 1361). Fig. et didact. Le fait d'engendrer, de faire exister. ⇒ *Création*, *genèse*, *origine*, *naissance*, *production*.

(...) des milliers de figures bizarres fouillées dans l'ivoire et dont la génération a usé deux familles chinoises (...)

BALZAC, *la Fausse Maîtresse*, Pl., t. II, p. 18.

(...) il faut se figurer les usages nombreux et ordinaires du dictionnaire. On y cherche le sens des mots, la génération des mots, l'étymologie des mots (...)

BAUDELAIRE, *Curiosités esthétiques*, IX, IV.

Le Romantisme n'a pas éclaté victorieusement, tout d'un coup, en 1830, au travers de plusieurs chefs-d'œuvre. Il n'y a jamais de génération spontanée, en littérature.

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 459.

♦ 5. (1752, Trévoux). Géom. *Génération d'une surface*, *d'un solide*, le fait de la produire, par mouvement ou révolution*. *Définition par génération*, qui définit une figure par la façon dont elle est engendrée.

(...) il y a entre la mécanique et la géométrie cette différence, non seulement que dans celle-ci la génération des figures par le mouvement est, pour ainsi dire, arbitraire et de pure élégance, mais encore que la géométrie ne considère dans le mouvement que l'espace parcouru (...)

D'ALEMBERT, *Introd. au Traité de dynamique*, Œ., t. I, p. 394.

Math. *Génération d'un nombre*, sa formation à l'aide de l'unité ou d'autres nombres. — Mus. *Génération d'un accord*, sa production par le son fondamental et les harmoniques.

♦ 6. (V. 1960 ; angl. *generation*). Ling. Angl. Production du discours, des phrases par le locuteur. ⇒ *Engendrement*, *production*. Spécialt. Dans les théories génératives, Description des processus qui conduisent aux phrases grammaticales de la langue (à l'exclusion des autres). ⇒ *Génératif*. — REM. Ces théories ne prétendent pas décrire les processus psychophysiologiques de production du discours.

♦ 7. Techn. Série de produits technologiques (électronique, technologie spatiale, armement atomique) apparentés par le niveau de la science et de la technique qui a permis de les construire. *Le matériel électronique miniaturisé, à circuits intégrés, est dit de troisième génération par rapport au matériel à tubes, puis à transistors*. — REM. Cette acception est plus souvent comprise comme une métaphore du sens II.

★ II. ♦ 1. (Déb. xv^e). Cour. Ensemble des êtres qui descendent d'une personne à chacun des degrés (cit. 4 et 5) de filiation. ⇒ *Enfant*, *progeniture*, *rejeton*, *souche*. *La suite des générations dans une famille** (cit. 10 et 19). *De génération en génération*. *Les générations précédentes*. ⇒ *Ascendance*. *De la seconde génération*. ⇒ *Épigone*. *Race*, *nom qui s'est éteint à la cinquième génération*. *Tare*, *trait distinctif qui saute une génération*. ⇒ *Hérédité*.

(...) car je suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et jusqu'à la quatrième génération (...)

BIBLE (SACY), *Exode*, XX, 5.

Je vous ai pris pour son bisaïeul paternel, maternel, sempiternel : il y a moins trois générations entre elle et vous.

BEAUMARCHAIS, *le Barbier de Séville*, II, 14.

(...) selon une observation vulgaire, la goutte saute par-dessus une génération, et va d'un grand-père à un petit-fils (...)

BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 854.

(...) tout aïeul, penché sur le berceau de ses petits-enfants, conçoit mieux qu'un

philosophe et qu'un grand moraliste la chaîne doucement renouée des générations et cet éternel recommencement du monde.

SAINTÉ-BEUVE, *Causeries* du lundi, 22 sept. 1851, t. IV, p. 588.

18 (...) ils quitteront Limoges et oublieront très vite les gestes souples de l'ouvrier porcelainier, inculqués par une longue pratique, souvent perfectionnés et transmis à travers des générations.

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 481.

Loc. *La deuxième génération* (d'immigrés), celle des enfants d'immigrés nés en France. *Immigrés maghrébins de la deuxième génération, en France* ⇒ fam. **Beur**.

♦ 2. (1564). Espace de temps correspondant à l'intervalle qui sépare chacun des degrés d'une filiation (évalué à une trentaine d'années). *Il y a une génération entre Corneille et Racine. Trois générations font environ un siècle. Homère florissait (cit. 13) deux générations après la guerre de Troie.*

19 Chaque génération est de trente-trois années, la vie du Christ (le Christ est le type de tout). CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 25.

♦ 3. (V. 1120). Ensemble des individus ayant à peu près le même âge.

20 Pour saisir l'équivoque de ce terme, il suffit de poser cette question : combien y a-t-il de générations simultanément vivantes ? Ou celle-ci, qui est sensiblement la même : combien de générations se succèdent dans un même siècle ? Si par « du même âge » on entend « de la même année », la réponse est : une centaine. Mais par « du même âge », on peut entendre « de la même décennie » (Cf. les expressions : les moins de trente ans, les moins de quarante ans, etc) ; la réponse est alors : une dizaine. Enfin, du point de vue de la descendance, on en compte trois.

M. MARSAL, in LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Génération*.

La génération présente, actuelle. Les générations passées (→ Expérience, cit. 32), *futures* (→ Eugénique, cit. 1 ; exposé, cit. 2). ⇒ **Postérité**. *La jeune, la nouvelle génération* (→ Conjugué, cit. 1 ; faillite, cit. 6). *Les hommes de ma génération, de notre génération, de la génération de X* (→ Engendrer, cit. 8). *Il est de ma génération. La génération qui allait faire la Révolution* (→ Avenir, cit. 18). *La génération des écrivains classiques. Chaque génération littéraire a son théoricien* (→ Rédiger, cit. 1). *Une génération sacrifiée.*

21 Il est dit que cette génération ne passera point jusqu'à ce que tout cela se fasse. Sur cela je dirai qu'après cette génération, il viendra une autre génération, et toujours successivement. PASCAL, *Pensées*, x, 651.

22 Je conviens qu'à la vérité la génération passée ressemblait beaucoup à ma pièce ; que la génération future lui ressemblera beaucoup aussi ; mais que pour la génération présente, elle ne lui ressemble aucunement (...)

BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, Préface.

23 C'est le temps qu'il faut à une génération pour se produire, pour naître, fleurir et régner, puis se trouver en face d'une autre génération nouvelle déjà grandie (...)

SAINTÉ-BEUVE, *Chateaubriand...*, t. I, p. 36.

24 (...) je viens de voir l'image du vieil homme de lettres qui a survécu à la génération dont il fut le brillant amuseur (...)

BAUDELAIRE, *le Spleen*, le Surveu de Paris, XIV.

25 Chaque génération doit à la suivante ce qu'elle a reçu de ses devancières, un ordre social établi.

RENAN, *Dialogues et Fragments philosophiques*, A. M. Berthelot.

26 (...) c'était une de ces églises qui meurent tristement dans l'oubli (...) mais où des générations croyantes ont laissé comme un souvenir de leur ferveur.

J. GREEN, *Léviathan*, I, IX.

(Avec une détermination de date). Ensemble des individus à peu près du même âge arrivant à l'âge d'homme, accédant à la vie publique à telle date. *La génération de 89, de 1830, de 1914... La génération classique de 1660.*

27 (...) a un très haut degré, il a le caractère commun à toutes les figures de la génération de Quarante-Huit (...)

André SUARÈS, *Trois hommes*, « Ibsen », III.

GÉNÉRATIVISME [ʒenerativizm] n. m. — V. 1965 ; de *génératif*.

♦ Ling. Théories et méthodes de la grammaire générative*. — On dit parfois *généralisme*.

DÉR. *Généraliste*.

GÉNÉRATIVISTE [ʒenerativist] adj. et n. — V. 1965 ; de *généralisme*.

♦ Ling. Relatif à la linguistique générative. — Adepte de cette théorie. *Des généralistes du M. I. T. Généralistes et transformationnistes ont envahi la linguistique américaine après 1960.*

GÉNÉRATRICE [ʒeneratris] n. f. ⇒ **Générateur** (I., 2. ; II.).

GÉNÉRER [ʒenere] v. tr. — Conjug. *céder*. — V. 1180 ; I., du lat. *generare* ; II., de l'angl. *to generate*.

★ I. ♦ 1. (V. 1180). Vx. Enfanter, engendrer.

♦ 2. (1875, in *Littre Suppl.*). Rare. Produire. *Générer du froid.*

★ II. (V. 1960 ; angl. *to generate*). Ling. Angl. Produire (une phrase). Spécialt (dans les théories génératives*). Décrire explicitement les règles conduisant à l'ensemble des phrases possibles d'une langue.

GÉNÉREUSEMENT [ʒenerøzmã] adv. — Fin xvi^e, Brantôme ; de *généreux*.

Avec générosité.

♦ 1. Vx. De façon courageuse. *Se battre, verser son sang généreusement.*

♦ 2. (Fin xvi^e). Littér. En montrant de la grandeur d'âme, de la magnanimité. *Défendre généreusement les opprimés. Se conduire généreusement envers un vaincu.*

♦ 3. (1835). Cour. Avec libéralité. *Récompenser généreusement quelqu'un*. ⇒ **Compter** (sans) ; **grassement** ; **main** (à pleine).

(1636). Sans épargner sa peine, son dévouement. *Se dépenser généreusement au chevet d'un malade.*

Le duc d'Estrées est outré qu'un homme qu'il logeait généreusement, ait ainsi blessé et outragé l'hospitalité. M^{me} DE SÈVIGNE, 1157, 28 mars 1689.

2 La Russie ne retrouvera sans doute plus des pères et des fils comme ceux-là. Ils sont nobles, au sens de l'élite : ils sont le choix de la nature, et ils y répondent généreusement. André SUARÈS, *Trois hommes*, « Dostoïevski », II.

♦ 4. Avec abondance. *Verser généreusement à boire. Viande généreusement lardée* (→ Dévorer, cit. 5). ⇒ **Abondamment**, **copieusement**.

CONTR. **Froidement**, **lâchement**, **mesquinement**, **petitement**. — **Cruellement**. — **Égoïstement**. — **Médiocrement**, **pauvrement**.

GÉNÉREUX, EUSE [ʒenereø, øz] adj. — 1370, au sens 3 ; lat. *generosus* « de bonne extraction, de bonne race », et fig. « noble de cœur », de *genus, generis* « origine, extraction, race ». → Genre.

♦ 1. (1587). Vx. De race noble. *Un Prince d'un rang généreux*. — (1690). Par anal. (En parlant d'animaux). Qui a noble allure. ⇒ **Fier**. *Des coursiers généreux.*

♦ 2. [a] (1636, Corneille). « Qui a l'âme grande et noble et qui préfère l'honneur à tout autre intérêt » (Furetière).

[b] (1611). Vx ou archaïsme littér. ⇒ **Ardent**, **audacieux**, **brave**, **chevaleresque**, **courageux**, **fort**, **hardi**, **intrépide**, **vaillant**. *De généreux guerriers* (→ Assez, cit. 53). *Cœur généreux* (→ Assortir, cit. 12 ; athlète, cit. 8 ; blâme, cit. 4 ; excuse, cit. 18).

Courage amis ! c'est maintenant qu'il faut, Vous dont le sang est généreux et chaud, Accompanyer cette belle entreprise.

RONSARD, *la Franciade*, I.

2 Qu'un homme sans honneur ne te méritait pas ; Que malgré cette part que j'avais en ton âme.

CORNEILLE, *le Cid*, III, 4.

3 Qui m'aima généreux me haïrait infâme.

RACINE, *Phèdre*, II, I.

4 J'aime, je l'avouerai, cet orgueil généreux Qui jamais n'a fléchi sous le joug amoureux.

HUGO, *Hernani*, III, 4.

Spécialt. Chez Descartes (adj. et nom) :

5 Ainsi les plus généreux ont coutume d'être les plus humbles ; et l'humilité vertueuse ne consiste qu'en ce que la réflexion (...) est cause que nous ne nous préférons à personne, et que nous pensons que les autres ayant leur libre arbitre aussi bien que nous, ils en peuvent aussi bien user.

DESCARTES, *Traité des passions*, III, CLV.

6 Le généreux met sa liberté au service de l'amour et l'amour consiste dans le contentement par lequel on se considère dès à présent comme joint avec ce qu'on aime ; en sorte qu'on imagine un tout, duquel on pense être seulement une partie, et que la chose aimée en est une autre.

LÉON BRUNSCHVICG, *Descartes*, p. 61.

♦ 3. [a] Qui a de nobles sentiments qui le portent au désintéressement* (2.), à l'oubli et au don de soi-même, au dévouement pour son prochain. ⇒ **Bon**, **charitable**, **humain**. *Un homme généreux, prompt à se dévouer pour ses amis* (→ Facile, cit. 24).

[b] (1690). ⇒ **Clément**, **indulgent**, **magnanime**, **pitoyable**, **sensible**. *Montrez-vous généreux, pardonnez-lui*. ⇒ **Chrétien**. *Il est généreux, incapable de rancune, de ressentiment. Vainqueur généreux envers le vaincu* (→ Cesser, cit. 34).

7 Les plus coupables sont les moins généreux, c'est la règle.

BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, Préface.

8 Tu doutes trop de moi, Jacques, ce n'est pas généreux (...)

Alphonse DAUDET, *le Petit Chose*, *Le rêve*.

[c] (Choses ; aux sens ■ ou b). *Sentiments, actes généreux*. ⇒ **Élevé**, **grand**, **noble** (→ Égoïste, cit. 1). *Souffle généreux et humain* (→ Coopération, cit. 2). *Actions (cit. 22) nobles, généreuses, désintéressées. Généreux sacrifices. Généreuse bonté* (→ Affabilité, cit. 2). *Généreux dévouement. Généreux appui* (→ Égide, cit. 4). ⇒ **Bienveillant**, **fraternel**, **gentil**, **obligeant**. *Parole généreuse* (→ Critique, cit. 39). *Pensées* (→ Enthousiasme, cit. 15), *illusions généreuses* (→ Erreur, cit. 5). *Souffle généreux de l'enthousiasme* (→ Boire, cit. 29). *Généreux idéal. Foi (cit. 47) généreuse. Pardon généreux. Céder à un mouvement généreux. Armistice (cit. 1) généreux jusqu'à l'imprudenc. Il est généreux de... ; c'est très généreux. « Il est généreux de se ranger du côté (cit. 34) des affligés » (Molière).*

9 Je ne suis pas si sec qu'on pourrait le croire (...) Une action généreuse ? Aussitôt mes yeux se brouillent d'émotion. Paul LEAUTAUD, *Propos d'un jour*, p. 85.

9.1 Les personnes sujettes à des mouvements généreux peuvent être d'office, et d'avance, classées parmi les victimes.

MONTHÉRLANT, *Pitié pour les femmes*, p. 240.

- 10 Vous avez la bouche pleine de formules généreuses, mais votre cœur est souillé par toutes sortes de basses sottises.

G. DUHAMEL, Récits des temps de guerre, IV, XX.

Un cœur généreux, une âme généreuse. Caractère généreux.

- 11 Ne faut-il pas un cœur aussi généreux pour se réjouir du bonheur d'autrui que pour s'apitoyer sur son infortune?

J. ROMAINS, Lucienne, p. 69.

Nom :

- 12 Ne va point sottement faire le généreux.

BOILEAU, Satires, VIII.

♦ 4. (1677). Cour. Qui donne, est enclin à donner plus qu'il n'est tenu de le faire. ⇒ **Bienfaisant, charitable, donnant, large, libéral, magnifique, prodigue.** *Un homme généreux, qui a le cœur* sur la main, un cœur d'or. Généreux ami des arts, des lettres.* ⇒ **Mécène.** *Se montrer généreux.* — (1865, Littré). Par ext. *Don, geste généreux.* — N. *Faire le généreux. Faire le généreux pour épater la galerie.*

- 13 Il y a beaucoup moins d'ingrats qu'on ne croit; car il y a bien moins de Guérac-reux qu'on pense.

SAINT-ÉVREMOND, Sur les ingrats, in GUERLAC.

- 14 Mécènes était un seigneur généreux qui faisait de grands biens aux gens de lettres.

FURETIÈRE, Dict., art. *Généreux.*

- 15 Les gens généreux font de mauvais commerçants.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 474.

- 16 La bonne humeur a quelque chose de généreux; elle donne plutôt qu'elle ne reçoit.

ALAIN, Propos, p. 475.

Par ext. *Être généreux de son temps, de ses forces, de ses faveurs.*

- 17 Galswinthe vécut au milieu d'eux dans l'insouciance de son corps, généreuse jusqu'à la prodigalité de ce corps charmant.

Pierre BENOIT, M^{lle} de la Ferté, p. 85.

♦ 5. (1835). Fig. (Style soutenu). Choses. *Sol généreux, terre généreuse*, qui a une grande force productive. ⇒ **Fécond, fertile, productif, riche.** *Sève généreuse* (→ Flétrir, cit. 3). ⇒ **Fort, vivace. Sang généreux.** ⇒ **Ardent, sain.** — (1611). *Vin généreux*, qui réconforte. ⇒ **Corsé; tonique.** — *Source généreuse.* ⇒ **Abondant, inépuisable, intarissable. Repas, festin généreux.** ⇒ **Copieux. Éloquence généreuse.** — (xx^e). *Une poitrine, une gorge généreuse.* ⇒ **Plantureux.**

- 18 La grande nation a le sang généreux et riche et les entrailles fécondes; elle est inépuisable en génies (...)

HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, Sur Mirabeau, VII.

- 19 En général, le climat (*de Majorque*) est sain et généreux dans toute la partie méridionale qui s'abaisse vers l'Afrique.

G. SAND, Un hiver à Majorque, p. 21.

- 20 Je suis bien obligé de croire qu'une langue aussi généreuse est l'instrument et le trésor d'un peuple vigoureux (...)

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, IV, p. 172.

CONTR. Bas, couard, étroit, froid, lâche, mesquin, petit, vil. — Âpre (au gain), avare, avaricieux, avide, chiche, cruel, cupide, égoïste, intéressé, ladre, lésineur, radin (fam.). — Aride, médiocre, pauvre, sec, stérile.

DÉR. Généreusement.

1. GÉNÉRIQUE [ʒənɛʁik] adj. — 1596; dér. sav. du lat. *genus*, *eris*. → Genre.

♦ 1. Didact. Qui correspond à la compréhension* (logique) du genre, par oppos. à *spécial, spécifique*: ⇒ **Genre** (II., 1.). *Caractère générique. Proposition générique*, exprimant un caractère inhérent au concept. *Unité générique.*

- 1 (...) l'unité générique n'ajoute rien de réel à la nature de chaque individu.

DESCARTES, Réponse aux 2^{mes} objections.

- 2 *Général et spécial* désignent ce qui a respectivement le *caractère* du genre ou de l'espèce; *générique et spécifique*, ce qui appartient au genre ou à l'espèce.

M. BERNÉS, in LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Générique.*

Math. *Élément générique d'un ensemble*: élément quelconque x, par opposition aux éléments particuliers, a, b, c, etc.

Psychol. *Image générique*, formée par superposition d'images différentes avec effacement des traits différentiels.

♦ 2. (1865). Terme, nom générique; expression générique, désignant un genre entier. Voie est le terme générique désignant les chemins, routes, rues, etc. ⇒ **Commun, général.** Spécialt, biol. *Donner le nom générique et le nom spécifique d'un animal, d'une plante.*

- 3 Ainsi, le terme noctuelle servant à désigner un genre nombreux de lépidoptères nocturnes, il faut pour faire connaître chacune des espèces, accoler au nom générique un nom spécifique (...)

LEGOARANT, in LITTRÉ.

♦ 3. Pharm. Se dit d'un médicament dont la formule est tombée dans le domaine public et qui est vendu sous sa dénomination commune à un prix inférieur à celui de la spécialité correspondante. — N. m. *Un générique*: un médicament générique. « (...) introduire en France les médicaments "génériques". "Un générique" est une copie conforme d'un médicament déjà présent sur le marché, mais dont le brevet est tombé dans le domaine public. Il est donc possible de le produire et de le commercialiser à un prix beaucoup plus bas par rapport au médicament de référence qui a bénéficié du monopole de vente pendant la durée du brevet (20 ans), avec un tarif élevé... » (Libération, 30 janv. 1984).

CONTR. Spécifique, spécial. — Individuel, particulier.

DÉR. Génériquement.

HOM. 2. Générique.

2. GÉNÉRIQUE [ʒənɛʁik] n. m. — Av. 1944 (→ cit. 1); du précédent.

♦ Cin., télév. et cour. Partie (d'un film, d'une émission de télévision) où sont indiqués le titre, les noms des auteurs, collaborateurs (techniciens, interprètes), producteurs, etc., souvent au début, parfois à la fin. *Générique de cinéma, de télévision. Générique sur fond fixe, sur fond d'images, en animation. Musique de générique.*

Le générique s'achevait lorsque Baponot et Sabotier s'assirent enfin en soufflant.

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 112 (1944).

J'invente le générique. J'emploierai les claquettes (c'est-à-dire la planche noire qui sert à donner le numéro avant la prise). Un machiniste les présentera, claquera aux noms des vedettes et les découvrira une seconde comme si elles allaient tourner.

COCTEAU, la Belle et la Bête, Journal, p. 69.

Par anal. *Le générique d'une émission de radio.*

HOM. 1. Générique.

GÉNÉRIQUEMENT [ʒənɛʁikmɑ̃] adv. — 1865, Littré; de 1. *générique*, et *-ment*.

♦ Didact. D'un point de vue générique.

CONTR. Spécifiquement.

GÉNÉROSITÉ [ʒənɛʁozite] n. f. — 1509, Lemaire de Belges; lat. *generositas*, propr. « bonne race, noblesse d'extraction », de *generosus*. → Généreux.

Caractère d'un être généreux, d'une action généreuse.

♦ 1. Vx. Qualité d'une âme fière, bien née; sentiment de l'honneur qui porte aux actions nobles et courageuses. ⇒ **Courage, noblesse, vaillance, valeur.**

C'est générosité quand pour venger un père Notre devoir attaque une tête si chère (...)

CORNEILLE, le Cid, IV, 2.

Souviens-toi de ton nom, soutiens sa dignité; Et prenant d'un Romain la générosité, Sache qu'il n'en est point que le ciel n'ait fait naître Pour commander aux rois, et pour vivre sans maîtres.

CORNEILLE, Cinna, III, 4.

Spécialt (chez Descartes):

Ainsi je crois que la vraie générosité, qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se peut légitimement estimer, consiste seulement partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doit être loué ou blâmé sinon pour ce qu'il en use bien ou mal, et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures: ce qui est suivre parfaitement la vertu.

DESCARTES, Traité des passions, III, CLIII.

♦ 2. Qualité qui élève l'homme au-dessus de lui-même et le dispose à sacrifier son intérêt personnel, son avantage à celui des autres, à se dévouer pour son prochain. ⇒ **Abandon, don, oubli** (de soi-même), **abnégation, désintéressement; cœur, grandeur** (d'âme), **noblesse** (de sentiments, de cœur). *La générosité de son âme* (→ Émouvoir, cit. 30), *de son caractère, de sa nature. Sentiment de générosité* (→ Enflammer, cit. 8). *Agir, céder* (cit. 1) *par générosité, par pure générosité. Élan de générosité. Montrer sa générosité.* ⇒ **Dévouement.**

Une action faite par générosité pure se retourne toujours contre son auteur, aussi automatiquement que le boomerang revient sur celui qui l'a lancé.

MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 240.

♦ 3. (1564). Spécialt. Sentiment d'humanité* qui porte à se montrer bienveillant, charitable, à pardonner les injures, les fautes, à épargner un ennemi... ⇒ **Bienveillance, bonté, clémence** (cit. 4), **indulgence, magnanimité.** *Générosité d'une âme éprise d'équité* (cit. 9), *révoltée par l'injustice, accessible à la pitié* (→ Calamité, cit. 3). *Avoir la générosité de ne pas abuser de sa victoire. Il en a parlé sans générosité.*

La générosité souffre des maux d'autrui, comme si elle en était responsable.

VAUVENARGUES, Réflexions et Maximes, 173.

La générosité n'est que la pitié des âmes nobles.

CHAMFORT, Maximes et pensées, « Sur les sentiments », XX.

Et réellement il y allait de la vie de s'arrêter un instant; dans ce naufrage universel, tendre la main à son compagnon, à son chef mourant, était un acte admirable de générosité; le moindre mouvement d'humanité devenait une action sublime (...)

Ph. P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, XII, 2, in LITTRÉ.

La générosité jouit des félicités d'autrui, comme si elle en était responsable.

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, Poésies, II.

(...) le seul plénipotentiaire de Versailles qui eût recréé l'Europe avec générosité, et le seul, sans exception, avec compétence.

GIRAUDOUX, Bella, I.

(...) le jeune bourgeois ne peut venir à la révolution que sur la vue des injustices sociales; il y vient par générosité individuelle, ce qui est toujours suspect, car la source de la générosité peut tarir (...)

SARTRE, Situations III, p. 223.

♦ 4. (1677). Cour. Disposition à donner plus qu'on n'est tenu de le faire. ⇒ **Bienfaisance, largesse, libéralité, magnificence, munificence.** *La générosité des donateurs. Faire preuve de générosité. Rivaliser de générosité* (→ Factice, cit. 8). *Il l'a récompensé avec générosité.* ⇒ **Largement** (→ Faire bonne mesure*). *Générosité démesurée, excessive.* ⇒ **Prodigalité.** — Rare. *(Une, des générosités).* Acte généreux. *Faire des générosités.* ⇒ **Bienfait, cadeau, don.**

M. Necker a écrit quelque part que lorsqu'un homme est généreux sans affecta-

tion, ceux-là même qui s'enrichissent de ses générosités trouvent qu'il ne fait que son devoir. B. CONSTANT, Journal intime, p. 235.

1 La générosité est si sacrée chez ce peuple (*arabe*) qu'il est permis de voler pour donner. STENDHAL, De l'amour, p. 177.

2 (...) avec de la générosité, elle avait l'apparence de l'avarice (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 34.

♦ 5. Fig. et littér. La *générosité d'un vin* : la qualité d'un vin généreux.

CONTR. Bassesse, égoïsme, lâcheté, petitesse, vilénie; âpreté, avarice, avidité, cupidité, ladrerie, lésinerie, mesquinerie, parcimonie.

GENÈSE [ʒənɛz] n. f. — xv^e; v. 1119, titre du premier livre de la Bible; lat. *genesis* «naissance, génération», mot grec.

♦ 1. Nom du premier livre de l'Ancien Testament (⇒ **Bible**) qui contient l'histoire de la création* du monde (prend une majuscule dans ce sens). *La Genèse*.

1 (...) mais les vieux préjugés prévalaient, et ces vieux préjugés durent être ménagés par l'auteur de la *Genèse*, qui écrivait pour enseigner les voies de Dieu, et non la physique. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Genèse.

Par ext. ⇒ **Cosmogonie**.

♦ 2. Géom. (Vx). ⇒ **Génération**.

(1660). Biol. (Vx). *Genèse des espèces* : origine, production des espèces. ⇒ **Génétiq. Genèse spontanée**. ⇒ **Génération**.

Histol. Formation d'éléments anatomiques visibles, à partir d'un tissu indifférencié.

(xx^e). Méd. Premiers développements (d'une maladie). *La genèse d'un cancer*.

♦ 3. (Av. 1865, Proudhon). Mod. Ensemble des formes ou des éléments qui ont contribué à produire (qqch.); manière dont (qqch.) s'est formé. ⇒ **Création, élaboration, formation, naissance**. *Genèse d'une œuvre d'art, d'un ouvrage de l'esprit. La Genèse d'un poème*, traduction par Baudelaire d'un Essai de Poe. *Genèse d'un sentiment, d'une idée, d'une théorie. Une longue, une difficile genèse*.

2 On dit que Balzac charge sa copie et ses épreuves d'une manière fantastique et désordonnée. Un roman passe dès lors par une série de genèses, où se disperse (...) l'unité (...) de l'œuvre.

3 BAUDELAIRE, L'Art romantique, Conseils aux jeunes littérateurs. La genèse d'un objet d'étude (par exemple d'un être, d'une fonction, d'une institution) est la façon dont il est devenu ce qu'il est au moment considéré, c'est-à-dire la suite des formes successives qu'il a présentées, considérées dans leur rapport avec les circonstances où s'est produit ce développement.

4 On peut admettre que la détermination économique joue un rôle capital dans la genèse des actions et des pensées humaines (...)
LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Genèse*.
CAMUS, l'Homme révolté, p. 246.

DÉR. **Génésiq.**

-GÉNÈSE (-GENÈSE), -GÉNÉSIE Éléments, du grec *genesis* «génération, formation», qui entrent dans la composition de mots savants. ⇒ **Androgénèse, anthropogénèse, biogénèse, blastogénèse, épigénèse, glyco-génèse, hypergénèse, isogénèse, métagenèse, métallogénèse, morphogénèse, ontogénèse, parthénogénèse, phylogénèse, spermatogénèse; agénésie, palingénésie, syngénésie**; et aussi **-génie**.

GÉNÉSIAQUE [ʒenezjak] adj. — 1834; bas lat. *genesisiacus*, du lat. *genesis*. → **Genèse**.

Didactique.

♦ 1. Relatif à la Genèse. *Jours génésiaques. Mythe génésiaque*. ⇒ **Cosmogonique**.

Les récits génésiaques font évidemment allusion à des temps fort antérieurs à Moïse et même à Abraham (...)
Émile BURNOUF, la Science des religions, p. 47.

♦ 2. (1840, Proudhon). Relatif à la création, à la genèse de qqch.

GÉNÉSISQUE [ʒenezisk] adj. — 1825; de *genèse*, et suff. *-ique*.

♦ 1. Vx ou didact. Relatif à la génération, à la sexualité. ⇒ **Sexuel. Instinct génésisque**. — N. m. (Vx). *Le génésisque* : la sexualité*.

1 (...) le *génésisque*, ou *amour physique*, qui entraîne les sexes l'un vers l'autre, et dont le but est la reproduction de l'espèce.

2 (...) la truffe dispose aux plaisirs génésisques (...)
A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, t. I, p. 39.

3 Pour lui, l'améthyste guérit bien l'ivresse, mais surtout l'ivresse morale, l'orgueil; le rubis enraye les entraînements génésisques (...)
HUYSMANS, Là-bas, p. 294.

4 L'hyperexcitation génésisque a été signalée au cours de certaines maladies chroniques (...)
A. BINET, l'Amour et l'Émotion chez la femme, p. 153.

5 (...) pour le corps physique, la fonction *érotique* du désir sexuel, tout à fait distincte de sa fonction génésisque de conservation de l'espèce (...)
Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, p. 158.

♦ 2. Didact. Relatif à la génération, à la fonction reproductrice (chez l'être humain). *Intervalle génésisque* : intervalle entre le mariage et la première naissance et entre les naissances successives.

ves. *Histoire génésisque* : biographie (d'une femme) quant aux épisodes de son activité reproductrice (grossesses, parturitions).

GENESTROLLE ou **GENESTROLE** [ʒənɛstrɔl] n. f. — 1671, *genestrolle*; *genestrole*, 1900; provençal *genestrollo*, de l'anc. provençal *genesta* «genêt».

♦ Variété de genêt, appelée vulgairement *genêt des teinturiers* et, scientifiquement, *genista tinctoria*, qui fournit une matière tinctoriale jaune utilisée autrefois par les teinturiers.

GENÊT [ʒənɛ] n. m. — Fin xiv^e; *genest*, 1374; esp. *jinete* «cavalier armé à la légère», d'où «bon cavalier» et «cheval bon pour être monté à la genette» (→ 2. Genette); arabe *zinâtâ(h)*, nom d'une tribu berbère connue pour la valeur de sa cavalerie.

♦ Vx ou didact. Petit cheval* de race espagnole. ⇒ **Andalou**.

1 Van der Meulen (...) se reconnaît à l'air de noblesse de ses cavaliers, aux têtes busquées et aux croupes arrondies de ses genets d'Espagne (...)

2 Monsieur de Saint-Aignan, duc et Pair, Grand d'Espagne et Condéparicu de Portugal, accourait au petit trot de son genêt tremblant (...)
BERNANOS, Appendices, in Œ. roman., Pl., p. 1742.

DÉR. 2. Genette.

HOM. Genêt.

GENÊT [ʒənɛ] n. m. — 1600; *genest*, déb. xiii^e; *geneste*, n. f., v. 1175; du lat. *genesta*, var. de *genista*.

♦ Bot. Arbrisseau épineux ou non épineux (*Papilionacées*), scientifiquement appelé *genista*, aux nombreuses variétés indigènes et exotiques, à fleurs jaune d'or odorantes. Syn. régional : *balais*. *Lande couverte de genêts*. ⇒ **Genêtier. Touffe, fourré de genêts. Genêts en fleurs (→ Agneau, cit. 2). *Fleurs de genêts, semblables à des papillons d'or* (→ Ajonc, cit. 2). *Parfum des genêts* (→ Embaumer, cit. 5). — *Genêt épineux*. ⇒ **Vignon. Genêt des teinturiers**. ⇒ **Genestrole. Genêt à balais**. ⇒ **Cytise. Propriétés diurétiques du genêt d'Espagne**.**

1 Ailleurs, dans la chaude paix de la pinède, les genêts qui commencent à fleurir mêlent à l'odeur des sèves résineuses leur arôme d'amande amère.

2 Les pommes de pin craquaient et des gousses de genêts éclataient au soleil (...)
Au printemps, imaginez tous ces genêts en fleur (...) ces grandes hampes en flammes (...)
M. GENEVOIX, Forêt voisine, Pins, p. 59.
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 386-387.

DÉR. **Genêtier**.

HOM. Genet.

GÉNÉTHLIAQUE [ʒenetlijak] adj. — 1690; n. m. «horoscope», 1552, Rabelais; 1372, *genelliaque*; lat. *genethliacus*, grec *genethliakos*, de *genethlê* «naissance; race». → **Genèse**.

♦ 1. Vx. Qui est relatif à la naissance d'un enfant. — (1671). *Poème généthliaque* ou, n. m., *un généthliaque*.

♦ 2. (1856). Relatif à l'horoscope.

(...) il n'y a plus qu'en Amérique et en Angleterre où l'on sache établir le thème généthliaque et édifier un horoscope.
HUYSMANS, Là-bas, IX.

(1842). Qui prédit le destin d'un enfant dès sa naissance. *Astrologie généthliaque*.

GÉNÉTHLIOLOGIE [ʒenetlijɔʒi] n. f. — 1673, Perrault; du lat. *genethliologia*, mot grec, de *genethlê* «naissance».

♦ Astrol. Art de connaître la destinée d'une personne à partir de la position des astres au moment de sa naissance. ⇒ **Horoscope; généthliaque**.

GÉNÉTICIEN, IENNE [ʒenetisjɛ̃, jɛ̃] n. — 1931, in T. L. F.; de *génétiq.*, et *-ien*.

Didactique.

♦ 1. N. Spécialiste de la génétique.

1 Les généticiens se sont naturellement préoccupés de la fréquence des mutations.
Maurice CAULLERY, Génétique et Hérité, p. 82.

REM. On a dit aussi *généteste*, et *génétestiste* (anglicisme).

2 (...) les généticistes pensent que l'hérédité s'impose à l'homme comme le fatum antique, et que le salut de la race se trouve, non pas dans l'éducation, mais dans l'eugénisme.
Alexis CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 303.

♦ 2. Adj. (1936). Vieilli. De la génétique. ⇒ **Génétiq.**, adj. *Tra-vaux généticiens*.

GÉNÉTICISTE [ʒenetisist] n. Vx. ⇒ **Génétiq.**

GENÊTIÈRE [ʒənɛtjɛr] n. f. — 1829, Boiste; *genestrière*, 1611; de *genêt*, et *-ière*.

♦ Terrain couvert de genêts.

GÉNÉTIQUE [ʒenetik] adj. et n. f. — 1800, dans une citation traduite de Herder (Bibliothèque germanique, in D.D.L.); répandu plus tard (1846, in Bescherelle); grec *genetikos* « propre à la génération », par l'allemand.

Didactique.

★ **I. Adj.** ♦ **1.** Philos. Qui concerne la genèse (de qqch.). *Méthode, théorie génétique.*

Théories génétiques (dites aussi, mais improprement, *empiristes*), opposées aux *théories nativistes*. ⇒ **Génétilisme**.

1. Les explications empiristes ou génétiques ont donc bien repris le problème de l'espace au point précis où Kant l'avait laissé (...)

H. BERGSON, Essai sur les données immédiates de la conscience, p. 70.

Spécialt. *Psychologie* génétique*, qui étudie les stades de développement chez l'enfant.

Loc. *Définition génétique*, celle qui définit une notion en montrant comment elle se construit logiquement. *Les définitions mathématiques sont, le plus souvent, génétiques.*

♦ **2.** Biol. Relatif à l'hérédité. ⇒ **Héréditaire** (→ Eugénique, cit. 1 et 2). *Effets* génétiques. Code* génétique. Information* génétique, matériel génétique.* — Par ext. (et par attraction de *gène**). Relatif aux gènes. ⇒ **Génique**. *Unités génétiques* (→ Recombiner, cit.).

1. Quelle est l'origine de la diversité génétique de l'espèce? Elle ne peut être que l'œuvre de la mutation (...) autrement dit, les gènes originels de l'espèce se sont diversifiés au cours de son évolution en subissant les changements de constitution moléculaire. Jean ROSTAND, l'Hérédité humaine, p. 101.

De la génétique (ci-dessous II.). Syn. : *généticien*, adj. (vieilli).

★ **II. N. f.** (1911, in D.D.L.). Branche de la biologie, science de l'hérédité. ⇒ **Hérédité**. *La génétique étudie les caractères héréditaires et les variations accidentelles (⇒ Mutation) par des croisements entre variétés, races, espèces différentes; elle contribue à l'explication du transformisme*, et dans le domaine pratique, à l'amélioration des espèces** (cit. 30).

2. Le maniement pratique de l'hérédité est donc de tous les temps (...) mais ce n'est qu'au cours des deux derniers siècles qu'a commencé à s'ébaucher la mise en œuvre scientifique de ce domaine et c'est seulement depuis le début du xx^e siècle qu'il forme une science expérimentale particulière, la GÉNÉTIQUE (...) L'expérimentation n'étant pas possible sur l'homme, c'est sur les animaux et les plantes, que la Génétique a pu s'établir et c'est sur la base ainsi obtenue qu'on peut interpréter les faits sporadiques ou réguliers offerts par l'hérédité humaine. Maurice CAULLERY, Génétique et Hérédité, p. 7.

3. Du point de vue théorique, la génétique s'est ouverte, en ces dernières années, plusieurs chapitres tout neufs : ce sont, notamment, ceux qui concernent l'effet de position, le mode d'action des gènes par l'intermédiaire de substances diffusibles, les rapports entre la structure chromosomique et la différenciation des espèces. Du point de vue pratique, la récente découverte de la polypléidie expérimentale a déjà conduit à de fécondes applications (...) la génétique (...) tend vraiment à devenir (...) la discipline centrale de la biologie. Jean ROSTAND, Idées nouvelles de la génétique, p. 113.

4. À la suite des révélations de l'école morganienne (...) s'est ainsi constitué un chapitre tout nouveau de la biologie, qui peut prétendre au rang d'une discipline indépendante : la génétique ou « science du gène » (Sturtevant). Cette génétique (...) a d'ores et déjà résolu le problème de l'hérédité, c'est-à-dire de la transmission des caractères, et aussi celui de la détermination du sexe; elle a abordé avec succès l'étude de la variation héréditaire ou mutation, car les mutations ne sont que des modifications de gènes. Jean ROSTAND, Esquisse d'une histoire de la biologie, p. 216.

5. (*La génétique physiologique*) étudie les modalités des manifestations génétiques, c'est-à-dire comment les gènes réalisent les caractères héréditaires (physiologie du gène) et l'effet du milieu sur l'expression du gène (phénogénétique). Cette branche de la génétique (...) interfère non seulement avec les génétiques formelle et évolutive, mais aussi avec diverses disciplines biologiques notamment la biochimie, l'embryologie, l'endocrinologie. Andrée TÊTRY, l'Hérédité, in Biologie, Encycl. Pl., p. 898.

DÉR. *Généticien, génétiquement.*

COMP. *Écogénétique.*

GÉNÉTIQUEMENT [ʒenetikmã] adv. — xx^e (1941, in T. L. F.); de *génétique*, et *-ment*.

♦ Didact. D'un point de vue génétique. ⇒ **Héréditairement** (→ Émotif, cit. 2).

GÉNÉTISME [ʒenetism] n. m. — Fin xix^e; angl. *genetism*, du rad. de *genetics*. → **Génétique**.

♦ Angl. Psychol. Théorie d'après laquelle la perception de l'espace, du monde extérieur par les sens n'est pas naturelle mais acquise. ⇒ **Empirisme** (3.). *Partisan du génétisme*. ⇒ **Génétiliste**.

Tandis que l'explication des totalités par les méthodes atomistiques conduit à un génétisme sans structures et que l'appel à des totalités émergentes conduit à un structuralisme sans genres (ce qui est partiellement vrai des théories de la Gestalt ou du tout social irréductible en sociologie), le problème central du structuralisme en sciences biologiques et humaines est de concilier structure et genèse (...). J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 284.

DÉR. *Génétiliste*.

GÉNÉTISTE [ʒenetist] adj. et n. — Fin xix^e; de *génétisme*.

♦ **1.** N. Vx. Généticien.

♦ **2.** Adj. (xx^e). Philos. Qui professe le génétisme*, est relatif au génétisme. — N. Adepté du génétisme.

(...) le problème semble alors se restreindre à décider si c'est le tact qui apprend l'espace à la vue ou la vue qui apprend au tact. Ces nativismes admettent donc que la connaissance de l'espace est innée dans un sens et acquise dans l'autre. Ils sont partiellement génétistes.

M. PRADINES, le Problème de la sensation, p. 80.

1. GENETTE [ʒənɛt] n. f. — 1260; esp. *jineta*, arabe d'Afrique du Nord *ǧarnaiṭ*, arabe classique *djárnāyṭ*.

♦ Zool. Mammifère carnivore (*Viverridés*) au corps allongé, à longue queue annelée de noir et de blanc, espèce de civette* qui vit en Afrique et en Europe méridionale. *La fourrure de la genette est assez appréciée.*

Il avait à raconter une chasse à la genette (...)

GIRAUDOUX, Églantine, p. 108.

2. GENETTE (À LA) [alaʒənɛt] loc. adv. — V. 1460; de *genet*.

♦ *Aller, monter à la genette* : aller, monter à cheval, avec des étrivières très courtes (→ *Genet*, étym.).

GÉNEUR, EUSE [ʒenœr, øz] n. — 1863; cf. *gehineur* « bourreau », 1474, de *géhenner*; de *gêner*.

♦ Personne qui gêne. ⇒ **Casse-pieds** (fam.), **emmerdeur** (fam.), **enquinqueur** (fam.), **fâcheux, importun, plaie** (fam.), **raseur** (fam.). *Un coin retiré à l'abri des géneurs. C'est une géneuse.*

Peut-être l'idée de supprimer un géneur ne lui a-t-elle semblé si naturelle qu'en raison de l'absence de scrupules que vous laissez paraître sur ce point.

M. AYMÉ, la Tête des autres, iv. 6.

GENEVOIS, OISE [ʒən(ə)vwa, waz] adj. et n. — 1382; de *Genève*, ville suisse.

★ **I.** Relatif à la ville de Genève, ou au canton de Genève. (Personne) qui habite Genève ou en est originaire. *Les Genevois.*

N. m. Parler dialectal (franco-provençal) de Genève. — Français régional parlé à Genève, dans le canton de Genève.

★ **II. N. f. GENEVOISE.** ♦ **1.** Ancienn. Monnaie de la république de Genève.

♦ **2.** (1812). Cuis. Sauce à base de court-bouillon, de beurre et d'œufs.

GENÉVRETTE [ʒənevret] ou **GENEVRETTE** [ʒən(ə)vret] n. f. — 1757, *Encyclopédie*; de *genièvre*, et *-ette*.

♦ Vx. Boisson fermentée à base de fruits sauvages et aromatisée avec du genièvre (fruit).

GENÉVRIER [ʒənevrije] n. m. — 1522; *genouvrier*, fin xiii^e; de *genièvre*.

♦ Bot., cour. Arbre ou arbrisseau (*Conifères, Cupressinées*), à feuilles persistantes écailleuses ou en aiguille, à fruits noirs ou violets (⇒ *Genièvre*), dont le bois est utilisé en marqueterie (nom sc. : *Juniperus*). *Les chicots des genévriers* (⇒ *Préambulaires*, cit.). *Genévrier de Virginie*. ⇒ **Cèdre**, 3.

Le vert genévrier de ses senteurs me grise.

C^{sc} DE NOAILLES, Poésies, Vivants et morts, Avoir tout accueilli...

Des chênes verts, des gommiers épineux, des genévriers rabougris, de larges massifs d'euphorbe d'un vert de mousse gras et luisant, posés sur la pierreaille comme d'énormes tortues vertes (...). Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, x, p. 157.

Ils marchèrent plus de trois heures avant de venir à bout d'un chemin pierreux qui circulait à travers les buis, les genévriers et toute une végétation crispée par une longue sujétion au vent. J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 365.

DÉR. *Genévrière*.

GENÉVRIÈRE [ʒənevrijeʁ] n. f. — 1839, Boiste; de *genévrier*.

♦ Rare. Terrain couvert de genévriers.

GÉNIAL, ALE, AUX [ʒənjal, o] adj. — 1509, au sens du lat. *genialis* « fécond » d'où « voluptueux, agréable », de *genius* (→ *Génie*); sens mod., 1837, Barbey d'Aurevilly, par attr. de *génie*.

♦ **1.** (Personnes). Qui a du génie (au sens II, 2). *Un écrivain, un mathématicien génial* (→ *Excitant*, cit. 4).

♦ **2.** (Choses). Inspiré par le génie; qui marque le génie. *Œuvre géniale; géniale invention* (→ *Entrecroiser*, cit. 4).

Il faut quelque travail pour se rendre compte de cette transparence de l'idée, de cette simplicité géniale de l'exécution.

M^{sc} DE GASPARIAN, B. du Jura, II, 1^{er} voyage, 2^e édition 1865, in LITTRÉ.

Et je comprends parfaitement qu'un Tolstoï, qui fut le moins littéraire de tous les écrivains, ait manqué de sympathie pour l'art de celui qui fut le plus génial des hommes de lettres (*Shakespeare*). R. ROLLAND, Vie de Tolstoï, p. 121.

Elle ne pouvait pas très bien comprendre ce qui lui était arrivé, et l'extraordinaire aventure qui avait un temps mêlé sa vie à celle du génial hors-la-loi (*Verlaine*).

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 431.

♦ **3.** (Avec un sens affaibli). *Idee géniale*. ⇒ **Astucieux, bon, ingénieux, lumineux.** « *Une blague géniale* » (Courteline, in T. L. F.). *C'est génial!* — REM. Le mot est à la mode depuis 1945-50 comme intensif familier. ⇒ **Chouette, extra, formidable, fort, super.**

CONTR. Faible, médiocre, moyen.

DÉR. Génialement, génialité.

GÉNIALEMENT [ʒɛnjalmã] adv. — 1869; de *génial*.

♦ **1.** D'une manière géniale. *Œuvre génialement traduite*. ⇒ **Magistralement.**

♦ **2.** (Sens affaibli, → Génial, 3.). Remarquablement.

GÉNIALITÉ [ʒɛnjalitɛ] n. f. — 1803, Bourget, in D. D. L.; de *génial*. Rare.

♦ **1.** Caractère de ce qui est génial.

(...) ce vicair de Christ (*Lamennais*) ne faisait plus, malgré la sainteté de sa personne et la génialité de son verbe figure que de révolté.

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 280.

2 Nous ne voyons autour de nous que des inspirations et des ardeurs dégradées : tout homme promet tout, mais tout homme vit pour connaître la fragilité de son étincelle et le manque de génialité de la vie. L'authenticité d'une existence consiste dans sa propre ruine.

E. M. CIORAN, Précis de décomposition, p. 101.

♦ **2.** Qualité d'une personne géniale.

3 Nous sommes plus proches de l'invention quand nous essayons de comprendre le dispositif de sommation par roues à onglets employé dans la machine à calculer de Pascal (machine arithmétique) que lorsque nous lisons les passages les plus oratoires relatifs à la génialité de Pascal.

Gilbert SIMONDON, Du mode d'existence des objets techniques, p. 107.

GÉNICULATION [ʒɛnikylasjõ] n. f. — 1866, Littré; dér. sav. du lat. *geniculum*, dimin. de *genu* « genou ». → Géniculé.

♦ Didact. Courbure en forme de genou.

GÉNICULÉ, ÉE [ʒɛnikylɛ] adj. — 1808, Boiste; dér. sav. du lat. *geniculum*, dimin. de *genu* « genou ».

♦ Sc. nat., anat. Coudé (en parlant d'un organe, d'une structure). *Faisceau, ganglion géniculé*.

GÉNIE [ʒɛni] n. m. — 1532, Rabelais; lat. *genius* « divinité tutélaire », au fig. en lat. impérial « inclination, talent ».

★ **I. ♦ 1.** (1578, Ronsard). Myth. Esprit qui présidait à la destinée de chacun, sorte d'« ange gardien, qui, à ce qu'on croyait, naissait avec chaque mortel et mourait avec lui, après avoir accompagné, avoir dirigé ses actions, et veillé à son bien-être pendant toute sa vie » (Rich, *Dict. des Antiquités*, trad. Chéruef, in Lalande). *Le génie de Socrate*. ⇒ **Démon** (cit. 6). Esprit qui présidait à une collectivité, une organisation, un lieu. *Le génie de Rome. Génie tutélaire*.

1 Tout est mêlé de bien et de mal sur la terre; il y a donc incontestablement de bons et de mauvais génies. Les Perses eurent leurs *péris* et leurs *dives*, les Grecs leurs *daimons* et *cacodaimons*, les latins *bonos* et *malos genios*. Le bon génie devait être blanc, le mauvais devait être noir, excepté chez les nègres, où c'est essentiellement tout le contraire. Platon admit sans difficulté un bon et un mauvais génie pour chaque mortel.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Génies.

(Déb. xviii^e, Malherbe). (Qualifié par un adj. : *bon, mauvais*...). Être mythique, esprit bon ou mauvais qui nous inspire, influe sur notre destinée. *Bon génie, génie protecteur, génie familial* (→ Cathédrale, cit. 2). *Être poussé par un mauvais génie* (→ Démon, cit. 7), *un malin génie*.

2 Je supposerai donc qu'il y a (...) un certain mauvais génie, non moins rusé et trompeur que puissant, qui a employé toute son industrie à me tromper.

DESCARTES, Méditations, I.

3 Il semble que mon mauvais génie ait lâché prise, et je vis depuis trois mois sous la bague de la fée bienfaisante.

CHAMFORT, Histoire, II.

4 Il est de charmantes créatures méconnues par le sort, à qui tout devait réussir dans la vie, mais qui vivent et meurent malheureuses, tourmentées par un mauvais génie, victimes de circonstances imprévues.

BALZAC, Une fille d'Ève, Pl., t. II, p. 71.

(Fin xvii^e, M^{me} de Sévigné). Par anal. Personne qui a une influence déterminante, bonne ou mauvaise, sur quelqu'un. ⇒ **Ange** (bon, mauvais ange). *Cet homme est son mauvais génie. Je suivrai vos conseils, vous avez toujours été mon bon génie*.

5 Il assure que vous êtes son bon génie.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 570, in LITTRÉ.

♦ **2.** (1637). Être surnaturel doué d'un pouvoir magique. ⇒ **Aspiole, démon, divinité, djinn, dragon, efrif, elfe, esprit, fée, gnome, lutin, ondin, péri, sylphe. Un génie des bois, des montagnes. Génie aérien. Le génie des Mille et une Nuits. Génie bienfaisant, malfaisant. Évocation, apparition, disparition des génies.**

6 À peine eut-elle commencé à frotter cette lampe, qu'en un instant, en présence

de son fils, un génie hideux et d'une grandeur gigantesque s'éleva et parut devant elle (...)

A. GALLAND, les Mille et Une Nuits, « Aladin et la Lampe merveilleuse » (...), si quelque génie malhonnête et intolérant, quelque démon du contretemps venait me dire (...)

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XVI.

♦ **3.** (Déb. xix^e, M^{me} de Staël). *Génie de...* Être allégorique personnifiant une idée abstraite. *Le génie des arts, du commerce. Le génie de la liberté*. — *Représentation de cette allégorie. Les Cupidons*, génies de l'amour. Le génie de la Bastille.*

★ **II.** (D'après le lat. *ingenium*). **A. ♦ 1.** (1532, Rabelais). Vx. (xvii^e-xviii^e). Les aptitudes innées, les dispositions naturelles, bonnes ou mauvaises (de qqn); l'esprit, la personne qui possède ces aptitudes, ces dispositions. ⇒ **Caractère, esprit, nature. Le génie de qqn, son génie. L'essor** (cit. 8) *d'un grand et beau génie. Les esprits* (cit. 119) *forts sont de faibles génies. Génie étroit* (cit. 9 et 10), *un grossier génie* (→ Cacophonie, cit. 1), *un pauvre génie*. ⇒ **Nullité. Génie élevé. Chaque homme a son génie propre** (→ Apporter, cit. 23; avancer, cit. 36; caméléon, cit. 3).

Abandonne ton âme à son lâche génie (...)

CORNEILLE, Cinna, III, 4.

Et bien vous prend, ma sœur, que son noble génie

N'ait pas vaqué toujours à la philosophie.

MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, 1.

(...) ceux que l'on choisit pour de différents emplois, chacun selon son génie et sa profession (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, II, 3.

♦ **2.** (1640, Corneille). Mod. **LE GÉNIE DE...** [a] Ensemble des caractères particuliers, distinctifs qui forment la nature propre d'une chose, d'une réalité vivante, son originalité, son individualité. *Le génie d'une race, d'un peuple, d'un pays. Le génie de la Grèce, de la France* (→ Esprit, cit. 172). *Le génie français* (→ Engendrer, cit. 8). *Le génie d'une époque, génie moderne* (→ Bicoque, cit. 4). *Le génie de la langue française. Le Génie du christianisme*, œuvre de Chateaubriand.

Il est vrai que du ciel la prudence infinie

Départ à chaque peuple un différent génie (...)

CORNEILLE, Cinna, II, 1.

Pourquoi disons-nous le génie d'une langue? C'est que chaque langue par ses terminaisons, par ses articles, ses participes, ses mots plus ou moins longs, aura nécessairement des propriétés que d'autres langues n'auront pas. Le génie de la langue française sera plus fait pour la conversation, parce que sa marche nécessairement simple et régulière ne gênera jamais l'esprit. Le grec et le latin auront plus de variété (...). Le style lapidaire sera plus dans le génie de la langue latine que dans celui de la française et de l'allemande.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Génie.

Le génie de la Bretagne, c'est un génie d'indomptable résistance et d'opposition intrépide, opiniâtre, aveugle (...)

MICHELET, Hist. de France, III, Bretagne.

Le haut génie de la Grèce, ce ne fut pas l'habileté des Ulysse et des Thémistocle qui les fit vainqueurs de l'Asie, ce fut cette invention des méthodes de la raison qui fit d'eux les suprêmes initiateurs de l'humanité à venir.

MICHELET, la Femme, p. 176.

(...) ces deux femmes savaient se plier aux façons d'être de l'évêque avec ce génie particulier de la femme qui comprend l'homme mieux que l'homme ne se comprend.

HUGO, les Misérables, I, I, IX.

Pourtant l'homme et la femme, plus ils s'aiment, plus il leur est fatal de vivre ensemble et confondus. Au génie de l'espèce, qui ne s'inquiète que du moment, se substitue le génie de la tendresse, qui prétend accorder les éléments contraires, et faire un état durable d'un état passager. Une telle violence à la nature ne va pas sans douleur.

André SUARÈS, Trois hommes, « Dostoevski », IV.

(...) le génie de la langue, c'est-à-dire le sens profond de la langue, doit être respecté, même dans un dialogue réaliste.

G. DUHAMEL, Défense des lettres, III, p. 260.

(...) on doit laisser à chacun — dans la conversation comme dans la littérature — la liberté nécessaire pour adapter son tempérament au génie de notre langue.

A. DAUZAT, le Génie de la langue franç., Avant-propos.

[b] (1549, Du Bellay). Disposition naturelle, aptitude remarquable pour quelque chose. ⇒ **Disposition, don, goût, penchant, talent. Le génie de qqn pour qqch.** « *Suivre son génie, forcer son génie* » (Académie). *Avoir le génie de son métier* (→ Écolier, cit. 8). *Il a le génie des affaires. Le génie du bazar* (cit. 3). ⇒ **Bosse. Saint-Simon a le génie du mot à l'emporte-pièce** (cit. 2). — En mauvaise part. *Avoir le génie du mal, de la destruction, de la gaffe. Il a le génie d'embrouiller les choses les plus simples...*

(...) le talent et le génie qu'elles (les femmes) ont seulement pour les ouvrages de la main (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, III, 49.

M. le duc de Luynes (...) avait un très beau génie pour la traduction (...)

RACINE, Port-Royal, I.

(...) ceux en qui on remarquera le génie de la guerre (...)

FÉNÉLON, Télémaque, XI.

Lulli, qui ne vit aucun bon musicien en France, avait le génie de la musique

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Génie.

(Il) avait le génie de la chicane. Ce trait achève son portrait.

FRANCE, le Petit Pierre, XXII.

[c] Vx. *De génie* : naturellement, sans effort (comme par inspiration).

(...) on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire (...)

LA BRUYÈRE, Disc. de réception à l'Académie française.

B. ♦ 1. (Av. 1674). Plus cour. Aptitude supérieure de l'esprit qui élève une personne au-dessus de la commune mesure et le rend capable de créations, d'inventions, d'entreprises qui paraissent très remarquables, extraordinaires ou surhumaines à ses semblables. *Le génie des grands hommes, des grands créateurs** (→ Acquérir, cit. 14). *Le génie d'Alexandre le Grand, de Napoléon* (→ Abhorrer, cit. 3; ardeur, cit. 38), *de Pierre le Grand* (→ Barbaric, cit. 2).

Le génie de Molière, de Victor Hugo, de Shakespeare, de Milton (→ Éclat, cit. 36). *Le génie de Mozart, de Beethoven. Génie poétique* (→ Expression, cit. 44), *musical*. — *Génie politique* (→ 1. Politique, cit. 15). *Avoir du génie* (→ Créateur, cit. 6). *Il, elle a du génie. Elle avait du caractère* (cit. 57) *plutôt que du génie. Avoir confiance, croire en son génie* (→ Étoile, cit. 25; fierté, cit. 5). *Être tourmenté par son génie, asservi* (cit. 19) *par son génie*. — *Génie qui inspire* (→ Enfler, cit. 1), *exalte, enivre* (cit. 13). — (Les sens A, 2 et B étant mêlés). *L'invention*, l'inspiration*, les intuitions, le feu du génie*. — *Explosion* (cit. 12), *éclair*, trait* de génie. Force irrésistible, abondance, fécondité* (cit. 8) *du génie*. — *Génie qui s'impose à tous* (→ Contester, cit. 5). *Génie de premier ordre* (→ Criant, cit. 40), *surhumain* (→ Empire, cit. 16), *transcendant. Un sujet à la taille de son génie* (→ Avertir, cit. 17). *Un destin inférieur à son génie* (→ Auréoler, cit. 2). *Énigme, secret du génie* (→ Extériorisation, cit.). *Le savoir n'est pas preuve de génie* (→ Esprit, cit. 138). *Génie et talent** (→ Escompter, cit. 2). *Génie et contraintes littéraires* (→ Extirpation, cit.), *morales, domestiques* (→ Écarter, cit. 10)... *La sagesse vaut mieux que le génie* (→ Bonheur, cit. 15). *Le génie anoblit* (cit. 6) *même la turpitude*.

25 Le terme de *génie* semble devoir désigner, non pas indistinctement les grands talents, mais ceux dans lesquels il entre de l'invention. C'est surtout cette invention qui paraissent un don des dieux, cet *ingenium quasi ingenitum*, une espèce d'inspiration divine. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Génie.

26 Le génie est un phénomène que l'éducation, le climat ni le gouvernement ne peuvent expliquer. CHAMFORT, Maximes et Pensées, « Sur la science », XIX.

27 Le génie (...) peut être défini *faculté créatrice*, soit qu'il trouve des idées ou des expressions nouvelles. Le génie des idées est le comble de l'esprit; le génie des expressions est le comble du talent. Ainsi, que le génie féconde l'esprit ou le talent, en fournissant des idées à l'un et des expressions à l'autre, il est toujours créateur dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot : le génie est donc ce qui engendre et enfante : c'est, en un mot, le don de l'invention. RIVAROL, Littérature, Le génie et le talent.

28 L'éclair de l'immense, quelque chose qui respindit et qui est brusquement surhumain, voilà le génie. HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Du génie.

29 Ah! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie. A. DE MUSSET, À mon ami Édouard B. (→ Cœur, cit. 155).

30 Ce que l'homme ici-bas appelle le génie, C'est le besoin d'aimer; hors de là tout est vain. A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « À la Malibran », XXVII.

31 Langue que pour l'amour inventa le génie. A. DE MUSSET, Premières poésies, « Le saule », I (→ Harmonie).

32 Tout ce qu'impliquent les mots : *volonté, désir, concentration, intensité nerveuse, explosion*, se sent et se fait deviner dans ses œuvres (Wagner). Je ne crois pas me faire illusion ni tromper personne en affirmant que je vois là les principales caractéristiques du phénomène que nous appelons *génie*; ou du moins, que dans l'analyse de tout ce que nous avons jusqu'ici légitimement appelé *génie*, on retrouve les dites caractéristiques. BAUDELAIRE, l'Art romantique, XXI, IV.

33 Le talent sans génie est peu de chose. Le génie sans talent n'est rien. VALÉRY, Mélange, p. 163 (→ Esprit, cit. 154).

34 Il faut terriblement de talent, chère amie, pour rendre un peu de génie supportable. GIDE, Prétextes, p. 83.

Loc. prov. *Le génie est une longue patience*. — Allus. littér. *Le génie n'est autre chose qu'une grande aptitude à la patience*, mot attribué à Buffon.

35 M. de Buffon me dit à ce sujet un mot bien frappant, un de ces mots capables de produire un homme tout entier : *Le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience*. Il suffit en effet d'avoir reçu cette qualité de la nature (...)

36 (...) il n'y a pas de vrai génie sans patience. HÉRAULT DE SÉCHELLES, Voyage à Montbard, p. 15.

37 Quand il a dit que le génie n'était qu'une plus grande aptitude à l'application et une plus grande patience, on voit que Buffon n'entendait point cette patience froide et qui n'a rien de commun avec le feu sacré. Le génie de Buffon participe du poète autant que du philosophe; il confond et réunit les deux caractères en lui, comme cela s'était vu aux époques primitives. SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 21 juil. 1851, t. IV, p. 351.

38 Génie! Ô longue impatience! VALÉRY, Charmes, « Ébauche d'un serpent ».

38.1 Le génie est ce pouvoir d'autonomie, dont la densité des œuvres est l'expression, et le chef-d'œuvre l'expression privilégiée (...)

MALRAUX, les Voix du silence, p. 456.

De génie : qui a du génie ou qui en porte la marque. ⇒ *Génial*. *Un homme de génie* (→ Apothéose, cit. 4; aptitude, cit. 6; arborer, cit. 9; bizarrerie, cit. 4; étincelle, cit. 11). *Écrivain de génie* (→ Caractère, cit. 30). *Peintre, musicien, mathématicien de génie. Œuvre, invention de génie*.

39 Il faudrait peut-être avant tout, répondit Canalis, définir l'homme de génie, et l'une de ses conditions est l'invention : l'invention d'une forme, d'un système ou d'une force. Ainsi Napoléon fut inventeur, à part ses autres conditions de génie. Il a inventé sa méthode de faire la guerre. Walter Scott est un inventeur, Linné est un inventeur, Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier sont des inventeurs. De tels hommes sont hommes de génie au premier chef. Ils renouvellent, augmentent ou modifient la science ou l'art. BALZAC, Modeste Mignon, Pl., t. I, p. 528.

40 Quoi, se disait peut-être un *homme de génie*. — je suis donc une curiosité (...) Et ce qui me paraît si naturel, cette image échappée, cette évidence immédiate, ce mot qui ne m'a rien coûté, cet amusement éphémère de mes yeux intérieurs, de ma secrète oreille, de mes heures, et ces accidents de pensée ou de parole (...) me font un monstre? VALÉRY, Rhumbs, p. 262.

(Avec un sens affaibli). *Un moqueur de génie*, étonnant, extraordinaire (→ Attaque, cit. 8).

Idée, trait de génie, plein d'ingéniosité, d'astuce (→ Idée géniale*).

41 Bruce (...) me donna un goût vif pour toutes les sciences dont il parlait. De là mon amour pour les mathématiques et enfin cette idée, j'ose dire de *génie* : Les mathématiques peuvent me faire sortir de Grenoble.

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 8.

♦ 2. N. m. (1686, Bossuet). Personne qui a du génie. — REM. Dans cet emploi, *génie* a une valeur superlative que n'ont pas au même degré les expressions *avoir du génie, le génie de X, l'homme de génie*; il ne s'applique qu'au petit nombre d'hommes dont l'apport marque d'une forte empreinte l'histoire de l'humanité. — *Platon, Michel-Ange, Léonard de Vinci, Shakespeare, Newton, Marie Curie, Einstein furent des génies. Danton, le génie le plus fort de la Révolution* (→ Fluctuation, cit. 2). *Un génie sublime. Le génie comparé à un aigle** (cit. 3), *à une montagne. Les génies en littérature* (→ Effort, cit. 24). *Pascal, cet effrayant* (cit. 5) *génie. Wagner, génie prodigieux qui exalte, écrase* (cit. 10). *Génie méconnu, incompris* (→ Asile, cit. 5; fatalement, cit. 2). *Se croire un génie, se prendre pour un grand génie* (→ Compte, cit. 2; énigme, cit. 2; entendre, cit. 18). — (1835, Académie). *Ce n'est pas un génie* (⇒ *Aigle, phénix*) : c'est une personne médiocre, peu intelligente.

On sait que les grands génies ne se trompent jamais à demi, et qu'ils ont le privilège de l'énormité dans tous les sens.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1846, IV.

Toi qui sous le laurier lèves ta tête blanche, Génie entier vivant dans l'immortalité!

TH. DE BANVILLE à HUGO, in HUGO, Œuvres, t. XIX, p. 197. La 100^e représentation de *Notre-Dame de Paris*, 13 oct. 1879.

Il avait une haute conscience de sa valeur, et pensait être seul à ne pas se dénier justice : il se croyait en conséquence le droit d'en vouloir à l'univers entier. Il se prenait tout ensemble pour un héros, pour un génie et pour une victime.

A. HERMANT, l'Aube ardente, XI, p. 149.

Il existe en outre une classe d'hommes qui, quoique aussi dysharmoniques que les criminels et les fous, sont indispensables à la société moderne. Ce sont les génies. Ces individus sont caractérisés par la croissance monstrueuse de quelqu'une de leurs activités psychologiques. Un grand artiste, un grand savant, un grand philosophe est généralement un homme ordinaire dont une fonction s'est hypertrophiée.

Alexis CARREL, l'Homme, cet inconnu, IV, VI.

(...) une intelligence qui se perd prive peut-être l'humanité d'un apport essentiel. Le hasard qui arrache un génie à la pauvreté, à la besogne, à la destruction, se produit de temps en temps : la société n'a pas à compter, en toute occasion, sur son aide. Et, s'il n'est pas question que la société pousse à la culture du génie (ce ne sont pas les grands laboratoires riches, où des « chercheurs » sont payés pour chercher, qui font forcément les grandes découvertes), il est indispensable que, du moins elle ne s'oppose pas, de toute la force de son inertie, au génie qui veut se manifester. DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, p. 156.

★ III. ♦ 1. (Av. 1708, Vauban; d'après *ingénieur*). Milit. *Génie militaire* : art des fortifications. ⇒ *Aréotectonique*. — Par ext. Arme, service technique chargés de travaux, notamment de la construction et de l'entretien des casernes, de la fortification permanente, de la mise en œuvre de ponts, chemins de fer, transmissions... *Soldats, officiers du génie* : casernier*, sapeurs*, mineurs, électromécaniciens, mineurs-artificiers, pontonniers, sapeurs de chemins de fer et de communications, télégraphistes, radio-télégraphistes. *Territoire sous les ordres d'un officier du génie*. ⇒ *Chefferie. École du génie*.

S'il se rencontrait des obstacles imprévus dans la carrière du génie, peut-être pourrais-je tourner mes idées d'un autre côté.

P.-L. COURIER, Lettres, I, 5, in LITTRÉ.

En appos. Régiment appartenant à l'arme du Génie.

Aux printemps de 1930, je fus envoyé au 7^e Génie à Avignon, pour mes derniers six mois de service actif. Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. II, p. 64.

(1835, Académie). Par anal. *Génie maritime* : art des constructions navales. — Par ext. Corps d'officiers chargés de la construction des bâtiments de l'État et de leurs réparations (Gruss).

♦ 2. (1845, Bescherelle). *Génie civil* : art des constructions. — Par ext. Ensemble des ingénieurs civils. *Génie rural* : art des constructions rurales. — Par ext. Ensemble des ingénieurs chargés de ces constructions et de l'amélioration de la vie rurale. ⇒ aussi *Engineering* (anglic.), *ingénierie*.

♦ 3. *Génie chimique, génie atomique, génie informatique* : connaissances et techniques de l'ingénieur (en chimie, physique atomique, informatique). *L'école de génie de Toulouse*.

Génie génétique : méthodes d'investigation et d'expérimentation sur les gènes. « *Le génie génétique qui consiste à introduire dans le patrimoine héréditaire d'une cellule un message génétique étranger à cette cellule* » (la Recherche, n° 147, sept. 1983, p. 1149).

CONTR. (De II.) *Médiocrité, nullité. DÉR. Génial*.

-GÉNIE Élément, tiré du grec *-genia* « production, formation », qui entre dans la composition de quelques noms savants. — Ex. : *androgénie, embryogénie, géogénie, géomorphogénie, glycoogénie, hétérogénie, histogénie, ontogénie, orogénie, ostéogénie, pathogénie, photogénie, phylogénie, zoogénie...* (cf. les formes *-génique, -génisme, -géniste, dér.* de ces mots). ⇒ aussi *-génèse*.

GÉNIEN, IENNE [ʒɛnjɛ, jɛn] adj. — 1839, Boiste; du grec *genieion* « menton ». → Génio-.

♦ Didact. (anat.). Du menton. *Ganglions géniens inférieurs. Apophyses géniennes* (ou *géné*) : petites apophyses situées à la partie postérieure du menton, sur la ligne médiane du maxillaire inférieur. *Apophyses gèni supérieures, inférieures*, servant d'attache aux muscles génioglosses et géniogéniens (de l'os hyoïde).

GENIÈVRE [ʒɛnjɛvr] n. m. — 1377; *genevre*, XIV^e; *genoivre*, v. 1175; *geneivre*, v. 1160 au sens 1; *jenivre* «genévrier» en judéo-franç., fin XI^e; du lat. *juniperus*.

♦ 1. Régional. Genévrier (→ Bois, cit. 4; flamber, cit. 13). *Bois, grains, baies de genièvre*.

♦ 2. (1526). Fruit du genévrier, petite baie violette ou noire très parfumée. *Le genièvre est employé comme aromate* dans la cuisine* (volaille, choucroute...). *Infusion, liqueur à base de genièvre*. ⇒ **Amer, bitter, genévrette**.

♦ 3. (1835). Eau de vie de grains fabriquée dans le Nord de l'Europe (Nord de la France, Belgique, Hollande), obtenue par distillation de moûts fermentés de céréales, et autrefois distillés sur des baies de genièvre. ⇒ **Schiedam, gin**. *Le genièvre s'obtient par la distillation de certaines céréales* (avoine, froment, maïs, orge, sarrasin, seigle, riz...) *et doit son arôme à une légère torréfaction des malts*. *Boire du genièvre*. *Un verre de genièvre*, et, ellipt., *un genièvre*; cf. régional (Belgique) *un blanc*.

La Belgique, paradis des commis-voyageurs en vins. Boissons du peuple, le faro et le genièvre.

BAUDELAIRE, Argument du livre sur la Belgique, III, Bruxelles.

On nous apporte enfin notre genièvre. À votre prospérité.

CAMUS, la Chute, p. 12.

DÉR. Genevrette, genévrier, genièvrerie.

GENIÈVRERIE [ʒɛnjɛvrɛʁi] n. f. — 1791; de *genièvre*, et *-erie*.

♦ Techn. Fabrique, distillerie* de genièvre (alcool).

GÉNIO- Élément (adapt. du grec *geneion* «menton») qui entre dans la composition de quelques mots savants. Ex. : *généiosse* (muscle qui tient au menton et à la langue), *généoplastie* (restauration du menton par autoplastie). — REM. On dit aussi *généoplastie*.

GÉNIPA [ʒɛnipa] n. m. — 1557, *genipat*, du tupi (langue indienne du Brésil) *genipapo*.

♦ Bot. Arbre (*Rubiaceés*) à feuilles opposées, à grandes fleurs odorantes, blanches ou jaunâtres, à fruits charnus.

GÉNIQUE [ʒɛnik] adj. — XX^e; de *gène*.

♦ Biol. Des gènes; relatif aux gènes. (⇒ **Génétique**). *Échange, équilibre génique*.

GÉNISSE [ʒɛnis] n. f. — 1538; *genice*, v. 1160; d'un lat. pop. **junicia*, du lat. class. *junix*.

♦ 1. Jeune vache qui n'a pas encore vêlé. ⇒ **Taure**. *Les veaux et les génisses*.

(...) le meuglement d'une génisse qu'on amène au boucher, et qui se refuse de ses quatre sabots (...)

GIRAUDOUX, Suzanne et le Pacifique, VII.

REM. Dans la langue classique, *génisse* était le seul mot reçu dans le style élevé, *vache** étant jugé trop bas (→ Associé, cit. 2, La Fontaine).

(Je) déclarai les mots égaux, libres, majeurs...
Je fis fraterniser la vache et la génisse (...)

HUGO, Réponse à un acte d'accusation, in les Contemplations, I, 7.

♦ 2. Viande de génisse. *Foie de génisse*.

REM. En boucherie et en mégisserie, on emploie en général *veau* pour le veau ou la génisse, comme on emploie *bœuf* pour le bœuf ou la vache. → **Veau**.

DÉR. Génisson.

GÉNISSON [ʒɛnisɔ̃] n. m. — 1561; *généichon*, 1553; de *génisse*; cf. *génissette*, 1964, in D. D. L.

♦ 1. Régional (Normandie). Jeune taureau ou jeune bœuf.

♦ 2. (Suisse). Petite génisse d'un ou deux ans.

À ma rencontre viennent des rondes de corneilles, des toits d'ardoise, un agneau de lait et un génisson noir.

M. CHAPPAZ, le Match Valais-Judéc, p. 43.

GÉNITAL, ALE, AUX [ʒɛnital, o] adj. — V. 1560, Paré; *nombrés génitaux*, v. 1378; lat. *genitalis* «qui engendre», de *genitum*, supin de *genere*, forme archaïque de *gignere* «engendrer, créer».

Anatomie.

♦ 1. Qui a rapport à la reproduction sexuée des animaux, notamment des mammifères et de l'homme. *Parties* génitales; organes génitaux internes, externes* (⇒ **Sexe**). *Appareil génital mâle*. ⇒ **Cordon** (spermatique), **épididyme, pénis, prostate, testicule, vésicule** (séminal). *Appareil génital femelle*. ⇒ **Ovaire, oviducte, trompe, utérus, vagin, vulve, Glande génitale**. ⇒ **Gonade**. *Absence des glandes génitales*. ⇒ **Agénitalisme**. *Productions de l'appareil génital*. ⇒ **Ovule; spermatozoïde, sperme**. *Anomalies du développe-*

ment génital. *Développement exagéré, développement précoce des organes génitaux* (⇒ **Macrogénitosomie**). *Fonctions génitales* (→ Cycle, cit. 3). *Hormones génitales mâles* (⇒ **Testostérone**), *femelles* (⇒ **Folliculine, progesterone**).

Qu'a fait l'action génitale aux hommes, si naturelle, si nécessaire et si juste, pour n'en oser parler sans vergogne et pour l'exclure des propos sérieux et réglés?

MONTAIGNE, Essais, III, v.

Le meussieu de gauche se grattait distraitemment les parties génitales en lisant le résultat des courses.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 14.

♦ 2. Qui concerne la reproduction, les organes de la reproduction. ⇒ **Sexuel**. *Vie génitale de la femme* (→ Épanouissement, cit. 4; fécondation, cit. 3). *Cycle* (cit. 3) *génital*.

♦ 3. Psychan. *Stade génital* : dernier stade de la libido (opposé à oral, anal) qui fait suite chez les enfants à la période dite de latence. — *Amour, érotisme génital*.

À la puberté, la poussée instinctuelle se heurte (...) à des obstacles qui n'existaient pas lors du développement de la sexualité infantile. Les tendances partielles qui ont caractérisé celle-ci (tendances orales, anales, sado-masochiques, voyeurisme, exhibitionnisme) ne disparaissent pas mais s'intègrent et se subordonnent sous le primat de la génitalité. C'est l'inauguration du *stade génital*, caractéristique de la sexualité adulte dominée par le coït.

Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 31.

N. m. *Le génital* : l'ensemble des caractères et des comportements psycho-physiologiques liés à la fonction génitale.

(...) une sexualité centrale qui comporte à un degré plus hautement psychologique, les émotions et les sentiments sexuels; émotions et sentiments d'une tonalité particulière, qui déclenchent normalement et intrinsèquement le génital, quand aucune inhibition ne s'y oppose; cette sexualité centrale n'est pas identique à la génitalité mais ne lui est pas accidentelle non plus.

E. MOUNIER, Vue d'ensemble, in D^r WILLY, la Sexualité, t. I, p. 24.

DÉR. Génétalement, génitalité, génito-

COMP. Agénitalisme, uro-génital.

GÉNITALEMENT [ʒɛnitalmɑ̃] adv. — 1946, Mounier, in T. L. F.; de *génital*.

♦ Didact. Du point de vue de la génération, de la fonction génitale. — Psychan. Quant au stade génital.

GÉNITALITÉ [ʒɛnitalite] n. f. — 1877, Littré-Robin; de *génital*.

♦ 1. Biol. Capacité de reproduction des organismes sexués. ⇒ **Sexualité**.

♦ 2. Psychophysologie. Caractères du comportement lié à la fonction génitale. *Génitalité et sexualité* (→ Génital, cit. 3, 4).

Nous pouvons avec Dalbiez, mettant au point les résultats acquis de l'analyse freudienne, distinguer trois zones de la sexualité : une génitalité périphérique, ensemble de sensations et de comportements localisés aux organes génitaux (...)

E. MOUNIER, Vue d'ensemble, in D^r WILLY, la Sexualité, t. I, p. 24.

GÉNITEUR, TRICE [ʒɛnitœr, tris] n. — 1137; lat. *genitor*.

♦ 1. Plais. Personne qui a engendré (qqn). ⇒ **Mère, père**. *Nos géniteurs*. ⇒ **Ancêtre, parent**.

Je ne crois pas que depuis des siècles aucun de mes ancêtres ait jamais éprouvé le moindre désir d'en savoir plus long que ses géniteurs.

BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, p. 291.

Didactique :

(...) que la femme prenne confiance, elle peut très bien accéder au statut supérieur de la création. Mais que l'homme se rassure bien vite : on ne lui enlèvera pas sa femme pour autant, elle n'en restera pas moins par nature une génitrice disponible.

R. BARTHES, Mythologies, p. 61.

Si la paternité commence avec la naissance, si le Père n'est pas le «géniteur» (découverte tarte-à-la-crème de l'idéologie psychanalytique), il n'y a aucune raison de s'en tenir là (...)

Ph. SOLLERS, Femmes, p. 115.

♦ 2. N. m. (1865, Littré). Spécialt. zool. Animal mâle destiné à la reproduction. ⇒ **Reproducteur** (→ Progéniteur). « (...) partout dans le monde, les grands groupes chimiques et pharmaceutiques sont en train de prendre le contrôle de la génétique. Ils ont compris que le pouvoir alimentaire passera plus par les producteurs de géniteurs que par l'industrie agro-alimentaire proprement dite » (*le Monde*, 3 janv. 1979, p. 32).

Les possibilités techniques qu'offre l'insémination artificielle sont considérables (...). Utilisation maximum de sujets d'élite et limitation du nombre des mâles, dont l'entretien est onéreux, vaste diffusion des qualités d'un géniteur (dilution du sperme).

L. GALLIEN, la Sélection animale, p. 114.

GÉNITIF [ʒɛnitif] n. m. — 1380; lat. *genitivus casus*, propr. «cas qui engendre» parce qu'il marque l'origine.

♦ Gramm. Dans les langues à déclinaisons, Cas* des noms, adjectifs, pronoms, participes, qui exprime le plus souvent la dépendance ou l'appartenance* (1.). *Génitif partitif, possessif de qualité, de définition*. *Génitif objectif, subjectif*. *Génitif absolu* (en grec anc.). *Désinence du génitif*. *Mettre un mot au génitif singulier, pluriel*. *Génitif absolu* : proposition participiale dont le sujet et le verbe sont au génitif. *Le génitif hébreu*.

Par ext. Dans les langues sans déclinaisons nominales (tel le français) tournure comportant un complément de nom.

Elles sont encombrées, leurs phrases, de génitifs accouplés, de subjonctifs lourds (...)
J. RENARD, Journal, 8 nov. 1887.

GÉNITO- Élément (de *génital*) servant à former quelques mots savants d'anatomie et de médecine. ⇒ **Génito-crural**, **génito-urinaire**.

GÉNITO-CRURAL, **ALE**, **AUX** [ʒenitokʁajal, o] adj. — 1877; de *génito-*, et *crural*.

♦ Anat. Qui appartient aux parties génitales et à la cuisse. *Nerf génito-crural*.

GÉNITOIRES [ʒenitwaʁ] n. f. pl. — Fin xv^e; *genitoires*, fin xiii^e; du lat. *genitalia* avec substitution de suffixe.

♦ Vx ou plais. ⇒ **Testicules**.

ALAU : Si tu ne brûles, Alaodine, le paradis inaccessible derrière ton château, je te fais crever les yeux comme à cet astrologue chrétien, qui est aveugle, et arracher les génitoires comme à ce Scythe Albain, qui voit à travers les montagnes.
A. JARRY, l'Amour en visite, Pl., p. 903.

GÉNITO-URINAIRE [ʒenitoyrinaʁ] adj. — 1840, in D. D. L.; de *génito-*, et *urinaire*.

♦ Anat. Qui a rapport aux fonctions de la reproduction et à l'excrétion urinaire. *Organe, appareil génito-urinaire. Maladie génito-urinaire*. — REM. On dit aussi *uro-génital*.

GÉNITURE [ʒenityʁ] n. f. — xv^e, « rejeton »; lat. *genitura*, de *genitum*. → **Génital**.

♦ Vx (ou plais., de nos jours). Enfant par rapport à ses géniteurs*, ses parents. ⇒ **Descendance**, **enfant**, **progéniture** (→ *Aventure*, cit. 4). (...)
on voyait que le père avait dû être, dans le temps, digne de procréer cette géniture dont il avait l'orgueil (...)
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « À un dîner d'athées ».

COMP. **Primogéniture**, **progéniture**.

GÉNO- Élément (tiré du grec *genos* « race ») servant à former quelques mots savants. ⇒ **Génocide**, **génotype**.

GÉNOCIDÉ [ʒenosid] n. m. — 1944; de *géno-*, et suff. *-cide*.

♦ 1. Destruction méthodique d'un groupe ethnique. ⇒ **Ethnocide**. *L'extermination des Juifs par les nazis fut un génocide*.

(...) l'Assemblée (des Nations Unies) n'a pas craint (...) de s'affirmer comme un organe quasi législatif, en affirmant que le génocide est un crime du droit des gens. Elle a approuvé une convention sur le génocide, que les États sont priés de ratifier.
L. DELBEZ, Manuel de droit international public, 25.

2. À partir tout au moins d'un certain degré de développement et d'expansion de l'espèce, la guerre tribale ou raciale a évidemment joué un rôle important comme facteur d'évolution. Il est très possible que la disparition brutale de l'homme de Néanderthal soit le résultat d'un génocide commis par Homo sapiens notre ancêtre. Ce ne devait pas être le dernier : on connaît assez de génocides historiques.
Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 204-205.

Par ext. Extermination (d'un groupe important de personnes en peu de temps).

Par métaphore :

3. La France devient chauve ! Il n'y aura bientôt plus entre Paris et Quimper que des terrains découverts car les arbres ont été victimes d'un génocide dont les survivants sont parqués dans de lointaines réserves de l'Auvergne ou des Vosges.
Benoîte et Flora GROULT, Il était deux fois, p. 303.

♦ 2. Adj. Qui pousse au génocide, tient du génocide. *Des actes génocides*.

4. Certains disent (...) qu'il (1) s'agit d'une précaution contre un retour des fureurs génocides (...)
Jacques PERRET, Bâtons dans les roues, p. 106.
(1) Le fait de changer de nom, pour certains israéliens.

Auteur d'un génocide (1). *Tyran génocide*. — N. m. *Un génocide*.

(...) depuis 1932 j'ai encore aggravé mon cas, je suis devenu, en plus de violeur, traître, génocide, homme des neiges...
CÉLINE, Entretiens avec le Professeur Y, p. 36.

GÉNOIS, **OISE** [ʒenwa, az] adj. et n. — 1625, in T. L. F.; de *Gênes*, ville d'Italie.

♦ 1. De la ville de Gênes; qui habite ou est originaire de Gênes. *La génovine**, *monnaie génoise*. — N. m. Habitant, habitante de Gênes. — N. m. (V. 1785, Casanova). *Le génois*, ensemble des parlers italiens de la région de Gênes. → *Corse*.

♦ 2. N. f. (1735). **GÉNOISE** : petit gâteau aux amandes. — Pâtisserie légère. *Une génoise fourrée à l'abricot*.

♦ 3. N. f. « Frise provençale composée de tuiles superposées et fixées dans le mortier » (Réau).

Sous les génoises des toits, les engoulevants venaient s'abriter.

J. GIONO, Jean le Bleu, VII.

De vieilles entrées. Des chevrons de bois ridé soutenaient les fenestrons. Je balbutiais, je perdais la tête. Cette maison hautaine m'enchantait. La génoise ornait le toit avec ses trois rangs de tuiles romaines.

Violette LEDUC, la Chasse à l'amour, p. 399.

♦ 4. N. m. Mar. Grand foc en tissu léger, à bordure basse. *La surface du génois est souvent supérieure à celle de la grand-voile. « Sous génois, la grand-voile peut être plus débordée que sous spi » (Nouveau Cours des Glénans, p. 281).*

(...) nous nous retrouvâmes sur le quai quelques instants après pour voir le ketch qui hissait sa grand-voile et son génois.

Michel DÉON, les Poneys sauvages, p. 262.

GÉNOME [ʒenom] n. m. — xx^e (1936, Guénot); de *géno(type)*, et *-ome*.

♦ Biol. Lot chromosomique du gamète mâle ou du gamète femelle dont le nombre est spécifique à chaque espèce. *Le génome correspond au nombre haploïde de chromosomes. Le génome de l'espèce humaine comprend 23 chromosomes. Le génotype est formé des deux génomes paternel et maternel. (Syn. : haplome).*

Les chromosomes d'une cellule génératrice diffèrent l'un de l'autre par la taille ou la forme, et ces différences d'aspect répondent à des différences intimes quant à la nature des gènes qu'ils contiennent. L'ensemble de ces chromosomes différents constitue un génome (...)

Jean ROSTAND, Idées nouvelles de la génétique, p. 8.

Pendant longtemps, les biologistes ont considéré le génome comme un ensemble atomistique formé de gènes indépendants les uns des autres, entièrement séparés du soma et porteurs chacun de caractères héréditaires ou génotypiques se transmettant sans plus (...)

Jean PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 150.

DÉR. **Génomique**.

GÉNOMIQUE [ʒenomik] adj. — Mil. xx^e; de *génome*.

♦ Biol. Du génome. « *La plante haploïde, n'ayant plus qu'un stock génomique...* » (la Recherche, oct. 1973, p. 872).

GÉNOTEXTE [ʒenotekst] n. m. — 1968; de *géno-*, et *texte*, par le russe.

♦ Didact. Le texte*, en tant que processus génétique (conduisant à un produit, le phénotexte; → **Phénotexte**, cit. Kristeva).

GÉNOTYPE [ʒenotip] n. m. — 1937; de *géno-*, et *type*.

♦ Biol. Patrimoine génétique d'un individu dépendant des gènes* hérités de ses parents (opposé à *phénotype*, cit.). *Les jumeaux vrais ont même génotype, mais acquièrent des phénotypes plus ou moins différents. Individus qui ont le même génotype. ⇒ Biotype.*

Les propriétés constitutionnelles formant le génotype et d'où découle le phénotype de l'individu, apparaissent, d'après les méthodes expérimentales de la Génétique, comme dépendant d'unités définies, les gènes, localisés sur les chromosomes.

M. CAULLERY, Génétique et Hérité, p. 86.

(...) deux organismes ayant même constitution héréditaire (même génotype), comme les vrais jumeaux, pourront différer par l'aspect (ou phénotype) s'ils ont été soumis à des influences différentes.

Jean ROSTAND, Idées nouvelles de la génétique, p. 11.

DÉR. **Génotypique**.

COMP. **Génome**.

GÉNOTYPIQUE [ʒenotipik] adj. — xx^e (1936, Guénot, Rostand); de *génotype*, et *-ique*.

♦ Didact. (biol.). Du génotype; relatif au génotype.

La constitution génotypique d'un organisme est l'ensemble de son patrimoine héréditaire.

R. HUSSON, Glossaire de biologie animale, Génotype.

Les effets d'un gène donné dépendent non seulement de ses propriétés individuelles, mais des propriétés des autres gènes auxquels il se trouve associé dans le patrimoine héréditaire (milieu génotypique). Ils peuvent également être influencés par les circonstances du milieu externe.

Jean ROSTAND, Idées nouvelles de la génétique, p. 20.

DÉR. **Génotypiquement**.

GÉNOTYPIQUEMENT [ʒenotipikmã] adv. — xx^e; de *génotypique*, et *-ment*.

♦ Didact. (biol.). En ce qui concerne le génotype.

(...) ces individus, bien que génotypiquement, c'est-à-dire héréditairement ou génétiquement mâles, passent cependant par une phase femelle transitoire, puis par une phase intersexuée.
Jean GUIBÉ, les Batraciens, p. 52 (1965).

GENOU [ʒenu] n. m. — V. 1360, issu du plur. *genous* (1273) de *genoil*, 1080; d'un lat. pop. **geniculum*, du lat. class. *geniculum*, dimin. de *genu*.

♦ 1. Articulation du fémur (cuisse) et du tibia (jambe), et région avoisinante, dans l'espèce humaine. — *Le genou, en anatomie. ⇒ Trochlée* (fémorale). *Face antérieure, région rotulienne du genou*

(⇒ **Rotule**); *face postérieure du genou*. ⇒ **Jarret, poplité** (creux poplité). *Surfaces articulaires du genou*: extrémité inférieure du fémur* (condyles fémoraux), extrémité supérieure du tibia* (cavités glénoïdes) et face postérieure de la rotule*. *Fibro-cartilages du genou*: cartilages semi-lunaires ou falciformes (⇒ **Ménisque**). *Ligaments* reliant les pièces osseuses formant le genou*: ligament capsulaire (⇒ **Capsule**), et six ligaments périphériques. *Séreuse articulaire du genou* (⇒ **Synovial, synovie**). — *Mouvement, flexion* (⇒ **Génuflexion**), *extension du genou*. *Malformation du genou*. *Genoux tournés en dehors* (⇒ **Arqué, cagneux**; sc.: «genu valgum»), *en dedans* («genu varum»). *Hyperextension du genou* («genu recurvatum»). *Affections, contusions, plaies, entorses, luxations du genou*. *Arthrite du genou*. ⇒ **Épanchement** (de synovie), **hydarthrose**.

1 L'articulation du genou réunit la cuisse à la jambe. Chez les vertébrés inférieurs, les deux os de la jambe (...) entrent en rapport (...) avec l'extrémité inférieure de l'os de la cuisse. Chez l'homme, par suite du développement considérable qu'a pris le tibia, cet os seul s'articule avec le fémur (...). L'articulation du genou est donc une articulation fémoro-tibiale (...) très différente, morphologiquement, de son homologue, l'articulation du coude (...). Du reste, au point de vue mécanique, elle appartient au même groupe que cette dernière: c'est une articulation trochléenne (...).
L. TESTUT, Traité d'anatomie, t. I, p. 692.

(Dans la langue courante). *Genoux pointus. Genoux ronds, polis. — Genoux souples, forts. Élasticité* (cit. 4) *des genoux d'un coureur. Genoux tremblants*, vacillants* de faiblesse* (cit. 5). *Se genoux se dérobaient** (cit. 25 et 26) *sous lui. S'enfoncer jusqu'aux genoux. — Coussinet* (cit. 2) *posé sous les genoux. Bas, jupe qui couvre le genou* (→ Assaut, cit. 16). *Pantalon qui s'arrête au-dessus du genou. Pantalon usé aux genoux*, à l'endroit des genoux. — *Se blesser, être blessé au genou* (→ Boiter, cit. 2; couronner, cit. 15). *Se fouler un genou* (→ Enfant, cit. 37). *Avoir mal au genou* (→ Émotion, cit. 6). *Protection du genou* (⇒ **Genouillère**). Loc. (Vx). *Vouloir rompre une anguille* au genou*.

2 — Tu n'as rien de cassé? Mais elle ne s'était même pas évanouie. Elle se mit debout, se tâta, releva ses jupes jusqu'aux cuisses, tranquillement, pour voir ses genoux qui la brûlaient (...).
ZOLA, la Terre, I, 1.

3 Les genoux étaient admirablement purs, les chevilles élégantes et fines (...).
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XVI.

4 (...) j'ai frappé si violemment la terre du pied que ma jambe s'est enfoncée jusqu'au genou dans la sépulture récente (...).
BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXXVIII.

5 Une jupe qui atteint le genou (...).
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, iv, p. 59.

6 ... ses moustaches rêches et ses genoux aigus...
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 32.

Appuyer du genou. Pousser une porte du genou. S'arc-bouter (cit. 1) *des pieds et des genoux. Tenir un ennemi vaincu sous son genou* (→ Dague, cit. 2). — *Tenir un cheval du genou*. Loc. (Équit.). *Avoir du genou*: bien conduire sa monture par la pression des genoux. *S'enfoncer jusqu'aux genoux. Frôler du genou*. Loc. (Fin XIX^e). *Faire du genou à une femme. Se faire du genou sous la table*. **SUR** (les, ses) **GENOUX**. *Poser qqch. sur ses genoux. Les mains sur les genoux* (→ Attendre, cit. 19; énerver, cit. 7). *Écrire sur ses genoux* (→ Courir, cit. 29). *Être assis le menton sur les genoux* (→ Asseoir, cit. 23). — *Prendre un enfant, qqn sur ses genoux* (→ Caresser, cit. 7; édifiant, cit. 2). *Être assis, blotti sur les genoux de qqn*. ⇒ **Giron**; → Asseoir, cit. 13; évoquer, cit. 10. *Poser sa tête sur les genoux de qqn*. → Crouler, cit. 6.

7 (...) il (le pharaon) s'assit les chevilles jointes et les mains posées sur les genoux, dans l'attitude solennelle des divinités.
Th. GAUTIER, le Roman de la momie, IV.

Entre les (ses) genoux. Serrer qqch. entre ses genoux (→ Casser, cit. 3).

8 (...) son tablier de taffetas noir qui formait un creux entre les genoux.
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 236.

(1866). **AUX GENOUX**. *Tomber aux genoux de qqn*, se prosterner devant lui (→ Faveur, cit. 14). Fig. Se soumettre, s'humilier devant quelqu'un ou, encore, le bénir, l'adorer comme un bienfaiteur (→ Buter, cit. 7; *infra* A **GENOUX**). ⇒ **Pied** (se jeter aux pieds de...). — (1782, Lacroix). *Être aux genoux de qqn* (⇒ **Esclave, obéissant, soumis**).

(1674, Racine). *Embrasser* (cit. 8) *les genoux de quelqu'un en signe de supplication, de dévotion, de soumission ou de gratitude infinie* (→ Auparavant, cit. 6).

9 Seigneur, c'est donc à moi d'embrasser vos genoux.
RACINE, Iphigénie, III, 5.

10 (...) je vous en supplie, que le plaisir que je trouve à vous écrire, ne soit plus troublé par la crainte de vous déplaire. Je ne veux pas vous désobéir: mais je suis à vos genoux (...) je vous prie, écoutez mes prières, et voyez mes larmes; ah! Madame, me refuserez-vous?
LACLOS, les Liaisons dangereuses, Lettre LVIII.

Fléchir, plier*, ployer* le genou, les genoux. Sentir ses genoux fléchir* (→ Abattre, cit. 28), *trembler. Genoux fléchis* (→ Ferme, cit. 5). — (1690, Furetière). *Plier, fléchir* (cit. 3 et 15) *le ou les genoux* (en signe de soumission*, de prière*). ⇒ **Abaisser** (s'), **humilier** (s'); → Age, cit. 65; armée, cit. 1; couronne, cit. 9; créateur, cit. 1. — (Déb. xviii^e, Malherbe). Fig. *Ployer les genoux*: montrer de la bassesse, de la servilité.

11 Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
À souffrir des mépris et ployer les genoux (...).
MALHERBE, Paraphrase du psaume CXLV.

Relevant un genou et laissant l'autre ployé, Timopht étendit ses bras vers le roi avec un geste suppliant.
Th. GAUTIER, le Roman de la momie, X.

(...) Suzanne était si charmante à voir que le jeune homme, soudain, fléchit un genou.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, IX, XI.

Il n'était plus jeune cet homme-là. Il devait même être tout près de la retraite. Il pliait les genoux en marchant.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 30.

Mettre un genou en terre, pour tirer (→ Découvert, cit. 1) ou en signe de dévouement, de soumission, d'admiration, de dévotion* (→ Fin, adj., cit. 13).

Les dix mille, un genou en terre, les trente mille à deux genoux, tous ensemble jurèrent la sainte unité de la France.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, IV.

Tomber sur les genoux, se traîner sur les genoux.

(...) et quand la mort, «la grande réconciliatrice» a passé, qui de nous ne tombe sur les genoux et ne fait en silence sur l'âme délaissée le geste du pardon?
MAETERLINCK, le Trésor des humbles, IV.

(1900, en équitation; 1926, en cyclisme, in Petiot). Fig. et fam. *Être sur les genoux, très fatigué** (→ Emplir, cit. 9).

Loc. adv. (1273). À **GENOUX**: les genoux en terre (→ Attitude, cit. 9). *Les petits, à genoux devant lui, le regardent faire* (→ Boulanger, cit.). *Se mettre à genoux*. ⇒ **Agenouiller** (s'); → Falloir, cit. 11. *Mettez-vous à genoux*. Ellipt. *A genoux!* — Fig., fam. *C'est à se mettre à genoux (devant)*: c'est admirable. *Tomber*, se jeter à genoux*. — (1665, Racine). *Demander pardon, implorer, supplier à genoux* (→ Esclave, cit. 15). *Demander qqch. à genoux, à deux genoux*, avec une grande insistance, en s'abaissant. — Loc. (Vieilli). *Il est toujours à genoux, il est né à genoux*: il est d'un caractère servile*. — *Ne comptez pas qu'elle vienne à genoux lui crier merci* (→ Avancer, cit. 9). — *Prier à genoux. Il la trouva à genoux dans l'église* (→ Béant, cit. 13). *Enfants de chœurs à genoux* (→ Cristallin, cit. 2). *Monter un escalier* (cit. 1) *à genoux*.

Chaque jour à l'église il venait, d'un air doux,
Tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux.
MOLIÈRE, Tartuffe, I, 5.

Un peuple obéissant vous attend à genoux (...).
RACINE, Mithridate, I, 3.

Si je vous disais, que chaque nuit je veille,
Que chaque jour je pleure et je prie à genoux!
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Ninon».

(Elle) avait tout entendu; elle prit quelque considération pour Julien. Celui-là n'est pas né à genoux, pensa-t-elle, comme ce vieil abbé.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, IV.

Les hommes à genoux comblaient ta moindre envie,
Tu nageais dans l'argent et tu roulais sur l'or.
VERLAINE, Élégies, v.

Tu tombai à genoux devant la pauvre femme, je cachai mon visage dans sa robe (...).
G. DUHAMEL, Salavin, I, III.

Lui, qui avait tant d'orgueil, et beaucoup d'amour-propre, cette peau enflammée de l'orgueil malade, il se met à genoux, en chemise, autant de fois qu'il faut. Il supplie, il baise la main qui donne.
André SUARÈS, Trois hommes, «Dostoïevski», v.

Fra Angelico, dit-on, peignait à genoux: si cela est vrai, beaucoup d'écrivains lui ressemblent, mais ils vont plus loin que lui: ils croient qu'il suffit d'écrire à genoux pour bien écrire.
SARTRE, Situations II, p. 240.

Loc. fam. *Chauve* comme un genou*. — (1842). Fig. Crâne chauve.

♦ 2. (1690, Furetière). Par anal. Chez les quadrupèdes (surtout en parlant du cheval), articulation du membre antérieur, entre l'avant-bras* et le canon*. *Le genou du cheval «correspond en réalité au poignet de l'homme»* (Poiré). — **Vétér.** *Cheval à genoux arqués* (⇒ **Arqué, brassicourt**). *Cheval à genoux effacés. Genou couronné**.

Lorsqu'un des membres antérieurs se présente obliquement par comparaison avec l'autre, il forme un angle plus ou moins ouvert à l'articulation du genou (...) S'il (l'angle) est ouvert en avant, on dit que le cheval a le genou effacé ou le genou de veau; s'il est ouvert en arrière, l'animal est dit brassicourt lorsque la disposition est originelle, et arqué lorsque cette disposition est produite par l'usage.
Omnium agricole, art. Genou.

♦ 3. (1845, Bescherelle). Techn. Articulation, joint constitué par l'emboîtement d'une partie convexe et d'une partie concave.

(1573). Mar. Pièce courbée unissant la varangue* à l'allonge*.

(1721, Trévoux). Partie d'un aviron entre la poignée et le point d'appui.

DÉR. V. Genouillère.
COMP. V. Agenouiller.

GENOUILLÈRE [ʒənujɛʁ] n. f. — V. 1570; *ginuilière*, 1542, in D. D. L.; *genoillere*, v. 1130; de *genoil* (genou), et -ère.

♦ 1. Pièce d'armure couvrant le genou (→ Cubitière, cit.).

(1680, Richelet). Ce qu'on attache au genou, sur le genou pour le protéger. *Bottes* à genouillère. Genouillère de bitumier, de couvreur, de ramoneur*. — *Genouillère du cheval*.

(...) ses mains tremblantes, aussi rouges que ses joues, retenaient encore inconsciemment, la lourde jupe de laine, qu'elle avait retrouvée pour courir, découvrant ses bas épais, déformés par des genouillères.

BERNANOS, la Joie, in Œ. roman., Pl., p. 656.

(1872, Larousse). Méd. Manchon élastique que l'on met au genou. — Sports. *Genouillères de gardien de but, de joueur de hockey...*

♦ 2. (1690, Furetière). Techn. Charnière mobile. — Partie coudeuse d'un tuyau*; articulation d'un tuyau de gaz, etc.

GÉNOVÉFAIN [ʒenovefɛ̃] n. m. — 1752; du lat. *Genovefa* « Geneviève ».

♦ Didact. Chanoine de Sainte-Geneviève.

GÉNOVÉFINE [ʒenovefin] n. f. — 1866, Littré; du lat. *Genovefa* « Geneviève ».

♦ Didact. (relig.). Religieuse des Filles de Sainte-Geneviève.

GÉNOVINE [ʒenovin] n. f. — 1830, Hugo; ital. *genovina*, de *Genova* « Gênes ».

♦ Anciennt. Monnaie qui avait cours à Gênes.

GENRE [ʒɑ̃ʁ] n. m. — Fin ^{xii}^e, « sex^e », aussi *gerre*, *gendre* (1121 - ^{xvi}^e); du lat. *genus, generis* « origine, naissance ».

★ I. ♦ 1. Vx. Race.

1 Je te salue roi, de Mars victorieux,
Et vous, vaillants Hectors, heureux genre des dieux.
BUTET, Épithalame, in HUGUET.

♦ 2. (V. 1360). Mod. *Le genre humain* : l'ensemble des hommes considérés indépendamment de toute notion de sexe, de race, de pays, etc. ⇒ *Espèce*, *race*; *homme*, *humanité* (→ *Créature*, cit. 7). *Bienfaiteurs* (cit. 6) *du genre humain*. *Fléau du genre humain* (→ *Émigration*, cit. 1). *Servir le genre humain* (→ *Bienfaiteur*, cit. 8). *Ami* (cit. 23) *du genre humain*. ⇒ *Philanthrope*. *Ennemi du genre humain*. ⇒ *Misanthrope*. *Un crime* (cit. 6) *contre le genre humain*.

2 Je n'y puis plus tenir, j'enrage, et mon dessein
Est de rompre en visière à tout le genre humain. MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.
3 (...) il y a longtemps que le genre humain ne serait plus si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnements de ceux qui le composent.

ROUSSEAU, De l'inégalité parmi les hommes, I.
4 (...) Le genre humain, considéré comme un grand individu collectif accomplissant d'époque en époque une série d'actes sur la terre, a deux aspects, l'aspect historique et l'aspect légendaire (...) l'auteur, en racontant le genre humain, ne l'isole pas de son entourage terrestre (...) L'épanouissement du genre humain de siècle en siècle, l'homme montant des ténèbres à l'idéal (...) l'éclosion lente et suprême de la liberté (...) voilà ce que sera, terminé, ce poème dans son ensemble (...)
HUGO, La Légende des siècles, préf. 1^{re} série (1857).

5 Après ne pas vivre avec ceux qu'on aime, le plus grand supplice est de vivre avec ceux que l'on n'aime pas, c'est-à-dire avec plus des trois quarts du genre humain.
FLAUBERT, Correspondance, 204, t. II, p. 50.

Par plais. *Don Juan, l'épouseur* du genre humain*, de toutes les femmes.

★ II. ♦ 1. (1361). Didact. Idées générales d'un groupe d'êtres ou d'objets présentant des caractères communs (⇒ *Concept*); « groupe fictif dans lequel tous les individus, en nombre indéfini, ayant certains caractères communs, sont idéalement rassemblés » (Goblot). *Caractères communs à tout un genre*. ⇒ *Générique*.

6 Les deux mots *genre* et *concept* se distinguent par une nuance assez délicate, mais presque toujours observée : le genre est l'idée générale envisagée surtout au point de vue de son extension; le concept, l'idée générale envisagée surtout au point de vue de sa compréhension. Ainsi on dit plutôt le *genre homme*, si on songe aux individus en nombre indéfini auxquels ce mot peut être attribué; on dit plutôt le *concept d'homme*, si on songe aux qualités qui sont communes à tous les hommes.
GOBLOT, Voc. de la philosophie, art. *Concept*.

Genre et espèce. ⇒ *Classe, espèce* (cit. 25).

7 Pour consumer sa vie à pointiller sans cesse
Sur le genre et l'espèce (...)
CORNEILLE, Imitation de J.-C., I, 3.
8 Un genre s'étend à plusieurs espèces; un genre suprême n'en a point au-dessus de lui; une espèce infime n'en a point au-dessous d'elle.

DIDEROT, Opinion des anciens philosophes, Stoïcisme.
9 Quand deux termes généraux sont contenus l'un dans l'autre, le plus grand en extension s'appelle *genre*, le plus petit s'appelle *espèce*. En compréhension, le genre est plus petit que l'espèce. Le genre s'étend à plusieurs espèces, tandis que l'espèce comprend les attributs du genre.
GOBLOT, Voc. de la philosophie, art. *Genre*.

♦ 2. (Mil. ^{xviii}^e, Buffon). Subdivision de la famille. (En botanique, zoologie, microbiologie, → *Taxinomie*). ⇒ *Famille* (cit. 37). *Plusieurs espèces* (cit. 26 et 30) *voisines forment un genre*.

10 Comme je l'ai déjà fait sentir, la nature n'a ni classes ni genres, elle ne comprend que des individus.
BUFFON, Hist. nat. des animaux, II.

11 Une espèce est désignée (nomenclature binaire) par le nom de genre suivi du nom spécial à l'espèce. Le Chat, le Lion, le Tigre, le Cougar appartiennent au genre *Felis* et sont respectivement appelés *Felis domesticus*, *Felis leo*, *Felis tigris*, *Felis concolor*.
P. POIRÉ, Dict. des sciences, art. *Genre*.

♦ 3. (1654). Littér. Catégorie d'œuvres définie par la tradition (d'après le sujet, le ton, le style). *Le genre de la prose, de la poésie*. *Genres en vers, dans la littérature classique* : lyrique, épopée (cit. 1), drame, poésie didactique, bucolique... *Genres en prose* : éloquence, philosophie, histoire, critique, correspondance (*genre épistolaire*), science, roman, nouvelle, essai. *Genre oratoire, comprenant les genres démonstratif, délibératif, judiciaire*. *L'évolution des genres dans l'histoire de la littérature*, ouvrage de Brunetière. — *Genre noble, genre bas* (anciennt). *Lois, règles d'un genre*. *Genre simple, genre mixte*. *Le drame est un genre mixte entre la tragédie et la comédie*. *Genre principal, secondaire*. — *Genres de composition littéraire* (description, portrait, caractère, narration, dissertation, discours, dialogue, analyse, lettre...). — (Du point de vue du

ton, du style). *Genre classique, romantique; genre sérieux, merveilleux, héroïque; genre dramatique, grave, comique* (→ *Comédie*, cit. 18), *héroï-comique, larmoyant; genre badin, burlesque, grotesque; genre anecdotique*, élégiaque, emphatique* (cit. 2). *Conte* (cit. 7) *du genre philosophique*. *La fable* (cit. 14), *genre naturel*. *Le genre polémique* (→ *Excellent*, cit. 4). *Genre vague* (→ *Esquisser*, cit. 3), *fleuri* (→ *Fleurir*, cit. 28). *Le genre ennuyeux* (cit. 9, *Voltaire*).

J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si, dans un genre seul, j'avais usé mes jours.

LA FONTAINE, Poésies mêlées, LXIX.

Il ne faut donner l'exclusion à aucun genre; et si l'on me demandait quel genre est le meilleur, je répondrais : *Celui qui est le mieux traité*.

VOLTAIRE, l'Enfant prodige (Préface de 1737).

La langue poétique (au début du ^{xix}^e s.) comprenait plusieurs tons (ou styles), suivant les divers genres. La distribution en genres était une distribution essentielle, à laquelle les théoriciens néo-classiques attachaient une importance primordiale (...) Parmi ces genres, les uns étaient « réguliers ». Boileau avait fixé les règles de l'épique; d'autres théoriciens avaient achevé et complété son œuvre. Mais la fable restait « libre ». Des genres peuvent être provisoirement délaissés; d'autres, comme le poème épique, étaient florissants, sinon par la qualité des œuvres, au moins par leur abondance. Un genre nouveau, la poésie descriptive, avait toute la faveur des auteurs et du public. Il existait aussi de petits genres et de grands genres : Népomucène Lemercier, le dernier législateur du Parnasse, avait consacré un volume à la tragédie, un volume à la comédie, deux volumes à l'épopée. C'étaient là les grands genres. BRUNEAU, in BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. XII, p. 55-56.

(...) nous recourrons à tous les genres littéraires pour familiariser le lecteur avec nos conceptions : un poème, un roman d'imagination, s'ils s'en inspirent, pourront, plus qu'un écrit théorique, créer le climat favorable à leur développement.

SARTRE, Situations II, p. 28.

♦ 4. Classe ou nature du sujet traité par un artiste. *Chaque genre a ses beautés* (→ *Artiste*, cit. 1). *Le genre (du) portrait, (du) paysage*. *Le genre nature morte*. *Le genre tableau d'histoire*. — Loc. (1765, Diderot). *Tableau, peinture de genre* : (jusqu'au ^{xviii}^e) tout ce qui n'était pas peinture d'histoire (ou de style); (depuis le ^{xix}^e) tableau d'intérieur, nature morte ou peinture d'animaux. *Greuze, Chardin, Téniers sont des peintres de genre*.

La peinture se divise en technique et idéale, et l'une et l'autre se sous-divise en peinture de portrait, peinture de genre et peinture historique.

DIDEROT, Salon de 1765, t. XIII, p. 325.

Tous les genres d'architectures sont réunis à la cathédrale de Séville. Le gothique sévère, le style de la renaissance, celui que les Espagnols appellent *plateresco* ou d'orfèvrerie, et qui se distingue par une folie d'ornements et d'arabesques incroyables, le rococo, le grec et le romain, rien n'y manque (...)

TH. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 253.

(...) la peinture d'histoire, après avoir été en art ce que le poème épique et la tragédie étaient en poésie, a beaucoup perdu de son importance. Les meilleurs élèves de l'École abandonnent ce « genre noble » (...) Après s'être montré habile dans tous les genres, Aimé Morot se contente d'être un excellent portraitiste (...)

L. HOURTIQ, Encycl. des beaux-arts, art. *France*.

Puvis de Chavannes a créé, pour ainsi dire, un genre, la décoration des péristyles de musées (...)

L. HOURTIQ, Encycl. des beaux-arts, art. *France*.

♦ 5. (1690, Furetière). Mus. Division du tétracorde, considéré dans les intervalles des quatre sons qui le composaient : *genre diatonique, chromatique, enharmonique*.

♦ 6. Math. *Genre d'une surface* : « nombre maximum de courbes simples fermées sans points communs que l'on peut tracer sur cette surface sans la morceler » (Bouvier et George, *Dict. des mathématiques*). — *Genre d'un graphe* (Bouvier et George, *Dict. des mathématiques*).

★ III. (1245). Gramm., ling. Chacune des catégories grammaticales, opposées les unes aux autres par un ensemble de traits morphologiques, syntaxiques et sémantiques (en proportions variables) dans lesquelles de nombreuses langues répartissent les noms, généralement sur le modèle d'oppositions naturelles (sexe) ou culturelles, et corrélativement d'autres parties du discours (ex. : articles, formes pronominales, adjectivales, verbales). — REM. On dit aussi *genre grammatical, genre formel*. — *Langues sans genres* (*chinois, turc, hongrois...*), à deux genres (*français, hébreu, hindī...*), à trois genres (*allemand, latin, grec...*), ou davantage (*bantou, langues du Caucase...*). *Le genre masculin*, féminin*, neutre**. *Genre animé, inanimé de certaines langues*. *Genre comportant des sous-genres** (*dans certaines langues slaves*). — *Le genre masculin, en français, inclut une classe neutre**. *Tout substantif, en français, a un genre*. *Nom du genre, de genre masculin, féminin* : nom masculin, féminin. *Le genre du nom est codé (lexicalisé) dans le système de la langue*. *Nom dont le genre est douteux*. *Hésitation sur le genre d'un mot nouveau, en l'absence de critères morphologiques* (ex. : *enzyme*. → aussi cit. 26). *Genre d'un prénom, d'un nom propre*.

REM. 1. En français, un grand nombre de substantifs ont changé de genre au cours de l'histoire (ex. : *automne, effluve, épiderme, épithète, équivoque, œuvre, ombre, phalène, steppe*).

2. Certains noms ont deux genres suivant qu'ils sont employés au singulier ou au pluriel (ex. : *amour, délice, orgue*). D'autres ont les deux genres, mais avec des sens différents (ex. : *aide, aigle, couple, critique, faune, garde, guide, légume, manche, manœuvre, mémoire, mode, œuvre, parallèle, pendule, période, solde, voile, etc.*).

3. Les mots qui déterminent l'attribution d'un genre à un nom peuvent être d'ordre sémantique (expression du genre naturel par le genre grammatical; classes sémantiques; ellipse et autres figures de style;

motivations psychologiques, etc.) ou formel (séries analogiques). La catégorie du genre est fictive quand elle ne peut correspondre aux qualités réelles de l'objet désigné (c'est le cas en français pour les noms d'inanimés); mais elle n'est pas immotivée.

4. L'opposition des genres, en français, peut exprimer une autre opposition que celle des sexes (ex. : *pèlerin*, animé / *pèlerine*, objet). L'opposition des sexes peut être exprimée par l'opposition des genres (ex. : *cousin/cousine*), par une opposition lexicale généralement avec opposition des genres (ex. : *oncle/tante*), ou par d'autres procédés lexicaux (ex. : *gazelle mâle/gazelle femelle*; *peintre/femme peintre*). C'est à de tels procédés que recourent les langues sans genres. — Pour les parties du discours autres que le substantif (pronoms, articles, adjectifs, participes) c'est un paradigme formel correspondant aux différents genres qui est codé dans la langue, le locuteur sélectionnant la bonne forme en fonction du genre du nom. — *Variation en genre de l'article, du pronom. L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie. L'adjectif attribut prend le genre et le nombre du nom sujet. Adjectif employé à un seul genre (ex. : grégeois, primipare).*

Marques (morphologiques) du genre. ⇒ Affixe, désinence, suffixe; déclinaison, flexion, paradigme (flexionnel). En français, le suffixe -euse indique le genre féminin. Marques phoniques et marques graphiques du genre (ex. : de joyeux élèves [dɔʒwajøzɛlv]; de joyeuses élèves [dɔʒwajøzɛlv]), ou seulement graphiques (ex. : e de amie, parfois rappelé dans la langue parlée : «ami-i ou ami-e?» [amiuamii]). Adjectifs dont le genre n'est pas formellement marqué. ⇒ Épicène.

Marques contextuelles du genre (ex. : accord de l'article, de l'adjectif, du participe; forme du pronom qui se substitue au nom, quand la référence à l'être désigné n'interfère pas).

Didact. Genre marqué : genre dont la plupart des éléments dérivent morphologiquement (par dérivation, désinence flexionnelle...) d'éléments correspondants d'un autre genre (comme ogresse < ogre ou chienne < chien), lequel est dit non marqué. Le genre non marqué est pris, quand il existe, comme base de description linguistique. En sanskrit, le féminin est un genre marqué par rapport au masculin.

Genre commun ou (locution préférable) double genre : propriété formelle :

a Des noms qui, sans changer de forme, peuvent s'employer au masculin pour désigner un être mâle et au féminin pour désigner un être femelle, la différence entre les signifiés se réduisant aux caractères de sexe (ex. : *artiste, camarade, élève, garde*, etc.);

b Des pronoms qui peuvent remplacer un mot de n'importe quel genre, ou désigner un être de n'importe quel sexe (ex. : *je, tu, nous...*);

c Des adjectifs qui n'ont qu'une forme pour les deux genres (ex. : *agile, chic, large, nécessaire, sage, utile*, etc.).

REM. 1. Les mots qui ont un double genre sont dits *épicènes**, de même que les noms d'animaux dont le genre est fixe quel que soit le sexe de l'être qu'ils désignent (ex. : *aigle, panthère, putois, serpent, souris*, etc.).

2. La marque du genre n'étant pour ces mots que contextuelle, elle n'apparaît pas toujours au pluriel. Ex. : *ces acrobates sont très agiles*.

Spécial. Genre grammatical (ou formel) d'un nom, d'un pronom, son genre, tel que le font apparaître les seuls critères morphologiques et syntaxiques (opposé à genre naturel. ⇒ Infra).

Par anal. *Genre naturel : catégorie sémantique, définie en fonction d'oppositions naturelles et culturelles (les mêmes en partie que pour le genre grammatical; ex. : mâle/femelle; animé/inanimé), dans laquelle on range un nom, un pronom selon les qualités de l'être qu'il désigne (opposé à genre grammatical). Genre neutre naturel (opposé à neutre formel). Genre naturel en accord avec le genre grammatical (ex. : père, n. m., qui désigne un être mâle), ou en conflit avec lui (ex. : sentinelle, n. f., vigie, n. f., qui désignent un être mâle). La corrélation entre le genre grammatical et le genre naturel est plus forte en français pour les noms de personnes que pour les noms d'animaux. Pour les noms à double genre, l'accord de l'adjectif et de l'article se fait selon le genre naturel.*

REM. 1. Le genre naturel du nom peut être lexicalisé (ex. : *père*, n. m., qui désigne toujours un être mâle) ou non (ex. : *auteur, professeur*, n. m., qui peuvent désigner un homme ou une femme; ou encore *chien, zèbre*, n. m. qui peuvent désigner un mâle ou une femelle de l'espèce).

2. Il arrive que le pronom et moins souvent l'attribut suivent non pas le genre grammatical de l'antécédent, mais son genre naturel. *Le premier violon est excellent, elle est nouvelle. Le premier violon est une virtuose.*

(Abstrait). *Catégorisation en genres. Fonctions syntaxique (plus grande clarté du message grâce aux règles d'accord de l'adj., etc., aux règles de substitution du pronom...), distinctive (ex. : le manche/la manche) du genre.*

(...) Le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble.

VAUGELAS, Remarques sur la langue franç., p. 83.

Du langage français bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque maudite,
Ou maudit? car sans peine aux rimeurs hasardeux
L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux. BOILEAU, Satires, XII.
(Les avocats) n'ont jamais su combien la déclamation est l'opposé de l'éloquence,
et combien les adjectifs affaiblissent les substantifs, quoiqu'ils s'accordent en
genre, en nombre, et en cas (...)

VOLTAIRE, Lettre à d'Alembert, 159, 25 mars 1765.

L'institution des genres paroît utile pour rendre plus sensible la corrélation des
noms et des adjectifs, surtout lorsqu'ils sont éloignés l'un de l'autre : cette corrélation
seroit difficilement aperçue dans les langues transpositives, sans la concordance
des genres, qui, indépendamment de celle des nombres et des cas, y produit,
pour la satisfaction de l'oreille, une grande variété de sons.

Abbé FROMANT, Réflexions sur les fondements de l'art de parler,
in ARNAUL et NICOLE, Grammaire générale et raisonnée, Paris 1780, p. 433.

La catégorie grammaticale du genre s'entend de l'ensemble des phénomènes par
lesquels se manifeste dans le langage un concept ontologique primitif qui est la
division, en plusieurs classes, de la masse des noms représentant les divers êtres.
On distingue : dans telle langue, un genre animé, et un genre inanimé, parce qu'à
l'origine, les êtres ont été classés par tel groupe humain en vivants et en non-
vivants; dans telle autre langue, un genre andrique et un genre métandrique, parce
que tel groupe a réparti primitivement les êtres en deux classes dont l'une com-
prend les hommes, tandis que l'autre se composait des femmes, des animaux des
deux sexes et des choses proprement dites; dans une troisième langue, un genre
masculin, un genre féminin et un genre neutre, parce que les ancêtres ont partagé
les êtres en trois classes : les êtres mâles, les êtres femelles, les êtres sans sexe.

L. ADAM, Le Genre dans les diverses langues (1883).

«Tous les arts sont frères» : dans cette phrase le mot «frère» est pris métaphori-
quement pour désigner une ressemblance plus ou moins profonde. Et le mot est
si souvent employé ainsi que nous ne pensons plus, en l'entendant, à la relation
concrète et matérielle qu'une parenté implique (...) qu'on attire violemment notre
attention sur la matérialité de l'image en choisissant une relation de parenté incom-
patible avec le genre des termes que cette parenté doit unir : vous aurez un effet
risible. C'est le mot bien connu, attribué encore à M. Prudhomme : «Tous les
arts sont sœurs.» H. BERGSON, le Rire, p. 88.

Notre genre grammatical est si peu apte à l'expression du genre naturel que les
trois quarts du temps en français nous n'avons aucun moyen d'exprimer par le
genre grammatical la différence des sexes. J. VENDRYES, le Langage, p. 109.

Il est impossible (...) de ne pas donner aux noms leur genre, et les formes corres-
pondantes aux mots qui accompagnent le nom. Quoique *table* et *tableau* n'aient
pas de sexe, il est impossible de dire un *table*, une *tableau*. La notion linguistique
de genre est donc fort souvent à part de la notion de sexe, elle a une tout autre
valeur et une tout autre importance.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 86.

Dans les noms de choses qui ont été formés, ce ne sont point des considérations
de sexe qui ont déterminé la répartition dans un genre ou dans l'autre, mais des
analogies et des raisons de forme. Pendant des années, on a hésité entre un *auto-
mobile* et une *automobile*. F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 87.

GENRE. Catégorie fondée en principe sur la distinction des sexes, un nom pou-
vant être masculin, féminin ou neutre suivant qu'il désigne un être ou un objet
conçu comme mâle (all. *der Mann*), femelle (*die Frau*), ou indifférent à l'égard
du sexe... (*das Wesen*). C'est là le genre naturel (...) qui suppose une correspon-
dance, rarement réalisée, entre la grammaire et la nature; par suite des change-
ments de sens et de forme, il arrive dans l'histoire des langues que la notion de
genre naturel s'abolit et est remplacée par celle de genre grammatical ou formel
(...) lequel n'est défini que par des caractéristiques grammaticales (...)

MAROUZEAU, Lexique de la terminologie linguistique, p. 100.

Il y a des bizarreries dans le genre des noms de personnes. Les féminins *clari-
nette, estafette, flûte, ordonnance, recrue, vigie* peuvent par ellipse, désigner des
hommes. En revanche, les masculins *bas-bleu, laideron, mannequin, tendron, trottin*
désignent des femmes.

R. GEORGIN, Difficultés et Finesse de notre langue, p. 135.

C'est du côté des phénomènes de substitution qu'il faut chercher, en anglais moderne,
pour repérer des différences dans la catégorie du genre : celle-ci n'y a finalement
de pertinence proprement linguistique que par l'existence de pronoms
personnels différenciés (...) et de formes qui leur sont apparentées (...)

Cela dit, il est vrai que le genre est, pour l'essentiel, du type «naturel» (et non
«genre grammatical»). En effet commutent généralement avec *he* (et sont donc
masculins) les noms qui ont pour signifié «être mâle», avec *she* (donc féminins)
les noms qui réfèrent à un «être femelle», avec *it* (donc neutre) les noms qui ren-
voient à un «inanimé». André TELLIER, Grammaire de l'anglais, p. 22-23.

★ IV. (V. 1400. Bloch). ♦ 1. (Déb. xv^e). *Genre de... ⇒ Espèce, sorte, type. Quel genre de chapeau, de costume désirez-vous? Ce genre de livres se vend beaucoup. Les images de ce genre (→ Aurore, cit. 20). Il goûte fort ce genre d'esprit (⇒ Forme). Il excelle en ce genre d'exercice. Menuiserie en tout genre.*

L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité est dans les femmes : c'est
le genre de beauté où les plus vains puissent aspirer (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 32.

(...) il fut jugé à mort unanimement, sans que l'arrêt prononçât le genre du sup-
plice. VOLTAIRE, Hist. de Russie, II, 10.

(...) vous avez reçu comme moi ce genre d'éducation qui développe le cœur et la
sensibilité. LOTI, Aziyadé, II, X.

(...) elle était apparue à Swann non pas certes sans beauté, mais d'un genre de
beauté qui lui était indifférent, qui ne lui inspirait aucun désir (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. I, p. 265.

De (tel ou tel) genre.

Le digne homme n'imagine pas combien il peut raser les élèves avec des propos
de ce genre (...)

GIDE, les Faux-monnayeurs, I, XII.

Je vous dirai que, si j'avais voulu, j'aurais eu des centaines d'occasions de ce genre.

SARTRE, la Nausée, p. 158.

Du même genre : de même espèce, de même famille. ⇒ Congénère.

*En (tel) genre. Chaussures en tout genre, en tous genres, de toutes
sortes.*
Par ext. *Dans tous les genres : dans tous les domaines (→ Essai, cit. 18). ⇒ Domaine (2.). Dans son genre, en son genre : dans le
genre dont fait partie la personne ou la chose en question (→ Arché-
type, cit. 4). Il est parfait en son genre (→ 1. Bien, cit. 1). Ce spec-*

tacle est unique en son genre. Dans son genre, cette villa est très originale.

- 35 C'est un personnage illustre dans son genre, et qui a porté le talent de se bien nourrir jusqu'ou il pouvait aller : on ne reverra plus un homme qui mange tant et qui mange si bien (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XI, 122.
- 36 (...) un artiste, quelque parfait qu'il soit dans son genre, s'il n'a point d'invention, s'il n'est point original, n'est point réputé génie (...) VOLTAIRE, Dict. philosophique, Génie, I.
- 37 On fait en tout genre des découvertes subites dans le caractère des Italiens (...) M^{me} DE STAËL, Corinne, IX, I.
- 38 Haut (...) 12° Grand, excellent, distingué dans son genre (...) 15° En mauvais état, excessif en son genre. LITTRÉ, Dict., art. Haut.
- 39 L'Europe va-t-elle garder sa prééminence dans tous les genres? VALÉRY, Crise de l'esprit, 1919 (→ Cap, cit. 4).

♦ 2. (1690, Furetière). **GENRE DE VIE** : façon de vivre, ensemble des habitudes d'un individu ou d'un groupe d'individus. ⇒ **Facon, manière, mode**; → Biographie, cit. 2; état, cit. 112. *Ce genre de vie a dû vous dépayser. Le genre de vie américain* (cf. *The american way of life*).

♦ 3. (1837, Balzac : *bon, mauvais genre*). Manières, habitudes, façons de s'habiller, de parler, de se comporter. ⇒ **Allure, attitude, manière(s); tenue**. *Le genre de quelqu'un. Je n'aime pas son genre. Elle a un mauvais genre, un drôle de genre* : elle ne sait pas se conduire en société, elle a de mauvaises manières. *Avoir bon genre* : être bien élevé, élégant, distingué. ⇒ **Facon** (III.). *Donner mauvais genre à quelqu'un* (→ Moins, cit. 48). Loc. fam. *Bon chic bon genre* (abrév. fam. : *B. C. B. G.*) ⇒ **Chic** (II., 4.). — *C'est un genre qu'il se donne. Le genre de la maison me déplaît. Le genre bas*. ⇒ **Étage** (de bas étage). — Suivi d'un nom ou d'un adjectif en apposition. *Le genre bohème, le genre artiste. Fam. Un type distingué, genre homme d'affaires. Le genre hippy, le genre punk. Le genre anglais. Le genre boulevardier, distingué, précieux, prétentieux, snob. Un genre douteux.*

- 40 Tu peux rendre des services, être nommé pair de France, épouser une femme riche. Sois ultra. D'ailleurs, c'est bon genre, ajouta-t-elle en lançant le mot qui pour elle était la raison suprême. BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 817.
- 41 (...) l'élégance était scandinave et calédonienne, le genre anglais pur ne devait prévaloir que plus tard (...) HUGO, les Misérables, I, III, II.
- 42 (...) M^{me} Bovary mère semblait prévenue contre sa bru. Elle lui trouvait un genre trop relevé pour leur position de fortune (...) FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, VII.
- 43 (...) d'abord Charles n'avait point écouté ses conseils pour l'interdiction des romans, puis le genre de la maison lui déplaisait. FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XII.
- 43.1 Le chic actuel d'une femme est le mauvais genre distingué. Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, III, p. 64.
- 44 C'est peut-être ce qui a achevé de me dégoûter du genre miteux en affaires. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 56.
- 44.1 — Bien sûr, madame, tout cela n'est pas drôle. Vous m'avez dit, tout à l'heure, qu'elle recevait aussi des hommes? — Je pense bien! Spécialement un qu'elle ne connaît pas depuis très longtemps : un grand brun avec des cheveux bouclés dans le cou, très jeune, vingt-cinq ans, qui n'a pas bon genre. Quand il vient, c'est presque toujours tard la nuit, car je ne le vois pas monter... mais je le vois descendre vers 11 heures du matin. René FLORIOT, La vérité tient à un fil, p. 59.

Adj. (attribut). *Il est plutôt bon genre.*

- 44.2 La société n'arrive que vers les huit heures et demie; c'est trop tard pour des personnes qui veulent se retirer à onze heures. Mais on se figure que c'est bon genre; et c'est à qui n'arrivera pas le premier. Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. I, p. 69 (1842).

Le genre (suivi d'un nom). *Il n'a pas le genre maison, de la maison.*

- 44.3 Il avait une tête en forme de poire, pointe en haut, le crâne chauve et rouge sous la casquette bariolée de vert et de marron, genre commando. J.-P. MANCHETTE, Fatale, p. 10.

Absolt. **Élégance** qui se fait remarquer socialement. ⇒ **Chic**. *Il a du genre. ⇒ Genreux* (vx). *Cette femme manque de genre.*

- 45 Nous avions l'habitude, en entrant en classe, de jeter nos casquettes par terre (...) il fallait, dès le seuil de la porte, les lancer sous le banc, de façon à frapper contre la muraille, en faisant beaucoup de poussière; c'était là le genre. FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, I.

- 46 Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'était pas Parisienne, qu'elle arrivait d'un chef-lieu quelconque dont elle gardait encore l'accent, ne savait rien de Paris et manquait absolument de genre, au dire de mademoiselle Constant, sa femme de chambre. ALPHONSE DAUDET, Jack, I, I, p. 15.

Loc. (1907, Larousse). *Faire du genre, se donner du genre; (1845) se donner un genre* : affecter certaines manières. ⇒ **Affectation** (II.). — Vieilli (→ cit. 47). *Faire genre* (même sens).

- 46.1 La pompe de cette cérémonie, cette file noire qui arrêtaient la circulation sur son passage, les voitures drapées, le petit coupé des Risler que Sinonic avait envoyé pour faire du genre, tout cela le flattait, l'exaltait, quoi qu'il en eût. ALPHONSE DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 273.

- 47 La maîtresse de maison, pour faire « genre », recevait devant la porte. R. RADIGUET, le Diable au corps, p. 109.

Le genre de qqn, son genre. Ce bonhomme n'est pas du tout mon genre, il ne me plaît pas. Ce n'est pas mon genre : ce n'est pas de mon goût, ce n'est pas dans mes goûts.

- 48 (...) c'est une maison que j'aime beaucoup, où l'on n'est pas gêné et qui est tout à fait dans mon genre. FLAUBERT, Correspondance, 73, fin janv. 1843.
- 49 Moi l'inversion c'était pas mon genre... CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 419.

- 50 Dire que j'ai gâché des années de ma vie, que j'ai voulu mourir, que j'ai eu mon plus grand amour, pour une femme qui ne me plaisait pas, qui n'était pas mon genre! PROUST, À la recherche du temps perdu, t. II, p. 219.

Si nous songeons combien est forte dans la vie des hommes la proportion des souffrances par des femmes « qui n'étaient pas leur genre ». Peut-être cela tient-il à bien des causes; d'abord, parce qu'elles ne sont pas « votre genre » on se laisse d'abord aimer sans aimer, par là on laisse prendre sur sa vie une habitude qui n'aurait pas eu lieu avec une femme qui eût été « notre genre » et qui, se sentant désirée, se fût disputée, ne nous aurait accordé que des rares rendez-vous, n'eût pas pris dans notre vie cette installation dans toutes nos heures qui plus tard, si l'amour vient et qu'elle vienne à nous manquer, pour une brouille, pour un voyage où on nous laisse sans nouvelles, ne nous arrache pas un seul lien mais mille. PROUST, Le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 1022.

DÉR. (De IV.) **Genreux**.
COMP. **Sous-genre**.

GENREUX, EUSE [ʒõʁø, øz] adj. — 1878, Gill, in T. L. F.; de genre IV., 3., supra cit. 45.

♦ Fam. et vx (mot à la mode v. 1900). Qui a du genre, du chic.

Ces femmes ou brunettes ou blondinettes, et généralement gentillettes, ont une distinction, mais pas une distinction de grande dame, une distinction bourgeoise de demoiselles de magasin, supérieurement chic. C'est mignon, c'est genreux, et ça papote dans les coins, en grignotant des petits fours, avec d'élégants froufrous, et un caquetage d'oiseau. Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, 28 mai 1887, t. VII, p. 148.

Mod., par plais. Qui « fait du genre », qui affecte des airs distingués. *Vous faites drôlement genreux, avec votre chapeau et vos gants jaunes.*

1. GENS [ʒã]; la prononc. méridionale [ʒãs] s'entend parfois, utilisée par plaisanterie; n. m. et f. pl. — Fin x^e; pluriel de 1. *gent*.

REM. 1. *Gens* ne se dit plus en parlant d'un nombre déterminé de personnes. On a dit dix, vingt (...) gens jusqu'au xviii^e (→ cit. infra). L'emploi de cent gens, mille gens, désignant un nombre indéterminé, est fréquent dans la langue classique (→ Aide, cit. 4, La Fontaine; bienséance, cit. 9, Molière). On emploie plutôt de nos jours : *une douzaine, une centaine... de gens*. — N.B. Avec certains adjectifs, on dit fort bien trois pauvres gens, quatre honnêtes gens (...)

- Il y a là vingt gens qui sont fort assurés de n'entrer point (...) 1 MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, 3.
- Deux gens qui auraient le malheur d'être sourds, aveugles et muets. 2 DIDEROT, Lettre sur les aveugles.

2. *Gens*, ancien pluriel de *gent* (n. f.) est ordinairement féminin en ancien français. « Devenu masculin sous l'influence de l'idée d'homme, il garde pourtant le genre féminin dans quelques cas où l'adjectif lui est étroitement uni par le sens ou la construction » (Hatzfeld).

Ⓐ Les adjectifs à forme féminine distincte et qui précèdent immédiatement *gens* se mettent au féminin (*Bonnes gens, vieilles gens*); dans ce cas les adjectifs et pronoms placés avant *gens* prennent aussi le féminin, tandis que ceux qui le suivent restent au masculin. *Toutes ces bonnes gens sont ennuyées*; « *Ces petites gens d'entre lesquels je suis sorti* » (Duhamel, in Grevisse, le bon Usage...).

Ⓑ Les adjectifs et pronoms qui ne précèdent *gens* que par inversion restent toujours au masculin : « *Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont prudents* » (Littré); « *Qu'est-ce qu'ils diraient toutes ces bonnes gens (...)* » (Proust, in Grevisse).

Ⓒ Lorsque *gens* est précédé de *tous* sans article et qu'il est suivi d'une épithète ou d'un déterminatif, tous reste généralement au masculin (« *Tous gens bien endentés* », La Fontaine).

Ⓓ « *Gens* suivi de la préposition *de* et d'un nom désignant une qualité, une profession (...) veut toujours l'adjectif ou le participe au masculin » (Grevisse). « *Certains gens d'affaires* » (Académie).

♦ 1. Personnes (en nombre indéterminé). ⇒ **Homme, humain, personne**. *Il y a des gens qui... Peu de gens, beaucoup de gens, tant de gens...* (→ Argent, cit. 23; blâme, cit. 3; blanc, cit. 26). *Assez* (cit. 54) *de gens*. *Bien* (cit. 100) *des gens*. *La plupart des gens. Un groupe, une multitude, une foule de gens* (→ Avoir, cit. 22 et 48; famille, cit. 24). *Un tas de gens* (fam.). *Ces gens-là. Quelles gens sont-ils?* ⇒ **Catégorie, genre, sorte**. *Une sorte de gens. Certaines gens... Tous les gens.*

- Quelles gens êtes-vous? Quelles sont vos affaires? 3 RACINE, les Plaideurs, II, 8.
- Parmi ce que de gens sur la terre nous sommes, 4 Il en est peu (...)

- LA FONTAINE, Fables, II, 13.
- 5 Les gens du monde, les gens de lettres, les honnêtes gens, et les gens de tout genre répandaient, au mois de janvier 1824, tant d'opinions différentes sur madame Firmiani qu'il serait fastidieux de les consigner toutes ici.

- BALZAC, M^{me} Firmiani, Pl., t. I, p. 1032.
- 6 Un tas de gens. Beaucoup plus qu'on ne croit. Et pas de canailles. Des gens comme toi et moi. Des Français (...)

ARAGON, les Beaux Quartiers, II, XIX.

Absolt. *Les gens* (→ ci-dessous, supra cit. 23).

(Employé avec un adjectif épithète, un déterminatif...). *Gens simples, austères* (cit. 4), *avares* (cit. 3), *chiches* (cit. 2). *Gens brusques* (cit. 1), *grossiers*. *Gens polis, bien élevés*. *Gens affolés* (cit. 8), *ahuris* (cit. 3), *ridicules*. *Gens timides, nerveux, faibles...* *Gens braves, courageux*. — (1687, Bossuet). **BRAVES GENS** : gens honnêtes et bons (→ Brave, cit. 11; aplomb, cit. 5; couver, cit. 4; finir, cit. 2). *Ce sont de bien braves gens*. — (V. 1207). Vieilli. **BONNES GENS** (→ Angle, cit. 7; bêtise, cit. 14; côté, cit. 24; épuiser, cit. 30). En exclamation (régional). *Ah! bonnes gens!* — *Gens honnêtes. Honnê-*

tes gens (→ Célébrité, cit. 5; estime, cit. 2). *Tous les honnêtes gens, les plus honnêtes gens de la ville...* — *Gens de bien* (→ Envier, cit. 1; exergue, cit. 2). *Gens d'honneur* (→ Conclure, cit. 3), *de devoir, de mérite* (→ Béjaune, cit. 3). — *Gens sans aveu* (cit. 2). *Gens de sac et de corde*. ⇒ **Malfaiteur**. *Méchantes gens*. *Sales gens*.

7 Les vendanges, la récolte des fruits, nous amusèrent le reste de cette année, et nous attachèrent de plus en plus à la vie rustique au milieu des bonnes gens dont nous étions entourés. ROUSSEAU, les Confessions, VI.

8 Laissez-nous prisonniers sur parole, et vous verrez si nous sommes gens d'honneur. BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, II, 19.

9 Votre lettre aimable et votre offre d'hospitalité m'ont comblé. Je sais combien cela est vrai de votre part, combien on est *bonnes gens* en Italie (...). SAINT-BEUVE, Correspondance, 148, 3 oct. 1830.

10 Pourquoi monsieur se sert-il de gens de sac et de corde? BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 781.

11 Au lieu du beau costume demi-arabe qui portent les gens de sa classe, il avait un pantalon européen et des bretelles. G. SAND, Un hiver à Majorque, p. 152.

12 Nous voyons bien que vous êtes des mauvais gens, des brigands, des *rien du tout* et des menteurs. G. SAND, la Mare au diable, Appendice, II.

12.1 Avec ça, crâneuse, jamais bonjour, jamais bonsoir : qu'est-ce qu'elle se croit ! Et qui se lève à des heures où les honnêtes gens sont depuis longtemps à leur travail... Et qui reçoit de tout, des hommes, des femmes. Une traînée, quoi ! René FLORIOT, La vérité tient à un fil, p. 58.

Allus. hist. *Oh ! les braves gens !*, cri d'admiration du roi Guillaume I^{er} de Prusse devant le courage des Français à la bataille de Sedan (1^{er} sept. 1870). Cf. Guerlac, *Citations françaises*, p. 285.

Vx. *Habiles gens* (→ Accident, cit. 7), *sottes gens*. *Gens doctes, savants* (→ Arbitrage, cit. 2). — *Gens avancés* (cit. 61, 64), *civilisés* (cit. 5). *Gens supérieurs* (→ Extrêmement, cit. 4). — *Gens d'esprit** (cit. 149), *de savoir* (→ Argumenter, cit. 2), *de goût* (→ Exercer, cit. 47). — (1611). Vx. *Gens de bien*.

13 (...) il y a à la ville comme ailleurs de fort sottes gens, des gens fades, oisifs, désoccupés (...). LA BRUYÈRE, les Caractères, VII, 13.

14 Le mal des gens d'esprit, c'est leur indifférence. Celui des gens de cœur, leur inutilité. A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Sur la paresse ».

Gens aisés, riches, pauvres (→ Caste, cit. 2). *Pauvres gens* (→ Absolu, cit. 12; agent, cit. 9). *Les pauvres gens*, poème de Victor Hugo; roman de Dostoïevski. — *Gens comme il faut* (→ Classe, cit. 4). *Gens bien*. — Vx. *Gens de qualité, de condition** (→ Apprendre, cit. 8; estimer, cit. 15).

GENS DU MONDE : personnes appartenant à la société bourgeoise et aristocratique et qui participent aux activités sociales mondaines* (→ Cheval, cit. 8; curieux, cit. 3; exempt, cit. 8). *Gens du beau monde, du grand monde* : la haute société*. — *Les gens en place* (cit. 44). — *Gens de petite origine* (→ Arriver, cit. 67). *Gens de peu, gens de rien*. *Gens du peuple* (→ Endimanché, cit. 1). — (Fin xv^e). *Petites gens* (→ Déroger, cit. 6). — *Les simples gens* : les prolétaires (cliché du voc. soviétique traduit). — *Des gens simples*, aux habitudes simples et modestes.

15 Maintenant, *monsieur*, car d'après mes ordres tout le monde ici va vous appeler monsieur, et vous sentirez l'avantage d'entrer dans une maison de gens comme il faut (...). STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, VI.

16 Il fallait un rêve ardent pour donner la vie aux idées de ces petites gens, presque tous mornes, bouffons, plats et bas sur pattes. André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », II.

17 Sa clientèle était surtout composée de gens titrés, d'hommes de lettres éminents et de rastaquouères illustres. Les gens titrés le traitaient poliment et le payaient régulièrement (...). Valéry LARBAUD, Barnabooth, p. 11.

17.1 Oh ! s'il s'agissait de de lui, il est digne de tous les échafauds ! Mais, lui, je lui mangerais le cœur ! Mais il s'agit de nous tous, les gens comme il faut du pays ! BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le bonheur dans le crime ».

REM. *Gens de bien, gens d'esprit, gens du monde* ont pu être considérés comme des adjectifs et recevoir la marque du comparatif ou du superlatif. Mais aujourd'hui, des expressions comme *les plus gens de bien* (que Littré donne avec des citations de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon) ne sont plus en usage.

Les gens du pays, du village. ⇒ **Habitant**. *Gens du Nord, du Midi* (de la France). *Gens de couleur** (cit. 14). *Les gens d'aujourd'hui, d'autrefois* (→ Alors, cit. 5). *Les gens de ma génération* (→ Engendrer, cit. 8). — *Gens de gauche, de droite, en politique* (→ Chemise, cit. 6). — *Rencontrer des gens de connaissance* (cit. 30). *Les gens qu'on a connus* (→ Authentique, cit. 17). *Les gens qu'on aime* (→ Assaisonnement, cit. 7; auprès, cit. 11; changer, cit. 65).

18 (...) tous les gens du village, hommes, femmes, enfants (...). HUGO, les Misérables, I, I, III.

19 Les gens des champs, les gens d'ici. Ont du malheur à l'infini. VERHAEREN, Campagnes hallucinées, « Le départ ».

(V. 1530, Marot). **VEILLES GENS** : personnes âgées.

20 Les vieilles gens se plaisent aux cachotteries, n'ayant rien à montrer qui vaille. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 234.

(1538, Estienne). **JEUNES GENS** : personnes jeunes, célibataires, filles et garçons (→ Adolescent). *Un groupe de jeunes gens*. *Aimer la compagnie des jeunes gens*. ⇒ **Jeunesse**.

(Plur. de *jeune homme**; → Homme). *Les jeunes filles et les jeunes gens*. ⇒ **Garçon** (→ Attirer, cit. 39; avarice, cit. 6; balancer, cit. 18; bonheur, cit. 4). — REM. « On dit habituellement — remarque Littré — *Ce sont des jeunes gens et non de jeunes gens*, à cause que, l'adjectif étant accolé, *jeunes gens* est regardé comme un mot unique ».

Cependant, avec un qualificatif précédant *jeunes gens* on emploiera *de*. *De beaux, de charmants jeunes gens*.

Il aura même la jalouse du passé, maladie des très jeunes gens aux débuts de leur vie sentimentale. Valéry LARBAUD, Amants, heureux amants, p. 119.

Ils y avaient installé un collège pour jeunes gens (...). J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, VI, p. 51.

(...) il n'aimait pas les jeunes gens; il ne les trouvait pas seulement sans éducation, sans politesse, sans bonne grâce, sans tact; il les tenait pour une race trompeuse jusqu'à la perfidie, insensible jusqu'à la cruauté, méchante et bête jusqu'à la folie. Il montrait parfois un peu plus d'indulgence pour les jeunes gens du temps d'autrefois, du temps où il était jeune. PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 676-677.

(V. 1207). Les hommes et les femmes, les humains en général. *Les bêtes et les gens* (→ An, cit. 3; bonasse, cit. 4). *Les choses et les gens*. — Spécialt., en parlant de personnes déterminées, et parfois d'une seule personne. *Abandonner* (cit. 2) *les gens*. *Traiter les gens...* (→ Ainsi, cit. 19; car, cit. 2). *Appeler* (cit. 39) *les gens par leur nom*. *Saluer les gens* (→ Approcher, cit. 16). *Vous vous moquez* des gens*. ⇒ **Monde** (→ Aller, cit. 79). *Il a une façon de regarder les gens sous le nez !* « Il ne faut point juger des gens sur l'apparence » (cit. 12).

Garde-toi, tant que tu vivras, De juger les gens sur la mine. LA FONTAINE, Fables, VI, 5.

(...) tous les soins qu'il donne aux gens et qu'il prodigue aux femmes, ne dissimulent pas le retrait intérieur, ni le quant-à-soi farouche d'un cœur qui a pu se livrer mais ne se livre plus. André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », III.

Il n'y a que ça d'intéressant, d'ailleurs, la vie détaillée de X ou Z (...) Pas celle des « gens », comme dit toujours Esther, la chérie (...) « Est-ce que tu n'as pas peur que les gens pensent que (...) Mais est-ce que tu ne crois pas que les gens (...) « Là, j'ai bien peur que les gens (...) Pour Esther, « les gens », c'est l'instance (...) On ne fait pas son salut individuellement (...) On agit par rapport aux autres (...) Ph. SOLLERS, Femmes, p. 28.

◆ 2. (Mil. xv^e). **GENS DE...**, suivi d'un nom désignant l'état, la profession. *Gens de métier* (→ Assembler, cit. 27); *de travail* (→ Entrepreneur, cit. 4).

(1530). *Gens de robe**, *gens de justice**, *gens de loi** (⇒ **Avocat, avoué, magistrat**; → Compter, cit. 8; corrompible, cit. ; féroce, cit. 3; filtrer, cit. 9). *Gens de basoche* (cit. 1), *de chicane* (cit. 1). *Gens de police* (→ Espion, cit. 5). — (V. 1360). *Gens d'Église*. ⇒ **Prêtre, moine**. — *Gens de guerre, d'épée* (⇒ **Militaire, soldat**; → Aboucher, cit. 2). — (Fin xiii^e). *Gens d'armes* (vx). ⇒ **Gendarme**. *Gens de pied, gens de cheval* (vx). ⇒ **Fantassin; cavalier**. — (1636). *Gens de mer**. ⇒ **Marin**. — (1642, Corneille). *Gens de cour* (→ Bande, cit. 8; flagorner, cit. 2). ⇒ **Courtisan**. *Gens d'affaires**, *de finance*. — (1835). *Gens de maison**, *gens de service* (⇒ **Domestique, personnel**); *gens de journée*. — (Mil. xv^e). **GENS DE LETTRE***. ⇒ **Auteur, écrivain, gendeletré** (→ Brûlot, cit. 3; cabotin, cit. 1; emboucher, cit. 3; faulifier, cit. 2). *La Société des gens de lettres*.

Si vous êtes exempt de gens de guerre, vous n'êtes pas exempt de politesse, peut-être? BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, II, 14.

(...) et nous consulterons, sous des noms supposés, des gens de loi discrets, éclairés, pleins d'honneurs. BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, V, 8.

(...) il y avait un très beau régiment de gens de pied qui entrain dans les villes où son éminence devait entrer ou coucher. A. DE VIGNY, Cinq-Mars, XXV.

Chaque état a son insulte. Le mépris qui frappe les mots homme de lettres, et homme de loi s'arrête au pluriel. On dit très bien sans blesser personne les gens de lettres, les gens de loi. BALZAC, le Cousin Pons, Pl., p. 670. in D. D. L., II, 3.

Plusieurs invités se trouvaient réunis dans la maison, principalement des gens de loi et de finance. NERVAL, les Illuminés, 1852, in D. D. L., II, 3.

Les gens de lettres, ceux qui sont vraiment dignes de leur nom et de leur qualité, ont été de tout temps sensibles à certains procédés, à certains actes de prévenance et de délicatesse, à certaines choses faites à temps et d'une manière qui honore. Ils s'inquiètent moins de la solidité et de la suite chez les hommes puissants qui passent, que d'une certaine libéralité qui a son principe dans les sentiments. SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 12 janv. 1852, t. V, p. 310.

Un jour Dumas passait : les divers gens de lettres Devant son gousset plein s'inclinaient à deux mètres, En murmurant : « Ils sont trop verts ! »

J. BANVILLE, Odes funambulesques, « Le Mirecourt ».

(...) la voix, absolument française, à cette lenteur douce, un peu onctueuse, des gens d'Église (...). LOTI, Figures et Choses, Trois journ. de guerre, IV.

◆ 3. (V. 1460, Villon). Avec un adj. possessif ou un complément déterminatif. Vieilli. Ceux qui font partie de tel groupe (qu'indique le possessif ou le complément : troupe, alliance, parti, etc.). *Nos gens* : ceux qui sont avec nous, nos amis, nos alliés. *Nos gens, ses gens ont été battus*. *Tous nos gens sont arrivés*. (1273). Spécialt. Soldats (→ Aventurier, cit. 3).

Ces mutins ont pour chef les gens de Laodice. CORNEILLE, Nicomède, V, 3 (→ aussi Assaillir, cit. 3; épée, cit. 1; espionner, cit. 2; exempter, cit. 3).

Pour la première fois de sa vie (*le duc de Vallanbreuse*) rencontrait une résistance ! Il avait ordonné une chose qui ne s'était pas faite ! Un baladin le bravait ! Des gens à lui s'étaient enflus rossés par un capitaine de théâtre ! Son orgueil se révoltait à cette idée, et il en éprouvait comme une sorte de stupeur.

TH. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, IX.

N. B. Les *gens* dont il est question ici sont des spadassins gagés. Cet emploi de Gautier participe donc à la fois du sens de « soldat » et du sens de « serviteur ». → ci-après.

(V. 1130). Anciennt. Domestiques, serviteurs (→ Aller, cit. 91; comment, cit. 20). *Un grand seigneur et ses gens*. ⇒ **Suite**.

(...) mon carrosse : où est-ce qu'est mon carrosse ? Mon Dieu ! qu'on est misérable d'avoir des gens comme cela ! MOIÈRE, Monsieur de Pourcœuagnac, III, 2.

- 33 Ah! les sottes gens que nos gens!
MARIVAUX, le Jeu de l'amour et du hasard, II, 6.
- 34 Mes gens, mon cuisinier, mon cocher, le palefrenier, les jardiniers, ma femme de chambre sont de fort honnêtes personnes (...)
BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, Pl., t. I, p. 291.
- 34.1 Qu'on dise que je ne nourris pas mes gens!
E. LABICHE, la Chasse aux corbeaux, III, 10.
- Poét. Mod. *Gens du voyage* : personnes appartenant au milieu des spectacles forains (cirque : acrobates, clowns, dompteurs, etc.). ⇒ **Forain** (2.).
- 35 Les Chancel, eux, sont des commerçants de plein vent, des nomades, des forains. L'air de la banlieue, presque aussi rugueux que celui de Saint-Flour, leur râpe la peau. Ce sont des *gens du voyage*, comme ceux du cirque. Comme eux, ils montent et ils démontent leur tente (...) Aujourd'hui ici, demain là.
P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, Sheila, p. 88.

♦ **4. Droit des gens.** ⇒ 1. **Gent** (3.).

COMP. Gendarme; gendeletrre.
HOM. Gent.

2. GENS [ʒãs; gens] n. f. — 1834; mot latin.

♦ Antiq. rom. Groupe de familles dont les chefs descendaient d'un ancêtre* (cit. 1) commun (⇒ **Éponyme**). *Les membres de la gens* (gentiles) *portaient le même nom* (⇒ Flétrir, cit. 16.1).

La *gens* était la famille, mais la famille ayant conservé l'unité que sa religion lui commandait, et ayant atteint tout le développement que l'ancien droit privé lui permettait d'atteindre (...) Il était naturel que les membres d'une même *gens* portassent le même nom, et c'est aussi ce qui arriva (...) L'unité de naissance et de suite se marqua par l'unité de nom.

FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique, p. 121-122.

DÉR. Gentilé, gentilice.

1. GENT [ʒã] n. f. — V. 980, sens 1; lat. *gens*, accusatif *gentem* « nation, race, peuple ».

♦ **1. Vx.** ⇒ **Nation, peuple.**

1 La gent qui porte le turban. MALHERBE, III, 1.

♦ **2.** (1648, Scarron). Vx ou littér. (et souvent iron.). ⇒ **Race. La gent animale** (⇒ Art, cit. 65, La Fontaine). *La gent qui rend les airs* (cit. 17, La Fontaine) : les oiseaux. *La gent trotte-menu* : les souris (⇒ Chercher, cit. 28, La Fontaine). *La gent qui porte crête* (cit. 1). *La gent marécageuse* : les grenouilles.

2 (...) la gent marécageuse,
Gent fort sotte et fort peureuse,
S'alla cacher sous les eaux (...)
LA FONTAINE, Fables, III, 4.

3 (...) d'un fourré encore touffu, sous un chêne plus résistant, elle entendit le cri de ralliement de sa gent et y répondit aussitôt.

L. PERGAUD, De Goupil à Margot, p. 160.

La gent moutonnaire : les moutons; les personnes moutonnaires.

(En parlant des humains.) ⇒ **Espèce, famille, race** (fig.). *La gent doctrinale* (⇒ Attirer, cit. 45, Saint-Simon). *La gent corvéable* (cit. 1). *La gent épicière* (cit. 3, G. Sand). *La gent comique* (Lesage). *La gent hypocrite* (Béranger).

Vx. Par plais. *La gent assassine* : les médecins.

4 (...) les hameaux d'alentour (...) s'étaient vidés de leurs mendiants, de leurs estropiés, de leurs fous (...) Cette gent était échelonnée sur le parcours, avec des musiques, des accordéons, des vieilles (...)
LOTI, Pêcheur d'Islande, IV, VI.

5 (...) tout ce qui, dans les humanités ultérieures n'aura que ça à faire que de s'occuper à ces avocasseries, la gent de robe, les Pas perdus, la basoche.
Ch. PÉGUY, la République..., p. 366.

♦ **3.** (1668, La Fontaine). *Droit des gens* : droit des nations (traduction du lat. *jus gentium*, qui désigne aussi le droit naturel, le droit international public). ⇒ **Droit** (cit. 67 et *supra*).

HOM. 1. **Gens**, 2. **gent**.

2. GENT, ENTE [ʒã, ôt] adj. — 1080; du lat. *genitus* « né », par ext. « bien né », d'où « noble, beau ».

♦ Vx (à partir du xvi^e) ou archaïsme (régional, littér.). Gracieux, joli. ⇒ **Gentil. Gente dame**.

1 Ces gentes épaulées (...)
VILLON, Testament, Les regrets de la belle Heaumière, LIII.

2 (...) vous pouvez passer à cette heure pour une très gentille fille.
G. SAND, la Petite Fadette, XXXIII.

3 (...) telles fillettes,
Gentes mangeuses de galettes (...)
VERLAINE, Poèmes divers, « Impromptu ».

CONTR. Laid, vilain.

DÉR. Gementent.

COMP. Agencer.

HOM. 1. **Gent**, 2. **gent, jante**.

GENTEMENT [ʒãtmã] adv. — xi^e; de 2. *gent*, et *-ment*.

♦ Vx. ⇒ **Gentiment**.

(...) maître rat échappe vitelement.

Puis mit à terre un genou gentement (...)
Clément MAROT, Épîtres, À son ami Lyon.

GENTIANACÉES [ʒãsjanase] n. f. pl. — xx^e; *gentianées*, 1808, Boiste; de *gentiane*, et *-acées*.

♦ Bot. Famille de plantes dicotylédones gamopétales superovariées (ordre des *Gentianales*) ayant pour type la gentiane. *Gentianacées aquatiques*. ⇒ **Amarelle, ményanthe, villarsie**. — Au sing. *Une gentianacée*.

GENTIANALES [ʒãsjanal] n. f. — D. i. (mil. xx^e); de *gentiane*, et suff. *-ales*.

♦ Ordre de plantes dicotylédones gamopétales, comprenant les familles des *Gentianacées* et des *Ményanthacées*. *La gentiane, le trèfle d'eau sont des gentianales*. *On classait autrefois dans les gentianales les familles des Apocynacées, des Asclépiadacées, des Loganiacées*.

GENTIANE [ʒãsjan] n. f. — Après 1250; lat. *gentiana*.

♦ **1.** Plante dicotylédone (*Gentianacées*) herbacée à suc amer, qui croît dans les montagnes. *Gentiane acacule à belles fleurs bleues. Gentiane jaune ou grande gentiane. Propriétés toniques, digestives et fébrifuges de la racine de gentiane. Infusion, teinture de gentiane*.

(...) une plante grimpanche et touffue à fleurs bleues (de ce bleu profond que je ne connaissais qu'à la gentiane, et que Jammes dit être une gentiane en effet)...

GIDE, Nouveaux prétextes, Journal sans dates, VI.

Souvent, ayant vu à la boutonnière de M. de Montesquiou une fleur et l'ayant remarquée, ce connaisseur consommé des beautés artistiques de la nature d'un mot l'enflamma d'amour pour la rose mousseuse, le calice de la gentiane dont le bleu est si profond, l'admirable couleur des cinéraires.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 332.

♦ **2.** (1900). Par ext. Boisson apéritive à base de racine de gentiane. *Un verre de gentiane*.

Pour lui, celui d'apéritif qu'il préférerait, c'était la gentiane-cassis.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 221.

DÉR. *Gentianacées*.

1. GENTIL [ʒãti] n. m. — 1488; plur. lat. *gentiles*, correspondant à l'hébreu *gôim* « peuples non juifs ». ⇒ **Goy**.

♦ **1.** Hist. relig. Non juif, païen (pour les juifs et les premiers chrétiens). *Chrétiens* (cit. 1) *persécutés par les Gentils. Saint Paul, apôtre des Gentils*.

(...) il (*Paul*) se donna pour mission de faire parmi les gentils ce que Pierre avait fait parmi les Juifs de Jérusalem (...)

Émile BURNOUF, la Science des religions, p. 88.

Chose étrange! que le christianisme soit maintenant obligé de se défendre devant ses enfants, comme il se défendait autrefois devant ses bourreaux, et que l'*Apolo-gétique aux GENTILS* soit devenue l'*Apolo-gétique aux CHRÉTIENS*!

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, III, IV, II.

♦ **2.** Relig. chrét. Non-chrétien. ⇒ **Infidèle, mécréant. Convertir les Gentils** (⇒ *Aspersion*, cit. 3). *Le gentilisme, religion des Gentils. ⇒ Paganisme*. — Adj. **GENTIL, ILE**. Rare. *Les peuples gentils, les nations gentiles. ⇒ Gentilité*.

Là-haut, dit M^{me} Sarlat avec la patience bienveillante d'une initiée enseignant un Gentil, le temps n'existe pas. Il n'y a pas d'horloge. Tout n'est que présent.

Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 10.

HOM. 2. **Gentil**.

2. GENTIL, ILLE [ʒãti, ij] adj. — V. 1050; du lat. *gentilis* « de famille, de race », de *gens, gentes* « race, famille ».

♦ **1.** Vx. Noble de naissance. ⇒ **Gentilhomme**.

Noble de cœur (⇒ **Généreux**). Brave, vaillant (⇒ **Preux**). *Un gentil chevalier* (⇒ **Avocat**, cit. 19).

(...) un si gentil et si vertueux Prince (...)
DU BELLAY, les Regrets, CXXIV.

Gentil damoiseil, que je ne sais encore nommer, recevez ma fille pour femme (...)

Je ne la pourrais donner à un plus prud'homme.

BOULENGER, Merlin l'Enchanteur, in Rom. Table ronde, XXI, p. 52.

♦ **2.** (Fin xiii^e). Mod. Qui plaît par la grâce délicate de ses formes, de son allure, de ses manières. ⇒ **Agréable, aimable, beau, charmant, gent** (vx), **gracieux, joli, mignon, plaisant. Un petit garçon fort gentil** (⇒ *Boiteux*, cit. 1). *Une gentille petite fille*. — REM. *Une gentille femme, fille* sera plutôt compris au sens psychologique. — *Elle est gentille comme un cœur*, gentille comme tout. Un gentil minois*.

Le sorcier en fit une fille

De l'âge de quinze ans, et belle, et si gentille,
Que le fils de Priam pour elle aurait tenté (...)
LA FONTAINE, Fables, IX, 7.

(...) de petits êtres gentils, fort mignons et fort pouspins, très dignes d'être trouvés charmants par d'autres même que par leurs mères.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., Gavarni, II.

Le cœur de Lola était tendre, faible et enthousiaste. Le corps était gentil, très aimable, et il fallut bien que je la prisse dans son ensemble comme elle était.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 51.

(En parlant d'animaux). *Gentille alouette* (cit. 1).

Comme ils (*les canards*) sont gentils quand ils volent! Comment peut naître chez un homme (hormis s'il a faim) le geste de les mettre en joue.

MONTHERLANT, le Démon du bien, p. 18.

(1690, Furetière). Choses. ⇒ **Charmant** (→ fam. Un amour de...). Une gentille petite robe. De gentils bibelots. C'est gentil ce que vous chantez là! — Fam. C'est gentil comme tout. C'est gentil tout plein.

6 Théodore leur fit présent de l'étonnant tableau qu'ils n'avaient pu voir, et qui représentait l'intérieur de cette vieille boutique, à laquelle était dû tant de bonheur. — C'est-y gentil! s'écria Guillaume. Dire qu'on voulait donner trente mille francs de cela. BALZAC, la Maison du chat-qui-pelote, Pl., t. I, p. 47.

7 (...) il se souvint d'un ancien retour, pareil (...) de la gentille mascarade avec les habits de mariage de la vieille tante et de l'oncle (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 412.

REM. *Gentil* convient au charme superficiel de tout ce qui est petit, léger, menu, délicat. Son emploi comporte parfois (surtout en matière d'arts, de littérature, etc.) une nuance dépréciative ou condescendante. → *Gentillet*, *mièvre*, *mignard*. Une comédie *gentille*, sans plus. Un *gentil talent*.

8 À huit ans, ma fille me brodait ce napperon, tenez... Oh! ce n'est pas du travail fin, mais c'est gentil tout de même.

COLETTE, la Maison de Claudine, La cousine.

8.1 Alors son père, qui avait un gentil talent avec le crayon, voulut lui apprendre le dessin. MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 12.

♦ 3. (V. 1360). Qui plaît par sa délicatesse morale, sa douceur, sa bienveillance. ⇒ **Délicat**, **généreux**. — (Actions, etc.). Une intention *gentille*. *Gentille attention*. J'ai reçu votre *gentille lettre* (→ *Affamé*, cit. 5). C'est gentil, ce n'est pas gentil de sa part. — (Personnes). Être gentil avec qqn, pour qqn, avoir pour lui des égards, des attentions (cit. 44). ⇒ **Aimable**, **bon**; régional **amiteux**. *Personne gentille et serviable*. ⇒ **Complaisant**, **obligeant**. C'est un garçon très gentil. ⇒ **Chic** (fam. Un chic type). Sois gentil, prête-moi cette somme. Vous êtes trop gentil de... Sa femme, sa copine est très gentille.

9 — Eh bien, mes enfants! vous venez faire visite au vieux capitaine; c'est gentil à vous. A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, I, v.

10 Il se montrait gentil, plein de soins, d'égards, de tendresse.

MAUPASSANT, Bel-Ami, II, vi.

11 Elle est trop gentille, aussi, cette petite! A-t-on jamais vu un amour de femme comme celle-là? Pas un mot, pas une plainte! COLETTE, Chéri, p. 115.

12 La misère poursuit implacablement et minutieusement l'altruisme et les plus gentilles initiatives sont impitoyablement châtiées.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 290.

12.1 (...) ce grand type dégingandé que j'avais vu une fois avec elle... Assez antipathique au premier abord, mais après il a été très gentil... Il a quelque chose de direct, de franc. N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 112.

(Déb. xx^e). Spécialt. Qui se comporte comme le souhaitent les adultes (d'un enfant). ⇒ **Sage**. Si tu n'es pas gentil, tu n'iras pas au cinéma.

REM. Cet emploi (3.) de *gentil* est typique du vocabulaire enfantin traditionnel, qui utilise le couple d'opposés *gentil-méchant**; ou *gentil-vilain**.

N. m. (V. 1770, Rousseau). Vieilli. *Faire le gentil*: affecter des manières agréables, aimables (→ *Cheval*, cit. 32; foies, cit. 14).

Spécialt. ⇒ **Doux**, **tendre**. De *gentils mots d'amour*.

13 (Il) me disait les mots les plus gentils du monde (...)

MOLIÈRE, l'École des femmes, II, 5.

(Avec une idée de complaisance amoureuse). Sois gentille avec ton petit homme.

14 — (DULAC s'approche et à mi-voix). Si je le garde encore une fois, tu seras gentille? — (EURYDICE baisse les yeux). Oui. ANOUILH, Eurydice, III.

♦ 4. (1666, Molière). Iron., par antiphr. Vous faites là un gentil métier. ⇒ **Joli**. Tout cela est bien gentil, mais en attendant, le travail n'avance pas.

15 Certes, pour un amant, la fleurette est mignonne, Et vous me traitez là de gentille personne. MOLIÈRE, le Misanthrope, II, I.

♦ 5. (xx^e). D'une certaine importance (argent). ⇒ **Coquet**. Il en coûte la gentille somme de... Il a encaissé un gentil bénéfice.

♦ 6. Bois gentil. ⇒ **Daphné**, **garou**.

CONTR. *Disgracieux*, *laid*, *vilain*; *odieux*; *insupportable*, *méchant*, *vilain*.

DÉR. et COMP. *Gentilhomme*, *gentillâtre*, *gentillesse*, *gentillet*, *gentiment*.

HOM. I. *Gentil*.

GENTILÉ [zãtîle] n. m. — 1752, Trévoux; lat. *gentile nomen*, littérat « nom de gens », tous les membres de la gens portant le même nom, celui de l'ancêtre éponyme, de *gens*, *gentis* « race, famille ».

♦ Didact. (onomastique). Dénomination des habitants d'un lieu relativement à ce lieu (continent, pays, région, ville, village, quartier, paroisse, etc.). — REM. Recommandé par l'Office de la Langue française du Québec, 5 février 1982.

1 Le *gentilé* d'un seul homme peut être de trois manières et de trois sortes de dénominations : le *gentilé*, par exemple, du peintre Jean Rothénamer est allemand, bavarois et munichien; allemand signifie qu'il est d'Allemagne; bavarois, qu'il est du cercle de Bavière; et munichien, qu'il est de Munich. Le dictionnaire d'Étienne de Bisance enseigne le *gentilé* des habitants des villes, et des pays dont il parle. Notre langue manque souvent de cette sorte de richesse (...)

Je crois que l'on pourrait former avec succès le *gentilé* qui nous manque de plusieurs de nos villes et provinces, et que ces sortes de dénominations faites dans la règle, et transportées ensuite dans les livres de Géographie, prendraient faveur.

DE JAUCOURT, in Encyclopédie, Diderot, 1757.

Québécois, Jeannois, et Trifluviens constituent les gentils respectifs des habitants du Québec, du Lac-Saint-Jean et de Trois-Rivières.

Gazette officielle du Québec, 6 mars 1982, p. 2890.

GENTILHOMME [zãtîjom] plur. **GENTILSHOMMES** [zãtîzòm] n. m. — XII^e; gentil home, XI^e; gentil hume, 1080; de 2. gentil et homme.

♦ 1. Homme noble de race, de naissance. Le roi, premier gentilhomme de son royaume. Simple gentilhomme. ⇒ **Écuyer**. Nom et armes (cit. 41) d'un gentilhomme. *Gentilhomme de vieille souche*, de haut lignage*. La maison* d'un gentilhomme (→ *Allier*, cit. 3). *Gentilhomme, noble par sa mère* (→ *Anoblir*, cit. 3). *Gentilhomme pauvre*. ⇒ **Gentillâtre** (→ *Bâtir*, cit. 51). *Gentilhomme campagnard* (cit. 1). ⇒ **Hobereau**. *Gentilhomme courtois* (→ *Antichambre*, cit. 5; *empressé*, cit. 2). *Aisance* (cit. 4), *élégance d'un gentilhomme*. *Avantages* (cit. 4), *privileges d'un gentilhomme*. *Faire le gentilhomme*. Le *Bourgeois gentilhomme*, comédie de Molière (1670).

(Il) aura l'effronterie de dire qu'il est aussi gentilhomme que feu Monsieur mon mari, qui demeurerait à la campagne, qui avait meute de chiens courants, et qui prenait la qualité de comte dans tous les contrats qu'il passait.

MOLIÈRE, la Comtesse d'Escarbagnas, 2.

(...) le bourgeois gentilhomme est odieux aux riches bourgeois qui ont la modestie altière et qui connaissent la grandeur et l'humilité de leur condition et, à la fois, aux gentilhommes (sic), parce qu'il veut forcer l'accès de la noblesse.

SARTRE, Situations II, p. 140.

Les gentilshommes d'un grand, d'un roi, d'un prince, ceux qui sont attachés à un grand, etc.

Loc. (1668, La Fontaine). (Vx). *Vivre en gentilhomme*, dans l'oïsoveté (→ *Continuer*, cit. 2; *coutume*, cit. 1).

Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme,

LA FONTAINE, Fables, III, 2.

(1549). Hist. Noble attaché à la personne du roi, d'un prince, d'un grand. ⇒ **Chambellan**, **écuyer**, **menin**. *Gentilshommes de la chambre* (cit. 10). *Compagnie* de gentilshommes*. ⇒ **Cadet**, **mousquetaire**. *Gentilshommes ordinaires* du roi*, qui transmettaient ses ordres aux corps constitués. *Gentilshommes servants*, qui servaient le roi à table. *Gentilhomme de parchemin*: roturier anobli.

♦ 2. (1080). Vx ou littér. Homme qui montre de la noblesse, de la générosité, dans ses sentiments et dans ses actes, de la distinction, de la dignité dans ses manières. Vous êtes de vrais gentilshommes (→ *Européanisme*, cit.). *Agir, se conduire en gentilhomme*. ⇒ **Gentleman**, **seigneur**.

Il était facile à prévoir que ces prélats, mis en demeure de céder devant la foule, de démentir solennellement leur opinion officielle, répondraient en gentilshommes. Le plus faible, ainsi poussé, deviendrait un brave. Gentilshommes ou non, c'étaient enfin des Français. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, VII.

Dans une société où les femmes seraient toutes de vraies grandes dames, tous les hommes deviendraient des gentilshommes.

MAUPASSANT, la Femme de Paul, Correspondance, p. 119.

♦ 3. (Rare). *Gentilhomme fermier*. Syn. (rare) de *gentleman-farmer*. (...) il s'aperçut qu'il s'était fait pigeonner, et pas seulement parce qu'il avait eu la malencontreuse idée d'aller, lui, le gentilhomme-farmer, fournir dans le quartier réservé (...) mais encore celle de laisser seule derrière lui sa petite poulette (...)

Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 169.

CONTR. *Bourgeois*, *manant*, *prolétaire*, *roturier*, *rustre*, *vilain*.

DÉR. *Gentilhommerie*, *gentilhommesque*, *gentilhommeier*, *gentilhommière*.

GENTILHOMMERIE [zãtîjomãri] n. f. — 1669, Molière, cit. 1; de *gentilhomme*.

♦ 1. Vx (souvent péj.). Qualité de gentilhomme. ⇒ **Noblesse** (→ *Bras*, cit. 18 et *infra* cit. 1 et 2).

Eh! de grâce, mettez, pour un moment, votre gentilhommerie à côté, et souffrez que je vous parle maintenant comme je pourrai.

MOLIÈRE, George Dandin, I, 4.

M. de Brissac, ivre de gentilhommerie, désigne souvent Dieu par cette phrase : « Le gentilhomme d'en haut ».

CHAMFORT, Caractères et Anecdotes, Dieu gentilhomme.

(De Hugo) la gentilhommerie du pair de France subsistait sous le poil broussailleux du radical-socialisant.

M. BARRÈS, Mes cahiers, I, p. 28.

♦ 2. (Av. 1825). Ensemble de gentilshommes.

GENTILHOMMESQUE [zãtîjomesk] adj. — 1845, Bescherelle; de *gentilhomme*, et *-esque*.

♦ Vx (péj.). Qui est propre aux gentilshommes.

GENTILHOMMIER, IÈRE [zãtîjomje, jeã] adj. — Av. 1848, Chateaubriand; de *gentilhomme*.

♦ Rare. D'un gentilhomme.

GENTILHOMMIÈRE [zãtîjomjeã] n. f. — 1604; de *gentilhomme*.

♦ 1. Maison de campagne d'un gentilhomme. ⇒ **Château** (cit. 4).

- 1 Cette famille (...) voyait de sa gentilhommière les riches abbayes qu'elle avait fondées (...) CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 24.
- ♦ 2. Petit château à la campagne. ⇒ **Manoir**. Une jolie gentilhommière du XVI^e siècle.
- 2 Sur le revers d'une de ces collines décharnées qui bossuent les Landes, entre Dax et Mont-de-Marsan, s'élevait, sous le règne de Louis XIII, une de ces gentilhommières si communes en Gascogne, et que les villageois décorent du nom de château. Deux tours rondes, coiffées de toits en éteignoir, flanquaient les angles d'un bâtiment (...) et donnaient au manoir un aspect assez féodal, avec leurs échauguettes en poivrière et leurs girouettes à queue d'aronde. Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, I.

GENTILICE [ʒãtilis] n. f. et adj. — 1541; du lat. *gentilicius* « propre à une famille », de *gentiles*, de *gens*, *gentis* « famille, race ».

♦ Didact. (antiq. rom.). Nom particulier à la gens romaine, placé entre le prénom et le surnom dans le nom d'une personne. — Ex. : (*Publius*) *Cornelius* (*Scipio*). — Adj. (1907, Larousse). Qui appartenait à une gens. *Des terres gentilles*. Nom *gentilice*.

GENTILITÉ [ʒãtilite] n. f. — Fin xv^e; lat. *gentilitas*, de *gentiles*. → 1. *Gentil*.

♦ Relig. Ensemble des peuples païens. — Par ext. ⇒ **Idolâtre, paganisme**.

- 1 Qu'était-ce que les Mages, dont nous honorons la mémoire? C'étaient les sages de la gentilité (...) BOURDALOUE, Sermons, Sur l'Épiphanie.
- 2 Les Mages, au milieu des ténèbres de la gentilité, sont éclairés des plus vives lumières de la grâce. BOURDALOUE, Sermons, Sur l'Épiphanie.
- 3 Prise de Jérusalem par Nabuchodonosor. On voit une ville avec de hautes tours, le Temple dans le lointain, et par une brèche ouverte, une armée qui monte à l'assaut, avec des échelles, le veau d'or, Bouddha, toutes les idoles connues. C'est la gentilité qui entre dans Jérusalem. CLAUDEL, Journal, juin 1929.

CONTR. **Chrétienté**.

GENTILLÂTRE [ʒãtijãtr] n. m. — 1581; *gentillastre*, v. 1320; de 1. *gentil*, dans *gentilhomme*, et *-âtre*.

- ♦ Vx, péj. Gentilhomme* de petite noblesse ou de maigre fortune.
- 1 (...) le malheureux gentilâtre dont la misère a été décrite au commencement de cette histoire. Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, t. II, xxii, p. 323.
- 2 (...) le plus pauvre gentilâtre gascon reçoit souvent plus en ses espérances de l'héritage paternel que le plus riche gentilhomme périgourdin ou berrichon ne reçoit en réalité. A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 32.

GENTILLESSE [ʒãtijes] n. f. — xiii^e; *gentillece*, v. 1265; *jantillesce*, v. 1175 « noblesse »; de *gentil*, et *-esse*.

- ♦ 1. Vx ou archaïsme (médiéval). ⇒ **Noblesse**.
- ♦ 2. Rare. Charme de ce qui est joli, gentil. *La gentillesse d'un petit enfant, d'un oiseau*. ⇒ **Grâce, joliesse**.
- 1 L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériterait d'être épargné (...) BUFFON, Hist. nat. des animaux, L'écureuil, t. II, p. 602. Littér. Manières douces qui attirent la sympathie, l'indulgence. *Elle m'a demandé son pardon avec une telle gentillesse que je n'ai pas pu le lui refuser* (→ **Folâtrerie**, cit. 2). Vieilli. Agrément, charmes (d'une femme).
- 2 Ces messieurs me reprochaient mon indifférence pour le plus piquant de tous (*les amusements de Venise*), vantant la gentillesse des courtisanes vénitienes, et disant qu'il n'y en avait point au monde qui les valussent. ROUSSEAU, les Confessions, VII.

♦ 3. [a] Vx. (*Une, des gentillesse*). Chose spirituelle, habile. « *Il a fait mille gentillesse devant nous. Il a dressé son chien à mille gentillesse* » (Académie). *Dire des gentillesse*. ⇒ **Finesse**. — REM. Dès 1680, Richelet notait à propos de *gentillesse*: « Ce mot, pour dire *Jolies choses d'esprit*, est un peu vieux, et il commence à n'être plus en usage ».

- 3 Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesse? MOLIÈRE, Amphitryon, I, 1.
- [b] (1687). Iron. Traits méchants, injures, mauvais traitements. *Toutes les gentillesse qu'on a débitées sur mon compte* (→ **Coureur**, cit. 9, Rousseau). *Ces gentillesse que l'homme a inventées pour torturer ses semblables* (→ **Écorcher**, cit. 2).

♦ 4. Cour. (Après 1850). Qualité d'une personne qui a de la bonne grâce, de l'empressement à être agréable à autrui (par marques de sympathie ou d'affection, des attentions délicates, des prévenances, etc.), le souci de lui épargner de la peine, du désagrément, de la contrariété. ⇒ **Amabilité, aménité, complaisance, délicatesse, douceur, grâce** (bonne), **obligeance**. *Il est d'une extrême gentillesse. Plaire par sa gentillesse*. — *Avoir la gentillesse de...* (et inf.). *Auriez-vous la gentillesse de m'aider à porter ce paquet? Il a eu la gentillesse de m'aider*. — *Recevoir quelqu'un avec beaucoup de gentillesse*. *Accueil plein de gentillesse*. *Je vous remercie de votre gentillesse*. *Il compte* (cit. 33) *sur votre gentillesse pour se faire pardonner, il abuse de votre gentillesse*. ⇒ **Bienveillance, bonté, générosité, indulgence**.

- (...) sa nature (...) n'était pas la gentillesse qu'on croyait d'abord d'après ses délicates attentions (...) PROUST, A la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 229 (→ **Foncièrement**, cit.).
- Il (*Alphonse Daudet*) se montrait indulgent — peut-être, avec un discret sourire — pour l'ignorance d'autrui. Au sommet du succès et de la gloire, il restait simple et agréablement camarade. Mais cette bonté n'était pas fade et se gardait d'être dupe. Cette gentillesse n'allait pas sans fougue (...) Georges LECOMTE, Ma traversée (→ 1. **Aller**, cit. 59).
- Ces messieurs ont la gentillesse d'emmener Fernande avec eux lorsqu'ils vont en promenade. J. GREEN, Léviathan, I, VIII.
- Il poussait même la gentillesse jusqu'à faire la conversation avec la servante de la prisonnière (...) Emile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 135.

♦ 5. (1578). (*Une, des gentillesse*). Action, parole pleine de gentillesse. ⇒ **Attention, prévenance**. *De sa part, c'était une gentillesse. Il voulait me faire une gentillesse. Je vous remercie de toutes les gentillesse que vous avez eues pour moi. Il la comble de gentillesse. Faites-moi la gentillesse d'accepter*.

- Vous êtes gentil de vous rappeler cela, me dit-elle d'un air tendre, car les femmes appellent gentillesse se souvenir de leur beauté comme les artistes admirent leurs œuvres. PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 1011.
- La façon rogue, malgracieuse, dont il repousse, en son orgueil, la moindre gentillesse, la moindre attention, est véritablement d'un malotru. Emile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 188.

CONTR. **Grossièreté, rudesse**. — **Durété, méchanceté**.

GENTILLET, ETE [ʒãtijẽ, et] adj. — xv^e; de 2. *gentil*.

♦ 1. Assez gentil, assez agréable; petit et gentil. ⇒ **Mignon, mignonnet**. *C'est gentillet, ce petit jardin. Une frimousse gentillette*. — (Personnes; surtout enfants). « *Une petite fille de quatre ans, dament vaccinée et déjà toute gentillette* » (Stendhal, *Lamiel*, p. 39, in T. L. F.). « *Bambins gentillets* » (Léon Frappié, *la Maternelle*, in T. L. F.). — *Une allure, une élégance gentillette*.

♦ 2. Agréable mais insignifiant. *Un roman gentillet. C'est de la poésie, de la musique gentillette*. — N. m. *Le gentillet*.

GENTIMENT [ʒãtimã] adv. — V. 1200; *gentiment, gentilement*, fin xii^e; de 2. *gentil*, et *-ment*.

- ♦ 1. D'une manière gentille; avec charme. *Coiffe gentiment attachée à la chevelure* (→ **Convenablement**, cit.). (...) je voudrais que cela fût mis d'une manière galante, que cela fût tourné gentiment. MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, II, 4.
- ♦ 2. D'une manière agréable, dans le comportement social. « *Tourner un billet gentiment* » (→ **Mettre**, cit. 44, Molière). *Offrir gentiment un cadeau* (cit. 2). *Accueillez-le gentiment*. ⇒ **Aimablement**. *Vous m'avez si gentiment offert votre aide que j'aurais mauvaise grâce à la refuser*.
- ♦ 3. Sagement. *S'amuser gentiment* (→ **Fleur**, cit. 14).

♦ 4. Régional (Suisse). Sans hâte, calmement.

REM. On trouve la var. ancienne *gentilement*.

- Et elle expliquait cela si humblement et si gentilement (*gentiment*) que c'était plaisir de l'entendre. G. SAND, la Petite Fadette, XXI.

CONTR. **Laidement, mal**. — **Désagréablement**. — **Méchamment**.

GENTLEMAN [dʒãtlẽmã] n. m. — 1698; *gentleman*, 1558; empr. à l'angl., lui-même formé d'après *gentilhomme*; appliqué uniquement aux Anglais jusqu'à la fin du xviii^e.

♦ 1. Homme distingué, d'une parfaite éducation. ⇒ **Galant** (homme), **gentilhomme** (fig.). *Se comporter* (cit. 8) *en gentleman*. *Il a le sens de l'honneur, c'est un vrai gentleman*. — Plur. *Des gentlemen* (→ **Gentry**, cit. 2). *Gentleman-cambrioleur** (→ **Gentleman-farmer**, cit. 1).

C'était M. Maillard lui-même, un véritable gentleman de la vieille école; belle mine, noble prestance, manières exquises, et un certain air de gravité, de dignité et d'autorité fait pour produire une vive impression.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires grotesques et sérieuses, Syst. D' Goudron...

- Ni les bassins ni les docks de Londres n'avaient jamais reçu un navire ayant pour armateur Phileas Fogg. Ce gentleman ne figurait dans aucun comité d'administration. J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 3.
- Méprisier le danger, tenir sous le feu, ce n'est même pas à leurs yeux un acte de courage, cela fait simplement partie d'une bonne éducation. D'un petit bouledogue qui tient tête à un gros chien, ils (*les Anglais*) disent gravement: « C'est un gentleman ». A. MAUROIS, les Silences du colonel Bramble, IV.
- Hier, à la gare Saint-Jean, train de pèlerins bretons retour de Lourdes. Une nuée de prêtres, de gentlemen, de dames, de paysans s'était abattue sur le buffet et dévorait toutes les provisions. Claude MAURIAC, le Temps immobile, p. 121.
- Adj. (1858). Vx. « *Il est très posé, parfaitement gentleman* » (*le Charivari*, 1858, in Höfler).

♦ 2. Turf (pour *gentleman-rider*). Jockey amateur. *Course de gentlemen*.

COMP. **Gentleman-farmer, gentleman-rider, gentlemen's agreement**.

GENTLEMAN-FARMER [dʒãtlẽmãfãrmã] n. m. — 1805, in Höfler; mot angl. « gentilhomme fermier ».

♦ Angl. Propriétaire foncier qui vit sur ses terres et s'occupe de leur exploitation. *Des gentlemen-farmers* [dʒɛ(ə)ntləmənfaɪmər(z)].

1 Si j'étais riche, il est bien clair que mon rôle serait fini dans la vie, et que je deviendrais un gentleman (*sic*) farmer, dans toute la force du mot.

CHATEAUBRIAND, Correspondance, 1809 (éd. Thomas, I, 1912, 247 in Höfler).

2 Valméras, plus connu sous le nom d'Arsène Lupin (...) a acheté la ferme de la Neuville (...) où, retiré des affaires, désintéressé des choses de ce monde, il va vivre, entre sa mère et sa femme, la vie respectable du hobereau. Le gentleman-cambrioleur est mort, vive le gentleman-farmer!

Maurice LEBLANC, l'Aiguille creuse, p. 247.

3 (...) comme si non content d'avoir une femme à supporter, il s'était encore embarrassé, encombré d'idées, de pensées, ce qui évidemment, pour un gentleman-farmer du Tarn, constitue, comme pour n'importe qui, un risque encore plus grand que le mariage (...)

Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 72.

GENTLEMAN-RIDER [dʒɛntləmənraɪdər] n. m. — 1839, in Höfler; mot angl. «gentilhomme cavalier», de *ridér* «cavalier», de *to ride* «monter à cheval».

♦ 1. Homme élégant et sportif qui monte des chevaux de course.

1 Il faut donc, pour mener une troïka, un cocher d'une habileté consommée. Quel charmant sport! nous sommes surpris qu'aucun gentleman-rider de Londres ou de Paris n'ait la fantaisie de l'imiter.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 101.

♦ 2. Turf. Jockey amateur. — Plur. *Des gentlemen-riders*. *Course de gentlemen-riders*. ⇒ **Gentleman** (2).

2 Les jockeys professionnels ont des imitateurs, tout comme les acteurs de métier côtoient des artistes amateurs. D'abord, ce sont les *gentlemen-riders*. La passion du cheval les domine; et quelles que soient leurs occupations dans la vie, ils trouvent le temps et les moyens de s'entraîner à monter au galop ou à «driver» au trot.

Pierre ARNOULT, Les Courses de chevaux, p. 89.

GENTLEMEN'S AGREEMENT [dʒɛntləmən(s)əgrəɪmə(ə)nt] ou **GENTLEMAN'S AGREEMENT** [dʒɛntləmən(s)əgrəɪmə(ə)nt] n. m. — Probabl. fin XIX^e; attesté 1930 in Höfler; loc. angl. «accord (*agreement*), → Agréer) de gentlemen».

♦ Accord international qui engage moralement les personnes publiques ou privées. — Par ext. Accord qui n'a pour garant que l'honneur de ceux qui ont donné leur parole. «Un "*gentlemen's agreement*" tacite entre Washington et Moscou, sur le plan monétaire» (*le Nouvel Obs.*, 9 juin 1973, p. 37). *Des gentlemen's agreements*.

GENTRY [dʒɛntri] n. f. — 1669; mot angl., «noblesse», de même orig. que *gentil*.

Didact. (anglicisme).

♦ 1. Noblesse anglaise non titrée (par oppos. à *nobility* «noblesse titrée»). *La gentry et la noblesse titrée*.

♦ 2. (1846, in Höfler). Par ext. En France, La haute société. ⇒ **Monde** (beau, grand).

1 Il (*Bumbo*) supplie la noblesse, la gentry de Clare, de se séparer de cette misérable aristocratie de Dublin, de cette meute altérée de sang, et de se joindre au peuple pour le salut commun.

BALZAC, Feuilleton des journaux politiques, CE, diverses, t. I, p. 647.

2 J'étudiai très curieusement cette espèce de *gentry*, et je trouvai difficile de comprendre comment ils pouvaient être pris pour des gentlemen par les gentlemen eux-mêmes.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, «L'homme des foules».

GÉNUFLECTEUR, TRICE [ʒɛnyfleksœr, tris] adj. et n. — 1808; dér. sav. du lat. *genuflectere*. → **Génuflexion**.

♦ Didact. Qui fait des génuflexions. — N. m. *Un génuflecteur*. Fig. Adulateur servile.

GÉNUFLEXION [ʒɛnyfleksjɔ̃] n. f. — 1372; lat. médiéval *genuflexio*, du lat. ecclési. *genuflectere* «fléchir le genou» (vulgate), de *genu* (→ **Genou**), et *flectere* «courber, plier» (→ **Flexion**).

♦ 1. Action de fléchir le genou, les genoux en signe d'adoration*, de respect, de soumission. ⇒ **Agenouillement**, **prosternation**; **agenouiller** (s'), **prosterner** (se). *Faire, esquisser* (cit. 5) *des génuflexions devant l'autel* (→ **Prêtre**, cit. 1), *devant un roi* (→ **Encenser**, cit. 1). *Ébauche de génuflexion dans la réverence**.

1 (...) chaque jour, une foule passait devant lui, avec des génuflexions et des baise-mains à l'orientale. FLAUBERT, Trois contes, «Lég. Saint Julien l'Hospitalier», II.

2 De temps à autre, au fond, un sacristain passait en faisant devant l'autel l'oblique génuflexion des dévots pressés. FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, I.

3 Quant aux génuflexions répétées avant et pendant les cinq prières quotidiennes, elles représentent, pour les hommes vieillissants, une gymnastique efficace.

G. DUHAMEL, la Turquie nouvelle, IV.

Par anal. Flexion du genou.

4 On choisit pour lui des skis à sa taille et on les fixe avec de fortes ligatures, après des tâtonnements et quelques génuflexions.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 485.

♦ 2. Fig. et littér. Acte de respect, de soumission ⇒ **Adulation**, **flat-terrie**; **obsequiosité**, **servilité**. *Se confondre, se répandre en génuflexions devant un supérieur*.

REM. Le dér. *génuflexionner* «faire des génuflexions» est attesté en 1833 (L. de Cormenin, in D. D. L.).

GÉO [ʒeo] n. f. — Fin XIX^e; abrég. de *géographie*, *géométrie*.

Fam. et scolaire.

♦ 1. Géographie. *La leçon de géo.* «Y en a beaucoup qui s'endorment en révisant. Moi, j'emploie des trucs mais rien n'y fait. Pour travailler la géo, je me suis acheté une chaise en bois vachement dure. Dix minutes après, je dors» (*le Nouvel Obs.*, n° 866, 15 juin 1981, p. 51).

♦ 2. Rare. Géométrie.

GÉO- Premier élément de mots savants, tiré des composés grecs tels que *geographia*, *geodaisia*, *geometria*, et contenant le rad. *gê* «terre». ⇒ **Géobiologie**, **géobotanique**, **géocentrique**, **géocentrisme**, **géochimie**, **géochimiste**, **géo-chronologie**, **géodésie**, **géodésigraphe**, **géodynamique**, **géogénie**, **géognosie**, **géographe**, **géopathie**, **géohistoire**, **géologie**, **géologue**, **géomagnétique**, **géomancie**, **géomètre**, **géométrie**, **géomorphogénèse**, **géomorphologie**, **géonémie**, **géonyme**, **géophage**, **géophone**, **géophysique**, **géopolitique**, **géoponie**, **géorama**, **géostation**, **géosynclinal**, **géothermie**, **géotropisme**.

GÉOBIOLOGIE [ʒeoβjɔlɔʒi] n. f. — XX^e (1955, Teilhard de Chardin, in T. L. F.); de *géo-*, et *biologie*.

♦ Didact. Science des rapports de l'évolution géologique de la Terre avec celle de la vie et des organismes vivants.

GÉOBOTANIQUE [ʒeoβɔtanik] n. f. — Mil. XX^e; de *géo-*, et *botanique*.

♦ Didact. Partie de la botanique qui traite de la distribution des végétaux sur le globe terrestre. ⇒ **Phytogéographie**.

GÉOCENTRIQUE [ʒeosətrik] adj. — 1721, Trévoux; de *géo-*, *centre*, et suff. *-ique*.

♦ (1866). Astron. Qui est mesuré, considéré par rapport à la terre prise pour centre (par oppos. à *héliocentrique*, etc.). *Coordonnées géocentriques*. — (1732). *Mouvement géocentrique d'une planète*, mouvement apparent vu de la Terre. *Latitude géocentrique*: latitude d'une planète observée de la Terre.

(1877). *Système astronomique géocentrique*, faisant de la Terre le centre de l'Univers. *Le Système géocentrique de Ptolémée fut remis en question par Copernic*.

DÉR. **Géocentrisme**.

GÉOCENTRISME [ʒeosətrismə] n. m. — XX^e; de *géocentrique*.

♦ Hist. des sc. Théorie faisant de la Terre le centre de l'univers.

GÉOCHIMIE [ʒeoʃimi] n. f. — 1838; de *géo-*, et *chimie*.

♦ Didact. Science qui a pour objet l'étude de la composition et des réactions chimiques de la croûte terrestre (genèse, répartition...). ⇒ **Minéralogie**, **pétrographie**.

DÉR. **Géochimie**, **géochimiste**.

GÉOCHIMIQUE [ʒeoʃimik] adj. — XX^e (1924, in T. L. F.); de *géochimie*, et *-ique*.

♦ Didact. Relatif à la géochimie.

L'étude des *météorites* confirme dans une certaine mesure les hypothèses géochimiques sur la composition du noyau terrestre.

Gaston COHEN, le Cuivre et le Nickel, p. 71.

GÉOCHIMISTE [ʒeoʃimist] n. — XX^e; de *géochimie*.

♦ Didact. Spécialiste de la géochimie. ⇒ **Chimiste**, **minéralogiste**.

Selon les hypothèses des *géochimistes*, tels que Clarke et Goldschmidt, le nickel serait au contraire un des métaux les plus abondants mais seulement dans la masse du noyau terrestre.

Gaston COHEN, le Cuivre et le Nickel, p. 69.

GÉOCHRONOLOGIE [ʒeokronɔlɔʒi] n. f. — V. 1950; de *géo-*, et *chronologie*.

♦ Géol. Échelle chronologique établie (aujourd'hui à partir de

méthodes radiométriques) pour dater les événements successifs qui ont affecté la Terre. *La géochronologie des roches sédimentaires.*

DÉR. Géochronologique.

GÉOCHRONOLOGIQUE [ʒeokronoloʒik] adj. — Mil. xx^e (1959, in T. L. F.); de *géochronologie*.

♦ Géol. De la géochronologie.

GÉODE [ʒeod] n. f. — 1752, Trévoux; *géodès*, 1556; grec *geôdês*, propr. « terreux ».

♦ 1. (1556). Minér. Masse pierreuse sphérique ou ovoïde, creuse, dont l'intérieur est tapissé de cristaux.

(...) les géodes ou pierres d'aigle, qui sont elles-mêmes de gros grains (*morceaux*) de mine (*minerai*) de fer, dont la cavité intérieure est très grande (...)

BUFFON, *Introd. à l'hist. nat. des minéraux*, IX^e mémoire, Œ., t. IX, p. 326-327.

♦ 2. (1931, in T. L. F.). Pathol. Petite cavité bien circonscrite, constituée dans un tissu (surtout osseux) à la suite d'un processus pathologique.

DÉR. Géodique.

GÉODÉSIE [ʒeodezi] n. f. — 1644; grec *geôdaisia* « partage (*daisia*) de la terre (*gêo*) ».

♦ Didact. Science qui a pour objet la détermination de la forme de la Terre, la mesure de ses dimensions, l'établissement des cartes, etc. ⇒ **Topographie**. *Opérations de géodésie*. ⇒ **Arpentage**, **canevas**, **levée**, **nivellement**, **planimétrie**, **triangulation**. *Instruments, appareils* de géodésie*. ⇒ **Géodésigraphe**, **goniomètre**, **graphomètre**, **jalon**, **mire**, **niveau**, **planchette**, **tachéographe**, **tachéomètre**, **théodolite**...

DÉR. Géodésien, géodésigraphe, géodésique.

GÉODÉSIEEN, IENNE [ʒeodezjē, jēn] n. — 1866, n. m., Littré; de *géodésie*.

♦ Didact. Spécialiste de géodésie.

GÉODÉSIGRAPHE [ʒeodezigraf] n. m. — 1845; de *géodésie*, et *-graphe*.

♦ Didact. et vieilli. Instrument d'arpentage voisin du graphomètre.

GÉODÉSIQUE [ʒeodezik] adj. — 1584; de *géodésie*.

♦ Didact. Relatif à la géodésie. *Opération, instrument, nivellement géodésique. Calculs géodésiques. — Astronomie géodésique.*

(1872). *Ligne géodésique* (xx^e, n. f., *une géodésique*) : ligne la plus courte entre deux points d'une surface. — Par ext. *Polygone, cercle, ellipse géodésique*, de longueur minimale.

DÉR. Géodésiquement.

GÉODÉSIQUEMENT [ʒeodezikmā] adv. — 1829, Boiste; de *géodésique*.

♦ Didact. Par la géodésie. *Déterminer géodésiquement un niveau.*

GÉODIMÈTRE [ʒeodimetr(ə)] n. m. — D. i. (après 1948, date de l'invention par le Suédois Bergstrand); du rad. du grec *geodaisia* (→ *Géodésie*), et *-mètre*.

♦ Didact. Appareil de mesure des distances par ondes lumineuses. *Le géodimètre fournit le temps de propagation des ondes aller et retour d'un point à un autre.*

GÉODIQUE [ʒeodik] adj. — 1845; de *géode*.

♦ Didact. Qui a la forme d'une géode. *Fer géodique*. — (Au sens 2 de *géode*). Relatif aux géodes (2.).

GÉODYNAMIQUE [ʒeodinamik] n. f. et adj. — Fin XIX^e; de *géo-*, et *dynamique*.

♦ Didact. Étude des modifications de l'écorce terrestre dues aux agents externes et internes. ⇒ **Géologie**. *Géodynamique interne, externe.*

Les phénomènes localisés dans l'atmosphère font l'objet de la Météorologie : ceux qui ont pour théâtre l'hydrosphère sont du domaine de l'Océanographie et de l'Hydrographie; la Géologie dynamique ou Géodynamique se confine à l'étude de la lithosphère et de ses relations avec les autres enveloppes de la Terre. *On peut définir les phénomènes géologiques ceux qui affectent la lithosphère, en modifiant d'une manière quelconque son aspect extérieur ou sa structure interne.* On appelle souvent Géodynamique externe l'étude des réactions de l'atmosphère et de l'hydrosphère sur la lithosphère et Géodynamique interne, l'étude des mouve-

ments de la lithosphère et celle des rapports qui existent entre la pyrosphère et la lithosphère.

Émile HAUG, *Traité de géologie*, t. I, p. 4.

Adj. *Laboratoire géodynamique.*

GÉOGÉNIE [ʒeozeni] n. f. — 1803; var. *géogonie*, 1829; de *géo-*, et *génie*.

♦ Didact. et vieilli. Théorie, hypothèses sur la formation de la Terre. ⇒ **Cosmogonie**, **géologie**.

REM. Teilhard de Chardin (in T. L. F.) emploie la var. *géogénèse*, n. f.

DÉR. Géogénique.

GÉOGÉNIQUE [ʒeozenik] adj. — 1856; de *géogénie*; var. *géogonique*.

♦ Didact. et vieilli. Relatif à la géogénie, à l'origine de la Terre.

GÉOGNOSIE [ʒeognози] n. f. — 1802; de *géo-*, et *-gnosie*.

♦ Didact., vx. Science traitant de la composition minéralogique du globe terrestre (on dit de nos jours *géologie*). ⇒ aussi **Lithologie**, **paléontologie**, **stratigraphie**.

DÉR. Géognosique ou géognostique.

GÉOGNOSIQUE [ʒeognozik] ou **GÉOGNOSTIQUE** [ʒeognostik] adj. — 1829, *géognosique*; *géognostique*, 1844, Bronniart; de *géognosie*, et *-ique*.

♦ Didact., vx. Relatif à la géognosie. ⇒ **Géologique**. *Les « accidents géognostiques qui ont modelé le relief de la cuvette continentale »*, in *Année sc. et industr.*, 1870, p. 341 (1869).

GÉOGRAPHE [ʒeograf] n. — 1532; lat. *geographus*, grec *geôgraphos*, de *gê* « terre », et *graphein* (→ *-graphe*).

♦ Spécialiste de la géographie (dans les diverses spécialités et en tant que théoricien, pédagogue, etc.). *Vidal de la Blache, grand géographe français. Un géographe spécialiste des régions tropicales. Géographe spécialisé en géographie physique, humaine, économique, en phytogéographie, en zoogéographie...* (⇒ **Biogéographe**, **phytogéographe**, **zoogéographe**), en *géomorphologie* (⇒ **Géomorphologue**, et aussi **climatologue**, **hydrologue**, **glaciologue**, **volcanologue**).

— Je suis géographe, dit le vieux monsieur. — Qu'est-ce qu'un géographe? — C'est un savant qui connaît où se trouvent les mers, les fleuves, les villes, les montagnes et les déserts.

SAINT-EXUPÉRY, *le Petit Prince*, xv, (→ aussi Crayon, cit. 2; ethnologue, cit.; explorateur, cit. 2).

(...) le géographe est le seul savant qui s'astreigne à la fois à connaître la répartition des phénomènes superficiels, physiques, biologiques ou économiques, à démêler les causes de cette répartition, en la rattachant à des lois générales, et à en rechercher les effets.

E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. I, p. 23.

Par appos. *Ingénieur géographe. Cartographe-géographe*. ⇒ **Cartographe**.

GÉOGRAPHIE [ʒeograf] n. f. — 1513; lat. *geographia*, grec *geôgraphia* « description de la terre ».

♦ 1. Science qui a pour objet l'étude des phénomènes physiques, biologiques, humains, localisés à la surface du globe terrestre, et, spécialement, l'étude de leur répartition, des forces qui les gouvernent, et de leurs relations réciproques. *Géographie générale; géographie régionale, locale* (⇒ **Chorographie**). *Géographie physique générale* (⇒ **Climatologie**, **météorologie**; **hydrographie**, **hydrologie**; **glaciologie**; **volcanologie**; **géomorphologie**, **orographie**). *Géographie biologique* (⇒ **Biogéographie**); *géographie botanique* (⇒ **Géobotanique**, **phytogéographie**), *géographie zoologique* (⇒ **Zoogéographie**), *géographie paléontologique* (⇒ **Paléogéographie**). *Géographie de la forêt. Géographie appliquée* (aménagement de l'espace, etc.). *Géographie humaine; géographie préhistorique; géographie de la population; géographie des races; géographie des religions; géographie linguistique* (⇒ **Géolinguistique**), *géographie sociale* (ou **sociogéographie**), *géographie économique* (*géographie agricole, minière, industrielle...*). *Géographie rurale, urbaine; géographie des villes. Géographie de la pêche; géographie de l'énergie, des transports. Géographie culturelle; géographie politique, géographie juridique; géographie du loisir, géographie de l'art, géographie des lettres. Carte** (cit. 16) *de géographie*. ⇒ **Atlas**, **mappemonde**, **planisphère**, **portulan**. *Cours, traité, manuel de géographie. Étudier la géographie. Licence de géographie. Professeur de géographie. Élève doué, excellent, médiocre en géographie*. — Abrév. *fam.* (argot des écoles). ⇒ **Géo**, 1.

La géographie m'a toujours tenté. L'histoire ne peut s'en passer. Je voudrais faire une géographie à la fois physique et politique (...) On y ferait le matérialisme de l'histoire (...) on insisterait sur les circonstances physiologiques, physiques, botaniques, zoologiques, minéralogiques, qui peuvent expliquer l'histoire.

MICHELET, *Journal de mes idées*, in Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 385.

(...) le botaniste étudie les organes d'une plante, ses conditions de vie, sa position

dans la classification; s'il cherche à déterminer son aire d'extension, il dit qu'il fait de la *géographie botanique*. Le géologue analyse le mécanisme du phénomène volcanique en lui-même; il a conscience de faire de la *géographie physique* lorsqu'il cherche à préciser la répartition des volcans. Le statisticien combine les chiffres en vue d'établir la marche des divers phénomènes démographiques; s'il essaie de se rendre compte de la répartition de la population, il sait qu'il fait de la *géographie humaine*. E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. I, p. 21.

3 (...) la géographie moderne envisage la répartition à la surface du globe des phénomènes physiques, biologiques et humains, les causes de cette répartition et les rapports locaux de ces phénomènes. Elle a un caractère essentiellement scientifique et philosophique, mais aussi un caractère descriptif et réaliste.

E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. I, p. 24.

4 (...) c'est un groupe vraiment spécial des phénomènes superficiels de notre planète que l'ensemble de tous ces faits auxquels participe l'activité humaine; groupe complexe de faits infiniment variables et variés, toujours englobés dans le cadre de la géographie physique, mais qui ont toujours cette caractéristique aisément discernable de toucher plus ou moins directement à l'homme. À l'étude de cette catégorie précisée de phénomènes géographiques, nous donnons (...) le nom de « *géographie humaine* ». Jean BRUNHES, *La Géographie humaine*, t. I, p. 5.

5 La géographie étudie la physionomie du globe, c'est-à-dire les aspects qui résultent du climat, du relief, des associations végétales, des groupements humains, ainsi que les forces physiques et humaines qui président à leur aménagement dans l'espace et dans le temps; elle essaie d'expliquer leur corrélation soit dans l'ensemble terrestre qui les conditionne tous, soit dans les cadres régionaux où ils se localisent. Elle ne se contente plus d'être un simple catalogue de faits localisés, elle prétend en donner une explication scientifique.

René CLOZIER, *Histoire de la géographie*, p. 96.

5.1 Il (*Buffon*) crée pour ainsi dire de toutes pièces la géographie zoologique, c'est-à-dire « la science du globe par rapport à la distribution des animaux ».

Jean ROSTAND, *Esquisse d'une histoire de la biologie*, p. 45.

Vocabulaire de la géographie. ⇒ Aire, continent, contrée, partie (du monde), pays, région, zone; équateur, hémisphère, pôle, tropique; coordonnées, latitude, longitude, méridien, parallèle. (Géographie physique; orographie*). ⇒ Relief; chaîne, col, cuvette, montagne, plaine, plateau, plissement, thalweg, trouée, val, vallée. — Mer, océan; archipel, 1. baie, cap, côte, détroit, golfe, île, isthme, péninsule. — Végétation; désert, forêt, savane, steppe, toundra. — Faune. — Hydrographie; bassin, fleuve, lac, rivière; partage (ligne de), seuil. (Géographie humaine). ⇒ Race; habitat, peuplement, population; campagne, densité, ville. — Économie; agriculture, commerce, industrie. — État, frontière. → aussi le voc. des sciences annexes de la géographie (⇒ Cartographie, géodésie, topographie; biologie, botanique, démographie, écologie, ethnographie, ethnologie, géologie, pédologie, sociologie).

♦ 2. *Une, des géographies*. (1866). Livre, manuel, traité de géographie. *Acheter une géographie*. — (1872). Ensemble de théories géographiques. *La géographie de Strabon, de Humboldt*.

6 Les géographies, dit le géographe, sont les livres les plus précieux de tous les livres. Elles ne se démodent jamais. Il est très rare qu'une montagne change de place. Il est très rare qu'un océan se vide de son eau. Nous écrivons des choses éternelles.

SAINT-EXUPÉRY, *le Petit Prince*, xv.

Description géographique. *Faire une géographie des fleuves français. Géographie simplifiée. Géographie de la faim*, ouvrage de Josué de Castro.

Figuré :

7 Le Roi instruit en détail Monsieur le Dauphin de tout ce qu'il avait à faire (*la nuit de ses noces*), et fit une manière de géographe dont il se réjouit fort avec les courtisans.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 792, 22 mars 1680.

♦ 3. (1835). La réalité physique, biologique, humaine qui fait l'objet d'étude de la science géographique. *La géographie de la France, du bassin parisien, de la Méditerranée* (→ Compartiment, cit. 5).

Par anal. Disposition dans l'espace (d'une réalité quelconque). ⇒ Topographie (4).

8 La connaissance que j'ai de la « géographie de l'Assemblée » (...)

MIRABEAU, Disc. du 15 sept. 1789, in BRUNOT, *Hist. de la langue franç.*, t. IX, p. 769.

9 La plaie d'où le sang continuait à sourdre était tout près de mes yeux sa géographie capricieuse avec sa pulpe gonflée, ses éleveurs blanchâtres de peau excoïcée et ses lèvres roulées en dedans.

M. TOURNIER, *le Roi des Aulnes*, p. 23.

♦ 4. Didact. Étude, description spatiale (d'un phénomène).

10 Ainsi a été établie une « géographie cérébrale » beaucoup plus simple que les précédentes et distinguant seulement quelques grandes régions (frontale et préfrontale, centrale, pariétale, supratemporale et occipitale).

Pierre GRAPPIN, *l'Anthropologie criminelle*, p. 20.

DÉR. Géographien, géographe.

COMP. Biogéographie, paléogéographie, phytogéographie, zoogéographie.

GÉOGRAPHIEN [ʒeɔɡrafijɛ̃] n. m. — 1544; de *géographie*.

♦ Didactique et vx. Géographe.

GÉOGRAPHIER [ʒeɔɡrafjẽ] v. tr. — 1863, Gautier; de *géographie*. Rare.

♦ 1. Faire une description géographique de (qqch.). — Faire la carte de. *Géographier une région*. — Fig. :

(...) les pluies d'hiver, filtrant par les lézards, avaient géographié des Amériques nouvelles à côté des vieux continents et des îles déjà tracées.

Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, p. 460, in T. L. F.

♦ 2. Fig. Exposer par écrit, par le dessin.

GÉOGRAPHIQUE [ʒeɔɡrafik] adj. — 1532; bas lat. *geographicus*, grec *geôgraphikos*, de *geôgraphia*.

Didact. et courant.

♦ 1. [a] Relatif à la géographie, à l'étude de la surface terrestre. *Études, connaissances, œuvres géographiques* (→ Exploration, cit. 3). *L'école géographique allemande, française. Expression* (cit. 14) *géographique*. — *Carte* (cit. 16) *géographique*. (En France). *Le Service géographique de l'armée* (cit. 14). *L'institut géographique national* (I. G. N.).

L'Italie (...) serait ramenée à son mortel morcellement et réduite derechef, suivant le mot froidement féroce de Metternich, à n'être — pour toujours — qu'une « expression géographique ».

Louis MADELIN, *Talleyrand*, IV, xxx.

[b] Relatif à l'objet de la géographie, à la répartition spatiale des phénomènes sur la Terre; défini par la géographie. *Réalité, nécessité géographique* (→ Canadien, cit. 1). *Milieu géographique* (→ Amener, cit. 13; écrasant, cit. 3). *Changements géographiques* (→ Écliptique, cit. 1). *Extension géographique d'un phénomène, d'un mot*. ⇒ Spatial (→ Étymologie, cit. 2).

Qu'il s'agisse de sa constitution ethnique, qu'il s'agisse de sa constitution psychologique, ce peuple (*français*) est plus que tout autre une création de son domaine et l'œuvre séculaire d'une certaine donnée géographique.

VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 120.

Loc. *Le point géographique* (d'un lieu).

♦ 2. Par ext. (incluant l'étude de l'atmosphère) :

Une double zone constitue le domaine propre des études géographiques : la zone inférieure de l'enveloppe atmosphérique de notre terre, et la zone superficielle de l'écorce solide.

Jean BRUNHES, *la Géographie humaine*, t. I, p. 1.

DÉR. Géographiquement.

GÉOGRAPHIQUEMENT [ʒeɔɡrafikmā] adv. — 1559; de *géographique*, et -ment.

♦ Quant à la géographie; quant à la répartition des phénomènes à la surface de la Terre.

GÉOHISTOIRE [ʒeɔistwaʁ] n. f. — Mil. xx^e; de *géo-*, et *histoire*.

♦ Didact. Conception générale de l'histoire, où la succession des états de l'humanité sur la Terre (géographie historique) sert de cadre pour l'étude diachronique.

« Dès 1913 cependant, Ch. Pergameni songeait à une géographie historique *sensu lato* « qui aborderait sur un plan historique n'importe quel problème de géographie humaine (...) »

La géographie historique (...) est une géographie humaine rétrospective. La définition de Maximilien Sorre : « une manière de concevoir l'histoire comme une succession de géographies » rejoint la géohistoire de Fernand Braudel, qui va au delà des précédentes, puisqu'elle fait, en outre, traverser les tableaux géographiques rétrospectifs par les événements de l'histoire politique.

Ch. HIGOUNET, *in l'Histoire et ses méthodes*, *Encycl. Pl.*, p. 75.

GÉOHISTORIEN, IENNE [ʒeɔistɔʁjɛ̃, jen] n. — V. 1974; de *géo-*, et *historien*. → Géohistoire.

♦ Didact. Spécialiste de la géohistoire, de l'histoire de la Terre.

GÉOÏDE [ʒeɔid] n. m. — 1890; de *géo-*, et suff. -*oïde*.

♦ Didact. Surface théorique, voisine du niveau moyen des mers, utilisée pour représenter la Terre dans les calculs géodésiques. *Le géoïde a une forme proche de celle d'un ellipsoïde* de révolution aplati*.

GEÔLAGE [ʒɔlaʒ] n. m. — 1690; *geollage*, xvi^e; *geolaige*, 1306; de *geôle*.

♦ Féod. Redevance payée au geôlier à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

GEÔLE [ʒɔl], prononc. fautive [ʒeɔl] n. f. — xiv^e; *jeole*, xiii^e; *jaiole*, v. 1220; *gaiole*, v. 1105; du bas lat. *caveola*, dimin. de *cavea* « cage », sens conservé jusqu'au xvi^e.

Vx ou littéraire.

♦ 1. Cachot, prison (→ Équivaloir, cit. 5). *Mettre qqn dans la geôle. Jeter un captif dans une geôle. Register de la geôle* (Académie). Allus. littér. *La Ballade de la geôle de Reading*, d'Oscar Wilde. — Résidence du geôlier. ⇒ Conciergerie.

La geôle étant en mauvais état, M. le juge d'instruction trouve à propos de faire transférer Champmathieu à Arras où est la prison départementale.

HUGO, *les Misérables*, I, vi, II.

♦ 2. Fig. Lieu dans lequel on est comme dans une prison. *La geôle du monde* (→ Extraire, cit. 3).

(...) le charme de Cirey fut tout à fait rompu et détruit pour la triste voyageuse :

elle ne s'y considéra plus que comme en prison et dans une véritable geôle, jusqu'à l'heure où elle put en sortir.

SAINTÉ-BEUVE, *Causeries du lundi*, 17 juin 1850, t. II, p. 222.

DÉR. *Geôlage, geôlier.*
COMP. V. Enjôler.

GEÔLIER, IÈRE [ʒoʎje, jɛʁ] n. — xvii^e; *geolier*, 1333; *jeolier*, 1298; de *geôle*, et *-ier*.

Vieux, histoire ou littéraire.

♦ 1. (1298). Personne qui garde les prisonniers; concierge d'une prison. ⇒ **Concierge, garde-chiourme, gardien, guichetier, porte-clef**; (argot) **maton**. *Être gardé, surveillé par un geôlier* (→ Citadelle, cit. 2; émettre, cit. 4).

1 Précédé du geôlier qui tenait les clefs et de ses deux garçons qui me suivaient pour m'empêcher de rebrousser chemin (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 354.

2 (...) le prisonnier songe plus souvent à se sauver, que le geôlier à fermer sa porte (...)

STENDHAL, *la Chartreuse de Parme*, XIX.

3 Puis, pauvre prisonnier, qu'on raille et qu'on tourmente, Croisant ses bras oisifs sur son sein qui fermente, En proie aux geôliers vils comme un vil criminel (...)

HUGO, *les Orientales*, XL, 1.

3.1 Hélène frappait à la porte de la prison. « Je voudrais parler à M. le directeur, dit-elle à la guichetière qui vint entre-bâiller la porte.

— Entrez dans le greffe, je vais prévenir M^{me} la directrice, répondit la geôlière. »
A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 339.

♦ 2. (Av. 1549, M. de Navarre). Fig. Gardé sévère, comparé à un gardien de prison.

4 L'on sait vos intrigues contre l'État, s'écria la reine. Et avec qui, madame? répliqua la princesse. N'êtes-vous pas ma geôlière depuis deux ans?

M^{me} D'AULNOY, *Deux contes de fées*, « L'oiseau bleu ».

5 Un père (*dans les œuvres de Molière*), c'est un ogre, c'est un argus, c'est un geôlier, un tyran, quelque chose qui n'est bon tout au plus qu'à retarder un mariage pendant trois actes jusqu'à la reconnaissance finale.

Th. GAUTIER, *Préface de M^{lle} de Maupin*, p. 12.

GEÔLINGUISTIQUE [ʒeolɛ̃gɥistik] adj. — Mil. xx^e; de *géo-*, et *linguistique*, adj.

♦ Didact. Relatif à la géographie linguistique.

N. f. Étude des langues en fonction de leur répartition géographique. ⇒ **Sociolinguistique**.

GEÔLOGIE [ʒeoloʒi] n. f. — 1751, Diderot, *Explication du système des connaissances humaines*; du lat. médiéval *geologia* employé au xiv^e par Richard de Bury en Angleterre, en 1603 par Aldrovandi en Italie; du grec *gê* « terre » (→ *Géo-*), et *logiein* (→ *-logie*).

♦ 1. Science qui a pour objet l'histoire du globe terrestre, et, spécialement, l'étude de la structure et de l'évolution de l'écorce terrestre. *Sciences utilisées par la géologie*. ⇒ **Géognosie, minéralogie, pédologie, pétrographie; paléontologie, stratigraphie; spéléologie**. *Géologie descriptive, régionale* (⇒ **Géographie, orographie**); *géologie dynamique externe et interne* (⇒ **Géodynamique, géomorphogénie, géomorphologie, géophysique, orogénie, tectonique; préf. géo-**). *Application de la géologie à l'agrosologie*, à la recherche des minerais, des métaux, du pétrole. Anciennes théories, en géologie*. ⇒ **Activisme** (1.), **actualisme, neptunisme, plutonisme, vulcanisme...** *Le concordisme* (cit.) *prétendait concilier les données de la Bible et celles de la géologie*.

1 La cosmologie, ou science de l'univers (...) se distribue en *uranologie* (...) en *aérologie*, en *géologie*, ou science des continents (...)

DIDEROT, *Explication du système fig. des connaissances humaines*.

2 C'est ainsi que la géologie s'efforce de représenter tous les changements du monde passé par le seul jeu des causes actuelles.

BERTHELOT, *Leçon d'ouverture au Collège de France* (1864).

3 — Vous aimez la géologie? — C'est ma passion. Seules, dans la vie, avaient été douces pour lui, les pierres (...)

SAINT-EXUPÉRY, *Vol de nuit*, VI.

Vocabulaire de la géologie. Époques, âges géologiques. ⇒ **Cycle** (cit. 4), **ère** (cit. 8), **étage, période, système; précambrien** (ou **azoïque**); **primaire** (ou **paléozoïque**): **cambrien, silurien, jurassien, carbonifère, permien; secondaire** (ou **mésozoïque**): **trias, dévonien** (et **lias**), **crétacé; tertiaire**: **éocène, oligocène, miocène, pliocène** (ou **néogène**); **quaternaire** (ou **néozoïque**): **pléistocène, paléolithique, mésolithique, néolithique**; aussi **préhistoire**; → aussi les suff. *-fère*, et *-lithique*.

Phénomènes géologiques: phénomènes d'origine externe. ⇒ **Érosion; affaissement, altération, corrosion, dégradation, désagrégation, éboulement, éboulis, ravinement, ruissellement, transport; sédimentation, alluvionnement, stratification; glaciement; aérolithe, météorite. — Phénomènes internes. ⇒ **Bouleversement, cataclysme, séisme, tremblement** (de terre); **orogénie; dislocation, effondrement, soulèvement, transgression, régression, subsidence, surrection; volcanisme; coulée, éruption, projection; métamorphisme**.**

Formations étudiées par la géologie. ⇒ **Écorce** (terrestre), **minéral, roche** (roches clastiques*, cristallophyllines*, détritiques*, métamorphiques*, sédimentaires*), **sol, terrain** (terrains glaciaires, péla-

giques, plutoniens, volcaniques; primitifs); **affleurement, agglomération, alluvion, amas, banc, caillou** (cailloux éclatés, polis, roulés), **couche** (alternance*, discordance* des couches), **dépôt, filon, formation, gisement, minéral, sédiment; strate, veine; fossile. — **Anticlinal, synclinal; plissement. Clase, faille, fissure, fracture, strie, sulcature**. — *Formations et phénomènes caractéristiques*. ⇒ **Agglomérat, brèche, conglomérat, diluvium, falun, loess, pisolithe. Bloc** (erratique, perché), **chaussée** (des Géants), **cheminée** (des fées), **déjection** (cône de), **géode, marmite** (des Géants), **rognon, stalactite, stalagmite**; aussi **géographie**, et certains mots-centres tels que **roche; dépôt, sédiment, volcan. Pratique de la géologie**. ⇒ **Forage, sondage; carte, coupe, profil**.**

♦ 2. (Déb. xx^e). *Une, des géologies*. Livre, traité de géologie. *La géologie de Haug*.

♦ 3. (Déb. xx^e). Les terrains, formations, etc., que la géologie étudie. *La géologie du bassin parisien*. ⇒ **Formation, orographie, structure**.

Par métaphore :

On était effrayé en pensant aux périodes qui avaient dû s'écouler avant que s'accomplît une pareille révolution dans la géologie d'un visage, et de voir quelles érosions s'étaient faites le long du nez, quelles énormes alluvions, au bord des joutes, entouraient toute la figure de leurs masses opaques et réfractaires.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. XV, p. 99.

DÉR. *Géologique, géologue*.

COMP. *Agrogéologie*.

GEÔLOGIQUE [ʒeoloʒik] adj. — 1797; de *géologie*.

♦ 1. Qui concerne la géologie. *Étude géologique d'une région, d'un terrain* (→ **Emergence**, cit. 1). *Carte géologique* (→ **Bassin**, cit. 9). *Théories géologiques*, qui concernent l'évolution, la constitution de l'écorce terrestre.

♦ 2. Qui concerne l'objet de la géologie (formations, terrains; processus; époques). *Les temps géologiques* (→ **Cycle**, cit. 4; **ère**, cit. 8). *Les grandes périodes* (cit. 6) *géologiques*. — *Formations géologiques*.

L'assiette géologique et minéralogique du pays n'est pas moins riche en terrains de tout âge et en roches de mainte espèce.

VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 180.

DÉR. *Géologiquement*.

GEÔLOGIQUEMENT [ʒeoloʒikmɑ̃] adv. — 1843, in D.D.L.; de *géologique*.

♦ Didact. Quant à la géologie, du point de vue de la géologie.

GEÔLOGUE [ʒeoloʒ] n. — 1798; de *géologie*.

♦ Spécialiste de la géologie. *Une grande géologue. Il, elle est géologue*. — REM. La forme *géologiste* (1801) est archaïque.

GEÔMAGNÉTIQUE [ʒeomagnetik] adj. — Mil. xx^e (1959); de *géo-*, et *magnétique*.

♦ Sc. Relatif au magnétisme terrestre.

GEÔMAGNÉTISME [ʒeomagnetism(ə)] n. m. — Mil. xx^e (1953, Larousse); de *géo-*, et *magnétisme*.

♦ Didact. Magnétisme terrestre.

GEÔMANCIE [ʒeomɑ̃si] n. f. — 1495; *jomansie*, fin xiii^e; var. (vx) *géomance*, 1577; bas lat. *geomantia*, mot grec. → *Géo-*, et *-mancie*.

♦ Didact. Divination* par la terre, la poussière, les cailloux ou par des points marqués au hasard et réunis pour former des figures.

Puis avec un style (*stylet*), fit hâtivement certain nombre de points divers, les accoupla par géomancie (...)

RABELAIS, *le Tiers Livre*, 25.

DÉR. *Geomancien*.

GEÔMANCIEN, IENNE [ʒeomɑ̃sjɛ, jɛn] n. — 1532, Rabelais; de *géomancie*.

♦ Didact. Personne qui pratique la géomancie. ⇒ **Devin**.

On voit en Chine, dans les campagnes, des sillons qui, systématiquement, ne sont pas tracés rectilignes : c'est pour que les mauvais esprits soient empêchés de les suivre, car on sait qu'ils ne peuvent aller que droit; c'est dans la même inspiration qu'est consulté le geomancien quand il s'agit de fixer l'emplacement d'une maison ou d'une usine.

André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, Conclusion, p. 215.

Je cheminais à travers les galeries sans fin d'une cathédrale sans nefs, dont les neuf tours surgissaient inopinément, criblés d'hirondelles sous le vol solennel des aigles. Cette architecture gouvernée avec tant de rigueur, et dont les plans avaient été fixés par les geomanciens, semblait un chaos épique.

MALRAUX, *Antimémoires*, Folio, p. 281.

GÉOMÉTRAL, ALE, AUX [ʒeometral, o] adj. — 1665, mais antérieur (→ Géométrale); du rad. de *géométrie*.

◆ Didact. Qui représente un objet avec ses dimensions relatives exactes, sans tenir compte de la perspective. *Plan géométral. Dessin géométral. Coupe, élévation géométrale.*

N. m. Plan géométral. *Établir un géométral et le coter.*

DÉR. Géométrale.

GÉOMÉTRALEMENT [ʒeometralmā] adv. — 1547; de *géométral*.

◆ Didact. D'une manière géométrale.

Les fortifications, avec leurs angles précis et leurs arêtes vives, éclairées d'une lumière splendide, se dessinent presque géométralelement entre le bleu foncé du ciel et le vert cru de la mer. Th. GAUTIER, Constantinople, p. 15.

GÉOMÈTRE [ʒeometra(ə)] n. — V. 1300; lat. *geometres*, grec *géométrés*, de *gé* « terre » (→ *Géo-*), et *metrôn* « mesurer » (→ *mètre*).

★ I. N. m. et f. ◆ 1. Spécialiste de la géométrie (→ *Cercle*, cit. 2; *espace*, cit. 2; *euclidien*, cit. 1). *Euclide, Pythagore, Descartes, Monge furent de grands géomètres. Une grande géomètre.* — REM. Le mot, jusqu'en 1980, n'était traité qu'au masc. dans les dictionnaires.

1 Plus vous serez poète, moins vous serez géomètre, et, dans la vie, il faut un peu de géométrie, et, ce qui est pis encore, beaucoup d'arithmétique.

LOTI, *Aziyadé*, I, XVIII.

2 Il y a des géomètres-nés, et que l'on observe dans leur jeunesse, un orgueil étonnamment simple, sincère et le moins déguisé du monde, qui résulte naturellement d'une supériorité qu'ils ont éprouvée posséder dans l'art de comprendre et de résoudre quantité de questions auxquelles la plupart des gens exercent en vain leur esprit. VALÉRY, *Variété V*, p. 222.

◆ 2. (1647). Technicien, ienne qui s'occupe du levé des plans, du nivellement. ⇒ *Arpenteur* (→ *Arpenter*, cit. 1). — En appos. *Géomètre arpenteur.*

◆ 3. (1655, Pascal). Par ext., vx. ⇒ *Mathématicien; géométrie*; → *Chaîne*, cit. 27; *équilibre*, cit. 3. *Newton fut un grand géomètre* (Littre). — « *Que nul n'entre ici s'il n'est pas géomètre* », formule inscrite au fronton de l'Académie de Platon.

3 Les géomètres et tous ceux qui agissent méthodiquement, n'imposent des noms aux choses que pour abrégé le discours, et non pour diminuer ou changer l'idée des choses dont ils discoursent. PASCAL, *De l'esprit de géométrie*, 1.

4 Ce qui fait que de certains esprits fins ne sont pas géomètres, c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie; mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient ce qui est devant eux et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse où les principes ne se laissent pas ainsi manier. PASCAL, *Pensées*, I, 1 (→ aussi *Faux*, cit. 32 et 35).

Fig. « *L'éternel géomètre* » (Voltaire) : Dieu.

★ II. N. m. (1803, Boiste). Entomol. Papillon de la famille des *Géométridés*, à cause de la démarche de leurs chenilles, qui paraissent mesurer le sol avec leur corps qu'elles tendent et arquent alternativement. ⇒ *Arpenteuse; phalène*.

DÉR. Géométral; géométridés.

GÉOMÉTRIDÉS [ʒeometride] n. m. pl. — xx^e; de *géomètre*.

◆ Zool. Famille d'insectes lépidoptères hétérocères comprenant environ douze mille espèces, dont les chenilles sont dites « arpenteuses ». ⇒ *Phalène; géométre*, II. Les *géométridés* sont des grands papillons nocturnes ou crépusculaires. Types de *géométridés* : abraxas, biston, cheimatobie, géométre, hibernie, métrocampa, uraptérix, zérene.

GÉOMÉTRIE [ʒeometri] n. f. — V. 1150; lat. *geometria*, d'orig. grecque; → *Géo-*, et *-métrie*; a d'abord désigné l'arpentage.

◆ 1. Science de l'espace*. — REM. « L'idée d'espace ayant subi une transformation parallèle (à celle du concept de géométrie) il est toujours vrai de dire que la Géométrie est la science de l'espace » (Lalande). ⇒ *Espace* (cit. 4, 8 et 9); *étendue, grandeur, mesure; mathématique*. La *géométrie*, « science de toutes les espèces d'espaces » (Kant), « science des ensembles ordonnés à plusieurs dimensions » (Russel). *Géométrie élémentaire. Géométrie plane (à deux dimensions), dans l'espace (à trois dimensions). Géométrie analytique** (II., 2.), créée par Descartes et Fermat, où l'on utilise le calcul algébrique sur les coordonnées des points (→ *infra*, cit. 5, Valéry). *Géométrie descriptive*, où les figures de l'espace sont définies par leurs projections orthogonales sur deux plans perpendiculaires (Monge; ⇒ *Descriptif*, cit. 4); *géométrie cotée* (⇒ *Cote*). — Spécialt. Étude des propriétés invariantes dans certaines transformations. *Géométrie projective* (étude de la transformation des propriétés des figures par projection*). ⇒ *Affine, affinité. Géométrie quantitative, métrique, géométrie qualitative* (→ *infra*, cit. 4, Poincaré). *Géométrie euclidienne, non-euclidienne* (→ *Espace*, cit. 9). ⇒ aussi *Métageométrie. Géométrie non archimédienne* (→ Archimédien, cit.). *Géométrie de situation* (ou *analysis situs*). ⇒ *Topologie*. — *Figure de géométrie*

(→ *Cahier*, cit. 2). *Théorème de géométrie. Exactitude* (cit. 16) en *géométrie. Sciences voisines, utilisant la géométrie ou utilisées par elle*. ⇒ *Arpentage, dessin (industriel...), géodésie, perspective, planimétrie, stéréométrie, trigonométrie*.

(...) elles (*les nations*) n'ont jamais eu d'opinions constantes (...) Il n'y a d'immuable que la géométrie; tout le reste est une variation continue. 1

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, *Introd.*, Des rites égyptiens.

Géométrie (...) est la science des propriétés de l'étendue, en tant qu'on la considère comme simplement étendue et figurée. Ce mot est formé de deux mots grecs *gè* ou *gaia*, terre et *metron*, mesure; et cette étymologie semble nous indiquer ce qui a donné naissance à la *Géométrie*: imparfaite et obscure dans son origine (...) elle a commencé par une espèce de tâtonnement, par des mesures et des opérations grossières, et s'est élevée peu à peu à ce degré d'exactitude et de sublimité où nous la voyons. D'ALEMBERT, in *Encyclopédie*, art. *Géométrie*.

La géométrie et la mécanique doivent (...) être envisagées comme de véritables sciences naturelles, fondées (...) sur l'observation, quoique, par l'extrême simplicité de leurs phénomènes, elles comportent un degré infiniment plus parfait de systématisation, qui a pu quelquefois faire méconnaître le caractère expérimental de leurs premiers principes. A. COMTE, *Philosophie positive*, II.

On a dit souvent que la géométrie métrique était quantitative, tandis que la géométrie projective était purement qualitative; cela n'est pas tout à fait vrai (...) La véritable géométrie qualitative, c'est (...) l'Analysis Situs. 4

Henri POINCARÉ, *la Valeur de la science*, I, III.

Les propriétés de la lumière et sa propagation rectiligne ont été aussi l'occasion d'où sont sorties quelques-unes des propositions de la géométrie, et en particulier celles de la géométrie projective, de sorte qu'à ce point de vue on serait tenté de dire que la géométrie métrique est l'étude des solides et que la géométrie projective est celle de la lumière. 4.1

Mais une difficulté subsiste, et elle est insurmontable. Si la géométrie était une science expérimentale, elle ne serait pas une science exacte, elle serait soumise à une continue révision. Que dis-je? elle serait dès aujourd'hui convaincue d'erreur puisque nous savons qu'il n'existe pas de solide rigoureusement invariable. Les axiomes géométriques ne sont donc ni des jugements synthétiques a-priori ni des faits expérimentaux. C'est de ces conventions; notre choix, parmi toutes les conventions possibles, est guidé par des faits expérimentaux; mais il reste libre et n'est limité que par la nécessité d'éviter toute contradiction. C'est ainsi que les postulats peuvent rester rigoureusement vrais quand même les lois expérimentales qui ont déterminé leur adoption ne sont qu'approximatives.

En d'autres termes, les axiomes de la géométrie (je ne parle pas de ceux de l'arithmétique) ne sont que des définitions déguisées.

Henri POINCARÉ, *la Science et l'Hypothèse*, p. 66.

(...) en toute matière. Descartes se sent géomètre dans l'âme. La géométrie lui est un modèle. Elle lui est aussi le plus intime excitant de la pensée. — et non seulement de la pensée, mais de la volonté de puissance (...) Il conçoit de très bonne heure la possibilité d'une invention qui permettra de traiter systématiquement tous les problèmes de la géométrie en les réduisant à des problèmes d'algèbre (...) Sans doute, la Géométrie de Descartes présente au lecteur moderne un aspect bien différent de celui d'un *Traité de Géométrie analytique* de notre temps. Mais la voie y est ouverte (...) VALÉRY, *Variété V*, p. 222-223. 5

La géométrie est un inventaire des formes, en vue de déterminer des relations de distance et de grandeur entre les objets de l'expérience. 5.1

ALAIN, *De la géométrie, in les Passions et la Sagesse*, Pl., p. 1152.

Étudier, enseigner la géométrie (→ *Enseignement*, cit. 6). *Faible en géométrie* (→ *Droit*, cit. 70). *Problème* de géométrie. Traité, manuel de géométrie. Traité de géométrie supérieure*, de Chasles (1852).

Je me mettais à piocher ma géométrie, en recommençant depuis le début (...) 6

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. II, p. 263.

Vocabulaire de la géométrie. ⇒ *Axiome, corollaire, démonstration, lemme, postulat, problème, résolution, scolie, théorème; coupe, diagramme, épure, figure, graphique, schéma, tracé; métageométrie; non-euclidien; symétrisation*.

Opérations. ⇒ *Abaissement, abaisser, altimétrie, axonométrie (-ique), circonscrire, construction, construire, développement, développer, duplication, élévation, engendrer, génération, inscription, inscrire, inverser, inversion, mesure, mesurer, projection (plane, orthogonale*...), quadrature, rapporter, réduction, réduire, révolution, rotation, section (→ Trisection), tracer... Instruments utilisés en géométrie*. ⇒ *Compas, curseur, curvimètre, équerre, micromètre, pantographe, pantomètre, planimètre, rapporteur, tire-ligne, vernier*. — *Figures géométriques*. ⇒ *Figure. Point; centre, pôle. Ligne (droite*, courbe, brisée...); apothème, arête, asymptote, axe, bissectrice, corde, côté, diagonale, diamètre, directrice, droite, flèche, fuyant, génératrice, hypoténuse, médiatrice, médiane, normale, périmètre, perpendiculaire, polhodie, rayon, sécante, sous-normale, sous-tangente, sous-tendant, tangente transformée, vecteur...; courbe; arc, circonférence, conchoïde, conique, cubique, cycloïde, développante, développée, ellipse, ellipsoïde, épicycloïde, hélice, hélicoïde, hyperbole, hyperboloïde, parabole, paraboloïde, quadrant, sextant, spirale..., torique. Surface; aire, angle, base, carré, cercle, face, losange, lunule, méridien, parallélogramme, plan, polygone (et le suff. -gone : décagone, octogone, etc.), quadrilatère, rectangle, rhombe, secteur, segment, trapèze, triangle... Volume; anneau, calotte, cône, couronne, cube, cylindre, fuseau, onglet, parallépipède, polyèdre (et suff. -èdre : décaèdre, octaèdre...), prisme, pseudo-sphère, pyramide, sphère, tore, trapézoèdre, tronc (de cône, de pyramide...); → aussi *Tronqué*), zone... — *Caractères des figures*. ⇒ *Coincidence, coïncident, coplanaire, égal, égalité, équidistance, équidistant, équilatéral, équipollence, équivalence, équivalent, homologie, homologue, homothétie, isopérimètre, proportion, proportionnel, symétrie, symétrique; hauteur, largeur, longueur, surface, superficie, volume, multidimensionnel, incommensurable...; antiparallèle, convergence, convergent, divergence, divergent, exaédrique, normal,**

parallèle, parallélisme; curviligne, mixtiligne, rectiligne; régulier, irrégulier, unilatère. — *Portions caractéristiques de l'espace.*
⇒ **Champ, lieu** (géométrique); **inflexion, intersection, section, tangence; sous-espace.**

La *géométrie* de Riemann, de Lobatchevsky; une, des *géométries* à *n dimensions* : ensemble d'hypothèses et de théorèmes géométriques (propres à Riemann, etc.); type d'espace décrit, étudié par une telle théorie.

♦ **2.** (1835). Traité, manuel de géométrie. *Vous trouverez les géométries sur les étagères de gauche, en face des atlas.*

♦ **3.** (1655, Pascal). Au xviii^e. Vx. Mathématiques.

- 7 On trouvera peut-être étrange que la géométrie ne puisse définir aucune des choses qu'elle a pour principaux objets; car elle ne peut définir ni le mouvement, ni les nombres, ni l'espace; et cependant ces trois choses sont celles qu'elle considère particulièrement et selon la recherche desquelles elle prend ces trois différents noms de mécanique, d'arithmétique, de géométrie, ce dernier mot appartenant au genre et à l'espèce. PASCAL, De l'esprit géométrique, 1.

Allus. littér. *Esprit de géométrie* : esprit de rigueur mathématique. ⇒ **Esprit**, cit. 125, Pascal (Pascal emploie aussi, dans le même sens, *esprit géométrique**).

Par extension :

- 8 Il y a donc en nous une géométrie naturelle, c'est-à-dire une science des proportions qui nous fait mesurer les grandeurs en les comparant les unes aux autres, et concilie la vérité avec les apparences. BOSSUET, Traité de la connaissance de Dieu..., I, VIII.

♦ **4.** [a] Configuration* (d'un avion, de ses ailes). *Avion à géométrie variable* : appareil dont la voilure peut être modifiée en fonction des besoins en vol.

- 9 Restons dans les avions : ce qui inquiète, ce qui vaut très cher, ce qui est à surveiller, ce dont on n'obtient pas facilement la livraison, ce sont les chasseurs à géométrie variable... Le F-14 « Tomcat » à missiles air-air...

Ph. SOLLERS, Femmes, p. 82.

Fig. *À géométrie variable* : qui peut varier dans ses dimensions, son fonctionnement. « Le ministère de la Santé n'aime pas les hôpitaux à géométrie variable » (*L'Express*, n° 1123, 15 févr. 1973, p. 40).

[b] Forme caractéristique (résultant d'études graphiques) d'un objet technique complexe. *Une géométrie futuriste* (d'une voiture, etc.).

DÉR. et COMP. **Géométrisant, géométrisation, géométriser; métagéométrie, mini-géométrie.**

GÉOMÉTRIQUE [ʒeometrik] adj. — 1371; lat. *geometricus*, empr. au grec. → **Géomètre.**

♦ **1.** (1371). Qui concerne la géométrie, relatif à la géométrie. *Méthode, démonstration géométrique. Construction* (cit. 6) *géométrique. Progression* géométrique. Lieu* géométrique. Espace** (cit. 5 et 8) *géométrique. Quantité géométrique* (→ *Agrandir*, cit. 1). *Figure* géométrique. Optique* (2. *Optique*, cit. 2) *géométrique.*

- 1 J'appelle donc « géométriques » celles des figures qui sont traces de ces mouvements que nous pouvons exprimer en peu de paroles.

VALÉRY, Euphrosine, p. 63.

- 2 (...) il y aurait une infinité indifférenciée de cercles, d'ellipses, de triangles et de polygones dans l'espace géométrique, sans l'acte générateur du mathématicien qui trace une figure en reliant une série de points choisis selon une certaine loi.

SARTRE, Situations III, p. 204.

♦ **2.** (1831, Hugo). Simple et régulier comme les figures géométriques. *Formes géométriques d'un édifice* (cit. 1). *Plan géométrique d'une ville moderne. Bâtiment géométrique* (→ *Coron*, cit.), *d'une simplicité géométrique.* — *Ornementation géométrique*, sans éléments animaux ou végétaux (ex. : damiers, dents de scie, grecques...).

- 3 (...) le port bleu, les bateaux blancs, la dentelle géométrique des cordages et des mâts (...)

COLETTE, Belles saisons, p. 149.

- 4 On voudrait lui faire dire comment il justifie théoriquement les toutes dernières toiles qu'il vient de peindre. Que signifie cette décomposition des formes en éléments géométriques?

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXII, p. 248.

♦ **3.** (Mil. xvi^e). Qui procède avec la rigueur, la précision de la géométrie (au sens ancien de « mathématiques »). — REM. Cet emploi s'est conservé dans la langue moderne non technique. *Exactitude, précision, rigueur géométrique. Une évidence, une certitude géométrique.* ⇒ **Exact, précis, rigoureux; mathématique. Esprit géométrique.** ⇒ **Esprit**, cit. 126, Pascal (→ aussi *Esprit de géométrie**).

- 5 (...) j'appelle tout nombre divisible en deux également, nombre pair. Voilà une définition géométrique.

PASCAL, De l'esprit géométrique, section 1. *De la méthode des démonstrations géométriques, c'est-à-dire méthodiques et parfaites.*

REM. Dans cet opuscule de même que dans les *Pensées*, Pascal emploie *géomètre, géomètre* et *géométrie* au sens large de *mathématiques, mathématicien*...

CONTR. (Du sens 3) **Approximatif, imprécis, vague.**

DÉR. **Géométriquement.**

GÉOMÉTRIQUEMENT [ʒeometrikmā] adv. — 1561, N. Flamel; de *géométrie*, et *-ment*.

♦ **1.** (1655, Pascal). Par la géométrie. *Démontrer, prouver géométriquement.*

♦ **2.** D'une manière géométrique (2.).

♦ **3.** Vieilli. D'une manière précise, scientifique, rigoureuse. ⇒ **Mathématiquement.**

Clarke et Leibniz (...) ont prouvé (...) presque géométriquement l'existence du souverain Être (...)

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, v, 1.

CONTR. (Du sens 3) **Approximativement, vaguement.**

GÉOMÉTRISANT, ANTE [ʒeometrizā, āt] p. prés. et adj. — 1907, Claudel, in T. L. F.; p. prés. de *géométriser*.

♦ Didact. Qui tend à être, à devenir géométrique.

Par opposition à la peinture discursive et à l'art géométrisant, j'aimerais voir communément nommer *muette* cette peinture qui s'oblige à ne rien représenter d'identifiable.

Roger CAILLOIS, Esthétique généralisée, III, p. 35.

GÉOMÉTRISATION [ʒeometrizasjō] n. f. — 1936; de *géométriser*, et *-ation*.

♦ Didact. Action de rendre géométrique (2.), de donner une forme géométrique.

Picasso s'impose une stricte discipline d'ordre purement constructif; une certaine géométrisation des formes lui permet d'évoquer — et non de représenter — leur structure dans leur véritable identité, méprisant ainsi leur pseudo-réalité apparente.

Maurice SERULLAZ, le Cubisme, p. 62.

C'est ainsi qu'Einstein a pu faire l'économie de la force d'attraction à distance des Newtoniens en réduisant les mouvements des astres à des mouvements inertiels selon les courbures d'un espace riemannien. Seulement cette géométrisation de la gravitation s'est accompagnée d'une physicalisation de l'espace en ce sens que les courbures ont été considérées comme dépendant des masses.

J. PIAGET, Épistémologie des sciences de l'homme, p. 108.

GÉOMÉTRISER [ʒeometrizε] v. tr. — Av. 1593, au p. p.; v intr., Diderot, « procéder géométriquement », 1749; d'après *géométrique*.

♦ Didact. Rendre géométrique (2.).

Le masque africain n'est pas la fixation d'une expression humaine, c'est une apparition (...). Le sculpteur n'y géométrise pas un fantôme qu'il ignore, il suscite celui-ci par sa géométrie; son masque agit moins dans la mesure où il ressemble à l'homme que dans celle où il ne lui ressemble pas.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 563.

► **GÉOMÉTRISÉ, ÉE** p. p. adj. *Dessin géométrisé.*

DÉR. **Géométrisant, géométrisation.**

GÉOMORPHOGENÈSE [ʒeomorfɔʒenez] n. f. — Mil. xx^e (1962, Larousse); de *géo-*, et *morphogénèse*.

♦ Didact. (sc.). Élaboration et développement des formes du relief de la Terre. ⇒ **Tectonique.**

GÉOMORPHOGENIE [ʒeomorfɔʒeni] n. f. — xix^e; de *géo-*, *morpho-*, et *-génie*.

♦ Didact. et vx. Étude de la formation du relief terrestre, de la géomorphogénèse. ⇒ **Géologie** (dynamique).

GÉOMORPHOLOGIE [ʒeomorfɔlɔʒi] n. f. — 1939, Baulig; de *géo-*, et *morphologie*, probabl. d'après l'angl. *geomorphology* (1896) de même origine.

♦ Didact. (sc.). Étude de la forme et de l'évolution du relief terrestre. *Géomorphologie structurale. La géomorphologie littorale, des littoraux. Géomorphologie appliquée aux recherches minières, pétrolières.*

DÉR. **Géomorphologique, géomorphologue.**

GÉOMORPHOLOGIQUE [ʒeomorfɔlɔʒik] adj. — 1962; de *géomorphologie*, et *-ique*.

♦ Didact. (sc.). Qui se rapporte à la géomorphologie. *Carte géomorphologique.*

GÉOMORPHOLOGUE [ʒeomorfɔlɔʒ] n. — 1962, in T. L. F.; de *géomorphologie*.

♦ Didact. (sc.). Spécialiste de géomorphologie.

GÉOPHAGE [ʒeɔfɑʒ] adj. — 1823, Boiste, in D. D. L.; de *géo-*, et *-phage*.

♦ Didact. Qui mange de la terre.

N. m. Poisson téléostéen des eaux douces tropicales, souvent de couleurs vives.

GÉOPHAGIE [ʒeɔfaʒi] n. f. ou **GÉOPHAGISME** [ʒeɔfaʒism(ə)] n. m. — 1846, Bescherelle; de *géo-*, et *-phagie*, *-phagisme*.

♦ Didact. Absorption de terre par certains animaux et, parfois, par des êtres humains (pouvant suppléer la carence de sel).

Psychiatrie. Fait de manger de la terre. *La géophagie est une forme de maladie.*

GÉOPHILE [ʒeɔfil] n. m. — 1827, Académie; de *géo-*, et *-phile*.

♦ Zool. Animal arthropode (mille-pattes : myriapode chilopode) au corps étroit et long, formé de 40 à 75 anneaux. *Le géophile est un mille-pattes aveugle, phosphorescent, qui vit sous la mousse, dans la terre.*

GÉOPHONE [ʒeɔfɔn] n. m. — 1962; un homonyme en 1872 « coquille univalve cloisonnée »; de *géo-*, et *-phone*.

♦ Didact. (sc., techn.). Instrument utilisé pour écouter les bruits provenant du sol. — Spécialt. Sismographe acoustique. « *Le principe consiste à provoquer des microséismes (...)* Des ondes acoustiques se propagent, se réfléchissent sur les différentes roches, sur des kilomètres de profondeur. Des géophones, à la surface, captent ces ondes lors de leur retour et les transforment en impulsions électriques. Décryptées, celles-ci traduisent l'emplacement et l'inclinaison des couches géologiques, leurs formes, la nature des roches, des fluides et des gaz qui les imbibent » (*L'Express*, n° 1707, 23 mars 1984, p. 53).

GÉOPHYSICIEN, IENNE [ʒeɔfizisjɛ̃, jɛn] n. — 1944; de *géo-*, *physique*, et *-ien*.

♦ Didact. Spécialiste de géophysique.

Les *géophysiciens*, c'est-à-dire les physiciens qui s'occupent des choses de la terre, considèrent qu'il y a trois pôles de froid arctique, dont un dans le voisinage du pôle géographique et auquel correspond la température moyenne de - 41°, en janvier et en février. Roger SIMONET, le Froid, p. 16.

GÉOPHYSIQUE [ʒeɔfizik] n. f. — Fin xix^e; de *géo-*, et *-physique*; cf. angl. *geophysical*, 1888.

♦ Didact. (sc.). Étude des propriétés physiques du globe terrestre (mouvements de l'écorce, magnétisme terrestre, électricité terrestre, météorologie). — Adj. *Études, prospection géophysiques. Observatoire géophysique. Union géodésique et géophysique internationale.*

Les études géophysiques sont fondées sur des observations de genres très divers, concernant la météorologie, la pesanteur, le magnétisme terrestre, l'électricité atmosphérique, la radio-électricité, la sismologie, l'actinométrie, les radiations qui parviennent du soleil ou des espaces cosmiques (...)

Charles MAURAIN, l'Étude physique de la terre, p. 7.

DÉR. *Géophysicien*.

GÉOPHYTE [ʒeɔfit] n. f. — 1872, Larousse; de *géo-*, et *-phyte*.

♦ Bot. Plante dont les organes vivaces (bulbe, rhizome, tubercule) passent la mauvaise saison dans le sol, où ils sont protégés du froid.

GÉOPOLITICIEN, IENNE [ʒeɔpolitisjɛ̃, jɛn] n. — 1929, in D. D. L.; de *géopolitique*, et *-ien*.

♦ Didact. Spécialiste de géopolitique.

GÉOPOLITIQUE [ʒeɔpolitik] n. f. et adj. — 1924, in D. D. L.; adapt. d'un mot all., créé en suédois (1889); de *géo-*, et *politique*.

♦ Étude des rapports entre les données naturelles de la géographie et la politique des États. — Adj. *Théories géopolitiques. Problèmes géopolitiques.*

DÉR. *Géopoliticien*.

GÉOPONIE [ʒeɔponi] n. f. — 1845, Bescherelle; grec *geōponiē*.

♦ Didact. et vx. Travail de la terre, agriculture.

GÉOPONIQUE [ʒeɔponik] adj. — 1721, in D. D. L.; grec *geōponikos*. → *Géoponie*.

♦ Didact. et vx. Qui est relatif aux travaux agricoles.

GÉORAMA [ʒeɔrama] n. m. — 1822; de *géo-*, et grec *orama* « spectacle », sur le modèle de *panorama*. → *Diorama*.

♦ Vx. Représentation en relief d'une partie ou de la totalité de la surface terrestre. ⇒ *Planisphère*.

GÉORGIEN, IENNE [ʒeɔʁʒjɛ̃, jɛn] adj. et n. — 1540; de *Géorgie*, et *-ien*.

♦ 1. Relatif à la Géorgie, habitant de la Géorgie, République caucasienne membre de l'U. R. S. S. *L'église géorgienne* (église orthodoxe de Géorgie). — N. m. (1872). Ling. **LE GÉORGIEN**: langue caucasienne parlée principalement en Géorgie (et en Azerbaïdjan, en Turquie...). *Géorgien ancien* (langue religieuse et littéraire); *géorgien moderne*. — Adj. *Alphabet géorgien*.

♦ 2. (1840). De la Géorgie, État des États-Unis d'Amérique.

GÉORGIEN [ʒeɔʁʒjɛ̃] n. m. — 1901; angl. *georgian*, de *Georgia*, ville du Vermont, États-Unis.

♦ Géol. Étage inférieur du cambrien. *Le géorgien se caractérise par les trilobites du genre Olenellus*. — REM. On dit aussi *olenellidien*.

GÉORGIQUE [ʒeɔʁʒik] adj. — 1374, adj.; v. 1270, n. f. pl.; lat. *georgicus*, grec *geōrgikos*, de *gē*, et *ergon* « travail ».

♦ Hist. littér. Qui concerne les travaux des champs. *Genre, poème géorgique*. — N. f. pl. **LES GÉORGIQUES**: poème géorgique. *Les Géorgiques de Virgile, de Delille*.

GÉOSTATION [ʒeɔstasjɔ̃] n. f. — 1973; de *géo-*, et *station*.

♦ Astron. Station scientifique établie à terre. *Une géostation qui se tient en contact avec les satellites de télécommunications*.

GÉOSTATIONNAIRE [ʒeɔstasjɔnɛʁ] adj. — V. 1966; de *géo-*, et *stationnaire*.

♦ Astronaut. Qui paraît immobile, stationnaire par rapport à un observateur terrestre. *Satellite artificiel géostationnaire*: satellite dont la période de révolution est égale à celle de la Terre (⇒ *Géosynchrone*) et qui gravite sur une orbite équatoriale.

Ces satellites dits géostationnaires se trouvent nécessairement au-dessus d'un point de l'équateur terrestre à une altitude d'environ 36 000 km. Mais il ne suffit pas de pouvoir lancer à cette altitude la masse convenable. Il est, en effet, nécessaire de pouvoir régler le mouvement du satellite de façon qu'il fasse un tour exactement dans le même temps que celui que met la Terre pour faire un tour sur elle-même (environ 23 h 56 mn).

la Recherche, n° 42, févr. 1974, p. 132.

Abusif. *Orbite géostationnaire. « Ariane pourra mettre en orbite géostationnaire des satellites d'application... »* (*Science et Vie*, sept. 1975, p. 131).

GÉOSTATIQUE [ʒeɔstatik] n. f. — 1757, *Encyclopédie*; de *géo-*, et *statique*.

♦ Didact. Statique du globe terrestre.

GÉOSTRATÉGIE [ʒeɔstrateʒi] n. f. — V. 1965; de *géo-*, et *stratégie*.

♦ Didact. Ensemble des facteurs stratégiques en liaison avec la géographie et la démographie (d'une zone). « (...) *la géostratégie n'est pas réellement une discipline reconnue en France et (...) personne n'est vraiment certain qu'il existe un public. Pourtant, la discipline que je vais tenter de faire resurgir est très ancienne. Après tout, d'Hérodote à Élysée Reclus, il n'a pas manqué d'historiens-géographes qui ont pressenti l'importance du terrain* » (G. Chaliand, in *le Point*, n° 596, 20 févr. 1984, p. 126).

DÉR. *Géostratégique*.

GÉOSTRATÉGIQUE [ʒeɔstrateʒik] adj. — V. 1965; de *géostratégie*.

♦ Didact. De la géostratégie. « *L'Europe et l'Asie, un vieux couple. Son divorce actuel peut sembler de nature idéologique; il perpétue les traditionnels conflits géostratégiques* » (G. Malaurie, in *L'Express*, n° 1687, 4 nov. 1983, p. 66).

GÉOSYNCHRONE [ʒeɔsɛkʁɔn] adj. — 1975, in Larousse; de *géo-*, et *synchrone*.

♦ Astronaut. Se dit d'un satellite artificiel dont la période de révolution est identique à celle de la rotation de la Terre. *Les satellites géostationnaires* sont géosynchrones*.

GÉOSYNCLINAL, AUX [ʒeɔsɛkɪnal, o] n. m. — 1875, angl. *geosynclinal* (1833, adj.; n. m., 1873, J. D. Dana); de *géo-*, et *synclinal*. → *Anticlinal*.

♦ Didact. (géol., géogr.). Vaste dépression* synclinale, caractérisée par une énorme épaisseur de sédiments (⇒ *Fosse*). *Le géosynclinal*

méditerranéen. Les chaînes de montagnes, selon J. Hall, « se forment sur l'emplacement des géosynclinaux » (Poiré).

Les régions restées océaniques (...) sont caractérisées par des dépôts rappelant ceux des grandes profondeurs des océans actuels (...) Ces sédiments (sédiments bathaux) accumulés sur de grandes épaisseurs supposent la permanence de mouvements d'affaissement de l'écorce terrestre, suivant des zones auxquelles on a donné le nom de géosynclinaux.

E. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. II, p. 831.

GÉOTACTISME [ʒeotaktism(ə)] n. m. — 1890, Larousse; de *géo-*, et grec *taktos* « réglé, commandé », cf. *géotaxie* (1900).

♦ Didact. Mouvement d'une cellule, d'un organisme dû à la pesanteur.

GÉOTECHNIQUE [ʒeoteknik] adj. et n. f. — 1967; de *géo-*, et *technique*.

Didactique.

♦ 1. Qui est relatif aux applications techniques (mines, routes, voies ferrées) de recherches géologiques. « Synthèses géotechniques » (*Science et Vie*, n° 106, 1974, p. 13).

♦ 2. N. f. Ensemble des techniques qui concernent les problèmes posés par la construction, qui dépendent des propriétés du sol.

GÉOTHERMAL, ALE, AUX [ʒeotermal, o] adj. — 1962, Larousse; de *géo-*, et *thermal*.

♦ Didact. (sc.). Dont la température élevée est due à un séjour ou à un passage dans les couches profondes de la Terre.

GÉOTHERMIE [ʒeotermi] n. f. — 1867, Littré; de *géo-*, et *-thermie*.

♦ Didact. (sc.). Chaleur de la Terre. Étude des variations de température avec la profondeur.

Forme d'énergie utilisant la chaleur des profondeurs de la Terre.

DÉR. *Géothermique*.

GÉOTHERMIQUE [ʒeotermik] adj. — 1860; de *géothermie*.

♦ Didact. (sc.). Relatif à la chaleur de la Terre. *Énergie géothermique*. *Degré ou gradient géothermique* : taux mesurant l'augmentation de la température du sol en fonction de la profondeur. *Près de la surface terrestre, le gradient géothermique vaut en moyenne 3,3 °C tous les 100 mètres, soit 30 mètres pour une augmentation de température de 1 °C.*

(...) nous sommes encore loin de capter l'énergie de fission (hydrogène) ou l'énergie géothermique. A. SAUVY, Croissance zéro?, p. 179.

GÉOTROPIQUE [ʒeotropik] adj. — Fin XIX^e; de *géotropisme*, et *-ique*.

♦ Didact. (sc.). Relatif aux phénomènes du géotropisme.

GÉOTROPISME [ʒeotropism(ə)] n. m. — 1868, Franck; de *géo-*, et *-tropisme*.

♦ Didact. (sc.). Réaction de locomotion et d'orientation de la matière vivante (⇒ **Tropisme**) sous l'influence de la pesanteur. *Géotropisme des végétaux, des animaux*.

Végétaux et Animaux sont géotropiques, c'est-à-dire croissent et se meuvent dans la direction de la pesanteur. Les tiges des Plantes, les Végétaux mobiles et la plupart des Animaux présentent du géotropisme *néгатif*; nous préférons dire *ascensionnel* (...) Les racines des Plantes sont douées de géotropisme *positif* (...)

Gaston VIAUD, les Tropismes, p. 46.

DÉR. *Géotropique*.

GÉOTRUPE [ʒeotrup] n. m. — 1801, Lamarck; de *géo-*, et du grec *trupân* « percer ».

♦ Zool. Insecte coléoptère du groupe des bousiers (*Scarabéidés*) qui vit dans les matières stercoraires. *Les géotrupes sont souvent confondus avec les bousiers*, et sont comme eux coprophages.*

GÉOXÈNE [ʒeoksɛn] n. m. — 1962, Larousse; de *géo-*, et du grec *xenos* « étranger », propré « étranger à la Terre ».

♦ Didact. Fer d'origine météorique.

GÉPHYRIENS [ʒefiriɛ̃] n. m. pl. — 1890; lat. sc. *gephyrea*, du grec *gephura* « pont », à cause de leur apparence « intermédiaire » entre Vers et Échinodermes.

♦ Zool. Classe d'Annélides chétopodes, tous marins, au corps non segmenté, sans appendices, mais pourvus d'une trompe rétractile et vivant dans la vase. *Types principaux de géphyriens* : échiure, siponcle. — Au sing. *Un géphyrien*.

GÉRABLE [ʒɛrabl(ə)] adj. — 1968, in D. D. L.; de *gérer*, et *-able*.

♦ Qui peut être géré. « Une faculté est gérable, le travail y est possible quand l'effectif ne dépasse pas au maximum, le nombre de dix mille » (R. L. Wagner, in *le Monde*, 19 juin 1968, p. 12). *Cette entreprise n'est pas gérable en l'état.*

GÉRANCE [ʒɛrɑ̃s] n. f. — 1843, Balzac; de *gérant*.

♦ 1. Fonction de gérant*. *Gérance d'une entreprise, d'une société*. ⇒ **Administration, gestion**. *La gérance d'une société à responsabilité limitée est confiée à un ou plusieurs mandataires, qualifiés de gérants. Gérance d'un commerce. Mettre, donner un fonds de commerce en gérance. Contrat de gérance. Gérance-location ou gérance libre. Gérance salariée. Gérance-vente.*

Le contrat de gérance produit, tant au regard des parties qu'à l'égard des tiers, des effets qui varient selon que le gérant est le préposé ou le mandataire du propriétaire du fonds, ou bien le locataire dudit fonds. On englobe, en effet, sous le nom de gérance, des situations juridiques très différentes.

DALLOZ, Nouveau répertoire de droit, art. *Fonds de commerce*, n° 250.

♦ 2. Administration par un gérant. — Loc. *Mettre une entreprise en gérance. Gérance libre salariée.*

♦ 3. (1866). Par ext. Temps que dure cette fonction. *Gérance de trois ans.*

♦ 4. *Gérance d'une publication, d'un journal*, responsabilité juridique (de la publication).

COMP. *Cogérance*.

GÉRANIACÉES [ʒɛranjase] n. f. pl. — 1820, in D. D. L.; de *géranium*, et *-acées*.

♦ Bot. Famille de plantes dicotylédones dialypétales, superovariées, herbacées, généralement odorantes, riches en huiles essentielles et pour la plupart ornementales (ordre des *Géraniales*). *Types principaux de géraniees*. ⇒ *Averrhoa, capucine, géranium, pélargonium, redoul* (ou *rodoul, roudou*). — Au sing. *Une géraniacée*.

REM. La forme *géraniees* (1815) est archaïque.

GÉRANIALES [ʒɛranjal] n. f. pl. — 1962, Larousse; dér. sav. de *géranium*, et suff. *-ales*.

♦ Bot. Ordre de plantes dicotylédones, à fleurs dialypétales comprenant des plantes des familles des géraniacées, des linacées, des oxalidacées et des balsamacées. — Au sing. *Une géraniale*.

GÉRANIOL [ʒɛranjɔl] n. m. — 1900, *Nouveau Larousse illustré*; de *géranium*, et (alco)ol.

♦ Chim. Alcool C₁₀H₁₈O renfermé dans l'essence de géranium, de rose, etc.

GÉRANIUM [ʒɛranjom] n. m. — 1545; lat. bot. *geranium*, lat. class. *geranion* (→ 1. *Belle-de-nuit*, cit.), du grec *geranos* « grue », par ressemblance du fruit avec le bec de cet oiseau.

♦ 1. Bot. et cour. Plante dicotylédone (*Géraniees*), herbacée, annuelle ou vivace, indigène ou exotique, sauvage, odorante et souvent ornementale. *Principales variétés de géranium* : herbe à Robert (*G. robertianum*) ou bec* de grue, *géranium sanguin, géranium des prés, géranium d'Orient*.

2. Cour. (erroné en bot.). *Pélargonium*, plante cultivée en terre ou en pot, à feuilles arrondies et à fleurs en ombelles roses, blanches ou rouges. *Géranium rosat. Vives couleurs des fleurs de géranium* (→ *Brasiller*, cit. 2; *capucine*, cit.). *Odeur forte des géraniums* (→ *Arôme*, cit. 5). *Pot de géranium*.

(...) un groupe de géraniums, d'espèces variées, magnifiquement fleuris.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Histoires grotesques et sérieuses*, « Cottage Landor ».

(...) et tous les soirs en rentrant chez lui (il) avait un sentiment d'orgueil et d'admiration pour son jardinier quand il apercevait, des deux côtés de la grille, en haut du mur d'entrée, de magnifiques géraniums épanouis dans des pots qui ne les sépareraient pas de l'universelle germination qui agissait aussi en eux et, au-dessus de leur petit pot fermé, faisait éclater chaque jour une nouvelle fleur rouge et lisse (...)

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 328.

(...) certain géranium dont la fleur double et serrée imite la rose (...)

COLETTE, *Belles saisons*, p. 19.

De là vient que toutes les familles étrangères adorent avoir, comme un pot de fleurs à leur fenêtre, un ami français plus sûr qu'un géranium.

J. GRAUDOUX, *Siegfried et le Limousin*, p. 38.

(...) elle coupait cinq ou six tiges de géraniums rouges, les seules plantes qui consentissent à pousser dans cette terre avare, et elle rentrait à la ville pour les disposer dans des vases.

J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, I, IV.

Adj. invar. Qui a la même nuance éclatante que la fleur du géranium rouge. *Rouge géranium. Des chemisiers géranium.*

DÉR. *Géraniacées, géraniales, géranio*.

COMP. *Géranium-lierre*.

GÉRANIUM-LIERRE [ʒeʁanjɔmliɛʁ] n. m. — Déb. xx^e; de *géranium*, et *lierre*.

♦ Cour. (erroné en bot.). Pélargonium-lierre. — Au plur. *Des géraniums-lierres*.

GÉRANT, ANTE [ʒeʁã, at] n. — 1787; p. prés. substantivé de *gérer*.

♦ 1. Dr. Personne qui gère pour le compte d'autrui. ⇒ **Administrateur, agent, directeur, dirigeant, gestionnaire, mandataire**. *Gérant de portefeuille. Gérant d'affaires*. ⇒ **Gestion** (d'affaires). *Le gérant et le géré. Gérant d'immeubles. Propriétaire qui cherche un gérant. Le gérant d'un immeuble* (⇒ **Syndic**). *Payer son loyer au gérant. Spécialt. « Mandataire placé à la tête d'une entreprise ou d'un établissement déterminé en dépendant »* (Capitant). *Le gérant d'un fonds de commerce, d'une succursale* (⇒ **Gérance**). *Gérant salarié, libre. Il n'est pas propriétaire de ce café, mais seulement gérant. Magasin qui change de gérants. Le gérant, la gérante de l'établissement, de l'hôtel*. ⇒ **Tenancier**.

1 Lui (*le propriétaire*) on le voit jamais. Il n'oserait pas se montrer. Il envoi son gérant, la vache. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 219.

2 (...) la petite auberge, dont la Société avait réalisé l'achat depuis quelques semaines, en gardant les anciens patrons comme gérants provisoires. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxvii, p. 272.

Dans certains types de sociétés, Personne chargée par la loi, les statuts ou les associés de l'administration des affaires sociales. *Gérant d'une société civile, d'une société en commandite, d'une société à responsabilité limitée. Gérant choisi parmi les associés, en dehors des associés*. Par appos. *Associé gérant*.

♦ 2. (1872). *Gérant d'un journal, d'un périodique*, directeur responsable de la publication.

3 Tout journal ou écrit périodique aura un gérant (un directeur de la publication). Loi du 30 juin 1881, modifiée par l'ordonnance du 26 août 1944, art. 6.

♦ 3. Par métaphore :

4 Chaque génération n'est que la gérante temporaire et la dépositaire responsable d'un patrimoine précieux et glorieux qu'elle a reçu de la précédente (...). TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. I, p. 222 (→ Fondation, cit. 6).

CONTR. *Géré* (dans la gestion d'affaires).

DÉR. *Gérance*.

COMP. *Cogérant*.

GERBAGE [ʒeʁbaʒ] n. m. — Fin xiv^e; de *gerber*.

♦ 1. (1900). Agric. Action de gerber (des céréales). *Gerbage des blés*.

♦ 2. Techn. Action d'empiler (des marchandises).

1. GERBE [ʒeʁb(ə)] n. f. — xiv^e; *garbe*, v. 1170; d'un francique **garba*.

♦ 1. (xiii^e). Botte* de céréales coupées, où les épis sont disposés d'un même côté et qui va s'élargissant des queues aux têtes. *Gerbe de blé, d'avoine, d'orge, de seigle. Mettre le blé en gerbes* (→ Faucheur, cit. 1; fertilité, cit. 2). *Lier une gerbe; javelles* liées en gerbes* (→ Lieuse). *Mettre les gerbes en tas, en meule* après la moisson**. *Ouvrier (broqueteur) qui charge les gerbes sur les voitures. Rentrer les gerbes. Gerbes battues sur l'aire*. ⇒ *Airée* (→ Fléau, cit. 1). *La gerbe de blé, emblème* (cit. 1) *de l'agriculture, symbole de l'abondance*.

1 La misérable soulevait trois, quatre javelles, tant que ses bras maigres pouvaient en contenir; puis, avec un lien tout prêt, elle nouait sa gerbe fortement. ZOLA, la Terre, III, IV.

2 C'était Jean, à demi caché derrière les gerbes, que depuis le matin, il charriait des pièces voisines (...) On ne devait se mettre à la grande meule que le lendemain, et il avait simplement fait des tas (...) ZOLA, la Terre, III, IV.

3 Les femmes couraient dans les éteules. Elles se penchaient sur les gerbes; elles les relevaient à pleins bras (...) J. GIGNO, Jean le Bleu, VII, p. 164.

Par métaphore :

3.1 Je suis heureux et fier pour vous de ce que vous avez fait, vu, souffert et appris, dans ce rude mois épique. Dans la dévastation de tant de moissons humaines, votre gerbe épargnée s'élèvera plus riche. R. ROLLAND, Deux hommes se rencontrent, p. 274.

(1558). Par plais. *Cocu en gerbe* : cocu accompli (et non pas en herbe).

Ancientt. Dîme sur les moissons.

♦ 2. (1747). Botte de fleurs coupées à longues tiges (rappelant la forme d'une gerbe). *Gerbe de fleurs, de roses, de glaieuls, de lys. Offrir une gerbe à une mariée*.

4 (...) je reste seul avec ma gerbe de roses, une grande gerbe banale serrée dans une ceinture de ruban vert pâle (...) C'est bien la gerbe d'un « grand serin » tel que mon nouvel amoureux ! COLETTE, la Vagabonde, p. 61.

Gerbe de roseaux (→ Feu, cit. 60). — (1690, Furetière). *Gerbe d'osier* : botte d'osier, dans le langage des vanniers.

♦ 3. (Mil. xviii^e, Buffon). Ensemble de choses allongées, réunies en forme de gerbe. ⇒ **Bouquet, faisceau**. *Gerbe de colonnes* (→ Faisceau, cit. 7). *Gerbe rose de l'épine en fleurs* (→ Étaler, cit. 18).

Dans les jardins, les lauriers-roses de pleine terre, qui commencent à fleurir à profusion, deviennent des gerbes magnifiquement rosées.

LOTI, Ramuntcho, I, XIX.

(En parlant de ce qui s'élançait, jaillit en forme de gerbe). *Gerbe de liquide* (→ Essence, cit. 20). *Gerbe d'eau qui gicle* (⇒ **Fusée**), *qui jaillit d'un bassin* (→ Circuler, cit. 5), *retombe en pluie* (→ Épanouir, cit. 11). *Gerbe d'écume* (cit. 2). *Gerbe d'eau soulevée par un projectile qui tombe à la mer*. ⇒ **Colonne**. *Jet d'eau qui s'élève en gerbe* (⇒ **Artichaut**).

Chaque obus soulevait une longue gerbe de terre dans un nuage de fumée (...)

R. DORGELES, les Croix de bois, III.

Gerbe de feu (cit. 35), *de flammes, d'étincelles*. — *Une gerbe multicolore de fusées* (cit. 4).

D'une des cheminées sortaient des étincelles qui montaient en gerbes pour retomber en pluie d'or sous une fumée épaisse dont le ciel était voilé.

FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, in Œ., t. VIII, p. 86.

(Déb. xx^e). Artill. Ensemble des trajectoires parcourues par les projectiles lancés sur un même but dans les tirs successifs d'une même pièce. *Gerbe d'éclatement* : ensemble des trajectoires des éclats d'obus. *Gerbe de torpilles* : ensemble de torpilles lancées simultanément.

(Déb. xx^e). Phys. Faisceau de trajectoires de particules électrisées, lors de la désintégration d'un atome. — *Gerbe cosmique. Gerbe atmosphérique* ou *gerbe d'Auger*. — (1962). Math. Ensemble des droites qui passent par un même point.

♦ 4. (1864, Hugo). Par métaphore. Ensemble* de choses semblables réunies. *La Dernière Gerbe*, recueil posthume de poèmes de Victor Hugo.

La science est la gerbe des faits.

HUGO, Shakespeare, I, II, 1.

(...) il faut rassembler autour de lui cette gerbe de talents dont il n'est que la plus haute tige (...)

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. I, p. 4.

On ne peut pas toujours tendre sa volonté et toujours se raidir, et c'est un bonheur que de délier enfin, dans l'effusion, cette gerbe de forces tressées pour la lutte.

CAMUS, la Peste, p. 303.

DÉR. *Gerbée, gerber*, 1. *gerbier, gerbière, gerbillon*.

COMP. *Engerber*.

HOM. 2. *Gerbe*, 3. *gerbe*.

2. GERBE [ʒeʁb(ə)] n. f. — 1878; de *gerber* (1., 3.), *gerbement*.

♦ Argot, vx. Année de prison.

HOM. 1. *Gerbe*, 3. *gerbe*.

3. GERBE [ʒeʁb(ə)] n. f. — V. 1980; déverbal de *gerber* « vomir ».

♦ Argot fam. *La gerbe* : le fait de « gerber », de vomir. Sens propre, rare; emploi plus cour. dans la locution *c'est la gerbe* : c'est écœurant, c'est à vomir. *Le riz au gras de la patronne, c'était déjà pas bon, mais alors les tripes, c'est carrément la gerbe!*

HOM. 1. *Gerbe*, 2. *gerbe*.

GERBÉE [ʒeʁbe] n. f. — 1432; de *gerbe*, et *-ée*.

♦ 1. Agric. Botte de paille où il reste quelques épis.

♦ 2. (1866). Agric. Botte de fanes, de tiges de céréales, etc., servant de fourrage.

♦ 3. (1877). Rare. Ce dont la forme rappelle une gerbe. *Une « gerbée d'étincelles »* (Genevoix, in T. L. F.).

HOM. *Gerber*.

GERBEMENT [ʒeʁbɛmã] n. m. — 1821; de *gerber*, 1., 3., et *-ment*.

Argot, vieux.

♦ 1. (1821). Condamnation.

♦ 2. (1829, Vidocq). Jugement.

GERBER [ʒeʁbe] v. — xiii^e; de *gerbe*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Mettre (qqch.) en gerbes. ⇒ **Engerber**. *Gerber du blé*.

♦ 2. (1567). Techn. Mettre (des sacs, des tonneaux) les uns sur les autres dans une cave. ⇒ **Entasser**. *Gerber des tonneaux*. — Par ext. Procéder à la manutention de (marchandises) en hauteur. ⇒ **Gerbage**.

Les hommes d'équipe gerbaient les colis jusqu'au plafond.

Pierre HAMP, Marée, p. 45, in T. L. F.

♦ 3. (1815). Argot. Vx. Condamner, « mettre à l'ombre ».

★ II. V. intr. (1866). ♦ 1. [a] Donner beaucoup de gerbes. *L'avoine a bien gerbé*.

[b] Rare. Prendre la forme d'une gerbe. *Fusées qui gerbent*.

♦ 2. (1925). Argot fam. Vomir. ⇒ **Dégueuler**. « Mais je me goure pas ».

ça sent le dégueulis! Il a gerbé dans la baignole, le petit sagouin : Vite, un parking! C'est le bouquet! (...) Si je continue de renifler dans le coin, je vais gerber aussi. Ah, ça commence bien, les vacances!» (Berroyer, *J'ai beaucoup souffert*, in *Lire*, sept. 1982).

Fig. Ça me fait gerber : ça m'écœure, ça me dégoûte (→ 3. Gerbe : c'est la gerbe). Il me fait gerber, ce mec.

DÉR. Gerbage, gerbement, gerbeur. — (Du sens I, 3) 2. Gerbe, 2. gerbier. — (Du sens II) 3. Gerbe.

HOM. Gerbée.

GERBERA [ʒɛʁbɛra] n. m. — XVIII^e; lat. sc. *gerbera jamesonii*; du nom du naturaliste all. (mort en 1743) Traugott Gerber (en lat. *Gerberus*).

♦ Bot. Genre de plantes herbacées vivaces des régions chaudes, de l'Asie ou du sud de l'Afrique (familles des *Composacées*) dont plusieurs variétés sont ornementales. *Les capitules radiés, de grande taille (8 à 10 cm), du gerbera varient du jaune au pourpre.* — Au plur. *Des gerberas.*

GERBEUR, EUSE [ʒɛʁbœʁ, øz] adj. et n. — XVI^e, masc.; de *gerber*, et *-eur*.

Agriculture, technique.

♦ 1. Adj. (1907). Qui sert au gerbage. *Élévateur, chariot gerbeur.*

♦ 2. N. f. (1907). Appareil de levage pour gerber les tonneaux, les charges.

♦ 3. N. m. (1907). Ouvrier chargé de gerber (des sacs, des tonneaux). — REM. Dans cet emploi, le fém. est virtuel.

GERBI [ʒɛʁbi] n. f. — 1962; probabl. de *Djerba*, île de Tunisie.

♦ Techn. Éponge* naturelle utilisée pour les travaux ménagers. — Au plur. *Des gerbis.*

1. GERBIER [ʒɛʁbjɛ] n. m. — XV^e; de 1. *gerbe*, et *-ier*.

♦ 1. Grand tas de gerbes isolé dans les champs. ⇒ **Meule**. *Gerbier de blé, de seigle.*

Il montre du fouet un chaume entre les herbes et de petits gerbiers comme des taupinières. J. GIONO, *Regain*, in *Œ. roman.*, Pl., t. I, p. 403.

♦ 2. (1872). Ancienn. Construction mobile destinée à abriter une meule.

HOM. 2. Gerbier.

2. GERBIER [ʒɛʁbjɛ] n. m. — 1837, Vidocq; de *gerber*, II., 3., et *-ier*.

Argot, vieux.

♦ 1. (1837). Juge.

♦ 2. (1878). Juré.

HOM. 1. Gerbier.

GERBIÈRE [ʒɛʁbjɛʁ] n. f. — 1560, « lucarne par laquelle les gerbes sont introduites dans la grange »; de 1. *gerbe*, et *-ière (-ier)*.

Technique (agriculture) ou régional.

♦ 1. (1600). Gros gerbier.

♦ 2. (1803). Charrette pour le transport des gerbes. ⇒ **Charfil**.

GERBILLE [ʒɛʁbij] n. f. — 1804; lat. zool. *gerbillus*, dér. de *gerboa*. → Gerboise.

♦ Petit mammifère rongeur (type de la famille des *Gerbillinés*) qui rappelle la gerboise par ses pattes postérieures plus longues que les antérieures.

GERBILLON [ʒɛʁbijɔ̃] n. m. — 1732, Trévoux; de 1. *gerbe*, et *-illon*.

♦ Rare (ou régional). Petite gerbe.

GERBOISE [ʒɛʁbwaʒ] n. f. — 1712; *gerbo*, 1700 (encore in Hatzfeld); *ierbuah*, 1655; lat. zool. *gerboa*; arabe maghrébin *djərbū*, arabe *yārbū*.

♦ Petit mammifère rongeur à pattes antérieures très courtes, à pattes postérieures et queue très longues qui lui permettent de se tenir debout comme le kangourou et de progresser par grands bonds (plus de 6 mètres). N. sc. : *Dipus*. *Les gerboises sont des animaux sauteurs, nocturnes, qui se creusent des terriers et vivent par troupes dans les déserts et les steppes, particulièrement en Afrique et en Asie.* — REM. Le nom de *gerboise* s'applique à tous les *Dipodidés*.

Gerboise est un nom générique que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant (...) Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil, en sorte qu'on dirait qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière, pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas (...) mais ils sautent très légèrement et très vite à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout comme des oiseaux (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, La gerboise, Œ., t. III, p. 456-459.

1. GERCE [ʒɛʁs] n. f. — 1607, sens 1; *jarse*, v. 1175; déverbal de *gercer*.

♦ 1. Teigne* qui ronge les étoffes, les papiers.

♦ 2. (1777). Techn. Fente* dans le bois, causée par la dessiccation. Par ext. Planche ainsi fendillée.

♦ 3. (1962). Techn. Fendillement ou courte nervure sur la surface d'une pièce de fonderie.

♦ 4. Régional. ⇒ **Gerçure**.

HOM. 2. Gerce.

2. GERCE [ʒɛʁs] n. f. — 1866; orig. obscure; selon Esnault, d'un mot régional *gerce* « jeune brebis qui n'a pas encore porté »; infl. de *gerce*, et de 1. *gerce*, 1.

♦ 1. Argot anc. Fille, femme.

Voilà du boucan à la porte... C'est la Delphine... elle appelle... La voilà!... de retour!... Ah! la vieille gerce!... Manquait plus qu'elle!... Je voulais me rendormir... Dans tous ses états!... Je raconte exact...

CÉLINE, *Guignol's band*, p. 217.

J'ai pas été privée non plus! Je vais pas te dire! de quoi que je te cause!... je vais pas me plaindre!... Je suis franche! j'admets! bien frottée! l'homme me fait pas peur! Encore que je préfère les gerces ça c'est entendu!...

CÉLINE, *Guignol's band*, p. 271.

Pop. et vx. ⇒ **Garce**. Argot, vx. *Soutenir la gerce* : être souteneur, proxénète.

Mais le p'tit Jules était d'la tierce (de la bande)

Qui soutient la gerce

Aussi l'adolescent

Voyant qu'à n'marchait pas au pantre

D'un coup d'surin lui troua l'ventre (...)

A. BRUANT, *Rose blanche*.

♦ 2. Régional (Suisse). Teigne, peste (fig.). *La voisine, cette gerce qui dit du mal de tout le monde.* — Femme rusée.

HOM. 1. Gerce.

GERCEMENT [ʒɛʁsɛmɑ̃] n. m. — 1866, Littré; de *gercer*.

♦ Action de gercer, de se gercer; résultat de cette action. *Gercement du sol après la sécheresse.*

GERCER [ʒɛʁsɛ] v. — Conjug. *placer*. — Déb. XIII^e; *jarser* « blesser », fin XII^e; sens mod., 1530; lat. *charissare*, var. de *charassare*, grec *kharassein* « faire une entaille ».

♦ 1. V. tr. Faire de petites crevasses, en parlant de l'action du froid ou de la sécheresse. ⇒ **Crevasser**, **fendiller**, **fendre**. *Le grand froid gerce les mains, les lèvres* (→ Dessécher, cit. 1). ⇒ **Gerçure**.

Mon front hâlé, mes doigts qu'a gercés la froidure

D'un jeune montagnard me donnent la figure (...)

LAMARTINE, *Jocelyn*, v. 2 août 1795.

♦ 2. V. intr. (1690). Se couvrir de petites crevasses. *Les lèvres gercent au moindre froid. Sa peau gerçait.*

Techn. (En parlant d'une pièce de fonderie). Présenter des gerces (→ 1. Gerce, 3.).

► **SE GERCE** v. pron. (1680; fin XII^e, « se blesser »). *Mains qui se gercent. Sol qui se gerce.*

La terre se gerçait de sécheresse comme pour plus d'accueil de l'eau.

GIDE, *les Nourritures terrestres*, I, III.

► **GERCÉ, ÉE** p. p. adj.

Qui présente de petites crevasses. *Lèvres gercées. Mains gercées par le froid. Terre aride* (cit. 3) et *gercée*.

(...) Queue-en-Brie, un village de maréchaux-ferrants et de vachères aux mains gercées (...)

HUGO, *Notre-Dame de Paris*, VIII, VI.

DÉR. 1. Gerce, gercement, gerçure.

GERÇURE [ʒɛʁsyʁ] n. f. — 1690; *gersœure*, v. 1375; de *gercer*.

♦ 1. Petite fissure de l'épiderme et d'une partie du derme (qu'on observe le plus souvent au niveau des mains, des lèvres, ou des mamelons). ⇒ **Crevasse**, **entaille**, **excoriation**, **fissure**, **rhagade**. *Avoir des gerçures. Gerçures des lèvres provoquées par le froid. Gerçures aux mains des ouvriers, des ménagères. Soigner des gerçures à l'eau boriquée, par onction de corps gras* (cérat, cold-cream, glycérine, vaseline...).

Je fais la vaisselle aussi. Tu ne me crois pas? Regarde mes mains. Il y en a, hein, des gerçures et des crevasses?

SARTRE, *les Mouches*, I, 4.

♦ 2. (Fin XIV^e). Petite fente (à la surface de la terre, aux troncs d'arbres...). ⇒ **Géluvure**. *Gerçure qui provoque un éboulement* (→ Ébouler, cit. 2). *Arbre couvert de gerçures* (arbre gerçuré).

(...) l'écorce aux gerçures saignantes, qui simulent des chiffres ébauchés (...)
SAINTÉ-BEUVE, Volupté, XXI, p. 217.

♦ 3. (1690, Furetière). Techn. Fendillement* (à la surface d'une matière, d'un revêtement). *Les gerçures d'un enduit de tableau*.

Il ne manque au moderne que le cadre enfumé, la poussière, quelques gerçures et autres signes de vétusté pour être estimé, recherché, et jugé à sa valeur (...)
DIDEROT, Salon de 1767.

♦ 4. (1866, Littré). Spécial. (joaillerie). Fente vive dans un diamant.

GÉRÉ [ʒɛʁe] n. m. — xx^e; de *gérer*.

♦ Dr. Dans la gestion* d'affaires, Maître de l'affaire, celui pour le compte duquel agit le gérant. *Le gérant* et le géré*.

GÉRER [ʒɛʁe] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1445, selon Bloch-Wartburg; «faire», mil. xv^e; lat. jurid. *gerere*, propr. «porter», fig. «administrer».

♦ 1. (1671). Dr. Administrer (les intérêts, les affaires d'un autre). ⇒ **Gérance**, **gérant**, **gestion**. *Gérer un commerce, un domaine, une affaire. Gérer des fonds.* ⇒ **Manier**. *Gérer une succession vacante. Gérer les biens d'un mineur, d'un incapable, gérer une tutelle.* ⇒ **Tuteur**.

(...) des parents ou alliés en état de gérer la tutelle. Code civil (1803), art. 432.
Comme il gérait les propriétés de «Madame», il s'enfermait avec elle pendant des heures dans le cabinet de Monsieur (...)

FLAUBERT, Trois contes, «Un cœur simple», II.
Je vais à Tunis pour y gérer un magasin de phonographes (...)
G. DUHAMEL, Salavin, VI, III.

Il géra comme la sienne propre la fortune de Galswinthe, plaçant ses revenus, lui donnant l'argent de poche qu'elle demandait, et se montrant tout à fait raisonnable quant au prix de pension qu'il exigeait de sa pupille.
Pierre BENOIT, M^le de la Ferté, II, p. 76.

Gérer les affaires d'une société, les finances, les intérêts d'une collectivité.

Fam. *Gérer la crise* : être soumis aux aléas d'une crise économique en arrivant au pouvoir.

♦ 2. (1764, Voltaire). Cour. Administrer (ses propres affaires). ⇒ **Administrer**, **conduire**, **diriger**, **gouverner**, **régir**. *Gérer son avoir avec économie* (cit. 22). *Aliéné qui ne peut gérer son bien* (→ Folie, cit. 3, Voltaire). *Mal gérer sa fortune, son capital, ses affaires. Gérer son budget.* — Fig. et fam. Organiser, utiliser au mieux de ses intérêts. *Gérer sa névrose. Gérer sa vie affective, sa réputation.*

Au participe passé :

Elle faisait modestement la charité, et sa fortune, mal acquise mais bien gérée, alimente encore une bonne œuvre (...)
Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 375.

Figuré :

Mettre en scène, c'est gérer les biens spirituels de l'auteur (...)
Louis JOUVET, Réflexions du comédien, p. 188.

► **SE GÉRER** v. pron. (1875).

Dr. Rare. *Se gérer créancier* : se porter créancier.

► **GÉRÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Affaire bien, mal gérée. Affaire gérée par plusieurs personnes.* ⇒ **Cogérance**.

DÉR. Gérable, gérant, géré, gèreur.

COMP. (Du p. p.) Autogéré.

GÉREUR [ʒɛʁœʁ] n. m. — xx^e; de *gérer*, et suff. *-eur*.

♦ Régional. Celui qui gère (une affaire). ⇒ **Gérant**. — REM. Le fém. *géreuse* ne semble pas attesté.

Pour une femme, la direction d'une grande plantation doit être écrasante. — Certainement pas pour elle, assure Madame de Bressac. Elle a des géreurs. Mais c'est elle qui mène toute l'exploitation, et de main de maître.

Roger VERCEL, L'île des revenants, p. 42 (autre attestation p. 218).

GERFAUT [ʒɛʁfo] n. m. — XIII^e; *girfaus*, v. 1180; d'un comp. germanique *girfalko*, propr. «vautour-faucon», de *gir* «vautour», et *falk*, *fauc*, cas sujet de *faucon*.

♦ Oiseau rapace diurne (*Falconidés*) de grande taille, à bec très crochu, à queue longue et droite, qui vit dans les pays du Nord, niche dans les falaises ou sur les arbres, et se nourrit d'oiseaux, de rongeurs... N. sc. : *hierofalco*. *Gerfaut d'Islande, de Norvège, du Groenland. Le gerfaut était très estimé au moyen âge pour la fauconnerie (chasse au héron, au faisán) en raison de sa ténacité à la poursuite.* ⇒ **Fauconnerie** (cit.).

(...) le gerfaut diffère spécifiquement de l'autour par le bec et les pieds qu'il a bleuâtres, et par son plumage qui est brun sur toutes les parties supérieures du corps, blanc taché de brun sur toutes les parties inférieures, avec la queue grise, traversée de lignes brunes.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le gerfaut, Œ., t. V, p. 127.

Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal,

Fatigués de porter leurs misères hautaines,

De Palos de Moguer, routiers et capitaines

Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal.

J.-M. DE HÉRÉDIA, les Trophées, «Les conquérants».

GÉRIATRE [ʒɛʁjatʁ(ə)] n. — Av. 1959; du rad. du grec *gerôn* «vieillard», et *-iatre*.

♦ Méd. Médecin spécialiste de gériatrie. *Une excellente gériatre*.

Les pédiatres ou spécialistes des enfants ont déjà fait de la pédiatrie une branche originale de la médecine. Les gériatres ou spécialistes pour vieillards n'ont pas encore imposé leur nom et pourtant la gériatrie prend un développement foudroyant. Pour des raisons fort simples, mathématiques : la moyenne de la vie humaine, dans les pays de haute civilisation, a doublé en un siècle (64 contre 31).
Hervé BAZIN, la Fin des asiles, p. 127 (1959).

GÉRIATRIE [ʒɛʁjatri] n. f. — 1915, Garnier-Delamare, in D. D. L.; du rad. du grec *gerôn* «vieillard», et *-iatre*.

♦ Méd. Médecine de la vieillesse. → **Gériatre**, cit. *Service de gériatrie.* ⇒ **Gérontologie**.

Mais, le rat âgé reste l'animal idéal pour les études de gériatrie : il a été exploré dans l'état de sa force et dans son système pileux, dans son collagène, dans la vitesse de réparation des plaies expérimentales.

LÉON BINET, Gérontologie et Gériatrie, p. 6.

Nous nous préoccupons trop personnellement des problèmes de gériatrie dans notre consultation de l'Institution Sainte-Périne, pour ne pas nous arrêter aux préparations végétales qui — de tout temps — ont été vantées, puis abandonnées, puis secondairement discutées et étudiées.

LÉON BINET, Gérontologie et Gériatrie, p. 86.

DÉR. Gériatrique.

GÉRIATRIQUE [ʒɛʁjatrik] adj. — 1959, H. Bazin (→ **Gériatre**); de *gériatrie*.

♦ Didact. Relatif à la gériatrie. *Médecine gériatrique*.

GERLE [ʒɛʁl(ə)] n. f. — 1453; *gierles*, 1269 (Valais); var. *jalle*, *gelle*, *gille* «cuve, baquet» attestées en anc. et moy. franç. et en franç. régional (Champagne, Bourgogne); du lat. *gerulus* «qui porte».

♦ Régional (encore usité en Suisse). Cuveau rond d'une contenance d'un hectolitre, que l'on porte avec un bâton passé dans deux anses formées par le prolongement des douves, et servant à mettre et à transporter la vendange foulée.

Les raisins versés et pressés dans des tonneaux ouverts, qu'on appelle gerles, et cahotés sur de petites voitures à quatre roues qu'on appelle chars, n'offrent pas non plus un aspect bien ragoutant.

M^le DE CHARRIÈRE, Lettres neuchâtelaises, p. 11.

I. GERMAIN, AINE [ʒɛʁmɛ̃, ɛ̃] adj. et n. — V. 1165, «frère ou sœur»; lat. *germanus*, de *germen*, propr. «qui est du même sang».

♦ 1. Adj. Vx ou dr. Né des mêmes père et mère. *Frères* (cit. 1) *germains*. *Sa sœur germane*. — REM. De nos jours, cet emploi se limite au langage juridique qui distingue les frères *germains* (dans le langage courant, simplement «frères») des frères *utérins* ou *consanguins* (dans le langage courant, «demi-frères»).

Les frères ou sœurs germains du mineur sont seuls exceptés de la limitation de nombre posée en l'article précédent (...)
Code civil ancien, art. 408.

N. (1646, Scarron). Vx ou poét. **LES GERMAINS** : les frères ou sœurs de mêmes parents. ⇒ **Frère**, **sœur**. *Les germains, les utérins et les consanguins*. — (1642, Corneille). Vx. Membre de la même famille.

Les gens de Cornélie, entre qui vos Romains
Ont déjà reconnu des frères, des germains (...)
CORNEILLE, Pompée, IV, 1.

(1580, Montaigne). Fig. et vieilli. ⇒ **Apparenté**, **parent**, **voisin**.

Ces animaux, dit-il, sont germains du renard.

LA FONTAINE, Fables, IX, Disc. à M^le de la Sablière.

(...) le regret n'est pas le remords, quoiqu'il en soit un peu germain.

BALZAC, Mémoires de deux jeunes mariées, t. I, p. 202.

♦ 2. Adj. (V. 1160). Cour. (employé avec *cousin**). **COUSINS GERMAINS** : cousins ayant au moins une grand-mère ou un grand-père commun. *Ils sont cousins germains par un grand-père paternel qui s'est marié deux fois; ils n'ont pas la même grand-mère. Leurs pères sont frères, leurs mères sont sœurs; ils sont cousins germains par leurs quatre grands-parents. Les cousins germains sont parents au quatrième degré* (cit. 5). Cousin germain du père ou de la mère* (→ fam. Oncle* à la mode de Bretagne). — N. m. **DES GERMAINS** (rare) : des cousins germains. Loc. **COUSINS ISSUS DE GERMAINS** : cousins au cinquième ou au sixième degré* de parenté, qui descendent d'un cousin germain (ou d'une cousine germaine) ou dont les parents sont cousins germains entre eux. — REM. L'Académie (huitième éd.), suivie de la plupart des dictionnaires, définit les *cousins issus de germains* comme des «personnes qui sont sorties de deux cousins germains», définition qui pourrait s'appliquer aux frères et sœurs issus du mariage de deux cousins germains. Le dictionnaire de l'Académie dans ses éditions successives, de même que Littré qui cite Voltaire (*Candide*, 19), écrit *cousins issus de germain* (sans s).

Cependant l'orthographe *issus de germains* est déjà admise au xvii^e s. (Furetière) et au xviii^e s. (Trévoux).

5 Un de mes parents. Un cousin issu de germains (...)

G. DUHAMEL, Salavin, VI, XX.

Par ext. Qui a des traits communs, comparables.

6 La petite montagnarde de Valldemosa (...) n'en est pas moins une cousine germane de la poétique bergère sainte Geneviève et de la bergère sublime Jeanne d'Arc.

G. SAND, Un hiver à Majorque, p. 192.

HOM. 2. Germain. — (Du fém.) Germein.

2. GERMAIN, AINE [ʒɛʁmɛ̃, ɛn] adj. et n. — Fin xiii^e, B. Latini; *germaniens*, 1284, in D. D. L., repris au lat. *Germanus*, p.-è. du celtique *gair* «voisin», et *maon, man* «peuple», nom donné par les Gaulois à leurs voisins de l'Est.

♦ 1. Adj. Qui appartient à la Germanie, nom de la région correspondant à peu près à l'Allemagne, à l'époque du Bas-Empire et du haut moyen âge. — REM. La forme féminine est peu usitée, et on préfère *germanique** lorsqu'il s'agit de choses. — *Les guerriers germains* (→ Flexible, cit. 7). *Éléments germains de la civilisation gréco-latine* (→ Centre, cit. 14). ⇒ **Germanique**.

♦ 2. N. (rare au sing., inusité au fém., à cause de l'homonymie avec le prénom). Habitant de la Germanie. *Les Germains* (Burgondes, Francs, Goths, Lombards, Saxons, Suèves, Teutons, Vandales...). *Les invasions des Germains*.

Les Germains, établis dans l'Empire du consentement de l'empereur, ne restèrent pas tranquilles dans la possession des terres qu'ils avaient occupées. Ces mêmes Huns, qui autrefois avaient forcé les Goths de passer le Danube, entraînèrent les autres Germains demeurés en Germanie, et tous ensemble ils passèrent le Rhin.

MICHELET, Hist. de France, II, 1.

DÉR. Germaniser.

HOM. 1. Germain. — (Du fém.) Germein.

GERMANDRÉE [ʒɛʁmɑ̃dʁe] n. f. — xiv^e; *germandree*, fin xii^e; altér. (pour des raisons obscures) du lat. médiéval *calamendria*, croisement probable d'un *calamentum* «sorte de menthe» (Guiraud; → aussi Calament) avec *camedria*, latinisation de l'empr. *chamaedrys* «germandrée» au grec *khamaidrus*, même sens, littéralement «chêne (*drus*); → Dryade) nain (*khamai* "au ras du sol")».

♦ Bot. (et cour.). Plante dicotylédone (*Labiées*), herbe ou arbrisseau, annuelle ou vivace selon les variétés, aromatique, possédant des propriétés toniques, excitantes, vulnérinaires et fébrifuges. N. sc : *teucrium*. Variétés de *germandrées* : *germandrée sauvage*, dite sauge des bois, mélisse des bois (*Teucrium scorodonia*), *germandrée petit chêne* (*T. chamaedrys*), *germandrée aquatique* (*T. scordium**)... *Amer** à base de *germandrée*. ⇒ aussi **Chênnette**.

Ce savant botaniste qui prétend que la germandrée est d'un jaune sale.

G. SAND, Correspondance, 1866, p. 135, in T. L. F.

GERMANIA [ʒɛʁmanja] n. f. — Av. 1700; probablt du lat. mod. «confrérie», lat. class. *germanus* «frère».

♦ Didact. (ling.). Argot parlé en Espagne avant 1700.

GERMANIQUE [ʒɛʁmanik] adj. — 1532, Rabelais, *Pantagruel*, II, 9; lat. *germanicus*, de *Germania* «Germanie». → 2. Germain.

♦ 1. Qui a rapport aux Germains*. *Race germanique* (→ Flexible, cit. 7). *Les Burgondes, peuple germanique. Invasions germaniques. L'Empire romain germanique. Influence germanique en France.* ⇒ 2. Germain, teuton, tudesque. — N. *Louis le Germanique*, fils de Charlemagne.

Ling. *Langues germaniques* : langues parlées par les peuples que les Romains nommaient *Germani*; langues qui en dérivent. *Groupe germanique* : ensemble de ces langues. — N. m. (Déb. xx^e). *Le germanique* : le groupe des langues germaniques (→ Celtique, cit. 2). *Germanique oriental (ancien)* : gotique; *germanique occidental ancien* : francique. *Germanique septentrional* : norrois ou nordique, islandais, norvégien, suédois, danois. *Germanique occidental* : allemand; haut allemand (bavarois, alaman, francique), yiddish; bas allemand (→ Plattdeutsch), hollandais, flamand, frison; anglais, anglo-saxon (ou vieil anglais). — *Suffixe germanique* (→ -ard, cit. 2).

♦ 2. (1703, in D. D. L.). De l'Allemagne, relatif à l'Allemagne. ⇒ **Allemand. Confédération germanique. Pacte russo-germanique. Domination germanique** (→ Faisceau, cit. 14). — N. *Un, une Germanique. Les Anglais et les Germaniques* (→ Faveur, cit. 28).

REM. Dans ce sens on préfère *allemand*, qui est plus précis que *germanique*.

Des régions de langue et de civilisation allemandes (Allemagne, Suisse, Autriche...). *Les pays latins et les pays germaniques* (→ Agrandir, cit. 10). *Caractère, sensibilité germanique*. — N. *Un, une Germanique* : habitant de ces pays (surtout opposé à *latin, slave*).

1 Les Allemands sont Saxons, Prussiens, Bavarois, Autrichiens; mais le caractère

germanique, sur lequel devrait se fonder la force de tous, est morcelé comme la terre même qui a tant de différents maîtres.

M^{me} DE STAËL, De l'Allemagne, I, II.

On ne voit que là de ces brunes Allemandes pleines à la fois de la langueur germanique et de la vivacité française.

A. DE MUSSET, Nouvelles, «Margot», I.

(...) mais à dire vrai, je trouve effroyablement germanique la couleur de l'ennui que respire toute son enquête, teutonne ses notes, et tudesques ses conclusions.

GIDE, Nouveaux prétextes, p. 72.

(...) un grand gaillard d'une carrure et d'un aspect si germaniques, que même ceux qui n'avaient sur l'Allemagne que les idées les plus vagues n'hésiterent pas à l'identifier.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, IX, p. 87.

DÉR. Germaniquement, germanisme, germaniste, germanité.

GERMANIQUEMENT [ʒɛʁmanikmɑ̃] adv. — 1851, Gautier; de *germanique*.

♦ D'une manière germanique, allemande.

GERMANISANT, ANTE [ʒɛʁmanizɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1872; p. prés. de *germaniser*.

♦ 1. Qui affectionne ce qui est germanique, allemand. — N. *Un germanisant*. — REM. «(...) un *germaniste* est un savant ou un lettré qui s'occupe de philologie ou de littérature germaniques (...) un *germanisant* est un monsieur quelconque touché par l'esprit germanique» (A. Thérive, *Querelles de langage*, II, p. 182).

♦ 2. Qui étudie la langue, la littérature, et la civilisation allemandes. — N. *Un germanisant, une germanisante*.

GERMANISATION [ʒɛʁmanizasjɔ̃] n. f. — 1876; de *germaniser*, et *-ation*.

♦ Action de germaniser, de se germaniser; résultat de cette action.

(...) la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 248.

GERMANISER [ʒɛʁmanize] v. — 1556, pron., in D. D. L.; 1578, «employer des mots allemands»; de 2. *germain*, et *-iser*.

★ I. V. intr. Dire, écrire des germanismes.

★ II. V. tr. ♦ 1. (1755). Rendre germanique; imposer le caractère germanique, la domination allemande. *Germaniser un pays*. — Au p. p. *Pays germanisé par l'occupation allemande*.

Battus, nous serons germanisés (...) mais je te jure que les Allemands sauront rétablir l'ordre. Communistes, juifs et francs-maçons n'auront plus qu'à faire leurs valises.

SARTRE, le Sursis, p. 323.

♦ 2. (1872). Donner une forme germanique à (qqch.). *Germaniser son nom*.

► **SE GERMANISER** v. pron.

Prendre le caractère germanique. *Région, peuple qui se germanise*.

DÉR. Germanisant, germanisation.

GERMANISME [ʒɛʁmanism(ə)] n. m. — 1720, in D. D. L.; du rad. de *germanique*, et *-isme*.

Linguistique.

♦ 1. Tournure, idiotisme propre à la langue allemande.

Je vous demande seulement quartier pour mon stile, dans lequel il entrera sans doute bien des Germanismes.

A. M. DU NOYER, Lettres historiques et galantes, III, p. 105,

in D. D. L., II, 2.

(...) les plaisants germanismes de Grimm, qui n'était pas encore devenu puriste.

ROUSSEAU, les Confessions, VII.

♦ 2. (xx^e). Emprunt à l'allemand. *Les germanismes en anglais*.

GERMANISTE [ʒɛʁmanist(ə)] n. — 1866; du rad. de *germanique*, et *-iste*.

♦ 1. Didact. Linguiste spécialisé dans l'étude des langues germaniques, et, plus spécialt, de l'allemand. — Par ext. Spécialiste d'études allemandes (droit allemand, littérature et civilisation allemandes...). → **Germanisant**.

♦ 2. (1881, Renan, in T. L. F.). Vieilli. Amateur de la culture allemande, de l'Allemagne.

GERMANITE [ʒɛʁmanitɛ] n. f. — Av. 1962, in Larousse; de *germanium*, et *-ite*.

♦ Chim. Sulfure naturel de germanium* (8 % de cet élément), de fer et de cuivre.

GERMANITÉ [ʒɛʁmanite] n. f. — 1800, *Bibliothèque germanique*, in D. D. L.; repris xx^e (1947, in D. D. L.); du rad. de *germanique*, et suff. *-ité*.

♦ Didact. Caractère germanique, allemand. « Pour Joseph Rovon, la révolte de la jeunesse allemande s'enracine dans une très vieille tradition de ce que l'on peut appeler la germanité, et porte simultanément fragments d'espoir et risques multiples » (*Le Point*, n° 564, 11 juil. 1983, p. 88).

GERMANIUM [ʒɛʁmanjɔm] n. m. — 1885; de *Germania* « Allemagne », pays où ce métal fut découvert en 1880 (Winkler) après avoir été prévu par Mendeleïeff en 1871; et suff. *-ium* des métaux.

♦ Chim. Corps simple métallique (n° at. 32; masse at. 72,6; dens. 5,46; symb. *Ge*), utilisé dans la fabrication des diodes et des transistors grâce à ses propriétés de semi-conducteur*. *Verre au germanium* (pour les lentilles de microscopes). — Plur. *Germaniums*.

DÉR. *Germanite*.

GERMANO- Élément, tiré du lat. *germanus* (→ 2. *Germain*), servant à former des mots concernant les Allemands, l'Allemagne. ⇒ *Germanomanie*, *germanophile*, *germanophilie*, *germanophobe*, *germanophobie*, *germanophone*.

Cet élément sert aussi à former de nombreux adjectifs composés. Ex. : *germano-américain*, *germano-britannique*, *germano-japonais*, *germano-roumain*, *germano-russe*, *germano-soviétique* : « de l'Allemagne, des Allemands et de... ».

GERMANOMANIE [ʒɛʁmanɔmanj] n. f. — D.i. (cf. *germanomane*, 1827, in D.D.L.); de *germano-*, et *-manie*.

♦ Rare. Goût extrême pour la civilisation, la culture de l'Allemagne. (...) Hugo ne connaît pas mieux l'allemand que Lamartine, Vigny ou Musset — et il est capital de le savoir pour apprécier à sa juste valeur la germanomanie de nos romantiques. M.-F. GUYARD, *La Littérature comparée*, p. 27.

REM. On rencontre un comp. de sens voisin, *germanolâtrie*, en 1915 (→ *-lâtrie*).

GERMANOPHILE [ʒɛʁmanɔfil] adj. et n. — 1894, in D.D.L.; de *germano-*, et *-phile*.

♦ Qui aime les Allemands.

1 Or, dès lors qu'il n'était plus qu'un spectateur, tout devait le porter à être germanophile, du moment que, n'étant pas véritablement français, il vivait en France. Il était très fin, les sots sont en tout pays les plus nombreux; nul doute que, vivant en Allemagne, les sots allemands défendant avec sottise et passion une cause injuste ne l'eussent irrité; mais, vivant en France, les sots français défendant avec sottise et passion une cause juste ne l'irritaient pas moins. La logique de la passion, fût-elle au service du meilleur droit, n'est jamais irréfutable pour celui qui n'est pas (...). PROUST, *Le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 774.

2 Il y avait aussi quelques journalistes neutres, triés sur le volet de la presse germanophile. G. LEROUX, *Rouletabille chez Krupp*, p. 194.

3 Les fragments du discours de Mussolini, que donne le journal germanophile de Tunis, sont de nature à justifier les méprisantes vituperations de la radio anglaise. GIDE, *Journal*, 5 déc. 1942.

CONTR. *Germanophobe*.

DÉR. V. *Germanophilie*.

GERMANOPHILIE [ʒɛʁmanɔfilij] n. f. — 1916, Rolland, in D.D.L.; de *germano-*, et *-philie*.

♦ Sympathie pour les Allemands, pour l'Allemagne.

D'autre part, j'apprends qu'il est accusé par ses compatriotes de germanophilie et qu'il est en Suisse.

R. ROLLAND, *Journal des années de guerre 1914-1919*, p. 736.

GERMANOPHOBE [ʒɛʁmanɔfɔb] adj. et n. — 1894, in D.D.L.; de *germano-*, et *-phobe*.

♦ Qui déteste l'Allemagne, les Allemands. ⇒ aussi *Antiallemand*.

Ce germanophobe disait en riant à propos de son frère : « Il est dans les tranchées, à vingt-cinq mètres des Boches! » jusqu'à ce qu'ayant appris qu'il l'était lui-même, on l'eût mis dans un camp de concentration.

PROUST, *Le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 747.

CONTR. *Germanophile*.

DÉR. *Germanophobie*.

GERMANOPHOBIE [ʒɛʁmanɔfɔbij] n. f. — 1894, in D.D.L.; de *germanophobe*.

♦ Aversion pour l'Allemagne, pour les Allemands, pour ce qui est allemand.

Enfin, dans une certaine mesure, la germanophilie de M. de Charlus, le regard de Saint-Loup sur la photographie d'Albertine, n'avaient aidé à me dégager pour un instant sinon de ma germanophobie, du moins de ma croyance en la pure objectivité de celle-ci. PROUST, *Le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 912.

GERMANOPHONE [ʒɛʁmanɔfɔn] adj. et n. — V. 1945; de *germano-*, et *-phone*.

♦ Didact. Qui est de langue allemande. *Pays germanophone*. Les

Suisses germanophones. ⇒ **Alémanique**. *Les Autrichiens sont germanophones*. — N. Un, une *germanophone*.

GERMANOPRATIN, INE [ʒɛʁmanɔpratɛ, in] adj. — 1950; du nom lat. de (Saint)-*Germain(-des)-Prés*.

♦ Didact., ou maniérisme plaisant. De Saint-Germain-des-Prés, quartier de Paris où sont installées de nombreuses maisons d'édition, et traditionnellement fréquenté par les intellectuels, les artistes, les étudiants. « *Leurs querelles, qui défrayèrent la chronique du village germanopratin* » (D. Fernandez, *l'Express*, p. 133, n° 1118, 11 déc. 1972). *Les « existentialistes* » germanopratin de l'immédiat après-guerre*.

GERMANT, ANTE [ʒɛʁmɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1879, Goncourt; p. prés. de *germer*. → *Germinant*.

♦ Rare. Qui germe. *De l'orge germant*. — Fig. « *Une idée germante* » (Goncourt).

GERME [ʒɛʁm(ə)] n. m. — V. 1120, au sens A, 3; du lat. *germen*. → *Germe*.

A. ♦ 1. (xiv^e). Forme initiale (d'un être vivant) appelée à se développer. — REM. Ce terme vague, dénué de caractère scientifique, s'applique aussi bien au gamète*, qu'à l'œuf fécondé, à l'embryon*, à la graine. → *Embryon*, cit. 2; *exubérance*, cit. 1. — *Le germe assure la reproduction* de l'espèce. Germe humain; germe mâle* (→ *Féconder*, cit. 1). *Qui porte le germe*. ⇒ **Proligère**. *Germe qui se développe* (cit. 18).

Né d'un germe venu d'un autre germe, y a-t-il eu une succession continue, un développement sans fin de ces germes (...)?

VOLTAIRE, *le Philosophe ignorant*, xx.

Ah! croyez-le, Thérèse, la Nature s'inquiète bien peu de ces mystères dont nous avons l'extravagance de lui composer un culte. Quel que soit le temple où l'on sacrifie, dès qu'elle permet que l'encens s'y brûle, c'est que l'hommage ne l'offense pas; les refus de produire, les pertes de la semence qui sert à la production, l'extinction de cette semence, quand elle a germé, l'anéantissement de ce germe longtemps même après sa formation, tout cela, Thérèse, sont des crimes imaginaires qui n'intéressent en rien la Nature, et dont elle se joue comme de toutes nos autres institutions qui l'outragent souvent au lieu de la servir.

SADE, *Justine...*, t. I, p. 47-48.

(...) derrière, la herse, sous les claquements du fouet, enterrait les germes, du même train doux et comme réfléchi. ZOLA, *la Terre*, I, 1.

Elle ne garde, dans sa spermathèque, que le liquide séminal où nagent les millions de germes qui, jusqu'à son dernier jour, viendront un à un, au passage des œufs, accomplir dans l'ombre de son corps l'union mystérieuse de l'élément mâle et femelle dont naîtront les ouvrières. MAETERLINCK, *la Vie des abeilles*, V, vi.

(...) la vie apparaît comme un courant qui va d'un germe à un germe par l'intermédiaire d'un organisme développé. Tout se passe comme si l'organisme lui-même n'était qu'une excroissance, un bourgeon que fait saillir le germe ancien travaillant à se continuer en un germe nouveau.

H. BERGSON, *l'Évolution créatrice*, p. 27.

(...) le nouvel être a pour point de départ deux germes cellulaires — l'ovule et le spermatozoïde — qui, s'ils ne présentent en raccourci aucune des parties de l'adulte, n'en manifestent pas moins une organisation des plus poussées.

Jean ROSTAND, *Esquisse d'une histoire de la biologie*, p. 33.

Vx. *Germe d'un œuf* : cicatrice (d'un œuf d'oiseau).

Les deux cordons (*chalazae*) qu'Aquapendente regardait comme le germe ou la partie produite par la semence du mâle, se trouvent aussi bien dans les œufs inféconds que la poule produit sans communication avec le coq que dans les œufs féconds (...). La partie de l'œuf qui est fécondée est très petite; c'est un petit cercle blanc qui est sur la membrane du jaune (...).

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, v, in Œ., t. I, p. 481.

♦ 2. (1873, in D.D.L.). Micro-organisme capable de provoquer une maladie. ⇒ **Microbe**, cit. 1. *Pasteur réfuta la théorie de la génération spontanée en démontrant la présence des germes* (→ *Erreur*, cit. 38; *évidence*, cit. 15). *Germes véhiculés par l'air, par l'eau. Germes banaux. Germes microbiens, pathogènes, infectieux; germe de putréfaction* (→ *Antiseptique*, cit. 1). ⇒ **Bactérie**, **microbe**, **virus**. *L'axénisation, élimination des germes pathogènes et saprophytes. Désinfecter pour tuer les microbes et les germes* (⇒ *Antiseptie*, cit. 1). *Être porteur de germes*.

Pour Louis Pasteur, la vie ne pouvait venir spontanément de la matière brute. Le plus infime animalcule procédait d'un germe vivant.

Henri MONDOR, *Pasteur*, iv.

L'examen microscopique des corpuscules, puis la découverte de filaments, de spores, de germes dans l'intestin des vers, enfin la contamination par ingestion de feuilles altérées de mûriers, lui montraient qu'il était dans la bonne voie.

Henri MONDOR, *Pasteur*, v.

♦ 3. (V. 1120). Bot. Partie de la semence, qui se développe en formant la plante. ⇒ **Blaste** (gemma, radicule, tigelle), **embryon**. *Le germe se nourrit des réserves contenues dans la graine* (⇒ **Albumen**, **germination**, **périsperme**) *pour devenir plantule**. — (1580). Cour. Première pousse* de ce germe qui sort de la graine, du bulbe, du tubercule (⇒ **Germer**). *Germe qui cherche son chemin* (cit. 13) *entre les pierres. Germes de pommes de terre. Germes de blé, d'orge. Oter les germes. Enlever les germes des pommes de terre*. ⇒ **Dégerner**, **égermer**. — Cuis. *Germes de soja** (très utilisés dans la cuisine extrême-orientale). *Poulet aux germes de soja*.

Nous cessâmes de cultiver nos petits jardins, nos herbes, nos fleurs. Nous n'allions

plus gratter légèrement la terre, et crier de joie en découvrant le germe du grain que nous avions semé.

ROUSSEAU, les Confessions, I.

9 (...) un gland de chêne décollé ses valves jumelles et lance à l'aventure un germe couleur de corail (...)

COLETTE, Belles saisons, p. 74.

♦ 4. Minér. Structure moléculaire à partir de laquelle se développe un cristal*. Syn. : *germe cristallin*. Introduit dans une solution saturée, le germe détermine une cristallisation.

B. (1679, Bossuet). Fig. Principe, élément de développement (de qqch.). ⇒ Cause, commencement, principe, semence, source. *Germe de vie, de mort, de maladie. Germe d'incendie* (→ Empresser, cit. 6). *Le germe d'une idée* (→ Embryon, cit. 5). *Germes d'une crise* (cit. 9) économique. ⇒ Origine. *Germe de corruption* (cit. 9) qui se développe chez un individu. ⇒ Levain. *Tout crime* (cit. 8) porte en soi un germe de malheur. *Étouffer la rébellion dans son germe. Un germe de division, de discorde. Cette œuvre contient en germe la philosophie de tout un siècle.*

10 Qui croirait (...) que le germe de Pyrrhus et d'Andromaque est dans *Pertharite* (de *Cornelle*)? Qui croirait que Racine en ait pris les sentiments, les vers même?

VOLTAIRE, Mélanges littéraires, Lettre à d'Olivet.

11 Les Français semèrent en Égypte ces germes de civilisation que Méhémet a cultivés; la gloire de Bonaparte s'accrut, un rayon de lumière se glissa dans les ténèbres de l'islamisme, et une brèche fut faite à la barbarie.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 105.

12 La réforme politique contient en germe les réformes sociales.

Léon GAMBETTA, Disc. à Belleville, 26 mai 1870, in le Rappel, 28 mai 1870.

13 (...) l'humidité glacée des hivers de Constantinople, qui déjà, l'année précédente, avait développé dans sa poitrine les germes de la mort.

LOTI, les Désenchantées, LIII.

14 Même en germe, je ne possède aucune des vertus qui font le soldat, l'orateur, l'homme d'argent ou l'homme d'État.

G. DUHAMEL, Salavin, Journal, 7 janv.

15 Car la nature la plus honnête n'est pas stérilisée des moindres germes de vice, au point de ne se ressentir en aucune façon de circonstances favorables à leur développement.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, IV, p. 32.

DÉR. *Germicide*. — V. *Germon*.
COMP. *Dégermer, égermer*.

GERMEN [ʒɛʁmɛn] n. m. — Déb. xx^e (1901, Larousse); mot lat. «germe» (→ Germe) par l'all. (1833, Weismann; opposé à *soma*).

♦ Biol. Ensemble des cellules reproductrices (⇒ Gamète, cit. 1) d'un être vivant, par oppos. au reste de l'organisme ou *soma**. ⇒ Germe, germinatif (plasma); aussi hérédité. — Plur. *Germens*.

1 (...) admettons que le soma puisse influencer le germen, comme on le croit quand on tient les caractères acquis pour transmissibles.

H. BERGSON, l'Évolution créatrice, p. 83.

2 À la suite des travaux de Weismann on estime que l'organisme comporte deux éléments fondamentaux. D'une part, le *soma*, constituant la majeure partie de l'organisme (viande, os, sang, intestins, etc.), c'est la fraction périssable de l'individu. D'autre part, le *germen*, représenté par les cellules germinales, lesquelles transmettent grâce aux chromosomes les potentialités héréditaires de la lignée.

L. GALLIEN, la Sélection animale, p. 66.

HOM. *Germaine* (fém. de *germain*).

GERMER [ʒɛʁmɛ] v. — 1120; «faire apparaître», v. 1170; du lat. *germinare*, de *germen*, -inis. → Germe, germen.

★ I. V. intr. ♦ 1. Développer, pousser un germe (en parlant des graines, bulbes ou tubercules, destinées ou non à la semence). ⇒ Germination. *Apparition des racines d'une graine qui commence à germer. Semence qui germe dans le sol. Le blé a germé tard cette année. Faire germer un haricot sur du coton humide. On fait germer l'orge pour la fabrication de la bière* (⇒ Germoir). *Il faut conserver les pommes de terre, les oignons dans un lieu sec et sombre pour les empêcher de germer*. — (1580, Montaigne). *Plante qui germe, dont la graine germe.*

1 Arbre, que fais-tu là? pourquoi t'es-tu hâté
De sourdre, de germer, de grandir dans une heure?

HUGO, la Légende des siècles, IX, «Le cèdre».

2 (...) le reste allait au petit bonheur, la semence jetée dans n'importe quel terrain, germant au hasard, et le ciel injurié si elle ne germait pas.

ZOLA, la Terre, II, v.

3 Il existait une autre pièce derrière celle-là, si humide, que le père avait préféré coucher en haut; on regrettrait même d'y serrer les pommes de terre, car elles y germaient tout de suite.

ZOLA, la Terre, II, III.

4 (...) une très mauvaise plante, qui germe, résiste et se propage malgré les privations d'eau, les froids, et même les «coupes» répétées.

LOTI, les Désenchantées, XXXII.

♦ 2. (V. 1190). Fig. Commencer à se développer. ⇒ Développer (se), former (se), naître (→ Espoir, cit. 19). *Un mal qui germe* (→ Calomnie, cit. 5). *Vertus qui commencent à germer* (→ Eclorre, cit. 7). *Cette idée commence à germer dans les esprits. Sentir germer en soi un sentiment nouveau.*

5 Je vois que mes leçons ont germé dans ton âme (...)

MOLIÈRE, l'École des maris, II, 3.

6 (...) ces paroles que le duc m'avait dites s'offraient sans cesse à ma mémoire, et devenaient des semences d'ambition qui germaient d'instant en instant dans mon esprit.

A. R. LESAGE, Gil Blas, VIII, II.

7 Le soir, ce souvenir nous exaltait beaucoup, et mille projets enthousiastes germaient dans nos têtes.

FRANCE, le Livre de mon ami, II, VI.

8 Il y a vraiment des graines qui ne germent en notre âme que sous la pluie des lar-

mes que l'on répand à cause de nous; et cependant ces graines produisent de bonnes fleurs et des fruits salutaires.

MAETERLINCK, le Trésor des humbles, XI.

Tout mot qui tombait dans son esprit y germaient et engendrait une moisson d'images et de conjectures.

A. MAUROIS, Terre promise, IV.

10 (...) il n'y a pas de bonne graine qui se perde, pas une idée qui ne germe un jour, pas une parcelle de conscience acquise, qui disparaisse.

MARTIN DU GARD, Jean Barois, Âge critique, III.

★ II. V. tr. (V. 1190). Vx ou littér. Faire germer. *Germer de l'orge*. Dieu crée : 1° l'aride, ou tous les mondes solides (...)

2° la Terre, portion de cette aride, à laquelle il donne un nom spécial et à laquelle il donne pouvoir de germer l'herbe et le bois.

CLAUDEL, Journal, sept. 1922, Pl., t. I, p. 558.

► GERMÉ, ÉE p. p. adj.

Bot. Dont les radicules commencent à pousser; qui porte des germes (A., 3.). *Pommes de terre germées. Blé germé. Orge germé*. ⇒ Malt.

DÉR. *Germant, germoir*.

GERMICIDE [ʒɛʁmisid] adj. — 1784, in D. D. L.; de *germe*, et *-cide*.

♦ Didact. Qui tue les germes microbiens. — N. m. *Un germicide*.

1. GERMINAL [ʒɛʁminal] n. m. — 1793, Fabre d'Églantine, au sens I; dér. sav. du lat. *germen, germinis*.

♦ Septième mois du calendrier républicain allant du 21 ou 22 mars au 18 ou 19 avril, ainsi nommé parce qu'il est le mois de la germination (→ Floréal, cit.). *24 germinal de l'an XIII* (→ Banque, cit. 3). — *Germinal*, roman de Zola.

HOM. 2. *Germinal*.

2. GERMINAL, ALE, AUX [ʒɛʁminal, o] adj. — 1831; dér. sav. du lat. *germen, germinis*.

♦ Biol. Relatif au germe* ou au germen*. *Feuille germinale*, qui se développe en place de la graine. *Cellule germinale*: cellule reproductrice. ⇒ Gamète.

On sait comment Weismann a été conduit, par son hypothèse de la continuité du plasma germinatif, à considérer les cellules germinales, — ovules ou spermatozoïdes, — comme à peu près indépendantes des cellules somatiques.

H. BERGSON, l'Évolution créatrice, p. 79.

2 (...) la terre laissait partout, cette année-là, amicalement se briser son écorce sous la poussée des puissances germinales.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 185.

Lignée germinale, formée par la suite des cellules germinales.

HOM. 1. *Germinal*.

GERMINANT, ANTE [ʒɛʁminɑ̃, ɑ̃] adj. — 1120; du lat. *germinare*.

♦ Littér. et rare. Qui germe (Sainte-Beuve, Michelet, in T. L. F.). ⇒ Germant.

GERMINATEUR, TRICE [ʒɛʁminatœʁ, tris] adj. — 1170; du rad. de *germination*, et suff. -eur.

★ I. Bot. Qui a le pouvoir de faire germer. *Pouvoir germinateur*. ⇒ Germinatif.

★ II. N. m. (1962). Techn. GERMINATEUR: appareil servant à contrôler la faculté germinative d'une semence.

GERMINATIF, IVE [ʒɛʁminatif, iv] adj. — 1551, in D. D. L.; dér. sav. du lat. *germinare* «germer».

♦ 1. Bot. Qui a rapport au germe ou à la germination. *Durée du pouvoir germinatif d'une graine*. — Spécialt. Embryol. *Vésicule germinative*: noyau de l'ovocyte. *Tache germinative de l'œuf*: nucléole contenu dans le noyau de l'œuf.

La structure cellulaire de l'ovocyte est évidente; il a, jusqu'à sa maturation, un noyau sphérique volumineux (vésicule germinative, ou de Purkinje), pourvu, en général, d'un nucléole également sphérique et massif (tache germinative, ou de Wagner).

Maurice CAULLERY, l'Embryologie, p. 11.

♦ 2. Biol. Qui a rapport au germen*. *Théorie de la continuité du plasma germinatif*, affirmant l'indépendance du germen et niant l'hérédité des caractères acquis (→ 2. Germinal, cit. 1).

C'est ainsi que de nouveaux aspects structuraux et mentaux apparaissent dans l'individu, et aussi dans la race. On dirait que le plasma germinatif subit peu à peu l'influence du milieu.

Alexis CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 258.

GERMINATION [ʒɛʁminasjɔ̃] n. f. — 1580; «fils, descendance», v. 1500; lat. *germinatio*, du supin de *germinare* (→ Germer), de *germen*. → Germe.

♦ 1. (1580, Palissy). Ensemble des phénomènes par lesquels une graine développe son embryon et donne naissance à une nouvelle plante de même espèce que celle qui l'a formée. *La germination d'une graine. La germination n'est possible que si la graine est nor-*

malement constituée, mûre (la maturité vraie ne commence parfois que plusieurs années après la séparation du fruit), *douée de vitalité* (le pouvoir germinatif* des graines peut durer plus d'un siècle pour certaines espèces), *et si les conditions extérieures sont bonnes* (présence d'air, d'eau, de chaleur, de lumière...). *Pendant la germination, l'embryon passe de l'état de vie ralentie à celui de vie active, se développe aux dépens de la graine (albumen) qu'il fait éclater en sortant radicule, tige et gemme* (⇒ **Plantule**). *Germination épigée**, *hypogée**.

1 J'écouterai chanter dans mon âme profonde
L'harmonieuse paix des germinations.

^{CSC} DE NOAILLES, le Cœur innombrable, « Le verger ».

Spécial. *Germination de l'orge* (en malterie*). *Germination sur aire, germination pneumatique, continue.*

♦ **2.** (1835, Lamartine). Fig. Développement de ce qui germe (I., 2.).

2 (...) l'idée de l'Empire, en germination depuis un an, jaillissait soudain des circonstances, si imprudemment créées par le complot royaliste.

LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire, VII.

3 (...) enfoncé que vous étiez dans votre mauvais sommeil, dans le déroulement lacérant de vos mauvais rêves, dans la gestation, la germination lente et cruelle de ces questions qui vous déchirent ce matin, dans ce vertige et cet effroi qui vous prenaient devant le vide s'ouvrant, cette faille de plus en plus large et profonde à partir du moment de votre arrivée dans quelques instants (...)

MICHEL BUTOR, la Modification, p. 234.

♦ **3.** Chim. *Germination des cristaux* : apparition de germes à partir desquels se développent des cristaux. → **Germe**, A., 4.

DÉR. Germinateur.

GERMINER [ʒɛʁmine] v. tr. — 1893, Gide, cit. ; du lat. *germinare* ; l'adj. *germinant* est ancien (1120).

♦ Littér. et rare. Se développer par une germination. ⇒ **Germer**. — REM. Cette variante stylistique semble choisie par Gide pour éviter *germer*, qui a d'autres valeurs.

Quand leur manteau découvrait leur poitrine, on voyait sous le bras, près du sein, une tache mauve et meurtrie où germinait la maladie ; parfois tout leur corps se couvrait de sucres violettes. GIDE, le Voyage d'Urien, in *Romans*, Pl., p. 39.

Par plais. (au p. p.). *Des « patates bien germinées »* (Queneau), germées.

GERMOIR [ʒɛʁmwar] n. m. — 1700 ; de *germer*, et *-oir*.

♦ **1.** Caisse, pot destiné à recevoir certaines graines qui doivent être mises en terre après leur séparation de la plante, mais qu'on ne veut semer que plus tard.

♦ **2.** (1743, Trévoux). Bâtiment où l'on fait germer des semences, des plants. *Gerموir à pommes de terre*. *Gerموir d'une brasserie*, où l'on fait germer l'orge.

GERMON [ʒɛʁmɔ̃] n. m. — 1769 ; *germon* « tanche », XIV^e ; mot poitevin, p.-ê. de *germe*.

♦ Rare ou régional. Thon blanc, très commun sur les côtes françaises de l'Atlantique.

GÉROMÉ [ʒɛʁomɛ] n. m. — 1845, Bescherelle ; *giraumé*, *Encyclopédie*, 1757 ; prononc. régionale de *Gérardmer*.

♦ Fromage affiné à pâte molle fabriqué dans les Vosges.

GÉROMORPHISME [ʒɛʁomɔʁfism(ə)] n. m. — XX^e ; du grec *gerôn* « vieillard », et *-morphisme*.

♦ Méd. Aspect d'un individu rappelant celui d'un vieillard. ⇒ **Gérontisme**.

GÉRONDIF [ʒɛʁɔ̃dif] n. m. — 1647, Vaugelas ; *gerundif*, 1464 ; du lat. *gerundivum*, ou *gerundi* (*modus*), de *gerere* « faire ».

Didactique (linguistique).

♦ **1.** (1866). En latin, Forme verbale qui constitue la déclinaison de l'infinitif (ex. : *cantare*, *cantandi*, *cantandum*, *cantando*). *Le gérondif a supplanté peu à peu le participe présent, qui a fini par n'être plus employé que comme adjectif*.

♦ **2.** (1647, à propos d'autres langues que le latin — *gerondif* français en particulier). En français, Forme verbale en *-ant*, généralement précédée de la préposition *en* (cit. 43) et servant à exprimer des compléments circonstanciels de simultanéité, de manière, de moyen, de cause, etc. ⇒ **Participe, verbe**. — Ex. : « *En se plaignant, on se console* » (Musset). *En forgeant, on devient forgeron*. *En parlant maintenant, vous arriverez pour l'ouverture*. « *La mêlée en hurlant grandit comme une flamme* » (Hugo). *Tout en marchant, il prenait des notes*.

(Sans la préposition, dans des formules figées). *Chemin faisant*

(→ **Chemin**, cit. 12 ; **faire**, cit. 108). *Généralement parlant. Ce faisant, ce disant* : en faisant, en disant cela. ⇒ **Ce**, III., 2.

REM. Combiné avec *aller*, le *gerondif* (qui ne se distingue alors plus du participe présent) marque l'action continue, la progression dans le temps. « *La fauve passion va sonnante l'olfiant* » (Verlaine). → **Aller** (cit. 46, 47, 48).

(...) les gérondifis ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui est *en*, comme *en faisant cela, vous ne sauriez faillir* (...)

VAUGELAS, Remarques sur la langue franç., p. 186.

(...) fort souvent, le gérondif n'a pas de sujet déterminé : *L'appétit vient en mangeant* (quand on mange)... Quand on dit : *Mon cœur battait en montant l'escalier*, le gérondif se rapporte à l'idée de *moi* contenue dans le sujet *mon cœur*, mais non à ce sujet lui-même, il faudrait au moins dire que le gérondif est correctement rapporté soit au sujet exprimé, soit au sujet implicitement contenu dans un déterminatif. Mais on trouve aussi des constructions bien plus hardies. Le gérondif peut avoir pour sujet l'objet de la phrase : *Si son astre, en naissant, ne l'a formé poète* (BOIL., Art p., I, 4). Il peut aussi avoir un sujet qui suit : *Dites-moi, étant jeune fille, rien ne vous faisait prévoir qu'elle deviendrait joueuse ?* (CAPUS, Un ange, I, 6). F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 233.

La combinaison avec *en* s'est imposée, dès le XV^e siècle, comme la plus logique. En effet, dans ce genre de phrase, l'action présentée comme principale se produit à la faveur et comme au sein de l'autre ; la préposition de l'intériorité, *en*, est donc ici en situation. À ce point s'est manifestée, dans la suite, l'aptitude de *en* à mettre dans tout son jour la fonction de gérondif que, là où il ne paraît pas, notre esprit le supplée, comme la marque authentique de cette forme verbale (...). Au XVII^e siècle encore, il n'est pas rare qu'il soit omis : « *Te rendant un époux, je te rends plus qu'un père* » CORNEILLE, Cinna, 714 ; « *Il eût cru s'abaisser servant un médecin* » LA FONTAINE, Fables, VI, 7 (...). Mais au XVIII^e siècle l'emploi de *en* devient plus habituel. Depuis le XIX^e siècle il paraît à peu près indispensable (...).

G. et R. LE BIDOIS, Syntaxe du franç. moderne, I, p. 476-477.

Le gérondif anglais (forme verbale formée du verbe *to be* et du p. prés. en *-ing*).

GÉRONT-, GÉRONTO Éléments, du grec *gerôn*, *gerontos* « vieillard », servant à former des mots savants. Ex. : *gérontocrate*, *gérontocratie*, *gérontogénie*, *gérontologie*, *gérontophilie*, *gérontoxon*.

GÉRONTE [ʒɛʁɔ̃t] n. m. — 1636, n. propre ; grec *gerôn* « vieillard » ; nom propre habituel des personnages de vieillards dans la comédie classique.

♦ **1.** (1829, Vidocq). Vieillard crédule, facile à bernier.

Vous m'avez indignement trompé, lui dit-il, et vous avez compromis jusqu'à mon honneur ; je ne suis pas un Géronte de comédie, et il me faut votre vie ou vous aurez la mienne. BALZAC, les Chouans, Pl., t. VII, p. 993.

Vieillard.

Habitué à lire comme un sourd sur les lèvres d'autrui, je déchiffrerai sur celle de ma bru, excédée de se trouver coincée parmi les gérontes, ce murmure inaudible qui fait sourire mon fils (...). HÉRVÉ BAZIN, Cri de la chouette, p. 201.

♦ **2.** (1704, Trévoux). Antiq. À Sparte, Membre du sénat, élu à vie et qui devait avoir soixante-trois ans au moins.

DÉR. et **COMP.** Gérontisme.

GÉRONTISME [ʒɛʁɔ̃tism(ə)] n. m. — 1866, Littré ; de *geronte*, et *-isme*.

Didactique.

♦ **1.** Vieillesse prématurée chez un adulte ou un enfant. ⇒ **Géromorphisme**. Syn. : *sénilisme*.

♦ **2.** Régime politique où les vieillards gouvernent. ⇒ **Gérontocratie**.

GÉRONTOCRATE [ʒɛʁɔ̃tɔkʁat] n. m. — 1830, Balzac, in D. D. L. ; de *geront(o)*, et *-crate*.

♦ Didact. Partisan de la gérontocratie.

Ces gérontocrates mettront Louis-Philippe entre le dilemme au milieu duquel Charles X passait sa vie.

BALZAC, 1^{ère} lettre sur Paris, in *Œ. divers*, t. II, p. 67.

GÉRONTOCRATIE [ʒɛʁɔ̃tɔkʁasi] n. f. — 1825, Béranger ; de *geront(o)*, et *-cratie*.

♦ Didact. Gouvernement, domination des vieillards. ⇒ **Gérontisme**, 2. « *Dans la gérontocratie qui caractérise la Nomenklatura soviétique, Koulikov a toujours fait exception par ses promotions rapides* » (*L'Express*, n° 1590, 24 déc. 1981, p. 37).

Mais, comme, grâce à la gérontocratie qui nous opprime, l'enfance de cette vie ne commence qu'à quarante ans, jusque-là, il faut faire quelque chose, combler le fossé, se créer un autre avenir que celui de l'ambition ; il faut souvent se marier, en un mot. BALZAC, le Feuilleton des journaux politiques, XXIX, in *Œ. divers*, t. I, p. 411.

(...) les vieilles sociétés riches ont tendance à devenir des gérontocraties. Les vieillards y règnent dans les conseils, dans les états-majors parce que, dans un monde qui n'a pas changé depuis longtemps, l'expérience devient un bien précieux.

A. MAUROIS, Un art de vivre, v. 2.

DÉR. Gérontocratique.

GÉRONTOCRATIQUE [ʒɛʁɔ̃tɔkʁatik] adj. — Av. 1755, Montesquieu ; de *gerontocratie*, et *-ique*, sur le modèle de *aristocratique*.

♦ Didact. Qui est relatif à la gérontocratie. *Un régime gérontocratique.*

GÉRONTOGÉNIE [ʒɛʁɔ̃toʒeni] n. f. — V. 1974; de *géront(o)-*, et *-génie* « formation ».

♦ Didact. et rare. Accroissement du nombre des personnes âgées dans une société. *La gérontogénie des assemblées académiques.*

GÉRONTOLOGIE [ʒɛʁɔ̃tɔlɔʒi] n. f. — 1950; de *géront(o)-*, et *-logie*.

♦ Méd. Étude des phénomènes liés au vieillissement de l'organisme humain; étude de la vieillesse (sociologie, médecine). ⇒ **Gériatrie**.

On entend par gérontologie l'étude des problèmes qui se rattachent au vieillissement. La gérontologie est une science très vaste qui ne s'applique pas seulement à l'individu âgé, mais aussi à l'individu jeune en voie de vieillissement, et qui englobe des questions biologiques et médicales et des questions économiques et sociales.

D^r H. KAUFMANN, Revue de la mutuelle de l'éducation nationale, avr.-mai 1956.

DÉR. Gérontologue.

GÉRONTOLOGUE [ʒɛʁɔ̃tɔlog] n. — Mil. xx^e (1953, in D. D. L.); de *gérontologie*.

♦ Méd. Spécialiste de la gérontologie.

— Voilà. Il va sûrement t'imposer un régime et te prescrira peut-être un traitement de réactivation. C'est un gérontologue. Un spécialiste de la vieillesse, traduisit-il, persuadé que son visiteur ne connaissait pas le terme.

Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 146.

Var. : *gérontologiste*. « *Le gérontologiste britannique Alex Comfort...* » (*Science et Vie*, mai 1974, p. 59).

GÉRONTOPHILE [ʒɛʁɔ̃tofili] adj. et n. — 1975, Porot; de *gérontophilie*.

♦ Didact. Qui ressent une attirance (notamment, une attirance sexuelle) pour les vieillards.

GÉRONTOPHILIE [ʒɛʁɔ̃tofili] n. f. — 1909, Garnier-Delamare, in D. D. L.; de *géront(o)-*, et *-philie*.

♦ Didact. Attirance (notamment, attirance sexuelle) pour les vieillards.

DÉR. Gérontophile.

GÉRONTOXON [ʒɛʁɔ̃tɔksɔ̃] n. m. — 1855, Littré-Robin; de *géront(o)-*, et grec *toxón* « arc ».

♦ Didact. Arc ou cercle blanc et opaque se formant au niveau de la circonférence de la cornée chez les personnes âgées. Syn. : *arc sénile*.

Sous les cheveux teints dont la repousse était blanche le visage effrayait : jaunâtre, taché de brun, fissuré de ridules entre les grosses rides, laissant pendre de la peau de tous côtés et s'opacifiant des prunelles tristes, cernées par l'arc bleuâtre du gérontoxon.

Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 264.

GERRIS [ʒɛʁis] n. m. — 1872; lat. *gerres*, *gerris* « petit poisson de mer ».

♦ Zool. Insecte hémiptère-hétéroptère (*Gerridés*) à formes très sveltes, courant par bonds saccadés et rapides à la surface des eaux. Syn. cour. : *araignée d'eau*.

(...) ces fausses araignées coureuses que Papa appelait savamment des gerris.

Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 225.

GERSDORFFITE [ʒɛʁsdɔʁfite] n. f. — 1878, P. Larousse, *Premier Suppl.*; en all., 1842; de *Von Gersdorff*, propriétaire de la mine où le minéral fut découvert.

♦ Minér. Arséniosulfure naturel de nickel. — Syn. : *disomose*.

GERSEAU [ʒɛʁso] n. m. — 1678; altér. probable de *herseau*, dimin. de *herse*.

♦ Mar. « Filin ou cordage qui vient en renforcement d'une poulie » (Gruss).

GERZEAU [ʒɛʁzo] n. m. — 1752, Trévoux; *jardeau*, v. 1330; *jarzeu* « ivraie », xiii^e; p.-é. de l'anc. franç. *jard* « poil long et dur de la laine » (→ 2. Jarre) ou (Guiraud) apparenté à l'anc. v. *jarser* « scarifier » (→ Gerçer) et à son dér. *jarse* « lancette ».

♦ Vx ou régional. Nielle des blés (plante).

GÉSIER [ʒɛzje] n. m. — V. 1560; *giser*, déb. xiii^e; *gisier* « foie », av. 1154; du bas lat. **gizerium*, de *gizeria*, var. du lat. class. *gigeria* (plur.) « entrailles (des volailles sacrifiées) » (Guiraud).

♦ 1. Troisième poche digestive des oiseaux, faisant suite au jabot* et au ventricule* succenturié. ⇒ **Estomac**. *Parois épaisses et musculieuses du gésier des granivores**. Trituration des aliments dans le gésier (→ Autruche, cit. 1).

(Les dindons) boivent, mangent, avalent de petits cailloux, et digèrent à peu près comme les coqs; et, comme eux, ils ont double estomac, c'est-à-dire un jabot et un gésier; mais, comme ils sont plus gros, les muscles de leur gésier ont aussi plus de force.

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le dindon, in Œ., t. V, p. 320.

♦ 2. (Fin xvii^e, Saint-Simon). Estomac, ventre (humain). *Mets-toi ça, colle-toi ça dans le gésier!*

♦ 3. (1962). Partie de l'appareil digestif (des insectes et d'autres invertébrés) qui a une fonction comparable à celle de l'estomac des vertébrés.

GÉSINE [ʒezin] n. f. — V. 1160; du lat. pop. *jacina*, du lat. class. *jacere*. → **Gésir**.

♦ 1. Vx. EN GÉSINE, se dit d'une femme en train d'accoucher (⇒ **Accouchement**, **enfantement**); d'un animal femelle en train de mettre bas (⇒ **Parturition**).

(...) la laie était en gésine. LA FONTAINE, Fables, III, 6. 1

De la salle, que je viens d'appeler salle de travail, arrivaient les soupirs et les plaintes des femmes en gésine. G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, p. 227. 2

♦ 2. Rare. Accouchement.

Vous avez fait de votre sang, de votre gésine, de votre lait, des choses anodines, des choses de passage, de pauvres choses à laisser de côté, à souffrir en silence, des choses à supporter, comme les maladies, les rages de dents, ou les boutons sur la figure (...)

Annie LECLERC, Parole de femme, p. 50-51. 3

GÉSIR [ʒezir] v. intr. défectif. — *Je gis, il gît, nous gisons; je gisais, nous gisions; gisant*. — Après 950; du lat. *jacere* « être étendu ». → **Gisement**, **gîte**.

REM. 1. Dans l'usage actuel, *gésir* n'est plus guère employé qu'au présent, à l'imparfait (dans la langue écrite), et au p. prés. → **Gisant**.

2. On trouve encore des attestations modernes de l'infinitif :

Il n'y avait plus place pour rien d'autre. Ni sons ni couleurs. Rien que le silence démesuré, dans cette nuit, au milieu de cette ombre, le silence qui attachait à la matière l'horrible grand calme froid au corps pâteux, qui vous faisait gésir à plat sur le sol, dans une chambre déserte, tout seul, en route vers la mort.

J.-M. G. LE CLÉZIO, Le Déluge, p. 64. 1

♦ 1. Littér. Être couché, étendu, sans mouvement. ⇒ **Gisant**; → **Décevant**, cit. 3. *Malade qui gît sur son lit* (→ **Catarrhe**, cit. 2; **esquinter**, cit. 3). *Les feuilles mortes gisent sur le sol*.

La comtesse gisait, le corps affaissé, les bras pendants, sur un fauteuil sale dans cette chambre qui ressemblait à la bauge d'un sanglier.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 929. 2

Les morts gisent couchés sous nos pieds dans la terre.

HUGO, les Contemplations, IV, XII. 3

Par analogie :

La marée était basse encore, et les barques gisaient échouées sur la vase, montrant leurs coques et prenant des attitudes penchées à réjouir un peintre d'aquarelles.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 17. 4

Être tombé, renversé.

(...) des chaises gisaient par terre, au milieu de la débâcle du déménagement. On aurait dit une maison morte.

ZOLA, la Terre, IV, vi. 5

(V. 1170). Spécialt. Uniquement dans la formule d'épithète *ci-gît* [siʒi] : ici est enterré (→ **Ci**, cit. 1; **académicien**, cit. 1).

(1742). Par métaphore :

Là gisaient maintenant six années de vie commune, de ruptures, de jalousies et de reprises, six années de souvenirs et de secrets, — jusqu'au dernier de tous, le plus tragique, et qui aboutissait là.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 243. 6

♦ 2. (1668, La Fontaine). Le sujet désigne une chose cachée, enfouie, ensevelie. Se trouver.

À l'endroit où gisait cette somme enterrée. LA FONTAINE, Fables, IV, 20. 7

Vx. (Le sujet désigne un minéral). Être dans la terre. → **Exploiter**, cit. 4.

Loc. prov. Par métaphore. *C'est là que gît le lièvre; savoir où gît le lièvre*.

♦ 3. (Fin xii^e). Abstrait. (Suivi de *en*, dans...). ⇒ **Consister**, **résider**.

Tout le secret ne gît qu'en un peu de grimace (...)

CORNEILLE, le Menteur, I, 6. 8

Je comprenais l'amour conjugal autrement que ne le comprend la plupart des hommes, et je trouvais que sa beauté, que sa magnificence gît précisément en ces choses qui le font périr dans une foule de ménages.

BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 487. 9

CONTR. Debout.

DÉR. Gésine, gisant, gisement, gîte, gîter.

GESNÉRIACÉES [ʒɛsnɛʁjase, didact.; cour. ʒɛsnɛʁjase] n. f. pl. — xvi^e, lat. sc.; du nom du naturaliste suisse Konrad Gesner (mort en 1565), et *-acées*.

◆ Bot. Famille de plantes angiospermes dicotylédones tropicales ou subtropicales (ordre des *Solanales**) dont de nombreux genres sont cultivés pour leur valeur ornementale (⇒ *Saint-paulia*). — Au sing. Une *gesnériacée*.

GESSE [ʒes] n. f. — xv^e; *jaisse*, 1080; *jesse*, fin xi^e; provençal *geissa*, p.-ê. du lat. (*faba*) *ægyptia* «(fève) d'Égypte», ou (Guiraud) du gallo-roman **jaceus*, doublet du lat. *jaculum* «trait, dard», de *jacere* «lancer» (→ le sémantisme du syn. Jarosse; et aussi Jacée).

◆ Plante dicotylédone (*Légumineuses papilionacées*), scientifiquement appelée *lathyrus*, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage et d'autres comme plantes ornementales. *Gesse chiche*. ⇒ *Jarosse* (ou jarousse). *Gesse odorante*. ⇒ *Senteur* (pois de). *Intoxication par la farine de gesse* (⇒ *Lathyrisme*).

GESTALT [ʒɛfalt] n. f. — Mil. xx^e (1945, Merleau-Ponty); mot allemand signifiant «forme, conformation, configuration» spécialisé en psychol. (Wertheimer, 1912).

◆ Psychol. Ensemble structuré dans lequel les propriétés des parties ou des processus partiels dépendent du tout.

Le concept théorique central de la psychologie de la Forme ou Gestalt est celui de champ, au sens d'un champ électromagnétique. Inversant complètement le point de vue associationniste, pour lequel il existe d'abord des éléments isolés ou sensations, et ensuite des liaisons entre eux sous la forme d'associations, la théorie de la Forme part de la perception comme un tout (une mélodie, une physionomie, une figure géométrique). Même dans les cas où la figure semble consister en un élément unique, comme un point noir marqué sur une feuille blanche, il intervient encore une totalité, car le point est une «figure» qui se détache sur un «fond». Les Gestaltistes ont alors dégagé les lois de ces totalités, telles que les lois de ségrégation entre les figures et les fonds, les lois de frontières, les lois de «bonnes formes» ou de «prégnance».

J. PIAGET, *Épistémologie des sciences de l'homme*, p. 164.

DÉR. Gestaltisme. — V. aussi Gestalt-thérapie.

GESTALTISME [ʒɛfaltism(ə)] n. m. — 1946; de *gestalt*, pour traduire l'all. *Gestalt-theorie*.

◆ Philos., psychol. Théorie de la forme. ⇒ aussi **Structuralisme**.

DÉR. Gestaltiste.

GESTALTISTE [ʒɛfaltist(ə)] adj. et n. — Mil. xx^e; de *gestaltisme*.

◆ 1. Adj. Relatif au gestaltisme.

◆ 2. N. Partisan du gestaltisme (→ Gestalt, cit. Piaget). ⇒ **Structuraliste**.

GESTALT-THÉRAPIE [ʒɛfaltterapi] n. f. — V. 1960; calque de l'angl. *gestalt-therapy*.

◆ Psychol. Thérapie de groupe permettant à l'individu de reconnaître et d'accepter les parties antagonistes de son corps et de sa personnalité. «(...) *bioénergie, gestalt-thérapie, aerobic, stretching* (...) *les nouvelles méthodes ou disciplines éclatent comme des danses à la mode dans les années 60*» (*L'Express*, n° 1609, 7 mai 1982, p. 127).

GESTANT, ANTE [ʒɛstɑ̃, ɑ̃t] adj. — D. i. (mil. xx^e); du rad. de *gestation*, et suff. verbal.

◆ Didact. Se dit d'une femelle en gestation. ⇒ **Gravide**. «*La synchronisation des naissances, quelquefois nécessaire, peut perturber singulièrement les brebis gestantes, les conduire par exemple à adopter un étranger et à abandonner leur propre petit*» (*Sciences et Avenir*, n° 407, janv. 1981, p. 88). «(...) *des injections d'hormones ovariennes (...) déclenchent un comportement maternel chez des animaux (brebis, rat) non gestants auxquels elles sont administrées*» (*Science et Vie*, n° 796, mars 1984, p. 37).

GESTAPISTE [ʒɛstapist(ə)] n. m. — V. 1945-1950 (1946, G. de Benouville); de *gestapo*, et *-iste*.

◆ Vieilli. Membre de la gestapo.

1 Et à l'heure qu'il est, il y en a beaucoup qui blanchiraient volontiers un ancien gestapiste pour pouvoir saquer d'anciens maquisards.

S. DE BEAUVOIR, *les Mandarins*, p. 561 (1954).

2 On les retrouve partout : inquisiteurs, gardes-chiourme, pions, censeurs, kapos, bourreaux d'enfants, gestapistes, épurateurs, ou même pis, spectateurs complaisants. Ils accuseront toujours, même les chiens.

Pascal JARDIN, *la Guerre à neuf ans*, p. 51.

GESTAPO [ʒɛstapo] n. f. — 1934; de l'all. *Geheime Staats Polizei* «police secrète d'État».

◆ Police politique de l'Allemagne nazie. → (argot) *Carlingue*. Abrév. : *gestape* [ʒɛstap] n. f. (v. 1945, in *Dico-plus*).

Par anal. Se dit d'une police secrète qui emploie la torture.

Un beau jour, la bourgeoisie est réveillée par un formidable choc en retour : les *gestapos* s'affairent, les prisons s'empressent, les *tortionnaires* inventent (...)

Aimé CÉSAIRE, *Disc. sur le colonialisme*, p. 11.

DÉR. Gestapiste.

GESTATION [ʒɛstasjɔ̃] n. f. — 1537, «exercice qui consistait à se faire porter»; «action de porter», 1611; sens actuel, 1748; lat. *gestatio* «action de porter», du supin de *gestare*, fréquentatif de *gerere* «porter».

◆ 1. (1748). **Physiol.** État d'une femelle vivipare qui porte* son petit, depuis la conception jusqu'à l'accouchement; durée de cet état, variable selon les espèces. ⇒ **Génération, prégation; gestant. L'utérus***, organe de la gestation. *Gestation de la femme. ⇒ Grossesse. La durée de la gestation est à peu près constante pour une espèce donnée et varie d'une espèce à l'autre; mais aucune loi rigoureuse ne la fait dépendre ni de la taille, ni de la perfection ou du genre de vie des animaux* (20 jours pour la souris, 110 jours pour la lionne, 120 jours pour le castor, 270 jours pour la femme, 690 jours pour l'éléphant...). *Gestation unipare, multipare* (⇒ **Portée**).

(...) je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation touchant la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de neuf mois (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux, Pachydermes*, in *Œ.*, t. IV, p. 438.

(...) certaines personnes ignorantes et voraces qui voudraient des émotions sans subir les principes générateurs, la fleur sans la graine, l'enfant sans la gestation.

BALZAC, *la Recherche de l'absolu*, Pl., t. IX, p. 474.

Avec les progrès de la grossesse, la folliculinémie augmente progressivement pour atteindre, à la fin de la gestation, 50 000 à 100 000 unités d'hormone par litre.

A. BINET, *Vie sexuelle de la femme*, III, xx.

◆ 2. (1872, Larousse). **Fig.** Travail latent qui prépare la naissance, la mise à jour d'une création de l'esprit, d'une situation nouvelle (→ *Apparaître*, cit. 20). *La gestation d'une œuvre, d'un poème* (Académie). ⇒ **Genèse**; → **fam.** *Accoucher** (d'une idée, d'une œuvre). *Une œuvre en gestation*, qui se prépare, se fait.

La nécessité de *porter longtemps son sujet*, la gestation, en un mot, est une condition absolue du don d'écrire.

Antoine ALBALAT, *l'Art d'écrire*, IX, p. 161.

En règle générale, on ne fait rien de bon avec un thème qui n'a pas eu, dans l'esprit, son temps de gestation normal.

A. MAUROIS, *Bernard Quésnay*, XIX.

De son travail, il (*Balzac*) ne dit jamais que l'extérieur et le matériel (...) Rien de l'arrangement de telle scène, la trouvaille de tel trait, la chimie interne de cette extraordinaire gestation.

Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 347.

DÉR. (Du rad.) Gestant — V. aussi Gestatoire.

GESTATOIRE [ʒɛstatwar] adj. — 1752; «portatif», 1531; lat. *gestatorius*, de *gestare* (→ Gestation), dans l'expression *sedes gestatoria*.

◆ Vx. **CHAISE GESTATOIRE** : chaise à porteurs dont le pape fait usage. ⇒ **Sedes gestatoria**.

Sur la chaise gestatoire, que les flabelli abritaient des hautes plumes triomphales et que balançaient les porteurs, aux tuniques rouges brodées de soie, Sa Sainteté était revêtue des vêtements sacrés.

ZOLA, *Rome*, p. 285.

1. GESTE [ʒɛst(ə)] n. m. — xv^e; *gest*, 1213; lat. *gestus* «attitude, geste, mimique, jeu»; de *gestum*, supin de *gerere* «faire».

◆ 1. **Mouvement du corps** (principalement des bras, des mains, de la tête) volontaire ou involontaire, révélant un état psychologique, ou visant à exprimer, à exécuter quelque chose. ⇒ **Attitude** (cit. 8 et 13), **mouvement**. *Les gestes sont des signes. Étude des gestes. ⇒ Kinésique* (2.). *Ensemble de gestes significatifs. ⇒ Gestique, gestualité, gestuel* (n. f.). *Faire beaucoup de gestes en parlant. ⇒ Gesticuler. L'expression par gestes. ⇒ Mimique, pantomime. Perte de la capacité d'exécuter des gestes. ⇒ Apraxie. Langage par gestes des sourds-muets (⇒ Dactylogogie). Guetter les moindres gestes de qqn* (→ Faiblesse, cit. 31). *Grande abondance de gestes. Gestes démonstratifs* (cit. 4), *expressifs* (cit. 1). *Imiter, mimer les gestes de qqn. Geste fait instinctivement. Geste instinctif, habituel, machinal* (→ Feuillette, cit. 4). *Gestes lents, brusques* (cit. 3), *gracieux, naturels et simples* (→ Attirer, cit. 29). *Gestes rudes* (→ Carrure, cit. 1), *vifs* (→ Animation, cit. 4). ⇒ **Manière**. *La maladresse de ses gestes* (→ *Enfantin*, cit. 5). *Précision des gestes chez un chirurgien* (cit. 1), *un prestidigitateur. Gestes apprêtés, calculés, contraints* (cit. 14). ⇒ **Contorsion, minauderie. Gestes convulsifs, fébriles. Gestes désordonnés, excessifs (cit. 7). ⇒ **Gesticulation. Gestes pleins de chaleur, de fougue. Geste de recul (→ *Approche*, cit. 7). *Gestes stéréotypés. Gestes rituels. Gestes de l'amour, de la prière.*****

(*Le geste*). Ensemble des gestes, des gestes habituels et caractéristiques (d'une personne). → ci-dessous, cit. 2, 3. — Ensemble de gestes (dans une circonstance). — **Loc.** *Joindre le geste à la parole* (→ *Accentuer*, cit. 1; ci-dessous, cit. 4). *Animer* (cit. 13), *encourager qqn de la voix et du geste. Autorité dans le geste et dans le regard* (→ *Enflammer*, cit. 9). — *Le Geste et la Parole*, ouvrage de Leroi-Gourhan.

Les mouvements du cœur peints d'une adresse extrême

Par des gestes puisés dans la passion même,
Bien marqués pour parler, appuyés, forts, et nets,
Imitant en vigueur les gestes des muets.

MOLIÈRE, *la Gloire du Val-de-Grâce*, vers 147-150.

- 2 (...) ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leur geste et dans tout leur maintien (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, v, 15.
- 3 (...) le geste et le port de la femme actuelle donnent à sa robe une vie et une physionomie qui ne sont pas celles de la femme ancienne. BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Le peintre de la vie moderne, IV.
- 4 (...) chez un orateur, le geste (...) rivalise avec la parole. Jaloux de la parole, le geste court derrière la pensée et demande, lui aussi, à servir d'interprète. H. BERGSON, le Rire, p. 32.
- 5 Dans un défaut, dans une qualité même, le comique est ce par où le personnage se livre à son insu, le geste involontaire, le geste inconscient. H. BERGSON, le Rire, p. 111.
- 6 (...) l'hôpital avait enseigné à Edmée des gestes professionnels, non point doux mais assurés, qui atteignent un point visé sans avertir ni effleurer la zone environnante. COLETTE, la Fin de Chéri, p. 125.
- 7 Ses gestes incohérents trahissaient sa fébrilité. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 69.
- 8 Les gestes de l'orateur sont des métaphores. Soit qu'il montre nettement entre le pouce et l'index la chose bien saisie; soit qu'il la touche du doigt, la paume vers le ciel. Ce qu'il touche, ce qu'il pince, ce qu'il tranche, ce qu'il assomme, ce sont des imaginaires, actes jadis réels, quand le langage était le geste; et le geste, une action. VALÉRY, Autres rhumbs, p. 149.
- 9 Le geste est, dans l'art, le plus puissant moyen d'expression, en ce qu'il décèle une âme si profondément pénétrée, qu'impétieuse de se manifester, elle choisit les signes les plus rapides. Henri GUERLIN, l'Art enseigné par les maîtres, p. 100-101.
- 10 La piété doit être sans gestes, comme la douleur, et j'oserai presque dire : aussi silencieuse. MONTERLANT, les Jeunes Filles, p. 64.
- Représentation d'un geste, des gestes. *La posture et le geste en sculpture, en peinture.*
- 11 Si le geste baroque se déploie en s'éloignant du corps, celui de Latour est dirigé vers le corps, comme ceux qui expriment le recueillement ou le frisson. Il est rare que les coudes quittent la poitrine de ses personnages et les doigts de ses mains offertes (dans le *Saint Sébastien* par exemple) ne sont pas tendus. MALRAUX, les Voix du silence, p. 380.
- (Qualifié). *Avoir le geste élégant* (cit. 4), *gauche, mesuré, rapide, sobre.*
- 12 Sans doute, quand il a bu, il a le geste prompt (...) M. JOUHANDEAU, Chaminadour, Contes brefs, V, III.
- ♦ 2. Spécialt. Simple mouvement expressif ou caractéristique, du bras, de la main, de la tête. ⇒ *Signe. Faire un geste de la main. Saluer d'un geste de la main. Geste approbateur* (cit. 5) *de la tête.* ⇒ *Hochement. Geste circulaire, emphatique* (cit. 1) *des bras. Un grand geste du bras. Geste évasif, impérieux, menaçant* (→ *Brûlant*, cit. 8). *Geste pudique* (→ *Attirer*, cit. 29), *impudique, obscène. Accomplir* (cit. 14), *avoir, ébaucher* (cit. 7), *esquisser* (cit. 7), *réprimer un geste d'assentiment, de contrariété* (cit. 3), *de dénégation, de protestation, d'effroi, de refus, de reproche. Ce geste l'a trahi. Geste du salut, du serment.* « *Le geste auguste* (cit. 14) *du semeur* ».
- 13 Si de fortune par la rue
Quelque courtisan je salue,
Ou de la voix, ou du bonnet,
Ou d'un clin d'œil tant seulement,
De la tête, ou d'un autre geste (...)
- 14 Je réponds d'un geste de tête (...)
- 15 Elle traversa une salle et posa sa main en passant sur l'épaule de Chéri, mais il sut qu'elle voulait, par ce geste de tendresse et de possession délicate, faire rougir d'envie et d'irritation une jeune infirmière brune (...)
- 16 Mais c'est en vain qu'elle tourna la poignée, d'un geste d'abord hésitant, puis de plus en plus nerveux, puis affolé.
- 17 Elle savait bien qu'elle aussi elle avait de ces petits gestes qu'avaient les femmes. Mais les siens étaient choisis, longuement médités, lourds d'intentions. C'était de les prendre sous le bras, de leur mettre la main sur l'épaule la plus proche (et non sur l'autre, ce qui serait enlacer). Par ces gestes, elle voulait dire : « Je suis une camarade, un frère pour vous, rien de plus (...) »
- Représentation d'une attitude (résultant d'un geste).
- Loc. *N'avoir qu'un geste à faire pour (obtenir telle ou telle chose) : pouvoir l'obtenir facilement (avec un simple geste de demande).*
- 18 En de pareils moments de paroxysme, Jaurès n'aurait eu qu'un cri à pousser, un geste de la main à faire, pour que cette foule fanatisée se jetât, derrière lui, tête baissée, à l'assaut de n'importe quelle Bastille.
- 19 (...) ces gens, assez neufs sur la ferme, butés, rapaces, étaient incapables à tout jamais d'apprécier un geste désintéressé comme celui de ma mère.
- 20 Il reconnaît, avec loyauté, qu'on ne peut accuser le gouvernement d'aucun geste provocateur.

(sens). Loc. *Les faits et gestes de qqn*, sa conduite, ses activités. *La police interroge le prévenu sur ses faits et gestes.*

DÉR. *Gestique, gestuaire, gestuel.*
HOM. 2. *Geste.*

2. **GESTE** [ʒɛst(ə)] n. f. — 1080; du lat. *gesta* « exploits », plur. neutre du p. p. de *gerere* « faire ». → 1. *Geste.*

♦ 1. Vx. ⇒ **Exploit.**

(...) ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre (...) BOILEAU, Épîtres, XI.

♦ 2. (XII^e). Hist. littér. Ensemble de poèmes épiques* du moyen âge, relatant les exploits d'un même héros. ⇒ **Cycle.** *La Geste de Guillaume d'Orange, du Roi* (Charlemagne)... *Chanson* de geste*, un de ces poèmes.

La geste de Doon de Mayence, qui est proprement la *geste féodale*, raconte la lutte de la féodalité contre la royauté (...) Cette geste décrit surtout les exploits des quatre fils d'Aymon (...) La principale chanson de cette geste, *Renard de Montauban* (XIII^e siècle) [...] raconte leurs multiples aventures (...)

M. BRAUNTSCHVIG, Notre littérature... t. 1, p. 25.

(XII^e). Par ext. ⇒ **Épopée.**

Déjà il y a une Geste noire; d'abord l'âge d'or de l'Afrique, puis l'ère de la dispersion et de la captivité, puis l'éveil de la conscience, les temps héroïques et sombres des grandes révoltes (...)

La poésie grecque est d'abord séparée de celles de l'Inde, de Babylone et d'Israël par le monde dont elle témoigne; et si l'œuvre d'Homère appartient à son propre génie, le monde d'Homère appartient à la mémoire dont il est né, à celle qui l'a transmis: il est élu par la Grèce entière. La poésie oratoire et chantée, liée à la danse, exprime le monde successeur du sacré, fait surgir la geste des dieux des mythes qui la précédaient, la garde de se dégrader en contes; et tout art grec est poésie.

MALRAUX, la Métamorphose des dieux, p. 58 (1957).

REM. L'expression *les faits et gestes* (→ ci-dessus, 1. *geste*) se rattache étymologiquement à ce sens de *gesta*, et *geste* devrait donc y être du féminin; en fait, c'est 1. *geste*, n. m., qui est perçu.

On ne parle ici que des discours, et des faits et gestes de la Brinvilliers.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 530, 1^{er} mai 1676.

HOM. 1. *Geste.*

GESTICULANT, ANTE [ʒɛstikylɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1769, in D. D. L.; p. prés. de *gesticuler*.

♦ Qui gesticule. *Foule gesticulante et hurlante.*

(...) à travers des silhouettes gesticulantes, des danses, des Farandoles dont la gaieté contrastait avec le ridicule affligeant des visages et des corps.

S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 224.

GESTICULATEUR, TRICE [ʒɛstikylɑtœr, tris] n. et adj. — 1578; lat. *gesticulator*, du supin de *gesticulare*. → *Gesticuler*.

♦ Qui fait beaucoup de gestes (surtout dans la conversation). *Il est bavard et fort gesticulateur.* — N. *Un gesticulateur, une gesticulatrice.*

GESTICULATION [ʒɛstikylasjɔ̃] n. f. — 1495, « mouvement violent; lat. *gesticulatio*, du supin de *gesticulare*. → *Gesticuler*.

♦ Action de gesticuler. ⇒ *Geste. Évoquer* (cit. 19), *exprimer* (cit. 38) *qqch. par la gesticulation*. ⇒ *Pantomime* (→ *Accent*, cit. 5). *Se livrer à des gesticulations frénétiques* (→ *Corybante*, cit.).

(...) le Midi n'avait pas encore fait invasion avec ses teints passionnément pâles, ses yeux ardents et ses gesticulations furibondes.

TH. GAUTIER, Portraits contemporains, Paul de Kock.

Il secoua la pluie qui alourdissait son chapeau, alluma une pipe et repartit, faisant tourner sa canne pour satisfaire à son besoin de gesticulation.

G. DUHAMEL, Salavin, III, VII.

Sémiol. *Activité gestuelle.*

Les traits essentiels de la gesticulation technique propre à l'homme sont liés évidemment à la préhension et on a vu précédemment que les actions de préhension intéressaient toute une catégorie de Mammifères qui, depuis les rongeurs et les carnassiers, offrent à des degrés variés les mêmes aptitudes.

A. LEROI-GOURHAN, le Geste et la Parole, t. III, p. 37.

REM. Céline emploie la variante *gesticulade* [ʒɛstikylad] :

La masse non plus est pas émotive!... certes!... je vous l'accorde, Professeur Y... elle aime que la gesticulade! elle est hystérique la masse!... mais que faiblement émotive!

CÉLINE, Entretiens avec le Professeur Y, p. 28.

GESTICULATOIRE [ʒɛstikylatwar] adj. — Fin XIX^e; *gesticulaire*, 1699; de *gesticuler*, et *-atoire*.

♦ Littér. Qui tient de la gesticulation.

Indigné de cette mauvaise tenue, le capitaine Lemballeur, aussitôt rentré, lui « porta ce motif » : « A eu dans les rangs une attitude tumultueuse et gesticulatoire peu conforme au rôle d'un soldat de deuxième classe ».

A. ALLAIS, Contes et Chroniques, p. 56.

GESTICULER [ʒɛstikyle] v. — 1578; lat. *gesticulari*, de *gesticulare* « petit geste », dimin. de *gestus*. → 1. *Geste.*

♦ 1. V. intr. *Faire beaucoup, trop de gestes** (→ *Clouer*, cit. 3; com-

patriote, cit. 4). *Aller et venir en gesticulant* (→ Fausset, cit. 5). *Gesticuler en parlant. Gesticuler des bras, avec les bras.*

- 1 (...) vous devez (...) gesticuler le moins qu'il vous sera possible.
MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, I.
- 2 Figurez-vous, monsieur, qu'entré dans la salle, je trouve d'abord trois cents femmes en chemise, ou peu s'en faut, toutes criant, hurlant, gesticulant, faisant un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner.
MÉRIMÉE, Carmen, III.
- 3 (...) je ne vis plus (...) que deux ombres démesurées d'un bleu d'encre (...) qui (...) se brisaient au pied de la façade, l'escaladaient verticales et gesticulaient sur le toit (...)
COLETTE, la Naissance du jour, p. 214.
- 3.1 Pendant ce temps, Séil-kor, livré à lui-même, gesticulait avec placidité, montrant sous l'ardent clair de lune les bizarreries d'un accoutrement de carnaval, formé d'une toque, d'un loup et d'une fraise, découpés tous trois dans du papier.
Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 146.
- 4 (...) ils font parler et gesticuler tout ce monde de guignols de la façon la plus divertissante.
A. MAUROIS, Léila, VII, VI.
- (Le sujet désigne un membre). *Ses bras gesticulaient.*

♦ 2. V. tr. Littér. Exprimer en gesticulant (Larbaud, Bourget, etc., in T. L. F.).

DÉR. Gesticulant, gesticulatoire.

GESTION [ʒɛstjɔ̃] n. f. — 1481; lat. *gestio*, du supin de *gerere*. → Gérer.

♦ Action de gérer (les affaires d'un autre, et, par ext., ses propres affaires). ⇒ **Administration, direction, gouvernement** (vx), **management** (anglic.), **manutention** (vx). *Gestion d'un patrimoine, d'une fortune* (→ Coffre-fort, cit.). *Gérant* responsable de sa gestion.* ⇒ **Gérance. Avoir la gestion des fonds. ⇒ **Maniement. Méthodes, règles de gestion d'une entreprise. ⇒ **Economie, organisation. Gestion des intérêts publics, généraux, locaux** (→ Autonomie, cit. 2; département, cit. 2). *Associer deux populations à la gestion de leur intérêt commun* (→ Particularisme, cit. 2). *Gestion d'une collectivité par elle-même.* ⇒ **Autogestion. Une bonne, une sage, une saine gestion. Mauvaise gestion. Gestion par objectifs. — *La gestion de qqn. Durant sa gestion, au cours de sa gestion. Donner quitus à un comptable après apurement de ses comptes de gestion.*******

- 1 *Gestion, de gerere, porter, exprime une charge, une commission, et a rapport à la manière dont on s'en acquitte ou au compte qu'on en doit rendre.*
LAFAYE, Dict. des synonymes, Gouvernement..., gestion..., manutention.
- 2 Cette double maison appartenait à monsieur Pillerault, un octogénaire, qui en laissait la gestion à monsieur et madame Cibot, ses portiers depuis vingt-six ans.
BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 561.
- 3 Le fils du bailli, garçon sans aucune espèce de fortune, succédait à un intendant enrichi par une gestion de trente années (...)
BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 91.
- Dr. civ. « Administration du patrimoine ou de certains biens d'une personne physique ou morale par son représentant légal, judiciaire ou conventionnel » (Capitant). *Gestion des biens de la communauté par le mari. Le mari n'est pas tenu de rendre compte de sa gestion. Le tuteur est comptable* (cit. 2) *de la gestion des biens du mineur.*
- 4 Le mandataire répond non seulement du dol, mais encore des fautes qu'il commet dans sa gestion.
Code civil, art. 1992.

Dr. comm. *Gestion d'une société.*

- 5 Pour dégager leur responsabilité, le président et les administrateurs impliqués (*d'une société anonyme en faillite ou en liquidation judiciaire*) doivent faire la preuve qu'ils ont apporté à la gestion des affaires sociales toute l'activité et la diligence d'un mandataire salarié.
DALLOZ, Nouveau répertoire de droit, art. Société, n° 1113.

Loc. *Boutique de gestion* : entreprise louant ses services à des particuliers désireux de gérer une affaire.

Fin. publ. *Compte de gestion*, établi pour l'ensemble des opérations effectuées pendant l'année budgétaire, par opposition au *compte d'exercice** (cit. 22). ⇒ **Exercice.**

- 6 (...) c'est (*la gestion*) le procédé classique des comptes de caisses — le procédé des comptes de maison, par exemple — et c'est d'ailleurs la forme normale de comptabilité imposée aux comptables des deniers publics (...) Opposée à la gestion, la notion d'exercice se comprend aisément. Il s'agit maintenant non plus d'élaborer le budget en l'état des recettes et des dépenses matériellement exécutées du premier au dernier jour de l'année budgétaire, mais en l'état « des services faits et des droits acquis pendant l'année financière » — quelle que soit, en principe, la date de leur exécution effective.
L. TROTABAS, Précis de science et de législation financière, p. 41.

Législ. milit. Service confié à un *gestionnaire**.

Spécialt. (dr. civ.). *Gestion d'affaires* : acte d'une personne (appelée *gérant*) qui a voulu agir pour le compte d'un tiers (appelée *géré*), sans avoir reçu mandat de celui-ci. *Gestion publique, privée.* ⇒ **Mandat.**

- 7 Lorsque volontairement on gère l'affaire d'autrui, soit que le propriétaire connaisse la gestion, soit qu'il l'ignore, celui qui gère contracte l'engagement tacite de continuer la gestion qu'il a commencée, et de l'achever jusqu'à ce que le propriétaire soit en état d'y pourvoir lui-même; il doit se charger également de toutes les dépendances de cette même affaire. Il se soumet à toutes les obligations qui résulteraient d'un mandat exprès que lui aurait donné le propriétaire.
Code civil, art. 1372.

DÉR. Gestionnaire.

COMP. Autogestion.

GESTIONNAIRE [ʒɛstjɔnɛʁ] adj. et n. — 1874; de *gestion*.

♦ 1. Adj. Qui concerne la gestion d'une affaire, ou qui en est chargé. *Administrateur gestionnaire.*

♦ 2. N. (1876). *Un, une gestionnaire* : personne qui est chargée de la gestion d'une affaire.

(1922). Spécialt. Officier ou sous-officier qui administre une manutention, un mess, un hôpital, etc. ⇒ **Gérant.**

GESTIQUE [ʒɛstik] n. f. — 1964; de 1. *geste*, et *-ique*.

♦ Ensemble des gestes, comme moyen d'expression. *La gestique d'un chef d'orchestre. « Heidsieck (un pianiste) joue très droit, sans gestique outrancière, fait preuve d'une virtuosité incontestable... »* (l'Express, n° 1695, 5 janv. 1984, p. 49).

GESTUAIRE [ʒɛstuaʁ] n. m. — 1957, cit.; dér. sav. du lat. *gestus*. → 1. *Geste.*

♦ Didact. Ensemble codifié de gestes.

Dans les films de Série noire, on est arrivé maintenant à un bon gestuaire de la désinvolture.
R. BARTHES, Mythologies, p. 72 (1957).

GESTUALITÉ [ʒɛstualite] n. f. — V. 1960; de *gestuel*.

♦ 1. Didact. Caractère gestuel. *La gestualité d'un mouvement*, son caractère de geste.

♦ 2. Sémiol. Ensemble des gestes, mouvements et postures d'une personne, variable selon les cultures. *La gestualité des Italiens, des Japonais.* ⇒ **Gestuel** (n. f.).

GESTUEL, ELLE [ʒɛstuel] adj. et n. f. — 1945, Merleau-Ponty, in D. D. L.; de 1. *geste*. → Manuel.

♦ Adj. Didact. Du geste. *Expressions gestuelles des comédiens, des acteurs. Langage gestuel des sourds-muets.*

Le sens émotionnel du mot, ce que nous avons appelé plus haut son sens gestuel, qui est essentiel par exemple dans la poésie.

MERLEAU-PONTY, Phénoménologie de la perception, p. 218 (1945).

N. f. **GESTUELLE** : ensemble de gestes expressifs considérés comme des signes. ⇒ **Gestique, gestualité. Étude sémiotique des gestuelles. Étudier la gestuelle des sourds-muets. Gestuelle codifiée, convenue. ⇒ **Gestuaire.****

L'usage social du corps change au cours des siècles; la « gestuelle » se modifie; les expressions physiques, en tant qu'ensembles significatifs (gestes, grimaces, mimiques) se transforment; le corps ne se métamorphose pas.

Henri LEFÈVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 119 (1968).

DÉR. Gestualité.

GETTER [get(t)ɛʁ] n. m. — 1933, *Revue gén. de l'électricité*, in Höfler; mot angl., de *to get* « obtenir ».

♦ Anglic. Phys. Substance métallique utilisée pour obtenir un vide poussé dans les lampes de T. S. F., etc.

Il semble que les porteurs électrisés (ions ou électrons) entraînent avec eux les molécules gazeuses et les incrustent dans le verre de l'ampoule. Telles sont les remarques qui ont conduit à la réalisation de ce qu'on appelle les getters. Ces substances varient de composition suivant le but que l'on se propose. Ainsi pour les lampes triodes on utilise du magnésium.
Raymond JOUAUST, l'Éclairage, p. 49.

GEYSER [ʒɛzɛʁ] n. m. — 1824; n. propre, 1783; angl. *geyser*, mot islandais (nom propre) *Geysir*.

♦ 1. Géol. et cour. Source d'eau chaude jaillissant par intermittence. *Les geysers d'Islande, de Nouvelle-Zélande; de Yellowstone, aux États-Unis.*

Parmi les plus remarquables (*geysers de Yellowstone*), on peut citer le geyser du *Géant*, qui, toutes les vingt-quatre heures, projette à 60 m de hauteur une colonne d'eau de 2 m de diamètre; le Vieux-Fidèle (*Old-Faithful*), dont le nom est justifié par la régularité de ses éruptions se reproduisant toutes les 65 minutes; la *Géante*, remarquable surtout par les dimensions de son bassin, qui n'a pas moins de 19 m de profondeur sur 10 m de diamètre; enfin le *Geyser architectural*, véritable pièce de grandes eaux, projetant dans toutes les directions des jets de dimensions et d'inclinaisons très diverses.
P. POIRÉ, Dict. des sciences, art. *Geysers*.

REM. Le mot n'était pas encore entré dans la langue courante au milieu du XIX^e s., témoin les hésitations orthographiques. Par ex. : « (*les*) *djeysers* ou *volcans de boue de l'Islande* » (Villiers de l'Isle-Adam, *Tribulat Bonhomet*, 1887, p. 72).

♦ 2. (1895, Huysmans). Grande gerbe jaillissante.

(...) ces hymnes grandioses de la foi de l'homme qui semblent sourdre dans les cathédrales, comme d'irrésistibles geysers, du pied même des piliers romans.

HUYSMANS, En route, p. 6.

- 3 Des gros obus tombaient (...) soulevant des geysers noirs (...)
R. DORGELÈS, les Croix de bois, XI.
DÉR. Geysérien.

GEYSÉRIEN, IENNE [ʒeʁɛʁjɛ̃, jɛ̃] adj. — 1913, in D. D. L.; de *geyser*, et *-ien*.

♦ Didact. (géogr.). Relatif aux geysers. *Émission geysérienne*.

GHANÉEN, EENNE [ganeɛ̃, eɛ̃n] adj. et n. — xx^e; de *Ghâna*, nom de pays, et *-éen*.

♦ Qui appartient au Ghâna. Qui habite, ou qui est originaire du Ghâna.

N. *Un Ghanéen, une Ghanéenne* : habitant, habitante du Ghâna. « *Si la Côte-d'Ivoire accepte des Guinéens, Maliens, Voltaïques, Ghanéens, etc.* » (A. Sauvy, *Croissance zéro?*, p. 118).

GHÂT [gat] n. m. — Fin xix^e, Encycl. Berthelot; mot hindi, par l'anglais *ghat*, 1877.

♦ (Général au plur.). En Inde, Grands escaliers sur les rives du Gange, qui permettent de se baigner dans le fleuve et sur lesquels sont dressés les bûchers funéraires.

HOM. Gatte.

HAZEL [gazel] n. m. — 1694, Galland, cité par Arveiller; mot arabe, même sens; cf. anc. provençal *gazel*, fin xi^e, « causerie ».

♦ Didact. Dans la poésie arabe et persane classique, Courte pièce lyrique. *Des hazels*.

Je me rappelle un hazel persan où un amant célèbre la finesse de la peau de sa maîtresse.
MÉRIMÉE, Dernières nouvelles, p. 108, in T. L. F.

HOM. Gazelle.

GHESHA [gɛʃa] n. f. ⇒ *Geisha*.

GHETTO [geto; geto] n. m. — 1536, *gueto*, in Arveiller; mot ital. attesté en 1516, désignant le quartier des « fonderies » (*ghetto*, de *ghettare* « jeter ») à Venise, où les Juifs étaient établis.

♦ 1. Nom donné au moyen âge, en Italie, au quartier où les Juifs étaient tenus de résider. *Le ghetto de Venise, de Milan*. — Par ext. Quartier juif d'une ville moderne (au Maroc, on dit *mellah**).

(1817). Quartier où les Juifs étaient forcés de résider. — Par métonymie. *L'extermination du ghetto de Varsovie*, de ses habitants.

- 1 Quand naguère je traversais les ghettos de Galicie, de Bohême et de Hongrie, et que je voyais ces Juifs sordides dans leurs souquenilles boueuses (...)
Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, VII.

♦ 2. (Fin xix^e). Par ext. Lieu où une communauté vit, séparée du reste de la population. *Les ghettos noirs des grandes villes américaines*.

Par analogie :

- 2 Des ghettos, mais hygiéniques et fonctionnels : le ghetto de la créativité et de la miniaturisation (le bricolage, le hobby, la collection, le jardinage) — les ghettos de la joie et de la liberté (les villages de vacances) — le ghetto de la parole (le petit groupe et sa parlerie). Les lieux de la Féminité, de la Juvenilité, ceux de la circulation, de l'échange, et de la consommation. Ceux de la communication.
Henri LEFÈVRE, La Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 339-340 (1968).

♦ 3. (Mil. xx^e). Abstrait. Situation de ségrégation et d'oppression.

- 3 Un de nos confrères, je crois que c'est *L'Observateur*, parle du ghetto dans lequel le prolétariat, en France, demeure prisonnier.
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 107.
4 Prolétaires de tous les pays, sortez de votre ghetto.
F. MAURIAC, Bloc-notes 1952-1957, p. 189.

GILDE [gild] n. f. ⇒ *Guilde*.

GI [ʒi] adv. et interj. ⇒ *Gy*.

G. I. [dʒiaj] n. m. — V. 1945 (1946, in Höfler); initiales de l'expression angl. *government issue* « fourniture du gouvernement », expression placée sur les effets des soldats et appliquée plaisamment aux hommes.

♦ Anglic. Soldat de l'armée américaine (durant la guerre de 1939-1945, et ensuite). *Des G. I.* (ou *des G. I.'s*).

Depuis la mort de Bourla, Lise ne supportait plus de vivre en France. S'étant liée, après la guerre, avec un séduisant G. I. qui était assistant metteur en scène à Hollywood, elle décida de l'épouser.

S. DE BEAUVOIR, Tout compte fait, p. 88.

GIAOUR [ʒjaur] n. m. — 1740, Académie; turc *giaour* « incroyant ».

♦ Hist. Terme de mépris appliqué aux « infidèles » en Turquie. ⇒ *Roumi*. *Le Giaour*, célèbre poème de Lord Byron, publié en 1813. Aziyadé me regardait fixement. Devant un Turc, elle se fût cachée; mais un giaour n'est pas un homme (...)
LOTI, Aziyadé, I, v.

GIARDIA [ʒjaɔdja] n. f. — D. i. (xx^e); du nom du biologiste français A. Giard.

♦ Zool. Protozoaire flagellé comprenant des espèces qui vivent en parasites intestinaux chez divers animaux et chez l'homme (appelé aussi *lamblia*). ⇒ *Lamblia*.

GIBBEUX, EUSE [ʒibø, øz] adj. — xv^e; du lat. *gibbosus*, de *gibbus* « bosse ».

Didactique.

♦ 1. Qui a la forme d'une bosse. ⇒ *Arrondi, bosselé*. *La partie gibbeuse du foie*.

♦ 2. Qui est muni d'une ou de plusieurs bosses. *Un dos gibbeux*. Par ext. (Personnes). ⇒ *Bossu, voûté*.

(...) défilés de chameaux profilant sur l'horizon fauve leurs cous d'autruche et leurs dos gibbeux (...)
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, Marillat.

Un ridicule polichinelle, haut comme trois pommes, gibbeux et bancal, odieusement accouré à la mode de 1830, avait pris soudainement la parole.

Jean RAY, les Derniers Contes de Canterbury, p. 100.

GIBBON [ʒibõ] n. m. — 1766; mot introduit en France par Dupleix, emprunté, selon Buffon, à une langue de l'Inde mais dont on n'a pu rétablir l'origine : P. Guiraud suggère un néologisme de naturaliste à radical *gibb-* (→ *Gibbeux*) d'après l'allure voûtée de l'animal.

♦ Singe d'Asie (*Hylobatidés*) sans queue et à longs bras. *Les gibbons sont parmi les plus intelligents des singes*.

(...) cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout (...) et a la face aplatie; il est aussi sans queue, mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme (...) à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes (...)
BUFFON, Hist. nat. des animaux, Nomenclature des singes, in CE., t. IV, p. 3.

(...) il laissa fuser doucement sa plainte, son cri triste et rauque de gibbon qui hurle sans raison devant la nuit qui tombe.
J.-M. G. LE CLÉZIO, Le Déluge, p. 250.

GIBBOSITÉ [ʒibozite] n. f. — 1314; dér. sav. du lat. *gibbosus* (→ *Gibbeux*), ou lat. médiéval *gibbositas* (1250).

Didactique.

♦ 1. Caractère de ce qui est gibbeux.

♦ 2. (1490). Bosse produite par une difformité de la colonne vertébrale (particul, saillie anormale de la cage thoracique). ⇒ *Bosse, cyphose*. *Les gibbosités de Polichinelle*. *Gibbosité pottique*, observable dans le mal de Pott.

Les érudits font descendre Polichinelle d'un certain Maccus, personnage des Atte-lanes dont on a retrouvé, dans les fouilles, des figurines grotesques ornées d'une double gibbosité, comme les porte son arrière petit-fils.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., Les marionnettes.

Et je revois encore — souvenir comique! — la main (*d'un avocat*) qui, dans le feu de l'action oratoire, s'abaissait de temps en temps sur la large gibbosité de son client, assis devant lui au banc des prévenus et, presque à la hauteur de sa bosse (...)
Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 43.

(1803, Boiste). Par anal. Proéminence en forme de bosse.

GIBECIÈRE [ʒibsjeʁ] n. f. — 1280, *gibechiere*; sans exclure une infl. de *gibiez*, forme anc. de *gibier*, P. Guiraud apparente ce nom de « sac qui bat les cuisses », par le gallo-roman **gibbacea*, à un anc. **gibes* « cuisses, fesses (parties du corps formant bosse) », du rad. lat. *gibb-* (→ *Gibbeux*; aussi *Regimber*).

♦ 1. (1316). Anciennt. Bourse qu'on portait à la ceinture.

♦ 2. (1280). Mod. Sac (ordinairement de cuir) dont se servent les chasseurs, les paysans, les pêcheurs, et qu'on porte en bandoulière. ⇒ *Sac; carnassière, carnier, fauconnière, sacoché*; → *Chère*, cit. 2. — (1900). Vieilli. Sac d'écolier, porté à l'épaule.

(...) une immense gibecièrre, retenue aux épaules par une large courroie en cuir jaune, lui battait sur les reins.
M. BARRÈS, la Colline inspirée, p. 290.

Dans sa gibecièrre il y avait du fromage et du pain, des pommes, des noix, selon les saisons (...)
Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, III.

Vx. Sac de femme.

♦ 3. (1680). Vx. Sac dont se servaient les escamoteurs*. *Tour de gibecièrre* : tour d'escamotage. — (1866, Littré). Loc. *Il a plus d'un tour dans sa gibecièrre* (⇒ *Sac*).

(*Gibecièrre de la mémoire*, Montaigne). Fig. Sac, réceptacle (fig.). « *Les concierges ici ne sont pas des pipelettes et versent difficilement*

dans la gibecière à potins » (le *Quotidien de Paris*, 25 août 1983, p. 29).

GIBELET [ʒiblə] n. m. — 1614; *giblet*, 1549; *guinbelet* et *guibelet*, déb. xv^e; adaptation du dialect. (Flandres) *wimbelkin* (→ *Vilbrequin*). P. Guiraud préfère rattacher le mot à la famille de *gibb-* (→ *Gibbeux*) d'après des critères sémantiques (idée de torsion) et phonétiques (var. nasalisées et vélarisées).

◆ Techn. Petite vrille, petit foret pour percer les tonneaux de vin (→ *Vilbrequin*).

GIBELIN [ʒiblə] n. m. — xv^e; *gibelin*, adj., 1339, du Cange; de *Weibelingen*, élu en 1138 empereur d'Allemagne.

◆ (xvi^e). Hist. Nom donné en Italie aux partisans des empereurs d'Allemagne. *Les gibelins représentaient le parti de l'étranger, ennemi des guelfes* qui soutenaient la papauté.*

1 Je fus peladé (*attaqué, étrillé*) à toutes mains : au gibelin j'étais guelphe, au guelphe gibelin (...)
MONTAIGNE, *Essais*, III, XII.

2 (*Ce Sadi*) était né dans un temps où les querelles de l'Empire et du sacerdoce avaient laissé dans les États et dans les esprits des plaies profondes. Il était gibelin et persécuté par les guelfes (...)
VOLTAIRE, *Mélanges littéraires*, À M. de***, professeur d'histoire.

Fig. *Guelfes et gibelins* : les partis les plus opposés.

3 M^{me} de Maintenon, M^{me} de Thianges, *guelfes et gibelins*. songez que tout est rassemblé.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 563, 29 juil. 1676.

Adj. (1939). Relatif au parti des gibelins. *Armée gibeline. Les troupes gibelines, la faction* (cit. 1) *gibeline*.

GIBELOTTE [ʒiblot] n. f. — 1708; à la *gibelotte*, 1617; de l'anc. franç. *gibelet* « plat d'oiseaux », diminutif de *gibier* (**giberet*), ou du v. *gibeler* dans l'acception restituée par P. Guiraud « remuer les ailes ». → *Gibier*.

◆ Fricassée* au vin blanc. *Gibelotte de lapin. Lapin en gibelotte.*

GIBERNE [ʒibɛrn(ə)] n. f. — 1573, « sacoché »; orig. incert.; p.-é. du bas lat. *zaberna, gabarna, gaberina* « sorte de bissac », d'orig. inconnue, ou (Guiraud) de **gibes* « fesses, cuisses » (→ *Gibecière*). L'ital. *giberna* (xix^e) est emprunté au français.

◆ 1. (1752, Trévoux). Boîte recouverte de cuir, portée à la ceinture ou en bandoulière, où les soldats mettaient leurs cartouches. ⇒ *Cartouchière, grenadière*. — (1866, Littré). Loc. *Avoir le bâton de maréchal dans sa giberne* : pouvoir, de simple soldat, parvenir aux plus hauts grades.

1 (...) il a été dit, je ne sais plus par qui, que dans chaque giberne de soldat il y a un brevet de maréchal.

BALZAC, *Souvenirs d'un paria*, III, in *Œ. diverses*, t. I, p. 242.

2 (...) les gibernes pleines de cartouches des gardes nationales tués sur le talus de la redoute.
HUGO, *les Misérables*, V, t. XV.

◆ 2. (Déb. xx^e). Vieilli. Sac d'écolier. ⇒ *Gibecière*.

DÉR. *Giberner*.

GIBERNER [ʒibɛrne] v. intr. — 1883; de *giberne*, et -er. Cf. la loc. arg. *tailler une giberne* « raconter une histoire ennuyeuse », 1883.

◆ Vx, pop. Causer, bavarder. — REM. A. ARNOUX (in T. L. F.) emploie le dér. *gibernage* [ʒibɛrnaʒ] n. m.

GIBET [ʒibɛ] n. m. — V. 1155, « bâton servant d'arme »; du francique **gibb* « bâton fourchu », ou (Guiraud) apparenté au rad. lat. *gibb-* « bosse, convexité, courbure » (→ *Gibbeux*).

◆ 1. (Déb. xiii^e). Potence* où l'on exécute les condamnés à la pendaison. *Condamner, envoyer, conduire un criminel au gibet. Échapper* (cit. 21) *au gibet*. — (Déb. xiii^e). Fourches* (cit. 3) patibulaires, où l'on exposait les cadavres des suppliciés. *Le gibet de Montfaucon*.

1 On le menace; on lui dit que, sous peine
D'être pendu, d'être mis, haut et court,
En un gibet, il faut que sa puissance
Se manifeste avant la fin du jour.

LA FONTAINE, *Contes et nouvelles*, « Belphégor ».

2 Le 30 janvier 1661, anniversaire du régicide, les restes du protecteur (*Cromwell déterré*) pendillèrent au haut d'un gibet.

CHATEAUBRIAND, *les Quatre Stuart*, Le protectorat.

3 (...) Un gibet plein de pendus rabougris
Secoués par le bec avide des corneilles
Et dansant dans l'air noir des giges non pareilles,
Tandis que leurs pieds sont la pâture des loupes.

VERLAINE, *Poèmes saturniens*, « Effet de nuit ».

4 Hurrah! la bise siffle au grand bal des squelettes!
Le gibet noir mugit comme un orgue de fer!

RIMBAUD, *Poésies*, Bal des pendus.

◆ 2. (1690, Furetière). Didact. Lieu de supplice; instrument de sup-

plice. — (1804). Spécialt. *Le gibet du Christ*, la croix sur laquelle il fut attaché.

(...) et pour tout signe d'espérance et d'union, ce signe de crainte et d'abnégation; ce gibet sanctifié, étrange emblème, triste reste d'institutions antiques et grandés que l'on a misérablement perverties. É. DE SENANCOUR, Oberman, XII.
Elle était là debout près du gibet, la mère!
Et je me dis : Voilà la douleur! et je vins. HUGO, *les Contemplations*, V, XXVI.

GIBIER [ʒibje] n. m. — 1377, « viande d'oiseaux chassés »; de l'anc. franç. *gibiez* « chasse aux oiseaux » (*aler an gibiers* « aller à la chasse », xii^e), lui-même du francique **gabaiti*, **gabaiti* (rad. **bait*, cf. all. *Beize* « chasse au vol ») ou, sans exclure un rôle du francique, d'un gallo-roman **gibbaeus* « relatif au vol » (*gibier*, de **gibbarius*), de même orig. que **gibe* « membre qu'on agite, jambe, aile » (→ *Gigot*, *guibole*); cf. Guiraud.

◆ 1. (1539). Ensemble des animaux bons à manger que l'on peut chasser (⇒ *Chasse, chasser*). *Pays qui abonde en gibier. ⇒ Giboyeux. Peupler un pays de gibier. Quel gibier chasse-t-on dans ces parages? Gros gibier. ⇒ Cerf, chevreuil, daim, sanglier. Menu, petit gibier. ⇒ Bécasse, caille, faisán, lapin, lièvre, perdrix. Gibier à plume (⇒ Oiseau). Gibier à poil. Gibier d'eau (⇒ Canard, poule, sarcelle), de plaine, de passage (⇒ Bécasse, palombe). Gibier au gîte* ⇒ Breuil, remise. Gibier qui piète dans les vignes. Appâts, pièges, collets à gibier. Attirer le gibier au moyen d'appâts*, lui tendre des pièges*, des collets*. Chasser le gibier en violation des lois. ⇒ Braconner. Poursuivre, rabattre le gibier, le faire lever en battant les buissons. Passe* du gibier. Chien qui poursuit, arrête*, apporte le gibier. Pièce de gibier. Mettre le gibier dans son sac, dans sa gibecière. Panier, bourriche à gibier. — Par ext. Vx. Le gibier d'un animal, les animaux qu'il chasse habituellement.*

Le gibier du lion, ce ne sont pas moineaux,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.

LA FONTAINE, *Fables*, II, 19.

(...) il sort peu, excepté le matin, et alors il dit qu'il va à la chasse. Il est vrai qu'il rapporte rarement du gibier; mais il assure qu'il est maladroït à cet exercice.

LACLOS, *les Liaisons dangereuses*, XI.

(...) avec les armes excellentes dont ils disposaient, cabiais, agoutis, kangourous, sangliers, porcs sauvages pour le gros gibier, canards, tétaras, coqs de bruyère, jacamars, bécassines pour le petit, ne manquaient jamais à la maison.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 770.

En effet, ces territoires étaient-ils giboyeux? Pouvait-on compter avec certitude sur le gibier comestible non moins que sur le gibier à fourrure?

J. VERNE, *le Pays des fourrures*, t. I, p. 138.

La viande du gibier. *Manger du gibier. Aimer le gibier. Le fumet du gibier. Cuisinier qui sait accommoder, préparer le gibier. Gibier mariné, mortifié, faisandé. ⇒ Vener; venaison. Préparer du gibier en salmis*, en civet. Chaud-froid pâté de gibier. L'automne, saison du gibier.*

Le gibier fait les délices de nos tables; c'est une nourriture saine, chaude, savoureuse, de haut goût, et facile à digérer toutes les fois que l'individu est jeune.

A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, p. 39.

REM. Employé normalement comme collectif, le subst. *gibier* peut servir à désigner un ou plusieurs animaux plus ou moins déterminés; mais l'emploi « comptable » un *gibier*, des *gibiers* (→ ci-dessous, cit. 4.1) est exceptionnel.

Il scrutait les yeux de l'Anglais, comme un chasseur scrute le buisson d'où le gibier va sortir.
Claude FARRÈRE, *la Bataille*, X.

(...) les chasseurs attirés de la colonie, c'est-à-dire Harbert et Gédéon Spilett, allèrent faire une promenade de deux heures et revinrent avec plusieurs chapelets de canards et de bécassines. Top avait fait merveille, et pas un gibier n'avait été perdu, grâce à son zèle et à son adresse.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 577.

◆ 2. (V. 1460). Fig. *Le gibier de... (qqn)* : ce que qqn chasse, cherche à prendre (→ ci-dessus, cit. 1). *C'est son gibier. Cet escroc a trouvé un gibier à sa taille. ⇒ Proie*. — Loc. fig. *Ce n'est pas de votre gibier*, de votre ressort.

(...) nous ne faisons que nous jouer, lorsque nous trouvons un gibier aussi facile que celui-là.
MOLIÈRE, *Mon sieur de Pourceaugnac*, II, 3.

Spécialt. Les femmes qu'un séducteur recherche, poursuit.

La vie amoureuse de Félix, notamment, plongeait ces jeunes gens dans une joie constante. On le savait très salace, mais en même temps, gêné avec les femmes, empêtré de gaucherie; on savait qu'il recherchait, par goût, par humilité et par expédient, le gibier le plus commun, le plus facile.

Jean-LOUIS CURTIS, *le Roseau pensant*, p. 21.

(1668; cf. *gibier de prevost*, 1528). Loc. **GIBIER DE POTENCE** : personne qui mérite d'être pendue. ⇒ *Filou* (cit. 1).

(...) il a rejeté cet assassinat sur mon hôte, Joseph Bridau. Si ce gibier de potence a commis ce crime (...)
BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 1059.

En emploi libre (stylistique) :

Drôle, tu as fait peur à ces dames, et pour cela tu mériterais d'être pendu haut et court; mais si, comme je le crois, elles te font grâce, car ce sont de bonnes âmes, je ne te conduirai pas au prévôt. Le métier d'argousin ne me ragoûte pas; je ne tiens pas à pourvoir la potence de gibier.

Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, IV.

Par anal. *Un gibier de correctionnelle, de cour d'assises, de bague*. Choses, objets que l'on poursuit ou dont on fait sa nourriture intellectuelle. ⇒ *Viande* (vx).

L'homme qui vit avec force n'a que faire des idées mortes, ce gibier de savant.
André SUARÈS, *Trois hommes*, « Ibsen », III.

8 Je suis dans un de ces moments où je vois si nette la piste de ce gibier qui s'appelle le bonheur. GIRAUDOUX, Électre, II, 3.

DÉR. Giboyer. — V. Gibetière.

GIBOULÉE [ʒibulɛ] n. f. — 1547; orig. inconnue, mot du domaine occitan, p.-é. à rattacher à l'anc. v. *gibler, gibeler* « s'agiter, s'ébattre » et particulièrement « voler » (→ Gibelotte) selon P. Guiraud qui souligne le sémantisme analogue de *volée** (aussi région. « pluie de très courte durée ») et de *giboulée*.

♦ 1. Pluie soudaine, quelquefois accompagnée de vent, de grêle ou même de neige, et bientôt suivie d'une éclaircie. ⇒ *Averse, ondée, orage. Les giboulées de mars* (→ Bon, cit. 118). *Les premiers grains d'une giboulée* (→ I. Criquet, cit. 1).

1 La grêle d'une dernière giboulée, car on était aux premiers jours d'avril, battait avec bruit la vitre de la voiture et rebondissait sur la chaussée déjà sablée de grains blancs. MAUPASSANT, Notre cœur, II, VI.

2 Quand le printemps approcha (...) au temps des Saints de glace et des giboulées de la Semaine Sainte (...). PROUST, À la recherche du temps perdu, t. V, p. 45.

3 (...) c'était seulement le mois de mars, un temps d'éclaircies fugitives que coupaient de hargneuses giboulées. M. GENEVOIX, la Dernière Harde, I, v.
Par métaphore. Littér. « *Les giboulées du malheur* » (Bloy).

♦ 2. (1866, Littré). Fig. et vieill. Série de coups rapprochés. *Une giboulée de coups. Recevoir une giboulée.* ⇒ *Dégelée, volée.*

GIBOYER [ʒibwajɛ] v. intr. — Fin xvii^e, d'Aubigné; *giboier*, xiii^e; du rad. de *gibier*, et *-oyer*.

♦ Vx. ⇒ *Chasser* (→ Fête, cit. 6, La Fontaine). — (1679). Vx. *Poudre à giboyer* : poudre de chasse très fine.

DÉR. Giboyeur, giboyeux.

GIBOYEUR [ʒibwajœʁ] n. m. — 1581; de *giboyer*.

Vieux (ou littéraire).

♦ 1. (1581). Celui qui aime chasser, qui chasse beaucoup.

Elle tient un fusil de bois qu'elle met en joue et pointe vers le public, parfois, en criant son refrain : « Uno, dos, tres ». Ainsi montre-t-elle qu'elle est gibier dans son vêtement de giboyeur, créature carnassière autant qu'objet de carnage. A. PIERRE DE MANDIARGUES, la Marge, p. 107.

♦ 2. (1752, Trévoux). Celui qui expédie aux marchands de détail le gibier qu'il a collecté.

REM. Le fém. *giboyeuse* ne semble pas attesté.

GIBOYEUX, EUSE [ʒibwajø, øz] adj. — 1740; de *giboyer*, et *-eux*.

♦ Riche en gibier. → *Gibier*, cit. 2.2. *Pays giboyeux. Terre giboyeuse.*

1 Il y eut aussi quelques belles chasses, qui furent faites par les grands froids dans les vastes marais des Tadornes. Gédéon Spilett et Harbert, aidés de Jup et de Top, ne perdaient pas un coup au milieu de ces myriades de canards, de bécassines, de sarcelles, de pilots et de vanneaux. L'accès de ce giboyeux territoire était facile (...). J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 591.

2 Jamais ils n'avaient rencontré de terrain aussi giboyeux (...) Les martres, les rennes, les lièvres, les caribous, les renards, les hermines, venaient au-devant des coups de fusil. J. VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 307.

3 « (...) fils d'une terre giboyeuse où craillent le soir les faisans qui se branchent (...) » GENEVOIX, Raboliot, t. 1.

GIBUS [ʒibys] n. m. — 1834, date du brevet; du nom de l'inventeur.

♦ Ancienn. Chapeau haut de forme qu'on peut aplatir grâce à des ressorts qui sont placés à l'intérieur de la coiffe. — (1872). Appos. *Un chapeau gibus* (→ Claque, 3.).

1 (...) un de ces chapeaux dits gibus qui se plient par une mécanique et se déforment aussitôt (...). Paul BOURGET, le Disciple, I.

Par comparaison :

2 Paul Hervieu, là-bas, au n° 1 des fauteuils de balcon. Il a l'air assis dans une baignoire d'enfant. De près, il est ratatiné par le succès. Son front et son menton se sont rapprochés. On dirait un gibus ni tout à fait baissé, ni tout à fait levé. J. RENARD, Journal, 26 nov. 1895.

GICLÉE [ʒiklɛ] n. f. — 1852; de *gicler*.

♦ 1. Jet de liquide qui gicle.

Régional (Suisse). Petite quantité de liquide.

1 Après chaque opération nécessitant une brève mise à l'air du vin, telle que transvasage, filtrage, mise en bouteilles, on lui injecte à nouveau une giclée d'anhydride sulfureux SO₂ afin d'éliminer tout danger de casse-brune. Vins du Valais, Lausanne, 1977, p. 119.

♦ 2. (1916). Fam. Décharge d'arme automatique. *Une giclée de mitraillette.*

2 Ça ne m'empêchait pas, dès que je voyais un avions chleuh, de lui en foutre une giclée. Eh bien, tu me croiras pas, les copains, ils m'engueulaient. — « Pinot! Sale con! », ils me disaient, « tu vas nous faire repérer avec ton F. M. ». Robert MERLE, Week-end à Zuydcoote, p. 107.

3 — Cette charge bien bourrée va donner un fameux recul, dit Angélo.

— Une fameuse giclée aussi, dit-elle. Quand mon poignet me fera mal, la balle sera déjà partie à son adresse. J. GIONO, le Hussard sur le toit, p. 259.

DÉR. Giclette.

GICLEMENT [ʒikləmɑ̃] n. m. — 1918; de *gicler*, et *-ment*.

♦ L'action ou le fait de gicler. *Giclement d'eau, de boue.*

Le fatal giclement de mon sang (...) APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, XI.

GICLER [ʒikle] v. intr. — 1810; attestation isolée, 1542; franco-provençal *gicler, gigler*, du provençal *gisclar*, var. de *cisclar* « crier, siffler; pleuvoir et ventier », apparenté à l'anc. franç. *cisler* « fouetter » (cf. dial. *cicler, cigler*), à l'orig. desquels P. Guiraud suppose un fréquentatif (**ciculare*) issu du lat. *ciere* « mettre en mouvement, exciter, provoquer, pousser dehors, pousser des cris » (→ *Exciter, inciter*).

♦ 1. Jaillir, jaillir avec une certaine force (le sujet désigne un liquide). ⇒ *Jaillir. La boue a giclé sur les passants. Le sang giclait de sa blessure.*

REM. 1. *Gicler* est enregistré par Littré qui le définit dans son *Supplément* (1877) : « Terme populaire. Rejaillir en éclaboussant ». L'Académie le donne encore comme populaire dans la 8^e éd. (1932). Il est aujourd'hui entré dans l'usage courant, non marqué.

2. On rencontre aussi la forme *gigler*, v. tr. (fin xix^e), rare.

(...) gicler (...) vient de la région franco-provençale, où le verbe *gicla* a le même sens (la forme provençale est *giscla*). Le mot *gicler* était couramment usité dans la Suisse romande, même dans la bonne société à la fin du siècle dernier. À Paris, il a d'abord été adopté, au début de ce siècle, par les écrivains en quête de mots rares; aujourd'hui, il est assez répandu, dans la langue courante. A. DAUZAT, Études de linguistique franç., p. 290.

Et lorsque le sang gicla (*sic*) et que la pâte du cerveau l'éclabousse, il grince des dents et rit. HUYSMANS, Là-bas, XI.

Le raisin est quasi mûr. La petite aurore me le livre froid, perlé, élastique et giclant sucré sous la dent (...). COLETTE, la Naissance du jour, p. 219.

Il touchait la blessure du taureau. Elle giclait et palpitait sous ses doigts comme un fruit pourri. J. GIONO, le Chant du monde, II, III.

D'autres (*arbres*) à tête spongieuse, et si on y enfonce la main par mégare, un liquide brun gicle partout. Henri MICHAUX, La nuit remue, p. 167.

♦ 2. (1913, Noailles). Par ext. Littér. ⇒ *Jaillir, rejaillir, répandre* (sc).

Le blanc soleil giclait au creux d'un torrent vide (...). C^{SS} DE NOAILLES, Poésies, Vivants et morts, « Dans l'azur antique ».

Des gens giclaient sur le trottoir par la vaste porte à tambour (...). CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 181.

La lumière a giclé sur l'acier et c'était comme une longue lame étincelante qui m'atteignait au front. CAMUS, l'Étranger, I, VI.

♦ 3. Régional (Suisse). [a] Trans. Asperger d'eau, éclabousser (qqn, qqch.).

Mais après s'être ébroué et nous avoir giclées, il se promenait paisiblement dans l'eau qui lui arrivait aux aisselles. Corinna BILLE, la Fraîcheur, p. 128.

(...) les hommes bien habillés qui font attention à ne pas salir leurs chaussures, à ne pas gicler leurs pantalons bien pliés (...). A. L. GROBÉTY, Zéro positif, p. 192.

[b] Intrans. (Personnes, choses). Être projeté. *Ses affaires ont giclé partout.*

DÉR. Giclée, giclement, gicleur, giclure.

GICLETTE [ʒiklɛt] n. f. — xx^e; de *giclée*.

♦ Rare. Petite giclée.

(...) Yankel s'attaqua enfin à sa toilette. Un petit coup de levier, une giclette, un bon petit frottois des paumes sous le jet, en prenant bien garde de ne pas se mouiller les manches : et voilà pour les mains.

Roger IKOR, les Fils d'Avrom, La greffe de printemps, p. 88.

GICLEUR [ʒiklœʁ] n. m. — 1907, in *Rev. gén. des sc.*, n° 8, p. 393; de *gicler*.

♦ [a] Petit tube du carburateur servant à faire gicler l'essence dans le courant d'air aspiré par le moteur. *Gicleur de ralenti. Réparer, démonter* (cit. 5) *son gicleur. Le gicleur est bouché.*

Pendant que le chauffeur au nez plat se penche dans le capot ouvert, pour nettoyer le gicleur, les hommes et les femmes descendent, s'assoient à l'ombre de l'autocar (...). J.-M. G. LE CLÉZIO, Désert, p. 386.

[b] Petit tube ou trou qui, par la pression, fait gicler l'eau d'un arroseur*.

GICLURE [ʒiklyʁ] n. f. — 1930, in *Larousse*; de *gicler*.

♦ Tache laissée par un liquide qui a giclé. *Des giclures de boue, de sang.* ⇒ *Éclaboussure*.

GIDIEN, IENNE [ʒidjɛ, jɛn] adj. — 1924, in *D. D. L.*; de *Gide*, écrivain français.

♦ De Gide, qui concerne André Gide ou rappelle son œuvre.

La véritable histoire de Gide et du milieu gidien, quel roman ce serait!

F. MAURIAC, le Nouveau Bloc-notes 1958-1960, p. 96.

REM. D'autres dérivés du nom d'André Gide (*giderie*; *gidiome*, 1921; *gidiste*, 1936, etc.) ne sont que des curiosités littéraires.

GIFFARD [ʒifaa] n. m. — 1877, Littré, *Suppl.*; du nom de l'inventeur de cet appareil breveté en 1858.

◆ Techn. Injecteur* permettant l'alimentation automatique des chaudières de machines sous pression.

1 Une locomotive, ça secoue (...) j'ai entre les mollets le robinet du giffard; le chauffeur l'ouvre et le ferme à tout instant (...)

J.-R. BLOCH, *Locomotives, in les Chasses de Renaut.*

Fig., argot des chemins de fer (vx) :

2 (...) dans son langage passaient encore des façons de parler mécaniciennes, il disait d'un homme qui boit :

— Il a un giffard qui fonctionne bien...

— Elle a gondolé sa plaque avant d'enveloppe...

Ces souvenirs de l'argot des machines l'attachaient à sa jeunesse : ils montraient aussi aux machinistes qu'il avait sous ses ordres qu'il était un homme du métier, qui connaissait les ficelles et qu'on ne trompait point.

Paul NIZAN, *Antoine Bloyé*, p. 128.

GIFLABLE [ʒiflabl(ə)] adj. — 1886, Bloy; de *gifler*.

◆ Rare. Qu'on peut gifler; qu'on a envie de gifler.

Il ne suffisait pas au vieux drôle qu'on s'abaissât devant lui (...) il fallait qu'on idolâtrât les plus giflables de ses mameloucks.

Léon BLOY, *Le Désespéré*, p. 176.

GIFLE [ʒifl(ə)] n. f. — 1807, certainement antérieur régionalement; métonymie de *giffle* «joue», 1531; *giffe*, v. 1220; au sens de «joue» du XIII^e au XVII^e; mot d'un parler du Nord-Est, du francique **kifel* «mâchoire».

◆ 1. Coup donné du plat ou du revers de la main sur la joue de qq. ⇒ **Soufflet**; (fam.) **baffe**, **beigne**, **beignet**, **calotte**, **claque**, **emplâtre**, **giroflée** (à cinq feuilles), **mornifle**, **pain**, **talmouse**, **taloche**, **tape**, **tarte**, **torgnole**. *Donner, flanquer une gifle à qq. Tu mériterais une bonne gifle.* → Sport, cit. 5. *Recevoir une gifle.* — (1872). *Une paire de gifles* : deux gifles données sur les deux joues par un va-et-vient de la main, du plat et du revers. *Une averse de gifles.*

1 (...) est-ce que vous m'avez en haine à ce point de me faire farouche mine pour quelques méchantes gifles et pugnalades distribuées en bonne guerre à je ne sais quels garçons et marmousets (...)

HUGO, *Notre-Dame de Paris*, VII, IV.

2 Et, comme Laure et Jules venaient de casser la cruche, il leur allongea une paire de gifles qui les fit hurler.

ZOLA, *la Terre*, V, 1.

3 Maurice, qui était un homme d'action, croyait à la nécessité des châtements corporels. Il la gifla, persuadé qu'une gifle fortifierait en elle le sentiment de la vérité.

Ch.-L. PHILIPPE, *Bubu de Montparnasse*, II.

4 (...) des gifles claquèrent, des coups de poings sonnèrent, des coiffures voltigèrent, le sang gicla d'un nez (...)

L. PERGAUD, *De Goupil à Margot*, p. 211.

5 Il prodiguait à ses acteurs de légères tapes sur les joues, tapes qui, parfois, se risquaient jusqu'aux proportions de la gifle.

G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, IX, II.

Loc. fam. *Tête à gifles* : visage déplaisant par un air de fatuité, d'entêtement, de bêtise. → *Tête à claques**. *C'est une véritable tête à gifles.*

◆ 2. (1887, Zola). Fig. *Cet échec est une gifle pour lui.* ⇒ **Affront**, **humiliation**, **vexation**.

6 Ce jour-là, les Lengaigue l'emportaient, c'était une vraie gifle pour les Macqueron.

ZOLA, *la Terre*, IV, IV.

7 Était-ce vraiment le moment de me parler du coût de la vie, alors que je venais de perdre ma place? Je vous assure que je reçus en plein visage, comme une gifle, la phrase de maman.

G. DUHAMEL, *Salavin*, I, III.

DÉR. *Gifler*.

GIFLER [ʒiflɛ] v. tr. — 1808; d'abord pop.; de *gifle*.

◆ 1. Frapper qq. sur la joue, du plat ou du revers de la main. ⇒ **Gifle** (cit. 3). *Gifler un insolent.* ⇒ **Claquer**, **souffleter**. *Gifler un enfant.* ⇒ **Battre**.

1 Elle avait un amant qui s'appelait Maurice, qui était mauvais et qui la giflait à pleines mains.

Ch.-L. PHILIPPE, *Bubu de Montparnasse*, VIII.

2 À ce moment, l'agent l'a giflé à toute volée d'une claque épaisse et lourde, en pleine joue.

CAMUS, *l'Étranger*, IV.

3 Ah! s'il te plaît, ne ris pas ou je te flanque ma main sur la figure. — Oh! oui, gifle-moi, je te le demande, gifle-moi.

M. AYMÉ, *la Tête des autres*, IV, 12.

◆ 2. (Sujet n. de chose). *Battre, frapper comme par une gifle. Le vent nous giflait.* — Au p. p. (Cour.). *Visage giflé par la pluie, le vent.* ⇒ **Cingler**, **fouetter**.

4 Elle s'était assise, dans un coin, contre la vitre, et le soir éclairé de Paris giflé de pluie se fondait avec ses rêveries (...)

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, IX.

◆ 3. (1906, Loti). Par métaphore ou fig. ⇒ **Humilier**, **souffleter** (fig.).

5 Je souris quand même, puisque c'est la consigne; mais il me semble que ces pim-bèches me giflent au sang sur les deux joues (...)

LOTI, *les Désenchantés*, IV.

Grue! Sale femme! Sale femme (...) Jacques, dites-moi des mots que je puisse lui jeter à la figure, des mots malpropres qui la giflent.

M. AYMÉ, *la Tête des autres*, III, 7.

DÉR. *Giflable*, *gifleur*.

GIFLEUR, EUSE [ʒiflœʁ, øz] n. — 1899, Gide, cit., de *gifler*.

◆ Personne qui gifle, a giflé (qqn).

(...) j'allais m'écartier enfin, lorsque je reçus sur la joue un épouvantable soufflet. L'étonnement qu'il me causa ne me permit point de voir ce que devenait mon gifleur.

GIDE, *le Prométhée mal enchaîné, in Romans*, Pl., p. 311.

Adj. Fig. « *Les branches gifleuses* » (Drieu La Rochelle, *Rêveuse bourgeoisie, in T. L. F.*).

GIG [ʒig; gig] n. m. — 1847; *guigüe*, 1845, Bescherelle; mot anglais.

◆ Vx ou dans certains contextes (concernant l'Angleterre, en particulier). Baleinière légère grée d'une voile ou, plus souvent, armée d'avirons. *La tradition des courses de gigs est restée vivace dans certaines îles britanniques* (aux Sorlingues, en particulier). ⇒ **Embarcation** (cit. 2).

REM. 1. On rencontre aussi la forme *guig* (xx^e).

2. Un homonyme (1789) désigne un cabriolet.

HOM. 1. *Gigue*, 2. *gigue*.

G.I.G. [ʒɛiʒɛ] n. m. — V. 1925.

◆ Abréviation de *grand invalide de guerre*.

GIGA- Phys. Élément tiré du grec *gigas*, *gigantos* «géant», et qui, devant un nom d'unité, multiplie cette unité par un milliard (symb. G). ⇒ **Gigahertz**, **gigannée**, **gigawatt**.

GIGAHERTZ [ʒigaɛrts] n. m. invar. — 1962, Larousse; de *giga-*, et *hertz*.

◆ Phys. Unité de fréquence valant un milliard de hertz (symb. GHz). « *La réglementation internationale attribuée aux satellites de télévision directe des fréquences d'émission autour de 12 gigahertz* » (*Sciences et Avenir*, n° 416, oct. 1981, p. 74).

GIGANNÉE [ʒigane] n. f. — 1973; de *giga-*, et *année*.

◆ Didact. Astron. Unité de temps valant un milliard d'années. *Des gigannées.*

GIGANTAL, ALE, AUX [ʒigatal, o] adj. — Av. 1553, Rabelais; dér. sav. du lat. *gigas*, *gigantis* «un des Géants», et *-al*. Littéraire.

◆ 1. Par plais. Qui a la taille d'un géant.

L'osseux et gigantal docteur, ayant enfoncé ses jambes en de démesurées bottes de caoutchouc ferré, que continuait, sans suture, une ample redingote imperméable, dûment fourrée aussi, se glissait les mains en une paire de gantelets d'acier armorié, provenue de quelque armure du Moyen Age (...)

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Tribulat Bonhomet*, p. 14.

◆ 2. (Av. 1872, Gautier). Formé de géants. « *Une armée gigantesque* » (Gautier).

GIGANTESQUE [ʒigatesk(ə)] adj. — 1598; ital. *gigantesco*, dér. de *gigante* «géant», de même orig. que *géant* (lat. pop. **gagas*) ou du lat. *gigas*, *gigantis*. → **Gigantisme**.

◆ 1. (1598). Qui tient du géant*; qui, dans son genre, dépasse de beaucoup la taille ordinaire, ou qui, à l'échelle humaine, nous paraît extrêmement grand. ⇒ **Grand**; **colossal** (cit. 2), **cylopéen**, **démésuré**, **éléphantésque**, **énorme**, **géant** (adj.), **monstrueux**, **prodigieux**, **titanesque**. *Homme, femme, être gigantesque, d'une taille gigantesque Le diplodocus, le mammoth, animaux gigantesques. Le sequoia, arbre gigantesque. Ramures gigantesques* (→ Côte, cit. 8; *empanacher*, cit. 3). *Statue, édifice, monument gigantesque* (→ Couronnement, cit. 3; *élanement*, cit. 3; *façade*, cit. 3).

(...) il est presque certain que dans les premiers âges de la nature vivante, il a existé non seulement des individus gigantesques en grand nombre, mais même quelques races constantes et successives de géants (...)

BUFFON, *les Époques de la nature*, VI, Note.

Tout le monde connaît suffisamment la gigantesque stature, la force et l'agilité prodigieuses, la férocité sauvage et les facultés d'imitation de ce mammifère (*l'orang-outang*).

BAUDELAIRE, *Trad. E. POE, Histoires extraordinaires*, «Le double assassinat de la rue Morgue».

(...) l'on dirait un sphinx de granit énorme, démesuré, gigantesque, comme pourraient en tailler des Titans qui seraient sculpteurs, et auprès duquel les monstres camards de Karnak et de Giseh sont dans la proportion d'une souris à un éléphant.

Th. GAUTIER, *Voyage en Espagne*, p. 278.

Les ombres des hommes s'allongeaient sur la neige et la leur d'un falot dessinait sur le sol une étoile gigantesque.

P. MAC ORLAN, *Quai des brumes*, XII.

◆ 2. (1718). Abstrait. Qui dépasse la commune mesure. ⇒ **Énorme**,

étonnant, formidable, prodigieux. *L'œuvre gigantesque de Balzac* (→ Économie, cit. 10). *Une entreprise, une tâche gigantesque* (→ Chômeur, cit. 2). *Guerre, querelle gigantesque*. Iron. *Mystification, blague* (cit. 2) *gigantesque*. *Une bêtise gigantesque*. ⇒ **Incommensurable, insondable, monumental**. — *Les héros gigantesques de la légende, de la tragédie* (→ Boursouffler, cit. 2; éteindre, cit. 48). *Le nom, l'ombre gigantesque d'un grand homme* (→ Abonder, cit. 2; attraction, cit. 7). — *Épithète* (cit. 2) *boursoufflée** et *gigantesque*. ⇒ **Grandiloquent**.

5 Oh! gigantesque paradoxe, dont la monstruosité exclut toute solution!
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Nouvelles Histoires extraordinaires*, W. Wilson.

6 Le pauvre homme est resté là comme une similitude parabolique de ce christianisme gigantesque d'autrefois dont ne veulent plus nos générations avortées.
Léon BLOY, *la Femme pauvre*, I, xv.

◆ **3. N. m.** (1775, Beaumarchais). *Avoir le goût du gigantesque. Aspirer au gigantesque* (→ Colonne, cit. 2). *Aimer le gigantesque*.

7 (...) l'in vraisemblance du roman, l'énormité des faits, l'enflure des caractères, le gigantesque des idées et la bouffissure du langage (...)
BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre... sur la critique...

CONTR. Petit; exigü, infime, minime, minuscule; médiocre, mesuré, moyen; mignard, raffiné, subtil.
DÉR. Gigantesquement.

GIGANTESQUEMENT [ʒigãteskəmã] adv. — 1847, Flaubert; de *gigantesque*, et *-ment*.

◆ Littér. D'une manière gigantesque.

Je regrette les temps de la grande Cybèle
Qu'on disait parcourir, gigantesquement belle,
Sur un grand char d'airain, les splendides cités (...)

RIMBAUD, *Poésies*, Soleil et chair, I.

CONTR. Petitement.

GIGANTISME [ʒigãtism(ə)] n. m. — Mil. xviii^e, Buffon; dér. sav. du lat. *gigas, gigantis*. → Géant.

◆ **1.** Développement excessif du squelette dans toutes ses dimensions; taille excessive par rapport à la taille normale des autres individus de la même espèce et (spécialement, dans l'espèce humaine) de la même race et du même âge. ⇒ **Macrosomie**. *Gigantisme infantile*. *Gigantisme constitutionnel*. *Gigantisme acromégalique*. ⇒ **Acromégalie**.

1 Lorsque le type long s'exagère, il aboutit au *gigantisme*, ou plutôt à une forme de gigantisme que l'on pourrait appeler physiologique, par opposition au gigantisme pathologique (...). Dans le gigantisme pathologique, l'anomalie de la taille n'est qu'un élément, un symptôme de la maladie. Les tares morphologiques ou fonctionnelles associées sont tout aussi importantes.

André BINET, *les Formes de la femme*, p. 82-83.

2 Pour Brissaud et Meige (1895), le *gigantisme* et l'*acromégalie* seraient une seule et même affection donnant naissance au type gigantesque lorsqu'elle se développe avant la soudure des épiphyses, évoluant au contraire vers le type acromégalique quand elle apparaît plus tard.

GARNIER et DELAMARE, *Dict. des termes techniques de médecine*, art. *Gigantisme*.

Très grande taille (d'une espèce, par rapport à des espèces voisines).

3 On peut considérer que le gigantisme des Dinosauriens de l'ère secondaire était « mauvais » puisqu'ils ont disparu alors que les crocodiles sont restés, mais on ne sait rien de l'avenir de ce qui pourrait remplacer l'*homo sapiens*.

A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. II, p. 59-60.

◆ **2.** (xx^e). Caractère démesuré, gigantesque. *Le gigantisme de New York*. *Le gigantisme historique de l'ère napoléonienne*.

4 (...) certains événements de portée historique deviennent sociologiques par leur gigantisme. Un déséquilibre trop intense de la conjoncture amène la destruction des structures et leur remplacement par d'autres (...)

Gaston BOUTHOU, *Sociologie de la politique*, p. 44.

CONTR. Nanisme.

GIGANTOGRAPHIE [ʒigãtografij] n. f. — 1866, Littré; du lat. *gigas, gigantis* (→ Géant), et *-graphie*.

◆ Techn. Procédé d'agrandissement d'images utilisé pour la fabrication d'affiches en offset.

GIGANTOMACHIE [ʒigãtomafij] n. f. — 1611; lat. *gigantomachia*, grec *gigantomakhia*, de *gigas, gigantos* (→ Géant), et *makhé* « combat ». → *-machie*.

◆ Myth. Combat des géants contre les dieux (⇒ **Géant**, 1.). — (1644, Scarron). Œuvre dont ce combat est le sujet. *Phidias avait sculpté une gigantomachie à l'intérieur du colosse d'Athènes*. *La gigantomachie de Pergame*, grande frise sculptée du II^e siècle avant J.-C. *La gigantomachie burlesque de Scarron*.

1 La gigantomachie dont nous venons de donner une idée succincte abonde en vers plaisants, en manières de dire originales, en idiotismes qui sentent bien leur terroir.

Th. GAUTIER, *les Grottesques*, x, p. 369.

2 (*La façade géante*) semblable à la haute muraille d'un navire surgissant de la mer, nimbée (avec ses rangées de fenêtres superposées, ses superstructures compliquées, ses paratonnerres, ses antennes, ses mâts) de l'espèce d'aura qui émane de ces sortes de constructions, flottantes ou pas, traditionnellement baptisées de

noms empruntés à une gigantomachie marine ou terrestre (Majestic, Titanic, Europa).
Claude SIMON, *le Palace*, « Le bureau des objets perdus ».

GIGANTOSITÉ [ʒigãtozite] n. f. — 1845; comme titre plaisant, Scarron, 1644; dér. sav. du lat. *gigas, gigantis* (→ Géant), et *-ité*.

◆ Rare. ⇒ **Gigantisme**.

GIGAWATT [ʒigawat] n. m. — Mil. xx^e; de *giga-*, et *watt*.

◆ Techn. Un milliard de watts (un million de kilowatts). « *La puissance maximale du réseau électrique français est actuellement de 30 gigawatts* » (*le Nouvel Obs.*, 3 mars 1977).

GIGOGNE [ʒigɔɲ] n. f. — 1842, Balzac; 1659, en parlant de la *Mère Gigogne* ou *Dame Gigogne*, personnage de théâtre créé en 1602, femme géante, des jupes de laquelle sortaient une foule d'enfants; altér. possible de *cigogne**, l'oiseau étant réputé pour son amour maternel, ou, selon Guiraud pour qui ce trait est secondaire, de *gigogner*, doublet de *gigoter* (cf. *dame gigonne* « danse », in Littré), en raison de la danse burlesque et de l'allure propres au personnage primitif.

◆ **1.** *Mère gigogne* : femme qui a beaucoup d'enfants ou qui aime à s'entourer de nombreux enfants. *C'est une véritable Mère Gigogne*. *La fécondité* (cit. 2) *d'une Mère Gigogne*.

Louis m'a dit hier que tu viendrais le chercher et faire tes troisièmes couches à Paris, affreuse mère Gigogne que tu es!

BALZAC, *Mémoires de deux jeunes mariées*, Pl., t. I, p. 274.

2 On y retrouvait encore deux ou trois neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces de madame Danquin qui, sans enfants, était néanmoins une mère Gigogne (...)

FRANCE, *la Vie en fleur*, xxiv.

◆ **2.** (Comme deuxième élément d'un substantif composé). *Table gigogne* : meuble composé d'une série de tables, de tablettes s'emboîtant les unes dans les autres.

Lits gigognes : lits qui peuvent s'emboîter les uns dans les autres.

Je faillis me laisser séduire par un ensemble de lits gigognes pouvant faire lits jumeaux en chêne ciré méché. On glissait l'un sous l'autre. Cette superposition me plut.

P. GUTH, *le Naif locataire*, p. 32.

Poupées gigognes. *Les Matriochka russes sont des poupées gigognes*.

(...) ces poupées gigognes d'Europe Centrale emboîtées les unes dans les autres, chacune contenant, révélant une plus petite, jusqu'à quelque chose d'infime, de minuscule, insignifiant : rien du tout (...)

Claude SIMON, *le Vent*, p. 10.

Fusée gigogne*, à étages.

Mar. Navire gigogne : navire qui transporte des bâtiments plus petits facilitant certaines opérations de débarquement, d'acconage, etc. ⇒ **Porte-barges**. — Navire transportant ou mettant en œuvre une flottille nombreuse d'embarcations, d'appareils aéronautiques de service, etc. (vedettes, hydroglisseurs, hélicoptères, etc.).

(Abstrait; d'après *fusée gigogne*). « *Une opération gigogne en deux phases* » (*le Nouvel Obs.*, 22 mai 1978).

GIGOLETTE [ʒigɔlɛt] n. f. — 1864; probabl. dès 1850 (→ **Gigolo**); orig. incert., p.-ê. de 1. *gigue*.

◆ Fam. (d'abord argot.). Fille délurée, facile. *Dancing fréquenté par des trottins et des gigolettes* (→ **Danse**, cit. 13).

(...) ce terme : gigolettes, Pour désigner telles fillettes, Gentes mangeuses de galettes Nôtres (...)

VERLAINE *Poèmes divers*, *Impromptu*.

(...) de retour chez sa mère, le hasard fit qu'il n'habitait point une maison bondée de roulours ou foisonnant de gigolettes propres à le dégourdir.

HUYSMANS, *les Sœurs Vatar*, iv, p. 64.

3 Je me dis que Rose-Blanche (*sic*), qui fut assassinée par le petit Jules, à coups de surin¹ avait emprunté bien des fois l'étroit couloir flanqué de palissades qu'était alors ce passage mal famé. C'était le coin des garnements, des gigolettes. Un bec de gaz, toujours éteint, y avait l'air d'inviter les bons gens du quartier à ne point s'étonner des rencontres qu'ils pouvaient faire.

Francis CARCO, *Ombres vivantes*, p. 213.

1. Allusion à une chanson d'A. Bruant, *Rose blanche*, qui met en scène une pure jeune fille et un mauvais garçon (→ **Gerce**, la cit. 3, extraite de cette chanson).

GIGOLO [ʒigolo] n. m. — 1850; créé en même temps que *gigolette*, p.-ê. du rad. de 1. *gigue*.

◆ **1.** (1850). Vx. Jeune homme du même milieu que les gigolettes.

◆ **2.** (1920, Colette). Mod. Jeune amant entretenu par une femme. *Elle a un gigolo*.

Elle t'aime : c'est son tour de trembler, elle souffrira comme une amoureuse et non pas comme une maman dévoyée. Tu lui parleras en maître, mais pas en gigolo capricieux (...)

COLETTE, *Chéri*, p. 189.

2 Arrivé comme le dernier amant, peut-être le gigolo de Diane, il était brusquement devenu un jeune homme qui rêvait.

F. SAGAN, *la Chamade*, p. 33.

◆ **3.** (1913). Péj. Jeune homme de bonne mine, élégant, mais dont les allures, les moyens d'existence semblent suspects.

Adj. (1936, Montherlant). D'une élégance, d'une allure suspectes. *Il a un air gigolo.*

DÉR. V. Gigolette.

GIGOT [ʒigo] n. m. — Fin XIV^e; de l'anc. franç. *gigue* « instrument de musique à trois cordes », par anal. de forme avec cet instrument, d'après Bloch et Wartburg. P. Guiraud, supposé une parenté des termes, fait l'hypothèse inverse et rattache *gigot* à l'anc. v. *giguer* « gambader », d'un gallo-roman **gibbicare* de même orig. que *giber* « secouer en jouant des bras et des jambes » et **gibe* « jambe, cuisse » (→ Gibe-cièrre; guibole, quinguer, regimber).

★ I. ♦ 1. Cuisse de mouton, d'agneau, de chevreuil (⇒ **Cuissot**, l. **gigue**), coupée pour être mangée. *Gigot de mouton*, ou, absolu, *gigot*. « Un *gigot de pré-salé* » (Académie). *Manger un gigot, du gigot. Mettre un gigot à la broche, au four. Gigot rôti, braisé. Gigot bordelaise, boulangère; gigot aux flageolets. Découper un gigot. Emincé, tranche de gigot. La souris* du gigot. Gigot entier. Gigot raccourci, séparé de la selle* (II., 3.). Le baron*, pièce de mouton comprenant les deux gigots, les deux selles et les deux filets. — (1690, Furetière). Le manche du gigot : la partie de l'os par où on peut prendre le gigot. (1834, Landais). Manche à gigot : instrument qui emboîte cet os et sert à maintenir le gigot quand on le découpe.*

1 (...) ne trouvant plus de poulets à couper (*elle*) fut réduite à lui servir des tranches de gigot de mouton. SCARRON, le Roman comique, II, VIII.

2 (...) il mangea deux perdrix. Avec une moitié de gigot en hachis. MOLIÈRE, Tartuffe, I, 4.

3 Un gigot de mouton que nous avions laissé sur une pierre a, par son odeur, immédiatement attiré un gypaète (...). FLAUBERT, Correspondance, 259, 4 juin 1850.

4 (...) puis la femme apporta à des Hermies, pour qu'il pût le découper, le fameux gigot. Il était d'un rouge magnifique, coulait en de larges gouttes, sous la lame. HUYSMANS, Là-bas, IX.

5 Jean découpe un de ces délicieux petits gigots limousins parfumés aux herbes des collines. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 313.

Plat de restaurant composé de tranches de gigot et de légumes. *Deux steaks et un gigot pour l'as!*

♦ 2. (1740, Académie). Vieilli. *Les gigots d'un cheval* : les jambes de derrière d'un cheval.

♦ 3. (1644, Scarron). Par plais. Jambe, cuisse (d'une personne). *Étendre ses gigots, avoir de bons gigots*. — (1695, Regnard). Vx. *Remuer le gigot* : danser, gigoter.

6 Ça, ne songeons qu'à rire, cousin. Il faut ici remuer le gigot. J.-F. REGNARD, le Bal, 16.

★ II. (1836, Académie). Mode. Manche longue, ajustée dans le bas et bouffante aux épaules. *Porter des gigots (vx). Manches à gigot* (Littré). *Des manches gigot (mod). Un corsage à manches gigot*.

7 Et parfois, dans le velours bleu du corsage un soupçon de crevé Henri II, dans la robe de satin noir un léger renflement qui, soit aux manches, près des épaules, faisait penser aux « gigots » 1830, soit au contraire sous la jupe, aux « paniers » Louis XV, donnaient à la robe un air imperceptible d'être un costume (...). PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Pl., t. I, p. 620-621.

★ III. Servant à noter l'interj. argotique *gy-go*. ⇒ **Gy**.

DÉR. **Gigoté**, **gigoter**, l. **gigue**.

GIGOTÉ, ÉE ou **GIGOTTÉ, ÉE** [ʒigote] adj. — 1655; de *gigot*.

♦ Rare. Qui a les cuisses, les membres faits de telle ou telle façon, en parlant du cheval, du chien. *Cheval bien gigoté, mal gigoté*.

GIGOTEMENT [ʒigotmā] n. m. — 1884; de *gigoter*.

Action, fait de gigoter.

♦ (*Un, des gigotements*). Mouvement vif des jambes, et, par ext., de tout le corps. *Les gigotements d'un enfant dans son berceau*.

Puis on fait se balancer dans l'air des sacs mous qui oscillent au bout des poulies avec des pesanteurs et des gigotements de pendus.

J. VALLÈS, la Rue à Londres, p. 26.

On trouve aussi *gigotage*, n. m., « action de gigoter ».

GIGOTER [ʒigote] v. intr. — 1743; « donner des coups de pied », 1694, Ménage; de *gigot*, et suff. verbal, ou fréquentatif de l'anc. v. *giguer* « gambader » (→ **Gigot**).

Familier.

♦ 1. Remuer vivement les jambes, et, par ext., agiter ses membres, tout son corps. ⇒ **Remuer**, **trémousser** (se); **ginguer** (vx ou régional). *Enfant, bébé qui gigote. Se débattre en gigotant* (→ **Bras**, cit. 48). *Arrête de gigoter!*, de bouger.

1 (...) il protestait énergiquement de la tête, se débattait comme un beau diable et gigotait, les pattes hautes, battant l'air de ses lourdes bottes. COURTELINE, le Train de 8 h 47, I, VI.

2 (...) Jean-Paul qui ne supportait pas d'être contraint, fût-ce à recevoir une caresse, se débattit et gigota avec une telle vigueur qu'Antoine, essoufflé et riant, dut le reposer à terre. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 81.

Spécialt. (Le sujet désigne un animal, et, spécialt, un lièvre). Agiter convulsivement ses pattes avant de mourir.

♦ 2. Vieilli. Danser.

DÉR. **Gigotement** (ou **gigotage**), **gigoteur**.

GIGOTEUR, EUSE [ʒigotœr, øz] n. — 1842, Hugo; de *gigoter*, et -eur.

♦ **Bébé qui gigote**. — Personne, animal qui se trémousse, se tortille.

Comme par mégarde, alors qu'on te poussait sur la scène, tu as marché sur la fourmière Yé-yé. Avec tes façons de ne pas y toucher, tu as écrasé le nid des rockers trémulants, des baveurs, des gigoteurs, des roteurs, des dégoûilleurs.

P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, Adamo, p. 48 (1968).

1. **GIGUE** [ʒig] n. f. — 1650, Ménage, « cuisse, jambe »; de *gigot*, sur le modèle de *cuissot*, *cuisse*.

♦ 1. (1704, Trévoux). Fam. ⇒ **Jambe**. *Avoir de grandes gignes* (⇒ **Gigot**). — (1838, Académie). Vén., cuis. *Gigue de chevreuil*. ⇒ **Cuisse**, **cuissot**, **gigot**.

♦ 2. **ḡ** (1650, Ménage, qui le donne pour normand et parisien). Mod. (fam. et péj.). *Une grande gigue* : une fille grande et maigre. ⇒ **Bringué**. (On a dit aussi *gigasse*).

ḡ (1662). Vx. Fille gaie et enjouée qui saute, gambade.

DÉR. V. **Gigolette**, **gigolo**.

HOM. 2. **Gigue**.

2. **GIGUE** [ʒig] n. f. — 1650, Ménage; angl. *jig*, attesté en 1560; empr. probable au précédent.

♦ Danse* d'origine anglaise ou irlandaise, consistant en mouvements rapides des jambes, des talons et des pieds exécutés par un danseur seul sur un rythme vif à deux temps. — (1658). Par ext. Air sur lequel se danse la gigue. *La gigue servait souvent de conclusion à la suite* instrumentale. Une gigue de Corelli, de Bach*.

Maintenant les hommes dansaient, au son d'une flûte qui jouait un air de gigue (...). LOTI, Mon frère Yves, LXXXVII.

(1866, Verlaine). Par ext. *Danser la gigue* : danser, s'agiter violemment, se trémousser (→ **Gibet**, cit. 3, Verlaine).

DÉR. **Giguer**.

HOM. 1. **Gigue**.

GIGUER [ʒige] v. intr. — 1841; de 2. *gigue*.

♦ Vx. Danser une gigue.

DÉR. V. **Ginguer**.

GILBERT [ʒilbɛr] n. m. — 1962, Larousse; de W. *Gilbert*, nom propre.

♦ Phys. Unité C. G. S. électromagnétique de force magnétomotrice (symb. *Gb*).

GILDE [gid] n. f. ⇒ **Guilde**.

GILET [ʒile] n. m. — 1664, *gillet* « camisole sans manche »; esp. *jileco*, *gileco*, *jaleco*, mot arabe maghrébin *ǧalika* « casaque des captifs chrétiens chez les Mores »; du turc *yelek*.

♦ 1. Vêtement d'homme court sans manches, ne couvrant que le torse, qui se porte par-dessus la chemise et sous le veston. *Costume trois pièces comprenant un gilet. Dos de gilet en satin. Gilet de satin blanc* (→ **Pièce**, cit. 12). *Gilet d'habit, de livrée. Gilet fantaisie* (cit. 9; → aussi **Complet-veston**, cit.). *Gilet de velours, de piqué, de soie, de daim. Porter un gilet, le gilet; ôter, enlever son gilet* (→ **Bistrot**, cit. 2; **bretelle**, cit. 1). *Être en gilet, sans veste. Mettre les pouces dans les entournures de son gilet. Poche de gilet* (⇒ **Gousset**). *Boutonner son gilet. Le gilet rouge de Gautier* (→ **ci-dessous**, cit. 3).

Il emporta sa collection de gilets les plus ingénieux : il y en avait de gris, de blancs, de noirs, de couleur scarabée, à reflets d'or, de pailletés, de chinés, de doubles, à châle ou droits de col, à col renversé, de boutonnés jusqu'en haut à boutons d'or. BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 509.

Il (*le costume*) se compose, le dimanche, d'un gilet d'étoffe de soie bariolée, découpé en cœur et très ouvert sur la poitrine, ainsi que la veste noire (...). G. SAND, Un hiver à Majorque, p. 169.

(*Lors de la première représentation d'Hernani*) M. Théophile Gautier surtout insultait les yeux par un gilet de satin écarlate et par l'épaisse chevelure qui lui descendait jusqu'aux reins. HUGO, Hugo raconté, LIII.

Un bobèche au pantalon couleur de soufre, au gilet jaune agrémenté de passements jaunes, un gilet à la Robespierre dont les ailes volaient sur un habit vert bouteille. HUYSMANS, les Sœurs Vatard, V, p. 72.

Loc. fig. *Venir pleurer dans le gilet de qqn* : venir se plaindre et chercher une consolation. — *Parler dans son gilet* (→ **Dans sa barbe***).

- 4 (...) un rédacteur en chef qui fait des mots dans son gilet.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXIV, p. 216.

Vx. *Gilet à cœur, en cœur* : gilet très échancré des élégants vers 1865. — Par ext. Homme élégant.

GILET DE SAUVETAGE : vêtement imperméable couvrant le buste, permettant de maintenir hors de l'eau la tête d'une personne immergée. ⇒ **Brassière** (2.), et aussi **ceinture** (de sauvetage). *Gilet de sauvetage gonflable. Gilet à harnais* incorporé. « Porter un gilet de sauvetage est une simple question de bon sens (...) Il est souvent peu élégant : mieux vaut pourtant flotter sans grâce que couler en beauté » (Nouveau cours de navigation des Glénans, p. 27).*

(1872). *Gilet d'armes*, pour se garantir des coups d'armes blanches. — *Gilet pare-balles*, pour se garantir des coups d'armes à feu.

- 5 (...) lacée dans ce gilet d'armes de peau de chamois qui lui faisait comme une cuirasse (...)
BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, « Le bonheur dans le crime ».

♦ **2.** Vêtement court, avec ou sans manches, se portant sur la peau ou sur la chemise (⇒ **Camisole**). *Gilet de peau*, porté sur la peau. ⇒ **Maillot** (de corps), **tricot** (de corps). *Gilet de flanelle, de coton. Gilet de laine tricotée* (⇒ **Sweater, tricot**).

- 6 Moi, à cause du froid (car il ne fait pas chaud du tout, le temps est sec) et par précaution, j'ai dès maintenant endossé la chemise de flanelle. Me voilà donc condamné au gilet de santé.
FLAUBERT, *Correspondance*, 233, 3 nov. 1849.

♦ **3.** (1900). Tricot de femme à manches longues, courtes ou sans manches, ouvert devant. *Porter un gilet sur une robe*.

DÉR. *Gileter, giletier*.

GILETER [ʒilte] v. tr. et pron. — Se conjugue comme *jeter*; selon Bescherelle, comme *acheter*. — 1845, Bescherelle; 1843, Balzac, au p. p.; de *gilet*, et *-eter*.

♦ Rare. Habiller d'un gilet; mettre un gilet à (qqn). — V. pron. *Se gileter avant de sortir*.

P. p. adj. *Gileté, ée*.

Entre, au milieu de notre conversation, Dumas père, cravaté de blanc, gileté de blanc, énorme, suant, soufflant, largement hilare.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. III, 14 févr. 1866, p. 19.

GILETIER, IÈRE [ʒiltje, jɛr] n. — 1828, n. f.; de *gilet*, et *-(et)ier*.

Vieilli.

♦ **1.** Personne qui fabrique des gilets.

Giletier d'abord avec la « gamine » (...) il avait perdu tout avantage à en exercer le métier quand la petite (...) s'était tournée vers la couture pour dames (...) Sans doute la petite, devenue grande, avait encore souvent à faire des gilets.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. VI, p. 22-23.

♦ **2.** N. f. (1872). **GILETIÈRE** : chaîne de montre qui s'attache à une des boutonnères d'un gilet.

GILL [ʒil; dʒil] n. m. — 1864, Alcan, in P. Larousse; empr. angl. (1839), probabl. emploi métaphorique de *gill* « branchie », à cause de la forme.

♦ Angl. Techn. Peigne métallique en forme de barrette, à aiguilles fines, utilisé dans l'étrépage des fibres textiles. *Le procédé des gills est attribué au Français Ph. de Girard (1775-1845). Partie du peignage effectuée par les gills.* ⇒ **Gillsage**.

Dans un intersecting, le peignage est exécuté par des *gills* interposés entre les deux couples de cylindres étireurs. Le dispositif évoque en effet l'aspect des branchies (en anglais : *gills*). Il consiste en deux systèmes (...) de peignes à dents verticales (...) Les peignes de chaque système, parallèles et équidistants, se déplacent parallèlement à eux-mêmes dans le même sens que le ruban (...) mais à une vitesse moindre.
Charles MARTIN, *la Laine*, p. 54.

HOM. V. 1. *Gille*, 2. *gille*.

1. GILLE [ʒil] n. m. — 1640; nom d'un bouffon de foire; du lat. *Ægidius*; dans la loc. *faire gille* « fuir », (xvi^e) à rapprocher de l'anc. franç. *giler, guiler* « duper », d'orig. germanique.

♦ **1.** Vx. Ancien personnage de comédie, niais et naïf; personnage, acteur costumé en Gille. *Jouer les Gilles. Le Gille*, tableau de Watteau. — Personnage niais. *C'est un gille*.

♦ **2.** Régional. *Les Gilles* : personnages bouffons du nord de la France, de Belgique (carnaval de Binche).

HOM. 2. *Gille*. — V. *Gill*.

2. GILLE [ʒil] n. m. — 1669, *giles*; altér. probable de l'anc. franç. *gielle* (mil. xv^e), d'orig. obscure.

♦ Techn. Grand filet (épervier) lesté de plomb.

HOM. 1. *Gille*. — V. *Gill*.

GILLE (FAIRE) [ʒil] loc. verb. — 1593, *faire gilles*; p.-ê. de saint *Gilles*, dont la fête (1^{er} sept.) était celle des déménagements, en Bretagne (Ennault); orig. obscure.

♦ Vx (class.). S'enfuir, se sauver.

HOM. 1. *Gille*, 2. *gille*. — V. *Gill*.

GILLETTE [ʒilɛt] n. m. — xx^e; nom déposé d'une lame de rasoir.

♦ Rasoir mécanique auquel est adaptée la lame Gillette, rasoir à lames. *Se raser avec un Gillette*.

(...) il se souvenait assez mal de son enfance musicienne, il l'évoqua mieux lorsque sur sa joue le poil savonné disparaissant sous la faux du gillette il se revit âgé de cinq ans jouant du piano devant un public sélect.

R. QUENEAU, *Loin de Rueil*, p. 53.

GILLOTAGE [ʒilotaʒ] n. m. — 1885, in D. D. L.; du nom de Gillot, inventeur du procédé, et *-age*.

♦ Procédé de gravure en relief sur zinc (*zincographie*), inventé en 1850.

GILLSAGE [ʒilsaʒ] n. m. — Attesté xx^e; de *gills* (→ *Gill*), et suff. *-age*.

♦ Techn. (filature). Opération effectuée sur un banc d'étrépage, à l'aide de gills, et qui termine le cycle de l'industrie du peignage.

(*Le finissage*) ne comprend qu'une seule opération, le « gillsage ». Elle a pour but de rectifier les irrégularités des produits peignés afin de leur donner une section uniforme, une composition homogène, en un mot de mettre le ruban au numéro choisi. Pour cela elle met en action les deux principes fondamentaux de toute filature : le doublage et l'étrépage.
Raymond THIÉBAUT, *la Filature*, p. 75.

GIMBLETTE [ʒɛblet] n. f. — 1680, Richelet; provençal mod. *gimbleto*, du v. *gimbla*, var. de *gibla* « tordre, replier, courber », apparenté au rad. lat. *gibb-* (→ *Gibelet*; *gibbeux*) par l'intermédiaire des diminutifs *gibbula* (n.) ou (et ?) **gibb(u)lare* (v.).

♦ Vx. Petit gâteau sec en forme d'anneau.

Tout le temps du service, la table est couverte de gimbettes, de sucrieries; au milieu, un étalage de fleurs.
E. DELACROIX, *Journal*, 20 févr. 1852.

GIMMICK [gimik] n. m. — 1967; angl. des États-Unis, fam. *gimmick* (1926), désignant d'abord un procédé malhonnête pour tricher au jeu; orig. incert., on a proposé une altération de *gimac*, anagramme de *magic* (*Words*, nov. 1936, in *Oxford, Suppl.*).

♦ Angl. Astuce, procédé ou objet astucieux, truc. ⇒ **Gadget**. *Un gimmick publicitaire ou promotionnel. « Il avait suffi d'un bon gimmick, le fameux "ouh-ouh" pour faire de Michael Zager Band l'un des orchestres favoris des discos du monde entier » (l'Express, n° 1447, 31 mars 1979, p. 17). « Ce qui n'était, dans The Lodger [film de Hitchcock] (1927) qu'un hasard, une panne de figuration (le fait pour Hitchcock, d'apparaître en figurant) devient alors un "gimmick", une estampille immédiatement reconnaissable, comme la signature de l'artiste au bas de la toile. "La première fois, confiait Hitch (sic) à Truffaut, il fallait meubler l'écran. C'est devenu ensuite une superstition, puis un gag" » (Voir, n° 1, mars 1984, p. 34).*

GIN [dʒin] n. m. — 1794; attestation isolée, 1759, Richelet; angl. *gin*, adapt. du néerl. *genever* « genièvre ».

♦ Eau-de-vie de grains, fabriquée dans les pays anglo-saxons. ⇒ **Genièvre** (3.). *Boisson faite de gin et d'eau tonique* (tonic water) : *gin tonic* [dʒintɔnik].

C'était la plus belle fille de Londres. Ivre de gin... elle a tué son amant dans un accès de jalousie.

BALZAC, *Splendeurs et misères des courtisanes*, Pl., t. V, p. 767.

(...) le gin-fizz avait le goût de limonade purgative. Ça s'éparpillait en poussière acidulée sur la langue et ça finissait par un goût d'acier.

SARTRE, *l'Âge de raison*, p. 93.

« Un verre de gin, monsieur Passepartout ?

— Volontiers, monsieur Fix. C'est bien le moins que nous buvions à notre rencontre à bord du Rangoon! » J. VERNE, *le Tour du monde en 80 jours*, p. 132.

4 Marchenois s'approcha de la table et, prenant la bouteille de gin, remplit la moitié d'un verre qu'il vida d'un trait. Léon BLOY, le Désespéré, p. 123.

DÉR. et COMP. Gin-fizz.

HOM. Djinn, gin (-rummy), jean.

GINDRE ou **GEINDRE** [ʒɛ̃dr(ə)] n. m. — V. 1268; *joindre*, fin xi^e, en judéo-franç.; lat. *junior* « plus jeune ».

♦ (V. 1268). Vx. Ouvrier boulanger qui pétrit le pain. → Pain, cit. 1.

HOM. Geindre (verbe).

GINESTE [ʒinest] n. m. — 1908; *ginest*, v. 1300; *geneste*, n. f., xii^e; provençal *ginesto*, anc. provençal *genesta*, de même orig. que l'anc. franç. *geneste*. → Genêt.

♦ Régional (Provence). Genêt.

1 Nous serrions les ginestes des genoux et des poings. L'aube nous éclaira, toujours cramponnés à la montagne. J. Giono, Naissance de l'Odyssée, p. 56.

2 (Il) leur coulerait entre les doigts comme un lapin qui se peigne le poil entre deux touffes de gineste.

J. AICARD, Maurin des Maures, XLIII, p. 390, in D. D. L., II.

GIN-FIZZ [dʒɪnfɪz] n. m. invar. — 1924; attestation isolée, 1895; angl. *gin* (« gin ») *fizz* (« mélange d'alcool et de soda »).

♦ Cocktail de gin et de jus de citron rafraîchi. *Gin-fizz servi dans un verre givré au sucre glace*. « On leur apporta subséquemment des gin-fizz » (R. Queneau, *Loïen de Rueil*, p. 190).

GINGEMBRE [ʒɛ̃ʒɑ̃br(ə)] n. m. — V. 1330; *gingimbre*, fin xiii^e; *gingibre*, v. 1190; *jenjèvre*, fin xi^e; lat. *zingiberi*, grec *ziggiberis*, d'un mot indien.

♦ 1. Plante monocotylédone (*Scitaminées*; *Zingibéracées*), herbacée, vivace, à rhizome charnu émettant des tiges aériennes et employée comme condiment, stimulant, digestif, et auquel on attribue parfois des propriétés aphrodisiaques. *Le gingembre officinal, originaire de l'Asie tropicale, est cultivé aux Antilles. La racine (rhizome) de gingembre est employée comme condiment, stimulant, digestif*.

♦ 2. Rhizome de cette plante, décortiqué et desséché, au goût très fort. *Gingembre confit. Confiture de gingembre. Poudre de gingembre pharmaceutique*. ⇒ **Gingibrine**.

♦ 3. Condiment tiré du gingembre (→ Épice, cit. 5). *Le gingembre est un aromatique. Odeur de gingembre. Bière de gingembre, au gingembre, soda au gingembre*. ⇒ **Ginger-beer** (anglic.). *Biscuit au gingembre*.

1 (...) cent clous, queues et têtes,

De gingembre sarasinçois (...) VILLON, Testament, CXI.

2 (...) à l'entrée du bourg, un petit café irrésistible, avec bière de houblon, bière de gingembre, et tout ce qui séduit des gosiers altérés.

R. TOPFFER, Voyages en zigzags, Aux Alpes et en Italie, 1837, 5^e journée.

♦ 4. Appos. Couleur de gingembre. « *Velours gingembre* » (Hugo, in T. L. F.).

DÉR. Gingembré. — V. **Gingibrine**.

GINGEMBRÉ, ÉE [ʒɛ̃ʒɑ̃brɛ] adj. — 1505, in D. D. L.; de *gingembre*.

♦ 1. Aromatisé au gingembre. *Cocktail gingembré. Sauce gingembrée*.

♦ 2. Rare. Couleur de gingembre.

GINGEOLE [ʒɛ̃ʒɔl] n. f. ⇒ **Jujube**.

GINGEON [ʒɛ̃ʒɔ̃] n. m. — 1803, Boiste; *vigeon*, 1667; du lat. *vipio*, -onis « grue (oiseau) ».

♦ Régional. Canard sauvage.

GINGER-BEER [dʒɪŋdʒɔ̃brɛ̃] n. m. — 1833; mot angl. signifiant « bière au gingembre »; de *ginger* « gingembre », et *beer* « bière ».

♦ Anglic. Boisson gazeuse non alcoolisée, aromatisée au gingembre (équivalent normalisé, au Québec : *soda piquant au gingembre*).

D'ailleurs, il n'est pas de ferme ni de maison de pêcheur où l'on ne trouve de l'ale et du *ginger-beer*, une boisson fort singulière qu'on fabrique avec des bûches cuites et qu'on enferme dans des espèces de biberons pointus de verre jaune.

CLAUDEL, Dans l'île de Wight, in Œ. en prose, Pl., p. 1017.

GINGIBRINE [ʒɛ̃ʒɪbrɪn(ə)] n. f. — 1829, Boiste; de *gingembre*, par croisement avec le lat. *zingiber* « gingembré ».

♦ Pharm. Poudre de gingembre.

GINGIN [ʒɛ̃ʒɛ̃] n. m. — 1867; de *engin* « intelligence », par redoublement de la finale.

♦ Pop. et vx. Intelligence. *Il n'a pas de gingin*.

DÉR. Gingenier.

GINGINER [ʒɛ̃ʒɪnɛ] v. intr. — 1859, Larchey; de *gingin*, p.-ê. dér. redoublé de *ginguer**.

Familier et vieux.

♦ 1. Faire une œillade.

♦ 2. (1879). Se dandiner. *Les « femmes qui ginginaient des hanches »* (Huysmans, in T. L. F.).

GINGIV-, GINGIVO- Premier élément de mots savants, signifiant « gencive ». Ex. : *gingivodentaire* [ʒɛ̃ʒivodɑ̃tɛr] adj., 1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 6, p. 332; *gingivolabial, ale, aux* [ʒɛ̃ʒivɔlabjal, o] adj. ⇒ **Gingivorragie**.

GINGIVAL, ALE, AUX [ʒɛ̃ʒival, o] adj. — 1837, in D. D. L.; *gingival*, 1825, in D. D. L.; dér. sav. du lat. *gingiva* « gencive ».

♦ Relatif aux gencives. *Pâte gingivale. Muqueuse gingivale. Inflammation gingivale*. — REM. On rencontre aussi la variante *gingival* (1825). Ce mot, de formation savante, est relativement courant.

GINGIVECTOMIE [ʒɛ̃ʒivɛktomi] n. f. — 1951; du lat. *gingiva* « gencive », et -*ectomie*.

♦ Méd. Excision des gencives; ablation des tissus infectés du collet gingival.

(...) la gingivectomie (...) se faisant d'après le degré de décollement de la languette gingivale par des pointes de feu, par des agents chimiques (...) par le bistouri (...)

P.-L. ROUSSEAU, les Dents, p. 119.

GINGIVITE [ʒɛ̃ʒivit] n. f. — 1832; du lat. *gingiva* « gencive », et -*ite*.

♦ Méd. (Assez cour.). Inflammation des gencives, souvent associée à la stomatite*. ⇒ **Ulite**. *Gingivite aiguë, chronique. Gingivite expulsive*, aboutissant au déchaussement des dents* (pyorrhée* alvéolo-dentaire). *Avoir de la gingivite (chronique). Attraper une gingivite*.

GINGIVORRAGIE [ʒɛ̃ʒivɔrɑʒi] n. f. — 1935, in D. D. L.; du lat. *gingiva* « gencive », et suff. -*rragie*.

♦ Didact. Méd. Hémorragie au niveau des gencives. *Gingivite et gingivorragie. La gingivorragie peut être le signe d'une avitaminose*.

GINGLARD [ʒɛ̃glɑ̃r], **GINGLET** [ʒɛ̃glɛ] n. m. ⇒ **Ginguet**.

GINGLYME [ʒɛ̃glim] n. m. — 1552, Paré; grec *giglymos* « charnière ».

♦ Anat. Articulation trochléenne (*ginglyme angulaire*) ou trochoïde (*ginglyme latéral*).

GINGUELET [ʒɛ̃glɛ] n. m. ⇒ **Ginguet**.

GINGUER [ʒɛ̃ʒɛ] v. intr. — xv^e; var. de *giguer*. → Gigot, 2. gigue. Vieux ou régional.

♦ 1. S'agiter, danser ou sauter. ⇒ **Gigoter, folâtrer**.

♦ 2. Ruer (le sujet désigne un cheval).

DÉR. Gingenier, ginguet.

GINGUET, ETTE [gɛ̃ʒɛ, ɛt] adj. — 1549; de *ginguer*, parce que le vin vert, acide, fait sursauter ou (Guiraud) du sens « folâtrer » impliquant, dans les dérivés, l'idée de « chose légère, sans importance ».

★ I. Un peu aigre*, acide*, en parlant du vin. *Du vin ginguet*. — N. m. (1549). *Boire du ginguet*. (Var. : *ginglet*, 1852; *ginguelet*, 1909; *ginglard*, 1878). ⇒ **Reginglard**.

★ II. (1718, Académie). Vx. Sans valeur, médiocre.

Court, étriqué. *Un habit ginguet*.

Ginguet. De peu de valeur. Vin ginguet. Habit ginguet.

LITTRÉ, cité par CLAUDEL, Journal, oct.-nov. 1925.

GINKGO [ʒɪŋko; ʒɛ̃ko] n. m. — 1846, Bescherelle; *gingo*, 1786, in D. D. L.; mot chinois.

♦ Bot. Arbre originaire d'Extrême-Orient (ordre des *Ginkgoales*, représenté par ailleurs par de nombreuses espèces fossiles à partir

du carbonifère), à fleurs dioïques, à feuilles en éventail, à amandes comestibles. *Arbre sacré en Extrême-Orient, le ginkgo est appelé arbre du ciel, salisburia, également arbre aux quarante écus (soit en raison de son prix élevé, au XVIII^e siècle, lorsqu'il fut introduit en Occident, soit à cause de la couleur dorée de ses feuilles en automne).* — Var. graphiques : *ginko, ginkyo*. — « *Le ginkgo est reconnaissable au premier coup d'œil par l'étrangeté de ses feuilles en éventail qui, en automne, prennent une couleur jaune d'or, d'où son nom d'arbre aux quarante écus* » (*Sciences et Avenir*, n° 402, août 1980, p. 43).

GINNERIE [ʒinɛʁi] n. f. — 1962, Larousse; adaptation de l'angl. *ginning* «égrenage du coton», formé sur (*en*)*gine* «machine».

♦ Angl. Techn. Lieu où l'on procède à l'égrenage du coton.

GIN-RUMMY [dʒinɾymi; dʒinɾami] ou **GIN-RAMI** [dʒinɾami] n. m. — 1964; angl. des États-Unis *gin-rummy* (1941), de *gin*, et *rummy* «jeu de cartes». → *Rami*.

♦ Jeu de cartes à deux joueurs et 52 cartes dont 10 distribuées à chacun. « (...) une soirée dans le salon miteux d'un asile de vieillards où deux pensionnaires jouent interminablement au gin-rami. Elle gagne, lui se fâche et devient grossier (...) La fameuse partie de manille de "Marius" est cent fois plus drôle et plus vivante que ce gin-rami de Donald L. Coburn » (*L'Express*, n° 1478, 3 nov. 1979, p. 59).

Il jouait au gin-rummy et José avait même remarqué qu'il avait une belle suite en main. Geneviève DORMANN, Je t'apporterai des oranges, p. 19.

Abrév. fam. : *gin*.

GINSENG [ʒinsɛ̃g; dʒinsɛ̃g] n. m. — 1663; var. *jin-seng*, 1844, Huc; du chinois *jên shên* «plante (*shên*) homme».

♦ Plante de la famille des Araliacées, du genre *Panax*, qui croît en Chine, et dont la racine possède de remarquables qualités toniques. — Cette racine et les substances actives qu'on en tire.

La première de ces productions est connue depuis longtemps en Europe; aussi n'avons-nous pu nous expliquer, qu'une académie savante ait osé, il y a quelques années, élever des doutes sur l'existence de cette plante, et demander sérieusement aux Missionnaires, si on ne devait pas la mettre au nombre des êtres *fabuleux*. Le jin-seng est peut-être la branche de commerce la plus considérable de la Mandchourie; et il n'est pas de petite pharmacie, en Chine, où on n'en trouve au moins quelques racines.

La racine du *jin-seng* est pivotante, fusiforme et très-raboteuse; rarement elle atteint la grosseur du petit doigt, et sa longueur varie de deux à trois pouces. Quand elle a subi la préparation convenable, elle est d'un blanc transparent quelquefois légèrement coloré de rouge ou de jaune. Rien ne nous a paru mieux ressembler à cette racine, que les petits rameaux de stalactites.

Les Chinois disent des merveilles du jin-seng (...)

E.-R. HUC, Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, t. I, p. 157.

Le *ginseng* est un petit arbrisseau originaire d'Extrême-Orient dont les vertus médicinales, connues depuis la plus haute Antiquité, sont appréciées au point qu'on assure que sa racine rendrait immortel «si quelque chose pouvait avoir cette propriété». Cette plante est encore appelée *nindsin, ninzi* au Japon, ce qui signifie à peu près qu'elle est «la première des plantes» ou «la merveille de l'Univers» (...) Prolongeant la vie des vieillards, cette racine extraordinaire, «racine de vie», pourrait procurer, en outre, une puissance génésique incroyable et une vigueur extraordinaire.

Léon BINET, Gérontologie et gériatrie, p. 86-87.

GIN-TONIC [dʒintɔnik] n. m. — Mil. xx^e (1972, cit.); expr. angl., de *gin*, et *tonic (water)* «eau tonique».

♦ Angl. Boisson composée d'eau tonique (⇒ **Tonique**) mêlée de gin.

Je l'installe à la terrasse vitrée, face à la Marne, devant un gin-tonic auquel elle ne touchera pas. Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 130.

GIOBERTITE [(d)ʒjɔbɛʁtɪt] n. f. — 1824, Beudant; du nom de Giovanni Gioberti (1761-1824), chimiste italien, et suff. *-ite*.

♦ Didact. (minér.). Carbonate naturel de magnésium, appelé aussi *magnésite*.

GIOCOSO [dʒjɔkɔzɔ] adj. — 1866, Littré; mot ital. «joyeux»; du lat. *jocosus* «plaisant».

♦ Mus. Gai, vif, léger (indique le caractère d'un morceau). *Un scherzo giocoso*.

GIORNO (À) [adʒɔʁno; aʒɔʁno] loc. adv. — 1838; loc. ital. «par la lumière du jour».

♦ Aussi brillamment que par la lumière du jour. *Salles, jardins éclairés à giorno* (ou, vieilli, *a giorno*). — Adj. (invar.). *Éclairage à giorno*.

(...) notre imagination éclairée *a giorno* ne nous égare dans les ténèbres d'aucune illusion. J.-A. DE GOBINEAU, Les Pléiades, I, VII.

Il me semble assister à un grand festin éclairé à giorno.

APOLLINAIRE, Calligrammes, Merveilles de la guerre.

Les bars, les cafés, éclairés à giorno, étaient pleins.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 251.

J'embrassai rapidement Rita et, comme la voiture démarrait, je me sauvai en pleurant dans l'immense salon des noces, éclairé à giorno et désert.

B. CENDRARS, Moravagine, in Œ. compl., t. IV, p. 80.

GIOTTESQUE [ʒjɔtɛsk] adj. — 1842, in D.D.L.; de l'adj. italien dérivé de *Giotto*, peintre florentin (1266-1337).

♦ Didact. De Giotto, peintre; dans sa manière.

Au sens où le vrai visage des personnages de la tragédie grecque, même à la lecture, est leur masque de pierre, l'angélisme giottesque est celui des statues.

MALRAUX, les Voix du silence, II, v, p. 254.

Depuis l'entreprise de décoration par laquelle les Toscans du XIV^e siècle maintinrent les formes giottesques comme avaient été longtemps maintenues les formes byzantines, jusqu'à la *Vierge aux Rochers* de Londres, peinte par Preda presque en entier, le domaine de l'atelier est celui d'un artisanat.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 362.

GIOTTISME [ʒjɔtism(ə)] n. m. — 1894; de *Giotto*, peintre florentin (1266-1337).

♦ Didact. Manière de Giotto.

C'est pourquoi définitivement l'art de Filiger le surpasse, avec la candeur de ses têtes chastes d'un giottisme expiatoire.

A. JARRY, Critique d'art, Filiger, in Œ. compl., t. VII, p. 171 (1894).

GIPON [ʒipɔ̃] n. m. — 1680; var. de *guipon**, sorte de balai.

♦ 1. Vx. Chiffons servant à cirer des bottes, des chaussures.

♦ 2. (1866; *guipon*, 1791). Techn. anc. Instrument formé d'un chiffon fixé à un manche et servant en tannerie à divers usages (mise en suif, etc.).

HOM. *Gippon*.

GIPPON [ʒipɔ̃] n. m. — 1363; var. anc. de *jupon**.

♦ Anciennt (moyen âge). Corsage de femme ou pourpoint d'homme.

HOM. *Gipon*.

GIPSY [ʒipsi] n. — 1816; nom angl. des *tziganes*, altér. d'*Egyptian* «Égyptien», car on croyait que les tziganes venaient d'Égypte.

♦ Angl. (vx). ⇒ **Bohémien, gitan, tzigane**. *Un, une gipsy, des gipsies* (Académie).

Chrysanthème, comme une gipsy, s'accroupit devant certaine boîte carrée, en bois rouge, qui contient un petit pot à tabac (...)

LOTI, M^{me} Chrysanthème, xxvi.

REM. Le mot est employé dans un texte français dès 1796, mais n'est pas intégré : il s'agit d'une citation de l'anglais.

Nous rencontrâmes ce qu'on appelle en anglais des Gipsies, des Bohémiens.

M^{me} DE STAËL, De l'influence des passions, in D.D.L., II, 7.

GIRAFE [ʒiraf] n. f. — 1298; *orafle*, fin XIII^e (directement de l'arabe); *giras*, XIII^e; ital. *giraffa*, de l'arabe *zārāfāh*.

♦ 1. Mammifère ongulé (*Girafidés*) caractérisé par sa grande taille, son cou très long et rigide, son pelage roux marqué d'un système de raies claires formant un cloisonnement polygonal ⇒ **Caméléopard** (vx). *La girafe est un animal déclive, qui ne peut marcher que l'amble*.

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui sans être nuisible est en même temps l'un des plus inutiles; la disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces; son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante (...)

BUFFON, Hist. nat. des animaux, La girafe, Œ., t. III, p. 425.

J'ai connu l'affût au bord des marécages

Où la girafe boit les jambes écartées (...)

APOLLINAIRE, Calligrammes, Les soupirs du servent de Dakar.

REM. Ce mot étant féminin, on éprouve de la difficulté à désigner spécifiquement et simplement la *girafe mâle*.

♦ 2. (1900). Loc. *Cou de girafe* : cou très long (→ *Escargot*, cit. 3).

(Déb. xx^e; orig. obscure, mais la valeur sémantique est évidente). Fig. et fam. *Peigner la girafe* : faire un travail inutile et long, ou, encore, ne rien faire.

D'ailleurs, je m'en fous... On verra bien... Faire ça, ou peigner la girafe!

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 143.

♦ 3. (1828). Fam. Personne grande et maigre. *Quelle girafe!*

♦ 4. (1531). [a] Cinéma et radio. Longue perche ou potence articulée qui supporte un microphone et que l'on déplace pour suivre une source sonore mobile.

[b] (1962). Techn. Petit wagon dont la benne bascule latéralement, utilisé pour les travaux de terrassement.

DÉR. *Girafeau* ou *girafon, girafidés*.

GIRAFEAU [ʒirafɔ] ou **GIRAFON** [ʒirafɔ̃] n. m. — 1874, *girafeau; girafon*, xx^e; de *girafe*, et *-eau, -on*.

♦ Petit de la girafe. *Une girafe et son girafeau (girafon)*. — Jeune girafe.

GIRAFFIDÉS ou **GIRAFIDÉS** [ʒirafidɛ] n. m. pl. — xx^e; de *girafe*, et *-idés*.

♦ Zool. Famille de mammifères ruminants de grande taille, dont les appendices crâniens sont des excroissances osseuses courtes, cachées sous un revêtement cutané. *Types de girafidés*. ⇒ **Girafe**, **okapi**. — Au sing. *Un giraf(f)idé*. « *En Macédoine, la présence de bovidés et de giraffidés appartenant à six genres au moins suggère un environnement de savane boisée* » (*Sciences et Avenir*, Hors-série, 1980).

GIRAFON [ʒirafɔ̃] n. m. ⇒ **Girafeau**.

GIRALDUCIEN, IENNE [ʒiralɥisjɛ̃, jɛ̃] adj. — 1944, Hell, in D. D. L.; latinisation de *Giraudoux*, écrivain français (1882-1944).

♦ Didact. Qui concerne Giraudoux, sa manière, son art. *Préciosité, féerie giralducienne*.

Tout ce que la mécanique de Jouvét ajoutait d'artificiel à l'artifice giralducien, était balayé par deux vraies femmes : Edwige Feuillère, Madeleine Renaud, et par tous les autres. F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 50.

Var. (vieilli) : *giraldien, ienne* (1944, in D. D. L.); *giraudouiste* (1928, L.-P. Quint); *giraudousien, ienne* (1938, Colette, in T. L. F.).

GIRANDE [ʒirɑ̃d] n. f. Vx. ⇒ **Girandole** (1.).

GIRANDOLE [ʒirɑ̃dɔl] n. f. — 1571; ital. *girandola*, dimin. de *giranda* « gerbe de feu », d'où vient *girande* (1694), du bas lat. *gyrare* « tourner en rond ».

♦ 1. Vx. Faisceau de jets d'eau, de fusées. ⇒ **Gerbe**. — On a dit aussi *girande* (1694), vx. *La girandole d'un feu d'artifice* : gerbe tournoyante. ⇒ **Bouquet, soleil**.

♦ 2. (1669). Chandelier* à plusieurs branches disposées en pyramide et souvent orné de pendeloques de cristal. *Une girandole de cristal, d'argent*.

(...) les vieilles girandoles dorées qui ornent la cheminée et les rideaux à gros glands, annonçaient l'opulence dont avait joui le curé.

BALZAC, *le Médecin de campagne*, Pl., t. VIII, p. 360.

2. Une girandole à trois branches éclairée ce curieux oratoire.

M. BARRÉS, *la Colline inspirée*, p. 137.

♦ 3. (1740). Assemblage de diamants, de pierres précieuses formant pendants d'oreilles. ⇒ **Pendant, pendentif**.

♦ 4. (1787, Bernardin de Saint-Pierre). Bot. Grappe de fleurs que forment certaines plantes. — Arbor. Taille en pyramide des arbres à fruits.

3. Le lilas de Perse, qui élève droit en l'air ses girandoles gris de lin.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*.

4. Par la fenêtre, il distinguait la masse d'un marronnier éclairé de girandoles blanches.

Claude COURCHAY, *La vie finira bien par commencer*, p. 83.

♦ 5. (Fin xix^e, Daudet). Probabl. par attraction de *guirlande*. Cour. Guirlande lumineuse servant d'enseigne, de décoration pour une fête, etc. *Girandole formant des festons, des astragales. Des girandoles d'ampoules électriques de couleurs décoraient la salle des fêtes. Girandoles formées de photophores posés sur les appuis de fenêtres* (dans le sud de la France, en Italie).

5. Un beau soir, l'hôtel Ponto tout entier resplendit sous une féerique illumination; de la base au faite, des girandoles de lumière électrique dessinaient des arabesques flamboyantes (...)

A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 111 (1883).

GIRASOL [ʒirasɔl] n. m. — 1611; *girasole*, 1505; ital. *girasole*, de *girare* « tourner », et *sole* « soleil ».

♦ 1. (1505, *giresol*). Régional. Chicorée sauvage.

♦ 2. (1562). Minér. Variété d'opale* (quartz hyalin), employée en joaillerie et dont les teintes varient avec l'orientation de la lumière.

♦ 3. (1621). Vx. Tournesol.

♦ 4. Régional. *Girasol feuilleté* : agaric.

GIRATION [ʒirasjɔ̃] n. f. — 1377, *gyration*; repris 1866, Littré; dér. du bas lat. *gyrare* « faire tourner », et suff. *-ation*.

♦ Mouvement circulaire. ⇒ **Révolution, rotation** (→ **Cœur**, cit. 10). *Rayon de giration. Qui effectue une giration*. ⇒ **Giratoire**. — Mar. *Cercle de giration*, décrit par un navire dans un tour complet. *Diamètre de giration*.

1. Et quand l'orchestre entonna la valse du *Freyschutz*, lorsque cette valse, si allemande et d'un mouvement si lent, fut attaquée à bras déchainés par les gagistes, ah! ce ne fut plus une valse, ce fut un tourbillon insensé, une rotation vertigineuse, une giration digne d'être conduite par quelque Méphistophélès, battant la mesure avec un tison ardent!

J. VERNE, *le Docteur Ox*, p. 68.

(...) tout cela passe par les girations de ce feu (...)

A. ARTAUD, *Bilboquet*, (E. compl., t. I, p. 242.

(...) dans la glace du battant repoussé d'un coup de pied Montés pouvant se voir, un instant, entraîné avec le minable décor où il se tenait debout dans une giration étincelante, météorique, qui s'arrêta sur un angle de la table (...)

Claude SIMON, *le Vent*, p. 84.

GIRATOIRE [ʒiratwaʁ] adj. et n. m. — 1773; dér. sav. du bas lat. *gyrare* « faire tourner », et *-oire*. → **Giration**.

♦ 1. Adj. Qui est circulaire*, constitue une giration, en parlant d'un mouvement. *Mouvement giratoire*. ⇒ **Rotatif** (→ **Enrouler**, cit. 3). — Par ext. *Point giratoire*, autour duquel s'effectue un mouvement giratoire.

(...) de prodigieuses bandes d'écumes apparentent (...) Ces bandes, à la longue (...) s'étendirent à une grande distance, et, se combinant entre elles, elles adoptèrent le mouvement giratoire des tourbillons apaisés et semblèrent former le germe d'un vortex plus vaste.

BAUDELAIRE, *Trad. E. POE, Histoires extraordinaires*.

Descente dans le maelström.

(...) Gianni apparaissait comme le centre et l'axe du mouvement giratoire de toutes ces machines *tourneboulantes*.

Ed. DE GONCOURT, *les Frères Zemganno*, IV.

Cour. *Sens giratoire* : sens obligatoire que doivent suivre les véhicules autour d'un rond-point.

♦ 2. N. m. (1962, Larousse). Techn. **UN GIRATOIRE** : type de concasseur.

GIRAUDOUISTE [ʒirɔdwiʁ(ə)] adj. ⇒ **Giralducien**.

GIRAUMONT ou **GIRAUMON** [ʒiromɔ̃] n. m. — 1719, in D. D. L.; *giraumon*, 1645; *giromon*, 1614; du tupi anc. **jirumum* (formes attestées *jirimum, jurumú, gerumú*...). La forme française a pu être influencée par *girer* « tourner » (→ **Girond**); cf. *Guiraud*.

♦ Variété de courge d'Amérique. ⇒ **Courge** (courge potiron).

Nous y entrâmes à travers les lierres et les giraumonts humides que la pluie avait abattus des rochers.

CHATEAUBRIAND, *Atala*, *Les laboureurs*.

GIRAVIATION [ʒiravjasjɔ̃] n. f. — 1962, Larousse; de *giravion*, d'après *aviation*.

♦ Techn. (Rare). Navigation aérienne par giravions.

GIRAVION [ʒiravjɔ̃] n. m. — 1962, Larousse; du rad. du bas lat. *gyrare* « tourner » (→ **Girandole**), et *avion*.

♦ Techn. (Rare). Aéronef dans lequel la sustentation est assurée par des voilures tournantes. ⇒ **Autogire, girodyne, hélicoptère**. *Les hélicoptères, les autogires et les girodynes sont des giravions*.

DÉR. V. **Giraviation**.

GIRE [ʒir] n. m. — 1941, Frison-Roche; évidemment très antérieur; « tourniquet », xv^e; franco-provençal *djir* « tour, circuit », de l'anc. provençal *gir* « tournoisement », ou du moy. franç. *gire* « tour que fait qqn »; lat. *girus*.

♦ Régional. Chemin tournant et montant.

(...) il est venu comme il était : en jaquette, et ses escarpins vernis sont bien mal venus dans ce *gire* bordé de murettes, tour à tour torrent ou sentier, qui s'élève raide et dru sur les flancs du Brévent.

R. FRISON-ROCHE, *Premier de cordée*, p. 107 (1941).

HOM. Formes du v. **girer**.

GIREL [ʒiʁɛl] n. m. — 1624; de *giret*, v. 1570; esp. *girel*, de l'arabe *ǧīlāl*, plur. de *ǧull* « couverture de cheval », et *-el*. → **Giron**.

♦ Didact. (hist.). Au moyen âge, Bouclier de fer ou de cuir protégeant le cheval.

HOM. **Girelle**.

GIRELLE [ʒiʁɛl] n. f. — 1561; de l'anc. provençal *gir* « tournoisement », du lat. *gyrus* « volte, cercle », grec *gýros* « cercle, rond ».

♦ Petit poisson acanthoptérygien (*Coridés*) des mers chaudes, scientifiquement appelé *Julis*.

La rascasse rouge, la pieuvre d'agate, la girelle à baudrier d'azur (...)

COLETTE, *Prisons et paradis*, *Midi sévère*.

HOM. **Girel**.

GIRER [ʒiʁe] v. intr. — 1265; vx après xvi^e; semble repris fin xix^e; bas lat. *gyrare* « faire tourner ».

♦ Littér. Rare (latinisme). **Tourner**.

Je suis, maintenant, dans un pays où les chiens tremblent sans oser aboyer. Au fond du corridor gire un escalier pâle. Les marches rechignent à la lumière. Ce doit être un escalier qui mord. Il va se refermer sous mes pieds, me happer les pieds. Je ne monterai pas. Et je monte!

A. JARRY, *l'Amour en visites*, Pl., p. 885.

- 2 Jeanne se rhabillait passant sa combinaison par-dessus le maillot qu'elle faisait glisser le long du corps, girant du bassin, creusant le ventre (...)
Jacques LAURENT, les Bêtises, p. 86.

DÉR. Girie. — V. Girofle, girond.
COMP. Giroline.
HOM. V. Gire.

GIRIE ou **GYRIE** [ʒiri] n. f. — 1790, Brunot; dér. de *gierer* « tourner ».

◆ (1808). Fam. et vieilli. En général au plur. Plainte affectée. ⇒ **Jérémiade**. — (1840). Manière affectée. ⇒ **Chichi**; → Agio, cit.

- 1 — Elle, malade! Mais c'est des giries! répondit à haute voix Sylvie et de manière à être entendue. Elle n'était pas malade ce matin, va!
BALZAC, Pierrette, Pl., t. III, p. 733.
- 2 On me connaît dans le pays, j'aime pas les giries, ni qu'on se paie ma tête.
B. CENDRARS, Moravagine, in OE. compl., t. IV, p. 208.

GIRL [gœrl; plur. gœrls] n. f. — 1910, in Höfler; « jeune fille anglaise », Bourget, 1884; angl. *girl* « fille, jeune fille ».

◆ Anglic. Jeune danseuse de music-hall faisant partie d'une troupe, d'un ensemble chorégraphique. *Les girls et les boys* d'une grande revue. Les girls du Lido. Le french cancan* (→ 2. Cancan), *danse exécutée par des girls*.

- 1 Il y a enfin, au music-hall (...) ces troupes de girls, entraînées militairement pour réaliser des effets d'ensemble, eux aussi de plus en plus mécanisés.
F. DE MIOMANDRE, la Danse, p. 64.
- 2 (...) cinquante girls, surgies dans une lumière de féerie chimique, lèvent la jambe et montrent nues jusqu'à la racine les cuisses de la pudibonde Amérique.
G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, III, p. 56.
- 3 La musique reprend et une douzaine de girls de peau foncée et d'allure belle vinrent inscrire dans le cercle de la piste le dodécagone de leurs fesses musclées.
R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 194.

GIRL-FRIEND [gœrlfrænd] n. f. — 1940, in Höfler; expression angl., « jeune amie ».

◆ Anglic. Bonne amie, flirt (en parlant d'une jeune fille). → **Boyfriend. Des girl-friends**.

La Passante de Baudelaire, c'est toi. *L'extravagant* qui voit dans ton œil la douceur qui fascine ou le plaisir qui tue, ce devrait être Vadim (...) ou Frankenhimer qui l'a prise dans le film de la Metro-Goldwyn-Mayer, *Grand Prix*, pour faire de toi la girl-friend du pilote de course automobile Antonio Sabato.
P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, F. Hardy, p. 61.

GIRL-SCOUT [gœrlskut] n. f. — xx^e (1941, in T. L. F.); expression anglaise, de *girl* « fille », et *scout*.

Anglicisme.

◆ 1. Fillette, adolescente faisant partie d'un mouvement de scoutisme. *Des girl-scouts*.

◆ 2. Fig. et fam. Idéaliste naïve. *Une mentalité de girl-scout*. — Adj. ⇒ **Boy-scout**. « *La monitrice, très gentille, un peu girl-scout, nous disait, complice et vaguement bêtifante "Quand les contractions vont devenir méchantes..."* » (F. Magazine, n° 23, janv. 1980, p. 50).

GIRODYNE [ʒirodin] n. f. — Mil. xx^e; de *gyro-*, et grec *dunamis* « force ».

◆ Techn. Giravion* dont la propulsion n'est pas assurée par les voilures tournantes destinées à la sustentation.

GIROFLE [ʒirofl(ə)] n. m. — V. 1170; du lat. *caryophyllon*, grec *karuophullon*.

◆ Bouton des fleurs du giroflier*, ayant la forme d'un clou à tête utilisé comme épice, dit plus souvent *clou de girofle*. *Le girofle, épice* (cit. 5) *employé en cuisine* (→ aussi *Épicer*, cit. 3). *Odeur de girofle* (⇒ **Basilic**, cit. 2). *Essence de girofle, utilisée en parfumerie*.

(1225, *clous de girofle*). Loc. **Clou de girofle** (même sens; plus cour.). *Assaisonnement aux clous de girofle. Acheter des clous de girofle*. — Par dérivation. « *Alcools cloutés de girofle* » (P. Morand, in T. L. F.).

DÉR. 1. Giroflée, 2. giroflée, giroflier.

1. GIROFLÉE [ʒiroflé] n. f. — 1393; de *girofle*, parce qu'elle a l'odeur des clous de girofle, et suff. *-ée*.

◆ 1. Plante dicotylédone (*Crucifères*), scientifiquement appelée *Cheiranthus*, *Cheiranthus*, herbacée, vivace, à fleurs jaunes très odorantes (→ **Bâton*** d'or). *Variétés de giroflées de couleurs diverses*. ⇒ **Cocardeau**, **matthiole**, **quarantaine**, **ravenelle**, **violier**.

◆ 2. Fig. et fam. *Giroflée à cinq feuilles* (cit. 5): marque des cinq doigts laissée par une gifle. Par ext. *Giroflée à cinq feuilles, giroflée*: gifle. ⇒ **Gifle**, **soufflet**.

(...) et vite, ou je te réchauffe la joue par une giroflée à cinq feuilles.

BALZAC, César Birotteau, Pl., t. V, p. 546.

(...) elle l'avait vue traitée de haut en bas par Eugène, et, elle-même, s'était attiré une giroflée tellement fleurie que sa joue en avait gardé l'empreinte pendant tout un jour.

HUYSMANS, les Sœurs Vatar, III, p. 51.

(1847, Balzac, in D. D. L.). Loc. *Recevoir des giroflées*: être réprimandé.

Aussi, en apprenant que vous aviez reçu des giroflées à la préfecture, ai-je fait jaser Georges.

BALZAC, Splendeurs et misères des courtisanes, v, p. 782, in D. D. L., II, 2.

HOM. 2. Giroflée.

2. GIROFLÉE [ʒiroflé] adj. f. — 1835, Académie; de *girofle*, et *-ée*.

◆ Cuis. *Cannelle giroflée*: écorce du giroflier, utilisée comme la cannelle.

HOM. 1. Giroflée.

GIROFLIER [ʒiroflije] n. m. — 1542; *giroffier* « giroflée », 1372; de *girofle*.

◆ Arbre exotique de grande taille (*Myrtacées*) fournissant les clous de girofle (⇒ **Girofle**), dont les feuilles sont assez semblables à celles du laurier et les fruits, baies globuleuses, aux myrtes (n. sc.: *Caryophyllus* ou *Eugenia aromatica*).

Un joli équipage, attelé de ces chevaux élégants qui ont été importés de la Nouvelle-Hollande, transporta Mrs. Aouda et Phileas Fogg au milieu des massifs de palmiers à l'éclatant feuillage, et de girofliers dont les clous sont formés du bouton même de la fleur entouverte.

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 136.

Ô marguerite exfoliée

Mon île au loin ma Désirade

Ma rose mon giroflier (...)

APOLLINAIRE, Alcools, p. 27.

GIROLINE [ʒirolin] n. f. — 1871; de *gierer* « tourner », d'après *crinoline*.

◆ Vx. Passementerie en forme de crête utilisée pour les rideaux.

GIROLLE ou **GIROLE** [ʒiroʎ] n. f. — 1513; selon Bloch-Wartburg, anc. provençal *giroilla*; dér. probable de *gierer* « tourner ».

◆ Chanterelle* comestible (*Cantharellacées*), champignon jaune très apprécié. *Poulet aux giroles*; *omelette aux giroles*.

Quatrième menu, d'hiver et d'automne: les champignons, giroles, cômelles ou mousserons, ramassés dans les bois détremés, et sautés au beurre pendant quelques minutes.
COLETTE, Prisons et paradis, p. 91.

1. GIRON [ʒirɔ̃] n. m. — 1140, *gerun*, au sens 1; du francique **gêro* « pièce d'étoffe en pointe ».

A. ◆ 1. (Déb. XII^e). Ancienn. Pan de vêtement taillé en pointe, et, spécialt, pan du vêtement allant de la ceinture au genou (→ **Déposer**, cit. 8).

Elle ne laisse fleur ni petite ni grande

Sans en faire un bouquet, puis va trouver sa bande

Qui l'attend sur la rive, et versant son giron

Montre toutes les fleurs des jardins d'environ (...)

RONSARD, le Bocage royal, À Tresillustre Prince Charles.

◆ 2. (V. 1179). Mod. Partie du corps allant de la ceinture aux genoux, chez une personne assise. *Enfant blotti dans le giron de sa mère*.

Elle va mieux, répondit-elle en caressant la chevelure de la petite déjà blottie dans son giron.
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 801.

(...) c'était, je le répète, une aimable personne: beau giron, gracieux corsage.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, V, VI.

B. Fig. ⇒ **Milieu, sein**. *Enfant éleyé dans le giron maternel, le giron familial*. — (XIV^e). *Le giron de l'Église*: la communion des fidèles.

Il faut de tant d'abus l'Église décharger

Et non s'en séparer, mais fermement la suivre,

Et dedans son giron toujours mourir et vivre.

RONSARD, Réponses aux injures et calomnies.

(...) quand vous aurez remis votre petit poussin sous les ailes de son brave père, vous rentrerez dans le giron de cette tribu de Grignan (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1296, 20 août 1690.

Si réellement j'aspire au bonheur de faire rentrer dans le giron de l'Église ces consciences égarées (...)

STENDHAL, Romans et nouvelles, « Le rose et le vert », VI.

Les enfants élevés, comme vous, dans le giron maternel, restent plus longtemps enfants que les autres (...)

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 364.

C. (1611; *gyron*, 1581; *gironné* est antérieur). Blason. Surface triangulaire dont la pointe aboutit au centre de l'écu.

D. (1676). Archit. Largeur de la marche d'un escalier. *Cette marche a vingt-cinq centimètres de giron*. — Surface de la partie horizontale de la marche. *Marche à giron droit*, rectangulaire (par oppos.

à *marche de forme oblique* des escaliers à vis). ⇒ **Gironné**; 1. **gironner**, 2.

Techn. Enveloppe d'une manivelle de treuil.

DÉR. **Gironné**, 2. **gironner**.

HOM. 2. **Giron**, **girond**.

2. **GIRON** [ʒiʁɔ̃] n. m. — 1946, Genet; var. de *girond*.

♦ Argot. ⇒ **Giton**.

Il m'était difficile de savoir s'il avait quelque intimité avec d'autres marles, car les gestes d'un giron en face de son homme ne sont jamais équivoques.

Jean GENET, *Miracle de la rose*, p. 166.

HOM. 1. **Giron**, **girond**.

GIROND, ONDE [ʒiʁɔ̃, ɔ̃d] adj. — 1815; probabl du rad. de *girer* «tourner», du lat. *gyrare*. P. Guiraud suppose un croisement de *gironner* «tourner» (→ 1. **Gironner**) avec *ronder* «tailler en rond».

Familier.

♦ 1. (Êtres humains). Beau, bien fait (semble plus cour. au féminin). ⇒ **Beau**, **gracieux**, **joli**, **mignon**.

Je t'accorde qu'elle est jolie, mais des filles comme elle, il y en a des milliers à Paris et qui sont prêtes à faire n'importe quoi pour mener la grande vie. Je te jure qu'il y a de la concurrence, et, sur les rangs, des nanas plus jeunes et plus girondes.

René FLORIOT, *La vérité tient à un fil*, p. 78.

♦ 2. (Attraction de *rond*). Bien en chair, un peu gras.

Elle est charmante, la caissière. Un peu gironde peut-être.

ANOUILH, *Eurydice*, 1.

DÉR. V. 2. **Giron**.

HOM. 1. **Giron**, 2. **giron**.

GIRONDIN, INE [ʒiʁɔ̃dɛ̃, in] adj. et n. — 1792, in D. D. L., au sens 2; de *Gironde*, département de France, et -in.

♦ 1. De la Gironde. *Le vignoble girondin. Elle est girondine par sa mère.*

♦ 2. Hist. Se dit du parti qui se forma en 1791 autour de quelques députés de la Gironde. ⇒ **Brissotin**. *Le parti girondin*. — Par ext. *La politique girondine à tendance fédéraliste* (cit.). — N. m. *Les Girondins et les Jacobins. Procès et mort des Girondins* (octobre 1793). *Histoire des Girondins*, de Lamartine.

La mort des Girondins, demandée tant de fois, fut le calmant qu'on crut devoir donner à la fureur des violents (...)

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, XIII, IX.

GIRONNÉ, ÉE [ʒiʁɔ̃nɛ] adj. — V. 1180, *gironé* «qui a des pans»; de 1. *giron*, A.

Technique.

♦ 1. (V. 1250). **Blason**. *Écu gironné* : écu partagé en plusieurs triangles (⇒ 1. **Giron**, B.), à émaux alternés.

♦ 2. (1694). *Marches gironnées* : marches triangulaires d'un escalier tournant. — *Tuile gironnée* : tuile plus large à un bout qu'à l'autre.

DÉR. 1. **Gironner**.

HOM. 1. **Gironner**, 2. **gironner**.

GIRONNEMENT [ʒiʁɔ̃nmɑ̃] n. m. — 1895, in D. D. L.; de 1. *gironner*.

♦ Techn. Action de gironner (1. **Gironner**); son résultat.

Dans les escaliers (...) on nomme *balancement*, ou mieux *gironnement*, la répartition de la diminution de largeur des marches sur le limon tournant ou *noyau*.

LAMI, *Dict. de l'industrie*, 1885, in D. D. L., II, 6.

1. **GIRONNER** [ʒiʁɔ̃nɛ] v. tr. — 1537, *gyronner* «tourner, aller en rond»; de *gironné*.

Technique.

♦ 1. (1600). Former à l'aide d'un marteau la rondeur d'un ouvrage d'orfèvrerie.

♦ 2. (xx^e). *Gironner un escalier* : faire l'épure des marches d'un escalier tournant.

DÉR. **Gironnement**.

HOM. **Gironné**, 2. **gironner**.

2. **GIRONNER** [ʒiʁɔ̃nɛ] v. tr. — 1881, Daudet; de 1. *giron*, A., 2.

♦ Fam. et vx. Prendre, bercer (qqn) dans son giron.

HOM. **Gironné**, 1. **gironner**.

GIROTAPIS [ʒiʁɔ̃tapi] n. m. — D. i. (mil. xx^e); de *gyro-* orthographié avec *i* (→ *Giration*), et *tapis*.

♦ Techn. (Rare). Tapis tournant utilisé pour la livraison des bagages. ⇒ **Tapis** (roulant); **carrousel**.

GIROUETTE [ʒiʁwɛt] n. f. — 1509; altération de l'anc. normand *wirewite* (de l'anc. scandinave *vedrviti*) sous l'infl. de *girer* «tourner» (→ **Giron**) et *piroquette*, ou (Guiraud) composé par juxtaposition de rad. synonymes (*girer* et 1. *rouer*), à valeur intensive et fréquentative.

♦ 1. Plaque de métal qui, en tournant autour d'un axe vertical placé au sommet d'un édifice, indique, par son orientation, la direction du vent. *Girouette en forme de banderole, de flèche, de pennon, de coq**. *Girouettes à queue d'aronde d'une gentilhommière* (cit. 2). *Bruit d'une girouette qui grince* (→ **Aigrement**, cit. 1; esprit, cit. 40). *Girouette qui tourne à tous vents*.

(...) quelque girouette inconstante, et suivant

Sur le haut d'une tour la volonté du vent?

RONSARD, *Remontrances au peuple de France*.

Je suis assez semblable aux girouettes, qui ne se fixent que quand elles sont rouillées.

VOLTAIRE, *Lettre à d'Albaret*, 1624, 10 avr. 1759.

(...) le vent avait fait tourner une vieille girouette rouillée, dont les cris ressemblèrent à un gémissement poussé par la maison (...)

BALZAC, *Autre étude de femme*, Pl., t. III, p. 246.

Mar. Objet ayant une fonction analogue, à bord d'un bateau (bateau à voiles, surtout). *Girouettes en étamine des anciens navires. Girouette en matière synthétique, pourvue d'un répéteur électronique, d'un yacht moderne*.

Loc. *Tourner comme une girouette* : changer souvent d'avis (→ **ci-dessous**, 2.).

♦ 2. (1640). Fig. Personne versatile* qui change aisément d'avis, de sentiment. *Ne vous fiez pas à lui, c'est une girouette*. ⇒ **Pantin**. *C'est un opportuniste, une girouette; il retourne sa veste constamment*.

M. Thiers est une girouette qui, malgré son incessante mobilité, reste sur le même bâtiment.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 269.

Il cachait ainsi sous un déluge de lieux communs son incapacité, son défaut absolu d'instruction, et une faiblesse de caractère qui ne peut être exprimée que par le mot un peu vieilli de *girouette*.

BALZAC, *le Député d'Arcis*, Pl., t. VII, p. 653.

DÉR. **Girouetté**, **girouetter**.

GIROUETTÉ, ÉE [ʒiʁwɛtɛ] adj. — 1611, Cotgrave; de *girouette*.

♦ Se dit d'un édifice surmonté d'une girouette. *Toit girouetté*. — **Blason**. Surmonté d'une girouette d'un émail différent.

GIROUETTER [ʒiʁwɛtɛ] v. intr. — 1544; de *girouette*.

♦ Fam. et vx. Changer aisément d'avis, d'opinion, de sentiment. — (En parlant d'un avis, d'une opinion, d'un sentiment). **Changer**.

GISANT, ANTE [ʒizɑ̃, ɑ̃t] p. prés., adj. et n. m. — 1260; p. prés. de *gésir**.

A. ♦ 1. Qui gît (⇒ **Gésir**), est étendu immobile. *Cadavre gisant* (→ **Enjamber**, cit. 1). *Bois gisant, coupé et tombé à terre. Ruine gisante dans l'herbe* (→ **Équarrir**, cit. 2).

Il voit ce corps gisant, le croit privé de vie.

LA FONTAINE, *Fables*, v, 20.

(...) ces masses inertes, qui restaient gisantes comme des cadavres, sans force pour se relever.

MICHELET, *Hist. de France*, I, III.

Il devait y avoir des Français devant nous, quelques débris de tout ce qui avait été brisé et balayé par la première vague allemande et qui devaient être gisants à l'extrémité de cette vague, elle-même épuisée et étale.

DRIEU LA ROCHELLE, *la Comédie de Charleroi*, p. 148.

♦ 2. N. Personne qui gît (→ **Aieul**, cit. 3).

N. m. (Arts). Statue représentant un mort étendu (par oppos. à *orant*, *priant*). *Gisants sculptés sur les tombeaux du moyen âge*.

Les religieuses, assoupies, semblables à deux allégories drapées de noir, encadraient le gisant, dont l'immobilité conférait à cette mise en scène une majesté authentique.

R. MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. IV, p. 194.

Et je pensais aussi (...) à ces malades, depuis des années mourants, qui ne se lèvent plus, ne bougent plus, et, même au milieu de l'assiduité frivole de visiteurs attirés par une curiosité de touristes ou une confiance de pèlerins, les yeux clos, tenant leur chapelet, rejetant à demi leur drap déjà mortuaire, sont pareils à des gisants que le mal a sculptés jusqu'au squelette dans une chair rigide et blanche comme le marbre, et étendus sur leur tombeau.

PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 943.

Un jour, en visitant la chapelle d'un château voisin, Claire vit une tombe de pierre sur laquelle étaient sculptés des «Gisants», un seigneur et sa dame, couchés sur le dos, une épée entre eux.

MAUROIS, *Terre promise*, VII.

Les siècles ont passé sur les grands gisants de Castille et depuis le roi cruel et madame Blanche endormie, ah qu'il en a coulé des larmes (...)

ARAGON, *le Nouveau Crève-cœur*, p. 45.

8 (...) les tranquilles gisants de pierre qui dorment côte à côte dans les cryptes, et ces époux enlacés sur leurs urnes funéraires!

S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 576.

B. Adj. Techn. *Meule gisante* (ou *dormante*) d'un moulin : la meule immobile, horizontale, opposée à la *meule courante*, qui tourne sur elle. — N. m. *Le gisant* : la partie du brancard (d'un chariot) qui porte sur l'essieu.

GISCARDIEN, IENNE [ʒiskardjē, jen] adj. et n. — 1964, in T. L. F.; de *Giscard* (d'Estaing).

♦ De Valéry Giscard d'Estaing et des Républicains indépendants. *Partisans, militants giscardiens*. — De la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. *La France giscardienne*. « *La paix dans toutes les directions sera un des quatre mots clefs de la campagne giscardienne* » (l'Express, 21 mars 1981, p. 87).

N. *Les giscardiens*.

GISCARDISME [ʒiskardism(ə)] n. m. — 1966, in la Banque des Mots; de *Giscard* (d'Estaing).

♦ Doctrine politique des partisans de Valéry Giscard d'Estaing. « — *Vous critiquez durement la gauche. Avez-vous la nostalgie du giscardisme?* — *J'ai combattu le giscardisme en son temps. Mais j'en retiens aujourd'hui que, pour la première fois, la France était moins cocardière* » (interview de Brice Lalonde, in le Nouvel Obs., n° 975, 15 juil. 1983, p. 26).

GISELLE [ʒizɛl] n. f. — 1874, var. *gizelle*; orig. inconnue, p.-ê. du n. propre *Giselle*.

♦ Techn. Mousseline imitant la guipure.

GISEMENT [ʒizmɑ̃] n. m. — 1632; *gisement* « action de se coucher », fin XII^e; de *gésir*.

★ I. Mar. Vx. Situation d'une côte précisée par le calcul. *Relever le gisement d'un cap, d'une île*. — Mod. « Angle que fait une direction donnée (astre ou objet) par rapport à l'axe d'un navire » (Gruss, *Dict. de marine*).

Gisement d'une direction, angle que forme cette direction avec celle du nord, compté dans le sens des aiguilles d'une montre. — Azimut (d'un radar).

★ II. ♦ 1. (1721, in Trévoux). Disposition des couches de minéraux* dans le sous-sol. *Un gisement continu, disséminé, interrompu, horizontal, oblique; gisement filonien, gisement stratiforme*. ⇒ *Amas* (5.), *couche, filon* (et *veine*). *Brouillage** d'un gisement. — (1834, Landais). Par ext. Masse minérale importante, propre à l'exploitation*. *Prospecter une contrée riche en gisements*. ⇒ *Bassin, champ* (pétrolière), *gîte*. *Gisement de pétrole, d'hydrocarbures; gisement pétrolière. Gisement de nodules polymétalliques. Découvrir un gisement métallifère* (⇒ *Minerai*). *Un gisement d'or* (⇒ *Placer*), *de tourbe, de soufre. Exploitation d'un gisement*. ⇒ *Puits* (de mine; de pétrole).

♦ 2. Par métaphore ou fig. Ce qui contient des richesses à exploiter (⇒ *Exploiter*, cit. 3). *Un gisement de renseignements, d'informations*. ⇒ *Mine*. *Ces Mémoires sont un gisement inépuisable d'anecdotes. Les archives notariales, ce gisement presque inexploité par les historiens*.

1 Cette vieille terre parisienne est un gisement d'événements, de mœurs, de lois, de coutumes; tout y est minéral pour le philosophe. HUGO, Paris, II, v.

♦ 3. Emplacement où vivent des coquillages, en nombre suffisant pour permettre une exploitation coquillière (s'oppose à *parc*). *Gisement d'huîtres, gisement huître*. ⇒ *Banc. Gisement de coquilles Saint-Jacques; gisement de moules*.

2 En dehors des huîtres et des moules, dont les productions les plus importantes proviennent de la mytiliculture et de l'ostreiculture, ce sont surtout les coquilles Saint-Jacques et de nombreuses espèces de petits coquillages : coques, praires, pétoncles, palourdes, oursins (*sic*), etc., qui sont pêchées sur des gisements naturels. Albert BOYER, les Pêches maritimes, p. 79.

GISOIR [ʒizwaʁ] n. m. — 1962, Larousse; de *gésir*, et *-oir*.

♦ Agric. Partie d'une porcherie où couchent les porcs.

GISQUETTE [ʒiskɛt] n. f. — 1925; selon Esnault, de *Gisquet*, préfet de police (1831-1836) qui imposa une « carte » aux prostituées.

♦ 1. Argot. Vx. Prostituée.

Bonnes mômes, accrocheuses, de la santé, de la mentalité... Mais rien sous la permanente! Pas un pion de gamberge! Des vraies abatteuses, mais pas des gisquettes de classe! Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 181.

♦ 2. (V. 1945). Fam. Jeune fille, jeune femme, et, par ext., femme en général. « *La gisquette du troisième gauche... Tu n'as jamais vu son mari?...* » (P. Guth, *le Naïf locataire*, p. 93).

GÎT [ʒi] v. ⇒ *Gésir* (ci-gît).

GÎTAGE [ʒitaʒ] n. m. — Fin XIV^e; de *gîte*, l., 4., et *-age*.

♦ 1. Régional (Picardie, Wallonie). Ensemble des lambourdes (*gîtes*) qui soutiennent un plancher.

♦ 2. Techn. anc. Dernière opération appliquée aux étoffes lourdes avec un chardon.

GITAN, ANE [ʒitɑ̃, an] n. — 1823, in D. D. L.; *gaytano*, 1784, in D. D. L.; *gitain*, 1661; esp. *gitano, gitana*, nom des tsiganes en Espagne; du lat. *Ægyptanus* « Égyptien », car on croyait que les tsi-ganes venaient d'Égypte. → *Gipsy*.

★ I. Tsigane d'Espagne. *Les gitans. Des gitanes* (→ *Crier*, cit. 3). *Les gitans d'Andalousie. Gitans de Camargue. Pèlerinage des gitans aux Saintes-Maries-de-la-Mer*. — Par ext., pop. Tsigane d'un groupe nomade, quelle que soit son origine géographique. ⇒ *Bohé-mien* (2.), *boumian* (régional), *égyptien* (2.), *gipsy* (vx), *romanichel* (vieilli), *zingaro* (vx).

L'Espagne est un des pays où se trouvent aujourd'hui en plus grand nombre encore, ces nomades dispersés dans toute l'Europe, et connus sous les noms de *Bohémiens, Gitanos, Gypsies* (Gipsies), *Zigeuner*, etc. La plupart demeurent, ou plutôt mènent une vie errante dans les provinces du Sud et de l'Est, en Andalousie, en Estramadure, dans le royaume de Murcie; il y en a beaucoup en Catalogne. Ces derniers passent souvent en France. On en rencontre dans toutes nos foires du Midi. D'ordinaire, les hommes exercent les métiers de maquignon, de vétérinaire et de tondeur de mulet; ils y joignent l'industrie de raccommoder des vêtements et des instruments de cuivre, sans parler de la contrebande et autres pratiques illicites. Les femmes disent la bonne aventure, mendient et vendent toutes sortes de drogues innocentes ou non. MÉRIMÉE, Carmen, IV.

Je ne serai tout de même pas assez stupide pour demander à une gitane de me révéler mon avenir. P. MAC ORLAN, la Bandera, I.

Adj. *Une jeune fille gitane, de type gitan*. — « *L'énergie et la singulière passion gitanes* » (→ *Flamenco*, cit. 2). — REM. On a employé la forme esp. *gitano* (1840). — Par ext. Tsigane.

★ II. N. f. (XX^e). **GITANE** : cigarette de la marque de ce nom, fabriquée par la Régie française des tabacs. *Fumer une gitane. Un paquet de gitanes. Des gitanes filtre*.

Je viens d'ouvrir ma fenêtre au large sur l'averse pour chasser les nuages de quelques dix gitanes que j'ai fumées, l'une après l'autre, durant ces deux heures passées à ma table de camping. Yanny HUREAUX, la Prof, p. 160.

GÎTE [ʒit] n. m. et n. f. — 1373; aussi *gite; giste*, v. 1175; anc. p. p. substantivé du v. *gésir*.

★ I. N. m. ♦ 1. Lieu où l'on trouve à se loger, où l'on peut coucher. ⇒ *Abri, demeure, logement, maison. S'abriter* (cit. 5) *au gîte. Trouver un gîte à sa convenance* (cit. 6). *Trouver un gîte pour la nuit. N'avoir pas de gîte assuré. Chemineux sans gîte* (→ *Escouade*, cit. 1). *Voyageur à la recherche d'un gîte*. ⇒ *Couvert* (cit. 2). *Avoir bon* (cit. 17) *souper, bon gîte et le reste*, expr. prov. depuis La Fontaine (*Fables*, IX, 2). « *Le dernier gîte* » (→ *Aller*, cit. 105, La Fontaine). *Offrir le gîte et le couvert à qq.*

Vraiment, Amour, je te vois bien puni D'aller si tard et mendier ton gîte (...)

RONSARD, le Bocage royal, II, Amour logé.

Vous n'irez pas fort loin pour trouver votre gîte, Et de la part du Prince on vous fait prisonnier. MOLIÈRE, Tartuffe, V, 7.

À la nuit il revenait à son gîte désolé, et au coup de marteau la petite accourait d'un pas tremblant pour ouvrir la porte d'entrée.

BAUDELAIRE, Manguer d'opium, II.

Sur les routes, par des nuits d'hiver, sans gîte, sans habits, sans pain, une voix étreignait mon cœur gelé (...)

RIMBAUD, Une saison en enfer, Mauvais sang.

Mais cela n'avait pas l'obscurité ni la mélancolie des gîtes des laborieux, qui sont toujours à demi enfouis au bord des chemins (...)

LOTI, Pêcheur d'Islande, II, III.

(1866). Vx. *Gîte d'étape* : localité désignée pour étape* à des soldats en marche. ⇒ *Halte*.

Depuis quelques mois, un des conjurés (...) avait indiqué la plage de Biville comme le lieu le plus propre par où pénétrer sans être repéré, et un autre conspirateur (...) avait organisé les gîtes d'étape qui permettraient de s'acheminer sans trop de peine vers Paris (...)

Louis MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire, IV.

(1965). *Gîte rural* : logement à la campagne, en général dans une ferme, loué aux vacanciers.

♦ 2. (V. 1354). Chasse. Lieu où s'abrite le gibier, et (1552), spécialt. le lièvre. ⇒ *Bauge, forme, refuge, repaire, retraite, tanière, terrier. Lever un lièvre au gîte*. « *Un lièvre en son gîte songeait...* » (→ *Faire*, cit. 41, La Fontaine). — (Fin XVII^e). Par métaphore (en parlant de personnes). *Revenir au gîte, sortir de son gîte* (→ *Ahan*, cit. 1; bois, cit. 20).

(...) les soirs de pleine lune et de grand vent, les lièvres craintifs, trompés par la clarté lunaire et apeurés du bruit des branches, ne quittent leur gîte que fort tard dans la nuit. L. PERGAUD, De Goupil à Margot, p. 10.

Loc. prov. *Un lièvre va toujours mourir au gîte* : après bien des voyages on finit par rentrer et se retirer au pays. — *Il faut attendre*

le lièvre au gîte : pour être sûr de trouver quelqu'un, il faut l'attendre chez lui.

- 8 (...) on ignorait entièrement à Nemours l'existence du docteur Minoret à qui une rencontre inattendue fit concevoir le projet de revenir, comme les lièvres, mourir au gîte. BALZAC, *Ursule Mirouët*, Pl., t. III, p. 280.

♦ 3. (1811). Minér. Dépôt de minerais, contrée contenant des gisements*. *Gîte houiller, aurifère. Étude des gîtes minéraux.* ⇒ **Gîtologie**.

- 9 Sauf pour les diamants, extraits (...) des gîtes alluviaux qui tapissent les couches des grès primaires, les principaux foyers miniers se succèdent le long des frontières orientales (...)

M. DEMANGEON, *Cours de géographie (classe philos.)*, p. 440.

Sc. Lieu où l'on procède à des recherches archéologiques. ⇒ **Site**.

♦ 4. (xvi^e, mais probabl. antérieur. → Gîtage). Techn. Lambourde servant à soutenir un plancher. ⇒ **Gîtage**, 1.

♦ 5. (1393). Bouch. Partie inférieure de la cuisse du bœuf vendue en boucherie. On dit aussi *gîte-gîte*. — (1838). *Gîte à la noix* : le morceau du gîte où se trouve la noix*. *Gîte à l'os* : derrière du gîte.

- 10 (...) je vais à la boucherie ce jour-là, et je demande un morceau de gîte à la note (*sic*).

H. MONNIER, *Le dîner bourgeois, in Scènes populaires*, t. I, p. 159 (1835).

★ II. n. f. Mar. ♦ 1. (1859). ⇒ 3. **Bande. Donner* de la gîte.** ⇒ **Gîter** (I., B., 1.).

♦ 2. (1930, Larousse). Lieu où s'est enfoncé un navire échoué. ⇒ **Souille**.

DÉR. *Gîtage, gîter, gîtologie, gîtologue*.

GÎTER [ʒite] v. — V. 1230; de *gîte*.

★ I. V. intr. A. ♦ 1. Vx ou littér. Avoir son gîte quelque part. ⇒ **Coucher, demeurer, habiter, loger. Chercher une auberge où gîter pour la nuit. Endroit où gîte un blaireau** (cit. 2). *Pâturages où gîtent les brebis* (→ Cheik, cit. 2).

(V. 1600). Le sujet désigne le gibier, et, spécialt., le lièvre :

- 1 Le lièvre était gîté dessous un maître chou. LA FONTAINE, *Fables*, IV, 4.

- 2 (...) la beauté du temps les avait invitées à aller à pied de leur auberge à leur logement, car nous sommes déjà gîtés et chèrement gîtés (...)

CHAMFORT, *Lettre à Mirabeau*, 20 août 1784.

- 2.1 Si les convicts étaient gîtés dans un endroit de l'île, si cet endroit nous était connu, et s'il ne s'agissait que de les en débarrasser, je comprendrais une attaque directe.

J. VERNE, *l'île mystérieuse*, t. II, p. 702.

♦ 2. (Av. 1890). Fig. Être situé, se trouver. ⇒ **Résider**.

- 3 Dans le lard pur réside une vertu, gîte une saveur, qu'en vain je prêche au professeur René Moreau depuis des lustres (...)

COLETTE, *Belles saisons*, p. 247.

B. (1859). Mar. ♦ 1. Donner de la gîte*, s'incliner sur un bord. *Navire qui gîte dangereusement par suite d'un mauvais arrimage*.

♦ 2. Vx. Être échoué. *Le bateau gîte sur ce fond*.

★ II. V. tr. (xv^e). Vx. Pourvoir d'un gîte, mettre dans un gîte. — (1721, Trévoux). Pron. (Viellil). « *J'ignore où il a été se gîter* » (Académie).

- 4 Cependant, de les avoir vus ainsi disparaître pour aller se gîter, comme sans doute chaque nuit, en quelque métairie isolée dans un bas-fond, la compréhension lui était venue, plus exacte, de ces humbles existences de paysan, attachées à la terre et au champ natal (...)

LOTI, *Ramuncho*, I, 1.

GITHAGISME [ʒitaʒism(ə)] n. m. — 1897, in D. D. L.; du lat. sc. *githago* « nielle des blés », et -isme.

♦ Méd. Intoxication provoquée par la nielle des blés.

(...) *Githagisme*. La nielle des blés (*agrostemma githago*) est une plante commune dans les champs. Elle a des graines noires, de même diamètre que le grain de blé et le criblage les laisse souvent passer (...) Le mélange au pain donne à celui-ci un goût âcre, une couleur noire plus ou moins foncée. Il peut causer des accidents dont quelques-uns sont graves.

G. DROUINEAU, in J. ROCHARD, *Encycl. d'hygiène*, IV, 1897, in D. D. L., II, 8.

GÎTOLOGIE [ʒitolɔʒi] n. f. — V. 1960; de *gîte*, -o-, et -logie.

♦ Didact. Science qui classe chaque type de gîtes minéraux connus selon son environnement géologique spécifique.

GÎTOLOGUE [ʒitolɔg] n. — V. 1960; de *gîte*, -o-, et -logue.

♦ Didact. Spécialiste de la recherche de gîtes miniers.

GITON [ʒitɔ̃] n. m. — 1714, Voltaire, *l'Anti-Giton*, titre d'un conte en vers; nom d'un personnage du *Satiricon* de Pétrone : *Gito*.

♦ Littér. Jeune homme entretenu par un homosexuel dont il est l'amant. ⇒ **Bardache**, 2. **giron, mignon**. « *Des gitons de seize ans, dodus et frisés* » (Huysmans).

- 1 Les Phrynés de Venise et les gitons de Rome. VOLTAIRE, in P. LAROUSSE.

- 1.1 (...) cette magnifique Françoise n'était qu'un François, giton d'un S.S. qu'il avait suivi dans la débâcle. G.-E. CLANCIER, *l'Éternité plus un jour*, p. 561.

Ils descendent chaque nuit un enfant dans la cave ils le fessent le giflent le fouettent le secouent (...) et s'ils jouissent avant qu'il meure il est sauvé ils n'y touchent plus jamais c'est leur règlement ils soignent ses blessures et le louent aux visiteurs qui caressent des gitons couverts de cicatrices et au regard plus froid que celui d'un mort. Tony DUVERT, *Paysage de fantaisie*, p. 107.

DÉR. *Gitonisme*.

GITONISME [ʒitonism(ə)] n. m. — 1898, in T. L. F.; de *giton*.

♦ Littér. et rare. Pratique du giton; homosexualité passive.

GIVRAGE [ʒivrɑʒ] n. m. — 1939; de *givrer*.

Technique.

♦ 1. Formation de givre. *Le givrage des lignes électriques, téléphoniques*. — Spécialt. Formation de givre sur les parties exposées (ailes, hélices) d'un avion. *Dangers du givrage. Systèmes de protection contre le givrage*. ⇒ **Antigivrage; dégivrage, dégivreur**.

♦ 2. Formation de glace sur le carburateur du moteur d'une automobile, d'un camion.

♦ 3. Collage de paillettes de verre, de plastique sur une surface, et imitant des émaux.

COMP. *Antigivrage*.

GIVRANT, ANTE [ʒivrɑ̃, ɑ̃t] p. prés. et adj. — Mil. xx^e; p. prés. de *givrer*.

♦ Qui givre. *Brouillard* givrant, neige givrante*.

GIVRE [ʒivr(ə)] n. m. — 1611; *joivre*, xv^e; *geuvrieuse* « couverte de givre », déb. xiv^e; probabl. d'orig. prélatine : **givro* (*joivre*, de **gevero*, **gevro*), ou p.-ê. (P. Guiraud) du lat. *vibrare* « étinceler, scintiller ».

♦ 1. (xv^e). Couche de glace extrêmement tenue et blanche, provenant de la cristallisation, par temps froid, au contact d'un corps solide exposé à l'air, des fines gouttelettes d'eau en surfusion des brouillards et des nuages. ⇒ **Frimas, gelée** (blanche), **rosée. Arbres, buissons couverts de givre. Givre appendu** (cit. 3) **aux branches. Cristaux** (cit. 3) **de givre. Campagne toute blanche de givre. Structure feuilletée du givre. Ôter le givre qui se forme**. ⇒ **Dégivrer**.

Le givre est formé par des cristallisations de glace offrant l'apparence de feuilles de fougère, qui sont souvent suspendues en hiver aux branches des arbres et produisent l'effet le plus pittoresque.

P. POIRÉ, *Dict. des sciences*, art. *Givre*.

Montagnes que voilait le regard de l'automne,

Vallons que tapissait le givre du matin (...)

LAMARTINE, *Harmonies*, « Milly ou la terre natale ».

Le givre, qui brillait aux buissons décharnés, lui semblait la blancheur des fleurs d'avril précédant l'apparition des feuilles.

G. SAND, *la Mare au diable*, Appendice, IV.

C'était une de ces rudes matinées d'hiver où toute la nature est luisante, cassante et dure comme du cristal. Les arbres, vêtus de givre semblent avoir sué de la glace (...)

MAUPASSANT, *Bel-ami*, I, VII.

Gouttelettes d'eau en surfusion dans l'atmosphère. *Nuage, rafale de givre*.

♦ 2. Chim. Cristaux blancs apparaissant à la surface d'un récipient en cas de refroidissement dû à l'évaporation d'un liquide ou à la détente d'un gaz.

(1866, Littré). Petits cristaux blancs de diverses substances qui se déposent sur certains fruits desséchés, sur la vanille, etc.

DÉR. *Givrer, givreux, givreuse*.

COMP. *Dégivrer*.

GIVRÉ, ÉE [ʒivrɛ] adj. — xx^e (1953, in T. L. F.); de *givrer*.

Familier.

♦ 1. Fou. *Il est complètement givré. « Complètement marteau. Piqué, givré, ravagé »* (*Actuel*, févr. 1980, p. 100).

♦ 2. Ivre.

HOM. *Givrer*.

GIVRER [ʒivrɛ] v. impers. et tr. — 1879; impers., *givet* « il givre », v. 1130; au p. p., 1845; de *givre*.

★ I. V. impers. *Il givre* : il fait du givre.

★ II. V. tr. ♦ 1. Couvrir de givre. *Le froid a givré les arbres, l'herbe, la campagne*. — (Au passif). *Le paysage était givré par le froid*.

V. pron. SE GIVRER : se couvrir de givre; subir le givrage*. *Le pare-brise commence à se givrer, il faut le dégivrer*.

P. p. adj. *Arbres givrés. Pare-brise givré*.

Les vitres étaient couvertes de fougères givrées.

A. MAUROIS, *le Cercle de famille*, II, VIII.

♦ 2. Provoquer la formation d'une fine couche de glace sur... *Givrer des fruits*.

P. p. adj. *Vanille givrée. Orange givrée. citron givré* : orange, citron rempli de sorbet (à l'orange, au citron) et dont l'écorce s'est givrée.

Par métaphore :

- 2 Nulle couronne n'était inscrite au chaton de sa bague, et sur sa parole l'esprit n'avait pas givré ses brillantes aiguilles.
PROUST, *les Plaisirs et les Jours*, p. 209.

♦ 3. Couvrir d'une couche blanche analogue à du givre. *Servir des gin-fizz dans des verres givrés au sucre glace.*

- 3 Sur chaque table, afin d'entretenir la soif, des frites, givrées de sel et minces comme des monnaies du pape, s'entassaient dans une coupe.
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. III, p. 223.

P. p. adj. GIVRÉ, ÉE. *Verre givré*, dont le bord est enrobé de sucre en poudre.

♦ 4. Adj. Fig. ⇒ Givré.

DÉR. Givrage, givrant, givré.

HOM. Givré.

GIVREUX, EUSE [ʒivrø, øz] adj. — 1829, Boiste; de *givre*.

♦ Techn. (joaill.). Qui présente une petite tache blanche (⇒ **Glace**) provenant de l'éclat fait par l'outil du lapidaire. *Pierres, diamants givreux.* ⇒ **Glaceux**.

GIVRURE [ʒivrʁʁ] n. f. — 1866 (1755, in Bloch et Wartburg); de *givre*.

♦ Techn. (joaill.). Tache mate, défaut de la pierre givreuse. ⇒ **Étonnure, glace.** *La givrure amortit les feux d'un diamant.*

GLABELLE [glablɛ] n. f. — 1806; lat. *glabellus*, dimin. de *glaber* «glabre»; propr. «espace glabre, nu».

♦ Anat. Région, légèrement proéminente, comprise entre les deux sourcils. ⇒ **Taroupe**, 2.

(...) elle fronçait le sourcil (...) et l'espace presque terrible qui existait entre eux, cette glabelle où résidait pour les Anciens la divinité du visage, se refermait alors (...)
LA VARENDE, *Amours*, p. 172, in T. L. F.

Éminence de l'os frontal entre les arcades sourcilières.

GLABRE [glabr(ə)] adj. — 1548; en bot., 1545; *glabere*, 1549, in D. D. L.; lat. *glaber* «sans poil».

♦ 1. Dépourvu de poils (imberbe ou rasé). *Menton, visage glabre.* ⇒ **Imberbe, nu. Peau glabre.** ⇒ **Lisse**.

- 1 (...) Un spectre grimaçant et glabre. BAUDELAIRE, *Raccommodeur de fontaine*.
2 La face entièrement glabre, comme celle d'un anamite ou d'un singe Papion (...)
LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 245.
3 Il avait un visage régulier, glabre et qu'on aurait pu juger séduisant, n'eût été sa pâleur anormale (...)
G. DUHAMEL, *Salavin*, VI, xx.
4 (...) l'ingrat espace glabre, derrière l'oreille, demande à être soigneusement débarrassé aux regards (...)
COLETTE, *Belles saisons*, p. 86.

N. m. Personne glabre.

♦ 2. Bot. Sans poils, sans duvet. *Tiges, feuilles, plantes glabres.*

CONTR. *Barbu, cotonné, cotonneux, duveté, duveteux, poilu, velouté.*

DÉR. *Glabrescent, glabrisme.*

GLABRESCENT, ENTE [glabrɛsɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1866, Littré; de *glabre*, et *-escent*.

♦ Bot. (En parlant d'un organe). Qui perd ses poils, devient glabre.

GLABRISME [glabrism(ə)] n. m. — 1866, Littré; de *glabre*.

♦ Bot. État d'une plante qui, exceptionnellement, n'a pas de poils.

GLAÇAGE [glaʒaʒ] n. m. — 1857, en parlant du papier (sens 2); de *glacer*.

♦ 1. Cuis. Action de recouvrir d'une couche de sucre. — Action de couvrir d'une gelée. *Le glaçage des viandes froides.*

♦ 2. Action de glacer* (en polissant, en apprêtant). *Glaçage des étoffes, du papier, des épreuves photographiques.* ⇒ **Lissage, lustrage, satinage.** *Glaçage d'une poterie; glaçage par aspersion*.*

♦ 3. Application d'une couche de couleur brillante et transparente sur une couleur déjà sèche pour en augmenter l'éclat.

♦ 4. Par métonymie. Couche de matière brillante sur une surface glacée.

Le sol était parfaitement lisse, sans la moindre aspérité où l'œil eût pu s'arrêter (...)
Un peu dans le genre d'un carton glacé, avec des caractères imprimés sous le glaçage.
J.-M. G. LE CLÉZIO, *la Fièvre*, p. 89.

GLAÇANT, ANTE [glasɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1716, Voltaire, au fig., in D. D. L.; «glissant», XII^e; p. prés. de *glacer*.

♦ 1. Qui glace. Vx au sens propre. *Froid, vent glaçant.* ⇒ **Glacial**. (...)
c'était avec du mouvement qu'on avait produit cette fixation et ce froid glaçant.
VOLTAIRE, *Dialogues*, XIII.

♦ 2. Fig. Qui interdit, qui décourage à force de froideur, de sévérité. *Attitude, manières glaçantes. Dignité glaçante. Un accueil glaçant.* ⇒ **Glacial** (3.).

Rien de glaçant en de certains cas comme l'heure qui sonne. C'est une déclaration d'indifférence. C'est l'éternité disant : que m'importe!

HUGO, *l'Homme qui rit*, I, III, IV.
(...) ce grand discours de Jaurès prononcé au Parlement sur la détresse paysanne, et que vous nous avez présenté comme étant la plus haute expression, comme étant la plus glorieuse manifestation de son génie poétique était, malgré toute sa splendeur, d'un matérialisme implacable et glaçant.

Ch. PÉGUY, *la République...*, p. 27.

GLACE [glas] n. f. — V. 1160; bas lat. *glacia*, du lat. class. *glacies* «glace».

★ I. A. ♦ 1. Eau congelée* (⇒ **Givre, neige, verglas**) formant un solide dur, translucide. *Glace naturelle produite par le gel**. *Variétés allotropiques de glace. Cours d'eau, lac recouvert d'une couche de glace.* ⇒ **Embâcle. Patiner, glisser sur la glace** (→ Appuyer, cit. 29). *Glace qui plie, qui craque sous le poids de qqn* (→ **Débâcle**, cit. 1). *Morceau de glace.* ⇒ **Glaçon. Cristaux** (cit. 2) *de glace. Mer* de glace.* ⇒ **Glacier, sérac.** — *Glace qui fond au dégel* (⇒ **Débâcle**). *Casser la glace d'une fontaine. Froid comme la glace, comme glace.*

Le 6 novembre (1812) le thermomètre descendit à dix-huit degrés au-dessous de zéro : tout disparaît sous la blancheur universelle. Les soldats sans chaussure sentent leurs pieds mourir; leurs doigts violâtres et raidis laissent échapper le mousquet dont le toucher brûle; leurs cheveux se hérissent de givre, leurs barbes de leur haleine congelée; leurs méchants habits deviennent une casaque de verglas. Ils tombent, la neige les couvre (...)
On ne sait plus de quel côté les fleuves coulent; on est obligé de casser la glace pour apprendre à quel orient il faut se diriger.
CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 229.

1 Jetez, l'hiver, un clair morceau de glace dans un ruisseau, aussitôt la glace que vous n'aviez pas soupçonnée surgit immobile du cœur mouvant de l'eau rapide, la fixe et il n'y a plus d'eau. En une seconde le ruisseau est ce qu'il n'attendait que ce rien pour être : un champ de glace.
PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 828.

(Au Canada). *Pont de glace* : chemin de glace formé dans un cours d'eau, en hiver, et utilisé pour passer en voiture d'une rive à l'autre.

Loc. À **GLACE**. *Ferrer* un cheval à glace, avec des crampons* qui l'empêchent de glisser sur la glace. — Fig. *Ferré* (cit. 3) *à glace. Patins* à glace. Patinage à glace, sur glace.*

♦ 2. (*Une, des glaces*). Morceau, bloc, masse de glace. ⇒ **Glaçon**. — REM. Rare au sing.; les *glaces* désignent des blocs importants de glace naturelle. — *Les glaces du pôle* (→ **Envahissement**, cit. 2). *Glaces éternelles* (→ **Alpin**, cit. 1). *Mouvements des glaces* (→ au Canada **Bouscuel**). *Navire pris dans les glaces. Glaces de fond, flottantes**. ⇒ **Banquise, iceberg; bourguignon, pack** (→ **Froid**, cit. 3).

(...) j'avais devancé par mes vœux et par mes travaux les derniers explorateurs des glaces arctiques.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, I, VII, I (éd. Levaillant).
Il rapporte que, bien qu'il ait été souvent entouré par les glaces avant d'atteindre le 72° parallèle, cependant, arrivé là, il n'en vit plus un morceau (...)

BAUDELAIRE, *Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym*, XVI.
3 Bientôt, les glaces commencèrent à se briser avec de sourds craquements. Les crevasses se formaient avec une grande rapidité, et il devenait imprudent de s'avancer sur la plaine, sans un bâton pour sonder les passages, car les fissures serpentaient çà et là. Il arriva même que plusieurs marins tombèrent dans l'eau, mais ils en furent quittes pour un bain un peu froid.

J. VERNE, *Un hivernage dans les glaces*, p. 326.

♦ 3. Spécialt. (*De la glace*). Glace produite artificiellement. *Fabrication de la glace.* ⇒ **Congélateur, frigorifique, réfrigérateur; froid** (*supra* cit. 12). *Manquer de glace en plein été* (cit. 1). *Champagne frappé* (cit. 12) *de glace. Barre, pain de glace. Acheter dix kilos de glace pour garnir une glacière. Rafraîchir une boisson avec de la glace. Garçon, un peu de glace!* ⇒ **Glacé. Glace employée en médecine** (notamment contre l'inflammation). *Le bac à glace d'un réfrigérateur, d'un congélateur. Glace en morceaux, en glaçons. Cubes de glace : glaçons.*

À entendre certains habitués, notre colonisation devenait de plus en plus pénible à cause de la glace. L'introduction de la glace aux colonies, c'est un fait, avait été le signal de la dévirilisation du colonisateur.

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 120.

Loc. fam. *Il n'a pas (il a pas) une gueule à sucer de la glace* : il a l'air porté sur la boisson.

♦ 4. (1835). Vx. Température à laquelle se forme la glace (degré 0). À **GLACE, À LA GLACE** : gelé, très froid. « *Le thermomètre est à glace* » (Académie).

Cependant une petite sueur froide s'empara de Berthier : « Je ne sais ce que j'ai, dit-il, me sens à la glace. — Je le crois bien, dit le frère compagnon. — Comment, vous le croyez bien! dit Berthier: qu'entendez-vous par là? — C'est que je suis gelé aussi, dit Coustou. »

VOLTAIRE, *Relation de la maladie... du jésuite Berthier*.

6 Oui, en vérité, mon cher maître, notre théâtre est à la glace. Il n'y a, dans la plupart de nos tragédies, ni vérité, ni chaleur, ni action (...)

D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, 31 oct. 1761.

Au-dessus, au-dessous de glace (mod., de zéro*).

7 (...) durant le terrible hiver de 1784, le thermomètre de Réaumur se trouva une seule fois à 6 degrés au-dessus de glace dans un jour de janvier (...)

G. SAND, Un hiver à Majorque, p. 20.

Loc. *Les Saints* de glace* (de froid).

♦ 5. Loc. fig. (la glace étant symbole de la froideur, de l'insensibilité...). (V. 1165). *Les glaces de l'âge** (cit. 45 et 51; → Consumer, cit. 8): l'engourdissement de la vieillesse. — **DE GLACE**. *Un cœur de glace*. *Être de glace*, absolument insensible (→ Feu, cit. 70). *Avoir un air, un visage de glace*. *Un accueil de glace*. → **Glacial**. — **Vx**. *Il y a de la glace entre nous*, une gêne, une contrainte extrême (→ Escadron, cit. 8). — (Av. 1613). Loc. *Fondre la glace, briser la glace*, ou, plus cour., **ROMPRE LA GLACE**: dissiper la gêne; faire cesser la contrainte dans un entretien, une entrevue, etc. *La glace est fondue, rompue, brisée*.

8 (...) insensiblement les glaces se fondent, sa belle humeur revient (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 266, 20 avril 1672.

9 Personne de vous deux n'a encore fait les premiers pas; ce n'est pas à vous de rompre cette glace (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 705, 12 oct. 1678.

10 Elle me regarda curieusement, et je sentis qu'en ce moment il se fondait bien des glaces entre nous.

BALZAC, Le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 805.

11 (...) le sentiment de courage satisfait que lui donnait la hardiesse d'avoir enfin osé rompre la glace sur cet étrange sujet.

STENDHAL, Romans et nouvelles, « La rose et le vert », II.

12 Tous ces efforts rencontrèrent une barre de fer, un mur de glace. Le vicair ne sortit pas d'une froideur absolue.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., I, III.

13 (...) c'était des textes latins ou grecs, enrichis de notes manuscrites, qui ne présentaient pas le moindre intérêt, mais il sentit en les déchiffrant je ne sais quel attrait de camaraderie qui le mit un peu plus en confiance. La glace était rompue.

A. HERMANT, l'Aube ardente, p. 31.

♦ 6. Chim. *Glace sèche*: anhydride carbonique solide.

B. (1669). Boisson ou crème congelée et fondante, parfumée aux essences ou substances employées en confiserie. → **Crème** (glacée), anglic. **ice-cream**. « *Les glaces furent faites pour la première fois à Paris, en 1660, par l'Italien Procope* » (Littre). *Glace à la vanille, au citron, à la fraise, à la pistache, au café, au chocolat, au marasquin, glace pralinée, panachée*. → **Cassate, liégeois, parfait**. *Glace granitée, meringuée, au four*. *Glace aux fruits confits*. → **Plombières** (cit.). *Glace à la crème Chantilly*. → **Liégeois**. *Gâteau à base de glace*. Cf. ital. *Semifreddo, torta gelata...* *Chou fourré à la glace et nappé de chocolat*. → **Profiterole**. *Glace à la crème*. → **Parfait**. *Glaces de forme spéciale*. → **Bombe, esquimaou, mystère, tranche** (napolitaine). *Une boule de glace*. *Glace à deux, trois boules*. *Cuillère* à glace*. *Prendre, déguster une glace*. *Glace double, demi-glace*. *Cornet de glace*. *Coupe de glace*. *Glace en coupe avec des fruits et de la crème fouettée*. → **Melba**.

14 Elle mangeait alors une glace au marasquin, qu'elle tenait de la main gauche, dans une coquille de vermeil, et fermait à demi les yeux, la cuiller entre les dents.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, VIII.

15 Pour les glaces (car j'espère bien que vous ne m'en commanderez que prises dans ces moules démodés qui ont toutes les formes d'architecture possible), toutes les fois que j'en prends, temples, églises, obélisques, rochers, c'est comme une géographie pittoresque que je regarde d'abord et dont je convertis ensuite les monuments de framboise ou de vanille en fraîcheur dans mon gosier.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XI, p. 160.

16 (...) une de ces glaces au citron qui brûlent de froid les lèvres et la langue (...)

VALÉRY, Rhumbs, p. 57.

Spécialt. Entremets glacé à base de lait et non d'eau (→ **Sorbet**) ou de crème (→ **Parfait**). *Voulez-vous une glace ou un sorbet?*

★ **II.** (1165; par compar. avec le poli, le brillant, la translucidité de la glace). **A.** ♦ 1. Plaque de verre ou de cristal employée à divers usages, selon qu'elle est ou non étamée. *Fabrication des glaces*. → **Glacerie, miroiterie, verrerie**. *Doucir, lustrer une glace*. — *Glaces sans tain**. → **Vitre**. *Glace fermant la devanture d'une boutique*. → **Vitrage**. *Bris de glaces*. *Débris de glace*. → **Calcin**. *Glaces de vitrine, d'une porte*. *Clair, uni comme une glace* (→ Élever, cit. 7). *Glace qui se dépolit*. *Glace ternie*. — Spécialt. Châssis vitré, vitre fixe ou mobile d'une voiture, d'une automobile. → **Déflecteur, pare-brise**. *Baisser, lever les glaces d'une berline* (cit. 3), *d'un carrosse* (cit. 4), *d'une voiture*. *Dispositif commandant l'ouverture et la fermeture des glaces d'une voiture*. → **Lève-glaces**. *Glaces d'un wagon*. *Glaces de sécurité*, conçues pour ne pas se briser en éclats dangereux (verre* spécialement trempé; verre organique [→ le n. de marque Plexiglas]). *Glace incassable*.

17 (...) il n'y a point de capitaine de cavalerie (...) qui ne fasse le voyage en chaise de poste avec des glaces et des ressorts (...)

VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, VIII.

18 M^{me} Martin Bellême voyait confusément à travers les glaces de son coupé la multitude des parapluies cheminer comme des tortues noires sous les eaux du ciel.

FRANCE, le Lys rouge, p. 104.

♦ 2. (V. 1175). Grande plaque de verre (à l'étain; → **Tain**; au mercure...) qui reflète les images. *Fabrication des glaces*. → **Argenture, étamage**. *La glace d'un miroir*. *Panneau* de glace*. *Glace taillée, biseauté, de Venise, de Saint-Gobain* (→ Étinceler, cit. 13).

Apportez-nous le miroir (...) et gardez-vous bien d'en salir la glace par la communication de votre image.

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 6.

Les panneaux de glaces qui l'environnaient répétaient majestueusement de toutes parts son énorme personne (...)

A. DE MUSSET, Nouvelles, « Croisilles », II.

On est comme un homme devant un miroir, ou plutôt, selon que l'a dit un poète, on est ce miroir même,

(...) dont la glace luisante

Recevrait les objets sans les pouvoir aimer.

SAINTE-BEUVE, Chateaubriand, t. I, p. 273.

Un beau manège, avec des glaces dans tous les sens, et taillées à facettes, et de l'or (...)

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXV.

(...) je devais avoir douze ans, à cause de la glace, ronde, une glace à raser, à deux faces, l'une grossissante, l'autre fidèle.

S. BECKETT, Textes pour rien, p. 157.

♦ 3. Par métonymie. Miroir d'assez grande dimension. *La galerie des glaces*, au château de Versailles. *Glace encastrée* (cit. 1) *dans un mur*. *Le cadre d'une glace*. *Glace au-dessus d'une cheminée*. → **Trumeau** (→ Essuyer, cit. 7). *Les glaces d'un vestibule* (→ Fleurir, cit. 25), *d'un portemanteau*. *Glace ovale, articulée* (cit. 4). → **Psyché**. — **Armoire** (cit. 6) *à glace* (→ Bêcr, cit. 2). Fig. → **Armoire**, 3. — *Se voir, se regarder dans une glace*. *faire sa toilette devant une glace* (→ Balafrer, cit. 2; bride, cit. 16; cheveu, cit. 25).

Après avoir rajusté son pourpoint et posé avec soin sa toque sur son oreille, il se regarda d'abord dans une glace pour voir s'il avait bonne mine (...)

A. DE MUSSET, Nouvelles, « Fils du Titienn », III.

Puis, tenant un mur entier, une glace immense s'ouvrait comme un horizon clair. Elle était formée de trois panneaux dont les deux côtés latéraux, articulés sur des charnières, permettaient à la jeune femme de se voir en même temps de face, de profil et de dos, de s'enfermer dans son image.

MAUPASSANT, Notre cœur, I, II.

Comme un être atteint d'un mal dévorant qu'un constant prurit contrainait à se gratter, la perception et la terreur de ce travail abominable et menu du temps rapide lui mirent dans l'âme l'irrésistible besoin de le constater dans les glaces. Elles l'appelaient, l'attiraient, le forçaient à venir, les yeux fixes, voir, revoir, reconnaître sans cesse, toucher du doigt, comme pour s'en mieux assurer, l'usure ineffaçable des ans. Ce fut d'abord une pensée intermittente réparée chaque fois qu'elle apercevait, soit chez elle, soit ailleurs, la surface polie du cristal redoutable.

MAUPASSANT, Fort comme la mort, p. 296 (éd. 1889).

Madame se regarda tant qu'elle finira par user toutes les glaces de la maison.

MAUPASSANT, Notre cœur, I, II.

Quand il se regardait dans une glace, il était toujours tenté de l'essuyer.

J. RENARD, Journal, 18 févr. 1892.

En face de lui, il y a une grande glace qui occupe tout un pan de mur, une glace dont il connaît, de longtemps, toutes les rayures, tous les défauts. Cette glace réfléchit normalement les vitres de la devanture, l'image fugitive des passants, trois ou quatre plantes vertes aux feuilles résignées (...)

G. DUHAMEL, Salavin, III, IV.

Pendant qu'elle rajustait son chapeau et attachait sa voilette, Marcelle debout derrière elle surgit dans la glace, leurs deux visages reflétés, proches et séparés par un espace indéfinissable.

J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, p. 326.

Mais c'est à moi ce soir que doit arriver quelque chose, à mon corps, comme dans les mythes et métamorphoses, à ce vieux corps auquel rien n'est jamais arrivé, ou si peu, qui n'a jamais rien rencontré, rien aimé, rien voulu, dans son univers étamé, mal étamé, rien voulu sinon que les glaces s'écroulent, les planes, les courbes, les grossissantes, les rapetissantes, et qu'il disparaisse, dans le fracas de ses images.

S. BECKETT, Nouvelles, p. 43-44.

Par ext. Miroir (même de petite dimension). *Glace à main* (→ Coquet, cit. 12). *Petite glace de bazar à trois faces* (cit. 32). *Glace pendue à l'espagnolette* (cit.). *Glace de poche*. — **REM.** Cette extension est due au vieillissement du mot *miroir* dans le langage courant. Littre ne signalait en 1866 que le sens de « miroir de grande dimension ».

Monsieur, avez-vous un miroir? Un miroir, une glace de poche, n'importe quoi?

SARTRE, Huis clos, 5.

B. ♦ 1. Par anal. Cuis. (pâtiss.). Couche brillante et lisse comme un vernis, à base de sucre et de blanc d'œuf, dont on recouvre certains gâteaux, certaines confiseries (→ **Glacer**). *Piquer des bougies dans la glace d'un gâteau d'anniversaire*. — (xx^e). Par appos. *Sucre* glace*.

♦ 2. (1866). Couche de gelée, faite de jus de viande réduit. *Daube servie dans sa glace*.

♦ 3. (1660). Joaill. Petite trace d'éclat sur une pierre précieuse. → **Virure**.

CONTR. (Fig.) Chaleur, sensibilité.

DÉR. Glacerie, glacielle, 1. glacier, 2. glacier, glacière, glaçon.

COMP. Brise-glace. — (Du sens II, 1). *Essuie-glace, lave-glace, lève-glaces*.

GLACÉ, ÉE [glase] adj. → **Glacer**, notamment I., A., 1. (cit. 1), 2.; I., B., 1. (cit. 5 et 8), 2., 3. (cit. 10 à 12); 5. (cit. 21); 6. (cit. 23 à 27), 7.; II.

GLACER [glase] v. tr. — Conjug. *placer*. — Fin xv^e; *glacier* « glisser, faire glisser », v. 1165; lat. *glaciare*, du bas lat. *glacia*. → **Glace**.

★ **I.** (Froid). **A.** ♦ 1. Rare. Convertir (un liquide) en glace. → **Congeler, geler**. *Le froid était assez intense pour glacer le vin*. *La rivière n'est pas encore glacée sur toute sa surface*. — Pron. *Le bassin s'est glacé cette nuit*. *Fleuves qui se glacent* (→ Automne, cit. 12; et ci-dessous, cit. 2). — Au p. p. *Glacé, ée*. *Patiner sur un lac glacé*. → cit. 1.

- 1 Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée, On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée (...) BOILEAU, Satires, I. Pron. Devenir glacé.
- 2 Ils ne peuvent trouver leur subsistance que dans une mer ouverte, et ils sont forcés de la quitter dès qu'elle se glace en entier. BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, XVIII, p. 18, in LITTRÉ.
- 2.1 C'était une neige fine, en somme peu abondante, mais elle se glaçait aussitôt, car un froid vif se faisait sentir, et comme la brise était forte, on le supportait difficilement. J. VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 255.
- ♦ 2. Fig., littér. (Sujet n. de chose). *Glacer le sang* : saisir d'une émotion si forte que le sang paraît brusquement se figer* (→ Cheveu, cit. 30). — Pron. *Son sang se glace à ce spectacle* (→ Effrayer, cit. 8).
- 3 Juste ciel ! tout mon sang dans mes veines se glace. RACINE, Phèdre, I, 3.
- ♦ 3. (Le compl. désigne la terre). Durcir sous l'effet d'un froid intense. *Le hiver avait glacé le sol.* — Au p. p. *Crôute de terre glacée à la surface d'un champ. Berges* (cit. 1) *raides et glacées.*
- B. ♦ 1. Rendre très froid. ⇒ **Refroidir**. *L'air qui passe par ce carreau cassé a glacé la chambre.*
- 4 L'hiver a quitté la plaine Qu'hier il glaçait encor. HUGO, Odes et ballades, Ballade, 9. P. p. adj. *Glacé, ée* : très froid. *Maison quelque temps inhabitée qu'on retrouve glacée. Coucher dans des draps glacés. Une sueur glacée perlait* (cit. 2) *sur son front. Tirer du puits une eau glacée.* ⇒ **Froid**. *Pluie glacée* (→ Bourrasque, cit. 5). *Solitudes, step-pes glacées*, où règne un froid rigoureux.
- 5 Et aussi, quelques matins glacés où l'on voyait, en s'éveillant, les cimes devenues neigeuses et blanches. LOTI, Ramuntcho, II, x.
- 6 (...) quand la bourrasque se déchaîne sur la vaste plaine, fait craquer le vieux toit, et menace de submerger la sainte ville de Bels, quand au dehors tout est hostile et glacé, quand on ne voit à travers les petits carreaux gelés qu'un noir corbeau qui vole (...). Jérôme et Jean THARAUD, Ombre de la croix, x. (Sans que l'on puisse préciser si le liquide est congelé ou très refroidi) :
- 7 (...) il avait la sensation d'être nu dans la bise qui s'élevait glaçant les larmes sur son visage, mais son cœur était plein de joie. J. GREEN, Léviathan, II, VIII. P. p. adj. *Glacé, ée*. (En parlant d'un fluide, d'un gaz, de l'atmosphère). *Air glacé, vent glacé.* → Couloir, cit. 5 ; flageller, cit. 1. *Bise glacée.* ⇒ **Aigre**.
- 8 La chaleur des salles semblait correspondre à l'ardeur du soleil, mais sur la terrasse où ils s'assirent pour prendre le café un air glacé les refoula dans le hall. J. CHARDONNE, Les Destinées sentimentales, p. 489.
- ♦ 2. Refroidir à la glace artificielle, mettre dans de la glace ou garnir de glace. *Glacer une boisson. Glacer du champagne.* ⇒ **Frappé**.
- P. p. adj. *Glacé, ée*. *Boissons glacées*, très froides. ⇒ **Frappé**. — Congelé. *Chocolat, café glacé.* — *Bombe glacée, entremets glacés. Crème* glacée.*
- 9 Des boissons glacées et des fraises à la crème d'abord, mon dessert chéri. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 364.
- ♦ 3. Cour. Causer une vive sensation de froid, pénétrer d'un froid très vif. *Ce vent glace le visage* (→ Froid, cit. 4). *Traverser un torrent dont l'eau glace les pieds. Cette petite pluie fine me glace.* — Au passif. *Être glacé de froid.* — Au p. p. *Vous avez les mains glacées. Le train n'était pas chauffé, nous sommes glacés.* ⇒ **Transir** (transi).
- 10 Il avait déjà toutes les extrémités, jusqu'au visage, glacées de froid, avec une sueur mortelle qui lui coulait tout le long du corps (...). MONTAIGNE, Essais, I, Appendice.
- 11 Il se réveilla. Il faisait glacé. Un vent, qui était froid comme le vent du matin, faisait tourner dans leurs gonds les châssis de la croisée restée ouverte. Le feu s'était éteint. HUGO, les Misérables, I, VII, iv.
- 12 (...) elle se plaignait de la persistance de l'hiver, déclarait que malgré les fournaises les plus actives elle demeurait toujours grelottante et glacée et elle lui donna à tâter ses mains qui étaient, en effet, froides (...). HUYSMANS, Là-bas, XII.
- 13 L'air du petit matin glaçait déjà les épaules brisées par la nuit et le poids de la misère qui retombait sur chacun avec le jour qui naissait. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VI.
- ♦ 4. Poét. Priver de la chaleur caractéristique de la jeunesse et de la vie. ⇒ **Engourdir, refroidir**. *Quand l'âge* (cit. 46) *nous glace.* — Passif. *Cœur glacé par le froid* (cit. 15) *des années.*
- 14 Dans son dégoût sincère de la vie, il conclut à rétrograder lentement vers tout ce qui l'éteint et la glace (...). SAINT-BEUVE, Chateaubriand, t. I, p. 287.
- 15 Je l'aime de toute mon âme, ma bien-aimée. L'absence me glace le cœur, plus encore que la neige et l'hiver de ce pays étranger. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 231.
- ♦ 5. Fig. Paralyser*, décourager par sa froideur ou un aspect rebutant. *Son abord, son attitude glace les gens.* ⇒ **Glaçant, glacial, réfrigérant**. *Une expression* (cit. 37) *indifférente qui glace les bonnes volontés. Cet examinateur glace les candidats.* ⇒ **Intimider**. *C'est un sujet ingrat qui a glacé son imagination, son talent.*
- 16 Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginait que je pouvais écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. ROUSSEAU, les Confessions, X.
- 17 Les Prix portent malheur, prix académiques, prix de vertu, décorations, toutes les inventions du diable encouragent l'hypocrisie et glacent les élans spontanés d'un cœur libre. BAUDELAIRE, l'Art romantique, X.

- Sa manière de faire le bien glace ses obligés. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Axel, II, 2. 18
- Loin de me faire rire, elles (*ces bouffonneries*) me glaçaient, comme lorsqu'on entend plaisanter sur son mal quelqu'un qui se sait mortellement frappé. J. DE LACRETELLE, Silbermann, p. 117. 19
- Je glaçais les gens, par mon seul aspect. Plus j'en prenais conscience, plus je me raidissais. F. MAURIAC, le Nœud de vipères, I, II. 20
- Au participe passé :
- Si Stendhal n'aimait pas les femmes du monde un peu glacées par le cant, c'est qu'il préférerait la compagnie des natures libérées et vides, voilà tout. Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 367. 21
- V. pron. (Passif). *Se glacer* :
- Une névrose l'empêche (*le pianiste Milkov*) de jouer ; ses doigts se glacent quand il touche un clavier. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 212. 22
- ♦ 6. P. p. adj. Fig. *Glacé, ée*. *Air, abord glacé*, empreint d'une froideur extrême. ⇒ **Figé**. *Regard glacé.* ⇒ **Dur**. *Politesse glacée. Accueil glacé.* ⇒ **Hostile, indifférent**.
- M^{me} de Ludres (...) lui fit une mine glacée (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, 666, 22 oct. 1677. 23
- Après cela, comment me reçois-tu ? avec une politesse glacée, et en tranchant du seigneur. On dirait que mes visites commencent à te peser. A. R. LESAGE, Gil Blas, VIII, XIII. 24
- Il remarqua l'air glacé de madame de Renal, il comprit qu'elle était en colère de ce qu'il avait osé lui baiser la main. STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, VI. 25
- Mais Pascal prononce des sentences glacées avec une langue et des lèvres brûlantes. André SUARÈS, Trois hommes, « Pascal », III. 26
- Elle nous adressait la parole à la troisième personne, d'une voix non pas servile, mais soumise et presque glacée. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, I. 27
- ♦ 7. Fig. (Sujet n. de chose). Frapper (qqn, une faculté) d'une émotion violente et profonde, qui cloue sur place. ⇒ **Pétrifier**. *Glacer qqn d'effroi* (→ Approche, cit. 20). *Un affreux silence qui glace le cœur* (cit. 42). *Ce hurlement dans la nuit les glaça d'horreur.* — Au p. p. *Être glacé par l'horreur, glacé d'horreur.*
- Quoi ? la peur a glacé mes indignes soldats ? RACINE, Athalie, V, 5. 28
- (...) les hommes groupés autour d'un cadavre et d'un scélérat, dans la cabane à demi-brisée, se taisaient, glacés par l'horreur (...). A. DE VIGNY, Cinq-mars, XXII. 29
- Souvent, au milieu de mes joies, une soudaine douleur me glaçait, j'entendais le nom d'Henriette prononcé par une voix d'en haut comme le : — *Cain, où est Abel ?* BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 951. 30
- Ces bandes mobiles, insaisissables, attendues partout, et que la terreur rendait comme présentes partout, glaçaient d'effroi nos populations moins militaires qu'aujourd'hui. MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, IX. 31
- Je dirai des choses formidables !... qui étonneront les plus sceptiques !... et glaceront le cœur des plus braves, d'une indicible épouvante !!! COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, III^e tableau, II. 32
- ★ II. (Surface brillante). ♦ 1. (1549). Revêtir d'une couche lisse et brillante. — Cuis. Couvrir d'une couche de sucre unie et transparente. ⇒ **Enrober**. *Glacer des gâteaux, des fruits, des quartiers d'orange.* — Couvrir d'une gelée. *Glacer des viandes froides, de la gelantine.*
- P. p. adj. *Glacé, ée*. *Fruits glacés et fruits confits. Marrons* glacés.*
- J'ai trouvé un homme d'une politesse exquise, irréprochable, une tranche de gelantine pourrie supérieurement glacée — mais crispé, vibrant de je ne sais quoi. Léon BLOY, le Désespéré, p. 165. 33
- ♦ 2. Techn. Garnir d'un apprêt*, d'un enduit*. ⇒ **Calandrer, cirer**. *Glacer des étoffes, un plastron, des peaux... Glacer une pièce céramique* (⇒ **Glaçure**).
- P. p. adj. *Glacé, ée*. *Gants glacés. Col glacé. Chemise glacée* (→ Enfiler, cit. 8). *Tissu glacé.* ⇒ **Luisant, lustré. Papier glacé.** ⇒ **Satiné**. N. m. *Le glacé du papier. Ruban d'un joli glacé.*
- ♦ 3. Peint. Revêtir d'une couleur brillante et transparente (une couleur déjà sèche afin d'en augmenter l'éclat). ⇒ **Glacis**.
- Ainsi, non seulement les chairs, mais les fonds, les terrains, les arbres, sont glacés sur fond blanc, dans les premiers flamands, par exemple. E. DELACROIX, Journal, 5 oct. 1847. 33.1
- ♦ 4. (En parlant de jeux de lumière naturels). Faire briller ou colorer en surface. ⇒ **Lustrer**. — Pron. *Corbeaux* (cit. 3) *dont les ailes moirées se glacent de rose au lever du jour.* — Au p. p. :
- Ce splendide costume, où se jouait la lumière, semblait glacé de flamme à tous ses plis. HUGO, Notre-Dame de Paris, X, v. 34
- Aussi, bientôt le vêtement se graisse, se miroite, se glace et prend ces tons de bitume qu'affectionnent les peintres espagnols dans leurs tableaux picaresques (...). Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 68. 35
- **SE GLACER** v. pron. Voir à l'article.
- **GLACÉ, ÉE** p. p. adj. Voir à l'article.
- CONTR. Dégeler, déglacer, fondre ; brûler, chauffer, échauffer, réchauffer ; attirer, émouvoir, encourager, enivrer, enthousiasmer, exciter. — (Du p. p.) **Brûlant, chaud ; ardent, chaleureux ; déglacé.**
- DÉR. Glaçage, glaçeur, glaceuse, glaceux, glaciation, 1. glacis, 2. glacis, glaçoire, glaçure.
- COMP. Déglacer.

GLACERIE [glasʁi] n. f. — 1765, *Encyclopédie* ; de *glace*.

♦ 1. Industrie ou commerce des glaces de verre. ⇒ **Miroiterie**. *Col-*

bert introduisit en France l'art de la glacerie jusqu'alors exclusivement vénitien.

Manufacture de glaces. *Les premières glaceries françaises furent fondées en 1666.*

♦ 2. (1845, Bescherelle). Commerce du glacier-limonadier.

GLACEUR, EUSE [glasœr, øz] n. — 1829, Boiste; de *glacer*.

♦ Techn. Ouvrier employé au glaçage.

HOM. (Du fém.) *Glacuse*, fém. de *glaceux*.

GLACEUSE [glasøz] n. f. — 1962, Larousse; de *glacer*.

♦ Techn. Machine effectuant le glaçage des épreuves photographiques.

Servais suivit les couloirs, traversa deux bureaux, la salle des expériences et entra au laboratoire. Les glaceuses tournaient au ralenti, leurs tambours argentés reflétant les leurs d'un néon verdâtre. Un laborantin maigre et chevelu, les yeux bouffis de sommeil, détachait les épreuves de la machine avec des gestes mous (...)

Christopher FRANK, *la Nuit américaine*, p. 11.

HOM. Fém. de *glaceur*, de *glaceux*.

GLACEUX, EUSE [glasøf, øz] adj. — 1400; de *glacer*.

♦ Techn. (joaill.). Qui présente des glaces. *Diamant glaceux*. ⇒ *Givreux*.

HOM. (Du fém.) *Glacuse*; fém. de *glaceur*.

GLACIAIRE [glasjær] adj. — 1847, Agasciz; du rad. du lat. *glacies*.

♦ 1. Propre aux glaciers. *Calotte glaciaire. Langue, source glaciaire. Lac glaciaire* (de glacier). — Qui provient des glaciers, de l'extension des glaciers. *Relief glaciaire. Abrasion, creusement, érosion* (cit. 1) *glaciaire; poli, polissage glaciaire. Cailloutis glaciaire. Formes glaciaires de certaines montagnes. Cirques, vallées, auges glaciaires*. ⇒ aussi *Fiord* (cit. 2). *Lac glaciaire* (d'origine glaciaire). *Verrous glaciaires. Régularisation des formes glaciaires par l'action torrentielle.*

Régime glaciaire (d'un cours d'eau), qui dépend de la fonte des glaciers.

♦ 2. Géol. *Période glaciaire*: période du début de l'ère quaternaire, consécutive à un abaissement considérable de la température atmosphérique, et caractérisée par l'extension des glaciers sur d'immenses étendues. ⇒ *Glaciation; pléistocène. Selon la progression ou le recul des glaciers, on distingue parfois plusieurs périodes glaciaires séparées par des périodes interglaciaires. Faune des périodes glaciaires; faune glaciaire.*

DÉR. *Glaciairiste*.

COMP. *Sous-glaciaire*.

HOM. *Glacière*.

GLACIAIRISTE [glasjærɪst] n. ⇒ *Glaciériste*.

GLACIAL, ALE, ALS ou **AUX** [glasjal, o] adj. — V. 1380; repris 1534 (*mer glaciale*) puis 1611 (sens 1); lat. *glacialis*, de *glacies*. → *Glace*.

♦ 1. Qui a la température de la glace, qui pénètre d'un froid très vif. *Air, vent glacial* (→ *Cingler*, cit. 6; *courir*, cit. 32).

♦ 2. (1534, Rabelais). Où il fait un froid très vif (moment; lieu). *Nuit, matinée glaciale, un après-midi* (cit. 6) *glacial d'hiver* (→ *Accroupir*, cit. 5; *bruit*, cit. 5). — (1690, Furetière). Géogr. *Zone glaciale*, entre le Cercle polaire et le Pôle. *Mers glaciales. Océan* glacial*. — *Il fait glacial*: il fait un froid très vif.

À chaque battement de la porte, un souffle glacial venait de la route, blanche de neige.

ZOLA, *la Terre*, I, v.

♦ 3. (1740). Fig. D'une froideur qui glace*, rebute, paralyse. ⇒ *Glacant. Air, abord extérieur glacial*. ⇒ *Dur, froid, hautain, sec* (→ *Aigre*, cit. 15; *austère*, cit. 15). *Réception glaciale*. ⇒ *Frais. Un homme glacial*. ⇒ *Glace* (de), *marbre* (de); *imperturbable, insensible, marmoréen*. — (1866, Littré). Personnes. *Orateur, écrivain, style glacial, dénué de toute émotion, mortellement ennuyeux.*

(Bartholomé) ne déposait jamais la majesté que le temps imprimait à la personne, et l'habitude (...) de donner à son regard une fixité napoléonienne, rendait son abord glacial.

BALZAC, *la Vendetta*, Pl., t. I, p. 889.

(...) elle a dans toute sa personne je ne sais quoi d'imperturbable, de glacial et de naïf qui vous démonte.

FLAUBERT, *Correspondance*, 30 mai 1852.

Un silence glacial accueillait cette lecture. M^e Destouesse, qui exerçait pourtant ses fonctions depuis trente ans, en parut gêné.

Pierre BENOIT, *M^{lle} de la Ferté*, v, p. 296.

Dès notre première conversation, j'aurais dû comprendre que vous êtes un être glacial, sans instincts, une puritaine élevée par une vieille fille dans l'hypocrisie victorienne. Je ne vous ai tenue dans mes bras qu'un instant, mais ce fut assez pour mesurer tant de raideur et de refus (...)

A. MAUROIS, *Terre promise*, XIV.

Cet accueil glacial fut suivi d'une sermonne que j'écoutai sans souffler. J'aurais dû pleurer, mais un orgueil mauvais m'en empêcha.

H. BOSCO, *l'Âne Culotte*, p. 26.

CONTR. *Ardent, brûlant, chaud; accueillant, aimable, chaleureux, enthousiaste, sensible.*

DÉR. *Glacialement*.

GLACIALEMENT [glasjalmə] adv. — Av. 1872, Gautier; de *glacial*.

♦ Rare. D'une manière glaciale; avec froideur. ⇒ *Froidement*.

Le séjour de l'Orient l'avait empêché de contracter la raideur et l'air glacialement pratique des financiers occidentaux.

A. ROBIDA, *le Vingtième Siècle*, p. 271.

CONTR. *Aimablement, chaleureusement*.

GLACIATION [glasjasjõ] n. f. — 1560, Paré; de *glacer*, et *-ation*.

♦ 1. Vx. Action de transformer, de se transformer en glace.

♦ 2. (1930). Géol. Mod. Formation particulière des périodes glaciaires; période pendant laquelle une région a été recouverte par les glaces. *Les glaciations quaternaires*. → *Pérglaciaire*, cit.

(...) la sculpture s'enfonça dans le temps jusqu'aux glaciations, dans l'espace jusqu'à la sauterie.

MALRAUX, *l'Homme précaire et la Littérature*, p. 226.

DÉR. *Glacié*.

GLACIÉ, ÉE [glasje] adj. — xx^e; de *glaciation*.

♦ Didact. Qui a subi le phénomène de la glaciation. *Surface glaciée*.

À en juger par l'Actuel, les Inlandsis occupent à eux seuls 97 % de la surface glaciée, les glaciers locaux 3 % seulement (...)

V. ROMANOVSKY et A. CAILLEUX, *la Glace et les Glaciers*, p. 101.

HOM. 1. *Glacier*, 2. *glacier*.

GLACIEL, ELLE [glasjel] adj. — 1959; de *glace*, et *-iel*.

♦ Didact. (géogr.). Qualifie tout ce qui se rapporte aux glaces flottantes. *Une banquise est une ouverture glacielle*.

1. **GLACIER** [glasje] n. m. — xviii^e (1757, *Encyclopédie*), où il est encore en concurrence avec *glacière*, jusqu'à la distinction établie définitivement par Horace Benedict de Saussure à la fin du xviii^e s.; franco-provençal *glacier* (1332, pays de Vaud); de *glace*, et *-ier*.

♦ Champ de glace éternelle, formé par l'accumulation d'épaisses couches de neige que la pression due à leur propre poids transforme en glace. *Mouvement de descente des glaciers. Glaciers polaires* (dits *continentaux*, ou *inlandsis*, s'ils s'étendent sur des continents entiers). *Glaciers de montagne, en calotte* (calotte glaciaire) *ou encaissés. Glacier de vallée*. ⇒ *Langue, névé, sérac. Glacier de cirque**. *Glacier de paroi*, accroché à un versant. *Cassure d'un glacier*. ⇒ *Crevasse, rimaye. Action des glaciers sur le relief*. ⇒ *Érosion, erratique* (bloc), *glaciaire, moraine, moutonné* (roche), *strié* (roche). *Profil accidenté* (gradins, paliers, verrous...) *d'une vallée creusée par les glaciers. Les glaciers des Alpes, des montagnes Rocheuses, des Andes. Grand glacier*. ⇒ *Mer* (de glace).

Les glaciers sont des amas plus ou moins étendus de glace en mouvement, que l'on rencontre sur la terre ferme à de hautes altitudes ou sous les latitudes élevées. Au même titre que le vent, le ruissellement, les eaux courantes, ils constituent de puissants agents d'ablation, de transport, de sédimentation et même de corrosion.

Émile HAUG, *Traité de géologie*, I, xxvi.

Le Jura lui sert de borne à l'endroit du nord; à l'est, la Suisse et la Savoie dressent leurs pics neigeux et leurs glaciers éternels.

Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*..., p. 1.

C'est le point de vue de Flaubert, qui s'ennuyant devant les montagnes de Luchon, écrivait à George Sand ce propos caractéristique: « Je donnerais tous les glaciers pour le musée du Vatican. C'est là qu'on rêve (...)

Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 453.

Le glacier vert pend, coule immobile au long d'un mont blanc, non point blanc mais mauve comme la violette dite de Parme.

COLETTE, *Belles saisons*, p. 50.

DÉR. *Glaciériste*.

HOM. *Glacié*, 2. *glacier*.

2. **GLACIER** [glasje] n. m. — 1765, *Encyclopédie*; de *glace*, et *-ier*.

♦ 1. Vieilli. Fabricant, vendeur de glaces de verre. ⇒ *Miroitier*.

♦ 2. (1797, in D.D.L.). Personne qui prépare ou débite des glaces, des sorbets. *Glacier-limonadier*.

REM. Le fém. *glacière*, virtuel, est rendu difficile par l'homonymie.

HOM. *Glacié*, 1. *glacier*.

GLACIÈRE [glasjær] n. f. — 1640; de *glace*.

♦ 1. (1757, *Encyclopédie*). Vx. ⇒ 1. *Glacier*. — xx^e. Mod. Grotte où se forme de la glace naturelle. *Les glacières des Pyrénées, des Alpes*.

Insensiblement des vapeurs s'élevèrent des glacières et formèrent des nuages sous

mes pieds. L'éclat des neiges ne fatigua plus mes yeux, et le ciel devint plus sombre encore et plus profond. Un brouillard couvrit les Alpes (...)

É. DE SENANCOUR, Oberman, Lettre VII.

♦ **2.** [a] (1640). Anciennt. Cavité souterraine en maçonnerie dans laquelle on conservait la glace produite pendant l'hiver.

[b] (1850, in T. L. F.). Mod. Armoire hermétiquement close et tapissée de matières isolantes, dans laquelle sont ménagés des récipients destinés à recevoir la glace qui entretient dans l'appareil une basse température favorable à la conservation des denrées. *Mettre un bloc de glace dans la glacière. Conserver du lait dans une glacière. Faire rafraîchir du vin à la glacière. Une glacière de camping.* — Abusivt. Vieilli. Réfrigérateur*. ⇒ **Frigorifique.**

[c] Récipient isotherme où l'on conserve les glaces (I., B.) comestibles.

1.1 (...) il pouvait voir les enfants se presser autour, se bousculant, se haussant sur la pointe des pieds pour essayer de voir à l'intérieur de la glacière, quand la femme soulevait un des étincelants couvercles en forme de chapeau chinois, plongeait son bras et le ramenait avec au bout de la palette la motte de glace aux couleurs pâles : rose, vert d'eau ou jaune. Claude SIMON, le Vent, p. 234.

[d] (xx^e). Mod. Usine où l'on fabrique la glace.

♦ **3.** (1740). Fig. et fam. Lieu extrêmement froid. *Cette chambre est une glacière, une vraie glacière* (→ Empester, cit. 2).

2 (...) une étroite vallée que la montagne enserré de partout comme un grand mur. Quand le soleil y donne, c'est une fournaise; quand la tramontane souffle, une glacière (...)

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, Gagne ta vie.

CONTR. (Du sens 3) Étuve, fournaise.

HOM. Glaciaire.

GLACIÉRISTE [glasjerist(ə)] n. — 1875; *glaciairiste*, 1866; de 1. *glacier*.

♦ **1.** Vx. Personne qui étudie les glaciers. ⇒ **Glaciologue.** — Var. : *glaciairiste* (de *glaciaire*).

♦ **2.** (1949, Gazier). Mod. Alpiniste spécialisé dans les ascensions de glaciers et de pentes glacées.

Le ski permet de réaliser de véritables ascensions que ne dédaigne pas l'été le glaciériste. François GAZIER, les Sports de la montagne, p. 100.

GLACIOLOGIE [glasjolozi] n. f. — 1892; de *glacio-* (→ *Glace*), et *-logie*.

♦ Sc. Étude des glaciers, de la glace et des terres glacées (dans l'Arctique ou l'Antarctique).

1 D'une façon plus générale, la glaciologie s'est considérablement développée au cours de ces dernières années, elle a perfectionné ses méthodes et installé des stations et des laboratoires en de nombreux points.

V. ROMANOVSKY et A. CAILLEUX, la Glace et les Glaciers, p. 22.

2 Les études de glaciologie faites au Tyrol et au Groenland ont révélé ceci sur les variations de climat : le Moyen Âge était chaud, le XVII^e siècle froid.

J. GREEN, Journal, La terre est si belle, 8 juin 1976.

DÉR. Glaciologique, glaciologue.

GLACIOLOGIQUE [glasjolozik] adj. — Av. 1905, cit.; de *glaciologie*, et *-ique*.

♦ Sc. Relatif à la glaciologie. *Phénomènes glaciologiques. Études, travaux glaciologiques.*

Malgré son résultat négatif dans son objet propre, ce raid n'aura pourtant point été inutile; il reste profitable par les observations glaciologiques, topographiques et météorologiques, qu'il rapporte.

J. CHARCOT, Autour du Pôle Sud, Expédition du « Pourquoi-Pas », 1903-1905, III, p. 245, in D. D. L., II, 2.

GLACIOLOGUE [glasjolog] n. — 1907, in *Rev. gén. des sc.*, n° 10, p. 433; *glaciologiste*, 1901; de *glaciologie*, et *-logue*.

♦ Sc. Spécialiste de la glaciologie. — Syn. anc. : *glaciairiste* ou *glaciériste*, 1.

Il existe de très nombreuses études sur le grain du glacier. Les glaciologues les ont mesurés, ont essayé de relier leur taille et leur croissance à la température, à la pression, à la pente et à l'âge du glacier.

V. ROMANOVSKY et A. CAILLEUX, la Glace et les Glaciers, p. 10.

1. GLACIS [glasi] n. m. — 1421; dér. de *glacer*, au sens anc. de « glisser », et suff. *-is*.

♦ **1.** Pente douce et unie, de terre ou de maçonnerie.

(Déb. xv^e). Milit. Talus incliné qui s'étend en avant d'une fortification. *Glacis garnis de barbelés* (vieilli).

1 La plage (*du navire*), en forme de triangle arrondi, était large et longue, plane, sans rambardes ni parapets, et légèrement inclinée en abord, à la façon d'un glacis de forteresse. Claude FARRÈRE, la Bataille, xxv.

2 Même les forteresses cananéennes étaient formidables; les Hyksos avaient enseigné l'art des murailles doubles, épaisses parfois de 3 m 50, précédées d'un glacis oblique, qui favorisait le tir (...)

DANIEL-ROPS, Histoire sainte, II, III.

Par métaphore. ⇒ **Protection.**

Quand je le voyais en disposition de se livrer à ce genre de débordements, je passais derrière mon bureau, qui est très long et très large et qui peut servir de glacis.

G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, XI, p. 212.

(1968). Fig., polit. Zone protectrice constituée par des pays indépendants, mais soumis à l'influence de l'État qui se protège ainsi. — REM. Le mot ne s'applique guère qu'aux États (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie) dont la politique étrangère est analogue à celle de l'Union soviétique. — *Le glacis soviétique de l'Est européen. « Chacun agit de façon semblable dans son glacis »* (Libération, 26 oct. 1983).

♦ **2.** (1962). Géol. Surface d'érosion en pente.

Géronimus commençait à se mettre en colère; il oubliait déjà les jours précédents (...) les glacis arides et miroitants, la protection clandestine des bêtes à son égard, la réalité et son apparence (...)

Jean CAYROL, Histoire d'un désert, p. 231.

♦ **3.** (1694). Archit. Pente donnée à la saillie d'une corniche, d'une cimaise, pour l'écoulement des eaux. *L'eau de pluie s'écoule par l'inclinaison des glacis.*

♦ **4.** (1680). Cout. Rangée de points fixant une doublure et l'empêchant de plisser.

HOM. 2. *Glacis.*

2. GLACIS [glasi] n. m. — 1757, *Encyclopédie*; de *glacer*, et *-is*.

♦ **1.** (1757). Mince couche de couleur, transparente (comme une glace), qu'on étend sur des couleurs déjà sèches pour en harmoniser les teintes et leur donner plus d'éclat. *Étendre, poser les glacis.* ⇒ **Glacer.** *Des glacis lumineux. Pinceau à glacis.*

Jean-François de Troy peignait franc (...) et ne glaçait jamais. Les glacis n'ont jamais résisté aux cureurs de tableaux. Ceux-ci enlèvent au moins l'accord et l'harmonie d'un tableau terminé par ces mêmes glacis.

CAYLUS, in BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. VI, p. 688.

Il est probable que les premiers Vénitiens peignent sur des fonds très blancs. Leurs chairs brunes ne semblent que de simples glacis laqueux sur un fond qui transparait toujours.

E. DELACROIX, Journal, 5 oct. 1847.

(Av. 1872). Couche d'enduit transparent.

♦ **2.** (Fin XIX^e). Fig., littér. Aspect brillant cachant la réalité. ⇒ **Vernis.** *Un glacis de bonhomie qui dissimule un monstrueux égoïsme.*

HOM. 1. *Glacis.*

GLAÇOIRE [glaswar] n. f. — 1872, Larousse; de *glacer*, II., 1.

♦ Techn. Boîte métallique cylindrique dont le couvercle est percé de trous, utilisée pour saupoudrer de sucre les pâtisseries à glacer.

GLAÇON [glasɔ̃] n. m. — V. 1175; de *glace*, et *-on*.

♦ **1.** [a] (V. 1160). Morceau de glace de taille moyenne ou petite (relativement aux *glaces**). *La rivière charrie des glaçons* (→ Archipel, cit. 1). « Avoir les mains froides comme un glaçon » (Académie).

(Le) choc incessant des glaçons, précipités les uns contre les autres pendant la débâcle des mers polaires. LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, IV, p. 150.

(...) on devait nécessairement admettre que le dégel s'opérerait par sa surface inférieure. Le glaçon diminuerait d'épaisseur, quand il serait dissous par des eaux plus chaudes, et alors le niveau général de l'île s'abaisserait d'autant par rapport à la surface de la mer.

J. VERNE, le Pays des fourrures, t. II, p. 50-51.

[b] (xx^e). Petit cube de glace artificielle. *Mettre un glaçon dans son verre. Machine à glaçons, à faire des glaçons. Bac à glaçons. Séparateur à glaçons.*

♦ **2.** (1626). Fig. Personne froide, surtout en amour. *C'est un vrai glaçon.* ⇒ 1. **Froid.**

GLAÇURE [glasyr] n. f. — 1844; cité en all. 1771, et trad. en franç. par *couverte*, n. f.; adapt. de l'all. *Glaser* « vernis de la porcelaine » (de *Glas* « verre », et suff. *-ur*); de *glacer*, et *-ure*.

♦ (1772). Techn. Enduit ou préparation qui donne à certaines matières un aspect vitrifié ou glacé. *Céramiques couvertes de glaçure.* ⇒ aussi **Couverte**, **email**. — (1869). *Papier à glaçure.*

(...) une lettre de huit pages sur papier à glaçure bleue et initiales R. A.

FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, II, III.

GLADIATEUR [gladjatœr] n. m. — 1580, Montaigne; *gladiator*, XIII^e au sens 1; lat. *gladiator* « qui combat avec le glaive », de *gladius* « épée, glaive ».

♦ **1.** Antiq. rom. Homme qui combattait l'arme à la main (le glaive, en particulier) dans les jeux du cirque. ⇒ **Arénaire**, **belluaire**, **bestiaire**; **mirmillon**, **rétiaire**; **gladiatorial**. *Le métier de gladiateur* (→ Art, cit. 57). *Combat de gladiateurs dans l'arène** (cit. 7), *l'amphithéâtre**. ⇒ **Hoplomachie**. *Salut traditionnel des gladiateurs à l'Empereur.* ⇒ **Ave, César...** *Entraîneur, loueur de gladiateurs.* ⇒ **Laniste**. *Massacres de gladiateurs* (→ Attester, cit. 11). *Révoltes de gladiateurs.*

Ah! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur Spartacus, un esclave, un vil gladiateur (...)

RACINE, Mithridate, III, 1.

Aux duovirs et aux édiles, le lanista (laniste) baille au meilleur prix, pour les combats où succombe d'ordinaire la moitié des combattants, la troupe de gladiateurs, familia gladiatoria, qu'il entretient de ses deniers (...). Les gladiateurs qui la composent (cette armée de combattants) sont répartis en instructeurs et en élèves, et versés, d'après leurs aptitudes physiques, dans des «armes» différentes : les Samnites, qui portent le bouclier (scutum), et l'épée (spatha); les Thraces, qui se protègent d'une rondache (parma) et manient le poignard (sica); les mirmillones (mirmillons), coiffés d'un casque sur lequel est représenté un poisson de mer, la murma; les rétiaires, qui leur sont d'ordinaire opposés, avec leur filet et leur trident (...). Les gladiateurs étaient également dressés à lutter sur l'eau des naumachies et sur la terre ferme de l'amphithéâtre; et, dans l'arène, ils étaient appelés tantôt à se mesurer avec les bêtes fauves (...) tantôt à en découdre entre eux, et c'étaient les duels de l'«hoplomachie» (...). Les gladiateurs, conduits en voiture du ludus magnus au Colisée, mettaient pied à terre en arrivant devant l'amphithéâtre, et faisaient le tour de l'arène en ordre militaire, vêtus de chlamydes teintes de pourpre et brodées d'or. Ils marchaient à l'allure dégagée et les mains libres, suivis de valets qui portaient leurs armes; et lorsqu'ils arrivaient à la hauteur de la loge impériale (...)

J. CARCOPINO, la Vie quotidienne à Rome..., p. 274, 275, 277.

(...) ces gladiateurs de l'Antiquité pourvus par dérision (pour que leur combat et leur mort aient quelque chose de comique, divertissant, injurieux) de la moitié d'une cuirasse, ou d'une seule jambière (...)

Claude SIMON, le Palace, p. 185.

♦ 2. (1646, Retz). Vx ou littér. Homme qui se bat en duel pour le compte d'un autre.

REM. Le mot latin gladiator est repris par Valéry (Cahiers) pour suggérer le combat de l'homme.

GLADIATORIAL, ALE, AUX [gladjatɔʁjal, o] adj. — 1846, in D. D. L.; dér. sav. du lat. gladiator. → Gladiateur.

♦ Rare. Relatif aux gladiateurs antiques.

GLADIÉ, ÉE [gladje] adj. — 1803, Boiste; dér. sav. de gladius «épée, glaive».

♦ Bot. En forme de glaive. ⇒ **Ensiforme**. Feuille gladiée.

GLADIOLÉ, ÉE [gladjole] adj. — 1814, Bernardin de Saint-Pierre; du lat. gladiolus. → Glaïeul.

♦ 1. Bot. Qui ressemble au glaïeul. — N. f. pl. Les gladiolées.

♦ 2. Écriture gladiolée, où les lettres, les hampes se terminent en pointes.

GLAGEON [glaʒɔ̃] n. m. — 1866, Littré; de Glageon, nom d'une commune du Nord.

♦ Techn. Variété de marbre (exploitée à Glageon).

GLAGLA (Â) [aglagla] loc. adv. — xx^e; de glacé, avec reduplication; cf. dial. aglat, agla.

♦ Onomatopée propre à rendre l'idée qu'on se sent glacé, qu'on tremble de froid. Argot. Les avoir à glagla : avoir très froid.

M. Rouffon nous raconta ensuite Le cocher se met en pétard (le chauffeur de taxi se met en colère), Mon frangin les a à glagla (mon frère a froid), film particulièrement pathétique dont les scènes principales furent tournées à la Morgue.

P. GUTH, le Naïf locataire, p. 113.

GLAGOLITIQUE [glagolɪtik] adj. — 1872, Larousse; de glagol, mot slavon, nom d'un ancien alphabet slavon.

♦ Didact. Écriture glagolitique : écriture utilisée dans la littérature slave au XI^e siècle. — Langue glagolitique : langue transcrite dans cette écriture.

GLAIE ou **GLAYE** [glɛ] n. f. — 1886, glaië, Littré; glaye, 1962, Larousse; orig. inconnue.

♦ Techn. Voûte (d'un four de verrerie).

GLAÏEUL [glajœl] n. m. — 1541, in D. D. L.; glaiuel, jaglueil, xiii^e; glai, fin xi^e; glaviuz, xi^e; du lat. gladiolus, même sens, dimin. de gladius «glaive», à cause de la forme des feuilles de cette plante.

♦ 1. Plante monocotylédone (Iridacées) herbacée, vivace, à bulbe aplati, à feuilles longues et pointues d'où sort une hampe florale droite portant un épi fourni de grandes fleurs décoratives de couleurs variées. — Glaïeul puant. ⇒ **Iris** (iris fétide).

♦ 2. La fleur de cette plante. Un bouquet, une gerbe de glaïeuls. Viens-tu pas voir mes ondines. Ceintes d'algue et de glaïeul?

HUGO, Odes et ballades, Ballade, IV.

GLAIRAGE [glɛʁaʒ] n. m. — 1866, Littré; de glairer.

♦ Techn. (reliure). Action de glairer*.

GLAIRE [glɛʁ] n. f. — xii^e; en judéo-franç., «blanc d'œuf cru», fin xi^e; du lat. pop. *glāria, déformation de *clāria «blanc d'œuf»; du lat. class. clarus «clair».

♦ 1. Blanc d'œuf cru. Séparer la glaire et le jaune d'un œuf.

(...) Giovanni di Paolo a accumulé toutes les richesses de ses poudres de terre, de ses godets, de ses glaires d'œufs et de ses limons (...)

J. GIONO, Les Vraies Richesses, p. 64.

(1827). Techn. (reliure). ⇒ **Glairure**.

♦ 2. (xiii^e). Matière visqueuse (plus consistante que le mucus*) que secrètent les muqueuses dans certains états pathologiques. ⇒ **Crachat, humeur, mucosité**.

Je venais de commander un plat de tortue verte à la ravenelle pour me purger des humeurs et des glaires qu'on attrape dans les embruns et les brouillasses des îles Macquarie.

B. CENDRARS, Moravagine, in C.E. compl., t. IV, p. 201.

Sur une chaise, au chevet de Pierre, il y avait une cuvette remplie d'une eau trouble et mousseuse. — Je ne vomis plus que des glaires, dit Pierre d'une voix égale. Il y a longtemps que j'ai rendu tout ce que j'avais dans l'estomac.

SARTRE, le Sursis, p. 173.

Glaire cervicale : matière sécrétée par les glandes du col de l'utérus, facilitant l'ascension des spermatozoïdes.

♦ 3. (1690, Furetière). Tache semi-opaque ternissant l'éclat d'un diamant.

DÉR. Glairer, glaireux.

GLAIRER [glɛʁe; glɛʁe] v. tr. — 1680, Richelet; de glaire.

♦ Techn. (reliure). Frotter de blanc d'œuf (glairer ou glairure) la couverture d'un livre pour lui donner du lustre.

DÉR. Glairage, glairure.

GLAIREUX, EUSE [glɛʁø, øz] adj. — V. 1256, «visqueux»; de glaire.

♦ Qui a la nature ou l'aspect de la glaire. Urine glaireuse. — Visqueux et clair. Omelette glaireuse. ⇒ **Baveux**.

Et à peine a-t-elle posé sur la table l'omelette bien glaireuse (...)

J.-R. BLOCH, l'Aigle et Ganymède, v.

Ténu, cotonneux, roulé sur lui-même, fantôme, ou fœtus encore couvert des substances glaireuses, il n'appartenait plus guère à l'espèce humaine.

J.-M. G. LE CLÉZIO, le Déluge, p. 192.

En une seule journée elle (la jungle) peut réduire le dormeur à une petite flaque glaireuse, c'est comme si elle le digérait.

Régis DEBRAY, l'Indésirable, p. 262.

Fig. Qui évoque la présence de glaires.

À ces êtres méprisables, Yankel reprochait en particulier une certaine manière de prononcer le yiddish, veule, baveuse, glaireuse; on eût dit que leur langue était toujours engluée de salive, qu'ils avaient toujours envie de cracher ou de vomir.

Roger IKOR, les Fils d'Avrom, La greffe de printemps, p. 113.

GLAIRURE [glɛʁyr] n. f. — 1810; de glairer.

♦ Techn. Blanc d'œuf mélangé d'alcool dont on frotte la reliure d'un livre pour lui donner du lustre. (On dit aussi glaire).

1. **GLAISE** [glɛz] n. f. — 1306 (fin xi^e en judéo-franç.); gloise, v. 1175; glise, v. 1160; aussi glase, xiv^e; du gaulois *gliso- («blanc»? ou apparenté à glu?), attesté par le lat. glisomarga «marne blanche», ou (Guiraud) du lat. *gliteus «glaiseux, marneux», de glis «glaise».

♦ Terre grasse, compacte et plastique, imperméable. ⇒ **Argile, marne** (→ Brique, cit. 1; contenir, cit. 2). Carrière de glaise. ⇒ **Glaisière**. Glaise qui englue (cit. 3) les chaussures (→ Chaussure, cit. 1). Glaise cuite (→ Choc, cit. 2) dont on fait des tuiles, des poteries. — Ébauche en glaise d'une statue. ⇒ **Modelage**. Ébauchoir, grattoir à glaise.

Adj. (Déb. xv^e; terre glisse, 1549, in D. D. L.). TERRE GLAISE. Cahute (cit. 1), forteresse de terre glaise (→ Chantier, cit. 2).

(...) des plaines vertes coupées de précipices, où les sources filtrent dans la glaise (...)

NERVAL, Promenades et souvenirs, Butte Montmartre.

L'humidité, jusqu'au milieu du jour, était telle que les branchages ruisselaient, rendant la glaise du sentier incertaine et la marche des plus pénibles.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 763.

DÉR. Glaiser, glaiseux, glaisier, glaisière.

2. **GLAISE** [glɛz] n. f. — 1866, Littré; altér. de glaië, probabl. d'après 1. glaise.

♦ Techn. ⇒ **Glaie**.

GLAISER [glɛze; glɛze] v. tr. — 1690, Furetière; de 1. glaise.

♦ 1. Enduire de glaise. Glaiser un bassin.

♦ 2. (1771, Trévoux). Amender un sol en y mêlant de la glaise. Glaiser un champ, une terre.

GLAISEUX, EUSE [glɛzø, øz] adj. et n. — 1752, Trévoux; *glaiseux*, 1611; *glaiseux*, XIII^e, au sens I, 1; de 1. *glaise*.

★ I. Adj. ♦ 1. Techn., agric. Qui est de la nature de la terre glaise, qui contient de la glaise. *Sol glaiseux. Terre glaiseuse* (→ Engrais, cit. 2).

1 La terre, dont la première couche nous fut légère à enlever, devient glaiseuse et collante, est dure à manier et adhère à l'outil comme du mastic. Il faut, à chaque peilée, racler le fer de la bêche. H. BARBUSSE, *le Feu*, XXIII.

2 Les carcasses des baignoires, disséminées dans le terrain glaiseux, semblaient avoir été disposées là tout exprès pour faciliter notre approche. Albert SIMONIN, *Touchez pas au grisbi*, p. 158.

3 Le cimetière se trouvait à l'extrême pointe d'un éperon glaiseux, tout en haut de la falaise (...). Roger IKOR, *les Fils d'Avrom*, Prologue, p. 46.

♦ 2. (xx^e; av. 1959, Camus). Couvert de glaise. *Une main glaiseuse*.

★ II. N. (1927). Fam. et péj. Paysan. ⇒ **Bouseux**.

GLAISIER [glɛzje] n. m. — 1955, *Dict. des métiers*; de 1. *glaise*.

♦ Techn. Ouvrier qui travaille dans les carrières d'argile. — REM. Le fém. *glaisière* est virtuel.

GLAISIERÈRE [glɛzjɛr] n. f. — 1759; de 1. *glaise*.

♦ Techn. Terrain d'où l'on tire de la glaise.

GLAITERON [glɛtrɔ̃] n. m. — 1866, Littré; *gleteron*, XIV^e; de l'anç. franç. *cleton* « bardane », du francique **kletto* « crampon ».

♦ Régional. ⇒ **Grateron**.

GLAIVE [glɛv] n. m. — V. 1120, « lance, javelot »; sens mod., xv^e; *gladie*, fin x^e; du lat. *gladius*, même sens.

♦ 1. Épée* de combat à deux tranchants, pour frapper d'estoc et de taille. *Soldat romain armé du glaive. Gladiateur* combattant avec le glaive*. — (xv^e). Arme tranchante.

1 Quand le défilé (*des gladiateurs*) avait pris fin, on procédait à l'examen des armes, la *probatio armorum*, afin que fussent écartés les glaives dont le tranchant ou la pointe étaient émoussés (...). J. CARCOPINO, *la Vie quotidienne à Rome...*, p. 277.

Locution proverbiale :

2 (...) tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive. BIBLE (CRAMPON). ⇒ *Épée*, cit. I (SACY).

Allus. *Le glaive de Damoclès*. ⇒ *Épée* (→ *Appendre*, cit. 1). — Par métaphore :

3 Pendant ce temps-là, notre mauvais génie travaillait à nous perdre. Nous étions dans le délire du plaisir, et le glaive était suspendu sur nos têtes. Le fil qui le soutenait allait se rompre. Abbé PRÉVOST, *Manon Lescaut*, II, p. 170.

♦ 2. (1690, Furetière). Vx ou littér. (dans des loc.). Symbole de la guerre, des combats, des exploits guerriers. ⇒ *Épée* (→ *Annales*, cit. 5; *destructeur*, cit. 2). — (1872). Vx. *Tirer le glaive* : entrer en guerre. *Remettre le glaive au fourreau* : faire la paix.

(V. 1135, « massacre par le glaive »; symbole de destruction, 1642, Corneille). Symbole de la toute-puissance divine, du châtement divin, de la justice divine. → *Paix*, cit. 1. *Le glaive du Seigneur* (→ *Affijler*, cit. 1; *ébrécher*, cit. 3). *L'ange* (cit. 8) *au glaive de feu* (→ *Étincelant*, cit. 10).

4 Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je suis venu apporter, non la paix, mais le glaive. BIBLE (CRAMPON), Évangile selon saint Matthieu, x, 34.

5 Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé et poli : il est aiguisé, afin qu'il perce; il est poli et limé, afin qu'il brille. BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

(1686, Bossuet). *Le glaive spirituel* : le pouvoir d'excommunication* (cit. 2).

(Av. 1681). Symbole du pouvoir judiciaire, de la force légale, etc. *La balance* (cit. 5) et *le glaive*, attributs de la justice. *Le glaive de la loi*.

6 Il faut que les deux comités prennent les mesures nécessaires pour que le glaive de la loi les frappe sans délai. Journal de la Montagne (1794).

7 (...) le glaive de la justice n'a pas de fourreau (...). J. DE MAISTRE, *les Soirées de Saint-Petersbourg*, I.

GLAMOUR [glamœʁ; glamuʁ] n. m. — V. 1970; mot angl. « charme ».

♦ Anglic. Charme (dans le domaine du spectacle, de la mode). « *La tradition du glamour hollywoodien* » (*le Nouvel Obs.*, 3 juil. 1972, p. 40). « (...) sa silhouette noire (d'un mannequin), sans fin, renouvellement les critères du glamour et de la culture en France » (*Libération*, 9 nov. 1983).

GLANAGE [glanaʒ] n. m. — 1596; de *glaner*.

♦ Action de glaner.

Je me rappelle, en effet, qu'il me conta une fois comment, enfant, on l'envoya quêter dans les rues du quartier de l'est de Londres que ses parents habitaient, secouant sa tirelire sous le nez des passants et leur disant : *For the Russians!* glanage de subsides pour les émigrés de chez les derniers Romanov.

Michel LEIRIS, *Frêle bruit*, p. 293.

GLAND [glɑ̃] n. m. — xv^e; *glant*, déb. XII^e, en judéo-franç.; du lat. *glans, glandis*, à l'accusatif *glandem*.

♦ 1. Fruit du chêne, akène* contenant une graine, enveloppé à sa base dans une cupule* (⇒ *Vélanède*). *Glands tombés d'un chêne* (cit. 2). *Nourrir des porcs avec des glands. Écureuil qui se nourrit de glands* (→ *Esquirol*, cit.). *Qui porte des glands*. ⇒ **Balanifère, cupulifère**. — (1866, Littré). *Glands doux* : fruits comestibles de certaines variétés de chênes. — (Av. 1695, La Fontaine). *Le gland, nourriture supposée des premiers hommes* (→ *Blé*, cit. 12; *bois*, cit. 5).

(...) ces glands doux dont il faisait, pareil aux pourceaux qu'il gardait, sa nourriture. GIDE, *le Retour de l'enfant prodigue*, I.

À la fin du repas, un peu d'eau chaude au goût de gland qui a la prétention d'être du café!... G. LEROUX, *Roletabille chez Krupp*, p. 95.

♦ 2. [a] (1538). Extrémité antérieure de la verge (notamment, du mâle de l'espèce humaine). *Couronne du gland. Inflammation du gland* (⇒ **Balanite**), *du gland et du prépuce* (balano-posthite). — (1721, Trévoux). Extrémité conique du clitoris.

[b] (1911; fig. du gland de la verge). Fam. Imbécile; individu lourd, inepte. *Quel gland!* → *Glander*, II.

Chez nous (...) il n'y a pas de place pour les petits glands de ton espèce.

Roger NIMIER, *le Hussard bleu*, p. 18.

— Très bien! Très bien Berthe! On verra!... Voilà comme je cause!... Je suis pas rassurant!...

— Toi alors barre, c'est entendu!... Seulement t'es qu'un gland! Retiens bien! mon dernier mot!... CÉLINE, *Guignol's band*, p. 67.

Adj. *Ce qu'il est gland!*

Ceux qui sont moins glands que les autres parmi mes lecteurs ont déjà compris.

SAN-ANTONIO, *Ne mangez pas la consigne*, p. 206.

Cette fois, je pige. Pas gland, le zouave aux pigeons. Il a placé la cage en deçà des limites du parc.

SAN-ANTONIO, *le Secret de Polichinelle*, p. 85.

♦ 3. (1379; du sens 1). Morceau de bois, de métal, de verroterie ayant la forme du gland du chêne. — Ouvrage de passementerie tressé ayant la forme d'un gland, souvent orné de houppes ou de freluches*. *Glands de rideau, d'embrasse* (cit.), *de cordelière, de coussin. Gland de soie, d'or* (→ *Aplatir*, cit. 3), *d'argent, de perles, de fil, de laine. Gland à graine d'épinard*. — *Glands du poêle**, terminant les cordons accrochés aux quatre coins d'un corbillard* (→ *infra*, cit. 3).

Nous avons les quatre glands du poêle à garnir (...) S'il n'y a personne, qui les tiendra (...). BALZAC, *le Cousin Pons*, Pl., t. VI, p. 771.

Les zébus des attelages ont les cornes peinturlurées, dorées; portent des colliers, des clochettes, des glands de verroteries. LOTI, *l'Inde* (sans les Anglais), p. 144.

Les dames cerise abonde, lui aussi, et le satin rose, et la mousseline, le galon, la tresse, le gland. Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 377.

♦ 4. Loc. *Gland de mer*. ⇒ **Balane**.

DÉR. *Glandage* (I.), *glandaise, glandaire*, 1. *glandé, glandée, glander*.

COMP. V. *Glandifère, glandiforme, glandivore*.

GLANDAGE [glɑ̃daʒ] n. m. — 1443, anc. provençal; de *gland*, ou de *glander*.

★ I. (De *gland*). ♦ 1. (1872, Larousse). Agric. Lieu où l'on cueille les glands. — (1866, Littré). Ancienn. Droit de ramasser les glands ou droit de glandée.

♦ 2. (Av. 1589). Action de nourrir les porcs de glands.

★ II. (De *glander*). Fam. Action, fait de glander. — Syn. : *glandouillage*.

GLANDAIE [glɑ̃dɛ] n. f. — D. i. (xx^e); de *gland*.

♦ Régional. Lieu planté de chênes. ⇒ **Chênaie**.

Une vieille arde à l'œil aigu surveillait quelques chèvres sous les glandaies, plus haut, et le regardait aller venir. Pierre MAGNAN, *la Maison assassinée*, p. 250.

GLANDAIRE [glɑ̃dɛr] n. f. — D. i. (xx^e); de *gland*.

♦ Régional. Lieu planté de chênes. ⇒ **Chênaie**.

Une vieille arde à l'œil aigu surveillait quelques chèvres sous les glandaies, plus haut, et le regardait aller venir. Pierre MAGNAN, *la Maison assassinée*, p. 250.

GLANDAIRE [glɑ̃dɛr] adj. — 1842, Académie, « qui vit de glands »; de *gland*, et *-aire*.

♦ (1878). Anat. Qui est relatif au gland (I.), en botanique.

GLANDE [glɑ̃d] n. f. — 1314; « tumeur », XII^e; *glandre*, du lat. médical *glandula* (→ *Glandule*), dimin. de *glans, glandis* « gland », à l'accusatif.

♦ 1. Organe dont la fonction est de produire une sécrétion. *Glandes salivaires, ciliaires, mammaires* (⇒ **Mamelle, sein**), *sudoripares*.

— *Forme des glandes* : *glandes acineuses* (⇒ **Acinus**), *en grappe, tubuleuses*. — *Glandes ouvertes ou exocrines*, déversant à l'extérieur leurs produits (lait, larme, mucus, pituite, sébum, salive...).

Glandes closes (vx); *glandes endocrines* (cit. 1 et 2), à sécrétion interne (*glande pinéale** ou épiphyse, *glande pituitaire* ou hypophyse*). ⇒ **HORMONE**; → Cellule, cit. 7. *Descartes plaçait le siège de l'âme* (cit. 19) dans la *glande pinéale*. — Vx. *Glandes surrénales*. ⇒ **capsule**. — Vx. *Glande thyroïde*: corps thyroïde. ⇒ **Thyroïde**. — *Glandes mixtes, endocrines et exocrines*. ⇒ **Foie, ovaire, pancréas, testicule**. — *Glandes récrémentielles de l'estomac, des intestins. Glandes excrémentielles**. *Glandes génitales, reproductrices, sexuelles*. ⇒ **Gonade, ovaire, testicule**; → Eunuque, cit. 4. — *Usage médical des extraits de glandes*. ⇒ **Opothérapie. Tumeur d'une glande**. ⇒ **Adénome. Relatif aux glandes**. ⇒ **Glandulaire**, et le préf. **adéno-**.

(...) on ne peut pas imaginer dans un recoin du corps un viscère, une glande, renâclant devant la besogne.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VI, p. 45.

Les glandes, telles que la thyroïde, la surrénale, le pancréas, synthétisent, en utilisant les substances contenues dans le plasma sanguin, des corps nouveaux, la thyroxine, l'adrénaline, l'insuline. Elles sont de véritables transformateurs chimiques. Elles créent ainsi des produits indispensables à la nutrition des cellules et des organes, à nos activités physiologiques et mentales.

Alexis CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 101.

♦ 2. (V. 1560, Paré). Cour. Ganglion lymphatique, et, par ext., engorgement, inflammation des ganglions lymphatiques. ⇒ **Adénite; ganglion**. *Souffrir de glandes à l'aisselle, au cou. Enfant qui a des glandes*.

Il y avait déjà quelques mois que la santé de la reine d'Espagne était altérée: il lui était venu des glandes au cou, qui peu à peu dégénéraient en écrouelles.

SAINT-SIMON, Mémoires, III, 978.

♦ 3. Argot fam. *Avoir les glandes*: être énervé, en avoir assez. → *Avoir les boules**. *Oh! les glandes!*

DÉR. 2. Glandé.

1. **GLANDÉ, ÊE** [glâde] adj. — 1690, en blason; «qui porte des glands», 1577; de *gland*.

♦ Blason. Se dit d'un chêne chargé de glands d'un émail différent de celui de l'arbre.

HOM. 2. Glandé, glandée, glander.

2. **GLANDÉ, ÊE** [glâde] adj. — 1690, Furetière; de *glande*.

♦ *Cheval glandé*, qui a les ganglions de l'auge tuméfiés.

HOM. 1. Glandé, glandée, glander.

GLANDÉE [glâde] n. f. — 1581; de *gland*, et *-ée*.

♦ 1. Récolte de glands. ⇒ **Glandage** (→ Épars, cit. 2).

♦ 2. Vx. Pâturage des porcs dans les forêts où ils mangent des glands.

♦ 3. (1936). Droit de ramasser les glands en forêt.

HOM. 1. Glandé, 2. glandé, glander.

GLANDER [glâde] v. — V. 1400, «produire des glands»; «ramasser des glands», 1513, repris 1926, Valéry; de *gland* «sot» par raiillerie, et *-er*.

Populaire.

★ I. V. intr. ♦ 1. Rare. Chercher des glands. *Les porcs glandent*.

♦ 2. (1941). Attendre en vain. *Il me fait glander depuis des heures!*

♦ 3. Ne rien faire, perdre son temps. *Il reste là à glander au lieu de s'y mettre!* (⇒ **Glandouiller**).

★ II. V. tr. (le complément d'objet contraint étant le relatif neutre *que*). Faire (une chose inepte). ⇒ **Foutre**. *Qu'est-ce que tu glandes?*

Va savoir ce qu'ils sont foutus de glander! gronde Messe-Basse. Peut-être aussi bien décider de foncer à l'abordage de ce sous-marin, en gueulant «Vive Jean Bart». Ou de se barrer en pleine nuit, avec les deux radeaux Bombard du bord.

Pierre ACCOCE, le Polonais, p. 200.

DÉR. Glandage (II.), glandeur, glandilleux, glandouiller.

HOM. 1. Glandé, 2. glandé, glandée.

GLANDEUR, EUSE [glâdœr, øz] n. — xx^e; de *glander*, I., 3., et II.

♦ Argot et pop. Personne qui musarde, qui glande. *Bande de glandeurs!*

Moi, j'ai filé rancard à un des mecs de cette nuit. Il doit m'apporter des infos sur la route, la bouffe, l'hébergement aux Indes. — Va retrouver ton glandeur.

Cecil SAINT-LAURENT, la Bourgeoise, p. 332.

GLANDIFÈRE [glâdifœr] adj. — 1842, Académie; de *glandi-*, élément tiré de *gland*, et *-fère*.

♦ Bot. Qui porte des glands.

GLANDIFORME [glâdifœrm(ə)] adj. — 1842, Académie; de *glandi-*, élément tiré de *gland*, et *-forme*.

♦ Bot. Qui a la forme d'un gland.

GLANDILLEUX, EUSE [glâdijø, øz] adj. — xx^e; de *glander*, et *-illeux*. Cf. *Glanduleux* «sot», 1912.

♦ Argot. Qui présente des risques, aventureux, périlleux. *Un turbin glandilleux*.

Il avait besoin de moi pour monter sur un coup glandilleux, mais alors, glandilleux au possible!

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 32 (1953).

GLANDIVORE [glâdivœr] adj. — 1788; de *glandi-*, élément tiré de *gland*, et *-vore*.

♦ Sc. nat. Vx. Qui se nourrit de glands.

GLANDOUILLER [glâduje] v. intr. — Mil. xx^e; de *glander*, et *-ouiller*.

♦ Fam. Passer son temps à des activités sans importance ni intérêt; perdre son temps. ⇒ **Glander**, I., 3.

Puis j'ai voulu aller ailleurs mais je ne savais pas où, alors je suis resté là à glandouiller.

É. AJAR (R. GARY), la Vie devant soi, p. 101.

GLANDULAIRE [glâdyler] adj. — 1611, Cotgrave; de *glandule*.

♦ 1. Qui a la nature ou la forme d'une glande. *Tissu, corps glandulaire. Les reins, organes glandulaires*. ⇒ **Glanduleux**.

♦ 2. Qui a rapport aux glandes. *Sécrétions glandulaires. Troubles glandulaires*.

Ce qui complique le problème et rend difficile et souvent problématique l'interprétation des données expérimentales, c'est que, à la complexité structurale de la région interpédonculaire vient s'ajouter la proximité d'un appareil glandulaire dont l'influence bien qu'insuffisamment déterminée, apparaît de plus en plus comme possédant une action sur l'organisme tout entier. Nous voulons parler de l'hypophyse.

B. CENDRARS, Moravagine, in Œ. compl., t. IV, p. 254.

GLANDULE [glâdy] n. f. — 1370; lat. *glandula*.

♦ Méd. Vx. Petite glande. *Glandules thymiques, thyroïdes*. ⇒ **Parathyroïde**.

DÉR. Glandulaire.

GLANDULEUX, EUSE [glâdyjø, øz] adj. — 1314; lat. *glandulosus*, de *glandula*. → *Glande*.

♦ 1. Glandulaire. *Le foie, organe glanduleux*.

♦ 2. (1866, Littré). Bot. *Poils glanduleux*: poils qui se terminent par une petite glande.

1. **GLANE** [glan] n. f. — V. 1223, au sens II, 1; déverbal de *glaner*.

★ I. (xiii^e). Action de glaner. *Droit de glane. Pendant la glane*.

★ II. ♦ 1. Vx ou régional. Poignée d'épis glanés.

♦ 2. (1660, Oudin). *Glane d'oignons*: chapelet d'oignons attachés ensemble. *Glane de poire*: rangée de poires voisinant sur une même branche.

♦ 3. Fig. Petite quantité.

♦ 4. Fig. Ce qu'on recueille derrière d'autres. ⇒ **Glanure**.

Si ce que je te montre et ce que je te donne te semblent moindres que ce que je te cache, ma balance est pauvre, ma glane est sans vertu.

René CHAR, les Matinaux, p. 134.

HOM. 2. Glane.

2. **GLANE** [glan] n. m. — 1872, Larousse; orig. inconnue.

♦ Zool. Grand poisson-chat d'Europe centrale. ⇒ **Silure**.

HOM. 1. Glane.

GLANEMENT [glanmā] n. m. — xx^e; dér. de *glaner*.

♦ Rare. Action de glaner. ⇒ 1. **Glane**.

GLANER [glane] v. tr. — V. 1223; var. *glæner*, xiii^e, *glainer*, fin xiv^e; du bas lat. *glænare*, vi^e; dér. d'un rad. gaulois **glenn-*.

♦ 1. Ramasser dans les champs, après la moisson (les épis laissés par les moissonneurs). *Glaner quelques épis. Glaner du blé*. — Par ext. Glaner les épis dans (un champ). *Glaner un champ*. — Absolt. *Trouver à glaner* (→ par métaphore Dernier, cit. 8).

1 Ruth s'en alla et vint glaner dans un champ derrière les moissonneurs (...) Elle glana dans le champ jusqu'au soir, et elle battit ce qu'elle avait glané (...)
BIBLE (CRAMPON), Ruth, II, 3 et 17.
(1830, Lamartine). Cueillir ou ramasser au hasard, pièce à pièce. *Glaner du bois* (cit. 22), *des brindilles, des écorces, des fleurs, des fruits sauvages*. ⇒ **RÉCOLTER**.

2 (...) je glanais la mûre, la merise, ou la fleur, je battais les taillis et les prés (...)
COLETTE, la Maison de Claudine, p. 11-12.
(1756, Voltaire). Par ext. *Glaner sa nourriture de maison en maison* : vivre de façon errante et précaire.

Au participe présent :
3 Et comme l'oiseau sans asile,
Tu vas glanant de ville en ville
Les miettes du pain étranger.
LAMARTINE, À M^{me} Desbordes-Valmore.

◆ **2.** (Av. 1613, Rénier; par métaphore, XIII^e). Fig. Recueillir par-ci par-là (des éléments isolés) pour utiliser. ⇒ **Butiner, grappiller, puiser, récolter**. *Glaner des idées, des renseignements*. « Cette époque a été bien étudiée; à peine y pourrait-on glaner quelques faits » (Littré). *Il n'y a plus rien à glaner*.

4 Tout est dit (...) l'on ne fait que glaner après les anciens (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, I (→ Dire, cit. 112).

5 Il n'y a pas de quoi glaner après ma fille : elle a en vérité tout dit et mieux que je n'eusse pu faire.
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1312, 17 déc. 1670.

6 (...) ces nations (Anglais, Français) n'ont fait que glaner après les riches moissons (en Amérique) des Espagnols (...)
VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CXLIX.

7 Nous allons glanant sur vos pas et ramassant par-ci par-là quelques petites feuilles que vous avez négligées et que nous nous attachons fièrement sur l'oreille en guise de cocarde.
DIDEROT, Lettre à Voltaire.

8 Je l'ai lu, sans pouvoir y glaner une misérable ligne qui me servit.
DIDEROT, Salon de 1767, Œ., t. XIV, p. 391, in POUGENS.

► **GLANÉ, ÊE** p. p. adj. *Épis glanés*. — *Brindilles glanées*.
Fig. *Anecdotes* (cit. 1) *glanées; détails glanés ici et là*. ⇒ **Glanure**;
→ *Échapper*, cit. 14. *Connaissances glanées au hasard*. → **Aisé**, cit. 6.

9 Le peu de lettres qu'il avait, bien peu, une certaine lecture glanée çà et là, entre deux bourrasques, se compliquait de fautes d'orthographe.
HUGO, les Travailleurs de la mer, I, III, XII.

DÉR. *Glanage*, 1. *glane, glanement, glaneur, glanure*.

GLANEUR, EUSE [glanœr, øz] n. et adj. — XVI^e; *glaneor*, 1291; de *glaner*.

◆ **1.** N. Personne qui glane. *Les Glaneuses*, tableau de J.-F. Millet (1857).

1 (...) comme on voit le glaneur
Cheminaut pas à pas recueillir les reliques
De ce qui va tombant après le moissonneur.
DU BELLAY, les Antiquités de Rome, XXX.

2 Sa gerbe n'était point avare ni haineuse;
Quand il (*Booz*) voyait passer quelque pauvre glaneuse :
— Laissez tomber exprès des épis, disait-il.
HUGO, la Légende des siècles, II, « Booz endormi ».

◆ **2.** Adj. Qui glane. — Par métaphore :

3 En un seul point la femme le cède à l'homme : l'esprit de synthèse. La femme est plus éparse et rassemble moins. L'homme est bûcheron. La femme, glaneuse. Pendant la vendange, la femme grappille.
LÉON DAUDET, la Femme et l'Amour, En manière de conclusion.

GLANURE [glanyr] n. f. — 1562, Calvin; de *glaner*.

Agriculture, didactique.

◆ **1.** Ce que l'on glane.

◆ **2.** (1696, Bayle). Fig. Ce que l'on recueille dans un domaine déjà exploité. ⇒ **Bribe; glaner** (2.).

C'est la moisson du savant M. Ménage; voyons si l'on pourra trouver des glanures après lui (...)
BAYLE, Dict. critique, art. *Barclai*.

Spécialt. Courte note sur un sujet scientifique. *Études et glanures*, titre d'un ouvrage d'Émile Littré (1880).

GLAPIR [glapir] v. intr. — V. 1210; p.-ê. altér. de *glatir** (1080) sous l'infl. de *japper*. → **Clapir**.

◆ **1.** (Sujet n. d'animal). Pousser un cri (aboi, etc.) bref et aigu. ⇒ **Aboier, crier**. *Le renard, le lapin, l'épervier, la grue glapissent*. *Petit chien qui glapit*.

1 (...) le renard glapit, aboie, et pousse un son triste, semblable au cri du paon (...)
BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le renard, Œ., t. II, p. 582.

2 Un renard glapissait pour avertir sa femelle qu'il rabattait vers elle un levraut.
M. CONSTANTIN-WEYER, Source de joie, p. 64.

◆ **2.** (V. 1585). Sujet n. de personne. Faire entendre une voix aigre, des cris aigus. *Il glapissait sans arrêt*.

(1831). En parlant de choses. *Vent* (→ Fourche, cit. 3), *phonographe, sirènes d'alarme qui glapissent*.

3 (...) une vieille femme venait de poser sur le trépied ardent une poêle pleine de graisse, qui glapissait au feu avec un bruit pareil aux cris d'une troupe d'enfants qui poursuit un masque.
HUGO, Notre-Dame de Paris, I, II, VI.

Un phonographe glapissait dans un cabaret borgne.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 95.
Presque aussitôt, toutes les sirènes d'alerte se mirent à glapir en même temps.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 133.

Trans. *Glapir des injures, des rengaines*.

DÉR. *Glapissant, glapissement, glapisseur*.

GLAPISSANT, ANTE [glapisá, ôt] adj. — 1623, in D. D. L.; p. prés. de *glapir*.

◆ Qui glapit. *Voix glapissante. Animal, monstre, personnage glapissant*. ⇒ **Criard**.

Sa voix glapissante déchirait le tympan des oreilles.
BALZAC, Ursule Mirouët, Pl., t. III, p. 299.

Les monstres glapissants, hurlants, grognants, rampants (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Au lecteur.

GLAPISSEMENT [glapismã] n. m. — 1538; du rad. du p. prés. de *glapir*, et *-ment*.

◆ **1.** Cri aigu de certains animaux. *Le glapissement du renard, du chacal* (→ ci-dessous, cit. 1, 2).

Son glapissement (*du renard*) est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très précipités.

BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le renard, Œ., t. II, p. 582.

Cris d'oiseaux dans la tempête, ululements de chouette dans la nuit, glapissements de chacal ou de renard en chasse, appels terrifiants des sentinelles nocturnes (...)
Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, p. 248.

◆ **2.** (1690, Furetière). Par ext. (En parlant des personnes). *Les glapissements d'une femme, d'un homme en colère*.

(...) éviter que la vieille n'arrive à nous compromettre tous avec ses sales glapissements devant les voisins et les curieux.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 295.

◆ **3.** (V. 1790). Fig. *Les glapissements de l'envie* (cit. 2).

(...) les glapissements de la réclame leur sont inutiles.
Léon BLOY, la Femme pauvre, p. 238.

GLAPISEUR, EUSE [glapiscœr, øz] n. — XX^e; du rad. du p. prés. de *glapir*.

◆ Rare. Personne qui glapit, se plaint.

Faut voir ce genre! ces glapisseurs! tronches au charbon! ils ameutaient la bamboula! leur genre à l'époque dont je parle!...
CÉLINE, Guignol's band, p. 191.

Adj. *Des gosses glapisseurs*.

GLARÉOLE [glareol] n. f. — 1770, in D. D. L.; *glaréola*, 1768, in D. D. L.; lat. sc. mod. *glareola*, du lat. class. *glarea* « gravier (oiseau des grèves) ».

◆ Oiseau charadriiforme (*Échassiers glaréolidés* ou *cursoriidés*) de petite taille, vivant en colonies sur les grèves, dans les marais. *Les glaréoles se nourrissent d'insectes; on les nomme communément « hirondelles des marais », « perdrix de mer »*.

GLAS [gla] n. m. — 1225; « sonnerie », v. 1140; du bas lat. *classum*, du lat. class. *classicum* « sonnerie de trompettes », de *classicus* « naval », de *classis* « armée, flotte ».

◆ **1.** Tintement* d'une cloche d'église pour annoncer l'agonie (cit. 6), la mort ou les obsèques d'une personne. *Sonner, tinter le glas*. *Glas funèbre, lugubre, sinistre*. *Pour qui sonne le glas*, titre français d'un roman d'E. Hemingway (*For whom the bells toll*).

Son pas funèbre est lent comme un glas de beffroi (...)
HUGO, la Légende des siècles, Rose de l'Infante.

J'avais aussi les cloches de Saint-Germain (...) Tantôt des carillons joyeux et fous précipitant leurs doubles-croches; tantôt des glas noirs, lugubres, dont les notes tombaient une à une comme des larmes.

Alphonse DAUDET, le Petit Chose, II, v.
Parfois du village un glas s'élevait, portant aux grillons, aux blés, aux cigales l'inexplicable mort.
SAINT-EXUPÉRY, Courrier Sud, p. 53.

◆ **2.** (1803, Boiste). Salves d'artillerie tirées aux funérailles d'un souverain ou d'un officier élevé en grade.

◆ **3.** Loc. (Fin XIX^e). *Sonner le glas d'une espérance, d'une institution, d'une mode*, annoncer leur fin, leur chute (→ **Exotisme**, cit. 3).

J'écoute résonner tout bas
Le glas de ma jeunesse.
P.-J. TOULET, les Contrerimes, IV.

Montaigne sonne le glas de la Renaissance. Il met en relief la stérilité de l'érudition, la diversité contradictoire des opinions que les anciens nous ont transmises sur la nature et sur la vie.
L. BRUNSCHVICG, Descartes, p. 7.

On parle encore de ces courtisans qui firent le succès du « *Mariage de Figaro* » quoiqu'il sonnât le glas du régime.
SARTRE, Situations II, p. 129.

GLASS [glas] n. m. — 1891, in D. D. L.; *glace*, 1628; all. *Glass*, repris à l'angl., fin XIX^e.

♦ Argot. Verre (d'une boisson alcoolisée). ⇒ **Verre**; **canon**. *Boire, siffler un glass. Payer un glass.*

1 Et on boit pas un glass? proposait la fille. Vient donc. C'est ma tournée (...)
Francis CARCO, Jésus-la-Caille, III, VII.
2 Si le poilu en question se faisait servir un glass dans chacun de ces établissements, il devait avoir une santé peu ordinaire pour continuer son chemin avec une démarche aussi assurée que celle qui l'amena finalement dans une petite boîte de la rue Caumartin. G. LEROUX, Rouletabille chez Krupp, p. 59.

Var. graphique : *glasse*, n. m.

3 (...) la veuve proposa de commémorer sur-le-champ cette rencontre en asséchant un glass et de pénétrer à cette fin dans la salle de café du Vélocipède boulevard Sébastopol, où quelques halliers déjà s'humectaient le tube ingestif (...)

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 124 (1959).

HOM. Glace.

GLATIR [glatir] v. intr. — 1080; du lat. *glattire* « japper », en parlant des petits chiens; mot onomatopéique.

♦ 1. Vx. ⇒ **Glapis**.

♦ 2. (1866, Littré). Crier, en parlant de l'aigle*.

GLAUBÉRITE [globerit] n. f. — 1809; du nom du chimiste all. J. R. Glauber.

♦ Minér. Sulfate double naturel de calcium et de sodium.

GLAUDESCENCE [glôsésôs] n. f. — 1866, Littré; de *glaucescent*.

♦ Didact. Couleur glauque; vert grisâtre.

GLAUDESCENT, ENTE [glôsésâ, ôt] adj. — 1866, Littré; dér. sav. du grec *glaukos* « vert pâle ».

♦ Didact. Glauque; d'une teinte vert grisâtre.

DÉR. *Glaucescence*.

GLAUCIER [glosje] n. m. ou **GLAUCIÈRE** [glosjer] n. f. — 1866, *glaucier*, Littré; *glaucière*, 1872, Larousse; var. *glaucienne*, 1789, in D. D. L.; du rad. du lat. *gladium*; grec *glaukion*, cette plante ayant des feuilles glauques.

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Papavéracées*), communément appelée *pavot cornu*. *Glaucier jaune*.

DÉR. V. *Glauquier*.

GLAUCIQUE [glosik] adj. — 1856; du lat. *gladium*, et *-ique*. → *Glaucier*.

♦ Chim. *Acide glaucique* : extrait du *glaucier jaune*.

GLAUCITÉ [glosité] n. f. — 1885, cit.; du lat. *gladium*, et *-ité*. → *Glaucier*.

♦ Didact. Couleur glauque.

Et c'était un spectacle adorable de voir ces petits pieds bien cambrés dont la glaucité verdâtre des intestins faisait valoir la roseur exquise.

A. ALLAIS, le Bon Amant, in Allais...rement, p. 54 (1956), in D. D. L., II, 9.

GLAUCOMATEUX, EUSE [glokomatø, øz] adj. et n. — 1866, Littré; de *glaucome*, et *-ateux*.

♦ Didact. Qui est atteint de *glaucome*.

GLAUCOME [glokom] n. m. — 1649, Brunot; empr. au lat. médical *glaucoma*, grec *glaukōma*, de *glaukos* « vert pâle ».

♦ Méd. Maladie de l'œil caractérisée par une augmentation de la pression intra-oculaire qui accroît la dureté du globe, et détermine une compression du nerf optique compliquée d'une diminution de l'acuité visuelle. *Glaucome infantile, traumatique. Atteint de glaucome*. ⇒ **Glaucomateux**.

Nous l'avions fait admettre dans une chambre à deux mais on a dû très vite la remettre en salle car elle avait pris en grippe sa compagne opérée d'un glaucome, à qui elle avait mené un tel tapage que la malheureuse n'avait pu fermer de la nuit l'œil qui lui restait.

Benoite et Flora GROULT, Il était deux fois, p. 423.

DÉR. *Glaucomateux*.

GLAUCONIE [glokoni] ou **GLAUCONITE** [glokonit] n. f. — 1826; du rad. du grec *glaukon* « glauque ».

♦ Minér. Silicate naturel hydraté de fer et de potassium vert foncé, commun dans les sédiments marins.

GLAUCOPE [glokop] n. m. — 1808; grec *glaukopsis*, de *glaukos* « brillant », et *ops* « œil ».

♦ Zool. Oiseau passereau conirostre à bec allongé, à ailes courtes, vivant en Océanie, en Asie du Sud-Est. « *De-grosses colombes (...)* des *glaucoptes cendrés* » (J. Verne, *les Enfants du capitaine Grant*, t. III, p. 119, in T. L. F.).

GLAUQUE [glok] adj. — 1503; *glauke*, après 1250; lat. *glaucus*, du grec *glaukos* « vert pâle ou gris ».

♦ 1. D'un vert qui rappelle l'eau de mer. ⇒ **Verdâtre**. *Couleur glauque*. ⇒ **Glauçité**. *Mer glauque. Un vert glauque d'eau trouble* (→ Fenêtre, cit. 6). *Feuillage glauque d'un peuplier* (→ Colombe, cit. 3). *Yeux glauques*.

Ses yeux, où le ciel se reflète,
Mêlent à leur azur amer,
Qu'étoile une humide paillette,
Les teintes glauques de la mer.

Th. GAUTIER, Émaux et Camées. *Cærulei oculi*.

Cette mer, toujours un peu verdâtre, agitée, houleuse, semblait plus glauque par le contraste de toutes ces blancheurs sur lesquelles déferlaient les vagues en silence.

BARBEY D'AUREVILLE, Une vieille maîtresse, II, XII.

(...) l'amère senteur des glauques goémons.

HUGO, les Contemplations, V, XXIV.

N. m. *Le glauque de l'eau*.

♦ 2. [a] (Qualifiant une réalité d'ordre visuel : lumière, image, etc.). Pâle et terne, sans éclat. *Petit jour glauque*. ⇒ **Blafard, livide**.

Plus aucune leur d'intelligence dans ces prunelles assombries, écarquillées sur la gelée glauque et amorphe d'un regard déjà défait.

Herbert LE PORRIER, le Luthier de Crémone, p. 87.

[b] Par ext., fam. Qui donne une impression de misère et de tristesse; qui inspire un sentiment de mélancolie quelque peu angoissée. ⇒ **Lugubre, sinistre, sordide**. *Ce départ au petit matin sous la pluie, c'était vraiment glauque*. « *Ambiance "Le jour se lève", glauque et grise, arrière-plans de pauvreté et de banlieues, personnages qui se glissent, la nuit, pour échapper à leur désespoir* » (l'Express, n° 1696, 6 janv. 1984, p. 149). « (...) une sorte d'hyperréalisme qui donne de certains lieux de Paris une image glauque, fantasmée, tout en se fondant sur une observation maniaque du réel » (le Nouvel Obs., n° 997, 16 déc. 1983, p. 16).

DÉR. *Glauquement*.

GLAUQUEMENT [glokmã] adv. — 1870, Goncourt; de *glauque*.

♦ Rare. D'une manière glauque. *Un regard vague, trouble, glauquement diffus* (Goncourt, *Journal*, 1870, in T. L. F.).

GLAVEUX, EUSE [glavø, øz] adj. — 1944, Céline, cit.; de *glav(iot)*, et (*ba*)*vieux*.

♦ Emploi stylistique. *Baveux*.

Le vieux il suffoque plus du tout!... Il est guéri positif!... Ils se font plein de papouilles... Ils s'envoient des beignes... Ils s'adorent... et puis plein de baisers tout glaveux... là comme ça au méli-mélo!...

CÉLINE, Guignol's band, p. 226.

GLAVIOT [glavjo] n. m. — 1866, Delvau, in D. D. L.; altér. probable d'après *glaire*; de *claviot*, 1808, var. de *claveau*. → *Clavelée*, par anal. avec les pustules.

♦ Pop. puis fam. *Crachat*.

Jeanne a hurlé et les mots ont jailli, groupés en un glaviot de pierre et de sang : « Tu es un monstre! ».

J. CAU, la Pitié de Dieu, p. 101.

Là-haut, sur son siège, il fait claquer son fouet en engueulant de sa grosse voix où roulent des glaviots verts ses deux percherons énormes pleins de poils aux pattes.

CAVANNA, les Ritals, p. 79.

DÉR. *Glavioter*.

GLAVIOTER [glavjote] v. — 1866, Delvau; de *glaviot*.

♦ 1. V. intr. *Cracher* (concret et métaphorique). — Var. : *glaviotter*.

♦ 2. V. tr. (Abstrait). *Cracher* sur qqn.

On s'est fait injurier terrible!... glavioter par les gamins!...

CÉLINE, Mort à Crédit, in CELLARD et REY.

GLAYE [glɛ] n. f. ⇒ **Glaie**.

GLÈBE [glɛb] n. f. — xv^e; lat. *gleba, glæba* « terre; terrain; motte de terre; taxe sur la terre ».

♦ 1. (*Une, des glèbes*). Vx. Motte de terre. *Écraser les glèbes*.

♦ 2. (1767, Voltaire). Littér. *La glèbe* : sol cultivé. *Paysans attachés* (cit. 19) *à la glèbe, courbés sur la glèbe* (→ Cheval, cit. 2).

Et voilà ce que François redoutait fort : c'est cette chaude fièvre du paysan qui ne veut pas se départir de sa glèbe.

G. SAND, François le Champi, XIX.

Autour de moi je ne voyais qu'une terre aux mottes ingrates. Cette terre me parut pauvre et d'une navrante stérilité. Pas un corbeau ne picorait la glèbe.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, p. 101.

(1611). Féod. Fonds de terre avec ses serfs immuablement liés à la terre qu'ils doivent cultiver. *Serfs attachés à la glèbe*.

(...) le moyen âge continuait, le système barbare où la glèbe compta plus que l'homme, où la terre, le fumier, la cendre, furent suzerains de l'esprit.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., I, III.

GLÉCHOME ou **GLÉCOME** [glekom] n. m. — 1816, in D. D. L.; lat. sc. mod. *glechoma*, lat. class. *glechon*; adapt. du grec *glêkhon* «pouliot».

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Labiées*) à tiges rampantes, communément appelée aussi *lierre terrestre*, *herbe de Saint-Jean*.

1. GLÈNE [glen] n. f. — V. 1560, Paré; grec *glênê* «cavité».

♦ Anat. Cavité arrondie (d'un os) dans laquelle s'emboîte un autre os. *Glène antibrachiale* (⇒ **Glénoïde**).

DÉR. Glénoïde.

HOM. 2. Glène, 3. glène.

2. GLÈNE [glen] n. f. — 1783; *glenne*, 1494; provençal mod. *gleno*.

♦ Mar. «Portion de cordage ployée en rond sur elle-même, c'est-à-dire lovée» (Gruss, *Dict. de marine*).

DÉR. Gléner.

HOM. 1. Glène, 3. glène.

3. GLÈNE [glen] n. f. ⇒ **Gline**.

GLÉNER [glene] v. tr. — Conjug. *céder*. — 1803, Boiste; de 2. *glène*, et *-er*.

♦ Mar. Lover (un cordage) en glène.

GLÉNOÏDE [glenoïd] ou **GLÉNOÏDAL**, **ALE**, **AUX** [glenoïdal, o] adj. — 1541, *glénoïde*, in D. D. L.; *glénoïdal*, 1754, Bertin; de 1. *glène*, et *-oïde*.

♦ Anat. Se dit d'une cavité arrondie recevant un condyle*. ⇒ **Articulation**. *Cavité glénoïdale* ou *cavité glénoïde de l'omoplate*, où s'emboîte le condyle huméral.

N. m. *Le glénoïde du tibia, du temporal*.

DÉR. (De *glénoïde*) Glénoïdien.

GLÉNOÏDIEN, **IENNE** [glenoïdjē, jē] adj. — 1867; de *glénoïde*.

♦ Anat. D'une cavité glénoïde. *Bourrelet glénoïdien*.

GLETTÉ [glɛt] n. f. — V. 1185, «mucosité», *glecte* «litharge», 1455; du lat. *glittus*, var. de *glutus* «agglutiné».

♦ Vx. ⇒ **Litharge**.

GLEJ [glɛj] n. m. — 1946; mot russe (Visotskii, 1905), de l'ukrainien *hfej* «argile»; en angl., 1927; le rad. *gl-* correspond au lat. *gleba*. → Glèbe.

♦ Didact. Sol rouge et compact, imperméable, formé d'argile et de sels de fer, formant des taches verdâtres, jaunâtres ou grises.

GLIADINE [glijadin] n. f. — 1897, *Année sc. et industr.* 1898, p. 130; orig. inconnue.

♦ Chim., biol. Protéine simple des graines de blé ou de seigle. ⇒ **Gluten**.

GLIAL, **ALE**, **AUX** [glijal, o] adj. — Mil. xx^e (1962, in Larousse); du rad. de *gliome*, et *-al*.

♦ Anat. Qui se rapporte à la névroglie. *L'oligodendrocyte «cellule gliale du système nerveux central»* (*la Recherche*, nov. 1978, p. 992).

GLIDE [glajd] n. m. — 1950; mot angl. «glissade», de *to glide* «glisser».

♦ Angl. Phonét. Phonème de transition. Ex. : [z] dans [lezarbr] (les arbres).

GLINE [glin] ou **GLÈNE** [glen] n. f. — 1769, *gline*; *glène*, 1859, Bouillet; orig. inconnue, p.-ê. de 2. *glène*.

♦ Techn. (pêche). Panier de pêcheur dont le couvercle comporte une ouverture permettant d'y mettre le poisson.

GLIOBLASTOME [glijoblastom] n. m. — xx^e; du grec *gloios* «glu», *blasto-*, et *-ome*.

♦ Pathol. Tumeur cancéreuse du cerveau constituée de cellules jeunes du tissu conjonctif de soutien.

GLIOME [glijom] n. m. — 1869, trad. Virchow, in D. D. L.; lat. sc. *glioma* (Virchow), du rad. du grec *gloios* «glu», d'où *gliskhros* «gluant», et suff. *-ome*.

♦ Pathol. Tumeur constituée par la prolifération du tissu conjonctif de soutien d'une structure nerveuse (spécialt, au niveau du cerveau).

DÉR. Glial.

GLISSADE [glisad] n. f. — 1553, Ronsard, in D. D. L.; de *glisser*.

★ I. ♦ 1. Action de glisser*; mouvement que l'on fait en glissant. *La glissade d'une couleuvre* (cit. 3) *dans l'herbe*. Il fit une glissade sur le parquet ciré et tomba (⇒ **Chute**). — (1690, Furetière). *Les enfants s'amuse à faire des glissades sur l'étang gelé* (⇒ **Glisser**).

(...) n'ayes plus de peur
De choir sur le roc, ni frayeur
De la violente glissade
De l'aigle (...)

BELLEAU, la Tortue, Stance finale.

(...) en retenant son cheval qui avait fait une grande glissade (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, t. IV, XIX.

(...) une ample forme aérienne plongeait sous le dais de brouillard, basculait sur une aile dans une glissade effarante... C'était un héron...

M. GENEVOIX, Forêt voisine, VIII, p. 95.

La glace portait comme de la roche. Il s'élança d'une longue glissade jusqu'à un trou de la berge. Il se cacha.

J. GIONO, le Chant du monde, II, 1.

(1876). Alpin. Action de glisser sur la glace, la neige. *Glissade volontaire*. ⇒ **Ramasse**. *Glissade assise, debout*. — (1916, in Petiot). Aviat. Action de glisser en perte de vitesse vers l'intérieur du virage.

♦ 2. (1725). Pas de danse qui consiste à passer lentement le pied devant soi, à gauche ou à droite, en frôlant le sol. ⇒ **Glissé**. *Glissade battue**, *brisée**.

♦ 3. Manœuvre acrobatique. *Amorcer une glissade*.

♦ 4. (1660). Fig. Le fait de glisser (I., A., 3.). ⇒ **Faiblesse**, **faute**, **pas** (faux).

(...) si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade dont elle se relève à l'heure même (...)

CORNEILLE, Examen du Cid.

Il y a des glissades qui finissent dans une impasse. On s'y enfonce.

J. BAINVILLE, l'Allemagne, p. 150.

★ II. (1829). Par métonymie. Surface aménagée pour glisser. ⇒ **Glissoire**.

GLISSAGE [glisaʒ] n. m. — 1866, Littré; de *glisser*.

♦ Le fait de glisser, de faire glisser.

Cependant, le dégel n'était point complet. Le thermomètre Fahrenheit indiquait bien quarante et un degrés au-dessus de zéro (5^e centigr. au-dessus de glace), mais la basse température des nuits maintenait la surface des plaines neigeuses à l'état solide : circonstance favorable, d'ailleurs, au glissement des traîneaux, et dont Jasper Hobson voulait profiter avant le complet dégel.

J. VERNE, le Pays des fourrures, t. I, p. 49-50.

Spécialt. Opération consistant à faire descendre, par des glissoirs*, le long des pentes, les bois abattus. ⇒ **Schlittage**; **lançage**.

GLISSANCE [glisās] n. f. — 1848, Larousse; de *glisser*.

♦ Techn. Propriété d'une surface, d'une chaussée caractérisée par un faible coefficient d'adhérence. *Revêtement qui diminue la glissance* (⇒ **Antidérapant**). *La glissance d'une piste*.

GLISSANDO [glisādo] n. m. — 1903, Colette, in T. L. F.; de *glisser*, sur le modèle des mots ital. en *-ando*.

♦ Mus. Passage progressif d'un son à un autre, dans une intention expressive. — Sur les instruments à touches, Passage d'un son à un autre en faisant glisser le doigt sur toutes les touches blanches intermédiaires. *Des glissandos*.

Et l'on pourrait presque dire qu'il y a une sorte de profanation à l'employer (*le trombone à coulisse*), en *glissando*, pour des passages comiques.

Charles KOECHLIN, les Instruments à vent, p. 94.

GLISSANT, **ANTE** [glisā, āt] adj. — Fin xv^e; *glissant*, v. 1265; p. prés. de *glisser*.

♦ 1. [a] (Concret). Où l'on glisse facilement. Spécialt. *Pavé glissant* (⇒ **Attelet**, cit. 8). *Chaussée glissante*; *route glissante*.

En passant, nous jetions l'œil au fond de ces caves aux marches si polies, si glissantes, si bien savonnées qu'on y tombe comme dans un trou de formicaleo (...)

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 3.

2 (...) cependant que je marche sur le pavé glissant, sur le grès rose et gris des ruelles de ma colline. G. DUHAMEL, le Temps de la recherche, x.

5 [B] (1580, Montaigne). Abstrait. Dangereux, hasardeux. *Terrain glissant. Pente glissante* (→ Enivrer, cit. 4) : chose, affaire, circonstance qui mène à un danger. — *Pas glissant* (→ Fourberie, cit. 3).

3 Je ne pouvais savoir quel obstacle puissant M'arrêtait sur un pas si doux et si glissant (...) MOLIÈRE, l'Étourdi, v, 10.

4 Tout doit tendre au bon sens : mais, pour y parvenir, Le chemin est glissant et pénible à tenir (...) BOILEAU, l'Art poétique, 1.

5 (...) vous allez partir, mon enfant ; vous allez à la cour, c'est un terrain glissant aujourd'hui. Je regrette pour vous qu'il ne soit pas resté ce qu'il était. A. DE VIGNY, Cinq-mars, 1.

♦ 2. (1671, M^{me} de Sévigné). Qui glisse facilement entre les mains ou le long d'un autre corps. *Poisson glissant qui échappe des mains* (→ Cœur, cit. 3). *Tronc d'arbre mouillé et glissant* (→ Aveuglette, cit. 1). *Graisser un rouage de machine pour le rendre glissant*. ⇒ *Huiler, lubrifier. Rampe d'escalier devenue glissante par le frottement des mains*.

6 Ce qu'on sent, ce qu'on touche, c'est ce qui échappe continuellement des mains qui le serrent ; plus on serre les choses glissantes, plus elles échappent. BOSSUET, Méditations sur l'Évangile, La Cène, 1, 90^e jour.

7 Vos dames (de Provence) avec leurs coiffures glissantes de pommades (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 157, 15 avr. 1671.

8 (...) la grâce à lignes fuyantes qu'Edmée habillait si bien de robes plates et de tuniques glissantes. COLETTE, la Fin de Chéri, p. 15.

9 Il cheminait à grandes allures, fermes, régulières, et en même temps d'une légèreté glissante que les années n'avaient pas encore alourdies (...) M. GENEVOIX, la Dernière Harde, p. 158.

9.1 Puis, comptant mettre à profit les propriétés étrangement glissantes de la substance nouvelle pour lui, Fogar voulait lancer sur un but quelconque le bloc de savon, rendu instable par une suffisante humidité. Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 363.

(Mil. xv^e). Fig. ⇒ *Fuyant. Faveur* (cit. 2) *glissante des grands*.

10 Habitué à des visages comme celui de Lola (...) Mathieu avait cent fois tenté de retenir ensemble ces traits glissants, mais ils s'échappaient. SARTRE, l'Âge de raison, p. 106.

♦ 3. Math. *Vecteur glissant*. ⇒ *Glisseur* (II., 1.).

GLISSE [glis] n. f. — 1793 ; déverbal de *glisser*.

★ I. Régional (Suisse). ♦ 1. Traîneau d'attelage plat ou à bords, servant de charrette dans les campagnes, l'hiver.

Pour ce travail-là (le transport du fumier), on utilise la « glisse » des temps anciens, cette forte luge à laquelle on attelle le fidèle cheval de ferme. Le Sillon romand, 1976, n° 10, p. 11.

♦ 2. (1842). Luge de bois.

♦ 3. (1842). Glissoire.

★ II. ♦ 1. (Suisse). Glissade. — Loc. *Faire des glisses*.

♦ 2. (1969, in Gilbert). Techn. Qualité de fabrication par laquelle les skis glissent bien, fonctionnent bien. *Donner aux skis une glisse maximum*.

(V. 1950). Allure, façon de glisser (des skis en action). *Glisse excellente. Avoir la glisse. Freiner la glisse. Glisse facilitée par une neige bien damée*.

Par ext. *Sports de glisse*, regroupant les spécialités sportives où l'on glisse (ski, bobsleigh, surf, planche à voile, etc...). « (...) le canoë-kayak sur neige (...) Ce dernier-né des sports de glisse ne devrait pas tarder à faire un tabac pas possible (un succès inouï) dans toute l'Europe enneigée, grâce à ses innombrables qualités » (Libération, 13 janv. 1982, p. 14).

♦ 3. Techn. Perte d'adhérence (des pneus d'une automobile) provoquée par la pluie, la neige, l'huile, etc. ⇒ *Glissement*.

GLISSÉ, ÉE [glise] adj. et n. m. ⇒ *Glisser*.

GLISSEMENT [glismã] n. m. — 1460 ; de *glisser*.

♦ 1. Action de glisser* ; mouvement de ce qui glisse. ⇒ *Glisse* (II.). *Le glissement d'un traîneau sur la neige, d'un rideau le long de sa tringle. Séreuse qui facilite le glissement des organes de l'abdomen* (→ Enveloppe, cit. 3). *Glissement lent* (→ Colonne, cit. 1).

1 (...) le glissement commence, au rythme des avions, sur la grande nappe unie où notre passage laisse comme des plissures de soie. LOTI, Suprêmes visions d'Orient, p. 12

2 Il traversa la pointe de la jonchère, et ce fut le bruissement des hautes tiges, leur glissement frais le long de ses jambes (...) M. GENEVOIX, la Dernière Harde, p. 107.

Bruit de ce qui glisse (→ Couvrir, cit. 22).

3 Longtemps elle entendit chanter Carole. Puis ce fut le piano et des glissements de pas sur le parquet ; on dansait. Charles PLISNIER, Meurtres, t. III, p. 167 (1939).

4 Au dehors, tout était calme, nous avons entendu le glissement d'une auto qui passait. CAMUS, l'Étranger, p. 51.

Mécan. *Frottement de glissement*. ⇒ *Frottement* (supra cit. 8).

Faciliter le glissement des pièces d'une machine au moyen d'un lubrifiant.

Géol. *Glissement vertical le long d'un plan de faille* (→ 2. Faille, cit.). ⇒ *Affaissement, éboulement*. — (Déb. xx^e). Cour. *Glissement de terrain* : déplacement plus ou moins lent des couches superficielles de l'écorce terrestre le long d'une pente.

5 Les mouvements de masse, éboulements, écoulements visqueux, glissements de terrains, peuvent se traduire sous une forme brutale, en quelques minutes, ou au contraire s'étaler sur une longue période dépassant une vie humaine. Ces deux aspects, l'un spectaculaire, l'autre imperceptible, existent en tous points du globe (...) L'humidification du plan stratigraphique inférieur d'une masse argileuse structurellement inclinée peut conduire au glissement de l'ensemble sur le substratum (...) les mouvements de masse, d'intensité maximum dans les zones climatiques à oscillations saisonnières, sont considérablement amplifiés par la préparation en profondeur d'un plan de glissement lubrifié. Jean POUQUET, l'Érosion, p. 30-35.

6 Les glissements du sol sont, plus qu'aucun autre processus du modelé, conditionnés par le climat (...) Dans les pays chauds et humides, les glissements lents opèrent d'une façon plus continue ; la décomposition chimique dissout une partie notable des terrains affectés par le mouvement, en augmentant la proportion du résidu argileux qui facilite le glissement. J. DE MARTONNE, Traité de géographie physique, t. II, p. 562.

♦ 2. Fig. Action de tendre progressivement et insensiblement vers qqch. ⇒ *Évolution* (→ Chrétien, cit. 11). *Mot qui change de sens par glissement d'une idée à une autre (glissement de sens)*. — (Av. 1914, Péguy). *Le résultat des élections marque un léger glissement à gauche*.

7 C'est ainsi qu'il a peu à peu et de plus en plus glissé dans le sens gouvernemental, dans le sens autoritaire, dans le sens d'une autorité de commandement. Ce glissement, cet infléchissement, s'est fait sentir peu à peu dans toute sa méthode et dans toute son action. Ch. PÉGUU, la République..., p. 72.

8 C'est à l'ignorance du peuple, à trop de négligences envers lui, que certains intellectuels attribuaient ce malaise, ces saccades et ces glissements vers des doctrines subversives. Georges LÉCOMTE, Ma traversée, p. 102.

CONTR. *Frottement* (mécanique).

GLISSER [glise] n. — V. 1380 ; *glicier*, av. 1191 (sens 1, 1) ; croisement de l'anc. franç. *glüer*, d'un francique **glīdan*, avec *glacier*, forme anc. de *glacer**.

★ I. V. intr. A. ♦ 1. [a] (Sujet n. de personne). Se déplacer d'un mouvement continu, volontaire ou non, sur une surface lisse ou le long d'un autre corps, par une impulsion donnée ou par l'effet de la pesanteur. *Il empoigna la corde et se laissa glisser jusqu'au sol*. ⇒ *Affaler* (s'), *couler*. *Glisser sur une pente raide* (→ Couler, cit. 21), *glisser à écorche*-cul*. *Glisser sur la glace avec des patins* (⇒ *Patiner*), *sur la neige avec des skis* (⇒ *Skier*). *Vêtements anti-glisse**, qui évitent à un skieur de glisser sur la piste, lors d'une chute. — (Mil. xv^e). Perdre l'équilibre en glissant. *Glisser dans la boue* (→ Chaussure, cit. 4), *sur le pavé mouillé, sur un parquet ciré, sur une peau de banane. Personne évanouie* (cit. 18) *qui glisse et s'affaisse*. ⇒ *Tomber*. — (Par métaphore). *Se laisser glisser* : se laisser aller. (Le sujet désigne la partie du corps en contact). *Son pied a glissé* (→ Fange, cit. 3). *Le pied lui a glissé*. ⇒ *Manquer*.

1 Et Rodolphe, insensiblement, se laissait glisser du tabouret jusqu'à terre (...) FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, IX.

2 D'assez grand matin nous eûmes le malheur de perdre un homme, qui tomba à la mer. C'était (...) l'un des meilleurs matelots que possédât la goélette. En passant sur l'avant, le pied lui glissa, et il tomba entre deux quartiers de glace pour ne jamais se relever.

3 BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XVII. (...) j'essayai de dégager ma main de celle de mon père ; lui, croyant que j'avais glissé, me serra plus fort. Alphonse DAUDET, le Petit Chose, Les babarottes.

4 (...) la piscine où notre roi Agamemnon, le père d'Électre, glissa revenant de la guerre, et se tua, tombant sur son épée. GIRAUDOUX, Électre, 1, 1.

5 L'outrage appelle la majesté. Dans la rue, les plus dignes sont ceux qui viennent de glisser sur du crottin. GIRAUDOUX, Électre, II, 6.

Absolt (vieilli). *Faire une, des glissades**. « *Ils manquent l'école pour aller glisser* » (Littré).

[b] (Sujet n. de chose). *Le terrain, le sol a glissé*. ⇒ *Glissement*. — *Voiture qui glisse sur le verglas*. ⇒ *Déraper*. — *Curseur* qui glisse dans sa coulisse*. ⇒ *Coulisser*. *Encensoir* (cit. 1) *qui glisse sur sa chaînette. Une larme glissa sur sa joue*. ⇒ *Rouler*. *Faire glisser qqch. le long de...*, sur...

6 Nous frappons à une grosse porte qui aussitôt glisse dans ses rainures et s'ouvre. LOTI, M^{me} Chrysanthème, III.

Spécialt (l'objet devant normalement adhérer).

7 De sa blanche et débile main, elle pousse un rabot sur la planche ; le rabot glisse et ne mord point. ROUSSEAU, Émile, v.

8 Ils (les cerfs) se cabraient contre le tronc des arbres pour atteindre les hautes lianes des lierres, leurs pinces glissaient en éraflant l'écorce lisse (...) M. GENEVOIX, la Dernière Harde, p. 29.

(Sujet n. abstrait). *Glisser comme une lame sur une cuirasse* (cit. 4).

9 Je ne peux plus lire que les livres qui me font travailler. Sur les autres, ma pensée glisse comme une charrue sur du marbre. J'aime labourer. A. DE VIGNY, Journal d'un poète, p. 89.

Faire glisser les épaulettes (cit. 1) *d'une combinaison* (→ Entrevoir, cit. 5). *Vêtements trop larges qui flottent* (cit. 8) *et glissent d'eux-mêmes*. *Chemise* (cit. 2) *qui glisse de l'épaule à la hanche*.

10 Mais dès que Bouboule, d'un tour d'épaules, avait laissé glisser jusqu'à la taille son kimono, personne ne riait plus. COLETTE, Belles saisons, p. 131.

(1671). Le sujet désigne un objet lisse. ⇒ **Échapper, tomber**. *Le savon glisse des mains, glisse dans la main. Le verre m'a glissé des mains. Manche de fléau (cit. 1) poli par l'usage, qui glisse dans les mains.* Loc. fig. (Mil. xv^e). *Glisser des mains de qqn*, lui échapper.

11 N'avez-vous pas été bien surpris, Monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes, que vous teniez depuis dix-neuf ans ?

M^{me} de SÉVIGNÉ, 915, 28 mai 1683.

12 Non seulement le pouvoir avait glissé des mains du roi, mais il n'était point tombé dans celles de l'Assemblée ; il était par terre, aux mains du peuple...

TAINE, les Origines de la France contemporaine, Révolution, III, t. 1, p. 3.

(Sujet n. de chose ou de personne ; abstrait). **Échapper**. *Glisser entre les doigts comme une anguille, une couleuvre, un poisson.* ⇒ **Filer** (→ Farceur, cit. 8).

13 Ma fille me prie de vous mander le mariage de M. de Nevers : ce M. de Nevers, si difficile à ferrer, ce M. de Nevers si extraordinaire, qui glisse des mains alors qu'on y pense le moins, il épouse (...)

M^{me} de SÉVIGNÉ, 119, 10 déc. 1670.

14 Il faut voir dans nos grands combats, Ce corps si souple et si fragile, Ainsi qu'une couleuvre agile, Fuir et glisser entre nos bras.

A. DE MUSSET, Premières poésies, Madrid.

Se mouvoir, fonctionner par glissement. **Huiler, graisser, lubrifier les rouages d'un mécanisme pour qu'ils glissent mieux.** — **Mar.** *Faire glisser la chaîne de l'ancre.* ⇒ **Riper**.

♦ **2.** (Déb. xv^e). Par anal. Avancer comme en glissant, de manière douce, progressive et régulière. *Cygne* (cit. 4), *embarcation* (cit. 1) *qui glisse au fil* (cit. 3) *de l'eau* (→ Amer, cit. 2). *Boa* (cit. 1) *qui glisse parmi les pierres.* ⇒ **Ramper**.

15 Entre le laurier-rose et le lotus jaseur
Glisse amoureux le grand Cygne rêveur (...)

RIMBAUD, Poésies, V, IV.

16 Elle glisse plus qu'elle ne marche.

R. ROLLAND, Liluli, p. 7.

17 Il y a des jours où je suis si las que, lorsque je traverse une rue et qu'un tramway en pleine vitesse glisse vers moi, j'ai envie de me laisser tomber entre les rails.

Valéry LARBAUD, Barnabooth, 7 octobre.

(1607). Avancer, passer, pénétrer de manière régulière, progressive. *Les rayons de soleil, les rayons de lune glissent à travers le feuillage* (→ Effiler, cit. 1 ; enchâsser, cit. 3). — (Sujet n. de personne). *Glisser entre les rangs, à travers la foule* (→ Cour, cit. 3 ; engorger, cit. 3).

18 Mais tout à coup j'ai vu dans la nuit sombre
Une forme glisser sans bruit.

A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « Nuit de décembre ».

19 Elle (...) vit une lumière éclatante qui glissait par les fentes de la porte (...)

FRANCE, Thais, II, p. 106.

20 Ô Thébains, la guerre, entre tant d'avantages, recouvre le corps de la femme d'une cuirasse d'acier et sans jointure où ni le désir ni la main ne peuvent glisser (...)

GIRAUDOUX, Amphitryon 38, III, 1.

(1580). Par métaphore (sujet humain). Passer doucement, graduellement, insensiblement. *Glisser du réel au fictif* (cit. 2). *La majorité gouvernementale glisse vers la droite.*

21 Élisabeth (...) cessant d'être une fille, et devenant une jeune fille, glissait de l'âge où les garçons se moquent des filles à l'âge où les jeunes filles émeuvent les garçons.

COCTEAU, les Enfants terribles, p. 75.

22 À qui s'étonne que plus d'un écrivain glisse à la morale, aux affaires, à la politique, l'on doit répondre qu'il s'enfuit comme un émigrant parce qu'il n'a rien à manger.

J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 31.

♦ **3.** (Av. 1750). Sujet n. de personne. Se laisser aller. ⇒ **Abandonner** (s'). *Glisser sur une mauve pente* (→ Enchaînement, cit. 4). *Glisser dans le vice* (→ Encore, cit. 7), *dans les abîmes du désespoir* (→ Sombrier). Fam. *Se laisser glisser* : se laisser aller ; spécialt, se laisser mourir.

23 (...) je ne pouvais souffrir l'idée que cet homme extraordinaire glissait jamais dans le ridicule.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, IX.

24 (...) je me demandais si je ne courais pas quelque risque personnel, si je ne glissais pas à une sorte de complicité en n'ayant pas l'air de réprover tout de suite son entreprise.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 286.

♦ **4.** (Mil. xv^e). Sujet n. de chose. Passer légèrement (sur qqch.). ⇒ **Passer**. *Frisson qui glisse sur la chair* (cit. 22). *Reflets qui glissent sur la glace et s'effacent* (cit. 19). ⇒ **Courir**.

25 (...) un ciel immense où glissent les nuages (...)

M. BARRÈS, la Colline inspirée, p. 8.

26 Ses doigts, glissant doucement sur les touches, esquissèrent un air de Schumann.

A. MAUROIS, Bernard Quesnay, v.

27 Le vent tire en gémissant des nuées pesantes dont l'ombre glisse sur la plaine.

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, xv.

Par métaphore (le sujet désigne une expression du visage, le regard...). Passer rapidement. ⇒ **Effleurer**. *Regard qui glisse sur les choses* (→ Auner, cit. 3 ; chair, cit. 32 ; espace, cit. 19).

28 (...) un sourire glissait sur ses lèvres sévères.

FRANCE, Les dieux ont soif, p. 153.

♦ **5.** (1671). Sujet n. de personne. Ne pas approfondir, ne pas insister. *N'insistons pas, glissons.*

29 (...) je sens tous les jours ce que vous me dites une fois, qu'il ne fallait point appuyer sur ces pensées. Si l'on ne glissait pas dessus, on serait toujours en larmes (...)

M^{me} de SÉVIGNÉ, 141, 3 mars 1671.

30 Glissez, mortels, n'appuyez pas.

P. Ch. ROY, Quatrain sur les Patineurs (→ Appuyer, cit. 29).

31 Le lieu, le temps, l'auditoire à ma dévotion, et la magie d'une lecture adroite assurant mon succès, je glissais sur le morceau faible en appuyant sur les bons endroits (...)

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville. Lettre... sur la critique.

Il ne faut pas glisser trop légèrement sur une matière aussi importante.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, I, III, III.

♦ **6.** (Fin xvii^e, M^{me} de Sévigné). **GLISSER SUR** (sujet n. de chose). Ne faire qu'une impression faible ou nulle sur (qqn). → **Effleurer**, cit. 11. *Un être sur qui tout glisse.* ⇒ **Indifférent, insensible** (→ Émousser, cit. 7). *Les injures glissent sur eux.* → **Corps**, cit. 40.

Les caractères vifs, sur lesquels glissent les peines légères, sont ceux qui résistent le moins aux grands chagrins.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 145.

Les objets glissaient sur moi inaperçus ou méprisés (...)

STENDHAL, Souvenirs d'égotisme, I.

B. (Sans compl. prép.). ♦ **1.** Être glissant (surface, sol). *Attention, il y a du verglas, ça glisse ! Faites attention, ce parquet glisse. Cette neige fraîche ne glisse pas.*

♦ **2.** Avoir une adhérence faible ou nulle ; être capable de glisser (A., 1.) facilement. *Ces skis glissent mieux.* ⇒ **Glisse**, n. f.

Loc. fig. et fam. *Ça glisse. Alice !*

C. (Emploi trans. de A., 1.). Le compl. désigne la surface sur laquelle qqn glisse. Fam. *Glisser la pente à toute allure.* — Loc. fig. (argot). *Glisser la pente, la glisser* : mourir.

★ **II.** v. tr. (V. 1320). ♦ **1.** Faire passer, introduire adroitement ou furtivement (qqch.) [avec un compl. second introduit par une prép. : dans, sur, sous, entre...] ⇒ **Insinuer, passer**. *Glisser un levier sous une pierre.* ⇒ **Engager**. *On lui glissa une sonde dans la vessie* (→ Boutonnaire, cit. 2). *Glisser du courrier* (cit. 8) *sous la porte, un billet dans une enveloppe. Glisser une main dans sa poche, deux doigts dans son gilet* (→ Craindre, cit. 12 ; défaire, cit. 6). *Glisser un larcin sous son manteau.* ⇒ **Dissimuler**.

(...) avec une crispation de terreur, comme si l'on eût glissé un aspic entre sa plate poitrine d'enfant et son corset.

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le dessous de cartes... », I.

Glisser un mot furtif dans une tendre main (...)

HUGO, les Feuilles d'automne, XVIII.

L'abbé glissa ses mains sous sa ceinture.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 12.

Au revoir, madame, dit Daniel en glissant un billet dans la main de la vieille. Nous vous remercions de votre aimable hospitalité.

SARTRE, le Sursis, p. 39.

(1676, M^{me} de Sévigné). Fig. *Glisser insidieusement une clause dans un contrat. Glisser une pointe sous des fleurs** (cit. 13), *un trait d'ironie dans un compliment* (→ Aigu, cit. 14). *Glisser un regard entre les cils.*

Ce serait d'abord une assez sottise chose que de glisser des discussions politiques dans un récit qui doit ou amuser ou intéresser.

BALZAC, la Fausse Maîtresse, Pl., t. II, p. 12.

Le cabotin diplomate avait même soin de faire toujours glisser dans les réclames une phrase poétique sur la fascination de sa personne et la sensibilité de son âme.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, XV.

(Le compl. désigne l'expression par la parole). *Glisser un mot dans l'oreille de qqn.*

Est-ce que jamais vous n'avez eu un secret à lui dire et n'avez pour cela soulevé ses boucles, glissé le secret dans l'oreille, puis rabattu la boucle sur l'oreille avec une petite tape ?

MONTEHLANT, le Songe, II.

(Abstrait). Faire pénétrer. *Glisser le doute dans l'esprit de qqn.*

♦ **2.** **GLISSER qqch.** à : donner, faire passer discrètement. ⇒ **Confiture**, cit. 1. — Spécialt. *Glisser un mot, une phrase, des confidences à qqn, à l'oreille de qqn.* ⇒ **Dire, souffler** (→ Calomnie, cit. 5).

► **SE GLISSER** v. pron. (Mil. xv^e).

(Sujet n. d'être animé). Passer, pénétrer adroitement ou subrepticement quelque part. ⇒ **Couler** (se), **entrer, faufler** (se), **insinuer** (s'), **introduire** (s'), **mettre** (se), **pénétrer**. *Se glisser comme une souris dans un trou, par un interstice, une fissure* (→ Étouffer, cit. 26). *Se glisser dans ses draps* (→ Déborder, cit. 16), *sous une tonnelle* (→ Assourdir, cit. 7). *Gens effrayés* (cit. 11) *qui se glissent le long des maisons. Galant qui se glisse dans la chambre d'une fille* (→ Escalade, cit. 3). *Se glisser entre, parmi, au milieu de, derrière...*

(...) Dans le lit il se glisse

En grand silence (...)

LA FONTAINE, Contes, « Mandragore ».

J'ai couru vers le temple, où nos Grecs dispersés
Se sont jusqu'à l'autel dans la foule glissés.

RACINE, Andromaque, v. 3.

Tantôt, humble serpent, il se glisse sous l'herbe.

BOILEAU, le Lutrin, v.

Comme elle passait la porte de l'hôtel, en se glissant pour attirer moins l'attention, la patronne la héla.

MONTEHLANT, le Songe, XVII.

Elle s'était glissée derrière un mur au moment où il allait la saisir (...)

J. GIONO, le Chant du monde, II, 5.

(Mil. xv^e). Sujet n. abstrait. S'insinuer. *L'espoir* (cit. 10) *se glisse dans le cœur. Un soupçon s'était glissé en moi. Habitude qui se glisse et s'enracine en nous* (→ Endurance, cit. 2). *Une erreur s'est glissée dans le texte.*

(Caquets) Qui rampent cautelement, se coulent et se glissent
Au cœur des auditeurs (...)

RONSDARD, Pièces posthumes. Poèmes inachevés.

(...) de même, dit ce Père (saint Bernard), que le reptile s'insinue et se coule subtilement, aussi le péché se glisse-t-il comme imperceptiblement dans une conscience où la passion et l'erreur lui donnent entrée.

BOURDALOUE, Sermon sur la fausse conscience.

49 Ce mot qui faisait si bonne figure à la troisième ligne de votre chapitre, ce mot que vous considérez avec tendresse, par quelle malice féroce est-il revenu se glisser moins de trois lignes plus bas, avant même la fin de la phrase?

G. DUHAMEL, Discours aux nuages, p. 25.

Impers. Il s'est glissé quelques erreurs dans un texte, quelques fautes dans l'impression d'un livre (→ Errata, cit.; feu, cit. 74).

50 (...) de tout temps, il s'est glissé parmi les hommes de belles imaginations, que (...) MOLIÈRE, le Malade imaginaire, III, 3.

► **GLISSÉ, ÉE** p. p. adj. (Sens II). *Courrier glissé sous la porte. Mots glissés en confidence.* (1752), Concret. Chorégr. *Un pas glissé.* N. m. *Un glissé.* ⇒ **Glissade; coulé.**

CONTR. Approfondir, appuyer, enfoncer, frotter; apesantir (s'), insister.

DÉR. Glissade, glissage, glissance, glissando, glissant, glisse, glissement, glisseur, glissière, glissoir, glissoire.

COMP. Antiglisser.

GLISSEUR, EUSE [glisœr, øz] n. — 1636; de *glisser*.

★ I. Vx. Personne qui glisse sur la glace. — Mod. Personne qui excelle à glisser sur les skis. *Un bon glisseur.*

★ II. N. m. (Didact.) ♦ 1. (1930). Math. Vecteur glissant, qui se déplace sur son support. *Un ensemble de glisseurs.* ⇒ **Torseur.**

♦ 2. (1918). Techn. Vx. *Glisseur* ou *bateau glisseur.* ⇒ **Hydroglisseur.**

GLISSIÈRE [glisjɛr] n. f. — 1866, Littré; « glissoire », 1810; de *glisser*.

♦ 1. Pièce métallique retenant par une rainure une autre pièce que le mouvement ferait dévier. *Fermeture à glissière*, formée de deux bandes, l'une à saillie, l'autre à gorge, qui s'engagent l'une dans l'autre par l'action longitudinale d'un curseur (→ A. coulisse). — REM. S'emploie aussi en concurrence avec *fermeture Éclair* (nom déposé) pour les fermetures à dentures formées de maillons emboîtés. ⇒ **Coulisse. Porte à glissière.** — Mécan. *Glissière de la tige du piston dans une machine à vapeur.* ⇒ **Guide.**

1 (...) un bruit de panneaux que l'on faisait courir très vite dans leurs glissières (...) LOTI, M^{me} Chrysanthème, III.

2 Ces roulements mécaniques d'yeux, ces moues des lèvres, ce dosage des crispations musculaires (...) ces têtes mues d'un mouvement horizontal et qui semblent rouler d'une épaule à l'autre comme si elles s'encastraient dans des glissières, tout cela, qui répond à des nécessités psychologiques immédiates, répond en outre à une sorte d'architecture spirituelle (...)

A. ARTAUD, le Théâtre et son double, Idées/Gallimard, p. 82.

3 Puis, saisissant avec violence la poignée chromée dont le noyau de fer plus sombre apparaît déjà dans une mince déchirure de son placage, vous vous efforcez de fermer la porte coulissante, qui, après quelques soubresauts, refuse d'avancer plus loin, au moment même où apparaît dans le carreau à votre droite un petit homme au teint très rose, couvert d'un imperméable noir et coiffé d'un chapeau melon, qui se glisse dans l'embrasement comme vous tout à l'heure, sans chercher le moins du monde à l'élargir, comme s'il n'était que trop certain que cette serrure, que cette glissière ne fonctionneraient pas convenablement (...)

Michel BUTOR, la Modification, p. 12.

♦ 2. *Glissière de sécurité*: bordure métallique disposée un peu au-dessus du sol, le long d'une route, d'une autoroute.

GLISSOIR [gliswar] n. m. — 1636, « glissoire »; au fig., 1613; de *glisser*.

Technique.

♦ 1. (1872, Larousse). Petit coulant mobile où passe une chaîne.

♦ 2. (Déb. XIX^e). Couloir ménagé sur le versant d'une montagne pour l'opération du glissage.

HOM. Glissoire.

GLISSOIRE [gliswar] n. f. — 1606; *glischouere* « conduit pour écouler l'eau », 1308; de *glisser*.

♦ 1. Surface glacée sur laquelle les enfants s'amuse à glisser. ⇒ **Glissade.**

Par comparaison :

Il aperçut brusquement la suite de ses actes comme une espèce de glissoire qui, par des détours bien calculés, menait à un précipice.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VIII, p. 80.

♦ 2. (1883, Zola). Techn. Couloir de descente, en manutention. ⇒ **Goulotte.**

HOM. Glissoir.

GLOBAIRE [globɛr] adj. — 1866, Littré; de *globe*.

♦ Rare. Formé de globules.

GLOBAL, ALE, AUX [global, o] adj. — 1864; de *globe*, au sens fig. de « masse totale de qqch. », et *-al*. → Englobier.

♦ 1. Qui s'applique à un ensemble qui est pris en bloc*. *Revenu global.* ⇒ **Entier, total.** *Impôt global. Somme globale. Chiffre global.*

Et il y aurait certainement moyen d'inclure dans cette somme globale le prêt destiné à l'achat de l'immeuble de Saint-Cyr.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, v, p. 92.

(V. 1960). Considéré dans son ensemble. *Une politique globale. Société globale*, considérée dans son ensemble, du point de vue de ses structures, de sa culture, de sa population, de son fonctionnement. « *Les liens existant entre la criminalité et la société globale* » (*Sciences et Avenir*, n° 16, 1975, p. 6).

♦ 2. Complet, intégral. « *Se crispier dans un refus global des réalités nouvelles, ce serait, pour l'école, signer sa propre condamnation* » (*le Monde*, 7 janv. 1966, in Gilbert, 1971).

♦ 3. (Déb. XX^e). Pédag. *Méthode globale*: méthode de lecture consistant à faire reconnaître aux enfants un ensemble (mot, élément de sens) avant d'en analyser les éléments (lettres, etc.). — Syn.: *lecture globale.* → 1. Porte, cit. 6.1.

CONTR. Partiel.

DÉR. Globalement, globaliser, globalité. — V. Globalisme.

GLOBALEMENT [globalmɑ̃] adv. — 1842, Mozin; de *global*.

♦ 1. D'une manière globale, dans son ensemble. ⇒ **Bloc** (en). *Examiner une question globalement.* ⇒ **In globo.**

Pour une manœuvre si grandiose que toutes les forces navales y seraient engagées, il était nécessaire qu'on pût, globalement, opposer aux escadres anglaises des escadres qui ne leur fussent point, en quantité et qualité, par trop inférieures.

LOUIS MADELIN, Hist. du Consulat et de l'Empire, Avènement de l'Empire, XI.

♦ 2. D'une manière générale, en faisant un bilan des éléments positifs et négatifs. *Résultats « globalement positifs »* (expression du P. C. F. à propos du bilan des pays socialistes de l'Est de l'Europe et de l'U. R. S. S., face aux critiques).

GLOBALISANT, ANTE [globalizɑ̃, ɑ̃t] p. prés. et adj. — 1966; p. prés. de *globaliser*.

♦ Didact. Qui tend à globaliser qqch. *Un point de vue globalisant. « Deux approches globalisantes, totalitaires à leur manière, qui cherchent à définir cette civilisation post-moderne dans laquelle nous glissons silencieusement »* (*le Point*, n° 578, 17-23 oct. 1983, p. 167).

GLOBALISATION [globalizasjɔ̃] n. f. — 1968; de *globaliser*.

♦ Didact. Action de globaliser; son résultat. *La globalisation de l'aide politique.*

GLOBALISER [globalize] v. tr. — 1965, in Gilbert; de *global*.

♦ Didact. Considérer (un problème) dans son ensemble, réunir en un tout (des éléments divers); présenter en bloc, d'une manière globale. *Globaliser des choix.* « *Il faut faire la grève un jour, deux jours, huit jours ou plus, mais il n'est pas possible de "globaliser" les revendications* » (*le Monde*, 7 mai 1966, p. 3). — Pron. (réfl.). *Les problèmes se globalisent.*

Absolt. *Il faut essayer de globaliser.*

DÉR. Globalisant, globalisation.

GLOBALISME [globalism(ə)] n. m. — XX^e; de *méthode globale* (au sens 1), de *global*.

Didactique.

♦ 1. Méthode globale, pour l'apprentissage de la lecture.

♦ 2. (1923, Gide). Philos. Doctrine d'après laquelle un tout composé a des propriétés que ses composants n'ont pas. ⇒ **Structuralisme.**

♦ 3. (1965). Écon. Doctrine qui tend à ne pas distinguer les différents aspects d'une question. « *La nouvelle doctrine — le globalisme johnsonien — consiste à traiter sans réserve tout le territoire du monde capitaliste comme zone d'intérêt américain* » (*le Monde*, 21 août 1965, p. 3).

GLOBALITÉ [globalite] n. f. — 1936, Aragon; de *global*.

♦ 1. Polit. Caractère global; ensemble, totalité. « *M. Nenni et ses amis invoquent (...) l'argument de la "globalité", un de ces termes qui surgissent fréquemment dans la politique italienne et dont le vague permet de les utiliser à tort et à travers* » (*le Monde*, 5 févr. 1965, p. 1).

Cette méthode, qui aboutit à des propositions concernant la globalité sociale, s'oppose évidemment à l'empirisme, au recueil interminable de faits ou de prétendus faits.

Henri LEFEBVRE, la Vie quotidienne dans le monde moderne, p. 58.

♦ 2. Didact. Caractère global, intégral. *La globalité d'une question, d'un problème.*

GLOBE [glɔb] n. m. — 1552; «rouleau (de drap)», mil. xiv^e; lat. *globus*.

Corps sphérique ou sphéroïdal.

♦ 1. ⇒ **Boule, orbe, rond, sphère**. *Le centre, le diamètre d'un globe. Globe de métal, de verre. Petit globe.* ⇒ **Globule** (1.).

1 Les Égyptiens reconnurent un Dieu suprême (...) ils le nommaient *Knef*, et ils le représentaient sous la forme d'un globe. VOLTAIRE, 1^{re} Homélie, Athéisme.

2 Le ciel touchait aux cimes des pins, semblait posé sur elles, s'y appuyait longuement ainsi qu'un globe de cristal vert : un globe sans épaisseur ou d'une épaisseur infinie, impondérable et dense cependant, de contours si fluides qu'ils déconcertaient le regard, mais dont la courbe s'infléchissait, sensible, combattait les yeux de sa radieuse perfection. M. GENEVOIX, Raboliot, IV, 1.

Par anal. de forme. Littér. *Le globe d'un sein**. *Gorge* (cit. 9) *en globe. Globes d'une gorge**.

3 (...) Le traître, d'une main, Pressait avidement les globes de son sein (...)

André CHÉNIER, Élégies, «La lampe».

4 Tantôt le peignoir glissant à propos découvrait un dos lustré comme un marbre; tantôt c'était un demi-globe de neige ou d'ivoire qui s'impatentait des rigueurs du corset (...)

Th. GAUTIER, le Capitaine Fracasse, VIII.

5 Son sein, neige moulée en globe (...)

Th. GAUTIER, Émaux et Camées, «Symph. blanc majeur».

Rare. **EN GLOBE** : sphérique, saillant. ⇒ **Globuleux**.

6 Il avait d'énormes yeux en globes hors des orbites comme si on lui avait mis le pied sur le ventre.

J. GIONO, le Chant du monde, I, 9, p. 143.

(1690, Furetière). Anat. *Globe de l'œil. Globe oculaire.* ⇒ **Ceil** (→ Cornée, cit.; éprouver, cit. 26). — (1833, in D.D.L.). Obstétrique. *Globe utérin*, ou (xx^e) *globe de sécurité* : masse dure et globuleuse que forme le corps de l'utérus contracté après l'accouchement.

♦ 2. (V. 1560, Paré). Vieilli. Sphère (d'un astre); astre, étoile, planète (→ Correspondance, cit. 11; économie, cit. 8; existence, cit. 3). *Le globe du soleil* (→ Abri, cit. 7; couchant, cit. 2), *de la lune* (→ Astre, cit. 3). *Globe de feu* : météore.

7 (...) de son volume original (...) c'est-à-dire d'une masse nébuleuse (...) possédant (...) un diamètre de plus de cinq mille six cents millions de milles, le grand astre central, origine de notre système solaire-planétaire-lunaire, s'est graduellement réduit, obéissant à la loi de la Gravitation, à un globe d'un diamètre de huit cent quatre-vingt-deux mille milles seulement (...)

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Euréka, VIII.

♦ 3. (1616, in D.D.L.; *globe de la terre*, 1552). **GLOBE TERRESTRE**; **GLOBE** : la Terre* → Arrondissement, cit. 1. *Formation du globe terrestre. Dans les calculs géodésiques, le globe terrestre est assimilé à son ellipsoïde moyen* (⇒ **Géοide**). — Absolt. *Le globe, notre globe, ce globe* (→ Apparition, cit. 3; dissoudre, cit. 1; étourdi, cit. 4; expiation, cit. 5). *Mettre le feu au globe* (→ Explosible, cit.). *La croûte, l'écorce terrestre, partie superficielle du globe. La surface du globe* (→ Équinoxe, cit.). *Bouleversements, cataclysmes, convulsions qui ont modifié la surface du globe. Discours sur les Révolutions de la surface du globe*, de Cuvier. *Moitié du globe.* ⇒ **Hémisphère**. *Une partie, une région du globe*, de la surface terrestre (→ Envahir, cit. 11; équilibre, cit. 20; extension, cit. 10). *Voyageur qui parcourt le globe.* ⇒ **Globe-trotter**. *Carte du globe.* ⇒ **Mappemonde, planisphère**.

8 Ce sera quand le Globe et tout ce qui l'habite, Bloc stérile arraché de son immense orbite, Stupide, aveugle, plein d'un dernier hurlement (...)

LECONTE DE LISLE, Poèmes barbares, «Solvat seclum».

9 (...) Buffon trace en traits approximatifs l'histoire entière de notre globe, depuis le moment où il n'était qu'une masse de lave ardente jusqu'à l'époque où notre espèce, après tant d'autres espèces détruites ou survivantes, a pu l'habiter.

TAINE, les Origines de la France contemporaine, I, t. I, p. 268.

10 Les astronomes nous apprennent que notre globe, après s'être détaché du soleil en goutte brûlante, est demeuré fort longtemps dans un état physique qui excluait rigoureusement toute possibilité de vie à sa surface.

Jean ROSTAND, l'Homme, VIII.

♦ 4. (1690, Furetière). Sphère matérielle représentant le «globe» (ellipsoïde) terrestre. *Acheter un globe terrestre*.

11 Cette année-là, elle avait enrichi sa vitrine d'un globe terrestre de verre, éclairé intérieurement et qui tournait avec lenteur de façon à montrer les couleurs différentes des cinq parties du monde. Ce globe me plaisait beaucoup. Il était assez gros et d'une douce transparence. Les mers y étaient d'un bleu vif, rayées de courants mauves, l'Europe verte, d'un vert sombre (...) et l'Asie rouge brique; l'Afrique y brûlait de soleil; l'Amérique indigo s'incurvait sur les mers; l'Océanie n'était qu'azur, immense azur (...)

H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 116.

(1636). *Globe céleste*, sur lequel sont représentées les constellations. ⇒ **Armillaire** (sphère).

(1853). *Globe impérial* : boule surmontée d'une couronne et d'une croix, symbole de la puissance souveraine. *Le sceptre et le globe*. — Blason. Représentation de la sphère terrestre. *Globe cintré et croisé*.

♦ 5. (1770, *lanterne en globe*). Sphère ou demi-sphère creuse (de verre*, de cristal*...) *Globe placé sur les appareils d'éclairage pour diffuser la lumière. Globe d'un luminaire. Soulever le globe d'une lampe. Globe électrique. Globe d'une lampe astrale. Mettre un objet sous un globe. Pendule, couronne de mariée sous globe*. — Loc. fig. (xx^e). **SOUS GLOBE**. *Mettre sous globe* (une personne, une chose) : tenir à l'abri de tout danger. → *Mettre dans du coton**.

C'est à mettre sous globe, à conserver soigneusement (souvent ironique).

(...) une lampe, dont la lumière, passant à travers deux globes de verre remplis d'eau, jetait sur leur ouvrage une forte lueur (...)

BALZAC, Une double famille, Pl., t. I, p. 927.

La pendule toujours sous son globe de verre, entre deux candélabres égyptiens, figurait une lyre.

BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 661.

Le soir vous me mettez sous globe. Il fait très froid chez vous. C'est mal installé.

SAINT-EXUPÉRY, le Petit Prince, VIII.

(...) et tombant de globes laiteux une lumière de sacrifice.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, XIX, p. 272.

♦ 6. Techn. (boucherie). Partie du bœuf, comprenant la tranche grasse, la tende de tranche et le gîte.

DÉR. **Globaire, global, globoux** (vx), **globique**.

COMP. V. **Globe-trotter**.

GLOBE-TROTTER [glɔbɔtʁɔt(œ)ʁ] n. — 1873; mot angl. de *globe* «globe», et *trotter* «coureur».

♦ Anglic. (vieilli ou iron.). Voyageur qui parcourt le monde. *Des globe-trotters. Une globe-trotter*. Par appos. *Des journalistes globe-trotters*.

Enfin la globe-trotter qui s'attarde en Europe, celle qui se mêle continuellement aux cosmopolites de Paris, de Rome, de Londres.

Paul ADAM, Vues d'Amérique, p. 102.

— Nous avons maintenant de très bons hôtels à la Martinique et puisque vous êtes globe-trotter, monsieur, vous devriez aller faire un tour chez nous, parce que là-bas, il y a encore la joie de vivre (...)

R. GARY, Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable, p. 162.

GLOBEUX, EUSE [glɔbø, øz] adj. — 1611; de *globe*.

♦ Vx. Arrondi en globe. *Capsule, enveloppe globeuse.* ⇒ **Sphérique**.

GLOBICÉPHALE [glɔbisɛfal] n. m. — 1872, Larousse; du lat. *globus*, et *-céphale*.

♦ Zool. Cétacé de la famille des Delphinidés, grand dauphin à tête globuleuse. ⇒ aussi **Épaulard**.

GLOBIGÉRINE [glɔbizɛrin] n. f. — 1826; du lat. *globus*, et *gerere* «porter», suff. *-ine*.

♦ Sc. Protozoaire (*Foraminifères*) pélagique, dont les coquilles constituent des dépôts calcaires (*boue à globigérine*). *La boue à globigérine ne dépasse pas 5 000 à 6 000 mètres de profondeur*.

Les coquilles vides, tombant au fond des océans en grande quantité, y forment la boue à globigérines qui occupe de vastes surfaces.

Paul BOUGIS, le Plancton, p. 21.

GLOBINE [glɔbin] n. f. — 1901; de (*hémoglobine, globuline*).

♦ Biochim. Protéine formée de plusieurs polypeptides et entrant dans la composition de l'hémoglobine du sang.

GLOBIQUE [glɔbik] adj. — 1962, Larousse; de *globe*.

♦ Didact. Qui a la forme d'un globe.

1. GLOBULAIRE [glɔbylɛʁ] adj. et n. — 1679, «composé de globules»; de *globule*.

♦ 1. Qui a la forme d'un globe, d'une sphère. *Des masses globulaires*.

(Av. 1965). *Protéine globulaire* : protéine dont la chaîne polypeptidique est repliée en peloton (opposé à *protéine fibreuse*).

(...) les protéines dites «globulaires» sont de beaucoup les plus nombreuses et, par leurs fonctions, les plus importantes; chez ces protéines les fibres constituées par la polymérisation séquentielle des amino-acides sont repliées sur elles-mêmes, de façon extrêmement compacte, conférant ainsi à ces molécules une structure compacte pseudo-globulaire.

Jacques MONOD, le Hasard et la Nécessité, p. 70.

♦ 2. (1856). Des globules (2.) sanguins. *Numération globulaire. Anémie globulaire*, par défaut de globules.

♦ 3. Astron. *Amas globulaire* : amas d'étoiles sphéroïdal, condensé (distinct des *galaxies*).

DÉR. 2. **Globulaire**.

2. GLOBULAIRE [glɔbylɛʁ] n. f. — 1694; emploi subst. de 1. *globulaire*.

♦ Plante dicotylédone (*Globulariées*) vivace, à tige herbacée ou ligneuse. *Les globulaires ont des fleurs bleues réunies en capitules sphériques. Globulaire commune. Globulaire alypum*, fournissant une décoction purgative.

GLOBULARIÉES [globylarijé] n. f. pl. — 1846, Bescherelle; du rad. de *globulaire*, et -ées.

♦ Bot. Famille de plantes phanérogames angiospermes (*Dicotylédones Gamopétales*) dont le type principal est la globulaire. — Au sing. Une *globulariée*.

GLOBULE [globyl] n. m. — Av. 1662, Pascal; lat. *globulus*, dimin. de *globus*. → Globe.

♦ 1. (Av. 1662). Vx. Corpuscule sphérique ou sphéroïdal. ⇒ **Boulette**, **grain**. *Des globules de mercure, d'eau, globules de gaz, d'air* (⇒ **Bulle**). *Formé de globules*. ⇒ **Globulaire**, **globuleux**.

- 1 Quand on dit que le chaud n'est que le mouvement de quelques globules (...)
PASCAL, Pensées, VI, 368.
2 (...) à chaque angle de chaque toit il a attaché une sonnette, et le globe du battant pend au dehors.
CLAUDEL, Connaissance de l'Est, Pagode.

Par plais. Le globe terrestre.

- 3 (...) je vous avoue qu'en jetant la vue sur ce globe, ou plutôt ce globule, je pense que Dieu l'a abandonné à quelque être malfaisant (...)
VOLTAIRE, Candide, XX.

♦ 2. (1753). Physiol. Mod. Élément qui se trouve en suspension (dans certains liquides organiques). *Globules de la lymphe, du lait. Globules du sang, globules sanguins* ou «éléments figurés du sang» (→ Curare, cit.; fibrine, cit.).

Loc. cour. (1765). **GLOBULE ROUGE**; (1770) **GLOBULE BLANC**. *Globules rouges*. ⇒ **Erythrocyte**, **hématie**, **normocyte**. *Globules blancs*. ⇒ **Leucocyte**; aussi **plaquette**. *Les globules rouges adultes sont privés de noyau, les globules blancs «sont des cellules* complètes et actives»* (Van der Berghe, le Sang). *Matière colorante des globules rouges*. ⇒ **Oxyhémoglobine**. *Le foie* (cit. 1) *détruit les vieux globules rouges. Nombre des globules rouges*. ⇒ **Globulie**. *Globule rouge d'un diamètre supérieur* (⇒ **Macrocyte**), *inférieur* (⇒ **Microcyte**) à la moyenne. *Diminution des globules rouges*. ⇒ **Aglobulie**, **anémie** (cit.). *Augmentation des globules blancs* (⇒ **Leucémie**). *Antitoxines* (cit. 2) *élaborées par les globules blancs*.

- 4 Les globules rouges ne sont pas des cellules vivantes. Ce sont de petits sacs pleins d'hémoglobine. À leur passage dans les poumons, ils se chargent de l'oxygène que leur prendront, quelques instants plus tard, les avides cellules des organes. Et en même temps, celles-ci se débarrasseront dans le sang de leur acide carbonique, et de leurs autres déchets. Les globules blancs, au contraire, sont des cellules vivantes. Tantôt ils flottent dans le plasma des vaisseaux, tantôt ils s'en échappent par les interstices des capillaires, et rampent à la surface des cellules des muqueuses, de l'intestin, de tous les organes.
ALEXIS CARREL, l'Homme, cet inconnu, p. 91.

♦ 3. (1875). Biol. **GLOBULES POLAIRES** : chacune des deux petites masses sphériques expulsées par les ovocytes (cellule reproductrice femelle), pour former par réduction des chromosomes le gamète* femelle.

- 5 Une heure après, on voit le noyau s'allonger, s'étrangler au milieu, et une séparation se faire en même temps dans la masse du vitellus. Cette séparation, qui divise la masse en deux moitiés égales, correspond au point de naissance des globules polaires.

J. A. FORT, Anatomie descriptive et dissection, III, p. 565, 1875, in D. D. L., II, 8.

♦ 4. Vx. (1834). Pharm. Petite pilule. *Globules pharmaceutiques, homéopathiques*. ⇒ **Pilule**.

DÉR. *Globulaire*, *globuleux*, *globulie*, *globulin*, *globuline*, *globulolyse*.
COMP. *Globuliforme*, *globulimètre*. — **Aglobulie**.

GLOBULEUX, EUSE [globylø, øz] adj. — 1571; de *globule*.

♦ 1. Formé de globules.

- 1 Selon Descartes, la lumière (...) est une matière globuleuse.
VOLTAIRE, Philosophie de Newton, II, 1.

♦ 2. (1611). Didact. Qui a la forme d'un globule, d'un petit globe. ⇒ 1. **Globulaire**.

♦ 3. (Déb. xx^e). *Œil globuleux*, dont le globe est saillant. *L'œil globuleux d'une grenouille*.

- 2 Si je cherche en mon souvenir la carrure, l'œil globuleux de Charles Humbert, belliqueux directeur du *Journal* (...)
COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 49.

GLOBULIE [globyli] n. f. — Mil. xx^e; de *globule*.

♦ Physiol. Nombre des globules rouges du sang (à l'état normal et à l'état pathologique).

COMP. *Hyperglobulie*, *hypoglobulie*.

GLOBULIFORME [globylifōrmə] adj. — 1853, Landais, in D. D. L.; de *globule*, et -forme.

♦ Didact. En forme de globule, de sphère.

GLOBULIMÈTRE [globylimetrə] n. m. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *globule*, et -mètre.

♦ Didact., vx. Hématimètre.

GLOBULIN [globylē] n. m. — 1846, Bescherelle; de *globule*.

♦ Physiol. Petit élément figuré du sang, se présentant sous forme de bâtonnet, puis de disque et jouant probablement un rôle dans la coagulation (on dit aussi *hématoblaste*; *plaquette sanguine*, *thrombocyte*).

GLOBULINE [globylin] n. f. — 1830; «vésicule», en bot., 1827; de *globule*.

♦ Biochim. Protéine de poids moléculaire très élevé, généralement insoluble dans l'eau. *Globulines du sérum sanguin, globulines sériques*. ⇒ **Globulinémie**. *Globuline du blanc d'œuf*. ⇒ **Ovoglobuline**. *Le fibrogène, la myosine sont des globulines*.

DÉR. *Globulinémie*, *globulinurie*.

COMP. *Macroglobuline*, *ovoglobuline*.

GLOBULINURIE [globylinyri] n. f. — 1900, in D. D. L.; de *globuline*, et -urie.

♦ Pathol. Présence de globulines dans les urines.

GLOBULOLYSE [globyloliz] n. f. — 1909, in D. D. L.; de *globule*, et -lyse.

♦ Physiol. ⇒ **Hémolyse**.

GLOCKENSPIEL [gløkənʃpil] n. m. — 1872, Larousse; mot all. «jeu de cloches».

♦ Mus. Instrument de percussion, sorte de carillon à main. *Glockenspiel à clavier, à marteaux. L'utilisation du glockenspiel dans la Flûte enchantée de Mozart. Des glockenspiels* (plur. francisé).

GLOIRE [glwɑ] n. f. — 1080; *glorie*, v. 1050, au sens relig.; sens mondain, XII^e; du lat. *gloria*. → Glorieux.

★ 1. ♦ 1. Célébrité, renommée répandue dans un très vaste public, tenant à des mérites, des actions ou des œuvres jugées remarquables. ⇒ **Célébrité**, **éclat** (II., 3.), **honneur**, **illustration**, **lustre**, **rayonnement**, **renom**, **renommée**, **réputation**. *L'honneur vaut mieux que la gloire* (→ Considération, cit. 6). *Amour, désir, passion de la gloire*. ⇒ **Ambition**. *Rechercher la gloire, courir après la gloire. Être altéré* (cit. 19), *avide* (cit. 12) *de gloire. Aspirer* (cit. 9) *à la gloire. Avoir besoin* (cit. 59) *de gloire. Ames* (cit. 72) *éprises de gloire. Adorer, défier la gloire* (→ Fléau, cit. 4). *Acquérir* (cit. 11) *de la gloire* (→ Arrondir, cit. 3). *S'élever dans la gloire*. ⇒ **Capitole** (monter au capitole; vx). *L'apogée* (cit. 1), *le comble, le faite, le sommet, le zénith de la gloire. Remporter le prix de la gloire* (→ Exploit, cit. 4). *Recueillir une ample* (cit. 5) *moisson de gloire* (→ Cueillir les lauriers*). — REM. La plupart de ces syntagmes sont littéraires ou légèrement archaïques. — Cour. *Se couvrir de gloire*. ⇒ **Célèbre**, **fameux**, **glorieux**. *Être en pleine gloire, auréolé** (cit. 5) *de gloire*. ⇒ **Briller**. *Mourir en pleine gloire. Gloire solide, durable, éternelle, immarcescible, immortelle* (⇒ **Immortalité**). *La vraie gloire* (→ Copie, cit. 13). *Fausse gloire* (→ Évaporer, cit. 6). — *La gloire étourdit* (cit. 7), *enivre** (cit. 7, 12, 14 et 15). *Accoutumer un peuple à la gloire* (→ Arc, cit. 17). *Poète qui chante* (cit. 19) *la gloire. Mépriser la gloire* (→ Éloge, cit. 9; état, cit. 56). *Dire adieu* (cit. 13) *à la gloire. Vanité de la gloire* (→ Amusement, cit. 5). *La gloire passe, s'efface* (cit. 25). *Le succès, «imitation frelatée* (cit. 5) *de la gloire»*. *Qu'importe la gloire?* (→ Embaumer, cit. 1). — *La gloire de qqn, sa gloire. La gloire des grands hommes, des héros, des conquérants* (cit. 1). *La gloire d'un prince* (→ Expérience, cit. 14). *La gloire de Salomon* (→ Arroi, cit. 2). *Roi qui étend* (cit. 22) *sa gloire* (→ Enfler, cit. 12). *Sa gloire en sera augmentée, diminuée* (cit. 13). *Sa gloire éclipe* (cit. 14) *celle des autres. Être embarrassé* (cit. 24) *de sa gloire. Célébrer, vanter la gloire de qqn*. ⇒ **Exalter** (cit. 5), **glorifier**. *Sa gloire va périr* (→ Ame, cit. 31). *Ternir sa gloire* (→ Faveur, cit. 8). *Transmettre sa gloire à la postérité* (⇒ **Nom**, **renom**; → Épitaphe, cit. 3). *La gloire naissante, déclinante de qqn*. — Personnification de cette renommée. *La gloire, la Gloire* (cit. 28), *représentée sous l'apparence d'une femme ailée, tenant la trompette de la Renommée et une branche de lauriers* (⇒ **Renommée**). *Lauriers**, *myrtes**, *palmes**, *attributs de la gloire. Les ailes* (cit. 12) *de la gloire. Premiers regards de la gloire* (→ Aurore, cit. 7). *Courtiser la gloire. Amant* (cit. 4) *de la gloire*.

1 Cherche un renom qui les âges surmonte,
Un bruit qui dure, une gloire qui monte
Jusqu'aux neveux (...)
RONSARD, Pièces posthumes, Caprice.

2 Qui ne contrechange (échange) volontiers la santé, le repos et la vie à la réputation et à la gloire, la plus inutile, vaine et fausse monnaie qui soit à notre usage?
MONTAIGNE, Essais, I, XXXIX.

3 La gloire est plus solide après la calomnie,
Et brille d'autant mieux qu'elle s'en vit ternie.
CORNEILLE, Nicomède, IV, 1.

4 La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 157.

- 5 Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. LA FONTAINE, Fables, X, 13.
- 6 La douceur de la gloire est si grande, qu'à quelque objet qu'on l'attache, même à la mort, on l'aime. PASCAL, Pensées, II, 158.
- 7 La plus grande bassesse de l'homme est la recherche de la gloire, mais c'est cela même qui est la plus grande marque de son excellence (...) car, quelque possession qu'il ait sur la terre, quelque santé et commodité essentielle qu'il ait, il n'est pas satisfait, s'il n'est dans l'estime des hommes. PASCAL, Pensées, VI, 404.
- 8 La grandeur et la gloire! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, Messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas apercevoir son néant. BOSSUET, Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.
- 9 Ô Pisistrate, la gloire est belle (...) heureux ceux qui la savent trouver, mais qu'il est pernicieux de la vouloir trouver où elle n'est pas! FÉNELON, Dialogue des morts, XI, Solon, Pisistrate.
- 10 La gloire est la réputation jointe à l'estime (...) elle est au comble, quand l'admiration s'y joint. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Gloire.
- 11 L'on sait assez que la gloire ne rend pas un homme plus grand (...) personne ne nie cela (...) mais, du moins, elle l'assure de sa grandeur, elle voile sa misère, elle rassasie son âme, enfin elle le rend heureux. VAUVENARGUES, Maximes et réflexions, Introd.
- 12 La gloire est la preuve de la vertu. VAUVENARGUES, Maximes et réflexions, 413.
- 13 L'amour de la gloire, une vertu! Étrange vertu, que celle qui se fait aider par l'action de tous les vices (...) qui reçoit pour stimulants l'orgueil, l'ambition, l'envie, la vanité, quelquefois l'avarice même! CHAMFORT, Maximes et pensées, Sur les sentiments, IV.
- 14 Allons, enfants de la patrie. Le jour de gloire est arrivé. ROUGET DE LISLE, la Marseillaise.
- 15 La gloire n'est jamais où la vertu n'est pas. LE FRANC DE POMPIGNAN, Didon, IV, 3.
- 16 La gloire ne peut être où la vertu n'est pas. LAMARTINE, Premières méditations, « L'homme ».
- 17 Mais le temps? — Il n'est plus. — Mais la gloire? — Hé qu'importe Cet écho d'un vain son qu'un siècle au siècle apporte, Ce nom, brillant jouet de la postérité! LAMARTINE, Nouvelles méditations, « Le poète mourant ».
- 18 (...) dans les arts on peut bien avoir du mérite ailleurs, mais ce n'est qu'à Paris qu'on se fait de la gloire. STENDHAL, Romans et nouvelles, « Le rose et le vert », 1.
- 19 La gloire, après la mort, ne se sent probablement pas (...) dans la vie, elle se sent bien peu. A. DE VIGNY, Journal d'un poète, p. 97.
- 20 Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie (...) Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère (...) HUGO, les Chants du crépuscule, III.
- 21 La gloire est le soleil des morts (...) BALZAC, la Recherche de l'absolu, Pl., t. IX, p. 579.
- 22 (...) ce qu'il faut nommer, selon les talents, la vogue, la mode, la réputation, la renommée, la célébrité, la faveur publique, ces différents échelons qui mènent à la gloire, et qui ne la remplacent jamais. BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 680.
- 23 Sa gloire naissante, renforcée chaque mois de nouveaux rayons, brillait de toutes les splendeurs de l'aurore (...). TH. GAUTIER, Portraits contemporains, Balzac, I, p. 46.
- 24 Un jour (...) tu m'as dit « que tu ne donnerais pas ton bonheur pour la gloire de Corneille » (...) La gloire! la gloire! mais qu'est-ce que c'est que la gloire! Ce n'est rien. C'est le bruit extérieur du plaisir que l'ART nous donne. FLAUBERT, Correspondance, 210, 1847.
- 25 (...) la gloire, qui est encore, quoi que l'on dise, ce qui est le plus de chance de n'être pas tout à fait une vanité. RENAN, Discours et conférences, Disc. de récept. à l'Acad.
- 26 (...) la célébrité va rarement chercher ceux qui ont fait profession de fuir la gloire et dont la qualité dominante a été la modestie. RENAN, Souvenirs d'enfance..., IV, 1.
- 27 Bref, nous constatons et affirmons que plus une œuvre dramatique secoue la torpue publique, provoque d'enthousiasmes, enlève d'applaudissements et fait de bruit autour d'elle, plus les lauriers et les myrtes l'environnent, plus elle fait répandre de larmes et pousser d'éclats de rire, plus elle exerce — pour ainsi dire de force — une action sur la foule, plus elle s'impose, enfin, — plus elle réunit par cela même les symptômes ordinaires du chef-d'œuvre, et plus elle mérite, par conséquent, la gloire. Nier cela serait nier l'évidence. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « Machine à gloire », p. 62.
- 28 — Napoléon, monsieur le Vidame, eut une autre femme que Joséphine et que Marie-Louise. Cette compagne, vous ne la connaissez pas et moi je l'ai vue de près (...) elle porte un manteau d'azur constellé d'étoiles, elle est couronnée de lauriers (...) la croix d'honneur brille sur sa poitrine (...) elle se nomme la Gloire. FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 398.
- 29 C'était le succès (...) mon nom, dans la presse, s'entourait déjà de ce ridicule qui précède ce que notre époque qui n'est pas difficile appelle la gloire. Valéry LARBAUD, Barnabooth, III, Journal, p. 345.
- 30 Il va vivre d'abord pour la volupté, la richesse, la splendeur, en attendant de vivre pour la gloire (...). Louis BERTRAND, Louis XIV, II, IV.
- 31 Je ne sais pas si j'aime la gloire, j'aime les foules qui pétinent, les trompettes, les oriflammes qui claquent, les palmes qu'on agit, le soleil, l'or, la pourpre, le bonheur, la chance, vivre enfin. COCTEAU, la Machine infernale, p. 104.
- Allus. littér. « À vaincre sans péril on triomphe sans gloire » (Corneille, le Cid, II, 2). → aussi Atour, cit. 7 (Molière).
- Il aspire à toutes les gloires, à tous les genres de gloire (Académie). La gloire littéraire, militaire. La gloire des armes (cit. 19; → aussi Entraînement, cit. 4). La gloire du triomphe* : la gloire que le triomphe procure.
- LA GLIOIRE DE : honneur acquis par une action, un mérite... ⇒ **Honneur**. Il eut la gloire de... (→ Amorce, cit. 6; art., cit. 24). S'attribuer (cit. 19) toute la gloire de qqch., d'une action. ⇒ **Mérite**. Sa gloire, sa plus grande gloire a été de... (→ Emparer, cit. 3; écrire, cit. 47; épisode, cit. 6; exclusivement, cit. 2). C'est une des gloires

- du christianisme de... un des titres* de gloire (→ Asile, cit. 23). Refuser la gloire (→ Corps, cit. 36), partager la gloire de... (→ Bord, cit. 18; dominer, cit. 2).
- La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs (...) et les philosophes mêmes en veulent (...) et ceux qui écrivent contre veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit (...) et ceux qui les lisent veulent avoir la gloire d'avoir lu (...) et moi qui écris ceci, ai peut-être cette envie (...) PASCAL, Pensées, II, 150.
- Ceux qui écrivent en faveur de la gloire veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit. Ceux qui les lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu. Moi, qui écris ici, je me vante d'avoir cette envie. Ceux qui le liront se vanteront de même. LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, p. 303.
- (...) c'est le bonheur de vivre Qui fait la gloire de mourir. HUGO, Odes et Ballades, IV, IV, 1.
- SE FAIRE GLIOIRE DE...** : se vanter d'une chose, en tirer orgueil, fierté. Non seulement il reconnaît le fait, mais il s'en fait gloire (→ Bûcheur, cit.; exercice, cit. 23). Se faire gloire d'une mauvaise action.
- Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle De séduire le cœur d'une faible mortelle. RACINE, Phèdre, II, 5.
- À LA GLIOIRE DE... : dire, publier qqch. à la gloire de qqn, faire connaître qqch. qui lui fait gloire, honneur. Poème à la gloire de... ⇒ **Éloge**.
- (...) il faut dire à sa gloire, que si jamais homme a été capable de soutenir un si vaste empire (...) ç'a été sans doute Alexandre (...) BOSSUET, Hist., III, 5, in LITTRÉ.
- (En parlant de choses). Ce dont (qqn, un groupe) peut s'enorgueillir. La gloire de son nom, de son pays, qui s'attache à son nom, à son pays. Moins que l'écrivain pour la gloire de leur ordre (→ Couvent, cit. 2). Cette mode eut son heure de gloire (→ 2. Cancan, cit. 1). — Les deux gloires de la femme, sa poitrine (cit. 16) et son ventre. — Assortiment (cit. 7) qui fait la gloire d'un magasin. — L'homme, « gloire et rebut de l'univers » (Pascal; → Chaos, cit. 4).
- (...) la gloire de son nom et de ses actions immortelles (de Condé). BOSSUET, Oraison funèbre de Michel Le Tellier.
- C'est notre patrie qui a la gloire d'avoir inventé la navigation (...). FÉNELON, Télémaque, III.
- ♦ 2. Vx (sens fréquent au XVII^e). Considération, estime, honneur, réputation (→ Exciter, cit. 20, Racine). Élever, abaisser (cit. 11) la gloire de qqn. Être content, mécontent de sa gloire (→ Bien, cit. 64). S'élever à quelque gloire (→ Corbeau, cit. 6).
- Un même coup a mis ma gloire en sûreté Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté. CORNEILLE, le Cid, V, 5.
- (...) alors ne voyant que la gloire de la dame dont nous parlions, je répondis sur le champ (...). MARIVAUX, le Paysan parvenu, VII.
- Loc. mod. **POUR LA GLIOIRE** : pour l'honneur. Je n'y ai aucun intérêt, je fais cela pour la gloire.
- ♦ 3. Vx. ⇒ **Orgueil; amour-propre, fierté**. « Il y a une sottise gloire et une belle gloire » (Richelet).
- Péj. ⇒ **Gloriole, superbe, vanité**. Être plein de gloire (⇒ **Glorieux**). — Mod. (littér.). Faire une chose par gloire, par ostentation*.
- Ce sont ces mauvaises gens de Chevoche qui sont toujours prêts à faire n'importe quoi. Par gloire, pour braver le monde! CLAUDEL, l'Annonce faite à Marie, I, 3.
- ♦ 4. (1639). Par métonymie. (Une, des gloires). Personne célèbre. ⇒ **Célébrité**. Il fut une des gloires de son pays, de son siècle. ⇒ **Fleuron, ornement**. Gloires reconnues (→ Correspondre, cit. 4). Une gloire consacrée, une fausse gloire.
- Songe à ton avenir qui veut écraser tant d'orgueils ridicules et faire oublier tant de gloires présentes. G. SAND, Lettres à Musset, p. 26.
- ★ II. ♦ 1. (V. 1160). Vx ou littér. Éclat prestigieux dont la grandeur est environnée. ⇒ **Éclat, lustre, rayonnement, splendeur**. La gloire du maître du monde. La gloire de Carthage, de Rome (→ Anachronisme, cit. 2; catacombe, cit. 2). La fierté d'une gloire ancienne (→ Bibelot, cit. 2). La nostalgie de la gloire passée. Plusieurs siècles de gloire (→ Consacrer, cit. 9). Apporter à un pays un peu de gloire, un regain de gloire (→ Ère, cit. 6). — REM. Gloire s'employait fréquemment au XVII^e s. au sens de « magnificence », d'« éclat majestueux ».
- Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire. RACINE, Athalie, II, 7.
- Je souhaitais qu'on vous vit dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 582, in LITTRÉ.
- (...) elle fut contrainte (...) d'étaler (...) à la France même et au Louvre, où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère. BOSSUET, Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre.
- (...) il vaudrait mieux (...) qu'elle (Troie) fût encore dans toute sa gloire (...). FÉNELON, Télémaque, X.
- ♦ 2. Relig. Splendeur des manifestations divines. La gloire de Dieu. ⇒ **Majesté, splendeur** (→ Appartenir, cit. 20; ciel, cit. 4; communiquer, cit. 6). L'éclat de la gloire divine (→ Expression, cit. 47). Célébrer (cit. 7) la gloire de Dieu. Pour la plus grande gloire de Dieu. ⇒ **Ad majorem Dei gloriam**.
- Mon Dieu! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire (...). VOLTAIRE, Zaïre, II, 3.

« La splendeur dont Dieu s'environne quand il se manifeste » (Lit-tré). *Trône de gloire* (→ Asseoir, cit. 25; brebis, cit. 4).

48 Je vis paraître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël, selon la vision que j'avais eue dans le champ (...) BIBLE (SACY), Ézéchiel, VIII, 4.
Par anal. « *Le roi brillant du jour descendant dans sa gloire...* » (→ Brillant, cit. 4, Lamartine, et aussi esprit, cit. 34).

♦ 3. **GLOIRE** à : hommages* rendus à (la divinité). *Gloire à Dieu...* ⇒ **Gloria**.

49 Au même instant, il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. BIBLE, Évangile selon saint Luc, II, 13-14.
Par ext. Hommage de respect, d'admiration. *Gloire au marquis de Carabas!* (→ Bas, cit. 75).

50 Gloire à notre France éternelle!

HUGO, les Chants du crépuscule, III (→ Fort, cit. 80).

LOC. **RENDRE GLOIRE** à... *Rendre gloire à Dieu* (→ Armée, cit. 1), à l'Éternel, au Tout-Puissant. *Rendre gloire à qqn.* ⇒ **Autel** (élever des autels à). — Fig. *Rendre gloire à la vérité, à la justice.* ⇒ **Témoignage**.

51 (...) si quelque orthodoxe ou hétérodoxe m'accusait d'avoir la moindre part à l'article *Genève*, je vous supplie instamment de rendre gloire à la vérité. J'ai appris le dernier toute cette affaire. VOLTAIRE, Lettres à Vernes, 1521, 29 déc. 1757.

♦ 4. Théol. La béatitude* des élus. *Élévation à la gloire.* ⇒ **Glorification, sainteté**. *Le séjour de gloire, la ville de gloire* : le paradis (→ Bond, cit. 8). *La gloire céleste, éternelle, ultime* (→ Envisager, cit. 10; espérance, cit. 27; esprit, cit. 52). *Couronne de gloire.* — Par ext. *Avènement* (cit. 1) *de gloire* (Pascal).

♦ 5. [a] (1622). Arts. Auréole* enveloppant le corps du Christ (différent du nimbe). *Représenter le Christ dans une gloire*. LOC. **EN GLOIRE** : représenté dans une gloire. *Christ en gloire au tympan d'une église romane*.

Représentation picturale du ciel, avec des anges et des saints. *La « Gloire de Venise » du Tintoret. La « Gloire du Val-de-Grâce » (de Mignard), poème de Molière.* — Faisceau de rayons divergents d'un triangle représentant la Trinité. *La gloire est un motif décoratif fréquent dans les églises de style jésuite* (XVII^e et XVIII^e siècles).

[b] Fig. et littér. ⇒ **Auréole, nimbe; splendeur**.

52 (...) et là-bas, au lointain, nous voyons le troupeau s'avancer dans une gloire de poussière. ALPHONSE DAUDET, Lettres de mon moulin, Installation.

53 Soleils couchants derrière les ports! gloires incomparables des cités maritimes, calme du ciel, pourpre des eaux, sur quelle âme bruyante de douleur ou de joie ne jetteriez-vous pas le silence! PIERRE LOUY, Aphrodite, II, II.

54 Si peu élevée que soit la dune, on domine un large bras de lac où la gloire du couchant doré se reflète. GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 838.

[c] (1868, in *Année sc. et industr.* 1869, p. 15). Astron. Nimbe lumineux entourant le soleil lors d'une éclipse totale. ⇒ aussi **Halo**.

[d] Théâtre. Dans les pièces féeriques, « Machine suspendue... sur laquelle se placent les personnages surhumains qui doivent descendre du ciel ou y monter. » (Académie).

CONTR. Déshonneur, 2. Flétrissure, honte, humiliation, ignominie, infamie, obscurité, opprobre, turpitude.

DÉR. (Du lat. *gloria*) V. **Gloriette, glorieux, glorification, glorifier, glorieux**.

GLOME [glom] — 1872, Larousse; lat. *glomus* « peloton, boule ».

♦ Vétér. Plaque cornée du sabot, chez les Solipèdes (*Équidés*).

GLOMÉRIS [glomeris] n. m. invar. — 1839, Boiste; lat. *glomus, eris* « peloton ».

♦ Zool. Animal arthropode (*Myriapodes*) voisin du cloporte. *Le gloméris peut se rouler en boule*.

GLOMÉRULAIRE [glomeryle] adj. — 1892, Guérin, in D.D.L.; de *glomérule*.

♦ Bot. Qui a la forme d'un glomérule.

GLOMÉRULE [glomeryl] n. m. — 1819, en bot.; lat. mod. *glomerulus, de glomus*.

♦ Didact. Petit amas. — Bot. Réunion compacte et irrégulière de fleurs, de fruits. ⇒ **Inflorescence**. — (1850). Anat. Peloton vasculaire, glandulaire ou nerveux. *Glomérules de Malpighi (glomérules rénaux). Glomérules sudoripares, olfactifs, cérébelleux, glandulaires*.

DÉR. **Glomérulaire, glomérulé**.

COMP. **Glomérulonéphrite**.

GLOMÉRULÉ, ÉE [glomeryle] adj. — 1872, Larousse; de *glomérule*.

♦ Didact. Qui est réuni en glomérule(s).

GLOMÉRULONÉPHRITE [glomerylonéfrit] n. f. — xx^e; de *glomérule, -o-, et néphrite*.

♦ Pathol. Forme de néphrite qui atteint les glomérules du rein.

GLOMUS [glomys] n. m. — 1897, → ci-dessous; mot lat. « peloton ». Didactique.

♦ 1. Embryol. Ensemble formé par les canalicules et glomérules du pronéphros (d'après *Année biol.* en 1899, citant un texte de 1897).

♦ 2. Anat. Anastomose artério-veineuse. *Glomus carotidien*.

GLOP [glop] onomat. et n. m. — Mil. xx^e; onomatopée.

♦ 1. Onomatopée évoquant un son bref, notamment de ce qui avale, happe (var. : *glub, glup...*).

♦ 2. N. m. Ce son. *Un « cœur perpétuel qui émet 70 glops à la minute »* (S. de Beauvoir; → Bidule, cit. 2).

GLORIA [gloria] — 1680, Richelet; *glorie*, fin XII^e; mot latin.

★ I. Hymne récitée ou chantée à la messe, après le Kyrie, et qui commence par les mots *Gloria in excelsis Deo* (Gloire à Dieu... ⇒ **Gloire**, II., 3., cit. 49, Bible). *Chanter un gloria, des gloria*.

★ II. (1816). Fam. et vx. Café ou thé sucré mélangé d'eau-de-vie. *Des glorias*.

(...) les tables noires sont poissées par les glorias, les vitres épaisses jaunies par les mouches (...) FLAUBERT, M^{me} Bovary, XIV.

Au moment où la bouteille d'eau-de-vie, circulant de mains en mains pour le gloria, passait au-dessus de la tête de Barnier, Barnier, qui n'y touchait jamais, la saisit et remplit à moitié sa tasse vide.

Ed. et J. DE GONCOURT, Sœur Philomène, p. 218.

GLORIETTE [glorjɛt] n. f. — 1538; *gloriete* « petite chambre, pavillon », fin XII^e; de *glorie*. → **Gloire**.

♦ 1. (1538). Petit pavillon. *La gloriette du château de Schœnbrunn*. Spécialt. Pavillon de verdure, dans un jardin. ⇒ **Tonnelle**. — REM. Cet emploi était fréquent dans le Nord-Est de la France et en Belgique.

(*Celui qui*) s'aménageait (...) une gloriette ou folie, en retrait d'angle ou en encorbellement, contre les remparts d'une ville morte — dentelle de fer et d'or sous le masque des pampres (...) SAINT-JOHN PERSE, Œuvres poétiques, Vents, IV, 5.

Le couvert était mis dans la gloriette (...) — Vous souperez le plus simplement du monde, dit-elle, à la manière anglaise.

FRANCE, l'Étui de nacre, L'aube, p. 244.

Ils vont tous dans le boudoir élégant où il l'a vue pour la première fois et où il croyait ne jamais revenir. C'est une gloriette qui donne sur le parc vers les tennis. Il y a un piano droit près du divan. M. DURAS, le Vice-consul, p. 161-162.

♦ 2. (1304). Grande cage à oiseaux, en forme de pavillon. ⇒ **Volière**.

GLORIEUSEMENT [glorjɛzmɑ̃] adv. — 1549; *gloriosement*, fin XII^e; de *glorieux*.

♦ 1. D'une manière glorieuse, avec gloire. *Mourir glorieusement. « Des fautes... glorieusement réparées »* (Bossuet). « *Finir glorieusement sa carrière* » (Voltaire). — REM. « *Glorieusement* (à la différence de *glorieux*) est toujours pris en bonne part » (Voltaire).

♦ 2. Littér. Splendiblement. *Nudité glorieusement étalée* (→ Coquille, cit. 6, Martin du Gard).

CONTR. Ignominieusement; obscurément. — Humblement, modestement.

GLORIEUX, EUSE [glorjɛʃ, øz] adj. — XIV^e; *glorios*, v. 1120; « vaniteux », v. 1220; *glorius*, 1080; d'abord subst. en parlant de Dieu, des élus; lat. *gloriosus, de gloria*. → **Gloire**.

♦ 1. (Fin XII^e). Choses. Qui donne, procure de la gloire; qui est plein de gloire. ⇒ **Célèbre, éclatant, fameux, illustre, magnifique, mémorable**. *Glorieuses actions. Glorieux exploits. Nom glorieux, réputation glorieuse. Un personnage de glorieuse mémoire**. *Victoire glorieuse* (→ Entendre, cit. 58). *Glorieux sacrifice. Glorieuses blessures* (→ Appendiculaire, cit.). *Existence, vie glorieuse. L'histoire glorieuse d'un pays* (→ Aussi, cit. 34). *Le cours glorieux d'une belle vie* (→ Assez, cit. 13). *Mort glorieuse* (→ État, cit. 58). *Titre glorieux* (→ Effectif, cit. 1).

(...) tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête (...) BOSSUET, Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre.

Journée glorieuse. — N. f. pl. (1847, Balzac). *Les trois glorieuses* : les 27, 28 et 29 juillet 1830.

(...) l'Opposition (...) peut perdre autant de batailles qu'elle en livre, lui suffit, comme les alliés en 1814, de vaincre une seule fois. Avec *trois glorieuses journées*, enfin, elle détruit tout. BALZAC, le Député d'Arcis, Pl., t. VII, p. 733.

La Révolution de 1830 avait relevé les trois couleurs qui signifiaient les frontières naturelles, l'affranchissement des peuples, la revanche, la gloire : d'où le nom de « trois glorieuses » donné aux journées de Juillet.

J. BAINVILLE, Hist. de France, XII, p. 458.

♦ 2. (Déb. XIII^e). Personnes. Qui s'est acquis, qui a de la gloire* (sur-

tout en parlant de la gloire des armes). ⇒ **Célèbre, fameux, illustre. Glorieux conquérant**. ⇒ **Grand. Les glorieux ancêtres** (cit. 4). **Général glorieux** (→ Barrer, cit. 6). **Héros très glorieux**.

- 4 Glorieux conquérant de la moitié du monde. ROTROU, Bélièvre, I, 2.
5 Toutes les qualités d'un héros glorieux (...) MOLIÈRE, Don Garcia, I, 1.
6 (...) il était beau, ce révolté déjà glorieux (*Lassalle*), ce manieur de foules dont l'ambition démesurée avait déconcerté Henri Heine.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 422.

REM. *Glorieux*, appliqué à une personne, était le plus souvent péjoratif dans la langue classique (→ *infra*, 3.). Voltaire en déconseillait l'emploi au sens d'« illustre » :

- 7 Homme glorieux, esprit glorieux, est toujours une injure (...) ainsi on dit, un règne glorieux, et non pas un roi glorieux (...) on ne dira pas, les princes glorieux, pour dire les princes illustres. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Gloire.

N. m. Vx ou littér. ⇒ **Célébrité** (*infra* cit. 7), **gloire, grand**.

- 8 Je ne me suis jamais senti grand goût pour peindre les triomphants et les glorieux de ce monde (...) GIDE, Si le grain ne meurt, I, 1.

♦ 3. Vieilli. [a] Qui a le sentiment d'une gloire personnelle dont il tire orgueil. ⇒ **Fier, orgueilleux. Être, se sentir glorieux de se voir loué** (→ Amadoué, cit. 1), **de marcher en tête de la troupe, de porter les reliques** (→ Beaucoup, cit. 10). **Tout glorieux d'être reconnu par l'empereur** (→ Ancien, cit. 7).

- 9 Après cette victoire, il n'est point de Romain Qui ne soit glorieux de vous donner la main. CORNEILLE, Horace, IV, 3.
10 Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres. LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 307.
11 Les discours d'humilité sont matière d'orgueil aux gens glorieux, et d'humilité aux humbles. PASCAL, Pensées, VI, 377.
12 (...) vous êtes glorieux : je vois bien que vous voulez que je vous aille voir la première (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 192, 9 août 1671.

[b] Qui a trop bonne opinion de lui-même; qui affecte des airs de supériorité dans sa vanité de paraître. ⇒ **Avantageux, fat, fier, présomptueux, suffisant, superbe, vain, vaniteux** (→ Bec, cit. 9; fatuité, cit. 3). **Être glorieux de sa richesse, de son rang** (→ Estimer, cit. 28). **Il est glorieux comme un paon*** (mod. : **vaniteux**). **Un air glorieux**. ⇒ **Avantageux, important, suffisant** (→ Assurance, cit. 11).

- 13 (...) espèce d'animaux glorieux et superbes, qui méprisent toute autre espèce (...) approche, hommes (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 119.
14 La nation des auteurs est un peu vaine et glorieuse. A. R. LESAGE, Gil Blas, XI, 119.

N. (Mil. xv^e). Vx. **Un glorieux, une glorieuse. Faire le glorieux. Le Glorieux**, comédie de Destouches.

- 15 Voyez-vous, dirait-on, cette Madame la Marquise qui fait tant la glorieuse! c'est la fille de Monsieur Jourdain, qui était trop heureuse étant petite, de jouer à la Madame avec nous. MOLIÈRE, le Bourgeois gentilhomme, III, 12.
16 Celui (...) qui a bonne opinion de soi, et que le vulgaire appelle un glorieux (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, II, 14.
17 Auteur solide, ingénieux, Qui du théâtre êtes le maître, Vous qui fîtes le Glorieux, Il ne tiendrait qu'à vous de l'être (...) VOLTAIRE, Lettre en vers et en prose, 96.
18 Le glorieux n'est pas tout à fait le fier, ni l'avantageux, ni l'orgueilleux. Le fier tient de l'arrogant et du dédaigneux, et se communique peu. L'avantageux abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'orgueilleux étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le glorieux est plus rempli de vanité; il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes : il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet (...) L'orgueilleux se croit quelque chose; le glorieux veut paraître quelque chose. VOLTAIRE, Dict. philosophique, Gloire.

♦ 4. (V. 1120). Relig. Qui participe de la gloire céleste (⇒ **Gloire, II**). **Le trône glorieux de Dieu** (→ Étoiler, cit. 6). — **La glorieuse Vierge Marie. Les glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul. Glorieux martyrs**. — N. m. pl. **Les glorieux**. ⇒ **Élu, saint**.

(1690). Théol. « **Corps glorieux**, se dit de l'état où seront les corps des bienheureux après la résurrection » (Littré).

- 19 (...) en ressuscitant glorieux, il a élevé son humanité à un état de perfection où nous ne pouvons nous défendre de l'aimer (...) BOURDALOUE, Mystères, Sermon s. résurr. Jésus-Christ, II.

♦ 5. (Mil. xix^e; Baudelaire; probablement d'après l'angl. *glorious* « somptueux, magnifique »). Littér. Plein de splendeur, de majesté. ⇒ **Magnifique, splendide. Un glorieux coucher de soleil** (→ Aboutissement, cit. 2).

- 20 (...) que cherche-t-il (*Chateaubriand*) dans le libéralisme (...) ? — des images, toujours des images : il les veut nobles sans doute, brillantes, à effet, glorieuses (...) il les moissonne avec leur panache en fleur; il en fait trophée et gloire. SAINT-BEUVE, Chateaubriand, t. II, p. 59.

- 21 La lumière est glorieuse; il ne fait pas trop chaud. A. GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 698.
22 — Je sais pas, dit-il, après s'être gratté. Les couleurs du couchant devinrent tout à coup si glorieuses que la blondeur de cet enfant s'en trouva modifiée. M. DURAS, Moderato cantabile, p. 15.

CONTR. Avilissant, déshonorant, ignominieux, infamant, infâme, inglorieux; ignoré, obscur, méprisé. — Humble, modeste.
DÉR. Glorieusement.

GLORIFIABLE [glɔʁifjabl(ə)] adj. — 1580, Montaigne; de *glorifier*.

♦ Rare. Qui est digne d'être glorifié.

GLORIFIANT, ANTE [glɔʁifjɑ̃, ɑ̃] adj. — 1846; p. prés. de *glorifier*.

♦ Qui glorifie. « *Des guirlandes d'épithètes glorifiantes* » (A. Gill, in D. D. L.).

GLORIFICATEUR, TRICE [glɔʁifikatœʁ, tris] adj. et n. — Fin xv^e, n.; de *glorification*, et *-eur*.

♦ Rare. Littér. (Personnes, choses). Qui glorifie.

CONTR. Blasphémateur, critique.

GLORIFICATION [glɔʁifikasjɔ̃] n. f. — V. 1300, *glorificassio*; empr. au bas lat. *glorificatio*, de *gloria*. → **Gloire**.

♦ 1. Action de glorifier; son résultat. ⇒ **Apologie, célébration, exaltation, louange. Glorification des héros. La glorification de l'homme**.

(...) ce qui prédomine dans son œuvre, c'est la représentation de l'homme illustre, la glorification du génie humain.

Th. GAUTIER, Portraits contemporains, David d'Angers.

Ils vont chercher dans les générations ultérieures (...) un acquittement, cette vanité, un jugement, ce faux-semblant, une apologie, cette faiblesse, une glorification, cette fanfare, une apothéose, cette cendre.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 366.

Cette glorification du particularisme national (...)

Julien BENDA, la Trahison des clercs, p. 161.

♦ 2. Élévation à la gloire éternelle. **Glorification des élus** (⇒ **Glorifier**, 3.).

CONTR. Abaissement, avilissement, humiliation; critique.

DÉR. Glorificateur.

GLORIFIER [glɔʁifje] v. tr. — Av. 1150; lat. ecclési. *glorificare*, de *gloria* (→ **Gloire**), et *facere* « faire ».

♦ 1. Honorer (qqn, qqch.) en proclamant les mérites, la gloire. ⇒ **Gloire** (rendre); **célébrer, exalter, honorer, louer, magnifier. Glorifier les héros, les morts de la guerre. Glorifier la mémoire d'un grand homme. On l'a glorifié à l'égal d'un dieu.** ⇒ **Adorer, apothéoser** (vx), **déifier, diviniser, élever. Glorifier un chef politique par le culte de la personnalité. Glorifier le corps humain** (→ Étaler, cit. 47). **Glorifier une victoire, une révolution** (→ **Esprit**, cit. 179). **Glorifier une vertu**. ⇒ **Vanter. Poème qui glorifie les actions, les hauts faits de qqn**. ⇒ **Chanter**.

Je suis si glorifiée en ce monde pour quelques bonnes intentions que je tiens de Dieu, que j'ai sujet de craindre d'être humiliée et confondue dans l'autre.

M^{me} DE MAINTENON, Lettre à l'abbé Gobelin, 5 avr. 1691, in LITTRÉ.

Ce qu'il disait là, ce n'était point par esprit chagrin, ni en qualité de vieillard qui dénigre le présent et se plaît à glorifier le passé (...)

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 3 juin 1850, t. II, p. 166.

Ravissant; c'est un mot que je voudrais réinventer à neuf pour glorifier l'azur de cette matinée splendide.

GIDE, Journal, 23 août 1923.

Anne inspecta d'un bref regard les tables, les murs où des chromos sans verres glorifiaient les prouesses de l'amiral Courbet (...)

Pierre BENOIT, M^{lle} de la Ferté, p. 139.

Inconcevables contradictions d'une pensée qui prône l'effort, qui glorifie l'effort et songe à le supprimer.

G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, XV.

♦ 2. Rendre gloire* à (Dieu). ⇒ **Louer; bénir** (II.). → **Artifice**, cit. 1. **Glorifier Dieu, le nom de Dieu par ses prières, par une vie pieuse**.

Veut-il par mon trépas que je le glorifie! RACINE, Esther, II, 8.

(...) ceux qui ont connu Dieu sans connaître leur misère ne l'ont pas glorifié, mais s'en sont glorifiés.

PASCAL, Pensées, VII, 547.

Le monde entier te glorifie; L'oiseau te chante sur son nid; Et pour une goutte de pluie Des milliers d'êtres t'ont béni.

A. DE MUSSET, l'Espoir en Dieu.

♦ 3. (V. 1170). Théol. Appeler (qqn) à la gloire* céleste, à la béatitude.

Comme ils fuyaient la gloire et cherchaient les supplices, Les supplices enfin les ont glorifiés.

CORNEILLE, Imitation de J.-C., I, 18.

(...) il viendra pour venger les humbles, en glorifiant dans leurs personnes l'humilité (...)

BOURDALOUE, Sur le jugement dernier, Sermon, 1^{er} dim. advent.

♦ 4. (1928, Colette). Littér. (Sujet n. de chose). **Rendre plus beau, glorieux** (5). **La lumière glorifie les objets** (→ **Emparer**, cit. 16, Colette).

► **SE GLORIFIER** v. pron. (V. 1155).

Se faire gloire*, tirer gloire de... ⇒ **Applaudir** (cit. 17), **enorgueillir** (s'), **flatter** (se), **louer** (se), **piquer** (se), **prévaloir** (se), **targuer** (se), **vanter** (se). → **Enfler**, cit. 29; **entonner**, cit. 5; **envelopper**, cit. 12. **Se glorifier de son nom. Il se glorifie de tout ce qu'il fait. Il a tort de s'en glorifier. Ce pays se glorifie de son histoire, de ses grands hommes**.

Orgueil, contrepassant toutes les misères : ou il cache ses misères; ou, s'il les découvre, il se glorifie de les connaître.

PASCAL, Pensées, VI, 405.

Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste, ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile.

RACINE, Disc. à l'Académie.

Non seulement nous n'avons rien à regretter. Mais nous n'avons rien, nous

n'avons rien fait dont nous n'ayons à nous glorifier. Dont nous ne puissions, dont nous ne devons nous glorifier. Ch. PÉGU, la République..., p. 237.

(En parlant de Dieu). → Appartenir, cit. 20, Bossuet.

(1835). **SE GLORIFIER DANS...** : mettre sa gloire, son honneur en qq. en qqch. « Dieu se glorifie dans ses saints. Un père se glorifie dans ses enfants » (Littre et Académie).

14 Molière prêtait son âme à Alceste ou à Clitandre, non à Scapin ni à Mascarille. Mais Beaumarchais donne la sienne à Figaro et se glorifie en lui.

J. LEMAÎTRE, Impressions de théâtre, Beaumarchais, p. 133.

CONTR. Abaisser, avilir, confondre, dénigrer, déshonorer, écraser, flétrir, humilier, rabaisser. — **Dammer.**

DÉR. Glorifiable, glorifiant.

GLORIOLE [glɔʁjɔl] n. f. — 1737, abbé de Saint-Pierre; lat. *gloriola*, dimin. de *gloria*. → Gloire.

♦ Vaine gloire*, vanité qu'on tire de petites choses. ⇒ **Orgueil, vanité.** La fumée de la gloriole (→ Flatter, cit. 9, Rousseau). *Afficher, étaler ses richesses par pure gloriole.* ⇒ **Ostentation.**

1 (...) ils ne purent obtenir que leurs pléniopotentiaires eussent le titre d'Excellence. Les affaires furent retardées par ces prétentions et refus que les Romains nommaient *gloriole*, que tout le monde condamne quand on est sans caractère, et sur lesquels on insiste dès qu'on en a un.

VOLTAIRE, Annales de l'Empire, Ferd. III (1753).

2 Nous avons besoin de citoyens (...) qui méprisent les distinctions de vanité ou les glorioles (...)

Abbé de SAINT-PIERRE, Disc. préliminaire aux Annales politiques.

3 (...) le besoin toujours croissant d'un autre bien que la gloriole littéraire, dont à peine la vapeur m'avait atteint que j'en étais déjà dégouté (...)

ROUSSEAU, Rêveries..., III^e promenade.

4 L'abbé de Saint-Pierre est l'auteur d'une expression qui commence à prendre faveur; c'est le mot de gloriole, si bien adapté à cette vanité puérile qui ne vit, si on peut parler de la sorte, que de la fumée la plus légère et la plus prompte à s'exhaler (...)

D'ALEMBERT, Éloge de l'abbé de Saint-Pierre.

5 Ne sentez-vous pas déjà comme le bon sens se substitue au faux point d'honneur, et comme ce Rabelais, qui ne fait rien par gloriole et par crânerie, va corriger désormais les derniers des Bayards?

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 7 oct. 1850, t. III, p. 11.

6 Hier méchant et injuste, parce que humilié dans ma gloriole sexuelle.

MONTHÉRIANT, Pitié pour les femmes, p. 51.

CONTR. Humilité, simplicité.

GLOSATEUR [glɔzatœʁ] n. m. ⇒ **Glossateur.**

GLOSE [glɔz] n. f. — V. 1175; bas lat. *glosa* « mot qui a besoin d'être expliqué », var. de *glossa*, du grec *glôssa* « langue, idiotisme ».

♦ 1. Annotation* entre les lignes ou en marge d'un texte, d'un manuscrit, pour expliquer ou interpréter un mot difficile, éclaircir un passage obscur. ⇒ **Explication, interprétation, note.** *Glose interlinéaire. Glose marginale. Le copiste a interpolé la glose dans le texte. Gloses de la Bible, du Digeste. Gloses de Reichenau* (→ Gloser, cit. 2). *Déchiffrer* (cit. 4) *un texte sans glose.* — Par ext. Commentaire*, note explicative, interprétation critique. *N'aboutir qu'à de vaines gloses* (→ Collège, cit. 3; concordisme, cit.). *D'inertes gloses* (→ Élaborer, cit. 4).

1 (...) La glose des légistes
Lourdement gâte ce beau texte. Clément MAROT, Épîtres, XLIX.

2 (...) les pages ont très souvent un rez-de-chaussée d'annotations si considérables que les étages de lignes supérieures sont réduits à une proportion beaucoup trop restreinte et que le texte réel n'a l'air que de la glose de notes.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., Eugène Sue, II.

3 (...) ces éditions bipontiques, illustrées de notes, gloses et commentaires très savants.

FRANCE, la Rôtisserie de la Reine Pédauque, Œ., t. VIII, p. 19.

4 Les possesseurs de manuscrits y inséraient (dans le Digeste), en marge ou entre les lignes, des notes, des références, des explications que l'on appelle des « gloses ». Il arrive souvent qu'un copiste maladroit ou négligent fasse passer la glose dans le corps du manuscrit qu'il copie.

GIFFARD, Précis de droit romain, t. I, p. 77 (éd. Dalloz).

♦ 2. (Déb. XIII^e, « réprimande »). Commentaire oiseux ou malveillant. *Les gloses des bavards, des commères.*

5 Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose (...)

BOILEAU, Satires, X.

DER. Gloser.

GLOSER [glɔzɛ] v. tr. — V. 1170; de *glose*.

♦ 1. V. tr. Expliquer par une glose*, par un commentaire. ⇒ **Annoter, commenter, interpréter, traduire.**

1 De la gloser et commenter,
De la définir et décrire,
Diminuer ou augmenter.

VILLON, Testament, CLXXIV.

2 Quelques mots romans, glosant — c'est-à-dire interprétant — des mots latins ou germaniques, attestent l'existence de la langue romane (*Gloses de Reichenau*, VIII^e).

F. BRUNOT et Ch. BRUNEAU, Précis de grammaire historique de la langue franç. p. VIII.

2.1 Quel sauf-conduit offert à l'honneur! Quelle perche!... À moins que ce ne fût au contraire le pire piège. Car enfin, tout le temps qui me restait à vivre, j'aurais dû délayer, nuancer, gloser et paraphraser cette syllabe! Elle ne m'aurait fait grâce d'aucun détail de ma délation : l'enfer...

Maurice CLAVEL, le Tiers des étoiles, p. 233.

♦ 2. V. intr. (ou tr. ind.). Déb. XIV^e. *Gloser sur un texte.* — Par ext. *Gloser sur tout* : se perdre en discussions, en vains discours, à propos de tout.

Qu'ont fait ces commentateurs et ces glossateurs, surtout ceux qui ont glosé sur les lois, qu'ont-ils fait ordinairement, sinon de charger les marges des livres de leurs imaginations, qui ne font le plus souvent qu'embrouiller le texte?

BOSSUET, Explications de la doctrine catholique, Avert.

Nous glosions sur tout et coupions en quatre les plus ténus cheveux du monde.

GIDE, Si le grain ne meurt, I, X.

♦ 3. (XIV^e). Fig. Vieilli. ⇒ **Critiquer.** *Gloser sur qq.* — Absolument :
Quoi, pour un maigre auteur que je glose en passant,
Est-ce un crime, après tout, et si noir et si grand?

BOILEAU, Satires, IX.

Il glose sur nous tous, se répand en propos malveillants (→ Cagotisme, cit.). *Gloser de qqch. (rare). On en glose partout.* ⇒ **Jaser.**

(...) ceux qui veulent gloser, doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche.

MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, II, 1.

DÉR. Gloseur.

GLOSEUR, EUSE [glɔzœʁ, øz] n. — 1636; *glosserre* « glossateur », XII^e; de *gloser*.

♦ Rare. Personne qui glose sur tout, se montre malveillante dans ses propos.

GLOSS-, GLOSSO-, ⇒ -glosse.

GLOSSAIRE [glɔsɛʁ] n. m. — 1680, Richelet; *glosaire*, v. 1585; bas lat. *glossarium*, de *glossa*. → Glose.

♦ 1. Dictionnaire* (cit. 1) qui donne l'explication de mots anciens ou mal connus. *Le Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance de Gay. Le Glossaire du bas latin de Du Cange.*

Aux XVII^e et XVIII^e siècles (...) on sentit le besoin de rendre accessibles au public certains textes dialectaux ou écrits en un français hérissé de termes régionaux (comme les coutumes). Dans cette intention, on composa des glossaires explicatifs.

Walther von WARTBURG, Bibliographie des dictionnaires de patois, 9.

♦ 2. (1835). Lexique (d'un dialecte, d'un patois). *Le Glossaire des patois de la Suisse romande de Gauchat, Jeanjacquet et Tapolet.*

Par ext. Lexique (d'un domaine spécialisé). *Glossaire de biochimie, de génétique.*

♦ 3. Ouvrage décrivant un lexique essentiel. *Ce n'est pas un dictionnaire, mais un petit glossaire pour les touristes.*

COMP. Microglossaire.

GLOSSALGIE [glɔsalʒi] n. f. — 1808, Boiste; de *gloss(o)-*, et *-algie*.

♦ Méd. Névralgie linguale.

DER. Glossalgique.

GLOSSALGIQUE [glɔsalʒik] adj. — 1843, Landais; de *glossalgie*.

♦ Méd. Qui se rapporte à la glossalgie. *Douleur glossalgique.*

GLOSSATEUR [glɔsatœʁ] n. m. — 1669, Molière; *glossateur*, 1426; der. sav. du lat. *glossa*.

♦ Didact. Auteur d'une glose ou d'un recueil de gloses. ⇒ **Commentateur** (→ Gloser, cit. 3).

Si vous consultez nos auteurs,
Législateurs et glossateurs (...)

MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, II, 11.

L'information de ce glossateur est prodigieuse. Il sait tout ce que l'on peut savoir de Sainte-Beuve (...)

Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 260.

-GLOSSE, GLOSS-, GLOSSO- Éléments, tirés du grec *glôssa* « langue » (⇒ **Glose**), entrant dans la composition de plusieurs mots savants. Ex. : *glossalgie, glossocèle, glossodynie, glosso-épiglottique, glossôide, glossolabié, glossolalie, glossomanie, glosso-pharyngien, glossophytie, glossoplégie, glossotomie.* — *Aglosse, ophioglosse; isoglosse.*

GLOSSÉMATIQUE [glɔsɛmatik] n. f. — 1935; de *glossème* « élément de langage », grec *glôssa* « langue », et *-atique*.

♦ Ling. Linguistique structurale et immanente de Louis Hjelmslev, linguiste danois, et de ses disciples.

Adj. (V. 1936); Qui est relatif à la glossématique.

GLOSÈME [glosem] n. m. — 1936, trad. de Hjelmslev; « mot qui englobe un autre »; 1683, Bossuet, « mot à gloser » 1842; du grec *glōssa* « langue, langage », sur le modèle de *phonème*.

♦ Ling. Unité linguistique minimale pouvant servir de support à une signification. ⇒ **Monème**, **morphème**.

DÉR. Glossématique.

GLOSSETTE [gloset] n. f. — 1962, Larousse; du grec *glōssa* « langue », et *-ette*.

♦ Pharm. Comprimé qu'on laisse se dissoudre sous la langue.

GLOSSIEN, IENNE [glosjē, jen] adj. — 1811; du grec *glōssa* « langue ».

♦ Anat. Relatif à la langue. (On dit aussi *glossique*).

GLOSSINE [glosin] n. f. — 1845; du lat. sav.; du grec *glōssa* « langue ».

♦ Zool. Insecte diptère (*Muscidés*), dont le type est la mouche tsé-tsé.

GLOSSIQUE [glosik] adj. — 1845, Bescherelle. ⇒ **Glossien**.

GLOSSITE [glosit] n. f. — 1808; du grec *glōssa* « langue », et *-ite*.

♦ Méd. Inflammation de la langue.

GLOSSOCÈLE [glososel] n. f. — 1808, Boiste; de *glosso-*, et *-cèle*.

♦ Méd. Saillie de la langue hors de la bouche — par inflammation (⇒ **Glossite**), tumeur, etc.

GLOSSODYNIE [glosodin] n. f. — 1890, Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *glosso-*, et du grec *oduné* « douleur ».

♦ Méd. Douleur, sensation de brûlure localisée à la langue, souvent d'origine psychologique. « Une sensation de brûlure à l'extrémité de la langue, étendue à toute la muqueuse buccale : gencives, lèvres, palais et joues : la glossodynie est dans quatre-vingt pour cent des cas un symptôme accompagnant une période dépressive. Elle concerne plus souvent les sujets âgés et de sexe féminin. On la rencontre aussi chez les anxieux et les hypocondriaques » (*Marie-Claire*, n° 370, juin 1983, p. 100).

GLOSSO-ÉPIGLOTTIQUE [glosœpiglotik] adj. — 1866, Littré; de *glosso-*, *épiglotte*, et *-ique*.

♦ Anat. Se dit des muscles qui relient l'épiglotte et la base de la langue.

GLOSSOGRAPHE [glosograf] n. m. — 1890; « celui qui étudie les termes anciens et obscurs », 1619; du grec *glōssagrapchos* « qui explique les mots difficiles d'une langue » de *glosso-*, et → *-graphe*.

♦ Didact. (acoustique). Appareil servant à reproduire la parole en utilisant les mouvements de la langue.

GLOSSOGRAPHIE [glosografi] n. f. — 1803; de *glosso-*, et *-graphie*.

♦ Didact. et vx. Étude lexicale d'une langue.

GLOSSOÏDE [glosoid] adj. — 1866, Littré; de *glosso-*, et *-ide*.

♦ Didact. Qui a la forme d'une langue.

GLOSSO-LABIÉ, ÉE [glosolabje] adj. — 1896, in D.D.L.; de *glosso-*, et *labié*.

♦ Didact. Qui concerne la langue et les lèvres.

GLOSSOLALIE [glosolali] n. f. — 1866, Renan; de *glosso-*, et *-lalie*.

♦ 1. Hist. relig. Faculté de parler toutes les langues, que le Saint-Esprit accorda aux apôtres. — Par ext. Facilité à apprendre et à parler les langues.

♦ 2. (1951). Psychiatrie. Utilisation (par certains psychopatiques — délirants, persécutés, schizophrènes — ou dans une activité ludique) d'un discours formé de mots en partie inventés (néologismes) et d'une syntaxe anormale (souvent simplifiée). ⇒ **Glossomanie**, **verbigération**; **écholalie**, **jargonaphasie**.

(...) tant de mystiques dont la glossolalie, q(ui) apparaît au vulgaire comme l'émission déréglée de sons inarticulés, prodrome de la folie, constitue pour les initiés un langage substantiel et enivrant, où l'épel (*sic*) d'initiales isolées, une à une, évoque des réalités spirituelles, simples et éternelles, dont les mots ordinaires ne sont que l'image complexe, kaléidoscopique, brouillée, ternie.

CLAUDEL, Journal, oct. 1922.

GLOSSOLOGIE [glosolozi] n. f. — 1834; de *glosso-*, et *-logie*.

♦ Didact. (vx). Traité sur une langue.

GLOSSOMANIE [glosomani] n. f. — xx^e; de *glosso-*, et *-manie*.

♦ Psychiatrie. ⇒ **Glossolalie**. — Langue fictive imaginée par les maniaques au cours d'une période d'excitation.

GLOSSOPÈTRE [glosopetra(ə)] n. m. — 1556; *glossopierre*, xv^e; lat. *glossopetra*, du grec *glōssa* « langue », et *petra* « pierre ».

♦ Didact. et vx. Dent de poisson fossile. — Pierre en forme de langue (qu'on croyait tombée du ciel).

GLOSSO-PHARYNGIEN, IENNE [glosofanēzjē, jen] adj. — 1747; de *glosso-*, et *pharyngien*.

♦ Anat. Relatif à la langue et au pharynx. *Nerf glosso-pharyngien*. — N. m. *Le glosso-pharyngien*.

GLOSSOPHYTIE [glosopfiti] n. f. — 1879, in D.D.L.; de *glosso-*, et du grec *phyton* « plante ».

♦ Méd. Coloration noirâtre de la langue, disséminée par plaques ou généralisée à tout l'organe.

GLOSSOPLÉGIE [glosoplezi] n. f. — 1878, Larousse, *Premier Suppl.*; de *glosso-*, et *-plégie*.

♦ Méd. Paralyse linguale.

GLOSSOTOMIE [glosotomi] n. f. — 1771; de *glosso-*, et *-tomie*.

♦ Chir. Incision ou section de la langue.

GLOTTAL, ALE, AUX [glotal, o] adj. et n. f. — 1888, in T. L. F.; de *glotte*, et *-al*. → **Glottique**.

♦ Phonét. Qui est émis, articulé au niveau de la glotte. *Consonne glottale*. *Fricative glottale*. ⇒ **Aspiré**. En allemand les voyelles accentuées initiales de mot sont précédées d'une occlusive glottale (*coup de glotte**). Par ext. *Une occlusion glottale*, au niveau de la glotte. *Vibration glottale*, des cordes vocales. — N. f. *Une glottale* : une consonne glottale.

DÉR. Glottalisé.

GLOTTALISATION [glotalizasjō] n. f. — Mil. xx^e; de *glottalisé*.

♦ Phonét. Fait d'être glottalisé (en parlant d'une consonne).

GLOTTALISÉ, ÉE [glotalize] adj. et n. f. — xx^e; de *glottal*.

♦ Phonét. Se dit d'une consonne dont l'articulation se combine avec une occlusion glottale. ⇒ **Éjectif**. — N. f. *Une glottalisée* : une consonne glottalisée.

DÉR. Glottalisation.

GLOTTE [glot] n. f. — 1618; grec *glōtta* « langue ».

♦ 1. (1618). Orifice du larynx dont l'ouverture ou la fermeture contrôle le débit d'air servant à l'émission de la voix. *Occlusion*, *ouverture*, *dilatation de la glotte*. → **Phonation**, cit. *Coup de glotte*. ⇒ **Glottal** (occlusive glottale). *Spasme de la glotte* (parfois mortel). ⇒ **Glottique**.

♦ 2. (1872, Larousse). Antiq. Languette (d'une flûte).

DÉR. Glottal, glottique, glottite.

GLOTTIQUE [glotik] adj. — 1856; de *glotte*.

♦ Didact. Relatif à la glotte. *Spasme glottique* ou *spasme de la glotte*.

GLOTTITE [glotit] n. f. — 1845, Bescherelle; de *glotte*.

♦ Méd. Inflammation des cordes vocales inférieures.

GLOTTOCHRONOLOGIE [glotokronolɔzi] n. f. — V. 1974; angl. *grottochronology*, M. Swadesh; du grec *glōtta* «langue», et *chronologie*, de même orig. que le franç. *chronologie*.

◆ Ling. Technique de datation des langues, par l'examen du vocabulaire fondamental (lexicostatistique) et de traits syntactiques comparés. — РЕМ. L'adj. *glottochronologique* est attesté.

GLOTTORER [glɔtɔrɛ] v. intr. — 1836, Landais; bas lat. *glottorare*, var. de *gloctorare*, mot onomatopéique.

◆ Didact. et rare. Faire entendre son claquement de bec spécifique, en parlant de la cigogne.

GLOUGLOU [gluglu] n. m. — 1619; onomat.; → bas lat. *gluglut*.

◆ Fam. Bruit que fait un liquide qui coule dans un conduit, d'un récipient, etc. *Des glouglous de bouteille.* (1721). Cri du dindon, de la dinde, roucoulement de pigeon, etc. (→ ci-dessous, cit. 2).

1 Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux
2 Vos petits glou-gloux (*glouglous*)! MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, I, 6.
(...) ce pigeon pattu (...) se nomme aussi pigeon glougloou parce qu'il répète continuellement ce son (...) BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Œ., t. V, p. 498.
3 Le troupeau entier défila, on n'entendait que le ruissellement de cette eau bien-faisante, des glouglous de gorge qui avalaient, tous heureux de s'éclabousser, de se tremper, les bêtes et les gens. ZOLA, la Terre, IV, 1.
4 Seuls quelques (*obus de*) 210 essoufflés passaient très haut, avec un glougloou de bouteille qui se vide (...). R. DORGELÈS, les Croix de bois, XI.
5 Roch continua à traverser le jardin, à tourner dans le petit chemin sinueux. Tout d'un coup, il entendit le glougloou de l'eau qui coulait; il s'arrêta et essaya de repérer la direction du bruit (...). J.-M. G. LE CLÉZIO, la Fièvre, p. 27.

DÉR. *Glouglouter*.

GLOUGLOUTANT, ANTE [gluglutā, āt] adj. — 1901, in T. L. F.; p. prés. de *glouglouter*.

◆ Qui glouglooute, fait des glougloous.

GLOUGLOUTEMENT [gluglutmā] n. m. — 1926, Cendrars, in T. L. F.; de *glouglouter*.

◆ Action de glouglouter; bruit de glougloous. ⇒ **Glougloou**.

GLOUGLOUTER [gluglute] v. intr. — 1569; *glougloter*, Trévoux, 1721; de *glougloou*.

◆ Crier, en parlant du dindon. — Produire un bruit de glougloou*.
1 Et la bouteille
Grosse à merveille
2 Glou-gloute auprès de moi (...) RONSARD, Pièces retranchées, Odelette.
Déjà elle (*la dinde*) glouglooute d'orgueil.
J. RENARD, Histoires naturelles, Dindes.
3 Plusieurs, penchées sur le tonneau qui glouglooutait, regardaient distribuer le vin.
R. DORGELÈS, les Croix de bois, XIV.
4 Au centre d'une place, un minuscule jet d'eau glouglooutait pour moi tout seul.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 41.
5 (...) des Cigales étendu tout de son long respire à peu près correctement, les poumons sifflent et glouglooutent pleins d'un mucus en ébullition.
R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 25.

DÉR. *Glougloutant, glougloitement*.

GLOUSSANT, ANTE [glusā, āt] adj. — 1600; p. prés. de *glosser*.

◆ Qui glossse. *Dindons glosssants*. — Qui fait un bruit de glosssement.

Cerbelot pousse, de seconde en seconde, un petit rire glosssant.
G. DUHAMEL, Salavin, IV, 10 mai.

GLOSSSEMENT [glusmā] n. m. — 1680, Richelet; *glocement*, xv^e; de *glosser*.

◆ 1. (xv^e). Cri de la poule, de la gélinotte.

◆ 2. (1857, Flaubert). Par anal. Petits cris répétés, rire étouffé. *Glosssements de satisfaction* (→ aussi Avaler, cit. 4; couper, cit. 32). ⇒ **Glossser** (2).

Il ouvrait de nouvelles enveloppes, jetait sur leur contenu un regard rapide, souriait, se rengorgeait avec une sorte de glosssement (...).
GIDE, Si le grain ne meurt, II, II.

GLOSSSER [gluse] v. intr. — 1538, *glossser*; altér. de *clousser*, xiv^e; *clocir*, xii^e, du lat. pop. **clociare*, du lat. class. *glocire*, onomatopées.

◆ 1. (Déb. xiv^e). Pousser des cris brefs, répétés (glosssements). *La poule glossse pour appeler ses petits*. Par anal. *Dindon, gélinotte qui glossse*. « *Le renard glossse ou crie* » (Chateaubriand).

◆ 2. (1891, Huysmans). Sujet n. de personne. Rire en poussant de petits cris. *Trois adolescentes glosssèrent sur son passage en se poussant du coude*.

(...) des femmes tombées sur les tapis se roulerent (...) une autre, subitement atteinte d'un strabisme hideux, gloussa (...)
HUYSMANS, Là-bas, XIX.

Par comparaison (sens 1) :

Broucke avait un petit rire de poule qui glossse.
R. DORGELÈS, les Croix de bois, XIII.

DÉR. *Glosssant, glosssement, glosssète ou glosssette*.

GLOUSSÈTE ou GLOUSSETTE [gluset] n. f. — 1829, Boiste; de *glossser*, et *-ète, -ette*.

◆ Régional. Poule d'eau.

GLOUTERON [glutɔ̃] n. m. — 1542; *gloustron*, xv^e; croisement entre l'anc. franç. *glateron* (fin xiv^e) et *gloton* (fin xiv^e) «bardane» (→ Grateron), avec infl. de *gloton**.

◆ Régional. Bardane*.

GLOUTON, ONNE [glutō, on] adj. et n. m. — V. 1361; *gluton, gloton* «canaille», 1080; lat. impérial *glutto, onis*, dér. de *glutus* «grosier». → Englutir.

★ I. ◆ 1. Adj. Qui mange avidement, excessivement, en engloutissant* le morceau. ⇒ **Avale-tout, bouffe-tout, brifaud (vx), goinfre, goulu, gourmand, piffré, safre (vx), vorace**. *Un homme, un enfant glouton* (→ Bégayant, cit. 1). *Le loup, animal glouton* (La Fontaine, 1678). Par ext. *Appétit* (cit. 5.1) *glouton*.

(...) le bruit des fourchettes et des cuillers, les rires de la conversation, les diverses expressions de ces figures gloutonnes et indifférentes (...)
BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 1082.

(1580, Montaigne). Fig. *Avidité* (cit. 8) *gloutonne*.

◆ 2. N. (*Un glouton, une gloutonne*). *Manger en glouton, avaler comme un glouton*. ⇒ **Manger; bâfrer, dévorer, empiffrer (s'), ingurgiter**.

Il n'engageait jamais ces soi-disant gastronomes qui ne sont que des gloutons, dont le ventre est un abîme (...)
A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, 146, t. II, p. 129.
(→ Gastronomes, cit. 1).

Montaigne blâme le souci du choix chez les jeunes; il préfère les voir plutôt un peu gloutons, que gourmets.
GIDE, Journal, 26 juil. 1924.

★ II. N. m. (1671). Zool. Mammifère carnivore (*Mustélidés*; n. sc. : *gulo*) appelé aussi «goulu» ou «carcajou». *Le glouton habite les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie*.

(...) le glouton est plantigrade des antérieurs et digitigrade des postérieurs (...) Sa fourrure n'a pas une extrême valeur, encore faudra-t-il la retrouver car il n'est pas rare que venant à passer par là un autre carcajou (carcajou, wolverine ou glouton) ne s'en repaisse comme il dévore tout ce qu'il rencontre.
R. FRISON-ROCHE, Peuples chasseurs de l'Arctique, p. 128-129.

★ III. N. m. pl. (1874). Agric. **GLOUTONS** : Impuretés dans le grain.

CONTR. (Du sens 1) **Frugal, gourmet, sobre, tempérant**.

DÉR. *Gloutonnement, gloutonner, gloutonnerie*.

GLOUTONNEMENT [glutonmā] adv. — Déb. xv^e; de *gloton*.

◆ 1. À la façon d'un glouton. *Manger gloutonnement*.

Les loups mangent gloutonnement. LA FONTAINE, Fables, III, 9.

◆ 2. (1863, Baudelaire). Fig. Avec avidité. *Lire gloutonnement* (→ Avidement, cit. 7).

Delacroix considérait la femme comme un objet d'art, délicieux et propre à exciter l'esprit, mais un objet d'art désobéissant et troublant, si on lui livre le seuil du cœur, et dévorant gloutonnement le temps et les forces.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Vie de Delacroix, VII.

CONTR. **Frugalement, sobrement**.

GLOUTONNER [glutone] v. intr. — 1966, Boudard; de *gloton*.

◆ Fam. Manger avidement. ⇒ **Bâfrer**.

À l'un d'eux, on apporta deux mille plats de poisson et sept mille de volaille et de gibier. Et le glouton gloutonnait.
R. SABATIER, les Enfants de l'été, p. 68.

GLOUTONNERIE [glutonɔ̃ri] n. f. — xiii^e; *glotonerie*, v. 1145; *glutunie*, v. 1119; de *gloton*.

◆ Avidité de gloton; défaut de gloton. *Une écœurante gloutonnerie* (→ Estomac, cit. 5). — (1921, Loti). Fig. ⇒ **Appétit, avidité**. *Gloutonnerie du regard* (→ Attention, cit. 28).

(...) renoncer à une folle gloutonnerie de conquêtes (...)
LOTI, Suprêmes visions d'Orient, p. 304.

Un repas en commun dans une gare est prétexte seulement à vacarme, à plaisanteries usagées, quand cette excitation ne fait pas place à une gloutonnerie maussade et silencieuse (...)
COLETTE, Belles saisons, p. 153.

Elle avait pris les mains de Rouletabille et les avait soudain couvertes de baisers

comme une mère fait dans un accès de gloutonnerie adorable, aux mains de son tout petit enfant. G. LEROUX, *le Parfum de la dame en noir*, p. 124.

GLOXINIA [gloksinja] n. m. — 1832, *gloxine*; lat. mod. *gloxinia*, L'Héritier, 1784, d'après B. P. *Gloxin*, qui décrit la plante.

♦ Plante ornementale (*Gesnériacées*) des régions tropicales d'Amérique, que l'on fait pousser en serre ou en appartement, à larges feuilles, à fleurs en cloches souvent solitaires, rouges ou violettes. *Offrir un pot de gloxinias.*

GLU [gly] n. f. — V. 1165; *ghee*, 1155; *glud*, fin x^e; du bas lat. *glus*, var. du lat. class. *gluten*.

♦ 1. Matière visqueuse et tenace comme de la colle, extraite de l'écorce du houx et du fruit du gui (*Viscum album*). *Prendre de petits oiseaux à des bâtons enduits de glu* (→ par métaphore Abuser, cit. 9). *Chasse à la glu* (→ Engin, cit. 9). *Se prendre à la glu* ⇒ **Engluer** (s'). *Se dégager de la glu.* ⇒ **Dégluer** (se).

- 1 Je mettrai pour celui qui gagnera le prix,
Un merle qu'à la glu en nos forêts je pris (...) RONSARD, *Églogues*, I.
- 2 Qui n'a vu un pauvre oiseau, une pauvre mouche s'attraper par les pattes à de la glu?
LOTI, *Pêcheur d'Islande*, II, XII.
- 2.1 Je prends dans les ronces quelques oiseaux à la glu c'est ma nourriture et des herbes cuites et le pain des chiens de ferme qu'il faut voler aux grosses chaleurs de l'après-midi (...) TONY DUVERT, *Paysage de fantaisie*, p. 120.

♦ 2. Colle forte. — (1914). Par compar. (En parlant de personnes indiscrettes, importunes, dont on ne peut se dégager). *Il est collant comme de la glu.* → ci-après, 3., b, emploi fig.

♦ 3. Par métaphore et fig. [a] Vx. Ce qui retient en séduisant, en captivant. *La glu du plaisir, de la séduction* (→ Autour, cit. 12).

- 3 Je craindrais (...) pour M. de la Garde, la glu du faubourg Saint-Jacques (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1261, 5 févr. 1690.
- 4 (...) j'oubliais que tu t'es laissé prendre à sa glu.
BALZAC, *la Duchesse de Langeais*, Pl., t. V, p. 199.

REM. L'emploi métaphorique est littéraire, mais non archaïque.

- 5 Je me suis laissé prendre l'aile à cette glu perfide, espérant n'y laisser qu'une plume et croyant pouvoir m'envoler quand bon me semblerait (...) Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, v.
- 6 (...) ce matin-là, dans mon demi-sommeil, traversé d'inquiétudes, de pressentiments, d'élans obscurs, je me doutais que mon désir d'action s'était pris à une glu bien grossière et bien trompeuse, quand je l'avais confondu avec l'amour de la guerre.
DRIEU LA ROCHELLE, *la Comédie de Charlevoix*, p. 32.

[b] Mod. Ce qui retient indiscrètement. *Quelle glu! Ce type est une vraie glu.* → Pot de colle* (fam.).

♦ 4. (Concret). Matière gluante. «*Un ruisseau de glu noire*» (→ Gluant, cit.).

DÉR. Gluau, gluier, gluon.

GLUANÇE [glyās] n. f. — 1943, La Varende, in T. L. F.; de *gluant*.

♦ Littér. et rare. Caractère de ce qui est gluant; chose gluante. «*Des gluances de style*» (A. Le Brun, citée in *le Nouvel Obs.*, 28 nov. 1977, p. 81).

Tokor surgit de l'holocauste tatoué de rouge et de gluances. William recula pour la seconde fois braqué dans sa sensibilité. De turbulents essaims de mouches s'abatirent sur la face du roi rigide, émerveillé qui ne les rebuta point.

P. GRAINVILLE, *les Flamboyants*, p. 167.

GLUANT, ANTE [glyā, āt] adj. — V. 1265; p. prés. de *gluer*.

♦ 1. Qui est de la nature de la glu. ⇒ **Collant, visqueux**. *Boue gluante* (→ Bâton, cit. 7; fibrine, cit.). — N. m. *Du gluant*. *Le gluant et le visqueux*.

♦ 2. (V. 1530). Qui est recouvert d'une matière gluante. ⇒ **Englué**. *Mains gluantes*. ⇒ **Poisseux**.

La boue venait à mi-jambes, dans le boyau. L'eau coulait de partout, de la paroi gluante et de la nuit. Ils patageaient dans ce ruisseau de glu noire (...)

R. DORGELES, *les Croix de bois*, XIV.

Gluant de... : empoissé de... *Un couteau gluant de sang. Des boulevaux gluants de sève.* → Sainfoin, cit.

♦ 3. (xx^e). Fam et vx (en parlant d'une personne). Importun et tenace. ⇒ **Collant** (fig.). *Un solliciteur gluant*.

♦ 4. Mod. Qui évoque une viscosité plus ou moins écœurante. ⇒ **Visqueux**. *Une obséquiosité gluante. Un style plus que pâteux, gluant*. (Personnes). *Un personnage gluant*.

DÉR. Gluance.

GLUAU [glyo] n. m. — 1376, *gliaus*; de *glu*, et *-al*, transformé en *-au*.

♦ Branche ou planchette enduite de glu pour prendre les petits oiseaux. *La chasse aux gluaux est prohibée.* ⇒ **Volant**.

Il avait des gluaux perfectionnés pour les alouettes et les caillies (...)

ZOLA, *la Terre*, IV, 3, p. 320.

GLUCAGON [glykagō] n. m. — xx^e; de *gluc(o)-*, et d'un élément *-agon*, tiré du grec *agō* «je conduis, j'amène».

♦ Hormone que l'on trouve dans certains extraits pancréatiques et qui a une action hyperglycémiant. *Les cellules qui élaborent le glucagon.* → **Glycogénolytique**, cit.

L'autre hormone, découverte plus récemment et appelée glucagon, a une action opposée, c'est-à-dire qu'elle augmente le taux du sucre dans le sang et peut donc, dans certains cas, être responsable du diabète (...) En présence de glucagon, les cellules hépatiques se vident de leur glycogène et le milieu de culture s'enrichit en glucose.

Jean VERNE et Simone HÉBERT, *la Culture de tissus*, p. 15.

Le métabolisme glucidique des Oiseaux granivores est régi par les hormones pancréatiques selon des modalités très différentes de celles des Mammifères. En effet, le glucagon, ou facteur hyperglycémiant glycogénolytique, hormone dont les effets sur le sucre sanguin sont inverses de ceux de l'insuline, est l'hormone prépondérante chez les Oiseaux.

Michel SIGOT, *la Culture d'organes*, p. 55.

GLUCIDE [glysid] n. m. — 1826, Guibourt, in T. L. F.; de *gluc(o)-*, et *-ide*.

♦ Biochim. Substance naturelle ou artificielle, composée de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, de formule C_x(H₂O)_y (*hydrate de carbone*). ⇒ **Ose, oside**. *Aliments énergétiques, riches en glucides. Le glucose, substance de réserve de la classe des glucides. Trouble de l'assimilation des glucides.* ⇒ **Diabète, glycosurie**.

DÉR. Glucidique.

GLUCIDIQUE [glysidik] adj. — V. 1960; de *glucide*.

♦ Biochim. Relatif aux glucides ou au glucose.

GLUCIDO- Premier élément de mots de chimie, tiré de *glucide* (ex. : *glucido-lipidique*, adj.; *glucidogramme*, n. m.).

GLUCINE [glysin] n. f. — 1798; de *gluc(o)-*, et *-ine*.

♦ Chim. Oxyde de glucinium (beryllium).

GLUCINIUM [glysinjom] n. m. — 1821, in D. D. L.; lat. mod. *glucinium*, de *gluc(o)-*, et *-ium*.

♦ Chim. Vx. ⇒ **Béryllium**. — REM. Le mot est resté en usage jusque v. 1940.

Parmi les éléments légers, le glucinium est celui pour lequel l'effet est le moins difficile à observer et son rayonnement traverse plusieurs centimètres de plomb.

F. JOLIOT, et I. JOLIOT-CURIE, *Neutrons et Positrons*, in *Revue générale des sciences*, t. 45, 1935, p. 229.

GLUCKISTE [glykist(ə)] adj. et n. — 1777; de *Gluck*.

♦ Hist. mus. Partisan du musicien Gluck, dans le débat qui opposa les conceptions allemande et italienne (les piccinistes, partisans de Piccini) de l'opéra, vers 1775-90.

GLUC(O)-, GLYCO- Éléments, tirés du grec *glukus* «doux», et servant à former de nombreux mots savants dans le domaine de la chimie et de la biochimie. ⇒ **Glucocorticostéroïde, glucoformateur ou glycoformateur, glucomètre ou glycomètre, glucosamine, glucose ou glycose, glycémie, glycérine, glycol, glycolipide ou glucolipide, glycolyse, glyconéogenèse, glycoprotéine, glycorégulation, glycosurie ou glucosurie**.

GLUCOCORTICOSTÉROÏDE [glykəkɔrtikosteroïd] adj. et n. m. — xx^e; de *gluco-*, et *corticostéroïde*.

♦ Chim., biol. Nom d'ensemble des hormones de la corticosurrénale (⇒ **Corticostéroïde**), qui favorisent la synthèse du glucose dans l'organisme. — N. m. *La cortisone est un glucocorticostéroïde* (ou *glucocorticoïde*). ⇒ **Minéralocorticoïde**.

GLUCOFORMATEUR, TRICE [glykoformateœr, tris] adj. — 1594, Garnier; de *gluc(o)-*, et *formateur*.

♦ Chim., biol. Se dit de toute substance qui contribue à la synthèse du glucose et du glycogène. *Acides aminés glucoformateurs* (acide glutamique, alanine, etc.). ⇒ **Glyconéogenèse**.

(On a démontré) que le foie était capable de former du glucose à partir de certains acides aminés... (*Ces acides*) sont qualifiés de glucoformateurs. La quantité de glucose ainsi formé peut être considérable, puisqu'on a estimé que 100 g de protides peuvent, chez l'homme, fournir 58 g de glucose.

Jean VERNE et Simone HÉBERT, *la Culture de tissus*, p. 66.

REM. Var. (vieilli) : *glycoformateur, trice*.

GLUCOMÈTRE [glykomètr(ə)] ou **GLYCOMÈTRE** [glykomètr(ə)] n. m. — 1872, *glucomètre*; *glycomètre*, 1866; de *gluc(o)-*, *glyc(o)-*, et *-mètre*.

♦ Aéromètre destiné à mesurer la quantité de sucre des moûts (⇒ **Pèse-moût**).

GLUCONATE [glykonat] n. m. — xx^e; de *glucon(ique)*, et *-ate*.

♦ Chim. Sel de l'acide gluconique. *Gluconate de calcium*.

GLUCONIQUE [glykonik] adj. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *glucose*.

♦ Chim. Se dit d'un acide qui se forme par oxydation du glucose au moyen de l'eau de brome.

(...) certaines molécules de glucose ont été oxydées en acide gluconique (...)

Jules CARLES, la Chimie du vin, p. 13.

DÉR. *Gluconate*.

GLUCOSAMINE [glykozamin] n. f. — 1905, in *Rev. gén. des sc.*, n° 1, p. 23; de *glucose*, et *amine*.

♦ Chim., biol. Nom d'ensemble des dérivés aminés des sucres, tels qu'ils se présentent dans divers constituants organiques formés de glucides et de protéines. ⇒ **Glycoprotéine**.

GLUCOSE [glykoz] n. m. — 1838, compte-rendu de l'Académie des Sciences; de *gluco-*, et *-ose*.

♦ Biochim. Glucide à 6 atomes de carbone (C₆H₁₂O₆) très répandu dans la nature (miel, raisin, amidon), qui représente la source énergétique essentielle de l'organisme. *Glucose du sang*. ⇒ **Glycémie**. *Glucose provenant de la décomposition du lactose* (sous l'action de l'enzyme lactase), *du saccharose* (sous l'action de l'invertase). *Rôle du glucose dans le métabolisme*.

REM. La var. *glycose* ne s'est pas imposée.

DÉR. *Glucoserie*, *glucoside*.

COMP. *Glucosamine*.

GLUCOSERIE [glykozri] n. f. — 1904, in *Rev. gén. des sc.*, n° 11, p. 562; de *glucose*.

♦ Techn. Fabrique de glucose.

GLUCOSIDE [glykozid] n. m. — 1859, in T.L.F.; de *glucose*, suff. *-ide*.

♦ Biochim. Nom générique des substances d'origine végétale, dérivées du glucose lié à une fraction non glucidique. *La saponine, la salicine sont des glucosides*.

GLUCOSURIE [glykozyri] n. f. ⇒ **Glycosurie**.

GLUER [glye] v. tr. — V. 1190; de *glu*.

♦ Rare. Enduire de glu. ⇒ **Engluer**. — Absolument :

Des corniches de glace ourlaient le surplomb de la fissure, le verglas gluait sur les prises et le rocher semblait enduit de verre bleu.

R. FRISON-ROCHE, Premier de cordée, p. 154 (1941).

DÉR. *Gluant*.

COMP. *Dégluer*, *engluer*.

GLUI [glui] n. m. — V. 1175; du rad. gallo-rom. **clodi*.

♦ 1. Vx. Paille de seigle servant à couvrir les toits, à faire des liens, des emballages. *Toit de glui*. ⇒ **Chaume**.

Il n'y a plus de glui, et une couverture neuve en paille coûterait plus cher que de la tuile ou de l'ardoise, mais la paille est la meilleure couverture. Elle est chaude, l'hiver, fraîche, l'été, et c'est elle qui conserve le mieux le grain.

J. RENARD, Journal, 18 août 1905.

♦ 2. (1866, Littré). Paille servant à emballer le poisson.

GLUME [glym] n. f. — 1584; repris 1809; var. *gloume*, 1803; du lat. *gluma* « balle de graine », de *glubere* « peler, écorcer ».

♦ Bot. Enveloppe des fleurs de graminées, puis de leurs graines. ⇒ 3. **Balle**. *Glume du blé*.

DÉR. *Glumelle*.

GLUMELLE [glymɛl] n. f. — 1817, in D.D.L.; de *glume*.

♦ Une des deux bractées* verdâtres qui enveloppent immédiatement les fleurs de graminées. *La glumelle se trouve sous la glume*.

GLUON [glyɔ̃] n. m.; de *glu*, et suff. *-on*.

♦ Phys. Sous-élément constitutif des particules lourdes (hadrons),

assurant la cohésion des partons*, par interaction entre les quarks (notion de chromodynamique quantique). ⇒ **Quark**. « *La particule qui manquait à la théorie d'Einstein sur l'unification des forces a été enfin trouvée. Il s'agit du "gluon", sorte de ciment qui lierait entre elles les particules les plus élémentaires de la matière* » (*Sciences et Avenir*, n° 392, oct. 1979, p. 11).

D'après la chromodynamique quantique, le gluon ou plutôt les gluons, car la théorie en a besoin de huit, liés à la propriété de « couleur », joue vis-à-vis des quarks le rôle que le photon joue vis-à-vis de l'électron dans l'électrodynamique quantique.

La Recherche, n° 106, déc. 1979, vol. 10, p. 1264.

Elle me mange... L'amour... Elle me mange tout... Les électrons, les protons, les neutrons, les photons, les leptons, les nuons, les hadrons... Et même les nouveaux venus qui assurent la cohésion des fibres : les gluons...

Ph. SOLLERS, Femmes, p. 21.

GLUTAMATE [glytamat] n. m. — 1898, *Nouveau Larousse illustré*; du rad. de *glutamique*, et suff. *-ate*.

♦ Chim. Sel de l'acide glutamique. *Le glutamate de sodium* (absolt, *glutamate*) est utilisé en place de chlorure de sodium dans certaines cuisines asiatiques.

GLUTAMINE [glytamin] n. f. — 1884, *Année sc. et industr.* 1885, p. 202; du rad. de *glutamique*, et suff. *-ine*.

♦ Chim., biol. L'un des acides aminés constitutifs des protéines qui libère de l'ammoniac sous l'effet d'une enzyme spécifique, jouant ainsi un rôle dans le transport de ce corps.

GLUTAMIQUE [glytamik] adj. — 1872, P. Larousse; de *glut(en)*, *am(ide)*, et *-ique*.

♦ Chim. Se dit d'un diacide aminé des milieux organiques (notamment du tissu nerveux), qui est un transporteur d'ammoniac. On rencontre aussi la forme *glutaminique*.

DÉR. (Du même rad.) *Glutamate*, *glutamine*.

GLUTATHION [glytatjɔ̃] n. m. — 1924; angl. *glutathione*, 1921, Hopkins; de *gluta(mic)*, et grec *theion* « soufre ».

♦ Chim., biol. Substance peptidique soufrée, découverte dans la levure de bière, très répandue dans les cellules végétales et animales, qui joue un rôle dans les processus d'oxydo-réduction cellulaire (transport d'hydrogène).

GLUTEN [glytɛn] n. m. — 1787; « substance visqueuse », 1515; lat. *gluten* « glu, colle ».

♦ Matière visqueuse de nature protidique qui subsiste après élimination de l'amidon des farines de céréales. *Le gluten contribue à la fermentation du pain. Pain de gluten, pour le régime des diabétiques. Extraire le gluten de la farine de blé* (→ Falsification, cit. 2). *Caractère visqueux du gluten*. ⇒ **Glutination**. *De la nature du gluten*. ⇒ **Glutineux**.

On pourrait essayer le jus d'ail qui donne un vernis et qui doit contenir un gluten, puisqu'il sert à coller très fortement certains objets.

E. DELACROIX, Journal, 30 juil. 1854.

GLUTINATIF, IVE [glytinatif, iv] adj. — 1539, in D.D.L.; du rad. du lat. *gluten*, *inis* (→ *Gluten*), et *-atif*.

♦ Vx. ⇒ **Agglutinatif** (médecine).

GLUTINATION [glytinasiɔ̃] n. f. — 1520, in D.D.L.; dér. sav. du lat. *glutinatum*, de *glutinare* « coller », dér. de *gluten*. → *Gluten*.

♦ Vx. Caractère de ce qui est visqueux comme le gluten (cit. P. Morand, in G.L.L.F.).

GLUTINE [glytin] n. f. — 1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 13, p. 624; de *glutineux*.

♦ Techn. Matières azotées susceptibles de rendre la bière trouble, après la fermentation.

GLUTINEUX, EUSE [glytinø, øz] adj. — xv^e; *glutinos*, « visqueux », v. 1265; lat. *glutinosus*, de *gluten*. → *Gluten*.

♦ 1. Techn. De la nature du gluten. ⇒ **Adhésif**, **gluant**, **visqueux**. Bot. *Aune glutineux*, dont les bourgeons et les jeunes feuilles sont couverts, au printemps, d'un enduit visqueux.

♦ 2. (1866). Qui contient du gluten.

DÉR. *Glutine*.

GLUTOSE [glytoz] n. m. — xx^e; du rad. de *gluter*, et *-ose*.

Chimie, biologie.

- ♦ 1. Mélange des hexoses cétoniques contenu dans la mélasse de la canne à sucre.
- ♦ 2. Polypeptide obtenu par l'hydrolyse de la gélatine, employé comme matière alimentaire facile à digérer chez des malades affaiblis, anémiques.

GLYC(O)- ⇒ Gluc(o)-.

GLYCÉMIE [glisemi] n. f. — 1872, Larousse; de *glyc(o)-*, et *-émie*. Physiologie.

- ♦ 1. Présence de glucose dans le sang.
 - ♦ 2. Taux de glucose du sang. *Glycémie normale, basse* (hypoglycémie). *Chute de la glycémie*.
- DÉR. Glycémique.

GLYCÉMIQUE [glisemik] adj. — 1907, in *Rev. gén. des sc.*, n° 21, p. 904; de *glycémie*.

- ♦ Physiol. De la glycémie. *Troubles glycémiques*.

GLYCÉRAT [gliseræ] n. m. ⇒ **Glycéré**.

GLYCÉRÉ [glisère] n. m. — 1878, in D. D. L.; de *glycér(ine)*, du grec *glukeros* « doux ».

- ♦ Médicament qui a pour base la glycérine. (On emploie aussi *glycérat*; *glycérolé*).

GLYCÉRIDE [gliserid] n. f. — 1868; de *glycérine*, et *-ide*.

- ♦ Chim. Ester de la glycérine.

GLYCÉRIE [gliseri] n. f. — 1823, Boiste; dér. sav. du grec *glukeros* « doux ».

- ♦ Bot. Plante monocotylédone (*Graminées*) herbacée, annuelle ou vivace, qui pousse au bord de la mer, des étangs. *Glycérie flottante*, dite aussi *manne de Pologne*. *Glycérie maritime*.

GLYCÉRINE [gliserin] n. f. — 1823, Chevreul; dér. sav. du grec *glukeros* « doux ».

- ♦ 1. Chim. et cour. Trialcool, liquide incolore, sirupeux, de saveur sucrée, soluble dans l'alcool, de formule $C_3H_5(OH)_3$, de densité 1,26, existant sous forme d'esters dans divers lipides. ⇒ **Glycérol**. *La glycérine est obtenue comme sous-produit lors de la fabrication des savons et bougies. Utilisation de la glycérine en médecine (comme antiseptique, contre les gerçures); dans l'industrie (encres, colle, couleurs, savon à la glycérine); en pyrotechnie (dynamite, nitroglycérine). — Éther oléique de la glycérine. ⇒ Oléine. — Combinaison d'acide margarique et de glycérine. ⇒ Margarine.*

Nab et Penceroff avaient enlevé la graisse du dugong, qui avait été recueillie dans de grandes jarres de terre. Cette graisse, il s'agissait d'en isoler un de ses éléments, la glycérine, en la saponifiant. Or, pour obtenir ce résultat, il suffisait de la traiter par la soude ou la chaux. En effet, l'une ou l'autre de ces substances, après avoir attaqué la graisse, formerait un savon en isolant la glycérine, et c'était cette glycérine que l'ingénieur voulait précisément obtenir.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 221.

- ♦ 2. Cour. Pommade à la glycérine.

DÉR. Glycéré, glycérine, glycérol, glycérolé.
COMP. Glycérocolle, glycérophosphate, glycérophosphorique, glycérotanin.

GLYCÉRINÉ [gliserine] adj. — 1856, in D. D. L.; de *glycérine*.

- ♦ 1. Enduit de glycérine; préparé à base de glycérine.
 - ♦ 2. (Déb. xx^e). Fig. et rare. D'une douceur artificielle. *Un sourire glycérolé*.
- HOM. Glycériner.

GLYCÉRINER [gliserine] v. tr. — 1876; de *glycérine*.

- ♦ Enduire (qqn) de glycérine.
- HOM. Glycériné.

GLYCÉRIQUE [gliserik] adj. — V. 1862, Plateau, in *Année sc. et industr.* 1863, p. 62; de *glycér(ine)*, suff. *-ique*.

- ♦ Chim. *Acide glycérique*, obtenu par oxydation de la glycérine.

GLYCÉROCOLLE [gliserokol] n. f. — 1872, Larousse; du rad. de *glycérine*, et *colle*.

- ♦ Techn. (tissage). Mélange de glycérine, de dextrine, de sulfate d'aluminium et d'eau servant à encoller les fils de chaîne.

GLYCÉROL ou **GLYCEROL** [gliserol] n. m. — 1905, in *Rev. gén. des sc.*, n° 17, p. 793; du rad. de *glycérine*, et *-ol*.

- ♦ Chim. Glycérine (1.). « *Il existe plusieurs astuces biologiques pour faire reculer la congélation. Certaines larves transforment leur glycogène (hydrate de carbone) en glycérol (glycérine). Cet antigél leur permet de traverser les grands froids et, les beaux jours revenus, elles retransforment leur glycérol en glycogène* » (*Sciences et Avenir*, n° 442, déc. 1983, p. 48).

GLYCÉROLÉ [gliserole] n. m. — 1866; de *glycérine*, et *-olé*.

- ♦ Didact. Syn. de *glycéré*.

GLYCÉROPHOSPHATE [gliserofosfat] n. m. — 1872; du rad. de *glycérine*, et *phosphate*.

- ♦ Méd. Sel dérivant de l'acide glycérophosphorique, tonique du système nerveux. *Administrer le phosphore sous forme de glycérophosphates*.

GLYCÉROPHOSPHORIQUE [gliserofosforik] adj. — 1872, Larousse; du rad. de *glycérine*, et *phosphorique*.

- ♦ Chim. *Acide glycérophosphorique*: acide obtenu par la combinaison de l'acide phosphorique et de la glycérine, et utilisé pour la préparation des glycérophosphates.

GLYCÉROTANIN [gliserotanē] n. m. — 1962, Larousse; du rad. de *glycérine*, et *tanin*.

- ♦ Techn. (teinture). Substance obtenue par la combinaison de la glycérine et du tanin et utilisée comme mordant.

1. GLYCINE [glisin] n. f. — 1744, Linné; dér. sav. du grec *glukus* « doux », suff. *-ine*.

- ♦ Plante dicotylédone (*Légumineuses Papilionacées*), d'origine exotique. *Grappes de fleurs (cit. 5) mauves, blanches ou rose pâle et odorantes de la glycine* (→ aussi Argent, cit. 11). *Une glycine qui s'étale et grimpe en guirlande le long d'un mur*.

(...) nous découvrons le monstre d'une glycine extravagante : ses cent lianes se lacent, s'entremêlent, se nouent, se nagent en une sorte de câble difforme et tortu, qui, lançant de tous côtés le long serpent de ses bois, s'épanouit sur la treille qui recouvre sa fosse en un ciel épais de grappes mauves.

CLAUDEL, *Connaissance de l'Est*, « Halte sur le canal ».

C'est une ferme à petit auvent, couverte de glycine sur toute sa façade.

J. GIONO, *le Grand Troupeau*, Pl., t. I, p. 713.

2. GLYCINE [glisin] n. f. — 1866, Littré; var. de *glucine*.

- ♦ Techn. Syn. de *glycocolle* (notamment en tant que développeur photographique).

GLYCO- ⇒ Gluc(o)-.

GLYCOCOLLE [glikokol] n. m. — 1855, Nysten; de *glyco-*, et *colle*.

- ♦ Biochim. Acide amino-acétique (syn. : *glycine*, *sucre de gélatine*).

GLYCOFORMATEUR, TRICE [glikoforमतoer] adj. ⇒ **Gluciformateur**.

GLYCOGÈNE [glikozen] n. m. — 1855, comme adj.; de *glyco-*, et *-gène*.

- ♦ Biochim. Substance glucidique de structure semblable à celle de l'amidon, haut polymère de glucose formant une réserve importante de glucose pour l'organisme humain et animal. *Le glycogène est emmagasiné dans le foie et les muscles. Le glucose est produit par destruction (lyse) du glycogène*.

DÉR. et COMP. Glycogénogénèse, glycogénolyse, glycogénolytique, glycogénose.

GLYCOGÉNÈSE [glikozenez] n. f. — 1876, Cl. Bernard; de *glyco-*, et *-génése*.

- ♦ Biochim. Formation du glucose dans la cellule vivante, et, spécialement, dans le foie, à partir du glycogène qui s'y trouve emmagasiné, et qui est hydrolysé.

Var. : *glycogénèse*, *glycogénie* (genèse du glucose), *glycogénolyse* (lyse du glycogène).

REM. Ne pas confondre avec *glycogénogénèse*.

CONTR. Glycolyse.

GLYCOGÉNIE [glikozeni] n. f. — 1853; de *glyco-*, et *-génie*.

♦ Syn. de *glycogénèse*.

GLYCOGÉNIQUE [glikozenik] adj. — 1853, Claude Bernard, in Comptes-rendus à l'Académie des Sciences; de *glyco-*, et *génique*.

♦ Physiol. Qui a rapport à la glycogénèse. *La fonction glycogénique du foie* (décomposition du glycogène et formation du glucose), découverte par Claude Bernard (expérience du « foie lavé »).

GLYCOGÉNOGÉNÈSE [glikozenoʒanez] n. f. — xx^e; de *glyco-*, et *genèse*.

♦ Physiol. Ensemble des processus physiologiques qui aboutissent à la formation du glycogène à partir du glucose.

REM. Ne pas confondre avec *glycogénèse*.

GLYCOGÉNOLYSE [glikozenoliz] n. f. — 1938, in D. D. L.; de *glyco-*, et *-lyse*.

♦ Biochim. Destruction (lyse) du glycogène pour produire du glucose (⇒ *Glycogénèse*).

DÉR. Glycogénolytique.

GLYCOGÉNOLYTIQUE [glikozenolitik] adj. — xx^e; de *glyco-*, et *-lytique*. → Lyse.

♦ Physiol. Qui a la propriété de diminuer la teneur en glycogène du foie. *Hormone glycogénolytique de l'hypophyse*.

Après 3 jours de culture, on constate que le foie cultivé seul ou le foie associé à la tête du pancréas a élaboré du glycogène. Au contraire, le foie associé à la queue du pancréas, c'est-à-dire en contact avec les cellules qui élaborent le glucagon, est complètement vide de glycogène. Il y a donc bien, dans la queue du pancréas, un principe qui inhibe la formation du glycogène et ce principe est exclusivement localisé dans cette partie du pancréas (...) la même inhibition se retrouve jusque dans le pancréas de 3 jours. A ce stade, le pancréas représenté par une ébauche minuscule, contient déjà le principe glycogénolytique; l'activité endocrine de cette glande est donc extrêmement précoce (...)

Michel SIGOT, la Culture d'organes, p. 57.

GLYCOGÉNOSE [glikozenoʒ] n. f. — xx^e; de *glycogène*, et *-ose*.

♦ Pathol. Affection consécutive à l'accumulation de quantités anormalement élevées de glycogène dans divers organes ou tissus, due à un trouble congénital du métabolisme du glycogène. *Glycogénose cardiaque, musculaire, rénale*.

GLYCOL [glikol] n. m. — 1855, Wurtz; de *glyco-*, et *-ol* à cause de sa saveur sucrée.

Chimie.

♦ 1. Éthanediol-1, 2. (dit aussi éthane-diol, éthylène-glycol), liquide visqueux, fondant à -13 °C, bouillant à 198 °C.

♦ 2. Nom générique des corps possédant deux fois la fonction alcool. Syn. : *dialcool, diol. Glycol utilisé comme antigél.*

GLYCOLIPIDE [glikolipid] ou **GLUCOLIPIDE** [glikolipid] n. m. — V. 1970; de *glyco-*, *gluco-*, et *lipide*.

♦ Biochim. Lipide contenant des sucres.

GLYCOLYSE [glikoliz] n. f. — 1896, in D. D. L.; de *glyco-*, et *-lyse*.

♦ Biochim. Dégénération du glucose d'un organisme vivant, sous l'action d'enzymes. *Glycolyse dans les muscles. Glycolyse par les levures*. ⇒ *Fermentation*. *Toute glycolyse est entravée si l'on empêche la coagulation du sang*.

DÉR. Glycolytique.

CONTR. Glycogénèse.

GLYCOLYTIQUE [glikolitik] adj. — 1896, in D. D. L.; de *glycolyse*.

♦ Biochim. Relatif à la glycolyse. *Fermentation glycolytique*.

GLYCOMÈTRE [glikometr(ə)] n. m. ⇒ *Glucomètre*.

GLYCONÉOGENÈSE [glikoneoʒanez] n. f. — xx^e; de *glyco-*, *néo-*, et *-genèse*.

♦ Physiol. Formation du glucose dans l'organisme, à partir de substances (surtout acides aminés) non glucidiques. ⇒ *Glucoformateur*.

GLYCONIEN [glikonjē] ou **GLYCONIQUE** [glikonik] adj. m. — 1866, Littré; bas lat. *glyconius*, du grec *glukōneios*, de *Glukōn*, *Glykon*, poète qui a inventé ce type de vers.

♦ Didact. *Vers glyconien* : vers grec ou latin formé d'une base dissyllabique suivie d'un choriamb et d'un pied dissyllabique. *Les vers glyconiens d'Horace*.

GLYCOPEXIE [glikopeksi] n. f. — 1938, in D. D. L.; de *glyco-*, et du grec *pēxis* « action d'emboîter ».

♦ Physiol. Fixation du sucre dans les tissus de l'organisme.

GLYCOPROTÉINE [glikoprotein] n. f. — 1908, in *Rev. gén. des sc.*, n° 2, p. 71; de *glyco-*, et *protéine*.

♦ Biochim. Protéine combinée à des sucres. *Glycoprotéines de structure*.

GLYCORÉGULATION [glikoregylasjō] n. f. — 1945, in D. D. L.; de *glyco-*, et *régulation*.

♦ Physiol. Régulation du métabolisme des hydrates de carbone, par l'action du foie, du pancréas, des muscles, des glandes endocrines et du système nerveux.

GLYCOSE [glikoz] n. m. — 1898, *Année sc. et industr.* 1899, p. 172.

♦ Vx. ⇒ *Glucose*.

GLYCOSURIE [glikozuri] n. f. — 1855, Nysten; *glucosurie*, 1844; de *glyco-*, et *-urie*.

♦ Méd. Présence anormale de sucre dans l'urine. ⇒ *Diabète*.

Cette polyurie s'accompagne, nous l'avons vu, de polydipsie mais non de polyphagie, et il n'y a aucune trace de glycosurie.

B. CENDRARS, *Moravagine*, Œ. compl., t. IV, p. 256.

DÉR. Glycosurique.

GLYCOSURIQUE [glikozurik] adj. — 1858, in D. D. L.; *glucosurique*, in D. D. L., 1853; de *glycosurie*.

Médecine.

♦ 1. Relatif à la glycosurie.

♦ 2. Se dit des personnes atteintes de glycosurie. ⇒ *Diabétique*. — N. *Un, une glycosurique*.

GLYPHE [glif] n. m. — 1701, Furetière; grec *gluphê* « ciselure », de *gluphein* « tailler, graver ».

♦ Didact. (archéol.). Trait gravé* en creux. ⇒ *Ciselure. Médaillon orné de glyphes. Glyphes doriques*. ⇒ *Triglyphe*. — Spécialement :

1 Les Mayas du Guatemala, du Yucatan et du Bas-Mexique ont laissé des inscriptions en relief sur pierre et trois manuscrits antérieurs à la conquête peints sur des fibres de maguey (agave) enduites de vernis blanchâtres. Les caractères de ces textes, appelés *glyphes* par les américanistes, paraissent être des idéogrammes.

Charles HIGOUNET, *L'Écriture*, p. 39.

2 En effet, les plus anciennes inscriptions chinoises (du XI^e-XII^e siècle avant notre ère) s'offrent, comme les premières inscriptions égyptiennes et comme les glyphes aztèques, sous forme de figures assemblées par groupes caractérisant l'objet ou l'action avec un halo qui débordé très largement le sens rétréci qu'ont pris les mots dans les écritures linéaires.

A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. I, p. 284.

-GLYPHE Second élément de mots savants, du grec *gluphê* « ouvrage gravé ». ⇒ *Anaglyphe, hiéroglyphe, triglyphe*.

GLYPTICIEN, IENNE [gliptisjē, jen] n. — Attesté 1979, *le Monde*, 7 déc., p. 10; de *glyptique*.

♦ Didact. Graveur, graveuse de pierres fines.

GLYPTIQUE [gliptik] n. f. — 1796; grec *gluptikos* « relatif à la gravure », de *gluptos* « gravé » (→ *Glypto-*), de *gluphein* « graver, tailler ».

♦ Didact. Art de graver sur pierres fines. *Forme mineure de la sculpture en bas-relief, la glyptique a produit chez les Grecs et les Romains de remarquables chefs-d'œuvre*. ⇒ *Camée, intaille*.

L'allongement, la transparence du voile, l'arabesque si souvent orientée vers quelque pointe, et apparentée à celle de la glyptique plutôt qu'à celle d'Alexandrie, sont bien des moyens picturaux. MALRAUX, les Voix du silence, p. 59-60.

DÉR. Glypticien.

GLYPTO- Élément, tiré du grec *glyptos* « gravé, sur quoi on peut graver » (de *gluphein* « graver, tailler »), qui entre dans la composition de quelques mots savants. ⇒ **Glyptodon**, **glyptographie**, **glyptologie**, **glyptothèque**; et aussi **-glyphé**.

GLYPTODON [gliptodɔ̃] ou **GLYPTODONTE** [gliptodɔ̃t] n. m. — 1867, *glyptodon*, in D. D. L.; *glyptodonte*, xx^e; angl. *glyptodon*, Owen, 1839; de *glypto-*, et grec *odous*, *odontos* « dents ».

♦ Paléont. Genre de mammifères édentés, couverts d'une carapace, qu'on trouve à l'état fossile dans les terrains quaternaires d'Amérique.

GLYPTOGRAPHIE [gliptografɪ] n. f. — 1756, *Encyclopédie*; de *glypto-*, et *-graphie*.

♦ Didact. Science qui a pour objet l'étude des pierres gravées (notamment, de l'antiquité).

GLYPTOLOGIE [gliptoloʒi] n. f. — 1866, Littré; de *glypto-*, et *-logie*.

♦ Didact. Glyptographie.

GLYPTOTHÈQUE [gliptotɛk] n. f. — 1829, Boiste; de *glypto-*, et *-thèque*.

♦ Didact. Cabinet, musée de pierres gravées, de camées. *La glyptothèque de Munich*.

Visite à la Glyptothèque, musée de sculpture fondé par le brasseur Jacobsen. Au centre un hall élevé et vitré formant jardin d'hiver sur lequel s'ouvrent des loggias.

CLAUDEL, Journal, déc. 1919, Pl., t. I, p. 459.

G. M. T. [ʒœmte] — 1948, in Höfler.

♦ Abréviation de l'anglais « *Greenwich Mean Time* » : heure moyenne (du méridien) de Greenwich. — REM. On traduit parfois G. M. T. par *G. meridian time*, ou *G. middle time*. *Atterrissage à 20 h 50 G. M. T.*

GNAF [naf] ou **GNIAF** [njaf] n. m. — 1808, *gnaf*; *gniaf*, 1691; *gniaffe*, v. 1770; *gnafe*, 1808; du lyonnais *gnafre* « cordonnier » (que P. Guiraud rattache au rad. onomatopéique *naff*- « nez, museau, groin » : d'où *gnaffe* « gros museau, individu lourd et stupide », *gnaffer* « grogner, manger bruyamment », *gnafron* « glouton ». → aussi Bouif). Cf. *Gnafron*, personnage du guignol lyonnais, qui exerce ce métier. → *Gnafron*.

♦ 1. Régional et pop. ⇒ **Cordonnier**, **savetier**.

♦ 2. (1839, Flaubert). Vx. Maladroit*, gâcheur.

Maintenant que le haut du pavé appartient aux gniafs, aux pignoufs, à des canuts de Lyon devenus millionnaires (...) les choses n'ont plus besoin d'être fines, d'être délicates (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. II, p. 177.

Var. : *gnaff*, *gniaffe*.

GNAFRON [nafʁɔ̃] n. m. — 1976, R. Rolland, *la Rouquine*, in Cellard et Rey; nom d'un personnage du guignol lyonnais. → *Gnaf*.

♦ Pop. Bonhomme, type. ⇒ **Guignol**. *Qu'est-ce que c'est que ce gnafron?*

GNA, GNA... [nana] onomat. — D. i. (xx^e); var. de *gnan*, *gnan*. → *Gnangnan*, étym.

♦ Fam. Exprime le caractère ennuyeux, répétitif, inintéressant d'un flux de paroles. *Il n'en finit pas de nous endoctriner, et gna, gna, gna...*

REM. On a employé *gnan*, *gnan* avec cette valeur.

Esthétique! Schopenhauer! Le moi! le non-moi! Et cætera!... *gnan!... gnan!... gnan!*

Edouard PAILLÉRON, Le monde où l'on s'ennuie, II, 7 (in T. L. F.).

GNANGNAN [ɲɑ̃ɑ̃] n. et adj. — 1842; des *gnan-gnan* « mauvais rôles », Talma, 1825; de l'onomat. *gnan*, *gnan*; *gnian*, *gnian...*, onomat. imitant les hésitations, les plaintes de qqn, 1784, in Beaumarchais, la valeur *néant* n'est pas prouvée; l'onomat. ■ été employée pour simuler un bruit de mâchonnement (Brillat-Savarin). → aussi *Gna*.

♦ N. Fam. Personne molle, sans énergie, à qui le moindre effort arrache des plaintes. *Une vraie gnangnan. Des gnangnans* (vx : *des gnangnan*, invar.).

Il n'était en effet ni hardi ni gai. Auguste pouvait être classé parmi ces gens que le peuple appelle des « gnan-gnan ». HUYSMANS, les Sœurs Vatar, IV, p. 63.

Adj. (invar. en genre). *Elles sont un peu gnangnans*. ⇒ **Molasse, nonchalant**. « René Clément, qui a adapté la première aventure de Ripley ("Plein Soleil"), a eu raison de confier le rôle à Alain Delon, qui était magnifique. Mais il a eu tort d'ajouter une histoire d'amour gnangnan et une fin morale » (*L'Express*, n° 1456, 2 juin 1979, p. 173).

Je n'ai rien à reprocher à cette jeune fille, mais je la trouve gnangnan; on dirait une salade de laitue dans laquelle on aurait oublié le vinaigre.

Jules JANIN, in Pierre LAROUSSE, Dict., art. *Gnangnan*.

GNAPHALE [gnafal] n. m. — xix^e; du grec *gnaphalion*, plante cotonneuse.

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Composacées*) annuelle ou vivace selon les variétés, qui croît dans les régions tempérées ou froides, les contrées montagneuses. *Gnaphale pied de lion* : immortelle des neiges. ⇒ **Edelweiss**. *Gnaphale dioïque* : pied de chat. ⇒ **Antennaire**. *Gnaphale fangeux* : immortelle des marais. ⇒ **Immortelle**.

GNARD ou **GNARE** [nɑ̃] n. m. — 1903, in Esnault; orig. incert., p.-ê. de *momignard*, *mignard*.

Populaire.

♦ 1. Enfant jeune. ⇒ **Gosse**, **môme**, **moufflet**, **moutard**. *J'étais encore un gnard à l'époque. Une femme et ses trois gnards*.

Var. : *gniard*, *niare*, *gnièrre* (Céline, *Guignol's band*). ⇒ aussi **Gnasse**.

Il se croit un moment le guide de jeunes âmes à pétrir et découvre vite ce que sont d'affreux gniards qui rient de sa maigreur squelettique.

Michel DÉON, les Vingt Ans du jeune homme vert, p. 284.

♦ 2. Bonhomme, individu. ⇒ **Type**.

Le gnard San Antonio se demande à la brutale si, par hasard, ça ne serait pas le commencement de la fin. SAN-ANTONIO, Au suivant de ces messieurs, p. 137.

GNASSE [nas] n. m. — 1878, au sens 2; 1895; var. de *gnard*.

Argot.

♦ 1. Individu. ⇒ **Gnard** (2.). Var. : *gniasse*, *gnias*, *gnace*.

Ah! je le sentais venir le Mille-Pattes... Attends un petit peu mon gnias!... Je dis rien!... Je fais l'œuf... Je sors avec lui donc du bistrot. Je me risque en somme... le tout pour le tout!...

CÉLINE, *Guignol's band*, p. 277.

Je me fie à mon vieux instinct et quand la frite d'un gnace ne me revient pas, vous pouvez parier une peau d'ogre contre la peau de Job que l'intéressé n'est pas intéressant.

SAN-ANTONIO, le Secret de Polichinelle, p. 162.

♦ 2. *Mon gnasse, ton gnasse*, etc. : moi, toi. ⇒ **Mézigue**.

Eh bien, c'est pour son gniasse, il ira se salir autre part!

R. DORGELES, Tout est à vendre, p. 66.

-GNATHE Élément, du grec *gnathos* « mâchoire ». Ex. : *prognathe*, *plectognathe*.

-GNATHIE Élément, du grec *gnathos* « mâchoire », servant à former des mots désignant les affections qui modifient la structure des maxillaires. ⇒ **Endognathie**, **prognathie**.

GNATHION [gnatjɔ̃] n. m. — 1962, Larousse; du grec *gnathos* « mâchoire ».

♦ Didact. Point de repère (utilisé en crâniométrie), situé au milieu du bord inférieur de la mandibule.

GNATHIQUE [gnatik] adj. — 1962, Larousse; du grec *gnathos* « mâchoire », suff. *-ique*.

♦ Didact. Qui se rapporte à la mâchoire. *Indice gnathique*.

GNATHOLOGIE [gnatoloʒi] n. f. — xx^e; du grec *gnathos* « mâchoire », et *-logie*.

♦ Didact. (anat.). « Étude de la mandibule, son anatomie, sa physiologie et sa cinématique » (*Dict. odonto-stomatologique*, suppl. n° 20, 28 sept. 1967).

GNATHORRAGIE [gnatɔʁaʒi] n. f. — 1872, Larousse; de *gnathos* « mâchoire », et (*hémorrhagie*).

♦ Méd. Hémorragie de la paroi interne de la joue.

GNAULE [ɲol] n. f. ⇒ **Gnôle**.

GNEISS [gnes] n. m. — 1779; *kneiss*, 1759; all. *Gneis* (xvi^e), même sens.

◆ **Géol.** Roche métamorphique* (endogène), d'apparence grossièrement feuilletée, à lits clairs et foncés, à structure schisteuse, composée de feldspath*, de quartz*, de mica* et d'éléments variables (amphibole, apatite, cordiérite, hornblende, grenat...) qui caractérisent certaines variétés. *Le gneiss, roche très répandue, de couleur gris clair ou rougeâtre. Gneiss porphyroïde*, à gros cristaux de quartz ou de feldspath. *Gneiss glanduleux ou œillé*, à gros cristaux de feldspath entourés de mica noir. *Gneiss acide*, dont le feldspath dominant est l'orthose; *gneiss basique*, dont le feldspath dominant est un plagioclase. *Gneiss amphibolique, pyroxénique.*

1 Les gneiss sont d'autant plus résistants qu'ils sont moins feuilletés. On les utilise à l'empierrement, plus rarement à la construction (...) Quand ils sont bien fissibles, on en fait des dalles ou des plaques pour toitures (Bretagne, Massif Central, Alpes, etc.). POMEROL et FOUET, les Roches métamorphiques, p. 50.

2 En opposition les roches granitiques et les gneiss forment de larges sommets à flancs effroyablement escarpés paraissant reposer sur des socles énormes (Aiguilles de la Chaîne du Mont Blanc).

3 Sur les nappes calcaires du sommet, j'ai retrouvé des blocs de pierre cristalline, variétés de gneiss ou de granit dont l'origine me semble obscure. Roches erratiques? Soulèvement volcanique? CLAUDEL, Journal, févr. 1937, Pl., t. II, p. 182. R. FRISON-ROCHE, Nahanni, p. 147.

DÉR. Gneisseux ou gneissique.

GNEISSEUX, EUSE [gnēsø, øz] ou **GNEISSIQUE** [gnēsik] adj. — 1877, *gneisseux*; *gneissique*, 1846; de *gneiss*, et *-eux, -ique*.

◆ **Minér.** Qui est de la nature du gneiss.

Aussi le contraste est-il grand entre les Alpes calcaires et les Alpes cristallines où prédominent les roches granitiques, gneissiques et les schistes cristallins et dont la flore varie également. CLAUDEL, Journal, févr. 1937, Pl., t. II, p. 182.

GNÉTACÉES [gnétase] n. f. pl. — 1872; de *gnète*, et *-acé*.

◆ **Bot.** Famille de plantes phanérogame gymnospermes (ordre des *Gnétales*) comprenant des arbrisseaux généralement aphyllés, à rameaux grêles et longs, parfois sarmenteux et volubiles, à fleurs unisexuées, et dont le fruit est un akène* ou une samare*. *Types principaux de gnétacées*: éphèdre ou raisin de mer, gnète, welwitschie.

Au sing. *Une gnétacée*.

GNÈTE [gnèt] ou **GNETUM** [gnètøm] n. f. — Fin xix^e, sous la forme lat. *gnetum*, in Encycl. Berthelot, lat. mod., altér. de *gnemon*, du malais des Moluques *gonemu*, selon Webster (mais l'altér. de *m* en *t* est inexplicable).

◆ **Bot.** Plante phanérogame gymnosperme (*Gnétacées*), ligneuse, volubile, à grandes feuilles pétiolées et coriaces, qui croît dans les régions tropicales. *La gnète de Java est cultivée pour ses graines comestibles.*

DÉR. Gnétacées.

1. GNIOLLE, GNIOLE, GNIÔLE, GNIAULE [njiol] n. f. ⇒ **Gnôle**.

2. GNIOLLE [njiol] adj. et n. ⇒ **Gnolle**.

GNIOUF [njiuf; njuf] n. m. ⇒ **Gnouf**.

GNOCCHI [nɔki] n. m. pl. — 1864; *niocci*, 1851; mot ital. (xvi^e), plur. de *gnocco* « petit pain », mot vénitien, d'orig. incert., p.-ê. de *nocchio* « noëud du bois ».

◆ Cuis. Plat composé de boulettes de bouillie de semoule ou de pommes de terre pochées et gratinées au four.

GNOGNOTTE ou **GNOGNOTE** [nɔnot] n. f. — 1840, in D. D. L.; titre d'une chanson, av. 1831; probab. onomat. enfantine exprimant le dédain ou forme régionale de *niais*.

◆ **Fam.** *C'est de la gnognote!*: c'est quelque chose, quelqu'un de tout à fait négligeable (usité seulement dans cette expression). → C'est de la bricole*, de la briquette*.

1 Josépha, c'est de la gnognote! cria l'ancien commis-voyageur. BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 306.

2 La ferraille de moindre calibre se multiplia aussitôt. On n'avait jamais rien vu de pareil. Ceux qui avaient été dans la Somme disaient que le mauvais temps de l'bas c'était de la gnognote à côté de cette rupture de l'univers. DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 251.

GNÔLE [nɔl] n. f. — 1882; mot dial. (Bourgogne, Lyonnais), « eau-de-vie de mauvaise qualité », p.-ê. de *yôle*, var. de *hièble** (sureau dont on fait de l'eau-de-vie), par mauvaise coupure de *une yôle*, ou (Guiraud) var. de *nielle** « ivraie enivrante » avec infl. possible du dial. *gnole* « brouillard » (lat. *nebula*).

◆ **Fam.** Eau-de-vie*, alcool. *Une bouteille, un verre de gnôle. Prendre une gnôle, un petit coup de gnôle.* — REM. On écrit aussi *gnole, gniole, gnôle, gnaule, gniaule, gniolle, niaule et niôle*.

(...) cette sale habitude que tu as quand on nous distribue de la gnôle, sous prétexte que tu crois que ça fait du mal, au lieu de donner ta part à un copain, de la verser sur la tête pour te nettoyer les tifs. H. BARBUSSE, le Feu, XIII.

Lyon a fourni quelques mots pittoresques à l'argot de la guerre: leur histoire mérite d'être contée. Le plus répandu est le nom de l'eau-de-vie, la *gnôle* ou *niôle* (...) Dans les patois franco-provençaux (Lyonnais, Savoie, Suisse romande), *niôla*, descendant du latin *nebula*, désigne le brouillard ou les nuages (...) L'eau-de-vie peut donc également, suivant les conceptions populaires, chasser la brume ou créer le brouillard devant les yeux (...). A. DAUZAT, l'Argot et la Guerre, IV, p. 100.

Mais alors, les joues calées, la panse pleine, le ventre au chaud, les pieds au sec, le pinard regorgeant par les yeux, ayant bu le café, le pousse-café et la rincette, et encore un dernier coup de gnôle, les pipes allumées, il nous semblait pénible d'avoir à se lever de table et inique de s'équiper, de s'armer pour partir en patrouille (...). B. CENDRARS, la Main coupée, in Œ. compl., t. X, p. 139.

Un peu de gnôle! offrit l'Homard de son air le plus engageant. Pascal tendit sa tasse et l'autre en profita pour amener la bouteille.

FRANÇOIS CARCO, les Belles Manières, p. 82.

GNOLLE [nɔl] ou **GNIOLLE** [njiol] adj. et n. — 1783, « sans valeur »; de *niot* « nigaud », var. dial. de *niais*.

◆ Régional, pop. Niais.

GNOME [gnom] n. m. — 1583; lat. des alchimistes *gnomus*, d'orig. incert., p.-ê. altér. de **genomus*, du grec *genomos* « habitant (→ Nome) de la terre » (gê), avec infl. possible du grec *gnômê* « intelligence » « opinion »; cf. le sémantisme de *génie*.

◆ **1.** Petit génie* laid et difforme. *Les gnomes, selon le Talmud et les cabalistes, président à la terre dont ils gardent les trésors.* ⇒ **Esprit** (→ Dieu, cit. 16). *Le monde surnaturel des fées* (cit. 3), *des gnomes, des sylphes et des ondins*.

(...) on aperçoit (...) une masse d'architecture moitié gothique, moitié sarrasine, à l'air de se soutenir dans les airs comme par miracle (...) et semble l'œuvre fantastique des Sylphes, des Fées, des Génies et des Gnomes réunis.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires grotesques et sérieuses, « Domaine d'Arnheim ».

Il y avait de petits hommes efflanqués qui se suspendaient volontairement à un clou; il y avait de petits gnomes difformes, maigres, dont les yeux suppliant réclamaient l'aumône mieux encore que leurs mains tremblantes.

BAUDELAIRE, le Spleen de Paris, XXI, Pl., p. 304.

REM. Le contexte est ici fantastique et il ne s'agit pas du sens 2.

◆ **2.** Déb. xx^e. Par anal. Homme très petit et contrefait. ⇒ **Nabot, nain**.

(...) son ministre des Affaires étrangères. Ce gnome arrivait au conseil avec un portefeuille plus gros que lui. FRANCE, in G. L. L. F.

DÉR. Gnomide.

GNOMIDE [gnɔmid] n. f. — 1670; de *gnome*.

◆ Didact. et rare. Gnome femelle.

GNOMIQUE [gnɔmik] adj. — 1616; grec *gnômikos* « sentencieux », de *gnômê* « opinion; maxime », de la famille de *gignôskhein* « comprendre ». → **Gnose**.

◆ **1.** Didact. (littér. anc.). Qui se présente sous forme de sentences. — (1706). *Poésie gnomique*: ensemble de maximes, de préceptes, de conseils pratiques versifiés. ⇒ **Sentencieux**. *La poésie gnomique fut florissante chez les Grecs au vi^e siècle av. J.-C.* — Par ext. Qui écrit cette poésie. *Poète gnomique*, et, subst., *les gnomiques*.

◆ **2.** (Déb. xx^e). Didact. Qui exprime un fait général de connaissance. *Le présent en français peut être gnomique* (ex.: « tout est bien qui finit bien »). *Aoriste* gnomique, en grec*.

GNOMON [gnomɔ̃] n. m. — 1547; lat. *gnomon*, du grec *gnômôn*, même sens d'abord « ce qui sert de règle; régulateur ».

Didactique. (Anciennement).

◆ **1.** Instrument astronomique composé d'une tige verticale (⇒ **Style**) faisant ombre sur une surface plane, ou d'une plaque percée d'un trou, projetant une image elliptique du soleil. *Par la longueur et la direction de l'ombre, ou par la place de l'image, le gnomon marque les heures, permet de mesurer la hauteur du soleil, de construire la méridienne, etc.* ⇒ **Cadran, horloge** (solaire). *Utilisation des gnomons dans l'antiquité*.

Les Péruviens avaient des obélisques, des gnomons réguliers, pour marquer les points des équinoxes et des solstices. VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CXLVIII

(...) le gnomon, le cadran solaire, la lunette méridienne et son cercle divisé, sans compter le pendule, les montres et autres mécaniques, qui font voir clairement

comment toute l'industrie et toutes les sciences concourent avec la géométrie pour la plus simple des observations.

ALAIN, *L'Entendement observateur, in* les Passions et la Sagesse, Pl., p. 1121.

♦ 2. Tige dressée de cet instrument. ⇒ **Style**.

DÉR. Gnomonique.

-GNOMONIE Élément, tiré du grec *gnômôn* et servant à former *physiognomonie**.

GNOMONIQUE [gnomɔnik] adj. et n. f. — 1547; de *gnomon*.

Didactique.

♦ 1. Adj. Relatif aux gnomons. — *Projection gnomonique* : projection dans laquelle les grands cercles de la sphère deviennent des droites.

♦ 2. N. f. (1660). Art de construire des gnomons. *Traité de gnomonique*.

GNON [ɲɔ̃] n. m. — 1853; pop. « enflure provoquée par un coup », 1651; aphérèse de *oignon*.

♦ Fam. Coup. *Donner, recevoir un gnon. Des gnon*.

Le duc fit suivre ces paroles d'une bonne taloche derrière l'oreille droite. L'abbé Riposte par un gnon en pleine tronche et un marron en pleine poire. Alors, dit le duc d'Auge en crachant une incisive, commence par où tu voudras.

R. QUENEAU, *les Fleurs bleues*, p. 41 (1965).

GNOSE [ɲoz] n. f. — 1697, cit. 1; grec ecclési. *gnôsis* « connaissance », de *gignôskhein* « comprendre ».

♦ 1. Vx. Connaissance suprême des mystères de la religion.

(...) on a voulu introduire une fausse gnose pleine d'ordures à la place de la véritable. (*La gnose*) C'est aussi la science du salut. Pour exprimer cette science, saint Paul se sert souvent du mot de *gnose*, c'est-à-dire tout simplement, connaissance (...) et c'est cette connaissance en cette science du Seigneur, science non spéculative mais pratique, dont Isaïe avait prédit que toute la terre serait remplie au temps du Messie.

BOSSUET, *Tradition des nouveaux mystiques*,

Saint Clément d'Alexandrie, II, III (1697).

♦ 2. (1845). Hist. des relig. « Éclectisme philosophique prétendant à concilier toutes les religions et à en expliquer le sens profond par le moyen d'une connaissance ésotérique et parfaite des choses divines, communicable par tradition et par initiation » (Lalande). ⇒ **Gnosticisme, gnostique; éon**.

La gnose seule, grâce à une tradition secrète, est en possession de la vérité. Un vaste système d'émanations successives renferme tout le secret de la philosophie et de l'histoire. Le christianisme, qui est l'acte le plus récent de la tragédie que joue l'univers, est l'œuvre de l'éon *Christos*, qui, par son union intime avec l'homme Jésus, a sauvé ce qui est sauvable de l'humanité.

RENAN, *L'Église chrétienne*, IX, in *Œ. compl.*, t. V, p. 475.

♦ 3. (xx^e). Occultisme. Philosophie suprême initiatique et ésotérique, contenant toutes les connaissances sacrées, et, par ext., Tout savoir qui se donne comme Le Savoir par excellence. ⇒ **Ésotérisme, occultisme, théologie, théosophie**.

-GNOSE, -GNOSIE, -GNOSTIQUE Second élément de mots savants, emprunté au grec *gnôsis* « connaissance », de *gignôskhein* et à ses dérivés. ⇒ **Amorphognosie, asomatognosie, asténégnosie, géognosie, paragnosie, stéréognosie**; aussi **diagnose, diagnostique** (et **diagnostic**), **prognose, pronostic** (et **pronostic**); aussi l'élément **-gnomonie**.

GNOSÉOLOGIE [ɲnozɛɔlozi] n. f. — xx^e (1954, H. Marrou, in T. L. F.); du grec *gnôsis* « connaissance », et *-logie*.

♦ Philos. Théorie de la connaissance. *L'épistémologie est la gnoséologie de la science*.

DÉR. Gnoséologique.

GNOSÉOLOGIQUE [ɲnozɛɔlozɪk] adj. — xx^e; de *gnoséologie*.

♦ Philos. De la gnoséologie. *Point de vue gnoséologique*.

GNOSIE [ɲnozi] n. f. — 1937, Ruyer, in T. L. F.; du grec *gnôsis* « connaissance ». → **Gnose**.

♦ Philos. Perception, connaissance élémentaire. *Gnosie visuelle. Gnosie tactile*. ⇒ **Séréognosie**.

Les gnoses et les pratiques acquises volontairement par apprentissage conscient deviennent, elles aussi, des automatismes inconscients (...)

Paul CHAUCHARD, *le Cerveau humain*, p. 69.

DÉR. Gnosique.

GNOSIQUÉ [ɲnozɪk] adj. — 1954, Merleau-Ponty, in T. L. F.; de *gnosie*.

♦ Philos. Qui concerne la connaissance. ⇒ **Théorique** (souvent opposé à *praxique*).

GNOSTICISME [ɲnostɪsɪsm(ə)] n. m. — 1828; de *gnostique*.

♦ Didact. Hist. des relig. Ensemble des doctrines de la gnose, qui apparurent vers le II^e siècle avant J.-C. ⇒ **Gnose** (2.), **gnostique** (2.). *Condamnation du gnosticisme par l'Église chrétienne. Nombreuses sectes de gnosticisme* (→ **Valentinianisme**).

Les gnostiques admettaient plusieurs rites païens, des chants, des hymnes, des images du Christ, soit peintes, soit sculptées. Sous ce rapport, leur influence dans l'histoire du christianisme fut de premier ordre. Ils constituèrent le pont par lequel une foule de pratiques païennes entrèrent dans l'Église (...) C'est par le gnosticisme que l'Église fit sa jonction avec les mystères antiques et s'appropriâ ce qu'ils avaient de satisfaisant pour le peuple.

RENAN, *L'Église chrétienne*, IX, in *Œ. compl.*, t. V, p. 477.

GNOSTIQUE [ɲnostɪk] n. — 1586; bas lat. ecclési. *gnostici* n. m. pl., grec *gnôstikos* « qui sait, savant, sage », adj., substantivé au plur. *gnôstikoi* « ceux qui savent », de *gignôskhein* « comprendre ». → **Gnose**.

Didactique.

♦ 1. Vx. Personne qui a la connaissance des mystères de la religion.

Le gnostique n'est donc autre chose qu'un chrétien digne de ce nom, qui a tourné la vertu chrétienne en habitude : c'est en d'autres termes, cet homme spirituel et intelligent qui est lumière en Notre-Seigneur, ce chrétien parfait qui est infailliblement contemplatif, au sens que saint Paul a dit de tout véritable chrétien, « qu'il ne contemple pas ce qui se voit, mais ce qui ne se voit point ».

BOSSUET, *Tradition des nouveaux mystiques*, Saint Clément d'Alexandrie, III.

♦ 2. Didact. (Hist. des relig.). Adepte du gnosticisme. ⇒ **Gnosticisme** (cit.); **ophite, valentinien. Basilide, Valentin, Saturnin, Carpocrate furent les premiers grands gnostiques**. — Adj. (1845). Relatif au gnosticisme. *Secte gnostique, hérésie gnostique* (→ **Construction**, cit. 5).

(...) les gnostiques, dans leur prétention de tout embrasser, et habitués qu'ils étaient à regarder les dieux des nations comme des éons divins, bien inférieurs au Dieu suprême, voulaient connaître le christianisme, prenaient Jésus avec enthousiasme comme un éon incarné à mettre à côté de tant d'autres, et lui faisaient une belle place dans leurs formules de philosophie de l'histoire (...) Il y eut des gnostiques chrétiens, juifs, samaritains; mais il y eut aussi des gnostiques non chrétiens.

RENAN, *L'Église chrétienne*, IX, in *Œ. compl.*, p. 471-472.

À la grâce toute puissante et arbitraire, les gnostiques ont voulu seulement substituer la notion grecque d'initiation qui laisse à l'homme toutes ses chances.

CAMUS, *L'Homme révolté*, p. 51.

L'Église n'a été si dure pour les hérétiques que parce qu'elle estimait qu'il n'est pas de pire ennemi qu'un enfant égaré. Mais l'histoire des audaces gnostiques et la persistance des courants manichéens a plus fait, pour la construction du dogme orthodoxe, que toutes les prières.

CAMUS, *le Mythe de Sisyphe*, in *Essais*, Pl., p. 189.

♦ 3. (xx^e). Par ext. Fondateur d'une doctrine secrète de salut.

♦ 4. Adj. Relatif au gnosticisme, à une doctrine secrète de salut.

J'emploie le mot de cruauté dans le sens d'appétit de vie, de rigueur cosmique et de nécessité implacable, dans le sens gnostique de tourbillon de vie qui dévore les ténèbres.

A. ARTAUD, *le Théâtre et son double*, *Lettres sur la cruauté*, in *Œ. compl.*, t. IV, p. 122 (1938).

(...) Delphine s'éloignait de lui : elle était habitée par des préoccupations totalement étrangères à leur vie commune. Elle était l'initiate, la gnostique en possession d'une sagesse supérieure, tandis qu'il barbotait encore dans la vile agitation du monde... Ainsi donc, pendant ces deux années, il avait été le légionnaire romain, braillard et trivial, marié, sans le savoir, à une druidesse (...)

Jean-Louis CURTIS, *le Roseau pensant*, p. 361.

DÉR. Gnosticisme.

GNÔTHI SEAUTON [ɲnotɪsɛɔtɔn] Mots grecs, maxime gravée au fronton du temple d'Apollon à Delphes, et reprise par Socrate, qui signifie « Connais-toi toi-même », traduite en latin par « *Nosce te ipsum* ». — N. m. *Le gnôthi seauton de Socrate*.

GNOU [ɲnu]; → la cit. 1, Buffon, qui donne la prononciation [ɲju] n. m. — 1775, *nou*, in *Querhoent*, cité par Buffon; *gnou*, 1778, second voyage du capitaine Cook; *gnou* ou *niou*, in *Buffon* (1782); mot hotten-tot.

♦ Zool. Mammifère ongulé (*Bovidés Bubalinés*) au corps lourd, à la tête épaisse et velue, aux membres grêles, qui rappelle le taureau par la tête et les cornes, le cheval par la queue et la crinière, et l'antilope pour le reste. *Les gnous sont des ruminants qui vivent par troupeaux dans les plaines de l'Afrique du Sud, et dont la chair est très appréciée*.

On voit que cet animal est très remarquable, non seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue et par plusieurs autres caractères qui semblent s'assembler en partie au cheval, et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*), qu'il porte dans son pays natal (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, *Le gnou...*, in t. IV, p. 623.

Ouïs du chœur des vents les cadences plagales
Et prends l'arc pour tuer l'unicorne ou le gnou.

APOLLINAIRE, *Alcools*, p. 85.

GNOUF [ɲuf; ɲjuf] n. m. — xx^e (1938, in Esnault); aphérèse de *bignouf*, d'orig. incert.; Esnault évoque *bignou* «trou», mot dialectal.

◆ Argot. Prison; salle de police. *Des gnoufs. Mettre qqn au gnouf, en prison.*

(...) vous n'aurez plus de parler, plus de courir; ça aussi, ça vous est égal ? — Oh, Chef, le gnouf, on finit toujours par en sortir, vous savez!

A. SARRAZIN, *la Cavale*, p. 424.

Jeannet, dans son dernier mois de service, s'était fait arracher ses brisques et mettre au gnouf après une altercation avec son capitaine.

Hervé BAZIN, *Cri de la chouette*, p. 98.

À la nuit Gustin, qui était de corvée d'eau, dépassa la pompe et fila sous le couvert des sapins, bien facilement, tant on craignait peu qu'un soldat ne s'en allât compliquer ses huit jours de gnouf par une désertion.

Jacques LAURENT, *les Bêtises*, p. 15.

REM. La var. *gnouf* [ɲuf; ɲjuf] est attestée, notamment chez Céline.

Dampe! (*Jacob Jacobsen*) leur espèce de Mirabeau, qu'ils ont condamné à mort, et puis vingt ans au gnouf!

Céline, *Entretiens avec le Professeur Y*, Gallimard NRF, 1955, p. 64.

GO [go] n. m. — 1966; *gô*, 1893, in D. D. L.; mot japonais.

◆ Jeu japonais d'origine chinoise dans lequel les joueurs opposent des pions (*go-ishi*, appelés aussi *pierres*) noirs à des pions blancs sur un plateau quadrillé (*goban*), les pions du vainqueur devant occuper les plus grands espaces possibles. «*En France, le Go était un inconnu il y a encore cinq ans. Pour faire une comparaison avec les échecs, les "joueurs" ne disposaient d'aucun matériel théorique, d'aucune aide, d'aucune notion aussi élémentaire qu'elle soit*» (*Science et Vie*, n° 694, juil. 1976, p. 124.) «*Le Go va prendre son essor dans le monde entier. Pour quelle raison le Go a-t-il régné comme le roi des jeux (un des quatre arts royaux : calligraphie, peinture, musique, Go) depuis plusieurs dizaines de siècles en Asie? Pour le comprendre, il vaut mieux comparer le Go et les échecs sur le plan technique. Le Go était peu connu en Occident jusqu'en 1950*» (*Sciences et Avenir*, Hors-série, n° 35, la Science des jeux, p. 84). *Un maître de go*.

GO (TOUT DE) [tudo] loc. adv. — 1660; *avaler tout de gob*, «d'un trait», v. 1580; *gob*, déverbal de *gober**. → aussi Gobbe.

◆ Fam. Directement, sans détour ni préparation. *N'allez pas lui avouer cela tout de go*. — (1850). Par ext. Librement, sans façon ni cérémonie. «*Il est entré tout de go*» (Académie).

Mais il n'osa pas d'abord lui parler de l'affaire, son courage s'en allait, à l'idée de conter ainsi tout de go la culbute avec François. Ils causèrent du beau temps, du bien que ça faisait à la vigne.

ZOLA, *la Terre*, IV, 1.

Comme la pensée ne l'encombrerait pas, il pouvait sortir tout de go ce qui lui passait par la tête, et cela donnait à sa conversation un verveur extrêmement plaisante.

GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, x.

(...) il avait réussi à scandaliser Bernard (...) en lui disant tout de go, comme Bernard évoquait les classiques français : «*Il n'y a rien qui m'embête autant que les classiques français*».

F. MALLET-JORIS, *le Jeu du souterrain*, p. 38.

DÉR. V. Gogo (à).

GOAL [gol] n. m. — 1882; mot anglais, «but», d'orig. incert., signifiant d'abord «limite» (v. 1315, *gol*), p.-ê. de l'anc. angl. **gol*, ou du français *gaule* (étym. en général écartée).

◆ 1. Vx. But, gain d'un point au football, au rugby, au polo, etc.

◆ 2. (1894, in Höfler). Gardien de but (abrév. de *goal-keeper* «gardien de but»).

Avec Célestin-Prosper, nous jouâmes alors à nous faire des passes, à tirer des buts, à plonger dans l'herbe comme de vrais goals.

Raymond ABELLIO, *Ma dernière mémoire*, t. I, p. 158.

HOM. Gaule.

GOAL AVERAGE [golavɛʁdʒ] n. m. — 1927; mots anglais, de *goal* «but», et *average* «moyenne».

◆ Angl. Sport. Différence du total des points marqués par une équipe et du total de ceux qu'elle a concédés au cours d'une série de matchs, qui permet de départager deux équipes ex æquo. *En cas d'égalité, le goal average permet le partage*.

GOBAGE [gobaʒ] n. m. — 1870; de *gober*.

◆ 1. Action de Gober. — Par métonymie et spécialt (pêche). Remous à la surface de l'eau produit par un poisson happant un insecte.

◆ 2. Fig. Le fait de Gober (2.).

Ces illusions que les plus sceptiques acceptent au contact de la foule, à toutes les fausses bonnes nouvelles volant sur toutes les bouches, à la contagion du gobage des multitudes crédules (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, 23 sept. 1870, t. IV, p. 44.

GOBBE ou **GOBE** [gɔb] n. f. — 1690, au sens 1; «forte bouchée», v. 1625-50; de *gober**.

◆ 1. Vx. Boulette empoisonnée destinée à détruire les animaux nuisibles. *Une gobe de viande hachée et de strychnine*.

◆ 2. (1866). Bol, ou boulette alimentaire destinée à engraisser la volaille.

HOM. Formes du v. *gober*.

GOBELET [gɔblɛ] n. m. — 1345; régional *gobeloz*, déb. xiv^e; *gubulet*, xiii^e; dimin. de l'anc. franç. *gobel* «gobelet» (aussi *gobeau...*), du gaulois **gobbo-* «bouche» (→ Gober) ou (Guiraud) du gallo-roman **gubbus* «enflé, arrondi».

◆ 1. Récipient individuel à boire, généralement plus haut que large, avec ou sans anse, et ordinairement sans pied. ⇒ **Chope, godet, quart, tasse, timbale**. *Gobelet de verre, d'étain, d'argent, de faïence*. *Gobelet pour préparer les cocktails*. ⇒ **Shaker**. — (1799). Par ext. Le contenu du gobelet. *Boire un gobelet de cidre, de vin* (→ Fin, cit. 7), *de lait* (→ Film, cit. 3).

Elle s'estasiait, comme une pensionnaire, sur la veste blanche du barman, la grâce avec laquelle il secouait les gobelets d'argent, les noms bizarres ou poétiques des mélanges.

R. RADIGUET, *le Diable au corps*, p. 43.

Ce n'est pas avec un gobelet de coca-cola qu'un citoyen inquiet peut oublier son tourment.

G. DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, IV.

(1611). Ancienn. Office de la maison du roi relatif au linge, au vin et au pain.

◆ 2. (1549). Vieilli. Instrument de prestidigitation*, ayant la forme d'un gobelet à boire. *Tours de gobelet* (→ Escamotage, cit. 1; escamoteur, cit.).

(1690). Vx et fig. *Joueur de gobelets* : fourbe. *Un tour de gobelet* : un tour de fourbe.

Tu es des charlatans le seigneur (...)

et de ceux qui aux places

Jouant des gobelets font tours de passe-passes (...)

RONSARD, *Pièces posthumes*, «Hymnes», x.

(...) avec la connaissance des affaires répandue dans les diverses classes de la société, on est à l'abri des tours de gobelet et des finesses de la vieille diplomatie.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 125.

◆ 3. (xx^e). Jeux. *Gobelet à dés* : récipient tronçonniqué servant à jeter les dés.

◆ 4. (1872; *goubelet*, 1845). Arbor. Taille d'arbres fruitiers en forme de gobelet. *Des poiriers taillés en gobelet*. *Vigne taillée en gobelet*, et, ellipt. *gobelet*.

Le *gobelet* se présente à nous après la taille comme un petit arbre au tronc plus ou moins court, aux bras plus ou moins divergents, terminés chacun par un courson taillé à deux yeux. Chacun de ces yeux portera un sarment (...)

LOUIS LEVADOUX, *la Vigne et sa culture*, p. 56.

(...) chaque cep est formé d'une couronne à 25 cm du sol, cette couronne compte cinq ou six cornes, plus ou moins longues suivant l'âge de la vigne ou l'art de l'homme qui la taille : un gobelet bien formé évoque l'aspect d'une main largement ouverte.

Les français régionaux. Colloque sur le franç. parlé dans les villages de vigneron... p. 119.

◆ 5. Régional. Nom de diverses plantes à fleurs en gobelet. — (1549). Renoncule. — *Gobelet d'or* : liseron. *Gobelet d'eau* : hydrocotyle.

(1549, «cupule de gland»; sens actuel à partir de 1690). Bot. Tige qui porte plusieurs fruits (glands, noisettes).

DÉR. Gobeleterie, gobeletier.

COMP. Porte-gobelet.

GOBELETERIE [gɔblɛtʁi] ou [gɔblɛtʁi] n. f. — 1742, in D. D. L.; de *gobelet*, et *-erie*.

◆ Techn. Mise en œuvre du verre dans la fabrication d'objets de table façonnés en creux tels que les gobelets (verres, carafes, etc.), par oppos. notamment à la vitrerie; ces objets. *Technique de la gobeleterie*. *Gobeleterie en cristal taillé*.

Quant à la gobeleterie, verres et bouteilles, ce ne fut qu'un jeu. On les acceptait, d'ailleurs, tels qu'ils venaient au bout de la canne. Pencroff avait demandé la faveur de souffler à son tour, et c'était un plaisir pour lui, mais il soufflait si fort que ses produits affectaient les formes les plus réjouissantes, qui faisaient son admiration.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. I, p. 421 (1874).

(Matières autres que le verre). *Gobeleterie en terre, en métal repoussé, en plastique*.

REM. On écrit parfois *gobeletterie*.

GOBELETIER [gɔblɛtje] n. m. — 1791; de *gobelet*.

◆ Techn. Personne qui fabrique, vend des gobelets.

1. GOBELIN [gɔblɛ̃] n. m. — V. 1195, puis v. 1534; bas lat. *gobelinus* (déb. xii^e), p.-ê. du grec *kobalos* «lutin, génie malfaisant», cf. all. *kobold* «lutin».

◆ Vx. Lutin.

— Alors, dit l'abbé en se remettant sur pieds, ce sont rêves de ce monde intermédiaire où vivent gobelins, fées, gnomes, farfadets, elfes, leprechauns, lutins, korrigans, ondines et vouivres, êtres qui ne sont ni de Dieu, ni du Diable et qui ne sont voués ni au mal ni au bien.

R. QUENEAU, *les Fleurs bleues*, p. 43 (1965).

2. GOBELIN [goblé] n. m. — 1873, comme n. commun; du nom de la manufacture de tapisserie fondée au xvii^e à Paris dans la maison des Gobelins, célèbre famille de teinturiers, des xv^e et xvi^e (1532, Rabelais).

◆ Tapisserie provenant de la manufacture des Gobelins. *Salon orné de beaux Gobelins, ou gobelins. Un gobelin représentant une chasse de Diane.*

GOBELOTTAGE ou **GOBELOTAGE** [goblotaʒ] n. m. — Fin xix^e; de *gobeloter*.

◆ Fam. Action de gobeloter.

(...) le bonheur animal d'un peuple qui vit dehors, un pays de trafic, de paresse et de gobelotage (...)
COLETTE, *Belles saisons, Mes cahiers*, p. 150.

GOBELOTTER ou **GOBELOTER** [goblote] v. intr. — 1680; de *gobeler*, avec altér. vocalique.

◆ Fam. et vieilli. Boire avec excès, fréquenter les cabarets. → *Gobichonner* (sens voisin).

Pour avoir des amis, ne faut-il pas se lier avec des jeunes gens, posséder quelques sous afin d'aller gobeloter avec eux, se rendre ensemble partout où vont les étudiants!
BALZAC, *la Messe de l'athée*, Pl., t. II, p. 1158.

DÉR. *Gobelottage* ou *gobelotage, gobelotteur* ou *gobeloteur*.

GOBELOTTEUR, EUSE ou **GOBELOTEUR, EUSE** [goblotaœr, øz] n. — 1845; de *gobeloter* ou *gobeloter*.

◆ Personne qui aime gobeloter.

Sans la fausse bonhomie du fainéant et le laisser-aller du gobelotteur de campagne, cet homme eût effrayé les gens les moins perspicaces.
BALZAC, *les Paysans*, Pl., t. VIII, p. 56.

GOBE-MOUCHE ou **GOBE-MOUCHES** [gobmuʃ] n. m. — 1547, *Gobemouches*, comme surnom; de *gober*, et *mouche*.

◆ **1.** (1611). Oiseau du type passereau, dentirostre (famille des *Muscicapidés*), se nourrissant de mouches et autres insectes volants.

1 Les gobe-mouches arrivent en avril et partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts, où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés (...)

BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, Le gobe-mouche, in *Œ.*, t. VI, p. 414.

(1764). Bot. Plante dont les feuilles ou les fleurs retiennent des insectes. — Spécial. ⇒ *Dionée*.

◆ **2.** (Sens popularisé en 1759 par le personnage « *M. Gobemouche* », d'une pièce de Favart). Fig. et fam. Homme crédule*, qui gobe* toutes les nouvelles, toutes les opinions. ⇒ *Gogo, jobard, naïf, niais. Un pauvre gobe-mouche, victime d'un escroc. Faire le gobe-mouche dans les rues.* ⇒ *Badaud*.

2 J'allais, avec la foule des gobe-mouches attendre sur place l'arrivée des courriers (...)
ROUSSEAU, *les Confessions*, v.

3 (...) ces pauvres gobe-mouches d'Allemands qui croient tout.

STENDHAL, *Souvenirs d'égotisme*, Lettres inédites, p. 234 (éd. Charpentier).

4 C'est une dame, vous comprenez... du meilleur monde... qui a des boutons pour moi. Entre autres, celle de m'héberger. Alors, galanterie oblige.

— Vous connaissez ma discrétion.
Carlet sourit assez pour lui montrer qu'il n'est pas gobemouche à ce point, mais qu'il reste sensible à la politesse. Attaque et défense qui sont devenues entre eux comme un rite.
Régis DEBRAY, *l'Indésirable*, p. 173.

Adj. (Rare). Une « *admiration gobemouches* » (Stendhal, 1832, in T. L. F.).

REM. Ce sens tend à vieillir.

GOBER [gobe] v. tr. — 1549; *se gober* « se vanter », xiii^e; d'un rad. gaul. **gobbo-* « bouche » (cf. **gaba* → *Gaber*) avec infl. probable du rad. onomatopéique *gobb-* « enflé » (base gallo-romane **gubbus*; cf. Guiraud).

◆ **1.** Avaler* vivement en aspirant, et généralement sans mâcher. *Gober une huître, un œuf cru* (→ *Couvée*, cit. 3), *des pruneaux* (→ *Gargamelle*, cit.). — *Poisson qui gobe l'appât*. — Fam. ⇒ *Manger. Le loup lui a gobé tous ses moutons* (→ *Compter*, cit. 3; *croquer*, cit. 4).

1 Et il goba fort agréablement sa mouillette beurrée.
BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 541.

2 (...) elle gobait indifféremment les insectes, les fruits, et n'hésitait même pas, l'occasion se présentant, à démolir ou à dévorer la couvée tardive d'un petit oiseau (...)
L. PERGAUD, *De Goupil à Margot*, p. 149.

◆ **2.** (1650). Fig. et fam. Croire sans examen. *Gober les nouvelles les plus invraisemblables. Il gobe tout ce qu'on lui dit, c'est un gogo*, un gobemouches*. Gober l'appât** (cit. 3), *le morceau*, (1669) *l'hameçon* : se laisser attraper, tromper, duper. — (1690). Vx. *Gober des mouches* : perdre son temps en rêveries.

3 Mais je ne suis pas homme à gober le morceau,
Et laisser un champ libre aux vœux du damoiseau (...)
MOLIÈRE, *l'École des femmes*, II, 1.

4 Tous deux également sont propres à gober les hameçons qu'on leur veut tendre (...)
MOLIÈRE, *Monsieur de Pourceaugnac*, II, 3.

Il n'en fallut pas davantage à ce pauvre prince pour lui persuader l'inéptie d'une supposition qu'il avait si aisément gobée, et, tout d'un coup, pour lui faire naître la honte d'avoir si pleinement donné dans un panneau si grossièrement tendu (...)
SAINT-SIMON, *Mémoires*, III, XLIII.

Après ça, il faut bien quelque chose à ceux qui sont en bas (...) On leur donne à gober les légendes, les chimères, l'âme, l'immortalité, le paradis, les étoiles. Ils mâchent cela. Ils le mettent sur leur pain sec.
HUGO, *les Misérables*, I, I, VIII.

(...) tout le dîner, je demeurai pantelant, gobant leurs propos, tourmenté du désir de leur parler (...)
GIDE, *Si le grain ne meurt*, I, IX.

Loc. (Vx). *La gober* : être naïf, se laisser tromper.

◆ **3.** (1846). Fig. et fam. (souvent dans des propositions négatives). Estimer, apprécier (qqn). Avoir qqn à la bonne*. *Elle ne le gobe pas beaucoup.*

Autrefois j'aimais les gendarmes.
Drôle de goût, me direz-vous (...)
Mais je les gobais tout de même,
Comme on prise de bons enfants.
VERLAINE, *Invectives*, XLV.

► **SE GOBER** v. pron. (xiii^e; repris 1856).

Être gobé. *L'huître ne se mâche pas, elle se gobe*. — Fig. réfl. Fam. Avoir une haute opinion de soi-même, être plein de suffisance*, de fatuité.

Le brave garçon, en effet, ne laissait pas que de se gober quelque peu; il faisait fort grand cas de sa gracieuse personne et se fût très bien, comme on dit, passé la main dans les cheveux (...)
COURTELINE, *le Train de 8 h 47*, I, I.

DÉR. *Go* (tout de). — *Gobage, gobbe* ou *gobe, gobeur, gobichonner*. — (Du même rad.) *V. Goberger* (se), *gobeter*.

COMP. *Dégobiller, gobe-mouche*.

HOM. (De quelques formes) *Gobe, gobbe*.

GOBERGE [gøberʒ(ə)] n. m. — 1676; probabl. altér. d'*écoperche**.

◆ Menuis. (Vx). Cale ou instrument de bois servant à maintenir en presse un placage, une pièce à coller, etc. — Au plur. Ais soutenant le sommier et le matelas dans un bois de lit. *Poser un sommier sur les goberges*.

GOBERGER (SE) [gøberʒe] v. pron. — Conjug. *bouger*. — 1640, « se réjouir »; v. tr., xv^e; du moy. franç. *goberge* « forfanterie » (déb. xiv^e), de *se gober* « se vanter » (→ *Gober* et cf. les anc. *gobe* « orgueilleux », *gobert* « facétieux »); P. Guiraud suggère un composé de **gobe* « grosse gorge, jabot » (croisement de **gobbo-* et *gobb-* « enflé » → *Gober* et aussi *gaber, jabot*) avec dial. *se berger* « se bomber », d'où « bomber le jabot ».

◆ **1.** Vx ou littér. (Fam.). S'amuser de (qqn, qqch.). ⇒ *Gausser* (se).

Ces « sentiments », par exemple, dont je me gobergeais et t'accablais, parlons-en. Encore une tare d'Européen, le sentiment. Cette traînée que laissent après eux une image, un visage, une rencontre et que nous appelons amour, haine, envie (...)
Régis DEBRAY, *l'Indésirable*, p. 127.

◆ **2.** (1648, Scarron). Prendre ses aises, se bien traiter, faire bombance (cit. 2). *Se goberger comme un coq* (cit. 8) *en pâte*. ⇒ *Prélasser* (se). → *Cantonner*, cit. 1. *Domestiques qui se gobergent*.

(*Les avoués*) se trouvent avoir gagné, en dormant dans leur lit, en se gobergeant à votre table, en se chauffant au coin du feu, cent, deux cents, trois cents, neuf cents francs (...)

BALZAC, *Code des gens honnêtes*, in *Œ. diverses*, t. I, III, I, p. 135.

— Vous calomniez votre souverain, messire.

— Je ne parle pas pour lui. Le pauvre homme, lui, c'est un bon gars. Ce seront ses baillifs et les officiers de la cassette qui se gobergeront avec mes bons et beaux écus tournois d'or raffiné pur et sans alliage.

R. QUENEAU, *les Fleurs bleues*, p. 58.

GOBET [gobe] n. m. — V. 1220; du rad. de *gober*. → aussi *Gogo*.

Vieux.

◆ **1.** Morceau de nourriture que l'on gobe, avale. ⇒ *Bouchée*.

◆ **2.** Loc. (1690). *Chasser au gobet* : en fauconnerie, Chasser la perdrix (que happe le faucon). — Fig. *Prendre qqn au gobet*, le surprendre.

◆ **3.** Loc. (Mil. xix^e). *Un bon gobet* : une personne crédule, qui gobe ce qu'on lui dit.

HOM. Formes du v. *gober*.

GOBETER [gobte] v. tr. — Conjug. *jeter*. — xiii^e, « avaler de bons morceaux »; *gobetter*, 1542; de l'anc. franç. *gobet* (xiii^e) « bouchée, morceau ». → *Gober*.

Technique.

◆ **1.** Maçon. Crépir ou jointoyer en jetant du plâtre, à la main ou

avec une truella. *Gobeter un mur, une cloison.* — Préparer un gobetis.

♦ 2. Agric. Battre le terreau d'une champignonnière.
DÉR. Gobetis.

GOBETIS [gobti] n. m. — 1866, Littré; de *gobeter*.

♦ Techn. Plâtre ou mortier liquide pour gobeter.

GOBETTE [gobet] n. f. — 1841, «gobelet pour le vin»; de *gobe*, *gobel* «gobelet», 1837.

♦ Argot (vieilli). Verre (de vin, d'alcool, etc.) que l'on boit. *Une gobette de tord-boyaux.*

Elles peuvent se payer une gobette de vin trouble et d'une saveur d'encre, qui coûte trois sous un centime. Louise MICHEL, *la Misère*, t. III, p. 566.

La gobette : la boisson, le fait de boire des boissons alcoolisées. *Il est un peu porté sur la gobette.*

La Croix Bleue est une ligue anti-alcoolique de pieuse appartenance; les repentis de la gobette viennent aux réunions pour faire, tour à tour à voix haute, le récit de leur déchéance et de leur conversion (...)

A. SARRAZIN, *la Traversière*, p. 210.

GOBEUR, EUSE [gobœr, øz] n. — 1679; n. pr., 1524; de *gober*.

♦ 1. Personne qui gobe. *Un gobeur d'huîtres.*

Celui qui le premier à pu l'apercevoir (*l'huître*)
En sera le gobeur; l'autre le verra faire. LA FONTAINE, *Fables*, IX, 9.

♦ 2. (1721). Personne qui croit naïvement tout ce qu'on lui dit. ⇒ *Crédule, naïf. Gobeur de fausses nouvelles.* — Adj. *Esprit gobeur.*

Il m'a dit sur la littérature des choses très justes, je veux dire pas des choses de gobeur, de liseur ordinaire, mais des choses d'un homme ayant vécu (...)

Paul LÉAUTAUD, *Journal littéraire*, 2 déc. 1906, t. I, p. 333.

Leur psychologie, qui est une psychologie d'adulte, s'éclaire par cette question d'âge; ils sont sceptiques, peu gobeurs même quand ils sont superstitieux, généralement peu naïfs. André SIEGFRIED, *l'Âme des peuples*, p. 37.

GOBICHONNADE [gobifonad] n. f. — 1844; de *gobichonner*.

♦ Vx et fam. Repas copieux.

GOBICHONNAGE [gobifonaʒ] n. m. — 1844; de *gobichonner*.

♦ Vx et fam. Action de gobichonner; gobichonnade.

GOBICHONNER [gobifone] v. intr. — 1835; de *gober* et *bichonner*.

♦ Vx et fam. Préparer avec soin (un repas). — Mener joyeuse vie, et bien manger. ⇒ *Festiner, festoyer, goberger* (se); ⇒ *Gobelotter*. — Transitivement :

(...) et il se sentit capable des plus grandes lâchetés pour continuer à vivre bien, à savourer toutes les primeurs à leur date, enfin à *gobichonner* (mot populaire, mais expressif) de bons petits plats soignés.

BALZAC, *le Cousin Pons*, Pl., t. VI, p. 535.

DÉR. Gobichonnade, gobichonnage, gobichonneur.

GOBICHONNEUR, EUSE [gobifonœr, øz] n. — 1839; de *gobichonner*.

♦ Vx et fam. Personne qui gobichonne, mène joyeuse vie.

(...) c'était, dans tous les cas, un triste ouvrier, un sabot à quarante centimes l'heure, puisqu'on ne l'employait qu'aux gros ouvrages. Et cependant, il n'avait l'air ni d'un gobichonneur, ni d'un imbécile.

HUYSMANS, *les Sœurs Vatard*, IV, p. 63.

GOBIE [gobji] n. m. — 1803; lat. sc. *gobius*, 1748; du lat. *gobio* «goujon».

♦ Rare. Poisson acanthoptérygien du littoral, qui se fixe au rocher par une ventouse pectorale. *Le gobie, ou goujon de mer, vit dans les mers et les eaux saumâtres. Le gobie noir est appelé cabot. Gobie paganel, gobie de sable, gobie de Fries, gobie lote, gobie nageur* (variétés). *Les gobies ressemblent aux blennies.*

GODAGE [godaz] n. m. — 1774; de 1. *goder*.

♦ Techn. État de ce qui gode, fait des godets.

GODAILLE [godaj] n. f. — 1808; *goudaille* «mauvaise bière», 1568; de l'anc. franç. *goudale* «sorte de bière» (1223), par substitution de suffixe; néerl. *goed ale* «bonne (*goed*) bière (*ale*)». → Ale. P. Guiraud fait de *godaille* un dér. du dial. *goudi* «manger avec avidité» (c'est-à-dire «se remplir la panse») qu'il rattache au rad. *god-* «enflé» (→ 1. *Godet*).

♦ Fam. Excès de table; plaisirs de la table, souvent associés à d'autres plaisirs. ⇒ *Gogaille, ribote*.

(...) cet ancien paysan sobre, dur à son corps, vivant de pain et d'eau, avait pris là des habitudes de godaille, le goût de la viande et de l'eau-de-vie, tellement les vices se gagnent vite, lors même que c'est un fils qui débauche son père.

ZOLA, *la Terre*, V, II, p. 427.

DÉR. 1. Godailler.

1. GODAILLER [godaje] v. intr. — 1750; de *godaille*.

Familier.

♦ 1. Vieilli. Se livrer à la godaille. ⇒ *Gobichonner*. → *Faire la foire**, *la noce**.

Celui que je soupçonnerais le plus, Tonsard, a passé la nuit à godailler; mais votre adjoint était de la noce (...)

BALZAC, *les Paysans*, Pl., t. VIII, p. 307.

Vous le rencontrerez peut-être sur le boulevard ou dans un café, godaillant, débraillé, jouant au billard (...)

BALZAC, *César Birotteau*, Pl., t. V, p. 430.

♦ 2. Mod. Se dissiper en débauches, en amours de passage.

DÉR. Godailleur.

2. GODAILLER [godaje] v. intr. ⇒ 1. *Goder*.

GODAILLEUR, EUSE [godajœr, øz] n. — 1820; de 1. *godailler*.

♦ Personne qui godaille. ⇒ *Débauché, noceur, patachon*.

GODAN ou **GODANT** [godá] n. m. — Av. 1725, in *Saint-Simon*; de l'anc. franç. *goder* «se moquer de», du lat. *gaudere* «se réjouir» (→ 2. *Goder*. Cf. les dial. *gaudence, godence* «contes pour rire») ou, selon P. Guiraud, du gallo-roman **gobitare* «enfler, se remplir la panse». → *Gober, goberger* (se) et 1. *godet*.

♦ Vx. Conte, tromperie, piège.

(...) c'étaient mes ennemis personnels; ils gouvernaient Monseigneur; c'était bien certainement à eux à qui je devais cet inepte et hardi godant qu'ils avaient donné à Monseigneur, et qui l'avait mis dans une si grande colère.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, III, XLVII.

Par principe il ne m'a pas l'air de donner dans le godan de l'Inévitable.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, X, p. 99.

GODASSE [godas] n. f. — 1888; altér. de *godillot**, avec le suffixe *-asse*.

Familier.

♦ 1. Grossé chaussure. ⇒ *Croquetot, godillot*.

J'ai de la neige dans le cou, dans mes godasses et jusque dans le creux de l'estomac.

P. MAC ORLAN, *Quai des brumes*, IV.

♦ 2. (xx^e). Chaussure (en général). *Il avait de superbes godasses en croco.* «*Des godasses de femme avec des talons comme ça*» (S. Bertheaut, in *Cellard et Rey*).

Loc. (argot autom.). *Envoyer la godasse* : accélérer à fond. → *Mettre le champignon** au plancher.

GODDAM [godam] interj. — Déb. xviii^e; de l'angl. *God damn (me)* «Dieu me damne!», en anc. franç. *godon* désigne les Anglais, mais peut venir du rad. *god-* de *godelureau*.

Vieux.

♦ 1. Juron anglais, équivalant à *Diable!*

Diable! c'est une belle langue que l'anglais!... Les Anglais, à la vérité, ajoutent par-ci, par-là, quelques autres mots en conversant; mais il est bien aisé de voir que *god-dam* est le fond de la langue (...)

BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, III, 5.

♦ 2. N. m. Anglais. *Les goddams.* ⇒ *Godon*.

DÉR. V. *Godon*.

GODE [god] n. m. — V. 1930; abrég. de *godemiché*.

♦ Pop. Godemiché.

Joyce ouvre un placard et démasque une splendide collection de godes. Des reproductions parfaites, de toutes les tailles, de toutes les formes, lisses ou semées de verrues, simples, doubles. Certains, monstrueux, conviendraient pour des juments; d'autres sont montés sur des appareils électriques, avec poignée, et ressemblent à des séchoirs. Choisissez dit Joyce.

André HARDELLET, *Lourdes, lentes...*, p. 162.

GODEBERT [godbœr] n. m. — 1351; lat. médiéval *godebertus*, 1298; orig. inconnue, p.-ê. nom propre.

♦ Hist. Camail de drap ou de velours, en usage aux XIII^e et XIV^e siècles.

GODELUREAU [godlyro] n. m. — 1668, Molière; *godelureau*, av. 1545; aussi *godelureau*, 1552, Rabelais, et *gogelureau*, 1611; composé de *lureau*, var. de *luron**, avec pour premier élément le rad. de *gaudir**, ou *god-* (idée d'enflure, de fainéantise; cf. Guiraud et

→ 1. Godet, guber). Infl. possible de l'anc. *galureau* «galant, mignon» (→ 2. Galer).

♦ Fam. et péj. Jeune élégant satisfait de sa personne. ⇒ **Freluquet**.

- 1 Quand nos comédiens arrivèrent, la chambre des comédiennes était déjà pleine des plus échauffés godelureaux de la ville dont quelques-uns étaient déjà refroidis du maigre accueil qu'on leur avait fait. SCARRON, le Roman comique, I, VIII.
- 2 Ce sont de beaux morveux, de beaux godelureaux, pour donner envie de leur peau (...). MOLIÈRE, l'Avare, II, 5.
- 3 Il (Louis XIV) avait encore pour elles (ses maîtresses) des égards, — et un respect, — qui auraient pu servir de modèle aux godelureaux de sa Cour. Louis BERTRAND, Louis XIV, III, IV.

GODEMICHÉ [godmifɛ] n. m. — xv^e, *godemichi, godmicy*, Ron-sard, *Sonnets*, VI, 31, *Pièces retranchées*; traditionnellement rattaché au lat. *gaude mihi*, de *gaudere* «jouir», mais plutôt (A. Thomas) du catalan *godomacil*, esp. *gaudameci* «cuir de Ghadames», avec infl. en franç. de *michet*; selon P. Guiraud, comp. de *goder* (à l'impér.) «plaisanter, tromper», et de *Miché, Michet*; enfin le sémantisme initial de *godet* (→ étym.) conviendrait bien.

♦ Phallus artificiel destiné au plaisir. — Var. : *gode-miché, godemichet* [godmifɛ]. — Par métaphore :

Le malheureux conserve ses grosses moustaches, ses glandes, son haut-de-forme, son rang social, son métier, mais pftut! il ne s'en est même pas aperçu; le tour est joué. Tout cela n'est plus qu'un trompe-l'œil. En fait, il est devenu le godemiché d'une dame. J. ANOUILH, la Valse des toréadors, III, p. 155.

DÉR. (Abrév.) Gode.

GODENDARD [godɔdɑr] n. m. — 1306; *godendac*; moy. néerl. *gœdendach*, nom ironique («bonjour») d'une hallebarde, de *gœden* «bon» et *dach* «jour».

♦ Hist. Hallebarde (XIII^e-XVI^e siècles).

GODENOT [godno] n. m. — 1644; du rad. de 1. *godet*. Vieux.

♦ 1. Figurine de bois ou d'ivoire représentant un homme et servant à des tours de prestidigitation.

Vous voyez que le Mazarin n'est qu'une manière de godenot qui se cache aujourd'hui et qui se montrera demain (...). RETZ, Mémoires, IV, 320 (1652).

♦ 2. (1651). Fig. Homme petit et difforme. — Terme d'injure (sans contenu précis).

1. **GODER** [gode] v. intr. — 1762; du rad. de *godron*. → 1. Godet.

♦ Costume. Faire de faux plis (⇒ **Godet**) en bombant*, soit par suite d'une mauvaise coupe, soit par un ajustage défectueux de l'étoffe sur la doublure. ⇒ **Grigner**. *Une jupe taillée en biais risque de goder*. — REM. On dit aussi *godailler* (xx^e). *Ce tissu godaille*. — Par anal. *Le papier mal collé gode sur le mur*.

Malgré la tiédeur de mai, il portait un pardessus d'hiver, démodé, dont le col godait à la nuque. G. DUHAMEL, Salavin, V, I.

DÉR. Godage, 2. godet. V. Godiller.

2. **GODER** [gode] v. intr. — 1894, Esnault; de *gaurir* (xii^e), ou d'une var. → Gaudir.

Populaire.

♦ 1. Jouir ou être excité sexuellement. — Fig. :

Ça faisait énormément goder les michetons, ce rôle de (...) terre-neuve (...). Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 88.

♦ 2. Être en érection. Syn. : *godiller*. — *Goder pour* (qqn) : désirer sexuellement (qqn).

Les paumés, les couples en quête d'émotions érotiques sont évidemment des pigeons de premier choix. Quoi de plus facile pour les faire goder, que de furtives visions de femmes nues, qui ne sont la plupart du temps que des reproductions de toiles de maîtres, accrochées dans tous nos musées.

Martin ROLLAND, la Rouquine, p. 70.

DÉR. V. 2. Godiller (antérieur).

1. **GODET** [gode] n. m. — Av. 1350; du moy. néerl. *kode*, morceau de bois de forme cylindrique, suff. -et. Hypothèse rejetée par Guiraud qui rattache le mot au rad. *god*-«enflé» de même orig. que *gob*- (→ Gobelet, guber), par l'intermédiaire d'un thème gallo-roman **gobit*-.

♦ 1. Vieilli. Petit récipient à boire sans pied ni anse. ⇒ **Gobelet, timbale**.

- 1 J'ai tari le plus fin de la cave paternelle, godet à godet, délicatement (...). COLETTE, Prisons et Paradis, Vins, p. 68.
- Fam. Verre (à boire); contenu du verre. *Se taper un godet. Prendre un godet*. ⇒ **Verre** (3.); **canon, glass**.
- 1.1 On se passe les godets, les bouteilles, le calva d'abord et puis les saucisses... CÉLINE, Guignol's band, p. 88.
- 1.2 Tu prends un godet avec moi? Oui? Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 124.

Hé! Gilieth, par ici... Hé! Mulot... Viens prendre un godet avec nous. P. MAC ORLAN, la Bandera, p. 78.

♦ 2. (1508). Petit récipient sans pied où l'on délaie (cit. 2) de l'encre, des couleurs, où tombe l'huile d'un quinquet, d'un coussinet de graissage*, où l'on recueille la résine, le latex, où l'on repique de jeunes plants, etc.

Les godets à couler étaient en porcelaine blanche, et toujours propres, rangés de façon à permettre à l'œil de trouver aussitôt la nuance voulue dans la gamme des tons. BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 289.

Il monta sur le tablier, alla emplir lui-même les godets graisseurs des cylindres (...). ZOLA, la Bête humaine, v.

C'est long à suinter le caoutchouc dans les petits godets qu'on accroche au tronc des arbres. Souvent, on n'en a pas plein un petit verre en deux mois.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 129.

Il remarqua sur le bureau un godet à eau en cristal de roche, qui représentait deux fruits accolés dans leur feuillage (...). C'est un godet japonais, de l'époque Kien-long. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, 88.

Techn. *Godet d'une porte*. ⇒ **Crapaudine**. — Fourneau de pipe. — Égout d'un chéneau.

♦ 3. Bot. Capsule (de certains fruits). *Godet ou cupule du gland de chêne*. ⇒ **Vélanède**.

Le chardon à foulon, j'ai cru longtemps qu'il n'emplissait ses godets sous l'averse que pour donner à boire aux oiseaux : mais on n'apprend que dans cette eau il déploie des rets impalpables, pièges à la taille des visiteurs minuscules (...).

COLETTE, Belles saisons, p. 19.

♦ 4. (1690). Auge, auget. *Roue à godets*. *Chaîne* à godets* : chaîne sans fin d'un élévateur, d'une drague, d'un excavateur, munie d'une série continue de godets. *Godets d'une noria*.

DÉR. Godenot, godron.

HOM. Formes des v. 1. *goder*, 2. *goder*. — 2. *Godet*.

2. **GODET** [gode] n. m. — 1849, *pli godet*; de 1. *goder*.

♦ Faux pli, boursoufflure d'un vêtement, d'une étoffe, d'un papier qui gode*. — Spécialt. Cout. *Jupe à godets*, à gros plis souples, ronds et sinueux, qui tombent en s'évasant (⇒ **Godet**).

Des cannelures rondes qui vont de la base jusqu'au sommet, simulent les plis d'une étoffe, les «godets» de soie d'une robe de femme (...).

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), Vers Bénarès, IV.

HOM. Formes des v. 1. *goder*, 2. *goder*. — 1. *Godet*.

GODICHE [godif] adj. — 1752; n. pr., 1734; probabl. du rad. de *Godon*, forme hypocoristique de *Claude* ou plus vraisemblabl. (Guiraud) formé sur le rad. *god*- (sémantisme «enflé, gavé» d'où «stupide»). → 1. Godet, et godelureau.

♦ Fam. Niais, maladroit. ⇒ **Benêt, bête, sot**. — (Personnes). «*Il est assez godiche*» (Académie).

(...) je me trouvais ridicule d'être ainsi aimé, elle, je la trouvais godiche de m'aimer avec cette béatitude. Près de moi, elle ne disait rien. Oh! que nous avions l'air bête!

J. RENARD, Journal, 5 avr. 1897.

Avoir l'air godiche. ⇒ **Emprunté, gauche**.

(...) ton regard, disais-je, allait de préférence Aux hommes de carrée et de ronde apparence, Plutôt qu'aux freluquets à l'air godiche ou sec (...). VERLAINE, Élégies, III.

(...) les effets préparés d'avance, que Léon lui passait, pièce à pièce, les yeux baissés, avec des gestes godiches d'officiant.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 10.

N. m. (Rare). «*Le godiche Maritain*» (Léon Daudet, in T. L. F.). — N. f. Plus. cour. *Quelle godiche, cette fille!*

DÉR. Godichon.

GODICHON, ONNE [godifɔ, ɔn] adj. et n. — 1752; de *godiche*, et suff. -on.

♦ Fam. Un peu godiche. *Petite fille godichonne*. — N. *En voilà un godichon! Quel vieux godichon!*

Comment voulez-vous que la République puisse compter sur des godichons comme nous. Jacques PERRET, Bande à part, p. 225.

GODILLE [godij] n. f. — 1792, *godille*; orig. obscure, dialectale (Ouest); de *godiller*, selon P. Guiraud.

♦ 1. [a] «Aviron* placé à l'arrière d'une embarcation, dans un creux ou demi-cercle, pratiqué dans la partie supérieure du tableau, et permettant la propulsion par un mouvement hélicoïdal de la pelle» (Gruss). *Se servir d'une rame, d'une branche comme d'une godille*. — Loc. *Avancer, marcher à la godille*, en godillant.

(Les *Jonques*) marchent sans bruit à la godille, avec ce petit trémoussement qui est particulier à ce genre d'allure.

LOTI, Figures et Choses..., Trois journées de guerre, III.

(...) un coup de roulis avait jeté la guenon à l'eau (...) Et Royer était allé la cueillir à la godille, avec l'aviron qui lui restait. Roger VERCEL, Remorques, III.

La godille : la manœuvre d'une embarcation au moyen de la godille. *La godille et la nage**. *Aviron de godille*.

[b] Loc. (1922; dans certains contextes, avec infl. de 1. *goder*). Fam.

À la *godille*, se dit de quelque chose qui est mal fait, mal agencé, qui ne convient pas (→ Bénard, cit. 1).

Le voisinage, un temps si zélé pour m'indiquer des voies, avait renoncé à son apitoiement, comme à ses avis à la godille.

Albert SIMONIN, Confessions d'un enfant de La Chapelle, 1, Le faubourg, p. 232.

♦ 2. (xx^e). Ski. Enchaînement de virages, face à la ligne de pente, les skis restant le plus joints possible. *Godille freinage, godille avalement (ou godille S), godille «classique».*

1. GODILLER [godije] v. intr. — 1792; du rad. de 1. *goder* selon P. Guiraud, en raison du mouvement donné à la godille, et du silage laissé.

♦ 1. Manœuvrer une embarcation avec la godille (→ Godille, 1.). (...) je m'empare d'un aviron et ressuscitant ma spécialité, je me mets à godiller, pointant droit sur la passerelle (...) Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 159. Par métaphore. Avancer difficilement, en convoquant (fig.). «(...) divergences de fond rendues encore plus complexes par les incertitudes stratégiques des uns et des autres. Le parti communiste n'en finit pas de godiller» (Libération, 12 oct. 1983).

♦ 2. (V. 1930, in Petiot). Faire la godille, en ski (→ Godille, 2.). — Au p. p. *Descente godillée.*

DÉR. *Godille, godilleur.*

2. GODILLER [godije] v. intr. — 1864; de 2. *goder* (attesté plus tardivement).

♦ Pop. ⇒ 2. *Goder.*

GODILLEUR, EUSE [godijœr, øz] n. — 1840; de 1. *godiller.*

♦ 1. Batelier, marin qui godille; personne qui conduit une embarcation à la godille.

Sur une péniche immense, un godilleur transporte une minuscule balle de thé. A. MAUROIS, Bernard Quesnay, XXVIII.

♦ 2. Skieur, skieuse, qui pratique la godille.

GODILLOT [godijo] n. m. — 1869; du nom d'*Alexis Godillot*, fourrisseur de l'armée. Selon P. Guiraud, l'attraction du rad. *god-* (cf. sémantisme de 1. *godet* «objet creux et renflé» et anc. argot *gobelets* «souliers», xv^e) a joué.

♦ 1. Chaussure militaire à tige courte. ⇒ *Brodequin, chaussure.*

Ses larges godillots craquelés et racornis, qu'on dirait taillés à la serpe dans du vieux bois portent encore à leurs talons un peu de la boue glorieuse des tranchées. R. DORGELES, les Croix de bois, IV.

♦ 2. Fam. Gros soulier. ⇒ *Croquenot, godasse* (1.).

(...) un ouvrier, en cote bleue, un mégot aux lèvres; deux godillots tout neufs, en cuir épais, pendaient, à cheval sur son épaule. MARTIN DU GARD, les Thibault, I, VII, p. 253.

REM. On trouve l'abrév. *godilles* n. m. pl. (vx) :

Quelque temps il considéra cette énorme paire de «ribouis» sans pouvoir retenir des petits soupirs de satisfaction. «C'est lui! se disait-il, ce ne peut être que lui qui se promène ici dans d'aussi superbes godilles!» G. LEROUX, Rouletabille chez Krupp, p. 99.

♦ 3. Personne qui marche, suit (un chef) sans discuter (employé v. 1960-70, d'abord pour désigner les gaullistes inconditionnels). *Les godillots d'un régime.* — Adj. *Majorité godillot.*

DÉR. V. *Godasse.*

GODIN [godē] n. m. — D. i. (xx^e); nom d'une marque d'appareils de chauffage.

♦ Poêle, appareil de chauffage (de cette marque). → *Chauffage*, cit.; 1. chauffer, cit. 2.1. *Un, des godin.*

GODINETTE [godinst] n. f. — 1403; de l'anc. franç. *godin* «élegant», de *gaudir*, lat. *gaudere*.

♦ Vx (encore en usage v. 1900 — Colette — et dialectalement au xx^e). Jeune fille, jeune femme coquette. ⇒ *Grisette.*

GODIVEAU [godivo] n. m. — 1546, altér., d'après *veau*, de *godebillaux* (1534) «tripes de bœuf», de *god-* «enflé» (→ 1. *Godet*) et du poitevin *beille* «ventre», du lat. *botulus* «boyau», ou de *god-* et *-iveau* d'après *baliveau, soliveau* (Guiraud).

♦ Hachis de viande façonné en boulettes oblongues (⇒ *Quenelle*) de la grosseur du doigt, pochées à l'eau bouillante salée. ⇒ *Farce.*

Lorsqu'on apporta la tourte, large comme une roue de charrou, il y eut un recueillement, les godiveaux impressionnaient; et M. Charles poussa la politesse jusqu'à jurer sur son honneur qu'il n'en avait jamais vu de plus belle à Chartres.

ZOLA, la Terre, II, VII, p. 186.

GODON [godō] n. et adj. — xv^e-xvi^e, in Huguet; de *goddam* ou du rad. *god-* de *godelureau, godiche.*

♦ Vx ou archaïsme plaçant. Pêj. Anglais. *Les godons. Un godon.* — Invar. en genre. *Il a épousé une godon.*

De trente mille de ces godons gros veaux N'en retourna que six mille à Bordeaux.

Anciennes poésies françaises publiées par A. DE MONTAIGLON (in HUGUET).

Adj. (invar. en genre). *Deux frégates godons.*

GODRON [godrō] n. m. — 1676; *goderon*, 1369; dér. de 1. *godet.*

♦ 1. Ornement creux ou saillant, de forme ovoïde, aux bords de la vaisselle d'argent. *Argenterie à godrons. Vase à petits godrons.* — Par ext. Toute pièce d'orfèvrerie façonnée à godrons. *Godrons de cuivre.* — REM. On écrit aussi *gaudrons*. → *Curiosité*, cit. 21, France.

♦ 2. Techn. Ornement de même forme sur des ouvrages d'architecture, d'ébénisterie...

(...) une maison méridionale, couverte en godrons de tuiles et crépie de rose. COLETTE, Belles saisons, p. 30.

♦ 3. (Fin xv^e). Anciennt. Gros pli rond et empesé (d'une fraise, d'un jabot). ⇒ *Tuyau. Colletterie à godrons.*

(1694). Par ext. Fer servant à godronner*.

DÉR. *Godronner.* — (Du même rad.) 1. *Goder.*

GODRONNAGE [godronaʒ] n. m. — 1842; de *godronner.*

♦ Techn. Action de godronner* (2.); résultat de cette action. *Le godronnage élégant d'un jabot.*

GODRONNER [godrone] v. tr. — 1704; *goderonné*, 1379; de *godron.*

Technique.

♦ 1. Border, orner de godrons. *Godronner de la vaisselle.*

♦ 2. Plisser, friser en godrons*. *Godronner une étoffe.*

Au p. p. *Manchette godronnée. Perruque godronnée.* Bot. *Feuille godronnée*, à bords découpés en festons séparés par des plis profonds.

(...) de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée au fruit (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1232, 6 nov. 1689.

♦ 3. Vx. Orner (qqn) d'un vêtement à godrons. — Au participe passé :

Vous êtes déjà paré et godronné comme pour un bal. Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VII, p. 196.

DÉR. *Godronnage, godronneur.*

GODRONNEUR, EUSE [godronœr, øz] n. — 1855; de *godronner.*

♦ Techn. Personne qui fait des godrons.

GOÉLAND [goelā], régional (Bretagne) [gwalā] n. m. — 1484, *gaelans*; *goilant*, fin xv^e; *goéland*, 1781; breton *gwelan* «mouette».

♦ Oiseau de mer (*Palmipèdes. Laridés*) scientifiquement appelé *Larus. Les goélands nichent au sol, sur les côtes, et vivent en colonies* (→ Corniche, cit. 2). — REM. L'orthographe *goéland*, admise en 1835 par l'Académie, qui la rectifia en 1878 au profit de *goéland* se trouve encore dans Littré.

On raconte que les goélands des îles Feroë sont si forts et si voraces, qu'ils mettent souvent en pièces des agneaux dont ils emportent des lambeaux dans leurs nids (...)

BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Goélands et mouettes.

À l'horizon, des voiles maltaises découpent leur triangle blanc, pareil aux ailes relevées en ciseaux d'un goéland qui pêche.

E. FROMENTIN, Une année dans le Sahel, p. 38.

Les goélands faisaient un tapage extraordinaire autour de nous; ils étaient une bande qui criaient et battaient l'air de leurs ailes blanches (...)

LOTI, Mon frère Yves, XII.

GOÉLETTE [goelet] n. f. — 1740; *goualette*, 1752; probabl. formé sur *goéland*, avec changement de suff. — REM. L'orthographe *goélette*, admise par l'Académie en 1835 et rectifiée en 1878, se trouve encore dans Littré.

♦ 1. (1767, *goualette*). Régional. Hirondelle* de mer. ⇒ *Sterne.*

♦ 2. Bâtiment léger à deux mâts (mât de misaine et grand mât) et voiles triangulaires ou auriques (→ 2. Ris, cit. 1). *Goélettes de voile paimpolaises. Gréer un yacht en goélette.* Syn. (anglic.) : ⇒ *Schooner.*

Au milieu du courant, où l'eau est la plus profonde, stationnent les bricks et les goélettes du commerce, à la mâture élancée, aux cordages aériens, dont les traits se dessinent si nettement en noir sur le fond clair du ciel.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 247.

2 C'était une goëlette longue et basse, avec une mâture très inclinée sur l'arrière (...) BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XIII.

3 La *Jane Guy* était une goëlette de belle apparence, de la contenance de cent quatre-vingts tonneaux. BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XIV.

4 C'était une charmante petite goëlette de vingt tonneaux que la *Tankadère*, bien pincée de l'avant, très dégagée dans ses façons, très allongée dans ses lignes d'eau. On eût dit un yacht de course. J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 168.

Par appos. *Navire « gréé en trois-mâts goëlette »* (J. Verne, le Tour du monde en 80 jours, p. 207).

♦ 3. Vx. Voile aurique (d'une goëlette ou de tout autre bâtiment). — Appos. *Misaine goëlette*. ⇒ **Fortune**. *Corne* de grand-voile goëlette*.

GOÉMON [gœmō] ou [gwamō] (— REM. La 1^{re} prononc. est usuelle hors de Bretagne; la seconde est seule conforme à l'origine bretonne du mot). n. m. — 1686; *goumon*, xv^e; breton *gwemon*.

♦ 1. Algues marines appartenant au genre *Fucus** et à d'autres genres d'algues brunes ou rouges. ⇒ **Fucus**, **varech**. *Goémon de fond, de rive*. *Goémon-épave*, rejeté par la mer sur le rivage. *Valeur fertilisante du goémon putréfié*. — REM. L'orthographe *goémon*, d'abord admise par l'Académie, se trouve encore dans Littré.

1 (...) l'amère senteur des glauques goémons. HUGO, les Contemplations, p. 321.

2 Ses pieds s'embarassaient dans de longues plantes brunes, emmêlées comme des chevelures, qui étaient les goémons traînant à terre. LOTI, Pêcheurs d'Islande, I, III.

♦ 2. Engrais fait de goémon.

DÉR. *Goémonier*.

GOÉMONIER [gœmɔnjɛ] ou régional [gwamɔnjɛ] n. m. — 1922; de *goémon*.

♦ Techn. Ramasseur de goémon, d'herbes marines (engrais, fabrication de produits chimiques). — REM. Le fém. *goémonnière* est virtuel.

GÆTHÉEN, ENNE [gœtɛ, en] adj. — 1883, in T. L. F.; *gœthien*, 1843, pour désigner l'os interpariétal découvert par Gœthe; de *Gœthe*, écrivain allemand (1749-1832).

♦ Didact. Relatif à Gœthe, à son œuvre. *Conception gæthéenne du monde*.

1 Jamais Beethoven n'a réalisé, ne réalisera plus désormais, sa plénitude, avec une aussi simple majesté. C'est une heure de sa vie, que j'appellerai Gæthéenne: la plus proche de la calme maîtrise et de l'ordre classique de son grand modèle, le vieux Apollon de Weimar.

R. ROLLAND, le Chant de la résurrection, p. 549 (1937).

2 Ce serait peu de dire qu'*Amère Victoire* (de Nicolas Ray) est le plus gæthéen des films. J.-L. GODARD, Jean-Luc GODARD, in Coll. des Cahiers du cinéma, n° 79, p. 102.

GOËTIE [gœsɛ] n. f. — 1570; lat. *goeteia*, grec *goêteia* « sorcellerie ».

♦ Antiq. Magie incantatoire par laquelle on invoque les esprits mal-faisants.

En quoi est-il moins surprenant que les artifices de la goétie, que les sorts jetés par des magiciens ou des bergers? HUYSMANS, Là-bas, XV.

GOGAILLE [gɔgaj] n. f. — 1564; dér. de l'anc. franç. *gogue* « réjouissance ».

♦ Pop. (Vx). Repas copieux et joyeux. ⇒ **Godaille**. *Faire gogaille*. *Être en gogaille*: faire bombance. ⇒ **Bombance**, **goguette**, **ribote**.

GOGLU [gɔgly] n. m. — 1845; orig. inconnue, p.-ê. de *goguelu* (1480) « vantard », de l'anc. franç. *gogue*. → **Goguette**.

♦ (Au Canada). Passereau chanteur de l'Amérique du Nord, du genre *Dolichonyx*.

GOGO [gogo] n. m. — 1834; nom d'un personnage de *Robert Macaire*, comédie de Frédéric Lemaître, popularisé par le grand acteur, puis par les caricatures de Daumier, probabl. de l'initiale de *gober*, p.-ê. avec infl. de *nigaud*. → **Gobet**.

♦ Fam. Homme crédule* et niais, qui se laisse tromper, notamment par l'appât du gain, surtout en matière de finances. ⇒ **Gobe-mouches**, **naïf**, **pigeon**, **poire**. *Les gogos, proies faciles des aigrefins qui les dupent et les grugent**. *C'est bon pour les gogos*. ⇒ **Poire** (fam.). *Attraper les gogos*. ⇒ **Attrape-gogo**, **attrape-nigaud**.

1 (...) ces froids banquiers sans âme qu'on dit vertueux et qui ruinent des milliers de familles avec leurs rails qui sont de l'or pour eux et du fer pour les *Gogos*!

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 433.

Il y a eu le monde des sots au moyen âge, il nous semble vivre dans le monde des gogos et des abonnés (...) Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. II, p. 184.

COMP. **Attrape-gogo**.

GOGO (À) [agogo] loc. adv. — Av. 1465, Ch. d'Orléans; redoublement plaisant de l'anc. franç. *gogue* « réjouissance » (→ **Goguette**), ou selon P. Guiraud de *gob*. → **Go** (tout de).

♦ Fam. Abondamment, à discrétion. ⇒ **Souhait** (à). *Avoir tout à gogo*.

Ne parlons que de joie, et jusqu'au conjugo

Laissez-moi, s'il vous plaît, m'en donner à gogo.

Thomas CORNEILLE, Don César d'Alvalos, I, 4, in LITTRÉ.

GOGS ou **GOGUES** [gog] n. m. pl. — 1888; de *goguenots*, 3.

♦ Fam. Lieux d'aisance. ⇒ **Chiottes**. *Aller, être aux gogues*.

Il faisait alors plus noir que dans une cellule de la Santé, le cagibi n'ayant pas de fenêtre, sinon une malheureuse prise d'air donnant sur l'escalier et encombrée par la chasse d'eau des gogues (...)

B. CENDRARS, le V^e arrondissement, in Trop c'est trop, p. 28.

À mi-étage, entre le deuxième et le premier, les gogues étaient libres (...)

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 122.

Il sortit un moment puis la chasse d'eau a coulé j'ai demandé les gogs j'ai pissé un bock j'aime faire mousser au fond en pissant fort.

Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 82.

REM. La forme *gogue* au sing. est rare. « *L'horrible gogue Decaux. Après usage on pue l'antiseptique pendant une bonne demi-heure* » (*Actuel*, n° 48, oct. 1983, p. 98).

GOGUENARD, ARDE [gɔgnɑr, ard] adj. — 1607; dér. de l'anc. franç. *gogue* « réjouissance », p.-ê. d'après *mentenard* « menteur ».

♦ Qui plaisante en se moquant; qui a l'air de se moquer d'autrui. ⇒ **Moqueur**, **narquois**, **railleur** (→ Excepté, cit. 8). *Ton, sourire, œil goguenard*. *Humeur, raillerie goguenarde*. — N. *Un goguenard, une goguenarde* (→ **Baptiser**, cit. 4; **choquer**, cit. 9).

Lorsqu'ils viennent, d'un ton de mauvais goguenard,

Vous railler sottement sur l'amour d'un vieillard (...)

MOLIÈRE, l'École des maris, III, 8.

Je vous ai bien dit que c'était un médecin goguenard.

Oui; mais je l'enverrais promener avec ses goguenarderies.

MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, II, 2.

(...) son rire goguenard qui avait l'air de se ficher du monde.

ZOLA, le D^r Pascal, t. I, p. 28.

Mais le visage (*de Verlaine*), d'une laideur magnifique et surprenante, d'une laideur à la Socrate, populacière et divine, avec son beau crâne pareil à la coupole d'un temple, son front dévasté par le génie et la souffrance, avec aussi, le clinotement goguenard des yeux obliques, démentait ce que l'homme pouvait avoir de rustique et de fatot.

Laurent TAILHADE, Quelques fantômes de jadis.

MM. Munday et Slatter, amusés, le regardaient s'agiter avec la bienveillance paternelle et goguenarde que les commerçants des villes d'Université témoignent aux étudiants bien munis d'argent de poche.

A. MAUROIS, Ariel..., p. 43.

REM. On trouve chez Verlaine l'adv. rare *goguenardement*.

CONTR. **Sérieux**.

DÉR. **Goguenarder**, **goguenarderie**, **goguenardise**.

GOGUENARDER [gɔgnɑrdɛ] v. intr. — 1611, v. intr.; v. pron., 1609; de *goguenard*.

♦ Faire le goguenard*, plaisanter. *Soyez donc un peu sérieux; cessez de goguenarder*. — Trans. (Peu usité). ⇒ **Railler**.

L'empereur m'avait souvent interrompu pour rire et goguenarder.

LAS CASES, le Mémorial de Sainte-Hélène, t. I, p. 946 (in T. L. F.).

Cela te sied bien de me goguenarder! reprit Montcornet en souriant. Te crois-tu le droit d'insulter un pauvre général comme moi (...)

BALZAC, la Paix du ménage, Pl., t. I, p. 995.

(...) nous pourrions ensuite goguenarder tout à notre aise, et faire des vers à ventre déboutonné.

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 3 juin 1850, t. II, p. 183.

GOGUENARDERIE [gɔgnɑrdœri] n. f. — 1651, in D. D. L.; var. *goguenardie*, au xv^e.

♦ Vx. ⇒ **Goguenardise** (→ **Goguenard**, cit. 2).

Le Roi, fort accoutumé à lui (*Rose*) et à ses goguenarderies, car il était plaisant et fort salé (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, t. I, LVI.

GOGUENARDISE [gɔgnɑrdiz] n. f. — 1853; de *goguenard*.

♦ 1. *La goguenardise*: attitude goguenarde. *Un ton de goguenardise*.

(...) elle découvrit un soir dans mon regard une gaieté un peu bourguignonne, et dans mon haleine le secret de ma goguenardise, hélas! (...)

COLETTE, la Maison de Claudine, p. 57.

♦ 2. *Une, des goguenardises*: plaisanterie, moquerie.

(...) un recueil de plaisanteries bonnes ou mauvaises, de goguenardises et de vanteries (...)

J.-A. DE GOBINEAU, Nouvelles asiatiques, p. 35.

GOGUENOT [gogno] n. m. — 1805, *gogueneau* « pot à cidre »; mot normand où l'on retrouve le sémantisme « objet creux et renflé » (→ Gobelet, 1. godet), le rad. *gog-* « enflé » s'apparentant à *gob-* (→ Gober) et *god-* (→ 1. Godet). → Goguette et cf. P. Guiraud.

♦ 1. Régional (Normandie). Pot à cidre.

♦ 2. Techn. Cône de poterie soutenant un bétonnage.

♦ 3. Fam. Vase de nuit. Fig. et vx. Tout endroit malpropre.

1 On ne demande pas la chambre des paires, mais, tout de même, on se plairait ailleurs que dans un pareil goguenot. Léon BLOY, *la Femme pauvre*, 26.

(1861). Mod. **GOGUENOTS** n. m. pl. Lieux d'aisance. ⇒ **Gogs** (ou **gogues**), **chiottes**.

2 Les uns se dirigèrent vers le musée et les autres vers les édifices qui contribuaient à assurer la célébrité de cette petite ville, édifices dont les « goguenots » romains étaient le plus beau fleuron.

L. FORTON, *Les Aventures des Pieds-Nickelés*, in *l'Épatant*, 1910, p. 128-129.

DÉR. (Du sens 3) **Gogs**.

GOGUES [gog] n. m. pl. ⇒ **Gogs**.

GOGUETTE [goget] n. f. — 1549, *être en ses goguettes*; *faire goghettes* « faire ripaille », 1462; de l'anc. franç. *gogue* « réjouissance », selon P. Guiraud, déverbal de *goguer* « railler, plaisanter », d'un gallo-roman **gobbicare*, rad. *gobb-*. → Gober, gaber, jabot et aussi gogo (à gogo).

♦ 1. Loc. fam. *En goguette* : émoussillé*, légèrement ivre après des libations un peu trop copieuses. *Tapage nocturne de marins en goguette*. *Être en goguette* : être en partie fine. ⇒ **Ribote**.

1 Bons vivants que met en goguette
Le vin d'une vieille feuillette.

BÉRANGER, *Av. de Bagnolet*, in *LITTRÉ*.

2 Les esquisses que mon fils avait faites d'après les dessins de Goya représentant des moines en goguette, et dont il avait orné notre chambre, le scandalisèrent un peu (...)

G. SAND, *Hiver à Majorque*, III, 1.

3 Il a même (...) soupé, il y a trois jours, en goguette.

BARBEY D'AUREVILLE, *les Diaboliques*, « Le plus bel amour de don Juan », 1.

4 Le fiacre venait en effet de dégorger, au seuil de l'édifice, des collégiens en goguette qui avaient besoin de voir la mort pour y croire.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Contes cruels*, p. 115.

Vielli. Une goguette. ⇒ **Bringue**, **noce**. *Un jour de goguette*.

♦ 2. (1829). Hist. Nom donné à Paris à des sociétés chantantes (qui se réunissaient dans des cabarets).

5 La restauration vint faire au peuple de tristes loisirs; oui... bien tristes! car il fallait se consoler de Waterloo et de l'entrée des alliés à Paris.

Les vieux soldats, les ouvriers, se réunirent pour répéter en chœur des refrains patriotiques (...) La chanson descendit du *Rocher de Cancale* aux cabarets de barrières. Les sociétés chantantes devinrent des *Goguettes!* Oui, le règne de la Goguette était arrivé!... La Goguette, qu'a célébrée Debraux, qu'a protégée Béranger (...)

L. COUAILHAC, *les Sociétés chantantes*, in Ch. PAUL DE KOCK, *la Grande Ville*, t. II, p. 245 (1843).

Par ext. (vx). Cabaret.

♦ 3. Loc. Vx. *Chanter goguette à qqn*, l'injurier. ⇒ **Pouilles**.

GOÏ, GOÏM [goj, goim] adj. et n. ⇒ **Goy**.

GOINFRADE [gɔwɛ̃frad] n. f. — 1866, *Litré*; de *se goinfrer*, et suff. *-ade*.

♦ *Vielli ou littér.* Acte de goinfrer; repas de goinfrer. « *Ces baffreurs (...)* ces repus qui se gavent à en crever, c'est bien nous. *Devant l'assez répugnant spectacle qu'offre cette goinfrade*, Marco Ferreri (auteur du film « *la Grande Bouffe* ») *ricane (...)* » (*le Nouvel Obs.*, 4 juin 1973, p. 17).

GOINFRE [gɔwɛ̃fr(ə)] n. m. — 1578; orig. incert.; ni la phonétique ni l'évolution des sens ne permettent de rattacher le mot à *goul-*; le n. pr. *Galafre, Crolafre* (héros de chansons de geste) semble assez gra-tuit. P. Guiraud rapproche le mot de *goulafre, gougnafier*... et suggère un v. **gouer* « se remplir le jabot », d'après *s'engouer, gouailler*.

♦ 1. (1630). Vx. Homme sans ressource, pauvre et débauché; pique-assiette, parasite (encore chez Taine, in T. L. F.).

Adj. (au xvii^e). Qui se fait sans cérémonie, à la bonne franquette.

♦ 2. (1613, in D. D. L.). Mod. Individu qui mange avec excès et salément. ⇒ **Glouton**, **goulu**, **gourmand**, **vorace**; fam. **bâfreur**. *Il se jette sur les plats comme un goinfrer*. *C'est un goinfrer*. *Cette fille est un vrai goinfrer* (⇒ **Goinfresse**). *Bande de goinfrers, laissez-moi du rôti!* — Adj. *Être goinfrer*. *Ils sont assez goinfrers* (→ ci-dessous cit. 3).

1 S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin,
Un docteur est alors au bout de son latin :

BOILEAU, *Poésies diverses*, 1.

2 Nous étions là cinq ou six goinfrers émerites, et nous avons briffé et lampé au mieux (...)

Th. GAUTIER, *les Grottesques*, IX, p. 298.

3 (*Les riches Romains*) des malheureux assez goinfrers pour s'étendre afin de mieux se remplir et qui une fois remplis, se vidaient comme des outres, leurs gros doigts bagués d'or au fond de la gorge, sans seulement prendre la peine de se mettre sur

leur séant, devaient avoir à la fin du repas bien besoin de se décrasser (...) Il est vrai qu'ils habitaient des villas somptueuses.

BERNANOS, *les Grands Cimetières sous la lune*, p. 37.

(...) il s'épongeait le front fréquemment, mangéait beaucoup, non tant comme un gourmet que comme un goinfrer (...)

GIDE, *les Faux-monnayeurs*, III, 1.

Il se pencha sur son assiette et l'on ne peut dire qu'il commença de manger : il bâfra; comme un goinfrer, comme un pourceau.

GIDE, *Ainsi soit-il*, p. 50.

Devant moi, le frangin de mes espoirs! Bâfrant. Déglutissant. Les joues encintes d'aliments. Mâchouillant. Salivant. Baissant la tête au niveau de la fourchette débordante. Aspirant. Avide. Goinfrer : je n'ai jamais si parfaitement compris qu'en face de lui, ce que pouvait être un tube digestif.

LOUIS CALAFERTE, *Partage des vivants*, p. 57.

CONTR. *Frugal, sobre, tempérant.*

DÉR. *Goinfrer, goinfrerie, goinfresse.*

GOINFRE [gɔwɛ̃frə] v. — 1642; de *goinfrer*.

★ I. V. intr. Vx ou régional. Manger comme un goinfrer. ⇒ **Bâfrer**. *Il goinfrer comme un porc*. *Arrête de goinfrer!*

Ce n'est pas une calomnie de montrer le roi et la reine goinfrant, se soulant, titubant pendant que le peuple crève de faim (...)

S. DE BEAUVOIR, *Tout compte fait*, p. 220.

★ II. V. tr. Faire manger (qqn) abondamment. *Il faut nourrir cet enfant, pas le goinfrer*. *Goinfrer qqn de* (et nom de nourriture). — Faux pron. *Se goinfrer qqch.*, le manger avidement, en goinfrant. — Loc. fam. *Faut se le goinfrer*, se le faire, se le farcir*.

(...) et ces années — si consistantes pourtant, « faut se les goinfrer » — se liquéfient et s'évaporent à mesure : même la mémoire n'en retiendra rien.

A. SARRAZIN, *la Cavale*, p. 378.

► **SE GOINFRE** v. pron.

Manger beaucoup et avidement. ⇒ **Empiffrer** (s'). *Il se goinfrer à s'en faire pêter la sous-ventrière*. — *Se goinfrer de pâtisseries*. ⇒ **Enfiler** (s').

DÉR. *Goinfrade*.

GOINFRE [gɔwɛ̃frɛri] n. f. — Av. 1646; de *goinfrer*.

♦ Caractère du goinfrer; manière de manger du goinfrer. ⇒ **Voracité**.

Il se précipita vers les cuisines, emporté par cette goinfrerie qui devait surprendre l'univers.

FLAUBERT, *Trois contes*, « Hérodiade », II.

Plus de méthode, plus de fierté et sans doute moins de goinfrerie, moins de caprice; laissant cette nourriture pour se jeter sur une autre, moins d'effolement et de précipitation dans la goinfrerie, moins de peur de laisser perdre quelque chose (...)

FRANCIS PONGE, *le Parti pris des choses*, « L'escargot », p. 53.

GOINFRESSE [gɔwɛ̃frɛs] n. f. — 1649, *Scarron*; de *goinfrer*.

♦ Fam. et vx. Femme qui se goinfrer.

GOITRE [gɔwatʁ(ə)] n. m. — 1530; *goyetre*, 1492; *gouistre*, 1530; d'un dial. lyonnais venu de l'anc. franç. *goitron* « gorge » (v. 1120); du lat. pop. **gutturio*, de *guttur* « gorge ».

♦ 1. Augmentation de volume de la glande thyroïde, dans sa totalité ou sous forme de nodules, qui déforme la partie antérieure du cou. *Goitre endémique de certaines régions montagneuses* (⇒ **Crétinisme**). *Goitre exophtalmique*. — REM. L'Académie a d'abord écrit *goître*, orthographe que l'on retrouve dans *Litré*.

Le cou long, avec un soupçon de goitre qui ne lui seyait point mal (*à la Dauphine*).

SAINT-SIMON, *Mémoires*, III, 1159, in *LITTRÉ*.

La peur des goitres me faisait obéissant et silencieux. J'en avais vu beaucoup au marché, à la gorge des montagnards qui vendent les châtaignes.

GIRAUDOUX, *Provinciales*, p. 11.

(...) la très étonnante facilité des grenouilles de gonfler comme goitre leur gosier, à la manière des pigeons lors de la saison des amours (...)

GIDE, *Journal*, 22 mai 1943.

♦ 2. Par anal. Gonflement du cou; poche, membrane garnissant le cou (de certains animaux).

DÉR. *Goitreux*.

COMP. *Goitrigène*.

GOITREUX, EUSE [gɔwatʁø, øz] adj. et n. — 1411; de *goitre*.

♦ 1. Qui est de la nature du goitre. *Tumeur goitreuse*.

♦ 2. (Êtres animés). Qui est atteint d'un goitre. *Femme goitreuse depuis son adolescence*. — *Chien goitreux*.

N. *Un goitreux, une goitreuse* : personne atteinte d'un goitre.

Beaucoup d'individus, sans avoir des goitres, paraissent atteints de la même maladie que les goitreux. On peut attribuer ces gonflements, ces engorgements à des parties trop brutes de l'eau, et surtout de l'air, qui s'arrêtent, embarrassent les conduits (...)

É. DE SENANCOUR, *Oberman*, LXXVII.

Spécialt (par suite de la confusion entre le goitre, l'hyperthyroïdie, et les symptômes d'arriération mentale qui lui sont parfois associés). Arriéré congénital. ⇒ **Crétin**, cit. 3.

2 Je me suis remis à travailler, mais ça ne va pas du tout ! J'ai peur de n'avoir plus de talent et d'être devenu un pur crétin, un goitreux des Alpes.

FLAUBERT, Correspondance, V, p. 135.

♦ 3. Par anal. « *Les pélicans goitreux...* » (Bouilhet, in T. L. F.).

GOITRIGÈNE [gwatrɪʒɛn] adj. — Mil. xx^e; de *goitre*, *i-* de liaison, et *-gène*.

♦ Méd. Qui provoque le goitre. « *L'effet goitrigène du ScN est donc lié de manière critique à la balance des apports alimentaires en iode et en thiocyanate. Le fléau est incommensurable, et il excède de beaucoup le seul goitre, son aspect le plus spectaculaire et le plus visible* » (*Sciences et Avenir*, n° 399, mai 1980, p. 100).

GOLD [gold] adj. invar. — V; 1970; mot angl. « or ».

♦ Anglic. De couleur dorée (mode). « *En très beau chevreau gold, brun ou merisier...* » (*Télé 7 Jours*, 3 nov. 1973).

GOLDEN [golden] n. f. invar. — 1959, in Höfler; angl. *golden delicious* « délicate dorée », de *golden*, de *gold* « or ».

♦ Pomme à manger au couteau, à peau jaune et à chair juteuse. Appos. *Des pommes golden*.

« Mais qu'est-ce que c'est que ces pommes rouges, Philippe ? » Et lui : « D'abord elles ne sont pas rouges, tu ne les trouves pas belles... » Et elle : « Comment, elles ne sont pas rouges ? Je t'avais dit de prendre des Golden... »

ARAGON, *Blanche...*, I, IX, p. 163.

GOLD POINT [goldpoint] n. m. — 1929; *gold-point*, 1890; mots angl., de *gold* « or », et *point* « point ».

♦ T. d'écon. polit. Se dit des cours extrêmes du change au-delà desquels il devient avantageux d'exporter ou d'importer de l'or.

Lorsque les changes et les cours de l'or sont libres, il existe deux cours extrêmes de l'or ou d'une devise au-delà desquels il y a intérêt à « sortir » ou à « entrer ». Ce sont le gold point de sortie et le gold point d'entrée.

J. ROMEUF, *Dict. des sciences économiques*, art. *Gold point*.

GOLÉE [gole] n. f. ⇒ *Goulée*.

GOLEM [golɛm] n. m. — 1877; mot hébreu, « masse informe, embryon », puis « masse, tas », sens emprunté au xii^e.

♦ Dans les légendes juives médiévales, Être artificiel à forme humaine, modelé par l'homme et animé par un texte biblique fixé à son front. ⇒ *Homunculus*. *Des golems*.

(...) à l'encontre des vulgaires mandragores, ces petits golems vivants ne se nourrissent pas de l'air du temps (...)

Les homuncules de Kueffstein furent les hôtes de la Grande Loge de Vienne (...)

B. CENDRARS, *Bourlinguer*, p. 143.

GOLF [gɔlf] n. m. — 1872; attestation isolée, 1776; var. *goff*, 1792; mot angl.; du néerl. *kolf* « gourdin ».

★ 1. Sport qui consiste à faire pénétrer, en la propulsant au moyen d'une canne, une balle dans des trous disposés le long d'un parcours parsemé d'obstacles (pièces d'eau, talus, broussailles, etc.). *Joueur de golf* (→ *Éphèbe*, cit. 4). ⇒ *Golfeur*. *Le joueur de golf est muni d'un assortiment de crosses* (⇒ *Club*) *que porte un garçon* (⇒ 1. *Caddie*; → *cadet*). *La balle de golf, lancée d'un tertre gazonné* (⇒ *Tee*), *doit entrer dans un trou**, *signalé par un drapeau*. *Large couloir aménagé entre deux trous, au golf*. ⇒ *Fairway*. *Terrain de golf*. ⇒ *Link*; et aussi *green*. *Terrain de golf servant à l'entraînement*. ⇒ *Practice*. *Un parcours de golf de neuf ou dix-huit trous, parsemé d'obstacles (naturels ou artificiels)*. ⇒ *Banquette*, *bunker*, *hasard* (1, 1), *rough*, *stymie*. *Les coups, au golf*: *air-shot*, *approche*, *birdie*, *dropper*, *divot*, *drive*, *eagle*, *grip*, *pitch*, *pivot*, *pull*, *putt*, *run up*, *slice*, *socket*, *stance*, *swing*, *topee*, *topspin*. *Disputer une partie de golf au coup par coup* (medal play) *ou au trou par trou* (⇒ *Match play*). *Partie de golf opposant deux adversaires* (single), *deux équipes de deux joueurs* (double). — REM. Comme on le voit ici même, le vocabulaire du golf est essentiellement formé d'anglicismes dont beaucoup pourraient être avantageusement remplacés.

0.1 (...) on fait de l'escrime entre dames, on remet en honneur un vieux sport anglais du XVIII^e siècle, le golf.

Paul MORAND, *New York*, p. 118.

(1930). *Golf miniature*: jeu de jardin ou de salon, dans lequel le parcours, jalonné d'obstacles divers n'est long que de quelques mètres. ⇒ *Mini-golf*.

(1901, in Höfler). *Terrain de golf*; lieu où l'on joue au golf. *Se donner rendez-vous au golf*.

0.2 Quand l'heure d'aller à un goûter donné au golf approchait, si nous étions tous ensemble à ce moment-là, elle se préparait, puis venant à Andréa : Hé bien, Andréa, qu'est-ce que tu attends pour venir ? tu sais que nous allons goûter au golf.

PROUST, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Folio, p. 560.

★ II. (1909, in Höfler). ♦ 1. Vx. Gilet* de laine.

Il voyait Martine à sa table de travail; elle feuilletait ses fiches, les pieds dans des chaussons fourrés, un golf jaune sur le dos.

Charles PLISNIER, *Martine*, p. 256.

♦ 2. Loc. (V. 1940). *Culottes* (vieilli), *pantalons de golf*: pantalons bouffants, serrés au-dessous du genou. ⇒ *Knickerbockers* (vx).

Un pantalon de golf roux bouffait au-dessus de ses chaussures énormes.

Charles PLISNIER, *Martine*, p. 363.

Une casquette de sport et un costume à larges carreaux avec culottes de golf achevèrent de le transformer.

M. AYMÉ, *Le Passe-muraille*, p. 18.

N. m. pl. (1941, in Höfler). Vieilli. *Des golfs*: des pantalons de golf.

Elle paraissait toute menue avec ses culottes de ski, des golfs de drap bleu qui tombaient légèrement sur des bas de laine éclatants de blancheur.

R. FRISON-ROCHE, *Premier de cordée*, p. 230 (1941).

DÉR. *Golfeur*, *golifique*.

HOM. *Golfe*.

GOLFE [gɔlf] n. m. — 1528; *golf*, fin xii^e, Bruno Latini; *goulf*, 1418; ital. *golfo* (attesté seulement en 1317); du bas lat. *cultus*, *coltus*, du grec *kolpos* (→ *Gouffre*) qu'il a concurrencé aux xv^e et xvi^e.

♦ 1. Vaste bassin* en cul-de-sac plus ou moins largement ouvert, que forme la mer dans son avancée à l'intérieur des terres. ⇒ *Échancrure*, *mer*. *Golfe profond*. *Petit golfe*. ⇒ *Baie*. *Golfe étroit et profond, en Norvège*. ⇒ *Fjord* (cit. 1; → aussi *cœur*, cit. 23). *Golfe à l'embouchure d'un fleuve*. ⇒ *Estuaire*. *Le golfe de Gascogne, de Finlande, du Mexique...* (→ *Anfractuosité*, cit. 4; *aplatissement*, cit. 1; *assembler*, cit. 31; *autorité*, cit. 19; *couronne*, cit. 18; *échouage*, cit. 2; *exhaler*, cit. 14; *fleuve*, cit. 5).

On peut (...) distinguer deux types de mers bordières suivant leurs formes et la manière dont elles communiquent avec l'océan : les unes sont des golfs, plus ou moins largement ouverts, mais se terminant en cul-de-sac (golfe de Saint-Laurent, mer d'Okotsk); les autres sont des chenaux ouverts aux deux bouts, le type en est la Manche (que les Anglais appellent *Channel*), et on pourrait appeler des *manches* toutes les mers de cette catégorie.

E. DE MARTONNE, *Traité de géographie physique*, t. I, p. 395.

La Grèce était une grande péninsule, dont les caps semblaient avoir fait reculer les mers, et, les golfs s'ouvrant de tous côtés, comme pour les recevoir encore.

MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*, XXI, vii.

(...) nous tâcherons de les distinguer (les mers méditerranées) de celles qu'on doit appeler golfs, et aussi de celles qu'on devrait regarder comme des lacs (...)

BUFFON, *Hist. nat.*, I, Preuves sur la théorie de la terre.

Les ouvertures des golfs, des baies, des méditerranées, rien n'échappe à la sagesse de ce bon et savant homme.

CHATEAUBRIAND, *Le Génie du christianisme*, I, v, 3.

(...) ils habitent une maison basse à toit plat, ombragée d'un palmier, au fond d'un golfe, au bord de la mer.

FLAUBERT, *M^{me} Bovary*, II, xii.

Antonio arriva à une crique d'eau profonde; elle luisait entre les branches de cèdres d'un bouleau. Il descendit jusqu'au bord. C'était un petit golfe tranquille creusé dans un granit bleuâtre. Antonio se pencha.

J. GIONO, *Le Chant du monde*, I, ii.

Absolt. *Le Golfe*: le golfe dit *Persique* ou *Arabique*. *Les Émirats du Golfe*. *L'économie, le pétrole du Golfe*.

♦ 2. (1834). Anat. *Golfe de la veine jugulaire*, partie où elle s'élargit.

♦ 3. (Déb. xix^e). Par métaphore et littér. (Du sens 1). ⇒ *Abri*, *asile*, *havre*, *retraite*.

Que ne peut-elle (l'âme), ô mer, sur tes bords qu'elle envie,

Trouver comme ta vague un golfe dans la vie (...)

LAMARTINE, *Harmonies*, I, x, p. 51.

GOLFEUR, EUSE [gɔlfœr, øz] n. — 1901, in Höfler; *golfer*, 1891; de *golf*.

♦ Joueur, joueuse de golf.

(...) j'admire aussi comme le cycliste, la golfeuse de Balbec, qui n'avait rien lu qu'*Esther* avant de me connaître, était douée (...)

PROUST, *La Fugitive*, Pl., t. III, p. 468.

GOLFIQUE [gɔlfik] adj. — 1934; de *golf*.

♦ Rare. Du golf. « *Claude-Roger Cartier exerce déjà de hautes responsabilités golifiques internationales. Et il est vexé que, chez lui, ce sport aux 40 millions de licenciés de par le monde, ne compte encore que 0,1 % de pratiquants, soit environ 40 000* » (*Le Point*, n° 447, 13-19 avr. 1981, p. 109).

GOLGOTHA [golgota] n. m. — 1848, Flaubert; du n. pr. *Golgotha*. *Golgota*, fin x^e, lat. chrétien, du grec *Golgotha*, de l'araméen *gulgūtā* « crâne ». → *Calvaire*.

♦ Littér. Lieu de souffrance, d'une passion analogue à celle du Christ. « *Le golgotha même où le génie qui nous a nourris a sué son angoisse* » (Flaubert, *Par les champs et par les grèves*, in T. L. F.). *Des golgothas*.

GOLIARD [goljar] n. m. — Mil. xiv^e, « bouffon, jongleur », lat. médiéval *goliardus* (déb. xiii^e); p.-ê. de l'anc. franç. *gole*, *goule* (→ *Gueule*); cf. *goliás* « gourmand », avec infl. du nom de *Goliath*, le sens pourrait

provenir des valeurs « paroles », « plaisanterie » attachées au rad. *gol-*, germ. **golgan* « chanter », et à *gueule*.

♦ Hist. Étudiant mendiant et itinérant, clerc vivant en marge de l'Église, aux XIV^e et XV^e siècles. *La poésie des goliards était satirique.* — Spécial. Auteur de poésies latines satiriques issu de ce milieu.

Adj. « *Satire goliarde* » (Gourmont, in T. L. F.).

1. GOLIATH [goljat] n. m. — 1801, Lamarck; lat. sc. *goliathus*, du nom du géant *Goliath*.

♦ Insecte coléoptère, grande cétoine (une dizaine de centimètres) des régions chaudes d'Afrique, qui vole lourdement comme le haneton.

On est venu m'apporter un énorme « goliath » que j'ai le plus grand mal à faire entrer dans mon flacon de cyanure, si large que soit son embouchure.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 770.

2. GOLIATH [goljat] n. m. — 1840; emploi métaphorique du n. pr., 1827, Hugo; du nom du géant *Goliath*.

♦ Littér. et rare. Géant. *Des goliaths*.

GOLLOT [golo] n. m. — Av. 1950; marque déposée; orig. inconnue (probabl. nom propre).

♦ *Piton-gollot*, utilisé pour fixer des lustres, etc., au plafond et dont les parties entourant la vis centrale s'écartent pour se caler contre les parois de l'orifice.

Par ext. Alpin. *Piton** à expansion. ⇒ *Coinceur*. *Alpiniste qui enfonce des gollots dans les fissures.*

DÉR. *Golloter*.

GOLLOTER [golote] v. intr. — 1965; de *gollot*.

♦ Alpin. Poser des gollots. ⇒ *Pitonner*. — Trans. *Golloter une paroi*.

GOLMOTTE [golmot] n. f. — 1900; de *gommelle*, var. régionale de *coulmelle**, par changement de suff., ou de *coulmotte* (1845); formes issues de *columelle*, du lat. *columella*, dimin. de *columna* (→ Colonne).

♦ 1. Amanite vineuse (ou rougeâtre), champignon comestible à chapeau brun roux, à pied rouge vineux près de la base.

Fausse gommotte : amanite panthère, champignon vénéneux.

♦ 2. Lépiote élevée. ⇒ *Coulmelle*.

GOMBO [gɔbo] n. m. — 1764; *gombaut*, *Encyclopédie*, 1757; mot anglo-amér. *gumbo*, *gombo*, introduit par les Noirs, de l'anglais (*ki ngombo*).

Didactique (botanique) ou français des Antilles, d'Afrique (courant).

♦ 1. Plante (*Malvacées*) à fleurs jaunes, à fruit formé d'une capsule, cultivée dans les régions chaudes pour ses fruits.

♦ 2. Fruits de cette plante, employés pour faire la soupe (Louisiane, États du Sud), comme condiment (Antilles), comme légume (Antilles, Afrique, Inde...). — Collectif. *Du gombo*.

(...) légumes verts, choux palmistes, gombos en salade (...)

B. CENDRARS, l'Or, p. 104.

(...) elle avait à tout moment du piment en poudre (...) des cornets de poivre gris et blanc (...) du gombo écrasé (...)

Abdoulaye SADJI, Maïmouna, in Pages africaines, II.

(...) de minuscules jardins regorgeaient de légumes du pays : gombos verts et fragiles, qui tendaient à bout de bras leurs fruits en forme de cornes ouvragées, piments (...)

Abdoulaye SADJI, Maïmouna, in Pages africaines, II.

♦ 3. Préparation culinaire au gombo (sauce ou plat).

GOMÉNOL [gomenol] n. m. — 1894, « l'idée m'est venue de chercher une appellation qui francise ce nom *gum* et qui rappelle aussi la localité où le Gomérol a été tout d'abord produit » (Prevot, créateur du produit); de l'angl. *gum*, et *Gomen*, localité de Nouvelle-Calédonie, et suff. *-ol* (huile); marque déposée.

♦ Liquide oléagineux, antiseptique, cicatrisant, provenant de la distillation d'une variété de myrtacées et utilisé dans les affections des voies respiratoires.

DÉR. *Gomérolé*.

GOMÉNOLÉ, ÉE [gomenole] p. p. adj. — 1908; de *gomérol*.

♦ Qui renferme du gomérol. *Huile, vaseline gomérolée*.

GOMINA [gomina] n. f. — 1933; nom déposé en 1926; de l'esp. d'Argentine *gomina*, de l'esp. *goma* « gomme ».

♦ Pomme pour les cheveux (on a d'abord dit : *gomina argentina*). *Une grosse mèche toute poissée* (cit. 1) de *gomina*.

(...) ses roulaquettes, ses yeux trop bistrés et sa gomina argentina (...)

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, p. 130.

(...) en 1933, dans l'entre-deux-guerres, au temps encore du charleston, de la gomina argentine, des chauffeurs noirs en livrée blanche sur Hispano, vous osez.

P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, Charles Trenet, p. 120.

DÉR. *Gominer*.

GOMINER [gomine] v. tr. — 1931, pron.; de *gomina*.

♦ Passer (des cheveux), passer les cheveux de (qqn) à la gomina. — Pron. *Se gominer* : gominer ses cheveux. — P. p. adj. *Cheveux gominés, pommadés*.

À dix-huit ans, j'étais devenu joli garçon, avec le cheveu gominé, comme c'était la mode à l'époque.

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 318.

Par ext. (de la personne) :

Mais faut avoir vu Birger Malmsten en jouvenceau rêveur dans *Sommarlek*, et le retrouver, méconnaissable, en bourgeois gominé dans *La Soif* (...) pour se rendre compte du prodigieux travail de modelage dont est capable Bergman (...)

J.-L. GODARD, Jean-Luc Godard, in Coll. des Cahiers du cinéma, n° 85, juil. 1958, p. 128.

GOMMAGE [gomaʒ] n. m. — 1832; de *gommer*.

♦ 1. Action de gommer (1.), d'imprégner de gomme; résultat de cette action. *Gommage des tissus* : « opération de teinture qui consiste à passer certains tissus dans un bain de gomme afin d'augmenter leur affinité pour les matières colorantes » (Poiré, *Dict. des sciences*). *Gommage des étoffes*, apprêt qui a pour but de leur donner une certaine raideur.

(xx^e). Par ext. Nettoyage en profondeur de la peau.

♦ 2. Action de gommer (2.), d'effacer; son résultat.

(V. 1964). Fig. Action d'atténuer, d'effacer (les caractères distinctifs de qqch.). « (...) le linguiste *Émile Benveniste*, pour qui une narration exprime, à la limite, une érosion — un gommage — du sujet au profit de l'objet, c'est-à-dire du fait à traduire » (*Le Nouvel Obs.*, 18 août 1969, p. 29).

♦ 3. Couche de gomme. *Le gommage d'un pneu*.

GOMME [gom] n. f. — Fin XVI^e; *gome*, v. 1165; du bas lat. *gumma*, class. *gummi*, du grec *kommi*, lui-même d'origine orientale.

★ I. A. ♦ 1. Substance mucilagineuse transparente qui exsude et coule de l'écorce de certains arbres (⇒ *Gommifère*). *Les gommes, solubles dans l'eau, s'épaississent à l'air*. *Gomme de cerisier* (cit. 2); *d'abricotier*. ⇒ *Bran* (vx). *Gomme suintant aux branches* (cit. 4) *des arbres*. *Gomme d'acajou* (⇒ *Anacardier*). *Gomme adragante* (⇒ *Astragale*).

Loc. (V. 1560). **GOMME ARABIQUE** (var. *gomme d'Arabie*, du *Sénégal*), provenant d'un acacia. *Colle à la gomme arabique*. — *Gomme de l'hévéa** ou *latex**, dont on fait le caoutchouc (→ aussi *Gutta-percha*). *Gomme balata**. — (Au Canada). *Gomme d'épinette**. *Gomme de sapin*. ⇒ *Baume* (du Canada). — *Peinture à base de gomme* (→ *Gouache*).

GOMME-RÉSINE n. f. (1694). Mélange naturel de gomme et de résine, provenant d'ombellifères, de légumineuses et de térébenthacées, peu solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool. ⇒ *Assa-fetida*, *calamite*, *élémi*, *encens*, *galbanum*, *ladanum*, *myrrhe*, *oliban*, *opopanax*.

GOMME-GUTTE n. f. (1654; lat. mod. *gummi gutta*, XVII^e, de *gutta* « goutte »). *Gomme-résine de couleur jaune, produite par un arbre du Nord-Est de l'Asie (famille des Clusiacées) utilisée en peinture et en médecine*. *Un tube de gomme-gutte*. *Dessin rehaussé d'un trait de gomme-gutte* (→ *Border*, cit. 6). *Un purgatif à base de gomme-gutte*. *Des gommes-guttés*.

Un paysage de la forme et de la grandeur d'une lettre de change où il y avait beaucoup de gomme-gutte fortifiée par du bistre (...)

STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 25.

♦ 2. (Nom de substances analogues). **GOMME LAQUE** : résine qui entre dans la composition de vernis, des cires à cacheter, est utilisée en maroquinerie, en teinture. *Arbre à gomme laque*. ⇒ *Butéa*.

Composition de gomme arabique et de sucre, utilisée en confiserie. — Loc. (1835). **BOULE DE GOMME** : petite confiserie sphérique, utilisée contre la toux. — (1877). *Pastille de gomme*.

Loc. fig. *Mystère** (cit. 13.1) et *boule de gomme!*

Sa toux est purement nerveuse, je l'ai calmée avec une pastille de gomme, et le sommeil l'a gagnée.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 817.

(...) le patron est un homme ventru et taciturne, qui a toujours l'air de mâcher une boule de gomme (...)

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, I, p. 8.

♦ 3. (xx^e). **GOMME À MÂCHER** : suc laiteux du sapotillier, additionné de sucre et parfumé, qu'on vend sous forme de tablettes ou de dragées. Par abrég. *Mâcher de la gomme*. *Marchand de gomme* (→ *Enseigne*, cit. 9). — REM. On dit d'ordinaire *chewing-gum**.

- 3.1 (...) les uns mâchent de la gomme entre leurs dents d'or, les autres, épuisés, dorment adossés à la portière. Paul MORAND, New York, p. 211.

♦ 4. Techn. Substance caoutchoutée qui forme le gommage d'un pneumatique. *Gomme de flanc, gomme de côté; gomme de jante. Gomme intérieure d'un pneu sans chambre.*

♦ 5. Colle sèche, qui n'adhère que lorsqu'elle est mouillée, humectée. *La gomme d'une enveloppe, d'un timbre.*

B. (1866). Cour. Bloc de caoutchouc servant à effacer*. *Gomme à crayon, à encre. Effacer d'un coup de gomme.*

- 3.2 Je songeai à une gomme. Celle que j'avais dans la poche était une gomme pour le crayon. Il fallait une gomme à encre plus dure, un peu grenue.

Jean GENET, Pompes funèbres, p. 31.

- 3.3 Cette papeterie japonaise néglige ces à-côtés de l'enregistrement qui forment le luxe fantasmagique des papeteries américaines : le trait excluant ici la rature ou la reprise (...) aucune invention de la gomme ou de ses substituts (la gomme, objet emblématique du signifié que l'on voudrait bien effacer ou dont, tout au moins, on voudrait bien alléger, amincir la plénitude; mais en face de chez nous, du côté de l'Orient, pourquoi des gommes, puisque le miroir est vide?).

R. BARTHES, l'Empire des signes, p. 116.

Fig. *Effacer qqch. d'un coup de gomme.* ⇒ **Gommer.**

- 4 Le légionnaire Fernando Lucas fut effacé comme un trait de crayon d'un coup de gomme.

P. MAC ORLAN, la Bandera, XIX.

C. ♦ 1. (1742). Bot. Maladie de certains arbres qui se traduit par des ulcérations d'où suintent des liquides visqueux. *La gomme du pêcher, de l'abricotier.* (On dit plutôt *gommeuse*).

♦ 2. (1845). Pathol. Nodosité inflammatoire infectieuse de la peau ou d'un autre tissu, évoluant vers le ramollissement et l'ulcération. *Gomme syphilitique. Gomme tuberculeuse.*

D. Loc. (1925). Fam. *Mettre la gomme, toute la gomme* : activer l'allure (d'un véhicule, d'un moteur). ⇒ *Mettre les gaz**, à pleins gaz*, et, par ext. (v. 1960) : faire porter tout son effort sur, mettre l'accent sur. *Pour réussir son épreuve, il a mis toute la gomme.*

★ II. (1875; → Gommeux, II.). Vx et fam. Ensemble des gommeux. *La haute gomme.* ⇒ **Gratin.**

Loc. adv. ou adj. Mod. À LA GOMME (1921; de *gomme* «chiqué». → Gommeux). Fam. *Un individu, un type à la gomme*, incapable, sans valeur. *Des idées à la gomme.* — *Le faire à la gomme* : essayer d'impressionner.

- 5 Depuis belle lurette, Simon avait son opinion faite sur son père : un brave type, d'accord; mais vraiment cul avec son idéalisme à la gomme, ses bons sentiments et ses scrupules à propos d'un pet de lapin (...)

Roger IKOR, les Fils d'Avrom, Les eaux mêlées, p. 409.

- 6 (...) dis-nous ce qu'il t'a donné, ton évadé d'armoires à la gomme.

René FALLET, le Triporteur, p. 229.

DÉR. Gommer, gommeux, gommier.

COMP. Dégommer, engommer. — Gomme-gutte, gomme-résine (voir ci-dessus), gommifère.

GOMMÉ, ÉE [gɔmɛ] p. p. adj. ⇒ **Gommer.**

GOMME-GUTTE [gɔmgyt] n. f. ⇒ **Gomme.**

GOMMER [gɔmɛ] v. tr. — 1464; au p. p. «mêlé de gomme», XIV^e; de *gomme*.

♦ 1. Enduire de gomme. *Gommer les bords d'une enveloppe*, pour mieux la fermer. ⇒ **Coller.** — Empeser par gommage* (→ Apprêter, cit. 1). *Gommer de la toile, du taffetas.*

Mélanger de gomme. *Gommer une tisane. Gommer une couleur pour la rendre adhésive avant de l'appliquer sur une surface lisse.*

- 1 À la suite de M. Taine, ils gommaient des notes, les collaient les unes à la suite des autres (...)

HUYSMANS, Là-bas, II.

(1690). Vx ou littér. Mettre de la gomme sur ses cheveux. ⇒ **Gominer** (se).

♦ 2. (xx^e). Frotter avec une gomme de caoutchouc pour effacer. *Gommer un dessin, un mot écrit dans une lettre, une tache d'encre.* ⇒ **Effacer.**

Par ext. Effacer par frottement (au moyen d'un procédé mécanique ou électrique). *Gommer des rides, des bourrelets.*

♦ 3. (V. 1964). Fig. (Choses). Atténuer, minimiser. *Il essayait de gommer son accent.* — Faire oublier, passer sous silence. *Gommer ses titres, son origine sociale.* «Pour gommer la représentation de la réalité, les censeurs invoquent la possibilité de troubles éventuels» (Le Monde, 10 févr. 1971). — (Personnes). Faire le silence sur qqn, le faire oublier.

- 2 En désaccord profond sur bien des points, j'avais fini par taire ma pensée que Denis connaissait d'ailleurs mais qu'il gommait, en toute gentillesse, comme pensée seconde.

Michèle PERREIN, Entre chienne et louve, p. 164.

► **GOMMÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Enduit de gomme. *Enveloppe gommée; papier gommé.* → Col-

lant. *Taffetas* gommé, toile gommée.* ⇒ **Agglutinatif** (→ Apprêter, cit. 1). *Papier à cigarettes gommé.*

♦ 2. Mêlé de gomme. *Tisane gommée, eau gommée.*

♦ 3. Effacé avec une gomme. *Texte manuscrit, copie dactylographiée où l'on trouve la trace d'un mot gommé.*

DÉR. Gommage.

GOMME-RÉSINE [gɔmɛzin] n. f. ⇒ **Gomme.**

GOMMEUX, EUSE [gɔmø, øz] adj. et n. — 1314; de *gomme*.

★ I. ♦ 1. Qui produit de la gomme. *Arbres gommeux et résineux.* — Qui est de la nature de la gomme. *Substance gommeuse* (→ Filamenteux, cit.).

(...) on traite cet extrait (de *haschisch*) par l'eau, qui dissout les matières gommeuses étrangères, et la résine reste alors à l'éclat de pureté.

BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, Poème du *haschisch*, II.

♦ 2. (1835). Méd. *Tumeurs, lésions gommeuses.* ⇒ **Gomme** (I., C.).

★ II. (1842. Stendhal; origine peu claire, de *se gommer* (?) «se pom-mader», des vêtements gommés «empenés») ou de la *gomme* ajoutée à l'absinthe, comme le pensaient les Goncourt).

Quant au terme de gommeux, l'on prétend que c'est l'appellation de mépris, que les Femmes donnent dans les cabarets de barrière, à ceux qui mettent de la gomme dans leur absinthe, à ceux qui ne sont pas de vrais hommes.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. V, p. 149.

♦ 1. N. m. et adj. Vieilli. Jeune homme que son élégance excessive et son air prétentieux rendent ridicule. ⇒ **Élégant** (*supra* cit. 7).

Mina recevait quelquefois le matin quelques-unes de ses amies intimes. Ces jeunes filles lui apprirent en riant (...) la mode du noir pour les jeunes gommeux.

STENDHAL, le Rose et le Vert, in Romans et nouvelles, Pl., t. II, p. 1075.

(...) ces fils de pacha, traînés sur les boulevards de Paris, gommeux et abêtis (...)

LOTI, Aziyadé, III, LIV.

♦ 2. N. f. (1873). Vx. Chanteuse de café-concert.

Moi, j'ai été gommeuse à l'Alcazar de Limoges!

COLETTE, Belles saisons, Mes cahiers, p. 166.

(...) sentant venir l'ardeur joyeuse imprimée à notre corps, par les rythmes de l'orchestre (...) nous la dissimulions (...) sous une démarche pleine de lassitude, pour ne pas imiter ces gommeuses de café-concert qui (...) entrent en courant sur la scène avec la contenance d'un général vainqueur.

PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, t. II, Folio, p. 323.

GOMMIER [gɔmjɛ] n. m. — 1645; de *gomme*, I.

♦ Arbre fournissant de la gomme. *Les acacias, les mimosas sont des gommiers. Gommier blanc. Gommier rouge* : eucalyptus.

On embrassait alors dans tout son ensemble l'îlot, sur lequel se détachaient des bouquets de gommiers verdoyants et quelques autres grands arbres (...)

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 490.

Des chênes verts, des gommiers épineux, des genévriers rabougris, de larges massifs d'euphorbe d'un vert de mousse gras et luisant, posés sur la pierre comme d'énormes tortues vertes (...)

Jérôme et Jean THARAUD, Marrakech, X.

GOMMIFÈRE [gɔmifɛr] adj. — 1845; de *gomme*, -i- de liaison, et -fère.

♦ Didact. Qui produit de la gomme (I.). *Arbre, arbuste, espèce gommifère.* — Var. : *gummifère* (du latin).

GOMOR [gɔmɔr] n. m. — XIII^e; lat. chrétien *gomor*, Vulgate, grec *gomor*, hébreu *ômer*.

♦ Didact. Mesure de capacité pour les grains (1 à 3 litres), chez les Hébreux et les Égyptiens de l'antiquité.

GOMORRHÉEN, ÉENNE [gɔmɔrɛɛ, ɛɛn] adj. et n. f. — 1837, adj.; 1840, n. f., au sens mod.; *gomorrhéan* «sodomite», 1611; *gomorrien*, 1574; de *Gomorrhé*, et suff. -éen. → Sodomite, de *Sodome*.

♦ Littér. Relatif à l'homosexualité féminine.

(...) la douloureuse et perpétuelle méfiance que devait m'inspirer Albertine (...) le caractère particulier, surtout gomorrhéen, que devait revêtir cette méfiance.

PROUST, Sodome et Gomorrhé, Pl., t. II, p. 787.

N. f. **GOMORRHÉENNE** : lesbienne.

GOMPHIDE [gɔfid] n. m. — Mil. xx^e; lat. sc. *gomphidus*; du grec *gomphos* «clou» (→ Gomphose), et *cidós* «aspect». → -ide.

♦ Bot. Champignon (fam. des *Gomphidiacées*) basidiomycètes, à lamelles épaisses et décourantes entourées d'un voile gluant. *Le gomphide visqueux, qui pousse sous les résineux, est comestible. Les gomphides constituent un genre.*

GOMPHOSE [gɔfoz] n. f. — 1561, Paré; du grec *gomphos* «clou, cheville», suff. -ose.

♦ Anat. Articulation immobile (synarthrose) caractérisée par l'embôtement l'une dans l'autre des deux pièces osseuses (⇒ **Synfibrose**).

GONADE [gonad] n. f. — Fin XIX^e (1893, Perrier, in T. L. F.); dér. sav. du grec *goné* « semence »; probabl. par l'angl. *gonad*, 1888.

♦ Biol. Organe qui produit les gamètes*, dit aussi glande sexuelle ou reproductrice, glande génitale*. *Gonade mâle* (⇒ **Testicule**), *femelle* (⇒ **Ovaire**).

La physiologie testiculaire est réglée par les sécrétions de l'hypophyse qui assurent l'intégrité fonctionnelle de la gonade mâle.

Louis GALLIEN, la Sélection animale, p. 103.

DÉR. **Gonadique**.

COMP. **Gonadostimuline, gonadotrophine, gonadotrope.**

GONADIQUE [gonadik] adj. — XX^e (1936, in T. L. F.); de *gonade*.

♦ Biol. Qui a rapport aux gonades. *Régions gonadiques de l'embryon*.

L'activité gonadique est éprouvée par l'étude de trois caractères sexuels somatiques précoces : les canaux de Müller (conduits génitaux) chez le Canard et le Poulet, la Syrinx et le tubercule génital, chez le Canard.

Michel SIGOT, la Culture d'organes, p. 43.

GONADOSTIMULINE [gonadostimulin] n. f. — Mil. XX^e; de *gonade*, et *stimuline*.

♦ Biochim. Hormone agissant sur le développement, stimulant l'activité des glandes sexuelles (*gonades*) et favorisant la gestation chez la femme. Syn. d'*hormone gonadotrope**. Syn. : *gonadotrophine*. ⇒ **Prolan**.

L'accouplement des Amphibiens est sous la dépendance de facteurs nombreux ; les uns d'ordre humoral, en particulier liés à la sécrétion interne des glandes génitales (hormones sexuelles), ainsi que du lobe antérieur de l'hypophyse (gonado-stimuline), jouent un rôle essentiel surtout dans le déclenchement du réflexe d'étreinte, qui correspond à la phase initiale de l'amplexus.

Jean GUIBÉ, les Batraciens, p. 62.

GONADOTROPE [gonadotrop] adj. — 1838, in D. D. L.; (les *gonadotropes* ont été étudiés par Evans, 1924-1930); de *gonade*, et *-trophe*.

♦ Biol. Qui agit sur les glandes sexuelles, les gonades. *Hormone gonadotrope*, nom donné à plusieurs hormones sécrétées par l'hypophyse (⇒ *Gonadotrophine*) qui stimulent l'activité fonctionnelle des glandes sexuelles.

(...) on peut précipiter l'ovulation par un traitement d'hormones gonadotropes appropriés.

Louis GALLIEN, la Sélection animale, p. 91.

GONADOTROPHINE [gonadotrofin] n. f. — Mil. XX^e; de *gonade*, *-troph-*, et *ine*.

♦ Biol. Syn. de *gonadostimuline*. « (...) la pilule (anticonceptionnelle) agit-elle en inhibant "à la source" la sécrétion des gonadotrophines hypophysaires, qui commandent l'ovulation? » (*Science et Vie*, n° 595, p. 66, note 6).

GONAKIER [gonakje] n. m. — 1846; mot wolof.

♦ Techn. Arbre (*Mimosacées*) qui croît en Afrique occidentale et dont les gousses sont utilisées en tannerie (syn. : *cassia*). Var. : *gonakié*.

GONALGIE [gɔnalʒi] n. f. — XX^e; du grec *gonu* « genou », et *-algie*.

♦ Méd. Douleur du genou.

GONARTHROSE [gɔnartroz] n. f. — Mil. XX^e; du grec *gonu* « genou », et *arthrose*.

♦ Méd. Arthrose localisée au genou. *Gonarthrose de la ménopause*. *Gonarthrose consécutive à un accident*. « Plus souvent, l'arthrose est en apparence primitive, type même de l'affection dégénérative survenant dans la période de maturité, sa fréquence augmentant avec l'âge. Les articulations les plus souvent touchées sont les genoux (*gonarthrose*) » (*la Recherche*, n° 115, oct. 1980, p. 1193.)

GONCE [gɔ̃s] n. m. ⇒ **Gonze**.

GONCIER [gɔ̃sjɛ] n. m. — 1846; de *gonce*, var. de *gonze*.

♦ Argot. Homme (Bruant, in Cellard et Rey). ⇒ **Mec, type**.

GOND [gɔ̃] n. m. — V. 1165; var. anc. *gont, gon*; du lat. impérial *gomphus* « cheville », du grec *gomphos*.

♦ 1. Pièce de fer coudée en équerre, sur laquelle tournent les pen-

tures d'une porte ou d'une fenêtre. ⇒ **Charnière, crapaudine, pannelle**. *Sceller, fixer les gonds d'une porte. Gonds arrachés, rouillés* (⇒ Engourdir, cit. 12). *Porte qui tourne, roule, grince sur ses gonds* (⇒ Commun, cit. 26). *Huiler les gonds. Sortir une porte de ses gonds*. ⇒ **Dégager**. *Remettre une porte sur ses gonds. Gonds renforcés*.

Des portes tout à coup les gonds d'acier gémissent.

HUGO, Odes et Ballades, IV, XI.

(...) il frappa d'une certaine manière à la porte de la mansarde, qui tourna aussitôt sur ses gonds rouillés et criards.

BALZAC, la Vendetta, Pl., t. I, p. 879.

La porte, dont les gonds huilés étaient moelleux comme de la ouate (...)

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le rideau cramois », p. 68.

♦ 2. Loc. fig. *Faire sortir, jeter, mettre qqn hors des gonds, hors de ses gonds*, hors de lui-même, sous l'effet de la colère (ou, dans la lang. class., sous l'effet d'une émotion. ⇒ **Écrasement**, cit. 1, Pascal). *Sortir de ses gonds*. ⇒ **Emporter** (s').

Il était évident qu'il fallait que Javert eût été, comme on dit, « jeté hors des gonds » pour qu'il se fût permis d'apostropher le sergent comme il l'avait fait, après l'invitation du maire de mettre Fantine en liberté.

HUGO, les Misérables, I, v, XIII.

(...) il ne réagissait plus à des propos qui naguère l'eussent mis hors de ses gonds.

F. MAURIAC, Génitrix, VII.

DÉR. **Gonder**.

COMP. **Dégonder, engoncer.**

GONDER [gɔ̃de] v. tr. — 1845; de *gond*.

♦ Rare. Munir d'un gond, de gonds.

CONTR. **Dégonder**.

GONDOLAGE [gɔ̃dɔlaʒ] n. m. — 1845; de *se gondoler*.

♦ Fait de *se gondoler*. *Le gondolage d'une planche sous l'action de l'humidité*.

Forme d'une surface gondolée.

REM. On trouve aussi la forme *gondolement*, n. m.

La plaque grisâtre, une fois sortie de l'eau, se faisait rigide comme du zinc. Mais Fogar, en soufflant sur elle, déterminait, dans n'importe quel sens, maints gondolements gracieux et subtils (...)

Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 357 (1932).

GONDOLANT, ANTE [gɔ̃dɔlɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1884; p. prés. de *gondoler*.

♦ 1. Rare. Qui se gondole, se déforme. « *La tapisserie gondolante...* » (Peladan, in T. L. F.).

♦ 2. (Fin XIX^e). Fam. et cour. Qui fait rire, très amusant. ⇒ **Gonflant**, II., **marrant, tordant**. *Il est gondolant, avec ses histoires!*

GONDOLE [gɔ̃dol] n. f. — 1558, au sens vénitien; *gondole*, 1246; *gondra*, 1882; vénitien *gondola*, lat. médiéval *gondula*, de *condura* (XIII^e), grec byzantin *kontoura*, de *kontouros* « à courte queue », de *kontos* « petit », et *oura* « queue ». → *-ure*.

♦ 1. Barque vénitienne à un seul aviron longue et plate, aux extrémités relevées et recourbées, remarquable par la nette courbure de son axe longitudinal. ⇒ **Péotte**. *Les gondoles des canaux de Venise* (⇒ Canal, cit. 3; fond, cit. 19). *Promenade en gondole* (⇒ Fête, cit. 13).

On va sur le canal (*de Versailles*) dans des gondoles, on y trouve de la musique, on revient à dix heures, on trouve la comédie, minuit sonne, on fait médianoche (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 563, 29 juil. 1676.

À six heures du matin ils (*les gondoliers*) arrivent à leurs gondoles attachées, la proue à la terre, à des poteaux. Alors ils commencent à gratter et laver leurs *barchette* aux Traghetti (stations), comme des dragons étrillent, brossent et épongent leurs chevaux au piquet. La chatouilleuse cavale marine s'agite, se tourmente aux mouvements de son cavalier qui puise de l'eau dans un vase de bois, la répand sur les flancs et dans l'intérieur de la nacelle (...) Puis il frotte les avirons, éclaircit les cuivres et les glaces du petit château noir; il épouste (*épousette*) les cousins, les tapis, et fourbit le fer taillant de la proue. Le tout ne se fait pas sans quelques mots d'humeur ou de tendresse, adressés dans le joli dialecte vénitien, à la gondole quinquise ou docile.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, IV, VII, 7.

♦ 2. (1589). Archéol. Long récipient à boire sans pied ni anse.

♦ 3. (1784). *Gondole*, ou, par appos., *chaise gondole*, qui a un dossier incurvé dont les bords rejoignent par une courbe très basse l'avant du siège. *Les chaises gondoles sont typiques du style Premier Empire*.

♦ 4. (XX^e). Comm. (par anal. de forme). Comptoir de vente dont la forme (base légèrement rentrée, extrémités relevées) peut évoquer celle d'une gondole. *Gondole compartimentée pour recevoir la marchandise. La vendeuse se tient à l'extérieur de la gondole et à l'intérieur de la bergerie* (⇒ **Gondolière**). *Tête de gondole*, extré-

mité d'une gondole (emplacement le plus visible et le plus recherché).

DÉR. Gondoler, gondolier. — (Du sens 4) Gondolière.

GONDOLEMENT [gõdõlmã] n. m. ⇒ **Gondolage**.

GONDOLER [gõdõle] v. intr. — 1687, *gondolé*, mar.; de *gondole*.

♦ 1. Mar. (Vx). Être relevé de l'avant et de l'arrière comme une gondole. *Bâtiment qui gondole*.

♦ 2. (1845). Mod. Se déformer en se recourbant dans certaines parties. ⇒ **Bomber** (se), **courber** (se), **déjeter** (se), **gauchir**, **gonfler** (se). *Planche, carton, tôle qui gondole*. ⇒ **Jouer**, **travailler**.

► **SE GONDOLER** v. pron. (1845, Bescherelle).

♦ 1. Gondoler (2.). *Le placage s'est gondolé*.

♦ 2. (1881). Fig. Fam. Se tordre* de rire, rire beaucoup.

Notez que mes collègues d'occasion n'étaient pas mieux assortis que moi, eux aussi débarquaient de leurs fourgons respectifs avec des meutes invraisemblables, seulement, passant devant le général, ils n'osaient pas rire alors que moi je me gondolais et m'amusais comme un foufou. Voilà ce qui s'était passé (...)

B. CENDRARS, *la Main coupée*, in *Œ. compl.*, t. X, p. 215.

► **GONDOLÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. (1687). Mar. Vx. Relevé à l'avant et à l'arrière (navire).

♦ 2. (De *se gondoler*, 1.). Qui est déformé par des courbatures anormales. *Décor gondolé à force de servir* (⇒ **Décevoir**, cit. 5). *Un linoléum gondolé. Chapeau à bords gondolés*.

CONTR. Aplatis (s'), redresser (se).

DÉR. Gondolage, gondolant, gondolement.

GONDOLIER, IÈRE [gõdõlje, jeʀ] n. — 1532; de *gondole*.

♦ Batelier, batelière qui conduit une gondole. *Les gondoliers de Venise*.

La toilette de la gondole achevée, le gondolier passe à la sienne : il se peigne, secoue sa veste et son bonnet bleu, rouge ou gris... Sa femme, sa fille, ou sa maîtresse lui apporte dans une gamelle une miscellanée de légumes, de pain et de viande. Le déjeuner fait, chaque gondolier attend en chantant la Fortune : il l'a devant lui, un pied en l'air, présentant son écharpe au vent, au haut du monument de la Douane de mer. A-t-elle donné le signal! Le gondolier favorisé, l'aviion levé, part debout à l'arrière de sa nacelle (...)

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, IV, VII.

GONDOLIÈRE [gõdõljeʀ] n. f. — xx^e; de *gondole*, 4.

♦ Employée qui garnit les rayons de marchandises dans un grand magasin.

GONDWANIEN, IENNE [gõdwanjẽ, jen] adj. — V. 1973; de *Gondwana*, région de l'Inde, servant à désigner un continent disparu, comprenant l'Amérique du Sud, l'Afrique, Madagascar, l'Inde et Sri Lanka, l'Australie et la Tasmanie, l'Antarctique et les îles voisines.

♦ Géol. Qui est lié à l'époque du Gondwana (le paléozoïque). *La première glaciation gondwanienne*.

GONE [gõn] n. m. — 1868, A. Daudet; mot franco-provençal, de *goner* « vêtir mal », *goné* « mal vêtu », de *gone* « robe » (v. 1150, conservé dans des dial. et repris au xix^e).

♦ Régional (Lyon). Jeune enfant du peuple. ⇒ **Gosse**. « *Un Lyonnais grande gueule et accent de gone* » (*L'Express*, 10 févr. 1979, p. 92). « *La réussite de Novotel, c'est bien celle de ce "chtimi" et de ce "gone" lyonnais, associés depuis quatorze ans pour le meilleur et pour le pire* » (*L'Express*, n° 1590, 31 déc. 1981, p. 66).

HOM. Gonne.

1. -GONE, -GONAL Éléments (du grec *gõnia* « angle ») entrant dans la composition de mots savants tels que : *décagone, digonale, dodécagone, ennéagone, hendécagone, heptagone, hexagone, isogone, octogone, orthogonale, pentadécagone, pentagone, polygone, tétragone, trigone*. → aussi **Gonio-**.

2. -GONE, -GONIE Éléments (du grec *gonos* « génération ») entrant dans la composition de quelques mots savants. ⇒ **Archégone, cosmogonie, oogone, spermogonie, thégonie**; et aussi **2. isogonique**.

GONFALON [gõfalõ] n. m. — xiii^e; d'abord *gonfanon*, xi^e; du français **gundfano* « étendard de combat », de **gund* « bataille » et **fano* « étendard ». → **Fanon, fanion**.

♦ 1. Au moyen âge, Bannière de guerre faite d'une bandelette à

plusieurs pendants en pointe, suspendue à une lance. ⇒ **Drapeau, enseigne, étendard, oriflamme**.

REM. La forme *gonfanon*, encore en usage, évoque par son archaïsme le passé.

On convint d'un système de correspondance avec les bourgs les plus proches, par gonfanons le jour, lanternes la nuit. J.-R. BLOCH, *la Nuit kurde*, p. 269.

Le sixième corps de bataille, ils l'ont fait de Bretons. Ils sont là trente mille chevaliers. Ceux-là chevauchent en vrais barons; ils portent des lances dont la hampe est peinte; leurs gonfanons flottent au vent.

J. BÉDIER, *Trad. Chanson de Roland*, CCXXI.

♦ 2. Bannière ecclésiastique sous laquelle se rangeaient les vassaux de l'Église. — Hist. Bannière de certaines municipalités italiennes (Florence, notamment), au moyen âge.

DÉR. Gonfalonier.

GONFALONIER [gõfalõnje] n. m. — xiv^e; *gonfanonier*, 1080; de *gonfalon*.

♦ Hist. Porteur du gonfalon. Spécialt (anciennt). *Gonfalonier de l'Église*, titre porté par le protecteur établi par les papes dans les villes d'Italie. *Gonfalonier de justice, gonfalonier*: magistrat suprême de certaines municipalités italiennes, notamment à Florence.

Et le gonfalonier du saint-siège et de Dieu, Gandolfe, à qui, plus tard, le pape Urbain fit faire

Une statue équestre en l'église Saint-Pierre (...)

HUGO, *la Légende des siècles*, L'Italie, — Ratbert, Les conseillers...

GONFANON [gõfanõ] n. m., **GONFANONIER** [gõfanõnje] n. m. ⇒ **Gonfalon, gonfalonier**.

GONFLABLE [gõflab(ə)] adj. — xx^e; de *gonfler*.

♦ Qui peut être gonflé. — Qui ne prend sa forme véritable, ne trouve son utilisation réelle que gonflé. *Bateau, matelas gonflable*. — *Poupée* gonflable*.

GONFLAGE [gõflaʒ] n. m. — 1893; de *gonfler*.

♦ 1. Action de gonfler d'air; résultat de cette action. *Le gonflage des pneus, d'un ballon. Vérifier le gonflage, la pression d'air. Gonflage insuffisant*.

♦ 2. Le fait de gonfler, d'augmenter l'importance de (qqch.). ⇒ **Gonflement**.

♦ 3. **a** Le fait de gonfler (un moteur).

b (xx^e). Techn. (cin.). Opération de tirage optique par laquelle on reporte les images d'un film original de format donné sur un film de format supérieur. *Gonflage du 16 mm en 35 mm*.

GONFLANT, ANTE [gõfliã,ãt] adj. — Attesté xx^e (1925, Léon Daudet, in T. L. F. « qui gonfle d'orgueil »); p. prés. de *gonfler*.

★ I. ♦ 1. Qui fait gonfler, augmenter le volume. *Shampooing gonflant, qui fait bouffer les cheveux*. — Techn. *Produits gonflants*.

♦ 2. Qui gonfle, qui a du volume. *Cheveux gonflants*. ⇒ **Bouffant**. *Une coiffure gonflante. Tissu gonflant, souple et qui se prête bien à des effets de volume*. — N. m. *Le gonflant des cheveux. Les cheveux reprennent du gonflant, retrouvent leur gonflant. Ce tissu a du gonflant*.

★ II. Fig. et fam. Amusant. ⇒ **Gondolant**. *C'est gonflant! Vous êtes gonflants, vous!* ⇒ **Marrant**.

Vous êtes gonflants, tous les deux, dit Mathieu, vous buvez toujours des trucs que vous n'aimez pas. SARTRE, *l'Âge de raison*, p. 171.

1. GONFLE [gõfl(ə)] n. f. — 1539; du lat. *conflare* « souffler ensemble » (→ **Gonfler**, étym.), avec infl. de *gonfler*. → 2. **Gonfle**, 3.

★ I. Régional (Suisse). ♦ 1. Congère, « banc de neige ».

À ce moment, elle buta contre quelque chose de mou et vit que c'était ce qu'on appelle chez nous une gonfle, c'est-à-dire un de ces entassements de neige qui se forment, quand le vent souffle, dans les plis du terrain.

C.-F. RAMUZ, *la Guerre dans le Haut-Pays*, in *Œ. compl.*, t. VI, p. 241.

♦ 2. Fig. et fam. Affaire compromettante. *Je me suis mis dans une belle gonfle!* (→ Dans de beaux draps*).

★ II. (1563, Genève, « vessie de porc »; déverbal de *gonfler*).

♦ 1. Régional (rural). Gonflement; maladie dont le symptôme est un gonflement. Spécialt. Hydropisie.

Qu'é qu'est donc que, toute eq't'iau qui m'est saillie dans la panse, Gustave? Toi qu'est vétérinaire, tu dois ben y connaître?

M. GUSTAVE. — Eh bien, mais c'est la gonfle : une variation... une variété... ou plutôt une variante de l'hydropisie visqueuse...

MARTIN DU GARD, la Gonfle, I, 3, p. 1179.

♦ 2. (1757). Techn. (Vx). Boursofflure dans le fil d'un métal étiré.

♦ 3. (Suisse). Bulle, boursofflure, ampoule sur la peau.

2 Tu vois la terre qui remonte, les montagnes repoussent à vue d'œil, comme quand il se fait des gonfles dans la pâte (...)

C.-F. RAMUZ, l'Amour du monde, in Œ. compl., t. X, p. 281.

2. GONFLE [gɔ̃flə] adj. — Attesté xx^e; de *gonfler*.

♦ Régional. Gonflé. Il a les mains toutes gonflées.

GONFLÉ, ÉE [gɔ̃flé] adj. ⇒ *Gonfler* (p. p. adj.).

GONFLEMENT [gɔ̃fləmɑ̃] n. m. — 1542; de *gonfler*.

♦ 1. Action de gonfler (⇒ *Gonflage*) ou de se gonfler. *Le gonflement d'un aérostat.* — Par anal. Enflure (d'une partie du corps). *Le gonflement des muscles, d'un organe* (⇒ *Énorme*, cit. 9). ⇒ *Apostume, ballonnement, bouffissure, débordement, dilatation, distension, empatement, emphysème, enflure, fluxion, grosseur, grossissement, hypertrophie, intumescence, météorisme, œdème, tuméfaction, turgescence, tympanisme, tympanite.* — *Le gonflement de la vague* (⇒ *Abaissement*, cit. 1). — État de ce qui est gonflé. ⇒ *Bouffement, dilatation.*

1 Qui a vu les bas-reliefs de Reims se souvient du gonflement de la lèvre inférieure des vierges sages regardant les vierges folles. HUGO, les Misérables, I, vi, 1.

2 Mais il ne riait pas et regardait dans le jardin la neige mince, tombée la nuit sur les gazons. Le gonflement spasmodique, presque insensible, de ses muscles maxillaires trahissait seul sa nervosité. COLETTE, Chéri, p. 84.

3 La contraction d'un muscle non distendu est caractérisée par le raccourcissement et le gonflement de son corps charnu. Les deux caractères, diminution de longueur, augmentation de grosseur, vont toujours de pair et sont proportionnels à l'intensité de la contraction, de telle façon que cette dernière peut être mesurée indifféremment par le degré du raccourcissement ou par celui du gonflement.

Paul RICHER, Nouvelle anatomie artistique, III, p. 7.

♦ 2. Fig. État de ce qui est augmenté (beaucoup ou trop). *Le gonflement de la circulation* (cit. 7) *des billets.* ⇒ *Inflation.*

4 (...) la cause initiale du gonflement des revenus nominaux consiste, non pas dans l'impression des billets de banque (...) mais dans les déficits budgétaires (...)

G. FAIN, in J. ROMEUF, Dict. des sciences économiques, art. *Inflation*.

♦ 3. (1913, Alain-Fournier). Littér. *Gonflement* de (le compl. désigne un état affectif), sentiment qu'on ne peut contenir. *Un gonflement de vanité, d'enthousiasme.*

(Le compl. désigne la personne, le cœur, l'âme). « *L'ivresse et le gonflement de cœur du jeune homme...* » (Sainte-Beuve, in T. L. F.).

CONTR. *Dégonflement.* — Aplatissement, compression, contraction, dépression, diminution, rétrécissement.

GONFLER [gɔ̃flə] v. — 1559; *confler*, 1555; de *conflare*, comp. de *flare* « souffler »; -g- par l'interm. des dialectes, notamment du Sud-Ouest.

★ I. V. tr. ♦ 1. Distendre en remplissant d'air, de gaz. — (Sujet n. de personne). *Gonfler une vessie, une outre, en y insufflant de l'air. Gonfler un ballon, une chambre à air, un pneu, un canot* (cit. 3) *pneumatique, un aérostat... Pompe servant à gonfler* (⇒ *Gonflage*). *Gonfler sa poitrine* (⇒ *Bomber*; ⇒ *Évader*, cit. 17; *exhaler*, cit. 24). *Gonfler ses joues, ses narines.* ⇒ *Dilater, enfler.* — (Sujet n. de chose). *L'air gonfle le ballon. Vent qui gonfle les voiles d'un navire* (⇒ *Flasque*, cit. 3). *Une étoffe légère.* ⇒ *Bouffer* (faire). — Au p. p. *Voiles gonflées par le vent, voiles gonflées* (⇒ ci-dessous, cit. 1). *Poitrine gonflée de soupirs* (⇒ ci-dessous, cit. 4), *poitrine gonflée.*

1 La poitrine en avant et les poumons gonflés Comme de la toile (...) BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, LXIX.

2 (...) parfois, un soupir gonflait sa poitrine et soulevait les émaux de son gorgeiro (...) Th. GAUTIER, le Roman de la momie, I.

3 Aucun d'eux, du reste, ne semblait sentir ce soufflé du large, gonflant les blouses, menaçant d'emporter les chapeaux. ZOLA, la Terre, I, III, p. 35.

4 Ses yeux agrandis étaient pleins de larmes et de lueurs; de sa poitrine gonflée de soupirs, montait une haleine semblable aux premiers souffles de l'orage.

FRANCE, Thaïs, I, p. 13.

5 (...) à sécher des linges pleins des ficelles et encore des combinaisons framboise que le vent gonfle en sautant dedans par bouffées.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 400.

Loc. *Gonfler qqch. à bloc**, jusqu'à la limite d'élasticité. — Fig. *Gonfler qqn à bloc.* ⇒ *Gonflé* (ci-dessous). « *Le gonfler à point* (le peuple) *et le jeter au combat* » (A. Arnoux, in T. L. F.).

♦ 2. (Sujet n. de chose ou de personne). Faire augmenter de volume. *Gonfler ses biceps en les contractant* (⇒ *Gonflement*). *Orange gonflant les rivières* (⇒ *Famine*, cit. 2). *Objets entassés qui gonflent un sac, des poches* (⇒ *Besace*, cit. 3; *faiot*, cit. 1). *Épaule* (cit. 9) *dont la chair gonfle la dentelle.* — Au p. p. *Torrent gonflé par les pluies. Éponge* (cit. 5) *gonflée d'eau* (cit. 6 à 8).

Le corps n'est pas loin, dit un muletier, je l'aperçois qui flotte au fond de la ravine, gonflé d'eau comme une outre. 6

Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, « Les muletiers ».

Il ramassa le portefeuille et le devina, rien qu'en le palpant, rien qu'à sa consistance, gonflé de billets de banque. 7

G. DUHAMEL, Salavin, II.

(...) le matin, elle (*la servante*) relevait ses jupes, elle les tenait avec son menton, elle dénouait l'attache de la poche qui était gonflée de vanille, de poivre et parfois de tabac. 8

J. Giono, Jean le Bleu, IX.

Toute sa petite personne dodue gonflait ses vêtements de serge noire et n'était que rondeurs. 9

J. GREEN, Léviathan, I, X.

Par hyperb. *Bourrer. Gonfler un livre de citations.* ⇒ *Truffer* (⇒ *Florilège*, cit. 2). — Au p. p. :

(...) carrioles précaires, gonflées de viande (...) de prisonniers, de blessés, d'avoine, de riz et de gendarmes et de pinard aussi (...) 10

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 37.

(Le compl. désigne les yeux, la gorge). *Les sanglots lui gonflaient la gorge. Les pleurs gonflaient ses yeux.* — Au p. p. *Yeux gonflés de larmes* (⇒ *Brouiller*, cit. 30). *Visage gonflé de sommeil. Sein gonflé de lait.*

(...) les bras croisés sur son sein, le visage gonflé, ruisselant et chose navrante, le parquet, devant elle, mouillé de ses larmes. LÉON BLOY, le Désespéré, p. 232.

Dès qu'elle entendait le pas d'un homme elle mouillait ses lèvres avec sa langue, elle les laissait un peu en repos pour qu'elles soient bien gonflées, rouges, luisantes et, dès que l'homme passait devant elle, elle levait les yeux. 12

J. Giono, Jean le Bleu, VII.

(...) toute sa face rose et charnue participait à un mouvement de déglutition qui lui gonflait la gorge. 13

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XVI, p. 118.

Spécial. Sous l'action de causes pathologiques provoquant une enflure*. ⇒ *Ballonner, dilater, distendre, météoriser. Aliments flatueux qui gonflent le ventre. Maladie qui gonfle le visage, les traits.* ⇒ *Bouffir, boursoffler, congestionner. Une luxation lui gonflait le genou.* ⇒ *Tuméfier.* — Au p. p. *Joues gonflées par une fluxion* (cit. 4). *Jambes gonflées par l'œdème.* — *Face congestionnée et gonflée, bouffie, boursofflée... Estomac, ventre gonflé* (⇒ ci-dessous, cit. 14, 15, 17).

Françoise, maintenant, avait le sang aux joues, les poignets gonflés (...) 14

ZOLA, la Terre, III, VI, p. 276.

(...) un visage gonflé, congestionné, où se marquaient subitement deux grosses veines sur le front et de vulgaires poches sous les yeux. 15

GIDE, Isabelle, V.

Un visage que la fatigue a gonflé. Un autre qu'elle a creusé. 16

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VII, p. 60.

Ses mains vieillies, aux veines gonflées et bleues (...) 17

ARAGON, les Beaux Quartiers, II, IV.

♦ 3. Rendre plus intense (une impression, un son).

B. Fig. ♦ 1. (Le compl. désigne une personne, son cœur...). Remplir à l'excès ou complètement (le sujet désigne une cause : *gonfler qqn d'orgueil, de vanité...*). *Ses succès l'ont gonflé d'orgueil.* ⇒ *Remplir.*

Au p. p. *Être gonflé de son importance.* ⇒ *Plein.*

— Que vous semble d'Adraste? — Ah! quel orgueil extrême! C'est un homme gonflé de l'amour de soi-même. 18

MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 4.

La modestie, au reste, n'est guère le défaut des littérateurs de cette époque ils sont plus gonflés que la grenouille envieuse du bœuf (...) 19

Th. GAUTIER, les Grotesques, IX, p. 296.

Nous étions autrement fiers, autrement droits, autrement orgueilleux, infiniment fiers, portant haut la tête, infiniment pleins, infiniment gonflés des vertus militaires. 20

Ch. PÉGU, la République..., p. 236.

Je me sentais comme gonflé par l'importance de ce secret (...) 21

F. MAURIAC, la Pharisienne, II.

(En parlant de sentiments). *Joie qui gonfle le cœur* (⇒ *Éclatement*, cit. 2). — Au p. p. *Être gonflé de...* (et n. désignant un sentiment; ⇒ ci-dessous, cit. 22, 23). — (Av. 1606, Desportes). *Cœur gonflé de chagrin* (⇒ *Gros*), *d'espoir, de désirs, de rage, d'amour* (⇒ *Effluve*, cit. 8), *d'enthousiasme* (⇒ *Élan*, cit. 6). ⇒ *Débordant.*

— J'en rougis de dépit. — J'en suis gonflé de rage. 22

MOLIÈRE, le Dépit amoureux, IV, 4.

(...) je confesse que je me sentais gonflé d'indignation à chacune des timidités et inopportunes suggestions de notre commandant. 23

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XVII.

Aucun pauvre désir ne gonfle ma poitrine 24

Lorsque je vois le soir les couples s'enlaçant (...)

APOLLINAIRE, Alcools, « L'ermite ».

Nos cœurs gonflés de bonheur veulent conserver cette joie, en jouer longtemps, et des chants la leur feraient perdre. Restons avec l'amour qui nous remplit. 25

M. BARRÈS, la Colline inspirée, IX.

La vue de ces doigts décharnés, jaunés et auxquels tant de souvenirs d'enfant restaient attachés, lui gonfla soudain le cœur. 26

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 153.

Un espoir immense me gonfle le cœur. G. DUHAMEL, Salavin, Journal, 10 juin. 27

Poët. ⇒ *Remplir. Les espoirs qui gonflaient son cœur.* — Au p. p. :

(...) et sa pensée restait pleine de choses inexprimées, gonflée d'effusions vagues qui n'étaient point sorties. 28

MAUPASSANT, Fort comme la mort, I, III.

♦ 2. (Sujet en général n. de personne). Donner une importance accrue, excessive à (qqch.).

Exagérer, surestimer (un chiffre, une évaluation). ⇒ aussi *Grossir. Gonfler l'importance d'un incident, le nombre des manifestants. Gonfler le prix d'une denrée.* — Au p. p. *Valeurs boursières artificiellement gonflées.*

♦ 3. **a** *Gonfler un moteur*, en augmenter la puissance. — Au p. p. *Moteur gonflé*.

b *Gonfler un film de prises de vue* (⇒ **Gonflage**). — Au p. p. *Film de 16 mm gonflé en 35 mm*.

♦ 4. Loc. (probabil de *gonfler les couilles*. → Casser). Argot fam. *Les gonfler à qqn*, l'ennuyer, l'importuner. *Tu nous les gonflés! Gonfler qqn* (même sens). « *Feuilleton américain qui commence à nous gonfler sérieux* » (*Libération*, 28 mars 1984).

★ II. V. intr. Augmenter de volume, devenir volumineux (même valeur que *se gonfler*). ⇒ **Grossir**. *Cette pluie va faire gonfler le raisin. Passer sa main dans ses cheveux pour les faire gonfler. Crème, pâte qui gonfle. ⇒ Foisonner. Ce soufflé a bien gonflé. ⇒ Lever. Le bois a gonflé. ⇒ Travailler. — Le genou a gonflé. ⇒ Enfler* (→ Boiter, cit. 2). *Son visage a un peu gonflé avec l'âge. ⇒ Arrondir* (s'), *élargir* (s'), *empâter* (s'). *Organe qui gonfle. ⇒ Intumescence, tumescence, turgescent. Climat qui fait gonfler. ⇒ Grossir*.

29 La colonie vous les fait gonfler ou maigrir les petits commis (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 125.
30 Est-ce que les poignets vous font mal à vous aussi? La chair a dû gonfler pendant que je dormais. SARTRE, *Morts sans sépulture*, I, 1.

31 La température était à trente-neuf cinq, les ganglions du cou et les membres avaient gonflé, deux taches noirâtres s'élargissaient à son flanc.

CAMUS, *la Peste*, p. 31.

► SE GONFLER v. pron.

♦ 1. (V. 1560). Devenir gonflé, enflé (même valeur que *gonfler*, intrans.). *Ballon, voile qui se gonfle. Les bourgeois* (cit. 1) *commencent à se gonfler. Veines qui se gonflent. Poitrine, sein qui se gonfle* (→ Enfler, cit. 19). *Abcès qui se gonfle de pus. Les nuages se gonflent à l'horizon* (→ Enfler, cit. 2).

32 (... lorsqu'on les nourrit trop largement (*les chevaux*), leurs jambes se gonflent (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, Le cheval, CE., t. IV.

33 Les murs (...) étaient si minces, que la chaux dont nos chambres étaient crépies se gonflait comme une éponge. G. SAND, *Hiver à Majorque*, I, VII.

34 Tout absorbait, se trempait, tout reverdisait dans l'averse. Le blé reprenait une santé de jeunesse, ferme et droit, portant haut l'épi, qui allait se gonfler, énorme, crevant de farine. ZOLA, *la Terre*, III, 1, p. 199.

35 (...) les nuages se gonflent en mamelons, se fendent en croupes, s'arrondissent en des ourtes fécondes, se dispersent en des traînées épanchées de laite (...)

HUYSMANS, *Là-bas*, XI.

36 La gorge de Marcelle se gonfla sous le col, elle ferma les yeux un instant, puis se leva (...) et jeta dans la corbeille à papier les fleurs fanées.

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 326.

37 Les eaux se gonflaient et redescendaient lentement. CAMUS, *la Peste*, p. 277.

♦ 2. (1690). Fig. S'élargir, croître. ⇒ **Augmenter, grandir, grossir**.

38 La musique, déjà très forte, s'est gonflée.

GIDE, *Feuilles de route*, 1896, Biskra, in *Journal 1889-1939*, Pl., p. 84.

39 Et le temps a passé, et, comme ça, son désir s'est gonflé en lui jusqu'à l'emplir. J. GIONO, *Regain*, I, IV.

40 Cette préoccupation de l'argent, dont le besoin a tenu tant de place dans la vie et les conditions de travail de l'écrivain, continue à remplir ces lettres, où l'on voit se gonfler la dette et s'élargir le gouffre effrayant où Balzac engloutit d'avance ce qu'il gagne. Émile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 348.

(Le sujet désigne l'homme, le cœur). Devenir « gros », sous l'action de certains sentiments. *Son cœur se gonflait d'un nouvel amour* (→ Antée, cit. 2). Absolt. *Cœur qui se gonfle*, s'attriste, devient gros*.

Se gonfler d'orgueil, et, ellipt., fam., *se gonfler* : s'enorgueillir, être fier. *Ne te gonfle pas tant, ça n'en vaut pas la peine!*

41 Il n'a jamais rien fait d'autre que des additions. Et toute la journée il répète comme toi : « Je suis un homme sérieux! Je suis un homme sérieux! » et ça le fait gonfler d'orgueil. SAINT-EXUPÉRY, *le Petit Prince*, VII.

► GONFLÉ, ÉE p. p. adj.

♦ 1. (P. p. de *gonfler*, l., v. tr.). → ci-dessus, I, A., 1., 2., 3.; I., B., 1., 2., 3.

♦ 2. (P. p. de *se gonfler*). *Voiles gonflées. Bourgeois gonflés* (de sève). *Nuages gonflés*. — *Cœur gonflé* (d'amour).

♦ 3. Loc. (1910, in Esnault). Personnes. *Gonflé à bloc* : rempli d'une ardeur, d'une assurance à toute épreuve. ⇒ **Remonté**.

♦ 4. Adj. Fam. **a** (1842; ellipse de *gonflé à bloc*). Qui est courageux, sans peur. *Il est drôlement gonflé de s'attaquer à ce type!*

42 Ça ne fait rien, dit Pierson de sa voix douce, il est gonflé. — Gonflé? dit Alexandre, c'est entendu qu'il est gonflé. Mais s'il attrapait une balle dans le ventre à faire le con dans les dunes, tu verrais s'il est gonflé!

Robert MERLE, *Week-end à Zuydcoote*, p. 157.

b (xx^e). Qui a de l'audace, du culot. ⇒ **Culotté**. *Ah ben, toi, t'es gonflé, de venir me demander du fric, après ce que tu m'as fait! Un peu gonflé, le mec!*

c Vieilli. Rempli d'orgueil, de vanité. « *Fière, heureuse, gonflée à étouffer* » (Balzac).

N. (rare au fém.). *Un gonflé. Ces gars-là, c'est des gonflés*.

CONTR. Dégonfler. — Aplatis, comprimer, contracter, déprimer, rétrécir; vider. — (Du p. p.) Plat.

DÉR. Gonflable, gonflage, gonflant, 2. gonfle, gonflement, gonflette, gonfleur.

COMP. Dégonfler, regonfler.

GONFLETTE [gɔ̃flɛt] n. f. — V. 1970; de *gonfler*.

♦ Fam., parfois péj. Musculation culturiste, visant à obtenir le plus important volume musculaire possible. *Faire de la gonflette*. ⇒ aussi **Body-building** (anglic.). — La musculature obtenue (musculation saillante, réputée — à tort — inefficace). *Tes biceps, c'est de la gonflette, tu soulèverais pas une biscotte!*

GONFLEUR [gɔ̃flœʁ] n. m. — 1911, in D. D. L.; de *gonfler*.

♦ Appareil servant à gonfler en insufflant de l'air. *Gonfleur à air comprimé. Gonfleur à main*.

GONG [gɔ̃g] n. m. — 1701; cong, 1681; malais *gung*, javanais *gong*.

♦ 1. Instrument de percussion employé en Extrême-Orient, composé d'un plateau de métal suspendu, sur lequel on frappe avec une baguette à tampon. *Joueurs de gong. Danser au son du gong* (→ Balancer, cit. 5). *Vibrations d'un gong*.

La bouche (...) semblait le merveilleux instrument d'un organe presque suave dans le médium (...) et qui, dans le haut, vibrat aux oreilles comme le son d'un gong.

BALZAC, *les Petits Bourgeois*, Pl., t. VII, p. 109.

Au loin, le gong d'un temple battait faiblement.

Claude FARRÈRE, *la Bataille*, v.

Les sauvages tapent sur un gong ou sur des cymbales.

ALAIN, *Propos*, *L'esprit des cloches*, p. 161.

Par métaphore :

Car l'âme humaine est un gong de douleur où le moindre choc détermine des vibrations qui grandissent, des ondulations indéfiniment épouvantables (...)

Léon BLOY, *la Femme pauvre*, p. 228.

♦ 2. Instrument analogue, plateau de métal utilisé pour donner par percussion un signal sonore. *Gong d'appartement pour annoncer les repas. Le gong n'a pas encore sonné. Tintement du gong*.

Depuis plus d'une heure, je me trouvais sur le belvédère de l'hôtel, lorsque j'entendis retentir les sons bruyants du gong, cloche chinoise, fort en usage aux États-Unis. C'était l'appel du dîner (...)

L. DEVILLE, *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, in *le Tour du monde*, 1861, t. I, p. 258.

— Est-ce qu'on sonne la cloche aux heures des repas, pour vous appeler? Tu peux bien me répondre. — On tape sur un gong. SARTRE, *la P... respectueuse*, I, 2.

(1910, in Petiot). *Boxe. Coup de gong annonçant la fin d'un round. Boxeur sauvé du knock-out par le gong, sauvé par le gong*.

Au coup de gong annonçant le commencement du premier round, il s'était levé d'un saut et avait chargé selon sa tactique ordinaire (...)

Louis HÉMON, *Battling Malone*, p. 105.

GONGORISME [gɔ̃gɔʁism(ə)] n. m. — 1832; de *Góngora*, nom d'un célèbre poète espagnol (1561-1627).

♦ Didact. Préciosité, recherche dans le style (abus des images, des métaphores, etc.), mise à la mode par Góngora. ⇒ **Cultisme**.

Par ext. Affectation, style précieux (→ Afféterie, cit. 3, Hugo). ⇒ **Euphuisme, marinisme**.

Dût-on nous taxer de marinisme et de gongorisme, nous avouons que cette recherche extrême et pleine de trouvaille nous va mieux que les idées communes coulées comme une pâte baveuse dans le gaufrier du lieu commun.

Th. GAUTIER, in *le Moniteur universel*, 17 sept. 1866.

En forçant l'antithèse, on tombe dans le style précieux, dans le gongorisme, le trait, l'affectation, le jeu de mots. On altère des pensées vraies, on fait passer des pensées fausses; tout ce qu'on écrit est artificiel ou puéril.

Antoine ALBALAT, *la Formation du style*, XI.

DÉR. *Gongoriste*.

GONGORISTE [gɔ̃gɔʁist(ə)] adj. — XIX^e; de *gongorisme*, et suff. *-iste*.

♦ Didact. Marqué de gongorisme. — N. Poète, écrivain dont le style est empreint de gongorisme.

-GONIE ⇒ 2. *-gone*.

GONIO [gɔ̃ɲjo] n. — D. i. (xx^e; cit. 1, 1935, probabil antérieur); apocope de *goniomètre*, de *goniométrie*.

Argot technique, familier.

♦ 1. N. m. Radiogoniomètre.

En arrière, deux banquettes, des lits de moleskine brune, s'allongeaient sous le volant du gonio. Roger VERCEL, *Remorques*, p. 24.

Appos., ou en composition. *Camion gonio, camion-gonio*, équipé d'un radiogoniomètre. — Adj. (invar. en genre). « *Détenteur d'un poste de radio britannique, il est bientôt cerné par les camions gonios du S. D. allemand (...)* » (*le Nouvel Obs.*, 12 juin 1978). *Des voitures gonios*.

♦ 2. N. f. (1951, in D. D. L.). Radiogoniométrie. *Vous connaissez la gonio? Faire un point par gonio* (ou, appos., plus cour., *un point gonio*). — Par métonymie. Appareil de radiogoniométrie, radiogonio-

mètre (même emploi que *gonio*, n. m., → 1. ci-dessus). *Brancher la gonio pour faire du homing.*

GONIO- Premier élément (du grec *gônia* «angle») de composés savants tels que *goniographe*, *goniometre*, etc.

GONIOMÈTRE [gɔnjɔmɛtr(ə)] n. m. — 1783; de *gonio-*, et *-mètre*.

◆ Instrument servant à mesurer les angles.

▣ Spécialt. *Goniometre d'arpenteur*, utilisé par les arpenteurs-géomètres.

▣ Opt., minér. *Goniometres d'application, à réflexion*, mesurant les indices des verres et cristaux taillés en forme de prisme. — Artill. *Goniometre boussole, de siège*, servant à la préparation d'un tir.

▣ Anthropol., physiol. Appareil servant à mesurer les angles de la face et du crâne, l'amplitude des mouvements de certaines articulations.

▣ Radiogoniometre.

À chaque minute du jour et de la nuit, l'un d'eux devait être à l'écoute, sur le château, entre les embarcations de sauvetage, dans la baraque trapue que surmontait, comme une girouette trop grêle, le losange du goniometre.

Roger VERCEL, Remorques, p. 24.

Abrev. fam. ⇒ **Gonio**, 1.

COMP. Radiogoniometre, sitogoniometre.

GONIOMÉTRIE [gɔnjɔmɛtri] n. f. — 1724; mot créé par le mathématicien Lagny. → *Gonio-*, et *-mètre*.

Didactique (sciences, technique).

◆ 1. Géom. Science de la mesure des angles.

◆ 2. (xx^e). Radiogoniométrie; technique de l'utilisation du radiogoniometre, des radiogoniometres. *Utilisation de la goniométrie en navigation maritime, aérienne. Repérage d'un émetteur clandestin par goniométrie.* — Abrev. fam. ⇒ **Gonio**, 2.

DÉR. Goniométrique.

GONIOMÉTRIQUE [gɔnjɔmɛtrik] adj. — 1832; de *goniométrie*.

◆ Sc., techn. De la goniométrie.

GONION [gɔnjɔ̃] n. m. — 1877; dér. sav. du grec *gônia* «angle».

◆ Didact. Point de la face osseuse situé au sommet de l'angle de la mâchoire inférieure.

GONNE [gɔ̃n] n. f. — V. 1150; bas lat. *gunna*, d'orig. germanique. Cf. angl. *gown*.

★ I. Anciennt. Grande robe à manches portée au moyen âge par certains moines.

★ II. (1507). Techn. Baril à goudron. ⇒ **Futaille**.

DÉR. I. Gonnelle.

HOM. Gone.

1. **GONNELLE** [gɔ̃nel] n. f. — V. 1150, *gonelle*; de *gonne*, 1.

◆ Anciennt. Longue robe, *gonne**. — REM. On écrit aussi *gonelle* (Hugo, *Notre-Dame de Paris*, in T. L. F.).

2. **GONNELLE** [gɔ̃nel] n. f. — 1832; p.-é. de 1. *gonnelle* «robe».

◆ Poisson acanthoptérygien (*Blenniidés*), à flancs tachetés, scientifiquement appelé *Centronotus*. *La gonelle commune se rencontre sur la côte atlantique, au nord de la Loire.* — REM. On écrit parfois *gonelle*.

1. **GONO-** Élément, du grec *gonu* «genou», entrant dans la composition de quelques mots savants (méd., physiol.), souvent sous la forme *gon-*. — Ex. : *gonarthrose*, n. f. (arthrose du genou); *gonocèle*, n. f. (gonflement du genou).

2. **GONO-** ◆ 1. Élément tiré du grec *gonos*, *goné* «semence, germe», entrant dans la composition de mots scientifiques (biol.). ⇒ **Gonochorisme**, **gonophore**, **gonorrhée**, **gonosome**, **gonozoïde**; et aussi **gonocoque**.

◆ 2. Élément tiré de *gonocoque*, entrant dans la composition de mots de médecine. Ex. : *gonoblennorrhée*, n. f. (conjonctivite blennorrhagique); *gonoréaction*, n. f. (réaction sérologique permettant de déceler une gonococcie).

GONOCHORISME [gɔnokɔrism(ə)] n. m. — 1877; de *gono-* (du grec *gonos* «génération»), et *khôrismos* «séparation».

◆ Biol. Séparation complète des sexes dans des individus distincts.

Les gamètes sont produits exclusivement dans les glandes sexuelles ou *gonades*, ovaires et testicules. Si ovaires et testicules sont réunis chez le même individu, il y a *hermaphroditisme*; si chaque individu n'a que l'une des catégories, les sexes sont séparés, il y a *gonochorisme*. M. CAULLERY, l'Embryologie, p. 10.

GONOCOCCIE [gɔnokɔksij] n. f. — 1900; de *gonocoque*.

◆ Méd. Ensemble des affections dues à l'infection de l'organisme par le gonocoque. ⇒ **Blennorrhagie**.

GONOCOCCIQUE [gɔnokɔksik] adj. — 1897; de *gonocoque*.

◆ Méd. Relatif aux gonocoques.

Alors que nous nous trouvions encore à Utiarity, une épidémie d'ophtalmie purulente s'était déclenchée parmi les indigènes. Cette infection d'origine gonococcique les gagnait tous, provoquant des douleurs abominables et une cécité qui risquait d'être définitive. Claude LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, p. 267.

GONOCOQUE [gɔnokɔk] n. m. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; *gonococcus* en 1885; comp. sav. du grec *gonos*, au sens physiol. de «semence» (→ 2. *Gono-*), et *kokkos* «grain». → *-coque*.

◆ Méd. Microbe spécifique de la blennorrhagie (découvert en 1879 par Neisser). «*Les gonocoques par des microcoques en forme de rein accolés généralement deux à deux par leur face concave*» (Garnier et Delamare).

(...) le damné gonocoque qui fait tellement pour compliquer les relations entre hommes et femmes (...)

Henri MICHAUX, *La nuit remue*, *Petits soucis de chacun*.

Alors je me suis mis à tirer quelques carottes, bien sûr. Des bonnes, des serveuses de restaurant, tout ce que peut se permettre, entre deux portes, un homme qui est très surveillé. J'y ai gagné quelques gonocoques.

J. ANOUILH, *la Valse des toréadors*, I, p. 116.

Des centres prophylactiques marqués d'une croix rouge venaient des effluves de permanganate, de savon noir et d'une pommade particulièrement écorçante à base de calomel, cependant que les infirmiers sénégalais en blouse blanche luttèrent à doses généreuses contre la menace des tréponèmes et des gonocoques, laquelle, sans cette ligne Maginot sanitaire, risquait de mettre sur le flanc l'armée ainsi deux fois vaincue. R. GARY, *la Promesse de l'aube*, p. 291.

DÉR. **Gonococcie**, **gonococcique**.

GONOPHORE [gɔnɔfɔr] n. m. — 1889, *Encycl. Berthelot*, art. *Calyptoblastes*; de 2. *gono-*, et *-phore*.

◆ 1. Zool. Polype reproducteur des colonies d'hydrozoaires (hydroïdes).

Les gonophores, qui ont la structure de bourgeons médusoïdes, sont soit mâles, soit femelles. Odette TUZET, in *Encycl. Pl., Zoologie*, t. I, p. 479.

◆ 2. Bot. Dans une fleur, Partie du réceptacle qui porte étamines et pistil.

DÉR. **Gonophorique**.

GONOPHORIQUE [gɔnɔfɔrik] adj. — 1897, in *Année biol.*, p. 190; de *gonophore*.

◆ Zool., bot. Du gonophore.

GONORRHÉE [gɔnorɛ] n. f. — 1550; *gonorrhœa*, 1495; lat. méd. *gonorrhœa*, du grec *gonorrhœia* «écoulement de semence», de *gonos*, *goné* (→ 2. *Gono-*, et → *rrhée*), les Anciens croyant que l'écoulement urétral de la blennorrhagie était une spermatorrhée.

◆ Méd. Inflammation de la muqueuse des organes génitaux. Syn. anc. de *blennorrhagie*. — Blennorrhagie gonococcique (*Neisseria gonorrhœae*).

DÉR. **Gonorrhéique**.

GONORRHÉIQUE [gɔnorɛik] adj. — 1829; *gonorrhœique*, 1800; de *gonorrhée*.

◆ Méd. Relatif à la gonorrhée. *Un flux gonorrhéique.* — N. Un, une *gonorrhéique*: un, une malade atteint de gonorrhée... — Abrev. fam. (1936, in D. D. L.). *Un gono*.

GONOSOME [gɔnozɔm] n. m. — Mil. xx^e (1962, in Larousse); de 2. *gono-*, et (*chromo*)*some*.

◆ Biol. Chromosome sexuel; opposé à *autosome* (cit.). Syn. : *allosome*, *hétérochromosome*.

GONOZOÏCIE [gɔnozɔɛsij] n. f. ⇒ **Zoécie**.

GONOZOÏDE [gɔnozɔid] n. m. — xx^e; de 2. *gono-*, du grec *gonos*, et *-zoïde*.

♦ Zool. Individu mâle ou femelle des colonies de siphonophores assurant leur reproduction.

GONZE [gɔ̃z] n. m. — 1684, « gueux »; sens mod., 1753; *conce* « valet d'hôpital », 1628; argot ital. *gonzo* (1561) d'orig. incertaine. P. Guiraud suggère le lat. *consciis* « confident, complice ».

♦ Fam. Individu, homme. ⇒ **Gars, mec, type**; argot **bonze**; **goncier**. Les gonzes me suivent et voilà les magnés et les giries avec Lange, le patron de la boîte (...)
Francis CARCO, *Jésus-la-Caille*, II, vi.

DÉR. *Gonzesse*. — (De la var. *gonce*) **Goncier**.

GONZESSE [gɔ̃zɛs] n. f. — 1811; fém. de *gonze*.

♦ 1. Fam. Femme, fille (notamment en tant qu'objet sexuel pour l'homme). *Une chouette gonzesse*.

1 Elle craignait pour lui la caserne. M. Colombin rigolait : « Oh ! ça, c'est la belle vie, pour sûr. Et qu'est-ce qu'il y a comme gonzesses. »
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, ix.

La gonzesse d'un homme, sa gonzesse, femme, épouse, compagne, maîtresse.

2 Ce sont quatre ivrognes qui tiennent le boulevard, mal éclairé, sans un sergent de ville, et où personne ne passe, que nous deux. J'entends :
— A-t-il l'air gourde avec sa canne et sa gonzesse !
— Je crois que c'est de nous qu'ils parlent, me dit-elle.
J. RENARD, *Journal*, 9 févr. 1897.

♦ 2. Péj. Homosexuel passif. — Homme lâche (t. d'injure). *Va donc, eh gonzesse !* — Spécialt. Donneur. ⇒ **Salope**.

GOPHER [gɔfœr] n. m. — 1827, Chateaubriand; angl. d'Amérique *gopher*, d'orig. incert.; p.-ê. de *gaufre*, employé par métonymie à cause des trous creusés dans le sol (dans le milieu francophone d'Amérique du Nord) ou de *megopher*, désignant une tortue terrestre, lui-même d'orig. incert., p.-ê. indienne.

♦ Animal fouisseur, proche de la marmotte, vivant en Amérique du Nord (fam. des *Sciuridés*).

GORD [gɔr] n. m. — Mil. xvi^e; *gorg*, fin xi^e; *gort*, v. 1265; d'un scandinave *gardr*, d'un gaulois **gorto* « haie ».

♦ Pêche. Pêcherie formée d'une double rangée de perches en angle au fond d'une rivière, fermée au sommet par un filet.

HOM. *Gaur*.

GORDIEN, IENNE [gɔrdjɛ̃, jɛ̃] adj. — 1590, in D. D. L.; *noud Gordien*, 1552; du lat. *Gordius*, n. pr., du grec *Gordios*, n. d'homme, ou *Gordion* (ville).

♦ Didact. *Nœud gordien*. ⇒ **Nœud** (cit. 7, 8, 9).

GORDONIA [gɔrdɔnja] n. m. — 1798, Linné, de l'angl. (1770), du nom de l'horticulteur James Gordon, mort en 1781.

♦ Bot. Arbre ou arbuste (Théacées) à feuilles alternes persistantes, à grandes fleurs, originaire d'Amérique du Nord et d'Asie tropicale. Quelques *gordonias* qui étalaient l'or et l'azur dans leurs feuilles vieillies, la verdure dans leurs jeunes rameaux, et la blancheur dans leurs fleurs de neige.
CHATEAUBRIAND, *les Natchez*, p. 151, in T. L. F.

GORENFLOT [gɔrɛ̃flɔ] n. m. — 1887, in D. D. L.; du nom d'un village de la Somme.

♦ Cuis. Entremets sucré, fait de pâte de savarin parfumée (au kirsch, etc.).

GORET [gɔrɛ] n. m. — 1297, *gorrez* dans un surnom; dimin. de l'anc. franç. *goré* « truie », d'orig. onomatopéique (cf. all. *gorren* « grogner ») ou, selon P. Guiraud, d'un v. dér. du lat. *vorare* « dévorer » (cf. le normand *gourer* « se gorger de nourriture »).

★ I. ♦ 1. Jeune cochon. *Une truie suivie de ses goretts*. ⇒ **Cochonnet, porcelet; pourceau**.

1 — Ah ça ! qu'est-ce que vous nous amenez ? — fit Manette en poussant un petit cri de peur.
— Oh ! mon Dieu ! — dit Anatole, — rien... un cochon...
Le goret trottaient déjà dans l'atelier, furetant, le nez en terre, avec de petits grognements.
Ed. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, p. 224.

2 Un soldat ouvrit la porte des sous et une centaine de petits goretts ronchonners et goguenards se précipita vers l'eau claire.
P. MAC ORLAN, *la Bandera*, VIII.

♦ 2. (1834). Fig., fam. Enfant sale, malpropre. *Va te laver, petit goret !* ⇒ **Cochon**.

(En parlant d'un adulte, d'un homme). ⇒ **Cochon** (homme sale ou obscène).

★ II. (1694). Mar. « Balai très raide, ou grande brosse, dont on se sert, en mer, pour nettoyer la carène d'un navire » (Gruss).

GORFOU [gɔrfu] n. m. — 1760, Brisson; *goirfugel*, 1605; danois *goir-fugl*, de l'anc. haut all. *ger* « lance » et de *fou* « oiseau » (cf. all. *Vogel*, angl. *fowl*), nom d'un pingouin des îles Féroé.

♦ Oiseau alciforme (*Palmipèdes Sphéniscidés*), scientifiquement appelé *Eudyptes*, de la taille d'un canard. *Le gorfou vit dans les mers australes en colonies innombrables*.

Le bec des manchots se termine généralement en pointe : dans cette espèce, l'extrémité de la mandibule inférieure est tronquée; ce caractère a suffi à M. Brisson pour faire de ce manchot un genre à part sous le nom de gorfou, de quoi il était fort le maître, suivant l'ordre hypothétique et systématique de ses divisions (...)

BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, t. VIII, Le manchot à bec tronqué, p. 608-609.

GORGE [gɔʁʒ] n. f. — V. 1130, sens I, 1; lat. pop. **gorga*, var. du bas lat. *gurga*, du lat. class. *gurgus* « gouffre, tourbillon ». → ci-dessous, III.

★ I. ♦ 1. Partie antérieure (ou latérale) du cou*. *De la gorge*. ⇒ **Jugulaire**. *Se couvrir, se protéger la gorge d'un foulard, d'une écharpe*. *Gorge nue, découverte*. — Dans le contexte de l'agression, très courant (syntagmes plus ou moins figés). *Prendre qqn à la gorge* (→ Arracher, cit. 41). *Etrangler* (cit. 8) *qqn en le saisissant à la gorge* (→ Égratignure, cit. 1). *Chien qui saute à la gorge d'un intrus*. — *Serrer la gorge de qqn*. ⇒ fam. **Kiki, sifflet**. *Couper la gorge à qqn*. ⇒ **Égorger** (→ Coudre, cit. 6). *Se tuer en se tranchant la gorge*. *Ces furieux vont se couper la gorge, s'entre-tuer*. *Blessure à la gorge*.

Et comme une victime aux marches de l'autel,
Il semblait présenter sa gorge au coup mortel (...)
CORNEILLE, *Horace*, IV, 2.

Une griffe en jaillit, avide de sa proie,
Saisit l'homme à la gorge irrésistiblement (...)
LECONTE DE LISLE, *Poèmes tragiques*, *Lévrier de Magnus*, IV.

Tendre la gorge (au couteau du sacrifice) : se laisser égorger; fig. (vx) : se laisser tuer, accabler sans résistance.

Mais, cependant, ô ciel ! ô mère infortunée !
De festons odieux ma fille couronnée
Tend la gorge aux couteaux par son père apprêtés.
RACINE, *Iphigénie*, v. 4.

Loc. fig. (1664). Vx. *Se couper la gorge* : se tuer, et, par ext., se battre à l'arme blanche (en duel, notamment). → Bon, cit. 113. *S'entre-couper* (cit. 2) *la gorge*. — (Fin xvi^e). *Prendre qqn à la gorge*, le contraindre par la violence, par une pression impitoyable. *S'il n'a point d'argent pour vous payer, le prendrez-vous à la gorge ?* (Académie). *Tenir qqn à la gorge*, le réduire à un état où il ne peut plus opposer de résistance.

(Sujet n. de chose). *Prendre, saisir, tenir qqn à la gorge*. *Les misères qui nous tiennent à la gorge* (→ Élever, cit. 22, Pascal).

Il faut agir cependant, car le danger est là qui les prend à la gorge.
TAINE, *les Origines de la France contemporaine*, I, t. 1, p. 260.

Mettre, tenir à qqn le pied (vx), le couteau, le poignard, le pistolet sur la gorge, lui imposer sa volonté par la violence et les pires menaces. — (1866). *Avoir le couteau sur la gorge* : être l'objet de cette violence et de ces menaces, être violemment contraint. *Le poignard sur la gorge, il a dû céder*. — Plus cour. (même sens). *Avoir le couteau sous la gorge*. *Mettre à qqn le couteau sous la gorge*.

Spécialt. En parlant des animaux. *Il étouffe* (cit. 3) *les loups d'une seule étreinte à la gorge*. *Gorge d'un oiseau, d'un pigeon* (→ Chai, cit. ; duvet, cit. 1; foncé, cit. 7). *Oiseaux désignés par la couleur de leur gorge* (gorge-blanche, gorge-bleue, gorge-de-pigeon, rouge-gorge).

(...) ces mystérieux oiseaux (...) qu'on nomme exactement colombes poignardées, à cause de la tache de sang qu'elles portent au milieu de leur gorge blanche.
LÉON BLOY, *le Désespéré*, p. 163.

♦ 2. (1228). Littér. ou vieilli. Seins, poitrine (d'une femme adulte). ⇒ **Buste** (cit. 2), **poitrine, sein** (→ Appât, cit. 13; embonpoint, cit. 4; équipage, cit. 14). *Robe qui comprime* (cit. 2) *la gorge*. *Une collerette couvrait sa gorge* (→ Forme, cit. 25). ⇒ **Gorgerette, gorgerin**. *Gorge voilée*. *Décollé* (cit. 3) *découvrant la naissance de la gorge*. *Gorge abondante* (cit. 4), *opulente, rebondie* (→ Effronté, cit. 4), *énorme* (cit. 9). → pop. Il y a du monde au balcon*. *Gorge plate*. *Elle a peu, trop de gorge*. *Gorge naissante, virginale*. *Gorge formée, épanouie*. *Gorge gonflée par le lait*. *Gorge ferme* (cit. 1), *bien taillée*. *Gorge aux belles formes* (cit. 25). *Blancheur d'une gorge*. « *Les trésors de sa gorge d'albâtre* (cit. 4) » (La Fontaine). *Gorge d'un ambre* (cit. 3) *fin*. *Gorge frémissante* (→ Frisson, cit. 17). *Tour de gorge* : tour de poitrine (→ Fil, cit. 2). *Vêtement pour maintenir la gorge*. ⇒ **Soutien-gorge** (mod. et cour.).

Une gorge faite au tour qu'on ne voit point du tout; mais je gage qu'il n'y a rien là qui la relève, et que cela se soutient tout seul.
DIDEROT, *Salons*, Greuze.

Elle était fort maigre, fort blanche, de la gorge comme sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer; jamais mon cœur ni mes sens n'ont su voir une femme dans quelqu'un qui n'eût pas des tétons (...)

ROUSSEAU, *les Confessions*, IX.

Je me haussai tout palpitant pour voir le corsage et fus complètement fasciné par une gorge chastement couverte d'une gaze, mais dont les globes azurés et d'une rondeur parfaite étaient douillettement couchés dans des flots de dentelle.

BALZAC, *le Lys dans la vallée*, Pl., t. VIII, p. 785.

- 9 Que tu me plais dans cette robe
Qui te déshabille si bien,
Faisant jaillir ta gorge en globe,
Montrant tout nu ton bras païen!
Th. GAUTIER, Émaux et Camées, À une robe rose.
- 10 (...) une gorge très blanche, encore peu formée, mais qui faisait les plus admirables promesses, et tenait déjà beaucoup; une gorge ronde, polie, ivroine, pour parler comme les ronsardisant(s), délicieuse à voir, plus délicieuse à baiser.
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VII.
- 11 (...) en sorte que le corsage s'ouvrit et que les deux blancs trésors apparurent dans toute leur splendeur (...) sur cette gorge étincelante et claire comme de l'argent s'épanouissaient les deux belles roses du paradis.
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VII.
- 12 Un large pectoral (...) couvrait la poitrine de la base du col à la naissance de la gorge (...)
Th. GAUTIER, le Roman de la momie, I.
- 13 Ta gorge qui s'avance et qui pousse la moire (...)
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, « Beau navire ».
- 14 Ronde et fraîche comme la lune,
Vive ta gorge aux bouts de fraise!
VERLAINE, Chair, Chanson pour elle.

★ II. ♦ 1. (V. 1130). Anat. et cour. Région située au fond de la bouche, à l'entrée du pharynx, correspondant à la partie antéro-latérale supérieure du cou, et comprenant le voile du palais, la luette et les deux amygdales. ⇒ **Gosier**, et fam., **dalle**, **gargamelle**, **gargue**, **gavion**, **kiki** (ou quiqui). *Gorge irritée par le tabac* (→ Brûler, cit. 25), *brûlée par l'alcool* (→ Flamber, cit. 4). *Gorge sèche, altérée* (cit. 15). *Avoir mal à la gorge. Mal de gorge, maux de gorge.* ⇒ **Amygdalite**, **angine**, **laryngite**, **pharyngite**, **trachéite**; → **Baume**, cit. 6. *Soins de la gorge* (badigeonnage, collutoire, gargarisme...). *Avoir des gargouillements, des picotements, un chat**, une *boule* dans la gorge. Introduire qqch. dans la gorge de qqn.* ⇒ **Ingurgiter**. *Bouchées qui restent au fond de la gorge* (→ Arrêter, cit. 60; étouffer, cit. 10). *Gorge serrée par l'angoisse* (cit. 3). *Sanglot qui monte à la gorge, qui noue la gorge. Nœud* (cit. 5) qui serre la gorge. *Avoir un nœud* (cit. 4) à la gorge. *L'odeur âcre nous prenait à la gorge* (→ Essence, cit. 20). ⇒ **Suffoquer** (du lat. *fauces* « gorge »). *Avoir une arête dans la gorge.*

- 15 Et jamais la soif véhémence
Qui l'été les gorges tourmente
Du pauvre peuple et des grands Rois
Ne te tourmente; car tu bois (...)
RONSARD, Pièces retranchées, La grenouille.
- 16 (...) les yeux devenaient troubles comme sous un voile et, à la gorge, quelque chose s'étranglait.
LOTI, Matelot, LI.
- 17 La certitude qu'elle allait disparaître lui infligea ce serrement de la gorge, ce spasme de la poitrine qui décèlent le désarroi produit dans notre système nerveux par un choc trop intense.
Paul BOURGET, Un divorce, III.
- 18 Affreusement tristes, tristes à ne pouvoir les supporter, à nouer la gorge et tarir la salive (...)
COLETTE, la Naissance du jour, p. 147.
- 19 Un sanglot, qu'il n'avait su ni prévoir ni étouffer, lui laboura la gorge.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 161.
- 20 Il semblait alors dans l'impossibilité d'extirper du fond de sa gorge des tampons d'ouate qui l'eussent étouffé.
CAMUS, la Peste, p. 251.
- Loc. (la gorge étant considérée comme le centre de production de la voix). ⇒ **Gosier**, 2. **Crier, chanter à pleine gorge** (→ Courroux, cit. 4). **Cri, rire qui vient du fond de la gorge** (→ Éructer, cit. 3; fond, cit. 24). — Loc. (1585). **Rire à gorge déployée** (cit. 19). **Appui** (cit. 6) de la voix en gorge. **Chanter de la gorge**, en resserrant la gorge, en étranglant le son. **Voix de gorge.** ⇒ **Gutturale**. **S'éclaircir** (cit. 1), **se racler la gorge** (→ Couvrir, cit. 22). — Fig. **Faire rentrer à qqn des mots dans la gorge**, l'obliger à se rétracter, à désavouer ses propos.

- 21 (...) avec des gémissements très doux, avec une sorte de roucoulement de gorge (...)
HUYSMANS, Là-bas, X.
- 22 Buteau, d'ailleurs, la regardait à la tuer, à lui renfoncer le oui dans la gorge.
ZOLA, la Terre, III, VI, p. 278.
- 23 Soudain les fenêtres du couvent s'ouvrirent, et les religieuses apparurent, riant et chantant à gorge déployée.
M. BARRÉS, la Colline inspirée, VIII.
- 24 Elle avait la sensualité naturelle et joueuse d'un animal jeune, et son rire de gorge, lorsqu'il ne faisait pas penser à un fou rire d'enfant, ressemblait à un roucoulement amoureux.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 192.
- 25 Sa gorge contractée laissait passer un son rauque.
J. GREEN, Léviathan, I, XIII.
- 26 Sa voix, qui s'était élevée, puis affaïssée de nouveau, par moment raclait sa gorge, comme un râle.
H. BOSCO, le Sanglier, II, p. 68.

♦ 2. (1200, « repas d'un faucon »). Vx. Ce qui entre dans la gorge, le jabot de l'oiseau de proie, l'aliment qu'on lui donne.
Loc. **GORGE CHAUDE**. [a] Vx. Chair encore chaude et palpitante qu'on donne à l'oiseau. *La grenouille veut faire* « gorge chaude et curée » du rat (La Fontaine, IV, 11), en faire son repas, s'en régaler.

[b] (1690). Fig. *Faire gorge chaude de qqn* (vx), se régaler de plaisanteries sur son compte et à ses dépens. Mod. *Faire des gorges chaudes de qqch.*, se répandre en plaisanteries plus ou moins malveillantes, exercer sa malignité à propos de cette chose. ⇒ **Moquer** (se). *Leur liaison était connue, on en faisait partout des gorges chaudes.*

- 27 Et qui refusait de passer par cette épée infaillible, était le lendemain matin proclamé, moqué au quartier, un sujet de passe-temps et de gorge chaude.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., IV, III.
- 28 (...) si j'avais eu la folie de m'intéresser un peu à lui et de lui parler avec confiance, il serait allé rapporter ça tout bouillant à Mathieu et ils en auraient fait des gorges chaudes.
SARTRE, l'Âge de raison, p. 155.
- (1538). **AVENDRE GORGE**. [a] Vx. Se disait de l'oiseau rendant la viande qu'il avait avalée, puis, par ext., pour « vomir ».

[b] (1598). Mod. (Fig.). Restituer par force ce qu'on a pris par des moyens illicites. *Faire rendre gorge à un trafiquant malhonnête.*

Le contrôleur général (...) dit tout bas à un maître des requêtes (...) Il faudra bien faire rendre gorge à ces sangsues sacrées et à ces sangsues profanes : il est temps de soulager le peuple qui, sans nos soins et notre équité, n'aurait jamais de quoi vivre que dans l'autre monde.
VOLTAIRE, l'Homme aux quarante écus, IV.

★ III. (1269, « ouverture rétrécie ») ; le sens correspond à celui du lat. class. *gurgus*. Lieu, objet creux et étroit.

♦ 1. (1675). Passage étroit, défilé entre deux montagnes; vallée étroite et encaissée. ⇒ **Cañon**, **col**, **couloir**, **porte**. *Gorge de montagne* (→ Battement, cit. 3). *Gorges en terrain calcaire* (→ Causse, cit. 1). *Gorges profondes, sauvages* (→ Épouser, cit. 16). *Déboucher* (cit. 2) d'une gorge. *Les gorges du Tyrol, du Frioul, du Tarn, du Verdon. Gorges de Franchard dans la forêt de Fontainebleau.*

Le Saint-Gothard est taillé à pic du côté de l'Italie; le chemin qui se plonge dans la Val-Tremola fait honneur à l'ingénieur forcé de le dessiner dans la gorge la plus étroite.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 389.

Farrabesche montra la gorge étroite qui semblait fermer ce vallon au-dessous de sa maison (...)
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 673.

Les voilâ, ces sapins à la sombre verdure,
Cette gorge profonde aux nonchalants détours.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, Souvenir.

Il est situé très loin, dans une ombreuse région, au tournant d'une gorge profonde, au pied de très hautes cimes.
LOTI, Ramuntcho, I, xv, p. 131.

Géogr. *Gorge de raccordement*, creusée par un torrent dans un gradin de confluence.

Fortif. Entrée d'un ouvrage fortifié. *La gorge d'un bastion, d'un redan, d'une redoute.*

Techn. Étranglement à l'orifice d'une fusée.

♦ 2. Techn. Partie creuse, cannelure où s'enroule une corde. *La gorge d'une poulie. Gorge de cosse, gorge de réa.* — Artill. Cavité, rainure ménagée autour d'un cylindre, d'un cône. *La gorge d'un étui de cartouche.*

(1680). Cannelure (d'une moulure concave).

Elle passa le bout de son doigt dans la gorge d'une moulure de son fauteuil (...)
COLETTE, la Fin de Chéri, p. 87.

Techn. Échancrure, entaille longitudinale. *Gorge d'une serrure*, partie du ressort à laquelle répond la barbe du pêne. *Gorge d'amaigrissement* : entaille à angle aigu dans une pièce de charpente. *Gorge d'un éventail*, la partie où les brins sont réunis et retenus par un clou. *Gorge d'une écritoire*, la partie destinée à recevoir les crayons, canifs, etc. — *Gorge d'un isolateur électrique*, l'échancrure dans laquelle repose le fil.

Gorge d'une charrue, partie antérieure du versoir.

♦ 3. Par métonymie. [a] Moulure concave.

[b] Large baguette de bois taillée où l'on fixe l'extrémité d'une estampe, d'une carte, et sur laquelle on les enroule.

[c] Morceau de bois échancré auquel les porteurs d'eau suspendent leurs seaux.

DÉR. Gorgée, gorgeon, gorger, gorgette, gorgerin, gorget.

COMP. Arrière-gorge, coupe-gorge, gorge-de-pigeon, rouge-gorge, sous-gorge, soutien-gorge. — Dégorger, égorger, engorger, regorger, rengorger.

GORGE-DE-PIGEON [gɔʁʒdɛpiʒɔ̃] adj. invar. — 1640; de *gorge*, et *pigeon*.

♦ D'une couleur à reflets changeants comme la gorge du pigeon. *Des rubans gorge-de-pigeon.*

(...) les draperies gorge-de-pigeon s'enflèrent sous l'haleine d'un vent invisible.
Th. GAUTIER, la Toison d'or, II.

Après l'Égypte, le survol de l'Arabie (...) À Aquaba, l'eau, pourtant bienfaisante, reflète un bleu impitoyablement dur, tandis que les inévitables massifs rocheux se fondent en teintes gorge-de-pigeon.
Claude LÉVI-STRAUSS, Tristes tropiques, p. 110-111.

REM. Une variante rare, *gorge-pigeon*, est attestée. → Harnais, cit. 11.1, Flaubert.

GORGÉE [gɔʁʒe] n. f. — V. 1175; de *gorge*.

♦ 1. Quantité de liquide qu'on avale en un seul mouvement de déglutition. ⇒ (fam.) **Gorgeon**, **lampée**, **lichée**. *Boire, avaler, prendre une gorgée, quelques gorgées d'eau, de vin, de café* (→ Écrouler, cit. 2). *De grandes, bonnes gorgées* (→ Avaler, cit. 1). *Arrière-goût* (cit. 1) que laisse la dernière gorgée. — À, PAR GORGÉES. *Boire à petites gorgées* (→ Approcher, cit. 4). *Déguster* (cit. 2) par gorgées espacées.

(...) on n'a pu lui en faire prendre (d'émétique) que cinq ou six mauvaises gorgées (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, 583, 30 sept. 1676.

J'ai avalé une fameuse gorgée de poison (...) Les entrailles me brûlent. La violence du venin tord mes membres, me rend difforme, me terrasse.
RIMBAUD, Une saison en enfer, Nuit de l'enfer.

Il buvait à petites gorgées machinales, le whisky qu'on lui avait servi par erreur.
COLETTE, la Fin de Chéri, p. 114.

- 4 Jacques s'enhardit, reprit une gorgée, la laissa descendre en lui comme une boule de feu, puis une autre, puis tout le contenu du verre, jusqu'au fond.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 194.

Par anal. ⇒ **Bouffée**.

- 5 Il huma une grande gorgée d'air glacé (...)

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VI.

Par métaphore :

- 6 Ce fut le billet de la circonstance, le billet suppliant, impérieux et enivré, d'un homme qui a déjà bu une première gorgée de bonheur et qui en demande une seconde (...)

BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, « Le rideau cramois ».

♦ **2.** Action d'avaler une gorgée; temps de cette action. *Il s'arrêta à chaque gorgée, entre les gorgées.*

HOM. *Gorger*.

GORGEON [gɔʁʒɔ̃] n. m. — 1840; de *gorge*.

Familier.

♦ **1.** Petit coup à boire (que l'on verse dans la gorge). ⇒ **Verre**. *S'envoyer un petit gorgeon.*

♦ **2.** Boisson alcoolisée. *Du gorgeon.*

GORGER [gɔʁʒɛ] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1220, *gorgier*; de *gorge*.

♦ **1.** Rare. **GORGER (qqn) DE...** : remplir (de nourriture) jusqu'à la gorge, avec excès. *Il remplissait lui-même nos assiettes et nous gorgeait de tout. Nous avons été gorgés de poissons, de viande rouge, dans cet hôtel.* — V. pron. Cour. **SE GORGER DE...** ⇒ **Bourrer** (se), **empiffrer** (s'). *Cet enfant s'est gorgé de crème à en être malade.* — (Animaux). *Mouette qui se gorge de chair* (→ **Éclabousser**, cit. 8). — Au p. p. *Être gorgé de nourriture* (→ ci-dessous, cit. 2, 3). Par métaphore. → ci-dessous, cit. 4.

- 1 C'est du séjour des dieux que les abeilles viennent.
Les premières, dit-on, s'en allèrent loger
Au mont Hymette, et se gorger
Des trésors qu'en ces lieux les zéphyrs entretiennent.

LA FONTAINE, Fables, IX, 12.

- 2 Gorgés de vin et de nourriture, ils étaient déjà vaincus par leurs propres excès.

MICHELET, Hist. de France, I, 1.

- 3 Et gorgés jusqu'aux dents de genièvre et de bières (...)

BAUDELAIRE, Aménités Belgiæ, VI.

- 4 Gorgés de douceurs et de vin rosé, les poches pleines de petits santons, nous quittons l'auberge.

COLETTE, Belles saisons, p. 44.

- 5 (...) pour que la volaille se gorgeât de tout ce qu'on avait laissé de graines sur le sol.

M. JOUHANDEAU, Tite-le-Long, IX.

Par métaphore :

- 6 Il semble que le malheur est sur nous et qu'il ne s'en ira qu'après s'être gorgé de nous.

FLAUBERT, Correspondance, 104, 20 mars 1846.

♦ **2.** Absolt. *Alimenter avec excès. Il ne faut pas gorger les enfants.* — Pron. *Il s'est gorgé tout au long du repas.* ⇒ **Goinfrer** (se).

Spécialt. *Gorger des volailles*, pour les engraisser. ⇒ **Gaver**.

♦ **3.** (XVII^e). Rare. (Sujet n. de chose). Remplir jusqu'à gonfler, imprégner, saturer... *L'humidité qui gorgeait la terre.* « *L'éceurante* (cit. 3) *chaleur gorge la chambre* » (Rimbaud). — Pron. *Se gorger d'air pur, de soleil.* « *Noire souffleur* (Borée) *Se gorge de vapeurs* » (→ **Ballon**, cit. 1, La Fontaine).

Gorgé, ée, p. p. adj. Gorgé de... Terres gorgées d'eau. Une pièce gorgée de soleil. ⇒ **Inondé**.

- 7 Le soir de juin, gorgé de lumière, tendait à pencher du côté de la nuit.

COLETTE, la Chatte, p. 72.

- 8 On entend le gloussement des ruisseaux encore gorgés de l'orage nocturne.

Francis JAMMES, Clara d'Ellébeuse, II.

- 9 La terre, gorgée d'eau, fume, et les ornières pleines de pluie, reflètent un azur trouble.

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XVIII.

♦ **4.** (1580). Fig. Littér. *Pourvoir à profusion.* ⇒ **Comblé, remplir**. *Gorger qqn de biens, d'honneurs. Gorger qqn d'or et d'argent.* — Pron. *Les pirates se sont gorgés de butin. Se gorger de tous les plaisirs terrestres.* ⇒ **Rassasier** (se), **soûler** (se).

- 10 (...) Protiaire, favori de Brunchault, prenait le bien des seigneurs, et en gorgeait le fisc (...)

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXXI, 1.

- 11 Cette vie délicate dura quatre ou cinq jours, pendant lesquels je me gorgeai, je m'enivrai des plus douces voluptés. Je les goûtai pures, vives, sans aucun mélange de peine : ce sont les premières et les seules que j'ai ainsi goûtées, et je puis dire que je dois à M^{me} de Larnage de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir.

ROUSSEAU, les Confessions, VI.

Gorgé, ée, p. p. adj. Cœur gorgé d'ambitions (→ **Attrition**, cit. 3). *Voyageur gorgé d'impressions, de souvenirs* (→ **Briser**, cit. 34). ⇒ **Plein**.

- 12 La fausseté de la situation dans laquelle j'allais entrer ne pouvait être devinée par un homme gorgé de bonheur.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 982.

Il dormit fiévreux, gorgé de rêves.

COLETTE, la Chatte, p. 183.

► **GORGÉ, ÉE** p. p. adj. Voir à l'article.

CONTR. *Priver, vider.*

GORGERETTE [gɔʁʒɛʁɛt] n. f. — 1319; « pièce d'armure », 1260; dimin. de l'anc. franç. *gorgère*, dér. de *gorge*.

♦ Ancient. *Collerette*, couvrant une partie de la gorge, que portaient les femmes (→ **Coquille**, cit. 5).

Le commencement de votre poitrine que votre gorgerette laissait entrevoir ne peut appartenir qu'à une jeune fille (...)

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XIII.

(...) ces jolies gorgerettes froncées des portraits de Raphaël (...)

BALZAC, Une fille d'Ève, Pl., t. II, p. 97.

GORGERIN [gɔʁʒɛʁɛ̃] n. m. — 1419; de *gorgère* (*gorgiere*, 1266), dér. de *gorge*. → **Gorgerette**.

Didactique.

♦ **1.** Archéol. « Partie inférieure d'un casque servant à protéger le cou et composé d'une ou plusieurs pièces métalliques articulées à recouvrement » (Grandsaignes). — Par anal. (vx). *Collier épais protégeant le cou d'un chien* (cf. La Fontaine, X, 8).

♦ **2.** Vx. Syn. de *gorgerette*.

Toutes beautés à mes yeux ne sont rien

Au prix du sein, qui soupirant secoue

Son gorgerin (...)

RONSARD, Amours de Cassandre, CXV.

♦ **3.** (1564). Archit. *Partie étroite (dite aussi gorge) du chapiteau dorique ou toscan, au-dessus de l'astragale de la colonne.*

GORGET [gɔʁʒɛ] n. m. — 1757, *Encyclopédie*; de *gorge*.

Technique.

♦ **1.** Rabet de menuisier pour faire les gorges (III., 3.). ⇒ **Bouvet**.

♦ **2.** (1785). Petite gorge (moulure).

GORGONAIRES [gɔʁgɔnɛʁ] n. m. pl. — Mil. xx^e; de *gorgone*, 2.

♦ Zool. *Ordre de Cœlentérés coralliaires (polypiers) dont le type est la gorgone (2.).* — Au sing. *Un gorgonaire*.

GORGONE [gɔʁgɔn] n. f. — Av. 1560, Du Bellay; grec *gorgôn*, de *gorgos* « terrible ».

♦ **1.** Myth. *Monstre mythologique. Les trois Gorgones, Sthéno, Euryale et Méduse, filles de Phorcys et de Cétéo, étaient selon Eschyle des « vierges ailées à la chevelure de serpents » qui pétrifiaient les mortels qui les regardaient. La Gorgone désigne le plus souvent Méduse. Tête de la Gorgone sur l'égide*.* — Par ext. et fam. (vieilli). *Femme méchante* (⇒ **Harpie, mégère**) ou, plus rare, *femme très laide.* — Archit. *Tête décorative de femme, vue de face, à la bouche ouverte et à la chevelure de serpents.*

On eût dit que quelque autre église avait envoyé à l'assaut de Notre-Dame ses gorgones, ses dogues, ses grées, ses démons, ses sculptures les plus fantastiques. C'était comme une couche de monstres vivants sur les monstres de pierre de la façade.

HUGO, Notre-Dame de Paris, X, IV.

♦ **2.** (1775). Zool. *Animal Cœlentéré coralliaire (Octocoralliaires) pourvu d'un polypier corné et formant une colonie arborescente qui rappelle la tête d'une Gorgone. (On dit aussi gorgonie).* ⇒ **Polypier**.

DÉR. (Du sens 2) **Gorgonaires**.

GORGONZOLA [gɔʁgɔzɔla] n. m. — 1890; du nom de la ville italienne de *Gorgonzola*.

♦ Fromage italien à pâte fermentée et à moisissures, assez crémeux. *Des gorgonzolas.*

GORILLE [gɔʁij] n. m. — 1847; *Gorilles*, au sens antique, 1759; lat. zool. *gorilla*, créé en 1847 par le voyageur américain Savages, d'après le mot *gorillai* qui, dans le texte grec du Périple d'Hannon, désigne des êtres humains velus rencontrés sur les côtes d'Afrique par le navigateur carthaginois.

♦ **1.** Grand singe anthropomorphe (le plus grand des primates) à pelage très sombre, famille des *Pongidés*; n. sc. : *Gorilla gorilla*. *Le gorille, dont la taille peut atteindre deux mètres, doué d'une grande force, vit en famille dans les forêts vierges de l'Afrique équatoriale. Gorille traditionnellement décrit comme féroce et lubrique* (→ **Brute**, cit. 2). *Les gorilles, qui vivent en petits groupes sociaux, sont des animaux pacifiques.*

En face du village (...) une forêt épaisse. On la dit hantée de singes de toutes sortes; en particulier quantité de gorilles énormes, que l'on chasse au filet.

GIDE, Voyage au Congo, in Souvenirs, Pl., p. 756.

C'était un homme court, carré des épaules; avec des bras et des mains de gorille (...)

GIDE, Si le grain ne meurt, p. 178.

3 Celles-là même qui, naguère,
Le couvaient d'un œil décidé,
Furent, prouvant qu'ell's n'avaient guère
De la suite dans les idé's ;
D'autant plus vaine était leur crainte
Que le gorille est un luron
Supérieur à l'homme dans l'étreinte,
Bien des femmes vous le diront !
Gare au gorille !...
Georges BRASSENS, « le Gorille ».

Franc. d'Afrique. Grand singe anthropoïde (en général, chimpanzé).

♦ 2. (1890). Homme laid ou brutal. ⇒ **Singe**; **orang-outan**.
♦ 3. (1954). Fig. et fam. Garde du corps, policier en civil qui protège un homme public dans ses déplacements. *Les gorilles du président*.

GOSETTE [gozɛt] ou [gozɛt] n. f. — 1860, *gozette*; mot wallon, de même famille que *gousse*.

♦ Régional (Belgique). Chaussou aux fruits (*chausson* n'ayant pas cours en franç. de Belgique). *Une gozette aux pommes, aux abricots*. Elle prit chez le boulanger rue Léopold (à Liège) des pistolets, des gozettes aux gosselles encore tièdes et du pain gris. Tout ce qu'elle aimait.
V. FEYDER, Caldeiras, p. 351.

GOSIER [gozje] n. m. — 1512; josier, 1270; du bas lat. *gousiæ* «joue, bords du gosier», d'orig. gauloise, le suff. *-ier* par infl. de *gésier*, passage de *j* à *g* sous l'infl. des mots désignant la gorge.

Gorge, dans sa partie intérieure. ⇒ **Gorge**, II. — REM. *Gosier*, de même que *gorge*, est un mot du langage courant. Seule l'expression *isthme* du gosier* appartient à l'usage scientifique.

♦ 1. Arrière-gorge et pharynx, communiquant avec l'œsophage. ⇒ **Gosier** (II., 1.); (fam.) **avaloir**, **corridor**, **dalle**, **entonnoir**, **fusil**, **gargamelle**, **goulot**, **pavé**, et (vx) **gavion**, **lampas**. *Entrée du gosier*. ⇒ **Amygdale**, **luette**. *Bol* (cit.) *alimentaire franchissant l'isthme* du gosier*. ⇒ **Avaler**; **déglutition**. *Boisson qui coule dans le gosier* (→ *Amphore*, cit. 1; *badigoince*, cit. 2), *au fond du gosier* (→ *Enfourner*, cit. 1; *fond*, cit. 23). *Gosier obstrué*, *serré*. ⇒ **Engouer**, **étrangler**. *Crampe* (cit. 1), *contraction du gosier* (→ *Cruche*, cit. 4). *Chiens engouissant des blocs de chair d'un seul coup de gosier* (→ *Curée*, cit. 3). *Gosier altéré* (→ *Abreuver*, cit. 2), *en feu*, *ardent* (→ *Étancher*, cit. 3). *Avoir le gosier sec* : avoir soif, être toujours assoiffé. — Fam. *Avoir le gosier en pente* : aimer la boisson (⇒ **Dalle**). *Avoir une éponge* dans le gosier*. *S'humecter* le gosier*. *Avoir le gosier ferré* (vx), *blindé*, *pavé*, insensible à l'action de la chaleur, des épices, des liqueurs fortes. *Un grand gosier* : un gros mangeur, grand buveur (cf. le *Grandgousier* de Rabelais, «aimant à boire net autant qu'homme qui pour lors fût au monde»).

1 Le bonhomme Grandgousier, buvant et se rigolant avec les autres, entendit le cri horrible que son fils avait fait entrant en lumière de ce monde, quand il bramait, demandant : « À boire ! à boire ! à boire ! » Dont il dit : « *Que grand tu as !* » (*suppl.* le gosier). Ce que oyant, les assistants dirent que vraiment il devait avoir par ce le nom *Gargantua*... Et, pour l'apaiser, lui donnerent à boire à tire-larigot (...)
RABELAIS, *Gargantua*, VII.
2 (...) un os lui demeura bien avant au gosier. LA FONTAINE, *Fables*, III, 9.
3 Il avait une envie de filer qui lui fit jeter d'un coup le reste de madère dans son gosier. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, I, XXIV.

Loc. *Manger, boire à plein gosier*.

♦ 2. (xvi^e). Surtout dans des expressions. Siège de la voix, prolongement du pharynx communiquant avec le larynx. ⇒ **Gorge** (II., *infra* cit. 20). *Chanter* (cit. 4) *avec un certain effort du gosier*. *Un beau gosier*, *un gosier de rossignol* : une belle voix. *Gosier enroué*. *Se racler le gosier*. *Avoir du gosier*, une voix forte (→ **Aplomb**, cit. 8).

4 (...) deux ou trois chansons ridicules qui font valoir le gosier d'une actrice (...)
VOLTAIRE, *Candide*, XXV.

5 Madame de Vanneaux voulait faire garder son oncle, comme les entrepreneurs du Théâtre-Italien prient leur ténor à recettes de se bien couvrir le gosier, et lui donnent leur manteau quand il a oublié le sien.
BALZAC, *le Curé de village*, Pl., t. VIII, p. 578.

6 Quand nous poussâmes notre premier hurlement de terreur, quelque chose répondit qui venait du côté du beaupré du navire étranger, et qui ressemblait si parfaitement au cri d'un gosier humain que l'oreille la plus délicate en aurait tressailli et s'y fût laissé prendre.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *les Aventures d'A. Gordon Pym*, X.

7 Il a fallu choisir des hommes au gosier rare, pour se faire entendre du haut de si prodigieux minarets (...)
LOTI, *les Désenchantées*, XVII.
À PLEIN GOSIER : (en chantant, criant) de toute sa force. ⇒ **Gorge** (à pleine gorge, à gorge déployée).

8 Je me suis mis à crier à plein gosier et je l'ai insulté (...)
CAMUS, *l'Étranger*, II, V.
9 Dans le feuillage des peupliers, obéissant à un signal invisible, une multitude d'oiseaux se mirent à chanter à plein gosier, ce fut une petite rafale cuivrée d'une violence extraordinaire, et puis ils se turent, mystérieusement.
SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 43.

COUP DE GOSIER : émission de voix faite d'un seul effort (⇒ **Batterie**, cit. 6).

10 Le jeune homme allait disparaître. Joseph le rattrapa d'un énergique coup de gosier.
G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, X, I.

Par métonymie (rare). Chanteur, chanteuse. *Un gosier exceptionnel*. ⇒ **Voix**.

♦ 3. (1757). Techn. Partie (d'un orgue, d'un soufflet de forge) par laquelle passe l'air.

COMP. *Dégoiser*, *égosiller* (s').

GOSPEL [gɔspɛl] ou **GOSPELSONG** [gɔspɛlsɔ̃g] n. m. — 1958, *in Höfler*; amér. *gospel song*, de *gospel* «évangile», et *song* «chant».

♦ Anglic. Musique vocale sacrée, chrétienne, des Noirs d'Amérique du Nord. *Une chanteuse de gospel*.

REM. Le terme tend à remplacer *negro-spiritual*, lorsque ce dernier n'est pas spécialisé et opposé à *gospel* :

On a coutume de considérer que les spirituals sont des chants dont les thèmes sont, en général, tirés de l'Ancien Testament, tandis que les gospel songs traitent le Nouveau Testament ou des problèmes religieux généraux et même contemporains (...). Les spirituals se sont rapidement caractérisés d'une manière recueillie et majestueuse. Les gospels sont plus rythmiques et incantatoires (...)
André FRANCIS, *Jazz*, p. 18.

GOSSAILLE [gɔsaj] n. f. — 1922, Montherlant, *in T. L. F.*; de *gosse*. → **Marmaille**.

♦ Fam. et rare. Ensemble de gosses; groupe d'enfants.

(...) la gossaille des environs traîne dehors maintenant qu'il fait soleil ils ont un peu changé depuis l'été dernier les bébés marchent les petits parlent les moyens se battent les grands apprennent à fumer.
Tony DUVERT, *Paysage de fantaisie*, p. 39.

GOSSE [gɔs] n. — 1796; orig. obscure, p.-è. altér. de *gonze*; on a suggéré un rapprochement, peu vraisemblable, avec le suédois *gosse*. P. Guiraud propose le provençal *gous* «chien», les acceptions «jeune chien» et «gamin» étant souvent liées. → aussi **Gouspin**, 1. et 2. *gousse*.

Familier.

♦ 1. Enfant, jeune garçon ou fille. ⇒ **Enfant** (I.). *Un gosse d'une dizaine d'années*. ⇒ **Drôle** (régional), **gamin**, **lardon**, **môme**, **moutard**. *Un petit gosse*. *Gosses qui jouent dans la rue*. *Une pauvre gosse*. *Un sale gosse* : un enfant insupportable. *Un gosse dissimulé* (→ **Face**, cit. 51). *Pardonnez-lui, ce n'est qu'un gosse*. *C'est un grand gosse*, *un vrai gosse*, se dit de qq qui est resté très enfant. *C'est une vraie gosse*. ⇒ **Gamine**.

Ils sautillaient l'un derrière l'autre, en farandole, riant comme des gosses.
R. DORGELÈS, *les Croix de bois*, I.
Il faut tâcher de sauver cette petite canaille (...) Et presque un gosse. Et qui jouait du couteau comme père et mère (...)
G. DUHAMEL, *Salavin*, VI, XIV.
Qu'avait pu devenir ce sale gosse d'Armand? Évidemment, il avait mérité la maison de correction, mais enfin c'était son fils (...)
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, III, II.

Adj. *Quand j'étais gosse... J'étais encore tout gosse*. ⇒ **Môme**.

♦ 2. Adolescent, adolescente. «*Une gosse de dix-huit ans*» (Malraux). Loc. *Un beau gosse, une belle gosse* : adolescent, adolescente, adulte encore jeune et beau. → **Beau garçon***, **belle fille*** (→ **Faire**, cit. 174). — Adj. (rare au fém.). *Il était beau gosse*.

J'étais beau gosse! J'avais des mollets, mon vieux!
CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 49.
Thérèse acheta trois sacs de confetti et les mit dans les bras d'Armand. Ils parcouraient la foule, et elle puisait dans l'un des sacs ce qu'elle jetait aux passants, à ceux qu'elle trouvait beaux gosses, des grands paysans éberlués, ou des messieurs de sa connaissance qu'elle aguichait.
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, I, XXV.

♦ 3. Enfant jeune, à l'égard de la filiation. ⇒ **Enfant** (II.). *Avoir des gosses, faire des gosses*. *Une vraie mitrailleuse à gosses*. → **Pondre**, cit. 4. *Avoir une femme et des gosses; ma femme et ses deux gosses*. *Tu emmènes les gosses? Les gosses du voisin*. Loc. *Gosse de riches**.

Fils, neveux, nièces (...) Un beau troupeau, en vérité. Barnabé, qui redoute le bruit, marmonne : — C'est une usine à gosses, chez vous!
G. DUHAMEL, *les Plaisirs et les Jeux*, II, VIII.
Chemin faisant, une femme à lunettes, un peu osseuse, modérément emmerdante. Quatre gosses. Un eczéma. Et la rosette de l'Instruction publique.
J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XV, p. 147.
Un gosse. Je croyais lui donner du plaisir et je lui ai fait un gosse. Je n'ai rien compris à ce que je faisais.
SARTRE, *l'Âge de raison*, p. 24.
(...) Marcelle lui avait jeté un jour, par-dessus son épaule : « Quand une femme est foutue, elle n'a qu'à se faire faire un gosse. »
SARTRE, *l'Âge de raison*, p. 157.

REM. Le mot, dans ses emplois français, prête à sourire en français québécois, où un homonyme signifiant «testicules» est usuel.

DÉR. *Gossaille*, *gosseline*, *gossérie*.

GOSELIN [gɔslin] n. f. — 1836; fém. de *gosselin*, vx (1827), dér. de *gosse*.

♦ Fam. et vx. Fillette.
— *Pauvre Zazie*, dit doucement Marceline, elle va être bien fatiguée, elle qui doit reprendre le train à six heures soixante.

— On s'en fout de Zazie. Les gosselines, ça m'éccœure, c'est aigrelet, beuhh. Tandis qu'une belle personne comme vous... crénem.

R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 211.

Fille, en tant qu'objet sexuel; maîtresse.

REM. La var. *gosselette* (Cendrars, in T. L. F.) est rare.

GOSSERIE [gɔsɛʁi] n. f. — Attesté xx^e; de *gosse*.

♦ Rare. État de gosse, caractère de gosse. ⇒ **Gaminerie**.

Tandis que son frère, à quinze ans, avait jeté avec impatience tout ce qui lui rappelait sa gossérie, ne vivant plus que dans l'avenir, elle, son avenir, elle n'y songeait pas (...)

MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, p. 24.

GOTH, GOTHE [go, got] adj. et n. — 1521, Gotz, n. m. pl.; bas lat. *Gothi*, lat. *Gotones, Gutones*, du gothique *Gut-thiuda*.

♦ 1. Adj. et n. (Personne) qui appartient au groupe humain venu de Scandinavie et répandu en Europe aux premiers siècles. ⇒ **Ostro-goth, wisigoth. Les rois goths**. — N. *Les Goths avaient une réputation de barbarie guerrière*. — Rare au fém. *Une Gothe*.

♦ 2. Vieilli. Provenant des Goths. « *La vieille épopée gothe* » (A. Daudet, in T. L. F.). ⇒ aussi **Gothique** (étym.).

1. GOTHA [gota] n. m. — 1890; de *l'almanach de Gotha*, ville d'Allemagne où se publia à partir de 1764 cet almanach.

Le Gotha, le gotha.

♦ 1. Almanach contenant le relevé des familles aristocratiques et de leurs membres. *Être, figurer dans le Gotha* : être noble d'une noblesse attestée.

Par anal. « *Le Gotha économique* », « *le gotha des banques d'affaires* » (in T. L. F.).

♦ 2. Ensemble des familles, des personnes nobles. *Fréquenter le gotha*.

2. GOTHA [gota] n. f. — Av. 1918 (1922, Proust); de la ville de *Gotha* où se trouvaient des usines d'aviation.

♦ Anciennt. Type de bombardier utilisé par l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale.

GOTHICISME [gotisism(ə)] n. m. — 1818, Chateaubriand; de *gothique*.

♦ Hist. Sous la Première Restauration, en France, tendance politique antilibérale, conservatrice.

GOTHICO- Premier élément de composés (adj. et n.), de *gothique*, employés en histoire de l'art. *Gothico-roman, ane*, adj. et n.; *gothico-Renaissance*, adj.

GOTHIQUE [gotik] adj. et n. — 1440, « médiéval »; bas lat. *gothicus* « relatif aux Goths », du bas lat. *Gothi*. → **Goth**.

♦ 1. Vx et péj. Du moyen âge. ⇒ **Barbare, médiéval. Les siècles gothiques**. — Par ext. Digne du moyen âge. ⇒ **Ancien, arriéré, suranné. Langage gothique**. ⇒ **Archaïsme** (cit. 1).

- 1 On dirait que Ronsard, sur ses « pipeaux rustiques »,
Vient encor fredonner ses idylles gothiques (...)
- 2 *Réhabilitations*, mot (...) qui a fait vieillir et rendu gothique celui de *lettres de noblesse* (...)
- 3 Les siècles gothiques nous ont laissé des monuments où la hardiesse et la majesté respirent à travers les ruines du goût et de l'élégance.

BOILEAU, l'Art poétique, II.

LA BRUYÈRE, les Caractères, XIV, 3.

G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, XII, 19.

♦ 2. (1615; repris à l'ital. *gotico*, de même orig.). Vx. Se disait aux XVII^e et XVIII^e siècles, des Formes d'art connues en France entre la période de l'art antique et celle de l'art de la Renaissance, et que l'on croyait venir des Goths (y compris l'art nommé au début du XIX^e siècle *roman**, appelé auparavant *ancien gothique, gothique ancien*). *L'art gothique et l'art classique*.

- 4 (Tout s'y voyant) Assaisonné du sel de nos grâces antiques,
Et non du fade goût des ornements gothiques,
Ces monstres odieux des siècles ignorants (...)
- 5 On a entièrement abandonné l'ordre gothique (*d'architecture*...)
- 6 Connaissez-vous l'architecture de nos vieilles églises, qu'on nomme gothique? — Oui je la connais, on la trouve partout. — N'avez-vous pas remarqué ces roses, ces points, ces petits ornements coupés et sans dessein suivi, enfin tous ces colifichets dont elle est pleine? (...) L'architecture grecque est bien plus simple : elle n'admet que les ornements majestueux et naturels; on n'y voit rien que de grand, de proportionné, de mis en place. Cette architecture, qu'on appelle gothique, nous est venue des Arabes.
- 7 Architecture gothique est celle qui s'éloigne des proportions et du caractère de l'antique (...) L'Architecture gothique est souvent très solide, très pesante et très massive, et quelquefois au contraire, extrêmement déliée, délicate et riche. Son

MOLIÈRE, la Gloire du Val-de-Grâce, 84.

LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 15.

FÉNELON, Dialogue sur l'éloquence, II.

principal caractère est d'être chargée d'ornements qui n'ont ni goût ni justesse (...)

Toutes les anciennes cathédrales sont d'une architecture gothique.

Encycl. (DIDEROT), 1757, art. *Gothique*.

♦ 3. Mod. *Style gothique* : style d'architecture et de décoration, répandu en Europe du XII^e siècle au XVI^e siècle, qui a fleuri entre le style roman* et le style Renaissance*, d'abord dans l'Île-de-France, caractérisé notamment par l'emploi de l'ogive*. *Architecture gothique, anciennement nommée ogivale**. Caractères de l'architecture gothique. ⇒ **Arc** (brisé), **arc-boutant**, **clef**, **ogive** (→ **Arc-doubleau**, cit.; éprouver, cit. 22). *Notre-Dame de Paris, cathédrale gothique. Vaisseau gothique à flèche élevée* (→ **Cathédrale**, cit. 1). *Église gothique* (→ **Flamme**, cit. 2). *La prodigieuse efflorescence* (cit. 3) *de l'art gothique dans la cathédrale de Burgos. Fenêtre, portail gothique. Réhabilitation et vogue du style gothique pendant le romantisme* (→ **Décolorer**, cit. 2, Hugo). — *Sculpture, statue gothique. Peinture, miniature, orfèvrerie, vitraux gothiques*. — REM. Justement critiquée par les archéologues du début du XIX^e s., qui lui préfèrent *ogival**, cette dénomination triomphé (→ **ci-dessous**, cit. 10, Hugo); un autre terme concurrent, *sarrazin* (→ **ci-dessous**, cit. 8.1) n'a pas vécu longtemps. Le concept s'est opposé à *byzantin*, puis à *roman*.

Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères, et nos bois de chênes ont ainsi maintenu leur origine sacrée. Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique; tout en fait sentir la religieuse horreur, les mystères et la divinité.

CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, III, I, VIII.

C'est principalement cette architecture (à ogives) qui avait reçu le nom de *gothique*, et rien n'est plus impropre qu'une pareille dénomination (...) les Goths, les Vandales et les autres peuples barbares n'ont jamais eu d'architecture à eux, ils n'ont fait qu'imiter les constructions romaines, et d'ailleurs les nations gothiques avaient disparu depuis longtemps de la scène du monde, quand le style ogival a commencé à s'y montrer (... en note). La dénomination de *gothique* avait été employée (...) pour qualifier tout genre d'architecture qui s'éloignait des principes de l'architecture grecque et romaine (...)

Mais ce n'est pas seulement par le nom de gothique que l'on désigne ordinairement l'architecture à ogives (... d'autres) l'appellent *architecture Sarrazine*; pour d'autres (...) c'est le *style oriental*.

A. DE CAUMONT, Cours d'antiquités monumentales, t. IV, p. 43 (1834).

(...) cette hardie et légère architecture, qu'on appelle gothique, et qui n'exprime en effet, que l'élan mystique du christianisme au moyen âge.

MICHELET, Hist. de France, II, I.

Le mot *gothique*, dans le sens où on l'emploie généralement, est parfaitement impropre, mais parfaitement consacré. Nous l'acceptons donc, et nous l'adoptons, comme tout le monde, pour caractériser l'architecture de la seconde moitié du moyen âge, celle dont l'ogive est le principe, qui succède à l'architecture de la première période, dont le plein cintre est le générateur.

HUGO, Notre-Dame de Paris, I, 1, note.

La cathédrale de Salisbury, toute gothique, a une flèche merveilleusement élancée; l'intérieur est un peu simple; il y a trop de nudité; mais en somme, que d'élégance et de grandeur!

SAINT-EUVE, Correspondance, 52, 12 sept. 1828.

La nuit. La pluie. Un ciel blafard que déchiquette
De flèches et de tours à jour la silhouette
D'une ville gothique éteinte au lointain gris.

VERLAINE, Poèmes saturniens, « Effet de nuit ».

Cet édifice (...) était le dernier monument du moyen âge, la dernière fusée lancée par le style gothique flamboyant, par le gothique déchu mais exaspéré de mourir (...)

HUYSMANS, la Cathédrale, p. 406.

Devant notre art médiéval, l'Asiatique a l'impression d'impudeur, et bien plus vive que devant les nus de la Grèce : l'art gothique a démasqué l'homme.

MALRAUX, les Voix du silence, p. 219.

Par ext. *Architecte, peintre gothique. Ferronniers romans et gothiques* (→ **Ferronnerie**, cit. 1). — N. m. (surtout plur.). *Les gothiques* : les artistes gothiques (→ **Fermer**, cit. 39).

N. m. (1718). **LE GOTHIQUE** : le style, l'art gothique. *Les flèches déchaquetées du gothique*. ⇒ **Chant**, cit. 3. Vx. *Gothique ancien, premier gothique* : le roman*. *Gothique tardif* (XIV^e-XV^e siècles). *Gothique rayonnant**. *Gothique flamboyant** (⇒ **Élancement**, cit. 1). *Le gothique perpendiculaire** anglais. *La mode romantique du gothique* (⇒ **Faux**, cit. 9).

Le gothique est venu avec ses élans vers le ciel, sa nervosité, sa fièvre (...)

J. GREEN, Journal, Vers l'invisible, 22 mars 1962.

Faux gothique : style néo-gothique du début du XIX^e siècle. ⇒ **Néo-gothique**.

♦ 4. (1617). *Écriture gothique* : écriture à caractères droits, à angles et à crochets, qui remplaça vers le XII^e siècle l'écriture romane. *Écriture semi-gothique* ou *gothique onciale. Caractères gothiques* (→ **Entremêler**, cit. 5). — N. f. (XIX^e). *La gothique* : l'écriture gothique. *Écrire en gothique. La gothique, restée longtemps en usage en Allemagne, tend à disparaître et ne se rencontre plus guère que manuscrite*.

À ces mots il saisit un vieil « Infortiat » (...)

BOILEAU, le Lutrin, V.

♦ 5. N. m. (1690, *langue gothique*). *Le gothique* (vx) : langue des Goths. ⇒ **Gotique**.

♦ 6. Hist. Qui correspond à l'époque du triomphe de l'art gothique (XIII^e-XV^e siècle). *Le monde, la civilisation, l'époque gothique*.

DÉR. *Gothicisme, gothiquement, gothisme*.

HOM. *Gotique*.

GOTHIQUEMENT [gotikmā] adv. — 1881, in D. D. L.; « en écriture gothique », xvi^e; de *gothique*.

♦ Rare. En style gothique.

Mes amies (...) s'étonnaient de me voir manger seulement un gâteau au chocolat gothiquement historié de sucre (...)

PROUST, À l'ombre des jeunes filles en fleurs, Pl., t. I, p. 904.

GOTHISME [gotism(ə)] n. m. — 1878, « époque gothique »; sens mod. 1907, R. Rolland, in T. L. F.; de *gothique*.

♦ Goût pour le style et l'époque gothiques, par référence aux mythes germaniques. *Le « faux gothisme » de Wagner* (R. Rolland).

GOTIQUE [gotik] n. m. — Fin xix^e; var. graphique de *gothique*.

♦ Ling. Langue germanique ancienne, du groupe oriental. *Le gotique et le francique**. *Le gotique est attesté par la traduction de la Bible du 1^{er} siècle dite de Wulfila*.

HOM. Gothique.

GOTON [gotō] n. f. — 1809; de *Margoton*, tiré de *Margot*, hypocoristique de *Marguerite*, prénom féminin.

♦ Vx. Fille de campagne (→ Calleux, cit. 2). — Servante aux manières rustiques et négligées. — Vieilli. Femme dissolue, prostituée*.

1 Elle avait tant souffert, sans se plaindre, d'abord, quand elle le voyait courir après toutes les gotons de village, et que vingt mauvais lieux le lui renvoyaient le soir, blasé et puant l'ivresse!

FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, I.

2 Aux gouvernantes qu'il entretenait jadis avec un certain décor succédait aujourd'hui des gotons et des servantes, qui sont ses tyrans domestiques.

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, II, XI.

GOUACHE [gwaʃ] n. f. — 1752; *peinture à la guazzo* « à la détrempe », 1685; ital. *guazzo* « détrempe », du lat. *aquatio* « action d'arroser, de mouiller », du rad. de *aqua*. → Eau.

♦ 1. Préparation où les matières colorantes sont délayées dans de l'eau mêlée de ome et de substances telles que le miel, qui les rendent pâteuses. *Peindre à la gouache*. *À la différence de l'aquarelle* (cit. 3) *la gouache couvre les fonds*. *Dessin rehaussé de gouache*.

1 Le charme particulier de l'aquarelle, auprès de laquelle toute peinture à l'huile paraît toujours rousse et pisseuse, tient à cette transparence continue du papier; la preuve c'est qu'elle perd de cette qualité quand on gouache quelque peu; elle la perd entièrement dans une gouache.

E. DELACROIX, Journal, 6 oct. 1847.

À la gouache. *Enluminures** (cit. 3) à la gouache.

2 Les deux panneaux en retour disparaissaient sous des dessins à la plume, des paysages à la gouache et des gravures d'Audran, souvenirs d'un temps meilleur et d'un luxe évanoui.

FLAUBERT, Trois contes, « Un cœur simple », I.

♦ 2. (1757). *Une, des gouaches*. Tableau peint à la gouache. *Une collection d'aquarelles et de gouaches*.

DÉR. Gouacher.

GOUACHER [gwaʃe] v. tr. — 1847, Delacroix, *Journal* (→ Gouache, cit. 1); de *gouache*.

♦ Peindre à la gouache. — Rehausser de touches de gouache. *Gouacher un dessin, une aquarelle*.

► **GOUACHÉ, ÉE** p. p. adj. *Aquarelle gouachée*.

DÉR. Gouacheur.

GOUACHEUR, EUSE [gwaʃœʁ, øz] n. — 1881, Goncourt; de *gouacher*.

♦ Personne qui peint à la gouache. *Elle est aquarelliste et gouacheuse*.

GOUAILLE [gwaʝ] n. f. — 1748, Vadé; déverbal de *gouailler*.

♦ 1. Vx. Action, fait de gouailler. ⇒ *Sarcasme*. *C'est de la pure gouaille! Répondre par la gouaille*.

♦ 2. Attitude des personnes qui se moquent fréquemment de manière insolente. *La gouaille faubourienne*. ⇒ *Gouaillerie*. *La gouaille de qqn, sa gouaille*.

Où allait-elle chercher une gouaille pareille, si étonnante pour une femme comme elle, tellement digne, tellement fière, tellement bien élevée, tellement rigoureuse? C'est que le texte était écrit en argot parisien et ma mère laissait pendre ses lèvres dans un abandon veule pour prononcer des « Menilmuche » et des « Montmertre » et des « coups de surin » et des « Jules » auxquels je ne comprenais pas grand-chose à part qu'il s'agissait d'un langage populaire.

Marie CARDINAL, les Mots pour le dire, p. 220.

GOUAILLER [gwaʝe] v. — 1732; même rac. *gav-, gaba* « gorge », que dans *gaver, engouer*, d'orig. onomatopéique; P. Guiraud préfère

rattacher le terme au rad. *gobb-* (→ Gober) par un thème gallo-roman **gobacul-*.

♦ 1. V. tr. Vieilli. Railler sans délicatesse. *Gouailler qqn*. ⇒ *Plaisanter, railler*.

— Comment peut-elle savoir quelque chose de notre inquiétude sur Michu? Personne du dehors n'est entré dans le château, elle nous *gouaille*, se dirent les deux espions par un regard.

BALZAC, Une ténébreuse affaire, Pl., t. VII, p. 532.

1.1 Passepartout, enchanté de sa découverte, résolu cependant de n'en rien dire à son maître, craignant que celui-ci ne fût justement blessé de cette défiance que lui montrait ses adversaires. Mais il se promit bien de gouailler Fix à l'occasion, à mots couverts et sans se compromettre.

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 135.

♦ 2. V. intr. Mod. Dire des railleries. ⇒ *Moquer (se)*. *Répondre en gouaillant*.

Cet être braille, raille, gouaille, bataille, a des chiffons comme un bambin et des gouailles comme un philosophe (...)

HUGO, les Misérables, III, I, III.

3 Ils riaient entre eux, ils plaisantaient, ils gouaillaient. Ils ont toujours été le parti de la dérision.

Ch. PÉGUY, la République..., p. 273.

DÉR. Gouaille, gouaillerie, gouailleur.

GOUAILLERIE [gwaʝajʁi] n. f. — 1823, *goaillerie*; de *gouailler*.

♦ 1. Action de gouailler. *Pratiquer la gouaillerie*. ⇒ *Gouaille*.

♦ 2. Attitude des personnes qui gouaillent, se moquent avec insolence. ⇒ *Gouaille* (2.). *La gouaillerie parisienne, faubourienne*. *La gouaillerie de qqn*. *La gouaillerie d'une voix, d'une discussion*. *Une gouaillerie légère, vulgaire, amusante*.

(...) elle prit un air tout imprévu de moquerie, de cette gouaillerie française qui semble la moelle de notre race (...)

MAUPASSANT, Notre cœur, I, I.

2 (...) toute sa mauvaise humeur tomba, glissée à la gouaillerie d'une amicale querelle.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, IV, III.

3 Allons, tant mieux! interrompit la jeune fille en français, avec l'accent d'une gouaillerie presque tout à fait parisienne.

LOTI, les Désenchantées, I, II.

♦ 3. (*Une, des gouailleries*). Plaisanterie, parole gouailleuse.

GOUAILLEUR, EUSE [gwaʝœʁ, øz] adj. — 1755, *gouayeuse*, n. f., Vadé; de *gouailler*.

♦ Qui gouaille, qui aime à railler. ⇒ *Facétieux, moqueur, railleur*. *Être un peu gouailleur* (→ Crâner, cit. 2). — Par ext. *Sourire gouailleur*. *Ton gouailleur*. — *Moqueur avec une nuance de vulgarité*. *Intonations gouailleuses* (→ Élever, cit. 75).

(...) devant à l'habitude de traiter les affaires une certaine facilité de parole, (il) passait pour être *gouailleur*, et disait tout bonnement les choses avec plus d'esprit que n'en mettaient les indigènes dans leurs conversations.

BALZAC, le Député d'Arcis, Pl., t. VII, p. 652.

2 (...) M^{me} de Marelle, pleine de cet esprit gouailleur, sceptique et gobeur qu'on appelle l'esprit de Paris (...)

MAUPASSANT, Bel-Ami, I, VIII.

3 (...) il avait rapporté un ton d'assurance un peu gouailleur qui cachait une grande retenue naturelle (...)

GIDE, Si le grain ne meurt, II, I.

4 Oui, c'était bien Antoine, son élocution tranchante et satisfait, un peu gouailluse aux finales (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 165.

N. (Vieilli). Personne qui aime à gouailler. ⇒ *Moqueur*.

DÉR. Gouaillusement.

GOUAILLEUSEMENT [gwaʝøzmā] adv. — 1881, A. Daudet; de *gouailler*.

♦ Rare. D'une manière gouailleuse.

Chaval et Levaque pourtant eurent un geste furieux, tandis que Maheu les modérait du regard et que Zacharie haussait gouaillusement les épaules.

ZOLA, Germinal, Livre de Poche, p. 54.

GOUALANTE [gwalānt] n. f. — 1821; p. prés. fém. de *goualer*.

♦ Argot fam. Chanson, complainte populaire. *Pousser une goualante*. *Les goualantes de Bruant*.

(...) il se mettait à chanter des goualantes bien senties, la nostalgie de Paris remplissait notre abri détrempe, tournoyant dans la fumée des pipes sous le mauvais éclairage de la lampe-tempête, l'odeur des pieds vannés, des rats crevés, de la paille pourrie, du charbon de terre qui brûlait mal et nous asphyxiait, et Lang nous flanquait le cafard, à tous.

B. CENDRARS, la Main coupée, in Œ. compl., t. X, p. 19.

GOUALER [gwalə] v. tr. et intr. — 1837, Vidoq; var. probable de *gouailler**.

♦ Argot vieilli. Chanter, crier. *Goualer sa chanson*. *Une chanteuse qui gouale*.

DÉR. Goualante, goualeuse.

GOUALEUSE [gwaløz] n. f. — 1836; un ex. antérieur *goualeur*, n. m., archaïque; de *goualer*.

♦ Argot fam. Chanteuse; spécialt., chanteuse des rues, qui chante des goualantes*. *La Goualeuse*, surnom d'un personnage des *Mystères de Paris*, de Sue (1842). — REM. Comme pour *goualante*, le contexte est généralement celui de la chanson populaire des rues.

Elle chante en cousette et en goualeuse des rues, sans penser qu'on peut chanter autrement. Elle force ingénument son contralto râpeux et prenant (...)
COLETTE, la Vagabonde, p. 20.

GOUAPE [gwap] n. f. — 1867; «ivrogne», 1852; «monde des débauchés», 1840; le déverbal de *gouaper* («conduite de vouyou») attesté en 1883, semble assez théorique; provençal mod. *gouapo* «gueux», de l'argot esp. *guapo* «brigand», probabit de l'anc. picard *wape*, *gape*, lat. *vappa* «vin éventé; vaurien», d'orig. obscure.

♦ Pop. ou fam. Mauvais sujet de bas étage. ⇒ **Frappe, gouapeur, voyou**. Une sale petite gouape.

0.1 Eugène était, d'ailleurs, une gouape de la plus belle eau. Corrompu jusqu'aux moelles, mauvais comme une teigne, hargneux comme un cocher, il n'avait aucun égard pour les femmes.
HUYSMANS, les Sœurs Vatar, III, p. 44.

1 Le gringalet lève la tête; il a, sous les narines, une moustache taillée court, semblable à une morve de cirage. Il regarde Salavin cruellement, droit dans les yeux, comme s'il voulait le tuer (...) Salavin n'aime pas ces affreuses petites gouapes. Il sent monter un flot de colère.
G. DUHAMEL, Salavin, III, XVI.

2 Sa casquette de travers, son teint blafard, son œil traqué, le rictus de sa bouche, lui donnaient soudain une face de gouape.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 69.

DÉR. Gouaper.

GOUAPER [gwape] v. intr. — 1849, *gouepper*; *goéper* «être sans gîte», 1835; *guapear*, de *guapa*. → Gouape.

♦ Vx. Mener une vie de gouape.

(...) en disant que, lorsqu'on était marié avec une femme gentille et honnête, on ne devait pas gouaper dans tous les basstrings.
ZOLA, l'Assommoir, VIII.

DÉR. Gouapeur.

GOUAPEUR, EUSE [gwapœr, øz] n. et adj. — 1827, *goipeur* «sans asile»; de *gouaper*.

♦ 1. Vx. Voyou qui vagabonde. ⇒ **Gouape**.

Toi! tu es né pour être autre chose qu'un jobard, tu es en homme ce que je suis en femme : un génie *gouapeur*!
BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 436.

2 Ce sont, pour la plupart (...) des maraudeurs, des gouapeurs (...) qui vont dans les maisons chercher encore des dupes.
Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, éd. 1842, Paris, p. 170.

♦ 2. Adj. Propre aux gouapes.

3 Le fiston par contre, toujours tiré à quatre épingles et assez maniéré, avait immédiatement pigé le mauvais genre spécial à la Légion, pâtreur, déhanchement, dandinement, visière cassée, air ténébreux, arrogance gouapeuse, poses de frappe.
B. CENDRARS, la Main coupée, in Œ. compl., t. X, p. 67.

GOUDA [guda] n. m. — 1957; par ellipse de *fromage de Gouda* (ville de Hollande).

♦ Fromage de Hollande, à pâte cuite, lisse et sans trou. *Des producteurs de gouda. Des goudas. Gouda vieux. Gouda au cumin.*

GOUDRON [gudrɔ̃] n. m. — 1647; *gouderon*, déb. XVII^e; *gotran*, 1381; *goudran* encore au XVII^e; altér. de *catran*, v. 1196; arabe d'Égypte *qātrām*.

♦ 1. Substance visqueuse, noirâtre ou brun très foncé, à odeur empyreumatique, obtenue par la distillation sèche de nombreuses matières organiques. *Les goudrons ont une densité supérieure à 1, sont insolubles dans l'eau et brûlent avec une flamme fumeuse.* — (1872). *Goudron végétal* ou *goudron de bois*: substance résineuse obtenue par distillation ou carbonisation du bois (⇒ **Poix**). *Goudron de pin, de sapin, de bouleau. Le goudron de bois fournit par distillation de l'essence térébenthine, de la naphthaline, de la paraffine, de la créosote (hêtre).* — *Goudron de tourbe, de lignite, de schistes.* — *Goudron animal*, produit par la distillation des os.

1 Je m'enivre ardemment des senteurs confondues
De l'huile de coco, du musc et du goudron.

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, «La chevelure».

(Utilisations). *Goudron végétal, utilisé pour enduire les carènes des navires et les cordages, pour le calfatage** (→ Câble, cit. 1; calfat, cit.; filin, cit. 2). *Goudron végétal employé en médecine: à usage interne, comme balsamique, antiseptique, anticatarrhal; à usage externe, comme antiparasitaire, et pour les maladies de peau squameuses.* — (1745, trad. de Berkeley). Vx. *Eau de goudron*: eau dans laquelle on a fait macérer du goudron végétal. *Sirop de goudron. Pommade au goudron.*

2 Deux matelots, en jaquette grise et en camisole rayée, étaient alors occupés à enduire de goudron sa forte carcasse, qui avait souffert de la pointe aiguë des brisants. Le goudron bouillait, épais, visqueux, dans un chaudron posé sur un tré-pied (...)
BARBEY D'AUREVILLE, Une vieille maîtresse, II, X.

Spécialt. *Le goudron et les plumes*, allusion à une punition, dans la marine américaine, au XVIII^e siècle, qui consistait à enduire qqn de goudron et à le recouvrir de plumes (*to tar and feather*).

2.1 Les gardiens, au nombre de dix, avaient été soudainement terrassés, puis bien goudronnés, puis soigneusement emplumés, puis enfin séquestrés dans les caves. Ils étaient restés emprisonnés ainsi plus d'un mois, et, pendant toute cette période, M. Maillard leur avait accordé généreusement non-seulement le goudron et les

plumes (ce qui constituait *son système*), mais aussi un peu de pain et de l'eau en abondance.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, le Système du Dr Goudron et du Professeur Plume, p. 951.

♦ 2. (1866). **GOUDRON DE HOUILLE, GOUDRON**, un des produits de la distillation de la houille* recueilli notamment dans la fabrication du gaz d'éclairage (usine à gaz) et du coke (cokeries). ⇒ **Coaltar**. Une tonne de houille fournit de 30 à 90 kg de goudron selon la température de distillation. *Distillation du goudron; produits de la distillation primaire*: huiles (huiles légères ou benzols, huiles phénoliques, huiles moyennes, lourdes, huiles anthracéniques; ⇒ **Huile**), eau, résidu (⇒ **Brai**). *Le goudron de houille est un mélange de nombreux corps donnant eux-mêmes naissance à des milliers de dérivés*: acétone, acridine, amines, ammoniacque, aniline, antipyrine, anthracène, benzène, butadiène, carbazol, coumarone, crésols, naphthalène, naphol, paraffine, phénanthrène, phénol, quinoléine, toluène, xylène... *Baril de goudron* (⇒ **Gonne**). *Utilisation du goudron de houille comme combustible**, dans l'agglomération des poussières, pour la fabrication d'électrodes, l'imprégnation des bois, le revêtement des cartons et des toiles; en agriculture, comme insecticide. — *Eau, mer souillée, polluée de goudron.*

♦ 3. (1832). Techn. Goudron de houille «préparé» (partiellement distillé) ou «reconstitué» (brai sec mélangé avec des huiles lourdes: *goudron de pétrole*) utilisé pour les revêtements routiers (syn.: *goudron distillé, goudron routier, goudron reconstitué*). Le bitume, liant routier semblable au goudron auquel il est parfois mélangé, pour le revêtement des routes. ⇒ **Tarmacadam; goudronnage**. *Le goudron imperméabilise la chaussée, la rend lisse et adhésive.*

Cour. Revêtement routier constitué de goudron ou de bitume mélangé à du laitier et des cailloux. ⇒ **Asphalte, bitume, macadam**.

(...) telle était la chaleur que se liquéfiait le goudron des routes: il giclait sur les petites mains d'Orgèze agrippées au volant. Écorchée par l'auto, la route saignait noir.
F. MAURIAC, Coup de couteau, Trois récits, p. 45.

4 La distillation totale des goudrons de houille donnant de nombreux et précieux sous-produits, l'utilisation à l'état brut, pour la combustion ou l'entretien des routes par exemple, est désormais à proscrire. Même au goudron *semi-distillé* actuellement employé pour les routes, déjà préférable au goudron brut, doit se substituer le *goudron reconstitué*, composé d'un brai fluxé avec les huiles provenant de la distillation totale et dont les meilleurs composants ont été extraits.
Jean BECK, le Goudron de houille, p. 24.

En franç. d'Afrique. Route, rue goudronnée, revêtue. *Le goudron et la piste.*

♦ 4. Loc. fig. *Être dans le goudron, en plein goudron*, dans une situation difficile. → Être dans le coaltar*.

DÉR. Goudronner, goudronneux, goudronnerie, goudronnier.

GOUDRONNAGE [gudrɔnɑʒ] n. m. — 1675, Huet, en mar.; de *goudronner*.

♦ 1. Action de goudronner; résultat de cette action. *Le goudronnage des cordages, des toiles, des planches pour les préserver de l'humidité.*

♦ 2. (1903, in *Rev. gén. des sc.*, n° 18, p. 946). Opération par laquelle on revêt une voie de goudron (3.). *Goudronnage des routes*: opération consistant à répandre du goudron* (froid ou chaud) sur les voies macadamisées. (⇒ **Macadamisage**). *Goudronnage superficiel, ou épandage de goudron simple. Goudronnage en profondeur par épandage de tarmacadam* et passage au rouleau compresseur. Le goudronnage rend les routes solides, durables, souples, antidérapantes, non poussiéreuses, faciles à entamer et à reconstruire.*

Le Dr Guglielminetti (...) est donc le véritable promoteur du goudronnage des routes et mérita bien son surnom de «Dr Goudron». En 1902 fut goudronnée la promenade des Anglais à Nice, puis, peu à peu, avec des moyens et des méthodes d'abord primitifs, le procédé fut appliqué partout. Mais l'objectif premier était la suppression des poussières. Le renforcement de la route par mélange et pénétration en profondeur ne fut envisagé qu'après.
Jean BECK, le Goudron de houille, p. 61.

♦ 3. Le fait de souiller de goudron. «*Le "goudronnage" des plages et la menace qu'elle (la pollution) fait peser sur les oiseaux*» (*Sciences et Avenir*, mars 1975, p. 215).

GOUDRONNER [gudrɔnɛr] v. tr. — 1481, en mar.; *goutrenner*, 1457; de *goudron*.

♦ 1. Enduire ou imbiber de goudron. *Goudronner des cordages, du carton, de la toile.*

♦ 2. Revêtir d'une couche de goudron (3.). ⇒ **Macadamiser. Goudronner une route.** ⇒ **Goudronnage**.

► **GOUDRONNÉ, ÉE** p. p. adj. *Étoupe* (cit. 1) *goudronnée pour calfater les bateaux. Rouf goudronné* (→ *Abriter*, cit. 3). *Papier goudronné pour emballage. Toitures en carton goudronné. Toile goudronnée. Prisonniers goudronnés et emplumés* (→ *Goudron*, cit. 2.1) — (Au sens 2). *Une belle route goudronnée.*

Une double toile goudronnée servait de couverture en quelques endroits.
BALZAC, les Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 691.

- 2 Sur la route bordée de peupliers qui allait vers la ville, ils roulaient. Les pneus craquaient sur la grande piste goudronnée où il n'y avait qu'à se laisser planer.
P. NIZAN, *le Cheval de Troie*, I, 1.
- 3 (...) ces demeures d'hommes en papier goudronné, en bois de rebut, en tôle prête à s'envoler, qu'en guise de toit maintiennent de grosses pierres, une brique, n'importe quoi de lourd (...)
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, XXVIII. (1866). *Eau goudronnée* : eau de goudron (1.).
DÉR. Goudronnage, goudronneur, goudronneuse.

GOUDRONNERIE [gudʁɔnɛʁi] n. f. — 1834; «préparation du goudron», fin xvii^e; de *goudron*.

♦ Techn. Lieu où se prépare le goudron.

GOUDRONNEUR [gudʁɔnœʁ] n. m. — 1532, *guoldronneur*; de *goudronner*.

♦ Techn. Ouvrier qui goudronne. — REM. Le fém. *goudronneuse* est virtuel.

GOUDRONNEUSE [gudʁɔnøz] n. f. — 1918; de *goudronner*.

♦ Techn. Machine à goudronner.

GOUDRONNEUX, EUSE [gudʁɔnø, øz] adj. — 1841; de *goudron*.

♦ De la nature du goudron. *La poix est une matière goudronneuse.*

GOUDRONNIER [gudʁɔnje] n. m. — 1877; de *goudron*.

♦ Techn., comm. Fabricant, marchand de goudron.

1. GOUET [gwe] n. m. — 1382; *gouy*, en franco-provençal, 1376; du lat. pop. d'orig. gauloise **gubius*, var. masc. de *gubia*. → Gouge.

♦ Vx ou régional. Grosse serpe* à l'usage des vigneron, des bûcherons.

2. GOUET ou **GOUAIS** [gwe] n. m. — 1764; orig. incert.; sans doute autre mot que 1. *gouet*.

♦ 1. Arum*.

♦ 2. Cépape de Savoie — REM. Dans ce sens, on écrit aussi *gouais*.

GOUFFRE [gufʁə] n. m. — Fin xii^e; *gofre*, v. 1160; var. *gloufe* en anc. franç., confondu longtemps avec *golfe*, distingué au xvi^e; du bas lat. *colpus*, du grec *kolpos* «pli creux». → Golfe.

A. (Concret). ♦ 1. Trou vertical, effrayant par sa profondeur et sa largeur. ⇒ **Abîme**. *Les bords, les parois, le fond* (cit. 5) *d'un gouffre*. *Gouffre béant, gouffre qui s'ouvre devant qqn*. *Attrance* (cit. 1 et 2), *vertige qu'inspire la vue d'un gouffre*. *Descendre, tomber, plonger, se précipiter au fond d'un gouffre* (→ **Fabuleux**, cit. 6). *Gouffres dans un terrain accidenté* (⇒ **Précipice**). *Gouffre sous-marin* (⇒ **Fosse**). *Gouffre d'eau* : creux profond entre les lames d'une mer agitée. — *Gouffre de feu, gouffre de l'enfer*.

1 (...) des peines éternelles préparées aux impies dans le gouffre noir du Tartare (...)
FÉNELON, *Télémaque*, IV.

2 (...) nous sortîmes, résolus à examiner plus soigneusement l'abîme de granit noir dans lequel nous étions entrés lors de notre première exploration. Nous nous souvîmes de n'avoir regardé qu'imparfaitement à travers l'une des fissures qui sillonnaient la paroi du gouffre, et nous nous sentîmes impatients de l'explorer, bien que nous n'eussions guère l'espoir de découvrir une issue.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *les Aventures d'A. Gordon Pym*, XXIII.

3 Pendant un plus effroyable mouvement de roulis, on le jeta dans un de ces gouffres d'eau, qui s'ouvrent et aussitôt se referment.
LOTI, *Matelot*, I.

Poét. *Le gouffre de la mer, la profondeur* des eaux. Le gouffre mouvant* (→ **Balancer**, cit. 3). *Navire glissant «sur les gouffres amers»* (→ **Amer**, cit. 2, Baudelaire).

4 Il les aurait fait tous voler, jusqu'au dernier, Dans le gouffre enrichi par maint et maint naufrage.
LA FONTAINE, *Fables*, XII.

5 Je sens vibrer en moi toutes les passions
D'un vaisseau qui tempête,
Le bon vent, la tempête et ses convulsions
Sur l'immense gouffre
Me bercent (...)

BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal, Spleen et idéal, «La musique»*.

♦ 2. (1538). Courant* tourbillonnaire, dans les mers et les océans. *Le gouffre du Maelstrom, rendu célèbre par le récit d'E. Poe.* ⇒ **Maelstrom**. *Tournoiement d'eau d'un gouffre. Navire englouti dans un gouffre*.

6 (...) ils (*les gouffres de la mer*) sont produits par le mouvement de deux ou de plusieurs courants contraires (...)
BUFFON, *Théorie de la terre*, Preuves, XV.

7 Le baril auquel j'étais attaché nageait presque à moitié chemin de la distance qui séparait le fond du gouffre de l'endroit où je m'étais précipité par-dessus bord, quand un grand changement eut lieu dans le caractère du tourbillon. La pente des parois du vaste entonnoir se fit de moins en moins escarpée. Les évolutions du

tourbillon devinrent graduellement de moins en moins rapides. Peu à peu l'écume et l'arc-en-ciel disparurent, et le fond du gouffre sembla s'élever lentement.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Hist. extraordinaires, Descente dans le Maelstrom*.

♦ 3. Géol. et cour. Vaste cavité creusée par les eaux de ruissellement dans les terrains calcaires. ⇒ **Aven, bétoire, chantoir, doline, embut, igue puits** (3.), **tindoul**. *Le gouffre de Padirac. Spéléologues qui explorent un gouffre*.

(...) aucune discussion n'est possible sur la légitimité de l'expression de «relief calcaire» (...) Ce sont partout les mêmes murailles abruptes, les mêmes gorges étroites aux parois percées de grottes, les mêmes plateaux sans eaux courantes, crevés de gouffres béants.
E. DE MARTONNE, *Géographie physique*, t. II, p. 649.

♦ 4. Par compar. *Noir, profond comme un gouffre. Engloutir* (cit. 3) *comme un gouffre*. ⇒ **Engouffrer**.

(...) il pénétra dans la cuisine qui s'ouvrait à côté de l'armoire comme un gouffre noir (...)
P. MAC ORLAN, *Quai des brumes*, VII.

B. Métaphorique ou fig. ♦ 1. (V. 1330). Ce qui a la profondeur d'un gouffre, ce qui est insondable*. ⇒ **Abîme**. *Le gouffre du néant*, de l'oubli. Le gouffre de l'ennui* (→ **Emmitoufler**, cit. 2), *un gouffre d'ennui. Un fossé**. (cit. 3) *nous séparait, c'est maintenant un gouffre. La sensation du gouffre* (→ **Moral**, cit. 13).

(...) ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini et immuable, c'est-à-dire que par Dieu lui-même.
PASCAL, *Pensées*, VII, 425.

Pascal avait son gouffre, avec lui se mouvant.
BAUDELAIRE, *Nouvelles fleurs du mal*, VIII, *Le gouffre*.

On se perd dans ces gouffres de misère qu'on appelle la nature humaine.
BARBEY D'AUREVILLE, *Histoire sans nom*, p. 242.

♦ 2. (Av. 1525). Situation déplorable, lieu ou état de perdition* dans lequel on sombre. *Un gouffre de malheurs* (→ **Abîme**, cit. 6), *de souffrances. Rouler au gouffre de la guerre* (→ **Conservation**, cit. 5). *Tomber dans le gouffre des vices*. — *Loc. Être au bord du gouffre*, devant un péril imminent (⇒ **Précipice**). — *Tomber au fond du gouffre*.

En quel gouffre d'horreur m'as-tu précipité?
CORNEILLE, *Rodogune*, v, 4.

Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices (...)
MOLIÈRE, *le Misanthrope*, v, 4.

L'amour de la gloire, passion menteuse, feu follet ridicule, qui conduit toujours droit au gouffre de tristesse et de vanité.
E. DELACROIX, *Lettre à M. Soulier*, p. 11.

(...) Toi l'unique que j'aime,
Du fond du gouffre obscur où mon cœur est tombé.
BAUDELAIRE, *les Fleurs du mal, Spleen et idéal, «De profundis clamavi»*.

(...) elle se sentit replongée comme par degrés dans son même gouffre, jusqu'au fond de son désespoir affreux (...)
LOTI, *Pêcheur d'Islande*, IV, X.

C'est cependant une loi de l'histoire que de l'excès du mal naisse toujours un grand bien, et c'est lorsque ce donquichottisme patronal nous eut menés au bord du gouffre (...) que nous nous sommes ressaisis (...)
ARAGON, *les Beaux Quartiers*, II, II.

Une voix intérieure, à peine perceptible, l'avertit, une dernière fois, qu'elle sombrerait dans un gouffre redoutable; qu'elle avait tort d'aimer justement celui-là (...)
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 162.

♦ 3. Ce qui engloutit et paraît insatiable.

Or telle est votre convoitise. C'est un gouffre toujours ouvert, qui ne dit jamais : C'est assez (...)
BOSSUET, 1^{er} Sermon pour le 4^e Dimanche de Carême.

(...) un gouffre flamboyant, rouge comme une forge; Gouffre où les régiments, comme des pans de murs, Tombaient (...)
HUGO, *les Châtiments*, V, XIII, II (→ **Forge**, cit. 3).

(Fin xiv^e). Personne qui engouffre la nourriture.

(1690). Spécial. Ce qui engloutit de l'argent; chose ruineuse*. *Le gouffre du jeu. Ce procès est un gouffre*. ⇒ **Ruine**. *Cette maison est un vrai gouffre : le toit à réparer, l'entuid à refaire...* — (1611). *Un gouffre d'argent : une personne très dépensière. Cet homme est un gouffre, ne lui prêtez plus d'argent*. ⇒ **Dissipateur**.

Cette disposition chimérique fait comprendre les folles entreprises de Balzac à la poursuite de l'argent, dans son continuel embarras financier, ses fabuleux rêves de fortune, le gouffre sans cesse élargi de ses dilapidations et de ses spéculations désastreuses.
Emile HENRIOT, *les Romantiques*, p. 354.

CONTR. **Éminence, pic**.

COMP. **Engouffrer**.

1. GOUGE [guʒ] n. f. — 1344; du bas lat. *gubia, gublia* «burin».

→ 1. **Gouet**.

Technique.

♦ 1. Outil creusé en canal, à bout tranchant et courbe. *Gouge de bourrelier, de charron, de chaudronnier, de ferblantier, de forgeron, de menuisier, de sculpteur, de sabotier. Gouge de charpentier servant à évider le bois, à faire des cannelures* (⇒ **Goujure**). *Gouge de cordonnier, pour creuser le talon des chaussures. Gouges et ciseaux*.

Maintenant, d'Ulysse, il ne restait plus sur le bois froid que les traces des rabots et des gouges, mais elles suffisaient pour évoquer l'ouvrier et son nuage de jurons (...)
J. GIGNO, *Naissance de l'Odyssee*, p. 111.

Méd. Ciseau à tranchant semi-circulaire qui sert à ruginer les os et à enlever les exostoses.

Outil d'horloger pour faire les rainures circulaires.

♦ 2. Rainure circulaire (en horlogerie).

DÉR. Gouger, gougette, 1. goujon, goujure.

2. GOUGE [guʒ] n. f. — Av. 1493; anc. gascon *goja* «servante, fille», de l'hébreu *gōya* (→ Goujat), fém. de *gōy* (→ Goy); P. Guiraud attribue la même orig. à 2. *gouge* qu'à 1. *gouge* («objet courbe») d'après le sémantisme «mal développé» qui caractérise selon lui le «jeune apprenti», la «jeune servante».

♦ 1. Pop. et vx. ⇒ **Femme, fille**. — Mod. Rare. Prostituée.

1 (...) assez belle, mais mal tenue, l'air un peu gouge avec des yeux de folie.
J. LEMAÎTRE, les Rois, p. 183.

♦ 2. Régional (Sud-Ouest). Servante de ferme.

2 (...) elle avait été à douze ans servante de métayer, domestique de domestiques, ce qui s'appelle dans la Lande une gouge; et on l'obligeait à tenir dans chaque main, la main d'un enfant, et on attachait le nouveau-né sur son frère dos : s'il pleurait, elle était battue (...)
F. MAURIAC, Génitrix, XII.

GOUGELHOF [guglof] n. m. ⇒ **Kouglof**.

GOUGER [guʒe] v. tr. — Conjug. *bouger*. — 1767; de 1. *gouge*.

♦ Techn. Travailler (le bois) à la gouge; pratiquer une goujure dans (le bois).

GOUGÈRE [guʒɛʁ] n. f. — 1752; *gouïere*, 1316; orig. incertaine.

♦ Cuis. Tarte ou chou au fromage.

GOUGETTE [guʒɛt] n. f. — 1757; de 1. *gouge*.

♦ Techn. Petite gouge de menuisier.

GOUGNAFIER [gugnafje] n. m. — 1899; orig. incert., cf. *gougna-fiasse* «goïfre», 1891; p.-é. de *gouin* (→ Guoine) ou de *gouillafe*, altér. de *goulafré* «goïfre».

♦ Fam. Bon à rien; rustre, goujat. *Espèce de gougnafier!*

Var. : *gouniafier*. «Ah! les mesquins gouniafiers, on les hue bien fort» (Actuel, déc. 1974, p. 53).

REM. Céline emploie fréquemment l'aphérèse *gougnafe* (1952, in D. D. L.) :

On serait né fils d'un riche planteur à Cuba Havane par exemple, tout se serait passé bien gentiment, mais on est venu chez des gougnafes, dans un coin pourri sur toutes parts (...)
CÉLINE, Guignol's band, p. 23.

GOUGNOTTE [gugnot] n. f. — 1858, Mérimée; probabl. dér. d'une var. de *gouine**.

♦ Fam. et vulg. Homosexuelle.

DÉR. Gougnotter.

GOUGNOTTER [gugnote] v. tr. — 1858, Mérimée; de *gougnotte*.

♦ Fam. et vulg. Avoir des relations homosexuelles avec (une autre femme). — Pron. (récipr.). *Elles se sont plus ou moins gougnottées*.

REM. On trouve dans le *Journal* des Goncourt (1878) le dér. *gougnot-tage*, n. m.

GOUGOUTTE [gugut] n. f. — Attesté mil. xx^e; redoublement de *goutte*.

♦ Fam. (enfantin ou plaisant). Petite goutte. «*Quand Margot dégrafaït son corsage Pour donner la gougoutte à son chat...*» (G. Brasseur, *Brave Margot*).

GOUILLE [guj] n. f. — 1750; *goille*, XIII^e; attesté dans le Centre et l'Est; du francique **gullja*, même sens.

Régional (Suisse).

♦ 1. Flaque, mare.

1 Nom de chien! murmura le facteur... On jurerait des crapauds autour d'une gouille!
Benjamin VALLOTON, Monsieur Potterat se marie, p. 184.

♦ 2. Par ext. Lac, mer.

2 (...) alors il passa la mer ou comme on dit la gouille, s'enfonça dans la brousse et l'inconnu (...)
Philippe MONNIER, Mon village, p. 270.

GOUINE [gwin] n. f. — 1675; v. 1650, *gougne*, fém. de *gouain*, mot normand (1625); *gouin* «garnement», xv^e, p.-é. de l'hébreu *goyim*, même rac. que *goujat**.

Familier et vulgaire.

♦ 1. Vx. Prostituée.

♦ 2. (Av. 1867). Mod. et péj. Homosexuelle*. ⇒ **Gougnotte**.

1 (...) c'était Marcelle à dix-huit ans, elle avait l'air d'une gouine, avec la bouche veule et les yeux durs.
SARTRE, l'Âge de raison, p. 160.

2 Il y a aussi quelques lesbiennes, la plupart des gouines d'occasion, mariées et mères, mais enfin, ça aussi, ça passe le temps.
A. SARRAZIN, la Cavale, p. 64.

GOUJAT, ATE [guʒa, at] n. — xv^e, *gougeas*, au plur.; fém. *gouyatte*, av. 1549; de l'anc. provençal *gojat* «gars», hébreu *gōya*, *gōya* «servante chrétienne», fém. de *gōi*. → 2. Gouge, gouine, gouja.

♦ 1. N. m. Vx. Valet d'armée (→ *Admirateur*, cit. 1). Prov. «*Mieux vaut goujat debout* (cit. 12) *qu'empereur enterré*» (La Fontaine).

1 L'armée de M. de Luxembourg n'est point encore séparée; les goujats parlent même du siège de Trèves ou de Juliers.

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 705, 12 oct. 1678.

1.1 Des goujats munis de frondes étaient espacés sur les ailes.
FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 827.

Péj. Subalterne, valet.

2 Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. LA FONTAINE, Fables, III, 11.

3 La politique est le goujat de l'humanité et non son inspirateur.

RENAN, l'Avenir de la science, XXII, C. compl., t. III, p. 1092.

(1676). Vx ou régional (Centre). Apprenti maçon*.

4 (...) je vis (...) édifier une grande maison (...) les maçons, grimpés sur de hautes échelles, se passer de l'un à l'autre, jusqu'à au faite, les pierres destinées à la construire (...) et les goujats leur monter le mortier nécessaire pour les sceller (...)
Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 19.

♦ 2. a (V. 1720). Vieilli (rare au fém.). Homme sale et grossier (Lit-tré). ⇒ **Rustre**.

b Mod. Personne sans usage, manquant de savoir-vivre et d'honnêteté, et dont les indécidesses, volontaires ou involontaires, sont offensantes. ⇒ **Malotru, muflé, salaud** (→ *Dernier*, cit. 14). *Il s'est comporté comme un goujat. Elle l'a traité de goujat.* — REM. *Goujat*, comme *muflé*, s'emploie particulièrement lorsqu'il s'agit d'injures faites à une femme.

5 (...) de quoi vous mêlez-vous? Vous êtes un goujat, mon cher.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, II, 1.

6 Non, il n'y a pas à dire, si Célimène n'est, comme je le crois et comme il ressort du texte même de la pièce, qu'une jeune veuve assez naïvement coquette et médisante, ses soupirants se conduisent comme de parfaits goujats (...)

J. LEMAÎTRE, Impressions de théâtre, Molière, II.

7 Elle s'offre à moi dans les termes les plus formels. Si elle insiste, je serai bien obligé de la refuser, en termes non moins formels. Telle que je crois connaître l'opinion française, il me semble qu'elle me jugerait ainsi : «Un homme n'agit pas de la sorte! Ou c'est un goujat, ou c'est un impuissant. Il est abominable de faire un pareil affront à une femme.

MONTHERLANT, les Jeunes Filles, 27 avr. 1927.

8 Le plus remarquable de tous était cet encombrant tzigane Hamilcar Lécuyer, que ses goujates vaticinations antireligieuses ont rendu si fameux.

Léon BLOY, le Désespéré, p. 12.

DÉR. Goujatement, goujaterie, goujatisme.

GOUJATEMENT [guʒatmā] adv. — 1896, Goncourt; de *goujat*.

♦ Rare. Comme un goujat; d'une manière goujate.

8

DÉR. Goujatement, goujaterie, goujatisme.

GOUJATERIE [guʒatɛʁi] n. f. — 1853; «ensemble des valets de l'armée», 1611; de *goujat*.

♦ 1. Caractère, conduite de goujat. ⇒ **Goujatisme, grossièreté, impolitesse, indécidatesse, muflerie** (→ *Abjection*, cit. 3). *Faire une goujaterie. Le règne de la goujaterie* (→ *Égard*, cit. 15). *La goujaterie d'un muflé. Il a été d'une incroyable goujaterie avec elle.*

Mais quant à faire des grossièretés gratuites à ce malheureux homme, uniquement parce qu'il est laid et qu'il manque de bonnes façons, ce serait d'une goujaterie imbécile.

FLAUBERT, Correspondance, 407, 12 juil. 1853.

♦ 2. (Une, des goujateries). Acte, parole de goujat. *C'est une grosse goujaterie.*

GOUJATISME [guʒatism(ə)] n. m. — 1885, in D. D. L.; de *goujat*.

♦ Rare. Goujaterie (1.).

De toute cette exultation du goujatisme contemporain les Chartreux n'ont probablement rien su. Le déluge des journaux n'a pas encore escaladé leur solitude.

Léon BLOY, le Désespéré, p. 94.

1. GOUJON [guʒɔ̃] n. m. — V. 1170; de 1. *gouge*.

Technique.

♦ 1. Cheville* de bois ou de métal, taraudée aux deux extrémités, recevant le plus souvent un écrou, et qui sert à lier, assembler plusieurs pièces, plusieurs éléments de machines. *Goujons de serrage*

de la culasse d'un moteur. — Broche qui unit les deux parties d'une charnière. ⇒ **Goupille**. *Goujon d'ancrage*. — Clou* à deux pointes pour assembler des planches.

♦ 2. (1567). Axe d'une poulie.

♦ 3. (1690). Petite gouge de sculpteur.

♦ 4. (1924, in T. L. F.). Techn. (radio). Pièce de métal commandée par les touches du clavier, qui soulève le chariot d'un appareil télégraphique Hugues.

DÉR. Goujonner.

2. GOUJON [guʒɔ̃] n. m. — V. 1398; *gujan*, déb. XIII^e; lat. impérial *gobio*, lat. class. *gobius*, *cobius*; grec *kôbios*.

♦ Poisson (*Cyprinidés*) de petite taille (environ 15 cm), très commun dans les eaux douces limpides à fond sablonneux. Var. régionale : *gouvion*, *goiffon*. *La chair du goujon est très estimée. Pêcher le goujon, du goujon. Friture de goujon*. — *Le goujon, dédaigné par le héron de La Fontaine* (→ 2. Dîner, cit. 1).

1 Quelquefois en traversant le Loir, voyant des goujons rêver et passer lentement à fleur d'eau, avec une paresse qui n'avait rien de la souffrance et de l'infirmité, comme le témoignait au premier bruit, d'un brusque coup de queue, un évanouissement bien loin, un des petits jetait sans bruit sa ligne, espérant ramener un de ces beaux promeneurs dorés au moment où, glissant avec une vague sensualité entre les cailloux éblouissants et les herbes, ils apercevraient un petit ver appétissant, gourmandise permise dans cette glorieuse journée, dans cette rivière d'azur où tout semble joie. PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 286.

2 (...) les goujons, ventre en l'air, viraient au bord des larges goulots, oscillaient une hésitante seconde, et, d'un coup de queue vif, les nageoires pectorales vibrantes comme des embryons d'ailes, piquaient du nez vers les ténébres fraîches.

M. GENEVOIX, *Raboliot*, I, 1.

Loc. *Taquiner le goujon* : pêcher à la ligne.

Loc. fig. (Vx). *Faire avaler le goujon à qqn*, le tromper, lui faire avaler* qqch. ⇒ **Couleuvre**. « *Elle a aussi ingurgité le goujon* » (Labiche, in T. L. F.).

DÉR. Goujonnette, goujonnier, goujonnière.

GOUJONNER [guʒɔ̃ne] v. tr. — 1467; *goujonner*, mil. XIV^e; de 1. *goujon*.

♦ Techn. Assembler avec des goujons (1.). *Goujonner des planches* (opération du *goujonnage*, n. m.).

GOUJONNETTE [guʒɔ̃net] n. f. — XX^e (1933, in T. L. F.); de 2. *goujon*.

♦ Cuis. Petit filet (de poisson). *Des goujonnettes de sole*.

GOUJONNIER [guʒɔ̃nje] n. m. — 1845; de 2. *goujon*.

♦ Pêche. Petit épervier à mailles serrées pour la pêche au goujon.

GOUJONNIÈRE [guʒɔ̃njeʁ] adj. f. — 1845, n. f.; de 2. *goujon*.

♦ *Perche goujonnrière* : la grémille.

GOUJURE [guʒyʁ] n. f. — 1694; de 1. *gouge*.

♦ Techn. Cannelure des poulies, en bois, qui permet de fixer une estrope. *Poulie à deux goujures*.

GOULAFRE [gulafʁ(ə)] ou **GOULIAFRE** [guljafʁ(ə)] adj. et n. — 1821; *goulliafre* « goinfre » (→ Gouliastre), av. 1630; de *goule*, *gueule*, lat. *gula*.

♦ Régional (Belgique, Nord-Est). Goinfre, glouton.

DÉR. Gouliastre.

GOULAG [gulag] n. m. — Répandu v. 1974, A. Soljenitsyne, *l'Archipel du Goulag*; hist., n. f., mil. XX^e, avec sens russe; abrég. russe de *Glavnoïé Upravlenie Lagereï* « Direction générale des camps » (ou *Gosudarstvemoïe* [« d'État »] U. Lag.

♦ 1. (Souvent écrit avec une majuscule). LE GOULAG : institution des camps de travail forcé, en Union soviétique. Par ext. Mise à l'écart ou élimination, dans un régime totalitaire, des éléments jugés indésirables. « *Si le socialisme mène au goulag, si la révolution est impossible...* » (*l'Écho des savanes*, déc. 1977, p. 8). « *S'il commençait à découvrir le Goulag soviétique, il refusait de prendre en considération celui de Cuba...* » (*l'Express*, 25 août 1979, p. 66).

1 (...) les mouvements alternés, les expansions et les rétractions de la bête immonde du Goulag.

A. GLUCKSMANN, la Cuisinière et le Mangeur d'hommes, p. 204.

2 Le Goulag est bel et bien « dans Marx » comme la Terreur ou l'Inquisition ne sont pas dans les Évangiles. Goulag veut dire : incarnation, par la force, d'une solution finale. En quoi les catholiques ont toujours été « marxistes » sans le savoir.

Ph. SOLLERS, in le Nouvel Obs., 26 déc. 1977, p. 60.

Fam. Régime autoritaire, situation de contrainte. *C'est le goulag, ici!*

♦ 2. (*Un, des goulags*). Camp de travail forcé en Union soviétique, et, par ext., dans un régime totalitaire. « *Cette somptuosité baroque est plaquée sur un décor de "goulag" : grille de fer sur rails, lourdes portes blindées...* » (*le Nouvel Obs.*, 14 nov. 1977, p. 91). « *Dans son goulag de Potma, il est averti des efforts entrepris à l'étranger (...)* pour sa libération » (*l'Express*, 5 mai 1979, p. 113). Généralisée, (*cette position*) supprimerait-elle l'écrasement par l'argent, le nazisme, les divers goulags, la police, les gangsters?

Michèle PERREIN, *Entre chien et louve*, p. 182.

DÉR. Goulaguer.

GOULAGUIER [gulagje] n. m. — 1978; de *goulag*.

♦ Fam. Gardien d'un goulag; partisan des goulags. « *Des tortionnaires, des goulaguiers...* » (*Charlie-Hebdo*, 12 janv. 1978, p. 3).

GOULASCH ou **GOULACHE** [gulaf] n. m. ou f. — 1893, *gulash*, *gouliasch*, mot all., du hongrois *gulyas*, de *gulyás* « bouvier » (*bús* « viande »).

♦ Ragoût de bœuf assaisonné à la mode hongroise avec du paprika. — REM. Le masc. semble l'emporter sur le féminin; le hongrois n'ayant pas de genre formel, il n'y a pas de contrainte étymologique.

Reine, chez elle, époussette ses bibelots, fait ses comptes, mijote un goulash, suit un régime pour maigrir, colle dans un album ses coupures de presse.

F. MALLET-JORIS, *le Jeu du souterrain*, p. 161.

Nombreuses var. graphiques : *gulash*, *goulash*, *goulach*.

1. GOULE [gul] n. f. — 1821, Nodier; 1712, Galland, en trad. (*les Mille et une Nuits*); 1697, *gaïlan*; arabe *gûl* « démon qui dévore les hommes ».

♦ 1. Vampire* femelle des légendes orientales. *Les goules passaient pour déterrer et dévorer les cadavres des cimetières*. — *Les goules revêtaient la forme de jeunes femmes, séduisaient les hommes et buvaient leur sang*.

Goules, dont la lèvre

Jamais ne se sèvre

Du sang noir des morts!

HUGO, *Odes et Ballades*, Ballade XIV.

(...) On sent en vous des goules, des lamies,

D'affreux êtres sortis des cercueils soulevés.

HUGO, *la Légende des siècles*, « Éviradnus », XVI.

— Dans quel cimetière cette jeune goule a-t-elle déterré ce cadavre? s'écria le plus élégant de tous les romantiques.

BALZAC, *la Peau de chagrin*, Pl., t. IX, p. 177.

(...) Mon Dieu! mon Dieu, c'est là vraiment chose pesante, et la pensée d'autrui est plus inerte encore que la matière. Il semble que chaque idée, dès qu'on la touche, se châte; elles ressemblent à ces goules de nuit qui s'installent sur vos épaules, se nourrissent de vous et pèsent d'autant plus qu'elles vous ont rendu plus faible (...)

GIDE, *Paludes*, in *Romans*, Pl., p. 125.

D'autres fois ce sont des goules, molles et nues comme ver, elles rampent autour en gloussant au cadavre, mais mort j'ai aussi peu de succès que mourant.

S. BECKETT, *Textes pour rien*, p. 154.

♦ 2. Fig. Femme lascive, insatiable.

(...) ces gros reins cambrés de goule qu'agitaient des trémoussements lascifs (...)

LOTI, *Mon frère Yves*, XXV.

Une femme comme ça ne fait pas une fin dans les bras d'un vieux (...)

Oui, la voilà, la « goule » qui ne veut que de la chair fraîche (...)

COLETTE, *Chéri*, p. 138.

2. GOULE [gul] n. f. — 1808; reprise de la forme anc. de *gueule* attestée dès le X^e; du lat. *gula* « gosier, bouche des animaux ». → Gueule.

♦ Fam. Régional. Gueule.

On apporte ensuite le fromage.

Du plâtre.

Un fruit.

Des vers s'y logaient.

Cidrolin s'essuie la goule et murmure :

— Encore un de foulu.

R. QUENEAU, *les Fleurs bleues*, p. 16-17.

DÉR. Goulée, goulet, gouleyant, goulie, goulot, goulotte, goulou. — V. 1. Goulette. COMP. Engouler.

GOULÉE [gule] n. f. — V. 1175, *golée*; de 2. *goule*.

♦ Fam. et régional. Grosse bouchée ou gorgée. Prov. (vx). *Brebis qui bèle* perd sa goulée*.

Ce maudit animal vient prendre sa goulée

Soir et matin, dit-il, et des pièges se rit (...)

LA FONTAINE, *Fables*, IV, 4.

Par ext. *Aspirer une goulée d'air*.

Il respirait dehors, à longues goulées, un air si abondant et vif qu'il en suffoquait un peu (...)

M. GENEVOIX, *Raboliot*, I, III.

Var. régionale (Suisse) : *golée*.

Et il y a cette première golée douce et douloureuse, amère, brûlante, mais quel soulagement que cette brûlure qui renverse d'un coup mon estomac; que le liquide titube encore entre mes lèvres.

A.-L. GROBÉTY, *Zéro positif*, p. 293.

GOULET [gule] n. m. — 1358, «ruisselet»; mil. xiv^e, «entrée d'un filet à perdrix»; de 2. *goule*.

♦ 1. (1544). Vx. Col (d'une bouteille). ⇒ **Goulot** (→ Cul, cit. 16, Régnier).

♦ 2. (1555). Passage*, couloir* étroit dans les montagnes. *Vallée encaissée, coupée de goulets*. — Par ext. Issue, ouverture étroite.

(1743). Entrée étroite (d'un port, d'une rade). *Le goulet de la rade de Brest, le goulet de Brest. Goulet embouteillé par une épave*.

Ce dangereux goulet se dirige vers la droite par un mouvement de serpent, y rencontre une montagne élevée de trois cents toises au-dessus du niveau de la mer (...)

BALZAC, *Séraphita*, Pl., t. X, p. 459.

♦ 3. (1759). Pêche. Entonnoir d'osier ou de filet qui empêche le poisson de sortir des nasses, des sennes, des verveux (syn. : *goulette*, n. f.).

♦ 4. (1752). Techn. Trou par lequel on introduisait la fusée d'une bombe.

♦ 5. (1959). Fig. *Goulet* (ou *goulot*) *d'étranglement* : passage difficile; cause de retard dans un processus. «*L'apparition de "goulets d'étranglement" dans l'industrie et l'agriculture*» (*L'Express*, 8 janv. 1973, p. 74).

1. GOULETTE [gulet] n. f. — xx^e; p.-é. dér. de *goule* «gueule» (→ 2. *Goule, goulotte*), ou abrég. de *margoulette*.

♦ Fam. et rare. Bouche, gosier.

2. GOULETTE [gulet] n. f. ⇒ **Goulotte**.

3. GOULETTE [gulet] n. f. ⇒ **Goulet** (3.).

GOULEYANT, ANTE [gulejã, ãt] adj. — 1931, in T. L. F.; xix^e, régional; de 2. *goule* «gueule»; le mot est empr. au franç. régional (de l'Ouest, du franco-provençal, de Suisse...).

♦ 1. Qui se boit facilement (en parlant d'un vin).

La chère était bonne, très bonne, les vins, gouleyants à souhait. Georges DUTTWELER, *Joyeusetés de Romandie et d'alentours*, p. 138.

♦ 2. Par ext. Régional (Suisse). Alléchant. *Prix gouleyants*.

♦ 3. Fig. Agréable, de haut goût. «*La merveille de ce parler acadien gouleyant*» (Matthieu Galey, in *L'Express*, 21 nov. 1977, p. 80).

GOULIAFRE [guljafɾ(ə)] n. et adj. — Av. 1693, *goulliafre*; *golafre*, v. 1220; dér. de *goule, gole* «gueule», avec infl. de *goliard*.

♦ 1. Vx. Glouton, goulu. *Il, elle est gouliafre*. — *Il engloutit comme un gouliafre*.

♦ 2. Régional. ⇒ **Goulafre**.

DÉR. *Gouliafrée*.

GOULIAFRÉE [guljafɾe] n. f. — Attesté xix^e; de *gouliafre*.

♦ Littér. Orgie, débauche.

(...) pour toute la durée des sociétés antiques, sculptées en formidable raccourci dans la gouliafrée du roi Balthasar.

Léon BLOY, *le Désespéré*, p. 104 (1886).

GOULIER [gulje] n. m. — 1855, Nerval, in T. L. F.; «bouche», v. 1600; de *goule* «gueule», suff. *-ier*.

♦ Régional (Normandie). Mâchoire inférieure et cou du porc.

GOULOT [gulo] n. m. — 1415; «goulet», 1611; de 2. *goule*.

♦ 1. Vx. Tuyau, rigole d'écoulement. — Techn. *Goulot d'arrosoir*. *Arroser au goulot*. *Verser à plein* (cit. 7) *goulot*. — (Rattaché à *goulot*, 2.). «*Goulot-verseur d'un bidon d'huile*» (publicité, in *L'Express*, 11 juin 1973).

♦ 2. (1680). Col* étroit d'un récipient. *Goulot d'une bouteille** (cit.), *d'une fiole, d'un vase, d'un flacon* (→ Chanteau, cit.; émeri, cit.). *Boire au goulot d'une cruche, d'une bouteille* (→ Écœurer, cit. 2). *Casser le goulot*.

(Ils) buvaient à tête renversée, la bouche collée au goulot, avec des claquements de lèvres humides. Louis HÉMON, *Battling Malone*, p. 27.

(...) la mère Bouquet a fait cacheter le goulot de ses litres (...): c'est devenu du vin bouché. R. DORGELES, *les Croix de bois*, VI, p. 116.

Nous le trouvions, dit M^{me} de Boigne, souvent écrivant sur le coin d'une table de salon avec une plume à moitié érasée, entrant difficilement dans le goulot d'une mauvaise fiole qui contenait son encre. A. MAUROIS, *Chateaubriand*, VI, II.

♦ 3. (1616; de 2. *goule, goulot* [1.]), remotivé plus tard par le *goulot*

de bouteille). Pop. ⇒ **Bouche, gosier**. Loc. *Se rincer le goulot* : boire. ⇒ **Dalle**.

Vieilli. *Repousser, taper, trouilloter du goulot* : avoir mauvaise haleine. → Puer du bec*.

♦ 4. (1964, Perroux). **GOULOT D'ÉTRANGLEMENT**. ⇒ **Goulet** (5.).

GOULOTTE [gulot] n. f. — 1694; var. de *goulette*, 1611; de 2. *goule*.

REM. L'anc. var. *goulette* semble être sortie de l'usage.

♦ 1. [a] Archit. Petite rigole taillée dans le plat d'une corniche pour permettre l'écoulement de l'eau. — Conduit incliné servant à l'écoulement des eaux pluviales.

[b] Petit canal en pente douce taillé dans la pierre ou le marbre, par où l'eau s'écoule dans des bassins. *Fontaine dont les eaux tombent en cascade de goulottes de marbre*.

Au bas de la niche, la goulotte d'une fontaine dont les eaux sont reçues dans une auge (...)

DIDEROT, *Salon de 1767*, Œ., t. XIV, p. 411, in *POUGENS*.

♦ 2. Techn. Conduit, couloir incliné dans lequel passent matières ou produits entraînés par gravité. *Goulotte d'alimentation des pièces. Goulotte d'évacuation*.

(...) des machines à calibrer qui trient les fruits selon leur grosseur en les faisant tomber dans des casiers à travers des goulottes de diamètre de plus en plus grand. Paul ROBERT, *les Agrumes dans le monde*, p. 210.

GOULU, UE [guly] adj. et n. — Av. 1493; de 2. *goule*.

♦ 1. Qui mange avec avidité. ⇒ **Glouton, goinfre, gourmand, vorace**, et (vx) **brifaud, goulafre** (régional), **gouliafre, safre**. *Il est très goulu. Un homme très goulu* (→ Esclave, cit. 16). *Le loup, le canard, le brochet, la perche* (→ Avaler, cit. 7), *animaux goulus*. — N. *Un goulu, une goulue*. ⇒ **Glouton, goinfre, bâfreur**. *Regardez-moi ce gros goulu!*

Le goulu se jette sur la nourriture, happe, gobe, dévore, s'assouvit, mange avec une sorte de fureur et en écartant les autres.

LAFAYE, *Dict. des synonymes*, p. 638.

(...) je lui ai dit que c'était une belle pomme rouge, et il a mordu dedans comme un goulu. Si vous aviez vu quelle grimace!

G. SAND, *la Mare au diable*, X.

(1662). Par ext. *Baisers goulus. Regards goulus* (→ Attention, cit. 28). ⇒ **Avide. Amour goulu**.

C'est que chacun n'a pas cette amitié goulu qui n'en veut que pour soi. MOLIÈRE, *l'École des femmes*, II, 3.

Fig. «*Une mémoire goulue, jamais comblée*» (A. Arnoux, in T. L. F.). *Être goulu de savoir, de connaissances*. — **Avide. Être goulu de succès, de réussite**.

♦ 2. N. f. Pop. (Vx). Femme à grande bouche. *La Goulue, fameuse danseuse du Moulin-Rouge, dont Toulouse-Lautrec fit le portrait*.

♦ 3. (1771). *Pois goulus* (ou *gourmands**), dont on mange les coses. ⇒ **Mangetout**.

♦ 4. (1845). Techn. *Tenailles goulues*, ou, n. f. pl., *goulues* : tenailles à longues mâchoires.

CONTR. **Frugal, sobre, tempérant**.

DÉR. **Goulument**.

GOULUMENT [gulymã] adv. — 1546; de *goule*.

♦ 1. D'une façon goulue, à la manière d'un goulu. *Avaler, manger* (→ Déterger, cit. 2), *boire goulument*.

«Pour te manger goulument» (*Il s'agit du crabe qui dévore une huître*).

Rémi BELLEAU, *l'Huître*, Stance finale.

Là, on mangea : du riz chaud qui vous remplissait le ventre et qu'on ne se lassait pas de bâfre, goulument, avec de pleins quarts de café brûlant, moins par faim réelle que pour rattraper ces jours de misère, pour se gaver, se sentir plein.

R. DORGELES, *les Croix de bois*, XI.

Par métaphore. *S'engraisser* (cit. 8) *goulument de prébendes, de rapines*.

♦ 2. Avidement. *Se jeter, se précipiter goulument sur les distractions, les plaisirs*. — Spécialt. Avec une avidité érotique. *Regarder goulument une belle femme*. ⇒ **Dévorer** (des yeux).

(...) se laissant aller entre les bras de Simon, (elle) l'embrassa goulument à pleines lèvres.

Francis CARCO, *les Belles Manières*, II, VII.

GOUM [gum] n. m. — 1844, Vidocq; arabe d'Algérie *gum*, arabe classique *qāwm* «troupe».

♦ Anciennt. Contingent militaire fourni par une tribu, en Algérie.

Le goun est rassemblé devant la porte. Il y a là deux ou trois cents cavaliers groupés confusément autour de l'étendard (...)

E. FROMENTIN, *Un été dans le Sahara*, p. 81.

(...) ces gouns, ces contingents fournis sans délai par les tribus même qui luttaient

contre nous hier, sont aujourd'hui des alliés inappréciables dans notre œuvre de pacification (...)

L.-H. LYAUTEY, Paroles d'action, p. 390.

DÉR. Goumier.

GOURMI [gumi] n. m. — 1952, Esnault; all. *gummi* «caoutchouc».

♦ Argot. Matraque en caoutchouc. *Coup de gumi.*

1 J'ai vu que le geste de Marco, un mouvement assez ample, sans secousse; c'est après que j'ai distingué le gumi dans sa main.

Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 49.

2 Tout le monde sur M^{me} veuve Berthier, domiciliée 17, rue Clapeyron, fais-je. Elle est cannée ce matin d'un coup de gumi sur la théière.

SAN-ANTONIO, Des gueules d'enterrement, p. 154.

GOURMIER [gumje] n. m. — 1878, Loti, *Journal*; de *goum*.

♦ Anciennt. Cavalier d'un goum.

1 Des goumiers en manteau rouge passent près de l'hôtel des Empereurs.

APOLLINAIRE, Ombre de mon amour, X.

2 Des goumiers accroupis, aux visages aigus et jaunes sous le turban du chèche, faisaient cuire un bœuf entier sur un feu de bois (...)

R. GARY, la Promesse de l'aube, p. 365.

GOUPIL [gupi] n. m. — V. 1120, *gopiltz*; du bas lat. *vulpiculus*, dér. de *vulpes* «renard»; infl. germanique à l'initiale; le mot a été éliminé par *renard*.

♦ Vx ou archaïsme littér. Renard. *Rusé comme un goupil. Un nez de goupil* (→ Bossué, cit. 3).

(...) tapements de pattes d'un lapin donnant l'alerte au goupil (...)

M. TOURNIER, le Roi des Aulnes, p. 188.

GOUPILLAGE [gupiʒa] n. m. — 1885, in D. D. L.; de *goupiller*.

♦ 1. Techn. Action de placer des goupilles; son résultat.

♦ 2. Action de goupiller (2.) qqch.

CONTR. (Du sens 1) **Dégoupillage.**

GOUPILLE [gupij] n. f. — 1439; fém. de *goupil*; cf. les sens techn. de *renard*.

♦ Cheville ou broche métallique qui sert à assembler deux pièces percées chacune d'un trou. *Placer une goupille pour maintenir deux pièces d'armurerie, d'horlogerie. Goupille cylindrique, conique. Goupille pleine. Goupille fendue*, dont on écarte les branches. ⇒ aussi **Goujon. Assembler, fixer avec des goupilles.** ⇒ **Goupiller.**

DÉR. Goupiller.

GOUPILLER [gupije] v. tr. — 1671; de *goupille*.

♦ 1. Techn. Fixer avec des goupilles. *Goupiller une roue sur un axe. Goupiller une grenade.*

♦ 2. (1900; var. probable de *goupiner*, mais cf. l'anc. franç. *goupiller* «ruser», de *goupil*). Fam. et cour. ⇒ **Arranger, combiner, préparer. Tâche de goupiller ça.** — Pron. *Ça s'est mal goupillé. Explique-moi comment ça se goupille.*

1 Il avait, paraît-il, rencontré une autre femme... comment tout cela s'était goupillé, je n'en sais rien, peut-être simplement une de ces histoires de l'âge (...)

ARAGON, *Blanche...*, I, VI, p. 101.

2 Il ne sait pas trop comment s'y prendre, il a son air sournois et buté. Il faut encore que ce soit moi qui goupille la chose.

DRIEU LA ROCHELLE, la Comédie de Charleroi, p. 207.

► **GOUPILLÉ, ÉE** p. p. adj. *Un truc bien goupillé. Ça, c'est rudement goupillé!*

CONTR. (Du sens 1) **Dégoupiller.**

DÉR. Goupillage.

GOUPILLON [gupijõ] n. m. — V. 1460; *guipellon*, v. 1170; de l'anc. franç. *guipon*, d'après *écouvillon*; du néerl. *wisp* «bouchon de paille» ou de l'anc. nordique *vippa*, d'un rad. *vip-* «se balancer».

♦ 1. Tige garnie de touffes de poil, ou boule de métal creuse et percée de trous, montée au bout d'un manche, dont on se sert dans les cérémonies de l'Église, pour asperger d'eau bénite. ⇒ **Aspersoir. Prêtre qui bénit l'assistance au moment de l'aspersion*, qui exorcise** (cit. 8), *qui bénit une catafalque avec un goupillon. Assistants qui, dans un enterrement, se passent le goupillon devant le cercueil.*

1 Toutes autres personnes (que les princes) prennent elles-mêmes le goupillon dans le bénitier et l'y remettent après avoir jeté de l'eau bénite, sans que les hérauts fassent le moindre mouvement.

SAINT-SIMON, Mémoires, III, LXV.

2 (...) tous les portiers du voisinage affluaient et aspergeaient la dépouille mortelle du portier d'un coup de goupillon. BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 773.

3 L'ecclésiastique passa le goupillon à son voisin. C'était M. Homais. Il le secoua gravement, puis le tendit à Charles (...)

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, X.

3.1 Le type devant moi ne savait que faire du goupillon, c'était la première fois que ça lui arrivait d'avoir en main le pénis d'au-delà... Ou alors, ça lui répugnait...

Voilà, il me le tend, il s'en débarrasse... Je fais le signe de croix avec le petit os de plomb trempé d'eau bénite (...)

Ph. SOLLERS, Femmes, p. 25.

Loc. fam. (1835). *Le sabre** (cit. 9) et *le goupillon*: l'armée et l'Église (→ Gouverner, cit. 29, Gautier). *Alliance du sabre et du goupillon.*

Les religieux, revenus d'exil, grâce à la guerre et à la victoire de 1918, n'avaient plus le même esprit. Toutes les équivoques qui liaient le trône à l'autel, le goupillon au sabre, furent sinon détruites, du moins fixées (...)

F. MAURIAE, Bloc-notes 1952-1957, p. 54.

♦ 2. (1611). Brosse ou balai à long manche. *Nettoyer* une bouteille avec un goupillon.* ⇒ **Écouvillon.**

DÉR. Goupillonner.

GOUPILLONNER [gupijõne] v. tr. — 1680; *guespillonner* «asperger», 1597; de *goupillon*.

♦ 1. Asperger d'eau bénite avec un goupillon. — Absolument :

Les assistants goupillonèrent : les fermiers traçant bien leur croix, les citoyens transformant le geste en chasse-mouche.

Hervé BAZIN, Cri de la chouette, p. 284.

♦ 2. Techn. Nettoyer (une bouteille) avec un goupillon.

GOUPINER [gupine] v. tr. et intr. — xviii^e; orig. incert., p.-ê. de *gouspin*, avec infl. tardive de *goupiller*.

♦ Argot anc. Travailler. — (1799). Voler.

DÉR. Goupineur.

GOUPINEUR [gupinœr] n. m. — 1828, Vidocq; de *goupiner*.

♦ Argot anc. Voleur.

1. GOUR [gura] n. m. — 1858; mot arabe *gūr*, plur. de *gāra*.

♦ Géogr. Fragments de plateau isolés par l'érosion éolienne, formant butte. *Les gours du Sahara. Un gour* (en arabe *gāra*).

HOM. 2. Gour ou gourd (n.), goure, gourd (adj.). — Formes du v. gourer.

2. GOUR ou **GOURD** [gura] n. m. — xii^e, *gors*; v. 1112, *gort* «gouffre d'eau»; du lat. *gurgis* «gouffre d'eau». → Gorge.

Régional.

♦ 1. (Centre, Sud de la France et Alpes). Partie très creuse d'un cours d'eau, où il reste de l'eau à la saison sèche. «*Nous avons cassé la croûte et trempé nos lèvres dans un petit gour à l'eau fraîche et exquise*» (*Science et Vie*, n° 590, p. 94). «*Leur pêche (des vairons) est à cette époque (en été) rendue très facile du fait qu'ils sont rassemblés en grande quantité dans les quelques petits gourds, clairs et peu profonds, qui maintiennent ça et là un peu de vie et de fraîcheur dans les cours d'eau presque à sec*» (*Au bord de l'eau*, n° 366, p. 61).

♦ 2. (Auvergne). Lac profond.

REM. On trouve aussi la forme *gourg*.

HOM. 1. Gour, gourd, goure. — Formes du v. gourer.

GOURA [gura] n. m. — 1776; nom indigène.

♦ Zool. Pigeon à huppe d'Océanie (famille des *Columbidae*). *Le goura*, ou *pigeon couronné*, vit en Océanie; il porte une aigrette sur la tête. *Des gouras.*

GOURAMI [gurami] n. m. — 1839, Boiste, *gorami* et *gourami*; mot des îles de la Sonde.

♦ Poisson osseux exotique (*Labyrinthibranches*; n. sc. : *Osphromenius*). *Le gourami, qui peut atteindre deux mètres de long, comprend des variétés de poissons d'aquarium, le gourami à trois taches et le gourami bleu. Des gouramis.*

GOURANCE [gurãs] n. f. — 1899; de *se gourer*.

Populaire.

♦ 1. Vx. Le fait de se méfier; doute, soupçon.

♦ 2. (1913). Le fait de se gourer, erreur. *Y'a gourance!*

DÉR. V. Gourante.

GOURANTE [gurãt] n. f. — xx^e; de *gourance*, d'après *se gourer*.

♦ Pop. Erreur.

Que tu dérailles avec tes gourantes. Valentin ne ferait pas de mal à une mouche.

R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 126 (1951).

GOURBET [gurbɛ] n. m. — 1846; orig. incert., mot du Sud-Ouest.

◆ Régional. Oyat.

GOURBI [gurbɪ] n. m. — 1841; *gurbie* « hutte », 1743, dans un récit de voyage; arabe d'Algérie *gurbī*.

◆ 1. Habitation sommaire, en Afrique du Nord. ⇒ **Cabane**, **hutte**, **maison**.

1 Ils habitent, soit les villages clairs aperçus au loin, soit les gourbis, huttes de branchages, soit les tentes brunes et pointues cachées, comme d'énormes champignons, derrière des broussailles sèches ou des bois de cactus.

MAUPASSANT, la Vie errante, Vers Kairouan, 11 déc.

2 Les demi-nomades (*d'Afrique du Nord*) ont souvent un type d'habitation intermédiaire entre la tente et la maison : c'est le *gourbi* ou *mechta*.

Ce qui caractérise le gourbi, c'est d'être un abri provisoire et sommaire. Mais, tandis qu'il existe une seule catégorie de tentes, il y a beaucoup d'espèces de gourbis, suivant la nature des matériaux utilisés. La couverture est généralement en diss (*arundo tenax*), ou en roseaux, ou en chaumes de céréales. On peut distinguer, d'après les matériaux employés pour les murs, le gourbi en branchages, le gourbi en pierres sèches, le gourbi en pisé.

A. BERNARD, in V. DE LA BLACHE, Géographie universelle, t. XI, 1, p. 90.

◆ 2. (1855). Milit. Abris de tranchée (⇒ **Cagna**). — Par extension :

3 Les hommes avaient pris l'habitude de faire la sieste dans l'herbe et, moi-même, j'allais roupiller dans mon gourbi construit sous un hêtre rouge, dans le parc du château. C'était la vie en plein air.

B. CENDRARS, la Main coupée, in Œ. compl., t. X, p. 27.

◆ 3. (1879). Fam. Habitation misérable et sale (⇒ **Cambuse**, **piaule**).

Loc. Argot. *Faire, tenir gourbi avec qqn* : vivre, s'associer avec qqn.

4 Il est resté un casseur et n'a jamais fait gourbi avec les macs, car les gourbis des macs se distinguent de ceux des casseurs.

Jean GENET, Miracle de la rose, p. 128.

GOURD, GOURDE [gur, gurd(ə)] adj. — V. 1160; *gurt* « air sans mouvement », v. 1112; *guiz*, du bas lat. *gurdus* « lourd, grossier », puis « engourdi par le froid », mot d'orig. ibère.

◆ 1. Engourdi* et comme perclus par le froid. *Avoir les doigts gourds*. *Main gourde*. ⇒ **Pote**.

1 Hommes, femmes (...) éblouis par ce passage de l'ombre à la lumière, secouant leurs membres gourds, cherchent à se mouvoir.

HUYSMANS, la Cathédrale, p. 458.

2 Les reporters avec leurs doigts gourds prirent des croquis à travers les fissures de la cloison.

M. BARRÉS, Leurs figures, p. 164.

◆ 2. (1498; « lourd, grossier », 1342). Fig. Maladroit, mal à l'aise. *Se sentir gourde* (⇒ **Déplacé**, cit. 11). *Fig. Le cerveau gourd et stagnant* (Gide).

CONTR. Agile, dégourdi.

DÉR. Gourdement.

COMP. Dégourdir, engourdir.

HOM. (Du masc.) 1. Gour, 2. gour ou gourd, goure. — (Du fém.) 1. Gourde, 2. gourde.

GOURDASSE [gurdas] n. f. — xx^e; de 1. *gourde* (II.), et suff. péj. *-asse*.

◆ Rare. Femme, fille un peu gourde.

1 Il y a des gourdasses qui feraient mieux de la fermer, là derrière.

M. AYMÉ, Maison basse, p. 10.

2 (...) elle m'a traitée de gourdasse et renvoyée à mes versions. Et pourtant je crois que je suis déjà vivre.

Elle a beau dire que je suis gourdasse, si un Pasquale se mettait à mes genoux, je m'emploierais à lui faire garder la pose.

Benoîte et Flora GROULT, Journal à quatre mains, p. 22.

1. GOURDE [gurd] n. f. — 1377; *gorde*, xiii^e; altér. de *coorde*, du lat. *cucurbita*. → **Courge**.

★ 1. ◆ 1. Fruit sphérique ou allongé de certaines cucurbitacées. ⇒ **Courge** (⇒ **Cause**, cit. 36). *Les gourdes sont ligneuses et creuses à maturité*.

0.1 De petits rameaux de courge, avec les gourdes au milieu de leurs feuilles trilobées.

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, 1894, p. 689, in T. L. F.

0.2 Par places, quantité de gourdes parfaitement rondes, comme des coloquintes, de la grosseur d'un œuf d'autruche, jonchent le sol; sortes de courges dont, nous dit-on, les indigènes mangent la graine.

GIDE, Voyage au Congo, 8 oct. 1925, in Souvenirs, Pl., p. 725.

◆ 2. (1520, *caourde* « courge, Calebasse pleine de vin »). Récipient constitué par le fruit de la gourde après séchage et vidage.

◆ 3. (1829). Récipient en forme de bouteille, de bidon, fait d'une matière résistante aux chocs, prévu pour être utilisé en déplacement. *Soldat, alpiniste qui porte au côté, en bandoulière, une gourde de vin, de rhum*. ⇒ **Bidon** (⇒ **Envahir**, cit. 9). *Gourde entourée d'osier, de cuir, de drap*.

1 (...) plusieurs d'entre eux joignaient à leur équipement de route une gourde sans doute pleine d'eau-de-vie, et suspendue par une ficelle à leur cou.

BALZAC, les Chouans, Pl., t. VII, p. 767.

2 Les pots, les cruches, les grosses bouteilles habillées de jonc se confondaient dans

une affreuse mêlée, et les flacons d'osier se heurtaient désespérément contre les gourdes cuirassées de corde.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Nouvelles histoires extraordinaires, « Le roi Peste ».

Par métaphore :

N'es-tu pas l'oasis où je rêve, et la gourde
Où je hume à longs traits le vin du souvenir?

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Spleen et idéal, « La chevelure ».

★ II. Avec infl. de *gourd**, la métaphore étant par ailleurs attestée (⇒ **Carafe**) mais surtout par des emplois péj. au sens de « tête » (⇒ **Coloquinte**). Fig. et fam.

◆ 1. N. f. Personne naïve et maladroite. — REM. Se dit surtout en parlant d'une femme. ⇒ **Bête**, **carafe**, **ganache**, **godiche**, **stupide** (⇒ **Escrime**, cit. 4). *Quelle gourde! Il s'est conduit comme une gourde*.

◆ 2. Adj. (1895, in D. D. L.). Gauche et stupide. *Il est plus gourde que nature. Un air gourde*.

(...) jolice et un peu gourde. Il y a des tas de façons d'être gourde.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, v, p. 41.

— Il faut être gourde pour croire de parcelles bobards, opina Théo.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 201.

CONTR. (De l'adj.) Intelligent, malin; habile.

DÉR. Gourdasse, gourdiflot.

HOM. 2. Gourde. — Fém. de *gourd*, adj.

2. GOURDE [gurd] n. f. — 1827, Chateaubriand; de *piastre gourde* (1721); esp. *gordo* « gros ».

◆ 1. Ancienn. Monnaie d'argent. ⇒ **Piastre**.

◆ 2. Unité monétaire de la République d'Haïti.

HOM. 1. Gourde. — Fém. de *gourd*, adj.

GOURDEMENT [gurdemā] adv. — xx^e; de *gourd*, *gourde*.

◆ Rare. Avec des mains gourdes.

leurs doigts mieux faits pour empoiner des bâtons lancer des balles tenir des raquettes (...) mais la directrice devait l'exiger d'eux mains gourdement appliquées sur des musiques bêtes que refusent les touches glissantes

Tony DUVERT, Paysage de fantaisie, p. 141.

CONTR. Dextrement, habilement.

GOURDIFLOT [gurdiflo] n. m. — xx^e; dér. pop. de 1. *gourde* (II.).

◆ Fam. Niais.

« Je suis commandé pour M^{lle} Simonet. Je ne peux pas conduire Monsieur ». Aimé s'esclaffa : « Mais voyons, grand gourdiflot (...) c'est justement M^{lle} Simonet, et Monsieur (...) est justement ton patron. »

PROUST, Sodome et Gomorrhe, Pl., t. II, p. 996 (1922).

REM. Le fém. *gourdiflote* est virtuel.

GOURDIN [gurdē] n. m. — 1622; *gordin* « corde utilisée pour infliger un supplice aux forçats sur les galères », 1526; ital. *cordino*, dimin. de *corda*; par le provençal **gordino*, cf. lat. médiéval *gordinum* à Marseille.

◆ 1. Gros bâton* lourd et solide. ⇒ **Matraque** (⇒ **Bataille**, cit. 21). *Taper avec un gordin*. *Assommer qqn à coups de gordin*.

Et il regarda en souriant l'énorme gordin qu'il faisait tourner, dans sa poigne solide de campagnard, en des moulinets menaçants.

MAUPASSANT, Clair de lune, p. 13.

Arrivé à la forêt, Pencroff cassa au premier arbre deux solides branches qu'il transforma en gourdins, et dont Harbert usa la pointe sur une roche.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 66.

Par métaphore. *Le gordin du pouvoir, de la tyrannie* (⇒ **Gouverner**, cit. 29, Gautier). *Mener les hommes au gordin*. ⇒ **Trique**.

◆ 2. Loc. vulg. *Avoir le gordin* (en parlant d'un homme) : être en érection. ⇒ **Trique**. *Filer le gordin à un homme*, l'exciter sexuellement (San Antonio, in Cellard et Rey).

GOURE [gur] n. f. — 1694, in D. D. L.; « simulation », 1562; déverbal de *gourer*.

Vieux, populaire.

◆ 1. Drogue, médicament falsifié.

◆ 2. (1821). Tromperie, duperie.

◆ 3. (1803). Chose sans valeur.

HOM. 1. Gour, 2. gour ou gourd, gourd (adj.). — Formes du v. *gourer*.

GOURER [gure] v. tr. — V. 1460, au p. p.; *gorré*, xiii^e; p.-ê. du même rad. que *goret*; P. Guiraud note que le passage de « gourmand,

débauché» à «trompeur» appartient au sémantisme fondamental de la langue.

★ I. Pop., vx. ♦ 1. (1866, à l'inf.). Duper, tromper.

♦ 2. (1845). Falsifier une drogue, un remède.

★ II. SE GOURER, v. pron. ♦ 1. (1807; se *gourrer*, 1790, in D. D. L.). Cour. Fam. Se tromper, faire une erreur. *Comment lui faire comprendre qu'il se gourre? Il s'est gouré dans son addition. Se gourrer sur, à propos de qq, qqch. « Fillette, fillette... Ce que tu te gourres! »* (Queneau).

1 — Je voulais te dire : tu t'es bien gourée à propos d'Henri. Tomber amoureuse d'un type comme ça, à d'autres! il est si sûr de lui; et puis il est ennuyeux, conclut-elle avec humeur. S. DE BEAUVOIR, les Mandarins, p. 162.

2 ANTOINE. Oh!... y a pas de mal!... Tout le monde peut se tromper... Moi, y a un mois que je me gourre... (*Haussant les épaules.*) C'était une histoire sordide!... H.-G. CLOUZOT et J. FERRY, Quai des Orfèvres, in L'Avant-Scène, n° 29, p. 54.

SE GOURER DE... Elle s'est gourée d'adresse.

3 J'étais partie du pied droit mais je me suis un peu gourée de route en chemin. R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 198.

♦ 2. Argot. [a] Se douter (de qqch.). Il s'en gourre un peu. Il se gourrait pas qu'on le surveillait.

[b] Se méfier (de qq). *Goure-toi de ce mec-là.*

DÉR. Gourance, gourre. — V. Gourante.

HOM. V. 1. Gour, 2. gour ou gourd, gourre, gourd (adj.).

GOURGANDINAGE [gurgādinaz] n. m. — 1895, A. Daudet; de *gourgandin*.

♦ Vieilli. Conduite dissolue.

GOURGANDINE [gurgādin] n. f. — 1640, dial.; p.-ê. rad. de *gouret*, *gorat*, et anc. franç. *gander* (→ Gandin), hypothèse admise par P. Guiraud qui précise : de *goure* « femme de mauvaise vie » et *gandine*, même sens.

♦ 1. Fam. (vieilli ou stylistique). Femme facile, dévergondée. ⇒ *Fille*, *gaupe* (cit. 2), *putain* (plus fort). *Passer sa vie avec les gourgandines.*

1 (...) passionnément attachée à ce fils unique pour qui elle avait espéré une vie si brillante, elle ne pouvait supporter l'idée de le voir lié à une « gourgandine » et logé dans un grenier. A. MAUROIS, Lélia, I, II.

2 La vieille sottie lui donnait tout son argent, qu'il buvait avec des gourgandines. J. ANOUILH, l'Hermine, II.

REM. Le masc. *gourgandin* est attesté (1613, in D. D. L.; cf. aussi Richépin, in T. L. F.; Céline, in G. L. L. F.).

♦ 2. Techn. Corsage lacé devant, en usage au XVII^e siècle.

DÉR. Gourgandinier.

GOURGANDINER [gurgādin] v. intr. — 1867; de *gourgandine*. Vieilli.

♦ 1. (Le sujet désigne un homme). Courir, fréquenter les gourgandines.

♦ 2. (Le sujet désigne une femme). Se conduire en gourgandine.

DÉR. Gourgandinage.

GOURGANE [gurgan] n. f. — Mil. XVII^e; mot régional de l'Ouest; orig. incertaine.

♦ 1. Régional. Fève des marais.

♦ 2. Argot anc. Haricot en graine (Vidocq, Hugo, Balzac, in T. L. F.). « Pour ration des gourganes, Du biscuit plein de vers, Le quart de vin le jour, Et la nuit les pieds aux fers » (chanson de marins).

GOURGOURAN [gurgurā] n. m. — 1751; angl. *gorgoran*, altér. du franç. *gros*-grain*.

♦ Techn. anc. Étoffe de soie brochée.

GOURMADE [gurma] n. f. — Fin XVI^e, Montlyard (dans une éd. de 1606); de *gourmer*.

♦ 1. Fam. Vx. Coup de poing. — Coup sur la figure. *Recevoir, échanger des gourmades.*

1 Je ne sais qui me tient qu'avec une gourmade. Ma main de ce discours ne venge la bravade. MOLIÈRE, l'École des femmes, v, 4.

♦ 2. Fig. et vieilli. Remontrance, reproche.

2 En recevant cette espèce de gourmade en paroles, l'étonnement du jeune homme cessa, car il reconnut alors son Mentor femelle dont la tendresse le surprenait toujours, tant il avait l'habitude d'être rudoyé.

BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 186.

GOURMAND, ANDE [gurmā, ād] adj. et n. — 1354; orig. incert.; *gourmet* ne prend un sens analogue qu'au XVIII^e (→ Gourmet), mais l'étym. peut être commune. → Gourme.

★ I. A. ♦ 1. Vx. Gros mangeur. ⇒ *Béquillard* (vx), *brifaud*, *glouton*, *goinfre*, *goulu*, *piffre*, *ripailleur*.

(...) j'aime à manger, sans être avide : je suis sensuel, et non pas gourmand.

ROUSSEAU, les Confessions, I.

♦ 2. (XVII^e). Mod. Qui aime la bonne cuisine, est exigeant en matière de nourriture. *Enfant gourmand. Femme gourmande. Il est très gourmand.* → fam. Porté sur la gueule*. *Gourmand comme un chat* (→ Babine, cit. 2).

Cet homme (...) était l'esclave de celui des sept péchés capitaux que Dieu doit punir le moins sévèrement : Pons était gourmand.

BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 533.

Que vous êtes donc gourmand! reprit-elle en s'égayant un peu à son tour; eh bien! si vous ne pouvez pas vivre cinq ou six heures sans manger, est-ce que vous n'avez pas là du gibier dans votre sac, et du feu pour le faire cuire?

G. SAND, la Mare au diable, VIII.

(1866). Suivi d'un complément. *Être gourmand de...* ⇒ *Amateur*, *friand*. *Il est très gourmand de gibier.*

N. UN GOURMAND, UNE GOURMANDE. *Un gourmand qui se goberge, se lèche, se poulèche les babines. Un gourmand raffiné.* ⇒ *Bec* (bec fin), *bouche* (fine), *friand*, *gourmet*, *gueule* (fine), *lècheur* (de plats). *C'est un gourmand, mais il n'est pas gastronome**. — REM. Le changement de connotation du mot (de « glouton » à « gourmet ») se produit au XVIII^e s. Le dict. de Trévoux proteste contre l'article *Gourmandise* de l'Encyclopédie, niant que la gourmandise implique un « raffinement dans les aliments », et maintenant qu'elle implique seulement « excès » et « avidité ». Cependant, l'opposition *gourmand-gourmet* laisse au premier adj. des connotations moins délicates (ce qui ne joue pas pour *gourmandise*).

Le gourmand est celui qui aime à manger. Le goinfre est un gourmand dont la gourmandise a quelque chose d'ignoble et de repoussant. Le goulu est celui qui jette dans sa *goule* ou bouche ce qu'il mange; il n'y a pas dans ce mot l'idée de plaisir et de discernement en mangeant. Le glouton est celui qui engloutit, et est par conséquent très voisin du goulu. LITTRÉ, Dict., art. *Gourmand*.

L'âme d'un gourmand est toute dans son palais (...)

ROUSSEAU, Émile, II.

Enfin, que peut-on désirer dans une faculté susceptible d'un tel point de perfection, que les gourmands de Rome distinguaient, au goût, le poisson pris entre les ponts de celui qui avait été pêché plus bas?

A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, II, 14.

Les mets les plus appétissants, les drôleries cuisinées avec le plus de réflexion, les produits culinaires le plus agréablement assaisonnés avaient moins de ragout et de montant, exhalant moins de volupté sauvage pour le nez et le palais d'un gourmand, que les tableaux de M. Decamps pour un amateur de peinture.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Salon de 1846, VI.

♦ 3. Qui dénote la gourmandise (2.). — Vx. *Un appétit gourmand.* — Mod. *Des lèvres gourmandes. Des mines gourmandes.*

Et pour rassasier votre appétit gourmand (...)

MOLIÈRE, Sganarelle, 6.

♦ 4. Mod. Relatif à la gourmandise (2.); de gourmet*. *Un repas gourmand. Étapes gourmandes.* ⇒ *Gastronomique*. — REM. L'adj. *gourmet* est rare et n'a pas de fém.; d'où cet emploi de *gourmand*.

B. Fig. ♦ 1. Qui exprime le désir, l'avidité (notamment érotique). *Attention gourmande. Jeter sur qq des regards gourmands.* — *Lèvres gourmandes.*

♦ 2. (1550). GOURMAND DE : qui aime beaucoup, qui recherche avidement. *Être gourmand d'honneurs, de flatteries.* ⇒ *Amateur*, *amoureux*, *avide*, *passionné*.

Non que je sois, Lecteur, si gourmand de gloire, ou tant tourmenté d'ambitieuse présomption (...)

ROUSSEAU, Œuvres en prose, Quatre premiers livres des odes, Au lecteur.

(...) ces âmes non blasées, pas abondantes, mais vives et gourmandes de vivre.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, La foire sur la place, II.

Absolt. Exigeant (notamment en matière d'argent).

C. Régional. (Choses). Qui exige beaucoup de...

(Quand elle) ne déplorait pas avec la contre-maître le renchérissement des haricots, ces légumes qui sont si gourmands de beurre!

HUYSMANS, les Sœurs Vatard, v, p. 95.

★ II. (1688). Arbor. *Branche gourmande*, dont la pousse* nuit aux rameaux fruitiers voisins en absorbant la sève à son profit. — N. m. (1700). *Un gourmand. Élaguer les gourmands.* — Hortic. *Pois gourmands* (⇒ *Goulu*).

CONTR. Frugal, sobre, tempérant.

DÉR. Gourmander, gourmandise.

GOURMANDER [gurmāde] v. intr. et tr. — V. 1330, « dévorer »; « réprimander », 1372; de *gourmand*. → aussi Gourme, gourmer.

★ I. V. intr. Vx. Dévorer avidement. — REM. Ce sens aujourd'hui disparu était « encore usité dans la conversation » au XIX^e s., selon Littré.

★ II. V. tr. ♦ 1. (1611). Vx. Manier durement (un cheval). ⇒ *Gourmer*. *Cavalier qui gourmande la bouche de son cheval* (cit. 15, Fénelon).

Fig. Brider, contenir, dominer, maîtriser.

1 Je prétends gourmander mes propres sentiments (...) MOLIÈRE, Sganarelle, 18.

♦ **2.** Mod. Littér. Reprendre (qqn) en lui adressant des critiques, des reproches sévères. ⇒ **Gronder, morigéner, réprimander, tancer**; → fam. **Frotter*** les oreilles à (qqn). *Gourmander un élève. Juvénal gourmandant le peuple latin* (→ Fiel, cit. 1). *Gourmander qqn pour, sur, à propos de qqch., d'avoir fait qqch.*

2 Il entend un enfant crier.
La mère aussitôt le gourmande,
Le menace (...)

LA FONTAINE, Fables, IV, 16.

3 Je voudrais surtout qu'on pût engager nos frères les journalistes à ce ton pédagogique et magistral avec lequel ils gourmandent les fils d'Apollon, et font rire la sottise aux dépens de l'esprit.

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre... sur la critique...

4 Elle lui écrivait des lettres fort spirituelles, le gourmandait et lui donnait de très bons conseils (...)

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 350.

5 (*Fabrice*) vit le plus gros de ces généraux qui parlait à son voisin, général aussi, d'un air d'autorité et presque de réprimande; il jurait. Fabrice ne put retenir sa curiosité (...) et dit à son voisin : — Quel est-il ce général qui gourmande son voisin?

STENDHAL, la Chartreuse de Parme, III.

6 Elle gourmandait mes lâchetés, s'indignait de mes défaillances et me reprochait les invectives dont je m'accablais à plaisir, parce qu'elle voyait, disait-elle, les iniquités d'un esprit mal équilibré (...)

E. FROMENTIN, Dominique, XIII.

7 Elle le gourmandait sans cesse pour tout ce qu'il faisait et pour tout ce qu'il ne faisait pas, lui reprochait aigrement ses moindres actes, ses habitudes (...)

MAUPASSANT, M. Parent, I.

Pronominal :

8 Tout en parlant, Patrice Périot se jugeait et se gourmandait dans le secret de son esprit (...)

G. DUHAMEL, le Voyage de Patrice Périot, II.

DÉR. **Gourmandeur.**

GOURMANDEUR, EUSE [gurmãdœr, øz] adj. — 1880, cit. ci-dessous; « glouton », xvi^e; de *gourmander*.

♦ Rare. Qui a l'habitude de réprimander, de gourmander son entourage.

M^{me} van Tricasse était devenue acariâtre, quinteuse, gourmandeuse. Son mari parvenait peut-être à couvrir sa voix en criant plus haut qu'elle, mais non à la faire taire. L'humeur irascible de cette brave dame s'en prenait à tout. Rien n'allait!

J. VERNE, le Docteur Ox, p. 78.

GOURMANDISE [gurmãdiz] n. f. — Fin xiv^e, *gormandise*; *gourmandie*, 1342; de *gourmand*.

♦ **1.** Vx. Caractère, défaut d'une personne qui aime trop manger et boire (sens 1 de *gourmand*). ⇒ **Gloutonnerie, goinfrerie, ivrognerie**. *La gourmandise, l'un des sept péchés capitaux. Les moines étaient souvent accusés de gourmandise. Gourmandise insatiable. Apaiser sa gourmandise* (→ Caramel, cit.). — Prov. (vieilli). *La gourmandise tue plus d'hommes que l'épée* : les excès de table font périr plus d'hommes que la guerre.

1 *Qu'est-ce que la gourmandise?* C'est une attache démesurée aux plaisirs de la bouche. *Quelle est la plus dangereuse gourmandise?* C'est l'ivrognerie, qui nous fait perdre la raison, et nous change en une bête furieuse. *Quel est le plus grand danger de la gourmandise?* C'est qu'elle nous porte à la luxure.

BOSSUET, Catéchisme de Meaux, II, Des sept péchés capitaux.

2 La gourmandise est le vice des cœurs qui n'ont point d'étoffe.

ROUSSEAU, Émile, II.

♦ **2.** Mod. Caractère d'une personne gourmande (2.). *Être d'une gourmandise extrême, raffinée. La gourmandise d'un gourmet**. *Manger, savourer avec gourmandise. Je n'ai plus faim, mais j'en reprendrai par gourmandise.*

3 La gourmandise est un acte de notre jugement, par lequel nous accordons la préférence aux choses qui sont agréables au goût sur celles qui n'ont pas cette qualité.

A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, Aphorismes, VI.

4 La gourmandise, le péché des moines vertueux.

BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 536.

5 Il me semble toujours que c'est dans la gourmandise que l'égoïsme se manifeste le plus honteusement.

GIDE, Journal, 25 janv. 1929.

6 (...) combien d'hommes dits « en vue » ont tourné en habitude périlleuse leur qualité la plus française, la gourmandise, la connaissance des terroirs à vin, des produits du sol, des recettes vénérables?

COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 68.

7 (...) nous voilà loin des discrètes combinaisons, lentes, réfléchies, qui formèrent la gourmandise française, amoureuse de certaines « symphonies de gueule » où l'harmonie prenait source et élan dans une noble retenue.

COLETTE, Prisons et Paradis, p. 77.

8 (...) avant d'y tremper les lèvres, il humait avec gourmandise l'arôme du thé, légèrement parfumé de citron et de rhum.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 175.

REM. De nos jours, *gourmandise* est le substantif correspondant à la fois à *gourmand* (2.) et à *gourmet*.

♦ **3.** Désir intense (notamment en matière de plaisirs érotiques); avidité. *Considérer un beau tableau, une belle femme avec gourmandise.*

9 (...) cette gourmandise des yeux (*chez l'avare*) n'est jamais contente (...)

BOSSUET, De la concupiscence, IX.

10 J'attends Dieu avec gourmandise. RIMBAUD, Une saison en enfer, « Mauvais sang ».

11 Ces Gascons paillardards parlaient de l'amour avec gourmandise et grivoiserie (...)

A. MAUROIS, Lélia, II, II.

♦ **4.** (1843). *Une, des gourmandises*. Mets capable de plaire à un

gourmand. ⇒ **Friandise; chatterie, gâterie**. *Bourrer un enfant de gourmandises.*

La cuisine du Rocher de Cancale est à la fois un puissant aliment et une délicate gourmandise. 11.1

F. SOULIÉ, Restaurants et gargotes, in Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. II, p. 12 (1842).

Il fallait quêrir par toute la table encore des gourmandises, rien que pour elle (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 364.

CONTR. **Frugalité, modération, sobriété, tempérance.**

GOURME [gurmə] n. f. — xiv^e, également « chaînette qui fixe le mors dans la bouche du cheval »; *gorme* « écrouelles », 1228; du francique **worm* « pus » ou plus probabl., selon P. Guiraud d'un rad. **gourm-* « gorge » commun à *gourmand*, *gourme*, *gourmer*, *gourmet*, *gourmette*, du lat. *culmus*, doublet de *calamus* « chalumeau » et « trachée-artère ».

★ **1.** ♦ **1.** Dermatose (eczéma, impétigo) qui affecte le visage et le cuir chevelu des enfants mal soignés. → Croutes de lait. — Vx. *Jeter sa gourme* (en parlant des enfants) : être atteint de gourme.

(...) Hélène ne vient pas avec moi (...) J'ai Marie, qui jette sa gourme, comme vous savez (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 441, 6 sept. 1675.

Moi, j'ai eu des croutes, la gale, la gourme, toutes les maladies des pauvres (...)

J. ANOUILH, la Sauvage, II.

♦ **2.** Par métaphore. Vx. Maladie de jeunesse.

Tout ce système d'amour, quintessencié par mademoiselle de Scudéri, et géographique sur la carte du royaume de Tendre, vint se perdre dans la Fronde, gourme du siècle de Louis XIV encore au pâturage. 3

CHATEAUBRIAND, Vie de Rancé, I, p. 14.

Loc. fig. (1559). Cour. **JETER SA GOURME** : faire ses premières folies, ses premières frasques (→ I. Farce, cit. 11).

À rebours de son cadet, Philippe, en ces matières, professait les théories des pères bourgeois du temps, qui étaient qu'un jeune homme doit jeter sa gourme et que le plus tôt est le mieux.

A. HERMANT, l'Aube ardente, p. 23.

Ils ont jeté, pas trop loin, une gourme pas trop pesante; ils ont jaugé le monde et s'en retournent.

Claude COURCHAY, La vie finira bien par commencer, p. 21.

♦ **3.** (V. 1350). Vétér. « Maladie spécifique du cheval, caractérisée par une inflammation des voies respiratoires, donnant lieu à la toux, à une forte fièvre, à une abondante sécrétion catarrhale... » (Poiré). *Ce cheval jette sa gourme*, il a par les narines un écoulement dû à la gourme (Littré). *C'est un poulain, il n'a pas encore jeté sa gourme* (Académie).

★ **II.** (1405, mors à gourme). Vx. Chaîne qui fixe le mors dans la bouche du cheval. ⇒ **Gourmette**.

DÉR. (Du sens I) **Gourmeux**. — (Du sens étym.) **Gourmer, gourmette**.

GOURMÉ, ÉE [gurmə] adj. ⇒ **Gourmer** (I., 2.).

GOURMER [gurmə] v. tr. — Mil. xvi^e; *gormé* « qui a la gourme; goitreux », v. 1300; de *gourme*; selon P. Guiraud, le sens II, 2 s'explique par « donner un coup sur la gorge ». → **Gourmade**.

★ **I.** ♦ **1.** (Attesté 1611, mais probabl. antérieur : *regourmer*, xvi^e). **Bridier** (un cheval) avec sa gourmette. *Il faut gourmer ce cheval plus court* (Académie). *Si un cheval n'est gourmé, il ne se ramène pas bien* (Littré).

♦ **2.** Fig. Rare. Rendre raide, compassé, gourmé (→ ci-dessous).

Martial ne tolérât plus les importants, les gens que gonfle et gourme l'esprit de sérieux (...)

Jean-Louis CURTIS, le Roseau pensant, p. 344.

► **SE GOURMER** v. pron.

(1563). Littér. Affecter un maintien raide, compassé.

On craignit, en recevant ce phénix berruyer, de ne pas dire des choses assez spirituelles, et naturellement on se gourma devant madame de La Baudraye qui produisit une espèce de terreur parmi la gent femelle.

BALZAC, la Muse du département, Pl., t. IV, p. 59.

► **GOURMÉ, ÉE** p. p. adj. (1732; « goitreux », v. 1300).

Littér. (mais plus cour. que le verbe). Qui affecte un maintien grave, raide. *Une personne gourmée. Bourgmaîtres gourmés* (→ Flamand, cit.). — Par ext. *Air, maintien gourmé*. ⇒ **Affecté, cérémonieux, compassé, composé, empesé, I. grave, important, prétentieux**.

Lord Dudley, l'un des vieux hommes d'État les plus considérables de l'Angleterre, se tenait debout devant la cheminée, gourmé, plein de morgue, froid, avec l'air railleur qu'il doit avoir au Parlement; il sourit en entendant mon nom.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 1027.

(...) l'air gourmé, rogue et pédant dont s'arment les magistrats une fois sur leur siège.

BALZAC, le Député d'Arcis, Pl., t. VII, p. 668.

(...) le cocher, gourmé dans sa livrée, la tête raide en son grand col, demeurait les reins inflexibles et le fouet posé sur un genou.

MAUPASSANT, la Femme de Paul, p. 8.

Cécile et Marthe se traitaient l'une l'autre avec une courtoisie distante, comme les élèves de ces pensionnats gourmés où les plus intimes amies se disent « vous ».

J. ROMAINS, Lucienne, p. 125.

6 (...) il était là gourmé et précieux comme un âne chargé de reliques (...)
SARTRE, l'Âge de raison, p. 155.

★ II. Vx. ♦ 1. (1580). Critiquer sévèrement.

♦ 2. (Fin XVI^e). Battre à coups de poings.

7 Buckingham me disait autrefois qu'il avait aimé trois reines, qu'il avait été obligé de gourmer toutes trois (...) RETZ, Mémoires, II, p. 565.

▶ SE GOURMER v. pron. (1583).

Se battre. — Par ext. Se disputer. « *Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe!* » (Molière, *les Femmes savantes*, II, 6).

8 Le patron et ses deux acolytes juraient, tempêtaient, s'arrachaient les écoutés et le gouvernail des mains. L'un voulait ceci, l'autre voulait cela, et je vis le moment où ils allaient se gourmer. Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 267.

CONTR. (De l., l., p. p. adj.) Décontracté, naturel, simple.

DÉR. Gourmade.

GOURMET [gurmɛ] n. m. — 1402; de l'anc. franç. *gromet* « valet », puis « valet de marchand de vins » (→ Groom); *groumette*, v. 1330 « courtier en vins »; un rapport s'est établi avec *gourmand* qui a changé de sens au XVIII^e; de **gourm-* « gorge » (→ Gourme), le sens « chalumeau, pipette » (servant à goûter) de l'étymon *culmus* proposé par Guiraud ayant pu jouer un rôle.

♦ 1. Vx. Dégustateur* expert en vins, capable d'en reconnaître l'origine, d'en apprécier le bouquet, la saveur.

Vx. Fin connaisseur en vins.

1 Pendant que les grands négligent de rien connaître (...) à leurs propres affaires (...) qu'ils se contentent d'être gourmets ou coteaux (...) LA BRUYÈRE, Les Caractères, I, IX, 24.

♦ 2. (Av. 1757). Mod. Personne qui apprécie le raffinement en matière de boire et de manger. ⇒ **Gastronome**, **gourmand**. *Luculus, illustre gourmet romain. Une cuisine pour gourmet. ⇒ Gastronomique. M^{me} X est un gourmet, un fin gourmet. Savourer un plat en fin gourmet, en vrai gourmet* (→ Amateur, cit. 4; chambertin, cit. 1; claquer, cit. 2). *Un restaurant pour les gourmets.*

2 Dans ces temps-là Rome nourrissait des gourmets qui prétendaient avoir le palais assez fin pour discerner si le poisson appelé *loup-de-mer* avait été pris dans le Tibre entre deux ponts, où près de l'embouchure de ce fleuve; et ils n'estimaient que celui qui avait été pris entre deux ponts.

3 Et ne sommes-nous pas environnés de gourmets qui peuvent indiquer la latitude sous laquelle un vin a mûri tout aussi sûrement qu'un élève de Biot ou d'Arago sait prédire une éclipse?

4 (...) gourmet raffiné, se connaissant mieux que pas un aux bons morceaux (...) A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, Médit., II, p. 14.

Th. GAUTIER, les Grotesques, v.

Adj. m. (Personnes). *Il n'est pas si gourmet que sa femme.* — (Choses, aliments). *Un repas gourmet.* — REM. *Gourmet*, en emploi adj., est rare et n'a pas de fém. On emploie plutôt *gourmand* (l., 2., 4.).

♦ 3. Fig. Personne qui sait apprécier ce qui en vaut la peine (→ Glouton, cit. 3). *C'est un gourmet en musique. Savourer la vie, la peinture, la musique en gourmet. ⇒ Connaisseur.*

5 Les *Œuvres de Courier* ne se réimprimeront pas, mais elles seront achetées par tous les hommes de goût et d'érudition. Le nombre de ces fins connaisseurs, gourmets de la littérature, ne sera jamais assez ample pour que Courier reçoive d'autres honneurs. BALZAC, Feuilleton des journaux politiques, Œ. diverses, t. I, v, p. 371.

6 L'œil est un gourmet comme la bouche, et la peinture est un festin exquis qu'on lui sert. TAINÉ, Philosophie de l'art, t. I, p. 263.

7 Ils sont gourmets autant que gourmands en fait de bien-être, et régulièrement, tranquillement, sans enthousiasme ni fièvre, ils recueillent toutes les harmonies agréables de saveurs, de sons, de couleurs et de formes, qui naissent au milieu de leur prospérité et de leur abondance comme des tulipes dans un terrain.

8 Un esprit fatigué continue au fond de moi sa recherche de gourmet, veut un mot meilleur, et meilleur que meilleur. COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 218.

GOURMETTE [gurmɛt] n. f. — 1442, *grommette*; de *gourme* (II.).

♦ 1. Techn. Chaînette à mailles serrées qui fixe le mors dans la bouche du cheval, en passant sous la ganache. *Attacher la gourmette.* ⇒ **Gourmer**. *Gourmette qui blesse la sous-barbe.* — *Cheval qui a rompu sa gourmette*, que le mors ne retient plus, qui s'emporte.

1 On rentra vite, au milieu d'un bruit argentin de gourmettes secouées, sous une ondée oblique et rouge du soleil couchant.

2 Loc. Vieilli. *Resserrer, lâcher la gourmette* (à qqn), lui donner moins, plus de liberté.

Techn. Polissoir formé d'une chaînette en maille d'acier.

♦ 2. (1895). Cour. Chaîne de montre, ou bracelet en mailles de métal.

2 Tout en parlant, incliné vers elle, il tripotait la gourmette d'or qu'elle portait au poignet.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 108.

GOURMEUX, EUSE [gurmø, øz] adj. — 1877; de *gourme*.

Médecine, médecine vétérinaire.

♦ 1. Atteint de la gourme (I., 3.). *Une jument gourmeuse.*

♦ 2. Relatif à la gourme (I., 1. ou 3.). *Infection, suppuration gourmeuse.*

GOURNABLE [gurnabl(ə)] n. f. — 1678; adapt. du néerl. **gordnagel*, de *gord* « bordage », et *nagel* « clou ».

♦ Cheville de chêne employée sur les navires en bois pour fixer les bordages de la carène.

Non seulement le doublage de cuivre et le bordage avaient disparu, réduits en poussière sans doute, mais encore de la membrure même, des chevilles de fer et des gournables qui la liaient, il n'y avait plus trace.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. II, p. 649.

DÉR. Gournabler.

GOURNABLER [gurnablɛ] v. tr. — 1691; de *gournable*.

♦ Mar. Fixer par des gournables; enfoncer des gournables dans. *Gournabler un bordage.*

1. GOUROU [guru] n. m. — 1821; soudanais *guru*.

♦ *Noix de gourou*, ou *gourou*: noix de cola.

(...) on écrasait en marchant des morceaux de sel, des paquets de gomme, des dattes pourries, des noix de gourou (...) FLAUBERT, Salammbô, Pl., t. I, p. 948.

2. GOUROU [guru] n. m. — 1732, Trévoux; mot hindi *gurū* « vénérable », du sanskrit *gurūh* « lourd ».

♦ 1. Maître spirituel, précepteur religieux, dans la religion brahmanique. « *Il était le dernier des grands gourous* » (→ Ashram, cit. 1, Malraux).

Les Sykes (*Sikhs*) ont du moins une grande affection pour la mémoire de leur Gourou, ou prêtre, Govind-Sing.

V. JACQUEMONT, Correspondance, juin 1832, t. II, p. 299.

Je peux ici, pour finir, répéter ma question du début : mais qui était M. Pouget ? Aujourd'hui où l'Inde est à la mode, on est assuré de se faire entendre si l'on parle de gourou. C'est bien en effet à l'un de ces maîtres spirituels que ce prêtre fait penser.

CAMUS, Actuelles, in Essais, Pl., p. 1603.

Elle a fini par trouver son gourou en la personne d'un Indien illuminé précheur qui lui fait faire des « rebirth » (renaissances).

Ph. SOLLERS, Femmes, p. 206.

♦ 2. (1946, Abellio, in T. L. F.; répandu v. 1960). Maître spirituel. « *Les grands sachems, les gourous et les bosses du parti démocrate* » (Cl. Roy, in *le Nouvel Obs.*, 10 juil. 1972, p. 24). « *Un animateur de la télévision, ni escroc, ni gourou* » (*le Nouvel Obs.*, 2 oct. 1972, p. 75). *C'est son gourou.*

REM. Dans les deux sens, on trouve la graphie *guru* [guru].

GOUSPIN [guspɛ] n. m. — 1847; « factotum », 1808; « malotru, polisson », 1649; orig. incert., p.-ê. de *gousse*, forme anc. de *gosse**.

♦ Pop. Gamin, vaurien.

DÉR. V. Goupiner.

GOUSSAUT [guso] n. m. — 1615, n. m.; 1678, adj.; de 1. *gousse*.

♦ Techn. (chasse). Animal au corps trapu et ramassé, lourd de démarche ou de vol. — Adj. *Cheval, chien, faucon goussaut.*

1. GOUSSE [gus] n. f. — 1538; *gose*, v. 1200; orig. incert., p.-ê. de l'anc. franç. *gousse*, anc. provençal *gossa* « chienne », ce qui en ferait un autre sens de 2. *gousse*; selon P. Guiraud, du provençal *golsa*, d'un **gallo-roman* **volssa*, syn. du lat. *volva* « enveloppe » (cf. anc. franç. *vous* « courbé, bombé »).

♦ 1. Capsule* allongée s'ouvrant par deux fentes, fruit des légumineuses (⇒ *Cosse, légume*, 2.) et de quelques autres plantes. *Gousse de casse, de dividivi, de fève, de pois, de vanille.*

♦ 2. (1690). Archit. *Gousse de chapiteau*, ornement du style ionique, ressemblant à une gousse de fève. — (1782). Pêche. Masse lestant les filets. *Placer des gosses de plomb.*

♦ 3. (XIII^e). Cour. *Gousse d'ail* (ou, absolt, *gousse*) : caïeu d'ail (→ Bouilli, cit. 1; royal, cit. 2).

Il mangeait des gosses d'ail cru tout le jour comme des bonbons.

J. GIONO, Jean le Bleu, v.

DÉR. Goussaut, gousset.

HOM. 2. Gousse.

2. GOUSSE [gus] n. f. — 1865; anc. franç. *gouce* « chienne », v. 1330, fém. de *gos* « chien », v. 1175, d'orig. incert. (on suppose une onomatopée servant à appeler ou exciter les chiens).

♦ Fam. et péj. (terme insultant). Homosexuelle. ⇒ **Gouine**. — Adjectivement :

Une poule de luxe, un peu drogué, un peu gousse et passablement pute.
René FLORIOT, La vérité tient à un fil, p. 82.

HOM. 1. Gousse.

GOUSSET [gusc] n. m. — 1278, *goucet*; *gocet*, v. 1180 (sens incertain); de 1. *gousse* (1).

♦ 1. a) Vx. Creux de l'aisselle. — Loc. (1640). *Sentir le gousset*.

b) (1302). Ancienn. Pièce de l'armure protégeant l'aisselle.

c) Mod. Pièce de toile placée à l'endroit de l'aisselle, dans une manche de chemise. *Coudre les goussets d'une chemise*.

♦ 2. (1642; «pièce de la manche», 1938). Ancienn. Petite bourse, d'abord portée sous l'aisselle, et plus tard en dedans de la ceinture du pantalon. — (1757). Mod. Petite poche* de gilet ou de pantalon (→ Convocation, cit. 4). *Montre de gousset*. *Glisser sa montre dans le gousset du gilet*. *Plonger ses griffes dans les goussets*. → Pickpocket, cit. 1. — (1866). *Avoir le gousset vide* : manquer d'argent.

- 1 Le fier abbé met la main dans le gousset d'une vieille culotte de panne, prend un écu (...) CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, I, p. 89.
- 2 Il ne portait jamais de gants, et fourrait habituellement ses mains dans ses goussets vides dont l'entrée salie, presque toujours déchirée, ajoutait un trait de plus à la négligence de sa personne. BALZAC, l'Interdiction, Pl., t. III, p. 20.
- 3 Derrière la montre, au fond du gousset, on tâta et l'on saisit un papier (...) HUGO, les Misérables, IV, XII, VII.

Mar. *Gousset de latte* : poche longue et étroite cousue sur une voile, perpendiculairement à la chute, et dans laquelle on introduit une latte.

♦ 3. Techn. a) (1438). Console de bois.

b) (1551). Traverse oblique soutenant les bras d'une potence.

c) (1930). Plaque de tôle, généralement triangulaire, servant à des assemblages; traverse de renfort. « *Cadre (de moto) renforcé grâce à des goussets en fonte* » (*Moto-Revue*, 6 mai 1981, p. 20).

♦ 4. (1581). Blason. Pairle* plein à sa partie supérieure.

♦ 5. (1900, in D. D. L.). Ancienn. Partie (du corset) qui emboîte les seins (correspondant aux bonnets* du soutien-gorge).

COMP. Vide-gousset.

GOÛT [gu] n. m. — Déb. XIII^e, *goust* «aliments»; *gost*, XII^e; du lat. *gustus* «action de goûter qqch.; goût, saveur».

★ I. ♦ 1. Sens grâce auquel l'homme et les animaux perçoivent les saveurs* propres aux aliments. ⇒ **Goûter**; **déguster**, **gustation**, **gustatif**. *La langue* et le palais*, organes du goût*. *Avoir le goût fin, usé*. *Épices, liqueurs qui émousent le goût* (→ Breuvage, cit. 2; échelonner, cit. 1). *Aliment* (cit. 1) *qui flatte le goût, agréable au goût* (→ Apprêter, cit. 11; arrière-bouche, cit. 1; besoin, cit. 8). *Sensations, plaisirs du goût*. *Dépravation** (→ Dépraver, cit. 10), *perversion du goût*. — *Physiologie du goût*, ouvrage de Brillat-Savarin (1824).

- 1 Le goût est celui de nos sens qui nous met en relation avec les corps sapides, au moyen de la sensation qu'ils causent dans l'organisme destiné à les apprécier. Le goût, qui a pour excitateurs l'appétit, la faim et la soif, est la base de plusieurs opérations dont le résultat est que l'individu croit, se développe, se conserve et répare les pertes causées par les évaporations vitales.

BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, Médit., II, 6.

- 1.1 Pour éclaircir l'idée, assez obscure, que les littérateurs de toutes les nations se sont faite du mot *goût* on en est souvent revenu à la signification simple de ce mot. Les plaisirs du goût, dans le sens propre, ce sont ceux que sent un enfant auquel sa mère vient de donner une belle pêche (...) À mesure que l'homme vieillit, il perd le goût des fruits et des sucreries, qui charmaient son enfance, et contracte celui des choses piquantes et fortes (...) Cette soif toujours croissante pour des aliments d'un goût piquant, cet éloignement pour ceux qui n'ont qu'une saveur douce et suave, voilà l'image, peut-être un peu trop vulgaire, mais d'ailleurs fort exacte, des révolutions de la musique de l'an 1730 à l'an 1823.

STENDHAL, Vie de Rossini, VII, p. 150-151.

REM. La première occurrence est au sens II, 1.

- 2 Le corps veut que nous mangions, et il nous a bâti ce théâtre succulent de la bouche tout éclairé de papilles et de houppettes pour la saveur. Il suspend au-dessus d'elles comme le lustre de ce temple du goût, les profondeurs humides et avides des narines.

VALÉRY, Mélange, p. 69.

♦ 2. a) Saveur (d'un aliment). *Le goût d'une viande*. ⇒ **Fumet**. *Odeur et goût*. ⇒ **Flaveur**. *Relever le goût d'une sauce*. ⇒ **Montant** (donner du montant); **assaisonner** (cit. 1). *Avoir un goût acide, âcre, aigre, alliacé, amer, âpre, astringent, douceâtre, doux, fade, fort, fruité, mielleux, moelleux, nidoreux, relevé, vineux*. *Aliments qui ont bon goût, qui ont un goût exquis* (cit. 10). ⇒ **Appétissant**, **délectable**, **délicieux**, **exquis**, **fin** (→ Chair, cit. 56; confiserie, cit. 1; conserve, cit. 1; corps, cit. 3; cru, cit. 1; cuire, cit. 9; flamber, cit. 4; fondant, cit. 1). *Avoir un goût désagréable, exécérable* (⇒ **Dégoutant**). *Un sale goût*. *Goût de brûlé, de fumée, de moisi, de pourri, de roussi, de vieux*. — Loc. (1617). Vx. *Plat de haut goût*, très relevé, très épicé. — *Vin qui a un goût de terroir**, un goût de fût, de bouchon, de pierre* à fusil, de piqué. — *Cette liqueur a*

un goût indéfinissable. *Cela vous laisse un mauvais goût dans la bouche**.

Quand j'écrivais l'empoisonnement d'Emma Bovary, j'avais si bien le goût d'arsenic dans la bouche, j'étais si bien empoisonné moi-même que je me suis donné deux indigestions (...) très réelles, car j'ai vomit tout mon dîner.

FLAUBERT, Correspondance, 951, 1868 (Lettre à Taïne).

(...) dans la mémoire enchantée des amis, le moindre lapin de chou prend, à la longue, un goût de lièvre? G. DUHAMEL, Salavin, III, XI.

Un petit goût (et adj.; et de et subst.) : un goût léger. *Ce plat a un petit goût amer*. *Ce vin a un petit (un léger) goût de framboise*. — Loc. fam. *Un goût de revenez-y** (agréable); un goût de trop peu (d'une chose agréable dont on ne dispose pas en suffisance).

Absolt. *Du goût* : un goût nettement reconnaissable (agréable ou non). *Cette viande a du goût, manque de goût*. *Cette sauce n'a aucun goût, il faut la relever*. *Ça n'a pas de goût, ce plat!*

Un goût : un goût anormal et désagréable. *Cette eau a un goût*.

b) (1564). Impression faite sur les sens (lorsqu'il ne s'agit pas d'un aliment). *Ce tabac a un mauvais goût, un drôle de goût*. *Un goût de renfermé*. ⇒ **Odeur**.

(Av. 1563). Fig. *Goût d'amertume* (cit. 1) *qui laisse un échec*. *Goût de mélancolie qui s'attache à certains souvenirs*.

(...) cette journée avait une saveur faible, étrange, persistante, un goût inconnu qui ne s'en irait plus. FRANCE, le Lys rouge, IV.

Oh! si tu savais, si tu savais, terre excessivement vieille et si jeune, le goût amer et doux, le goût délicieux qu'a la vie si brève de l'homme!

GIDE, les Nourritures terrestres, III.

Une ville sans concierge ça n'a pas d'histoire, pas de goût, c'est insipide telle une soupe sans poivre ni sel, une ratatouille informe.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 194.

♦ 3. Appétit, envie (dans des expressions). *Manger d'un plat, d'un mets avec goût, avec plus de goût que d'un autre*. ⇒ **Déguster**, **goûter**. *Je ne me sens aucun goût pour ce plat*. *N'avoir, ne prendre, ne trouver goût à rien*.

Je n'avais goût à rien; j'allais à table comme on marche au supplice; je n'avais quelques bouchées qu'au prix de grands efforts (...)

GIDE, Si le grain ne meurt, I, v.

Loc. fig. (1656). *Faire perdre, faire passer à qqn le goût du pain*, lui ôter la vie; **par ext.**, lui faire perdre l'envie de recommencer.

(...) répétez-le que vos filles entrèrent chez moi, malgré moi, et je vous fais perdre le goût du pain. M. JOUHANDEAU, Tite-le-Long, XXII.

Loc. Vx. *Mettre qqn en goût*. ⇒ **Allécher**.

★ II. Fig. ♦ 1. (1564). Aptitude à sentir, à discerner les beautés et les défauts (notamment dans le domaine esthétique et intellectuel, selon les critères sociaux en usage dans un groupe). → ci-dessus cit. 1.1. (Chez une personne). *Le goût de qqn, son goût*. *Je m'en rapporte à votre goût*. *Fiez-vous à son goût*. *Ce que nous appelons beauté dépend de notre goût plus que de notre jugement*. *Écrivain qui suit son goût* (→ Cuistre, cit. 3). — *Avoir le goût bon, délicat, difficile* (cit. 26), *fin, sûr, exquis* (cit. 10), *infaillible, sévère*. *Goût naturel* (→ Cadence, cit. 2), *personnel, parfait* (→ Art, cit. 59). *Former* (cit. 24) *le goût de qqn* (→ Correction, cit. 3). *Épurer* (cit. 9) *son goût*. *Goût qui s'affine* (cit. 2), *s'élargit* (⇒ **Épécitisme**). *Avoir le goût gâté* (cit. 28), *faux* (1. Faux, cit. 24). *Dépravation, perversion du goût*. *C'est le côté faible* (cit. 32) *de son goût*. *Ôter le goût à qqn* (→ Entaille, cit. 14). *Affadir, corrompre* (cit. 9) *le goût de qqn*. *Goût détestable, désécieux* (cit. 2), *émoussé* (cit. 5), *grossier, vulgaire*. *Mauvais goût* (→ Arrangeur, cit. 2; biais, cit. 3; entortillage, cit. 2). *L'évolution du goût en matière artistique, musicale*. *Avoir un goût médiocre*. — **Par ext.** *Avis, jugement, opinion*. *Juger selon son goût* (→ Arbitrairement, cit. 2), *par son goût* (→ Fanatisme, cit. 1). *Sur ce point, son goût n'est pas le mien*. *À mon goût* (→ Ballade, cit. 3) *ceci ne vaut rien*.

Consultes-en ton goût : il s'y connaît en maître (...)

MOLIÈRE, la Gloire du Val-de-Grâce, 360.

(...) le goût des gens est étrangement gâté là-dessus (...)

MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, 6.

Votre goût a servi de règle à mon ouvrage. LA FONTAINE, Fables, v. 1.

(...) il est bien plus difficile de donner du goût à ceux qui n'en ont pas que de former le goût de ceux qui ne l'ont pas encore tel qu'il doit être.

FÉNELON, De l'éducation des filles, v.

La société des femmes gâte les mœurs et forme le goût (...)

MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XIX, VIII.

Il ne suffit pas, pour le goût, de voir, de connaître la beauté d'un ouvrage : il faut la sentir, en être touché. Il ne suffit pas de sentir, d'être touché d'une manière confuse : il faut démêler les différentes nuances. Rien ne doit échapper à la promptitude du discernement (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Goût, I.

En littérature ancienne, Huet était du meilleur goût, du plus sain et du plus fin, du plus délicat et du plus sévère : en français, il est sujet à se tromper, à confondre, à ne point marquer nettement les différences.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 3 juin 1850, t. II, p. 175.

Puis un homme plutôt d'un goût appris que d'un goût instinctif, de ce goût universel qui s'étend à tout, à une forme de meuble, à un détail de toilette, à la particularité élégante d'une plante (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. I, p. 299.

♦ 2. (1643). **LE BON GOÛT**, ou, **absolt**, **LE GOÛT** : «Faculté de juger intuitivement et sûrement des valeurs esthétiques, en particulier dans ce qu'elles ont de correct ou de délicat» (Lalande). ⇒ **Beau**, **délicatesse**, **esthétique**. — REM. Dans cet emploi, plus encore que dans le précédent, les critères du goût, parfois donnés pour absolus, sont

fonction du système de valeurs du groupe social. Dans la plupart des exemples, le *goût* est bourgeois, cultivé, urbain, etc., et sert à exclure les autres groupes sociaux (→ Commencer, cit. 10; 2. critique, cit. 4; empreindre, cit. 11; fanatique, cit. 9). *Avoir du goût; manquer de goût, être dénué de goût* (→ Classique, cit. 2; écrire, cit. 50 et 51; éreinter, cit. 3; esprit, cit. 139). *Faute de goût. Affadissement du goût. Gens sans goût*. ⇒ **Béotien, philistin** (→ Cabaler, cit. 3; copiste, cit. 3). — *Homme, femme, gens de goût* (→ Céans, cit. 3; enhardir, cit. 4; exercer, cit. 47). — *Universalité, pérennité du goût* (→ Existence, cit. 15). *Relativité du goût. L'évolution du goût selon les époques, les modes. Règles universelles du goût selon les classiques* (→ 2. Critique, cit. 11 et 13; arrêt, cit. 13). *Théorie contraire de la relativité du goût* (→ ci-dessous, cit. 18, Voltaire). *Ouvrage qui pêche contre le goût. Trait qui offense le (bon) goût* (→ Caporalisme, cit. 1). *Le goût manque à certains artistes, à certains écrivains de génie* (→ Arranger, cit. 2). — *Le Temple du goût*, ouvrage de Voltaire. — Par ext. *Femme habillée, coiffée avec goût*. ⇒ **Élégance, grâce, 2. ton** (bon ton). *Meubles choisis avec goût. Un petit appartement arrangé avec goût, avec beaucoup de goût.*

- 17 (Celui-là) a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement.
LA BRUYÈRE, les Caractères, I, 10 (→ Art, cit. 59; et défectueux, cit. 2).
- 18 Mais, me direz-vous, n'y a-t-il point des beautés de goût qui plaisent également à toutes les nations? il y en a sans doute en très grand nombre (...) mais, au milieu de cet accord général, les coutumes de chaque peuple introduisent dans chaque pays un goût particulier (...) Si les nations d'Europe, au lieu de se mépriser injustement les unes les autres, voulaient faire une attention moins superficielle aux ouvrages et aux manières de leurs voisins, non pas pour en rire, mais pour en profiter, peut-être de ce commerce mutuel d'observations naîtrait ce goût général qu'on cherche si inutilement.
VOLTAIRE, Essai sur la poésie épique, I, Des différents goûts des peuples.
- 19 Le goût peut se gêner chez une nation; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Goût, I.
- 20 (...) il y a mille gens de bon sens contre un homme de goût, et mille personnes de goût contre une d'un goût exquis.
DIDEROT, Lettre sur les sourds et muets.
- 21 Que de beautés pourtant nous coûtent les *gens de goût*, depuis Scudéri jusqu'à La Harpe!
HUGO, Préface de Cromwell, I, 2.
- 22 Le goût seul, aussi rare peut-être que le beau; le goût qui fait deviner le beau où il est et qui le fait trouver aux grands artistes, qui ont le don d'inventer.
E. DELACROIX, Écrits, II, p. 87.
- 23 J'ai revu Musset et je lui disais qu'une nation n'a de goût que dans les choses où elle réussit. Les Français ne sont bons que pour ce qui se parle ou ce qui se lit. Ils n'ont jamais eu de goût en musique ni en peinture.
E. DELACROIX, Journal, 26 fév. 1852.

♦ 3. (1538). LE GOÛT (de qq) POUR (qqch.) ; LE GOÛT DE (qqch.) : penchant* accompagné ou non de l'aptitude à le satisfaire. ⇒ **Amour**; et aussi **disposition, vocation...**

☐ Le goût de qq, son goût, un goût, le goût. — (Sans compl.). *Céder à son goût. Mettre du goût à ce qu'on fait, de l'intérêt.* ⇒ **Cœur**. — (Avec compl.). *Le goût de qq pour qqch. Le goût de qqch. Montrer dès l'enfance un goût très net, très décidé pour le dessin, pour la musique. Son goût des langues s'accompagne de dons réels* (→ Expression, cit. 11). *On peut avoir du goût pour un art et n'y faire preuve d'aucun goût* (→ ci-dessous, cit. 24, La Rochefoucauld). *Il a peu de goût pour ce genre de travail. Avoir un goût très vif, un goût passionné pour une chose, s'y intéresser vivement.* ⇒ **Aimer, apprécier** (→ Ancien, cit. 16). *Donner à un enfant du goût pour la chimie* (cit. 1), *lui donner le goût de la chimie. La difficulté* (cit. 2) *du métier commençait à lui en donner le goût. Goût du décor* (→ Éclairer, cit. 25). *Avoir le goût des arts* (→ Besoin, cit. 26). *Le goût du beau, des beaux meubles, des beaux livres, de l'exotique* (cit. 7), *du merveilleux, de la solitude, de la plaisanterie, du risque, du danger* (→ Aristocratie, cit. 10; courage, cit. 17). *Le goût d'une activité, d'un type d'objet; ce collectionneur a le goût des objets du XVIII^e siècle.* ⇒ **Amateur, amoureux**; **-phile**. — *Le goût de* (et inf.). *Le goût de jardiner, de s'instruire, de lire, d'enseigner* (→ Aiguille, cit. 5; apostolat, cit. 1 et 2; assemblée, cit. 6; constant, cit. 2). *Pousser le goût de l'ordre jusqu'à la méticulosité.* — Loc. **PRENDRE GOÛT À (qqch.)**, commencer à l'aimer, à l'apprécier. *Il reprit goût à la vie.* — **PERDRE LE GOÛT DE...** *Perdre le goût de la solitude, de la société, du travail, de l'épargne* (cit. 5). — **N'AVOIR GOÛT À RIEN** (→ Éparpiller, cit. 23). — **EN GOÛT. Être en goût de travailler**, en éprouver présentement le désir, y être disposé. (Av. 1613). *Mettre en goût de... Cela m'a mis en goût.* — **PAR GOÛT. Travailler par goût plutôt que par nécessité** (→ Amuser, cit. 13). — **AU GOÛT DE (qq)** : qui plaît à (qq). *Être au goût de.* ⇒ **Plaire. Cela est à mon goût**, à ma convenance. ⇒ **Gré, guise. Cette plaisanterie ne fut pas de son goût, à son goût. Composez cette sauce à votre goût. Dites-moi votre goût. Mangez à votre goût.**

Au plur. (→ ci-dessous, cit. 26, 30, 32 et 34). Tendances, préférences individuelles qui se manifestent dans le genre de vie, les habitudes. *Être liés par des goûts communs. Affinité de goûts* (→ **Caractère**), *contrariété de goûts. Avoir des goûts dispendieux, fastueux* (cit. 5), *des goûts de luxe, de grandeur, des goûts modestes. Ses goûts l'ont ruiné* (→ Accoutumance, cit. 2; éminemment, cit. 1; empoisonner, cit. 6). — *Personne de goûts vulgaires, de goûts belliqueux. Des goûts très éclectiques.* ⇒ **Dilettantisme. Des goûts bizarres, maldifis, dépravés.** ⇒ **Manie, singularité. Changer (cit. 17 et 19) *de***

goût, ses goûts. Contrarier qqn dans ses goûts. Sacrifier ses goûts. — Loc. prov. (souvent iron.). *Des goûts et des couleurs on ne discute, on ne dispute** (cit. 4) *point.* ⇒ **Opinion. Rare** (au sing.). *Du goût et des couleurs...* → ci-dessous, cit. 31. — *Tous les goûts sont dans la nature; chacun ses goûts* : il faut savoir admettre la diversité des goûts.

Ce terme de *goût* a diverses significations, et il est aisé de s'y méprendre : il y a une différence entre le goût qui nous porte vers les choses, et le goût qui nous en fait connaître et discerner les qualités, en s'attachant aux règles. On peut aimer la comédie sans avoir le goût assez fin et assez délicat pour en bien juger, et on peut avoir le goût assez bon pour bien juger de la comédie sans l'aimer. Il y a des goûts qui nous approchent imperceptiblement de ce qui se montre à nous; d'autres nous entraînent par leur force ou par leur durée.

- On renonce plus aisément à son intérêt qu'à son goût.
LA ROCHEFOUCAULD, Réflexions diverses, Du goût.
- Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions.
LA ROCHEFOUCAULD, 13.
- Ah! tu prends donc, pendar, goût à la bastonnade?
MOLIÈRE, Amphitryon, I, 2.
- (...) les femmes docteurs ne sont point de mon goût.
MOLIÈRE, les Femmes savantes, I, 3.
- Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire.
SAINT-SIMON, Mémoires, IV, II.
- Si vous étiez capable de le morigéner (...) je vous dirais de vous opposer à ses goûts; mais, faible comme je vous vois avec eux, laissez-le barbouiller, crayonner.
BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., I, III, p. 872.
- Veux-tu mettre un habit neuf à une vieille sentence? tu n'en as pas besoin pour dire que du goût et des couleurs il n'en faut pas discuter.
A. DE MUSSET, Fantasio, II, 1.
- Elle lui plaisait par sa conversation, par ses manières de voir, par ses goûts, par son esprit, et par un peu de malice qui est le hochet de l'esprit.
A. DE MUSSET, Nouvelles, « Emmeline », IV.
- (...) le goût du sacrifice n'est qu'une forme de la prodigalité de la vie.
MONTHERLANT, le Songe, VII.
- (...) ainsi trouvant parmi nos sentiments actuels des répugnances folles et des goûts condamnables, nous y reconnaissons les ondes affaiblies d'un ébranlement qui, trente ans plus tôt, agita les groupes de cellules dont nous sommes les descendants.
A. MAUROIS, le Cercle de famille, I, 1.
- (...) le goût désintéressé du nouveau (...)
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXIV, p. 236.
- Je me sentais si incapable de tuer quelqu'un, qu'il valait décidément mieux que j'y renonce et que j'en finisse tout de suite. Non que l'expérience m'eût manqué, on avait même fait tout pour me donner le goût, mais le don me faisait défaut.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 87.

Par plais. *Il a du goût pour la peinture**.

Loc. Régional (Québec). *Avoir le goût de...* : aimer (dans des contextes où le français central n'emploie pas cette expression). « *J'ai le goût du Québec* » (slogan). *As-tu le goût de te promener?* ⇒ **Envie**.

☐ (1676). Spécialt. Inclination* amoureuse. ⇒ **Attachement, attirance, attrait, caprice, désir, faible, faiblesse. Avoir du goût pour qq (→ Enfant, cit. 43). *Elle a un goût prononcé pour les chauves.* ⇒ **Prédilection. Prendre du goût pour une femme (→ Couleuvre, cit. 4). — **En appos. Amour-goût** (→ Amour, cit. 15). — *Être au goût de qq*, lui plaire. *Trouver qqn à son goût* (→ Coqueter, cit. 1). — *Goûts spéciaux, contre nature.* ⇒ **Homosexualité, perversion** (→ En, cit. 18). — Par ext. *Attachement passager, amourette* (→ Appas, cit. 13; carabin, cit. 1).****

- (...) d'une fille on risque la vertu, Lorsque dans son hymen son goût est combattu (...)
MOLIÈRE, Tartuffe, II, 2.
- Peut-être que Dorante prendra du goût pour ma sœur (...)
MARIVAUX, le Jeu de l'amour et du hasard, I, 4.
- (...) elles n'étudient pas assez l'art de soutenir notre goût, de se renouveler à l'amour, de ranimer, pour ainsi dire, le charme de leur possession par celui de la variété.
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, V, 7.
- (...) 2^e L'amour-goût, celui qui régnait à Paris vers 1760 (...) C'est un tableau où, jusqu'aux ombres, tout doit être couleur de rose, où il ne doit entrer rien de désagréable sous aucun prétexte, et sous peine de manquer d'usage, de bon ton, de délicatesse, etc. (...) rien n'y étant passion et imprévu, il a souvent plus de délicatesse que l'amour véritable, car il a toujours beaucoup d'esprit (...)
STENDHAL, De l'amour, I.
- Je serais un peu plus sot qu'il ne convient, si jamais je me laissais entraîner à avoir du goût pour cette grande poupée blonde. Ce raisonnement le laissa plus froid et plus calculant qu'il n'avait jamais été.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, XIV.
- (...) il a pris un goût vif pour de la passion, et s'est trouvé tout surpris et tout déçouvert quand son désir a été assouvi.
Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VI.
- (...) tu disais que j'avais des goûts spéciaux... Mais non, protesta M. de Guermantes qui, en effet, n'avait pas dit ces mots et ne croyait peut-être pas chez son frère à la réalité de ce qu'ils désignent.
PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IX, p. 153.

♦ 4. (1690). **DE (tel ou tel) GOÛT** : qui marque, dénote, révèle (tel ou tel) goût (bon ou mauvais). *Voilà qui n'est pas de bon goût* (→ Enjouement, cit. 8). *Édifice, bijou de mauvais goût* (→ Chrysole, cit. 1; façade, cit. 8), *d'un goût détestable. Vêtements, meubles de bon goût, d'un goût discret. Toilettes d'un mauvais goût criard* (cit. 4), *d'un goût douteux* (cit. 8). *Architecture d'un goût luxuriant* (→ Entrecolonement, cit. 1), *d'un goût baroque.*

Il ne s'agit point si les langues sont (...) mortes ou vivantes, mais (...) si les livres qu'elles ont formés sont d'un bon ou d'un mauvais goût.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 19.

- 45 Ce ne sont que dorures, incrustations, brèches et marbres de couleur chiffonnés comme des étoffes, que guirlandes de fleurs, laes d'amour, anges bouffis, tout cela enluminé, fardé, d'une richesse folle et d'un mauvais goût sublime.
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 229.
- 46 Le bâtiment où se trouve la bibliothèque, dont on veut faire un musée, est du goût le plus pur et le plus délicieux (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 41.
- Allusion, plaisanterie de mauvais goût, d'un goût douteux. Il serait de mauvais goût d'insister.*
- DANS LE GOÛT DE, DANS LE GOÛT (et adj.).** ⇒ Genre, manière, mode, style. *Tableau dans le goût classique, moderne. Vases ornés dans le goût de l'antiquité. Poème dans le goût élégiaque.* — Par ext., fam. *C'est un scandale dans le goût de l'affaire Stavisky, analogue à...* (⇒ Genre).

- 47 (...) j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des Calas (...)
VOLTAIRE, Lettre à M^{me} de Deffand, 2934, 24 sept. 1766.
- 48 Sans vouloir déprécier les qualités de M. Dargaud, qui sont trop dans le goût du jour pour ne pas se recommander d'elles-mêmes, je demanderai à suivre de préférence un historien plus sévère, et dont le jugement et la marche m'inspirent toute confiance.
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 11 août 1851, t. IV, p. 411.
- 49 La seconde salle, merveilleusement tapissée, meublée, décorée, selon le goût chinois (...)
Claude FARRÈRE, la Bataille, VI.
- AU GOÛT DE (et un nom temporel).** *Au goût de la saison.* — Cour. *Au goût du jour**.
- 50 Sans doute mes modèles étaient vieux jeu; mais maintenant je me suis mis au goût du jour (...)
Valéry LARBAUD, Barnabooth, p. 16.
- (En emploi libre). *Le goût romantique. Le goût oriental, italien.*
- 51 Botticelli appartient au goût florentin comme le Tintoret au goût vénitien. Il l'aime: il ne lutte pas contre lui; mais il lui échappe comme le Tintoret échappe au goût vénitien (...)
MALRAUX, les Voix du silence, p. 399.
- CONTR.** Dégoût. — Antipathie, aversion, répugnance, répulsion. — Grossièreté, vulgarité.
DÉR. Goûteux.
COMP. Dégoût, dégoûter. — Avant-goût, arrière-goût, ragoût.

GOÛTABLE [gutabl(ə)] adj. — 1495; de 1. *goûter*.

♦ Rare. Qu'on peut goûter, absorber.

Assurément elles continuaient à goûter au vol tout ce qui dans la maison était goûtable, mais ce n'était plus par bonne amitié: c'était par méfiance.
Roger IKOR, les Fils d'Avrom, La greffe de printemps, p. 308.

1. GOÛTER [gute] v. tr. et intr. — 1155, *guster*; du lat. *gustare*, de *gustus*. → Goût.

★ I. V. tr. A. ♦ 1. Percevoir, apprécier par le sens du goût* (la saveur d'un aliment ou d'une boisson). ⇒ **Déguster, savourer; gustation.** *Garder un instant du vin dans la bouche pour le mieux goûter* (⇒ Flairer, cit. 4). *Prenez le temps de bien goûter ce plat.*

Absolt. *Avaler sans goûter. Mangez lentement pour bien goûter. On goûte mal lorsqu'on est enrhumé.*

♦ 2. Prendre une petite quantité de (un plat, un mets), afin d'en éprouver la saveur. ⇒ **Essayer.** *Goûter un plat. Cuisinier qui goûte une sauce. Expert qui goûte un vin.* ⇒ **Dégustateur.** — **Absolt.** *Goûtez!* (⇒ Fin, cit. 8). *Goûtez et comparez!*

- 1 (...) Comme ces fins gourmets qui vont goûter le vin; Sans acheter d'aucun, à chaque pièce on tâte.
J.-F. REGNARD, le Bal, 4, in LITTRÉ.
- 2 (...) elle déclara que personne au monde ne savait faire les omelettes comme elle, que chez ses parents, elle les faisait toujours, et qu'elle suppliait sa marraine d'en goûter une de sa main.
A. DE MUSSET, Nouvelles, «Margot», IV.
- 3 (Il) fit venir son marchand de cidre tout exprès, goûta la boisson lui-même (...)
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, III.
- 4 Il goûte lentement, à petites gorgées de gourmet.
R. DORGELES, les Croix de bois, IV.

B. Fig. ♦ 1. Éprouver avec plaisir (une sensation, une émotion). ⇒ **Jouir (de), savourer.** *Goûter le bruit de la pluie* (⇒ Égoutter, cit. 3), *l'ombre et la fraîcheur d'un lieu* (⇒ Asile, cit. 21), *les beautés d'une saison, de la nature* (⇒ Chrysanthème, cit.; doré, cit. 3; évoquer, cit. 9). *Goûter des plaisirs* (⇒ Abstrait, cit. 2; épicurien, cit. 1; époux, cit. 10). *Goûter la paix d'une retraite* (⇒ Coriace, cit. 2). *Goûter le repos* (⇒ Agiter, cit. 26), *le calme* (cit. 13), *les charmes* (2. Charme, cit. 8), *les délices de l'éternité* (⇒ Espérer, cit. 19). *Goûter les joies de la considération* (cit. 8). *Goûter une consolation* (⇒ Abreuver, cit. 5), *la douceur d'un succès* (⇒ Arme, cit. 34), *une parfaite allégresse* (cit. 3), *une joie intense* (⇒ Blémir, cit. 2), *un vrai contentement* (⇒ Évaporer, cit. 2). *Goûter le bonheur. Goûter les joies délicates de la lecture, l'harmonie d'un tableau.* ⇒ **Délecter (se).**

- 5 Je sais et je sens que faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter; mais il y a longtemps que ce bonheur a été mis hors de ma portée; et ce n'est pas dans un aussi misérable sort que le mien qu'on peut espérer de plaire avec joie et avec fruit une seule action réellement bonne.
ROUSSEAU, Réveries..., 6^e promenade.
- 6 Ce fut alors que je goûtai pour la première fois l'inexprimable bonheur de la solitude.
B. CONSTANT, Journal intime, p. 214.
- 7 Entre la chatte, le rosier, les mésanges par couples et les derniers hannetons, Alain goûta les moments qui échappaient à la durée humaine, l'angoisse et l'illusion de s'égarer dans son enfance.
COLETTE, la Chatte, p. 33.

♦ 2. Par ext. ⇒ **Éprouver** (3.), **ressentir, sentir.** *Goûter l'amertume*

de l'abandon, du remords, de la déception. Goûter une joie honneuse (→ Aumône, cit. 14), *le poison de l'amour* (→ Accoutumer, cit. 1).

Cela se paie, le bonheur de ne pas aimer des médiocres. Et aimer des médiocres se paie par la médiocrité du bonheur qu'on y goûte.
MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 44.

♦ 3. Trouver à son goût, juger favorablement. ⇒ **Aimer, apprécier, estimer.**

▢ Vx. **GOÛTER (qqn).** ⇒ **Priser.** *Le roi goûtait fort Colbert* (→ Extravagant, cit. 1). *«C'est un avantage rare à un prince de goûter un savant»* (Fontenelle, in Littré).

(...) Gourville, raconte dans ses Mémoires très sincères comment il fit la connaissance de Fouquet, qui le goûta et l'employa à plus d'une sorte de négociations.
SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 12 janv. 1852, t. V, p. 297.

▢ Mod. Littér. **GOÛTER qqch.** *Goûter une pièce de théâtre, un morceau de musique qu'on craignait de ne pas aimer. On goûta très vite les œuvres de ce peintre. Les érudits goûteront peu «Salammbô». Une œuvre que je goûte fort. Un genre que je ne goûte guère.* — Ellipt. *Goûter Rabelais* (→ Comique, cit. 7), *Mozart.* — *Goûter la modération d'un propos, la justesse d'un argument.* ⇒ **Approuver.** *Il ne goûte pas beaucoup les mathématiques, la poésie: il n'y entend* rien, n'y prend aucun plaisir. Il ne goûte pas la plaisanterie.*

C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point (...)
LA FONTAINE, Fables, IX, Disc. à M^{me} de La Sablière.

Si on ne goûte point ces Caractères, je m'en étonne; et si on les goûte, je m'en étonne de même.
LA BRUYÈRE, les Caractères, XVI, 49.

Mais peu à peu je goûtai la sociabilité qui nous distingue, ce commerce charmant, facile et rapide des intelligences, cette absence de toute morgue et de tout préjugé, cette inattention à la fortune et aux noms, ce nivellement naturel de tous les rangs, cette égalité des esprits qui rend la société française incomparable et qui rachète nos défauts (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, II, p. 172.

— Je ne m'y connais pas non plus, mais je goûte vivement la poésie quelle qu'elle soit (...)
J. RENARD, Monsieur Vernet, I, IV.

Nous goûtons Cranach et Dürer; mais nous goûtons aussi Delacroix et Goya; et cela va sans dire; et nous avons raison de les goûter; et ne les goûter point, de notre temps, serait sottise: on ne réapprend pas à ignorer.
GIDE, Nouveaux prétextes, p. 34.

★ II. V. tr. indir. ♦ 1. **GOÛTER à...**: prendre un peu de (une chose dont on n'a pas encore bu ou mangé). *Quand voulez-vous goûter à notre vin?* (Littré). *Goûtez-y, vous m'en direz des nouvelles. On lui avait servi un bon plat, il y a à peine goûté.* ⇒ **Toucher** (à). *Le général a goûté à la soupe des soldats.*

Fig. *Quand on a, une fois, goûté à l'action...* (→ Alcool, cit. 4).
Un moment venu, nombre d'intellectuels, las de se raidir et de s'ennuyer dans la tour d'ivoire, ont goûté sans vergogne aux plaisirs ordinaires (...)
G. DUHAMEL, Scènes de la vie future, III.

♦ 2. **GOÛTER DE...**: boire ou manger (une chose) pour la première fois. *Voulez-vous goûter de notre vin?* (Académie). *Goûtez de cette volaille, elle est excellente* (Académie).

- (...) Goûter la première
De ce qu'on sert devant les dieux.
LA FONTAINE, Fables, IV, 3.
- Car je vous assure qu'aucun de ceux que j'avais conviés ne goûtera de mon souper.
BIBLE (SACY), Évangile selon saint Luc, 14, 24.
- Il a d'abord goûté d'une pomme âcre, puis d'une poire rèche (...)
G. DUHAMEL, les Plaisirs et les Jeux, I, II.

Fig. *Faire l'épreuve de. Il a goûté du métier* (Académie). ⇒ **Expérimenter; essayer (de), tâter (de).** *Quand on a goûté de Paris, on ne veut plus le quitter. Ayant goûté du pouvoir, il n'aspirait qu'à s'y maintenir. Quand on a goûté de l'amour... Dans sa vie aventureuse, il goûta même de la prison.*

Il n'eut pas plus tôt (...) goûté de cette philosophie (...) qu'il sentit son âme enflammée d'amour pour elle.
ROLLIN, Traité des études, V, III, 2, in HATZFELD.

★ III. V. intr. Faire un léger repas, une collation*, entre le déjeuner et le dîner (⇒ 2. **Goûter, quatre-heures**). *Goûter à cinq heures. Donner à goûter à un enfant. Goûter sur l'herbe, dans un salon de thé. Les enfants qui goûtent à quatre heures.* ⇒ **Goûteur, goûteux** (2.).

(...) j'avais perdu l'appétit en entendant traiter ainsi mes amis, on me demanda ce que j'avais. Je répondis que j'avais goûté fort tard.
STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 28.

★ IV. (Sujet n. de chose). Régional (Nord, Belgique). ♦ 1. V. tr. dir. Avoir le goût de... *La soupe goûte le brûlé.*

♦ 2. V. tr. ind. **GOÛTER à (qqn).** Plaire par le goût. *Cette sauce me goûte. Rien ne lui goûte*: il n'aime rien, ou n'a envie de rien.

► **SE GOÛTER** v. pron.
Être goûté. *Le vin se goûte mieux quand on mange* (Littré).

► **GOÛTÉ, ÊE** p. p. adj. Fig. *Un écrivain très goûté de son vivant, dont les œuvres sont encore goûtées et applaudies* (→ Coquet, cit. 1; entretien, cit. 8).

DÉR. Goûtable, 2. goûter, goûteur.
HOM. Voir 2. Goûter, gouter.

2. GOÛTER [gute] n. m. — 1538; de 1. goûter.

◆ Léger repas que l'on fait entre le déjeuner et le dîner. ⇒ Colation; quatre-heures; (régional) goûteron. *Le goûter de cinq heures* (→ Après-midi, cit. 4; et aussi l'anglic. Five o'clock). *Enfant qui emporte son goûter dans son sac.* — REM. *Goûter* s'est longtemps écrit *gouté*.

1 (...) tu ne rôderas plus tout le jour au quartier des femmes, plus d'échaudés, de goûtés à la crème, plus de main-chaude ou de colin-maillard.

1.1 À cinq heures et demie on sert le goûter; des pâtisseries, ou des fruits.

2 Il imagina d'aller faire une petite fête avec lui, seul à seul, et à l'heure du goûter il l'enleva.

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, I, 10.
SADE, Justine..., t. I, p. 166-167.
A. HERMANT, l'Aube ardente, VII.

DÉR. *Goûteron*.

HOM. Formes des v. 1. *Goûter, goûter*.

GOÛTERON [gutaʁɔ̃] n. m. — Mil. xx^e (1954, in T. L. F.); de 2. goûter.

◆ Régional. *Goûter* (2. *Goûter*).

GOÛTEUR, EUSE [gutœr, øz] n. — 1579, in D. D. L.; régional *goutour* «dégustateur»; de 1. goûter.

◆ 1. (Avec un compl.) Personne qui goûte (1.), dont le métier est de goûter (une boisson, une préparation). *Goûteur de crû.* ⇒ *Dégustateur. Goûteur d'eau.*

◆ 2. Celui, celle qui goûte (1. *Gouter*, II., 2.), prend un léger repas dans le milieu de l'après-midi. ⇒ *Goûteux*, 2.

(...) à cette même époque, le célèbre pâtissier du numéro 112 perdit soudain ses belles clientes par l'effet de la mobilisation. Les habituelles goûteuses à longs gants forcées tant on avait réquisitionné de chevaux d'aller à pied ne revinrent plus.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 73 (1932).

HOM. *Goutteur*. — (Du fém.) *Goûteuse* (de *goûteux*).

GOÛTEUX, EUSE [gutø, øz] adj. et n. — xx^e (1910, Jules Renard); de *goût*.

◆ 1. Régional. Qui a beaucoup de goût, qui est d'un goût succulent. *Un fromage goûteux. Viande goûteuse.*

1 Mais j'ai si peu de temps. Autre régal en perspective, le provençal et goûteux Poivre d'Âne seulement découvert (...)

Claude MAURIAC, le Dîner en ville, p. 228 (1959).

◆ 2. Rare. Personne qui prend un goûter. ⇒ *Goûteur*.

2 Le goûter est prêt, les goûteux ne viennent pas. Si le goûter n'était pas prêt, les goûteux seraient déjà là.

J. RENARD, Nos frères farouches, Rigotte, CE., t. II, Pl., p. 331.

CONTR. (Du sens 1) *Fade, insipide*.

HOM. *Goutteux*. — (Du fém.) *Goûteuse* (de *goûteur*).

1. GOUTTE [gut] n. f. — V. 980, *gote*; lat. *gutta* «goutte de liquide» et au fig. «parcelle, petit morceau».

★ I. ◆ 1. Très petite quantité (de liquide) qui affecte naturellement sous l'action des forces capillaires (⇒ *Capillarité, tension*) une forme sphéroïdale. ⇒ *Globule. Une goutte d'eau**, de vin, de sang. Absolt. *Une goutte* (selon les contextes; notamment «goutte d'eau»). *Petites, grosses, larges gouttes. Très petite goutte.* ⇒ *Gouttelette. Gouttes claires, limpides, transparentes, cristallines, épaisses, figées. Gouttes chaudes, froides, glacées.* — *Microbes, animalcules que le microscope fait apercevoir* (cit. 4) *dans une goutte d'eau. Arroser, verser par gouttes, réduire en gouttes* (⇒ *Asperger, atomiser, pulvériser*). *Gouttes restant dans un récipient vidé* (⇒ *Égoutturer*). *Goutte d'eau qui tombe d'une voûte, d'un plafond* (→ Cachot, cit. 2; caverne, cit. 3; égout, cit. 2; égrener, cit. 2). *Le brouillard se condense* (cit. 1) *en gouttes d'eau, en gouttes. Il n'est pas tombé une goutte d'eau, une goutte de pluie, une goutte depuis des mois* (→ Enduit, cit. 3). *Épaules emperlées* (cit. 1) *de gouttes d'eau. Goutte d'eau froide* (→ Empolement, cit. 9). — *Goutte de rosée* (→ Auréole, cit. 2; capillaire, cit. 1; femme, cit. 36). ⇒ *Perle* (fig.). — *Goutte de pluie** (→ Bénir, cit. 18; bourrasque, cit. 5; bruissement, cit. 3; écouter, cit. 4; entonnoir, cit. 2). *De larges gouttes de pluie étoilaient* (cit. 5) *le trottoir. Loc. Passer entre les gouttes*: échapper à la pluie, aux averses. *Goutte de boue* (→ 2. *Bulle*, cit. 6). — *Goutte de vin* (→ Bouteille, cit. 5), *de bière, de rhum, de liqueur. Tu n'en auras pas une goutte, pas du tout* (d'un liquide). → ci-dessous, II. *Quelques gouttes*: très peu. → ci-dessous le sens 4. — *Goutte de miel* (→ 1. *Boire*, cit. 37), *d'huile* (→ Déteindre, cit. 1), *de vinaigre. Goutte d'essence.* — *Goutte d'acide formique* (→ Abeille, cit. 5), *de borax* (→ Cul, cit. 18), *de vitriol* (→ Corrosif, cit. 2). *Gouttes de mercure. Goutte de métal, de plomb fondu.* — *Instrument pour mesurer le volume des gouttes.* ⇒ *Stalagmomètre.* — «*Le poids des gouttes d'un liquide s'écoulant par un orifice capillaire est proportionnel au diamètre de cet orifice*» (loi de Tate). *Goutte suspendue par capillarité** à l'extrémité d'un tube.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent, d'orfèvrerie (...)
(...) une goutte d'eau suffit pour le tuer.
Ch. D'ORLÉANS, Rondeaux.
PASCAL, Pensées, VI, 347 (→ Écraser, cit. 1).

Si je pouvais t'offrir, pour m'ouvrir ta demeure,
Ma goutte de rosée ou mes corolles d'or!
Comme sur une fleur une goutte de pluie,
Comme une pâle étoile au fond du firmament,
Ainsi brille en tremblant le regard de ma mie.
HUGO, Odes et Ballades, Ballade 2.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, «Idylle».

(...) il fut pris, rue Coquillière, par une de ces belles pluies qui grossissent tout à coup les ruisseaux, et dont chaque goutte fait cloche en tombant sur les flaquas d'eau de la voie publique.
(...) je ne pouvais m'empêcher d'éprouver la sensation de l'homme qui regarde dans son verre vidé la dernière goutte du champagne rosé qu'il vient de boire.
BALZAC, Ferragus, Pl., t. V, p. 37.
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, «À un dîner d'athées».

(...) dans la vieille cour d'honneur,
L'orage d'abord jette ses larges gouttes.
La roche, au-dessus de lui, à quelques centimètres de son visage, ruisselait d'eau.
Duroy avait visité deux fois le Mzab, et il raconta les mœurs de ce singulier pays, où les gouttes d'eau ont la valeur de l'or (...)
(...) la pluie s'était mise à tomber. Ce fut d'abord de larges gouttes mouchantant le sol d'une ondée de gros sous, puis, sans transition, un déluge (...)
RIMBAUD, Poésies, LXVIII.
MAUPASSANT, Bel-ami, I, II.
COURTELINE, le Train de 8 h 47, II, 1.

Un mot de vous, au contraire, c'est la goutte d'huile sur le feu, cela anime en moi une ferveur passionnée (...)
Personne n'est jamais allé supposer d'un vase qu'il suffirait, pour l'emplir et le faire déborder, d'une seule goutte d'eau.
J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 14.

Je cherche une goutte de pluie
Qui vient de tomber dans la mer.
Dans sa rapide verticale
Elle Luisait plus que les autres.
S. BECKETT, Têtes-mortes, p. 27.

Pas une vraie pluie, mais des gouttes, partout des gouttes, un temps à pouvoir se lever, mais non, goutte goutte du matin au soir, pas de soleil, la même lumière grise (...)
*Goutte de sang**. *Son sang coulait* (cit. 9) *en larges gouttes* (→ Cher, cit. 24; épée, cit. 6). *Avoir une goutte, quelques gouttes de sang noble, de sang bleu.*

Il est de tout son sang comptable à sa patrie;
Chaque goutte épargnée a sa gloire fiétrie (...)
Je pensais à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi.
(...) il n'a dans les veines qu'une goutte de sang de saint Louis, mais il l'a (...)
Il se pique de n'avoir dans les veines que de ce sang *azul* dont les plus vieilles races, dégradées par des mésalliances, n'ont plus maintenant que quelques gouttes (...)
CORNEILLE, Horace, III, 6.
PASCAL, Pensées, VII, 553.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 253.
BARBEY D'AUREVILLE, les Diaboliques, «La vengeance d'une femme».

Loc. (1835). *Ne pas avoir une goutte de sang dans les veines*: être sans énergie, sans caractère* (⇒ *Lâche, mou, veule*). — REM. L'expression a signifié aussi «être saisi d'épouvante»; pour éviter l'équivoque, on dit plutôt: *ne plus avoir une goutte de sang dans les veines.* — *Jusqu'à la dernière goutte de sang*: jusqu'au bout, jusqu'aux dernières limites. *Il s'est battu jusqu'à la dernière goutte de son sang, au péril de sa vie* (⇒ *Fin*, I, *mort*). — *La dernière goutte de sang*: les dernières ressources. *J'y ai mis jusqu'à la dernière goutte de mon sang*: j'ai épuisé tous mes efforts, toute mon énergie, tout mon argent (⇒ *Épuiser*).

*Goutte de sueur** (→ Eau, cit. 18). *De grosses gouttes (de sueur) perlaient** à son front (→ Découler, cit. 3). — (Mil. xvii^e). *Suer** à grosses gouttes: transpirer abondamment.

Il suait à grosses gouttes quoique ce fût au mois de janvier.
GUEZ DE BALZAC, le Barbon.

Se figure-t-on un ouvrier qui travaille sans cesse à une fournaise, et qui n'a... ni une goutte de sueur, ni un grain de cendre au visage?
HUGO, les Misérables, I, t. XI.

(...) M^{me} veuve Lefrançois, la maîtresse de cette auberge, était si fort affairée, qu'elle suait à grosses gouttes en remuant ses casseroles.
FLAUBERT, M^{me} Bovary, II, 1.

Il transpirait des si grosses gouttes que c'était comme s'il avait pleuré avec toute sa figure.
Larme. *De grosses gouttes coulaient sur ses joues.* → *Pleurer** à chaudes larmes.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 446.

Elle pleurait (...). Il vit sa joue toute mouillée, et une goutte d'eau prête à tomber encore au bord des cils.
MAUPASSANT, Bel-ami, II, IV.

Loc. fam. (1866). *Avoir la goutte au nez*: avoir le nez qui coule (en parlant des mucosités qui s'écoulent des fosses nasales). ⇒ *Morve, roupie*. — (1833). *Pop. et vieill. Goutte militaire*: «reste de blennorrhagie qui se montre au méat urinaire» (Hatzfeld). — *Goutte d'urine, de pipi, de pisse. Pisse trois gouttes* (surnom plaisant).

Chaque fois, Macaire (*le chien*) laissait tomber deux ou trois gouttes. La fréquence des réverbères l'obligeait à une stricte parcimonie.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, VIII, p. 79.

◆ 2. Par métaphore. *Une goutte de lumière, de soleil.*
L'automne, l'automne merveilleux, mêlait son or et sa pourpre aux dernières verdure restées vives, comme si des gouttes de soleil fondu avaient coulé du ciel dans l'épaisseur des bois.
MAUPASSANT, la Femme de Paul, p. 61.

- 25 (...) cette goutte de clair de lune qui était tombée dans la nuit sur les lèvres de Catherine. FRANCE, la Rôtisserie de la Reine Pédauque, VIII, p. 85.
- 26 L'été, vers midi, une goutte de soleil descendait dans la cour comme une goutte puis s'envolait. J. GIONO, Jean le Bleu, III.
- En goutte** : en forme de goutte. *Favoris* (cit. 11) gonflés en gouttes. — *En goutte d'huile* : piriforme. *Des fesses en gouttes d'huile*. — Techn. *Rivets en gouttes de suif*.
- Loc. *Faire goutte* : couler en formant des gouttes séparées (en parlant d'un sirop).
- ♦ 3. Loc. fig. [a] (1664). *Se ressembler COMME DEUX GOUTTES D'EAU** : se ressembler trait pour trait. *Ces jumeaux se ressemblent comme deux gouttes d'eau* (→ Démocrate, cit. 1, Sainte-Beuve).
- 27 (...) j'aurai le plaisir de voir des créatures qui seront sorties de moi, de petites figures qui me ressembleront comme deux gouttes d'eau (...). MOLIÈRE, le Mariage forcé, I.
- 28 La Choiseul ressemblait, comme dit Ninon, à un printemps d'hôtellerie comme deux gouttes d'eau : la comparaison est excellente. M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 150, 1^{er} avr. 1671.
- 29 (...) elle (*la mort*) ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau (...). VOLTAIRE, Correspondance, 2464, 9 mai 1764.
- [b] **LA DERNIÈRE GOUTTE**. *Boire, épuiser jusqu'à la dernière goutte* (→ Encaisser, cit. 5; encre, cit. 1). *Verser, faire tomber la dernière goutte*. ⇒ **Égoutturer**. *Ce café est bon jusqu'à la dernière goutte*, il n'a pas de dépôt. *Pressurer** jusqu'à la dernière goutte. ⇒ **Fin***.
- [c] *Il n'y en a plus une goutte, pas une goutte, plus du tout**, pas la moindre quantité. *Est-ce qu'il reste du whisky? Plus une goutte, pas une goutte*.
- 30 (...) quant à mon père je ne désirais qu'une chose : ne pas me trouver auprès de lui. J'observai, avec remords, que je n'avais pas pour lui une goutte de tendresse ni d'affection. STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 26.
- [d] Loc. prov. (1830). *C'est la goutte d'eau qui fait déborder** (cit. 1) le vase. ⇒ **Comblé** (la mesure).
- 31 Ce courrier de Bavière, qui était arrivé le jeudi au soir, et dont il ne vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre. M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 390.
- [e] *C'est une goutte d'eau dans la mer, dans l'océan* : c'est une quantité négligeable, insignifiante*; c'est bien peu par rapport à ce qui reste à faire (→ Absorber, cit. 4).
- 32 Si peu que nous soyons (...) et si faibles que nous paraissions, — une goutte d'eau dans l'océan de la force allemande, — nous croyons que ce sera la goutte d'eau qui colorera l'océan. R. ROLLAND, Jean-Christophe, Dans la maison, I, p. 989.
- 33 (...) au milieu de tant de morts, ces deux exécutions passèrent inaperçues : c'était une goutte d'eau dans la mer. CAMUS, la Peste, p. 189.
- [f] Loc. adv. (1555). **GOUTTE À GOUTTE** : une goutte après l'autre. *Verser un liquide goutte à goutte*. ⇒ **Instiller**. *Couler** goutte à goutte. ⇒ **Dégouliner, dégoutter, égoutter** (s'), **goutter**. *Écoulement goutte à goutte*. ⇒ **Stillation**. *L'eau coulant goutte à goutte des parois d'une caverne forme des stalactites, des stalagmites. Le sang coulait goutte à goutte de sa blessure. Administrer goutte à goutte un soluté de perfusion* (⇒ **Goutte-à-goutte**). — (Av. 1654). Fig. *Les jours s'écoulent* (cit. 12) *goutte à goutte*. *L'envie lui tombait dans l'âme goutte à goutte* (→ Fiel, cit. 6). *Son zèle s'échappe* (cit. 45) *goutte à goutte*. *L'argent fuit goutte à goutte* (→ Entonnoir, cit. 1).
- 34 Comme un fromage mol, de qui l'humour s'égoutte. Par les trous d'un panier à terre goutte à goutte. RONSARD, Pièces retranchées, Hymnes, « Des astres ».
- 35 (...) la pluie ne tomba plus que goutte à goutte des bords du toit (...). Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, Ronde sous la cloche.
- 36 Le sang continuait à pleuvoir goutte à goutte (...). HUGO, la Légende des siècles, X, « Le parricide ».
- 37 (...) de petits bonheurs savourés goutte à goutte (...). ALPHONSE DAUDET, le Petit Chose, II, IX.
- 38 Cependant la tache s'élargissait par terre, et un liquide sombre tombait toujours de sa main fermée, goutte à goutte d'abord, ensuite en mince filet noir. LOTI, Aziyadé, IV, IX.
- 39 Le temps passe goutte à goutte. R. DORGÈLES, le Cabaret de la belle femme, p. 16.
- ♦ 4. Très petite quantité (de liquide), de boisson. *Voulez-vous du café? Juste une goutte, une petite goutte*. ⇒ **Peu**. *Ajoutez à la sauce une goutte, un filet* de vinaigre. Une goutte de liqueur* ⇒ **Doigt**. — (1907). Pop. *Donner la goutte* : donner à têter. — *Goutte de lait* : organisation d'assistance sociale qui distribue du lait à prix réduit dans des conditions d'hygiène déterminées, aux enfants en bas âge.
- Spécialt. Petite quantité de boisson alcoolique. *Une goutte de vin ne vous fera pas de mal*. ⇒ **Doigt, larme**. *Une goutte de cognac* (→ Flacon, cit. 4).
- (1795). Absolt. Fam. *Boire la goutte* : boire un petit verre d'alcool*, d'eau-de-vie*. *Offrir, payer la goutte à qqn*. — Par ext. Alcool, eau-de-vie. « Une petite fille demandait quatre sous de goutte dans une tasse » (Zola, in G. L. L. F.). « Y a d'la goutte à boire là-haut! », refrain militaire. ⇒ **Verre**.

- 40 Le vent du coteau. La Meuse, la goutte. Qu'on boit sur la route. VERLAINE, Sagesse, III, II.
- 40.1 Ça doit être superbe, une charge, hein? Toutes ces masses d'hommes qui marchent comme à la fête! Et le clairon qui sonne dans la campagne : « Y a la goutte à boire là-haut! » H. BARBUSSE, le Feu, t. II, II, XXII, p. 51.

Iron. *Boire* la goutte, boire une goutte* : manquer de se noyer*. Fig. Perdre de l'argent dans une entreprise (⇒ **Bouillon, tasse**). Techn. *Mère goutte, ou première goutte* : ce qui coule de la cuve ou du pressoir avant le pressurage du raisin ou des pommes. (1797). *Vin, cidre de mère goutte, de première goutte, ou, absolt, de goutte*.

La lie de mon vin vous appartient comme la mère goutte (...). VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 4385, 1^{er} janv. 1777.

♦ 5. Pharm. Unité de mesure (de liquides qui s'emploient à très petite dose). « On évalue la goutte à peu près au poids d'un grain » (Académie). — (1721). Plur. Cour. **GOUTTES** : médicament prescrit et administré en gouttes. *Gouttes alcalines* (carbonate de potasse), *gouttes amères de Baumé* (à base de strychnine; → Noix vomique), *gouttes noires, anglaises* (opiacées). *N'oubliez pas de prendre tes gouttes! Gouttes pour le nez. Instruments pour administrer des gouttes*. ⇒ **Compte-gouttes, pipette**.

Les paroles firent sur l'âme de l'Ingénu l'effet des gouttes d'Angleterre, qui rappellent un mourant à la vie, et lui font entrouvrir des yeux étonnés (...). VOLTAIRE, l'Ingénu, X.

Suzanne! des gouttes à ta maîtresse! Tu sais comment je les prépare. BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, IV, 18.

— Les gouttes! là! les gouttes! Il râlait presque. — Quatre! pas plus!

Je les lui versai. Il saisit la tasse et but avec avidité. H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 267.

♦ 6. Petit objet, tache comparable à une goutte. *Plumage, pelage parsemé de gouttes de couleur*. ⇒ **Tache**.

(...) il (*le martin-pêcheur huppé*) est tout parsemé de gouttes blanches (...). BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le martin-pêcheur huppé.

Goutte d'opium. ⇒ **Boulette**.

Il considérait l'enfant agenouillé qui pelotait une goutte d'opium contre le verre chaud de la lampe, et songea tout haut, par brèves phrases chinoises (...). CLAUDE FARRÈRE, la Bataille, XX.

(1829). Techn. *Goutte d'eau* : pierre précieuse taillée en forme de goutte et montée en pendentif. *Goutte de diamant**.

Les longs gants perle aux bras nus de sa compagne le fascinaient. Il regardait la lumière s'accrocher aux gouttes de diamants du collier, montés d'une façon ancienne, à de minces fils pendant. ARAGON, les Beaux Quartiers, II, V.

(XVII^e). Au plur. Archit. « Petits ornements de forme conique, placés dans le plafond de l'ordre dorique ou sous les triglyphes. *Les gouttes de la corniche* » (Académie).

Techn. *Gouttes froides* : petites sphères (défaut de fonderie). (Horlog.) Axe de pivotement façonné dans la masse.

♦ 7. Météor. *Goutte froide, goutte chaude* : volume d'air froid ou chaud, séparé d'une masse d'air.

★ II. (XII^e; de *il ne boit goutte*). Vieilli ou plais. **GOUTTE**, avec la particule *ne* (et les verbes *voir, entendre, comprendre, connaître*) forme une négation renforcée.

♦ 1. Vx. *N'avoir goutte de* (qqch.), ne pas en avoir même une quantité infime. ⇒ aussi 2. **Pas, 2. point** (étym.); **brin, grain, 1. mie**.

♦ 2. Vx. ou archaïsme littér. (sans compl.). *N'y voir goutte* : ne rien voir du tout (→ Abat-jour, cit. 2; broche, cit. 4). *N'y entendre goutte* : ne rien comprendre. ⇒ **Pas (du tout), rien**.

J'étais si interdit que je ne voyais goutte et que je n'entendais rien du compliment qu'elle me fit. SCARRON, le Roman comique, I, XIII.

On ne voit goutte sur l'escalier. BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, III, 10.

Oh! qu'il était joyeux, et, quoiqu'on n'y vit goutte, Que de fois il compta les bornes de la route!

A. DE MUSSET, Premières poésies, « Mardoche », L.

Ici, toutes les femmes parlent politique. — Je n'y entends goutte. PAILLERON, le Monde où l'on s'ennuie, I, 2.

(...) elle suivait du regard le jeu de bridge auquel elle ne comprenait goutte. P. VÉBER, le Fardeau de la jeunesse, in DAMOURETTE et PICHON.

DÉR. 2. *Goutte, gouttelette, goutter, gouttier, gouttière*. COMP. *Compte-gouttes, dégoutter, égoutter*. — *Gougoutte, goutte-à-goutte*. HOM. 2. *Goutte*; formes des v. 1. **goûter, goûter**.

2. **GOUTTE** [gut] n. f. — V. 1207; de 1. *goutte*; cette affection ayant été attribuée à des gouttes d'humeur viciée.

♦ 1. Affection diathésique, souvent héréditaire, caractérisée par des poussées inflammatoires autour des articulations, avec dépôt d'urates. *La goutte provient d'un défaut d'élimination de l'acide urique*. — REM. *Goutte* a longtemps servi à désigner « une diathèse (...) correspondant à l'arthritisme » (Garnier). *Avoir la goutte* (→ Agacement, cit. 1; alternatif, cit. 1). *Une attaque de goutte. Les douleurs de la goutte* (→ Aigu, cit. 10; bouger, cit. 5; cri, cit. 2). *Les excès de table prédisposent à la goutte* (→ Échoir, cit. 4). *La Colchicine, les sels de lithine sont employés contre la goutte*.

(...) et comme en français vous appelez la goutte ce que les médecins appellent poliment *arthritisme* (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 844, 21 août 1680.

(...) depuis six semaines le marquis était retenu chez lui par une attaque de goutte. STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, VII.

(...) pour l'instant il avait la goutte, chose fort à la mode en ce temps-là, comme l'est à présent la migraine. A. DE MUSSET, Nouvelles, « Croisilles », II.

4 Qu'est-ce que c'est, même, cette douleur dans le talon, qui le tenaille depuis quel temps ? Ah ! la goutte. On l'entoure, on le cajole.

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de Maurice Boissard, II.

Vieilli. *Goutte abarticulaire, goutte viscérale* : ensemble de manifestations rénales, digestives, nerveuses survenant chez les gouteux. (On disait aussi *goutte métastatique, remontée, rétrocédée, larvée*, lorsque ces manifestations venaient remplacer les phénomènes articulaires habituels). — *Goutte articulaire* (cour. : *la goutte*) : *goutte aiguë, sthénique*, qui se présente sous forme d'accès douloureux nocturnes (*attaques de goutte*) siégeant fréquemment aux gros orteils. *Goutte asthénique. Goutte chronique, tophacée* (⇒ **Tophus**), *noueuse. Goutte saturnique* : manifestations articulaires du saturnisme*. — *Goutte localisée aux mains* (⇒ **Chiragre**), *aux genoux* (Gonagre), *aux pieds* (⇒ **Podagre**). *Avoir la goutte aux reins* (⇒ Ampoule, cit. 2).

Loc. prov. *Aux fièvres et à la goutte, les médecins ne voient goutte. Goutte tracassée est à demi pansée* : l'exercice est bon pour les gouteux.

♦ **2.** Vx. *Goutte* (et adj. ou n.). Maladie attribuée (autrefois) à la présence de gouttes d'humeur infiltrées. *Goutte migraine. Goutte rose* : couperose. *Goutte sereine* : paralysie du nerf optique, amaurose. *Goutte sciatique* : sciatique.

DÉR. *Goutteux*.

HOM. 1. *Goutte*; formes des v. 1. *goûter, gouter*.

GOUTTE-À-GOUTTE [gutagut] n. m. — 1931, Garnier et Delamare; de la loc. *goutte* à goutte*.

Médecine.

♦ **1.** Perfusion lente et régulière.

♦ **2.** Appareil permettant de faire ce type de perfusion. (⇒ Box, cit. 3).

GOUTTELER [gutle] v. intr. — Conjug. *appeler*. — Attesté xx^e; de *goutter*, d'après *gouttelette*.

♦ Rare. Tomber en gouttelettes. — Au p. prés. adj. « *La peau des hommes gouttelante de sueur* » (Flaubert, in T. L. F.).

GOUTTELETTE [gutlet] n. f. — Après 1250, *gouttelete*; de 1. *goutte*.

♦ **1.** Petite goutte (d'un liquide). *Une gouttelette d'eau, de rosée. Gouttelette grasseuse* (⇒ Émulsionner, cit.). *Brouillard formé de fines gouttelettes*.

1 La fraîcheur humide du matin commençait à tomber sur la mer; la rosée se déposait en gouttelettes serrées sur les planches de la barque (...)

Loti, Aziyadé, I, xxi.

♦ **2.** Fig. Petite quantité; quantité infime.

2 Je n'ai jamais eu pour vous ni une gouttelette de désir, ni une gouttelette d'amour, ni une gouttelette d'affection, ni une gouttelette de tendresse.

Montherlant, les Lépreuses, Épilogue, p. 271.

GOUTTER [gute] v. intr. — V. 1320; *gutteur*, xiii^e, de 1. *goutte*, ou du bas lat. *guttare*, du lat. class. *gutta*. → 1. *Goutte*.

♦ **1.** Couler goutte à goutte. *L'eau goutte du robinet, goutte sur le plancher*. ⇒ **Dégoutter, égoutter** (s').

♦ **2.** (1866). Laisser couler un liquide, de l'eau goutte à goutte. ⇒ **Dégoutter**. *Les toits, les gouttières gouttaient après l'orage. Son nez goutte*.

Dam ! On ne peut pas empêcher les seaux de gouter.

Ch. Paul de Kock, la Grande Ville, t. I, p. 22.

HOM. Voir 1. *Goûter*, 2. *goûter*.

GOUTTEREAU [gutro] adj. m. — 1398, *goutterot*; de *gouttière*.

♦ Archéol. *Murs gouttereaux* : murs latéraux (des édifices gothiques) surmontés de gouttières qui recueillent l'eau des combles. *Fenêtres hautes percées dans les murs gouttereaux* (⇒ Arc-doubleau, cit.).

GOUTTEUR [gutœr] n. m. — Mil. xx^e; de *goutter*.

♦ Techn. Dispositif assurant l'écoulement goutte à goutte. « *Le long des canalisations sont montés des gouteurs en ligne ou en dérivation* » (La Recherche, oct. 1979, p. 973).

HOM. *Goûteur*.

GOUTTEUX, EUSE [gutø, øz] adj. et n. — xvi^e; v. 1190, *gutus*, n.; de 2. *goutte*.

♦ **1.** Qui est atteint de la goutte*. *Un vieillard goutteux* (⇒ Arrière, cit. 8). *Femme goutteuse*. — (D'un animal) :

Un lion décrépît, gouteux, n'en pouvant plus (...)

LA FONTAINE, Fables, VIII, 3.

Aveugle, goutteuse, presque sourde, elle vivait seule dans un grenier (...)

A. DE MUSSET, Nouvelles, « Croisilles », VI.

♦ N. *Un gouteux* (⇒ Confirmer, cit. 2), *une goutteuse*.

(...) il aperçut le vieux marquis de San-Réal qui se promenait appuyé sur le bras de son valet de chambre, en marchant avec toute la précaution d'un gouteux et d'un cacochyme.

BALZAC, la Fille aux yeux d'or, Pl., t. V, p. 288.

♦ **2.** (1900). Qui se rapporte à la goutte, est causé par elle. *Déformation goutteuse de la cheville*. ⇒ **Diathésique**.

COMP. *Antigoutteux*.

HOM. *Goûteux*.

GOUTTIER [gutje] n. m. — 1901, J. Renard, *Journal*; de *goutte*.

♦ Régional. Partie extrême d'une gouttière, par où l'eau s'écoule.

GOUTTIÈRE [gutjer] n. f. — V. 1120, *gutiere*; de 1. *goutte*.

A. ♦ **1.** Vx. Partie inférieure d'un toit, d'où l'eau tombe goutte à goutte (⇒ Larmier).

Mod. Le toit lui-même, dans sa partie inférieure (⇒ Astrolabe, cit. 1). *Courir sur les gouttières*. — Loc. *Chat de gouttière*, de race indéterminée. — Loc. fam. *Lapin, gibelotte* de gouttière* : chat (présentié comme étant du lapin).

Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières.

Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.

BOILEAU, Satires, VI.

♦ **2.** Canal demi-cylindrique, fixé au bord inférieur des toits. ⇒ **Chéneau. Gouttière en zinc, en plomb, en fer-blanc. L'eau se rassemble dans une gouttière. Entendre l'eau gargouiller (cit. 1) *dans les gouttières. Nettoyer des gouttières engorgées. Nez* de gouttière*.**

Il se plaint qu'il y a une gouttière de la maison voisine qui verse l'eau de la pluie chez lui (...)

HUGO, les Misérables, I, VI, II.

Ça ruisselait, les gouttières gorgées vomissaient l'eau à pleine gueule (...)

COURTELINE, le Train de 8 h, 47, II, 1.

Les *gouttières* sont les conduites demi-cylindriques, en fer-blanc ou en zinc, qui courent le long des bords des toits pour recueillir les eaux pluviales, qui s'en échappent ensuite par des tuyaux de descente en zinc ou en fonte. Leurs bords sont repliés en ourlet; elles sont assujetties en tête des chevrons par des crochets en fer les enveloppant en dessous. Il ne faut pas les confondre avec les *chéneaux*, comme on le fait souvent. Ces derniers sont faits de même, mais sont placés sur la corniche, et parfois même creusés dans son épaisseur.

J.-F. BOIS, in P. POIRÉ, Dict. des sciences, art. *Gouttière*.

Sur un navire, dispositif (bordage incliné) dirigeant l'écoulement des eaux.

En gouttière : en forme de gouttière.

♦ **3.** (xvi^e, Montaigne). Vx ou régional (Suisse). Fissure par où l'eau goutte à l'intérieur d'une maison.

Dans le vieux toit de mousse, il y avait des gouttières qui, toujours aux mêmes endroits, infatigables, monotones, faisaient le même tintement triste (...)

LOTI, Pêcheur d'Islande, III, XIV.

Et la gouttière de notre logement, est-ce qu'on va la réparer, oui ou merde : chaque fois qu'il pleut on a de l'eau dans la chambre et ma femme est obligée de mettre un seau (...)

Germain CLAVIEN, le Partage, p. 342.

B. Par anal. Objet qui rappelle, par sa forme ou son usage, une gouttière, un chenal d'écoulement.

♦ **1.** (1845). Chir. Appareil destiné à immobiliser un membre ou une partie du corps dans les cas de fracture* (⇒ **Attelle**). *Gouttière métrique, plâtrée. Placer une jambe brisée dans une gouttière*.

Archéol. *Gouttière d'un dais* : parement de passenterie retombant tout autour d'un dais.

(1845). *Gouttière d'une épée*, évidement pratiqué dans le sens de la lame pour l'alléger et en faciliter la trempe.

Techn. Face d'un livre opposée au dos. ⇒ **Tranche**.

Imprim. Encoche au milieu d'un caractère.

♦ **2.** (Formes naturelles). [a] Anat. Rainure à la surface d'un os, où se place un vaisseau, un tendon. *Gouttière bicipitale* (de l'humérus). ⇒ **Couliasse. Gouttière sagittale. — *Gouttières vertébrales*, sillons situés de part et d'autre de l'épine dorsale et occupés par les muscles spinaux.**

[b] Arbor. Déchirure dans un tronc d'arbre.

[c] Chasse. Rainure à la base des bois d'un cerf.

DÉR. *Gouttereau*.

GOUVERNABLE [gouvernabl(ə)] adj. — 1823; de *gouverner*.

♦ Susceptible d'être gouverné. *Peuple difficilement gouvernable*. ⇒ **Malléable, obéissant, soumis**.

CONTR. et **COMP.** *Ingouvernable*.

GOUVERNAIL [gouvernaj] n. m. — V. 1130; *governail*, fin xi^e; en moy. franç. «gouvernement»; du lat. *gubernaculum* «aviron à large palette servant à diriger un navire», de *gubernare*. → Gouverner.

♦ 1. Plan mince orientable servant à régler la direction, les évolutions d'un navire. ⇒ **Barre**. *Le gouvernail est généralement situé à l'arrière, en poupe; gouvernail d'étambot*. Gouvernail de fortune. Gouvernail compensé*, facilitant l'effort de la manœuvre. *Gouvernail suspendu. Gouvernail automatique. Corps du gouvernail* (⇒ 2. **Safran**); *axe du gouvernail* (⇒ 1. **Mèche; aiguillot, fémelot, ferrure**). *Passage de la mèche du gouvernail*. ⇒ **Jaumière, louve, manchon. Sauvegardes* de gouvernail. Manœuvre du gouvernail (⇒ **Barre, timon; drosses**). *Pilote* qui manœuvre le gouvernail, tient la barre* (cit. 4) *du gouvernail*. ⇒ **Barreur, timonier** (→ 2. **Courant**, cit. 6; **exhorter**, cit. 7). *Avarie* (cit. 4) *de gouvernail. Navire sensible au gouvernail*. — *Gouvernail automatique*.**

1 Au moyen du gouvernail, la machine pouvait aisément s'orienter dans toutes les directions.

BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, «Le canard au ballon».

2 Le radeau était épais mais il restait maniable sur les hautes eaux. Il avait un gros-rier gouvernail de frêne à l'arrière et Antonio avait besoin de toute sa force pour le bouger et il fallait garder la position un bon moment car la masse des cinquante troncs de sapins obéissait un peu en retard.

J. GIONO, le Chant du monde, III, 1.

3 Le gouvernail d'étambot (...) commence, au XII^e siècle, à se substituer à l'aviron de flanc ou de queue, c'est-à-dire à la pagaie-gouvernail, qui servait jusqu'alors à faire évoluer le navire. Bien que le gouvernail axial (...) semble directement lié à l'essor de la navigation moderne, son efficacité supérieure, et même son utilité pour la marine à voiles de l'époque où il s'est imposé, restent encore sans explication technique satisfaisante; ce qui constitue un mystère assez irritant pour l'historien.

DUCASSÉ, Histoire des techniques, p. 63.

3.1 Le gouvernail automatique continue à faire son boulot comme toujours, et les embarcades restent faibles, ne dépassant pas une dizaine de degrés sur chaque bord, grâce aux lanières de caoutchouc découpées dans une chambre à air de camion, qui servent à limiter le débatement de la barre.

Bernard MOITESSIER, Cap Horn à la voile, p. 205.

Gouvernail de profondeur d'un sous-marin: gouvernail horizontal servant à régler la profondeur d'immersion; à assurer la stabilité. (On dit aussi *barre de plongée*).

♦ 2. **a** (1909, *L'Aéropiane pour tous*, p. 11). Dispositif permettant d'orienter un plan vertical ou horizontal à l'arrière d'un avion; partie mobile de la queue (d'un avion). *Commande du gouvernail de direction*. ⇒ **Palonnier. Gouvernail de direction, de profondeur**. ⇒ **Empennage, gouverne**.

b Partie d'un moulin à vent, d'une éolienne, qui l'oriente au vent.

♦ 3. (1534), Par compar., métaphore ou fig. Ce qui sert à diriger, à conduire. *État, pays semblable à un navire sans gouvernail. Saisir le gouvernail dans la tempête. Ame errante, sans gouvernail dans les orages de la vie* (→ **Conducteur**, cit. 2). — **Fig. et spécial.** *Conduite* des affaires publiques, du gouvernement* d'un État, d'une grande entreprise. Saisir, tenir, maintenir, abandonner le gouvernail*. ⇒ **Barre. Être au gouvernail**, au poste de commande.

4 (...) Dieu éternel l'a laissé au gouvernail de son franc arbitre (...)

RABELAIS, Gargantua, XXIX.

5 Lors ma pauvre raison, des rayons éblouie
D'une telle beauté, se perd évanouie,
Laisant le gouvernail aux sens et au désir,
Qui depuis ont conduit la barque à leur plaisir.

RONSDARD, Amours de Marie, II, Élégie.

6 Durant cette tempête n'a-t-il pas (*le cardinal de Richelieu*) tenu le gouvernail d'une main et la boussole de l'autre.

VOITURE, Lettres, 74, in LITTRÉ.

7 La France est sans direction, et j'irais m'occuper de ce qu'il faut ajouter ou retrancher aux mâts d'un navire dont le gouvernail est arraché.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. V, p. 266.

GOVERNANCE [governãs] n. f. — 1478; «gouvernement», XIII^e; de *gouverner*.

★ I. ♦ 1. Ancienn. Juridiction de certaines villes françaises sous la domination des Pays-Bas.

♦ 2. (1679). Vx. Charge de gouvernante.

★ II. Mod. Au Sénégal, Services administratifs de la région; édifice où ils se trouvent.

GOVERNANTE, ANTE [governã, ãt] adj. et n. — 1437 (v. 1455, in T. L. F., art. *Gouverner*); p. prés. de *gouverner*.

★ I. Adj. Qui gouverne (un pays, l'État). ⇒ **Dirigeant. Le parti gouvernant. La classe gouvernante. L'équilibre (cit. 22) *des forces gouvernantes*.**

1 C'est le rôle d'un chef de parti que d'assurer le recrutement d'une classe gouvernante (...)

A. MAUROIS, Un art de vivre, IV, 4.

★ II. N. m. A. Vx. Personne qui a le gouvernement d'une ville, d'un pays. ⇒ **Gouverneur**. — Par ext. *Gouvernante*: femme d'un gouverneur.

2 Il y est très souvent question de M^{me} la gouvernante de Provence, c'est ainsi que M. de Chauvines vous nomme.

M^{me} de SÉVIGNÉ, Lettres, 76, in LITTRÉ.

B. N. f. (1534). **GOVERNANTE**. ♦ 1. Femme à qui l'on confie la garde et l'éducation d'un ou de plusieurs enfants. ⇒ **Bonne** (d'enfant), **nourrice, nurse** (→ **Besoin**, cit. 64; **choix**, cit. 5; **emboucher**, cit. 3). — (1651). Ancienn. Femme chargée d'accompagner,

de surveiller une jeune fille, une jeune femme. ⇒ **Chaperon, duègne** (cit. 1). → **Eternel**, cit. 40; **évanouissement**, cit. 3. *Une gouvernante sévère*.

Les beaux noms de gouverneurs et de gouvernantes n'étaient pas inconnus à nos pères: ils savaient à qui l'on confiait les enfants des rois (...)

LA BRUYÈRE, Les Caractères, VII, 22.

Souvent une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie, et dans des conversations indécentes, se plaint d'un ton grave qu'elle ne peut pas trouver une gouvernante capable d'élever ses filles.

FÉNELON, De l'éducation des filles, XIII.

(M^{me} de Maintenon) gouvernante des enfants du roi, mais de ses enfants naturels (...)

J. LEMAÎTRE, Impressions de théâtre, Scarron.

C'est proprement comme gouvernante de ma mère que Mademoiselle Shackleton entra dans notre famille. Ma mère allait bientôt atteindre l'âge d'être mariée (...)

GIDE, Si le grain ne meurt, I, 1.

♦ 2. (1690). Femme qui a soin du ménage d'une personne seule (généralement d'un homme). → **Épargner**, cit. 11. *La gouvernante d'un vieillard. Gouvernante de curé* (→ **Cuisiner**, cit. 2). *Vieillard dominé par sa gouvernante*.

(...) ayant fouillé inutilement un très grand nombre de tiroirs, j'eus recours à ma gouvernante. Thérèse vint clopin-clopant. — Monsieur, me dit-elle, il fallait me dire que vous sortiez et je vous aurais donné votre cravate (...) Thérèse ne me laisse plus la disposition de rien (...) Cependant elle jouit avec un si tranquille orgueil de son autorité domestique, que je ne me sens pas le courage de tenter un coup d'État contre le gouvernement de mes armoires.

FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 424.

C. N. m. (1794; correspond à l'adj.). *Les gouvernants*: ceux qui détiennent et exercent le pouvoir politique, et, spécial, le pouvoir exécutif. ⇒ **Gouvernement. Gouvernants et gouvernés** (→ **Aristocratie**, cit. 3). *Gouvernants et opposants* (→ **Auréole**, cit. 12). *Incapacité des gouvernants* (→ **Écœurer**, cit. 4). *Ce sont des administrateurs* (cit. 2), *non des gouvernants*. — Rare au sing. *Un gouvernant*.

Quand tous ses gouvernants (*du peuple français*) s'en allèrent un jour (...) d'autres se présentèrent qu'on ne demandait pas (...)

P.-L. COURIER, Œuvres, Lettre VI.

(...) les vices et les passions des gouvernants ont le terrible pouvoir de lancer au carnage le plus pur et le plus noble des forces humaines.

ALAIN, Propos, p. 139.

À considérer, pendant vingt-cinq ans, la duperie des peuples, l'insanité des gouvernants, cette suite incroyable d'événements absurdes en tous domaines, le bon sens étouffé (...) on dirait que la Providence affecte aux postes éminents des chefs étourdis, afin d'accomplir plus commodément ses propres desseins.

J. CHARDONNE, l'Amour du prochain, IX.

À l'intérieur de tout groupe social, le plus petit comme le plus grand, le plus primitif comme le plus évolué, le plus éphémère comme le plus durable, naît une distinction fondamentale entre les «gouvernants» et les «gouvernés» (...). En définitive, la différence la plus profonde qui sépare les diverses catégories de régimes politiques repose sur le fait que les gouvernants y sont ou non l'émanation d'élections générales et sincères.

M. DUVERGER, Les Régimes politiques, p. 5 et 11.

Sing. collectif. *Le gouvernant et le gouverné* (→ **Émectier**, cit., Hugo).

Remarquons d'ailleurs que le gouvernement moderne, du fait qu'il s'adresse à des foules, est tenu d'être moraliste, de présenter ses actes comme liés à une morale, à une métaphysique, à une mystique.

Julien BENDA, La Trahison des clercs, p. 185.

(...) le mouvement de bascule qui substitue le gouverné au gouvernant.

ALAIN, Propos, p. 767.

CONTR. *Gouverné, sujet.*

HOM. P. prés. de *gouverner*.

GOVERNAT [governã] n. m. ⇒ **Gouvernorat**.

GOVERNE [governø] n. f. — 1292, *en la govierne* «action de gouverner, gouvernement, conduite»; déverbal de *gouverner*.

★ I. ♦ 1. (1723; comm.). Vx. Ce qui doit servir de règle de conduite. *Cette lettre vous servira de gouverne* (LITTRÉ).

(...) c'est un homme d'esprit qui a beaucoup voyagé, qui sait le monde (...) il ne pourrait que vous donner de bonnes indications pour la gouverne intérieure.

SAINTÉ-BEUVE, Correspondance, 415, 19 oct. 1834, t. I, p. 470.

Loc. (1829). **Mod.** *Pour ma (ta, sa, notre, votre, leur) gouverne*: pour apprendre à (se) conduire dans une circonstance, une situation; par ext., pour informer.

J'ai seulement pris ces chiffres pour votre gouverne (...). Dites-moi ce que vous désirez; après le déjeuner, j'irai commander.

ZOLA, l'Assommoir, IX, t. II, p. 85.

Seulement, prends garde, qu'il a ajouté pour ma gouverne, faut pas crâner chez lui, parce que si tu crânes on te foutra à la porte en moins de deux (...)

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 205.

♦ 2. **Vx ou littér. (Rare).** Action, fait d'administrer (qqch.), de diriger (qqn). «*La gouverne de mes enfants et celle de mon petit patrioîne...*» (G. Sand, *Correspondance*, 1836, in T. L. F.).

♦ 3. (1866). **Mar.** Action de diriger une embarcation. *Aviron de gouverne*: aviron placé à l'arrière d'une embarcation, et qui sert à la diriger.

★ II. Par métonymie. **a** (1872). **Mar.** *Une gouverne*: syn. de *aviron de gouverne*.

b (1930). Surface mobile, et, par ext., dispositif servant à la con-

duite d'un engin aérien (avion, dirigeable, fusée...). *Les gouvernes d'un avion.* ⇒ **Empennage, gouvernail; aileron.** *Gouvernes de fusée.*

HOM. Formes du v. gouverner.

GOVERNÉ, ÉE [governé] p. p. adj. ⇒ **Gouverner.**

GOVERNEAU [governno] n. m. — 1765; de *gouverner*.

♦ Techn. (papet.). Syn. de *gouverneur** (III.).

GOVERNEMENT [governemā] n. m. — V. 1190, *governement*; de *gouverner*.

★ I. Action de gouverner.

♦ 1. Vx. Action ou manière de diriger, de régir (des personnes, des biens...). ⇒ **Administration, conduite, direction, gestion, manèment.** *Le gouvernement d'une maison, d'une famille.* ⇒ **Économie** (cit. 5), **ménage** (→ Gouvernant, cit. 7). *Constituer* (cit. 1), *préposer qqn au gouvernement des bouteilles, des vivres.* — Loc. *Avoir qqch. en son gouvernement* (Académie), en avoir la charge, la responsabilité.

1 Je me détourne volontiers du gouvernement de ma maison. MONTAIGNE, Essais, III, IX.

Vielli. ou littér. *Le gouvernement des esprits, des âmes.* ⇒ **Direction.** *Le gouvernement de l'enfance* (cit. 1). ⇒ **Éducation, institution** (vx). *Le gouvernement de soi-même.* ⇒ **Maîtrise.**

2 Le pire état de l'homme, c'est quand il perd la connaissance et le gouvernement de soi. MONTAIGNE, Essais, II, II.

3 Eh quoi! l'art des arts, le gouvernement des âmes, demande-t-il moins de talent (...). MASSILLON, Pensées, Choix d'un état.

4 J'eus le bonheur de lui voir saisir enfin le gouvernement de cet esprit maladif. BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 937.

5 (...) elles m'apparaissaient comme des créatures faibles et jolies, soumises, pour le gouvernement de leur petite personne, à des règles qu'elles acceptaient. RENAN, Souvenirs d'enfance..., II, VI.

6 Platon a dit des choses merveilleuses sur le gouvernement de soi-même, montrant que ce gouvernement intérieur doit être aristocratique, c'est-à-dire par ce qu'il y a de meilleur sur ce qu'il y a de pire. ALAIN, Propos, p. 186.

Spécial. *Le gouvernement du monde, de l'univers,* par Dieu.

♦ 2. (V. 1265). Littér. (qualifié : *le gouvernement de, et adj.*). Action d'exercer le pouvoir politique* sur (un groupe social). ⇒ **Administration.** *Le gouvernement d'une société humaine par qqn, par l'exercice de l'autorité*, du pouvoir*.* *Le gouvernement des États* (→ Absolu, cit. 3), *des peuples* (→ Établissement, cit. 2), *de la chose publique* (→ Beauté, cit. 49). *Prendre en main le gouvernement d'un pays.* → *Prendre les brides**, *les rênes**; *tenir la barre**, *le gouvernail**, *le timon**. *Participer au gouvernement économique* (→ Consommateur, cit. 2).

7 Le roi, ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, lui donna (à M. de Montausier) toute la conduite de son fils. FLÉCHIER, Oraison funèbre de M. de Montausier.

Allusion littéraire :

8 (L') extension des fonctions de l'État n'irait pas (...) sans une transformation de ses méthodes, qui substituerait « au gouvernement des personnes l'administration des choses ». Il y a longtemps que Henry de Saint-Simon, s'il n'emploie pas cette formule elle-même, a lancé l'idée. BOUGLÉ et RAFFAULT, Éléments de sociologie, p. 238.

9 Le système concentrationnaire russe a réalisé (...) le passage dialectique du gouvernement des personnes à l'administration des choses, mais en confondant la personne et la chose. CAMUS, L'Homme révolté, p. 294.

Absoit. Plus cour. *L'art, la science du gouvernement* (→ Cybernétique, cit. 1). *Le parfait gouvernement* (→ Absolu, cit. 21; corps, cit. 38). *La pratique, l'exercice du gouvernement* (→ 2. Pouvoir, cit. 10). *Méthode de gouvernement. Organe de gouvernement* (→ Arrondissement, cit. 5). *Être associé, participer au gouvernement* (→ Empereur, cit. 3).

10 Le gouvernement est un ouvrage de raison et d'intelligence. BOSSUET, Politique..., V, t. 1.

11 (Ils) étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques (...). LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 24.

12 (...) il a su tout le fond et tout le mystère du gouvernement (...). LA BRUYÈRE, Disc. à l'Académie franç.

13 On dirait, ma parole, que dans ce pays-ci le gouvernement est le passe-temps naturel des gens qui n'ont plus rien à faire. ÉMILE AUGIER, le Gendre de M. Poirier, t. 1, 4.

14 Le terrorisme peut être une méthode de gouvernement, parce qu'en agissant sur l'imagination des masses gouvernées il augmente le pouvoir de la loi. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, X, p. 104.

15 Si tout l'art du gouvernement doit avoir pour fin suprême de permettre l'accomplissement maximum de la personne humaine, dans son ordre, c'est-à-dire matériellement et spirituellement, il est bien certain que, dans un grand nombre de pays, le seul énoncé d'un tel dessein paraît tout à fait risible. DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, III, p. 97.

Vx. *Le gouvernement civil, séculier et le gouvernement ecclésiastique, religieux* (→ Anarchiste, cit. 1). *Sur le gouvernement civil, traité de Locke.*

16 Prudence. De toutes les vertus requises pour le gouvernement, voilà sans contre-

dit la plus importante, voilà l'âme de tout gouvernement, soit séculier, soit religieux. BOURDALOUE, Pensées, t. II, Gouvern. relig., v.

Le gouvernement d'un seul, d'un tyran, d'une caste, d'une classe : le fait de gouverner, pour...; le gouvernement par... — **Par ext.** Le fait d'exercer une influence déterminante ou excessive sur la vie politique. ⇒ suff. **-crate, -cratie.** *Le gouvernement des bureaux* (→ **Bureaucratie**), *des riches* (→ **Ploutocratie, timocratie**), *des vieillards* (→ **Gérontocratie**), *des femmes* (→ **Gynécocratie**), *des militaires, de l'armée* (→ **Militarisme**), *des prêtres, de la religion* (→ **Théocratie; cléricanisme**), *des technocrates* (→ **Technocratie**). *Le gouvernement des médiocres* (→ **Médiocratie**), *de la canaille* (→ **Canaillocratie**), *des prostituées* (→ **Pornocratie**), *des voyous* (→ **Voyoucratie**).

♦ 3. (1462). Dr. anc. Direction politique et administrative d'une ville, d'une province, etc., exercée au nom du souverain; charge de gouverneur*. *Le gouvernement de* (qqch., des personnes) *par...*, *le gouvernement de* (qqn) *sur...* *Avoir le gouvernement d'une province, d'une ville, d'une place forte. Avoir sur les bras* (cit. 29) *le gouvernement d'une province.* — *Le gouvernement d'un seigneur, d'un comte, d'un duc* (comte, duché...) *d'un pacha* (pachalik), *d'un voïvode* (voïvodie), etc. — **Par ext.** *Pendant son gouvernement; un long gouvernement.*

Quelle pensez-vous que fût son occupation dans ses gouvernements? la justice. FLÉCHIER, Oraison funèbre de M. de Montausier.

Par ext. Ville, circonscription régie par un gouverneur (→ **Domaine**). *Le territoire d'un gouvernement. S'établir en son gouvernement.*

Le territoire presque entier du gouvernement de Moscou leur appartient (aux seigneurs russes), et ils y règnent sur un million de serfs. PH.-P. SÉGUR, Hist. de Napoléon, VIII, 1.

Circonscription, division militaire de la France, avant 1789. La résidence du gouverneur.

(Le maréchal de Lorge) s'établit au gouvernement, chez Méléac (...). SAINT-SIMON, Mémoires, I, XVI.

★ II. (1648; «structure politique», 1588, Montaigne; répandu XVIII^e). Mod. et cour. Pouvoir qui gouverne un État. ⇒ **Autorité, force** (publique), 2. **pouvoir, puissance**; ceux qui détiennent ce pouvoir.

♦ 1. Pouvoir qui assume la direction suprême des affaires publiques d'un État; organes de ce pouvoir (exécutif et législatif). ⇒ **État** (III., 3.). *La machine du gouvernement* (→ État, cit. 133). *Vivre sous un gouvernement, sous les lois* d'un gouvernement* (→ Ancien, cit. 11). *Vivre sans gouvernement*, dans l'anarchie* (cit. 2). *Pays, ville qui possède son gouvernement.* ⇒ **Autonomie** (cit. 1). *Soumettre un pays, un territoire à un gouvernement* (→ Fédéraliste, cit.). *Gouvernement central, gouvernements locaux d'un État fédéral**. ⇒ **Fédéralisme.** — *Le gouvernement établi* (→ Enchaîner, cit. 10). *Gouvernement régulier* (→ Extorsion, cit. 2). *Gouvernement instable, faible, mal assuré. Gouvernement fort, stable* (→ Asseoir, cit. 47), *ordonné, sage* (→ Côté, cit. 17). *Gouvernement impopulaire, populaire* (→ Autant, cit. 21). *Durée d'un gouvernement. Gouvernement qui s'adoucit* (cit. 13) *avec le temps. Gouvernement qui s'écroule, s'effondre* (cit. 8). *Détruire, changer* (cit. 5) *le gouvernement* (→ Attentat, cit. 9). *Gouvernement qui résiste aux attaques, à l'émeute* (cit. 4). — **Gouvernement révolutionnaire, insurrectionnel.** ⇒ **Révolution** (→ Baïonnette, cit. 4). **Gouvernement contre-révolutionnaire, putschiste.**

Outre le droit des gens qui regarde toutes les sociétés, il y a un droit politique pour chacune. Une société ne saurait subsister sans un gouvernement. MONTESSQUIEU, L'Esprit des lois, t. 1, 3 (1748).

(...) les gouvernements qui se conduisent le mieux sont ceux dont on parle le moins. ROUSSEAU, Émile, IV.

Un gouvernement serait parfait s'il pouvait mettre autant de raison dans la force que de force dans la raison. RIVAROL, Fragments et pensées politiques, Généralités.

Les gouvernements sont une chose qui s'établit de soi-même; ils se font, et on ne les fait pas. On les affermit, on leur donne la consistance, mais non pas l'être. Tenons pour assuré qu'aucun gouvernement ne peut être une affaire de choix; c'est presque toujours une nécessité. JOUBERT, Pensées, XIV, 19.

On a beau se torturer, faire des phrases et du bel esprit, le plus grand malheur des hommes, c'est d'avoir des lois et un gouvernement (...). Tout gouvernement est un mal, tout gouvernement est un joug. CHATEAUBRIAND, Essai sur les révolutions.

Jamais homme n'offrit une plus belle image de ces vieux républicains, amis incorruptibles de l'Empire, qui restaient comme les vivants débris des deux gouvernements les plus énergiques que le monde ait connus. BALZAC, la Vendetta, Pl., t. 1, p. 890.

Chez les Anglais, tout est prompt dans ce qui concerne l'action du gouvernement, dans le choix des hommes et des choses, tandis que chez nous tout est lent (...). BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 718.

Rien de plus difficile à fonder que le gouvernement, j'entends le gouvernement stable; il consiste dans le commandement de quelques-uns et dans l'obéissance de tous, chose contre nature. TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, t. 1, t. 1, p. 40.

Si mauvais que soit un gouvernement, il y a quelque chose de pire, c'est la suppression du gouvernement. TAINÉ, les Origines de la France contemporaine, III, t. 1, p. 81.

L'importance des révolutions se mesure à l'intérêt que peut avoir le gouvernement à retarder leur réussite. PIERRE LOUÏS, les Aventures du roi Pausole, IV, III.

Tous les peuples sont pour la paix, aucun gouvernement ne l'est. PAUL LÉAUTAUD, Propos d'un jour, p. 45.

Relations des individus, des gouvernés, et du gouvernement. ⇒ **État**, 2. **pouvoir** (→ Charte, cit. 2). **Endoctrinement** (cit.) par le gouvernement. **Propagande**, **pressions du gouvernement sur les médias**. Un gouvernement qui corrompt les gouvernés (→ Encourager, cit. 13).

(En parlant d'un régime politique précis). **Le gouvernement des Bourbons**, de l'Empire, de la Restauration (→ Acariâtre, cit. 2), de Louis-Philippe (→ Assaillir, cit. 8). ⇒ **Règne**. **Le gouvernement de la III^e République**, de la V^e République. **Le gouvernement provisoire d'Alger**. — **Gouvernement pontifical**. ⇒ **Saint-Siège**. → Camerlingue, cit. 2. **Gouvernement du Maroc** (Maghzen), de l'ancienne Turquie (Divan*, Sublime-Porte*). ⇒ aussi **Protectorat**, **régence**.

Dr. internat. Représentant, mandataire d'un gouvernement étranger. Gouvernements de fait généraux, locaux. Reconnaissance* d'un gouvernement par les autres.

31 Dans la pratique (...) l'usage s'est introduit qu'un gouvernement de fait doit être reconnu par les États tiers : c'est la « reconnaissance de gouvernement » (*Ses conditions*) se ramènent à une seule considération : il faut que le gouvernement de fait exerce une autorité suffisamment stable et effective.

DÉLBEZ, Manuel de droit international public, p. 168.

♦ 2. **Le pouvoir exécutif*** ; les organes qui l'exercent (par oppos. au pouvoir législatif). — **REM.** Cette acception est courante en droit constitutionnel, mais prête souvent à confusion avec le sens 3, plus usuel dans les pays à régime parlementaire. Appliqué au pouvoir exécutif, le terme de **gouvernement** se distingue de **administration*** et désigne « la fonction la plus élevée du pouvoir exécutif visant la direction suprême des affaires publiques et déterminant l'orientation générale de la politique du pays » (Capitant). — **Faiblesse, renforcement du gouvernement par rapport au pouvoir législatif. Communication, message* du gouvernement au parlement. Limitation des pouvoirs du gouvernement par décentralisation, self-government*. La centralisation** (cit.) **renforce le gouvernement. Gouvernement français** (chef* de l'État ; conseil* des ministres), **anglais** (couronne ; cabinet), **américain** (Président), **russe** (présidium du Soviet suprême ; conseil des ministres).

32 Qu'est-ce donc que le gouvernement ? Un corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance, chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté tant civile que politique (...) J'appelle (...) **gouvernement** ou suprême administration, l'exercice légitime de la puissance exécutive (...)

ROUSSEAU, Du contrat social, III, 1. Du gouvernement en général (cf. tout le livre III du *Contrat social*).

33 J'emploie ici le mot **gouvernement** pour désigner ce que très souvent on appelle le **pouvoir exécutif** (...) Le mot **gouvernement** est (...) employé dans deux sens différents. J'ai déjà désigné par le mot **gouvernement** l'ensemble des organes directeurs de l'État. En parlant ici du **gouvernement**, j'ai en vue cet organe que, dans la langue politique moderne, on oppose au parlement, qui est placé à côté de lui, au sommet de l'État (...)

Léon DUGUIT, Traité de droit constitutionnel, t. II, p. 768.

34 La structure, les caractères du **gouvernement** (...) sont assez variables. Cependant, sa forme habituelle est celle-ci : un individu est titulaire de toutes les attributions qui appartiennent au gouvernement ; il a des collaborateurs, des subordonnés appelés ministres (...) qui ont surtout un rôle important lorsque le **gouvernement** est **parlementaire**.

Léon DUGUIT, Traité de droit constitutionnel, t. II, p. 769.

(1810). **Abusif en droit. Administration centrale de l'État. Employé** (cit. 2) **du gouvernement** (→ Emploi, cit. 15). **Fonctionnaire, agent préposé du gouvernement** (→ Arbitraire, cit. 9 ; commun, cit. 25). — **Loc. Aux frais du gouvernement**. → **Aux frais de la princesse***.

♦ 3. (Dans les régimes parlementaires). **Partie du pouvoir exécutif** qui est responsable devant le Parlement ; le corps des ministres (par oppos. au chef de l'État, irresponsable). ⇒ **Cabinet** (*infra* cit. 9), **conseil** (des ministres), **ministère ; président** (du conseil) ; **ministre ; secrétaire** (d'État), **sous-secrétaire** (d'État). **Le chef***, **le président du gouvernement** ; le Premier ministre. **Membres du gouvernement. Commissaire* du gouvernement. Constituer, former le gouvernement. Entrer au gouvernement. Gouvernement de droite, de gauche ; socialiste, modéré**. — (En France). **Le gouvernement Poincaré, Briand, Chirac, Mauroy. Un gouvernement de pacifistes, de bellicistes** (cit.). **Les délibérations du gouvernement** (→ Financier, cit. 3). **Le gouvernement est unanime, divisé. Divergences au sein du gouvernement. La politique étrangère, financière du gouvernement** (→ Emprunt, cit. 6). **Les pouvoirs, les actes du gouvernement. ⇒ Arrêté, décision, décret, instruction ; police, réglementaire** (pouvoir). **Actes du gouvernement français publiés au Journal officiel***. **Le chef du gouvernement a l'initiative des projets de loi***. **Autorisation préalable des publications par le gouvernement. ⇒ Censure**. — **Le gouvernement représente la majorité. Partisans, fidèles du gouvernement** (→ Autorité, cit. 28). **Soutenir le gouvernement. Censurer le gouvernement. Opposition* au gouvernement** (→ Bataille, cit. 15 ; escarmouche, cit. 3). **Le gouvernement a posé la question de confiance*. Mettre en minorité, faire tomber* le gouvernement. Le gouvernement démissionnaire expédie les affaires courantes. Le nouveau gouvernement**.

35 Quant au **gouvernement**, il montrait cette faiblesse, cette indécision, cette mollesse, cette incurie ordinaires à tous les gouvernements, et dont aucun n'est jamais sorti que pour se jeter dans l'arbitraire et la violence.

FRANCE, l'Île des pingouins, V, vi.

♦ 4. **Par ext. (Ancientt)**. « Organisme chargé de la direction adminis-

trative d'une colonie » (Capitant). ⇒ **Gouverneur**. **Le gouvernement du Sénégal, de la Guinée sous la domination française. Gouvernement général de l'A. E. F., de l'A. O. F., de l'Algérie**.

Le gouvernement général est la plus importante des institutions propres à l'Algérie, et le gouverneur général constitue le pivot de l'administration algérienne (...) Le gouverneur général représente le gouvernement de la République dans toute l'étendue du territoire algérien ; le gouvernement et la haute administration de l'Algérie sont centralisés à Alger sous son autorité.

Augustin BERNARD, l'Algérie, 1929, p. 407.

♦ 5. **Vx. Lieu où réside un gouverneur. ⇒ Gouvernorat**.

★ III. **Organisation, structure politique de l'État. ⇒ Constitution** (cit. 5), **institution(s), régime*, système. Formes, espèces de gouvernement** ⇒ les éléments -archie, -arche, -arque (→ Avantage, cit. 32 ; chanson, cit. 9 ; éducation, cit. 4 ; exigence, cit. 1). **Gouvernement monarchique ; monarchique, impérial, consulaire. ⇒ Consulat, cour** (III., 1.), **empire, monarchie, régence, royaume. Gouvernement absolu** (cit. 4), **tyrannique. ⇒ Absolutisme, arbitraire, autocratie, autoritarisme, autorité, césarisme, despotisme** (cit. 5), **dictature, tyrannie** (→ Amender, cit. 6 ; arbre, cit. 27). **Gouvernement aristocratique** (cit. 1), **collégial*, directorial. ⇒ Aristocratie** (cit. 2 et 3), **oligarchie ; duumvirat, triumvirat, pentarchie, tétrarchie ; directoire. Gouvernement direct, populaire. ⇒ Ochlocratie. Gouvernement démocratique, républicain. ⇒ Démocratie** (cit. 3), **république** (→ Égal, cit. 9 ; fédératif, cit. 1). **Gouvernement parlementaire*** (⇒ **Parlementarisme**), **représentatif***. — **Gouvernement informel, balancé** (cit. 24) **entre plusieurs systèmes**.

(...) en vérité, l'excellente et meilleure police est à chaque nation celle sous laquelle elle s'est maintenue. Sa forme et commodité essentielle dépend de l'usage. Nous nous déplaçons volontiers de la condition présente. Mais je tiens pourtant que d'aller désirant le commandement de peu en un État populaire, ou en la monarchie une autre espèce de gouvernement, c'est vice et folie.

MONTAIGNE, Essais, III, IX.

Les diverses formes de gouvernements tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouvent entre les particuliers au moment de l'institution.

ROUSSEAU, De l'inégalité parmi les hommes, II.

On a de tout temps beaucoup disputé la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres. Pour nous, si, dans les différents États, le nombre des magistrats doit être inverse de celui des citoyens, nous concluons qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits États, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands.

ROUSSEAU, Émile, V.

Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite.

J. DE MAISTRE, Lettres et opuscules, 15-27 août 1811.

Le gouvernement russe est une monarchie absolue tempérée par l'assassinat.

CUSTINE, la Russie en 1839, t. 1, p. 317, in GUERLAC.

Cf. le mot célèbre de CHAMFORT (→ Chanson, cit. 9).

(La République) a un titre à mes yeux : elle est, de tous les gouvernements, celui qui nous divise le moins.

THIERS, Discours au Parlement, 13 févr. 1850.

Allus. littér. **Les trois gouvernements**, selon Montesquieu (cf. *l'Esprit des lois*, livres II et III). ⇒ **Républicain ; monarchique ; despotique** (cit. 1).

« C'n'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement », refrain célèbre d'un couplet de la *Fille de madame Angot* (cité à propos de désillusions après un changement politique).

CONTR. Anarchie, désordre. — **Gouverné, sujet. — Opposition.**

DÉR. **Gouvernemental.**

COMP. V. **Self-government.**

GOVERNEMENTAL, ALE, AUX [gʊvɛrnəmɑ̃tɑl, o] adj. — 1801 ; de **gouvernement**.

♦ 1. **Relatif au gouvernement***, au pouvoir politique, ou, spécialement, au pouvoir exécutif. **Méthodes, institutions gouvernementales. Organes gouvernementaux**.

On peut distinguer deux grandes catégories d'organes gouvernementaux : les Assemblées (...) et les organes constitués par un homme seul ou un petit comité (...) La terminologie applicable à ceux-ci demeure très incertaine : on les appelle tantôt « organes exécutifs », tantôt « organes gouvernementaux » au sens strict (...) la seconde (dénomination) conduit à une confusion grave puisqu'elle désigne par le même terme (...) le tout et la partie.

M. DUVERGER, Les Régimes politiques, p. 27.

♦ 2. **Relatif au ministère. ⇒ Ministériel. L'équipe gouvernementale. La politique gouvernementale est approuvée par l'Assemblée**.

Partout ailleurs, le personnel gouvernemental a changé. Chez nous, le même est toujours là. Grave.

Paul LÉAUTAUD, Propos d'un jour, p. 47.

(1866). Qui soutient le **gouvernement**, le **ministère** ; qui est favorable à sa politique. **Journal, parti gouvernemental. Députés gouvernementaux**.

N. m. pl. **Les gouvernementaux**.

CONTR. et COMP. **Antigouvernemental.**

DÉR. **Gouvernementalisme, gouvernementaliste**.

GOVERNEMENTALISME [gʊvɛrnəmɑ̃tɑlizm(ə)] n. m. — 1842 ; de **gouvernemental**.

♦ **Polit.** Attitude politique qui consiste à approuver, à soutenir le **gouvernement**. **Le gouvernementalisme d'un journal**.

Un autre signe de ce temps, c'était l'anarchie mêlée au gouvernementalisme (nom barbare du parti correct). On était pour l'ordre avec indiscipline.

HUGO, les Misérables, V, 1. XII.

GOVERNEMENTALISTE [gøvɛrnəmɔ̃talist(ə)] adj. et n. — 1862, Hugo; de *gouvernemental*, ou *gouvernementalisme*.

♦ Polit. Partisan inconditionnel du gouvernement.

GOUVERNER [gøvɛrne] v. tr. — V. 1050, *governar*; du lat. *gubernare*, du grec *kuybernân*. → *Cybernétique*.

★ I. A. V. tr. ♦ 1. (Fin XII^e). Diriger (une embarcation) au moyen d'un gouvernail*, ou de ce qui en tient lieu. ⇒ **Manœuvrer**, **piloter**; **navigation**. *Gouverner une barque, un navire, une péniche*.

1 Car, en voyant du Ciel l'ordre qui point ne faut,
J'ai le cœur assuré qu'un moteur est là-haut,
Qui tout sage et tout bon gouverne cet empire,
Comme un pilote en mer gouverne son navire (...)
RONSARD, Réponses aux injures et calomnies.

2 On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de meilleure maison.
PASCAL, Pensées, v. 320.

Par métaphore. *Gouverner, mener, conduire sa barque**, ses affaires. *Gouverner le vaisseau de l'État*. → **Tenir la barre***, le gouvernail*.

Absolt. *Gouverner à la lame*, vent arrière. *Gouverner à barre* franche, à la roue**. *Gouverner de telle façon que les voiles restent gonflées* : porter plein*. *Gouverner au plus près**. *Gouverner vers bâbord*. ⇒ **Venir** (sur). *Gouverner sur, à un cap*. ⇒ **Diriger**.

Par ext. (le sujet désigne les passagers). *Nous gouvernions sur le port*.
Par anal. (le compl. désigne un aéronef). *Gouverner un dirigeable*.

♦ 2. Vx. ⇒ **Conduire, mener**. *Gouverner un cheval, une voiture*. — Fig. et vx. *Gouverner son regard, une œillade* (→ **Affêté**, cit. 1).

3 (...) la manière dont Itobad gouvernait son cheval (...)
VOLTAIRE, Zadig, XIX.

♦ 3. Régional (encore usité en Suisse). Soigner le bétail. ⇒ **Panser**. *Gouverner les vaches*. — Intransitif ou absolument :

3.1 — Je vais me lever. — Tu as le temps. — Et les bêtes? — Tu sais bien que c'est Jean qui gouverne ce matin.
C.-F. RAMUZ, Si le soleil ne revenait pas, Œ., t. XVI, p. 85.

B. V. intr. Mar. Être gouverné, piloté (en parlant d'un navire). *Gouverner sur son ancre, sur sa bouée* : être poussé par le courant, le vent. *Un navire qui gouverne bien*, qui obéit bien au gouvernail.

★ II. Diriger la conduite de (qqn, qqch.).

♦ 1. Vx ou régional. ⇒ **Administrer, gérer, régir**. *Gouverner ses biens, sa fortune, sa maison...* (→ **Économie**, cit. 2; **économie**, cit. 1; **éparpiller**, cit. 9). — REM. On rencontre des emplois assez récents de ce sens (R. Bazin, 1907; Chardonne, 1931, in T. L. F.), mais il s'agit d'usages régionaux ou littéraires, en tout cas très marqués.

♦ 2. Vieilli. a) (Sujet et compl. n. de personne). Exercer une influence* déterminante sur la conduite de (qqn). ⇒ **Conduire** (cit. 27), **diriger**; **gouverner**. *Gouverner un enfant*. ⇒ **Éduquer, élever, instruire** (→ 1. Bon, cit. 96; convenable, cit. 3). *Avoir qqn à gouverner, à surveiller*. → Avoir charge (cit. 19) d'âme. *Il se laisse gouverner par sa femme*. ⇒ **Guider, influencer, mener, régenter, tenir** (en lisière*). *Il gouverne toute sa famille, tout son entourage*. ⇒ **Dominer**. *Une personne difficile à gouverner*. ⇒ **Manier**.

4 Il est plus difficile de s'empêcher d'être gouverné que de gouverner les autres.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 151.

5 Pour gouverner quelqu'un longtemps et absolument, il faut avoir la main légère, et ne lui faire sentir que le moins qu'il se peut sa dépendance.
LA BRUYÈRE, les Caractères, IV, 71.

6 Un homme sage ni ne se laisse gouverner, ni ne cherche à gouverner les autres (...)
il veut que la raison gouverne seule et toujours.
LA BRUYÈRE, les Caractères, IV, 71.

7 (...) celui qui est à la cour, à Paris, dans les provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connaît les femmes qui les gouvernent, est comme un homme qui voit bien une machine qui joue, mais qui n'en connaît point les ressorts.
MONTESQUIEU, Lettres persanes, CVIII.

8 Devais-je m'expliquer devant un malheureux valet, insolent d'être parvenu à presque gouverner son maître?
BEAUMARCHAIS, la Mère coupable, II, 20.

9 La Sauvage, qui gouvernait Schmucke avec l'autorité d'une nourrice sur son mar-mot, le força de déjeuner avant d'aller à l'église.
BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 768.

Gouverner une conscience, les consciences. ⇒ **Directeur** (de conscience). → **Crédit**, cit. 10.

10 Le jésuite qui la gouverne la fait communier deux fois la semaine (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 813, 25 mai 1680.

Vx ou littér. (le compl. désigne le cœur, les sentiments...). *Gouverner son cœur, ses sentiments, ses sens, ses désirs...* ⇒ **Maîtriser** (→ **Anticiper**, cit. 4; **discernement**, cit. 6). *Gouverner ses instincts*. ⇒ **Freiner, refréner**. *Gouverner sa mémoire* (→ **Faiblir**, cit. 2). *Gouverner son chagrin, son désespoir*.

11 (...) on a beaucoup de peine à gouverner son imagination (...)
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 813, 25 mai 1680.

12 Dès que vous ne gouvernez plus vos pensées, la sottise va de soi, par le seul mouvement de la langue.
ALAIN, Propos, p. 246.

(...) je ne prétends pas gouverner ma vie. Nul, hormis les saints, n'a jamais gouverné sa vie. Toute vie est sous le signe du désir et de la crainte, à moins qu'elle ne soit sous le signe de l'amour.

BERNANOS, les Grands Cimetières sous la lune, I, III

b) Littér. (sujet n. de chose). Exercer son empire* sur. ⇒ **Dominer**. *L'intérêt, l'ambition, la crainte le gouvernement. Les forces qui gouvernent le corps* (→ **Étioler**, cit. 9). *Les forces, les instincts qui gouvernent l'intelligence* (→ **Cultiver**, cit. 11; **épouvantable**, cit. 6). *Les mobiles qui gouvernent ses actions. Règle qui gouverne la conduite*. ⇒ **Gouverne** (n. f., 1.); **régler**. — *Les principes qui gouvernent l'art*.

Mes sens par la raison ne sont plus gouvernés (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, IV, 3.

L'intérêt ne me gouverne point.
MOLIÈRE, le Médecin malgré lui, II, 4.

Si les pieds et les mains avaient une volonté particulière, jamais ils ne seraient dans leur ordre qu'en soumettant cette volonté particulière à la volonté première qui gouverne le corps entier.
PASCAL, Pensées, VII, 475.

Il ne connaissait pas les mobiles étranges qui gouvernent quelquefois les actions des femmes (...)
A. DE MUSSET, Nouvelles. - *Frédéric et Bernerette*, I, III.

Ce majestueux phénomène psychique, l'inspiration, gouverne l'art tout entier, la tragédie comme la comédie, la chanson comme l'ode, le psaume comme la satire, l'épopée comme le drame.
HUGO, Post-Scriptum de ma vie, Promontorium somnii.

Mon père, comme tous les hommes dont la vie est gouvernée par des passions exigeantes et précises (...)
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, I, VI.

Les lois, les idées, les forces qui gouvernent le monde, l'univers, la société, l'humanité. ⇒ **Mener, régir** (→ **Association**, cit. 1; **attribuer**, cit. 16; **esprit**, cit. 177; **fantastique**, cit. 11). *La religion gouvernera longtemps les sociétés* (→ **Façonner**, cit. 12).

La fortune et l'humeur gouvernent le monde.
LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 435.

Tôt ou tard les hommes qui pensent et qui écrivent gouvernent l'opinion; et l'opinion, comme vous savez, gouverne le monde.
D'ALEMBERT, Dialogues, Descartes et Christine.

Trois puissances gouvernent les hommes : le fer, l'or et l'opinion; et, quand le despotisme a lui-même détruit cette dernière, il ne tarde pas à perdre les deux autres.
CHAMFORT, Maximes et Pensées, Sur la politique, IX.

Les Morts gouvernent les vivants.
A. COMTE, Catéchisme positiviste.

Il reconnut qu'un tel fait se produisait avec la rigueur inexorable des lois qui gouvernent le monde.
FRANCE, le Mannequin d'osier, Œ., t. XI, p. 242.

Les lois de la gravitation, de l'optique, de l'acoustique, cessent de gouverner le monde.
G. DUHAMEL, Salavin, V, XI.

c) Absolt (sujet n. de personne). ⇒ **Commander, diriger** (→ **Absolu**, cit. 1; **ambition**, cit. 7). *Dans cette maison, ce sont les enfants qui gouvernent. Vouloir gouverner* (→ **Entremetteur**, cit. 1).

(...) quand la femme gouverne, la maison n'en va pas plus mal.
ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, Lettre IX.

♦ 3. (xiv^e). Gramm. Vx. ⇒ **Régir**.

(...) ce sont les mots indéterminés qui, dans le langage des Grammaticiens, gouvernent ou régissent les noms déterminants. Ainsi les méthodes pour apprendre la langue latine disent que le verbe actif *gouverne* l'accusatif (...)
ENCYCL. (DIDEROT), art. *Gouverner*.

★ III. Mod. et cour. Exercer le pouvoir politique* sur (⇒ **Gouvernement**). *Gouverner les peuples, les nations, les hommes*. ⇒ **Conduire, diriger** (→ **Berger**, cit. 14 et 15; **écheq**, cit. 17; **équité**, cit. 4; **fleur**, cit. 38). *Corrompre, amollir* (cit. 4) *les hommes pour les gouverner plus aisément*. *Gouverner le corps* (cit. 38) *social, gouverner une grande nation* (→ **Emparer**, cit. 3), *une province* (→ **Empereur**, cit. 3). *Faire gouverner un pays par des notables* (→ **Fédéraliste**, cit. 1). *Chef*, monarque*, tyran*, prince, régent qui gouverne un pays. République que gouvernent deux assemblées et un conseil des ministres. Ce pays est gouverné par une oligarchie financière, par un parti politique*.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit, et non pour le leur.
ROUSSEAU, Du contrat social, III, v.

Law me dit : Monsieur, jamais je n'aurais cru ce que j'ai vu pendant que j'ai administré les finances. Sachez que le royaume de France est gouverné par trente intendans. Vous n'avez ni parlement, ni comités, ni états, ni gouverneurs, j'ajouterai presque ni roi ni ministres : ce sont trente maîtres des requêtes, commis aux provinces, de qui dépend le bonheur ou le malheur de ces provinces, leur abondance ou leur stérilité.
D'ARGENSON, Journal et mémoires, t. I, p. 43 (note), in GUERLAC.

Qu'importe que ce soit un sabre, un goupillon ou un parapluie qui vous gouverne! — C'est toujours un bâton, et je m'étonne que des hommes de progrès en soient à disputer sur le choix du gourdin qui leur doit chatouiller l'épaule (...)
Th. GAUTHIER, Préface de M^{lle} de Maupin, p. 32.

On crut sauver la liberté en disputant au roi le droit de régner par lui-même et en essayant de transporter au conseil des ministres la pleine souveraineté : discussion assez stérile, car il m'importe assez peu par qui je suis gouverné, si je suis trop gouverné.
RENAN, Questions contemporaines, Œ. compl., t. I, p. 64.

La politique, c'est-à-dire la manière de gouverner l'humanité de la même façon que l'on gouverne une machine ou un troupeau, disparaîtra comme art spécial. La science maîtresse, le souverain d'alors, ce sera la philosophie (...)
RENAN, Questions contemporaines, Œ. compl., t. I, p. 231.

Par ext. (sujet n. de chose). *Les lois, la constitution, les principes politiques qui gouvernent un pays*.

La loi par laquelle ce peuple est gouverné est tout ensemble la plus ancienne loi du monde, la plus parfaite, et la seule qui ait toujours été gardée sans interruption dans un État.
PASCAL, Pensées, IX, 620.

- 34 La loi, en général, est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre (...) MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, I, III. (Absolt). Diriger les affaires publiques d'un État, détenir et exercer le pouvoir politique, et, spécialt, le pouvoir exécutif (→ Envoyer, cit. 5). La vocation, l'ambition de gouverner. *Esprit* (cit. 129) de suite indispensable pour gouverner. *Gouverner en maître, en tyran. Gouverner sagement, bien gouverner* (→ Art, cit. 65). *On ne peut gouverner ni avec* (cit. 12) *lui, ni sans lui. Classe qui gouverne dans l'intérêt commun, à son profit* (→ Aristocratie, cit. 3). *Ceux qui gouvernent* (→ Borne, cit. 16). ⇒ **Chef** (du gouvernement), **gouvernant, homme** (d'État); **rênes** (tenir les rênes du pouvoir). *Ces princes qui nous gouvernent*, ouvrage de Michel Debré (1957). *Avoir charge* (cit. 24) *de gouverner. L'art de gouverner* (→ Commander, cit. 31).
- 35 Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. ROUSSEAU, *Du contrat social*, III, IV.
- 36 La masse n'a droit de gouverner que si l'on suppose qu'elle sait mieux que personne ce qui est le meilleur. RENAN, *l'Avenir de la science*, Œ. compl., t. III, p. 1007.
- 37 Le pouvoir politique (...) ne peut vivre que du sacrifice de l'intellect (...) gouverner, c'est aller d'expédient en expédient (...) VALÉRY, *Regards sur le monde actuel*, p. 301.
- 38 Gouverner, en temps de guerre, c'est quelque chose comme de piloter un navire qui fait eau de toutes parts (...) MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VIII, p. 254.
- 39 Se destiner à la politique, c'est se sentir une vocation, non seulement de critiquer, mais de gouverner. Sinon, autant le seul journalisme. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, xv, p. 183.
- 40 Les politiques médiocres passent le plus clair de leur temps à faire des projets ou à exposer des doctrines (...) Le Café du Commerce parle et ne gouverne pas. A. MAUROIS, *Un art de vivre*, IV, 5.
- 41 Il s'agit de savoir comment on gouvernera. Depuis toujours, il n'y a que deux méthodes : la force ou la ruse. ARAGON, *les Beaux Quartiers*, III, VI. Allus. hist. « *Gouverner, c'est prévoir* », mot attribué à Émile de Girardin et, parfois, à Thiers. — *Le roi règne et ne gouverne pas* :
- 42 Le roi n'administre pas, ne gouverne pas, il règne. Les ministres administrent et gouvernent, et ne peuvent avoir un seul subalterne contre leur gré; mais le roi peut avoir un ministre contre son gré, parce qu'encore une fois, il n'administre pas, il ne gouverne pas, il règne. le National, 4 févr. 1830, art. attribué à THIERS.
- 43 La *Monarchie selon la Charte* est un catéchisme constitutionnel : c'est là que l'on a puisé la plupart des propositions que l'on avance comme nouvelles aujourd'hui. Ainsi ce principe, que le *Roi règne et ne gouverne pas*, se trouve tout entier dans les chapitres IV, V, VI et VII sur la prérogative royale. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 98. REM. Le livre des *Mémoires* d'où cette citation est extraite, a été écrit en 1839. La *Monarchie selon la Charte* date de 1816.

► SE GOUVERNER v. pron.

- ♦ 1. Être maître* de soi, de ses instincts, de ses impulsions... (→ Conduite, cit. 19). *Se gouverner à force de volonté**.
- 44 (...) des personnes qui sont capables de se gouverner (...) RACINE, *Traductions*, le Banquet de Platon.
- ♦ 2. Exercer le pouvoir politique sur soi-même (en parlant d'une société). *Société qui se gouverne aristocratiquement* (cit.). *Le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes* (→ aussi Détrôner, cit. 2).
- ♦ 3. Être gouverné. *Les passions se gouvernent par la volonté*.
- 45 (...) il en irait bien mieux. Si tout se gouvernait par ses ordres pieux. MOLIÈRE, *Tartuffe*, t. 1.
- 46 De là vient en partie mon inaptitude à laisser ma pensée se gouverner par la rime, inaptitude que j'ai depuis bien vivement regrettée (...) RENAN, *Souvenirs d'enfance...*, I, II.

► GOUVERNÉ, ÊE p. p. adj.

- Qui est dirigé, gouverné. *Masses gouvernées* (→ Gouvernement, cit. 14). *Passions gouvernées*.
- 47 Le vrai du pessimisme est en ceci que la simple humeur non gouvernée va au triste ou à l'irrité. ALAIN, *Propos sur le bonheur*, p. 263. N. m. pl. *Les gouvernés* : l'ensemble de ceux qui doivent obéir au pouvoir politique, par oppos. aux *gouvernants* (cit. 11, Duverger). ⇒ **Sujet**. *L'intérêt des gouvernés* (→ Aristocratie, cit. 3; et aussi encourager, cit. 13). — *Collectif. Les droits du gouverné*.
- 48 (...) c'est une chimère, et la plus inepte des chimères, que la créance en un futur état de choses où il n'existera que des gouvernés doux, patients, modérés, pleins de bon sens, de raison, d'instruction, et sachant la vérité des choses, pour s'embrasser avec des gouvernants intègres. J.-A. DE GOBINEAU, *les Pléiades*, II, II.
- 49 Il faut faire de bonnes lois si l'on veut avoir de bons gouvernés. CAMUS, *Actuelles*, in *Essais*, Pl., p. 289.
- DÉR. Gouvernable, gouvernance, gouvernant, gouvernante, gouverne, gouverneau, gouvernement, gouverneur. — Ingouvernable.
- HOM. V. Gouverne.

GOVERNEUR [gʊvɛrnœʁ] n. m. — Mil. XII^e, *governere* et *gouverner* « chef militaire » et « directeur qui gouverne qqn »; de *gouverner*. REM. 1. *Gouverneur* qui a éliminé de bonne heure *gouvernant* au sens de « gouverneur de province, de ville », a longtemps gardé pour féminin *gouvernante*, aujourd'hui inusité au sens de « femme d'un gouverneur ».

2. Le mot n'a, en principe, pas de féminin; la forme *gouverneuse* est virtuelle. On dira plutôt : *elle est gouverneur; une femme gouverneur*.

★ I. ♦ 1. (V. 1290). Anc. dr. Haut fonctionnaire royal à qui était

confié, en France, le gouvernement militaire d'une province, d'une grande ville. *Gouverneur et lieutenant* pour le roi. À la veille de la Révolution, on comptait quarante gouverneurs généraux* (provinces et territoires) *et quatre cents gouverneurs particuliers* (villes et places fortes). *Les gouverneurs dirigèrent effectivement l'administration des provinces jusqu'au ministère de Richelieu; ils n'eurent plus guère ensuite que des fonctions honorifiques. — Gouverneurs de palais, de châteaux, de maisons royales.*

Nous avons eu une Jacqueline de la Prudoterie qui ne voulut jamais être la maîtresse d'un duc et pair, gouverneur de notre province.

MOLIÈRE, *George Dandin*, I, 4.

Par ext. *Le gouverneur de la maison d'un comte.* ⇒ **Administrateur** (→ 2. Être, cit. 12).

Charge, titre, dignité de gouverneur. ⇒ **Gouvernorat**. — *Gouverneurs de l'antiquité perse* (⇒ **Satrape**), *grecque* (⇒ **Tétrarque**), *romaine* (⇒ **Légit, proconsul, procureur, vicaire**). *Gouverneurs musulmans* (⇒ **Bey, dey, pacha; vali**). *Le palatin**, *le voïvode**, *anciens gouverneurs, en Pologne; le stathouder**, *gouverneur hollandais*.

♦ 2. Milit. *Gouverneur militaire* : officier général placé à la tête de certaines régions militaires (Paris, Lyon...). *Le gouverneur d'une place forte, en temps de guerre. — Par ext. Le gouverneur d'un fort, d'une prison...*, sous l'Ancien Régime.

♦ 3. (XVIII^e). Mod. Chef mis par l'État à la tête de certaines grandes institutions financières, et, spécialt, de la Banque de France. *Le gouverneur de la Banque de France est assisté d'un sous-gouverneur*.

♦ 4. (1645; repris en dr. colonial, mil. XIX^e). Hist. Fonctionnaire qui, dans une colonie ou un territoire dépendant d'une métropole, est à la fois le principal représentant de l'autorité métropolitaine et le chef de l'administration. *Le gouverneur d'une colonie, d'un territoire d'outre-mer, d'une union de colonies (gouverneur général). Le vice-roi* des Indes faisait fonction de gouverneur général. Le gouverneur général de l'Algérie* (→ Gouvernement, cit. 37). *Arrêté du gouverneur général* : arrêté gubernatorial.

Le gouverneur général représente le Gouvernement de la République française dans toute l'étendue de l'Algérie (...) Il est responsable de ses actes devant le Gouvernement de la République. Loi du 20 sept. 1947, art. 5.

♦ 5. Mod. Aux États-Unis, Chef du pouvoir exécutif d'un État, élu généralement pour un mandat de quatre ans, disposant d'un droit de veto et du droit de grâce. *Le gouverneur du Texas, de Californie. L'élection d'un gouverneur*.

♦ 6. (1926; autre sens, 1867). Au Canada. **GOVERNEUR GÉNÉRAL** : représentant de la reine (ou du roi), nommé pour cinq ans par le souverain d'Angleterre, sur la recommandation du Premier ministre du Canada. — (1867). **LIEUTENANT-GOUVERNEUR** : haut fonctionnaire nommé pour cinq ans par le gouverneur général pour représenter la reine (ou le roi) dans chaque province* du Canada.

♦ 7. (Au Sénégal). Fonctionnaire civil placé à la tête d'une région. ⇒ **Gouvernorat**.

★ II. (1580). Vx ou hist. Celui qui dirigeait l'éducation d'un ou plusieurs enfants. ⇒ **Mentor, précepteur, régent; gouvernante** (→ Désobéir, cit. 6). *Gouverneur des enfants royaux* (→ Élire, cit. 1). *Gouverneur des pages du roi. Le gouverneur choisissait les précepteurs**.

Sa leçon se fera tantôt par devis (*conversation*), tantôt par livre; tantôt son gouverneur lui fournira de l'auteur même (...) tantôt il lui en donnera la moelle et la substance toute machée. MONTAIGNE, *Essais*, I, XXVI.

Le duc de Beauvillier devint gouverneur des enfants de France (...) En peine de choisir un précepteur, il s'adressa à Saint-Sulpice (...) il y avait déjà ouï parler de l'abbé de Fénelon (...) il le vit, il en fut charmé; il le fit précepteur.

SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. I, XVII.

Si, dans vos nombreuses relations, vous entendiez parler de quelque prince russe, comte polonais, baron allemand, n'importe? qui voulût un gouverneur, un précepteur, n'importe encore? pensez à moi, je vous prie (...)

SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, 104, 31 janv. 1830, t. I, p. 174.

★ III. (1757). Techn. Ouvrier papetier chargé de la préparation des chiffons destinés à la fabrication de la pâte à papier (syn. : *gouverneau*).

DÉR. Gouvernat, gouvernorat.

COMP. Sous-gouverneur.

GOVERNORAT [gʊvɛrnɔʁa] n. m. — XX^e; *gouvernat* au XIX^e; de *gouverneur*.

♦ Charge, dignité de gouverneur. — Spécialt (au Sénégal). Fonction de gouverneur.

GOUZI-GOUZI [guziguzi] n. m. invar. — 1950; onomatopée.

♦ Fam. et rare. ⇒ **Gouli-gouli**.

Alors ça lui a fait un gouzi-gouzi au cœur, quelque chose comme du sentiment filial. Roger NIMIER, *le Hussard bleu*, p. 266 (1930).

GOY [goj] n. m. — xvi^e, selon Dauzat; repris 1844; hébreu *goi* « chrétien ». → Goujat.

◆ Nom donné par les Israélites aux personnes étrangères à leur culte, et, spécialt, aux chrétiens. — Au plur. *Goym, goyim*.

Et s'il te prend fantaisie, dans cette franche correspondance, de dire quoi que ce soit des « goym », sois sûr que je prêterai l'oreille.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VI, x.

(...) le *goy* vertueux, même s'il ne connaît pas la Loi, est « comme un grand prêtre ». Dans cette vue, le peuple élu est le messager de la parole (...)

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, IV, III.

(...) les portiers qui doivent interdire l'entrée aux incirconcis, aux *goyim* (...)

DANIEL-ROPS, le Peuple de la Bible, IV, III.

Var. graphique : *goï* (plur. : *goïm*), *goye*. Un plur. francisé (*des goys*) est possible, mais le mot semble insuffisamment lexicalisé et son origine linguistique trop présente pour ne pas le faire considérer comme une « faute ».

GOYAU ou **GOYOT** [gojo] n. m. — 1872, *goyau*; *goyot*, 1885; mot picard, orig. inconnue.

Technique.

◆ 1. Partie d'un puits de mine qui sert à la descente des ouvriers. Et à chaque nouveau mineur apparaissant sur la porte du goyot, avec les vêtements en loques et la boue noire du travail, les hués redoublaient, des blagues et l'accueillaient (...) et cet autre, le grand sans fesses, long comme un carême!

ZOLA, Germinal, t. II, p. 36.

(1905). Compartiment d'une mine ménagé pour le retour d'air.

◆ 2. (1962). Galerie de mine dans laquelle on ne peut se tenir debout.

GOYAVE [gojav] n. f. — 1601, *gouïave*; *guayaba*, 1555; esp. *guayaba*, du caraïbe *guava*.

◆ Fruit du goyavier, à saveur parfumée et sucrée. *Gelée, confiture de goyave. Glace à la goyave.*

(...) les fruits d'un verger redevenu sauvage : goyaves dont l'âpre saveur et la texture pierreuse sont toujours en retrait sur le parfum (...)

Claude LÉVI-STRAUSS, Tristes tropiques, p. 267.

Par ext. (en Afrique). Fruit du goyavier de brousse.

DÉR. Goyavier.

GOYAVIER [gojavje] n. m. — 1647; *gouïavier*, 1601; de *goyave*.

◆ Arbre d'Amérique tropicale (*Myrtacées*) qui produit les goyaves (n. sc. : *psidium*).

Et j'ajouterais, dit le jeune garçon, que ces eucalyptus appartiennent à une famille qui comprend bien des membres utiles : le goyavier, qui donne les goyaves; le giroflier (...)

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 335.

(En Afrique). *Goyavier de brousse* : arbre dont les fruits non cultivés ressemblent aux goyaves.

GOYESQUE [gojesk(ə)] adj. — 1937, in D. D. L.; esp. *goyesco*, de *Goya*, célèbre peintre espagnol (1746-1828).

◆ Didact. De Goya; dans sa manière ou qui évoque ses thèmes.

(...) moi le cavalier, le conquérant botté, venu (...) enlever la liliale princesse dont j'avais rêvé depuis des années et au moment où je croyais l'atteindre, la prendre dans mes bras, les refermant, enserrant, me trouvant face à face avec une horrible et goyesque vieille (...)

Claude SIMON, la Route des Flandres, p. 230 (1960).

Baudelaire n'est certainement plus un épigone de Gautier. Il a partagé avec son aîné — lui a dû, peut-être — le goût d'un matériel macabre et goyesque qui s'efface avec le siècle (...)

MALRAUX, l'Homme précaire et la Littérature, p. 244.

GOYOT [gojo] n. m. ⇒ *Goyau*.

G. Q. G. [ʒɛkyʒɛ] n. m. invar. — Av. 1922; initiales.

◆ Fam. ou techn. (milit.). Grand quartier* général.

Dans la conversation Mme Verdurin, pour communiquer les nouvelles, disait : « nous » en parlant de la France. « Hé bien voici : nous exigeons du roi de Grèce qu'il retire du Péloponnèse, etc. ; nous lui envoyons, etc. » Et dans tous ses récits revenait tout le temps G. Q. G. (« j'ai téléphoné au G. Q. G. »...)

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., t. III, p. 729.

Gr Symbole de *grade** (2. Grade, II.).

G. R. [ʒɛʁ] n. m. invar. — V. 1952; répandu v. 1970; initiales de *Grande Randonnée*.

◆ En appos. *Sentier G. R.* : sentier pédestre balisé, régulièrement entretenu par l'Association des sentiers de grande randonnée.

Par ext. *Le G. R. 10 traverse les Pyrénées. Faire un G. R. pendant ses vacances.*

GRAAL [gra(a)] n. m. — Mil. xii^e, « plat creux »; « le plat de la Cène », v. 1200; forme occitane (*gré, grial* en domaine d'oil), du lat. *gradalis* « plat large et creux », qui peut provenir du lat. pop. **cratalis*, de *cratis* « claie », ou de *gradus* par une évolution sémantique obscure.

◆ 1. Nom propre (prend la majuscule). *Le Graal* : coupe ou vase de la Cène, où Joseph d'Arimathie aurait recueilli le sang de la blessure du Christ sur la Croix.

Le Graal, symbole du salut spirituel au moyen âge. *La quête du Graal, thème central des légendes celtiques du cycle d'Arthur.*

De force égale à celle de ces noms-là, TABLE RONDE, à la solidité de bois plein et nettement circonscrit, façonné par de durs mains de bûcheron, ce qui en fait un lest pour l'idéalité du GRAAL, dont le nom, quoique rocaillieux et cristallin (comme d'un sucre extraordinairement blanc qui serait substance sacrée), ne s'achève pas mais, grave vibration de diapason ou grêle crissement d'harmonica, reste en l'air et s'étire en d'invisibles courants.

Michel LEIRIS, Frêle bruit, p. 330.

◆ 2. (*Un, des graals*). Coupe symbolique (symbole du salut). *Le « graal des poètes romantiques »* (Barrès, in T. L. F.).

GRABAT [graba] n. m. — xi^e; rare jusqu'au xvi^e, *grabatum*, v. 1050; lat. *grabatus*, grec *krabbatos*.

◆ 1. Couche misérable, mauvais lit, matelas ou pailleuse. *Un méchant, un mauvais grabat. Grabat d'un indigent, d'un miséreux. Il gisait sur un grabat* (→ Catarrhe, cit. 2). *Mourir, expirer* (cit. 4) *sur un grabat* (→ Délice, cit. 8).

(...) quant au lit du roi (*Frédéric II*), c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

VOLTAIRE, Mémoires écrits par lui-même.

Le grabat où M. Leblanc avait été renversé était une façon de lit d'hôpital porté sur quatre montants grossiers en bois à peine équarri.

HUGO, les Misérables, III, VIII, XX.

◆ 2. (1690). Vx. Lit de malade. *Être sur le grabat* : être malade. ⇒ *Grabataire*. — Loc. *Mettre qqn sur le grabat*, le réduire à la misère. → *Mettre à l'hôpital**, à l'hospice.

Vous me permettez de ne vous pas écrire de ma main quand ma détestable santé me tient sur le grabat (...)

VOLTAIRE, Lettre à Richelieu, 3172, 17 août 1767.

Venez-vous purger encore, saigner, droguer, mettre sur le grabat toute ma maison?

BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, III, 5.

DÉR. Grabataire.

GRABATAIRE [grabatera] adj. et n. — 1777; « sectaire qui n'acceptait le baptême que sur son lit de mort », av. 1720; de *grabat*.

◆ Vx. Qui est malade et ne quitte pas le lit. *Vieillard grabataire*. (⇒ *Infirmes*). — N. *Un, une grabataire*.

La sœur Perpétue était une forte religieuse (...) sucrant la tisane selon le bigotisme ou l'hypocrisie du grabataire (...).

HUGO, les Misérables, I, VII, t.

REM. Céline (*Guignol's band*, p. 127) emploie la var. *grabateux*.

GRABEAU [grabo] n. m. — 1466; *grabel* « crible », 1439; de *graber*, ou ital. *garbello*, de l'arabe *garbāl*, arabe class. *girbal*.

◆ Vx. Fragment d'une substance médicinale obtenu après criblage. *Séparer les grabeaux*.

GRABELER [grable] v. tr. — Conjug. *appeler*. — 1532, Rabelais; ital. *garbellare*, arabe *ğārbālā* « passer au crible », de *garbāl* « crible ». → *Grabeau*.

◆ Vx. ⇒ *Cribler*. — Pharm. Trier* les fragments d'une substance médicinale.

DÉR. V. Grabeau.

GRABEN [graben] n. m. — Fin xix^e; mot all., « fossé ».

◆ Géol. Bloc effondré entre deux compartiments soulevés (opposé à *horst*). ⇒ *Fossé* (tectonique). *Des grabens*. « *L'origine de ces grabens est à rechercher dans le manteau et dans les courants de convection thermiques qui l'agitent* » (*la Recherche*, n° 3, juil.-août 1970, p. 279).

GRABONS [grabō] n. m. pl. — 1842; *être en grabons*, 1825; du moy. franç. *grabe* « résidu qui attache au fond d'une poêle », du rad. germanique **grouba*, de **grouben* « cramer ».

◆ Régional (franco-provençal, Suisse). *Cretons**.

GRABUGE [grabyʒ] n. m. — 1536; *gaburge*, 1526; vénitien *garbugio*, ital. *garbuglio*, p.-é. de *gar-*, *garg-*, et *bugliare* « bouillir »; une autre hypothèse est l'anc. v. *garbouler* « discuter vivement », *grabouiller* (1625), du moyen néerl. *crabbelen* « égratigner »; selon P. Guiraud, dér. du dial. *grabber* « saisir par des crampons » (néerl. *grabben* « saisir ») avec croisement de *urger* « tourmenter » ou « fouiller la terre »; il évoque en outre le lat. *carabus* « crabe ».

♦ 1. Fam. Dispute, querelle bruyante; désordre qui en résulte. ⇒ **Dispute, querelle; désordre, gâchis.**

[a] Vx. Un, des grabuges. « *Tout ce petit grabuge (...) va finir en deux mots* » (Regnard).

[b] Mod. Du grabuge (collectif). Il y a du grabuge dans le ménage (Académie). Ne faites pas tant de grabuge. ⇒ **Bruit.** — Par ext. ⇒ **Bagarre, bataille. Ça va faire du grabuge.**

1 — En ce cas, le peuple n'est pas au bout de ses peines; et, d'ici-là, il pourrait bien y avoir du grabuge. — Je le crains plus que je ne le souhaite, car il y en a toujours qui payent les pots cassés. — Le monde se révoltera.

BALZAC, Souvenirs d'un paria, VIII, IX, in Œ. diverses, t. I, p. 303.

2 (...) je suis las de vivre dans ce climat de grabuge et de grèves.

J. GREEN, Journal, Ce qui reste de jour, 30 mai 1968.

♦ 2. (1855, Sand, in T.L.F.). Vx. Nom d'un jeu de cartes. *Jouer au grabuge.*

GRÂCE [grās] n. f. — V. 1050, « aide de Dieu »; *gratia*, fin *x^e*; lat. *gratia*.

★ I. A. ♦ 1. (xii^e). Ce qu'on accorde à qqn pour lui être agréable, sans que cela lui soit dû. ⇒ **Avantage, bienfait, don, faveur*, gracieuseté.** Demander, solliciter une grâce (de qqn). → Enfermer, cit. 2. Obtenir, recevoir une grâce. Accorder, concéder (cit. 1), faire, octroyer une grâce (à qqn). Je vous prie d'intercéder* pour lui obtenir cette grâce. — (1636). Faire à qqn la grâce de (et inf.). ⇒ 1. Plaisir (→ 1. Boire, cit. 12; brûlable, cit.; employer, cit. 17). — Demander (cit. 25) qqch. comme une grâce, demander pour grâce. — EN GRÂCE. Demander qqch. (à qqn) en grâce. Implorer* qqn en grâce. Secours matériel accordé en grâce. ⇒ **Aide, aumône, secours, subside.**

1 Je demande la mort pour grâce ou pour supplice (...) CORNEILLE, Horace, IV, 7.

2 (...) vous vous réconciliez tous deux. C'est une grâce que je vous demande (...) MOLIERE, le Sicilien, 15.

3 Adieu. Promettez-moi de vivre comme frères; Que j'obtienne de vous cette grâce en mourant. LA FONTAINE, Fables, IV, 18.

4 Elle a demandé en grâce de venir dans le diocèse de Meaux (...) BOSSUET, Lettre sur le quietisme, CXVII.

4.1 (...) laissez-lui la vie, ne me refusez point la première grâce que je vous demande (...) SADE, Justine..., t. I, p. 58.

Absolt. « *Tout ce qui vient d'elles est grâce et faveur* » (→ 1. Dame, cit. 18, France).

Fig. « *La fortune (...) distribuait ses grâces* » (La Fontaine). — Par hyperb. (formule de politesse). Faire à qqn la grâce de (et inf.). ⇒ **Amabilité, gentillesse, honneur.** Vous m'avez fait la grâce de m'écrire. Me ferez-vous la grâce d'accepter? C'est trop de grâce que vous me faites (souvent employé ironiquement).

5 — Il dit, Madame, qu'il vous trouve la plus belle personne du monde. — C'est bien de la grâce qu'il me fait.

MOLIERE, le Bourgeois gentilhomme, III, 16.

6 Il ne me reste plus qu'à vous remercier de vos observations; s'il vous en vient quelques-unes, faites-moi la grâce de me les communiquer.

DIDEROT, Lettre sur les sourds-muets.

♦ 2. (1657). **BONNES GRÂCES.** Les bonnes grâces de qqn, ses dispositions favorables. ⇒ **Amitié, bienveillance, faveur** (→ Aride, cit. 4; branler, cit. 3). Rechercher, se concilier*, gagner, trouver; perdre les bonnes grâces de qqn. Être, rentrer dans les bonnes grâces de qqn. — Spécialt. Le fait, pour une femme, d'accepter des relations amoureuses. ⇒ **Amour, faveur.** Posséder, gagner (cit. 33) les bonnes grâces d'une jeune fille.

7 (...) pour gagner les bonnes grâces du victorieux (...) CORNEILLE, Examen de Pompée.

8 Elle livra aux Romains une place de grande importance (...) pour mettre son fils Xipharès dans les bonnes grâces de Pompée. RACINE, Mithridate, Préface.

9 (...) lui, pour sa part, possédait les bonnes grâces de deux femmes de qualité. A. R. LESAGE, Gil Blas, III, v.

10 Le bruit commun était qu'il avait eu ses bonnes grâces, avant qu'elle fût mariée. HAMILTON, Mémoires du comte de Gramont, 8, in LITTRÉ.

11 (*Le roi de Pologne*) protesta sur-le-champ contre l'abdication qu'on lui avait arrachée, et étant rentré dans les bonnes grâces du czar, il s'empressa de remonter sur le trône de Pologne. VOLTAIRE, Hist. de Russie, I, XIX.

♦ 3. (xiii^e). En loc. Disposition à faire des faveurs, à être agréable à qqn. ⇒ **Bienveillance, bonté, protection.**

[a] (1675). EN GRÂCE. Être en grâce auprès de qqn : jouir de la considération, de la faveur de qqn. ⇒ **Plaire.** — (1538). Rentrer en grâce : retrouver une faveur qu'on avait momentanément perdue, obtenir son pardon. Retour en grâce.

12 Je puis croire pourtant, Sans trop de vanité, que je suis en sa grâce. MOLIERE, le Dépit amoureux, I, 3.

13 (...) et quelque austère que nous paraîsse, et que soit même la pénitence, pouvons-nous ne la pas aimer quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur (...) BOURDALOUE, Sévérité de la pénitence, II^e partie.

14 Rentré en grâce auprès de M^{me} de Pompadour, je lui communiquai ma peine, la suppliant de savoir du roi s'il me serait favorable. MARMONTEL, Mémoires, VII.

[b] (1564). Fig. **TROUVER GRÂCE.** Trouver grâce devant qqn, devant les yeux, aux yeux de qqn, lui plaire, gagner sa bienveillance, son

indulgence (→ Autre, cit. 51; derviche, cit. 1). Personne ne trouve grâce à ses yeux : il critique tout le monde.

Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, Si jamais à mes vœux vous fûtes favorable (...) RACINE, Esther, II, 7.

M^{me} de T. a trouvé grâce devant Madame de Montespan. M^{me} DE SEVIGNÉ, Lettres, 370, in LITTRÉ.

[c] Vx. De grâce : par pure bonté. De sa grâce : de son propre gré, de son propre mouvement, spontanément.

Profitons de l'instant que de grâce il nous donne (...) BOILEAU, Épîtres, III.

(...) votre cœur magnifique Me promet, de sa grâce, une bague. MOLIERE, le Dépit amoureux, I, 2.

(1636). Mod. **DE GRÂCE** : je vous en prie*, pour l'amour* du ciel (→ Camarade, cit. 6; emporter, cit. 48; extravaguer, cit. 1; fait, cit. 42). Permettez, de grâce (→ Ah!, cit. 3). De grâce, arrêtez (cit. 50). Dites-moi, de grâce (→ Avance, cit. 6). De grâce, ne le répétez pas (→ 2. Farce, cit. 1).

Ah! de grâce, laissez, je suis fort chatouilleuse. MOLIERE, Tartuffe, III, 3.

(1804). Dr. civ. Délai* de grâce. ⇒ **Atermolement.** Terme* de grâce : délai que les juges peuvent accorder à un débiteur pour l'exécution de son obligation (cf. Code civil, art. 1244). Accorder à qqn un jour, une heure de grâce.

[d] Vx. PAR GRÂCE : de grâce.

♦ 4. [a] La bonté divine; les faveurs qu'elle dispense. ⇒ **Bénédition, faveur.** La grâce de Dieu*. Elle remercie Dieu de la grâce qu'il lui a faite (→ 1. Faire, cit. 135). — (xx^e). C'est la grâce que je vous souhaite. Loc. Par la grâce de Dieu*. ⇒ **Volonté.** Louis, par la grâce de Dieu, roi* de France et de Navarre.

Le roi reçut son hommage, et lui permit de se dire prince d'Orange par la grâce de Dieu, de battre monnaie (...) DUCLOS, Hist. de Louis XI, t. III, p. 65.

Loc. (V. 1360; vx ou plais.). An* de grâce, chacune des années de l'ère chrétienne. En l'an de grâce 1950. — Havre* de grâce.

Loc. (1872). À la grâce de Dieu... : comme il plaira à Dieu* (supra cit. 53). Les choses iront à la grâce de Dieu, sans autre secours*, et, par iron., n'importe comment.

Quand j'agis avec elle, j'ai l'impression que je suis le Quai d'Orsay : je fais tout à tâtons et à la grâce de Dieu. MONTHERLANT, les Jeunes Filles, p. 221.

[b] (xi^e). Aide surnaturelle qui rend l'homme capable d'accomplir la volonté de Dieu et de parvenir au salut (la grâce, et, vx, les grâces de Dieu; absolt, LA GRÂCE). ⇒ **Bénédition, esprit (I.), inspiration, secours** (→ Divin, cit. 14; examen, cit. 7). Dieu accorde, donne, répand sa grâce (→ Bénir, cit. 1; don, cit. 13; église, cit. 3). Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît. → L'esprit souffle où il veut. Attendre, espérer la grâce de Dieu (→ Espérance, cit. 26 et 27). — LA GRÂCE. La grâce l'a touché*. Recevoir la grâce (→ Capacité, cit. 2). La force de la grâce (→ Faiblesse, cit. 37). L'efficacité de la grâce (→ 2. Efficace, cit. 1). Manifestations, effets, opérations de la grâce (→ Esprit, cit. 14). Entretien et fortifier la vie de la grâce (→ Eucharistique, cit. 3). Les sacrements* sont destinés à produire, à fortifier la grâce dans les âmes. Confirmation* de la grâce reçue au baptême. Être confirmé en grâce. Doctrines sur la grâce. ⇒ **Prédestination; calvinisme, jansénisme, molinisme, pélagianisme.** Disputes, controverses sur la grâce (→ Épaisir, cit. 2). — (1456). ... DE GRÂCE. État (cit. 27) de grâce (→ Divinité, cit. 1, Pascal). Être en état de grâce (→ Pureté). Passage du péché à l'état de grâce par l'absolution* (→ Justification). Mourir, vivre dans la grâce, en état de grâce. « *Je vous salue*, Marie pleine de grâce* » (→ Bassesse, cit. 9; femme, cit. 4). — Perdre la grâce en commettant un péché* mortel. S'exclure (cit. 20) de la grâce. Ame privée de la grâce (→ Apologie, cit. 4). — Lieu saint, sacré, habité par la grâce (→ Bienheureux, cit. 10). La prière, le canal (cit. 15) des grâces (→ Massillon). Délectation* (cit. 4) de la grâce.

Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés en vertu de la foi; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu (...)

BIBLE (SACY), Épître de Saint Paul aux Éphésiens, II, 8.

REM. La version de Crampon et celle de Segond portent : « par le moyen de la foi ». Nous appelons « Grâce actuelle » une inspiration de Dieu par laquelle il nous fait connaître sa volonté, et par laquelle il nous excite à la vouloir accomplir.

PASCAL, les Provinciales, IV.

Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit la grâce; et qui en doute ne sait ce que c'est que saint et qu'homme. PASCAL, Pensées, VII, 508.

(L'Être suprême) nous a donné la raison pour connaître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer, et la liberté pour le choisir. C'est dans ces dons sublimes que consiste la grâce divine; et comme nous les avons tous reçus, nous en sommes tous comptables. ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, VI, Lettre VII.

Qu'est-ce que la grâce? C'est l'inspiration d'en haut, c'est le souffle, flat ubi vult, c'est la liberté. La grâce est l'âme de la loi. Cette découverte de l'âme de la loi appartient à saint Paul; et ce qu'il nomme grâce au point de vue céleste, nous, au point de vue terrestre, nous le nommons droit. HUGO, Shakespeare, I, II, 10.

— Combien faut-il de temps encore (avant le baptême)? demanda le médecin. — Un mois, répondit la supérieure. — Elle sera morte, répliqua le docteur. — Oui, mais en état de grâce et sauvée, dit l'abbé.

BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 692.

La foi à cela de particulier que, disparue, elle agit encore. La grâce survit par l'habitude au sentiment vivant qu'on en a eu.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., I, 1.

Le dogme de la grâce est le plus vrai des dogmes chrétiens.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, v.

- 30 L'abondance de la grâce le baignait d'une extase ineffable.
ZOLA, *la Faute de l'abbé Mouret*, II, IX.
- 31 (...) la grâce agit dans les plus grands criminels et relève les plus misérables pêcheurs.
Ch. PÉGUY, *Note conjointe*, *Sur Descartes*, p. 101.
- 32 Lorsque vous sortez du confessionnal vous êtes en « état de grâce ». L'état de grâce... Hé bien! que voulez-vous, il n'y paraît pas beaucoup. Nous nous demandons ce que vous faites de la grâce de Dieu. Ne devrait-elle pas rayonner de vous? Ou diable cachez-vous votre joie?
BERNANOS, *les Grands Cimetières sous la lune*, p. 253.
- 33 La Grâce, comme l'inspiration du poète, lui semble être un retournement total, instantané, de l'âme.
A. MAUROIS, *Études littéraires*, Claudel, I.
- 34 Pour l'homme de Rousseau, la Grâce, c'est-à-dire le contact avec le divin, est fonction de la nature humaine, et d'elle seule: elle est un don naturel que l'erreur des hommes leur fait perdre.
DANIEL-ROPS, *Ce qui meurt et ce qui naît*, II.
- 35 Grâce, dans le langage théologique, au sens fort et primitif, ne désigne pas seulement une faveur, un secours librement donné à tel ou tel, sans mérite antécédent. Ce mot signifie essentiellement la grande merveille, la condescendance divine, en vertu de laquelle l'homme (avant la chute par la vocation première, après la chute par la Rédemption), est élevé à une destination surnaturelle. Et cet ordre gradé consiste en ce que Dieu, adoptant la créature humaine, lui donne « le pouvoir d'être fait enfant du Père », cohéritier du Christ, participant au mystère intime de la Trinité. C'est cette transformation du serviteur en fils, cette déification de l'homme, qui constitue par excellence l'ordre surnaturel, l'ordre de la Grâce; et toutes les grâces particulières n'ont de sens et de réalité que relativement à cette destinée, qui ne peut être naturelle à aucune créature, qui est donc toute « gracieuse ».
M. BLONDEL, *in* LALANDE, *Voc. de la philosophie*, art. *Grâce*.
→ encore Autel, cit. 22, Massillon; bénéfique, cit. 2, Fénelon; conversion, cit. 2, Pascal; enfler, cit. 31, Bossuet; fléchir, cit. 7, Bossuet.
- (XVII^e). *Grâce concomitante**, *efficace** (cit. 8 et 9), *excitante* (cit. 5), *justifiante*, *nécessitante*, *originelle*, *sanctifiante**, *suffisante*, *vivifiante**. — (1866). *Grâce d'état*: grâce attachée à une situation particulière. Fig. Ce qui permet de supporter une situation, un état pénible, douloureux. *Il ne se rend pas compte de la gravité de sa maladie, c'est une grâce d'état*.
- 35.1 (...) rien ne m'échantait comme les subtils avatars de la grâce (...) laquelle peut être habituelle et sanctifiante, actuelle et momentanée, efficace ou suffisante, distingués qui ont divisé thomistes et molinistes, congruistes, pélagiens, semi-pélagiens, calvinistes, sociniens et jansénistes.
M. TOURNIER, *le Vent Paraclet*, p. 60.
(Fig.) ⇒ **Don** (cit. 16), **inspiration**. *Pour créer de telles œuvres, il faut avoir la grâce*.
- 36 (...) les Dons (*des Fées*) n'étaient pas la récompense d'un effort, mais tout au contraire une grâce accordée à celui qui n'avait pas encore vécu, une grâce pouvant déterminer sa destinée et devenir aussi bien la source de son malheur que de son bonheur.
BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XX.
- 37 Il (*Hégésippe Moreau*) possède véritablement la grâce, le don gratuit (...) il aurait dû mille fois rendre grâce pour cette grâce à laquelle il doit tout, sa célébrité et le pardon de tous ses vices littéraires.
BAUDELAIRE, *l'Art romantique*, XXII, H. Moreau.
- B. ♦ 1.** (XIII^e). *La grâce de qq; une, des grâces*. Pardon, remise de peine, de dette, accordée bénévolement. ⇒ **Amnistie, sursis**. *Demander, implorer** grâce. ⇒ **Indulgence, miséricorde, quartier** (→ Assiéger, cit. 14; cribler, cit. 12). *Requête, supplique pour demander une grâce. Intercéder pour obtenir la grâce de qq.* — (Sans article, avec quelques verbes). *Se jeter aux pieds de qq pour demander grâce. Crier* (cit. 32) *grâce*. ⇒ **Supplier**. Vx. *Donner grâce* (→ Entériner, cit. 1). — *Faire grâce*. ⇒ **Absoudre, disculper, épargner, excuser, pardonner** (→ Dés, cit. 7; embusquer, cit. 1; épisode, cit. 2). *Faire grâce à qq d'une peine* (→ Effroyable, cit. 4).
- 38 S'il venait à mes pieds me demander sa grâce!
RACINE, *Andromaque*, II, 1.
- 39 Elle a vu venir le coup sans demander grâce.
FLÉCHIER, *Oraison funèbre de M. de Montausier*.
- 40 Cette capitulation consentie, le général promet de faire grâce au reste de la population et d'empêcher ses soldats de piller la ville ou d'y mettre le feu.
BALZAC, *El Verdugo*, Pl., t. IX, p. 870.
- 40.1 Fourvoyé dans un groupe de suspects, il est pris et condamné à mort, puis par grâce, envoyé en Sibérie pour y purger sa peine. Il y reste dix ans (...)
GIDE, *Dostoïevski*, p. 24.
- Exclam. *Grâce!* ⇒ **Merci** (vx), **pitiié**. *Grâce*: pitiié!
- ♦ **2.** (1690). **COUP DE GRÂCE**: coup qui termine les souffrances d'un blessé, d'un supplicié en lui donnant la mort. *Donner le coup de grâce à un fusillé*. — (1758). Fig. Coup qui achève d'abattre, de perdre qq ou qqch. *Donner, porter le coup de grâce*. ⇒ **Achever, perdre**. *Attendre* (cit. 19) *le coup de grâce*.
- 41 J'y fus hué: ce dernier coup de grâce
M'allait sans vie étendre sur la place (...)
VOLTAIRE, *le Pauvre Diable*.
- ♦ **3.** Dr. pén. et cour. « Mesure de clémence que prend le pouvoir social au profit d'un individu reconnu coupable et irrévocablement condamné » (Donnedieu de Vabres). *Le droit de grâce appartient au président de la République* (→ Attribut, cit. 5). *La grâce peut prendre la forme d'une remise de peine ou d'une commutation de peine. Grâce collective, individuelle. Lettre de grâce, sous l'Ancien Régime. Décret de grâce. Recours* en grâce*. ⇒ **Requête, supplique. Grâce simple, grâce amnistiant*** (⇒ **Amnistie**).
- 42 (*Le prince*) perdrait le plus bel attribut de sa souveraineté, qui est celui de faire grâce (...)
MONTESQUIEU, *l'Esprit des lois*, VI, 5.
- 43 Oh! madame, il n'y a pas de grâce entière pour les assassins! On commence par commuer la peine en vingt ans de travaux.
BALZAC, *le Curé de village*, Pl., t. VIII, p. 684.
- 44 Munie de la grâce signée par l'archiduchesse, Angélique retourna au lieu où était détenu son mari.
NEURAL, *les Filles du feu*, « Angélique », VIII.

- (...) comme un proscrit qui a reçu ses lettres de grâce et retrouve sa terre natale.
G. DUHAMEL, *Salavin*, III, XVIII.
- Le Président de la République exerce le droit de grâce en Conseil supérieur de la Magistrature.
Constitution, 27 oct. 1946, art. 35.
- ♦ **4.** (1538). **FAIRE GRÂCE (à qq ou qqch.)**. *Faire grâce à qq d'une dette, d'une obligation*. ⇒ **Dispenser, exempter, remettre**. *Ses créanciers se sont montrés impitoyables; ils ne lui ont pas fait grâce d'un sou*.
Cela est échu, mais j'ai encore les dix jours de grâce.
DANCOURT, *les Agioteurs*, II, 1.
- On fait grâce d'une chose en s'emparant du reste. « Les commis lui prirent tous ses effets et lui firent grâce de son argent. »
VOLTAIRE, *Dict. philosophique*, *Grâce*.
- Fig. *Aucune faute n'échappe à ce censeur sévère, il ne fait grâce de rien* (→ Additionner, cit. 1). *Je vous fais grâce du détail*. Iron. *Faites-moi grâce de vos observations*. ⇒ **Épargner**.
- Le reste des idées de cet auteur (*Bohemius*) sont de la même force, et nous en ferons grâce au lecteur.
DIDEROT, *Opinions des anciens philosophes* (Théosophes).
Anne d'Orgel ne parla de rien d'autre à table. Il ne fit grâce d'aucun détail et en profita même pour dresser la généalogie complète des Grimoard de la Verberie.
R. RADIGUET, *le Bal du Comte d'Orgel*, p. 106.
- L'inspection détaillée du rez-de-chaussée dura près d'une demi-heure. Antoine ne faisait grâce de rien au visiteur (...)
MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. V, p. 170.
- Ellipt. *Grâce! ne continuez pas: ça suffit*. — *Grâce de vos observations*. faites-nous en grâce.
- ★ **II.** (1135; dans des expr.). Action de reconnaître un bienfait, une grâce. ⇒ **Reconnaissance, remerciement**.
- A. ♦ 1.** **RENDRE GRÂCE (de qqch.) à (qqn)** (→ Bouche, cit. 24). *Rendre grâces* (→ Cependant, cit. 2). ⇒ **Remercier**. *Rendre grâce au ciel, à Dieu, d'un événement heureux*. Par anal. *Rendre grâce à qqch*.
Je rends grâces aux Dieux de n'être pas Romain (...)
CORNEILLE, *Horace*, II, 3.
- Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles (...)
LA FONTAINE, *Fables*, I, 17.
- Il rendit grâces aux dieux par d'innombrables sacrifices.
FÉNELON, *Télémaque*, VIII.
- Grâces vous soient rendues, mon ami, pour avoir pensé que j'étais digne de vous entendre!
CHAMFORT, *Lettre de Mirabeau*, V.
- La France, dès qu'elle peut parler, rend grâce à Voltaire.
MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, IV, XI.
- REM. La langue classique employait le pluriel (*rendre grâces*) là où le français moderne use plus volontiers du singulier (*rendre grâce*).
- ♦ **2.** Formule de politesse (vieilli). *Mille grâces*: mille mercis, merci mille fois.
- ♦ **3.** (1680). **ACTION DE GRÂCE, ACTION DE GRÂCES**: témoignage de reconnaissance rendu à Dieu. — (En Amérique du Nord). *Jour d'action de grâce* (équivalent de *Thanksgiving Day*, 1674): jour férié commémorant la prière de remerciement à Dieu des colons de Plymouth, après la première récolte (1621). (Aux États-Unis, le quatrième jeudi de novembre; au Canada, le deuxième lundi d'octobre). *Le prélat fit l'action de grâce* (→ Amen, cit. 2, Chateaubriand). *Chanter un cantique, en action de grâces*. ⇒ **Te Deum; doxologie, gloria**. — Figuré:
Sans cesser de chanter sa vie, Édouard de La Gandara, vers quatre-vingts ans, la quitta dans une action de grâces.
COLETTE, *l'Étoile Vesper*, p. 164.
- ♦ **4.** (Fin XIII^e). Par ext. et absolt. *Les grâces*: prière* de remerciement qui se dit après les repas. *Dire grâces, dire les grâces, ses grâces* (→ Expédier, cit. 7).
Et maintenant la femme et l'enfant s'étant retirées.
Je reste seul pour dire grâces devant la table desservie (...)
CLAUDEL, *l'Annonce faite à Marie*, IV, 5.
- ♦ **5.** (1549). Ellipt. *Grâce* (en soit rendue) à Dieu (→ Auteur, cit. 2). (1665). *Grâce au ciel* (→ Attendre, cit. 64; fêlure, cit. 6). — Vx. *Grâces au ciel, à Dieu...* (→ Atteinte, cit. 4; criminel, cit. 3). *Grâce à Dieu, nous avons réussi*. ⇒ **Bonheur** (par), **heureusement, merci** (Dieu merci). — *Grâce aux dieux! Mon malheur passe mon espérance* (Racine, *Andromaque*, v, 5).
- B.** Loc. prép. (1564). **GRÂCE À (qqn, qqch.)**: à l'aide, au moyen de (en parlant d'un résultat heureux, ou par ironie). ⇒ **Aide** (à l'aide de), **moyen** (au), **moyennant**; ⇒ **Acidité**, cit.; amène, cit. 1; antinomie, cit. 2; apposition, cit. 3; art, cit. 29; assourdir, cit. 7; blanc, cit. 10; cécité, cit. 2; chanteur, cit. 2; couler, cit. 9.1, fermer, cit. 14. *Grâce à son aide, nous avons pu y arriver*. ⇒ **Avec**. *Grâce à vos bons soins. Grâce à sa prudence, à sa sagesse*. ⇒ **Cause** (à cause de), **fait** (du fait de), **faute** (par la faute de), **suite** (par suite de).
- Grâce aux préventions de son esprit jaloux,
Nos plus grands ennemis ont combattu pour nous.
RACINE, *Britannicus*, V, 1.
- Je fis fort peu de progrès, grâce aux lenteurs d'une détestable méthode (...)
STENDHAL, *Romans et nouvelles*, « Souv. d'un gentilhomme ».
- Dormi une demi-heure dans la loge de Copeau (grâce au Vouvray de Ruyters j'avais à peine fermé l'œil cette nuit).
GIDE, *Journal*, 1^{er} juil. 1914.
- Grâce à l'auto, l'étape a été peu fatigante.
A. GIDE, *Voyage au Congo*, p. 813.
- À l'aide de est courant: *ouvrir à l'aide d'un passe-partout*. Le même rapport est souvent contenu dans *grâce à*: *J'ai obtenu cette place grâce au bon certificat*

que vous m'aviez donné. Le mot marquait originellement une idée de gratitude, elle est bien effacée. F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 668.

★ III. A. (Mil. XII^e). ♦ 1. Charme, agrément qui réside dans les personnes, les choses. ⇒ **Attrait**. La grâce « n'est pas précisément la beauté; c'est ce charme secret qui fait qu'elle touche et qu'elle attire » (Trévoux). ⇒ **Beau** (cit. 17), **beauté** (cit. 12, 22, 30, 34 et 35). La grâce attire, plaît, séduit, touche. Grâce qui réside dans la douceur, l'harmonie, l'élégance, la simplicité d'une personne, d'une chose. Une grâce saine (→ Ampleur, cit. 1), naturelle (→ Corsetlet, cit. 2). Grâce alanguie, appesantie (cit. 14), nonchalante, souple. Grâce juvénile (→ Ebrouer, cit. 4). Grâce printanière. La grâce fugitive de la jeunesse, de l'adolescence (cit. 1). Grâce distinguée (cit. 41), mondaine. Grâce triste, douloureuse (→ Embellir, cit. 11). Grâce sans affecterie (cit. 2). La grâce de la femme*, la grâce féminine. ⇒ **Vénusté** (→ Aérien, cit. 1; amorce, cit. 3; culte, cit. 13; exagérer, cit. 5). La grâce d'un enfant. La grâce d'un jeune animal, d'une biche, d'un cygne (→ Capricieux, cit. 3). Croître (cit. 7) en forme et en grâce. Avoir de la grâce (→ Croupe, cit. 6). Femme bien faite, mais sans grâce (→ Expression, cit. 39). La grâce du corps, des proportions (→ Attacher, cit. 90; élégant, cit. 2). La grâce d'un nu; statue pleine de grâce (→ Caractère, cit. 26; caresser, cit. 12). Être supérieur, égal en grâce, par la grâce à qq. Parée de sa grâce (→ Bijou, cit. 4). La grâce d'un visage, d'une figure (cit. 12), des traits. — La grâce des gestes, des mouvements, des attitudes. ⇒ **Aisance** (cit. 4), **désinvolture**, **facilité** (→ Gaieté, cit. 4). Manières pleines de grâce. ⇒ **Gracieux**. Évoluer, danser avec grâce (→ Aimant, cit. 3). Faire qqch. avec beaucoup de grâce (→ Apprêt, cit. 2). Faire qqch. sans grâce, pesamment*, lourdement. Il ne fait rien avec (cit. 77) grâce. — Loc. (Vx). Avoir grâce à faire qqch. (⇒ **Fluxion**, cit. 1), le faire gracieusement.

63 Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse. RACINE, Esther, II, 7.

64 L'enfant a de la grâce; il la conserve dans l'âge adulte, elle s'affaiblit dans l'âge viril, elle se perd dans la vieillesse.

DIDEROT, Pensées sur la peinture, in LITTRÉ.

65 La grâce entoure l'élégance, et la revêt. Joseph JOUBERT, Pensées, VIII, CXVIII.

66 La grâce est le vêtement naturel de la beauté; la force sans grâce, dans les arts, est comme un écorché. Joseph JOUBERT, Pensées, XX, XIX.

67 (...) qui peut résister aux séductions de la grâce? Fut-elle même dédaigneuse, elle serait encore toute-puissante (...). M^{me} DE STAËL, Corinne, VI, I.

68 (...) la fraîcheur virgine, la grâce qui s'ignore, tout ce charme qui s'en va si vite et que rien ne remplace (...). Th. GAUTIER, Portraits contemporains, M^{me} Sontag.

69 Que d'aisance dans le port et dans la démarche! Quelle grâce piquante dans la toilette et dans le sourire, dans la vivacité du babil, dans le manège de la voix flûtée, dans la coquetterie des sous-entendus! TAINÉ, Les Origines de la France contemporaine, I, t. I, p. 224.

70 De sa légèreté ailée cette âme communique quelque chose au corps qu'elle anime: l'immatérialité qui passe ainsi dans la matière est ce qu'on appelle la grâce. H. BERGSON, le Rire, p. 21.

71 Quand un être ■ de la grâce, il en a toujours, et la grâce ne lasse point. A. MAUROIS, Un art de vivre, II, 5.

72 Marguerite était à l'âge où les femmes heureuses jouissent encore d'une grâce menacée, poignante, exquise. G. DUHAMEL, Salavin, V, III.

La grâce d'un paysage, des fleurs (cit. 1). La grâce d'une courbe (→ Évidage, cit. 1). Un intérieur, un logis sans grâce (→ Acariâtre, cit. 3). — La grâce de la vie primitive. ⇒ **Candeur** (cit. 3). Qualités qui s'épanouissent (cit. 17) avec grâce.

73 (...) Paris, en sa grâce et son immensité, souriait au soleil (...). FRANCE, Les dieux ont soif, XXVIII.

Spécialt. La grâce des propos, de l'expression. ⇒ **Aisance**, **douceur**, **élégance**, **facilité**, **goût**, **suavité** (→ Enchantement, cit. 10). Parler, s'exprimer, badiner (cit. 4) avec grâce. La grâce du style, de la manière (→ Abondant, cit. 7; flou, cit. 3). Grâce légère, attique (cit. 8). Lettres d'une grâce exquise (→ 1. Faire, cit. 36). La grâce touchante de l'épigramme (cit. 2). La grâce en art, en musique. — Au plur. (Vieilli). ⇒ **Beauté**, **finesse**, **ornement**. Les grâces du style*, du langage, de l'expression, d'un genre (→ Accompagner, cit. 7; fleurir, cit. 28). Les grâces de la poésie (→ Air, cit. 12). Les grâces d'un auteur, des classiques. Grâces antiques (→ Arranger, cit. 2; assaisonner, cit. 7). Les grâces de Racine (→ Éléance, cit. 9).

74 Comme les grâces des deux langues sont différentes, j'ai cru à propos de prendre cette liberté (de traduire librement), afin que ce qui était excellent en latin ne devint pas insupportable en français. CORNEILLE, Poésies diverses, Au lecteur.

75 (...) faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuaient dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels (...). BOSSUET, Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

76 Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes (...). RACINE, Esther, III, 4.

77 (...) s'il riposte avec grâce et légèreté, le jeu m'amuse et la partie s'engage. BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, Lettre sur la critique...

77.1 Ses émotions (de Paisiello) ne s'élèvent guère au-delà de la grâce; mais a excellé dans ce genre; sa grâce est celle du Corragé, tendre, rarement piquante, mais séduisante, mais irrésistible. STENDHAL, Vie de Rossini, Introd., I.

78 (...) charmez toujours vos amis par les grâces étincelantes de votre talent (...). SAINT-BEUVE, Correspondance, 42, 2 mars 1828, t. I, p. 91.

79 En parlant d'elle, on a à parler de la grâce elle-même, non pas d'une grâce douce et molle, entendons-nous bien, mais d'une grâce vive, abondante, pleine de sens et de sel, et qui n'a pas du tout les pâles couleurs. SAINT-BEUVE, Causeries du lundi, 22 oct. 1849, t. I, p. 53.

♦ 2. Au plur. a Les grâces d'une personne (vieilli). ⇒ **Attrait** (cit. 20),

2. charme (→ Agrément, cit. 6; attrayant, cit. 2; éclater, cit. 28; enchanteur, cit. 5; enjôler, cit. 3; fleurir, cit. 6). Faire assaut (cit. 20) de grâces. Coquette qui déploie toutes ses grâces. Des grâces ingénues (→ Fard, cit. 10). Les grâces d'un beau corps (→ Accord, cit. 13 et 14; élégance, cit. 3). Les grâces de ses yeux, de son regard (→ Casque, cit. 3; coutumier, cit. 3; étonner, cit. 37). Allus. littér. (langage précieux, au XVIII^e). Le conseiller (cit. 5) des grâces: le miroir. — Les grâces et les plaisirs (→ Amusement, cit. 5).

(...) au sujet de l'amour (...) on fait quelque chose sans les grâces de l'esprit, rien sans les grâces corporelles. MONTAIGNE, Essais, III, III.

Et son cœur est épris des grâces d'Henriette. MOLIERE, les Femmes savantes, II, 3.

C'était même une de ses grâces que de ne point songer à en avoir. MARIVAUX, le Paysan parvenu, IV.

(...) les grâces ne s'usent pas comme la beauté; elles ont de la vie, elles se renouvellent sans cesse, et au bout de trente ans de mariage, une honnête femme avec des grâces plaît à son mari comme le premier jour. ROUSSEAU, Émile, V.

(...) les grâces de son corsage fleurissaient déjà (...). BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 957.

Elle ne se doutait pas et je me doutais à peine moi-même que ses pures grâces d'enfant, écloses maintenant à quelques soleils de plus, dans tout l'éclat d'une maturité précoce, faisaient de sa beauté naïve une puissance pour elle, une admiration pour tous et un danger pour moi. LAMARTINE, Graziella, IV, II.

b (Souvent iron.). Manières gracieuses. Faire des grâces. ⇒ **Façon(s)** (cit. 42). Enfant qui fait des grâces, des câlineries*. Avec mille grâces (→ Encre, cit. 4). — Démonstrations d'amitié, politesses.

Déjà gouvernemental par sa bienveillance, il était encore républicain par sa rigidité, et faisait des grâces sans avoir de la grâce, comme la fête que la femme brillante d'un garde des Sceaux modéré prépare avec des artifices qui n'arrivent (pas) à donner un plaisir d'art dans les salons pourtant spacieux et beaux du ministère. PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 439.

L'une d'elles refusa avec mille grâces, expliquant copieusement (...) que son médecin lui interdisait toutes sucreries désormais (...). CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 347.

c (1859). Anciennet. Jeu d'adresse consistant à se lancer un anneau léger au moyen de deux baguettes. Jouer aux grâces.

On l'imaginait bien jouant aux grâces dans la cour de quelque pensionnat, avec un ruban de velours noir au cou et les nattes roulées dans une résille!... MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 201.

♦ 3. BONNE GRÂCE. a Vx. «Grâce relevée de quelque chose de simple, de franc et de libre» (Littre). → 1. Bon, cit. 39. Une personne de bonne grâce, avenante, gracieuse (→ Attirant, cit. 5; boiteux, cit. 4; encore, cit. 12). — Mauvaise grâce: absence de grâce, lourdeur, grossièreté (→ Accompagnement, cit. 1; contretemps, cit. 4; course, cit. 2).

Pleine d'appas, jeune et de bonne grâce. LA FONTAINE, Or.

(...) elle est d'une taille parfaite et d'une très bonne grâce à tout ce qu'elle fait. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 549, 18 juin 1676.

Que la plaisanterie est de mauvaise grâce! MOLIERE, le Misanthrope, I, 1.

b Mod. (Par ext.). Bonne volonté naturelle et aimable. ⇒ **Affabilité**, **amabilité**, **aménité**, **douceur**, **gentillesse** (→ Enjouement, cit. 9; folâtrerie, cit. 2). Faire qqch. de bonne grâce, de la meilleure grâce du monde. ⇒ **Bénévolement**, **gré** (de bon gré), **volontiers**. Convenir (cit. 12) de ses torts, s'exécuter (cit. 24, 25) de bonne grâce. Il a accueilli ma demande avec beaucoup de bonne grâce, une bonne grâce charmante. — (Avec d'autres adj. que bon). De la meilleure grâce du monde. — MAUVAISE GRÂCE: mauvaise volonté. Il fait tout de mauvaise grâce, avec répugnance*.

Cédons de bonne grâce, et d'un esprit content Remettons à Diréc tout ce qu'elle prétend. CORNEILLE, Œdipe, I, 4.

(...) vous m'avez obligé de la meilleure grâce du monde, assurément. MOLIERE, le Bourgeois gentilhomme, III, 4.

(...) je n'ai pas assurément à me reprocher d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettait lui-même une grâce infinie dans la manière de me les marquer. ROUSSEAU, les Confessions, X.

(...) la bonne grâce, qui donne tant de prix aux petits services. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie, p. 52.

(...) l'enjouement et la bonne humeur, la bonne grâce à se moquer de soi-même dont il a fait si souvent preuve (...). BAUDELAIRE, les Paradis artificiels, «Mangeur d'opium», IX.

Il aidait à baisser la tente, à la plier, à charger les mulets, et cela, sans façons obséquieuses, et avec cette bonne grâce et cette gaieté naturelles, partage des Orientaux qui savent vivre. J.-A. DE GOBINEAU, Nouvelles asiatiques, p. 296.

(...) cette bonne grâce raffinée qui, chez lui, pouvait, quand besoin était, remplacer l'insolence qu'à certaines heures, il savait montrer. Louis MADELIN, Talleyrand, XVI.

c (1611). Avoir mauvaise grâce à: être mal venu de, n'être pas bien placé pour. Il aurait mauvaise grâce à se plaindre d'une chose qu'il a lui-même désirée (Académie).

Comme il avait déclaré délicieux les premiers de ces chastes rendez-vous, il aurait eu mauvaise grâce de se dérober aux suivants. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XX, p. 148.

B. (1550). Les trois Grâces: les trois déesses qui personnifiaient le don de plaisir (→ Attrait, cit. 16; avec, cit. 11). Les trois Grâces, Aglaé, Thalie et Euphrosyne, compagnes de Vénus.

98

99

99 Amour de ses beaux traits lui composa les yeux.
Et les Grâces, qui sont les trois filles des Cieux,
De leurs dons les plus beaux cette Princesse ornèrent (...)
RONSAUD, Premier livre des poèmes, Élégie.

Fig. Vx ou iron. *Sacrifier aux Grâces* : chercher à mettre de la grâce dans ses manières, dans son style ; agir, parler avec grâce. Loc. *Les Grâces ont présidé à sa naissance, l'ont formé de leurs mains*, se dit d'un enfant, d'une femme pleine de charme, qui a beaucoup de grâce naturelle.

100 (...) représentons-nous ce jeune Prince que les Grâces semblaient elles-mêmes avoir formé de leurs mains.

BOSSUET, Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

CONTR. (Du sens I, A) **Dette, obligation. — Défaveur, haine, malveillance, méchanceté. — Abandon. — Condamnation, disgrâce, exécution.** — (Du sens II, A) **Ingratitude.** — (Du sens II, B) **Malgré, dépit** (en dépit de). — (Du sens II) **Grossièreté, laideur, lourdeur, maladresse, grossièreté.**

DÉR. **Gracier.**

COMP. V. **Disgrâce.**

HOM. **Grasse** (fém. de gras).

GRACIABLE [grasjabl(ə)] adj. — 1690 ; « reconnaissant », 1311 ; de *gracier*.

♦ Rare ou didact. (dr.). Qui est digne de pardon, qui peut être gracié. ⇒ **Pardonnable, Condamné gracié. Fait, crime gracié.**

1 Un législateur sage aurait (...) dans les cas particuliers les plus graciés, modéré la peine du crime (...)
MONTESQUIEU, L'Esprit des lois, VI, XIII.

2 Un Malheureux commit un homicide involontaire ; ce cas était par conséquent gracié (...)
RESTIF DE LA BRETONNE, la Vie de mon père, p. 59.

GRACIER [grasje] v. tr. — 1834 ; « remettre une amende », 1336 ; « rendre grâce », v. 1050 ; de *grâce* (I, B, 3.).

♦ 1. Faire grâce* à (un condamné) ; lui remettre ou commuer sa peine. *Gracier un condamné à mort, un prisonnier, un banni.*

Mon cousin ne sort pas de prison, sa peine finie, comme un vulgaire malfaiteur. Il vient d'être gracié.
G. DUHAMEL, Salavin, VI, XX.

♦ 2. Littér. et rare. *Gracier qqn de qqch.* ⇒ **Épargner.**

► **GRACIÉ, ÊE** p. p. adj. *Condamnés graciés.*

N. *Un gracié, une graciée.* [a] Personne qui a reçu une faveur, une grâce divine.

[b] Condamné gracié. *Les « graciés de mort »* (Giraudoux, *Bella*, in T. L.F.).

CONTR. **Condamner, exécuter, punir.**

DÉR. **Graciable.**

GRACIEUSEMENT [grasjəzmɑ̃] adv. — 1302 ; de *gracieux*.

♦ 1. D'une manière gracieuse, avec courtoisie. *Accueillir gracieusement qqn.* ⇒ **Affablement, aimablement** (→ Excuser, cit. 22).

♦ 2. (V. 1330). Avec grâce. *Elle sourit gracieusement.* ⇒ **Aimablement. Se balancer gracieusement. ⇒ **Mollement. Figures gracieusement sculptées** (→ Armoire, cit. 4).**

♦ 3. (1922). À titre gracieux. *Un cadeau sera remis gracieusement à tout acheteur.* ⇒ **Gratuitement** (→ À titre gracieux*).

Iron. *Enrichir gracieusement qqn de ses conseils* (→ Bijou, cit. 5).
— Par extension :

L'Église, dans sa pensée la plus traditionnelle, même appliquée à l'évolutionnisme, peut résoudre la difficulté d'un être devenant progressivement humain en admettant qu'une humanité pleine au sens religieux a été gracieusement conférée au premier hominien parvenu à une suffisante maturité.
A. LEROI-GOURHAN, le Geste et la Parole, t. 1, p. 150.

CONTR. **Sévèrement ; impoliment, pesamment.**

GRACIEUSER [grasjəzɛ] v. tr. — 1584 ; de *gracieux*.

♦ 1. Vx. Traiter (qqn) avec grâce et courtoisie.

♦ 2. (1853). Littér. Essayer de rendre gracieux.

V. pron. (1881, in D. D.L.) :

1 Enfin, soudainement, il a improvisé une danse qui était la caricature de toutes les danses (...) se gracieusant comiquement et embrassant les pas de sa danseuse à terre, etc., etc.
Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. 1, p. 83.

► **GRACIEUSÉ, ÊE** p. p. adj.

2 (...) Louis Enault, orné de ses manchettes et de sa tournure contournée et gracieuse de chanteur de romances de salon (...)
Ed. et J. DE GONCOURT, Journal, t. 1, p. 30.

GRACIEUSETÉ [grasjəzɛtɛ] n. f. — 1462 ; de *gracieux*.

Littéraire.

♦ 1. (*Une, des gracieusetés*). [a] Manière aimable, pleine de bonne grâce. ⇒ **Amabilité, civilité, politesse. Faire mille gracieusetés, force gracieusetés** (→ Calotte).

(...) toutes sortes de gracieusetés et d'allusions flatteuses pour les grands personnages avec lesquels il s'était trouvé aux eaux (...)
Th. GAUTIER, les Grottesques, X, p. 381.

C'est alors qu'assis auprès d'Angèle je crus devoir lui dire une gracieuseté :
— Amie — mon amie, — commençai-je ; il y a dans votre sourire une douceur que je ne puis pas bien comprendre. Viendrait-elle de votre sensibilité ?
— Je ne sais pas, répondit-elle. GIDE, Paludes (1897), in Romans, Pl., p. 138.

Je n'ai pas voulu lui laisser emporter notre cher Boule, qui l'adore et qui a pour elle mille et mille gracieusetés.
Paul LÉAULTAUD, Journal littéraire, 20 oct. 1903.

Iron. *Il m'a traité de fumier, d'ordure, et autres gracieusetés.*

[b] Don gracieux. ⇒ **Gratification ; cadeau, don** (→ ci-dessous, cit. 3).

(...) il s'était fait, l'année précédente, construire un petit garage ; et l'entrepreneur ne lui en avait jamais présenté la note, sans qu'il eût été précisé entre eux de quoi cette gracieuseté était le paiement.
J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, xxvii, p. 289.

♦ 2. Rare. *La gracieuseté* : caractère de ce qui a de la grâce. *La gracieuseté d'un sourire.*

GRACIEUX, EUSE [grasjɔ̃, øz] adj. — 1176 ; *gracios* « plein de grâce divine », XII^e ; lat. *gratiosus* « obligeant ; fait ou obtenu par faveur », de *gratia*. → *Grâce*.

♦ 1. (XIII^e). Vx. Qui témoigne de grâce, de bienveillance (→ *Grâce*, I.). ⇒ **Bienveillant, I. bon, favorable.**

Que si mêmes (*même*) un jour le lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux (...)
BOILEAU, Épîtres, X.
La plupart des peuples du Nord disent, Notre gracieux souverain ; apparemment qu'ils entendent bienfaisant.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Gracieux

(V. 1360). Choses. ⇒ **Agréable, bienfaisant, doux, plaisant. Un gracieux vent** (→ *Aspirer*, cit. 1).

(...) pendant que nous mourions (*de chaleur*) à Paris, il faisait ici un orage jeudi qui rend encore l'air tout gracieux.
M^{mes} DE SÉVIGNE, Lettres, 712, 1678.

♦ 2. (XV^e). Mod. (Personnes). Qui est aimable, qui cherche à être agréable dans les relations sociales. ⇒ **Accort, affable, amène, avenant, civil, charmant, coquet (vx), courtois, empressé, gentil, poli. Il est gracieux pour tout le monde** (Littré). *Homme bénin* (cit. 2) et *gracieux. Elle fait des efforts* (cit. 23) *pour être gracieuse*. Par iron. *Gracieux comme une porte* de prison* : très désagréable. — (Actes, comportements) *Accueil* (cit. 1) *gracieux* (→ *Familiariser*, cit. 5). *Manières élégantes et gracieuses*. ⇒ **Distingué, raffiné. La gracieuse, la toute gracieuse madame X...** (voc. mondain, affecté).

Et quel est cet abord ? qu'il est peu gracieux !
ROTROU, Antigone, II, 4.

Propos flatteur et gracieux (...)
LA FONTAINE, Fables, IX, 15.

(...) non sans avoir fait promettre à la toute gracieuse maîtresse de maison de donner promptement un lendemain à cette inoubliable fête (...)
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 712.

N. *Un gracieux, une gracieuse*. Vx. Personne gracieuse.

Loc. *Faire le gracieux* (souvent iron.) : être d'une politesse avenante et outrée.

♦ 3. (1866). Choses. Qui est accordé, sans être dû, sans que rien soit exigé en retour. ⇒ **Bénévole, gratuit. Munificence gracieuse** (→ *Baser*, cit. 1). *Prêter un concours gracieux. Faire qqch. à titre gracieux, bénévolement. Prime offerte à titre gracieux.* ⇒ **Gratuitement, gratis.**

En effet, l'Édit de Nantes ne fut pas un acte gracieux, dû à la volonté du roi, dans la plénitude de sa souveraineté, mais un traité dont les articles furent débattus comme avec des belligérants.
J. BAINVILLE, Hist. de France, X.

Dr. *Juridiction gracieuse* : pouvoir qu'ont les tribunaux ou leurs présidents de statuer sur des matières non contentieuses, n'intéressant que la partie demanderesse. *Recours* gracieux.*

♦ 4. (V. 1265). Qui a de la grâce (III.), du charme, de l'élégance. ⇒ **Attrayant** (cit. 1), **beau, charmant, élégant, gentil, joli.** — (Ani-més). *Une femme gracieuse, plus gracieuse que belle* (→ *Beau*, cit. 17). *Un corps gracieux, svelte et gracieux.* ⇒ **Délicat, gracile. Gracieuse comme une nymphe, comme une sylphide***. *Bras* (cit. 1) *gracieux. Enfant gracieux.* ⇒ **Joli, mignon. Gracieux comme un chérubin, comme un ange. Un gracieux animal. Gracieux comme un chat, comme un félin.** — (Choses). *Fleurs gracieuses* (→ *Botanique*, cit. 3). — *Formes gracieuses, contours gracieux* (⇒ **Moelleux, suave**).

Les deux bêtes les plus gracieuses du monde,
Le chat et la souris, se haïssent. Pourquoi ?
HUGO, la Légende des siècles, IV.

Sous ces cheveux argentés qui ombragent votre noble front, sous ce long manteau qui vous couvre, l'œil reconnaît encore le port majestueux d'une reine, et les formes gracieuses d'une Diane chasserresse.

A. DE MUSSET, les Caprices de Marianne, I, 2.

Geste gracieux. ⇒ **Élégant** (→ *Avare*, cit. 26). *Gracieux sourire.* ⇒ **Doux, tendre. Chant gracieux** (→ *Accompagner*, cit. 8). *Andante* (cit. 2) *mélancolique et gracieux.* ⇒ **Crucioso. Mot gracieux, expression, tournure gracieuse** (→ *Caprice*, cit. 11). *Style gracieux* (→ *I. Ferme*, cit. 8).

La gracieuse inquiétude de la tête d'un oiseau sur sa branche.

J. RENARD, Journal, 18 juil. 1896.

Par les dieux, les claires danseuses (...) Quelle vive et gracieuse introduction des plus parfaites pensées ! Leurs mains parlent, et leurs pieds semblent écrire. Quelle

précision dans ces êtres qui s'étudient à user si heureusement de leurs forces moelleuses (...) VALÉRY, l'Âme et la Danse, p. 137.

N. m. (1677). Vx. *Le gracieux* : ce qu'il y a de gracieux ; le genre gracieux, en littérature, en art. → Excessif, cit. 13.

- 11 Watteau a été dans le gracieux à peu près ce que Téniers a été dans le grotesque. VOLTAIRE, le Siècle de Louis XIV, Artistes.

♦ 5. (1831 ; esp. *gracioso*). Vx. Bouffon de la comédie espagnole. ⇒ 1. *Gracioso*.

CONTR. Méchant, sévère. — Abrupt, impoli, malgracieux, pesant. — Contentieux, onéreux, payant. — Disgracieux, informe, laid.

DÉR. Gracieusement, gracieuser, gracieuseté.

GRACILAIRE [grasilèr] n. m. — 1962 ; dér. sav. du lat. *gracilis*. → Gracile.

♦ Zool. Petite teigne aux couleurs vives.

GRACILE [grasil] adj. — 1545, repris mil. XIX^e (Baudelaire) ; lat. *gracilis* (→ 2. Grêle), de *gracia*.

♦ Littér. (ou style soutenu). Mince et délicat. ⇒ Élançé, fluët, 2. grêle, mince. *Les formes graciles d'une jeune fille, d'une adolescente.* — Elle a un aspect gracile. ⇒ Frêle. *Un ligne gracile.* — (Personnes). *Un adolescent gracile, svelte et gracile.* — (Choses). Rare. → ci-dessous, cit. 1.

- 1 Et que mon souffle anime une flûte gracile. VALÉRY, Poésies, « Narcisse parle ».
2 (Ce garçonnet) devait me laisser un souvenir ébloui de sa sveltesse, de sa grâce et de sa volubilité (...) Un maillot noir pailleté d'acier moulaît exactement son corps gracile. GIDE, Si le grain ne meurt, I, III.

Par métonymie. *Une voix gracile.* ⇒ Fluët.

CONTR. Gros, trapu.

DÉR. Gracilement.

GRACILEMENT [grasilmã] adv. — 1929 ; de *gracile*.

♦ Littér. et rare. D'une manière gracile.

GRACILITÉ [grasilite] n. f. — 1488 ; lat. *gracilitas*, de *gracilis*. → Gracile.

♦ Littér. Minceur délicate. *Une gracilité juvénile, enfantine. Gracilité et sveltesse.*

- 1 Comme ses épaules ont encore la gracilité juvénile !
Th. GAUTIER, la Toison d'or, IV, in Fortunio.
2 (...) aucune mollesse malgré tant de grâce ; et l'étonnante gracilité de ce petit corps impubère ne fait pourtant point regretter que les formes ne soient ou plus enfantines ou plus pleines. GIDE, Journal, Feuilles de route, Rome, 1896.
3 (...) j'admiraï l'allongement de ses doigts sur la flûte, la sveltesse de son corps enfantin, la gracilité de ses jambes nues (...) GIDE, Si le grain ne meurt, II, II.

CONTR. Force, grosseur, robustesse.

1. GRACIOSO [grasjozo] n. m. — 1715 ; mot espagnol.

♦ Vx. Bouffon de la comédie espagnole. ⇒ Gracieux (5.).

(...) graciosos bariolés, clowns aux reparties aiguës et aux miraculeuses cabrioles (...) Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XI.

HOM. 2. Gracioso.

2. GRACIOSO [grasjozo] adv. — 1846, *grazioso* ; mot italien.

♦ Mus. Gracieusement. — Adj. *Andante gracioso*.

HOM. 1. Gracioso.

GRADAILLE [gradoj] n. f. — 1920 ; argot de Saint-Cyr, 1894 ; de *gradé*, et suff. péj. -aille.

♦ Péj. et littér. Ensemble des gradés, des officiers.

- 1 Elle souriait. Elle était contente. Elle avait l'air d'être bien, à côté de cette gradaille boche, de cette lampe et de ce feu qui me soufflait une chaleur que je reconnaissais. H. BARBUSSE, le Feu, t. I, XII, p. 67.
2 Vautrés à terre entre deux fumiers, à coups de gueule, à coups de bottes, on se trouvait bientôt relevés par la gradaille et relancés encore un coup vers d'autres chargements du convoi, encore. CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 38 (1932).

GRADATEUR [gradatœr] n. m. — 1974, in *la Clé des mots* ; de *gradation*, suff. -eur.

♦ Techn. Appareil capable de régler graduellement le passage d'un courant électrique. *Gradateur d'éclairage.*

GRADATION [gradasjõ] n. f. — 1464, rhét. ; sens général, 1595 ; lat. *gradatio*, de *gradus* « degré ».

♦ 1. (Sens général). Progression* par degrés successifs, le plus souvent ascendante. ⇒ **Accroissement, augmentation. Gradation insensible, lente, prudente. Gradation de la chaleur, de la lumière, du**

son. Gradation des sens entre termes voisins (→ Ancêtre, cit. 10). *Par gradation. ⇒ Graduellement.* — Par ext. *Une, des gradations.* (→ ci-dessous, cit. 4). ⇒ **Degré, 1. grade, palier. Passer par des gradations successives** (→ Espèce, cit. 26), *par une suite de gradations.*

(...) le tableau, dans son ensemble, est du sublime s'il en fût jamais. Ce n'est point par surprise que l'âme en est saisie ; elle est amenée par une gradation insensible, jusqu'à ce point d'attendrissement où les sanglots nous étouffent (...)

MARMONTEL, la Poétique française, IV.

Avec une gradation lente et ménagée on rend l'homme et l'enfant intrépides à tout. ROUSSEAU, Émile, I.

Cet incomparable morceau offre une gradation de sentiments, une science de la tristesse, des angoisses et des transports de l'âme, que les anciens n'ont jamais connus. CHATEAUBRIAND, le Génie du christianisme, II, III, III.

La pensée qui te servait maintenant, elle a été amenée jusqu'à toi (...) par des successions, des gradations, des transformations et des renaissances.

FLAUBERT, la Tentation de saint Antoine, p. 418.

L'intérêt (*dramatique*), réel et soutenu dans sa gradation, demeure d'ordre exclusivement psychologique. Émile HENRIOT, les Romantiques, p. 150.

♦ 2. (Emplois spéciaux). [a] (1866). Mus. Progression ascendante, de degré en degré, suivant l'échelle* des sons (→ Crescendo, cit. 5). *La gradation des notes de la gamme.*

[b] Archit. *Gradation des ordres**, du plus lourd au plus léger : dorique, ionique, corinthien.

[c] Figure de rhétorique qui consiste à disposer plusieurs mots ou expressions selon une progression croissante ou décroissante. *Les mots lourdaud, animal, âne* (La Fontaine, *Fables*, VI, 19, Le charlatan) *forment une gradation ascendante. Gradation savante.*

[d] Arts. Affaiblissement graduel de l'expression, de la lumière dans les figures secondaires pour faire saillir le personnage ou le groupe principal. *Gradation des masses.*

(1676). Passage insensible d'un ton à un autre, en peinture. *Gradation décroissante.* ⇒ **Dégradation.**

Vous connaissez la gradation délicate qui, chez Vinci, fait insensiblement émerger la forme du milieu de l'ombre, la gradation délicate qui, chez Corrège, fait sortir la clarté plus forte de la clarté universelle.

TAINÉ, Philosophie de l'art, t. II, p. 335.

CONTR. Saut, saute.

DÉR. Gradateur.

1. GRADE [grad] n. m. — 1578 ; ital. *grado*, ou lat. *gradus*.

★ 1. ♦ 1. Vx. Degré d'honneur, de dignité (→ Attacher, cit. 41).

Votre grade hors du commun

Incommode fort qui vous aime.

CORNEILLE, Poésies diverses, x, 170, 13.

♦ 2. (1690). Mod. Degré d'une hiérarchie. *Les grades de la police. Grade de sous-brigadier des douanes. Le grade de commandeur de la Légion d'honneur. Les trente-trois grades de la franc-maçonnerie* (cit. 1, 2 et 3). *Grades honorifiques**. *Assimilation**, *équivalence** de grades. *Appointements attachés à un grade. Élever, nommer à un grade supérieur* (⇒ **Promotion**). *Accéder au plus haut grade.* ⇒ **Échelon. Conférer un grade à qqn** (→ par métaphore Aristocratie, cit. 9). — ... en grade. *Monter, s'élever en grade. Avancer en grade.* ⇒ **Avancement.**

(1718). *Grade universitaire*, attesté par un diplôme conféré après examen. *Être admis au grade de docteur ès lettres.* ⇒ **Titre. Vx. Prendre ses grades. ⇒ **Diplôme. Collation*** d'un grade de licence.**

(...) l'abbé Loraux me prit dans sa cure et me fit faire mon Droit. Pendant les quatre années d'études voulues pour prendre tous les grades, je travaillai beaucoup (...)

BALZAC, Honorine, Pl., t. II, p. 254.

Après avoir fait avec succès ses études au petit séminaire d'Aix et pris ses grades à l'école de droit de cette ville, Raynaudard vint à Paris (...)

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 6 oct. 1851, t. V, p. 4.

(Franç. de Belgique). Mention attribuée par un jury d'enseignement supérieur pour graduer les mérites d'un étudiant au-delà de la simple réussite. *Il a toujours fait un grade en candidature et en licence.*

♦ 3. (1798). Degré de la hiérarchie militaire, distinct de la dignité* (celle de maréchal de France, par ex.) ou du titre (celui de fourrier, par ex.). *Grades dans les armées de terre et de l'air. Troupe* : ⇒ **Caporal** (cit. 12 ; et aussi Brigadier*), **caporal-chef**, 1., 1., REM. Sous-officiers : ⇒ **Sergent** (ou Maréchal* des logis), **sergent-chef, sergent-major, adjudant, adjudant-chef. Grade d'aspirant.** — Officiers subalternes : ⇒ **Sous-lieutenant, lieutenant, capitaine.** — Officiers supérieurs : ⇒ **Commandant** (chef de bataillon* ; chef d'escadrons ou d'escadron*), **lieutenant-colonel, colonel.** — Officiers généraux : ⇒ 2. **Général** (de brigade, de division, de corps d'armée, d'armée). *Ancien grade de lieutenant-général, d'officier de santé.* — *Grades* (et équivalence des grades) *dans la marine.* Équipages de la flotte : ⇒ **Quartier-maître, quartier-maître de 1^{re} classe** (caporal ; caporal-chef) ; **second-maître de 2^e, de 1^{re} classe** (sergent, sergent-chef) ; **maître** (sergent-major) ; **premier-maître** (adjudant) ; **maître-principal** (adjudant-chef) ; **aspirant.** Officiers : **Enseigne de 2^e, de 1^{re} classe** (sous-lieutenant, lieutenant) ; **lieutenant de vaisseau** (capitaine), **capitaine** (de corvette = commandant ; de frégate = lieutenant-colonel ; de vaisseau = colonel) ; **contre-amiral**

(général de brigade), **vice-amiral** (général de division), **vice-amiral d'escadre** (général de corps d'armée), **amiral** (de la flotte = général d'armée).

Épaulettes, étoiles, galons, insignes de grade. *Commission* conférant un grade. Casser un sous-officier, un officier de son grade.* ⇒ **Dégrader. Destituer un militaire de son grade par la cassation*, la dégradation***.

4 (...) tout ce qu'il y avait de gens en France de son âge qui servaient, et à qui on donnait des grades (...) SAINT-SIMON, Mémoires, I, LX.

5 La cour est toute militaire, les grades seuls nuancent les rangs.

RIVAROL, Lettres, XXVIII, Au marquis Détilly.

6 (...) aussi, par la protection du maréchal Davoust, sa croix d'officier et son grade lui furent-ils maintenus (...) BALZAC, la Rabouilleuse, t. III, p. 874.

7 Vous distinguez d'abord les officiers de la garde, en capote grise, dont une patte sur l'épaule marque le grade (...) TH. GAUTIER, Voyage en Russie, VI, p. 78.

♦ **4. Loc. (Av. 1908, Esnault). Fam. En prendre, prendre qqch. pour son grade : se faire réprimander vertement. En avoir pour son grade : en avoir pleine mesure.**

8 (...) vous étiez constamment dans beaucoup plus d'épreuves que je ne le soupçonnais. C'est toujours ainsi. Et moi permettez-moi de vous le dire, moi aussi j'en ai plus que pour mon grade (...) Ch. PÉGUY, Victor-Marie comte Hugo, p. 84.

9 Une femme comme moi n'aurait pas le courage de finir? Allons, allons, nous en avons eu, ma belle, pour notre grade. COLETTE, Chéri, p. 138.

★ **II. (1803). Géom. Centième partie d'un quadrant*, dans un système de graduation* centésimale de la circonférence. Le grade (symb. gr), quatre-centième partie de la circonférence. Cent grades valent quatre-vingt-dix degrés. Sous-multiples du grade : déci-grade, centigrade, milligrade.**

DÉR. V. Gradin, graduel, graduer. — Gradient. — Gradé.

COMP. Dégrader. — (Sens II) Centigrade, décigrade, milligrade.

HOM. 2. Grade.

2. GRADE [grad] n. m. — 1960; mot angl. « degré ».

♦ **Américanisme. Grade** (suivi d'un numéro), pour indiquer la catégorie S. A. E.* de viscosité d'une huile.

HOM. 1. Grade.

-**GRADE** Élément, du lat. *-gradus*, de *gradi* « marcher ». Ex. : *anté-grade, onguligrade, plantigrade*.

GRADÉ, ÊE [gradé] adj. — 1796; après 1960 au fém.; de *grade*.

♦ **1. Rare. Qui a un grade dans l'armée.**

♦ **2. Cour. Qui a un grade inférieur. Il est gradé, mais il voudrait faire une école d'officiers. — N. (1842). De simples gradés** (caporal, sous-officier). *Les gradés et les hommes de troupe.*

1 Toute la hiérarchie des gradés s'éploie et s'évertue, passe, repasse, comme des météores, et, agitant des bras où brillent les galons, multiplie les ordres et les contre-ordres que portent, en se faulant, les plantons et les cyclistes (...) H. BARBUSSE, le Feu, VII.

♦ **3. Par anal. Personne qui a un grade dans une hiérarchie quelconque.**

2 Les contremaîtres, régleurs et contrôleurs auront disparu de la scène. L'entretien et le réglage des machines individuelles seront assurés par les ouvriers eux-mêmes et non par des « gradés ».

M. BOSQUET, in le Nouvel Obs., n° 419, 20-26 nov. 1972, p. 44.

GRADER [gradœr] ou [gradær] n. m. — 1945, in Höfler; mot angl., de *to grade* « niveler ».

♦ **Anglic., techn. Machine automobile, dont l'élément actif est une lame d'acier travaillant horizontalement, soit pour niveler un terrain, soit pour répandre également une matière (graviers, sable...).** *Recomm. off. : profileuse.* ⇒ aussi **Niveleuse**.

GRADIENT [gradjã] n. m. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; du rad. du lat. *gradus* « degré, grade », d'après *quotient*.

★ **I. Sc. Taux de variation d'une grandeur physique en fonction de la distance.**

♦ **1. (1906, in Rev. gén. des sc., n° 8, p. 393). Météor., géogr. Taux de variation (d'un élément météorologique). Gradient de température, gradient thermique** : variation de la température en fonction de l'altitude, mesurée en degrés par cent mètres. *Gradient géothermique**. *Gradient de pression* : variation de la pression atmosphérique en fonction de la distance, mesurée en millibars par cent kilomètres, ou en millibars par degré géographique. *La valeur du gradient de pression permet notamment de prédire la vitesse du vent dans les perturbations.*

♦ **2. (1907, in Rev. gén. des sc., n° 6, p. 257). Electr. Gradient de potentiel** : variation du potentiel (électrique ou magnétique) entre deux points.

(Dans le tube de Coolidge) la forme de la surface de la cathode entourant le filament détermine un gradient électrostatique qui permet de focaliser les électrons en un étroit faisceau tombant sur l'anode (...)

Gilbert SIMONDON, Du mode d'existence des objets techniques, p. 32.

♦ **3. (V. 1960). Biol. Mesure d'une variation continue d'une grandeur physiologique ou biochimique (concentration d'une substance, intensité d'une activité physiologique ou morphogénétique) d'un être vivant. — Spécialt. Mesure de la variation de cette grandeur le long d'un axe de l'organisme, les variations présentant leur maximum à l'une des extrémités de l'axe. Gradient de concentration, gradient de pression. Gradients physiologiques, liés à des gradients de diffusion de substances actives. Gradient de pression veineuse (par ex. entre les veines périphériques et les veines centrales). Gradients d'intensité respiratoire. Gradients physiologiques le long de l'axe céphalo-caudal d'un ver. Gradient de la vascularisation le long de l'axe de la tige d'une plante. Gradient électrostatique, gradient de concentration de part et d'autre de la membrane d'une cellule. Gradient et polarité physiologique. ⇒ **Polarité** (3.). **polarisation** (3.). *Notion de gradient en embryologie. Gradient métabolique de l'œuf. Gradients embryonnaires et champs morphogénétiques de l'embryon.* ⇒ **Pôle** (II., A., 4. : pôle animal, végétatif).**

♦ **4. Psychol. Expression de la variation d'un paramètre d'un comportement, en fonction d'un stimulus. Gradient de but, selon lequel un individu accélère son activité quand il s'approche du but. Gradient d'évitement. Gradient de renforcement.** ⇒ aussi **Renforcement** (4.).

★ **II. Math. Gradient d'une fonction numérique f** : le vecteur, noté grad f, dont les coordonnées, par rapport à une base canonique orthonormée, sont les dérivées partielles, en chacun des points de l'espace, de cette fonction par rapport aux coordonnées de ce point. *Le gradient d'une fonction est invariant par un changement d'axes orthonormés.*

GRADIN [gradã] n. m. — 1727; « petite marche », 1643; ital. *gradino*, dimin. de *grado* « degré d'escalier ». → 1. Grade.

♦ **1. Chacun des bancs disposés en étages dans un amphithéâtre*. Les gradins d'un cirque, d'un hémicycle** (→ Descendre, cit. 4). *Les rangées de gradins.* ⇒ **Cavea** (cit.). *La foule s'entasse sur les gradins* (→ Banalité, cit. 12; étagé, cit. 3). *Gradins surchargés qui s'effondrent.*

Ces gradins, qui rappellent ceux des amphithéâtres de Rome, sont en granit bleuâtre et n'ont d'autre toiture que le ciel.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 52.

1 Il (le théâtre) est collé au flanc d'une colline, légèrement incurvée, qu'il couvre de gradins jusqu'au sommet (...) Les gradins sont d'une pierre calcaire qui atteint presque à la blancheur du marbre, mais deux rangées dans le bas et deux autres vers le milieu, réservées aux spectateurs de marque, ont un dossier taillé dans une autre pierre légèrement rose. Jacques DE LACRETELLE, le Demi-dieu, p. 93.

3 Il sent derrière lui des gradins à perte de vue, des gradins de vélodrome, surchargés de spectateurs. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 137.

♦ **2. (1704). Plur. Les différents plans (d'un terrain). Les gradins d'une montagne.** ⇒ **Assise**. — *En gradins* : étagé. *Collines, jardins en gradins.* — **Géol. Faille** (2. Faille, cit.) *en gradins.*

(...) Toute la culture, inclinée sur des terres fertiles, était disposée en larges gradins irrégulièrement jetés autour de ces monticules (...)

4 Ce jardin (...) s'élève en vastes gradins sur les premiers plans de la montagne. Au clair de lune, et lorsque l'irrégularité de ces gradins est dissimulée par les ombres, on dirait d'un amphithéâtre taillé pour des combats de géants.

G. SAND, Un hiver à Majorque, III, 1.

Techn. Petite marche formant étagère sur un meuble, un autel. ⇒ Étagère (2.) — **Jard. Gradins de gazon** : marches de terre gazonnée. — **Mines. Exploitation souterraine d'un gisement d'ardoise par gradins droits ou renversés**, en attaquant le minerai par la partie supérieure ou inférieure, après avoir donné à l'ensemble du chantier une disposition en escalier.

GRADINE [gradin] n. f. — 1676; ital. *gradina* (1564), de *grado* « degré ».

♦ **Techn. Ciseau à tranchant dentelé, utilisé en sculpture pour éliminer des aspérités.**

GRADUALISME [gradualism] n. m. — V. 1980; du rad. de 2. *graduel*.

♦ **Didact. Attitude réformatrice, modérée, procédant par paliers et non brusquement. Le gradualisme en politique sociale.** « *La troisième théorie de l'évolution de Darwin était celle du gradualisme. Il affirmait que les espèces nouvelles, ainsi que les nouveaux types d'animaux et de plantes, les structures et les adaptations nouvelles évoluaient graduellement par petites étapes imperceptibles...* » (*Sciences et Avenir*, n° 409, mars 1981, p. 409).

GRADUALISTE [gradualist] adj. — V. 1980; du rad. de 2. *graduel*.

♦ **Didact. Partisan d'un changement graduel.** « *Celui-ci considèrait les changements trop intenses comme des monstruosité sans*

importance pour l'avenir de l'espèce. Il attribuait au contraire un rôle essentiel aux modifications mineures et répétées, retenues par la sélection pour "construire" patiemment dans un sens déterminé, favorable au groupe. Darwin fut toujours gradualiste » (*Sciences et Avenir*, n° spécial hors série, n° 38, 1982, p. 8).

GRADUALITÉ [gradualite] n. f. — Mil. xx^e (1963, in T. L. F.); de 2. *graduel*.

♦ Didact. Caractère de ce qui est graduel.

GRADUAT [gradua] n. m. — D. i.; de 2. *graduation*, *grader*.

♦ Franç. de Belgique. Grade non universitaire sanctionnant certaines études techniques ou administratives. *Graduat en secrétariat, en informatique*.

1. GRADUATION [graduasjō] n. f. — 1495, « dosage »; lat. médiéval *graduatio*, du supin de *graduare* (→ *Grader*); ou directement de *grader*.

A. ♦ 1. Division en degrés d'égal longueur (sur un instrument de mesure). *Graduation centésimale d'un thermomètre*. ⇒ **Échelle**.

♦ 2. (1718). Ensemble des divisions marquant ces degrés. *Lecture des graduations* (→ *Compas*, cit. 4).

B. ♦ 1. (1757). Techn. *Bâtiments de graduation*, où l'on pratique une concentration graduelle de l'eau des marais salants pour recueillir le sel marin.

♦ 2. (Par confusion avec *gradation*). « *Des graduations de teinte* » (Flaubert, in T. L. F.)

2. GRADUATION [graduasjō] n. f. — xx^e; angl. *graduation*, de *to graduate* « donner un titre, un grade universitaire ».

♦ Anglic. (en parlant des pays de langue anglaise). Obtention d'un grade universitaire; cérémonie où l'on délivre ces grades.

GRADUÉ, ÉE [gradue] p. p. adj. ⇒ **Grader**.

1. GRADUEL [graduel] n. m. — 1374, var. *gradual*; lat. médiéval *gradualis*, de *gradus* « marche ». → 1. *Grade*.

♦ Liturg. Partie de la messe entre l'épître et l'évangile, qui se disait autrefois pendant que le célébrant se rendait à l'ambon* pour lire l'évangile. *Chanter le graduel*.

(1611). Par ext. Livre de chants pour la messe. *Un graduel relié en plein chagrin**.

2. GRADUEL, ELLE [graduel] adj. — 1688; en dr., « substitutions graduelles », 1560; lat. médiéval *gradualis*, d'après 1. *grade* « degré ».

♦ Qui va par degrés*. ⇒ **Progressif**. *Aggravation* (cit.) *graduelle d'une maladie*. *Elaboration* graduelle d'un diagnostic* (→ *Empoisonnement*, cit. 3). *Complication graduelle d'un mécanisme* (→ *Canaliser*, cit. 1). *Atténuation graduelle des tons dans un tableau*. ⇒ **Dégradation**. *Partisan d'une évolution graduelle*. ⇒ **Gradualisme, gradualiste**. ♦

1 Si quelque chose peut confirmer ce que nous avons dit au sujet de la cessation graduelle de la vie, et prouver encore mieux que sa fin n'arrive que par nuances, souvent insensibles, c'est l'incertitude des signes de la mort (...)

2 Je sentais un refroidissement graduel dans les lettres de M^{me} d'Houdetot.
BUFFON, Hist. nat. des hommes, De la vieillesse et de la mort.

3 Pascal (...) tient à marquer davantage et d'une manière infranchissable la différence des sphères. Il méconnaît ce qu'il pouvait y avoir de graduel et d'acheminant au christianisme dans la philosophie ancienne.
ROUSSEAU, les Confessions, x.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 29 mars 1852, t. V, p. 534.

CONTR. Brusque, soudain, subit.

DÉR. Gradualité, graduellement. — V. *Gradualisme, gradualiste*.

GRADUELLEMENT [graduelmā] adv. — 1596; « sur les marches de l'autel », 1374; de 2. *graduel*.

♦ Par degrés*, par échelons. ⇒ **Petit** (à petit), **peu** (à peu), **progressivement**; **doucement, jour** (de jour en jour). *Avancer, gagner du terrain graduellement*. ⇒ **Pas** (à pas), **pied** (à pied). *Amener graduellement un art à sa perfection* (→ *Escrime*, cit. 3). *Une grande déception l'envahit graduellement* (→ *Femelle*, cit. 6).

1 (...) dans le même acte de gutturation, on peut éprouver successivement une seconde et même une troisième sensation, qui vont en s'affaiblissant graduellement, et qu'on désigne par les mots : arrière-goût, parfum ou fragrance (...)

A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, Méditation II, 12.

2 Les évolutions du tourbillon deviennent graduellement de moins en moins rapides.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, Histoires extraordinaires, « Descente dans le Maelstrom ».

J'avais d'abord été scandalisé par ce besoin de ma main de toucher l'oreille de M. Sureau. Graduellement, je sentis que mon esprit acquiesçait.

G. DUHAMEL, Salavin, I, 1.

CONTR. Brusquement, subitement.

GRADUER [gradue] v. tr. — 1545; au p. p., déb. xv^e; lat. médiéval *graduare*, du lat. class. *gradus*. → 1. *Grade*.

♦ 1. Vx. Conférer un grade universitaire à (qqn). *Se faire graduer* (dans telle faculté). — REM. L'emploi du verbe au Canada est un anglicisme, de *to graduate*. → 2. *Graduation*.

♦ 2. (1545). Augmenter graduellement (qqch). *Grader les exercices, les difficultés*. *Grader l'intérêt d'une œuvre dramatique*. *Grader les effets*. ⇒ **Échelonner**; **gradation**.

(...) et peu à peu (...) tous les bruits inexplicables de la nuit et de la tempête s'éteignent dans un *decrecendo* que Beethoven n'eût pas mieux gradué.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, IV, p. 43.

Melchior avait ingénieusement combiné le programme, de manière à mettre en valeur à la fois la virtuosité du fils et celle du père : ils devaient jouer ensemble une sonate de Mozart pour piano et violon. Afin de grader les effets, il avait été décidé que Christophe enterrerait seul d'abord.

R. ROLLAND, Jean-Christophe, L'aube, III.

Augmenter graduellement l'intensité, la difficulté de.

C'est pourquoi il est sage d'étudier plutôt les leviers, les grues, et les horloges, que d'aller tout de suite aux électrons. L'expérience n'est pas une petite chose : grader l'expérience, c'est l'art d'instruire.

ALAIN, Propos, Leçon de choses pour adultes, p. 172.

♦ 3. (1643). Diviser en degrés. *Grader une éprouvette, un baromètre, une règle*.

► **GRADUÉ, ÉE** p. p. adj. (Déb. xv^e).

♦ 1. Vx. Qui a obtenu un grade* universitaire (⇒ **Diplôme**). — N. *Un gradué en droit* : titulaire du diplôme de capacité en droit. — REM. L'emploi mod. est un empr. à l'angl. *graduate*.

En Belgique. Détenteur d'un diplôme de *graduate**.

♦ 2. Progressif*. *Recueil de problèmes, d'exercices gradués*.

(...) rien ne peut les (*les loirs*) faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce et graduée; ils meurent lorsqu'on les met tout à coup près du feu; il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrés.

BUFFON, His. nat. des animaux, Le loir.

Tout professeur a ainsi une échelle de notes graduées, du *passable* au *très bien*.

F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 682.

♦ 3. Qui porte une graduation. *Thermomètre gradué*. *Échelle graduée*. *Cercle gradué servant à la mesure des angles*. *Règle graduée pour les opérations de nivellement* (⇒ **Mire**).

DÉR. *Graduat*, 1. *graduation*.

GRADUS [gradys] n. m. — 1821, Michelet; abrég. de *Gradus ad Parnassum* « Degré vers le Parnasse », œuvre du jésuite Aler, fin xvii^e.

♦ Didact. Dictionnaire de prosodie latine. — Par ext. Dictionnaire poétique. *Un gradus français*.

GRAFFIGNER [grafigne] v. tr. ⇒ **Graffigner**.

GRAFFITE [grafiti] n. m. — V. 1975; *graffiti*, xix^e; francisation de l'ital. *graffiti*. → *Graffiti*.

♦ Techn., archéol. Inscription, souvent sur céramique, faite après cuisson.

GRAFFITI [grafiti] n. m. pl. — 1856, *graffiti de Pompéi*; mot italien.

♦ 1. Archéol. Inscription ou dessin tracé sur les murailles, les monuments (des villes antiques). *Les graffiti des catacombes*. — Au sing. → ci-dessous, cit. 2.

♦ 2. Cour. Inscription ou dessin griffonné sur les murs, les portes, etc. *Graffiti orduriers, politiques*. « *Sous les pavés, la plage* » ou « *L'imagination au pouvoir* », *graffiti de mai 1968*.

(...) un de ces escaliers de service où des graffiti obscènes sont charbonnés à la porte des appartements par des fournisseurs mécontents ou des domestiques renvoyés!

PROUST, À la recherche du temps perdu, X, p. 235.

Il y a des années que le drame s'est produit et que les palissades ont été enlevées. L'étroite venelle est une rue comme les autres où les taxis peuvent circuler sans craindre que les *graffiti* obscènes qu'on y relève, scandalisent le bourgeois.

FRANCIS CARCO, Ombres vivantes, p. 212.

REM. Le sing. ital. *graffito* est rare et didactique; il est couramment remplacé par la forme du pluriel : *un graffiti*.

Le bison d'Altamira n'est ni un graffiti ni un dessin moderne, mais il ne nous enseigne rien (à l'exception de la présence de la création artistique jusque dans la préhistoire) des Magdaléniens, et peu de chose du sentiment magique particulier qu'il exprime.

MALRAUX, Les Voix du silence, p. 615.

Un graffiti qui rabâchait ses mots d'amour, ou de politique.

J.-M. G. LE CLÉZIO, Le Déluge, p. 17.

DÉR. *Graffite*. — REM. On trouve chez Queneau le comp. plaisant *graffitomane* (*les Fleurs bleues*, p. 239).

GRAFIGNER ou **GRAFFIGNER** [grɑfɛn] v. tr. — 1243; *grafi-ner* «gratter avec les ongles», v. 1200; p.-ê. de 1. *greffe*.

◆ Régional. Égratigner.

Voilà alors que ma sacrée gouine saute aux yeux de sa bourgeoise et qu'elle la grafigne, et qu'elle la déplume (...) ZOLA, *l'Assommoir*, t. I, vi, p. 234.

GRAILLANT, ANTE [grɑjɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1926, Cendrars, in T. L. F.; de 1. *grailer*.

◆ Rare. Enroué, rauque (en parlant de la voix). ⇒ 1. **Graillonnant**. Sa voix un peu grailante, mais bien feutrée par le rideau, avait l'accent fatal du récitant dissimulé dans la coulisse (...) Jacques PERRET, *Bande à part*, p. 14.

1. GRAILLE [grɑj] n. f. — Av. xv^e; du lat. *gracula* «femelle du geai», fém. de *graculus* «geai».

◆ Régional. Corneille.

DÉR. 1. **Grailer**.

2. GRAILLE [grɑj] n. f. — 1929; de 1. *grailon*, puis déverbal de 3. *grailer*.

◆ Fam. Nourriture. ⇒ 2. **Bouffe, graine**. *Préparer la graille. L'heure de la graille* : l'heure du repas. *Aller à la graille* : aller manger. Un incident se produit toutefois au moment de la graille, motivé par une gamelle de patates. A. SARRAZIN, *la Cavale*, p. 29.

GRAILLEMENT [grɑjmɑ̃] n. m. — 1671, sens 2; *graillement* «cri d'oiseau», mil. xiv^e; de 1. *grailer*.

◆ 1. Vx. Croassement. — Didact. Cri de la corneille.

◆ 2. Mod. Son de voix enrouée, rauque.

1. GRAILLER [grɑje] v. intr. — 1552; de 1. *graille*.

◆ 1. Didact. Crier (en parlant d'une corneille). ⇒ **Crailer**.

◆ 2. (1611). Rare. Parler d'une voix enrouée et rauque. ⇒ **Grailloner**.

DÉR. **Grailant, graillement, grailleux** ou **grailonneux**.

2. GRAILLER [grɑje] v. intr. — Fin xii^e, «sonner du cor»; 1606, en vén.; var. *grailer*, de l'anc. franç. *graille* «trompette»; du lat. *gracilis* «fluet» (son).

◆ Vén. Sonner du cor pour rappeler les chiens.

Enfin très tard, à nuit close, un piqueur grailait aux chiens perdus. LA VARENDE, *Nez-de-cuir*, p. 194.

3. GRAILLER [grɑje] v. tr. — 1944; de 2. *graille*.

◆ Fam. Manger. *Rien à grailer*.

Absolt. *Ils sont en train de grailer*. ⇒ **Bouffer, grainer** (dér. de *graine*).

DÉR. V. 2. **Graille**.

GRAILLEUX, EUSE [grɑjɔ̃, øz] ou **GRAILLONNEUX, EUSE** [grɑjɔ̃ø, øz] adj. — Av. 1951, Pagnol (écrit *grailonneux*); de 1. *grailer*.

◆ Fam. Enroué et rauque (voix).

(...) dans un baraquement de tirailleurs où un vieux rengagé faisait son entrée à l'heure de la gamelle en affirmant d'une voix grailleuse que les grives ne chantaient pas toujours comme les merles. Jacques PERRET, *Bâtons dans les roues*, p. 263.

HOM. V. **Graillonneux**.

1. GRAILLON [grɑjɔ̃] n. m. — 1642; du régional *grailer* «griller».

A. *Un, des grailions*. ◆ 1. Plur. Morceaux de gras frits non consommés. ⇒ **Rogaton, rognure**. *Chien qui mange des grailions*.

(...) son pansement (*de la bonne*) ayant été si souillé par les grailions qu'il fallut le refaire. CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 287.

Par ext. Restes d'un repas.

◆ 2. Par anal., techn. Rognures d'un bloc de marbre ou de pierre.

B. (1762). *Le, du grailon*. Odeur ou goût de graisse brûlée. *Cuisine qui sent le grailon*. — Par ext. Mauvaise cuisine à la graisse.

On entra dans la salle à manger les narines Reniflaient une odeur de graisse et de grailon (...) APOLLINAIRE, *Alcools, «Palais»*.

Je ne dépense un peu que pour la nourriture, parce que j'ai l'estomac fragile, et horreur du grailon.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, xv, p. 184.

DÉR. 2. **Graille, 2. grailonner, grailonneux**.

2. GRAILLON [grɑjɔ̃] n. m. — 1808; var. de *crailon* «cracher», rad. germanique *krakk*.

◆ Fam. Mucosité épaisse expectorée avec une toux rauque. ⇒ **Crachat, (fam.) mollard**.

DÉR. 1. **Grailloner**.

1. GRAILLONNANT, ANTE [grɑjɔ̃ɑ̃, ɑ̃t] adj. — Fin xix^e; p. prés. de 1. *grailonner*.

◆ Fam. Qui grailonne* (1. **Grailloner**, 2.). ⇒ **Grailant**.

Marianne, mal réveillée, les yeux bouffis, la gorge grailonnante, tire de l'eau à la pompe. O. MJBEAU, *le Journal d'une femme de chambre*, p. 299.

(...) les cornets mystérieux, de leur voix caverneuse ou grailonnante sortie du néant, annoncent une symphonie par Grossermann (...) Paul MORAND, *New York*, p. 98.

2. GRAILLONNANT, ANTE [grɑjɔ̃ɑ̃, ɑ̃t] adj. — Fin xix^e; p. prés. de 2. *grailonner*.

◆ Qui a une odeur de grailon* (1. **Grailon**, B.).

GRAILLONNEMENT [grɑjɔ̃nɑ̃] n. m. — xx^e; de 1. *grailonner*.

◆ Fam. Action de grailonner* (1.); résultat de cette action.

La fraîcheur de la nuit avait enrhumé le moteur. Un chapelet de jurons explosait, entrecoupé de grailonnements.

P. GUTH, *le Naïf sous les drapeaux*, III, II, p. 90.

1. GRAILLONNER [grɑjɔ̃ne] v. intr. — 1808; de 2. *grailon*.

◆ 1. Fam. Tousser* pour expectorer des grailions* (2.). ⇒ **Cracher**. Oh! tout le monde a sa maladie. J'ai, moi aussi, mon égout collecteur. Le matin, je grailonne... Ça me nettoie pour la journée. Ed. et J. DE GONCOURT, *Journal*, t. II, p. 256.

Impersonnel (rare) :

Écoute ça! Cela grailonne, cela souffle, cela halète, cela hisse sa vieille carcasse en haut des marches comme cela peut, pour se faire applaudir encore une fois — au lieu de tricoter, comme les autres (...) J. ANOUILH, *Colombe*, I, p. 20.

◆ 2. (1897, Bloy). Parler d'une voix grasse, enrouée. — Par métonymie :

Dans la pièce ténébreuse et vide, son souffle grailonnait avec de menus sifflements. M. GENEVOIX, *Rabotier*, I, II. Des gramophones grailonnaient (...) P. MORAND, *Magie noire*, t. I, p. 15.

DÉR. 1. **Graillonnant, grailonnement, grailonneur**.

2. GRAILLONNER [grɑjɔ̃ne] v. intr. — 1866; de 1. *grailon*.

◆ Prendre un odeur de grailon. *Friture qui grailonne*.

(...) des roux grailonnaient dans les poêlons, avec une fumée forte de farine brûlée (...) ZOLA, *l'Assommoir*, t. I, VII, p. 254.

DÉR. 2. **Graillonnant**.

GRAILLONNEUR, EUSE [grɑjɔ̃nœʁ, øz] n. — 1756, in D. D. L.; de 1. *grailonner*.

◆ Fam. Personne qui grailonne (1.) habituellement.

HOM. (Du fém.) Fém. de **grailonneux**.

GRAILLONNEUX, EUSE [grɑjɔ̃ø, øz] adj. — Fin xix^e; de 2. *grailon*.

◆ Fam. Qui dégage une odeur de grailon, est grassex.

La Seine coulait aussi belle, aussi grailonneuse. R. QUENEAU, *Pierrot mon ami*, p. 64.

Sordide aspect de ces hommes, le tout participant du crime crapuleux ou de l'accident de voirie, et du Mardi gras à relents grailonneux.

Michel LEIRIS, *Frêle bruit*, t. IV, p. 81.

HOM. V. **Grailleux**. — (Du fém.) Fém. de **grailonneur**.

GRAIN [grɛ̃] n. m. — V. 1160; du lat. *granum*. → 1. **Graine**.

★ 1. ◆ 1. Fruit comestible des graminées (⇒ **Céréale**). *Le grain des céréales est un caryopse**. *Grain de blé* (→ *Farine*, cit. 2), *d'avoine* (cit. 1; ⇒ **Gruau**), *de maïs* (→ *Animer*, cit. 7), *de mil* (→ *Affaire*, cit. 18), *de riz* (→ *Béribéri*, cit.), *de seigle, d'orge...* *Planter les grains d'un épi de blé* (→ *Milliard*, cit. 1). *Oter les grains d'un épi**. ⇒ **Égrener**.

(...) il tenait un épi dans sa main gauche, de la main droite il en cueillait les grains; 1

il renversa la main, la porta à sa bouche, sortit sa langue et lapa avec un mouvement de la tête ces petits fuseaux dorés.

SARTRE, *la Mort dans l'âme*, p. 135.

GRAIN D'ORGE. Orgelet. — Cout. Point rappelant un grain d'orge. — Techn. Petit morceau de bois pour remplir un vide, une fente. *Assemblage* à grain d'orge* : assemblage de deux pièces de bois taillées l'une à angle aigu, l'autre à angle rentrant.

Spécialt. **LES GRAINS** ou **LE GRAIN** (collectif) : les grains récoltés des céréales. — Agric. *Le grain est séparé des tiges et enveloppes* (⇒ **Balle, paille**) par le battage. ⇒ **Moisson**. — Abusivt. *Battre, dépiquer le grain sur l'aire* : battre les céréales pour obtenir le grain. *Cribler, trier, vanner les grains. Rentrer le grain. Ensacher le grain. Paléage du grain. Conservation du grain.* ⇒ **Grange, grenier, silo**. *Éventer, remuer le grain pour éviter l'échauffement. Grossière mouture* des grains.* ⇒ **Flocon, gruau, semoule. Moudre le grain pour en tirer la farine. ⇒ **Farine** (cit. 1); **bran**, 3. **son**. *Moudre comme grain* (⇒ **Assommer**, cit. 14). *Le grain, nourriture des animaux.* ⇒ **Granivore** (⇒ **Créer**, cit. 34; **essayer**, cit. 17). *Poule qui picore des grains. Jeter du grain aux oiseaux* (⇒ **Empresser**, cit. 8). *Poulet de grain* : poulet de qualité supérieure nourri exclusivement de grain (⇒ **Engrener**). *Alcool, eau-de-vie* (cit. 2) *de grains. Furfurole* des alcools de grains. Résidu de la distillation des grains.* ⇒ **Drèche**. — Écon. (hist.). *Réglementation du commerce des grains sous l'Ancien Régime* (⇒ **Famine**, cit. 2). *Les physiocrates* et le problème des grains. Lettres sur la liberté du commerce des grains*, de Turgot. *Libre circulation des grains* (⇒ **Fédération**, cit. 5). *Importer des grains de l'étranger. Revendeur de grain.* ⇒ (vx) **Blatier. Mesures à grain.** ⇒ **Bichet, boisseau**, 3. **mine, muid, setier**.**

2 En France, les famines sont fréquentes, parce que l'exportation du blé y est souvent défendue, et que l'abondance est autant désavantageuse aux fermiers, que les disettes sont funestes aux peuples. Le prétexte de remédier aux famines dans un royaume, en interceptant le commerce des grains entre les provinces, donne encore lieu à des abus qui augmentent la misère, qui détruisent l'agriculture, et qui anéantissent les revenus du royaume.

QUESNAY, in *Encycl. (DIDEROT)*, art. *Grain*.

3 Le commerce de grains semblait avoir absorbé toute son intelligence. S'agissait-il de blé, de farines, de grenailles, de reconnaître leurs qualités, les provenances, de veiller à leur conservation, de prévoir les cours, de prophétiser l'abondance ou la pénurie des récoltes, de se procurer les céréales à bon marché, de s'en approvisionner en Sicile, en Ukraine, Goriot n'avait pas son second.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 920.

4 (...) les pigeons (...) traversaient par bandes, à tire-d'aile, la rive des Esclavons, pour aller chercher sur la grande place le grain qu'on y répand régulièrement pour eux à cette heure (...)

A. DE MUSSET, *Nouvelles, « Fils du Titien »*, IV.

5 (...) et les fléaux s'abattaient toujours, le grain sautait, pleuvait, en grêle, sous le toc-toc haletant du couple de batteurs.

ZOLA, *la Terre*, III, VI.

Loc. fig. *Séparer la paille des mots* (la forme, l'expression) et *le grain des choses* (le fond, la substance), formule de Leibniz.

6 Il fait la guerre à une certaine forme d'intellectualisme qui prend « la paille des mots pour le grain des choses », à un certain type de discours d'où le raisonnement a banni la raison.

A. MAUROIS, *Études littéraires*, Bergson, I.

7 Point de journal ni de gazette qui n'invite son lecteur, une fois la semaine, à séparer la « paille des mots » d'avec le « grain des choses ».

J. PAULHAN, *les Fleurs de Tarbes*, p. 62.

♦ 2. (V. 1245). Grain destiné à la semence, par ext., semence comestible (légumineuses; vesce, lentille, haricot, etc.). ⇒ 1. **Graine, semence. Grain des semailles. Grain pour fourrage.** ⇒ **Farrago. Semer le grain** (⇒ **Enlever**, cit. 34; **germe**, cit. 8). *Grain qui germe* (⇒ **Espoir**, cit. 19). *Arracher* (cit. 1) *le produit du grain*.

8 Lors de Cérès les bons grains secourables
Sous longs sillons de terres labourables
Sont enterrés (...)

Clément MAROT, *Métamorphoses d'Ovide*, I.

Bibl. *Parabole du bon grain et de l'ivraie**. *Séparer l'ivraie du bon grain*, les bons des méchants (⇒ **Arracher**, cit. 2). *Parabole du grain de sénévé**. *Le grain qui meurt pour que naisse la plante. « Si le grain ne meurt »* (Bible), sous-entendu : la plante ne poussera pas (titre d'une œuvre de Gide).

9 (...) celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Le champ, c'est le monde; le bon grain, ce sont les enfants du royaume, et l'ivraie, ce sont les enfants d'iniquité.

BIBLE (SACY), *Évangile selon saint Matthieu*, XIII, 37-38.

10 (...) le royaume des cieux est semblable à un grain de sénévé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est la plus petite de toutes les semences; mais lorsqu'il a crû, il est plus grand que tous les autres légumes, et il devient un arbre (...)

BIBLE (SACY), *Évangile selon saint Matthieu*, XIII, 31-32.

11 En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime son âme la perd, et celui qui hait son âme en ce monde, la conservera pour la vie éternelle.

BIBLE (SACY), *Évangile selon saint Jean*, XII, 24-25.

12 Il faut, pour qu'un printemps renaisse
Que le grain consente à mourir
Sous terre, afin qu'il reparaisse
En moisson d'or pour l'avenir.

GIDE, *Théâtre*, *Perséphone*, III.

♦ 3. (V. 1225, *grain de raisin*). Fruit, graine, partie menue et arrondie (de certaines plantes). *Grain des fruits en grappe; grain de raisin* (⇒ **Cuvage**, cit. 1), *de groseille. Grains de fruits composés; les grains d'une grenade, d'une mûre, d'une framboise. Grains de genièvre, de poivre. — Grains de malt et grains crus* (en brasserie). *Café, poivre en grains* (opposé à *poivre moulu*). *Écosser des haricots pour en prendre les grains. Haricots en grains* (opposé à *haricots verts* ou *en cosques*). *Grain de mimosa* : la fleur du mimosa.

Et j'ai pensé à toi qui as une peau douce
Comme un grain de raisin et une nêfle rouss.

Francis JAMMES, *Poèmes, « Caügt »*.

11 Il y avait cette excellente friandise italienne qui consiste en quelques grains de raisin muscat confits dans du vin liquoreux, ridés au soleil, momifiés et capiteux, roulés dans des feuilles de vigne.

COLETTE, *Flora et Pomone*, in *Gigi*, p. 160.

Grain de café : graine séchée du caféier.

Le fruit du caféier est une baie renfermant deux grosses graines qui sont les « grains de café ». La baie rouge du poivrier n'est autre que le grain de poivre (...)

GUYOT, *Biologie végétale*, p. 117-118.

Grain de riz*. — Fig. Particule solide de minéral, entre 3 et 8 mm (au-dessous du gravillon*).

♦ 4. (V. 1200). Petit objet arrondi, rappelant un grain. *Grain d'ambre* (⇒ **Perle**). *Grain de chapelet* (⇒ **Ceinture**, cit. 1). *Grain d'anis** (ou *anis*). — Pharm. Petite pilule. ⇒ **Granule, pilule**. — Biol. *Grain du cervelet* : neurone du cortex cérébelleux, intermédiaire entre les fibres afférentes et les cellules de Purkinje. *Grain du bulbe olfactif* : neurone inhibiteur de la couche granulaire du bulbe olfactif. *Grain du néocortex* (ou *cellule en grain*). Syn. : *cellule étoilée*. — (Dans la cellule). *Grain de Palade* : ribosome. *Grain de sécrétion. Grain de réserve, grain d'aleurone* : vacuole de la cellule végétale contenant des protéines. *Grain de vitellus, grain de mucus*.

GRAIN DE... : parcelle généralement de forme arrondie, ou trop petite pour qu'on en distingue la forme. ⇒ **Corpuscule, fragment, morceau, parcelle. Grain de grêle.** ⇒ **Grêlon** (⇒ 1. **Criquet**, cit. 1). *Grains de métal* (⇒ **Gangue**, cit. 2). ⇒ **Grenaille. Grain de minerai** (⇒ **Feuille**, cit. 15). Vx. *Grain d'or* : morceau d'or très pur. *Grain de sable* (⇒ **Agglomérer**, cit. 2; **arête**, cit. 6; **enrayer**, cit. 3). *Grain de poussière, de poudre, de farine, de pollen. Grain de sel*, de couscous* (cit. 1), *de tabac* (⇒ **Caftan**, cit. 2) *Grain d'une substance mal délayée* (⇒ **Grumeau**). — Allus. littér. *Le grain de sable de Pascal* :

Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix, et le roi rétabli.

PASCAL, *Pensées*, II, 176.

(...) tu mettrais plus facilement un grain de sel sur la queue d'un moineau que de me faire croire que je suis pour quelque chose dans ton affaire.

BALZAC, *la Vieille Fille*, Pl., t. IV, p. 223.

Il n'y avait pas, grâce à elle, un grain de poussière dans la maison; tout était propre, net, frotté, brossé (...)

A. DE MUSSET, *Nouvelles, « Margot »*, I.

Par métaphore. *Grain de sable, de poussière* : ce qui est très petit, insignifiant. *C'est un grain de sable dans le désert! La terre est un grain de poussière dans l'espace* (⇒ **Atome**, cit. 10).

La terre n'est qu'un grain de sable dans le désert infini des mondes. Mais si l'on ne souffre que sur la terre, elle est plus grande que tout le reste du monde.

FRANCE, *le Jardin d'Épicure*, p. 43.

À celui qui, entre les innombrables œuvres qui accomplissent perpétuellement leur révolution solitaire, traversant une distance infinie, va à notre œuvre, monde complet où notre pensée est cachée, mais perdu entre tous les autres mondes pareils, comme un grain de sable entre les grains de sable, et pourtant aussi loin de tous les autres qu'une étoile des autres étoiles, et y salue notre âme d'un sourire fraternel et confiant, nous nous sentons unis (...)

PROUST, *Jean Santeuil*, Pl., p. 802.

Fig. *Grain de sel* : trait d'esprit. ⇒ **Sel**, et aussi **grano salis**.

(...) je n'ai pas trouvé le moindre grain de sel dans tout cela.

MOLIÈRE, *Critique de l'École des femmes*, 3.

Fam. *Mettre, mêler son grain de sel* : intervenir; s'immiscer mal à propos (dans une conversation, une affaire...). *Il faut toujours qu'il vienne mettre son grain de sel*.

Bien entendu, Vivi avait mis là son grain de sel.

F. MALLET-JORIS, *le Jeu du souterrain*, p. 179.

Grain de poudre : drap de laine fin et serré, dont le tissage rappelle les grains de poudre.

Astron. *Grain de fumée* : très fine particule observée dans la matière cosmique intersidérale.

♦ 5. (V. 1188). Aspérité grenue (d'une surface, d'une matière). *Grain à gros grains, à petits grains. Les grains d'une peau d'orange. GRAIN DE BEAUTÉ* : petit nævus* pigmenté de la peau, plat ou saillant. *Les grains de beauté font ressortir la blancheur du teint.* ⇒ **Lentigo** (⇒ **Cicatrice**, cit. 4)

(...) deux grains de beauté sur le devant du cou, un grain de beauté à la saignée du bras gauche (...)

MONTHELANT, *les Célibataires*, VI.

♦ 6. (V. 1170). **LE GRAIN** : aspect d'une surface plus ou moins grenue. *Le grain de sa peau est d'une grande finesse. — Le grain d'un cuir. Reliure à grain fin* (⇒ **Finesse**, cit. 13). *Maroquin à gros grain, à long grain, à petit grain. Grain d'un papier* (⇒ **Dessin**, cit. 2). *Grain d'une étoffe. Soie gros grain. — Spécialt. Grain d'une plaque photographique*, dimension des particules de bromure d'argent précipitées dans l'émulsion qui la recouvre. — Gravure. Effet produit par les tailles diversement croisées d'une gravure.

(...) le soulier de maroquin, la calotte de même, d'un beau grain (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, II, 28.

(...) une chair dont le tissu et le grain rappellent plus l'ivoire, la pierre que la chair mal défendue des femmes épuisées qui lavent des lessives sous le drapeau de fer des lavoirs (...)

P. NIZAN, *le Cheval de Troie*, I, I.

Le grain de la viande : aspect de la surface de la texture de la chair, dont dépend la tendreté.

- 22.1 Le jugement du consommateur est donc porté à deux stades : — au moment de l'achat, où il s'intéresse à la couleur, au grain de la viande et à l'importance du gras (...) F. LÉRY, *Technique de la cuisine*, p. 20.

Aspect des particules plus ou moins apparentes formant la masse d'une matière solide, inorganique ou organique. *Le grain des pierres. Grain d'un marbre, d'un granit. L'acier a le grain plus fin que le bronze. Examen (cit. 8) du grain d'un métal. Grain très fin de l'ébène (cit. 1).*

- 23 Belley vous fournira des pierres lithographiques d'un grain aussi doux et aussi onctueux, aussi fidèles à prendre et à rendre que toutes celles qu'on tire de l'étranger. Th. GAUTIER, *Souvenirs de théâtre*, p. 14.
- 24 Comme s'il y avait près d'ici une profonde carrière de viande, qui fût dans toute son épaisseur de la même qualité, du même grain (...) J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, VI, p. 44.

♦ 7. (1640, *grain de folie*). (UN) GRAIN DE... : une très petite quantité de... ⇒ **Atome, once, pointe**. *Un grain d'amour-propre. Avoir un petit grain de vanité, d'ambition (cit. 9), de jalousie. Il entre un grain de coquetterie dans cette attitude. Il n'a pas un grain de bon sens. ⇒ Brin. Un grain de fantaisie, de folie (cit. 1). Absolt. Avoir un grain, un petit grain : être un peu fou (→ ci-dessous, cit. 29.1).*

- 25 Enfin, apprenez encore que ces âmes qui paraissent si grandes ont toutes un petit grain de folie que nous devons savoir exploiter. BALZAC, *la Maison du Chat-qui-pelote*, Pl., t. I, p. 67.
- 26 Maintes fois, il le reconnaît lui-même, il manquait de bon sens dans les déterminations, et il est des circonstances où il se reproche de n'en avoir pas eu un grain (...) SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 20 oct. 1851, t. V, p. 47.
- 27 Il avait dans la liberté du tête-à-tête un grain de cette vieille gaieté gauloise, relevée ici d'une pointe d'ail à la provençale. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, 6 oct. 1851, t. V, p. 3.
- 28 Le moindre acte de vertu, le moindre grain de talent, me paraissent infiniment supérieurs à toutes les richesses, à tous les succès du monde. RENAN, *Souvenirs d'enfance...*, II, VII.

- 29 Personne n'a su tourner les compliments comme lui. Les siens sont faits de véritable affection, avec un grain de malice dans une galanterie fine et caressante. FAGUET, *Études littéraires*, XVIII^e s., La Fontaine, I.
- 29.1 (...) chacun préférerait mettre sur le dos du voisin les choses pas claires, et les Bru accusaient les Saulnier, les Saulnier les Bertault, et les Bertault les Bru, d'avoir toujours eu un grain. Roger IKOR, *les Fils d'Avrom, Les eaux mêlées*, p. 517.

♦ 8. (V. 1200). Vx. *Ne... grain*, ancienne négation du même type que *ne... goutte*.

- 30 Le cerje ne savait grain de philosophie (...) LA FONTAINE, *Fables*, IX, 12.
- 31 On connaît la plaisanterie de H. Estienne : *Comme celui qui disait : En notre cave on n'y voit goutte, en notre grenier on n'y voit grain* (Apoll. II, 260). F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, p. 495.

♦ 9. Spécialt. Vx. Petit poids valant 0,053 g, 72^e partie d'une drachme ou gros. *Poids de 24 grains. ⇒ Scrupule. Poids de 480 grains. ⇒ Once. Quelques grains d'ellébore (cit. 1 et 2), de bézoard (cit. 1).* — Fig. *Un grain d'esprit et une once d'affaires (→ Entrer, cit. 59).*

- 32 (...) cela fait une fourmière de dits, de redits, d'allées, de venues, de justifications; et tout cela ne pèse pas un grain. M^{me} DE SÉVIGNÉ, *Lettres*, 589, 16 oct. 1676.
- 32.1 — Et quels sont ces maçons-là? demanda Pencroff. — Les infusores du corail, répondit Cyrus Smith. Ce sont eux qui ont fabriqué, par un travail continu, l'île Clermont-Tonnerre, les atolls, et autres nombreuses îles à coraux que compte l'océan Pacifique. Il faut quarante-sept millions de ces infusores pour peser un grain⁽¹⁾, et pourtant, avec les sels marins qu'ils absorbent, avec les éléments solides de l'eau qu'ils assimilent, ces animalcules produisent le calcaire, et ce calcaire forme d'énormes constructions sous-marines, dont la dureté et la solidité égalent celles du grain. J. VERNE, *L'île mystérieuse*, t. I, p. 275 (1874).

(1) Un grain pèse 59 milligrammes. Mod. (Au Canada). Poids équivalent à 0,002 once* ou à 0,0647 gramme.

★ II. (1552, Rabelais; chez les marins normands, p.-ê. à cause de *grêlons*). Mar. Vent violent et de peu de durée qui s'élève soudainement et qui est généralement accompagné de précipitations (pluie, neige, grêle). ⇒ **Fougue. Grain noir**, annoncé par un nuage épais. (1906, in *Rev. gén. des sc.*, n° 8, p. 350). **Grain blanc**, sans nuage, annoncé par le moutonnement de la mer. (1906, in *Rev. gén. des sc.*). **Grain arqué. ⇒ Tornade. Saluer le grain** : amener les voiles hautes à l'approche d'un grain. — (1831). **VEILLER AU GRAIN** : se disposer à saluer le grain (1834; au fig. ⇒ **Veiller**). **Recevoir un grain**. — Cour. Averse soudaine et brève apportée par le vent. ⇒ **Averse, ondée. Ce n'était qu'un grain et le soleil reparut bientôt.**

- 33 Le paquebot arriva par une belle matinée du mois d'octobre 1819, sans avaries, sans avoir eu le moindre grain. BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 879.
- 34 Il suffit d'un grain subit, d'une saute de vent, pour vous faire chavirer, et alors votre habileté de nageur ne servirait qu'à prolonger votre agonie. Th. GAUTIER, *Voyage en Russie*, v. p. 58.
- 35 (...) un affreux temps. Un grain passait, comme disent les marins. FRANCE, *Jocaste*, IX, in *CE.*, t. II, p. 83.
- 36 Un grain creva, noyant tout. Roger VERCEL, *Remorques*, VI.
- 36.1 (...) comme ces fragments de paysage que le temps qu'il fait fait voyager, n'étaient plus contrariés par un cadre devenu invisible, les soirs où le vent chassait un grain glacial, je me croyais bien plus au bord de la mer furieuse dont j'avais jadis tant rêvé, que je ne m'y étais senti à Balbec (...) PROUST, *le Temps retrouvé*, Pl., t. III, p. 736.

À onze heures du soir, le deuxième jour, le vent tombe et saute brusquement au nord-est, apportant bientôt un fort grain et de la pluie. On amène les voiles et on change d'amures. Les grains se succèdent toute la nuit. B. CENDRARS, *l'Or.*, p. 158 (1925).

Loc. fig. *Voir venir le grain* : voir venir un ennui, un danger.

- J'entends bien que tu as été à la hauteur des circonstances; que tu as vu, avant tout le monde, venir le grain; que tu as réalisé à temps (...) F. MAURIAC, *le Nœud de vipères*, XVII.

CONTR. Masse. — **Bonace; embellie.**

DÉR. Grenaille, grenaison, grener, greneter, grênétier, grênétis, grenu. — Voir I. Graine, grainée.

COMP. Égrener. — Gros-grain.

GRAINAGE [grænaʒ] n. m. — 1600; de *grener, grainer*.

♦ 1. ⇒ **Grenage** (dér. de *grener*).

♦ 2. (1866). Techn. Triage des œufs de vers à soie.

(Pasteur) met au point une méthode de sélection des œufs ou grainage déjà préconisée par Osimo : après la ponte, le mâle et la femelle sont sacrifiés, et si l'examen microscopique conclut à l'absence de corpuscules dans l'un et l'autre organisme, les œufs issus de parents sains (...) seront conservés. V. VIC-DUPONT, *la Maladie infectieuse*, p. 13.

♦ 3. (V. 1970). Techn. *Grainage chimique* : procédé utilisé dans l'industrie du plastique pour donner du relief à un revêtement de sol vinylique.

1. GRAINE [græn] n. f. — V. 1175, Chrétien de Troyes; «graine d'écarlate» (teinture), v. 1150, calque de l'arabe *habba* «baïe», désignant par métaphore la cochenille; lat. *grana*, plur. neutre pris comme fém. de *granum*. → Grain.

♦ 1. Partie des plantes à fleurs (phanérogames) qui assure leur reproduction, ovule* fécondé de la fleur (⇒ **Fleur**). *La graine est contenue dans le fruit** (angiospermes) ou *nue* (gymnospermes). — REM. Certains fruits menus ne contenant qu'une graine sont parfois pris pour la graine (grain de blé), et certaines graines à écailles charnues sont considérées comme des fruits (genièvre); ces confusions, normales dans la langue courante, sont évitées en botanique. *Plante désignée par la production des graines.* ⇒ suff. **-sperme** (asperme, monosperme, polysperme, trisperme...). *Nombreuses graines d'une capsule, d'une gousse, d'une cosse. ⇒ Fruit. L'akène, le caryopse ne contiennent qu'une graine. Les graines d'une baie. ⇒ Pépin. La graine d'une drupe (⇒ **Amande**) est enfermée dans l'endocarpe lignifié (⇒ **Noyau**). Structure de la graine. ⇒ **Albumen** (cit.), **embryon** (cotylédon, endosperme, gemmule, radicule, tigelle), **mésophyte, tégument** (ou épisperme), **périsperme, spermoderme** (arille, caroncule, écalure, hile), **vasiducte. Graine attachée au placenta* par le funicule****. *Graine à albumen, graine exalbuminée. Graine stérile, sans embryon. Graine à tégument sec ou charnu, lisse, velu (cit. 3); graine ciliée, ailée, à aigrette, aigrette (→ Éparpiller, cit. 6). Graine sans tégument. ⇒ **Apérisperme. Aleurone* des graines.** — *Dissémination, sémination* des graines. Fruit déhiscent qui s'ouvre pour libérer. projeter ses graines (→ Chapelet, cit. 5; déhiscence, cit. 1). Graines des fruits indéhiscentes libérées après corruption du fruit. Vitalité des graines. Germination* et première pousse d'une graine. ⇒ **Germe, germer** (cit. 8). *Plante issue de graine. ⇒ **Satif.** — Utilisation des graines comme semence. ⇒ **Semence. La graine, de la graine de...*** collectif désignant les graines, la semence. *Plante qui monte en graine, qui produit sa semence (monter en graine, au fig. → ci-dessous, 2.). On laisse monter en graine les poireaux, les laitues, pour en récolter la semence. Graines de laitue, de chou, de pomme de terre, d'œillet. Graines qui bisent*, s'échauffent. Criblage, triage, chaulage des graines (⇒ **Décussette, trieur**). Vente des graines au poids, en sachet. ⇒ **Graineterie. Semer des graines en ligne (⇒ **Rayon**), dans un trou (⇒ **Poquet**); enfouir, recouvrir des graines. Ensemencer (cit. 3 et 5) un champ avec des graines. Mélange de graines pour prairies artificielles. ⇒ **Fenasse. Semis* de graines.** — Utilisation des graines dans l'alimentation de l'homme et des animaux (→ Exubérance, cit. 1). *Décortiquer* des graines. Graine de haricot, de pois, de fève, de vesce, de poisvre, de millet (⇒ **Grain**), de chanvre (⇒ **Chênevis**). Graines aromatiques d'anis, de cumin, de café (→ Culture, cit. 6). Graines oléagineuses de colza, de coton (cit. 3), de croton, de navette, de sésame, de lin (⇒ **Linette**), dont on tire l'huile par concassage*. Graine de l'arachide. ⇒ **Cacahuète. Tourteau* de graines oléagineuses.** — Spécialt. *Graine de paradis. ⇒ **Amome** (ou cardamome).*******

On pourrait bien dire, si l'on voulait, que chacune de ces graines avait sa destinée, qui était de germer, de pousser, de devenir arbre à son tour, et que cela n'arrive peut-être pas à une, pour un million de graines qui poussent. ALAIN, *Propos. Aimer ce qui existe*, p. 29.

Et en effet, sur la planète du petit prince, il y avait comme sur toutes les planètes, de bonnes herbes et de mauvaises herbes. Par conséquent de bonnes graines de bonnes herbes et de mauvaises graines de mauvaises herbes. Mais les graines sont invisibles. Elles dorment dans le secret de la terre jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à l'une d'elles de se réveiller. Alors elle s'étire, et pousse d'abord timidement vers le soleil une ravissante petite brindille inoffensive. SAINT-EXUPÉRY, *le Petit Prince*, v.

- 3 (...) une graine perdue germaît par miracle entre les cailloux.
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 221.
- 4 Au delà d'un certain temps de conservation, la graine n'est plus en état de germer. La *longévité des semences* est beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément, mais beaucoup moindre que ne le laisserait supposer la légende des graines vivantes extraites des tombeaux pharaoniques ou tirées du sol après un enfouissement plusieurs fois séculaire.
GUYOT, Biologie végétale, p. 8.
- 5 (...) pour que la volaille se gorgeât de tout ce qu'on avait laissé de graines sur le sol.
M. JOUHANDEAU, Tite-le-Long, IX.

Par métaphore. (→ Germer, cit. 10).

- 6 Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe.
J. RENARD, Journal, 8 mai 1901.
- 7 Il (*le romancier*) ramasse une graine menue, il la sème, il l'arrose, il l'expose au soleil et voilà qu'il fait pousser toute une forêt ténébreuse, avec des ravins, des cascades, des cavernes, et des combes hantées par les bêtes sauvages.
G. DUHAMEL, Inventaire de l'abîme, VII.

♦ 2. Loc. fig. **MONTER EN GRAINE**, se dit d'une jeune fille qui avance en âge et tarde à se marier.

- 8 (...) la fille aînée de Croissy, déjà fort montée en graine et très laide (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, I, XVIII.
- 9 — Comment ! il ne s'est pas trouvé quelque vieux gentilhomme campagnard pour épouser cette chère petite, faite pour devenir une châtelaine ? disait-elle. Ils l'ont laissée monter en graine, et elle va se jeter à la tête d'un Rogron.
BALZAC, Pierrette, Pl., t. III, p. 714.
- 9.1 Enfin rappelle-toi : à dix-sept ans, nous étions toutes des buses autrefois, des premières communiantes montées en graine (...) Aujourd'hui ce sont les Premières Communiantes qui ont l'air de mariées.
Benôte et Flora GROULT, Il était deux fois, p. 12-13.

Fam. **EN PRENDRE DE LA GRAINE** : en tirer un exemple, une leçon (capable de produire les mêmes bons résultats). *Ton frère était bachelier à 16 ans ; prends-en de la graine !*

- 10 Tu liras ça, gamin : vous pourrez tous en prendre de la graine !
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. V, p. 288.
- 10.1 Seules les conduites fortes inspirent le respect (...) Je n'ai pas besoin de vous m'aimiez, je m'en moque qu'on m'aime ou non — son père disait toujours ça quand il parlait de ses employés, et tous le respectaient... Elle aurait dû en prendre de la graine (...)
N. SARRAUTE, le Planétarium, p. 53.

♦ 3. Par anal. (premier sens attesté). *Graine d'écarlate* : cochenille, kermès.

♦ 4. Fig. **GRAINE DE (péj.)**, pour exprimer ce qu'on pense qu'une personne sera dans l'avenir. *Graine d'assassin. Graine de potence**. *Surveillez ce jeune homme, c'est de la graine de voyou. Graine de violence.*

(1690, *meschante graine*). *Mauvaise graine*, se dit d'enfants dont on ne présage rien de bon (⇒ **Engeance**), et, par plais., d'enfants plus ou moins turbulents, malicieux. — Avec d'autres adjectifs :

- 11 — Ah ! Fichue graine ! dire qu'on a élevé ça et que ça vous retient le pain de la bouche (...) J'en suis dégoûté, ma parole ! j'aimerais mieux pourrir déjà dans la terre (...)
ZOLA, la Terre, I, II.

♦ 5. Loc. (1721). *Frangé, épaulette, gland à graine d'épinards**, dont les filets rappellent un assemblage de graines d'épinards, qui étaient portés autrefois par les officiers et ne figurent plus de nos jours que sur certains uniformes d'apparat. — Vx. *Un homme à graine d'épinards*, qui occupe un rang élevé dans l'armée.

- 12 Voilà ce que nous a valu la Révolution ! des sacripants à graines d'épinards.
BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 244.

♦ 6. (Collectif). (Œufs (du ver à soie). *Acheter de la graine de ver à soie.*

- 13 Jusqu'en 1828, une magnanerie avait été établie là, moins pour faire de la soie que pour obtenir ce qu'on nomme de la graine.
BALZAC, l'Initié, Pl., t. VII, p. 345.
- 14 (...) Pasteur méditait sur les premières hypothèses que lui suggérait le problème des maladies du ver à soie : tout papillon renfermant des corpuscules doit donner lieu à une graine malade.
Henri MONDOR, Pasteur, IV.

DER. *Grainer, grainetier, graineterie, graineur, grainier*. — V. *Grainée*.
COMP. *Agrainer*.

2. GRAINE [grɛ̃n] n. f. — 1926 ; métaphore de 1. *graine* pour « pain », ou déverbal de *grainer*.

♦ Fam. *Casser la graine* : manger. ⇒ 2. **Grainer**. → *Casser la croûte**. ⇒ *Casse-graine*.

- 1 On la casse, cette graine ? dit Alex.
— On va dîner ici, dis-je.
Christiane ROCHFORD, le Repos du guerrier, II, III, p. 169.
- 2 (...) Gridoux pouvait casser la graine en toute tranquillité. Cette graine était en général une assiette de hachis parmentier fumant que Mado Ptit-Pieds lui apportait après le coup de feu, à l'environ d'une heure.
R. QUENEAU, Zazie dans le métro, p. 97.
- 3 On casse une graine ensommeillée au restauroute de La Rochepot (...)
A. SARRAZIN, la Traversière, p. 250.
- REM. Dans cet exemple, *graine* prend la valeur de « repas », non plus de « nourriture ».

GRAINÉE [grɛ̃ne] n. f. — D. i. (attesté mil. xx^e, cit.) ; de 1. *graine*, ou de *grain*.

♦ Littér. et rare. Ensemble de grains, de graines ; récolte de grains.

Les mains des jeunes filles
Ont dégagé la terre
Sous la tige qui porte
L'or des grainées futures.

Yves BONNEFOY, « Dans le leurre du seuil », Poèmes, p. 242.

1. GRAINER [grɛ̃ne ; grɛ̃ne] v. — XII^e ; de 1. *graine*. ⇒ **Grener** (II, 1.).

2. GRAINER [grɛ̃ne ; grɛ̃ne] v. intr. — Attesté 1935 ; de *grain (de blé)*, ou de 1. *graine*.

♦ Fam. *Casser la graine* (2. *Graine*) ; manger. ⇒ **Grailer**.

Pourquoi se quitter, a bonni Paulo, las de parcourir sans but le plateau de Gravelle, on pourrait grainer dans le coin (...) Vous connaissez une bonne taule ?
Albert SIMONIN, Hotu soit qui mal y pense, p. 195.

GRAINETERIE [grɛ̃n(ə)tri] n. f. — 1328, *gréneterie* ; *graineterie*, 1845 ; de 1. *graine*.

♦ Commerce du grainetier*. — (1660). Magasin du grainetier.

Un employé de la manutention possédait une graineterie tenue par sa femme, il faisait les ensachages, l'étiquetage et la comptabilité.
Pierre HAMP, la Peine des hommes (Moteurs), p. 264.

GRAINETIER, IÈRE [grɛ̃n(ə)tje, jɛ̃r] n. — 1572, *grénétier*, encore au XIX^e ; *gerneter*, XIII^e, « officier du grenier à sel » ; *grentotier*, 1484, en Saintonge ; *grainetier*, 1771 ; de *grenier*, du lat. médiéval *granatarius*, de *grana*. → 1. *Graine*.

♦ Personne qui vend des graines destinées à la consommation et au fourrage, des légumes secs. *Acheter des lentilles, du maïs chez le grainetier*. — On trouve parfois la graphie *grénétier*.

Dès l'époque carolingienne, les moulins étaient d'un très grand rapport pour les seigneuries : ils fournissaient une large part de ses approvisionnements au grénétier du monastère de Corbie.
Georges DUBY, Guerriers et Paysans, p. 212.

GRAINEUR [grɛ̃nceʁ] n. m. — 1859, Quatrefoies, et in *Année sc. et industr.* 1860, p. 409 ; de 1. *graine*.

Technique.

♦ 1. Producteur et négociant d'œufs de vers à soie.

♦ 2. ⇒ **Greneur**.

REM. Le fém. *greneuse* est virtuel.

GRAINIER, IÈRE [grɛ̃nje, jɛ̃r] n. — 1672 ; de 1. *graine*.

♦ 1. Techn. Personne qui vend des graines de semence.

Les graines dont on ensemele les livres, on les achète toujours au même grainier.
J. GIONO, le Chant du monde, Pl., t. I, p. 536.

♦ 2. N. m. Agric. Local où l'on conserve les graines de semence.

GRAISSAGE [grɛ̃saz] n. m. — 1460, *gressage* ; de *graisser*.

♦ 1. Action de graisser. — Spécialt. Interposition d'un corps gras lubrifiant entre deux surfaces de frottement. *Le graissage empêche le grippage**. *Graissage par burettes, par graisseur* mécanique. Graissage continu par la boîte à graisse. Coussinet* de graissage. Huiles* de graissage*. ⇒ **Pétrole**.

Et il n'avait qu'un reproche à lui (*la locomotive*) adresser, un trop grand besoin de graissage : les cylindres surtout dévoraient des quantités de graisse déraisonnables (...)
ZOLA, la Bête humaine, V.

Il était fait pour passer sa vie dans les huiles de graissage, l'essence, les pièces détachées.
R. NIMIER, le Hussard bleu, p. 32.

♦ 2. Techn. Action de tourner en graisse. *Le graissage du cidre*.

GRAISSE [grɛ̃s] n. f. — V. 1170 ; *craisse*, v. 1120 ; *gresse*, v. 1150 ; lat. pop. *crassia*, du lat. class. *crassus*. → *Gras*.

♦ 1. Substance onctueuse, de fusion facile, répandue en diverses parties du corps de l'homme et des animaux, dans le tissu conjonctif sous-cutané (→ *Figure*, cit. 14). *Excès de graisse*. ⇒ **Adiposité, embonpoint, obésité. Prendre de la graisse. ⇒ **Engraisser, grossir. Boule, bourrelet* de graisse** (→ *plais*, et fam. *Culotte** de cheval, etc.). *Pâton, peloton de graisse. Être noyé dans la graisse* (→ *Apathie*, cit. 3). *Être bouffi, soufflé de mauvaise graisse* (→ *Baudruche*, cit.). *Fixation de la graisse*. ⇒ **Adipopexie. Destruction de la graisse**. ⇒ **Lipolyse. Souris ronde de graisse** (→ *Caverneux*, cit. 1). *Vivre de sa graisse, sur sa graisse*, de sa propre substance (en parlant des animaux hibernants) ; fig. vivre sur son bien. — Loc. fam. *La graisse ne l'étouffe pas, ne l'empêche pas de courir*, se dit par plais. d'une personne maigre. *Faire de la graisse* :**

ne pas travailler. → Faire du lard*. *Péter dans sa graisse, crever* (cit. 11 et 16) de graisse : être très gras.

1 OÙ diable avez-vous pris qu'elle veuille que vous soyez aussi rondelette que M^{me} de Castelnau? N'y a-t-il point de degré entre votre maigre excessive et un pâté de graisse?
M^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettres, 626, 19 juil. 1677.

2 (... ce sont (les ortolans) de petits pelotons de graisse, et d'une graisse délicate, appétissante, exquise (...)
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, L'ortolan.

3 (... cette graisse, qui, dans les autruches grasses, forme (...) une couche épaisse de plusieurs pouces sur les intestins (...)
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, L'autruche.

4 Enfin, il se tapit dans un chaume, non loin d'une caille qui sommeillait à la façon des poules, le ventre dans la poussière, abruti de chaleur, suant sa graisse à travers ses plumes.
FRANCIS JAMMES, le Roman du lièvre, I.

5 (... c'est une femme rude, épaisse, membrue comme un homme (...) sous la graisse, l'on sent les os, gros et larges (...)
ANDRÉ SUARÈS, Trois hommes, « Pascal », II.

6 Tu te portes assez bien et tu es gras. Je ne te le reproche pas, d'ailleurs. C'est de la bonne graisse royale, jaune comme le suif d'une chandelle, il en faut.
SARTRE, les Mouches, II, II, 5.

7 Mais, dans ces quatre personnages adipeux, la même coulée de graisse onctueuse avait rosé, gonflé les chairs, saponifié les doux épidermes, bardé les dos, lardé les bras énormes, les échine charnues, les ventres obèses, les hanches et les cuisses rebondies, et, jusqu'aux mains, porté du gras, qui boudinait les doigts rondelets et mous.
H. BOSCO, Antonin, p. 240.

8 Chez la femme, en effet, la graisse estompe les reliefs, comble les méplats, arrondit tous les contours. Et cette graisse n'est pas distribuée à l'aventure. Faisant défaut sous la peau du nez et aux paupières, existant en couches très minces à la face dorsale des mains et des pieds, au niveau des clavicles, elle s'accumule, au contraire, dans certains territoires d'élection. Elle y dessine des courbes mouleuses et séductrices que le corps de l'homme ne connaît pas. Elle fait saillir les bosselures propres au genou de la femme, incurve la cuisse, comble l'encoche du flanc, le losange des lombes, donne au cou sa gracieuse rondeur (...) L'accumulation normale de la graisse constitue « l'enveloppement » ou « le potelé » des formes.
A. BINET, les Formes de la femme, I, II.

Par métonymie. Fam. *Une boule (une pelote...) de graisse* : une personne petite et grasse. — Loc. fam. *Gare la graisse* : garez-vous (→ Gare tes fesses*).

8.1 V'là la foule qui s'fend; gare la graisse!
H. MONNIER, L'Exécution, Scènes populaires, t. I, p. 115.

Loc. littér. (*moutons de haute gresse*, in Rabelais, c'est-à-dire « bien en chair, bien engraisés », d'où, au fig. *beaux livres de haute gresse* « livres de qualité »; l'origine rabelaisienne de l'expression lui ayant fait prendre un sens détourné). Fig. *De haute graisse* : d'une gaieté truculente, un peu grivoise. *Contes, spectacle de haute graisse*.

9 Ensuite, nous échangeâmes, par-dessus les fossés, des injures bien plaisantes, à la façon d'Ajax et d'Hector le Troyen. Mais les nôtres étaient de plus moelleuses graisse.
R. ROLLAND, Colas Breugnon, II.

♦ 2. Cette substance, tirée du corps de certains animaux, et servant à divers usages industriels et domestiques. ⇒ *Gras. Graisse de porc*. ⇒ *Lard, panne; axonge, saindoux. Equarrir une baleine, un mouton pour en retirer la graisse. La graisse de morse fournit une huile très onctueuse. Chaussures imperméabilisées à la graisse de phoque. Faire fondre de la graisse et en recueillir les cretons*, les rillons*. Graisse jaune, rance*.

10 (...) Renaud les dépeçait (les phoques), fondait leur graisse pour fabriquer des crèmes de beauté (...)
ROGER VERCEL, Remorques, II.

(La graisse de quelques animaux; porcs, bœuf, mouton, volailles..., utilisée en cuisine). *Assaisonner des pommes de terre à la graisse d'oie. Rôti enduit de graisse brûlante* (→ Empaler, cit. 2). *Graisse à frire*. ⇒ *Friture. Odeur de graisse*. ⇒ 1. *Graillon* (cit. 2; → aussi Courroie, cit. 2). *Retirer les étoiles** (cit. 26), *les yeux* de graisse d'un bouillon figé* (cit. 4). ⇒ *Dégraisser*.

11 (...) une cuisse de chapon bouilli ruisselant de graisse et fondant (...)
MARMONTEL, Mémoires, VI.

12 (...) il vit arriver par douzaines des bécassines, blanches de graisse, dormant sur des rôties (...)
A. BRILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, Variétés, VIII.

12.1 (*Dans la cuisine*) La graisse débordait, malgré la propreté excessive, suintait entre les plaques de faïence, cirait les carreaux rouges du sol, donnait un reflet grisâtre à la fonte du fourneau, polissait les bords de la table à hacher d'un luisant et d'une transparence de chêne verni. Et, au milieu de cette buée amassée goutte à goutte, de cette évaporation continue des trois marmites, où fondaient les cochons, il n'était certainement pas, du plancher au plafond, un clou qui ne pissât la graisse.
ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 126-127 (1875).

13 L'odeur du fricot montait et les cri-cris de la graisse semblaient les premiers bouillonnements d'une promesse.
Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, IV.

14 (...) la graisse croustillante d'une petite gigue de cochon (...)
COLETTE, Belles saisons, p. 100.

Loc. fam. (1902). À LA GRAISSE. *À la graisse d'oie, de chevaux de bois* : sans valeur. ⇒ 1. *Faux*; → *A la manque**, à la noix*. *Des boniments à la graisse d'oie*.

15 Tu vas pas déjà abruti ces mecs-là avec tes boniments à la graisse, lui reprochait-il de sa voix traînante.
R. DORGELES, les Croix de bois, I.

15.1 (...) foutez-moi bien la paix, avec vos conseils à la graisse d'oie.
J. DUTOURD, Pluche, XI, p. 157.

♦ 3. Corps gras*, matière grasse. *Graisses animales, végétales* (alimentaires ou industrielles). ⇒ *Beurre, huile, lanoline, margarine, spermaceti, suif. Graisses minérales*, obtenues par distillation du pétrole. ⇒ *Paraffine, vaseline. L'oléine*, la stéarine*, la butyryne*, principaux constituants de nombreuses graisses. Substance qui a les caractères des graisses*. ⇒ *Lipoïde. Rôle du foie* (cit. 1) *dans la digestion des graisses alimentaires* (→ Chyle, cit. 2; émulsionner, cit.). *Utilisation des graisses dans les industries de saponifi-*

*cation** (⇒ *Glycérine, savon*), en pharmacie et parfumerie (⇒ *Pom-made*), pour la lubrification des pièces de machine (⇒ *Graissage*). *l'entretien des armes (graisse d'armes)*. — (1768). Spécialt. Graisse appliquée à un mécanisme et salie. ⇒ *Cambouis*. — *Nettoyer à la benzine un vêtement taché de graisse*. ⇒ *Dégraisser. Tache de graisse*.

(...) quelques douzaines de moujiks en touloupe miroitée de crasse et de graisse (...)
Th. GAUTIER, Voyage en Russie, VI, p. 82.

(...) les graisses qui jaunissaient déjà ses mains de mécanicien (...)
ZOLA, la Bête humaine, II.

Après avoir hésité entre une tache de graisse et une tache d'encre, Quinette s'était décidé pour une tache de graisse.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, V, p. 83.

19 Seuls certaines graisses et le glucose entrent dans le corps sans être, au préalable, modifiés. C'est pourquoi la consistance des amas adipeux varie suivant la nature des graisses animales ou végétales contenues dans les aliments. On peut, par exemple, rendre la graisse d'un chien dure ou molle en le nourrissant soit avec des graisses à haut point de fusion, soit avec de l'huile liquide à la température du corps.
ALEXIS CARREL, l'Homme, cet inconnu, III, VIII.

Boîte à graisse : dispositif assurant automatiquement le graissage d'une pièce mobile, dans une machine.

(...) les pistons battaient vingt coups à la seconde; les essieux des roues fumaient dans les boîtes à graisse.
J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 253.

♦ 4. Techn. (imprim.). Épaisseur des pleins de la lettre, dans les caractères d'imprimerie (qu'ils soient maigres, demi-gras ou gras*). *Les mots composés en demi-gras ne ressortent pas assez, il faudrait une graisse plus forte. Ce caractère est disponible dans cinq corps : six, sept, huit, neuf et dix et dans quatre graisses : maigre, demi-gras, gras et extra-gras*.

♦ 5. (1798). Altération (des vins, bières, cidres) qui donne une consistance visqueuse. *Aspect filant du vin atteint de graisse*.

CONTR. Maigre.
DER. Graisser, graisseux, graissin.
COMP. Dégraisser, engraisser.

GRAISSER [grɛsɛ; grɛsɛ] v. — Déb. XVI^e; de *graisse*.

★ I. V. tr. ♦ 1. Enduire, frotter d'un corps gras. ⇒ *Oindre. Graisser les essieux d'une voiture. Graisser la boîte de vitesses, le pont arrière. Faire graisser sa voiture, les engrenages d'une montre, d'une chaîne à vélo, d'une machine*. ⇒ *Huiler, lubrifier*. — Par plais. *Se graisser le museau* : s'enduire le visage de crème.

Il est bien nécessaire (...) de faire tant de dépense pour vous graisser le museau.
MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 4.

(Il) graissait ses souliers de chasse avec le lard de ses cochons (...)
FLAUBERT, M^{me} Bovary, I, I.

(...) Jacques répétait, exaspéré : — Jamais elle (la locomotive) ne montera, si on ne la graisse pas. Et (...) il prit la burette, pour la graisser en marche (...) Puis, il lui fallut faire le tour, ainsi qu'un insecte rampant, pour aller graisser le cylindre de gauche.
ZOLA, la Bête humaine, VII.

(...) des crèmes de beauté, ces crèmes dont les réclames amusaient tant le capitaine lorsqu'il y lisait que telle star n'acceptait à aucun prix de se graisser le museau avec autre chose que de l'huile de phoque (...)
ROGER VERCEL, Remorques, II.

Fig. et fam. *Graisser ses bottes** (cit. 2). — Par ext. Se préparer à mourir.

Ah! je ne fus pas fier, j'en eus froid dans le dos. Je me dis : — Mon pauvre ami, tu peux graisser tes bottes; ton histoire est finie, ou ne tardera guère (...)
R. ROLLAND, Colas Breugnon, VII.

Loc. (1633, *graisser les mains*). *Graisser la patte à qqn*, lui mettre de l'argent dans la main pour gagner ses bons offices, le soudoyer*. ⇒ *Appâter, corrompre*.

Il disait qu'un plaideur dont l'affaire allait mal
Avait graissé la patte à ce pauvre animal.
RACINE, les Plaideurs, I, I.

(...) ne fût-ce que pour se faire graisser la patte par l'un ou l'autre des deux partis.
BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 241.

Vx. *Graisser le marteau* : soudoyer le portier.

On n'entraît point chez nous sans graisser le marteau.
RACINE, les Plaideurs, I, I.

♦ 2. Tacher de graisse. ⇒ *Encrasser, salir, souiller. Enfant qui se graisse les doigts en mangeant*. — Pron. *Vêtement qui se graisse à l'usage* (→ Glacer, cit. 35).

Ses cheveux, mêlés entre le collet de son habit et sa cravate, luxuriants sur les épaules, graissent les places qu'ils caressent.
BALZAC, Une fille d'Ève, Pl., t. II, p. 87.

★ II. V. intr. (1798). Techn. Tourner en graisse*. *Le collage* empêche le vin de graisser*.

CONTR. Dégraisser.
DER. Graissage, graisseur, graissoir.
HOM. (De certaines formes) Graisset.

GRAISSET [grɛsɛ] n. m. — xv^e; du celtique *craxantus* «crapaud», d'après Wartburg.

◆ Régional. ⇒ **Rainette**.

HOM. Formes du v. **graisser**.

GRAISSEUR, EUSE [grɛsœr, øz] adj. et n. m. — 1532, *un graisseur de bottes*; de *graisser*.

◆ 1. N. Personne qui graisse (qqch.); ouvrier (ouvrière) chargé(e) du graissage.

(...) les matelots et les soutiers, souillés de mazout, les graisseurs, peints d'huile.
Paul MORAND, *Magie noire*, III, 1.

◆ 2. N. m. (1866). Dispositif, appareil servant au graissage. *Graisseur de roues de wagon. Graisseur d'automobile*.

Dispositif pour graisser les lignes de pêche. ⇒ **Graissoir** (2.).

◆ 3. Adj. (1877). Qui graisse. *Robinet graisseur. Godet** (cit. 4) **graisseur**.

Parvenu à la traverse d'avant, il s'accroupit devant le godet graisseur du cylindre de droite, il eut toutes les peines du monde à l'emplir, en se tenant d'une main à la tringle.
ZOLA, *la Bête humaine*, V.

HOM. (Du fém.) Fém. de **graisseur**.

GRAISSEUX, EUSE [grɛsø, øz] adj. — 1532, Rabelais; de *graisse*.

◆ 1. Taché de graisse. ⇒ **Gras, huileux, sale**. *Une table graisseuse* (⇒ **Ebrécher**, cit. 6).

Voilà, reprit Grosbois, en sortant de sa poche un carnet graisseux, j'ai levé déjà un petit plan exact de chaque parcelle (...)
ZOLA, *la Terre*, I, III.

Gibout, l'auscultant, lui fourra sous le nez sa tête graisseuse, étoilée de pellicules (...)
MONTHERLANT, *les Célibataires*, IX.

◆ 2. De la nature de la graisse. ⇒ **Adipeux**. *Tissu graisseux* (⇒ **Fesse**, cit. 2). *Localisation graisseuse chez l'homme* (⇒ **Stéatométrie**), *chez l'animal* (⇒ **Maniement**). — Méd. *Tumeur graisseuse*. ⇒ **Lipome**.

(...) l'on remarque que les muscles constituent environ la moitié du poids corporel, et que les réserves graisseuses représentent environ, pour un sujet moyen, 12 à 15 p. cent de son poids (...)
R. FABRE et G. ROUGIER, *Physiologie médicale*, p. 254.

HOM. (Du fém.) Fém. de **graisseur**.

GRAISSIN [grɛsɛ̃] n. m. — 1611; *gressin*, en 1583; «ensemble des graisses», mil. xiv^e; de *graisse*.

Technique.

◆ 1. Vx. Engrais.

◆ 2. Vx. Écume grasse qui surnage sur l'eau, lors du frai.

◆ 3. (xx^e). Mod. Amorce pour la pêche aux poissons de mer, faite de têtes de sardines, etc., hachées.

GRAISSOIR [grɛsɔar] n. m. — Av. 1866, Littré; «auge pour le graissage de la laine», 1802; de *graisser*, suff. -oir.

Technique.

◆ 1. Tampon imbibé de graisse.

◆ 2. Pêche. Tampon de cuir et de feutre, pour graisser les soies. ⇒ **Graisseur**.

GRAM [gram] n. m. — 1897, *Manuel de méd.*; nom du bactériologiste danois qui inventa ce procédé.

◆ Sc. (méd., biol.). *Coloration de Gram* (ou *méthode de Gram*) : méthode de double coloration des bactéries consistant à faire agir successivement, sur une préparation préalablement fixée par la chaleur, une solution de violet de gentiane phéniquée, une solution iodo-iodurée, un décolorant alcoolique, puis une seconde solution colorante — fuchsine, safranine ou éosine (d'après Manuila). *Classification des bactéries en deux grands groupes par la méthode de Gram* (bactéries qui retiennent la première coloration et pas la seconde, dites *gram-positives* [grɑmpozitiv]; bactéries qui se décolorent à l'alcool et prennent la seconde coloration, dites *gram-négatives* [gramnegativ]).

REM. 1. Dans les syntagmes *coloration de Gram*, *méthode de Gram*, *Gram* est nom propre et prend la majuscule. Dans les adjectifs composés *gram-négatif*, *ive* et *gram-positif*, *ive*, *gram* prend valeur d'élément de composition, et s'écrit en principe avec la minuscule. Toutefois, certains auteurs conservent l'orthographe *Gram-négatif*, *Gram-positif*.

2. L'usage reste flottant en ce qui concerne le trait d'union et l'accord de *négatif*, *positif*; notre documentation enregistre de nombreuses variantes (*des bactéries gram-négatives*, *gram négatives*, *gram négatif*,

gram-négatif; *des microorganismes gram-positifs*, *gram positifs*, *gram positif*, etc.).

HOM. **Gramme**.

GRAMEN [gramɛn] n. m. — 1372 (xv^e, in T. L. F.); mot lat., «herbe».

◆ Didact. (bot.). Nom générique des graminacées*, des herbes de gazon, etc. *D'épais gramens* (⇒ **Épaissir**, cit. 7).

On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron; j'en aurais fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers (...)
ROUSSEAU, *Rêveries...*, 5^e promenade.

Il y a bien assez de terre dans ces plaines pour les racines du gramen (...)
BALZAC, *le Curé de village*, Pl., t. VIII, p. 654.

Oiseau qui fends l'espace (...)

Et toi, brise, qui passe

Sur l'étroit horizon

De la prison,

Dans votre vol superbe,

Apportez-moi quelque herbe,

Quelque gramen, mouvant

Sa tête au vent!

NERVAL, *Poésies*, *Politique*, Pl., p. 48 (1832).

Un air presque tiède soufflait; au-dessus de l'eau, de frères gramens se penchaient que firent ployer des insectes.
GIDE, *Paludes*, in *Romans*, p. 104.

DÉR. **Graminacées**, **graminée**.

GRAMINACÉES [graminase] n. f. pl. — 1754; de *gramen*.

◆ Bot. Famille de plantes monocotylédones phanérogames angiospermes, à tige cylindrique (⇒ **Chaume**) creuse entre les nœuds, à fleurs peu apparentes groupées en épillets, dont l'axe porte des bractées (⇒ **Glume**, **glumelle**). *La plupart des céréales et de nombreuses plantes fourragères appartiennent à la famille des graminacées. Les avenacées, tribu de graminacées ayant pour type l'avoine.* — Au sing. *Une graminacée*.

Le langage courant emploie *graminée**.

GRAMINÉE [gramine] adj. — xv^e; adj., «couvert de gazon», v. 1500; en bot., 1732; lat. *gramineus*, de *gramen*. → **Gramen**.

◆ Bot. et cour. (souvent au plur.). De la famille des graminacées. *Plante graminée*, et, n. f., *une graminée*. *Des herbes du genre des graminées*. → **Merger**, cit. *L'élyme, graminée voisine de l'orge. La tige des graminées fournit la paille. La pampe, fane des graminées. L'ergot, maladie des graminées. La spumaire, champignon parasite des graminées. Famille des graminées*. ⇒ **Graminacées**.

Principales graminées : *ægllops*, *agrostide*, *alfa*, *alpiste*, *ammophile*, *andropogon*, *avoine*, *blé*, *canche*, *chiendent*, *cretelle*, *dactyle*, *fétuque*, *fléole*, *flouve*, *glycérie*, *gramen*, *houlique*, *ivraie*, *nard*, *orge*, *oyat*, *panic*, *paturin*, *phragmite*, *riz*, *seigle*, *sorgho*, *sparte*, *vétiver*, *vulpin*.

Par ext. ⇒ **Herbe** (→ 1. **Faire**, cit. 146). *Un brin de graminée* (→ **Contraste**, cit. 6).

Au bord des chemins, montaient de hautes graminées, comme au mois de mai (...)
LOTI, *Ramuntcho*, II, II.

Admirables graminées, des deux côtés de la route, semblables à des avoines gigantesques, en vieil argent doré.
GIDE, *Voyage au Congo*, in *Souvenirs*, Pl., p. 70.

GRAMMAGE [gramaʒ] n. m. — Mil. xx^e (1971, *Encycl. des sc. et techn.*); de *gramme*.

◆ Techn. Poids de l'unité de surface (d'un papier ou carton). *Le grammage d'un papier fin, spécial. Diminuer le grammage du papier pour obtenir un livre moins épais. Déterminer le grammage d'un papier*. ⇒ **Grammer**.

Il sut compter les feuilles après les avoir évasées entre le pouce et l'index, cinq par cinq, très vite, évaluer les grammages, les qualités.

R. SABATIER, *Trois succettes à la menthe*, p. 123.

GRAMMAIRE [grɑ(m)mɛr] n. f. — V. 1120, *gramaire*; dér. irrégulier du lat. *grammatica*, grec *grammatiké*, propr. «art de lire et d'écrire les lettres» (→ le doublet *Grimoire*), subst. de l'adj. *grammatikos*, de *gramma*, atos «lettre, caractère d'écriture», de *graphein* «écrire».

◆ 1. (Jusqu'au xix^e et de nos jours dans le langage courant). Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue (→ ci-dessous, 2., *grammaire normative*). *De la grammaire* ⇒ **Grammatical**. *Règle de grammaire* (→ Avec, cit. 18, écrire, cit. 56). *Faute* de grammaire. Étude* (cit. 10 et 11) *de la grammaire française, latine, anglaise. La grammaire française est tissée de règles et d'exceptions** (cit. 15) *à la règle. Orthographe* et grammaire. Vocabulaire*, rhétorique* et grammaire* (anciennes disciplines didactiques). → *Éloquence*, cit. 5. *Livre de grammaire* (→ ci-dessous, 3.). — *Objet de la grammaire traditionnelle : étude des signes du langage* (⇒ **Lettre**, **mot**, **ponctuation**), *des éléments sonores du mot* (⇒ **Phonème**, **son**, **syllabe**; **diérèse**, **diphonème**, **euphonie**, **hiatus**, **liaison**); **accent**, **contraction**, **élision**, **enclitique**, **proclitique**; **homonymie**), *de la formation des mots* (⇒ **Composition**, **dérivation**, **formation**; **affixe**, **crément**, **infixe**, **préfixe**, **racine**, **radi-**

cal, suffixe, terminaison; étymologie, famille), des différentes sortes de mots, ou parties du discours (⇒ **Adjectif, adverbe, article, conjonction, interjection, locution, nom, préposition, pronom, verbe, de leur forme** (⇒ **Genre** [féminin, masculin, neutre], **nombre** [duel, pluriel, singulier]; **cas, déclinaison, désinence, flexion, inflexion; comparatif, superlatif; conjugaison** [mode, temps, personne], **forme, sens, voix), de leur fonction** (⇒ **Analyse** [grammaticale], **fonction; antécédent, apostrophe, apposition, attribut, complément, épithète, sujet...**), **des conséquences de ces formes et de ces fonctions quant à l'orthographe** (⇒ **Orthographe; accord, invariable, variable), de la structure de la phrase**. ⇒ **Analyse** (logique), **construction, locution, phrase, proposition; affirmation, interrogation, négation; comparaison, coordination, inversion, juxtaposition, subordination; figure, idiotisme, tour, tournure.**

1 — Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?
— Qui parle d'offenser grand-père ni grand-mère?
MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, II, 6.

2 Grammaire. Art qui enseigne à bien décliner et conjuguer, à construire et à bien orthographier les noms, les verbes, et les autres parties de l'oraison.
FURETIÈRE, *Dict. art. Grammaire*.

3 La grammaire étant l'art de lever les difficultés d'une langue, il ne faut pas que le levier soit plus lourd que le fardeau.
RIVAROL, *Fragments et pensées littéraires*, Notes.

4 Nous avons compliqué notre grammaire parce que nous l'avons voulu faire d'après les grammaires latines.
CONDILLAC, *Principes de la grammaire franç.*, p. 327.

5 Sans qu'un dictionnaire puisse jamais devenir un traité de grammaire, il se rencontre de temps en temps des mots qui, par leur nature et par leur emploi, invitent à quelques recherches et à quelques décisions grammaticales.
LITTRÉ, *Dict.*, Préface, p. XVIII.

6 La grammaire, quand elle est autre chose que la constatation et recommandation prudente de l'usage le plus général et le musée de formes délicates de l'idiome qui ont besoin d'être préservées, a été fabriquée par des gens de cabinet qui avaient perdu le sens de la langue parlée et qui avaient en vue l'expression logique de la pensée et non pas son expression vivante et délectable.
CLAUDEL, *Positions et Propositions*, p. 82.

♦ **2.** (V. 1200). Étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, sons, formes, mots, procédés (Marouzeau). ⇒ **Phonétique, phonologie; morphologie, syntaxe; lexicologie, sémantique, stylistique. Spécialt.** Étude des formes et des fonctions (morphologie et syntaxe). *Grammaire descriptive ou synchronique*, qui enregistre un état de langue donné (*grammaire de l'ancien français, du français populaire moderne*), un ensemble de discours (*la grammaire d'un écrivain...*). *Grammaires structurales. Grammaire distributionnelle, par constituants immédiats. Grammaire transformationnelle*, générative*-transformationnelle. Grammaire applicative. Grammaire «tagmémique». Grammaires formelles. Grammaire en chaîne. Grammaire historique ou diachronique*, qui étudie l'histoire, l'évolution d'une langue, le passage d'un état de langue à un autre. *Grammaire normative* ou (vx) *grammaire dogmatique*, qui donne les règles permettant de ne pas s'écarter d'un état de langue dit «correct», ou «bon usage». → Ci-dessus, le sens 1. — *Grammaire comparée*, qui compare des langues apparentées. *Grammaire des langues romanes*. — Vx. *Grammaire générale*. ⇒ **Linguistique**. — *La grammaire d'une langue. Grammaire latine, japonaise.*

6.1 Deux courants pour la grammaire française : l'un issu de Vaugelas qui avec raison met au-dessus de tout l'usage. L'autre issu de Lancelot, de Port-Royal et de la *Grammaire générale* qui met avant tout la logique. De cette dernière Joseph de Maistre écrit :

« La *Grammaire générale*, quoiqu'elle contienne de fort bonnes choses, est cependant le premier livre qui a tourné l'esprit des Français vers la métaphysique du langage et celle-ci a tué le grand style. »
CLAUDEL, *Journal*, avr. 1929.

7 Il y a quelque trente ans, on a tout espéré de la grammaire historique, pour réveiller la curiosité... (Elle a) commencé à faire pénétrer dans quelques cerveaux une conception nouvelle de la règle grammaticale : elle y a introduit l'idée du mouvement, elle en a ainsi ruiné l'absolutisme, car, en faisant connaître l'âge et les origines des dogmes, elle a permis d'en mesurer la valeur véritable. Elle a, de la sorte, commencé à substituer à la foi naïve de jadis une confiance raisonnée et limitée, plus digne d'hommes qui pensent.

F. BRUNOT, *la Pensée et la Langue*, *Introd.*, p. XII.

8 La *grammaire* des pédagogues n'était pas une science, mais une sorte de discipline normative (l'expression est de Saussure) donnant des règles à observer. La *philologie* envisageait l'étude de telle langue particulière du point de vue étroit de la critique des textes. La *grammaire comparée*, très féconde comme moyen, se croyait un but, et raisonnait artificiellement sur les langues comme sur des entités abstraites et fixes.

DAMOURETTE et PICHON, *Essai de grammaire de la langue franç.*, t. I, p. 9.

9 L'introduction qui ouvre ce livre montrera comment a évolué la notion de grammaire au cours de ces derniers siècles, comment le grammairien, tout d'abord simple «greffier de l'usage», est devenu un philosophe qui prétendait imposer une logique inflexible aux faits du langage, puis un historien qui suivait dans leur enchaînement les transformations d'un idiome, enfin une sorte de naturaliste qui observe et décrit dans son ensemble l'état d'une langue à une époque donnée, sans en négliger les origines ni les tendances, mais sans vouloir juger celles-ci ni se targuer de les modifier.
F. GAIFFE, *Grammaire Larousse du XX^e s.*, Préface, p. 5.

Ling. mod. Ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés d'une langue, et seulement ceux-ci (⇒ **Grammaticalité**). *La grammaire d'une langue*. ⇒ **Morphologie, morphosyntaxe, syntaxe.**

♦ **3.** (1550). Cour. Livre, traité, manuel... de grammaire (⇒ **Épurer**, cit. 10; **érudit**, cit. 6). *Grammaire scolaire. Grammaire complète. Leçons, exercices, tableaux de conjugaisons d'une grammaire; grammaire qui condamne les tournures erronées* (cit. 3). *Écrire, faire un thème en s'aidant d'un dictionnaire et d'une grammaire.* — *Grammaires françaises. Grammaire générale et raisonnée*, de

Port-Royal (1660); *la Grammaire*, de Condillac (1755); *Grammaire des grammaires*, de Gérauld-Duvivier (1811); *Grammaire historique de la langue française*, de F. Brunot (1886); *Grammaire historique de la langue française*, de Nyrop (1908-1930); *Grammaire des langues romanes*, de Diez (1836-1844); de Meyer Lübke (1890-1900); *Essai de grammaire de la langue française*, de Damourette et Pichon (1938); *Observations sur la grammaire de l'Académie*, de F. Brunot (1932).

Les langues existaient depuis une longue suite de siècles, quand on est parvenu à rédiger les grammaires qui nous en rendent aujourd'hui l'étude plus facile.

CHAMFORT, *Lettres*, Mirabeau à Chamfort, I
(...) ces phrases que j'ai apprises là-bas, pendant notre exil aux Pescadores, à coups de lexique et de grammaire (...)
LOTI, *M^{me} Chrysanthème*, III

♦ **4.** (1823, Stendhal, *Rossini*). Ensemble des règles (d'un art). *La grammaire de la musique, de la peinture.*

Les couleurs, le peintre le sait bien, obéissent à une grammaire : elles s'appellent et se repoussent ; leur équilibre exige que les dominantes ne restent pas isolées et trouvent des rappels ; elles aussi atteignent leur effet optimum lorsque le déassement de leur diversité ne sert qu'à mieux faire goûter l'unité de leur ensemble. Nous reconnaissons là les règles de la plastique, telles qu'elles régissent aussi les rapports des lignes et des volumes.
René HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, p. 208.

DÉR. *Grammairien*. — V. *Grimoire*.

GRAMMAIRIEN, IENNE [gra(m)mɛrjɛ, jɛn] n. et adj. — 1245, au masc. ; de *grammaire*.

♦ **1.** Personne spécialisée dans l'étude de la grammaire ; personne qui étudie la langue et définit un « bon usage » justifié par la tradition, l'étymologie, la logique, le souci de clarté et d'élégance, etc. *Règle, remarque, recommandation, opinion de grammairien. Distinction subtile, exemple de grammairien* (→ *Avant*, cit. 35). *Suivre l'avis des grammairiens*. « Ne dédaigne pas les grammairiens. Ce sont des ouvriers (cit. 8) utiles » (Hugo). *Purisme d'un grammairien*. ⇒ **Puriste. Querelle de grammairiens** (→ *Byzantin*, cit. 3). *Écrivains* (cit. 5, 10) et *grammairiens. Grammairien analogiste**. *Meigret. Vaugelas. Ménage. Arnauld grammairiens français classiques.*

Quand voit-on naître les critiques et les grammairiens ? tout juste après le siècle du génie et des productions divines.
DIDEROT, *Salon de 1767*.

Ne suffit-il pas, comme le notait Sarcey, d'entendre ou de lire à voix haute un passage incriminé pour convenir que « les grammairiens eux-mêmes et les professeurs de rhétorique n'ont pas le temps d'en éprouver les syllabes » et qu'ils sont étourdis, éblouis ?
Maurice RAT, *Notice de l'éd. du Barbier de Séville*, de Beaumarchais (éd. Garnier).

On conçoit donc qu'il existe une manière particulièrement recommandable de parler et que dans l'établissement de cette norme, les grammairiens doivent avoir un rôle éminent. C'est en ce sens que la grammaire, qui, dans son principe, est une science, deviendra par son application l'art de bien parler et partant de bien écrire. Loin de nous la pensée de revenir à la vieille définition : l'art de parler et d'écrire correctement. Le grammairien n'a pas le droit d'édicter des dogmes arbitraires basés sur des idées *a priori*. En revanche, il a le devoir de dresser l'inventaire soigneux des richesses de la langue française, de préciser la nature de ces richesses et la manière dont elles peuvent être utilisées, bref, de présenter aux écrivains, dans une savante ordonnance, le répertoire sémantique dans lequel ils auront à puiser.

DAMOURETTE et PICHON, *Essai de grammaire de la langue franç.*, t. I, p. 53.

♦ **2.** (xix^e). Linguiste spécialisé dans l'étude de la morphologie et de la syntaxe. ⇒ **Syntacticien. Des grammairiens et les lexicologues.**

♦ **3.** Adj. De la grammaire, des grammairiens. *Avoir l'esprit grammairien.*

GRAMMATE [gra(m)mat] n. m. — 1858, Gautier ; grec *grammatos* « scribe ».

♦ **Didact.** Scribe, greffier. — REM. On emploie aussi la forme latine *grammateus* [grammateys].

GRAMMATICAL, ALE, AUX [gra(m)matikal, o] adj. — xv^e (1536, in T. L. F.) ; bas lat. *grammaticalis*, de *grammatica*. → *Grammaire*.

♦ **1.** Relatif à la grammaire ; de la grammaire* (2., spécialt). ⇒ **Morphologique, syntaxique. Règle grammaticale. Faute grammaticale** (→ *Euphonique*, cit. 2). *Forme grammaticale* (→ *Aimer*, cit. 28). *Mots grammaticaux* : mots invariables recensés et étudiés par la grammaire, qui comprennent notamment des termes de relation, en nombre déterminé et restreint (classes fermées) dans une langue donnée (par oppos. à *mots lexicaux**). *Les conjonctions, les pronoms sont des mots grammaticaux. Morphème grammatical*, dont l'apparition dépend de la syntaxe (par ex. le s du pluriel français). — Loc. *Analyse grammaticale* : analyse de mots dans une production, une phrase donnée (nature, genre, nombre, fonction, groupe, voix, forme, sens, mode, temps, personne).

La danse grammaticale
La voix de l'adjectif me pénétra jusqu'aux os.

BAUDELAIRE, « Jeanne et l'automate », *Essais et Nouvelles*, Pl., t. I, 1975, p. 594.
La richesse d'une langue en formes grammaticales est toujours l'image de sa richesse de pensée.

DAMOURETTE et PICHON, *Essai de grammaire de la langue franç.*, t. I, p. 13
(...) même quand ils concernent la paisible science grammaticale, les termes scolaires changent avec les générations. G. DUHAMEL, *Discours aux nuages*, p. 45.

3 J'avais si peu l'habitude de parler qu'il m'arrivait de temps en temps de laisser échapper, par la bouche, des phrases impeccables au point de vue grammatical mais entièrement dénuées, je ne dirai pas de signification, car à bien les examiner elles en avaient une, et quelquefois plusieurs, mais de fondement.

BECKETT, Premier amour, p. 46.

Conforme aux règles, aux structures d'une grammaire. ⇒ **Grammaticalité**. *Phrase grammaticale mais asémantique.*

♦ 2. Vx. Conforme à la grammaire normative, à ses règles. *Cette façon de parler est grammaticale, mais elle n'est pas élégante* (Académie).

DÉR. Grammaticalement, grammaticalisé, grammaticaliser, grammaticalité, grammaticiste.

CONTR. et COMP. Agrammatical.

GRAMMATICALEMENT [gra(m)matikalmé] adv. — 1529; de *grammatical*.

D'une manière grammaticale (→ Antécédent, cit. 2).

♦ 1. Conformément aux règles de la grammaire, d'une grammaire.

♦ 2. Du point de vue de la grammaire. ⇒ **Syntactiquement**.

GRAMMATICALISATION [gra(m)matikalizasiõ] n. f. — Mil. xx^e; de *grammaticaliser*.

♦ Ling. Acquisition des caractères d'un mot grammatical. *La grammaticalisation du nom goutte dans la négation ne... goutte.*

GRAMMATICALISÉ, ÉE [gra(m)matikalize] adj. — 1845; de *grammatical*.

♦ Ling. Qui a acquis les caractères d'un mot grammatical. « Pendant », *préposition, est la forme grammaticalisée du verbe « pendre » au participe présent.*

GRAMMATICALISER [gra(m)matikalize] v. tr. — 1962; d'abord au p. p. (→ Grammaticalisé); de *grammatical*.

♦ Ling. Donner à (un élément linguistique) le caractère grammatical, une fonction grammaticale (morpho-syntaxique). Opposé à *lexicaliser**. *Le latin mens, mentis s'est grammaticalisé en français pour donner le suffixe adverbial -ment. Les mots pas, point sont grammaticalisés dans la négation française ne... pas, ne... point.* — Pron. *Mot qui se grammaticalise.*

DÉR. Grammaticalisation.

GRAMMATICALITÉ [gra(m)matikalite] n. f. — V. 1960; de *grammatical*.

♦ Ling. Caractère d'une phrase, d'un énoncé conforme à la grammaire d'une langue, bien construit, dont la syntaxe est correcte. ⇒ aussi **Acceptabilité**.

CONTR. Agrammaticalité.

GRAMMATISTE [gra(m)matist] n. m. — 1575; lat. *grammatista*, grec *grammatestés*, de *grammatizein* « enseigner la lecture et l'écriture », de *gramma*, atos « signe écrit ».

♦ 1. Antiq. Celui qui enseignait à lire et à écrire (chez les Grecs).

♦ 2. (1743). Vx. Grammairien pédant et sans compétence.

GRAMMATOLOGIE [gra(m)matolozi] n. f. — Av. 1967, J. Derrida; « traité des lettres, de l'alphabet, de la syllabation, de la lecture et de l'écriture », fin xix^e; du grec *gramma* « lettre, écriture », et *-logie*.

♦ Didact. Science générale de l'écriture, dans ses implications philosophiques et sémiologiques.

(...) à quelles conditions la grammatologie est-elle possible? À la condition de savoir ce que c'est que l'écriture et comment se règle la plurivocité de ce concept. Où l'écriture commence-t-elle? Quand l'écriture commence-t-elle?

Jacques DERRIDA, De la grammatologie, p. 109 (1967).

GRAMME [gram] n. m. — 1793; sens étym., 1790; bas lat. *gramma*, du grec *gramma*, atos « caractère, lettre », le lat. class. *scrupulum* « vingt-quatrième partie d'une once* » ayant été interprété comme dér. de *scribere* « écrire » et traduit par le mot grec signifiant « écriture ».

♦ Unité de poids (abrév. : g) du système C. G. S.* valant un millième de kilogramme. *La masse d'un centimètre cube d'eau pure à 4° C est d'un gramme. Multiples du gramme. ⇒ Décagramme, hectogramme, kilogramme, myriagramme, quintal, tonne. Sous-multiples du gramme. ⇒ Décigramme, centigramme, milligramme. Gramme-force, gramme-poids : force, poids valant 981 dynes (cor-*

respondant à l'attraction terrestre d'une masse de 1 gramme). — Fig. Très petite quantité. *Il n'a pas un gramme de bon sens.*

DÉR. Grammage, grammer.

COMP. Centigramme, décagramme, décigramme, hectogramme, kilogramme, milligramme, myriagramme. — Atome-gramme, électron-gramme, molécule-gramme, valence-gramme.

HOM. Gram.

-**GRAMME** Élément du grec *gramma* « lettre, écriture ». — Au sens de « lettre » : ex. *télégramme*. — Au sens de « graphique » : ex. *marégramme*. ⇒ **Anagramme, angiocardio-gramme, antibiogramme, audiogramme, bélinogramme, câblogramme, calligramme, cardiogramme, chronogramme, diagramme, électrocardiogramme, épigramme, idéogramme, métagramme, monogramme, ordinogramme, paragramme, parallélogramme, photogramme, programme, tautogramme, télégramme, tétragramme, vidéogramme.**

GRAMMER [grame] v. tr. — Mil. xx^e; de *gramm(e)* — ou de *gramm(age)* — et suff. *-er*.

♦ Techn. (papeterie, imprim., arts graphiques). Déterminer le grammage de (un papier). *Grammer un échantillon de vergé, du vergé.* — Absolt. *Balance à grammer.*

GRAM-NÉGATIF, IVE [gramnegatif, iv] adj. ⇒ **Gram**.

GRAMOPHONE [gramofõn] n. m. — 1901; angl. *grammophone*, 1887, nom déposé par E. Berliner; comp. de *gramo-* (→ -gramme), et *-phone*, par inversion de *phonogram*.

♦ Av. 1930. Vx. Phonographe* à disques. *Un gramophone à grand pavillon* (cit. 4. 2). « *Grammophone* (sic)... espèce de phonographe dans lequel le cylindre enregistreur est remplacé par un disque... » (*Nouveau Larousse illustré*).

(...) avez-vous rapporté de votre voyage de nouveaux disques pour mon gramophone? A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, IX.

(...) par la porte ouverte du salon on entendit un air de danse au gramophone. J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 445.

Abrév. fam. **GRAMO** n. m. (vx), → *Heimatlos*, cit.

GRAM-POSITIF, IVE [grampositif, iv] adj. ⇒ **Gram**.

GRAND, GRANDE [grã, grãd] ou en liaison [grãt] adj. — V. 881, *grant*, abstrait (sens II); *grand, grande*, sens I, 1080; lat *grandis* qui a éliminé *magnus*.

Qui dépasse la moyenne (emploi absolu); qui a des dimensions, une importance, une valeur supérieure (emplois relatifs).

★ I. (Dans l'ordre physique, concret). Qui est quantitativement important.

REM. Dans ce sens, *grand*, épithète, se place en général avant le nom, sauf avec des noms de personnes, pour éviter l'ambiguïté avec le sens II (*femme grande, un écrivain très grand*; toujours après le mot *homme*; mais on dit cependant *un grand type*, etc.).

♦ 1. (1080). Dont la hauteur dépasse la moyenne. [a] (Personnes, animaux). De taille supérieure à la moyenne. *Un homme grand, très grand* (→ *Athlète*, cit. 7; *corpulent*, cit. 1). *Un homme grand et maigre*. ⇒ *Asperge* (cit. 2), *échalas* (cit. 3 et 4), *escogriffe* (cit. 1 et 2), *flandrin, perche*. *Il est grand et mince*. ⇒ *Élancé* (cit. 1). *Grand et fort. Extrêmement grand*. ⇒ *Géant, gigantesque, immense. Grande femme, femme grande. De belles grandes filles. Une grande blonde* (cit. 9). — (Avec un subst. abstrait). *Grande taille*. ⇒ *Élevé, haut, imposant*. — (Animaux). *Grands animaux* (→ *Attacher*, cit. 89; *aumaille*, cit. 1; *brameant*, cit. 1). Loc. fig. *Monter sur ses grands chevaux* (cit. 38 et 39). *Grands arbres* (→ *Attacher*, cit. 46).

Adonc monta Gargantua sur sa grande jument (...) et trouvant en son chemin un haut et grand arbre (...) dit : « Voici ce qu'il me fallait : cet arbre me servira de bourdon et de lance. » Et l'arracha facilement de terre (...)

RABELAIS, Gargantua, XXXVI.

Qu'il apparut plus grand que de coutume ;

Si que marchant au milieu des plus forts,

Haut relevé de la tête et du corps,

Les surpassait (...)

RONSDARD, la Franciade.

Un grand Bulgare, haut de six pieds (...)

VOLTAIRE, Candide, VIII.

(Dans des désignations d'espèces animales). *Les grands singes, les grands anthropoïdes. Grand duc**. *Grand corbeau*.

[b] (Choses). De hauteur remarquable. *De grandes colonnes*. → *Assemblage*, cit. 46.

(...) Ce Pic, le plus haut des Espagnes,

N'existe point. S'il m'est caché par ces montagnes,

Il n'est pas grand. Un jeu d'ombre l'anéantit.

HUGO, la Légende des siècles, Cid exilé, II.

Mais Hamilcar tendait ses yeux sur une grande tour dont les trois étages faisaient

trois monstrueux cylindres (...) Ce haut édifice dominait les bâtiments (...)

FLAUBERT, Salammbô, VII, p. 138.

Mar. *Grand mâ**. « Pour les navires à voiles l'adjectif *grand* s'appli-

que particulièrement à des objets qui appartiennent au grand mâ et qui en dépendent» (Gruss). *Grands bras, grand mâ de hune, grands haubans, grand foc, grand-voile**.

6 Une vigie était placée sur le beaupré, une autre dans le petit hunier du grand mâ.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. I, p. 356.

(Végétaux). *Un grand arbre, élevé. De grandes herbes.* ⇒ **Haut.** — (Dans des désignations, le syntagme désignant en général le nom vrai de la plante, par opposition à des expressions différentes). *Grande ortie* : l'ortie vraie. *Grand basilic, grande ciguë, grande gentiane, grande marguerite, grande mauve, grand plantain, grand soleil.*

♦ 2. (Fin x^e). Spécialt. (Personnes ; avant le nom). La taille marquant un degré de croissance. [a] Qui atteint toute sa taille ou une taille notable. ⇒ **Adulte.** *Ses enfants sont déjà grands. De grands enfants**. *Tu comprendras quand tu seras grand. Tu n'es pas assez grand pour sortir seul. Il est assez grand pour... C'est maintenant une grande fille. Elle se fait grande* (→ Fainéantise, cit. 1). *Tu es trop grand pour te faire câliner comme un bébé* (→ Câlinerie, cit. 1). — (Animaux). *Ce jeune chien est déjà grand.* « *Petit poisson deviendra grand* » (→ Attendre, cit. 87, La Fontaine). ⇒ **Grandir.**

7 Elle allait sur ses treize ans, grande déjà comme une asperge montée, avec un air d'effronterie (...)
ZOLA, l'Assommoir, x.

Par ext. (dans les composés *grand-père, grands-parents, etc.*). ⇒ **Âgé.** **GRANDE PERSONNE** : adulte (par rapport aux enfants). « *Le fond de tout, c'est qu'il n'y a pas de grandes personnes* » (Malraux, *Antimémoires*).

8 (...) les enfants se taisent à l'approche des grandes personnes.
COCTEAU, les Enfants terribles, p. 5.

[b] N. m. pl. (1825). Fam. *Les grands* : les enfants plus âgés ; les adultes. *Il a trouvé un grand qui le protège. Ce gosse parle, se conduit déjà comme un grand.*

9 (...) un grand, c'est-à-dire un jeune homme au delà de la puberté et ayant un pied de plus que nous.
STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 24.

Spécialt. Les écoliers plus âgés. *Le réfectoire des grands.* — Adj. *Le grand lycée* : le lycée des grands. *Les grandes classes.*

Au sing. *Un grand* : un adulte. Loc. *Tout seul comme un grand, sans aide.*

10 Voltigez ! l'opérateur devra se débrouiller astucieusement ! Comme un grand !
MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 413.

Loc. fam. *Être assez grand pour* : être en état de (sans avoir besoin de l'aide de personne). ⇒ **Taille** (être de taille à). *Laisse-moi tranquille, je suis assez grand pour savoir ce que j'ai à faire, pour m'en charger moi-même. Vous êtes assez grand pour lui dire ce que vous en pensez.*

11 On fut demander à Matta s'il n'était pas assez grand pour faire lui-même ses présents à Madame de Senantes, sans les envoyer par le chevalier de Grammont.
HAMILTON, Mémoires du comte de Grammont, 4.

[c] N. *Mon grand, ma grande*, s'emploie comme appellatif affectueux, à une personne plus jeune, qu'on affecte de traiter comme un adolescent.

♦ 3. (1080 ; avec un subst. nom de chose ; avant le nom). Dont les dimensions sont supérieures à la moyenne (la hauteur n'étant pas, ou pas seule en cause). [a] De forte longueur. ⇒ **Long.** *Grands pieds, grandes mains* (→ Bossu, cit. 2), *grands bras* (→ Branche, cit. 2), *Grands yeux, grands cils* (→ Abaisser, cit. 2), *Grands cheveux bouclés* (cit. 5), *grande perruque* (→ Cap, cit. 1), *Un grand pas* (→ Arracher, cit. 36), *Aller* (cit. 7), *marcher à grands pas* (→ Bouc, cit. 3), *à grandes enjambées* (cit. 3), *Grande distance.* ⇒ **Astronomique.** *Grandes rivières, grands fleuves* (cit. 1, 2 et 5), *Grandes lignes**, *Grand parcours*, *Grande épée, grand bâton*, *Grande robe, grande veste*, *Grand comme la main**.

12 Indépendamment de ces deux rues principales, diamétrales (...) la Ville et l'Université avaient chacune leur grande rue particulière, qui courait dans le sens de leur longueur, parallèlement à la Seine.
HUGO, Notre-Dame de Paris, III, II.

13 Presque jamais d'arbres, au Maroc ; mais, en revanche, toujours ces grandes lignes tranquilles des paysages vierges que n'interrompt ni une route, ni une maison, ni un endos.
LOTI, Au Maroc, p. 23.

(Hauteur). *Une grande tour.* ⇒ **Haut**, et ci-dessus, I., 1.

[b] (Dans le temps, dans le déroulement ou à la fois dans le temps et l'espace). ⇒ **Long.** *Pendant un grand moment. De grandes étapes. Nous avons fait un grand tour. Une très grande phrase.* → aussi cit. 24, et *supra* (unités de mesure). — **Grand film** : film de long métrage.

13.1 On fait silence. Le premier grand film commence.
R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 39.

[c] xvii^e. (Quant à la surface). ⇒ **Ample, étendu, large, spacieux, vaste.** *Un grand salon, un grand appartement, une grande pièce* (→ Arranger, cit. 9 ; carabine, cit. 1) *Le grand salon* (quand il y a plusieurs salons). Loc. *Grand magasin**, *Grande surface.* ⇒ **Grande surface.** *Grand ensemble.* ⇒ **Grand ensemble.** *Un grand lac* (→ Asphalte, cit. 1), *de grands bois* (→ Canal, cit. 2), *de grandes forêts*, *Grande culture* (cit. 3), *Grande ville*, vaste et peuplée, importante (→ Étrangement, cit. 1), *Le grand ciel* (cit. 19) ; → aussi bleu, cit. 10), *Grande feuille, grande carte* (→ Brigantine, cit. 1 ; cahute, cit. 2), *Rendre plus grand.* ⇒ **Agrandir, augmenter.**

14 Que le monde, dit-il, est grand et spacieux !
LA FONTAINE, Fables, VIII, 9.

(...) un simple paysan qui a trouvé les moyens de fabriquer à meilleur marché que partout ailleurs les chapeaux à grands bords en usage dans le pays (...)
BALZAC, le Médecin de campagne, Pl., t. VIII, p. 358.

Pour l'enfant, amoureux de cartes et d'estampes, L'univers est égal à son vaste appétit. Ah ! que le monde est grand à la clarté des lampes ! Aux yeux du souvenir que le monde est petit !
BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Le voyage.

Deux liards couvriraient fort bien toutes mes terres, Mais tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon cœur.
HUGO, la Légende des siècles, x, Aymerillot.

Se dit d'une lettre majuscule*. *Un petit f et un grand F.* — (Dans un système de subdivisions). *Grand A, petit b.*

Ouvert (d'un orifice). *Ouvrir une grande bouche, ouvrir la bouche aussi grande qu'un four* (→ Bâiller, cit. 1), *Ouvrir de grands yeux*, qui deviennent grands par le mouvement qui les fait ouvrir d'avantage. ⇒ **Étonnement.** *Elle ouvrit la fenêtre toute grande* (→ Firmament, cit. 2).

La porte s'ouvrit. Elle s'ouvrit vivement, toute grande, comme si quelqu'un la poussait avec énergie et résolution.
HUGO, les Misérables, I, II, III.

L'enfant accaparé par les belles images Écarquille les siens moins démesurément Quand tu fais les grands yeux je ne sais si tu mens (...)
ARAGON, les Yeux d'Elsa, 1.

REM. Dans *grand ouvert, grand s'accorde généralement : la bouche grande ouverte* (→ Cantique, cit. 4), *fenêtres grandes ouvertes* (→ Bruissement, cit. 5) ; cependant si l'on donne à *grand* une valeur adverbiale, il reste invariable (cf. Grevisse, n° 385). → ci-dessous.

Il avait les yeux grands ouverts et me fixait.
H. BOSCO, Un rameau de la nuit, p. 250.

[d] (Quant au volume et à l'ensemble des dimensions en général). *Deux fois, trois fois... plus grand.* ⇒ **Double, triple, multiple. Extrêmement grand.** ⇒ **Colossal, démesuré, effrayant, énorme, monumental.** *Grand édifice* (→ Appui, cit. 15), *Grand tonneau. Grand trou.* ⇒ **Profond.** « *Mon verre n'est pas grand...* » (→ Boire, cit. 9, Musset).

(...) hier Baltimore, aujourd'hui Knoxville, après-demain la Nouvelle-Orléans, et puis nous nous envolons, après avoir admiré la plus grande usine ou le plus grand pont ou le plus grand barrage du monde (...)
SARTRE, Situations III, p. 75.

Loc. *La grande tasse* : la mer.

Par métaphore. *Héros d'épopée, héros de roman, plus grand que nature.* — *Avoir les yeux plus grands que le ventre* : demander, se faire servir plus de nourriture qu'on n'en peut absorber. ⇒ **Avide.**

Les dieux d'Homère sont des hommes plus grands et plus forts que nature, soit au physique, soit au moral.
MARMONTEL, Éléments littéraires, in LITTRÉ, art. *Nature*.

N. m. *L'infiniment grand*, selon Pascal (→ Atome, cit. 17).

Dans les désignations géographiques, pour distinguer des lieux-dits. *Le Grand X, le Petit X, etc. La Grande-Motte.* — (Pays). *La Grande-Bretagne.*

REM. Les sens c et d sont impossibles à distinguer lorsqu'il s'agit de la surface terrestre et des entités géographiques.

♦ 4. (Avant le nom ; correspond à *petit*, I., 5.). En parlant des mesures, dans des évaluations. *Grande hauteur, profondeur, largeur* (→ Ascension, cit. 5), *Grande contenance, capacité, Grande surface. Grand poids. Grand espace, grande durée. Grande quantité. Grand nombre**. ⇒ **Illimité, immensurable, incommensurable, infini, maximum.** *A grande vitesse.* → A toute vitesse*. *Rouler à grande allure* (→ Camion, cit. 3), *Aller grand train**. ⇒ **Beau, bon. Grande somme. Grande part. Grand âge.** — Mar. *Phare de grand atterrissage**.

Singuliers erreurs, illusions d'optique. Il y a des pays qui sont grands et qui paraissent petits. Il y a des pays qui sont petits et qui paraissent grands. Tout ainsi et du même regard il y a des périodes, des temps qui sont grands et qui paraissent petits, qui sont longs et qui paraissent courts. Et il y a des temps qui sont petits, qui sont courts, et qui paraissent longs, qui paraissent grands.
Ch. PÉGUY, Victor-Marie comte Hugo, p. 61.

(Temporel → aussi ci-dessus). Plus long que le nombre indiqué. ⇒ **Bon.** *Deux grandes heures* : deux heures et plus. *Il vous faut compter quinze grands jours avant d'avoir vos papiers*, au minimum quinze jours et sans doute davantage. *C'est à deux grandes lieues d'ici. Il vous en faut deux grands mètres.*

Je ne doute pas que si quelque capitaine des grands grenadiers lit jamais cet ouvrage, il ne hausse de deux grands pieds au moins les bonnets de sa troupe (...)
VOLTAIRE, Micromégas, v.

Jean réfléchit une grande minute.
ZOLA, la Terre, II, III, p. 124.

Qui paraît long. *Je suis resté deux grands mois dans le plâtre !*

Chère infidèle ! eh bien, qu'êtes-vous devenue ? Depuis quinze grands jours vous n'êtes pas venue !
Th. DE BANVILLE, Odes funambulesques, « Une vieille lune ».

♦ 5. (1680 ; avant le nom ; correspond à *petit*, I., 6, sauf en locution). Très abondant ou très intense, très important. *Grande foule.* ⇒ **Nombreux.** *Grands concours de peuple. Grandes eaux* (vieilli). ⇒ **Crue.** — Mod. *Les grandes eaux de Versailles*, la mise en action simultanée de tous les jets d'eau et cascades. *Laver à grande eau*, avec beaucoup d'eau. *Grande pluie. J'en ai une grande provision. Il n'a pas grand argent*, pas beaucoup d'argent. *Une grande fortune.* ⇒ **Ample, beau, gros.** *Une grande dépense.* ⇒ **Considérable** (cit. 3). *À grands frais* : en dépensant beaucoup. *Trop grand.* ⇒ **Excessif.**

- 27 Du coup, reprit Farrabesche, je compris monsieur Bonnet, il n'eut pas de grandes paroles à me dire pour m'expliquer ma besogne.
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 674.
- 27.1 Par ces grands mauvais temps, quelques couples de jaguars et des bandes de quadrumanes s'aventuraient jusqu'à la lisière du plateau.
J. VERNÉ, l'Île mystérieuse, t. II, p. 590-591 (1874).
- 28 Des pluies de déluge lavèrent le pavé à grande eau, nettoiyèrent le ciel et le laissèrent pur de nuages au-dessus des rues luisantes.
CAMUS, la Peste, p. 264.

(Ne correspond pas à *petit*). Loc. *Il n'y a pas grand monde*, pas beaucoup de monde. *Film, pièce à grand spectacle*, qui présente une mise en scène, des décors importants.

Le grand public : la partie la plus importante du public, incluant le public populaire (et opposée implicitement ou explicitement par le locuteur à une fraction plus restreinte qu'il considère en quelque manière comme une « élite » : élite culturelle ou intellectuelle, le plus souvent ; élite par la fortune, etc.). *Ce metteur en scène a surtout tourné des films d'art et d'essai, il ne s'est guère adressé au grand public.*

(1549). *Le grand jour*. — Loc. *Faire qqch. au grand jour*, au vu et au su de tous. — (1676). **LE GRAND AIR**: l'air abondant, sain et vif qui circule dans un espace découvert (opposé à *confiné*). *Cet enfant a besoin de grand air, du grand air de la campagne. Linge exposé au grand air*. Loc. *Faire qqch. au grand air*. — *Grand vent* (→ *Brûler*, cit. 4). *Grande marée. Grand feu* (→ *Absence*, cit. 5). *Grande chaleur. grand froid*. ⇒ *Intense, terrible, vif, violent. Grande lumière* (→ *Auprès*, cit. 13). *Grands éclats. Grand bruit* (→ *Affecter*, cit. 2; *ample*, cit. 1; *apprêter*, cit. 2). *Grands cris* (→ *Bousculer*, cit. 4). *Grand tapage* (→ *Faire*, cit. 258). *Grand silence* (→ *Faire*, cit. 257). *Grand soupir. Grand effort. grande fatigue. Grand coup** (cit. 52 et 63).

- 29 Ce grand bruit et cette grande lumière avaient attiré les Barbares au pied des murs (...) ils regardaient béants d'horreur.
FLAUBERT, Salammbô, XIII, p. 298.
- 30 (...) les méfaits du grand air, fauteur de rides, des éphélides et des poils de moustache.
COLETTE, Belles saisons, p. 37.

Loc. *Une voiture grand sport*.

★ II. (Avant le n., en épithète). Dans l'ordre qualitatif (non mesurable).

◆ 1. (1080 ; au sens le plus général). ⇒ **Considérable, extraordinaire, important**. *Une grande querelle* (→ *Aborder*, cit. 6), *une grande passion* (→ *Absence*, cit. 6), *de grands soucis* (→ *Absent*, cit. 7). *Grande aversion* (→ *Absolu*, cit. 10), *grande absurdité* (cit. 2), *grande question* (→ *Affaiblir*, cit. 7), *grands problèmes. grande nouvelle* (→ *Annoncer*, cit. 1), *grands événements* (→ *Approche*, cit. 23), *grand dessein* (→ *Appuyer*, cit. 4), *grand secours* (→ *Aride*, cit. 5), *grande règle* (→ *Attarder*, cit. 5), *grand bonheur* (→ *Attente*, cit. 9), *grand chagrin. grand mérite. grands vices. Grande cruauté* (→ *Atroce, terrible*). *Le plus grand de tous les maux* (→ *Causer*, cit. 1). *Si grand*. ⇒ **Tel** (→ *Estime*, cit. 2).

(Sans article). ⇒ **Beaucoup** (de...). *Avoir grand avantage à...* (→ *Absolument*, cit. 4). *Faire grand tort à qqn* (→ *Aneric*, cit. 3). *Avoir grand besoin de qqch.* (→ *Arrêter*, cit. 72). *Faire grand cas de...* (→ *Assaisonner*, cit. 2). *Grande attention* (cit. 29). *Remède qui fait grand bien. Je ne vois pas grand mal à cela.*

(1611). Spécialt (équivalent d'un superlatif). *Grand travailleur. Une grande beauté* (→ *Autre*, cit. 107). *Grand lâche. grand sot. grand imbécile*. ⇒ **Gros, fieffé**. — *Le grand banditisme* : le banditisme organisé. *Un grand joueur, un grand buveur. Grande coquette. Grande amoureuse. Grand menteur. grand dépensier. grand escroc* (cit. 1). *Grande bavarde. Grand blessé* : blessé grave (→ *Achever*, cit. 21). *Grand brûlé*.

- 31 (...) ces grands faiseurs de protestations.
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 1.
- 32 Ce que quelques-uns appellent *babill* est proprement une intempérance de langue qui ne permet pas à un homme de se taire. « Vous ne contez pas la chose comme elle est, dira quelqu'un de ces grands parleurs (...) j'ai tout su, et si vous vous donnez la patience de m'écouter, je vous apprendrai tout. »
LA BRUYÈRE, les Caractères de Théophraste, VII, Du grand parler.

- 33 Vous êtes de grands ignorants tous tant que vous êtes ! s'écria le Grec (...)
VOLTAIRE, Zadig, XII.

- 33.1 J'ai vu un grand industriel. Il était d'ailleurs tout petit, ainsi qu'il arrive souvent des grand écrivains, des grands artistes, des grands avocats, des grands médecins...
O. MIRBEAU, la 628-E 8, Chez les Belges, p. 97.

REM. Les dernières occurrences sont au sens 3 ci-dessous.

Loc. *De grand matin** (cit. 14) : à l'heure la plus matinale ; très tôt le matin. *Au grand jamais**. *Au grand complet**.

- 34 Vous avez dû partir de grand matin de Limoges, pour être ici à dix heures, je vais donc tout préparer pour le déjeuner.
BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 616.

- 35 Toi que mes bras au grand jamais n'enlanceront (...)
ARAGON, les Yeux d'Elsa, Plainte pour la mort...

Extrême. *Le grand Nord*. — *La grande banlieue** : la banlieue la plus éloignée du centre de la ville.

◆ 2. (Majoritatif, qui distingue parmi les autres). ⇒ **Essentiel, important, principal**. *Les grandes villes d'Europe. Les grands principes de la morale. Le grand point* est de... Le grand jour est arrivé. Le grand soir** (de la révolution). *La Grande Guerre**. *Grandes écoles. Grands vins. grands crus*. ⇒ **Meilleur**.

- 36 Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire (...)
MOLIÈRE, Critique de l'École des femmes, v. 6.

Elle me parla d'un sentiment grave et profond qu'elle nourrissait depuis plus d'un an pour un garçon de très bonne famille, qui sortait « des grandes écoles » (...)
M. AYMÉ, le Vin de Paris, L'indifférent, p. 20.

(Fin xv^e, Commines). Spécialt. Qui a une importance particulière sur le plan politique, économique ou social.

▣ (Choses). *Les grandes puissances*. — N. m. (surtout plur.). *Les Grands* : les grandes puissances. *Les quatre Grands* : les quatre grandes puissances qui ont un siège permanent et le droit de veto au Conseil de Sécurité de l'O. N. U. (U. S. A., U. R. S. S., Grande-Bretagne et France). *Les deux Grands* : les U. S. A. et l'U. R. S. S. ⇒ **Super-grand, superpuissance**.

Des conjonctures comme celles qui surgiraient à propos de Suez, si l'Angleterre et la France étaient amenées à intervenir par la force, pourraient-elles précipiter la catastrophe contre le gré des Américains et des Russes ? Je le crois. Je crois qu'aucun des deux « grands » ne saurait consentir à perdre la face.
F. MAURIAIC, Bloc-notes 1952-1957, p. 258.

Que sont devenues les Nations-Unies ? Une espèce de club où on boit du whisky et où on fait beaucoup de longs discours. De quoi parle-t-on ? De tous les problèmes qui ne sont vraiment pas importants pour les deux Grands.
Han SUYIN, in Planète, n° 4, févr. 1969, p. 124.

La grande industrie. — N. m. (V. 1960). *Les grands* : entreprises, groupes d'entreprises ou États qui occupent une place dominante sur un marché ou dans un secteur de production. *Les grands se partagent ce marché*. « *Plusieurs Grands* » de l'agro-alimentaire français » (*l'Express*, 13 oct. 1979, p. 143). — (1972). *Un grand de...* (et nom de domaine). *Son groupe est devenu un grand de l'informatique*.

REM. On trouve parfois la forme féminine, par ex. en parlant d'une grande banque (1972), d'une grande agence de presse (1975). « *Les quatre grandes* (agences de presse), soit deux agences américaines, une anglaise et une française » (*le Monde*, 9 nov. 1978).

▣ xii^e. (Personnes). Condition, rang, dignité. *Un grand personnage* (cit. 2). *Grand seigneur**. ⇒ **Seigneur**. *Grande dame* (cit. 11). *Le grand monde** (→ *Fils*, cit. 7). *Les grands dignitaires* (→ *Archichancelier*, cit.). « *Pour grands que soient les rois...* » (→ *Autre*, cit. 2, *Corneille*). *Les grands bourgeois* : la haute bourgeoisie. — *Un grand médecin, un grand avocat*.

Dieu seul est grand, mes frères, et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre, plus leur gloire et leur puissance ont éclaté, plus, en s'évanouissant alors, elles rendent hommage à sa grandeur suprême.

MASSILLON, Oraison funèbre de Louis XIV.
(...) ne point supposer ce qui est faux, je veux dire que le grand ou le beau monde sait sa religion et ses devoirs (...)
LA BRUYÈRE, les Caractères, XV, 29.
Elle a les traditions de la grande compagnie, elle possède une immense instruction, connaît le blason du premier comme du dernier gentilhomme en Europe.

BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 846.
Pour comble de malheur Pierrot est amoureux, non pas du joli museau noir, de la jeune losangée de Colombine, mais d'une grande dame, d'une très grande dame, d'une Éloa, d'une duchesse !
Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre..., p. 57.

Allez voir la femme d'un grand médecin, d'un grand avocat, d'un grand banquier, d'un grand seigneur : ce n'est certes pas son hôtel ou son appartement qui pourra vous le dire, vous n'apprendrez pas de lui non plus si sa maîtresse est intelligente ou bête, idéaliste ou positive.
PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 435.

Les grands commis de l'État*.

(Institution). *Les grands corps de l'État* : les corps de hauts fonctionnaires.

(1546). Qui a le titre* le plus haut. *Grand prêtre* (→ *Arrestation*, cit. 3). *Grand chambellan. grand écuyer. grand veneur. grand maître de l'Université. Grand officier de la Légion d'honneur. Un des grands colliers* (cit. 5) *de l'ordre. Grand cordon*. — *Le Grand Turc* (→ *Accoupler*, cit. 1). ⇒ **Sultan**. *Le Grand Mogol. Grand-Duc. Grande-Duchesse de Luxembourg*. — Par anal. *Grand-Duché. Grande Maîtrise de l'ordre de Malte*.

Le titre de grands a toujours été donné en France à plusieurs premiers officiers de la couronne, comme grand-sénéchal, grand-maître, grand-chambellan, grand-écuyer, grand-échanton, grand-panetier, grand-veneur, grand-louvetier, grand-fauconnier. On leur donna ces titres par préminences, pour les distinguer de ceux qui servaient sous eux.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Grand.

Par ext. Propre aux grands personnages, aux occasions où ils paraissent. *Avoir grand air* (cit. 15 et 16). *Une grande façon* (cit. 41). *Être en grande tenue**. *Donner un grand dîner. Grande cérémonie. En grande pompe**. *Une grande naissance**. *Un grand nom**. ⇒ **Auguste**. *Grand emploi, grand poste*. ⇒ **Élevé** (→ *Arriver*, cit. 29; *emploi*, cit. 11).

Serait-ce un habitant de l'empire céleste ?
Ses traits sont grands et fiers (...)
André CHÉNIER, Bucoliques, « L'aveugle ».
M. Valenod regarda un de ses gens en grande livrée, qui disparut et bientôt on n'entendit plus chanter.
STENDHAL, le Rouge et le Noir, I, XXII.

N. m. (V. 1500). Hist. Grand personnage, grand seigneur. ⇒ **Aristocrate, magnat, noble**. *La Bruyère a peint les grands dans le chapitre IX des Caractères* (→ *Alerte*, cit. 6; *autre*, cit. 14). *Situation, attitude, sentiments des grands* (→ *Adulateur*, cit. 1; *apparence*, cit. 10; *assez*, cit. 32; *assistance*, cit. 3; *brigue*, cit. 3; *dés*, cit. 7; *encensoir*, cit. 4). « *Les grands de la terre. arbitres* (cit. 11, *Bosquet du monde* ». — (Déb. xvii^e). *Grand d'Espagne*, titre donné aux plus hauts seigneurs qui ont le privilège de rester couverts devant le roi (→ *Financier*, cit. 3).

(...) tous les emportements, toute la violence et toute la vanité des grands vient de ce qu'ils ne connaissent point ce qu'ils sont (...)
PASCAL, Opuscules, Trois discours sur la condition des grands.

- 45 Pendant que les grands négligent de rien connaître, je ne dis pas seulement aux intérêts des princes et aux affaires publiques, mais à leurs propres affaires (...) des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement (...) se placent, s'élevaient, deviennent puissants (...) Les grands, qui les dédaignaient, les révèrent : heureux s'ils deviennent leurs gendres.
LA BRUYÈRE, les Caractères, IX, 24.
- 46 Grand est autre que puissant : on peut être l'un et l'autre ; mais le puissant désigne une place importante, le grand annonce plus d'extérieur et moins de réalité ; le puissant commande, le grand a des honneurs.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Grand.
- 47 (*Don Ricardo salue profondément le roi, et met son chapeau sur sa tête*).
— Vous vous couvrez ? — Seigneur, vous m'avez tutoyé.
(*Saluant de nouveau*)
Me voilà grand d'Espagne.
HUGO, Hernani, IV, 1.
- 47.1 Dans le capitulaire qu'il édicta en 864, le roi Charles le Chauve tenta de limiter le préjudice causé de ce fait à ses grands en imposant aux rustrés résidant dans les zones soumises aux alertes d'être présents sur le lieu coutumier de leur activité au moment des semailles, au moins, et des moissons.
Georges DUBY, Guerriers et Paysans, p. 135.
- Mod. (opposé à *petits*).
- 48 Les grands sont ce qu'ils veulent, les petits sont ce qu'ils peuvent (...)
HUGO, l'Homme qui rit, II, III, IX.
- 49 Il n'y a de repos, vous dis-je, que pour les petits, que dans le mépris des grands qui ne peuvent penser au peuple que par intérêt ou sadisme (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 68.
- Loc. *Les grands de ce monde* : les puissants.
- ♦ 3. (Correspond à *petit*, II, 3.). Qui a de la valeur (mérite, qualités intellectuelles ou morales, talents). ⇒ **Fameux, glorieux, illustre, supérieur. Un grand homme** (→ Abuser, cit. 17 ; agacement, cit. 2 ; amitié, cit. 9 ; appartenir, cit. 27 ; brouter, cit. 3 ; favoriser, cit. 2). ⇒ **Génie, héros. Grand prince, grand capitaine, grand ministre** (→ Centre, cit. 21). **Grand philosophe** (→ Apostropher, cit. 1), **grand penseur** (→ Attaquer, cit. 53), **grands esprits** (→ Blasphème, cit. 4). **Grande figure du passé** (→ Attarder, cit. 8). **Grand écrivain** (→ Aucun, cit. 43 ; auteur, cit. 23 ; caprice, cit. 10). **Grand poète** (→ Article, cit. 20 ; centupler, cit. 1). **Grand artiste** (cit. 5). **Grand peintre** (→ Effacer, cit. 16). **Les grands créateurs** (→ Autorité, cit. 47). **Grand acteur. Grand médecin** (→ Abord, cit. 12). **Les grands maîtres. Un grand champion...** — *En quoi l'homme est grand* (→ Connaître, cit. 36, Pascal). *Il fut grand par certains côtés. Si grands qu'ils aient été, ils ne furent que des administrateurs* (cit. 2). « *Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur* » (cit. 14, Musset).
- 50 Aussi avait-il (*Condé*) pour maxime : écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes : que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu.
BOSSUET, Oraison funèbre de Condé.
- 51 Ce grand, ce sublime Corneille,
Qui plut bien moins à notre oreille
Qu'à notre esprit, qu'il étonna (...)
VOLTAIRE, le Temple du goût.
- 52 Grand est un des mots le plus fréquemment employés dans le sens moral, et avec le moins de circonspection. Grand homme, grand génie, grand esprit, grand capitaine, grand philosophe, grand orateur, grand poète ; on entend par cette expression « quiconque dans son art passe de loin les bornes ordinaires ». Mais comme il est difficile de poser ces bornes, on donne souvent le nom de grand au médiocre.
VOLTAIRE, Dict. philosophique, Grand.
- 53 Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu (...) il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier, un code de lois (...) des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligente (...) il est grand pour avoir fait renaître en France l'ordre du sein du chaos (...) il est grand surtout pour être né de lui seul, pour avoir su, sans autre autorité que celle de son génie (...) se faire obéir par trente six millions de sujets (...) il est grand (...) pour avoir surpassé tous les vainqueurs qu'il précéderent, pour avoir rempli dix années de tels prodiges qu'on a peine aujourd'hui à les comprendre.
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 653.
- 54 Grand homme, si l'on veut ; mais poète, non pas.
A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, Après une lecture, xv.
- 55 Il y a exception pour cet homme simple et grand, Pierre Corneille, suivant moi immensément supérieur à Racine, ce courtisan rempli d'adresse et de bien-dire.
STENDHAL, Vie de Henry Brulard, 41.
- 56 (...) il est petit de passer sa vie à dire comment les autres ont été grands.
STENDHAL, Souvenirs d'égotisme, p. 232.
- 57 Ô Waterloo ! je pleure et je m'arrête, hélas !
Car ces derniers soldats de la dernière guerre
Furent grands ; ils avaient vaincu toute la terre (...)
HUGO, les Châtiments, L'expiation, V, XIII, 2.
- 58 Quand tout se fait petit, femmes, vous restez grandes (...)
Oh ! oui, vous êtes bien le sexe fier et doux,
Ardent au dévouement, ardent à la souffrance (...)
Dont l'âme à la hauteur des héros s'élargit (...)
HUGO, les Châtiments, VI, VIII.
- 59 Les grands événements, les grands hasards, les grandes aventures, les grands hommes, Dieu merci, on en a assez vu, on en a par-dessus la tête.
HUGO, les Misérables, IV, I, 1.
- 60 Dans les sciences expérimentales les grands hommes ne sont jamais les promoteurs de vérités absolues et immuables. Chaque grand homme tient à son temps et ne peut venir qu'à son moment ; en ce sens qu'il y a une succession nécessaire et subordonnée dans l'apparition des découvertes scientifiques.
Cl. BERNARD, Introd. à la médecine expérimentale, p. 81.
- 61 Ces grands philosophes sont des explorateurs. Ceux qui sont grands ce sont ceux qui ont découvert des continents. Ceux qui ne sont pas grands ce sont ceux qui n'ont pensé qu'à se faire recevoir solennellement en Sorbonne.
Ch. PÉGUY, Note conjointe, p. 60.
- (Avec un nom propre). — REM. On remarquera que l'épithète se met avant le substantif lorsqu'on parle du mérite du personnage : *le grand Alexandre*. Mais, lorsqu'on veut distinguer le personnage d'autres qui portent le même nom, alors l'épithète doit toujours être après le sub-

- stantif : « *Alexandre le Grand* » (Littre). [a] *Le grand Corneille et le grand Condé* (→ Époque, cit. 5). *Le grand Frédéric. Notre grand Molière*.
- Vive la mémoire du grand Colbert, qui fit naître l'industrie en France (...)
VOLTAIRE, Lettre à M. Laurent, 3830, 6 déc. 1771.
- [b] Fin xvii^e. *Albert le Grand, Henri le Grand, Louis le Grand, Napoléon le Grand, Pierre le Grand*.
- Je n'ai point encore achevé l'histoire de ce héros russe nommé Pierre le Grand (i.e. *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, publiée en 1767).
VOLTAIRE, Lettre à la duchesse de Saxe-Gotha, 31 juil. 1761.
- Rois vainqueurs ou bénis, se disputant entre eux
Ces fiers surnoms le grand, le beau, le fort, le juste (...)
HUGO, la Légende des siècles, XII, III.
- Par ext. (en parlant des choses et qualités humaines). ⇒ **Beau, grandiose, magnifique, noble. Quelque chose de grand s'accomplit** (cit. 16). **Grandes actions** (→ Accoutumer, cit. 11). **Grands desseins. Grandes choses** (cit. 19 et 20. → aussi Appliquer, cit. 21 ; exécuter, cit. 5). **Grand ouvrage**. ⇒ **Magistral. Rien de grand ne se fait sans audace** (cit. 16), **sans fanatisme** (cit. 7). **Grande âme, grand caractère, grand cœur**. ⇒ **Courageux, fier, généreux, magnanime. De grand cœur*** (cit. 49). **Grands sentiments**. ⇒ **Élevé. Ce qu'il y a de plus grand**. ⇒ **Cime, comble, faite, sommet. Grand art. La grande poésie. De grande classe**. ⇒ **Excellent. Le grand siècle*. La Grande Armée***. **Rien n'est plus grand que ce mot de... Seul le silence est grand...** (→ Faiblesse, cit. 32). **Alchim. Le grand œuvre***.
- Voyons les dernières paroles d'Épicurus, et qu'il dit en mourant : elles sont grandes et dignes d'un tel philosophe (...)
MONTAIGNE, Essais, II, XVI.
- Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'âme grande,
Et toutes les grandeurs dont se fait un grand roi (...)
CORNEILLE, Nicomède, II, 3.
- (...) l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ses grandes pensées que le ciel envoie (...) semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins et forcer les destinées.
BOSSUET, Oraison funèbre du prince de Condé.
- Les hommes qui embellirent le siècle de Louis XIV par tous ces talents ne seront jamais oubliés (...) Tout le monde convient que ce grand siècle passé fut celui du génie (...)
VOLTAIRE, Lettre au baron de Faugères, 4322, 3 mai 1776.
- Tout était grand, le lieu, le moment : et, chose rare, les paroles ne furent nullement au-dessous. La sagesse du Dauphiné, l'austérité du Vivarais, le tout animé d'un souffle de Languedoc et de Provence.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç., III, IV.
- La probité, la sincérité, la candeur, la conviction, l'idée du devoir, sont des choses qui, en se trompant, peuvent devenir hideuses, mais qui, même hideuses, restent grandes ; leur majesté, propre à la conscience humaine, persiste dans l'horreur (...)
HUGO, les Misérables, I, VIII, III.
- Il est impossible d'imaginer une grande civilisation sans une grande littérature.
G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, VIII, p. 274.
- Maintenant je sais que l'homme est capable de grandes actions. Mais s'il n'est pas capable d'un grand sentiment, il ne m'intéresse pas.
CAMUS, la Peste, p. 179.
- Iron. et péj. ⇒ **Emphatique, exagéré, grandiloquent. De grands mots** (→ Assommer, cit. 9 ; déclamateur, cit. 3). *Vos grandes phrases ne me touchent pas*.
- N. m. (neutre). Littér. *Le grand* : ce qui est grand, élevé. ⇒ **Grandeur, sublime. Affectation** (cit. 2) *du grand. Aller au-delà du grand* (→ Enfler, cit. 32). *Le grand et le sublime de la religion* (→ Esprit, cit. 119). *Aller, viser au grand* (dans la vie, dans l'art...). *Amour, culte du grand*.
- Des cinq sources du grand*. Il y a (...) cinq sources principales du sublime... (1^o) élévation d'esprit (...) le pathétique (...) les figures (...) la noblesse de l'expression (...) la composition et l'arrangement des paroles (...)
BOILEAU, Traité du sublime, vi.
- ♦ 4. **GRAND**, adj. f. (vx, ou dans des expressions). — REM. L'adjectif *grand*, comme le lat. *grandis*, n'avait en anc. franç. qu'une terminaison pour les deux genres : « *Le discord et les grands haines* » (Froissart). On corrigea longtemps ce qui paraissait une anomalie en marquant par une apostrophe la prétendue élision du e. Littér. proteste encore contre l'usage d'écrire *grand'mère, grand'messe*. « Il serait meilleur, écrit-il, de supprimer cette apostrophe... mais un homme seul n'a pas autorité suffisante pour cela. » L'Académie en 1932 a finalement reconnu l'orthographe *grand-mère, grand-messe* déjà adoptée par Hatzfeld à la fin du siècle dernier. En dehors des véritables mots composés, qu'on trouvera à l'ordre alphabétique, la langue a retenu un certain nombre d'expressions où *grand* ne s'accorde pas. *Grand-rue* : la rue principale (→ Angle, cit. 4 ; anxiété, cit. 8, boyau, cit. 2). *Grand-route. Grand-messe* (opposé à *messe basse*). → Fixer, cit. 22. *La grand-chambre des Parlements d'autrefois. Grand-croix**. *Avoir grand-faim, grand-soif* (→ Boire, cit. 17). *J'ai grand-peur que cela ne tourne mal* (→ Assurance, cit. 2). *Faire grand-pitié*.
- Si le Roi m'avait donné
Paris, sa grand'ville (...)
MOLIÈRE, le Misanthrope, I, 2.
- (Il) couchera dans votre grand chambre avec sa mie.
RACINE, Lettres, 173, 31 mars 1698.
- Il fallait parler, plaider, demander pardon pour des fautes imaginaires. Je n'y manquais jamais, car j'ai toujours eu grand pitié de ces natures douloureuses.
G. DUHAMEL, Biographie de mes fantômes, p. 176.
- Un jour qu'elle allait par la Grand'Rue, qu'on appelle aussi rue Grande, Mme Gauthier-Lenoir avait vu le lieutenant du train des équipages marchant sur les talons d'une jeune veuve qu'il déshabillait (il n'y a pas d'autre mot) du regard.
M. AYMÉ, le Passe-muraille, p. 168.
- Loc. adv. *À grand-peine, à grand-peine* (Peine, cit. 27) : très difficilement.

GRAND-CHOSE. Vx ou très littér. en emploi positif. Beaucoup (→ Cause, cit. 49, Molière). — REM. S'est employé au positif jusqu'au xvii^e s.

76.2 C'est bien un résultat, un très important résultat. Mais il ne faudrait pas (...) laisser croire que Dom Juan satisfasse un besoin d'absolu. Il obtient un résultat pratique, voilà tout : 1^o son propre orgasme ; 2^o l'exhibition de son orgasme ; 3^o l'orgasme de sa partenaire ; 4^o la contemplation de cet orgasme. C'est déjà grand-chose, nous sommes d'accord.

Francis PONGE, le Parti pris des choses, p.183.

Mod. Au négatif. **PAS GRAND-CHOSE** : peu de chose (→ Casquette, cit. 2). *Cela ne vaut pas grand-chose. Ce n'est pas grand-chose. Il n'en sortira pas grand-chose de bon.*

77 (...) quel pas grand-chose ! mais bien rigolo tout de même

ZOLA, la Terre, IV, III, p. 328.

78 Mais je ne vau pas grand-chose non plus et je me demande si mes accès d'humilité ne sont pas, eux aussi, inspirés par une espèce d'orgueil.

G. DUHAMEL, Salavin, I, XV.

N. m. (1830). Fam. **Un pas grand-chose** : qqn qui mérite peu d'estime ou de considération.

79 Son galant, ça devait être un pas grand-chose, qui ne travaillait pas (...)

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XVII.

★ III. Adv. et loc. adv. ♦ 1. **Grand** (Dans des expressions). *Voir grand, faire grand* : avoir de grands projets, de grandes vues, faire de grandes réalisations. *Il a su voir grand. Il s'est ruiné, il a vu trop grand. Un architecte qui fait grand.*

80 Voici quelques-uns des reproches unanimement adressés à Shakespeare : (...) Dépasser le but. — Avoir trop d'esprit. — N'avoir pas d'esprit. — Faire « trop grand ». — « Faire grand ».

HUGO, William Shakespeare, II, I, I.

81 On dit depuis quelque temps : Faire grand, pour travailler en grand (...) Faites grand, Sire, fut une flatterie adressée dans le temps à Napoléon III (...) Faire grand est très peu français.

LITTRÉ, Suppl., art *Grand*.

82 *Voir grand*. Avoir des vues larges, excessives. On dit de même *Faire grand*.

Académie, Dict. (éd. 1932).

Par ext. *Ganter* (cit. 4) plus *grand*. *Chausser, tailler grand*, en parlant de chaussures, d'un vêtement plus grand que la taille indiquée.

Grand (langage enfantin) :

82.1 Elle se pencha, l'embrassa encore, respira encore — jusqu'au vertige, le parfum ensoleillé des cheveux de son enfant. — Je t'aime plus grand que la mer, dit-elle.

M. DURAS, les Petits Chevaux de Tarquinia, p. 137.

♦ 2. Loc. adv. (1671). **EN GRAND** : en observant de grandes dimensions, un vaste plan ; hors de toute vue étroite. *Il a réalisé en grand ce que vous avez fait en petit. Faire en grand une culture, un élevage.* (1903, in D. D. L.). *Fabriquer en grand*, sur une grande échelle. *Il faut voir les choses un peu en grand*, sans s'attarder aux détails. ⇒ **Gros** (en).

83 Les petites machines ne réussissent point en grand parce que les frottements les dérangent : il en est de même des États ; la Chine ne peut se gouverner comme la république de Lucques.

VOLTAIRE, Pensées sur l'administration publique, xxvi.

84 Les opérations rurales sont toutes utiles, mais la plupart ne le sont que lorsqu'on a les moyens de les faire un peu en grand. Autrement il vaut mieux se borner à son affaire et la bien conduire.

É. DE SENANCOUR, Oberman, LXVII.

85 Il faut tenter une expérience en grand, répondit froidement le grand Cointet, car ce qui réussit dans une marmite échoue dans une fabrication entreprise sur une grande échelle.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 960.

86 Une culture en grand, avec beaucoup d'argent, des mécaniques, d'autres affaires encore, tout ce qu'il y a de mieux comme science.

ZOLA, la Terre, IV, v, p. 372.

♦ 3. Loc. adv. (1660). Vx. **À LA GRANDE** : avec faste, comme les grands seigneurs.

♦ 4. Adv. Régional (Suisse). Très (surtout dans l'expr. *grand beau*). *Il fait grand beau, aujourd'hui.*

CONTR. Petit. — Minime. — Bref, court. — Exigu. — Faible. — Médiocre, modeste. — Bas, mesquin.

DÉR. et COMP. *Grandelet, grandement, grandet*. — *Grandeur*. — *Grandir*. *Agrandir*. — Cf. également *Magn-*, et *méga-*.

COMP. *Grand-angle, grand-angulaire, grand-chantre*. (V. *Chantre*), *grand commis, grand corps, grand-croix* (V. aussi *Croix*), *grand-duc* (V. aussi *Duc, ducal, duché, duchesse*), *grand ensemble, grande surface, grand-livre* (V. *Livre*), *grand magasin* (V. *Magasin*), *grand-mère, grand-messe* (V. *Messe*), *grand nord* (V. *Nord*), *grand-oncle, grand-papa* (V. *Papa*), *grand-père, grand-prêtre* (V. *Prêtre*), *grand prix* (V. *Prix*), *grands-parents, grand-tante, grand teint* (V. *Teint*), *grand-voile* (V. *Voile*).

GRAND-ANGLE [grãtãgl] n. m. et adj. ⇒ 1. *Angle*, 2.

GRAND-ANGULAIRE [grãtãgylãr] adj. et n. m. — xx^e ; de *grand*, et *angle* (I., 2.).

♦ Opt., fotogr. et cour. Se dit d'un objectif dont l'angle de champ est important (*objectif à grand angle**, ou, ellipt, *grand-angle*, ⇒ 1. *Angle*, 2.), et la focale courte. « Avec un objectif grand angulaire, le champ s'élargit considérablement, les lignes de fuite sont exagérément accentuées, les premiers plans prennent une importance démesurée et les éléments éloignés (...) sont rejetés très loin » (*Science et Vie*, sept. 1975).

Leclerc lui avança ses frais de voyage, lui recommanda d'être prudent et de ne pas oublier de se servir de son objectif grand angulaire.

Paul RIBEAUD, le Paria, p. 67.

GRAND-CHANTRE [grãfãtr] n. m. ⇒ *Chantre*.

GRAND-CHOSE [grãfoz] n. m. ⇒ *Grand* (II.).

GRAND-CROIX [grãkrwa] n. f. invar. — 1633 ; de *grand*, et *croix*.

♦ 1. Grade le plus élevé dans un ordre de chevalerie.

♦ 2. Mod. ⇒ *Croix*.

GRAND-DUC [grãdyk] n. m. — 1690, sans doute antérieur (→ *Grand-duché*) ; de *grand*, et *duc*.

♦ 1. Titre de princes souverains. *Le grand-duc de Luxembourg. Le grand-duc de Russie était l'héritier présomptif de la couronne.*

(1933, Morand). Fam. (Par allus. aux goûts des princes russes du xix^e). *Faire la tournée* des grands-ducs*, la tournée des restaurants, des cabarets luxueux.

♦ 2. (1704). ⇒ 2. *Duc* (oiseau).

DÉR. *Grand-ducal, grand-duché*.

GRAND-DUCAL, ALE, AUX [grãdykal, o] adj. — 1815 ; de *grand-duc*, d'après *ducal*.

♦ 1. Didact. D'un grand-duc, d'un grand-duché.

♦ 2. Du grand-duché de Luxembourg. ⇒ *Luxembourgeois*. *Le français grand-ducal*. — REM. Surtout usité en Belgique et au Luxembourg en se sens.

GRAND-DUCHÉ [grãdyf] n. m. — 1573 ; de *grand-duc*, d'après *duché*.

♦ Pays gouverné par un grand-duc, une grande-duchesse. *Le grand-duché de Luxembourg*.

GRANDE-DUCHESSSE [grãddyfes] n. f. — 1610, in D. D. L., du fém. de *grand*, et de *duchesse*.

♦ 1. Femme ou fille d'un grand-duc. — Princesse de la famille impériale de Russie.

♦ 2. Souveraine d'un grand-duché.

GRANDELET, ETTE [grãdle, et] adj. — 1380, au fém. ; dimin. de *grand*.

♦ Fam. Qui commence à devenir grand, à avancer en âge. ⇒ *Grandet*. *Ses enfants sont déjà grandelets. Ce n'est pas encore une jeune fille, mais elle est grandelette* (→ *Bavette*, cit. 1).

Quoiqu'il fût grandelet, le fils du facteur, porteur de la croix, devait ouvrir la marche des enfants de chœur.

M. AYMÉ, la Vouivre, p. 245.

Bonne vieille mémé qui parle de leur santé comme si c'était son habitude de s'inquiéter des chers petits (...) bien que l'ainé, déjà grandelet, soit en train d'achever son service militaire !

H. BAZIN, Cri de la chouette, p. 16.

GRANDEMENT [grãdmã] adv. — xiv^e ; *gramment*, 1165 ; de *grand*.

♦ 1. Beaucoup, tout à fait. *Il s'est grandement trompé. Chagriner* (cit. 2) *grandement qqn. Cela importe grandement. Il a grandement contribué au succès.* ⇒ *Fortement* (→ *Autorail*, cit. 2). *Vous avez grandement raison. Il est grandement temps de partir. Être grandement satisfait.* ⇒ *Amplement, extrêmement*.

Puissant prélat, je me plains grandement

Du trésorier (...) Clément MAROT, Épîtres, xvi.

Il faut croire qu'elle a été grandement choquée de ce que les enfants d'ici l'ont décoiffée à la danse (...)

G. SAND, la Petite Fadette, xxiv.

Il était grandement l'heure de déjeuner.

ARAGON, les Beaux Quartiers, I, xxiii.

Largement, en abondance. *Il a grandement de quoi vivre.*

♦ 2. Dans des proportions et avec une ampleur qui dépasse l'ordinaire. *Être logé grandement. Faire les choses grandement, sans rien épargner.* ⇒ *Fastueusement, généreusement*.

♦ 3. Littér. D'une façon moralement grande, élevée. ⇒ *Noblement*. *Il pense, il agit grandement.*

La multitude applaudit les grandes choses grandement exprimées.

V. COUSIN, in P. LAROUSSE.

Mais, comme il revenait de l'armoire, il aperçut ces deux petits prêtres, dont les yeux l'avaient forcément suivi. Et il leur dit simplement, grandement :

— Messieurs, je n'ai pas besoin de vous demander d'être discrets (...)

ZOLA, Rome, p. 576.

CONTR. Peu, peine (à). — *Chichement, mesquinement, petitement*. — *Bassement*.

GRAND ENSEMBLE [grãtãsãbl] n. m. — V. 1954 ; de *grand*, et 2. *ensemble*.

♦ Groupe important d'habitations collectives présentant un

caractère d'unité architecturale, souvent situé dans une zone urbaine. *Difficulté de la vie dans les grands ensembles* (→ plais. Sarcellite).

Pour l'habitant d'un « grand ensemble », c'est-à-dire pour une modalité de l'habitat urbain et une modulation de la quotidienneté particulièrement significative, la somme des contraintes s'approche de la limite supérieure. Elle est moindre pour l'habitant des secteurs pavillonnaires, moindre encore pour le citadin aisé vivant dans un noyau urbain.

Henri LEFEBVRE, *La Vie quotidienne dans le monde moderne*, p. 167 (1968). (1968). *Grand ensemble scolaire. Grand ensemble industriel.*

GRANDESSE [grãdes] n. f. — 1664, esp. *grandeza*; « grandeur », XII^e; de *grand*.

♦ Littér. ou didact. Dignité de grand d'Espagne.

(...) mon père sourd à leurs prières songea à se fortifier (...) La grandesse et beaucoup d'établissements lui furent proposés directement de la part du roi d'Espagne, qui furent également rejetés. SAINT-SIMON, *Mémoires*, I, v.

L'aîné, le duc de Soria d'aujourd'hui, vient d'être dépouillé de tous ses biens, honneurs et grandesse par le roi Ferdinand, qui venge une vieille inimitié.

BALZAC, *Mémoires de deux jeunes mariées*, Pl., t. I, p. 177.

Mais comment oser croire que la fille du vieillard le plus entiché de sa grandesse qui fut en Espagne, pourrait être donnée au fils d'un épicier de Paris! BALZAC, *El Verdugo*, Pl., t. IX, p. 867.

GRANDE SURFACE [grãdsyrfas] n. f. — V. 1970; du fém. de *grand*, et de *surface*.

♦ Magasin de détail de très grande taille pratiquant des techniques modernes de vente en libre* service et proposant une grande variété de produits. ⇒ **Hypermarché, supérette, supermarché. Les grandes surfaces de la région lyonnaise. Aller faire ses achats dans une grande surface.**

Collectif. *Diffuser ses produits en grande surface*, dans les grandes surfaces.

GRANDET, ETTE [grãde, et] adj. — V. 1520; dimin. de *grand*.

♦ Vx ou régional. Un peu grand, plutôt grand. ⇒ **Grandelet.**

J'embrasse votre petite qui est de l'âge de mon Angèle, elle doit être grandelette à présent. Louise MICHEL, *la Misère*, t. I, p. 15.

Quelle joie pour les familles de se promener avec filles et garçons déjà grandets et garnis de leur intégrale ferblanterie!

A. ALLAIS, *Contes et chroniques*, p. 272.

GRANDEUR [grãdœr] n. f. — 1155, var. *grandor, grandur*; de *grand*.

★ I. (Sens absolu). A. (Concret; correspond à *grand* I). ♦ 1. Vieilli. Caractère de ce qui est grand; grande taille, grande dimension (on emploie plutôt *longueur, largeur, grosseur*, etc.). *Animal ayant en partage la grandeur et la force* (→ Aigle, cit. 1). *Sanglier d'une énorme* (cit. 8) *grandeur. La grandeur d'une branche* (cit. 4). ⇒ **Dimension.**

(...) il faut lui accorder (à l'éléphant) au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur et la longue durée de la vie (...)

BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, L'éléphant.

Loc. mod. *Regarder qqn du haut de sa grandeur*, de haut en bas, avec un air de supériorité, de dédain.

♦ 2. Vx. ⇒ **Longueur** (temporelle).

(...) La Mousse est un peu effrayé de la grandeur du voyage (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 297, 11 juil. 1672.

B. Caractère de ce qui est grand, important (correspond à *grand*, II.). ♦ 1. Importance. ⇒ **Ampleur, étendue. La grandeur d'une entreprise** (→ Entraînement, cit. 1), *d'un projet. La grandeur du crime*. ⇒ **Enormité, gravité** (→ Estimer, cit. 4). *Grandeur d'un sacrifice, d'un péril. Grandeur des désirs*. ⇒ **Intensité** (→ Étendue, cit. 20).

(...) et le sien (*son cœur*) voit si peu Dans ce profond respect la grandeur de mon feu!

MOLIÈRE, *Le Dépit amoureux*, IV, 2.

À mesure qu'il en parle, il est saisi, plus qu'il ne l'a été jamais, par la grandeur et l'imminence des dangers.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. IV, XXIII, p. 255.

♦ 2. (Av. 1150; d'abord en parlant de la puissance divine). Importance sociale et politique, pouvoir. ⇒ **Élévation, force, gloire, pouvoir, puissance. La grandeur d'un roi** (→ Apogée, cit. 2; appliquer, cit. 18; éclipser, cit. 1), *d'un conquérant* (→ Étendue, cit. 12). *La grandeur de Louis XIV* (→ Animer, cit. 10; grand, cit. 37). *Heures de grandeur* (→ Empire, cit. 14). *Grandeur de Bonaparte* (→ Grand, cit. 53, Chateaubriand). *La fausseté et la véritable grandeur* (→ Badiner, cit. 6; courber, cit. 23, La Bruyère). *Être enivré* (cit. 29) *de sa grandeur. « Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux »* (→ Divinité, cit. 6, La Fontaine). *« La grandeur est un songe »* (Bossuet). *Air de grandeur*. ⇒ **Majesté. Rester simple au sein de la grandeur. Faire la grandeur de qqn**. ⇒ **Fortune, prospérité** (→ Favori, cit. 9). *Histoire de la grandeur et de la déca-*

dence de César Birotteau, roman de Balzac. — *Grandeur d'un État* (cit. 142), *d'une nation* (→ Britannique, cit. 1), *d'une cité* (→ Éparagner, cit. 6). *La grandeur romaine* (→ Aspect, cit. 1). *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, œuvre de Montesquieu (1734). *Vestiges de grandeur. — Grandeur de Dieu.*

Mais parce qu'en châtiant les hommes vous ne cherchez point précisément à faire éclater votre grandeur toute-puissante, et qu'il vous suffit de leur faire sentir les effets de votre grandeur souveraine (...)

BOURDALOUE, *Carême*, Sur la paix chrétienne, II.

Voici, en un mot, l'histoire des Romains : ils vainquirent tous les peuples par leurs maximes; mais, lorsqu'ils y furent parvenus, leur république ne put subsister; il fallut changer de gouvernement, et des maximes contraires aux premières, employées dans ce gouvernement nouveau, firent tomber leur grandeur.

MONTESQUIEU, *Grandeur et décadence des Romains*, XVIII.

(*Le précepteur*) amortit beaucoup mon admiration pour la grandeur, en me prouvant que ceux qui dominaient les autres n'étaient ni plus sages ni plus heureux qu'eux. ROUSSEAU, *les Confessions*, III.

Ainsi tout s'occupait de Rancé depuis le génie jusqu'à la grandeur, depuis Leibniz jusqu'à madame de Maintenon. CHATEAUBRIAND, *Vie de Rancé*, III, p. 197.

(...) la vraie grandeur des nations consiste dans leur travail, dans leur prospérité, dans le progrès régulier de leurs institutions libres; dans le développement de leur esprit, dans l'équilibre de leur conscience (...)

FUSTEL DE COULANGES, *Questions contemporaines*, p. 58.

(...) il avait le sens de la grandeur et de la beauté (...)

LOUIS BERTRAND, *Louis XIV*, II, IV.

(...) une poésie qui porta plus loin et plus haut que les étendards de ces princes la grandeur française, et fit naître dans l'Italie de Virgile et d'Ovide une gloire, une grandeur nouvelles, qui se réclamait de la France.

ARAGON, *les Yeux d'Elsa*, p. 58.

Carthage n'est plus que le nom de sa grandeur rayée du monde.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 624.

La grandeur (...) Les adversaires du général de Gaulle en ont fait des gorges chaudes. Ils auraient dû être attentifs à ce que de Gaulle recouvre de ce mot : non des gestes ni des réactions de vanité ou d'amour-propre blessé, comme celles de quelques confrères devant la moindre impertinence de Bourguiba. La vraie grandeur ignore les offenses des petits. Elle ne s'écarte jamais d'une certaine idée de la France qui doit demeurer vivante parmi les peuples, mais considère qu'aucun calcul ne lui demeure interdit, pourvu qu'il ne soit ni bas dans son inspiration, ni criminel dans ses conséquences.

F. MAURIAC, *le Nouveau Bloc-notes 1958-1960*, p. 246.

Emphatique ou iron. *Ma grandeur, sa grandeur...* : le grand personnage que je suis, qu'il est... — Par ext. Titre honorifique employé autrefois pour tous les grands seigneurs, et récemment encore pour les évêques* (→ Authenticité, cit. 2). *Votre grandeur.*

Jupiter dit un jour : « Que tout ce qui respire S'en vienne comparaître au pied de ma grandeur. » LA FONTAINE, *Fables*, I, 7.

Monseigneur, j'ai reçu avec une soumission aveugle les ordres qu'il a plu à Votre Grandeur (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, XI, 7.

Madame Magloire l'appelait volontiers *Votre Grandeur*. Un jour, il se leva de son fauteuil et alla à sa bibliothèque chercher un livre. Ce livre était sur un des rayons d'en haut. Comme l'évêque était d'assez petite taille, il ne put y atteindre. — *Madame Magloire*, dit-il, *apportez-moi une chaise. Ma Grandeur ne va pas jusqu'à cette planche.*

HUGO, *les Misérables*, I, I, IV.

♦ 3. (1640, Corneille; « action d'éclat», 1559). Plur. (Littér.). *Les grandeurs*. ⇒ **Dignité, distinction, gloire, honneur, pompe. Avoir le goût, l'amour (cit. 46) *des grandeurs. Être esclave* (cit. 19) *des grandeurs. Les soucis que donnent les grandeurs. Naître au sein des grandeurs. Tout l'éclat des grandeurs. Mépriser les grandeurs de ce monde.***

(...) le mépris du bien et des grandeurs frivoles Ne doit point éclater dans vos seules paroles.

MOLIÈRE, *les Femmes savantes*, V, 1.

Il avait toujours dit aux gens de Provins qu'ils servaient de marchepied aux grandeurs de la rusée madame Thiphaine.

BALZAC, *Pierrette*, Pl., t. III, p. 772.

(...) aussi connaît-il parfaitement la politique et n'est-il presque jamais, comme Jaurès, ému des grandeurs qu'elle paraît conférer (...)

Ch. PÉGUY, *la République*..., p. 115.

Loc. cour. *La folie* des grandeurs*. ⇒ **Mégalomanie.**

♦ 4. Qualité, distinction particulière, dans l'ordre intellectuel, moral, spirituel.

Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. La grandeur des gens d'esprit est invisible aux rois, aux riches, aux capitaines, à tous ces grands de chair. La grandeur de la sagesse, qui n'est nulle sinon de Dieu, est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différents de genre (...)

Il est bien ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre, duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa passion, dans son obscurité, dans sa mort (...) on la verra si grande qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas.

Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infimes dans la sagesse.

PASCAL, *Pensées*, XII, 793.

⇒ **Élévation, noblesse. Grandeur et misère de l'homme selon Pascal** (→ Argument, cit. 2; avantageux, cit. 2; bassesse, cit. 3; besogne, cit. 3; connaître, cit. 36; enseigner, cit. 15; faiblesse, cit. 15). *Être sensible, ouvert à la grandeur* (→ Enflure, cit. 3; envier, cit. 10). *Vraie grandeur de l'homme* (→ État, cit. 82; étioier, cit. 9). ⇒ **Mérite, valeur.**

Pensée faite la grandeur de l'homme.

PASCAL, *Pensées*, VI, 346.

« Tout l'univers apprend à l'homme ou qu'il est corrompu ou qu'il est racheté. Tout lui apprend sa grandeur ou sa misère. » Ces articles me semblent de grands

sophismes. Pourquoi imaginer toujours que Dieu, en faisant l'homme, s'est appliqué à exprimer grandeur et misère? quelle pitié!

VOLTAIRE, Dernières remarques sur les Pensées de Pascal, LXXII.

22 (...) sa nature, toute composée de pitié et d'humanité, tendait perpétuellement au sacrifice, et de faiblesse en faiblesse il ne devait plus retrouver de grandeur qu'en devenant un martyr.

SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 14 juil. 1851, t. IV, p. 339.

23 Tout cela était prononcé d'un accent humble, fier, désespéré et convaincu, qui donnait je ne sais quelle grandeur bizarre à cet étrange honnête homme.

HUGO, les Misérables, I, VI, II.

24 Quelle tentation, pour celui qui est grand dans un ordre, que d'estimer, que d'admirer, peut-être que d'aimer entre tous celui qui est le plus grand dans un autre ordre et le plus de tous peut-être celui qui est le plus grand dans l'ordre contraire. Polyécrite admire Sévère en homme qui s'y connaît; car sa grandeur chrétienne est fondée sur le dépassement et non sur l'ignorance de la grandeur païenne et de la sévérité antique.

Ch. PÉGUY, Note conjointe, p. 182.

25 La grandeur de l'homme fut toujours, est encore et sera jusqu'à la fin de notre temps de s'attaquer à des œuvres difficiles, à des œuvres sans espoir, de porter des fardeaux sans aucune récompense, de soigner des vieillards dont on sait bien qu'ils sont condamnés, de baisser les lépreux au visage, de regarder en face tout ce qui peut nous rappeler au sentiment de l'humilité originelle.

G. DUHAMEL, Manuel du protestataire, I.

Pensée pleine de grandeur (→ Contraster, cit. 1). ⇒ **Sublimité**. *La grandeur d'un idéal, d'un acte, d'une vie...* ⇒ **Beauté, héroïsme. Servitude et Grandeur militaires**, œuvre de Vigny (1835).

26 Ce n'est pas sans dessein que j'ai essayé de tourner les regards de l'Armée vers cette GRANDEUR PASSIVE, qui repose dans l'abnégation et la résignation. Jamais elle ne peut être comparable en éclat à la Grandeur de l'action où se développent largement d'énergiques facultés (...)

A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, III, X.

27 (...) en voyant ce couple si beau, l'homme et l'enfant, accomplir dans des conditions si poétiques, et avec tant de grâce unie à la force, un travail plein de grandeur et de solennité, je sentis une pitié profonde mêlée à un respect involontaire.

G. SAND, la Mare au diable, II.

28 Hélas, on voit encor les astres se lever (...)
Mais la grandeur des cœurs c'est ce qu'on ne voit plus.

HUGO, la Légende des siècles, XX, IV.

29 La défaite momentanée de l'idéal pacifiste ne pouvait en altérer la grandeur, ni en compromettre le triomphe.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 26.

30 La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir des hommes. Il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines.

A. MAUROIS, Études littéraires, Saint-Exupéry, I.

Loc. GRANDEUR D'ÂME. ⇒ **Générosité, magnanimité** (→ Âme, cit. 59; 1. calcul, cit. 6; croire, cit. 43; filet, cit. 10, noirceur, cit. 14).

(Dans l'art). ⇒ **Beauté**. *Tragédie, poème plein de grandeur* (→ Éclat, cit. 35; fond, cit. 55). *Grandeur de l'inspiration, du style*. ⇒ **Sublime**. *Grandeur d'une toile de Rembrandt, de la Neuvième Symphonie. Grandeur affectée, artificielle* (→ Boursoufler, cit. 4; 1. faste, cit. 1).

31 À ces mots, je ne vous connais plus. — je vous connais encore, on se récria d'admiration; on n'avait jamais rien vu de si sublime: il n'y a pas dans Longin un seul exemple d'une pareille grandeur; ce sont ces traits qui ont mérité à Corneille le nom de *grand* (...)

VOLTAIRE, Commentaires sur Corneille, Horace, II, 3.

32 C'est la fin de l'exhalaison lyrique. Le chant qui expire. Mais quelle largeur il a eue! Donner une telle impression de grandeur par des moyens si simples.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XXII, p. 235.

★ II. (Sens relatif). ♦ 1. (V. 1265). Qualité de ce qui est plus ou moins grand, de ce qui peut devenir plus grand et plus petit. ⇒ **Dimension, étendue, taille**. *De la grandeur d'une main. D'une grandeur faible, infinie. Choses d'égal grandeur* (→ Cube, cit. 1), *de la même grandeur* (→ Égal, cit. 1). *Grandeur réelle et apparente des objets. Grandeur qu'on apprécie, évalue. Grandeur d'un phénomène*. ⇒ **Amplitude**. *De grandeur inégale* (→ 1. Feu, cit. 62). *Des livres de toutes les grandeurs*. ⇒ **Format**. — REM. Le mot vieillit dans ce sens physique, quoique l'Académie écrive encore *la grandeur d'un logis, d'un bois, d'un étang, d'un parc, d'une province*. On ne peut plus dire comme le fait Littré « ces deux hommes sont de même grandeur » mais « ces deux hommes sont de la même taille. » → **Stature, taille**.

33 (...) elle me demande la grandeur de sa maison; je dis qu'elle est fort grande (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1183, 8 juin 1689.

34 Mille toises! s'écria le nain: juste ciel! d'où peut-il savoir ma hauteur? quoi! cet atome m'a mesuré! il est géomètre, il connaît ma grandeur; et moi... je ne connais pas encore la sienne!

VOLTAIRE, Micromégas, VI.

35 On ne saurait apprendre à bien juger de l'étendue et de la grandeur des corps, qu'on n'apprenne à connaître aussi leurs figures et même à les imiter; car au fond cette imitation ne tient absolument qu'aux lois de la perspective (...)

ROUSSEAU, Émile, II.

36 On dit (...) que deux objets sont du même ordre de grandeur s'ils sont mesurés usuellement avec la même unité, ou avec le même multiple ou sous-multiple de l'unité.

A. LALANDE, Voc. de la philosophie, art. *Grandeur*.

Loc. *Ordre de grandeur*. ⇒ **Ordre**.

Loc. adj. (Déb. xx^e). **GRANDEUR NATURE**: aux dimensions réelles, en parlant de ce qui est représenté ni plus grand, ni plus petit que nature. « Une figure (cit. 7). Est dite de grandeur nature quand elle est exécutée à la grandeur réelle » (Réau). *Portrait, statue grandeur nature. Écolier dessinant une feuille de platane grandeur nature*.

37 Un Américain veuf (...) lui avait offert cinquante dollars pour exécuter, d'après une photo décolorée, de la taille d'une carte de visite, un portrait en pied, grandeur nature, de Mrs Saxton (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VI, p. 41.

38 (...) là où les tatoueurs s'obstinent à croire qu'est le cœur, juste au milieu du ventre, un cœur grandeur nature avec une flèche.

GIRAUDOUX, Suzanne et le Pacifique, VIII.

♦ 2. (xvii^e). Astron. Unité de mesure de l'éclat des étoiles. ⇒ **Magnitude**. *Étoiles de première grandeur, les plus brillantes*.

(...) vous ne voyez pas avec vos petits yeux certaines étoiles de la cinquantième grandeur que j'aperçois très distinctement (...)

VOLTAIRE, Micromégas, IV.

♦ 3. (V. 1650). Didact. (sc.). Ce qui est susceptible de variation. ⇒ **Variable; quantité**. *Grandeur repérable, mesurable*. ⇒ **Valeur**. *Définition, mesure d'une grandeur. Mesure des grandeurs. L'arithmologie, science, selon Ampère, de la mesure des grandeurs. Échelle (cit. 23) des grandeurs* (→ Corps, cit. 15). *Grandeur variable. Grandeur aléatoire**.

(...) Les Mathématiciens définissent ordinairement la grandeur, ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution (...). On peut, ce me semble, définir assez bien la grandeur, ce qui est composé de parties (...). La grandeur s'appelle aussi quantité, et sous cette idée on peut dire que la grandeur abstraite répond à la quantité discrète, et la grandeur concrète à la quantité continue.

D'ALEMBERT, Encycl., art. *Grandeur*.

(...) autre notion fondamentale, celle de la grandeur mathématique. La trouvons-nous dans la nature, ou est-ce nous qui l'y introduisons? Et, dans ce dernier cas, ne risquons-nous pas de tout fausser? Comparant les données brutes de nos sens et ce concept extrêmement complexe et subtil que les mathématiciens appellent grandeur, nous sommes bien forcés de reconnaître une divergence; ce cadre où nous voulons tout faire rentrer, c'est donc nous qui l'avons fait; mais nous ne l'avons pas fait au hasard, nous l'avons fait pour ainsi dire sur mesure et c'est pour cela que nous pouvons y faire rentrer les faits sans dénaturer ce qu'ils ont d'essentiel.

H. POINCARÉ, la Science et l'Hypothèse, p. 4.

(...) le mot grandeur s'appliquera de façon générale à tout ce que l'on peut tenter de mesurer; ce sera une capacité calorifique, la dureté d'une substance, une vitesse, une différence de potentiel, un indice de réfraction, un pouvoir réfléchissant, une température, un intervalle de temps, aussi bien qu'une longueur ou une masse.

A. PÉRAR, les Mesures physiques, p. 8 (éd. P. U. F.).

CONTR. (Du sens I, B, 1) **Exiguité, petitesse**. — (Du sens I, B, 2 et 3) **Faiblesse, médiocrité, décadence, misère**. — (Du sens I, B, 4) **Bassesse, mesquinerie**.

GRANDGUIGNOLESQUE [grɑ̃ɡiɔnɔləsk] adj. — Déb. xx^e (1903, Renard); du nom propre *Grand-Guignol*, → définition ci-dessous.

♦ Digne du Grand-Guignol, théâtre fondé en 1897 et spécialisé dans la représentations des mélodrames horribifs. *C'est grandguignolesque* (syn.: *c'est du Grand-Guignol*). *Péripéties grandguignolesques. Scène d'horreur grandguignolesque*.

REM. On écrit aussi *grand-guignolesque*:

Faussement grave, et déchirante, d'un déchirement nerveux et d'un suraigu grandguignolesque, aucun volume, aucune assise. Elle s'amuse à tripoter et martyriser un nerf au fond de l'oreille.

Henri MICHAUX, Un barbare en Asie, p. 205.

GRANDI, IE [ɡrɑ̃di] adj. ⇒ **Grandir**.

GRANDILOQUE [ɡrɑ̃dilɔk] adj. — 1519; du lat. *grandiloquus*. → Grandiloquence.

♦ Vx. (Goncourt, in T. L. F.). Grandiloquent. — N. m. Discours emphatique.

GRANDILOQUENCE [ɡrɑ̃dilɔkɑ̃s] n. f. — 1544, repris 1859; lat. *grandiloquus*, de *grandis* « sublime », et *loqui* « parler », d'après *éloquence*.

♦ Éloquence ou style affecté, qui abuse des grands mots et des effets faciles. ⇒ **Emphase**. *Éviter la grandiloquence. Le ridicule de la grandiloquence* (→ Effacement, cit. 3).

Évitez soigneusement ici la grandiloquence et l'excès de noblesse et profitez de ces vers pour marquer que Phèdre est habitée à ce qu'on ne lui résiste pas.

GIDE, Attendu que..., p. 189.

La grandiloquence des orateurs et le tapage des oisifs s'emparaient de l'attention générale, au moment où des hommes de génie, dans les conditions matérielles les plus mortifiantes, s'absorbaient en des recherches éminemment profitables.

Henri MONDOR, Pasteur, v.

CONTR. **Naturel, simplicité**. — **Sobriété**.

DÉR. **Grandiloquent**.

GRANDILOQUENT, ENTE [ɡrɑ̃dilɔkɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1876, Huysmans; de *grandiloquence*.

♦ 1. Qui s'exprime avec grandiloquence*. ⇒ **Emphatique, pompeux**. *Un avocat grandiloquent. Cet orateur est un peu trop grandiloquent*.

♦ 2. Où il entre de la grandiloquence. *Style, discours grandiloquent*.

(...) des images grandiloquentes — « La liberté descendue du Ciel, nous rejetterons nos ennemis dans le néant, le peuple est éternel, je sortirai de la citadelle de la raison avec le canon de la vérité » — auraient donné à ses discours (*de Danton*) quelque chose de factice, si un accent de résolution indomptable et la netteté des conseils pratiques ne leur avaient communiqué la vie, la flamme, la puissance d'action.

JAURÈS, Hist. socialiste..., t. IV, p. 12.

Éloquente, grandiloquente, volubile, M^{me} de Noailles ne livrait pourtant que peu d'elle-même, en agitant autour d'elle des paroles nombreuses, comme autant de voiles qu'exigeait sa pudeur.

COLETTE, Belles saisons, p. 223.

GRANDIOSE [ɡrɑ̃djoz] adj. et n. m. — 1798, mais antérieur: *grandiosité*, 1787; employé d'abord le plus souvent subst.; ital. *grandioso*, de *grande* « grand », du lat. *grandis*. → **Grand**.

♦ 1. Adj. Qui frappe, impressionne par son caractère de grandeur, son aspect majestueux, son ampleur. ⇒ **Beau, grand, imposant, impressionnant, majestueux, magnifique. Spectacle grandiose. Paysage, nature grandiose. Le temple grandiose de Karnak. ⇒ Monumental. Époque terrible et grandiose** (→ Banaliser, cit. 1). **Composition, développement grandiose** (→ Ampleur, cit. 3). **Les progrès, les rêves grandioses d'un conquérant. Œuvre grandiose.**

1 (...) nous avions devant nous une ville régulière, d'aspect grandiose, aux rues larges, aux vastes promenades, aux édifices pompeux, de style demi-anglais, demi-allemand, marqué au sceau de la modernité la plus récente.

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, p. 3.

2 De tout cela il est résulté un art magnifique, grandiose, solennel, mais, osons le dire, sauf deux ou trois glorieuses exceptions, légèrement ennuyeux (...)

Th. GAUTIER, les Grotesques, x, p. 337.

3 Cet ami du peuple était par exemple en admiration devant la monstrueuse ploutocratie de son pays natal, et y voulait voir la plus grandiose manifestation de la puissance humaine.

A. HERMANT, l'Aube ardente, VII.

♦ 2. N. m. Caractère grandiose. ⇒ **Grandeur, noblesse. Le grandiose d'un spectacle, d'un drame, d'un dessein. Saisi par ce grandiose** (→ Cri, cit. 23).

4 La baie de Naples (...) et toute cette terre virgilienne présentent un spectacle magique; mais il n'a pas, selon moi, le grandiose de la campagne romaine.

CHATEAUBRIAND, Lettre à Fontanes, 1804.

5 (...) le grandiose des draperies qui voltigeaient autour de leurs formes divines (...)

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XIII.

CONTR. Médiocre, mesquin, petit.

DÉR. Grandiosement.

GRANDIOSEMENT [grãdjozmã] adv. — 1852; de *grandiose*.

♦ Littér. D'une manière grandiose*. **Cérémonie grandiosément réglée. « Un ciel grandiosément vide »** (Montherlant, *les Olympiques*).

L'intimité, entre un héros vaincu et une femme dépossédée de tout est « grandiosément » sévère.

BARBEY D'AUREVILLE, l'Enscorcelée, 1852, in D. D. L. II, 4.

CONTR. Médiocrement, mesquinement, petitement.

GRANDIR [grãdir] v. — V. 1260; de *grand*.

★ I. V. intr. ♦ 1. Devenir plus grand. [a] Par un processus naturel (→ Croître). **Cet enfant a beaucoup grandi cette année** (→ Cotillon, cit. 2). **Je l'ai trouvé grandi. Enfant grandi trop vite** (→ Déglingandé, cit. 2; délicat, cit. 7). **Arbre qui grandit rapidement** (→ Gerner, cit. 1). ⇒ **Croître, développer (se), pousser. Grandir à vue d'œil** (→ au fig. Calomnie, cit. 2). **Les ombres grandissent vers le soir. ⇒ Allonger (s').**

1 Votre honte, ô maudits, grandit comme un couchant Grandit l'ombre des arbres!

HUGO, les Châtiments, V, x, 4.

2 Quand on est jeune, le temps donne l'impression d'être sans limites; à mesure que l'on grandit, c'est lui qui se rapetisse, il devient mesquin et court, il se réduit à notre misérable proportion.

Edmond JALOUX, Le reste est silence, p. 146.

Grandir de (et quantité). L'arbre a grandi de plus d'un mètre. — Grandir en âge. ⇒ Avancer.

[b] Par un processus artificiel. **L'immeuble a grandi, depuis les vacances. ⇒ Monter.**

[c] Paraître, devenir plus grand (par un effet d'optique). **Objet qui grandit ou diminue selon l'éloignement** (→ Errer, cit. 18).

3 (...) les objets grandissent dans les imaginations des hommes comme les rochers dans les brouillards à mesure qu'ils s'éloignent.

HUGO, Littérature et philosophie mêlées, Fragm. de crit., v.

♦ 2. (Av. 1848). (Choses). Devenir plus intense. **L'obscurité grandit. Le vacarme ne cessait de grandir.**

4 La clarté d'aurore qu'il y avait dans la prunelle grandissait.

HUGO, Quatre-vingt-treize, III, VII, v.

♦ 3. (Choses abstraites). **Pouvoir qui grandit, va grandissant** (→ Abaisser, cit. 6; favori, cit. 14). ⇒ **Accroître (s'), augmenter, étendre (s'). Désirs, tendances qui ne font que grandir, qu'on laisse grandir. ⇒ Fleurir, mûrir** (→ Bourgeonner, cit. 2; circonscrire, cit. 6; faire, cit. 98). **Le malaise** (→ Envahir, cit. 14), **le mécontentement** (→ Envisager, cit. 15), **l'angoisse** (→ Épouvante, cit. 6) **grandissaient, ne cessaient de grandir. ⇒ Aggraver (s'). Courage qui grandit au milieu des épreuves. Son prestige grandit.**

5 Cet effroi bête et inexplicable grandissait toujours et devenait de la terreur.

MAUPASSANT, Contes, Sur l'eau, p. 140.

6 (...) ma passion grandira de toute ta douleur, de toute notre mélancolie (...)

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, Contes cruels, « L'inconnue », p. 229.

7 Ibsen a éprouvé le dégoût de n'être pas à son rang; son orgueil a grandi dans l'humiliation.

André SUARÈS, Trois hommes, « Ibsen », II.

♦ 4. (Personnes). Moral. [a] **Gagner en autorité, en noblesse. ⇒ Élever (s').**

8 Je retournai chez moi stupéfait. Ce petit vieillard sec avait grandi. Il s'était changé à mes yeux en une image fantastique où se personnifiait le pouvoir de l'or.

BALZAC, Gobseck, Pl., t. II, p. 637.

9 Le nom grandit quand l'homme tombe (...)

HUGO, les Châtiments, V, XIII, 4.

[b] Loc. **Grandir en sagesse, en vertu** : devenir plus sage, plus vertueux, en grandissant (1).

★ II. V. tr. (Fin xv^e; rare av. xix^e). ♦ 1. Rendre plus grand (qqn, qqch.). **De hauts talons qui le, qui la grandissent. ⇒ Hausser. Le cothurne** (cit. 1) **grandissait l'acteur antique.** Techn. (horlog.). **Grandir un trou.** — Faire paraître plus grand. **La coupe de ses vêtements le grandit. Microscope qui grandit les objets. ⇒ Agrandir, grossir.**

Il dépassait les plus grands d'une demi-tête. Une calvitie précoce lui dégageait le front et le grandissait encore (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VIII, p. 195.

♦ 2. Imaginer (qqch.) plus grand. ⇒ **Exagérer. Les enfants grandissent ce qui les entoure** (→ Attrister, cit. 11).

♦ 3. Fig. Donner plus de grandeur, de noblesse à... ⇒ **Ennobler. Les vertus qui grandissent un homme** (⇒ Élever, cit. 27; exalter, cit. 15). **Ce succès l'a grandi aux yeux de sa femme. Il y a dans l'admiration** (cit. 4) **quelque chose qui grandit l'intelligence. Les attaques de ses ennemis n'ont fait que le grandir.**

Le sceptre est un jouet pour un enfant, une hache pour Richelieu, et pour Napoléon un levier à faire pencher le monde. Le pouvoir nous laisse tels que nous sommes et ne grandit que les grands.

BALZAC, la Peau de chagrin, Pl., t. IX, p. 231.

La réserve et la dignité de caractère servent donc à grandir un homme, et, quand un peu de talent le met en lumière, lui donnent une assez haute position.

A. de VIGNY, Journal d'un poète, p. 149.

Si la vérité de chacun est ce qui le grandit, nous pouvons, nous et moi, qui ne sommes pas de même obédience, nous sentir rapprochés par notre goût commun de la grandeur, par notre amour commun de l'amour.

A. MAUROIS, Études littéraires, Saint-Exupéry, III.

♦ 4. Donner plus d'intensité, de force à (qqch.) ⇒ **Amplifier, développer, fortifier.**

Et puisqu'il en est du chagrin comme du désir des femmes, qu'on grandit en y pensant, avoir beaucoup à faire rendrait plus facile, aussi bien que la chasteté, l'oubli.

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. XIII, p. 218.

(1834). ⇒ **Exagérer. L'imagination grandit les dangers.**

► **SE GRANDIR** v. pron.

♦ 1. Se rendre plus grand. **Se grandir en se haussant sur la pointe des pieds.**

De taille ordinaire, Séraphitus se grandissait en présentant son front, comme s'il eût voulu s'élever.

BALZAC, Séraphita, Pl., t. X, p. 470.

♦ 2. Fig. ⇒ **Élever (s'). « La médiocrité croit se grandir en rabaisant le mérite »** (Académie).

Les héros homériques ont toujours assez de finesse et de présence d'esprit pour célébrer leurs adversaires. L'Angleterre les imitera, qui louera Napoléon pour se mieux grandir elle-même.

G. DUHAMEL, Refuges de la lecture, p. 37.

♦ 3. Exagérer (qqch.). **Se grandir un problème.**

► **GRANDI, IE** p. p. adj. Spécialt (sens I, 4). **Il est sorti grandi de cette épreuve.**

CONTR. (Du sens I) **Décroître, diminuer, rapetisser.** — (Du sens II) **Atténuer, réduire, restreindre.**

DÉR. **Grandissage, grandissant, grandissement.**

COMP. **Agrandir.**

GRANDISSAGE [grãdisãz] n. m. — Mil. xx^e; de *grandir* (II).

♦ Techn. Opération par laquelle on grandit (agrandit) un trou.

GRANDISSANT, ANTE [grãdisã, ãt] adj. — 1845; p. prés. adj. de *grandir*.

♦ Qui grandit peu à peu, qui va croissant. **Inclinaison grandissante du plancher** (→ Couler, cit. 21). **Bruit, jour grandissant** (→ Estomper, cit. 1, Hugo). **Animation** (cit. 4), **hostilité grandissante** (→ Couard, cit. 2). ⇒ 2. **Croissant. Dangers d'un fonctionnarisme** (cit. 2) **grandissant.**

Et il attendit le jour du dîner avec une impatience grandissante.

MAUPASSANT, Bel-ami, I, v.

D'abord hésitante, vagabonde, sa folie chaque jour grandissante s'était venue, enfin et définitivement, fixer en un chaos d'après misanthropie qu'une admiration désordonnée de l'antiquité compliquait, sans que l'on sût pourquoi.

COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, III, II.

GRANDISSEMENT [grãdisãmã] n. m. — 1845; de *grandir*.

♦ 1. Vx. Fait de devenir plus grand, action de rendre plus grand. ⇒ **Agrandissement, croissance.**

Tandis qu'un chœur de cloches dures

Dans le grandissement du jour

Monte, aubade franche d'injures,

À l'adresse du Dieu d'amour!

VERLAINE, Jadis et Naguère, « L'angélus du matin ».

♦ 2. (1962). Opt. Rapport des dimensions d'une image à celles de l'objet. ⇒ **Grossissement** (cour.). **Le grandissement d'un microscope, d'un télescope.**

GRANDISSIME [grādisim] adj. — V. 1300; du superl. ital. *grandissimo*, de *grande* «grand».

♦ Fam. Très grand. *Vous me ferez un grandissime plaisir* (Académie). *Au grandissime galop.* ⇒ **Triple** (→ *Écuyer*, cit. 3).

1 J'en vois un (*Adhémar*) dans les Croisades, qui était un grandissime seigneur il y a six cents ans (...)

2 (...) une actrice charmante qui avait les sentiments les plus élevés et à laquelle je n'ai jamais donné un sou. D'abord par la grandissime raison que mon père me donnait toujours cent cinquante fr(ancs) par mois sur lesquels il fallait vivre, et cette pension était fort mal payée à Marseille, en 1805.

STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, I.

GRAND-LIVRE [grālivr] n. m. ⇒ **Livre**.

GRAND MAGASIN [grāmagazē] n. m. ⇒ **Magasin**.

GRAND-MAMAN [grāmamā] n. f. — 1690, *Furetière*; de *grand*, et *maman*.

♦ Vieilli ou régional (cour., en Suisse, etc.). Grand-mère, dans le langage enfantin. *C'est sa grand-maman.* — (Appellatif). *Oui, grand-maman.* → **Bonne maman***.

GRAND-MATERNEL, ELLE, ELS [grāmaternel] adj. — xx^e; de *grand-mère*, et *maternel*.

♦ Didact. De la grand-mère (de qqn). — Qui est ou qui semble être hérité d'une grand-mère. ⇒ **Grand-paternel**.

(...) il lui était encore arrivé, à sa honte, de recourir au procédé grand-maternel : le pied qui démarre est à l'antipode du bras qui signe.

Vladimir VOLKOFF, *le Retournement*, p. 224.

GRAND-MÈRE [grāmēr] n. f. — 1529, *grande-mère*; de *grand* «âgé», et *mère*.

♦ **1.** Mère du père ou de la mère. ⇒ **Aïeul(e)** et **grand-maman, maman** (bonne), **mamie, mémé, mémère** (vx). (→ *Affectionner*, cit. 1; *amour-propre*, cit. 9; *atteinte*, cit. 16; *consultation*, cit. 2; *estocker*, cit. 1). *Grand-mère maternelle**, *paternelle**. *Avoir encore ses deux grand-mères.* *Du temps de nos grands-mères* (→ *Assassin*, cit. 14). — REM. L'usage de l'apostrophe avait produit «la ridicule anomalie», contre laquelle s'est élevé Littré, «d'écrire des *grand-mères* sans s, et des *grands-pères* avec s». Depuis le remplacement de l'apostrophe par le tiret, la forme *grand-mères* au plur. devient absurde (alors que *grandmère*, plur. *grandmères*, serait logique). Cependant l'Académie (huitième éd., 1932) écrit *des arrière-grand-mères* (cf. *Grevisse*, 293, 2^o, Rem. 2).

1 Ma mère me considérait trop encore comme un bébé, pour me devoir raisonnablement un petit-fils ou une petite-fille. Il lui apparaissait impossible d'être grand-mère à son âge. Au fond, c'était pour elle la meilleure preuve que cet enfant n'était pas le mien.

R. RADIGUET, *le Diable au corps*, p. 158.

2 (...) la porte s'ouvrit, et, le cœur battant, il me sembla voir ma grand-mère devant moi (...) «Tu trouves que je ressemble à ta pauvre grand-mère», me dit maman — car c'était elle — avec douceur (...) Ses cheveux en désordre, où les mèches grises n'étaient point cachées (...) la robe de chambre même de ma grand-mère qu'elle portait, tout m'avait, pendant une seconde, empêché de la reconnaître et fait hésiter si je dormais ou si ma grand-mère était ressuscitée. Depuis longtemps déjà ma mère ressemblait à ma grand-mère bien plus qu'à la jeune et riieuse maman qu'avait connue mon enfance.

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. X, p. 335.

(Appellatif). *Oui, grand-mère.*

Vx, sous la forme *mère-grand*, en particulier dans les contes :

3 Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eût su voir : sa mère en était folle, et sa mère-grand plus folle encore. Cette bonne femme lui fit faire un petit chaperon rouge (...) Ch. PERRAULT, *Contes*, «Le petit chaperon rouge».

♦ **2.** Vieille femme. ⇒ **Mémé**. *Une vieille grand-mère assise devant sa porte.* *Des contes de grand-mère*, de bonne femme* — Appellatif :

4 Ces vieilles, nos grand-mères les grand-mères de tout un chacun puisque tel les salue qui n'est pas de leur sang d'un «Bonjour grand-mère».

A. FRÉDÉRIQUE, *Histoires blanches, Poèmes du dimanche*, p. 61-62.

DÉR. **Grand-maternel**.

COMP. **Arrière-grand-mère**.

GRAND-MESSE [grāmes] n. f. — V. 1320; de *grand*, et *messe*.

♦ Messe chantée. *Des grand-messes* ou *des grands-messes*.

GRAND-ONCLE [grātōkl] n. m. — 1538; de *grand* «âgé», et *oncle*.

♦ **1.** Frère du grand-père où de la grand-mère. *Un de mes grands-oncles.* — REM. Dans le langage courant, on appelle souvent *oncle* le *grand-oncle*; cf. Proust, *Swann*, I, 102 : «mon oncle Adolphe, un frère de mon grand-père...»

♦ **2.** Par ext. Cousin germain d'un grand-père ou d'une grand-mère. ⇒ **Oncle** (à la mode de Bretagne).

COMP. **Arrière-grand-oncle**.

GRAND-PAPA [grāpapa] n. m. — 1680, *Richelet*; de *grand*, et *papa*.

♦ Vieilli ou régional (Suisse). Grand-père, dans le langage enfantin. — Appellatif. *Oui, grand-papa.*

GRAND-PARENTAL, ALE, AUX [grāparātal, o] adj. — 1979, cit.; de *grand*, *parent* (dans *grands-parents*), et *parental*.

♦ Didact. Des grands-parents.

Le travail du sélectionneur consiste à élever des lignées sur lesquelles seront prélevées les 8 à 10% des animaux les plus performants. Ils donneront naissance aux lignées grands-parentales, puis parentales, puis, enfin, au produit commercial, la poule de ponte ou la poule productrice de poulet de chair.

Jacques GRALL, *la Sélection avicole franç.*, in *le Monde*, 3 juil. 1979.

GRAND-PATERNEL, ELLE, ELS [grāpaternel] adj. — xx^e; de *grand-père*, et *paternel*.

♦ Didact ou littér. Du grand-père (de qqn). *Atavisme grand-paternel.* J'ai passé les deux premiers mois de mon existence dans la maison grand-paternelle.

SIM, *Elle est chouette, ma gueule*, p. 13.

Qui est ou qui semble être hérité d'un grand-père. ⇒ **Grand-maternel**.

Il sortit de la poche de son gilet un oignon grandpaternel en or ciselé.

Michel DÉON, *Un taxi mauve*, p. 278.

GRAND-PEINE (Â) [agrāpēn] loc. adv. ⇒ **Peine**.

GRAND-PÈRE [grāpēr] n. m. — XII^e; de *grand* «âgé», et *père*.

♦ **1.** Père du père ou de la mère. ⇒ **Aïeul, grand-papa**; (fam.) **papa** (bon), **pépé, pépère** (→ *Arguer*, cit. 1; *bêtise*, cit. 16; *contour*, cit. 7; *enveloppe*, cit. 9). *Grand-père paternel**, *maternel**. *Ses deux grands-pères* (→ *Auprès*, cit. 7). *L'époque de nos grands-pères*, en parlant de l'avant-dernière génération.

Mon excellent grand-père qui dans le fait fut mon véritable père et mon ami intime (...)

STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, 5.

♦ **2.** Fam. Homme âgé, vieillard. *Un vieux grand-père.*

♦ **3.** Au plur. Ancêtres.

DÉR. **Grand-paternel**.

COMP. **Arrière-grand-père**.

GRANDS-PARENTS [grāparā] n. m. pl. — 1798; de *grand* «âgé», au plur., et *parents*.

♦ Le grand-père et la grand-mère du côté paternel et maternel. ⇒ **Aïeul, ascendant**. *Le petit est en vacances chez ses grands-parents.*

(...) ma grand-tante et mes grands-parents ne soupçonnerent pas qu'il ne vivait plus du tout dans la société qu'avait fréquentée sa famille (...)

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. I, p. 27.

DÉR. **Grand-parental**.

COMP. **Arrière-grands-parents**.

GRAND-TANTE [grātāt] n. f. — 1538; de *grand* «âgé», et *tante*.

♦ **1.** Sœur du grand-père ou de la grand-mère. *Une de ses grands-tantes* (→ *Grand-mère*, REM.).

REM. On dit aussi *tante* en ce sens (cf. Stendhal, *Vie de Henry Brulard*, VII : «*ma tante Élisabeth*», en parlant de la sœur de son grand-père). La graphie *grand'tante* est achartique (→ *Espérance*, cit. 8).

♦ **2.** Par ext. Cousine germaine d'un grand-père ou d'une grand-mère. ⇒ **Tante** (à la mode de Bretagne).

La cousine de mon grand-père — ma grand-tante — chez qui nous habitons (...)

PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. I, p. 72.

COMP. **Arrière-grand-tante**.

GRAND-VOILE [grāvva] n. f. ⇒ **Voile**.

GRANGE [grāʒ] n. f. — 1175; du lat. pop. **granica*, du lat. class. *granum*. → **Grain**.

♦ **1.** Bâtiment clos servant à abriter la récolte (notamment les céréales), dans une exploitation agricole. ⇒ **Fenil, grenier; gerbier, hangar** (à récolte), **magasin**. *Sol en terre battue d'une grange*. *Passages transversaux, portes permettant l'accès de la grange aux voitures*. *Emmagasiner les céréales en gerbes, la paille, le foin dans une grange*. ⇒ **Engranger**. *Surface de battage, aire d'une grange*. *Contenu d'une grange*. ⇒ **Grangée**. *Ranger les jougs, les chaînes*

dans la grange (→ Capharnaüm, cit. 2). *Bâtiments des granges. Se coucher* (cit. 18), *dormir dans une grange*. — (En grange). *Mettre du pain en grange. Battre en grange. Batteur**, en grange.

1 Or, n'est-ce pas joyeux de voir, au mois de juin,
Dans les granges entrer de voitures de foin
Énormes (...)

RIMBAUD, Poésies, « Le forgeron ».

2 La grange de Combernon. C'est un vaste édifice aux piliers carrés, avec des charpentes en ogives qui viennent s'y appuyer. Tout est vide, sauf le fond de l'aile de droite qui est encore rempli de paille; brins de paille par terre, le sol de terre battue.

CLAUDEL, L'Annonce faite à Marie, Prologue (décor).

Grange à foin, grange à fourrage. — *Grange-étable*, abritant les bêtes.

Ce bâtiment, servant à d'autres usages. *Grange servant de magasin, de garage. Aménager une grange pour en faire une résidence secondaire*.

♦ 2. Bâtiment rural simple, servant à la fois de grange (1.) et d'habitation. ⇒ 2. *Ferme*.

♦ 3. Établissement agricole monastique.

3 (...), leurs « granges », ces centres domaniaux satellites des abbayes, se multipliaient de toutes parts.

Georges DUBY, Guerriers et Paysans, p. 248.

♦ 4. Régional. Métairie. — (En montagne). Bâtiment servant d'étable aux troupeaux et où logent les éleveurs. ⇒ *Chalet*. — REM. Il existe un dér. régional *grangette*, n. f.

DÉR. *Grangée, granger*.

COMP. *Engranger*.

GRANGÉE [grɑ̃ʒe] n. f. — 1564; de *grange*.

♦ Agric. Contenu d'une grange pleine. *Une pleine grangée de blé*.

GRANGER, ÈRE [grɑ̃ʒə, ɛʁ] ou **GRANGIER, IÈRE** [grɑ̃ʒje, jɛʁ] n. — 1600, *granger*; *grangier*, 1195; de *grange*.

♦ Vx ou dial. Métayer*. *Fermage acquitté par un granger*. « Les grangers incapables d'acquitter leur fermage » (*Hist. de la Savoie*, p. 279).

Nous dinâmes dans la cuisine de la grangère (...)

ROUSSEAU, les Confessions, IV.

GRANI- Élément du lat. *granum* « grain », entrant dans la formation de termes didact., et, spécialt., en botanique et en zoologie. ⇒ *Granifère, graniforme, granivore*.

GRANIFÈRE [granifɛʁ] adj. — 1834; de *grani-*, et *-fère*.

♦ Bot. Qui porte un grain, un granule. *Calice granifère*.

GRANIFORME [graniform] adj. — XIX^e; de *grani-*, et *-forme*.

♦ Didact. Qui a la forme, la dimension d'un grain de blé.

GRANIT [granit] n. m. — 1611, *granit oriental* (sorte de jaspe); sens mod. 1665; ital. *granito*. « grenu » de *grano* « grain », du lat. *granum*. → Grain.

♦ 1. Roche cristalline dure formée essentiellement de feldspath*, de quartz* et de mica* ou d'amphibole* ayant une structure grenue. *Le granit se présente en massifs, filons. Granit à texture invisible, microgrenue* (Microgranite). *Granit à mica blanc*. ⇒ *Pegmatite*. *La syénite**, *roche voisine du granit*. *Le kaolin** résulte de l'altération du feldspath des granits. *Métamorphisme produit par les granits sur les roches encaissantes*. — *Mur, banc de granit. Bloc de granit* (→ 1. Coche, cit.). *Balustre* (cit. 2) de granit. *Édifice, monument de granit* (→ Étouffer, cit. 14; 1. faux, cit. 9). *Terrains, rivages, côtes* (cit. 12) de granit. ⇒ *Granitique*.

1 De toutes les matières produites par le feu primitif, le granite est la moins simple et la plus variée : il est ordinairement composé de quartz, de feldspath et de schorl (amphibole); ou de quartz, de feldspath et de mica (...) les granites recouvrent encore aujourd'hui la plus grande partie du globe (...)

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Du granite.

2 (...) il ne faudrait pas s'y promener plus de trois ou quatre heures pour user entièrement la semelle de ses souliers, car ce granit est âpre comme une lime et revêché comme du papier de verre.

Th. GAUTIER, Voyage en Espagne, p. 95.

3 Toujours ce chaume et ce granit brut qui jettent encore dans les villages bretons une note de l'époque primitive.

LOTI, Mon frère Yves, XLVI.

REM. En sciences, la graphie *granite* a prévalu (→ ci-dessous cit. 1, Buffon).

4 Hutton, avait émis dès la fin du XVIII^e siècle l'opinion que le granite résulte de la fusion de roches détritiques (...) Cette manière d'envisager le granite comme une roche métamorphique fut conservée par les premiers auteurs qui substituèrent à l'hypothèse de l'origine ignée du granite celle de la formation de cette roche par voie hydrothermale (...) Ces idées sur l'origine métamorphique du granite (...) ne trouvèrent que peu d'écho en Europe. Le granite y était et y est encore envisagé par un grand nombre de géologues soit comme la première croûte solide formée à la surface du globe, soit comme une véritable roche éruptive (...)

Émile HAUG, Traité de géologie, t. I, p. 181.

♦ 2. Par anal. Pierre, matériau de construction ayant l'aspect du

granit. *Petit granit* : variété de marbre. — Adj. (ou appos.). Qui ressemble à du granit. *Veau granit*. ⇒ *Granité*.

♦ 3. DE GRANIT : dur, inflexible. → De pierre. *Un cœur de granit, insensible, impitoyable* (⇒ *Pierre*). *Un corps et une âme de granit* (→ *Bâtir*, cit. 53).

Tout granit que fût Cambon, comme idée, comme principe, il était un homme aussi, un homme de chair, et tuable.

5

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., t. II, p. 240.

(...) Gautier célébra ce style de granit, aussi indestructible que les cathédrales.

6

A. MAUROIS, Olympio, IV, v.

♦ 4. Fig. Apparence grenue (d'une reliure). — (1827, in D. D. L.). *Taf-fetas granit*.

DÉR. *Granitaire, granité, granitelle, graniter, graniteux, granitier, granitique, granitisation, granitoïde*.

GRANITAIRE [granitɛʁ] adj. — 1873; de *granit(e)*.

♦ Minér. De la nature du granit*. *Roches granitaires*. ⇒ *Granitique*.

GRANITE [granit] n. m. Didact. ⇒ *Granit*.

GRANITÉ, ÉE [granite] adj. et n. m. — 1842; de *graniter*.

♦ 1. Adj. Qui présente des grains comme le granit. ⇒ *Granuleux, grenu*. *Surface granitée. Papier granité, moucheté. Veau granité, criblé de taches noires (reliure)*. — *Tissu granité* → ci-dessous, 4.

Ce qui m'occupe c'est plutôt la matière du document, le papier dont on s'est servi (...). Fabrique-t-on encore cette sorte de parchemin un peu granité?

Maurice LEBLANC, l'Aiguille creuse, p. 84.

♦ 2. N. m. (1888). *Le granité* : tissu de laine à gros grains. *L'armure du granité est dérivée de celle du satin*.

♦ 3. N. m. (Déb. xx^e [1913, Proust]; ital. *granita*). Sorbet granuleux. *Un granité de café*.

♦ 4. Techn. Tissu à gros grains.

GRANITELLE [granitel] adj. et n. m. — 1694; ital. *granitello*, de *granito*. → *Granit*.

♦ 1. Adj. Techn. Qui ressemble au granit, en parlant d'un marbre*. *Marbre granitelle*.

♦ 2. N. m. (1826) Variété de granit à petits grains.

GRANITER [granite] v. tr. — 1866; de *granit*.

♦ Techn. Peindre, moucheter (une surface) de manière à imiter le granit. *Graniter des stucs, une toile*.

DÉR. *Granité*.

GRANITEUX, EUSE [granitø, øz] adj. — 1783, Buffon; de *granit*.

♦ 1. Minér. Qui contient du granit. *Roche graniteuse*. « *Gravier graniteux* » (Buffon).

♦ 2. Techn. Qui rappelle le granit. ⇒ *Granité*.

GRANITIER [granitje] n. m. — 1875; de *granit*.

♦ Techn. Ouvrier qui taille le granit.

GRANITIQUE [granitik] adj. — 1783, Buffon; de *granit(e)*.

♦ 1. Qui est de la nature du granit. *Sol, terrain, arène granitique. Roches granitiques*. ⇒ *Graniteux*.

♦ 2. Qui est propre au granit. *Relief granitique, topographie granitique* (de Martonne).

♦ 3. Fig. et littér. De granit, de pierre. ⇒ *Dur. Une sérénité granitique* (→ *Blasement*, cit., Gautier; et ci-dessous, cit. 1).

(...) elle a une voix qui vous tire un billet de mille francs du cœur le plus granitique (...)

BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 1093.

(Son expression) lui donne un aspect immuable et granitique où il est facile de déceler ce qu'on appelle « sauvagerie » chez les guerriers africains, et « profil de médaille » chez les légionnaires romains ou les condottieri de la Renaissance.

R. GARY, Chien Blanc, p. 120.

GRANITISATION [granitizasjõ] n. f. — 1962; de *granitiser*.

♦ Géol. Transformation d'une roche en granit. *Granitisation métamorphique des sédiments*.

(...) l'érosion, en accumulant les sédiments dans les sillons marginaux, au pied du talus continental, crée un déséquilibre auquel se superpose un déséquilibre thermique. Il s'y ajoute une « granitisation » progressive des sédiments.

Science et Vie, n° 592, p. 127.

GRANITISER [granitizɛ] v. tr. — 1852, Flaubert; de *granit*, et *-iser*.

♦ 1. Géol. Transformer en granit. — Pron. *Se granitiser*. — P. p. adj. *Socle rocheux granitisé*.

♦ 2. Rendre semblable au granit.

DÉR. Granitisation.

GRANITO [granito] n. m. — Mil xx^e, nom déposé; de *granit*, ou ital. *granito*. → Granit.

♦ Techn. Revêtement formé d'une couche de ciment où des fragments de marbre ou de pierre colorée sont incorporés.

GRANITOÏDE [granitoïd] adj. — 1783; de *granit(e)*, et *-oïde*.

♦ Minér. Qui a l'apparence du granit, qui ressemble au granit. *Roches granitoïdes*.

Roches granitoïdes. On peut réunir sous cette dénomination et étudier en même temps la plupart des roches plutoniques à structure grenue (granite, granulite, diorite, syénite) et les gneiss, qui passent souvent au granite par transitions insensibles. E. DE MARTONNE, Géographie physique, t. II, p. 631.

GRANIVORE [granivɔʁ] adj. — 1751; de *grani-*, et *-vore*.

♦ Zool. Qui se nourrit de grains. *Oiseaux granivores*. — N. m. pl. *Les granivores* (→ 2. Faune, cit. 1).

GRANNY SMITH [granismis] n. f. invar. — 1964, in Höfler; mot angl. des États-Unis, de *granny* «grand-maman», et *Smith*, nom du producteur.

♦ Anglic. Pomme verte à chair ferme.

GRANTHĀ [grāta] n. f. — 1876; mot sanskrit.

♦ Didact. Forme d'écriture sanskrite. — Adj. *Caractères granthā*.

GRANULAGE [granylaʒ] n. m. — 1845; de *granuler*.

♦ Techn. Action de granuler. *Le granulage d'un métal*.

GRANULAIRE [granylɛʁ] adj. — 1834; de *granule*.

♦ Sc. Qui se compose de granules*. ⇒ **Granulé**, **granuleux**. *Roche granulaire*. ⇒ **Grenu**.

Eh bien! elle creusait une première galerie, à la pioche, dans ce terrain qu'on appelle du tuf granulaire: une terre rougeâtre comme vous voyez, à la fois tendre et résistante, très facile à travailler, et absolument imperméable (...)

ZOLA, Rome, p. 195.

CONTR. Lisse.

DÉR. Granularité.

GRANULARITÉ [granylarite] n. f. — Mil. xx^e; de *granulaire*.

♦ Sc. Ensemble des caractéristiques définissant l'état granulaire ⇒ aussi **Granulométrie**.

GRANULAT [granyla] n. m. — V. 1900; de *granuler*.

♦ Techn. Ensemble des matériaux inertes (cailloux, graviers, sables) qui entrent dans la composition des mortiers et bétons. ⇒ **Agrégat**.

GRANULATION [granylasjɔ̃] n. f. — 1651; de *granuler*.

A. ♦ 1. Techn. Formation d'une substance en petits grains, par réduction (⇒ **Granulage**) ou agglomération. *Granulation d'un métal par fusion et passage au crible* (⇒ **Grenaille**).

♦ 2. Techn. Opération consistant à mettre en contact un alliage en fusion avec de l'eau, pour produire une fragmentation.

♦ 3. Biol. Formation de petites masses arrondies (→ ci-dessous, B., 2.), dans les tissus.

B. (*Une, des granulations*). ♦ 1. Sphérule.

♦ 2. [a] (1810). Pathol. Petite masse arrondie, de structure variable, constituée dans un tissu ou un organe au cours de divers processus pathologiques. «*Granulations grises, tuberculeuses*» (Laënnec): tubercules miliaires. ⇒ **Granulie**; **tubercule**. *Granulations sur une plaie, une muqueuse*. *Granulations du foie*, lors de la cirrhose*. *Granulations trachomateuses*, sur la conjonctive de l'œil.

[b] Biol. *Granulations cytoplasmiques*. ⇒ **Chondriosome**, **mitochondrie**.

♦ 3. (1878, in *Année sc. et industr.* 1879, p. 33). Astron. Élément constitutif de la surface solaire.

COMP. Supergranulation.

GRANULE [granyl] n. m. — 1842; bas lat. *granulum*, dimin. de *granum*. → Grain.

Didactique.

♦ 1. Petit grain. — Spécialt, bot. (vx). ⇒ **Spore**.

♦ 2. (1866). Pharm. Petite pilule. *Granules homéopathiques*.

(...) la vieille thérapeutique (...) savait au moins que les remèdes ingérés sous forme de pillules, de granules, de bols, étaient infidèles, et elle ne les prescrivait qu'à l'état liquide! HUYSMANS, Là-bas, VII.

♦ 3. Astron. Formation observable dans la photosphère solaire.

DÉR. Granulaire.

COMP. Supergranule.

GRANULÉ, ÉE [granyle] adj. et n. m. — 1798; p. p. de *granuler*.

♦ 1. Qui présente des granulations, qui est formé de petits grains, de granule. ⇒ **Granulaire**, **granuleux**. — Méd. *Teigne granulée*: impétigo du cuir chevelu.

♦ 2. N. m. (xx^e). [a] Pharm. Préparation pharmaceutique constituée par du sucre granulé auquel est ajoutée une substance médicamenteuse. *Une cuillerée de granulés*. *Médicament présenté sous la forme de granulés*, ou *en granulés*. — Par ext. (cour.). Chaque grain de la préparation. *Des granulés, un granulé de phosphate de chaux*.

[b] Techn. Substance dont les particules mesurent entre 0,15 et 5 mm.

HOM. Formes du v. *granuler*.

GRANULER [granyle] v. tr. — 1611; dér. sav. de *granulum*. → Granule.

♦ Techn. Réduire en granules. *Granuler du plomb, de l'étain* (⇒ **Grenaille**). *Granuler une poudre pharmaceutique*.

DÉR. Granulage, granulât, granulation, granulé.

HOM. V. Granulé.

GRANULEUX, EUSE [granylø, øz] adj. — 1575, Paré; dér. sav. du lat. *granulum*. → Granule.

♦ 1. Formé de petits grains. *Roche, terre granuleuse*. — Dont la surface est ou semble couverte de petits grains. *Papier granuleux*. *Surface granuleuse de la langue*. ⇒ **Papilleux**.

(...) il m'établait un fort beau passeport sur papier granuleux aux armes de Castille (...) CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 166.

♦ 2. Méd. Formé de granulations; présentant des granulations. *Tumeur granuleuse*. — (1866). *Méningite granuleuse*: méningite tuberculeuse.

CONTR. Compact, lisse.

GRANULI-, GRANULO- Élément du bas lat. *granulum* dimin. de *granum* «grain» entrant dans la composition de termes didactiques ou scientifiques. ⇒ **Granuliforme**, **granulocyte**, **granulogrisseux**, **granulométrie**, **granulothérapie**.

GRANULIE [granyl] n. f. — 1866; dér. sav. du bas lat. *granulum*, et suff. *-ie*.

♦ Méd. Forme aiguë et généralisée de la tuberculose, dans laquelle les poumons et de nombreux organes sont envahis de granulations grises. *La granulie est aussi appelée phthisie granulique aiguë, tuberculose miliaire aiguë*.

Le père n'a pas longtemps survécu, tué par une granulie foudroyante qui a dévoré en quelques semaines ses poumons déjà rongés par l'ypérite.

BERNANOS, Un mauvais rêve, in Œ. roman., Pl., p. 901.

DÉR. Granulique.

GRANULIFORME [granylifɔʁm] adj. — 1803; de *granuli-*, et *-forme*.

♦ Didact. En forme de grain, de granule.

GRANULINE [granylin] n. f. — 1962; dér. sav. du bas lat. *granulum*.

♦ Minér. Variété d'opale.

GRANULIQUE [gʁanylik] adj. — 1886, Bouchut, *dissémination tuberculeuse granulique*; de *granulie*.

♦ Méd. De la granulie. *Forme granulique de tuberculose aiguë*.

GRANULITE [gʁanylit] n. f. — 1886; dér. sav. du bas lat. *granulum*, et suff. *-ite*.

♦ Minér. Roche granitoïde à structure grenue, à feldspath alcalin et à mica blanc et noir. — On l'appelle parfois *granit à deux micas*.

DÉR. *Granulitique*.

GRANULITIQUE [gʁanylitik] adj. — 1890, P. Larousse, *Deuxième Suppl.*; de *granulite*.

♦ Minér. De la granulite.

GRANULOCYTE [gʁanylosit] n. m. — Mil. xx^e; de *granulo-*, et *-cyte*.

♦ Biol., histol. Leucocyte* dont le cytoplasme est chargé de granulations. — On dit aussi *leucocyte granuleux* ou *polynucléaire*.

Au bout de quelques heures, les leucocytes ont envahi le milieu de culture, qui présente un aspect caractéristique. L'ensemble constitue un plan à contour circulaire. À la périphérie, dans une zone assez large, sont disposés les granulocytes. Cette zone est limitée vers l'intérieur par une couronne de monocytes. Enfin, la zone interne est occupée par les lymphocytes. Cette disposition est déterminée par la vitesse de déplacement des divers types de leucocytes.

Jean VERNE et Simone HÉBERT, *la Culture de tissus*, p. 44.

GRANULO-GRAISSEUX, EUSE [gʁanylogʁæsø, øz] adj. — 1869, in D. D. L.; de *granulo-*, et *graisseux*.

♦ Méd. Se dit d'une cellule en état de dégénérescence avec formation de granulations grasses. *Cellules granulo-graisseuses*.

GRANULOMATOSE [gʁanylomatoz] n. f. — Mil. xx^e; de *granulome*, et 2. *-ose*.

♦ Méd. Affection caractérisée par l'apparition de nombreux granulomes.

GRANULOME [gʁanylom; gʁanylom] n. m. — 1869, trad. de Virchow; mot. all., du bas lat. *granulum*, et suff. *-ome*.

♦ Méd. Tumeur de nature inflammatoire, bourgeonnante, formée de cellules très diverses, au sein d'un tissu. *Granulome inguinal, dentaire. Granulome pyogénique*. ⇒ **Botryomycome**.

(...) sous le nom nouveau de granulome, une réunion de lésions appartenant aux maladies les plus disparates, les syphilis, la lèpre, la morve, la scrofule.

P. JOUSSET, *Éléments de pathologie*, p. 125 (1873), in D. D. L., II, 8.

(...) l'infection ligamentaire atténuée provoque la formation du GRANULOME, véritable bourgeon charnu formé du conjonctif du ligament surchargé de plasocytes et de lymphocytes. Ce granulome peut rester longtemps silencieux. Parfois au contraire, il se révèle par des phénomènes névralgiques dont le malade rapporte très nettement la douleur au point de l'apex infecté.

Paul-Louis ROUSSEAU, *les Dents*, p. 47.

DÉR. *Granulomatose*.

GRANULOMÉTRIE [gʁanylomètri] n. f. — V. 1950; probablt antérieur (→ *Granulométrique*); de *granulo-*, et *-métrie*.

♦ Sc. Mesure des dimensions et détermination de la forme des particules et des grains (AFNOR). — Techn. Méthode de classement des produits pulvérulents selon la proportion des grains de différentes tailles qui les composent.

DÉR. *Granulométrique*.

GRANULOMÉTRIQUE [gʁanylomètrik] adj. — 1928, in T. L. F.; de *granulométrie*.

♦ Sc. ou techn. Qui se rapporte à la granulométrie*. *Analyse granulométrique. Distribution granulométrique*.

GRANULOTHÉRAPIE [gʁanyloterapi] n. f. — Mil. xx^e (in Manuila, 1971); de *granulo-*, et *-thérapie*.

♦ Méd. Injection intraveineuse de granules.

GRAPE-FRUIT ou **GRAPEFRUIT** [gʁæpfʁut] n. m. — 1910, in D. D. L.; mot anglo-américain, de *grape* « grappe », et *fruit* « fruit », parce que le pomélo pousse en grappes.

♦ Anglic. Fruit de la famille des *Aurantiacées* (groupe des *Citrus*), appelé scientifiquement *Citrus paradisi*. *Le grape-fruit ou pomélo* est souvent confondu avec le pamplemousse**. — Au plur. *Des grapefruits. Des grapefruits*.

On eût probablement évité cette confusion (entre les pamplemousses et les pomé-

los) en adoptant pour le fruit du pomélo le nom américain de *grape-fruit* sous lequel il est commercialement connu et qui évoque la fructification en grappes de cette espèce (...). Aux États-Unis où sa culture a pris une si grande extension (...) le grape-fruit n'était pas considéré comme un fruit commercial avant 1885. Aujourd'hui, pour des millions d'Américains, il est sans égal au *breakfast* (...) On vante ses qualités apéritives et stomachiques ainsi que les vertus toniques du principe amer qu'il contient.

Paul ROBERT, *les Agrumes dans le monde*, p. 25-26.
Je t'avais déjà dit de ne pas m'apporter tant de choses. Tu sais, les grape-fruits que tu m'as envoyés samedi, la moitié ont pourri.
— Mais tu n'avais qu'à les faire donner aux malades pauvres.

Joseph PEYRÉ, *Sang et Lumières*, p. 42.

GRAPHE [graf] n. m. — 1926, Sainte-Laguë, *les Réseaux ou graphes*, in T. L. F.; du grec *graphein* « écrire ».

♦ 1. Math., log. Ensemble des couples d'éléments vérifiant une relation donnée. *Diagramme représentant le graphe d'une relation. Théorie des graphes. Applications de la théorie des graphes aux sciences sociales, à l'économie, à la sémantique.*

Représentation graphique d'une application*.

Dans le cas des modèles de « graphes », on peut se servir de ceux-ci comme d'un simple instrument commode destiné à relier, dans l'esprit de l'observateur lui-même, les réactions successives du sujet. Mais il est évident que le modèle prend un tout autre intérêt sitôt que les relations symbolisées par les nœuds et les flèches correspondent à celles qu'établit le sujet lui-même. De ce second point de vue, le graphe décrit alors une structure d'ensemble dont on peut étudier notamment les ouvertures et fermetures, l'équilibre interne, les lois vectorielles, etc.

J. PIAGET, *Épistémologie des sciences de l'homme*, p. 220.

♦ 2. Philos. du lang. Signe graphique (dont le graphème*).

COMP. *Sous-graphe*.

-GRAPHE, -GRAPHIE, -GRAPHIQUE Éléments, du grec *graphein* « écrire » entrant dans la composition de nombreux mots.

Le suffixe *-graphie* sert à former des substantifs désignant des personnes (auteurs*, écrivains; ex. : *biographe, lexicographe*) ou des instruments (ex. : *barographe* « baromètre enregistreur* », *télégraphie*); des adjectifs (ex. : *autographe*). Le suffixe *-graphie* entre dans la composition de substantifs désignant des procédés d'enregistrement (ex. : *photographie, télégraphie*), des ouvrages (ex. : *biographie*), des enregistrements (*radiographie...* → aussi *-gramme*). Le suffixe *-graphique* sert à former des adjectifs. — On trouve aussi les suffixes *-graphiste* (ex. : *télégraphiste*), *-graphier* (ex. : *dactylographier, télégraphier*). On peut citer notamment, parmi les composés en *-graphie, -graphie, -graphique* :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| Actinographe | Ichnographe |
| Accélérographe | Iconographie, -graphique |
| Aérographe, -graphie | Idéographie, -graphique |
| Agraphie | Lexicographe, -graphie, -graphique |
| Allographe | Lithographe, -graphie, -graphique |
| Anémographe, -graphie | Lithotypographie |
| Angiocardiographique | Logographe, -graphie |
| Angiographie | Marégraphie |
| Anonymographie | Mécanographe, -graphie, -graphique |
| Anthropographe, -graphie | Métallographe, -graphique |
| Arithmographe | Micrographie, -graphie, -graphique |
| Artériographie | Microphotographie |
| Astrographe, -graphie | Mimographe |
| Autobiographie, -graphique | Monographe, -graphique |
| Autographe, -graphie, -graphique | Multigraphe |
| Autoradiographie | Musicographe |
| Barographe (→ Baromètre) | Myographe, -graphie |
| Bibliographe, -graphie, -graphique | Mythographe, -graphie |
| Biographe, -graphie, -graphique | Neurographie |
| Cacographe, -graphie | Nomographie |
| Cardiographie, -graphie | Nosographie |
| Cartographe, -graphie, -graphique | Océanographe, -graphie, -graphique |
| Cécographe, -graphie | Olographe |
| Céramographie, -graphique | Ophiographie |
| Chalcographe, -graphie, -graphique | Ophthalmographie |
| Chirographe, -graphie | Opistographe |
| Chorégraphie, -graphie, -graphique | Orographie, -graphie |
| Chorographie | Orthographe, -graphie, -graphique |
| Chromographe | Ostéographie |
| Chromolithographie | Paléographie, -graphie, -graphique |
| Chromophotographie, -graphie | Pantélographe |
| Chromotypographie | Pantographe |
| Chrysographie | Papyrographie, -graphique |
| Cinématographie, -graphie, -graphique | Paragraphe |
| Cristallographie | Pasigraphie |
| Cryptographe, -graphie, -graphique | Pétrographie |
| Dactylographe, -graphie, -graphique | Phonographe |
| Démographie, -graphie, -graphique | Photocollographie |
| Dendrographie | Photographie, -graphie, -graphique |
| Diagraphe, -graphie, -graphique | Photolithographie |
| Dynamographe | Phototypographie, -graphique |
| Ellipsographie (→ Ellipse) | Physiographie, -graphie |
| Épigraphe, -graphie, -graphique | Phytographie |
| Ethnographe, -graphie, -graphique | Polygraphie, -graphie |
| Géographie, -graphie, -graphique | Pornographie, -graphie |
| Glyptographie | Psychographie |
| Hagiographie, -graphie | Radiographie, -graphie, -graphique |
| Halographie | Radiotélégraphie |
| Héliographie, -graphie | Sciographie, -graphique |
| Hématographie | Sélographie, -graphie |
| Historiographie, -graphie, -graphique | Sidéographie |
| Homographie, -graphie | Sigillographie, -graphique |
| Horographie | Sismographe |
| Hyalographie | Sphygmographie, -graphie |
| Hydrographie, -graphie, -graphique | Sténodactylographie, -graphie |

Sténographe, -graphie, -graphique
 Stéréographie, -graphie
 Stratigraphie, -graphie
 Stylographe, -graphie, -graphique
 Syphiligraphie, -graphie
 Tachéographe
 Tachygraphe, -graphie, -graphique
 Téléautographe, -graphie
 Télégraphe, -graphie, -graphique
 Télémorphographie
 Téléphotographie
 Téléstéographie
 Thermographe

Thermométrographe
 Topographe, -graphie, -graphique
 Typographe, -graphie, -graphique
 Typolithographie
 Typophotographie, -graphie
 Typotélégraphie, -graphie
 Uranographe, -graphie, -graphique
 Vidéographie
 Xylographe, -graphie, -graphique
 Zincographe, -graphie
 Zoogéographie
 Zoographe, -graphie, -graphique.

GRAPHÉMATIQUE [grafematik] adj. — Mil. xx^e; de *graphème*.

♦ Ling. Relatif au graphème*; constitué par des graphèmes. *Définition graphématique et définition phonématique**.

GRAPHÈME [grafem] n. m. — 1913, Saussure; de *graphie*, et suff. -ème*.

♦ Ling. La plus petite unité distinctive et significative de la chaîne écrite, lettre ou groupe de lettres (ex. : *ch* en français [ʃ]) correspondant à un phonème ou à un repère morphologique (ex. : *d* de *grand*), étymologique (ex. : *p* de *dompter*).

Le graphème se définit comme une entité abstraite, par sa place dans l'alphabet et sa correspondance avec une unité du système phonologique. Face au graphème, on appelle lettre la réalisation particulière qui en est faite.

C. BLANCHE-BENVENISTE et A. CHERVEL, *L'Orthographe*, p. 119.

DÉR. Graphématique.

1. GRAPHIE [grafi] n. f. — 1762, Académie comme élément de mots (→ -graphie); 1878, P. Larousse, *Premier Suppl.*, au sens mod.; dér. sav. du grec *graphein*.

Didactique.

♦ 1. « Mode ou élément de représentation de la parole par l'écriture » (Marouzeau).

0.1 Il épérait ces pierres qui ont le fruste de murs anciennement écrits, ces pierres millénaires griffonnées par le temps d'indéchiffrables graphies, et où l'eau de l'éternité a creusé l'apparence de sculpture d'une cave d'Éléphant.

Ed. et J. DE GONCOURT, *Manette Salomon*, p. 245.

Par anal. « *Graphie picturale* » (Barthes, *Mythologies*, p. 199). ⇒ **Écriture**.

♦ 2. Manière d'écrire (un mot, une lexie, une locution...). *Graphies phonétiques*. ⇒ **Transcription**. *Graphie historique*, usuelle d'une langue. *Graphie traditionnelle*, étymologique d'un mot, ne correspondant pas à la prononciation. *Graphie correcte, normative* (⇒ **Orthographe**). *Étude des graphies d'une texte ancien*. *Variantes de la graphie d'un mot* : variantes graphiques.

1 (...) ces deux strophes mêmes il les cite mal. Quelles que soient les différences de graphie entre une graphie ancienne et une graphie moderne, je ne pense point qu'elles aillent jusqu'à ce que je vois.

Ch. PÉGU, *Victor-Marie comte Hugo*, p. 74.

2 Aux graphies compliquées en usage dans la Mésopotamie, en Asie-Mineure et sur le Nil, cunéiformes, babyloniens, hiéroglyphes égyptiens ou hittites, on allait substituer un système de vingt-cinq à trente signes capables de rendre toutes les nuances du langage.

DANIEL-ROPS, *le Peuple de la Bible*, II, 1.

HOM. 2. **Graphie**.

2. GRAPHIE [grafi] n. f. — 1972; abrég. de *radiographie*.

♦ Méd. Radiographie* (opposé à *scopie*).

HOM. 1. **Graphie**.

-GRAPHIER ⇒ -graphie.

1. GRAPHIQUE [grafik] adj. et n. — 1757, *opérations graphiques*, t. d'astron., *Encyclopédie*; du grec *graphein*.

Didactique.

★ 1. Adj. ♦ 1. Qui représente ou suggère (qqch.) par des lignes, des figures tracées sur une surface. *Signes, caractères graphiques*. *Description, représentation graphique*. *Images graphiques*, en science. — *Arts graphiques* : arts plastiques fondés sur le dessin. ⇒ **Dessin, peinture, gravure, mosaïque, vitrail**.

♦ 2. Relatif aux procédés d'impression artistiques. — *Procédés graphiques*. *Construction graphique* : représentation d'un corps par des coupes*, plans*, élévations*. *Dessin graphique* : technique des constructions graphiques. *Calcul graphique* : méthode consistant à remplacer le calcul numérique par des constructions de figures (⇒ **Nomographie**).

Méthodes, procédés graphiques : représentation graphique de rela-

tions abstraites; emploi des appareils enregistreurs*. — Par ext. *Analyse graphique*. ⇒ **Graphologie**.

(...) les appareils de la méthode graphique, mis au point au Collège de France par Marey, pneumographes et cardiographes, sphingographes et pléthysmographes.

Jean DELAY, *la Psychophysiologie humaine*, p. 9.

♦ 3. (1801, in D.D.L.). Spécialt. Relatif à un code écrit. *Système graphique* (idéographique, phonétique, syllabique, alphabétique...). ⇒ **Écriture**.

♦ 4. Géol. Qui simule une écriture (en parlant de l'apparence d'un minéral). *Pegmatites graphiques*.

★ II. N. f. LA GRAPHIQUE. ♦ 1. Vx. Les arts du dessin.

♦ 2. Didact. Technique de représentation d'un phénomène ou d'une réalité quelconque à l'aide de dessins, d'images ou de schémas. *La graphique et le traitement graphique de l'information*, ouvrage de J. Bertin (1970).

CONTR. Oral.

DÉR. Graphiquement.

HOM. 2. **Graphique**.

2. GRAPHIQUE [grafik] n. m. — 1752, « description par une figure »; sens actuel, v. 1900.

♦ 1. Représentation du rapport de deux variables par une ligne joignant des points caractéristiques (les abscisses représentant une grandeur, par ex., le temps, les ordonnées l'autre, par ex., l'espace). ⇒ *Courbe, diagramme, tableau, tracé*. *Graphique des températures successives d'un malade* : feuille de température. *Graphique tracé par un appareil enregistreur*. *Le marégramme, graphique tracé par un marégraphe* (⇒ -gramme). *Graphique de la marche des trains*. *Utilisation des graphiques en économie* : *graphiques relatifs à l'évolution d'un phénomène dans le temps* (chronogramme), *relatifs à une distribution de fréquence* (histogramme). *Graphique de production*. *Mise en graphique d'une statistique**.

C'est à peine si on lui montre la feuille de température. Il veut voir ces graphiques réguliers, apprendre à lire cette écriture pointue.

J. CHARDONNE, *Les Destinées sentimentales*, III, VIII.

(...) il inscrit, ou plutôt fait inscrire sur des graphiques les courbes de production de la fabrique, et au fur et à mesure, il se représente comme la courbe pourrait se développer (...)

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, I, IV.

3 Le graphique des progrès de la peste, avec sa montée incessante, puis le long plateau qui lui succédait, paraissait tout à fait réconfortant au docteur Richard (...)

« c'est un bon, un excellent graphique », disait-il. CAMUS, *la Peste*, p. 256.

♦ 2. Représentation graphique d'un phénomène (et non plus seulement le diagramme rectangulaire ou *graphique cartésien*). *Graphiques à plusieurs dimensions* (stéréogrammes, cyclogrammes).

4 La grande invention de rendre les lois sensibles à l'œil et comme lisibles à vue s'est incorporée à la connaissance, et double en quelque sorte le monde de l'expérience d'un monde visible de courbes, de surfaces, de diagrammes, qui transposent les propriétés en figures (...). Le graphique est capable du continu dont la parole est incapable; il l'emporte sur elle en évidence et en précision. C'est elle, sans doute, qui lui commande d'exister, qui lui donne un sens, qui l'interprète; mais ce n'est plus par elle que l'acte de possession mentale est consommé.

VALÉRY, *Variétés* III, p. 182.

5 Aux symboles divers seront préférés, dans un travail scientifique, des rectangles dont seule la hauteur sera variable (...) Ces formes de graphiques sont généralement peu commodes pour suivre une évolution dans le temps, les chronogrammes les plus simples et les plus courants étant obtenus par un graphique cartésien dans lequel les points représentatifs de chaque chiffre sont reliés entre eux et chacun à chacun par des demi-droites, afin d'obtenir ce qu'on appelle assez improprement une courbe.

J. ROMEUF, *Dict. des sciences économiques*, art. *Graphique*.

6 On peut bien, en effet, convenir d'une forme géométrique pour chaque lettre et enseigner son tracé dit « correct »; il reste toujours que l'acte graphique engage une suite de gestes expressifs du système nerveux et musculaire de chacun et, par delà, de son système psychique. L'écriture devient la courbe d'un sismographe et l'œil expert du graphologue saura la déchiffrer (...) toute lettre dit à la fois sa place dans l'alphabet, mais encore la nervosité, la mollesse, l'autorité, l'élégance (...) de celui qui l'écrit.

René HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, p. 31.

HOM. 1. **Graphique**.

-GRAPHIQUE ⇒ -graphie.

GRAPHIQUEMENT [grafikmā] adv. — 1669; de 1. *graphique*.

♦ 1. Vx. (trad. du lat. *grafice*). Avec précision, comme par un tracé écrit. « *Vous nous avez dépeint fort graphiquement...* » (→ Appartenir cit. 32, Molière).

♦ 2. (1762). Mod. Par le graphisme, le dessin, l'écriture.

CONTR. (Du sens 2) **Oralement**.

GRAPHISME [grafism] n. m. — 1875, in Littré, *Suppl.*; dér. sav. du grec *graphein* « écrire ».

♦ 1. Caractère propre de l'écriture*, et, spécialt, caractères particuliers d'une écriture individuelle, donnant des indications sur la psychologie, les tendances... du scripteur (⇒ **Graphologie**; → **Écriture**, cit. 9).

♦ **2.** (1920). Aspect de signes graphiques (écriture, dessin, etc.), considérés sur le plan esthétique. *Le graphisme de Daumier. Les graphismes des écritures arabe, chinoise, japonaise.* ⇒ **Calligraphie.**

1 La beauté des lignes et l'élégance de leur graphisme est en Occident l'apanage exclusif des artistes, mais en Orient, en Chine, le besoin de la beauté est resté si universel que ces mêmes qualités sont requises jusque dans le simple tracé de l'écriture. René HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, p. 32, note n° 25.

2 Léonard de Vinci eut la fortune de dire presque tout dans l'idiome international du graphisme. Ses textes s'accompagnent de dessins explicatifs. COCTEAU, *Journal d'un inconnu*, p. 126.

♦ **3.** Ensemble des productions graphiques, de l'illustration, de la typographie, des signes conventionnels, que réalisent les graphistes*. — (*Un, des graphismes*). Production graphique de ce genre.

DÉR. Graphiste.

GRAPHISTE [grafist] n. — xx^e (1966, in Gilbert); de *graphisme*.

♦ Spécialiste chargé de la conception de projets d'expression visuelle (dessin, illustration, typographie, mise en pages, etc.). *Une graphiste de talent.*

-**GRAPHISTE** ⇒ -**graphe**.

GRAPHITAGE [grafitaʒ] n. m. — 1896; de *graphiter*.

♦ Techn. Incorporation de graphite pulvérulent (à un lubrifiant). *Graphitage des huiles.* — Lubrification assurée par une huile, une graisse graphitée. *Le graphitage des pistons contribue à une course sans cognement dans les cylindres.*

Inform. Marquage au graphite d'une position (sur une carte ou une feuille) en vue de la perforation ou de la lecture.

GRAPHITE [grafit] n. m. — 1799, Hauy; dér. sav. du grec *graphein* « écrire », cette substance servant à fabriquer des mines de crayons.

♦ Variété de carbone formée de cristaux hexagonaux en couches superposées et décalées par rapport aux couches parallèles supérieures ou inférieures. — Syn. : *plombagine, mine de plomb. Mine-rai de graphite. Graphite en rognons, en paillettes; graphite amorphe. Le graphite est employé dans la fabrication des crayons*, sert d'enduit réfractaire, de lubrifiant, de conducteur électrique (électrodes de graphite). Modérateur de neutrons en graphite.* ⇒ **Filière, réacteur.**

Le charbon de cornue, c'est-à-dire ce dur graphite qui se trouve dans les cornues des usines à gaz, après que la houille a été déshydrogénée, on eût pu le produire, mais il eût fallu installer des appareils spéciaux, ce qui aurait été une grosse besogne.

J. VERNE, *l'Île mystérieuse*, t. II, p. 559.

DÉR. Graphiter, graphiteux, graphitique, graphitisation, graphitose.

GRAPHITER [grafite] v. tr. — 1907; de *graphite*.

♦ Techn. Enduire de graphite; mélanger à du graphite. — Au p. p. *Lubrifiant graphité. Graisse graphitée.*

DÉR. Graphitage.

GRAPHITEUX, EUSE [grafitø, øz] adj. — 1846; de *graphite*.

♦ Didact. Qui contient du graphite. *Minerai graphiteux.*

GRAPHITIQUE [grafitik] adj. — 1866; de *graphite*.

♦ Didact. Obtenu par l'oxydation du graphite. *Acide graphitique, en paillettes insolubles, en poudre* (acide pyrographitique).

GRAPHITISATION [grafitizosjɔ̃] n. f. — Mil. xx^e (in Larousse 1962); de *graphite*.

♦ Didact., techn. Transformation du carbone amorphe en graphite (fabrication des électrodes).

GRAPHITOSE [grafitoz] n. f. — xx^e; de *graphite*, et 2. -*ose*.

♦ Méd. Maladie pulmonaire due à l'inhalation de poussières de graphite.

GRAPHO- Premier élément de mots savants, tiré du grec *graphein* « écrire ». — Voir à l'ordre alphabétique; et cf. (par ex.) *graphophobie*, n. f. (1895, Gide); *graphotype* « machine à fondre les caractères typographiques » n. f. (1924, in T. L. F.).

GRAPHOLOGIE [grafoloʒi] n. f. — 1868, abbé Michon; de *grapho-*, et -*logie*.

♦ Étude du graphisme*, de ses lois physiologiques et psychologiques. *Système de graphologie*, de J.-H. Michon (1871); *A. B. C. de la graphologie*, de J. Crépieux-Jamin. *Faire le portrait psychologique d'un scripteur par la graphologie. Applications de la graphologie à la pédiatrie, à la criminologie, à l'orientation professionnelle.*

(...) la *graphologie* (...) s'occupe (...) du rapport qui existe entre une écriture et son auteur, en tant que reflet de la personnalité intime de celui-ci.

Herbert HERTZ, *la Graphologie*, p. 6.

DÉR. Graphologique, graphologue.

GRAPHOLOGIQUE [grafoloʒik] adj. — 1891; de *graphologie*.

♦ Relatif à la graphologie. *Observation, analyse, esquisse graphologique. Expertise graphologique.*

DÉR. Graphologiquement.

GRAPHOLOGIQUEMENT [grafoloʒikmɑ̃] adv. — 1951, in D. D. L.; de *graphologique*.

♦ Didact. Par la graphologie. *Analyser graphologiquement un manuscrit.*

GRAPHOLOGUE [grafolog] n. — 1877, Littré; de *graphologie*.

♦ Personne qui étudie, qui pratique la graphologie (→ Fleur, cit. 15). *Le graphologue analyse le caractère et les tendances du scripteur, alors que l'expert en écriture détermine l'identité du scripteur. Une éminente graphologue.*

Et puis, étant toutes graphologues, elles entreprennent de sonder le mystère de l'écriture. LOTI, *les Désenchantées*, II.

L'adresse était d'une écriture inconnue. Le manque complet de caractère qu'elle m'a révélé dans la suite par l'entremise des graphologues consultés ne m'a permis de rien apprendre. Ils n'y trouvèrent d'autre indice que celui d'une grande bonté; encore certains y virent-ils plutôt de la faiblesse. Ils ne purent rien préciser.

GIDE, *le Prométhée mal enchaîné*, in *Romans*, Pl., p. 309.

On peut bien, en effet, convenir d'une forme géométrique pour chaque lettre et enseigner son tracé dit « correct »; il reste toujours que l'acte graphique engage une suite de gestes expressifs du système nerveux et musculaire de chacun et, par delà, de son système psychique. L'écriture devient la courbe d'un sismographe et l'œil expert du graphologue saura la déchiffrer (...) toute lettre dit à la fois sa place dans l'alphabet, mais encore la nervosité, la mollesse, l'autorité, l'élégance (...) de celui qui l'écrit. R. HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, p. 31.

GRAPHOMANE [grafoman] adj. et n. — Déb. xx^e (1915, L. Dau-det); de *grapho-*, et -*mane*.

♦ Atteint de graphomanie; qui a la manie d'écrire. — N. *Un, une graphomane.* « Il était une fois un jeune graphomane désargenté qui souhaitait s'offrir des vacances. Profitant des bonnes dispositions de son éditeur, l'idée lui vint de se les faire payer, en échange d'un manuscrit qu'il rédigeait le soir à chaque étape » (*l'Express*, 12 juin 1981, p. 81).

GRAPHOMANIE [grafomani] n. f. — 1782; de *grapho-*, et -*manie*.

♦ Méd. Besoin pathologique d'écrire. — On dit aussi *graphorrhée*. Par ext. Simple manie d'écrire (sans idée d'« anomalie », d'« obsession pathologique »).

(...) cette foule de livres que la graphomanie enfante continuellement. L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris*, p. 222.

(...) la littérature ou — soyons modeste — cette graphomanie à laquelle je me livre (...). J. DUTOURD, *Pluche*, XIII, p. 231.

GRAPHOMÈTRE [grafomɛtr] n. m. — 1597; de *grapho-*, et -*mètre*.

♦ Didact., techn. Instrument de topographie destiné à la mesure des angles. *Le graphomètre se compose d'un demi-cercle (⇒ Limbe) divisé en degrés, les extrémités du diamètre portant des pinnules*; il est muni d'une alidade* mobile. Ligne de zéro, ligne de foi d'un graphomètre. Arpentage* au graphomètre.*

Nous allions lever des plans au graphomètre et à la planchette; un jour nous levâmes un champ à côté du chemin des Boiteuses.

STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, p. 26.

GRAPHOPHONE [grafɔfɔn] n. m. — 1889, *Année sc. et industr.* 1890, p. 96; angl. *graphophon*, 1887; de *grapho-*, et -*phon*. → *phone*.

♦ Techn. (Vx). Phonographe à cylindre. ⇒ **Gramophone**.

GRAPHORRHÉE [grafɔrɛ] n. f. — 1934; de *grapho-*, et -*rrhée*.

♦ Didact. (méd.). Propension morbide à écrire des mots et des textes dépourvus de tout ordre logique. — Graphomanie.

GRAPHOTHÉRAPIE [gʁafoterapi] n. f. — 1957, Trillat et Masson; de *grapho-*, et *-thérapie*.

◆ Didact. Rééducation de l'écriture à objectif thérapeutique.

GRAPHOTYPIE [gʁafotipi] n. f. — Mil. xx^e; de *grapho-*, et *-typie*.

◆ Techn. Reproduction des fac-similés graphiques (écriture, dessin...).

GRAPPA [gʁapa] n. f. — 1941; mot ital. (1876) de même orig. que le franç. *grappe*.

◆ Eau-de-vie de marc de raisin, en Italie, particulièrement dans le Piémont. ⇒ *Marc. Boire de la grappa, un petit verre de grappa*. — Ellipt. *Une grappa* : un verre de grappa. — Plur. (francisé) : *des grappas*, ou (invar.) *des grappa*.

- 1 (...) son père s'attardant à l'intérieur pour déguster un verre de *grappa* (...) B. CENDRARS, Bourlinguer, p. 145.
- 2 Ces jeunes gens dans leur langage ils sentaient l'ail et la grappa. ARAGON, le Roman inachevé, Italia mea, p. 140.
- 3 (...) Renaud but beaucoup de vin (...) Après ce furent les grappa, et il était si soulé qu'il tomba dans son sommeil-coma dès que je l'eus couché. Christiane ROCHEFORT, le Repos du guerrier, II, II, p. 163.

1. GRAPPE [gʁap] n. f. — 1121, *grape*; d'un francique **krappa* (cf. anc. franç. *crape* « agrafe ») par métaphore; → ci-dessous le sens II.

★ I. ◆ **1.** Assemblage de fleurs ou de fruits portés par des pédoncules étagés sur un axe commun (⇒ **Inflorescence**). *Les groseilles mûrissent par grappes. Fleurs en grappes* (→ Fleurir, cit. 19). *Grappes de cytise* (cit. 3), *de glycine* (1. Glycine, cit. 1). *Grappes rouges ou blanches des marronniers* (→ Éclabousser, cit. 9). *Grappes jaunes du faux-ébénier* (→ Éparpiller, cit. 5). — *Merisier à grappes. Le pomélo pousse en grappes*. ⇒ **Grape-fruit**.

Spécialt, cour. *Grappes de raisin. Grappes de la vigne* (→ Emblème, cit. 1). *Fouler les grappes de raisin pour en exprimer* (cit. 1) *le jus* (→ Concevoir, cit. 5). — Loc. *Vin de grappe*, qui coule naturellement du raisin avant son foulage. — *Égrener* une grappe*. ⇒ **Égrapper, grappiller**. — Fam. et fig. *Mordre* à la grappe*.

- 1 Il y avait sur le buffet, dans une coupe, de magnifiques raisins de Fontainebleau. Je montai sur une chaise et pris de ces raisins une grappe longue et pesante qui remplissait la coupe aux trois quarts. FRANCE, le Livre de mon ami, v.
- 2 Elle choisit un à un les grains de chasselas en balançant la grappe attachée à son bois, une longue grappe d'ambre vert devant la lumière (...) COLETTE, Chéri, p. 77.
- 3 (Elle) me barbouillait le nez avec le jus d'une grappe; et moi, je lui en écrasais une, juteuse et noire, sur sa gorge dorée que le soleil brûlait (...) R. ROLLAND, Colas Breugnon, v, p. 114.

◆ **2.** (1558). Assemblage serré de petits objets (grains, etc.) ou de personnes. ⇒ **Faisceau, groupe**. *Des grappes d'abeilles agglomérées* (→ Essaim, cit. 2). — (*En grappes, par grappes*). *Certains animaux* (oiseaux, seiches, insectes) *portent ou déposent leurs œufs en grappes*. — *Oignons qui pendent en grappes, par grappes le long d'un mur. Grappe de cheveux bouclés* (→ Coiffure, cit. 2; fadeur, cit. 1). *Chatoisement* (cit.) *d'une grappe de joyaux*.

- 4 Les poules n'ont pas besoin du coq pour produire des œufs : il en naît sans cesse de la grappe commune de l'ovaire (...) BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le coq.
- 5 (...) les énormes grappes de maïs qui séchent à l'air (...) forment un lourd feston alterné de rouge et de jaune d'ambre (...) G. SAND, Un hiver à Majorque, I, VI.
- 6 Des bougies sont suspendues par grappes au plafond de chêne sculpté (...) LOTI, Aziyadé, LIV.
- 7 Ces œufs (*de la seiche*), ronds, de 5 mm de diamètre à peu près, sont réunis en grappe et fixés aux algues marines. Ils sont connus sous le nom vulgaire de « Raisins de mer ». P. POIRÉ, Dict. des sciences, art. *Seiche*.

Fig. *Des grappes humaines* (→ Brouhaha, cit. 3; essence, cit. 20). — (Spécialt). Exercice de cirque. *Se grouper en grappes, par grappes*.

- 8 Tous les oiseaux se taisaient, se perchaient en grappes sur les petits percheroirs de bois et restaient là, ébouriffés et peureux (...) J. GIONO, Jean le Bleu, IV.
- 9 Les femmes à la fontaine parlaient, avec des grappes de mioches après elles. ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXV.
- 10 Le train s'ébranlait lentement. Les types se mirent à courir, en criant et riant; ils s'accrochaient par grappes aux marchepieds. SARTRE, le Sursis, p. 333.

Techn. Groupe (d'éléments réunis). ⇒ **Faisceau. Grappe de propulseurs en barillet. Grappes de terminaux d'ordinateur**. (Abstrait). *Des grappes d'innovations techniques*. — (Statist.). *Sondages par grappes*, par éléments d'échantillon formés de groupes.

★ II. (1213, « crochet », sens étym. du mot). ◆ **1.** (1385). Archéol. Collier métallique garni de pointes, situé à l'arrière de la rondelle d'une lance.

◆ **2.** (1625). Techn. et vx. Crampon* à glace fixé à un fer à cheval. **DÉR.** Grappillon. **HOM.** 2. Grappe.

2. GRAPPE [gʁap] n. f. — 1549; altér., d'après 1. *grappe*, de *crape* (1393), probabl du moy. franç. *escraper* « racler », *crape* étant compris comme « ce qu'on racle ».

◆ **1.** Vétér. Excroissance molle de la peau, à la partie inférieure de la jambe des équidés.

◆ **2.** (1757). Techn., vx. Petites pierres mêlées à un minerai.

HOM. 1. Grappe.

1. GRAPPIER, IÈRE [gʁapje, jɛʁ] adj. — 1872; de 1. *grappe*.

◆ Techn. (vitic.). Se dit des « yeux » (bourgeons) fructifères de la vigne. *Yeux grappiers*.

HOM. 2. Grappier.

2. GRAPPIER [gʁapje] n. m. — 1872; de 2. *grappe*.

◆ Matières hydrauliques résistant à la pulvérisation lors de l'extinction de la chaux hydraulique (d'après *la Clé des mots*). *Ciment de grappier*.

HOM. 1. Grappier.

GRAPPILLAGE [gʁapijaʒ] n. m. — 1537; de *grappiller*.

◆ **1.** Action de grappiller. *Le grappillage de la vigne*.

◆ **2.** Fig. Petits larcins. ⇒ **Écorniflerie, gratte** (fam.).

- (...) un misérable grappillage sur le traitement des auteurs. BEAUMARCHAIS, VI, 202, Rap. aux aut. dram., in BRUNOT, Hist. de la langue franç., t. VI, p. 1381.
- Il ne leur sortait de la bouche de d'impures professions de foi, des délations abjectes, des vengeances de lettres anonymes, des recettes impudentes de carottage, de gaspillage et de grappillage. Ed. et J. DE GONCOURT, Sœur Philomène, p. 67.

GRAPPILLER [gʁapije] v. intr. et tr. — 1549; de *grappe*.

★ I. V. intr. ◆ **1.** Cueillir les raisins qui restent dans une vigne après la vendange (→ Glaneur, cit. 3). — Par ext. *Grappiller dans un verger*. — Par métaphore :

J'aime à m'abandonner à lui sans trop savoir où il me mène; et qu'importe! puisque c'est le long d'un sentier où tout invite à la maraude; nous musons; il cueille et grappille partout, cause avec tout, prête à tout son sourire et fait récréation de la création tout entière (...). GIDE, Nouveaux prétextes, p. 267.

◆ **2.** (1683). Fig. Faire de petits profits secrets, plus ou moins illicites. ⇒ **Gratter, grappillage** (2.).

Ses gens mouraient de faim, et ses filles aussi, dont l'aînée qui se mêlait tant qu'elle pouvait de la dépense, grappillait dessus, pour se donner un morceau en cachette avec ses sœurs (...). SAINT-SIMON, Mémoires, I, XLIX.

Il se rencontre de pauvres femmes qui font jeûner leurs enfants, et grappillent pour avoir une robe. BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 969.

◆ **3.** (1566). Prendre, récolter des objets, des connaissances de-ci, de-là.

(...) les choses s'amassent petit à petit (...) des souvenirs, quelques cadeaux (...) C'est vrai que j'aime bien grappiller un peu partout (...) Cette cage en osier, là, tenez, je l'ai trimbalée des îles Canaries. N. SARRAUTE, Le Planétarium, p. 103.

★ II. V. tr. ◆ **1.** Prendre de-ci, de-là (des fruits, des fleurs...). ⇒ **Cueillir, glaner, ramasser**.

(...) s'en aller, juchés sur une bourrique, à leurs jardins de Suresnes ou de Bagnolet, et d'y passer la journée à grappiller des groseilles, ou à cueillir des cerises sur l'arbre. LOUIS BERTRAND, Louis XIV, II, II.

Tonsard se bâtit alors cette maison lui-même, en prenant les matériaux de-ci et de-là, se faisant donner un coup de main par l'un et l'autre, grappillant au château les choses de rebut (...). BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 47.

◆ **2.** Fig. Prendre, recueillir au hasard. *Grappiller des nouvelles, des connaissances*.

Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant (*les Provinciales*), grappillant les endroits plaisants (...). M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1245, 21 déc. 1689.

◆ **3** (1679). Faire de petits profits, souvent illicites. ⇒ **Écornifler, gratter**. *Quelque argent grappillé à droite et à gauche. Il n'a rien pu grappiller là-dessus* (familier).

Cela dit, il descend du côté des cuisines pour voir s'il n'y aurait pas quelque chose de bon à grappiller (...). R. QUENEAU, les Fleurs bleues, p. 89.

DÉR. Grappillage, grappilleur.

GRAPPILLEUR, EUSE [gʁapijœʁ, øz] n. — 1611; de *grappiller*.

◆ **1.** Vx. Celui qui grappille* les raisins restant après la vendange.

◆ **2.** Fig. Personne qui fait de petits larcins, de petits profits illicites.

Le glanage, le grappillage, même dans les contrées où les usages locaux les ont établis, sont interdits dans tout enclos. — Les grappilleurs ou les glaneurs ne peuvent entrer dans les vignes et dans les champs ouverts que pendant le jour et après complet enlèvement des récoltes. Loi du 21 juin 1898, art. 75.

GRAPPILLON [gʁapijɔ̃] n. m. — 1584; de *grappe*.

♦ **Vitic.** Partie d'une grappe de raisin. — Petite grappe entière.

(...) les cordons de vignes dont les pampres vrillés et les grappillons entraînaient par les fenêtres (...) BALZAC, le Curé de village, Pl., t. VIII, p. 608.

HOM. Formes du v. *grapiller*.

GRAPPIN [gʁapɛ̃] n. m. — 1376 (1382, in T. L. F.); provençal *grapin*, de 1. *grappe*, du francique **krappo*.

♦ **1.** Mar. Petite ancre* d'embarcation à quatre pointes recourbées. *Mouiller le grappin. Anneau d'un grappin.* ⇒ **Cigale** (3.). — (1466). *Crochet* d'abordage à l'extrémité d'un cordage.* ⇒ **Chat** (6.), **corbeau** (II., 1.), **crampon**, **croc**, **harpeau**. *Jeter le grappin sur un bâtiment.*

1 *Jeter les grappins d'abordage* : lancer d'un navire à un autre les grappins enchaînés, dont l'effet est de rapprocher et de tenir l'un à côté de l'autre deux bâtiments qui vont se battre bord à bord. JAL, Glossaire nautique.

2 Mais si éloignés qu'ils fussent l'un de l'autre, et à cause même de cet éloignement, ils aimaient à se rapprocher, et comme deux navires attachés par les grappins d'abordage, ils ne pouvaient plus se quitter.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Delacroix, VI.

Par analogie :

3 L'on voit au haut de cette Tour une grande fenêtre, où je jette un grappin pour m'y guinder. LA BOULLAYE-LE-GOUZ, Voyages et Observations, p. 314.

Fig. et fam. Vx. *Avoir le grappin, jeter le grappin sur quelqu'un.*

4 La maréchale de Rochefort, dame d'honneur de M^{me} la duchesse d'Orléans, avait le grappin sur la duchesse de Villeroi (...) SAINT-SIMON, Mémoires, II, LXVII.

Mod. METTRE LE GRAPPIN SUR, DESSUS : se rendre totalement maître (de qqn), accaparer (⇒ **Harponner**). *C'est un raseur, quand il a mis le grappin sur vous, il ne vous lâche plus.*

♦ **2.** (1701). Techn. Instrument muni de crochets. *Grappins à égrapper le raisin, à racler la suie. Chaussures munies de grappins. Grappin de pêche* (⇒ **Engin**, cit. 8).

DÉR. *Grappiner*.

GRAPPINER [gʁapineʁ] v. tr. — 1722; de *grappin*.

A. Techn. ♦ **1.** Mar. Accrocher avec un grappin.

♦ **2.** (1765). Pêche. Attraper (le poisson) avec un hameçon multiple.

♦ **3.** (xx^e). Techn. Nettoyer (le verre en fusion).

B. (1867). **Fig. et fam. (vx).** Mettre le grappin sur (qqn). ⇒ **Agraffer**.

GRAPTOLITHE [gʁaptolitɛ̃] n. f. — 1850; lat. sc. *graptolithus*, 1744, Linné, du grec *graptos* « gravé », et *-lithé*.

♦ **Zool.** Polypier fossile de l'ère primaire dont on retrouve l'empreinte; cette empreinte.

GRAS, GRASSE [gʁa, gʁas] adj. — V. 1170, *cras* au sens I, 3; du lat. *crassus* « épais » qui a éliminé *pinguis*, avec infl. probable de *grossus* « gros ».

★ **I. ♦ 1.** [a] Adj. Formé de *graisse**; de nature grasseuse. *Matière grasse* (cour.); *substance grasse* (chim.). *Aliments riches en matières grasses.* — (1823). *Corps gras.* ⇒ **Graisse**; **lipide**. *Les corps gras* : esters de la glycérine, substances neutres comprenant les beurres, cires, graisses, huiles, suifs. *Acides* gras. Les acides stéarique* et oléique* sont des acides gras.* — Par ext. *La série grasse, série acyclique* (ou aliphatique).

1 On connaissait par l'analyse quinze ou vingt corps gras neutres (...) La synthèse s'appuie sur cette loi même pour former aujourd'hui (...) plus de deux cents millions de corps gras.

BERTHELOT, Conférence d'ouverture au Collège de France (1864).

1.1 (Cyrus Smith) préféra saponifier la graisse au moyen de la chaux. Il obtint de la sorte un savon calcaire, facile à décomposer par l'acide sulfurique, qui précipita la chaux à l'état de sulfate et rendit libres les acides gras.

J. VERNE, l'Ile mystérieuse, t. I, p. 260.

2 (...) une ration alimentaire bien équilibrée doit contenir un minimum de matières grasses (...) R. FABRE et G. ROUGIER, Physiologie médicale, p. 209.

Cour. *Crème grasse*, pour peaux sèches. — *Eaux* grasses.* — (XIII^e). Qui contient de la graisse comestible. *Fromage gras à 50 %.* *Extrait* (cit. 1) *gras.* Spécialt. *Aliments gras, à base de viande ou de graisse. Bouillon gras. Sauce grasse* (par oppos. à *maigre*). *Poisson gras. Choux gras*, accommodés avec du jus de viande ou de la graisse; (fig. et fam.) *faire ses choux* gras. Les catholiques font abstinence d'aliments gras le vendredi.* (1538; *dimanche gras*, xv^e). Par ext. *Jours gras*, où l'Église catholique permet à ses fidèles de consommer de la viande. Spécialt. Les jours du Carnaval précédant le Carême. *Mardi-Gras. Les causes jugées pendant les jours gras, dites causes grasses, avaient des sujets grivois.* ⇒ ci-dessous, 2.

3 Je suis friand de poisson et fais mes jours gras des maigres (...)

MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

4 Le dimanche gras, il y eut grand bal réglé chez le Roi (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, I, II.

À un bal que donne le cardinal Mazarin aux jours gras de 1647, elle nous décrit, l'une après l'autre, les principales beautés et reines de la fête (...)

SAINT-EUVE, Causeries du lundi, 1^{er} déc. 1851.

Par métonymie. *Diabète gras.*

[b] N. m. *Le gras* : la partie grasse de la viande. *Manger le maigre* et laisser le gras sur son assiette. Faire gras* (par oppos. à *faire maigre*) : manger de la viande — Adv. *Manger gras.* — (*Au gras*). *Riz, choux* (cit. 2) *au gras*, accommodés avec du jus de viande ou de la graisse. — (*Bout de gras*). Loc. fig. *Discuter le bout** (cit. 47.5) *de gras.*

Dans les choses indifférentes elle aimait à obéir, et s'il ne lui eût pas été permis, prescrit même, de faire gras, elle aurait fait maigre entre Dieu et elle, sans que la prudence eût besoin d'y entrer pour rien. ROUSSEAU, les Confessions, VI.

Le gras est aussi bon que le maigre; dans chaque bouchée il faut les mêler l'un à l'autre et l'ensemble acquiert un goût de noisette.

Ch.-L. PHILIPPE, Père Perdrix, I, IV.

Rare. *Morceau de gras.*

Auguste préparait, dans un plat, des gras de lard.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 132.

Par ext. ⇒ **Graisse**.

(...) la table (...) couverte de sa vaisselle épaisse, tournant au jaune, où le gras des eaux de l'évier restait en noir dans les égratignures des couteaux.

ZOLA, l'Assommoir, III, t. I, p. 104.

♦ **2.** (1401). **Fig. (Vieilli).** *Contes gras, propos gras.* ⇒ **Graveleux**, **licencieux**, **obscène** (par allus. à la licence de langage des jours gras, où se jugeaient les causes grasses, de sujet grivois).

(...) elles écrivent ces lettres sans art qui s'élèvent chez l'une au ton gras de Rabelais, chez l'autre à l'enjouement de la Fontaine.

Ed. et J. DE GONCOURT, la Femme au XVIII^e siècle, p. 23.

Son discours était émaillé de paroles grasses, presque obscènes, mais étonnamment expressives.

APOLLINAIRE, l'Hérésiarque, p. 59.

Adv. (xvi^e). *Parler gras* : dire des mots « gras », des grossièretés (⇒ ci-dessous, II., 3., autre sens).

Elle retrouvait Chéri grand et trop vite, creux, les yeux fardés de cerne, portant des complets d'entraîneur et parlant plus gras que jamais.

COLETTE, Chéri, p. 29.

♦ **3.** (V. 1170; en parlant des personnes). Qui a beaucoup de graisse. ⇒ **Adipeux**, **dodu**, **grassouillet**, **gros**, **potelé**, **rebondi**, **rond**, **rondelet**, **rondouillard**; **embonpoint** (cit. 4 et 7). *Un enfant gras* (⇒ I. Feu, cit. 36). *Un fille grasse et appétissante* (cit. 4; ⇒ fam. Gironde). *Il est un peu gras.* ⇒ **Fort** (⇒ fam. *Bébé** cadum). Loc. *Gros* et gras.* ⇒ **Corpulent**. *Une beauté grasse* (⇒ Engraisser, cit. 4). « *Grasse, mafflue et rebondie* » (⇒ Conclusion, cit. 9, La Fontaine). *Quadrangénaire gras et bedonnant.* ⇒ **Obèse**, **panou**, **replet**, **ventru** (⇒ Bête, cit. 22). *Être excessivement gras; gras à pleine peau** (⇒ Crever, péter dans sa peau*) *gras comme une caille**, *comme un cochon**, *un porc*, *comme un moine** (cit. 6), *un chanoine**; *gras à lard.* ⇒ **Graisse** (cit. 1 à 8). Iron. *Gras comme un cent de clous* : très maigre. *Être gras de figure, des cuisses.* — *Gras du bide*. N. m. (appellatif). *Va donc, gras du bide!*

Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre (...)

MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, I.

Quand à son embonpoint, elle est plutôt grasse que maigre. Je suis un peu Turc sur ce point, et il ne me plairait guère de rencontrer une arête ou je cherche un contour; il faut que la peau d'une femme soit bien remplie, sa chair dure et ferme comme la pulpe d'une pêche un peu verte (...)

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, I.

(...) elle était grasse comme une grive après la vendange (...)

BALZAC, la Rabouilleuse, Pl., t. III, p. 850.

Si la femme grasse est parfois un charmant caprice, la femme maigre est un puits de voluptés ténébreuses!

BAUDELAIRE, Essais, Notes et Fragments, Maximes sur l'amour.

(...) son embonpoint précoce (...) lui avait valu le surnom de Boule de Suif. Petite, ronde de partout, grasse à lard, avec des doigts bouffis, élargis aux phalanges, pareils à des chapelets de courtes saucisses; avec un peu luisante et tendue, une gorge énorme qui saillait sous sa robe, elle restait cependant appétissante et courue, tant sa fraîcheur faisait plaisir à voir.

MAUPASSANT, Boule de Suif, p. 20.

— Ah! mon pauvre ami, dit-il, tu n'as pas embelli, là bas... Moi, j'ai engraisé, que veux-tu! Il était gras, en effet, trop gras pour ses trente ans. Il débordait dans sa chemise, dans son tablier, dans ses linges blancs qui l'emmaillotaient comme un énorme poupon. Sa face rasée s'était allongée, avait pris à la longue une lointaine ressemblance avec le groin de ces cochons, de cette viande, où ses mains s'enfonçaient et vivaient, la journée entière.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 59.

(...) on dit que c'est l'intérêt de l'espèce qui guide en amour les préférences de chacun, et pour que l'enfant soit constitué de la façon la plus normale fait rechercher les femmes maigres aux hommes gras et les grasses aux maigres (...)

PROUST, À la recherche du temps perdu, t. IV, p. 157.

Chez les femmes grasses, l'adipose peut être ou généralisée, ou, au contraire, localisée.

A. BINET, les Formes de la femme, p. 104.

Loc. fam. *N'être pas gras de lécher les murs* : être bien nourri, bien se traiter.

Ça ne traînait pas avec elle, le pain et la viande. On peut la tâter, elle n'est pas grasse de lécher les murs (...)

ZOLA, la Terre, IV, VI.

N. *Les gras et les maigres. Une grasse.* « *Le père préfère les blondes ou les grasses* » (Aymé, in T. L. F.).

La maigre à de la taille et de la liberté;

La grasse est dans son port pleine de majesté (...)

MOLIÈRE, le Misanthrope, II, 4.

Certaine insuffisance de la glande thyroïde se rencontre chez les maigres aussi bien que chez les gras (...)

J. PAULHAN, Entretien sur des faits divers, p. 95.

Chair (cit. 32) *fraîche et grasse. Épaules* (cit. 7), *cuisses* (cit. 2) *grasses. Visage gras et empâté* (cit. 3). ⇒ **Bouffi**, **plein**. *Main grasse et velue* (⇒ Arrivant, cit. 4).

En parlant d'animaux (→ Arbitre, cit. 5 ; 1. beau, cit. 68). *Un chapon gras. Coq trop gras* (→ Fécond, cit. 4). — Loc. *Bœuf* gras. Les sept vaches* grasses* (→ Abondance, cit. 10). *Tuer le veau* gras* (→ Choisir, cit. 2).

- 21 Un faisaneau bien gras est un morceau exquis, et en même temps une nourriture très saine (...) BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Le faisaneau.
22 La jument, grasse alors comme cheval de moine, regardait son seigneur d'un regard presque humain (...) HUGO, la Légende des siècles, Cid exilé, XI, 5.

Spécialt. *Oie grasse, canard gras, gavés** à des fins culinaires. *Foie* (cit. 2) *gras* (d'oie, de canard). ⇒ **Foie**.

Par anal. *Huitre grasse*, dont le foie présente une accumulation de glycogène (matière de réserve qui pourrait être due à l'abondance de certaines diatomées).

♦ 4. (xvii^e). Enduit, sali de graisse (→ Graisse, 2. et 3.). ⇒ **Grais-seux, huileux, poisseux**. *Avoir les cheveux gras, les mains grasses. Combinaison de mécanicien, toute grasse de cambouis. Charcuterie enveloppée dans du papier gras* (→ Charcutier, cit. 1).

- 23 (...) un établi tout petit, encombré de pinces, de cisailles, de scies microscopiques, grasses et très sales. ZOLA, l'Assommoir, t. I, II, p. 67.
24 (...) des filles énormes et bouffies, aux cheveux jaunes, plâtrées et grasses de fard, dévisageaient les passants avec de sales regards. R. ROLLAND, Jean-Christophe, Antoinette, p. 865.
25 (...) une litière de papiers gras, de boîtes de conserves, de pochettes à cigarettes vides (...) COLETTE, Belles saisons, p. 40.
26 (...) il arrive qu'un gamin dégringole les étages quatre à quatre, en faisant chanter la paume de sa main sur la rampe juste un peu grasse. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIX, p. 143.

★ II. Par anal. ♦ 1. [a] Qui évoque la graisse (1.) par sa consistance. ⇒ **Onctueux ; gluant, visqueux** (*gras* est plutôt dévalorisant). *Chair grasse des champignons* (cit. 1). *Encre* grasse* (→ aussi ci-dessous, 2.). *Vin gras*, atteint de la graisse*. *Bois gras*, à la texture molle et poreuse (→ Errer, cit. 10). *Terre argileuse et grasse*. ⇒ 1. **Fort** (→ Bolaire, cit. ; escargot, cit. 2). *Boue grasse. Pavé gras, glissant*. — (1937). Spécialt. (sport). Qui est boueux et glissant. *Terrain gras, pelouse grasse*.

- 27 Le pavé était gras, la brume tombait, et il lui semblait que les ténèbres humides, l'enveloppant, descendaient indéfiniment dans son cœur. FLAUBERT, l'Éducation sentimentale, I, III.
28 Ses gros souliers trouaient et emportaient la terre grasse dans le balancement cadencé de son corps (...) ZOLA, la Terre, I, I.
29 (...) il se hâta de ressortir, après s'être trempé la tête dans l'eau poussiéreuse qui était grasse au toucher. R. ROLLAND, Jean-Christophe, Foire sur la place, I, p. 644.

[b] (1833). Rare et vieilli. *Temps gras*, humide et lourd, brumeux, couvert. *Brouillard gras*.

[c] Fig. Qui évoque une chose grasse (en parlant de l'éclat d'une couleur, du velouté d'un parfum, d'une saveur...). *Le vert gras et luisant de l'euphorbe* (cit. 2).

- 30 Le jardin, vaste, entouré de jardins, exhalait dans la nuit la grasse odeur des terres à fleurs, nourries, provoquées sans cesse à la fertilité. COLETTE, la Chatte, p. 6.

[d] *Toux grasse* (opposé à *toux sèche*), accompagnée d'une abondante expectoration de mucosités glaireuses. Adv. *Tousser gras. Avoir la poitrine grasse*, chargée de mucosités.

- 31 Seule une vieille femme, assise devant une menthe verte, troublait, par une toux grasse, la paix de ce lieu (...) COLETTE, la Fin de Chéri, p. 107.

[e] *Vin gras*, moelleux, épais.

♦ 2. (1676). Important par le volume, l'épaisseur. ⇒ **Épais**. Techn. *Poutre, pierre grasse*.

♦ 3. (En parlant d'un son). ⇒ **Pâteux**. *Voix* grasse. Rire gras. Avoir la langue grasse, le parler gras* (→ Béatitude, cit. 5). — Adv. *Parler gras*. ⇒ **Grasseyer**.

- 32 (...) l'on ne peut être plus content de personne qu'il l'est de lui-même ; il s'est acquis une voix claire et délicate, et heureusement il parle gras ; il a un mouvement de tête, et je ne sais quel adoucissement dans les yeux, dont il n'oublie pas de s'embellir ; il a une démarche molle et le plus joli maintien qu'il est capable de se procurer (...) LA BRUYÈRE, les Caractères, XIII, 14.
REM. Au xvii^e s., la prononciation «grasseyée» (uvulaire) du R, aujourd'hui largement majoritaire en France (à l'exception, notable, du Sud-Ouest et du Centre) constituait une marque d'afféerie : le portrait brossé ici par La Bruyère est celui d'Iphis, l'efféminé. *Parler gras* implique dans ce contexte l'idée d'une articulation raffinée à l'excès, prétextieuse. Le sens est notablement différent dans les emplois postérieurs du mot.

- 33 (...) il tournait des madrigaux à la comtesse Martin avec cette voix héréditaire, rude et grasse, dont les Juifs ses pères pressaient leurs débiteurs (...) FRANCE, le Lys rouge, I.
34 Vairon, en corps de chemise, se mit à faire l'hercule forain, lançant le boniment d'une voix grasse et canaille qui sentait la barrière. R. DORGÈLES, les Croix de bois, I.
35 Ce n'était pas un homme du pays. Il n'avait pas l'accent. Un parler un peu gras, comme les Tourangeaux. ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XII.

♦ 4. (1775). Imprim. *Caractères* gras*. N. (dans *en gras*). *Écrire en gras*. — Bx-arts. *Dessin aux traits* gras, aux contours gras*, larges et appuyés. Adv. *Peindre gras*, par couches épaisses.

Nous le voyons (*Degas*) alors employer des crayons gras dont le noir s'écrit plus fortement sur le papier (...) DENIS ROUART, Degas à la recherche de sa technique, p. 67.

N. m. (Techn.). *Avoir du gras* : être trop important, trop volumineux (d'un volume, d'un élément...).

♦ 5. Loc. *Plantes grasses*, à feuilles épaisses et charnues. ⇒ **Cactées**. *Le cierge**, plante grasse du Mexique. *Feuilles succulentes* des plantes grasses*.

(...) derrière ces fenêtres, s'épanouissent dans des pots de porcelaine, de faïence, ou de terre vernie, toutes sortes de fleurs : géraniums, verveines, fuchsias, plantes grasses (...) Th. GAUTIER, Voyage en Russie, III, p. 25.

Ou bien elle cueille une feuille de plante grasse, elle l'écrase entre ses doigts pour sentir l'odeur douce et poivrée de la sève. Les plantes sont vert sombre, luisantes, elles ressemblent à des algues. J.-M. G. LE CLÉZIO, Désert, p. 71.

♦ 6. N. m. (1666). *Le gras de la jambe* : la partie la plus charnue de la jambe, le mollet.

(...) la jambe a bien coulé, les feux sont amortis (...) rien n'était capable de guérir ces durétés et ces raidisseurs de gras de jambe qu'une telle évacuation. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 958, 15 avr. 1685.

(...) hier matin, jouant avec Charles Neate, qui avait un canif à la main, j'en ai reçu un petit coup dans le gras de la jambe (...) SAINTE-BEUVE, Correspondance, 9, 6 mai 1822.

★ III. Fig. ♦ 1. (xiii^e). ⇒ **Abondant, platureux**. *Sol gras*, qui produit beaucoup. ⇒ **Fertile ; régional amiteux**. *De grasses récoltes, de grasses prairies*. — REM. Emploi vieilli, à cause de l'ambiguïté avec le sens II, 1.

(...) il faut (...) mettre les juments pleines et celles qui allaitent leurs poulains dans la partie où le pâturage est le plus gras, séparer celles qui n'ont pas conçu ou qui n'ont pas encore été couvertes, et les mettre avec les jeunes poulines dans un autre parquet où le pâturage soit moins gras (...) BUFFON, Hist. nat. des animaux, Le cheval.

(...) une longue allée de tilleuls aboutissant à un saut-de-loup et formant perché, sur de gras pâturages tachetés de bestiaux. Th. GAUTIER, Voyage en Russie, III, p. 33.

Il y a des morceaux de Provence gras, herbus, baignés de source (...) COLETTE, Prisons et Paradis, p. 50.

Par métaphore. *Une éloquence grasse*, qui coule d'abondance et avec aisance (→ Babine, cit. 2). *Distribuer de grasses récompenses*.

♦ 2. Loc. (1478). **GRASSE MATINÉE**. *Dormir la grasse matinée, faire (la) grasse matinée* : se lever très tard (→ 2. Devoir, cit. 25).

Ha ! que c'est chose belle, et fort bien ordonnée, Dormir dedans un lit la grasse matinée (...) Mathurin RÉGNIER, Satires, VI.

Je ronflerais mon souil la grasse matinée, Et je m'enivrais le long de la journée (...) J.-F. REGNARD, le Joueur, I, I.

(...) le jeune Gargantua se conduit déjà comme le plus cancre et le plus glouton des moines de ce temps-là, commençant sa journée tard, dormant la grasse matinée, débutant par un déjeuner copieux (...) SAINTE-BEUVE, Causeries du lundi, 7 oct. 1850.

Elle se levait la première et, comme nous faisons la grasse matinée, elle nous apportait le petit déjeuner au lit. SARTRE, Huis clos, 5.

Par analogie (vieilli) :

(...) il paraît que nous faisons de grasses nuits ? sept heures du matin, peste ! Il me semble que vous retournez tant soit peu les habitudes reçues, et que vous rentrez à l'heure où les autres sortent. A. DUMAS, les Trois Mousquetaires, t. I, p. 294.

♦ 3. Techn. *Lessive grasse*, riche en alcali. — *Houille grasse*, à faible teneur en éléments volatils. *Chaux grasse*, qui foisonne au contact de l'eau.

★ IV. Emploi adv. (fam.). *Il y a gras* (sous-entendu à gagner). ⇒ **Gros**. *Il n'y a pas gras à manger, pas beaucoup. Il n'y a en a pas gras*.

Fougères regarda Magus et dit : — *Il y a gras !* en employant un mot d'argot, alors à la mode dans les ateliers. BALZAC, Pierre Grassou, Pl., t. VI, p. 124.

CONTR. **Maigre**. — **Décharné, efflanqué, émacié, étique**. **Pauvre, sec**. **DÉR.** Grassement, grasserie, 1. grasset, 2. grasset, grassette, grasseyer, grassouillet. **COMP.** **Gras-double, gras-fondu** ou **gras-fondure**. **HOM.** (Du fém.) **Grâce**.

GRAS-DOUBLE [gradubl] n. m. — 1611 ; de *gras*, et *double*, n., «panse».

♦ Cuis. Membrane comestible de l'estomac du bœuf. *Plat de gras-double à la bourgeoise, à la lyonnaise* (cf. le plat lyonnais dit *tablier de sapeur*). — Au plur. *Des gras-doubles*.

Il se présente. — Pierre le Grand. Et pensz suffoquer lorsque la serveuse fait glisser une assiette de gras-double sous le nez d'Étienne, car il ne connaît que les petits bistrotts où l'on mange du foie gras. R. QUÉNEAU, le Chiendent, p. 81.

GRASER [grazer] n. m. — 1973, in *Clé des mots* ; mot angl. de *g(amma) r(ay) a(mplifier)* et la finale de *(la)iser, (ma)iser*.

♦ Phys. Faisceau cohérent (laser) de rayons gamma. « *En bombardant une cible (...) au moyen de neutrons thermiques, il serait ainsi possible de constituer un graser* » (la Recherche, mai 1974, p. 471).

GRAS-FONDU [grɑfɔ̃dy] n. m. ou **GRAS-FONDURE** [grɑfɔ̃dyʁ] n. f. — 1615; de *gras*, et de *fondue*, p. p. de *fondre*.

♦ Art vétér. Maladie du cheval* caractérisée par une inflammation du bas-ventre accompagnée d'une diarrhée qui provoque un amaigrissement considérable.

GRASSEMENT [grasmɑ̃] adv. — 1355; *crasement*, 1290; de *gras* (II).

♦ 1. Abondamment. ⇒ **Confortablement**, **largement**. *Vivre grassement. Se faire payer grassement* (→ Besoin, cit. 73; bourbeux, cit. 3). *Rétribuer grassement un employé*. ⇒ **Généreusement**.

1 (...) elle boira de cette eau, et mangera quelques grenouilles qui s'y nourrissent grassement (...)
M^{me} D'AULNOY, Deux contes de fées, « Le nain jaune ».

2 En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos; ce fut encore pis. Ils me prirent pour un pied-plat, qui marchait par commission, et qui courait la poste pour la première fois de sa vie.

3 (...) un jazz grassement appointé (...)
ROUSSEAU, les Confessions, XI.
COLETTE, la Fin de Chéri, p. 27.

♦ 2. D'une manière grasse (I., 2.). *Parler, rire grassement*.

♦ 3. Rare. Avec une matière grasse. Cuis. *Beurrer grassement un moule*.

CONTR. **Chichement**, **maigrement**.

GRASSERIE [grɑsʁi] n. f. — 1763; de *gras*, *grasse*.

♦ Techn. Maladie des vers à soie, polyédrose nucléaire virale. — Syn. : *jaunisse*.

1. GRASSET, ETTE [grɑsɛ, ɛt] adj. — XII^e; de *gras*, *grasse*.

♦ Vx. Un peu gras. ⇒ **Grassouillet**.

DÉR. 2. *Grasset* (II.).

HOM. 2. *Grasset*. — (Du fém.) *Grassette*.

2. GRASSET [grɑsɛ] n. m. — XIII^e, *crasset*, au sens I; *graset*, 1286; de *gras*, n. m.

★ I. Vx ou régional. Petite lampe à graisse ou à suif.

★ II. (1757; de 1. *grasset*). ♦ 1. Partie du membre supérieur (du bœuf, du cheval), rotule et parties molles environnantes. *Arthrite du grasset*.

♦ 2. Bouch. Partie du bœuf formée par le pli du membre supérieur et de l'abdomen. ⇒ **Hampe**.

★ III. (1778; du provençal). Régional. Sarcelle* d'été. — REM. Le fém. *grassette* est attesté en 1821 (in D. D. L.).

HOM. 1. *Grasset*. — (Du fém.) *Grassette*.

GRASSETTE [grɑsɛt] n. f. — 1556; de *gras*, *grasse*, et suff. dimin. au féminin.

♦ Bot. *La grassette* : plante dicotylédone (*Lentibulariées*), scientifiquement appelée *pinguicula*, herbacée, vivace, qui croît dans les régions marécageuses.

1 (...) la petite grassette, si douce, referme sur l'insecte sa feuille, le tue et le digère.
COLETTE, Belles saisons, p. 19.

GRASSEYANT, ANTE [grɑsɛjɑ̃, ɑ̃t] adj. — V. 1780, Buffon; p. prés. de *grasseyer*.

♦ Qui grasseye.

1 (...) leur voix (*des aras*) n'est qu'un cri qui semble articuler *ara*, d'un ton rauque, grasseyant, et si fort qu'il offense l'oreille.
BUFFON, Hist. nat. des oiseaux, Les aras.

2 Achille Roussin était un bel homme à la barbe blonde, au parler grasseyant (...)
R. ROLLAND, Jean-Christophe, Foire sur la place, II, p. 753.

3 (...) devrai-je jusqu'à la fin entendre la voix grasseyante de Constance me chanter sur un air de valse : *Maman — dis-moi* (...)
GIDE, Si le grain ne meurt, I, II.

GRASSEYEMENT [grɑsɛjmɑ̃] n. m. — 1694; de *grasseyer*.

♦ Prononciation d'une personne qui grasseye (cit. 2). *Grasseyement naturel, affecté*.

« Un léger grasseyement, qu'on eût dit bourguignon, dans sa voix (...) donnait à ses moindres propos une saveur singulière. »
GIDE, Si le grain ne meurt, I, X.

GRASSEYER [grɑsɛje] v. intr. — Conjug. *balayer*, mais conserve partout l'y. — 1660; *grassier*, 1530; de *gras*.

♦ 1. Parler gras, avec une prononciation gutturale ou peu distincte des r (→ Gasconner, cit.).

1 (...) Marat, Desmoulin, qui bégayaient ou grasseyaient, ne faisaient guère quécrir, parlaient rarement.
MICHELET, Hist. de la Révolution franç. t. I, p. 494 (éd. Pléiade).

Il grasseyait beaucoup. Sa voix, au moins aussi puissante que celle de l'Oudet de Charles Nodier, jetait une incroyable richesse de son dans la syllabe ou dans la consonne sur laquelle tombait ce grasseyement.

BALZAC, Autre étude de femme, Pl., t. III, p. 238.

Trans. Dire en grasseyant.

(...) un bellâtre qui se promenait entre les fauteuils des dames, une rosette à la boutonnière, grasseyant de lourdes gracieusetés (...)

R. ROLLAND, Jean-Christophe, Foire sur la place, II, p. 727.

♦ 2. Didact. Prononcer les R sans battement de la langue. — Au p. p. *Le R grasseyé de la prononciation dite parisienne était considéré comme un défaut quand le R était coulé* (→ Gras, cit. 32 et REM. *infra*).

DÉR. *Grasseyant*, *grasseyement*, *grasseyeur*.

GRASSEYEUR, EUSE [grɑsɛjøʁ, øz] n. — 1743; de *grasseyer*.

♦ Rare. Personne qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE [grɑsuje, ɛt] adj. — 1680; de *gras*.

♦ Assez gras* et rebondi. ⇒ **Potelé**. *Un bambin grassouillet. Une figure grassouillette*.

L'abbé Cruchot, petit homme dodu, grassouillet (...)

BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 501.

Avant de poser un accord, Estrachard regarde le clavier et ses mains. Chaque main, au moment de saisir les notes, a l'air d'un petit poule blanc et grassouillet.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XXI, p. 168.

GRAT [gra] adj. ⇒ **Gratitude** (REM., *supra* cit. 7).

GRATERON ou **GRATTERON** [grɑtʁɔ̃] n. m. — 1314; mot des parlers de l'Ouest; altér., d'après *gratter*, de *gleteron*, dér. de l'anc. franç. *gleton*, *cleton*, du francique **kletto* « bardane »; cf. all. *Klette*.

♦ Plante à capitules accrochantes. ⇒ **Gloutron**, **gaillet**; **aspérulle**; **bardane**. — REM. La valeur du mot varie selon les régions.

HOM. Formes du v. *gratter*.

GRATICULATION [gratikylasjɔ̃] n. f. — 1845; de *graticuler*.

♦ Techn. Action de graticuler.

GRATICULE [gratikyl] n. m. — 1701; ital. *graticola*, propr. « petite grille », du lat. *craticula* « claie », de *cratis* « claie ».

♦ Techn. Châssis* sur lequel est tendue une feuille de papier divisée en un certain nombre de carrés égaux, utilisé pour graticuler. ⇒ **Treillis**. — Par anal. « *Le graticule électronique déplaçable à volonté en direction horizontale et verticale* » (*Inter-Électronique*, n° 201, publicité).

GRATICULER [gratikyle] v. tr. — 1671, *craticuler*; ital. *graticolare*, de *graticola*. → *Graticule*.

♦ Techn. Diviser (un dessin, une peinture) en carrés égaux que l'on reproduit en réduction sur le graticule* afin de conserver les proportions de l'original.

DÉR. (Du même rad.) *Graticulation*.

GRATIENNE [grɑsjɛn] n. f. — 1872 in P. Larousse; orig. incon nue, p.-é. de *Gratien*, nom propre.

♦ Rare. Toile de lin (fabriquée au XIX^e siècle en Bretagne).

GRATIFIANT, ANTE [gratifjɑ̃, ɑ̃t] adj. — Mil. xx^e; p. prés. de *gratifier*.

♦ Psychol. et psychan. Qui gratifie, est de nature à gratifier. *Attitude gratifiante. Parents gratifiants. Des succès gratifiants. Ce n'est pas très gratifiant pour lui*.

(...) chez un homme, un choix amoureux satisfaisant est rendu difficile si cet homme est fixé à une mère ambivalente, tantôt frustrante, avec le besoin de reconquérir son amour lorsqu'il croit l'avoir perdu.

Daniel LAGACHE, la Psychanalyse, p. 41

CONTR. **Frustrant**.

GRATIFICATION [gratifikasjɔ̃] n. f. — 1362; « reconnaissance », 1475; du lat. *gratificatio* « bienveillance, faveur », du supin de *gratificari*. → *Gratifier*.

♦ 1. Somme d'argent donnée à quelqu'un en sus de ce qui lui est dû. ⇒ **Avantage**, **cadeau**, **don**, **gracieuseté**, **libéralité**, **récompense**. *Gratification accordée à un employé, à un porteur* (⇒ **Pièce**, **pourboire**), *à un concierge* (⇒ **Étrennes**). *Gratification de fin d'année. Gratification trimestrielle, annuelle, ordinaire, extraordinaire*.

Gratification cachée, illicite. ⇒ **Arrosage** (C., 1.), **dessous** (de table), **pot-de-vin**.

- 1 Outre deux cents pistoles de gages fixes, je reçois de lui, de temps en temps, de petites gratifications (...) A.-R. LESAGE, *Gil Blas*, XI, x.
- 2 Une petite gratification d'un rouble-argent, qu'il ne sollicita pas, mais qu'il ne refusa pas non plus. Th. GAUTIER, *Voyage en Russie*, XVI, p. 246.
- 3 S'il arrive à son maître de joindre au peu qu'il lui doit chaque semaine une gratification, elle proteste, comme fâchée (...) M. JOUANDEAU, *Chaminadour*, II, vi.
- 4 Elle prélève là-dessus dix centimes, qu'elle donne au gosse comme gratification. Il prend aussitôt sa course vers la place des Fêtes, et transforme sa récompense en boules de gomme. J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. 1, v, p. 62.

♦ **2. Dr.** « Prestation fournie par un employeur en sus du salaire*, à titre de récompense ou de rémunération exceptionnelle, soit spontanément, soit en vertu d'un usage, soit même à la suite d'une promesse » (Capitant). « *Les gratifications sont toujours assimilées au salaire en matière d'accident du travail et en matière fiscale* » (Capitant). *Gratification sous forme de doublement du salaire du mois de décembre. Gratifications diverses remises aux ouvriers* (⇒ **Bonus**, **prime**, **surpaye**), *aux vendeurs* (⇒ **Guelte**). — **Mar.** ⇒ **Chapeau** (de mérite). — Anciennt. Complément de traitement* alloué aux fonctionnaires. ⇒ **Allocation**, **indemnité(s)**.

- 5 La misère, secrète encore chez le directeur de la Guerre, et qui avait pour para-vent un traitement de vingt-quatre mille francs, sans compter les gratifications, était donc arrivée à son dernier période chez l'employé. BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 183.

♦ **3. [a]** (Angl. *gratification*, de *to gratify*; ⇒ **Gratifier**, 3). Psychol. « Impression de satisfaction correspondant à un succès attendu, en opposition à la *déception*, quand l'attente n'est pas satisfaite » (H. Piéron, *Vocabulaire de la psychologie*, p. 122).

- 6 Toute sincérité mérite un peu d'attention, une petite gratification, il faut bien, quand quelqu'un se livre ainsi à vous (...) N. SARRAUTE, *le Planétarium*, p. 34.

[b] Psychan. Sentiment de satisfaction (lié à un succès, attendu ou non) qui valorise ou revalorise le sujet, psychologiquement frustré, à ses propres yeux.

- 7 (...) lorsque Ferenczi, après avoir introduit dans sa technique certaines frustrations excessives imposées aux malades, prit tout à coup le parti contraire et poussa l'esprit de gratification jusqu'aux embrassades thérapeutiques, Freud mit le holà à ces fantaisies dangereuses dans une lettre où la sévérité ne le cède qu'à l'humour. S. NACHT, *Guérir avec Freud, in la Nef*, n° 31, p. 167.

CONTR. (Des sens 1 et 2) **Retenue**. — (Du sens 3) **Déception**. — (Du sens 4) **Frustration**.

GRATIFIER [gratijfe] v. tr. — 1366; lat. *gratificari* « avoir de la complaisance, faire une faveur »; sens actuel depuis le xvii^e sous l'infl. de *gratification*.

♦ **1. GRATIFIER (qqn) DE...** Pourvoir libéralement d'avantages (don, faveur, honneur...). *Gratifier qqn d'un avantage.* ⇒ **Nantir**; **accorder**, **allouer**, (rare) **cadeauter** (qqn de qqch.); **donner** (qqch. à qqn); **récompenser** (qqn par qqch.); **gratification**. *Favori qu'un prince gratifie de pensions, de titres, de toute sorte d'honneurs.* ⇒ **Honorer** (⇒ **Envie**, cit. 23). *Le Ciel, les Muses l'ont gratifié d'un don, d'un talent exceptionnel.* ⇒ **Douer**, **doter** (⇒ **Écrouelle**, cit. 2). *Les examinateurs ont gratifié le candidat d'une note indulgente.* ⇒ **Avantager**, **favoriser**. *Gratifier un porteur d'un bon pourboire. Elle le gratifia d'un sourire reconnaissant.*

- 1 Je lui appris ensuite que le généreux Portugais, en me chargeant du portrait, m'avait gratifié d'une bourse de cinquante pistoles. A.-R. LESAGE, *Gil Blas*, VII, x.
 - 2 Souffre la vérité, coquin, puisque tu n'as pas de quoi gratifier un menteur (...) BEAUMARCHAIS, *le Mariage de Figaro*, IV, 10.
 - 3 (...) elle s'assit à l'écart dans un jardin, pour entendre, loin de la foule, un de ces concerts dont la musique des régiments gratifie le peuple parisien. BAUDELAIRE, *le Spleen de Paris*, XIII.
 - 4 Il était extraordinairement faible et, dès qu'on cessait de le soutenir, se laissait glisser de côté. On l'avait gratifié, à la prière du docteur, de deux béquilles neuves dont il ne pouvait encore se servir. G. DUHAMEL, *Salavin*, VI, XXX.
- Absolt (vx).** *Ceux que le Ciel gratifie*, comble de grâces (⇒ **Agréer**, cit. 3).
- 5 (...) une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait; le choix des personnes que l'on gratifie. LA BRUYÈRE, *les Caractères*, x, 35.

(Complément nom de chose) :

- 6 La noblesse, grand Roi, manquait à ma naissance; Ton père en a daigné gratifier mes vers. CORNEILLE, *Poésies diverses*, 2.

♦ **2.** (Mil. xviii^e; sens qui tend à évincer le précédent). Iron. et par antiphr. **GRATIFIER (qqn) DE ...** : affliger (qqn) de qqch. de mauvais, d'inopportun, de dérisoire. *Gratifier un garnement d'une paire de gifles.* ⇒ **Administrer**, **donner**. *Gratifier (qqn) de mauvais traitements.* ⇒ **Maltraiter**, **châtier**, **punir**. *Il l'a gratifié d'un bon coup de pied.* ⇒ **Donner**. *L'insolence dont il me gratifie après tout ce que j'ai fait pour lui.* ⇒ **Remercier**. *Il s'est vu gratifié des erreurs d'un autre.* ⇒ **Attribuer**, **imputer**. *Le nom d'escroc dont il m'a gentiment gratifié!* — Récipr. *Ils se sont gratifiés des pires injures.*

- 7 Pour lit, du foin ressuant et tout mouillé hors un seul matelas rembourré de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié. ROUSSEAU, *Correspondance à du Peyrou*, t. III, p. 354 (1769).
- 8 C'était autrefois du nom de janséniste que la méchanceté gratifiait les objets de sa haine; ce sobriquet a vieilli; celui d'encyclopédiste y a succédé et ne tardera pas à vieillir de même. D'ALEMBERT, *Éloges de Hauteville*, note 6.

(...) j'augmente en elle la haine dont je veux gratifier son mari. LACLOS, *les Liaisons dangereuses*. Lettre XXXVIII.

Compl. n. de chose. *L'accent dont on a gratifié ce mot* (⇒ **Binôme**, cit.).

♦ **3.** (De l'angl. *to gratify*). Psychol. Satisfaire, sur le plan psychologique (par le moyen d'un avantage ressentit comme une gratification [3.]). — Psychan. Valoriser, ou revaloriser à ses propres yeux (un sujet frustré, ou qui se sent frustré dans ses besoins profonds). *Gratifier qqn par l'estime qu'on lui manifeste.* — Absolt. *Attitude qui gratifie.* ⇒ **Gratifiant**. Au passif. *Être, se sentir gratifié. Se sentir gratifié par l'attention, l'intérêt, les éloges dont on est l'objet.*

CONTR. **Priver**. — (Du sens 3) **Frustrer**.

GRATIN [gratē] n. m. — 1564; de *gratter*.

★ **I. ♦ 1. Vx.** Partie de certains mets qui s'attache et rissole au fond ou sur les parois du récipient dans lequel on a fait cuire (et qu'on ne détache qu'en grattant). *Le gratin d'une bouillie, d'une purée.*

M^{me} de Saint-Géran, en mangeant tous les gratins des poêlons des petits enfants, n'attrape rien (...) M^{me} DE SÉVIGNÉ, 774, 24 janv. 1680.

♦ **2.** (1811). Mod. Manière d'appréter certains mets que l'on met au four et fait rissole après les avoir recouverts de chapelure, de fromage râpé. *Merlan, sole au gratin. Macaroni au gratin.*

Par ext. Croûte légère qui se forme à la surface d'un mets ainsi préparé; le mets lui-même. *Savourer un excellent gratin, un gratin au fromage. Gratin de pommes de terre. Gratin dauphinois* : plat composé de pommes de terre, de lait et de fromage. *Gratin flamand aux endives. Gratins de queues d'écrevisses.* — *Gratins de fruits*, dessert chaud. — *Plat à gratin*, pour faire les gratins.

★ **II.** (1881). Fig. et fam. (Souvent iron.). Partie de la société, d'un groupe social particulièrement relevée par ses titres, ses distinctions, son élégance, sa richesse. ⇒ **Élite**; **crème**, **fleur** (fine), **panier** (dessus du). *Tout le gratin de la ville assistait à la réception. Il ne fréquence que le gratin.* — **Par ext.** Ce qu'il y a de mieux, de meilleur. *Le reste n'est pas mal, mais ça, c'est le gratin.* ⇒ **1. Bouquet**.

Les Guermantes, tout en vivant dans le pur « gratin » de l'aristocratie, affectaient de ne faire aucun cas de la noblesse. PROUST, *À la recherche du temps perdu*, t. VIII, p. 74.

Adj. (Vieilli). ⇒ **Chic**, **rupin**.

(...) ce qu'il y avait (...) de plus riche dans la richesse, de plus oisif dans l'oisiveté, de plus gratin dans l'aristocratie, de plus mondain dans le monde (...) M. DRUON, *Rendez-vous aux enfers*, 1, 1, p. 9.

(...) Née Caithness, il aimerait que cela fût plus connu à Paris. Je me demande même s'il ne cultive pas sa voix de tête, pensant que cela fait gratin. Claude MAURIAC, *le Dîner en ville*, p. 161.

CONTR. (Du sens 3) **Écume**, **lie**.
DÉR. **Gratiner**.

GRATINÉ, ÉE [gratine] adj. — 1829; p. p. de *gratiner*.

♦ **1.** Cuit au gratin. *Une sole gratinée.* ⇒ **Gratin** (au). *Soupe aux oignons gratinée.* ⇒ **Gratinée**. « *Et ma soupe de mes oignons gratinée...* » (⇒ **Crotte**, cit. 1, Colette).

♦ **2.** (1936, Céline). Fig. et fam. Extraordinaire, dans l'outrance ou le ridicule. ⇒ **Fadé**.

Ça, c'est formidable!... C'est vrai!... Y a rien d'autre à dire... t'es formidable!... (Hochant la tête avec dérision et comme se parlant à lui-même.) Le père... Ah! il est gratiné, le père!... Le père... Eh ben, je suis verni d'avoir échappé à ça... C'est encore une chance... (Il s'esclaffe.) Tu parles d'un père... Il met sa fille au garde-meuble... et puis, quinze ans après... vingt ans plus tard, quoi... y se ramène sur la pointe des pieds... les larmes aux yeux... et pour quoi faire?... je vous le demande... pour faire de la morale!... De quoi se marrer! Je vous le dis, de quoi rire et faire rire la société! (Il rit.)

J. PRÉVERT, *Dialogues du film Le Jour se lève, in l'Avant-Scène*, n° 53, p. 31.
— Il y a des flics qui sont pas bien forts.
— Mais vous, vous êtes gratinés. R. QUENEAU, *Zazie dans le métro*, p. 157.

HOM. **Gratinée**; formes du v. **gratiner**.

GRATINÉE [gratine] n. f. — 1912, Courteline; de *gratiner*.

♦ Soupe à l'oignon gratinée au fromage. *Les cafés des Halles servaient des gratinées tard dans la nuit, après les spectacles.*

HOM. **Gratiné**, **gratiner**.

GRATINER [gratine] v. intr. et tr. — 1825; de *gratin*.

★ **I. ♦ 1. V. intr.** (Vieilli). S'attacher et rissole en cuisant. *Bouillie qui commence à gratiner* (⇒ **Cramer**).

(...) quand vous voyez que la chaleur a pénétré le mélange et qu'il commence à gratiner (...) BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût, Variétés*, XI.

◆ **2.** V. tr. (1829). Faire cuire en gratin, au gratin. *Gratiner des pommes de terre, une sole, des macaroni.*

Au p. p. ⇒ **Gratiné.**

★ **II.** (De *gratin*, II.). Rare. Fréquenter le gratin.

Un petit employé à mille balles, le père qui frise la prison et qui se fera pincer un jour. Et ça gratine dans les deux cents familles. A vous dégouter d'être honnête.
M. AYMÉ, *Travelingue*, p. 242.

DÉR. *Gratiné, gratinée.*
HOM. *Gratiné, gratinée.*

GRATIOLE [grasjɔl] n. f. — 1572; *graciolo*, 1557; bas lat. *gratiola*, dim. de *gratia* «grâce», les vertus médicales de cette plante l'ayant fait nommer au moyen âge *gratia dei*, en anc. franç. *grâcedieu*.

◆ Bot. Plante dicotylédone (*Scrofularinales*), herbacée, vivace, communément appelée *herbe à pauvre homme, séné des prés*, qui croît dans les prés humides. *La gratiole officinale «sert dans les campagnes comme purgatif, d'où son appellation populaire; c'est une plante nauséuse, drastique, toxique»* (Poiré, *Dict. des sciences*).

GRATIS [gratis] adv. — 1496; aussi n. m., 1468; de l'adv. lat. *gratis*, même sens.

◆ **1.** Adv. Sans qu'il en coûte rien au bénéficiaire. ⇒ **Gratuitement**, et, pop., **œil** (à l'). *Vous recevrez gratis un échantillon. Médecin qui soigne les pauvres gratis. Assister gratis à un spectacle, sans rien déboursier, sans bourse délier. Donner la comédie gratis. Avoir le vivre et le couvert gratis.* — Loc. *Demain** (cit. 6) on rasera gratis.

(...) Si dom Coursier voulait
Ne point celer sa maladie,
Lui loup gratis le guérirait (...)
LA FONTAINE, *Fables*, v. 8.

Le passage et la nourriture me furent accordés gratis.
Abbé PRÉVOST, *Manon Lescaut*, II, p. 208.

— Soyez jeune, soyez beau, soyez comme Lucien de Rubempré, que voilà chez votre femme, et vous obtiendrez gratis ce que vous ne pourrez jamais acheter avec tous vos millions (...)
BALZAC, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, Pl., t. V, p. 866.

(...) toutes ces merveilles, dès que vous montez en chemin de fer, vous les avez gratis: oui, gratis, car vous payez pour être transporté, non pour voir des vallées, des fleuves et des montagnes. La vie est pleine de ces plaisirs vifs, qui ne coûtent rien, et dont on ne jouit pas assez.
ALAIN, *Propos*, 11 déc. 1910, *Patience*.

Loc. lat. *Gratis pro Deo* (littéral «gratuitement pour [l'amour de] Dieu»): sans autre motif que de plaire à Dieu (s'emploie, dans le langage courant, comme un simple redoublement de *gratis*).

◆ **2.** Adj. (1811). ⇒ **Gratuit**. *Spectacle, billet gratis.*

Un entrepreneur de spectacles ayant prié M. de Villars d'ôter l'entrée gratis aux pages, lui dit: «Monseigneur, observez que plusieurs pages font un volume.»
CHAMFORT, *Caractères et Anecdotes*, Un calembour.

GRATITUDE [gratitɥd] n. f. — 1445; plutôt de *ingratitude* que du bas lat. *gratitudo* (très rare), de *gratus* «reconnaissant».

◆ Reconnaissance due à qqn dont on a reçu un bienfait, un service. *Sentiment de gratitude.* «*Nous devons notre gratitude à celui qui ne veut pas de reconnaissance*» (Lafaye, *Dict. des synonymes*). *Geste délicat qui inspire de la gratitude. Tant de bienfaits* (cit. 1) *lui ont valu la gratitude de tous. Éprouver, ressentir une gratitude infinie à l'égard de qqn. Manifester, exprimer, témoigner toute sa gratitude à qqn, envers qqn. Remercier qqn avec gratitude, lui dire sa gratitude, toute sa gratitude. Soyez assuré de ma gratitude. Marques de gratitude. Apparences* (cit. 20) *de gratitude. Regard plein de gratitude.*

(...) *gratitude*, état ou habitude sensible d'une personne qui sait *gré*, qui éprouve du contentement et de l'affection en songeant à une grâce reçue: *reconnaissance*, action de *reconnaître*, c'est-à-dire d'avouer qu'on est redevable, de récompenser, de s'acquitter.
LAFAYE, *Dict. des synonymes*, *Gratitude*.

Je ne trouve rien (*de*) si cher que ce qui m'est donné et ce pourquoi ma volonté demeure hypothéquée par titre de gratitude, et (*je*) reçois plus volontiers les offices (*services*) qui sont à vendre.
MONTAIGNE, *Essais*, III, IX.

Celui-là n'a pas un bon cœur, que la gratitude fatigue (...)
BEAUMARCHAIS, *la Mère coupable*, v. 7.

L'inconnu leva vers Loisel un visage empreint de gratitude, un visage où, sans aucune chance d'erreur, on pourrait lire cet aveu: «Vous êtes la courtoisie même, et je ne sais comment vous remercier de vos bons offices.»
G. DUHAMEL, *Salavin*, III, v.

Tiens, je n'ai jamais pu t'avoir de véritable gratitude, et c'est pour cela, surtout pour cela, que je t'en veux: tu as fait de moi un ingrat. Pourtant, ce doit être si bon d'éprouver de la gratitude.
G. DUHAMEL, *Salavin*, III, XXVI.

(...) quand on pense à ce qu'il (*Rousseau*) a apporté, par ses livres, de tendresse et de réverie à ces cœurs jusqu'à lui racornis dans la lecture des Voisenon et des Crébillon, à cette rosée qu'il a répandue sur la sécheresse du siècle, on comprend mieux l'étonnant pouvoir de cet homme, la passion, l'attachement et la gratitude qu'il a inspirés (...)
Émile HENRIOT, *Portraits de femmes*, p. 189.

REM. Villiers de l'Isle Adam emploie par analogie l'adj. *grat* (sur *ingrat*).

Lenoir s'arrêta et je lui fus grat de son silence.

VILLIERS DE L'ISLE ADAM, *Tribulat Bonhommet*, p. 111.

CONTR. *Ingratitude.*

GRATON [gratɔ̃] n. m. Alpin., ski. ⇒ *Gratton* (I.).

GRATOUILLEMENT ou **GRATTOUILLEMENT** [gratujmã] n. m. — xv^e; de *gratouiller*.

◆ Action de gratouiller; son résultat. *On entendait des grattouillements à la porte.*

GRATOUILLER ou **GRATTOUILLER** [gratuje] v. tr. — 1895, Daudet; *gratouiller*, 1881, mais très antérieur régionalement (→ *Gratouillement*); de *gratter*, et suff. pop. *-ouiller*, avec infl. de *chatouiller*.

Familier.

◆ **1.** Fam. Gratter légèrement. *Gratouiller le fond d'une casserole.* La pièce noire est condamnée c'est-à-dire fermée enfermée prisonnière on ne gratouille plus sa porte on ne foule et ne cire plus son parquet.
Tony DUVERT, *Paysage de fantaisie*, p. 140.

◆ **2.** Toucher, caresser, de façon agréable ou non. *Gratouiller la nuque* (de qqn). — Absolument:

Le contentement du crapaud est si manifeste qu'il devient le contentement de Kolia qui frotte, gratouille, chatouille du bout de la pompe.
Michèle PERREIN, *le Buveur de Garonne*, p. 210.

Fig. *Gratouiller l'orgueil, la vanité* (de qqn).

◆ **3.** Gratter maladroitement, ou de temps en temps. *Gratouiller une guitare, de la guitare.*

◆ **4.** (Sujet n. de chose). Faire éprouver une démangeaison. ⇒ **Gratter** (I., A., 3.). *Mon col de chemise me gratouille, me grattouille un peu.*

Impersonnel:

Quand j'ai dîné, il y a des fois que je sens une espèce de démangeaison ici. (*Il montre le haut de son épigastre.*) Ça me chatouille, ou plutôt, ça me gratouille. — Attention. Ne confondez pas. Est-ce que ça vous chatouille, ou est-ce que ça vous gratouille?
— Ça me gratouille.
J. ROMAINS, *Knock*, II, 1.

DÉR. *Gratouillement, gratouillis.*

GRATOUILLES ou **GRATTOUILLES** [gratujɪ] n. m. — xx^e; de *gratouiller*.

◆ Fam. Sensation de grattouillement; bruit de grattouillement. — Geste de qqn qui gratouille.

Alors, ciao, dit-elle en agitant les doigts dans un gratouillis aérien.

H. TROYAT, *la Malandre*, p. 138.

GRATTAGE [grataʒ] n. m. — 1766; de *gratter*.

◆ **1.** Action de gratter; résultat de cette action. *Grattage des métaux.* ⇒ **Gratture**. *Effacer un mot par grattage. Vieille édition dont la page de titre a été endommagée par un grattage.*

Le surnuméraire copiait et recopiait le fameux mémoire (...) Animé par sa participation mécanique à cette grande idée, l'enfant de vingt ans refaisait un tableau pour un simple grattage (...)
BALZAC, *les Employés*, Pl., t. VI, p. 916.

(1766). Techn. Ravalement. — Usinage d'une surface.

Spécialt (chir.). *Grattage d'un os.*

◆ **2.** Rare. Action de se gratter (Goncourt, in T. L. F.).

GRATTE [grat] n. f. — Fin xiii^e, «gale légère»; «coup, rossée», 1733; de *grattelle*, ou déverbal de *gratter*.

★ **I.** (Ce que l'on peut gratter). Fam. ◆ **1.** Vx. Gale.

◆ **2.** Régional. Pellicule qui attache aux parois des casseroles, etc. Quand la marmite (*de bouillie d'avoine*) est vide, il reste la gratte du fond qui est également partagée sauf que j'en ai toujours, je ne sais comment, la plus grosse part.
P.-J. HELIAS, *le Cheval d'orgueil*, p. 394.

◆ **3.** (1838). Fam. Petit profit obtenu en grappillant (II., 3.). *Faire de la gratte.*

(...) dans son atelier, il (*Simon*) tolérait la «gratte»; enfin une certaine gratte, en particulier les chutes (*de tissu*), mais il savait bien que les ouvriers s'arrangeaient pour obtenir de bonnes chutes (...) Et puis, un jour, la gratte avait tourné au pillage. Il s'était fâché et, dans un coup de colère, avait porté plainte.
Roger IKOR, *les Fils d'Avrom. Les eaux mêlées*, p. 677.

(...) — Eh, messire, répondit Sosthène, ce coquin faisait de la gratte, il ne me donnait point mon avoine.
R. QUENEAU, *les Fleurs bleues*, p. 35.

◆ **4.** (1977, in *l'Express*). Fam. Guitare. *Composer des chansons sur sa gratte.*

★ **II.** (Ce que sert à gratter). ◆ **1.** (1733). Techn. (Mar.). Petit instrument métallique plat, triangulaire, tranchant sur les trois côtés, dont on se sert pour gratter les diverses parties d'un bâtiment.

4 Fourrant mon nez partout, cherchant à comprendre pourquoi ceci et pourquoi pas cela, je commence à entrevoir qu'un yacht en acier construit *logiquement*, en bannissant tout recoin d'accès difficile à une gratte, pourrait être entretenu par un chimpanzé bien dressé (...) Bernard MOITESSIER, Cap Horn à la voile, p. 27.

♦ 2. (1803). Agric. Sarcloir.

HOM. Formes du v. gratter.

GRATTE-CIEL [gratsjel] n. m. invar. — Fin XIX^e, *Revue de philologie*; 1911, in Rey-Debove et Gagnon; trad. littérale de l'angl. *sky-scraper*, de *gratter*, et *ciel*.

♦ 1. Immeuble à très nombreux étages, atteignant une grande hauteur. *Les premiers gratte-ciel furent construits aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle.*

1 De ce que le gratte-ciel est pour nos artistes modernes le symbole de l'Amérique, on conclut trop aisément qu'il a toujours existé; or le premier date de 1881. Il naquit à Chicago, élevant timidement ses dix étages sur les boues du Michigan. Le *Home Insurance Building* terminé en 1885, pour la première fois s'édifiait sans l'aide des murs, ces béquilles (...) Paul MORAND, New-York, p. 38.

2 Je n'avais pas l'œil aux grattes-ciel et ils ne métonnaient pas : ils m'apparaissent — plutôt que comme des constructions humaines habitées par des hommes, — comme ces parties mortes du paysage urbain, rochers, collines, qu'on rencontre dans les villes bâties sur un sol tourmenté (...) SARTRE, Situations III, p. 93.

REM. Le mot, à la mode jusqu'en 1940-45, a reculé depuis que les bâtiments à nombreux étages sont devenus communs en France (→ 1. Tour); il s'emploie surtout en parlant des États-Unis et des pays anglophones. → aussi Building.

♦ 2. (1915). Fam. et vx. Homme très grand.

GRATTE-CUL [gratky] n. m. — 1530; de *gratter*, et *cul*.

♦ Fam. Fruit du rosier; fruit de l'églantier ou rosier sauvage. Capitule de la bardane commune. *Confiture, alcool de gratte-cul.* — Au plur. *Des gratte-culs.*

1 La rose à la parfin devient un gratecu (*gratte-cul*) Et tout avec le temps par le temps est vaincu.

RONCARD, Amours de Marie, « Voyage de Tours ».

2 Une de nous avait cueilli de la bruyère rouge, une se spécialisait dans la recherche des châtaignes tombées, une s'écorchait les mains à récolter les grattes-culs, qu'on met chez nous en confitures. COLETTE, Belles saisons, p. 28.

3 (...) le petit garçon lui tendit une poignée de ces fruits durs des rosiers, que les personnes sans dignité appellent des grattes-culs, et dont les enfants et les oiseaux s'enchantent dans leurs mystérieuses dinettes.

MONTHÉLANT, les Célibataires, IV.

REM. Selon Ménage, le nom viendrait de la plaisanterie populaire qui consistait à mettre dans le lit de la victime la bourre piquante qui garnit ce fruit.

GRATTE-DOS [gratdo] n. m. invar. — 1872, Zola; de *gratter*, et *dos*.

♦ Baguette portant à l'une de ses extrémités une petite main d'os, d'ivoire..., permettant de se gratter le dos.

GRATTE-FOND [gratfô] n. m. — 1907; de *gratter*, et *fond*.

♦ Techn. Instrument à dents métalliques, utilisé pour nettoyer la pierre. — Au plur. *Des gratte-fonds.*

GRATTELER [gratle] v. tr. — Conjug. *appeler*. — 1839, Boiste; dimin. de *gratter*.

♦ Techn. Gratter légèrement (une plaque de métal, de marbre...) pour polir.

GRATTELEUX, EUSE [gratlø, øz] adj. — XIII^e; de *gratelle*.

♦ Vx. Qui a la gratelle.

GRATTELE [gratle] n. f. — Fin XIII^e; de *gratter*.

♦ Fam. et vx. Gale* légère (⇒ *Gratte*, I., 1.).

DÉR. *Gratteleux*. — V. *Gratte*.

HOM. Formes du v. gratter.

GRATTEMENT [gratmã] n. m. — 1509; de *gratter*.

♦ 1. Action de gratter (qqch.). *Le grattement de qqch. par qqn.* — *Un, des grattements.*

1 (...) suspendant ses exercices par des reprises d'haleine, de pensifs grattements de tête (...) Ed DE GONCOURT, les Frères Zenganno, IV.

♦ 2. (1873, in D. D. L.). Bruit de ce qui gratte. *Un léger grattement, un grattement égal, continu.*

2 Elle vint bien des fois. Les premiers temps, elle n'osait pas et frappait à la porte avec des gestes retenus, un petit grattement de pattes de fourmi.

Ch.-L. PHILIPPE, Bubù, VIII.

GRATTE-PAILLE [gratpaj] n. m. invar. — 1793; de *gratter*, et *paille*.

♦ Régional. Fauvette d'hiver.

GRATTE-PAPIER [gratpapje] n. m. — 1578; de *gratter*, et *papier*.

♦ 1. Péj. Modeste employé, petit fonctionnaire chargé des écritures. ⇒ *Bureaucrate, clerc, copiste, expéditionnaire, scribouillard.*

(...) des grattes-papier intrigants et paresseux, humbles et vaniteux, oisifs jusque dans l'accomplissement de leur besogne oiseuse, jaloux les uns des autres et fiers de leur bureau (...) FRANCE, M. Bergeret à Paris, XIII, Œ., t. XII, p. 408.

Il avait débuté jadis à la succursale de Chartres, comme infime gratte-papier.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. III, IV, p. 54.

T'as vu ces têtes de grattes-papier. Ça sent le fonctionnaire à plein nez.

R. QUENEAU, le Chiendent, p. 195.

♦ 2. Vieilli. Mauvais écrivain. ⇒ *Plumitif*.

Au plur. *Des grattes-papier* (invar.) ou *des grattes-papiers*.

GRATTE-PIEDS [gratpje] n. m. invar. — XX^e; de *gratter*, et *piéd*.

♦ Paillason ou grille métallique permettant de décroter les chaussures. ⇒ *Décrottoir, grattoir*.

GRATTER [grate] v. tr. et intr. — 1155; francique ou germanique *krattōn; (cf. all. *kratzen*). P. Guiraud suggère un gallo-roman *cratitare, du lat. *cratire* « herser », de *cratis* « claie, treillis ».

★ I. V. tr. A. ♦ 1. Frotter avec quelque chose de dur en entamant très légèrement la surface. *Gratter qqch. pour égaliser, nettoyer. Gratter un mur, la façade d'une maison.* ⇒ *Ravaler. Gratter un plancher sale* (→ *Échauder*, cit. 1), *le carrelage d'une cuisine. Gratter au couteau* (cit. 2) *un fruit pourri. Gratter la semelle d'une chaussure boueuse.* ⇒ *Racler. Gratter une surface métallique à décaper**. *Gratter la peau d'un poisson qu'on écaille. Gratter le fond d'une marmite couvert de gratin** (1.). *Ripe* servant à gratter la pierre, le marbre. Gratter une feuille de papier, de parchemin tachée. Gratter légèrement la terre pour y semer des graines* (→ *Germe*, cit. 8).

Il gratta même par places l'étoffe avec un couteau à désosser qu'il retira des basques de son vêtement de cérémonie. P. MAC ORLAN, Quai des brumes, VII.

Absolt. *Plume qui gratte* (le papier), qui ne court pas aisément, qui accroche.

L'engourdissement de mes doigts entraîne l'engourdissement de ma cervelle. Une plume qui gratte, et mon style est embarrassé. GIDE, Journal, 3 oct. 1916.

Loc. *Gratter le papier.* ⇒ *Gratte-papier.* — *Gratter la terre* : labourer superficiellement; (par ext.) faire de la culture.

Il n'a eu, pour ainsi dire, qu'à gratter la terre sous un ciel plus fortuné, et cet avantage l'a plongé dans la misère et l'indolence.

G.-T. RAYNAL, Hist. philosophique, XI, 25, in LITTRÉ.

Gratter une guitare, en jouer (en général maladroitement). → ci-dessous, II., 2.

Par métaphore (littér.). Considérer avec une attention critique, de manière à faire apparaître la réalité profonde. — REM. Le sens est le même que dans les expressions *gratter le vernis, le décor*, etc.; → ci-dessous, cit. 14.

Se battre pour des idées, se battre pour de la beauté, est peut-être se battre pour rien mais pas tout à fait puisque l'idée de beauté — voir, comprendre, aimer — subsiste.

Fallait-il aller gratter son enfance au point où je l'ai fait, fallait-il livrer sa mère, son père, cesser de leur demander la perfection ou de les investir, pour arriver à un optimisme si relatif? Michèle PERREIN, Entre chienne et louve, p. 173.

Loc. fig. *Gratter les fonds de tiroir*, y prélever tout ce qui peut être utilisé. → ci-dessous, B., 2.

Sans doute on pourra gratter les recoins du territoire, faire la chasse aux embusqués dans les dépôts et les services de l'intérieur.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. XV, p. 51.

♦ 2. *Racler avec les ongles, les griffes. Gratter sa manche avec son ongle, pour enlever une tache* (→ ci-dessous, 3.). *Se gratter la tête, le front, l'oreille*, par énervement, par ennui, pour se donner une contenance.

Je lui disais donc, en me grattant la tête,

Que je voulais dormir (...)

RACINE, les Plaideurs, I, 2.

Elle (...) plongea sa main dans ses cheveux et se mit à se gratter lentement la tête, geste propre aux enfants terrifiés et indécis.

HUGO, les Misérables, II, III, V.

(...) les mêmes tics : cligner de l'œil de temps en temps, se gratter le nez avec l'index.

Paul LÉAUTAUD, le Théâtre de M. Boissard, XXVII.

Cheval qui gratte le sol avec ses sabots (→ *Fanon*, cit. 1). *Poule grattant le fumier pour y trouver des vers.* ⇒ *Fouiller, remuer*.

(...) un coq et une poule qui piquèrent du bec, grattèrent la mousse fraîche et l'humus forestier, sans perdre un seul instant.

COLETTE, Histoires pour Bel-Gazou, Le renard.

« Qu'il est beau ! » se dit-elle en contemplant son fils (...) il sait boire à la soucoupe, il sait rugir à l'odeur de la viande crue, il gratte à mon exemple la sciure du plat, d'une manière anxieuse et précipitée (...)

COLETTE, la Paix chez les bêtes, Nonoche.

Spécialt. *Gratter* (une partie du corps qui démange). *Gratter les jambes, les mains de qqn. Gratter le dos à qqn. Gratte-moi le dos.*

— *Se gratter la main. Se gratter la tête. — S'écorcher en grattant un bouton. Envenimer une plaie en la grattant.*

10 Puis elle (*l'écureuille*) s'essuya le museau sur le velours du fauteuil (...) se gratta l'oreille, disposa sur son dos sa queue en point d'interrogation (...)

COLETTE, *la Paix* chez les bêtes, Ricotte.

Absolt (prov.). *Trop parler nuit, trop gratter cuit.*

Par métaphore. *Gratter une vieille plaie, une vieille blessure d'amour-propre. ⇒ Entretenir, ranimer* (→ Exagérer, cit. 9). *Gratter quelqu'un où cela lui démange**.

♦ 3. (Sujet n. de chose). Frotter sur (qqch.) de manière à entamer légèrement la surface. *Truelle grattant un mur. — Accrocher légèrement. Sa plume gratte le papier, et, absolt, sa plume gratte. ⇒ Accrocher.*

Fam. Faire éprouver une démangeaison à..., irriter la peau. *Pantalon qui gratte. Son col le gratte. Ça me gratte terriblement. — Loc. Poil* (cit. 29) à gratter.*

Fig. et vx (langue class.). *Gratter qqn, le flatter.*

♦ 4. (Le sujet désigne souvent un fluide : liquide, gaz). Procurer une sensation râpeuse. *Ce vin gratte le gosier, la gorge.*

11 Ces bonne petites faïnes huileuses qui grattent la gorge et font tousser.

COLETTE, *Claudine à l'école*, p. 101.

B. Enlever en grattant. ♦ 1. Faire disparaître (ce qui est sur la surface) en frottant, en grattant (A.). ⇒ *Enlever; effacer. Gratter la boue qui souille des chaussures. Gratter l'étiquette* (cit. 1) *collée sur une bouteille. Gratter un vernis qui s'écaille.*

12 Sur l'écu, les armes du préfet impérial avaient été grattées.

P. NIZAN, *le Cheval de Troie*, v.

13 Sa sœur Anna, les mains protégées par des gants défraîchis, garnit les lampes, essuie minutieusement les mèches, gratte les gouttes de cire sur les bobèches (...)

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 39.

Par métaphore. *Gratter le vernis, le décor...*, afin de faire apparaître la réalité profonde.

14 (...) c'est ainsi que nous sommes. Dès qu'on gratte un peu le vernis : des petits barbares!

LOTI, *les Désenchantées*, XXIII.

15 Sous l'artiste on veut atteindre l'homme? Grattons jusqu'à la honte la fresque; nous finirons par trouver le plâtre. Nous aurons perdu la fresque, et oublié le génie en cherchant le secret.

MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 418.

Spécialt. Effacer, gommer. *Gratter un mot au grattoir.*

♦ 2. Fig. et fam. Prélever à son profit. ⇒ *Gratte* (I., 3.). *C'est une affaire où il n'y a pas grand-chose à gratter. J'arriverai bien à gratter quelque chose là-dessus. ⇒ Grappiller. Il ne peut rien gratter sur un budget aussi modeste. ⇒ Économiser. Absolt. Gratter sur tout, sur la dépense.*

♦ 3. (1894, argot cycliste). Dépasser (un concurrent). ⇒ *Devancer, griller. Coureur cycliste qui gratte ses concurrents dans une côte. Il ne songe qu'à gratter les autres voitures sur la route. ⇒ Doubler. Élève qui se laisse, qui se fait gratter à une composition.*

16 Nos routes sont rendues meurtrières par la hantise stupide du dépassement. Il y a une foule d'hommes qui se laisseraient gifler, et diraient merci, qui avaleraient n'importe quoi, mais qui n'avaleraient pas la poussière de la voiture qui les précède. Ils écraseraient l'univers entier parce qu'une femme en carte leur a dit : « Alors, tu vas te laisser gratter par cet abruti ».

MONTHÉLANT, *Service inutile, La prudence...*, p. 118.

★ II. V. intr. ♦ 1. Faire entendre un grattement. *Qui est-ce qui gratte! Gratter au carreau. Gratter à la porte* : faire entendre un léger bruit de grattement (au lieu de frapper, par discrétion, timidité...). « *Gratter* se dit aussi chez les Princes, de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'huissier leur ouvre. Il n'est pas permis de heurter à la porte de la chambre du Roi, on y gratte seulement » (Furetière, *Dictionnaire*).

17 N... arrive avec grand bruit; il écarte le monde, se fait faire place; il gratte, il heurte presque; il se nomme.

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, I, 301.

18 (...) une femme dont la voix est douce et qui est venue gratter mystérieusement à votre huis vers la tombée du jour.

Th. GAUTIER, *M^{lle} de Maupin*, p. 11.

19 (...) votre peintre d'amant grattera demain à votre porte, peut-être ce soir (...)

COLETTE, *les Vrilles de la vigne*, p. 150.

♦ 2. Trans. ind. (construit avec *de*). *Gratter de la guitare*, en jouer médiocrement.

♦ 3. (1889). Fam. Absolt. Travailler (probabl't d'expressions telles que *gratter la terre, le papier*).

20 On va le loger en attendant qu'il trouve à gratter (...)

P. NIZAN, *le Cheval de Troie*, II.

20.1 Oh!... les nuits d'amour, c'est dans les livres... et puis c'est pour les gros... pour ceux qui ne foutent rien... et encore, est-ce qu'on sait? Moi, je gratte, tu comprends, Clara... Je gratte toute la journée. Quand on gratte..., la nuit c'est pour dormir, tu comprends (...)

J. PRÉVERT, *Dialogue du film Le Jour se lève in l'Avant-Scène*, n°53, p. 24.

► SE GRATTER v. pron.

Réfl. Gratter son corps, une partie du corps lorsqu'on a des démangeaisons. *Se gratter sans arrêt à cause d'un prurit*, de piqûres d'ortie. Animal qui se gratte contre un arbre. Se gratter jusqu'au sang* (→ Bouton, cit. 6). *Avoir la manie de se gratter. ⇒ Titillomanie.*

21 Il ne parlait pas plus qu'un lion; il se grattait comme un lion, bâillait comme un

lion, se mettait sur le flanc comme un lion ennuyé, et rêvait apparemment de sang et de forêts.

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 121.

(...) il y a des malades qui se grattent et qui se donnent ainsi une espèce de plaisir double, mêlé de douleur, qu'ils payent ensuite de douleurs plus cuisantes.

ALAIN, *Propos*, Gribouille, p. 120.

13 Il n'arrêtait pas de se gratter tout autour de lui-même, giratoirement pour ainsi dire, de l'extrémité de la colonne vertébrale à la naissance du cou. Il se sillonnait l'épiderme et le derme même de rayures d'ongles sanglantes (...)

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 127.

Par métaphore :

La littérature est un vésicatoire qui me démange. Je me gratte par là jusqu'au sang.

FLAUBERT, *Correspondance*, 427, 21-22 sept. 1853, t. III, p. 345.

Fam. *Tu peux toujours te gratter* : tu n'obtiendras rien. ⇒ *Fouiller* (se).

Récipr. *Se gratter mutuellement. ⇒ Entregratter* (s').

► GRATTÉ, ÉE p. p. adj. *Mur gratté. Plaie grattée. Boue grattée.*

DER. Gratin, graton, gratouiller ou gratouiller, grattage, grattement, gratteur, grattoir, grattoire, gratton, gratture. — V. Gratte.

COMP. Gratte-ciel, gratte-cul, gratte-dos, gratte-fond, gratte-paille, gratte-papier, gratte-pieds.

GRATTERON [gratʁɔ̃] n. m. ⇒ Grateron.

GRATTEUR, EUSE [gratœʁ, øz] n. — XIII^e; de *gratter*.

♦ 1. Personne qui gratte (rare en emploi général). — Loc. *Un gratteur de papier. ⇒ Gratte-papier*. Écrivain médiocre (→ ci-dessous, cit.).

Nous autres, gratteurs de papier qui n'avons par déposé le stylo (...)

COLETTE, *Belles saisons*, p. 103.

Personne qui gratte, joue médiocrement (d'un instrument à cordes grattées). *Un gratteur de guitare.*

♦ 2. N. f. Machine qui gratte une face d'un tissu (opération du lainage*).

GRATTOIR [gratwaʁ] n. m. — 1611; « tige pour nettoyer un canon d'arquebuse », 1571; de *gratter*.

♦ 1. Instrument qui sert à gratter. *Grattoir en métal. Grattoir pré-historique, en pierre. Gratter, ciseler, graver, inciser, racler avec un grattoir, au grattoir. Grattoir d'ajusteur, de boulanger, de chaudronnier, de cordonnier, de menuisier. — Gravure. Grattoir à creuser, grattoir à ombre.*

♦ 2. (1743). Instrument à lame large, ovoïde, muni d'un manche, servant à gratter l'écriture pour l'effacer. *Grattoir de bureau.*

♦ 3. Agric. Instrument de labourage à soc court.

♦ 4. Petit instrument pour se gratter. ⇒ *Gratte-dos*.

♦ 5. (1900). Grille, lame (de métal, etc.) où l'on gratte ses chaussures. ⇒ *Gratte-pieds*.

HOM. Grattoire.

GRATTOIRE [gratwaʁ] n. f. — 1556; de *gratter*.

♦ Techn. Outil de serrurier servant à dresser et arrondir les parties saillantes d'une clef.

HOM. Grattoir.

GRATTON [gratɔ̃] n. m. — 1949; de *gratter*, suff. -on.

★ I. ♦ 1. Régional et alpin. Petite aspérité sur le rocher qui sert de prise. — Par ext. Prise infime.

Il ne restait plus que trente mètres, une belle dalle de granit à petits grattons (prises minuscules) avec, par endroits, des pas en adhérence.

René DESMAISON, 342 heures dans les Grandes Jorasses, p. 83.

♦ 2. Ski. Petite aspérité de la neige molle qui a gelé après le passage du skieur. *Les grattons sont la cause de chutes.*

REM. On écrit aussi *graton*.

★ II. N. m. pl. Régional. GRATTONS ♦ 1. Résidus de la fonte de morceaux de graisse animale (porc, oie, dinde), salés avant refroidissement, et que l'on consomme généralement avec du pain. ⇒ *Creton* (cretons), *greubons* (régional), *fritons, rillons*.

♦ 2. Charcuterie faite de morceaux de viande de porc cuits dans la graisse. ⇒ *Rillons, rillot. Grattons d'Auvergne*.

DÉR. (Du sens I) *Grattonner*.

HOM. Formes du v. *gratter*.

GRATTONNAGE [gratɔnaʒ] n. m. — 1950; de *grattonner*.

♦ Alpin. Fam. Escalade qui utilise les grattons. « *Pour les grimpeurs de haut niveau désirant un chausson très précis d'excellente adhérence, il faut avoir recours aux montages plus souples (...)* *La*

(chaussure X) est une chaussure précise et bien adaptée au grattonage » (*Contact*, n° 216, juin 1982, p. 12, publicité).

GRATTONNER [gratɔnɛ] v. intr. — 1949; de *gratton* (l.).

♦ 1. Alpin. Fam. Escalader en utilisant les grattons. *On peut grattonner des mains et des pieds.*

♦ 2. Ski. Fam. (en parlant de la neige). Comporter des grattons. *Souvent la neige de printemps grattonne.*

DÉR. Grattonnage.

GRATTOUILLEMENT [gratujmã] n. m.; **GRATTOUILLER** [gratujɛ] v.; **GRATTOUILLIS** [gratujij] n. m. ⇒ **Gratouille-**
ment, gratouiller, gratouillis.

GRATTURE [gratyʁ] n. f. — V. 1283, *grature*; de *gratter*.

♦ Techn. Débris provenant d'un grattage. *Des grattures de cuivres.* ⇒ **Copeau, rognure** (plus cour.).

(...) nous donnerons les grattures de nos poches à d'Artagnan, qui a la main bonne, et qui ira les jouer dans le premier tripot venu, voilà.

A. DUMAS, *les Trois Mousquetaires*, t. I, p. 363.

GRATUIT, UITE [gratuj, ɥit] adj. — 1495; lat. *gratuitus*, de *gratis*. ⇒ **Gratis.**

♦ 1. [a] Littér. Qui se fait, qui se donne « pour rien, sans considération d'intérêt » (Furetière). ⇒ **Désintéressé, Bienfait** (cit. 8) *gratuit*; *bienveillance gratuite* (→ **Faveur**, cit. 12). ⇒ **Bénévole** (cit.), **gracieux**. *Collaboration* (cit. 1) *gratuite*. *Cette libéralité est toute gratuite* (Académie), *purement gratuite*. — Dr. **Avantage** (cit. 39) *gratuit* (contrat de bienfaisance). Anc. dr. **Don*** *gratuit*.

1 Les sept voix qui ont été pour moi, je ne les ai pas médiées, elles sont gratuites (...)

LA BRUYÈRE, *les Caractères*, Lettre à Bussy, 9 déc. 1691.

2 (...) des spécialistes, dont le zèle est d'autant plus vif qu'il est rarement gratuit.

G. DUHAMEL, *Scènes de la vie future*, IV.

N. m. *Le gratuit* : le désintéressé (→ **Bourgeois**, cit. 12).

[b] Cour. (opposé à **onéreux, payant**). Que l'on donne sans faire payer; dont on jouit sans payer. *Donner des leçons, des consultations* (cit. 4) *gratuites*. *Enseignement* (cit. 4) *gratuit et obligatoire*. — *Entrée gratuite à un spectacle*. ⇒ **Libre**. *Consommations gratuites*. *Garage, parc gratuit*.

3 Je ne présentais qu'un seul avantage moi, en somme, mais alors celui qui vous est difficilement pardonné, celui d'être presque gratuit, ça fait tort au malade et à sa famille un médecin gratuit, si pauvre soit-elle.

CÉLINE, *Voyage au bout de la nuit*, p. 252.

Dr. À titre* *gratuit*. *Aliénation, contrat à titre gratuit*. ⇒ **Donation**. *Acquérir à titre gratuit* (→ **Concours**, cit. 10).

[c] Où l'on obtient qqch. gratuitement. *École gratuite*, où l'enseignement est gratuit.

[d] (Personnes). Qui rend des services gratuits. *Médecin gratuit*.

♦ 2. (1718). Qui n'a pas de raison valable, de fondement, de preuve, de justification. ⇒ **Arbitraire, douteux, fantaisiste, fondé** (peu, mal), **hasardeux, incertain; air** (en l'air). *Affirmations, accusations, suppositions gratuites* (→ **État**, cit. 59). *Hypothèse toute gratuite*. *Insulte, méchanceté, médisance, offense gratuite*. *Imputation gratuite*. ⇒ **Absurde, injustifié**.

4 (...) Ce n'est (...) pas une supposition précaire ou gratuite, que d'avancer, comme je l'ai fait, que (...)

BUFFON, *Hist. naturelle*, Preuve théor. terre, VII.

5 Mais quant à faire des grossièretés gratuites à ce malheureux homme, uniquement parce qu'il est laid et qu'il manque de bonnes façons, non, ce serait d'une goujaterie imbécile.

FLAUBERT, *Correspondance*, 407, 12 juil. 1853, p. 274.

♦ 3. (1831, *crimes gratuits*, Michelet). Qui n'est pas déterminé par des motifs extérieurs ou des considérations rationnelles (⇒ **Irrationnel**). *Crime gratuit*, sans cause extérieure. *Élément gratuit, subjectif, inconscient d'une décision*. *Théorie de l'acte gratuit, de l'action gratuite* (→ **Acte**, cit. 5.1; **gratuitement**, cit. 8). *Art gratuit*.

5.1 J'ai longtemps pensé que c'était là ce qui distinguait l'homme des animaux : une action gratuite. J'appelai l'homme : l'animal capable d'une action gratuite. Et puis après j'ai pensé le contraire : que c'était le seul être incapable d'agir gratuitement. Gratuitement! songez donc : sans raison — oui, je vous entends — mettons : sans motif; incapable!

GIDE, *le Prométhée mal enchaîné*, in *Romans*, Pl., p. 305.

6 Le suicide de Kirilloff (*dans « les Possédés »*) est un acte absolument gratuit, je veux dire que sa motivation n'est point extérieure (...)

GIDE, *Dostoïevsky*, VI, p. 212.

7 C'est que son art n'est pas gratuit, il veut prouver.

SARTRE, *Situations I*, p. 14.

8 L'auteur qui suit l'enseignement des premiers (*les théoriciens de l'Art pour l'Art*) a pour souci principal de faire des ouvrages qui ne servent à rien : s'ils sont bien gratuits, bien privés de racines, ils ne sont pas loin de lui paraître beaux.

SARTRE, *Situations II*, p. 9.

9 À qui refuse toute autre détermination que celle de l'individu et de son désir, toute primauté, sinon celle de l'inconscient, il revient en effet de se révolter en même temps contre la société et la raison. La théorie de l'acte gratuit concerne la revendication de la liberté absolue.

CAMUS, *l'Homme révolté*, p. 121.

N. m. *Le gratuit*.

CONTR. (Du sens 1, a) **Intéressé**. — (Du sens 1, b) **Payant, rétribué**. — **Cher, coûteux, dispendieux, onéreux**. — (Du sens 2) **Certain, fondé, justifié, motivé, prouvé, sérieux, solide, sûr**. — (Du sens 3) **Utilitaire**.

DÉR. **Gratuitement**.

GRATUITÉ [gratujtɛ] n. f. — 1350, « exemption »; sens 1, 1440; lat. *gratuitas*, de *gratuitus*. ⇒ **Gratuit**.

♦ 1. (*Une, des gratuités*). ⇒ **Don**.

♦ 2. (Déb. xviii^e). *La gratuité (de...)*. Caractère de ce qui est gratuit (1.), désintéressé, et, spécialt, non payant. *La gratuité d'un bienfait, d'une faveur*.

La réflexion, venant sur l'effort du sacrifice, sur son entière gratuité (...)

SAINT-SIMON, 254, 161, in LITTRÉ.

Caractère de ce qui est gratuit, non payant. *La gratuité de qqch., d'un service*. *Gratuité de l'enseignement*.

La seule espèce d'instruction que la société doive, avec la plus entière gratuité, est celle qui est essentiellement commune à tous parce qu'elle est nécessaire à tous.

TALLEYRAND, in JAURÈS, *Hist. socialiste...*, t. III, p. 415.

♦ 3. (1884). Caractère de ce qui est injustifié, non motivé ou désintéressé (⇒ **Gratuit**, 2. et 3.). *La gratuité d'une insulte*. — *Gratuité d'un acte; d'une œuvre*. ⇒ **Désintéressement, détachement**.

Toute la gratuité, l'insouciance, le détachement qu'il pourrait y avoir, sans cette amertume, sans cette imbibition de tout par l'amertume.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. II, xv, p. 184.

(...) les lecteurs bourgeois entendent à leur façon ce que l'écrivain nomme la gratuité de son œuvre : pour celui-ci c'est l'essence même de la spiritualité et la manifestation héroïque de sa rupture avec le temporel; pour ceux-là un ouvrage gratuit est foncièrement inoffensif, c'est un divertissement (...)

SARTRE, *Situations II*, p. 176.

Les gens devenaient méfiants à présent. Ils étaient tellement gavés d'ennuis, de soucis, d'une télévision stupide, de journaux insanes qu'ils n'avaient plus aucune notion de gratuité.

F. SAGAN, *la Chamade*, p. 191.

CONTR. **Intéret**. — **Cherté**. — **Utilité**.

GRATUITEMENT [gratujtmã] adv. — 1400; de *gratuit*.

♦ 1. D'une manière gratuite (1. et 2.); sans rétribution, sans contrepartie. ⇒ **Gracieusement, gratis** (→ *Pour les beaux* yeux de..., à l'œil**, pour rien*, et, fam., pour pas un rond). *Aller au spectacle gratuitement*, sans payer. *Soigner un malade gratuitement*, sans le faire payer. — *Concéder gratuitement*. ⇒ **Bénévolence**. — *Dieu donne sa grâce gratuitement*.

On est revenu de cette manie d'obliger gratuitement les autres (...)

SADE, *Justine...*, I, p. 22.

De pure grâce, sans paiement de retour. C'est ce que *gratis* signifie en soi, absolument, et ce que *gratuitement* exprime en rapport avec un sujet d'action. D'où il suit que *gratis* convient mieux pour le passif, en parlant d'une chose reçue.

LAFAYE, *Dict. des synonymes*, Suppl., **Gratis**.

Saint Paul avait établi que l'homme ne peut rien par ses œuvres de justice, qu'il ne peut que par la foi. Saint Augustin démontre son impuissance en la foi même, Dieu seul la donne; la donne gratuitement, sans rien exiger, ni foi, ni justice. Ce don *gratuit*, cette *grâce*, est la seule cause de salut. Dieu fait *grâce* à qui il veut.

MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.* Introd. I, 10.

Cette option, d'ailleurs, je l'ai eue gratuitement. Mais j'étais prêt à la payer.

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, xxii, p. 180.

♦ 2. (1736). Sans motif, sans fondement, sans preuve. *Accuser qqn gratuitement*. *Prêter gratuitement à qqn des intentions mauvaises*.

(...) nul n'est mauvais gratuitement; il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt.

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, LXXXIV.

(...) je n'ai jamais offensé personne; ils m'accablent gratuitement.

VOLTAIRE, *Lettre à Tressan*, 418, 9 déc. 1736.

Ce simple exposé des conséquences qu'on prêtait gratuitement à cette utile Compagnie, suffit pour couvrir de honte les auteurs de ces rêves délirants (...)

BALZAC, *Histoire des Jésuites*, in *Œ. diverses*, t. I, p. 19.

— Remarquez, Salavin, que vous me jugez non sur une parole, non même sur un acte, mais sur des pensées que vous me prêtez gratuitement.

G. DUHAMEL, *Salavin*, V, I.

♦ 3. Sans motif extérieur ou rationnel. *Agir gratuitement*, par simple caprice, par jeu.

Je ne veux pas de motif au crime; il me suffit de motiver le criminel. Oui; je prétends l'amener à commettre gratuitement le crime; à désirer commettre un crime parfaitement immotivé... Prenons-le tout adolescent : je veux qu'à ceci se reconnaisse l'élégance de sa nature, qu'il agisse surtout par jeu, et qu'à son intérêt il préfère couramment son plaisir.

GIDE, *les Caves du Vatican*, V, III.

CONTR. **Chèrement, coûteusement**. — **Sérieusement, solidement**.

GRATULATION [gratylasjõ] n. f. — xiii^e, attestation isolée; repris au xiv^e, avec le v. *gratuler*, du lat. *gratulatio, gratulari*, de *gratus* « reconnaissant, charmant »; les deux mots se retrouvent comme archaïsmes littér. à la fin du xix^e (*gratuler* est dans Huysmans); seuls les comp. lat. *congratulari*, etc., ont donné naissance à des formes courantes en français.

♦ Littér. et rare. Remerciement, protestation de reconnaissance ou d'amitié. ⇒ **Congratulation**.

M. Lacase consent à rester! (...) durant quelques instants je dus faire face aux gratulations de chacun; on eût dit que j'étais de la famille.

GIDE, Isabelle, IV, p. 634.

CONTR. Attaque, critique.

GRAU [gro] n. m. — 1704, puis 1769; mot occitan, du catalan ou du provençal *gra, gras*, du lat. *gradus* «degré».

♦ Régional (Languedoc). Chenal par lequel un cours d'eau, un étang débouche dans la mer. ⇒ **Embouchure**; **canal, chenal**. *Des graus*. Défilé*, passage montagneux.

À court de haleurs deux chaînes sans cesse tirant l'impasse à eux sur grau du roi, la marmaille au milieu criait près des paniers.

Francis PONGE, le Parti pris des choses, p. 35.

HOM. Gros.

GRAVATIER [gravatje] n. m. — 1762, Académie; de *gravats*.

♦ Techn. Ouvrier qui enlève les gravats, les décombres d'un chantier.

GRAVATIF, IVE [gravatif, iv] adj. — 1377; repris 1755, *Encyclopédie*, art. *Douleur*; dér. sav. du lat. *gravatum*, supin de *gravare* «alourdir», de *gravis*. → **Grave**.

♦ Méd. Se dit d'une douleur accompagnée d'une sensation de pesant. *Douleur gravative due à un épanchement abdominal*.

GRAVATS [grava] n. m. pl. — 1500, *gravaz*; *gravatz*, 1523; altér. d'après *plâtras*, de *gravois*. → **Gravois**.

♦ 1. Débris provenant d'une démolition. ⇒ **Décombre, plâtras** (→ **Effondrement**, cit. 1; **explosion**, cit. 3; **faisceau**, cit. 1). *Amoncellement, tas de gravats*. ⇒ **Gravois**.

(...) un gros (*obus*) noir venait de tomber tout près, dans les ruines, arrachant une gerbe de gravats et de fumée.

R. DORDELÉS, les Croix de bois, VII.

♦ 2. (1798). Techn. Vx. Partie du plâtre qui ne traverse pas le tamis. *Battre les gravats pour les écraser*.

DÉR. **Gravatif**.

HOM. Formes du v. **graver**.

1. GRAVE [grav] adj. — Déb. XIV^e, «important»; lat. *gravis* «lourd, pesant», au fig. «dur, pénible; embarrassé». → **Grief**.

★ I. (Attesté XVI^e). Vx. Qui pèse, qui a un poids. ⇒ **Lourd, pesant; gravité**. *Les corps graves, et, absolu (n. m. pl.), les graves*.

1. Les découvertes de Galilée sur la chute des graves.

LAPLACE, Exposition du système du monde, v, 15.

1.1 Il ne voyageait pas, il décrivait une circonférence. C'était un corps grave, parcourant une orbite autour du globe terrestre suivant les lois de la mécanique rationnelle.

J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 71.

★ II. (Abstrait). Mod. ♦ 1. (1542). Souvent avant le nom, en épithète, mais cet emploi tend à être marqué. Qui se comporte, agit avec réserve et dignité; qui donne de l'importance aux choses, ne prend rien, ne fait rien légèrement. ⇒ **Austère, circonspect, digne, posé, réfléchi, réservé, sage, sérieux**. *Un grave magistrat; un grave souverain*. ⇒ **Imposant, majestueux, solennel**. *Un homme, un personnage grave* (→ **Étudier**, cit. 21). *Un moraliste grave et froid**, *un grave puritain*. ⇒ **Raide, rigide, sévère; intransigeant**. *Rousseau, le «grave citoyen de Genève»* (→ **Extravagant**, cit. 3). *Les gens graves* (→ **Estime**, cit. 8). *Des femmes graves et simples* (→ **Entourer**, cit. 10). *Un homme grave et calme* (→ **Auvent**, cit. 2; **cavalier**, cit. 5). *Grave et parfois sombre* (→ **Commerce**, cit. 16). *Être grave jusqu'à l'excès, de manière affectée*. ⇒ **Gourmé, solennel**. *Un professeur grave et sentencieux*. *Un cercle (cit. 8) de personnes graves*. — Par ext. *Un grave tribunal, une grave assemblée* (→ **Aréopage**, cit. 1). — (En parlant d'un état momentané). *Devenir subitement grave* (→ **Assombrir**, cit. 2).

2. Grave, se dit figurément en morale de ce qui est majestueux, sérieux, posé, comme si c'était un corps pesant et qui eut de la peine à se remuer. Les Princes, les Prélats, les Magistrats doivent être graves. Les Espagnols sont graves dès leur jeunesse.

FURETIÈRE, Dict., art. *Grave*.

3. Une gravité trop étudiée devient comique (...) cela ne s'appelle pas être grave, mais en jouer le personnage; celui qui songe à le devenir ne le sera jamais (...)

LA BRUYÈRE, les Caractères, XII, 29.

4. Il avait choisi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que pesant.

VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 4343, 19 juil. 1776.

5. — Apprenez, monsieur, que nous sommes graves, plus que graves, ennuyeux; nous ne voulons point qu'on nous amuse, et nous sommes furieux d'avoir ri.

BALZAC, Albert Savarus, Pl., t. I, p. 759.

6. Loustalot, mort à vingt-neuf ans en 1790, était un sérieux jeune homme, honnête, laborieux. Médiocre écrivain, mais grave, d'une gravité passionnée, son originalité réelle, c'est de contraster avec la légèreté des journalistes du temps.

MICHELET, Hist. de la Révolution franç., II, VII.

7. Germain était grave et attendri auprès d'elle, comme le jeune Jacob saluant Rachel aux citernes de Laban.

G. SAND, la Mare au diable, Append., 1.

(...) des personnes graves, excessivement graves (...) qui rendent généralement malheureux tous les gens qui les entourent.

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, IV.

Nom (rare) :

Piètres amants, les muets, les graves, les figés, les cérémonieux.

Paul LÉAUTAUD, Propos d'un jour, p. 16.

Par ext. Qui exprime la gravité. *Air grave* (→ **Fixer**, cit. 12). *Joueurs de cartes à l'air grave* (→ **État**, cit. 96). *Figure, visage grave*. *Aspect (cit. 23) grave et mystérieux*. *Attitude grave et étudiée*. ⇒ **Compassé, empesé, important, solennel** (→ **Exalter**, cit. 26). *Démarche, allure, pas grave* (→ **Calmer**, cit. 15.2). *Manières, mœurs graves*. — *Des sentiments graves*. ⇒ **Sérieux** (→ **Engagement**, cit. 10). *De graves réflexions*. *La réalité grave et mystérieuse de l'enfance* (cit. 10). *Splendeur grave* (→ **Absorber**, cit. 3).

Marcher d'un grave pas, et d'un grave sourcil.

Et d'un grave souris à chacun faire fête,

Balancer tous ses mots, répondre de la tête (...)

DU BELLAY, Regrets, 86, p. 212.

Elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon la force des devoirs.

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, p. 7.

Je connais des ministres protestants, très larges d'idées, qui sauvent tout par leur cravate blanche irréprochable. J'ai de même fait passer ce que la médiocrité humaine regarde comme des hardiesses grâce à un style modéré et à des mœurs graves.

RENAN, Souvenirs d'enfance..., VI, IV.

Elle, d'un air demi-grave, demi-moqueur, d'un petit air particulier et très drôle le menant là pour lui faire faire une pénitence qu'elle lui avait commandée.

LOTI, Ramuntecho, p. 108.

Parler d'un ton grave (→ **Appuyer**, cit. 21). *Paroles, épîtres (cit. 3) graves et sentencieuses* (→ **Affectation**, cit. 7). *Grave plaidoyer* (→ **Avocat**, cit. 5). *Grave conciliabule* (→ **Entamer**, cit. 5). *Ouvrage grave* (→ **Extraordinaire**, cit. 16). — *Musique grave et douce*. *Grave andante* (cit. 3).

Le magister, se tournant à ses cris,

D'un ton fort grave à contretemps s'avise

De le tancer (...)

LA FONTAINE, Fables, I, 19.

Dans les cercles, j'aurais parlé avec les femmes d'un air doctoral, et soutenu des thèses de sentiment d'un ton de voix grave et mesuré, comme un homme qui en sait beaucoup plus qu'il n'en veut dire sur la matière qu'il traite (...)

TH. GAUTIER, M^lle de Maupin, XI.

Style, genre grave. N. m. *Le grave* : le style, le genre grave. « *Passer du grave au doux* » (cit. 39, Boileau).

Le grave est au sérieux ce que le plaisant est à l'enjoué : il a un degré de plus, et ce degré est considérable (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Grave.

♦ 2. (XVI^e). Qui a de l'importance, du poids. [a] Vx. (Personnes). Qui a de l'autorité*. *Auteur grave*. — *Autorité grave* (Académie).

Damascène, auteur grave, atteste avoir vu une fille velue comme un ours.

AMBROISE PARÉ, XIX, 9.

Un auteur grave est celui dont les opinions sont suivies dans les matières contentieuses (...)

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Grave.

[b] (Choses). ⇒ **Important, sérieux**. *Tout est grave dès qu'il s'agit de la patrie* (→ **Badin**, cit. 5, **Rousseau**). *Fait grave* (→ **Engendrer**, cit. 6). *Blaguer les choses graves* (→ **Fadaise**, cit. 4). *Question grave* (→ **Fonctionnaire**, cit. 2); *grave question, grave problème*. *Il ne faut point badiner sur un sujet si grave* (Académie). *Avoir des motifs, des raisons graves pour...* *J'ai une bien grave nouvelle à vous apprendre*. ⇒ **Cruel, pénible, triste**.

David (...) fait venir son fils et son successeur; et, parmi plusieurs graves avertissements, il lui donne celui-ci très considérable (...)

BOSSUET, Sermons, Justice, II.

Le rôle d'une jolie femme est beaucoup plus grave que l'on ne pense. Il n'y a rien de plus sérieux que ce qui se passe le matin à sa toilette (...)

MONTESQUIEU, Lettre persanes, CXI.

(...) la question des sauces, ragoûts (...) question grave et qui demanderait un chapitre grave comme un feuilleton de science (...)

BAUDELAIRE, la Fanfarlo.

♦ 3. (Avant ou après le nom, en épithète). Susceptible de conséquences sérieuses, de suites fâcheuses, dangereuses. ⇒ **Dangereux** (→ **Conséquence**, cit. 8). *Situation grave, grave affaire* (→ **Exceptionnel**, cit. 2). *L'affaire est grave*. *De graves ennuis, des ennuis graves*. *Circonstances graves*. *L'heure, l'instant, le moment est grave*. ⇒ 1. **Critique, dramatique, tragique** (→ **Cache-cache**, cit.). *Grave menace, grave danger* (→ **Antitoxine**, cit. 2). *Ce qu'il y a de grave dans cette affaire c'est que...* (→ **Détenir**, cit. 4). *Symptôme grave* (→ **Écroulement**, cit. 6). *Maladie, blessure grave et peut-être mortelle* (→ **Paraître**, cit. 38). *De graves troubles* (→ **Béribéri**, cit.). *Grave intervention, grave opération* (→ **Amputer**, cit. 1; **éponge**, cit. 3). *Ce n'est rien de grave* (→ **Engouer**, cit. 2). *C'est grave, très grave!*

(...) les chemins sont un peu moins dangereux; mais ils ont le grave inconvénient d'être resserrés entre deux murailles ou deux fossés (...)

G. SAND, Un hiver à Majorque, III, 1.

Au moment d'oser une démarche très grave, qui risquait de bouleverser son existence intime (...)

Paul BOURGET, Un divorce, I.

Avez-vous remarqué (...) qu'on ne peut pas cumuler les maladies? Supposez que vous ayez une maladie grave ou incurable, un cancer sérieux ou une bonne tuberculose, vous n'attraperez jamais la peste ou le typhus (...)

CAMUS, la Peste, p. 213.

Par ext. *Blessé grave* : blessé ayant reçu une blessure grave (emploi critiqué) (opposé à *blessé léger*).

Un mort, deux blessés graves, tous les autres blessés légers, avait dit l'officier de service au téléphone.

MALRAUX, L'Espoir, III, III.

(En parlant d'une faute, d'une punition). → **Excuse**, cit. 16. *Faute*

grave; *péché grave* (⇒ **Lourd, mortel**; → Chose, cit. 26). *Vous l'accusez, mais il n'a rien fait de grave.* — *De graves sanctions. Peine très grave* (→ Arrêt, cit. 6).

26 (...) qu'il fût aussi grave d'y manquer de compétence ou de bonne foi, cette idée ne lui était jamais venue.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t.V, XXV, p. 240.

★ **III.** (Concret; sons). Après le nom, en épithète. ♦ **1.** (xv^e). Se dit des sons produits par des ondes de faible fréquence (par ex. : de 100 à 200 périodes par seconde), appartenant aux degrés inférieurs de l'échelle musicale. ⇒ **Bas. Son, note grave** (→ Flûte, cit. 4). *Fa grave* (→ Fanal, cit. 4). *Voix* grave*. ⇒ **Bas, caverneux** (cit. 2), **profond**; **baryton, basse, contralto** (cit. 2). *Voix chaude* (cit. 11) et *grave. Ton grave. Accompagnement dans le registre grave.*

27 (*La voix*) de Yann qui avait des sonorités douces et caressantes dans les notes graves.

LOTI, Pêcheur d'Islande, p. 225.

N. m. *Le grave* : le registre des sons graves. *Passer du grave à l'aigu* (cit. 5). *Il a une belle voix dans le grave. Le grave de la flûte, de la trompette, du violon.* — *Les graves* : les sons graves. *Les graves et les aigus. Sa voix est remarquable dans les graves.*

♦ **2.** (1548). **ACCENT GRAVE**, dans la prononciation grecque, désignation de l'absence de ton* (syllabes ne comportant pas d'élévation de la voix), et, par ext., signe graphique marquant cet aspect du ton. — Dans le système d'écriture du français, Signe (`) servant à noter le timbre de l'e ouvert [ɛ] et à distinguer certains mots de leurs homonymes (à, où, là).

★ **IV.** Adj. et adv. Mus. (ital. *grave* «lent, solennel»). Lent, majestueux, solennel (en parlant d'un mouvement musical). — N. m. *Un grave* : mouvement grave.

CONTR. (Du sens I) Léger. — (Du sens II, 1) **Badin, bouffon, burlesque, comique, enjoué, étourdi, évaporé, facétieux, familier, folâtre, folichon, frivole, risible.** — (Du sens II, 2 et 3) **Anodin, bénin, futile.** — (Du sens III) **Aigu, clair, clairét.**

DÉR. **Gravement.**

HOM. 2. **Grave**; formes du v. **graver.**

2. GRAVE [gʁav] n. f. et m. — 1530, «rivage, grève»; «gravier», 1380; var. de 1. *grève**.

♦ **1.** Vx. Rivage où les pêcheurs de Terre-Neuve faisaient sécher la morue.

♦ **2.** N. f. pl. (1525). Géol. (*Les graves*). Terrains tertiaires de la Gironde.

♦ **3.** N. m. (1829). (*Graves*). Vin des vignobles poussant sur les graves. *Une bouteille de graves. Un excellent graves.*

DÉR. **Gravier, gravillon.**

HOM. 1. **Grave**; formes du v. **graver.**

GRAVÉ, ÉE [gʁavɛ] adj. ⇒ **Graver** (p. p. adj.).

GRAVELAGE [gʁavlaʒ] n. m. — xix^e; de *graveler*.

♦ Action de graveler; son résultat. *Le gravelage d'une route.* ⇒ **Gravillonnage.**

GRAVELÉE [gʁavle] adj. et n. f. — 1534; var. *clavelée*, xiii^e; de *gravelle* «sable».

♦ Techn. Se dit de la cendre de lie de vin. *Cendre gravelée.* — N. f. *La gravelée.*

HOM. Formes du v. **graveler.**

GRAVELER [gʁavle] v. tr. — Conjug. *appeler*. — 1866; de *gravelle*, au sens anc. de «gravier».

♦ Couvrir de gravier. *Graveler une allée, une cour.* ⇒ **Gravillonner.**

DÉR. **Gravelage.**

HOM. V. **Gravelée.**

GRAVELET [gʁavle] n. m. — xx^e; mot picard et wallon; de *graver*.

♦ Techn. Ciseau de tailleur de pierre, utilisé pour faire des ciselures.

HOM. Formes du v. **graveler.**

GRAVELEUSEMENT [gʁavleʒmã] adv. — 1910; de *graveleux* (II.).

♦ Littér. D'une manière graveleuse (II.), licencieuse.

Il ne me veut aucun bien, cet homme-là, — il me veut. Il n'a pas l'humeur à plaisanter, même gravelement.

COLETTE, la Vagabonde, p. 26 (1910).

CONTR. **Correctement, sérieusement.**

GRAVELEUX, EUSE [gʁavleʃ, øz] adj. — V. 1200, *gravillous*; de *gravelle**.

★ **I. ♦ 1.** Qui contient du gravier, est mêlé de graviers. *Terre graveleuse.* ⇒ **Caillouteux, pierreux.**

Non seulement les terres noires et fertiles, mais les argileuses et les graveleuses récompensent l'homme de ses peines.

FÉNELON, Traité de l'existence de Dieu, I, 2.

(1671). *Fruit graveleux*, dont la chair contient de petits amas de corps durs. *Poire graveleuse.*

♦ **2.** (1478). Méd., vx. Renfermant de la gravelle. *Urine graveleuse.* — Relatif à la gravelle. *Affection graveleuse.* — N. *Un graveleux, une graveleuse* : personne atteinte de la gravelle, de la pierre.

★ **II.** (Fin xvii^e; → Gravelure). Fig. Qui est très licencieux, «voisin de l'obscénité» (Littré), «pénible pour la conscience comme la gravelle pour le corps» (Dauzat). *Contes, propos graveleux.* ⇒ **Cru, libre, licencieux. Conversations graveleuses.** ⇒ **Gravelure.**

Voulez-vous un sujet gai (...)? Oui, et même un peu graveleux.

DIDEROT, Salon de 1765.

Hier, sur la plage, je fus contrainte de changer de place pour ne pas être plus longtemps la confidente involontaire d'une anecdote graveleuse, dite en termes si violents que je me sentais humiliée autant qu'indignée d'avoir pu entendre cela.

MAUPASSANT, la Femme de Paul, Corresp., p. 115.

(Personnes). *Un conteur graveleux.*

N. m. *Il donne dans le graveleux.*

CONTR. (Du sens 3) **Austère, châtié, correct, sérieux, sévère.**

DÉR. **Gravelement, gravelure.**

GRAVELLE [gʁavɛl] n. f. — xii^e, aussi «gravier, sable»; de **grava*, mot prélatin qui a donné *grève*.

♦ Méd., vx. «Concrétions rénales ordinairement de la grosseur d'une tête d'épingle» (Garnier et Delamare). ⇒ **2. Calcul.** — (1580, Montaigne; → cit. 1). Par ext. Affection caractérisée par la formation dans le rein, la vessie et le transport dans l'urine, de ces concrétions. ⇒ **Lithiase, pierre** (B., 8.). *Avoir la gravelle, souffrir de la gravelle. Gravelle urique, phosphatique.*

(*Mon esprit*) dit que c'est pour mon mieux que j'ai la gravelle; que les bâtiments de mon âge, ont naturellement à souffrir quelque gouttière (...)

MONTAIGNE, Essais, III, XIII.

Ce curé, donc, qui s'était logé dans la même hôtellerie que nos comédiens, fit consulter sa gravelle par les médecins du Mans, qui lui dirent, en latin fort élégant, qu'il avait la gravelle (...)

SCARRON, le Roman comique, I, XIV.

Aujourd'hui les convois en brûlant leurs rails y broient d'imperceptibles grains de sable. Introduisez ce grain de sable invisible pour les voyageurs dans leurs reins, ils ressentiront les douleurs de la plus affreuse maladie, la gravelle; on en meurt.

BALZAC, le Cousin Pons, Pl., t. VI, p. 541.

DÉR. **Graveleux, gravelot.**

HOM. Formes du v. **graveler.**

GRAVELOT [gʁavlo] n. m. — 1899, *Encyclopédie*, art. *Pluvier; gravelotte*, 1817, n. f.; *gravière*, 1780, Buffon; de *gravelle*, prélatin **grava*.

♦ Régional. Petit échassier d'Europe du genre pluvier; pluvier à collier.

GRAVELURE [gʁavlyʁ] n. f. — 1707; de *graveleux*.

♦ Rare. Propos, discours, anecdotes graveleuses. ⇒ **Licence, grivoiserie, obscénité.**

Cet auteur a donné au théâtre un grand nombre de comédies pleines de gravelures et de gros sel; mais il s'en est repenti avant sa mort (...)

A. R. LESAGE, le Diable boiteux, XII.

La plupart du temps, ses discours comportaient des gravelures comme il s'en disait au dix-huitième siècle.

BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 532.

La gravelure : caractère graveleux. «Chercher la gaieté dans la gaudriole, même jusqu'à la gravelure» (Taine, in G. L. L. F.).

GRAVEMENT [gʁavmã] adv. — 1396, «considérablement»; sens mod., 1461; de *grave*.

♦ **1.** D'une manière grave, avec gravité. ⇒ **Dignement, posément, sérieusement. Marcher, se tenir gravement.** (→ Bœuf, cit. 5; ceinture, cit. 1). *Parler gravement. Dire* (→ Fille, cit. 36), *faire gravement quelque chose* (→ Affubler, cit. 3; balance, cit. 2; barbier, cit. 2; barman, cit. 1; bâtard, cit. 5).

Il allait par pays accompagné du chien, Gravement, sans songer à rien (...)

LA FONTAINE, Fables, VIII, 17.

Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées.

LA BRUYÈRE, les Caractères, v, 75.

Quand la gravité n'est que dans le maintien, comme il arrive très souvent, on dit gravement des inepties; cette espèce de ridicule inspire de l'aversion.

VOLTAIRE, Dict. philosophique, Grave.

♦ **2.** D'une manière importante, considérable, et, spécialt, dangereuse. *Se tromper gravement.* ⇒ **Considérablement. Offenser gravement (qqn). Être gravement menacé.** ⇒ **Dangereusement. Être très gravement blessé.** ⇒ **Grièvement. Phénomènes qui retentissent gravement sur l'organisme.** → **Avitaminose**, cit. 1.

♦ 3. Rare. Sur un timbre grave.

CONTR. **Facétieusement, légèrement; drôlement.**

GRAVENCHE [gravãʃ] n. f. — 1866, *gravanche*; du prélatin *grava, qui a donné *gravier*.

♦ Régional. Poisson du genre *Corégone*, commun dans le lac Léman et les lacs alpins.

GRAVÉOLENT, ENTE [graveolã, ôt] adj. — Av. 1645; dér. du lat. *graveoleus*, de *gravis*, et *oleus*, de *olere* «sentir».

♦ Littér. et vx. Qui sent mauvais. — Les seules attestations mod. de ce mot, et de *gravéolence* [graveolãs] n. f., substantif correspondant, sont de Léon Bloy.

GRAVER [grave] v. tr. — V. 1200, «faire une raie dans les cheveux»; sens actuel, 1475, mais, *regraver* est attesté au mil. du xiv^e; d'un francique *graban «creuser».

♦ 1. Tracer en creux sur une matière dure (métal, pierre, bois), au moyen d'un instrument pointu (burin, ciseau...). ⇒ **Buriner**, 1. **engraver** (vx), **tracer**; **sculpter**. *Graver une inscription, des caractères sur* (une surface, un support; → **Événement**, cit. 7). *Graver quelque chose sur l'airain* (cit. 2), *le bronze, le marbre* (→ **Écrit**, cit. 9). *Graver un nom sur un arbre* (cit. 34; → **Cerne**, cit. 1). *Graver des armes, un chiffre sur de la vaisselle* (→ **Éconduire**, cit. 2). *Écolier qui grave son nom au couteau sur son pupitre*.

1 J'ai gravé sur le tronc nos noms et nos amours,
Qui croîtront à l'envi de l'écorce nouvelle. RONSARD, Sonnets à Hélène, II, VIII.
2 (...) nous sommes de ceux qui ne pensent pas que la haine et la vengeance aient
quelque chose à graver sur la pierre d'un tombeau.
HUGO, Littérature et Philosophie mêlées, Sur lord Byron.

Au p. p. (→ ci-dessous *gravé*) :

3 (...) le nom de Byron gravé au couteau sur le pilier de la prison de Chillon (...)
FLAUBERT, Correspondance, 97, 15 juin 1845, t. I, p. 181.

Reproduire par un procédé de gravure. — (V. 1955). *Graver un disque*, enregistrer les paroles ou la musique. ⇒ **Gravure** (5.).

♦ 2. (V. 1650). Tracer en creux (un dessin, des caractères) sur une matière dure, en vue de leur reproduction. *Graver la copie d'un tableau en relief, en creux*. ⇒ **Gravure**. *Graver une planche, une vignette sur cuivre, sur pierre, sur bois*. Absolt. *Instruments servant à graver* (⇒ **Burin**, **échope**, **poignon**). *Graver à l'eau-forte*. *Graver sur pierre*. ⇒ **Lithographe**.

4 Le diable existe (...) On le grave en vignettes, on le broche en romans (...)
Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, p. 43.
5 (...) il a gravé lui-même à l'eau-forte une suite de délicieux dessins pour le *Werther*
de Goethe (...)
Th. GAUTIER, Portraits contemporains, T. Johannot.

Spécialt. *Graver une médaille, une monnaie* : graver le poinçon* avec lequel on frappe le coin* d'une médaille, d'une monnaie. — *Graver des caractères d'imprimerie* : graver les poinçons avec lesquels on frappe les matrices*.

Reproduire par le procédé de la gravure. *Graver un portrait*. *Faire graver des cartes de visite, des faire-part*. *Faire graver son chiffre sur son papier à lettres*.

♦ 3. (1636). Fig. (Sujet n. de chose). Rendre manifeste, concrétiser par quelque chose de remarquable. ⇒ **Fixer**, **sculpter** (fig.), **tracer**. «*Ses rides sur son front ont gravé ses exploits*» (Corneille; → **Autrefois**, cit. 2; et aussi **facette**, cit. 1). *L'ennui est gravé sur son visage*. ⇒ **Écrit** (→ **Écrire**, cit. 18).

6 (...) la nature ayant gravé son image et celle de son auteur dans toutes choses (...)
PASCAL, Pensées, II, 72.

7 Ces pensées, qui avaient gravé leur triste sévérité dans les rides précoces de son front (...)
HUGO, Bug-Jargal, II.

♦ 4. (1580, Montaigne). Rendre durable (qqch. dans l'esprit, le cœur...). ⇒ **Empreindre**, **fixer**, **imprimer**, **incruster**, **marquer**, **tracer**. *Graver une chose dans le cœur de qqn* (→ **Caractère**, cit. 10). *Les moindres détails sont gravés dans sa mémoire* (→ **Burin**, cit. 1). *Graver un souvenir, une image*.

8 Moi, je l'excuserais ? Ah ! vos bontés, Madame,
Ont gravé trop avant ses crimes dans mon âme. RACINE, Andromaque, IV, 3.

9 (...) que de projets énergiques, que de sympathies, que je croyais avoir gravés sur les pages de mon cœur, comme sur du marbre, n'ont-elles pas effacé, lentement, de ma raison désabusée, leurs lignes (...)
LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, II, p. 87.

10 Comme le roi d'Yvetot, je vis fort bien sans gloire et n'ai plus la moindre envie de graver le nom de Pierre Nozière dans la mémoire des hommes.
FRANCE, le Livre de mon ami, II, 1.

11 Les premiers moments de mon séjour à Constantinople ont gravé ces images dans mon souvenir.
LOTI, Aziyadé, p. 42.

► **SE GRAVER** v. pron. (xvi^e).

S'inscrire au moyen de la gravure. — Fig. S'inscrire profondément, de manière durable. *Se graver dans la mémoire* (→ **Cœur**, cit. 139; **effacer**, cit. 22; **figurer**, cit. 15). *Se graver dans l'âme* (→ **Empreinte**, cit. 10). *Sentiment qui se grave dans les regards* (→ **Faner**, cit. 19).

C'était l'an 1796. Il ouvre sa première campagne le 20 mars, date fameuse qui devait se graver plusieurs fois dans sa vie. 12

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, III, p. 86.

Mon image en son cœur se grava la première. 13

Comme dans l'œil qui s'ouvre, au matin, la lumière (...)

LAMARTINE, Harmonies, Le premier regret.

Les récits de famille ont cela de bon qu'ils se gravent plus fortement dans la mémoire que les narrations écrites; ils sont vivants comme le conteur vénéral, et ils allongent notre vie en arrière, comme l'imagination qui devine peut l'allonger en avant dans l'avenir. A. DE VIGNY, Servitude et Grandeur militaires, I, 1.

Les choses que l'on entend souvent finissent par se graver dans l'esprit. 15

G. DUHAMEL, Cri des profondeurs, III.

► **GRAVÉ, ÉE** p. p. adj. (xv^e). *Inscription, lettre gravée* (→ **Épingle**, cit. 8). *Nom gravé au couteau sur...* (→ ci-dessus, cit. 3). *Date* (cit. 2 et 5), *gravée sur une tombe*. *Nom gravé sur un collier* (cit. 11) *de chien* → ci-dessus, cit. 3. *Estampe* (cit. 4) *gravée sur pierre*. *Scène gravée sur un sceau, un cachet* (→ **Authentique**, cit. 2). *Portrait gravé au burin* (cit. 2). *Carte de visite gravée*. — Fig. *Nom gravé dans les annales* (cit. 5) *du monde*. *Idées profondément gravées dans les consciences, les esprits*.

DÉR. *Graveur, gravoir, gravure*. — REM. Les dér. *gravable*, adj., *gravage*, n. m., sont virtuels.

COMP. *Pyrograveur*.

GRAVES [grav] n. f. pl. et n. m. ⇒ 2. **Grave**.

GRAVETTE [gravet] n. f. — 1872, P. Larousse; du rad. du prélatin *grava. → 1. **Grève**.

Régional.

♦ 1. Ver polychète (*Néréides*), au corps diversement coloré, servant d'esche pour la pêche en mer.

♦ 2. Huître de gisement naturel, non parquée, dans le bassin d'Arcachon.

Certes chaque dégustateur a ses préférences et quelles variétés gustatives on trouve de la portugaise sauvage au goût de concombre à sa congénère parquée, puis mise en claire et verdie, de l'huître plate de pleine mer au goût iodé à l'armoricaine, à la gravette d'Arcachon, à la Belon, à la Marennes verte!

Louis LAMBERT, les Coquillages comestibles, p. 43.

GRAVEUR, EUSE [gravœr, øz] n. — 1398; *graverresse*, n. f., v. 1330; de *graver*.

A. N. ♦ 1. Personne dont la profession est de graver* (⇒ **Ciseleur**, **nielleur**, **sculpteur**). *Graveur sur métaux, sur bois*; *graveur sur pierre* (⇒ **Lapicide**). *Graveur en cristal* artificiel* (⇒ 1. **Cristallier** [1.]). *Graveur en bijouterie* (⇒ **Bijoutier**, **orfèvre**). *Bigorne* de graveur*. *Graveur sculptant une scène sur un écu* (cit. 1).

(...) j'avais un goût vif pour le dessin, le jeu du burin m'amusaient assez, et, comme le talent du graveur pour l'horlogerie est très borné j'avais l'espoir d'en atteindre la perfection. ROUSSEAU, les Confessions, 1.

♦ 2. Artiste qui, par les procédés de la gravure*, confectionne des planches destinées à la reproduction. *Ce n'est pas un peintre, un dessinateur très original, mais c'est un excellent graveur*. *Graveur à l'eau-forte* (⇒ **Aquafortiste**), à l'aquatinte (⇒ **Aquatintiste**), au burin, à la pointe sèche, en taille-douce*. *Peintre*-graveur en taille-douce**. *Graveur sur bois, sur pierre*, etc. (⇒ **Xylographe**; **lithographe**). — *Graveur de médailles, de monnaies* (⇒ **Médailleur**, **médailleur**). — *Outils, matériel du graveur*. ⇒ **Berceau** (3.), **bloc** (de plomb), **boësse**, **bouterolle**, **brunissoir**, **canif** (2.), **ciseau**, **ciselet**, 2. **échope**, **gouge**, **grattoir**, **langue-de-chat**, **matoir**, **molette**, **onglette**, **poignon**, **pointe**, **racloir**, **tapette**, **touret**; **planche**, **pupitre**; **tampon**, **verniss** (dur, mou).

Le graveur en taille-douce est proprement un prosateur qui se propose de rendre un poète d'une langue dans une autre. DIDEROT, Salon de 1765, in LITTRÉ.

Graveur de musique. «*Une graveuse de musique*» (La Laurencie, in T. L. F.).

♦ 3. En photogravure*, Ouvrier qui traite à l'acide les copies sur métal. *Graveur de trait*, *graveur de simili* (⇒ **Similiste**), en photogravure. *Graveur de forme*, en héliogravure.

REM. Aux sens 1, 2, 3, le fém. semble rare. Les professionnelles de la gravure artistique emploient en général pour se désigner le mot au masculin (*je suis, elle est graveur; une femme graveur*), considérant que le féminin *graveuse* doit être réservé au domaine de la gravure utilitaire (ouvrières en gravure artisanale ou industrielle : plaques de portes, bijoux à monogrammes, etc.).

♦ 4. N. m. (1934). *Graveur (de disque)* : appareil enregistrant un disque.

B. Adj. ou appos. Qui grave. *Burin graveur*.

COMP. (Du sens 3) **Acidographeur**, **photographeur**. — **Pyrograveur**.

GRAVICÉLÉRATION [graviselelãsjõ] n. f. — 1973; de *gravi-*, et (*ac*)*célation*.

♦ ⇒ **Gravidéiation**.

GRAVIDE [gravid] adj. — 1863; lat. *gravidā* «enceinte», fém. de *gravidus* «chargé, rempli», de *gravis* «lourd».

♦ Méd. Qui contient un embryon, un fœtus. *Utérus gravis*. — Se dit de la femelle des mammifères en période de gestation (et, parfois, de la femme enceinte). *Jument gravis*, pleine. ⇒ **Gestant**.

DÉR. Gravidique, gravidité, gravidisme.

GRAVIDÉVIATION [gravidεvjɑsjɔ̃] n. f. — V. 1970; de *gravi-*, du lat. *gravis* «pesant», et *déviatio*.

♦ Techn. (aéron.). Manœuvre utilisant l'attraction d'un corps céleste pour modifier le vecteur vitesse d'un engin spatial. — On dit aussi *gravicélération*.

GRAVIDIQUE [gravidik] adj. — 1857, in D. D. L.; de *gravis**.

♦ Méd. Relatif à la grossesse. *Vomissement, albuminurie, icterè gravidique*.

GRAVIDISME [gravidism] n. m. — 1866; de *gravis*.

♦ Didact. et vx. État physiologique de la femme enceinte. ⇒ **Gravidité, grossesse**.

GRAVIDITÉ [gravidite] n. f. — 1872; du lat. *graviditas*, de *gravidā*. → **Gravide**.

♦ Méd. État d'une femelle ou d'un utérus gravis. ⇒ **Grossesse**.

GRAVIER [gravje] n. m. — 1155; «grève, rivage», 1135; dér. anc. de 1. *grève**, sous la forme *grave* (fin XII^e), du prélatin **grava*.

♦ 1. (*Le gravier, du gravier*). Roche détritique à éléments assez gros (sables grossiers et cailloux), d'origine fluviatile ou littorale (on dit aussi *cailloutis*). *Terre mêlée de gravier*. ⇒ **Graveleux**. *Torrent qui recouvre un terrain de gravier*. ⇒ 2. **Engraver**. *Débarrasser un cours d'eau du gravier qui encombre son lit*. ⇒ **Dégravoyer**. *Gravier servant de lest*. ⇒ **Ballast**.

1 Les cours d'eau d'allure torrentielle charrient des blocs (...) Ces blocs (...) se transforment en cailloux roulés ou galets. Ils se déposent (...) sur les berges convexes des rivières. Ils sont généralement plus ou moins calibrés, présentant souvent une grosseur déterminée dans chacun des lits qui constituent un cailloutis (...) Des lits de sable alternent fréquemment avec des lits de gravier.

Émile HAUG, *Traité de géologie*, t. I, p. 107.

♦ 2. Cour. Ensemble de petits cailloux servant au revêtement des allées, dans un jardin, etc. *Carrière de gravier*. ⇒ 1. **Gravière**. *Fin gravier*. ⇒ **Gravillon**. *Le gravier d'une allée, une allée de gravier*. *Garnir de gravier*. ⇒ **Graveler; gravillonner**. *Marcher sur le gravier* (→ *Bulle*, cit. 3; *épiër*, cit. 9). *Ratisser, étaler le gravier* (→ *Creuser*, cit. 14). *Un camion, un tombereau de gravier*.

2 Le jardinier continuait à ratisser le gravier sous les arbres enveloppés de lierre (...)

J. CHARDONNE, *les Destinées sentimentales*, p. 140.

3 Il s'arrêta devant un cône de gravier qu'une grue nourrissait à pleines palerées.

G. DUHAMEL, *Salavin*, III, x.

♦ 3. (*Un, des graviers*). Petit caillou formant le gravier (2.). *Un gravier est entré dans ma chaussure. Poser quelques graviers de couleur sur le sable d'un aquarium*.

4 Les graviers, en marchant, me restaient au talon.

A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, «Dupont et Durand».

♦ 4. (Mil. XVII^e). Méd. (Vieilli). Concrétion qui se forme dans les reins, la vessie. ⇒ **Calcul, gravelle, pierre**.

5 (...) ce petit gravier s'étant mis là (*dans l'uretère*), il (*Cromwell*) est mort (...)

PASCAL, *Pensées*, II, 176.

DÉR. 1. Gravière.

1. GRAVIÈRE [gravjeʁ] n. f. — 1876, in Littré, *Suppl.*; *gravere* «lieu couvert de gravier», fin XII^e; de *gravier*.

♦ Lieu où l'on extrait le gravier (2.).

HOM. 2. Gravière.

2. GRAVIÈRE [gravjeʁ] n. f. — 1876, in Littré; orig. inconnue, p.-ê. métaphore de 1. *gravière* ou de *gravier*.

♦ Agric. Mélange de lentilles et de vesces semé comme fourrage.

GRAVIFIQUE [gravifik] adj. — 1783; dér. sav. du lat. *gravis* «lourd», suff. *-ifique*.

♦ Didact. et vieilli. Gravitationnel. «*L'action gravifique de Jupiter (sur Io)*» (*Sciences et Avenir*, oct. 1979, p. 20).

GRAVILLON [gravijɔ̃] n. m. — 1571, «petit cailloux»; de 2. *grave** «gravier».

♦ Fin gravier. *Répandre du gravillon sur une route* (opération du *gravillonnage*). — (*Un, des gravillons*). Caillou(x) formant le gravillon. *Recevoir des gravillons sur son pare-brise*.

Les roues de charrette criaient dans le gravillon de l'allée.

P. VIALAR, *Bien-aller*, p. 43, in T. L. F.

Techn. Matériau (gravier) concassé, d'un diamètre inférieur à 20 mm. *Engin qui produit du gravillon*. ⇒ **Gravillonneur**. *Épandeuse à gravillon*. ⇒ **Gravillonneuse**.

DÉR. Gravillonner.

GRAVILLONNAGE [gravijɔ̃nɑʒ] n. m. — Mil. XX^e; de *gravillonner*.

♦ Techn. Épandage du gravillon.

GRAVILLONNER [gravijɔ̃ne] v. tr. — V. 1950; de *gravillon*.

♦ Techn. Couvrir de gravillon. ⇒ **Gravelage**. *Gravillonner un enduit routier, une route*.

► **GRAVILLONNÉ, ÉE** p. p. adj. *Une allée gravillonnée*.

Nous prenons la «sente des violettes» où les fleurs ont fait place à deux rangées de garages en fibrociment, dévalons un court chemin gravillonné, puis quelques marches.

Yanny HUREAUX, la Prof, p. 82.

DÉR. Gravillonnage, gravillonneur, gravillonneuse.

GRAVILLONNEUR [gravijɔ̃nœʁ] n. m. — Mil. XX^e (1962, in Larousse); de *gravillonner*, ou *gravillon*.

♦ Techn. Engin de carrière qui produit du gravillon.

GRAVILLONNEUSE [gravijɔ̃nøz] n. f. — Mil. XX^e (1941, in D. D. L.); de *gravillonner*.

♦ Techn. Épandeuse destinée à répandre le gravillon sur les routes.

GRAVIMÈTRE [gravimɛtʁ] n. m. — 1797; Guyton de Morveau; de *gravi-*, du lat. *gravis*, et *-mètre*.

♦ Sc. Instrument pour mesurer la composante verticale du champ de la pesanteur.

DÉR. Gravimétrique.

GRAVIMÉTRIE [gravimɛtʁi] n. f. — 1904, in *Rev. gén. des sc.*, n° 7, p. 351; sans doute antérieur (→ *Gravimétrique*); du lat. *gravis* «pesant», et *-métrie*.

♦ 1. Phys. Mesure de l'intensité du champ de la pesanteur.

♦ 2. Chim. Analyse quantitative par pesées.

GRAVIMÉTRIQUE [gravimɛtʁik] adj. — 1877; «relatif au gravimètre», 1832; de *gravimètre*.

Didactique (sciences, technique).

♦ 1. Qui concerne la gravimétrie, qui est fait par gravimétrie. *Analyse gravimétrique*.

♦ 2. Qui concerne l'intensité du champ de pesanteur (étudiée par la gravimétrie). «*Cette anomalie magnétique de grande amplitude en Centrafrique pose en effet de sérieux problèmes d'interprétation. On remarque en effet dans la région une anomalie gravimétrique importante*» (*Sciences et Avenir*, n° 41, juil. 1981, p. 71).

GRAVIR [gravir] v. — V. 1180; probabl. du francique **kraujan* «grifer, grimper en s'aidant des griffes», de **krawa* «griffe».

♦ 1. Vx. **GRAVIR SUR, À...** (Seul emploi jusqu'au XVI^e et dans les dict. du XVII^e; cf. *Furetière*; vieilli de nos jours). *Monter avec effort, en s'aidant des mains, en s'accrochant* (⇒ **Escalader**), et, par ext., s'élever sur une pente escarpée (⇒ **Monter; grimper**). *Gravir sur une muraille, au haut d'une muraille. Gravir jusqu'au sommet de la colline* (Littré).

Mon cher comte (...) vous avez été dans le pays des chèvres; car il n'y a que ces jolies personnes qui puissent gravir dans ces rochers (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1149, 14 mars 1689.

La botanique veut que l'on coure les montagnes, que l'on graveisse contre des rochers escarpés (...)

FONTELLE, *Tournefort*.

Figuré :

On a dit de Milton qu'à force de gravir *des pieds et des mains*, et à la sueur de son front, il avait atteint jusqu'à Homère (...)

SAINT-EUVE, *Chateaubriand*, t. II, p. 22.

♦ 2. V. tr. (XVI^e). Mod. ☐ (Concret). *Monter avec effort (une pente rude)*. ⇒ **Escalader**. *Gravir une pente escarpée, rude, raide* (→ *Capitole*, cit. 2). *Gravir un raidillon, une côte* (cit. 9; → aussi *Colonne*, cit. 12). *Gravir une colline, une montagne* (→ *Difficile*, cit. 18; *ébouler*, cit. 3). ⇒ **Ascensionner**. *Gravir un talus, un monticule, une éminence* (cit. 1). *Gravir des degrés, les marches, les*

escaliers (→ Aplomb, cit. 12; encensoir, cit. 1; entrain, cit. 3). *Gravir les étages lentement, péniblement, avec effort. Gravir une montée à pied, en marchant, à cheval, en voiture.*

- 4 En lui (*mon cheval*) faisant gravir roc ou montagne, Autant m'était que trotter en campagne. MAROT, Épîtres, 26.
 5 (...) il faut mettre pied à terre (...) car aucune charrette ne peut gravir le chemin pavé qui y mène (...). G. SAND, Un hiver à Majorque, III, 1.
 6 Pour gravir la pente rapide, les nobles bêtes courbaient le col (...). Th. GAUTIER, Voyage en Russie, IX, p. 124.
 7 Je gravis d'un pas lourd les degrés de mon escalier. FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 279.
 8 Presque chaque jour, Édouard gravissait à la hâte les quatre étages et restait là quelques instants (...). G. DUHAMEL, Salavin, III, XXV.

Fig. *Gravir son calvaire**. *Gravir les degrés, les échelons* (cit. 4) *de la hiérarchie.* ⇒ **Franchir**.

- 9 Il vous reste beaucoup à gravir de la montagne de la vie, et de longtemps vous ne parviendrez à la zone où se trouve la neige. Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VI.
 10 Vous ne pouvez vous dire heureux que lorsque le bonheur vous a aidé à gravir des hauteurs d'où vous pouvez le perdre de vue sans perdre en même temps votre désir de vivre. MAETERLINCK, Sagesse et Destinée, LVII.

CONTR. Descendre.

DÉR. Gravissable, gravissement.

GRAVISPHERE [gravisfɛʁ] n. f. — 1973; de *gravi-*, du lat. *gravis* « pesant », et *-sphère*.

♦ Techn. Espace dans lequel la force d'attraction d'un astre l'emporte sur celle de ses voisins.

GRAVISSABLE [gravisabl] adj. — 1943, Sartre; de *graver*.

♦ Rare. Qu'on peut gravir. *Un sommet gravissable.*

GRAVISSÉMENT [gravismɑ̃] n. m. — 1906, F. Jammes; de *graver*.

♦ Littér. Action de gravir. « *Le gravissement escarpé de l'ermite vers les sommets* » (F. Jammes, in T. L. F.). *Le gravissement d'une pente par (qqn, un animal).*

GRAVISSIME [gravisim] adj. — Attesté xx^e; lat. *gravissimus*, superlatif de *gravis*. → **Grave**.

♦ Extrêmement grave (se dit de maladies en général mortelles).

GRAVITANT, ANTE [gravitɑ̃, ɑ̃t] adj. — 1738, Voltaire; au fig., 1864; p. près. de *graver*.

♦ Rare. Qui gravite (vers qqch., autour de qqch.).

- 1 À présent, c'est la mélancolie voutée des fêtes galantes, des Jardins d'Amour, la frénésie des bacchantes et des kermesses, le mouvement perpétuel des derniers paysages, véritables machines tournantes et gravitantes lancées à travers l'espace (...). Suzanne LILAR, le Couple, in Littératures de langue franç. hors de France, p. 290.
 2 Tais-toi puisqu'aussi bien nous sommes de la nuit Les plus informes souches gravitantes. Yves BONNEFOY, Poèmes, p. 70.

GRAVITATION [gravitasjɔ̃] n. f. — 1717, in Brunot en concurrence avec *gravité**; angl. *gravitation*, 1645; du lat. sc. *gravitatio* (Newton), dér. sav. du lat. *gravis* « pesant ». → **Gravité**.

♦ 1. Phys. et astron. Phénomène par lequel deux corps quelconques s'attirent avec une force proportionnelle au produit de leur masse et inversement proportionnelle au carré de leur distance. ⇒ **Attraction** (cit. 5), **force** (attractive). *Les lois de la gravitation universelle, pressenties par Képler, ont été formulées par Newton. Le mouvement des planètes, autour du soleil est un reflet de la gravitation (⇒ Gravitier; révolution). Centre* de gravitation, d'attraction. Formation des astres, des étoiles* (cit. 17 et 18) *sous l'influence de la gravitation.*

- 1 Des lois empiriques de Képler (...) Newton a déduit sa loi de gravitation universelle (...) Newton (...) a réussi la plus magistrale synthèse : la pesanté des corps à la surface du Globe s'identifie avec la force qui s'exerce entre les astres, le mouvement des projectiles avec le cours des satellites, les marées s'expliquent par l'attraction luni-solaire, les perturbations des planètes se calculent (...) l'aplatissement de la Terre aux pôles est prédit, la précession des équinoxes s'éclaire (...). Paul COUDERC, Les Étapes de l'astronomie, p. 100.
 2 La gravitation est la mécanique absolue. ALAIN, Hegel, in Les Passions et la Sagesse, Pl., p. 1020.

Spécialt. Mouvement d'un astre (autour d'un autre); mouvements des astres. *La gravitation des planètes du système solaire autour du Soleil.*

♦ 2. Fig. Force qui attire. « *Cette force de gravitation (...) qui attire l'homme à Dieu par l'amour* » (E. Gilson, in T. L. F.). Action

de *graviter**, autour de qqn, de qqch. *La gravitation des disciples autour du maître. Un centre de gravitation.*

DÉR. Gravitationnel, gravitoire. — Graviton.

COMP. Agravitation, antigravitation.

HOM. Forme du v. *graver* (que nous gravitassions).

GRAVITATIONNEL, ELLE [gravitasjɔ̃nɛl] adj. — 1912; de *gravitation*.

♦ Didact. Qui concerne la gravitation. *Force, pression gravitationnelle.* — On dit parfois (vieilli) *gravifique, gravitoire**.

Celui qui, noué des deux mains à la pointe extrême du mât, perdant tout à coup l'équilibre gravitationnel, verrait se creuser et s'enfler sous lui, non plus la mer, mais tout l'abîme sidéral, ne sentirait pas au creux de sa poitrine un vertige plus absolu.

BERNANOS, Sous le soleil de Satan, in Œ. roman., Pl., p. 177.

COMP. Antigravitationnel.

GRAVITATOIRE [gravitator] adj. — xx^e; de *gravitation*.

♦ Didact. Qui concerne la gravitation. — REM. On dit plutôt *gravitationnel, elle*.

(...) un mécanisme gravitatoire de force aisée.

COCTEAU, Journal d'un inconnu, p. 187.

GRAVITÉ [gravite] n. f. — V. 1200, *graviteit*; lat. *gravis* « pesant », éliminé *griété, grieveté*, de *gravis* → 1. **Grave**.

★ I. ♦ 1. Qualité d'une personne grave; air, maintien grave. ⇒ **Grave**, (II., 1.); **austérité, circonspection, componction, dignité, sérieux. Gravité majestueuse.** ⇒ **Majesté. Gravité froide et sévère.** ⇒ **Raideur, rigidité, sévérité. Gravité simple, sans apprêt** (→ **Escorte**, cit. 6). *Gravité superbe* (→ **Farandole**, cit. 2). *Fausse gravité* (→ **Fantaisiste**, cit. 4). *Affectation*, (cit. 4) *de gravité* (→ **Echanson**, cit. 2; **entacher**, cit. 2). *Composer* son personnage en affectant la gravité. Critiquer, censurer qqn avec gravité* (→ **Emphase**, cit. 2). *Accueillir qqn avec gravité* (→ **Familiariser**, cit. 5). *Un air de gravité. Perdre sa gravité.* ⇒ **Sérieux**.

La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit. 1
 LA ROCHEFOUCAULD, Maximes, 257.

(Hérodote) — Ne serait-il pas temps que ton ombre eût un peu de gravité? 2
 (Lucien) — Gravité! J'en suis las à force d'en avoir vu.

FÉNELON, Dialogue des morts, Hérodote et Lucien.

Le duc de La Rochefoucauld a dit que la « gravité est un mystère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit ». Sans examiner si cette expression *mystère du corps*, est naturelle et juste, il suffit de remarquer que la réflexion est vraie pour tous ceux qui affectent de la gravité, mais non pour ceux qui ont dans l'occasion une gravité convenable à la place qu'ils tiennent, au lieu où ils sont, aux matières qu'on traite. 3
 VOLTAIRE, Dict. philosophique, Grave.

La gravité est le bouclier des sots. MONTESQUIEU, Cahiers, p. 37.

Enfoncée dans un grand fauteuil, Emmeline écoutait gravement; je n'ai pas besoin d'ajouter que cette gravité était troublée à chaque instant par un fou rire et par les questions les plus plaisantes. 4
 A. DE MUSSET, Nouvelles, Emmeline, III.

De certains jours cependant, le fond gamin de Nello reperçait à travers sa gravité de commande et du correct gentleman s'échappait quelque folâtrerie, accomplie du reste avec le sérieux d'un mystificateur anglais. 5

Ed. de GONCOURT, les Frères Zemganno, XLIX.

Cette singulière disposition naturelle ne lui ôtait rien de la gravité solennelle, du sourire dignement bienveillant de l'air compassé qui impressionnaient tout le monde (...). 6
 J.-A. DE GOBINEAU, les Péloïades, I, VI.

En vérité, ce qu'il y a de plus étrange dans l'homme, c'est sa gravité et sa sagesse cachées. 7
 MAETERLINCK, le Trésor des humbles, VII.

La gravité du ton, des paroles. La gravité d'un discours (→ **Emphase**, cit. 5). *Paroles pleines, empreintes de gravité. Gravité d'une cérémonie, d'un procès.* ⇒ **Solennité** (→ **Enceinte**, cit. 4).

(...) j'aime Delacroix, disant : « Il y a dans l'œuvre une gravité qui n'est pas dans l'homme ». 8
 GIDE, Journal, Août 1893.

L'adagio de la sonate en ré majeur (102.2) traduit avec une gravité comme religieuse un sentiment triste, celui, semble-t-il, de l'isolement. 9

Édouard HERRIOT, la Vie de Beethoven, p. 253.

♦ 2. (xvi^e, « difficulté, chose grave »; sens actuel au xvii^e). Caractère de ce qui a de l'importance, de ce qui peut entraîner de graves conséquences. ⇒ **Grave** (II., 2.); **acuité, grieveté (vx), importance. La gravité du sujet, de la question, du problème. Donner** (cit. 50) *de la gravité à une question, à un sujet.* — *La gravité d'une faute, d'une erreur. Gravité relative d'une culpabilité.*

Comprenez-vous maintenant, ajouta-t-il, la gravité de l'action que vous avez commise? 11
 FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 483.

♦ 3. Caractère dangereux. ⇒ **Grave** (II., 3.). *Devant la gravité des circonstances, des événements... Les événements politiques, militaires prennent un caractère de gravité* (→ **Embuscade**, cit. 2). — *La gravité d'un symptôme, d'une maladie, d'une blessure. Un accident sans gravité.*

À partir de cet instant, tout à fait insignifiant en apparence, et dont aucune personne présente, n'eût à coup sûr soupçonné la gravité, quelque chose fut changé, irrévocablement changé, dans ma relation avec Franz (*Liszt*). 12

Marie D'AGOUT, Mémoires in HENRIOT, Portraits de femmes, p. 332.

★ II. (1377; → **Grave**, I.). ♦ 1. Phys. (Sens propre; du lat. *gravis*). Vieilli. Phénomène par lequel un corps est attiré vers le centre de la

Terre. ⇒ **Pesanteur**; attraction, gravitation. *Lois de la gravité* : de la chute* des corps. — REM. *Gravité* s'est employé au XVIII^e s. pour *gravitation*.

Loc. (XVII^e). *Centre de gravité*. ⇒ **Barycentre**, **centre** (→ *Épicycloïde*, cit.). — Fig. ⇒ **Centre** (cit. 14, 15), **foyer**. *Les centres de gravité de l'Europe*.

- 13 De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes,
Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté,
Ce que nous appelons centre de gravité? MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 2.
- 14 (...) il sentait bien que ce poids en surcharge l'obligerait fatalement à modifier son centre de gravité. MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 202.

♦ **2. Techn.** *Triage par gravité* : triage opéré en refoulant les wagons sur un voie de chemin de fer en dos d'âne (⇒ **Bosse**, II, 2.; **butte**, 1.) d'où ils descendent en se séparant. *Ce wagon ne doit pas passer à la gravité*, au triage par gravité.

★ **III.** (1680). Caractère d'un son grave. ⇒ **Grave** (III., 1.) *La gravité de la voix* (Littre).

CONTR. (Du sens I) **Badinage**, **bouffonnerie**, **enfantillage**, **enjouement**, **étourderie**, **familiarité**, **frivolité**, **bénignité**, **futilité**. — (Du sens III) **Clarté** (son). — **Légereté**.
HOM. *Graviter*.

GRAVITER [gravite] v. intr. — 1732, Pluche; du lat. sc. *gravitare* (1686) ou de l'angl. *to gravitate* (1644), du lat. *gravitas*. → **Gravité**.

Obéir aux lois de la gravitation*, en parlant d'un corps.

♦ **1. Vx.** «Tendre et peser vers un point» (Dict. de Trévoux). *Graviter vers la terre*. ⇒ **Tomber**. *La force centripète* (cit.) *fait graviter la lune sur la terre*. (Voltaire).

- 1 Il est donc prouvé, par la loi de Képler et par celle de Newton, que chaque planète grave vers le soleil, centre de l'orbite qu'elles décrivent. Ces lois s'accomplissent dans les satellites de Jupiter par rapport à Jupiter leur centre; dans les lunes de Saturne, par rapport à Saturne; dans la nôtre, par rapport à nous; toutes ces planètes secondaires, qui roulent autour de leur planète centrale, gravitent aussi avec leur planète centrale vers le soleil (...).
VOLTAIRE, *Éléments de la philosophie de Newton*, III, v.

Fig. et vieilli. ⇒ **Porter** (se), **tendre** (vers). *Graviter à, vers quelque chose*.

- 2 Et dans la France elle-même, voyez-vous toutes ces routes, noires d'hommes, de voyageurs en marche, qui des extrémités se dirigent vers le centre (...). L'union grave à l'unité. MICHELET, *Hist. de la Révolution franç.*, III, XII.
- 3 As-tu jamais pensé, ma jolie aventure,
aux dangers que court notre pauvre bonheur
quand l'un vers l'autre, au fond de l'infinie nature,
mystérieusement gravitaient nos deux cœurs?
Paul GÉRALDY, *Toi et Moi*, Chance.

♦ **2. Mod.** «On dit aussi un peu improprement : *graviter autour*» (Littre). **GRAVITER AUTOUR** : tourner* autour (d'un centre d'attraction). *Les planètes gravitent autour du soleil, les satellites autour d'une planète* (→ **Atmosphère**, cit. 2). — Absolt. *Les astres qui gravitent à cette distance du soleil*.

- 4 Comme autour d'un soleil un système gravité,
Une sphère du cuivre énorme fait marcher
Quatre globes où pend un immense plancher (...)
HUGO, la Légende des siècles, LVIII, «Plein ciel».

Fig. *Courtisans qui gravitent autour d'un monarque. Graviter autour de qqn que l'on admire, que l'on aime* (→ **Astre**, cit. 16, **Gautier**; **cavalier**, cit. 9).

- 5 Le genre humain grave autour de cet aimant.
HUGO, l'Année terrible, Mai 1871, III.
- 6 Je me tiendrai au milieu comme une citadelle vivante et vous autres gravitez autour de moi.
A. JARRY, *Ubu roi*, IV, 3.

♦ **3. Graviter dans** (un orbe, une orbite...), **sur** (une orbite) [incorrect en sc.]. — **Figuré** :

- 7 Salavin demeurait insensible à ces émotions élémentaires. Non qu'il s'abandonnât à des doucereuses léthargies : sa rêverie semblait orientée, assurée d'une issue; mais elle gravitait maintenant dans un orbe où les saisons n'ont plus d'empire.
G. DUHAMEL, *Salavin*, V, VIII.
- 8 On a dû faire sortir tous les êtres de l'orbite où il gravitait pendant la paix.
G. DUHAMEL, *Récits des temps de guerre*, IV, XXVIII.

DÉR. *Gravitant*.

HOM. *Gravité*.

GRAVITON [gravit5] n. m. — Av. 1962; de *gravitation*, et l'élément -on des particules (électron, etc.).

♦ **Phys.** Particule hypothétique qui serait responsable de la gravitation. «*Il est possible d'associer à la force de gravitation une particule dite graviton, dont (sic) les travaux de Madame Marie-Antoinette Tonnelat ont donné dès 1942, une forme précise*» (*Science et Vie*, mars 1976, p. 78).

HOM. *Forme du v. graviter* (gravitons).

GRAVOIR [gravvwa] n. m. — 1426; *gravovere* «peigne pour faire la raie (*graver*)», 1306; de *graver*.

♦ **Techn.** Instrument servant à graver. — **Spécialt.** Outil de lunetier, de charron.

GRAVOIS [gravwa] n. m. — 1342; *gravoï, graveï* «grève», XII^e; de **grava* → 1. Grève.

♦ **Techn.** Débris provenant d'une démolition (le plus souvent au pluriel, *des gravois*; on trouve le singulier collectif, *du gravois*). ⇒ **Gravats**. *Enlèvement des gravois. Gravois utilisé pour garnir le vide entre des solides*. ⇒ **Hourdis**.

(...) des terrains vagues, encombrés de gravois parmi lesquels, obstinés, poussent le pissenlit et le tussilage. G. DUHAMEL, *Inventaire de l'abîme*, I.

Il eût été condamné sans hasard presque miraculeux d'une lettre découverte sous un monceau de gravois. BERNANOS, *Un crime*, in *CE. roman.*, Pl., p. 813.

REM. Le mot n'appartient plus à l'usage courant. Il reste employé dans la langue technique, concurremment avec la forme moderne *gravats*, et se rencontre encore dans les textes littéraires (Nerval, Baudelaire, in T. L. F.).

DÉR. *V. Gravats*.

GRAVOS, GRAVOSSE [gravo, gravos] adj. et n. — V. 1930, in Cellard-Rey; javanais de *gras*.

♦ **Fam.** Gros, grosse. *Elle est un peu gravosse. Un gravos*.

Je pose un pied sur l'accoudoir du fauteuil. La Gravosse retire vivement son bras. — Si on laissait tomber la poésie, dis-je?
SAN-ANTONIO, *Des gueules d'enterrements*, p. 69.

GRAVURE [gravyr] n. f. — Déb. XII^e; «rainure d'arbalète», 1598; de *graver*.

★ **I.** ♦ **1. Vx.** Sillon, trait gravé. ⇒ **Ciselure**, **entaille**, **glyphe**.

(...) après avoir avalé le bon vin d'une belle coupe, nous en considérons les gravures et l'ouvrage. MONTAIGNE, *Essais*, IV, in Littre.

♦ **2. Ornement architectural formé d'entailles légères.** — Rainure pratiquée dans une semelle pour cacher le point.

♦ **3. Techn. (zootechn.)**. Écusson* d'une vache.

★ **II.** Action de graver qqch. ♦ **1. La gravure d'un signe sur une pierre** (par qqn). *La gravure d'une inscription. Soigner la gravure d'une planche* (Hatzfeld). — *Manière dont un objet est gravé. La gravure d'un bijou* (→ **Email**, cit. 1, **Molière**).

♦ **2. Absolt.** Art de graver, soit pour orner un objet dur, soit pour reproduire une œuvre graphique. *Pratiquer la gravure* ⇒ **Graveur**. *Gravure décorative. Gravure en pierres dures*. ⇒ **Glyptique**, et **prét. glypto-**; **camée**, **intaille**; **anaglyphe**, **bas-relief**, **sculpture**. *Gravure sur métaux*. ⇒ **Toreutique**. *Gravure d'orfèvrerie*. ⇒ **Bijouterie**; **ciselure**, **nielle**. *Gravure sur pierres précieuses. Gravure sur verre, à la roue, à l'acide fluorhydrique. Gravure sur bois, à l'aide d'une pointe rougie au feu*. ⇒ **Pyrogravure**. *Gravure avec incrustations**. — *Gravure en médailles* et en monnaies** (⇒ **Champ**, **champlever**; **exergue**; **réserve**, **réserver**).

♦ **3. (La gravure : procédé de reproduction). La gravure fait partie des arts* graphiques** (⇒ **Dessin**). *Gravure directe* : procédés excluant tout agent chimique. — *Procédés de gravure. Gravure en relief, en taille d'épargne** (où les blancs du dessin sont évidés et les parties qui doivent venir en noir épargnées) : *gravure sur bois* (⇒ **Xylographie**), *en camaïeu, en clair-obscur*; *gravure sur métal en manière criblée*. — *Gravure en creux* (où les parties creusées de la planche apparaissent en noir, après avoir été bourrées au tampon). *Gravure sur métaux, sur cuivre* (⇒ **Chalcographie**, **sidéographie**). *Gravure au burin, en taille* douce, à la pointe sèche. Gravure carrée* (taillés perpendiculaires). *Gravure à l'eau-forte* (où les parties de la planche de cuivre dégarnies de vernis à la pointe sont attaquées par l'acide azotique; ⇒ **Eau-forte**, **mordant**). *Gravure au vernis mou. Gravure en pointillé* (stipple), *ou burin ou à l'eau-forte*, où la taille est remplacée par des pointillés. *Gravure à la manière noire*. ⇒ **Mezzotinte** (ou **mezzo-tinto**). *Gravure en manière de crayon* (variété de pointillé), *en manière de lavis** (⇒ **Aquatinte**). — *Gravure sur pierre* (⇒ **Lithographie**). — *Gravure en couleur : gravure sur trois planches de cuivre* (⇒ **Trichromie**), *sur pierre* ⇒ **Chromolithographie**, **lithochromie**. *Matériel utilisé pour la gravure*. — *Opérations, termes techniques de gravure*. ⇒ **Burner**, **ébarber** (et **boërser**), **échopper**, **grener**, **hacher**, **pointiller**, **repousser**, **tracer**...; **grené** (n. m.), 2. **griffonnis**, **grignotis**, **guillochis**, **hachure**, **pointillé**, **taille** (et **entretaille**); **bavochure**.

Gravure. La gravure est un art qui s'en va, mais sa décadence n'est pas due seulement aux procédés mécaniques avec lesquels on la supplée, ni à la photographie, ni à la lithographie, genre qui est loin de la suppléer, mais plus facile et plus économique (...) La gravure est une véritable traduction, c'est-à-dire l'art de transporter une idée d'un art dans un autre (...) La langue étrangère du graveur (...) ne consiste pas seulement à imiter par le moyen de son art les effets de la peinture, qui est comme une autre langue. Il a, si l'on peut parler ainsi, sa langue à lui qui marque d'un cachet particulier ses ouvrages (...)
E. DELACROIX, *Journal*, 25 janv. 1857.

La gravure est aux arts plastiques ce que l'imprimerie est à la pensée, un puissant moyen de vulgarisation; sans elle un chef-d'œuvre renfermé au fond d'une avare galerie resterait pour ainsi dire inconnu (...) il existe beaucoup d'esprits intelligents, sensibles aux pures jouissances de l'art, qui, pour des raisons de fortune et de position (...) n'auraient jamais connu certains chefs-d'œuvre (...) sans le secours de la gravure, dont l'invention a concouru par un parallélisme providentiel avec la renaissance des arts (...) La toile unique, la fresque (...) se multiplient indéfini-

ment par la gravure (...) Une belle gravure est plus qu'une copie; c'est une interprétation; c'est à la fois une œuvre de patience et d'amour.

Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre, Noces de Cana.

Gravure photochimique, électro-chimique : procédés à plat ou « planographiques » (⇒ **Phototypie, photolithographie, zincographie; offset**); procédés en relief ou typographiques (⇒ **Photogravure; gillotage, similigravure**); procédés en creux (⇒ **Héliogravure, photoglyptie**).

♦ 4. (Une, des gravures). Reproduction de l'ouvrage du graveur, par un procédé quelconque. ⇒ **Épreuve, estampe, reproduction, tirage des gravures**. ⇒ **Clichage, cliché, empreinte, étampe; impression, tirage; électotypie, galvanoplastie, galvanotypie, stylographie**. **Gravure avant, après la lettre** (⇒ **Épreuve, infra cit. 35**). **Livre orné de gravures**. ⇒ **Illustration; figure, frontispice, hors-texte, vignette**. **Gravure en noir et blanc, gravure au trait**. **Gravure enfumée, jaunie par le temps**. **Gravures en couleurs, enluminées** (⇒ **Enluminure**), **rehaussées** (⇒ **Rehaut**). **Gravure sur bois, sur pierre...** (⇒ **Bois, II, 4;** **burin, lithographie**). **Gravure originale, exécutée directement par l'artiste original**. **Gravure du Dürer, Rembrandt, Goya**. **Gravure de Lépicier, d'après Chardin; de Demarteau, d'après Boucher**. **Marchand de gravures**. **Gravure encadrée**.

4 Les gravures à plusieurs teintes du dix-huitième siècle ont obtenu de nouveaux favoris de la mode (...) le pastel, l'eau-forte, l'aquatinte ont fourni tout à tour les contingents à cet immense dictionnaire de la vie moderne disséminé dans les bibliothèques, dans les cartons des amateurs et derrière les vitres des plus vulgaires boutiques. Dès que la lithographie parut, elle se montra tout de suite très apte à cette énorme tâche (...)

BAUDELAIRE, Curiosités esthétiques, Peintre de la vie moderne, II.

5 Tu ne connais pas un marchand de gravures? Je voudrais mettre des images au mur.

SARTRE, la P. respectueuse, I, 2.

Spécialt. **Gravure de mode*** (→ **Accoutrement, cit. 2; évaporer, cit. 14**).

6 Ils voudraient tous avoir l'air de gravures de mode pour tailleurs (...) Moi, vous comprenez, je ne peux pas sortir de ma nature; je ne peins pas « pomme »; je fais ce que je vois (...)

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, XVI.

(1829). Image reproduisant un tableau, une photographie, etc. (⇒ **Reproduction; photographie**). **Accrocher des gravures au mur**.

Dr. **Liberté de la publication, de l'exposition et de la mise en vente des gravures et dessins** (loi du 29 juil. 1881). **Dépôt légal des gravures**. **Lois du 2 août 1882 et du 16 mars 1898 relatives aux gravures obscènes**.

♦ 5. Action de graver un disque* phonographique; son résultat. **L'enregistrement* de ce disque est remarquable mais la gravure est médiocre**. **Disque à gravure universelle**, pouvant être lu par des appareils stéréo ou monophoniques. **Gravure directe**, effectuée sans support magnétique.

COMP. **Héliogravure, photogravure, pyrogravure, similigravure**.

GRAY [græ] n. m. — D. i. (Mil. xx^e); de Stephen Gray, physicien anglais (mort en 1736).

♦ Phys. Unité de dose absorbée lors d'une irradiation par les rayonnements ionisants (symb : Gy), correspondant à la dose absorbée dans une masse de 1 kg à laquelle les rayonnements ionisants communiquent une énergie de 1 joule. **Le gray est l'unité d'énergie communiquée massique, de dose absorbée, et de kerma du système international; un gray vaut 100 rads***.

GRAZIOSO [gratsjozo] adj. — 1705; mot ital. (xv^e, en mus.) « gracieux »; → **Gracioso**.

♦ Mus. Se dit d'un mouvement à jouer gracieusement. **Allegro, andante grazioso**.

GRÉ [grè] n. m. — x^e, *grad*; du lat. *gratum*, neutre de *gratus* « chose agréable ».

♦ 1. Rare. Ce qui plaît, ce qui convient; ce que l'on souhaite. ⇒ **Caprice, fantaisie, goût, plaisir, volonté**. **Le gré de qq. Bon, mauvais gré**.

REM. *Gré*, « dès le moyen âge, s'est restreint à des locutions fixées » (Bloch).

1 Les affections sont aussi différentes que le sont les caractères, et le gré de l'un est souvent tout opposé à celui de l'autre.

BOURDALOUE, Pensées, t. II, p. 481, in LITTRÉ.

2 (...) mais, en dehors de certaines nécessités reconnues, toutes les dispositions législatives qui touchent aux mœurs, aux intérêts, à certains abus sont complètement abolies par un mauvais gré général.

BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 143.

LOC. (1280). **AU GRÉ DE...** : selon le goût, la volonté de... (→ **Charodon, cit. 1; croyance, cit. 11; entrelacs, cit. 4; espérer, cit. 36**). **Trouver qq. qqch. à son gré. À votre gré**. ⇒ **Convenance, guise**. — **Mener qq. à son gré** : à son bon plaisir* (→ **Étrenner, cit. 1**). **Se marier à son gré** (→ **Croisade, cit. 2; embarquer, cit. 13**). **Flâner (cit. 3) partout à son gré. Nous ne pouvons pas changer cela à notre gré**. ⇒ **Volonté** (à). — On a dit, dans le même sens : **selon le gré de...**

Je n'ai rien fait encore, et n'ai point rencontré De temps pour lui parler qui fût selon mon gré.

MOLIÈRE, la Princesse d'Élide, I, 2.

Avec une indifférence voulue il regardait les jeunes filles, n'en trouvant d'ailleurs aucune à son gré (...)

LOTI, Matelot, XXX, p. 119.

Je changeais à mon gré de nature (...)

FRANCE, le Petit Pierre, VIII.

(...) je laissais Casimir apprêter à son gré les fleurs sur une commode (...)

GIDE, Isabelle, IV, p. 70.

Au gré de son caprice, de son désir, de son envie, de sa fantaisie (cit. 32; → aussi **besoin, cit. 14**). **Au gré de son cœur, de son ambition**.

(...) que j'ai de plaisir De trouver une femme au gré de mon désir!

MOLIÈRE, l'École des maris, II, 7.

Le ciel pouvait me réserver une belle fille qui fût plus au gré du monde, mais non pas qui fût plus au gré de mon cœur.

MARIVAUX, Marianne, IV.

Enfin, tout allait au gré de mes désirs, grâce à la bonne opinion qu'elle avait de moi (...)

ROUSSEAU, les Confessions, III.

Fig. **Au gré des événements, des circonstances** : selon que, comme, quand les circonstances le permettent*. **Flotter** (cit. 6 et 19) **au gré du vent, des courants, des flots** (→ **Aborder, cit. 3; balancer, cit. 3; flot, cit. 13**).

(...) cette habitude du paysan qui ne passe pas devant le pain sans y tailler une tartine, au gré des heures de travail.

ZOLA, la Terre, IV, II.

Vx. **AVOIR, PRENDRE EN GRÉ** : trouver bon, agréable. ⇒ **Agréer; accepter** (→ **Ardent, cit. 31, La Fontaine**). **Il faut prendre en gré les afflictions que Dieu nous envoie** (Académie), les recevoir avec patience, résignation.

(...) elle est assez raisonnable pour prendre en gré tous les lieux où son mari et son devoir la réduisent (...)

M^{me} DE SÉVIGNÉ, 1475, 4 janv. 1697.

DE SON GRÉ, DE SON PLEIN GRÉ. ⇒ **Bénévolement, volontairement, volontiers**. **Obéir de bon gré, sans rechigner**. ⇒ **Grâce** (de bonne grâce).

(...) les hommes n'obéissent de bon gré qu'aux lois qu'ils se sont faites pour le bien de la société (...)

VOLTAIRE, Essai sur les mœurs, CXLV.

(1866). **DE GRÉ OU DE FORCE*** : que cela plaise ou non; de toutes façons. **Il le fera de gré ou de force** (Académie).

(...) de force ou de gré je me veux satisfaire.

CORNEILLE, Héraclius, I, 2.

LOC. adv. **BON GRÉ MAL GRÉ** : que cela plaise, convienne ou non (en insistant plus sur l'idée de résignation que sur celle de contrainte). **Bon gré mal gré, il devra faire ce voyage**. — REM. L'Académie (8^e éd.) écrit **bon gré, mal gré** avec une virgule à l'article GRÉ, mais **bon gré mal gré**, sans virgule à l'article **Mal**, ce qui est plus conforme à l'usage.

(...) Il veut, bon gré, mal gré, Ne se coucher qu'en robe et qu'en bonnet carré.

RACINE, les Plaideurs, I, 1.

(...) paraît intransigeante, pour effrayer l'Europe, et gagner, par l'intimidation, cette hasardeuse partie diplomatique où elle se trouvait, bon gré mal gré, engagée (...)

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. VII, p. 18.

(xv^e). **DE GRÉ À GRÉ** : à l'amiable*, en se mettant d'accord. **Traiter de gré à gré**. — **Marché de gré à gré**, passé par entente directe entre les contractants.

De son côté, reprit-il, monsieur Chabert consent à poursuivre de gré à gré avec vous un jugement qui annulera son acte de décès et prononcera la dissolution de son mariage.

BALZAC, le Colonel Chabert, Pl., t. II, p. 1131.

CONTRE LE GRÉ DE : contre la volonté de. **Faire qqch. contre le gré de ses parents. Subir qqch. contre son gré**, à son corps défendant, malgré* soi, malgré qu'on en ait (→ **Atavique, cit. 1; besogne, cit. 3**).

Ils ont compris que le vrai bien devait être tel que tous pussent le posséder à la fois, sans diminution et sans envie, et que personne ne le pût perdre contre son gré.

PASCAL, Pensées, VII, 425.

♦ 2. **AU GRÉ DE (qqn), À MON (SON...) GRÉ** : selon ce que (qqn) pense, ce qu'il estime juste, préférable. ⇒ **Goût, sentiment; opinion**. **À mon gré, à leur gré, etc.** (→ **Autour, cit. 8; balance, cit. 18; ennuyant, cit. 1**). **Cela est préférable, à mon gré**. ⇒ **Sens** (à mon sens). → **Cagot, cit. 1; école, cit. 16**. **Le temps coule (cit. 17) trop lentement au gré des hommes**.

Celle (la narration) du troisième acte, qui est à mon gré la plus magnifique (...)

CORNEILLE, Examen de Pompée.

♦ 3. (1050, **savoir bon gré**). Gratitude, reconnaissance — Vx en emploi libre :

Très peu de gré, mille traits de satire, Sont le loyer de quiconque ose écrire (...)

VOLTAIRE, Épîtres, CXXX, À la duchesse du Maine.

MOD. **SAVOIR GRÉ, savoir bon gré, un gré infini à qq. avoir de la reconnaissance pour qq. (→ Étayer, cit. 11; flegme, cit. 4)**. **Il faut en savoir gré à l'auteur**. ⇒ **Remercier** (→ **Engourdissement, cit. 3**). **Je vous saurais gré de vouloir bien me répondre d'urgence** : je vous serais obligé de (...)

En vérité, je vous sais bon gré de cela, et voilà l'action la plus sage que vous ayez faite de votre vie.

MOLIÈRE, le Malade imaginaire, I, 5.

(...) je sais un gré infini à Collé d'avoir mis Henri IV sur le théâtre.

VOLTAIRE, Lettre à d'Argental, 2118, 17 avr. 1762.

Sait-on gré du superflu à qui nous prive du nécessaire?

BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 5.

(...) il sut un gré extrême à sa mère, de s'être conduite de la sorte.

PROUST, Jean Santeuil, Pl., p. 498.

- 23 « Elle est injuste », se dit-il : « elle devrait lui savoir gré de s'occuper de l'enfant ». MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IX, p. 53.
- 24 Je disais à une femme, dans un rendez-vous que j'avais avec elle, pour lui marquer mon ardeur : J'attends cette soirée depuis trois jours. — Je vous en sais gré, me répondit-elle. Paul LÉAUTAUD, Propos d'un jour, p. 21.
Savoir mauvais gré à qqn de qqch., être peu satisfait, mécontent de ce qu'il a dit ou fait. ⇒ **Maugréer** (⇒ **Éluder**, cit. 4).
- 25 Pour vous au reste, madame, la gloire est déjà venue et elle viendra de plus en plus chaque jour; vous devez vous résigner à vous l'entendre dire et à n'en pas savoir mauvais gré à vos admirateurs parmi lesquels j'ose réclamer une petite place. SAINT-BEUVE, Correspondance, 69, 31 mai 1829, t. 1, p. 131.
- Vieilli. *Se savoir bon gré, se savoir gré de...* ⇒ **Applaudir** (s'), **féliciter** (se).
- 26 La belle se sut gré de tous ces sentiments. LA FONTAINE, Fables, VII, 5.
- 27 Excuse-moi seulement d'avoir tout à l'heure bouclé la serrure, ajouta-t-il par un raffinement de politesse dont il se sut gré. BERNANOS, Sous le soleil de Satan, in CE. roman., Pl., p. 103.

GRÉAGE [gʁeʒa] n. m. ⇒ **Grément**.

GRÈBE [gʁɛb] n. m. — 1557, Belon; mot savoyard (selon Belon); orig. inconnue. P. Guiraud évoque le lat. *crepare* « craquer, faire entendre un cliquetis », et un dial. *grabber* « fouiller en grattant » (⇒ **Grabuge**).

♦ 1. Oiseau aquatique palmipède, appelé scientifiquement *podiceps*, dont la taille varie de celle du pigeon à celle du canard, selon les variétés. *Le grèbe a un plumage argenté et duveteux. Manchon de plumes de grèbe.*

REM. On trouve parfois *grèbe* au féminin, notamment chez Rousseau (dans une citation inexactement rapportée par Littré).

- 1 (...) je ne tirai qu'un seul coup de fort loin sur une grèbe que je manquai. ROUSSEAU, Julie ou la Nouvelle Héloïse, IV, 7.
- 2 (...) le gémissement funèbre du grèbe! Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, p. 32.
- 3 Les temps sont venus. L'homme a pris possession De l'air, comme du flot la grèbe et l'alcyon. HUGO, la Légende des siècles, LVIII, « Plein ciel ».
- 4 N'a-t-on pas signalé quelquefois (à Paris) un martin-pêcheur (l'oiseau bleu ou le roi pêcheur) et une fois un grèbe huppé? LÉON BINET, in le Figaro littéraire, 14 juil. 1956.

♦ 2. (1844; modes). Plumes de cet oiseau. *Une toque, un manchon de grèbe.*

- 5 Enfant sans ceinture à boucle de diamant, sans guêtres en peau de requin, sans toque de grèbe... Enfant sans mère!... GIRAUDOUX, Simon le pathétique, p. 125.

GRÉBICHE [gʁɛbiʃ] n. f. — 1866, in Littré; orig. incert., p.-é. var. de *gribiche*.

Technique.

♦ 1. Imprim. Numéro d'inscription d'un manuscrit sur les registres d'un imprimeur. *La grébiche est reproduite à la fin du volume imprimé.* — Par ext. Ligne où se trouve le nom de l'imprimeur, les indications de tirage, etc.

Var. : *grébig* [gʁɛbiʒ], *gribiche* [gʁibiʃ].

♦ 2. Reliure volante.

♦ 3. (1926, in D. D. L.). Garniture métallique du bord d'un vêtement, d'un objet de maroquinerie.

GREC, GRECQUE [gʁɛk] adj. et n. — 1165; lat. *græcus*, qui avait d'autre part donné *grégeois, grègue, grièche*.

★ 1. ♦ 1. Adj. De Grèce. *Le sol grec. La péninsule, les îles grecques. Le peuple grec.*

(Grèce ancienne). *L'antiquité primitive grecque.* ⇒ **Préhellénique; cycladique, minoen, mycénien. Les cités*, les républiques grecques, leurs rivalités, leurs unions et fédérations** (⇒ **Cité; athénien, argien, spartiate; amphictyonie, hégémonie. Institutions grecques; magistrats grecs de l'Antiquité et fonctionnaires** (⇒ **Aréopage, sénat; docimasie, liturgie; amphictyon, archonte, astynome, éphore, héliaste, nomothète, polémarque, proxène, prytane, sophroniste, thesmothète, triérarque...**). *Colonies grecques. L'armée grecque* (⇒ **Hipparchie, hoplite, peltaste, polémarque**). *Les trières de la flotte grecque. Mercenaires grecs. Bourg ou canton grec.* ⇒ **Dème. Monuments, édifices de la ville grecque.** ⇒ **Acropole, agora, odéon, panthéon, parthénon, pœcile.**

- 1 (Corinthe) fut une ville de la plus grande importance dans un temps où le peuple grec était un monde, et les villes grecques des nations. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXI, VII.
Mythologie et théogonie grecques. Le panthéon des dieux grecs. Prêtres* (⇒ **Corybante, mystagoge**) et *oracles* grecs. Fêtes et jeux en l'honneur des dieux et héros grecs.* ⇒ **Canéphore, lampadophore...**; **chœur; musées; néméens (jeux); néoménie; panathénées, panathéniens (jeux), pandèmes, phalliques (fêtes), pythiques (jeux), thesmophories. Athlètes grecs, jeux athlétiques grecs.** ⇒ **Gymnase, gymnastique; agonistique, orchestra; olympiade, olympique; ago-**

nothète, athlète, hellanodice; pancratiaste; pentathlon. La beauté des éphèbes grecs exercés dans les gymnases. Costume grec.* ⇒ **Chiton, chlamyde, himation, pallium.** — *Courtisane grecque.* ⇒ **Hétaïre.** — *Théâtre et acteurs grecs.* ⇒ **Chœurs, choreute, cothurne, deutéragoniste, masque. Instruments** (⇒ **Piaule, sambuque**) et *modes de la musique grecque. Chant funèbre* (⇒ **Thrène**), *liturgique* (⇒ **Dithyrambe**) grec. — **Poids, mesures, et monnaies grecques.** ⇒ **Drachme, médimne, mine, obole, statère, talent.**

L'art grec. Les trois ordres de l'architecture grecque (⇒ **Corinthien, dorique, ionique**), *caractérisés par leurs chapiteaux. La sculpture grecque* (⇒ **Koré, kouroi**). *Aphrodite (Vénus) grecque au profil rectiligne. Le profil grec.*

La langue grecque antique. Locution propre à la langue grecque. ⇒ **Hellénisme. Dialectes grecs.** ⇒ **Attique, béotien, dorien, éolien, lesbien...** *Lettres de l'alphabet grec* (⇒ le tableau). *L'i grec (y). Écriture des manuscrits grecs primitifs.* ⇒ **Boustrophédon. Modes* et voix de la conjugaison des verbes grecs. Le jardin des racines grecques, ouvrage du grammairien Lancelot (1657). — *En langue grecque. Traduire un texte grec, un livre grec. Citations grecques. Thème grec, version grecque.* — REM. Ces emplois, sauf précision, concernent le grec ancien.**

Les auteurs (cit. 37) grecs. Formes de la poésie grecque. Poète-chanteur grec. ⇒ **Aède, épique, lyrique (poète), rhapsode. La tragédie grecque.** ⇒ **Tétralogie, trilogie; chœur, chorège. Les philosophes grecs: présocratiques, académiques, cyniques, mégariques, pythagoriciens, péripatéticiens, pyrrhoniens, stoiciens, épicuriens...** ⇒ aussi **Portique. Les sophistes grecs. Savants, géomètres, physiciens, médecins grecs. Historiens, rhéteurs grecs.** — *Finesse de l'esprit grec.* ⇒ **Atticisme** (cit. 1 et 3; ⇒ aussi **attique**, cit. 4). — *Marquer d'un caractère propre à la civilisation grecque.* ⇒ **Gréciser, helléniser. La civilisation grecque de l'antiquité** (cit. 6). « *Le miracle grec* ».

Imprimerie	Appellation	Équivalence française	
A α	A, α	alpha	a
B β, Β	B, β, Β	bêta	b
Γ, γ	Γ, γ	gamma	gu
Δ, δ	Δ, δ	delta	d
E, ε	E, ε	epsilon	é
Z, ζ	Z, ζ	dzéta	dz
H, η	H, η	êta	è
Θ, θ	Θ, θ	thêta	th
I, ι	I, ι	iota	i
K, κ	K, κ	kappa	k
Λ, λ	Λ, λ	lambda	l
M, μ	M, μ	mu	m
N, ν	N, ν	nu	n
Ξ, ξ	Ξ, ξ	ksi	x
O, ο	O, ο	omicron	o
Π, π	Π, π	pi	p
P, ρ	P, ρ	rô	r
Σ, σ, ς	Σ, σ, ς	sigma	s
T, τ	T, τ	tau	t
Υ, υ	Υ, υ	upsilon	u
Φ, φ	Φ, φ	phi	ph
X, χ	X, χ	khi	kh
Ψ, ψ	Ψ, ψ	psi	ps
Ω, ω	Ω, ω	oméga	ô

(...) le miracle grec, une chose qui n'a existé qu'une fois qui ne s'était jamais vue, qui ne se reverra plus, mais dont l'effet durera éternellement, je veux dire un type de beauté éternelle, sans nulle tache locale ou nationale. RENAN, Prière sur l'Acropole, in CE. compl., t. II, p. 753.

Ce ne sont pas seulement des hommes, les plus beaux de tous, qu'a faits la statuaire grecque. Elle a fait aussi des dieux, et, du jugement de tous les anciens, ces dieux étaient ses chefs-d'œuvre. TAINE, Philosophie de l'art, t. II, p. 200.

Quand plus tard Rome eut dépeuplé le monde grec, l'énorme ville eut son peuple de statues presque égal à sa population de vivants. TAINE, Philosophie de l'art, t. I, p. 75.

(...) que l'on considère la ligne de l'architecture grecque, et que l'on me dise si l'on ne voit pas dans cet art quelque chose de ce bel équilibre et de cet enthousiasme si bien discipliné. JACQUES DE LACRETELLE, le Demi-dieu, II.

Loc. fam. *Renvoyer qqch. aux calendes grecques.* ⇒ **Calendes** (cit. 3). *Période de l'histoire grecque d'Alexandre (mort en 323 av. J.-C.) jusqu'à la conquête romaine.* ⇒ **Alexandrin, hellénistique** (période). *Empire grec, ou empire romain d'Orient de la mort de Théodose (mort en 476 après J.-C.) jusqu'à la chute de Constantinople (1453).* ⇒ **Byzantin**.

Calendrier grec : calendrier orthodoxe, en retard de 12 jours sur le calendrier grégorien.

(Grec moderne). *Les souverains grecs et le prince héritier de Grèce* (⇒ **Diadoque**). *Les Nomes, divisions administratives du royaume grec.* ⇒ **Nomarchie. Evzones grecs vêtus de la fustanelle. Bon-**

net grec. Calotte grecque. Les clephtes, anciens montagnards de l'Olympe et du Pinde. — L'Église orthodoxe grecque. Le rite grec. Patriarcat grec, grec-melchite (⇒ Melchite). Les caloyers, religieux grecs de l'ordre de Saint-Basile. — Calendrier des martyrs grecs. ⇒ Ménologe.

Guerre de l'Indépendance grecque, soutenue contre les Turcs, de 1821 à 1829. Les hétéaires, sociétés secrètes grecques. Les palikares*, soldats de la milice grecque. Partisan de l'Indépendance grecque en Europe. ⇒ Philhellène. — Allus. littér. L'enfant grec, symbole du patriotisme grec célébré par V. Hugo.*

6 — Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus, Je veux de la poudre et des balles. HUGO, les Orientales, « L'enfant ».

7 (...) nous nous arrêtons pour voir des ruines : ce sont celles d'un couvent grec dévasté par les Albanais (...). CHATEAUBRIAND, Itinéraire..., I, p. 136.

(Grèce contemporaine). *L'économie, la politique grecque. — La cuisine grecque. Plats grecs (moussaka, souvlaki...). Restaurants grecs (hors de Grèce). Danse grecque traditionnelle (⇒ Sirtaki).*


Loc. *Croix grecque*, à quatre branches égales.

8 Les arcades (de l'église) qui se développent autour de la partie centrale comme les quatre bras de la croix grecque, les chapelles symétriques, sont tracées d'après un plan d'un style très pur (...). JACQUES DE LACRETELLE, le Demi-dieu, v.

Nez grec, évoquant le profil idéal de l'art grec.

Vielli. *Le vice grec* : l'homosexualité masculine (allus. à la Grèce antique).

♦ 2. (1640). Fig.  Savant. Être, ne pas être grec dans un domaine.

 Vx. Habile à tromper (→ ci-dessous, II., A., 2.).

★ II. N. A. ♦ 1. N. m. et f. (1208). *Les Grecs. ⇒ Hellène. Un Grec d'Athènes, de Smyrne. Une belle Grecque. Le roi des Grecs. — Les Grecs de l'Antiquité, initiateurs de la civilisation romaine. Les Grecs d'aujourd'hui. — Relig. Qui suit la religion grecque orthodoxe. Rites des Grecs.*

9 Les Grecs, avant Homère, n'avait guère négocié qu'entre eux, et chez quelques peuples barbares ; mais ils étendirent leur domination à mesure qu'ils formèrent de nouveaux peuples. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXI, VII.

10 Les Grecs étaient une grande nation, composée de villes qui avaient chacune leur gouvernement et leurs lois. MONTESQUIEU, l'Esprit des lois, XXIII, XVII.

11 Ainsi firent ces Grecs, qui dirigèrent leur esprit sur tous les points, accordèrent au raisonnement entre nos facultés, le rang prééminent, et, cependant, s'inclinèrent toujours devant leurs divinités c'est-à-dire devant la nature.

JACQUES DE LACRETELLE, le Demi-dieu, VIII.

Loc. (Vx). *Savant comme un Grec.*

12 À pédant, pédant et demi. Qu'il s'avise de parler latin. J'y suis Grec ; je l'extermine. BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, III, 15.

13 Je ne suis pas un grand Grec dans ce que ces gens-ci appellent la politesse (...). STENDHAL, le Rouge et le Noir, II, II.

♦ 2. (1721 ; cour. au XIX^e). Péj. et vx. Tricheur au jeu. — REM. Cet emploi provient vraisemblablement d'un croisement entre le sens fig. de grec « habile » (d'abord [1527] « helléniste », puis « savant », « qui en sait autant que celui qui sait le grec ») et le calembour sur *graisse* « profit » et *Grèce*.

13.1 Les joueurs furent tenus d'exhiber leurs papiers ; il y avait là quelques jeunes viveurs, naïfs pigeons mêlés à des grecs de profession.

A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 98 (v. 1890).

Spécialt. Compère d'un joueur qui manie les cartes et en tire de l'argent (bonneteau, etc.). ⇒ **Baron**.

♦ 3. Loc. fam (par allus. au vice grec). *Se faire voir chez les Grecs* : se faire posséder sexuellement (d'un homme). *Va te faire voir chez les Grecs !*

B. N. m. (1512). LE GREC : la langue grecque. *Le grec ancien fait, avec le latin, partie des humanités classiques* (→ Bourrer, cit. 6 ; enseigner, cit. 6 ; érudit, cit. 1 ; étaler, cit. 28). *Prononciation érasmiennne et prononciation reuchlinienne du grec* (→ aussi Esprit : esprit rude, esprit doux ; iotacisme, itacisme). *Grec médiéval. Grec byzantin. — Grec moderne ou néo-grec (⇒ Romaique), divisé* (comme le grec d'époques hellénistique et byzantine) *en langue puriste et langue démotique (ou populaire). Au XX^e siècle, le grec démotique est devenu langue littéraire.*

Allus. littér. *Pour l'amour du grec* (...)

14 — *Philaminte*. Quoi ? Monsieur sait du grec ? Ah ! permettez de grâce. Que pour l'amour du grec, Monsieur, on vous embrasse. (Il les baise toutes, jusques à Henriette, qui le refuse)

— *Henriette*. Excusez-moi, Monsieur, je n'entends pas le grec.

MOLIÈRE, les Femmes savantes, III, 3.

Fig. (par allus. à l'écriture). *C'est du grec* : c'est incompréhensible (→ Chinois, hébreu). *C'est du grec pour moi* : je n'y comprends rien.

★ III. Loc. adj. (1584). À LA GRECQUE : à la manière des Grecs. *Robe, coiffure, tunique à la grecque. — (1635). Relier à la grecque. Reliure à la grecque. — Chambre décorée à la grecque*, dans un style évoquant la Grèce antique.

15 Ses cheveux blonds, relevés à la grecque sur le sommet de sa tête, étaient ornés d'une couronne de verveine (...). CHATEAUBRIAND, les Martyrs, X.

16 Ce banquier subalterne, et néanmoins millionnaire, aimait le style grec. La corniche de la chambre était une grecque. Drapé par une étoffe teinte en pourpre et disposée à la grecque le long de la muraille comme le fond d'un tableau de David,

le lit, d'une forme très pure, datait du temps de l'Empire où tout se fabriquait dans ce goût. BALZAC, Illusions perdues, Pl., t. IV, p. 835.

Spécialt. (d'une préparation culinaire froide et aromatisée). *Champignon à la grecque*, préparés à l'huile et aux aromates.

DÉR. Gréciser, grécisme, grécité, grecque.

COMP. V. Gréco-, gréco-bouddhique, gréco-latin, grécomanie, gréco-romain.

HOM. Grecque.

GRÉCISER [grɛsizɛ] v. — 1551 ; de *grec*, et suff. *-iser*.

♦ 1. V. tr. Donner une forme grecque à (un mot) soit à l'aide d'une désinence soit en le traduisant. *L'humaniste Schwarzerd avait grécisé son nom en Melanchthon. ⇒ aussi Helléniser.*

♦ 2. V. intr. Imiter la Grèce (en art, etc.).

► **GRÉCISÉ, ÉE** p. p. adj. *Langue grécisée.*

Europe — déffinition — Ensemble des gens romanisés, baptisés — ou judaïsés, grécisés. VALÉRY, Cahiers, t. II, Pl., p. 1463.

GRÉCISME [grɛsism] n. m. — 1842 ; de *grec*, et suff. *-isme*.

♦ Vx. ⇒ **Hellénisme**.

GRÉCITÉ [grɛsité] n. f. — 1800, Joubert, in D. D. L. ; de *grec*.

♦ Didact. Caractère de ce qui est grec. *Haute, basse-grécité.*

GRÉCO- Préfixe (lat. *græcus*) entrant dans la composition de mots savants. ⇒ **Gréco-bouddhique, gréco-latin, gréco-romain**, et aussi **grécomanie**. — On trouve divers comp., tel *gréco-russe* (1838) ; *grécomane*, adj. et n. (1827, « érudit »).

GRÉCO-BOUDDHIQUE [grɛkobudik] adj. — 1923 ; de *gréco-*, et *bouddhique*.

♦ Didact. Qualifie un art de l'Inde où paraissent des influences grecques. *L'art gréco-bouddhique du Gandhara.*

GRÉCO-LATIN, INE [grɛkolatɛ, in] adj. — 1821 ; de *gréco-*, et *latin*.

♦ Didact. Qui appartient à la fois aux civilisations grecques et latines ; qui les concerne l'une et l'autre. *La statue gréco-latine. — Spécialt. Qui concerne ces deux civilisations dans leurs aspects littéraires, linguistiques, philologiques ; des langues grecque et latine. Les humanités gréco-latines. La tradition des études gréco-latines dans les universités européennes.*

GRÉCOMANIE [grɛkomanj] n. f. — 1791 ; de *gréco-*, et *-manie*.

♦ Didact et vx. Manie d'imiter les usages, la langue des Grecs.

GRÉCO-ROMAIN, AINE [grɛkoromɛ, en] adj. — 1832, Hugo ; de *gréco-*, et *romain*.

♦ 1. Didact. Commun aux civilisations de la Grèce et de Rome, dans l'Antiquité. *Art, polythéisme gréco-romain.*

♦ 2. (Fin XIX^e). Sports. *Lutte gréco-romaine*, excluant coups et clés (opposé à *catch, judo, lutte libre*) et n'autorisant de prises qu'au-dessus de la ceinture.

GRECQUE [grɛkɛ] n. f. — 1702 ; de *grec* au fém. et de *à la grecque*.

★ I. Techn. ♦ 1. Scie de relieur, servant à grecquer.

♦ 2. Entaille faite avec cette scie.

★ II. (1834). Ornement fait de lignes droites qui reviennent sur elles-mêmes à angle droit (→ Grec, cit. 6). *Grecque ornant une frise d'architecture (⇒ Frette), un galon de passementerie, une reliure.*

DÉR. Grecquer

HOM. Grec, formes de grecquer.

GRECQUER [grɛkɛ] v. tr. — 1701 ; de *grecque*, n. f.

♦ Techn. Entailler d'une grecque, de grecques. *Grecquer des dos. Scie à grecquer.*

GREDIN, INE [grɛdɛ, in] n. — 1640 ; du moy. néerl. *gredich*, francisé avec suff. *en -in*.

★ I. Vx. ♦ 1. « Gueux, misérable qui est de la lie du peuple » (Furetière), qui est réduit à la mendicité.

♦ 2. Écrivain médiocre, avide, besogneux ou famélique.

- 1 Il semble à trois gredins, dans leur cerveau,
Ce, pour être imprimés, et reliés en veau,
Les voilà dans l'Etat d'importantes personnes (...)
MOLIÈRE, les Femmes savantes, IV, 3.
- 2 Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser.
VOLTAIRE, Lettre à Panckoucke, 3437, 13 févr. 1769.

★ II. (1653). Mod. Personne sans honneur, sans probité, vile, méprisable. ⇒ **Bandit, coquin, criminel, malfaiteur, vaurien.**

- 3 À quoi servirait-il avoir tant d'honnêtes gens dans le ministère, si les gredins triomphent encore ?
D'ALEMBERT, Lettre à Voltaire, 28 août 1775.
- 4 Ce gredin de mari a pour lui la loi (...)
BALZAC, la Cousine Bette, Pl., t. VI, p. 384.
- 5 Tout ce cas monstrueux de gredins et de cuistres (...)
HUGO, les Châtiments, VII, VIII, 4.
- 6 Fanny, qui vivait très en froid avec son père, blessée de ce qu'il s'était retiré chez son gredin d'aîné, au lieu de se réinstaller chez elle (...)
ZOLA, la Terre, IV, IV. (1775). Sens atténué. ⇒ **Chenapan, fripon, garnement. Petit gredin, je vais te tirer les oreilles ! Ah, la gredine !**

★ III. (P.-ê. altér. de *grondin*). Chien d'une race de petite taille, appelée plus tard King-Charles* (cit. Baudelaire).

DÉR. Gredinerie.

GRE DINERIE [grædinari] n. f. — 1690, Furetière; de *gredin*. Vieilli.

- ♦ 1. Manière d'agir, caractère de gredin. ⇒ **Abjection, bassesse, friponnerie, improbité** (⇒ Exagéré, cit. 4).
- ♦ 2. (*Une, des gredineries*). Action de gredin. ⇒ **Malhonnêteté.**

GRÉEMENT [græmã] n. m. — 1670; *agrément*, déb. xvii^e; de *gréer*.

- ♦ 1. (1801). Mar. Action de gréer*. *Achever le grément d'une barque, d'un thonier.* — REM. En ce sens, on dit aussi *gréage*.
- ♦ 2. (1670). Cour. Ensemble des objets et appareils nécessaires à la propulsion et à la manœuvre des navires à voiles; aux mâts et cheminées des navires à propulsion thermique; à l'amarrage et à la sécurité de tous les navires. ⇒ aussi **Appareux. Mâture et grément**: « ensemble des mâts, vergues, etc., avec leurs manœuvres dormantes et courantes » (Gruss). ⇒ **Agrès, cordage, manœuvre, mât, mâturation, poulie, voile** (⇒ Alourdir, cit. 1; appareillage, cit. 1; équipement, cit. 1). — **Grément d'un mât, d'une vergue.** ⇒ **Garniture. Guibre*** pour le grément de beaupré. *La perruche, grément supérieur de l'artimon.*
- 1 Moyennant cette somme, le bateau et un grément tout neuf, voiles, jarres, cordages, ancre de fer, tout fut à nous.
LAMARTINE, Graziella, I, XVIII.
- 2 Le vacarme effroyable produit par le mugissement du vent dans le grément et par les coups de mer qui balayaient le pont nous empêchait d'entendre ce qui se disait (...)
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, III.
- 3 Tout à coup, on aperçut un homme qui grimpaît dans le grément avec l'agilité d'un chat-tigre.
HUGO, les Misérables, II, II, III.

GREEN [grin] n. m. — 1904; *putting green*, 1896; dans un autre sens, 1765, en Angleterre; mot angl. « vert », abrég. de *putting* (« action d'envoyer la balle dans le trou ») *green*.

- ♦ Golf. (Anglic.). Espace gazonné qui entoure chaque trou d'un terrain de golf. *Coup joué sur le green.* ⇒ **Putt.**
Au caddy qui l'accompagnait sur les greens, il octroyait des pourboires de cinquante et cent dollars.
GILBERT TANUGI, Requiem pour Woonaa, p. 245.

GRÉER [græe] v. tr. — 1666; *grayer* « abattre (un mât) », 1636; *agreier*, xii^e; du scandinave *gredda* « équiper ».

- ♦ Mar. Garnir (un bâtiment, et, par ext., un mât) de voiles, poulies, cordages, etc. (⇒ **Grément**). *Gréer une goélette* (⇒ **Équiper**). *Gréer une vergue*, la garnir de toutes ses poulies, filières, marche-pieds. — *Gréer une embarcation*, l'équiper de ses accessoires. — Passif et p. p. *Ce navire est gréé en goélette*, sa mâturation, son grément sont disposés de la même façon que sur une goélette.
- 1 Je possédais un canot à voiles (...) Il avait un pont coupé, avec un coqueron, et il était gréé en sloop (...)
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, I.
- 2 La *Jane Guy* était une goélette de belle apparence (...) Elle aurait dû être gréée en trois-mâts-barque et différer à tous égards des constructions usitées pour les mers du Sud.
BAUDELAIRE, Trad. E. POE, les Aventures d'A. Gordon Pym, XIV.
- 3 Elle portait brigantine, misaine, trinquettes, focs, flèches, et pouvait gréer une fortune pour le vent arrière.
J. VERNE, le Tour du monde en 80 jours, p. 169.

DÉR. Grément (et gréage), gréeur.

GRÉEUR [græœr] n. m. — Attesté mil. xx^e (1969, in T.L.F.); de *gréer*.

- ♦ Mar. Personne qui fabrique, pose, répare, règle les gréments dans un chantier naval. — REM. Le fém. *gréeuse* est virtuel.

GREFFAGE [grɛfaʒ] n. m. — 1872, P. Larousse; de *greffer*.

♦ Action de greffer; ensemble des opérations dont la greffe* (2. Greffe, cit. 4) est le résultat (⇒ *Bouture*, cit. 1). *Greffage des plants de pépinière, des arbres du verger. Variétés sélectionnées que l'on propage par greffage et greffage. Greffage par approche, par rameau détaché, par œil du bourgeon détaché.* ⇒ 1. **Greffe** (1.).

L'un des arbustes porte, de par une singularité de greffage, des roses mi-parties jaunes, mi-parties rouges.
COLETTE, Pour un herbier, p. 13.

1. GREFFE [grɛf] n. m. — 1080, *groife*; du lat. *graphium* « stylet », lui-même du grec *grapheion*, même sens.

♦ 1. Ancienn. Stylet, poinçon pour écrire.

♦ 2. (1278). Mod. Bureau où l'on garde les minutes des actes de procédure. *Le greffe de la justice de paix, du tribunal de commerce* (⇒ *Bilan*, cit. 2; communication, cit. 4). *Déposer au greffe un dossier, une pièce de procès.*

Le comte de Mirabeau, très laid de figure, mais plein d'esprit, ayant été mis en espèce pour un prétendu rapt de séduction, fut lui-même son avocat. « Messieurs, dit-il, je suis accusé de séduction : pour toute réponse, et pour toute défense, je demande que mon portrait soit mis au greffe ».

CHAMFORT, Caractères et anecdotes, Laideur de Mirabeau. À gauche, dans cette vaste salle d'entrée, se trouve le greffe de la Conciergerie, espèce de bureau formé par des vitrages où siègent le directeur et son greffier, où sont les registres d'érou.

BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 931.

DÉR. Greffier.

HOM. 2. **Greffe**; formes du v. *greffer*.

2. GREFFE [grɛf] n. f. — xiii^e, *greife*, n. m., jusqu'en 1538, où la forme mod. apparaît chez Estienne; métaphore de 1. *greffe*.

♦ 1. Pousse d'une plante (œil, branche...) que l'on insère dans une autre plante (sujet) pour que celle-ci produise les fruits de la première. ⇒ **Greffon; ente, scion. La greffe développe sur le sujet, ou porte-greffe, où on l'a greffée toutes les qualités, de son espèce d'origine. On utilise comme greffe un œil, une branche ou un morceau d'écorce pourvus d'un ou plusieurs bourgeons. Un greffe d'abricotier, d'orange. Ligaturer, enduire de mastic une greffe pour la maintenir sur le sujet. Greffe qui prend bien, qui dépérit.**

Une greffe est une sorte de bouture plantée dans un tronc vivant.

BONNET, Considérations sur les corps org., in LITTRÉ.

REM. L'emploi de *greffe* dans le sens concret, s'agissant de la greffe (3.) animale, est problématique. « Subir une greffe » correspond au sens 3, mais « la greffe prend » peut être compris au sens de « greffon ».

Quand on a déterminé l'aptitude d'un fragment de tissu ou d'organe à subir avec succès une greffe, on se rend compte que celle-ci a d'autant plus de chances de « prendre » et d'évoluer que le milieu intérieur de l'hôte est plus identique à celui d'où émane le greffon. MAX ARON et Pierre Paul GRASSÉ, Biologie animale, p. 6.

♦ 2. (xvii^e). Opération par laquelle on implante une greffe, un greffon* (en ce sens, on dit aussi *greffage*); résultat de cette action. *La greffe permet de réunir sur un même pied les qualités du sujet* (⇒ **Porte-greffe**) *et celles de l'individu fournisseur du greffon** (⇒ **Étalon**, cit. 2). *Diverses variétés de greffe : en anneau, en berceau, en couronne, en écusson, en fente, en sifflet. Mastic pour greffe, couteau * (cit. 20) à greffe. Bourrelet de greffe, formé à la jonction du porte-greffe et du greffon. La greffe a réussi.*

(...) au moyen de la greffe, l'homme a pour ainsi dire créé des espèces secondaires qu'il peut propager et multiplier à son gré (...)

BUFFON, Époques de la nature, VII.

Le greffage est une opération très usitée en horticulture et qui consiste à souder un végétal ou une portion de végétal sur un autre dans des conditions telles que les deux éléments soudés puissent croître et vivre l'un sur l'autre. Le résultat de l'opération est appelé *greffe*.

P. POIRÉ, Dict. des sciences, art. *Greffage*.

Pour qu'une greffe réussisse, il est nécessaire que les tissus jeunes et en voie de formation soient en contact (...) L'époque et l'habileté de l'opérateur concourent, bien entendu, à assurer la réussite des greffes.

P. PASSY, in Omnium agricole, art. *Greffage*.

♦ 3. (1782, Condorcet, *greffe animale*). Opération qui consiste à insérer une portion de l'organisme d'un individu (donneur) sur une autre partie de son corps ou sur un autre individu (receveur). *Greffe expérimentale opérée sur des animaux. Greffe réparatrice sur les plaies des accidentés, des brûlés. Greffe de tissus; greffe cutanée. Greffe à lambeau, à doigts croisés. Greffe osseuse, vasculaire; greffe de la cornée; greffe d'organes. Greffe siamoise.* ⇒ **Parabiose. Origine variée du greffon utilisé pour la greffe.** ⇒ **Autoplastie, hétéroplastie** (⇒ suff. -plastie). *Greffe d'implants glandulaires; greffe testiculaire, ovarienne, pour compenser les déséquilibres endocriniens.* — *Faire, pratiquer une greffe du rein sur un patient. La greffe prend* (aussi au sens de « greffon ») → ci-dessus cit. 2).

Quand on transplante sur une plaie de larges lambeaux cutanés, on détermine l'adhérence à la plaie de cette peau étrangère, et par cette véritable greffe animale, on peut obtenir la guérison de la plaie.

Deux chirurgiens américains, MM. Reverdin et Frank Hamilton, de New-York, ont les premiers essayé ce mode singulier de traitement. Un chirurgien de Strasbourg, M. Coze, avait envoyé à l'Académie des sciences de Paris, dans la séance du 26 février 1872, un mémoire intitulé : De l'emploi des greffes épidermiques pratiquées avec des peaux de lapin pour la guérison des plaies rebelles. Enfin, le docteur Ollier, de Lyon, a présenté ultérieurement à la même académie un mémoire

sur ce sujet. Seulement, au lieu de lambeaux de peau d'animal, c'est la peau humaine de M. Ollier employée pour ce mode bizarre de traitement (...) Pour opérer cette greffe cutanée, M. Ollier, à l'aide d'un couteau mince et large, détache un lambeau de peau (...)

L. FIGUIER, l'Année scientifique et industrielle 1873, p. 343 (1872).

6 Aussi une greffe est-elle particulièrement à même d'être pratiquée chez l'animal même duquel on a prélevé le greffon : c'est la greffe dite *autoplastique* ou *autogreffe*. Elle est plus difficile si l'on choisit pour hôte un autre animal de même espèce : on dit alors que la greffe est *homoplastique*. Enfin la greffe devient tout à fait problématique quand on l'exécute chez un animal d'une autre espèce : on appelle *hétéroplastique* cette dernière sorte de greffe.

Max ARON et Pierre Paul GRASSÉ, Biologie animale, p. 676-677.

Transplantation (d'un organe). *Greffes d'organe*. *Greffes autologues* (⇒ *Autogreffe*), *isogéniques* (isogreffes), *allogéniques* (⇒ *Homogreffe*), *xénogéniques* (⇒ *Hétérogreffe*). *Greffe de cœur**. ⇒ *Transplantation* (cardiaque). *Greffe de rein, de foie, de poumon, de pancréas, de moelle osseuse*. *Effectuer, pratiquer une greffe de pancréas*. « *Greffes de gène, greffes d'embryon, clones, bébés-éprouvette, hybrides animaux et végétaux, chimères, mosaïques : le génie de l'apprenti sorcier humain n'a plus de limites* » (*Sciences et Avenir*, n° 410, avr. 1981, p. 47). — *Greffe de la cornée*.

DÉR. Greffer.

COMP. (Du sens 1) *Autogreffe, homogreffe*. — *Porte-greffe*.

HOM. 1. *Grefte* : formes du v. greffer.

GREFFER [græfe] v. tr. — 1538; *graffer*, 1496; de 2. *greffe*.

♦ 1. Insérer une greffe (1.), un greffon sur (un sujet). ⇒ *Enter*. *Greffer un rosier sur un églantier, un poirier sur un cognassier*. *Greffer* (une espèce d'arbre) *sur franc**, *sur sauvageon**. *Greffer un pommier sur paradis*. — Absolt. (→ Couteau, cit. 20). *Époque propice pour greffer*. *Ciseaux, couteau, gouge à greffer* (ou à greffe). — Pron. *Le pommier se greffe sur paradis, sur doucin*, etc.

1 Si l'on greffe l'amandier sur le prunier, la greffe ne subsistera que peu d'années.

BONNET, Considérations sur les corps org., Œ. t. V, p. 453, in POUGENET.

2 Il avait avisé un églantier sauvage, poussé tout seul, comme ça. Au lieu de l'arracher, il s'était amusé à y greffer une Reine des Neiges, rose alors à la mode.

Roger IKOR, les Fils d'Avrom, p. 26-27.

♦ 2. Soumettre (un sujet, un porte-greffe) à l'opération de la greffe*. *Plants assez vigoureux pour être greffés*. *Ces arbres seront greffés avec des greffons sélectionnés*. *Greffer* (un arbre) *en écusson*. ⇒ *Écussonner*.

3 J'avais un arbuste inutile

Qui languissait dans mon canton,

Un beau jardinier de la ville

Vient de greffer mon sauvageon.

VOLTAIRE, Lettres en vers et en prose, 148.

♦ 3. Pratiquer une greffe (3.) animale sur... *Greffer une cornée prélevée sur un cadavre; greffer un rein, un fragment osseux*.

4 (...) n'est-on pas parvenu à greffer sur le dos d'un rat vivant la queue détachée au corps d'un autre rat?

LAUTRÉAMONT, les Chants de Maldoror, v, p. 189.

♦ 4. Fig. ⇒ *Ajouter, enter, insérer, introduire*. *Greffer une institution sur des habitudes, sur la coutume*. — Pron. *Des complications imprévues sont venues se greffer là-dessus*.

5 (...) les mêmes erreurs se propageront, s'accroîtront de tous les climats, se grefferont, pour ainsi dire, sur les tiges que chacun produit.

CONDILLAC, Hist. ancienne, III, 2.

6 (...) la Grèce, à qui nous devons beaucoup, et dont l'esprit s'est pour ainsi dire greffé sur notre esprit.

FUSTEL DE COULANGES, Leçons à l'Impératrice, p. 47.

7 (...) Grétry a vicie sa conception, en greffant après coup de nouveaux opéras sur ces symphonies dramatiques.

R. ROLLAND, Musiciens d'autrefois, p. 270.

8 Le drame de famille s'était greffé à vif sur le drame d'amour.

MARTIN DU GARD, les Thibault t. III, p. 278.

► **GREFFÉ, ÊE** p. p. adj. *Arbre greffé, mal greffé*. — *Rein greffé*.

Chim. *Copolymère greffé*, dont un des monomères forme des chaînes latérales fixées à la chaîne principale des molécules de l'autre monomère.

DÉR. *Greffeur, greffoir, greffon*.

GREFFEUR, EUSE [græfœr, øz] n. — V. 1500; de *greffer*.

♦ Techn. (hortic.). Personne qui greffe.

GREFFIER, IÈRE [græfje, èr] n. m. — 1278; de 1. *greffe*.

♦ 1. Officier public proposé au greffe* (→ *Accusation*, cit. 3; *authentique*, cit. 4; 2. *avenir*, cit.; *enrôler*, cit. 1; *extrait*, cit. 3). *Charge de greffier*. *Greffier du tribunal civil, de la justice de paix, du tribunal de commerce*. *Greffier en chef de la Cour d'appel, du Tribunal civil, assisté de greffiers et de commis expéditionnaires*. *Registre du greffier d'audience*. ⇒ *Plumitif*. *Copies grossoyées délivrées par les greffiers*. ⇒ *Grosse*. *Elle est greffière*.

1 *Greffier*. Officier public auxiliaire de la justice, titulaire de sa charge, nommé par décret du chef du Gouvernement, ayant pour fonctions de diriger les services du greffe, et en outre, d'assister le tribunal à l'audience et dans les autres fonctions de judicature pour tenir les notes d'audience, recueillir les dépositions des témoins, transcrire les jugements sur les feuilles dénommées minutes, délivrer les grosses des jugements, les expéditions des actes judiciaires.

H. CAPITANT, Voc. juridique, art. *Greffier*.

2 Les greffiers près les tribunaux judiciaires de tous ordres, bien qu'ils ne soient pas

des officiers ministériels, jouissent du même droit de présentation (de leurs successeurs).

DALLOZ, Nouveau répertoire, Office public ou ministériel, n° 8. Les commis expéditionnaires sont de simples scribes, sans caractère officiel, qui ne peuvent remplir aucune des fonctions attribuées aux greffiers. Ils sont rémunérés par le greffier en chef.

DALLOZ, Nouveau répertoire, Greffier, n° 105.

Hist. (sous la Révolution). *Greffier de police*. *Greffier de corps législatif, de la commune*.

♦ 2. (1571; du sens 1, cette race provenant de la chienne d'un greffier). Chien de meute courant, au pelage blanc ou fauve clair. — Adj. *Chien greffier*.

♦ 3. (1821, par rapprochement avec *griffe*). Fig. et fam. Chat.

HOM. Formes du v. greffer.

GREFFOIR [græfwaʁ] n. m. — 1700; de *greffer*.

♦ Techn. (agric.). Outil, couteau à greffer.

Les instruments employés pour procéder au greffage sont : les *scies* pour trancher les sujets ; le *secateur*, pour supprimer certaines ramifications inutiles ; la *serpette*, pour parer les plaies après la sice ; le *greffoir*, pour tailler les greffons. Pour les *greffes en fente*, une lame forte, pour fendre les sujets, *couteau, ciseau* à greffer. Pour quelques greffes spéciales, la *gouge à greffer*, le *métrogreffe*, etc.

P. PASSY, in Omnium agricole, art. *Greffage*.

GREFFON [græfɔ̃] n. m. — 1552, *grafon*; repris 1872; de *greffer*.

♦ 1. Partie d'un végétal dont on veut obtenir de nouveaux spécimens et qu'on greffe sur un autre végétal dit *sujet* ou *porte-greffe*. ⇒ 2. *Grefte*, 1.

Recolté près d'Alger, un vin blanc se souvient ponctuellement, depuis des années, du noble greffon bordelais qui le sucra juste assez, l'alléga et le rendit gai.

COLETTE, Prisons et Paradis, Vins, p. 69.

♦ 2. Fragment de tissu ou d'organe transplanté dans l'opération de la greffe (2. *Grefte*, 3) animale. *Prélever un greffon*. ⇒ *Transplant*.

HOM. Formes du v. greffer.

GRÉGAIRE [grægeʁ] adj. — 1829; *gregarius miles* « simple soldat », dans une trad. de Suétone, 1520; adapt. du lat. *gregarius*, de *grex*, *grege* « troupeau ».

♦ 1. (1829). Didact. Se dit des espèces dont les individus vivent côte à côte en groupes nombreux. *Les moutons, les poissons migrateurs, les criquets sont des animaux grégaires*.

Un animal qui, comme nous, a été grégaire pendant des siècles, ignore la splendeur liberté d'esprit du tigre et du léopard.

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, IV (→ ci-dessous, cit. 3).

(...) activités instinctives innées propres aux structures nerveuses (...) qui se manifestent de façon permanente ou seulement dans certaines conditions quand l'animal devient grégaire.

Paul CHAUCHARD, Sociétés animales, société humaine, p. 30.

♦ 2. (1909, R. Poincaré). Cour. Qui provoque le groupement d'êtres vivants, ou qui en résulte. *Caractère grégaire* ⇒ *Gréganisme, grégarité*. *Tendance, instinct grégaire*. *Sentiments, réactions grégaires*. *Esprit grégaire* (⇒ *Moutonnier*).

(...) il (*chacun de nous*) ne peut se défendre d'un goût dépravé pour la sottise quand elle est l'œuvre du troupeau tout entier (...) Tout système qui méprisera l'égoïsme périsse. Mais aussi tout régime qui négligera le vieux fonds grégaire de l'espèce humaine sera secoué tous les deux mille ans par des crises mystiques et pénibles (...)

A. MAUROIS, les Discours du Dr O'Grady, IV.

(...) l'instinct qu'on nomme grégaire pousse à vivre ensemble un grand nombre d'animaux.

F. CHALLAYE, Psychologie, p. 186.

(...) je vais rejoindre les brûlants compagnons dont la lutte partage et rompt le pain du sort commun dans les sables mouvants des détresses grégaires.

Gaston MIRON, l'Homme repaillé, in Littératures de langue franç. hors de France, p. 473.

DÉR. (Du rad. lat.) *Grégarisation, gréganisme, grégarité*.

GRÉGARINE [grægeʁin] n. f. — 1846; in D.D.L.; du rad. du lat. *gregarius*. → *Grégaire*.

♦ Zool. Protozoaire (*Grégariniens*) vivant en parasite dans le tube digestif des vers et des arthropodes.

GRÉGARISATION [grægeʁizasjɔ̃] n. f. — Déb. xx^e; du rad. lat. de *grégaire*.

♦ Didact. Évolution vers l'état grégaire.

GRÉGARISME [grægeʁism] n. m. — 1876, in Littré, *Suppl.*; du lat. *gregarius* (→ *Grégaire*), et suff. *-isme*.

♦ Didact. Tendance à vivre en troupes; état des êtres qui vivent en troupes. — *Instinct grégaire*.

(...) le simple effort pour échapper à la pression de la masse est déjà ardu, en une époque où la presse, le cinéma, la radio, tout nous contraint à subir la loi du gréganisme le plus accablant (...)

DANIEL-ROPS, Ce qui meurt et ce qui naît, VI, p. 237.

- 2 (...) Ledoux étudiant la tendance au groupement ou grégairisme chez les Blattes a montré qu'elle dépend d'une attraction olfactive (...)
Paul CHAUCHARD, Sociétés animales, société humaine, p. 23.
- 3 Certains sociologues, à propos des réactions des foules, se servent volontiers du terme *grégairisme* (...) Mais ce mot ne peut s'entendre que d'un comportement social, l'opposé de celui d'une foule. Le phénomène de Panurge, entre autres, est un phénomène grégaire, donc social.
F. PICARD, les Phénomènes sociaux chez les animaux, p. 68.

GRÉGARITÉ [grɛgariˈte] n. f. — Mil. xx^e; du lat. *gregarius*. (→ Grégaire), et suff. *-ité*.

♦ **Didact.** Caractère grégaire (2.).

Il faut au contraire se garder de rattacher à ce bonheur fraternel tous les sentiments de grégairité qui s'agitent entre les membres d'une même équipe.

R. BARTHES, Mythologies, p. 112 (1957).

GRÈGE [grɛʒ] adj. — 1576; ital. (*seta*) *greggia* «(soie) brute», du lat. *grex*, *gregis* «troupeau» (→ Grégaire) par un adj. signifiant «brut, comme la laine non lavée».

♦ **1.** Se dit de la soie telle qu'on l'obtient après simple dévidage du cocon. *Soie grège*. — Par ext. *Flûte grège*. — N. f. *Des grèges de Florence, de Syrie*.

♦ **2.** Qui a la couleur (beige gris) de la soie grège. *Rideaux de coton grège*.

GRÉGEOIS [grɛʒwa] adj. m. — 1190; de l'anc. franç. *grégois* (av. 1188), de *grezois*, lat. pop. *græcisus*, de *græcus*. → Grec.

♦ **Feu** (cit. 58) *grégois* : mélange de soufre, de poix, de salpêtre, etc. dont les Byzantins se servaient pour fabriquer des engins incendiaires, des brûlots, dans les sièges de places fortes et les combats navals. « *Les flammèches du feu grégois se collaient à sa cuirasse* » (→ **Feu**, cit. 58, Flaubert).

DÉR. V. *Grisou*.

GRÉGORIEN, ENNE [grɛɡɔʁijɛ̃, ɛ̃] adj. — 1410; de *Gregorius*, nom de plusieurs papes.

♦ **1.** Se dit de modifications liturgiques introduites par le pape Grégoire I^{er} au VI^e siècle. *Rite grégorien*. — (1690). *Chant* (cit. 3) *grégorien*, ou, n. m. *le grégorien*. ⇒ **Plain-chant**. « *Du chant grégorien* » (Chateaubriand, *le Génie du christianisme*, III, 1, 2).

1 (...) la mise en musique de textes classiques, Horace et Virgile, dans une tonalité encore très proche du grégorien (...)
Jacques CHAILLEY, la Musique médiévale, p. 20.

2 Les longs mélismes des vocalises grégoriennes étaient parfois difficiles à retenir pour des chanteurs peu musiciens auxquels n'était même pas offert encore l'auxiliaire de l'écriture des notes. Jacques CHAILLEY, la Musique médiévale, p. 20.

3 Je n'allais plus en tout cas à la messe basse réservé à l'École, mais à une messe plus tardive, où je me donnais le plaisir des chants grégoriens. Pendant quelques mois, je me posai la question : me rendais-je à la messe pour obéir au rite ou écouter ces chants ?
Raymond ABELLIO, Ma dernière mémoire, t. II, p. 40.

♦ **2.** *Réforme grégorienne*, tendant à purifier les mœurs ecclésiastiques et à émanciper l'église du pouvoir temporel, introduite par Grégoire VII au XI^e siècle.

♦ **3.** *Calendrier grégorien*, issu de la réforme du calendrier julien par le pape Grégoire XIII en 1582. *Année grégorienne*.

GRÈGUES [grɛg] n. f. pl. — V. 1470; provençal *grega* «grecque»; cf. esp. *gregüescos*, même sens, du lat. *græca*, fam. de *græcus* → Grec.

♦ Anciennet (surtout au pluriel; parfois au singulier, comme pantalon[s], culotte[s]). Haut de chaussure. ⇒ **Culotte**. — Loc. (1668, La Fontaine). Vx. *Tirer ses grègues* : remonter ses chausses pour mieux courir; s'enfuir (cf. La Fontaine, *Fables*, II, 15).

Le vieux magistrat (...) essaye une paire de grègues bouffantes toutes neuves que lui vient d'apporter Eustache Bouteroue, apprenti du maître Goubard, drapier-chaussetier.
NERVAL, la Main enchantée, III.

1. GRÊLE [grɛl] n. f. — Fin XI^e, *gresle*; déverbal de *grêler*.

♦ **1.** Pluie qui, sous l'effet de la congélation, tombe en grains. ⇒ **Grêlon**, **grésil**. *Averse de grêle*. *Nuages lourds de grêle*. *La grêle fouette, cingle* (cit. 5) *les vitres*. *Récolte ravagée par la grêle*. *Fruits cotis par la grêle*. *Canons contre la grêle* (⇒ **Paragrêle**). — *Le temps est à la grêle* ⇒ **Grêloux**. *Nuage de grêle*.

1 (...) la nuit n'était plus si sombre, les grêlons l'éclairaient de rayures pâles, innombrables, comme s'il fût tombé des jets de verre. Le bruit devenait assourdissant, une mitraille, un train lancé à toute vapeur sur un pont de métal, roulant sans fin. Le vent soufflait en furie, les balles obliques sabraient tout, s'amassaient, couvraient le sol d'une couche blanche. — La grêle, mon Dieu!... Ah! quel malheur!... Voyez donc!... de vrais œufs de poule!
ZOLA, la Terre, II, 2, p. 108.

2 La grêle jette sur nous par myriades ses perles de verre (...)
LOTI, Figures et choses..., « Passage procession »

(...) des bombes, sur les coteaux, ont éclaté, que les vigneron lances pour que les nuages de grêle s'écartent ou qu'ils se révoltent en eau.

F. MAURIAC, le Nœud de vipères, XI.

Loc. *Pleuvoir, fondre comme grêle* : pleuvoir, tomber très fort (→ **Agoteur**, cit. 2; **armer**, cit. 9).

♦ **2.** (V. 1150, en parlant de flèches). Fig. **UNE GRÊLE DE...** *Une grêle de cailloux* (cit. 2), *de projectiles* (→ **Effaroucher**, cit. 1), *de balles, d'obus* (→ **Farcir**, cit. 7; **faucher**, cit. 5), *d'insectes* (→ **Criquet**, cit. 1). — (Abstrait). *Accabler qqn sous une grêle d'injures, de questions, d'arguments*.

(...) j'évitai par une prompte fuite une grêle de coups qui seraient tombés sur moi.
A. R. LESAGE, Gil Blas, VIII, 1.

(...) il croyait triompher de sa femme, et l'accablait alors d'une grêle de phrases qui répétaient la même idée, et ressemblaient à des coups de hache rendant le même son.
BALZAC, le Lys dans la vallée, Pl., t. VIII, p. 905.

COMP. Anti-grêle, paragrêle.

DÉR. Grêler, grêloux, grêlon.

HOM. 2. Grêle; formes du v. 1. grêler, 2. grêler.

2. GRÊLE [grɛl] adj. — V. 1100, *graisle*; du lat. *gracilis*. → **Gracile**.

♦ **1.** D'une longueur disproportionnée à son diamètre, à sa largeur, d'une finesse excessive. ⇒ **Filiforme**, **fin**, **fluet**, **long**, **maigre**, **mince**. *Membres longs et grêles* (→ **Eunuque**, cit. 4). *Jambes, bras grêles*. *Personne, animal aux formes grêles*. ⇒ **Délié**, **élané**. *Corps grêle et chétif*. ⇒ **Faible**, **fragile**, **menu**. *Ossature grêle* (→ **Attache**, cit. 10). *Épaules* (cit. 4) *grêles*. *Échassier perché sur ses pattes grêles*. *Grêle envergure* (cit. 21) *d'un oiseau* (→ aussi **Fond**, cit. 40). — *De grêles peupliers*. *Silhouette grêle d'un pont métallique, d'une grue mécanique*. — **REM.** Par rapport à *gracile**, et *frêle**, *grêle* n'exprime pas l'idée d'une fragilité gracieuse mais une finesse excessive et un peu sèche.

Une Japonaise, dépourvue de sa longue robe et de sa large ceinture aux coques apprêtées, n'est plus qu'un être minuscule et jaune, aux jambes torses, à la gorge grêle et piriforme (...)
LOTI, M^{me} Chrysanthème, XXXVIII.

♦ **2.** (1370; sons). Aigu et sans intensité. *Voix grêle* (→ **Chanter**, cit. 5; **faute**, cit. 34; **fêlé**, cit. 5; **fluor**, cit. 3). *Le timbre grêle d'un instrument de musique, d'une sonnerie* (→ **Annoncer**, cit. 18; **cavale**, cit. 2).

M. d'Alembert, avec sa petite voix grêle, est un excellent lecteur (...)

VOLTAIRE, Lettre à La Harpe, 3804, 4 sept. 1771.

Passé minuit, quand tout enfin se tait, le silence appartient aux rossignols, qui emplissent l'oasis d'une exquise et grêle musique de cristal.

LOTI, Jérusalem, p. 187.

♦ **3.** (1696). Anat. *L'intestin grêle* : portion de l'intestin comprise entre le duodénum et le cæcum. ⇒ **Iléon**, **jéjunum**. *Vaisseaux chylifères, villosités de l'intestin grêle* (→ **Chyme**, cit. 1; **estomac**, cit. 1). — N. m. *Le grêle*.

CONTR. Épais, fort.

DÉR. 2. Grêler, grelin, grêloir

HOM. 1. Grêle; formes du v. 1. grêler, 2. grêler.

GRÊLÉ, ÉE [grɛle] adj. — 1611; «marqué de petites taches», v. 1180; «dévasté par la grêle», XIII^e; de *grêler*.

♦ **Marqué par la petite vérole.** *Visage grêlé*. — (Personnes) :

Le Comte de Lanty était petit, laid et grêlé; sombre comme un Espagnol, ennuyé comme un banquier.
BALZAC, Sarrazine, Pl., t. VI, p. 82.

— Ne m'en parle pas de tes sœurs jansénistes. Elles sont toutes grêlées (...)

Ed. et J. DE GONCOURT, Sœur Philomène, p. 94.

N. Rare. *Un grêlé, une grêlée* (Goncourt, in T. L. F.).

HOM. 1. Grêler, 2. grêler.

1. GRÊLER [grɛle] v. impers. — XII^e; du francique *grisilôn*, même sens (→ 1. Grésiller), ou (Guiraud) de même origine que l'anc. franç. *grêler* «cribler», du lat. **cratella* «crible», de *cratis* «treillis» (→ **Gratter**). → **Grelot**, **grésil**.

♦ **1.** Se dit quand il tombe de la grêle. *Il grêlera sans doute bientôt. Il grêle souvent sur ces vignobles*. — Fig. *Il va grêler des coups de bâton*.

À qui il grêle sur la tête, tout l'hémisphère semble être tempête et orage.

MONTAIGNE, Essais, I, XXVI.

Le nuage est fort épais, et j'ai bien peur que, s'il vient à crever, il ne grêle sur mon dos force coups de bâton (...)
MOLIÈRE, le Médecin volant, 14.

Fig. Tomber comme la grêle.

Maux d'estomac, maux de tête, points de côté et rhumes abrutissants ont grêlé sur moi comme une giboulée d'avril (...)

BERNANOS, Appendices, in Œ. roman., Pl., p. 1735.

♦ **2.** (1552). Trans. Vieilli ou régional. Gâter, dévaster* par la grêle. *Un orage a grêlé les jardins*. — Passif. *Toute cette région a été grêlée* (Académie). — Par ext. *Ce propriétaire a été grêlé* (Académie).

♦ **3.** **Frapper**, **marquer** comme par des grêlons (→ **Broder**, cit. 3).

3 Tu remplaces mon troupeau d'autrefois, mes moutons odorants dont les petits pieds grêlaient la route (...) COLETTE, la Paix chez les bêtes, « Chienne jalouse ».

► **GRÊLÉ, ÉE** p. p. adj.

Vièilli. Frappé, dévasté par la grêle. ⇒ **Grêlé** (adj.).

HOM. Grêlé, 2. Grêler.

2. **GRÊLER** [grɛlə] v. tr. — 1757, *Encyclopédie*; de 2. *grêle*.

◆ Techn. Amincir en forme de ruban. *Grêler de la cire avant de la blanchir*.

GRÊLEUX, EUSE [grɛləø, øz] adj. — xvi^e; de 1. *grêle*.

◆ Rare. Qui a l'apparence de la grêle, qui annonce la grêle. *Temps grêleux* (→ cour. Le temps est à la grêle).

GRELIN [grɛlə] n. m. — 1694; *greslin*, av. 1529; *guerlin* « cordage plus mince que le câble », 1634; de 2. *grêle*.

◆ Mar. Fort cordage* (plus mince que le câble). → Amure, cit. 1. *Grelin de halage, d'amarrage*.

Enfin, la ligne embarquée, un grelin gros comme un doigt glissa vers le cargo. Roger VERCEL, Remorques, IV.

GRÊLOIR [grɛləwar] n. m. — 1700; de 2. *grêle*.

◆ Techn. Appareil pour couler la cire en forme de rubans.

GRÊLON [grɛlə] n. m. — Av. 1626; de 1. *grêle*.

◆ Grain d'eau congelée qui tombe lorsqu'il grêle. *D'énormes grêlons, des grêlons de la taille d'un œuf de pigeon. Potager saccagé par les grêlons* (→ Grêle, cit. 1).

1 La violence de l'ouragan augmentant encore, toutes les vitres de la fenêtre furent brisées, et la force acquise était telle, qu'un grêlon alla casser une cruche, pendant que d'autres roulaient jusqu'au matelas du mort. ZOLA, la Terre, II, II.

1.1 En voyant crépiter ces grêlons, dont quelques uns avaient la grosseur d'un œuf de pigeon, Pencroff n'eut qu'une idée : c'est que son champ de blé courait les dangers les plus sérieux. J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 414.

2 Le tonnerre se mit à bavarder d'un bout à l'autre du ciel. Puis, sur un appel plus violent, quelques grêlons roulèrent, mais sans trop de mal pour les fleurs. ALAIN, Propos, 11 juin 1910, Prairial.

HOM. Formes du v. 2. Grêler.

GRELOT [grɛlɔ] n. m. — 1392, *grilot*; du rad. germ. *grill-*, *grëll-*, *gröll-*, *grüll-*, indiquant des sons (cf. moy. haut all. *grillen* « crier » et *grëll* « aigu »), avec interférence des noms dial. du *grillon*, ou, selon P. Guiraud, de même orig. que 1. *grêler**, par assimilation du grelot à un caillou secoué sur un crible. (→ Grésil).

A. ◆ 1. Sonnette constituée d'une boule de métal creuse, percée de trous, contenant un morceau de métal qui la fait résonner au moindre mouvement. *Grelot attaché au collier d'un cheval, d'un chien. Tintement de grelots qui annonce l'approche d'un troupeau, d'une voiture à cheval, d'une carriole* (cit. 1). ⇒ *Tintinnabuler. Lanière garnie de grelots à la sous-gorge d'un cheval* ⇒ *Grelottière*. — Partie d'une sonnette formée d'un grelot. *Le grelot d'une sonnette*.

1 Et l'on se retournait quand, avec son grelot, La Bélica passait sur sa mule au galop.

A. DE MUSSET, Premières poésies, Don Paez, III.

2 On entendait, dans la profondeur de la lande, les grelots des troupeaux, très disséminés, à cause de l'étendue de la forêt (...)

Pierre BENOIT, M^{lle} de la Ferté, II, p. 95.

2.1 (...) je fus effrayé de penser que c'était bien cette sonnette qui tintait encore en moi, sans que je pusse rien changer aux crailllements de son grelot.

PROUST, le Temps retrouvé, Pl., p. 1046.

Le grelot : insigne de la folie (les marottes des fous de cour étant munies de grelots). *Grelots de bouffons* (cit. 6). *Avoir droit au grelot, bien mériter le grelot* : être fou, se conduire de façon insensée.

Loc. (1547). *Trembler le grelot* : trembler si fort que les dents claquent. ⇒ *Grelotter*.

(1668). Allus. littér. *Attacher* (cit. 1) *le grelot*.

3 La difficulté fut d'attacher le grelot.

L'un dit : « Je n'y vas point, je ne suis pas si sot » ; L'autre : « Je ne saurais. » Si bien que sans rien faire On se quitta (...)

LA FONTAINE, Fables, II, 2.

4 (...) avec ses défauts, l'*Histoire de la Marine* (d'Eugène Sue) a le mérite d'ouvrir la voie. Attacher le grelot est en toute chose une action périlleuse, et l'on ne peut que louer M. Eugène Sue d'avoir essayé de porter la lumière dans ce côté si peu exploré de nos annales. Th. GAUTIER, Souvenirs de théâtre... p. 37.

◆ 2. Loc. (1807). Fam. *Avoir le grelot* (vx); *avoir les grelots* : trembler de peur. ⇒ *Grelotte* (avoir la).

5 — T'en fais pas, vieux panneau, raille Pépin. Mais si t'as les grelots, tu peux nous laisser tomber. H. BARBUSSE, le Feu, t. II, II, XVIII, p. 10.

◆ 3. Argot fam. *Coup de grelot* : coup de téléphone. ⇒ fam. *Bigophone, biniou*.

(...) Une fois sur les lieux, le chauffeur offrait un verre au type resté avec lui et pendant que ces messieurs sirotaient, le poulet se dégageait de son coffre et, le plus naturellement du monde, allait donner un coup de grelot aux poulets qui dans un café d'alentour n'attendaient que ça pour intervenir.

Martin ROLLAND, la Rouquine, p. 73.

B. (Objets de forme sphérique). ◆ 1. Corolle, fleur en forme de grelot.

◆ 2. (1830). Bouton d'uniforme sphérique, à fente centrale, rappelant un grelot. Appos. *Boutons grelots*.

◆ 3. Argot. *Les grelots* : les testicules. ⇒ *Rouquette*.

Méchants qu'ils sont et tout. S'ils pouvaient vous bouffer les grelots, ils le feraient. Roger NIMIER, le Hussard bleu, p. 120 (1950).

DÉR. *Grelotter, grelottière*.

GRELOTTANT, ANTE [grɛlətã, ãt] adj. — 1838; p. prés. de *grelotter*.

★ I. ◆ 1. Qui grelotte. *Elle est toute grelottante*.

L'aurore grelottante en robe rose et verte (...)

BAUDELAIRE, les Fleurs du mal, Crépuscule du matin.

(...) presque toutes les maisons avaient un malade dans son cocon de draps et de couvertures, ratatiné et grelottant. J. GIONO, Jean le Bleu, IX, p. 287.

◆ 2. Qui fait grelotter. *Un froid grelottant*.

★ II. Qui grelotte (II.). *Une sonnette grelottante*.

GRELOTTE [grɛlɔt] n. f. — Mil. xx^e; déverbal de *grelotter*.

◆ Argot. Peur. *Avoir la grelotte* → *Avoir les grelots**.

La grelotte me quittant plus, j'ai refusé son café à Lili. Bonne fille, elle est descendue chercher du lait pour préparer un chocolat, et aussi les journaux dont j'étais un peu curieux. Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 76 (1953).

HOM. Formes du v. *grelotter*.

GRELOTTEMENT [grɛlətmã] n. m. — 1829, au sens II; *grillotement* « action de secouer », 1562; de *grelotter*.

★ I. (1863). Action, fait de grelotter, mouvement d'une personne qui grelotte. ⇒ *Tremblement. Être secoué de grelottements*.

★ II. Bruit d'un objet qui grelotte (II.). *Le grelottement d'une sonnette*.

(...) ce grelottement sourd de ferrailles funèbres (...)

HUGO, la Légende des siècles, VI, II, Monfaucon, 2.

Je m'étonne de donner une forme écrite aux souvenirs que déclenche un grelottement de sonnette. C'est qu'on se lasse de tout, même de se taire.

COLETTE, l'Étoile Vesper, p. 42.

GRELOTTER [grɛlətɔt] v. intr. — 1562, *grilloter*, au sens II; sens I, av. 1630; d'après la loc. *trembler le grelot*; de *grelot*.

★ I. (Sujet n. d'être animé). ◆ 1. Trembler de froid. ⇒ *Claquer* (des dents), *frissonner, trembler, trembloter*. *Il grelotte au coin d'un mauvais feu. Grelotter sous ses vêtements* (→ Couvrir, cit. 36; *Froid*, cit. 22). — *Grelotter de* (et compl. de cause). *Grelotter de fièvre*.

On dit que c'est bien pis en Italie; les maisons n'y sont faites que pour respirer le frais; et quand les gelées viennent, toute la nation grelotte.

VOTAIRE, Lettre à M^{me} Denis, 1051, 18 janv. 1752.

(...) il est ennuyeux d'être en hiver parce que l'on grelotte et en été parce qu'on sue (...)

Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, XI.

Emma, ivre de tristesse, grelottait sous ses vêtements et se sentait de plus en plus froid aux pieds, avec la mort dans l'âme.

FLAUBERT, M^{me} Bovary, III, v.

C'était en hiver, un mois de décembre très froid, elle grelottait à demi nue dans des guenilles, ses pauvres pieds tout rouges dans des sabots.

HUGO, les Misérables, V, VI, III.

(...) tout le monde grelottait, tout le monde avait la fièvre, et c'était pitié de voir les visages jaunes, tirés, les yeux cerclés, trop grands, de ces malheureux condamnés à se traîner, pendant trois mois, sous ce soleil inexorable (...)

Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « En Camargue », IV.

(II) courtur se débarbouiller à l'eau glacée dans la minuscule cuvette. Il grelottait et claquait des dents.

P. MAC ORLAN, Quai des brumes, X, p. 147.

◆ 2. V. tr. Vx. *Grelotter la fièvre* (→ Entasser, cit. 6).

★ II. ◆ 1. (Sujet n. de chose). Émettre un bruit de grelot. *Chaines d'attelage* (cit. 1, Hugo) *qui grelottent au vent du matin*.

Juste au-dessus de sa tête, un timbre, aigu et perforant comme une vrille, grelottait interminablement.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 285.

Trans. (rare) :

8 Les canots grelottaient leurs petits bruits de moteurs.

P. GRAINVILLE, les Flamboyants, p. 256.

♦ 2. Littér. Trembler, trembloter.

DÉR. Grelottant, grelotte, grelottement, grelotteux.

GRELOTTEUX, EUSE [grɛlotø, øz] n. — 1886; de *grelotter*.

♦ 1. Littér. Miséreux qui grelotte.

1 Désormais, il n'y aura plus de prières marmonnées au coin des rues, par des grelotteux affamés, sur votre passage. Il n'y aura plus de revendications ni de récriminations amères. C'est fini, tout cela. Nous allons devenir silencieux (...)

Léon BLOY, le Désespéré, p. 255 (1886).

2 Et le feu d'un petit brasero avec trois grelotteux autour qui louchaient dans la fumée puante.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit.

♦ 2. (Dès 1884). Vx. Éléphant portant des habits courts et ajustés (il était supposé grelotter de froid). — N. f. Prostituée (particulièrement court-vêtue).

GRELOTTIÈRE [grɛlotjɛʁ] n. f. — V. 1900; de *grelot*.

♦ Techn. Longue lanière de cuir garnie de grelots, qu'une passe cousue à la tête du cheval de trait laisse pendre par dessus la sous-gorge.

GRELUCHE [grɛlyʃ] n. f. — V. 1930; de *greluchon*.

Familier (souvent péjoratif).

♦ 1. Jeune femme, de mœurs légères; maîtresse (correspond à *greluchon*, 1.).

1 C'était la reine des greluches du Mourmako. Ce sobriquet en fait ne se justifiait que par le train de sa vie de jeunesse, car depuis que Robogo avait jeté sur elle son dévolu, elle avait renoncé au maquerillage.

P. GRAINVILLE, les Flamboyants, p. 66.

(Rare au masc.) ⇒ *Greluchon*.

2 Tout à l'heure, la force de son cœur le poussait à crier des mots, à éclabousser des mots autour de lui comme un chien qui se secoue après l'orage et ça, surtout pour Escoffier, pour lui montrer que le petit greluche est devenu un bon homme (...)

J. GIONO, Angiolina, in Œ. roman., Pl., t. II, Appendices, p. 742.

♦ 2. Plus cour. Péj. (correspond à *greluchon*, 2.). Jeune femme (en général insignifiante, sotté). *Cette greluche m'ennuie*.

GRELUCHON [grɛlyʃɔ̃] n. m. — 1725; du nom d'un saint imaginaire guérissant la stérilité (mil. xvi^e), p. -ê. de *grelot* « testicule », ou de *grelu* « gueux ». → 2. Grêle.

♦ 1. Vieilli. Amant de cœur (d'une femme qu'un autre homme entretient). *Elle paie les dettes de son greluchon*. ⇒ *Gigolo*.

1 Je ne sais comment faire avec les dames, qui veulent que je loue leurs cousins et leur greluchons.

VOLAIRE, Lettre à Cideville, 30 mai 1745.

2 Elle s'arracha de mes bras au petit jour, avec mille serments de me rejoindre bientôt, m'appelant son âme, sa vie et son greluchon.

FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, Œ., t. VIII, p. 143.

3 — Alors, c'est vous le greluchon de M. Johnny?

M. AYMÉ, Travelingue, p. 143.

♦ 2. Péj. Jeune homme insignifiant (correspond à *greluche*, 2.).

4 Trois greluchons apparurent avec des airs de fendeurs de naseaux.

R. QUENEAU, Pierrot mon ami, Folio, p. 27.

DÉR. Greluche.

GRÉMIAL, IAUX [grɛmjɑl, jo] n. m. — 1401; lat. ecclés. *gremiale*, de *gremium* « giron ».

♦ Liturgie cathol. (rite romain). Morceau d'étoffe brodée que l'on place sur les genoux d'un évêque officiant, lorsqu'il s'assied. *Des grémiaux*.

GRÉMIL [grɛmil] n. f. — Fin xiii^e; var. *grumil*; d'un élément initial obscur, et anc. franç. *mil* « millet ».

♦ Bot. Plante dicotylédone (*Borraginées*) appelée *herbe aux perles*, herbacée, annuelle ou vivace. *Le grémil officinal*, ou *thé de Fontainebleau est connu pour ses propriétés diurétiques*. — *Grémil des teinturiers* (⇒ *Orcanette*).

GRÉMILLE [grɛmijl] n. f. — 1788; mot régional (Est), p.-ê. du lat. pop. **grumellus* « petit tas », du lat. class. *grumulus* (→ *Grumeau*), par une évolution sémantique obscure.

♦ Poisson acanthoptérygien (*Percidés*), petite perche sans écailles, vivant en eau douce sur les fonds de gravier. Var. : *grêmeuille*, *grimau*. *La grémille porte des noms variés : greuillet, goujon, perchat, perche goujonnière*.

GRENACHE [grɛnaʃ] n. m. — Mil. xiv^e, *vin de Grenache*; *vernache*, au xiii^e; *grenache*, 1846; altér. de l'ital. *vernaccia*, de la ville de *Vernazza*.

♦ 1. Cépage noir, à gros grains, cultivé dans le Languedoc, le Roussillon. ⇒ *Sans-pareil*.

♦ 2. Vin produit par ce cépage.

GRENADAGE [grɛnadaʒ] n. m. — V. 1914; de *grenade* (II., 1.) ou de *grenader* (attesté un peu plus tard).

♦ Milit. Attaque à la grenade, lancement de grenades (contre un ennemi). *Le grenadage d'un sous-marin*.

GRENADE [grɛnad] n. f. — V. 1314; *pumè* (pomme) *grenate*, v. 1165; du lat. *granatum* « fruit à grains » par l'intermédiaire d'un dial. ital. du Nord.

★ I. Fruit du grenadier*, baie ronde de la grosseur d'une orange, renfermant de nombreux pépins entourés d'une pulpe rouge. *Grenade sauvage*. ⇒ *Balauste*. *Grains de grenade*. *Saveur aigrette des grenades*. *Sirop de grenade ou grenadine* (→ *Bézoard*, cit. 1).

La grenade entr'ouverte au fond de ses réseaux

Nous laisse voir l'éclat de ses rubis nouveaux.

André CHÉNIER, Bucoliques, Damalis.

Tu sais, ma passion, que, pourpre et déjà mûre,

Chaque grenade éclate et d'abeilles murmure (...)

MALLARMÉ, Après-midi d'un faune.

Nathanaël, te parlerai-je des grenades?

On les vendait pour quelques sous, à cette foire orientale,

Sur des claies de roseaux où elles s'étaient éboulées (...)

Leur jus est aigrelet comme celui des framboises pas mûres.

GIDE, les Nourritures terrestres, IV, III, Ronde de la grenade.

Si les soleils par vous sibus,

Ô grenades entrebaillées,

Vous ont fait d'orgueil travaillées

Craquer les cloisons de rubis,

Et que l'or sec de l'écorce

À la demande d'une force

Crève en gemmes rouges de jus (...)

VALÉRY, Charmes, « Les grenades ».

Figuré :

(...) une bouche de grenade, qui en s'entr'ouvrant laissait voir une double file de perles d'Orient (...)

Th. GAUTIER, la Mille et Deuxième Nuit, in Fortunio, p. 287.

Loc. *Grain de grenade* : symbole des fautes, des plaisirs qui vouent à l'enfer, dans la mythologie antique; symbole mystique des perfections divines.

★ II. Par anal. de forme. ♦ 1. (1558). Projectile formé d'une charge d'explosif enveloppée de métal, muni d'un détonateur pour en régler l'explosion. *Grenade à main*, à fusil. *Grenade fusante*, *percutante*. *Grenade fumigène*, *lacrymogène*, *suffocante*, *incendiaire*. — *Dégouiller une grenade avant de la lancer*. *Être blessé, tué par un éclat* (cit. 2) *de grenade*. — *Grenade sous-marine*, contre les sous-marins.

(...) j'y fus blessé à la jambe d'un coup de grenade (...)

MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, II.

(...) il balance pendant plusieurs secondes une grenade. Elle va éclater (...)

Elle disparaît dans le trou. L'engin a explosé aussitôt arrivé, et un horrible écho humain lui a répondu dans les entrailles de la terre.

H. BARBUSSE, le Feu, XX.

♦ 2. Ornement de l'uniforme des soldats du génie, des sapeurs-pompiers. *Grenade de képi*, *d'écusson*.

DÉR. (Du sens 1) 1. Grenadier, 2. grenadin, 3. grenadin, 1. grenadine, 2. grenadine. — V. aussi Grenadille. — (Du sens II, 1) Grenader, 2. grenadier, grenadière. — V. Grenadage.

GRENADER [grɛnade] v. tr. — 1918, au p. p.; de *grenade* (II., 1.).

♦ Attaquer (qqn, qqch.) à la grenade. *Grenader l'ennemi, une tranchée, un blockhaus*. *Se faire bombarder et grenader*.

DÉR. Grenadeur. — V. Grenadage.

GRENADEUR [grɛnɑdœʁ] n. m. — V. 1950 (in Gruss, 1952); de *grenader*.

♦ Milit. Appareil servant au lancement des grenades sous-marines.

1. GRENADIER [grɛnadje] n. m. — 1425; *granatier*, fin xvi^e; de *grenade* (I.).

♦ Plante dicotylédone (*Punicacées*), espèce voisine des *Myrtacées*, arbrisseau épineux qui produit la grenade* (n. sc. : *punica*). *Fleurs rouges du grenadier* (→ *Épanouir*, cit. 8). *L'écorce de la racine de grenadier contient du tanin et un alcaloïde (pellétériine)*. *Le balaustier*, grenadier sauvage* (⇒ *Balauste*).

Le logis est entouré de treilles et de grenadiers en pleine terre, de là vient le nom (la Grenadière) donné à cette closerie.

BALZAC, la Grenadière, Pl., t. II, p. 184.

(...) un étroit balcon, à haute rampe de fer, où Augustine soignait un grenadier en caisse. Florent, depuis que les nuits devenaient froides, faisait coucher le grenadier (...) au pied de son lit.

ZOLA, le Ventre de Paris, t. I, p. 173.

- 3 Rapporté des environs de Carthage par les Romains, le grenadier commun (*P. granatum*) est cultivé encore aujourd'hui dans le sud de l'Europe et dans les Antilles pour ses fruits et pour ses fleurs. P. POIRÉ, Dict. des sciences.

HOM. 2. Grenadier.

2. GRENADIER [grənadjɛ] n. m. — 1671; de *grenade* (II.).

★ I. ♦ 1. Soldat spécialisé dans le lancement des grenades, et, par ext., soldat de certains corps d'élite de l'infanterie. *Régiment de grenadiers. Grenadiers de la Garde Impériale* (→ Exploit, cit. 5). *On recrutait les grenadiers parmi les hommes de haute taille. Les Deux Grenadiers*, ballade de H. Heine.

- 1 Ces grenadiers couverts de blessures, vainqueurs de l'Europe, qui avaient vu tant de milliers de boulets passer sur leurs têtes, qui sentaient le feu et la poudre (...)
CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. III, p. 315.

- 2 Quand les hauts bonnets des grenadiers de la garde avec la large plaque à l'aigle, apparent, symétriques, alignés, tranquilles, superbes, dans la brume de cette mêlée, l'ennemi sentit le respect de la France (...)
HUGO, les Misérables, II, 1, XII.

Loc. (Vx). *Boire, jurer comme un grenadier* (→ Éreinter, cit. 3).

♦ 2. *Un vrai grenadier* : un homme de grande taille; une femme grande, d'allure virile.

♦ 3. Techn. Fusil lance-grenades.

★ II. (1872). Macroure (poisson). ⇒ 2. **Macroure**.

HOM. 1. Grenadier.

GRENADIÈRE [grənadjɛr] n. f. — 1680; de *grenade* (II., 1.).

Technique (militaire).

♦ 1. Vieilli. Gibecière à grenades.

♦ 2. (1803). Bague métallique reliant le canon au fût d'un fusil.

GRENADILLE [grənadjil] n. f. — 1694; *granadilla*, d'après *grenade*, I.

♦ 1. Espèce de passiflore* (*Passiflora incarnata*) dont le fruit rappelle la grenade. Fruit de cette plante. ⇒ **Maracuja**, **passion** (fruit de la). Var. *grenadelle* [grənadɛl] (franç. de la Réunion).

♦ 2. *Bois de grenadille* : bois brun rougeâtre, très dur (syn. : *ébène rouge*).

1. GRENADIN, INE [grənadɛ, in] adj. — 1643; de *Grenade*, ville d'Espagne.

♦ De Grenade. — N. *Un Grenadin, une Grenadine* (rare, à cause des homonymes).

HOM. 2. Grenadin, 3. grenadin. — (Du fém.) 1. Grenadine, 2. grenadine.

2. GRENADIN [grənadɛ] n. m. — 1755, *grenadin de mouton*; de *grenade* (I.), mot employé aussi comme t. de cuisine (1705); probabl. à cause de l'aspect (centre saignant) du plat (au sens 1). Cuisine.

♦ 1. Tranche ronde (de veau) entourée d'une barde. *Des grenadins de veau*.

♦ 2. Tranche ronde (de poisson).

♦ 3. Blanc de volaille farci, accomodé comme le veau.

HOM. 1. Grenadin, 3. grenadin.

3. GRENADIN [grənadɛ] n. m. — 1778; de *grenade* (I.), à cause de la couleur rouge.

♦ 1. Vx. Petit oiseau d'Afrique (*Fringillidés*).

♦ 2. Espèce d'œillet rouge. Appos. *Œillet grenadin*.

HOM. 1. Grenadin, 2. grenadin.

1. GRENADINE [grənadin] n. f. — 1813; de *grenade*, anc. nom de tissu (1723-v. 1850).

♦ Fil de soie constitué de deux brins fortement tordus, soierie légère tissée de ces fils. *Étoffe de grenadine*. — Étoffe de cette soie.

Madame Corceur, qui arrivait, faisait à petits pas le tour des comptoirs, très-grosse, vêtue d'une robe de grenadine rayée blanche et mauve, sous laquelle la graisse de ses épaules et de ses bras se renflait en bourrelets rosâtres.

ZOLA, Son Excellence Eugène Rougon, t. II, p. 194.

HOM. 2. Grenadine; v. aussi 1. grenadin.

2. GRENADINE [grənadin] n. f. — 1877; de *sirop grenadin* (1866); de *grenade* (I.).

Courant.

♦ 1. Sirop fait de jus de grenade (→ Fantaisie, cit. 12).

♦ 2. Sirop sucré, rougeâtre, imitant le sirop de grenade. *Une grenadine à l'eau* (et, ellipt., *une grenadine*). *Boissons dans la composition desquelles il entre de la grenadine*. ⇒ **Feuille-morte**, **monaco**, **tango**, **tomate**. — Appos. *Diabolo* grenadine*. — (*Une, des grenadines*). Bouteille, verre de grenadine.

♦ 3. Appos. Couleur (rouge) de la grenadine. *Une robe grenadine*.

HOM. 1. Grenadine; v. aussi 1. grenadin.

GRENAGE [grənaʒ] n. m. — 1730; de *grener*.

♦ 1. Techn. Action de réduire en grains (la poudre à canon, le sucre, etc.).

♦ 2. ⇒ **Grainage**.

♦ 3. (1870, *grainage*). Production, récolte des œufs de vers à soie (bombyx).

GRENAILLAGE [grənajaʒ] n. m. — 1757; de *grenailier*.

♦ Techn. Technique de nettoyage ou d'écrouissage (d'une surface métallique) consistant en une projection de grenaille à grande vitesse sur cette surface.

GRENAILLE [grənaj] n. f. — 1542; *greignaille* « grains », 1534; du rad. de *grain**.

♦ 1. Rebut de graines dont on nourrit les volailles.

♦ 2. Cour. Métal réduit en grains. *Grenaille d'acier. Projection de grenaille pour le nettoyage*. ⇒ **Grenaillage**. — Par ext. *Cartouche chargée de grenaille de plomb*, de menus grains pour tuer les petits oiseaux.

Pour remplacer le plomb (...) il employa sans trop de désavantage de la grenaille de fer, qui était facile à fabriquer. Ces grains n'ayant pas la pesanteur des grains de plomb, il dut les faire plus gros; et chaque charge en contint moins, mais l'adresse des chasseurs suppléa à ce défaut.

J. VERNE, l'Île mystérieuse, t. I, p. 401.

♦ 3. (xx^e). Techn. Matériau pierreux concassé en grains de moins de 5 mm. *Gravillon et grenaille*.

♦ 4. Vx. *Téléphone, microphone à grenaille*, fonctionnant grâce à de petits éléments de charbon.

DÉR. **Grenailier**.

GRENAILLEMENT [grənajmɑ̃] n. m. — 1866, Littré; de *grenailier*.

♦ Techn. Action de réduire en grenaille.

GRENAILLER [grənaje] v. tr. — 1757; de *grenaille*.

♦ Techn. Réduire en petits grains, en grenaille. *Grenailier du plomb*. — Au p. p. *Métal grenailé*.

DÉR. **Grenaillage**, **grenaillage**, **grenaillageuse**.

GRENAILLEUSE [grənajøz] n. f. — 1976; de *grenailier*.

♦ Techn. Machine qui découpe la surface d'une pièce métallique en projetant de la grenaille.

GRENAISON [grənɛzɔ̃] n. f. — 1752; « récolte », au xv^e; de *grener*.

♦ Agric. Formation du grain des céréales. *La grenaison a été précocée cette année*.

GRENAT [grənɑ] n. m. — 1265, n. m.; *granat*, adj., au sens 2, av. 1150; de *grenate*, adj. → Grenade.

♦ 1. Pierre* précieuse très dure (silicates complexes), généralement de la couleur des grains de la grenade mûre. *Grenat d'un beau rouge. Grenat almandin ou almandine*. ⇒ **Alabandine**, **escarboucle** (cit. 1). *L'idocrase, grenat quadratique. Variété noire de grenat*. ⇒ **Pyrénéite**.

♦ 2. (1845, Balzac, in D. D. L.). Cour. *Couleur grenat*, ou, ellipt., *grenat* : rouge sombre. ⇒ **Bordeaux**. *Une étoffe grenat. Velours grenat* ⇒ **Rouge** (→ Canapé, cit. 1; capiton, cit. 1).

N. m. *Un grenat foncé. Aimer le grenat*.

GRÉNÉ, ÉE [grəne] adj. — 1528; p. p. de *grener*.

♦ 1. Réduit en grains. *Tabac gréné*.

(...) il se représenta ces abominables expiations de l'alcoolisme, où l'on meurt avec du sang déjà gréné dans les artères depuis trois mois!

Ed. et J. DE GONCOURT, Sœur Philomène, p. 244.

♦ 2. Qui offre à la vue ou au toucher une multitude de petits grains très rapprochés. ⇒ **Grenu**. *Dessin gréné, cuir gréné*. — N. m. (1829).

Un beau grené, le grené d'une gravure, d'une reliure de peau. *Maroquin grené.*

Par anal. Qui présente des ombres (formées de points) dans un dessin.

HOM. Grener.

GRENELER [grænle] v. tr. — Conjug. *appeler*. — 1353, au p. p.; de *grener*, et suff. *-eler*.

♦ 1. Marquer de points rapprochés. *Greneler un papier.*

♦ 2. Techn. Préparer une peau, un papier de telle sorte qu'ils paraissent couverts de grains. *Greneler une reliure.* — Au p. p. *Une peau grenelée.*

GRENER [græne] v. intr. et tr. — Conjug. *lever*. — V. 1180; du rad. de *grain*.

★ I. V. intr. ♦ 1. Vx. Monter en graine.

♦ 2. Agric. Produire de la graine. *Herbe qui grène abondamment. Le blé grène mal cette année.*

♦ 3. Argot. Manger, «casser la graine». ⇒ 2. **Grainer**.

★ II. V. tr. ♦ 1. *Grener* ou *grainer* [græne]. Techn. Réduire en petits grains. *Grener de la terre*, l'émietter. *Grener du sel*, du sucre.

♦ 2. Rendre grenu. ⇒ **Greneler**. *Grener un cuir.* — *Grener une surface.*

► **GRENÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Poudre grenée*, réduite en grains très fins. — *Cuir grené*, grenelé. ⇒ **Grenu**.

DÉR. Grenage, grenaison, grené, greneler, greneur, greneuse, grenure.

HOM. Grené.

GRENETIER [græntje] n. m. ⇒ **Grainetier**.

GRENETIS [grænti] n. m. — 1676; *grenetis*, au xiv^e; de l'anc. franç. *greneter* «greneler, grener».

Technique.

♦ 1. Cordon fait de petits grains au bord des monnaies, des médailles. *On ne peut rogner les bords d'une pièce ornée de grenetis sans qu'il y paraisse.* On dit aussi *greneture*.

♦ 2. Poinçon servant à faire le grenetis.

GRENETTE [grænet] n. f. — 1573, «marché aux grains»; dér. régressif de *grenetier* (*grainetier*) ou du lat. *granataria*; var. *grainette*, de *grain* ou *graine*, aux sens traités.

♦ 1. Vx ou régional. Petite graine.

♦ 2. (1723, *grainette*; de *graine*, cf. le provençal *grenets* d'Avignon, de *gren* «grain»). Fruit d'un végétal (nerprun) servant à teindre les tissus. — Syn. : *graine d'Avignon*.

♦ 3. Techn., vx. Au plur. Grains de poudre restant sur le tamis, après tamisage de la poudre sèche.

GRENEUR [græneœr] n. m. — 1865, autre sens; de *grener*.

♦ Techn. Ouvrier qui donne le grain aux pierres, aux plaques de métal utilisées en gravure. — Var. anc. : *graineur*. — REM. Le fém. *greneuse* est virtuel.

GRENEUSE [græneʒ] n. f. — Fin xix^e; de *grener*.

♦ Techn. Machine employée pour grener* le cuir.

GRENIER [grænje] n. m. — Déb. xiii^e; *guernier*, 1160; du lat. *granarium*, de *granum*. ⇒ **Grain**.

A. ♦ 1. Partie d'un bâtiment rural, d'ordinaire située sous les combles, où l'on conserve les grains et les fourrages. ⇒ **Fenil**, **grange**, **pailler**. — Dans d'autres civilisations, Construction isolée où l'on emmagasine les grains. *Les greniers africains sont en général cylindriques et couverts d'un toit conique en paille. Mettre, abriter les foin, le blé au grenier. Les greniers se sont emplis de foin* (cit. 3). *Grenier à blé* (cit. 10), à mil... — *Greniers publics, greniers d'abondance organisés par la Convention.* ⇒ **Magasin**. — Fig. (→ ci-dessous, cit. 2 et 3). Pays, contrée fertile, qui produit beaucoup de blé. *La Beauce et la Brie, greniers de la France.* — Par métaphore. → ci-dessous, cit. 5.

1 (*M^{me} de Neuillan*) la chargea (*M^{lle} d'Aubigné*) donc de la clef de son grenier pour donner le foin et l'avoine (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, I, XLIX.

2 Et c'était ainsi que la Beauce, l'antique grenier de la France, la Beauce plate et sans eau, qui n'avait que son blé, se mourait peu à peu d'épuisement (...)

ZOLA, la Terre, II, v.

On sait combien est fertile et mouvementée cette terre (*la Sicile*), qui fut appelée le grenier de l'Italie, que tous les peuples envahirent et possédèrent l'un après l'autre (...)

MAUPASSANT, La Vie errante, La Sicile.

Trente et trois années de fertilité vinrent donc; et le blé ayant été mis en gerbes, fut serré ensuite dans les greniers d'une Égypte éternelle.

Ch. PÉGUY, Mystère des saints Innocents, p. 393.

Maintenant plus que jamais, il veut sentir son avenir comme un grenier chargé de ressources abondantes.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XIX, p. 210.

Sous la lucarne du grenier, avec sa poulie de bois et sa corde, s'ouvrent deux petites fenêtres d'où s'échappe une odeur de maïs et de fruits.

H. BOSCO, le Jardin d'Hyacinthe, Borisols, I.

Grenier à sel. — Par métaphore. *Un grenier à...* : ample réserve. Loc. fam. (vx). *Un grenier à coups de poings* : personne battue (Michelet, Zola, in T. L. F.). — *Grenier à puces* : animal, personne malpropre.

♦ 2. Hist. *Grenier à sel* : juridiction qui traitait les causes concernant la gabelle.

B. ♦ 1. (1570). Étage supérieur d'une maison sous les combles, souvent non habité, servant en général à des rangements (→ **Arpenter**, cit. 4; **coiffer**, cit. 16; **fatras**, cit. 5). *Mettre des hardes, des meubles, des objets inutilisables au grenier. Reléguer un tableau au grenier. Grenier poussiéreux, sombre, éclairé par une simple lucarne* (→ **Araignée**, cit. 10). *En être réduit à loger au grenier.* ⇒ **Mansarde**. *Aménager un grenier en débarras. Grenier où l'on monte par un escalier, une échelle* (→ **Faire**, cit. 216). — *Aménager une chambre dans un grenier. Grenier aménageable.*

Au-dessus de ce troisième étage étaient un grenier à étendre le linge et deux mansardes où couchaient un garçon de peine, nommé Christophe, et la grosse Sylvie, la cuisinière.

BALZAC, le Père Goriot, Pl., t. II, p. 854.

Aveugle, goutteuse, presque sourde, elle vivait seule dans un grenier (...)

A. DE MUSSET, Nouvelles, «Croisilles», vi.

(...) quelques ateliers bouillonnaient du mélange écumant des arts. Même un grenier (*celui de Goncourt*) devint illustre; et le seul grenier au monde capable d'une telle fécondité, il enfanta une Académie excellente qui s'accorde aimablement avec son aînée, et dont il vous plaira, Messieurs, que je salue les gloires et les talents au passage.

VALÉRY, Variété IV, p. 12.

À dix ans, nous trouvions refuge dans la charpente du grenier. Des oiseaux morts, de vieilles malles éventrées, des vêtements extraordinaires : un peu les coulisses de la vie.

SAINT-EXUPÉRY, Courrier Sud, III, III.

Un grenier éclairé par une lucarne. Pêle-mêle d'objets hétéroclites : des malles; un vieux fourneau, un mannequin de couturière.

SARTRE, Morts sans sépulture (décor du 1^{er} tableau).

Loc. *De la cave au grenier* : dans toute la maison. *Fouiller une maison de la cave au grenier*, depuis le bas jusqu'en haut.

Allus. littér. *Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans*, refrain d'une chanson de Béranger (1829), qu'on cite généralement par ironie (→ **Étudiant**, cit. 4).

(...) il n'en est pas moins vrai qu'à vingt ans même, une jolie chambre bien close, bien cafeutrée, bien saine, est préférable à un grenier, dans lequel toute la gaieté française ne saurait empêcher que le rire n'y soit beaucoup plus rare que les larmes.

Ch. PAUL DE KOCK, la Grande Ville, t. I, p. 140 (éd. 1842).

♦ 2. Lieu de réunion (→ ci-dessus cit. 9, *le Grenier de Goncourt*), de spectacle (ex. : *le Grenier de Toulouse*) situé à un étage élevé.

♦ 3. (1736). Mar. Plancher, claies mobiles protégeant des marchandises. — (1680). *Charger en grenier*, en vrac.

GRENOUILLAGE [grænɥajʒ] n. m. — Mil. xx^e; de *grenouiller*; cf. la loc. *la mare aux grenouilles*.

♦ Polit. Intrigues, tractations politiques où entre de la malhonnêteté. ⇒ **Magouille**.

LUI : Mon vieux, la politique c'est cela (...)

MOI : La politique, non. Une certaine politique. Cela a un nom dans ton vocabulaire de journaliste parlementaire : cela s'appelle du grenouillage.

LUI : Si tu veux. Mais le grenouillage n'est grenouillage qu'à l'échelon subalterne. À celui des grands intérêts de l'État, il devient *profondeur* ou *subtilité*.

J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 441-442.

GRENOUILLARD, ARDE [grænɥjar, ard] adj. et n. — 1878; de *grenouille*, et suff. *-ard*.

★ I. N. ♦ 1. Vx. Personne qui se baigne dans l'eau froide.

♦ 2. Fam. et rare. Buveur d'eau (→ **Sirope** de grenouille*).

Il s'inclina cérémonieusement devant toute cette coterie qui avait l'air si bien riche et accepta le gobelet à lui offert afin de ne se point distinguer en se déclarant grenouillard (...)

R. QUENEAU, Loin de Rueil, p. 151.

♦ 3. Argot des sports. Sportif, footballeur maladroit.

★ II. Adj. (1888, Goncourt). Qui rappelle la grenouille (aspect, cri).

GRENOUILLE [grænɥij] n. f. — 1503; *grenouilles*, 1225; altér. de l'anc. franç. *reinoille* (xii^e), du lat. pop. **ranucula*, dimin. de *rana* «grenouille». → **Raine**, **rainette**, **ranidés**.

♦ 1. Batracien anoure, petit animal à peau lisse, nageur et sauteur, aux pattes postérieures longues et palmées, sous sa forme adulte, après métamorphose. *Des œufs de grenouille sortent les têtards**, qui mènent une vie exclusivement aquatique. *Grenouilles vertes.*

⇒ **Rainette**. Grenouille rousse. ⇒ **Roussette**. Grenouille mâle, grenouille femelle. Mare aux grenouilles. Le coassement* des grenouilles. Grenouille-taureau : énorme grenouille d'Amérique (→ Crapaud*-buffle). Grenouilles volantes (→ Palmure, cit.). *Expériences de physiologie sur les grenouilles* (→ Curare, cit., et aussi aplatis, cit. 6). — Allus. littér. *La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, fable de La Fontaine (1, 3). *Les grenouilles qui demandent un roi* (La Fontaine, III, 4). *Le combat des rats et des grenouilles*, ou *Batrachomyomachie*, poème grec antique parodiant les exploits de l'Iliade. — *Les Grenouilles*, comédie d'Aristophane. — Allus. bibl. *Les grenouilles d'Égypte* (pluie de batraciens, la deuxième « plaie d'Égypte »).

1 Aaron étendit sa main sur les eaux d'Égypte, et les grenouilles en sortirent et couvrirent la terre d'Égypte. BIBLE (SACY), Exode, VIII, 6.

2 Les reines des étangs, grenouilles veu-je dire
(Car que coûte-t-il d'appeler
Les choses par noms honorables?)

LA FONTAINE, Appendices aux Fables, « Le soleil et les grenouilles ».

3 (...) l'ornière est pleine d'eau, la grenouille y fait tranquillement ses têtards (...)
BALZAC, les Paysans, Pl., t. VIII, p. 16.

4 En ramassant un fruit dans l'herbe qu'elle fouille,
Chloris vient d'entrevoir la petite grenouille
Qui, peureuse et craignant justement pour son sort,
Dans l'ombre se détend soudain comme un ressort (...)

Albert SAMAIN, Aux flancs du vase, « La grenouille ».

5 Le peuple vert des grenouilles avait presque suspendu dès l'aurore son concert : seules encore, dans le matin, quelques solistes enragées, au goître blanc, gonflant leur membrane tympanique à fleur de peau, avaient lancé leur chant monotone de croa, croax, corex, corex.

L. PERGAUD, De Goupil à Margot, Évasion de la mort.

Altér. régionale (et rurale) : *guernouille* [gɛʁnuj].

Grenouille (rainette) utilisée pour prédire le temps. — *La grenouille*, symbole plaisant de la météorologie.

La grenouille, animal comestible (dans certaines civilisations, notamment en France). *Pêche à la grenouille*. *Pêcher la grenouille*, les grenouilles, avec un chiffon rouge comme leurre. *Élevage de grenouilles*. *Cuisses de grenouilles*. *Grenouilles à la provençale*. — Loc. *Mangeur de grenouille* : Français (notamment, pour les Anglo-saxons ; cf. angl. *Froggy*).

♦ 2. Loc. fig. *Mare, marais aux grenouilles* : milieu politique malhonnête et agité. ⇒ **Grenouiller** (image comparable à celle du panier de crabes*).

Par plais. *Sirop, jus, tisane de grenouille* : l'eau (à boire). *Buveur de sirop de grenouille*. ⇒ **Grenouillard**, 2.

Prov. *Il n'y a pas de grenouille qui ne trouve son crapaud* (par une interprétation populaire - ou enfantine - où le crapaud est le mâle de la grenouille — alors qu'il s'agit d'espèces différentes) : il n'est pas de fille si laide qui ne trouve un mari.

(Animaux autres que les batraciens). *Grenouille de mer*. ⇒ 1. **Antennaire**.

♦ 3. Fig. et fam. [a] Tirelire en forme de grenouille, et, par ext. (1793), somme d'argent mise en réserve par une association. — Loc. *Le caissier a mangé, fait sauter la grenouille* (→ Faire sauter la caisse*, partir avec la caisse).

6 Trompe-la-Mort a mangé la grenouille, et je sais qu'ils ont juré de l'exterminer.
BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, Pl., t. V, p. 949.

[b] Jeu où on lance un palet dans une ouverture en forme de gueule ouverte de grenouille. Syn. : *tonneau*.

♦ 4. Fam. Femme, fille.

7 À votre avis, qu'est-ce qu'elle veut, cette grenouille ? Qu'est-ce qu'elle cherche ?
Pierre NORD, Miss Péril jaune, p. 187.

Loc. *Grenouille de bénitier* : dévote, bigote (→ Punaise* de sacristie).

♦ 5. Techn. [a] Vx. Partie creuse de la platine (d'une presse à bras).

[b] Mar. Garniture d'un réa (de poulie).

[c] Engin de pilonnage et de compactage, se déplaçant par bonds.

DÉR. Grenouillard, grenouiller, grenouillère, grenouillet, grenouillette.
COMP. Homme-grenouille.

GRENOUILLER [gʁənuje] v. intr. — 1555 ; « barboter », 1527 ; de *grenouille*.

★ I. Vx. Boire abondamment.

★ II. Vieilli. Se baigner. ⇒ **Barboter** ; **grenouillère**.

★ III. (Av. 1945, in D. D. L.). Fam. et mod. Pratiquer le grenouillage. ⇒ **Magouiller**.

1 Louis XI grenouillait-il avec le duc de Bourgogne ?
J. DUTOURD, les Horreurs de l'amour, p. 442.

(...) je ne soupçonnais pas Tatiana de grenouiller dans la politique, et encore moins dans l'espionnage. Pierre NORD, Miss Péril jaune, p. 70.

DÉR. Grenouillage, grenouilleur.

GRENOUILLÈRE [gʁənujɛʁ] n. f. — 1299, *grenolliere* ; de *grenouille*, et suff. *-ère*.

★ I. ♦ 1. Rare (sauf comme nom de lieu-dit). Lieu marécageux.

♦ 2. Baignade encombrée ; plage ou piscine remplie de baigneurs. *La Grenouillère*, titre de tableaux célèbres de Cl. Monet et A. Renoir.

Ce 8 octobre 1965, un vendredi, il fait une chaleur de juillet (...) Deligny (*une piscine*) est une grenouillère. On n'a pas vu ça de l'été. Des gens s'arrêtent sur le quai (...) te vous reluquer la jeunesse au naturel (...)

ARAGON, *Blanche...*, I, III, p. 48.

♦ 3. Mare aux grenouilles (fig.). ⇒ **Grenouillage**.

Aucun regret n'assombrit notre satisfaction de voir Pierre Mendès-France échapper à la grenouillère radicale.

F. MAURIAC, *Bloc-notes 1952-1957*, p. 321 (1958).

★ II. (1966). Combinaison pour bébé, dont les jambes se terminent en chaussons. Cf. *Babygro* (n. de marque). *Une grenouillère à manches en ratine synthétique*. « *Grenouillère en jersey de coton aux coloris pastel* » (*L'Express*, 3 nov. 1979, p. 39).

GRENOUILLET [gʁənujɛ] n. m. — 1732 ; de *grenouille*.

♦ Régional. Muguet sauvage.

GRENOUILLETTE [gʁənujɛt] n. f. — 1538 ; de *grenouille*.

♦ 1. Rare. Petite grenouille.

Une grenouillette (...) croassait, la bouche fermée (...) Brusquement, la grenouille sauta.
Jean-Louis BORY, *Mon village à l'heure allemande*, p. 29 (1945).

♦ 2. (1549). Bot. Renoncule d'eau à fleurs blanches.

♦ 3. (1615). Méd. Tumeur bénigne, grosseur qui se développe sous la langue.

GRENOUILLEUR, EUSE [gʁənujœʁ, øz] n. — 1970, P. Nord ; de *grenouiller* (III).

♦ Fam. Personne qui pratique le grenouillage.

(...) j'avais tout de suite et sans mérite flairé le grenouilleur politique en disgrâce chez lui, et pressenti qu'il avait sauvé sa tête en offrant, ou en acceptant, de devenir agent double sur nous.
Pierre NORD, *les Espionnes*, p. 264.

REM. Le féminin paraît quasi-inusité.

GRENU, UE [gʁəny] adj. — Après 1250 ; du rad. *gren-*, de *grain*.

♦ 1. Agric. Riche en grains. *Épis grenus*. *Blé grenu*.

♦ 2. Cour (en parlant de la peau, des tissus, des cuirs). Qui semble formé de petits grains ; dont le grain est apparent (⇒ **Grené, grenelé**). *Du chagrin grenu*. *Un marbre grenu*. *Un cou grenu* (→ *Cheveu*, cit. 5). *Roche grenue*. *Sol grenu*.

(...) un cognassier de la Chine, fruit grenu, feuillage de zinc bleu gondolé, fleur rose et comme humide encore d'aquarelle (...)
COLETTE, *Pour un herbier*, p. 65.

♦ 3. N. m. (1866). *Le grenu* : l'aspect de ce qui est grenu. *Le grenu d'une peau*. — *Le grenu d'une roche*. ⇒ **Granité**.

(...) les stigmates de la petite vérole sont franchement indiqués sur ce visage d'un rose significatif marbré de légères taches blanches. On sent le grenu de la peau, cette espèce de semoule qu'y laisse la terrible maladie.
Louis BERTRAND, *Louis XIV*, I, 1.

GRENURE [gʁənyʁ] n. f. — 1757 ; de *grener*.

♦ 1. Action de grener les parties ombrées (d'une gravure) ; résultat de cette opération.

♦ 2. (1845). État du cuir grené.

GRÈS [gʁɛ] n. m. invar. — V. 1223 ; « bloc de pierre », 1175 ; du francique **groat* « gravier ».

♦ 1. Roche sédimentaire formée de nombreux petits éléments unis par un ciment de nature variable (siliceux, calcaire, etc.). *Les grès, roches détritiques cohérentes, à éléments plus petits que les conglomérats**. *Grès siliceux, calcaires, ferrugineux* (grès rouge des Vosges), *glaucosieux* (renfermant des nodules de phosphate de chaux), *gypseux, bitumineux*. *Grès feldspathique* (arkose), *grès brun à ciment ferrugineux* (allios), *grès micacé* (psammite). *Les quartzites, grès siliceux très durs et cohérents, à cassure luisante, peuvent être d'origine sédimentaire ou métamorphique*. *Les tufs** peuvent être rattachés au groupe des grès. *Grès calcaires tendres entrant dans la constitution des mollasses**. *Grès roussard, grès bigarré*. *Carrière de grès*. ⇒ **Grésièrre**. *Le grès est réfractaire au feu* (→ *Argile*, cit. 1). — *Le grès est utilisé pour le pavage, la construc-*

tion. Pavé, moellon de grès. Meule, poudre de grès, utilisées pour poncer. ⇒ Gréser.

1 Le grès que les ouvriers appellent *grisar* est si dur et si difficile à travailler, qu'ils le rebutent même pour n'en faire que des pavés (...)

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Du grès.

2 De là l'on distingue toute la vallée, coupée d'étangs et de rivières, avec les longs espaces dénudés qu'on appelle le Désert d'Ermenonville, et qui n'offrent que des grès de teinte grise, entremêlés de pins maigres et de bruyères.

NEVAL, les Filles du feu, « Angélique », X.

3 On désigne sous le nom de *sables* celles (les roches psammitiques) dont les éléments ne sont pas agrégés; sous le nom de *grès*, celles dont les particules intégrantes sont réunies par un ciment quelconque.

Émile HAUG, Traité de géologie, t. I, p. 108.

4 Les grès résistent bien à l'érosion et constituent souvent l'ossature du relief des régions sableuses (forêt de Fontainebleau)... Les grès siliceux à grain fin et les quartzites sont certainement les roches les plus résistantes à l'érosion et à toute altération (...) Par contre les grès calcaires, les mollasses, et les grès à grain grossier résistent mal et présentent des formes molles.

Charles POMEROL et Robert FOUET, les Roches sédimentaires, p. 124-125.

Poudre de grès (abrasif). *Frotter un métal au grès*.

♦ 2. [a] (1330). Terre glaise mêlée de sable fin, et dont on fait des poteries. *Vases, cornues, chopes, creusets en grès. Pichet, pot de grès*. — *Grès flammé* ou *flambé*: poterie ornementale recouverte d'une couche irrégulière d'oxydes de fer qui prennent à la cuisson la forme de flammes.

Loc. *Grès cérame* (même sens).

[b] *Un, des grès*: objet, poterie de grès. *Une belle collection de grès anciens*.

♦ 3. (1866). Techn. Matière agglutinante retenant les filaments collés entre eux, et que l'on détruit par le décrusage* afin de permettre le dévidage du coton.

DÉR. Gréser, grésérie, gréseux, grésièrre, gresserie. — V. Groinson, groisil, groize.

GRÉSAGE [grɛzaʒ] n. m. — 1872; de *gréser*.

♦ Techn. Action de gréser. ⇒ Polissage.

GRÉSER [grɛze] v. tr. — 1676; de *grès*.
Technique.

♦ 1. Polir, poncer avec une meule de grès, avec de la poudre de grès.

♦ 2. Rogner les pointes (du verre à vitre) après avoir coupé (le verre) au diamant (⇒ Grésoir).

DÉR. Grésage, grésoir.

GRÉSERIE [grɛzɛri] n. f. — 1704; de *grès*.

♦ 1. Construction de pierres de grès. Syn.: *gresserie*.

♦ 2. ⇒ *Gresserie*.

GRÉSEUSE [grɛzøz] n. f. — 1962, in T. L. F.; tém. de *gréseux*.

♦ Techn. Machine polissant à l'aide de grès abrasif. ⇒ *Polisseuse*.

GRÉSEUX, EUSE [grɛzø, øz] adj. — 1774; de *grès*.
Didactique.

♦ 1. De la nature du grès; contenant du grès. *Bloc gréseux; roche gréseuse*.

♦ 2. Géologiquement formé de grès. *Les Vosges gréseuses*.

DÉR. Gréseuse.

HOM. (Du fém.) Gréseuse.

GRÉSIÈRE [grɛzjɛr] n. f. — 1801; de *grès*.

♦ 1. Carrière d'où l'on extrait le grès.

♦ 2. Syn. de *grésérie* ou *gresserie*.

GRÉSIL [grɛzil] n. m. — 1080, *gresilz*; déverbal de 1. *grésiller* ou, selon P. Guiraud, d'un gallo-roman **crisculum* «treillis, crible» (de *crisare* «entortiller»), par assimilation des grains de grésil aux graviers passés dans un crible (→ Grelot; 1. grêler).

♦ 1. Précipitation de fins granules formés de cristaux de glace et de neige.

Fig. Averse (de fins éléments comparés au grésil); bruit rappelant celui du grésil (⇒ Grésillant). «*Un grésil de vitres secouées*» (Huysmans, in T. L. F.).

0.1 Alors s'entendit le cliquetis des encensoirs. La fumée bleue roula des volutes plus proches; toutes les clochettes s'unirent en un grésil plus sonore, qui suivra l'air.

Georges RODENBACH, Bruges-la-morte, p. 211.

♦ 2. Granules fins, cristaux de neige et de glace. *Une averse de grésil. Ce n'est pas, entre la neige qui tombe, c'est du grésil* (Aca-

démie). *Les grains de grésil sont parfois couverts d'une couche de glace transparente, « qui indique un commencement de fusion suivie d'une nouvelle solidification »* (Poiré, Dict. des sciences). *Pluie mêlée de grésil. Couche blanche et argentée de grésil* (⇒ Frimas).
Sous les ifs et les pins qu'argente le grésil (...)

VERLAINE, Amour. « Pensez du soir ».

Décembre envoyait des poignées de grésil contre les vitres.

Alphonse DAUDET, Le Petit Chose, II, xv.

(...) la bise piquait, et un fin grésil, glissant sur les vêtements sans les mouiller, gardait fidèlement la tradition des Noël blancs de neige.

Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, « Les trois messes basses ».

(...) un vent froid s'était levé, mouillé d'aiguilles de grésil.

G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, VII, xxvi.

♦ 3. Techn. Petites cloques à la surface d'une porcelaine (défaut).

DÉR. V. Grésillon.

GRÉSILLANT, ANTE [grɛzijã, ôt] adj. — xx^e; p. prés. de 2. *grésiller* (II).

♦ Qui grésille, produit un crépitement.

Il était devant le fourneau, et surveillait une grésillante poêle à frire: elle contenait d'épaisses pastilles blondes, qui mijotaient en sifflant dans de la graisse bouillante.

M. PAGNOL, la Gloire de mon père, t. I, p. 171.

GRÉSILLEMENT [grɛzijmã] n. m. — 1721; de 2. *grésiller*; interférence avec *grésil*.

♦ 1. Crépitation analogue à celle du grésil qui tombe, à celle de certaines substances sur le feu, etc. ⇒ *Crépitement. Grésillement de la graisse répandue sur un réchaud*.

Lorsqu'on mêle le mercure avec le zinc en fusion, il se fait un bruit de grésillement, semblable à celui de l'huile bouillante dans laquelle on trempe un corps froid (...)

BUFFON, Hist. nat. des minéraux, Du mercure.

Par anal. *Grésillement dans un appareil* (cit. 15) *téléphonique*. ⇒ (fig.) *Friture*.

Nous entendions aussi un froissement de palmes proche et le grésillement du sable qui cheminait et pleuvait finement contre les murs (...)

COLETTE, Prisons et Paradis, Ouled-Naïl, p. 130.

On entendait le grésillement du jet d'eau, le ricanement des rainettes autour du bassin de la plage, et, par moments, des voix de promeneurs le long de la palissade du jardin.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 193.

♦ 2. (1862). Rare. Cri du grillon (on dit aussi *grésillonnement*).

L'air paisible était tout criant du grésillement des courtilières, des grillons et des sauterelles.

J. GIONO, le Chant du monde, III, i.

1. GRÉSILLER [grɛzije] v. impers. — V. 1130, *gresilher*; moy. néerl. *gréselen* «frissonner» ou (P. Guiraud) d'un thème gallo-roman **criscul-* (→ Grésil).

♦ Rare. Se dit du grésil qui tombe. *Il a plu et grésillé toute la journée*.

DÉR. V. Grésil.

HOM. 2. Grésiller.

2. GRÉSILLER [grɛzije] v. tr. et intr. — V. 1360-1370, *gresillier* «brûler»; «friser au fer chaud», 1538; altér. probable de *grediller, gredelier*, var. de *griller*, sous l'infl. de 1. *grésiller*, étant donné le sémantisme identique des familles de *grille* (anc. normand *gredil*) et *grésil* («treillis servant de gril ou de crible»). Cf. P. Guiraud.

★ I. V. tr. (1575). Vieilli. Déterminer un plissement, un racornissement, sous l'action de la chaleur. ⇒ *Racornir, sécher. Le soleil a grésillé toutes les fleurs du massif. Le feu a grésillé ce parchemin* (Académie).

★ II. V. intr. (1832). ♦ 1. Cour. (par rapprochement entre le bruit d'une matière grésillée par la chaleur et le bruit du grésil qui tombe. → 1. Grésiller). Produire un crépitement* rapide et assez faible (⇒ *Crépiter*). *Huile qui grésille sur le feu*.

La pluie tombait et grésillait sur le vitrage (...)

G. SAND, la Petite Fadette, xxxii.

(...) le cerge s'était éteint en grésillant dans l'eau-de-vie (...)

Jérôme et Jean THARAUD, À l'ombre de la croix, p. 171.

(...) l'air bourdonne de taons et de guêpes, la libellule grésille (...)

COLETTE, la Paix chez les bêtes, Les papillons.

L'omelette grésillait dans la poêle (...)

M. GENEVOIX, Raboliot, II, III.

Produire un bruit parasite, grésillement, légère friture (radio, téléphone).

♦ 2. Crier (pour le grillon et quelques autres insectes).

♦ 3. Être rempli d'un grésillement. *La nuit grésillait d'insectes*.

DÉR. Grésillant, grésillement.

HOM. 1. Grésiller.

GRÉSILLON [grɛzijɔ̃] n. m. — 1771, «verre pilé»; p.-ê. de *grésil* «verre pilé» (→ GROSIL), ou de même orig. que *grésil**, selon le sémantisme «chose passée au crible»; cf. Guiraud.

♦ 1. Farine grossière.

♦ 2. (1810; «escarbilles», 1783). Techn. Coke en petits morceaux.

GRÉSOIR [grɛzwaʁ] n. m. — 1676; *groisoir*, 1636; de *gréser*.

♦ Techn. Instrument du vitrier servant à grésier (2.) le verre coupé au diamant. ⇒ **Grugeoir**. *Façonner une vitre au grésoir*.

GRESSERIE [grɛsɛʁi] n. f. — 1640; de *grès*.

Technique.

♦ 1. Pierres de grès taillées et utilisées en maçonnerie.

♦ 2. (1701). Carrière de grès. ⇒ **Grésièrre**.

♦ 3. (1694). Poterie en grès. — Var. : *gréserie* [grɛzɛʁi].

GRESSIN [grɛsɛ̃] n. m. — 1808, *grisse*; *greisin*, 1853; *grissin*, 1872, P. Larousse; ital. *grissino*, de *gressa*, mot piémontais, altér. de *ghersa*, *gherssa* «clangée» (de vignes, de pains...), p.-ê. du lat. *craticium* «en forme de raie».

♦ Petite flûte de pain biscotté. *Des gressins de Turin*.

GRETCHEN [grɛtʃɛn] n. f. — 1871, in D. D. L.; mot all., dimin. de *Grete*, abrégé. de *Margarete* «Marguerite», prénom féminin allemand fréquent.

♦ Fam. et iron. Jeune fille ou jeune femme allemande. *Des gretchen*.

À quelques jours de là, un matin, Antoine allait sortir, on sonna. Une gretchen, en chemisette rose et tablier noir, apparut dans l'encadrement de la porte.

MARTIN DU GARD, les Thibault, II, p. 199.

GREUBONS [grɛbɔ̃] n. m. pl. — 1842; de l'anc. haut all. *griubu* «graisse animale fondue».

♦ Régional (Jura, Suisse). Petits résidus solides qui se forment lors de la fonte du lard. ⇒ **Gratton(s)**.

Mais les Gendarmes mangeaient toujours. Ils gobaient les pâtérons, les crêpes au sang, les boudins à la crème, les greubons, les cervelles grillées.

Maurice CHAPPAZ, le Match Valais-Judée, p. 99.

REM. On trouve parfois *grabons* [grabɔ̃].

(Canton de Vaud). *Taillé* (n. m.) *aux greubons* : gâteau salé découpé en bandes, fait de farine, d'œufs et de greubons.

1. GRÈVE [grɛv] n. f. — V. 1140; du lat. pop. **grava* «gravier», d'orig. probablt prélatine; P. Guiraud suggère un rapprochement avec le lat. *gravis* (→ 1. et 2. Grave) d'après le sémantisme «gros (sable)» (cf. anc. franç. *grosse*, var. de *grosse* «gravier»).

♦ 1. Terrain plat, formé de sables, de graviers, situé au bord de la mer ou d'un cours d'eau. ⇒ **Bord**, **lais**, **plage**, **rivage**. *À partir de cet endroit de la côte, la grève fait place à des falaises, à des rochers. Grève large, étroite. Grève nue, déserte* (→ Aigre, cit. 7). *S'asseoir, se reposer sur la grève, au bord d'un lac* (→ Asile, cit. 22). *S'endormir* (cit. 17) *près de la grève. Flots, vagues qui déferlent sur la grève; mer qui s'assoupit, vient mourir, s'endormir* (cit. 27) *sur la grève* (→ Argenter, cit. 6; assoupissement, cit. 5; avant, cit. 46). *Terrain qui s'incline vers la grève* (→ Contrebas, cit. 1). *Grève formée de sables mouvants, où l'on s'enlise* (cit. 1). *Terrains des grèves de la Gironde*. ⇒ 2. **Grave**.

1 J'avais pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, surtout quand le lac était agité. Je sentais un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds.

ROUSSEAU, les Confessions, XII.

2 À l'extrémité d'une côte dangereuse, sur une grève où croissent à peine quelques herbes dans un sable stérile, s'élève une longue suite de pierres druidiques (...)

CHATEAUBRIAND, les Martyrs, X.

3 Que j'aime à contempler dans cette anse écartée

La mer qui vient dormir sur la grève argentée,
Sans soupir et sans mouvement (...)

LAMARTINE, Harmonies, I, X.

4 Voyez, à notre gauche, ce tas de cendres qu'on appelle ici une dune, la digue grise à notre droite, la grève livide à nos pieds et devant nous, la mer couleur de lessive faible, le vaste ciel où se reflètent les eaux blêmes.

CAMUS, la Chute, p. 86.

4.1 (...) le beau mot «grèves» m'était resté sur le cœur la pâte étendue fluide qui se déploya sous mes yeux me parut aussi mystérieuse que son nom.

S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 114.

Par ext. Banc de sable mobile. *Les grèves de la Loire*.

♦ 2. Spécialt. *La Grève, la place de Grève* : place de Paris située au bord de la Seine (→ Cité, cit. 9), à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville, où avaient lieu les exécutions publiques. *Être roué, décapité, pendu en Grève. Les ouvriers attendaient l'embauche sur la place de Grève, sur la Grève, la grève*. ⇒ 2. **Grève**.

5 (La Brinvilliers) fut menée devant Notre-Dame, où elle fit amende honorable, et

de là en Grève, accompagnée de M. Pirrot, docteur en théologie, qui lui aida à monter sur l'échafaud.

Gazette d'Amsterdam, 28 juil. 1676, in M^{ms} DE SEVIGNÉ, 557, note.

C'était de tous points un misérable, fort déshonoré, qui, à force d'aventures honteuses, fut obligé de se laisser déshériter et de prendre la croix de Malte. Il fut pendu en effigie à la Grève (...)

SAINT-SIMON, Mémoires, I, xxvi.

La place de Grève (...) était anciennement un grand terrain inutile, sur lequel la rivière jetait quantité de gravier, d'où lui vient sans doute le nom qu'elle porte (...)

Encycl. (DIDEROT), art. Paris.

La Grève avait dès lors cet aspect sinistre que lui conservent encore aujourd'hui l'idée exécrable qu'elle réveille, et le sombre Hôtel de Ville de Dominique Boeador (...) Il faut dire qu'un gibet et un pilori permanents, une justice et une échelle, comme on disait alors, dressés côte à côte au milieu du pavé, ne contribuèrent pas peu à faire détourner les yeux de cette place fatale, où tant d'êtres pleins de santé et de vie ont agonisé (...)

HUGO, Notre-Dame de Paris, II, II.

Une foule innombrable de turlupins, de béquillards, de gueux de nuit accourus sur la grève, dansaient des gigue devant la spirale de flamme et de fumée.

Aloysius BERTRAND, Gaspard de la nuit, La tour de Nesle.

DÉR. V. **Gravier**; 2. **grève**.

HOM. 2. **Grève**, 3. **grève**.

2. GRÈVE [grɛv] n. f. — Déb. xix^e; *faire grève* «quitter l'ouvrage pour demander de l'augmentation», 1805, in *Rapport de police du 6 Prairial an XIII*; du nom de la place de *Grève*, et p.-ê. des valeurs métaphoriques de 1. *grève* (→ Être sur le sable, sur le pavé), d'après M. Tournier; de 1. *grève*.

♦ 1. (Av. 1850). Vx. [a] Loc. *Être en grève* : chercher du travail; ne pas avoir de travail (⇒ **Chômage**). — *Faire grève* : ne pas avoir de travail, chercher de l'embauche.

[b] Par métonymie. Lieu où les ouvriers sans emploi cherchaient du travail. «*Les grèves, c'est-à-dire les réunions d'ouvriers sans travail*» (E. Blanc, en 1848, cité par M. Tournier, in *Néologie et Lexicologie*, p. 21). — Bourse de travail, où l'on distribuait de l'embauche.

REM. Le passage de cette valeur aux emplois modernes se produit v. 1845-1848, en même temps qu'apparaît le mot *gréviste*. Des loc. comme *mettre un patron en grève* (1848) signifient «refuser de travailler pour lui»; de «absence subie de travail», *grève* passe à «refus de travail» :

Je ne crains pas de le dire ici, la grève, à cette époque-là, avait toutes mes sympathies; elle était forcée, elle était obligatoire (...) Supposez que les grèves deviennent volontaires (...) on viendra faire grève et on dira : nous ne voulons pas travailler quoique nous ayons du travail. Je le déclare, cette grève-là n'a plus ma sympathie (...) Ainsi je distingue la grève d'avant le 24 février et la grève d'après le 24 février, non que je veuille dire que celle d'aujourd'hui soit une grève simulée; j'ai établi la souffrance du commerce, de l'industrie en général; il y a des grèves nombreuses, forcées aujourd'hui, auxquelles il est du devoir du Gouvernement (...) d'apporter d'amples secours (...)

GOUDCHAUX, Intervention à l'Assemblée, cité par M. TOURNIER, in *Néologie et Lexicologie*, p. 215-216.

♦ 2. (V. 1844-1848; l'ex. de 1805 cité ci-dessus [étym.] semble isolé). Mod. Cessation volontaire et collective du travail décidée par des salariés pour obtenir des avantages professionnels, matériels ou moraux. ⇒ **Arrêt** (de travail), **coalition**, **débrayage**; → *Epreuve** de force; appartenir, cit. 35. *Syndicat* qui décide, déclare la grève, lance un ordre de grève* (→ Coup, cit. 31). *Le droit de grève est inscrit dans la Constitution de 1946* (→ ci-dessous, cit. 16). *Grève destinée à appuyer des revendications professionnelles, une demande d'augmentation des salaires, une amélioration des conditions de travail. Grève politique. Grève d'un corps de métier, de fonctionnaires, de postiers* (→ Débat, cit. 7), *de cheminots. La grève, arme politique, moyen de pression sur le gouvernement (grève politique). Grève de solidarité*. — *Grève partielle. Grève générale*, affectant tous les secteurs (→ Éblouissant, cit. 6; essai, cit. 14). *Grève perlée**. *Grève tournante*, qui affecte successivement tous les secteurs de production. *Grève sur le tas, grève des bras croisés*, les ouvriers, les employés, présents à leur poste de travail, demeurant inactifs. *Grève avec occupation d'usine. Grève bouchon* : cessation du travail d'un petit nombre de salariés, qui peut paralyser tout un complexe industriel. *Grève catégorielle*, qui ne concerne qu'une catégorie précise de salariés. *Grève surprise*, qui éclate par surprise (notamment dans les Services publics). *Grève sauvage*, qui éclate spontanément, en dehors de toute consigne syndicale. — (1952, in D. D. L.). *Grève du zèle**. *Comité de grève*, qui la décide et la dirige. *Piquet* de grève. Travaux interrompus par les grèves*. — Par ext. *Grève de* (et le nom d'un produit, d'un service). *Grève du lait* : interruption volontaire dans la livraison, le ramassage ou la distribution du lait. *Grève du gaz, de l'électricité, des transports, des taxis, des examens...* — Loc. verbales. *Faire la grève. Faire grève. Ouvriers qui refusent de faire la grève*. ⇒ **Briseur** (de grève), **jaune**, **renard**. *Contraindre des ouvriers à faire grève, en violant la liberté du travail. Briser* (cit. 19), *casser une grève. Poursuivre la grève. Laisser pourrir une grève. Répondre à la grève par un lock-out**. — *En grève. Être en grève. Ouvriers en grève. Usine en grève*.

Jamais il n'aurait haussé les salaires, à la suite de la dernière grève, sans la nécessité où il s'était trouvé d'imiter Montsou (une mine où l'on avait augmenté les salaires), de peur de voir ses hommes le lâcher.

ZOLA, Germinal, II, p. 8.

C'est dans les grèves que le prolétariat affirme son existence. Je ne puis me résoudre à voir dans les grèves quelque chose d'analogue à une rupture temporaire de relations commerciales qui se produirait entre un épicier et son marchand de pruneaux, parce qu'ils ne pourraient s'entendre sur les prix. La grève est un phé-

nomène de guerre; c'est donc commettre un gros mensonge que de dire que la violence est un accident appelé à disparaître des grèves.

G. SOREL, *Réflexions sur la violence*, p. 433-434.

- 12 Ces événements, qui étaient la grève des postiers, d'autres grèves de moindres dimensions qui ne cessaient de bouillonner çà et là, et la grève générale, dont on commençait à parler non plus comme d'un mythe grandiose, mais comme d'une échéance précise et prochaine (...)

J. ROMAINS, *les Hommes de bonne volonté*, t. V, XXIV, p. 222.

- 13 (...) la puissance de grève dépend d'une nécessité plus ou moins pressante, que l'on passe comme une chaîne au cou des pouvoirs. Il y a de la force et une sorte de guerre dans la grève.

Toutefois l'acte de grève n'est nullement violent par lui-même; il n'est rien; il n'est que refus, il n'est qu'absence.

Je me suis trouvé un jour à deux pas de la grève des examinateurs (c'est une vieille histoire); je n'attendais que l'ordre de grève; j'étais décidé à le suivre. Cela va tout seul. Mais répondre à une question sur le droit de grève, c'est tout autre chose (...)

ALAIN, *Propos*, 1934, *Droit des fonctionnaires*.

- 14 On a pris l'habitude de considérer la grève générale un peu comme la tarasque, mais un jour viendra où les syndicats seront assez forts pour la réaliser. Aller, ce sera du joli. L'eau, le gaz, l'électricité, le pain, tout manquera.

ARAGON, *les Beaux Quartiers*, I, VII.

- 15 La route séparait deux mondes : en face de l'usine, les piquets de grève regardaient l'usine. Contre l'usine, les gardes, le concierge regardaient les grévistes.

P. NIZAN, *le Cheval de Troie*, VI.

- 16 Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.

Constitution de 1946, *Préambule*, alinéa 6.

- 17 La grève (*dans les services publics*) porte atteinte à la continuité indispensable des services publics. D'après une jurisprudence déjà ancienne, elle est illicite (...) Le problème a pris un aspect nouveau avec la Constitution de 1946 (...) Il résulte d'un arrêt du Conseil d'État du 7 juillet 1950 (...) que, dans la carence du législateur, il appartient au Gouvernement d'apporter à l'exercice du droit de grève dans les services publics les limitations qu'il juge nécessaires sous le contrôle du juge (...)

Louis ROLLAND, *Droit administratif*, 130, p. 107 (éd. Dalloz).

- 18 (...) le nombre croissant de « grèves sauvages » (non déclenchées par les dirigeants responsables) et menées, avec plus ou moins de bonheur, par des travailleurs de base, le plus souvent non syndiqués et d'un très jeune âge.

R. GARAUDY, *Parole d'homme*, p. 215.

REM. Alors qu'on dit en français standard *faire grève*, le franç. d'Afrique connaît, outre le v. *gréver*, les loc. *aller à la grève*, *aller en grève* (in I. F. A.).

♦ 3. Arrêt (d'une activité) pour revendiquer, attirer l'attention, protester. *Grève de l'impôt* : refus concerté et collectif d'acquitter les contributions. — (Le compl. désigne ceux qui refusent de travailler). *La grève des écoliers*, *des femmes...* « *Bouderie*, *une grève de gamins* » (J. Renard, in T. L. F.).

Loc. (1906, in D. D. L.). *Grève de la faim* : attitude de protestation qui consiste à refuser toute nourriture. *Faire la grève de la faim*.

DÉR. Antigrève.

COMP. Gréver, grévette, gréviste.

HOM. 1. Grève, 3. grève.

3. GRÈVE [græv] n. f. — 1306; p.-ê. de *greve* « raie des cheveux », de *graver*; un rapprochement avec *grègues* s'impose.

♦ Vx ou archéol. Partie de l'armure protégeant les jambes.

HOM. 1. Grève, 2. grève.

GREVER [græve] v. tr. — Conjug. *lever*. — 1160, au sens 1; du lat. *gravare* « charger », de *gravis* « lourd ». → 1. Grave.

♦ 1. Vx. Accabler (qqn) en causant un grief*, du souci, du chagrin. ⇒ *Affliger*. — (Sujet n. de chose) :

- 1 (...) En l'accès du tourment qui me grève (...)

Mathurin RÉGNIER, *Dialogues*, in LITTRÉ.

- 2 (...) je n'aurais plus d'autre soin et d'autre volonté que de l'assister, elle et son fils et d'empêcher par mon travail la misère de les grever.

G. SAND, *François le Champi*, XIII.

♦ 2. (1636). Frapper de charges financières, de servitudes. ⇒ *Charger*, *frapper*, *imposer*.

[a] (Sujet n. de personne). — (Sujet et compl. n. de personne). *Le roi grevait ses sujets*. — *Grever qqn de* (suivi du nom de l'imposition). — (Sujet n. de personne; compl. n. de chose). *Grever les revenus de qqn d'impôts*. *Grever un budget de...* (suivi du n. d'une imposition ou d'une somme).

[b] (Sujet n. de chose). Constituer une imposition ou une charge financière pour (qqn, qqch.).

(Compl. n. de personne). *Les impôts qui grevent les contribuables*.

- 2.1 Il n'y a pas de réformes sociales à faire; elles sont impossibles. Le paysan veut être dégrevé, l'ouvrier veut des retraites. Or, on ne pourrait pas établir les retraites sans grever le paysan. Alors?

J. RENARD, *Journal*, 14 août 1907.

(Compl. n. de chose). *Les hypothèques qui grevent sa maison*. *Les pertes qui grevent le budget de l'entreprise*. ⇒ *Affecter*. *Les charges*. *Les taxes qui grevent cet héritage*. *Cette petite voiture ne grèvera pas trop son budget*. *Les frais qui grevent nos prix de revient*. *Dépenses qui grevent un budget*. ⇒ *Alourdir*. *Des hypothèques grevent la succession*.

(Au passif et au p. p.). *Succession grevée par des hypothèques*, *grevée d'hypothèques*.

- 3 Cet avoir sera grevé d'une petite rente faite à Lisbeth (...)

BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., p. 251.

La commune était pauvre, à quoi bon la grever des frais, gros pour elle, que nécessiterait la réparation du presbytère?

ZOLA, *la Terre*, IV, IV.

(Sans compl. second; au passif ou au p. p.). *Son budget est déjà bien grevé*.

(...) le conseil repoussait chaque année la réparation du presbytère, le maire Hourdequin déclarait le budget trop grevé déjà (...)

ZOLA, *la Terre*, III, VI.

[c] (Le sujet et le compl. désignent des communautés) :

L'État n'a donc pas intérêt à grever la radio de trop lourdes charges, au contraire.

G. DUHAMEL, *Manuel du protestataire*, p. 161.

♦ 3. Fig. [a] (Compl. n. de personne). Littér. Accabler (qqn) en lui imposant une charge.

[b] (Compl. n. de chose). Porter atteinte à, limiter (qqch.). *Grever l'avenir par des projets absurdes*. — (Sujet n. de personne ou de chose). *De tels projets grevent l'avenir*.

Figuré :

(...) mais j'aime trop ma solitude pour la grever d'une dépendance quelconque.

BALZAC, *Honorine*, Pl., t. II, p. 287.

♦ 4. Dr. (Compl. n. de personne). Charger (qqn) d'une substitution, d'un fidéicommiss*. *Grever un légataire*, *un héritier*.

► GREVÉ, ÉE p. p. adj. *Contribuables grevés d'impôts*. *Revenus grevés de taxes*. — *Maison grevée d'hypothèques*; *budget lourdement grevé* (→ ci-dessus, cit. 5). — *Avenir grevé*.

Dr. *Héritier grevé*. — N. m. Héritier en ligne directe de premier degré auquel un legs est octroyé, avec charge pour lui de le transférer à ses enfants mais pas au-delà. ⇒ *Fidéicommiss*.

CONTR. *Affranchir*, *aider*, *alléger*, *assister*, *décharger*, *dégrever*.

COMP. *Dégrever*.

GRÉVER [grève] v. intr. — Conjug. *céder*. — Mil. xix^e; de *grève*.

♦ (Franç. d'Afrique). Faire grève.

GRÉVETTE [grævet] n. f. — V. 1972; de 2. *grève*, et *-ette*.

♦ Fam. et péj. Grève de brève durée. « *Les manutentionnaires ont fait deux "grévettes" en décembre* » (*le Nouvel Obs.*, 31 janv. 1977, p. 35).

GREVILLEA [grævijæ] n. m. — Déb. xix^e, lat. sc.; du nom du botaniste écossais Charles F. *Greville* (mort en 1809).

♦ Bot. Genre de plantes dicotylédones à pétales (famille des *Protéacées**), arbres ou arbustes toujours verts adaptés aux conditions désertiques et venant d'Afrique tropicale ou d'Australie. *Le grevillea est une espèce « relique » du crétacé*. — Plur. *Des grevilleas*.

GREVILLER [grævijè] v. tr. — 1850, t. probabl. régional, var. *graviller* « gratter, fouiller »; du francique **krawa* « griffe », orig. de nombreux t. dialectaux; infl. possible du rad. de *gravier*.

Régional.

♦ 1. Gratter la terre en projetant des pierres.

♦ 2. Fig. Cribler, bombarder de...

(...) j'ai causé longtemps avec Nadine; elle sortait de nouveau avec Henri, elle en était très satisfaite; elle me grevilla de questions.

S. DE BEAUVOIR, *les Mandarins*, p. 493 (1954).

GRÉVISTE [grævist] n. — V. 1844, d'après Martin-Nadaud (en 1848); le mot est employé par Chateaubriand dans sa *Correspondance*, en 1822, mais avec un autre sens : *Royalistes opposés à Grévistes* « amateurs d'exécutions en place de Grève », d'après Tournier; de 2. *grève*.

♦ 1. Salarié qui fait grève*. *Une foule de grévistes* (→ *Conspuer*, cit. 1). *De petits groupes de grévistes* (→ *Pointage*, cit. 2). *Collecte au profit des grévistes*. *Les grévistes ont envoyé une délégation*. *Négocier la reprise avec les grévistes*. *Les grévistes ont obtenu satisfaction*. *Grévistes et non-grévistes* (→ *Renard*, cit. 3).

Le préfet de Lille était accouru, des gendarmes avaient battu les routes; mais, devant le calme des grévistes, préfet et gendarmes s'étaient décidés à rentrer chez eux.

ZOLA, *Germinal*, t. I, p. 252.

Brusquement, ce mardi matin, une foule de quinze cents grévistes avait cerné le tissage, huant les jaunes et cassant les vitres à coups de pierres.

A. MAUROIS, *Bernard Quesnay*, XVII.

Adj. *Le mouvement gréviste*.

♦ 2. (1969). *Gréviste de la faim* : personne qui fait la grève de la faim.

GRIANNEAU [griˈjano] n. m. — 1757, Voltaire; dimin. d'un supposé **grian*, de *Grigelhahn*, mot de la Suisse alémanique, qui aurait été contracté, p.-ê. de *Grieggel* «individu chétif, tordu».

♦ Régional. Jeune coq* de bruyère.

GRIBANE [griˈban] n. f. — xv^e; mot normand, d'orig. obscure.

♦ Régional. Barque normande à fond plat, à mâts et à voiles.

1. GRIBICHE [griˈbiʃ] adj. — V. 1900; orig. incert., p.-ê. du mot normand *gribiche* «femme méchante», du moy. néerl. *kribich* «grognon», mais l'évolution sémantique est incompréhensible.

♦ Cuis. *Sauce gribiche*: sauce relevée, servie habituellement froide avec des viandes, du poisson, des crustacés, faite de jaunes d'œufs durs assaisonnés de moutarde, émulsionnés à l'huile et au vinaigre, relevés d'un hachis d'herbes, de blancs d'œufs durs, de câpres et de cornichons. *Tête de veau sauce gribiche*.

(...) ils ont mangé avec tant d'appétit, de confort et de soin, avec des manières si bien appliquées à la nourriture (nettoyant soigneusement leur poisson de la douce sauce gribiche [...]). R. BARTHES, Roland Barthes, p. 180.

HOM. 2. *Gribiche*.

2. GRIBICHE [griˈbiʃ] n. f. ⇒ *Gréliche*.

HOM. 1. *Gribiche*.

GRIBLETTE [griˈblɛt] n. f. — 1611; anc. haut all. *griubo*; cf. all. *Griebe* «cretons».

♦ Cuis. Petit morceau de viande, de volaille, enveloppé de bardes de lard, qu'on fait rôtir sur le gril.

GRIBOUILLAGE [griˈbujaʒ] n. m. — 1741, Voltaire; de *gribouiller*.

♦ 1. Action de gribouiller.

♦ 2. (1743). Dessin* confus, informe. ⇒ *Gribouillis*, *griffonnage*. *Faire des gribouillages*. *Des gribouillages d'enfant*. *Gribouillage crayonné* (cit. 3) *distraitement*. *Buvard couvert de gribouillages*.

Par ext. Péj. Mauvais dessin, mauvaise peinture (⇒ *Barbouillage*).

1 Diderot, pourtant sensible à Rembrandt, emploie le mot de gribouillages en parlant de ses eaux-fortes: il y avait toujours eu aux Pays-Bas des demi-barbares bon coloristes (...). MALRAUX, *les Voix du silence*, p. 88.

♦ 3. Écriture informe, illisible. — Mauvais texte.

1.1 Je vous supplie de revoir encore mon gribouillage. Soyez très persuadé, mon grand philosophe, que le père Mallebranche n'insiste que sur la vue des objets intermédiaires. C'est ce qu'il a cru, c'est ce qu'on croit, et c'est ce qui me paraît très faux. VOLTAIRE, *Correspondance*, t. II, p. 530 (1741), in D. D. L., II, 12.

2 Cette dernière phrase du Journal est un gribouillage presque illisible. La main ne dirigeait plus la plume. MONTHÉRLANT, *le Songe*, XVI.

GRIBOUILLE [griˈbuil] n. m. — 1548, *plus sotté que n'est Gribouille*, in *Sermon des fous*; nom d'un personnage naïf et sot; du rad. de *gribouiller*.

♦ Personne naïve et malavisée qui se jette stupidement dans les ennuis, les maux mêmes qu'elle voulait éviter (cf. Prov. Il est fin comme Gribouille qui se jette dans l'eau par crainte de la pluie). *Une politique de Gribouille*, de *gribouille*. *Nos Gribouilles*, *nos gribouilles politiques*.

1 Tout le monde comptait sur les états généraux, soit pour échapper à la taxation, soit pour garantir le paiement de la dette publique: autant de Gribouilles impatientés de se jeter à l'eau de peur d'être mouillés.

J. BAINVILLE, *Hist. de France*, xv.

2 Il ne saurait être question de «vulgariser». Nous serions les gribouilles de la littérature. SARTRE, *Situations II*, p. 290.

GRIBOUILLER [griˈbuje] v. — Av. 1700; «gargouiller», 1611; p.-ê. déjà xv^e (→ *Gribouille*, *gribouillis*); p.-ê. du néerl. *kriebelen* «fourmiller, griffonner», ou var. de l'anc. v. *grabouiller*, du moy. néerl. (→ *Grabuge*). Quelle qu'en soit l'orig., le terme apparaît (Guiraud) comme composé de *gripper* «griffer» et *bouiller* «brouiller» (jeu qui consiste à saisir qqch.). → *Gripper*; *bouiller* et aussi *gribouillette*, *gribouillis* (comme n. de diable), *gribouri*.

♦ 1. V. intr. Faire des gribouillages (⇒ *Griffonner*), et, péj., faire un mauvais dessin, une mauvaise peinture (⇒ *Barbouiller*). *Empêcher un enfant de gribouiller sur les murs*. *Il ne peint pas, il gribouille*.

♦ 2. V. tr. a Écrire, dessiner (qqch.) de manière confuse. *Gribouiller une lettre*. *Gribouiller une phrase sur un carnet*. — Écrire en hâte et mal (à qqn). «*Je gribouille ceci en hâte, au galop...*» (Hugo), *Correspondance*, in T. L. F.).

b Couvrir (un support) de gribouillages. *Cet enfant aime gribouiller du papier*.

► **GRIBOILLÉ**, **ÉE** p. p. adj. *Mot gribouillé*, à peine lisible. — Couvert de gribouillages. *Une page gribouillée*. *Un mur gribouillé d'inscriptions*.

DÉR. *Gribouillage*, *gribouillette*, *gribouilleur*, *gribouillis*.

GRIBOUILLETTE [griˈbujet] n. f. — 1690; de *gribouiller*.

♦ Vx. Jeu qui consiste, pour les joueurs, à se saisir d'un objet jeté au milieu d'eux.

On dirait une troupe d'enfants, en train de se disputer la balle, le chiffon, n'importe quel objet, bref le fétiche qu'on leur a lancé, à qui l'attrapera (ce jeu s'appelait la gribouillette).

R. BARTHES, *Fragments d'un discours amoureux*, p. 154.

Loc. Vx. *Jeter son cœur à la gribouillette*, à l'aventure.

GRIBOUILLEUR, **EUSE** [griˈbujøœʁ, øʒ] n. — 1782, in D. D. L.; de *gribouiller*.

♦ 1. Personne qui gribouille*. ⇒ *Barbouilleur*. *Une gribouilleuse de bonshommes*. — *Un gribouilleur de papier*.

♦ 2. Mauvais peintre, mauvais écrivain. — (Avec un compl.). *Un gribouilleur d'articles mal écrits*. *Un gribouilleur de papier*.

Asseyez-vous, causez, levez-vous, marchez et ne prenez pas garde au gribouilleur d'album qui, de temps en temps, donnera un coup de crayon en vous regardant. Claude FARRÈRE, *la Bataille*, III.

(Sans valeur péj.). Dessinateur qui fait des croquis rapides.

GRIBOUILIS [griˈbuji] n. m. — 1826; «borborygme», 1611; chez Rabelais, nom d'un diable (II, 14) 1532, et d'un cuisinier (IV, 40) 1552; au sens mod., de *gribouiller*; le n. pr. est à rapprocher de *gribouille**, *gribouri** (cf. aussi dial. *grippi* «diabele», *gripé* «esprit follet, lutin», in F. E. W., *francique *gripan* «saisir»).

♦ 1. Dessin, écriture informe. ⇒ *Gribouillage*. *Un gribouillis indéchiffrable*. *Une feuille couverte de gribouillis illisibles*.

Un peu plus tard, il sortit de sa poche un carnet aux coins rongés et couvert une page de gribouillis. G. DUHAMEL, *Salavin*, V, v.

♦ 2. Péj. Dessin, peinture informe. — Texte vite et mal écrit. *Cet article est un gribouillis lamentable*.

♦ 3. (1926, in T. L. F.). Arts. Hachures faites en tous sens.

GRIBOURI [griˈburi] n. m. — 1735, abbé Pluche; «revenant, follet» en moy. franç. (in Godefroy); orig. incert., probab. de même formation que *gribouillis**, *gribouiller** (→ le syn. *Écrivain*).

♦ Régional. Insecte (altise* ou eumolpe*) parasite de la vigne, dont il se nourrit en découpant les feuilles. — Syn.: *écrivain* (II.). *Des gribouris*.

GRIÈCHE [griˈɛʃ] adj. — xiii^e; p.-ê. anc. franç. *griesche* (v. 1130) «grecque», qui aurait pris un sens péj.; Pierre Guiraud s'oppose à cette hypothèse. → *Pie-grièche* (étymologie).

♦ 1. a Vx ou régional (Nord-Picardie). *Ortie grièche*: ortie (dite aussi *ortie romaine* ou *petite ortie*; n. sc.: *Urtica urens*).

b *Pie grièche*. ⇒ *Pie-grièche*.

♦ 2. Rare et littéraire (en emploi libre):

Qu'elles sont grièches ces grandes fougères, comme empesées, presque du bois, tiges terribles, vous arracher la peau des jambes à travers le pantalon, et puis les gouffres qu'elles cachent, vous casser la jambe le moindre faux pas (...)

S. BECKETT, *Têtes-mortes*, p. 30.

1. GRIEF [griˈɛʃ] n. m. — 1269; déverbal de *grever**, ou substantivation de 2. *grief*.

♦ 1. Vx. Dommage subi. *Redresser les griefs*, les réparer. — Mod. *Dr. Griefs d'appel*: ce en quoi le demandeur se trouve lésé par un jugement dont il appelle.

La partie, au contraire, à laquelle un jugement alloue toutes ses conclusions ne peut en appeler puisqu'elle n'en subit aucun grief.

DALLOZ, *Nouveau répertoire de droit*, art. *Appel civil*, 79.

♦ 2. (1549). Au plur. ou en loc. Sujet, motif de plainte (généralement contre une personne). ⇒ *Doléance* (cit. 3), *plainte*, *reproche*. *Avoir des griefs contre qqn* (→ *Exciter*, cit. 33). *Quels griefs avez-vous contre lui?* *Dire, exposer, formuler ses griefs*. ⇒ *Plaindre* (se), *récriminer*. *Nourrir des griefs secrets contre, à l'égard de qqn*. — *Griefs de clocher* (→ *Chicanier*, cit. 2). *Griefs réels*. *Ses griefs sont justifiés*. — Au sing. (rare). *Grief imaginaire*, *mince, mesquin* (→ *Flot*, cit. 16).

(...) la haine des méchants ne fait que s'animer davantage par l'impossibilité de trouver sur quoi la fonder, et le sentiment de leur propre injustice n'est qu'un grief de plus contre celui qui en est l'objet. ROUSSEAU, *les Confessions*, IX.

(...) la liste des griefs secrets était ouverte, où chaque opprobre essayé s'inscrirait. Louis MADELIN, *Talleyrand*, XX.

- 4 Leurs cœurs ulcérés se soulageaient, ils alternaient les litanies de leurs récriminations, chacun à son tour disait son grief. ZOLA, *la Terre*, III, II. (Avec le v. faire). *Faire un grief, un juste grief à qqn de qqch.* — Loc. (Déb. xx^e). FAIRE GRIEF de qqch. à qqn, lui en savoir mauvais gré, le lui reprocher. ⇒ **Blâmer, reprocher** (→ Corps, cit. 3; cuistre, cit. 5; cynisme, cit. 3). *L'ingrat me fait grief des services mêmes que je lui ai rendus* (Académie). *Il lui fait grief d'avoir publié des entretiens confidentiels. Il a agi dans son intérêt, et nous ne lui en faisons pas grief.*
- 5 Sa haine le portait à blâmer chez autrui ce qu'il conseillait lui-même : c'est là, et non ailleurs, que se trouve la contradiction dont on peut lui faire un juste grief. Louis BARTHOU, *Mirabeau*, p. 252.
- 6 Et aucun des membres de l'Académie qui s'étaient montrés sympathiques à ma candidature n'en prit ombrage et ne m'en fit grief. Georges LECOMTE, *Ma traversée*, p. 537.
- 7 Il aurait pu prononcer un mot, un seul. Il n'a pas prononcé ce mot, je ne lui en fais pas grief. Il a femme, enfants, et une réputation avec laquelle il ne peut pas jouer. G. DUHAMEL, *Salavin*, I, I. Littér. *Tenir, imputer à grief à qqn* (qqch.), lui en tenir rigueur, lui reprocher. Dr. *Griefs d'accusation; absolt, griefs.* ⇒ **Réquisitoire. Demandeur qui formule des griefs.**
- 8 Une partie qui demande la résolution d'un contrat peut, en cause d'appel, formuler de nouveaux griefs à l'appui de cette demande. DALLOZ, *Nouveau répertoire de droit, art. Demande nouvelle*, 42. HOM. 2. Grief.

2. GRIEF, ÎÈVE [griɛf, ijɛv] adj. — 1080, *gref*; du lat. pop. *gravis*, du lat. class. *gravis*. → 1. Grave. Vieux ou archaïque.

♦ 1. ⇒ 1. Grave (IV.).

Le pauvre garçon a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. Joseph JOUBERT, *Lettre à Chénédollé*, 1^{er} sept. 1807.

♦ 2. Dououreux, pénible. « *Votre perte est aussi griève que la nôtre* » (Claudel, *Corona Benignitatis...*, in T. L. F.).

CONTR. Bénin, léger.
DÉR. Grièvement, griéveté.
HOM. 1. Grief.

GRIÈVEMENT [griɛvmɑ̃] adv. — 1457, *grièvement; grivement*, v. 1175; de 2. *grief*.

♦ 1. (Avec un adj. signifiant « physiquement atteint »). *Être grièvement atteint, blessé, touché.* ⇒ **Gravement, sérieusement.** *Il a été grièvement brûlé. Combattants grièvement blessés.* — (Avec le v. *blessar*, à l'actif). *Une balle l'a grièvement blessé.*

Elle n'a vu dans ce vieux soldat blessé grièvement, alors âgé de cinquante-huit ans, qu'un coffre-fort. Elle s'est imaginé être promptement veuve (...). BALZAC, *la Marâtre*, I, 8.

♦ 2. Vx ou littér. Gravement (avec un verbe). *Insulter grièvement qqn.* « *Pêcher grièvement* » (Sainte-Beuve, in T. L. F.).

CONTR. Légèrement.

GRIÈVETÉ [griɛvte] n. f. — V. 1360; de 2. *grief*.

♦ Vx. ⇒ Gravité.

GRIFFADE [griɛfad] n. f. — 1564; de *griffer*.

♦ Vx. Coup de griffe. *Les griffades d'un chat.* — Mod. (méd.). *Maladie des griffades de chat* : adénite suppurée subaiguë consécutive à des coups de griffes de chat.

GRIFFAGE [griɛfaʒ] n. m. — 1827; de *griffer*.

♦ 1. Techn. Opération par laquelle on marque (qqch.) avec une griffe (1. Griffe, B., 1.). *Le griffage des baliveaux.*

♦ 2. Le fait d'apposer une griffe (1. Griffe, B., 3.).

1. GRIFFE [griɛf] n. f. — xiv^e; *grif*, n. m., v. 1175; déverbal de *grif-fer* ou d'un francique *griffe*; cf. all. *Griff*.

A. ♦ 1. [a] Ongle pointu et recourbé (de certains animaux [mammifères, oiseaux, reptiles]). ⇒ **Ongle. Longues, puissantes griffes. Griffe acérée. Griffe fixe, rétractile. Patte armée de griffes** (→ Enchâsser, cit. 8). *Les griffes des carnassiers; les griffes du chat, du lion, du tigre; des griffes de chat. Griffes des oiseaux de proie, de l'aigle, du faucon.* ⇒ **Serre.** — *Aiguiser* (cit. 6) *ses griffes. Sortir ses griffes* (pour attaquer ou se défendre). *Rentrer ses griffes* (cf. Faire patte de velours). *Se faire les griffes*, les aiguiser. *Chat qui attaque, saisit sa proie avec ses griffes. Animal qui utilise ses griffes pour grimper, se percher, fouir.* — Par ext. (*La griffe, les griffes*). Les pattes armées de griffes (→ Apôtre, cit. 9; approuver, cit. 4). *Donner un coup, des coups de griffe.* ⇒ **Griffer.** *Souris entre les griffes d'un chat. Epervier qui emporte sa proie*

dans ses griffes. — Loc. *Être sous la griffe d'un animal féroce, en son pouvoir, en tant que proie.* — (Êtres imaginaires). *Les griffes d'un dragon, du diable, de Satan.*

Jetez-lui promptement sous la griffe un mouton (...) LA FONTAINE, *Fables*, XI, 1. Ah! sans doute, c'est la griffe de Satan qui s'est gantée de cette peau de satin (...). Th. GAUTIER, M^{lle} de Maupin, VIII.

(...) ses pattes minces, armées de brèves griffes en cimeterre, savent fondre confiants dans la main amie. COLETTE, *la Paix chez les bêtes*, « Nonoche ». (*Le chat*) était occupé à donner de vifs et allègres coups de griffe sur la joue de l'enfant (...). Henri MICHAUX, *La nuit remue*, p. 27.

EN GRIFFE : en forme de griffe (→ Cubitière, cit.).

(...) des figures fines et des mains petites de patricienne, avec des ongles invraisemblables, effilés en griffes.

LOTI, *Figures et Choses...*, Trois journées de guerre, IV.

Méd. *Main en griffe*, aux doigts figés en position incurvée, par paralysie de certains muscles.

[b] Ongle humain ressemblant à une griffe par sa robustesse, sa longueur exagérée. *Coupez vos ongles; je ne veux plus vous voir avec ces griffes.* — *Coup de griffe.*

(...) je m'élançai couvulsivement et à plusieurs reprises par une secousse générale, jusqu'à ce qu'enfin, m'accrochant au bord si désiré avec des griffes plus serrées qu'un étou (...). BAUDELAIRE, Trad. E. POE, *Histoires extraordinaires*, « Aventure... d'un certain Hans Pfaall ».

[c] (1623). **LA GRIFFE, LES GRIFFES** : symbole d'agressivité, de méchanceté, de domination cruelle, de rapacité. *Prudes « dont l'honneur est armé* (cit. 22) *de griffes et de dents* » (Molière). *La griffe du malheur, de la souffrance. Les griffes de l'amour* (→ Émousser, cit. 7, Baudelaire). — Loc. **COUP DE GRIFFE** : attaque, critique malveillante, remarque blessante lancée dans la conversation. — Loc. **verbaie**. *Montrer les griffes* : menacer (→ Montrer les dents* ; enflammer, cit. 23). — *Rentrer ses griffes* : dissimuler ou rentenir son agressivité. *Rogner les griffes de qqn*, l'empêcher de nuire. *Tomber sous la griffe, dans les griffes de qqn*, tomber sous sa domination, en son pouvoir. *Être dans les griffes, entre les griffes, sous les griffes d'une personne*, à la merci de ses mauvais desseins, sous son influence (→ Financer, cit. 1). *Tenir qqn entre ses griffes. Arracher* (cit. 28) *une personne des griffes d'une autre. Sauver ce qu'on peut des griffes de la chicane* (→ Éprouver, cit. 35).

(...) combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer (...). MOLIÈRE, *les Fourberies de Scapin*, II, 5.

Financièrement parlant, M. Grandet tenait du tigre et du boa. Il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engouffrait une charge d'écus, et se couchait tranquillement comme le serpent qui digère, impassible, froid, méthodique.

Personne ne le voyait passer sans éprouver un sentiment d'admiration mélangé de respect et de terreur. Chacun, dans Saumur, n'avait-il pas senti le déchirement poli de ses griffes d'acier (...). BALZAC, Eugénie Grandet, éd. 1838, p. 35.

(...) votre présence à Issoudun pouvait sauver votre frère, et arracher pour vos enfants, des griffes de cette vermine, une fortune de quarante et peut-être soixante mille livres de rente (...). BALZAC, *la Rabouilleuse*, Pl., t. III, p. 931.

Mais elle n'en tenait pas moins sous sa griffe la succession de Cadet Blanchet, parce qu'elle l'avait si bien conduit qu'il s'était engagé pour les acquéreurs de ses terres et qu'il était resté caution pour eux du paiement.

G. SAND, *François le Champi*, XIX. Sur ses traits fins se lisait même une expression d'angoisse, comme si la griffe ancienne de la souffrance restait plantée dans ce bonheur trop neuf.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VI, p. 164.

L'Allemagne aurait battu en retraite, forcé l'Autriche à rentrer ses griffes, et tout se serait terminé, à l'amiable, par des marchandages de chancelleries.

MARTIN DU GARD, *les Thibault*, t. VII, p. 156.

Loc. *Toutes griffes dehors* : en se montrant agressif.

[d] Par métonymie. Patte; (par ext.) main munie de griffes. — Argot (vx). Main. « *Ils se serrèrent la griffe* » (Le Breton, in T. L. F.). ⇒ **Pince**.

[e] Rare ou régional (Belgique). *Coup de griffe* : griffure; éraflure.

♦ 2. Bot. [a] (1732). Racines tubéreuses de certaines plantes, dont l'ensemble rappelle une griffe. *Griffes d'asperge, de fenouil, de renoucle.* — Spécialt. Muguet raciné, cultivé en châssis.

[b] Appendice grâce auquel certaines plantes grimpantes s'accrochent. *Les griffes du lierre.*

Les murs, quoique construits de ces pierres schisteuses et solides dont abonde le sol, offraient de nombreuses lézardes où le lierre attachait ses griffes.

BALZAC, *les Chouans*, Pl., t. VII, p. 885.

♦ 3. (1545). Techn. Outil, instrument, pièce à dent recourbée. [a] (Outils). *Griffe de maçon, de plombier, de tapissier. Griffe de doreur* : petites tenailles pour tenir l'objet à dorer. — *Griffe de jardinier* : petit râteau à dents pointues et recourbées pour aérer la terre. *Griffe à musique* : plume à cinq becs pour tracer les portées.

Chir. Appareil employé pour rapprocher les fragments d'une rotule fracturée.

[b] Crochet. Mar. Crochet qui termine un palan.

Bijout. Chacun des petits crochets qui maintiennent une pierre sur un bijou.

Crampons qui aident certains ouvriers à grimper (aux arbres, aux poteaux...).

☐ Pièce métallique en forme de griffe qui entraîne une autre pièce. — (1923). Cin. Dispositif d'entraînement du film.

♦ 4. Archit. Ornement en forme de griffe (à la base d'une colonne).

B. ♦ 1. (1835). Empreinte imitant une signature. *La griffe d'un fabricant, d'un fonctionnaire. Apposer sa griffe. Exemplaaires revêtus de sa griffe.* — (1798). Instrument qui sert à faire cette empreinte.

13 (...) il prit une griffe, imprima le visa en encre bleue sur le passeport, écrivit rapidement les mots : Mantoue, Venise et Farrare dans l'espace laissé en blanc par la griffe (...)
STENDHAL, la Chartreuse de Parme, XI.

♦ 2. (1852). Fig. Marque* de la personnalité de quelqu'un dans ses œuvres. ⇒ **Empreinte**. « Dans les plus mauvais ouvrages d'un écrivain de génie, on reconnaît encore sa griffe » (P. Larousse). *Cet article porte sa griffe. Mettre sa griffe dans une œuvre collective.* — Loc. prov. *À la griffe on reconnaît le lion.* ⇒ **Ongle**; cf. l'adage *Ex ungue leonem* (Erasme, I, 9, 84).

14 La fin de *Candide* est ainsi pour moi la preuve criante d'un génie de premier ordre. La griffe du lion est marquée dans cette conclusion tranquille, bête comme la vie. FLAUBERT, Correspondance, 318, 24 avr. 1852 (éd. Conard, t. II, p. 398).

15 (...) quatre-vingt-douze collaborateurs avaient coopéré à l'éclosion de tant de choses. Soit, mais il y avait là un signe : la griffe du maître (*A. Dumas*) était marquée d'une manière indéniable sur chacun des innombrables feuilletés.
P. AUDEBRAND, in A. DUMAS père, Mes mémoires, Préface.

♦ 3. (1951). Carré d'étoffe cousu à l'intérieur d'un vêtement ou d'un chapeau, et portant le nom de celui qui l'a fait (créateur ou simple réalisateur). *Griffe de grand couturier. Griffe de haute couture. Mettre sa griffe sur un foulard.* ⇒ **Griffer** (B.). *Vendre sa griffe. La griffe est enlevée* ⇒ **Dégriffer**; **dégriffeur**.

16 (...) une affaire de détail qui vend des articles (toujours exclusifs) portant la griffe « Boutique Sheila ». Cette griffe est protégée dans les cinq continents par un copyright absolu.
P. GUTH, Lettre ouverte aux idoles, Sheila, p. 98.

Par ext. Marque apposée à un objet de luxe et portant le nom du fabricant. — Marque d'une entreprise utilisant une griffe; cette entreprise.

DÉR. Griffé, griffer, griffonner, griffu.

COMP. Dégriffer.

HOM. 2. Griffé.

2. GRIFFE [grif] n. m. — 1724; esp. des Antilles *grifo*, de l'adj. *grifo* « emmêlé, crépu », en parlant des cheveux (*cabellos grifos*).

♦ Rare. Métis de noir et de mulâtre (Hugo utilise le mot dans *Bug Jargal*).

1 Blancs, noirs, mulâtres, griffes, octavons, quarterons (...) qu'importent ces vaines étiquettes de la défroque coloniale si vous vous sentez des hommes résolus à jouer proprement votre rôle d'hommes sur cette minuscule partie de la scène du monde qu'est notre société haïtienne.

Jean PRICE-MARS, Glorification des ancêtres (Conférence de 1922), in Littératures de langue franç. hors de France, p. 163.

2 (...) on ne rencontrait plus dans la grande maison que deux bonnes à tout faire, nommées Olympe et Manon, et un jeune griffe qui répondait au nom de Citoyen.
Maurice DENZIÈRE, Fausse-Rivière, p. 99.

HOM. 1. Griffé.

GRIFFÉ, ÉE [grife] adj. ⇒ **Griffer**.

GRIFFER [grife] v. tr. — V. 1340, absolt; v. trans., 1386; d'un haut all. **gripan* (cf. all. *greifen*; à rapprocher de *grimper, gripper*), ou d'un francique **griff*. → 1. Griffé.

A. ♦ 1. ☐ (Le sujet désigne un animal). Donner un, des coups de griffe à (qqch., qqn); (spécial) entamer la peau de, avec ses griffes. ⇒ **Égratigner**. *La chatte griffait un bout de tissu. Ce sale chat m'a griffé. Griffer la main, le bras de qq. Griffer la main à qq. lui griffer la main.* — *Se faire griffer par un animal.* — Au passif. *Être griffé*.

Absolument :

1 Puis il souffla brusquement, tel un chat qui va griffer.
G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, III, II.

REM. Le verbe ne semble pas s'employer lorsque les coups de griffe sont très graves ou mortels; on parlera du terrible coup de griffe d'un tigre, mais on ne dira guère qu'il griffe.

☐ (Sujet n. de personne). Entamer légèrement (spécial, la peau) ou gratter fortement (qqch.) avec ses ongles. *Son petit frère l'a griffé, a griffé sa main, lui a griffé la main. Elle a voulu me griffer!*

2 Elle se mordait les lèvres; elle griffait le drap avec ses ongles.
J. ROMAINS, Les Hommes de bonne volonté, V, xxvi, p. 269.

Absolt. *Quand il se bat, il mord et il griffe.*

2.1 Il se battait comme une fille, les mains ouvertes, giflant et griffant.
A. MAUROIS, Ariel..., p. 17.

3 — Haaah! Je veux griffer. — Attends un peu : bientôt tes ongles de fer tracteront mille sentiers rouges dans la chair des coupables.
SARTRE, Les Mouches, III, I.

☐ (Sujet n. de chose). Provoquer une griffure. ⇒ **Égratigner, éra-**

fler. *Une ronce l'a griffé, lui a griffé le bras.* — Gratter. *La plume griffe le papier.*

Se faire griffer par les ronces. — *Se griffer le bras, la jambe (à des ronces).*

☐ Par métaphore. Littér. Provoquer une sensation pénible, douloureuse à (qqn).

♦ 2. (Le sujet désigne la marque de griffure). *Une estafilade griffait sa joue.* — Par anal. « De minces rides griffaient ses paupières » (Genevoix, in T. L. F.).

♦ 3. (Sujet et compl. n. de personne). Fig. Vx. Blesser (qqn) par des critiques méchantes. — Syn. : *donner des coups de griffe à (qqn)*.

♦ 4. (1866; le sujet désigne un objet pointu; le compl., une chose). Gratter, érafler. ⇒ **Balafrer**. *Des barbelés ont griffé la carrosserie, l'aile de la voiture.*

♦ 5. Argot. Voler. ⇒ **Agraffer, agripper**.

Je te le dis tout de suite, je me fous que tu aies griffé ce machin-là, mon turbin ne consiste pas à te le reprocher... Seulement, il faut absolument que nous en retrouvions le proprio, tu piges?
SAN-ANTONIO, Des gueules d'enterrement, p. 68.

B. (1970). Mettre une griffe (1. Griffé, B., 3.) sur (un vêtement). — Par ext. Apposer la griffe du créateur ou du diffuseur sur (un produit de modes). *Griffer une écharpe, des chaussures.*

C. (1932, in Petiot). Sports. Prendre un léger appui sur la piste (les pointes des chaussures griffant [A., 4.] le sol).

► **SE GRIFFER** v. pron. (Réfl.). *Il se grattait et se griffait jusqu'au sang.* — (Récipr.). *Elles essayaient de se griffer et de se mordre.* — (Passif). Syn. : *se faire griffer* (→ ci-dessus).

L'épine du rosier ne griffe point, mais c'est l'imprudent qui se griffe par une manière violente de fuir. ALAIN, Propos, 15 août 1926, Douleurs et malheurs.

► **GRIFFÉ, ÉE** p. p. adj.

♦ 1. Mains griffées, égratignées. — *La voiture est en bon état, mais la carrosserie est griffée.*

♦ 2. Qui porte une griffe (1. Griffé, B., 3.) *Cravate griffée.* — Qui correspond aux articles de mode munis d'une griffe. « La facture griffée demeure, mais les prix, eux, peuvent chuter de 50 % » (*L'Express*, 5 janv. 1980, p. 21).

DÉR. Griffade, griffage, griffeur, 2. griffon, griffure. — V. 1. Griffé.

HOM. Gryphée.

GRIFFEUR, EUSE [grifœr, øz] adj. et n. — 1904, par métaphore; de *griffer*.

♦ 1. Qui griffe. *Animal griffeur.* — N. *Cet enfant est un petit griffeur.*

♦ 2. (1901, Bruant). Vx. Écrivain.

1. GRIFFON [grifɔ̃] n. m. — Fin xi^e, *grifon*; de l'anc. franç. *grif* (apparemment sans rapport étym. avec 1. *griffe*), du lat. *gryphus* « vautour », lat. class. *grypus*, grec *grups*, et suff. -on.

★ I. ♦ 1. Animal fabuleux, monstre à corps de lion, à tête et à ailes d'aigle (→ aussi Hippogriffe). *Le griffon, de création orientale, servit de motif décoratif aux Gréco-Latins et aux architectes du moyen âge.* — Blason. Figure représentant cet animal.

(...) la fée du désert coiffée en Tisiphone, sa tête couverte de longs serpents, montée sur un griffon ailé (...)
M^{me} D'AULNOY, Deux contes de fée, « Le nain jaune ».

(...) le griffon qui était le monstre de l'air et qui volait avec les ailes d'un aigle et les griffes d'un tigre (...)
HUGO, Les Misérables, V, t. V.

♦ 2. (1672). ☐ Vautour fauve, oiseau de proie de grande taille.

☐ (1767, in D. D. L.). Martinet* noir.

♦ 3. (1660). Chien* de chasse, barbet à poils longs et broussailleux, à odorat très fin. *Griffons courants; griffons d'arrêt. Le griffon compte parmi les plus intelligents des chiens. Un croisé griffon caniche.* — REM. On trouve parfois le fém. *griffonne* [grifɔ̃n] pour désigner la femelle.

(...) des chiens, parmi la foule, des griffons noirs, de grands barbets jaunes, se sauvaient en hurlant, une patte écrasée (...)
ZOLA, la Terre, II, VI.

★ II. (Par le provençal). ♦ 1. Vx. Fontaine publique jaillissante (d'après l'ornementation des anciens robinets).

♦ 2. (1866; provençal mod. *grifo*, de *grifoul* « fontaine publique », du lat. pop. **grifoulus*, dimin. de *gryphous*). Endroit où l'eau minérale d'une source sort du sol.

Si peu qu'on l'ait exploitée, votre source doit avoir un dossier d'autorisation... Donnez-moi aussi le chiffre de son débit, le plus exact possible... sa température au

griffon... vous savez ce qu'on appelle griffon?... à la sortie du sol, si vous aimez mieux. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. V, XIV, p. 108.

HOM. 2. Griffon; formes du v. griffer.

2. GRIFFON [grifɔ̃] n. m. — 1866; « lime d'orfèvre », 1642; « crochet », 1411; de *griffer*.

◆ Pêche. Hameçon double pour pêcher le brochet mais aussi tous les poissons carnassiers. — On dit aussi *bricole*.

HOM. 1. Griffon; formes du verbe griffer.

GRIFFONNAGE [grifɔ̃naʒ] n. m. — 1608; de *griffonner*.

◆ 1. Rare. Action de griffonner (qqch.). *Le griffonnage d'un billet, d'une note. Un griffonnage hâtif.*

1 Écrire! pouvoir écrire! cela signifie la longue rêverie devant la feuille blanche, le griffonnage inconscient, les jeux de la plume qui tourne en rond autour d'une tache d'encre (...). COLETTE, la Vagabonde, p. 18.

◆ 2. Écriture mal formée, illisible; texte écrit de manière illisible; dessin informe. ⇒ **Barbouillage, gribouillage, gribouillis**. *Ce griffonnage est indéchiffrable. Faire des griffonnages.* — Texte manuscrit mal écrit, peu lisible.

◆ 3. (1738). Ce qu'on rédige hâtivement, avec négligence ou maladresse. *Des griffonnages de jeunesse.*

2 Comme d'habitude, j'avais, — en sortant du Ministère qui abritait mes lectures et mes premiers griffonnages littéraires, — déjeuné avec mon compatriote et ami d'enfance Edmond Cousturier (...). Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 190.

GRIFFONNEMENT [grifɔ̃nɑ̃mɑ̃] n. m. — V. 1630; de *griffonner*.

Rare.

◆ 1. Griffonnage.

◆ 2. Arts. Ébauche* d'une sculpture, en cire ou en terre.

GRIFFONNER [grifɔ̃nɛ] v. tr. — 1555, au p. p.; à l'actif, 1610; de 1. griffe, et suff. -onner.

◆ 1. Écrire (qqch.) d'une manière confuse, peu lisible. ⇒ **Gribouiller**. *Griffonner son nom. Griffonner un projet de contrat* (→ Authentique, cit. 1). *Griffonner un nom, des mots, des phrases, une note sur un carnet. Le médecin griffonnait une ordonnance.* — Au p. p. *Papier griffonné*. ⇒ **Barbouiller**.

1 Un papier griffonné d'une telle façon. Qu'il faudrait, pour le lire, être pis que démon. MOLIÈRE, le Misanthrope, IV, 4.

2 (...) son regard tomba sur le menu griffonné à l'encre violette. Elle le considéra sans pouvoir le lire (...). J. GREEN, Adrienne Mesurat, II, IV.

3 (...) aux médecins qui, malgré leur instruction, griffonnent, dit-on, des ordonnances illisibles. J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. II, VI, p. 68.

Dessiner (qqch.) grossièrement, confusément. *Griffonner une silhouette, un paysage. Griffonner des dessins sur les murs avec un morceau de charbon.* ⇒ **Charbonner**.

Absolt. Faire des lettres, des signes, des dessins informes. *Griffonner sur un buvard. Griffonner comme un chat. Empêchez les enfants de griffonner partout!*

Écrire très mal, de manière illisible.

4 Je suis émerveillé de votre belle écriture, la plupart des princes griffonnent, et Votre Altesse Sérénissime aura peine à trouver des secrétaires qui écrivent aussi bien qu'elle. VOLTAIRE, Lettre au Prince de Prusse, 18.

◆ 2. (1643). Rédiger à la hâte. *Griffonner une lettre* (→ Encrier, cit. 1), *un bulletin* (cit. 2), *un billet* (→ Facilité, cit. 13). *Griffonner des notes sur un carnet.* — Au p. p. *Rapport griffonné à la hâte.*

5 Quelquefois, quand je me trouve vide, quand l'expression se refuse, quand, après (avoir) griffonné de longues pages, je découvre n'avoir pas fait une phrase, je tombe sur mon divan et j'y reste hébété dans un marais intérieur d'ennui. FLAUBERT, Correspondance, 318, 24 avr. 1852, t. II, p. 394.

6 Un mot griffonné à la hâte, roulé ensuite en cigarette et fourré dans le trou de la serrure, avertissait Gabrielle (...). COURTELINE, Messieurs les ronds-de-cuir, IV, 1.

7 (...) des lettres de trente pages, que je passais une nuit entière à griffonner. Des lettres où je déversais tous mes enthousiasmes de la journée, toutes mes haines, surtout! MARTIN DU GARD, les Thibault, t. II, p. 262.

Absolument :

8 Je t'ai vu là griffonnant sur ton genou, et chantant dès le matin. BEAUMARCHAIS, le Barbier de Séville, I, 2.

9 La méchante habitude du papier et de l'encre fait qu'on ne peut s'empêcher de griffonner. J'ai pris la plume, ignorant ce que j'allais écrire, et j'ai barbouillé cette description, trop longue au moins d'un tiers (...). CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. VI, p. 8.

Écrire mal, négligemment (qqch.). *Il griffonne des vers, de mauvais romans.*

► GRIFFONNÉ, ÊE p. p. adj. Voir à l'article ci-dessus (cit. 1, 2 et 6).

CONTR. Calligraphier.

DÉR. Griffonnage, griffonnement, griffonneur, griffonnés.

GRIFFONNEUR, EUSE [grifɔ̃nœʁ, øz] n. — 1584; de *griffonner*.

◆ 1. Rare. Personne qui griffonne.

◆ 2. Fig. Mauvais écrivain.

(...) une lettre d'une rare stupidité. Point de vue de griffonneurs sans cœur ni passion. J.-R. BLOCH, in Deux hommes se rencontrent, p. 129.

GRIFFONNIS [grifɔ̃ni] n. m. — 1642; de *griffonner*.

Arts.

◆ 1. Esquisse à la plume.

◆ 2. (1866). Gravure qui a l'aspect de l'esquisse à la plume.

GRIFFU, UE [grify] adj. — 1555, au sens 1; repris 1846 au fig.; de 1. griffe.

◆ 1. Armé de griffes, et, par ext., d'ongles longs et crochus. *Animal griffu.* — *Main griffue.*

Le vautour, l'aigle, tous les brigands griffus. MICHELET, l'Oiseau, p. 143. 1

(...) ces mains noueuses, griffues, semblables aux peignes de fer employés par les bourreaux (...) produisent la terreur la plus tragique. 2

Th. GAUTIER, Voyage en Russie, xv, p. 220.

Par anal. *Arbre, rameau griffu.*

(...) le Bureau de la Chambre décidait que le mur du coin de la rue de Bourgogne serait très sensiblement surélevé et, à son sommet, parsemé de grosses touffes, acérées et griffues, de pointes de fer qui rendraient malaisé et périlleux tout essai d'invasion. Georges LECOMTE, Ma traversée, p. 171. 3

◆ 2. Fig. *Mains griffues* : mains d'une personne cruelle, avide, qui ne lâche pas prise. ⇒ 1. **Griffe** (fig.). 4

Elle croyait la tenir dans ses mains griffues pour tout le temps de sa vie (...). G. SAND, François le Champi, XXI.

◆ 3. Littér. (Avec un n. de personne). Cruel; qui fait du mal.

GRIFFURE [grifyʁ] n. f. — 1867; une première fois, 1494; de *griffer*.

◆ 1. Égratignure* faite par des griffes, des ongles. *Griffure superficielle. Une longue griffure lui barrait la joue. Dos couvert de griffures.*

◆ 2. Trace qui raye qqch. ⇒ **Éraflure**. *Les griffures d'une reliure, d'un tableau, d'une gravure.* ⇒ **Rayure**.

Et puis, il n'avait pas honte de se montrer, parfois, le pinceau à la main, un pot de peinture dans l'autre, pour effacer une griffure d'abordage. Geneviève DORMANN, le Bateau du courrier, p. 25.

◆ 3. (1875). Arts. Petite rayure d'une hachure (à l'eau forte). *Griffures et pointillés.*

GRIFTON [griftɔ̃] n. m. — D.i. (déb. xx^e ?); var. phonique de *griveton**

◆ Argot fam. Simple soldat. ⇒ **Griveton**. — Var. (erronée selon Dauzat) : *grifeton*.

Il est de la dernière cuvée, ton grifton. On lui pincerait le nez qu'il en sortirait de la crème. R. QUENEAU, le Dimanche de la vie, p. 13 (1951).

GRIGNARD [grɛ̃naʁ] n. m. — 1775, in D. D. L.; de *grigner*.

Technique.

◆ 1. Grès dur employé en construction.

◆ 2. Pierre dont la surface présente des alvéoles. — Adj. *Pierre grignarde*.

GRIGNE [grɛ̃n] n. f. — 1694; « mécontentement », xiii^e; écrit *grinne*, fin xii^e; de 1. *grignon* ou de *grigner* (2).

Technique.

◆ 1. Fente que le boulanger fait sur le pain. — (1782). Par ext. Couleur dorée du pain bien cuit.

◆ 2. (1823). Inégalité du feutre.

◆ 3. Régional. Petit morceau.

GRIGNER [grɛ̃nɛ] v. intr. — V. 1360; *greigner*, v. 1170; francique **grinan*; cf. all. *greinen*, angl. *to grin*.

◆ 1. Vx. Plisser, tirer les lèvres en montrant les dents.

♦ **2.** (1890; antérieur dans les dialectes). Faire des fronces (le sujet désigne un tissu). ⇒ **Goder**.

DÉR. Grignard, grigne, 1. grignon, grignoter.

1. GRIGNON [gʁiɲɔ̃] n. m. — 1564; de *grigner*.

♦ **1.** Vx ou régional. Morceau croustillant pris sur le côté le plus cuit du pain. — Par ext. Morceau (de pain). ⇒ **Croûte**, **croûton**.

♦ **2.** (1783). Tourteau* d'olives.

HOM. 2. Grignon; formes du v. *grigner*.

2. GRIGNON [gʁiɲɔ̃] n. m. — Fin xix^e, Daudet; provençal *grignoun*, d'orig. obscure, p.-é. nom de lieu.

♦ Régional. Jeune étalon. *Les grignons de Camargue*.

HOM. 1. Grignon; formes de v. *grigner*.

GRIGNOTAGE [gʁiɲɔtaʒ] n. m. — 1882; de *grignoter*.

♦ **1.** Action de grignoter* (fig.); son résultat.

La conquête matérielle de l'espace géographique, puis cosmique, le grignotage du temps par la vitesse et les efforts de la recherche médicale, tissent sa vie pratique (...)
A. LEROI-GOURHAN, *le Geste et la Parole*, t. I, p. 106.

♦ **2.** (1952). Polit. Tactique d'usure, faite d'opérations restreintes et répétées. « Plus de vastes mouvements de troupes (au Vietnam). Mais un retour à l'ombre, au grignotage politique des masses, à une guérilla régionale » (*le Nouvel Obs.*, 20 juil. 1966).

GRIGNOTEMENT [gʁiɲɔtmɑ̃] n. m. — 1792; de *grignoter*.

♦ **1.** Action de grignoter*. *Grignotement d'une souris*.

♦ **2.** (1848). Bruit ainsi produit (→ Calèche, cit. 2).

Dans ce tombeau, un grignotement de rat usant ses incisives prenait des résonances étranges.
Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, XIX.

♦ **3.** Fig. Le fait de détruire progressivement. ⇒ **Grignotage**.

GRIGNOTER [gʁiɲɔte] v. — 1537; *grinoter*, absolt, 1535; de *grigner*.

★ I. V. intr. ♦ **1.** (Le sujet désigne un animal). Manger en rongant.

♦ **2.** (Personnes). Manger très peu, du bout des dents. *Il grignote toute la journée sans faire de véritable repas. Elle ne mange guère, elle grignote.* ⇒ **Chipoter**.

★ II. V. tr. ♦ **1.** Manger (qqch.) petit à petit, lentement, en rongant (notamment, un aliment qui croque sous la dent). ⇒ **Grusiner** (régional). — (Animaux). *Souris qui grignote un fromage, des papiers* (⇒ **Ronger**).

1 Les souris grignotaient faméliquement quelques bouts de laine à l'envers de la basse lisse.
Th. GAUTIER, *le Capitaine Fracasse*, I.

(Personnes). Manger un peu (un aliment dur). *Je n'ai pas le temps de faire la cuisine, on va grignoter des biscuits.*

2 Le petit clerc était déjà là, furetant comme un rat dans les paperasses et grignotant une croûte de pain.
G. DUHAMEL, *Salavin*, II.

♦ **2.** Fig. Détruire peu à peu, lentement. *Grignoter son capital.* ⇒ **Dévor**. *Sommeil grignoté par mille bruits* (→ **Crever**, cit. 9).

3 Elle essaie de manger Crevet! mais elle ne pourra que le grignoter.
BALZAC, *la Cousine Bette*, Pl., t. VI, p. 443 (1846).

4 Elle avait eu la révélation subite de ce glissement de l'heure, de cette course imperceptible, affolante quand on y songe, de ce défilé infini des petites secondes pressées qui grignotent le corps et la vie des hommes.
MAUPASSANT, *Fort comme la mort*, p. 315.

User militairement (un adversaire). ⇒ **Grignotage** (→ 2. Boulotter, cit. 1).

5 *Le Journal* du 29 octobre 1914 raconte qu'au cours d'un déjeuner au Grand Quartier Général un convive ayant interrogé Joffre sur ses intentions maintenant que la guerre de tranchées semblait remplacer la guerre de mouvement il répondit : « Pour le moment je les grignote ».
GUERLAC, *les Citations françaises*, Appendice, p. 329.

Sports. Gagner peu à peu sur (un adversaire). ⇒ **Avance** (3.).

♦ **3.** (1690). S'approprier, gagner (quelque petite chose). ⇒ **Racler**. *Il n'y a rien à grignoter dans cette affaire.* — Absolt. Faire un petit profit. *Trouver à grignoter*.

DÉR. Grignotage, grignotement, grignoteur, grignotis.

GRIGNOTEUR, EUSE [gʁiɲɔtœr, øz] adj. et n. — 1564; de *grignoter*.

♦ **1.** Qui grignote. *Des souris grignoteuses de fromage.* — (Sans compl.). *Des rats grignoteurs*.

N. (Personnes). *Un grignoteur, une petite grignoteuse*.

♦ **2.** Fig. et fam. (Vieilli). Personne qui commet de petits larcins.

♦ **3.** N. f. Techn. *Grignoteuse* : machine-outil pour le découpage des bois, des métaux en feuille.

GRIGNOTIS [gʁiɲɔti] n. m. — V. 1500, « ce qui est grignoté »; de *grignoter*.

♦ **1.** (1788). Techn. Taille en traits courts par laquelle le graveur représente les corps rugueux.

♦ **2.** (xx^e). Rare. Grignotement, bruit de grignotement.

Çà! ne pourrais-je pas mesurer ces paroles et les chanter? Un bourdon de mandoline imiterait la présence divine de la mer; le grignotis de l'aigu (...) Pallas qui marche entre les oliviers aux feuilles dures (...)
J. GIONO, *Naissance de l'Odyssée*, p. 69.

Du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest, les hommes, les femmes, comme des fourmis, cheminaient, têtus, vers le même centre où ils s'aggloméraient. Pas de chants, pas de cris. Une rumeur confuse, un piétinement, un grignotis innombrable d'insectes.
Roger IKOR, *À travers nos déserts*, p. 295.

GRIGOU [gʁiɡu] n. m. — V. 1658, Molière; empr. au languedocien *grigou* « gredin, filou », dér. de *grec** (péjoratif).

♦ Fam. Homme avare et déplaisant. ⇒ **Avare**, **grippe-sou**, **ladre**. *Quel grigou!*

Que maudite soit l'heure que (où) vous avez choisi ce grigou! (...)

MOLIÈRE, *la Jalouse* du Barbouillé, v. 5.

(...) ce grigou-là ne parle pas plus de me mettre sur son testament que si je ne le connaissais pas!
BALZAC, *le Cousin Pons*, Pl., t. VI, p. 655.

C'est l'enfer! c'est l'enfer qu'attend les avares! C'est moua (moi) qui vous l'dit, et j'm'y connais en matière d'enfer. À l'enfer les grippe-sous! À l'enfer les ladres! À l'enfer les grigous!
R. QUÉNEAU, *le Chiendent*, p. 338.

Plus cour. *Vieux grigou*.

Que peut avoir déjà remarqué cette petite sottise? et de quoi veut-elle faire part à son vieux grigou d'oncle?
Louise MICHEL, *la Misère*, t. III, p. 502.

DÉR. Grigouterie.

GRIGOUTERIE [gʁiɡutʁi] n. f. — 1934, Montherlant, in T. L. F.; de *grigou*.

♦ Rare. Attitude de grigou, avarice sordide. ⇒ **Ladrerie**.

GRI-GRI [gʁiɡʁi] n. m. ⇒ **Gris-gris**.

GRIL [gʁil]; archaïque [gʁi] n. m. — 1393; *gradil*, fin xi^e; *grail*, fin xii^e; forme masc. de *grille*.

REM. La spécialisation des deux formes *gril* et *grille* ne commence qu'au xv^e s. et n'est définitive qu'au xvii^e s. Jusqu'à la fin du xvi^e s., *grille* est plus usuel.

♦ **1.** Ustensile de cuisine à tiges métalliques parallèles sur lequel on fait cuire à feu vif de la viande, du poisson. *Mettre une côtelette à cuire sur le gril.* ⇒ **Griller**, **rôtir**. *Bifteck cuit sur le gril.* ⇒ **Grillade**. *Ancien gril en bois.* ⇒ **Boucan**. *Gril pour rôties.* ⇒ **Grille-pain**. *Gril à braise* (→ **Coin**, cit. 13), *à gaz*, *à rayons infra-rouges.* ⇒ aussi **Barbecue**.

Ils ont du bois si dur qu'ils en coupent, et en font leurs espèces (épées) et des grils à cuire leur viande.
MONTAIGNE, *Essais*, I, XXXI.

Un vieux gril, à trois pieds hauts, salamandre tordue au service de la flamme, reçoit le poisson bœuf de sauce (...)

COLETTE, *Prisons et Paradis*, « Le poisson au coup de pied ».

Mais, ça a l'air d'un gril à côtelettes, ce jardin! Pourquoi ne faites-vous que des plates-bandes parallèles?
COLETTE, *Prisons et Paradis*, « Treille muscate ».

♦ **2.** Instrument de supplice sur lequel on faisait griller la victime (→ **Enfer**, cit. 15). *Saint Laurent souffrit le martyre sur un gril. Le plan de l'Escorial reproduit la forme du gril de Saint-Laurent.*

J'ai passé mon hiver à faire des vers sombres. Cela sera intitulé : *Châtiments* (...) *Napoléon le Petit*, étant en prose, n'est que la moitié de la tâche. Ce misérable n'était cuit que d'un côté, je le retourne sur le gril.
HUGO, *Lettre à Esquiroz*, 5 mars 1853.

Fig. *Être sur le gril*, extrêmement anxieux ou impatient, comme sous l'effet d'une vive brûlure (→ **Être sur des charbons*** ardents). *Tenir qqn sur le gril, sur le gril de l'inquiétude. Retourner qqn sur le gril.*

Élisabeth torturait Paul par un système de caches et d'allusions incompréhensibles à quelque chose d'agréable (...) où il n'aurait aucune part (...) Paul se retournait sur le gril, brûlé de curiosité.
COCTEAU, *les Enfants terribles*, p. 139.

♦ **3.** (Mil. xix^e). Techn. Claire-voie* en amont d'une vanne d'écluse pour arrêter les immondices. — Théâtre. Plancher à claire-voie au-dessus du cintre* pour la manœuvre des décors. — Mar. Chantier de carénage* à claire-voie. — Ch. de fer. Disposition des voies de triage, réunies à une extrémité par des aiguilles, divergentes et en cul de sac à l'autre extrémité.

♦ **4.** Méd. *Gril costal* : cage thoracique.

DÉR. 1. Griller

HOM. Grill, 1. grylle, 2. grylle. — (De la prononc. archaïque) Gris.

GRILL [griil] n. m. — 1894, attestation isolée; 1930, P. Morand, abrég. de *grill-room*, à propos des États-Unis; répandu en France 1953. → Grill-room.

♦ Anglic. Restaurant, en général luxueux ou à la mode, mais où la cuisine est simple et comporte des grillades. ⇒ **Grill-room** (vieilli).

HOM. Gril, 1. grylle, 2. grylle.

GRILLADE [grijad] n. f. — 1623, Tabarin; de 1. *griller*.

Cuisine.

♦ 1. Rare. Action de griller. ⇒ 2. **Grillage**. Manière d'apprêter (la viande, le poisson) en les grillant*. *Tranche de bœuf à la grillade. Rôti par grillade.* — Littér. ou plais. Action de soumettre au feu. « *L'opaque fumée des anciens holocaustes, l'énorme grillade rituelle...* » (Claudel, in T. L. F.).

♦ 2. Cour. Viande (spécialt. bœuf, mouton) grillée. ⇒ **Carbonnade**. *Faire des grillades au barbecue. Grillade saignante. Elle ne mange que des grillades, de la salade et des fruits. Restaurant de grillades.* ⇒ **Grill, grill-room**.

Il se hâta d'y manger quelque pourpoint de lapin, quelque grillade, enfin ce qui avait le moins de suc (...) SAINT-SIMON, Mémoires, IV, v.

Grillade de (viande, poisson). *Une grillade de porc, de saumon, de thon.*

Morceau de porc destiné à être grillé (comme le steak). *Acheter trois grillades.*

1. GRILLAGE [grijaz] n. m. — 1328; rare av. 1739; de *grille*.

♦ 1. Treillis (le plus souvent métallique), à mailles* plus ou moins serrées, qu'on met aux fenêtres, aux portes à jour, etc. (→ Barrière, cit. 16). *Poser un grillage à la porte d'un garde-manger, d'un poulailler. Le grillage d'un crible, d'un tamis. Grillage en bois des fenêtres arabes.* ⇒ **Moucharaby**.

1 (... aucune tête de femme ne se montrait derrière les grillages discrets des *haremliques* (...))
LOTI, Aziyadé, I, iv.

2 Contre le fin grillage abaissé devant la porte-fenêtre, un sphinx des lauriers-roses donne de la tête, rebondit et rebondit, et le grillage tendu sonne comme une peau de tambour.
COLETTE, la Naissance du jour, p. 29.

Clôture* en treillis de fil de fer (⇒ **Claire-voie**; → Arène, cit. 7). *Jardins enclos d'un grillage. Acheter dix mètres, un rouleau de grillage galvanisé. Grillage électrifié.*

3 (... la maison de Tournefier, et le chenil clos de grillages où s'alignaient les tonneaux des trois chiens.)
M. GENEVOIX, Raboliot, I, iv.

♦ 2. (1866). Treillage bouchant un étang pour y retenir le poisson (→ Crapaudine, cit. 2).

4 Des grillages à mailles fines, entre des contreforts maçonnés, bouchaient de place en place le ruisseau d'écoulement sans arrêter le passage des eaux (...)
M. GENEVOIX, Raboliot, I, i.

♦ 3. (1802). Techn. Charpente à claire-voie pour soutenir des fondations dans l'eau ou les terrains marécageux. *Grillage sur pilotis.*

DÉR. **Grillager, grillagerie.**

HOM. 2. **Grillage.**

2. GRILLAGE [grijaz] n. m. — 1735, au sens 2; de 1. *griller*.

♦ 1. Action de griller*. *Le grillage des cacahuètes, des amandes. Le grillage du café.* ⇒ **Torréfaction**. — Techn. Action de griller les étoffes. *Le grillage est une des opérations d'apprêt des tissus de coton.*

Lieu où s'effectue le grillage. ⇒ **Grilloir**.

♦ 2. Opération consistant à chauffer au rouge un minerai en présence d'oxygène, soit pour le rendre plus friable, soit pour en dégaier certaines substances combinées avec lui. *Grillage des minerais sulfurés du cuivre. On obtient le mercure par grillage de son sulfure.*

HOM. 1. **Grillage.**

GRILLAGER [grijaze] v. tr. — 1845; au p. p., 1830; au p. p., sens 2, 1802; de 1. *grillage*.

♦ 1. Munir d'un grillage. *Grillager une fenêtre.* — Au p. p. *Parc grillagé. Guichet* (cit. 1) *grillagé*.

1 La grande cave regardait la rivière par deux longs soupiraux grillagés.
R. DORGELES, les Croix de bois, VII.

2 Tancogne, le fermier général de M. le comte, avait fait grillager la fosse aux brochets, à cause des loutres.
M. GENEVOIX, Raboliot, I, i.

♦ 2. (Sujet n. de chose). Constituer un grillage sur (qqch.). *Les barreaux qui grillageaient la fenêtre.*

Strier en forme de grillage. « *À l'heure où le jour croissant grillage de bleu les persiennes...* » (Colette, in T. L. F.).

DÉR. **Grillageur.**

GRILLAGERIE [grijaze] n. f. — 1872; de *grillage*, et suff. *-erie*.

♦ Techn. Ouvrage ou métier de grillageur*.

GRILLAGEUR, EUSE [grijazeœr, øz] n. m. — 1845; de *grillager*.

♦ Techn. Ouvrier, ouvrière qui fabrique ou pose des grillages.

GRILLE [grij] n. f. — 1508; *graille, greille*, XIII^e; anc. franç. *gradille*, 980; du lat. *craticula* « petit grill », de *cratis* « grill, treillis » (→ Gratter, 1. grêler), avec altér. de la forme régulière *graille (greille)* en *grille* sous l'infl. du *i* initial dans la famille de même sémantisme issue de **crisiculum* (→ Grésil); cf. P. Guiraud.

★ 1. A. ♦ 1. (Jusqu'au XVII^e). Vx. Gril.

Comme une paire de maqueureaux sur la grille (...)

D'AUBIGNÉ, la Confession catholique du sieur de Sancy, I, I, in HUGUET.

♦ 2. (1508; *crille*, 1402). Assemblage à claire-voie de barreaux (cit. 1) entrecroisés ou non, fermant une ouverture ou servant de séparation à l'intérieur d'un édifice. *Grilles aux fenêtres d'une prison. Cachot fermé* (cit. 19) *de triples grilles. Les grilles et les verrous** (→ Captiver, cit. 1; défilant, cit. 4). — Loc. (Déb. XIX^e). *Être, mettre sous les grilles, en prison* (→ Sous les verrous*). — *Grille de fortification**. *Grille d'égout*.

(...) déçue par sa liberté dont elle a fait un mauvais usage, elle songe à la contrainte de toutes parts; des grilles affreuses, une retraite profonde, une clôture impénétrable (...)

BOSSUET, Sermon pour la profession de M^{lle} de La Vallière.

(...) un trou quadrangulaire d'environ un pied carré, grillé d'une grille en fer à barreaux entrecroisés (...)

HUGO, les Misérables, II, VI, 1.

D'autres dortoirs se composaient de logettes juxtaposées, en maçonnerie, fermées de grilles comme les stalles d'une ménagerie.

MARTIN DU GARD, les Thibault, t. I, p. 163.

Du balcon du couvent, les nonnes, à travers les grilles, assistaient aux mouvements de la rue.

Émile HENRIOT, Portraits de femmes, p. 74.

Grille de bois d'un confessionnal, séparant le pénitent du confesseur (⇒ **Coulisse**; → Circonstancier, cit. 2; confesse, cit. 1). — (1660). *Grille du parloir d'un couvent, d'une prison*, séparant les religieux ou les détenus de leurs visiteurs (→ Espace, cit. 12). — Absolt. *Les visiteurs n'ont pas le droit de franchir la grille*.

Le lendemain matin, avant la sieste, le confesseur vint annoncer au Français que la sœur Thérèse et la Mère consentaient à le recevoir à la grille du parloir, avant l'heure des vêpres.

BALZAC, la Duchesse de Langeais, Pl. t. V, p. 136.

(...) on aperçoit une porte vitrée, celle d'un parloir où les parents et les avocats communiquent avec les accusés par un guichet à double grille en bois.

BALZAC, Splendeurs et Misères des courtisanes, t. V, p. 931.

Par anal. Clôture généralement formée de barreaux montants et parallèles, plus ou moins ouvragés. *Esplanade* (cit. 2) *entourée de grilles. Grille de clôture hérissée de chardons**. *La grille, les grilles d'un square, d'un jardin* (→ Écriteau, cit. 2; épier, cit. 7). *Grille d'escalier en fer forgé* (→ Déshonorer, cit. 23). *Les grilles de la place Stanislas à Nancy, ouvrages de ferronnerie d'art. Montants*, pilastres*, sommiers*, traverses* d'une grille. Escalader* (cit. 2) *une grille* (→ Fafiot, cit. 1). *Cheval attaché à une grille* (→ Étrille, cit. 1).

(...) une petite cour propre, séparée de la chaussée par une vieille grille de fer contenue entre deux pilastres en brique. Entre chacun de ces pilastres et la maison voisine, se trouvent deux autres grilles assises sur de petits murs également en brique et à hauteur d'appui.

BALZAC, le Cabinet des antiques, t. IV, p. 433.

La merveille des merveilles est la grille blanche qui, au centre de la salle transparente, enferme la pierre du tombeau. Elle se compose de hautes plaques de marbre mises debout, si finement ajourées que l'on dirait d'immenses découpures d'ivoire, et sur chacun des montants, toujours du même marbre sans défaut, sur chacune des traverses encadrant ces plaques presque légères, courent des guirlandes de petites fleurs éternelles, fuchsias ou tulipes, qui sont des incrustations de lapis, de turquoise, de topaze ou de porphyre.

LOTI, l'Inde (sans les Anglais), VI, III.

Une forte grille de clôture, au fond, en bordure de la rue des Vignes, eût dû défendre les deux jardins; mais je n'ai jamais connu cette grille que tordue, arrachée au ciment de son mur (...)

COLETTE, la Maison de Claudine, p. 7.

Une petite rue privée, desservant des villas, s'enfonçait à droite, séparée de la rue Nansouty par une grille.

J. ROMAINS, les Hommes de bonne volonté, t. IV, XVI, p. 170.

Une grille opaque cachait un grand jardin planté d'arbres.

J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 447.

♦ 3. Spécialt. *Grille mobile* (dite *grille ouvrante*) *servant de porte*. ⇒ **Entrée**. *Grille ouvrante à plis intérieurs ou extérieurs. Grille coulissante. Grille basculante (en bois, en fer, en plastique). Sonner à la grille d'entrée. Franchir* (cit. 6) *une grille. Fermer une grille à clé* (→ Enfermer, cit. 4). *Grille ouverte sur la cour* (→ Dérapé, cit. 2).

On entrait dans ce champ plein de croix et de fosses (...)

Par une grille en bois que la nuit on fermait (...)

HUGO, la Légende des siècles, LVII, « Petit Paul ».

Chéri referma derrière lui la grille du petit jardin et huma l'air nocturne (...)

COLETTE, la Fin de Chéri, p. 5.

- 15 Près de la grille, à l'entrée, dans son petit pavillon, demeurait la concierge (...)
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 62.

Grille d'un château-fort. ⇒ Herse.

B. Par anal. ♦ 1. (1680). Techn. Châssis formé de barres de fer ou de fonte soutenant le charbon dans un fourneau. Grille de foyer*. La grille d'une locomotive à vapeur.

- 16 (...) et Pecqueur (...) cassa à coups de marteau du charbon, qu'il étala avec la pelle, en une couche bien égale, sur toute la largeur de la grille.
ZOLA, La Bête humaine, v, p. 168.

- 17 De furcur, il s'en va cogner un grand coup dans le petit poêle. Tout s'écroule, tout se renverse : le tuyau, la grille et les charbons en flammes.
CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, p. 453.

Coquille en fonte à claire-voie, où l'on brûle du coke ou de la houille (⇒ Feu, cit. 27).

- 18 (...) quand je vous parle « cendre », vous entendez « escarbilles », ou bien ce résidu gris comme le fer, pesant comme lui, qu'on retire à pleins seaux, du calorifère, de la salamandre, de la grille à coke.
COLETTE, Prisons et Paradis, Feu sous la cendre.

- 19 Elle tirait les rideaux, allumait du feu dans la grille (...)
J. CHARDONNE, les Destinées sentimentales, p. 191.

♦ 2. (1690). Archéol. Barreaux de la visière (du heaume) protégeant les yeux du guerrier. Le casque des comtes était grillé à neuf grilles.

Partie inférieure à claire-voie (de certains étrières).

♦ 3. Electr. Électrode en forme de grille. Lampe de T.S.F. à double grille. ⇒ Bigrille (vx). Grille de commande et anode d'une triode, d'une tétrade (cit.). — Grille-écran.

- 19.1 La penthode (pentode) est ainsi l'aboutissement de la tétrade, en ce sens qu'elle comporte une grille de commande supplémentaire à potentiel fixe qui complète le schéma dynamique de fonctionnement ; toutefois, le même effet d'irréversibilité peut être obtenu par la concentration du flux d'électrons en faisceaux ; si les barreaux de la grille-écran accélératrice sont placés dans l'ombre électrique des barreaux de la grille de commande, le phénomène d'émission secondaire devient très réduit.
Gilbert SIMONDON, Du mode d'existence des objets techniques, p. 29.

★ II. Fig. ♦ 1. Diplom. (Vx). Paraphe en forme de barreaux entrecroisés que les secrétaires du roi apposaient devant leur signature.

♦ 2. (1833). Cour. Carton à jours conventionnels pour la lecture des textes rédigés en langage chiffré. — Quadrillage pour le chiffrement et le déchiffrement des messages. ⇒ Cryptographie.

- 20 Comme on ajuste sur les papiers diplomatiques la « grille » qui isole les mots vrais (...)
CLAUDEL, Connaissance de l'Est, « Visite ».

- 20.1 Angélique remit le planisphère dans son cabas et sortit des profondeurs du vieux sac une feuille de carton percée d'un certain nombre de trous irrégulièrement disposés. Cet appareil, appelé grille en langage cryptographique, devait permettre aux deux amants de correspondre sans danger. Une phrase, écrite au moyen des trous appliqués sur du papier blanc, pouvait être rendue intelligible par l'adjonction de lettres quelconques, tracées au hasard pour remplir avec ordre les intervalles primitivement ménagés. Seul Velbar saurait retrouver le sens du billet en plaçant sur le texte une grille exactement semblable.
Raymond ROUSSEL, Impressions d'Afrique, p. 271-272.

Par métaphore :

- 21 La valeur poétique (...) du gueux (...) est dans les lettres un mot de passe et comme une grille, sans laquelle maint roman ou poème nous resterait obscur.
J. PAULHAN, les Fleurs de Tarbes, p. 34.

Par anal. Grille de mots* croisés.

Système d'interprétation plus ou moins codé. La grille de lecture marxiste, freudienne.

♦ 3. (Mil. xx^e). Feuille quadrillée ou tableau présentant une organisation, une répartition chiffrée ; cette organisation. Grille d'horaires des trains : organisation de la circulation ferroviaire. — Grille de programme, grille des programmes : répartition horaire des émissions de radio, de télévision. « (...) le programme est imposé et non choisi. Ainsi, depuis pas mal de temps, l'automobiliste déjà possesseur d'un autoradio a pu éprouver le besoin de s'abstraire de cette "grille des programmes" » (Science et Vie, n° 105, Hi-Fi 1974, p. 146). — Grille de (des) salaires, de rémunérations, de tarifs : nomenclature des catégories de postes et de leur rémunération, selon une hiérarchie, une progression.

♦ 4. Fig. Ce qui rappelle l'aspect d'une grille (I., A.) ou en évoque l'idée. Grille de fleurs (cit. 5).

- 22 (...) elle regardait au travers de la grille blonde de ses cils.
HUYSMANS, Là-bas, XIII.

- 23 Partout la mer, ou la réclusion dans les vallées étroites, derrière les portes de la glace et les grilles de la forêt.
André SUARES, Trois hommes, I.

DÉR. 1. Grillage, 1. griller, 2. griller.

1. GRILLÉ, ÉE [grije] adj. ⇒ 1. Griller.

2. GRILLÉ, ÉE [grije] adj. ⇒ 2. Griller.

GRILLE-PAIN [grijpē] n. m. invar. — 1835 ; de 1. griller, et pain.

♦ Appareil sur lequel on grille des tranches de pain. Grille-pain électrique. ⇒ Toasteur. Des grille-pain.

1. GRILLER [grije] v. — V. 1200, au sens mod. : « supplicier par le feu », 1155 ; de grille, au sens de « grill ».

★ I. V. tr. A. ♦ 1. Cuire, rôtir sur un grill. Griller du boudin, des sardines. — P. p. adj. GRILLÉ, ÉE. Saucisses grillées (⇒ Armée, cit. 18). Viande grillée (⇒ Grillade) à grand feu (cit. 23), sur des braises (⇒ Carbone). Volaille grillée à la crapaudine*.

(...) arôme de tartines grillées et de cacao. COLETTE, Chéri, p. 175.

Cuire à sec sur des charbons ou de la braise. ⇒ Brasiller. Griller des marrons.

Madame Denis mangera demain vos huîtres ; je pourrai bien en manger aussi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne sais quoi de barbare à manger un aussi joli petit animal tout cru.
VOLTAIRE, Lettre à M. de Chabanon, 3241, 21 déc. 1767.

Au participe passé :

(...) l'odeur du feu de bois et de la châtaigne grillée (...)
COLETTE, Belles saisons, p. 100.

♦ 2. (1757). Techn. Soumettre (une substance), en présence ou non d'oxygène, à l'action de la chaleur, en vue d'une analyse ou d'un traitement chimique. Griller du minerai. — Faire passer (les toiles de coton) à la flamme, après le tissage, pour enlever le duvet.

♦ 3. (Premier emploi, « supplicier par le feu »). Brûler. Les chauffeurs* grillaient la plante des pieds de leurs victimes. Le chat s'est grillé les moustaches en dormant trop près du feu.

Mais alors, mon ami, je t'aurais avec délices écorché, grillé vif (...)
R. ROLLAND, Colas Breugnon, v.

Par anal. Chauffer à l'excès. Se griller le dos, les fesses au soleil. ⇒ Rôtir.

Elle demeurait agenouillée, tournant le dos, les yeux dans la flambée qui lui grillait le visage.
MARTIN DU GARD, les Thibault, t. IV, p. 109.

♦ 4. (1550). Sujet n. de chose. Dessécher, racornir* par excès de chaleur (ou de froid). ⇒ Dessécher. La gelée grille les bourgeons. ⇒ Brouir.

♦ 5. (1861). Fam. Fumer (un cigare, une cigarette). « Je voulais seulement griller un cigare » (Maupassant, Fort comme la mort, p. 212). En griller une. ⇒ Fumer.

Yacoub, charge-moi ma pipe, j'éprouve le besoin d'en griller une, mon petit homme (...)
Th. GAUTIER, in MATORE, le Voc. et la Société sous Louis-Philippe, p. 101.

♦ 6. Griller du café, le torréfier. — Au participe passé :

Un homme d'une cinquantaine d'années, couleur café grillé (...)
Paul MORAND, Magie noire, Syracuse, p. 115.

♦ 7. Electr. Mettre hors d'usage par un court-circuit ou par un courant trop intense. Griller les résistances d'un radiateur. — Par ext. Fam. Mettre hors d'usage par un excès d'échauffement. Griller un moteur. — Passif (plus cour.). Le moteur est grillé.

B. ♦ 1. Dépasse sans s'arrêter. Griller une station, un feu rouge, une étape, les franchir sans s'y arrêter. ⇒ Brûler.

♦ 2. (1911, in Petiot). Vx et fam. Dépasse (un véhicule) en allant plus vite. ⇒ Gratter (fam.). Se laisser griller.

♦ 3. Détruire. ⇒ Flamber. Griller une affaire.

♦ 4. (Compl. n. de personne). a) Dépasse, supplanter. Griller un concurrent. Il s'est fait griller.

b) Compromettre. Ses dernières magouilles l'ont complètement grillé. ⇒ Discréditer.

c) Argot. Vx. Dénoncer.

★ II. V. intr. (1546). ♦ 1. Se rôtir sur le grill. Ne laissez pas griller trop longtemps les côtelettes. — Par anal. Mettre des châtaignes à griller dans la cendre.

Les viandes grillent en plein vent, les sauces se composent (...)
SAINT-JOHN PERSE, Œuvre poétique, Éloges, I.

FAIRE GRILLER (qqch.). Syn. : griller (1.).

Par ext. Se calciner. ⇒ Brûler, cramer (fam.).

(...) elle frappa de ses poings un vieux mur, où grillaient des herbes poussées entre les pierres.
ARAGON, les Beaux Quartiers, I, XXII.

Impersonnel :

Pour sûr que je l'ai vu, dit le batelier en bourrant sa pipe. Même que ça grillait comme il faut, avec le temps sec qu'on a depuis trois semaines.
Guy DE POURTALES, la Pêche miraculeuse, p. 243.

♦ 2. Fam. Être exposé à une chaleur trop vive (⇒ Cuire). Griller au soleil. ⇒ Rôtir ; et aussi bronzer.
Ce n'est plus tenable, nous grillons, dit Gervaise en s'essuyant la figure (...)
ZOLA, l'Assommoir, t. I, p. 183.

♦ 3. (1546). Fig. GRILLER DE (suivi d'un inf. ou d'un subst.). ⇒ Brûler. Griller d'impatience, griller dans sa peau : être en proie à une extrême impatience. Griller d'envie de faire qqch. — (Avec un inf.). Je grille de savoir, de la connaître, de m'en aller... — Absolt. Je grille !

L'autre grille déjà de conter la nouvelle : Elle va la répandre en plus de dix endroits.
LA FONTAINE, Fables, VIII, 6.

- 12 Le duc de La Force, qui grillait d'être de quelque chose, et qui en était bien capable, intrigua si bien qu'il eut la place de vice-président du conseil des finances (...)
SAINT-SIMON, Mémoires, V, XXI.
- 13 Nous grillons de vous entendre!
GIRAUDOUX, la Folle de Chaillot, I, p. 25.
- 14 Bost grillait d'envie de nous accompagner et il avait été convenu qu'il viendrait avec nous pour deux ou trois semaines.
S. DE BEAUVOIR, la Force de l'âge, p. 310.

Spécial (dans les jeux de recherche ou de devinette). Être près du but. ⇒ **Brûler**. Attention! vous grilliez!

► **SE GRILLER** v. pron. (Passif). Cette viande se grille bien. — (Réfl.). Se griller au soleil.

► **GRILLÉ, ÉE** p. p. adj.

◆ 1. (Sens I, A, 1). Cuit, rôti sur le gril ou cuit à sec (→ ci-dessus, cit. 1 et supra cit. 3). — Loc. Du pain grillé. ⇒ **Rôtie, toast**. — Viandes grillées. ⇒ **Grillade**.

N. m. Vx. Du grillé de porc, de mouton.

◆ 2. (Sens I, A, 4). Brûlé, desséché par la chaleur. Le pré est tout grillé. — (1861). Bourgeois grillés (par le froid).

◆ 3. (Sens I, A, 7). Lampe grillée. Moteur grillé.

◆ 4. (Sens I, B, 4, b). Une affaire grillée. — (Personnes). Il est grillé, compromis. Un homme d'affaires véreux, complètement grillé. ⇒ **Fichu, foutu**.

DÉR. Grillade, 2. grillage, grilleur, grilloir, 2. grillot, grillure.

COMP. Grille-pain.

HOM. 2. Griller.

2. GRILLER [grijɛ] v. tr. — 1463; de grille.

◆ 1. Fermer par une grille. Griller un guichet. Faire griller une fenêtre.

1 Faites donc une fois griller les croisées qui donnent sur mes couches.
BEAUMARCHAIS, le Mariage de Figaro, II, 21.

P. p. adj. Porte grillée de fer. Fenêtre grillée (→ Fanfaron, cit. 3).

2 Sa cuisine, dont les fenêtres grillées donnaient sur la cour (...)
BALZAC, Eugénie Grandet, Pl., t. III, p. 496.

3 Quant à la petite porte bâtarde par laquelle je suis tant de fois entrée (...) je la retrouve avec son judas grillé.
FRANCE, le Crime de S. Bonnard, Œ., t. II, p. 468.

Sujet n. de chose :

4 Leurs branches grillaient à demi deux fenêtres basses qui s'ouvraient sur cette espèce de jardin (...)
LAMARTINE, Graziella, I, XII.

◆ 2. Vx. Enfermer (qqn) derrière des grilles. — Spécialt. Griller une fille, la cloîtrer dans un couvent.

► **GRILLÉ, ÉE** p. p. adj. (1527).

→ ci-dessus, cit. 2 et 3. — Spécialt, ancienn. Loge, baignoire grillée, dans un théâtre : loge, baignoire qui pouvait s'isoler par une claire-voie. — Fig. Dentelle grillée, dont les fils se croisent en diagonales.

HOM. 1. Griller.

GRILLEUR, EUSE [grijœʁ, øz] n. — 1887; de 1. griller « dénoncer », 1836.

◆ Argot. Délateur, dénonciateur. ⇒ **Balance** (argot), **donneur**.

Insistez pas, Lili est pas là, elle m'a expliqué en passant la tête par sa porte entrebâillée, on est venu la chercher, il y a une heure (...) « La police, je crois », elle a ajouté, en bonne grilleuse.
Albert SIMONIN, Touchez pas au grisbi, p. 122.

GRILLOIR [grijwar] n. m. — 1819; de 1. griller.

Technique.

◆ 1. Fourneau pour griller les étoffes. — Local où s'opère le grillage* (2. Grillage).

◆ 2. (Mil. xx^e; in Larousse, 1962). Appareil pour griller le café.

◆ 3. Gril*. — REM. On trouve aussi la var. grilloire (n. f.).

GRILLON [grijɔ̃] n. m. — 1485; aussi grille, grillet, en anc. franç.; contamination des formes régulièrement issues du lat. grillus, gryllus, même sens (cf. dial. grel, grelet, guerlet), par grelot « sonnette, clochette » et ses doublets (grillon, grésillon); cf. P. Guiraud. L'i a pu se maintenir aussi pour des raisons expressives. → Cri-cri.

◆ Insecte orthoptère sauteur (Gryllidés), communément appelé cri-cri*, en raison de la stridulation* produite (chez le mâle) par le frottement des élytres. Syn. : grillot (régional). Cri aigu (cit. 5) du grillon. ⇒ Grésillement. Le grillon grésille* (ou grésillonne) avec un bruit de crécelle (cit. 2). Les grillons, insectes omnivores. Le grillon des champs vit dans des terriers, le grillon domestique (dit grillon du foyer) dans les cheminées. Chanson du grillon dans l'âtre. Grillon-taupe (ou taupe-grillon). ⇒ Courtillière. Le Grillon du foyer, l'un des Contes de Noël de Dickens.

On y alimente ses rêveries en entendant le grillon, — cette cigale de l'âtre de l'homme, — qui chante dans la cendre chaude, comme la cigale de l'été chante dans les blés brûlés de soleil (...)

BARBEY D'AUREVILLE, Une vieille maîtresse, II, X.

Mais comment se fait-il, petits grillons, noirs et luisants comme jais, que, le jour, vous ne disiez pas mot et que, le soir, avec la lune vous chantiez les vèpres du laboureur.
F. MISTRAL, les Îles d'or, « Les grillons ».

Redescendant du Pamir où les chameaux perdus appellent à travers les nuages, revenant des sables du Sud où des grillons plus gros que des écrevisses, dans les buissons d'épines, dressent au passage des caravanes leurs antennes sur les casques de chevaliers (...)
MALRAUX, Antimémoires, Folio, p. 49-50.

1. GRILLOT [grijɔ] n. m. — 1690; var. de grillet, forme anc. de grillon*.

◆ Vx ou régional. Grillon.

HOM. 2. Grillot, griot.

2. GRILLOT [grijɔ] n. m. — 1765; de 1. griller.

◆ Techn. Vx. Perche servant à maintenir le verre d'une glace dans le four.

HOM. 1. Grillot, griot.

GRILL-ROOM [grijlum] n. m. — 1893; mot angl., de grill « grill »; grillade, et room « salle ».

◆ Vieilli. Restaurant, ou partie d'un restaurant, où l'on consomme des grillades*, préparées sous les yeux des clients. ⇒ Grill. — Plur. Des grill-rooms.

Au geste de sa canne levée, un taxi s'arrêta. « Au restaurant... euh... au restaurant du Dragon bleu. » Il traversa le grill-room au son des violons, baigné d'une électricité atroce qu'il trouva tonifiante.
COLETTE, Chéri, p. 108.

Le prix du terrain dans Manhattan est tel qu'il faut souvent descendre plusieurs étages pour arriver, non au coffre-fort d'une banque ou à un coiffeur, mais à certains grill-rooms.
Paul MORAND, New-York, p. 151.

GRILLURE [grijyʁ] n. f. — Attesté xx^e (1923, in G. L. L. F.); de 1. griller.

◆ 1. Rare. Brûlure de ce qui est grillé.

◆ 2. Vitic. Marque produite sur les feuilles de vignes par la moisissure grise (champignon).

THEOLOGY LIBRARY
CLAREMONT, CALIF

572

Cet ouvrage
a été réalisé en photocomposition programmée
par M.C.P., 45401 Fleury-les-Aubrais,
imprimé en France par AUBIN, 86000 Poitiers
et relié par la SIRC, 10350 Marigny-le-Châtel,
pour le compte des **DICTIONNAIRES LE ROBERT**,
107, avenue Parmentier, 75011 Paris.

Collection « les usuels du Robert » (volumes reliés) :

- *Dictionnaire des difficultés du français*,
par Jean-Paul COLIN,
prix Vaugelas.
- *Dictionnaire étymologique du français*,
par Jacqueline PICOCHÉ.
- *Dictionnaire des synonymes*,
par Henri BERTAUD DU CHAZAUD,
ouvrage couronné par l'Académie française.
- *Dictionnaire des idées par les mots*
(dictionnaire analogique),
par Daniel DELAS et Danièle DELAS-DEMON.
- *Dictionnaire des mots contemporains*,
par Pierre GILBERT.
- *Dictionnaire des anglicismes*
(les mots anglais et américains en français),
par Josette REY-DEBOVE et Gilberte GAGNON.
- *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant*
(éléments et modèles de formation),
par Henri COTTEZ.
- *Dictionnaire des expressions et locutions*,
par Alain REY et Sophie CHANTREAU.
- *Dictionnaire de proverbes et dictons*,
par Florence MONTREYNAUD, Agnès PIERRON et François SUZZONI.
- *Dictionnaire de citations françaises*,
par Pierre OSTER.
- *Dictionnaire de citations du monde entier*,
par Florence MONTREYNAUD et Jeanne MATIGNON.

For Reference

Not to be taken from this room

